81e Année. — N° 1.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

THE LIBRARY OF THE
OCT 15 1934
UNIVERSITY OF

QUE FAUT-IL CROIRE ?

L'année scolaire va commencer sous de tristes auspices : suppressions d'écoles et de classes, retraites brusquées et réduites, traitements diminués, désorganisation du service et inquiétude du personnel.

Émile Zola écrivait pourtant, il y a peu d'années :

« *La France vaudra demain ce que vaudra l'école, ce que vaudront les instituteurs primaires... Il faut que l'instituteur soit vraiment à la base du corps social, heureux, honoré, et pour cela il faut le payer, lui permettre de vivre, lui faire une situation indépendante et heureuse qui lui donne la force de sa mission.* »

Faut-il croire, — et craindre, — que ces fortes et sages paroles d'hier soient aujourd'hui oubliées ou démodées ?

UN SEUL JOURNAL

vous apportera, chez vous, chaque semaine :

- **Une préparation de classe idéale,**
- **Des études pédagogiques du plus haut intérêt,**
- **Une partie corporative admirablement documentée,**

C'est le

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI MÊME !

Nous rappelons à MM. les membres de l'Enseignement qui viennent à notre magasin, qu'il est transféré : 18, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE (Près l'Odéon)

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES GRATUITES

A TOUS NOS ABONNÉS ET RÉABONNÉS POUR 1934-35 NOUS OFFRONS

GRATUITEMENT

(au choix de la Direction)

2 TABLEAUX d'Histoire et de Civilisation (FRANCE)

d'ALFRED CARLIER

Format 50x65

Tirage en héliogravure

CES DEUX TABLEAUX

Font partie d'une série de 10 (des origines au XIVe siècle) les 8 tableaux complémentaires seront envoyés contre 12 Fr. (au lieu de 20 fr. la collection)

Voyez pages XV et XVIII de ce numéro

Nos abonnés de l'étranger voudront bien nous envoyer 0 fr. 50 pour couvrir le supplément de frais occasionnés par le port de la prime gratuite.

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES

2° MAGNIFIQUE ROMAN
4 fr au lieu de 12 fr

NOS ENFANTS EN VACANCES DE G. LAUVE

3°

QUATRE MAGNIFIQUES
PANNEAUX 48 X 48
14fr au lieu de 18 fr

4°

LES PYRAMIDES
Panneau en héliogravure
65 x 100 7fr au lieu de 12fr50

5°

LE GLACIER
Panneau en héliogravure
65 x 100 7fr au lieu de 12fr50

6°

SUPERBE. STYLOGRAPHE "GOLD STARRY
20fr au lieu de 35 fr.
Au choix : à plume rentrante ou à plume fixe
(remplissage avec compte goutte) (remplissage automatique)

BULLETINS D'ABONNEMENT A NOS DIVERSES PUBLICATIONS

(Pour l'Éducation Enfantine, voir page XXII)

AVIS TRÈS IMPORTANT

ABONNEMENTS ET RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS

Les abonnés ayant **changé d'adresse** voudront bien nous rappeler l'adresse complète à laquelle ils recevaient leurs journaux avant les vacances, cela pour éviter la mise en circulation d'une quittance sur une ancienne adresse, alors que nous aurions déjà reçu un mandat pour un abonnement à servir à une adresse nouvelle. Nos abonnés peuvent régler leur abonnement par mandat-poste ou au moyen d'**un chèque postal** à notre compte n° 251, à Paris (seulement pour la France); **ce mode de paiement est le plus économique.** Nos abonnés trouveront des formules de chèques postaux au bureau de poste qui les dessert, où il leur suffira de les demander à leur facteur.

Nous attirons spécialement l'attention de nos abonnés sur la nécessité d'indiquer : 1° sur le **recto du coupon du chèque posta , leur adresse complète ;** 2° sur le **verso, l'emploi que nous devons faire de la somme qu'ils nous envoient.** A défaut de cette précaution, le chèque postal peut demeurer en souffrance dans l'un de nos services, sans qu'il nous soit possible d'en faire l'application (bien indiquer si c'est un **abonnement** ou un **réabonnement**).

Ne jamais adresser d'un côté une lettre et de l'autre un chèque postal, le **repérage étan matériellement impossible en temps de rentrée scolaire.** (Inutile de découper dans ce cas les bulletins du présent numéro ; indiquer au verso du chèque les primes demandées.)

Nous acceptons volontiers les **timbres,** mais **déclinons toute responsabilité en cas de perte.**

M.....

Institut..... à.....

déclare **s'abonner** ou se **réabonner pour 1934-1935** au

(supprimer la mention inutile)

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Mode de règlement choisi *(l'indiquer).*

a. Mandat-poste de **30 fr.** ci-joint (Belgique, Luxembourg, Sarre, **36** fr. Étranger : tarif réduit, **38** fr. ; tarif plein, **45** fr.) *b.* Règlement par chèque postal (compte 251 Paris), mais bien indiquer au dos du chèque l'emploi de la somme envoyée. *c. (Pour la France)* : Présentation d'une quittance de **33** fr. **10** à partir du 1er octobre. Ce mode de paiement donne droit également à recevoir la prime gratuite après règlement.

PRIME GRATUITE : 2 Tableaux " Histoire de la Civilisation ", d'A. Carlier.

M.....

Institut..... à.....

déclare **s'abonner** à

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

Mode de règlement choisi *(l'indiquer).*

a. Mandat-poste France : **8 fr.** Belgique : **10 fr.** *Étranger :* tarif réduit : **10 fr. 50** ; tarif plein : **12 fr.** *b.* Règlement par chèque postal (compte 251 Paris), mais bien indiquer au dos du chèque l'emploi de la somme envoyée.

PRIMES

Marceau, Sinibaldi	**3 fr.**	au lieu de	**10 fr.** »
Machine automobile et machine humaine.	**3 fr.**	—	**8 fr. 50**
Le Loc	**7 fr.**	—	**12 fr. 50**
Bons points. Richesses coloniales	**7 fr.**	—	**12 fr. 50**

M.....

Institut..... à.....

déclare **s'abonner ou se réabonner**

(supprimer la mention inutile)

au **B. E. P. S. pour l'année 1934-1935**

Brevet d'Enseignement primaire supérieur, Brevet Élémentaire, Admission aux Écoles Normales.

Mode de règlement choisi (l'indiquer).

24 fr. pour la France ; Étr. : tarif réduit, **27 fr.** ; tarif plein, **30 fr.**

a. Ci-joint mandat de.....

b. Je règle par chèque postal (Compte 251 Paris) en indiquant l'emploi au talon.

c. (Pour la France) : Présentation d'une quittance de **27 fr. 10** à partir du 1er octobre.

BULLETIN SPÉCIAL DE DEMANDE DE PRIMES EXCEPTIONNELLES

M..... abonné au *Journal des Instituteurs et des Institutrices* désire recevoir les **PRIMES** ci-dessous indiquées *(rayer les mentions inutiles).*

8 tableaux complémentaires d'**HISTOIRE ET DE CIVILISATION**	**12 fr.**	(au lieu de	**20 fr.** »)
MANOUREVA, Roman	**4 fr.**	(au lieu de	**12 fr.** »)
4 panneaux **NOS ENFANTS EN VACANCES,** de **G. Lauve**	**14 fr.**	(—	**18 fr.** »)
1 Héliogravure géante : **LES PYRAMIDES**	**7 fr.**	(—	**12 fr. 50**)
1 — — : **LE GLACIER**	**7 fr.**	(—	**12 fr. 50**)
1 **STYLOGRAPHE GOLD-STARRY** (à plume fixe ou rentrante, *l'indiquer*).	**20 fr.**	(—	**35 fr.** »)

Total.....

Ci-joint en.....

Pour l'Étranger, 1 fr. 25 en plus par objet.

IMPORTANT : ***Prière de joindre le montant aux Bulletins ci-dessus. Le Bulletin de*** **DEMANDES DE PRIMES** ***n'est valable que s'il est accompagné du montant.***

ma 3ème corne !

Eh oui ! Une "corne d'abondance", qui distribue chaque année près de

3 MILLIONS de CADEAUX

Prenez part à ces largesses en collectionnant les belles images de la **"Vache qui Rit"** le délicieux fromage ! Une simple série de 40 images (ou 75 images différentes ou non) vous y donnera déjà droit !

Et n'oubliez pas que je me ferai un plaisir de vous adresser, sur simple retour du bon ci-dessous, des objets de publicité pour vous, des images spécimens pour vos élèves. Vous recevrez même d'autant plus d'images que vous joindrez à votre demande plus d'étiquettes **VACHE QUI RIT !**

BON pour notice détaillée du concours **VACHE QUI RIT** et pour des images spécimen

Ci-joint..... étiquettes **VACHE QUI RIT**

LA VACHE QUI RIT

FROMAGERIES BEL - LONS-LE-SAUNIER

Une collaboration compétente et variée,

ACHARD (H.), inspecteur de l'enseignement primaire à Cannes ;
ADNET, inspecteur de l'enseignement primaire, Le Quesnoy (Nord) ;
AGNÈS, directeur d'école à Clamart (Seine) ;
ANTRIG, directeur de l'école normale de Colmar ;
AUBIN, inspecteur général de l'instruction publique ;
BANNWARTH, instituteur à Mulhouse (Haut-Rhin) ;
BARRET, inspecteur de l'enseignement primaire à Rambouillet ;
BASCAN, président des *Amitiés laïques* ;
BÉRENGER, inspecteur de l'enseignement primaire à Montpellier ;
BERNARD, directeur honoraire de l'école normale de la Seine ;
BERTRAND, directeur de l'École normale d'Auxerre ;
BIGOT, inspecteur de l'enseignement primaire à Mende ;
BONNE, inspecteur d'académie de Saône-et-Loire ;
BOURGUIGNON, inspecteur de l'enseignement primaire à Privas ;
BROSSOLETTE, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine ;
BRUNET, directeur de l'école Jules-Ferry, Angoulême ;
CARNIAUX, directeur d'école à Trélon (Nord) ;
CHANEL, inspecteur de l'enseignement primaire à Bonneville ;
CHARLOT, instituteur à Dannemoine (Yonne) ;
CHOTARD, directeur de l'école normale d'Angers ;
CLAVEAU, instituteur à Tournon-Saint-Pierre (Indre-et-Loire) ;
COCHE, inspecteur de l'enseignement primaire au Puy ;
COTELETTE, directeur de l'école normale de Montauban ;
CRESSOT, directeur de l'École normale de Metz ;
DEGORRE, instituteur à Mœuvres (Nord) ;
DEMAISON, instituteur à Méreau (Cher) ;
DHEU, directeur de l'école annexe de l'école normale de la Hte-Marne ;
DUBREUIL, inspecteur d'académie de la Côte-d'Or ;
DUMONCEAUX, inspecteur de l'enseignement primaire à Chartres ;
DUPUY, directeur de l'école normale de Châlons-sur-Marne ;
Mme DUPUY, institutrice à Puéchabon (Hérault) ;
ÉBERLÉ, professeur à l'école Arago ;
EISENMENGER, docteur ès sciences, prof. agrégé au lycée Buffon ;
FAVIER, inspecteur de l'enseignement primaire à Senlis ;
FOUCHER, professeur d'école normale à la Roche-sur-Yon ;
FOUROT, directeur de l'école normale de Chaumont ;
FUSTER, inspecteur d'académie de la Sarthe ;
GARCIN, directeur d'école à Paris ;
GASON, directeur de l'école normale d'Orléans ;
GENILLON, inspecteur de l'enseignement primaire à Chambéry ;
GÉRARD, inspecteur de l'enseignement primaire à Quimper ;
GOBY, inspecteur de l'enseignement primaire à Bourges ;
Mme GOBY, inspectrice de l'enseignement primaire à Bourges ;
GOUIN, directeur de l'école normale de Saint-Lô ;
GUIGNARD, inspecteur de l'enseignement primaire à La Palisse ;
GUY-GRAND, directeur de l'école Lavoisier ;
HENNEMANN, directeur de l'école normale de Commercy ;
HÉNON, directeur de l'école normale du Mans ;
IMBERT, inspecteur de l'enseignement primaire à Lomé (Togo) ;
JOUCLA, inspecteur de l'enseignement primaire à Villeneuve-sur-Lot ;
JOUGLET (René) ;
JULIEN, instituteur à Colombier (Allier) ;
KINTZ, inspecteur de l'enseignement primaire à Péronne ;
LACLEF, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire ;
LAMORLETTE, inspecteur d'académie du Calvados ;
LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique ;
Mme LARIGUET, institutrice à Fréteriva (Savoie) ;
LAUGIER, inspecteur honoraire de l'ens. primaire de la Seine ;
LAURENT, inspecteur d'académie de l'Allier ;
Mme LEBLOND, institutrice à Dun-sur-Auron (Cher) ;
Mme et M. LEFÈVRE, instituteurs à Vézelay (Yonne) ;
LEROY, inspecteur de l'enseignement primaire à Avesnes ;
Mme et M. LEBIGOT, instituteurs à Paris ;
LETERRIER, directeur de l'école normale de Caen ;
LIQUIER, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine ;
MAIRE, inspecteur de l'enseignement primaire à Verdun ;
Mlle MAUCOURANT, inspectrice générale des écoles maternelles ;
MAURIE, prof. d'éducation physique à Murat (Cantal) ;
MAZEYDAT, agrégé de l'Université ;
MESTRALLET, inspecteur primaire à St.-Julien-en-Genevois ;
MICHAELIS, directeur d'école à Paris ;
Mme MOLL-WEISS, directrice de l'Ecole des Mères ;
MONROZIÈS, directeur de l'école normale d'Aurillac ;
Dr P.-E. MORHARDT ;
MORISOT, professeur à l'école normale de Dijon ;
MUHLEMANN, professeur de dessin à l'école J.-B. Say ;
NAMPON, professeur au Collège Chaptal ;
NONCLE, directeur d'école à Ennetières (Nord) ;
OZOUF, directeur de l'école normale de Chartres ;
PAUMIER, inspecteur de l'enseignement primaire à Quimperlé ;
Mme Henriette PERRIN ;
Mme et M. PEYREFITTE, professeurs d'E. P. S. à Rodez ;
PICARD, directeur d'école à Pau ;
PLUVINAGE, directeur d'école à Tourcoing ;
PROFIT, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire ;
Mlle RAVAUDET, institutrice à Saint-Menoux (Allier) ;
REDON, inspecteur de l'enseignement primaire à Alger ;
RENAUD, inspecteur de l'enseignement primaire aux Sables-d'Olonne ;
REYMOND, inspecteur de l'enseignement primaire à Grenoble ;
RIQUET, inspecteur de l'enseignement primaire de la Seine.
RODIER, inspecteur de l'enseignement primaire à Confolens ;
ROGISSART, instituteur à Nouzonville (Ardennes) ;
Mlle ROTH, institutrice à Saint-Menoux (Allier) ;
SOUCHÉ, inspecteur de l'enseignement primaire à Châtellerault ;
TARDIEU, inspecteur de l'enseignement primaire à Valence ;
THEIS, directeur d'école à la Garenne-Colombes (Seine) ;
TROCCON, instituteur à Montbrison (Loire) ;
URIOT, directeur de l'école normale de Dijon ;
VASSEUR, professeur de musique à l'E. N. de la Seine.
VIALA, directeur de l'école normale de Vesoul.

Secrétaire de la rédaction : **M. Léon LALLEMENT**, directeur d'école à Paris.

Un plan rationnel et consacré par l'expérience,

1° PARTIE GÉNÉRALE, où la pédagogie vivante et vécue tient la première place, mais où sont exposés aussi, d'une manière claire et attrayante, les grands problèmes sociaux, littéraires et scientifiques d'actualité, ceux qu'il est indispensable à tout instituteur de connaître pour enrichir son enseignement et le tenir à jour. Les pages de " Lectures et Variétés " y sont particulièrement appréciées.

2° PARTIE CORPORATIVE, défense de l'école et du personnel, législation et administration scolaires, suivant de semaine en semaine les discussions engagées, les négociations poursuivies, les satisfactions obtenues, et documentant avec soin les instituteurs sur leurs intérêts moraux et matériels. A noter dans cette partie les rubriques : le " Guide administratif ", qui fait autorité, et les " Libres Opinions ", où tous les sons de cloche se font entendre.

3° PARTIE SCOLAIRE, enfin et surtout, contenant, pour la préparation de la classe et des examens, une mine abondante de documents choisis, ordonnés et mis en œuvre par des praticiens éprouvés : inspecteurs, professeurs, instituteurs et institutrices ; nous considérons cette dernière partie, destinée aux écoliers en même temps qu'à leurs maîtres, comme la pierre d'assise de notre journal. On trouvera plus loin un aperçu de ce que sera notre partie scolaire en 1934-1935, ainsi que son programme détaillé par mois et par semaine.

Expliquent le succès du " Journal des Instituteurs et des Institutrices "

Ce que sera notre préparation de classe en 1934-1935

D'APRÈS NOS COLLABORATEURS

La préparation de classe est une des parties essentielles de la tâche de l'instituteur. Comme les années précédentes et sous une forme analogue, consacrée d'ailleurs par le bienveillant accueil qui lui a été fait antérieurement, nous apporterons à nos abonnés des matériaux, des suggestions, des indications, des conseils, avec le souci, non de leur épargner tout effort personnel, mais de leur venir en aide en allégeant leur travail de recherche, d'organisation et de présentation.

ÉDUCATION MORALE ET SOCIALE

Par Mme DUPUY, *institutrice à Ganges (Hérault)*.

Nous présenterons nos leçons de morale dans la forme même où elles l'ont été dans notre école de filles à classe unique. Elles s'adressent donc aux trois cours. Sans doute, le C. E. et le C. P. n'approfondissent pas tout, mais nous faisons en sorte que, par le ton de l'entretien toujours simple et attachant, *l'essentiel ne leur échappe pas.*

Nous tendons, non point seulement à la causerie sérieuse et familière, mais aussi et surtout à une *communion d'âmes.* Dans ce but, nous avons pris sur le vif, dans l'expérience directe de nos élèves et dans la vie des hommes modestes ou illustres qu'elles doivent connaître, les actes les plus propres à *concrétiser* pour elles l'*idée du bien*, à leur *révéler* les nuances infinies du *devoir*. A la faveur de ces actes, nous avons voulu leur *inspirer un amour du bien* assez profond pour les rendre capables de *réaliser* à leur tour les actions vertueuses qui sont toutes des actions de courage.

Nos élèves ne restent point passives. Au cours des leçons, nous faisons constamment appel à leur *intuition*, à leur *réflexion* et à leur *raison* pour tempérer les mouvements du cœur, trop impulsifs et parfois même injustes. Nos enfants apportent toujours leur contribution personnelle d'exemples vécus par elles-mêmes ou par leurs proches.

Chaque leçon comporte une ou plusieurs lectures faites pour enrichir l'exposé d'une matière précieuse et d'un *grand pouvoir d'émotion.* Nous la terminons par deux *courts* résumés, l'un pour le C. M., l'autre pour le C. É. et les élèves les plus avancés du C. P. Le second est rédigé dans une forme plus simple, pouvant convenir à de tout jeunes élèves.

Enfin, par les effets d'une discipline libérale mais ferme, nous obtenons de nos élèves la mise en pratique de leurs résolutions morales. Nous nous appliquons à leur faire *contracter, dès l'enfance, la noble habitude du bien.*

LANGUE FRANÇAISE

Par MM. ADNET, *inspecteur de l'Enseignement primaire au Quesnoy (Nord)*, et ROGISSART, *instituteur (Ardennes)*.

SECTION PRÉPARATOIRE. — L'élocution, l'enseignement du vocabulaire concret, des principales formes verbales et de quelques règles très élémentaires de la grammaire formeront la matière des exercices.

AUX COURS ÉLÉMENTAIRE, MOYEN ET SUPÉRIEUR, l'enseignement oral du français par l'étude des textes, par l'observation directe, avec le souci de faire parler correctement les enfants et d'enrichir leur vocabulaire, doit tenir une large place.

C'est pourquoi nous donnerons chaque semaine, pour ces trois cours, à la suite des textes, sous le titre : *Explications et vocabulaire oral*, une série de questions, d'exercices oraux qui en faciliteront l'étude et serviront d'exercices d'élocution. Suivront des exercices écrits de vocabulaire aussi variés que possible.

AU COURS ÉLÉMENTAIRE, *la grammaire* doit conduire à l'application des règles essentielles. Les textes de dictée seront souvent simplifiés, adaptés pour obtenir ce résultat.

AUX COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR. — *En grammaire*, nous poursuivrons le même but, mais avec un souci plus marqué de familiariser les élèves avec des formes syntaxiques plus complexes, plus variées. L'*orthographe d'usage, la conjugaison* seront méthodiquement étudiées à part.

DANS LES TROIS COURS, les *exercices préparatoires à la composition française, la construction de phrases, la rédaction du paragraphe, du devoir complet* avec exemples à l'appui, constitueront une partie importante de notre travail.

Enfin, nous donnerons chaque semaine des morceaux de récitation pour tous les cours.

CALCUL

Par M. M. PAUMIER, *inspecteur de l'Enseignement primaire à Quimperlé (Finistère)*.

Les leçons de calcul que nous nous proposons de rédiger auront les caractères suivants :

1° Elles seront à la fois pratiques et éducatives. La part laissée au mécanisme sera aussi réduite que possible ; les problèmes seront souvent empruntés aux réalités de la vie courante.

2° Elles suivront de très près les programmes officiels. Ces programmes étudiés en détail lors des Conférences pédagogiques de 1928 ont donné lieu à un magistral rapport de MM. Marijon et Leconte *(Enseignement public*, janvier 1930). C'est ce rapport qui nous servira de guide dans l'interprétation des programmes officiels.

Pensant que, dans de nombreuses écoles, la classe du C. M. et celle du C. É. P. É. sont réunies, nous avons cru bien faire en réunissant les programmes de ces deux classes. Chaque préparation comprendra néanmoins des problèmes qui s'adresseront plus spécialement aux candidats aux examens de fin d'année.

Enfin, en ce qui concerne le C.S., nos leçons s'adresseront spécialement aux Cours préparatoires des É. P. S. et aux C. S., 2e Année des Écoles primaires. Nous donnerons d'une façon aussi claire que possible les premières notions d'algèbre et une initiation à l'étude des propriétés élémentaires des figures géométriques.

SCIENCES USUELLES

Par M. BANNWARTH, *instituteur à Mulhouse*.

Comme l'an dernier, nous tâcherons de rendre nos leçons *simples, claires, vivantes, actives, pratiques.* Nos élèves devront *agir*, c'est-à-dire observer, expérimenter, dessiner, classer, collectionner. Nous insistons souvent sur ce travail personnel de l'enfant.

Aux Cours préparatoire et élémentaire, nos leçons s'adapteront aux circonstances saisonnières : l'automne, saison des récoltes ; la nature se prépare au repos hivernal en novembre ; animaux domestiques, oiseaux et bêtes étrangères jusqu'en mars ; le printemps en avril et mai ; au parc et au verger en juin ; dans les prés en juillet. Au mois de décembre, nous consacrons une leçon au Timbre de la Santé.

Aux Cours moyen et supérieur, nous compléterons le cycle des leçons du programme officiel : air, combustion, métaux, minéraux, l'électricité, appareils simples, son et lumière, invertébrés, la fleur. Quelques leçons — en principe une par mois — seront adaptées aux circonstances saisonnières. En décembre, nous parlerons de la tuberculose (le Timbre) et de son principal pourvoyeur, l'alcoolisme.

HISTOIRE

Par M. HÉNON, *directeur de l'École normale d'instituteurs du Mans.*

Nous nous efforcerons de donner des directions qui permettent aux maîtres de dominer leur enseignement. Nous leur proposerons des lectures, aussi peu répandues que possible, afin de compléter le recueil que nous avons publié à la librairie Nathan (HÉNON : *Lectures historiques*) et d'échapper à la banalité. Nous voudrions mettre nos lecteurs à même de faire des leçons qui soient claires, substantielles, vivantes et colorées. Nous serions heureux d'éveiller chez les écoliers l'intérêt et la sympathie pour le passé, le goût de l'effort humain, qui est de toujours, qui se continue sous nos yeux et qui nous dépassera.

GÉOGRAPHIE

Par Mme OZOUF, *agrégée d'Histoire et de Géographie, professeur d'École normale.*

Nous avons, en 1932-1933 et en 1933-1934, publié un ensemble de textes concernant la géographie de la France, de ses colonies et du reste du monde. A la demande de nos lecteurs et pour achever le cycle, nous donnerons cette année des lectures portant sur les notions essentielles de géographie physique, de géographie humaine et de géographie économique. Ces lectures seront, comme les précédentes, choisies en vue de permettre aux maîtres d'illustrer et d'enrichir leurs leçons de géographie dans les divers cours et plus particulièrement au Cours supérieur. Elles pourront également être utilisées dans les Cours complémentaires et les Cours d'adultes. Enfin, on pourra s'en servir lors des leçons de revision, utiles pour grouper et présenter, dans leur ensemble, les notions géographiques étudiées d'une manière fragmentaire dans les leçons consacrées à la France et aux divers pays du monde.

Nous avons fait une place spéciale à la découverte de la Terre, dont nul ne doit ignorer les difficultés et les grandes étapes.

DESSIN

Par M. A. MUHLEMANN, *professeur diplômé de dessin d'art à l'École J.-B. Say, licencié ès lettres.*

Nous donnerons comme les années précédentes une série de *planches* contenant des types de modèles, de réalisation facile à l'école primaire, et des reproductions d'objets qui peuvent être observés par les enfants. Ces planches continueront d'être agrémentées de thèmes décoratifs.

TRAVAIL MANUEL

Par M. DEGORRE, *instituteur à Mœuvres (Pas-de-Calais).*

Sans être des applications immédiates des leçons faites en classe, nos leçons de travail manuel n'en auront pas moins un caractère *éducatif* et *pratique.*

Tous les exercices proposés pourront être exécutés sans outillage coûteux. Le travail du bois, s'il est négligé dans quelques écoles, est une des ressources de certaines coopératives scolaires, nous lui consacrerons donc quelques articles. Le travail de la pâte à modeler, du papier, du raphia, fournira une suite de leçons adaptées à des cours bien déterminés.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Par Mlle RAVAUDET, *institutrice à Saint-Menoux (Allier).*

Nos leçons d'enseignement ménager seront consacrées cette année à l'*alimentation.* Nous étudierons successivement les diverses catégories d'aliments avec la manière de les accommoder. Nous nous efforcerons de donner des indications simples et pratiques.

CHANT

Par M. HENRY-VASSEUR, *professeur à l'École normale d'Auteuil.*

Nous resterons toujours dans la voie tracée par notre regretté maître et ami Charles L'Hopital, inspecteur général de l'Enseignement de la musique, et cette année encore nous ferons paraître des chants puisés dans notre belle musique populaire, qui doit constituer le fond même du répertoire de l'École primaire. Par sa simplicité, sa grâce, son émotion, elle est bien faite pour éveiller et développer le goût de la musique chez nos élèves, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Par M. G. MAURIE, *instituteur, professeur d'éducation physique à l'É. P. S. de Murat (Cantal).*

Nos leçons seront plus particulièrement destinées cette année aux fillettes et aux jeunes filles. Nous donnerons des types de leçons pour les petites et pour les grandes, et nous passerons en revue les jeux et les sports plus spécialement féminins.

Pour les candidats au certificat d'aptitude à l'éducation physique *(degré élémentaire)*, nous avons organisé une *préparation par correspondance*, au sujet de laquelle ils peuvent nous consulter directement.

LA CLASSE DU SOIR

Par M. CARNIAUX, *directeur d'école à Trélon (Nord).*

Nos causeries et nos conseils pratiques porteront sur les loisirs ouvriers, les habitations à bon marché, les assurances sociales, les assurances et les mutuelles, les fonds de chômage, les accidents du travail, le repos hebdomadaire, etc. Nous y ajouterons, comme précédemment, des exercices de français et de calcul et des indications de lectures.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Par M. R. OZOUF, *directeur de l'École normale d'instituteurs de Chartres.*

Il est devenu courant de dire que « l'actualité nous oppresse ». Des quatre coins du monde, en effet, surgissent à tout moment de graves problèmes dont il est nécessaire que l'opinion et, plus encore, le personnel enseignant, soient informés plus et mieux que par les journaux quotidiens. Nous continuerons ici nos chroniques politiques, sociales, économiques, géographiques, des années précédentes ; nous le ferons dans le même esprit d'impartialité objective et avec l'unique préoccupation d'apporter un peu de clarté dans des questions souvent fort complexes. Pour répondre au désir qui nous a été exprimé, nous nous proposons en particulier de consacrer une série d'études à l'Italie fasciste, analogues à celles qui ont paru à la fin de la dernière année scolaire sur l'Allemagne hitlérienne.

EXAMENS

Par MM. LEROY, *inspecteur de l'Enseignement primaire à Lille;* MORISOT, *professeur d'École normale;* NAMPON, *professeur honoraire du Collège Chaptal.*

Nos lecteurs trouveront dans chaque numéro, avec toutes indications utiles pour les traiter, des sujets proposés au *certificat d'études*, au concours des *bourses* (1re et 2e séries), au *brevet élémentaire*, au B. E. P. S. (section générale) et au Concours d'admission aux *Écoles normales.* Comme chaque année, nous donnerons en outre dans un des deux numéros de Pâques toute une série d'examens complets de certificat d'études.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Par M. J. GENILLON, *inspecteur de l'Enseignement primaire à Chambéry, président du Comité de correction.*

Notre collaborateur continuera d'apporter une aide efficace et moyennant une très modeste rétribution aux jeunes gens et jeunes filles préparant le *Brevet élémentaire* et le *Certificat d'aptitude pédagogique.* Les sujets à traiter pour le mois suivant seront, comme précédemment, indiqués dans l'avant-dernier numéro de chaque mois.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Maurice KUHN : Vers des jours meilleurs... 1
G. GUY-GRAND : Éloge de la difficulté..... 2
G. URIOT : Deux offensives..... 3
Aimé DUPUY : Le premier quart d'heure..... 4
J. DUDOIT : Mains sales, pattes propres..... 4
A. AVEINIER : Renaissance de l'écriture..... 5
B. MAUCOURANT : L'étude individuelle des premiers nombres au cours préparatoire..... 5
R. IMBERT : Mon grand-père est mort..... 6
René CASTEL : A travers les journaux..... 6
P.-L. MAZEYDAT : Combat avec l'ange..... 7
Henri CABAUD : La distribution des prix..... 9
Albert DEMAISON : Le respect du livre..... 10
P. JEAN : Si tu veux réussir..... 10
ROSINE : Le point turc..... 11
Pour lire en classe : Ce que le vieux fait..... 12

PARTIE CORPORATIVE

Léon SAVART : Retour de Nice..... 13
P. VALLÈS : Études surveillées..... 14
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 15
André GANNE : Carnet du militant..... 15
Le Guide Administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en octobre. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 1 à 4
A. LANTENOIS : Conseils de rentrée..... 1

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 1 à 16
Notre préparation de classe en 1934-35. VII et VIII
Programmes d'enseignement en 1934-35. A à D
Examens : Textes et documents..... 1 à 6
René OZOUF : La crise de la Société des Nations..... 5
Les Archives de l'Enseignement primaire : Hors-texte.

Vers des temps meilleurs

" Aux époques heureuses, l'optimisme est un luxe. A la nôtre, c'est un devoir. "

ROBERT DE JOUVENEL.

La génération qui monte, celle des écoliers nés vers 1925, aura, semble-t-il, des souvenirs d'enfance assez moroses. Grandissant au cours des années de crise, dans des foyers souvent appauvris et presque toujours inquiets, ces enfants, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent et où qu'ils habitent : pays à blé, région minière ou centre industriel, ont senti peser sur leur famille et sur leur milieu de lourdes menaces qui sont loin d'être dissipées. Comment, malgré leur insouciance naturelle, n'en porteraient-ils pas la trace ?

Il est possible, d'ailleurs, et nous voulons l'espérer, que les caractères ainsi mûris par l'épreuve soient plus fermes que ceux de la promotion précédente, bercés par les illusions d'une prospérité factice. Mais, si les volontés sont mieux trempées, il importe davantage encore de leur fixer un idéal digne d'elles, et c'est là le but le plus élevé de l'éducation.

Cet idéal, l'école le formulera sans doute dans ses leçons, mais elle s'efforcera surtout d'en devenir elle-même une première réalisation. Elle sera plus que jamais, dans l'incertitude et le désordre des esprits et des choses, l'heureuse maison de l'enfance, où l'on recherche la vérité, où la justice règne, où l'on travaille avec désintéressement et avec joie.

Alors que les appétits matériels, que la violence et la passion font cyniquement entendre leurs excitations dans le monde entier et y produisent leurs détestables effets — sans reculer même devant le crime et le sang, — notre devoir est particulièrement impérieux, à nous, instituteurs et institutrices de France, de maintenir énergiquement, dans nos classes et parmi notre jeunesse, avec un haut idéal humain, les habitudes à la fois libérales et disciplinées de l'école laïque où nous fûmes élevés nous-mêmes, l'une des forces éprouvées de notre patrie.

Que ce devoir soit difficile, que nous trouvions autour de nous peu de concours pour le mener à bien et trop de forces adverses, que la grande presse et les pouvoirs publics semblent prendre à tâche de nous décourager, cela est, hélas ! mille fois vrai. Mais l'enfance et la jeunesse, en ces durs temps de crise, n'en réclament que davantage notre sollicitude et notre aide ; aussi répondrons-nous généreusement à leur appel, en espérant et en préparant des temps meilleurs.

Maurice KUHN,
Directeur du *Journal des Instituteurs et des Institutrices.*

ÉLOGE DE LA DIFFICULTÉ

Par Georges GUY-GRAND

IL était de mode, il y a quelques années, alors qu'on nageait en pleine « prospérité », d'écrire des « éloges » de certaines qualités que les gens du commun prennent pour des défauts, mais que des écrivains raffinés ne manquaient pas de nous faire apparaître comme les plus subtiles des vertus. C'est ainsi qu'on nous a servi successivement des éloges de l'ignorance, de la paresse, de la frivolité, d'autres encore.

Les mauvais jours sont arrivés et la collection s'est arrêtée net. Il était en effet devenu scabreux de faire des grâces sur les péchés véniels ou capitaux quand on en éprouvait amèrement les effets. Nous avons alors entendu d'autres sons de cloche. Pour remédier au « désarroi des hommes et des choses », un homme politique de premier plan a préconisé la « grande pénitence ». La formule a fait beaucoup de bruit et son application, bien comprise, eût été salutaire. Mais, en fait, cette grande pénitence n'a été imposée qu'à la foule des gens dont la vie était déjà une suite de pénitences, et ceux qu'elle aurait dû toucher ont préféré passer à d'autres le cilice. Dans ces conditions, le conseil a fait long feu.

Il était bon cependant, à condition d'être exactement compris, et compris par ceux qui devraient, les premiers, donner l'exemple. Car on ne peut prétendre que, dans l'ensemble, l'humanité regorge de richesses ; la triste cohorte de ceux qui en sont privés surgirait aussitôt dans une protestation révoltée ou muette. Mais le problème est précisément d'organiser une meilleure distribution, de faire en sorte qu'il n'y ait pas excès d'une part et manque de l'autre. Difficile problème, le plus difficile en même temps que le plus important des problèmes de l'économique. Il a donné naissance, en différents pays, aux essais d' « économie dirigée ». Le fait que ces expériences n'ont pas donné toute satisfaction ne prouve pas qu'elles étaient inutiles, mais seulement qu'elles embrassaient une matière si vaste que l'intelligence même la plus experte n'en peut saisir toutes les données. Ceci est un avertissement. Dans notre civilisation scientifique et industrielle, les problèmes économiques et politiques deviennent d'une telle complexité que même les « trusts de cerveaux » les plus puissants ne peuvent les appréhender sous tous leurs aspects. Il faut ramener les choses pratiques à la mesure de l'action humaine.

Et il ne suffit pas d'opérer ces réductions. Il faut encore que, dans les limites accessibles à l'intelligence, la volonté s'emploie de toutes ses forces à imposer aux faits les solutions raisonnables. Or nous constatons, dans la plupart des domaines de l'activité humaine, une inquiétante carence de la volonté et de la conscience. Ce que nous ont révélé les derniers scandales, c'est, outre la responsabilité particulièrement précise de quelques-uns, un tel relâchement, un tel laisser aller dans certaines administrations, une telle « facilité des habitudes », pour reprendre l'expression d'un ancien Président du Conseil, qu'on n'en pouvait attendre d'autres résultats.

Facilité des habitudes : le terme restera comme un diagnostic cruel et irréfutable. Elle est la plaie de notre époque. En un temps où, devant des problèmes de plus en plus vastes et complexes, il faudrait un redoublement d'énergie, on constate au contraire une détente et une absence croissante de conscience. On n'eût pas manqué naguère d'écrire un « éloge de la facilité » ; on n'avait pas besoin d'ailleurs de l'écrire, on le vivait. Ne se trouvera-t-il pas un écrivain pour composer, et mieux encore pour faire entrer dans les mœurs, un « *éloge de la difficulté* » ?

***

MAIS il ne s'agit pas de littérature. Il s'agit de ce qu'il y a de plus sérieux et de plus important dans la vie : une discipline, une règle des mœurs. Et il est évident qu'une telle règle n'aura chance d'être accueillie par les adultes que s'ils y ont été préparés par toute leur éducation. C'est dès l'enfance qu'il faut faire prendre l'habitude de l'effort et le goût de vaincre les difficultés.

Faisons-nous bien à cet égard tout ce que nous devrions ? N'avons-nous rien à nous reprocher ? Que chaque éducateur s'interroge et réponde. Il importe sans doute de ne pas perdre de vue la nature de l'enfant. Rien ne doit être négligé pour mettre à sa portée tous les enseignements et pour les rendre attrayants. Mais l'attrait ne doit pas aller jusqu'à dispenser de l'effort, ni de la recherche personnelle. On a parfois trop médit de la mémoire, et il est indispensable de l'exercer. N'empêche que la fin de l'éducation est de tenir constamment en éveil la faculté d'invention, ou plus simplement l'attention, l'ingéniosité, la volonté. Ces manuels trop commodes, où tout est si bien distribué qu'il ne reste qu'à les assimiler passivement, ne sont-ils pas dangereux par leur commodité même ? Car rien de ce qui compte dans la vie n'est facile ni commode.

Un grand philosophe vient à point pour nous remémorer ces vérités vitales. Dans son dernier recueil d'essais et de conférences (1), M. Henri Bergson s'élève contre de fausses interprétations qu'on a données de sa doctrine.

(1) *La Pensée et le Mouvant* (Alcan, édit. ; 25 fr.). — En vente à la librairie Nathan.

En particulier contre celle qui inclinerait à croire qu'il mésestime l'intelligence pour s'abandonner, sous le couvert de l'« intuition », à l'instinct et au sentiment. « Nous répudions la facilité, répond énergiquement le philosophe. Nous recommandons une certaine manière difficultueuse de penser. Nous prisons par-dessus tout l'effort. » Et, en effet, il faut un grand effort pour briser la croûte d'habitudes sociales, de « tout fait », de résidus du langage, pour pénétrer dans la vie profonde par le procédé que M. Bergson nomme l'intuition. Que cette méthode nous fasse ou non atteindre l'absolu, ce n'est pas ici le lieu d'en discuter. Ce qu'il faut seulement comprendre, c'est que, par un incessant appel à ce qu'il y a en nous de plus personnel, aux forces de liberté et de création, elle nous exhorte à une vitalité sans cesse croissante, et, par là, continue, sur le plan intellectuel, ce qu'est dans la vie morale « l'appel du héros ».

***

Il se trouve d'ailleurs que, dans cet ouvrage, en quelques pages singulièrement denses, M. Bergson porte un jugement direct sur nos méthodes d'enseignement. Ce jugement n'est pas d'un flatteur. Tout en déclarant que nous faisons généralement mieux qu'à l'étranger (ce qui serait à vérifier sur certains points), le philosophe reconnaît que, pour provoquer l'initiative de l'étudiant ou de l'écolier, « il reste encore beaucoup à faire ».

« En toute matière, lettres ou sciences, notre enseignement est resté trop verbal. Le temps n'est plus cependant où il suffisait d'être homme du monde et de savoir discourir sur les choses... S'agit-il de science ? On expose surtout des résultats. Ne vaudrait-il pas mieux initier aux méthodes ? On les ferait tout de suite pratiquer ; on inviterait à observer, à expérimenter, à réinventer. Comme on serait écouté ! Comme on serait entendu ! Car l'enfant est inventeur et chercheur. »

Dans l'enseignement littéraire, pareillement, avant de disserter sur l'œuvre d'un écrivain, il faut aussi « la réinventer », c'est-à-dire « s'approprier jusqu'à un certain point l'inspiration de l'auteur », et cela par un emploi bien compris de la lecture à haute voix. En recommandant cette lecture vivante, en recommandant aussi le travail manuel, qui est tout autre chose qu'un délassement, mais une méthode par laquelle l'intelligence « remonte de la main à la tête », M. Bergson rejoint un autre philosophe, Alain, qui est aux antipodes de sa doctrine, comme il rejoint Proudhon et les penseurs socialistes qui ont réfléchi sur l'éducation. Rencontre d'autant plus significative qu'elle n'est assurément pas cherchée !

En définitive, qu'il s'agisse des enfants ou des adultes, l'essentiel de l'éducation est, par delà le savoir acquis, d'entretenir sans cesse la fraîcheur de l'esprit, de nourrir la curiosité, le goût de l'effort et de l'invention. « Gardons-nous, dit encore M. Bergson, dans une de ces métaphores heureuses où il excelle, gardons-nous d'étouffer sous une accumulation de branches et de feuilles sèches, produit des végétations anciennes, la plante neuve qui ne demande qu'à pousser. » Cela est vrai de l'adulte aussi bien que de l'enfant.

Par là se confondent ces deux exigences qui semblent d'abord contradictoires : la difficulté et l'intérêt. Il est vrai de dire, sans aucun paradoxe, qu'il n'y a vraiment d'intéressant que ce qui est difficile. Il est difficile de bien penser, de réfléchir à fond, de repenser par soi-même, nefût-ce que des choses anciennes. Mais quand on y réussit, comme on se sent allègre et heureux ! Sachons et faisons aimer ce qui est difficile, car cela seul a du prix.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

DEUX OFFENSIVES

OFFENSIVE *contre la vie chère. L'on en parle depuis plusieurs mois. Les chefs s'assemblent, discutent, établissent des plans d'action, donnent à la presse des communiqués, et le public attend. On lui a prodigué des promesses et de vastes espoirs. Pratiquement, les résultats sont maigres. Dans les provinces, à l'exemple de la capitale, les autorités ont déclenché quelques offensives partielles et obtenu quelques menus succès. En notre ville, bouchers et charcutiers semblent atteints d'une crise subite de générosité. Ils annoncent aux consommateurs ébahis l'établissement d'une « journée-réclame » où se vendent, à des prix sensiblement inférieurs aux prix courants, des produits de tous les choix. Et les clients, d'avance, se réjouissent et bénissent bouchers et charcutiers. Ils ne tarderont guère à savoir si vraiment les actes répondent aux promesses. Mais comme les clients ne vivent pas seulement de viande, ils souhaitent que le mouvement se développe, gagne l'ensemble des vendeurs et que l'annonce de la baisse ne soit pas une annonce vaine. Les clients pensent que le champ est vaste, et variés les besoins ; il y a le pain, les légumes, l'épicerie, les boissons, le vêtement, le chauffage, l'éclairage..., de quoi satisfaire aux appétits de générosité qui vont surgir, n'en doutons pas, dans le monde du commerce. Par malheur, les choses traînent ; l'on parle beaucoup avant d'obtenir peu, ce qui laisse supposer des résistances obstinées.*

L'offensive contre les dépenses publiques fut menée d'une autre allure : l'exécution brusquée autant que la décision. Les fonctionnaires et les retraités en savent quelque chose : ils ne furent point ménagés. Contre la vie chère et les profiteurs, sans doute y a-t-il des précautions à prendre et des convenances à observer. L'on va doucement.

Il y a offensive et offensive, tantôt fou-

droyante et tantôt feutrée. Dans la lutte contre la vie chère, nos gouvernants semblent pratiquer la doctrine fameuse et grignoter, grignoter... Attendons la fin.

G. URIOT

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LE PREMIER QUART D'HEURE

LA stratégie moderne professe, depuis Nogi, ce principe que la victoire appartient à celui des adversaires qui a su le mieux réserver ses forces pour le combat ultime, à celui que trouve le mieux en forme le *dernier quart d'heure.*

On peut, du haut de Sirius, gloser, en toute sérénité, d'éducation et lui assigner des fins diverses. Divertissement de philosophes ; laissons à leurs spéculations ces théoriciens transcendants et peu pressés et caractérisons, à l'usage des hommes du métier, d'un point de vue immédiat et pratique, l'éducation, comme une œuvre de combat, l'éducateur, comme un *militant*, d'un bout à l'autre de l'année scolaire, du commencement à la fin de sa carrière : devant toute sa classe et devant chacun de ses élèves, engagé dans la bataille contre l'enfant.

— Quoi donc ! l'enfant ? cet innocent ? cet ange ?

— Non ! l'enfant, ce barbare, ce primitif, ce jeune sauvage, esclave de son hérédité, de ses désirs contradictoires, de ses instincts pervers, de ses mauvaises habitudes acquises ; l'enfant mal élevé parfois par ses premiers éducateurs ; l'enfant, cet être « associal » ignorant la règle et l'enfreignant sans cesse ; l'enfant, cette créature qui veut vivre à sa guise, sans autre loi que son caprice... « Nous sommes si mauvais dans l'enfance », écrit Vigny. Jugement sévère, injuste, parce que trop absolu. Évitons même, si vous le voulez, tout « jugement de valeur » (bon, mauvais, par exemple) à l'endroit de cet âge ; admettons l'« enfant sans défauts » du Dr Gilbert Robin, et — on ne saurait être plus indulgent — convenons que le bambin amené pour la première fois à l'école n'a encore que des habitudes, des travers, des dispositions fâcheuses, certaine propension au mal (les euphémismes ne coûtent rien !), toutes choses dont il faut rendre responsables le milieu familial ou le milieu social. Quoi qu'il en soit, tel qu'il est, tel qu'il s'avère, alors c'est bien un *sauvage* qu'il va falloir civiliser, un rustre qu'il faudra policer. A l'œuvre donc ! Mais alors, à ce moment précis, commence la bataille ; car, en face du maître, commis d'abord à la réformation, puis à la formation du petit barbare, celui-ci, pressentant ou devinant l'adversaire, le juge, incontinent, comme un personnage dangereux, hostile... « *Notre ennemi, c'est notre maître...* » Naïvement, intuitivement, les écoliers pensent ainsi, il en est même qui, franchement récalcitrants ou malgré une subordination apparente, n'éprouveront, durant toute leur scolarité, pas d'autre sentiment à l'égard de leur maître.

Quelle que soit l'attitude de l'écolier vis-à-vis de l'autorité magistrale, rebelle, expectante, sournoise, voire soumise, et sous peine de se voir taxé d'impéritie, d'être tenu pour inapte à la mission virile qu'il a sollicitée, l'éducateur doit, quant à lui et en face de l'enfant, adopter une position nette : ainsi l'exige, impérieux, sans équivoque possible, le statut de l'école : au maître de commander ; à l'élève d'obéir.

Mais de ce principe, élémentaire et capital, qui domine et anime toute la vie scolaire, il importe que l'élève soit, dès que ses parents le conduisent au maître, *immédiatement* pénétré. Débutant auquel je songe en écrivant ces lignes, n'attendez donc pas à demain, ne comptez donc pas sur d'heureuses, d'opportunes circonstances, pour vous faire connaître tel que vous voulez être : *celui qui commande*, celui que l'enfant rencontrera, à tout instant de sa scolarité, contre ses mauvais penchants, sa paresse, son insubordination, son mensonge, ses feintes, sa malignité native de « petit d'homme ». Montrez-vous à lui, à découvert : celui qui *sait* et, tout autant et avant tout, celui qui *veut.*

Entendons-nous bien. Parce que l'on vous conseille, jeune maître, d'apparaître, aux yeux de votre petit barbare, frondeur en puissance, comme *le plus fort des deux*, cela ne signifie nullement qu'il vous faille, à l'heure du premier contact, prendre un air rogue et menaçant d'ogre ou de croquemitaine. De vouloir, devant un petit bonhomme interdit, jouer Zeus environné d'éclairs et foudroyant sa créature, vous seriez injuste, mal avisé et suprêmement ridicule. On vous demande tout simplement, mais sans réserves, pour cette première rencontre avec l'enfant, d'être, en cette minute solennelle, tout à votre affaire : vigilant, exempt de timidité et de nervosité, conscient de votre mission, de la puissance et du prestige que votre titre de *maître* vous confère, sûr de vous et assuré d'avoir, sur votre petit monde, l'avantage. Le calme de votre voix, la sobriété de vos gestes, la tranquille assurance de votre regard, et ce rayonnement salutaire et réconfortant que dégage, autour de soi, l'homme doué pour le commandement, seront, pour vos élèves et pour leurs parents, les signes éloquents de votre neuve, mais indubitable maîtrise.

Vous ne galvauderez donc pas l'autorité dont l'État, les familles, l'opinion publique vous ont doté en vous octroyant, en vous reconnaissant licence et pouvoir d'enseigner. Vous ne laisserez pas, sans en extraire tout l'or qu'elle recèle et vous offre, échapper la minute, précieuse, unique, de votre rencontre liminaire avec l'enfant. Souvenez-vous que vos succès d'éducateur, votre avenir professionnel, toute votre carrière dépendent, pour une part insigne, exceptionnelle, de la manière dont vous engagerez le bon combat en faveur de l'enfance. Soyez prêt, *fin prêt*, comme dit le populaire, à la première minute du *premier quart d'heure.*

AIMÉ DUPUY,

Directeur de l'École normale de Châlons-sur-Marne.

SUR LE VIF

MAINS SALES ET PATTES PROPRES

VOUS ne connaissez pas Tintin : c'est dommage. Tintin est un blondin de six ans et demi ; c'est un de ces gosses énigmatiques dont le regard vous déconcerte. Tantôt le bleu de ses prunelles est d'une extraordinaire naïveté, tantôt il laisse supposer une philosophie railleuse, qui frise l'impertinence...

Tintin est appuyé contre l'acacia, il joue avec les oreilles de Taô, le chien, qui, béatement, jouit de la caresse des petites mains. Ces petites mains attirent mon attention, elles ont fréquenté d'un peu trop près l'encrier et restent marquées de cette relation malsaine.

Je m'approche... Le regard innocent m'accueille... Je dis : « Il y a là des mains bien sales et des pattes bien propres. J'aime mieux les pattes de Taô que les mains de Tintin. »

Le regard malicieux se lève sur moi, et Tintin, montrant Taô, trouve la phrase qui excuse :
« L'écrit pas à l'encre, li ! »

JEANNE DUDOIT,
Institutrice (Vienne)

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

RENAISSANCE DE L'ÉCRITURE

APRÈS avoir été fort en honneur dans les classes d'autrefois, l'écriture semblait avoir perdu de sa considération et était devenue « la science des ânes ». Je n'irais pas jusqu'à dire que, pour paraître un bel esprit, on s'ingéniait à mal écrire, mais beaucoup de « laisser aller » dénotait assez avec quel mépris on traitait l'écriture. Et les maîtres eux-mêmes, ayant souvent pris l'habitude de mal écrire à l'école primaire supérieure ou au lycée, ne veillaient plus avec autant de soin sur l'écriture de leurs élèves.

On pouvait prévoir qu'une réaction surviendrait. Elle est venue. Des circulaires récentes ont recommandé aux maîtres de veiller à ce que leurs élèves apportent plus de soin à l'écriture. Et, au certificat d'études, l'épreuve d'écriture reprendra toute son importance.

Sans donc revenir aux interminables pages d'écriture d'autrefois qui amusaient les élèves, heureux de vite remplir un cahier pour en recommencer un neuf ; sans revenir à la gothique... qui enchanta nos pères, il est bon qu'on apporte plus d'attention, d'abord aux « leçons d'écriture », mais aussi à l'écriture dans tous les devoirs, et en général à la présentation matérielle du travail.

Pourquoi ne pas habituer l'enfant, non seulement à bien écrire en caractères ordinaires, mais en moyenne, grosse et même en ronde, dès le cours moyen ? Il sera très fier de mettre des titres en ronde et s'appliquera davantage.

Pourquoi ne commencerait-il pas ses paragraphes par une lettre en ronde enluminée, et pourquoi à la fin d'une strophe, ou d'un devoir, ne mettrait-il pas un ornement ou cul-de-lampe ? Vous verrez quel goût il déploiera pour essayer de bien faire. Pour commencer, son travail paraîtra naïf et maladroit, mais ses progrès seront surprenants et vous vous étonnerez de son habileté et même de ses initiatives. Il arrivera à faire bien et vite, ceci pour répondre à ceux qui seraient tentés de croire que ce procédé pourrait faire perdre du temps.

Nous l'avons essayé. Nous avons été heureux de voir combien la présentation des cahiers y avait gagné, avec des titres enjolivés, des lettres ornées, des marges illustrées à bon escient, et combien les écritures s'étaient améliorées, ainsi que le bon goût des élèves.

A. AVEINIER,
Instituteur (Savoie).

Empruntons, maintenant, sur le même sujet, au philosophe ALAIN *quelques lignes de l'un de ses* Propos sur l'Education, *récemment publiés, qui s'accordent tout à fait avec les excellents conseils ci-dessus :*

« ...Rien ne vaut un cahier de six francs et des titres en ronde pour donner l'amour du travail... les mouvements de l'écriture appliquée disposent à l'attention véritable, qui veut des muscles déliés, des mouvements familiers, une pensée qui revient et se recoupe, comme font les boucles de l'écriture. »

« ... Écrire, non point vite, mais au contraire avec la précaution d'un graveur ; tracer de belles marges sur un beau cahier ; copier des formules pleines, équilibrées, belles, voilà le travail heureux, assoupli, qui fait le nid pour l'idée ? »

(N. de la R.)

L'ÉTUDE INDIVIDUELLE

des premiers nombres au cours préparatoire.

IL y a une grande différence entre *réciter* les paroles qui expriment les nombres dans chaque langue, et *connaître* chaque nombre, autrement dit chaque quantité, dont les propriétés sont immuables, quelle que soit la langue employée pour les désigner. Or on a trop de hâte, à la maison et même à l'école, d'apprendre aux enfants à énumérer les nombres jusqu'à 100 ; et l'on prend trop peu de soin de familiariser les jeunes esprits avec les tout premiers nombres, jusqu'à 10, ou jusqu'à 20. Si l'on avait assez de patience, ou plutôt d'ingéniosité, pour retenir longtemps l'attention des débutants sur les deux premières dizaines, en étudiant les nombres les uns après les autres, on les préserverait pour l'avenir de ces erreurs de calcul qu'on appelle des étourderies, et qui sont au fond des confusions. Enseignons toutes les manières possibles de composer ou de décomposer le nombre 8 avant de passer au nombre 9. Chacun des premiers nombres peut prendre pour les esprits d'enfants une individualité.

Une autre erreur due à un empressement irréfléchi consiste à faire connaître et écrire les chiffres — à présent les chiffres arabes courants — prématurément. On voit des chiffres au tableau jusque dans des classes maternelles d'enfants de moins de quatre ans ! Les enfants retiennent le tracé d'un chiffre quelconque comme ils retiennent un autre dessin ; à force de répétitions, ils associent le nom d'un nombre à un chiffre, ils disent deux quand ils voient 2 ; mais c'est un acquit verbal et rien de plus. Les chiffres sont des signes conventionnels commodes pour le calcul écrit. Or, nous faisons beaucoup trop tôt du calcul écrit, au détriment du calcul mental. Je pense qu'on a tort de créer l'habitude de recourir aux chiffres pour les moindres opérations, cette habitude devient une gêne pour l'esprit. Nos jeunes élèves profitent beaucoup mieux des exercices variés de calcul mental quand l'écriture des nombres ne s'interpose pas continuellement au milieu de leurs combinaisons. Ne voit-on pas des illettrés qui se trompent moins dans leurs comptes quotidiens, au marché, à la boutique, que bien des gens instruits ?

Les jeunes enfants peuvent concevoir *globalement* les quantités si on les leur présente par des images visuelles invariables, par exemple par les dispositions qu'on remarque sur les dominos, sur les cartes à jouer. Un matériel de calcul rationnel à l'école maternelle présente ainsi les nombres, individuellement. L'élève qui manie seulement des cailloux, des bâtonnets, en les alignant pour faire 3, ou 4, ou 5, en suivant leur ordre avec son petit doigt, ne fait que des juxtapositions ; il ne connaît que des successions d'unités ; il additionne toujours 1 + 1 + 1 + 1, etc. Il confond le rang troisième avec la masse trois : l'ordinal et le cardinal. Avec un jeu de cartons préparés, il montre 3, ou 5, 9 ou 7 : ce n'est pas le même ensemble pour les yeux, ni pour l'esprit. Il ne constitue pas 10 seulement en alignant 10 objets ; il

refait le même ensemble que 10 avec 9 et 1, avec 8 et 2, avec 7 et 3, et ainsi de suite.

Se sert-on assez des pliages quand on enseigne à partager les premiers nombres en 2 ou en 4 ? On peut se servir de bandes de papier sur lesquelles, à distances bien égales, sont collés des confetti, la bande de 10 confetti pliée en 2 montrera bien 5 confetti dans chaque partie. Ces bandes peuvent être préparées par les enfants eux-mêmes à l'heure du travail manuel ; c'est un exercice de collage et de calcul en même temps. L'égalité des distances est assurée si les bandes sont découpées dans du papier quadrillé.

Au cours préparatoire, pourquoi ne pas faire calculer plus souvent avec de la petite monnaie ? Le peuple dit encore et dira longtemps : un sou, deux sous, cinq sous, dix sous, vingt sous. Ce n'est pas trahir le système métrique, je pense, que de faire rendre la monnaie sur vingt sous ! Pour les enfants qui font les commissions de leurs mères dans les magasins, c'est une connaissance pratique utile.

B. MAUCOURANT,
Inspectrice générale.

SOUS D'AUTRES CIEUX

MON GRAND-PÈRE EST MORT

IL fut un temps, que l'on voudrait espérer tout à fait passé, où, dans les écoles africaines, la leçon de langage consistait à faire répéter cinq, dix, quinze fois d'immuables phrases :

« Je montre le porte-plume.
« Je montre le porte-plume.
« Je montre le porte-plume, etc. »

Ceci sur un ton élevé et traînard, émis sans conviction ni intérêt, et qui, n'associant nullement l'idée au mot, déformait à plaisir la forme des vocables pour les fondre en une psalmodie informe, braillée autant que possible : *e-mon-e-le-or-re-lume.*

J'ai entendu dix fois un joli moutard à la mine éveillée hurler : « Lahouhon! Lahouhon! » Cela voudrait dire : la poule pond.

Ces répétitions mécaniques avaient souvent le don de transformer tous les petits caractères individuels en un étrange personnage unique, à bouches multiples. Durant toute une classe, l'être collectif avait neuf ans et s'appelait Kouassi : « J'ai neuf ans, j'ai neuf ans, j'ai neuf ans... Je m'appelle Kouassi, je m'appelle Kouassi... »

Un jour, excédé d'entendre quarante noirauds crier que leur grand-père habitait Lomé, j'interrompis le rite et demandai au gamin le plus proche :

— Où habite ton grand-père ?

— Mon grand-père ? Il est mort, monsieur.

Il était mort. Cela n'empêchait pas que, depuis un quart d'heure, le gars répétait sans sourciller que son aïeul était vieux, qu'il avait des cheveux blancs et qu'il vivait à Lomé.

Profitant de la réponse, j'attirai le moniteur à l'écart et, en termes simples, que je crus explicites, lui démontrai le ridicule de ces répétitions uniformes, qui habituent l'enfant à se servir de mots sans en saisir le sens. Abus de mots... Verbalisme... Puisque le grand-père de cet enfant était mort, on ne pouvait lui faire dire qu'il habitait Lomé. A une question bien choisie, l'enfant devait répondre, par exemple : « Mon grand-père est mort. »

— Avez-vous compris ?

— Oui, monsieur (par principe un indigène répond toujours oui).

— Eh bien ! continuez votre leçon.

Le moniteur se tourna vers sa classe et, dominant tout son monde, commanda :

— Attention : *mon grand-père est mort.* Tous ensemble, répétez.

Je pris la porte en hâte, pendant que, derrière moi, la plainte hurlée me poursuivait de l'annonce d'un effroyable décès collectif : « Mon grand-père est mort... mon grand-père est mort... »

ROBERT IMBERT,
I. E. P., Lomé (Togo).

A TRAVERS LES JOURNAUX

Philosophie du costume.

L'Illustration *a publié cet été un très beau numéro spécial consacré à « l' Enfant », ses jeux, son éducation, sa santé, son costume. Sur ce dernier sujet,* JABOUNE *a réuni d'intéressants documents sur l'évolution de la mode enfantine entre 1834 et 1934, du chapeau haut de forme porté il y a un siècle par les petits garçons de huit ans au béret basque qui coiffe maintenant leurs descendants de tous les âges. Et voici comment il résume, en trois grandes étapes, l'histoire du costume des enfants :*

Il y a eu de tout temps des personnes qui se sont contentées, pour habiller leurs enfants, de leur donner leurs vieux vêtements ou de leur tailler des costumes hâtifs dans de vieilles étoffes usagées...

Une maîtresse d'école demandait un jour à ses élèves comment se vêtaient les fils d'Adam et d'Ève, c'est-à-dire les tout premiers hommes. Elle voulait faire dire à sa classe, suivant l'usage, — et suivant le manuel des maîtres, — que « les premiers hommes se couvraient de peaux de bêtes ». Mais un écolier fit cette réponse assez profonde: « Les fils d'Adam et d'Ève, pour se vêtir, dit-il, *usaient les vieilles feuilles de vigne de leurs parents.* »

De tout temps aussi, au contraire, un grand nombre de personnes se sont préoccupées de parer leurs enfants, — souvent avec des soins exagérés, — de les parer non pas pour leur être agréables ou utiles, mais pour les montrer, pour les faire admirer, pour étaler en public un luxe et un bon goût flatteurs.

Et ce n'est que depuis quelques dizaines d'années qu'on semble s'être avisé que les enfants méritaient d'avoir des costumes à eux, conçus pour eux suivant les règles du bon sens et réalisés pour eux...

Fiscalité apicole...

Du *Petit Bleu* : « La récente réforme fiscale comporte, on nous le dit du moins, une simplification profonde du régime actuel de l'impôt. Si jamais la chose peut se réaliser, ce ne sera vraiment pas dommage, à preuve ce petit échantillon de fiscalité apicole qui vaut, on l'avouera, son pesant de miel...

« Les bénéfices réalisés par les apiculteurs dont les abeilles butinent sur le terrain d'autrui sont passibles de la taxe sur les bénéfices des professions non commerciales, mais, si les abeilles butinent sur le terrain de l'apiculteur, ce dernier n'est soumis qu'à l'impôt sur les bénéfices agricoles. »

Après cela, n'est-ce pas, on peut tirer l'échelle... qui mène à la ruche !

Le nombre 14 dans la vie d'Henri IV.

M. Canet, agrégé d'histoire, inspecteur d'académie de la Charente-Inférieure, vient de publier l'horoscope du roi Henri IV rapporté en 1610 par un historien de La Rochelle, le pasteur Merlin :

« Le roy desfunt est né 14 siècles, 14 décades et 14 ans après la nativité de nostre sauveur ; le premier jour qu'il a vécu a esté le 14 de décembre et le dernier le 14 de mai. Il y a 14 lettres en Henry de Bourbon. Il a vescu 4 fois 14 ans, 14 fois 14 jours et 14 sepmaines ; a esté roy tant de France que de Navarre 14 triétérides ; fut blessé par Jean Chastel 14 jours après le 14 septembre 1594 ; au mois de felvrier, le 14 dudit mois, il

gagne la bataille d'Ivry. Monsieur le Dauphin naquit 14 jours après le 14 septembre et fut baptisé le 14 d'aoust, Le roy fust tué le 14 de mai, 14 siècles et 14 décades et 14 lustres après l'incarnation. Ravaillac fust exécuté 14 jours après la mort du roy, en l'an 1610, lequel nombre divisé par 14 se trouve 115 fois 14. »

Nous laissons aux amateurs le soin de contrôler ces chiffres, que nous empruntons au Temps *(bien qualifié pour s'intéresser à la chronologie). Pour nous, faudra-t-il confesser que notre première tentative de vérification nous a découragé ? Nous avons trouvé, en effet, dans le premier dictionnaire biographique qui nous est tombé sous la main, que le bon roi Henri était né à Pau le 13 décembre 1553 — ce qui ne s'accorde pas très bien, semble-t-il, avec les calculs du pasteur Merlin...*

« Savoir nager. »

Le Petit Bleu *publie d'amusants échos versifiés de* M. Louis Tournayre. *Voici l'un des derniers, qui n'est pas sans rapport avec la pédagogie :*

Nageurs Scolaires

« Le concours de natation a eu lieu jeudi à la piscine de la rue Blomet. »
— (*Les Journaux.*)

Ces épreuves, simples ou doubles,
Avec plongeons dans les eaux troubles,
Préparent nos adolescents
Aux futurs combats de la vie
Sur la route, par eux suivie,
Parmi d'autres roseaux pensants.
Car leur avenir se dessine
Sous la forme d'une piscine
Aux flots saumâtres et visqueux...
C'est le bain où, déjà, nous sommes
Et dont nous cherchons, pauvres hommes,
A nous tirer aussi bien qu'eux.
Leurs mouvements respiratoires,
Leurs exercices natatoires,
Leurs concours nous font présager
Qu'ils auront du « savoir-y-faire »
Et que, pour se tirer d'affaire,
Eux, du moins, il sauront nager.

Pour avoir la paix.

Frappé des dispositions conciliantes de ses compatriotes, le Dr Hayward, inspecteur des écoles du comté de Londres, raconte l'anecdote suivante, que cite The Schoolmaster :

Les habitants d'un village ne pouvaient s'accorder sur l'emploi d'un tonneau d'arrosage municipal. Les uns le déclarèrent indispensable pour abattre la poussière, tandis que les autres trouvaient qu'il remplaçait cette poussière par une couche de boue plus désagréable encore. Pour avoir la paix, on imagina enfin un compromis. Le tonneau d'arrosage traverserait le village tous les jours, mais on s'abstiendrait de le remplir d'eau.

N'est-ce pas là, en petit, dirons-nous, l'attitude de l'Angleterre à Genève, quand elle proclamait naguère qu'un arrangement quelconque avec l'Allemagne, en matière de désarmement, vaudrait mieux que pas d'arrangement du tout ? Évidemment, si l'on veut bien se contenter de voi circuler un tonneau vide !...

Prix d'autrefois.

Au lendemain des vacances, on parle des prix de pension sur les plages de France. Et *Monde et Voyages* rappelle des souvenirs qui font rêver. C'est Pierre Wolff qui, en compagnie d'Antoine, découvrait Camaret, dans le Finistère : on y vivait pour trois francs par jour, et l'on vous servait à table de magnifiques crustacés et des volailles de grain.

C'est Barrès qui, avec Le Goffic, parcourant les grèves de Lannion à Tréguier, rencontrait un aubergiste qui leur offrait de les loger et de les nourrir pour la somme de trente-trois sous par jour.

L'esprit de Sacha Guitry.

De *Gringoire* : Avant la spirituelle pièce qu'il jouait dernièrement aux Variétés, Sacha Guitry faisait une conférence sur les femmes et l'amour, au cours de laquelle il racontait de spirituelles anecdotes. En voici deux, parmi les meilleures :

Un agent désigne à une jeune femme une luxueuse voiture dont les lanternes ne sont pas allumées.
— C'est à vous cette auto, madame.
— Non, mais je vous remercie de me l'avoir demandé.

Le prince à la princesse :
— Vous êtes une catin.
La princesse :
— C'est possible, mais moi, sans vous, je puis faire des princes, tandis que vous sans moi, vous ne pouvez faire que des bâtards.

Sacha Guitry obtint un succès étourdissant.

RENÉ CASTEL.

LES IDÉES ET LES LIVRES

COMBAT AVEC L'ANGE

Le dernier roman de M. Jean Giraudoux, *Combat avec l'Ange* (Grasset, édit.), continue cette suite inégalable d'œuvres où ce qui appartient en propre à l'auteur est l'alliance d'une fantaisie ailée, d'une ironie souveraine et d'une émotion humaine qui plonge au plus profond de la réalité ; tous dons peu communs, qui se révèlent dans une intrigue mince, mais étroitement liée aux plus graves tragédies contemporaines.

Ici encore, l'écrivain s'exprime à la première personne ; et le héros, Jacques, a beaucoup de l'humour, des goûts et des préoccupations de M. Giraudoux lui-même. N'est-il pas le secrétaire préféré de Brossard, le président du Conseil qui, au terme de sa rude existence de pèlerin de la paix, va, désabusé des puissants, mais fier de la confiance populaire, s'évader de ce monde, — allusion transparente à la fin douloureuse de Briand ?

***

Au moment où s'ouvre le roman, Jacques, pour conquérir sa liberté totale, renonce à sa maîtresse Annie. Mais on ne se libère pas ainsi de la tutelle féminine. Une jeune et belle créature va entrer dans sa vie, Maléna Paz. Elle arrive du Sud-Amérique ; elle est riche à millions. Elle respire le bonheur, elle en est l'incarnation. Le sort va vite en être jeté :

... Il ne fallait plus me faire d'illusions. Toutes les femmes qu'Annie avait emportées, il était évident que Maléna me les avait rapportées toutes... toutes, sauf Annie, naturellement...

Maléna, jusque-là, ignore l'Europe et ses douleurs :

Les femmes de son pays n'imaginent pas que les hommes puissent venir d'une autre mission que d'une longue course à cheval, souffrir d'un autre mal que de la fatigue ; et elle m'accueillait avec tout ce qui réconforte du galop et de la soif. De sorte qu'au seuil de sa maison j'en vins à me désincarner peu à peu de cet être qui adhérait de tous ses organes aux malheurs passés et futurs. Elle me donna tout le temps de dégager mon double heureux. Elle fit durer le début de notre liaison exactement ce que dure une fin de liaison. C'était pour me permettre de rompre celle que j'avais encore, non pas avec Annie, mais avec l'Europe, avec le malheur.

Alors se présente pour Maléna le problème : heureuse, fortunée, elle s'imagine indigne de

son amant. Elle veut s'égaler à lui. Or, elle n'y parviendra qu'en connaissant la misère de l'univers. Déjà, dans une rencontre inopinée avec Jacques au centre de Paris — M. Giraudoux a mis dans ce passage le meilleur de son art subtil et nuancé, — elle découvre qu'il n'y a plus rien en eux du « couple gai et facile » de leurs premières entrevues. Jacques lui-même le sent tout autant :

Que signifiait ce visage sans sourire, ces mains qui ne se tendaient pas vers moi d'un geste instinctif ? Que signifiait mon silence ? Que faisions-nous tous deux, dans ce rendez-vous où pas un de nous deux n'était ?... Ce que nous étions occupés à décider là, sans nous toucher, sans nous parler, c'était de savoir si nous allions changer en passion ce jeu qu'était notre liaison, si nous allions avoir le courage d'accepter cette promotion dans nos chairs et dans nos âmes. Tout avait été si parfait dans cet amour sans grade ! Il était à nous, dans sa modestie et sa bonne humeur...

Mais, déjà, il était trop tard... Tout ce que je m'étais jusqu'alors refusé à convoquer pour Maléna, les odeurs, les ombres, les lumières, tout l'accessoire des passions de haut luxe était accouru...

Maléna, pressentant qu'il va lui falloir sortir de son bonheur serein et sans ambition, se met à rechercher désespérément les déshérités. Ainsi commence le « combat avec l'ange » — l'ange de la souffrance. Un jour, dans un square, elle se trouve en présence d'un vrai miséreux, lamentable et résigné. Elle veut alors « connaître tous les autres » ; elle ouvre sa maison aux malades, aux sans-travail, aux condamnés sortant de prison. Sa vieille nourrice, Amparo, aidée d'un ami de la jeune femme, Carlos Pio, s'ingénie à monter la garde à la porte de sa maîtresse ; c'est en vain :

La vie est dure pour l'humble esprit familier qui essaie de défendre madame (Maléna) contre la contagion du monde, le chantage de la nature et la personne de la mort.

***

Maléna pousse plus loin les scrupules et l'inquiétude. Elle s'aperçoit, un jour, que son amant a un « passé », que, peu à peu, elle recrée, et dont l'exploration lui inspire, conséquence fatale, des réflexions sur le présent :

... Ce n'était plus la jalousie du passé ; c'était la jalousie du présent, presque de l'heure... L'attaque était soudaine et totale. La jalousie bondissait, se délectant de perpétrer en une heure dans cette âme sans résistance le travail d'érosion et de ruine qui, chez toutes les autres, lui demandait des semaines ou des mois. Tout ce qui pouvait faire croire Maléna à ma fidélité, lui donner à penser qu'elle jouait un rôle entre nous, était dès la première minute sapé, brisé... Dans ces heures que je passais loin d'elle, ces heures pendant lesquelles, à ses yeux, je n'avais autrefois aucune existence, elle voyait maintenant au contraire des heures d'une prodigieuse activité, pour lesquelles je réservais mes actions superbes et laides, fausses et honnêtes, ma vie en un mot... J'étais un être vivant qui consentait à passer avec elle ses heures de néant. J'allais m'habiller, partir, et le fait seul que je la quittais allait me redonner le travail, le jeu, l'existence, les femmes.

En fait, Jacques se rend chez Brossard, qui reçoit le délégué du Comité des forges français, M. Trimaud, et le représentant allemand des aciéries, M. von Hartleben. Une citation, si longue serait-elle, ne peut remplacer la lecture de la scène, dont on savourerait à fond le comique si elle n'était lourde de tant de signification tragique. Brossard demande, avec une feinte ingénuité, l'opinion du Comité des forges sur la guerre à M. Trimaud, qui rétorque :

— Je crois que vous faites fausse route en cherchant de notre côté une définition, c'est-à-dire une théorie, c'est-à-dire une source de la guerre. Ce n'est pas là que vous la trouverez, mais à cette poche d'air irréductible, — excusez mes comparaisons, je suis polytechnicien, — qui empêche, quand on accole deux nations, une coïncidence absolue. Puisqu'il s'agit de la France et de l'Allemagne, la coïncidence entre elles s'obtient sur la plupart des surfaces, ou des classes, ou des industries. Notre Comité entretient avec le Comité des forges allemand les relations les plus fraternelles ; à l'autre extrémité, l'artilleur français ne nourrit, et inversement, pas le moindre sentiment hostile à l'artilleur allemand. Je dirai plus : il y a une fraternité d'armement comme il y a une fraternité d'armée...

Le dialogue est interrompu par une syncope de Brossard — défaillance fréquente chez lui et qui annonce la mort prochaine. Maléna, que la jalousie a amenée jusqu'au bureau de Jacques, entre alors :

... Brossard, en reprenant connaissance et en cherchant des yeux Trimaud et Hartleben, ne vit que cette jeune femme prête à fuir et pourtant penchée sur lui, les yeux en pleurs et pourtant souriante. Il sourit, lui aussi. Cela ressemblait quand même tellement plus à la paix !

Cependant, Maléna s'acharne à découvrir une preuve de trahison de Jacques :

Certes, mon infidélité signifiait la ruine entre nous de l'estime, de la confiance, du bonheur ; mais du moins, à ce prix, Maléna était autorisée à me garder sans scrupules...

Sa rivale ne serait-elle pas son amie Gladys, belle, intelligente, audacieuse ? Elle la pousse dans les bras de son amant. Tentative inutile : Jacques ne la trahit pas. Inutiles aussi les menaces qui s'amoncellent d'une guerre qui lui apporterait un dernier recours : « une confusion du monde, la perte du monde, les fléaux pouvant seuls justifier l'union de deux êtres aussi dissemblables » qu'elle-même et Jacques, et les ressouder par le départ de l'homme aimé... Ces menaces s'éloignent. Et Maléna, au sortir d'une crise de cauchemars et de fièvre, se réveille enfin de l'obsession qui la terrassait. Amparo, radieuse, clame la bonne nouvelle à tous les échos :

... L'alerte gagne les fournisseurs ; couturières à façon, modistes, manutentionnaires apprirent que Madame s'était bien réveillée ; et tous et toutes, lingères et bottiers, comprirent qu'il allait falloir du linge et des bottines, que Madame revenait du cercle de la vie où l'on ne doit pas pénétrer, qu'elle en avait fini avec la neurasthénie, qu'il fallait un manteau du soir, une gaine neuve, qu'elle avait battu l'Ange.

Sur ces entrefaites, Jacques est appelé auprès de Brossard agonisant. Le récit des dernières heures du président de la Paix, où la part de fantaisie ne fait qu'ajouter au sens des données exactes qui y sont enfermées, restera, à n'en pas douter, chapitre d'anthologie. Brossard, se souvenant de la présence de Maléna le jour de sa syncope, la réclame. Elle fait ainsi connaissance avec la mort, mais d'une façon si paisible et si douce qu'en sortant de la chambre funèbre elle sourit encore.

***

L'évocation du triomphe de la vie et de la beauté au chevet d'un homme qui s'éteint est d'une maîtrise achevée. La grâce de l'héroïne, d'ailleurs, flotte dans tout le roman et lui communique une sorte de résonance allègre et frémissante. Comme Bella, Bellita et leurs sœurs, Maléna demeurera une des charmantes créations de M. Giraudoux, dont on se sépare avec peine, et qui appartiennent à la fois au monde de la réalité et à celui du rêve.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

→ *Les* **stagiaires** *actuellement en fonctions et qui n'ont pas été reçus au* **C. A. P.,** *avant le 31 juillet 1934, ne seront pas admis à subir cet examen avant le 1er janvier 1935* (C., 23 juil. 1934).

→ *Lorsque deux candidats ont, par ailleurs, des titres égaux et une aptitude égale à* **tel poste** *qu'ils sollicitent,* **les autorités académiques** *ne manquent jamais de prendre en considération leur* **activité postscolaire** (*J. O.*, 19 juil. 1934).

→ *Les instituteurs et les institutrices peuvent faire partie, comme membres* **élus,** *des Comités* **des caisses des écoles,** *mais non comme membres de droit* (*J. O.*, 19 juil. 1934).

→ *Le temps passé par un* **auditeur libre** *dans une* **E. N.** *ne compte pas pour la* **retraite** (*J. O.*, 19 juil. 1934).

→ **L'indemnité de résidence** *est modifiée ; si les taux actuels pour* **Paris** *et les localités* **de 5 001 à 10 000 habitants** *sont maintenus, il y a un* **déclassement** *d'un échelon pour* **toutes les autres localités** (D., 19 juil. 1934) (Voir les Nouveaux Textes).

→ *L'aîné des enfants ayant atteint l'âge de seize ans,* **l'indemnité de charges de famille** *prévue pour les autres enfants n'est pas modifiée* (*J. O.*, 4 août 1934).

→ *Les* **fonctionnaires** *placés sous les ordres des maires ne doivent, en aucun cas, et sous quelque forme que ce soit, prêter leur concours pour faciliter les* **opérations commerciales** *de sociétés privées* (C., 21 avril 1934).

→ *Le* J. O. *du 21 juil. 1934 a publié une I. du 20 juil. 1934* **très importante** *sur le nouveau* **régime fiscal.** — *Rappelons que le numéro du* J. O. *se vend 0 fr. 60 ; on peut le demander, quai Voltaire, n° 31, à Paris.*

→ *Le* J. O. *du 25 juil. 1934 indique des dispositions ayant trait à l'impôt sur les* **spectacles** (D., 19 juil. 1934).

→ *Les* **nouveaux droits** *en matière de* **succession** *sont indiqués dans le* J. O. *du 12 juil. 1934.*

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN OCTOBRE

(Sous cette rubrique, nous mentionnerons, non tous les travaux du mois, mais seulement les plus importants.)

→ Posez votre candidature aux récompenses de l'éducation physique, au prix Léon Cléry (protection des animaux), aux récompenses pour la propagande en faveur de la Caisse nationale des retraites.

→ Demandez, s'il y a lieu, des munitions pour l'Association de tir scolaire ou auxiliaire de l'école, au Général commandant la région, par l'intermédiaire de l'I. A.

→ S'il vous manque très peu de temps (quelques semaines) pour une promotion à l'ancienneté, le 1er janvier prochain, faites-le savoir à l'I. E. P., ou à l'I. D.

→ Au cas où vous êtes appelé au régiment, donnez votre adresse à l'I. A.

Préparation par correspondance aux examens de commis et de secrétaire d'I. A.

→ Le Comité de préparation reprend ses travaux. Adressez les demandes de préparation à **M. Lantenois,** 2 *bis*, rue d'Anjou, à Reims (*Marne*). — Rappelons que, pour pouvoir se présenter à l'examen de commis, l'institutrice, comme l'instituteur, doit être pourvue du B. S. ou du Bac.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE
CONSEILS DE RENTRÉE

Vous êtes arrivé à votre poste et installé par le maire. A quoi devez-vous d'abord penser ? Plus précisément, où devez-vous porter votre regard ? Sur le règlement scolaire. Entendons-nous ; il ne s'agit pas du règlement scolaire modèle que l'on trouve dans les Codes, mais du règlement départemental, qui est une adaptation au département du règlement scolaire modèle.

Lisez-le bien ; relisez-le, parce qu'il constitue, à lui seul, un véritable Code ; ajoutez-y une prescription un peu dans l'ombre ; l'article 1er du D. O. modifié par le D. du 15 juin 1921 : « Les enfants peuvent être admis, dès l'âge de deux ans révolus, dans les É. Mat. et les classes enfantines et y restent jusqu'à six ans » ; soulignons le mot « peuvent ».

Il vous est loisible de préciser le règlement scolaire départemental, sur certains points, par un règlement intérieur soumis à l'approbation de l'I. E. P. ou de l'I. D., mais, de ces deux documents, il sera bon d'extraire ce que les élèves et leurs familles doivent savoir et de porter, dès la rentrée, à la connaissance des uns et des autres les dispositions qui les concernent ? Pourquoi attendre un incident, une affaire, un événement parfois regrettable pour mettre, sous les yeux des parents, une prescription réglementaire ? Mieux vaut les éclairer tout de suite que de s'exposer plus tard, à ces réflexions : « Oh ! Mais je ne savais pas. Il fallait le dire ! »

Les élèves arrivent. Vous les inscrivez. Sur quels registres ? Registre matricule, registre d'appel, liste annuelle d'inscription, registre des pensionnaires, registre destiné au médecin dans les É. Mat. Après les avoir inscrits, il faut les classer d'après l'A. O., art. 10 mod. par l'A. du 21 juillet 1922 : Section préparatoire, de 6 à 7 ans ; — Cours élémentaire, de 7 à 9 ans ; — Cours moyen, de 9 à 11 ans ; — Cours supérieur, de 11 à 13 ans ; — ces indications sont des indications générales qui souffrent des exceptions, le degré de préparation des élèves étant variable.

N'oubliez pas de réunir le conseil des maîtres pour les questions ci-après : règlement intérieur, répartition des maîtres dans les classes ; répartition des élèves dans les cours ; et soumettez les deux premières à l'I. E. P. ou à l'I. D. S'il y a de nouveaux adjoints, vous les aurez préalablement installés, vous aurez procédé, en leur présence, au récolement du mobilier et des objets qui leur sont confiés et adressé à l'I. A., par la voie hiérarchique, un procès-verbal de leur installation, pièce dont vous leur remettrez une expédition dans la crainte d'une disparition des archives administratives, éventualité qu'il y a lieu de toujours envisager.

Enfin, voici une dernière recommandation, l'une des plus importantes : ne négligez pas de vous assurer, par le secours mutuel, contre les ennuis professionnels, les maladies et les accidents

et d'assurer votre personnel domestique ; ne dites pas : « Plus tard, j'aviserai » ; c'est dès la première heure qu'il convient de prendre une sage précaution.

RETRAITES ET PENSIONS

*** On modifie la loi sur les pensions en différents points : suppléments de traitement soumis aux retenues, pensions militaires proportionnelles, révocation** (*D., 30 juin 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Le 1er al. de l'art. 4 de la loi du 14 avril 1924 est modifié ainsi qu'il suit :

« Les suppléments de traitements et indemnités prévus ou visés par l'art. 57 de la loi du 30 avril 1921, par l'art. 70 de la même loi, sous réserve des indemnités non soumises à retenue, énumérées à l'art. 66 de ladite loi, par la loi du 16 juil. 1921, par l'art. 117 de la loi du 31 déc. 1921, par la loi du 30 nov. 1922 et par la loi du 30 juin 1923 entrent en compte dans le calcul de la pension et sont soumis à retenue de 6 p. 100. En dehors des suppléments de traitement énumérés ci-dessus, les indemnités susceptibles d'entrer en compte dans le calcul de la pension et d'être soumises à la retenue de 6 p. 100 seront déterminées par D. rendus en la forme de règlements d'administration publique et contresignés par le ministre des F. »

ART. 2. — L'art. 32 et le premier par. de l'art. 44 de la loi du 14 avril 1924 sont modifiés ainsi qu'il suit :

ART. 32. — Les services civils entrent en compte pour l'établissement du droit à pension militaire d'ancienneté.

ART. 44. — Les militaires et marins de tous grades et de tous les corps peuvent être admis, sur leur demande, après quinze ans de services militaires effectifs et trente-trois ans d'âge, au bénéfice d'une pension de retraite proportionnelle calculée d'après les règles ci-après.

ART. 3. — L'art. 56 de la loi du 14 avril 1924 est complété comme suit :

« Le droit à l'obtention ou à la jouissance de pension est suspendu :

« Par la révocation ;

« Par la condamnation à la destitution, etc., etc. »

(Le reste sans changement.)

*** Le cumul des pensions** (*D., 30 juin 1934*). — ARTICLE PREMIER. — Le cumul de plusieurs pensions basées sur la durée des services n'est permis que lorsque les pensions sont fondées sur des services effectués dans des emplois successifs ; aucun fonctionnaire ou agent ne pouvant acquérir des droits à pension dans deux emplois concomitants, qu'ils soient exercés pour le compte d'une même collectivité (État, départements, colonies, pays de protectorat et territoires à mandat, communes), ou d'un même établissement public, ou pour le compte de collectivités ou d'établissements publics distincts. En aucun cas, le temps décompté pour la liquidation d'une pension ne pourra être compté dans la liquidation d'une autre pension.

ART. 2. — Lorsque le cumul de pensions est autorisé, les pensions évaluées sans tenir compte des abattements prescrits par l'art. 97 de la loi du 31 mars 1932, modifié par l'art. 3 du décret-loi du 4 avril 1934 ou par les textes subséquents, seront totalisées, et les abattements prévus par ces textes appliqués au total ainsi obtenu.

Le cumul d'une pension concédée au titre des art. 59 ou 60 de la loi du 31 mars 1929 avec une pension civile donne lieu à l'application des dispositions qui précèdent au total formé par la pension civile et la partie de la pension composée excédant la pension d'invalidité au taux de soldat.

ART. 3. — Le cumul par une veuve ou un orphelin de pensions de réversion au titre de la même loi est interdit. Ce cumul est autorisé au titre de lois différentes dans la limite de la moitié du maximum résultant, pour les pensions, de l'art. 97 de la loi du 31 mars 1932, modifié par l'art. 3 du décret-loi du 4 avril 1934.

Le cumul de plusieurs pensions de veuves ou d'orphelins du chef d'agents différents est prohibé

ART. 4. — Le cumul d'une pension d'ayant cause avec une pension civile personnelle est soumis aux dispositions de l'art. 2 ci-dessus, que la pension procède d'une loi ou d'une autre. Cette disposition est applicable à la pension prévue par l'art. 51 de la loi du 14 avril 1924, pour la partie rémunérant les services.

ART. 5. — Au cas où les limites du cumul des pensions telles qu'elles sont fixées par les articles précédents seraient dépassées, l'excédent sera retenu sur la pension servie par l'État ou, à défaut, sur la pension servie par la collectivité ou l'établissement qui alloue la pension la plus ancienne.

Dans le cas de prohibition de cumul, l'intéressé conserve le choix de désigner la pension dont il entend conserver le bénéfice.

ART. 6. — Sauf dispositions contraires exprésses du présent D. (art. 2, §. 2), il n'est apporté aucune modification aux règles autorisant le cumul des pensions d'invalidité des lois des 31 mars 1919, 24 juin 1919 et 17 avril 1932.

Les dispositions du présent D. ne sont pas applicables aux pensions inscrites au Grand-Livre de la dette viagère que des lois antérieures ont affranchies des prohibitions du cumul.

*** Revision des pensions.** — L'article 9 du D. du 4 avril 1934, qui porte réforme du régime des pensions civiles et militaires disposant que la revision prévue par ledit article sera effectuée sur la base du décompte actuel, il s'ensuit que ce décompte ne pourra se trouver affecté notamment par l'application de jurisprudences postérieures à la date à laquelle a été effectuée la liquidation de la pension existante (J. O., *19 juillet 1934*).

LA MODIFICATION DES DÉCRETS-LOIS

* Le Président du Conseil et le ministre des F. sont autorisés, jusqu'au 31 oct. 1934, à procéder par D. à l'aménagement, dans un sens favorable aux retraités, des D. des 4 avril et 10 mai 1934 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires d'ancienneté et du décret du 5 mai 1934 relatif aux pensions locales d'Alsace et de Lorraine. Ils sont autorisés, suivant la même procédure, à modifier le régime des pensions concédées au titre des lois des 29 juin 1927 et 21 mars 1928 (*D., 30 juin 1934*).

***

*** Une commission a été instituée par D. du 24 juill. 1934** (*J. O.*, 25 *Juill.*), **pour donner son avis sur le remaniement des décrets-lois relatifs aux pensions.**

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

*** Les titularisations et promotions de classe qui n'ont pas été l'objet d'un recours contentieux dans le délai légal (deux mois) sont devenues définitives à l'expiration de ce délai** (*4 juill. 1934, aff. Mlle Labrunie*).

Considérant que les décisions administratives qui ont créé des droits ne peuvent être rapportées que lorsqu'elles sont entachées d'une illégalité susceptible de motiver leur annulation ; mais que, dans ce cas, l'Administration ne saurait en opérer elle-même le retrait que dans le délai où le recours contentieux pourrait être introduit ou tant que ce recours n'aurait pas encore été jugé ;

Considérant que l'arrêté préfectoral du 9 janv. 1932 portant nomination de la Dlle Labrunie en qualité d'institutrice titulaire avait créé des droits au profit de la requérante ; qu'en admettant que cet arrêté ait été entaché d'illégalité le préfet ne pouvait en opérer le retrait que dans le délai de recours contentieux ; que, dès lors, la demoiselle Labrunie est fondée à soutenir qu'en prononçant ce retrait après l'expiration du délai précité le préfet a excédé ses pouvoirs. DÉCIDE : L'arrêté susvisé du préfet du Doubs, en date du 28 septembre 1932, est annulé (*Voir dans le même sens, arrêts du Conseil d'Etat des 14 nov. 1932, 20 juin 1926, 16 juin 1926*).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Cloyes, Eure-et-Loir, 1933). — **La souris.** — Comme, à la clarté d'une lampe, je fais ma quotidienne page d'écriture, j'entends un léger bruit. Si je m'arrête, il cesse. Il recommence dès que je gratte le papier.

C'est une souris qui s'éveille.

Je devine ses va-et-vient au bord du trou obscur où notre servante met ses torchons et ses brosses.

Elle saute par terre et trotte sur les carreaux de la cuisine. Elle passe près de la cheminée, sous l'évier, se perd dans la vaisselle, et par une série de reconnaissances, qu'elle pousse de plus en plus loin, elle se rapproche de moi.

Chaque fois que je pose mon porte-plume, ce silence l'inquiète. Chaque fois que je m'en sers, elle croit peut-être qu'il y a une autre souris quelque part et elle se rassure.

JULES RENARD.

Questions. — 1. *Que signifie dans la dictée le mot « reconnaissances » ? Pourquoi le silence inquiète-t-il la souris ?*

2. *Nombre et nature des propositions contenues dans la phrase : « Elle passe... se rapproche de moi » ?*

3. *Dans « chaque fois que je m'en sers », analysez : « chaque ; fois ; en ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Au sens propre, *une reconnaissance*, c'est une sorte d'exploration du terrain, faite par une troupe pour reconnaître l'ennemi, c'est-à-dire pour se renseigner sur ses forces. Ici, le mot désigne les petites explorations que fait la souris à travers la cuisine. Tant que le porte-plume gratte sur le papier, la souris croit qu'une compagne est là et cela la rassure ; quand le silence se fait, elle se sent seule et s'inquiète.

2. Quatre propositions : 1° *Elle passe près de la cheminée, sous l'évier*, prop. indépendante ; — 2° *elle se perd dans la vaisselle*, prop. indépendante ; — 3° *et, par une série de reconnaissances, elle se rapproche de moi*, principale coordonnée à la précédente proposition par la conjonction *et* ; — 4° *qu'elle pousse de plus en plus loin*, prop. subordonnée par le pronom relatif *que*.

3. *Chaque* : adj. indéfini, fém. sing., se rapporte à *fois* ; — *fois* : nom com., fém. sing. comp. circ. de temps de *sers* ; — *en* : pron. pers., représente porte-plume, compl. d'obj. indirect de *me sers*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *Le cheval et le chien tiennent une conversation. Ils disent les services qu'ils rendent aux hommes et comment ils en sont récompensés. Ils se plaignent aussi de ne pas être toujours aussi bien traités qu'ils le mériteraient. Faites-les parler l'un et l'autre.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Pierrot, le cheval du laitier, est en grande conversation avec Boby, le chien du voisin.

— Tu as l'air bien fatigué, Pierrot.

— Oh ! oui. Je ne tiens plus sur mes vieilles jambes ; tous les jours, il faut aller porter du lait avec une lourde voiture.

— Et moi, crois-tu que je me repose, par hasard ? Pendant quinze jours, avec mon maître j'ai dû courir la campagne et le suivre partout pour rapporter le gibier qu'il tuait. Et puis, cette nuit, un cambrioleur est venu pour voler les lapins, j'ai dû aboyer et faire tous mes efforts pour mettre cet homme en fuite et prévenir mes maîtres.

— Et as-tu été bien récompensé ?

— Oh ! pour ça, oui. Mes maîtres m'ont fait chauffer du lait et ma maîtresse m'a donné un morceau de sucre.

— Pour moi, je suis bien récompensé aussi. Quand je reviens de ma tournée, une bonne botte de foin et une bonne litière m'attendent dans l'écurie. Et pourtant, trouves-tu que nous sommes toujours bien traités ?

— Oh ! non, pas toujours. Par exemple, cet après-midi, ma maîtresse était de mauvaise humeur : je me suis frotté un peu contre elle, elle m'a donné un coup de pied et j'en souffre encore.

— C'est comme moi hier au soir ; j'étais très fatigué et mon maître me criait : « Hue, hue, Pierrot », mais je ne pouvais marcher vite. Alors, il a pris son fouet et m'en a donné deux ou trois coups sur les reins. Quand il s'attarde au cabaret, c'est moi qui, en revenant, dois rattraper le temps perdu.

— Ah ! mon vieux Pierrot, les hommes sont trop injustes, ils ne méritent pas toujours qu'on les serve si bien.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Bourg, Ain, 1933). — 1. *Un garagiste fait payer 15 f. le lavage d'une auto. Un propriétaire achète 10 mètres de caoutchouc à 4 f. 75 le mètre, une lance de 30 f. et un raccord de 6 f., et obtient sur le tout une remise de 5 p. 100. Que gagne-t-il par lavage, en estimant la perte de temps à 8 f. et en négligeant la dépense en eau ? Après combien de lavages aura-t-il recouvré la dépense engagée ?*

➔ SOLUTION. — Le gain par lavage est : 15 f. — 8 f. = 7 f.

Le prix d'achat total du matériel acquis s'élève à :

4 f. 75 × 10 + 30 f. + 6 f. = 83 f. 50.

Mais le prix net n'en est que les 0,95 :

83 f. 50 × 0,95 = 79 f. 35,

à quelques centimes près. Il sera recouvré quand le propriétaire aura fait autant de lavages que 7 f. seront contenus de fois dans ce prix net :

79 f. 35 : 7 f. = 12 par excès.

***

2. *Un propriétaire désirerait agrandir sa vigne en achetant celle de son voisin, qu'on lui cède pour 2 400 f. Il lui offre en échange, au choix, une terre ou une prairie : la terre mesure 4 352 mètres carrés et vaut 40 f. l'are, et la prairie, qui vaut le double à surface égale, mesure 69 a. 20. Quelle soulte en argent faudra-t-il verser au voisin s'il choisit la terre ? Combien le voisin devra-t-il verser, au contraire, s'il choisit la prairie ?*

➔ SOLUTION. — 1° 4 352 m² faisant 43 dam²,52 ou 43 a. 52, la terre vaut les 4 352 centièmes de 40 f. :

40 f. × 43,52 = 1 740 f. 80,

somme inférieure au prix de la vigne de :

2 400 f. — 1 740 f. 80 = 659 f. 20.

Telle sera donc la soulte à verser au voisin s'il choisit la terre.

BAUDRILLARD et KUHN. **LECTURES FACILES** (Cours préparatoire)..... 5.70

Nos pages d'EXAMENS forment, avec celles qui sont consacrées à la rubrique « Pour les Grands et les Adultes », un fascicule détachable à pagination spéciale.

2° L'are de prairie valant 2 fois 40 f., ou 80 f., les 69 a. 2 valent les 692 dixièmes de 80 f. :

80 f. × 69,2 = 5 536 f.,

somme qui surpasse le prix de la vigne de :

5 536 f. — 2 400 f. = 3 136 f.

Telle est la somme que le voisin devra verser s'il choisit la prairie.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *A quelle époque et à la suite de quels événements furent acquises les provinces suivantes : la Franche-Comté, la Savoie, la Lorraine ?*

2. *Quelles sont les principales productions agricoles de la région du Nord ?*

➔ RÉPONSES. — La Franche-Comté fut cédée à Louis XIV au traité de Nimègue (1678) par l'Espagne, à la fin de la guerre de Hollande. La Savoie devint française après la guerre d'Italie et à la suite d'un plébiscite (1860). (La Savoie, devenue déjà française en 1792, avait été perdue en 1815.) La Lorraine devint française en 1766 à la suite de la mort de son duc, Stanislas Leczinski, ancien roi de Pologne et beau-père de Louis XV.

➔ Principales productions agricoles de la région du Nord : *cultures alimentaires*, blé (plaines de Flandre et d'Artois), pommes de terre, cultures maraîchères (Saint-Omer, Amiens) ; — *cultures industrielles* : betterave à sucre, houblon, plantes textiles (lin), tabac ; — *Élevage :* vaches laitières (Flandre), porcs, moutons, chevaux (Boulonnais).

IV *bis.* **SCIENCES** (Senonches, Eure-et-Loir, 1933, garçons). — 1. *Le thermomètre, ce qu'il indique, ses usages pratiques.* — 2. *L'air est-il visible ? Si non, comment peut-on se rendre compte de son existence ?* — 3. *Façons à donner au sol avant et après la plantation, dans la culture de la pomme de terre.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Le thermomètre est un instrument qui renseigne sur la température des corps, c'est-à-dire sur leur degré d'échauffement. Car les corps sont tous plus ou moins chauds, ceux que nous disons froids étant seulement moins chauds que les autres.

Le thermomètre ordinaire est fait d'un métal liquide appelé mercure, enfermé dans un réservoir de verre mince, que surmonte un tube étroit. Quand on le chauffe, la chaleur dilate un peu le mercure, et cela suffit pour en élever sensiblement le niveau, à cause de l'étroitesse du tube. Le contraire se produit quand l'instrument se refroidit. Une échelle dont les degrés sont numérotés permet de noter chaque température à l'aide d'un chiffre.

On emploie le thermomètre dans les serres, les appartements, les salles de bain. Le thermomètre médical renseigne sur la température du corps humain, en cas de fièvre.

2. L'air est très visible quand il est dans l'eau, à l'état de bulles. On l'aperçoit aussi en été, en pleine campagne, quand il s'élève de la terre surchauffée. Mais sa transparence et son manque de couleur le rendent ordinairement invisible.

Il y a d'ailleurs des preuves certaines de son existence en dehors de sa visibilité. Telles sont la force du vent, la résistance qu'on éprouve à agiter un éventail, celle qu'on sent en manœuvrant la pompe à bicyclette ; tel aussi et surtout l'accroissement de poids d'un récipient rigide où l'on comprime de l'air.

3. La pomme de terre aimant les terres très ameublies, il est bon de labourer profondément la terre où l'on veut la planter. On doit alors éviter de remonter le sous-sol s'il est de mauvaise nature, mais il serait bon de le fouiller sur place.

Dès que les jeunes pousses paraissent au jour, on donne un coup de houe, surtout si la pluie et la sécheresse ont fait une croûte à la surface du sol. On en donne un deuxième coup quand les touffes atteignent 15 à 20 centimètres, en ayant soin alors de les butter. Ces deux sarclages suffisent d'ordinaire, parce qu'ensuite les tiges de pommes de terre ont sur les mauvaises herbes une avance qui leur permet de lutter efficacement contre celles-ci.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Dreux, Eure-et-Loir, 1933). — **Garçons.** *Dessin à vue d'un broc.* — **Filles.** *Exécuter 10 centimètres d'ourlet à points de côté, et une bride sur l'ourlet.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Une flambée.** — Ce devait être au commencement de mon second hiver, à l'heure triste où la nuit vient. Dans la salle à manger de ma maison familiale qui me paraissait alors un lieu immense, j'étais, depuis un moment sans doute, engourdi et tranquille sous l'influence de l'obscurité envahissante. Pas encore de lampe allumée nulle part. Mais, l'heure du dîner approchant, une servante vint, qui jeta dans la cheminée, pour ranimer les bûches endormies, une brassée de menu bois. Alors ce fut un beau feu clair, subitement une belle flambée joyeuse illuminant tout, et un grand rond lumineux se dessina au milieu de l'appartement, par terre, sur le tapis, sur les pieds des chaises, dans ces régions basses qui étaient précisément les miennes.

PIERRE LOTI.

Questions. — 1. (5 points.) *Expliquer le sens des mots :*

a. « *Familiale* » (*ma maison familiale*). *De quel nom est dérivé « familial » ?*

Citer un autre adjectif dérivé du même nom, et employer ces deux adjectifs dans deux courtes phrases qui en montrent bien le sens.

b. « *Ranimer* » (*ranimer les bûches*). *Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas écrit « animer » ? Faites une phrase avec chacun de ces deux verbes pour en bien montrer la différence.*

c. « *Endormies* » (*les bûches endormies*). *Des bûches peuvent-elles dormir ? Pourquoi peut-on dire que les bûches sont endormies ?*

d. « *Flambée.* » *De quel verbe est tiré ce nom ? Quel verbe est dérivé de « flambée » ? Employer chacun de ces verbes dans une courte phrase, de façon à bien montrer la différence.*

2. (3 points.) *Quel sentiment éprouve le petit garçon lorsqu'il voit flamber les bûches ? Quels sont les mots qui, dans la dictée, expriment ces sentiments ?*

3. (2 points.) *L'enfant qui regarde la flambée est encore tout petit. Quels sont les mots qui, dans la dictée, nous font deviner l'âge de l'enfant ?*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Familiale :* la maison de la famille, celle où l'enfant vivait avec ses parents. *Familial* est un adjectif dérivé du nom *famille*. Autre adjectif : *familier*. Les joies familiales sont les plus douces. On revoit avec plaisir les paysages familiers de son enfance.

b. Les bûches avaient déjà été allumées à l'aide du menu bois, la servante redonne au feu une ardeur nouvelle, c'est donc *ranimer* qui convient et non pas *animer*. Le jeu commença, sans entrain, mais peu à peu, il devint plus *animé*. — Après avoir été très

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR. Code Lantenois. 40 fr.

vive, la discussion commençait à s'apaiser, quand, soudain, *elle se ranima.*

c. Le mot *endormie* est pris au sens figure. Les bûches brûlent au ralenti, le feu est masqué par une légère couche de cendre, il semble dormir ; par extension, l'auteur dit que les bûches sont *endormies.*

d. *Flambée* est venu du verbe *flamber.* Ce nom a donné lui-même naissance au verbe *flamboyer.* — Le menu bois *flamba* rapidement. — Un grand feu *flamboyait* dans l'âtre.

2. Le petit garçon éprouve un sentiment de joie et de beauté. Un beau feu clair ; — une belle flambee joyeuse ; — illuminant tout ; — un grand rond lumineux se dessina.

3. Au commencement de mon second hiver ; — la salle à manger... qui me paraissait un lieu immense ; — ces régions basses qui étaient les miennes.

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Calculer le prix d'un billet d'aller et retour de A à B, en 3e classe, d'après les renseignements suivants : distance AB = 131 km., tarif 0 f. 1982 par km., réduction de 20 p. 100 sur le prix des deux billets simples, timbre-quittance de 0 f. 25 au-dessus de 10 f.*

➔ SOLUTION. — Deux billets simples coûteraient le double de 131 fois 0 f. 1982, soit 0 f. 1982 × 131 × 2. Le billet d'aller et retour ne coûte que les 0,80 du prix précédent, la réduction étant de 0,20 :

0 f. 1982 × 131 × 2 × 0,80 = 40 f. 95, à 1 centime près.

Cette somme étant supérieure à 10 f., on doit y ajouter le prix du timbre :

40 f. 95 + 0 f. 25 = 41 f. 20.

***

2. J'ai acheté un buffet, une table et 6 chaises de salle à manger pour 2 100 f. La table coûte 3 fois moins que le buffet, et les 6 chaises coûtent autant que la table. Calculer le prix de chacun de ces meubles.

➔ SOLUTION. — Évaluons tous les prix relativement à celui de la table. Celui du buffet est 3 fois celui de la table, ceux des chaises font ensemble celui de la table. Buffet, table et chaises coûtent donc ensemble 3 fois + 1 fois + 1 fois, soit 5 fois le prix de la table. Ce dernier est dès lors le 1/5 de 2 100 f. :

2 100 f. : 5 = 420 f.

Le prix du buffet est 3 fois 420 f., soit 1 260 f. Et chaque chaise coûte le 1/6 de 420 f., ce qui fait 70 f.

➔ VÉRIFICATION. — 1 260 f. + 420 f. + 70 f. × 6 = 2 100 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lyon, oct. 1933). — **Aimer Molière.** — Aimer Molière... j'entends l'aimer sincèrement et de tout son cœur, c'est, savez-vous, avoir une garantie en soi contre bien des défauts, bien des travers et des vices d'esprit. C'est ne pas aimer d'abord tout ce qui est *incompatible* avec Molière, tout ce qui lui était contraire en son temps, ce qui lui eût été insupportable du nôtre.

Aimer Molière, c'est être assuré de ne pas donner dans l'admiration béate et sans limite pour une humanité qui s'idolâtre et qui oublie de quelle étoffe elle est faite, et qu'elle n'est toujours, quoi qu'elle fasse, que l'humaine et chétive nature. C'est ne pas la mépriser trop pourtant, cette commune humanité dont on rit, dont on est, et dans laquelle on se replonge chaque fois avec lui par une hilarité bienfaisante.

... Aimer et chérir Molière, c'est être *antipathique* à toute manière dans le langage et l'expression ; c'est ne pas s'amuser et s'attarder aux grâces mignardes, aux finesses cherchées, aux coups de pinceau léchés, au marivaudage en aucun genre, au style miroitant et artificiel.

... Aimer Molière, c'est n'être disposé à aimer ni le faux bel esprit, ni la science pédante ; c'est savoir reconnaître à première vue nos Trissotins et nos Vadius jusque sous leurs airs galants et rajeunis ; c'est ne pas se laisser prendre aujourd'hui plus qu'autrefois à l'éternelle Philaminte, cette précieuse de tous les temps ; c'est aimer la santé et le droit sens de l'esprit chez les autres comme pour soi...

SAINTE-BEUVE.

Questions. — 1. *Écrire en entier chacune des propositions contenues dans la phrase : « Aimer Molière, c'est être assuré... chétive nature. » Nature de chaque proposition.*

2. *Expliquer : « incompatible » et « antipathique ». Trouver six mots de la même famille que « incompatible », six de la même famille que « antipathique ».*

3. *Pourquoi cette répétition : « Aimer Molière... Aimer Molière » ?*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Aimer Molière, c'est être assuré de ne pas donner dans l'admiration béate et sans limite pour une humanité :* prop. principale.

b. *Qui s'idolâtre :* prop. subordonnée.

c. *(Et) qui oublie :* prop. subordonnée (coordonnée).

d. *De quelle étoffe elle est faite :* prop. subordonnée (coord.).

e. *(Et) qu'elle n'est toujours que l'humaine et chétive nature :* prop. subordonnée (coord.).

f. *Quoi qu'elle fasse :* prop. subordonnée.

2. *Incompatible :* (venu de *compatir,* qui est lui-même un composé de *pâtir* ; le suffixe *ible* marque la possibilité, le préfixe *in* a le sens d'une négation). Une chose est incompatible avec une autre quand elle ne peut se concilier avec celle-ci. Mots de la même famille : *pâtir, passion, compatir, compassion, compatible, incompatibilite.*

Antipathique (adj. correspondant au nom *antipathie,* radical *pathos,* affection, passion, préfixe *anti,* contre). Être antipathique à quelqu'un ou à quelque chose, c'est avoir pour ce quelqu'un ou pour cette chose comme une répulsion qui vous en éloigne instinctivement. Mots de la même famille : *pathétique, pathologie, apathie, sympathie, sympathique, sympathiser.*

3. Sainte-Beuve énumère toutes les raisons que nous avons d'aimer Molière, et tous les avantages que la connaissance de son théâtre peut nous valoir, d'où la forme : « Aimer Molière, c'est... » La répétition fréquente des mots « aimer Molière » donne plus de force et d'unité au passage cité. Il y a là une sorte de procédé oratoire que l'auteur met en œuvre pour nous convaincre.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Dans* Les Femmes Savantes (*Acte II, scène VII*), *Molière fait dire à Chrysale : « Oui, mon corps est moi-même, et j'en veux prendre soin, Guenille si l'on veut, ma guenille m'est chère. » Que pensez-vous de ces paroles ?*

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique)..... 22 fr.

➔ INDICATIONS. — Pour bien comprendre cette réplique de Chrysale, il faut la replacer dans la scène VII de l'acte II, d'où elle est extraite, et voir tout d'abord en elle une réaction contre les préoccupations trop exclusivement spirituelles de Philaminte, pour qui les « soins matériels » ne comptent point.

Chrysale, en bon bourgeois, tient à son bien-être, il s'intéresse aux choses de la table moins par goinfrerie que par une sorte de raffinement. N'y a-t-il pas toujours en France un « art de bien manger » ? Le choix des mets et des vins ne préoccupe-t-il pas toujours ceux qui vont recevoir quelqu'un, ou fêter un événement heureux ? Sans doute, Chrysale est-il un peu trop enclin à « prendre soin » de son corps et à parler très prosaïquement de « sa soupe », de son « pot », de son « rôt » ? Mais il convient de voir dans cette attitude une réaction voulue contre les affectations « des savantes ».

Chrysale, qui ne manque ni d'instruction ni de bon sens, est outré des « billevesées » dont s'enthousiasment Philaminte et Bélise.

Le mot de Chrysale pose toutefois une question plus complexe, celle de la part qu'il convient de faire aux soins du corps en éducation. Les Anciens avaient compris l'intérêt essentiel qu'il y avait à mener une vie physiquement saine et à tenir un juste équilibre entre les exigences du corps et celles de l'esprit. Longtemps délaissée, l'éducation physique a reconquis aujourd'hui sa place dans nos programmes d'enseignement, et c'est justice.

III. **HISTOIRE.** — *Montrez les effets sur la civilisation générale des grandes inventions et des découvertes maritimes des XVe et XVIe siècles.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales :** Les *grandes inventions*, dont la plus importante de beaucoup est l'*imprimerie*, et les *découvertes maritimes*, amenèrent aux XVe et XVIe siècles une véritable transformation de la civilisation européenne et marquèrent, avec la fin du *moyen âge*, l'avènement des *Temps modernes*.

II. **Conséquences des grandes inventions** : a. *La boussole* (rappeler brièvement ce qu'elle est) permit la navigation en haute mer et les découvertes qui suivirent. — b. *La poudre à canon* et l'utilisation des armes à feu et de l'artillerie modifièrent profondément la « tactique » et les conditions des combats. — c. *L'imprimerie* eut des résultats bien plus considérables encore ; complétée par l'*invention du papier* de chiffon, elle mit les *livres*, donc l'instruction, à la portée de tous et permit, grâce à l'extension universelle des idées et des connaissances, des progrès considérables dans le domaine des sciences et des arts, et de profondes transformations politiques et religieuses (le mouvement de la *Réforme*).

III. **Conséquences des découvertes maritimes :** *a.* Rappeler les découvertes des Portugais, avec *Barthélemy Diaz*, *Vasco de Gama*, *Albuquerque*, et la fondation de leur empire colonial (recherche de la *route des Indes* par le Sud) ; puis celles des Espagnols (recherche de la *route des Indes* par l'ouest). Insister sur les voyages de *Christophe Colomb*, sur le périple de *Magellan*, sur l'œuvre de *Cortez* et *Pizarre*. — *b. Conséquences multiples de ces découvertes.* Développement soudain de la puissance du Portugal et de l'Espagne, *afflux des masses monétaires* (or et argent) qui profitèrent surtout ensuite aux peuples voisins, commerçants et producteurs. Création d'une richesse mobilière qui supplantera la richesse foncière : *puissance de la bourgeoisie*. Changement dans les grandes routes du commerce : la Méditerranée perd de son importance au profit de l'Océan. *Les grandes découvertes accrurent aussi considérablement les connaissances humaines* et favorisèrent les progrès des sciences et le mouvement d'idées de la Renaissance et de la Réforme.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. E., Grenoble, Juillet 1933). — 1. **Arithmétique.** — 1° *Définir ce que l'on appelle quotient entier de deux nombres.*

2° *On divise 392 par 45. Dire, le diviseur restant le même :*

a. *Combien on pourrait retrancher d'unités au dividende sans changer la valeur du quotient entier ;*

b. *Combien on pourrait ajouter d'unités au dividende sans changer la valeur du quotient entier.*

3° *Parmi les nombres inférieurs à 400, quels sont ceux qui peuvent servir de dividende et de diviseur à une division dont le quotient entier est 8 et le reste 40.*

➔ SOLUTION. — 1° Voir un *Manuel*.

2° La division de 392 par 45 donne 32 comme reste.

a. Si l'on retranche n unités au dividende sans changer le quotient, le reste diminue de n. Sa plus petite valeur étant zéro, on peut le diminuer de 32 ; donc, on peut retrancher 32 unités au dividende.

b. Si l'on ajoute n unités au dividende sans changer le quotient, le reste augmente de n. Sa plus grande valeur étant 44, on peut l'augmenter de $44 - 32 = 12$; donc, on peut ajouter 12 unités au dividende.

3° a et b étant les nombres cherchés, on veut avoir :

$$a = b \times 8 + 40 \quad \text{et} \quad b > 40.$$

D'autre part, on veut $a < 400$

ou $8\,b + 40 < 400.$

Il faut donc :

$8\,b < 360$, soit $b < 360 : 8$ ou 45.

Le diviseur est l'un des nombres : 41, 42, 43, 44 ; et les dividendes correspondants sont respectivement :

$$a = 41 \times 8 + 40 = 368,$$
$$a = 42 \times 8 + 40 = 376,$$
$$a = 43 \times 8 + 40 = 384,$$
$$\text{et} \quad a = 44 \times 8 + 40 = 392.$$

2. **Géométrie.** — *On donne une circonférence de rayon égal à 10 cm.*

1° *Expliquer comment on inscrit dans cette circonférence un rectangle ABCD dont le côté AB vaut 12 cm. Le problème serait-il possible quelle que soit la valeur donnée pour ce côté ?*

2° *On prolonge AB d'une longueur BE égale à AB. Dire la nature du triangle ACE.*

3° *On prolonge de même AD d'une longueur DH égale à AD. Démontrer que les points E, C et H sont en ligne droite.*

4° *Quelle valeur faudrait-il donner à AB pour que cette droite EH soit tangente à la circonférence donnée ?*

5° *Montrer que la circonférence passant par les 3 points E, A et H, est tangente à la circonférence donnée.*

➔ SOLUTION. — 1° D'un point A de la circonférence comme centre, on trace un arc de 12 cm.

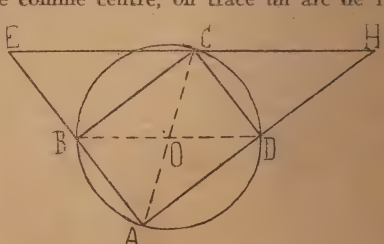

de rayon qui coupe la circonférence donnée en B. On mène les diamètres AC et BD et on achève le quadrilatère ABCD.

C'est un rectangle puisque ses diagonales se coupent en leur milieu et sont égales, et le côté AB a 12 cm.

Mme ORVIETO. Légendes du monde grec et barbare Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Nos parents.

L'amour filial.

Voyons, voulez-vous réfléchir un peu et me dire quelles sont les personnes que vous aimez le mieux ? Vous répondez toutes : « Maman, papa, mon petit frère, ma petite sœur. — Qui aimez-vous encore ? Grand'mère, grand-père, nos oncles, nos tantes. »

En effet, ce sont tous vos parents que vous aimez le mieux, et d'abord votre maman et votre papa. Qui vous oblige à les aimer ainsi ? Personne, si ce n'est *votre cœur*.

Le besoin d'aimer ses parents.

a) **Chez l'enfant :** Il vous est arrivé parfois de mieux sentir que vous aimiez vos parents. Par exemple, votre maman a quitté la maison pour un voyage assez court. Sans elle, tout vous paraît vide, triste. Vous ne prenez plus de plaisir aux repas auxquels elle n'assiste point. Ses caresses, ses paroles douces, affectueuses, vous manquent. Vous avez envie de pleurer. Vous ne jouez plus avec autant d'entrain. Maman revient, quelle joie ! La maison est toute changée. Elle vous paraît gaie, accueillante. Vous éprouvez un bonheur infini à être caressée par maman, à entendre sa voix, à être servie par elle à table, à être entourée de mille petits soins auxquels personne ne pensait en son absence.

A l'école même, il arrive parfois à certaines d'entre vous d'être tristes parce qu'elles voudraient embrasser leur maman qu'elles n'ont point vue au repas de midi. Cette tristesse n'est rien auprès de la douleur des enfants qui perdent tout jeunes leurs parents.

b) **Chez les grandes personnes :** Les enfants ne sont pas seuls à aimer ainsi leur mère et leur père. Les grandes personnes les aiment beaucoup aussi. Vous verrez plus tard, quand vous serez devenues mamans à votre tour, combien la vôtre vous manquera à de certaines heures. Il vous arrivera de désirer très vivement la voir, lui parler, lui raconter vos joies ou vos peines. Si elle n'est plus, vous serez bien tristes.

L'amour pour le père : Nous aimons aussi notre père. Mon petit garçon réclame toujours son papa au moment de se mettre à table ou de se coucher. Si papa est en retard parce qu'il est occupé, Dédé pleure jusqu'à sa venue, puis bat des mains de plaisir en le voyant. Dédé montre donc qu'il nous aime tous deux. **Personne ne lui a appris à nous aimer ainsi. Cet amour lui est naturel comme le besoin de respirer.**

Le devoir d'aimer ses parents.

Et nous avons bien raison d'aimer nos parents. **Personne ne nous aime plus qu'eux et ne nous fait plus de bien.** Nous *devons* leur rendre l'affection qu'ils nous prodiguent.

Le dévouement des parents :

a) **Celui de la mère :** Dès notre naissance, qui nous soigne avec une douceur et une tendresse infinies ? Qui nous donne son lait, puis la bonne nourriture qui nous rend grands et forts et, souvent, à table, songe à se priver du meilleur morceau pour nous le céder ? Maman. Qui prépare les repas de toute la famille, nettoie la maison, lave le linge, raccommode, repasse ? Qui, par exemple, a réparé hier soir l'accroc que Suzanne a fait à son tablier en jouant et a peut-être pour cela veillé une partie de la nuit ? Maman, toujours maman. Et maman ne se plaint jamais de sa fatigue.

Sa plus douce joie est de voir la vôtre. Maman pense à vous, même lorsqu'elle a des soucis, des préoccupations sérieuses. Les grandes fillettes savent que les mamans sont les meilleurs des pères « Noël ». Les plus pauvres se privent pour pouvoir offrir un jouet ou des friandises à leurs « petits » le jour de l'an. Certaines mères, malgré leur faim, font leur part de soupe ou de viande plus petite pour en donner une meilleure à leurs enfants. Que d'actes de dévouement sont ainsi accomplis par vos mamans avec tant de simplicité, d'une façon si naturelle que vous ne vous en doutez même pas ! Si vous êtes malade, qui reste à votre chevet jour et nuit ? Maman.

a) **Celui du père :** Papa n'est peut-être pas toujours caressant. Mais il vous aime beaucoup aussi. Il est bien malheureux de vous voir malade. Il n'hésite pas à aller chercher le médecin, durant la nuit, malgré le froid et la fatigue d'une longue journée de travail, à des kilomètres de l'endroit où vous habitez, à bicyclette ou même à pied. Et puis, c'est lui le plus souvent qui, tandis que maman travaille à la maison, va au dehors gagner l'argent nécessaire à la famille.

Aucune autre personne ne serait capable pour nous de la bonté et du dévouement de nos parents. Aimons-les donc de toutes les forces de notre cœur.

Les preuves de l'amour filial.

Les prévenances affectueuses. — Je n'ai point peur que vous n'aimiez pas vos parents puisque vous m'avez dit, au début de la leçon, qu'ils étaient les personnes que vous aimiez le mieux. Mais savez-vous leur montrer cet amour ? Pas toujours.

Il faut que vous appreniez d'abord que maman et papa aiment beaucoup vos caresses. Ne les en privez pas. Soyez heureux de leur en donner. Pensez à ces petites attentions qui ne sont rien par elles-mêmes, mais qui pourtant suffisent à leur rendre la vie douce. Embrassez-les le matin en vous levant et souhaitez-leur gentiment une bonne journée. Demandez-leur s'ils ont bien dormi. Embrassez-les de même avant de partir pour l'école et à votre retour, à midi ou à quatre heures.

Durant le temps que vous passez à la maison, cherchez à vous rendre utiles : balayez la cuisine, épluchez des légumes..., allez faire des courses chez l'épicière ou au bureau de tabac, allez prendre de l'eau à la fontaine si la cruche est vide : n'attendez point d'être commandées

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.

Nous donnons plus loin la RÉPARTITION MENSUELLE ET HEBDOMADAIRE des matières de notre partie scolaire en 1934-35.

Les deux pages hebdomadaires d'ÉDUCATION MORALE peuvent se détacher des deux pages de SCIENCES USUELLES et être collectionnées à part.

pour cela. **Apprenez ainsi à vous donner de la peine pour en éviter à vos parents.**

Avancez vite une chaise vers votre papa qui rentre du travail ; demandez-lui s'il n'est pas trop fatigué. Vos marques d'affection lui feront oublier sa lassitude. Le soir, embrassez vos parents en leur souhaitant une bonne nuit.

Sachez vous priver pour eux d'une friandise. Dans vos promenades à la campagne, cueillez quelques jolies fleurs pour maman. Que vous ayez ainsi pensé à eux leur causera une si douce joie ! Racontez aussi à vos parents votre petite vie : elle les intéresse tant ! Puis elle les distrait de leurs soucis. **Surtout, montrez-vous bien affectueux envers maman ou papa quand vous les voyez tristes.**

Enfin, **ne négligez aucune occasion de rendre vos parents heureux.** Ne laissez pas passer le jour de leur fête ou de leur anniversaire sans leur offrir, soit un bouquet, soit un ouvrage que vous aurez fait pour eux, soit encore, pour celles qui ont une tirelire, un objet qui pourra leur plaire. Maman mettra avec bonheur le fichu que vous lui aurez tricoté ; papa se servira, avec bonheur aussi, de la canne ou de l'étui à cigarettes que vous lui aurez offert.

Quand nous témoignons ainsi, à chaque instant, notre tendresse à nos parents, ils se sentent payés au delà de leurs peines de tout ce qu'ils font pour nous.

Le respect. — Mais, en même temps que nous témoignons de la tendresse à nos parents, nous leur témoignons aussi du **respect.** Nous respectons nos parents, c'est-à-dire que, même dans nos caresses, nous n'agissons pas avec eux comme nous agirions avec des compagnes de notre âge. Nous montrons que nous sentons qu'ils sont meilleurs que nous, que **nous les admirons** pour leur bonté, leur dévouement. Nous leur parlons avec politesse, nous écoutons et nous suivons toujours leurs conseils. Autrefois, les enfants disaient « vous » à leurs parents. Et certaines personnes affirment qu'alors les enfants avaient plus de respect qu'aujourd'hui. Ce n'est pas seulement parce qu'ils employaient « vous » au lieu de « tu ». « Tu » est plus affectueux, plus familier ; mais il doit toujours être dit avec beaucoup de respect.

L'obéissance. — Nous avons cherché tout à l'heure des preuves d'amour envers les parents. Mais amour et respect se mêlent dans nos cœurs. Nous respectons nos parents d'autant plus que nous les aimons davantage. **La meilleure preuve d'amour et de respect tout à la fois est l'obéissance.**

Hier, Jeanne jouait au ballon devant la porte. « Jeanne, va me prendre le pain chez la boulangère », a dit sa mère. Jeanne est partie sur-le-champ, sans montrer son regret de cesser son jeu ; au contraire, elle a paru heureuse d'exécuter ainsi l'ordre de sa maman.

Cette forme d'obéissance prompte, joyeuse, est parfaite. Mais vous avez parfois désobéi à vos parents. Dites-moi dans quelles circonstances.

SOLANGE. — Un matin, maman m'avait recommandé de ne pas me servir des ciseaux. Je lui ai désobéi. Et je me suis taillé le doigt.

GABRIELLE. — « Ne cours pas dans l'escalier », me disait toujours maman. Je lui ai désobéi. Je suis tombée et me suis fait mal à la jambe.

Bien. **Votre désobéissance a été cause de votre malheur.** C'est souvent ainsi. Obéissez donc à vos parents, qui vous commandent toujours pour votre bien et vous apprennent à être prudents, c'est-à-dire à éviter les dangers que vous ne voyez pas.

« Mais, madame, pourriez-vous dire, nous avons parfois désobéi à nos parents sans avoir eu de malheur ensuite. » Sans doute. Cependant, êtes-vous contentes d'avoir eu l'air de tenir à peu près ce langage à vos parents : « Vos paroles, vos ordres ont bien peu de valeur à mes yeux. Je n'en tiens nul compte. » Non, n'est-ce pas, vous ne pouvez pas être satisfaites d'un langage aussi méchant, aussi peu respectueux. A l'avenir, vous obéirez donc toujours à vos parents.

Le travail à l'école et la bonne conduite. — Être caressant envers ses parents, leur obéir est bien. Mais vous leur causez encore plus de plaisir si vous ajoutez à vos qualités d'affection et d'obéissance le mérite de bien travailler à l'école. Songez à la joie de vos parents quand vous leur apportez votre cahier mensuel avec de bonnes notes, quand vous leur annoncez que vous êtes première ou seconde. Comme, alors, ils vous embrassent tendrement ! Si quelqu'un les félicite de votre politesse, de votre complaisance, enfin de votre bonne conduite à l'école ou dans la rue, ils sont très heureux aussi. En effet, **ils aiment en vous les qualités qui vous font remarquer des autres.** Vous vous appliquerez donc en classe à acquérir celles que vous n'avez point. Les leçons de morale vous y aideront. Nous verrons comment notre amour filial a encore une autre forme : la **reconnaissance.** Ce sera l'objet de notre prochaine leçon.

RÉSUMÉS. — C. M. — **Mes parents sont mes plus grands bienfaiteurs. Je les aime beaucoup. Je leur prouve mon amour par mes caresses, mon obéissance, mon application à l'école et ma bonne conduite.**

C. E et C. P.

Toujours, ô mon père, ô ma mère
Je veux tendrement vous aimer.

(M. BOUCHOR.)

Lectures. — 1. *Petite Mère* (SOPHIE HUE) dans Mlle H.-S. BRÈS, *Vers et prose pour les petits* (F. Nathan).

2. *L'amour d'une mère.* (V. HUGO.)

Le C. M. pourra copier, ensuite, les vers célèbres :

O l'amour d'une mère ! amour que nul n'oublie !
Pain merveilleux qu'un dieu partage et multiplie,
Table toujours servie au paternel foyer,
Chacun en a sa part et tous l'ont tout entier.

3. *Pour la fête de papa.* (CH. WAGNER, *Le long du chemin.*)

4. *Amour filial* (MAURICE BOUCHOR)... ou tout autre lecture capable de rendre plus profond ou plus actif l'amour filial chez nos élèves.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES. — Quand nous en aurons la place, nous ajouterons à notre cours régulier de morale des leçons tendant à initier nos élèves aux joies de la nature.

La nature peut, en effet, donner des joies saines et profondes qui ne nous font jamais défaut. Point n'est besoin de rechercher les sites grandioses. Le bonheur est sous nos yeux, dans les spectacles familiers du décor où nous vivons : un soleil levant, un bel arbre, un pré vert... Nos petits élèves ne doivent pas l'ignorer. Nous essayerons donc, par quelques sujets de causeries appropriés, de leur faire aimer la nature, de leur faire goûter sa beauté si riche et si diverse, afin qu'ils aient toujours à leur portée cette distraction supérieure, ce moyen d'amélioration morale et de perfectionnement du sens artistique.

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

RAVAUDET (M). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

DIRECTIVES GÉNÉRALES. — L'étude des cent premiers nombres au Cours préparatoire doit se faire de façon concrète. Avant de concevoir le nombre abstrait, l'enfant doit manipuler des objets variés : bûchettes, boutons, coquillages, marrons, glands, etc.

De l'acquisition de la première dizaine dépendent tous les résultats de l'année scolaire ; on ne saurait donc aller trop lentement au début. C'est pourquoi les trois premiers mois de l'année scolaire seront consacrés à l'étude de la base du système de numération. Enfin, on n'oubliera pas la relation étroite entre les exercices de dessin et de travail manuel.

Le matériel de calcul.

I. **Le matériel individuel.** — Chaque enfant possède sa boîte individuelle de calcul (boîte à chaussures). Il y rassemblera les bûchettes, les glands, les marrons qui serviront à concrétiser les leçons. On exigera que chaque boîte soit rangée et propre.

Confectionner pour chaque enfant une série de petits cartons portant les chiffres et les signes +, —, :, ×. Ces petits cartons seront conservés dans une pochette (enveloppe).

II. **Le matériel collectif.** — On pourra utiliser un appareil semblable à celui représenté par la figure. On tendra entre les deux réglettes, tous les 10 cm., un fil de fer fin (fil de fer de fleuriste). Les

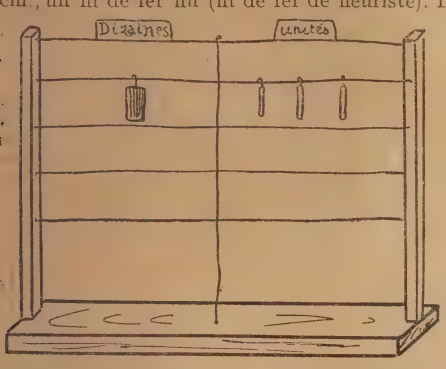

bûchettes seront constituées par des brins d'osier ou de noisetier teintés de rouge. Enfoncer dans la moelle un fil de fer recourbé, à l'aide duquel on suspendra la bûchette. Confectionner également des paquets de 10.

Ne pas oublier que le boulier-compteur constitue un matériel collectif trop délaissé aujourd'hui.

Idée de quantités égales.

Montrer deux règles de la même longueur, les superposer, elles sont pareilles, faire dire qu'elles sont **égales**. Comparer deux enfants dont la taille est la même. Faire rechercher des **longueurs égales** dans la classe.

Montrer des collections d'objets (ne pas dépasser des collections de 4, car l'enfant ne peut apprécier globalement plus de 4 objets à la fois). Faire comparer des tas égaux et inégaux de 2, 3, 4 cahiers (ou crayons, gommes, etc.). Montrer ceux qui sont **égaux**. Ne pas encore parler du signe =.

Idée de quantités différentes.

Opérer comme dans le paragraphe précédent.

Notion de zéro.

J'ai un tas de cahiers sur la table. Je les enlève tous. Y en a-t-il encore ? Non. On dit qu'il y a zéro cahier. Montrez zéro doigts. « Zéro, c'est rien. » (Mme Montessori.) Faire répéter : « Zéro, c'est rien. » Varier les exercices. Donner la notion de l'écriture du zéro : comme un *o*.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les nombres de 1 à 20.

Il s'agit ici d'une revision des notions qui ont été acquises au Cours préparatoire. On opérera d'une façon aussi concrète que possible en utilisant un matériel varié : bûchettes, boutons, marrons d'Inde, etc. Deux notions essentielles devront être mises en évidence.

1. **La notion de dizaine.** — Base de notre système de numération.

2. **La loi de formation des nombres supérieurs à 10.** — Bien montrer que l'écriture 13 par exemple a pour signification 10 + 3. Prendre diverses collections d'objets et faire mettre la dizaine en évidence.

Rappeler les anomalies de dénomination des nombres : onze = dix-un ; douze = dix-deux.

De nombreux exercices oraux et écrits auront pour but de faire reviser la formation des nombres inférieurs à 20. On insistera particulièrement sur ceux qui sont multiples de 2, 3, 4 (revision du Cours préparatoire).

EXERCICES. — Compléter les opérations suivantes :

5 + 7 + ... = 19	3 + 5 + ... = 16
17 — ... = 12	19 — ... = 10
2 × ... = 14	8 × ... = 16
18 : ... = 9	15 : ... = 5

PROBLÈMES. — 1. *Pierre reçoit 6 sous, puis 8 sous. Combien en a-t-il en tout ?*

2. *Il y avait 15 hirondelles sur le toit, 7 sont parties. Combien en reste-il ?*

3. *Une maman veut donner 3 gâteaux à chacun de ses 4 enfants. Combien lui faut-il de gâteaux ?*

4. *Je veux partager 10 bonbons entre Pierre et Jean. Quelle est la part de chacun ?*

Système métrique.

Le mètre.

Matériel : mètre pliant, mètre en bois, mètre à ruban.

1. Partir du connu de l'enfant. Tous les élèves ont observé des ouvriers se servir du mètre. A quoi sert le mètre ? A mesurer une longueur. Montrer un mètre rigide en bois. Faire mesurer un certain nombre de longueurs (à un mètre près). Longueur du bureau, de la table, de la salle de classe, etc.

Faire apprécier sensiblement la longueur du mètre : le pas d'une grande personne, l'envergure des bras d'un enfant.

2. Faire apprécier des longueurs en mètres, courtes d'abord, puis plus longues. Faire tracer sur le sol des traits distants de 1 mètre, de 2 mètres, etc.

3. Décrire sommairement les diverses sortes de mètres, les montrer. Pourquoi certains mètres sont-ils pliants, en étoffe ?

4. Partout en France et dans de nombreux pays on emploie le mètre pour mesurer. C'est une longueur presque universellement adoptée.

5. Faire dessiner le mètre pliant, le mètre à ruban.

PROBLÈMES. — 1. *Je parcours 8 m., puis 6 m. Quelle longueur totale ai-je parcouru ?*

2. *Pour faire une chemise, il faut 2 m. d'étoffe. Combien de chemises pourra-t-on faire avec 16 m. ?*

COURS MOYEN

Système métrique.

Les multiples du mètre. Mesures itinéraires.

Les multiples du mètre ont déjà été étudiées avec détail au C. E., cette leçon sera donc une leçon de revision.

I. **Généralités.** — 1. Présenter le mètre comme étant l'unité des mesures de longueur, mais ne pas

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithm.** C. préparatoire en 4 cahiers. Ch. cahier. . **1.20**

insister sur sa description qui sera faite avec l'étude des mesures effectives. Qu'est-ce que mesurer une longueur ? Un poids ? C'est les comparer à une autre longueur, un autre poids pris comme unité.

2. Dire que le mètre est une mesure de longueur invariable presque universellement adoptée (sauf dans les pays anglo-saxons) ; c'est approximativement la 40 millionième partie du tour de la terre. Un mètre de longueur rigoureusement fixée est déposé au Pavillon International des Poids et Mesures à Sèvres : c'est l'étalon.

3. Quelques mots sur l'avantage d'un système uniforme et invariable de mesures.

II. **Les multiples du mètre ; les mesures itinéraires.** — 1. Rappeler la valeur en m. du dam., de l'hm., du km. Combien un hm. vaut-il de dam. ? Un km. de dam., d'hm. ?

2. Quelles sont les longueurs évaluées à l'aide du dam., de l'hm., du km. ? Sur les routes, on utilise surtout le km. et l'hm. : ces mesures sont appelées mesures itinéraires.

Faire observer les bornes hectométriques et kilométriques de la route. Signification des indications qu'elles portent. Vérifier à l'aide du dam. que la distance qui sépare deux bornes hectométriques est 100 m.

Faire évaluer en hm., km., des distances connues des enfants. Distance du village au bourg, à la ville voisine, etc.

III. **Exercices.** — 1. EXERCICES DE CONVERSION :

29 m. = ... dam. ... m. ; 7 dam. 8 m. = ... m.
252 m. = ... hm. ... dam. ... m.
6 hm. 3 m. = ... m.
6 km. 252 m. = ... hm. ... dam. ... m.

2. EFFECTUER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

1 km. 2 dam. + 22 hm. 4 dam. 1 m. + 3 dam. 1 m. = ... m.
12 km — 23 m. — 4 hm. 3 m. = ... m.

3. PROBLÈMES. — *Un facteur rural parcourt dans la matinée 12 km. 2 dam. et, dans la soirée, 6 km. 23 m. Quelle distance a-t-il parcourue en un jour ? En une semaine ?* RÉPONSE. ➔ **18 km. 43 m., 108 km. 258 m.**

Sachant que la lieue terrestre vaut 4 km., combien y a-t-il de dam., d'hm. dans une lieue ? RÉPONSE ➔ **400, 40.**

Les nombres jusqu'à 1 000. Les unités simples.

1. **De 1 à 9.** — *Comme pour le C. E., concrétiser cette étude à l'aide du système métrique. Rappel des signes employés : unités de 1er ordre ou unités simples.*

2. **La dizaine.** — Unité de 2e ordre. Son écriture, 1 dam. ou dix mètres s'écrit 10 m. ; de même 2 dam. = 20 m. ; 3 dam. = 30 m. Et, d'une façon générale : 2 dizaines = 20 unités ; 3 dizaines = 30 unités.

Entre les dizaines, les nombres s'écrivent en faisant suivre le chiffre de la dizaine de celui de l'unité. Exemple : 4 dizaines + 3 unités = 43 unités. Lecture de ces nombres et règle : on écrit les unités simples au 1er rang, les dizaines au 2e rang à partir de la droite.

3. **La centaine.** — Unité du 3e ordre : 10 dizaines de mètre ou 10 dam. forment une centaine de mètres ou un hm. ; la centaine s'écrit 100 ; on a de même 2 hm. = 200 m. ; 3 hm. = 300 m. Et, d'une façon générale, 2 centaines = 200 unités ; 3 centaines = 300 unités.

Entre les centaines, les nombres s'écrivent en faisant suivre le chiffre de la centaine de celui de la dizaine et de celui de l'unité.

EXEMPLE. — 5 centaines + 4 dizaines + 7 unités = 547 unités = 54 dizaines + 7 unités.

Signaler l'emploi du zéro qui, dans les nombres tels que 205, tient la place des unités manquantes.

BIEN INSISTER SUR LA VALEUR RELATIVE DES CHIFFRES : AINSI, DANS 547, 4 REPRÉSENTE DES DIZAINES, C'EST-A-DIRE 40 UNITÉS SIMPLES ; 5 DES CENTAINES, C'EST-A-DIRE 50 DIZAINES OU 500 UNITÉS. ET, D'UNE FAÇON GÉNÉRALE :

Tout chiffre placé à la gauche d'un autre représente des unités 10 fois plus fortes que celles que représente cet autre.

QUESTIONS ORALES. — 1. Combien de dizaines dans 504, dans 692 ? D'unités dans 239 ?

2. Dans le nombre 839, que représente le 9 ? Le 3 ? Le 8 ?

Calcul mental.

Ajouter et retrancher 2, 3, 4, 5.

De nombreux exercices d'entraînement seront réalisés ; le procédé Lamartinière est le procédé idéal d'interrogation en calcul mental.

1. Faire compter de 2 en 2, de 80 à 100, de 61 à 83. Décompter de 2 en 2 de 309 à 291.

2. Exercices semblables avec 3, 4, 5.

3. Donner ensuite de petits exercices qui seront résolus par le procédé Lamartinière.

Exemples :

1. Paul avait 95 billes, il en perd 4, combien lui en reste-t-il ?

2. Calculez rapidement :

$$\begin{cases} 32 + 3 + 5 - 2 + 4 + 3. \\ 94 - 5 + 3 - 4 + 2 - 1. \end{cases}$$

Problèmes sur le salaire, gain annuel, gain journalier.

Établir les relations suivantes :

1. Gain annuel
= Dépense annuelle + Économie annuelle.
= Gain journalier × Nombre de jours de travail.

2. Gain journalier
$$= \frac{\text{Gain total}}{\text{Nombre de jours de travail}}.$$

3. Dépense annuelle
= Gain annuel — Économie annuelle.

4. Dépense journalière
$$= \frac{\text{Dépense totale}}{\text{Nombre de jours}}.$$

5. Économie annuelle
= Gain annuel — Dépense annuelle.

6. Économie journalière
$$= \frac{\text{Économie totale}}{\text{Nombre de jours}}.$$

A. Cours Moyen.

1. *Dans une famille, on dépense 22 f. par jour pour la nourriture, 422 f. par mois pour le logement et l'entretien. On a économisé 2 425 f. par an. Quel est le revenu annuel de la famille ?* RÉPONSE. ➔ **15519 f.**

2. *Dans un mois de 30 jours, un manœuvre a dû interrompre son travail pendant 6 jours, par suite d'un accident ; il a eu en outre 3 jours de congé. Sa dépense moyenne par jour est de 22 f. et, quand il travaille, il gagne 29 f. A-t-il eu assez de son gain mensuel pour couvrir ses dépenses ?* (C. É. P. É.)

➔ SOLUTION :

Nombre de jours de travail : 30 j. — 9 j. = 21 jours.
Gain mensuel = 29 × 21 = 609 f.
Dépense mensuelle = 22 f. × 30 = 660 f.
L'ouvrier n'a pas assez de son gain : il lui manque 660 f. — 609 f. = 51 f.

B. C. E. P. E.

1. *Pour faire un veston, un tailleur fournit 1 m. 90 de drap à 34 f. le mètre et 47 f. de fournitures diverses. Il passe 20 heures pour faire l'ouvrage qu'il compte au prix de 4 f. 25 par heure. Pour calculer le prix de vente du veston, il prélève un bénéfice de 25 p. 100 sur le prix de l'étoffe et des fournitures. Combien gagne-t-il en réalité par heure de travail ?* RÉPONSE. ➔ **5 f. 65.**

2. *Une personne voudrait économiser en un an une somme suffisante pour s'acheter le mobilier d'une salle à manger estimé 2 190 f. Elle a calculé que, si*

JOLLY. L'arithmétique en riant au cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Notre pays aux temps préhistoriques.

MATÉRIEL. — **Objets et gravures** : *haches en pierre, pointes de flèche, etc.*, dessins : *bison, mammouth, renne, etc.* — *Reproduction du tableau de Cormon :* Retour de chasse. *La collection de tableaux de Chapelet :* la vie de nos ancêtres (*librairie Nathan*). *On trouvera toute l'illustration nécessaire à cette leçon dans la brochure de M. Blanc, instituteur :* Initiation à la préhistoire (*Nathan*).

FAITS ET DIRECTIONS. — La leçon doit être exercice d'observation et, récit vivant. On montrera notre pays couvert de forêts peuplées d'animaux féroces. Ni villes, ni maisons, ni routes, ni cultures ! Les progrès successifs : la pierre travaillée, le bronze, les animaux domestiques, les vêtements, l'agriculture. Les maîtres qui ont lu les romans préhistoriques de J.-H. Rosny, comme *La Guerre du Feu, Helgvor du fleuve bleu* (Plon) ou *Houck et Sla* de Lichtenberger (Nathan), pourront s'en inspirer.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La vie aux temps préhistoriques. — « Dans leurs sombres forêts humides et froides, avec leurs faibles armes de pierre et leurs bâtons pointus, les hommes préhistoriques ne craignaient pas d'attaquer un terrible bœuf sauvage, l'aurochs, de la taille d'un éléphant, avec des cornes énormes, une crinière de laine crêpue sur la tête et le cou, une barbe sous la gorge, la voix grognante, le regard farouche. Sa force démesurée, sa furie indomptable, en faisaient la terreur des forêts... En ces temps misérables, un abri sous des rochers, une grotte furent les premières demeures. Mais un jour vint où ces retraites sauvages furent trouvées insuffisantes et l'industrie humaine fit ses premiers essais dans l'art de bâtir. Pour se garantir des surprises, partout où se trouvaient des lacs on bâtit sur pilotis, au milieu des eaux.

Avec la hache de pierre, on entaillait péniblement, tout autour de la base, l'arbre qu'il fallait abattre ; l'application du feu achevait de détacher le tronc. Des jours entiers peut-être et les efforts de plusieurs travailleurs étaient nécessaires pour obtenir une solive qu'un seul bûcheron façonnerait en quelques coups de sa hache de fer. Mais, avec leurs outils de silex mordant à peine sur le bois, mis en pièces au premier choc mal donné, c'était pour eux travail énorme.

Les solives, appointées et durcies au feu par un bout, étaient traînées jusqu'au bord du lac, où des canots d'osier les prenaient à la remorque pour les conduire à l'emplacement choisi. Là, elles étaient dressées et enfoncées dans la vase molle jusqu'à ce que la tête se trouvât à fleur d'eau. Enfin les intervalles entre la multitude des pieux étaient comblés avec des pierres. Le tout formait un îlot d'une inébranlable solidité, ou plutôt un haut-fond submergé et couvert de quelques pieds d'eau. Sur les têtes des pieux, dépassant le niveau général, des traverses étaient établies, puis des branchages, et par-dessus de la terre battue. Ce sol artificiel, au-dessous duquel circulaient les eaux, recevait enfin les habitations.

C'étaient des huttes rondes formées d'une charpente de branches courbées et d'une couche de terre grasse. Une seule ouverture, très basse, que l'on franchissait en rampant, donnait accès dans l'intérieur, semblable à nos fours de boulangerie.

Des pots grossièrement pansus contenaient les provisions, orge, faîne, noisettes. Épais, difformes, mal d'aplomb, ils portaient les marques des doigts qui les avaient pétris. C'était une triste vaisselle, bonne pour contenir des grains, mais qui ne pouvait guère garder l'eau et aller sur le feu.

Au sommet de la hutte est percé un trou pour le passage de la fumée du foyer, placé au centre, entre deux pierres, sur un lit de terre battue qui empêche le plancher de branchages de prendre feu. Aux parois sont appendus le casse-tête de bois dur, les haches de silex, les dards en os, le filet en lanières d'écorce, humide encore de la pêche dans le lac et garni au bord de pierres rondes percées. Aux fourches des cornes d'un cerf sont accrochés les vêtements, partie en tissu de lin plus grossier que nos toiles à sac, partie en peaux de renard ou de loup couvertes de leur poil. Dans le recoin le plus abrité, des nattes de joncs et des fourrures pour le repos de la nuit.

Enfin, devant la porte, se balance le batelet d'osier. Les rues du village sont des canaux. Pour se rendre d'un quartier à l'autre, pour visiter seulement son voisin, il faut se transporter par eau. C'est tout le jour, d'un groupe de huttes à l'autre, un continuel mouvement de va-et-vient. Le mouvement n'est pas moindre entre la bourgade et les bords du lac, où l'on se rend pour la pêche et la chasse, d'où l'on revient avec des bateaux appesantis de vivres. »

(D'après J.-H. FABRE : *L'industrie* ; libr. Delagrave.)

On trouvera d'autres lectures dans : M. HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 40-42 (libr. Nathan).

COURS MOYEN

Gaulois et Romains (revision).

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* — Gravures : *monuments romains, vestiges locaux de l'époque gauloise, gallo-romaine.* — *Noms de villages de la région qui rappellent celui d'un saint.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Cette leçon de revision sera une interrogation. Le maître précisera et complétera, selon les besoins, les connaissances des élèves. Il mettra en lumière les idées suivantes :

Les Gaulois n'étaient pas unis ; ils se faisaient souvent la guerre.

Aussi, « quand les Romains se présentèrent, ce fut un jeu pour eux que de massacrer les foules gauloises, malgré leur vaillance et leur noblesse d'âme » (Jullian). — Vercingétorix (52 ans av. J. C.).

Les Romains transforment la Gaule et lui donnent l'ordre et la paix.

Le christianisme enseigne aux hommes à s'aimer. Il triomphe malgré les persécutions. L'Église jouera bientôt un grand rôle.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Civilisation romaine. — « Au moment de la conquête romaine, la masse de la population menait encore une vie très misérable, logée dans des huttes sans cheminées, sans fenêtres, qu'on ne pouvait ni chauffer, ni éclairer, couchant sur des amas de feuillage ou de paille, n'ayant que des ustensiles de bois ou de poterie grossière. La vie des riches ne pouvait guère se distinguer que par l'abondance de la nourriture et le luxe des parures et des armes. Aucun document ne parle de la condition des femmes ; nous ne pouvons qu'imaginer leur vie, confinées dans des huttes étroites, froides ou enfumées, absorbées par le travail long et pénible de broyer le grain et de préparer la nourriture des hommes. Les Gaulois étaient encore à l'état des peuples que les Grecs et les Romains appelaient les *Barbares ;* ils ne lisaient pas, ils n'avaient ni arts, ni lettres, ni sciences.

Les Romains firent connaître en Gaule les pratiques de la civilisation antique accumulée pendant des milliers d'années par les peuples de la Méditerranée orientale soumis à l'Empire de Rome. C'étaient les arts de la vie matérielle venus des grandes villes des royaumes d'Orient les plus anciennement civi-

AMMANN et COUTANT. HISTOIRE DE FRANCE. Cours supérieur et Cours complémentaire. 16 fr.

On trouvera, page 11, la suite de la rubrique HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE, qui peut se détacher du reste du journal et être collectionnée à part.

lisés, l'Egypte et la Chaldée, où s'était formée la technique des métiers, construction, ameublement, tissage, orfèvrerie, teinture, tannerie, verrerie, mosaïque. C'étaient aussi les inventions pratiques, l'écriture en caractères alphabétiques, la monnaie d'or, d'argent et de bronze ; l'arpentage, la division du cercle en 360°, la division du temps en années et mois et la semaine de sept jours consacrés chacun à une planète portant le nom d'une divinité. Elle se conserve encore sous les noms de divinités romaines dans les noms de jour français dérivés du latin : lundi, jour de la Lune ; mardi, jour de Mars, etc. De l'Orient venaient aussi l'olivier, qui s'est acclimaté en Provence et la vigne qui s'étendi sur la plus grande partie de la Gaule. Il y avait avant la fin de l'Empire des vignobles renommés en Bordelais, au bord du Rhône et même sur les rives de la Moselle. » (SEIGNOBOS : *Histoire sincère de la Nation francaise;* libr. Rieder.)

On trouvera d'autres lectures dans : HÉNON : *Lectures historiques,* I, p. 132-135 (lib. Nathan). — Livres pour la bibliothèque scolaire : S. NORMAND : *Le batelier de Lutèce* (Gedalge) ; — ROSNY : *Ambor le loup* (Stock). — P. MAEL : *La légende de Moïna* (Mame). — GAILLY DE TAURINES : *Vercingétorix* (Larousse).

COURS SUPÉRIEUR

Les Égyptiens.

MATÉRIEL. — *Carte : l'Egypte ancienne.* — Gravures : *inondation du Nil; Egyptien ; scènes de la vie de l'Egypte antique (travaux des champs, scribe, artisans) ; monuments (pyramides de Gizeh et sphinx, hiéroglyphes).*

FAITS ET DIRECTIONS. — Insister sur la civilisation. — I. Le pays, le Nil, Memphis et Thèbes. — II. Les mœurs : le Pharaon, l'activité économique, le développement intellectuel (l'écriture). — III. Les monuments. — IV. La religion : les dieux, les croyances relatives à la mort.

DOCUMENTS ET LECTURES. — L'Egypte, don du Nil. — Au commencement, on laissait courir les eaux du Nil à leur guise. « Les uns les captaient à leur profit ; c'était la ruine pour le voisin. Les autres les lâchaient trop vite ; c'était alors la dévastation et la famine pour tous. Mais, le Gouvernement ayant acheté presque toutes les terres, l'Egypte est devenue un grand domaine agricole avec Pharaon pour maître. Il y a bien encore de grands propriétaires ; mais la plupart sont plutôt des usufruitiers qui payent à l'Etat l'impôt sur le revenu.

« Tous sont soumis à une organisation d'Etat pour leurs arrosages ! Tu peux voir que l'Egypte a été coupée de barrages et de canaux qui en font un grand damier muni de cases vides. Dès que la crue est assez haute, scribes et autres agents du Gouvernement font ouvrir les digues supérieures : les eaux vont s'engouffrer dans les premières cases. Celles-ci remplies, on ferme ces digues, puis l'on ouvre de même façon celles qui sont au-dessous. L'eau descend et remplit successivement les cases inférieures, jusqu'à la mer. L'Egypte, bientôt, ne va plus être qu'un grand lac, ou une succession d'étangs. Puis, au bout de quelques mois, quand les eaux auront eu le temps de se décharger du cadeau du Nil à la terre, on va couper à nouveau les digues, mais en commençant — cette fois — par le côté de la mer. Tu verras alors les eaux se retirer, disant adieu à la vallée fécondée. Comprends-tu maintenant pourquoi les barrages les plus importants sont gardés militairement?... » (A. MIRAMAR : *Histoire pittoresque d'une famille égyptienne ;* libr. Lethielleux.)

On trouvera d'autres lectures dans : HÉNON : *Lectures historiques,* I, p. 10-14 (Nathan). — Livre pour bibliothèque scolaire : DIVIN : *Contes et légendes de l'Egypte ancienne* (libr. Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La découverte de la Terre.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Il est utile de donner aux enfants une idée de ce qu'a été l'exploration du globe, des raisons qui ont de tout temps poussé les hommes vers les terres « nouvelles », des obstacles auxquels ils se sont heurtés, des principaux voyages de découvertes qui ont été accomplis. On fera une place spéciale aux plus récentes explorations.

MATÉRIAUX. — *Un globe terrestre. Un planisphère. Des croquis de détail sur papier noir précisant le parcours des plus célèbres voyages d'exploration. On s'efforcera aussi de se procurer des reproductions de quelques cartes anciennes et des gravures se rapportant aux plus récents voyages de découvertes.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever sur le cahier quelques itinéraires de grands voyages. Faire comparer des cartes de l'Afrique, ou des régions polaires, par exemple, datant du début ou du milieu du XIXe siècle et de nos jours.

LECTURE I. — **Les causes des explorations.** — Une attraction quasi irrésistible a de tout temps poussé les hommes et les peuples vers des terres nouvelles. On retrouve au fond de cette attraction quelques-unes de nos tendances profondes, besoin d'assurer notre subsistance, instinct ou volonté de puissance, désir de connaître ce qui est caché. Selon les sociétés et les époques, ces tendances ont revêtu diverses formes. Les premiers mobiles qui ont poussé les explorateurs à la découverte du globe furent les suivants :

1° *L'intérêt commercial :* établir dans les contrées lointaines, de climat et de production différents, des *entrepôts et des comptoirs* pour échanger les produits de leur pays contre ceux des pays explorés. C'est pour cette cause par exemple que, dans l'antiquité, les Doriens ont fondé Tarente et que, au XVIIIe siècle, les Français ont fondé, en Amérique, la Nouvelle-Orléans.

2° *L'intérêt colonial :* fonder des *colonies,* soit pour en tirer des produits dont son climat prive la métropole, soit pour y envoyer le surplus de la population quand la métropole en a trop. C'est pour la première cause que l'Angleterre a colonisé et exploré l'Inde ; pour la seconde qu'elle a découvert et colonisé l'Australie.

3° *Le zèle religieux :* le désir de certains explorateurs de convertir les populations des contrées inconnues à leur religion. De là la création de *Missions religieuses* qui, fondées dans un but confessionnel, ont pu, par surcroît, faire œuvre de science : celle des Jésuites espagnols qui ont découvert les Philippines ; des Pères-Blancs français qui ont pénétré au Sahara ; des protestants anglais dont le plus célèbre représentant est le grand explorateur africain Livingstone.

A ces trois mobiles, toujours puissants, les derniers siècles en ont ajouté deux autres :

1° *Le zèle humanitaire :* le désir de détruire certains fléaux indignes de la nature humaine comme la *traite des esclaves* ou l'*anthropophagie.* C'est à lui qu'est due, en grande partie, l'exploration de l'intérieur de l'Afrique.

2° *La curiosité scientifique,* forme supérieure de la curiosité élémentaire des primitifs : le désir absolument désintéressé de connaître et de faire connaître la *vérité.* C'est là le mobile qui a poussé la plupart des grands explorateurs, principalement vers les régions polaires désertes, glacées et hostiles à l'homme.

GALLOUÉDEC, MAURETTE et OZOUF.
(*Géographie Générale.*)

BERNARD et REDON. Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élémentaire... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

La rentrée de l'école.

COURS PRÉPARATOIRE

La première rentrée.

Le petit Pierre s'amusait à dessiner. Ses parents lui ont acheté un petit tableau noir. Il y trace à la craie des bateaux et des avions, parfois des chiens, des chats. Souvent il dessine sur le papier de véritables histoires à l'aide d'un pinceau et de couleurs à l'eau. Il explique à son grand frère Daniel : « Tu vois, le lion va bondir sur la chèvre... » Daniel lui dit : « Pourquoi n'écris-tu pas cette histoire, je pourrais la lire. » Mais Pierre ne comprend pas ce que veut dire Daniel. Pierre trouve aussi sur le piano n'importe quel air de musique. Il s'étonne que son frère ait besoin de suivre sur un papier les chansons qu'il joue. Il voudrait les apprendre, et son frère lui a dit : « Il faut savoir lire ». Aussi, ce matin, Pierre s'en va à l'école : il porte en bandoulière un cartable neuf, dans lequel il y a un plumier, un cahier, un livre. Beaucoup d'enfants de son âge s'en vont aussi vers cette maison entourée d'une cour. Pierre s'est assis devant un petit pupitre.. Aux murs, il y a des tableaux noirs, de beaux dessins. L'enfant attend étonné... La maîtresse lui a fait écrire un petit dessin bizarre : « C'est ton nom, lui dit-elle, c'est Pierre. Tâche de le reconnaître. » Pierre s'applique : il ne croit pas que ces lignes dessinent son portrait. Il n'y a pas de nez, pas de bouche, pas d'oreilles. Et alors le petit rusé emporte son dessin à la maison. Il le montre à sa mère. « Comment, s'écrie-t-elle, tu sais déjà écrire ton nom! » — « A la bonne heure, dit le père, tu sais déjà écrire ton nom! » Daniel, le soir, s'écrie à son tour : « Tu sais déjà écrire ton nom! » Pierre se redresse bien fier... mais tout de même un peu étonné.

RACONTONS. — *Lire le texte et le faire raconter par plusieurs élèves.* — Que faisait petit Pierre? — Que disait Daniel? — De quoi s'étonne-t-il? — Quel est le costume de Pierre pour aller à l'école? — Que voit-il en classe? — Que lui fait faire la maîtresse? — Croit-il que c'est son nom? — Comprend-il à quoi servent ces signes? — Pourquoi? — Que fait-il pour se rendre compte si la maîtresse dit vrai? — Pourquoi le père, la mère et Daniel sont-ils étonnés? — Que croient-ils? — Pourquoi Pierre est-il à la fois fier et étonné? — Pierre aurait-il su écrire le nom de son frère? — Pourquoi ?

Observons. — Comment les élèves reconnaissent-ils leurs bérets? leurs manteaux? leurs mouchoirs? Faire dessiner les initiales de quelques enfants. — Où marque-t-on encore le nom des gens? (enseignes, plaques de chiens, de bicyclettes).

Autres moyens de se faire connaître? (*Photographies.*)

Vocabulaire. — *Le cartable ; — en bandoulière ; — le plumier ; — le pinceau ; — le crayon ; — le pupitre ; — l'encrier.*

Faire construire : *Je porte mon cartable (en bandoulière). — Mon (cartable) neuf sent bon le cuir. — Mon (plumier) est verni. — Avec mon (pinceau), je peins de belles aquarelles. — Je mets mon (pupitre) en ordre. — Mon (encrier) est en porcelaine.*

Conjugaison (mimée). — *Je joue du piano. — Je dessine un chien. — J'écris mon nom. — Je me redresse bien fier.*

Faire répéter avec *nous, vous ;* notez les terminaisons *(à l'oreille) ;* avec *tu, il, ils :* les *ressemblances.*

RÉCITATION

J'allais chez Monsieur Lay, l'instituteur,
Mon alphabet était comme des fleurs.
Je me souviens du poêle et de la bûche
Que chaque enfant du village apportait,
Lorsque le ciel est une blanche ruche
Et qu'au réveil on dit : il a neigé.

FRANCIS JAMMES.
(Mercure de France, éd.)

Expliquons. — Dans ce temps-là on apprenait à lire d'abord des lettres. — Ces lettres étaient coloriées ; accompagnées de dessins. — Chaque enfant apportait son chauffage. — *Comparons à aujourd'hui.* — Le ciel ressemble à une ruche quand les fins flocons voltigent comme des milliers d'abeilles.

COURS ÉLÉMENTAIRE

TEXTES A ETUDIER

I. Le départ de l'élève.

Élise partait de bon matin, pomponnée dans sa capeline rose et son tablier à fleurettes, frisée, blonde comme l'aurore, un panier et ses livres sous le bras. Sa mère, sur le seuil, la suivait d'un regard attendri jusqu'au tournant du chemin.

HUGUES LAPAIRE.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi Élise part-elle de bon matin? — Comment est-elle vêtue? — Pourquoi sa mère l'a-t-elle ainsi habillée? — Pourquoi Élise a-t-elle un panier? — Dans quoi aurait-elle pu porter ses livres? — *Capeline : (Montrer l'image dans le dictionnaire).* — En quelle saison porte-t-on une capeline? — La capeline d'Élise est-elle seulement destinée à la protéger du froid? — A quel mot le voyez-vous? *(rose).* — Comment le *tablier*, la *chevelure* sont-ils? — *Pomponnée :* (rap. de *pompon*). — Pomponne-t-on les garçons? — Quand vous pomponne-t-on? — Quelles parties de son vêtement rendent Élise *pomponnée?* — *Blonde comme l'aurore :* aurore (l'heure où le soleil levant dore le ciel). — Pourquoi la mère d'Élise la suit-elle du regard? Longtemps?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — A. *Faire trouver des expressions :* 1° équivalentes, 2° contraires de : *Élise partait de bon matin.*

→ 1° *S'en allait, se rendait à l'école, se dirigeait vers..., se hâtait vers... ; — tôt, de grand matin, de bonne heure, dès le matin, etc.*

→ 2° *Revenait, retournait à la maison, quittait l'école ; — tard, tardivement, vers le soir.*

Exercice. — *(Utiliser l'exercice de vocabulaire du C. P.)* — Je porte *(mon cartable)* en *(bandoulière)*, etc.

ORTHOGRAPHE D'USAGE. — *Capeline, câline, mandoline, Aline, mousseline, vaseline.*

Rapprocher : *seuil, écureuil, treuil,* de *feuille.*

Dictée. — Élise partait de bon matin, pomponnée dans sa capeline rose. Sa mère, sur le seuil, la suivait d'un regard attendri.

GRAMMAIRE. — Le nom propre.

— La petite fille se nomme *Élise.*
(Faire donner quelques *noms* de petites filles.)

— *Toutes* les petites filles *ne se nomment pas* Élise. C'est son *nom propre.*
(Faire *trouver* et *écrire :* noms de *petits garçons ;* — de *villages ;* — de *chiens ;* — de *chats.*)

— Remarque : *la majuscule permet de distinguer le nom propre.*
Ex. : Loup ; — Pierre ; — Rose ; — Violette ; etc.

Exercices. — 1° Donner à un *chat,* un *chien,* un *cheval,* un nom propre tiré de son *caractère ;* — de sa *couleur ;* — de sa *forme.* (Beau, Mignon, Roux, Tigre, etc.)

2° Liste de noms propres pour *garçons* et pour *fillettes.* (Hugues, Huguette ; — Daniel, Danielle ; — Louis, Louise.)

3° Avec : *blond, roux, blanc,* former des noms propres) : Leblond, Blondeau, Blondine, La Blonde.

4° Noms de *villes* et noms d'*habitants.*
Ex. : Paris : Parisien ; — Berlin, etc.

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français. Cours préparatoire..... 4.50

N. B. — Prendre quelques noms dans la région.

5° *Rapprocher de* Niçois, Strasbourgeois, *les noms de leur ville* (Nice, Strasbourg, etc.).

2. Un petit écolier.

Ce matin-là, Jean Clarambeaux allait à l'école. Un petit costume de coutil presque transparent, des sabots neufs avec un gland taillé à la pointe, une ardoise en bandoulière, un petit cœur battant sous la veste ; il avait sept ans.

JEAN TOUSSEUL (*Le Village gris*, Rieder, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Comparons* le costume de Jean à celui d'Élise, — *Jean paraît pauvre.* Son costume ? (*coutil transparent*). Il est vêtu, en octobre, de *coutil*, étoffe de coton, étoffe *d'été*). — Citer des matières *transparentes*. — Quand une vieille étoffe est-elle transparente? (*usée*). — Défaut (*légère, peu chaude, peu solide*). — Tissus *neufs* et *transparents* (tulle, mousseline). — Contraire (*épais*). — *Donc :* Jean était (*pauvrement vêtu*). — *Pourtant ?* Sabots neufs. — Les faire dessiner (gland). — Comment portait-il son ardoise?, *Imitons-le.* — Que peut-on mettre en *bandoulière* (fusil, sacoche, etc.). — *Faire trouver :* le voyageur porte sa sacoche en bandoulière. — Pourquoi le petit cœur battait-il? (*émotion ; — sept ans ; — première fois qu'il va en classe*). — Pourquoi a-t-il des sabots neufs?

Faire comparer : la mère d'Élise, la mère de Jean. *(Toutes deux aiment leurs enfants, mais...)*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — A. L'air est (*transparent*), la fumée épaisse est *(opaque)*. — Le costume de Jean est *(mince, léger)*. — Les sabots neufs sont *(ornés, décorés)* d'un gland. — Le *(sabotier)* a *(sculpté, gravé)* un gland sur le sabot. — Le petit cœur est *(ému)* ; il *(palpite)*.

B. **Expressions équivalentes.** — Jean porte *(est vêtu de, habillé de)* un costume de coutil. — Il est en *(costume de coutil)*. — Il est en *(coutil)*.

ORTHOGRAPHE. — Cœur, œuf, sœur, bœuf, manœuvre, nœud.

Dictée. — Jean allait à l'école. Il portait un petit costume de coutil presque transparent, une ardoise en bandoulière ; il était ému..

Conjugaison *(orale)*. — Mettre le premier texte de dictée au *présent*, même exercice pour le deuxième. (Aujourd'hui, Élise *part ;* — Jean *va ;* — il *est* ému, etc.) — Faire parler successivement : *un enfant, plusieurs, seul, à plusieurs*, de façon à employer : *je, tu*, etc. Jean et Paul, Élise et Mariette. — Faire écrire : *je porte, tu portes, ... ils portent*. Souligner les terminaisons. — Application : *cheminer, retourner, quitter*, etc. — *Remarques* (si besoin est) sur la conjugaison locale. *(Formes vicieuses.)* — Étude (orale, puis écrite) du verbe **aller** *au présent.*

3. La dernière leçon d'écriture.

Monsieur Hamel nous avait préparé des exemples tout neufs, sur lesquels étaient écrits en belle ronde : France, Alsace. Il fallait voir comme chacun s'appliquait, et quel silence ! On n'entendait que le grincement des plumes sur le papier. Un moment, des hannetons entrèrent, mais personne n'y fit attention, pas même les tout petits, qui s'appliquaient à tracer leurs bâtons avec un cœur, une conscience ! Sur la toiture de l'école, les pigeons roucoulaient.

A. DAUDET.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Expliquer l'histoire. — Qui était M. Hamel? — Comment les élèves travaillaient-ils? — Pourquoi?

Expliquons: *grincement* (bruit de ce qui grince : *plume, dent, porte*). *La porte mal huilée grince.*

— A quoi voit-on que la classe est appliquée? En quelle saison sommes-nous transportés ici?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — On entendait le *(grincement)* des plumes, le *(roucoulement)* des pigeons, le *(bourdonnement)* des hannetons. — Les *(grondements)* du tonnerre sont terribles. — Le *(hurlement)* des loups, le *(rugissement)* des lions nous terrifiait. — Écoute le *(sifflement)* du vent.

ORTHOGRAPHE. — Les mots comme *pigeon* (rougeole, plongeon, bourgeon, bourgeois), etc.

Dictée. — La classe s'applique. Un hanneton entre, personne ne le remarque. Chacun trace des bâtons avec cœur. Sur la toiture un pigeon roucoule.

Exercice récapitulatif. — *Conjuguons :* je m'applique, j'entre, je remarque, je trace. *Avec un sujet au pluriel :* roucouler, entrer, tracer, remarquer.

CONSTRUCTION DE PHRASES.

Imitons. — Élise partait de bon matin, son panier et son livre sous le bras.

EXEMPLE : Le mineur se hâtait de bonne heure, sa pioche et sa pelle sur l'épaule.

Même exercice avec : *le chasseur, le pêcheur, le vigneron, la laveuse.*

Inventons. — *(Le fantassin marche au pas)* son fusil sur l'épaule droite ; — *(le facteur circule dans les rues)* son sac au côté ; — *(le jardinier entre au jardin)* son râteau sur l'épaule.

Transformons. — De bon matin, son panier sous le bras, Élise partait pour l'école.

a. Permutation des éléments.

b. Modifications. Ex. : Elise, de bonne heure, son panier... bras, se rendait à l'école.

RÉCITATION

La fin des vacances.

La pomme encor rit au verger ;
Le raisin fait plier la vigne ;
Mais déjà le prudent berger
A cru voir au loin voltiger
Et par le soir lui faire signe,
Un fragile duvet de cygne...

Adieu, doux espoirs mensongers !
Des jeux et des rires légers
Le temps s'achève... ligne à ligne...
Vois, là-bas, parmi les vergers,
Une école blanche émerger,
Et le Devoir te faire signe...

JEAN ROGISSART
(Inédit.)

Explications. — Malgré les derniers beaux jours, les présages de la mauvaise saison s'annoncent. N'espérons plus prolonger nos vacances, elles se terminent, comme un livre. Et, peu à peu, paraît nous appeler l'École, maison du Devoir.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

1. L'entrée en classe.

Le directeur introduisit un sifflet d'étain entre les poils de sa barbe et, gonflant ses joues, il siffla. Comme par magie, les centaines d'enfants qui remplissaient la cour, s'arrêtant de courir et de crier, demeurèrent pétrifiés à l'endroit même où l'appel les avait surpris. Un silence prodigieux remplit l'espace et l'on entendit, au lointain, un charretier qui sacrait et faisait claquer son fouet.

Un second coup de sifflet, et la foule enfantine commença de marquer le pas, frappant le sol de la cour, en cadence, avec une énergie farouche. Troisième coup de sifflet et chacun des danseurs de cet étrange ballet, orienté subitement, se mit en route vers certains points de la cour qui semblaient agir comme des pôles d'attraction.

G. DUHAMEL
(*Le notaire du Havre*, Mercure de France, éd.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'entrée en classe, décrite avec précision et pittoresque, se fait avec beaucoup d'ordre. Que se passe-t-il à chaque coup de sifflet?

Introduisit : comparer à *mit ; introduire* évoque mieux l'obstacle de la barbe ; — *entre les poils de sa barbe*, comparer : *entre ses lèvres ;* expression banale ; la première peint ; — *magie :* pouvoir sur-

FOURNIER. Nouv. cours de lang. franç. (Méthode inductive), Cours élémentaire.. 5.70

PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1934-1935

N. B. — La matière de nos cours (revisions comprises) est répartie sur quarante semaines scolaires.

ÉDUCATION MORALE

Devoirs de l'enfant dans son milieu.

1-2. Les parents. — **3.** Les frères et sœurs. — **4.** Les grands-parents. — **5.** Les maîtres et les domestiques. — **6.** L'école. — **7.** L'amitié. — **8.** La patrie. — **9.** La France. — **10.** L'humanité. — **11.** Pasteur.

Devoirs de l'enfant envers lui-même.

12. Le corps et l'âme. — **13.** La santé. — **14** La propreté. — **15.** La tempérance. — **16.** L'alcoolisme. — **17.** L'ordre. — **18.** Le travail. — **19.** L'emploi des loisirs. — **20.** Économie et prévoyance. — **21-22.** La conscience. — **23.** La sincérité. — **24.** La volonté. — **25.** La maîtrise de soi. — **26.** Le courage. — **27.** La modestie. — **28.** Le devoir de s'instruire.

Devoirs de l'enfant envers la société.

29. Bienfaits de la société. — **30.** Justice et charité. — **31.** Respect de la vie d'autrui. — **32.** Respect de la liberté. — **33.** Respect de la propriété. — **34.** Respect de la réputation. — **35.** La tolérance. — **36.** La politesse. — **37.** La bonté : bienveillance et bienfaisance. — **38.** La bonté : dévouement, sacrifice, indulgence. — **39.** La bonté envers les animaux. — **40.** Conclusion : Le secret d'être heureux.

LANGUE FRANÇAISE

Liste des quarante centres d'intérêt.

1. La rentrée. — **2.** L'automne. Travaux. — **3.** L'automne. La nature. — **4.** Plaisirs d'automne. — **5.** Les morts. Chers souvenirs. — **6.** Le vent, la pluie. — **7.** La forêt, les arbres. — **8.** Vêtons-nous chaudement. — **9.** Au coin du feu. — **10.** La famille. — **11.** La cuisine. A table. — **12.** Noël et Nouvel an. — **13.** Neige et frimas. Plaisirs d'hiver. — **14.** Ceux qui souffrent de l'hiver. — **15.** Travailleurs du bois. — **16.** Métallurgie. — **17.** Travaux du ménage. — **18.** Petits métiers. — **19.** Le commerce. — **20.** Ville et village. — **21.** Maison. Ouvriers bâtisseurs. — **22.** La maladie. Le docteur. — **23.** Transports. Voyages. — **24.** Printemps. — **25.** Eaux courantes. — **26.** Fête des mères. — **27.** La mer. — **28.** La montagne. — **29.** La pêche. — **30.** Animaux familiers. — **31.** Insectes. Animaux inférieurs. — **32.** Jeux de plein air. — **33.** Foires et marchés. Fêtes. — **34.** Le jardin : le jardinier. — **35.** Fleurs et parfums. — **36.** Fenaison. Moisson. — **37.** Chaleurs. Pays chauds. — **38.** Plaisirs d'été. — **39.** Examens. Prix. — **40.** Vacances.

CALCUL

Cours préparatoire

Octobre : Les nombres 1, 2, 3, 4. — **Novembre :** 5, 6, 7, 8. — **Décembre :** 9, 10. La dizaine. — **Janvier :** de 10 à 20. — **Février :** de 20 à 25. — **Mars :** de 35 à 55. — **Avril :** de 55 à 65. — **Mai :** de 65 à 85. — **Juin :** de 85 à 100. La centaine. — **Juillet :** Revision.

Nota : *Les quatre opérations seront étudiées simultanément et progressivement dès les premières leçons. On donnera également la notion de mesure par l'étude concrète du mètre, du kilogramme, du litre.*

Cours élémentaire.

Octobre. — Le mètre, le décamètre. Les nombres jusqu'à 100. Idée des sous-multiples du mètre. L'addition et la soustraction. La table de multiplication jusqu'à 4. La preuve de l'addition et de la soustraction. La droite et le point. Calcul oral : ajouter et retrancher 2, 3, 4, 5. Petits problèmes concrets sur les quatre opérations.

Novembre. — L'hectomètre. Les centaines. Les nombres jusqu'à 999. Exercices de conversion. Idée de la multiplication. Idée de la division. Valeur d'une part, nombre de parts. La table de multiplication jusqu'à 8. Obliques, horizontales, verticales, les parallèles. Calcul oral : ajouter 6, 7, 8. Petits problèmes simples sur les mesures de longueur.

Décembre. — Le kilomètre. Les mille. Les nombres jusqu'à 9 999. La multiplication : le multiplicateur n'a qu'un chiffre. La division : idée de la division avec reste. La table de multiplication par 9. Les angles. Calcul oral : ajouter et retranchers 9. Addition et soustraction des nombres inférieurs à 100. Problèmes : sur le prix de revient.

Janvier. — Les dizaines de 1 000. Le franc, les monnaies usuelles. Revision des mesures de longueur. Exercices de conversion, petits problèmes simples. La multiplication : multiplier un nombre entier par 10, 100, 1 000... ; par 20, 200, 2 000, etc. Division : un chiffre au diviseur, plusieurs au quotient. Les angles (*suite*). Angle droit, perpendiculaires. Problèmes sur achat, vente, perte, bénéfice. Calcul oral : revision ; je rends la monnaie.

Février. — Le litre, le décalitre. Exercices de conversion. La multiplication : le multiplicateur a 2 chiffres. La division : le diviseur a 2 chiffres, le quotient n'a qu'un chiffre. Le triangle : formes, périmètre. Calcul oral : sur la multiplication. Petits problèmes simples. Problèmes de revision.

Mars. — L'hectolitre. Capacités. La multiplication : le multiplicateur a 3 chiffres. La division : le diviseur a 2 chiffres, le quotient en a plusieurs. Le carré : ses propriétés. Idée de la surface par quadrillage. Calcul oral : sur la multiplication. Revision. Problèmes sur le gain, l'économie, le gain par jour.

Avril. — Le kilogramme. Les mesures de poids. La multiplication : zéros au multiplicateur. La division : zéros au quotient. Le rectangle : propriétés. Calcul oral : prendre la moitié, multiplier par 5, par 15. Problèmes de revision.

Mai. — Les mesures de poids (*suite*). Le quintal, la tonne. Capacités et masses. Pesées et tares. La multiplication : le multiplicateur et le multiplicande sont terminés par des zéros. La division : le dividende et le diviseur sont terminés par des zéros. Le rectangle, idée de la surface. Le trapèze, le losange, le parallélogramme. Calcul oral : prendre le quart, multiplier par 25, par 11. Problèmes sur les échanges et les partages simples.

Juin. — Revision des quatre opérations. La circonférence, le cercle. Idée des volumes usuels. Le jour, la semaine, l'heure (lire l'heure). Petits problèmes sur les courriers. Revision du système métrique. Calcul oral. Petits problèmes variés.

Juillet. — Revision générale. Petits problèmes de la vie pratique.

Cours moyen et C. É. P. É.

Octobre. — Revision de la numération. Classes et ordres. Addition des nombres entiers. Les multiples et les sous-multiples du mètre. Les nombres décimaux. Les lignes, les angles, les parallèles, le carré. Les mesures de surface. Problèmes sur les intervalles. Problèmes sur les paiements, sur le gain, la dépense, l'économie. Calcul oral : l'addition.

Novembre. — Soustraction des nombres entiers. Addition et soustraction des nombres décimaux. La multiplication (*revision*). Multiplication des nombres décimaux. Les mesures de surface (*suite*), les mesures agraires. Le rectangle. Propriétés, surface. Les capacités multiples. Problèmes sur le prix de revient, prix d'achat, prix de vente, bénéfice. Calcul oral : sur la soustraction.

Décembre. — La division. Idée de l'opération et mécanisme (*début*). Le parallélogramme : propriétés et surface. Le triangle (propriétés). Les capacités (*suite*). Problèmes sur les surfaces, surfaces augmentées et diminuées, carreaux et plancher. Opérations postales. Calcul oral : sur la multiplication.

Janvier. — La division : étude du mécanisme. Division des nombres décimaux. La surface du triangle, le losange. Échelle des plans et des cartes. Les mesures de poids : multiples et sous-multiples. Mesures effectives. La preuve par 9

des opérations. Problèmes variés sur les surfaces. Marchandises avariées, déchets. Calcul oral : sur la division. Prendre la moitié, le tiers, le quart. Diviser par 20, 200, 30, 300, par 0,1 ; 0,2 ; 0,3 ; 0,4 ; 0,01 ; 0,02.

Février. — Idée des fractions. Fractions décimales. Addition et soustraction des fractions. Le trapèze. Les polygones quelconques. Le carré, le triangle, l'hexagone inscrits dans le cercle. Les monnaies. Problèmes sur les monnaies. Problèmes sur achats, ventes, partages. Problèmes de la vie pratique. Problèmes variés sur les surfaces. Calcul oral : sur la division : diviser par 6, 8, 9, 12, 15, 16. Multiplier et diviser par 0,5 ; 0,25 ; 1,5 ; 1,25.

Mars. — Les fractions (*suite*). Multiplication et division. Le cube. Propriétés. Le volume du cube. Les mesures de volume. Capacités et volumes. Capacités et poids. Le parallélipipède : propriétés et volumes. Le stère. La circonférence. La surface du cercle. Problèmes sur les échanges, sur les fractions. Calcul oral : multiplier et diviser par 5, 50, 500, 2,5, 25, 250.

Avril. — Revision des volumes. La couronne circulaire. Les nombres complexes. Les divisions de la circonférence. Les grandeurs proportionnelles. La règle de trois simple et inverse. Problèmes de revision. Calcul oral : multiplier et diviser par 0,75 ; 7,5 ; 75 ; par 1,25 ; 1,5 ; 12, 5 ; 125 ; 15.

Mai. — Les divisions de la circonférence (*fin*). La densité, définition. Densités et poids, densités et volumes.

Les grandeurs proportionnelles, la règle de trois composée. Partages proportionnels. Mesure des angles ; angles usuels ; addition et soustraction. L'intérêt (1re notion). Le tant pour cent. Le prisme : propriétés et volume. Problèmes sur les courriers. Problèmes variés. Calcul oral : revision.

Juin. — L'intérêt : *fin*. L'escompte. Les placements d'argent. Les mélanges. Le cylindre, le manchon cylindrique. La pyramide, la sphère, le cône. Les principes du croquis coté. Problèmes de revision en calcul oral et écrit.

Juillet. — Revision générale.

Cours supérieur.

Octobre. — Les formules. Nombres positifs et nombres négatifs. Addition et soustraction des nombres algébriques. Propriétés des sommes et des différences. Les systèmes de numération. Les figures géométriques, la droite, la circonférence. Mesure des angles et des arcs.

Novembre. — Multiplication et division des nombres algébriques. Problèmes sur la multiplication. Propriétés des produits. Perpendiculaires, Angle droit, angles supplémentaires et complémentaires. Bissectrice d'un angle.

Décembre. — Puissance d'un nombre. Quelques propriétés des puissances. Racine carrée (algèbre). Expressions algébriques (*début*). Mise en facteurs communs. Les parallèles. Quotient à une unité près. Problèmes sur la division.

Janvier. — Expressions algébriques. Produits remarquables. Les quadrilatères. Propriétés. Les triangles. Propriétés. Angle inscrit. Divisibilité. Preuve par 9 des opérations.

Février. — Calculs algébriques simples. Premières notions sur les équations. Le carré de l'hypoténuse. Les propriétés du triangle rectangle. Applications. Longueur de la circonférence. Notions sur la similitude.

Mars. — Équations à une inconnue. Problèmes. Les surfaces, surface du carré, du rectangle, du trapèze, de la circonférence. Les méthodes rapides du calcul de l'intérêt (*début*).

Avril. — Équations à 2 inconnues. Problèmes. Les polygones réguliers. Quelques surfaces remarquables. Calcul de l'intérêt (*fin*).

Mai. — Représentations graphiques. Applications. Courriers. Problèmes. Volumes simples : cube, parallélipipède, prisme, pyramide, tronc de pyramide, surfaces latérales. Cubage des bois.

Juin. — Problèmes d'algèbre variés. Le volume du cylindre, du cône, du tronc de cône, de la sphère. Surfaces latérales.

Juillet. — Revision générale.

Nota. — *Chaque semaine, il sera donné quelques problèmes simples empruntés soit aux notions étudiées, soit au programme du C. É. P. É.*

HISTOIRE

Cours élémentaire.

I. **La Gaule et le moyen âge. — 1.** Notre pays aux temps préhistoriques. — **2.** La Gaule et les Gaulois. — **3.** La Gaule et Rome : Vercingétorix. — Les Romains en Gaule. — **5.** Le christianisme en Gaule. — **6.** Les invasions en Gaule. — **7.** Les Francs : Clovis et Dagobert. — **8.** Charles Martel et les Arabes. — **9.** Charlemagne. — **10.** Roland. — **11.** Les Normands. — **12.** Revision. — **13.** La Féodalité. Le seigneur et son château. — **14.** Le paysan dans son village. — **15.** Le bourgeois dans sa ville. — **16.** Prêtres et moines. — **17.** Le chevalier et la chevalerie. — **18.** Les chevaliers normands conquièrent l'Angleterre. — **19.** Les chevaliers vont en croisade. — **20.** Les rois au temps de la féodalité : Louis VI le Gros. — **21.** Philippe-Auguste : Bouvines, 1214. — **22.** Saint Louis et Philippe le Bel. — **23.** Le royaume de France et la civilisation française au XIIIe siècle. — **24.** Revision. — **25.** Guerre de Cent Ans : Crécy, Calais, Poitiers. — **26.** Charles V et Duguesclin. — **27.** Charles VI. — **28.** Jeanne d'Arc et Charles VII. — **29.** Revision.

II. **Renaissance et Réforme. — 30.** Louis XI. — **31.** Inventions : poudre, imprimerie, boussole. — **32.** Découverte de l'Amérique, 1492. — **33.** Guerre d'Italie : Charles VIII et Louis XII. — **34.** Bayard. — **35.** François Ier et Charles-Quint. — **36.** Renaissance. — **37.** Guerres de religion. — **38.** Henri IV et Sully. — **39.** La France en 1610. — **40** Exercices de revision : dates à retenir.

Cours moyen.

I. **La Gaule et le moyen âge (revision). — 1.** Nos origines : Gaulois et Romains. — **2.** Invasions et Francs. — **3.** Féodalité. — **4.** Les Capétiens. — **5.** Guerre de Cent Ans.

II. **Renaissance et Réforme (revision). — 6.** Louis XI. — **7.** Inventions et découvertes. — **8.** Guerres d'Italie et Renaissance. — **9.** Réforme et guerres de religion. — **10.** Henri IV.

III. **La Monarchie absolue. — 11.** Louis XIII et Richelieu. — **12.** Mazarin et la minorité de Louis XIV. — **13.** Monarchie absolue et gouvernement de Louis XIV. — **14.** Guerres de Louis XIV. — **15.** Siècle de Louis XIV. — **16.** Gouvernement de Louis XV et de Louis XVI. — **17.** Guerres de Louis XV et de Louis XVI. — **18.** La France à la veille de 1789. — **19.** La monarchie absolue (leçon de revision).

IV. **La Révolution et l'Empire. — 20.** Assemblée nationale constituante. — **21.** Déclaration des droits de l'homme. — **22.** Législative (1791-1792). — **23.** Convention (1792-1795) : histoire intérieure. — **24.** La Convention et l'Europe. — **25.** Le Directoire et Bonaparte. — **26.** Le Consulat. — **27.** L'Empire : l'œuvre intérieure de Napoléon. — **28.** Les succès militaires de Napoléon. — **29.** Les revers et la chute. — **30.** 1789-1815 (*revision*).

V. **L'époque contemporaine. — 31.** Louis XVIII et Charles X. — **32.** Louis-Philippe. — **33.** La Seconde République. — **34.** Le Second Empire. — **35.** La Guerre franco-allemande. — **36.** Avènement de la IIIe République. — **37.** L'œuvre de la IIIe République. — **38.** La France au XIXe siècle. — **39** La Grande Guerre. — **40.** 1815-1932 (*revision*).

Cours supérieur.

I. **L'Antiquité. — 1.** Les Égyptiens. — **2.** Chaldéens, Phéniciens, Hébreux. — **3.** La Grèce. — **4.** Rome.

II. **La Gaule et le moyen âge. — 5.** Gaulois. Civilisation gallo-romaine, Barbares et société mérovingienne. — **6.** Arabes : conquêtes, civilisation. — **7.** Charlemagne : essai de restauration de l'Empire romain d'Occident. — **8.** Féodalité et révolution communale. — **9.** Croisades et Papauté. — **10.** Formation de l'Unité française. — **11.** Civilisation française au moyen âge. — **12.** France et Angleterre : guerre de Cent ans.

III. **Renaissance et Réforme. — 13.** L'Europe orientale et les Turcs au moyen âge. — **14.** Inventions et découvertes. La Renaissance en Europe. — **15.** France et Maison d'Autriche. — **16.** Réformes et guerres religieuses en Europe. Guerre de Trente ans.

IV. **La Monarchie absolue. — 17.** Développement de la Monarchie absolue en France. — **18.** Splendeur de la Monarchie française. Louis XIV et le Grand Siècle. — **19.** La pri-

A. SOUCHÉ

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS

Nouveauté :

LA GRAMMAIRE ET LE FRANÇAIS DES PETITS

Cours Préparatoire	4 fr. 50
Cours Élémentaire	5 fr. 70
Cours Élément. 2e et Cours Moyen 1re année.	6 fr. 90
Cours Moyen	7 fr. 50
Cours Moyen 2e et Cours Supér. 1re année.	8 fr. 50

● Chaque volume 13 × 18,5, cartonné, est abondamment illustré.

Nouveautés :

2 Cours possèdent le LIVRE DU MAITRE

LE LIVRE DU MAITRE POUR LE COURS ÉLÉMENTAIRE

Un volume 14,5 × 19,5 . . . . . 12 fr. »

LE LIVRE DU MAITRE POUR LE COURS MOYEN

Un volume 14,5 × 19,5 . . . . . 15 fr. »

(Les autres volumes du Maître sont sur le point de paraître.)

Fernand NATHAN, Éditeur.

ABONNEMENTS COMBINÉS

ÉCONOMIE 2 F. — ÉCONOMIE 2 F.

Abonnez-vous en même temps au JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES et

à

L'ÉDUCATION ENFANTINE

45 fr. 50

Belgique, Luxembourg, Sarre.	53. »
Étranger (tarif réduit).....	56. »
Étranger (tarif plein).....	65.50

AVANTAGES :

1° **ÉCONOMIE de 2 francs.**

2° Cet abonnement donne droit à **TOUTES LES PRIMES** de L'ÉDUCATION ENFANTINE + celles du JOURNAL DES INSTITUTEURS

Voyez pages II, III

au

BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Brevet Élémentaire

52 francs

Étranger (tarif réduit).....	63 fr.
Étranger (tarif plein).....	73 fr.

AVANTAGES :

1° **ÉCONOMIE de 2 francs.**

2° Cet abonnement donne droit **AUX PRIMES Nos 3, 4, 5, 6**

Voyez page III

Fernand NATHAN, Éditeur.

MOBILIER SCOLAIRE F. N.

Notre catalogue N° 20, superbe brochure de 80 pages, est envoyé gratuitement sur simple demande.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

MACHINES AGRICOLES PUZENAT - MACHINES AGRICOLES PUZENAT - MACHINES AGRICOLES PUZENAT - MACHINES AGRICOLES PUZENAT

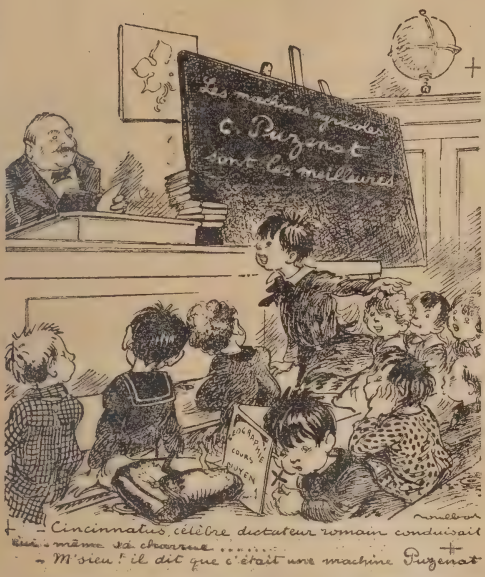

— Cincinnatus, célèbre dictateur romain conduisait lui-même sa charrue.....
— M'sieu ! il dit que c'était une machine Puzenat

les protège-cahiers C. PUZENAT font la joie des enfants

A LA RENTRÉE 1934
C. PUZENAT
DISTRIBUERA ENCORE DES PROTÈGE-CAHIERS

ENVOI SANS FRAIS AU PERSONNEL ENSEIGNANT SUR DEMANDE
ADRESSÉE A C. PUZENAT - BOURBON-LANCY (S.-&-L.)

MACHINES AGRICOLES PUZENAT - MACHINES AGRICOLES PUZENAT - MACHINES AGRICOLES PUZENAT - MACHINES AGRICOLES PUZENAT

L'ENCRE EN GRAINS EUREKA!!

La meilleure des encres à préparer soi-même

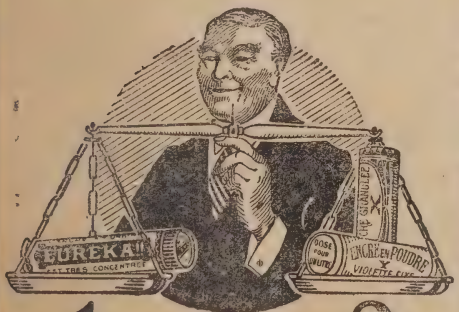

1 = 2

contient en un tube autant de colorant pur que deux tubes de toute encre similaire. Coûte 2 fr. le tube servant à préparer 1 litre d'encre extra supérieure ou 2 litres d'encre classique noire ou violette.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radio-vision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

J'AI BESOIN DE LAINES... j'écris AUX FILATURES DE LA REDOUTE A ROUBAIX.
Catalogue N° 21 et échantillons franco

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

DIRECTRICES, pour vos élèves demandez le tarif des ouvrages faciles à broder. *Choix à condition.*
BORDEAU, fabricant,
239, Faubourg Saint-Antoine, PARIS (XIe).

R. JOLLY

INSTITUTEUR

EN RIANT

LA LECTURE SANS LARMES

1er livret.....	3 fr. 40	1er et 2e livrets réunis (couv. chromo).	6 fr. 50
2e livret.....	3 fr. 60	3e livret, cours préparatoire	6 fr. 50

(Voir les TABLEAUX de lecture Jolly, page XXXII)

Les tout-petits n'aiment pas les gens graves et soucieux. Ils aiment la vie et le mouvement. Il leur faut des personnages qui courent, sautent, dansent, pirouettent, font la culbute, dégringolent et se cassent le nez.

Ils aiment les bêtes, surtout les animaux familiers ; ils aiment la fantaisie et se plaisent à voir évoluer bêtes et gens dans l'atmosphère la plus invraisemblable. Ils aiment les images, les images simples qu'ils comprennent facilement et peuvent reproduire sans grandes difficultés.

Tout cela, ils le trouvent dans la méthode Jolly, qui a reçu l'accueil le plus enthousiaste et le plus mérité.

JEU DE LECTURE

GÉRAUD et CRÉPIN

Inspectrice Générale des É. M. — Directrice d'É. M.

● Une belle boîte contenant 32 cartons... **12 fr.**

CUNÉO

LA LECTURE ATTRAYANTE ET RAPIDE

CUNÉO

● 2 séries de 20 doubles cartes avec signets. Chaque série. **15 fr.**

LA LECTURE PAR LA MÉTHODE AMUSANTE

● 12 cartes illustr. en couleurs sous pochette. **3 fr. 50**

A. GUILMAIN

LA LECTURE PAR LA MÉTHODE ACTIVE

● Le livret et le matériel (méthode complète)..... **4 fr. 60**

Le livret seul. **2 fr. 75** — Le matériel seul. **2 fr. 20**

Fernand NATHAN, Éditeur.

L'HISTOIRE PITTORESQUE

Nouveauté : LES PYRAMIDES DE GIZEH.

Déjà parus :

Le Pont du Gard (Monument Gallo-Romain).
La Cité de Carcassonne (Féodalité).
Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (Eglise Romane).
La Cathédrale de Reims (Eglise Gothique).
Le Château de Chenonceaux (Renaissance).
Le Château de Chambord (Renaissance).
Le Château de Versailles (XVIIe siècle).

Chaque tableau 65×100 tiré en héliogravure : **12 fr. 50.**

LA GÉOGRAPHIE PITTORESQUE

Nouveauté : LE GLACIER (Glacier du Morteratsch. Massif de la Bernina).

Précédemment parus :

Le Lac (Lac de Sils en Haute-Engadine).
L'Afrique Equatoriale Française (Forêt en Oubangui).
La Banquise (Océan Antarctique).
L'Afrique Occidentale Française (Soudan).
La haute montagne : le Mont Blanc et la vallée de Chamonix.
La Mer : la côte sauvage (Quiberon).
Le Confluent : Montereau : confluent de l'Yonne et de la Seine.
Le Volcan : Le Vésuve et la Baie de Naples.
Le Désert (le Sahara).
L'Oasis (la Tunisie).
La récolte des dattes (l'Algérie).
Les Souks à Meknès (le Maroc).
Le Canal Dong-Bâh à Hué (l'Indochine, Annam).
Le Temple d'Angkor (l'Indochine, Cambodge).
Coucher de soleil à Tahiti (l'Océanie).

Tous les abonnés au **Journal des Instituteurs et des Institutrices** peuvent recevoir jusqu'au 30 novembre **LES PYRAMIDES et LE GLACIER** au prix exceptionnel de **7** fr. l'un (au lieu de **12 fr. 50**).

Voici les réductions au 1/5e des 13 planches, telles qu'on les trouve dans chaque numéro de la « Documentation Scolaire par l'Image».

(Les planches ci-dessus sont tirées de numéros différents.)

des INSTITUTRICES
ou réabonné pour 1934

.EAUX

choix de la direction)
leaux d'HISTOIRE et
LIER vient d'établir.

TABLEAUX D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION

(France 1re série). d'Alfred CARLIER (Héliogravures 50x65).

1. Vercingétorix devant César, 50 av. J. C.
2. Lutèce à l'époque Gallo-romaine, IIIe siècle.
3. Chef franc élevé sur le pavois, vers 480.
4. L'Invasion des Arabes, 732.
5. La cour de Charlemagne à l'Emmaburg (Aix-la-Chapelle, vers 800).
6. La flotte de Rollon pénètre dans l'estuaire de la Seine, 876.
7. Le château-fort de Chevreuse (XIIe-XIVe siècles).
8. Jongleurs dans un château-fort (XIIe siècle).
9. La corvée au XIIIe siècle.
10. Une rue de Paris au XIVe siècle.

Les 8 tableaux complémentaires seront envoyés contre

12 francs

(au lieu de 20 francs prix de la collection)

LES SOCIÉTÉS NÉOLITHIQUES. LA FÊTE DU SO

Les alignements étaient des monuments religieux où se célébraient les Fêt
par ce fait que le soleil se lève exactement au-dessus d'un menhir-sign
calculée de façon à obtenir ce phénomène, selon l'

TICE D'HIVER AUX ALIGNEMENTS DE CARNAC

**laires, Équinoxiales et Solsticiales. Le caractère de l'alignement est révélé
inté hors des files de pierres-levées, et dont la position astronomique est
ement, à l'un des quatre renouvellements de saisons.**

Le Journal des INSTITUTEURS
offre gratuitement à chaque abon

DEUX TAB

(Héliogravures 50 × 65) différents (
de la magnifique collection des
de CIVILISATION qu'Alfred C

NOS PRIMES GRATUITES

A TOUS NOS ABONNÉS ET RÉABONNÉS

La brochure
explicative : 2 fr. 50

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

Chaque numéro contient 13 planches et plusieurs pages de textes et de commentaires.

1 numéro chaque mois (sauf août et septembre).

Abonnement 8 fr. par an (France, 8 fr. Belgique, Luxembourg, Sarre, 10 fr. Étranger, demi-tarif 10 fr. 50. Étranger, plein tarif 12 fr.).

Dans les numéros de l'année 1934-1935 vous trouverez :

10 Planches doubles d'histoire (cours élémentaire).

10 Planches doubles d'histoire (cours moyen).

10 Planches doubles d'histoire de la Civilisation.

10 Planches doubles de Sciences Naturelles et Industrielles.

10 Planches doubles de géographie générale.

10 Planches doubles de géographie coloniale.

10 Planches simples de géographie générale.

10 Schémas de géographie coloniale.

10 Schémas de géographie humaine.

10 Schémas "Ce qu'il faut savoir".

10 Schémas " Variétés scientifiques ", de nombreux textes et commentaires des planches et des chroniques scientifiques de M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences.

10 Planches simples de travail manuel.

10 Planches simples de Dessin.

G. LAUVE

NOS ENFANTS EN VACANCES

Les abonnés au **Journal des Instituteurs** peuvent recevoir ces 4 tableaux pour **12** fr. au lieu de **18** fr.

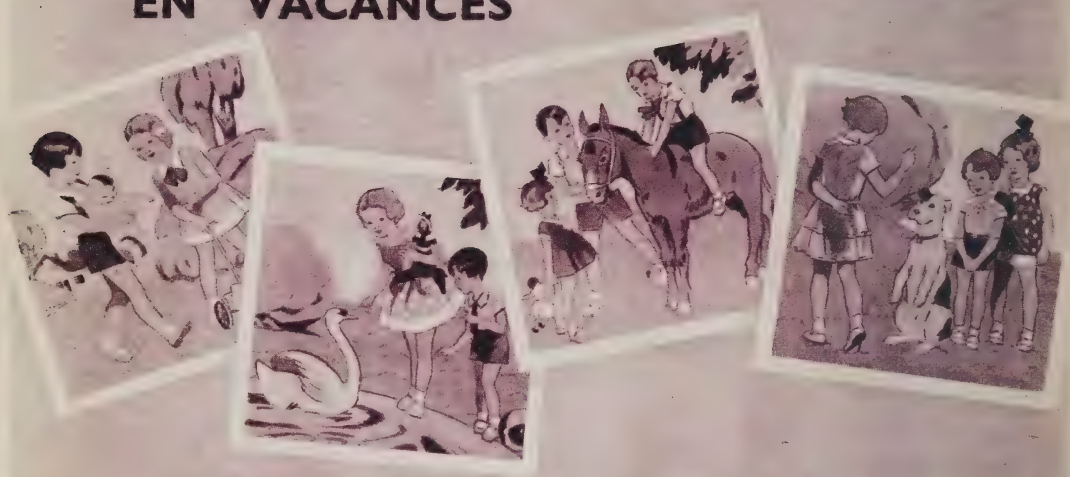

Les Enfants et le Chat. **Les Enfants et le Cygne.**
La Promenade à Ane. **Le Chien savant.**

La collection de 4 panneaux 48×48 sur papier aquarelle . . . . . **18 fr.**

L'HISTOIRE EN CARTES POSTALES

PAR
ALFRED CARLIER

18 pochettes de 25 cartes classées, accompagnées d'une notice détaillée. La pochette : **5 fr. 50.**

Liste des séries :

1. La Préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent Ans. — 7. La Vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les Lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

Les 6 pochettes de cartes Tiget (de la Révolution à la fin du 2e Empire) complètent les séries ci-dessus. PRIX GLOBAL DES 24 POCHETTES (Tiget et Carlier) : **125** fr. prises en une seule fois.

Vous voulez
un cours d'Histoire

IMPARTIAL
VIVANT
ATTRAYANT

Vous voulez que L'HISTOIRE
DE LA CIVILISATION
APPARAISSE NETTEMENT

Adoptez donc la

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

de

P. BERNARD et F. REDON

- Cours Élémentaire. . . . 6.20
- Cours Moyen (C. E. P.). 8. »

En spécimen { 1.50 / 2.50

Fernand NATHAN, Éditeur.

LIBRAIRIE GÉDALGE PARIS

75, rue des Saints-Pères (VIe).

Raoul BLANCHARD et D. FAUCHER

COURS DE GÉOGRAPHIE

Cours élémentaire rural. — *(Couverture chamois.)* Avec la collaboration de Mme D. Faucher, institutrice.
2e Édition..... **8 fr.**

Cours élémentaire urbain. — *(Couverture verte).* Classe de 9e Avec la collaboration de Mme D. Faucher. 5e édition.. **8 fr.**

Cours Moyen. — Classe de 8e. Avec la collaboration de Mme D. Faucher. Nouvelle édition entièrement revue..... **10 fr.**

Cours du Certificat d'Études Primaires. — Classe de 7e. 6e édition..... **11 fr.**

Cours supérieur et classes préparatoires des écoles primaires supérieures. Nouvelle édition entièrement revue... **14 fr. 75**

Cours du C. E. P. et Cours supérieur réunis.
6e édition..... **24 fr. 50**

ÉCONOMISEZ ! Achetez **sans intermédiaires** aux plus bas prix, les plus beaux **BAS, CHAUSSETTES, LINGERIE FINE INDÉMAILLABLE**
Demandez le catalogue gratis et franco aux
Établts **MOLLY**, Boîte Postale 24, PARIS (XVe).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 5%.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
32, rue des Mathurins, Paris (8e)

PRÊTS AUX FONCTIONNAIRES
en activité ayant traitement fixe sup. à 15.500 fr.
IMMOBILIÈRE et FONCIÈRE de PARIS et de PROVINCE
2, rue Marbeuf, Paris - Discrétion - Pas d'enquête.
(Correspondants officiels dans toute la France.)

MONROZIÈS

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES

A CLASSE UNIQUE ET GÉMINÉES

Broché : **10 francs.**

Demandez l'envoi gratuit de notre

NOUVEAU CATALOGUE N° 15

MATÉRIEL

ET

FOURNITURES DE BUREAU

Fernand NATHAN, Éditeur.

LA LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

spécialisée dans tout ce qui concerne l'éducation et l'enseignement des petits, envoie gratuitement sa grosse brochure n° 1: "Matériel et livres pour les écoles maternelles et les cours préparatoires". Pour ces classes, abonnez-vous à

L'ÉDUCATION ENFANTINE

la meilleure revue d'initiation maternelle.

Publication indispensable à toutes les éducatrices des tout-petits.

Nouveauté

MÉTABOIS

(Déposé)

Le matériel idéal pour la construction de jouets démontables et le développement de l'adresse manuelle des enfants.

La boîte contenant un nombre de pièces suffisant pour occuper de nombreux enfants, des modèles individuels, une notice... **50 fr.**

Nouveautés

LES

JEUX DÉMONTABLES BOYER-BESSART

Nos

1110. Les autos (1 auto de course, 11 pièces), (1 auto de ville, 13 pièces), la boîte..... **5.50**
1111. L'avion (18 pièces), la boîte, *prix*..... **5.50**
1112. Le rouleau à vapeur (24 pièces), la boîte..... **5.50**
1113. Le camion automobile (28 pièces), la boîte..... **5.50**
1114. La locomotive (19 pièces), la boîte..... **5. »**
1115. La trottinette (10 pièces), la boîte..... **3. »**
1116. Le moulin à vent (36 pièces), la boîte..... **10.50**

BULLETIN d'Abonnement OU DE Réabonnement A

L'ÉDUCATION ENFANTINE

Articles de Pédagogie spéciale • Lectures à faire aux petits • Travaux manuels • Dessins • Modèles • Chants • Exercices sensoriels • Découpages

Je, soussigné .....

adresse.....

m'abonne ← OU → **me réabonne**

(Supprimer la mention inutile)

pour l'année 1934-1935 à " *L'Éducation Enfantine* ", nouvelle série,

avec **PRIME GRATUITE Une Frise**

(au choix de la direction) de la collection

NOS ENFANTS EN VACANCES

4 Panneaux en couleurs de G. Lauve

MODE DE PAIEMENT CHOISI :

Ci-joint, **17 fr. 50** en mandat-poste; Belgique, Luxembourg, Sarre, **19 fr.** — Autres pays : à tarif postal réduit, **20 fr.** Pays à tarif postal plein, **22 fr. 50.**

BULLETIN DE DEMANDES DE PRIMES

Je, soussigné... abonné... à l'**ÉDUCATION ENFANTINE**

désire recevoir en plus de la prime gratuite *les trois pendants* de la Collection " **NOS ENFANTS EN VACANCES** " **de G. Lauve**, au prix de faveur de **11 fr.** au lieu de **18 fr.**, prix de la collection.

Pour l'étranger, ajoutez **1 fr. 25** pour le port.

Ci-joint.....

FAITES DES EXPÉRIENCES DE CHIMIE

CHIMICA

La Chimie pour tous

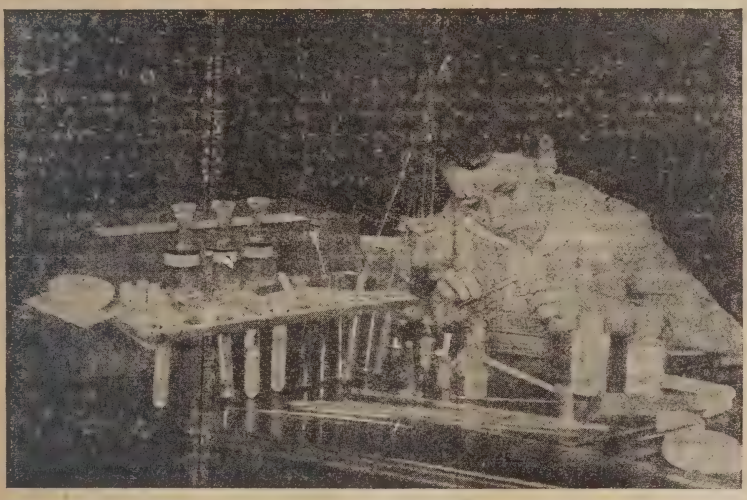

SON PRIX EST D'ENVIRON 4 A 5 FOIS MOINS ÉLEVÉ QUE CELUI DE TOUT AUTRE COMPENDIUM DE CHIMIE QUI PERMETTRAIT DE FAIRE LE MÊME NOMBRE D'EXPÉRIENCES

UN JOLI COFFRET EN AULNE VERNI, CONTENANT UN MATÉRIEL TRÈS IMPORTANT ET UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS.
DIMENSIONS : 43 × 21 × 19 cm. POIDS : 6 kgs. PRIX : **275 fr.**

Livré avec une brochure explicative illustrée très détaillée, guidant par des gravures très simples les moins connaisseurs et leur assurant la réussite de toutes les expériences.

Le meilleur
Le moins cher

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Compendium métriques. Méchain..... **A** : 160 fr. ; **B** : 245 fr. ; **C** : 325 fr.
Compendium scientifiques. Réaumur..... **A** : 118 fr. ; **B** : 258 fr. ; **C** : 432 fr.
Cabinet agricole. Sully..... 350 fr. ; **Cabinet d'Anatomie humaine.** Cuvier..... 1500 fr.
Cabinet d'Histoire Naturelle. Buffon..... **A** : 600 fr. ; **B** : 675 fr. ; **C** : 750 fr.
(emballés sous caissette).
Collections de Roches, Minéraux et Minerais..... **A** : 55 fr. ; **B** : 110 fr. ; **C** : 275 fr.

* Demandez également notre Prospectus nº 208 : Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc., etc.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

NOUVELLE CONQUÊTE DE LA SCIENCE

Le radium et les traitements radioactifs

Il est des vérités scientifiques précieuses entre toutes, qui n'ont conquis le droit de cité qu'après une lutte acharnée contre leurs détracteurs et surtout contre l'inertie humaine.

La théorie préconisant l'emploi du radium pour le soulagement de la souffrance n'appartient qu'à moitié à ces vérités, car tout le monde a rapidement compris et accepté les avantages des applications des fortes doses de radium au traitement des cancers et des tumeurs malignes. Par contre, l'utilisation du radium en faibles doses pour le traitement des diverses affections chroniques est encore bien loin d'avoir gagné la place qu'elle mérite. Ceci est dû sans doute à la confusion entre les faibles radioactivités (absolument inoffensives et parfaitement maniables) et les fortes radiations utilisées pour le traitement du cancer et nécessitant des précautions et des appareils spéciaux.

Cependant, grâce aux travaux de toute une pléiade de savants français et étrangers (Chevrier, Dominici, Wickham, Gudzent, Hosokana, etc.), la médecine a su tirer des avantages énormes des propriétés absolument uniques du radium ; vitalisation de la cellule, décuplement de l'effet thérapeutique des substances médicamenteuses par la radioactivité induite, et des propriétés remarquablement aseptiques, bactéricides et analgésiques des rayonnements pénétrants du radium.

D'autre part, la découverte du secret des sources guérisseuses a permis de perfectionner très sensiblement ce remède naturel et de créer une série de formules où la radioactivité est savamment dosée et co-associée aux éléments spécifiques utilisés contre diverses affections. La vérification clinique a pleinement confirmé les espérances mises par les spécialistes dans l'idée de radioactivité et en même temps la technique perfectionnée a permis de mettre ces formules radioactives à la disposition des malades à des prix n'excédant presque pas les prix des préparations courantes.

Le LABORATOIRE DE RADIUMTHÉRAPIE de Paris se met à la disposition des membres du corps enseignant français pour leur envoyer gratis franco la documentation concernant le radium et ses propriétés merveilleuses, les applications médicales des faibles radioactivités et les résultats surprenants obtenus par la médication radioactive dans le traitement des affections courantes : dermatoses, plaies atones, prurits, arthrites et rhumatismes, artériosclérose, anémies, tuberculose, varices et hémorroïdes, gonococcies, asthénie, etc. Ecrire au LABORATOIRE DE RADIUMTHÉRAPIE, 25, GU, rue Vaneau, à Paris (VIIe).

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux ***Publications Henri-Pierre Domange,*** *8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

PRÉPARATION par CORRESPONDANCE
AUX EXAMENS
et PROFESSORATS SCIENTIFIQUES
par Louis LONG, ancien Instituteur
Agrégé de l'Université - Docteur ès Sciences
Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Téhéran
Délégué de la Perse au Congrès de Zurich
Auteur de **"Lieux"** (2e *Edit.*) et de **"Face à la vie"** (2e *Edit.*)
PRIX MODÉRÉS
Écrire : **LONG, 3, Allée des Fontainiers, Digne** (*Basses-Alpes*).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

L'OFFICE CENTRAL DES EXAMENS
(Professeurs des Écoles de l'État)
prépare par correspondance aux
Examens de l'Enseignement Primaire
B. E. — B. E. P. S. — E. N. — B. S.
Brochure gratuite N° 4 sur demande.
OFFICE CENTRAL DES EXAMENS
Sociétés Savantes
28, Rue Serpente, PARIS (VIe).

SANS BOURSE DÉLIER
vous pourrez vous rendre compte par vous-même, si vous souffrez d'une quelconque **maladie de peau** (eczéma, acné, psoriasis, dartres, démangeaisons, etc...) ou de **maux de jambes, plaies variqueuses, varices,** etc... du soulagement immédiat que procure dans toutes ces affections déprimantes une simple application d'Eau Précieuse Depensier. Demandez pour cela au Dr ROUX, 181, route de Montrouge, Malakoff (Seine) **l'envoi gratuit** d'un échantillon d'Eau Précieuse et tous conseils précis sur son emploi dans votre cas particulier. Suivez exactement son traitement et, sans cesser de travailler, vous serez très vite débarrassé de tous vos maux.

mauté française en Europe. — **20.** Décadence de la royauté française : Louis XV, Louis XVI, l'esprit du XVIIIe siècle. — **21.** Les puissances nouvelles en Europe (Prusse et Russie) et la politique de Louis XV. — **22.** France et Angleterre : perte de notre Empire colonial, guerre d'Amérique.

V. **Révolution et Empire.** — **23.** La Révolution avec le Roi : Constituante, Législative — **24.** La Révolution sans le Roi : la Ire République, Convention, Directoire. — **25.** La Révolution et l'Europe. — **26.** Napoléon. Consulat et Ier Empire. — **27.** Napoléon et l'Europe.

VI. **L'époque contemporaine.** — **28.** La Restauration en France et la Monarchie constitutionnelle (1815-1848). — **29.** La Restauration en Europe. — **30.** Seconde République et Second Empire. — **31.** L'unité italienne et l'unité allemande. — **32.** Troisième République. — **33-34.** La France extérieure. — **35-36.** Les grandes nations au début du XXe siècle. — **37-38.** La civilisation au XXe siècle. — **39-40.** La Grande Guerre et le monde actuel.

GÉOGRAPHIE

1 et 2. La découverte de la Terre. — **3.** Le globe terrestre. — **4.** Les climats. — **5.** Les roches. — **6.** Les montagnes et la vie en montagne. — **7.** Les plateaux et les plaines. — **8.** Volcans et tremblements de terre. — **9.** Neiges et glaciers. — **10.** Sources, torrents, eaux souterraines. — **11.** Fleuves et rivières. — **12.** La mer. — **13.** Les côtes. — **14.** La flore et la faune. — **15.** Vie primitive et vie civilisée. — **16.** Races, langues, religions. — **17.** L'habitat humain. — **18.** Les centres urbains. — **19.** La pêche et la chasse. — **20.** L'élevage dans le monde et ses produits. — **21.** Les céréales nourricières. — **22.** Légumes et fruits. — **23.** La vigne dans le monde. — **24.** Le sucre. — **25.** Le thé, le café, le cacao. — **26.** Les textiles d'origine animale (soie, laine). — **27.** Les textiles d'origine végétale (coton, lin...) et chimique (soie artificielle). — **28.** La forêt et les produits forestiers. — **29.** Les métaux précieux : or et argent. — **30.** Le fer. — **31.** Les métaux secondaires (cuivre, plomb, zinc, aluminium, etc.). — **32.** La houille. — **33.** Le pétrole. — **34.** La houille blanche. — **35.** Les routes et les transports routiers. — **36.** Les voies ferrées. — **37.** Les voies navigables. — **38.** La navigation maritime. — **39.** L'aviation et la T. S. F. — **40.** Les échanges.

SCIENCES USUELLES

Cours préparatoire et élémentaire.

Octobre. — *Centre d'intérêt : L'automne, la saison des récoltes.* — **1.** La pomme et la prune. — **2.** D'autres fruits d'automne. — **3.** Les légumes. — **4.** La pomme de terre.

Novembre. — *Centre d'intérêt : La nature se prépare au repos hivernal.* — **5.** L'automne et les feuilles des arbres. — **6.** La taupe et le hérisson. — **7.** Le hamster et l'écureuil. — **8.** L'homme et l'automne.

Décembre. — **9.** Le timbre de la santé, la propreté. — **10.** Ce que nous brûlons. — **11.** Chez le marchand de gibier : le lièvre. — **12.** Chez le marchand de gibier : le chevreuil et le sanglier.

Janvier. — *Centre d'intérêt : Quelques animaux domestiques.* — **13.** Le chien. — **14.** Le cheval. — **15.** La vache et la chèvre. — **16.** — Le cochon.

Février. — *Centre d'intérêt : Des oiseaux.* — **17.** Les oiseaux en hiver. — **18.** L'oie et le canard. — **19.** Le pigeon. — **20.** A la poissonnerie.

Mars. — *Centre d'intérêt : Bêtes étrangères.* — **21.** Les singes. — **22** L'éléphant. — **23.** Le chameau. — **24.** Le perroquet.

Avril. — *Centre d'intérêt : Printemps !* — **25.** Le perce-neige. — **26.** La primevère. — **27.** La tulipe. — **28.** Comment la vie nouvelle sort des graines.

Mai. — *Centre d'intérêt : Le retour des oiseaux.* — **29.** L'alouette. — **30.** L'hirondelle. — **31.** Le coucou. — **32.** Oiseaux chasseurs.

Juin. — *Centre d'intérêt : Au parc et au verger.* — **33** Quelques arbres du parc. — **34.** Le châtaignier et le lilas. — **35.** Le cerisier. — **36.** L'oiseau, l'agent de police de l'arbre.

Juillet. — *Centre d'intérêt : Aux prés.* — **37.** La renoncule. — **38.** La sauge des prés. — **39.** Herbe et foin. — **40.** Fleurs et insectes.

Cours moyen et supérieur.

Octobre. — **1.** L'air, l'oxygène. — **2.** L'eau, l'hydrogène. — **3.** Fruits et graines. — **4.** Des fleurs d'automne.

Novembre. — **5.** La combustion, le gaz carbonique. — **6.** Le gaz d'éclairage, d'autres gaz combustibles. — **7.** Soufre et phosphore, les allumettes. — **8.** Dans la forêt d'automne.

Décembre. — **9.** La tuberculose et le timbre antituberculeux. — **10.** L'alcoolisme, son principal pourvoyeur. — **11.** Sel, soude, poudre. — **12.** Nos oiseaux en hiver.

Janvier. — **13.** Verre et argile. — **14.** Le fer, la fonte, l'acier. — **15.** D'autres métaux. — **16.** Quelques pierres, allons observer le chantier de construction.

Février. — **17.** Notre sonnerie électrique. Les piles. — **18.** L'électricité éclaire et chauffe. — **19.** L'électricité travaille (applications usuelles du moteur électrique). — **20.** La nature se réveille (noisetier, saule).

Mars. — **21.** Le téléphone. — **22.** Quelques appareils simples. — **23.** Balances et poulies. — **24.** La germination.

Avril. — **25.** Le son. — **26.** Lumière et ombre. — **27.** Bêtes curieuses dans les mers. — **28.** Parasites à et dans l'homme.

Mai. — **29.** Fleurs de printemps. — **30.** Dans la sapinière. — **31.** Bêtes nuisibles au jardin, au champ, dans la forêt. — **32.** Des compagnons indésirables (mouche, moustique, cafard).

Juin. — **33.** La fleur et ses fonctions. — **34.** Les insectes organisés (abeille, fourmi, guêpe). — **35.** Les céréales. — **36.** Quelques herbes et plantes des prés.

Juillet. — **37.** Des mauvaises herbes. — **38.** La guerre dans l'étang paisible (insectes aquatiques, écrevisse). — **39.** Quelques applications agricoles expliquées. — **40.** Quelques applications agricoles expliquées (*suite*).

ÉDUCATION PHYSIQUE

1. Considérations générales. Leçons pour enfants de 4 à 6 ans. — **2.** Chez les petits. Le matériel. Leçons. — **3.** Le ski et les jeunes filles. — **4.** A l'école primaire. Leçons à l'intérieur, en plein air. — **5.** A l'école mixte. Les jeux. Leçons spéciales. — **6.** Au Cours complémentaire. Leçons de gymnastique rythmique. — **7.** Quelques grands jeux féminins. — **8.** Un sport féminin idéal : le basket-ball. — **9.** Jour de fête à l'école.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

1re leçon : Le feu. Les légumes secs. — **2e leçon :** Les légumes frais. Les bouillons. — **3e leçon :** Les viandes. **4e leçon :** Les poissons (poissons frais, poissons séchés). — **5e leçon :** Les sauces liées. — **6e leçon :** Les sauces non liées. — **7e leçon :** Les condiments. — **8e leçon :** Les œufs. La pâtisserie. — **9e leçon :** L'art d'accommoder les restes.

TRAVAIL MANUEL

Pliage, découpage, collage du papier (*5 leçons*). — Modelage (*1 leçon*). — Travail du raphia (*1 leçon*). — Travail du carton (*2 leçons*). — Travail du fil de fer (*1 leçon*). — Quelques fleurs (*1 leçon*). — Pyromètres, balance (*1 leçon*). — Travail du bois (*2 leçons*). — L'électricité (*1 leçon*). — Les jouets (*1 leçon*). — Les pochoirs (*1 leçon*). — Perles et nœuds (*1 leçon*).

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

I. **Questions politiques et sociales.** — La crise de la société des Nations. — Mercantilisme et civilisation. — La mystique soviétique. — Le plébiscite de la Sarre. — Les Philippines et les États-Unis. — La pacification du Maroc. — Les mou-

vements migratoires et la crise actuelle. — Mussolini et l'Italie fasciste. — Les problèmes d'Extrême-Orient. — L'Inde actuelle. — La nouvelle Irlande. — La contagion des dictatures. — La question de l'Adriatique.

II. **Questions économiques.** — La production de l'or et de l'argent dans le monde. — Les systèmes monétaires. — Le problème de l'or et de l'argent. — De l'économie dirigée. — La vie et la mort de la prohibition aux États-Unis. — Un exemple de coordination du rail et de la route : transports routiers et ferroviaires en Haute-Normandie. — La menace de la concurrence japonaise. — Le protectionnisme britannique. — Le pétrole et la France.

III. **Questions géographiques.** — Les gorges du Verdon. — Le canal des Deux-Mers. — L'industrie chimique en France. — La production française de fruits et primeurs. — Les ports de Nantes et Saint-Nazaire. — Le chemin de fer Congo-Océan. — La Syrie. — Les richesses de la Sarre. — Bruxelles. — Une huerta espagnole : la huerta de Valence. — Un grand fleuve de l'Europe orientale : la Volga. — L'asséchement des Marais Pontins. — Un nouvel État : le Mandchoukouo. — La production bananière mondiale. — Économie agricole et peuplement rural.

BAUDRILLARD ET KUHN

ÉDITIONS REVISÉES

LISONS !

LISONS ! **
(Cours élémentaire 1er degré), cartonné. . 7.50
En spécimen. . 1.75

LISONS ! ***
(Cours élémentaire 2e degré), cartonné. . . 8. »
En spécimen. . . . 2.15

LISONS ! ****
(Cours moyen 1er degré), cartonné. 9.25
En spécimen. 2.75

LISONS ! *****
(Cours moyen 2e degré et Cours supér.) cart. 10. »
En spécimen. 3.25

LECTURES FACILES *
(Cours préparatoire et enfantin), cartonné. 5.70
En spécimen. . . . . . 1. »

Maurice KUHN
Directeur du Journal des Instituteurs et des Institutrices.

POUR LA PRÉPARATION QUOTIDIENNE DE LA CLASSE
POUR LES CONFÉRENCES D'AUTOMNE

MÉMENTO PÉDAGOGIQUE

Organisation et Plan d'Études des Écoles primaires élémentaires

Programmes et Instructions de 1923, Horaires, Emplois du temps, Règlement et Programme du Certificat d'études, Circulaires et Documents divers.

AVEC INDICATIONS ET COMMENTAIRES

POUR TERMINER LA SEMAINE SOUS UNE IMPRESSION AGRÉABLE ET ÉDUCATIVE

LECTURES DU SAMEDI

Extraits choisis des meilleurs auteurs
préparés pour être lus à haute voix par les maîtres

Chacun des deux volumes ci-dessus, 128 pages sous une jolie couverture en couleurs : 7 francs.

naturel *(un magicien)* ; le signal auquel tous obéissent subitement a comme un pouvoir magique : il *pétrifie* ; — *pétrifiés* : comme changés en pierre ; comparer : *immobilisés, figés* ; — *prodigieux* : comparer : *extraordinaire* ; rapprocher : *prodige, magie, miracle* ; — *sacrait* : jurait ; — *en cadence* : d'un mouvement rythmé ; — *énergie farouche* : comme avec une violence sauvage ; en réalité, les enfants prenaient plaisir à produire ce bruit cadencé ; — *ballet* : sorte de danse figurée représentant une action ; — *subitement* : (une mort subite) ; — *orienté* : tourné comme l'aiguille aimantée ; — *pôles d'attraction* : (à rapprocher d'orienté) ; les enfants attirés vers certains points de la cour comme les grains de limaille par les pôles d'un aimant.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Modifier et compléter le texte ci-dessous en employant les mots et expressions de l'auteur : Le maître *(mit)* un sifflet entre *(ses lèvres)* et siffla. Comme *(par miracle)* les enfants demeurèrent *(immobiles)*. Un silence *(extraordinaire)* remplit l'espace. On entendit un charretier qui *(criait)*. La foule *(des enfants)* commença de frapper le sol... *(en cadence)* avec une *(grande)* énergie. Les danseurs de cet étrange... *(ballet)*, *(tournés)* subitement vers certains points de la cour, en prirent la direction.

2. Emploi du verbe *remplir*. L'auteur écrit : les enfants *remplissaient* la cour ; — un silence prodigieux *remplit* l'espace.

Expressions à employer dans des phrases : *remplir l'air de ses cris* (Ex. : L'avare volé...) ; — *remplir* un tonneau (emplir de nouveau) ; contraire : (faire la *vidange*) ; — *remplir* une quittance, un reçu, etc. ; — *remplir* sa tâche, sa promesse (l'accomplir, s'acquitter de... ; noter : l'accomplissement de...) ; — *remplir* l'attente, l'espérance de quelqu'un (y *répondre* ; contraire : il a *trompé* mon espérance).

2. L'entrée en classe *(suite)*.

Les différentes classes se groupaient en longues files doubles. Les enfants, ivres de mouvement et de jeu, semblaient encore trop loin du calme. Un coup de sifflet retentit et la cour entière chanta. C'était un chœur à l'unisson, tout fait de voix acides et chancelantes. Pourtant le charme se développait. Les visages prenaient petit à petit une expression placide. L'une après l'autre, les cohortes se mirent en marche. Elles abordaient en chantant l'escalier qui se divise à mi-course ; les unes tournaient à droite, les autres à gauche. Et les coups de sifflet, maintenant pressés, scandaient le heurt des souliers sur les degrés de bois.

G. DUHAMEL.
(Le Notaire du Havre.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Après le ballet, le chant. Le directeur emploie des procédés qui semblent opérer magiquement pour obtenir l'ordre, le calme. (Rapprocher : *magie, prodige, charme*.)

Mots et expressions : *ivres* : comme troublés par une boisson spiritueuse ; on dit aussi : ivre de joie, d'orgueil, d'espérance (exemples) ; — *la cour entière*, comparer : *tous les enfants* chantèrent ; — *chœur* : chant exécuté par toutes les voix ; — *à l'unisson* : d'un seul ton ; contraire : *chœur à plusieurs parties* ; expression : *se mettre à l'unisson de tout le monde* (penser, parler comme tout le monde) ; — *voix acides*, contraire : *voix douces, graves*, — *chancelantes* : contraire : voix *fermes, sûres* ; — le *charme* : enchantement, procédés magiques (rappeler l'idée de *magie*) ; le chant a le pouvoir magique d'apaiser ; — *placide* : paisible ; — *cohorte* : troupe de soldats romains. Toute la phrase a une allure militaire ; — *scandaient* : marquaient les temps.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Faire entrer dans une phrase : *chœur, en chœur, une société chorale, les choristes, les enfants de chœur* ; — *cœur, avoir du cœur, de bon cœur, à contre-cœur, cordial* (accueil cordial), *accord, concorde, discorde*.

ORTHOGRAPHE. — *Les deux textes peuvent être dictés.* Quelques remarques orthographiques, mots ayant deux *f* : *sifflet, siffler*, etc., *souffler*, essouffler ; à noter : boursouflé (un *f*). — Mots de la famille de *charretier* : noter chariot (un seul *r*). — Mots contenant le son *œu* (Voir C. É., ajouter : *mœurs, vœu*).

3. Une école d'autrefois.

Il n'y avait pas de cheminée dans la classe, elle n'était donc pas chauffée quand venait l'hiver. Le maître prétendait qu'on n'y souffrait jamais du froid, parce qu'elle était extrêmement petite et qu'on y était fort entassé. Lorsque le temps était trop rigoureux, il était pourtant obligé de permettre une petite sauterie d'un quart d'heure pour nous réchauffer. Comme il fallait descendre deux marches pour entrer dans l'école et qu'on n'y voyait aucune trace de plancher ni même de pavage, la petite sauterie devenait un peu périlleuse, à la suite des grandes pluies. Quant au mobilier, il était fort sommaire, il comprenait six bancs en sapin, une seule table, sur laquelle huit élèves pouvaient écrire à la fois, et pour le maître une chaise de paille.

JULES SIMON.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Prétendait* (soutenait, affirmait ; autre sens : je prétends qu'on m'obéisse ; *j'exige, je veux*) ; — *extrêmement petite* (très exiguë) ; — *entassé* (serré) ; — *rigoureux* (froid, dur) ; *sens dérivé* : une loi rigoureuse, une diète rigoureuse (sévère) ; *sauterie* (petit bal, soirée où l'on danse sans façon) ; — *périlleuse* (dangereuse) ; — *sommaire* (simple ; rapprocher : le sommaire d'un chapitre, un abrégé qui ne contient que l'essentiel).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Une école *(moderne)*. La cour est *(grande)*. On entre dans un large *(couloir)* qui sert aussi de *(vestiaire)*. On suspend ses vêtements à des *(patères)*. Dans un coin sont les *(lavabos)*, car *(l'hygiène)* n'est pas négligée.

La salle de classe est *(vaste, grande, spacieuse)*, éclairée de larges *(baies)*. Même lorsque le temps est *(rigoureux)*, on n'y a jamais froid, car elle est bien chauffée par *(un poêle, un calorifère, un radiateur)*. Le sol est *(parqueté, carrelé)*, les murs sont...

Quant au mobilier, il est très (contraire de sommaire : *complet*) : tables *à deux places, bureau, estrade*, une *armoire-musée*, la *bibliothèque*.

Orthographe. — Rapprocher : *on n'y* souffrait jamais *(ne jamais)* ; — *on n'y* voyait aucune trace ; — *on y* était fort entassé. — Faire mettre ces propositions aux trois personnes du pluriel. — *Quant au* mobilier : distinguer *quant à*, préposition, de *quand*, conjonction.

GRAMMAIRE

Nous croyons utile de reviser, pendant deux semaines, le programme du Cours élémentaire, ce qui permettra de se rendre compte du niveau de la classe.

1. Le nom, l'adjectif qualificatif, le verbe, le pronom, le genre, le nombre, la fonction sujet, la fonction complément du verbe.

Exercices de contrôle. — 1. *Relever les noms du texte. En rapprocher l'adjectif qualificatif convenable* : la classe *non chauffée, petite* ; — le temps *rigoureux*, la sauterie *périlleuse* ; — le mobilier *sommaire*, une *seule* table.

2. *Employer ces adjectifs avec d'autres noms en changeant de genre. Ex.* : le train non chauffé..., le seul banc.

3. *Mettre au pluriel tous les groupes de mots des exercices ci-dessus.*

4. *Relever quelques-uns des noms et pronoms sujets des deux premiers textes, les rapprocher des verbes* : a. *Le directeur* introduisit, siffla ; — *un silence* (prodigieux) remplit (l'espace) ; — *l'appel* avait surpris ; — *qui* remplissaient (la cour) ; — *on* entendit ; — *chacun* se mit en route.

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours élémentaire 11.75

La rubrique LANGUE FRANÇAISE forme dans tous les numéros un fascicule de quatre pages qui peut être collectionné à part.

b. *Les classes* se groupaient ; — *les enfants* semblaient ; — *la cour* chanta ; — *les unes* tournaient à gauche, *les autres* tournaient à droite.

5. *Même exercice pour quelques noms et pronoms compléments de verbe.* (Ne pas faire pour le moment de distinction entre les compléments.)

CONJUGAISON

Revision des principaux temps des verbes *avoir, être.* Faire conjuguer ces temps oralement. Faire rechercher, dans le texte 3, ces deux verbes en indiquant le temps où ils sont employés.

Exercice — Conjugaison interrogative : *Suis-je propre? Ai-je raison?* Noter : *Est-ce que je...* ; dicter plusieurs fois *est-ce que.*

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — Dans la première phrase du texte 1, 3 verbes, 3 actions, dont les deux dernières sont simultanées, ce qui permet d'employer le participe présent pour le verbe *gonfler (gonflant ses joues).*

Imitons. — Les écoliers s'alignèrent et, frappant du pied en cadence, ils se mirent en marche.

Montrer de même : Louis (*un jeune écolier*), qui saisit son crayon, crispe ses doigts et écrit. — Le maître, qui écrit un mot au tableau noir, se tourne vers nous et demande... — Jules, qui ouvre son livre, penche la tête et lit. — L'athlète qui prend son élan, tend le jarret et bondit. — Paul, qui réfléchit un instant, redresse la tête et répond.

Modifions. — Louis saisit son crayon et, *les doigts crispés,* il écrivit. *(Bien placer les virgules.)*

LE PARAGRAPHE. — 1. **Décrivez en quelques phrases le départ d'un élève pour l'école.**

MODÈLE : Je vois un petit bonhomme qui, *les mains dans ses poches et sa gibecière au dos,* s'en va au collège en sautillant comme un oiseau... Il a le cœur un peu serré, c'est la rentrée. Pourtant, il trotte, *ses livres sur son dos et sa toupie dans sa poche* ; l'idée de revoir ses camarades lui remet de la joie au cœur.

A. FRANCE.

2. *En vous inspirant du premier paragraphe du texte 1, décrivez : a.* La mise en rangs dans votre école : De l'ordre ! du silence !

b. La visite de propreté : Montrez les mains !

c. L'installation en classe : Quel affairement !

d. La première leçon : Comme j'écoute bien !

LE DEVOIR COMPLET. — SUJET : **C'est bizarre ! Aujourd'hui j'étais impatient d'aller à l'école. Pourquoi donc ?**

Si cette impatience a été réellement éprouvée, l'élève devra en dire les causes et la montrer dans toutes les actions qu'il accomplit (le lever matinal, la toilette, le déjeuner, le coup d'œil dans le cartable, en route, dans la cour).

SUJET TRAITÉ. — « C'est demain le grand jour, m'a dit mon père hier soir, les vacances ont assez duré ! » Le lendemain, en effet, était le 2 octobre, jour de la rentrée. A vrai dire, on en parlait depuis quelque temps déjà, et je me sentais prêt. Le temps était moins beau, la pluie avait fait son apparition. Et puis j'en avais assez de toujours jouer. Il était temps. Je me couchai en me disant : « Plus qu'une nuit ! »

Le lendemain, je m'éveillai de bonne heure. Déjà, des bruits montaient de la cuisine : « Faut-il me lever? criai-je. — Si tu veux », répondit ma mère. Il n'était pourtant que six heures et demie et c'est à la lumière de la lampe que je fis ma toilette. Je me sentais tout fier d'être levé si tôt. Je me peignai avec plus de soin que d'habitude et, tout en passant le peigne dans mes cheveux, je pensais aux camarades que j'allais revoir, aux nouveaux qui ont toujours l'air un peu drôle, à la place que j'occuperais, à mon voisin aussi, aux livres nouveaux, tout neufs, avec leur belle couverture. Et puis j'avais à raconter pas mal de choses sur mes vacances, et sans doute, André et Paul, qui avaient été dans un camp de vacances, en auraient pas mal aussi. Enfin ! on verrait !

Je déjeunai en hâte : « Ne t'étrangle pas, dit ma mère, tu as le temps ! » Il n'était que sept heures un quart. Le temps de jeter un coup d'œil dans mon cartable et me voilà dehors. Pas moyen de me retenir !

Dans la rue, je rencontre Pierre, Paul, aussi matinaux que moi. Et nous voilà partis à bavarder. Et ceci..., et cela... Dans la cour de l'école, c'est le grand rassemblement. Je retrouve Joseph, Louis, Jacques, tous propres comme un sou neuf. Je vais de l'un à l'autre. On s'appelle, on se montre ses plumiers et tout ce qu'on a de neuf et de beau.

Des mamans arrivent avec leurs petits, pas toujours rassurés. C'est vraiment le bon moment ! Mais voici le maître, bien rasé, avec une belle vareuse toute neuve. Il a l'air bien reposé et il sourit.

« Allons ! en rangs ! »

AUTRES SUJETS. — 1. **Mon école : C'est une maison charmante !** ou : **C'est un vaste bâtiment !** ou : **Elle est bien humble, notre école !** — 2. **En rangs ! Installons-nous ! Au travail!**

RÉCITATION

L'école.

Au cœur de mon vieux village,
Il est un grand toit bleu et gris
Où viennent les tout-petits
Abriter leur compagnonnage.
Il y a là des bancs où je me suis assis,

Et, sur les vitres où se penchent les feuillages,
L'ombre folâtre
Des songes que j'ai bâtis
Quand j'ai commencé, un peu ivre,
De mettre le nez dans les livres.

O vieille école sans beauté,
Un peu fruste et solitaire,
Il me semble qu'un grand mystère
Habite en ta tranquillité,
Et que de clairs oiseaux font palpiter leurs ailes
Entre tes murs ainsi que dans un nid
D'où jailliraient des étincelles
Vers l'infini !

C'est que le secret sacré
Des livres et des lettres,
L'arcane où s'est concentré
L'effort obstiné des ancêtres
M'y fut tout à coup révélé,
Et que, pour un rêve étoilé,
Mon esprit, dans un coup de fièvre,
Vertigineusement, soudain s'est envolé.

Au cœur de mon vieux village,
Il est un grand toit bleu et gris
Où s'en vont les tout-petits
Apprendre à déchiffrer l'univers page à page.

PHILÉAS LEBESGUE.
(Florilège poétique.)

Explications. — On fera connaître Philéas Lebesgue, personnalité très intéressante de laboureur poète. (*Voir* Le Florilège, *publié par la* Société des amis de Philéas Lebesgue, *143, boulevard Brune, Paris, XIVe.* En vente à la librairie Nathan.) Il chante ici avec émotion sa vieille école.

Compagnonnage : autrefois, société des artisans d'un même profession ; ici, *la société des enfants.*

Un grand mystère : ce qui est mystérieux, c'est la vie de l'esprit que l'instruction éclaire et nourrit. L'image qui suit rend sensible cet essor des esprits vers la connaissance, vers la lumière. Ce qui est aussi mystérieux, c'est la transmission de la pensée des morts aux vivants, par le moyen du livre.

Arcane : chose secrète pour qui ne sait pas lire.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

LABAT et GOBY (Mme). LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIG. DE L'ORTHOGRAPHE.... 16.50

LECTURE II. — **Le périple d'Hannon vers 470 av. J.-C.** — L'ordre donné par le Sénat de Carthage spécifiait qu'Hannon devait explorer la côte atlantique africaine et y fonder des colonies. Son expédition était composée de 60 galères (à 50 rameurs) avec 30 000 émigrants à bord. On jeta les bases de plusieurs colonies, dont sept ou huit sont mentionnées (dans la relation du voyage). Les distances qui les séparent sont indiquées en journées de voyages maritimes. Parti de la petite ville de Melita (Malte), Hannon passa en vue de l'embouchure du Lixos (l'Oued Draa) et prit la direction de l'ouest, le long du désert, dont la population parlait un langage qui ne put être entendu des interprètes berbères pris à Lixos par l'expédition. Il doubla le cap Bojador et entra dans la zone du Rio de Oro, où il laissa un certain nombre d'émigrants sur la petite île de Cerne. D'après son calcul, Gibraltar devait se trouver à peu près à mi-chemin entre cette île et Carthage. Poursuivant sa route, il arriva au Sénégal ; il avait peut-être entendu parler de la riche faune de ce pays : crocodiles et hippopotames. En chemin, on arriva en vue d'un lac si grand qu'il fallut un jour entier pour le traverser. La rive éloignée était bordée de hautes montagnes, habitée par des sauvages habillés de peaux de bêtes. Ils jetèrent des pierres et empêchèrent le débarquement de l'expédition. Les bateaux revinrent alors à l'île de Cerne et continuèrent leur voyage dans la direction du Sud. La côte était habitée par des « Ethiopiens », qui s'enfuirent dès que l'on fit mine de débarquer. Le douzième jour, on arriva en vue d'un haut versant boisé d'où parvenaient des effluves très parfumés.

Après avoir navigué encore sept jours, on jeta l'ancre dans une baie que les interprètes appelaient la « Corne de l'Ouest ». Il y avait là une île et au milieu de l'île, un lac avec un îlot. On débarqua, mais on ne vit pas d'autres humains. Une solitude écrasante pesait sur l'énorme forêt. Cependant, dès le crépuscule, d'innombrables bûchers s'allumèrent, il se fit un grand tintamarre de battements de tambours et d'autres musiques comme s'il y avait eu là une grande foule. Effrayés, les Carthaginois s'éloignèrent et cinglèrent à pleines voiles le long d'une côte qui paraissait incendiée depuis le haut pays jusqu'à la mer. Le quatrième jour, on passa en vue d'une haute montagne en feu ; puis, après encore trois jours de navigation vers le sud, on arriva à une baie où se trouvait une île analogue à celle déjà décrite. Il y avait là des sauvages velus, parmi lesquels les femmes étaient en grande majorité. Les interprètes expliquèrent qu'on les appelait des gorilles ou gorgades. On essaya de capturer quelques hommes, mais en vain, ils avaient le pied agile et jetaient des pierres. Par contre, on s'empara de trois femmes-gorilles ; mais elles mordaient et se défendaient avec une telle fureur qu'il fallut les abattre. Elles furent écorchées et leurs peaux furent emportées à Carthage où on les suspendit dans le temple de la déesse Astarté. C'est arrivé à cette île qu'Hannon décide de prendre le chemin du retour, les provisions de bord commençant à se raréfier fortement.

Dr ORJAN OLSEN.
(*La Conquête de la Terre*, t. I.)

LECTURE III. — **Le passage de l'hémisphère occidental à l'hémisphère oriental.** — Je remarquai, en passant à cent lieues à l'ouest des Açores, un très grand changement dans le ciel et dans les étoiles, dans la température de l'air et dans les eaux de la mer ; et en cela j'ai mis beaucoup d'exactitude dans mes expériences.

Je trouvai que, du nord au midi, en dépassant les cent lieues au delà des dites îles, l'aiguille aimantée, qui jusqu'alors inclinait au nord-est, penchait au nord-ouest d'un quart de vent tout entier et cela dès le moment où on *atteignait cette ligne, comme si on franchissait une côte*. On trouve en même temps la mer toute couverte d'une espèce d'herbe qui ressemble à des branches de pin, et des fruits semblables à celui du lentisque...

On trouve aussi, en atteignant ce point, que la mer est très douce et très unie, et que, quoique le vent soit violent, ses flots ne se soulèvent jamais.

Je trouvai aussi que, dans l'intérieur de ce rayon jusqu'au couchant, la température était très douce, qu'elle ne variait ni dans l'hiver ni dans l'été.

Lorsque je fus là, je m'aperçus que l'étoile polaire décrit un cercle dans le diamètre à cinq degrés...

NAVARRETE.
(*Relation des quatre voyages entrepris par Colomb.*)

LECTURE IV. — **Jacques Cartier au Canada (1535).** — « Si la terre correspondait à la bonté des ports, ce serait un grand bien, mais on ne la doit point appeler « terre », ce sont bien plutôt cailloux et rochers sauvages et lieux propres aux bêtes farouches, d'autant qu'en toute la terre vers le nord je n'y vis pas tant de terre qu'il en pourrait tenir en un benneau. Et toutefois, je descendis en plusieurs lieux ; et en l'île de Blanc-Sablon, il n'y a autre chose que mousse et buissons çà et là séchés et demi-morts. Et, en somme, je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Caïn : là on voit des hommes de belle taille et grandeur, mais indomptés et sauvages. Ils portent les cheveux attachés au sommet de la tête et étreints comme une poignée de foin, y mettant au travers un petit bois ou autre chose au lieu de clou, et ils y lient ensemble quelques plumes d'oiseaux. Ils sont vêtus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes, lesquelles sont toutefois plus recluses et renfermées en leurs habits, et ceintes par le milieu du corps, ce que ne sont pas les hommes. Ils se peignent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorces de boul, qui est un arbre ainsi appelé au pays, semblable à nos chênes, avec lesquelles barques ils pêchent grande quantité de loups marins ; et, depuis mon retour, j'ai entendu dire qu'ils ne faisaient pas là leurs demeures, mais qu'ils y viennent de pays plus chauds, par terre, pour prendre de ces loups et autres choses pour vivre. »

Du Labrador, Jacques Cartier fait voile à l'est, traversant le Saint-Laurent et longeant la côte septentrionale de la Gaspésie, entaillée d'un énorme golfe, la baie actuelle des Chaleurs.

« Les sauvages s'approchèrent de nous avec une de leurs barques et nous apportèrent des pièces de loups marins cuites, lesquels ils mirent sur des boises, et puis ils se retirèrent nous donnant à entendre qu'ils nous les donnaient. Nous envoyâmes des hommes à terre avec des mitaines, couteaux, chapelets et autres marchandises, dont ils se réjouirent infiniment ; et aussitôt ils vinrent tout à coup au rivage où nous étions avec leurs barques, apportant des peaux et autres choses qu'ils avaient pour avoir de nos marchandises, et ils étaient plus de trois cents tant hommes que femmes et enfants. Et nous voyions une partie des femmes qui ne passèrent pas, lesquelles étaient jusques aux genoux dans la mer, sautant et chantant. Les autres, qui avaient passé là où nous étions, venaient familièrement à nous, frottant leurs bras avec leurs mains, et après ils les haussaient vers le ciel, sautant et faisant plusieurs signes de réjouissance.

« Leur pays est plus chaud que n'est l'Espagne, et le plus beau qu'il est possible de voir, tout égal et uni, et il n'y a lieu si petit où il n'y ait des arbres, bien que ce soient sablons, et où il n'y ait du froment sauvage qui a l'épi comme le seigle, et le grain comme de l'avoine, et des pois aussi épais que s'ils y avaient été semés et cultivés, du raisin blanc et rouge avec la fleur blanche dessus, des fraises, des mûres, roses, rouges et blanches, et autres fleurs de plaisante, douce et agréable odeur : aussi il y a là beaucoup de belles prairies et bonnes herbes et lait, où il y a grande abondance de saumon... Nous appelâmes ce golfe, golfe de la Chaleur. »

JACQUES CARTIER.
(*Brief récit de la navigation faite ès îles de Canada*, édit. Charton. Cité par GUENIN dans *L'épopée coloniale de la France.*)

Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES.... 12 fr.

CHANT

CORTÈGE DE NOCES (1)

Air populaire harmonisé
par GERMAINE WEILL,
Fondatrice de « La Chanson à l'École ».

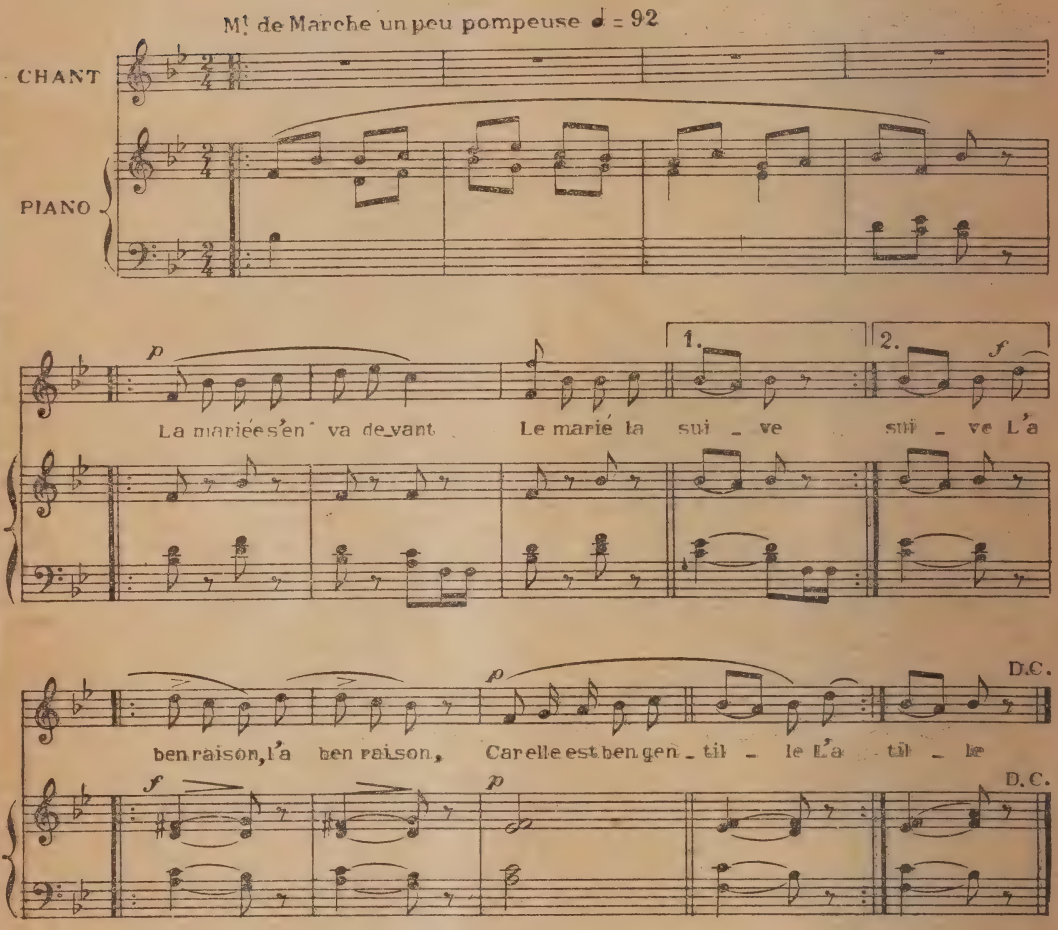

II

bis. { *Le garçon est fort content*
Il a belle mine.
bis. { *Souhaitons-leur beaucoup d'enfants*
Cinq garçons et six filles !

INTERPRÉTATION. — Ce chant populaire sera interprété avec une franche gaîté, un cortège de noces ayant toujours un attrait irrésistible pour les enfants. Laissons-les aussi crier : « Vive la mariée ! » après chaque couplet ; ce n'est plus de la musique, mais cela créera une atmosphère de jour de fête et le beau cortège évoqué par la marche, le chant et les cris de joie de la foule, c'est de l'art à l'École !

Le livre : « Gais refrains du Pays de France », de Germaine Weill, abonde en petites scènes de ce genre, plus charmantes les unes que les autres ; on en tirera grand profit pour les écoles maternelles et les petites classes des écoles primaires élémentaires.

HENRY-VASSEUR,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

(1) Extrait de *Gais refrains du Pays de France*, de GERMAINE WEILL. Nathan, éditeur, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e).

Ici paraîtront, de semaine en semaine, le CHANT, le DESSIN, l'ENSEIGNEMENT MÉNAGER, etc.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI ..... 7 fr.

elle dépense 26 f. par jour, il lui manquera 803 f. pour faire son acquisition. 1° *Combien devra-t-elle se contenter de dépenser par jour ?* 2° *Combien gagne-t-elle par jour de travail si elle se repose pendant les 52 dimanches et si elle prend en outre 21 jours de vacances ?*

➔ SOLUTION :

Puisqu'il manque 803 f. pour acheter la salle à manger, c'est que les économies ne montent qu'à : 2 190 f. — 803 f. = 1 387 f.

Et la dépense journalière devra être diminuée de : 803 f. : 365 = 2 f. 2.

La personne devra donc dépenser : 26 f. — 2 f. 20 = 23 f. 80.

Dépense annuelle : 26 f. × 365 = 9 490 f.

Gain annuel : 9 490 f. + 1 387 f. = 10 877 f.

Nombre de jours de travail : 365 j. — (52 j. + 21 j.) = 292 jours.

Gain journalier : 10 877 f. : 292 = 37 f. 25.

COURS SUPÉRIEUR

Les systèmes de numération.

Rappeler la convention fondamentale de notre numération : tout chiffre placé à la gauche d'un autre représente des unités 10 fois plus fortes que celles que représente cet autre chiffre. On dit que 10 est la base du système de la numération : cette base est tout à fait conventionnelle, on aurait pu choisir tout autre nombre 6, 7, 8, 12, etc. Noter que l'on compte par douzaines et non par dizaines certaines marchandises (œufs, plumes, etc.).

Si l'on prend 8 pour base, tout chiffre placé à la gauche d'un autre représente des unités 8 fois plus fortes que celles que représente cet autre. Le nombre 8, dans le système de base 8, s'écrira 10; ce nombre est en effet composé de 0 unité simple plus une unité du second ordre qui est une huitaine. On écrira : $8_{10} = 10_8$, 8 et 10 mis en bas des autres chiffres représentent les bases : ce sont des indices.

On voit immédiatement que le nombre de chiffres nécessaires pour écrire les nombres dans un système à base donnée est égale au nombre d'unités de la base. Quand la base est supérieure à 10, il faut de nouveaux signes : on emploie les lettres grecques α, β, γ, etc., qui représentent 10, 11, 12...

On aura à résoudre les trois problèmes suivants :

I. TRANSCRIRE UN NOMBRE DU SYSTÈME DÉCIMAL DANS UN SYSTÈME A BASE DONNÉE :

Soit $2\,936_{10}$ à transcrire dans le système à base 9. Il faut grouper les unités 9 par 9. En divisant 2 936 par 9, on aura le nombre de groupes de 9 contenus dans 2 936 : on trouve 326 groupes plus 2 unités du 1er ordre qui représentent le chiffre des unités simples du nombre écrit dans le système de base 9. Cherchons combien dans les 326 neuvaines il y a d'unités du 3e ordre, on trouve 36 avec pour reste 2, qui représente le 2e chiffre du nombre. Enfin, on trouve que, dans 36 unités du 3e ordre, il y a 4 unités du 4e ordre et 0 unité du 3e ordre. 0 représente dans le 3e chiffre du nombre et 4 le 4e. On a donc :

$$2\,936_{10} = 4\,022_9.$$

L'opération se dispose pratiquement de la façon suivante :

2936	9	
3	326	9
56	56	36	9
2	2	0	4

II. TRANSCRIRE UN NOMBRE D'UN SYSTÈME A BASE DONNÉE DANS LE SYSTÈME DÉCIMAL :

Soit à transcrire 4 022 de la base 9 dans la base 10. On sait que 2 représente des unités simples, le 2 à gauche du précédent des groupes de 9, le 0 des groupes de 9 × 9, le 4 des groupes de 9 × 9 × 9.

On a donc :

2 unités simples qui valent : 2.

2 unités du 2e ordre qui valent 2 × 9.

0 unité du 3e ordre qui valent : 0 × 9 × 9.

4 unités du 4e ordre qui valent : 4 × 9 × 9 × 9.

En additionnant :

$$4\,022_9 = 2 + 2 \times 9 + 4 \times 9 \times 9 \times 9 = 2\,936_{10}.$$

III. TRANSCRIRE UN NOMBRE D'UN SYSTÈME DE BASE *n* DANS UN SYSTÈME A BASE *n'*. ON PASSE PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SYSTÈME DÉCIMAL.

Exemple : soit le nombre $7\,\alpha$ écrit dans le système à base 11, l'écrire dans le système à base 8 ($\alpha = 10$).

1° Passage dans la base 10 : on a :

$$\alpha = 10.$$

7 représente $7 \times 11 = 77$.

On a donc : $7\,\alpha_{11} = 10 + 77 = 87_{10}$.

2° Passage dans la base 8 : on a :

87	8
07	10	8
	2	1

On a donc : $7\,\alpha_{11} = 127_8$.

EXERCICES. — 1° *Écrire 7 234 dans la base 12.* RÉPONSE. ➔ **422** α_{12} ($\alpha = 10$).

2° *Écrire 7 α 3 β dans la base 10.* RÉPONSE. ➔ **13 583** ($\alpha = 10$; $\beta = 11$).

3° *Écrire 423 de la base 6 dans la base 12.* RÉPONSE. ➔ $423_6 = 113_{12}$.

Les formules.

Généralités.

Emploi des lettres pour représenter les grandeurs : *a*, *b*, *c*, grandeurs connues; *x*, *y*, *z*, grandeurs inconnues. Rappeler les principaux signes employés ; ce sont en algèbre, à peu de chose près, les mêmes qu'en arithmétique. Signaler les différences suivantes : le signe × est remplacé par un point ou même supprimé : $a \times b = ab$; $a : b$ s'écrit $\frac{a}{b}$. Apprendre la signification des signes $<$ $>$ $\leqslant$ $\geqslant$. Signaler les parenthèses ( ), les crochets [ ], les accolades { } ; une quantité placée entre ces signes forme un tout, et les opérations indiquées sont supposées effectuées.

Formules.

PROBLÈME. — *Calculer l'intérêt rapporté par un capital* A, *placé au taux* i, *pendant* t *années* :

100 f. en un an rapportent *i*.

1 f. en un an rapporte $\frac{i}{100}$.

A f. en un an rapportent $\frac{Ai}{100}$.

A f. en *t* années rapportent $\frac{Ait}{100}$.

On a donc : $I = \frac{Ait}{100}$. Une telle expression est une formule. Une formule est donc l'indication de l'ensemble des opérations qu'il faudrait effectuer pour obtenir la grandeur considérée.

APPLICATION. — Trouver, en appliquant la formule des intérêts simples, l'intérêt d'une somme de 452 f. pendant 5 ans à 6 p. 100. Il suffit de remplacer les lettres par leurs valeurs. — RÉPONSE. ➔ **135 f. 6.**

REMARQUE. — Cette relation permet de calculer l'une des grandeurs lorsqu'on connaît les trois autres, on a :

$$100\,I = Ait\,;\ A = \frac{100\,I}{it}.$$

$$i = \frac{100\,I}{At}\,;\ t = \frac{100\,I}{Ai}.$$

EXERCICES. — 1° *La surface d'un triangle étant représentée par la formule* $S = \frac{Bh}{2}$, *trouver la base d'un triangle dont la surface est 3 200 m², et la hauteur 80 m.* RÉPONSE. ➔ **80 m.**

2° $e = vt$ *étant la formule qui relie l'espace* e, *la vitesse* V *et le temps* t *dans le mouvement uniforme, calculer le temps mis par un mobile qui a parcouru 112 km. 5 à la vitesse de 90 km. à l'heure.* RÉPONSE. ➔ **1 heure 15.**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENOT. POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE (Guide du maître). 15 fr.

Ici paraîtront, de semaine en semaine, le TRAVAIL MANUEL, la CLASSE DU SOIR, l'ÉDUCATION PHYSIQUE, etc.

TRAVAIL MANUEL

COURS SUPÉRIEUR

Découpage et collage du papier.

DIRECTIONS PÉDAGOGIQUES. — S'assurer que les élèves ont les mains propres. Ne laisser employer les ciseaux que pour suivre les lignes courbes ; pour les lignes droites, utiliser le canif glissant sur la règle.

Matériel. — Papier glacé de différentes couleurs, canif, crayon, double-décimètre, colle liquide et pinceau.

Une plaquette de zinc est le sous-main idéal; à défaut, utiliser de vieilles ardoises.

EXÉCUTION DE L'EXERCICE. — Faire découper un carré qui servira de fond. Le plier suivant

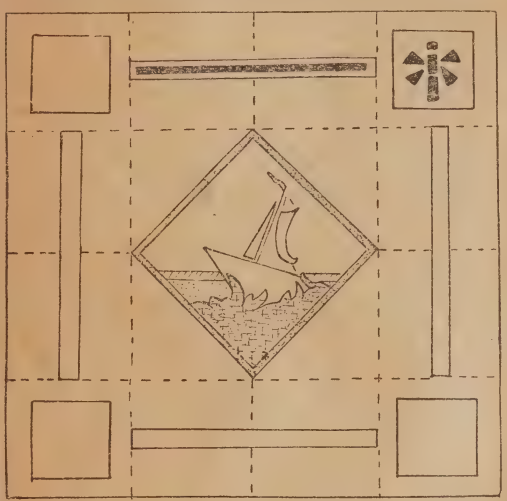

ses axes, même opération avec le carré ainsi obtenu, déplier : le grand carré est partagé en 16 carrés égaux. Les sommets de ces carrés permettent de fixer les dimensions des divers éléments et leur place (fig. 2).

Les angles. — Les ailes des papillons sont des

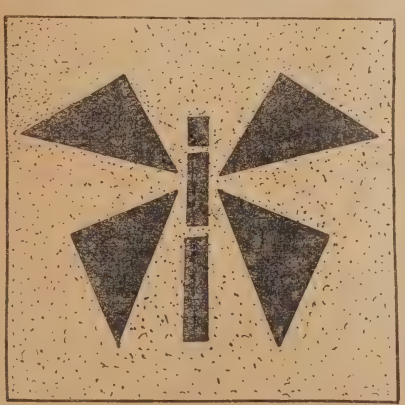

triangles rectangles obtenus en coupant suivant une diagonale des carrés égaux (8).

Veiller à ce que les ailes soient bien attachées au *thorax* et non à l'*abdomen*.

Motif central. — La figure 1 indique clairement la façon d'opérer. Superposer les éléments sans s'occuper du carré qui sert de fond, lorsqu'ils seront en place, et, seulement à ce moment, couper en sui-

vant les côtés du carré ; pour opérer sûrement, retourner le travail.

Le choix de la couleur est important. A titre d'exemple : superposer violet, vert, bateau rouge, et vague bleu foncé sur un fond rose. On peut naturellement être plus heureux dans le choix des teintes, mais celles-ci sont faciles à trouver et l'emploi des couvertures de cahiers finis est possible.

Bandelettes. — Ce sont des rectangles superposés; trop larges, elles alourdissent l'ensemble. Choisir deux couleurs complémentaires, mais tenir compte des couleurs déjà employées. Laisser beaucoup d'initiative aux élèves. Ce qui nous choque peut fort bien leur être agréable. Se contenter d'indiquer, — s'il y a choix malheureux des teintes, — que généralement on emploie dans le cas donné telles ou telles autres couleurs. Ne pas forcer le choix.

REMARQUE. — Cet exercice n'est donné qu'à titre d'indication, on peut varier et la forme du fond et celle des éléments. Je crois que ce n'est pas perdre son temps que de consacrer quelques leçons à des exercices semblables à celui que nous proposons.

EXERCICE 2. — Nous donnons uniquement les couleurs pour comprendre, sans croquis, l'exécution de l'exercice.

Le grand carré est un papier orangé. Il est, comme pour l'exercice précédent, plié de façon à former 16 carrés égaux.

Couper dans du papier mauve un carré de côté égal à deux fois la diagonale d'un des petits carrés obtenu par le pliage précédent et le coller de façon que ses sommets soient sur les axes du grand carré.

Les carrés sur lesquels nous avons, dans l'exercice précédent, collé les papillons, sont couverts chacun d'un carré mauve de côté égal au quart du côté du grand carré.

Un carré orangé de côté égal à la moitié du côté du carré qui sert de fond forme la partie centrale, il a ses sommets sur les axes du carré mauve et par conséquent ses diagonales prolongent celles des quatre petits carrés mauves.

Le tout est un agréable assemblage de triangles rectangles et de carrés.

Sujets d'examen.

Sujet 1. — *Dessiner et découper deux parallélogrammes identiques de chacun 60 millimètres de base et de 35 millimètres de hauteur, couper le deuxième en 2 de telle sorte qu'on puisse en faire un rectangle en en rapprochant convenablement les morceaux, coller ce rectangle et le premier parallélogramme côte à côte, puis déduire de cette opération le moyen de calculer la surface d'un parallélogramme.* (Nocé, Orne, 1929.)

Sujet 2. — *Découper un carré de 3 centimètres de côté dans une feuille de papier de couleur, et un carré de côté double dans une feuille d'une autre couleur ; puis coller le petit carré sur le grand, de manière que les diagonales du premier recouvrent les médianes du deuxième.* (Charenton, Cher, 1930.)

H. DEGORRE,
Instituteur (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Pomme et prune.

L'automne est la saison des fruits. Racontez comment on les cueille chez vous. Faites un tour au marché et décrivez vos observations. Notez les fruits et leurs prix de semaine en semaine. Cherchez les causes possibles des variations des prix. Quels fruits cueille-t-on dans vos jardins et vos vergers? Quels fruits importe-t-on?

I. Voici une belle pomme.

1. **Observons-la bien.** — *Ronde, aplatie,* surface unie et *lisse.* Où sont les restes de la fleur? Queue courte. Voyez cette pomme suspendue à la branche, on la croirait collée à la branche.

Couleurs : *rouge, verte, jaune, grise.* Frottons la pomme : elle devient *luisante.*

Pesons-la. Combien de pommes semblables faut-il pour avoir 1 livre, 1 kilogramme?

2. **La pomme est sortie de la fleur du pommier.** — Au mois de mai prochain, les pommiers, réveillés par la tiédeur du printemps, épanouiront leurs fleurs roses et blanches. Nous pourrons alors les étudier sur l'arbre et, *de semaine en semaine, suivre le développement de leurs fruits.*

Aujourd'hui, nous observerons des gravures. La fleur du pommier repose dans un calice formé de 6 sépales, la corolle a 5 pétales et il y a de nombreuses étamines. Observons bien les 5 styles avec 5 stigmates et 5 ovaires. Chaque ovaire contient 2 petits grains.

3. **Coupons la pomme.** — Première coupe : transversalement, par le milieu.

Deuxième coupe : dans le sens de la longueur.

Distinguons : la peau fine et collée à la chair, la chair juteuse, blanche jaunâtre, 5 chambrettes (pensez aux 5 ovaires), dans chaque chambrette 2 pépins. Touchez les lames dures de « l'œil » de la pomme. Ce sont des cloisons protectrices.

Remarquez aussi comment la queue se prolonge par des fils jusqu'au centre de la pomme.

Sortons les *pépins bruns.* Ce sont des graines qui pourront, mises en terre, donner naissance à de nouveaux pommiers.

Faisons-en germer quelques-uns sur de la mousse humide.

Enlevons délicatement la peau d'un pépin. Observons l'amande amère.

Goûtons la chair douce, aigrelette, acide. Coupons une tranche de fruit et pressons-la. Une goutte de *jus* tombe.

Expérience : peler une pomme et l'équilibrer avec une deuxième pomme non pelée sur une balance. Constater la différence de poids après deux ou trois jours et expliquer (rôle de la pelure).

4. **La pomme est un excellent fruit.** — Montrer des gravures avec *pommes à couteau* : rambone, calville, reinette.

Pommes à cidre : binet rouge, doux-Normandie, grise-dieppois.

Le cidre est le jus fermenté des pommes que l'on a broyées, puis pressées. C'est dommage pour l'excellent fruit, car le sucre précieux est changé en alcool, toujours dangereux.

Nous faisons du cidre de pomme non fermenté. Broyer une dizaine de pommes mûres, les réduire en bouillie, arroser d'un peu d'eau, presser, filtrer le jus, pasteuriser au bain-marie 70°, fermer les bouteilles avec un bouchon paraffiné.

II. Fruits charnus à pépins.

La pomme est un fruit charnu, à pépins. La *poire, le coing, les sorbes, les nèfles* sont aussi des fruits à pépins.

III. Voici une prune juteuse.

1. **Observons-la bien.** — Ovale, bleu foncé. Frottons-la pour enlever l'enduit de cire, protégeant de l'humidité et de la pourriture. Trempons une prune frottée et une autre que l'on n'a pas frottée dans l'eau. Constatons la différence.

2. **La prune est sortie de la fleur du prunier.** — Dès le mois d'avril, les jolies fleurs blanches annoncent le printemps. Nous les étudierons en nature, en avril, et *en suivrons le développement.*

Observons aujourd'hui une bonne gravure. Calice formé de 5 pétales, corolle de 5 sépales, 15-20 étamines. Pistil avec ovaire arrondi qui contient une seule graine. Cet ovaire est une prune en miniature.

3. **Coupons la prune.** — Coupe par le milieu, dans le sens de la longueur, en suivant le sillon. Distinguons la *pellicule fine,* la *pulpe juteuse* et le *noyau* ovale de bois très dur. Fendons le noyau pour sortir l'*amande.* Faisons-la germer pour montrer que c'est une graine. Montrer comment l'amande délicate est protégée.

4. **Un bon fruit.** — On les mange crus, en compote, sèches (pruneaux). En Alsace, on en fait des tartes succulentes, mais aussi de l'eau-de-vie (quetsch alsacien).

Montrer des gravures avec :

Prunes à couteau ; reine-Claude.

Prunes à confiture ; mirabelle, reine Victoria.

Fruits à pruneaux ; l'agen, la reine-Claude violette, la quetsch.

IV. Fruits charnus, à noyaux (drupes).

La pêche, la *cerise,* l'*abricot,* l'*amande,* la *prunelle* sont des fruits à noyau.

V. Quelques travaux personnels.

Faites une collection de noyaux et de pépins (à conserver dans des boîtes à allumettes).

Faites germer des noyaux de pêche, d'abricot, de prune, observez et dessinez les différentes phases de la germination.

Observez et dessinez « l'œil » d'une pomme, d'une poire. Comparez.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'air. — L'oxygène.

I. L'air est un gaz composé.

Travaux de Lavoisier en 1772.

Expérimentons. — 1. Chauffons du papier d'étain (emballage d'un paquet de thé). Observons les changements. A quoi sont-ils dus, au feu ou à l'air?

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences physiques et naturelles des Cours compl. et du B. E. relié... 22 f.

Les deux pages hebdomadaires de SCIENCES USUELLES pourront se détacher des deux pages de MORALE et être collectionnées à part.

2. Plions une feuille de cuivre brillant, replions les bords pour empêcher le contact avec l'air. Chauffons-la fortement. Après refroidissement, ouvrons la feuille et comparons les deux faces. Expliquons : la face interne, chauffée cependant, est restée brillante parce qu'elle n'a pas été au contact avec l'air.

3. Expérience avec une balance sensible : à un fléau, attachons un aimant et chargeons-le d'une touffe de limaille de fer. Equilibrons avec une tare. Chauffons la limaille de fer jusqu'à l'incandescence. Observons la balance. La limaille de fer devient plus lourde. *Une partie de l'air s'est liée à elle.* Observons la limaille. Elle est comme de la rouille. C'est de l'*oxyde de fer* (oxygène + fer).

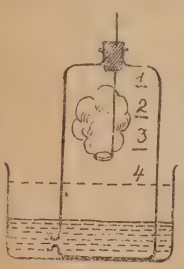

4. On peut observer la diminution de l'air.

Introduire la cloche de verre dans une cuvette et marquer le niveau de l'eau. Attacher au bouchon une cuillère dans laquelle brûle du phosphore. Observer l'eau qui monte. Quel volume d'air a disparu ? (1/5.)

Fermer la cloche en haut et en bas, la sortir. Introduire une allumette flambante qui s'éteint. Il y a dans le verre un gaz appelé *azote* (*a* = privatif, *zoé* = vie).

CONCLUONS : L'air se compose de 1/5 d'oxygène, de 4/5 d'azote.

5. **Présence de gaz carbonique.** — Constater la présence de gaz carbonique dans l'air avec de l'eau de chaux limpide laissée à l'air.

Rappeler les leçons de l'année dernière (nos 22, 26 et notamment 28) à l'aide du tableau synoptique suivant :

CO^2
(décomposition par les feuilles vertes.)

carbone, aliment de la plante. — *oxygène* entre dans l'air

Cycle du carbone.
L'air contient.

CO^2

plantes absorbent carbone — expirent CO^2 *animaux et hommes* inspirent O.

et rejettent O.

En vingt-quatre heures, on expire 500 litres de CO^2. Et 30 élèves de 8 heures à midi ? Etudiez l'aération de votre salle de classe.

6. **Présence de vapeur d'eau.** — Faire un mélange réfrigérant (introduire dans un tube à essai 5 g. d'azotate d'ammoniaque et 5-6 cm³ d'eau et agiter). Observer la condensation de la vapeur d'eau de l'air sur les parois du tube.

RÉSUMONS : L'air est un mélange formé d'environ 1/5 d'oxygène et de 4/5 d'azote et de plusieurs autres gaz en très petite quantité, dont les plus importants sont le gaz carbonique et la vapeur d'eau.

II. L'oxygène.

Préparons de l'oxygène. a. *Expérience classique* Mélanger 30 g. de chlorate de potasse et 30 g. de bioxyde de manganèse (on peut remplacer le bioxyde de manganèse par du sable calciné). Chauffer doucement. Remplir plusieurs éprouvettes et flacons qu'on conserve renversés sur des soucoupes contenant de l'eau.

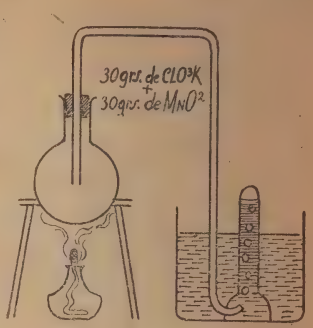

b. *Préparation par la décomposition de l'oxyde de mercure (même dispositif).*

2. **Observons l'oxygène** (propriétés). — a. *Incolore, inodore, légèrement plus lourd* que l'air (1 l. pèse 1 g. 430).

b. *Eminemment propre à la combustion.*

Plonger dans une éprouvette remplie d'oxygène une allumette ardente. Refaire cette expérience plusieurs fois. Pourquoi faut-il plonger l'allumette toujours plus bas ?

L'allumette se rallume et brûle avec éclat.

c. *Combustion du charbon.*

Engager un morceau de fusain dans un trou pratiqué dans le bouchon fermant une éprouvette contenant de l'oxygène. Chauffer l'extrémité jusqu'à incandescence et l'introduire dans l'oxygène. Constater que le produit de cette combustion est du CO^2 (verser 10 cm³ d'eau de chaux limpide dans le flacon et agiter).

Insister et expliquer : charbon + oxygène = acide carbonique.

e. *Combustion du soufre.*

Prendre un fil de fer terminé par un anneau qui supporte un dé à coudre où l'on place du soufre allumé et introduire le fil dans le flacon. Le soufre y brûle avec un bel éclat bleu.

Insister et expliquer : soufre + oxygène = gaz sulfureux.

f. *Combustion du fer.*

Rouler un fil de fer en spirale autour d'un crayon. Tailler une pointe et l'engager dans un morceau d'amadou gros comme un pois. Suspendre la spirale à un bouchon de liège, enflammer l'amadou et introduire tout dans un flacon contenant de l'oxygène (verser au fond du flacon 2 cm. d'eau pour refroidir les étincelles de fer). Le fer brûle, jetant des étincelles, et répand une très vive lumière. Ramasser les globules de fer, c'est de la rouille.

Insister et expliquer : rouille (oxyde de fer) = fer + oxygène.

CONCLUONS : Il ressort de ces expériences que la propriété principale de l'oxygène est de faire brûler les corps. On dit qu'il est comburant, c'est-à-dire qu'il entretient la combustion. L'oxygène s'unit aux combustibles et forme avec eux un corps nouveau, qu'on appelle oxyde.

III. L'oxygène dans la nature.

La grande usine naturelle d'oxygène : la chlorophylle des plantes qui décompose le gaz carbonique en carbone et en oxygène.

Industriellement, on extrait l'oxygène de l'air. On le comprime au centième de son volume dans des cylindres en acier. Allez voir les soudures autogènes des serruriers.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. 15 fr.

Il faut AB inférieur au diamètre ou AB < 20 cm.

2° La droite BC est perpendiculaire à AE en son milieu ; donc C est équidistant de A et de E : le triangle ACE est isocèle.

3° Pour la même raison, ACH est un triangle isocèle. Les droites CB et CD, hauteurs de ces triangles, sont respectivement bissectrices des angles $\widehat{ECA}$ et $\widehat{ACH}$. Donc :

$$\widehat{ECA} + \widehat{ACH} = 2\,\widehat{BCA} + 2\,\widehat{ACD} = 2\,\widehat{BCD} = 2 \text{ droits ;}$$

ils sont adjacents ; donc leurs côtés extérieurs EC et CH sont en ligne droite.

4° ECH est tangente à la circonférence O si elle est perpendiculaire au diamètre AC. Or, cette droite est parallèle à BD, puisque B est le milieu de AE et D le milieu de AH. Donc, il faut que BD soit perpendiculaire à AC, c'est-à-dire que ABCD soit un carré.

Dans ce cas, $AB^2 = OA^2 + OB^2 = 2R^2$,

et : $AB = R\sqrt{2} = 10 \times 1{,}44 = 14$ cm. 14.

5° La circonférence circonscrite au triangle EAH a C comme centre, puisque CE = CA = CH. Le point A commun aux deux circonférences C et O est sur la droite des centres CO ; donc elles sont tangentes en A.

V. **SCIENCES** (B. E., Versailles, juillet 1933). — **Problème.** — *Un tabouret carré de poids 4 kg. repose sur le plancher par ses 4 pieds ; la surface de chacun des pieds en contact avec le plancher est égale à 4 cm². Au centre du tabouret, on place un poids de 100 kg. Quelle est la pression exercée sur le plancher par chaque pied du tabouret ?*

→ SOLUTION. — Le tabouret surchargé exerce sur le plancher une pression totale de 104 kg, soit, par pied, puisque le poids de 100 kg. est au centre,

$$104 : 4 = 26 \text{ kg.}$$

La pression par cm² est donc, la surface en contact étant 4 cm² par pied :

$$26 : 4 = 6{,}5 \text{ kg.}$$

On sait que, dans le système M. T. S., l'unité de pression est la pièze et qu'une pression d'un kilogramme-poids par cm² vaut 0,98 hectopièze. Donc, la pression exercée par chaque pied du tabouret est de :

$$0{,}98 \times 6{,}5 = 6{,}37 \text{ hpz.}$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Octobre 1934.

1. « *Au C. P., l'enfant prend possession de l'instrument sans lequel il ne pourrait acquérir aucune autre connaissance scolaire : il apprend à lire.* » *Justifier les paroles des Instr. minist. en indiquant* la place et le rôle de la lecture au C. P.

2. *Que faites-vous pour rendre intelligent l'exercice machinal* de la dictée ?

3. *Montrez qu'il n'est pas vrai que « cet âge est sans pitié » si* l'école veut s'y employer. *Et comment ?*

4. *Plan détaillé d'une* leçon de choses *au C. É.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 f. 50 par sujet), en mandat-poste ou, de préférence, *chèques postaux 403-92, Lyon*, ou en bons de correction, à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La crise de la Société des Nations.

Il y a une crise de la Société des Nations. Elle s'est révélée d'abord à l'occasion du conflit sino-japonais où les décisions de la grande institution internationale n'ont pas été respectées, conflit qui a abouti au départ du Japon. La défection de l'Allemagne a suivi et, comme le fait remarquer le journal *Le Temps*, « il est bien évident qu'une institution de caractère universel où les Etats-Unis, la Russie soviétique, le Japon et l'Allemagne, c'est-à-dire quatre des sept principales puissances du monde, ne sont pas représentées, perd de son autorité et voit se réduire régulièrement l'efficacité de son action ». L'impuissance de l'organisme genevois dans les conflits sud-américains a été une nouvelle atteinte à son prestige. L'impasse où aboutit la Conférence du désarmement, qui était mandatée par ce même organisme, retentit également sur lui, et d'autant plus gravement que, le but de la Société des Nations étant l'organisation de la paix, tout échec de la politique de paix entame l'autorité de la Société des Nations. D'autres signes, moins connus, montrent également combien l'institution de Genève a perdu de vitalité : son œuvre économique même se ralentit depuis 1927. Questions commerciales et douanières, questions de communications et de transit, questions relatives au travail, ne donnent plus lieu comme auparavant à ces textes de convention par où se montrait l'action de l'institution internationale et qui influaient peu ou prou, sur la politique économique des Etats : la réglementation des échanges et des rapports économiques entre nations, grâce à laquelle la Société des Nations pouvait agir indirectement sur les relations mondiales, s'arrête, et cette action, comme l'action politique, est gravement compromise. A quoi est due cette carence de la Société des Nations ? M. Georges Scelle le recherche dans un intéressant essai publié par la revue : *L'Esprit international*, auquel nous allons emprunter quelques éléments de cette étude.

Les causes extérieures de la crise.

La défaillance de la Société des Nations est due pour une part à des facteurs étrangers à l'institution elle-même. Les circonstances où elle grandit, d'abord propices, lui sont devenues depuis quelques années défavorables et ont entravé son développement. M. Georges Scelle distingue parmi ces facteurs ceux qui sont d'ordre matériel et ceux qui sont d'ordre psychologique.

Du domaine matériel sont les causes qui dépendent en partie au moins de la crise mondiale et de ses répercussions politiques, sociales, économiques. Les causes politiques, on les aperçoit dans le fait que, tandis que la Société des Nations était conçue comme une association de peuples se gouvernant librement, la plupart des membres de l'association ont abandonné les institutions démocratiques pour une dictature. D'où les difficultés qui surgissent sans cesse entre des Etats sans homogénéité politique. Il faut, pour qu'une organisation commune vive, un minimum de points communs, d'idées semblables, de modes de penser et d'agir analogues chez ses différents membres. Actuellement, ce minimum ne semble plus atteint. Dans ces relations extérieures, « le Pacte, préambule des traités sur lesquels est basé l'ordre juridique de la communauté internationale, se trouve écartelé par les rivalités des gouvernements ». Les uns veulent maintenir les traités, les autres réclament avec passion leur revision ; « beaucoup s'insurgent contre les règles qu'il codifie et les limitations de souveraineté qu'il comporte ». A l'intérieur de chaque pays, alors que le Pacte affirme la nécessité d'établir la paix publique et d'assurer le bien-être des travailleurs pour fonder sur eux la paix universelle, on voit au contraire

MOSSIER. Comment former des esprits solides et vivants..... 8 fr.

s'aggraver une lutte qui est devenue, dans certains pays comme l'Italie d'abord, puis l'Allemagne et l'Autriche, sans merci, entre le socialisme et le capitalisme, ou plutôt entre la mentalité démocratique et le conservatisme autoritaire. Dans la plupart des pays, contrairement au Pacte, les libertés et le bien-être des classes travailleuses sont en nette régression.

Les questions économiques aggravent cet état de crise et ligotent la Société des Nations. Le commerce international, l'habitude, pour chaque pays, d'avoir de solides relations d'échanges avec les autres nations, l'établissement d'une véritable solidarité économique entre les peuples, auraient pu contribuer à développer l'esprit international et à fortifier l'institution de Genève. Or le commerce international est réduit des trois quarts, les Etats s'enferment dans leurs barrières douanières et tentent de vivre sur eux-mêmes. La ruine de la solidarité économique, ce « fait social international, dont la Société des Nations constitue l'expression juridique », a singulièrement affaibli les institutions de Genève.

Les facteurs psychologiques de son affaiblissement se trouvent dans la contradiction entre la mystique d'après guerre et les idéologies actuelles. Après une guerre monstrueuse, les peuples, assoiffés de paix, étaient désireux d'une organisation internationale. Ils attendaient beaucoup, trop peut-être, en tout cas presque tout, de la Société des Nations, conception juridique sans doute mais qui s'appuyait sur l'opinion publique mondiale, qui trouvait des collectivités désireuses d'une entente commune pour éviter le retour de conflits sanglants et croyant passionnément à la fois à la liberté, à la démocratie, à la nécessité d'assurer le bien-être des classes laborieuses dans la paix intérieure et la paix extérieure. La Société des Nations répondait à cet idéal. Devant les difficultés nées de la crise mondiale, on a vu se développer, depuis, une idéologie contraire « d'antiparlementarisme, de nationalisme exacerbé, de mépris des droits individuels, d'exaltation et de violence ». Elle a triomphé notamment en Italie, en Allemagne, en Autriche. Elle a des partisans dans maint autre pays. Comment, dans un monde qui ne veut plus croire qu'à la force et qui méprise le droit et l'égalité, la Société des Nations trouverait-elle la sève qui peut la faire vivre, l'adhésion des cœurs et des esprits qui permet aux institutions de se développer ?

Ainsi, absence d'homogénéité entre les Etats composant la Société des Nations, disparition de la solidarité économique qui les liait, affaiblissement de la foi en une institution capable de faire régner la paix et l'entente, ont sapé les bases sur lesquelles s'étayait la Société des Nations. Mais celle-ci, depuis sa naissance même, portait des faiblesses, causes internes de son affaissement actuel.

Les causes internes de la crise.

Les nations oscillent sans cesse entre deux tendances. La première les pousse à renforcer les liens entre leurs membres, qui se sentent proches parents et proclament leur solidarité, à s'opposer à l'étranger et à s'isoler. Elle se traduit par le nationalisme xénophobe.

La seconde les pousse au contraire à se rapprocher des autres collectivités — les nations étrangères — pour faire avec eux des échanges, d'autant plus intenses que la production tend alors à s'organiser suivant le principe de la spécialisation. C'est la tendance fédéraliste.

Mais cette tendance à la fusion demande à chaque collectivité des sacrifices et risque parfois d'étouffer le génie individuel de chacune dans l'uniformisation de l'ensemble : ainsi la tendance à la fusion qui l'a emporté en France sur l'indépendance primitive des provinces féodales a atténué l'originalité des civilisations bretonne ou provençale, lorraine ou gasconne. D'où la résistance violente qu'opposent certaines collectivités à la fusion (tels les Etats de l'Allemagne du sud jusqu'en 1919), et la répugnance de leurs gouvernements à faire abandon de leur autonomie au profit des collectivités plus vastes.

Toutefois la tendance à entrer en rapport avec les nations voisines fait généralement passer les groupements humains par toutes les étapes de la dispersion à l'union. Il y a un *fédéralisme inconscient* dans les accords particuliers que passent deux Etats entre eux, réglementations commerciales ou autres, qui limitent leur autonomie et les contraignent à certains sacrifices. Le fédéralisme véritable commence avec l'existence d'organismes communs, d'institutions obligeant les contractants à respecter les contrats collectifs, les pactes entre nations. On passe graduellement par les ententes politiques, les alliances, les conférences périodiques rapprochant les Etats contractants (Petite Entente) pour arriver à la *Confédération* d'Etats (Allemagne d'avant 1870), à l'*Etat fédéral* (Suisse, Etats-Unis) et parfois on aboutit à l'Etat unifié (Allemagne actuelle). Mais cette progression se heurte à toutes sortes d'obstacles et est d'autant plus lente que les États qui tentent leur union sont moins homogènes. C'est précisément le cas de la Société des Nations.

Celle-ci représente, en effet, une tentative de société fédérative, dotée déjà d'institutions communes — Assemblée, Conseil, Secrétariat général, — mais dans laquelle les nations qui la composent cherchent à sauvegarder leur autonomie, ce qui paralyse l'organisme commun.

D'une part, les gouvernements ont posé le principe que la Société des Nations ne porterait aucune atteinte à la *souveraineté* des Etats, ce qui est proprement une absurdité puisque toute association comporte l'abandon, par chaque associé, d'une partie de son autonomie. Pour sauvegarder ces souverainetés particulières, il a été entendu que les décisions devaient être prises à l'unanimité des Etats : ainsi l'Irak ou le Libéria, ou tel État décidé à faire de l'obstruction, peut arrêter par son veto toute l'activité de la Société.

D'autre part, les organismes de Genève ne parviennent pas à considérer l'*intérêt général* avant les intérêts particuliers des nations. C'est que l'Assemblée et le conseil de la Société des Nations sont formés des hommes d'Etat qui gouvernent chaque nation et qu'on ne peut demander à ces mêmes hommes de défendre d'ordinaire et d'envisager surtout les intérêts du pays qu'ils gouvernent et de prendre subitement à Genève l'esprit international. Même s'ils le faisaient, à Genève, ils subiraient, en rentrant dans leur pays, la pression des intérêts particuliers qui les contraindraient à renoncer aux décisions prises. Aussi M. Scelle suggère-t-il qu'on ne convie les grandes vedettes de la politique qu'en des occasions plutôt rares, tandis qu'on confierait le travail courant à des représentants permanents à l'Assemblée ou au Conseil, assez représentatifs pour engager leurs Etats respectifs sans être liés par des instructions trop rigides.

Mais c'est le Secrétariat général qui eût dû surtout avoir un caractère nettement *international* et qui a manqué à sa mission. Son statut prévoyait qu'il serait constitué de « fonctionnaires internationaux, juridiquement détachés de leurs Etats respectifs » et placés sous la seule autorité du secrétaire général qui les recrutait. Ainsi constitué, le Secrétariat général, puissant parce que permanent, et parce que mieux renseigné que quiconque sur toutes les questions débattues, aurait pu s'élever au-dessus des intérêts particuliers, combattre la fatale tendance des gouvernements à « dissocier l'intérêt général pour défendre les positions particulières », imposer des solutions internationales au lieu de compromis bâtards. Il ne l'a pas fait. Il a même laissé les gouvernements se disputer les postes de fonctionnaires au Secrétariat général, et y placer des hommes à eux, qui restaient dans les cadres administratifs de leur patrie. Rien n'incarne plus, à Genève, l'esprit vraiment international.

Et M. Scelle conclut : « La paix sociale et l'ordre public n'ont jamais pu être assurés... que par la même technique tripartite : l'autorité de la loi, le contrôle juridictionnel, la force exécutrice. » Quand les peuples et les gouvernements seront-ils convaincus que la paix mondiale ne pourra s'établir sur d'autres bases ?

R. OZOUF.

LAGUIRANDE-DUVAL. Contes et Légendes de Pologne. *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. Toile noire. 16.50

LA GRANDE QUINZAINE
LEVITAN

A l'occasion de la rentrée, LÉVITAN organise une grande quinzaine du meuble. Toutes les variétés de bois, tous les styles, une fabrication sélectionnée, des prix spéciaux.

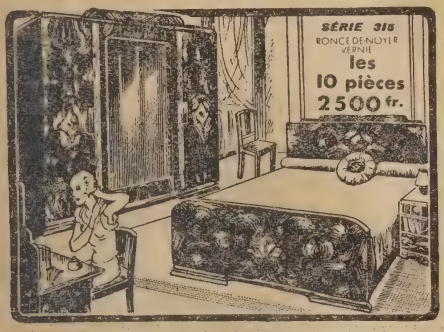

DEUX MODÈLES RECOMMANDÉS

REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES

LIVRAISON PAR CAMIONS ET INSTALLATIONS GRATUITES DANS TOUTE LA FRANCE
Consulter la notice transport insérée au Catalogue

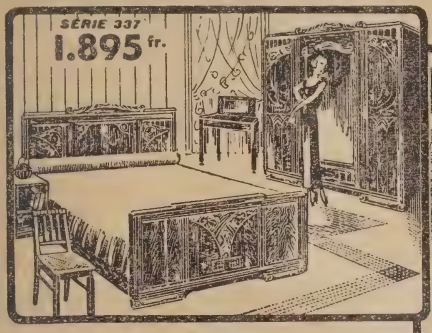

CADEAUX

PENDANT UN MOIS SEULEMENT, il sera offert à tout acheteur de

LA CHAMBRE 337:	LA SALLE A MANGER 338:
1 Coiffeuse poudreuse	1 Cartel mouv' 8 jours
2 Chaises assorties	1 Glace cadre moderne

Désirant favoriser MM. les Membres de l'Enseignement les Etablissements LEVITAN leur réservent une remise confidentielle de 10 % sur tous les prix de leur catalogue et acceptent en paiement tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunts d'Etat Français.

Publicis

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boul^d Magenta - PARIS

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

S 781

CATALOGUE et photos des modèles ci- dessus adressés gratuitement sur demande

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissem^ts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, p^r recevoir gratuitement le catalogue n° 66.

NOUVEAUTÉS

Les Livres du Maître pour...

L. MENOT

Instituteur — Licencié ès Sciences

La résolution des problèmes d'arithmétique

GUIDE DU MAITRE — DIRECTIONS — SOLUTIONS
COURS ÉLÉMENTAIRE, MOYEN, SUPÉRIEUR

Un volume 14 × 19, broché..... **15 francs**

Dans cet ouvrage, M. Menot, instituteur particulièrement bien doué pour les mathématiques, puisqu'il a conquis la licence ès sciences, expose et offre aux maîtres une méthode leur permettant d'intéresser les élèves et de leur fournir les moyens de résoudre les problèmes d'arithmétique.

Il y a dans cet ouvrage toute une technique inspirée par une grande habileté professionnelle, dont profiteront les maîtres et surtout les jeunes maîtres.

Marie RAVAUDET

COURAGE !

Pour aider les Maîtres à enseigner la Morale

Un volume 13,5 × 19, broché..... **15 francs**

Une institutrice qui a su intéresser et même, peut-on dire, passionner ses élèves avec le cours de morale qu'elle leur a donné, a réussi à faire passer dans son volume la foi qui la guide : par sa technique professionnelle d'une habileté consommée, par son sens profond de l'âme de l'enfant, elle a pu construire un livre dont vont s'emparer les instituteurs.

A côté des volumes de Mme Waltz, de M. Ab-der-Alden et de Mlle Lavaut, de M. Souché, " COURAGE ! " pour aider les Maîtres à enseigner la Morale, va trouver une place de choix : chaque instituteur le placera sous sa main et, au moment de cette leçon si difficile qu'est la leçon de morale, il pourra l'ouvrir et il trouvera les paroles convenables pour la réussir.

Mlle FLAYOL

LE Dr DECROLY ÉDUCATEUR

Un volume 13,5 × 19, illustré, broché. **12 francs**

Beaucoup d'éducateurs ont approché le Dr Decroly, beaucoup l'ont vu à l'œuvre, ont étudié sur place, à son école d'Uccle, ses méthodes et les principes d'application qu'il employait lui-même ; mais personne, de son vivant, n'a pu tenter de réunir en une vue d'ensemble, par un ouvrage spécialement consacré à son œuvre pédagogique, l'essentiel de ses théories, de ses méthodes et de ses expériences.

Mlle Flayol, qui, à de nombreuses reprises, a consacré de longs mois, aux côtés du Dr Decroly, à étudier son œuvre, a su en faire une synthèse magistrale. Non seulement le lecteur trouvera dans ce volume un exposé des principes et des méthodes du grand éducateur, mais encore il y verra comment le Dr Decroly appliquait sa fertile imagination à créer des expériences éducatives pour réaliser chaque jour de nouvelles et fructueuses vérifications.

F. NATHAN
ÉDITEUR

✱ **Le ministre ou le sous-secrétaire d'Etat doit appliquer la loi Roustan, quel que soit l'avis d'un Comité consultatif** (*27 avril 1934, af. dame Cibaud*).

Considérant que le sous-secrétaire d'État de l'Ens. technique reconnaît que les conditions nécessaires pour l'application de la loi du 30 déc. 1921 se trouvaient remplies dans l'espèce ; que, du reste, en signalant la candidature de la dame Cibaud au Comité consultatif institué par l'art. 15 du D. du 20 sept. 1924, il a admis que cette candidature était susceptible d'être accueillie ; qu'il se borne à déclarer que le Comité susvisé chargé de faire des propositions en vue des nominations de professeur dans les écoles professionnelles de la ville de Paris n'a pas présenté la requérante et était libre de choisir d'autres candidats ;

Considérant que la circonstance que la dame Cibaud n'a pas été présentée par le Comité consultatif, dont les propositions ne lient d'ailleurs pas le ministre, ne saurait faire obstacle à l'application des dispositions formelles de la loi du 30 déc. 1921 ; que, dès lors, la requérante est fondée à soutenir que la décision attaquée est entachée d'excès de pouvoir.

✱ **Un fonctionnaire détaché de son cadre, pour exercer dans un autre cadre où il est titularisé, conserve néanmoins ses droits à l'avancement et à la réintégration dans son cadre primitif** (*27 avril 1934, af. dame Feybesse*).

Considérant qu'il résulte de l'arrêté pris par le ministre de l'É. N., le 21 septembre 1932, que la dame Feybesse demeure détachée pour une durée limitée dans le service des assurances sociales, et qu'elle conserve ses droits à l'avancement et à la réintégration dans le cadre des économes d'école normale ; que l'arrêté par lequel le ministre du Travail l'a titularisée comme rédactrice vérificatrice n'a pu avoir pour effet de la priver de ces droits ; que, dans ces conditions, elle est sans intérêt à demander l'annulation de ce dernier arrêté.

✱ **Classement d'un professeur d'école pratique** (*24 juil. 1934, af. Bascaule*).

Un professeur ne peut se prévaloir de la L. du 17 avril 1924 pour soutenir que le temps de service correspondant à ses services de guerre déjà retenus comme services civils doit être compté pour son intégralité et ne peut être affecté de la réduction forfaitaire des deux tiers applicable à ses services d'instituteur en vue de la détermination de son ancienneté dans le cadre des professeurs d'école pratique, mais cette décision ne fait pas obstacle à ce que ledit professeur bénéficie, dans son nouveau cadre, en vertu de la L. du 1er avril 1923, art. 7, d'un rappel correspondant aux services militaires qu'il a rendus avant sa titularisation, comme instituteur, et qui n'ont pas été utilisés pour la détermination de sa classe et de son ancienneté de classe, soit dans le cadre des instituteurs, soit dans celui des écoles pratiques.

Dans les tribunaux

Affaire d'accident : jet de pierre.

Attendu, en droit, que la présomption de responsabilité édictée par l'art. 1384 du Code civil, à l'encontre des instituteurs, ne cède qu'à la preuve dûment rapportée que le fait dommageable commis par l'un de leurs élèves constitue un cas fortuit, ne pouvant être ni prévu, ni empêché par la surveillance la plus stricte ;

Attendu, en fait, que l'accident est survenu dans la cour de l'école, pendant que les enfants, qui venaient de prendre leurs rangs pour la sortie, étaient sous la surveillance du sieur Mallet ; que le geste du jeune Marc, se baissant pour ramasser une pierre et la jeter dans la direction d'un de ses camarades, n'était pas de ceux qui, par définition, échappent à toute surveillance, que celle-ci pouvait d'autant mieux s'exercer qu'elle portait sur un nombre d'élèves restreint, en sorte qu'aucun de leurs actes ne pouvait échapper à la vigilance du maître ; qu'on ne saurait, dans ces conditions, considérer, comme détruite, la présomption de l'art. 1384 ; qu'il y a lieu d'accueillir, dans son principe, la demande de la dame Lorin ;

Attendu que le préjudice subi par le mineur Lorin, par la perte d'un œil à l'âge de douze ans, justifie le chiffre de la rente demandée ; que la dame veuve Lorin a également droit au remboursement des frais divers occasionnés par l'accident, dans la mesure où elle en justifie ;

... Condamne l'État français : 1° à servir au mineur André Lorin, à dater du 20 janv. 1932, une rente annuelle et viagère de 2 500 francs, payable par trimestre échu ; 2° à payer à la dame veuve Lorin une somme de 1 015 fr. 50 ; le condamne en tous les dépens (*Cour d'appel de Caen, 15 avril 1934, affaire d'accident survenu dans la cour de l'école de Maizières, Calvados*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Brochure de propagande.

Aucun professeur de l'Université n'a sollicité l'autorisation d'enseigner à la « Maison universitaire ». Or, aux termes des C. des 25 nov. 1919 et du 13 janv. 1925, les professeurs de l'Université ne peuvent enseigner dans des établissements d'ens. libre qu'après avoir obtenu l'autorisation. Cette réglementation sera rappelée à tous les intéressés et son application sera assurée. Pour le surplus, le ministre de l'É. N. n'a pas qualité pour faire modifier le texte des brochures de publicité édictées par les organisations privées analogues à celle dont il s'agit et où il est dit que l'établissement met à la disposition de ses élèves « non seulement la valeur professionnelle de maîtres consciencieux, mais leur expérience particulière dans la préparation prochaine ou lointaine d'un examen (baccalauréat) à passer devant un jury dans lequel figurent certains de leurs professeurs ou correcteurs » (J. O., *4 août 1934*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Subventions aux collectivités allouées par l'État et les départements (*D., 30 juin 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Les subventions de l'Etat et des départements dont il n'aura pas été fait emploi par les collectivités bénéficiaires, soit dans l'année qui suit celle pour laquelle elles ont été accordées, soit dans les délais prévus par la décision d'attribution, seront annulées et reversées à la collectivité donatrice.

Il ne pourra être dérogé à ces prescriptions que relativement aux subventions allouées soit en vertu de la loi du 12 mars 1880, modifiée par celle des 15-17 mars 1900, qui est maintenue en vigueur, soit pour l'exécution d'un programme de travaux susceptibles de s'étendre sur plusieurs années.

***

→ La **comptabilité communale** est réformée par D. du 25 juin 1934 dans le *J. O.* du 12 juil 1934. Le **budget** des communes est maintenant dressé en **section ordinaire** et **section extraordinaire** tant en recettes qu'en dépenses (ART. 1er).

DANS LES COLONIES

Supplément colonial.

Madagascar : six dixièmes de la solde de présence nette ;

Établissements français dans l'Inde : cinq dixièmes de la solde de présence nette ;

Saint-Pierre-et-Miquelon : cinq dixièmes de la solde de présence nette ;

Cameroun : huit dixièmes de la solde de présence nette (A., 16 juil. 1934).

Retraite.

Les intéressés ne peuvent, à raison des mêmes services, bénéficier à la fois de la réduction d'âge calculée conformément à la L. du 14 avril 1924, art. 3, par. 2 (un an pour une période de 3 ans de services sédentaires ou de 2 ans de services actifs) et du taux de majoration prévu par la L. du 9 juin 1853, art. 10 (moitié en sus de la durée effective des services). Si la L. du 14 avril 1924 a joué pour la réduction d'âge, elle doit jouer encore pour la majoration des services (un tiers en sus de leur durée effective) (*Arrêt du Conseil d'État, 21 juillet 1934, af. Lacroix*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Préséance.

Le D. du 29 juil. 1934 (dans le *J. O.* du 8 août), modifie le D. du 16 juin 1907, relatif aux rangs et préséances dans les cérémonies publiques.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Prescriptions en ce qui concerne les listes d'admissions aux É. N.** *(C., 5 juillet 1934.)* — Les listes d'admission ne devront comporter aucun ex-æquo. La liste supplémentaire ne devra pas dépasser la proportion suivante : de 5 à 10 admis, 1 élève supplémentaire ; de 11 à 20, 2 élèves supplémentaires ; — de 21 à 30, 3 ; — de 31 à 40, 4 ; — de 41 à 50, 5 ; — de 51 à 60, 6 ; — de 61 à 70, 7 ; — de 71 à 80, 8.

✱ **Les programmes des examens de l'enseignement secondaire ont paru, dans le « J. O. » du 12 août 1934.**

✱ **Le programme de physique pour le concours aux Écoles nationales des arts et métiers est modifié** (*A., 13 août 1934, dans* J. O. *15 août*).

Dates d'examens

✱ **Sous-directeur d'agence des enfants assistés du département de la Seine :** 11 octobre 1934 ; délai d'inscription : 29 sept. 1934 ; titre à produire : B. E. ou Bac.

✱ **Rédacteur à l'Administration générale de l'Assistance publique, à Paris :** 24 oct. 1934 ; délai d'inscription : 13 oct. 1934.

LES NOUVEAUX TEXTES

L'indemnité de résidence est modifiée (*D. 19 juillet 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Le tableau des localités dans lesquelles une indemnité de résidence est allouée aux personnels civils de l'État tel qu'il résulte de l'art. 2 du D. du 11 déc. 1919, modifié par l'art. 1er du D. du 19 janv. 1924, est modifié conformément aux indications ci-après :

Paris	1 200 fr.
Communes du dép. de la Seine	1 050 —
Banlieue de Paris, dans un rayon de 25 km. autour des fortifications	900 —
Localités de plus de 150 000 hab.	750 —
Localités dont la population est comprise entre :	
100 001 et 150 000 hab	600 —
70 001 et 100 000 hab	500 —
40 001 et 70 000 hab	400 —
20 001 et 40 000 hab	300 —
5 001 et 20 000 hab	200 —

Les localités seront classées dans les diverses catégories ci-dessus énumérées sur la base de la population totale de la commune telle qu'elle est fixée dans les tableaux annexés au D. du 26 déc. 1931 qui a rendu authentiques les résultats du recensement du 8 mars 1931.

ART. 2. — Les localités qui, en vertu du D. du 5 août 1932, art. 2, ont été classées pour l'attribution de l'indemnité de résidence dans une catégorie supérieure à celle qui correspond au chiffre de leur population, continueront d'ouvrir droit au même taux d'indemnité que celui prévu à l'article précédent en faveur des localités appartenant à la catégorie dans laquelle elles ont été rangées.

Nota. — *L'effet du D. est le 1er août 1934.*

Le supplément du tiers et l'indemnité provisoire de 12 p. 100 subsistent toujours ; ils s'ajoutent donc aux chiffres précédents.

Les droits des fonctionnaires logés, des célibataires, des conjoints sont maintenus.

Un point spécial mérite une attention particulière : c'est celui des localités de 5 à 10 000 habitants surclassés dans la catégorie supérieure (10 000 à 20 000 habitants). En exécution du nouveau D., ces deux catégories sont en effet confondues en une seule. Il en résulte que les localités surclassées dans l'ancienne catégorie 10 000-20 000 habitants n'ouvrent plus droit qu'à l'indemnité de base de 200 fr. (*I. annexée au D.* ; J. O., *25 juillet 1934*).

Le nombre des médailles de bronze est augmenté (*A. 13 juillet 1934*).

ARTICLE PREMIER. — L'art. 128 de l'A. du 18 janvier 1887 est modifié ainsi qu'il suit :

« Il peut être accordé, chaque année, d'une part, aux instituteurs, instituteurs et directrices d'écoles maternelles de chaque département ; d'autre part, aux instituteurs et institutrices détachés dans les lycées et collèges de France et d'Algérie :

« Une médaille d'argent pour chaque groupe de 150 titulaires et stagiaires, et une en plus pour chaque fraction excédant 100.

« Une médaille de bronze pour 75 titulaires et stagiaires.

« Une mention honorable pour 25.

« Le nombre des médailles... »

Le reste sans changement.

✱ Dans les écoles **nationales des arts et métiers**, l'enseignement théorique, toujours dirigé dans le sens des applications, comprend l'étude d'une **langue étrangère** (*D., 6 juillet 1934*).

✱ **Pour les Sociétés et Coopératives scolaires.** — Des autorisations de loteries peuvent être accordées aux Sociétés et Coopératives scolaires et postscolaires ayant une existence légale, qui veulent organiser des tombolas en vue de fournir aux enfants des familles nécessiteuses fréquentant l'école, des livres, des vêtements ou du matériel scolaire, d'établir des cantines à leur profit, de secourir les anciens élèves momentanément dans la gêne (*Décision ministérielle 16 déc. 1929 et C. 5 mars 1934*).

Mémento du Contribuable

Institutrice exerçant dans une commune autre que celle de son mari.

Les frais de transport supportés par l'institutrice envisagée pour passer à la résidence de son mari les jours de repos ou de congé, ainsi que ses frais de nourriture, ont le caractère de dépenses personnelles et ne sont dès lors pas déductibles de son traitement pour l'établissement de l'impôt. Mais le loyer du logement qu'elle a été obligée de louer au lieu de l'exercice de ses fonctions peut être déduit comme constituant une dépense nécessitée par la profession ; il en est de même des frais de déménagement qu'elle a subis dans les conditions indiquées (J. O., *19 juillet 1934*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Interclasse.

Existe-t-il un règlement concernant l'ouverture, dans les écoles rurales, entre la classe du matin et celle du soir, du portail donnant accès dans la cour et sous le préau de l'école ; 2° quelles sont, dans l'affirmative, les dispositions de ce règlement ?

Le règlement scolaire modèle ne précise pas les conditions d'ouverture et de fermeture des portes de l'école entre la classe du matin et celle du soir. Pour que les portes puissent rester ouvertes, dans cet intervalle, il faut que l'instituteur — qui doit prendre son repas — puisse accepter et assurer la surveillance des élèves qui, ne demeurant pas sous sa garde pendant l'interclasse, seraient désireux d'être reçus dans les locaux scolaires avant l'heure d'entrée en classe (J. O., *4 août 1934*).

Écoles géminées.

Lorsque les classes de deux écoles primaires à classe unique sont géminées, cette organisation pédagogique nouvelle n'a pas pour conséquence administrative de supprimer l'existence des deux écoles spéciales. Ni l'instituteur, ni l'institutrice ne deviennent directeur ou directrice d'une école à deux classes. Ni l'un ni l'autre ne perçoivent aucune indemnité de direction (J. O., *19 juillet 1934*).

Intérimaire pourvu du B. É.

On demande : *si un jeune homme ayant le B. É. instituteur intérimaire, peut espérer devenir titulaire ; et, dans l'affirmative, quelles sont les conditions exigées pour passer le C. A. P.*

Réponse affirmative, sous réserve que l'intéressé ait exercé des fonctions d'enseignement avant le 31 juil. 1932, et qu'il possède le C. A. P. Les conditions exigées pour se présenter au C. A. P., fixées par les dispositions de l'art. 108 du D. O., sont les suivantes : 1° avoir 20 ans au 31 déc. de l'année de l'examen ; 2° justifier, au 31 déc. de l'année de l'examen, de deux années d'exercice au moins dans un établissement public d'enseignement ou dans une école privée (J. O., *19 juillet 1934*).

Délégations dans les écoles pratiques.

Les demandes d'emplois d'inst. délégués dans les écoles pratiques sont déjà nombreuses. Il est donc impossible de prévoir *a priori* les chances des candidats pourvus du B. S. et enseignant dans des cours professionnels. Au surplus, les titulaires de la 1re partie du prof. des écoles pratiques et, en première ligne, les anciens élèves de l'E. N. sup. de l'ens. technique, pourvus de ladite première partie, auront, en principe, la priorité pour l'obtention des emplois en question (J. O., *4 août 1934*).

LECTURES ET VARIÉTÉS

NOS CONTES

LA DISTRIBUTION DES PRIX

— Ta maman viendra te chercher ? demanda Valentin à son petit camarade de pension, Roger Brazier, d'un air aussi dégagé que possible.

— Oui, à cinq heures.

Valentin sembla s'absorber davantage dans son exercice de grammaire.

C'était bien, à tous les points de vue, l'élève le plus remarquable de l'institution Courdivert, ce petit Valentin. Au physique, d'abord. Sous des cheveux drus, filasse et roux, qui faisaient toujours un peu brosse en avant du front immense, un visage pâle et maigre où l'on ne voyait que les yeux, deux yeux bruns, d'une grandeur anormale, candides, tristes et doux, que l'on eût dits constamment sous l'impression d'une découverte prodigieusement intéressante et un peu inquiétante. Cela donnait à ses regards une originalité qui attirait, émouvait presque, et un charme étrange. En outre, deux longs bras qui n'en finissaient pas, des mains toujours pendantes quand son esprit était ailleurs, les genoux rapprochés et les pieds écartés.

Il était orphelin. Un vieil oncle, son tuteur, l'avait placé dans ce pensionnat et ne s'occupait jamais de lui. Intelligent et appliqué, il était toujours le premier de sa classe et figurait régulièrement en tête des palmarès de fin d'année. Il était bien vu par ses professeurs, mais ne bénéficiait guère de ces témoignages de sympathie diplomatiques, de ces attentions réservés aux enfants par les éducateurs soucieux de plaire aux parents.

Même s'il n'avait pas été bien traité, qui donc s'en fût plaint ? Cette considération l'avait, de bonne heure, rendu philosophe et il s'estimait fort heureux que son existence matérielle fût à peu près identique à celle de ses camarades d'internat.

Cependant, il ignorait le plaisir des visites et, aux jours de sortie, les joyeux envols vers un toit familial. Aux vacances du Nouvel An et de Pâques, il errait, solitaire, dans l'établissement, méditatif ou bouquinant. L'été, à la campagne, chez son tuteur, égoïste et avare, nanti d'une gouvernante acariâtre, lui semblait interminable. Il aspirait alors à la rentrée des classes, pour ne plus s'entendre reprocher, dix fois par jour, les frais que nécessitait son éducation et les incommodités qui résultaient de sa présence.

Il souffrait bien souvent en secret de n'être aimé ni choyé par personne, comme l'étaient les gamins de son âge. Il connaissait la longue amertume des soirs où les enfants sans mère s'endorment en serrant dans leurs bras leur petit oreiller, — le refuge, le confident qui a pour eux la douceur d'une épaule câline et la chaleur d'un sein...

A quoi lui servaient ses succès scolaires, puisque nul ne s'en réjouissait ? A chaque distribution de prix, c'était sa détresse intime de voir ses camarades félicités par leur famille, embrassés, cajolés par leur mère, pour des résultats moindres que les siens. La minute était pénible pour lui où l'on énonçait tout haut ses nominations, où il entendait les applaudissements les saluer, en se disant qu'il s'en retournerait à sa place, des livres sur les bras, mais sans connaître la récompense et le bonheur suprêmes : l'émotion d'un papa fier de son fils, le tendre baiser d'une maman. Il épiait douloureusement ce qui se passait pour les autres...

Quelles pénibles corvées pour lui, ces solennités traditionnelles ! L'an dernier, pourtant, un incident minime lui avait causé une grande joie toute nouvelle: Une jeune femme, belle comme une madone, sentant bon l'œillet, la mère de son camarade Roger Brazier, l'avait arrêté un moment auprès d'elle, gentiment complimenté et cité en exemple à son fils.

A la rentrée, Valentin s'était attaché à se faire un ami de Roger, alors que, l'année précédente, rien ne l'attirait particulièrement vers ce condisciple aussi turbulent, prime-sautier et peu travailleur que lui-même était pondéré, réfléchi et studieux. Il s'était arrangé pour qu'ils fussent, en classe, voisins de pupitre.

A la fin de l'automne, Roger Brazier avait perdu son père. Quand la mère de son petit camarade vint, par la suite, à la pension, Valentin fut tout ému de l'apercevoir sous ses longs voiles de deuil, les traits flétris par le chagrin. Chaque fois qu'elle devait venir, il tâchait de le savoir. Il prenait des dispositions en vue de la rencontrer, comme par hasard, dans le vestibule, dans un couloir, dans le parc... Il aurait voulu, tout simplement, mettre dans un : « Bonjour, madame », respectueux et rapide, toute la compassion et la tendresse admirative qu'il éprouvait pour elle. Mais chaque fois, au dernier moment, il n'osait point réaliser ce projet, qui lui semblait d'une audace inouïe. Il se contentait de guetter, derrière une fenêtre, l'arrivée et le départ de la jeune veuve...

***

Ce jour-là, sa résolution était bien prise. A cinq heures, surmontant sa timidité, il alla jusqu'à enfreindre le règlement qui interdisait aux élèves de traverser le parloir lorsqu'ils n'y étaient pas convoqués. Roger s'y trouvait auprès de sa mère, qui vérifiait le bagage qu'il allait emporter. Valentin passa et salua poliment, sans s'arrêter, les joues pourpres, la voix blanche :

— Bonjour, madame !

La jeune femme, l'ayant reconnu, le retint quelques instants, lui demanda s'il était toujours aussi brillant élève et dit à son fils, qui l'avait informée de sa situation d'orphelin :

— Tu vois, il travaille bien et n'a même pas le bonheur d'y être encouragé par la perspective de faire plaisir à une mère !

Et lorsque Valentin s'éloigna, elle eut pour lui un si joli sourire triste qu'il en fut remué jusqu'à l'âme.

Quand Roger revint à l'institution, Valentin lui dit :

— Elle est très belle, ta maman ! Et elle est bonne !...

Avec quelle dévotion il dégusta des friandises que lui offrit son ami et qu'elle avait confectionnées !

Il le persuada de la nécessité de travailler pour être agréable à sa mère et la consoler ainsi, un peu, du grand malheur qui l'avait frappée. Brazier s'y appliqua de son mieux, mais, hélas ! il était loin de pouvoir rivaliser avec Valentin, qui distançait déjà quatre ou cinq bons élèves s'échelonnant entre eux deux.

Vinrent les compositions de fin d'année :

— Tu copieras sur moi ! dit Valentin à son camarade. Ce n'est peut-être pas très loyal, mais ta maman serait si heureuse que tu obtiennes, cette fois, l'une des premières places !

Il lui passa les solutions de problèmes et des brouillons pour certaines matières ; il en faisait deux : l'un pour Roger, l'autre, plus hâtivement, pour lui-même. Le résultat fut surprenant : Brazier était premier au classement général et Valentin sixième.

Comme le triomphateur avait fait normalement des progrès de mois en mois, ni le professeur, ni les élèves ne soupçonnèrent la supercherie. Mais Roger fut vivement félicité et Valentin sévèrement réprimandé :

— J'ai remarqué, depuis quelque temps déjà, lui dit son professeur, que tu te relâchais. Tu es toujours dans la lune !

Le brave enfant avait pourtant fait un sérieux effort pour « décrocher » la première place au profit de son ami !

Que lui importaient ces reproches ? ! Il était radieux...

***

C'est la distribution des prix.

Pour la première fois de sa vie, Valentin éprouve, en y assistant, une grande allégresse intérieure. Il surveille du coin de l'œil le gracieux profil et la silhouette endeuillée de Mme Brazier. Lorsqu'on appelle Roger, Valentin voit le visage de la jeune femme s'illuminer : il applaudit plus fort que les autres.

La cérémonie terminée, c'est l'instant, d'habitude pénible pour Valentin, où les élèves rejoignent leurs parents et où se font les adieux aux professeurs, tandis qu'il est bousculé parmi les groupes insoucieux de sa chétive personne. Avec une émotion qu'il s'efforce de ne pas laisser paraître, il s'approche de Roger que sa mère embrasse tendrement. Au moment où elle se redresse, Valentin constate que ses beaux yeux sont humides ; elle les tamponne avec son mouchoir parfumé. S'avançant vers son camarade, il lui dit au revoir. Puis, comme dans un charmant élan spontané :

— Veux-tu m'embrasser, avant que nous nous séparions pour deux mois ?

Roger acquiesce. Valentin l'embrasse à son tour, ou plutôt — car c'était son but — il prend sur sa joue le baiser qu'y a déposé sa maman. Ses lèvres y ont même retrouvé l'une des larmes que la jeune femme a laissé échapper, — une larme de bonheur...

HENRI CABAUD.

EN MARGE

LE RESPECT DU LIVRE

PENDANT les vacances, chaque fois que je le puis, je suis heureux d'arpenter les rues de Paris, ma ville natale (« Rodrigue qui l'eût cru ? »). Mais si j'apprécie à leur valeur les grands boulevards, j'ai surtout plaisir à parcourir l'avenue de l'Opéra, depuis le chef-d'œuvre de Garnier jusqu'au Palais-Royal.

J'aime y flâner, seul, y musarder tout à mon aise en regardant à travers les grandes glaces des devantures, les autos miroitantes, les vieux meubles patinés, les tableaux et les bronzes d'art, les faïences et les verreries lumineuses, tous les objets, tous les bibelots de prix qui peuvent tenter les riches amateurs. Je regarde cela en maître d'école de campagne qui trouve ici, et pour cause, son seul plaisir dans une jouissance gratuite et purement contemplative de toutes ces belles choses.

Pourtant, dans un petit magasin, voici quelques vieux livres intéressants que je pourrai peut-être acheter, car leur prix est abordable. Ce sont des volumes anciens, dépareillés, dont j'aime les vieilles reliures en pleine peau et les dorures fanées. Voici pour 20 francs le tome I des œuvres de Ronsard. Tant pis s'il n'y a que celui-ci ; à ce prix, je puis bien m'offrir cette petite fantaisie. J'entre dans la boutique.

— Bonjour, mademoiselle.

— Bonjour, monsieur, vous désirez ?

— Je voudrais le Ronsard qui se trouve à l'étalage.

— Comment dites-vous, monsieur ? Le quoi ?

— Le volume de Ronsard étiqueté 20 francs. Tenez, ce livre-ci.

— Ah ! très bien, voici, monsieur.

La main délicate de la vendeuse saisit l'ouvrage sur son support et me le tend.

Je le prends et l'ouvre. Horreur ! Le livre a été vidé de sa substance par une main sacrilège qui en a creusé les pages en lui conservant toutefois son aspect extérieur. Ce n'est plus qu'une boîte vide, une écorce sans fruit, un écrin sans bijoux, un corps sans âme.

— Mais, mademoiselle, c'est un livre plein que je voudrais !

— Plein, monsieur, c'est facile. Je puis vous le garnir de caramels ou de bonbons au chocolat, ce sera alors quarante francs. C'est un joli cadeau pour une dame ou pour un enfant.

— Je connais, en effet, des dames et des enfants qui apprécieraient fort ce genre de littérature, mais je voudrais des livres n'ayant pas subi d'opération chirurgicale. Ainsi, ce Buffon dans cette étagère...

— Cette étagère, monsieur, contient un magnifique service à cocktails.

Et un coup de pouce fait tourner solidairement d'un seul coup tous les dos des volumes qui démasquent une verrerie clandestine à l'usage d'Américains désireux de s'humidifier quelque peu.

— Remarquez, monsieur, que ce sont de véritables livres du XVIIIe siècle qui ont été ainsi travaillés par notre maison.

(C'est bien ce qu'il y a de plus triste ! me dis-je.)

— Alors, mademoiselle, aucun de vos ouvrages ne peut être lu.

Un sourire moqueur se dessine sur les lèvres trop rouges de la jolie vendeuse.

— Mais, monsieur, on ne lit plus ces vieilles histoires-là. Nous avons maintenant la T. S. F., le cinéma parlant et les livres de M. Dekobra. Croyez-moi, il n'y a qu'un moyen d'utiliser toutes ces antiquités, c'est de les préparer comme nous le faisons. Tenez, vous devriez prendre ce... Montaigne à 30 francs qui fait tout à fait chic et dans lequel vous pourriez mettre vos cigares.

— Merci, je ne fume pas. Excusez-moi, je regrette de vous avoir dérangée pour rien. Au revoir, mademoiselle.

En m'éloignant, tout indigné, je pense aux nombreuses recommandations que je fais à mes élèves sur le respect qu'ils doivent avoir pour leurs livres. Je pense aussi aux propos étourdis de la jeune employée et ne peux m'empêcher de dire, d'elle et des volumes qu'elle vend, ce qu'en eût peut-être dit un contemporain de Montaigne : « Beau visage, mais teste vuide. »

ALBERT DEMAISON.

SI TU VEUX RÉUSSIR...

Fantaisie en forme d'acrostiche.

Jeune maître isolé dans ta haute vallée,
Ouvre donc ce journal, il est conçu pour toi.
Une heure auprès de lui vite s'en est allée ;
Range-le dans l'armoire, il est de bon emploi.
Nanti de ton ardeur, de ta foi dans l'école,
Allègrement tu crois au succès dès demain ;
Les ans seuls te feront d'un Pavie un Arcole !

Déjà ta classe unique et ses trente gamins
Entravent ton élan, affaiblissent ton zèle,
Soucis, soyez bannis : voici le réconfort !

Imbu de vérité, maître, c'est ton modèle !
N'écoutant que son cœur, il fait tien son effort,
Se trouve à tes côtés dans la lutte scolaire,
Te guide, te conseille ainsi qu'un frère aîné,
Insère à ton profit tout ce qui peut te plaire ;
Tu vois, c'est le journal qui t'est prédestiné.
Un premier numéro te convaincra sans doute.
Tu liras, tout ravi, des pages de valeur,
Et ton enseignement, sans que trop il t'en coûte,
Utile, intéressant, sera plein de chaleur.
Retiens enfin ces mots qu'à mes rimes j'ajoute :
Si tu veux réussir, ce journal t'aidera.

PIERRE JEAN.
Instituteur (Aude).

LES BEAUX OUVRAGES

LE POINT TURC

LES mouchoirs de fin linon, les chemises, les combinaisons de crêpe de Chine ou de crêpe Georgette se prêtent merveilleusement aux applications montées par des jours turcs ; ces jours, qui se font à la grosse aiguille, sans fils tirés, permettent de travailler dans tous les sens et d'épouser tous les contours d'un motif ; des assemblages de dentelles, des coutures deviennent ainsi des ornements agréables. Le travail est facile et donne les plus agréables résultats si le tissu que l'on travaille est bien choisi ainsi que les accessoires. Les meilleurs résultats s'obtiennent avec des tissus légers dans lesquels les jours se forment très bien, les fils du tissu étant faciles à rassembler dans le point de piqûre ; ajoutons que l'on peut obtenir de merveilleux effets de transparence en appliquant un tissu blanc très fin (linon, mousseline, organdi) sur un tissu de couleur. Pour les pochettes, la lingerie, les précieuses garnitures du berceau et de la voiture de bébé, le linge de table et surtout le joli linge pour le thé ou le lunch, les applications blanches sur tissu de couleur nous donneront des effets décoratifs d'une exécution facile.

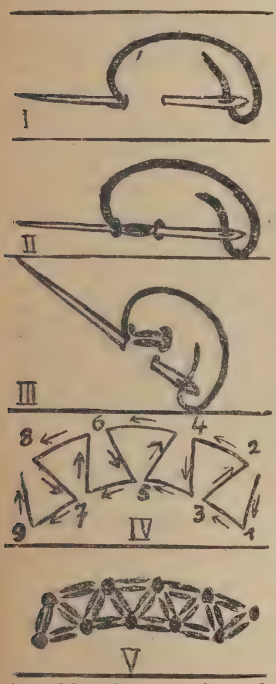

Le choix de l'aiguille est de très grande importance ; on vend dans le commerce des aiguilles spéciales pour le jour turc ; mais en province, bien des merciers ignorent l'existence de cet article ; il faudra donc choisir parmi les aiguilles ordinaires le type le plus convenable : il faut que l'aiguille ait la pointe très fine pour ne pas érailler le tissu délicat et l'autre extrémité assez grosse pour former des jours par le simple écartement des fils ; le fil sera fin et solide, car chaque point doit être serré assez fortement pour rassembler les fils du tissu.

Pour l'exécution du point, il suffit de regarder les schémas ci-contre ; on fait deux points de piqûre l'un à côté de l'autre ; la figure IV indique la marche à suivre, la figure V le résultat à obtenir. Piquer l'aiguille au point 1, aller de 1 à 2 par deux points de piqûre ordinaire ; à ce deuxième point de piqûre, enfoncer l'aiguille au trou 1 et la faire ressortir au trou 3. Aller de 1 à 3 par un seul point de piqûre ; l'aiguille étant ressortie au point 3, aller de 3 à 2 et retour par deux points de piqûre. A ce deuxième point de piqûre, enfoncer l'aiguille au trou 2 et la faire ressortir au trou 4. De 4 à 3, même mouvement que de 2 à 1 et ainsi de suite.

Nous donnons l'image d'un motif à faire en application aux jours turcs : liserons stylisés ; on pourra les appliquer en bandes, en ourlet, en répétant le motif ; on pourra également en faire un ornement de coin pour une serviette à thé ou former tout un carré en plaçant 4 éléments à chacun des angles.

Pour un empiècement de chemise ou de combinaison, nous retournerons le motif et nous le répéterons trois fois, nous obtiendrons alors un bel effet de guirlande.

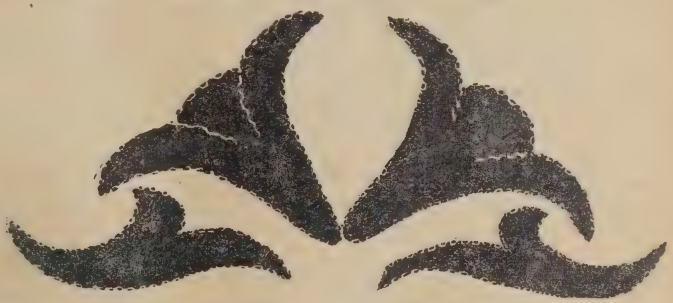

LES BONNES RECETTES

Voici l'hiver et bien des ménagères se désolent en pensant que les légumes verts vont disparaître du marché ; comment varier les menus alors que la famille boude un peu aux pâtes et aux légumes secs ; il y a les pommes de terre, naturellement, mais il y a aussi les choux, choux-fleurs, choux de Bruxelles, les céleris, les épinards, les endives, les champignons toutes les salades, particulièrement la salade au lard.

Le chou au riz. — Prenez un beau chou blanc, un paquet de riz, quelques tranches de jambon fumé. Mettez de l'eau à bouillir dans une bassine large ; beurrez grassement le fond d'une cocotte. Dès que l'eau bout, plonger les feuilles du chou dans l'eau de la bassine, et les retirer aussitôt pour en placer une couche au fond de la cocotte ; il faut que la feuille de chou soit blanchie, mais sans être trop ramollie, afin de pouvoir bien se placer au fond de la cocotte. Sur le chou, placez en l'éparpillant une cuillerée à bouche de riz, puis une couche de jambon fumé ; recommencez à mettre un lit de choux, un lit de riz, un lit de jambon ; ceci jusqu'à épuisement. Fermez la cocotte, faire cuire à feu très doux pendant deux heures ; l'eau dégagée par les choux suffit à humecter le riz ; si le feu était vif, il faudrait ajouter de l'eau, mais le plat y perdrait en saveur.

La salade au lard. — Au moment des premières gelées, on trouve en abondance des scaroles blanches gardées en cave, pour des prix avantageux ; avec un « lot » de cinq ou six cœurs de scaroles, on fait une excellente salade au lard. Prendre 200 grammes de lard gras, 200 grammes de lard maigre légèrement salé ; coupez en dés ; faire revenir dans la cocotte ; retirer le lard en laissant dans la cocotte la graisse qui a fondu ; dans cette graisse, faire dorer une douzaine de petites pommes de terre rondes de forme régulière. Lorsqu'elles sont bien dorées, verser dessus les scaroles lavées et bien égouttées, remettre les lards, fermer la cocotte, laisser cuire sans eau à feu doux pendant une demi-heure. Au moment de servir, ajouter une cuillerée de vinaigre.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

Ce que le vieux fait est bien fait.

Vous avez déjà vu, à la campagne, une vieille, très vieille maison de paysans, avec le toit de chaume où croissent les herbes et la mousse. Les murs sont inclinés de droite et de gauche ; il n'y a que deux ou trois fenêtres basses ; une seule même peut s'ouvrir. Un sureau dépasse la haie, et sous ses branches est une mare où les canards se baignent. Un chien à l'attache aboie après tout le monde.

Dans une de ces demeures rustiques habitait un couple de vieux, un paysan et une paysanne. Ils ne possédaient presque rien au monde, et pourtant ils avaient une chose qui leur était superflue : un cheval qui se nourrissait de l'herbe des fossés de la route. Quand le paysan allait à la ville, il montait la bête ; souvent les voisins la lui empruntaient et, en retour, ils rendaient au brave homme quelques services. Toutefois, il était d'avis que le plus sage serait de s'en défaire, de le vendre ou de le troquer pour un objet plus utile. Mais quoi, par exemple ?

— C'est ce que tu apprécieras toi-même mieux que personne, lui dit la bonne femme. Aujourd'hui est jour de foire à la ville. Vas-y avec le cheval, tu en retireras un prix quelconque ou tu feras un échange. Tout ce que tu feras me conviendra. Donc, en route !

Elle lui attacha autour du cou un beau foulard, qu'elle savait arranger mieux que lui, et elle y fit un double nœud très coquet. Elle lissa son chapeau avec la paume de la main, et lui sonna un gros baiser. Puis il monta sur le cheval pour aller le vendre ou le troquer.

— Oui, le vieux s'y entend, se dit-elle, il fera l'affaire on ne peut mieux.

Le soleil était brûlant ; il n'y avait pas un nuage au ciel. Le vent soulevait la poussière sur la route où se pressaient toutes sortes de gens qui allaient à la ville, en voiture, à cheval ou à pied. Ils avaient tous bien chaud. Nulle part, on n'apercevait d'auberge.

Parmi ce monde, cheminait un homme qui conduisait une vache au marché. Elle était aussi belle que vache puisse être.

— Quel bon lait elle doit donner ! se dit le paysan. Voilà qui serait un fameux échange, cette superbe vache contre mon cheval. Hé, là-bas ! l'homme à la vache ! Sais-tu ce que je veux te proposer ? Un cheval, je le sais, coûte plus cher qu'une vache ; mais cela m'est égal : une vache me fera plus profit qu'un cheval. As-tu envie de troquer ta vache contre mon cheval ?

— Je crois bien, répondit l'homme, et ils échangèrent leurs bêtes.

Voilà qui était fait, et le vieux paysan aurait fort bien pu s'en retourner chez lui, puisqu'il avait terminé l'affaire pour laquelle il s'était mis en chemin. Mais, comme il s'était fait une fête de voir la foire, il résolut d'y aller quand même, et il s'achemina avec sa vache vers la ville. Comme il marchait bon pas, il ne tarda pas à rejoindre un individu qui conduisait un mouton.

— Voilà une belle bête que je voudrais bien avoir ! se dit le vieux paysan. Un mouton trouverait tout ce qu'il lui faut d'herbe le long de notre haie ; on n'aurait pas besoin de lui chercher de la nourriture bien loin. Pendant l'hiver, nous le garderions dans la chambre ; ce serait une distraction pour ma vieille compagne. Un mouton nous conviendrait plus qu'une vache... Ça, l'ami, dit-il au maître du mouton, voulez-vous troquer ?

L'autre ne se le fit pas dire deux fois. Il s'empressa d'emmener la vache et laissa le mouton. Le vieux paysan continua son chemin. Il aperçut un homme débouchant d'un sentier, qui portait sous le bras une oie vivante, une oie grasse, une oie comme on n'en voit guère. Elle fit l'admiration du vieux paysan.

— Tu as là une charge, dit-il au survenant, cette bête est extraordinaire ; quelle graisse ! quel plumage !

Et il songea à part lui :

« Si nous l'avions chez nous, je gage que ma bonne vieille trouverait encore moyen de la faire grossir. On lui donnerait tous les restes. De quelle taille deviendrait-elle ! »

— Dis donc, camarade, reprit-il, tout haut, veux-tu changer avec moi ? Prendre mon mouton et me donner ton oie ?

L'autre ne se le fit pas dire deux fois et le vieux paysan se trouva possesseur de l'oie. Il était alors tout près de la ville. La foule augmentait, hommes et animaux se pressaient sur la route ; il y avait même des gens dans les fossés, le long des haies. A la barrière, c'était une bousculade.

Le percepteur de l'octroi avait une poule qu'il élevait. En voyant tant de monde, il attacha la poule par une ficelle, afin qu'elle ne pût s'effarer et s'échapper. Le paysan, dès qu'il l'aperçut, se prit à rire :

— C'est bien la plus belle poule que j'ai jamais vue, se dit-il. Dieu ! que je voudrais l'avoir. Une poule est l'animal le plus commode à élever, on n'a pas à s'en occuper ; elle se nourrit elle-même des graines et des miettes qu'elle ramasse. Je crois que, si je pouvais changer cette oie pour elle, je ferais une affaire excellente. Si nous troquions ? dit-il au percepteur de l'octroi en lui montrant l'oie.

— Troquer ! répondit celui-ci ; mais cela me va tout à fait !

Le percepteur prit l'oie ; le vieux paysan emporta la poule. Il avait fait bien de la besogne pendant le chemin, il était échauffé et fatigué. Il lui fallait une goutte et une croûte. Il entra à l'auberge. Le garçon en sortait justement, portant un sac tout rempli

— Qu'est-ce que tu portes là ? lui demanda le paysan.

— Un sac de pommes rabougries que je vais donner aux cochons.

— Comment ! des pommes rabougries aux cochons ! Mais c'est une prodigalité insensée ! Ma chère femme fait grand cas des pommes rabougries ! Comme elle se réjouirait d'avoir toutes ces pommes !

— Eh bien ! que donnerez-vous pour ce sac ? dit le garçon.

— Ce que je donnerais ? Mais cette poule donc ! N'est-ce pas suffisant ?

Ils troquèrent à l'instant et le paysan pénétra dans la salle de l'auberge avec son sac qu'il plaça contre le poêle. Puis il alla à la buvette. Le poêle était chauffé, le bon homme n'y prit pas garde.

Il y avait là, beaucoup de monde, des maquignons, des bouviers et aussi deux voyageurs anglais. Ces Anglais étaient si riches que leurs poches étaient bondées de pièces d'or. Et comme ils aimaient à faire des paris ! Vous allez en juger...

Ss... ss... Quel bruit fait donc le poêle ? C'étaient les pommes qui commençaient à cuire.

— Qu'est-ce que cela ? demanda un des Anglais.

— Ah ! mes pommes ! dit le paysan.

Et il raconta à l'Anglais l'histoire du cheval qu'il avait échangé contre une vache et ainsi de suite jusqu'aux pommes.

— Eh bien ! elle va joliment te recevoir, ta vieille, quand tu rentreras, dirent les Anglais.

— Quoi ? dit le paysan. Elle m'embrassera et elle dira : ce que fait le vieux est bien fait.

— Parions que non, dirent les Anglais. Nous parions tout l'or que tu veux, cent livres pesant ou un quintal.

— Un boisseau est assez, répondit le paysan. Je ne peux engager contre vous que mon boisseau de pommes.

— Allons, tope, accepté. Et le pari fut fait.

On fit avancer la voiture de l'aubergiste. Les milords y montèrent et le paysan y monta avec eux. Et bientôt ils s'arrêtèrent devant la maisonnette rustique.

— Bonsoir, chère vieille

— Bonsoir, cher vieux !

— L'échange est fait.

— Ah ! tu t'entends aux affaires, dit la bonne femme, et elle l'embrassa sans faire attention au sac, non plus qu'aux étrangers.

— J'ai troqué le cheval contre une vache, reprit le paysan.

— Dieu soit loué ! Le bon lait que nous allons avoir ! C'est un fameux échange !

— Oui, mais j'ai ensuite troqué la vache contre une brebis.

— Cela vaut mieux, en effet, nous avons juste assez d'herbe pour nourrir une brebis, et elle nous donnera du lait tout de même. Et, par-dessus le marché, j'aurai de la laine dont je tricoterai des bas bien chauds. Comme tu réfléchis à tout !

— Ce n'est pas fini, ma bonne. Ce mouton, je l'ai échangé contre une oie.

— Nous aurons donc cette année à Noël une belle oie rôtie ! Tu songes toujours, mon cher vieux, à ce qui peut me faire le plus de plaisir.

— Je n'ai plus cette oie ; j'ai pris une poule en échange.

— Une poule a son prix, dit la femme. Elle pond des œufs, elle les couve. Une basse-cour, c'est le rêve de ma vie !

— Ce n'est plus cela, chère vieille. J'ai troqué la poule contre un sac de pommes rabougries.

— Quoi ! est-il vrai ? C'est maintenant que je vais t'embrasser, cher homme ! A peine étais-tu parti ce matin que je me suis mise à penser quel bon fricot je pourrais te faire pour ce soir. Des œufs au lard avec des pommes cuites. Voilà ce que j'ai imaginé de mieux. Les œufs, je les avais ; le lard aussi ; mais point de pommes.

Et elle jeta ses bras au cou de son mari et lui donna des baisers retentissants.

— Très bien, voilà qui me plaît, dirent à la fois les deux Anglais. Cela vaut une forte somme.

Ils donnèrent un quintal d'or au paysan et le bonhomme se trouva plus riche que s'il avait vendu son cheval trente fois sa valeur.

D'après ANDERSEN.

(*Contes* ; Nathan, éd., 12 fr. 50.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

RETOUR DE NICE

NOUS ne connaissons encore ni l'intégralité ni la teneur exacte des vœux adoptés dans les divers Congrès corporatifs qui, comme chaque année, ont marqué le début des vacances. On trouvera plus loin, dans le *Carnet du Militant*, que tient avec tant de zèle et d'impartialité notre camarade André GANNE, la chronique de ces Congrès et le texte de leurs motions les plus retentissantes ou l'exposé de leurs manifestations les plus discutées, sur lesquelles nous faisons d'ailleurs toutes nos réserves. Nous ne voulons insister aujourd'hui que sur les points qui ont le moins frappé l'attention de la presse et du public, parce qu'ils ne touchaient pas directement à la politique, mais qui nous semblent, pour cette raison même, particulièrement dignes d'être mis en lumière dans un journal professionnel.

Pour nous limiter aujourd'hui au Congrès du Syndicat national, à Nice, la plus importante de nos assises corporatives annuelles, nous noterons d'abord sa vigoureuse protestation contre les profondes répercussions des décrets-lois sur l'organisation scolaire elle-même : suppression de plusieurs milliers de postes dans les milieux ruraux et particulièrement dans les régions de l'Ouest et du Centre, à la grande joie des ennemis de la laïcité ; désorganisation des écoles dont le nombre de classes est diminué et dont les directeurs sont brusquement congédiés ; réduction des crédits pour la construction et l'entretien des locaux scolaires ; diminution du nombre et du taux des bourses.

S'étonnera-t-on que les congressistes, ayant ainsi envisagé et déploré la grande pitié des écoles de France, aient voté la résolution suivante, où la cause du personnel enseignant, inséparable d'ailleurs de celle de l'enseignement lui-même, est défendue à bon droit :

Le Congrès proteste énergiquement contre le prélèvement opéré sur les traitements, même les plus modiques, et contre la réduction des indemnités de résidence :

Le Congrès proteste avec indignation contre la brutalité désinvolte avec laquelle le cabinet Doumergue a jeté hors de l'Enseignement 5 000 instituteurs et institutrices, sans avoir procédé à un examen sérieux des situations de famille et sans avoir donné aux intéressés la possibilité de prendre des dispositions leur permettant d'attendre pendant huit ou dix mois le paiement de leur pension de retraite ;

Déclare intolérable l'atteinte portée au principe de l'égalité de situation entre instituteurs et institutrices par la mise à la retraite d'office, à l'âge de 53 et 54 ans, des institutrices mariées à des fonctionnaires ;

S'élève contre l'odieuse spoliation qui frappe un personnel sans possibilité de résistance active et signale en particulier l'escroquerie dont sont victimes suppléants et intérimaires s'étant imposés, en pure perte, des versements rétroactifs parfois très élevés ;

S'indigne contre l'inqualifiable procédé consistant à priver les maîtres mis à la retraite de leur traitement normal de vacances ;

Réclame énergiquement l'abrogation des décrets-lois relatifs aux retraites et le retour à la loi du 14 avril 1924.

Quelles que soient les nécessités de la situation financière en février, — nous savons qu'elle était grave et qu'elle mettait le pays en péril, — elles n'imposaient pourtant au gouvernement ni la légèreté avec laquelle il a traité l'éducation populaire, ni l'inhumanité particulière dont il a fait preuve envers ses maîtres, frappés plus durement que la plupart des autres fonctionnaires. La vive protestation du Congrès de Nice est donc fondée.

***

AU surplus, nous pouvons appliquer au domaine corporatif la juste remarque de Louis DUMAS, rapporteur de la Commission pédagogique du Congrès : « Quand un homme exécute un ouvrage bien fait, il a le droit de faire respecter ses prérogatives et ses droits », remarque à laquelle s'ajoute sans la contredire, mais en lui donnant au contraire une confirmation par la réciproque, cette déclaration de TERRIEN, délégué de la Gironde :

— Ce serait une maladresse, sous prétexte que les traitements ont été diminués, de dire avec amertume : « On leur en donnera pour leur argent ! »

Particulièrement consciencieux et dévoués à leur tâche, exigeant de leurs élèves un travail « appliqué » et soucieux de leur donner eux-mêmes l'exemple de « l'ouvrage bien fait », les instituteurs n'établissent en effet — mais les pouvoirs publics doivent-ils en abuser ? — aucun rapport entre leur zèle pour l'enfance et le chiffre inscrit sur leur mandat de traitement. Écoutons d'ailleurs encore Louis Dumas préciser, pour le Congrès, la conception que le syndicalisme doit se faire de l'école, conception qu'il est équitable de révéler à ses détracteurs.

« En répétant sans cesse que l'enfant n'est pas fait pour l'école, mais que c'est l'école qui doit être faite pour l'enfant ; en n'oubliant à aucun moment que le souci du travail bien fait ne doit jamais se séparer de nos revendications corporatives, à ces conditions, le syndicalisme peut et doit vivifier la pédagogie. L'éducation fasciste n'est qu'un dressage. L'éducation, telle que nous voulons la donner, nous, syndicalistes, doit être un incessant appel à la conscience. L'école ne doit pas être un moule dans lequel on prétend former un esprit selon tel ou tel conformisme. Elle doit être un lieu où se développe librement l'esprit de l'enfant. Ce que l'école doit avant tout donner, ce n'est pas une masse de connaissances, c'est, d'abord, une méthode, une habitude d'esprit. »

***

ARRÊTONS-NOUS, en terminant, sur la position prise par le Congrès du Syndicat national en ce qui concerne la prolongation de la scolarité. Bien entendu, le rapport s'y montre nettement favorable dans les termes suivants :

« On ne saurait espérer résoudre le difficile problème de l'orientation professionnelle tant que la scolarité obligatoire n'aura pas été prolongée jusqu'à 14 ans. C'est à cet âge seulement qu'il y a possibilité d'orienter l'enfant dans une direction plutôt que dans une autre. Par ailleurs, la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans est le seul moyen que nous ayons de réaliser l'école unique, laquelle permettra de

donner à chacun le développement intellectuel correspondant à ses aptitudes. »

Mais il ne se prononce pas moins nettement — comme n'a cessé de le faire ce journal — contre l'idée de faire subir aux enfants, dès leur onzième année, l'examen du certificat d'études primaires, au risque de marquer ainsi, d'une manière prématurée, le terme normal de l'enseignement primaire, qui ne commence guère, au contraire, à devenir vraiment éducatif qu'à partir de cet âge.

« Les exigences du Syndicat national doivent être, là-dessus, tout à fait catégoriques. Nous voulons bien d'un examen à l'âge de onze ans, si cet examen doit permettre de délivrer un bulletin de passage au cycle d'orientation; mais seul l'examen passé à la sortie de ce dernier cycle portera le titre de C. É. P. (certificat de fin d'études obligatoires). Un certificat de scolarité serait délivré aux rares élèves qui ne pourraient atteindre le niveau du C. É. P. ».

On sait quelle est l'indépendance du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* ; on sait qu'il entend garder envers toutes les puissances administratives, politiques ou syndicales, le droit éminemment laïque de libre examen, et qu'il en a déjà donné bien des preuves. Il ne nous en est que plus agréable de noter ici, au début d'une nouvelle campagne qui promet d'être difficile, notre communion d'idées avec le Syndicat national sur plusieurs aspects essentiels de la conjoncture pédagogique et corporative.

LÉON SAVART.

ON SOUHAITE...

... des simplifications.

On ne compte plus les décrets-lois qui ont modifié l'organisation administrative.

Des simplifications sérieuses ont-elles été apportées dans le domaine de l'instruction publique ? Hélas ! non. Nous en sommes toujours à la nomination des instituteurs titulaires par les Préfets, sur la proposition des I. A. ; nous continuons à voir des propositions de distinctions honorifiques faites, les unes par les I. A. et les R., les autres par les Préfets ; nous constatons, comme par le passé, que l'école primaire est à cheval sur l'autorité préfectorale et l'autorité académique, que les règlements font intervenir souvent, pour des questions plus ou moins importantes, l'inspecteur primaire, l'inspecteur d'académie et le Préfet.

Est-ce simple, clair et net ? Nous sommes bien obligés de répondre négativement. Quand donc la législation scolaire sera-t-elle rajeunie et modernisée ?

PAUL BRÉCY.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

ÉTUDES SURVEILLÉES

DANS l'article 10 du règlement modèle de 1887, relatif aux études surveillées, des ambiguïtés voisinent avec des imprécisions. Heureuse imprécision, dira-t-on, qui laisse à chacun la liberté d'adapter le texte officiel. Mais cet excès d'initiative ne manque pas, en certains points, d'être gênant. Il est donc intéressant d'étudier le texte de près.

« Des études surveillées, faites après la récréation de la classe du soir, peuvent être organisées dans les écoles primaires, sur la proposition de l'inspecteur primaire, par décision de l'inspecteur d'académie. » Les maîtres doivent donc s'adresser à l'inspecteur primaire qui transmet à l'inspecteur d'académie ; celui-ci retourne la proposition approuvée à l'inspecteur primaire qui retransmet au maître intéressé. Que d'inutile correspondance ! Je n'irai pas jusqu'à proposer que chaque maître organise les études surveillées à sa convenance : ce serait, au gré de certains, lui faire trop de confiance et, surtout, ce serait trop simple. Tout au moins pourrait-on décider que les études surveillées seront organisées « sur la proposition du directeur de l'école, par décision de l'inspecteur primaire. » Cette modification simplifierait légèrement le service : toute correspondance entre l'inspecteur d'académie et l'inspecteur primaire, au sujet des études surveillées, serait supprimée.

Plus loin, le règlement prévoit que « l'inspecteur d'académie peut recourir à des instituteurs auxiliaires qui sont rémunérés au moyen du produit de ces études ». Qui sont ces « instituteurs auxiliaires » ? Il serait téméraire de le préciser, car la terminologie usuelle de l'enseignement primaire ignore une telle dénomination.

S'il s'agit d'instituteurs munis des diplômes nécessaires, l'épithète auxiliaire ne se justifie guère. Si, au contraire, ces auxiliaires sont dépourvus des titres de capacité, leur introduction à l'école primaire serait néfaste en tous points. Ils ne pourraient dispenser à de jeunes élèves qu'ils ne connaissent pas, à propos d'un enseignement qu'ils n'ont pas donné ou de méthodes dont ils ignorent la justification pédagogique, les conseils éclairés nécessaires aux enfants.

A supposer le pire, il ne faudrait pas que l'ambiguïté de l'expression « instituteurs auxiliaires » autorisât l'entrée à l'école de personnes indésirables.

QUANT au fonctionnement même des études surveillées, il semblerait que l'expression se définisse assez clairement elle-même : des études individuelles où chaque élève s'exerce au travail personnel sous la direction du maître.

Mais certains maîtres jugent bon d'organiser, le soir, des exercices qui sont de vraies classes supplémentaires à l'usage exclusif des élèves qui assistent aux études. C'est détourner les études surveillées de leur but véritable, et porter préjudice aux élèves les plus pauvres qui n'y assistent pas. Il conviendrait donc, dans un règlement départemental par exemple, de préciser d'une manière très explicite le but et le fonctionnement des études surveillées.

Sur leur durée, l'accord paraît aisé : une heure environ suivant une récréation d'une vingtaine de minutes ; au total une heure et demie. Il faut avoir vu des enfants bondir hors de leur banc après une heure d'étude bien employée ; quel besoin profond, impérieux, de faire agir les muscles ! Leur imposer une plus longue immobilité, surtout après une journée de classe, serait au moins cruel.

EN règle générale, l'admission des enfants à l'étude surveillée doit être payante. Le maître s'impose une tâche supplémentaire ; il est juste qu'il reçoive une rémunération. Les élèves bénéficient d'un local, de l'éclairage, du chauffage en hiver ; ils jouissent, grâce à l'autorité de l'instituteur, d'une tranquillité inconnue chez eux ; les études surveillées sont un superflu pour lequel ils doivent payer. Mais combien ?

Il semble que le prix minimum pourrait être fixé à quinze francs par mois. Avant la guerre, déjà, bien des élèves payaient cinq francs-or. A

quinze francs, la revalorisation au taux de cinq, d'usage courant dans l'évaluation des prix, est loin d'être atteinte. Tout instituteur reste d'ailleurs libre de consentir une réduction.

Quant à l'admission gratuite des élèves, elle peut se concevoir de deux manières. Certaines communes, riches ou généreuses, fixent le tarif des études, puis accordent la gratuité plus ou moins largement aux écoliers et se chargent de la rétribution des maîtres ; mesure excellente dont on souhaiterait la généralisation. Sinon, le maître peut toujours, par bienveillance, admettre gratuitement à l'étude surveillée certains élèves méritants dont il connaît la situation indigente. Mais cette faveur doit rester secrète : trop de faux nécessiteux réclameraient comme un droit ce qui n'est qu'une libéralité.

On voit que l'organisation judicieuse des études surveillées peut soulever beaucoup de difficultés. Aucun règlement, si bien conçu soit-il, ne peut les résoudre. C'est aux maîtres qu'il appartient de faire preuve de tact et de jugement.

P. VALLÈS,
Directeur d'école (Pyr.-Or.).

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ... Un certain nombre de pères et de mères de famille n'ont pas compris notre mouvement de protestation à l'occasion des décrets-lois. — Pourquoi les sections syndicales n'ont-elles pas toutes publié la liste des iniquités révoltantes que renfermaient ces décrets ? Une telle publicité, accompagnée de quelques chiffres, eût fait impression sur bien des esprits... » *(C. F.)*

Chez les suppléantes.

« ... Ne serait-ce pas le moment de dire, au lendemain des décrets-lois : « On ne recrute plus de suppléants ni de suppléantes avant nouvel ordre ? » Si l'on ne prend pas une semblable mesure, notre cadre subira un embouteillage tellement profond que notre placement comme stagiaires sera renvoyé aux calendes grecques... » *(Mlle D.)*

Chez les retraités.

« ... La loi du 14 avril 1924 sur les pensions civiles avec toutes ses modifications était devenue méconnaissable et on ne parvenait plus à s'y retrouver ; les décrets-lois viennent encore de compliquer un réseau de textes inextricables. Nous redemandons, afin de voir clair, que le ministère des Finances publie dans le *Journal officiel*, comme il l'a fait pour les impôts, un résumé de la législation en cours... » *(B. H.)*

Chez les secrétaires de mairie.

« ... Un certain nombre de conseils municipaux, à l'exemple de l'État, viennent de diminuer le traitement des secrétaires de mairie et leurs délibérations ont été approuvées. Ne conviendrait-il pas de prier les préfets de leur remettre une liste de tous les travaux nouveaux qui nous ont été imposés par l'Administration, depuis cinq ans ? Si des diminutions ne s'expliquent pas, ce sont bien celles-là... » *(D.)*

Chez les commis d'I. A.

« ... Si quelques emplois de commis sont nécessaires, qu'on les crée, qu'on y nomme du personnel pourvu des titres requis, mais qu'on cesse d'occuper irrégulièrement des instituteurs dans les bureaux... » *(P. à P.)*

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

DEUX BEAUX GESTES

On sait avec quel brutal sans-gêne les retraités de l'enseignement ont été congédiés le 31 juillet, leurs mois de vacances n'étant payés que sur le taux de leur pension... diminuée.

Le Conseil général de la Seine leur accordera une allocation égale à la différence entre leur traitement et leur retraite.

D'autre part, le Conseil municipal de Paris a voté, à l'unanimité, « le maintien intégral des indemnités, tant légales que bénévoles, au personnel de l'enseignement primaire retraité au 1er août ».

Nous souhaitons vivement que ces gestes soient imités par les Conseils généraux et les Conseils municipaux de banlieue et de province.

L'ACTION CORPORATIVE

Congrès du Syndicat National des Instituteurs et Institutrices. — Le S. N. a tenu cette année son Congrès annuel à Nice les 4, 5 et 6 août.

Nous devons nous borner, en nous excusant, à ne signaler que les questions principales examinées par le Congrès.

D'abord, à propos des *affaires corporatives*, les orateurs protestent contre les décrets-lois. M. Charcille (Creuse) reproche au bureau son manque de vigueur à ce propos et aurait voulu la démission de tous les conseillers départementaux. M. Charles Pivert (Seine) votera le rapport moral, mais dépose une motion regrettant que l'action pour protester contre les décrets-lois n'ait pas été déclenchée au moment favorable. Mme Pichorel, chargée du rapport, rappela les démarches faites auprès des ministères Sarraut, Chautemps, Daladier. Si l'action n'a pas été aussi énergique qu'il eût été souhaitable, même de la part du Cartel des Services publics, qui seul pouvait agir efficacement, c'était surtout, dit-elle, pour éviter la constitution d'un gouvernement d'union nationale. Cette tactique n'a rien empêché ; elle a même favorisé dans une certaine mesure la politique des décrets-lois. Et elle ajoute, si l'on en croit les comptes rendus des journaux :

« Le système des décrets-lois a biffé d'un trait de plume toute la législation sur les retraites. C'est une véritable spoliation, une escroquerie. Ce que nous réclamons, c'est la suppression totale des décrets-lois. Il s'agit maintenant d'un duel à mort entre le fascisme et la classe ouvrière organisée. Le gouvernement issu des émeutes du 6 février ne peut être que le prisonnier des partis de droite et des puissances d'argent. C'est toute la question sociale qui est actuellement en jeu. Il faudra bien en venir un jour à la grève générale, qui mettra le capitalisme à notre merci. »

Le débat sur *la défense et l'action laïques* fut le plus animé. Le délégué du Bas-Rhin, M. Mathis, demande l'application de la laïcité complète en Alsace et en Lorraine. Mlle Robert montre les conséquences néfastes des suppressions de postes pour les écoles laïques des départements de l'Ouest. Elle demande au S. N. d'entreprendre une vaste campagne d'agitation contre les suppressions d'emplois. On discute ensuite un ordre du jour de M. Belin (Rhône) interdisant aux instituteurs d'assister à des réunions officielles ou non, auxquelles participeraient des hommes des partis politiques collaborant à l'union nationale.

Puis on aborde *les affaires coloniales*. M. Loubet (Tunisie), qui vient d'être remis à la disposition de la Métropole, proteste contre les mesures prises par le gouvernement tunisien. Le rapporteur fait voter à l'unanimité un ordre du jour s'associant à sa protestation.

Les congressistes participèrent le soir dans les rues de Nice à la manifestation contre le fascisme et la guerre organisée par l'Union des Syndicats des Alpes-Maritimes et différents autres groupements.

La troisième séance (dimanche matin) débuta par la question des *relations internationales*. Le rapporteur, Mlle Cavalier, montra la valeur des voyages internationaux qui permettent de se mieux comprendre et sont par là un moyen encore efficace de lutter contre la guerre. Le Congrès adopte ensuite un ordre du jour déposé par M. Hagnauer (Seine) et réclamant la libération de Thaelmann (candidat des communistes

à la présidence du Reich), Torgler, Ludwig Renn, Ossietzky, Glœckel et Seitz.

On en vient alors à la discussion du rapport sur l'*éducation sociale*. Les interventions sont nombreuses. Presque toutes mettent en cause l'inaction de la C. G. T. et de son secrétaire, Léon Jouhaux ; ce dernier est même assez violemment critiqué.

Il appartenait à M. Bothereau, délégué de la C. G. T., de répondre à ces accusations. Il le fit au début de la quatrième séance (dimanche après-midi) en exposant la tactique de son organisation devant le fascisme, qui ne peut être dangereux que dans un pays économiquement désaxé. Aussi la C. G. T. porte-t-elle son action sur le plan d'action économique établi par les États généraux du Travail. L'envoyé de la C. G. T., traitant ensuite de l'unité d'action syndicale, rappela les pourparlers entre la C. G. T. et la C. G. T. U. et déclara que cette unité ne pouvait se réaliser à la tête que si elle est d'abord réalisée à la base par la fusion des divers syndicats professionnels.

Le rapporteur de la question de l'éducation sociale précise alors les idées directrices du S. N., qui sont celles du syndicalisme révolutionnaire. Il critique le capitalisme et regrette que la C. G. T. n'ait pas engagé au lendemain du 12 février une action de grande envergure.

La cinquième séance (lundi matin) fut marquée par la réception et l'audition des représentants de l'Internationale des travailleurs de l'enseignement : MM. Cogniot (France), Litvine (Fédération soviétique), Embardia (Espagne) et Stocpkov (Bulgarie), et de représentants de la Fédération unitaire de l'Enseignement (laquelle tenait simultanément son Congrès à Montpellier), MM. Aulas, Aubert et Labrunie. Au nom de cette dernière, M. Aulas donne lecture d'une motion sur l'unité votée par le Congrès de Montpellier.

Les propositions des unitaires sont envoyées pour étude à la Commission désignée à cet effet. En attendant ses conclusions, le Congrès du S. N. approuve à l'unanimité moins deux voix et deux abstentions le rapport moral. Le rapport financier est adopté à l'unanimité, après que le trésorier, M. Auriaux, eût obtenu l'autorisation de reconstituer un fonds de réserve de un million, celui du S. N. ayant été en partie absorbé par le krach de la Banque des Coopératives.

Au cours de la sixième et dernière séance (lundi après-midi), M. Vives donne lecture de la motion sur l'unité syndicale rédigée par la Commission. En voici le principal passage :

Le Congrès du Syndicat national donne mandat au bureau :

1° D'entrer, après accord avec la fédération confédérée, en rapporte avec la fédération unitaire de l'enseignement pour étudier les modalités de la fusion immédiate des deux fédérations ;

2° De demander à la Commission administrative de la C. G. T. de mettre à l'ordre du jour du Comité confédéral national d'octobre la question de la réalisation pratique immédiate de l'unité organique nationale ;

3° De faire défendre un projet d'unité totale prévoyant : *a*. une prise de contact préalable du sommet à la base entre les représentants responsables des diverses organisations (confédérations, fédérations, syndicats confédérés, unitaires, autonomes, *b*. des assemblées générales de fusion des syndicats, des congrès fédéraux de fusions corporatives, et, enfin, un Congrès confédéral de fusion ;

Le Congrès affirme que, pour être efficace et durable, l'unité syndicale doit se réaliser en plein accord sur les directives suivantes :

1° Indépendance totale du syndicalisme à l'égard des gouvernements des partis politiques, des organisations religieuses et philosophiques ;

2° Démocratie syndicale qui comporte la liberté d'opinion, d'expression et le droit de représentation des minorités ;

3° Le respect de la discipline dans l'action.

Le Congrès, persuadé que la réalisation immédiate de l'unité dans l'enseignement créerait un courant irrésistible capable d'entraîner l'adhésion générale de la classe ouvrière, exhorte la fédération unitaire, réunie en congrès à Montpellier, à faire siennes les propositions formulées ci-dessus et à permettre ainsi, parmi les travailleurs de l'enseignement, la réalisation de l'unité corporative immédiate, prélude heureux de l'unité organique totale que le syndicat national croit réalisable avant le 1er janvier 1935.

Cette résolution est adoptée.

M. Aulas, délégué des unitaires, remercie et demande, pour des raisons d'ordre intérieur que la fusion effective ne soit faite que le 6 octobre, et à la condition que le Comité confédéral national accepte le congrès de fusion entre les deux centrales C. G. T. et C. G. T. U.

Divers vœux sont enfin adoptés, particulièrement sur la direction déchargée de classe, la défense laïque, la lutte de classes, puis contre les promotions au choix et même contre M. Herriot.

***

— M. Gautherot, sénateur de la Loire-Inférieure, a adressé à M. Aimé Berthod, ministre de l'Éducation nationale, au lendemain des délibérations et des actes du récent Congrès de Nice du Syndicat National, une lettre de protestation dans laquelle il déclare notamment :

« Une fois de plus, le Syndicat « national » des Institutrices et Instituteurs de France et des colonies a déclaré la guerre au Gouvernement, au régime républicain et à l'ordre social. Il a acclamé les orateurs préconisant une grève générale révolutionnaire qui mettrait le pouvoir à la merci des fonctionnaires révoltés. Sous le prétexte de luttes « contre la guerre », il a approuvé des théories dont l'application briserait les ressorts du patriotisme, paralyserait la défense nationale et livrerait la France à l'envahisseur. Ces instituteurs qui prétendent défendre l'école laïque et s'opposer au « fascisme » répudient les principes fondamentaux de l'enseignement public, remplacent le drapeau tricolore par le drapeau, rouge, la *Marseillaise* par l'*Internationale*, et prouvent, en recherchant le « front commun » avec les communistes, que leur rêve final est d'établir en France une abominable dictature.

« Avant de faire appel à l'opinion publique, je tiens, monsieur le Ministre, à vous renouveler encore une fois ma demande : « Allez-vous agir contre les meneurs qu'il suffirait d'exclure pour ramener la masse des instituteurs à la notion de leurs élémentaires devoirs ? »

Le ministre a répondu à M. Gautherot une lettre rassurante, dont nous détachons le passage essentiel :

« Si désireux que je sois de reconnaître aux fonctionnaires la liberté d'opinion qui appartient à tous les citoyens, je serai d'accord avec vous pour déclarer que le respect de la légalité et la défense de la patrie ne sont pas des opinions que des éducateurs aient le droit, en aucun cas et sous aucun prétexte, de discuter. A ceux qui auraient pu l'oublier, il importera de le rappeler... »

— M. de Tastes, député de Paris, et M. Bureau, député de la Seine-Inférieure, ont également annoncé leur intention d'interpeller le ministre de l'Éducation nationale au sujet du dernier Congrès du S. N.

— Le Conseil des ministres ayant décidé d'enquêter sur les paroles prononcées par les délégués du S. N. au Congrès de Nice, M. Berthod, ministre de l'Éducation nationale, a chargé les inspecteurs d'académie d'une enquête à ce sujet. La note suivante a été aussitôt communiquée à la presse :

Le Bureau du Syndicat National des Instituteurs a appris, par un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, que les inspecteurs d'Académie avaient été invités à interroger un certain nombre de délégués au Congrès de Nice sur les propos qui leur ont été prêtés par les comptes rendus de presse.

Il tient à déclarer qu'aucun instituteur ne pourrait admettre que son activité extra professionnelle soit soumise au contrôle de l'administration académique. Il souligne que la décision gouvernementale constitue une atteinte grave aux libertés syndicales.

Le Bureau du S. N. a fait savoir aux délégués au Congrès de Nice qu'ils devraient, le cas échéant, se borner à répondre, de façon courtoise mais ferme, aux inspecteurs d'Académie qui leur demanderaient des précisions sur leurs paroles ou leur attitude « qu'ils ne croyaient pas avoir à leur fournir d'explications sur des faits qui ne se rapportent pas au service scolaire dont ils ont la charge ».

Nous citerons, pour conclure provisoirement, le paragraphe du communiqué officiel relatif au Conseil de Cabinet du 30 août, qui répond à la note ci-dessus :

Le Gouvernement est décidé à faire respecter la neutralité, qui est un élément essentiel du statut de l'école publique. M. Aimé Berthod, ministre de l'Éducation nationale, a fait connaître les premiers résultats de son enquête sur le récent Congrès des instituteurs. Le défaut de réponse à cette enquête sera considéré comme un aveu. Les appels à la révolte contre la loi seront déférés aux conseils départementaux.

ANDRÉ GANNE.

DEMANDEZ NOTRE

COLIS - ÉCHANTILLON DE "PAPETERIE F. N."

Pour permettre à nos lecteurs d'examiner nos articles de papeterie et leur donner la facilité de préparer, dès maintenant, leurs commandes de rentrée, nous mettons à leur disposition un échantillonnage spécialement composé à leur intention.
Nous leur ferons parvenir ce colis-échantillon à domicile contre la somme dérisoire de 14 fr. 75.

COMPOSITION DU COLIS-ÉCHANTILLON

1 pot de colle parfumée " FIXE-TOUT " modèle moyen.
3 gommes douces " EFFAÇ'TOUT " N° 220.
6 — scolaires — dentelées N° 212.
3 règles-bâtonnets, hêtre de choix, longueur 32 cm.
3 crayons noirs F. N. en cèdre odorant N° 1.
3 — — — N° 2.
3 compas scolaires, bois, avec crayon.
1 loupe, gr. modèle, avec monture composition translucide verte.
72 Bons-points " Monuments historiques ".
120 vues pittoresques " Nos Richesses Coloniales " en pochette.
1 boîte craie " MARQ'BIEN " de 12 bâtonnets couleurs assorties.

Adresser les commandes accompagnées du montant
à F. NATHAN, Édit., 18, rue M.-le-Prince, Paris (VIe). ▪ C. C. Postaux Paris 251.

Les demandes accompagnées du montant seront seules exécutées.

POUR ÊTRE RENSEIGNÉ SUR VOS DROITS :

CODE LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un fort volume 12×18, broché ... ... **40 fr.**

Ce gros volume est une véritable **Encyclopédie de droit scolaire.** *L'édition nouvelle est augmentée considérablement et se trouve ainsi parfaitement à jour.* ***Du même auteur :***

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE

Un volume 12×18, broché. ... ... **24 fr.**

Dans cet ouvrage, l'auteur a réparti mois par mois, presque jour par jour, le travail administratif du double point de vue de l'école et de la mairie. Plus de 150 modèles de lettres, rapports, formules, etc...

Du même auteur

CE QUE LE DÉLÉGUÉ CANTONAL DOIT SAVOIR

Un volume 12×19, broché ... **15 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Mlle CUNÉO
Directrice d'École Maternelle

NOUVEAUTÉ :

VADE-MECUM DES EXERCICES SENSORIELS

A L'ÉCOLE DES PETITS

Un volume 12×17, illustré abondamment : **4 francs.**

Qu'il s'agisse de la méthode Montessori, de la méthode Decroly, les maîtresses auront recours à cet ouvrage. Elles y trouveront, grâce à l'indication d'un ensemble choisi d'exercices sensoriels, des moyens pratiques de réaliser dans leurs classes l'application la plus fructueuse des méthodes modernes de la pédagogie de l'enfance.

UNE NOUVEAUTÉ !

R. JOLLY

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

Elle ne sait pas encore faire une multiplication !

- **Cours élémentaire. . 6 francs** (Spécimen gratuit)
- **Cours moyen C. E. P. 8 fr. 80** (Spécimen gratuit)

le cours moyen vient de paraître

L'auteur a su conserver à ce cours moyen une physionomie avenante et gaie et, en même temps, lui donner tout le sérieux nécessaire. En un mot, si, par une illustration ou un exposé plaisants, il amène parfois le sourire sur le visage de l'élève, il n'oublie pas qu'il s'adresse à des enfants qui doivent acquérir un bagage de connaissances valable pour toute leur vie et d'abord pour le C. E. P.

Tous ceux qui ont été séduits par les résultats magnifiques obtenus avec l'Arithmétique Jolly au cours élémentaire en adopteront d'enthousiasme le cours moyen.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

SOUCHÉ

La Lecture et le Français des petits
au Cours préparatoire

Cartonné, Prix ..... **5 fr. 50**
(Spécimen : 0 fr. 50)

La Lecture courante et le Français
au Cours élémentaire, 1er degré

Cartonné, Prix ..... **7 fr. »**
(Spécimen : 0 fr. 75)

La Lecture courante et le Français
au Cours élémentaire, 2e degré

Cartonné, Prix ..... **7 fr. 70**
(Spécimen : 0 fr. 90)

La Lecture expressive et le Français
au Cours moyen, 1er degré

Cartonné, Prix ..... **9 fr. 25**
(Spécimen : 1 fr. 25)

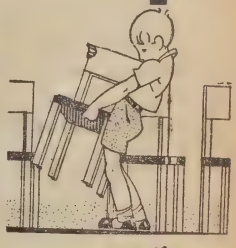

La Lecture littéraire et le Français
au C.E.P. (Cours moyen 2e degré, et Cours supérieur)

Cartonné, Prix ..... **10 fr. »**
(Spécimen : 3 fr. 25)

Chaque cours

☛ A SON LIVRE DU MAITRE

Cours préparatoire	Prix :	**9 fr. 50**
Cours élémentaire, 1er degré	Prix :	**12 fr. »**
Cours élémentaire, 2e degré	Prix :	**12 fr. »**
Cours moyen, 1er degré	Prix :	**15 fr. »**
Cours moyen, 2e degré et C. supérieur	Prix :	**16 fr. »**

LA RÉCITATION FRANÇAISE

Cours élémentaire, 60 morceaux empruntés à nos grands auteurs ..... **5 fr. 50**
Le livre du Maître. **8 fr. 50**

Cours moyen, 80 morceaux expliqués, commentés (sens, idées, etc.) .... **5 fr. 70**
Le Livre du Maître. **11 fr. 50**

Fernand NATHAN, Éditeur.

FICHIER SCOLAIRE F. N.

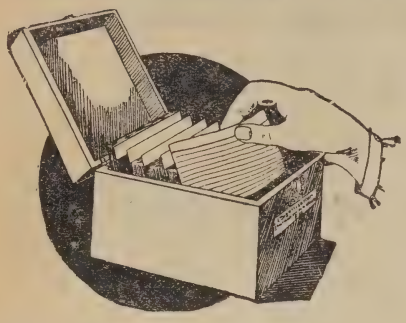

Fichier élégant, solide (18 × 17 × 11 cm. haut), bois verni au tampon, pouvant contenir 250 fiches. . . . . **15** fr. **50**

74 titres sur papier jaune gommé pour écoles primaires ou écoles maternelles (le spécifier), avec 25 fiches cavalières. . . . . **3** fr. **»**

Fiches de 5 couleurs différentes, réglées. Le cent assorti. . . . . **9** fr. **50**

Le Fichier complet, avec ses 225 fiches et tout matériel nécessaire . . . . . **35** fr. **»**

Matériel complémentaire :

Cavaliers en acier, dépassant, assortis de 5 couleurs, le cent . . . . . **9** fr. **»**

Cavalier en papier, ne dépassant pas, assortis de couleurs, les 500. . . . . **3** fr. **50**

Connaissez-vous nos bons points ?

LA CHARMANTE COLLECTION DE
BONS POINTS ILLUSTRÉS

PHOSCAO

continue à remporter auprès des Membres du Corps Enseignant un succès sans précédent

La collection comprend un minimum de 24 vues de France d'après aquarelles, tirage en 8 couleurs sur carton

Prix : **1** fr. **50** le cent — **5** fr. les 500

(Timbres ou mandats joints à la commande)

A. DARDANNE & Fils
1, rue François-Ier - PARIS (VIIIe)

PRÊTS aux FONCTIONNAIRES

Sans Intermédiaires — Conditions Uniques
Ni Provision — Ni Enquête — Ni Assurance
Solution très rapide — Discrétion
C. R. E. C. O. 35 r. Constantinople, PARIS (VIIIe).

LAINE A MATELAS

BLANCHE, GARANTIE INFEUTRABLE ;

Huit francs le kilo

ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE

aux Établissements DEBRO

50 - 52, rue du Rocher — PARIS

B.E. - B.E.P.S. - B.S. - C.A.P.
Concours AUXILIARIAT

se préparent avec max. chances succès au COURS NADAUD, scientifique et littéraire par INSPECTEURS PRIM. et PROF. d'E. N.
(seul Cours vraiment spécialisé pour ces prép.)
Demandez Prog. Condit. et tous renseignements à
M. NADAUD, 15, rue Linné, Paris (Ve). Tél. Glacière 34-46

MARIAGES

Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

ANGLAIS

ALLEM. ITAL ESP. RUSS. PORTUG. *app.* **seul en 4 mois** *beauc. mieux* **qu'avec profes. Nouv. méthode** *parlante progressive* **infail. don. la** *vraie* **pron.** *exact.* **du pays même Le pur acc. preuv. essai 1 lang. fo env. 2 f. (b. Fr.) 2.50** *mandat* **à Maitre Populaire, 13-R.T., rue Montholon, Paris**

950.000 LIVRES neufs et non coupés SOLDÉS

Valeur 20 fr. **Soldés** ***10 fr. 50 net d'envoi***

Gargantua et Pantagruel.. F. Rabelais.

Valeur 12 et 15 fr. **Soldés** ***4 fr. 75 net***

1900..... P. Morand.
L'Homme des Sables..... J. d'Esme.
Le Fauteuil à Roulettes.... A. Dahl.
La Chanson du Pays..... L.-F. Rouquette.
La Croix de Navarre..... J.-H. Rosny Aîné.

Valeur 12 fr. **Soldés** ***4 fr. 50***

Bas-fonds..... J. Kessel.
Le Geste de Phryné..... M. Dekobra.
La Der des Der..... V. Méric.

Valeur 12 et 10 fr. **Soldés** ***4 fr. 25***

Les Fleurs du Mal..... Baudelaire.
La Tulipe Noire..... A. Dumas.
Geneviève..... Lamartine.
Mémoires d'un Vagabond. P. Mille.
Indiana..... G. Sand.

Valeur 7 fr. 50. **Soldés** ***3 fr. 75***

La Fille aux Yeux d'Or.... H. de Balzac.
La Religieuse..... Diderot.
Les Deux Maîtresses..... A. de Musset.
L'Abbesse de Castro..... Stendhal.

Valeur 12 et 6 fr. **Soldés** ***3 fr. 50***

La Vénus à Roulettes..... M. Dekobra.
Au Château des Loups Rouges..... J.-H. Rosny Aîné.
Verdun, Bois des Caures.. M. Stéphane.

Envoi liste de nos 400 titres contre 0 fr. 50

Passer commande avec mandat à la Librairie VAVASSEUR, 20, rue de Chabrol, Paris (Xe).

Pour nos abonnés

ABONNEMENTS A PRIX RÉDUITS

aux journaux suivants

Le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* a le grand plaisir d'offrir, à des conditions particulièrement avantageuses, un abonnement aux journaux indiqués ci-contre. Pour bénéficier des avantages exceptionnels offerts à tous les abonnés, il suffit de remplir le bon correspondant au journal désiré, et de l'adresser, accompagné de son montant à la librairie F. NATHAN, *Service des abonnements à prix réduits* (mention indispensable)

NOM DU JOURNAL	Prix normal de l'abonnement de		Prix spécial pour nos abonnés	
▪ **Candide** (hebdomadaire)	1 an.	32. »	1 an.	29. »
▪ **Ric et Rac** (hebdomadaire)	1 an.	21. »	1 an.	18. »
▪ **Mode du jour** (hebdomadaire)	3 m.	6.50	3 m.	3. »
▪ **Tout faire, tout savoir**	3 m.	9.75	3 m.	6. »
▪ **Sciences et Voyages** (hebdomad)	3 m.	16.25	3 m.	7. »
▪ **Minerva** (hebdomadaire)	1 an.	50. »	1 an.	40. »
▪ **Monde Colonial illustré** (mensuel)	1 an.	50. »	1 an.	44.50
▪ **Revue Mondiale** (bimensuel)	6 m.	37.50	6 m.	30. »
▪ **Mode Française** (hebdomadaire)	3 m.	6.75	3 m.	2.50
▪ **Rustica** (hebdomadaire)	3 m.	6. »	3 m.	2.35
▪ **Pierrot** (hebdomadaire)	3 m.	3. »	3 m.	1.50
▪ **La femme chez elle**	3 m.	11.25	3 m.	9.45
▪ **Ouvrages de Dames**	3 m.	7.50	3 m.	6.50

Propositions valables jusqu'au 15 décembre 1934, pour la France et les Colonies seulement.

M. _____ à _____

_____

(abonné au J. I. I. 1934-1935) souscrit un abonnement

à _____ au prix de _____

ci-joint en _____

Avis très important

ABONNEMENT A PRIX RÉDUIT DE ..... MOIS

à (nom du journal) _____

M. _____

à _____

(abonné au J. I. I. 1934-1935)

Laisser ce rectangle en blanc pour notre usage

Si vous n'avez pas assez de BONS D'ABONNEMENT, recopiez exactement la formule de celui ci-dessus.

Nos petites Annonces

au

Journal des Instituteurs et des Institutrices

CONDITIONS D'INSERTION

1° ANNONCES NON COMMERCIALES

Abonnés. — L'abonnement d'un an donne droit à une annonce de permutation gratuite ne dépassant pas 3 lignes.

Pour toutes les *annonces supplémentaires non commerciales*, 6 fr. avec 50 p. 100 de réduction : 3 fr. la ligne.

Non abonnés. — **6 fr.** la ligne. *Lignes grasses :* **10 fr.**

2° ANNONCES COMMERCIALES (minimum 2 lignes).

Abonnés. — **8 fr. 80** la ligne.
Non abonnés. — **9 fr. 50** la ligne.

Réception des annonces,

LES DEMANDES D'INSERTION ACCOMPAGNÉES DE LEUR MONTANT DOIVENT NOUS PARVENIR *15 jours au moins* A L'AVANCE.

POUR BÉNÉFICIER DU TARIF RÉDUIT ÉTABLI POUR LES PETITES ANNONCES PRIVÉES EN FAVEUR DE NOS ABONNÉS, UNE BANDE RÉCENTE D'ENVOI DU JOURNAL DOIT ÊTRE JOINTE A TOUTE DEMANDE.

La ligne comporte une moyenne de 30 lettres

Nota. — Il n'est pas fourni de justificatifs. — Les annonces de librairie ne sont pas insérées. — Les demandes de renseignements pour les Petites Annonces doivent être accompagnées d'un timbre pour la réponse.

Nota. — *Pour les demandes de permutation*, chaque abonné a droit par an à une annonce *gratuite* de 3 lignes, entrant dans cette catégorie : les annonces suivantes se payent pour les abonnés 3 fr. la ligne.

POUR RÉPONDRE AUX PETITES ANNONCES

1° Mettre sa réponse sous enveloppe fermée affranchie à 0 fr. 50. Ne pas mettre d'adresse sur cette enveloppe; inscrire seulement en tête au crayon le **numéro de la petite annonce** à **laquelle on répond** (Modèle A).

2° Placer cette première enveloppe dans une seconde également fermée et affranchie à 0 fr. 50 et l'adresser au *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, service des *Petites Annonces*, 16, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (Modèle B).

Modèle A

J. I. 2230 — 50 cent.

Modèle B

Journal des Instituteurs — 50 cent.

16, rue des Fossés-St-Jacques PARIS (V°)

PRINCIPALES RUBRIQUES. — COURS ET LEÇONS, INSTITUTIONS, PENSIONNATS, ACHAT, VENTE, LOCATIONS, OFFRES, ÉCHANGES EMPLOIS, TRAVAUX DIVERS, VACANCES, ETC.

PERMUTATIONS

Institutrice très b. p. Loire-Inf., demande perm. Seine ou S.-et-O., très près Paris. J. I. 425.

Institutrice Saône-et-Loire permuterait Aube. J. I. 426.

Institutrice Côte-d'Or, quelques km. Dijon (18 km.), permuterait Doubs. J. I. 384.

Institutrice 60 km. Royan, Ch.-Inf., désire permuter avec collègue Algérie, Tunisie ou Maroc. Touj. valable. J. I. 427.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé Lycée Reims.

MARIAGES

Inst. Etat, 45 ans, désire corresp. demoiselle en vue mariage. J. I. 428.

DIVERS

Collaboration facile chez soi pendant loisirs, me rapport. plus de 1 000 fr. par mois prouvés. Timbre pour réponse. Jourdois, instit., Nanteuil (Ardennes). J. I. 178.

Miel blanc surfin de ma récolte. 3, 5, 10 kg., 30, 48, 90 fr. fco. Echant. 1 fr. Jourdois, inst., bd Gambetta, Charleville.

NOUVEAUTÉ

TABLEAUX DE LECTURE JOLLY

Méthode JOLLY "EN RIANT"

Format 65 × 90

La collection de 16 tableaux format 65×90

Prix : **40 frs**

Les 16 tableaux de la Méthode Jolly " EN RIANT " représentent des scènes qui enchantent les enfants.

Comme dans les livrets, on y retrouve les mêmes personnages qui courent, glissent, grimpent ou bondissent. Mais les scènes sont différentes ; si bien que la collection, loin d'être la simple répétition des livrets, en est un heureux complément.

Les caractères sont lisibles à grande distance et les dessins sont d'une originalité séduisante.

Avec ces tableaux d'une utilité indiscutable, la Méthode Jolly, aujourd'hui adoptée dans la plupart des écoles de France, va s'imposer définitivement.

VIENT DE PARAITRE : **Collection " Les Livres du Maître pour... "**

R. JOLLY

AU FIL DES SAISONS

LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES

Cours Élémentaire

Un volume 15,5×23, abondamment illustré. Relié..... **12 francs.**

Les précédents ouvrages de M. Jolly, en particulier sa méthode " EN RIANT ", ont attiré l'attention sur cet auteur à l'esprit clair, qui possède le don d'intéresser les enfants et de les faire travailler dans la joie. Le volume que nous présentons ici permet à tous les maîtres de rendre vivante la leçon de choses et leur fournit les moyens d'en tirer pour leurs élèves tout le bénéfice qu'ils sont en droit d'en attendre.

Le Yaourt bulgare

Aliment parfait et puissant désinfectant intestinal

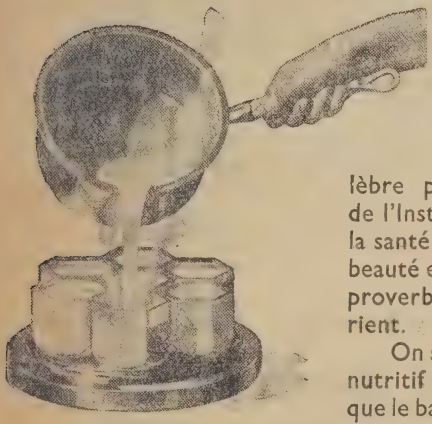

1° *Verser le lait bouillant dans les pots.*

Nul n'ignore ni ne conteste aujourd'hui les remarquables vertus du yaourt bulgare, à la consommation duquel le célèbre professeur Metchnikoff, de l'Institut Pasteur, attribuait la santé magnifique, la force, la beauté et la longévité, devenues proverbiales, des peuples d'Orient.

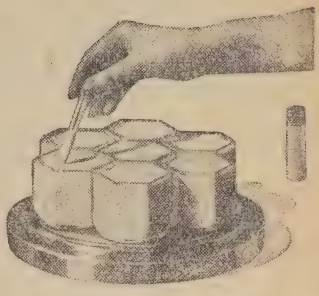

3° *Injecter le ferment.*

On sait que cet aliment sain, nutritif et léger, est aussi un puissant désinfectant intestinal, que le bacille bulgare qui entre dans la composition du yaourt est un bactériophage qui détruit les microbes nuisibles de notre organisme, que le yaourt est recommandé par tout le Corps médical, aussi bien pour les enfants que pour les grandes personnes.

On sait tout cela, mais on hésite encore à adopter cet aliment merveilleux, soit à cause de son goût légèrement acide, soit en raison de son prix relativement élevé et du manque de garanties sur sa fraîcheur.

Or, tous ces inconvénients n'existent plus. Un petit appareil patronné par Heudebert, le « Yalacta », permet de faire chez soi, avec une extrême facilité, sans chauffage et sans surveillance, le véritable yaourt bulgare.

L'appareil se compose d'un plateau isolant, sur lequel reposent 3 ou 7 verres disposés en nid d'abeilles et d'une cloche spécialement construite pour la conservation de la chaleur nécessaire.

Verser le lait bouillant dans les pots, injecter le ferment à la température voulue, recouvrir le tout de la cloche, telles sont les opérations à faire. Au bout de trois heures, le lait s'est transformé en yaourt et il n'y a plus qu'à mettre au frais. Peut-on rêver meilleures garanties au point de vue hygiène, propreté, fraîcheur ? Fait important, le yaourt, ainsi préparé, revient au prix du lait, soit pour Paris, à 0 fr. 20 le pot.

En se conformant aux indications du mode d'emploi, on peut préparer du yaourt doux ou acide à volonté, sans compter les recettes de diverses préparations aux fruits, au café, à la vanille, etc., qui tout en conservant au produit ses principes actifs en font un véritable régal pour les grands et les petits.

Inventé, il y a à peine deux ans et modestement lancé, l'appareil « Yalacta » est actuellement en usage dans plus de 40 000 intérieurs et la Société possède des dizaines de milliers de témoignages attestant les bienfaits de la consommation du yaourt Yalacta. Quatre mille de ces appareils sont d'ailleurs utilisés par des membres du Corps médical. Une brochure très documentée, avec description des divers modèles, recettes, prix et conditions au comptant et à crédit, est envoyée gratuitement à toute demande adressée à OFFICE YALACTA — 19, avenue Trudaine, Paris. Un salon d'exposition et de démonstration est ouvert depuis peu à la même adresse. Téléphone : Trudaine 85-85.

2° *Laisser la température s'abaisser au degré voulu.*

4° *Couvrir l'appareil.*

PRIX SPÉCIAUX POUR LA RENTRÉE

SERVICE DE TABLE RAYÉ STYLE BASQUE

confectionné ourlets simples,
solide et très grand teint

12 serviettes 60/60 cm. ... ... 33 fr. »

1 nappe 160/160 cm. ... ... 16 fr. »

Total pour le service de 12 couverts. 49 fr. »

VOICI LES DEUX RAYURES AU CHOIX, EN GRANDEUR NATURELLE :

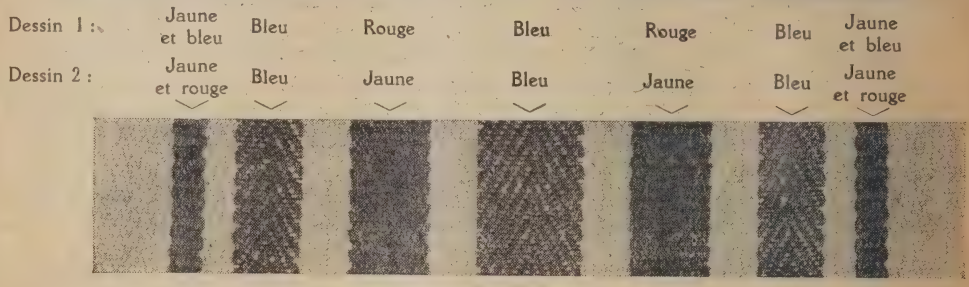

SUPERBE ARTICLE A PRIX EXCEPTIONNELS

Garanties :

La solidité est garantie par la chaîne retors. Le très grand teint est garanti par la livraison en blanchi, le tissu subissant avant la livraison une très forte lessive de blanchiment.

OURLETS JOURS ÉCHELLE + 15 % CONFECTION MAIN

Envois franco de port et d'emballage à domicile, toutes destinations. Paiement à l'entière convenance de nos clients après réception du colis, notre compte de chèques postaux : 14.282, Bordeaux.

Les commandes seront livrées par ordre d'arrivée.

Les commandes doivent être adressées aux

GRANDS TISSAGES TOURNIER

à Coarraze (B.-P.)

FORCE HYDRO-ÉLECTRIQUE - TEINTURERIE - BLANCHISSERIE

Succ. Ernest POUS ✻, Ingénieur de l'École Polytechnique.

Le Gérant : A. FESNARD. 283-9-34. — RÉGIE IMP. CRÉTÉ, CORBEIL.

390.5
JOI

81e Année. — N° 2. 6 Octobre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227.909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

THE LIBRARY OF THE OCT 2 1934 UNIVERSITY OF ILLINOIS

APPEL A L'ALLEMAGNE

L'Allemagne a, par excellence et dans le tréfonds de sa race, non seulement cette vertu guerrière, qui fait sa valeur sur les champs de bataille, mais encore le goût et le culte de la force, ainsi qu'une constante propension à brandir ses armes pour appuyer sa politique.

Puisse la pensée de ses morts, qui dorment ici aux côtés de tant des nôtres lui rappeler que la guerre n'est pas un bien en soi et que l'humanité, après tant d'épreuves subies de 1914 à 1918, n'aspire qu'à panser ses plaies, à travailler pour retrouver quelque bien-être, à créer en son sein de durables et paisibles harmonies.

MARÉCHAL PÉTAIN

(Discours pour l'anniversaire de la bataille de la Marne, le 9 sept. 1934).

Nous rappelons à ceux de nos lecteurs qui viennent renouveler leur abonnement à notre librairie, que nous avons quitté le local de la rue des Fossés-Saint-Jacques et que nous avons installé nos nouveaux magasins et nos salles d'exposition

18, rue Monsieur-le-Prince

à 200 mètres du Théâtre de l'Odéon

Nous serons heureux de les y recevoir.

Fernand NATHAN, Éditeur.

Jusqu'au **15 Novembre** vous pouvez recevoir nos

PRIMES

de Réabonnement et d'Abonnement

Comme abonné au JOURNAL DES INSTITUTEURS **vous avez reçu notre PRIME GRATUITE** 2 **"Tableaux d'Histoire et de Civilisation"** d'A. CARLIER.

- Vous pouvez recevoir les 8 compléments pour **12 fr.** (au lieu de **20 francs** la collection).
- Vous pouvez recevoir le beau roman MANOUREVA pour **4 fr.** au lieu de **12 fr.**
- Vous pouvez vous procurer la charmante série de G. Lauve NOS ENFANTS EN VACANCES (4 panneaux en couleurs 48 × 48) pour **14 francs** au lieu de **18 francs.**
- Vous pouvez obtenir l'héliogravure LES PYRAMIDES DE GIZEH pour **7 francs** au lieu de **12 fr. 50.**
- Vous pouvez également vous procurer l'héliogravure LE GLACIER pour **7 francs** au lieu de **12 fr. 50.**
- Vous pouvez enfin recevoir pour **20 francs** au lieu de **35 francs** un STYLOGRAPHE "GOLD STARRY" à plume or (fixe ou rentrante) au choix.

N'oubliez pas de joindre le montant des primes que vous désirez à votre bulletin ou lettre de demande, que vous adresserez à la

Librairie F. NATHAN - 9, rue Méchain, Paris XIVe

Service des Primes.

Voulez-vous doter vos Classes

d'un MOBILIER MODERNE ?

Demandez-nous sans retard notre superbe **brochure n° 20**

(80 pages illustrées)

Un choix incomparable de modèles pour tous les âges

Nouveau tarif en baisse de prix

● Devis gratuit sur demande.

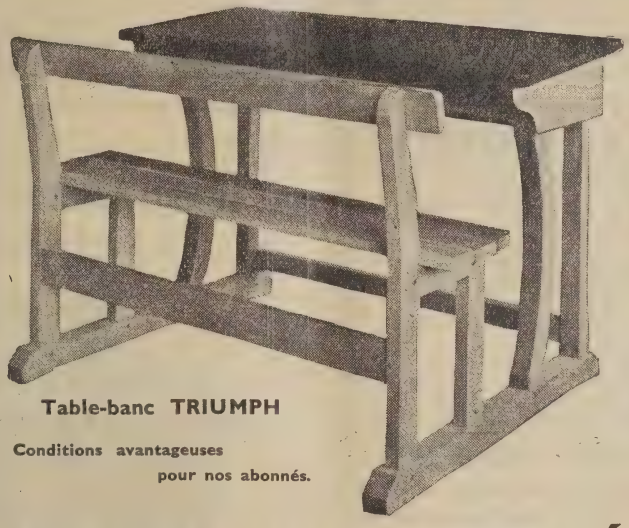

Table-banc TRIUMPH

Conditions avantageuses pour nos abonnés.

Salle d'exposition : **Librairie Fernand NATHAN** fabricant, 18, rue Monsieur-le-Prince **PARIS (VIe)**

« COMMENT MEUBLER SON ÉCOLE »

Mobilier et Matériel Scolaires Modernes, Édition 1934-1935

Références dans toutes régions

A. SOUCHÉ

LA

RÉCITATION FRANÇAISE A L'ÉCOLE

		En spécimen
Cours Élémentaire	5.50	2.75
(60 Morceaux choisis).		
Cours Moyen et supérieur	5.70	2.90
(80 Morceaux choisis).		
Le Livre du Maître pour le Cours Élémentaire.....		8.80
Le Livre du Maître pour les Cours Moyen et Supérieur.....		11.50

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS aux FONCTIONNAIRES
Sans Intermédiaires — Conditions Uniques
Ni Provision — Ni Enquête — Ni Assurance
Solution très rapide — Discrétion
C. R. E. C. O. 35 r. Constantinople, PARIS (VIIIe).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE !
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

Connaissez-vous nos bons points ?

LA CHARMANTE COLLECTION DE BONS POINTS ILLUSTRÉS

PHOSCAO

continue à remporter auprès des Membres du Corps Enseignant un succès sans précédent

La collection comprend un minimum de 24 vues de France d'après aquarelles, tirage en 8 couleurs sur carton
Prix : **1 fr. 50** le cent — **5 fr.** les 500
(Timbres ou mandats joints à la commande)

A. DARDANNE & Fils
1, rue François-Ier - PARIS (VIIIe)

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

Journal des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : L'homme aux trois vies. 17
G. URIOT : Les tribulations de l'exclu..... 19
L. RENAUD : Résultats concrets..... 19
A. AUSSEL : En revenant du C. É. P. É..... 20
René CASTEL : Les noms des navires français. 21
Jean PARTICIPE : Au chant du coq..... 21
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 22
G. EISENMENGER : Le sel dans l'alimentation. 23
Bibliographie : Mauvezin, Thérive..... 24
M. CHAMBON : Gaston Julia..... 25
J. TROCCON : En feuilletant un carnet rouge. 26
H. de PUYTORAC : Initiation apicole..... 27
Pour lire en classe : Myrtille..... 28

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Le cabinet Doumergue et l'Université..... 29

PARTIE CORPORATIVE *(Suite)*.

F. BÉRENGER : Réouverture..... 30
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 31
André GANNE : Carnet du militant..... 31
Notre Courrier : L'amitié par le livre. — Bibliothèque de nos enfants..... 32

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 17 à 32
Examens : Textes et documents..... 7 à 12
René OZOUF : La coordination du rail et de la route..... 11
Les Archives de l'Enseignement primaire : La vie bourgeoise sous les rois mérovingiens..... Hors-texte

L'HOMME AUX TROIS VIES

Par LÉON BROSSOLETTE

C'EST sous cette appellation : « L'homme aux trois vies » que, dans son livre *Hindenbourg*, un publiciste américain, M. T. R. Ybarra, se plut à désigner, il y a quelques années, le maréchal-président du Reich qui vient de disparaître presque nonagénaire.

Von Hindenbourg connut d'heureux débuts. D'une famille de soldats, il fut élève d'école militaire. A sa sortie, il eut l'insigne honneur d'être incorporé au 3e régiment de la Garde à pied. Il fut blessé à Sadowa. Il chargea au milieu de l'affreuse mêlée dans Saint-Privat en flammes. Au jour de la proclamation du nouvel Empire allemand, il représenta son régiment comme délégué dans la Galerie des Glaces à Versailles.

Le voici rentré en Allemagne couvert de lauriers. Il a vingt-trois ans. Il s'élève de grade en grade dans les rangs de l'armée. Longtemps il reste colonel du 91e d'infanterie à Oldenbourg. Là, il se fait remarquer par sa forte carrure, ses grosses moustaches et la manie qu'il a de faire battre du tambour jusqu'à ce que ses officiers en soient assourdis et exaspérés.

Un amer chagrin le travaille. Il déplore de vivre en un temps où la paix se prolonge, interminable, amollissante et corruptrice. Il appelle de ses vœux l'instant béni où éclatera ce qu'on a appelé outre-Rhin « la guerre fraîche et joyeuse ». En vain. Il a soixante-quatre ans et il apprend qu'il est admis à la retraite.

Au moment de son départ, il commandait le 4e corps d'armée à Magdebourg. Il lui eût été permis d'aspirer au grade de colonel-général. Par malheur, à de précédentes grandes manœuvres, il avait été chargé de diriger, dans la région des lacs Mazures, l'armée opposée à celle qui avait à sa tête Guillaume II en personne. Les opérations à peine terminées, et avant même que les arbitres se soient prononcés, l'impétueux Kaiser lui aurait crié : « Vous vous rendez compte que vous avez perdu la partie ? — Sans doute, Majesté ; seulement, il y a longtemps que vous êtes noyé dans les marais ! » C'est cette réplique qui aurait interdit au futur vainqueur de Tannenberg l'accès du haut grade auquel il pouvait prétendre. Reste simplement à savoir si elle appartient à l'histoire ou à la légende.

Telle fut la première vie de Hindenbourg. Selon tous les témoins impartiaux, elle s'écoula pareille à celle de beaucoup d'officiers allemands et sans que le futur grand homme y révélât aucune espèce de génie.

***

HINDENBOURG s'est retiré à Hanovre. Il y vit en vieux militaire, peu connu et à peu près oublié. L'orage de 1914 éclate. Malgré ses soixante-sept ans, l'ancien commandant du 4e corps offre ses services. Pas de réponse. Il grommelle : « On ne veut plus de moi. »

Mais, fin août, des télégrammes arrivent. Hindenbourg est avisé qu'il devra « prendre

*

sous sa direction certaines troupes cantonnées en Prusse orientale, que celui qui devait l'accompagner là-bas en qualité de chef d'état-major allait arriver à Hanovre à trois heures de ce même matin par un train militaire spécial, et que cet officier lui fournirait les détails sur l'événement imprévu auquel il devait d'être arraché à sa retraite.

« Tout fumant et crachant, le train entra dans la gare à demi obscure ; juste une locomotive et deux voitures. Un officier en descendit, revêtu de l'uniforme feldgrau de l'Allemagne en armes, un homme à l'air rébarbatif, au maintien rigide. A la vue d'Hindenbourg, il joignit d'un coup sec les talons et porta la main à son casque.

— Général von Hindenbourg ?

— Oui.

— J'ai été désigné pour être votre chef d'état-major. Mon nom est Ludendorff... Erich Ludendorff.

Hindenbourg monta dans le train qui prit sa course en direction de l'Est. »

Quelques jours plus tard (26-28 août), c'était le coup de tonnerre de Tannenberg. Selon les plans de Ludendorff, von François d'un côté, Mackensen de l'autre, débordaient par les ailes l'armée de Samsonoff, l'enveloppaient, l'anéantissaient.

Les vainqueurs quittent aussitôt la région de la Narev. Ils se précipitent, en Mazurie, sur l'armée de Rennenkampf. Les Russes sont balayés. La Prusse orientale est délivrée. Königsberg est sauvé. Berlin respire.

C'est l'heure de la victoire.

L'Allemagne, ivre de joie, ne s'arrête pas à considérer que le véritable triomphateur de Tannenberg fut peut-être Ludendorff. Elle déifie Hindenbourg. Allemands et Allemandes à l'envi vont, selon les vieilles traditions teutonnes, planter des clous de fer, d'argent, d'or, dans la gigantesque statue de bois qui lui a été élevée à Berlin. Hindenbourg est sacré héros de la guerre. Il apparaît comme l'incarnation du Wotan des antiques religions germaniques. Il entre dans la légende. C'est pour lui l'heure d'une apothéose, peut-être prématurée.

Hindenbourg et Ludendorff rêvent d'un super-Tannenberg qui leur permettrait d'encercler toutes les forces du grand-duc Nicolas et, d'un seul coup, d'acculer la Russie à la paix. Ils exigent que le théâtre principal de la guerre soit transporté du front occidental au front oriental. Falkenhayn, qui a remplacé à la tête du grand état-major général Moltke disgrâcié, refuse.

Mais, sur l'Yser, Falkenhayn n'a pas réussi à s'ouvrir la route de Calais. Il n'a pu enlever Verdun et trouver, par la Champagne, la route de Paris. Alors, Hindenbourg et Ludendorff déchaînent contre lui une campagne furibonde. Récriminations amères, lettres insolentes, accusations injurieuses : rien n'y manque. L'impératrice, le Kronprinz, la Kronprinzessin, l'amiral Tirpitz, Bethmann-Hollweg lui-même entrent dans l'intrigue et agissent sur le Kaiser. L'opinion allemande les appuie.

C'est l'heure de la grande rébellion contre le chef d'état-major général.

Le 29 août 1916, Guillaume II se promène fébrile, devant le vieux château de Pless, où il a son quartier général de l'est.

« Un domestique apparut. Le Kaiser s'arrêta. Le domestique annonça : « Général von Hindenbourg. Général Ludendorff. »

Deux hommes se présentèrent, l'un gigantesque, la mine sévère, très calme ; l'autre d'allure vive, l'œil brillant. L'empereur s'avança à leur rencontre, la main tendue.

« Général von Hindenbourg, je suis heureux de vous annoncer que vous avez été nommé chef de l'état-major général allemand. Et vous, général Ludendorff, vous en êtes donc à partir de ce jour le sous-chef... »

Hindenbourg et Ludendorff remplacent au commandement suprême Falkenhayn. Ils sont à pied d'œuvre pour réaliser sur le front occidental ce super-Tannenberg qui leur a échappé sur le front oriental. La défection russe vient à leur aide. Ils réclament la guerre sous-marine intégrale. Ils ne réussissent qu'à jeter les États-Unis dans le camp de leurs adversaires. Ils montent les deux grandes offensives de 1918. Ils ne parviennent qu'à créer, à Montdidier et à Château-Thierry, deux poches où leurs réserves viennent fondre sous le feu de l'artillerie française.

Et voici Foch à la riposte. En moins de quatre mois, de juillet à novembre 1918, il rejette les Allemands sur la Meuse et les contraint à une gigantesque capitulation.

C'est l'heure de la défaite.

Hindenbourg, sur le front occidental, n'a point été plus heureux que Falkenhayn. Déjà la révolution gronde en Allemagne. Ludendorff, déguisé et affublé de lunettes bleues, s'enfuit en Suède. Le général Grœner, habile administrateur et politique avisé, le remplace. Il oblige le Kaiser à chercher asile en Hollande. Il ramène en Allemagne ses régiments, à qui il a l'art de faire croire qu'ils restèrent invaincus. Il prend sous sa protection Ebert, le nouveau chef du Reich, et l'aide à barrer la route à la révolution.

C'est l'heure de la liquidation. Grâce à Grœner, l'opération, à l'abri de la légende de Hindenbourg, est conduite de façon à sauver tout ce qui peut être sauvé au bénéfice du militarisme et de la réaction.

La deuxième vie de Hindenbourg, triomphes et catastrophes mêlés, est terminée.

***

APRÈS 1920, la légende de Hindenbourg faiblit. Elle se réveille en 1925. Le vieux soldat devient président du Reich. Par la volonté des droites, il succède au bourrelier Ebert. Il prête serment à la Constitution républicaine. C'est un serment que ce guerrier, réputé loyal, n'hésite pas à violer presque aussitôt. On le voit rétablir le drapeau de l'Empire. On le voit autoriser

ses ministres à gouverner en opposition à toutes les règles constitutionnelles.

Hindenbourg eut son mandat renouvelé en 1932. Cette fois, il était l'élu des gauches. Il en resta furieux. Devenu grand propriétaire à Neudeck, grâce aux dons de l'État et à ceux de ses admirateurs, il associa étroitement ses intérêts à ceux des hobereaux prussiens. Il était de ces patriotes qui s'enrichissent volontiers au milieu des malheurs de la patrie.

Tranquillement, Hindenbourg brisa le chancelier Bruning, qui l'avait fait élire ; il brisa le chancelier von Schleicher, longtemps son ami. Ces deux personnages avaient osé envisager des mesures jugées défavorables à la grande propriété. Peut-être croyait-il travailler pour son favori von Papen, l'homme de toutes les trahisons. En réalité, il ouvrait la voie à Hitler.

Hissé au pouvoir, celui-ci envoya dans les camps de concentration les démocrates qui avaient élu Hindenbourg. Il ne rencontra aucune opposition. Un jour, le 30 juin, il lui plut de massacrer ses propres amis. Il reçut du maréchal président, heureux de se déshonorer, un télégramme approbateur. Hindenbourg obéissait aux hommes de la camarilla, le secrétaire d'État Meissner, et son propre fils, le colonel Oskar von Hindenbourg.

Cette troisième vie de Hindenbourg ne paraît avoir rien ajouté à sa gloire. La mort y mit fin le 2 août.

***

UN caractère, a-t-on dit de l'homme de Tannenberg. On peut le soutenir, si l'on considère la volonté constante, opiniâtre qu'il a mise au service de son pays, de sa caste, au service aussi de l'esprit de guerre et de l'avidité prussienne. On en est moins sûr si l'on remarque qu'il a été trop souvent le simple prête-nom de Ludendorff ou de Crœner, le jouet des Junkers, le fourrier, en partie involontaire, de l'hitlérisme. Cela n'empêchera d'ailleurs nullement les Allemands, qui ne pèchent pas par excès d'esprit critique, de lui donner un rang éminent parmi leurs héros légendaires, une place d'honneur au paradis des dieux de la guerre en criant, après Hitler : « Général mort, entre au Walhalla ! »

L. BROSSOLETTE.

MENUS PROPOS

LES TRIBULATIONS DE L'EXCLU

C'ÉTAIT *un jeudi soir, à « la Concorde », devant une bière mousseuse et fraîche. L'Ancien racontait avec une verve mi-souriante, mi-véhémente :*

— Ça y est. Je suis l'exclu. J'ai reçu la décision : « Vous cesserez vos fonctions le 31 juillet 1934. Vous êtes à la retraite à dater du 1er août 1934. » Après quarante et un ans de services, bons et loyaux, l'Etat me récompense. Il y met les formes et reconnaît magnifiquement les services passés. Point de vacances, ni de traitement de vacances. On jugerait sans indulgence le particulier qui s'aviserait, avec ses employés, de pareille désinvolture. Mais passons !

« A l'annonce de mon exclusion, j'ai senti comme un vide dans ma poitrine, du côté gauche ; j'ai cru que j'allais me trouver mal. Puis une poussée de colère et d'indignation m'a traversé. Il y avait le procédé et le manque d'égards. Maintenant, j'en ai pris mon parti ; je me résigne, bien que les choses ne s'arrangent pas. Ainsi, j'ai des ennuis au sujet du logement. Croit-on qu'il est facile de résoudre, en quelques semaines, certaines questions matérielles ?

« Je possède ici deux maisonnettes qui sont louées ; mes locataires me paient des loyers tout à fait modestes et que je ne puis augmenter, vu la loi. J'avais prévenu l'un de ces locataires qu'il devrait partir en juin 1935, puisque je comptais prendre ma retraite au 1er octobre de cette année-là. La décision qui me frappe change tout. Je voudrais hâter le départ de mon locataire. J'ai consulté un avocat et voilà tout de suite des complications. Pour obtenir gain de cause, il faut que je ne loue rien en ville, que je n'aie aucun endroit où abriter mes meubles, que je sois sans feu ni lieu. Je vais donc me retirer provisoirement à la campagne et je caserai mon mobilier au Mont-de-Piété, puis je traduirai devant les juges le locataire récalcitrant. Voilà les tribulations de l'exclu et de quoi occuper mes premiers mois de retraite. »

Celui qui tenait ces propos était un ancien Directeur d'une importante école urbaine, un de ces Maîtres d'élite que les Chefs donnent en exemple et qui, par leur labeur et leur haute conscience, ont fait le succès et la renommée de l'Ecole.

G. URIOT.

LA COOPÉRATION SCOLAIRE

RÉSULTATS CONCRETS

A B..., les coopérateurs ont acheté un important matériel scientifique, leur bibliothèque s'est enrichie, les arbres de la cour sont entourés de riants parterres, le préau a été assaini, des jeux de plein air font la joie des enfants. A la Fr..., on a organisé une cantine, ce qui a nécessité l'achat d'un matériel coûteux. Pour *0 fr. 10*, les élèves prennent un repas chaud à midi. Les classes sont coquettes et artistiquement décorées, en été l'école se pare de fleurs, de nombreux jeux sont à la disposition des enfants. Presque tous musiciens et fervents joueurs de pipeaux, nos petits coopérateurs ont voulu acheter un harmonium « pour soutenir leurs chœurs ». A N..., grâce au produit des fêtes brillamment réussies, l'école des filles a été dotée d'un abondant matériel scientifique et l'école de garçons d'une scène théâtrale avec matériel complet, herses et rampes lumineuses. En outre, chaque année, la coopérative distribue à tous les élèves des livres de prix en juillet, des jouets et des vêtements chauds à Noël. La création d'une coopéra-

tive à La F... a eu pour conséquence immédiate l'organisation de la première fête de Noël donnée à l'école... Cette fête est devenue traditionnelle et s'accompagne d'une généreuse distribution de friandises et de lainages. La caisse, prospère, a permis d'enrichir le musée, la bibliothèque, de réunir d'intéressants documents historiques et géographiques, d'installer un poste de propreté et d'acquérir une scène démontable. A Saint-J...; on enregistre l'achat de rosiers grimpants, de gravures artistiques pour la décoration des classes, d'un matériel d'hygiène dentaire. Quelques acquisitions encore à citer : à La F..., un compendium métrique, un lavabo, un appareil à douches; à L..., un Filmostat pour projections fixes; à Saint-R..., un Panoptic ; à Saint-H..., un phonographe...

Dans toutes les écoles où sont nées les coopératives, on a pensé tout d'abord au musée scolaire et à la bibliothèque, c'est de règle. On s'est procuré aussi quelques jeux, le plus tôt possible, car les enfants sont très sensibles aux distractions qu'ils doivent à leurs efforts collectifs. Puis, on est passé aux achats importants ou aux installations coûteuses qui offrent le plus d'intérêt suivant les besoins locaux.

Enfin, dès que la caisse le permet, chaque coopérative organise un « voyage de fin d'année ». Cette excursion prend l'ampleur d'un événement pour des enfants qui, la plupart du temps, ne connaissent pas même le chef-lieu de canton voisin. Elle est toujours conçue de manière à offrir un réel intérêt documentaire : visite d'une « grande ville », « d'un port », d'une « région accidentée », étude des « industries côtières », etc... Est-il besoin d'ajouter quel bénéfice moral en retirent les petits coopérateurs ? Cette journée délicieuse faite de naïfs étonnements, de vives admirations, de joyeux ébats, cimente l'affection née aux heures de classe et enrichit d'impérissables souvenirs la vie intérieure de nos petits paysans.

D'aucuns prétendent que les élèves ne doivent pas, « pour suppléer à la carence de l'État ou des communes, vendre des escargots, ou jouer la comédie... » Toutefois, en attendant l'heure bénie où les crédits afflueront jusque dans la moindre école de hameau, rendons hommage aux maîtres qui ont su, grâce à la *coopération — dont les vertus ne pourront être achetées par aucun chapitre de budget*, — faire profiter leurs élèves d'un séjour plus agréable et plus sain, d'un enseignement plus éducatif et plus riche.

QUELQUES BUDGETS POUR L'ANNÉE 1933-1934

COOPÉRATIVE DE B...

Recettes.

Reliquat	704	45
Cotisations des membres actifs	383	50
Cotisations des membres honoraires	382	»
Tirelire et dons	6	»
Ventes diverses	1	10
Vieux métaux	54	50
Vieux papiers	18	50
Escargots	51	»
Bouteilles pharmaceutiques	30	35
Bénéfice de la kermesse	4109	75
Total :	5691	15

Dépenses.

Cotisation à l'Office Central	11	»
Cartes de membres honoraires	31	20
Don à un père d'élève dont le bateau a naufragé	100	»
Excursion en autocars	1925	00
Versé à la Caisse des prix	2104	60
Bière et limonade	18	»
Total :	4189	80
Reste en caisse :	1501	35

COOPÉRATIVE DE LA FR...

Recettes.

En caisse au 1er octobre 1932	258	25
Cotisations des membres actifs	253	70
Cotisations des membres honoraires	254	»
Allocation pour le balayage	112	50
Vente de champignons	170	40
Vente d'escargots	71	»
Vente de sangsues	308	95
Total :	1428	80

Dépenses.

Achat d'un harmonium	1000	»
Voyage à Noirmoutier	440	»
Abonnements et timbres	35	»
Distribution de gâteaux à Noël	30	»
Total :	1505	»
Déficit :	76	20

Ce déficit exceptionnel, occasionné par l'achat de l'harmonium, a été couvert dès les premiers jours de la rentrée d'octobre 1933.

COOPÉRATIVE DE LA F...

Recettes.

Reliquat	418	40
Cotisations des membres actifs	305	»
Cotisations des membres honoraires	174	»
Produit de la fête des Prix	246	55
Vente d'escargots, d'algues, etc.	166	»
Dons et divers	159	80
Total :	1469	75

Dépenses.

Machine à tailler les crayons	26	95
Matériel scientifique	32	40
Matériel pour les petits	54	30
Matériel de propreté	54	80
Imprimerie caoutchouc	30	»
Jeux	132	»
Participation à l'achat de prix	117	80
Livres de bibliothèque	62	25
Divers	8	35
Dépenses pour fête des prix	275	30
Total :	794	15
Reste en caisse :	675	60

L. RENAUD,
I. E. P., Sables-d'Olonne (Vendée).

NOS PETITES HISTOIRES
AU CHANT DU COQ

ELLE *ne « marchait » pas trop mal, la petite leçon de vocabulaire du candidat. Le sujet n'en était point rare, ni folâtre, mais les enfants se chargeaient de l'égayer, d'y ajouter leur vie.*

Ils apprirent (?) successivement, et nous apprîmes les cris de divers animaux. C'est ainsi que :

Le chien aboie,
Le chat miaule,
L'oiseau chante,
Le corbeau croasse et la grenouille coasse (à moins que ce ne soit le contraire),
Le cheval hennit,
Le coq...

On « n'entendit que le silence ».

— Allons... Allons, mes enfants, qu'est-ce qu'il fait, le coq, dans la basse-cour ?

Un doigt, un seul :

— Il... les poules, m'sieu.

Excusez-moi, mais il y a là un mot patois qui doit prouver certaines connaissances, et que je n'ai pas pu traduire.

JEAN PARTICIPE.

LA VIE SCOLAIRE

EN REVENANT DU C. É. P. É.

RETOUR plutôt morose par cette magnifique soirée de juin. Pour la première fois, depuis une dizaine d'années, (vous ne vous apitoierez donc pas sur mon sort, chers collègues) dans l'auto qui nous ramène au village, des cœurs d'enfants sont serrés. Malgré mes paroles de consolation et d'encouragement, des larmes coulent sur des joues un peu pâlies. Les camarades plus heureux sont muets, car eux aussi ont de la peine, et de cela je ne suis pas mécontent. L'espoir était grand ce matin, le désespoir n'en est que plus intense. Oh ! ils n'étaient point des « as », mes candidats malheureux, mais de braves petits ruraux, d'intelligence moyenne, ayant réussi le minimum des sept examens d'essai sur dix qui décide chaque année, dans mon école, de l'inscription au C. E. P.

Que s'était-il donc passé ? Pourquoi la chaîne des succès se trouvait-elle ainsi brutalement rompue ? Oui, je sais bien : les surprises de l'examen, l'émotivité, la sévérité de la Commission, etc., etc. Mais les autres ont pourtant été reçus, les plus jeunes, — les mieux doués, bien sûr... Et un scrupule s'éveille dans ma conscience, grandit au fur et à mesure que nous approchons de l'école jusqu'à devenir obsédant : Ne serais-je pas, moi, leur instituteur, un peu la cause de leur échec ?

Tout à l'engouement pour la méthode active et ses enseignements de « formation », n'aurais-je pas, avec ces élèves d'une intelligence tout juste moyenne, fait fausse route et sacrifié un peu trop le travail de mémoire et l'enseignement d'autorité ? N'aurais-je pas dû, pour la réussite à l'examen, abandonner un idéal pédagogique qui m'est cher, mais dont les bienfaits sont parfois lointains, pour un enseignement plus modeste, aux résultats plus proches, plus visibles et surtout plus appréciés de nos paysans ? Tel est le problème auquel j'ai bien souvent songé, mais qu'aucun échec au C. E. P., à ce jour, ne m'avait fait me poser avec la même acuité.

J'en suis là de mes réflexions lorsque j'arrive à la bifurcation où je dois quitter la grand'route pour prendre le chemin du village. A ce moment précis, dans ce beau soir qui tombe, une vision : Dame Pédagogie, sans doute, m'apparaît à l'angle des deux voies, me tournant le dos. C'est une grande silhouette dont le bras droit, tendu, indique le chemin du village : chemin étroit, tortueux, semé d'ornières, peu engageant, où la marche est forcément lente, pénible, où la voiture démocratique avance presque aussi vite que la voiture de marque, où, si l'on s'enlise parfois, on ne capote guère. Le bras gauche montre la grand'route : plus large, moins sinueuse, plus unie, attirante, où, seule, la voiture de classe peut se permettre les envolées brillantes, mais où la voiture moyenne que le chauffeur veut essayer de « faire suivre » tombe en panne ou verse dans le fossé.

Ce soir, je ne puis que prendre à ma droite et j'arrive au village. Instinctivement, mes yeux se tournent vers le chef-lieu du canton d'où je reviens. A la bifurcation, Dame Pédagogie est toujours là, mais je la vois de face à présent. Ses yeux se posent un instant sur l'école. Ses bras, toujours tendus, ne semblent plus me commander impérieusement le choix d'un chemin, mais me montrent les deux qui se rejoignent.

Et demain, je vais me pencher à nouveau sur les livres des grands inspirés de la pédagogie, mais aussi sur ceux des prudents praticiens... pour essayer de mieux concilier, dans mon enseignement, l'Idéal et le Possible.

A. AUSSEL,
Instituteur (Aveyron).

L'ACTUALITÉ GRAMMATICALE

LES NOMS DES NAVIRES FRANÇAIS

UNE circulaire de M. PIÉTRI, ministre de la Marine, vient d'apporter une solution au problème si discuté de l'usage de l'article devant les noms des bâtiments de guerre français. Elle stipule notamment :

Une tradition séculaire ayant force de règlement voulait que l'article fît partie intégrante du nom des navires de guerre français et qu'il fût accordé soit avec ce nom, si celui-ci était un substantif (le vaisseau *le Bucentaure*, le vaisseau *la Convention*, le vaisseau *la Ville-de-Paris*, la frégate *la Psyché*), soit avec la catégorie du navire si ce nom était une épithète (le vaisseau *le Tonnant*, la frégate *la Malicieuse*, le brick *l'Inconstant*).

Depuis plusieurs années, l'article ne faisant plus toujours officiellement partie du nom (*Patrie, Condorcet, Provence*, etc.), des habitudes de langage, parlé ou écrit, s'introduisent qui heurtent la grammaire, l'oreille et le bon sens.

On tend à ne plus employer l'article, voire à le supprimer quand il existe officiellement : on dit par exemple : *Fortuné* (au lieu de *le Fortuné*, demande à appareiller).

On tend aussi toujours à l'accorder avec la catégorie du navire, et, parce qu'il s'agit d'un cuirassé, d'un croiseur, d'un torpilleur, etc., on tend à dire ou à écrire au masculin *le Bretagne, le Jeanne-d'Arc, le Bourrasque*, etc., ceci en vertu d'une thèse qui, généralisée, conduirait à dire « le » *Seine*, « le » *Pyrénées-Orientales*, parce qu'on parle d'un fleuve ou d'un département.

Enfin, brochant sur le tout, on emploie des tournures de phrases comme celle-ci : « La torpille de *Typhon* », « les turbines du *Bourrasque* », « j'embarque sur *Suffren* ».

Il convient donc, en ce qui concerne l'usage de l'article, de fixer une doctrine qui, autant que le permette la dénomination de nos navires, se rapproche de la tradition correcte.

En conséquence, j'ai décidé que :

1° L'article devra toujours être employé lorsqu'on citera le nom d'un navire de guerre, sans le faire précéder de celui de sa catégorie. Exemples : la *Provence*, la *Jeanne-d'Arc*, le *Vauban* et le *Fortuné*, la *Psyché*;

2° Lorsque l'on fera précéder le nom du navire de celui de sa catégorie, l'article devra toujours figurer devant le nom s'il fait partie intégrante du nom officiel, il ne le sera pas dans le cas contraire ; exemples : « le contre-torpilleur *Le Fantasque*, le torpilleur *La Palme*, le sous-marin *La Sultane*, le cuirassé *Provence*, le croiseur *Foch*, le torpilleur *Tramontane* ».

Quelques-uns ont raillé M. PIETRI de ses soucis grammaticaux ; nous le louerons, au contraire, de s'être attaché à résoudre avec simplicité et conformément au génie de notre langue un problème discuté depuis longtemps et que son autorité lui permettait de trancher. La marine marchande se conformera sans doute aux usages de la marine de guerre, et la question sera réglée.

RENÉ CASTEL.

* *

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Vues sur l'école unique. Bourses ? Gratuité ? par FRANÇOIS VITALIS (*L'Enseignement public*).

LA gratuité de l'enseignement secondaire sera bientôt un fait accompli. Malgré les difficultés financières, le Gouvernement, sous la pression de l'opinion publique, a demandé et obtenu, dans le budget de 1933, la gratuité complète de toutes les classes proprement secondaires. Les adversaires de la réforme ont en vain tenté de faire prévaloir le régime des bourses qui assure, affirment-ils, la gratuité à tous ceux qui en ont besoin, mais fait payer ceux qui le peuvent, pour le plus grand soulagement des finances publiques. Ils oublient que, pour obtenir une bourse, l'enfant pauvre doit subir un concours difficile, plein d'aléas, où l'on exige de lui des preuves de connaissances et d'aptitudes dont est dispensé l'enfant riche. D'autre part, pendant toute la durée de ses études, il sera soumis à une surveillance spéciale et requis d'être un élève modèle, cependant que l'élève payant peut, en toute tranquillité, *multiplier les témoignages de paresse et d'inaptitude*, perdre son temps et faire perdre celui de ses camarades.

Les adversaires de la gratuité avaient d'autres raisons, celles-ci secrètes, il est vrai, mais qui transparaissaient malgré eux. Beaucoup de gens sont alarmés à l'idée que la gratuité ouvrira le lycée à la foule ; on n'y sera plus chez soi, entre enfants du même monde, bien pensants, élevés dans les soi-disant bonnes manières. Et l'on redoute ce mélange des enfants du peuple et de ceux de la bourgeoisie.

Une autre raison de l'hostilité que beaucoup nourrissent contre la gratuité, c'est qu'ils pensent qu'elle est liée à la sélection. En quoi ils n'ont pas tort ; aussi nécessairement que l'ombre suit le corps, la gratuité entraîne la sélection. Mais cette notion de sélection est si juste et si naturelle qu'elle a gagné une grande partie de l'opinion. Elle a notamment pour elle tous les éducateurs.

Les livres de grammaire, par RENÉ GEORGIN *Revue universitaire*):

UN chroniqueur humoristique conte à ses lecteurs qu'ayant ouvert au hasard la grammaire française mise aux mains d'un gamin de huit ans il a constaté qu'on y a bousculé les notions autrefois admises. C'est ainsi que *le mien, le tien, le sien* ne sont plus pronoms possessifs, mais *adjectifs possessifs toniques.* D'ailleurs les épithètes *tonique* ou *atone* jouent, dans cette grammaire, un rôle dont les enfants ne doivent apprécier que médiocrement l'importance. Autre notion :

« Les pronoms personnels à la forme tonique sont souvent employés dans les expressions comme : *c'est moi, c'est nous, ce sont eux.* Ces expressions *ont une valeur emphatique.* »

Et le chroniqueur d'ajouter :

« Pauvres moutards de huit ans ! Si vous vous y retrouvez dans ces formes toniques ou atones, dans ces valeurs emphatiques, c'est que vous êtes vraiment plus précoces que vos anciens ! On veut donc qu'une grammaire française, même destinée aux classes primaires, ait l'aspect rébarbatif qui témoigne qu'elle est « scientifique », et l'on serine aux enfants martyrs une nomenclature à laquelle ils ne peuvent rien comprendre. »

Cette critique acerbe de la terminologie grammaticale est l'expression d'un vieux conflit que les maîtres connaissent bien. Les parents, déroutés par tout changement dans leurs habitudes, ont toujours protesté contre l'évolution des méthodes pédagogiques. Que de doléances, il y a quelques années, de la part des familles habituées aux quatre bonnes vieilles conjugaisons dont deux étaient des cases vides, quand furent substitués les groupes à ces classifications surannées ! Si les maîtres devaient écouter les plaintes de ces « usagers » incompétents, que deviendrait leur liberté, *que deviendrait l'intérêt même des études* ? Pour épargner les dépaysements à la grand'mère qui surveille les devoirs de son petit-fils, le professeur s'interdira-t-il toute modification de terminologie et parlera-t-il la même langue qu'il y a cent ans ? La grammaire a progressé, s'est renouvelée, est revenue sur certaines idées fausses.

La pédagogie d'après les rapports d'inspection (*Bulletin de la Haute-Marne*).

TOUS les exercices de langage sont organisés autour du centre d'intérêt : « Les voies de communication ». On lit une page de P. Hamp : « Dans la nuit, le rapide 2638. » De la lecture expressive du maître se dégage déjà une impression d'ensemble que quelques expressions simples, mais choisies à dessein, vont permettre de préciser en même temps que se déroulent les moments successifs de l'action ; les explications sont sobres, concrètes, appuyées d'exemples probants. L'intelligence du texte est la première condition d'une diction juste et nuancée ; des conseils précis du maître vont faciliter aux enfants l'expression des nuances qu'ils comprennent et sentent ; à l'occasion, la structure ou le mouvement d'une phrase donneront lieu à une remarque de style ; ainsi s'établit un lien entre les diverses disciplines qui constituent l'enseignement du français. Aussi les élèves lisent-ils correctement, agréablement, avec intelligence et avec goût, tout à l'heure, ils témoigneront des mêmes qualités dans un exercice écrit où ils auront à comparer le texte avec un passage de Zola, sur un thème analogue.

Leçon de choses. — Sujet : La fabrication des tissus de coton. La maîtresse a disposé, sur une tablette, un matériel qu'elle soumet, au moment convenable, à la curiosité et à l'observation de ses élèves intéressées. Celles-ci examinent, sur une gravure, la fleur du cotonnier, puis regardent et palpent le fruit qui circule de mains en mains. Les échantillons de « coton brut » extraits des balles d'origine, des fragments de « coton cardé », de coton étiré en cordons de plus en plus minces, puis de coton roulé en fils sur des fuseaux, leur permettent de suivre et de comprendre aisément les phases de la transformation. La maîtresse en arrive aux fils dont sont tissés les vêtements ; elle fait constater qu'ils se composent de trois, quatre, cinq brins tordus et tressés. A l'aide d'un morceau d'étoffe endommagé, elle attire l'attention sur l'entre-croisement des fils de la trame et de la chaîne.

Rendre l'enfant meilleur, par CLAUDE NOEL, institutrice (*Pour l'Ecole des Humbles*, Chacornac, éditeur à Paris).

PRENONS bravement quinze ou vingt minutes pour les consacrer à un entretien suivi de méditation. Apprenons d'abord à nos enfants à lire en eux-mêmes, à se connaître ; enseignons-leur à interroger leur conscience, à découvrir leur faiblesse. Pour ce faire, il est nécessaire d'obtenir de l'élève ces quinze ou vingt minutes de recueillement au début de la classe, à l'heure où, reposé, joyeux, dispos, il recommence, dans l'espoir de mieux faire, une journée de travail. Sachons consacrer utilement ce temps de la méditation à une lecture élevée, un entretien convaincant suivi de recueillement et de commentaire.

Il ne s'agit pas ici du programme de morale de nos écoles, avec la liste traditionnelle des devoirs envers soi-même, autrui, etc., mais d'une action continue, ayant pour but surtout de développer chez l'enfant le sentiment d'altruisme qui doit s'exprimer par plus de bonté, de charité, de fraternité, vis-à-vis des camarades, de la famille, de tous.

Il est, dans cet ordre d'idées, une création qui donne des résultats vraiment réconfortants : c'est celle des « Ligues de bonté », associations d'enfants reliés par ce même idéal : *devenir meilleurs* et prouver leur sincérité par un acte de bonté accompli chaque jour.

Chaque semaine, chaque jour ou quand il le juge bon, l'enfant, qui a d'avance promis de respecter un certain nombre de principes de bonté, raconte par écrit, sous le sceau de l'anonymat, l'acte de bonté, de charité qu'il a accompli, glisse le billet dans une boîte disposée à cet effet dans la classe. Une fois par semaine, la boîte est ouverte, les billets lus et, toujours sous le couvert de l'anonymat, les louanges sont adressées à celle ou celui qui est jugé par ses camarades avoir accompli l'acte le plus méritoire.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE SEL DANS L'ALIMENTATION

POURQUOI salez-vous vos aliments ? Par habitude ? Par goût ? Par besoin ? Il est évident que certains aliments ne sauraient être consommés avec plaisir sans une certaine dose de sel. Le fait que les animaux et les peuplades sauvages recherchent le sel avec avidité indique bien qu'il y a là un besoin physiologique réel. Les livres de classe, rappelant que le suc gastrique est chargé d'acide chlorhydrique, expliquent ainsi le rôle du sel dans l'organisme.

En réalité, le besoin de sel varie avec les pays et même, pour un individu donné, avec les saisons. C'est que la question est très complexe. Nous nous proposons d'en donner une idée d'après les recherches physiologiques les plus récentes.

Les chlorures dans l'organisme.

LES divers organes et tissus contiennent une quantité déterminée de chlorures, mais qui varie de 0,1 pour 100 (muscles) à 0,4 pour 100 (tissu conjonctif) et à 0,47 pour 100 (sang). Parmi ces chlorures, le sel marin est le plus abondant, puisqu'il constitue environ les deux tiers de la concentration moléculaire globale du sang.

Dans l'organisme, il existe toujours un peu plus de sel que ne l'indiquent les chiffres ci-dessus. L'homme, en effet, additionne ses aliments de sel, dont une partie n'apparaît pas dans le sang : c'est ce qui explique pourquoi il faut absorber des quantités importantes de sel, et pendant longtemps, pour amener une variation sensible dans la teneur du sang. De même, une baisse notable dans la teneur du sang ne peut être obtenue que par une déchloruration maintenue assez longtemps.

La régulation se fait par l'élimination urinaire : une forte ingestion entraîne une forte élimination, tandis que l'absence de sel dans l'alimentation de plusieurs jours rend l'excrétion très faible. Ainsi l'*organisme fait une réserve de sel qu'il tend à maintenir constante* ; c'est une solution saline à 0,7 pour 100 environ qui lessive constamment l'édifice organique.

Consommation de sel selon les régimes et le climat.

ON a constaté depuis longtemps que les végétariens et les animaux herbivores recherchent le sel, alors que les carnivores semblent le dédaigner : il est vrai que ces derniers le trouvent dans le sang de leurs victimes. On sait aussi que les populations du Sahara et du Soudan consomment plus de sel que les Européens ; et que ceux-ci, appelés à vivre sur le continent noir, obéissent à un besoin plus accentué de sel. Les règlements militaires qui fixent la ration de sel à 17 grammes par jour le portent, au Soudan, à 30 grammes.

A quel besoin doit faire face ce supplément de sel dans les pays chauds ?

Le moindre touriste qui, en plein été, a voyagé en Andalousie ou dans l'Italie méridionale, a pu se rendre compte de la grande quantité d'eau qu'il est amené à absorber. La sécrétion urinaire n'en est pas augmentée ; bien au contraire, car avec six litres d'eau par jour l'émission ne dépasse pas 500 centimètres cubes. Les neuf dixièmes de l'eau ingérée sont éliminés par la peau, assurant ainsi, par l'évaporation sudorale, la régulation de la température du corps.

Les expériences de WIDAL et de JAVAL ont montré que la perte de 10 à 12 grammes de sel s'accompagne de l'allégement de l'organisme d'environ 2 kilogrammes d'eau. Une certaine quantité d'eau flottante peut être prise ou abandonnée par l'organisme normal suivant la chloruration de l'alimentation.

Afin de permettre à l'eau de se fixer dans l'organisme, il est nécessaire d'augmenter la quantité de sel de l'alimentation ; cette eau ne troublera ainsi pas trop la concentration du milieu intérieur, sinon les mécanismes de défense amèneraient son départ rapide dans l'urine, alors que son ingestion a pour but de pourvoir à l'évaporation.

On peut donc dire, avec LAHACHE, que la *faim de sel est fonction de la soif* et que, si d'autres causes peuvent encore être invoquées, *la fixation d'eau est l'une des plus importantes.*

Quand une certaine quantité d'eau est éliminée par les poumons et par la peau, comme elle n'entraîne pas avec elle la quantité de sel qui l'équilibrerait dans l'organisme, celui-ci devient trop concentré. C'est par l'élimination rénale du sel que l'équilibre se rétablit. Mais il y a un certain retard entre le départ de l'eau et le départ compensateur de sel par le rein. Ce retard peut être utilisé pour éviter la perte du sel : il suffit qu'une nouvelle ingestion d'eau intervienne.

En réalité, quelle que soit l'habileté de la technique des ingestions de boisson, les fortes sudations comportent toujours une ration importante de sel que le rein devra éliminer, car l'accumulation dans l'organisme de ce produit est assez limitée.

En résumé, *pour fixer temporairement de l'eau de sudation, il faudra saler l'alimentation en proportion de l'eau à fixer.* A un autre point de vue, on comprend pourquoi certains régimes « pour maigrir » comprennent la suppression du sel dans les aliments ; la balance accuse une diminution de poids de l'organisme, ce qui réjouit le patient ; mais cette diminution de poids correspond à une perte d'eau et non à une fonte de graisse.

La ration de sel et la nutrition azotée.

LES huit dixièmes environ de l'azote éliminés par l'urine le sont sous la forme d'urée. On peut donc approximativement déterminer la quantité d'azote ingérée d'après l'urée éliminée en vingt-quatre heures. Au-dessous de 20 grammes par vingt-quatre heures l'alimentation est hypo-azotée ; de 20 à 30 grammes, elle est normale ; au-dessus de 30 grammes, elle est dite hyperazotée.

On a constaté que l'alimentation hyperazotée s'accompagne d'un faible besoin de sel, alors qu'une alimentation hypo-azotée pouvait faire facilement intervenir 30 grammes et plus de sel par jour. Tout se passe comme si l'organisme évitait d'imposer au rein l'élimination simultanée de fortes doses d'urée et de fortes doses de sel ;

cette surcharge étant dangereuse pour l'appareil rénal.

Au cours d'un régime azoté moyen, le sel peut suppléer, en quelque sorte, au défaut temporaire d'aliments. Ainsi on peut supprimer sans aucune gêne le repas du soir si, au préalable, l'organisme a reçu une dose normale de sel (10 grammes par vingt-quatre heures). Cette suppression d'aliments causerait au contraire un véritable malaise dans le cas de non-chloruration.

Il apparaît ainsi qu'au cours d'alimentations pauvres en azote le sel soit un précieux adjuvant pour donner, probablement par la fixation d'une certaine quantité d'eau, une certaine tonicité intérieure avec sensation agréable.

Ajoutons ici que le cas des herbivores a été très discuté. Le célèbre physiologiste de Bâle, BUNGE, a essayé d'expliquer le besoin de sel des herbivores par la nécessité de chasser de leur organisme un excès de sels de potasse apportés par les végétaux.

Bunge a effectivement constaté sur lui-même que l'ingestion de sels de potassium provoque une élimination supplémentaire de chlorure de sodium par les urines, d'où besoin de réparer cette perte. Le point de vue de Bunge a été très discuté, puis repris dans ces derniers temps. Comme l'homme n'est jamais végétarien absolu, la question n'intéresse guère l'espèce humaine, et nous la passerons ici sous silence.

La dose de sel rationnelle.

D'UNE façon générale, au cours d'un régime quelconque, on peut dire que la *quantité rationnelle de sel à y ajouter est fonction de la quantité d'eau à transiter par l'organisme* pour satisfaire à ses besoins : sécrétion urinaire, évaporation par les poumons et par la peau.

Il faudra donc saler davantage en été qu'en hiver. Les touristes d'été devront songer à saler leurs aliments un peu plus que d'habitude, surtout si l'alimentation est peu azotée. En général, tous les individus qui sont exposés à une forte sudation et qui ont besoin, par suite, de faire provision d'eau dans leur organisme, se trouveront bien d'ajouter du sel à leurs aliments.

Le sportif et le gros travailleur manuel se trouveront ainsi dans la nécessité de diminuer un peu leur alimentation azotée ; d'ailleurs, pour faire un gros effort de travail, il n'est nullement besoin de recourir à une alimentation carnée excessive, comme on le croit généralement.

Mais il faut bien considérer que certains reins effectuent mal l'élimination de sel. La quantité restée dans l'organisme retient de l'eau ; on observe une augmentation de poids de l'individu et, souvent aussi, la formation d'œdèmes. Certaines altérations du rein opposent quelque difficulté au passage de l'urée : l'augmentation de sel risquerait d'aboutir à la rétention de l'urée dans le sang.

Il est donc des cas où la déchloruration s'impose. Chacun devrait se connaître à ce point de vue et se faire examiner sérieusement par un médecin spécialiste, car beaucoup de troubles profonds de l'organisme proviennent d'un usage immodéré de sel, au cours de régimes très azotés.

G. EISENMENGER.

P.-S. — **Les articles paraissant dans cette chronique sont destinés à tenir les lecteurs au courant de l'actualité scientifique ; ils sont écrits de façon à être compris de tous. M. G. Eisenmenger fournira bien volontiers des renseignements complémentaires à toute personne qui serait particulièrement intéressée par l'un des sujets traités ici même (timbre pour la réponse).**

BIBLIOGRAPHIE

F. MAUVEZIN, ingénieur E. C. P., lauréat de l'Institut : **L'école prépare-t-elle nos enfants à trouver une situation ?** (Edition des Roses, 16, 18, 20, rue du Peugue, Bordeaux 20 fr). — *En vente à la Librairie Nathan.*

Au cours d'une mission qui s'échelonne sur plus de quinze ans, et dont le but est d'aider les jeunes gens à rechercher des situations compatibles avec leurs aptitudes, M. Mauvezin a pu souvent s'inquiéter de l'absence de jugement et du peu de solidité de l'instruction de ceux qui venaient le consulter.

Peu à peu s'est posée dans son esprit la question de savoir si cet état de choses n'était pas le fruit de méthodes surannées qui gagneraient à être rajeunies.

Pour être fixé à ce sujet, M. Mauvezin, profitant de circonstances favorables, a pu inviter 28 jeunes gens de dix-sept à vingt-deux ans, garçons et jeunes filles, dont la plupart sont titulaires de brevets ou diplômes appréciés, à répondre à un questionnaire écrit, comprenant une série de questions scolaires établies par lui, demandant en général moins d'acquis que de jugement, et dont le niveau ne dépasse guère l'instruction de bons élèves de treize ans.

Ce sont les résultats de cette enquête que nous présente l'auteur sous une forme suffisamment claire et ordonnée pour qu'ils puissent être interprétés rapidement et sans la moindre fatigue.

Et ces résultats sont si inquiétants qu'on se demande, en les parcourant, si on n'est pas le jouet d'un mauvais rêve. Les parents, les éducateurs, les employeurs, les jeunes gens eux-mêmes, enfin le législateur, voudront fouiller ces documents et oser regarder en face le mal dont nous souffrons. Les pères et mères de famille penseront sans doute que de sérieuses modifications s'imposent dans nos méthodes d'enseignement et qu'il est inadmissible d'étouffer chez nos enfants leurs facultés d'intelligence sous le prétexte de programmes indigestes à leur faire absorber.

Le livre est complété par un chapitre des plus intéressants et des plus suggestifs, intitulé : « Idées simples d'un non-pédagogue sur la pédagogie et sur l'entrée des jeunes dans la vie active ».

ANDRÉ THÉRIVE : **Querelles de langage** (Stock ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le public de langue française s'intéresse plus qu'aucun autre aux faits du langage. De tous les pays du monde, la France est sans doute le seul où la grammaire soit une passion nationale, qui a sa source dans l'amour que nous avons tous pour notre admirable instrument d'expression.

Cette seconde série de « querelles », véritable collaboration entre son savant auteur et ses innombrables correspondants, prouve à quel point cette question reste vivante et combien sont surveillés les dangers qui menacent aujourd'hui, hélas plus que jamais, la langue française.

M. André Thérive pense que les plus graves ne sont pas ceux qu'on semble redouter : vieillissement des mots, usure de la syntaxe, indulgence aux tours vulgaires, mais, au contraire, « l'abus artificiel, barbare et pédantesque » que font des vocables ou des constructions les demi-savants, les logiciens, les académiques qui ont accrédité le jargon administratif, publicitaire et journalistique. Mais il réserve toutes ses rigueurs au parler « littéraire ».

La vive curiosité que suscite le problème est de bon aloi : elle est ici satisfaite avec infiniment de compétence et un esprit qui fait de ces discussions un régal.

VIENNENT DE PARAITRE :

(En vente à la librairie Nathan.)

AGEZ (Pierre d') : **Carnets d'un solitaire** (Figuière ; 12 fr.).
BROGLIE (Emmanuel de) : **Un grand marin, Tourville** (Plon ; 15 fr.).
CHATELAIN (Yves) : **Le tryptique fleuri** (Piton, 7 fr. 50).
DECEOLY (O.) et HAMAIDE (A.) : **Le calcul et la mesure au premier degré de l'école.**
DECROLY (Delachaux et Niestly ; 14 fr.).
DOYLE (Conan) : **Rodney Stone** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
ESTÈVE (R.) et MITAULT (H.) : **Eléments de géométrie plane à l'usage de la classe de 4e de l'enseignement secondaire** (Gauthier-Villars).
LALLY (A.-L.) : **Passé la quarantaine** (Mercure Universel ; 15 fr.).
MAGALI : **L'armoire normande** (Tallandier ; 12 fr.).
MARDRUS : **Les rythmes de l'abîme** (Figuière ; 6 fr.).
PÉROCHON (Ernest) : **Marie-Rose Méchain** (Bibl. rel. Plon : 3 fr. 50).
RENARD (Pierre) : **Leçons d'initiation mathématique** (Dunod ; 16 fr.).
TROUBAT LE HOUX : **L'Europe et la paix** (Sté Gle des livres français ; Montluçon).

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Centre de Saint-Gilles, Gard, 1933). — **Nuit tropicale.** — C'est un soir de la *saison* des pluies et la chaleur est *accablante*. Entre les nuages chargés d'électricité, les éclairs jaillissent et les coups de tonnerre retentissent, *mais* la pluie ne tombe pas. Le long de la route qui traverse le jardin et mène à la ville sont des huttes couvertes d'herbe. La clarté indécise de la lune qui paraît entre les nuages déchirés permet de distinguer des formes allongées ou assises. Ce sont des *jeunes gens*, presque des enfants, la plupart pieds nus et qui forment un groupe pittoresque.

Questions. — 1. *Expliquez :* a. « *chaleur accablante* » ; — b. « *clarté indécise de la lune* ».

2. *Dites l'impression que vous donne cette description, dites pourquoi.*

3. *Donnez la fonction des mots suivants soulignés :* « *saison ; accablante ; mais ; jeunes gens* ».

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Chaleur accablante :* qui accable, c'est-à-dire qui fatigue beaucoup ; — *b. clarté indécise :* la faible clarté de la lune ne laisse voir que les formes vagues des objets.

2. Cette description laisse une impression étrange et un peu effrayante. Nous assistons à un début d'orage, le ciel est gros de nuages, la lune éclaire faiblement cette nuit tropicale.

3. *Saison :* compl. du nom *soir* ; — *accablante :* attribut de *chaleur* ; — *mais :* conj. de subordination, unit la prop. subordonnée à la principale ; — *jeunes gens :* attribut de *ce*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — **La chanson du vent.** — *Par une de ces journées d'automne où le feu flambe gaiement, vous écoutez par la cheminée la voix mystérieuse du vent disant ses courses à travers le ciel, ce qu'il a vu, son rôle.*

➔ SUJET TRAITÉ. — L'automne est revenu et avec lui, le vent sauvage, la pluie qui bat les vitres.

C'est le soir ; le feu pétille, sur le mur dansent de grandes ombres. Au dehors, de rares passants fuient sous la rafale. D'où vient-il, ce vent qui courbe les peupliers et les grands saules du cimetière ?

Est-il né dans les froides régions polaires ?

Est-ce l'âpre haleine qui balaye leurs plaines neigeuses ? A-t-il poussé sur mer les bateaux islandais et sur les lents canaux les barques néerlandaises ?

Son souffle puissant aura frappé les ailes de pittoresques moulins, rasé l'herbe des grasses pâtures ; et, continuant sa course à travers le ciel, ira-t-il, sur les Alpes, briser ses nuages de plomb ? Puis, adoucissant son souffle, bercer la rapide tartane et rider la surface des eaux ?

Qu'a-t-il vu, qu'a-t-il fait, ce vent qui enlève, ainsi qu'une feuille morte, les tuiles des toits ?

Porte-t-il dans le monde les plaintes des naufragés, le cauchemar des nuits d'orage, les gémissements des vieux arbres brisés qui, pareils à des géants foudroyés, gisent sur le sol ?

Oh ! que le vent est triste, lorsque sa voix mystérieuse se fait entendre le soir !

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Vauvert, Gard, 1933). — 1. *Une personne achète une maison de 60 000 f. et paie 40 000 f. comptant. Elle paiera le reste moitié dans un an et moitié dans deux ans, en ajoutant chaque fois à la somme payée le montant de ses intérêts à 5 p. 100. Calculer les deux derniers versements.*

➔ SOLUTION. — Les paiements différés montent ensemble à 60 000 f. — 40 000 f. = 20 000 f. en capital. Cela fait 10 000 f. de capital pour chaque paiement différé. Calculons les intérêts qui s'y ajoutent.

Les 10 000 f. payés un an après l'achat portent intérêts pendant un an, ce qui fait 100 fois 5 f., ou 500 f. On paiera donc : 10 000 f. + 500 f. = 10 500 f.

Les 10 000 f. dont le paiement est différé 2 ans portent intérêts pendant deux ans, ce qui fait 2 fois 500 f., soit 1 000 f. Le dernier versement s'élèvera ainsi à 11 000 f.

***

2. *Après avoir dépensé les 3/4 de ce qu'elle avait dans sa bourse, une ménagère constate qu'il lui manque 1 f. 80 pour acheter un poulet de 20 f. Combien avait-elle en partant de chez elle ?*

➔ SOLUTION. — Après avoir fait ses achats, la ménagère a encore en bourse le complément de 1 f. 80 à 20 f. :

20 f. — 1 f. 80 = 18 f. 20.

Comme elle a dépensé les 3/4 de ce qu'elle avait en partant de chez elle, il lui en reste le quart. C'est ce quart qui monte à 18 f. 20. L'avoir primitif était donc 4 fois 18 f. 20 :

18 f. 20 × 4 = 72 f. 80.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'appelait-on avant 1789 les « droits féodaux » et les « privilèges » ? Citez-en deux exemples. Quand ont été abolis les privilèges et les droits féodaux ? Dans quelles circonstances ?*

2. *Citez, en France, en indiquant leur situation :*

a. *Nos quatre plus grands ports de commerce ;*

b. *Nos quatre plus grandes villes industrielles ;*

c. *Une ville très importante pour l'industrie du caoutchouc ;*

d. *Une ville très importante pour l'industrie de l'horlogerie.*

➔ RÉPONSES. — Avant 1789, la nation était divisée en 3 ordres : le Clergé et la Noblesse et le Peuple ou Tiers État. Les nobles et les prêtres jouissaient de droits particuliers ou privilèges. Par exemple, exemption de l'impôt (taille, gabelle), droit pour le clergé de percevoir la dîme. D'autre part, les nobles ont conservé certains droits féodaux : corvée, péages, banalités, chasse en toute saison, etc. Les privilèges et les droits féodaux ont été supprimés par l'*Assemblée nationale* dans la nuit du 4 août 1789, à la suite des émeutes qui suivirent dans les campagnes la prise de la Bastille (grande peur). (Voir *Petite Histoire de la France et de la Civilisation*, BERNARD et REDON, p. 115, Nathan, édit.)

➔ *a.* Paris sur la Seine ; Marseille sur la Méditerranée ; Rouen et Le Havre sur la Seine ;

BAUDRILLARD et KUHN. LISONS ! Cours élémentaire (1er degré)..... 7.50

b. Paris, Lille (Nord), Lyon (au confluent de la Saône et du Rhône) ; Saint-Étienne (Loire) ou le Creusot (Saône-et-Loire) ;

c. Clermont-Ferrand en Auvergne (Puy-de-Dôme);

d. Besançon (dans le Doubs).

IV *bis.* **SCIENCES** (Neuville, Rhône, 1930). — Sur la fleur et la graine. — 1. *Voyant le sol jonché de pétales de cerisier, au printemps, un enfant disait qu'il n'y aurait pas de cerises cette année. Que lui auriez-vous répondu ?* — 2. *Citez des plantes qui n'ont pas de fleurs, d'autres qui ont des fleurs qu'on ne remarque guère.* — 3. *La pomme de terre a-t-elle des graines, et comment la multiplie-t-on ?* — 4. *Quelle est la destination naturelle de la farine contenue dans le grain de blé ?*

→ DÉVELOPPEMENT. — « 1. La cerise, aurais-je répondu, résulte du développement de l'ovaire de la fleur, et non du développement de ses pétales. Quand la fleur est fécondée par la chute du pollen des étamines sur le stigmate du pistil, tous les organes floraux, excepté l'ovaire, se flétrissent et se détachent, à commencer par les pétales, qui sont les plus apparents. Leur rôle est terminé, qui a consisté à protéger les étamines et le pistil en voie de développement.

« Et regarde, aurais-je ajouté, sur les rameaux florifères. Tu y verras, parmi les bouquets d'étamines desséchées, les cerises, très petites encore, vertes, frileuses. Si la gelée printanière les épargne, elles vont grossir rapidement, rougiront dès la fin de mai et mûriront en juin. »

2. Les champignons, les algues, les mousses, les fougères et quelques autres plantes n'ont jamais de fleurs, par suite jamais de graines. Elles ont bien des semences d'un autre genre, appelées spores ; mais celles-ci sont beaucoup plus menues que les plus fines graines et n'en ont nullement la structure.

Toute plante qui a des graines a eu des fleurs, celles-là ne pouvant provenir que de celles-ci. Mais telle plante, le chêne par exemple, qui a de grosses graines, peut n'avoir eu que des fleurs très petites, verdâtres, peu apparentes, qu'on ne voit qu'en y regardant de tout près. Ce qui signale les fleurs à la vue, en effet, ce sont leurs pétales, quand ils sont grands et de couleur claire ou vive.

3. La pomme de terre ne fleurit pas beaucoup en général et fructifie rarement. Son fruit est une baie verdâtre, de la taille d'une cerise, sans intérêt alimentaire, contenant des graines menues et nombreuses. En semant ces graines, on obtient des plantes d'une dizaine de centimètres au plus, dont les tubercules ne sont pas plus gros que des noisettes. En plantant ceux-ci l'année suivante, on aurait des plantes moins réduites et des tubercules moins petits, mais encore peu utilisables. Il faudrait répéter l'opération au moins une fois encore pour obtenir des tubercules de grosseur convenable.

C'est pourquoi on multiplie ordinairement la pomme de terre en plantant des tubercules de bonne taille, déjà propres à la consommation. Ce sont de véritables boutures naturelles, qui, gorgées de réserves alimentaires, donnent sûrement dans l'année des plantes vigoureuses et fertiles.

4. La farine est une provision d'aliments que la plante mère a mis à côté du germe destiné à la reproduire. Le grain de blé n'est autre chose, en effet, qu'une très petite plante en sommeil, qui ne commencera à vivre qu'à la germination. Dépourvue au début de feuilles et de racines pour prendre de la nourriture dans l'air et dans la terre, cette plantule ne saurait s'alimenter d'elle-même pour croître, d'où la nécessité qu'elle ait des provisions à proximité.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Haroué, Meurthe-et-Moselle, 1933). — **Garçons.** *Croquis coté d'un maillet de menuisier.* — **Filles.** *Fendre l'étoffe, réunir les deux morceaux par une couture rabattue. Lettre C au point de chaînette.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Pasteur et le travail.** — *Célébrer* Louis Pasteur, c'est célébrer un héros du travail. Le travail ! Dans les fragments de sa correspondance *épars à travers le beau livre* que *lui* a consacré *son gendre*, ces deux syllabes sacrées passent et repassent sans cesse. Il est encore au collège, qu'il écrit à ses sœurs : « Mes chères sœurs, je vous le recommande encore : travaillez. Une fois que l'on est fait au travail, on ne peut plus vivre sans lui. D'ailleurs, c'est de lui *que* dépend tout dans ce monde. » Ecoutez-le, après plus d'un demi-siècle, d'un *acharné* et constant *labeur*, causer sous les jeunes marronniers de son Institut. Il va mourir. On lui a dressé une petite tente à l'abri de laquelle il passe quelques heures de l'après-midi. Toutes les nuits, deux de ses élèves le veillent. Ils reviennent pour lui tenir compagnie : « Où en êtes-vous ? » leur demande-t-il en les questionnant sur leurs *recherches*. « Que faites-vous ? » Et, pour finir, le même conseil, celui qu'il n'a pas cessé de se donner à lui-même et de mettre en action : « Il faut travailler. »

PAUL BOURGET.

Questions. — 1. a. *Expliquez le mot « épars » en le remplaçant au besoin par un terme de même sens. Donnez le verbe correspondant à cet adjectif et employez ce verbe dans une phrase.*

b. *Que signifie le mot « s'acharner » ? Citez plusieurs mots de la même famille. Qu'est-ce qu'un « labeur acharné » ?*

c. *De quelles « recherches » parle-t-on vers la fin du texte ?*

2. *Expliquez cette phrase : « C'est du travail que dépend tout le monde. »*

3. *Indiquez la nature et la fonction grammaticale des mots et expressions : « célébrer » (Louis Pasteur) ; — « livre » (le beau livre) ; — « lui » (a consacré) ; — « le » (recommande) ; — « que » (dépend).*

→ RÉPONSES. — 1. *Épars :* jetés çà et là ; — *dispersés :* éparpillés. L'enfant avait éparpillé ses images sur le tapis.

b. Au sens propre, *s'acharner* signifie s'attacher à une proie (à la chair). Le radical du mot est *chair*. Mots de la même famille : *charnier, charnu, décharné, acharnement, carnier, carnivore, carnassier*, etc... Au sens figuré, et c'est le sens du texte, *s'acharner*, c'est s'attacher avec opiniâtreté à une chose, un labeur acharné est un labeur très persévérant, opiniâtre.

c. Il s'agit des expériences et des travaux que faisaient les disciples de Pasteur qui continuaient l'œuvre du maître. Parmi ces « recherches », on peut signaler celle du sérum du croup (poursuivie par le Dr Roux).

2. Le travail est la source de toute richesse et de toute civilisation ; le travail est absolument nécessaire à l'entretien de la vie collective.

3. *Célébrer :* infinitif présent, 1er groupe, sujet réel de *est* (*c'* sujet apparent) ; — *livre :* nom. com.,

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE..... 24 fr.

compl. de l'adj. *épars* ; — *lui :* pron. pers., 3e pers. sing., compl. d'attribution de *a consacré* ; — *le :* pron. personnel neutre, sing., compl. d'objet de *recommande* ; — *que :* conjonction, fait partie du gallicisme *c'est... que.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Désirez-vous voler en avion ? Répondez sincèrement et donnez vos raisons.*

➔ CONSEILS. — Ce devoir devra nécessairement être rédigé de façon assez personnelle ; quelle que soit votre réponse, il conviendra de la justifier par des raisons précises, suffisamment détaillées et qui gagneront à être présentées avec spontanéité et naturel. Le mieux sera, comme vous le demande le sujet, de vous montrer sincère, c'est à ce prix que votre style pourra témoigner des qualités d'aisance et de souplesse qui plaisent toujours dans un devoir.

Vous avez certainement vu des photos aériennes, le cinéma vous a permis aussi de vous rendre compte de ce que peut être un panorama découvert en avion. Ces données précises aideront utilement votre imagination. Si vous désirez insister sur les dangers que présente aujourd'hui encore la navigation aérienne, il vous sera, hélas ! trop facile de faire allusion aux récentes catastrophes que vous pouvez avoir présentes à la mémoire.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Je vais de A à C en passant par B, qui se trouve aux 2/3 du parcours. Je fais le trajet AB à bicyclette, à la vitesse de 18 kilomètres à l'heure, puis le trajet BC en automobile à la vitesse de 30 kilomètres à l'heure. Ce dernier trajet demande 25 minutes. Calculer : 1° la distance BC ; 2° la distance AB ; 3° la durée de la course à bicyclette.*

➔ SOLUTION. — 1° Parcourue en 25 minutes ou 25/60 d'heure, la distance BC est les 25/60 de 30 kilomètres :

30 km. × 25/60 = 12 km. 5.

2° Puisque AB est les 2/3 de AC, BC est le tiers

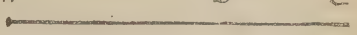

de AC, et par conséquent AB est le double de BC :

12 km. 5 × 2 = 25 km.

3° Pour faire ces 25 kilomètres à la vitesse de 18 km. à l'heure, il faut autant d'heures que 25 contiennent de fois 18 :

25 : 18 = 1 h. 23 mn. 13 s.

***

2. *Un spéculateur achète une terre de 3 ha. 6 a. à 65 f. l'are. Il en revend d'abord le tiers avec une perte de 1 p. 100 sur son prix d'achat, puis il revend le reste avec un gain de 18 p. 100 sur son prix d'achat. Combien a-t-il gagné sur l'ensemble ?*

➔ SOLUTION. — Les 306 ares ont coûté 306 fois 65 f. :

65 f. × 306 = 19 890 f.

Le prix d'achat du 1er tiers du terrain est le tiers de cette somme, le prix d'achat du reste en est les 2/3 :

19 890 f. × 1/3 = 6 630 f.,

19 890 f. × 2/3 = 13 260 f.

La perte sur le 1er tiers est le centième de 6 630 f., le gain sur le reste est les 0,18 de 13 260 f. :

6 630 f. × 0,01 = 66 f. 30,

13 260 f. × 0,18 = 2 386 f. 80.

Sur l'ensemble, le spéculateur a donc fait un bénéfice égal à la différence de ces deux sommes :

2 386 f. 80 — 66 f. 30 = 2 320 f. 50.

➔ REMARQUE. — Les deux prix d'achat partiels pourraient être calculés en multipliant 65 f. par le tiers et les 2/3 de 306.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Bordeaux, oct. 1933). — **L'amour du passé.** — Je ne suis pas de ceux qui s'en vont par les villes, *humant* les pierres et cherchant les traces des morts jusque sous les pas dansants de la jeunesse. Cependant le passé me tourmente. Je m'y plonge comme d'autres dans le présent. *J'eusse bien aimé vivre dans l'ancien temps.* Cette rude *bonhomie*, il me semble que ma nature s'en fût parfaitement accommodée.

Combien de fois, posant ma plume, m'est-il arrivé de penser longuement à ces jours lointains où j'aurais voulu vivre ! Seul avec moi-même, je m'amuse à les recréer tels que je les imagine et c'est avec tant de foi, un plaisir si passionné, que, bien souvent, j'y crois vivre en effet. C'est une féerie que je m'offre, en spectateur nocturne et solitaire. La grande chambre où j'écris voit bientôt ses ombres remplies d'hôtes inconnus et *fantasques*, de *perspectives cavalières*, d'édifices en décor, de véhicules *surannés*. Reconstruire ainsi le passé, dans une imagination qui n'est sans doute qu'une mémoire, se laisser enchanter, voyager dans le temps, accueillir ces images qui naissent et s'effacent, se pencher l'oreille tendue vers un son lointain, vivre autrefois, c'est mon opium.

HENRI BÉRAUD.
(*Le Quatorze Juillet.*)

Questions. — 1. a. *Quel est le sens, dans le texte des mots : « humant les pierres ; rude bonhomie ; perspectives cavalières ; suranné » ?*

b. *Quel est le sens de l'adjectif « fantasque » ? Distinguez-le de « fantastique ».*

2. *Dans la phrase : « J'eusse bien aimé vivre dans l'ancien temps », à quel mode et à quel temps est le verbe ? Pourquoi ?*

3. *Détachez la proposition principale de la dernière phrase.*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Humer*, dans le texte, est pris au sens figuré ; alors qu'au sens propre il signifie aspirer fortement pour avaler (humer un œuf), ou pour sentir (humer l'odeur d'un mets) ; ici, ce mot veut dire regarder attentivement, s'absorber en quelque sorte dans l'examen et la contemplation des vestiges du passé comme pour solliciter leur témoignage ; — *rude bonhomie :* pour l'auteur, les mœurs du passé devaient être empreintes d'une simplicité à la fois cordiale et franche jusqu'à la brusquerie ; — *perspectives cavalières :* la perspective cavalière est un moyen conventionnel destiné à donner des objets une représentation à la fois nette et simplifiée, cette expression veut dire ici que l'auteur se fait des choses d'autrefois des images vraiment précises et vivantes ; — *suranné :* littéralement, qui a plus d'un an ; ici, désuet, démodé, véhicules qui ne sont plus en usage.

b. *Fantasque :* qui agit selon sa fantaisie, c'est-à-dire qui suit son imagination, son caprice (une personne d'humeur fantasque) ; — *fantastique :* qui est créé de toutes pièces par une fantaisie ou un

MONROZIÈS. L'organis. pédagog. des écoles à classe unique et géminées. 10 fr.

caprice de l'imagination, en dehors du possible et du réel (un personnage, un récit fantastique).

2. « *J'eusse aimé* » est ici au mode conditionnel, passé, 2e forme. L'auteur exprime ici un souhait. La condition sous-entendue est : « Si cela avait été possible, si j'avais pu. »

3. Proposition principale : *c'est mon opium.* Le démonstratif neutre *ce*, sujet apparent, est mis en apposition aux infinitifs : *reconstruire, se laisser enchanter, voyager, accueillir, se pencher*, qui sont les sujets réels du verbe.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Les jeunes gens estiment volontiers qu'il est pénible et humiliant d'obéir. Réfutez cette opinion et montrez que l'obéissance est de tous les âges.*

➔ INDICATIONS. — Dans l'orgueil de leurs forces neuves et dans l'impatience où ils sont de s'émanciper de toute tutelle, les jeunes gens acceptent difficilement les contraintes que leur imposent leurs débuts dans une profession, le service militaire, les diverses exigences de la vie sociale. Ils jugent pénible et humiliant d'obéir et, s'ils ne se rebellent point ouvertement contre l'autorité qui leur est imposée, ils rongent leur frein et maugréent volontiers entre eux lorsqu'ils reçoivent les ordres de ceux qui ont à les diriger.

Pourtant l'obéissance, qui n'est que la manifestation courante d'une discipline librement consentie, est de tous les âges et disons même de toutes les conditions. L'enfant obéit à ses parents et aux maîtres qui ont charge de l'éduquer, c'est à cette condition qu'il pourra le plus utilement bénéficier d'une protection et d'une tutelle dont il a un très grand besoin. A l'éducation scolaire fait place ensuite l'éducation professionnelle ; devenu apprenti, l'adolescent doit encore recevoir des ordres, exécuter des consignes, il lui faut s'incliner devant l'expérience de ceux qui le dirigent. Cette période d'initiation terminée, quelle que soit la carrière que vous embrassiez, vous aurez encore, fonctionnaire, à recevoir les ordres de vos supérieurs hiérarchiques ; commerçant ou industriel, à vous conformer aux exigences d'une clientèle. Devenu vieux, il vous faudra encore tenir compte des goûts et des désirs de votre entourage.

Puisque l'obéissance apparaît comme une nécessité de la vie sociale, il n'y a aucune humiliation à accepter cette loi de notre condition ; obéir à bon escient, c'est se conformer simplement aux exigences de la justice et de la raison.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Les grandes zones agricoles aux États-Unis.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Conditions générales.** — Les aptitudes agricoles très variables selon le climat et la nature du sol permettent de distinguer aux États-Unis plusieurs grandes zones, nettement tranchées, dont les principales sont : celle de la *culture des céréales*, celle de l'*élevage*, celle de la *culture du coton* et des produits tropicaux, enfin *celle des fruits* et celle des forêts.

II. **Zone des cultures de céréales** ou « **Corn-Belt** » (*maïs* : Indiana (com.), portion N. de la région Atlantique et de la plaine centrale (riches limons), États du Kansas, du Missouri, de l'Ohio, etc., production en *maïs*, les trois quarts de celle du globe. — *Blé* : Minnesota, Dakota, Orégon, etc. (1er rang dans le monde).

III. **Élevage** dans les grandes plaines de l'Ouest (*Far West*), vrais steppes ; millions de *bêtes à cornes* et de *porcs* (grâce au maïs) ; abattoirs monstres de Chicago. Industries laitières (lait, beurre, fromage), fermes du Centre et de l'Est.

IV. **Zone du coton** (Cotton-Belt), limitée aux régions chaudes et humides du *Centre-Sud* et de l'*Atlantique-Sud* (bassin inférieur du Mississipi), Texas, Géorgie, Arkansas, Louisiane, etc. Elle fournit les deux tiers de la récolte mondiale. Les produits tropicaux : canne à sucre, riz, café, tabac, réussissent dans les mêmes régions.

V. **Autres zones de cultures.** — a. *Celle des fruits* : États voisins des lacs et surtout *Texas et Californie*, la côte du Pacifique au climat méditerranéen est particulièrement favorable à ces cultures et à *la vigne.* — b. *Exploitation des forêts* : N. de la région atlantique (suite de la forêt canadienne) et Sud du Texas (forêt tropicale).

VI. **Conclusion.** — L'ampleur des productions végétales et leur grande variété font des États-Unis la plus grande nation agricole du Monde.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Arithmétique ou algèbre.** — *Un commerçant augmente chaque année sa fortune du tiers de la valeur qu'elle avait au commencement de l'année. Il prélève annuellement sur ses bénéfices 14 400 f. pour ses dépenses personnelles. Sachant qu'au bout de trois ans il possède 196 800 f., quelle était sa fortune au commencement de la première année ?* (B. E., La Réunion, septembre 1933.)

➔ 1° SOLUTION ARITHMÉTIQUE. — A la fin de la 3e année, le commerçant aurait eu : 196 800 f. + 14 400 f. = 211 200 f. s'il n'avait pas pris 14 400 f. sur ses bénéfices. Cette somme est les $\frac{4}{3}$ de ce qu'il possédait à la fin de la 2e année ; il avait donc alors :

$$211\,200 \text{ f.} \times \frac{3}{4} = 158\,400 \text{ f.}$$

De même, s'il n'avait pas pris 14 400 f. sur ses bénéfices pendant la 2e année, il aurait eu : 158 400 f. + 14 400 = 172 800 f., et cette somme est les $\frac{4}{3}$ de ce qu'il possédait à la fin de la 1re année. Il avait donc alors :

$$172\,800 \text{ f.} \times \frac{3}{4} = 129\,600 \text{ f.}$$

De même, cette somme augmentée de 14 400 f. est les $\frac{3}{4}$ de ce qu'il possédait au début de la première année. Il avait donc à cette date :

$$(129\,600 + 14\,400) \times \frac{3}{4} = 108\,000 \text{ f.}$$

➔ 2° SOLUTION ALGÉBRIQUE. — Soit x francs la fortune au début de la 1re année. Elle est devenue à la fin de la première année :

$$\frac{4x}{3} - 14\,400;$$

à la fin de la deuxième :

$$\frac{4}{3}\left(\frac{4x}{3} - 14\,400\right) - 14\,400 = \frac{16}{9}x - 33\,600;$$

et, à la fin de la troisième :

$$\frac{4}{3}\left(\frac{16x}{9} - 33\,600\right) - 14\,400 = \frac{64x}{27} - 59\,200.$$

Donc : $\frac{64x}{27} - 59\,200 = 196\,800.$

On en tire : $\frac{64x}{27} = 196\,800 + 59\,200 = 256\,000,$

et : $x = 256\,000 \times \frac{27}{64} = 108\,000$ f.

2. **Géométrie.** — *On donne un cercle de centre O et deux diamètres rectangulaires A'A et B'B de ce cercle. On prend un point M sur l'arc AB.*

1° La droite A'M coupe B'B en un point I. Démontrer que les 4 points O, I, M, A, sont sur un même cercle.

Lieu du centre de ce cercle lorsque M se déplace sur l'arc AB.

GOUÉ (M. et Mme). COMMENT FAIRE OBSERVER NOS ÉLÈVES.. 18.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Nos parents.

La reconnaissance filiale.

Nous avons montré dans la leçon précédente tout ce que les enfants doivent à leurs parents.

Vous étiez émues à la pensée de tant d'abnégation. Josette a traduit le sentiment de la classe entière en s'écriant : « Oh ! nous aimons beaucoup notre papa et notre maman et, pour leur faire plaisir, nous tâcherons d'être toujours de bonnes petites filles. »

Un élan de reconnaissance filiale.

Vous seriez, en effet, des enfants dénaturées si vous n'agissiez pas ainsi.

Quand on parle devant nous des sacrifices de nos parents, nous sommes attendris jusqu'aux larmes ; nous nous sentons prêts à faire pour eux tout de suite, n'importe quoi, afin qu'ils soient heureux.

Eh bien ! cette vive tendresse, qui jaillit de nos cœurs à ce moment, n'est autre qu'un **élan de reconnaissance filiale.**

Vous voyez que la reconnaissance est le sentiment d'amour, de **gratitude profonde,** que nous éprouvons pour les personnes qui nous font du bien, complété par le désir de le leur rendre.

L'élan transformé en sentiment durable.

Mais, pensez-vous assez souvent aux sacrifices de vos parents? **Mesurez-vous bien** toute l'étendue de la peine qu'ils prennent pour vous au cours même d'une **seule** journée?

— Pas toujours.

Parfois, les plus petites filles reçoivent chez elles tendresse, bien-être, gâteries de toutes sortes, comme si ces bonnes choses n'avaient rien coûté à leur mère et à leur père.

Ainsi, Suzanne met un tablier propre tous les matins, mais elle ne se dit peut-être pas que sa mère, neuf fois sur dix, a veillé pour le rendre aussi joli. Et Aline n'imagine point que les délicieux desserts de ses repas représentent des heures de travail à l'atelier, pour son papa, et de la fatigue pour sa maman.

Les grandes ont un peu plus d'expérience et sont, je veux le croire, moins ingrates. Elles savent, car nous le répétons chaque année, ce que comporte d'oubli de soi, de la part des parents, leur vie choyée et heureuse.

Mais il faut que vous le sachiez toutes ; que chaque joie de votre existence de fillette provoque en vous une nouvelle **effusion de reconnaissance.** Ces élans, fréquemment renouvelés, se changeront ainsi, à votre insu, en un **sentiment durable,** en un **besoin irrésistible** d'aimer vos parents, et surtout de le leur prouver par des **actes** qui, avec votre obéissance, vos caresses, votre bonne conduite, feront leur bonheur.

Les petits sacrifices des enfants.

a. **Exemples choisis dans le milieu familier.**

SIMONE, le jeudi, au lieu d'aller jouer avec ses compagnes, garde sa petite sœur, afin que sa mère puisse vaquer tranquillement aux travaux du ménage. Parfois, même l'hiver, elle va laver à la rivière pour éviter à maman, qui souffre de rhumatismes, le contact de l'eau froide.

PAULETTE se prive volontairement de sortie le dimanche pour lire, à haute voix, le journal à son père, infirme et illettré.

JEANNE va porter aux clients les robes que sa mère, couturière, a confectionnées dans la semaine. Pendant ce temps, maman se repose un peu.

Et chacune de vous accomplit aussi un acte de reconnaissance quand elle s'impose une **fatigue** ou une **privation,** si légères soient-elles, dans le but de faire plaisir à ses parents.

b. **Exemples pris dans la littérature :**

I. Une bonne petite fille.

Je me promenais, il y a quelques années, dans la banlieue de Paris, à l'entrée de l'hiver. Je vis une pauvre femme penchée sur la terre, occupée à sarcler un carré d'oseille ; près d'elle était une petite fille de six ans au plus, debout, immobile et toute violette de froid. Je m'adressai à cette femme qui paraissait malade et je lui demandai quelle était la nature de son mal. « Monsieur, me dit-elle, j'ai depuis trois mois un rhumatisme qui me fait bien souffrir ; mais mon mal me fait moins de peine que cette enfant ; elle ne veut jamais me quitter. Si je lui dis : « Te voilà toute transie, va te chauffer à la maison », elle me répond : « Hélas ! ma mère, si je vous quitte, vous n'avez qu'à vous trouver mal ! »

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

II. Le bon cœur d'un petit garçon.

Louisa (la maman) servait les petits : deux pommes de terre à chacun.

Lorsque venait le tour de Christophe, souvent il n'en restait que trois sur l'assiette et sa mère n'était pas servie. Il le savait d'avance ; il les avait comptées avant qu'elles n'arrivassent à lui.

Alors, il rassemblait son courage et disait d'un air dégagé : « Rien qu'une, maman ! »

Elle s'inquiétait un peu.

— Deux comme les autres.

— Non, je t'en prie, une seule.

— Est-ce que tu n'as pas faim ?

— Non, je n'ai pas faim.

Mais elle n'en prenait qu'une aussi ; et ils la pelaient avec soin, ils la partageaient en tout petits morceaux, ils tâchaient de la manger le plus lentement possible.

Sa mère le surveillait. Quand il avait fini :

— Allons, prends-la donc !

— Non, maman.

— Mais tu es malade, alors?

— Je ne suis pas malade, mais j'ai assez mangé.

Pourtant, Christophe souffrait. Son robuste estomac était à la torture ; parfois, il tremblait, la tête lui faisait mal ; il avait un trou dans la

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

poitrine, un trou qui tournait et s'élargissait comme une vrille qu'on enfonçait. Mais il ne se plaignait pas ; il se sentait observé par sa mère et il prenait un air indifférent.

ROMAIN ROLLAND.
(*Jean Christophe.*)

La vieillesse des parents.

a. **Tendresse délicate, aide matérielle, soins dévoués.** — Mais c'est surtout quand nos parents seront devenus vieux, qu'ils auront besoin de notre amour.

Maintenant, la plupart d'entre eux sont jeunes, robustes, pleins d'ardeur au travail. Avec la vieillesse, arrivent parfois malheureusement, d'autres misères : les maladies, les infirmités qui les rendent incapables de travailler. **Les abandonner alors serait commettre un véritable crime.**

Au contraire, dans ce cas, vous vous ingénierez à leur faire oublier, par vos prévenances délicates, leur pénible situation.

Vous assurerez leur vie matérielle, vous les soignerez, vous leur procurerez toutes les satisfactions possibles, aux dépens même, si c'est nécessaire, de votre propre bien-être.

Si vos parents ont quelques travers provoqués par l'âge, vous les supporterez avec indulgence et bonne humeur. Ce ne sera là d'ailleurs que **simple justice** : ils auront pardonné tant de fois vos maladresses !

Vous leur réserverez la meilleure place à votre foyer. Vous les consulterez avant de prendre une décision importante ; vous vous montrerez toujours pleines de déférence pour leurs avis.

Vos parents ne voudront peut-être pas quitter la maison paternelle et les nécessités d'un emploi vous obligeront cependant à vivre éloignés d'eux. Vous veillerez alors à ce qu'ils ne manquent de rien en votre absence. Vous leur écrirez régulièrement des lettres affectueuses pour les mettre au courant de vos espoirs, de vos joies, et le moins possible de vos soucis ou de vos peines. Vous apprendrez à vos enfants à les chérir. Vous leur rendrez souvent visite, surtout aux dates des traditionnelles fêtes de famille : Noël, le Premier de l'An, Pâques...

Enfin, vous quitterez tout pour accourir auprès d'eux s'ils sont malheureux.

b. **Hommage rendu au dévouement des parents.** — Une fois parvenus à l'âge adulte, si votre situation sociale est meilleure que celle de vos parents, vous leur en attribuerez le mérite.

Pasteur, fils d'un tanneur, nous a donné, à cet égard, un magnifique exemple : « O mon père, ô ma mère ! ô mes chers disparus !... C'est à vous que je dois tout ! » s'écriait-il à Dôle devant une nombreuse assistance.

c. **Respect du nom familial.** — Vos parents tiennent beaucoup à l'honneur du nom familial. Rien ne les rendrait plus malheureux que votre mauvaise conduite.

Le bon fils fait en sorte que le nom familial reste sans tache. Par son travail, sa volonté persévérante et courageuse, il donne même souvent à ce nom plus de prestige. Les parents en éprouvent alors un grand bonheur.

Vous voyez, dans notre village, combien M. Henry, le maréchal, est fier de son fils qui, professeur éminent chargé de cours à la Faculté de médecine de la ville voisine, vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur.

Joffre, un certain temps notre généralissime pendant la Grande Guerre, était le fils d'un tonnelier de Rivesaltes.

d. **La bonne harmonie entre frères et sœurs.** — Une des plus douces joies des parents est de constater l'union parmi leurs enfants.

Aimer vos frères et vos sœurs, plus tard comme aujourd'hui, vous dévouer pour eux sera aussi une excellente preuve de reconnaissance filiale.

Notre leçon de lundi prochain aura précisément pour but de vous faire réfléchir sur les devoirs de **l'amour fraternel.**

Récit authentique.

Louise *est la couturière du village. Agée de vingt-quatre ans, elle a refusé l'année dernière de se marier pour se consacrer à sa mère, atteinte d'hémiplégie.*

Elle coud du matin au soir pour gagner l'argent nécessaire à leurs deux vies.

Chaque dimanche, elle installe sa mère sur sa voiture d'infirme et va la promener à la campagne. Les amies de Louise l'admirent et la plaignent : « Louise est bien malheureuse d'avoir sa mère à sa charge et d'être privée des amusements des jeunes filles de son âge. »

Pourtant, Louise est heureuse. Les jours les meilleurs pour elle sont ceux où elle a vu rayonner plus de joie qu'à l'ordinaire sur le visage de sa chère malade. Elle trouve dans sa reconnaissance une source infinie de **bonheur délicat.**

LECTURE ET RÉCITATION

Hommage filial.

« O mon père, ô ma mère, ô mes chers disparus ! qui avez si modestement vécu dans cette maison, c'est à vous que je dois tout !

« Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi. Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'avais inspirés.

« Et toi, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans les longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien. »

LOUIS PASTEUR.

RÉSUMÉS. — C. M. — **La reconnaissance est la mémoire du cœur. Jamais, je ne pourrai rendre à mes parents le bien qu'ils me font, mais je ne serai pas ingrate. Maintenant, je m'applique à leur faire plaisir le plus souvent possible. Plus tard, je m'efforcerai de rendre leur vieillesse paisible et heureuse.**

C. É. et C. P. :

« Quand te viendra la vieillesse
A mon tour, veillant sur toi,
Qui te rendra ta tendresse?
Petite mère, c'est moi ! »

SOPHIE HUE.

PENSÉE. — Dans la vieillesse de nos parents, souvenons-nous de notre enfance.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault.*)

MAILLET. LE LIVRE du MAITRE pour L'ÉDUCATION et L'INSTRUCTION CIVIQUES. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres 1 et 2.

Le nombre 1.

Montrer un livre, un cahier. Faire dire : il y a un livre, un cahier. Combien avez-vous de nez ? Vous avez un front, un menton, un père, une mère, etc. Dans la classe, il y a une pendule, un bureau, un globe, etc.

Montrer le chiffre 1 (cartons pour la boîte individuelle). Tracer le chiffre dans l'espace, puis sur l'ardoise, sur le cahier.

Le nombre 2.

I. **Présentation du nombre 2.** — Montrer 2 livres, 2 cahiers, 2 crayons. Faire dire : voici 2 livres, 2 cahiers, etc.

Faire trouver les organes qui se trouvent par 2 sur le corps humain. Faire prendre 2 livres, faire venir 2 élèves au tableau, montrer 2 carreaux, 2 tables, etc. Varier les exercices. Montrer le chiffre 2 et le faire écrire.

II. **Étude de la composition du nombre 2.** — Opérer avec des bûchettes, des boutons, des coquillages, etc.

a. J'ai un jeton, j'en prends un autre, j'en ai maintenant plus qu'avant. Combien? 2, et l'on dit : un jeton et un jeton font 2 jetons, ou encore : un jeton plus un jeton égale 2 jetons. Faire connaître le signe plus et le signe égale et dessiner :

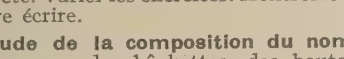

Faire quelques exercices et passer à l'abstrait en disposant l'exercice de la façon suivante :

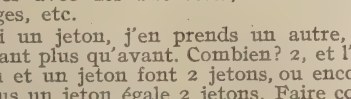

Apprendre dès maintenant à disposer l'opération verticalement.

b. Mettre 2 jetons sur la table, en retirer un. Combien en reste-t-il ? Un, j'en ai maintenant moins qu'avant et l'on dit : 2 jetons moins un jeton égale un jeton.

Faire connaître le signe moins et passer à l'abstrait en disposant l'exercice de la façon suivante :

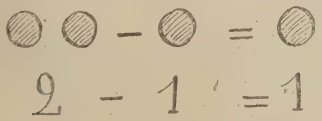

REMARQUE. — Ne pas encore prononcer les mots soustraction et addition.

Varier beaucoup les exercices. Faire de nombreuses manipulations d'objets et donner de petits exercices d'application :

1° *Aimez-vous mieux avoir 2 bonbons ou 1 bonbon ? Pourquoi ?*

2° *Il y avait 2 oiseaux dans l'arbre. Un est parti, 2 sont partis. Combien en reste-t-il ?*

3° *Dessiner sur le cahier 1 bûchette, 2 bûchettes, 1 rond rouge, 2 ronds jaunes.*

4° *Enfiler des perles en mettant 1 rouge, 2 jaunes*

5° *Dessiner sur les cahiers des rectangles et l'enfant mettra dans les cases les ronds noirs représentant les points des dominos.*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le décamètre.

D'après les instructions officielles, le système métrique doit servir de base concrète à l'étude de la numération décimale. C'est cette méthode qui sera employée ici.

1° **Présentation du décamètre.** — Montrer une chaîne d'arpenteur et la faire mesurer à l'aide d'un mètre. Sa longueur est 10 mètres ou une dizaine de mètres. Montrer les anneaux en laiton tous les mètres et la petite fiche au milieu. 1 décamètre s'écrit en abrégé 1 dam.

2° **Pourquoi a-t-on recherché une longueur plus longue que le mètre ?** — Mesurons la longueur de la cour avec le mètre, cette mesure dure trop longtemps et l'on peut se tromper. Faire dans la cour, au bord d'un chemin, quelques mesures à l'aide du dam.

3° **Appréciations de longueurs.** — Faire apprécier en dam. une longueur connue des enfants. La longueur de la classe est-elle supérieure ou inférieure à un dam. Tracer sur le sol deux traits distants d'un dam., de 2 dam.

Numération. Les dizaines.

I. **Étude à partir du dam.**

1 dam. = 1 diz. de m. = 10 m.
2 dam. = 2 diz. de m. = 20 m.
. . . . . .
9 dam. = 9 diz. de m. = 90 m.

COMPTER, PAR DAM., C'EST COMPTER PAR DIZAINES DE M.

Exercices.

a. *20 m. = ... dam., 50 m. = ... dam.*
7 dam. = ... m., 9 dam. = ... m.

b. PROBLÈMES. — 1° *La route a 1 dam. de large. Combien de m. ?*

2° *Pierre parcourt 5 dam., puis 30 m. Combien a-t-il parcouru en mètres ?*

3° *Une corde a 90 m. de long, on en coupe 3 dam. Quelle longueur reste-t-il en m. ? en dam. ?*

4° *Jean parcourt 30 m., puis 60 m. Combien a-t-il parcouru de dam. ?*

II. **Généralisons.** — Les autres objets peuvent aussi se compter par dizaines. Prendre des bûchettes, des coquillages, des boutons, etc. Faire dire :

1 diz. de bûchettes = 10 bûchettes.
3 diz. de boutons = 30 boutons.

Et, d'une façon générale :

1 dizaine = 10 unités.
5 dizaines = 50 unités.

Exercices. — 1° *J'ai besoin de 50 boutons, ils sont fixés sur des cartes de 10. Combien dois-je acheter de cartes ?*

2° *On a besoin de 2 dam. de fil de fer pour entourer un parterre. Combien faudra-t-il de mètres pour entourer 4 parterres ?*

3° *Les élèves d'une école sont en gymnastique par rangs de 10. Il y a 90 élèves. Combien y a-t-il de rangs ?*

REMARQUES. — Quelques-uns de ces exercices pourront être faits par écrit.

III. **Écriture des dizaines.** — On écrit le nombre des dizaines et 0 à côté, à droite : 20, 30, 40...

Calcul mental.

I. **Compter par 2, par 3 jusqu'à 20.** — Opérer de façon concrète avec des bûchettes, des boutons, des coquillages.

a. Compter de 2 en 2 de 0 à 20, de 3 à 13.

MINET, PATIN ET DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique** Cours élémentaire..... *Elève...* 5.50 *Maître.* 8.50

b. Décompter de 2 en 2 de 20 à 4, de 17 à 5.
c. Compter de 3 en 3 de 0 à 18, décompter de 3 en 3 de 15 à 3.
Faire de nombreuses interrogations par le procédé Lamartinière.

II. **Étude de la table de multiplication par 2.** — Faire 1 tas de 2 bûchettes, 2 tas de 2 bûchettes, etc. Faire compter et faire dire :
2 fois 2 bûchettes font 4 bûchettes, etc.
Varier le matériel et passer à l'abstrait : 2 fois 2 font 4, etc...
Exiger la connaissance par cœur de la table de multiplication. Opérer toujours de façon concrète avant d'arriver à l'expression abstraite.
Donner quelques petits problèmes concrets sur la table de multiplication.

REMARQUE. — Il est bon dès maintenant d'associer la notion de multiplication à celle de division. Si 9 fois 2 font 18, 2 est contenu 9 fois dans 18 et 9, 2 fois. L'étude de la table de division ne doit pas se séparer de l'étude de la table de multiplication.

COURS MOYEN

Les sous-multiples du mètre.

1° Montrer par la pratique que la mesure de certaines longueurs exige la division du mètre en parties plus petites que l'unité. On a divisé le mètre en parties de 10 en 10 fois plus petites que l'on appelle les sous-multiples du mètre.
2° Examinons un mètre de mécanicien, il est composé de 10 branches égales, chacune d'elles est un dixième de mètre : un décimètre (dm.).
Chaque branche est à son tour divisée en 10 parties égales et il y a 10 × 10, soit 100 de ces parties dans un mètre, chacune d'elles est un centième de m. ou un centimètre (cm.). Enfin, dans la branche des extrémités, les cm. sont divisés en 10 parties égales, il y a 10 × 10 de ces parties dans un dm. et 10 × 10 × 10 = 1 000 dans un m. Chacune d'elles est un millième de m. ou un millimètre (mm.).
3° Évaluer et apprécier certaines longueurs en dm., cm., mm.

Exercices. — 1° EXERCICES DE CONVERSION. — Faire de nombreuses interrogations par le procédé Lamartinière.

1 m. = ... dm. = ... cm. = ... mm.
4 m. = ... dm. = ... cm. = ... mm.
525 dm. = ... cm. = ... mm.
224 cm. = ... mm.
1 dam. 2 m. = ... m. = ... dm. = ... cm. = ... mm.
8 hm. 37 m. = ... m. = ... cm.

2° PROBLÈMES. — a. *Je veux mesurer une ficelle de 12 m. avec un double décimètre. Combien de fois la mesure devra-t-elle être portée ?* RÉPONSE. ➔ **60 fois.**
b. *On doit diviser un fil de fer de 3 m. en parties de 2 cm. Combien de parties obtiendra-t-on ?* RÉPONSE. ➔ **150 parties.**
c. *Combien de fois portera-t-on un dm. pour mesurer une longueur de 2 400 mm. ?* RÉPONSE. ➔ **24 fois.**

Les mesures effectives de longueur.

Matériel. — *Dm., double dm., divers mètres, décamètres.*
1. Définir les mesures effectives. Citer les mesures effectives de longueur : double dam., dam., demi-dam., double m., m., demi-m., double dm., dm.
2. En quoi sont faites ces mesures ? En bois, en métal. Dites pourquoi les mesures en étoffe sont illégales ?
3. Décrire chacune de ces mesures et indiquer leur emploi.

Exercices. — *Vous avez à effectuer les mesures suivantes : longueur de la table de l'école, largeur de la salle de classe, côtés de votre livre, largeur de la route, distance de l'école à la gare. Quelle mesure effective choisissez-vous et pourquoi ?*

Les lignes ; les angles.

I. **Les lignes.** — Rappeler rapidement les notions déjà connues sur la droite.
a. Verticale : fil à plomb ; *b.* horizontale : bâton flottant sur l'eau ; *c.* ligne brisée.
Quelques mots sur les lignes courbes.

II. **Les angles.** — 1. Définir l'angle, la figure formée par deux droites qui se coupent. Concrétiser à l'aide d'un compas, d'une fausse équerre, des aiguilles d'une montre.
2. Trois notions importantes à acquérir :
a. La notion d'angles égaux : on peut les superposer ;
b. La notion de grandeur de l'angle : un angle est d'autant plus grand que ses côtés sont plus écartés ;
c. La notion de bissectrice droite qui partage l'angle en deux angles égaux : obtenir la bissectrice de l'angle par pliage.
3. Mesure des angles : les angles se mesurent en degrés. Cette mesure s'effectue avec le rapporteur ; le limbe du rapporteur qui a la forme d'une demi-circonférence, correspond à 180°. Apprendre l'usage du rapporteur.
4. Plier une feuille de papier en 4 en ramenant les plis les uns sur les autres ; déplier : on a tracé sur la feuille 4 angles égaux : ce sont des angles droits. Mesurer un angle droit avec le rapporteur : on trouve 90°. Définir l'angle aigu, l'angle obtus.
Dessiner sur le cahier des angles de diverses grandeurs. Réaliser en travail manuel un angle aigu, un angle obtus, un angle droit. Coller sur le cahier spécial.

EXERCICES. — *a.* Construire un angle égal à la somme de deux autres à l'aide du rapporteur ;
b. Construire un angle triple d'un autre ;
c. Construire un angle de 30°, de 45°, de 120°.

Calcul mental.

Ajouter et retrancher 6, 7, 8.

Rappeler aux élèves qu'on a avantage à décomposer mentalement les opérations. Exemples :
15 + 7 = 20 + 2 ; 26 + 8 = 30 + 4 ;
22 — 7 = 20 — 5, etc.

EXERCICES. — 1° *Effectuer les opérations suivantes :*
125 + 7 ; 222 — 8 ; 337 + 6 ; 442 — 6, etc.
2° *Effectuer rapidement les opérations suivantes :*
42 + 7 + 3 + 5 — 8 + 6 ; 125 + 6 + 5 + 7 + 8 — 3.
3° *Combien faut-il ajouter à 113 m. pour obtenir 12 dam. ?*
Varier les exercices. Reviser ce qui a été étudié la semaine dernière.

Problèmes sur le gain, la dépense, l'économie.

A. — Cours moyen.

1. *Une couturière gagne 21 f. par jour et travaille 25 jours par mois. Elle dépense 524 f. par an pour son habillement et 50 f. par mois pour son loyer ; elle économise 1 220 f. Combien dépense-t-elle pour sa nourriture ?* (C. É. P. É.) RÉPONSE. ➔ **3 956 f.**
2. *Un père gagne 42 f. par jour et chacun de ses 2 fils 15 f. Les dépenses de la famille s'élèvent à 1 250 f. par mois. Quelle est l'économie annuelle s'il y a 304 jours de travail ?*
➔ SOLUTION :
Gain des fils : 15 f. × 2 = 30 f.
Gain journalier total : 42 f. + 30 f. = 72 f.
Gain annuel : 72 f. × 304 = 21 888 f.
Dépense annuelle : 1 250 f. × 12 = 15 000 f.
Économie annuelle : 21 888 f. — 15 000 f. = 6 888 f.
3. *Si je gagnais 1 080 f. de plus par an, je recevrais 1 390 f. par mois. Quel est mon salaire journalier, si je travaille 25 jours par mois ?* RÉPONSE. ➔ **52 f.**
4. *Un jardinier payé 4 fr. de l'heure travaille*

JACQUET ET LACLEF. L'arithmétique du B. E. et des Cours complémentaires. Broché. 11.75 Relié... 14.50

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

La Gaule et les Gaulois.

MATÉRIEL. — **Une carte géographique. Quelques gravures** : *cabane gauloise et hutte de bûcherons d'aujourd'hui, un Gaulois, armes, ustensiles.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Décrire un Gaulois. Donner quelques détails sur sa vie. Dire que ce vaillant n'était pas toujours un bon soldat ; qu'il avait de l'ardeur, mais point le calme qu'il faut dans les batailles, Faire le récit de l'expédition du Capitole, parce que l'enfant y rencontrera les Romains, qu'il ne s'étonnera pas de revoir bientôt, agresseurs cette fois et conquérants.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Le gui.** — Kervadec est un jeune Gaulois, qui s'instruit auprès du druide Divithiac.

— Petit, reprit Divithiac, veux-tu être celui qui coupera le gui ?...

La joie d'être choisi par Divithiac parmi tant de ses camarades fit battre d'orgueil le cœur du jeune batelier.

— Oh ! merci, merci, grand prêtre ! s'écria-t-il. Certes, j'irai couper pour toi le gui sacré...

— Ce n'est pas tout, interrompit Divithiac. D'ici quelque temps, il faudra se mettre à la recherche du gui.

« Nombreux sont les arbres qui portent à leur sommet les touffes vertes perlées de baies blanches, mais rares, tu le sais, sont les chênes qui en produisent, et il n'y a que le gui de chêne dont la vertu soit divine.

« Bientôt donc, reprit le druide, je me mettrai à courir la forêt en quête de la plante sacrée. Veux-tu m'accompagner, petit ?

Kervadec sauta de plaisir...

... Peu de jours après, ils commencèrent leurs recherches. Kervadec fit traverser la Seine à Divithiac dans sa barque. Et, lorsqu'ils furent sur la rive, ils se dirigèrent à travers les marécages et les plaines vers les bois silencieux. L'hiver était tout à fait venu. Il était facile, dans les arbres dépouillés, de distinguer les touffes du gui... Le druide et le garçonnet s'approchaient alors du tronc. Ils voyaient s'il s'agissait d'un bouleau, ou d'un orme, ou d'un frêne...

— Pourquoi y a-t-il rarement du gui sur les chênes ? demandait Kervadec au druide.

— L'écorce du chêne est dure, répondait Divithiac, et lorsque les petites baies blanches du gui se détachent de la boule et roulent, portées par le vent, elles trouvent plus facilement asile sur le bois, plus tendre, des autres arbres, où elles pénètrent et donnent naissance à une nouvelle touffe...

— Et pourquoi est-ce justement le gui du chêne qui, seul, est sacré ?...

— Sa rareté fait sa vertu, disait Divithiac. Il guérit tous les maux...

... Après avoir parcouru la forêt dans tous les sens, les recherches furent couronnées de succès. Un jour, Kervadec tomba en arrêt. Ce qu'il voyait, ce n'était pas un chêne isolé, c'était une haute futaie qui dressait vers le ciel d'hiver des bras orgueilleux. Et ce n'était pas une touffe, mais dix, mais vingt, mais cent touffes de gui vert qui, accrochées aux branches, ressemblaient d'en bas à des nids énormes pour oiseaux géants...

— Par ici, grand prêtre, par ici ! cria l'enfant joyeusement. Voici le gui sacré !

Divithiac leva les yeux.

Jamais encore, de sa vie, il n'avait vu autant de gui, et si beau, si frais.

— La cueillette sera magnifique, dit-il avec émotion...

(D'après S. NORMAND : *Le batelier de Lutèce* ; Gédalge.)

COURS MOYEN

Invasions et Francs (revision).

MATÉRIEL. — **Carte de la Gaule et de l'empire de Charlemagne. Noms de lieux régionaux qui rappellent cette époque.**

FAITS ET DIRECTIONS. — Faire rappeler les souvenirs du cours élémentaire, les préciser et les compléter. Bien détacher et enchaîner les événements.

1° Ruine de l'Empire romain et invasions des Barbares (406) ;

2° Clovis, chef des Francs, se rend maître de toute la Gaule. Ses successeurs sont moins puissants : leur histoire n'est que guerres, pillages, crimes ;

3° De nouveaux chefs arrivent au pouvoir, qu'ils méritent par leurs services : Charles-Martel et la victoire de Poitiers (732);

4° Charlemagne empereur (800) : ses conquêtes, son administration.

5° Les petits-fils de Charlemagne se partagent l'Empire : traité de Verdun (843). Une partie de cet Empire devient la France.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Mode de vie des Germains.** — Deux textes de César nous montrent les Germains vivant encore essentiellement de leurs troupeaux et de leur chasse. L'agriculture n'est encore qu'une ressource complémentaire et une activité secondaire. Le territoire agraire change tous les ans ; et chaque tribu le cultive en communauté.

Cependant, dans l'intervalle qui sépare l'époque de César du temps où Tacite écrivait, un notable changement s'est introduit dans la vie des Germains. Une certaine appropriation du sol est commencée. Ces Germains du 1er siècle apparaissent sédentaires, fixés en des petits villages établis selon la convenance des lieux, au voisinage des sources, des forêts, des terres fertiles. Les maisons, largement séparées, sont entourées d'enclos prêts pour les tâches familiales.

Mais ces Germains montrent encore pour les travaux agricoles la même inaptitude que leurs ancêtres des siècles précédents. Ils ne connaissent encore que la culture des céréales. La vallée n'a pas encore ses prés. La maison n'a pas encore son jardin et son verger.

Cependant, auprès du village, s'étend le territoire agricole qui se déplace périodiquement autour de l'agglomération. Il appartient en commun à la tribu ; mais, chaque année, l'étendue à cultiver est fixée selon le nombre des cultivateurs et répartie entre eux selon un ordre fixé.

Le régime qui se dessine ainsi est le régime caractéristique d'une agriculture qui en est encore à l'ère des défrichements, et qui dispose des vastes espaces d'un territoire neuf. (ROUPNEL, *Histoire de la campagne française* ; libr. Grasset.)

(Autres lectures dans : HÉNON, *Lectures historiques*, I, 136-138, libr. Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Chaldéens, Phéniciens, Hébreux.

MATÉRIEL. — **Carte de géographie. Gravures** : *palais, œuvres d'art, vaisseaux phéniciens.*

BERNARD ET REDON, **Petite Histoire de la France et de la civilisation française (C. moy.). 8 fr.**

FAITS ET DIRECTIONS. — Essayer d'évoquer quelques aspects de ces antiques civilisations.

CHALDÉE ET ASSYRIE : Babylone. Civilisation de guerriers. Les Chaldéens furent d'habiles observateurs des astres.

PHÉNICIENS. — Civilisation de marchands, d'hommes d'affaires, de marins, de pirates. On était à Sidon, à Tyr, à Carthage comme on est aujourd'hui à Marseille et à Liverpool commerçant de n'importe quelle marchandise. Les Phéniciens répandirent la civilisation dans le bassin de la Méditerranée. Ils inventèrent l'alphabet.

HÉBREUX. — D'abord nomades, ils se fixent en Egypte. Persécutés, ils l'abandonnent sous la direction de Moïse qui leur donne des lois. Établis en Palestine, ils ont à lutter contre leurs voisins (les Philistins). Sous les rois David et Salomon, le royaume israélite fut prospère. Après Salomon, il se divisa et fut ruiné par les Assyriens. A l'opposé des autres peuples de l'antiquité, les Hébreux croient à un Dieu unique, « être invisible et pur esprit, infiniment parfait, créateur du monde et de l'homme, qu'il anime de son souffle divin ». La Palestine a été le berceau de la religion chrétienne.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **La science est née en Chaldée.** « Les premiers savants furent les mages chaldéens, éducateurs de l'Assyrie, de l'Egypte et de la Grèce... Ce sont les laboureurs qui ont été les premiers astronomes et les premiers géomètres. Dans les nuits larges et lumineuses d'Orient, lorsqu'ils étaient couchés auprès de leurs maisons, ils notaient la forme invariable des constellations ; ils constataient que, chaque nuit, la même étoile surgit au même point de l'horizon ; ils admiraient le mouvement silencieux et précis qui emporte, dans un même rythme, les innombrables lumières du ciel, comme si le vaste azur était une coupole plantée de clous d'or qui pivoterait au-dessus de nos têtes. Ils s'étonnaient de voir quelques rares étoiles échapper à la règle commune et vagabonder parmi les constellations : ces étoiles errantes, ces planètes (que nous appelons Vénus, Jupiter, Mars, etc.), semblaient, chaque nuit, suivre docilement le troupeau des étoiles, mais elles surgissaient, à chaque lever, en un point différent de l'horizon. Le soleil, la lune se comportaient comme les planètes. Voilà ce qu'observèrent les laboureurs chaldéens dès que leur cerveau fut capable d'observer.

En même temps, la nécessité de délimiter leurs champs en fit des arpenteurs ; le premier qui mesura la distance de deux bornes, celui-là fut le premier géomètre. C'est ainsi que prirent naissance simultanément la géométrie et l'astronomie, qui devaient se prêter un mutuel concours. Et, sans doute, la contemplation, même assidue, du ciel et de grossières mesures d'arpentage ne pouvaient engendrer qu'une science rudimentaire. Mais il se trouva ensuite des hommes plus méditatifs que la multitude et doués d'une raison plus pénétrante, des sages, pour coordonner ces multiples observations, pour les rassembler en quelques formules brèves, pour fixer les apparences successives du ciel à l'aide d'instruments simples et précis. Une véritable science, dès lors, existait. (P. PAINLEVÉ : De Pythagore à Newton dans *De la science à la défense nationale*, Calmann-Lévy.)

Autres documents. Sur la vie pastorale des Hébreux : *Histoire de Jacob* (Bible : Genèse, ch. 26 à 33). — *Sur l'opulence et la ruine de Tyr* (Bible : Ezéchiel, ch. 27 : « O Tyr... », et HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 16 à 20 (libr. Nathan). — Livre de bibliothèque : WEIL, *Contes et légendes d'Israël* (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La découverte de la Terre.

(*Suite et fin.*)

LECTURE V. — **Stanley prépare sa seconde expédition.** — « Allez, dis-je aux anciens camarades de Livingstone ainsi qu'aux miens qui, en apprenant mon arrivée, s'étaient assemblés rapidement autour de la maison de mon hôte, allez et trouvez-moi *trois cents* braves gens pareils à vous, et, quand nous partirons de Bagamoyo, je vous montrerai si j'ai oublié comment on voyage.

« Et ils se levèrent, partirent et firent ce que je leur avais commandé.

« Le résultat de leurs négociations fut qu'au bout de peu de temps l'agence Bertram et l'ancien consulat furent encombrés de volontaires de toutes les nuances du noir et appartenant à peu près à toutes les tribus africaines connues. Les braves gaillards qui m'avaient suivi jadis ou qui avaient accompagné Livingstone dans son dernier voyage eurent, bien entendu, la préférence. Quarante-sept compagnons de Livingstone répondirent à l'appel de leur nom, ainsi que deux cents inconnus sur la fidélité desquels j'allais risquer ma réputation de voyageur et près de 1 000 livres sterling en avance de gages. Ils furent enrôlés et prêtèrent serment comme escorte et serviteurs.

« Après que les hommes, l'escorte armée et les porteurs eurent été engagés, je me consacrai à l'examen des *marchandises* d'échange nécessaires, pour nous procurer des vivres dans l'intérieur lointain de l'Afrique : balles de *shirting* américain, *verroteries* sami-sami. Après de longues consultations, avec les chefs des caravanes récemment revenues de l'intérieur, sur la mode actuelle en étoffes et verroteries parmi les tribus éloignées, je commandai le stock nécessaire de ces deux articles, lequel, une fois empilé en balles et sacs pouvant être portés par un homme, formait une imposante et, en vérité, une formidable masse.

« Mais un explorateur en Afrique doit avoir avec lui un *bateau* sur lequel il puisse circumnaviguer les lacs, descendre et remonter les rivières à de longues distances avec une petite troupe d'hommes choisis, pendant que le corps principal est campé dans quelque endroit convenable et sain. Et quelle sorte de bateau peut-on inventer pour que le voyageur puisse le transporter avec lui pendant des milliers de milles à travers les buissons et la jungle, par la chaleur, l'humidité et la pluie, sans qu'il devienne impropre à l'usage pour lequel on le destine et sans qu'on en arrive à le regarder comme un embarras ? Après avoir examiné plusieurs plans et dessins, je décidai que rien ne serait meilleur qu'une embarcation légère en bois de cèdre, quelque chose de semblable aux bateaux okanagan du Canada, mais plus grand, plus spacieux. Ces bateaux canadiens ont généralement trente pieds de long, sur cinq à six pieds de large. Ils sont extrêmement légers et portatifs ; quand il s'agit de passer des rapides, on les tire de l'eau et six hommes les transportent aisément sur leurs épaules jusqu'à un endroit où la rivière soit redevenue calme. Mais une embarcation de cette espèce, bien qu'avantageuse pour traverser de courtes distances au Canada, avait besoin d'être construite autrement afin de pouvoir être portée le long des sentiers étroits et tortueux de la jungle africaine ; elle devait se composer de sections étanches, indépendantes l'une de l'autre, assez légères pour que deux hommes pussent les transporter sans trop de fatigue. »

Construit à Londres, le bateau qui parvient à Stanley est beaucoup trop lourd ; il le fait remanier sur place afin qu'il puisse être transporté à n'importe quelle distance sans trop fatiguer les porteurs.

« Comme cette expédition est organisée dans un

LEGRAND ET MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France (Cours élémentaire)..... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Les beautés de l'automne.

COURS PRÉPARATOIRE

(*Le maître dessinera en parlant.*)

Les arbres ont dit aux enfants : « Cueillez nos boules rouges et jaunes. — Détachez nos gourdes juteuses qui se doreront sur la paille. — Gaulez nos coques sonores. — Ramassez nos balles d'acajou. — Nos billes blondes jonchent les sentiers. »

Ils leur ont dit encore : « Dessinez nos belles feuilles qui se sont parées avant de mourir. — En voici, brunes comme du cuir et longues comme une langue. — En voilà, pareilles à des médailles de cuivre. — D'autres, semblables à des mains aux gants roux comme du poil de renard. — Celles-là ont été trempées dans du sang ! »

Les oiseaux ont ajouté : « Au revoir, jusqu'au printemps ! » Ceux qui tournaient, les ailes en croissant et la queue fourchue, ont donné le signal, après avoir, sur les fils télégraphiques, tracé des notes de musique. Puis les ont suivis les petites sœurs en casquettes bleues ; les mystérieux oiseaux dont le cri monotone a été copié par les horlogers ; les merveilleux chanteurs qui ne se font entendre que pendant la nuit... Il ne reste plus que les effrontés, en costume brun, hardis comme des écoliers, et les lourds oiseaux noirs qui crient de façon si désagréable en ramant par bandes noires, dans le ciel gris.

C'est l'automne.

DEVINONS. — Quels arbres parlent? (*Pommiers, poiriers, noyers, marronniers, noisetiers.*) — De quelles feuilles s'agit-il ? (*Chêne, hêtre, marronnier, cerisier.*) — Quels oiseaux sont partis ? (*Hirondelles, mésanges, coucous, rossignols.*) — Quels oiseaux sont restés ? (*Moineaux, corbeaux.*)

CONJUGAISON. — 1. J'ai gaulé les noix du noyer ; — j'ai ramassé les marrons polis ; — j'ai cueilli les poires juteuses, etc.

2. Employez ces phrases avec : *il, nous, tu, vous,* etc... Faire parler un arbre seul (*Cueille mes boules, détache...*). — Le faire parler à un enfant (*Demain, tu cueilleras...*) en interrogeant (*Cueilleras-tu ? — Pourquoi ne cueilles-tu pas ? — As-tu cueilli ?..*).

VOCABULAIRE. — La nèfle est (*âcre*) ; — la pomme verte est (*sure*), le raisin vert est (*acide*), la poire est (*sucrée*) ; — la prune est (*surette*). — (*Faire tomber des feuilles devant les élèves*) : la feuille du chêne (*plane*) ; celle du cerisier (*zigzague*), etc.

ORTHOGRAPHE. — Noms d'arbres fruitiers : pommier, poirier, marronnier, cerisier...

DESSIN. — Une poire, une grappe de baies, de cerises, une bogue de marron.

RÉCITATION

Chant de grives.

— Vivent prunelles
Et cenelles,
Raisins dorés aux pampres roux,
Et, dans les haies,
Les bonnes baies
Du gui, du troène et du houx.

— Pour nos fringales
Rien n'égale
Le sureau noir aux grains surets,
Ni les grappes rouges d'alises
Que le gel mûrit aux forêts.

— Par les aubes d'automne grises
La sorbe est un fruit défendu,
N'y goûte pas d'un bec avide,
Si tu ne veux, le cou tendu,
Pendre comme une poire au bout d'un crin perfide.

JEAN ROGISSART.
(*Au chant de la Grive et du Coq*, Éditions de la Grive.)

COMPRENONS. — Trois grives chantent et se répondent. La troisième, plus sage, avertit les autres de prendre garde aux pièges, par les matins brumeux d'automne.

Expressions. — *Cenelles :* fruits rouges de l'aubépine. — *Pampres roux :* feuillages de vigne (roussis par l'automne). — *Troène :* arbuste dont les baies noires poussent par grappes serrées. — *Fringales :* faim subite et violente, qu'il faut satisfaire à l'instant. — *Alises :* baies des bois, comme la *sorbe,* fruit du sorbier. — *Un crin perfide :* le lacs qui sert à prendre, en les étranglant, les grives attirées par les grains de sorbes qui le garnissent.

Montrer : l'image d'une grive, ou l'oiseau lui-même. **Dessiner** le piège utilisé par les tendeurs.

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Un matin d'automne.

Voici le pâle automne. Les premiers brouillards traînent déjà le matin dans la vallée. La rivière disparaît sous une vapeur blanche. Le soleil essaie en vain de percer la brume opaque. La journée sera belle, mais la lumière joyeuse se fait attendre.

D'après CHANTAVOINE.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi dit-on le *pâle* automne ? → (Les couleurs sont passées, le ciel peu lumineux.) On dit aussi le *pâle* visage d'un malade (*sans couleurs*) ; un bleu *pâle ;* une lueur *pâle ;* un enfant *pâlot.* — **Contraires :** un visage *coloré ;* un bleu *foncé, vif ;* une lumière *éclatante.* — **Equivalents :** *bleu clair, bleuté, bleu tendre.* → Une *vapeur* blanche : une *brume,* un *brouillard.* → En vain : (*vainement, inutilement ;* — *avoir beau faire*). → *Opaque* (contraire : *transparent*). → Lumière *joyeuse :* (*qui rend joyeux*) ; on dirait de même la pluie *triste ;* le *gai soleil.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La vallée est (*embrumée*) ce matin ; — une (*traînée de vapeur*) flotte sur la rivière ; — la brume (*opaque*) cache le soleil ; — la rivière est (*voilée*) de vapeurs ; — j'essaie (*en vain*) de te rattraper, je n'y réussis pas.

ORTHOGRAPHE. — Aut*omne,* condam*ner.* Revision du son *ouill* : la houille, la rouille, le fenouil.

Dictée. — Une vapeur blanche cache la rivière. Le soleil ne perce pas la brume opaque. Voici l'automne.

GRAMMAIRE. — Le nom commun. L'article.

Le Rhône, la Meuse sont des *fleuves ;* l'Aisne, l'Aube sont des *rivières.* Ces mots *automne, soleil, fleuves, rivières,* sont des **noms communs.** De même Médor, Tom sont des *chiens* ; Médor, Minet sont des *animaux* ; Jean et Jules sont des *écoliers.* On remarque souvent devant le nom commun un petit mot : *le, la, les, un, une, des* ; on appelle ce mot un **article.**

Exercice. — 1. Faire souligner les noms communs du texte et leurs articles.

2. Trouver un nom commun convenant à : maçon, terrassier (*ouvrier*) ; — facteur, instituteur (*fonctionnaire*) ; — marin, cavalier (*soldat*) ; — brochet, anguille (*poisson*).

3. Trouver un nom de sens voisin de : le brouillard (*la brume*) ; — la rivière (*le fleuve*) ; — le mur (*la muraille*) ; — la porte (*le portail*). (Remarquer le changement d'article.)

4. **Faire trouver** des noms communs de métiers pour femmes, correspondants aux noms de métiers pour hommes :

Le tailleur (*la couturière*) ; — le chapelier (*la modiste*) ; — le docteur (*la doctoresse*) ; — l'instituteur (*l'institutrice*), etc.

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS Cours élém. (1er degré) *Elève...* 5.70 *Maître.* 12 fr.

2. Feuillages.

Les feuilles pleuvaient, obliques, et le feuillage se bariolait ainsi qu'un habit d'Arlequin. Il y avait des arbres jaunes et des branches rouges, des feuillages bruns aux aigrettes roses, des tiges dorées. Tout cela joli et découpé sur le bleu tendre du ciel, dans le soleil doux de la saison.

D'après H. FÈVRE.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — → Pourquoi dit-on *pleuvaient ?* (Les feuilles tombaient une à une, régulièrement comme des gouttes de pluie.) → *Obliques* (le vent les poussait). Faire dessiner des lignes obliques. (On aurait pu dire aussi *neigeaient*.) → *Bariolé :* de toutes les couleurs. — *Arlequin* (image) a un habit de toutes les couleurs. → Une *aigrette* (dessin), autres équivalents (*huppe, plumet*). → Bleu *tendre* (Voir texte précédent). → Soleil *doux* (tiède, sans éclat), équivalent (*vif, ardent*). → *Découpé :* les feuillages apparaissaient en dessins bien *nets*, sombres, *ajourés*, rendus plus visibles dans leurs moindres détails par la couleur tendre du ciel et la lumière douce du soleil.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Les arbres *jaunissent*, les branches *rougissent*, des feuilles *brunissent*. Remplacer par (*se rouillent, se dorent, flambent*). — Les arbres se *dépouillent*, les bouleaux laissent *tomber* leurs feuilles ; le ciel se *colore* en bleu pâle. Remplacer par (*pleuvoir, se teinte, se déteuillent*).

ORTHOGRAPHE. — *Habit*. habiller, déshabiller ; — *œil, deuil, feuille, cerfeuil ;* — bouquet, oblique, arlequin, quand.

Dictée. — Le feuillage se bariole de rose, de jaune, de violet. Un arbre se colore en pourpre, un autre semble en deuil.

CONJUGAISON. — Verbes en *ayer* et en *cer*.

1. J'*essaie* d'ouvrir la porte ; — je *balaie* les feuilles mortes ; — je *déblaie* ce chemin.
2. Le soleil *perce* la brume ; — j'*avance* à travers la foule ; — je m'*enfonce* dans la forêt.

Faire mettre à toutes les personnes du présent de l'indicatif. Noter ess*ayons, yez ;* per*çons*.

3. Fruits.

Voici le raisin noir et le raisin ambré.
La pomme aux tons changeants, la poire bonne et belle,
La douce reine-Claude avec la mirabelle
La pêche rougissante et l'abricot doré.

Leur parfum pénétrant remplit toute la chambre,
Et, quand la guêpe d'or qu'attirent les fruits d'ambre
Guette la prune blonde ou le muscat vermeil,

Avec un linge blanc, la bonne ménagère
Cache à la maraudeuse et défend du soleil
Le trésor savoureux qui garnit l'étagère.

H. CHANTAVOINE.
(*Aux champs*, Hachette.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Relever les couleurs : *ambré* (d'un jaune clair et transparent). Citez des fruits ambrés (le raisin, la prune, la mirabelle). — Expressions équivalentes : fruit d'ambre ; — prune blonde. → *Doré :* d'or (d'un jaune plus foncé). → *Rougissante* (d'un rouge pâle). → *Vermeil :* d'un rouge foncé (vin, sang, lèvres). Les expressions de *saveur : douce* (sucrée, sans acide), etc. : sure, aigrelette. → Un parfum *pénétrant* (qui dure même après que les fruits sont enlevés, qui se communique à d'autres objets). → *Maraudeuse :* qui commet de petits vols, (qui *maraude*, vit de *rapines*). → *Trésor savoureux :* la ménagère attribue aux fruits une *grande valeur*, elle les conserve soigneusement comme si c'était de l'or, une fortune.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Choisir le qualificatif convenable.

Les prunes (*ambrées, blondes, dorées, douces, lisses*) sont (*la richesse, le trésor*) du verger. — Les raisins (*vermeils*) attirent les guêpes (*maraudeuses*). — La ménagère (*diligente, active*) défend les fruits (*savoureux*) contre les guêpes (*voraces, gourmandes, pillardes*).

ORTHOGRAPHE. — *Verger, arranger, ménagère*, etc. — *Gu*êpe, *gui*, gai, *gu*etter...

Dictée. — La ménagère essaie de protéger les fruits contre les guêpes maraudeuses. Elle les chasse avec un linge blanc.

CONJUGAISON. — Nous changeons, nous rangeons, etc...

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — Le feuillage se bariolait **ainsi qu'un** habit d'Arlequin.

Transformer les phrases suivantes à l'exemple du modèle : Les feuilles tombaient, *ressemblant* à de gros flocons de neige. — Le chêne se dressait, *ressemblant à un roi*. — Les hêtres rougissaient, *ressemblant* à des lampes.

Inventons. — **Compléter :** Ainsi que des (*torches*), les érables rougissaient. — Ainsi que des (*perles de corail*), les baies de l'églantier luisaient. — Ainsi que des (*pinceaux de soie*), les chardons secs dressent leurs têtes piquantes.

Transformons. — Supprimer *ainsi que* ou le remplacer par des équivalents (*pareil à, semblable à, comme tel, tel que*). Exemple : le feuillage se bariolait, *tel* un...

1. Le feuillage, *véritable habit d'Arlequin*,...
2. Le feuillage étalait *son habit d'Arlequin*.
3. Les érables rougissaient *comme des torches*.
4. Les *torches des érables* flambaient.
5. Les feuilles *neigeaient* doucement.

Notons. — *Faire trouver des notations* (couleurs, parfums, etc...) *sur les fruits de l'automne* et sur la *chute des feuilles*.

Les pêches *douces comme du velours*. — Les pommes rouges *comme des joues d'enfant*. — Les prunes *pleuvent et sautent* sur le gazon ras. — Les poires *lourdes* pendent aux espaliers. — Les coques de marrons *pareilles à des hérissons*.

Le bouleau jette *à pignées* ses *sous* dorés. — Une *averse* de papillons *tourbillonne* autour des peupliers. Les feuilles sèches *chuchotent* sous nos pas. — Comme *des loques noires* pendent les feuilles des cerisiers, après la gelée. — Le chêne aux *langues de cuir*. Les *langues épaisses* du noyer, etc.

RÉCITATION

Utiliser le texte 3.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

1. Fin de septembre.

Septembre est près de sa fin. Déjà, la nuit inattendue tombe trop vite et trop bas, comme un chapeau rabattu sur la face claire du jour. Sous le soleil mélancolique, les champs s'étendent, dépouillés, aux lueurs éparses des feux que les paysans allument avec les fanes des pommes de terre et dont les longues fumées lentement s'envolent au-dessus des jachères.

Dans les bois déjà plus clairs, des feuilles pâlissent et se tachent d'or. Mais, le matin, dans la rosée, c'est une lumière fine et jolie, des ombres veloutées, un mystère délicat. Des arbres ont comme de frais visages ; des tiges mouillées vous caressent la joue ; des fleurs égouttent une larme pure. Dans les arbres à baies, merles et grives jacassent. Des grains de corail traînent, tombés du cornouiller. Le chêne, comme un arbre de Noël, a laissé choir ses jouets ; le hêtre, qui rougit au bout de ses feuilles longues, ses petites châtaignes pour rire. Les menus fruits du bois, fruits de dinette et d'oiseaux, ornent les arbustes qui ont l'air de se les être accrochés aux oreilles. Et, par intervalles, sans autre motif, une feuille se détache, s'envole, et, tournant sur elle-même comme si elle choisissait l'endroit, va se poser là-bas, sur l'herbe, où, sur son fin canevas, la rosée va broder une feuille précieuse d'argent.

H. FÈVRE.

FOURNIER. Nouveau cours de lang. franç. (Méthode inductive) Cours moyen... 7.50

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — On trouve, dans cette description de la nature au début de l'automne, des **notations** précises, des sensations, des impressions et aussi de la fantaisie et de la gaieté.

Les idées. — 1. Deux traits caractéristiques du moment de l'année : nuit inattendue qui tombe trop vite, soleil mélancolique. — 2. Aspect des champs. — 3. Les bois, les arbres, les fruits sauvages, les feuilles mortes. — **Noter les comparaisons, les traits** qui évoquent, en parlant des choses : des attitudes, des sentiments, des gestes humains (comme un chapeau rabattu ; accrochés aux oreilles, comme si elle choisissait l'endroit (*hésitation*) ; de frais visages ; le chêne a laissé choir ses jouets (*les glands*) ; le hêtre, ses châtaignes pour rire (*les faînes*) ; la rosée va broder...

Autres mots. — *Mélancoliques* (tristes). — Que dirait-on du soleil d'été ? (Ardent, joyeux, éclatant.) — *Dépouillés* (nus) ; — *éparses* (employer épars et éparse avec d'autres noms : fragments, troncs, feuilles) ; — *fanes* (tiges sèches) ; — *jachères* (terres incultes) ; — *veloutées* (aspect du velours : *a.* papier, fleur, fruit veloutés ; *b.* ombre veloutée : douce à l'œil) ; — *lumière fine et jolie :* opposer à lumière éclatante, aveuglante, éblouissante, brutale, dont on fera donner des exemples ; — *baies :* en citer : fruits du groseillier, du sureau, du sorbier, le raisin ; — *de corail :* fruits rouges ; — *canevas :* les nervures semblables aux dessins d'une toile d'après lesquels on brode.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer les expressions et verbes *en italique* par des expressions et des verbes plus expressifs : La nuit *vient* vite (accourt, tombe). — On voit les prairies encore vertes où paissent des vaches (les prairies où... s'étendent, encore vertes). — Au-dessus des champs, *il y a* des fumées (montent, s'élèvent, traînent ou s'envolent). — *Il y a* de l'or sur les feuilles (se tachent d'or, se piquent de points d'or, se dorent). — Le feuillage devient pâle (pâlit). — *On voit* des grains de corail sous le cornouiller (traînent, gisent épars). — *On aperçoit* beaucoup de menus fruits sur les arbres (ornent, décorent). — La rosée *couvre* la feuille tombée (brode sur la feuille tombée).

2. Employez le verbe *caresser* en parlant d'une main, de la brise, d'un rayon de soleil (sujets).

Employez le verbe *fouetter* en parlant du cheval (complément d'objet), de la bise, de la pluie (sujets).

ORTHOGRAPHE D'USAGE. — Écrire des noms (masculins) se terminant par *ail :* comme le *corail*, le *travail*, le *bétail*, le *rail*, le *soupirail*, etc... Écrire des noms féminins terminés par *aille :* la *bataille*, l'*écaille*, la *volaille*. Noter le sens péjoratif du suffixe dans la *valetaille*, la *canaille*, la *marmaille*,

Mots qui prennent un accent grave : *déjà, jà, là, voilà, au delà, par delà, çà, à* (préposition). *Utiliser le carnet d'orthographe.*

2. Les bruits de l'automne à la campagne.

C'est le temps des bruits insolites et mystérieux dans la campagne. Les grues émigrantes passent dans des régions où, en plein jour, l'œil les distingue à peine. La nuit, on les entend seulement ; et ces voix rauques et gémissantes, perdues dans les nuages, semblent l'appel et l'adieu d'âmes tourmentées.

Il y a d'autres bruits encore, qui sont propres à ce moment de l'année et qui se passent principalement dans les vergers. La cueillette des fruits n'est pas encore faite et mille crépitations inusitées font ressembler les arbres à des êtres animés. Une branche grince en se courbant sous un poids arrivé tout à coup à son dernier degré de développement, ou bien une pomme se détache et tombe à vos pieds avec un son mat sur la terre humide. Alors vous entendez fuir, en frôlant les branches et les herbes, un être que vous ne voyez pas ; c'est le chien du paysan qui se glisse partout, qui ne dort jamais.

G. SAND.
(*La Mare au Diable.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce que l'auteur a observé, ce ne sont pas les **couleurs**, mais les **bruits** de l'automne qu'elle trouve *insolites* (contraire : habituels, normaux, ordinaires) et *mystérieux* parce qu'ils surprennent et qu'on n'en voit pas tout de suite la cause. Notons ces bruits : voix *rauques et gémissantes* des grues, des *crépitations* inusitées ; le *grincement* des branches ; le son *mat* d'une pomme qui tombe ; le *frôlement* du chien qui fuit dans les herbes. — Citez d'autres bruits que vous avez observés : le *croassement* des corbeaux ; le *sifflement* du vent ; le bruit de la pluie (qui bat, qui fouette les vitres, qui crépite sur le sol) ; le *grincement* du fer de la charrue, etc...

Mots. — *Émigrantes :* préf. *é* = hors de ; radical : *migrer :* voyager ; les émigrés sous la Révolution ; opposer immigrant, immigré ; — *rauques* (contraire claires), voix rauques d'une personne enrouée, cris rauques de... ; — *propres :* exemples d'emploi de ce mot à chercher dans le dictionnaire ; — *crépitations :* le feu, la fusillade, la pluie crépitent ; — *grince :* une porte mal huilée grince ; grincer des dents ; — son *mat :* pourquoi ? — Autres exemples : *le battoir des laveuses sur le linge* ; sens voisin : bruit sourd (*contr. :* éclatant). Comparer : *Un teint mat :* sans éclat.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Caractériser, à l'aide d'un nom et d'un adjectif qualificatif, les bruits produits par quatre objets, le son de quatre instruments de musique ; les cris de quatre animaux.

Exemple : le tic tac *régulier* de la pendule.

2. Les suffixes servent à former des dérivés : *ant :* participe présent. Écrire des participes présents comme *gémissant* en les faisant accorder avec des noms féminins au pluriel. Exemples : des voix gémissantes, des fillettes obéissantes, etc...

ORTHOGRAPHE D'USAGE. — Distinguer : *mat* (*e*), le mât, ma (adjectif possessif) ; noter *cueillir*, rap. de *orgueil, écueil, accueil, recueil*, et différencier de *deuil*, chevreuil, *seuil, œil*, etc...

3. Couleurs d'automne.

Dans le verger, les feuilles retrouvent la couleur des fruits disparus et qu'elles ont protégés tout l'été, le pourpre des cerises, le jaune des pêches et des pommes. Dans les buissons, les chardons ouvrent des crêtes de soie sur des tiges desséchées. Les capsules rouges de l'églantier se dressent au long des branchettes crispées. Les mûres, pesantes, sucrées, s'agglutinent en grains de réglisse noir. Les baies du houx métallique rougissent ; elles brilleront au froid plus vif, attisées par le vent du Nord. Le sauvage liseron s'est frayé passage entre les épines !

CH. SYLVESTRE.
(*Le Voyage rustique.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Arbres qui s'*empourprent :* le cerisier, la vigne vierge. Expressions diverses : *le* jaune des pêches, vergers *teints de pourpre ;* — tilleuls *dorés*, peupliers pareils à des *chandeliers d'or ;* — ormes pâles (H. BORDEAUX).

Faire observer et noter. — Les châtaigniers *roux*, les marronniers de *cuivre*, les chênes *de rouille* (H. B.) ; les sarments dont les feuilles s'*embrasent*. La souche devient un buisson *ardent* (J. LEBRAU). Toute l'étendue forestière n'est qu'une *fusion d'or ;* les fusains ont des *teintes vineuses ;* le hêtre est comme une *torche embrasée ;* le peuplier est tout en *filigrane ;* le chêne devient couleur de *tan* ou d'*amadou ;* le bouleau n'est plus qu'un *nuage vermeil*. Le *concert* d'octobre (MARCELLE TYNAIRE).

Faire remarquer l'emploi des adjectifs qualificatifs désignant des couleurs, mais aussi les termes de comparaison. Prier les élèves de se livrer à des observations personnelles.

GRAMMAIRE. — Revision du programme du Cours élémentaire.

Exercices de contrôle. — 1. La dernière feuille rouge, fanée, détachée depuis longtemps de la

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours moy. 14.50 Cours sup. et compl. 14.50

branche, court dans le chemin creux... ou monte, dans un tourbillon, comme un papillon mort. Écrire la phrase ci-dessus en prenant pour sujet : **Les dernières feuilles.**

2. Une seule reste encore au bout d'un rameau. Elle danse éperdument, battue par les vents contraires. Une nouvelle rafale plus forte que les autres l'enlève et la voilà qui s'envole (d'après TH. GAUTIER).

Écrire les phrases ci-dessus, en commençant par : *Quelques-unes.* Correction collective immédiate. Faire expliquer leurs fautes aux élèves et rappeler les règles d'accord.

L'adverbe.

Les mots invariables. — **Relever,** dans le texte 2, les *adverbes* terminés par *ment* (seulement, principalement). En faire citer d'autres. — **Noter** *partout* et *jamais* dans la dernière phrase. **Faire citer** quelques adverbes avec leurs contraires.

Phrases à construire, en utilisant les verbes et les adverbes suivants et en ajoutant un sujet : *(violemment, souffler)* ; — *(doucement, gémir)* ; — *(lugubrement, siffler)* ; — *(prudemment, se poser)* ; — *(déjà, se rassembler)* ; — *(demain, partir).*

CONJUGAISON

Exercices. — 1. *Mettre à l'imparfait :* Les hirondelles vont partir. La dernière troupe attend encore quelques compagnes dispersées. Les retardataires arrivent. L'heure du départ est proche.

2. *Mettre au passé simple :* La troupe s'enlève avec un grand frémissement d'ailes, monte en l'air comme une trombe, demeure un instant perpendiculaire au-dessus de la maison... puis elle prend sa route en masse compacte, s'éloigne, se fond dans le ciel, disparaît.

3. *Mettre au passé composé :* Je cueille les dernières fleurs. Ma main ne peut pas se refermer ; pourtant, j'ajoute des roses blanches, une branche rougie de vigne vierge et je porte bien vite sur la table ma charge parfumée.

4. *Faire conjuguer oralement* aux temps principaux de l'indicatif, à l'impératif, au présent du conditionnel, des verbes des trois groupes (*Voir ci-dessus*).

COMPOSITION FRANÇAISE

1. **LA PHRASE.** — *C'est le temps des bruits* insolites et mystérieux dans la campagne.

Sur ce modèle, faites six phrases dans lesquelles vous donnerez d'autres impressions. Exemples : C'est le temps des teintes fanées, des teintes ardentes. — C'est le temps des vendanges et des semailles, etc...

Modifions : C'est le moment... c'est l'époque...

C'est le temps où les arbres se dorent ou s'empourprent.

C'est le moment où, dans les forêts, la ronce mûrit ses fruits noirs et juteux.

2. **LE PARAGRAPHE.** — *a.* **Construire** un paragraphe d'une seule phrase commençant par : *C'est le temps.*

Exemple : *C'est le temps des jours plus courts, des nuits plus longues, des soirées fraîches, des matins brumeux, des ciels voilés, des couchers de soleil sanglants, le temps où la campagne se teinte de couleurs ardentes ou fanées, où les arbres se dépouillent de leurs feuilles, où les hirondelles s'apprêtent pour le départ, où toute la nature semble se recueillir avant le long sommeil de l'hiver.*

b. **Rétablir** correctement une strophe de six vers d'un poème de J. RICHEPIN dont la construction a été modifiée. (Les mots qui riment sont numérotés dans l'ordre des vers.)

Déjà les feuilles rouillées (2) *font, dans les forêts dépouillées* (1) *un tapis de velours* (3). *Et l'on entend gémir le chant monotone* (5) *de l'automne* (4), *coupé par des sanglots lourds* (6). J. RICHEPIN.

N. B. — *On pourra lire une fois ou deux le texte correct avant l'exercice écrit.*

3. **LE DEVOIR COMPLET.** — 1. **Une promenade en forêt.** (*Il est nécessaire d'indiquer aux enfants à l'avance le sujet du devoir et de les prier d'observer attentivement la nature.*)

a. Impression générale. — *b.* Les différents arbres et arbustes. — *c.* Les couleurs. — *d.* Les bruits. — *e.* Les êtres animés (oiseaux ou animaux sauvages).

2. **Notre jardin en automne.**

(*Faire chercher le plan du morceau ci-dessous.*)

En cette saison, notre jardin suit le destin de toute la nature. Le vert y domine encore, mais on voit que la bêche et le râteau l'ont abandonné et sa toilette est bien négligée.

Il n'a plus sa belle ordonnance de l'été, ses allées bien ratissées, ses carrés verdoyants et nets de mauvaises herbes, ses bordures odorantes d'œillets neigeux, l'éclat de toutes les fleurs triomphantes dont les corolles s'épanouissaient sous les chauds rayons du soleil.

Dans la fraîcheur du matin, toute sa pauvre verdure mouillée semble frissonner. Des carrés entiers, dont les plantes ont été arrachées, n'ont plus que la couleur de la terre nue. Il y traîne des tiges desséchées, des fruits gâtés, des pommes de terre, qu'on a laissés là. De maigres échalas ne portent plus les gousses bosselées des haricots, mais les tiges frêles s'y enroulent encore, laissant pendre leurs feuilles flétries. Dans un coin s'affaisse lentement un tas lamentable de débris de toutes sortes : tiges de légumes récoltés, fleurs fanées qui ornèrent des cheminées, brindilles que le sécateur détacha des groseillers envahissants. (Où sont les grappes vermeilles du mois de juin ?)

Pourtant, ce n'est pas encore la grande désolation de l'hiver. Le persil frisé fait une bordure du plus beau vert sombre. Les navets aux larges feuilles rugueuses tiennent bon. Quelques pieds de tomates portent encore deux ou trois fruits oubliés qui ne parviendront pas à rougir. Mais les poireaux rustiques, aguerris contre les intempéries, dressent, comme ils dresseront tout l'hiver, leurs tiges aux longues feuilles vivaces d'un vert pâle.

Quelques fleurs ont un dernier sourire. J'aime dans les plates-bandes les taches de sang du géranium. Des buissons de dahlias ont encore leurs cocardes, oh ! pas brillantes, mais humblement penchées. Seuls, les chrysanthèmes, dont l'heure est venue, entr'ouvrent leurs calices et offrent à nos regards émus leurs languettes si pures, si délicates.

Jardin d'automne, humble ruine du jardin d'été, tu nous as presque tout donné, et je trouve un charme mélancolique à tes carrés dévastés, aux derniers reflets de ta verdure et de tes fleurs.

RÉCITATION

Soir d'automne.

Un long frisson descend des coteaux aux vallées ;
Des coteaux et des bois, dans la plaine et les champs,
Le frisson de la nuit passe vers les allées,
— Oh ! l'angélus du soir dans les soleils couchants !
Sous une haleine froide, au loin, meurent les chants,
Les rires et les chants dans les brumes épaisses.
Dans la brume qui monte ondule un souffle lent ;
Un souffle lent répand ses dernières caresses,
Sa caresse attristée au fond du bois tremblant.
Les bois tremblent ; la feuille en flocon sec tournoie,
Tournoie et tombe au bord des sentiers désertés.
Sur la route déserte, un brouillard qui la noie,
Un brouillard jaune étend ses blafardes clartés.

LÉON DIERX.

(*Les Lèvres closes,* Lemerre.)

Poésie qui exprime bien la mélancolie d'un soir d'automne.

Noter les répétitions de mots caractéristiques : *frisson, brume, souffle, tournoie, brouillard.*

CH. ADNET,
I. E. P. (Nord).

J. ROGISSART,
Instituteur (Ardennes).

LACROIX. Les mots et les idées (dictionnaire des termes cadrant avec les idées).... 16 fr.

autre but que celle à l'aide de laquelle je retrouvai Livingstone, je me suis pourvu de tous les instruments que prennent avec eux les voyageurs désirant rapporter des renseignements et résultats précis qui puissent contenter les sociétés savantes. J'ai des chronomètres, des sextants, des horizons artificiels, des compas à verge et prismatiques, des pédomètres, des baromètres anéroïdes et des thermomètres, des almanachs nautiques pour trois ans, des plombs de soude et mille brasses de corde à sonder, des instruments de mathématiques, un planisphère, un excellent appareil de photographie très complet avec quantité de plaques. J'ai aussi une demi-douzaine de bonnes montres or et argent, des cartes en blanc et tous les objets nécessaires pour pouvoir obtenir des observations géographiques satisfaisantes.

« La magnifique caravane partira ainsi du bord de la mer, forte de quatre cents hommes, armée jusqu'aux dents, bien approvisionnée et riche ; les yeux de chaque homme étincelleront de joie et d'orgueil, car il aura confiance en son fusil Snider et ses vingt cartouches, sa hache et ses poignards ; douze guides de haute taille en grande tenue, vêtus de *jobo* cramoisi et parés de longues plumes, marcheront en tête de la procession, qui aura près d'un mille de long, pendant que les trompettes retentiront à travers les forêts et en éveilleront les échos, animant chacun d'une vive espérance dans le succès. »

STANLEY. (Lettre au *Daily Telegraph* du 16 novembre 1871. Dreyfous, édit.)

LECTURE VI. — **La tragédie de Scott au Pôle Sud.** — Partis de l'île de Ross, le 2 novembre 1911, *Scott* et trois de ses compagnons trouvent en arrivant au Pôle Sud, le 18 janvier, la petite tente brune, témoignage de la victoire remportée quelques jours plus tôt par Amundsen. Le pavillon britannique est planté près d'elle, mais ce n'est qu'un drapeau de vaincus.

« Puis ce fut le départ, le départ rapide, car on est déjà au 18 janvier et il faudrait regagner les quartiers d'hiver le 15 mars au plus tard. Un départ qui ressemblait à une déroute. A ces hommes qui, depuis le pied du glacier Beardmore, tirent eux-mêmes leurs traîneaux, la charge semble plus lourde. Le sous-officier Evans, pourtant sans doute le plus solide, mais aussi le plus près de la nature, est complètement démoralisé par cet échec. Il traîne la jambe, on le pousse presque. Enfin, le glacier Beardmore est atteint, mais la descente est encore plus pénible que la montée. Shackleton avait baptisé avec raison ce glacier une cascade de glace. C'est une succession de vagues de plus de trois mètres de hauteur. Pour franchir ces monticules, il faut tirer les traîneaux l'un après l'autre, refaire dix fois le même chemin. Evans, qui n'a même plus la force de se traîner lui-même, culbute, roule au fond d'un fossé de neige, se blesse à la tête. « Le pôle ! Le pôle ! Les premiers ! Les premiers ! » Il est fou ! On le met sur un traîneau et on continue à descendre. Les tempêtes qui, sur le plateau, n'ont pas cessé de s'acharner contre les explorateurs, se calment, mais le froid devient intense. Quoi qu'on soit au cœur de l'été, plusieurs fois le thermomètre descend jusqu'à — 40°. Les mains, les pieds, les visages gèlent. Enfin, le 15 février, on traverse les grandes crevasses qui séparent le glacier Beardmore de la barrière de Ross. Plus que 600 kilomètres à faire !

Depuis plusieurs jours, Evans refuse de manger. Il meurt. L'expédition peut aller plus vite, et, maintenant que le mal des montagnes n'épuise pas les voyageurs, les étapes pourront être plus longues. Mais les tempêtes recommencent, jettent contre eux des tonnes et des tonnes de neige. Puis c'est Oates qui a les pieds gelés et qui ne peut plus suivre. On l'attend. On perd des semaines. Le 16 mars, Oates comprend que l'expédition est arrêtée à cause de lui et que tous ces retards vont causer sa perte définitive. Il se suicide. « Il meurt en gentleman », note simplement Scott dans son journal. Et quel plus bel éloge pouvait-on faire pour une abnégation aussi grande !

Les trois survivants repartent dans la brume et dans la neige. Mais tous ces retards imprévus ont entamé fortement la provision de vivres. Ils se rationnent le plus qu'il est possible. Coûte que coûte, il faut atteindre l'important dépôt de 79°30'. Le 21 mars, ils n'en sont plus qu'à 20 kilomètres. Mais la tempête redouble, une tempête terrible, la plus violente qu'ils aient jamais éprouvée. Impossible de quitter la tente.

« Le vent du sud-est vous jette à terre et vous aveugle dans un tourbillon de neige. La tente elle-même résiste à peine. Il n'y a que 20 kilomètres à faire pour avoir des vivres et pouvoir laisser le vent souffler à son aise. Mais il n'y a pas moyen de faire seulement 100 mètres.

« Alors, l'agonie commence, l'agonie lente et désespérée, dont nul ne viendra faire le récit, mais qu'on imagine, même dans ses détails les plus horribles, car d'autres, ailleurs, dans les glaces, au nord ou au sud, sont aussi morts de faim et de froid, et quelques survivants ont raconté leurs souffrances. Il n'est pas de mort plus affreuse... Au dehors, la tempête fait rage, les rafales secouent la tente qui, par miracle, résiste. On dirait que la nature veut la mettre en miettes pour se venger d'avoir été violée par eux... Lentement, sournoisement, la mort se glisse dans la tente. Le vent mugit toujours ; la neige s'accumule autour d'eux en énormes volutes. Scott aurait peut-être encore la force de marcher, de gagner le dépôt de vivres. Mais Wilson et Bowers n'en peuvent plus. Wilson, qui avait déjà accompagné Scott à bord de la *Discovery*, dit : « Partez donc, Scott, essayez tout seul, laissez-nous. Au dépôt suivant, sûrement on viendra vous chercher, vous pourrez vivre, attendre le beau temps. Il n'y a que pour trois heures de marche, laissez-nous ! » Mais Scott ne répond pas, son sacrifice est fait.

« Enfin, le 23 mars, Wilson et Bowers meurent, épuisés. Scott reste seul. Il vivra plusieurs jours encore. Il a la force de rendre à ses compagnons les derniers devoirs, de leur fermer les yeux, de boucler leur lit-sac. Dans son journal, qu'il tiendra jusqu'au dernier moment, il écrit leur oraison funèbre : « Si j'étais revenu, j'aurais pu dire au monde de quels prodiges d'héroïsme mes compagnons ont été capables ! » Peut-être va-t-il maintenant essayer de partir tout seul, de faire ces vingt kilomètres malgré le vent et la neige. En aurait-il seulement la force, car, depuis plusieurs jours, il n'a presque plus rien à manger ? La mort n'est-elle pas plus glorieuse que le retour, puisque, aussi bien, ils ne sont pas arrivés les premiers au pôle ? Et puis aussi, sans doute, cette idée le hante, ce principe absolu, admis comme un dogme dans toutes les marines du monde, qu'un commandant ne survit pas à ses hommes. Alors, il prend une dernière fois son journal, confie à la nation britannique sa femme et son enfant, la femme et les enfants de ses compagnons, et il termine dans tout son orgueil de citoyen anglais, qui veut bien mourir, mais pas se rendre : « Je ne regrette rien. Si j'avais à recommencer cette expédition, sachant tout ce qu'elle me coûterait, je la recommencerais. Elle n'aura pas été inutile, puisqu'elle aura au moins montré l'endurance dont sont capables les Anglais, leur esprit de solidarité et elle aura prouvé qu'aujourd'hui ils savent regarder la mort avec autant de courage que jadis. » Puis il attend en soldat, assis au milieu de la tente, son journal sous sa tête, le sac d'échantillons géologiques à côté de lui, ce sac pesant qu'à aucun moment, même au milieu des pires calamités, ses vaillants n'ont songé à abandonner. Le 29 mars, il succombe, la tête haute, sans un geste. La nature hostile aura pu briser son corps et sa vie, mais n'aura pas atteint sa force d'âme... »

J. ROUCH. (*Le Pôle Sud*, Flammarion, édit.)

Mme OZOUF.

JEAN-PIERRE. La géographie pittoresque, 15 héliogravures de 1m × 0,65 chacune.... **12.50**

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C. MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. Élém^re : Lignes et points (galons)

C. Moyen : Bordures (décor géom^que)

OBSERVATION ET DESSIN

C. Élém^re : Silhouettes sphériques

C. Moyen : Objets cylindriques

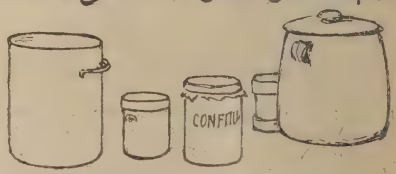

Confronter des formes analogues

PRÉPARATION AU C.E.P.

CROQUIS COTÉ

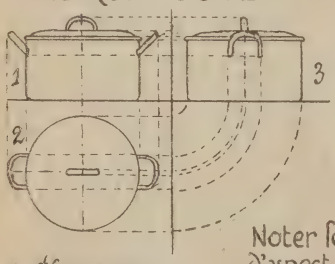

1. Élévation
2. Plan
3. Profil

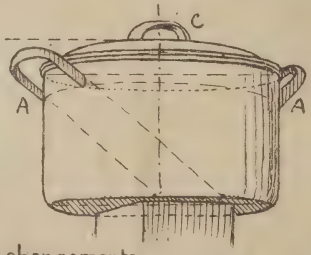

Noter les changements d'aspect des anses (Fig. A, B, C, D)

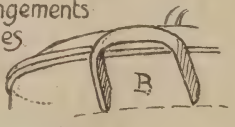

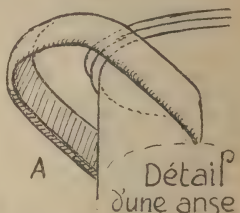

Détail d'une anse

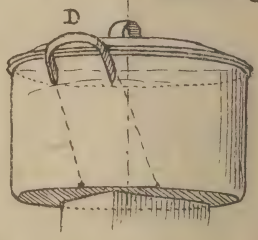

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS.

BORDURES (RÉPÉTITION ; ALTERNANCE).

DÉCOR GÉOMÉTRIQUE ET ÉLÉMENTS NATURELS STYLISÉS

Albert Mustelmann

RENAUDEL ET DELAGE. Le livre du maître pour l'enseignement de la musique. C. élém. 10 fr. C. moy. 10. 50 C. sup.. 14 fr.

6 jours de 8 heures par semaine. Il verse annuellement 408 fr. à la Caisse d'épargne pour lui et autant pour sa femme et son fils. A combien s'élève en moyenne la dépense quotidienne de chaque personne ? RÉPONSE. → **8 fr.**

B. — C. É. P. É.

1. *Un ouvrier est payé 5 f. de l'heure. Il travaille 8 heures par jour, sauf le samedi où, à cause de la semaine anglaise, il ne travaille que 5 heures. Son petit déjeuner lui coûte 1 f., chacun de ses deux autres repas 12 f. 5. Combien lui reste-t-il à la fin de la semaine pour ses autres dépenses ?*

→ SOLUTION :

Nombre d'heures de travail : (5 h. × 8) + 5 h. = 45 h.
Gain hebdomadaire : 5 f. × 45 = 225 f.
Dépense journalière : (12 f. 50 × 2) + 1 f. = 26 f.
Dépense hebdomadaire : 26 f. × 7 = 182 f.
Économie hebdomadaire : 225 f. — 182 f. = 43 f.

2. *Deux ouvriers, qui reçoivent chacun 32 f. par jour, ont été payés ensemble 1 376 f. L'un d'eux a travaillé 9 jours de plus que l'autre. Quels sont pour chacun le nombre de journées de travail et le salaire qui lui revient ?*

→ SOLUTION :

L'ouvrier qui a travaillé le plus longtemps a reçu : 32 f. × 9 = 288 f. de plus que l'autre. Si le temps du travail avait été le même, la somme versée aurait été : 1 376 f. — 288 f. = 1 088 f., et chaque ouvrier aurait reçu : 1 088 f. : 2 = 544 f. Cette somme représente le salaire de l'ouvrier qui a travaillé le moins longtemps.

Le 1er ouvrier a donc reçu : 544 f. + 288 f. = 832 f., et a travaillé pendant : 832 : 32 = 26 jours. Le 2e ouvrier a travaillé pendant : 26 j. — 9 j. = 15 jours.

3. *Un employé a des appointements mensuels de 1325 fr. on lui retient 1/15 pour la retraite. Sachant qu'il dépense 225 fr. par semaine pour son entretien et qu'il paie 350 fr. par trimestre pour son loyer, on demande ce qu'il économise en moyenne par jour, par an ?* RÉPONSE. → **4 fr. 75. — 1.740 fr.**

4. *L'année dernière, une chemisière a gagné 18 fr. 75 par jour de travail et a chômé pendant 63 jours. Elle a dépensé en moyenne 7 fr. 50 par jour pour sa nourriture et 125 fr. par mois pour son entretien. Son loyer payé, elle a pu placer 825 fr. à la Caisse d'épargne. Combien donnait-elle pour son loyer mensuel ?*

COURS SUPÉRIEUR

Propriétés des sommes et des différences.

I. **Propriétés des sommes.** — 1° L'addition est associative : une somme de plusieurs nombres ne change pas si l'on remplace 2 ou plusieurs nombres par leur somme effectuée. On peut de même décomposer l'un des nombres en plusieurs parties :

$$5 + 7 + 2 + 3 = 5 + 9 + 3 ;$$
$$8 + 10 + 4 = 8 + 6 + 4 + 4.$$

2° L'addition est commutative : c'est-à-dire que le résultat est indépendant de l'ordre dans lequel s'effectue l'opération :

$$5 + 7 + 2 + 3 = \quad 3 + 5 + 7 + 2.$$

Ces propriétés sont intuitives et se vérifient expérimentalement en prenant des exemples concrets.

CONSÉQUENCES DE CES PROPRIÉTÉS. — 1° Dans une somme de plusieurs nombres, on peut toujours considérer un certain nombre d'entre eux comme formant une somme effectuée. Ces nombres sont alors mis entre parenthèses.

$3 + 7 + 9 + 2 = 3 + (7 + 9) + 2$; $7 + 9$ est alors considéré comme un tout.

Quand on ajoute une somme à un nombre, on ajoute successivement toutes les parties de la somme.

$$19 + 12 = 19 + (10 + 2) = 19 + 10 + 2.$$

II. **Propriétés des différences.** — 1° La différence de 2 nombres ne change pas quand on ajoute ou retranche un même nombre à chacun d'eux. Vérifier cette propriété avec des objets ou des longueurs.

C'est sur cette propriété qu'est basée la théorie de la soustraction avec retenue. Soit la soustraction 425 — 349. On ne peut dire : 9 ôté de 5, on dit :

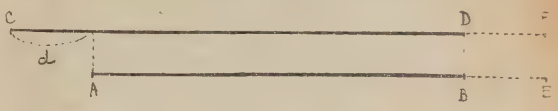

9 ôté de 15, en ajoutant une dizaine au nombre supérieur, et, pour ne pas changer la différence, cette dizaine est ajoutée au nombre inférieur quand on dit : 1 et 2, 3, etc...

2° Pour retrancher d'un nombre la somme de plusieurs autres, on retranche successivement toutes les parties de la somme :

Ex. : 18 — (3 + 2 + 5), si l'on retranche successivement 3, 2 et 5, il est évident que l'on aura retranché toutes les unités contenues dans la somme : 3 + 2 + 5.

3° Pour ajouter à un nombre la différence de 2 autres, on ajoute le plus grand des nombres et l'on retranche le plus petit.

Exemple : 35 + (9 — 3) ; on doit ajouter à 35 9 moins 3 ; il est évident que, si l'on ajoute 9, on ajoute 3 unités de trop que l'on doit retrancher ensuite :

$$35 + (9 - 3) = 35 + 9 - 3.$$

4° Pour retrancher d'un nombre la différence de 2 autres, on ajoute le plus petit et l'on retranche le plus grand.

15 — (9 — 7) = 15 — (9 + 7), on a en effet : 15 — (9 — 7) = 15 + 7 — (9 — 7 + 7) (1re propriété) = 15 + 7 — 9 = 15 — 9 + 7.

III. **Application de ces propriétés au calcul mental.** — 1° On peut décomposer les nombres à additionner. On a : 323 + 129 = 32 diz. + 12 diz. + 3 + 9 = 44 diz. + 12 = 45 diz. + 2 = 452.

De même :

349 — 125 = 349 — (100 + 25) = 349 — 100 — 25 = 249 — 25 = 224.

2° On peut arrondir les nombres :

197 + 85 = 200 + 85 — 5 = 282.
239 + 95 = 239 + 100 — 5 = 234.

Donner de nombreux exercices oraux permettant d'employer ces règles.

PROBLÈMES

1° *Dans une addition, on augmente tous les nombres de 20. Que pensez-vous de la somme ? Que serait-il arrivé si tous les nombres avaient été triplés ? Si un seul avait été triplé ?*

→ RÉPONSES. — *a.* **La somme augmente d'autant de fois 20 qu'il y a de nombres à additionner ;** *b.* **la somme sera triplée ;** *c.* **la somme augmente du double du nombre triplé.**

2° *Que devient le résultat d'une soustraction :*

a. *Quand on augmente le plus grand nombre de 10.* RÉPONSE. → **La différence augmente de 10.**

b. *Quand on diminue le grand nombre de 15 sans changer le petit ? Quelle est la plus grande quantité dont on peut diminuer le grand nombre ?* RÉPONSE. → **La différence diminue de 15. La différence des 2 nombres.**

c. *Mêmes questions en ce qui concerne le petit nombre.*

3° *Un nombre augmenté de son triple, de son quadruple et de son quintuple, devient 91. Quel est-il ?* RÉPONSE. → **7.**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

JAVELOT. Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire... 14.75

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le commerce mondial en 1933.

Le Service des Recherches économiques de la Société des Nations a calculé récemment le montant des importations et des exportations en 1933 pour *73 pays qui représentent environ 97 p. 100 de la valeur totale du commerce mondial*, calculée en dollars-or. Les résultats obtenus, malgré leur caractère un peu artificiel résultant de cette conversion en dollars-or (surtout pour les pays qui fixent arbitrairement le cours extérieur de leur monnaie), donnent une indication aussi exacte que possible de l'*activité commerciale du monde*.

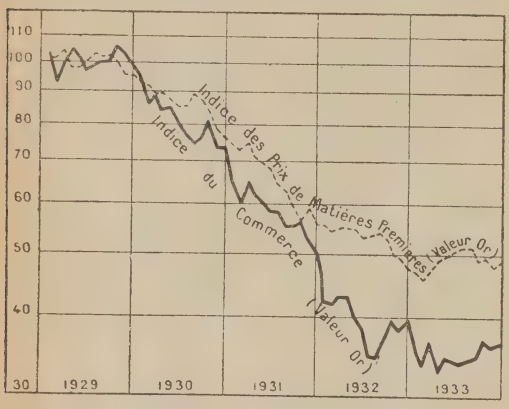

Mouvement du commerce mondial.
Moyenne 1929 = 100.

En donnant l'indice 100 au mouvement commercial du monde, importations et exportations réunies, en 1929, on constate que cet indice est tombé à 39 pour l'année 1932 et à 34,9 pour l'année 1933. Ainsi, de 1929 à 1932, le volume des transactions mondiales a décru brutalement de 61 p. 100, tandis que, de 1932 à 1933, la chute s'est encore accentuée, portant le fléchissement total à 65,1 p. 100.

De 1932 à 1933, la baisse a été générale pour tous les pays, à l'exception d'un seul, le *Japon*, dont les exportations ont augmenté en valeur. Pour les exportations, l'indice a fléchi de 36,1 à 34,3 pour le Royaume-Uni ; de 30,6 à 24,9 pour les États-Unis ; de 44,8 à 38,5 pour l'Allemagne ; de 44,7 à 39 pour l'Italie. Pour les importations, la régression a été de 42,2 à 38,5 pour le Royaume-Uni ; de 30,5 à 25,9 pour les États-Unis ; de 34,7 à 31,3 pour l'Allemagne ; de 38,1 à 34,1 pour l'Italie.

A côté de cette chute quantitative, une *baisse considérable des prix* des produits échangés s'est produite. Sur les quatre grands marchés de New-York, Londres, Paris, Berlin, la baisse des prix a été en cinq ans d'environ 50 p. 100. Cette baisse a été particulièrement sensible pour les céréales, les pommes de terre, le coton, la laine, le caoutchouc, le charbon, le pétrole, la fonte, les métaux, etc.

Au milieu de la baisse générale, le commerce de la France, bien qu'en décroissance, occupe une place relativement privilégiée. Sa courbe d'ensemble en valeur-or se tient constamment au-dessus de celle du commerce mondial. C'est ainsi qu'en 1933, par rapport à 1932, le pourcentage s'inscrit pour les *exportations* à 81,3 pour les États-Unis ; à 85,9 pour l'Allemagne ; à 87,2 pour l'Italie ; à 93,6 pour la France et à 95 pour le Royaume-Uni ; pour les *importations*, à 84,9 pour les États-Unis ; 89,5 pour l'Italie ; 90,2 pour l'Allemagne ; 91,2 pour le Royaume-Uni et 95,3 pour la France. Le fait que la baisse des importations a été plus faible en France que dans les autres États atteste qu'on ne saurait nous accuser de paralyser les échanges par notre protectionnisme. Par contre, si nos exportations ont subi une baisse relative (tout au moins en valeur, car elles ont augmenté en poids), elles ont mieux résisté que celles de l'Allemagne et de l'Italie, et même, malgré la dévaluation du dollar, des États-Unis. Cela est d'autant plus appréciable en période de crise qu'une grande partie de nos exportations

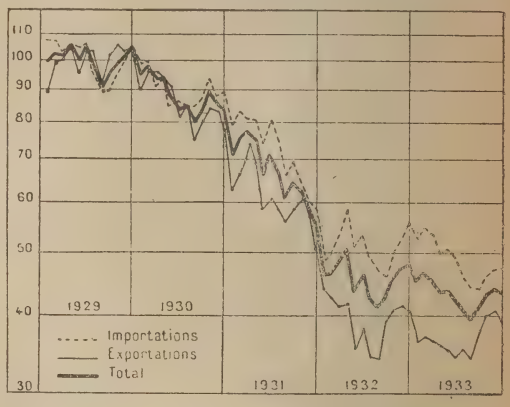

FRANCE. — Indice du commerce extérieur (en valeur-or).
Moyenne 1929 = 100.

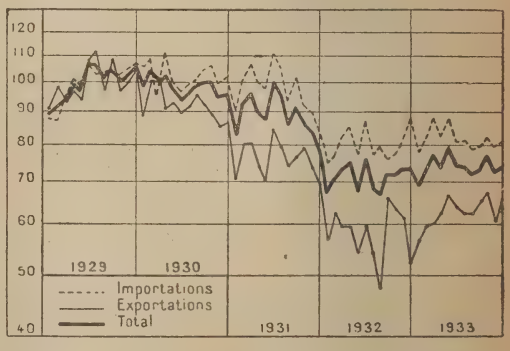

FRANCE. — Indice du commerce extérieur (en poids).
Moyenne 1929 = 100.
(Graphiques de *L'Illustration*.)

consiste en articles qui ne sont pas de première nécessité et dont, par conséquent, les pays acheteurs peuvent le plus facilement se passer.

R. O.

QUINEL ET DE MONTGON. **Contes et légendes de Paris et de Montmartre** *Broché* 11 fr. *Relié*... 15 fr. T. noire **16.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

D'autres fruits d'automne.

Rappeler les notions de la leçon 31 de l'année dernière : la fleur, les parties qui tombent, les parties qui restent. Insister sur le rôle des étamines, du pistil et de l'ovaire. Les graines de pollen tombent sur le pistil, y germent, entrent dans l'ovaire et y réveillent les graines. Chaque fleur que nous avons étudiée l'année dernière possédait à elle seule toutes les parties nécessaires à la formation du fruit. Mais il y a des plantes qui ont deux espèces de fleurs : des fleurs qui ne possèdent que les parties tombantes (les étamines avec le pollen notamment) et des fleurs qui ne possèdent que les parties restantes (pistil et ovaire). Mais alors comment le pollen d'une fleur tombe-t-il sur le pistil de l'autre? C'est le vent, en secouant les branches, qui transporte le pollen d'une fleur à l'autre.

I. Le noyer et les noix.

Allons observer un noyer. Remarquons sa large couronne, son tronc fort et solide, ses branches nombreuses. Dessinons ses feuilles composées au bord entier. Froissons-les : elles exhalent une forte odeur.

En mai, nous observerons les fleurs sur l'arbre. Aujourd'hui, nous étudierons une bonne gravure.

Le noyer a deux espèces de fleurs : les unes sont de longs filaments appelés *chatons*. Regardons bien, ce sont les *fleurs à étamines* portant la poussière d'or que nous appelons *pollen*. Un peu plus tard, apparaissent, à l'aisselle des feuilles, les *fleurs à pistil*. Chacune de ces fleurs a un pistil et un ovaire. Dans l'ovaire, il y a une seule graine qui est elle-même subdivisée par 2 ou 4 fausses cloisons.

Voyez comment la noix pend à l'arbre : il y a une coque charnue, la *brou*, puis la *coquille dure* et *solide*. L'amande porte encore une *pellicule* fine et jaune. Ecrasons l'amande sur une feuille de papier : tache d'huile. Cette huile sert d'huile de table dans certaines régions et est utilisée pour la fabrication des couleurs fines.

Ouvrons l'amande délicatement. Remarquez et dessinez le germe. Faisons germer une noix.

II. Le noisetier et la noisette.

Le noisetier fleurit au premier printemps, avant que les feuilles éclosent. Dans les fleurs à étamines, les chatons, il y a, à l'aisselle de trois écailles, 6-8 étamines groupées deux par deux. Les fleurs à pistil sont comme des bourgeons, écailleux, qui laissent passer un bouquet violacé (2 pistils). Il y a 2 ovaires. Dessinez le fruit, sa cupule ; ouvrons la noisette, il y a une seule graine.

III. Le châtaignier et la châtaigne.

Allons visiter ce bel arbre. Observons et dessinons ses longues feuilles, fortement dentées, non poilues. Les chatons sont dressés, en groupe de 7 ; les fleurs à étamines sont peu nombreuses, groupées par trois. La cupule est une coque hérissée de piquants et qui s'ouvre par 4 valves. On y trouve de 1 à 3 châtaignes.

Insister comment la nature protège la châtaigne nourrissante et délicate : coque hérissée de piquants (pourquoi? contre qui?). Touchez comment cette coque est douce en dedans, puis peau dure et résistante, puis pellicule jaunâtre. Montrer des marrons, des châtaignes de cheval.

IV. Le chêne et ses glands.

Le chêne est un des plus beaux arbres de nos forêts. Les feuilles sont lobées, arrondies, d'un beau vert. Le tronc est puissant. L'écorce est crevassée et contient du tanin.

Les fleurs à étamines sont allongées, pendantes. Elles ont 4-12 étamines. L'ovaire des fleurs à pistil a 3 loges et est enveloppée d'un grand nombre d'écailles, formant la cupule. Dans chaque loge, il y a 2 graines. Mais une seule graine se développe et forme le gland. Dessinez le gland, sortez le fruit, cassez la coque, sortez l'amande et prouvez que c'est une graine. Goûtons l'amande. Elle est amère et sert à nourrir les porcs. Les sangliers en sont friands.

V. Le hêtre et ses faînes.

Dessinons ses feuilles non dentées, poilues au bord. Sur une bonne gravure, remarquons les deux espèces de fleurs.

Observons la faîne triangulaire. Dans chaque cupule, il y en a deux. La cupule s'ouvre par 4 valves, comme celle du châtaignier.

La faîne est comestible et a une saveur de noisette. L'huile de faîne rancit malheureusement vite. On voit souvent dans les forêts des femmes récolter les faînes pour les envoyer à des usines voisines.

VI. Classons les fruits.

Nous distinguons donc : 1. **Fruits charnus.** 2. **Fruits secs.**

1. **Fruits charnus.** — a. *Les baies ;* groseille, groseille à maquereau, framboise, ronce, fraise, raisin, orange, datte (la graine n'est pas un noyau).

b. *Fruits à noyau* (drupes) : la cerise, la pêche, la prune, l'abricot, l'olive.

c. *Fruits à pépins ;* la pomme, la poire, le coing, la figue.

2. **Fruits secs.** — Les akènes du pissenlit, la châtaigne, le gland du chêne, la capsule du pavot, la gousse du pois, la gousse du haricot.

VII. Travaux personnels.

Observez le marchand de marrons, son four, sa poêle trouée. Comment grille-t-il les marrons? Pourquoi y met-il une fente?

Cherchez des fruits secs qui n'ont qu'une graine ; observez s'ils s'ouvrent pour la laisser échapper.

Enlevez avec précaution les différentes enveloppes d'une noisette. Comparez les caractères de chacune d'elles.

Procurez-vous une pomme de pin et un cône de sapin. Cherchez-en les graines.

Faites une coupe de la châtaigne avec sa coque et dessinez-la.

Frottez la chair d'un gland, d'une faine et d'une noix sur le papier. Concluez.

LEMOINE ET FOURNIER. Les sciences physiques et naturelles avec leurs applications C. moy. et sup. 10.50

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'eau. — L'hydrogène.

I. L'eau est un corps composé.

Nous procédons comme dans la leçon sur l'air en nous inspirant des travaux de Lavoisier. L'eau contient-elle de l'oxygène?

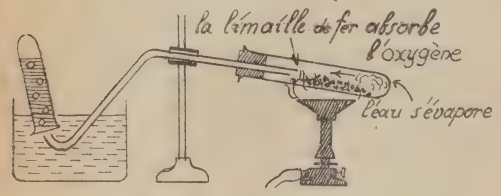

Introduire de la limaille de fer humide dans le tube à essai muni d'un tube d'abduction. L'éprouvette se remplit d'un gaz. Est-ce de la vapeur d'eau, de l'air, de l'oxygène, de l'azote? Approchons une allumette flambante de l'ouverture de l'éprouvette. On voit le gaz s'enflammer à l'ouverture, brûler avec une flamme bleue peu éclairante, mais très chaude. Enfonçons vite une longue allumette incandescente. Elle s'éteint. Ce gaz n'est pas de l'oxygène? Pourquoi? Ni de l'azote? pourquoi? C'est un nouveau gaz, appelé *hydrogène*. Observons la limaille de fer dans le tube à essai. Elle est rouillée, c'est-à-dire elle s'est combinée à l'oxygène. Mais de quel oxygène? Expliquons : La chaleur évapore l'eau de la limaille de fer humide. La limaille a pris l'oxygène à la vapeur d'eau, un deuxième gaz, l'hydrogène, est ainsi devenu libre.

CONCLUONS (sous toutes réserves) **que l'eau est composée de deux gaz, l'oxygène et l'hydrogène, qui sont combinés ensemble.**

II. Vérifions que l'eau est composée d'oxygène et d'hydrogène.

Il y a deux moyens : c'est de décomposer l'eau, c'est-à-dire de séparer l'un de l'autre les deux gaz dont elle est formée. C'est l'*analyse*. Le deuxième moyen consiste à tâcher de combiner l'oxygène et l'hydrogène. Si, en les combinant, on arrive à fabriquer de l'eau, c'est que l'eau est bien composée de ces deux gaz. C'est la *synthèse*.

Le courant électrique analyse l'eau.

Préparer l'expérience classique de l'électrolyse sans expliquer les détails. Dire seulement : le courant électrique part de la pile et traverse l'eau du vase. Il décompose l'eau dans les deux éprouvettes. Dans l'une, il y a de l'*oxygène* (prouvons-le !), dans l'autre de l'*hydrogène*, deux fois plus abondant (l'allumette flambante s'éteint, en s'enfonçant, mais, en passant, elle a allumé, à l'orifice de l'éprouvette, le gaz qu'on voit brûler avec une flamme bleue et pâle).

III. Préparons de l'hydrogène.

40 g. de zinc en lamelles ou en grenailles. Remplir le flacon aux deux tiers d'eau, s'assurer que l'appareil ne présente pas de fuite. Verser par l'entonnoir 20 cm³ d'acide sulfurique. Quand le dégagement se ralentit, introduire encore de l'acide par petites portions (40 cm³ suffisent largement). Laisser se dégager l'air avant de remplir les éprouvettes.

1. **Observons l'hydrogène** (propriétés). — Incolore, inodore.

a. Introduire une bougie allumée, attachée à

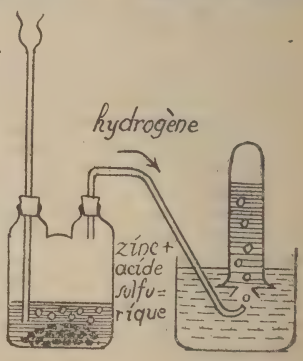

un fil de fer, dans une éprouvette contenant de l'hydrogène. Elle s'éteint, mais enflamme le gaz à l'ouverture. Elle se rallume au contact de la flamme de l'hydrogène.

CONCLURE : L'hydrogène est combustible, mais non comburant.

b. Remplir deux éprouvettes, laisser l'une avec l'ouverture en bas, l'autre avec l'ouverture en haut. Quelques instants après, vérifier avec la bougie allumée. Conclure : 1 l. d'hydrogène pèse 0 g. 089, c'est le plus léger de tous les corps connus (14 1/2 plus léger que *l'air*).

Expérience : faire des bulles de savon gonflées avec de l'hydrogène. Les allumer.

c. Fermer une éprouvette remplie d'hydrogène, l'ouverture en bas, avec une feuille de papier mince. Retourner ensuite l'éprouvette. Placer une allumette enflammée à 1 cm. au-dessus du papier. Une flamme pâle apparaît.

CONCLURE: L'hydrogène traverse facilement les membranes.

2. **La synthèse.** — Remplacer le tube abducteur de l'appareil par un tube effilé (trou 1 mm. de diamètre, enflammer l'hydrogène après 10 minutes seulement). Placer au-dessus une cloche de verre. Elle se couvre de buée d'eau.

CONCLURE: Quand l'hydrogène brûle, c'est-à-dire se combine avec l'oxygène de l'air, il se produit de l'eau.

$$2\,H + O = \text{eau}.$$

IV. Emploi industriel.

On fabrique l'hydrogène industriellement. On le transporte dans des cylindres d'acier très résistants, fortement comprimé (100 l. occupent 1 dm³). Emploi : gonflage des ballons et dirigeables.

Le chalumeau : La chaleur dégagée par la combustion de l'hydrogène est si grande qu'on peut l'utiliser pour fondre les métaux. On introduit un jet d'oxygène dans la flamme d'hydrogène (température 1500-2000).

Allez observer et dessinez le chalumeau d'un serrurier, demandez toutes les explications utiles. Observez (de loin !) un serrurier qui travaille au chalumeau.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

2° La droite AM coupe B'B en D. Démontrer que les 4 points A', O, M, D, sont sur un même cercle.

Lieu du centre de ce cercle lorsque M se déplace sur l'arc AB. Donner une délimitation précise des lieux. (B. E., Grenoble, octobre 1933.)

→ SOLUTION. — 1° Les triangles AOI et AMI sont rectangles, le premier par hypothèse, le second parce que l'angle M est inscrit dans une demi-circonférence ; ils ont même hypoténuse AI ; donc ils sont inscriptibles dans le cercle de diamètre AI.

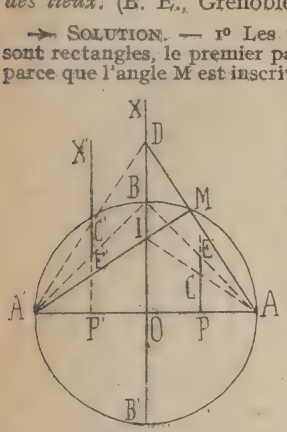

Le centre de ce cercle est le milieu C de AI. Si, par C, on trace la parallèle à BO, on a la droite CP qui passe par le milieu de AO. Donc, le point C est sur une droite fixe, la parallèle à BB' menée par le milieu de AO.

Les 3 points ACI sont en ligne droite ; si le point I décrit le segment OB, le point C décrit PE, E étant le milieu de AB.

Réciproquement, soit C un point quelconque pris sur le segment PE, AC coupe OB en I et AI coupe l'arc AB en M. P étant le milieu de OA, C est le milieu de AI et par suite est le centre de la circonférence circonscrite aux deux triangles rectangles AOI et AMI.

2° Démonstration analogue, les triangles rectangles A'OD et A'MD ayant même hypoténuse. Le lieu de C', milieu de A'D, est la parallèle à BB' menée par le milieu P' de OA'. D décrivant la demi-droite Bx'. C' décrit la demi-droite E'X'.

V. **SCIENCES** (B. E., Versailles, juillet 1933). — **Problème.** — *On fait passer de l'hydrogène pur et sec dans un tube contenant de l'oxyde de cuivre chauffé au rouge. Quels sont les corps qui prennent naissance ?*

L'opération terminée, on constate que ce tube à oxyde de cuivre a subi une diminution de masse de 6 g. 48.

Calculer la masse de l'hydrogène entré en réaction et les masses des corps apparus.

$O = 16, \quad H = 1, \quad Cu = 64.$

→ SOLUTION. — L'hydrogène prend l'oxygène de l'oxyde de cuivre ; il se dégage de la vapeur d'eau et on obtient un résidu de cuivre. L'équation de la réaction est :

$$CuO + 2H = H^2O + Cu.$$

Elle montre que : 64 + 16 = 80 grammes d'oxyde de cuivre perdent 16 grammes d'oxygène si la masse de l'hydrogène employé est 2 grammes et qu'il se forme 2 + 16 = 18 g. d'eau et 64 grammes de cuivre.

Donc, si l'oxyde de cuivre perd 6 g. 48, on a employé :

$$\frac{2 \times 6{,}48}{16} = 0 \text{ g. } 81 \text{ d'hydrogène ;}$$

et on a obtenu :

$$\frac{18 \times 6{,}48}{16} = 7 \text{ g. } 29 \text{ d'eau}$$

et : $\frac{64 \times 6{,}48}{16} = 25 \text{ g. } 92$ de cuivre.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.*
C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*
G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La coordination du rail et de la route.

Ce n'est un secret pour personne que l'exploitation de nos voies ferrées est déficitaire et que les chemins de fer subissent une crise assez grave, due à la concurrence de moyens de locomotion nouveaux ou améliorés. Depuis dix ans et même plus, toutes sortes de rivaux se sont développés à côté du rail : avion, bateau à moteur, automobile et lui enlèvent une part grandissante de son trafic.

La longueur des lignes desservies par *avions* est six fois plus grande qu'il y a dix ans, le nombre des passagers aériens dix-huit fois plus considérable tandis que le poids des marchandises s'est multiplié par trente-trois et celui du port postal par trente-huit.

Le nombre des *bateaux fluviaux* a augmenté d'un quart, dont une grande partie sont maintenant munis de moteurs. La rapidité des chalands motorisés leur permet d'enlever aux chemins de fer non seulement les marchandises lourdes, comme jadis, mais aussi les marchandises de valeur jusqu'ici réservées au trafic ferroviaire.

Mais c'est surtout l'*automobile* qui concurrence dangereusement la voie ferrée, lui prend ses voyageurs, principalement ceux de 1re et 2e classe, comme il lui enlève les marchandises de valeur, le privant ainsi de ses transports les plus rémunérateurs. De 1918 à 1929, le nombre des véhicules automobiles a presque quintuplé en ce qui concerne le transport des marchandises, plus que sextuplé en ce qui concerne les voyageurs.

La nécessité d'une solution.

Les résultats de cette concurrence, s'ils paraissent parfois favorables à l'usager, sont en réalité désastreux. Sans doute le voyageur dispose maintenant de nombreux moyens de transport lui offrant les tarifs les plus avantageux. Il n'est pas de campagne que ne sillonne un service automobile, et les transports rapides apportent, dans des délais de plus en plus courts les marchandises qu'on attendait plusieurs jours, il y a quelque dix ans.

Mais, en définitive, c'est le contribuable qui fait les frais de cette concurrence. Car tandis que l'État, avec son argent, comble le déficit des chemins de fer, c'est encore lui qui, par des subventions vingt-cinq fois plus élevées qu'en 1913, permet aux transports routiers de vivre, malgré leurs tarifs bas. Ajoutons à ces dépenses celles nécessitées par l'entretien des routes, martyrisées par ces lourds camions rapides qui les parcourent jour et nuit. Si l'on songe enfin que la multiplication désordonnée des gros véhicules automobiles rend la route de plus en plus dangereuse, on voit que l'usager paye cher les avantages apparents de la concurrence du rail et de la route. Les transporteurs eux-mêmes, que le nombre démesuré des services concurrents risque d'acculer à la faillite, réclament eux aussi une réglementation.

L'État s'est donc efforcé, par les décrets du 19 avril 1934, de régler la question tout à la fois sans ruiner l'industrie automobile, sans laisser s'aggraver le déficit des chemins de fer, sans diminuer à l'excès les facilités offertes jusqu'ici aux usagers. Il s'est efforcé d'amener entre les deux modes de transport une coopération sous sa propre tutelle. On peut examiner, sur un exemple précis aujourd'hui réalisé, — l'organisation des transports en Haute-Normandie, — ce qu'est cette coordination du rail et de la route. M. Dautry, directeur général du réseau de l'État, a tenté, là, un essai qui pourrait être étendu par la suite à toute la France, essai que M. Victor Barbier a relaté dans un article du *Petit Parisien*.

LAUERWEYNS et ROSENDAELE. **Contes et Légendes de Flandre** *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. Toile noire..... 16.50

Les transports en Haute-Normandie.

Jusqu'à ces derniers temps, la concurrence existait dans toute la région qui gravite autour de Rouen et du Havre.

Le *chemin de fer* comprenait quatre artères maîtresses : Mantes-Le Havre, Rouen-Dieppe, Rouen-Serquigny, Pontoise-Dieppe ; à ces 400 kilomètres de lignes à double voie s'ajoutaient 500 kilomètres de lignes de moindre importance souvent à voie unique sur lesquelles la recette au *kilomètre* pouvait tomber à 42 579 francs contre 1 164 396 francs par kilomètre de la grande voie Mantes-Rouen. Une grande partie de ces petites lignes ne faisaient pas leurs frais et les faisaient de moins en moins, puisque voyageurs et marchandises préféraient de plus en plus, aux trains locaux peu fréquents et lents, les autocars.

L'*automobile* faisait au rail une concurrence non seulement ruineuse, mais parfois absurde. Entre Rouen et Le Havre, il y a 36 départs d'autocars dans chaque sens, 37 entre Le Havre et Fécamp, 32 entre Rouen et Dieppe. L'ampleur de cette action de l'automobile n'allait pas sans exagération. Il paraît peu raisonnable de vouloir, à coups de tarif, ravir aux chemins de fer la clientèle des longs parcours : sur la route encombrée, l'autocar ne peut rivaliser de vitesse avec le train, et plus le nombre s'en accroît, plus l'embouteillage, les retards, les accidents se multiplient. L'automotrice au contraire, filant sur une ligne dégagée d'autres véhicules, peut réaliser des vitesses qui satisferont le voyageur le plus difficile.

Il en est de même pour les marchandises, là où les transporteurs routiers se sont efforcés d'accaparer le commerce à grande distance : entre Le Havre ou Rouen et Paris, ou Lyon ou Strasbourg, laissant au rail à transporter des chargements à une distance de 20 kilomètres !

Le partage du trafic entre le rail et la route.

L'accord signé par M. Dautry avec les transporteurs routiers a pour but de remédier à ces anomalies et de partager rationnellement le trafic entre chemins de fer et véhicules automobiles. Il s'efforce de distribuer ce trafic d'après les capacités particulières de chaque moyen de transport.

En ce qui concerne les *voyageurs*, les modifications apportées à l'état de choses existant sont profondes. Le chemin de fer renonce au trafic des voyageurs sur toutes les petites lignes d'une exploitation déficitaire du réseau : telles les lignes Fécamp-Dieppe, Pont de l'Arche-Gisors, Quetteville-Pont-Audemer ou Bréauté à Lillebonne. Près de 500 kilomètres de lignes cesseront d'être utilisées par les voyageurs, le service étant assuré par les transporteurs routiers dont le matériel n'est que trop abondant et qui, sans acquisitions nouvelles, pourront assurer ce service.

Au contraire, sur les grandes voies, notamment les voies Mantes-Rouen, Rouen-Le Havre ou Rouen-Fécamp, Rouen-Dieppe, les trains seront accélérés et améliorés de façon à satisfaire les usagers et à les faire renoncer sans regrets aux autocars. Ils assureront la liaison rapide des grands et des moyens centres. L'autocar, par des routes parallèles à la voie ferrée, établira la communication entre les petites localités et les centres moyens ou grands. Autrement dit, les autocars remplaceront les trains omnibus aux arrêts multiples, mais ne concurrenceront plus les trains rapides.

Pour ce qui est des *marchandises*, on réservera au chemin de fer le transport des marchandises en masse entre grands centres, par exemple les marchandises groupées en wagons complets entre Rouen et Paris ou le Havre et Paris. En même temps, le long des voies, une zone assez étroite est également réservée au chemin de fer, par « rabattement direct ». A l'automobile échoit le ramassage des marchandises et leur distribution autour des grands centres. Un réseau à ramifications très nombreuses de circuits automobiles, rayonnant autour de gares choisies comme centres, permettra de desservir des localités éloignées du chemin de fer et qui, éloignées aussi des routes à grand trafic, sont encore aujourd'hui totalement ignorées par les transports modernes. Ainsi, entre Fécamp et Dieppe, ne circuleront plus que des trains de wagons complets Les marchandises de détail seront concentrées Fécamp, à Yvetot, à Dieppe.

Ainsi fera-t-on l'économie de ces petits train de marchandises de détail, lents et déficitaires. Sur certaines lignes, des gares cesseront de fonctionner en service normal, pour ne servir de façon permanente qu'à la manutention des marchandises destinées à être transportées par wagons complets.

Ainsi chaque type de matériel sera utilisé en tenant compte de ses spécialités. On peut espérer qu'il en résultera, d'une part un peu moins de gaspillage financier et, d'autre part, un peu moins d'encombrement dangereux et gênant à la fois, sur nos routes.

R. OZOUF.

Croquis du *Petit Parisien*.

GAL. PAS A PAS (Du fait à l'idée)..... 10 fr.

PETITES ANNONCES du " JOURNAL DES INSTITUTEURS "

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorat officiel chant, musique. Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I 8584.

Films Baby et Super loués 0 fr. 50 les dix mètres pour 7 jours. Jaquinod Georges, Farges (Ain).

Miel blanc surfin de ma récolte, 3, 5, 10 kg., 30, 48, 90 fr. fco. Echant. 1 fr. Jourdois, inst., bd Gambetta, Charleville.

Veuf désire trouver instituteur retraité pouv. prendre comme pensionnaire un garçon de 12 ans.
J. I. 432.

Lavande du Tricastin (ma récolte et ma distillation). Essence pure, Sachets, Plants. Demander Notice ill. avec Bons-Primes. Conditions très avantageuses pour Kermesses, Fêtes scolaires, etc. M. Journet, Inst. en retraite, 29, av. d'Aygu, Montélimar (Drôme).

Propriétaires du Château des Fines Roches, 1er crû classé de Châteauneuf-du-Pape, et deChais à Beaune (Côte-d'Or), recherchons agents pour vente vins fins et grands mousseux. Écr. : " Grandes Caves de Lyon - Av. Lacassagne, Lyon ". S. A. au capital de 28 millions de francs. Membres du Jury - Hors concours - Paris 1931.

Graf, J'offre dix vignettes au choix contre chacun des numéros 2, 16 29, 46, 95.
J. I, 431.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES MICRO-ORGANISMES NÉFASTES

La plupart des maladies infectieuses sont dues aux microbes qui pullulent en tout lieu ; partout on les retrouve ; dans les poussières, dans les eaux, dans le sol, dans l'air, dans tous les milieux ou tous les objets qui nous entourent.

Malgré l'essor actuel de la science médicale, malgré les récentes découvertes, bien de ces petits êtres se sont encore dérobés aux investigations des chercheurs et à la précision de leurs instruments.

Ces microbes ne peuvent se développer que si le terrain qu'ils rencontrent leur est favorable ; d'où l'importance apportée à l'heure actuelle à cette notion de terrain et la nécessité de leur opposer des résistances naturelles, énergiques et efficaces.

Notre organisme a été armé dans ce but : la nature nous a donné un foie, des reins et des glandes à sécrétion interne, qui ont pour mission d'éliminer les toxines résultant de la vie même de nos tissus, ou de sécréter des corps destinés à neutraliser l'action des microbes ; mais ces organes, parfois fatigués, ne remplissent pas toujours leur rôle avec efficacité.

Aussi est-il recommandé de faire de temps à autre, et particulièrement aux changements de saison, une cure complète de désintoxication.

Beaucoup de plantes possèdent des vertus médicinales éprouvées ; La Tisane des Chartreux de Durbon, composée de sucs de plantes des Alpes, dans des proportions judicieusement et scientifiquement contrôlées, a recueilli les qualités les plus remarquables des plantes. Prise à petites doses régulières, cette tisane se révèle comme un dépuratif naturel de tout premier ordre.

Grâce à la Tisane des Chartreux de Durbon et à ses vertus curatives, l'organisme se maintient dans un état perpétuel de défense de bonne résistance et les micro-organismes ne peuvent se développer.

Les Laboratoires Berthier, à Grenoble, qui possèdent le secret de la formule de la Tisane des Chartreux de Durbon envoient brochures sur demandes. Le flacon 14 fr. 80 dans toutes les bonnes pharmacies.

Le meilleur GUIDE pour l'achat d'une PROPRIÉTÉ région TOULOUSE, c'est LA GAZETTE AGRICOLE IMMOBILIÈRE, 20, Place WILSON, TOULOUSE.
Choix important d'affaires.
DEMANDEZ SPÉCIMEN GRATUIT

ANGLAIS ALLEM. ITAL ESP. RUSS. PORTUG. *app.* seul en 4 mois *beauc., mieux* qu'avec profes. Nouv. méthode *parlante progressive* infail. don. la *vraie* pron. *exact.* du pays même Le pur acc. preuv. essai I lang. fo env. 2 f. (h. Fr.) 2.50 *mandat* à Maitre Populaire, 13-R.T., rue Montholon, Paris

COUCHEZ-VOUS confortablement sur matelas laine vive. Demandez Echantillons Gratuits et prix de fabrique au **MATELAS-CONFORT**, 359, avenue Chevalière **MAZAMET** (Tarn).

Demandez à
F. NATHAN, éditeur
l'envoi gratuit du
NOUVEAU CATALOGUE
No 6
ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT
DÉCORATION MURALE

CONGRÈS NATIONAL
des
ÉCOLES MATERNELLES
DIJON - 1934

Comptes rendus, Rapports, Conférences, etc...

Un volume, broché. . . . . 12 fr.

Aux abonnés et aux seuls abonnés de *"L'Éducation Enfantine"*, ce volume sera vendu au

Prix exceptionnel de 8 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

RAPPEL : *L'Éducation Enfantine* est le journal des Maternelles et des classes enfantines. Abonnement, France : 17 fr. 50.

Une méthode féconde en résultats, c'est la méthode F. AMAND

LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE

ET DE

LA COMPOSITION FRANÇAISE

Cours élémentaire 1re et 2e divisions
(Couverture rose)
Un volume très illustré, format 13 × 18, cartonné. 6.80
● **Le " Livre du Maître " pour le Cours élémentaire** 10.50

Cours moyen (Couverture verte).
Mécanisme de la phrase - Vocabulaire - Acquisition et expression des idées.
Un volume très illustré, format 13 × 18, cartonné. 6.80
● **Le " Livre du Maître " pour le Cours moyen** 12.20

LA PRATIQUE DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

Cours supérieur. Acquisition méthodique des idées par l'observation et les textes.
Un volume très illustré, format 13 × 18, cartonné 8.60
● **Le " Livre du Maître " pour le Cours supérieur** 15.75

F. NATHAN, Éditeur.

Pour vos fêtes scolaires

Voici un recueil vraiment nouveau

L. VASSEUR

AUX FEUX DE LA RAMPE

Préface de Roger DUCASSE

Un volume 28 × 19, très illustré, relié : **16 fr. 50**

Dans ce recueil on trouvera un ensemble de saynètes, de ballets, qui, tous, ont été joués et qui ont obtenu un immense succès. Vous y puiserez abondamment pour la préparation des fêtes scolaires.

Et voici une nouveauté charmante pour les petits

LINA ROTH

MONSIEUR LE CECI, MONSIEUR LE CELA

Le Théâtre des moins de 10 ans

Un volume 18 × 23, illustré. Broché : **10 fr.** — *Relié :* **11 fr. 50**

Voici des petites pièces charmantes, d'une fraîcheur vraiment enfantine, très courtes, très vivantes, ne demandant aucun accessoire coûteux ; elles auront le plus vif succès dans toutes les classes maternelles, enfantines et élémentaires.

F. NATHAN, Éditeur

LE NOUVEAU COURS DE LANGUE FRANÇAISE

de FOURNIER

(Méthode inductive fondée sur l'observation)

obtient toujours la faveur des maîtres.

Cours Élémentaire. (En spécimen : **1.50**)
Cours Moyen..... (d° : **2.50**)

F. NATHAN, Éditeur.

NOUVEAUTÉ

TABLEAUX DE LECTURE JOLLY

Méthode JOLLY "EN RIANT"

Format 65 × 90

La collection de 16 tableaux format 65×90

Prix : **40 frs**

Les Tableaux sont bordés et œilletés, prêts à être placés au mur.

Les 16 tableaux de la Méthode Jolly " EN RIANT " représentent des scènes qui enchantent les enfants.

Comme dans les livrets, on y retrouve les mêmes personnages qui courent, glissent, grimpent ou bondissent. Mais les scènes sont différentes ; si bien que la collection, loin d'être la simple répétition des livrets, en est un heureux complément.

Les caractères sont lisibles à grande distance et les dessins sont d'une originalité séduisante. Avec ces tableaux d'une utilité indiscutable, la Méthode Jolly, aujourd'hui adoptée dans la plupart des écoles de France, va s'imposer définitivement.

LA VIE BOURGEOISE SOUS LES

Le spectateur est placé sur le rempart qui entourait l'Ile de la Cité, et qui, construit en 365, fut le premier
basiliques italiennes, et qui occupait l'emplacement actuel du parvis Notre-Dame, un peu au nord de la
du VIIe siècle, reconstituées d'après les min

IS MÉROVINGIENS (VIIe SIÈCLE)

de Lutèce. Au centre l'église Notre-Dame Sainte-Marie, bâtie par Childebert en 528, sur le modèle des ue de Charlemagne. Au delà, à droite, la Basilique Saint-Étienne, construite en 380. A gauche, maisons ures mérovingiennes, ainsi que les costumes.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

DE VRAIES NOUVEAUTÉS !

Pour l'Enseignement Primaire Supérieur

Nous venons de publier un

COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

de G. GUY-GRAND

Ce magnifique ouvrage, destiné à la 2e année des Cours Complémentaires et des Écoles Primaires Supérieures, fait suite au

1 volume 13,5 × 19, illustré de 32 hors-texte. Br. : **12 fr.** ; rel. : **15 fr.**

COURS DE MORALE

(du même auteur)

paru l'an dernier, et destiné à la 1re année du même enseignement. Nul doute que ce volume, d'une insigne valeur, ne soit accueilli avec la même faveur.

1 volume 13,5 × 19, illustré de 32 hors-texte. Br. : **12 fr.** ; rel. : **15 fr.**

Les 3 volumes (1re, 2e, 3e année)

des

TEXTES FRANÇAIS

La Lecture et la Récitation dans les E. P. S., les Cours Complémentaires et les Écoles pratiques

de **A. AUBIN** et **M. DAVID**

ont paru

Le succès obtenu l'an dernier par le volume de 3e année a été considérable. A la demande générale, nous avons hâté la publication des deux autres volumes, que nous sommes heureux de présenter aujourd'hui.

Chaque volume 13,5 × 19, illustré de 32 hors-texte.
Broché... **15 fr.**
Relié .... **18 fr.**

F. NATHAN — ÉDITEUR

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES EXEMPLES VIVANTS

UN GRAND SAVANT ET UN GRAND FRANÇAIS

Gaston Julia.

ON sait la vertu des récits de la vie des hommes illustres. Ils exaltent le cœur et l'esprit, ils nous élèvent au-dessus de nous-même et nous font prendre conscience, ne serait-ce qu'un instant, de ce qu'il y a de meilleur en nous.

« Respirons le souffle des héros », comme disait Romain Rolland.

Voici précisément un héros bien vivant, en pleine vigueur physique et intellectuelle, dont l'histoire passionnera plus d'un lecteur ou d'un auditeur, surtout chez les jeunes, qui trouveront dans ce récit une raison puissante, celle que donne un haut exemple de travail et d'élévation du cœur.

Notre héros est né en Algérie et les journaux algériens ont, non sans fierté comme de juste, raconté son histoire. Il n'est que de les suivre.

Gaston Julia (c'est son nom) a vu le jour en 1893 à Sidi-bel-Abbès, dans le département d'Oran. Son grand-père, soldat de l'armée d'Afrique, était resté en Algérie son service fait, et son père s'était fixé à Sidi-bel-Abbès comme mécanicien, puis à Oran. C'est dans cette ville que le petit Gaston, à l'âge de huit ans, fut mis en classe, d'abord chez les frères. Trois ans après, notre écolier suivait déjà le cours de préparation au brevet. Le directeur de l'école conseilla alors au père de mettre son enfant au lycée.

Il y fut admis d'emblée en 5e B ; mais n'ayant, pas fait la 6e, il n'avait commencé ni le latin ni une langue vivante. Le professeur d'allemand hésitait à l'accepter. L'enfant le supplia de lui accorder trois mois de répit pour se mettre au niveau de ses camarades. Il n'en fallut pas tant : dès novembre, il se classait premier en allemand.

Mais c'est le professeur de mathématiques, M. Caron, mathématicien distingué, qui discerna tout particulièrement cette intelligence d'élite et révéla à son élève sa vocation pour les mathématiques. Au surplus, les études de Gaston Julia au lycée furent brillantes en tout. Il passa tous ses baccalauréats : sciences-langues, mathématiques, philosophie avec la mention très bien, et il enleva tous les prix.

Aujourd'hui où des sujets très ordinaires reçoivent si facilement une bourse, on s'étonne qu'un sujet aussi exceptionnel n'ait pas obtenu d'aide officielle pour faire ses études secondaires, d'autant que son père, simple ouvrier, avait à sa charge quatre enfants. C'est pourtant ainsi. Le professeur de mathématiques et le professeur d'allemand lui avaient procuré les livres. Le Conseil général, enfin instruit de la situation, lui accorda une bourse.

Passé en mathématiques élémentaires, il fut particulièrement interrogé par l'inspecteur général Faivre-Dupaigre en tournée. Ses réponses furent si satisfaisantes que l'inspecteur général le proposa aussitôt pour une bourse entière dans un lycée de Paris. Il l'obtint pour le 1er octobre suivant (1910) au lycée Janson-de-Sailly.

Malheureusement, au cours des vacances, il fut gravement atteint de la fièvre typhoïde et il ne put gagner son nouveau lycée qu'à la fin du mois d'octobre. Encore était-il mal rétabli et fallut-il l'installer à l'infirmerie. Lorsque sa santé fut bien revenue, il brûla les étapes et rapidement prit la tête de la classe dans toutes les compositions. A la fin de l'année, il se présenta à la fois à l'École Polytechnique et à l'École Normale supérieure. Il fut reçu premier aux deux concours. A Polytechnique, il avait même, cas très rare, 130 points de plus que le second.

Pourtant, Gaston Julia n'entra pas à l'École Polytechnique ; il opta pour Normale afin de pouvoir donner des leçons et de venir en aide à ses parents, ce qui ne lui aurait pas été possible à Polytechnique.

En 1914, à vingt et un ans, il se présente au concours d'agrégation et se classe le premier dans toutes les épreuves. Mais la guerre arrive qui interrompt tous les examens.

Gaston Julia n'avait pas encore fait de service militaire. On aurait pu utiliser sa merveilleuse intelligence et son savoir dans l'artillerie, l'aviation ou le génie. On l'envoie comme soldat dans l'infanterie. Il devient bientôt chef de section et, au commencement de 1915, nous le trouvons avec le galon de sous-lieutenant au Chemin-des-Dames. Le 25 janvier, jour anniversaire de la naissance du kaiser, au cours d'une violente attaque allemande, il a épuisé toutes les cartouches de son revolver et il reçoit en pleine figure, à bout portant, un coup de feu qui lui enlève la partie antérieure du visage.

Le sang jaillit de l'affreuse plaie. Il trouve néanmoins la force d'écrire sur un papier l'ordre de ne pas s'occuper de lui et de le laisser là. Les soldats respectent l'ordre et contre-attaquent durement. L'ennemi est refoulé.

Dans la soirée du 25 janvier, le chef de bataillon avait trouvé Julia étendu sur le sol de la ferme d'Heurtebise, l'avait fait évacuer et l'avait proposé pour une citation, une des plus belles qui aient paru à l'ordre de l'armée. La voici :

« Le 25 janvier 1915, a montré le plus profond mépris du danger sous un bombardement d'une extrême violence. A su, malgré sa jeunesse, prendre sur ses hommes un réel ascendant. A repoussé une attaque menée contre ses tranchées et a été atteint d'une balle en pleine figure lui occasionnant une blessure affreuse. Bien que ne pouvant plus parler, a écrit sur un billet qu'il ne voulait pas être évacué ; ne s'est rendu à l'ambulance que quand l'attaque ennemie a été refoulée. Cet officier, reçu premier à l'École Polytechnique et à l'École Normale, venait de rejoindre le front et voyait le feu pour la première fois. »

L'horrible blessure avait fait de notre héros un grand invalide. A l'hôpital du Val-de-Grâce, où il fut envoyé, le célèbre chirurgien de la face, Martin, pratique sur son visage plus de vingt opérations, greffe des cartilages qui permettent enfin au glorieux mutilé de respirer par le nez. Tout en continuant ses études, il reste à l'hôpital jusqu'en 1918.

A cette date, il est chargé de cours au Collège de France, puis il devient maître de conférences à l'École Normale supérieure, professeur titulaire, et enfin professeur à la Faculté des Sciences.

Nous ne citerons ni tous ses titres de professeur ni ne dirons toutes les conférences qu'à l'appel des Universités il a faites à l'étranger.

Les mathématiciens de tous les pays ont sur ses travaux des connaissances précises qui le font classer très haut dans leur estime, et lorsque récemment il a fallu élire à la Section de géométrie un membre de l'Académie des Sciences en remplacement du grand savant décédé, Paul Painlevé, c'est Gaston Julia que les académiciens ont choisi, malgré sa jeunesse.

Il continue brillamment ses travaux.

Disons en terminant que Gaston Julia a épousé en 1918, alors qu'il était encore en traitement au Val-de-Grâce, une fille du grand compositeur Ernest Chausson. Cette jeune fille, excellente pianiste, l'avait remarqué parce qu'il était lui-même un très bon violoniste. C'est qu'étant encore tout jeune enfant Gaston Julia avait reçu à Sidi-bel-Abbès, d'un soldat de la Légion étrangère, les premières notions de violon et, depuis, comme pour tout le reste, il avait de façon éclatante développé son talent.

Ecolier et étudiant d'une intelligence et d'une volonté hors ligne, soldat magnifique, violoniste distingué, grand mathématicien, Gaston Julia a reçu tous les dons et il a toutes les gloires.

Disons encore à son éloge que, dans son foyer uni et heureux, il élève six enfants, six garçons qui, espérons-le, marcheront sur les traces de leur illustre père.

M. CHAMBON,

Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire.

AVEC LE SOURIRE

EN FEUILLETANT UN CARNET ROUGE

Bernard écrit, dans ce carnet rouge qu'il a laissé chez moi par mégarde et que je feuillette depuis trop longtemps, non sans me reprocher mon indiscrétion :

Mon vieux collègue et ami,

La vie des écoliers n'est pas toujours semée de roses. Il est heureusement des grâces d'État. L'enfant a une sensibilité expansive et nourrit des illusions qui l'aident à supporter une position souvent pénible. Il n'en est pas moins vrai que le métier d'écolier est l'un des plus rudes et des plus absorbants. On n'y songe pas assez et beaucoup de maîtres et de parents n'ont même pas l'air de s'en douter.

J'ai rencontré mon camarade Maliquet et je lui ai montré ces lignes. Il m'a dit :

— C'est la vérité. Et je vais, si tu m'y autorises, broder quelques variations sur ces réflexions un peu courtes.

— Je t'en prie.

Il a équilibré son lorgnon qui glissait, puis il s'est exprimé en ces termes :

« Il y a cinquante ans, j'étais un petit bonhomme de huit ans et quelques mois, rose, rond, doux, naïf et toujours étonné. Ma famille habitait Charlieu et mon père était employé de commerce. Pour préciser, il était attaché à une grande maison de soieries lyonnaise en qualité de commis de barre. Un commis de barre, chez nous, c'est un monsieur qui distribue, pour le compte d'un patron, du travail aux ouvriers et ouvrières en soie du pays et qui en surveille l'exécution. Mon père recevait son monde dans un grand bureau qu'il appelait son magasin, parce que c'était en même temps un dépôt de tous les outils et de tous les ustensiles qui servent dans la fabrication des étoffes de soie. Tous les matins, ayant déjeuné d'une soupe abondante et substantielle, il sortait en disant : « Je vais travailler. » Je n'assistais à son départ que les jours de congé, car il ne quittait guère la maison avant huit heures et demie. Il me dit un jour : « Tu as de la chance de n'être encore qu'un écolier. Ah ! ça ne sera pas si drôle quand tu travailleras. » Je sentis aussitôt redoubler mes alarmes. « Oui, pensai-je, ce sera terrible. Travailler ! Chose cruelle et mystérieuse. Si je comprends bien, le travail est une grande servitude par laquelle la vie est rendue amère et insupportable. Par bonheur, le jour où je travaillerai est encore éloigné. »

« Cependant je grandissais et je commençais à soupçonner que mon père avait peut-être altéré involontairement la vérité. Un jeudi matin, il me permit de l'accompagner à son bureau. Je songeais tout en marchant : « Il est presque neuf heures et mon père ne s'est pas encore mis à l'ouvrage. Or, à l'école, la classe commence à huit heures précises et je dois me lever à sept heures pour arriver exactement. Certains de mes camarades, qui habitent la campagne, doivent être encore plus matinals. Un écolier ponctuel, fût-ce un écolier de six ans, commence donc sa journée et est donc obligé de se lever plus tôt qu'un commis de barre. »

« Nous entrons dans le sanctuaire, je veux dire dans le magasin, et mon père s'attelle à la besogne. Au bout de quelques minutes, il s'interrompt et se met à bavarder et à rire avec son collègue, M. Brosse, le second commis. Je me dis : « Voilà qui n'est pas régulier. Si j'en faisais autant à l'école, je serais vertement réprimandé. Pourtant, mon père et M. Brosse ont l'air de trouver cela tout naturel. Les écoliers, astreints à un silence pénible et sempiternel, sont donc privés d'une liberté précieuse dont jouissent abondamment les commis de barre. »

« Mon père allume sa pipe là-dessus et se met à se promener par le magasin. Je pense : « Il serait évidemment scandaleux que je réclamasse le droit de fumer la pipe ; et je n'ai point envie de le réclamer. Mais il y a, pendant la classe, des moments où j'ai des fourmis dans les jambes. Eh bien ! si j'avais le malheur de quitter mon banc, j'attirerais immédiatement sur moi les foudres de M. Perrin. Il est donc permis aux commis de barre de se dégourdir les membres quand ils en éprouvent le besoin, tandis que les écoliers sont condamnés à une immobilité incessante et nuisible à leur santé. »

« Cependant mon père s'était remis à vaquer à ses occupations ordinaires. Il distribua à quelques ouvriers et ouvrières de la trame, des canettes, des broches, et il inscrivit sur ses livres toutes ces fournitures. Et je réfléchis que ce travail n'était ni fatigant ni difficile, en comparaison de celui de l'écolier qui sue sang et eau pour apprendre par cœur un résumé d'histoire ou pour suivre un exposé d'une demi-heure sur la classification des animaux.

« Le lendemain, après la classe, j'attendis mon père à sa sortie du magasin. Comme nous retournions à la maison, il rencontra un de ses amis qui l'invita à s'arrêter au Café de l'Époque pour y prendre l'apéritif. C'est pourquoi je

rentrai seul et en courant, car j'avais des leçons à étudier, deux problèmes à résoudre et un devoir de grammaire à mettre au net.

« Le dernier jour du mois, mon père reçut la visite de son patron, M. Magnilat. M. Magnilat était un petit homme maigre, dont les yeux gris clignotaient et dont la bouche faisait la moue. Il fit à mon père, d'un ton hautain et d'une voix courroucée, des reproches sur sa manière de diriger le travail des ouvriers. « Il faut, criait-il en frappant sur la table, il faut montrer à l'égard de ces gens-là de la bienveillance, mais non de la faiblesse. » Je pensai : « Ça prend mauvaise tournure, et mon père va encaisser tout à l'heure une paire de gifles. » Car tel était l'usage dans la classe de M. Perrin, où l'on recevait une volée de coups de baguette ou une taloche magistrale pour la moindre peccadille. Eh bien ! M. Magnilat se contenta de maltraiter mon père en paroles et ne lui infligea d'autre punition que de lui payer avant de s'en aller ses appointements du mois.

« Je conclus que le métier d'écolier est, à beaucoup d'égards, bien moins agréable que celui de commis de barre. »

Ces réflexions de mon vieux camarade Maliquet m'ont paru assez intéressantes. Elles méritent sans doute d'être méditées. Elles sont peut-être moins frivoles et moins paradoxales qu'elles n'en ont l'air.

JULES TROCCON.

INITIATION APICOLE

MISE EN TRAIN

CES notes ne constitueront point un cours d'apiculture et n'ont pas la prétention de remplacer un bon livre, et il n'en manque pas (1). Ce sont des conseils et des directions pratiques, fruits de l'expérience, pour aider ceux qui voudront installer un petit rucher près de leur maison. Chaque instituteur devrait avoir des abeilles, tant pour obtenir à bon compte un excellent aliment, que pour apprendre aux petits paysans à tirer un meilleur parti qu'on ne le fait d'ordinaire des ruches qu'il y a un peu partout, mais en trop petit nombre, hélas !

OCTOBRE.

Emplacement du rucher. — Choisissez dans un jardin, un verger de préférence, un endroit à l'abri des vents dominants de la région, protégé par un mur, une haie, éloigné si possible des chemins fréquentés.

S'il existe dans la commune un arrêté relatif aux ruchers, vous vous y conformerez ; consultez, dans la négative, l'arrêté du préfet.

AFFILIATIONS. — Affiliez-vous à la Société d'apiculture de la région : vous recevrez son *Bulletin*, toujours intéressant ; vous serez assuré contre les risques ; vous ferez connaissance avec les apiculteurs du voisinage, qui ne demanderont pas mieux que de vous aider. Et cela vous coûtera dix francs par an !

ACHAT DES RUCHES. — Achetez dans le pays deux ruches vulgaires : c'est suffisant pour commencer. Si l'une est à capot ou calotte, tant mieux. Au cas où vous pourriez acquérir une ruche à cadres ou deux, à bon compte, ne manquez pas l'occasion.

Mais, quelles que soient les ruches, les parois devront être mises en très bon état : elles devront être « bien closes », comme disent les apiculteurs, et bien garnies de provisions. Une bonne ruche en paille doit peser brut, 20 à 22 kilos.

Pour le transport à courte distance, une brouette garnie de paille suffit, après avoir entoilé la ruche le soir dans une serpillière dont on attache les coins. Un léger enfumage assurera l'enlèvement du panier sans danger et son dépôt sur la toile. Opérer le soir au coucher du soleil.

MISE EN PLACE. — Au rucher, vous aurez préparé pour chaque ruche un support, sur lequel vous placerez un plateau de bois aussi épais que possible, reposant bien de niveau, surtout pour les ruches à cadres. Ce plateau aura sur le devant une entaille de 15 centimètres de profondeur sur 20 de largeur, permettant aux abeilles d'entrer. On vend de ces plateaux tout préparés et bon marché.

Chaque ruche doit être à un mètre de distance environ ; chaque plateau à quelque 40 centimètres du sol.

Posez la ruche entoilée sur le plateau ; soulevez un côté avec une cale ; enfumez légèrement et attendez un instant ; déficelez, laissez tomber les pans ; soulevez la ruche ; tirez la toile : c'est fini, et rien ne vous arrivera si vous opérez rapidement et sans secousses. Un aide est utile, mais non pas indispensable ; il peut être gênant s'il est peureux.

INSTRUMENTS. — Il faut avoir un bon *voile* métallique. Les voiles de tulle sont bon marché, mais ils se collent facilement au visage et tiennent chaud ; ils nécessitent un chapeau à très larges bords. N'oubliez pas de faire bien entrer le bas du voile sous votre gilet ou paletot. Boutonnez sévèrement ceux-ci autour du cou.

L'*enfumoir* en cuivre est le meilleur ; achetez-le de bonne qualité. Allumez en plaçant au fond un peu de papier, puis un rouleau de serpillière, sac, tissus de coton bien secs. Quand le feu est pris, mettez la grille et fermez ; placez debout : la fumée doit sortir seule. Tenu à la main, l'enfumoir permet d'envoyer une bouffée à chaque étreinte.

PIQURES. — L'abeille attaque rarement ; il faut qu'elle se sente en danger ou qu'elle craigne pour sa ruche. Elle se familiarise rapidement avec ceux qui l'entourent, et les enfants eux-mêmes peuvent circuler sans crainte autour du rucher, à la condition de ne pas exciter ses populations. Mais il est difficile d'éviter complètement les piqûres, auxquelles on s'habitue d'ailleurs, car on est vite immunisé, et l'on prétend même qu'elles guérissent ou garantissent du rhumatisme. Les enflures deviennent peu à peu presque nulles, comme la douleur.

On évite les piqûres aux mains à l'aide de gants spéciaux ; mais l'apiculteur les délaisse rapidement comme encombrants. Il faut que le vêtement de travail soit bien serré aux poignets, points affectionnés par les avettes. Au bout de peu de temps, on relève hardiment les manches jusqu'aux coudes. N'ayez pas peur ; procédez avec calme ; défendez-vous doucement avec l'enfumoir.

Les frictions des bras et des mains avec du jus de citron, ou du vinaigre, ou de l'essence de térébenthine donnent de bons résultats comme préventif.

Dès qu'on est piqué, enlever le dard, presser pour chasser le venin et frotter avec quelques feuilles vertes : souci champêtre, persil, poireau, menthe ; ou laver à l'eau fraîche ou avec quelques gouttes d'ammoniaque, de thymol, d'eau de javel, d'alcool.

Dans les cas graves, comme l'attaque d'un essaim en fureur — chose extrêmement rare, — manger un morceau de sucre sur lequel on aura mis une goutte de teinture-mère de *Calendula arvensis*, remède homéopathique ; renouveler par quart d'heure. Si ce sont des animaux qui sont attaqués, les frotter vivement avec des bouchons de paille et les baigner.

Mais, je *le répète, les accidents sont extrêmement rares* : l'abeille est très sociable, douce, et ne demande que d'être traitée avec bonté.

H. DE PUYTORAC.

---

(1) On consultera avec profit les ouvrages suivants, qui sont en vente à la librairie Nathan : *Cours complet d'apiculture* de DE LAYENS et BONNIER (Lib. de l'enseignement ; 12 fr.). — *Cours d'apiculture* de HAMET (Société centrale d'Apiculture, 28, rue Serpente ; 13 fr. 75). — *Les Abeilles et le Miel*, par GAGET (Hachette ; 7 fr.).

Revue : *L'Apiculteur*, Société d'Apiculture, 28, rue Serpente, Paris. Envoyée gratuitement aux membres des Sociétés d'apiculture affiliées. — Pour les instituteurs non affiliés : 10 francs par an.

Nous rappelons à nos lecteurs que les bureaux du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* ont été transférés 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e), en même temps que les Magasins de vente et d'exposition de la librairie Nathan.

POUR LIRE EN CLASSE

Myrtille.

Tout au bout du village de Dosenheim, en Alsace, à cinquante pas au-dessus du sentier sablonneux qui mène au bois, s'élève une jolie maisonnette entourée d'arbres fruitiers, la toiture plate chargée de grosses pierres, le pignon sur la vallée.

Quelques volées de pigeons tourbillonnent autour, des poules se promènent le long des haies, un coq se perche sur le petit mur de son jardin et sonne le réveil ou la retraite dans les échos du Falberg ; un escalier à rampe de bois, où pend la lessive, monte au premier étage, et deux rameaux de vigne grimpent à la façade et vont s'épanouir jusque sous le toit.

Si vous gravissez l'escalier, vous découvrez, au fond du petit corridor, la cuisine avec ses plats fleuronnés, ses soupières rebondies ; si vous ouvrez la porte à droite, vous entrez dans la grande salle aux vieux meubles de chêne, au plafond rayé de poutres brunes, à l'antique horloge de Nuremberg qui bat la cadence.

Une femme de trente-cinq ans, la taille serrée dans un long corset de taffetas noir, la tête surmontée de la toque de velours aux grands rubans tremblotants, file et rêve.

Un homme en habit de peluche et culotte de drap marron, le front large, osseux, le regard calme et réfléchi, fait sauter sur ses genoux un gros garçon joufflu, en sifflant le boute-selle.

Telle était la maison de Brêmer, tels étaient Brêmer lui-même, sa femme Catherine et leur fils, le petit Fritz, en l'an de grâce 1820.

Avec son propre bien, sa maison, ses quatre ou cinq arpents de vigne, et les terres qu'il tenait de Catherine, Brêmer se trouvait être un des plus riches bourgeois de Dosenheim ; il aurait pu devenir maire, adjoint, conseiller municipal, mais il se souciait peu des honneurs, et son unique plaisir, une fois le travail des champs terminé, était de décrocher son fusil, de siffler son chien Friedland et de faire un tour au bois.

Or, il advint que le brave homme, rentrant un jour de la chasse, rapporta dans sa grande gibecière une petite bohémienne de deux ou trois ans, vive comme un écureuil et brune comme une groseille noire.

Il l'avait trouvée auprès d'une malheureuse gitane, morte de fatigue et peut-être de faim, au pied d'un arbre.

Je vous laisse à penser les cris de Catherine et ses protestations. Mais comme Brêmer avait l'habitude de commander chez lui, il déclara simplement à sa femme que la petite serait baptisée sous les noms de Suzanne-Frédérique-Myrtille, et qu'on l'élèverait avec le petit Fritz.

Il va sans dire que toutes les commères du village vinrent contempler tour à tour la petite bohémienne, dont la physionomie grave et rêveuse les étonnait.

— Ce n'est pas une enfant comme les autres, disaient-elles... On voit dans ses yeux noirs qu'elle comprend tout !... Elle nous écoute... Prenez garde, maître Christian, les bohémiens ont les doigts crochus... Quand on élève de petites fouines, un beau matin elles étranglent votre coq et prennent la clef des champs.

— Allez-vous-en au diable ! criait Brêmer ; mêlez-vous de vos affaires. J'ai vu des Russes, j'ai vu des Espagnols, j'ai vu des Italiens, des Allemands et des Juifs ; les uns étaient bruns, les autres noirs ; les autres roux ; les uns avaient le nez crochu, les autres le nez camard, et partout, oui, partout, j'ai rencontré de braves gens.

— C'est possible, disaient les commères, mais tous ces gens-là vivaient dans des maisons, tandis que les bohémiens vivent en plein air.

Alors, il les mettait poliment à la porte par les épaules :

— Allez, allez faisait-il, je n'ai pas besoin de vos conseils. Il est temps de renouveler l'air de la ferme, de vider les étables et de laver le plancher.

Cependant, les commères n'avaient pas tout à fait tort, comme on s'en aperçut malheureusement quelques années plus tard.

Autant Fritz aimait à donner le fourrage au bétail, à conduire les chevaux à l'abreuvoir, à suivre son père aux champs, pour labourer, semer, faucher, lier les gerbes et les ramener en triomphe au village ; autant Myrtille se souciait peu de traire les vaches, de battre le beurre, d'écosser les pois, de peler les pommes de terre.

Catherine s'en plaignait amèrement :

— Myrtille, disait-elle, n'est bonne à rien... elle ne veut rien faire. J'ai beau la prêcher, la conseiller, la reprendre, elle fait tout de travers. L'autre jour encore, lorsque nous rangions les pommes au fruitier, ne s'avisa-t-elle pas de mordre dans les plus belles, pour voir si elles étaient bien mûres.. Son plus grand talent est de croquer tout ce qu'elle trouve.

Brêmer lui-même ne pouvait s'empêcher de reconnaître que l'esprit des nomades était en elle et, lorsqu'il entendait sa femme crier du matin au soir : « Myrtille ! Myrtille ! où es-tu ?... Oh ! la malheureuse ! elle s'est encore sauvée cueillir des mûres dans les ronces ! » Il riait en lui-même et pensait : « Pauvre Catherine, te voilà comme une poule qui a couvé des œufs de canards ; les petits sont à l'eau, tu t'agites, tu les appelles, et c'est comme si tu chantais ! »

Tous les ans, après les récoltes, Fritz et Myrtille passaient des journées entières loin de la ferme à faire paître le bétail, chantant, sifflant, cuisant des pommes de terre sous la cendre, et descendant le soir la pente rocailleuse, au son de la trompe d'écorce.

C'étaient les plus beaux jours de Myrtille.

Assise près du feu de chènevottes, sa belle tête brune inclinée sur sa petite main, elle restait immobile des heures entières, comme perdue dans d'immenses rêveries. Les bandes d'oies et de canards sauvages qui traversent alors le ciel désert, d'une montagne à l'autre, par-dessus les grands bois, semblaient l'attrister jusqu'au fond de l'âme. Elle les suivait d'un long, long regard... Et, tout à coup, elle se levait, étendait les bras et s'écriait :

— Il faut partir... Il faut partir... Ah ! je m'en vais !

Puis elle pleurait, la tête sur les genoux, et Fritz, debout près d'elle, pleurait aussi, disant :

— Pourquoi pleures-tu, Myrtille ? Qui est-ce qui t'a fait de la peine ? Est-ce quelqu'un du village ? Dis... Je tomberai dessus... Dis seulement !

— Non !

— Mais pourquoi pleures-tu donc ?

— Je ne sais pas.

— Veux-tu courir au Falberg ?

— Ce n'est pas assez loin !

— Mais où veux-tu donc aller, Myrtille ?

— Là-bas !... Là-bas !... faisait-elle, montrant bien loin au delà des montagnes. Là-bas, où vont les oiseaux !

Fritz levait les yeux et restait bouche béante.

D'après ERCKMANN-CHATRIAN.
(*Contes choisis.*)

(*La fin au prochain numéro.*)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

LE CABINET DOUMERGUE ET L'UNIVERSITÉ

M. DOUMERGUE est un vieux radical. Il n'a jamais passé pour un ennemi de nos institutions scolaires laïques. Étant ministre, puis président, il a maintes fois fait l'éloge des professeurs et des instituteurs. Il est entouré de collaborateurs animés des mêmes intentions bienveillantes à notre égard. Ni M. Herriot, ni M. Berthod ne pensent à renier leurs origines spirituelles. On eût dit à ce trio d'honnêtes gens qu'un jour viendrait où ils saccageraient le beau jardin des lettres françaises, qu'ils eussent protesté avec véhémence. Et si le malheur des temps avait voulu, lorsqu'ils étaient professeurs, qu'on leur fendît l'oreille avec suppression de traitement au 1er août, ils n'eussent pas trouvé de mots trop sévères contre une telle injustice. Cependant ils ont fait ce mal à l'Université et aux Universitaires.

De gaîté de cœur, évidemment non. Quand M. Berthod répond aux syndicats venus lui exprimer leurs doléances, on le sent réellement gêné. Quand il plaide coupable et demande les circonstances atténuantes, on les lui accorde volontiers. Quand il affirme qu'un autre, à sa place, eût cédé plus que lui aux exigences du ministre des Finances, on ne doute pas de sa parole. Mais il se fût néanmoins honoré en résistant davantage.

Les réactions de l'opinion publique n'ont pas été jusqu'ici très favorables aux mesures prises contre l'école et les maîtres. De vives protestations se sont élevées, aussi bien dans certaines villes privées de leur E. P. S. ou de leur collège que dans les petites communes et les hameaux. Nous en aurons l'écho prochainement à la session des Conseils généraux. Le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine ont nettement exprimé leur sentiment qui est un blâme. Les paroles les plus amères ont été prononcées au Conseil municipal par des hommes de tendance modérée et dont plusieurs ont été publiquement les artisans du 6 février. Le 11 juillet, le Conseil général de la Seine adopte à l'unanimité un vœu de MM. Gélis et Le Troquer ainsi conçu :

« Émet le vœu que le personnel de l'Enseignement mis à la retraite bénéficie du congé annuel payé, conformément à ce qui apparaît comme un droit strict. »

Quelques jours plus tard, l'Assemblée départementale décidait que : « dans le cas où l'État ne tiendrait pas ses obligations vis-à-vis du personnel de l'Enseignement mis à la retraite, le Département assurera la compensation nécessaire ».

En outre, le Conseil municipal de Paris a voté à l'unanimité le maintien intégral des indemnités, tant légales que bénévoles, au personnel de l'enseignement primaire retraité le 1er août. Et l'Union amicale des maires de la Seine a pris une décision analogue.

On peut affirmer sans crainte que, si la question des suppressions de postes dans l'enseignement public et la question du traitement pendant les vacances étaient actuellement soumises à un referendum populaire, le Gouvernement serait désavoué à une grosse majorité.

Le décret du 4 avril 1934 était explicite :

ARTICLE PREMIER. — Les effectifs des personnels civils et militaires de l'État sont réduits de 10 p. 100.

ART. 2. — *Dans le délai d'un mois*, des décrets spéciaux fixeront la répartition, entre les diverses catégories, des emplois supprimés. Les crédits correspondants seront annulés. La répartition définitive des annulations par chapitre sera fixée avant le 30 juin.

Examinons l'application de ces mesures à l'Instruction publique.

Cette application fut tardive puisque les premiers décrets parurent seulement le 5 juin, deux mois pleins après le décret précité.

En ce qui concerne l'Administration centrale, le rapport indique 26 suppressions d'emplois sur 250 et une économie annuelle de 578 581 francs au titre du chapitre 1er (Traitements) dont la dotation est de 5 769 753 francs. « Le projet satisfait donc pleinement, disent les ministres, aux dispositions du décret du 4 avril 1934. »

Mais il s'en faut que le budget de 1934 soit effectivement allégé du montant du crédit annulé pour le 2e semestre, soit 289 290 francs. L'article 3 prévoit en effet une ouverture de crédit de 81 300 francs pour permettre de rétribuer, à dater du 1er juillet 1934, vingt auxiliaires affectés au service de la liquidation et de la revision des pensions.

Pour l'année entière, l'économie devient 578 581 francs — (81 300 × 2) = 415 981 francs et elle représente 7,2 p. 100 du crédit budgétaire.

L'allégement procuré au budget de 1934 ressort à 289 290 francs — 81 300 francs = 207 990 francs, soit 3,6 p. 100.

***

DANS les Universités, il a été fait 208 suppressions (dont 81 de professeurs) avec effet du 1er août. Les crédits annulés s'élèvent à 2 380 874 francs pour cinq mois, ce qui représente une économie annuelle de 5 714 097 francs. Les chapitres 14 et 15 (traitements du personnel des Universités) s'élevant à 99 897 314 francs, l'économie représente 5,7 p. 100. L'allégement du budget de 1934 représente 2,4 p. 100.

Pour l'ensemble des autres établissements ressortissant à la direction de l'Enseignement supérieur, il a été procédé à 49 suppressions. Les crédits annulés s'élèvent à 548 370 francs, soit une économie annuelle de 1 316 088 francs. L'ensemble des chapitres intéressés comportent une dépense prévue de 19 027 130 francs, l'économie ressort à 6,9 p. 100. L'allégement du budget de 1934 ressort à 2,8 p. 100.

***

DANS l'enseignement secondaire, les suppressions portent sur 212 emplois, avec effet du 1er août. Les crédits annulés s'élèvent à 2 399 000 francs pour cinq mois, ce qui réalise une économie annuelle de 5 757 600 francs. La dotation des chapitres visés étant de 455 629 512 francs, l'économie annuelle est de l'ordre de 1,3 p. 100 et l'allégement du budget de 1930 n'est que de 0,5 p. 100.

Ces chiffres et ces proportions doivent être

légèrement relevés par suite des modifications apportées au régime des maîtres d'internat, des dactylographes et des agents de service (crédits annulés en 1934 : 135 000 francs), et de l'économie résultant de la suppression du versement fait aux villes sur les recettes des collèges (annuellement 600 000 francs). L'économie globale annuelle serait de 1,5 p. 100 des crédits budgétaires.

***

Pour l'enseignement primaire supérieur (y compris le personnel administratif et les écoles normales), il a été effectué 297 suppressions avec effet du 1er août. Les crédits annulés s'élèvent à 2 444 775 francs, ce qui fait une économie annuelle de 5 867 460 francs. Les chapitres visés comportant au budget 167 867 908 francs de dépenses, l'économie annuelle ressort à 3,5 p. 100 et l'allégement procuré au budget de 1934 est de 1,4 p. 100.

La proportion est en réalité un peu plus faible parce qu'aucune annulation n'a été opérée sur les chapitres 96 (Inspection générale) et 97 (Inspecteurs d'Académie des départements). Compte tenu de ces chapitres inchangés, l'économie globale annuelle tombe à 3,3 p. 100 des crédits budgétaires.

***

DANS l'enseignement primaire élémentaire, il a été prévu la suppression de 5 000 emplois, avec effet du 1er août et une annulation de crédit s'élevant à 14 millions au chapitre 118, qui figure au budget pour 2 075 669 720 francs. Si ces 5 000 suppressions étaient maintenues, l'économie annuelle serait de 33 600 000 francs. Cette économie représenterait 1,6 p. 100. L'allégement procuré au budget de 1934 s'établirait à 0,6 p. 100.

Mais le décret prévoit que 3 000 de ces emplois pourront, si les besoins du service l'exigent, être provisoirement rétablis et occupés par des intérimaires. Nul doute qu'ils ne le soient pour la plupart. 3 000 intérimaires à 8 000 francs par an, cela fait 24 millions. L'économie annuelle tombe ainsi à 9 600 000 francs, soit 0,4 p. 100.

***

TOUTES ces mirifiques économies doivent être diminuées des pensions qu'il faudra payer aux 5 743 fonctionnaires mis à la retraite, quelque chose comme 60 millions par an, retenue de 15 p. 100 déduite.

Jugez du bénéfice réel de la grande pensée de M. Germain-Martin.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

RÉOUVERTURE

VOICI une chronique qui reprend après plusieurs années d'interruption. Juste le temps de devenir d'actualité, car elle fut surtout une anticipation sur un mouvement qui s'annonçait. Mais, au fond, nous ne savons exactement ni ce qu'on convient d'appeler « un jeune », ni ce que veulent au juste les générations qui se rangent dans cette espèce d'un genre assez mal délimité. Car il est des moins de vingt ans qui sont vieux, — et nous le prouverons, — et des plus de quarante qui sont jeunes, — et nous le prouverons aussi.

Mais laissons pour l'instant ce débat prématuré, et demandons-nous seulement ce que nous voulons, — et peut-être ce que nous pourrons, — dire aux jeunes. D'abord ce que six années de direction d'une Ecole Normale nous ont révélé sur leur compte. Six ans, c'est une expérience, surtout lorsqu'elle se poursuit dans le même milieu. Mais une expérience encore insuffisante, car il apparaît clairement, à qui l'a voulu tenter, qu'il est d'autant plus difficile de parler des jeunes que leurs réactions vraies — leurs réactions jeunes — sont souvent celles qu'ils cachent le mieux.

Les « jeunes » ne sont vraiment eux-mêmes que dans des circonstances bien particulières, dont la principale caractéristique paraît être qu'elles excluent toute contrainte. Or, un régime collectif quel qu'il soit, — fût-il celui d'une Ecole Normale (et on sait combien est libéral le régime des Ecoles Normales), — comporte toujours une grande part de contrainte nécessaire. C'est dans les menus faits de la vie courante qu'on peut réussir à découvrir les jeunes, mais on sait combien ces menus faits, qui devraient se passer sans témoins pour n'être point déformés, sont difficiles à saisir. Ceci pour conclure que l'expérience du passé n'est pas suffisante, bien qu'elle ait eu pour elle le mérite de durer assez longtemps.

Il nous restera donc à demander aux jeunes, à qui cette chronique est destinée, de nous dire ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent, de nous confier leurs espoirs et leurs déceptions (et nous soupçonnons qu'elles sont grandes par les temps présents), en un mot de nous apporter leur collaboration.

En échange, nous risquerons à leur intention quelques conseils, peut-être aussi quelques critiques, nous essayerons de leur ouvrir des horizons.

Tel sera le but très large et très éclectique de ces articles à l'usage de tous les « Jeunes ».

FERNAND BÉRENGER,
Ex-D. É. N. à Parthenay,
I. E. P. à Montpellier.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...Il y a deux mois, j'exerçais dans le département de X... ; j'ai obtenu mon exeat pour venir dans celui dont ma femme est originaire ; je me servais, dans mon enseignement, avant mon changement de destination, d'une histoire de France qui n'est pas inscrite sur la liste officielle de mon nouveau département. Est-ce que, tout de même, il ne pourrait pas y avoir une liste nationale des ouvrages classiques ?... » (*R. S.*)

Chez les retraités.

« ...L'Administration vient de me faire savoir que, s'étant trompée dans le calcul de ma pension, il y a cinq ans, je devais lui rembourser 2 362 fr. 75. Evidemment j'ai protesté immédiatement. Ne serait-il pas d'une simple logique que l'Administration qui se trompe supporte les conséquences de ses erreurs ?... » (*T. A.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...L'idée d'une entente entre les secrétaires de mairie pour la réception du public est excellente, mais peut-elle être appliquée ? Il y a deux ans, nous avions, dans mon canton, décidé une réglementation dans ce sens ; six mois après, elle était déjà violée par deux collègues; c'est parmi les instituteurs secrétaires de mairie qu'il y a le moins de discipline... » (*D.*)

Chez les instituteurs des C. C.

« ...Lorsqu'un cours complémentaire est transformé en une É. P. S., pourquoi ne déciderait-on pas que les maîtres de ce cours âgés de trente-cinq ans et justifiant de dix ans de service dans les C. C. pourraient rester à l'É. P. S., avec le titre de professeur adjoint ? » (*H. L.*)

Chez les professeurs d'E. P. S.

« ...Les promotions de classe au choix devraient être attribuées en se basant uniquement sur le mérite professionnel et sans tenir compte de l'échec subi par le fonctionnaire pour sa nomination à un poste déterminé, des situations de famille et des promotions obtenues par le conjoint... » (*A. B.*)

Chez les commis d'I. A.

« ...Pourquoi écarter du bénéfice des six classes les collègues pourvus du baccalauréat ? Parce qu'ils ne sont pas pourvus du C. A. P., répond le ministère. Nous pensons, nous, que c'est aller trop loin dans la voie de l'ostracisme... » (*S. I.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...des remerciements.

INSTITUTEURS, directeurs, professeurs, inspecteurs, représentés par leurs groupements, se sont bien défendus lors des atteintes portées par les décrets-lois au régime des traitements et des pensions.

Leurs militants ont montré beaucoup de courage, car les membres des Conseils d'administration ont à faire face, chaque jour, à une double tâche : la tâche professionnelle, souvent très lourde, et la tâche corporative, toujours difficile ; après s'en être acquittés, il ne leur reste guère de repos.

Admirable a été l'Association nationale, qui est la synthèse de toutes les associations particulières, la Fédération nationale des Syndicats de fonctionnaires. Merveilleusement organisée, au téléphone du matin au soir, voyant, à chaque instant, députés et sénateurs, elle a accompli une œuvre fort méritoire.

Les uns et les autres ont droit à des remerciements cordiaux.

Ce devoir accompli envers les militants, nous continuerons à défendre nos intérêts moraux et matériels avec la même vigueur que par le passé.

P. B.

CARNET DU MILITANT

L'ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des instituteurs. — On sait qu'à la suite du Congrès de Nice le Gouvernement avait chargé M. Berthod, ministre de l'Éducation nationale, d'enquêter au sujet des propos excessifs qui auraient été tenus à la tribune par certains militants.

Le ministre avait alors adressé aux inspecteurs d'académie une circulaire que nous reproduisons ci-dessous :

Le ministre de l'Éducation nationale à M. l'Inspecteur d'Académie, en résidence à...

Quelques journaux, dans les comptes rendus du Congrès tenu à Nice par le Syndicat national des instituteurs publics de France et des colonies, ont attribué à certains orateurs des paroles dont l'interprétation a donné lieu à des appréciations défavorables pour le corps des instituteurs.

Je vous prie de communiquer à M..., instituteur dans votre département, les extraits de presse que vous trouverez ci-joints, et de lui demander s'ils rapportent fidèlement le sens de son intervention.

Vous voudrez bien me faire parvenir d'urgence, sous le timbre du cabinet, la réponse écrite qu'il vous aura faite et, le cas échéant, les explications qu'il vous aura données.

Au cas où, pour obéir à *un mot d'ordre*, ce maître se refuserait à vous répondre, vous lui déclarerez :

1° Qu'il n'est pas possible d'admettre qu'en dehors de ses heures de classe un éducateur n'a plus à se soucier en aucune manière de la répercussion que ses paroles ou ses actes peuvent avoir sur le bon renom de l'école et sur sa propre autorité, vis-à-vis de ses élèves et de leurs familles ;

2° Qu'au surplus on ne peut pas considérer comme totalement étranger à l'activité professionnelle des instituteurs un congrès composé exclusivement par eux et qui se donnait pour programme, entre autres choses, de définir leur rôle dans l'État et leur attitude vis-à-vis des pouvoirs publics ;

3° Qu'en aucun cas la discipline syndicale ne saurait dispenser un fonctionnaire d'obéir aux ordres de ses chefs.

Si, par son refus de répondre, M... montrait qu'il est d'un avis différent, sans préjudice des décisions que je pourrai prendre ultérieurement à son sujet, vous lui infligerez, en mon nom, la peine de la réprimande qui sera inscrite à son dossier.

Et, le 9 septembre, les journaux inséraient la note officielle suivante :

Arrivant au terme de son enquête sur les incidents du Congrès de Nice, M. Aimé Berthod, ministre de l'Éducation nationale, a reçu l'inspecteur d'académie de la Creuse, et, après l'examen des dossiers de MM. Chareille et Lelache, instituteurs publics de ce département, il a décidé d'appliquer à M. Chareille la peine de la réprimande avec inscription au dossier et de traduire immédiatement M. Lelache devant le conseil départemental pour application d'une peine plus sévère.

Le ministre continuera à recevoir la semaine prochaine les inspecteurs d'académie des départements où des sanctions sont envisagées.

Le 15 septembre, en effet, une nouvelle communication était publiée :

M. Aimé Berthod, ministre de l'éducation nationale, a reçu les inspecteurs d'académie des Bouches-du-Rhône, du Gers, de l'Indre, de l'Oise et du Rhône, et, après examen des dossiers, il a décidé d'appliquer à M. Vives, instituteur public du Gers, la peine de la réprimande avec inscription au dossier, et de traduire immédiatement devant les conseils départementaux pour l'application d'une des sanctions prévues à l'article 30 de la loi organique du 30 octobre 1887 MM. Babau (Bouches-du-Rhône) ; Blain (Rhône) ; Dommanget (Oise) ; Thomas (Indre).

Fédération nationale des groupements professionnels d'instituteurs. — La Fédération générale des instituteurs belges vient de tenir son 78e congrès annuel à Charleroi.

La Fédération nationale des groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs de France était représentée à ce Congrès par une délégation comprenant notamment : M. Le Gall, président ; M. Sivé, secrétaire général ; M. Lesur, délégué du groupement du Nord.

Les instituteurs français ont trouvé, auprès de leurs collègues belges, l'accueil le plus cordial ; ils ont participé avec eux, et avec M. Jeunehomme, délégué du ministre de l'Instruction publique de Belgique, au cortège patriotique franco-belge et à la cérémonie d'inauguration du monument érigé par la population carolorégienne en souvenir des soldats français tombés à la bataille de Charleroi, puis ils ont déposé une palme sur ce monument, ainsi que sur celui des enfants de Charleroi martyrs de la Grande Guerre et sur celui des soldats anglais.

Au cours d'une des séances du Congrès, les dirigeants des deux Fédérations ont constaté l'identité de leurs principes et de leurs sentiments : défense des intérêts corporatifs sans aucune manifestation politique ; enseignement pacifiste, mais conscient des nécessités de la défense nationale ; éducation fraternelle donnée dans un esprit de tolérance mutuelle.

Pour tous renseignements sur la Fédération ou demande de spécimen du Bulletin fédéral, prière de s'adresser au secrétaire général, M. Sivé, 58, boulevard Barbès, à Paris, 18e.

Fédération nationale des directeurs et directrices d'écoles publiques. — Le président de la Fédération a adressé à M. Doumergue, président du Conseil, une longue lettre sur la question des retraites. Il dit notamment ceci :

Vous avez bien voulu, le 7 juin dernier, recevoir une délégation de la Fédération nationale des directeurs et directrices d'écoles publiques, et lui donner l'assurance que le décret-loi du 10 mai, relatif aux retraites des fonctionnaires, serait « remis sur le métier » et corrigé, après un examen attentif des observations et suggestions que nous avions présentées. Nous nous permettons de vous rappeler, aujourd'hui, cette bienveillante promesse, ajoutant que l'application stricte des mesures projetées à l'égard des instituteurs et institutrices mis à la retraite d'office a provoqué, dans le corps enseignant primaire, une émotion extrêmement vive.

Les directeurs et directrices d'écoles publiques affirment hautement leur volonté de demeurer des gens d'ordre et de devoir, profondément respectueux des institutions légales de leur pays — et c'est précisément pourquoi ils réclament avec insistance le retour à la charte du 14 avril 1924, — mais ils ne cesseront de protester contre les dispositions injustes et cruelles d'un décret improvisé qui viole les engagements pris antérieurement à leur égard.

Il conclut par un pressant appel au chef du Gouvernement, à qui il demande le retrait du décret-loi incriminé et l'adoption des principes suivants, conformes à la tradition républicaine de justice et d'égalité :

Maintien de la législation actuelle du régime des retraites (loi organique du 14 avril 1924) ;

Prélèvement exceptionnel et provisoire sur les pensions, suivant un barème au plus égal à celui de la réduction opérée sur les traitements des fonctionnaires en activité.

LES CONGRÈS (1)

Congrès de l'Association générale des Institutrices des écoles maternelles et des classes enfantines de France et des Colonies.

Le XIIIe Congrès des maternelles a eu lieu au début des vacances à Dijon, sous la présidence de M. Rosset, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale, et de Mlle Angles, inspectrice générale des écoles maternelles.

Les congressistes adoptèrent des rapports fort documentés sur l'initiation à la lecture, sur les tests de langage, sur les différentes méthodes d'enseignement de l'écriture, sur la croissance et ses conséquences chez les tout-petits, sur les troubles de la parole et les moyens de les corriger, sur l'éducation rythmique et l'initiation musicale.

Des vœux ont été renouvelés, notamment ceux qui concernent le passage des enfants de l'école maternelle à l'école primaire, la représentation des institutrices maternelles dans les C. D. et l'inspection médicale.

Deux expositions complétaient cette manifestation. L'une, installée à l'hôtel de ville, comprenait des travaux d'enfants et de maîtresses, des spécimens de matériel d'enseignement et de jouets éducatifs, des plans et des photos d'écoles modernes. L'autre exposition, dans une école, réunissait des costumes et des programmes de fêtes enfantines.

Des concerts et une fête enfantine montrèrent tout le profit éducatif qu'on peut tirer d'un enseignement artistique mis à la portée du petit monde.

Congrès de la Fédération Unitaire de l'Enseignement.

Le XXVIIIe Congrès de la Fédération unitaire de l'Enseignement s'est ouvert le 4 août à Montpellier. On remarque la présence de Monmousseau, délégué de la C. G. T. U., et de Litvine, représentant la Fédération soviétique.

A l'ouverture de la première séance, le Congrès décide l'envoi au préfet d'une protestation portée par une délégation contre l'internement de Thaelmann, victime de l'hitlérisme. Après l'audition de plusieurs représentants des organisations étrangères mais fraternelles, on discute assez longuement le rapport moral présenté par le secrétaire fédéral Salducci. C'est surtout la question de l'unité syndicale qui préoccupe les orateurs. Les uns saluent avec joie le « tournant de la C. G. T. U. vers l'unité syndicale », d'autres estiment qu'il n'y a pas de « tournant brusque », d'autres enfin qualifient ce tournant de scandaleux.

Le délégué de la C. G. T. U. plaide la cause de l'unité, seul moyen de barrer la route au fascisme et à la guerre.

« Il n'y a pas de conditions à imposer à ceux qui se battent avec nous contre le capital. Toutes les recrues sont bonnes à condition qu'elles ne conduisent pas à la désagrégration de la C. G. T. U. ».

Le délégué de l'Union soviétique, Litvine, donne des renseignements sur la construction du socialisme en Russie. Il appelle l'ensemble de la Fédération unitaire à travailler à élargir l'action commune des membres de l'Enseignement.

Bouet, Aulas et Serret critiquent violemment la Révolution soviétique, mais cela ne les empêchera pas de poursuivre leurs efforts dans l'intérêt supérieur de la classe ouvrière.

On discute ensuite sur la lutte contre le fascisme. En conclusion, le Congrès vote à l'unanimité une résolution dans laquelle il salue l'unité d'action réalisée dans la grève du 12 février, le développement puissant du mouvement antifasciste, le mouvement d'Amsterdam-Pleyel qui a facilité le large rassemblement de lutte et le Comité de vigilance des intellectuels.

« Le Congrès constate que la lutte contre le fascisme et la guerre est une lutte de tous les instants qui doit continuellement s'élargir. Combattre le fascisme, c'est non seulement défendre par l'action directe les libertés démocratiques et syndicales conquises par le prolétariat. C'est également défendre les conditions de vie et de travail des classes laborieuses. En ce qui concerne le corps enseignant, c'est se dresser contre les décrets-lois, la répression, le sabotage de l'enseignement et la militarisation de l'Université... »

Sur les questions corporatives, plusieurs motions ont été adoptées, notamment sur le respect de la loi de 1924 (retraites), l'abrogation du décret de janvier 1933 (recrutement), les suppressions de postes, l'égalité complète des maîtres exerçant dans les colonies avec ceux de la Métropole.

La Congrès se clôtura après que Labrunie, au nom de la délégation envoyée à Nice au Congrès du Syndicat national, eût rendu compte de la démarche en vue de l'unité et que le Congrès de Montpellier eût adopté la proposition de Bouet, mandatant le Bureau fédéral pour qu'il entre en rapport avec le Bureau du S. N., afin de demander à ce dernier d'accepter immédiatement des propositions d'action commune.

ANDRÉ GANNE.

(1) Suite de nos comptes rendus. Voir n° 1 du *Journal des Instituteurs*.

NOTRE COURRIER

L'Amitié par le Livre.

Le corps enseignant protecteur des lettres. Est-ce que la formule n'est pas faite pour séduire ? En 1932 et 1933, une campagne en faveur du *Florilège poétique de Philéas Lebesgue* permit au poète-paysan un peu plus de quiétude dans son lourd travail que les ans rendent plus pesant encore. (Ce livre n'est plus en vente que pour quelques mois. Il ne sera pas réédité : 10 francs.)

L'Amitié par le Livre a été créée pour étendre le bénéfice des mêmes méthodes à d'autres écrivains nécessiteux. Elle met en souscription, dès maintenant, sans versement d'avance, au prix de 10 francs, *Francine*, roman de la terre par Maina Jablonska, restée seule avec six enfants (auteur de *Comme l'herbe des champs* et de *Sophie et le Faune*). Ce roman vous est recommandé par Georges Lecomte, de l'Académie Française ; Gaston Chérau, de l'A. Goncourt, Han Ryner, Ch. Vildrac, Marcel Martinet, André Spire, Marie le Franc, etc. (Comité en formation) et par un *Comité de l'enseignement* dont les premiers membres sont ; L. Émery, Lucien Gachon, Camille Belliard, instituteurs ; Y. Guyomard, inspecteur primaire ; Ch. Fuster, inspecteur d'Académie, lauréat de l'Académie Française.

Souscrire sans versement d'avance à l'adresse du secrétaire Camille Belliard, instituteur à Querqueville (Manche).

La Bibliothèque de nos Enfants.

La « Bibliothèque de nos Enfants », poursuivant son but, qui est d'encourager la littérature enfantine saine et vivante, vient de publier sa quatorzième liste de livres recommandés pour les enfants.

Cette liste est envoyée à toute personne qui en fera la demande, 5, rue Las-Cases (VII°). Prix : 1 franc. Les treize listes précédentes : 10 francs.

A TOUT ABONNÉ

DU

Journal des Instituteurs et des Institutrices

NOUS OFFRONS

à titre de

PRIMES SPÉCIALES

Voyez également page IV.

3
volumes
(à choisir dans la liste ci-dessous)
10 fr.

5
volumes
(à choisir dans la liste ci-dessous)
16 fr.

10
volumes
(à choisir dans la liste ci-dessous)
30 fr.

Nos	Titres.	Auteurs.
1	*Vie et mort de Foch* ..	Mortane.
2	*Lettres inédites de Maupassant*.....	Mortane.
3	*Souvenir de Robert de Flers*	Francis de Croisset.
4	*Le courrier de la mer Blanche*	Poisson.
5	*Vie et mort de Clemenceau*	Léon Treich.
6	*Les conquérants du feu*	J. H. Rosny aîné.
7	*Stresemann*	Hirth.
8	*L'amour au miroir* ..	Marcel Arnac.
9	*Musées de volupté*....	Maurice Verne.
10	*La vie secrète du music-hall*.....	Maurice Verne.
11	*Le drapeau blanc ou la restauration manquée*	Beau de Loménie.
12	*Le rajah de Bornéo*	P. Dominique.
13	*Spectatrice*.....	Duvernois.
14	*Francesca*.....	Lamandé.
15	*Le jeune homme des palaces*.....	F. de Miomandre.
16	*Nous faisons fausse route*	J. Duboin.
17	*Grandes thèses radicales*.....	Jammy Schmidt.
18	*D'Alger la romantique à Fez la mystérieuse.*	Louis Bertrand.
19	*Lettres du Soudan*...	Général Mangin.
20	*Mistral*	Léo Larguier.
21	*Joëlle*.....	Poisson.
22	*La maison du doute* ..	Marion Gilbert.
23	*L'escadron blanc*.....	Joseph Peyré.
24	*L'Inde contre les Anglais*.....	Andrée Viollis.
25	*L'homme aux sangliers.*	Ch.-H. Hirsch.
26	*Jofire*.....	Raymond Recouly.
27	*Le vert galant*	Delteil.
28	*La mort du duc d'Enghien*	A. de Maricourt.
29	*Au cœur du grand désert*.....	Pce Sixte de Bourbon.
30	*Les hommes de mauvaise volonté*.....	Mme Jacquemaire-Clemenceau
31	*L'Argentine*	Rosny jeune.
32	*Les Rouchard*.....	Ch.-H. Hirsch.
33	*Le champ et le jardin de Jacques Peyrot* .	J. des Gachons.
34	*Le citoyen Jaurès*....	Léo Larguier.
35	*La censure pendant la guerre*	H. Berger et P. Allard.
36	*L'enfer du sel*	Léo Gerville-Réache et J.-R. Mathieu.
37	*Les parents paresseux.*	Tristan-Bernard.
38	*Hortense ou la reine qui chante*.....	Gabrielle Reval.
39	*La paix française* ...	H. de Jouvenel.
40	*Bonaparte en Egypte* .	J.-L-Gaston Pastre.
41	*Le berceau du socialisme français*	Paul Lombard.
42	*Nos bêtes amicales* ...	Rosny jeune.
43	*Guide du bon sens* ..	Franc Nohain.
44	*Le seize mai*	Alexandre Zevaès.
45	*Louis-Cather Breslau.*	Madeleine Zilhardt.
46	*Bas-fonds*.....	Joseph Kessel.
47	*Elisabeth de Wittelsbach*	Marion Gilbert.
48	*La cormorandière* ...	José Germain.
49	*Le prince Napoléon*...	Ferdinand Bac.
50	*Madame Tolstoï*	Suzanne Normand.
51	*Les porteurs de croix*..	Bernard-Lecache.
52	*Le geste de Phryné*...	Maurice Dekobra.
53	*Sous le chant des sirènes*.....	Noré Drumel.
54	*Guillaume II*.....	Maret.
55	*Drapeau rouge*	Constantin Weyer
56	*Napoléon le Grand* ..	Rosny aîné.
57	*La société des insectes.*	Rosny jeune.
58	*Les poux du lion* ...	Pierre Dominique.
59	*Mes trônes et mes dominations*.....	P. Mille.
60	*Voyage au pays des voyantes*.....	André Salmon.

Découpez ce bon ou recopiez-le sur votre lettre.

BON SPÉCIAL
J. I. I.

Je soussigné.....

abonné au " **Journal des Instituteurs et des Institutrices,** pour l'année 1934-35.

désire recevoir les volumes suivants : Nos .....

.....

Ci joint ..... fr., montant de l'envoi. Signature :

(1) Supprimer la mention inutile.

N. B. Les demandes, accompagnées de leur montant, seront seules exécutées.

ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT

POUR L'ÉTUDE INDIVIDUELLE
POUR LA PROJECTION
L'HISTOIRE EN CARTES POSTALES

PAR
ALFRED CARLIER

Voici une nouveauté d'un immense intérêt ! Rien de pareil n'a été fait jusqu'à ce jour.

● *18 pochettes de 25 cartes classées, accompagnées d'une notice détaillée. La pochette :* **5 fr. 50**

(Elles sont le complément des **Cartes Tiget**).

LISTE DES SÉRIES :

1. La Préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent Ans. — 7. La Vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

CARTES POSTALES " TIGET "

POUR L'HISTOIRE

La Révolution (I)	25	cartes	**5 fr. 50**
La Révolution (II)	25	—	**5 fr. 50**
La Vie de Bonaparte	24	—	**5 fr. 50**
Napoléon empereur	25	—	**5 fr. 50**
La Restauration et Louis-Philippe	25	—	**5 fr. 50**
La Seconde République et le Second Empire	23	—	**5 fr. 50**

● *Prix global des 24 pochettes d'histoire (18 pochettes Carlier + 6 pochettes Tiget) prises en une seule fois :* **125 fr.**

POUR LA GÉOGRAPHIE

Pochette I. — **La Mer** (A), Généralités	25	cartes	**5 fr. »**
— II. — **La Mer** (C), Pêches et Industries	25	—	**5 fr. »**
— III. — **La Mer** (B), Les Ports	25	—	**5 fr. »**
— IV. — **Relief du Sol**	20	—	**4 fr. 50**
— V. — **Communications en Montagne**	25	—	**5 fr. »**
— VI. — **Histoire d'un fleuve**	20	—	**4 fr. 50**
— VII. — **Phénomènes dus à l'érosion**	20	—	**4 fr. 50**
— VIII. — **Les voies de communication**	20	—	**4 fr. 50**
— IX. — **Paris**	25	—	**5 fr. »**

LES COLONIES FRANÇAISES

Pochette X. — **L'Algérie**	25	cartes	**5 fr. 50**
— XI. — **La Tunisie**	25	—	**5 fr. 50**
— XII. — **Le Maroc**	25	—	**5 fr. 50**
Pochette XIII. **La France Noire (A. O. F., A. E. F.)**	24	cartes	**5 fr. 50**
— XIV. **Madagascar**		—	**5 fr. 50**
— XV. **L'Indochine**		—	**5 fr. 50**

Le Cours remanié

de l'ARITHMÉTIQUE MINET-PATIN

obtient un succès prodigieux !

Nouveauté

◇ ◇ ◇

Voici une édition entièrement remaniée d'un cours universellement apprécié !

Demandez aujourd'hui même, si vous ne l'avez déjà reçu, un exemplaire

en spécimen gratuit

du

COURS MOYEN

MINET - PATIN - LEFÈVRE

Édition remaniée 1934

Le Livre du Maître pour le Cours remanié paraîtra dans le courant d'Octobre.

Prix : 18 francs

Notez bien que

Le Cours Moyen **remanié** est ainsi annoncé :

MINET - PATIN - LEFÈVRE

Il sera dorénavant fourni, sauf indications contraires expressément formulées.

Prix : 8 fr. 80

Le Cours Moyen MINET - PATIN - DELANNOY, édition 1933, reste en vente et sera fourni sur demande.

Prix : 8 fr. 80

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

J'ai besoin d'un tricot... j'écris aux

Filatures de la Redoute à ROUBAIX

CATALOGUE Nº 21 et ÉCHANTILLONS FRANCO

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs

Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre

"La Médecine Moderne du Système nerveux"

Envoi franco contre 1 fr. timbres

Lab. du SUD-EST, 2 qde rue, SAINT-PRIEST (Isère)

La Géline imprime mieux, plus vite, à moins cher

Appareil à partir de 35 francs.

en vente chez votre Papetier.

Tous renseignements sont fournis, gratuitement et sans engagement, par le fabricant :

Auguste NARDI, *43, rue Picot,* Toulon (Var).

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %

soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

Concours du 12 Février 1935

Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

A LA GRANDE MAISON DES

RUSTIQUES

Meubles Normands, Bretons, Provençaux

COSY-CORNER Échanges de Mobiliers Facilités de paiement

172, Avenue du Maine-PARIS Métro : Alésia

TRICOTEUSES DEMANDEZ CES MODÈLES GRATUITS

Envoyez votre adresse et votre nom à l'adresse ci-dessous et vous recevrez gratuitement un service régulier de modèles inédits de travaux de tricots, photographiés en couleur, avec de claires explications, vous permettant de les exécuter.

Avec cet envoi sera joint une collection de laines à tricoter dont la présentation pratique vous séduira et vous permettra de choisir facilement, chez vous, la qualité qui convient exactement à votre travail.

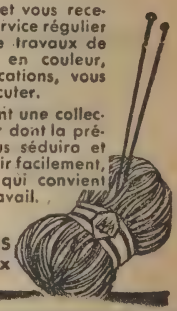

FILATURES DES 3 SUISSES Service 33, à Roubaix

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **FEILLÉ**, 127, Avenue Camille-Pujol, TOULOUSE.

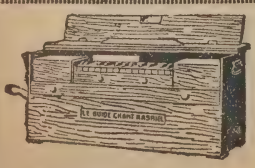

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement

(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**

3 Octaves, Fixe : **600 fr.**

Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 283-10-34. — Régie Imp. CRÉTÉ. Corbeil.

87e Année. — N° 8. 13 Octobre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

OCT 31 1934 UNIVERSITY OF ILLINOIS

UN BEAU PROGRAMME

Il faut d'abord que chaque citoyen prenne conscience du rôle qu'il est appelé à jouer dans la communauté nationale.

Il faut que la notion de l'intérêt personnel, trop souvent considéré comme l'unique fin de l'activité humaine, soit complétée et corrigée par le sens de l'intérêt social. Au stimulant du profit doit se substituer progressivement la mystique du service.

Les institutions seront conçues de manière à favoriser cette substitution de motifs. Mais on ne peut tout attendre d'elles. L'éducation nationale, à tous ses degrés, et toutes les forces morales du pays devront collaborer avec la loi.

(Plan du 9 juillet 1934.)

Un instituteur avisé ne fait pas son cours de morale sans avoir, dans sa bibliothèque, pour les consulter, les volumes suivants :

Ch. Ab der Halden et M. Lavaut	Pour enseigner la morale.....	15 fr
M. Ravaudet.....	Courage. (Pour aider les maîtres à enseigner la morale).....	15 fr.
H. Waltz.....	Le Livre du Maître pour l'Enseignement de la morale (Histoires pour le petit François).....	15 fr.
A. Souché.....	Le Livre du Maître pour l'enseignement de la morale aux enfants des petites classes.....	15 fr.
G. Guy Grand.....	Cours de morale (illustré), relié.....	15 fr.
— —	Cours d'éducation civique (illustré), relié ..	15 fr.
A. Maillet.....	Le Livre du Maître pour l'éducation et l'instruction civiques.....	12 fr.

A notre grand regret, ces ouvrages ne peuvent être envoyés en communication.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

A L'INTENTION EXCLUSIVE
DES ÉLÈVES DES ÉCOLES
PRIMAIRES

NORTRICO

ORGANISE SON

2e GRAND CONCOURS DE TRICOTAGE

DOTÉ DE

70.000 Fr

DE PRIX

COMPOSITION DU JURY

Présidente :
Madame A. MOLL-WEISS
Directrice-fondatrice de l'Ecole des Mères

Mme BONVOISIN, Présidente de l'Association des Dames Françaises (Comité de Vincennes)
Mme ENOS, Présidente des Abris de l'Enfance et de l'Œuvre des Layettes
Mme GEVIN-CASSAL, Inspectrice générale honoraire des Services administratifs de l'Assistance Publique
Mme GINIES, Professeur à l'Ecole Nationale et Ménagère de Coetlogon
Mlle GORRAZ, Professeur d'Enseignement Ménager de l'Etat
Mme LABBÉ, Professeur à l'Institut d'Hygiène Alimentaire
Mme LESPERANCE, Membre du Comité directeur de la Fédération Française de l'Enseignement Ménager
Mme POUILLOT, Professeur à l'Ecole Normale Supérieure
Mme Eugène SIMON, Présidente de la Ligue de Bonté
M. BLANCHARD DE LA BROSSE, Résident supérieur d'Indochine
M. le Professeur Henri LABBÉ,
Mme PAON, Membre du Comité Dir. de la Fédération Française de l'Enseignement Ménager
Mme et M. ROUMAJON, Inspecteur général de l'Enseignement technique

Chacune des deux catégories suivantes :
1° élèves âgées de moins de 10 ans ;
2° élèves âgées de 10 à 15 ans.
recevra 35.000 francs de prix.

1er prix : Un livret de caisse d'épargne de 2.000 francs ;
2me prix : Un livret de caisse d'épargne de 1.000 francs ;
du 3me au 5me prix : Un poste de T. S. F. d'une valeur de 800 francs ;
du 6me au 10me prix : Un phonographe Columbia et une collection de 10 disques d'une valeur totale de 600 francs ;
du 11me au 15me prix : Une bicyclette Peugeot d'une valeur de 500 francs ;
et 285 autres prix de valeur.

Des prix spéciaux seront d'autre part prévus pour toute classe ayant présenté un certain nombre de concurrentes.

BULLETIN A DÉCOUPER

(ou à recopier)

à retourner à Monsieur le Directeur des laines à tricoter NORTRICO, 14, Chaussée Fernand Forest, à TOURCOING (Nord)

Veuillez m'adresser sans aucun engagement pour moi _____ (1) exemplaires du règlement détaillé de votre deuxième Concours de Tricotage, que je distribuerai à mes élèves.

Nom _____

Titre _____

Adresse _____

(1) Indiquer le nombre d'exemplaires désiré.

DES MILLIERS D'ÉLÈVES

des écoles primaires de France participèrent l'an dernier avec enthousiasme au premier grand concours de tricotage organisé par la puissante filature des laines Nortrico.

Si certaines de vos élèves ont pris part à cette compétition, vous avez pu apprécier son caractère utilitaire, à la façon dont elle a stimulé chez ces enfants le goût du travail et de l'application. Nous ne doutons donc pas que vous consentiez à patronner vos élèves dans ce deuxième concours, dont le règlement exige la référence morale de votre contrôle.

Vous connaissez assez les laines Nortrico pour être assurée de la régularité que présentent les concours qu'elles organisent. En outre, la haute personnalité des membres du Jury dont la liste figure ci-contre est bien la meilleure garantie que vous puissiez exiger sur ce point.

Ce concours comportera deux catégories :

1°) **concours pour les élèves âgées de moins de 10 ans ;**
2e) **concours pour les élèves âgées de 10 à 15 ans.**

Le sujet en est un quelconque ouvrage tricoté en laine, que les concurrentes auront à soumettre au verdict du jury et qu'elles prendront l'engagement d'honneur d'exécuter elles-mêmes.

Dès maintenant, demandez à Nortrico le nombre de règlements détaillés qui vous est nécessaire pour distribuer à vos élèves, en détachant et en remplissant le bon placé en tête de cette page.

14, Chaussée Fernand-Forest, TOURCOING-Nord

AVEZ-VOUS DEMANDÉ

NOS

PRIMES

D'ABONNEMENT A PRIX SPÉCIAUX

Utilisez ce bon
(ou recopiez-le)

?

BON valable
jusqu'au **15 Novembre**

BULLETIN SPÉCIAL DE DEMANDE DE PRIMES EXCEPTIONNELLES

à adresser à la **Librairie F. NATHAN** (Service des Primes), 9, rue Méchain, PARIS (XIVe).

M._____ abonné au JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES désire recevoir les **PRIMES** ci-dessous indiquées (rayer les mentions inutiles).

8 tableaux complémentaires d'**HISTOIRE ET DE CIVILISATION** (1)..	**12 fr.**	(au lieu de	**20 fr.** »)
MANOUREVA, Roman.	**4 fr.**	(—	**12 fr.** »)
4 panneaux **NOS ENFANTS EN VACANCES**, de **G. Lauve**..	**14 fr.**	(—	**18 fr.** »)
Héliogravure géante : **LES PYRAMIDES**..	**7 fr.**	(—	**12 fr. 50**)
— — : **LE GLACIER**	**7 fr.**	(—	**12 fr. 50**)
STYLOGRAPHE GOLD-STARRY (à plume fixe ou rentrante, l'indiquer)..	**20 fr.**	(—	**35 fr.** »)

(1) Indiquer ici les 2 tableaux reçus :
.....
.....

Total._____

Ci-joint en._____

Pour l'Étranger, **1 fr. 25** en plus par objet.

IMPORTANT : Prière de joindre le montant aux Bulletins ci-dessus. Le Bulletin de DEMANDES DE PRIMES n'est valable que s'il est accompagné du montant.

Pour 8 fr. par an

FORMULE D'ABONNEMENT

(à remplir ou à recopier).

Je soussigné._____

adresse _____

_____

m'abonne (1) me réabonne (1)
à la Documentation Scolaire par l'Image
pour l'année 1934-35.

Ci-joint vous trouverez la somme de_____ **fr.** montant de cet abonnement. (France, **8 fr.** Belgique, Luxembourg, Sarre, **10 fr.** Étranger, demi-tarif, **10 fr. 50**. Étranger, plein tarif, **12 fr.**)

Signature :

Bulletin à établir et à transmettre, accompagné du montant, à la LIBRAIRIE FERNAND NATHAN, 9, rue Méchain, PARIS (XIVe).

(1) Supprimez la mention inutile.

● Payez vos abonnements par mandats ou chèques postaux (Paris 251).

ABONNEZ-VOUS

à la

DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

● **Cette revue mensuelle complète TOUS les journaux pédagogiques.**

● **Elle vous apporte une documentation inégalable !**

Journal des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

E. BONNE : Pitié pour la jeunesse..... 33
J. CRESSOT : Méthode directe..... 35
Léon SAVART : La IIIe Conférence internationale de l'Instruction publique..... 35
L. RENAUD : Une gerbe de bonnes actions. 36
M. LARIGUET : Morale! Morale!..... 37
R. PERRENOT : Deux dictées pour une..... 37
René CASTEL : A travers les journaux..... 38
P.-L. MAZEYDAT : L'instinct du bonheur... 39
Bibliographie : Decroly, Chants scolaires..... 40
M. HÉNON : Économie dirigée..... 41
Dr P.-E. MORHARDT : Le sommeil et l'insomnie 42
A. L. : Quelques minutes de récréation..... 43

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Myrtille *(suite et fin)*.. 44

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc..... 5 à 8

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 33 à 48
Examens : Textes et documents..... 13 à 18
René OZOUF : Le triomphe de l'autorail.... 17
Les Archives de l'Enseignement primaire :
Le retrait (fin du XIIe siècle)..... Hors-texte

PITIÉ POUR LA JEUNESSE!

Par E. BONNE

NOUS traversons des jours pénibles où l'humanité, en présence des maux qui l'accablent, semble douter d'elle-même. Toute guerre longue et destructive traîne après elle un cortège de misères dont on peut cependant espérer quelque atténuation avec le temps. Les conséquences de la guerre de 1914-18 semblent, au contraire, s'aggraver avec le recul, comme si cette guerre avait laissé derrière elle un ferment de troubles économiques qui, à leur tour, engendrent des crises politiques et sociales. Par une contradiction qui heurte la logique au moins autant qu'elle blesse la sensibilité, plus se développe la capacité productive de la société, plus s'élève le nombre d'hommes et de femmes privés de travail et voués à la misère. Ainsi les souffrances de l'humanité s'accroissent à proportion de la puissance qu'elle acquiert.

La France avait relativement échappé au mal commun. La voici, à son tour, assez durement frappée. M. le ministre du Travail a officiellement proclamé ce que les statistiques enseignaient déjà : le nombre des chômeurs dépasse le chiffre le plus élevé qui fut jamais atteint à pareille époque. Tous les groupes sociaux d'une nation sont solidaires. Depuis deux ou trois ans, la jeunesse qui se destinait au commerce et à l'industrie a trouvé bien des issues fermées. La jeunesse se consacrant à l'enseignement est, elle aussi, privée de débouchés, et dans des conditions qui sembleraient bien dangereuses pour l'avenir si l'on ne parvenait point à enrayer cette crise.

Par suite d'un concours fâcheux de circonstances, nombre de candidats aux fonctions enseignantes se trouvent écartés au moment où ils ont accompli de réels sacrifices pour s'en rendre dignes. Cette situation s'explique par des causes remontant à un passé vieux de quelques années. Il y a quatre ou cinq ans, le pays connaissait encore une période de vie facile. Le commerce et l'industrie appelaient à eux les activités jeunes auxquels ils offraient des situations rapidement rémunératrices. Les concours d'école normale étaient alors désertés. C'était l'époque où, les cadres manquant de personnel, les inspecteurs d'Académie battaient le rappel, auprès des directeurs et directrices d'écoles primaires supérieures et de cours complémentaires, pour trouver des jeunes gens qui, pourvus du B. É., voulussent bien accepter les fonctions d'intérimaires. Pourquoi d'ailleurs, en ces temps de prospérité, des jeunes gens eussent-ils, en dehors des normaliens, poursuivi des études supplémentaires pour obtenir le B. S. quand le B. É. conférait le *dignus est intrare* ?

Émues par cette situation, les autorités scolaires décidèrent qu'on n'entrerait plus dans l'enseignement primaire sans B. S. Elles créèrent en même temps, dans certaines É. P. S., des sections pour préparer à cet examen. Ces mesures s'imposaient et étaient en conformité avec la logique et l'intérêt de l'enseignement. Malheureusement, l'ère de prospérité prit fin. La crise économique se propagea de proche en proche, du commerce à l'industrie, de l'industrie à l'agriculture. La France connut à son tour la lèpre du chômage. Les situations de fonctionnaires, un peu dédaignées antérieurement, devinrent à leur tour très recherchées. On quittait

*

auparavant l'enseignement pour les situations plus lucratives qu'on trouvait au dehors. Le courant chargea de sens. On revint vers les fonctions enseignantes qui procuraient la sécurité.

En même temps que se produisait ce reflux ramenant vers l'enseignement d'anciens maîtres l'ayant provisoirement quitté, en même temps que s'organisait la préparation au B. S. dans certaines sections d'É. P. S. devenues de véritables succursales d'É. N., les cours complémentaires et les écoles primaires supérieures, par suite de la crise économique et du relèvement de natalité consécutif à la guerre, étaient envahis par une clientèle pléthorique.

Ainsi, les besoins en personnel diminuaient quand le nombre des candidats aux fonctions enseignantes s'accroissait considérablement. La crise financière survint et aggrava la situation, car elle entraîna des suppressions de classes. Une revision de la carte scolaire fut poursuivie. Des postes furent supprimés, sauf en deux ou trois départements comme ceux de la Seine ou de Seine-et-Oise. A qui garde le contact avec le personnel enseignant et les écoles qui le forment, il apparaît que la crise de recrutement prend un caractère presque tragique, sous quelque aspect qu'on la considère.

Dans quelle lourde atmosphère d'angoisse se déroulèrent cette année les concours d'école normale ? La crainte de n'avoir pas de poste à leur donner dans trois ans fit réduire le nombre des admis. En tous temps, un échec au concours d'entrée fut chose grave, en particulier pour les candidats approchant de l'âge limite. Mais quand il y a pléthore de candidats et pénurie de postes, combien sont réduites les chances de succès ! Et, dans une période comme la nôtre, vers quelle forme d'activité orienter ses efforts en cas d'échec ? Aussi, quelle inquiétude douloureuse marquée sur la figure des candidats au moment de la lecture de la liste d'admission ! Combien de jeunes gens et de jeunes filles connurent ce jour-là l'angoisse de l'avenir ?

Quand l'Administration est obligée de diminuer le nombre des élèves-maîtres, par crainte de n'avoir pas assez de postes à leur attribuer, on peut juger combien sont réduites les chances des autres candidats à l'enseignement, fussent-ils pourvus du B. S. ? Dépenses assumées par les parents, labeur fourni par leurs enfants pendant la préparation de cet examen, tout cela semble aux familles consenti en pure perte. Et que répondre aux candidats qui excipent d'un engagement moral pris à leur égard ? « Il y a trois ou quatre ans, pourvu du B. É., j'étais admis à faire des suppléances. L'Administration m'a conseillé de préparer le B. S. pour m'élever à la hauteur des fonctions que je souhaitais remplir. J'ai préparé le B. S. pour satisfaire à son désir. Maintenant que je l'ai obtenu, elle ferme brusquement sa porte devant moi, tandis que mes camarades qui n'ont pas suivi son conseil ont obtenu des suppléances, ont pu passer le C. A. P. et peuvent figurer en bon rang sur la liste des intérimaires à titulariser. » Situation véritablement troublante, parce qu'en réalité ces candidats peuvent légitimement penser qu'un engagement moral a été pris à leur égard.

Les doléances des candidats B. S. viennent d'être exprimées. Peut-être convient-il maintenant de prévoir celles d'instituteurs suppléants ou même d'intérimaires dont la situation est terriblement menacée. En ce temps de vacances, nous n'éprouverions d'ailleurs aucun désir de jouer les Cassandre et d'envisager des événements malheureux, si nous n'y étions poussé par l'intérêt porté à des jeunes gens et à des jeunes filles qui furent pour l'enseignement des collaborateurs utiles, et si nous ne croyions que la question de la jeunesse, évoquée au cours de cet article, présente un intérêt social de premier ordre.

En dépit des mises à la retraite d'office, quand le cycle des mutations départementales ou interdépartementales sera achevé, nombre d'anciens suppléants, même d'anciens intérimaires, devront être licenciés. Comment réagiront ces jeunes gens ayant donné un an, deux ans, voire davantage à l'enseignement, dont certains ont obtenu le certificat d'aptitude pédagogique, et qui vont se trouver brusquement sur le pavé ?

***

EST-IL une conscience humaine qui puisse songer au sort réservé à toute cette jeunesse sans en être tristement émue ? En est-il une seule qui puisse admettre avec résignation un état de choses aussi douloureux ? Il faudrait que le premier contact de la jeunesse avec la société lui inspirât confiance en l'effort humain et suscitât chez elle le goût du labeur viril sans lequel il ne peut y avoir de progrès. C'est, au contraire, une leçon démoralisante que notre époque lui donne. Pitié pour toute cette jeunesse qui a le droit de se tourner vers la société et de lui dire : « Nous ne demandions qu'au travail le moyen de gagner notre subsistance et d'assurer notre avenir, mais notre effort n'a réussi qu'à nous rejeter dans la misère et dans l'oisiveté. »

A défaut de la sympathie que ne peut manquer d'inspirer une jeunesse si durement atteinte, un intérêt social tant soit peu prévoyant exige qu'on porte remède, — qu'on porte rapidement remède, — à une aussi lamentable situation. Quelles suggestions la misère et l'oisiveté peuvent-elles exercer sur des âmes déjà susceptibles d'être aigries par de pénibles déceptions ? D'autres générations suivront qui, si l'on n'y prend garde, subiront mêmes déceptions et en garderont peut-être mêmes amertumes. Laissera-t-on grossir cette armée de réprouvés ? Lui donnera-t-on l'impression que les mots de solidarité

humaine ne sont que vague formule cachant mal le néant des réalités ?

Si nous avons cherché à préciser les données du problème dans un milieu qui nous est, de longue date, familier, nous savons bien au surplus que tous les éléments d'une nation sont solidaires et que c'est tout le problème de la jeunesse française qu'il convient d'envisager. Nous n'en croyons pas moins qu'il ne faut pas laisser s'aggraver un danger qui, s'il n'était pas conjuré, risquerait de mettre en péril et la paix sociale et les institutions démocratiques auxquelles l'immense majorité des Français restent fermement attachés ?

E. BONNE,
Inspecteur d'Académie de la Loire.

CHEMIN FAISANT

MÉTHODE DIRECTE

J'AVAIS dit à mes normaliens, avant de partir avec eux en voyage : « Soyez prudents ! Méfiez-vous des portières mal fermées et des rues encombrées, de la mer et du rocher, de l'eau froide et des vins généreux, des pickpockets et des personnes trop aimables, du soleil et de la typhoïde. » Je les avais accablés des conseils que prodiguent le cheveu rare et la barbe grise. Ils m'avaient écouté avec une respectueuse distraction, quelques-uns avec un sourire qui en disait long.

Pendant douze jours, j'ai frémi, devant ou derrière eux, à travers les Alpes, la Provence et la Corse. Je les ai, Dieu merci, ramenés tous, sans dommage, — ou, si l'on veut, ils m'ont ramené, rassuré, et convaincu plus fermement que jamais que la jeunesse est une belle chose.

Ils ont beaucoup vu, presque trop, et j'espère qu'ils retiendront beaucoup. Mieux que tous mes discours, leurs expériences les ont instruits. Celle des melons, par exemple, dont la beauté, le parfum, le bon marché leur furent révélés à Sisteron, et dont ils se chargeaient les bras à chaque étape. Je leur avais bien signalé les dangers d'un commerce trop assidu avec le melon : rien ne put les convaincre que d'intimes et toutes personnelles sensations. De même pour le soleil du Midi, qui mûrit les melons et devait en quelques heures patiner leur épiderme. Cou, épaules, poitrine et dos, bras et jambes, ils lui eussent tout offert à la fois pour égaler en beauté l'humanité rissolée de la Côte d'Azur. Ils savent maintenant que le soleil brûle et que, pour être beau, il faut souffrir.

J. CRESSOT.

COURS PAULINE KERGOMARD

Séance d'ouverture le jeudi 18 octobre, à 10 heures, à l'Ecole Normale d'institutrices de la Seine, Paris, 56, boulevard des Batignolles. (17e).

Conférence de Mlle MAUCOURANT, Inspectrice générale des Ecoles Maternelles, sur *L'esprit d'organisation dans les Ecoles Maternelles.*

Le programme des Conférences de l'année sera publié prochainement.

A GENÈVE

LA TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE de l'Instruction publique,

LE 16 juillet, s'est ouverte à Genève la troisième Conférence internationale de l'Instruction publique, organisée par le Bureau international d'Éducation. Les Gouvernements suivants ont répondu à l'invitation que leur avait transmise le Gouvernement fédéral suisse : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chili, Chine, Colombie, Costa-Rica, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Guatémala, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lithuanie, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal, République dominicaine, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay. Le succès de cette troisième Conférence a donc consacré la raison d'être de ces assises annuelles et internationales de l'Instruction publique.

Rien de mieux, pour dégager les résultats de la Conférence, que de reproduire ici quelques-uns des paragraphes du discours de clôture prononcé par le directeur du Bureau international d'Éducation, M. Jean Piaget :

Les rapports présentés par chaque délégué sur le mouvement éducatif de son pays nous ont permis de faire une sorte de tour du monde pédagogique. L'impression la plus vive qui nous en reste est celle tout à la fois de la ressemblance de ces rapports et de l'originalité de chacun. Les problèmes sont à peu près les mêmes partout, mais les données et les solutions diffèrent. Les questions et les discussions qui ont surgi à l'occasion de plusieurs de ces rapports ont suffisamment montré l'intérêt que nous avons tous pris à cette information mutuelle.

Vos recommandations insistent sur certains principes généraux comme les sept années de scolarité obligatoire minimum, lesquelles méritent de devenir classiques, ou comme la nécessité d'une coordination entre les mesures législatives relatives à l'Enseignement et celles relatives au Travail.

Ces recommandations, j'en suis certain, auront un grand retentissement. Elles seront discutées dans le monde pédagogique, et elles stimuleront l'action des dirigeants.

On trouvera ci-dessous le texte des principales résolutions adoptées par la troisième Conférence internationale de l'Instruction publique sur les trois questions, fort bien choisies, qu'elle avait mise à son ordre du jour.

I. — Admission aux écoles secondaires.

La Conférence,

Considérant qu'un certain nombre d'élèves admis dans les écoles secondaires ne sont pas en état de suivre avec fruit l'enseignement qui y est donné ;

Considérant, d'autre part, que le surpeuplement des établissements d'enseignement supérieur et l'étendue du chômage parmi les intellectuels sont de nature à causer parmi la jeunesse une inquiétude et un malaise dangereux ;

Qu'il importe, à la vie sociale des nations, comme à l'intérêt des individus, de préparer, à côté d'une élite appartenant aux professions libérales, des élites commerciale, industrielle, agricole, etc., correspondant aux divers types de l'activité économique, possédant également une culture vraiment générale ;

1° Estime nécessaire, pour éviter dans la mesure du possible les erreurs d'orientation et le découragement qui peut en résulter, d'organiser l'orientation des élèves au cours de la dernière année réglementaire d'enseignement primaire, avec la collaboration de l'instituteur, du médecin, du service d'orientation professionnelle, la décision restant à la famille ;

2° Estime souhaitable une plus grande coordination entre l'enseignement primaire et les enseignements

secondaires, de façon à permettre — surtout pendant les premières années d'études — le passage facile d'une catégorie d'enseignement à une autre ;

3° Souligne l'importance des écoles dénommées dans certains pays « écoles moyennes », dans d'autres « écoles primaires supérieures », « écoles pratiques » ou « écoles d'acheminement professionnel », etc. ; qui, n'ayant pas pour but la préparation aux Universités, peuvent assurer à leurs élèves à la fois une culture générale suffisante et une initiation pratique, et les préparer directement soit à l'exercice immédiat d'une profession, soit à certaines écoles professionnelles supérieures ;

4° Estime souhaitable de perfectionner les méthodes de sélection pour l'admission dans les Écoles secondaires proprement dites. Pour cette sélection, il y aurait lieu de tenir compte des éléments suivants :

a. Du certificat d'études de l'école primaire, ainsi que du rapport individuel élaboré par les maîtres primaires ;

b. D'un examen conduit d'après des méthodes scientifiques ayant pour objet de déceler non seulement les connaissances acquises, mais aussi les aptitudes du candidat à poursuivre ses études ;

5° Attire l'attention des autorités scolaires sur le fait que, toute sélection comportant une élimination forcée, tout élève évincé des Écoles secondaires proprement dites devrait être orienté vers d'autres études ou vers une formation professionnelle pratique correspondant à ses aptitudes.

II. — La scolarité obligatoire et sa prolongation.

La Conférence,

Tout en admettant que le nombre d'années scolaires obligatoires peut varier selon les pays, considère comme souhaitable que le nombre d'années de scolarité effective ne soit en aucun cas inférieur à sept, et constate que ce minimum est déjà dépassé dans de nombreux pays ;

Estime que l'âge de sortie de l'école ne devrait pas être fixé avant le moment où la formation physique, intellectuelle et morale de l'enfant serait assurée d'une manière suffisante ;

Estime qu'en principe, et pour la majorité des pays, la prolongation de la scolarité, même au delà de quatorze ans, offrirait des avantages indiscutables, sauf à examiner les dispenses temporaires et de durée réduite qui pourraient être accordées dans certains cas, par exemple, au moment des travaux agricoles ;

Proclame que le problème de la prolongation de la scolarité doit être résolu en concordance avec celui de l'âge de l'admission au travail ;

Souhaite que l'enseignement donné à l'école proprement dite soit prolongé en un enseignement postscolaire également obligatoire ;

Estime souhaitable que toute mesure concernant la prolongation de la scolarité soit prise en tenant compte de la nécessité de coordonner les divers genres d'enseignements et d'assurer la continuité de leurs programmes.

III. — Les économies dans le domaine de l'Instruction publique.

La Conférence,

Considérant qu'il serait dangereux de former pour l'avenir une génération de citoyens insuffisamment préparés physiquement, intellectuellement et moralement, et, par suite, inaptes à trouver des solutions aux redoutables problèmes que pose la réorganisation du monde,

Attire l'attention des Gouvernements sur les conséquences graves que risquent d'avoir les économies réalisées dans le domaine de l'éducation et suggère que l'on cherche dans des domaines qui touchent de moins près au progrès matériel et spirituel les économies à réaliser.

Constatant avec regret que certains pays ont été obligés, par les circonstances dues à la crise économique, d'introduire des restrictions souvent importantes dans le domaine de l'enseignement, la Conférence attire l'attention des Gouvernements sur les considérations suivantes :

a. Les réductions les plus dangereuses sont les réductions en bloc effectuées sans égard pour l'utilité et l'efficacité des institutions que l'on atteint ;

b. Il y aurait intérêt à ce que les compressions budgétaires dans le domaine de l'Instruction publique ne soient pas imposées par les autorités qui ont la responsabilité du budget, sans avoir été au préalable étudiées par les autorités responsables de l'Instruction publique ;

c. La réduction des traitements du personnel enseignant constitue un sérieux danger pour le recrutement de ses membres, qui doivent être des hommes d'élite, puisque c'est l'avenir même de la nation qui leur est confié ;

d. Aucune réduction ne devrait atteindre ce qui contribue à la santé physique et morale des enfants : locaux scolaires hygiéniques, cantines scolaires, terrains de jeux, colonies scolaires, non plus que tous les services d'assistance sociale qui ont donné une orientation nouvelle à l'école d'aujourd'hui et qui, en temps de crise, sont plus nécessaires que jamais ;

e. Il y a lieu d'éviter tout appauvrissement du matériel scolaire de nature à compromettre le rendement de l'enseignement ;

f. L'effectif des classes ne devrait pas être augmenté au point que la valeur de l'enseignement en fût affaiblie et la santé des élèves compromise ;

g. Le fonctionnement de l'inspection scolaire, dont dépend en partie la valeur de l'enseignement dans un pays, devrait être maintenu de telle façon que son efficacité reste suffisante.

Il est intéressant de voir se constituer ainsi une opinion universelle — même théorique — sur les questions d'enseignement, opinion qui ne peut manquer d'influer peu à peu sur les réalisations pratiques des gouvernements, particulièrement dans les pays les moins favorisés jusqu'ici. Leurs délégués à Genève (et les nôtres) se familiarisent, au contact de leurs collègues, avec des problèmes auxquels leur pensée ne s'était pas encore attachée ; ils partagent avec eux le bénéfice des expériences déjà faites ou des essais en cours de réalisation. Le progrès ne peut qu'y gagner.

LÉON SAVART.

LA COOPÉRATION SCOLAIRE

UNE GERBE DE BONNES ACTIONS

NOUS l'offrirons à la coopération qui a fait naître les fleurs dont elle est composée. Fleurs modestes au discret parfum, simples et saines comme celles des champs.

Les petits coopérateurs de B..., dans un élan spontané de générosité, ont décidé, à maintes reprises, de venir en aide aux déshérités. Ils ont prélevé sur leur caisse 100 francs au profit d'un marin dont le bateau a fait naufrage, 75 francs pour un enfant orphelin. Ils ont déposé une couronne mortuaire sur la tombe d'une petite élève brusquement décédée.

Les filettes de Saint-J... offrent le matériel de couture à leurs petites camarades nécessiteuses, elles paient la place de quelques élèves pauvres aux séances récréatives, elles ont remboursé à des parents besogneux les frais occasionnés par un accident survenu à l'une d'entre elles. A la Toussaint, elles ornent la tombe d'une de leurs petites compagnes, morte il y a deux ans. Leur délicatesse morale ne les laisse étrangères à aucun des grands sentiments humains : elles ont envoyé leur obole à Pacy-sur-Eure pour l'érection du monument à Aristide Briand. Une jolie plaquette, mise en bonne place dans l'école, témoigne de la reconnaissance qu'ont envers elles les petits Gallois, car elles ont répondu avec enthousiasme à l'appel touchant qu'envoient chaque année les « Enfants du Pays de Galles » à leurs camarades du monde entier.

Un bel exemple de persévérance : les coopérateurs de Saint-H... ont éprouvé quelques déceptions dans l'élevage des lapins. Le compte rendu adressé cette année-là aux amis de l'école déclare :

« Les débuts de notre société ont été plutôt malheureux. La principale recette sur laquelle nous comptions était la vente des lapins de notre élevage... Une épidémie nous en a fait périr un grand nombre... Nous ferons face à la malchance par un redoublement d'efforts. *Nous recommencerons l'élevage des lapins...* Au printemps, nous récolterons les plantes médicinales... Fidèles à nos statuts, nous continuerons à tenir notre école propre, nous travaillerons à la rendre plus belle et mieux outillée... »

Ajoutons cette anecdote plaisante où l'on voit l'injustice réprimée :

A La Fr..., le règlement de la coopérative prévoit que le « major » (chargé de la direction et de la surveillance des services de propreté et d'hygiène) sera élu le premier jour de chaque mois... Le major a une lourde charge, mais elle lui confère quelque autorité. Malheur à lui s'il commet des abus de pouvoir... Voici à ce propos ce qu'écrit le directeur de l'école : « Lors d'une élection mensuelle, je ne fus pas peu surpris d'entendre, à la discussion qui précède le vote, les imprécations de nombreux enfants contre le major sortant que je considérais comme excellent. On m'expose le grief : « Pierre (le major) mange chez lui à midi ! Alors, M'sieu, quand il revient, comme il n'y a plus de places aux « barres », il nous envoie pomper chacun à notre tour et, lui, il joue tout le temps... » Le malheureux découvert, rougissant, balbutie des excuses, mais n'en voit pas moins sa belle majorité l'abandonner.

La justice des enfants est souvent plus prompte et plus stricte que celle des hommes...

Notre plus cher désir est de voir s'enrichir le florilège moral de la Coopération à l'École. Les meilleures idées, les plus nobles sentiments, il est vrai, peuvent être faussés par des maladroits. Là, encore, nous pouvons affirmer que « tant vaut le maître, tant vaut l'œuvre ». Mais, dans son principe le plus pur, la coopérative scolaire, école de solidarité, de désintéressement et d'éducation sociale, réalise ce mélange d'enthousiasme et de discipline indispensable à une saine activité morale.

L. RENAUD,
I. E. P., Sables-d'Olonne (Vendée)

SUR LE VIF

MORALE ! MORALE !

LA maîtresse raconte : « Simon a trouvé un œuf dans le jardin de sa mère. La maman n'a pas de poule. Sûrement, c'est la poule de la voisine qui est venue pondre l'œuf... Savez-vous ce qu'a fait Simon ? »

LOUIS. — Il l'a bu !
RENÉ. — Il l'a cassé !
FRANÇOIS. — Il l'a fait cuire !
AIMÉ. — Il l'a porté à sa maman pour le manger.
...Pas un enfant ne répond : « Il l'a rendu ! »

Louis et René sont allés à la « vogue » du village voisin.

— Qu'avez-vous acheté ? demande la maîtresse.

RENÉ, *sept ans.* — Chacun une trompette ; puis mon frère Joseph (vingt ans), il a acheté une « maison » pour ma petite sœur Aline... Puis, pendant que le marchand y voyait pas, il a mis dans sa poche une balle.

— Comment ! il n'a pas payé la balle ?

— Eh ! non, puisque le marchand l'avait pas vu !

M. LARIGUET.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

DEUX DICTÉES POUR UNE

L'EXPÉRIENCE m'a montré que la dictée préparée, telle qu'on la conçoit généralement, disperse l'attention de l'enfant. Si on lui impose la copie intégrale du texte, il perd du temps à écrire des mots dont il connaît déjà la majeure partie. Si le maître choisit lui-même les mots à étudier, il risque de ne voir juste que pour une partie de la classe. Les difficultés ne sont pas les mêmes pour tous les élèves dont les « niveaux » diffèrent, et nous ne pouvons nous identifier complètement à l'enfant, si grande que soit notre connaissance de son savoir.

Qui de nous n'a jamais constaté que tel mot jugé facile par le maître, telle règle jugée, connue, ont donné lieu parfois, à notre vive surprise, à des fautes presque générales. Si, enfin, on laisse à l'élève le soin de rechercher les mots difficiles, ils seront bien rares, car l'enfant, ayant bonne opinion de sa science, est persuadé qu'il reproduira correctement sous la dictée tel mot qu'il ne déchiffre pourtant qu'à grand'peine.

Aussi, après de nombreux essais, voici la méthode à laquelle je me suis arrêté et qui m'a donné les meilleurs résultats :

1° Copie du texte de dictée au tableau noir à volet ou à rideau mobiles lors de la préparation de classe ;

2° Avant la dictée, lecture par le maître de ce texte avec appel à l'attention sur les difficultés flagrantes ;

3° Dictée à l'ardoise ou au cahier de brouillon (texte caché) ;

4° Le texte étant rendu visible, correction par l'élève ;

5° Préparation corrective individuelle : chacun copie un certain nombre de fois les mots et expressions où il a fait des fautes, et ceux-là seulement ;

6° Dictée au cahier de classe ;

7° Correction du cahier par l'élève ;

8° Comparaison publique des résultats des deux dictées.

Cette méthode demande un choix judicieux de textes bien adaptés au niveau moyen de la classe, une gradation logique des difficultés, en un mot : un « programme d'orthographe » à répartir dans l'année scolaire. Elle s'applique d'une façon plus particulière au cours élémentaire. Au cours moyen, il serait bon, pour éviter de perdre du temps, de ne dicter, sur l'ardoise, que les mots ou les membres de phrases présentant des difficultés orthographiques réelles.

LA différence des nombres de fautes constatés dans les deux dictées successives du même texte permet un contrôle et une sanction immédiate et efficace de l'effort de préparation fourni par l'élève, puisque chaque enfant applique son attention exactement sur les mots ou les règles qu'il connaît mal et qu'il compare ensuite ses deux résultats : l'élève normal enregistre un progrès tangible, qui le récompense de sa préparation et l'encourage à l'effort. Aussi ai-je constaté, depuis que j'emploie ce procédé, que le total des « zéro faute » a augmenté et que les dictées des cancres sont un peu moins catastrophiques.

RENÉ PERRENOT,
Instituteur (Tunisie.)

* *

A TRAVERS LES JOURNAUX

Les portes de la prison.

L'Information sociale *est très favorable au syndicalisme. Son directeur,* M. Charles Dulot, *adresse cependant au dernier Congrès du Syndicat national quelques critiques visant particulièrement le rapporteur de l'éducation sociale, M. Vivès :*

Ce dernier aurait obtenu le plus vif succès en se servant, pour mieux préciser l'idée qu'il se faisait de la situation présente des travailleurs, de cette ingénieuse et frappante image : « La classe ouvrière est dans la position d'un prisonnier qui ne peut s'évader qu'en brisant les portes de sa prison... » Si la chose est vraie, on me permettra de déplorer qu'une assemblée d'éducateurs du peuple ait pu aussi facilement se satisfaire d'une comparaison qui n'a pas seulement le tort d'être insuffisante, mais qui fausse si bien les données du problème à résoudre qu'elle laisserait croire qu'une révolte violente, une destruction y suffira, alors qu'il s'agit, au contraire, d'échapper à un éboulement, à une avalanche, et de préparer en hâte un toit, un abri.

Car, d'après M. Dulot, la situation politique et économique actuelle est si instable et l'édifice social est si miné que les portes de la prison et que la prison elle-même ne tiennent plus debout que par miracle, et que leur effondrement est à prévoir, avec cette double conséquence : « A la fois l'assèchement des caisses de l'État — d'où impossibilité de payer les fonctionnaires, — et la paralysie progressive de toute activité économique — d'où un accroissement catastrophique des faillites et du chômage, et, par voie de conséquence, de la révolte populaire. »

Je peux, dès maintenant, à M. Vivès et à ses auditeurs, prédire ceci : « Non seulement vous n'aurez plus ni prison, ni d'ailleurs aucun abri ; mais vous en serez réduits à grelotter sous le ciel inclément, et encore si les choses tournent au mieux pour vous. Car il faut aussi envisager l'hypothèse où vous serez enseveli sous les décombres... Quelle précaution avez-vous prise, en effet, pour n'être pas pris au dépourvu au moment où l'édifice social et économique craquera de toutes parts ?

Bref, M. Dulot invite instamment les éducateurs à ne pas se contenter d'images séduisantes, à ne pas « emboîter le pas aux violents, aux bellicistes, dont l'effort ne peut être que destructif, alors qu'il y a déjà tant de ruines accumulées ». Si l'ordre actuel doit être modifié, ce qui est assurément souhaitable, il faut d'abord savoir ce que sera l'ordre nouveau et comment on pourra le préparer et en assurer la permanence : une révolution ne s'improvise pas, surtout dans un monde aussi complexe que le monde moderne, et à une heure aussi inquiétante... En somme, M. Dulot paraphrase la parole historique : « Tailler, oui, mais il faudra recoudre », et qui pourrait lui donner tort ?

L'alcool et les nourrissons.

De *La Santé pour Tous :*

Le professeur Paucot, médecin-accoucheur, a écrit : « Il est une cause de dépérissement de l'enfant au sein que l'on n'a guère le loisir d'observer à l'hôpital : c'est l'intoxication par l'alcool ; elle est unanimement admise à l'heure actuelle par les auteurs, et les travaux de Nicloux, qui ont démontré le passage dans le lait de l'alcool ingéré par les nourrices, n'ont fait que renforcer les preuves cliniques déjà suffisantes. » Et le professeur Paucot cite à l'appui le cas d'une de ses clientes qui, buveuse de petits verres et de bocks de bière, empoisonnait le bébé qu'elle allaitait. Il fallut en arriver à sevrer l'enfant qui dépérissait par la faute de sa mère.

D'autre part, le Dr Le Lorier, a remarqué, dans son service d'accouchement, que la consommation de la bière par les mères-nourrices favorisait l'apparition de l'*érythème* chez les nourrissons.

Contre la dépopulation.

Il faut méditer L'Appel à la Nation, *signé des plus grands noms de la science, des lettres et de la politique, que vient de lancer* L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française :

Le nombre des naissances a diminué en France de 40 000 de 1932 à 1933 ; il est tombé à 682 000 alors qu'il dépassait un million avant 1870. Demain va intervenir la diminution considérable du nombre des mariages, conséquence inévitable de notre dénatalité passée, et notamment de celle de la période de guerre ; à elle seule elle nous privera bientôt de plus de 80 000 naissances par an.

Si, en outre, la fécondité des jeunes ménages français continue à diminuer à la cadence moyenne des six dernières années, il est mathématiquement certain que nous n'aurons même plus 550 000 naissances dans dix ans ; le nombre des cercueils l'emportera de loin sur celui des berceaux.

Car la dépopulation rapide, c'est l'agriculture, le commerce et l'industrie qui périclitent faute de consommateurs, c'est l'État qui devient insolvable faute de contribuables, c'est le pays incapable de protéger ses frontières contre les peuples jeunes, faute de défenseurs.

D'autres nations nous montrent le chemin : l'Allemagne et l'Italie, bien qu'ayant encore des excédents de naissances respectifs de 250 000 et 400 000 par an, ont engagé une lutte énergique contre la dénatalité ; les mesures d'ordre moral et d'ordre matériel qu'elles ont adoptées se révèlent efficaces ; à l'heure actuelle, le nombre de leurs naissances est en augmentation.

Sous peine de mort, la France doit suivre leur exemple : il faut inculquer à la jeunesse le sentiment du devoir d'élever une famille, en lui inspirant un autre idéal que celui des satisfactions matérielles ; il faut aider les jeunes ménages à élever leurs enfants.

Élever au moins trois enfants est maintenant un devoir pour tous les Français : quiconque ne veut ou ne peut le remplir doit contribuer, dans la proportion de ses ressources, à élever les enfants des autres. Telle est la base de la politique de natalité qui s'impose de toute urgence au pays comme la condition primordiale de sa vie et de sa prospérité.

Tous ceux qui croient que la France est encore, dans le monde, l'une des forces les plus éclairées, les plus libérales et les plus humaines, doivent s'associer à la lutte ainsi entreprise pour conserver à notre pays sa place parmi les grandes nations.

Célébrités primaires.

Monde et Voyages, en signalant la mort récente de M. Lecomte, membre de l'Académie des sciences, rappelait que cet illustre botaniste était un ancien instituteur qui avait conquis tous ses grades scientifiques. Devenu professeur dans les lycées de Paris, puis au Muséum, il était entré à l'Institut en 1917. Chargé de nombreuses missions et ne reculant pas devant les grands voyages, M. Lecomte, chercheur original et persévérant, s'était appliqué à améliorer nos productions coloniales de caoutchouc, coton, café, vanille ; il a publié une *Flore de l'Indochine* et a contribué à enrichir les collections du Muséum.

Presque en même temps, Excelsior, *en publiant les souvenirs de jeunesse de* M. Michel Duran, *auteur dramatique d'origine lyonnaise, nous révélait que son confrère, compatriote et ami Marcel Achard, le célèbre auteur de* Jean de la Lune, *avait été notre collègue :*

Pour venir à Paris, j'avais quitté, à Lyon, une situation d'avenir dans une maison de soierie où j'étais dessinateur. Pour payer mon voyage, j'avais vendu ma bicyclette. Mes parents eurent la sagesse de ne pas contrarier ma folie. Mon ami de jeunesse, le compagnon de mon jeune enthousiasme, était venu m'accompagner à la gare et m'avait regardé partir avec envie et regret, m'ayant promis de bientôt me rejoindre. De peu mon aîné, il était instituteur dans une classe enfantine, à Vaulx-en-Velin, près de Lyon... Je me le rappelle très bien : il portait une petite moustache, des lorgnons, un veston noir et un pantalon fantaisie, un gilet de daim, des guêtres en toile et des manchettes en celluloïd. Il voulait être un grand auteur dramatique comme je voulais être un grand acteur. Il s'appelait Marcel Achard. Comme on peut le voir maintenant, si je me suis trompé sur ma destinée, il réalisa la sienne... Marcel Achard ne vint me rejoindre qu'un an plus tard, et ce fut pendant quelques années la vie de bohème intégrale dont nous avions rêvé dans notre province.

RENÉ CASTEL.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ « *Pour assurer le bon et ininterrompu fonctionnement* **des services publics**, *inscrivons le* **statut des fonctionnaires** *dans une loi constitutionnelle.* » (*Paroles du Président du Conseil radiodiffusées le 24 sept. 1934.*)

➔ « *Nous estimons que* **fonctionnaires et retraités** *ont apporté à notre redressement financier une contribution* **suffisante**. *Frappés* **durement** *dans leurs moyens financiers, et atteints par les réductions d'effectifs,* **l'équité** *interdit de rien leur demander de plus, surtout dans une démocratie qui doit, plus que tout autre régime, demeurer soucieuse de la santé morale et de l'activité de ses cadres.* » (*Exposé des motifs du projet de budget de 1935.*)

➔ *Aucune nouvelle* **délégation de stagiaire** *ne pourra être accordée* **sauf** *aux élèves* **des E. N.** *appartenant aux promotions sorties en 1933 et, auparavant, qui auraient dû être pourvus d'un emploi de stagiaire avant le 31 déc. 1933 et qui, pour un motif légitime (service militaire, études, etc.), n'en ont pas été pourvus. Ces stagiaires pourront subir les épreuves orales du C. A. P. avant le 31 déc. 1934.* (*C. 31 août 1934.*)

➔ *C'est* **l'I. A. lui-même** *qui, dans son cabinet, doit arrêter le* **mouvement du personnel**. (*C. sur les Comités consultatifs, voir* Les Nouveaux Textes.)

➔ *Les agents qui se trouvent en* **congé administratif ou en congé de convalescence** *jusqu'à la date de leur admission à la retraite continuent à faire partie des cadres de l'Administration ; sauf décision spéciale, ils ont droit à la prolongation des services jusqu'à la délivrance du brevet de pension.* (*C. d'Et., 30 mai 1934.*)

➔ *Le* J. O. *du 13 sept. 1934 a publié le programme* **du C. A. au professorat des E. N.** (**1re partie**) *pour 1935.*

➔ *Le D. du 17 sept. 1930 sur les* **affectations spéciales** *en cas de mobilisation a été encore une fois modifié par D. du 17 août 1934 dans le* J. O. *du 8 sept. 1934.*

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Unités combattantes.** — Le détail des unités des différentes armes ou services réputées combattantes au cours de la guerre 1914-1918 est donné par les tableaux I et II annexés au D. du 1er juil. 1930 (*J. O.* du 3 juillet 1930). En ce qui concerne les unités territoriales d'infanterie et du génie, ce détail est donné : 1° pour l'infanterie, par la C. du 29 juil. 1932 (*B. O.* E. C., partie semi-permanente, p. 881) et les modificatifs du 6 avril 1933 (*B. O.* E. C., partie semi-permanente, p. 461) et du 31 oct. 1933 (*B. O.* E. C., partie semi-permanente, p. 1452) ; 2° pour le génie, par la C. du 14 mars 1933 (*B. O.* E. C., partie semi-permanente, p. 331) et le modificatif du 14 juin 1933 (*B. O.* E. C., partie semi-permanente, p. 795). (*J. O.*, 14 août 1934.)

✱ **Admission d'office à la retraite d'Etat, du 4 mai 1934.** — Considérant, d'une part, que si, aux termes de l'art. 72 de la loi du 31 mars 1932, « l'admission à la retraite d'office ne peut être prononcée avant la date à laquelle les intéressés atteignent les limites d'âge qui leur sont applicables, sauf s'il est reconnu par le ministre que l'intérêt du service exige la cessation de leurs fonctions », il résulte de l'ensemble dudit art. que cette disposition doit être interprétée en ce sens qu'elle vise non pas la date à laquelle est prise la décision, mais la date à laquelle la décision doit recevoir son effet ; que l'arrêté attaqué, n'ayant effet qu'après la date à laquelle l'intéressé avait atteint l'âge auquel il pouvait légalement être mis à la retraite, n'a pas été pris en violation, ne peut de plein droit établir des tableaux supplémentaires.

✱ **Indemnité de direction.** — Dans la liquidation de la pension d'un instituteur détaché, il doit être tenu compte de l'indemnité de direction dont il a bénéficié pendant ses trois dernières années d'activité (*Arrêt du Conseil d'Etat du 21 juil. 1934, af. Morvan, que nous reproduisons ci-après*) :

Considérant que, d'après l'art. 15 de la L. du 14 avril 1924, les fonctionnaires et employés qui, détachés dans les conditions prévues à l'art. 33 de la L. du 30 déc. 1913, sans cesser d'appartenir au cadre permanent d'une Administration publique et en conservant leurs droits à avancement hiérarchique, sont rétribués en tout ou en partie sur les fonds des départements, des communes, des colonies, d'établissements publics ou privés, des gouvernements étrangers, continuent, dans cette position, d'acquérir des droits à pension ; que leur pension est calculée sur la moyenne des traitements et émoluments dont ils auraient joui pendant les trois dernières années de leur carrière, s'ils avaient été rétribués directement par l'Etat.

Considérant que, pour évaluer le traitement moyen devant servir de base à la liquidation de la pension du sieur Morvan, instituteur public détaché au Cameroun, il y a lieu, par application des dispositions qui précèdent, de tenir compte non seulement du traitement d'instituteur public de première classe qu'il aurait obtenu pendant les trois dernières années de sa carrière s'il avait continué à servir effectivement dans la métropole, mais encore des suppléments de traitement auxquels il aurait eu également droit en France en sa qualité de directeur d'école en vertu des décrets des 18 août 1927 et 28 mai 1930 ; que, dès lors, le sieur Morvan est fondé à soutenir que c'est à tort que le ministre de l'E. N. a refusé de tenir compte pour le calcul du traitement moyen devant servir de base à la liquidation de sa pension **de l'indemnité de direction qu'il avait perçue pendant les trois dernières années de sa carrière.** — DÉCIDE :

Art. 1er. — Le décret, en date du 20 mai 1933, et la décision du directeur de la Comptabilité publique du ministère de l'E. N. en date du 1er août 1933, sont annulés. Art. 2. — Le sieur Morvan est renvoyé devant le ministre de l'E. N. pour être procédé à la liquidation de la pension à laquelle il a droit, en conformité avec la présente décision.

DANS LES COLONIES

Retenues pour pensions civiles. (*D., 30 août 1934.*)

ARTICLE PREMIER. — A compter du 1er janv. 1935, les dispositions de l'art. 1er du décret du 31 juill. 1925 cessent d'être applicables aux traitements et allocations passibles de la retenue de 6 p. 100 perçus par les fonctionnaires civils soumis au régime de la loi du 14 avril 1924 et rémunérés sur les budgets des colonies ou pays de protectorat et territoires sous mandat, relevant du ministère des Colonies.

ART. 2. — Ces traitements ou allocations sont portés, pour le brut, dans les ordonnances et mandats et, sur ces titres, il est fait mention spéciale des retenues à exercer pour pension.

Les comptables chargés du payement de ces ordonnances ou mandats les imputent en dépense pour leur montant intégral et ils constatent en recette les retenues opérées au compte budgétaire « Retenues pour pensions civiles et militaires ».

LA JURISPRUDENCE

AU CONSEIL D'ÉTAT

✱ **La décision refusant à un fonctionnaire l'autorisation de prendre part à un concours n'a pas le caractère d'une peine disciplinaire ; rien ne s'opposait à ce que, pour apprécier l'attitude de ce dernier, il fût tenu compte de la manière dont il avait jusqu'alors exercé ses fonctions.** (*C. d'Et., 11 mai 1934.*)

✱ **Un fonctionnaire ayant été mis en disponibilité pour raisons de santé, sa réintégration à compter du jour où un emploi de son grade vacant pourra être attribué peut être régulièrement subordonnée à un examen médical effectué par un médecin assermenté.** (*C. d'Et., 11 mai 1934.*)

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

(*Arrêt de la Cour d'appel de Nancy.*)

Le 1er avril 1933, deux écoliers de la commune d'Eloyes jouaient dans la cour de l'école. Soudain, l'un d'eux, mécontent, prit son béret et en donna un coup à la figure de son camarade.

Un petit insigne en métal, qui décorait le béret, atteignit l'écolier à l'œil, occasionnant une blessure qui a entraîné une certaine diminution de la vision.

Le père du petit blessé assigna l'Etat, représenté par le préfet des Vosges, civilement responsable de l'institutrice qui avait la garde des élèves.

Débouté par le tribunal de Remiremont, le père fit appel.

Dans son arrêt, la Cour d'appel de Nancy, estimant qu'on ne pouvait relever contre l'institutrice aucune faute, même légère, et qu'il s'agissait bien d'un accident fortuit, a confirmé la décision du tribunal de Remiremont, déboutant le père du petit blessé dans son action en dommages-intérêts.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Délivrance du titre d'ingénieur diplômé.

✱ La loi du 10 juillet 1934, art. 2, institue une Commission des titres d'ingénieurs.

Cette Commission décidera en première instance, et sur leur demande, si des écoles techniques privées, légalement ouvertes, présentent des programmes et donnent un enseignement suffisant pour délivrer des diplômes d'ingénieur.

Ses décisions ne pourront être prises que sur un rapport présenté sur ces programmes et cet enseignement par un ou plusieurs inspecteurs ou chargés de mission d'inspection. (*Même loi, art. 3.*)

✱ La liste des écoles techniques privées ayant effectué le dépôt des diplômes d'ingénieur sera dressée, chaque année, par la Commission et publiée au *Journal officiel.* (*Même loi, art. 11.*)

EN ALSACE ET EN LORRAINE

✱ La rémunération forfaitaire annuelle des ecclésiastiques et maîtres auxiliaires chargés de l'enseignement religieux dans les établissements d'enseignement secondaire des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, a fait l'objet du décret du 12 août 1934 dans le *J. O.* du 23 août.

✱ Le D. du 22 sept. 1934, dans le *J. O.* du 23 sept., indique les conditions à remplir pour se présenter aux examens spéciaux d'infirmière-hospitalière ou en être dispensé.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Présence obligatoire aux examens de l'ens. secondaire** (*D. du 30 juillet 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Est considérée comme charge normale d'emploi l'obligation, pour le personnel des établissements d'ens. secondaire relevant du ministère de l'É. N., de participer aux jurys des examens et concour pour lesquels ils sont qualifiés par leurs titres ou emplois.

Il ne peut être accordé de rémunération particulière, dans des conditions et d'après les modalités qui seront fixées ultérieurement par D. contresigné par le ministre des F., que pour les jurys des examens et concours énumérés à l'art. 2 du présent D. et pour la correction de compositions écrites entraînant un dépassement de la durée normale du travail par suite de l'obligation où se trouvent les intéressés d'effectuer cette correction dans les délais limités.

ART. 2. — Les certificats, examens ou concours susceptibles de donner lieu à rémunération seront fixés par un D. contresigné par le ministre des F. qui déterminera les conditions de cette rémunération

✱ **Certificats d'aptitude à divers professorats dans les Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie.** (*A., 8 août 1934.*).

Le ministre a rendu applicable, dès la session de 1935, la disposition incluse dans les règlements des C. A. aux professorats : industriel A ; sciences industrielles et d'arts ménagers (aspirantes) ; industriel B ; commercial et lettres-langues vivantes, dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, suivant laquelle le ministre fixe d'après les besoins de l'enseignement le nombre maximum des candidats susceptibles de recevoir le certificat d'aptitude.

✱ **C. A. au professorat industriel (section A, sciences industrielles) (aspirants).** — L'A. du 30 août 1934 dans le *J. O.* du 9 sept. modifie cet examen.

✱ **Programme, pour 1935, du C. A. au professorat « lettres, langues vivantes » des Ecoles pratiques de Commerce et d'Industrie (2e partie).** (*Voir* J.O., *1er sept. 1934.*)

Dates d'examens.

✱ **C. A. au professorat industriel, section C (dessin d'art appliqué, dans les Ecoles pratiques de jeunes filles),** mi-novembre 1934. (*Voir* J. O., *20 sept. 1934.*)

✱ **Commis de 4e classe du personnel administratif de gestion et d'exécution de la Marine** : 17 déc. 1934 ; — délai d'inscription : 10 déc. (*Voir* J. O., *6 sept. 1934.*)

Mémento du Contribuable

Déductions en vue de l'impôt général et de l'impôt cédulaire.

Sont déductibles les frais de transport supportés par un salarié qui, par l'effet de circonstances indépendantes de sa volonté, n'a pu se loger à proximité du lieu de son travail. Par suite, les salariés travaillant à Paris qui doivent habiter en banlieue, en raison de la rareté des logements disponibles dans la capitale, sont admis à déduire les dépenses qu'ils supportent pour se rendre de leur domicile à leur travail et pour en revenir ; par contre, ceux qui se sont logés loin du lieu de leur travail pour des raisons de convenances personnelles et notamment pour des raisons de famille ne peuvent prétendre à la déduction des frais dont il s'agit, qui ont dans ce cas le caractère de dépenses personnelles. Les règles à suivre ont fait l'objet d'instructions précises adressées aux services locaux des contributions directes. (*J. O., 19 juil. 1934.*)

LES NOUVEAUX TEXTES

Une circulaire ministérielle importante sur le fonctionnement des Comités consultatifs.

(*Aux I. A. 14 sept. 1934*).

Le fonctionnement des Comités consultatifs de l'ens. primaire ayant donné lieu à quelques difficultés, je vous rappelle les principes qui permettront d'établir entre tous les départements l'unité de doctrine et de méthode.

En premier lieu, j'insiste sur le fait que « par définition » comme l'a fortement marqué le C. du 28 avril 1926, le « Comité est consultatif ». C'est à vous qu'il appartient, après avoir écouté et pesé tous les avis, d'arrêter les propositions que vous ferez à M. le Préfet. Le Comité consultatif ne diminue ni vos prérogatives, ni vos responsabilités.

Vous devrez donc vous abstenir de toutes pratiques qui paraîtraient limiter la liberté de votre décision. En aucun cas, le Comité ne devra être appelé à émettre un vote. Comme le dit très justement cette circulaire, il s'agit pour vous de « peser » des avis, non de compter des suffrages.

Pour la même raison, vous vous abstiendrez de classer, en séance de Comité, les candidats par la simple addition des éléments d'un barème. Cette méthode, dont la même C. a déjà précisé les inconvénients de tous ordres, remplacerait par une simple opération arithmétique une décision que vous devez prendre, en pleine indépendance, dans le seul intérêt de l'école et pour le bien du service.

Une expérience de dix ans a prouvé que la collaboration peut rendre de précieux services, mais il est nécessaire,

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Centre de Thouars, Deux-Sèvres, 1933). — **Midi en été.** — Dans la campagne, l'heure de midi est celle du silence, du repos, de la rêverie. Pendant que le soleil darde ses rayons sur la plaine, hommes et animaux suspendent leur labeur. Le vent se tait ; l'herbe se penche et les insectes, animés par la chaleur, bourdonnent dans les airs, formant une lointaine *musique* qui semble augmenter le silence même. J'écoutais le bruissement des grillons, ou bien, *étendu* sur le dos, je regardais au firmament les métamorphoses d'un nuage. *Parfois*, me couchant contre terre, je considérais sur le pied d'un saule creux une mousse humide *toute* parsemée d'imperceptibles fleurs.

TOPFFER.

Questions. — 1. *Expliquez : « le soleil darde ses rayons sur la plaine ; — métamorphoses d'un nuage ».*
2. *Comment expliquez-vous que la lointaine musique des insectes semble augmenter le silence même ?*
3. *Analysez : « musique, étendu, parfois, toute ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Darde :* à midi le soleil d'été lance avec force ses rayons sur la plaine ; — *métamorphoses :* les nuages ont des formes très mouvantes et ils changent rapidement d'aspect.

2. La musique que font les insectes est lointaine, elle est très légère, à peine perceptible, c'est pour cela qu'elle semble encore accroître le silence.

3. *Musique :* nom com., fém. sing., compl. d'obj. dir. de *formant* ; — *étendu :* adj. qual., masc. sing., épithète de *je* (je regardais) ; — *parfois :* adv. de temps, se rapporte à *considérais* ; — *toute :* adv. de degré, se rapporte à *parsemée*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *Quels sont les exercices de l'école qui vous intéressent le plus ? Quels sont ceux qui vous ennuient ? Dites pourquoi ?*

➔ SUJET TRAITÉ. — A l'école, je vois arriver le moment de la morale avec satisfaction.

Ne montre-t-elle pas les défauts et les qualités d'autrui ? Et puis, chaque leçon est accompagnée d'une lecture drôle ou triste. Tous les lundis, nous faisons de l'histoire de France. J'aime à connaître la vie de nos ancêtres, leurs misères. Je me réjouis de vivre maintenant. Souvent nous lisons un chapitre dans le gros livre de Mademoiselle, ce qui m'enchante. Les sciences m'intéressent beaucoup.

Notre maîtresse fait des expériences qui nous étonnent parfois et nous instruisent en même temps. Nous savons maintenant d'où proviennent les différents éléments qui constituent l'air.

J'aime aussi le calcul, mais moins, surtout lorsque je dois résoudre un problème difficile.

Par contre, je vois arriver avec appréhension la leçon de couture. Vous ne pouvez pas vous rendre compte comme cela m'ennuie ! Une aiguille qui casse, le fil qui se noue, ce sont là quelques inconvénients de cette leçon. Je sais bien que tout le monde n'est pas de mon avis. Celles qui savent bien coudre aiment cet exercice. Vient se ranger à côté de la couture, le dessin. Je réussis à peu près les dessins d'imagination, mais les croquis à vue, je n'y arrive jamais ! Je m'applique et j'espère donner malgré tout quelque chose de présentable.

Un jour, peut-être, j'aimerai toutes les leçons et aucune ne m'ennuiera, mais... où est ce jour ?

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Allaire, Morbihan, 1933). — 1. *Un champ rectangulaire, 3 fois plus long que large, a 96 mètres de périmètre. On bâtit au milieu une maison carrée de 10 mètres de côté, dont les côtés sont parallèles à ceux du champ. A quelle distance la maison est-elle de chacun de ceux-ci ? Faire une figure.*

➔ SOLUTION. — La longueur et la largeur du champ font ensemble la moitié du périmètre : 96 m. : 2 = 48 m. ; 48 mètres valent donc la largeur plus 3 fois la largeur, au total 4 fois la largeur, laquelle mesure dès lors le quart de 48 mètres, soit 12 mètres. La longueur en est le triple, 36 mètres.

La figure ci-contre est au 1 000e, 1 millimètre par mètre.

En retranchant la largeur de la maison de celle du champ, on trouve : 12 m. — 10 m. = 2 m., différence dont les deux moitiés, de 1 m. chacune, sont les distances de la maison aux grands côtés du champ. Sa distance à chacun des petits côtés se calcule de la même manière, c'est (36 m. — 10 m.) : 2 = 13 mètres

***

2. *Deux frères se partagent un champ rectangulaire de 120 mètres de long sur 80 de large. L'aîné aura 60 ares et le cadet le reste. La ligne de partage sera perpendiculaire à la longueur. Si le cadet veut faire entourer complètement sa parcelle d'une haie vive à 3 f. 20 le mètre, quelle sera la dépense ? Faire une figure.*

➔ SOLUTION. — Les deux parcelles sont, elles aussi, rectangulaires. En divisant la surface de la première, exprimée en mètres carrés, par sa dimension connue, nous aurons donc son autre dimension :

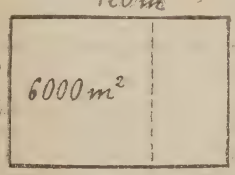

6 000 : 80 = 75 m.

Cette dimension prise sur les 120 mètres, il reste : 120 m. — 75 m. = 45 m. pour la 2e parcelle. Le périmètre de celle-ci est donc 2 fois 45 mètres, plus 2 fois 80 mètres :

(45 m. + 80 m.) × 2 = 250 m.

De sorte que la haie vive coûtera 250 fois 3 f. 20 :

3 f. 20 × 250 = 800 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — **Questions.** — 1. *Que savez-vous sur les guerres de Vendée ? Causes. Chefs vendéens. Principaux faits. Pacification.*

2. *Citez deux guerres du second Empire et indiquez leurs conséquences.*

3. *Citez deux grandes villes de la Lorraine. Pourquoi cette région devient-elle de plus en*

BAUDRILLARD ET KUHN . LISONS ! Cours élémentaire (2ème degré)..... 8 fr.

plus industrielle ? Rappelez les industries de cette région.

4. *Madagascar. — Géographie physiques. — Villes, Productions. — (Croquis).*

➔ RÉPONSES. — Les guerres de Vendée furent des guerres civiles qui eurent lieu pendant la Révolution. Les paysans catholiques de l'Anjou et de la Bretagne se soulevèrent pour défendre leurs prêtres et pour échapper à la conscription. Les principaux chefs furent le charretier Cathelineau et des gentilshommes : La Rochejaquelin, Charette, Bonchamp. Ce fut une farouche guerre de partisans. Les Chouans, vainqueurs à Saumur, furent battus au Mans, puis à Savenay, par Kléber et Marceau. Le général Hoche pacifia la Vendée (1795-1796). (Voir *Histoire de France*, BERNARD et REDON, Nathan, édit., p. 125.)

➔ La guerre d'Italie, qui nous donna la Savoie et Nice (1859-1860). — La guerre franco-allemande, qui nous fit perdre l'Alsace-Lorraine (traité de Francfort, 1871).

➔ Les deux plus grandes villes de Lorraine sont Nancy et Metz. Cette région est très industrielle, grâce à ses mines de fer (bassins de Nancy et de Longwy, complétés par les bassins de l'ancienne Lorraine annexée), et à ses gisements de sel gemme (industries chimiques de Nancy). En dehors de la métallurgie et des industries chimiques, on peut encore citer les verreries : cristaux de Baccarat, faïences de Sarreguemines, grès flammés de Nancy ; la papeterie, les dentelles.

➔ Grande île de l'océan Indien, plus étendue que la France. Madagascar comprend au centre un plateau peu fertile mais salubre (l'Imérina) et, à l'ouest, des plaines de climat tropical, riches mais malsaines. Productions agricoles : riz, manioc, vanille, élevage (bœufs, zèbres) ; mines : or, graphite, pétrole, pierres précieuses. — 3 700 000h. : Hovas et noirs (Sakalaves). Principales villes : la capitale Tananarive, les ports de Tamatave et de Majunga.

IV *bis*. **SCIENCES** (La Gacilly, Morbihan, 1933). — 1. *Pourquoi les gelées tardives du printemps sont-elles funestes aux arbres fruitiers ? Pourquoi la glace flotte-t-elle sur l'eau ?* — 2. *Votre petit frère va à la cave tirer du vin au robinet, il revient disant que le vin ne coule pas, que faites-vous ? Citez d'autres expériences prouvant l'existence de la pression atmosphérique.* — 3. *Citez quatre insectes que vous connaissez. A quels caractères reconnaissez-vous que ce sont bien des insectes ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les gelées tardives du printemps détruisent les fleurs des arbres fruitiers et même, parfois, les fruits en voie de formation. Voici pourquoi : le froid congèle la sève dont ces organes sont gorgés ; or, l'eau, en gelant, se dilate avec une grande force ; ces tissus jeunes et tendres n'y sauraient résister, ils éclatent et meurent ensuite.

Puisque la congélation dilate l'eau, la glace a plus de volume que l'eau à poids égal ; elle est donc plus légère que l'eau à volume égal, c'est-à-dire moins dense que l'eau. C'est pourquoi elle flotte sur l'eau, conformément au principe d'Archimède. Mais elle émerge à peine, sa densité étant très peu inférieure à celle de l'eau.

2. Il suffit de débonder le tonneau pour que le vin coule, si le robinet est ouvert. Cela s'explique par la pression que l'atmosphère exerce sur tout ce qu'elle touche : cette pression s'exerçait sur le vin au robinet, ce qui l'empêchait de sortir. Mais dès que la bonde a été enlevée, la pression atmosphérique s'est exercée aussi par-dessus sur le vin ; alors les deux pressions opposées se sont neutralisées l'une l'autre, et rien n'a plus empêché le vin de céder à son poids et de couler.

Le fonctionnement de la pipette est très analogue au phénomène précédent. Le remplissage d'une seringue par aspiration montre mieux encore la pression atmosphérique. On peut sentir celle-ci si l'on dispose d'une seringue à piston hermétique, en tirant ce piston en arrière, après avoir fermé le bec de l'instrument, pour y faire le vide.

3. Je connais, comme tout le monde, les papillons, les sauterelles, l'abeille, le hanneton, etc. Ce sont des animaux de petite taille, dépourvus d'os, à peau raide, à sang incolore. Leur corps est divisé en trois parties : tête, thorax et abdomen. La tête a deux gros yeux à facettes, et deux organes articulés et flexibles, les antennes, qui ressemblent à de petites cornes. Le thorax porte en dessus deux paires d'ailes membraneuses, en dessous trois paires de pattes. Ce dernier trait suffit au besoin à faire reconnaître un insecte, car tous les insectes ont trois paires de pattes et ils sont seuls à avoir ce caractère.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Locminé, Morbihan, 1933). — **Garçons.** *Élévation, plan et coupe d'un entonnoir de cuisine.* — **Filles.** *Bâtir une petite serviette de 12 centimètres sur 10, coudre 3 centimètres sur deux coins, et fixer une attache en coin pour la suspendre.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Fierté d'un jeune laboureur.** — Cette vie, étroitement attachée à la terre, me convenait. J'aimais à pousser mes bons bœufs limousins dans le champ *que* défrichait le *soc* de la charrue, enfonçant mes sabots dans la terre fraîche, et suivi de toutes nos poules, qui venaient manger les vers dans la glèbe retournée. Les travaux pénibles de la *saison estivale* même *me* souriaient, comme les *fauchaisons* et la moisson. Cela me faisait du bien d'employer ma force, et quand, le matin, ayant fauché un *journal* de pré, je voyais l'herbe humide de rosée, coupée régulièrement et bien ras, j'étais *content*. Alors je prenais ma pierre à repasser, et j'aiguisais ma faux en sifflant un air de chanson. Le soir, dans le temps des moissons, lorsque, après avoir chargé la dernière gerbe de la charrette, je voyais tout ce blé qui devait faire un bon pain bis et *savoureux*, j'avais comme un petit mouvement de fierté, en songeant que c'était moi qui avais fait tout cela, ou quasiment tout.

EUGÈNE LE ROY.

Questions. — 1. a. *Quel sens ont dans le texte les expressions suivantes : « les fauchaisons ; la saison estivale ; un pain savoureux » ?*

b. *Y a-t-il une différence entre « les fauchaisons » et « la fauchaison » ? Laquelle ?*

c. *Qu'est-ce qu'un « journal » de pré ?*

2. *Dans la phrase suivante, indiquez les propositions, leur espèce et la fonction de chaque subordonnée : « Quand je voyais tout ce blé... un petit mouvement de fierté. »*

3. *Fonction des termes suivants : « que ; soc ; me (souriaient), content ».*

4. *Le laboureur a-t-il raison d'être « fier » ? Pourquoi ?*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Les fauchaisons :* les

WEIL. CONTES ET LÉGENDES D'ISRAEL Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

travaux qui consistent à faucher, c'est-à-dire à couper à la faux l'herbe des prairies ; — la *saison estivale :* l'été ; — un *pain savoureux :* un pain qui a une saveur, c'est-à-dire un goût agréable.

b. Les *fauchaisons* désignent l'action même de faucher, la coupe de l'herbe. La *fauchaison* est le temps, le moment où l'on fauche.

c. Un *journal* de pré, c'est l'espace de pré que l'on peut faucher en un jour.

2. *Quand je voyais tout ce blé qui devait faire un bon pain bis et savoureux, j'avais comme un petit mouvement de fierté.* Il y a dans cette phrase 3 propositions : 1° *j'avais un petit mouvement de fierté* : prop. principale ; — 2° *quand je voyais tout ce blé* : prop. subordonnée par la conjonction *quand*, compl. circ. de temps de *j'avais* ; — 3° *qui devait faire un bon pain bis et savoureux* : prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. du nom antécédent *blé*.

3. *Que :* pron. relatif, compl. d'obj. direct de *défrichait* ; — *soc :* nom com., sujet de *défrichait* ; — *me :* pron. personnel, 1re pers. du sing., compl. d'attribution de *souriaient* ; — *content :* adj. qualif., attribut de *j'*.

4. Le laboureur a raison d'être fier : c'est grâce à son travail que la moisson est abondante et tout ce blé servira à faire un pain savoureux qui nourrira les hommes.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une boîte en fer-blanc est longue de 15 centimètres, large de 8 centimètres et haute de 8 centimètres. Vide, elle pèse 130 grammes. On y verse de l'eau pour porter son poids total à 850 grammes. A quelle hauteur l'eau s'élève-t-elle dans la boîte ?*

➔ SOLUTION. — Retranchons le poids propre de la boîte du poids total pour avoir le poids de son contenu :

850 g. — 130 g. = 720 g.

Ces 720 grammes d'eau mesurent 720 cm³. Ce volume est égal au produit de la base par la hauteur demandée. Ladite base est le produit de ses deux dimensions :

15 × 8 = 120 cm².

Ladite hauteur est donc :

720 : 120 = 6 cm.

➔ REMARQUE. — La profondeur de la boîte n'intervient pas dans ces calculs, c'est une donnée inutile.

***

2. *Deux automobiles, parties à 8 heures de deux villes éloignées de 357 kilomètres vont l'une vers l'autre, et se croisent à 11 h. 1/2. Si la 1re fait 46 kilomètres à l'heure, quelle est la vitesse de la deuxième ?*

➔ SOLUTION. — De 8 heures à 11 h. 1/2, il y a 3 h. 1/2. On peut écrire ce temps 3 h. 5 pour éviter d'avoir à considérer des minutes.

Dans ces 35 dixièmes d'heure, la 1re automobile a parcouru les 35 dixièmes de 46 kilomètres :

46 km. × 3,5 = 161 km.

La 2e a fait dans le même temps 357 km. — 161 km. = 196 km. En divisant ce parcours par le temps employé, exprimé en heures, nous aurons la vitesse à l'heure de la 2e voiture :

196 km. : 3,5 = 56 km.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, juillet 1933). — **La forêt.** — A qui vient de la ville tumultueuse, où la rumeur humaine ne s'éteint jamais, le silence semble d'abord profond. Peu à peu, l'oreille s'y habitue et discerne mille petits bruits qui lui échappaient et qui sont les voix de la solitude. La feuille inquiète frissonne toujours et frémit comme une robe de soie ; une eau invisible murmure sur l'herbe ; une branche fatiguée de son attitude se redresse et s'étire en faisant craquer ses jointures ; un caillou, perdant l'équilibre ou poussé par un insecte, roule sur une pente, avalanche en miniature, entraînant quelques grains de sable avec lui ; une palpitation subite d'ailes d'insecte ou d'oiseau fouette rapidement l'air ; un gland se détache, rebondit de feuille en feuille et tombe sur le gazon avec un son mat ; une bête passe, froissant l'herbe ; un oiseau jargonne ; un écureuil glapit en escaladant un arbre ; *le pivert, avec un bruit régulier comme le tic tac d'une pendule, ausculte et frappe du bec l'écorce des ormes pour en faire sortir les insectes dont il se nourrit.*

Le vent passe sur la cime de la forêt en y creusant des ondulations qui se déroulent comme des vagues et produisent de sourds gémissements qu'on prendrait pour la plainte de l'océan lointain ; dans toutes ces rumeurs inarticulées, il semble qu'on entend respirer la nature.

THÉOPHILE GAUTIER.

Questions. — 1. *Expliquez les mots ou expressions : « ville tumultueuse ; — une branche fatiguée de son attitude se redresse et s'étire en faisant craquer ses jointures ; — un son mat ; — un oiseau jargonne »* (12 points).

2. *Analysez grammaticalement : « y »* (*l'oreille s'y habitue*) ; — *« avalanche »* (*avalanche en miniature*) ; — *« en »* (*pour en faire sortir*) ; — *« en »* (*en y creusant*) (2 points).

3. *Décomposez la phrase soulignée en ses diverses propositions, en ayant soin d'indiquer leur nature et leur fonction* (6 points).

➔ RÉPONSES. — 1. La *ville tumultueuse* présente du tumulte, c'est-à-dire une agitation bruyante, désordonnée, qui fait contraste avec le calme de la forêt ; — *une branche fatiguée de son attitude se redresse et s'étire en faisant craquer ses jointures :* cette phrase fait image et sous-entend une comparaison. L'arbre est vivant et la branche dont il s'agit constitue comme l'un de ses bras ; repliée peut-être par le vent ou gênée dans sa croissance par le contact d'une autre ramure, cette branche se redresse et s'allonge (s'étire) en même temps que son point d'attache à l'arbre, de même que les points d'attache des plus petits rameaux, font encore un léger bruit (un craquement) ; — *un son mat :* l'adjectif mat peut désigner soit la couleur terne, sans éclat, d'un métal ou d'une peinture, soit, comme ici, un son sourd, feutré ; — *un oiseau jargonne :* un jargon, c'est une langue corrompue, déformée, le mot se dit aussi d'un langage étrange que l'on ne comprend pas, d'où l'expression *un oiseau jargonne*, nous ne savons pas toujours, en effet, ce que signifient les cris ou le chant des oiseaux.

2. *y :* pron. personnel (représente *silence*), compl. d'objet indirect de *s'habitue* ; — *avalanche :* nom com., fém. sing., mis en apposition à l'expression *un caillou roule sur une pente* ; — *en :* pron. personnel (représente *l'écorce*), neutre singulier, compl. circonstanciel de lieu de *faire sortir* ; — *en :* préposition, marque un rapport de conséquence entre *passe* et son complément *creusant*.

3. 1° *Le pivert, avec un bruit régulier comme le tic tac d'une pendule, ausculte et frappe du bec l'écorce*

CHARRIER. Comment développer un sujet pédagogique..... 11 fr.

des ormes pour en faire sortir les insectes : 1re prop. principale. On aurait pu être amené à distinguer ici deux propositions, mais en réalité elles sont intimement liées (même sujet : *le pivert ;* même compl. d'objet : *l'écorce des ormes*). Nous préférons les considérer comme *une seule prop. principale comprenant les deux verbes « ausculte » « et frappe ».* Nous ne ferons pas de l'expression *comme le tic-tac d'une pendule,* que nous considérons comme un simple complément de comparaison de l'adj. *régulier,* une proposition spéciale ; — 2° *dont il se nourrit* : prop. subordonnée par le pron. relatif *dont,* complément de l'antécédent *insectes.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *On parle souvent de la « chance » que l'on a ou que l'on n'a pas dans la vie. Essayez de définir ce terme et de montrer, par des exemples, que le rôle joué dans la vie par la chance est moins important qu'on ne le dit généralement.*

➔ INDICATIONS. — « Je n'ai pas eu de chance », dit volontiers celui qui n'a pas réussi dans ses entreprises ; « il a eu de la chance », constatent au contraire les envieux lorsque la situation de quelqu'un leur paraît enviable. Que veut dire cette expression courante ? Avoir « la chance », ou plus exactement une « heureuse chance », c'est être favorisé par le sort de façon en quelque sorte inespérée. C'est par exemple s'élever d'un seul coup à la richesse, en gagnant un gros lot, ou en faisant un important héritage, c'est développer rapidement ses affaires à la suite de circonstances favorables si l'on est industriel ou commerçant ; pour le fonctionnaire, c'est obtenir un brillant avancement. Les exemples précités montrent déjà que dans la vie la chance, disons le hasard heureux, ne joue qu'un rôle tout à fait accidentel. Il est très rare de gagner le gros lot, et c'est là le seul cas où la chance existe véritablement. Par ailleurs, le succès ne va guère qu'à ceux qui ont su le mériter par leur travail, par la ténacité de leurs efforts. La santé, comme la fortune, est très inégalement répartie parmi les hommes, et il est certain que l'on voit des familles très éprouvées par des deuils répétés. Cependant, celui qui se conserve longtemps bien portant, observe une sage hygiène et se montre modéré dans ses plaisirs, mérite, en partie du moins, la chance qu'on lui prête.

Convenons donc que, dans la vie, la part du hasard est faible, mettons-nous courageusement à l'œuvre et soyons les artisans éclairés, vaillants et tenaces de notre destin, c'est à ce prix que le succès récompensera nos efforts.

III. **HISTOIRE** (autre centre). — L'Édit de Nantes. — *Dans quelles circonstances a-t-il été promulgué ? Ses effets ? Dans quelles circonstances a-t-il été révoqué ? Effets de cette révocation. Conclusions.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — L'*Édit de Nantes,* accordé par Henri IV aux protestants pour les rassurer et pour mettre fin aux guerres de religion (1598), fut révoqué par Louis XIV, qui pensait ainsi réaliser l'unité religieuse du royaume. Cette révocation eut des conséquences désastreuses et affaiblit beaucoup la France (1685).

II. **L'Édit de Nantes.** — a. *Quand et pourquoi il fut accordé.* — Pour mettre fin aux intrigues de la Ligue (négociations avec l'Espagne) et pour épargner la population parisienne fanatisée par les moines, Henri IV abjura le protestantisme à *Saint-Denis* (1593) ; il lui fallut, devenu roi de France, rassurer ses anciens coreligionnaires, c'est pour calmer leurs méfiances et établir véritablement la paix religieuse que fut promulgué l'*Édit de Nantes* (1598).

b. *Ses causes principales.* — L'Édit garantit aux protestants le libre et public exercice du culte, l'égalité des droits civils avec les catholiques ; il crée des Chambres *mi-parties.* Il concède aux protestants de véritables privilèges (droit de réunion en *synodes,* occupation d'une centaine de *places de sûreté*).

c. *Ses effets.* — La paix religieuse était établie ; pour la première fois dans l'histoire, un pays adoptait un régime de vraie tolérance et de *liberté religieuse.* Cependant, les privilèges concédés aux protestants étaient un danger pour l'unité du royaume. Richelieu fera la guerre pour mettre fin à ces abus.

III. **Révocation de l'Édit de Nantes.** — L'intolérance de Louis XIV et son désir d'imposer sa propre religion à tous ses sujets l'amenèrent à persécuter les protestants (la politique de Louvois et les *dragonnades*). Quand les *conversions* obtenues par la corruption ou la terreur furent devenues très nombreuses, Louis XIV révoqua l'*Édit de Nantes* (1685), les pasteurs furent exilés, les temples démolis, le culte protestant supprimé.

IV. **Ses conséquences.** — Reprise des « dragonnades », émigration en masse des protestants (en Hollande, en Angleterre, dans le Brandebourg, à Berlin). Certaines régions de France : Touraine, Poitou, Lyonnais, furent ruinées. Ce fut un coup très dur pour l'industrie française. Cette persécution religieuse excita contre la France la haine des pays protestants (formation de la *Ligue d'Augsbourg*). Dans le pays, les luttes religieuses recommencèrent : guerre des Camisards (Cévennes). La révocation de l'Édit de Nantes fut la plus grave faute politique de Louis XIV.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Clermont, juillet 1933). — 1. **Algèbre.** *Simplifier l'expression :*

$$\frac{\dfrac{a^2+b^2}{b}+2a}{\dfrac{1}{b}+\dfrac{1}{a}} + \frac{2b-\dfrac{a^2+b^2}{a}}{\dfrac{1}{b}-\dfrac{1}{a}}$$

➔ SOLUTION. — Le numérateur du premier terme peut s'écrire :

$$\frac{a^2+b^2+2ab}{b} = \frac{(a+b)^2}{b},$$

et le dénominateur,

$$\frac{1}{b}+\frac{1}{a} = \frac{a+b}{ab}.$$

Donc, ce terme est égal à :

$$\frac{(a+b)^2}{b} \times \frac{ab}{a+b} = (a+b)\,a.$$

Le numérateur du second terme peut s'écrire :

$$\frac{2ab-(a^2+b^2)}{a} = \frac{-(a-b)^2}{a},$$

et le dénominateur,

$$\frac{1}{b}-\frac{1}{a} = \frac{a-b}{ab}.$$

Donc ce terme devient :

$$\frac{-(a-b)^2}{a} \times \frac{ab}{a-b} = -(a-b)b.$$

L'expression donnée est donc égale à :

$$(a+b)a-(a-b)b,$$

ou, en effectuant et réduisant :

$$a^2+ab-ab+b^2 = a^2+b^2.$$

2. **Géométrie.** — *A', B', C', D', désignent respectivement les milieux des côtés AB, BC, CD, DA, d'un trapèze isocèle de base ; AB et CD.*

1° *Démontrer que A'B'C'D' est un losange ;*

2° *Démontrer que les diagonales du trapèze se coupent sur A'C' en un point que l'on désigne par I ;*

3° *Soit J le point commun aux diagonales du losange. Calculer IJ sachant que :*

$$AB = 24\ mm.,\ A'C' = 24\ mm.,\ CD = 72\ mm.$$

➔ SOLUTION. — 1° Dans le triangle ABC, la droite joint A'B' les milieux de deux côtés, AB et BC ; donc elle est parallèle au troisième côté AC et égale à sa moitié.

HUISMAN. Contes et Légendes du moyen âge français *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire..... **16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Nos frères, nos sœurs.

Je vous entends souvent dire au cours de vos conversations : « Mon frère, ma sœur. » Quelles personnes désignez-vous ainsi ? — Voyons, Alice, pourquoi dis-tu qu'Yvette est ta sœur ?

Alice : « La maman et le papa d'Yvette sont aussi les miens. »

C'est juste. Vous avez les mêmes parents. Vous tenez toutes deux une place égale dans leur cœur ; ils vous entourent des mêmes soins tendres et dévoués. Une vie tout intime vous rattache l'une à l'autre. Vous prenez vos repas côte à côte, vous jouez ensemble, vous avez la même chambre, parfois aussi un lit commun. Vous partagez les mêmes joies, les mêmes espoirs ; les peines et les deuils d'Alice sont ceux d'Yvette. Vous connaissez les mêmes secrets qui ne dépassent pas le seuil familial.

Vos deux visages rappellent celui de votre papa à tel point que certaines personnes vous confondent. Beaucoup de sœurs ont ainsi comme vous une grande **ressemblance physique**. Mais ce n'est pas assez dire : **vos âmes** aussi se ressemblent, parce qu'elles sont façonnées par une éducation identique : vous manifestez souvent les mêmes goûts, les mêmes inclinations. Enfin, sans que personne ait eu besoin de vous l'apprendre, vous vous chérissez mutuellement d'une affection profonde que renforce cette communauté de vie.

L'amour fraternel.

Oui, vous vous aimez et vous vous en rendez compte à chaque instant. Celles parmi vous qui ont eu un petit frère ou une petite sœur à un âge déjà avancé éprouvent une grande joie à les contempler dans leur berceau, à les prendre dans leurs bras, à les caresser. Je me souviens de l'air heureux de Simone le jour où elle m'apprit la naissance de sa petite sœur Josette.

Les grandes personnes, très sûres de votre amour fraternel, vous taquinent parfois : « Veux-tu me donner ta sœur ? » disent-elles. « Oh ! non », répondez-vous avec un peu d'indignation. Quand maman, à la maison, corrige votre frère ou votre sœur, vous ressentez autant de peine que si la correction vous était infligée à vous-même. Vous voudriez les faire pardonner et vous vous ingéniez à leur trouver des excuses. En classe, Marcelle pleure quand je punis sa sœur. Aline, vous en souvenez-vous ? ne voulait pas jouer dans la cour durant les récréations, parce que sa sœur était malade. Elle restait triste malgré tous vos efforts pour la distraire. Et celles qui ont eu le malheur de perdre un frère ou une sœur savent le déchirement que cause leur disparition.

Les devoirs de l'amour fraternel.

a. **Mais votre affection ne doit point rester passive.** — Vous vous efforcez de rendre vos frères et vos sœurs heureux. Vous leur laissez choisir le jeu qu'ils préfèrent ; vous leur racontez les histoires qu'ils vous réclament : *Le Petit Poucet, Le Chaperon Rouge ;* vous consolez leurs chagrins ; vous êtes pour eux très serviables : vous leur prêtez gentiment vos jouets, vos livres, vos crayons ; vous leur expliquez leurs leçons ou leurs devoirs avec beaucoup de patience.

Si vos frères sont l'objet de préférences ou si des événements heureux les favorisent, vous ne vous montrez pas jalouse. Ainsi Suzette est fière de voir sa sœur toujours première à l'école. Jeanne n'a pas éprouvé de tristesse égoïste quand sa sœur Louise a reçu comme cadeau de sa marraine une magnifique poupée. Et Louise prête volontiers sa poupée à Jeanne. **Deux bonnes sœurs mettent ainsi en commun tout ce qu'elles possèdent ;** elles ne distinguent pas le mien du tien.

b. **Une bonne sœur n'est ni taquine, ni moqueuse.** — Elle sait que les taquineries sont désagréables et dégénèrent souvent en querelles. Les parents sont obligés d'intervenir et de punir, de sorte que les taquineries causent à la fois le chagrin des enfants et celui des parents.

Quant à la moquerie, elle est ridicule et méchante. Nos frères ou nos sœurs peuvent être maladroits : ce n'est pas une raison de les railler, d'ajouter encore à leur gêne une souffrance d'amour-propre.

c. **Une bonne sœur ne se met pas en colère.** — Elle reste toujours douce et patiente. Elle ne bat jamais ses frères et ne prononce jamais à leur adresse des mots impolis.

Devoirs particuliers aux aînés.

Ce sont là les devoirs généraux de l'amour fraternel ; il y en a de particuliers : d'abord pour les aînés.

a. **Dans la famille, les aînés doivent être pour leurs frères comme de petits papas ou de petites mamans.** — Vous avez appris, en histoire, qu'autrefois, en vertu d'un droit spécial appelé **droit d'aînesse**, les aînés bénéficiaient de la totalité des biens de leurs parents. Ainsi, l'aîné pouvait être très riche, alors que ses frères et sœurs étaient réduits soit à entrer au couvent, soit à vivre dans la gêne. La Révolution a mis fin à cet abus. Aujourd'hui, grâce au progrès de la conscience humaine, nous avons une meilleure conception du droit des aînés. Les aînés ont tout simplement le bonheur, parce qu'ils sont nés plus tôt, **d'aimer plus tôt** leurs frères et leurs sœurs, de **se dévouer plus tôt** pour eux, de leur procurer plus tôt, grâce à leur générosité délicate, divers plaisirs.

b. **Les aînés s'efforcent toujours de donner le bon exemple** à la maison, dans la rue et à l'école, car ils savent que leurs jeunes frères les imitent.

c. **Les aînés sont des protecteurs.** Ils défendent les petits frères victimes de la méchanceté de mauvais compagnons ; ils veillent sur leur santé, c'est-à-dire à l'observation de la propreté la plus rigoureuse et des règles de l'hygiène. Ils leur enseignent la prudence. Si un danger les menace, ils essaient de les en préserver ou d'en

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale..... 15 fr.

atténuer les effets par leur courage et leur sang-froid.

Dans le cas où les parents disparaissent, la grande sœur devient l'âme du foyer. Son devoir est de remplacer la mère au logis, tandis que le grand frère travaille afin de gagner l'argent nécessaire à la famille. Tout cela montre que le droit d'aînesse est bien maintenant un **droit de plus grande affection, de plus grand dévouement** pour le bonheur des petits.

Devoirs des plus jeunes.

Sans doute, les aînés n'abuseront point de l'autorité que leur donne leur âge pour commander à tout moment leurs jeunes frères et en faire les serviteurs dociles de leur égoïsme ou de leur paresse. Mais les plus jeunes ont, à leur tour, des obligations à remplir envers les aînés.

Ils doivent suivre leurs bons conseils, leur obéir avec empressement, surtout quand c'est pour faciliter la tâche des parents.

Jamais ils n'essaient de les faire gronder par un père ou une mère trop débonnaires à l'égard des petits dont ils croient volontiers les mensonges. Ils sont affectueux et polis envers leurs aînés.

Devoirs particuliers aux frères et aux sœurs.

Les sœurs sont, dans la majorité des cas, plus frêles que leurs frères au point de vue physique, plus délicates souvent au point de vue moral. Les garçons éviteront donc d'être avec elles brutaux ou grossiers. Ils n'auront jamais en leur présence une attitude ou un langage inconvenants.

Quant aux sœurs, c'est à elles surtout qu'il appartient de soigner les bobos, de consoler les peines, d'encourager, dans l'accomplissement d'un travail un peu pénible, le petit frère paresseux ou manquant de confiance en soi.

Parce qu'elles sont femmes, elles doivent se préparer à l'avance au rôle de douceur et de dévouement qui est plus tard celui des mamans.

Les frères et les sœurs dans la vie.

En général, frères et sœurs s'aiment bien lorsqu'ils sont petits. Il n'en va pas toujours de même plus tard. Des brouilles surviennent souvent pour des raisons d'intérêt. Que de frères sont devenus ennemis lors du partage des biens de leurs parents !

Ce n'est pourtant pas une question de gros sous qui doit diviser ceux qui se sont aimés si tendrement pendant de longues années. Tant mieux, au contraire, si nos frères sont favorisés par le sort, si leurs affaires sont prospères. Leur bonheur doit augmenter le nôtre. Leurs malheurs nous atteignent douloureusement : notre consolation est de les aider à se sortir d'embarras, de les réconforter de toute la force de notre tendresse.

Continuer à mettre toujours tout en commun : peines et joies, voilà quel doit être notre idéal. L'affection fraternelle sera pour tous le meilleur appui dans les jours de détresse, et, dans les jours paisibles ou joyeux, une raison de plus de bonheur profond.

RÉSUMÉS. — C. M. — **J'aime beaucoup mes sœurs. Nous mettons tout en commun : peines et joies. Je leur montre ma tendresse par mes attentions, mes paroles affectueuses. Je leur rends de petits services et je leur donne toujours le bon exemple. Toute la vie, je resterai leur amie fidèle et dévouée.**

C. É. et C. P. — **Mes frères et mes sœurs sont mes meilleurs amis. Je m'appliquerai à les rendre heureux.**

LECTURES

1. Un jour mémorable.

J'avais une petite sœur, une compagne inséparable. Toujours nous marchions ensemble, la main dans la main. Un jour, je commis un acte grave. Un jeu que j'allumai trop près des maisons gagna la haie d'un jardin contigu à une grange. Le soir de ce jour néfaste, j'étais dans mon lit, la conscience bourrelée de remords, l'estomac tiraillé par la faim. On m'avait envoyé dormir sans dîner. Quand ma petite sœur vint se coucher, elle essaya de me consoler, puis, m'embrassant, elle me glissa dans la main une pomme de terre toute chaude.

Dussé-je vivre aussi longtemps qu'un patriarche, je me souviendrai de cette pomme de terre...

CH. WAGNER.
(*Auprès du foyer.*)

2. Les deux frères.

Nous allions ensemble à l'école, nous revenions ensemble au logis ; le matin, je portais le panier parce que nos provisions le rendaient plus lourd ; c'était lui qui le portait le soir. Toujours nous faisions cause commune. Je ne le laissais point insulter ; et lui, quand j'avais quelque affaire, sans considérer ni la taille, ni le nombre de mes ennemis, il m'apportait résolument le concours de ses petits poings, et je devenais tout à la fois accommodant et terrible tant je tremblais qu'il n'attrapât des coups dans la bagarre.

Certes, je n'ai jamais subi une punition qui ne l'ait indigné comme une grande injustice. Si j'étais au pain sec, il savait bien me garder la moitié de ses noix et la moitié de sa moitié de pomme.

Une fois, il vint en pleurant, et, pourtant, il m'apportait un morceau de sucre, un grappillon de raisin et quelque reste de rôti. Festin de roi ! Je m'informai de ce qui le faisait pleurer : « Ah ! me dit-il, la soupe était si bonne, mon frère ! »

Je l'appelais Eugène ; mais lui ne me donnait pas mon nom, et ne me parla, ni ne parla jamais de moi qu'en disant : « Mon frère. »

Telle était notre mutuelle affection que les préférences dont son caractère et sa gentillesse étaient l'objet, ne le rendaient pas orgueilleux, ni moi jaloux... Nous avons grandi, nous avons vieilli, nous tenant par la main et par le cœur... Nous sommes encore ces deux frères qui se rendaient à l'école ensemble portant leurs provisions dans le même panier, ayant les mêmes adversaires, les mêmes soucis, la même fortune et les mêmes plaisirs ; l'un ne peut souffrir que l'autre ne pleure ; l'un ne peut se réjouir que l'autre ne soit heureux... »

LOUIS VEUILLOT

3. Le grand frère. (VESSIOT, *Pour nos enfants.*)

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours complém. et des E. P. S. (1re Année)... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 3.

I. **Présentation du nombre 3.** — J'ai 2 cahiers, j'en prends encore un, j'en ai 3 maintenant. Réunir des objets permettant de compter jusqu'à 3 : trépied, tricycle, feuilles de trèfle, de haricot, etc. Varier les exercices : montrer 3 doigts, le 3e élève de la classe. Quel est le 3e jour de la semaine ? Le 3e mois de l'année ? etc.

Montrer le chiffre 3, le tracer au tableau, sur le cahier.

II. **Étude de la composition du nombre 3.** — L'opération concrète précédera dans tous les cas l'opération abstraite. On fera de nombreux exercices et, à la fin de la semaine, les élèves devront connaître toutes les combinaisons permettant d'obtenir le nombre étudié.

a. J'avais deux bûchettes, j'en prends une autre : j'en ai 3 maintenant.

Dessinons :

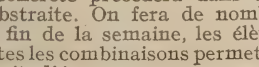

et disons : 2 bûch. + 1 bûch. = 3 bûchettes, ou encore :

$$2 + 1 = 3.$$

Si je prends une bûchette, puis une bûchette et encore une, j'aurai combien de bûchettes ? Dessinons :

ou encore :

$$1 + 1 + 1 = 3.$$

Commencer à initier les élèves au sens de l'addition : on fait une addition quand on réunit 2 bûchettes et une bûchette. L'addition s'indique par le signe +.

b. Étudier de la même façon la soustraction et faire retenir les résultats suivants :

$$3 - 1 = 2 \; ; \quad 3 - 2 = 1.$$

Tous ces résultats seront obtenus grâce à de nombreuses opérations manuelles avec des objets variés. Faire, en outre, de nombreux exercices individuels et collectifs.

c. Enfin, en vue d'initier mais timidement au sens de la multiplication, on pourra commencer à faire comprendre le sens « du nombre de fois », par exemple : 3 c'est 3 fois 1, 2 c'est 2 fois 1.

III. **Exercices oraux et écrits** — 1. *Il y avait un oiseau sur le fil télégraphique, 2 autres sont venus. Combien y en a-t-il maintenant ?*

2. *J'avais 3 bonbons, j'en donne un. Combien m'en reste-t-il ?*

3. *Faire avec les dominos un jeu semblable à celui indiqué la semaine dernière.*

4. *Dessiner 3 fleurs, 3 coquillages, etc.*

5. *Compléter les opérations suivantes :*

2	1	3	3
+ .	+ .	— .	— .
3	3	1	2

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le décamètre (suite).

Faire mesurer à l'aide du dam. un nombre quelconque de mètres, 14 m. par exemple. Utiliser les divisions du dam. décrites dans la précédente leçon. Faire écrire :

1 dam. 4 m. = 14 m. ; 2 dam. 3 m. = 23 m.

EXERCICES (ORAUX ET ÉCRITS) :

18 m. = . dam. . m. ; 29 m. = . dam. . m.
75 m. = . dam. . m. ; 89 m. = . dam. . m.
7 dam. 8 m. = . m. ; 6 dam. 2 m. = . m.

PROBLÈMES. — 1. *Une allée a 68 m. Combien de dam. ?*

2. *Un mur a 34 m. On abat 4 m. Combien reste-t-il de dam. ?*

3. *Paul avec son tricycle parcourt 1 dam. 2 m., puis 24 m., et enfin 3 dam. 1 m. Combien a-t-il parcouru de dam. ? de m. ?*

4° *Une ficelle a 75 m. ; on en coupe 1 dam. Quelle longueur reste-t-il ?*

Numération.

Si l'on a :

1 dam. 8 m. = 18 m., on a aussi :

1 diz. de bûchettes + 8 bûchettes = 18 bûchettes.

3 diz. de coquillages + 4 coquillages = 34 coq. et, d'une façon générale :

1 dizaine + 8 unités = 18 unités.
3 dizaines + 4 unités = 34 unités.

Bien faire remarquer que le chiffre des dizaines est placé à gauche du chiffre des unités : les unités simples s'écrivent au 1er rang, les dizaines au 2e rang.

PROBLÈMES. — 1. *Pour payer une somme de 92 f., combien faut-il donner de pièces de 10 f. ? De pièces de 1 f. ?*

2. *Les 79 élèves d'une école sont mis par rangs de 10. Combien y a-t-il de rangs ? Sont-ils tous complets ?*

3. *Un marchand doit mettre des boîtes de sardines par tas de 10. Il fait 5 tas, il lui reste 4 boîtes. Combien a-t-il de boîtes en tout ?*

L'addition.

Faire jouer la notion d'addition : un sac contient 12 billes ; un autre 24, on fait une addition quand on réunit ensemble les billes des deux sacs. L'ensemble des billes est la somme ou total. Rappeler le sens des mots : ajouter, additionner. Opérer de façon concrète avec des bûchettes, des boutons, des pièces de 10 f. et des francs pour faire comprendre le mécanisme de l'opération.

1. L'addition des unités donne un nombre inférieur à 9.

Insister sur la disposition pratique de l'opération. Faire énoncer la règle.

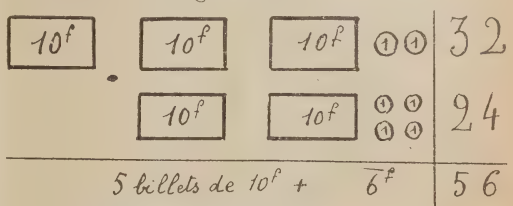

2. L'addition des unités donne un nombre supérieur à 9 : la retenue.

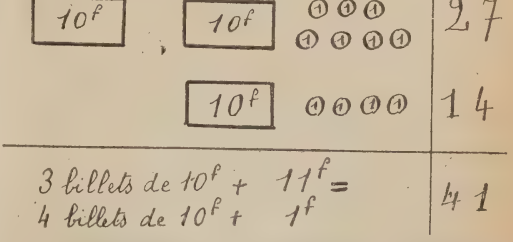

Le mécanisme de la retenue est d'ordinaire compris. Faire réaliser de nombreuses opérations manuelles. Énoncer la règle.

EXERCICES. — 1. 12 + 15 =
14 + 18 =
32 + 20 + 12 =

GILLARD. Nouveau cours d'arithmétique pratique et raisonné..... Élève... 10 fr. Maître. 18 fr.

2. *Un libraire a vendu 15 livres, puis 47. Combien a-t-il vendu en tout ?*

3. *Un monsieur a 49 f. dans son porte-monnaie, il dépense 10 f., puis 29 f. Combien a-t-il dépensé ?*

Calcul mental.

1. Compter par 2, par 3 jusqu'à 50. Opérer comme il a été indiqué la semaine dernière.

a. Compter de 2 en 2 de 18 à 46, décompter de 39 à 17.

b. Faire rapidement les opérations suivantes : $16 + 2 + 2 + 3 - 2 =$ $14 + 3 + 2 + 3 + 2 =$

2. Apprendre la table de multiplication par 3.

Applications. — Interrogations par le procédé Lamartinière.

a. *Une maman donne 4 pommes à chacun de ses 3 enfants. Combien donne-t-elle de pommes en tout ?*

b. *Dans une classe, il y a 9 tables avec 3 élèves et une avec 2. Combien y a-t-il d'élèves en tout ?*

Varier les exercices de ce genre.

COURS MOYEN

Les nombres décimaux.

La notion de nombres décimaux devra être donnée en prenant comme base concrète le système métrique.

1. Mesurer une longueur égale à 23 dm., en la convertissant en mètres : on obtient 2 m. 3 dm. ; 3 mis à droite de 2 représente des dm. qui sont des dixièmes de m.

2. Une longueur de 425 cm. convertie en m. donne 4 m. 25 cm., le nombre 25 représente des cm. qui sont des centièmes de m. ; dans ces 25 cm., il y a 2 dm. ou 2 dixièmes de m. et 5 cm. ; le nombre 425 cm. peut donc s'écrire : 4 m. 2 dm. 5 cm. ou 4 m. 25 cm.

De la même façon, avec un nombre de mm., on obtient : 8 752 mm. = 8 m. 7 dm. 5 cm. 2 mm. = 8 m. 752 mm.

Les nombres composés d'un nombre d'unités suivi de parties décimales de l'unité sont des nombres décimaux ; on met une virgule entre la partie entière et la partie décimale.

Un nombre qui s'écrit 2,3 se lit 2 unités 3 dixièmes.
8,752 se lit 8 unités 752 millièmes.

Montrer que les unités décimales sont de 10 en 10 fois plus petites à mesure qu'on s'éloigne de la virgule vers la droite.

Étudier les cas particuliers suivants :

a. Le nombre décimal est inférieur à l'unité :
732 mm. = 0 m. 732 → 0,732 → 732 millièmes.

b. Des unités sont absentes :
45 mm. = 0 m. 045 → 0,045 → 45 millièmes.
105 cm. = 1 m. 05 → 1,05 → 1 unité 5 centièmes.

c. Pour les élèves du C. É. P. É., parler des dix millièmes, cent millièmes, etc.

Exercices. — 1. Écriture des nombres décimaux : se baser sur le système métrique.

432 cm. = 4 m. 32 cm.	*432 centièmes = 4,32.*
8 756 mm. = m.	*8 756 millièmes =*
232 dm. = m.	*232 dixièmes =*
19 cm. = m.	*19 centièmes =*
2 cm. = m.	*2 centièmes =*
3 mm. = m.	*3 millièmes =*

etc.

2. Lecture des nombres décimaux : lire les nombres :
234,5 ; 249,002 ; 3,1416 ; 0,0629, etc.

3. Exercices de conversion :
Combien de centièmes dans 427 millièmes ?
— de dixièmes — 244 centièmes ?
— d'unités — 42 742 dix millièmes ?

Se baser sur le système métrique au début et dire par exemple : combien de cm. dans 427 millimètres, etc.

Remarque. — En ce qui concerne le système métrique, montrer que l'on peut prendre par exemple comme unité le km. ; dans ce cas, l'hm. est un dixième, le dam. un centième, etc.

Exercices. — a. *Écrire en nombres décimaux en prenant l'hm. pour unité :*
432 m., 7 345 cm., 87 724 mm.
b. *En prenant le km. pour unité :*
8 734 m., 4 272 dam., 237 hm., etc.

Géométrie.

Les perpendiculaires ; les parallèles.

I. **Les perpendiculaires.** — Reprendre la feuille de papier utilisée la semaine dernière pour obtenir quatre angles droits. Les droites qui, en se rencontrant, forment un angle droit sont perpendiculaires. Rechercher des perpendiculaires dans la salle de classe.

Comment vérifier que deux droites sont perpendiculaires ?

a. A l'aide de l'équerre dont les côtés forment un angle droit ;

b. A l'aide du rapporteur : mesure de l'angle formé (90°).

Vérifier, à l'aide de l'équerre, que le fil à plomb est perpendiculaire à la surface de l'eau.

Quand une droite n'est pas perpendiculaire à une autre, elle est oblique par rapport à cette autre. Comment sont alors les deux angles formés ?

II. **Les parallèles.** — Définir les parallèles : droites qui, prolongées indéfiniment, ne se rencontrent pas. Tracer deux droites parallèles. Montrer des parallèles dans la classe.

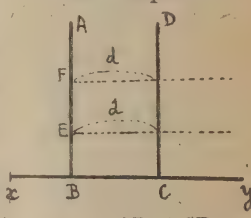

Tracer à l'aide de l'équerre deux perpendiculaires AB et CD à la même droite *x, y*. Vérifier en traçant des perpendiculaires à AB en E et F, etc., que AB et CD sont toujours à la même distance *d* l'une de l'autre, ces deux droites ne peuvent se rencontrer, elles sont donc parallèles. En déduire le moyen pratique de tracer deux droites parallèles.

Problèmes sur les intervalles.

Problème. — *On veut planter des piquets sur une longueur de 12 m. à 2 m. les uns des autres. Combien faudra-t-il de piquets : 1. si on en place un à chaque extrémité ; 2. si l'on n'en plante pas aux extrémités.*

→ Solution :

Un croquis simple montrera que :

a. S'il y a un piquet à chaque extrémité on a : nombre de piquets = nombre d'intervalles + 1,
soit : $\frac{12}{2} + 1 = 7$ piquets.

b. S'il n'y a pas de piquets à chaque extrémité, on a : nombre de piquets = nombre d'intervalles — 1,
soit : $\frac{12}{2} - 1 = 5$ piquets.

Envisager le cas d'une ligne fermée ; on a dans ce cas : nombre de piquets = nombre d'intervalles.

A. — Cours moyen.

1. *Quelle est la longueur d'une échelle ayant 15 échelons espacés de 30 cm., sachant que les échelons du bout sont à 35 cm. de l'extrémité de l'échelle ?* (*Faire un croquis.*) Réponse. → **4 m. 90.**

2. *Calculer le nombre de bornes hectométriques par kilomètre.* Réponse. → **9.**

3. *Autour d'un jardin de 120 m. de pourtour, on veut planter des piquets en ciment armé espacés de 4 m. les uns des autres, chacun de ces piquets coûte 12 f. On tend ensuite une triple rangée de fil de fer à 2 f. le mètre. A combien revient la clôture du jardin ?*

→ Solution :

Nombre de piquets : $\frac{120}{4} = 30$ piquets.

Prix des piquets : 12 f. × 30 = 360 f.

GILLARD. Nouveau cours d'arithmétique pratique et raisonné..... Élève... 10 fr. Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

La Gaule et Rome : Vercingétorix.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *guerrier gaulois, soldat romain, machines de guerre et travaux d'art militaire (guide illustré du musée de Saint-Germain-en-Laye).*

FAITS ET DIRECTIONS. — Raconter brièvement la guerre des Gaules. Mettre en pleine lumière le personnage de Vercingétorix, héros malheureux de l'indépendance.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Dans la forêt gauloise, au temps de la conquête romaine. — Ambor le Loup est le chef d'une peuplade gauloise. Ami de Vercingétorix et conscient de la supériorité des légions de César, il refuse toute grande bataille, mais harcèle, inlassablement, les Romains. Il habite dans une clairière de l'immense forêt.

Cette clairière, au fond de la Forêt de Sang, n'avait jamais vu les Romains. Pour traverser ses halliers et ses marécages, braver ses eaux invisibles, il fallait connaître les passages mystérieux, parfois souterrains, les pistes sans nombre tracées par les fauves.

Là séjournait Ambor le Loup, avec sa femme, ses enfants, son père, ses serviteurs, ses chevaux, ses porcs et ses chiens. On y trouvait aussi un loup et un ours domestiqués...

Ce matin-là, debout près de sa maison ronde, Ambor regardait trois de ses enfants jouer avec les chiens... Une corne sonna dans la futaie profonde. Ambor dressa l'oreille ; son père, presque aussi fort que lui, mais qui avait perdu un bras à la bataille, sortit de la maison ; sa femme, belle Gauloise, au teint d'églantine, parut à son tour.

Les chiens aboyèrent, l'ours grogna et le loup hurla.

— Silence ! fit Ambor.

Les bêtes se turent.

La corne sonna encore, plus proche ; un homme surgit au fond de la clairière, petit, trapu, de poil noir... Quand l'homme fut près d'Ambor, il dit :

— Force et victoire, à toi et à ta race, Ambor le Loup !

— Autant à toi, fils de Llovack !... Assurément, tu n'es pas venu sans cause dans ma clairière.

— Les Romains ont franchi les Rocs Bleus et les collines... S'ils vont plus loin, tes alliés seront exterminés, leur ville détruite, et ceux que les soldats laisseront survivre, vendus aux marchands.

— Les Romains sont-ils nombreux ?

— L'envoyé des Amvars croit qu'ils sont plus de quatre cents.

— C'est beaucoup. Les guerriers de Brogâ sont prêts ?

— Ils sont prêts, chef invincible.

— Tu ne m'as pas dit à quelle distance ont paru les ennemis.

— A deux journées et demie de la ville.

— Ils doivent ou franchir les défilés des Aigles ou tourner les marais... Fils de Llovack, c'est deux jours par les défilés, plus de trois par l'autre voie...

Ambor parut pensif, puis :

— N'est-ce pas une avant-garde ?

— Les feux ont parlé sur les cimes : les légions suivent une autre route...

— La forêt se lèvera... Va ! que les tiens soient prêts. Avant la fin du jour, nous serons en marche.

Le père et la femme avaient écouté, ardents, mais immobiles ; les enfants, après une pause, s'étaient remis à jouer... Ambor alla prendre la corne des ancêtres. Elle était vieille de plus d'un siècle, très grande.

Ambor sonna l'appel de guerre, que d'autres sonneurs répétèrent de futaie en futaie... » (D'après J.-H. ROSNY AINÉ : *Ambor le Loup*, libr. Stock.)

Autre lecture : *Vercingétorix se rend à César* (HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 46, librairie Nathan).

COURS MOYEN

La Féodalité (revision).

MATÉRIEL. — **Cartes** : *pour donner une idée du morcellement féodal, pour suivre l'itinéraire des Croisés.* — **Gravures** : *châteaux, églises, maisons, vitraux et enluminures figurant des scènes de la vie médiévale (de la région, autant que possible). Souvenirs locaux, charte, etc.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Le régime féodal : dans l'anarchie des IXe et Xe siècles, les seigneurs dépouillent le roi de presque toutes ses prérogatives. L'État devient incapable de remplir son office essentiel, il ne maintient plus l'ordre. Les petits cherchent alors une aide auprès des grands ; ils se choisissent un protecteur. Les seigneuries se multiplient.

Le régime seigneurial s'impose, d'abord, « par d'incontestables services. A sa naissance, il était populaire ; la protection que le roi ne semblait plus capable de donner à tous, chacun avait couru la demander au seigneur, laïque ou ecclésiastique, le plus voisin. Le seigneur était devenu, à défaut du roi, le gendarme du pays. En échange de ces services, le vilain avait joyeusement accepté redevances, corvées, banalités. A sa sécurité il avait fait, de bon cœur le sacrifice de sa liberté ». (Dupont-Ferrier.)

II. Les Croisades : importance et résultats.

III. Le mouvement communal : 1° Histoire et organisation d'une commune (de la région, si possible) ; 2° importance du mouvement.

IV. La vie au village et les communautés rurales.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La justice du moyen âge : l'épreuve par le feu. — En 925, un différend s'était élevé entre Geoffroy, curé de Saint-Vincent d'Antogny, et Raimond, curé de Saint-Saturnin de Pussigny. Celui-ci contestait à son collègue la possession des dîmes de Fresne et de Fay. Geoffroy en appela à l'évêque de Tours, Robert. Faute de pièces décisives, le prélat ordonna que le recteur d'Antogny justifiât ses prétentions par l'épreuve du fer chaud. Le château de Nouâtre fut désigné à cet effet. Au jour fixé — c'était au mois de mai, — on vit arriver au castel de la Motte les cinq délégués de l'évêque, savoir : l'archidiacre, le trésorier et trois chanoines de l'église de Tours, chargés d'assister au jugement de Dieu et d'en dresser procès-verbal. Conformément aux règles qui autorisaient cette substitution, le curé d'Antogny avait choisi, pour subir l'épreuve, un homme de bonne volonté.

La cérémonie commence. Le témoin, ou sujet, qui a été quelque temps séparé du commerce de ses semblables, franchit le seuil de l'église. Les clercs entonnent des psaumes... L'officiant bénit ensuite le fer et le feu... Quand le fer est chauffé à point, le témoin s'avance, boit quelques gouttes d'eau bénite, baise les saints Évangiles, puis saisit la barre rouge de la main droite. Il la porta ainsi, l'espace de huit ou dix pas, jusqu'à la première marche sur laquelle il la déposa. Aussitôt les officiers de l'évêque enveloppèrent la main de bandelettes sur lesquelles ils apposèrent le sceau de l'Ordinaire. La main resta recouverte trois jours, durant lesquels le témoin eut défense de communiquer avec personne du dehors. Au bout de ce temps,

AMMANN et COUTANT. **Histoire du B. E. et des E. P. S.** (Revue par Huisman)..... *Broché.* 22 fr. *Relié...* 24.50

l'official vint briser les ligatures. La foule était assemblée plus nombreuse encore que la première fois. O merveille ! les doigts ne portaient pas trace de brûlure. On dressa du tout un procès-verbal. (Extrait de *Pages tourangelles*, de DUPUIS et MILLET, libr. Arrault, Tours.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 139-142, libr. Nathan.

COURS SUPÉRIEUR

La Grèce.

MATÉRIEL. — Carte géographique. Gravures (*scènes de la vie grecque, reproductions d'œuvres d'art*).

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Le pays. — II. Grands événements historiques : guerres médiques, Alexandre. — III. Civilisation : institutions politiques, famille et religion, littérature et arts.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Promenade dans Athènes. — Théagène et Chrémès, après avoir pris un peu de pain trempé dans du vin, s'en allèrent dans la ville. Ils passèrent d'abord sur la place publique. C'était l'heure du marché. Une foule bruyante se pressait autour des marchands et remplissait les boutiques des barbiers, des changeurs, des parfumeurs, qui s'ouvraient tout autour de la place. « Tous ceux qui sont ici, dit Théagène, n'y sont pas venus pour faire des achats. Il y aura bientôt sur cette place une assemblée de tous les citoyens pour discuter une affaire importante... »

Par un large escalier de pierre, les deux hommes commencèrent à gravir la colline qui dominait la ville et qu'on appelait l'Acropole.

C'est au haut de cette colline que se trouvait le temple du Parthénon, célèbre dans la Grèce entière. Chrémès, lorsqu'il le vit, resta un instant muet d'admiration. Théagène, fier et heureux, lui donnait toutes sortes d'explications : « Si ce monument, vaste et fort, a l'air si élégant et si harmonieux, c'est que les architectes ont observé, en le construisant, d'ingénieuses proportions. Vois ces colonnes qui entourent le temple. Il y en a dix-sept sur chacun des côtés et huit sur chacune des façades. Si tu les mesurais, tu t'apercevrais que la hauteur de chaque colonne est égale à douze fois son demi-diamètre ; la partie sculptée qui surmonte la colonne et qu'on appelle, comme tu sais, le chapiteau, est égale en hauteur à un demi-diamètre. En observant toutes les parties de l'édifice, tu trouverais des proportions semblables... »

Ils entrèrent dans le temple et bientôt Chrémès se trouva devant la fameuse statue qui représentait Athéna, déesse protectrice d'Athènes. La déesse était représentée debout, tenant d'une main son bouclier et de l'autre une statue de la Victoire. Majestueuse et calme, elle semblait protéger la ville. Et, de nouveau, Théagène parlait : « Vois comment cette statue est faite d'ivoire et d'or. Phidias, qui l'a faite lui-même, a employé plus de mille kilogrammes d'or fin. Les yeux sont faits de pierre précieuse. Et Phidias a si bien adouci l'éclat de l'or et de l'ivoire, et si bien arrangé l'éclairage du temple, que cette statue n'est pas trop brillante, pas trop riche. Elle est belle et sa magnificence prouve que la ville d'Athènes sait dépenser largement, lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'art faite par le grand Phidias. »

Chrémès, qui ne pouvait se lasser d'admirer, resta plusieurs heures dans le temple... Il en partit à regret... (D'après les *Lectures choisies* de DUCHATENET, lib. Rieder.)

Autres lectures : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 21 à 28. — Livre de bibliothèque : ORVIETO, *Légendes du monde grec*, Nathan.

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Le globe terrestre.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Il y a là des leçons de géographie mathématique qui sont particulièrement délicates pour des enfants. On s'efforcera de les rendre concrètes ; on fera largement appel au dessin et à l'expérimentation en ce qui concerne le globe terrestre dans l'espace, ses dimensions, ses mouvements. On insistera sur les conséquences des mouvements de la Terre et on exigera que les élèves apprennent par cœur les notions précises relatives à la révolution de la terre autour du soleil (année et saisons).

MATÉRIEL. — *Un globe terrestre. Une source lumineuse* (*bougie, lampe électrique, etc.*). *Croquis explicatifs relatifs aux mouvements de la Terre.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever les croquis sur le cahier. Faire dresser des graphiques montrant la grosseur de la Terre par rapport à la lune et par rapport aux autres planètes, les dimensions comparées des divers continents ainsi que des terres et des mers, etc. Faire observer la position du soleil à midi, au début de chaque saison, dans la cour de l'école. Construire un cadran solaire.

LECTURE I. — **Réponses à quelques objections relatives à la rotondité, aux dimensions et aux mouvements de la Terre.** — *Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant ci-après un extrait d'une leçon à l'usage du Cours moyen 2e année, publiée par M. Lucas, professeur de Lycée, dans le* Bulletin général de l'Instruction publique du Gouvernement général de l'Indochine.

« Diverses objections peuvent se poser dans l'esprit des élèves (à propos de la sphéricité de la Terre) et guider diversement la leçon. Les développements qui suivent seront écourtés ou supprimés au besoin.

« — Mais alors, pourquoi ne voit-on pas la Terre ronde sous nos pieds ? Ce que l'on voit de la Terre est tout plat ! Ou tout déformé par les montagnes !

« — Parce qu'on n'en voit jamais qu'une toute petite partie. La Terre est très grande, ce que nous voyons ici (*coup d'œil sur le paysage visible de la fenêtre de l'école*) est minuscule, c'est à peine un point sur la surface du globe. Seulement, ajoutez à cette plaine d'autres plaines, d'autres montagnes, d'autres mers, et encore, et encore, dans tous les sens, elles finiront par se courber en se suivant, par s'incliner (*faire le même geste sphérique avec les mains*), et à force d'obliquer finiront par se rejoindre au-dessous de nous, très loin, de l'autre côté de la boule.

« *Si la mer est proche, on pourra placer ici l'exemple du bateau qui apparaît peu à peu au-dessus de l'horizon, la voiture tout d'abord.*

« Si nous ne voyons presque rien de la Terre, c'est que nous sommes très petits et que nous sommes dessus. Même si vous montiez en avion, vous ne verriez pas beaucoup plus. Mais si vous montiez encore, vous commenceriez à la voir s'infléchir dans toutes les directions comme une calotte, et si vous montiez dans la Lune, vous verriez la Terre comme une boule ; elle serait 50 fois plus grosse que nous ne voyons la Lune de la Terre. Vous voyez que c'est une belle boule en vérité.

« Si vous partiez d'ici à pied pour en faire le tour (*montrer la direction de l'ouest*), vous passeriez par... l'Inde, l'Europe et l'Amérique (*suivre sur le globe le 20e latitude Nord*). En faisant 20 kilomètres par jour, sans jamais vous arrêter, vous mettriez cinq ans à revenir chez vous par là (*montrer l'est*). Si l'on prend la Terre bien par le milieu (*suivre l'Equateur ou un méridien*), elle mesure 40 000 kilomètres de

LEGRAND ET MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France. Cours moyen..... 8.50

LANGUE FRANÇAISE

Travaux d'automne.

COURS PRÉPARATOIRE

Jouons aux travaux.

Les élèves miment et parlent.

« Nous allons jouer aux travaux de l'automne. Arrachons les pommes de terre. Nous saisissons les touffes de tiges à pleines mains, nous enfonçons la fourche avec le pied, nous appuyons sur le manche. La terre se soulève : voici le nez rond et rose des pommes de terre qui ont vécu pendant trois mois sous terre, comme des taupes. Vite, ramassons-les, frottons-les entre nos mains, emplissons nos paniers pour les vider ensuite dans les sacs, alignés debout, au milieu du champ, comme des gardes champêtres. Déjà les charrettes criardes cahotent sur la route et viennent chercher notre récolte.

Coupons les raisins. Nos serpettes et nos paniers. Entrons chacun dans la rangée de ceps. Voici une belle grappe mûre. Hop ! elle est lourde, longue, appétissante : on y mordrait à pleines dents. Mais pas de paresse, il faut à manger au pressoir, et si nous voulons goûter au vin nouveau, hop ! la serpette et le couteau.

Semons. Mon semoir est plein de blé. Il me scie le cou, et je tends la tête pour le supporter. La belle semence : je l'ai bien vannée, je l'ai bien triée, et voilà que je la lance sur les sillons. Vlan ! Une grêle dorée crible le sol noir. Vlan ! Tous les deux pas mon bras se détend comme une mécanique, et vlan, une nouvelle poignée, vlan, jusqu'à la nuit. Oh ! que le bras me semble lourd.

(On peut de même faire parler les enfants sur les travaux suivants : *battons* au fléau, à la batteuse ; *labourons*, etc...)

CONJUGAISON. — J'arrache, je détache, je vide, je noue, je vanne, je trie, je lance, je presse, je soutire, etc.

Faire ajouter à chaque verbe un complément d'objet (et de manière, le cas échéant). **Exemple :** Je détache une belle grappe d'un coup de serpette.

Faire parler *un, plusieurs* enfants ; en *commandant* à d'autres (*détache, détachez*) ; pour *demain* (*tu détacheras, vous détacherez*, etc...) ; en demandant (*hier, as-tu arraché les pommes de terre ? Avez-vous vidé vos paniers ?* etc...)

VOCABULAIRE. — Avec son (*hoyau*), le cultivateur arrache des pommes de terre. — Avec sa (*serpette*), la vendangeuse coupe les grappes. — Avec son (*fléau*), le batteur... — Avec son (*van*), le vanneur nettoie... — Avec son (*semoir*), le semeur jette... — A l'aide du (*pressoir*), on... foule.

Employer de même : la charrue, la herse, le rouleau, le semoir mécanique. — **Faire entrer en de courtes phrases :** la hotte, le sac, le tombereau, la charrette, le panier, la corbeille. — Comment s'appelle la quantité de raisins contenue *dans une hotte ?* Une hottée. — *Dans un panier, une charrette, un sac, une voiture, le poing, les bras*, une *fourche*.

Dessin. — Un outil : hoyau, fourche, serpette. (Ne pas oublier de faire écrire le nom de l'outil à côté de son image.)

RÉCITATION

Vendanges.

Les belles filles, aux pressoirs,
Portent, sur leur tête qui ploie,
A pleins paniers, les raisins noirs.
Les jeunes hommes sont en joie.
Ils font jaillir avec vigueur
Le vin nouveau des grappes mûres,
Et les rires et les murmures
Et les chansons montent en chœur.

LECONTE DE LISLE.
(*Derniers poèmes.*)

Explications. — Ploie (*plie*) ; jaillir (*sortir en jet*) ; vigueur (*force*) ; en chœur (*en même temps*).

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. La récolte des pommes de terre.

Toute l'après-midi, les femmes ramassent les pommes de terre déterrées le matin par la charrue. Toute l'après-midi, elles se traînent sur les genoux, glacés par la glèbe humide, fouillent dans les pots culbutés, secouent les fanes, essuient rapidement les pommes de terre, les jettent dans un panier, vident le panier dans un sac. Dans le champ brun, les sacs alignent leurs silhouettes blanches.

(D'après JULES LEROUX.
(*Le pain et le blé.* Éditions Athena.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Comment ce travail paraît-il ? (**Long et pénible.**) *Les femmes se traînent, les genoux sont glacés* ; leurs **actions** sont **nombreuses** (*fouiller, secouer, essuyer*), **rapides** (*jeter*), **répétées.** — Pourquoi *essuient-elles* les pommes de terre, *secouent-elles* les fanes ? — *Aligner* les sacs ? *Se servir d'un panier ? Fouiller* les pots ? **Faire comparer** à l'arrachage local (hoyau, fourche, etc.).

Mots. — *Déterrées* (comp. *enterrées*), rad. *terre.* Comparer à *démouler, défourner.* — *Glèbe :* la terre, le sol cultivé. — *Pots :* trous dans lesquels on a planté les pommes de terre. — *Culbutés :* retournés sens dessus dessous. Ex. : culbuter un sac plein. — *Aligner :* mis en ligne. Comp. à *amasser.* — *Silhouettes :* Une forme vue de loin. Dessiner une silhouette. — *Lourdes* (massives. Contraire : *élancées, sveltes*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — I. L'automne est le temps des (*récoltes*). On (*ensache*) le blé ; on (*encave*) les pommes de terre ; on (*ensile*) les betteraves, on (*engrange*) les gerbes, on (*emmeule*) les pailles. — On (*empile*) le bois de chauffage.

II. Avec : *racine, bouton, barque, couleur,* **composer** des verbes analogues à *déterrer.* — **Former** avec : *rond, long, doux, léger, plat, ferme,* des verbes analogues à *aligner* et les employer dans des phrases.

ORTHOGRAPHE. — Terre, terrain, terrier ; territoire, atterrir, déterrer. — Genoux, joujoux, etc... ; sous, verrous, clous, écrous, etc...

Dictée. — Les femmes *ramassent* les pommes de terre ; elles *fouillent* les pots, *secouent* les fanes ; *essuient* rapidement les tubercules, les *jettent* dans un panier et *vident* le panier dans un sac.

GRAMMAIRE. — Le verbe. — Que *font* les femmes ? (Voir la dictée). Les mots : *ramassent, fouillent,* etc., sont des **verbes.** — On peut dire : je ramasse, tu fouilles, il secoue, etc. — On peut *conjuguer un verbe.*

Exercices écrits. — **Trouver** le verbe convenable :

1. La charrue (*déterre*) les pommes de terre. — La glèbe humide (*glace*) les genoux. — La charrue (*culbute*) les pots. — Les femmes (*fouillent*) les pots. — Elles (*vident*) les paniers, (*alignent*) les sacs dans le champ.

2. **Faire souligner** dans d'autres textes les verbes.

3. **Trouver** le mot convenable devant les verbes : (*Tu*) ensaches tes noix. — (*Nous*) engrangeons nos récoltes. — (*Vous*) arrachez les betteraves. — (*J'*) ai récolté mes betteraves.

4. **Mettre au pluriel** en parlant à plusieurs paysans : Paysan, cueille tes fruits, vendange tes raisins, gaule tes noix, abats tes châtaignes.

5. **Que fait-on,** à l'abattoir, au lavoir, au fumoir ? on abat, on... Avec un hachoir, un grattoir, un, sarcloir, on...

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français au cours élém. (2e deg.) et moy. (1e deg.). **6.90**

2. Le labour

Le tracteur avance lourdement avec un ronflement grossissant. Quand le soc vient à buter dans les genêts ou les buis, il y a un à-coup, et la machine repart, traînant les plants qui tombent dans les sillons. Parfois les racines sont si résistantes que le lourd engin, se secouant par deux fois sur place comme un monstre qui se courrouce, s'arrête, impuissant. Les larges roues dentées patinent. Olivier fait marche arrière, et le tracteur repart, à la même allure lourde, obstinée.

MARIA BORRÉLY.
(*Sous le vent.* N. R. F., édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Que laboure-t-on ? (*Une terre en friche.*) — A quoi le voit-on ? (*Genêts, buis.*) — Pourquoi un tracteur ? (*Racines résistantes.*) — Des roues dentées (*éviter de patiner*). — Larges (*éviter de s'enfoncer dans le sol :* le tracteur est lourd). — La marche arrière (*pour prendre de l'élan et rompre les racines*).

Faire trouver les mots indiquant la difficulté du labour (*buter, un à-coup, courrouce, impuissant, obstinée*). Dans la lutte entre la friche et le tracteur, qui sera vainqueur ? (**Olivier.**)

Mots. — *Tracteur* (machine qui tire. Montrer l'image). — *Un à-coup* (un arrêt brusque). — *Se courrouce* (se met en colère violente : le moteur ronfle plus fort pour essayer de se dégager). — *Impuissant* (qui ne peut rien faire). — *Patiner* (rap. de patin, patte) : glisser, sans pouvoir avancer. Quand les roues de la locomotive patinent-elles ? Les pneus ? — *Obstinée* (qui ne veut pas céder).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Une charrue** (J. DE PESQUIDOUX). — (Elle) comportait les (*manche-rons*) sur lesquels on agit pour conduire l'instrument, (*l'âge*) qui en est le corps, le (*talon*) qui en assure le glissement sur le sol, le (*versoir*) pour coucher la terre, et le *soc* pour l'ouvrir, et le (*couteau*) pour la trancher.

ORTHOGRAPHE. — Tract*eur*. Mots en *eur* : Exceptions : beurre, demeure, heure. — Vers*oir*. Mots en *oir* (le grattoir, le semoir, le battoir) et en *oire* (la foire, l'armoire, une bassinoire, une histoire).

Dictée. — Le tracteur avan*ce* lourdement. Quand une rac*ine* résiste, le puissant engin se courrouc*e* ; il se secoue sur plac*e*, et s'élanc*e* avec plus de forc*e*. Ses larges roues trac*ent* un sillon droit et luisant.

CONJUGAISON. — 1. Le verbe *jeter* et ceux qui doublent *t* ou *l* comme *appeler*. — 2. Les verbes comme remu*er*, secou*er* ; **faire écrire** (je secoue, il secoue, ils secouent). Même exercice avec : crier, plier, scier, trier ; nouer, louer, jouer ; remuer, tuer, suer. — 3. Le verbe *essuyer*, bal*ayer* : j'essuie, je balaie.

3. Les vendanges.

Il a grossi, le raisin, sous les chauds baisers du soleil. Il n'attend que vos mains pour aller au pressoir et passer dans la cuve. Prenez vos paniers ; mettez-vous à l'œuvre ! La terre vous rend en grappes, et le raisin, en vin généreux, le prix de vos labeurs et de tant de mois passés.

D'après JULES CLARETIE.

VOCABULAIRE ORAL ET EXPLICATIONS. — Le travail du vigneron fut **long** (*tant de mois passés*) et **pénible** (*vos labeurs*). Mais la terre est reconnaissante. Elle donne de nombreuses grappes, les grappes donnent un vin fortifiant (*généreux*), en paiement.

Mots. — *Vin généreux :* réconfortant, de bonne race. — Un vin *capiteux* (porte à la tête) ; un vin *doux* (n'est pas fermenté) ; le vin *sec* (non sucré) ; *léger* (peu alcoolisé) ; *dur* (acide) ; *plat* (sans goût, trop faible en alcool) ; *falsifié* (contenant des produits étrangers). — Un homme *généreux* (donne volontiers, partage son bien).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La Bourgogne est un riche pays de (*vignobles*). — Les *vignerons* sont aisés, les *crus* renommés. — La première *cuvée* se vend très 1er. — Le dernier vin ou *piquette* est la boisson des pauvres. — Un homme *aviné* a bu trop de vin. — La couleur *vineuse* est celle de certains champignons. — Le *moût* frais donne des coliques. — Les *vendanges* sont une époque de pénibles labeurs. Un vigneron aime sa *vigne* comme sa famille.

ORTHOGRAPHE. — Gra*ppe*, nappe, une trappe. — Happer, échapper, frapper, japper. — **Notons :** attraper, enveloppe, échoppe, grippe, huppe, houppe, houppette.

Dictée. — Je tranche une grappe et je la jette dans une corbeille. Je dépouille soigneusement chaque cep de sa parure vermeille. Une vendangeuse monte en chantant. Au bord du champ, une charrette s'arrête. C'est elle qui conduira la vendange au pressoir.

Questions. — 1. Souligner les verbes. — 2. Relever les noms communs. — 3. **Lire** les deux premières phrases en commençant par : hier, demain, nous, vous, tu, elle.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — *Il* a grossi, *le raisin*, sous les chauds baisers du soleil. — Composer une phrase sur : un *champ* bien labouré ; du *vin* bien clair ; un *sac* de blé ; un *tracteur* ; une *vendange* ; une racine *résistante* ; un cep *chargé* de grappes.

Inventons. — Il a grandi (*ce jeune écolier*). — Il a vieilli (*ton grand-père*). — Elle est bien jolie (*ta petite sœur*). — Il est taquin (*ton frère aîné*), etc.

Notons. — Les gestes du **jardinier** (qui *enfonce* sa bêche avec le pied, *appuie* sur le manche, *soulève* une motte, la *retourne* et la *casse*) ; — du **chasseur** (qui *vise* un oiseau) ; — du **cultivateur** (qui *noue* un sac) ; — du **semeur** (qui lance une poignée de grains) ; — du **vigneron** (qui *emporte* une hotte) ; — du **terrassier** (qui *pioche*), etc...

RÉCITATION

Labours.

Voici la saison des labours,
Des longs labours qui craquent et qui fument
Dans la brume,
A perte de vue.
Voici la saison des labours
A plein soc aigu des charrues ;
Le sol crisse au creux du sol sourd ;
Le collier lourd
Pince la peau sous le poil plein d'écumes ;
Les chevaux taciturnes,
— Pas cadencés, têtes penchées —
Et foulant au bord du sillon →
Les insectes surpris, les herbes arrachées,
S'en vont, sans regarder derrière eux, s'en vont...

PHILÉAS LEBESGUE.
(*Les Solitudes.* Mercure de France.)

EXPLIQUONS. — Les *labours* (terres qu'on laboure). — Le soc *crisse* (comme une lame qui grince sur une matière sèche). Faire trouver d'autres crissements. — *Taciturnes* (qui ne montrent aucune joie).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

1. Vendanges.

Préparatifs. — Depuis le début de septembre, chacun s'occupait des préparatifs. On avait arrosé les cuves et mis à l'air tous les ustensiles. Dans les vieux pressoirs, un ouvrier accroupi avait soigneusement mastiqué les joints, étalant avec une baguette de bois un ciment rouge mélangé de suif, qu'il faisait fondre dans un poêlon. (J. BALDE.)

On parlait des vendanges comme d'une fête !... Ah !... Ah !... ce n'est pas trop tôt, les vendanges sont là, les vendanges sont arrivées ! On lave les tombereaux, on balaie, on nettoie cuves et cuveaux, on secoue les paniers ; on sort ; on aiguise les serpettes, et que sais-je encore ? (BATISTO BONNET.)

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

Quelques-unes de nos Collections de

TABLEAUX MURAUX

200 Images faciles

à raconter par les tout-petits, par Perrot et Fau. 34 tableaux double face sur carte forte (50×65).
En noir..... **55.** » — En couleurs..... **85.** »

30 Histoires en Images

sans paroles, par Perrot et Fau. 30 tableaux double face sur carte forte (50×65).
En noir..... **50.** » — En couleurs..... **80.** »

34 Leçons de choses

17 tableaux double face, par Perrot et Fau, sur carte forte.
En noir..... **55.** » — En couleurs..... **85.** »

Pour faire parler nos petits

32 tableaux muraux (50×65), par Perrot, Dot et Girardot, imprimés sur carte forte double face.
1re série : En noir.... **26.50** — En couleurs..... **41.** »
2e série : En noir.... **26.50** — En couleurs..... **41.** »

Tableaux de lecture " En Riant "

par Jolly, la collection de 16 tableaux (65×90), imprimés sur carte forte, bordés et œilletés, prêts à être placés au mur... **40.** »

Méthode de Lecture

appropriée à l'âge et à l'intelligence des enfants, par Pierre et Minet, 18 tableaux imprimés sur papier indéchirable en caractères très visibles, bordés et œilletés..... **44.** »

Arithmétique des petits en 34 tableaux muraux

en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50×65).
En noir..... **55.** » — En couleurs..... **85.** »

Voir nos autres collections à notre brochure N° 6 envoyée gratuitement

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

LE RETRAIT

Le refuge des serfs, avec leurs meubles, hardes et bétail, dans la basse-cour du château-fort, lorsqu
mode après le XIIe siècle. Il possédait un rempart extérieur enveloppant à distance le donjon et le c
seigneuriale, et la basse-cour généralement en contre-bas de la première, où s'élevaient les commu

Les Archives de l'Enseignement primaire.

du XIIe siècle.)

nemi approchait, était un point du droit féodal. Le château représenté appartient à un type qui passa de
e logis. Ce rempart ménageait 2 cours, la haute-cour entourant immédiatement le donjon et l'habitation
s écuries et les celliers, parfois aussi les constructions de l'exploitation agricole jointe au château-fort.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

Vous réussirez vos expériences si vous les faites avec

CHIMICA

La Chimie pour tous

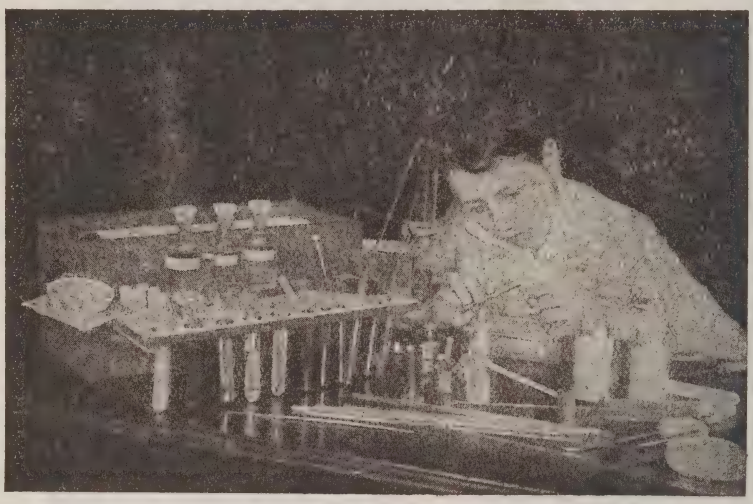

SON PRIX EST D'ENVIRON 4 A 5 FOIS MOINS ÉLEVÉ QUE CELUI DE TOUT AUTRE COMPENDIUM DE CHIMIE QUI PERMETTRAIT DE FAIRE LE MÊME NOMBRE D'EXPÉRIENCES

UN JOLI COFFRET EN AULNE VERNI, CONTENANT UN MATÉRIEL TRÈS IMPORTANT ET UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS.
DIMENSIONS : 43 × 21 × 19 cm. POIDS : 6 kgs. PRIX : **275 fr.**

Livré avec une brochure explicative illustrée très détaillée, guidant par des gravures très simples les moins connaisseurs et leur assurant la réussite de toutes les expériences.

Le meilleur
Le moins cher

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

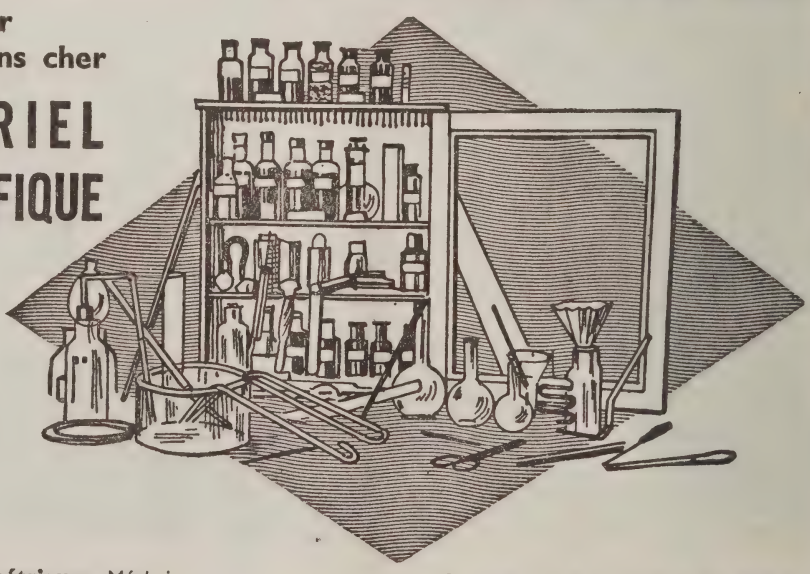

Compendium métriques. Méchain..... **A** : **110** fr. ; **B** : **245** fr. ; **C** : **325** fr.
Compendium scientifiques. Réaumur..... **A** : **113** fr. ; **B** : **253** fr. ; **C** : **422** fr.
Cabinet agricole. Sully..... **290** fr. ; **Cabinet d'Anatomie humaine.** Cuvier..... **1650** fr.
Cabinet d'Histoire Naturelle. Buffon..... **A** : **600** fr. ; **B** : **675** fr. ; **C** : **750** fr. (emballés sous caissette).
Collections de Roches, Minéraux et Minerais..... **A** : **55** fr. ; **B** : **110** fr. ; **C** : **275** fr.

▪ Demandez également notre Prospectus **n°** 208 : Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc., etc.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

Au travail. — **Déjà le travail commençait. Partout les paysans accroupis dépouillaient les vignes avec des serpes ou des ciseaux. Chaque vendangeuse avait une corbeille qu'elle versait, une fois pleine, dans les amples comportes posées de loin en loin, au milieu des sillons. Les gars robustes, leurs bras séchés par le hâle, soulevaient deux à deux jusqu'à la charrette, avec de longs leviers aussi résistants que le fer, les comportes gorgées de raisin.** (G. BAUME.)

Retour. — **Mais la journée avance, le soleil oblique empourpre les nuages du côté du couchant. Voici le dernier bellon qui part, lourdement chargé de grappes, couronné de branches d'arbres, et environné de marmots accrochant leurs petites mains au cuvier, et tressautant au moindre cahot. Derrière lui, les hotteux et les vendangeuses, bras dessus, bras dessous, regagnent le bourg en chantant. Par-dessus les toits, le vent frais apporte des lambeaux de refrain.** (A. THEURIET.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ces quatre extraits constituent un tableau assez complet des vendanges. Faire découvrir les 3 parties. Remarquer la différence de ton des deux premiers extraits : le second traduit la **joie**, l'agitation, l'**affairement**. Le premier est plus précis. (Noter : *soigneusement*, et les détails sur le *mastic*.) La fin du dernier exprime aussi la **gaîté**.

Relever les mots désignant des objets, des instruments servant aux vendanges (*les cuves, le pressoir, les tombereaux, cuveaux, serpettes, ustensiles* (lesquels ?), *les serpes, les ciseaux, les corbeilles, les comportes* (cuves de bois pour le transport du raisin), les *bellons* (mot local : tombereaux), etc...). Faire employer ces mots dans des phrases.

Mots. — *Étalant* (étendant), un étalage. — *Dépouiller* (priver quelqu'un de ce qui lui appartient [un lièvre (de sa peau) ; quelqu'un ; un arbre (ses feuilles), un champ]. — *Amples* (grandes) : rideaux amples ; (copieux) : un ample repas. — *Le hâle* (air sec et chaud) : un teint halé (bruni par le hâle). — *Gorgées :* comparer à pleines, remplies. — *Oblique :* A quel moment du jour les rayons sont-ils obliques ? A quel moment de l'année le sont-ils toute la journée ? — *Couronné :* justifier le mot. — *Marmots :* rap. de marmaille. — *Tressautant* (sauter irrégulièrement) ; rap. de sursauter, un ressaut, un assaut.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Décrire sommairement le travail des vendangeurs (emploi des mots relevés ci-dessus). — 2. Employer dans des phrases en parlant de choses différentes (*idée de récolte*) : récolter, faire la récolte, cueillir, faire la cueillette, moissonner, arracher, dépouiller, dérober, glaner.

2. Semailles et labours.

A. **Partout, bêtes et gens sont à l'œuvre, la vie rustique est en plein réveil. Ici, on herse un champ ; là, un paysan marche lentement, un sac de toile blanche sur la poitrine ; sa main y plonge en mesure, et, d'un geste circulaire, il répand, dans les sillons labourés, des poignées d'orge ou d'avoine dont les grains s'éparpillent sur la glèbe en rendant un léger son métallique.** (A. THEURIET.)

B. **Le vieux chassa les chevaux. L'enfant enfonça le soc. Il bandait ses muscles, les mains cramponnées aux manches de frêne poli, qui lui donnaient dans les épaules et dans les avant-bras des secousses terribles... Il marchait. La croupe des chevaux ondulait devant lui. Un choc ébranla la charrue : une souche enfoncée dans la terre, que le soc venait de trancher. Basile se raidit, tint bon, sentit le glissement du fer qui fouillait de nouveau la terre grasse. Alors, il souffla à pleins poumons, tandis que le vieux arrêtait l'équipage.** (E. MOSELLY, *Fils de gueux*.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Le premier extrait décrit avec précision le geste du **semeur** : un seul trait pour le costume : le sac de toile blanche. Noter par quels mots sont caractérisés : la marche, le geste du semeur, le son que fait le grain. *Faire imiter les gestes du semeur.* — Le second extrait décrit les **efforts physiques** d'un enfant qui laboure : noter *bander* (tendre avec effort : bander un arc, un ressort, son esprit). — *Cramponnées* (les mains comme des crampons) : faire cramponner à la table. — *Des secousses terribles*, se *raidit, tint bon, souffla* à pleins poumons. Faire appel aux souvenirs des élèves pour qu'ils décrivent des efforts de ce genre faits par eux.

Termes relatifs à la charrue : le soc *s'enfonce*, un choc ébranle la charrue, le soc tranche une souche, le fer glisse..., la fouille. — Faire compléter par d'autres mots. Ex. : le soc *coupe*, le versoir *rejette* la terre, le sillon s'allonge, etc...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Employer dans une phrase chacun des mots de la famille de **labour** : *labourer, labourage, labeur, laborieux, laboratoire, collaborer*. — Même exercice avec **semer** : *semeur* (il répand...) *semailles, semence, semis, ensemencer, parsemer* (une prairie...), *disséminer* (le vent...).

ORTHOGRAPHE. — Mots qui ne s'emploient qu'au pluriel : *Les semailles, les fiançailles, les funérailles, les épousailles, les dépens, les frais, les matériaux, les obsèques, les vivres, les ténèbres...*

3. Les récoltes.

A. **Arrachage des pommes de terre.** — **Le croc fouillait la terre pour en extraire jusqu'aux pommes de terre petites comme des billes. Derrière les arracheurs, lits de pommes de terre, lignes de fanes, alternaient, soigneusement séparées.**

LUCIEN GACHON.
(*Profits.*)

B. **Cueillette.** — **La cueillette des châtaignes va commencer. Les plus agiles grimpent aux arbres, s'agrippent des pieds et des mains et se fixent aux endroits convenables. De leurs bras bien musclés, ils secouent violemment les branches, chargées de bogues jaunes et vertes, et une grêle s'abat, recouvrant le sol de fruits aux reflets fauves. Armés de perches, les montagnards agitent furieusement l'extrémité des rameaux, et les châtaignes tombent toujours dru.**

D'après F. LERUY.
(*Floréal*, 1920.)

C. **Charroi pénible.** — **Les betteraves dépassent le haut des palisses. Le tombereau est mal chargé ; il pèse trop en arrière, les roues enfoncent jusqu'à mi-rai dans la terre grasse. Les pattes écartées, raides, le vieux mulet donne du collier tant qu'il peut. Fortuné, lui, appuie sur le brancard, de toute la force de ses quinze ans. Il est en sueur, son gilet de laine est ouvert sur sa chemise qui sort de la ceinture, une jambière délacée tombe sur son pantalon de velours.**

GEORGES DAVID.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ces extraits donnent trois aspects différents des récoltes en automne : l'**arrachage**, la **cueillette**, un **charroi**.

Mots. — *Fouillait* (V. ci-dessus) comp. à creuser : faire trouver : fouiller quelqu'un, dans une armoire, faire des fouilles. — *Alternaient* (se succédaient sur le sol), en gymnastique : mouvements *alternatifs*. Contr. : *simultanés* (en même temps). — *Agiles* (lestes). — *S'agrippent* (s'accrochent). — *Bogues* (enveloppes). — *Dru* (adj. : fort, vigoureux, épais, serré, touffu) ; blés drus, pluie drue et fine, oisillons déjà drus ; adverbe (en grande quantité, serré) : tomber dru, semer dru.

En employant les expressions du texte 2, dites ce que vous faites lorsque vous grimpez à un arbre (*s'abattre sur le sol, tomber dru*) ; adv. (*violemment, furieusement*).

Palisses (palissades) : planches en haut des parois du tombereau. — *Mi-rai :* à moitié des rayons des roues (moyeu, rai, jante).

Faire répéter : *a*. Pourquoi le charroi est pénible ; *b*. les efforts du mulet ; *d*. les efforts du garçon ; *d*. le désordre de son costume.

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

ORTHOGRAPHE. — Mots de la famille de *battre* qui ne prennent qu'un *t* : bataille, abatage, abatis, combativité. - 2. Qui se terminent par *at* : abat (abat-son, abat-jour), un rabat, un combat, les ébats (de s'ébattre).

GRAMMAIRE

La proposition.

Le travail commençait. — La journée avance. — Il marchait. — Le tombereau est lourd. — Le conducteur est en sueur. — Le vieux chassa les chevaux. — L'enfant enfonça la charrue.

Dans tous ces groupes de mots, il y a un **verbe** et d'autres mots groupés autour du verbe pour former un **sens complet**. Ces groupes de mots sont des **propositions**. Faire étudier la composition de chaque proposition, distinguer les **verbes exprimant une action** que fait le sujet, du **verbe être** unissant au sujet un adjectif qualificatif, une expression qualificative (en sueur) ou un complément (nous sommes en automne). Une proposition peut n'être formée que d'un verbe : *viens, tire, cours.*

Exercices. — 1. **Former** des propositions composées d'un sujet et d'un verbe n'exigeant pas de complément. Ex. : (texte 1), *on balaie, on sort.*

a. Verbes exprimant un mouvement : *aller, venir, courir, sauter, bondir, monter.* — *b.* Une ménagère bien occupée : *balayer, nettoyer, brosser, laver, repasser, coudre, raccommoder.*

2. D'après le texte : *Les Vendanges*, **écrire** des propositions en groupant autour du verbe : un sujet, des compléments :

... s'occupait... — ... avait arrosé... — ... avait mastiqué... — ... parlait... — ... lave... — ... nettoie... — ... dépouillaient... — ... avait... — ... soulevaient...

3. **Chercher** les propositions formées autour du verbe *être* : sujet, verbe, adj. qual. ou compléments : Bêtes et gens... — La vie rustique... — Le tombereau... — ... en sueur.

4. **Séparer** les propositions dans le texte : *Charroi pénible.*

CONJUGAISON

Le verbe. Les trois groupes de conjugaison.

1. **Distinguer :** Verbes en *e*, verbes en *s*. — Ce que pourrait dire l'enfant qui laboure : Je *laboure*, je *serre* les mancherons de la charrue, je *reçois* des secousses, je me *raidis*, je *tiens* bon, je *marche* toujours (1re pers. du sing. au prés. de l'indicatif). — Remarquer que l'on ne peut, en entendant ces verbes, en deviner la lettre finale. — **Comparer :** je laboure, je cours ; je ris, je crie ; je lis, je lie ; je bois, je nettoie ; je serre, je sers ; je dors, je dore. — Les écrire en les **classant**. Les plus nombreux se terminent par *e*, ils appartiennent au 1er groupe ; les autres se terminent par *s*.

Conjuguer aux trois 1res personnes du présent de l'indicatif : *labourer*, souligner les terminaisons *e, es, e ; courir, s, s, t.*

2. **Distinguer :** les verbes en *s* du 2e groupe (*finir*). En conjuguant *courir* et *finir*, comp. les différences (sensibles à l'oreille) et les noter :

Courir : *s, s, t, ons, ez, ent.*
Finir : *is, is, it, issons, issez, issent.*

Former à l'aide des adjectifs : *rouge, blanc, noir, brun, pâle*, etc., des verbes du 2e groupe.

3. **Exercices.** — *a.* Écrire aux 3 pers. du sing. du prés. de l'indic. :

Des verbes en *e, es, e* 1er groupe ;
— *is, is, it* 2e groupe ;
— *s, s, t* 3e groupe.

Exceptions : *x, x, t ; s, s, d* (je veux, il vend).

b. Écrire à l'infinitif en les classant par groupes les verbes d'un texte.

COMPOSITION FRANÇAISE

LA PROPOSITION. — **Imiter** les propositions commençant : *a.* Par *déjà*. Ex. : *Déjà, le travail commence* (attention à la virgule). Déjà, les hirondelles... — Déjà, les feuilles d'arbres... — Déjà, les ouvriers...

b. Par *partout*. Ex. : *Partout, les paysans accroupis dépouillaient les vignes.* — Partout, des feuilles mortes... (sans inversion). — Partout, s'étendaient..., jaillissaient..., résonnaient..., retentissaient..., etc. (avec inversion).

c. Par *voici*. Ex. : *Voici le dernier ballon qui part.* — Voici le laboureur... — Voici le semeur... — Voici les enfants...

d. Par *que* (exclamatif) : *Que le labourage est donc un rude travail !* — Que le geste du semeur... — Que petite sœur est belle avec...

e. Interrogatives : *Venez-vous avec nous ?* Ne venez-vous pas avec nous ? (Verbes : *jouer, finir* son travail, *sortir*, au prés. de l'indicatif.)

LE PARAGRAPHE. — **La cueillette des pommes.** — Dans une suite de propositions séparées, mais de formes variées, décrivez ce que vous faites.

Je ne veux pas me fatiguer à grimper : l'échelle est là. Je la prends. Qu'elle est lourde ! N'importe ! Je bande mes muscles. La voilà debout, appuyée au tronc. Je monte lentement. Je m'agrippe à la première branche. Je m'assieds à la fourche. Que l'on est bien là ! Il n'y a qu'à tendre la main pour cueillir une belle pomme, une deuxième, une troisième. Mais les plus beaux fruits sont au bout des branches. (Difficiles à atteindre !) Montons plus haut. Servons-nous du crochet pour attirer les branches.

Faites parler. — Le petit laboureur. Une petite vendangeuse.

Rétablir une strophe (texte à écrire au tableau noir). Les mots qui riment sont numérotés dans l'ordre des vers.

C'est le moment crépusculaire (1). *Assis sous un portail* (2), *j'admire ce reste de jour dont la dernière heure du travail* (4) *s'éclaire* (3). (V. Hugo.)

Bien veiller à la place des virgules.

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **Les vendanges** (Voir les 3 premiers extraits).

2. **Les pommes de terre sont mûres.** Allons les arracher.

3. Partout, **la vie rustique est en plein réveil.** Partout, bêtes et gens sont à l'œuvre. Montrez-le.

RÉCITATION

Les semailles.

Lentement, gravement, d'un bout du champ à l'autre,
Le semeur va, jetant à pleines mains le blé
Qu'avec un soin jaloux, lui-même, il a criblé,
Le beau froment vermeil pur de seigle et d'épeautre.

D'un pas égal et sûr, automatiquement,
Il va, revient, repart et toujours recommence
Le même geste large épanchant la semence
Sur le sol déchiré par le soc et fumant.

Et pendant que son pas se replie et s'allonge
Et que les grains dorés jaillissent de ses doigts,
Son regard vague au loin sur les prés et les bois,
Et sa lèvre se plisse dans un sourire : il songe...

Il songe que bientôt, aux souffles printaniers,
Les guérets verdoyants onduleront, superbes,
Et qu'en août la moisson opulente des gerbes,
Le payant de sa peine, emplira ses greniers.

MARTIAL BESSON.
(*Choix de poésies*. Lemerre.)

Faire trouver les deux parties de ce morceau :
1. Les gestes du semeur. — 2. A quoi il songe

Mots. — *Épeautre :* espèce de froment au grain petit et brun. — *Vague :* v. vaguer : qui erre çà et là (rap. vagabond). — *Opulente* (abondante, riche). — *Jaillissent :* justifier ce verbe. — *Criblé* (passé au crible, trié).

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).*
J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

LEROY. La dictée au C. E. P. et au Conc. des Bourses nation. (1e et 2e séries). **7 fr.**

tour (*faire le rapport à plusieurs distances connues des élèves : entre l'école et les villes voisines, entre l'école et l'horizon...*).

« Et alors, puisqu'elle est si grande, qu'est-ce que cela fait qu'ici (*montagne*) elle se relève un peu et que là (*plaine, mer*) elle s'affaisse un peu ? Pensez que la plus haute montagne n'a que 9 kilomètres de haut et que la mer la plus profonde n'a pas 10 kilomètres de profondeur ? Ce n'est rien près des 40 000 kilomètres de la Terre. A peine une ride sur la surface de la boule, à peine (sur le *globe de la classe*) 1 demi-millimètre là-dessus.

« *Exploiter l'effet produit par les chiffres.* — Et pourtant la Terre est toute petite, 50 fois grande comme la Lune ? Oui, mais la Lune est tout près de la Terre : rien qu'à 340 000 kilomètres. Si vous étiez lancé dans l'espace à la vitesse de 1 000 kilomètres par jour, vous ne mettriez qu'une année à l'atteindre. Mais si vous alliez jusqu'au Soleil à la même vitesse, il vous faudrait 400 ans pour y arriver ; en vous approchant de lui, vous le verriez devenir énorme : il est 1 300 000 fois plus gros que la Terre ; et vous verriez la Terre, de son côté, se faire toute petite et brillante, et n'être plus qu'une étoile. Et si vous alliez dans les étoiles, vous en verriez de bien plus grosses encore que le Soleil, celui-ci serait tout petit comme une étoile, avec la Terre minuscule autour de lui, et tout contre celle-ci un petit point imperceptible : la Lune ; et, sur la Terre, on ne verrait certainement plus rien de notre école et nous dedans.

« *Autre objection possible.* — Mais alors, comment fait-elle pour tenir toute seule en l'air ? Pourquoi ne tombe-t-elle pas, puisqu'il n'y a pas de colonne pour la soutenir ?

« Eh bien ! non, elle ne tombe pas comme cela. *Ici on peut ne pas expliquer en déclarant que ceci sera expliqué dans les classes plus élevées ; ou bien une explication provisoire peut être risquée.* Tenez, avez-vous vu un ballon d'enfant monter dans l'air ? Il monte, puis s'arrête et reste là. Il a quitté la Terre, et pourtant il tient à la Terre. Avez-vous pensé aussi qu'il y a des hommes qui vivent là de l'autre côté de la Terre (*montrer le sol*) et qui marchent la tête en bas ? Ils n'ont pas besoin de s'accrocher à la Terre pour ne pas dégringoler parmi les étoiles qui sont de ce côté ; ils marchent sans difficultés, comme nous, et quand ils sautent en l'air, ils reviennent se coller par les pieds à la Terre ; ils croient marcher la tête en haut et se figurent que c'est nous qui marchons la tête en bas. (*Pour matérialiser ceci, il suffira de planter des plumes dans le globe un peu partout.*)

« Nous sommes retenus par une force sur la Terre. On nous expliquera tout cela plus tard dans les grandes classes. Eh bien ! la Terre est comme nous ; comme le ballon qui reste en l'air, elle est retenue aussi par une force près du Soleil, et la Lune près de la Terre, et toutes les étoiles entre elles. Elles restent comme cela, en l'air, se retenant l'une l'autre. Voilà.

« *...Pour matérialiser la combinaison des deux mouvements de la terre, utiliser le globe : prendre un élève comme soleil et transporter le globe à travers la classe, avec une pause pour chaque mois, un tour sur lui-même pour chaque jour.*

« *On peut alors parler du jour et de la nuit.* La lumière vient du Soleil. La partie de la Terre qui regarde le Soleil (*toujours l'élève*) est éclairée : elle est dans le jour. La partie qui est cachée au Soleil est dans l'obscurité, est dans l'ombre : c'est la nuit. *Planter une plume dans le globe et la placer dans l'ombre.* Mais, attention, la Terre tourne sur elle-même. Nous sommes ici par exemple, dans l'ombre ; il est minuit. La Terre tourne ; il est à présent 2 heures, 3 heures du matin, il fait encore nuit ; 5 heures : attention, nous approchons de la lumière, le jour va se lever ; 6 heures : voici la Lumière et le Soleil apparaît ; 8 heures, 9 heures, il fait grand jour ; midi : c'est le milieu du jour ; 3 heures, 4 heures de l'après-midi, nous nous éloignons du Soleil ; 6 heures, il va disparaître ; 7 heures, 8 heures, 9 heures, il a disparu et nous sommes revenus dans la nuit ; puis, après minuit, cela recommencera, la Terre s'étant déplacée un tout petit peu plus loin (*disposer le globe sur la table suivante et recommencer encore une fois*).

« *Une dernière objection peut être encore à résoudre : le mouvement apparent du Soleil* : Vous croyez que c'est le Soleil qui passe d'un bord à l'autre du ciel. Ce n'est pas vrai, c'est la Terre, — et nous avec elle, qui tournons. Il ne bouge pas ; il reste là où nous le voyons à son lever (*indiquer l'horizon au levant*), mais nous glissons sans nous arrêter vers lui (*faire le geste de basculer progressivement vers l'orient*) et nous croyons qu'il monte au-dessus de l'horizon ; et le voici au-dessus de nous ; et comme nous continuons à tourner, il semble qu'il descende vers l'ouest ; et puis voici qu'il est atteint par l'horizon, et puis caché. Il n'a pas bougé, mais la Terre en tournant nous a fait passer dans l'ombre ; mais elle tournera tant qu'elle nous fera revenir vers la lumière ; et, le lendemain matin, nous le verrons réapparaître à l'horizon au même endroit que la veille (*le mouvement de bascule de la main se termine par un redressement continu*). Quand vous êtes sur les chevaux de bois et que vous regardez votre camarade resté sur la place, vous le voyez qui apparaît et disparaît tour à tour. En réalité, c'est vous qui tournez. Vous faites comme la Terre par rapport au Soleil ».

LUCAS.

LECTURE II. — **Quelques remarques sur les dimensions de la Terre.** — Des mesures faites avec toute la précision possible montrent que la longueur du degré de méridien va en augmentant quand on va de l'équateur vers le pôle. La surface de la terre n'est donc pas tout à fait sphérique... Les méridiens ne sont pas des cercles, mais sont sensiblement des ellipses. La Terre est un ellipsoïde de révolution aplati aux pôles et renflé à l'équateur. Son rayon à l'équateur a est égal à 6 378 kilomètres, son rayon au pôle b est égal à 6 356 kilomètres, la différence entre ces deux rayons est de 22 kilomètres seulement. On définit l'*aplatissement* comme égal à $\frac{a-b}{a}$, c'est-à-dire à $\frac{6\,378}{22}$ soit $\frac{1}{293}$ environ.

L'ellipsoïde est donc fort peu aplati, et, sauf dans des travaux de grande précision, on ne fait pas une grande erreur en supposant la terre exactement sphérique. Il est aisé de se faire une idée nette de l'aplatissement de la terre en imaginant que l'on construise un globe représentant exactement sa forme. Si le diamètre de ce globe est d'un mètre, le diamètre mené d'un pôle à l'autre ne devra différer du premier que de $\frac{1}{293}$ de mètre, c'est-à-dire d'un peu plus de 3 millimètres. Un pareil aplatissement sera évidemment tout à fait insensible à l'œil.

...Une autre remarque permettra de se faire une idée plus précise de la forme sphérique de la Terre. Soient deux points A et B, espacés de 2 kilomètres, c'est-à-dire parfaitement visibles l'un de l'autre. Entre les deux, à première vue, la terre paraît plate. Si la terre était réellement plane, sa surface entre A et B serait ANB. Par suite de la sphéricité de la terre, elle est AMB. Quelle distance sépare le point M du point N ? Là encore, trompés par nos sens, nous avons tendance à croire que, sur une aussi petite distance que 2 kilomètres, la sphéricité est inappréciable. Le calcul montre que la distance MN est égale à $0^m,50$.

Un voyageur qui part d'un point donné et s'en éloigne s'abaisse en réalité de plus en plus au-dessous de l'horizon de ce point, et il s'abaisse beaucoup plus vite qu'on ne le croit ordinairement. Quand il aura parcouru 6 kilomètres, il se trouvera à 2 mètres au-dessous de l'horizon du point de départ ; et, s'il parcourt 111 kilomètres, il se trouvera à 971 mètres au-dessous de l'horizon du point de départ. L'horizon de Paris, prolongé jusqu'à Marseille, passe à 30 kilomètres au-dessus de cette ville.

J. ROUCH.

(*Pour comprendre le ciel et l'atmosphère.*)

Mme OZOUF.

Mlle ŒNIG. RÉCITS DE GÉOGRAPHIE 6.60

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les principes fondamentaux de la cuisine.

1re Leçon.

Mes enfants,

Je veux vous enseigner cette année les principes de la cuisine. Je ne parle pas des notions d'hygiène qui font partie du cours de sciences et que je vous rappellerai seulement à l'occasion. Je parle des principes *pratiques* qu'il faut connaître pour faire de la cuisine non seulement saine, mais *bonne*.

Je ne vais pas, vous le pensez bien, vous apprendre à confectionner tous les plats imaginables, ni même tous les plats connus : vous trouverez dans les livres de cuisine et vous recevrez d'autres ménagères toutes les recettes que vous voudrez. Mais, souvent, une ménagère applique une recette qu'on lui a recommandée et s'étonne de ne pas obtenir le mets savoureux qu'on lui avait promis.

C'est que les recettes ne sont que des applications particulières de *règles générales* qu'il faut connaître avant tout.

Le livre de cuisine vous dira : « Faites revenir votre viande... » ou : « Faites cuire vos endives à l'eau... » ou : « Faites un bouillon de légumes... », mais, si vous ne savez pas *comment* on doit faire revenir la viande, ou faire cuire des légumes, ou préparer un bouillon, vous croirez avoir suivi les indications du livre, et vous aurez fait, en réalité, n'importe quelle cuisine qui ne sera bonne que par hasard.

Etudions donc les grands principes culinaires. Et sachez d'abord deux choses :

1° La bonne cuisine est faite de bons éléments.

Choisir des légumes bien frais, de la viande de très bonne qualité, du beurre qui ne deviendra pas du fromage, même si toutes ces denrées coûtent plus cher que celles de qualité inférieure, ce n'est pas gaspiller son argent, c'est l'employer sagement.

Des légumes sans saveur, de la viande qu'on ne peut pas mastiquer, du beurre rance ou aigrelet, cela fait de la cuisine qu'on mange sans goût et qu'on digère mal.

Manger sans plaisir, c'est *mal manger* et, qui mange mal aura tôt ou tard besoin du médecin qui coûte toujours cher !

Pensez encore, futures épouses, qu'un homme qui a *bien* mangé est moins tenté qu'un autre de boire de l'alcool !... Et je vous ai dit souvent ce qu'un « pilier de café » peut coûter dans son ménage — pour ne parler qu'au point de vue des économies !...

2° La bonne cuisine demande du soin.

N'espérez pas pouvoir vous installer à un plaisir ou à un travail pendant que votre ragoût « cuira tout seul ».

Rien ne se fera tout seul.

Vous devrez *toujours* surveiller votre cuisine ; la plus simple préparation exigera l'intervention de votre intelligence.

Le feu.

Une cuisinière doit savoir conduire son feu. En ville, on cuisine au gaz, il ne s'agit que de tourner un robinet, il suffit d'y penser au moment où l'on a besoin d'un feu vif — ou faible — ou modéré.

A la campagne, c'est plus délicat. Il faut penser d'avance à mettre dans le foyer la pelletée de charbon ou la bûche qui ne fera un bon feu qu'un quart d'heure plus tard ; il faut songer à l'entretenir, ce bon feu, avant qu'il ait commencé à baisser, et savoir aussi le laisser tomber à propos. C'est tout un art que l'on apprend d'autant plus vite qu'on est plus attentive et plus réfléchie.

Mais que l'on cuisine en ville ou à la campagne, il faut savoir qu'on emploie généralement *trop* de feu. Un bouillon, une sauce ne sont pas plus chauds et ne cuisent pas mieux les légumes ou la viande parce qu'ils « bouillent à gros bouillons ». Une ébullition moins tapageuse donne la même température et demande moins de combustible.

On n'a besoin d'un gros feu que lorsqu'on veut produire un effet brusque : saisir une viande ou évaporer rapidement de l'eau en excès. Pour toutes les cuissons prolongées, ce qui convient, c'est un feu modéré, bien entretenu, donnant une chaleur bien égale.

***

Les légumes.

Les légumes secs.

Pour conserver les haricots, les lentilles, les pois, etc., on les a fait sécher ; ils ont donc perdu, par évaporation, une grande partie de l'eau qu'ils contenaient. Cette eau doit être remplacée ; il faut que les légumes secs *gonflent* en cuisant. Pour cela, il faut les mettre *dans l'eau froide*, amener lentement l'ébullition, puis les laisser cuire aussi longtemps que c'est nécessaire *sans qu'ils cessent de bouillir*.

Il ne faut pas les faire cuire à grande eau (cela fait, aux haricots en particulier, une peau coriace), mais, à mesure que le bouillon diminue, il faut ajouter de l'eau ; naturellement, cette eau ne doit pas être froide, elle interrompait l'ébullition, il faut donc la tenir chaude à l'avance.

Pour ne pas répéter trop souvent cette opération, éviter une évaporation trop rapide et, pour cela, garder un feu doux et placer sur la marmite *un couvercle qui ferme bien*.

Une eau calcaire cuit mal les légumes, et particulièrement les légumes secs. Dans certains pays, on n'en a pas d'autre. On peut alors ajouter à l'eau de cuisson une toute petite pincée de bicarbonate de soude (sel de Vichy), mais il est meilleur encore de se faire des réserves d'eau de pluie et de n'employer que celle-là pour la cuisson des légumes secs.

Si vous ne pouvez pas du tout avoir d'eau de pluie et si vos légumes ont plus d'un an de conservation, vous ferez bien de les faire tremper à l'eau froide avant de commencer la cuisson qui, sans cela, serait désespérément longue.

Mais c'est un procédé auquel on ne doit se résigner qu'en désespoir de cause, car, si on laisse tremper trop longtemps des haricots, des pois ou des lentilles, les téguments se détachent des cotylédons et ce n'est pas agréable de trouver sous la dent la graine tendre et farineuse d'une part et l'enveloppe dure de l'autre.

Selon que vos légumes seront plus ou moins vieux, le temps de « trempage » nécessaire sera plus ou moins long et l'écart peut être de plusieurs heures... Or, si vos légumes n'ont pas été récoltés chez vous ou achetés chez vos voisins, s'ils viennent d'une épicerie, vous ne connaîtrez pas leur âge et vous aurez bien de la chance si vous parvenez à les « tremper » à point.

Vous arriverez à les faire cuire sûrement, mais ils seront bons... peut-être.

M. RAVAUDET.

GRÉGOIRE. COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN..... 30 fr.

Longueur du fil de fer : 120 m. × 3 = 360 m.
Prix du fil de fer : 2 f. × 360 = 720 f.
Dépense totale : 720 f. + 360 f. = 1 080 f.

B. — C. É. P. É.

1. *On veut border d'arbres les 2 côtés d'un chemin sur une longueur de 3 km. 60 m. Les arbres sont espacés de 15 m., et il y en aura un aux deux extrémités de chaque côté. A combien s'élèvera la dépense si le plant coûte 10 f. 25 et si l'on paie 35 f. par jour des ouvriers qui plantent chacun 5 arbres dans leur journée ?*

→ Solution :

Le nombre d'arbres, pour un côté, sera égal au nombre des intervalles augmenté de 1, soit : $\frac{3\,060}{15} + 1 = 205$ arbres.

Nombre total des arbres : 205 × 2 = 410 arbres.
Prix des arbres : 10 f. 25 × 410 = 4 202 f. 5.

La plantation d'un arbre revient à : $\frac{35}{5}$ f. = 7 f.

Dépense pour la plantation : 7 f. × 410 = 2 870 f.
Dépense totale : 4 407 f. 5 + 2 870 f. = 7 072 f. 5.

2. *Entre 2 bornes kilométriques distantes de 6 km., qui ne seront pas remplacées, on veut changer toutes les autres bornes kilométriques et hectométriques. Chaque borne kilométrique revient posée à 50 f. et chaque borne hectométrique à 22 f. Calculer la dépense.* Réponse. → **1 438 f.**

3. *Une route est bordée de 4 278 arbres formant une double rangée. Dans chaque rangée, les arbres sont à 12 m. les uns des autres. Calculer la longueur de la route si l'une des extrémités n'a pas d'arbre.* Réponse. → **25 km. 668.**

Calcul mental.

Ajouter et retrancher 9 et 11.

On remarquera que : 9 = 10 — 1 et 11 = 10 + 1. La façon de procéder découle immédiatement de cette remarque.

Exercices. — 1. *Compter de 9 en 9 à partir de 21 ; de 11 en 11 à partir de 32.*

2. *Effectuer rapidement les opérations suivantes :*

$27 + 9 - 8 + 7 + 11 - 4$;
$32 - 3 + 4 - 9 + 11 - 6$.

COURS SUPÉRIEUR

Nombres positifs et nombres négatifs.

1. **Exemple de quantités pouvant être comptées dans deux sens différents :** La température, le temps, la longueur d'une droite, etc. Prendre quelques exemples précis.

a. Droite orientée.

Si l'on dit de porter à partir de A une longueur

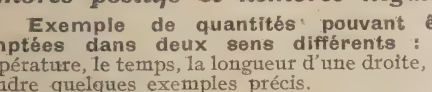

AB = 9 mm., on ne sait pas si le point B se trouve à droite ou à gauche de A. En admettant que de A vers x, les segments seront comptés positivement et négativement de A vers y, on saura avec exactitude la position d'une longueur AB = + 9 mm. Porter à partir de A une longueur égale à — 2 cm., à + 5 mm., à — 3 mm., etc.

b. Avoir et doit : Une personne qui possède 60 f. aura + 60 f., celle qui a 20 f. de dettes, — 20 f.

Ces exemples montrent que le nombre qui mesure une grandeur est souvent imprécis. Une meilleure détermination se fait grâce à l'emploi des signes + et —, qui indiquent dans quel sens la grandeur doit être comptée. Les nombres précédés du signe + ou du signe — sont des nombres algébriques.

2. **Définitions.** — *a.* Nombre positif, nombre négatif ;

b. Valeur absolue : nombre sans le signe ;

c. Nombres opposés : même valeur absolue, signes contraires.

Addition des nombres algébriques.

En prenant des exemples concrets : segments de droite, argent, température, etc., on arrive aux règles suivantes :

a. Pour faire la somme de 2 nombres de même signe, on fait la somme des valeurs absolues et l'on donne au résultat le signe commun :
(+ 4) + (+ 5) = (+ 9) ; (— 6) + (— 9) = (— 15).

b. Pour faire la somme de 2 nombres ayant des signes contraires, on fait la différence des valeurs absolues et l'on donne pour signe au résultat le signe du nombre ayant la plus grande valeur absolue :
(+ 6) + (— 2) = (+ 4) ; (+ 9) + (— 11) = (— 2).

Remarques. — *a.* Quand on fait la somme de plusieurs nombres de signes différents, on fait la somme des nombres positifs, puis celle des nombres négatifs et l'on additionne les résultats obtenus :
(— 3) + (+ 7) + (+ 8) + (— 9) = (— 12) + (+ 15) = + 3.

b. La somme de 2 nombres opposés est nulle.

Soustraction des nombres algébriques.

La différence de 2 nombres algébriques est le nombre qu'il faut ajouter au 2e pour obtenir le 1er.

Soit à faire la différence :
(+ 9) — (— 3) : il faut trouver le nombre qui, ajouté à (— 3) donne (+ 9), ce nombre est (+ 12), car (+ 12) + (— 3) = + 9. Or : (+ 12) = (+ 9) + (+ 3). D'où la règle : on ajoute au 1er nombre l'opposé du second.

Applications. — 1. Grandeur relative des nombres algébriques : on dit que x est plus grand que y, si la différence $x - y$ est positive, on voit immédiatement que :

a. De 2 nombres positifs, le plus grand est celui qui a la plus grande valeur absolue :
(+ 17) est > (+ 15), car : (+ 17) — (+ 15) = (+ 2) ; or (+ 2) > 0.

b. De 2 nombres négatifs, le plus grand est celui qui a la plus petite valeur absolue :
(— 3) > (— 7), car (— 3) — (— 7) = + 4 et (+ 4) > 0.

Remarque. — On peut dès maintenant étudier la somme et la différence des expressions algébriques les plus simples : 3 a, 4 b, 5 x, 2 y.

2. Quand on supprime une parenthèse précédée du signe —, on change les signes des quantités entre parenthèses. Soit à faire la différence : 47 — (+ 3 — 7 + 9), il faut retrancher : + 3, — 7, + 9, c'est-à-dire effectuer successivement les opérations :
47 — (+ 3) — (— 7) — (+ 9) = 47 — 3 + 7 — 9.

Exercices :

1. *Additionner les nombres algébriques :*
(+ 3) (+ 6) (— 4) (— 3) (+ 9).
(— 6) (— 7) (+ 9) (— 8) (+ 3).
$\left(-\frac{4}{5}\right)\left(-\frac{2}{3}\right)(-3)\left(+\frac{7}{2}\right)$.

2. *Effectuer les différences :*
(+ 8) — (— 7) ; (+ 7) — (+ 12).
(— 3) — (— 5) ; $\left(-\frac{2}{3}\right)$ — (— 2).

3. *Si S, S', S'', représentent les sommes algébriques suivantes :*
$S = 3 + 4 - 7 + 9$; $S' = 9 + 2 - 7 + 8$.
$S'' = 7 - 3 - 4 - 9$. *Calculer* $S + S' + S''$.

4. *Ranger par ordre de grandeur décroissante les nombres suivants :*
$\left(-\frac{2}{3}\right)$; (+ 3) ; (— 7) ; $+\frac{7}{8}$; $-\frac{2}{9}$; $+\frac{4}{5}$.

5. *Effectuer les opérations suivantes :*
7 a — 8 b + (2 a + b) ;
9 x — 8 y — (5 x + 9 y) ;
(7 x — 8 y) + (3 y — 2 x) — (— 7 x + 9 y).

M. Paumier,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

TRAVAIL MANUEL

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Symétrie.

DIRECTIONS PÉDAGOGIQUES. — Sans entrer dans le détail, sans parler de la différence qui existe entre symétrie par rapport à une droite et symétrie par rapport à un point, indiquer qu'entre deux figures symétriques par rapport à une droite il y a la même différence qu'entre un mot écrit à l'encre et la trace qu'il laisse sur du papier buvard (fig. 1).

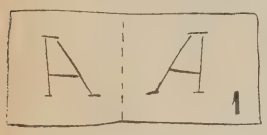

Exemples de symétrie. — Les ailes d'un papillon sont symétriques, les côtés d'un angle (par rapport à la bissectrice) sont symétriques, etc...

Écartons-nous un peu des définitions géométriques pour montrer ce qu'on entend en architecture par symétrie, pavillons symétriques, asymétriques.

DÉCOUPAGES SYMÉTRIQUES. — 1. **Le papillon.** — Plier une feuille de papier, partant du pli,

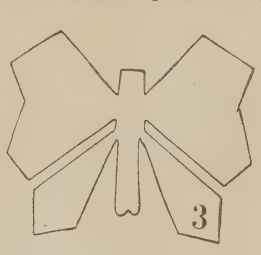

dessiner le papillon comme s'il avait les ailes repliées (fig. 2). Découper pour obtenir un papillon semblable à celui représenté par la figure 3.

Si l'on veut obtenir un arrangement décoratif, découper un grand nombre de papillons semblables, mais pas forcément égaux, et les disposer selon des droites ou des courbes.

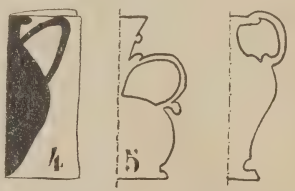

2. **Les vases.** — Comme pour les papillons, plier une feuille de papier en deux, dessiner la moitié du vase, découper en suivant les contours. Les vases ainsi obtenus sont d'une symétrie parfaite ; on peut

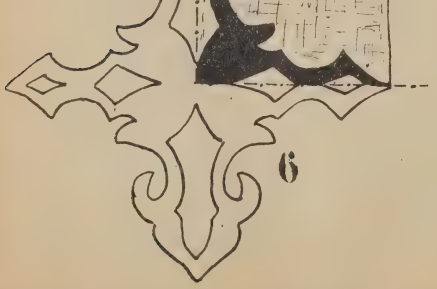

demander aux élèves de les décorer, il faut alors prendre la précaution de distribuer des feuilles assez grandes (fig. 4, amphore ; fig. 5, ampoule).

Suivant le même procédé, on peut faire découper dans du papier des gobelets avec soucoupes, des coupes des verres, des cuillers et fourchettes, etc... Le papier découpé collé sur du carton permet d'obtenir des formes plus résistantes qui feront la joie des enfants des petites classes après leur avoir servi de modèle.

Les petits peuvent calquer ces modèles sur des papiers de différents tons. Par piquage ils en obtiennent une reproduction exacte et ceci peut se répéter plusieurs fois afin d'obtenir une collection nombreuse. On peut alors leur demander de les placer sur la table pour former frises ou arrangements décoratifs. Si les grands élèves ont pris la précaution de laisser un talon à chaque objet qui permet de le maintenir droit, les petits pourront s'amuser à mettre la table.

3. **Rosaces.** — Plier un carré en 4 ou en 8. Dessiner à partir du pli le quart ou le huitième du motif à obtenir et découper (fig. 6). Ne pas se limiter aux motifs géométriques, les fleurs stylisées sont une source de combinaisons.

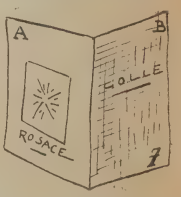

Pour conserver les rosaces, il faut les coller sur un fond. Ceci demande quelque précaution, la figure 7 montre la façon de procéder.

Étendre sur la moitié de la feuille de la colle, sur l'autre, placer le motif à coller, plier la feuille ; le motif de A passe en B où il se fixe sans un pli. Placer la feuille entre deux morceaux de papier buvard et le tout dans un livre sur lequel prendront place des poids.

4. **Corniches.** — Dans les dictionnaires — chapitre architecture, — on trouve quantité de dessins, de constructions recherchant leur harmonie dans une disposition symétrique de leurs éléments. Les frontons, les corniches de différents styles peuvent donner une idée, un point de départ pour la réalisation de dessins de découpages symétriques.

5. **Les silhouettes.** — Quantité de maisons de commerce envoient à titre de réclame des silhouettes à découper dans de la carte forte. Ces silhouettes représentent souvent des animaux que les enfants peuvent maintenir debout grâce à la symétrie des deux parties composant le dessin. Découper ces silhouettes est pour les enfants tout au plus un passe-temps. Un autre exercice beaucoup plus éducatif est celui qui consiste — pour l'enfant — à fixer un moment de la vie d'un animal, une pose amusante, et, à l'exemple de ces cartes-réclame, de les fixer pour les découper ensuite. L'exercice n'a d'intérêt que si on éloigne des enfants le papier carbone.

6. **La ronde.** — Tracer sur du papier fin, de couleur de préférence, un cercle et le découper. Plier ce cercle en deux, puis le demi-cercle ainsi obtenu sur son rayon pour obtenir un quart de cercle, plier à nouveau pour avoir cette fois un secteur de surface égale à un huitième de cercle. En prenant comme axes de symétrie les deux côtés formant lignes droites, dessiner des figurines représentant des enfants se tenant par la main et vus de face, mais comme si l'enfant de droite avait la moitié gauche du corps inexistante et celui de gauche la moitié droite. Découper en respectant l'endroit où se joignent les mains et en évitant de faire glisser les feuilles. Déplier pour obtenir huit enfants se tenant par la main et les placer de façon qu'ils forment une ronde.

Question d'examen.

Tracer un hexagone de 60 millimètres de côté, le découper en 6 triangles équilatéraux, les assembler pour former un parallélogramme, évaluer sa surface et son périmètre.

H. DEGORRE,
Instituteur (Nord).

PLICQUE. Le travail manuel attrayant à l'école primaire..... *Broché.* **10.50** *Relié...* **12.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Les légumes d'automne.

Chaque jour, maman apporte des légumes du jardin et du marché. L'automne est aussi la saison de nombreux légumes. Faites un tour au marché et notez vos observations. Inscrivez les noms des légumes et leurs prix. Comparez les prix de semaine en semaine. Comment expliquez-vous les variations ?

I. Les parties principales d'une plante.

Racine : « bouche » de la plante qui absorbe la nourriture (la sève brute, soupe de terre).

Tige : tuyaux qui conduisent la sève brute à l'estomac.

Feuilles : « estomac et poumons » de la plante. La sève brute est transformée. Elle se charge notamment de sucre, de farine, de sels nutritifs.

Les fleurs donnent les fruits et les graines nécessaires à la reproduction.

La sève nutritive circule partout. Elle est donc dans les racines, les tiges, les feuilles et les fruits. En outre, les racines, les tiges et les fruits sont souvent des magasins de nourriture. L'homme utilise les différentes parties des plantes. Etudions quelques légumes que nous récoltons en automne dans nos jardins.

II. Légumes-racines.

1. **La carotte**. — Observons une belle carotte, son pivot charnu, brique ou jaune, avec les radicelles munies de poils absorbants. Coupons une vieille carotte en travers. Voyez le rond du bois entouré d'une couronne plus rouge.

Coupons la carotte en long et dessinons la coupe. La racine de la carotte est charnue, gonflée de jus sucré. Montrons une carotte évidée qui a séjourné dans la cave pendant l'hiver. Expliquez.

Dessinez la feuille déchiquetée.

Comment votre maman apprête-t-elle les carottes ? Prix courants. Montrons des graines de carottes.

2. **La betterave rouge**. — Chair et jus rouges légèrement sucrés. On la consomme généralement en salade. Montrer des graines.

3. **Les navets**. — Montrons navets blancs plats, blancs ronds, navets longs. Montrer des graines.

4. **Les radis**. — Radis roses, radis noirs, radis blancs. Montrons des graines.

III. Légumes-tiges.

1. **Chou-rave**. — On mange le renflement de la tige. Remarquez que la racine est en-dessous. Observez les feuilles qui poussent sur la tige renflée et les pétioles des feuilles arrachées. Coupons un vieux chou-rave. Montrons les parties ligneuses. C'est une plante bisannuelle, les fleurs et les fruits apparaissent seulement au cours de la deuxième année.

Montrons des graines. Comment votre maman apprête-t-elle les choux-raves ?

2. **La pomme de terre** aussi est une tige souterraine. Nous en reparlerons dans la leçon prochaine.

IV. Légumes-feuilles.

1. **Salades**. — Dans la série très nombreuse des salades, les *laitues* tiennent la première place (expliquer laitue, lait : jus blanc des tiges et racines). Montrer *laitue, romaine, chicorée frisée*, et leurs graines (et d'autres espèces de salades connues dans la région). Observons une pomme de salade, remarquons et expliquons la différence de couleur entre les feuilles extérieures et les feuilles intérieures. Montrons une pomme de salade avec racines, tige et fleurs.

Comment votre maman épluche et apprête-t-elle la salade ?

2. **Les choux**. — Distinguer *chou vert, chou blanc, chou rouge, chou pommé, chou fourrager*.

Comparons une pomme de salade à une pomme de chou.

Coupons une pomme de chou et dessinons-la. Remarquez la tige au milieu.

Couvrons une pomme de chou au jardin avec des feuilles sèches, de la paille, des chiffons, laissons-la pendant l'hiver et observons au printemps la haute tige, les fleurs jaunes et les fruits secs à deux étuis.

Montrons aussi du *chou de Bruxelles*, des *épinards*, de l'*oseille* (faire goûter), des *choux-fleurs*.

V. Légumes-fruits.

1. **La tomate** est une baie. Coupons-en une et observons l'intérieur. Sortons les graines. Comment maman utilise-t-elle les tomates ? Allez au marché, notez les prix courants et demandez au marchand de légumes d'où il fait venir les tomates.

2. **Le concombre**. — C'est aussi une baie. Coupons une tranche, épluchons le concombre, pesons-le et laissons-le quelques jours. Constatons alors la grande perte de poids. La peau dure et coriace protège le fruit de la dessiccation. Nous mangeons le concombre quand il n'est pas encore mûr. Comment est-il à l'état mûr ?

Sortons les graines. Séchons et conservons-les.

3. **Les haricots**. — Montrons haricots verts, haricots blancs.

Observons une plante de haricot : racine-pivot, tige carrée et poilue, petites feuilles composées, la fleur-papillon, le fruit, la gousse. A quelques gousses sont encore attachés les restes fanés de la fleur.

Dessinons une gousse allongée, droite et pointue. Montrons le petit capuchon desséché. Pressons sur la rainure la plus large et ouvrons la gousse. Observons le mode d'attache des graines. Otons les graines, il reste la cosse.

Montrer diverses graines de haricot (couleur et grosseur très variables) : fèves, flageolets, Soissons, sabre, mange-tout, etc.

VI. Les légumes du pot-au-feu.

1. **Poireau**. — Observons un plant de poireau, ses racines blanches, ses feuilles. Et la tige ? Coupons le poireau de haut en bas et dessinons la coupe. Remarquer les différentes couleurs du dehors au dedans et la tige minuscule au milieu. Conservons au jardin un beau pied pour fournir la graine.

Comment maman emploie-t-elle le poireau ? Soupe, salade cuite, vinaigrette.

2. **L'oignon**. — C'est une tige. Pourquoi ? Où sont les racines, les feuilles ?

Montrons aussi de l'ail. Comparons l'ail à l'oignon.

EISENMENGER ET COUPIN. Les sciences naturelles des Cours Complémentaires et du B. E. *Relié*... 22 fr.

3. Montrons du *persil*, du *cerfeuil*, de la *ciboulette*.

VII. Les bons légumes.

Développer cette idée : les enfants qui mangent beaucoup de légumes se portent bien. Le légume, ami de l'enfant. Comment conserve-t-on les légumes pour l'hiver? En silo, sous châssis, à la cave, en conserves, la choucroute.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Fruits et graines.

Avant de périr, les plantes ont laissé des fruits et des graines. C'est par la graine que se propage la plante, éternellement.

Rappeler les notions essentielles des leçons de l'année dernière. Cours élémentaire, nos 30, 31, 33.

Coupons une pomme et sortons les graines. Distinguons fruits et graines chez la prune, le raisin, la noix, la noisette.

Insister sur les conditions nécessaires à la germination (eau, chaleur, air).

Si toutes les graines tombaient au pied de la plante mère, elles périraient faute de place, de lumière et de nourriture. Les fruits et les graines doivent être répandus, disséminés. La nature s'en occupe de diverses façons.

I. Le vent répand les fruits et les graines.

Beaucoup de fruits et de graines sont pourvus d'*appareils de vol*. Ils font ainsi de grands voyages sur les ailes du vent.

1. **Les fruits-avions.** — Observons les fruits de l'érable. Ils sont ailés. Les enfants d'Alsace les appellent « hélices ». Laissons-les tomber d'une certaine hauteur, et observons bien comment ils tournoient pendant la chute. Refaisons cette expérience avec un fruit dont on a coupé une aile. Détachons la graine et dessinons-la.

Observez et dessinez aussi les fruits de l'*orme*, du *tilleul*, de l'*érable*.

2. **Les fruits parachutes.** — Observons le fruit du pissenlit. C'est une grosse boule légère. Soufflons « la chandelle ». Observons comment les grains volent. Dessinons un fruit isolé pourvu de sa couronne de poils.

Observez et dessinez aussi les fruits du *chardon*, des *chrysanthèmes*, du *salsifis*, de la *valériane*, du *peuplier noir*.

3. **Les fruits-poudriers.** — Observons le fruit du pavot. C'est une *capsule*. Observons les trous au sommet. Faisons la coupe transversale et dessinons-la. Avant la maturité, les graines sont attachées par des tigelles aux cloisons internes. Mûres, elles s'en détachent et remplissent le fond de la capsule.

Replions la tige élastique d'une capsule, lâchons-la. Les graines sont projetées au dehors. Expliquez maintenant ce que fait le vent.

Tous les fruits-capsules ne se ressemblent pas. La capsule du *mouron* se sépare en deux parties comme une boîte munie de son couvercle.

Montrer aussi la capsule de la *jacinthe* (3 valves), de la *primevère*, de l'*œillet* (bord dentelé), les *gousses* du haricot et du pois, les *siliques* de la giroflée, du chou, les *akènes* de clématite.

Le vent s'occupe donc de la dissémination de ces fruits et graines. Mais il agit très au hasard, et beaucoup de graines se perdent.

Toutes ces plantes étudiées produisent un grand nombre de graines.

II. L'homme et les animaux aussi s'occupent de la dissémination.

1. **Les fruits qui s'accrochent et qui se collent.** — Disséquons le fruit de la bardane. Cherchons les graines, observons à la loupe les poils recourbés qui s'accrochent aux poils des animaux et aux vêtements des passants.

Les graines du lin sont collantes. Déposées à la surface d'un objet quelconque, les graines germent sur place.

2. **Les noisettes, les glands et les faînes.** — Ce sont des fruits à *cupule*. Détachons la graine du gland, de la noisette, de la faîne. Ecrasons la graine de la noisette, une faîne, un gland de chêne, les pépins de pommes, les graines de pavot, sur une feuille blanche. Comparons les taches (contenu oléagineux). Nous comprenons maintenant pourquoi les oiseaux sont très friands de ces graines.

Expliquer que la châtaigne est un fruit, le marron une graine.

3. **Les fruits charnus.** — Ces fruits sont parés de couleurs vives, remplis de jus sucré, ont une chair savoureuse, attirant les oiseaux. Comment les oiseaux alors contribuent-ils à la dissémination des graines? Nommez des *fruits à pépins*, *à noyaux* (drupes) et *des baies*.

III. Travaux personnels.

Confectionnons de petits étuis à graines (petites boîtes parallélipipédiques, 12 cm., 5 cm., 2 cm.). Sur une des faces des étuis, on indiquera la nature de la graine et la date de la récolte. Les étuis peuvent être décorés à l'aide d'éléments empruntés à la plante (feuilles, fleurs).

Faisons une collection de fruits secs. Recouvrir un rectangle de carton de papier noir, partager le carton en petits carrés de 5 cm. de côté, y coller les fruits avec graines. Coller un ruban de papier blanc à la base des carrés portant le nom de la plante et la disposition du fruit.

Cherchez des fruits secs qui ne contiennent qu'une graine, des fruits secs qui en contiennent plusieurs.

Observez une pomme de pin et un cône de sapin. Cherchez-en les graines.

Observez et dessinez comment s'ouvrent les coques de la châtaigne (observations de plusieurs jours).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

KAHN. **L'usine humaine** (L'homme comme palais d'industrie). *Tableau entoilé avec notice*. **25 fr.**

De même le triangle ACD donne C'D' parallèle à AC et égal à sa moitié.

Donc, les côtés A'B' et C'D' du quadrilatère A'B'C'D' sont parallèles et égaux, et ce quadrilatère est un parallélogramme.

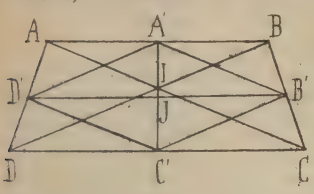

A'C' est l'axe de symétrie du trapèze ; cette droite est perpendiculaire aux bases et par suite à B'D' qui, joignant les milieux de AD et BC, est parallèle à AB. Les diagonales de A'B'C'D' sont donc perpendiculaires ; ce parallélogramme est un losange.

2° A et B, D et C sont respectivement symétriques par rapport à A'C' ; donc les droites AC et BD sont symétriques et se coupent sur l'axe de symétrie en I.

3° IJ = A'J — A'I.

Or, J, centre du losange A'B'C'D', est le milieu de A'C' et A'J = A'C' : 2 = 12 mm.

Les deux triangles AIB et CID sont semblables ; le rapport des hauteurs homologues IA' et IC' est égal au rapport de similitude, soit à :

$$\frac{AB}{CD} = \frac{24}{72} = \frac{1}{3}.$$

Donc IA' est le tiers de IC' et, par suite, le quart de A'C' ou :

IA' = 24 : 4 = 6 mm.

On en déduit :

IJ = 12 — 6 = 6 mm.

V. **SCIENCES** (B. É., Bordeaux, octobre 1933). — 1. **Problème.** — *Un bouchon de liège a 3 cm. de hauteur et 2 cm. de diamètre.*

1° *Quelle poussée reçoit-il si on le place au fond d'un vase contenant de l'eau ordinaire ? De l'eau salée ?*

2° *Il flotte à la surface de l'eau ordinaire. Quelle poussée reçoit-il ? L'axe du bouchon étant vertical, quelle est la hauteur de la partie immergée ?*

Densité de l'eau salée employée : 1,25. Densité du liège : 0,24.

→ SOLUTION. — 1° La poussée reçue par le bouchon est égale au poids du liquide déplacé.

Le volume de ce liquide, égal au volume du bouchon, est :

$$\pi \times 1^2 \times 3 = 9 \text{ cm}^3 425.$$

Donc, dans l'eau ordinaire, le bouchon subit une poussée de 9 g. 425 ;

Et, dans l'eau salée, une poussée de :

1,25 × 9,425 = 11 g. 781.

2° Si le corps flotte, la poussée qu'il reçoit est égale à son poids. Or, le bouchon pèse :

0,24 × 9,425 ou 0,24 × π × 3

0,72 × π grammes.

Si la partie immergée mesure x cm. de hauteur, le volume de l'eau déplacée est de : πx cm³ et son poids πx grammes.

Donc : $\pi x = 0{,}72 \times \pi$

et : $x = 0$ cm. 72.

2. **Question de cours.** — 1° *Citez des faits d'observation courante montrant l'existence de la poussée exercée par l'eau sur les corps qu'on y plonge.*

2° *Enoncez le principe qui donne les caractéristiques de cette poussée.*

3° *Décrivez avec soin une expérience permettant de vérifier ce principe.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le triomphe de l'autorail.

Nous avons vu, dans un précédent article, combien l'automobile faisait à la voie ferrée une concurrence redoutable et comment, par une entente avec les transports routiers, le chemin de fer avait tenté de conjurer la menace que la rivalité de la route faisait peser sur lui.

Mais ses dirigeants ne se sont pas contentés de faire la part du feu en partageant le trafic avec l'automobile. Ils ont compris que le rail ne vivrait qu'à condition de se perfectionner, d'emprunter à son rival certaines de ses qualités pour pouvoir répondre aux exigences de la circulation moderne. Ils ont donc cherché à *adapter* l'automobile à la voie ferrée et ont adopté l'*autorail*.

Depuis le moment, encore tout récent, où la Micheline a fait son apparition sur le réseau de l'État, ce nouveau mode de locomotion a réalisé des progrès immenses, progrès techniques dans la construction des autorails eux-mêmes, de mieux en mieux adaptés à leur office et dont le dernier type, la Bugatti mise en service cet été sur le P.-L.-M., est un véritable « train léger » ; progrès dans le nombre des autorails qui jouent un rôle de plus en plus grand sur nos réseaux, en particulier sur le réseau de l'État où M. Dautry a réalisé la coopération du convoi ancien type avec l'automotrice.

Le train léger P.-L.-M.

Les premiers autorails conservaient encore beaucoup des caractéristiques de l'automobile. Ils cherchaient à en égaler la vitesse ; mais ils en avaient aussi les petites dimensions. Or, la voie ferrée est, malgré tout, un moyen de *transport massif*. Les constructeurs, d'abord asservis à la technique de l'automobile, ont compris mieux par la suite les besoins particuliers de l'automobile appliquée au rail. Celle que M. Bugatti vient de réaliser pour le réseau P.-L.-M., et qui a été mise en service à la mi-juillet entre Paris et Vichy, réalise un progrès remarquable au point de vue de l'adaptation aux nécessités de la voie ferrée : sa *capacité de transport* est très supérieure à celle des autorails déjà existant, puisqu'elle peut transporter 125 voyageurs. Pour cela, elle a emprunté aux trains le système de l'attelage : elle est formée, non plus d'une, mais de deux voitures couplées. Seulement, cet attelage n'a pas les inconvénients du système de « soufflets » qui permettent de circuler dans un train en passant d'un wagon à un autre. On n'y enregistre, en effet, aucune de ces dénivellations accentuées si gênantes dans ce « soufflet », et les mouvements latéraux sont réduits au minimum. Tel quel, l'autorail Bugatti porté par huit essieux pèse, à vide, 35 tonnes : poids minime, ce qui ne lui enlève rien de sa stabilité, et mesure 43m,50.

A l'auto, ce train léger a emprunté sa technique de *suspension*. Le mécanisme en est tel qu'aucun contact métallique ne s'établit entre la caisse et le rail : les amortisseurs — grands ressorts avec interposition de blocs de caoutchouc — rendent insensible le passage des joints et des appareils de voie. Le confort se trouve donc singulièrement accru, alors que les très grandes vitesses atteintes eussent pu faire appréhender le contraire.

Car l'autorail Bugatti est avant tout un train extrêmement *rapide*. Grâce à un groupe de quatre moteurs de 200 CV. chacun, dont le régime normal est 2 000 tours-minutes, la machine fait 140 kilomètres à l'heure ; elle peut atteindre 160 kilomètres à l'heure et cet excédent de puissance lui permet une vitesse commerciale exceptionnelle : le train le plus rapide ne peut faire *une moyenne* de plus de 79 kilomètres à l'heure ; le train léger fait 99 kilomètres-heure sur la ligne Paris-Vichy. Entre Paris et Lyon, il couvre la distance de 512 kilo-

GARNIER, CONTES ET LÉGENDES DU PAYS D'IRLANDE. *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire.. 16.50

mètres à la moyenne de 109 km. 500. Ceci lui est possible non seulement grâce à la puissance de ses moteurs, mais aussi parce que ses formes aérodynamiques offrent le minimum de prise à la résistance de l'air, et parce que sa stabilité est parfaitement assurée par sa faible élévation au-dessus des voies.

Il ne mesure que $3^{m},045$ au-dessus du rail. Le kiosque de conduite, seul, placé au-dessus de la chambre des moteurs, monte à $3^{m},59$. C'est peu si l'on songe que les roues motrices d'une locomotive super-mountain, telle qu'il en circule sur ce même réseau P.-L.-M., atteignent 2 mètres.

Le confort est assuré dans toute la mesure du possible. Aménagé pour 125 voyageurs, le train peut même, s'il n'en transporte que 75, leur offrir d'amples fauteuils Pullman. Des prises d'air assurent l'aération. Un buffet-cuisine avec glacière et fourneau permet de donner des repas légers. Des réduits sont aménagés pour les valises.

Confort et rapidité inégalables, voici ce qu'offrent aux voyageurs ces souples trains légers, bleu et gris clair, qui filent sur les voies ferrées dégagées de tous obstacles.

Un essai concluant a été fait récemment sur la ligne Paris-Lyon. La Bugatti a fait couramment 125 kilomètres à l'heure. Elle a monté à 135 la rampe entre les Laumes et le tunnel de Blaisy-Bas, le long de laquelle le train le plus rapide ne dépasse pas 90. Au retour, à la descente de cette même côte, l'autorail a tenu le 140, atteignant même 144 kilomètres à l'heure. Lyon va être désormais à 4 h. 40 de Paris.

Mais dira-t-on, à de pareilles vitesses la sécurité est-elle suffisamment assurée? Toutes les précautions ont été prises à cet égard ; et le système de freinage, en particulier, permet d'arrêter, en 980 mètres, l'autorail lancé à 147 kilomètres à l'heure dans une descente de 8 millimètres par mètre.

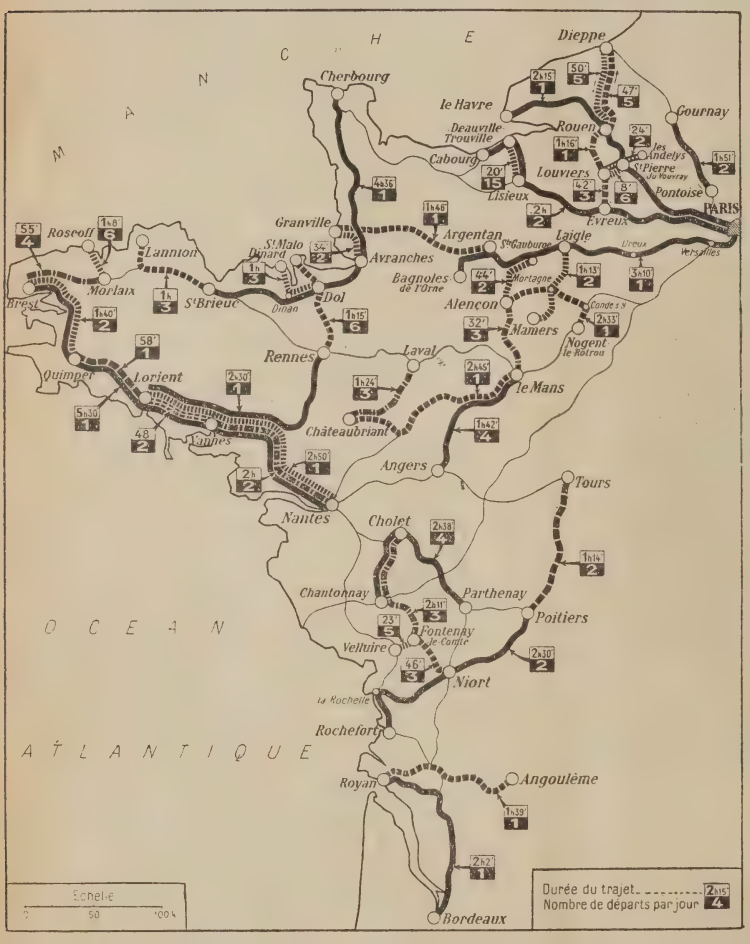

L'autorail sur l'État.

La performance de la Bugatti P.-L.-M. autorise les plus grands espoirs en ce qui concerne ce mode de locomotion encore si récent. Mais c'est le réseau de l'État qui nous offre l'exemple de l'emploi le plus rationnel de l'autorail pour exploiter, aux moindres frais et avec le meilleur résultat, la voie ferrée. Cette organisation est due, comme celle de la coordination du rail et de la route, à M. Dautry, directeur des chemins de fer de l'État.

Le progrès réalisé depuis 1931, où une unique automotrice circulait entre Caen et Laval, apparaît sur la carte ci-contre où sont représentés tous les services d'autorails du réseau. « Michelines » à 32 places, « Renaults » emportant 50 voyageurs assis, « Bugatti » à 60 places de la ligne Paris-Deauville-Cabourg, sillonnent la Normandie, la Bretagne, les pays de l'Ouest jusqu'à Bordeaux.

Qu'est-ce qui assure le triomphe de l'autorail ? Sa *vitesse* d'abord. Nous avons vu les chiffres incroyables réalisés sur le P.-L.-M. Même lorsqu'il ne s'agit pas d'exploits semblables, l'automotrice, légère, aux arrêts et aux départs rapides, l'emporte sur le train. Elle l'emporte bien plus encore sur l'autocar gêné par les servitudes de la route. De Dieppe à Rouen, le voyage peut se faire en cinquante minutes d'autorail ; il demande à l'autobus le plus rapide une heure vingt.

Autre avantage de l'autorail sur le train : sa *souplesse*. Un grand convoi ne peut circuler que s'il est assuré d'un nombre assez considérable de voyageurs. Or, sauf aux fêtes ou au moment des vacances, beaucoup de lignes n'ont qu'un nombre insuffisant d'usagers. D'où des trains peu fréquents, et par suite, le nombre des voyageurs, gênés par ces départs trop rares, diminue encore. L'automotrice est moins grande. Elle ne transporte que 60 à 72 voyageurs assis. Elle peut plus aisément faire son plein et ses départs plus fréquents attirent l'usager.

Si l'on ajoute que l'autorail coûte 2 à 4 francs le kilomètre contre 7 à 15 francs pour le train, on peut mesurer l'économie que représente la substitution d'automotrices à ces lourds convois presque vides qu'on voit trop souvent circuler sur nos lignes.

Économique, souple, rapide, l'autorail l'emporte, pour le transport des voyageurs à longue distance, à la fois sur le train et sur l'autobus. Si ce dernier rend de grands services pour des transports à court rayon, parce qu'il traverse le cœur même des localités, s'arrête à volonté, sinue sur les petites routes reliant les faibles agglomérations, il est, pour des voyages un peu longs, très lent par rapport à la voie ferrée. Son seul avantage actuel était la fréquence. L'autorail permet au chemin de fer de lui ravir cette supériorité.

R. Ozouf.

Dorsay. Contes et Légendes d'Armorique *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. **Toile noire..... 16.50**

AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'Etat et des Services Publics, Sté d'Assurances tous risques constituée le 24 mai 1934, a pour but de grouper dans une Association unique tous les Fonctionnaires, afin qu'administrée par eux, ils en retirent tous les avantages pour leur profit commun.

Assurances Tous Risques, Contrat de Défense. Service Technique de Contentieux. Cotisations fixes sans rappels, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de 500.000 fr. par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Maximum de cotisations annuelles du 1er exercice pour 250.000 fr. Risques aux Tiers pour Fonctionnaires sédentaires province :

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MONCOND'HUY, Directeur d'École, Président ; GARRIGUE, Contrôleur Principal des Contributions Indirectes, Vice-Président ; FAVRIS, Instituteur, Secrétaire ; JOUIN, Percepteur ; BRUNELLE, Principal Clerc de Notaire (Conjoint d'Institutrice), Administrateurs.

Renseignements gratuits :

Siège : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e).

UNE TRÈS GRAVE RESPONSABILITÉ

incomberait aux Directeurs ou aux Directrices d'Écoles qui ne se seraient pas conformés aux instructions ministérielles du 24 Juin 1931, s'il se produisait un accident dans leur établissement.

Rappelons qu'aux termes de ces instructions, tous les appareils de chauffage qui se trouvent dans les locaux scolaires doivent être munis de grilles de protection.

MM. les Directeurs peuvent s'adresser à

la Librairie F. NATHAN

qui est en mesure de leur fournir les grilles nécessaires.

Rien n'est plus gracieusement féminin que les

Belles Dentelles

La Maison CROUZET (Service I)

à TENCE (Haute-Loire)

Adresse sur demande ses échantillons de

DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN

Nouveautés 1935

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs

LOCATION

avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.

Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Demander tarif et conditions à

L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, 2, *r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

NOUVEAUTÉ

E. LEROY,

Inspecteur de l'Enseignement Primaire.

La Composition Française

Au Certificat d'Études Primaires Élémentaire et au Concours des Bourses Nationales Ire Série

Recueil de 100 sujets empruntés aux divers centres d'examen du C. E. P. E. et traités par des candidats (garçons ou filles). 15 devoirs sont précédés d'une analyse du travail fourni par les enfants.

Un volume 12 × 18, brochure rigide..... **7 fr.**

Fernand NATHAN, Éditeur

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

G. CHANDON	Contes et Récits tirés de Racine.
A. CUVELIER	Contes et Légendes de Suisse.
QUINEL ET DE MONTGON	Contes et Légendes de Corse.
CH.-M. GARNIER	Contes et Légendes du Pays d'Irlande.
G. CHANDON	Contes et Récits tirés de Corneille.
M. DIVIN	Contes et Légendes d'Égypte.
LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE	Contes et Légendes de Flandre.
QUINEL ET DE MONTGON	Contes et Légendes du Grand Siècle.
F. CHALLAYE	Contes et Légendes du Japon.
E. JAUBERT	Récits du Terroir Russe.
QUINEL ET DE MONTGON	Contes et Légendes de Paris et de Montmartre.
J. LAGUIRANDE-DUVAL	Contes et Légendes de Pologne.
L. ORVIETO	Contes et Légendes de la naissance de Rome.
A. WEIL	Contes et Légendes d'Israël.
M. ET G. HUISMAN	Contes et Légendes du moyen âge.
E. GENEST	Contes et Légendes mythologiques.
E. ORVIETO	Légendes du Monde grec et barbare.
J. DORSAY	Contes Persans.
—	Contes d'Armorique.
A. DUMAS	Contes et Légendes d'Orient.
M. SOUPEY	Contes et Légendes d'Espagne.
P. HINZELIN	Contes et Légendes d'Alsace.
S. CLOT	Contes et Récits d'Outre-Manche
—	Contes et Légendes de Shakespeare.
E. JAUBERT	Contes populaires russes.
N. WEILLER	Épopées et Légendes d'Outre-Rhin.

(Voyez ci-contre le prix des volumes).

Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché ..... **11 fr.**
Relié ..... **15 fr.**
Toile noire ..... **16 fr. 50**

W. SCOTT	Quentin Durward.
T. GAUTIER	Le Capitaine Fracasse.
RABELAIS	Pantagruel.
CH. DICKENS	Aventures de M. Pickwick.
A. DUMAS	Le Capitaine Pamphile.
L. DESNOYERS	Robert Robert.
GRIMM	Contes.
RABELAIS	Gargantua.
A. GALLAND	Contes des Mille et Une Nuits.
L. DESNOYERS	Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart.
W. SCOTT	Ivanhoë.
F. COOPER	Le Dernier des Mohicans.
CH. PERRAULT	Contes.
ANDERSEN	Contes.
M. DE CERVANTÈS	Don Quichotte.
CH. DICKENS	David Copperfield.
R. WYSS	Robinson Suisse.
H. BEECHER STOWE	La Case de l'Oncle Tom.
D. DE FOE	Robinson Crusoë.
J. SWIFT	Voyages de Gulliver.

Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5 × 19). *Relié* ..... **12 fr. 50**
Toile noire ..... **14 fr.**

H. SIENKIEWICZ	Le Gouffre Noir.
QUINEL ET DE MONTGON	Aux quatre coins du monde.
O. HANSTEIN	Radiopolis.
T. VALLERY	Un Mois sous les Mers.
O. HANSTEIN	Jusqu'à la Lune en fusée aérienne.
QUINEL ET DE MONTGON	Le Bateau fantôme.
H. W. MADER	Les Héroïnes du Pacifique.
O. HANSTEIN	10.000 lieues dans les airs.
P. COUTEAUD	L'Ile de Tulipatan.
H. DOMINIK	John Workmann ou les Cent millions du petit crieur de journaux.

Chaque volume (20 × 15), *très illustré, couverture en couleurs* : **15 fr.**
Relié toile noire ..... **17 fr.**

J. YVEL	Cadet Roussel.
M. M. D'ARMAGNAC	Aag la Gitane.
M. MOREL	Guillerette et Guilleri.
G. CERFBEER	Tête de Turc.
C. SINCLAIR	La Maison des deux Espiègles.
J. D'AGRAIVES	Le Petit Roi du Lac.
J. YVEL	Contes de chez nous.
PIERRE BESBRE	Ratapioum.
—	La Fille unique de Lord Hamerles
—	Le Naufrage mystérieux.
—	Mon frère Jean-Jacques.
C. CHABRIER-RIEDER	Colette et son frère.
—	Rose et Violette.
—	Les enfants du Luxembourg.

Chaque volume (13,5 × 19), *illustré, couverture en couleurs, titre or. Relié* ..... **9 fr.**
Toile noire ..... **11 fr. 50**

FERNAND NATHAN, Éditeur.

Nous ne donnons ici qu'un extrait de nos collections. Voir nos collections complètes dans notre catalogue n° 12, que nous vous adresserons gratuitement sur simple demande de votre part.

pour cela, qu'elle soit pratiquée par tous dans l'esprit qui a présidé à son institution.

Les I. E. P. sont qualifiés pour vous renseigner sur le mérite professionnel des candidats. Il est excellent que les représentants du personnel soient mis à même de se rendre compte que vos propositions ne s'inspirent que de l'intérêt de l'école et sont empreintes de la plus grande bienveillance à l'égard des maîtres : vous ne devriez pas hésiter à les modifier en présence de renseignements nouveaux ou d'objections qui vous paraîtraient fondées.

Mais ce n'est pas à plusieurs, dans une séance de Comité, que peut être établi le mouvement ; c'est vous-même, dans votre cabinet, qui, en possession de tous les renseignements utiles, devez arrêter les propositions définitives que vous présenterez à la signature de M. le Préfet. Inspecteurs et délégués du personnel ne doivent vous donner que des avis. Ils sont vos collaborateurs, vous êtes le chef.

En dehors des conseillers départementaux, qui sont au Comité consultatif les représentants réguliers du personnel, la C. du 24 nov. 1925 a précisé les conditions dans lesquelles vous êtes autorisé à recevoir les vœux et les suggestions des délégués des divers groupements corporatifs. Il va sans dire, toutefois, que cette collaboration — étendue à toutes les associations du personnel — suppose chez tous une égale volonté de rapports confiants et, de la part du personnel, le respect de l'autorité hiérarchique et l'obéissance à la loi ; sinon elle perdrait sa valeur et sa raison d'être.

Loi du 7 juillet 1934, sur le programme des grands travaux, financé par les Assurances sociales dont 75 p. 100 des disponibilités sont versés à un fonds commun géré par la Caisse des dépôts et consignations. Principes de la loi.

Des prêts seront ouverts aux collectivités : départements, communes, établissements publics, colonies, etc. ; le taux de l'intérêt a été, pour le moment, fixé à 5, 50 p. 100 ; la durée des prêts sera, au maximum, de trente ans. En ce qui concerne l'État, son intervention présente cette particularité que les collectivités devront contracter, à sa place, les emprunts correspondant à sa participation, en plus des emprunts qu'elles contracteront pour leur propre compte. Des annuités (intérêts et capital) rembourseront graduellement la fraction des engagements pris, incombant à l'État.

Maximum des pourcentages de subventions pour travaux alloués par l'État aux collectivités locales à partir du 1er juillet 1934. (*D. 30 juin 1934.*)

Constructions scolaires de l'ens. second., de l'ens. technique et de l'ens. primaire supérieur : 50 p. 100.

Terrains de jeux, stades, gymnases, piscines : 40 p. 100.

Réduction d'indemnités non soumises à retenue dans les écoles pratiques. (*D. 30 juillet 1934.*)

Indemnité spéciale de direction d'école pratique et d'un autre établissement : de 1 350 à 1 800 francs ; indemnité de sous-direction : de 900 à 1 800 francs.

Indemnité des Économes détachés au ministère : 2 520 francs par an ; de la Sous-Économe : 1 755 francs. (*D. 26 juillet 1934.*)

Dispositions concernant les fonctionnaires détachés. (*D. 30 juin 1934.*)

ARTICLE PREMIER. — Les 2° et 3° parag. de l'art. 15 de la loi du 14 avril 1924 sont complétés et modifiés comme suit :

« Ces agents doivent toutefois supporter les retenues prévues par la présente loi sur le traitement d'activité afférent à leur grade et à leur classe dans le service dont ils sont détachés. A ces retenues s'ajoute une contribution aux charges résultant pour l'État de la constitution de la pension, dont le taux est fixé à 12 p. 100 dudit traitement et qui doit être versée au Trésor dans les conditions suivantes :

« Par la collectivité ou l'établissement public près duquel l'agent est détaché, et à compter du détachement, lorsqu'il s'agit d'agents rétribués sur les fonds des départements, communes, colonies, territoires à mandat ou d'établissements publics ;

« Par l'intéressé lui-même et à compter du premier jour de la quatrième année qui aura suivi son détachement lorsqu'il s'agit d'agents détachés auprès d'établissements privés.

« Cette contribution n'est pas exigible en ce qui concerne les agents détachés auprès de gouvernements étrangers ainsi que les agents détachés pour exercer à l'étranger un enseignement ou remplir une mission intéressant l'expansion française.

« La pension est calculée sur la moyenne des traitements et émoluments dont le fonctionnaire aurait joui pendant les trois dernières années s'il eût été rétribué directement par l'État.

« Les fonctionnaires ou agents de l'État ne peuvent être placés en service détaché auprès d'établissements privés que par périodes renouvelables ne pouvant excéder au total une durée de six années. A l'expiration de ce délai, l'intéressé sera, soit tenu de reprendre ses fonctions dans son administration d'origine, soit placé dans une position ne lui conférant plus aucun droit ni à l'avancement ni à la retraite. Cette disposition ne s'applique toutefois pas aux fonctionnaires ou agents détachés résidant à l'étranger, aux colonies, pays de protectorat ou territoires sous mandat. »

Nota. — *Les agents placés en position de service détaché continueront de bénéficier de la réglementation en vigueur à l'époque où fut prise la décision de détachement les concernant ; ils bénéficieront de cette réglementation jusqu'à l'expiration de la période pour la durée de laquelle ladite décision a autorisé leur détachement.*

Application du D. du 4 avril 1934 sur les rappels d'ancienneté pour services militaires. (*C., 1er août 1934.*)

I. *Services rendus au-delà de la durée légale.*

Ce sont les services correspondant au temps passé sous les drapeaux après l'expiration légale du service militaire actif obligatoire auquel sont tenus les intéressés. *Ce temps n'entre plus en compte dans le calcul de l'ancienneté* exigée pour l'avancement.

Deux cas cependant sont à considérer :

a. *Agents n'appartenant pas à l'administration à la date du 5 avril 1934.* — En aucun cas, il ne sera tenu compte désormais à cette catégorie d'intéressés du temps de services qu'ils ont pu accomplir ou qu'ils accompliront, volontairement ou non, en sus de la durée légale définie comme il est indiqué ci-dessus.

Seront considérés comme n'appartenant pas à l'Administration au 5 avril 1934 les agents dont la nomination est intervenue postérieurement à cette date :

b. *Agents appartenant déjà à l'Administration à la date du 5 avril 1934.* — Aux termes de l'article 2 du décret du 4 avril 1934, l'abrogation des dispositions antérieures n'est pas opposable à ces agents « dans le cadre où ils se trouvent actuellement et dans la mesure des droits qu'ils peuvent encore y faire valoir ». Il résulte de ces dispositions :

1° Que l'abrogation des règles antérieures relatives à la prise en compte des services militaires dans le calcul de l'ancienneté ne comporte aucune rétro-activité. La situation actuelle des agents en fonctions, telle qu'elle a été établie à la suite de ces dispositions, leur demeure donc acquise ;

2° Que les agents qui n'auraient pu faire valoir intégralement les droits qu'ils tenaient de la législation antérieure conservent la possibilité de faire valoir ces droits *dans le cadre où ils se trouvent actuellement.*

Ce cas est notamment celui des agents qui, se trouvant à la classe supérieure de leur emploi et conservant dans cet emploi un reliquat non utilisé de rappels d'ancienneté pour services militaires, sont promus au grade supérieur. Il pourra, dans les mêmes conditions que par le passé, leur être tenu compte de ce reliquat pour la détermination de leur ancienneté dans le nouveau grade.

Par contre, tout agent changeant de cadre, c'est-à-dire qui, du fait de sa nouvelle nomination, est assujetti à un statut particulier nettement différent du sien, ou qui, régi par un même texte, change de qualité administrative autrement que par voie d'avancement normal, cesse de pouvoir revendiquer dans ce nouveau cadre le bénéfice des dispositions transitoires résumées ci-dessus. Il se trouve ainsi soumis à la règle posée par l'article premier du décret, limitant les rappels d'ancienneté à la seule durée de service militaire légal obligatoire sans majoration ou bonification d'aucune sorte. Comme par le passé, d'ailleurs, ce temps de service ne pourra être décompté dans le nouveau cadre que s'il est établi que l'ancienneté acquise dans l'ancien emploi, compte tenu des services militaires, n'a pu être, à aucun titre, prise en considération pour la nomination au nouvel emploi.

II. *Services rendus pendant la durée légale du service militaire.*

Ce sont ceux correspondant au temps passé sous les drapeaux pour l'accomplissement du service militaire actif obligatoire auquel les intéressés sont tenus ou étaient tenus en exécution de la loi sur le service militaire obligatoire.

Ces services continueront, comme par le passé et dans les mêmes conditions, à entrer en compte pour une durée équivalente de services civils dans le calcul de l'ancienneté exigée pour l'avancement, quelle que soit la date d'entrée dans l'Administration, et qu'ils soient accomplis avant ou après l'entrée dans les cadres.

Lorsqu'ils avaient été accomplis dans certaines conditions (campagne de guerre contre l'Allemagne, sous la domination de l'ennemi, ou internement en pays neutre), les services militaires pouvaient, sous l'empire de la législation antérieure, donner lieu à l'attribution de majorations d'ancienneté supplémentaires. Il ne pourra plus désormais être tenu compte de ces majorations, dans le

cas où les agents n'auraient pu encore en bénéficier, que pour ceux d'entre eux qui appartenaient à l'Administration à la date du 5 avril 1934, et seulement dans le cadre auquel ils appartenaient à cette date.

C. du 31 août 1934 donnant l'ordre de placement suivant pour le mouvement complémentaire de septembre 1934.

1° Détachés ; — 2° Instituteurs ou élèves d'E. N. revenant du régiment (postes à réserver, compte tenu de ceux qui deviendront vacants par suite du départ en octobre de l'occupant sous les drapeaux) ; — 3° Conjoints (Loi Roustan, la proportion du quart pouvant être dépassée) ; — 4° Instituteurs et institutrices sollicitant leur réintégration après un congé de longue durée, ou un congé régulier de maladie avec ou sans traitement, ou un congé d'études pour 4e année d'E. N. ; — 5° Anciens élèves d'E. N. en congé pour études, à leur sortie d'E. N. (les autres demandes de réintégration devront être soumises au ministre) ; — 6° Instituteurs et institutrices titulaires ou stagiaires en fonctions dans un certain nombre de départements (aucun exeat ne sera accordé pour ces départements) ; — 7° Elèves sortants des E. N. (du département, des départements visés au par. 6°) ; — 8° Intérimaires.

D. 15 sept. 1934 fixant le taux des indemnités des maîtres auxiliaires chargés d'enseignements spéciaux dans les établissement publics d'ens. secondaire.

Ces taux pour les professeurs de chant des Lyc. de g. non fonctionnaires de l'Etat : Avant 10 ans : 480 fr. (560) ; — après 10 ans : 560 (640) ; — après 15 ans : 680 fr. (780). (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de la Seine et de la Seine-et-Oise.)

Au sujet des constructions scolaires.

(*C., 1er juin 1934 aux P.*)

I. *Choix du terrain.* — Pour l'édification des écoles maternelles, les municipalités s'efforcent, avec raison, d'acquérir au meilleur compte les terrains nécessaires, mais elles ne sont pas toujours assez préoccupées de la nature du terrain et des dépenses qui en résulteront pour y construire des fondations solides. Il est nécessaire que les architectes établissent, en connaissance de cause, leurs plans de fondations et que les municipalités, avant d'acheter un terrain, soient renseignées par eux sur les conditions plus ou moins onéreuses dans lesquelles une construction peut y être implantée. Le cas échéant, les municipalités seront ainsi amenées à renoncer à tel ou tel terrain pour en préférer un autre plus favorable. Dans une intention d'économie dont l'importance ne vous échappera pas, le Comité des constructions scolaires, après examen du devis proposé, retranchera de la dépense subventionnable les dépenses excessives pour fondations et refusera toute subvention complémentaire motivée par des dépenses imprévues dans les devis des fondations.

II. *Plans.* — Lorsqu'il s'agit d'agrandissement ou d'aménagement des locaux scolaires existants, les plans ne présentent pas toujours la clarté désirable ; il conviendra de teinter d'une couleur uniforme les parties des bâtiments où il n'est rien modifié, et d'une autre couleur les aménagements ou projets d'agrandissement.

III. *Tableau indiquant les modalités du calcul des subventions.* — En vous notifiant les subventions accordées aux communes, je vous adresse toujours un tableau indiquant les bases sur lesquelles la subvention de l'Etat a été calculée.

Ce tableau ou une copie doit toujours être transmis à MM. les maires. Je vous prie de veiller à l'exécution de ces prescriptions, qui n'ont pas toujours été respectées.

IV. *Observations des Comités départementaux.* — Lorsque le Comité départemental des constructions scolaires demande aux communes des modifications aux projets présentés, il est fréquent que les dossiers notifiés ne soient pas soumis à un nouvel examen de cette assemblée avant leur envoi à mes services.

Les projets doivent avoir reçu l'approbation définitive du Comité départemental avant de m'être transmis. Il appartient, en effet, à ce Conseil de s'assurer que les communes ont modifié leurs projets conformément à ces observations.

Vous voudrez bien indiquer, dans la lettre d'envoi de chaque projet, la date de la séance du Comité départemental où il a été définitivement approuvé. Il y a intérêt aussi à ce que votre lettre d'envoi rappelle le numéro de classement assigné au projet sur la liste d'urgence établie par le Conseil général.

Enfin, tous les projets doivent être accompagnés du questionnaire, dont le modèle vous a été donné par la C. du 23 fév. 1933.

V. *Rapports de MM. les contrôleurs des travaux.* — A l'avenir, les rapports et certificats établis par MM. les contrôleurs des travaux me seront transmis non pas séparément, mais joints aux demandes d'acomptes ou de soldes (pour les paiements en capital) ou aux demandes de délivrance de l'attestation ou de titres (annuités) (Loi du 11 juillet et D. du 13 août 1933). Lorsque ces demandes me seront transmises sans être accompagnées d'un rapport du contrôleur, vous voudrez bien mentionner la date à laquelle m'a été transmis le rapport le plus récent.

VI. *Documents à produire en vue du paiement des subventions versées par annuités.* — En application de la loi du 11 juil. et du D. du 13 août 1933, et *sous réserve des dispositions spéciales prévues au § 7 ci-dessous* (paiement des subventions par le Crédit National), un certain nombre de subventions pour constructions scolaires sont désormais payables par annuités et non plus en capital.

Je vous signale, pour faciliter la construction des dossiers, que les règlements concernant les conditions de paiement des subventions restent en vigueur aussi bien en ce qui concerne la justification des dépenses faites que le contrôle des travaux.

En conséquence, les communes, pour valider leurs demandes, doivent faire établir soit un état des travaux exécutés à une date donnée, s'il s'agit d'une demande d'attestation ou de titres pour emprunt partiel, soit le décompte général détaillé de la dépense faite si les travaux sont terminés.

D'autre part, il ne peut être délivré d'attestations que pour la part de l'État correspondant au montant des travaux exécutés ; il n'est pas délivré d'attestation pour les travaux non exécutés.

Les pièces à produire pour la constitution des dossiers sont les suivantes :

1. *Attestations* — A. *Première demande* d'attestation pour emprunt correspondant à une dépense partielle ;

1° Demande à la municipalité ;

2° Situation des travaux exécutés à la date de la demande, avec indication de la dépense correspondante ;

3° S'il y a eu acquisition de terrain, état fourni, par le receveur municipal, du prix payé au propriétaire du terrain et des frais accessoires (notaire, purge d'hypothèque);

4° Certificat de bonne exécution des travaux ou rapport de l'I. A. ;

5° Rapports du contrôle technique;

6° Proposition préfectorale

B. *Deuxième demande* (et demandes suivantes) d'attestation correspondant à une dépense partielle.

Mêmes pièces que ci-dessus, à l'exception de la troisième.

Les pièces 1 et 2 devront mentionner le chiffre de la dépense figurant sur la première situation des travaux, et, s'il y a lieu, sur les situations suivantes :

Exemple : Dépenses faites au 1er juin 1934		500 000
Dépenses comptées dans la situation du 1er décembre 1933	50 000	
4 mars 1934	250 000	
1er avril 1934	25 000	
		325 000
Reste à compter		175 000

Les propositions préfectorales, après vérification, reproduiront ou rectifieront ces chiffres.

(A suivre.)

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Commerce.

On demande : *si un fonctionnaire du cadre de l'ens. peut : 1° exploiter une entreprise de comptabilité ; 2° être désigné en qualité de commissaire aux comptes d'une société anonyme à caractère commercial.*

Réponse. — 1° et 2° Réponse négative en ce qui concerne les fonctionnaires de l'ens. primaire. En ce qui concerne les fonctionnaires de l'ens. technique, les règles actuellement en vigueur sont fixées par les circulaires du 17 mars 1905 et du 24 nov. 1908 (J. O., *14 août 1934*).

Exercice à l'étranger.

1° La loi du 5 sept. 1923 et le D. du 26 juin 1924, qui portent que, « pendant une période de douze ans à compter du 1er oct. 1914 » les titulaires des grades d'Etat qui exercent à l'étranger pourront être admis dans les cadres sur proposition d'une Commission spéciale, n'ont fait que régulariser une situation de fait à laquelle répondait la note de nov. 1920 ; 2° elle a été appliquée à tous les intéressés, sous réserve qu'ils aient été l'objet de la proposition conforme de la Commission spéciale (J. O., *14 août 1934*).

Punitions dans lyc. et col.

En vertu des dispositions de l'art. 13 de l'A. du 5 juil. 1890, le proviseur peut, dans tous les cas, lever ou réduire une punition encourue après en avoir conféré avec le professeur. Ces dispositions sont également applicables aux principaux de collège (J. O., *19 juil., 1934*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

L'INSTINCT DU BONHEUR

LE dernier roman de M. André Maurois, *L'instinct du bonheur* (Grasset, édit.) pourrait bien décevoir quelques-uns des fervents admirateurs de *Climats* et du *Cercle de famille*. Non qu'on n'y retrouve l'art de l'auteur : l'adresse à débrouiller les subtilités de la psychologie, la grâce simple et aisée de l'expression, l'humour mesuré, en un mot ce charme uni, un peu fragile et si discret qu'il faut y réfléchir pour bien le goûter. Non pas encore qu'il y manque de fines et justes observations. L'action, dans *L'instinct du bonheur*, se situe en plein Périgord, province qui paraît familière à l'écrivain. Il en note les couleurs, les beautés changeantes, la tranquillité et la somnolence ; il en évoque, au fil du récit, les milieux de paysans et de hobereaux, si curieux par les survivances qui les rattachent aux modes de vie de jadis.

L'aspect du pays demeure à peu près, hors les routes, aujourd'hui plus nombreuses et plus larges, ce qu'il était il y a trois siècles. Aussi cette région est-elle, à la lettre, semée de gentilhommières charmantes, avec leurs tours rondes, leurs grands toits d'ardoises, leurs fenêtres à meneaux...

...Le paysan est infatigable, économe, mais il reste fidèle, en Périgord, à un type de vie qui, en d'autres provinces, ne serait plus supporté... C'est grâce à cette forte rusticité que le Périgord a traversé si aisément la crise de l'après-guerre. Il est à l'abri des maux de la civilisation parce qu'il en répudie les inventions. Satisfait de son sort, de son esprit, de son climat, il forme comme un îlot de traditions et ne reconnaît pas les lois de la capitale. Cette petite société fermée juge, en dernier ressort, des réputations, des valeurs, des alliances... Province où la naissance, la terre et l'argent sont encore tout puissants...

Certes, ce n'est pas l'exactitude, ni la pénétration de cette peinture qui pourront décevoir le lecteur. Non, ce qui gêne, dans *L'instinct du bonheur*, c'est l'habileté presque trop grande qui préside à l'enchaînement des épisodes, à la préparation des scènes essentielles ; tout est si bien agencé qu'on est tenté de se dire : « Ce n'est pas étonnant, l'auteur est derrière ! » Et puis, les personnages principaux restent, jusque dans leurs erreurs et travers, si aimables et touchants que, pour un peu, ils feraient l'effet de surgir de quelque Bibliothèque Rose supérieure ; même les cyniques et les méchants ont un air légèrement factice qui les affadit. Enfin, le tableau social, pour être fait de judicieux détails, manque d'ampleur : quelques touches, quelques aperçus, et c'est tout ; il semble que l'auteur se tienne volontiers en surface. Il est vrai que, visiblement, l'intérêt du récit se concentre sur le drame moral qui en fait le nœud. Mais voilà où le lecteur sent croître son malaise : la manière dont le débat est posé, et dont le romancier offre de le résoudre, ne saurait pleinement satisfaire...

GASTON et Valentine Romilly sont de riches propriétaires, établis à Preyssac, non loin de Périgueux. Le mari est originaire de Pont-de-l'Eure — occasion, pour M. Maurois, de rattacher son histoire à ses œuvres antérieures et de souligner, en notations qui portent, la rigidité et l'étroitesse d'esprit des clans industriels normands au début de ce siècle. Gaston, tendre et romanesque dans une famille à la fois puritaine et asservie à l'argent, s'en est évadé. Il s'est attaché à Valentine Gontran, alors à la tête d'une petite maison parisienne de couture au succès grandissant. Ils sont devenus amants. Une petite fille, Colette, est née ; Gaston l'a reconnue, sans que Valentine lui avoue que le vrai père est son ancien protecteur, Martin-Bussière, qu'elle n'a pas su ou pu quitter assez vite quand son nouvel amant — son seul amour — est entré dans sa vie. Survient la guerre ; le jeune homme, moins docile vis-à-vis des siens, épouse Valentine. Mais la tribu Romilly persiste à ignorer la mère et l'enfant.

Après l'armistice, Valentine, pour rompre avec ce passé pénible, fait acheter à son mari un domaine en Périgord. Ils mènent désormais une vie que leur bonne entente, leurs goûts simples et l'apaisement de la campagne contribuent à rendre heureuse. Seulement, Colette atteint dix-huit ans. Entre elle et André de Saviniac, fils de gros châtelains du voisinage, se noue une idylle. Une vieille dame du lieu, Mme de la Guichardie, assagie après une vie orageuse et tout occupée, mêlant la bonté à une tyrannique intransigeance, à faire des mariages (c'est-à-dire, le plus souvent, à assortir des convenances et des intérêts), se met en tête de presser l'affaire. Elle en parle à Valentine, aussitôt épouvantée : le secret de la naissance de Colette, jamais révélé dans le pays, — ni même à la jeune fille, — serait ainsi dévoilé ?

Peut-être les Saviniac, gens à principes, refuseraient-ils une alliance entachée de bâtardise ? Colette, malheureuse, blâmerait ses parents. Tout le Périgord saurait les motifs d'une rupture offensante. Certes, Valentine n'avait jamais pu ignorer qu'il lui faudrait un jour raconter son passé à sa fille ; mais elle avait espéré que Colette épouserait un garçon étranger au pays, dont la famille serait plus discrète ou moins intransigeante. En un moment où elle se croyait encore tranquille pour longtemps, l'obstacle avait surgi, et cette femme, jadis si forte, mais désarmée par le bonheur et infiniment vulnérable en un point déjà meurtri, se trouvait sans courage pour une lutte contre des préjugés dont elle savait la ténacité dans cette classe.

Elle se confesse à Mme de la Guichardie qui, brave femme au fond, et ravie de jouer un rôle, lui vient en aide. D'abord, en amadouant les parents d'André, le père surtout, par un argument décisif : la promesse de faire grossir la dot de Colette. Ce trait, assez féroce, ne surprend pas quand on a lu les détails effarants que donne M. Maurois sur la ladrerie de certains nobles périgourdins. Ensuite, Mme de la Guichardie avise Colette de sa naissance hors mariage. Stupeur : la jeune fille la connaît depuis longtemps, par des allusions de sa vieille nourrice, et ne s'en tourmente point, étant d'une génération sans préjugés. Voilà donc les Romilly soulagés, le mariage possible, Colette au comble de ses vœux. Mais Valentine exige qu'entre sa fille et elle rien ne soit jamais dit sur autrefois :

— ...Cela vous surprend ? Pourquoi ?... Nous savons maintenant qu'elle (Colette) sait, qu'elle ne nous en aime pas moins ; c'est très bien, mais il me serait pénible d'avoir avec elle un entretien sur ce passé... Il semble, d'après ce que vous dites, qu'elle n'y attache plus aucune importance... C'est possible... Moi, j'en souffre encore... Alors, pourquoi agiter de vieux tourments ? C'est toujours dangereux... Il faut laisser dormir les chiens qui dorment.

— Ce n'est pas très courageux, dit Gaston Romilly

en posant sa main sur l'épaule de Valentine.

— Peut-être, chéri... Mais à quoi servirait ce courage-là ?... Colette connaît cette situation depuis dix ans. Elle ne nous en a jamais parlé. Nous avons vécu très heureux... Elle aussi... Alors pourquoi créer une atmosphère de drame lorsque rien n'est arrivé ?... Non, Gaston, moi, je ne crois pas aux vertus de la sincérité... Il y a des blessures qu'il faut panser par le repos... Du moins, c'est mon sentiment ; je me trompe peut-être...

Quelques mois d'existence paisible à Preyssac, puis, une nouvelle secousse. Le vrai père de Colette meurt, sans héritiers, laissant par testament sa fortune à sa fille. Valentine mesure le désastre : Colette mineure, c'est à Gaston à s'occuper de ce legs ; il va falloir tout lui révéler. Comment acceptera-t-il d'avoir été si longtemps berné ? Chassera-t-il sa femme et celle qu'il croyait sa fille ? Une fois encore, Valentine s'ouvre à Mme de la Guichardie. Elle lui raconte un peu longuement, mais avec une franchise émouvante, les difficultés où s'est débattue sa jeunesse et qui l'ont toujours retenue au bord de l'aveu :

— ...A aucun moment, l'idée de duper un homme que j'aimais, que j'estimais, n'effleura mon esprit. Ce n'est jamais avec simplicité, vous le savez bien, que se présentent à nous les événements et les problèmes. Au début, je voulais tout dire à Gaston. La conversation prit un ton qui ne me le permit pas. Ensuite, quand j'entrevis le bonheur avec lui, ma raison devint complice de mes désirs. Je me dis que j'allais briser ma vie et peut-être la sienne par des scrupules qui n'avaient même pas pour excuse une certitude... (Plus tard), Gaston, évidemment heureux, s'entendait de mieux en mieux avec sa fille... C'était au point qu'il m'arrivait d'être jalouse de leur parfaite entente. J'en venais à me dire que, dans un cas tragique comme le mien, le mensonge est sans doute un devoir.

Mme de la Guichardie compatit ; elle parle à Gaston. Or, lui aussi, a su, par des lettres anonymes, par de menus incidents, toute la vérité. Il en a souffert durement. Il a eu la tentation, terrible parfois, d'interroger sa femme. Et puis, il a estimé plus fortes les raisons de se taire :

— J'ai pensé que je ferais probablement plus de mal que de bien... qu'une conversation sur ce sujet serait le point de départ de milliers d'autres... et que ces discussions sur le passé, vaines, douloureuses, abîmeraient inutilement notre vie... J'ai pensé surtout que Colette, si observatrice, les remarquerait... Je me suis dit que mon devoir était, si je le pouvais, de préserver Colette... et que la première condition de l'oubli était mon propre silence... Je me suis tu... Ai-je eu tort ? Qui sait ? Et, d'ailleurs, qu'importe ?... C'est si difficile, la vie...

Et il conclut :

— La plupart de nos douleurs, de nos douleurs morales, naturellement, viennent de ce que nous avons des mots pour les décrire... Nous leur donnons corps... Et puis, les mots conservent et prolongent des douleurs qui sont passées. La nature animale oublierait ; elle oublie... Voyez mon cas : oui, il y a eu dans ma vie une affreuse tragédie ; mais, parce qu'elle est toujours restée muette, elle est maintenant comme étrangère. Et il faudrait la réveiller ? Commencer, entre Valentine et moi, un dialogue douloureux qui ne finirait qu'avec notre mort ? Pourquoi faire ? Pourquoi nous torturer ?

Rien ne sera donc changé entre le mari et la femme, et le cours du temps reprendra, tendre et uniforme, à Preyssac.

AINSI, la même volonté instinctive de sauver leur bonheur a poussé Gaston et Valentine à adopter la même attitude silencieuse. On les comprend l'un et l'autre. Cependant, on ne peut défendre se de trouver ce bonheur bien pitoyable à certains égards. Tous deux vivent dans l'incertitude, redoutant, pendant des années, qu'un choc imprévu, impossible à parer, ne vienne renverser le précaire édifice de leur sécurité. Tous deux sentent leur intimité sourdement empoisonnée par ce qui les sépare d'inexprimé.

La confiance règne entre eux, mais traversée d'angoisse.

On se dit aussi que c'est bien parce qu'il s'agit de deux âmes généreuses et indulgentes, habituées à réfléchir avant de condamner, que cette sorte de demi-complicité dans le mensonge a pu durer sans défaillance, sans irritation chez le mari qui se sait victime d'une supercherie, sans violences d'humeur chez la femme toujours obligée à se surveiller pour ne pas se trahir. Et on se figure que des natures aussi maîtresses d'elles-mêmes n'auraient pas été incapables de supporter la révélation de la vérité.

On peut enfin contester que la paix engourdie où Gaston et Valentine trouvent le repos soit la plus haute forme concevable du bonheur. Au-dessus de la sérénité quotidienne, exempte de disputes et de traverses, n'existe-t-il pas une félicité plus amère peut-être, mais plus intense, faite de la volonté, chez le couple, de ne rien se cacher et de se montrer l'un à l'autre dans un jour exact, dût-il faire apparaître des faiblesses et des fautes ? En les revêtant de mots, dit Gaston, on donne corps aux douleurs. Mais quelquefois aussi on exorcise les craintes, on chasse les compromis lâches, on assainit l'atmosphère, on se hausse vers une certaine pureté, plus enviable peut-être que la quiétude acquise par la tromperie.

C'est là une solution héroïque. Celle que propose M. Maurois est humaine, modérée, accessible. A chacun d'opter pour ses préférences.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Dr O. Decroly et A. Hamaide : **Le calcul et la mesure au premier degré de l'école Decroly** (Delachaux et Niestlé ; 14 r.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Les procédés préconisés ici pour le début de l'enseignement du calcul et du système métrique ont été employés depuis quinze ans à l'école expérimentale de l'Ermitage : les auteurs insèrent cet enseignement dans le programme des idées associées et lui appliquent la méthode des centres d'intérêt, selon les idées du Dr Decroly. L'observation est à la base : c'est elle qui donne d'abord l'occasion de comparer et de mesurer aux enfants de six à huit ans : ils commencent par employer des mesures naturelles (pied, pouce, coudée, cuillerée) qui les conduisent peu à peu aux mesures conventionnelles (mètre, gramme, litre), puis s'exercent à compter, notamment en mesurant le temps, en maniant la monnaie. Des photographies claires et expressives complètent l'exposé des auteurs et montrent la réalisation pratique de leurs idées.

CHANTS SCOLAIRES RECOMMANDÉS

Instituteurs et professeurs, pour vos fêtes et les dates importantes du premier trimestre scolaire, faites chanter les œuvres suivantes qui vous assureront plein succès :

1° Pour le 11 novembre : *Hymne aux Morts. Pour nos Morts. Reposez-vous ! Pour l'Armistice. Gloire à la Paix. Onze Novembre. Pour la Paix. Fraternité.*

2° Pour la Noël : *Nouveau Noël. Petit Soulier. Bonhomme Noël. Père Noël. Au temps de Noël. Vœux de Noël. Berceuse de Noël. Lettre à Noël. C'est Noël. Le petit Noël. Noël des Petiots.*

3° Pour fête de Charité : *Justice et Charité. Union. Charité. Rayons des Cieux.*

4° Pour timbre anti tuberculeux : *Lumière. Appel à la vie. Baiser au Soleil. Propreté. Air pur. Joie de vivre. Luttons pour nos Enfants*, etc.

5° Pour jeunes filles : *Messidor. Jeunes filles. Ondines. Fête des Fleurs. Patineuses. Moissonneuses. Vendangeuses.*

Tous ces chants, et bien d'autres, sont d'un collègue diplômé, expérimenté, spécialiste en ce genre de compositions : M. Isoré, de Roubaix (boulevard Gambetta 125). Lui écrire pour commandes et catalogues. Les quatre premières séries de chants : 1 fr. 65 l'un ; cinquième série : 3 fr. 65 l'un.

LECTURES ET VARIÉTÉS

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

ÉCONOMIE DIRIGÉE (1)

LES adversaires du régime capitaliste, lorsqu'ils passent de la critique à la reconstitution, entendent substituer, à un mode économique qu'il jugent anarchique et chaotique, un système mieux ordonné, plus discipliné.

De qui émanera cet ordre ? Qui imposera cette discipline ?

Une première conception estime que celle-ci peut et doit être *l'œuvre des intéressés eux-mêmes.* « Groupés en syndicats et en cartels, les producteurs assumeraient, par une action concertée, la tâche de prévoir les débouchés possibles et limiteraient, par une discipline volontairement consentie, la production de leurs entreprises, afin que le total n'en excède point la demande. Dans la modalité la plus hardie du système, on va jusqu'à admettre l'embrigadement obligatoire, dans une formation unique, de tous les chefs d'entreprises appartenant à une profession et à une région. » (PIROU.) C'est *l'économie corporative* (2). Pour ses adeptes, elle présenterait une double supériorité. Dans l'ordre économique, elle assurerait l'adaptation de la production à la consommation ; dans l'ordre social, réunissant en un même organisme patrons et ouvriers, elle résoudrait les conflits de classe. Elle permettrait de sortir de l'anarchie libérale sans tomber dans l'étatisme. On aperçoit les analogies de cette conception avec le régime de l'Italie actuelle. Plus qu'une réaction contre le capitalisme, elle est un essai de rajeunissement de ce dernier, qui, de lui-même, a depuis longtemps essayé de remédier aux méfaits de l'individualisme excessif en pratiquant l'action concertée.

Une seconde conception mérite davantage le qualificatif d'économie dirigée. Pour faire régner l'ordre, pour substituer l'organisation au chaos, c'est vers *les pouvoirs publics* qu'elle se tourne. Les faits « ont montré que l'ordre et l'harmonie ne naissent pas spontanément du libre entre-croisement des forces individuelles ou collectives. Il est donc indispensable que l'État intervienne pour rendre cohérentes ces activités anarchiques et qu'il les surbordonne aux fins de l'intérêt général. » (PIROU.) Un socialiste, comme le Belge Henri de Man (3), accorde à l'économie dirigée une sympathique attention : mais les deux concepts de socialisme et d'économie dirigée ne coïncident pas. Le socialisme ne demande pas une simple extension du rôle économique des pouvoirs publics. Il préconise un changement radical dans le régime de la propriété, alors que l'on peut concevoir une économie dirigée qui, tout en contraignant les entreprises à se plier à certaines directives d'ensemble, laisserait subsister « un large secteur de propriété individuelle ». C'est pourquoi on a proposé de substituer le mot *orienté* au mot *dirigée*, marquant ainsi que l'on redoutait les inconvénients d'une centralisation trop poussée.

***

LE déroulement de la crise économique a amené l'État à s'ingérer, de plus en plus, mais sans plan préconçu, dans la vie des entreprises, si bien qu'aujourd'hui plusieurs branches importantes de l'économie nationale sont soumises à une tutelle rigoureuse. Des « embryons d'économie dirigée » existent.

Un certain nombre d'entreprises ont été mises en situation difficile par la dépression économique. L'État aurait pu s'en désintéresser. Telle n'a pas été son attitude. Il a estimé qu'il ne pouvait laisser péricliter certaines branches de la production, dont le maintien est indispensable à l'indépendance et à l'unité nationales, et il a pratiqué une politique d'économie dirigée à l'égard de la vigne (lois du 4 juillet 1931 et du 8 juillet 1933) et à l'égard du blé (lois du 26 janvier et du 10 juillet 1933).

Les mesures prises à l'égard de la viticulture obligent tous les récoltants à déclarer leur récolte. Quand celle-ci dépasse 400 hectolitres, le Gouvernement a le droit d'en « bloquer » (1) une partie afin de l'empêcher, temporairement, de peser sur les cours. Une partie de la production doit être transformée en alcool. Les propriétaires de plus de dix hectares n'ont pas le droit de procéder à des plantations nouvelles. Les rendements qui dépassent cent hectolitres à l'hectare sont frappés de droits très élevés.

Pour le blé, on sait qu'un prix minimum (115 fr. par quintal) a été édicté, au-dessous duquel il est formellement interdit de descendre.

L'État a aussi pris des mesures pour sauver de la catastrophe, qui les menaçait, certaines entreprises de banque et de transport : renflouement de la Banque d'Alsace et de Lorraine, de la Banque Nationale de Crédit ; intervention de l'État dans les gestion de la Compagnie générale Aéropostale, fusion des diverses Compagnies en une seule formation Air-France, « dont le statut a été aménagé de façon à établir une collaboration entre l'État et les capitaux privés, afin d'éviter que l'intérêt national ne soit sacrifié » ; réorganisation de la Compagnie générale transatlantique (loi du 20 juillet 1933) : l'État est maître d'imposer ses directives par le fait qu'il détient 175 millions du capital sur 216.

Ces manifestations de la politique d'économie dirigée n'ont, peut-être, dans la pensée de leurs instigateurs, qu'un caractère provisoire et circonstanciel. Elles n'en révèlent pas moins une tendance à confier « aux pouvoirs publics la tâche de régulariser une activité économique naturellement chaotique, et de discipliner des prix naturellement instables ». (PIROU.) La production est-elle insuffisante par rapport à la consommation ? On fixe un prix maximum pour protéger les consommateurs, on essaie de stimuler la production, on rationne la consommation (politique

(1) G. PIROU, *La crise du capitalisme* (Recueil Sirey). — H. NOVELLE, *Utopie libérale, chimère socialiste, économie dirigée* (Recueil Sirey). — A. CROZET, *L'Économie dirigée* (*Politica*, juin et juillet 1933).

(2) P. LUCIUS, *Faillite du capitalisme* (Payot, 1932) ; *Renaissance du capitalisme* (Payot, 1933).

(3) H. DE MAN, *Réflexions sur l'économie dirigée* (L'Églantine, 1932).

(1) Au cours de l'année 1932, le « blocage » a atteint trois millions et demi d'hectolitres et il a frappé jusqu'à 50 p. 100 de la récolte chez les propriétaires dont le domaine dépasse 50 000 hectares.

pratiquée depuis 1914 en matière de logement). Y a-t-il excès de l'offre et effondrement des prix, on s'efforce de restreindre, de régulariser la production, on stimule la demande (politique des hauts salaires, assurance-chômage, monnaie dirigée).

***

L'ÉCONOMIE dirigée, favorablement accueillie par les milieux politiques, a soulevé, parmi les économistes, des inquiétudes et des réserves.

D'abord, elle n'a pas, comme certains pourraient le croire, le mérite de la nouveauté. Elle n'est que la reprise de pratiques connues et anciennes. Qu'était-ce, en effet, que le *colbertisme*, sinon une « tentative pour substituer à l'économie libre et spontanée une organisation économique dirigée de haut par l'État et canalisée par lui dans les voies propres à assurer l'essor de l'industrie nationale et une balance du commerce favorable » ? (Pirou). L'expérience a montré que le colbertisme s'était donné une tâche trop ambitieuse.

Les expériences des dernières années (valorisation des cafés au Brésil, plan anglais de réglementation du marché du caoutchouc, poll canadien du blé, etc.) ont abouti à des échecs. « En essayant de maintenir arbitrairement les prix, on a surexcité la production mondiale ; par là, le déséquilibre entre l'offre et la demande a été accentué, et finalement l'effondrement des prix a été plus brutal, et de plus grande amplitude, que si les pouvoirs publics avaient laissé au jeu naturel de l'offre et de la demande le soin de réaliser l'adaptation (1). » (Pirou.)

Les partisans de l'économie dirigée veulent stabiliser la vie économique en en supprimant les fluctuations génératrices de crises. Mais sans alternance de phases de prospérité et de dépression pourrait-il y avoir progrès ? La question a été posée (2).

M. HÉNON.

CAUSERIE MÉDICALE

LE SOMMEIL ET L'INSOMNIE

ON pourrait penser que l'arrivée du sommeil, le soir, — le passage du marchand de sable, — constitue un phénomène simple et facile à expliquer. Il n'en est rien. Jusqu'ici, on n'est pas arrivé à mettre en évidence une modification objective et caractéristique du chimisme des humeurs ou des réactions organiques capable d'expliquer la venue du besoin de dormir.

Il est probable que des habitudes ou — pour employer le terme technique créé par Pavlov — des *réflexes conditionnels* interviennent pour fixer l'heure où on s'endort. En tous cas, il est peu de gens qui s'accommodent volontiers de travailler la nuit et de dormir le jour au milieu du bruit. Le sommeil est alors de moins bonne qualité que celui qui coïncide avec le moment où chacun repose. Et la privation complète de sommeil, fait qu'on n'observe guère chez l'homme, mais qui a été étudié expérimentalement chez l'animal, est très grave et entraîne la mort plus rapidement que la privation d'aliments.

***

ON voit parfois prétendre un peu à la légère qu'il est mauvais de trop dormir. Mais, sauf dans certaines maladies caractérisées, — dans le myxœdème observé quand la glande thyroïde fonctionne mal ou dans l'encéphalite léthargique, — on ne dort jamais plus que le temps nécessaire pour réparer les désordres qui résultent de l'état de veille.

Ce qui est trop souvent constaté, c'est une insuffisance manifeste de sommeil, fait malheureusement très fréquent chez les enfants des classes pauvres qui, à cause du surpeuplement du logis, s'endorment et se réveillent en même temps que les adultes dont la ration de sommeil est nettement moindre. M. Boigey vient, une fois de plus, d'en faire la démonstration à l'Académie de médecine.

Voici, d'ailleurs, pour fixer les idées, les chiffres actuellement admis. Les nouveau-nés dorment presque la journée entière, soit vingt et une ou vingt-deux heures. A six mois, la durée du sommeil atteint encore dix-huit heures et, à un an, seize heures. De deux à cinq ans, elle est de quatorze heures ; de six à sept ans, de douze heures ; de huit à quinze ans, de onze heures et de seize à dix-huit ans de neuf à dix heures.

Pour les adultes, il n'y a pas de règle, je le répète, autre que celle-ci : dormir tant qu'on a sommeil. Les autres règles imaginées par certains moralistes n'ont aucune valeur scientifique et font certainement beaucoup plus de mal que de bien. Mais il va sans dire que, parmi les adultes, on rencontre des sujets qui, comme Littré, se contentent de quatre à cinq heures de sommeil par nuit et, malgré cela, atteignent un âge avancé. Pour la plupart, un tel régime entraînerait des conséquences graves.

***

ON a cru pendant longtemps que le sommeil était un phénomène en quelque sorte passif, au cours duquel les muscles ne sont plus contractés et la substance nerveuse cesse de fonctionner. Mais les recherches faites au cours de ces dernières années, à l'occasion de l'encéphalite léthargique, ont montré qu'il fallait considérer le sommeil comme un phénomène actif dû à un aiguillage de toute notre physiologie dans un sens spécial. Dans ces conditions, on doit admettre l'existence d'un centre du sommeil qui fonctionne pendant la nuit, qui contracte certains muscles de l'œil (nous louchons pendant le sommeil), inhibe plus ou moins la diurèse, ralentit la respiration, abaisse la pression du sang et la température et, chose tout à fait remarquable, prédispose aux spasmes de certaines fibres musculaires et même aux convulsions.

C'est ce qui explique tout d'abord que les accouchements surviennent le plus souvent la nuit, ainsi que certaines maladies à crises, comme les coliques hépatiques ou les coliques néphrétiques. Bien plus, il a été constaté que les attaques d'apoplexie sont, elles aussi, plus fréquentes pendant la nuit. Ce fait peut paraître surprenant puisque les attaques de ce genre

(1) La loi du 4 juillet 1931 sur la viticulture ne paraît pas avoir donné les résultats que ses promoteurs attendaient : ni la réduction de la production, ni le soutien des prix n'ont été obtenus. Pour le blé, il est à craindre que la loi du 10 juillet 1933 ne soit insuffisante.

(2) M. Pirou signale que M. Simiand, dans son ouvrage : *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie* (Alcan, 1932), entend établir que le progrès économique résulte de l'alternance des phases de prospérité et de dépression.

surviennent surtout quand la pression du sang est trop élevée, alors que, je viens de le remarquer, le sommeil, ou du moins le sommeil normal, abaisse la pression.

Mais le sommeil est souvent agité. Chez les gens fatigués, surmenés, angoissés, il est entrecoupé de rêves plus ou moins pénibles, au cours desquels la pression artérielle s'élève d'une façon assez anormale pour créer des dangers. On reconnaît les rêves qui constituent un signe de fatigue à ce qu'ils sont très souvent professionnels, c'est-à-dire relatifs à ce qui préoccupe pendant la journée. Ces rêves sont alors accompagnés d'un état d'angoisse et, contrairement au sommeil calme, d'augmentation de la pression artérielle.

***

QUE faut-il faire contre ces diverses formes de mauvais sommeil ou d'insomnie ? Tout d'abord, s'il y a fatigue ou surmenage, la meilleure méthode est de se reposer. Mais il est vrai, par ailleurs, que ces nuits à cauchemars, pendant lesquelles on se fatigue beaucoup plus qu'on ne se repose, créent un cercle vicieux : elles engendrent un état d'épuisement à peu près incompatible avec un repos effectif. En pareil cas, une cure d'hypnotiques pratiquée pendant quelques soirs donne des résultats excellents, car elle aide à surmonter cet état si pénible.

On doit diviser les hypnotiques à utiliser en deux groupes. Les uns agissent sur les centres tout à fait supérieurs du cerveau, c'est-à-dire sur l'écorce et sur la pensée consciente. Ceux-là sont des médicaments très inoffensifs et relativement peu énergiques. Parmi eux, je citerai l'alcool, les bromures et le chloral. Le second groupe agit sur les centres de la base du cerveau, c'est-à-dire sur les centres qui gouvernent des fonctions respiratoires, circulatoires, etc., fonctions qui s'arrêtent si les doses ont été trop élevées. C'est dans ce second groupe que figurent les hypnotiques dérivés de l'acide barbiturique qui se sont acquis, au cours de ces dernières années, une réelle célébrité à cause des tentatives de suicide ou d'empoisonnement auxquelles ils ont donné lieu. Parmi ces médicaments figurent le véronal, le gardénal, le luminal, etc.

Mais, avant de recourir à ces médicaments, on fera bien d'utiliser des méthodes plus inoffensives. Je conseille toujours, quand le sommeil n'est pas tout à fait réparateur, de prendre un repas léger le soir, de remplacer le travail d'après-dîner par une petite promenade, et de boire, en se couchant, une tisane faite avec parties égales de houblon et de racines de valériane. Il n'est pas mauvais que cette boisson soit sucrée et, pour les raisons qu'on a vues plus haut, additionnée d'une petite proportion de rhum ou de cognac. Si cela ne suffit pas, on pourra recourir aux bromures. A ce point de vue, il n'y a pas de meilleures préparations que celles qui associent un extrait de viande à du bromure, qu'on trouve chez le pharmacien et qu'on prend comme un bouillon. C'est là une médication très efficace et parfaitement inoffensive.

La chambre à coucher doit être aussi fraîche que possible et très aérée. Les gens qui dorment mal doivent garder la fenêtre ouverte pendant la nuit, car une température basse favorise le sommeil. Quand on éprouve le soin de se rouler dans ses couvertures pour se protéger contre le froid, on s'endort beaucoup plus facilement que quand on est obligé de se défendre contre la chaleur. Les personnes craintives peuvent, en hiver, porter un bonnet, voire même des gants et des soquettes de laine.

Si ces méthodes ne suffisent pas, on aura recours à des hypnotiques plus énergiques parmi ceux que j'ai cités plus haut. Mais, alors, je recommande de ne faire usage de ces médicaments que pendant trois ou quatre jours par semaine. J'estime de plus qu'on ne doit en prendre qu'après s'être fait examiner par un médecin, qui prendra la responsabilité de la prescription.

Dr P.-E. MORHARDT.

QUELQUES MINUTES DE RÉCRÉATION

Le maire et l'intendant.

Certain intendant de province,
Qui menait avec lui l'équipage d'un prince,
En passant sur un pont parut fort en courroux :
« Pourquoi, demanda-t-il au maire de la ville,
A ce pont étroit et fragile
N'a-t-on pas mis de garde-fous ? »
Le maire, craignant son murmure :
« Pardonnez, monseigneur, lui dit-il assez haut,
Notre ville n'était pas sûre
Que vous y passeriez si tôt ».

BOURSAULT.

Homonymie.

Jean Hiroux est amené par un agent de police devant le commissaire en chef. Il vient d'asséner des coups de bâton sur la tête d'un monsieur chauve :

— « Votre profession ? interroge le magistrat.

LE PRÉVENU, *regardant la victime.* — Casseur de cailloux.

Régime lacté.

Le docteur X... raconte, devant Cadet, qu'il obtient des résultats merveilleux du régime lacté. Seulement, il conseille à ses clients d'alterner la nature du lait, tantôt celui de chèvre, tantôt de vache, tantôt d'ânesse.

— Mais alors, conclut Cadet, vos malades doivent aller de pis en pis pour se porter de mieux en mieux.

L'esprit de Jules Janin.

Un jeune auteur dramatique avait été présenté à Jules Janin. Un jour, il crut devoir lui envoyer un faisan, et le lendemain, il se présenta chez le critique, qui le remercia de son cadeau. Après quelques instants de conversation, le jeune homme tire de sa poche un volumineux manuscrit et veut en faire la lecture : « Mon cher monsieur, lui dit Janin au plus vite, si c'est à cette sauce-là que je dois manger votre faisan, vous pouvez le remporter. »

Au théâtre forain.

Une troupe de comédiens ambulants venait de jouer *Le Misanthrope* dans une petite ville de Normandie.

L'acteur qui avait rempli le rôle d'Alceste, et qui l'avait joué de moitié avec le souffleur, s'avance après la représentation et dit :

— Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain le *Philosophe sans le savoir.*

— Non pas, non pas, s'écrie le maire furieux ; vous venez de jouer le *Misanthrope,* sans le savoir, et vous devrez savoir demain le *Philosophe* pour le jouer.

Métagramme géographique.

Cherchez dans la géographie
Changez ma tête quatre fois ;
D'abord, dans la belle Italie,
Aux bords du Rhin, autour de Blois
Ou d'Orléans, enfin vers la Russie.
(Bologne, Cologne, Sologne, Pologne.)

A. L.

POUR LIRE EN CLASSE

Myrtille.

(Suite et fin.)

Myrtille, une petite bohémienne, a été recueillie par le fermier Brêmer. Elle est fort choyée dans sa nouvelle famille, mais plus elle grandit, et moins elle s'habitue au travail régulier de la ferme et à la vie sédentaire.

Un jour donc qu'ils se trouvaient ainsi sur la lisière des bois, vers midi, la chaleur était si grande, l'air si calme, que la fumée de leur petit feu, au lieu de monter en colonne grisâtre, se répandait comme de l'eau sous les ronces desséchées. La cigale avait suspendu son chant monotone ; pas un insecte ne bourdonnait, pas une feuille ne murmurait, pas un oiseau ne gazouillait.

Fritz avait d'abord voulu tresser la corde de son fouet, puis il s'était étendu dans l'herbe, le chapeau sur les yeux, et Friedland venait de se coucher près de lui, bâillant jusqu'aux oreilles.

Myrtille seule ne souffrait pas de cette chaleur accablante. Accroupie près du feu, les bras noués autour des genoux, en plein soleil, elle restait immobile, et ses grands yeux noirs parcouraient les sombres colonnades de la forêt. Le temps s'écoulait lentement. La cloche lointaine du village avait tinté midi, puis deux heures, et la jeune bohémienne ne bougeait pas.

Tout à coup, regardant Fritz qui dormait de toute son âme, elle se leva doucement et se prit à fuir. Ses pieds légers effleuraient à peine le gazon ; elle courait, courait, remontant la côte. Friedland retourna la tête nonchalamment et fit mine de la suivre, puis il s'étendit de nouveau, comme accablé de lassitude.

Myrtille venait de disparaître au milieu des ronces qui bordent la forêt. Elle franchit d'un élan le fossé bourbeux, où grasseyait dans les joncs une grenouille solitaire.

Vingt minutes après, elle atteignit la crête de la Roche-Creuse, qui domine le pays d'Alsace et les cimes bleuâtres des Vosges.

Alors, elle se retourna pour voir si personne ne la suivait. Au loin, Fritz, son chapeau sur les yeux, dormait toujours au milieu de la grande prairie verdoyante, Friedland aussi, ainsi que les bœufs sous leur arbre. Elle regarda également le village, la rivière, le toit de la ferme, où tourbillonnaient des pigeons que la distance faisait paraître petits comme des hirondelles ; elle regarda la grande rue tortueuse, où se promenaient quelques paysannes en jupe rouge, la petite église moussue où elle avait été baptisée.

Et quand elle eut vu tout cela, se tournant sans regrets vers la montagne, elle contempla les flèches innombrables des sapins pressés sur la pente des ravins.

A l'aspect de ce spectacle sauvage, la jeune bohémienne sentit sa poitrine se dilater, son cœur battre plus fort et, reprenant sa course, elle s'élança sur une pente tapissée de mousse et de fougères pour gagner le sentier des pâtres à travers les bois. Elle courait, bondissait dans la montagne, ses petites mains s'accrochaient au lierre, ses pieds nus aux fissures des rochers. Parfois aussi, elle s'arrêtait brusquement et, regardant les objets d'alentour, un arbre, un ravin, une mare isolée, elle se disait :

— Je le savais !... J'ai vu cela... autrefois...

Et c'est ainsi que, poussée par une force étrange, elle atteignit, au coucher du soleil, le plateau déboisé de la Kohle-Platz, où les Bohémiens qui vont d'Alsace en Lorraine ont coutume de s'arrêter pour passer la nuit, suspendant leur marmite au milieu des bruyères.

Là, Myrtille, fatiguée, les pieds meurtris, sa petite jupe rouge déchirée par les ronces, s'assit au pied d'un chêne. Longtemps, elle resta immobile, le regard perdu dans l'espace, écoutant le vent bruire dans les hautes sapinières, guettant les étoiles que la nuit allumait...

Le sommeil commençait à gagner la jeune bohémienne, sa tête s'inclinait, quand, venant du fond des bois, des clameurs l'éveillèrent.

Elle prêta l'oreille ; les mêmes voix traversèrent la nuit : Brêmer, Fritz, tous les gens de la ferme étaient à sa recherche.

Alors, sans hésiter, Myrtille se leva et bondit plus avant dans la forêt, ne s'arrêtant que de loin en loin pour écouter encore.

Les cris s'affaiblissaient...

Enfin, bien plus tard, n'en pouvant plus, elle s'affaissa dans les bruyères et s'endormit profondément. Elle était alors à quatre lieues de Dosenheim, et les recherches de Brêmer ne pouvaient s'étendre jusque-là...

Il faisait grand jour quand Myrtille s'éveilla sous un vieux sapin rongé par la mousse. Une grive chantait au-dessus d'elle, la brise matinale agitait le feuillage comme un frisson. Près de là, murmurait une source. L'enfant n'eut qu'à tourner un peu la tête pour voir l'eau vive jaillir le long du rocher.

Myrtille avait soif, mais elle se sentait si paresseuse, qu'elle n'eut pas le courage de se déranger tout de suite et qu'elle laissa retomber sa tête brune, souriant et regardant le jour à travers ses paupières.

Tout en rêvant, elle se représentait la ferme, avec son grand coq, les poules, et puis les œufs cachés au fond de la grange, sous quelques brins de paille.

— Si j'avais deux œufs, se disait-elle, deux œufs cuits durs, comme Fritz en avait hier dans son sac, avec une croûte de pain et du sel, cela me ferait plaisir. Mais bah !... quand on n'a pas d'œufs, les mûres et les myrtilles sont aussi très bonnes...

Elle terminait à peine ces réflexions qu'un bruit de pas dans les feuilles sèches lui fit lever la tête. Elle allait fuir, quand un bohémien de dix-huit à vingt ans, grand, svelte, le teint brun, la tête crêpue, se laissa glisser le long du roc et vint près d'elle.

— Bonjour.

— Bonjour, répondit Myrtille tout émue.

— De quelle troupe es-tu ? fit le garçon.

— Je ne sais pas.. je cherche...

Et, sans détour, elle lui raconta comment Brêmer l'avait élevée et comment elle s'était échappée la veille de sa maison.

Le jeune bohémien souriait et montrait ses dents blanches.

— Moi, dit-il, je vais à Hazlach ; c'est demain la grande foire, toute notre bande y sera : Melchior, la Mésange-bleue, Fritz le clarinette et la Pie-noire. Les femmes disent la bonne aventure. Nous autres, nous faisons de la musique. Viens avec moi !

— Je veux bien, dit Myrtille.

Alors, il lui mit son sac sur le dos et il s'écria :

— Désormais, tu seras ma servante. Tu porteras mon sac et je te nourrirai... Marche !

Et Myrtille la paresseuse se mit en marche derrière lui...

Depuis ce jour, on n'a plus entendu parler de la jeune bohémienne.

Brêmer, qui aimait Myrtille comme sa propre enfant, ne se consola pas. Et quand, regardant par la fenêtre, en hiver, il voyait passer dans la vallée couverte de neige une gitane en haillons, portant un sac sur le dos, il soupirait profondément. Car c'est ainsi que sa petite Myrtille devait être maintenant.

D'après ERCKMANN-CHATRIAN.

(Contes choisis.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

ILLUSTREZ VOS LEÇONS

de Géographie, d'Histoire Naturelle, de Leçons de Choses

PAR LES

PROJECTIONS ANIMÉES

Vous obtiendrez de vos élèves une attention passionnée, une compréhension plus rapide et vous décuplerez les bénéfices de vos efforts tout en vous fatigant moins.

Plusieurs centaines de films spécialement étudiés pour l'Enseignement.

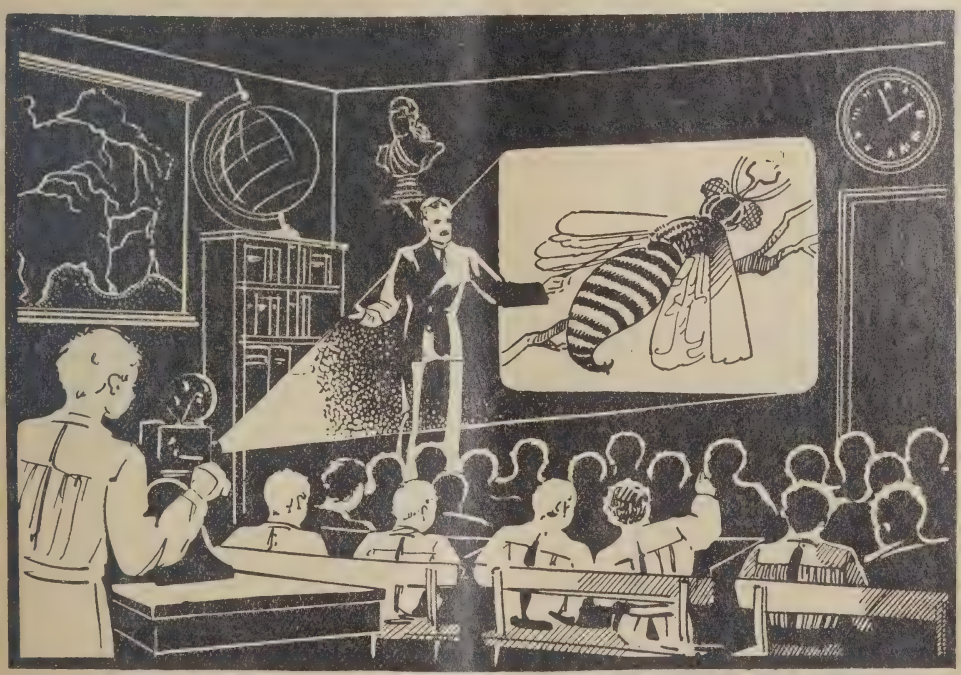

(Classe pendant une séance de cinéma.)

Demandez le catalogue des appareils de projection et la liste des films

PATHÉ-BABY

(Service I)

20 bis, rue La Fayette, PARIS (9e)

Dans toute la France !

LEVITAN

LIVRE PAR CAMIONS ◆ INSTALLE GRATUITEMENT TOUS SES MEUBLES

ET REMBOURSE VOTRE VOYAGE A PARIS

(Consultez la Notice Transport jointe au Catalogue.)

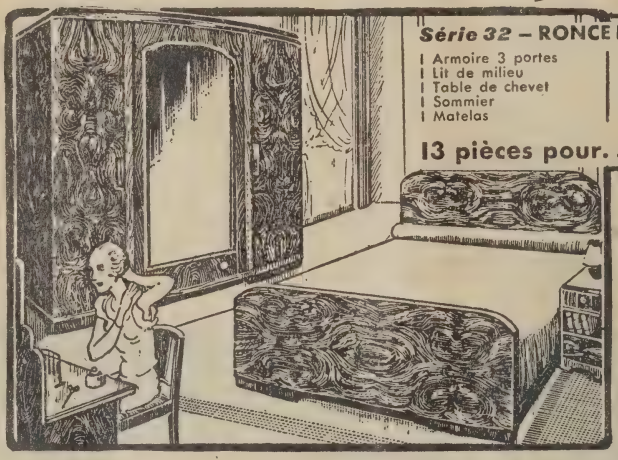

Série 32 – RONCE DE NOYER VERNIE

1 Armoire 3 portes
1 Lit de milieu
1 Table de chevet
1 Sommier
1 Matelas
1 Traversin
2 Oreillers
1 Couverture laine
2 Descentes de lit
2 Chaises assorties

13 pièces pour... 2.595 fr.

Série 16
RONCE DE NOYER VERNIE

1 Buffet 3 port. des. marbre
1 Table rectangulaire
6 Chaises assorties
1 Table servante
1 Glace encadr. moderne

10 pièces pour 2.500 fr.

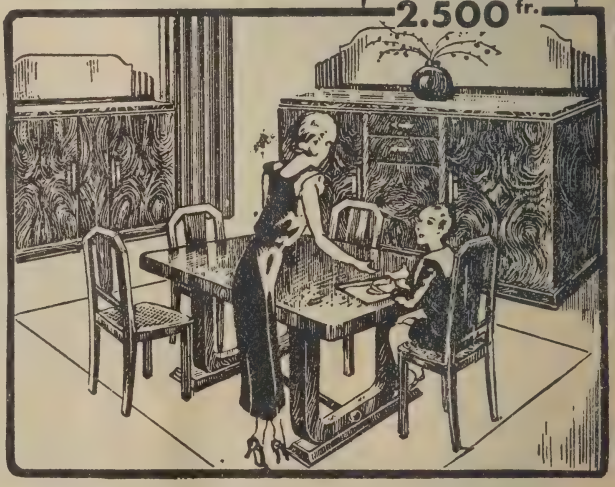

CATALOGUE ET PHOTOS
adressés **GRATUITEMENT**
sur demande

Reprise en compte de vos vieux meubles

SERVICE D'ENTRETIEN GRATUIT pendant 3 ans

FACILITÉS DE PAIEMENT

Publicis

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE — 49, Rue de Béthune
MARSEILLE — 21, Rue Grignan
ROUEN — 19, Rue de Crosne

S.803

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissements LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pr recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

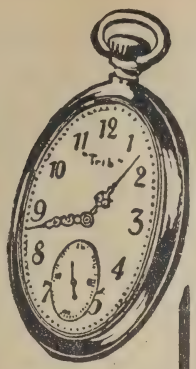

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS aux FONCTIONNAIRES

Sans Intermédiaires — Conditions Uniques
Ni Provision — Ni Enquête — Ni Assurance
Solution très rapide — Discrétion
C. R. E. C. O. 35 r. Constantinople, PARIS (VIIIe).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

L'ENTÉRITE VAINCUE

quelles que soient sa gravité et son ancienneté par traitement nouveau supprimant régime.
Retournez-nous cette annonce pour recevoir gratuitement notre brochure.
Laboratoire H. FOUCHER
77, Boulevard de Grenelle, PARIS (15e).
Service : Fr. 28

Concours du 12 Février 1935
Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2[e]

VARICES *ulcérées* ou *non*, **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laborat[re] Varicoline, VOIRON

NOS sous-vêtements indémaillables vous enchanteront. **DENTELCAL**, 107, rue Masséna, CALAIS.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

Le meilleur GUIDE pour l'achat d'une PROPRIÉTÉ région TOULOUSE, c'est LA GAZETTE AGRICOLE IMMOBILIÈRE, 20, Place WILSON, TOULOUSE.
Choix important d'affaires.
DEMANDEZ SPÉCIMEN GRATUIT

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
32, rue des Mathurins, Paris (8e)

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

***Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux Publications Henri-Pierre Domange,** 8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

LIMOGES la plus jolie porcelaine
le meilleur fournisseur de limoges **LETOURNEUR**
deux noms inséparables
Consultez avant tout achat le catal. illust. gratuit des PORCELAINES RENÉ LETOURNEUR 28 rue du Clocher-LIMOGES (fondée en 1833)

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

AUTOS et MOTOS D'OCCASION s'achètent se vendent s'échangent à

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

POUR VOS FÊTES ET ARBRES DE NOËL
Choix considérable, Jouets bon marché. Spécialités. Objets pour Tombolas, Etrennes, Orfèvrerie, Coutellerie, Horlogerie. Location pour tirage tombolas, jeux pour kermesses. - Catalogue Général 0,75
ROGUEZ, 17, r. Crussol. PARIS Tél : Roquette 07-93
Fournis' Ministères, Mairies. Lycées, etc.

Demandez l'envoi gratuit de notre
NOUVEAU CATALOGUE
N° 15
MATÉRIEL
ET FOURNITURES DE BUREAU
Fernand Nathan, éditeur.

PAS de STENCILS
pour imprimer avec
La Géline
Tous les originaux, mêmes dactylographiés, sont établis sur du papier ordinaire.
Appareil à partir de 35 francs.
Tous renseignements sont fournis, gratuitement et sans engagement, par le fabricant :
Auguste NARDI, *43, rue Picot,* Toulon (Var).

PRÉPARATION par CORRESPONDANCE
AUX EXAMENS
et PROFESSORATS SCIENTIFIQUES
par Louis LONG, ancien Instituteur
Agrégé de l'Université - Docteur ès Sciences
Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Téhéran
Délégué de la Perse au Congrès de Zurich
Auteur de "Lieux" (2e Édit.) et de "Face à la vie" (2e Édit.)
PRIX MODÉRÉS
Écrire : LONG, 3, Allée des Fontainiers, Digne (Basses-Alpes).

L'HOMÉOPATHIE
LA NOUVELLE SCIENCE QUI GUÉRIT
des milliers de malades chroniques ont été guéris par *l'Homéopathie*, même dans les cas jugés inguérissables jusqu'ici. Le livre « *Comment vous guérirez* » contient des renseignements précieux sur *l'Homéopathie. Envoi contre 1 franc par les* Laboratoires Homéopathiques Dr MADAUS
10, rue Simon, METZ *(Moselle)*

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

CONGRÈS NATIONAL
des
ÉCOLES MATERNELLES
DIJON 1934
Comptes rendus, Rapports, Conférences, etc...
Un volume, broché : 12 fr.
Aux abonnés et aux seuls abonnés de "L'Éducation Enfantine" ce volume sera vendu
au prix exceptionnel de 8 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

Il me faut du linge :
Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

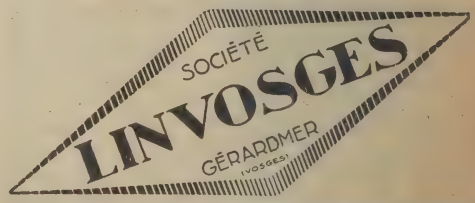

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ
Envoi franco des collections et tarif N° 83.
Toiles draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.
Une jolie enveloppe de serviette en fil damassé sera jointe gracieusement à toute demande d'échantillons émanant d'un lecteur du journal
Ste LINVOSGES
(Le Linge des Vosges)
GÉRARDMER (Vosges)

Le Gérant : A. BESNARD. 283-10-34. — Régie Imp. CRÉTÉ. Corbeil.

54e Année. — N° 4. Roumanie 20 Octobre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **35 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LIBRARY OF THE MAY - 6 1934 UNIVERSITY OF ILLINOIS

PENSONS AU PEUPLE

Écrivons et parlons pour le peuple des campagnes, dans une langue simple, familière et forte qu'il comprenne. Défions-nous des belles phrases, des grands mots et des finesses d'académiciens. En vérité, je vous le dis : de tous les livres qui se publient dans notre pays de France, il n'y en a guère qu'un paysan puisse comprendre. On a fait des études, on écrit pour les malins, et le peuple qu'on laisse dans l'ignorance, vote pour les intrigants et les ambitieux qui l'exploitent ! Voilà le secret de tous nos malheurs depuis soixante-dix ans !

ERCKMANN-CHATRIAN
(Histoire d'un sous-maître).

Vous avez eu raison

de vous abonner à

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

Vous êtes assuré

de posséder, cette année encore,

une documentation inégalable qui vous aura coûté, en tout, **8 fr.** **seulement !**

Compte Chèques Postaux : PARIS 251. Abonnement d'un an, France (dix numéros) : **8 fr.**, Belgique, Luxembourg, Sarre : **10 fr.** ; Étranger, tarif réduit : **10 fr. 50** ; Étranger, tarif plein : **12 fr.**

Paraît le 1er de chaque mois sauf en Août et Septembre. — PRIX DU NUMÉRO : 1 FR.

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable, qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS aux FONCTIONNAIRES

Sans Intermédiaires — Conditions Uniques
Ni Provision — Ni Enquête — Ni Assurance
Solution très rapide — Discrétion
C. R. E. C. O. 35 r. Constantinople, PARIS (VIIIe).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Concours du 12 Février 1935
Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

---

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TOILE DE GÉRARDMER

R. Egendorfer

Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)

envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.

Remise aux Instituteurs 5 %

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

La Géline imprime plusieurs couleurs à la fois, même en machine à écrire

Appareil à partir de 35 francs.

Tous renseignements sont fournis, gratuitement et sans engagement, par le fabricant :

Auguste NARDI, *43, rue Picot*, Toulon (Var).

La cure nécessaire

Si bien portant que vous soyez, ne faites pas fi des avertissements que vous envoie parfois la nature. Un malaise subit indique toujours un trouble de la circulation qu'il s'agisse de l'estomac, de l'intestin, du foie ou des reins. Aussi n'hésitez pas, à la première alerte, à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à base de plantes alpestres. Sous son action régénératrice les malaises disparaissent, les vices du sang s'éliminent et vous recouvrerez la paix du corps et la sérénité.

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env brochures

TISANE des CHARTREUX de DURBON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES ET HYPOTH. ROQUES, 17, rue de Metz, TOULOUSE.

ANGLAIS ALLEM. ITAL ESP. RUSS. PORTUG. *app.* seul en 4 mois *beauc. mieux* qu'avec profes. Nouv. méthode *parlante progressive* infail. don. la *vraie* pron. *exact.* du pays même Le par acc. preuv. essai I lang. f° env. 2 f. (b. Fr.) 2.50 *mandat* à Maitre Populaire, 13-R.T., rue Montholon, Paris

---

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. PAUMIER : L'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire..... 45
J. GENILLON : Géographie chantée..... 47
G. MAURIE : Un nouveau plan de leçon d'éducation physique..... 48
P. RIQUET : D. U. C..... 48
T. BLAVIER : La pharmacie..... 49
Lina ROTH : Loup, y es-tu ?..... 50
G. EISENMENGER : L'eau douce et les adoucisseurs d'eau..... 51
Bibliographie : Jeanne Galzy, Paul Bourget, etc. 52
H.-J. PROUMEN : La plume de Mme de Ségur. 53
F. FERLET : Les colonies de vacances de " la Paix par le Droit "..... 54
H. de PUYTORAC : Stations uvales et jus de raisin frais..... 55
Pour lire en classe : Le cochon..... 56

PARTIE CORPORATIVE

A. PLUVINAGE : Le rapport gouvernemental sur les pensions de retraite..... 57
A. P. : Nos traitements d'avant guerre..... 58
Mme MEYSSON : Le pédagogue..... 59
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 59
André GANNE : Carnet du militant..... 60
Notre Courrier : Cours de puériculture. — Pour les familles nombreuses..... 60

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 49 à 64
Examens : Textes et documents..... 19 à 24
René OZOUF : Les " prix uniques "..... 23
Les Archives de l'Enseignement primaire : Porte de cité gallo-romaine. Le départ du courrier de Rome (IIIe siècle)..... Hors-texte.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES NATURELLES A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Par M. PAUMIER

C'EST un véritable truisme de dire que les sciences naturelles, qui s'occupent surtout des êtres vivants, animaux et végétaux, doivent être étudiées et enseignées en se servant des êtres vivants. Et pourtant, ce que nous venons d'avancer n'est pas encore compris par tous les maîtres de nos écoles primaires. Il nous est arrivé, souvent, d'assister à des leçons faites avec clarté et méthode sans doute, mais trop près du livre, trop loin de la réalité. Les notions ainsi acquises restent superficielles et sont souvent fausses. Rien ne vaut la plante, l'animal ou l'organe pour vivifier l'enseignement, le rendre intéressant, lui permettre de donner tous ses fruits et, comme nous allons le montrer, les sciences naturelles peuvent, aussi bien que le calcul ou le français, développer les facultés maîtresses de l'intelligence.

UN certain nombre de conditions devront tout d'abord être réalisées pour arriver au but que nous nous proposons d'atteindre. Comment l'enseignement serait-il concret si le maître n'avait pas au moment de la leçon le matériel indispensable ? Pour les notions élémentaires qui sont inscrites au programme de l'école primaire, cela est toujours possible si l'on sait profiter des occasions qui se présentent. C'est pourquoi le milieu et les saisons doivent être le guide du maître dans le choix de ses leçons. On parlera davantage des animaux et des plantes de la mer dans une école du littoral ; on insistera sur les conditions de vie des plantes d'altitude dans une région de montagnes. L'étude des champignons et des fruits s'imposera en automne, celle des fleurs et des insectes en été. Plus que tout autre, l'enseignement des sciences naturelles doit donc être occasionnel. Le maître peut fort bien introduire dans le programme de la journée une leçon non prévue à l'emploi du temps si le matériel est venu, à l'improviste, pour l'illustrer. Un hérisson a été capturé par un élève : c'est le moment d'étudier ce curieux animal, de l'observer, de dire quelques mots de sa biologie et de celle des principaux insectivores.

Le plus souvent, l'observation directe est possible et suffisante, mais il n'en est pas toujours ainsi. Il faut alors avoir recours à la loupe et au microscope. La loupe, facile à se procurer, peu coûteuse, élargit déjà considérablement le champ des investigations, elle permet de disséquer les fleurs, d'examiner les organes délicats des insectes ; chaque élève peut avoir la sienne.

Quant au microscope, pour moins de 150 francs, on trouvera un instrument permettant de faire de multiples et fructueuses observations. L'enfant pénètre ainsi dans le domaine de l'infiniment petit ; un monde nouveau, de vie active et de formes souvent curieuses et belles, lui est révélé.

IL est tout d'abord un sujet d'étude, souvent inutilisé, qui peut fournir une ample moisson d'observations et, partant, de connaissances. Nous voulons parler du corps humain. Que de notions peuvent être ac-

*

quises en sachant s'observer et avec quelle facilité elles sont comprises et retenues lorsque l'enfant est le propre sujet de ses observations ! Une boulette de pain imprégnée de salive, laissée quelques minutes dans un coin de la bouche, prend un goût sucré. Qu'y a-t-il de plus simple et de plus concluant pour faire comprendre l'action des sucs digestifs sur les aliments ? La leçon sur la respiration est rendue concrète et vivante par le calcul du nombre des inspirations au repos et après une course, par la mesure de l'augmentation du diamètre de la cage thoracique, par l'observation des mouvements des côtes et du sternum. La palpation des diverses parties du corps donne de nombreux renseignements sur le squelette et les muscles. Expériences sur la vision, sur le toucher, observation des battements du cœur, du pouls, des dents, des réflexes multiples, n'y a-t-il pas là une mine inépuisable permettant de rendre vivant et intéressant un enseignement souvent livresque et éloigné de la réalité.

En ce qui concerne l'étude de l'organisation interne du corps, la dissection d'un petit mammifère, rat ou lapin, illustre toutes les leçons futures, la notion d'appareil et d'organe est nettement et simplement mise en évidence. La description particulière du cœur, du cerveau, de l'œil, doit être illustrée par une dissection sommaire. Il n'est pas nécessaire d'avoir l'habileté d'un chirurgien pour pouvoir, à l'aide d'un canif et d'une paire de ciseaux, ouvrir un œil de bœuf ou un cœur de mouton. Ainsi conçu, l'enseignement prend une vie nouvelle qu'il puise à la réalité même.

L'ÉTUDE de la classification zoologique, quoique sommaire dans nos écoles, est restée jusqu'ici aride et souvent difficile. Faite en présence des animaux vivants, elle plaît à l'enfant dont l'attention est naturellement attirée vers ce qui remue et ce qui vit.

Le chat, le lapin, la vache illustrent les leçons sur les mammifères. Que d'observations intéressantes en voyant ces animaux vivre, en notant leurs attitudes ! L'étude des différents organes explique les mœurs et les habitudes ; le régime alimentaire, les mouvements des mâchoires, la forme des dents font surgir devant les élèves l'idée de la corrélation entre le régime alimentaire et la dentition.

Il faut, pour l'étude des animaux aquatiques : poissons, batraciens, mollusques, petits crustacés, se procurer un aquarium. Un simple bocal à cornichons, un vase d'accumulateurs, voilà l'aquarium rêvé pour nos écoles. Quelques plantes submergées (myriophylle ou élodea) fournissent aux animaux l'oxygène nécessaire à leur existence, on n'a pas alors besoin de renouveler l'eau. Que d'observations curieuses pourront alors être faites ! C'est l'épinoche qui construit son nid et dévore avec voracité les vers de vase qu'on lui fournit ; elle montre aussi bien que le gardon les mouvements des nageoires et des opercules. Les mollusques d'eau douce, limnée et planorbe, les têtards et leurs métamorphoses seront, eux aussi, observés curieusement. L'escargot, le lombric, le hanneton, voilà autant de sujets d'étude qui passionneront les enfants.

Dans toutes ces leçons faites en présence des êtres vivants, il est un principe qu'il ne faut jamais oublier de mettre en évidence : il s'agit de l'adaptation de l'être avec le milieu, de l'organe avec la fonction, — adaptation de l'oiseau au vol, du serpent à la reptation, du poisson à la vie aquatique. Cette notion, fondamentale en biologie, peut fort bien être comprise par les enfants de nos écoles primaires ; elle introduit dans l'étude des sciences naturelles ce commencement d'abstraction que les instructions officielles conseillent de demander à nos plus grands élèves.

C'EST en botanique que l'observation directe peut le plus aisément être pratiquée. Ici, en effet, le matériel ne fait presque jamais défaut et, d'une façon générale, les maîtres savent en tirer parti. L'étude de la germination, de la fleur, se fait toujours aujourd'hui de façon concrète ; on voit, en avril-mai, sur les fenêtres des classes, les boîtes pleines de mousse dans lesquelles germent les haricots et les pois.

Mais il est certain que l'on pourrait faire mieux encore. En botanique, de nombreuses expériences simples, concluantes, peuvent être faites en classe, puis répétées par l'élève en dehors de la classe : expériences sur la croissance de la tige et de la racine, sur les tropismes, sur les fonctions de la feuille, sur le rôle des engrais. Un rameau de pommier est introduit dans un flacon à col droit et les parois du vase se recouvrent de buée. Qu'y a-t-il de plus simple pour mettre en évidence le phénomène de la transpiration végétale ? Une petite parcelle de terrain, quelques pots à fleurs permettent de cultiver les plantes qui serviront de sujets d'expériences. Un haricot vient de sortir de terre, il est recouvert d'une boîte à conserves ; en se développant à l'obscurité, la plante s'étiole et s'allonge. Perçons un petit trou de quelques centimètres carrés dans la paroi de la boîte : au bout de peu de jours, la tige s'incline vers la lumière, verdit et sort. Quand on sème du maïs dans de la terre tassée et dans de la terre meuble, l'aspect différent des plantes montre les heureux effets de l'aération du sol. L'action des engrais est également révélée avec netteté grâce à des cultures démonstratives dans de petites parcelles inégalement enrichies de principes nutritifs. On comprend aisément à quel point ces expériences sont utiles dans les écoles rurales ; elles expliquent aux petits paysans les pratiques agricoles et permettent de chasser la routine et l'empirisme.

L'étude de la classification botanique a été pendant longtemps un travail de peu d'inté-

rêt. C'était, en effet, une nomenclature aride de caractères à retenir. Et, pourtant, cette partie des sciences naturelles peut avoir une grande valeur éducative. Il ne s'agit pas en effet de connaître beaucoup de plantes, mais de les comparer, de les observer, de distinguer leurs caractères communs. On arrive ainsi à mettre nettement en évidence la notion de famille naturelle. C'est pourquoi l'usage d'une flore simple semble indispensable dans nos écoles. Il est d'abord utile, surtout à la campagne, que chacun connaisse les plantes principales, celles qui sont rencontrées chaque jour au bord des chemins. Nous passons au milieu du monde végétal sans en connaître les richesses et les vertus, le paysan ignore le nom des graminées qu'il coupe à pleine faux dans sa prairie. La flore permet de discerner parmi les herbes anonymes celles qui nous aident et celles qui nous nuisent. Son emploi exerce les meilleures qualités : observation attentive et patiente, méthodique et rationnelle permettant d'aller du général au particulier par élimination des caractères que ne possède pas la plante étudiée. La constitution d'un petit herbier renfermant les espèces principales de la région enrichit le musée scolaire et grave dans la mémoire des enfants les noms et les propriétés des plantes utiles à connaître.

SI l'on veut que les observations, les expériences laissent une trace durable, il est absolument nécessaire de fixer par le dessin les résultats obtenus. Chaque élève doit donc avoir un cahier spécial sur lequel il notera ses observations personnelles, dessinera les animaux et les plantes, les dispositifs expérimentaux réalisés par le maître ou par lui. Les croquis seront simples, ils mettront en valeur les détails observés, ils fixeront ainsi dans l'esprit les notions à acquérir. Un dessin exact, conforme à la réalité, est la meilleure preuve de la précision de l'observation.

DANS l'enseignement des leçons de choses à l'école primaire, les sciences naturelles doivent donc tenir la plus grande place. Essentiellement descriptives, elles permettent d'habituer les élèves à l'observation méthodique, elles cultivent leur jugement en les obligeant à comparer les détails essentiels et les détails accessoires. Mais il n'y a pas que cela. Nous avons dit que souvent, en dehors de la classe, l'enfant devait réaliser les expériences de l'école, observer les choses nouvelles qu'il rencontre. Il est donc possible de donner aux élèves le goût de la recherche personnelle et un commencement de curiosité scientifique. Enfin, l'enseignement des sciences naturelles a par lui-même une fin esthétique, il prépare les jeunes élèves à mieux apprécier les beautés naturelles, comme la littérature les dispose à mieux comprendre les belles pensées des grands écrivains.

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'enseignement primaire, Quimperlé (Finistère).

BLOC-NOTES

GÉOGRAPHIE CHANTÉE !

L'ALGÉRIE est un beau pays, — en même temps qu'une colonie française, — qu'une sage Administration a découpé en trois départements. Si vous ne le saviez pas, ce premier couplet est chargé de vous l'apprendre.

I

Rendons-nous en Algérie.
Les Français possèdent là (*bis*)
Une belle colonie
Assise au bord du Sahara.
L'Algérie, oui, mes enfants,
A six millions d'habitants,
Comprend trois départements :
Alger, Constantine, Oran.
Nous les chanterons gaîment
Dans les trois couplets suivants,
Chacun d'eux dira son nom (*bis*)
Et sa capitale, dit-on (1).

ALLÉCHÉS par ce début, vous voudriez sans doute des détails plus précis, connaître, par exemple, la position d'Alger, son importance, et aussi les villes qui lui font escorte ? Que ne le disiez-vous ?

II

Sur le flanc d'une colline
Est Alger et son grand port, (*bis*)
Belle ville maritime,
Défendue par un beau fort.
Alger vient en premier lieu,
Bien qu'située au milieu,
Car, dans ce département,
Siège le gouvernement.
Nommons-en les autres villes
Et disons : Orléansville,
Tizi-Ouzou, Miliaux, Médéa,
Cherchell, Aumale et Blida.

ET comme je suis sûr qu'Oran vous intéresse, ainsi que Mostaganem, et la « très gracieuse » Sidi-bel-Abbès, écoutez le troisième couplet :

III

D'Oran, voici la barrière,
La ville vers mil huit cent (*bis*)
Fut détruite tout entière
Par un affreux tremblement.
Et notre nouvel Oran
N'a guère que cent trente ans ;
Après vient Mostaganem
Aïn-Sefra et Tlemcen,
Saint-Denis et Saïda,
Géréville et Mascara.
Sidi-bel-Abbès enfin très gracieux
Dans un site délicieux.

NOUS ne nous séparerons pas avant que je vous aie présenté « la plus de vingt fois séculaire » Constantine, et ses vignes et ses moulins.

IV

Voici la ville célèbre
Sur le sommet d'un rocher, (*bis*)
Plus de vingt fois séculaire,
Plus de vingt fois assiégée.
Constantine nous chantons,
Ses remparts nous saluons,

(1) Air : *Souviens-toi de ton pays !*

Voyons ses nombreux moulins,
Son grand commerce de vins ;
Puis Sétif, Bône et Guelma,
Bougie, Biskra et Batna,
Philippeville (*bis*), port fréquent
Et construit tout récemment.

JE ne connais pas l'auteur de cette rhapsodie géographique, — que j'ai entendue à un examen du C. E. P., — et je le regrette. Car je lui aurais demandé, pour le plus grand ébahissement des petits et des grands, s'il n'a pas tourné sur le même mirliton nos autres colonies, ainsi que la Métropole.

On n'a pas si souvent l'occasion de rire !

Jean GENILLON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE
UN NOUVEAU PLAN DE LEÇON D'ÉDUCATION PHYSIQUE

AU cours du stage d'information d'éducation physique du lycée Michelet, M. Racine, professeur honoraire d'éducation physique à l'E. N. d'instituteurs de la Seine, exposa aux stagiaires comment il avait été amené à créer un nouveau plan de leçon et quels avantages il présentait.

Ce nouveau plan est ainsi conçu :

1re Série. — Mise en train (marches, accélération de la circulation et de la respiration, souplesse articulaire, réveil de l'attention et des fonctions de la peau).

2e Série. — Développement thoracique (exercices correctifs, harmonie de la forme).

3e Série. — Préparation sportive (détente, vitesse, sauts, lancers).

4e Série. — Développement musculaire (lever, porter, éducation de la force).

5e Série. — Exercices aux agrès (applications de la série précédente, acquisition de l'adresse).

6e Série. — Exercices de résistance (courses, jeux en plein air).

7e Série. — Poses esthétiques (exercices rythmiques, danses, équilibres).

8e Série. — Retour au calme (décontraction musculaire, exercices respiratoires jusqu'à sensation de bien-être).

Inutile d'ajouter que la leçon se déroule sans arrêts anormaux et que des exercices respiratoires ont lieu chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Cette leçon, qui diffère un peu de celle bien connue de la méthode française, introduit des parties nouvelles : préparation sportive, exercices rythmiques pour les garçons. Nous avons fait l'essai de ce nouveau plan, et il nous semble que les élèves prennent à la leçon un plaisir plus vif, qu'elle répond mieux à leurs désirs tout en restant scientifique et applicable à tous les sujets normaux.

GEORGES MAURIE,
Instituteur à l'E. P. S. Murat (Cantal).

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS
D. U. C.

RIEN de commun avec le titre de noblesse. Ces trois lettres doivent se lire séparément. Elles veulent dire : *Discothèque Universitaire Coopérative.* Je projette depuis longtemps de vous la présenter.

Le phonographe est définitivement installé dans nos mœurs. On le trouve aujourd'hui à l'école comme au salon. Il récrée les petits et les grands, ses premiers balbutiements ont tout de suite charmé le peuple alors que les délicats le méprisaient, mais il a vaincu même l'hostilité des musiciens, qui paraissait irréductible. Et ses progrès continuent. Associé à la T. S. F., dont il paraît à tort le rival, il a pris dans la vie contemporaine une place considérable.

Tous nos lecteurs se rappellent les ardents plaidoyers qu'il inspira au regretté inspecteur général L'Hôpital. Cet esprit vigoureux avait d'un seul coup discerné toutes ses possibilités. Langues vivantes, récitation classique, illustration des leçons d'histoire ou de géographie, développement du goût musical avaient fait l'objet de sa part d'analyses pénétrantes et enthousiastes. Grâce à lui, maîtres et élèves prenaient chaque jour plus pleinement conscience de l'importante révolution pédagogique préparée par le phonographe. Puis-je me permettre de rappeler que, plus modestement, j'avais, il y a quelque cinq ou six ans, dans une conférence faite au cours normal de pédagogie pratique, exposé des vues analogues dont quelques journaux spécialisés (*Instrumental, Musique à l'Ecole*) avaient bien voulu se faire l'écho ?

Me voici à la retraite. Ne puis-je consacrer à cette campagne quelques-uns de mes loisirs forcés ?

***

SI un directeur d'école, une coopérative scolaire, une amicale pensent à utiliser le phonographe, il leur faut acheter des disques. Or, les bons disques coûtent cher. Les disponibilités de la caisse sont assez vite épuisées et le renouvellement du fonds ne marche pas au même rythme que la lassitude des auditeurs. Une œuvre a beau plaire, on ne peut l'entendre indéfiniment. Il faut varier les programmes, étendre le champ des curiosités, satisfaire à tous les goûts. Besogne impossible avec 40, 50 ou même 100 disques. Il y faudrait un fonds commun d'une telle richesse qu'il fût pratiquement inépuisable.

Ces réflexions m'ont conduit à la D. U. C.

Je dois à la vérité de dire que les premières personnes à qui j'en ai parlé m'ont nettement découragé. Prêter des disques, les faire circuler, vous n'y pensez pas. Le disque est fragile. Le disque s'use rapidement. Des livres, passe encore, mais des disques !

Objection forte, mais non déterminante. S'il s'agissait d'une discothèque publique prêtant au premier venu à la manière des cabinets de lecture, je serais plein d'appréhension. Mais nous serions entre universitaires, gens consciencieux et prudents, dont c'est le rôle précisément d'habituer les enfants à respecter la propriété d'autrui au même titre que la leur. Désespérer d'eux est une injure gratuite que je me refuse pour ma part à leur adresser. D'ailleurs, les disques sont-ils beaucoup plus exposés que les films ou que les vues pour projections ? Et serait-il impossible de prendre toutes précautions pour leur transport et leur utilisation ?

Reste leur usure assez rapide. Il est bien évident que le prêt ne pourrait pas être gratuit. Seule l'expérience est capable de nous fixer sur l'importance du droit de location. Il ne nous est pas cependant défendu d'essayer un calcul approximatif. Un disque peut servir cinquante fois sans changement très appréciable. Six dis-

ques de 30 centimètres suffisent à une audition de quarante-cinq minutes lorsque les disques sont accompagnés de quelques explications, ce qui est le plus souvent indispensable. La location peut donc être évaluée à $\frac{30 \text{ f.} \times 6}{50} = 3 \text{ fr. } 60.$

Si la séance est organisée pour 36 élèves, cela fait deux sous par élève, ce qui n'a rien de prohibitif.

***

DANS l'état actuel de la production phonographique et des prix que pratique le commerce des disques, pour mettre à la disposition des adhérents à la D. U. C. la somme de tout ce qui vaut la peine d'être entendu, il suffirait de réunir une centaine de mille francs, non compris les frais d'installation matérielle. Dans certaines grandes villes, à Paris notamment, la chose ne semble pas irrémédiable. Mais il va de soi qu'on peut se contenter de beaucoup moins et posséder cependant d'appréciables richesses musicales.

Je vais essayer d'en donner une idée.

A tout seigneur, tout honneur. Voici le maître des maîtres, Beethoven. L'édition phonographique vous offre d'abord ses neuf symphonies, vingt-trois de ses admirables sonates, les dix-sept quatuors, cinq concertos, quatre trios, quelques ouvertures et morceaux divers auxquels vous pouvez ajouter la *Messe solennelle en ré majeur*, car la musique religieuse ne doit pas être bannie d'une culture musicale complète. Cela fait 6 à 7 000 francs.

Puis voici Bach, le grand Cantor, le père de la musique moderne. Il vous présente six concertos, six sonates, un choix impressionnant de préludes, de fugues, de toccatas, de chorales et ses célèbres *Variations Goldberg*, dont un enregistrement récent et impeccable nous a révélé la jeunesse. Il y en a pour 3 000 francs environ.

De Schubert, le pur mélodiste, nous introduirons un concerto, cinq quatuors, deux quintettes, deux sonates, trois symphonies, un octuor, deux trios, *Le Voyage d'hiver* et *La Belle Meunière*, et un choix des plus jolis lieder, soit 3 500 francs environ.

De Schumann, le grand romantique, voici un concerto, un quatuor, un quintette, trois symphonies, trois trios, les études symphoniques, les scènes d'enfants, Carnaval, *Les Amours du poète*, *La Vie et l'Amour d'une femme*, et un choix de lieder célèbres, environ 1 800 francs.

Mozart, le divin Mozart, sera représenté par huit concertos, six quatuors, deux quintettes, quatre sonates, six symphonies, deux trios, divers morceaux (divertissements, fantaisies, rondos, sérénades), d'une grâce séduisante et des fragments de son théâtre (*Don Juan*, *Noces de Figaro*, *Flûte enchantée*), quelque 3 500 francs.

Le fougueux Liszt fera admirer ses poèmes symphoniques (*Les Préludes*, *Mazeppa*), ses rapsodies hongroises, trois concertos, une sonate et des œuvres pianistiques d'une rare virtuosité, 1 000 francs à peu près.

Chopin présente ses quatre ballades, deux concertos, vingt-sept études, quinze mazurkas, vingt-quatre préludes, quatre scherzos, deux sonates, quatorze valses et une foule d'œuvres diverses (barcarolles, berceuses, nocturnes, etc...), près de 1 800 francs.

En poursuivant prochainement cet inventaire des grandes œuvres actuellement enregistrées, nous aurons à mentionner dans la musique française : Berlioz, Bizet, Chabrier, Debussy, Delibes, Fauré, Franck, Gounod, V. d'Indy, Lalo, Massenet, Ravel, Saint-Saëns ; dans la musique allemande : Brahms, Mendelssohn, R. Strauss, Wagner, Weber ; chez les Russes : Borodine, Rimsky-Korsakoff, Moussorgsky, Tschaïkowsky, Stravinsky ; et puis tant d'autres : Rossini, Verdi, Dvorak, Grieg, de Falla, etc.

P. RIQUET.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS
LA PHARMACIE

LA carrière de la pharmacie, qui permet d'exercer chez soi un commerce agréable et rémunérateur, attire de nombreux jeunes gens; les jeunes filles elles-mêmes n'hésitent pas à faire les études nécessaires et à ouvrir une « officine ».

Or, de l'avis du secrétaire général de l'Association des pharmaciens, comme de celui du vice-président de l'Amicale des étudiants en pharmacie, trop de gens se destinent à la carrière pharmaceutique ; la carrière est encombrée et l'on voit aujourd'hui ce que l'on n'avait jamais vu jadis : des pharmaciens font faillite ! D'autre part, il y a mauvaise répartition des officines ; la plupart des jeunes pharmaciens veulent s'installer à Paris ou en banlieue, tandis que, dans certaines régions de province les pharmacies font défaut.

Cependant les pharmaciens ont déjà commencé à se défendre contre cette invasion des jeunes : les études à la Faculté de pharmacie doivent toujours être précédées d'un stage d'une année dans une pharmacie agréée. Or, dans certains départements, les pharmaciens sont syndiqués et ne veulent prendre comme stagiaires que leurs enfants, et les jeunes gens qui ont une véritable vocation sont obligés d'aller chercher au loin le pharmacien qui voudra bien les accueillir comme stagiaires. Voici à ce sujet l'opinion de M. Bernhard, vice-président de l'Association générale des syndicats de pharmaciens.

« Devant la quantité toujours grandissante des gens qui se destinent à la carrière pharmaceutique, il y a urgence à limiter le nombre des stagiaires. Notre association générale n'a pas donné aux syndicats le mot d'ordre de ne plus faire de stagiaires. Elle a seulement exhorté ses adhérents à limiter les admissions. Certains syndicats d'ailleurs sont peut-être allés trop loin dans cette voie et c'est un tort. Il n'en reste pas moins qu'il était nécessaire de faire entendre certaines vérités. »

Donc, il faut tout d'abord, si l'on désire être pharmacien, s'assurer que l'on pourra faire le stage d'un an nécessaire pour être admis à la Faculté. Il faut, en outre, posséder certaines qualités nécessaires à l'exercice de cette profession et ne s'engager dans cette voie que si l'on se sent une vocation sérieuse.

QUALITÉS NÉCESSAIRES.

QUALITÉS PHYSIQUES. — *Bonne santé*, car la profession est fatigante et nécessite de nombreuses heures de présence où l'on est le plus souvent debout.

Vue parfaite : il ne faut pas risquer de mal voir une étiquette, de confondre un flacon avec un autre.

Habileté manuelle permettant de réaliser les manipulations délicates.

QUALITÉS INTELLECTUELLES. — Intelligence claire et bonne mémoire pour acquérir les connaissance

**

nombreuses et variées que doit posséder le pharmacien.

QUALITÉS MORALES. — *Conscience professionnelle*, car le pharmacien n'est pas seulement un commerçant, mais l'auxiliaire du docteur pour lutter contre la maladie et il doit comprendre et respecter son rôle social.

Ordre et méthode, aussi bien pour l'arrangement de son officine que pour l'exécution des ordonnances.

Tact, affabilité discrète. — Le pharmacien ne doit pas bavarder avec sa clientèle au risque de faire des erreurs dans l'exécution des ordonnances ; par contre, il doit savoir marquer de l'intérêt, de la sympathie à ses clients et les conseiller au besoin, mais avec discrétion et sans dépasser la limite de ses attributions.

Sens commercial. — Un pharmacien doit être bon commerçant, savoir faire rapidement les manipulations, les pesées, les paquets, connaître la comptabilité et rester toujours d'humeur aimable et accueillante.

COMMENT SE PRÉPARER A CETTE PROFESSION.

La préparation comporte cinq années d'études : une année de stage dans une officine déterminée et quatre années de scolarité dans une Faculté.

Le stage s'accomplit le plus souvent dans la région que l'on habite, sauf le cas où les pharmaciens ne reçoivent pas de stagiaires ; il faut alors s'enquérir dans un autre département ou à Paris. Une liste complète des pharmaciens agréés est affichée dans les bureaux du secrétariat de l'École de pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire, à Paris. Mais, avant de risquer un déplacement, il est préférable d'écrire à M. Vallat, pharmacien, 17, boulevard Saint-Germain, Paris (5e), délégué à la répartition des stagiaires dans les officines.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES. — Le stage est constaté au moyen d'inscriptions délivrées au secrétariat de la Faculté. Il faut, pour être admis à s'inscrire, être pourvu du grade de bachelier.

En s'inscrivant, l'élève présente un cahier de stage sur lequel sont consignées les manipulations et préparations qu'il sera appelé à faire dans l'officine où il accomplit son stage. L'inscription doit être soumise au visa de la Faculté à chaque changement d'officine.

Toute période de stage qui n'a pas été régulièrement constatée est considérée comme nulle.

Le stage ne peut être accompli pendant le service militaire. Les inscriptions de stage sont périmées si l'élève néglige pendant deux ans de se présenter à l'examen de validation.

EXAMEN. — Il faut justifier d'une année de stage régulier pour pouvoir subir l'examen de validation dont les épreuves comprennent :

I. *Préparation de médicaments inscrits au Codex en même temps que l'exécution d'une ordonnance*

II. *Détermination de trente plantes officinales ou drogues simples appartenant à la matière médicale, de cinq médicaments chimiques et de dix médicaments galéniques.*

III. *Des questions sur des opérations pharmaceutiques officinales, en particulier sur celles qui seront consignées dans le cahier de stage de l'élève.*

Les sessions d'examen ont lieu en juillet et en novembre.

SCOLARITÉ. — L'élève fait ses études soit dans une école préparatoire de province (il ne peut y faire que ses trois premières années et doit aller terminer ses études dans une faculté pour obtenir son diplôme de pharmacien de 1re classe), soit dans une école supérieure de pharmacie (Paris, Montpellier, Nancy).

Immatriculation. — L'élève qui commence ses études est tenu de se faire immatriculer. A cet effet, il doit déposer au secrétariat :

1° Son acte de naissance ; — 2° le consentement de son père ou tuteur (s'il est mineur) ; — 3° son diplôme de bachelier ; — 4° son livret scolaire d'étudiant ; — 5° un certificat de revaccination.

Une carte individuelle d'identité est délivrée chaque année à l'étudiant régulièrement immatriculé.

Inscriptions de scolarité. — Pour la Faculté de Paris, les inscriptions de scolarité sont au nombre de 16. Elles sont délivrées pour le premier et le deuxième trimestre au début de novembre et pour les troisième et quatrième trimestres au début de mars, aux jours et heures déterminées par le règlement intérieur de la Faculté. L'étudiant acquitte pour chaque trimestre un droit d'inscription de 60 francs, un droit de bibliothèque de 10 francs et un droit de travaux pratiques de 60 francs. Les étudiants ne peuvent prendre leurs inscriptions par correspondance, ni par mandataire.

Examens. — Les étudiants subissent un examen de fin d'année après les 4e, 8e et 12e inscriptions, puis trois examens probatoires dans le cours de la quatrième année d'études.

Le diplôme n'est délivré à l'impétrant qu'après ses vingt-cinq ans révolus.

AVENIR DANS LA PROFESSION.

Comme nous l'avons dit précédemment, la profession est encombrée ; en aucune façon les écoles ne s'occupent du placement des élèves, mais les étudiants sont groupés en une Association amicale qui s'emploie très activement à placer les étudiants ayant terminé leurs études. Les jeunes gens qui ne tiennent pas absolument à exploiter une officine peuvent envisager de prendre un service de pharmacien, soit dans les hôpitaux civils, soit dans les hôpitaux militaires, soit dans un dispensaire, ce qui permet d'exercer la profession, même si l'on ne dispose pas de capitaux pour s'établir à son compte.

T. BLAVIER.

NOUS, DE LA PETITE CLASSE

Loup, y es-tu ?

Prom'nons-nous dans le bois,
Du tandique, du tandique,
Prom'nons-nous dans le bois
Du tandis qu'le loup y est pas.
Loup, y es-tu ?

— Oui !... essaie de hurler, derrière le gros tilleul, la douce petite voix de Nannande.

— Qu'est-ce que tu fais ?

— Z'mets mon zupon.

Une exclamation joyeuse :

« Ah ! là, là ! on est bien tranquilles, il est pas encore prêt ! »

Et la ronde reprend :

Prom'nons-nous dans le bois...

— Z'décroce mon fusil, répond le loup à la deuxième interrogation.

Un frémissement dans la ronde. Le danger approche. On danse prudemment, l'œil et l'oreille au guet, et la ronde, à chaque tour, s'éloigne un peu plus du tilleul repaire. Les mains sont prêtes à se disjoindre, les jambes à courir...

Loup, qu'est-ce que tu fais ?

— Z'bois mon café. Oh ! z'suis pas pressé !

Déçue et rassurée, la ronde se rapproche et chante plus fort, avec aplomb, narguant le loup :

Prom'nons-nous dans le bois...

— Loup, qu'est-ce que tu fais ?

— Z'prends mes grosses dents et... z'cours après vous.

Surpris, les danseurs poussent un cri aigu et galopent, éperdus. Le loup les poursuit : « Hou... ou ! Hou... ou !... » Cependant, malgré la science remarquable de sa manœuvre stratégique, Nannande risque fort de ne prendre personne, car ses jambes sont plus petites que toutes les autres jambes.

En effet, voici, contre le mur-refuge, tous les enfants sauvés du loup.

Tous, non. La petite Dédette n'a pas encore atteint le but, et c'est elle qui représente la dernière chance du ravisseur.

Elle court de toutes ses forces. Les camarades l'encouragent, du geste et de la voix :

— Hardi, Dédette ! Mets-y en un coup. Dédette, Dédette, j'te dis qu'y t'aura pas !

Mais, tout à coup, à trois pas du but, on voit Dédette s'arrêter net. Elle est perdue.

C'est que Nannande, dont la langue est plus agile que les jambes, lui a lancé, comme un lasso, ces mots aussi efficaces qu'inattendus :

— Cours pas tant, Dédette, tu vas attraper la grippe.

LINA ROTH.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'EAU DURE ET LES ADOUCISSEURS D'EAU

L'EAU DURE est bien connue de nos lecteurs, car elle est très répandue. Sa dureté est un défaut très désagréable dû à l'excès de sels dissous ; et bon nombre de communes n'ont pas d'autre eau à leur disposition. On possède aujourd'hui des moyens très simples pour *adoucir* l'eau, et c'est précisément ce que nous nous proposons de faire connaître.

Comment on apprécie la dureté de l'eau.

ON se base sur ce que l'eau dure est plus ou moins incapable de faire mousser le savon. L'eau distillée donne une mousse abondante après agitation avec une solution de savon ; mais, si l'eau contient des sels calcaires ou magnésiens, il ne se produira de mousse persistante qu'après précipitation des sels et mise de savon en excès. Plus une eau est chargée de sels, plus il faut employer de savon. On peut ainsi mesurer le *degré hydrotimétrique* de l'eau.

Pour réaliser cette opération, on verse 40 centimètres cubes d'eau à étudier dans un flacon spécial ; on ajoute ensuite goutte à goutte une liqueur alcoolique titrée de savon chimiquement pur (oléate de soude) contenue dans une burette divisée, en ayant soin d'agiter fortement le flacon après chaque addition de liqueur. Quand on obtient une mousse abondante, le degré hydrotimétrique est donné par le nombre de divisions de liqueur utilisée pour arriver à ce résultat.

Plus ce degré est élevé, plus l'eau est dure, et moins elle est propre aux usages domestiques. L'eau de Paris, par exemple, titre 20 degrés, ce qui est assez modéré ; celle de Roubaix titre 30 degrés, et celle de Lille 40 degrés. Il existe des eaux, d'ailleurs absolument impropres à la consommation, qui marquent 150 degrés et même davantage.

Le *zéro hydrotimétrique* est très rare dans les eaux naturelles, mais il peut être obtenu avec les appareils adoucisseurs d'eau. Par l'ébullition, on peut améliorer une eau dure puisqu'une partie des sels dissous se précipite (carbonates de calcium et de magnésium provenant de la décomposition des bicarbonates) ; il reste en solution des carbonates, des sulfates et des chlorures de sodium et de magnésium.

Les méfaits de l'eau dure.

L'EAU dure est un fléau pour le *savonnage*. Pour faire mousser un mètre cube d'eau de degré zéro, il faut 100 grammes de savon ; à Saint-Etienne, où l'eau titre 3 degrés, il faut déjà 400 grammes de savon ; à Paris (degré 20), il faut 2 100 grammes. D'où augmentation considérable de dépense en savon.

Il en est d'ailleurs de même pour la dépense en sels de soude, « lessives » du commerce. Ce supplément nécessité se traduit par la formation de grumeaux grisâtres qui obligent à des rinçages énergiques et souvent peu efficaces. Résultats : augmentations des dépenses de produits employés, usure prématurée du linge qui n'atteint pas la blancheur désirée, travail plus long, etc.

Pour la *cuisson des légumes*, le temps et, par suite, la dépense de combustible, sont augmentés ; les légumes restent durs et les parois des récipients se recouvrent d'une couche tartreuse.

Il en est de même dans la chaudière et la tuyauterie de chauffage central, ce qui oblige à des réparations fréquentes.

Enfin, au point de vue *hygiène et santé*, l'eau dure est également néfaste : gerçures de la peau, dépôts grisâtres formés avec le savon et se déposant sur les baignoires sans avoir nettoyé la peau comme on l'eût souhaité, contre-indication pour les personnes souffrant de goutte, de rhumatisme, d'arthritisme, etc.

Décalcarisation de l'eau dure.

IL existe aujourd'hui une gamme très complète d'appareils, appelés *décalcarisateurs* ou *adoucisseurs* d'eau, et répondant aux besoins d'une usine ou d'un modeste ménage. Leur action est basée sur la propriété que possède un silico-aluminate de sodium de réagir sur les sels dissous dans l'eau et de les transformer en produits insolubles. En faisant passer l'eau brute sur cette substance, les sels dissous s'y déposent et l'eau recueillie à la sortie est ramenée au zéro hydrotimétrique. L'eau adoucie, contenant uniquement des sels de sodium, est idéale pour la boisson.

L'adoucisseur revêt, en principe, la forme d'un filtre que l'on garnit de la substance active ayant l'aspect de sable. On peut régénérer cette matière en introduisant dans l'appareil une poignée de sel marin. On ouvre un robinet spécial de rinçage et l'adoucisseur régénéré peut être remis en service.

Il existe, pour les appartements, de petits adoucisseurs que l'on peut raccorder à une canalisation d'eau et qui trouvent leur place à la cuisine, dans le cabinet de toilette, la salle de bain, etc. Ces appareils fournissent de 100 à 800 litres d'eau entre deux régénérations par le sel marin. Un modèle plus petit, dit portatif, peut s'adapter n'importe où, à n'importe quel robinet d'eau chaude ou froide.

Pour les industriels, il existe des modèles fixes verticaux pouvant fournir environ 100 mètres cubes à l'heure et comportant une réserve de sel marin pour la régénération automatique.

Les petits appareils actuellement établis rendront de grands services aux personnes qui habitent les régions calcaires et où les eaux présentent un degré hydrotimétrique élevé. L'eau adoucie est maintenant à la portée de tout le monde, et celui qui s'est servi une fois d'une telle eau ne saurait plus s'en passer.

Il est évident que les appareils dont il vient d'être question se bornent à éliminer les sels calcaires de l'eau, mais *ne la filtrent pas au point de vue bactériologique*. Il faut pour cela se servir des *filtres à membrane de collodion* qui remplacent de plus en plus les bougies filtrantes, dont l'efficacité est trop incertaine. Une expérience du Dr Roux a, en effet, montré que la membrane de collodion oppose aux microbes une barrière infranchissable, ses pores étant de l'ordre du millionième de millimètre, c'est-à-dire mille fois plus petits que le calibre moyen des microbes.

Pour terminer cet article, nous fournirons quelques indications sur un nouveau procédé de stérilisation de l'eau basé sur les propriétés antiseptiques de l'argent métallique.

Stérilisation des eaux d'alimentation.

Le Dr Krausse, de Munich, a constaté que l'eau, au contact d'argent métallique très divisé, acquiert des propriétés stérilisantes du fait de la dissolution des traces d'argent. Il est assez difficile de faire comprendre ce qui doit se passer. On admet que l'argent entré en solution se trouve sous forme ionique ; les ions argent attireraient l'oxygène dissous dans l'eau, d'où résulterait une tension électrique, un champ, lequel tuerait les bactéries qui s'y trouvent soumises.

Il est à noter que non seulement l'eau traitée est devenue *stérile*, mais encore qu'elle est capable de stériliser d'autres masses d'eau : ce fait est dû au grand excès d'ions argent qu'elle contient. Et cependant la dose d'argent renfermée dans cette eau est inférieure à celle que les humains absorbent en se servant de timbales et de cuillers en argent.

Nous avons vu récemment fonctionner des stérilisateurs très pratiques, basés sur ce principe. L'appareil contenant la masse stérilisante s'adapte au robinet de distribution d'eau et coule au même débit que celui-ci. Cette masse stérilisante est à base de charbon activé et de sels argentiques. Le stérilisateur n'a besoin d'aucun entretien ; il suffit chaque année de remplacer la charge qu'il contient, ce qui se fait sans dépense élevée. Il existe de grands modèles pour hôpitaux, cliniques, hôtels, etc., et de petits pour les besoins familiaux. Les analyses ont montré que, même à fort débit, la stérilisation est parfaite.

***

On peut donc aujourd'hui, pour une dépense insignifiante, obtenir chez soi de *l'eau décalcarisée et stérilisée*. Les appareils s'adaptent facilement au robinet de distribution de l'eau, ne nécessitent aucune surveillance et donnent des résultats excellents. Nos lecteurs déploreront certainement avec nous que les grands journaux d'information négligent de renseigner le public sur les progrès réalisés constamment dans le domaine de l'hygiène. Souhaitons que chaque école possède son poste d'eau adoucie et stérilisée, car l'exemple ne manquera pas d'être suivi par toutes les familles.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Mme Jeanne Galzy : **Jeunes filles en serre chaude** (*Nouvelle Revue française* ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'École normale de Sèvres, à une époque imprécise ; les ombrages du parc de Saint-Cloud ; les paysages aimables de la banlieue sud-ouest de Paris : voilà le cadre du dernier roman de Mme Galzy : *Jeunes filles en serre chaude.*

Mais ce n'est pas le pittoresque des lieux qui retient l'écrivain. Éducatrice avide de percer un peu le secret des âmes jeunes, Mme Galzy montre surtout combien la vie d'internat, austère et isolée, entoure les Sévriennes d'une atmosphère fiévreuse, raréfiée, — une atmosphère de serre chaude où les exaltations romanesques de l'adolescence n'ont que trop tendance à se déchaîner.

Elle présente, avec un talent très nuancé, des types divers d'élèves, depuis la « cacique », érudite, laide et intelligente, jusqu'à Isabelle Rives, la jeune passionnée qui se jette à corps perdu dans des expériences sentimentales contées non sans émotion ni vivacité dramatique.

Il n'est pas sûr que la peinture que fait Mme Galzy du milieu sévrien demeure de tous points exacte aujourd'hui, où se marque, dans l'enseignement, un souci général d'ouvrir avec libéralité les fenêtres sur le dehors. Pas sûr non plus que l'auteur ne paraisse un peu trop présenter comme un cas courant celui de sa principale héroïne, toute de mystère et de passion éperdue.

Mais le livre, outre la vérité des détails qui s'y révèle, et une sorte de vibration contenue pour décrire l'ardeur presque animale qu'Isabelle apporte à aimer, a le mérite de souligner ce qu'il y a de trouble, d'inquiétant, dans les jeunes sensibilités, qu'une vie détachée des réalités porte à s'exaspérer, parfois à faux, et à tenir pour des drames affreux ce qui n'est que le douloureux apprentissage de l'existence.

M.

Paul Bourget, de l'Académie française : **Laurence Albani** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Fille de modestes cultivateurs de Provence, Laurence, dont le visage a charmé une riche Anglaise, a passé toute son adolescence dans une vie luxueuse, raffinée et intellectuelle. Son retour chez les siens, après la mort de sa bienfaitrice, la laisse quelque peu désemparée devant leur rusticité, leur simplicité qu'elle a désapprises. Laurence n'apparaît guère chez elle et dans son village que comme une « princesse un peu lointaine ».

De même sa grâce à la fois sauvage et raffinée sait éveiller l'amour chez deux hommes bien différents, le jardinier Pascal Couture et le riche bourgeois Pierre Libertat.

Et Paul Bourget dépeint la lutte qui se partage l'âme de Laurence, ses hésitations, ses doutes...

Jean Aubourg : **Mystère sur le mont Chauve** (Figuière ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le grand talent de J. Aubourg s'affirme une fois de plus avec ce roman qui met en scène un comte, Ulric de Montmayeur, qui aime les Savoyards, ses compatriotes, mais hait la Montagne, où s'est tué son fils. Pour accorder ces deux passions, il enlaidit le pays par une usine, mais y fait travailler les gens de la contrée. Sa petite-fille Thermidor aime le jeune ingénieur qui dirige l'usine, mais lui ne veut pas l'épouser, car on lui a prédit que sa seconde femme causerait sa mort, et il a perdu en effet sa fiancée. Or les ouvriers de l'usine n'y trouvent pas le bonheur et y mettent le feu. Le comte part pour le lieu où se tua son fils et Thermidor entraîne l'ingénieur à sa poursuite ; mais l'ingénieur est tué par une pierre qui, en tombant de la montagne, réalise la prédiction néfaste.

Roman bien écrit, bien mené, dressant les personnages avec une remarquable psychologie, et tenant le lecteur en haleine jusqu'à la fin.

Armie : **Une des plus grandes reines de l'histoire** (Figuière ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Cette reine est Marie-Christine d'Espagne, mère d'Alphonse XIII. L'auteur l'admire et raconte toute la vie de cette femme illustre, sa bravoure, son énergie, au temps où elle prit en main la Régence, entre la mort de son mari et la majorité de son fils, son désintéressement, qui lui faisait offrir sa fortune quand les finances du pays étaient embarrassées, la noble façon dont elle éduqua le futur roi, son immense charité pendant la guerre, sa mort douce qui endeuilla toute l'Espagne.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

Allari (Francis) : **Le lieutenant Francis** (Figuière ; 15 fr.).

Auxelles (G. d') : **Meyan Berthy** (Figuière ; 12 fr.).

Barclay (Florence) : **Guy Mervin** (Plon ; 15 fr.).

Becker (Général G.) : **Vive la Pologne !** (Figuière ; 8 fr.).

Chuquet (Arthur) : **Guerres de la Révolution** (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.).

Coleman (Marguerite) : **La belle Christiane, dragon du Roi**, *d'après ses Mémoires* (Plon ; 12 fr.).

Denux (Roger) : **Le Magister** (Ed. La Fenêtre ouverte ; 12 fr.).

Dyvonne : **Le mari de Cendrillonne** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

Evans (Dr Thomas W.) : **Avec l'Empereur et l'Impératrice** (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.).

Figuière (Eug.) : **Le livre des enfants que je n'ai pas eus** (Figuière ; 12 fr.).

Gilbert (Marion) : **La poursuite méridienne** (Plon ; 12 fr.).

Manuel (Nathan) : **Homme... si tu savais** (Figuière ; 10 fr.).

Picard (Pierre-Louis) : **Poèmes sans ordre, suite n° 1** (Girardot ; 15 fr.).

Prokesch-Osten (Cte de) : **Mes relations avec le duc de Reichstadt** (Plon ; 13 fr. 50).

Silvestre (Ch.) : **L'amour et la mort de Jean Pradeau** (Plon ; 3 fr. 50).

Mots d'ordre, Conférences contradictoires publiées par l'*Union de libres penseurs et de libres croyants* pour la culture morale (Fischbacher).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. ORTHOGRAPHE (centre d'Audincourt, Doubs, 1933). — Les travaux des champs étaient achevés, et, un à un, ou par petits groupes, depuis deux ou trois semaines, on voyait revenir à l'école les petits bergers à la peau tannée, aux cheveux raides coupés ras à la tondeuse, aux pantalons rapiécés, mais propres, aux blouses de grisette, neuves, raides, qui, en déteignant, leur faisaient, les premiers jours, les mains noires comme des pattes de crapauds.

Le maître, sa calotte en arrière et ses lunettes sur le front, était installé devant la porte qui donnait sur la rue. Il surveillait l'entrée, grondait les traînards.

Au fur et à mesure de leur arrivée, les petits garçons soulevaient leur casquette, passaient devant lui, traversaient le couloir et se répandaient dans la cour.

L. PERGAUD.
(*La Guerre des Boutons.*)

Questions. — 1. *Donnez un titre à ce morceau.*

2. *Donnez le contraire des mots : « raide, grondait, soulevait ; se répandaient ».*

3. *Combien la phrase : « Le maître... rue » renferme-t-elle de propositions ? Les séparer et donner leur nature.*

➔ RÉPONSES. — 1. L'entrée en classe.

2. *Raide*, souple ; — *grondait*, félicitait ; — *se répandaient*, se rassemblaient.

3. Deux propositions : *Le maître, sa calotte en arrière et ses lunettes sur le front, était installé devant la porte*, 1re prop. principale ; — *qui donnait sur la rue*, 2e prop. subordonnée.

II. COMPOSITION FRANÇAISE (autre centre). — *Montrez-nous un ouvrier au travail.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Une petite maison claire et proprette qui rit sous sa gracieuse enseigne : « Au meuble impérial », voilà l'atelier de Guillaume le menuisier. Dès l'entrée, vos pieds s'empêtrent dans une sciure de bois pareille à de la cassonnade. Une bonne odeur de résine flotte dans l'air et vous emplit les narines.

Le menuisier, grand diable d'homme à la figure aimable et joviale, est vêtu d'un long tablier de toile grise.

Bien campé sur ses jambes, le corps penché en avant, Guillaume, avec des gestes lents et cadencés, promène sur les planches la varlope qui laisse après son passage un amas de blonds copeaux. La gouge dessine artistiquement de merveilleuses volutes fleuries, transformant ainsi la plus modeste planche en un objet artistique.

Tout est silencieux autour de vous.

Le plus souvent, Guillaume sifflote et chante, s'interrompant pour soulever sa casquette et adresser un claironnant bonjour à ses clients habituels. Quelquefois, il se parle à lui-même : « Allons, courage, t'y voilà ; parfait ; regarde et compare-moi ça ; Guillot, je te le dis, tu as une âme d'artiste. »

Si vous voulez conquérir son estime, faites-lui l'éloge de son métier.

(*Devoir d'élève.*)

III. ARITHMÉTIQUE (Briey, Meurthe-et-Moselle, 1933). — 1. *Une cuve d'arrosage contenait déjà 225 litres d'eau. On achève de l'emplir en y faisant couler pendant 1 heure 3/4 un robinet qui débite 16 litres 1/2 par minute. Calculer la capacité en hectolitres de cette cuve.*

➔ SOLUTION. — La capacité demandée est 225 litres, plus l'apport du robinet. Cet apport est d'autant de fois 16 litres 1/2 qu'il y a de minutes dans 1 heure 3/4. D'où la solution suivante :

1 h. 3/4 = 60 mn. + 45 mn. = 105 mn.

Eau fournie par le robinet :

16 l. 5 × 105 = 1 732 l. 5.

Contenance totale de la cuve :

225 l. + 1 732 l. 5 = 1 957 l. 5,

ce qui fait 19 hl. 575.

***

2. *Dépourvu de fosse à recueillir le purin, un cultivateur en perd chaque année environ 35 quintaux. Ce liquide contient 1,50 p. 100 d'azote valant 10 f. 50 le kilo, et 5 p. 100 de potasse estimée 2 f. 50 le kilo. A combien monte la perte annuelle de purin ?*

➔ SOLUTION. — 1,5 p. 100 font 15 p. 1 000 ; le poids de l'azote perdu est donc les 15 millièmes de 35 quintaux :

3 500 kg. × 0,015 = 52 kg. 5.

De même, le poids de la potasse perdue est les 5 centièmes du poids du purin :

3 500 kg. × 0,05 = 175 kg.

Les 52 kg. 5 d'azote valent les 525 dixièmes de 10 f. 50, et les 175 kg. de potasse valent 175 fois 2 f. 50 :

10 f. 50 × 52,5 =	551 f. 25
2 f. 50 × 175 =	437 f. 50
Total de la perte :	988 f. 75

IV. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — **Questions.** — 1° *Louis-Philippe s'intitulait « roi des Français » et non plus roi de France. Pourquoi ce changement de titre ? A quel événement est-il dû ?*

2° *Que savez-vous de la côte méditerranéenne ? Comment par son climat et par sa végétation diffère-t-elle du reste de la France ?*

➔ RÉPONSES. — Louis-Philippe, venu au pouvoir à la suite de la Révolution de 1830 qui chassa Charles X, descendant des anciens rois, s'intitulait « roi des Français » parce qu'il devait sa royauté à la volonté populaire ; les anciens rois se disaient « rois de France » et considéraient le pays comme leur propre domaine, ils ne tenaient pas le pouvoir du peuple, mais de Dieu et se faisaient sacrer à Reims (royauté de droit divin).

➔ La côte méditerranéenne comprend deux sections bien différentes d'aspect : *a.* à l'ouest du delta du Rhône, la côte est basse, plate, bordée d'étangs, c'est le *Languedoc* (vignobles) ;

b. A l'est du delta du Rhône lui-même marécageux (Camargue), la côte devient rocheuse et très découpée, c'est la *Provence*, ports de Marseille, de Toulon, stations balnéaires : Cannes, Antibes, Nice. Le climat méditerranéen est caractérisé par sa sécheresse, l'éclat de son ciel dû au « mistral », la tiédeur des hivers (Côte d'Azur). Végétation : olivier, vignes, cultures florales (orangers, citronniers, figuiers).

BAUDRILLARD ET KUHN. LISONS ! Cours moyen (1er degré)..... 9.25

IV *bis*. **SCIENCES** (Lunéville, Meurthe-et-Moselle, 1933). — Sur le lait, et sur l'aération du sang. — 1. *De quoi le lait est-il composé ? Pourquoi doit-on faire bouillir le lait destiné aux nourrissons ? Pourquoi recommande-t-on de tenir dans le plus grand état de propreté les ustensiles servant à la manipulation du lait ?* — 2. *Comment le cœur de l'homme est-il divisé ? Est-il utile que le sang passe par les poumons ? Pourquoi ouvre-t-on les fenêtres de la classe pendant les récréations ?*

➙ DÉVELOPPEMENT. — 1. Le lait contient une forte proportion d'eau, environ 90 p. 100. Cette eau tient en dissolution et en suspension : 1° une matière grasse qui formera la crème d'où l'on tire le beurre ; 2° une matière azotée appelée caséine, qui formera le caillé et ensuite le fromage ; 3° un sucre appelé lactose, de peu de saveur, mais aussi nourrissant que le sucre ordinaire ; 4° divers sels, qui ont, eux aussi, de la valeur en tant qu'aliments.

Le lait contient toujours des microbes qui l'altèrent en le faisant fermenter ; il en contient parfois d'autres qui sont des germes de maladies. Or, l'ébullition tue la plupart de ces microbes. C'est pourquoi on fait bouillir le lait destiné aux nourrissons.

Après ébullition, le lait s'étant refroidi, de nouveaux germes de fermentation ne tardent pas à s'y multiplier. Ils y sont apportés par l'air, et plus encore par les vases et ustensiles avec lesquels on manipule le lait. Il faut se défier tout particulièrement des récipients où sont restées des traces de vieux lait : ce sont de vrais levains d'altération. Mais l'eau bouillante les stérilise rapidement.

2. Notre cœur est un muscle creux, dont la cavité est divisée en une moitié droite et une gauche. Chacune de celles-ci est divisée elle-même en une partie supérieure appelée oreillette et une inférieure appelée ventricule. Une large ouverture permet au sang de passer de chaque oreillette dans le ventricule correspondant, mais les deux moitiés du cœur ne communiquent pas directement. Du ventricule gauche part l'artère aorte, qui distribue le sang dans tout le corps, d'où il revient par des veines à l'oreillette droite. Et du ventricule droit part l'artère pulmonaire, qui mène le sang aux poumons, d'où les veines pulmonaires le ramènent à l'oreillette gauche.

Deux raisons rendent nécessaire le passage du sang par les poumons : 1° il s'y débarrasse d'un produit nuisible, le gaz carbonique, que notre corps fabrique sans arrêt ; 2° il y prend un aliment, le gaz oxygène, dont nous avons un incessant besoin.

Il en résulte que l'air d'une salle de classe, où les occupants sont nombreux, s'altère sans cesse et rapidement, se chargeant de gaz carbonique et s'appauvrissant en oxygène. D'où la nécessité de renouveler cet air pendant les récréations, en ouvrant les fenêtres largement.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Vézelise, Meurthe-et-Moselle, 1933). — **Garçons.** *Un globe terrestre au-dessus de l'horizon.* — **Filles.** *Dix centimètres de surjet, rabattre un côté au point de chausson.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le petit train.** — Le petit train d'utilité locale nous emmène, sorte de jouet mécanique assez solide pour porter une douzaine de voyageurs et quelques paniers de poisson. Il s'arrête quand il veut, quand les voyageurs lui font signe. L'administration a jugé inutile de tendre des fils de fer de chaque côté de la voie. Aux passages à niveau, point de barrières. A chaque gare, le train s'amuse, lâche un wagon, en accroche un autre, en tamponne un troisième par mégarde, feint de manœuvrer, et, vite essoufflé, se désaltère à la prise d'eau. Il parcourt une dizaine de lieues dans son après-midi, sans se gêner. Le médecin, dont la clientèle est dispersée sur la ligne, fait ses visites aux stations, entre l'arrivée et le départ. Il saute du wagon, arrache une dent, tâte un pouls et accourt en agitant son chapeau. Le chef de gare siffle ; le chef de train siffle aussi ; la locomotive siffle à son tour et le petit train familier s'ébranle.

JULES RENARD.

Questions. — 1. *Quel est le ton du récit ? Quels sont les sentiments de l'auteur ? Cherchez dans les deux phrases : « A chaque gare... sans se gêner », les expressions qui indiquent bien l'intention de l'écrivain.* (2 points.)

2. *Que signifie l'expression : « sans se gêner » ? Que signifie la phrase : « Le médecin fait ses visites aux stations » ?* (2 points.)

3. *Pourquoi n'y a-t-il pas de verbe dans la phrase : « Aux passages à niveau, point de barrières » ?* (3 points.)

Dans la phrase qui commence par : « A chaque gare... », il n'y a pas de pronom personnel sujet dans les verbes. Pourquoi ?

Dans l'expression : « dans son après-midi », pourquoi l'auteur a-t-il préféré « son » à « l' » ?

4. a. *Quels sont les mots simples sur lesquels sont formés les mots composés : « mégarde ; essoufflé ; désaltéré », et quel sens les préfixes ajoutent-t-ils aux mots simples ? Citez une expression synonyme de chacun de ces mots.*

b. *Faites deux phrases avec les verbes « amener » et « emmener » pour bien marquer la différence de sens indiquée par les préfixes « a » et « em ».* (3 points.)

➙ RÉPONSES. — 1. Le ton du récit est à la fois ironique et plaisant ; l'auteur se divertit au spectacle du petit train familier qui ressemble plus à un jouet mécanique qu'à un train véritable.

Expressions à noter : « le train *s'amuse*, lâche *un* wagon, en accroche *un* autre... *feint* de manœuvrer ... vite essoufflé... il parcourt *une dizaine de lieues en son après-midi, sans se gêner* ».

2. *Sans se gêner* signifie ici sans dépasser ses forces. — *Le médecin fait ses visites aux stations* : c'est-à-dire voit ses malades à chacun des arrêts du train.

3. Il n'y a point de verbe dans la phrase : *Aux passages à niveau, point de barrières*, afin de donner au style plus de souplesse et de rapidité ; c'est pour la même raison que, dans la phrase suivante : *A chaque gare, le train s'amuse, lâche*, etc..., l'écrivain n'a pas repris le sujet *le train*, à l'aide du pronom personnel *il*.

Dans l'expression : *dans son après-midi*, l'adj. possessif *son* donne plus de force à l'idée que ne le ferait l'article *l'* ; c'est pendant un temps qui était tout entier à lui que le petit train n'a pu faire qu'une dizaine de lieues.

4. *a. Mégarde*, garde ; *essoufflé*, souffle ; *désaltérer*, altérer. *Mé*, mal, mauvaise garde ; *es*, ex, hors de souffle ; *dés*, dis, qui n'est plus altéré.

Mégarde, inattention ; *essoufflé*, hors d'haleine ; *se désaltérer*, boire.

b. Il nous a amené un ami à déjeuner.

Mon cousin m'a emmené en auto jusqu'à la ville voisine.

LANTENOIS. Répartition mensuelle du travail administratif..... 5.50

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vos parents ont un billet de la Loterie nationale.*

On fait en famille des rêves et des projets; propos que l'on échange.

Le jour du tirage arrive. Hélas ! le numéro n'est pas sorti.

On s'en console...

➔ CONSEILS. — Ce sujet ne devrait pas embarrasser les candidats, car quelle famille n'a pas acheté sinon un billet entier, du moins un dixième de billet ? Le système des primes adopté, d'autre part, à titre de réclame par bien des commerçants, a permis à tout le monde de faire des rêves d'heureuse chance.

Il convenait de suivre le plan indiqué en insistant, bien entendu, sur les charmes des projets que l'imagination embellit un peu plus chaque jour à mesure que la date du tirage approche. Bien voir, toutefois, qu'il n'y a là qu'un jeu de l'esprit Il est si rare de gagner qu'on se console aisément d'avoir perdu.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un cultivateur achète une machine agricole de 5 625 f. Il ne peut verser immédiatement que les 3/5 de cette somme. Le vendeur accepte l'opération à condition que l'acheteur lui verse 2 313 f. dans 4 mois. Quel est le taux de cette sorte de prêt ?*

➔ SOLUTION. — Le paiement différé porte sur les 2/5 du total dû :

$$5\,625 \text{ f.} \times 2/5 = 2\,250 \text{ f.}$$

Tel est donc le capital prêté par le vendeur. L'intérêt s'élève à :

$$2\,313 \text{ f.} - 2\,250 \text{ f.} = 63 \text{ f.}$$

Pour 12 mois au lieu de 4, l'intérêt serait 3 fois plus grand, soit 189 f. L'intérêt annuel de 1 f. serait 2 250 fois moindre, et celui de 100 f. serait 100 fois plus grand que celui de 1 f. :

$$\frac{189 \text{ f.} \times 100}{2250} = 8 \text{ f. } 40.$$

C'est le taux demandé.

***

2. *Le prix d'achat d'une marchandise, son prix de vente et le bénéfice réalisé font au total 469 f. 20. Calculer le prix de vente. Calculer ensuite le prix d'achat, sachant, d'autre part, que le bénéfice en est les 15/100.*

➔ SOLUTION. — Étant égal au prix d'achat augmenté du bénéfice, le prix de vente est la moitié du total donné, 469 f. 20 : 2 = 234 f. 60.

C'est aussi là le prix d'achat augmenté de ses 15 centièmes, c'est-à-dire les 115 centièmes du prix d'achat. Celui-ci est donc les 100/115 de 234 f. 60 :

$$234 \text{ f. } 60 \times 100/115 = 204 \text{ f.}$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Besançon, oct. 1933). — **Réflexions d'un petit chien.** — La cuisine est le lieu le plus agréable de la maison, mais on *n'y* peut séjourner à cause de la cuisinière. C'est là *que* se trouvent la table, les chaises, les assiettes *qui* ne contiennent plus rien lorsqu'on vous les confie, la lampe qui chasse les ténèbres et l'âtre qui met en fuite les jours froids.

Les pots de porcelaine s'amusent à se pousser *du* coude et à se bousculer au bord des tablettes garnies de dentelles de papier. Les casseroles de cuivre jouent à éparpiller des taches de lumière sur les murs blancs et lisses.

Le fourneau chantonne doucement en berçant trois marmites qui dansent avec béatitude ; par le petit trou qui éclaire son ventre, pour narguer le pauvre chien qui ne peut approcher, il lui tire constamment une langue de feu.

L'horloge, qui s'ennuie dans son armoire de chêne, fait aller et venir son gros nombril doré, et les mouches sournoises agacent les oreilles.

Sur la table éclatante reposent un poulet, un lièvre, trois perdreaux, à côté d'autres choses qui ne valent rien et qu'on appelle fruits et légumes : petits pois, haricots, pêches, melon, raisin.

La cuisinière vide un grand poisson d'argent et jette les entrailles dans la boîte aux ordures. Trésor inépuisable, joyau de la maison !...

MAURICE MAETERLINCK.
(*Le Double Jardin.*)

Questions. — 1. *Analyse logique de la phrase : « Le fourneau... une langue de feu ».* (6 points.)

2. *Quels sont les détails et les moyens descriptifs qui soulignent que ces réflexions sont celles d'un petit chien ?* (8 points.)

3. *Analyse grammaticale des mots soulignés* (6 points.)

➔ RÉPONSES. — Cinq propositions : 1° *Le fourneau chantonne doucement en berçant trois marmites*, prop. principale ; — 2° *qui dansent avec béatitude*, prop. subordonnée par le pron. relatif *qui*, complément du nom antécédent *marmites* ; — 3° *pour narguer le pauvre chien, il lui tire constamment une langue de feu par le petit trou*, 2e proposition principale ; — 4° *qui éclaire son ventre*, prop. subordonnée par le pronom relatif *qui*, complément du nom antécédent *trou* ; — 5° *qui ne peut approcher*, prop. subord. par le pron. relat. *qui*, compl. du nom antécédent *chien*.

2 Les réflexions notées dans ce texte sont bien celles d'un petit chien. L'auteur ne décrit guère en effet que les choses de la cuisine, le mobilier et surtout les ustensiles : fourneau, assiettes, casseroles ; il parle volontiers des comestibles : poulet, gibier, poisson. Certains détails précis montrent nettement que le petit chien est le personnage de ce récit : 1re phrase, : « La cuisine lieu le plus agréable... mais on n'y peut séjourner à cause de la cuisinière » ; 2e phrase : « Les assiettes qui ne contiennent plus rien quand on vous les confie. » Plus loin : « les choses qui ne valent rien et qu'on appelle fruits et légumes », et enfin (dernière phrase) : « la boîte aux ordures, trésor inépuisable, joyau de la maison » !

3. *Sans difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *La joie de la récolte. Décrivez-la et montrez qu'elle ne saurait être que l'apanage de ceux qui savent joyeusement et courageusement accepter la dure mais nécessaire loi du travail.*

➔ INDICATIONS. — Lorsque, après les fatigues de la moisson, le cultivateur voit dans son champ s'aligner les grosses meules de blé, une joie légitime gonfle son cœur : si les travaux qui l'ont précédée ont été longs et souvent pénibles, la récolte est belle et le bon laboureur se voit justement récompensé de ses efforts.

Dans tous les domaines, le succès mérité par le travail fait naître chez les bons ouvriers de la pensée ou de la main les mêmes sentiments de joie et de fierté. C'est là un réconfort moral très précieux, un tonique véritable, qui fait oublier les fatigues

ORVIETO. (Mme) Contes et Légendes de la naissance de Rome Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. t. noire. 16.50

passées et qui donne à ceux qui viennent de réussir, grâce à la persévérance de leur labeur, le courage d'entreprendre une tâche nouvelle.

Mais, comme le dit le proverbe : « On récolte ce qu'on a semé », et ils ne connaîtront jamais la joie de contempler une moisson abondante ceux à qui l'effort pèse. Auraient-ils les aptitudes les plus brillantes, s'ils sont incapables de persévérance, s'ils n'acceptent qu'en rechignant cette « loi du travail » que les nécessités de la vie sociale imposent à tous, ceux-là ne connaîtront qu'un succès éphémère, incomplet, qui ne les contentera point parce qu'ils savent qu'ils n'ont point fait tout ce qu'ils pouvaient faire.

III. **GÉOGRAPHIE** (autre centre). — *Le Japon économique et politique. L'agriculture, l'industrie et le commerce. Grandes villes et principaux ports. La population et l'expansion japonaise.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Malgré une assez grande variété de ressources naturelles et une forte activité économique, la grande densité de sa population pousse le Japon à développer encore son expansion en Extrême-Orient et dans le Pacifique.

II. **Agriculture.** — L'agriculture et la *pêche*, qui est active (côtes très développées), font vivre plus de la moitié de la population japonaise. Peu d'étendue des plaines et terres cultivées (relief très accidenté), mais culture très soignée (culture à la bêche, jardins, fleurs : chrysanthèmes). Produits principaux : *le riz* (importance essentielle), le *thé* (exportation), le *mûrier* (vers à soie). Autres produits : coton, tabac, canne à sucre. Élevage presque nul.

III. **Industrie.** — *Industrie locale indigène artisanale :* laque, papier, porcelaines, soieries. *Grande industrie :* a récemment développé ses progrès pendant et depuis la guerre de 1914-1918. Bon marché de la *main-d'œuvre*, sobre et très nombreuse. Principales industries : *textiles* (soie, coton) ; *métallurgie* (forges, chantiers navals) ; *industries chimiques* (celluloïd, allumettes) ; *mines* (houille, cuivre, soufre). Principaux centres : les grandes villes Ohosaka-Kobé, Yokohama, Nagasaki.

IV. **Commerce.** — Importance essentielle de la navigation (cabotage et navigation de haute mer). Principaux ports : *Yokohama, Kobé, Nagasaki. Importations :* minerais et matières premières, *riz* (Chine, Inde), *coton* (Inde). *Exportations :* thé, soie (France, États-Unis). Produits industriels (Chine, Océanie).

V. **Population et villes.** — Population très dense (63 millions d'habitants), augmentation rapide. *État politique moderne*, régime parlementaire, pouvoir fortement centralisé (le *Mikado*). *État économique moderne, forte puissance militaire* (armée et flotte). Les îles centrales *Hondo, Sikok, Kiou-Siou* (Voir *Atlas*) sont surpeuplées. Principaux centres : *Tokio*, cap., 3 millions d'habitants, Ohosaka (2 millions) (Voir, plus haut, les villes industrielles et les ports).

VI. **L'expansion japonaise.** — Elle a été une nécessité pour le Japon, vu sa forte population : l'annexion de la *Corée*, de *Formose*, n'a pas satisfait l'*impérialisme japonais*. Le Japon, qui a pris pied en Chine, en Mandchourie, étend son influence sur tout le Pacifique.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — **1. Arithmétique ou algèbre.** — *Une dissolution de sulfate de cuivre contient 7 p. 100 de son poids de sel et pèse 212 grammes. On veut qu'elle ne renferme plus que 3 p. 100 de son poids de sulfate de cuivre. Combien faut-il ajouter d'eau ?* (B. É., Strasbourg, juillet 1932.)

➔ 1° SOLUTION ARITHMÉTIQUE. — La dissolution contient $212 \times \frac{7}{100} = 14$ g. 84 de sulfate de cuivre. Cette masse représente les $\frac{3}{100}$ de la masse de la deuxième dissolution ; donc celle-ci doit avoir une masse de :

$$14 \text{ g. } 84 \times \frac{100}{3} = 494 \text{ g. } 2/3.$$

Il faut y ajouter : $494 \text{ g. } \frac{2}{3} - 212 \text{ g.} = 282 \text{ g. } \frac{2}{3}$ d'eau.

➔ 2° SOLUTION ALGÉBRIQUE. — Soit x grammes la masse d'eau à ajouter. On écrit que la quantité de sel est la même dans les deux dissolutions, ce qui donne :

$$\frac{212 \times 7}{100} = \frac{(212 + x)\,3}{100}.$$

On en tire : $1\,484 = 636 + 3x$,
soit : $3x = 1\,484 - 636 = 848$ et $x = 848 : 3 = 282$ g. 2/3.

2. Géométrie. — *Un triangle ABC est rectangle en A ; AB = c, AC = b et b > c. AH est sa hauteur issue de A. On construit les circonférences de diamètre AB et AC dont les centres respectifs sont D et E. On trace par A une sécante variable MAN qui coupe en M et N ces deux circonférences (M sur la première, N sur la seconde).*

1. Montrer que les deux triangles MAB et NAC sont semblables et que le triangle HMN est rectangle.

2. MN tournant autour de A, indiquer la nature du quadrilatère MBCN et ses formes particulières. Lorsqu'il est convexe, pour quelle position de MN a-t-il l'aire maxima ?

3. Démontrer que F, milieu de DE, est équidistant du milieu L de MN, du milieu G de BC et du sommet A. (B. É., Dijon, juillet 1932.)

➔ SOLUTION. — 1° Les triangles MAB et NAC, inscrits dans des demi-circonférences, sont rectangles. Les angles aigus ABM et NAC ont leurs côtés perpendiculaires et, par suite, sont égaux.

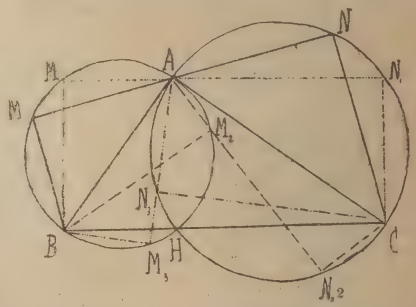

Donc, les deux triangles considérés sont semblables.

Les angles NMH et MNH du triangle HMN sont respectivement égaux à $\widehat{ABC}$ et $\widehat{ACB}$ (mêmes mesures que les moitiés des arcs interceptés AH).

Puisque : $\widehat{ABC} + \widehat{ACB} = 90°$,
$\widehat{NMH} + \widehat{MNH} = 90°$;
et le triangle HMN est rectangle en H.

2° Si le point M est en B, N est en A ; le quadrilatère MBCN se réduit au triangle BAC.

Si M décrit la demi-circonférence AB extérieure au triangle, MBCN est un trapèze rectangle convexe. En particulier, si MB est perpendiculaire à BC, ce trapèze a 3 angles droits : c'est le rectangle MNCB.

Si M est en A, la sécante MN devient la tangente AC à la circonférence D ; N est en C et le quadrilatère devient le triangle BAC.

Si M décrit l'autre demi-circonférence, M et N sont du même côté par rapport à A, et de part et d'autre de BC : le quadrilatère est concave.

CHALLAYE. Contes et Légendes du Japon *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Nos grands-parents.

Beaucoup d'entre vous ici vivent avec leurs grands-parents : certaines ont leur grand'mère ou leur grand-père seulement, d'autres ont le bonheur de posséder encore tous leurs aïeuls maternels et paternels.

Je voudrais que l'une de ces privilégiées me fasse le portrait de sa grand'mère ou de son grand-père.

Le portrait des grands-parents.

DENISE. — Grand'mère est vieille. Elle a des cheveux blancs ; son visage est ridé. Elle porte des lunettes, car elle ne voit pas très bien. Ses mains tremblent. Ses jambes sont faibles : quand elle marche, elle est obligée de s'appuyer sur une canne. Son dos est voûté.

JEANNE — Ma grand'mère ne tremble pas et ne porte pas de lunettes. Elle marche très droite et sans canne. Elle a conservé sa force, car elle n'est pas très vieille. Ses cheveux sont restés noirs.

Il y a, en effet, des grand'mères comme celle de Denise qui ont l'air très fatiguées, et d'autres qui sont plus jeunes, ou que la vie paraît avoir moins usées. Mais toutes ont un trait commun que vous exprimez quand vous les appelez : « Bon papa, bonne maman. » Elles sont pour vous d'une **infinie bonté.**

La bonté des grands-parents.

Quelle indulgence ont les grand'mères et les grands-pères pour leurs petits enfants ! Ils leur pardonnent tout et essaient de leur faire tout pardonner. Quand maman ou papa vous gronde, ils s'interposent entre eux et vous pour vous éviter une punition que vous avez pourtant méritée.

Vous connaissez l'aventure de **Jeanne**, petite-fille de **Victor Hugo**, à qui le poète apporte en cachette, dans le « cabinet noir » où elle avait été mise au pain sec, un pot de confitures. Beaucoup de grands-parents témoignent de la même faiblesse à l'égard de leurs petits-enfants. C'est qu'ils les aiment beaucoup.

Rappelez-vous les caresses de votre grand'mère, ses efforts pour vous consoler lorsque vous pleurez. C'est elle souvent qui vous a gardées lorsque vous étiez toutes jeunes. Marcelle, Valérie, Juliette et Maxime ont toutes été élevées par leur grand'mère, car leur mère, absorbée par un commerce, ne pouvait s'occuper d'elles en temps utile. Cela représente de la fatigue, une douceur et une patience sans bornes.

Huguette et plusieurs d'entre vous portez en hiver des vêtements de laine ou des bas tricotés par vos grand'mères. Comme elles les ont confectionnés avec joie ! Elles ont si peur que vous preniez mal les jours de froid !

Grand-père et grand'mère ont pour vous toutes les prévenances. Ils ne laissent passer aucune fête sans vous apporter des cadeaux de toutes sortes : bonbons, gâteaux, jouets préférés. Ils veillent sur votre santé avec un soin jaloux : le moindre de vos bobos les inquiète. Si, par hasard, vous êtes malades, ils s'ingénient à vous soulager, n'épargnant alors ni leur temps, ni leur peine.

Vos grands-parents veulent que vous soyez heureux. Les jours de pluie, quand vous êtes seuls à la maison, ils se transforment tout de suite en de charmants compagnons qui cèdent à tous vos caprices.

Je vois souvent, sur le banc de l'école, le grand-père d'Yves prendre son petit-fils sur ses genoux pour lui raconter des histoires. Et jamais il ne se lasse de répondre aux nombreuses questions de son auditeur, pourtant bien exigeant.

Aimer ses grands-parents est un besoin et un devoir.

Vous avez toutes ainsi été l'objet des prévenances de vos grands-parents et vous avez senti l'immense affection qu'ils vous portent. A votre tour, vous aimez beaucoup vos grands-parents. D'abord, parce que vous voyez dès votre naissance que maman et papa les aiment bien ; ensuite, vous retrouvez dans leurs visages le visage de vos parents : vos grands-parents, c'est l'image de papa et de maman quand ils seront devenus vieux ; enfin, parce qu'ils sont si bons pour vous que vous ne pouvez pas rester insensibles à tant de bonté. Aimer ses grands-parents est un **besoin** au même titre que celui d'aimer ses parents, ses frères ou ses sœurs.

C'est aussi un **devoir** de reconnaissance. Vous m'avez dit tout à l'heure que les grands-parents ont souvent les cheveux blancs, des rides, des membres faibles, tremblants. Parfois, même, ils souffrent d'infirmités plus grandes : la grand'mère de Paul est sourde, celle de Jeanne est à demi aveugle et paralysée...

Pourquoi les grands-parents sont-ils ainsi ? Parce qu'ils sont vieux, dites-vous, mais cette vieillesse n'est pas uniquement le fait des années. Elle est aussi le résultat des soucis, des peines ; des sacrifices de toutes sortes que nos grands-parents se sont imposés pour rendre notre père et notre mère heureux, pour nous rendre ensuite heureux nous-mêmes.

Grand'mère et grand-père ont eu souvent de gros malheurs ; des deuils cruels ont assombri leur existence. En somme, **leurs cheveux blancs sont une couronne d'honneur :** ils résument tout un passé d'honnêteté, de courage, de travail, de dévouement.

Pour le noble exemple qu'ils nous laissent, pour le bonheur qu'ils ont donné à nos parents au prix d'une abnégation sans limites, et qu'ils nous donnent personnellement, nous devons aimer nos grands-parents.

Égayons les dernières années de nos grands-parents.

Quand on est vieux, on a des raisons d'être triste. On pense aux jours écoulés, aux événements malheureux qui ont été la cause d'une

AB-DER-HALDEN ET Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.

inguérissable blessure, on pense aussi qu'on n'a plus de longues années à vivre. C'est pourquoi grand'mère et grand-père restent si souvent songeurs.

Quel bonheur alors ce doit être pour vous d'aller auprès de grand'mère, de l'embrasser gentiment et de l'arracher à ses sombres pensées en lui racontant votre petite vie, vos occupations à l'école, vos jeux! Vous lui faites plaisir en lui montrant un cahier bien tenu, de jolis dessins, des bons points... ou bien, si le temps le permet et si l'heure est convenable, vous lui proposez une promenade d'une façon si affectueuse qu'elle ne peut se dérober.

Le soir, pendant les veillées d'hiver, vous vous blottissez près d'elle et vous lui demandez de vous raconter des histoires : celles qui ont charmé son enfance, ou les menus faits de sa vie qui ont laissé dans son âme une empreinte ineffaçable. Elle se sent rajeunie pour quelques instants et vous goûtez ensemble un délicat bonheur.

Si grand'mère a de la peine à lire, vous lui lisez d'une voix aussi nette et aussi expressive que possible ce qui peut l'intéresser : le journal ou le livre emprunté à la bibliothèque scolaire.

A chaque instant, votre affection vous inspire pour grand'mère ou grand-père de nouvelles prévenances : vous roulez leur fauteuil au coin du feu l'hiver ; près de la fenêtre aux beaux jours. Vous apportez la chaufferette ou le tabouret à grand'mère, vous l'aidez à pelotonner sa laine, vous lui enfilez l'aiguille, vous vous empressez de ramasser les menus objets qu'elle a pu laisser tomber à terre. Vous vous privez d'une partie de jeu ou d'une promenade avec vos amis le jeudi pour leur tenir compagnie. Si l'on vous offre, en leur absence, des friandises, vous leur en gardez une part.

En résumé, **vous vous appliquez, en toute circonstance, à prouver à vos grands-parents votre tendresse.**

La joie est ainsi complète au foyer : maman et papa se sentent payés de tout leur dévouement pour vous quand ils vous voient si affectueuses pour leurs vieux parents.

Les prévenances respectueuses pour tous les vieillards.

J'ajouterai pour terminer : la plupart des vieillards que nous rencontrons dans la vie sont les grands-parents d'enfants comme vous.

Nous aimons que nos grands-parents soient entourés de prévenances et de respect. A notre tour, montrons-nous donc aimables et respectueuses envers les grands-parents des autres.

Notre conclusion sera aujourd'hui le résumé de notre leçon. Ce sont des vers légèrement transformés de Mme ANAIS SÉGALAS.

RÉSUMÉ. — C. M. :

« Nous tous, petits enfants, aimons bien nos grand'mères,
Entourons-les, leur âge a des douleurs amères.
Oh ! formons devant l'âtre une riante cour
Quand notre aïeule vient au cercle de famille
Chauffer ses membres froids au foyer qui pétille,
Son cœur à notre amour ! »

Le texte exact était : « Avec moi, chers enfants, aimez bien vos grand'mères... »

Le C. É. apprendra la même leçon que le C. M.

Le C. P. récitera seulement le premier vers.

PENSÉE. — **Ne pas aimer ses grands-parents, c'est être deux fois ingrat.** (VESSIOT.)

LECTURES

1. Les grand'mères *(fin du poème d'A. Ségalas).*

Votre sourire franc qu'elle aime et qu'elle implore
Est un rayon d'hiver qui la ranime encor,
Son frais et vert printemps lui semble refleuri
Quand son petit enfant vient gazouiller près d'elle,
Comme un oiseau joyeux qui chante et bat de l'aile
Sur un arbre flétri.

Ses mains qu'il faut presser avec mille tendresses
Sont pleines de jouets et pleines de caresses.
Baisez ses cheveux blancs, diadème béni,
Qu'il souffle un peu d'amour dans ses chemins arides,
Un seul baiser d'enfant fait oublier vingt rides
A son front rajeuni.

Oh ! quand nous serons tous plus tristes et plus grands,
Quand nous saurons penser, nous, pauvres ignorants,
Le soir, en remuant le passé plein de flamme,
De l'aïeule avec pleurs nous parlerons encor ;
Nos souvenirs d'enfants, comme autant de fils, d'or
L'auront enchaînée à notre âme.

2. Le grand-père.

Le vieillard qui a rempli tout son devoir d'homme goûte quelques instants de rêverie et de recueillement avant de s'endormir du grand sommeil de la mort.

Une chose lui rend extrêmement douces les dernières heures de la vie, c'est la gentillesse, la grâce, la joie expansive de ses petits-enfants, c'est l'affection dont ils l'entourent. Détachée de bien des soucis, la vieillesse aime à jaser avec l'enfance qui ne les connaît pas encore.

Le grand-père n'a de la tâche éducative que la partie la moins lourde et la plus gaie : il conte une histoire, il promène les enfants et les amuse ; il est là pour aimer et il y réussit sans peine. Si le souvenir des chagrins passés jette une ombre sur son front, ses petits-enfants se chargent vite de la dissiper.

MAURICE BOUCHOR.

3. Grand'mère. (O. AUBERT, *Le livre rose et bleu.* F. Nathan, édit.)

Cherchez quelles prévenances vous pouvez avoir, chez vous, pour votre grand'mère ou votre grand-père.

LA NATURE EN AUTOMNE

Choisir de beaux spectacles caractéristiques de l'automne : un arbre aux feuilles d'or, un bois, une vigne, un verger en octobre ou novembre. Avec les élèves, les observer au cours de classes-promenades. Goûter ensemble la douceur, le charme mélancolique des jours d'automne. Attirer surtout leur attention sur les jolies couleurs des feuilles, sur la prodigalité des vignes et des vergers. Conclure que chaque saison a son attrait et que la Nature donne éternellement aux hommes une leçon de beauté et de bonté.

Lire ensuite quelques poésies de grands écrivains sur l'automne :

1. *L'Automne* (LAMARTINE).
2. *L'Automne* (TH. GAUTIER).
3. *L'Aumône du Chêne* (JEAN RAMEAU, *Nature*).

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 4.

I. Présentation du nombre 4. — J'ai 3 billes, j'en prends encore une, j'en ai quatre maintenant. Réunir des objets permettant de compter jusqu'à 4. Combien de pieds à la chaise du maître, au bureau ? Le chat a 4 pattes, vous avez 4 membres. Varier les exercices. Montrer 4 bûchettes, 4 coquillages, 4 élèves, etc. Quel est le 4e élève de la classe, le 4e jour de la semaine ?

Montrer le chiffre 4. Le tracer au tableau, sur le cahier.

II. Étude de la composition du nombre 4. — *a.* J'avais 3 coquillages, j'en prends encore un, j'en ai 4 maintenant. Dessinons :

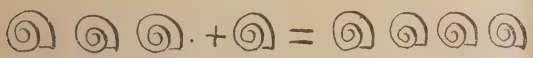

et disons :

3 coquillages + 1 coquillage = 4 coquillages. De même : 3 bûchettes + 1 bûchette = 4 bûchettes.

Ou encore : 3 + 1 = 4.

Si je prends 2 jetons, puis encore 2 jetons, j'ai combien de jetons ? Dessinons :

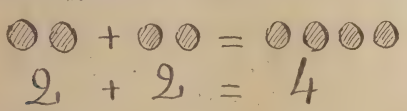

ou encore :

2 + 2 = 4.

On aura de même :

1 + 1 + 1 + 1 = 4.

b. En ce qui concerne la soustraction, arriver de façon concrète aux résultats suivants :

4 — 1 = 3 ; 4 — 2 = 2 ; 4 — 3 = 1.

Ne pas séparer la notion d'addition de la notion de soustraction, par exemple :

4 — 1 = 3 ; parce que : 3 + 1 = 4.

c. Continuer l'initiation, déjà commencée la semaine précédente, à la multiplication.

A l'aide d'exemples concrets, faire comprendre que 4 bûchettes, c'est la même chose que 2 tas de 2 bûchettes ou que 4 tas d'une bûchette ou que : 4 = 2 fois 2 = 4 fois 1. Faire connaître le signe × que l'on appellera « fois ».

Enfin on peut, mais timidement, commencer l'initiation à la division en montrant, toujours avec un matériel concret, que 2 est contenu 2 fois dans 4, que 1 est contenu 4 fois dans 4. Ne pas insister.

III. Exercices oraux et écrits. — 1. *Paul avait une pomme, on lui en a donné 3 autres. Combien en a-t-il ?*

2. *J'avais 4 petits poussins, le méchant chat en a mangé 2, combien en reste-t-il ?*

3. *A ses 4 meilleurs élèves, le maître donne un bon point. Combien a-t-il donné de bons points en tout ?*

4. *Dessiner 4 fleurs, 4 jetons, 2 ronds rouges et 2 bleus, etc.*

5. *Compléter les opérations suivantes :*

2					
+ 1	3	4	4	2	4
+ .	+ .	— 1	— .	× .	× 1
4	4	.	2	4	.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Système métrique et numération.

On reviendra sur l'étude du décamètre et de la numération exposée dans les 2 dernières leçons. Faire de nombreux exercices de conversion et quelques petits problèmes. Quelques exemples :

a. 75 m. = . dam. . m ; 48 m. = . dam. . m.
6 dam. = . m. ; 4 dam. 2 m. = . m.

b. 1. Un chemin a 35 m., on ajoute 4 dam. 9 m. Quelle est sa longueur ?

c. On a 72 arbres à planter par rangs de 10. Combien aura-t-on de rangs ? Seront-ils tous complets ?

Géométrie.

La droite.

La droite. — 1. Plier une feuille de papier, le pli est une ligne droite ; de même un fil tendu donne l'image d'une ligne droite.

2. Recherchons des lignes droites dans la classe : le bord du tableau, de la table, l'intersection du mur et du plafond, les lignes du cahier.

3. Traçons des lignes droites : avec la règle et le crayon, à l'aide d'une ficelle enduite de craie tendue entre deux pointes. Comment fait le jardinier pour tracer une ligne droite ?

4. Quel est le moyen le plus pratique pour aller d'un endroit à un autre ? C'est de suivre la ligne qui les joint. On dit que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.

5. Avons-nous déjà mesuré des lignes droites ? Oui, avec le m., le dam. On réalise cette opération en comparant la longueur de la droite à mesurer à une autre droite qui a 1 m. ou 1 dam. de longueur par exemple.

Exercices. — 1. *Tracez une ligne droite de 3, 4, 5 divisions sur votre cahier.*

2. *Vérifier à l'aide de bandelettes de papier que la ligne droite est bien le plus court chemin d'un point à un autre.*

La soustraction (sans retenue).

Faire jouer la notion de soustraction. D'un sac renfermant 53 billes, j'enlève 22 billes : j'ai fait une soustraction. Le nombre de billes qui me reste est la différence entre 53 et 22. Donner également la définition des termes : soustraire, retrancher, ôter de. Opérer de façon concrète, avec des bûchettes, des

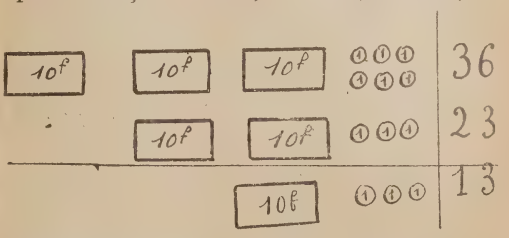

boutons, des pièces de 10 f. et des francs. Faire réaliser de nombreuses opérations manuelles.

Insister sur la disposition pratique de l'opération. Énoncer la règle.

1. Exercices. — 44 — 21 = ; 36 — 11 = ;
47 — 25 = .

2. Problèmes sur la soustraction. — a. *Une fermière va au marché avec 67 œufs. Elle en casse 15. Combien peut-elle en vendre ?*

b. *On paie 68 f. un chapeau et une cravate ; la cravate vaut 14 f. Quel est le prix du chapeau ?*

3. Problèmes sur l'addition et la soustraction. — a. *Je dois 89 f. Je donne un billet de 50 f., une pièce de 10 f. et 7 f. Combien dois-je encore ?*

➔ Solution :

J'ai payé : 50 f. + 10 f. + 7 f. = 67 f.
Je dois encore : 89 f. — 67 f. = 22 f.

b. *A une ficelle de 35 m., on ajoute 47 m. On coupe ensuite un bout de 21 m. Quelle longueur reste-t-il en dam. et en m. ?*

➔ Solution :

Longueur de la ficelle : 47 m. + 35 m. = 82 m.
Longueur restante : 82 m — 21 m. = 61 m. = 6 dam. 1 m.

MINET, PATIN ET DELANNOY. COURS PRATIQUE D'ARITHMÉTIQUE Cours supér. Élève... 14.50 Maître. 21.50

Calcul mental.

1. Compter par 2, par 3, jusqu'à 100.
2. Compter par 4 jusqu'à 50.

a. Compter de 4 en 4 de 16 à 48.

b. Faire rapidement les opérations suivantes : $14 + 2 + 4 - 3 + 2$; $32 + 4 + 3 + 2 - 4 + 3$.

3. Apprendre la table de multiplication par 4.

APPLICATIONS. — Interrogations par le procédé Lamartinière.

a. *En gymnastique, il y a 7 rangs de 4 élèves. Combien y a-t-il d'élèves en tout ?*

b. *On a 24 bonbons à partager entre 4 enfants. Quelle est la part de chacun ?*

Varier les exercices de ce genre.

COURS MOYEN

L'addition des nombres entiers.

Se reporter à la leçon du C. É. (*J. des I.*, nº 3), mais étendre la théorie aux nombres jusqu'à 1 000.

Insister sur les deux points suivants :

1. On ne peut additionner que des quantités de même nature.

2. Le total est indépendant de l'ordre suivi pour faire l'addition. Prendre des exemples concrets.

PROBLÈMES SUR L'ADDITION. — 1. *Dans quel cas pourrait-on, sans inconvénient, commencer une addition par la gauche ?* RÉPONSE. → **Quand il n'y a pas de retenues.**

2. *Imaginez un problème donnant lieu à une addition.*

3. *Que devient la somme de 4 nombres quand on augmente chacun d'eux de 12.* RÉPONSE. → **La somme augmente de 48.**

4. *Dans une addition tous les nombres ont été triplés. Que pensez-vous du total ? Que serait-il arrivé si l'un des nombres seulement avait été triplé ?* RÉPONSE. → **Le total est triplé ; le total est augmenté du double du nombre triplé.**

Les mille ; les millions.

Reviser en quelques mots les unités simples (Voir *J. I.*, nº 1).

1. En ajoutant 1 m. à 999 m., on obtient mille mètres, qui s'écrivent 1 000 m. ou un km. Une dizaine d'hm. forme un millier de mètres ou 1 000 m. Le chiffre 1 qui représente l'unité de mille est au 4e rang à partir de la droite : un mille est une unité du 4e ordre. Compter par kilomètres, c'est compter par milliers de mètres ; on a :

2 km. = 2 000 m. ; ... 9 km. = 9 000 m. ;

et d'une façon générale :

2 mille unités s'écrivent : 2 000... ; 9 mille unités s'écrivent : 9 000.

Passer ensuite à l'écriture et à la lecture des nombres compris entre 1 000 et 9 999. Énoncer la règle, parler du rôle du zéro et insister sur la règle déjà énoncée :

Tout chiffre placé à la gauche d'un autre représente des unités 10 fois plus fortes que celles que représente cet autre.

Étudier ensuite les dizaines de mille ou unités du 5e ordre. Opérer comme précédemment. Quand les centaines de mille auront été étudiées, on établira le tableau suivant résumant la numération étudiée jusqu'ici :

Centaines de mille.	Dizaines de mille.	Mille	Cent.	Diz.	Unités.
4	5	3	7	2	4
Classe des mille.			Classe des unités simples.		
6e ordre.	5e ordre.	4e ordre.	3e ordre.	2e ordre.	1er ordre.

2. L'étude des millions se fera comme précédemment. On obtient la classe des millions renfermant les unités des 7e, 8e, 9e ordres. Ne pas insister sur les milliards.

Enfin, donner la convention fondamentale de la numération : dix unités d'un ordre quelconque constituent une unité de l'ordre immédiatement supérieur.

APPLICATION A LA LECTURE D'UN NOMBRE. — Rôle du point utilisé pour séparer les classes d'unités.

EXERCICES. — 1. *Lire les nombres suivants : 1 234 732 ; 87 657 932, etc.*

2. *Combien de centaines dans : 427 342 ; 802 043 ; 8 274 289 ; de millions dans : 872 324 ; 463 242, etc.*

3. *Décomposer en unités de divers ordres les nombres suivants : 87 345 ; 42 374 827, etc.*

Exemple : 72 345 = 7 diz. de mille + 2 mille + 3 centaines + 4 dizaines + 5 unités.

Tous ces exercices ont pour but de bien faire comprendre la différence entre la valeur absolue et la valeur relative des chiffres d'un nombre :

Ainsi, dans 732, 7 a pour valeur absolue 7, sa valeur relative est 700 puisqu'il occupe le rang des centaines.

Géométrie.

Le carré.

Chaque élève aura entre les mains un morceau de papier carré. Cette leçon a déjà été faite au C. É., les résultats seront donc faciles à obtenir. Étudier :

I. **Les côtés et les angles.** — 1. Vérifier à l'aide du double dm. et par pliage l'égalité des 4 côtés.

2. Vérifier à l'aide de l'équerre et par pliage que les 4 angles sont droits.

La carré est un quadrilatère dont les côtés sont égaux et les angles droits.

3. Vérifier à l'aide de l'équerre le parallélisme des côtés opposés.

II. **Les médianes et les diagonales.** — Vérifier les propriétés suivantes :

1. Les médianes ou axes (joignent les milieux des côtés opposés) sont perpendiculaires et se coupent en leurs milieux.

2. Les diagonales possèdent les mêmes propriétés. Toutes ces droites se coupent au centre du carré.

III. **Le périmètre du carré.** — On trouve facilement que le périmètre est égal à 4 fois le côté :

$$P = 4c \quad \text{et} \quad c = \frac{P}{4}.$$

EXERCICES. — *Coller sur le cahier de travail manuel différents carrés, de manière à mettre en évidence les propriétés étudiées.*

Problèmes sur le carré.

1. *Construire à l'aide de la règle et de l'équerre un carré de 6 cm. de côté.*

2. *Construire un carré dont les diagonales ont 10 cm. de long. (On placera les diagonales en appliquant leurs propriétés : se coupent à angle droit et par leur milieu.)*

3. *Construire un carré dont l'axe a une longueur de 12 cm. (Opérer comme dans le problème précédent.)*

4. *La place du village est carrée. On plante parallèlement à chaque côté une rangée de 15 arbres espacés de 7 m. Il y a un arbre à chaque coin et chaque rangée est à 6 m. du bord de la place. Quel est le nombre d'arbres plantés et le périmètre de la place. (Faire un croquis.)*

SOLUTION :

Entre les 15 arbres d'un côté, il y a 14 intervalles de 7 m. ; la distance qui sépare les arbres qui forment les coins est donc égale à : 7 m. × 14 = 98 m.

Le côté du carré est : 98 m. + (6 m. × 2) = 110 m. et le périmètre de la place : 110 m. × 4 = 440 m.

Le périmètre du carré planté d'arbres est : 98 m. × 4 = 392 m. et le nombre total des arbres : $\frac{392}{7} = 56$.

GAL ET MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les Romains en Gaule.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *ville, villa gallo-romaine.* — *Vestiges locaux.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Au moment de la conquête romaine, la masse de la population gauloise menait une vie misérable. Les Romains firent connaître en Gaule les pratiques de la civilisation antique accumulée, pendant des milliers d'années, par les peuples de la Méditerranée orientale soumis à l'Empire de Rome. On comparera donc les huttes, les villages, les sentiers gaulois aux maisons, aux villes, aux routes romaines. On dira également qu'aux Gaulois, qui n'aimaient que se battre et bien parler, le Romain « discipliné jusqu'à la rigueur et grand artisan de l'ordre », a apporté ce qui leur manquait le plus : une règle, « la Loi ». On s'aidera du texte suivant, qui n'est pas à lire.

DOCUMENTS ET LECTURES. — « Les Gaulois dont les bandes descendirent à l'assaut de Rome sont devenus ses meilleurs soldats ; ils montent la garde du Rhin, veillent au salut de l'Empire dont ils défendent les frontières. Ils ont perdu leur langue, et même jusqu'à leurs noms de famille. Les vieilles sentes qui traversaient le pays sont devenues des voies romaines. A la place des huttes et des maisons de bois, les Gallo-Romains habitent dans des cités ornées de temples et de monuments ; mais ils travaillent toujours la terre, élèvent leurs grands troupeaux de porcs qui nourrissent la métropole. Nîmes, aux monuments parfaits, est la Rome des Gaules ; Lyon, le grand marché, sa capitale, le nœud des voies romaines ; au confluent de la Saône et du Rhône se dresse l'autel colossal de Rome et d'Auguste, cœur de la patrie. La Gaule est aussi bien cultivée que l'Italie ; elle est plantée d'oliviers et de vignes dans le Midi ; partout ailleurs on recueille le blé. Le Gaulois, bien parlant, est devenu fonctionnaire, précepteur d'enfants ; il étudie aux universités, commente Virgile et Homère. Mais il demeure le plus souvent cultivateur et, ailleurs, soldat ou artisan. Ainsi trente millions d'individus peut-être sont entrés dans la patrie unique de cent millions d'hommes. Les grands propriétaires peuvent devenir sénateurs, tandis que les moyens donnent les aristocraties municipales. La *villa*, que l'on trouve à l'origine de beaucoup de nos villages, est un petit Etat, avec ses greniers, ses remparts, sa justice, ses thermes. Esclaves et affranchis forment une plèbe urbaine ou rustique, tandis que les marchands et les artisans composent une bourgeoisie, avec les collèges qui sont des corporations. La force et l'armature du pays annexé sont moins dans la milice et la flotte que dans le goût de ce peuple pour le travail, dans son esprit de famille, le culte de ses morts. L'unité du pays est attestée par le conseil des Gaules, qui réunit à Lyon les assemblées provinciales, par le culte de Rome qui n'est qu'un acte d'hommage et de fidélité à l'Empire ; elle est le fruit de l'école romaine. Les travaux publics sont assurés par l'impôt foncier, qui frappe les propriétaires cadastrés, par l'impôt personnel qui touche ceux qui ne possèdent pas de terres. Les commerçants paient le chiffre d'affaires. Ainsi, pendant quatre siècles, nos ancêtres ont connu les charges et les bienfaits de la paix romaine. » (P. CHAMPION, *Moyen Age et Renaissance*, Flammarion.)

COURS MOYEN

Les Capétiens (revision).

MATÉRIEL. — **Carte de géographie. Gravures :** *portraits des rois, monuments se rapportant à la civilisation du XIIIe siècle.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Il s'agit de bien dégager l'œuvre de la royauté capétienne, qui substitue l'unité monarchique à la décentralisation féodale :

1° En créant une dynastie héréditaire ;

2° En donnant à celle-ci un point d'appui foncier très solide : le domaine royal, qu'il faudrait agrandir sans relâche ;

3° En ne cherchant aucune conquête excentrique ;

4° En donnant à tous l'ordre, la paix, que troublaient les seigneurs, amoureux de la guerre. Contre eux, se concilier l'Eglise et le peuple.

Il s'agit aussi de mettre en lumière que le XIIIe siècle est un siècle de civilisation brillante. Pour M. P. Champion, il rejoint le Ve siècle d'Athènes. « Le beau Christ d'Amiens retrouve naturellement la splendide Minerve de Phidias. »

DOCUMENTS ET LECTURES. — Saint Louis et le prestige de la royauté. — « Qu'est-ce que la royauté a gagné sous le règne de saint Louis ? On peut compter les terres qu'elle a gagnées sous Philippe-Auguste; qu'a-t-elle acquis sous saint Louis ?

Saint Louis, dans tous ses actes, soit lorsqu'il maintenait avec scrupule les institutions féodales ou les libertés municipales, soit lorsqu'il faisait ses réformes, n'avait pas en vue d'augmenter le pouvoir royal : il ne visait qu'à faire régner la justice et à établir la droiture. Mais il se trouva que, sans qu'il y eût songé, la pratique sincère et désintéressée de cette maxime fortifia la royauté et augmenta son pouvoir.

En effet, avant saint Louis, la royauté ne possédait ni le pouvoir législatif, ni le pouvoir judiciaire, si ce n'est à l'égard de ses sujets directs. Elle a l'un et l'autre sous saint Louis, et après lui. Est-ce donc une usurpation de ce roi si scrupuleux ? Oui, saint Louis a usurpé, sans y penser, sans le vouloir ; et les seigneurs, sans y penser, sans le vouloir, l'ont laissé faire. Quand les seigneurs virent le roi de France faire une loi aussi juste que celle qui permettait de relever la charrette versée (1), ils n'osèrent pas lui contester le droit de faire une telle loi, et après celle-là, une autre, et ainsi de suite. Si les premiers actes législatifs de la royauté avaient été inspirés par l'ambition, par le désir de s'agrandir, les seigneurs n'auraient pas manqué de rappeler que le roi n'avait pas le droit de faire une loi. Mais, devant des lois si désintéressées, on oublia le vieux principe, et l'assentiment général permit à la royauté de s'emparer peu à peu de l'autorité législative.

De même, saint Louis et ses tribunaux rendaient ordinairement des arrêts plus justes que les tribunaux des seigneurs, et même des évêques. Il arriva naturellement que chacun eut le désir d'être jugé par le roi ou les tribunaux royaux ; par là, la justice seigneuriale ou ecclésiastique fut ébranlée et amoindrie au grand profit du roi. Les seigneurs, même ceux qui n'étaient pas ses vassaux, « l'aimaient tant, dit Joinville, que je les vis venir plaider par-devant lui, pour des procès qu'ils avaient entre eux ». Or, prenons garde. Ce que Joinville nous dit ici d'une manière si simple, et comme s'il s'agissait de peu de chose, était une innovation fort grave. C'était comme une révolution insensible qui allait peu à peu enlever à la féodalité son pouvoir judiciaire, c'est-à-dire le principal attribut de la souveraineté, pour concentrer ce droit de justice dans les mains du roi.

Je ne sais si saint Louis prévoyait ces deux grands

(1) C'était l'usage dans la province de Vermandois que, si un marchand avait le malheur que sa voiture versât, tout, voiture et marchandises, devint la propriété du seigneur sur les domaines duquel l'accident était arrivé ; et le marchand ne pouvait relever sa voiture qu'en payant une grosse amende. Saint Louis abolit cette coutume, de sa propre autorité.

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire — 1er volume..... 15 fr.

changements : l'autorité législative et l'autorité judiciaire, reprises par la Royauté. C'est certainement lui qui a préparé et commencé cette œuvre de restauration monarchique. Il n'y pensait pas : il ne pensait qu'à être juste. En conformant toute sa conduite à la justice, il ne calculait pas que c'était le meilleur moyen d'accroître la puissance royale. Il ne le calculait pas : mais il n'en est pas moins vrai que cette conduite fit la grandeur de la royauté. » (FUSTEL DE COULANGES, *Leçons à l'Impératrice*, Hachette.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 144-148 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Rome.

MATÉRIEL. — **Carte géographique** : *Rome et le monde romain.* — **Gravures** : *Romain, légionnaire, esclave, monuments.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La République romaine : organisation politique et conquêtes. La vie de famille, le citoyen romain, le légionnaire.

II. L'Empire : Auguste (paix romaine et organisation des provinces) ; ses successeurs et l'affaiblissement de l'Empire. Le christianisme. Les grandes invasions. L'œuvre civilisatrice de Rome.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Rome et nous. — « Une région comme le Périgord, par exemple, est toute pénétrée de latinisme et elle n'est explicable que par l'histoire romaine. La géographie déjà ne cesse de nous entraîner vers Rome. Si quelques noms de lieux nous font remonter plus haut que la conquête, si quelques autres sont modernes, la plupart ont été créés entre le Ier et le VIe siècle, et pour nous ils font revivre toute une société, tous ces propriétaires ruraux qui ont attaché leurs noms à leurs domaines, lesquels se sont transformés en paroisses et en communes, si bien qu'un Gallo-Romain pourrait lire une carte moderne sans être dépaysé par autre chose que par les transformations phonétiques ; et encore le serait-il moins que nous ne le supposons, puisque ces transformations ont eu pour point de départ la prononciation locale elle-même. Du reste il serait encore bien moins dépaysé s'il entendait parler quelque Périgourdin d'aujourd'hui : le patois, ne l'oublions pas, est plus proche du latin que le français, et pour beaucoup de mots, de formes et de tournures, l'on peut dire qu'il est du latin à peine modifié. Peut-être encore reconnaîtrait-il le nom même de son hôte, car non seulement les appellations de lieu ont survécu, mais souvent aussi des appellations de personnes, des noms de famille, et il est assez curieux de rencontrer de nos jours des Pompée dans un pays où il y a bientôt deux mille ans les Pompée occupaient le premier rang.

Il ne serait pas trop dépaysé non plus s'il voulait voyager : il retrouverait les mêmes cultures, il n'aurait pas de peine à reconnaître sa villa dans nos fermes, ses animaux dans leurs cours, et peu s'en faut ses vêtements sur le dos des habitants ; il verrait les mêmes chars à bœufs sur les routes, et surtout il pourrait suivre les mêmes routes qu'il suivait autrefois : souvent les voies modernes ont emprunté le tracé des anciennes et ont fait disparaître celles-ci, mais sur bien des points aussi les routes gallo-romaines subsistent intactes et entendent, comme au temps de Virgile ou d'Ausone, grincer les lourds charrois de gerbes et de foin ». (BARRIÈRE, *L'Antiquité vivante*, Privat-Didier.)

Autres lectures : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 30-36 (Nathan). — ORVIETO, *Contes et légendes de la naissance de Rome* (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les climats.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Étudier les différents éléments du climat : température, pluies, vents, et indiquer les raisons de leurs variations. Éviter tout développement abstrait et multiplier les exemples pris autant que possible dans le milieu local, régional ou national. Caractériser d'une manière simple les principaux types de climats.

MATÉRIEL. — *Globe terrestre. Planisphère. Croquis des principales zones climatiques. Instruments météorologiques.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever le croquis sur le cahier. Observations précises de la température, des pluies, des vents, de l'état du ciel. Traduction de ces observations sous forme de graphiques.

LECTURE I. — **Du climat équatorial.** — Même en pleine zone équatoriale, il ne pleut pas continuellement. Il pleut plus ou moins longtemps de suite, mais tous les jours, ou à peu près, et surtout l'après-midi. Dans l'intervalle des pluies, le ciel s'éclaircit.

Grâce à cette persistance de l'humidité, la température n'est jamais très élevée ; elle l'est beaucoup moins, par exemple, que dans certaines régions soudanaises et même certaines parties du Sud-Algérien ; elle ne dépasse guère, dans les mois les plus chauds, 26°, et, au moment des tornades qui amènent brusquement la pluie, il arrive que le thermomètre baisse d'une dizaine de degrés en quelques instants.

Pour la même raison, les différences de température sont peu marquées du jour à la nuit, ou d'une saison à l'autre. Dans la zone équatoriale proprement dite, la température moyenne des mois les moins chauds n'est guère inférieure à 23°, soit un écart de 3° environ entre les extrêmes. Cet écart, bien entendu, s'accentue à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. Ce n'est donc pas, comme on le croit trop volontiers, l'excès de chaleur qui est accablant pour l'habitant de la zone équatoriale, c'est la *saturation de l'atmosphère*. L'humidité, comme on dit, rend lourde une chaleur qui sans cela serait supportable aisément et donne une impression d'étouffement.

Cette impression d'étouffement, elle vient aussi, pour une bonne part, de la couleur du ciel. Ce serait se tromper gravement qu'aller chercher sous l'équateur un ciel immuablement bleu. De gros nuages circulent à peu près continuellement tout près de terre, il semble que la terre soit écrasée sous un couvercle de plomb ; au moment où la pluie va tomber, une sorte de crépuscule emplit le paysage, on n'y voit plus ; c'est ce que les marins ont appelé le « pot au noir ». Même quand le ciel se dégage tout à fait, la lumière de la zone équatoriale ne ressemble pas à celle des autres régions de la terre : on dirait qu'avant de toucher les objets elle est passée à travers une énorme lentille qui la rend plus âpre, moins brillante, triste, et la transforme, selon le mot de Stanley, en « un clair de lune intensifié ».

G. HARDY.
(*Géographie de la France extérieure.*)

LECTURE II. — **Les aurores boréales.** — L'hiver boréal a une merveille qui lui est propre et qui constitue un des phénomènes les plus extraordinaires qu'on puisse voir. Je veux parler des aurores boréales. Qu'on ne croie pas d'ailleurs qu'elles éclairent la nuit polaire comme pourrait le faire un beau clair de lune. Ce n'est pas du tout cela, et d'ailleurs elles sont très intermittentes...

Mais comment décrire une aurore boréale ? On ne peut définir quelque chose de proprement insaisis-

HUISMAN. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire..... 8.80

LANGUE FRANÇAISE

Plaisirs d'automne.

COURS PRÉPARATOIRE

Le champignon qui crie.

Botté jusqu'à mi-cuisses, en lourds brodequins graissés, la carnassière en bandoulière, et la gourde au côté, le vieux garde-chasse s'enfonce dans le bois, trempé de rosée. Il allume sa pipe. Deux bassets, à jambes torses, flairent ses guêtres. Ni biches, ni chevreuils ne le craignent, mais les bêtes de proie le redoutent : les vilaines buses qui détruisent le jeune gibier, les putois et les renards, croqueurs de couvées. Il abat même l'écureuil gobeur d'œufs ; il tend aux fouines des pièges adroits.

Le vieux Gaspard chasse aussi les champignons. Nul mieux que lui ne découvre les lignes de girolles sous les feuilles mortes, les villages de bolets, les rondes des petits « chapeaux blancs à lames roses ». Malheur aux champignons dangereux. D'une botte vengeresse, il les décapite. — L'autre jour, il n'avait pas eu l'occasion de tirer la moindre cartouche, et cela lui faisait fortement envie. Avisant un énorme cèpe vénéneux qui paraissait le narguer, il épaule, le vise, et tire. Deux geais s'envolent en criant. Un hurlement aussi répond qui paraît provenir du cèpe mis en pièces. « Un cèpe qui crie ! » En deux enjambées, le vieux Gaspard accourt. Que voit-il ?

Un jeune lapereau, les pattes cassées par la décharge, se plaignait à fendre le cœur.

RACONTONS. — (**Illustrer** le texte par un dessin de garde-chasse, quelques images coloriées de champignons.) **Faire raconter.**

Mots. — *Brodequins* (chaussures très solides). Qui porte encore des brodequins ? — *Carnassière* (filet ou sac pour mettre le gibier). On dit aussi un *carnier*. — *Bassets* (chiens de taille basse). Citer d'autres chiens de chasse : le lévrier, le chien d'arrêt, un chien courant. — Citer du *gibier* (lièvres, lapins, chevreuil, cerf, sanglier, biche, renards, putois, fouines, herminettes, etc.). — Autre *gibier à plume* (poules d'eau, bécasses, bécassines, grives, geais, etc.). — Nommer quelques *champignons comestibles* (qu'on peut manger) : giroles, cèpes, agaric. — Les champignons *vénéneux* contiennent du poison. — Quand poussent les champignons ?

Observons. — Un champignon (pied, chapeau, lames).

Comparons. — Un chien de chasse à un chien de garde (oreilles, museau, pattes, forme).

VOCABULAIRE ORAL. — Le garde-chasse protège le (*gibier*) contre les (*bêtes de proie*) et les (*braconniers*). Il porte des (*bottes*), des (*brodequins*), des (*guêtres*). Dans son (*carnier*), il rapporte parfois un (*écureuil*), une (*buse*). Ses deux (*bassets*) l'accompagnent. Sa (*cartouchière*) contient des cartouches (*à plomb*). Quand il ne tue pas de gibier, il rapporte des (*champignons*) dans sa (*carnassière*). Il écrase sous son pied les bolets (*vénéneux*).

CONJUGAISON ORALE ET MIMÉE. — J'épaule ma carabine, je vise un lièvre, je le tire, je le tue. — Tu... — Il... — Nous... — Vous... — Ils...

J'ai découvert un écureuil, je l'ai visé, je l'ai tué. — Même exercice que ci-dessus.

Mettre le premier exercice au **passé composé** : J'ai épaulé..., etc.

Mettre au présent : J'ai abattu un écureuil, j'ai détruit une fouine, j'ai vu un épervier, j'ai aperçu un émouchet, j'ai cueilli un panier de champignons.

(Faire observer les ressemblances et les différences sensibles à l'oreille.)

RÉCITATION

Le bon chasseur.

Le courageux Fracasse
Est un chasseur prudent :
Pour chasser la bécasse,
Il s'arme jusqu'aux dents ;
Et quoi qu'il aille en chasse,
Hardi, ardent, grondant,
Le courageux Fracasse
Est un chasseur prudent.

Que la bécasse est sotte,
Elle n'écoute rien.
Dès qu'elle entend sa botte,
Dès qu'elle voit son chien,
Elle s'envole et saute
Et plonge et va et vient
Que la bécasse est sotte...
Elle n'écoute rien.

MAURICE CHEVAIS.

COURS ÉLÉMENTAIRE

I. Champignons.

Nous allions, le matin, avant la sortie des troupeaux, dans les herbes mouillées, chaussés de sabots, et nous rapportions, dans un mouchoir, deux ou trois douzaines de champignons des champs. Je découvrais joyeusement, dans les herbes rases, les petits chapeaux blancs qui s'y cachaient.

D'après LÉO LARGUIER
(*Sabine.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi allions-nous chercher des champignons le matin ? — Avant la sortie des troupeaux ? — Chaussés de sabots ? — Pourquoi les herbes sont-elles mouillées ? — Pourquoi les rapportions-nous dans un mouchoir ? (Un panier est encombrant. Peut-être ne trouvera-t-on rien. Les champignons fragiles sont mieux protégés dans un mouchoir.) — Était-ce un travail ou un plaisir pour nous de chercher des champignons ? (Joyeusement.)

Mots. — *Découvrir :* trouver ce qui était caché (couvert). On découvre un secret, un trésor, on découvre un lapereau blotti dans... On dit aussi : je me découvre (j'ôte mon chapeau). — *Sortie :* contr. : la rentrée ; équiv. : le départ (les troupeaux sortaient de l'étable).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le cèpe est un champignon (*comestible*), la vesse de loup ne l'est pas. La fausse oronge est (*vénéneuse*). Elle contient un (*terrible*) poison. Une seule glissée (*par erreur*) dans un plat d'agarics peut (*empoisonner*) toute une famille. Le chercheur de champignons est (*matinal*). C'est une joie de les (*découvrir*).

ORTHOGRAPHE. — Un *cèpe* ; un *cep* de vigne. — *Loup, coup,* beau*coup,* tout à *coup.* — Cent*aine,* ving*taine,* douz*aine,* sem*aine* (sept), huit*aine,* quinz*aine,* etc...

Dictée. — **Chaque cèpe est pareil à un petit bonhomme occupé aux travaux de la terre. L'un bêche, un autre s'appuie à une racine pour se reposer. Un troisième, enterré jusqu'au cou, crie à un quatrième : « Tire-moi d'ici. »**

D'après M. LEV.
(*L'enfant dans la forêt.*)

GRAMMAIRE.

Le pluriel des noms.

a. **Revision.** — Faire chercher les noms de la dictée, du texte :

Le matin, la sortie, un mouchoir, les herbes, les prés, des troupeaux, deux douzaines de champignons.

b. On comprend qu'il s'agit de *plusieurs* troupeaux, d'un *seul* mouchoir ; on indique le *nombre*

SOUCHÉ. La grammaire nouv. et le franç. au C. moy. *Elève...* 7.50 *Maître.* 15 fr. *C. moy. (2e deg.) et c. sup.* **8.50**

On l'entend par l'article : *le, un, la, une, les, des ;* par d'autres mots : *deux, trois ; douzaine, centaine.*

On le voit par une lettre finale : *s* ou *x*.

Exemple : Le troupeau, les troupeaux ; le chapeau, les chapeaux ; le prés, les prés ; une douzaine, deux douzaines.

On modifie parfois le nom lui-même :

Le travail, les travaux ; le bonhomme, les bonshommes ; le cheval, les chevaux ; le mal, les maux.

Exercices. — 1. Souligner les noms au pluriel :

Un cèpe, une morille, des champs, deux paniers, nos mouchoirs, les chevaux, les chapeaux, l'éventail, le travail, l'œil, les yeux.

2. Écrire au singulier :

Les chapeaux, les travaux, les choux, les cheveux, les loups, les chevaux, les souris, les noix, les bras.

3. Faire remarquer : le pluriel *aux* provient d'un singulier en *ail* ou en *al* et jamais en *eau*. — Dicter : travaux, soupiraux, bocaux, journaux, canaux. — Puis *chameaux, seaux, tonneaux*.

N. B. — *Continuer* ces exercices d'observation sur les textes.

2. Un chasseur.

Crotté de boue, ou trempé de sueur, Fons à la chasse n'a jamais ni chaud ni froid. L'une après l'autre, il tire de sa carnassière tantôt un lièvre, tantôt une grive, parfois un lièvre, pour qu'au bout de leurs pattes je les soupèse. « Celle-ci, je la guettais depuis huit jours. » Et le voilà parti. Il raconte, il mime. Les chaises deviennent des buissons, il recommence son affût, derrière la table ; il épaule, son chien attend que le coup parte.

D'après A. BAILLON.
(*En sabots*. Rieder.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi Fons n'a-t-il jamais ni froid ni chaud ? (Il ne sent ni le froid, ni le chaud, tellement il est occupé.) C'est un (**ardent**) chasseur, un chasseur (**acharné**). — Pourquoi fait-il soupeser son gibier ? (Il en est **fier**, il est **vaniteux**.) — *Soupeser* (comp. à *peser*). C'est un chasseur (**patient**) qui guette le gibier (depuis huit jours). — *Il mime* (il explique avec des gestes). Faire mimer les gestes de Fons. — *Chaises... buissons* : elles représentent les buissons derrière lesquels le chasseur se cachait ; la table représente l'arbre derrière lequel il se *met à l'affût* (attendre le gibier derrière le fût d'un arbre).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — A. Voir *Cours préparatoire*.

B. Le (*braconnier*) chasse sans permis : il tend des *lacs*, des *filets* à la sortie des *terriers* de lapins. Le garde-chasse (*piège*) les bêtes (*rapaces*). Les *traqueurs* ont cerné le bois et les chasseurs ont tué un *sanglier*, une *laie* et trois *marcassins*. La *meute* des chiens a poursuivi un *cerf*, une *biche* et deux *faons*.

ORTHOGRAPHE. — Boyau, tuyau, hoyau, étau. — Moyeu, yeux, joyeux, frayeur.

Dictée. — De sa carnassière, le chasseur sort un beau lièvre, une perdrix, un écureuil, deux geais, et deux moineaux. Sa femme saisit le lièvre par les oreilles, le soupèse, et le suspend à un clou pour l'écorcher.

Questions. — Noms à relever : pluriel, singulier. — Verbes à souligner en donnant l'infinitif : *sort, sortir...*

CONJUGAISON. — Le présent en *s*.

Comparons : Le maître épaule, le chien attend. — La femme le saisit et le soupèse. — Une chaise devient un buisson. — Le cèpe naît dans les bois, l'agaric pousse dans les prés.

On dit aussi : j'attends, j'épaule. Je sors, je tire un lièvre de mon carnier. Je viens, je pars, j'arrive.

Avec *je* et *il* ou *elle*, ou un nom, les verbes peuvent donc se terminer en *e*, ou en *s*, en *e* ou en *t, d*.

Exercice écrit. — Je (*mettre*) un genou en terre, j' (épauler), j' (attendre) le gibier ; un lièvre (*accourir*), il ne me (*voir*) pas. Je le (*viser*), je le (*manquer*). Il s' (*enfuir*). Je (*continuer*) mon affût. J' (*apercevoir*) un épervier. Il (*planer*). Il me (*prendre*) pour un rocher. Je le (*tirer*). Il (*venir*) tomber à mes pieds.

3. Matin d'automne.

Voici septembre. Remplis ta gourde, décroche le cornet de cuivre et pars dans la brume. Prends le sentier des genêts. Les araignées nocturnes les ont tapissés de toiles qui scintillent aux premiers rayons du soleil. La rosée sèche. Le brouillard se déchire comme une pièce d'étoffe. Pendant que tes chiens lancent un lièvre, assieds-toi sur la crête du chemin, regarde, écoute, tends les narines, et imprègne-toi profondément de tous les aromes, de tous les bourdonnements de la forêt. La chasse, c'est cela.

Abrégé de THOMAS BRAUN.
(*Amour de l'Ardenne*. Éd. Rex, Louvain.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — De qui s'agit-il ? Comparer ce chasseur à Fons (texte 2). Celui-ci est un **écrivain** : il *regarde* : les araignées, le brouillard ; il *écoute*, il *hume* les parfums. Il ne pense pas à tuer le lièvre que ses chiens poursuivent. Il *admire* le spectacle du matin. — Pourquoi décrocher le cornet de cuivre ? (Rappel des chiens.)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Le lièvre se tapit dans son *gîte* ; le lapin se creuse un *terrier*, comme le renard ; le sanglier vit dans sa *bauge* ; le loup a un *repaire*, une *tanière*. Les oiseaux se font des *nids*. Le nid de l'aigle est une *aire*.

ORTHOGRAPHE. — Distinguer les noms en *ête* (long), de *ette* (bref). Crête, chevrette. — En *ôte, aute*, des noms en *otte* : faute, hotte, botte. — Ceux en *âte* de ceux en *atte* : pâte de patte. — Remarque : aucun nom en *itte*.

Dictée. — **Les plaisirs du chasseur.** Vive septembre. Je remplis ma gourde, je décroche mon fusil, et je pars dans la brume. Un lièvre détale, mon chien le poursuit. Je l'entends, il aboie, je l'attends, et je respire les aromes de la forêt.

COMPOSITION DE PHRASES

A. **Imitons.** — **Celle-ci, je la guettais depuis huit jours.**

Construire sur le même modèle : Je t'ai attendu pendant une semaine. — Le garde-chasse a surveillé ce braconnier pendant un mois. — La poule a couvé ces œufs de cane pendant vingt-huit jours. — Le maître a répété cette règle pendant deux semaines, etc...

Ex. : Toi, je t'attendais depuis une semaine.

Inventons. — (Ce problème), je le cherchais depuis huit jours ! (Cette fable), je la répétais depuis hier matin ! Cette histoire, je la (connaissais) depuis l'an dernier. Cette lettre, je l' (attendais) depuis l'autre dimanche.

B. **Notons.** — Les diverses **actions** d'*un chasseur qui charge son fusil*. Ex. : il saisit une cartouche, la pousse dans le tonnerre et ferme le verrou.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

1. Plaisirs d'automne.

Par une belle fin d'été, quand l'ondée de la nuit a légèrement mouillé la terre, partir pour les bois fumants de rosée, s'enfoncer sous la futaie que traverse obliquement la merveilleuse illumination du matin ; là, dans un silence profond à peine troublé par un gazouillis de mésanges ou un grignotement d'écureuil, guetter avec le flair d'un chien truffier et le religieux respect d'un gourmand les nombreuses variétés de champignons éclos pendant la nuit ; y a-t-il beaucoup de plaisirs plus innocents et aussi vifs ?

A. THEURIET.

EXPLICATION ET VOCABULAIRE ORAL. — *Ondée* (rap. *onde*) : pluie subite et passagère (rap. : *averse*). — *Futaie* (rap. *fût*) : forêt de grands arbres ; opposer : *taillis*, bois qu'on taille de temps

FOURNIER. Nouveau cours de Langue française (méthode inductive) *Cours élém...* 5.70 *Cours moy...* 7.50

Quelques Ouvrages de culture générale

E. LAZERGES

LES GRANDS PROBLÈMES DE LA BIOLOGIE ET DE LA GÉOLOGIE

Un volume 13×19, broché.. .. .. 12 fr.

Les problèmes de la nature qui se révèlent au public sont difficiles à saisir, à comprendre. Les acquisitions nouvelles que les savants mettent au jour ne peuvent lui être présentées sous leur forme scientifique. Des hommes qui savent les comprendre et savent les expliquer d'une façon à la fois claire et élémentaire sont fort rares. M. LAZERGES est un des meilleurs parmi ceux-là et c'est ainsi qu'il a traité dans le volume dont nous parlons : les idées actuelles sur l'évolution — la vie et la mort — la construction du globe — *etc., etc.*
Ce sont des théories neuves, passionnantes au plus haut point.

E. LAZERGES

LES GRANDES HYPOTHÈSES DE LA SCIENCE MODERNE

Un volume 13×19, broché.. .. .. 12 fr.

L'auteur indique avec précision l'état actuel des grands problèmes et des grandes hypothèses de la science. Tous les lecteurs cultivés se doivent de posséder ce livre, où sont traitées les questions suivantes : Théories de l'évolution : théorie de l'hérédité ; l'origine de la vie ; qu'est-ce que la vie ? la constitution de la matière : l'histoire de l'Univers ; les théories d'Einstein.

CONFÉRENCES DE LA SORBONNE

PARODI, PÉCAUT, BOUGLÉ, PÉZARD, etc. :

MORALE ET SCIENCE

Un volume 13 × 18,5, broché.. .. .. 7 fr.

MAURAIN, PÉZARD, E.-L. BOUVIER, etc. :

SCIENCE, MORALE, ÉDUCATION

Un volume 13 × 18,5, broché.. .. .. 8 fr.

MAURAIN, BOUGLÉ, FONTÈGNE, etc. :

PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE et SOCIOLOGIE

Un volume 13 × 18,5, broché.. .. .. 9 fr.

Paul VALÉRY, LECONTE, LAZERGES, etc. :

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES et MORALES

Un volume 13 × 18,5, broché.. .. .. 9 fr.

COMMANDANT ROUCH

LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE

Un volume 13×18, broché.. .. .. 9 fr.

La géographie n'est pas simplement la description de la surface de la terre, elle doit être une description explicative. *Ainsi comprise, elle présente un intérêt incomparablement supérieur à celui que pouvaient avoir les sèches nomenclatures des manuels d'autrefois.*

A.-L. MARCHADIER

PROPOS D'UN RURAL

Sujets et éléments de conférences agricoles

Un volume 13×18,5, broché.. .. .. 12 fr.

Nous avons pensé qu'en réunissant, sous une forme familière et en même temps fondée sur des connaissances étendues et complètes, les principales questions qui font le sujet des préoccupations dans le monde agricole, nous donnions aux lecteurs une base pour faire des conférences et pour être à même de fournir les renseignements les plus divers.

PORTE DE CITÉ GALLO-ROMAINE. LE

La porte ci-dessus est restituée d'après celle encore existante à Autun. Les maisons de gauche reprodu
romaine. Le véhicule à 2 places et à 3 chevaux, dont un attelé en flèche, est le *cisium*, qui servait au tr
160 kilomètres, ce qui ne mettait Marseille qu'à cinq jours et demi de Lutèce. Le ci

Les Archives de l'Enseignement primaire.

ART DU COURRIER DE ROME (IIIe siècle.)

celles que l'on a récemment reconstituées à Ostie, et qui offrent un bon type de maison urbaine de l'époque
rt du courrier d'État et aux voyageurs pressés. Le cisium abattait régulièrement 100 milles par jour, soit
st le véhicule le plus rapide qui ait jamais circulé avant l'apparition du chemin de fer.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

LES MEILLEURS OUVRAGES DE PÉDAGOGIE

CH. CHARRIER

La Pédagogie vécue **(Un volume de 580 pages)... ... ... 22 fr. »**

La Pédagogie vécue à l'école des petits... **... ... ... 17 fr. 60**

Comment développer un sujet pédagogique... **... ... ... 11 fr. »**

GOTTELAND

Pour l'Éducation intégrale... **... 12 fr. »**

L. FOURNEL

Notions de Pédagogie générale... **13 fr. 20**

C. MELINAND

Notions de Psychologie appliquée à l'éducation... **... ... ... 14 fr. 75**

F. CHALLAYE

Principes généraux de la Science et de la Morale... **... ... ... 14 fr. 75**

C. ROUCH

Les Traits essentiels de la Géographie humaine... **... ... ... 9 fr. »**

BELOT, BUISSON, etc.

Les Problèmes pratiques de la Pédagogie morale positive... **... 8 fr. »**

P. MOSSIER

Comment former des esprits solides et vivants.. **... ... ... 8 fr. »**

P. BERNARD

Comment rendre nos élèves attentifs
(Précédemment : *L'École attentive*)
Essai d'une doctrine pédagogique... 15 fr. »

Comment on devient un éducateur.... **15 fr. »**

Pour les ouvrages de Pédagogie enfantine

voyez le catalogue n° 2 de Fernand NATHAN, Éditeur.

ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE

en temps. — Quelques mots formés comme futaie (hêtraie, chênaie, olivaie, oseraie, palmeraie, roseraie). — *Illumination* (rap. *lumière*) : mots de la famille de *lumière* : lumineux, allumer. — *Profond :* très grand ; précipice *profond*, mystère *profond*, science *profonde* ; racine, plaie *profondes* ; sommeil, oubli, respect *profonds* ; solitude, retraite *profondes*. — *Gazouillis* ou gazouillement : mot qui rappelle le bruit, le son (onomatopée) ; le gazouillis du ruisseau. Autres mots : cliquetis, clapotis. — *Le flair :* Fig. : perspicacité, avoir du flair. — *Truffier :* chercheur de truffes (champignons). — *Religieux respect :* profond, comme d'une chose sacrée. — *Innocents :* qui ne nuisent à personne (opp. nocif).

Les différents plaisirs que procure la promenade : plaisir de marcher, plaisir des yeux, de l'oreille ; plaisir de chercher et de découvrir les champignons.

Qualités de ces plaisirs : ils sont sains, innocents et vifs (intenses).

ORTHOGRAPHE. — *Fumants :* remarquer l'accord. Au fém. : prairies *fumantes* de rosée ou *brillantes* de rosée. — *Illumination* : préf. *in :* dans, devient *il* devant *l* ; *illustrer*. Mots terminés par *air :* éclair, vair (fourrure de vair) ; pair (les pairs : les égaux) ; chair (*à noter sur le carnet d'orthographe et à distinguer des homonymes :* verre, ver, vert, vers. Paire, père, perd. Cher, chaire, chère). — *Respect :* noter : aspect, suspect, circonspect (idée commune de voir, regarder). — *Innocent :* récent, décent, accent. — On pourra noter les mots qui se terminent par *escent :* incandescent, effervescent, adolescent, phosphorescent, etc. — Cette terminaison toute latine exprimant une idée de *commencement*.

2. La cueillette des champignons.

M. des Lourdines entra dans le taillis ; lentement, il s'avançait, ouvrait l'enlacement serré des tiges, le dos ployé, les yeux grands ouverts. Il se baissa et ramassa un cèpe magnifique. Il retourna le champignon, l'examina, le sentit, trancha avec son couteau la partie du pied piquée des vers, chassa la terre qui y adhérait d'un souffle aussi précautionneux que s'il eût débarrassé d'un moucheron la joue d'un enfant et le glissa dans son carnier.

De son petit train de promenade, il allait, furetant du regard dans les taillis.

ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT.
(*Monsieur des Lourdines*. Grasset, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Remplacer par des expressions ou des mots équivalents : *ouvrait l'enlacement serré des tiges :* écartait les branches étroitement enlacées, entremêlées. — *Ployé :* courbé. — *Magnifique :* superbe. — *L'examina :* l'observa. — *Trancha :* coupa. — *Adhérait :* qui y était attachée. — *Précautionneux :* prudent. — *Glissa :* comp. à *mit*. — *Carnier :* gibecière. — *Train :* allure. — *Furetant* (de furet : employé pour la chasse aux lapins) : fouillant.

Comparer les deux textes. Dans le premier, quelques lignes seulement sur la **cueillette** des champignons, depuis : *guetter...* jusqu'à *... la nuit*. Dans le second, une description détaillée de tous les gestes, de toutes les attitudes du chercheur. Rapprocher : *guetter avec le flair de...* de : *les yeux grands ouverts, furetant du regard ; respect religieux* de : *souffle précautionneux*.

Ces traits marquent bien, dans les deux cas, la **passion** de l'amateur de champignons.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Emploi de **adhérer :** L'écorce *adhère* fortement au (bois). — Paul a (*adhéré*) à l'Amicale ; il a donné son (*adhésion*). Il en est devenu un (*adhérent*) ; j' (*adhère*) à cet arrangement ou j'ai donné mon (*adhésion*) à cet arrangement (mon consentement).

2. **Précaution :** prendre ses précautions, user de précautions envers quelqu'un, un voyageur précautionneux.

Prudence : agir avec prudence ; s'en rapporter à la prudence de quelqu'un.

Circonspection : (regard autour). Agir, avancer, parler avec circonspection.

(Employer ces mots et expressions dans des phrases.)

ORTHOGRAPHE. — 1. Mettre les verbes du texte qui sont au **passé simple, au présent.**

2. S'il *eût débarrassé*, plus-que-parfait du subjonctif au lieu du plus-que-parfait de l'indicatif : s'il *avait débarrassé*. (Pourquoi ? Supposition.)

Un coup de fusil.

Trois heures durant, j'avais en vain battu les buissons et je me disposais à reprendre le chemin de la maison quand un magnifique coq de bruyère se leva à quelques pas devant moi. Je tirai. L'oiseau, atteint sous l'aile, plongea au ras de l'herbe, rebondit, et, s'efforçant de gagner l'altitude des frondaisons, tournoya et s'abattit.

Je me précipitai sous le couvert. J'entendis bientôt des gloussements éperdus, des palpitations d'ailes : le coq se débattait sous les pattes de mon chien. Je ramassai l'oiseau et l'enfermai dans ma gibecière.

TOURGUENEFF.
(*Pages choisies*. Colin.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'auteur ne fait pas part de ses impressions. Il dit simplement comment les choses se sont passées. Verbes indiquant **ce que fait le chasseur** (*battre* les buissons, *tirer, se précipiter, ramasser le gibier, l'enfermer* dans la gibecière). Verbes indiquant **ce que fait le gibier** (les relever). De même, dire tout **ce qu'a fait ou pu faire le chien**, les impressions du chasseur. — Expressions : *battre les buissons, le bois, la plaine* (parcourir en cherchant). — *Battre la campagne :* avoir le délire, divaguer, sortir de son sujet. (Quel esprit ne bat la campagne ? LA FONTAINE.) — *Battre de l'aile :* être blessé. — *Battre des ailes :* les agiter. — *Battre le fer* quand il est chaud. — *Battre le pavé :* aller et venir par désœuvrement. — *Battre monnaie :* fabriquer de l'argent. — *Battre froid* à quelqu'un : lui parler avec froideur. — *Battre en brèche, battre en ruine* (artillerie).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer les expressions ci-dessus dans des phrases.

GRAMMAIRE

Le sujet.

I. Faire trouver le **sujet** dans les propositions ci-dessous :

M. des Lourdines entra dans le taillis (un nom propre). — *Le coq* se débattait (un nom commun). — *Je* ramassai l'oiseau (un pronom).

Trouver des champignons procure un plaisir innocent et vif (un verbe à l'infinitif).

Le sujet peut être un **nom**, *un* **pronom**, *un* **verbe** *à l'infinitif.*

Exercices. — 1. Chercher dans les deux textes : *La cueillette des champignons* et *En chasse*, les sujets. En indiquer la nature.

2. **Compléter** les phrases ci-dessous par un *infinitif sujet :* (*Chasser*) était son plaisir. — (*Trouver*) un beau cèpe le rendait heureux. — (*Marcher*) dans les bois, (*observer*) la nature lui suffisait. — (*Mentir*) est honteux.

II. Derrière moi, un chasseur *appelait*, un fusil *brillait* au soleil. — Derrière moi, des chasseurs *appelaient*, des fusils *brillaient* au soleil.

Je cherche des cèpes, tu *accompagnes* le chasseur. — Nous cherch*ons* des cèpes, vous accompag*nez* le chasseur.

Le verbe s'accorde avec le sujet selon le nombre et la personne.

Exercices. — Écrire : Deux chasseurs (*passaient*) leur temps au fond du bosquet. — Des coups de fusils (*crevaient*) le silence. — Un corbeau noir, effrayé (*s'envolait*). Nous (*avions*) en vain (*battu*) les buissons et nous nous (*disposions*) à partir, quand deux magnifiques coqs de bruyère (*se levèrent*) à quelques pas devant nous.

GOBY. Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse..... 10 fr.

III. *a.* Le chasseur et son chien *partent* pour la chasse;
b. Paul et toi *servirez* de rabatteurs;
c. Louis et moi *resterons* à l'affût;
d. Toi et moi *sommes* de bons chasseurs.
Dans les quatre cas, deux sujets du singulier : le verbe se met au pluriel (Règle).

Exercice. — Écrire correctement les verbes dans les phrases ci-dessous :
Pierre et son camarade (*aller*, futur) à la chasse. — M. des Lourdines et moi (*aimer*, prés.) cueillir des champignons. — Louis et toi (*préférer*, pas. composé rester à la maison. — Son frère et lui (*venir*, imparfait) à notre rencontre. Nos amis et nous ne (*craindre*, prés.) personne. — Toi et moi (*être*, prés.) de bons amis.

IV. Le sujet peut être placé après le verbe :
Sur les hauts peupliers s'étaient perchés une bande de corbeaux.
Construisez de même : Dans la mare, *des centaines de grenouilles coassaient*. — Sur toutes les routes, *des automobiles roulaient*. — Aussi loin que le *regard pouvait s'étendre*, on ne voyait que des blés mouvants.

CONJUGAISON

Les modes du verbe. Le mode infinitif.

Travailler est agréable. — *Le travail* est agréable.
Le verbe *travailler* désigne l'action comme le nom, et il est *sujet* comme le nom.)
C'est un verbe au mode infinitif.

Exercices. — Remplacer les noms sujets par un verbe à l'infinitif : *La marche* est hygiénique. — *La chasse* me plaît. — *La lecture* instruit et récrée. — *L'attente* me rendait anxieux. — *Vos plaintes* sont vaines.

L'infinitif complément d'objet : J'aime *chasser ;* je crois *savoir ;* je veux *voir*.
L'infinitif complément de circonstance : Jean s'apprête *pour partir*.
(Nous verrons plus tard qu'il peut avoir toutes les fonctions du nom.)
1. *L'infinitif est cependant un verbe.* Il peut avoir un complément d'objet, des compléments de circonstances.

Exercice. — Dans le texte 1 (*Plaisirs d'automne*), relever les compléments d'objet et les compléments de circonstance des verbes à l'infinitif.
2. *L'infinitif a un passé.*

Présent : Tant *travailler* pour si peu de résultats ! — *Partir* si tôt et *manquer* le train !

Passé : *Avoir* tant *travaillé* pour si peu de résultats! — *Être parti* si tôt et *avoir manqué* le train !
Formation : l'infinitif de l'auxiliaire *avoir* ou *être* et le participe passé du verbe.

Exercice. — *Mettre au passé :* **Travaux des champs:** Bêcher, labourer, semer, sarcler, faucher ; planter des haies, bâtir des murs ; élever, soigner, nourrir, traire des animaux domestiques ; moissonner, battre des gerbes, vanner le blé ; émonder, vendanger les vignes, pressurer le raisin, récolter les fruits du noyer ou du châtaignier ; sécher ses récoltes, les préserver pour l'hiver ; atteler, dételer des bœufs, tondre les moutons ; ce sont là autant de travaux qui, en diversifiant le travail de l'ouvrier de la campagne, le lui font aimer.

LAMARTINE.

COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — *Le Loup et le Chien* (LA FONTAINE.)

Le loup reprit : Que me faudra-t-il faire ?
Presque rien, dit le chien : donner *la chasse aux gens*
Portant bâtons, et mendiants ;
Flatter *ceux du logis, à son maître* complaire.

L'enfant qui accompagne son père à la chasse lui demande : « Que faut-il que je fasse ? »
Réponse : « *T'asseoir* au pied d'un arbre, *te tenir* immobile, *surveiller* la plaine. Voilà ce que tu dois faire. »
Sur ce modèle, faites la réponse d'une maman à son petit garçon ou à sa petite fille ; d'un bûcheron à son aide ; ou de tout autre personnage.

LE PARAGRAPHE. — **Construire :** 1. Sur le modèle du texte 1 (**Plaisirs d'automne**) un paragraphe dont la conclusion sera : Y a-t-il rien de plus amusant ? Un autre sur le modèle de : **Travaux des champs**, dont la conclusion sera : N'est-ce pas simplement accomplir son devoir ?

2. **Rétablir** la strophe de quatre vers de 12 pieds (*les mots qui riment sont soulignés*).

Quand la tribu *vagabonde* (1) des oiseaux du Nord revient avec octobre habiter nos *forêts* (2). — Je gagne la clairière *profonde* (3) au point du jour. — Mon fusil sur l'épaule et ses deux coups tout *prêts* (4).

Quand, des oiseaux du Nord...
. . . . . .
Je gagne, au point du jour...
. . . . . .

(Veiller à la ponctuation dans la strophe rectifiée. La faire justifier.)

LE DEVOIR COMPLET. — Racontez une promenade en automne dans les champs et les bois.

SUJET TRAITÉ *(fragments)*. — Une belle journée de la fin d'octobre ! Le soleil est encore chaud, mais tout juste assez pour qu'on sente avec plaisir la caresse de ses rayons sans souffrir de leur éclat. Un air tiède et pur emplit les poumons. Le ciel est d'un bleu tendre avec, par-ci par-là, de beaux nuages blancs qui flottent immobiles.

Comme nous allons entrer dans le bois, un coup de fusil nous fait tressaillir. Nous nous retournons et que voyons-nous ? Un chasseur, le fusil en joue, et, à cinquante pas de là, un lièvre qui détale à toute vitesse. Un second coup de fusil le manque encore. Maladroit chasseur ! Heureux lièvre !

Enfin, nous voilà sous bois. Beaucoup de feuilles jonchent déjà le sol et bruissent sous nos pas. A grands coups de pied, nous les faisons voltiger. Notre troupe s'est égaillée sous le couvert. Et tout à coup, Louis rejoint Pierre en courant : « Regarde », dit-il, en montrant un cèpe magnifique. Cette trouvaille nous aiguillonne. Au bout d'une heure, chacun de nous revient avec sa musette pleine. Et chacun de prétendre qu'il a les plus beaux !

N'est-il pas déjà tard ? L'air est plus frais. Une brume légère étend déjà son voile sur la vallée et le soleil, au couchant, plonge dans un océan de nuages qu'il dore de ses rouges rayons.

Tout le long du chemin, nous verrons, en retournant à la maison, l'incendie du ciel devenir plus ardent, puis les nuages passer d'un rouge éclatant à un violet très doux. Quel beau spectacle !

Autres sujets. — 1. Raconter avec entrain une partie de chasse.
2. Le retour des chasseurs. Ceux qui rentrent le carnier plein. Ceux qui rentrent bredouilles.

RÉCITATION

A l'affût. — J'en conviens, je suis un mauvais chasseur. L'affût, pour moi, c'est l'heure qui tombe, la lumière diminuée, réfugiée dans l'eau, les étangs qui luisent, polissant jusqu'au ton de l'argent fin la teinte grise du ciel assombri. J'aime cette odeur d'eau, ce frôlement mystérieux des insectes dans les roseaux, ce petit murmure des longues feuilles qui frissonnent. De temps en temps, une note triste passe et roule dans le ciel comme un ronflement de conque marine. C'est le butor qui plonge au fond de l'eau son bec immense d'oiseau pêcheur et souffle : rrrououou ! Des vols de grues volent sur ma tête. J'entends le froissement des plumes, l'ébouriffement du duvet dans l'air vif, et jusqu'au craquement de la petite armature surmenée. Puis, plus rien, la nuit profonde, avec un peu de jour resté sur l'eau...

A. DAUDET.
(*Lettres de mon moulin.*)

Conque marine : coquille d'un mollusque, coquille recourbée dont sonnaient les Tritons. — *Butor :* oiseau échassier (Voir gravure du dictionnaire). — *Armature :* le squelette.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord.)* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

JOLLY. Tableaux de lecture de la méthode " En riant " — la collection.... 40 fr.

sable et immatériel. Rien n'est plus capricieux non plus. L'aurore boréale peut se manifester à 4 heures de l'après-midi ou à 8 heures du matin. Elle peut durer une heure ou quelques minutes. A certains moments, elle se manifestera chaque jour et même plusieurs fois par jour, puis, pendant une semaine, on ne verra plus rien. Mais ceux qui ont vu des aurores boréales ne les oublient plus.

Figurez-vous une pièce de soierie précieuse, frangée de pourpre, de mauve et d'argent, qui brusquement se déroule dans l'espace sombre. L'étoffe chatoie, frissonne, se recourbe en plis harmonieux. C'est une longue bande qui semble devoir s'étendre à l'infini. Puis, soudain, elle est ramenée sur elle-même par une force mystérieuse, et elle se déploie en largeur tandis que de ses côtés fusent des flèches teintées de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. C'est un mouvement incessant qui se forme en arcs ou en spirales, qui semble tout à coup s'évanouir, mais qui disparaît alors subitement. Parfois, au contraire, il arrive que l'aurore boréale est à peu près évanouie et qu'elle jaillit à nouveau dans un éblouissant feu d'artifice.

T. CHAUVIN.
(*Terre, Air, Mer.* Juin 1932.)

LECTURE III. — **Un cyclone à la Guadeloupe (septembre 1928).** — « Dès le 11, un peu après midi, le vent se mit à souffler du nord, cependant que le baromètre, qui était à 760, commençait à baisser, signes non équivoques de l'existence d'une dépression cyclonique. A 16 heures, il était à 758 et, au moment du coucher du soleil, nous pûmes voir un de ces ciels sinistres aux reflets de cuivre qui annoncent généralement les grands bouleversements du ciel. A 20 heures, la pression était à 756, cependant que le vent augmentait graduellement d'intensité. A minuit, j'ai jugé utile d'aller consolider quelques portes de la maison que j'habitais ; le baromètre marquait 754. Le 12, à 5 heures du matin, 752, puis, à 7 heures, 750. A partir de ce moment, la situation se précipita. Le vent devenait de plus en plus dur. A 10 heures, 745. Un télégramme arrivait de San-Juan de Porto-Rico, situant le centre de la dépression à 300 milles de la Guadeloupe et se dirigeant sur elle. Ma maison, qui était assez haute et isolée, me parut peu sûre, et je l'abandonnai vers 10 heures et demie pour me réfugier dans une maison voisine, plus basse et mieux abritée, emmenant deux enfants et emportant mon baromètre à mercure, la seule chose qui dût me rester. Vers midi, en effet, ma maison s'effondrait et le baromètre marquait 720. Mais le vent devait croître encore de violence, et la dépression se creuser davantage.

« Ce n'était qu'un vacarme épouvantable de tôles et de planches emportées et défonçant les maisons, de murs s'écroulant ; la mer envahissant la ville par les quais, éventrant les docks et les magasins. La maison où je m'étais réfugié commençait à être démolie à son tour. Sa toiture arrachée pièce à pièce, le plafond de l'étage supérieur s'effondrant sur les planchers s'ajoutaient pour nous au vacarme extérieur. Tout était ruisselant d'eau et le vent atteignit une force prodigieuse. Enfin, vers 14 heures, survint l'accalmie, l'éclaircie zénithale qui dura très peu, dix minutes environ, pendant lesquelles j'eus le temps de noter la pression la plus basse que je pus observer : 707 millimètres. Aussitôt le vent, qui soufflait précédemment du nord, passa au sud et reprit de plus belle sa rage folle. Jusqu'à 4 heures, ce ne fut qu'un tourbillon d'enfer. A plus d'une reprise, la maison frémit et nous la sentîmes se soulever. Elle resta cependant sur sa base et, vers 16 heures, nous eûmes la joie de constater que le baromètre était remonté à 728. Vers 18 ou 19 heures, il était à 735. A 21 heures, à 745. Enfin, le 13 à 4 heures, il était revenu à 754, tandis que le vent, dont la force avait progressivement diminué, agitait encore ses dernières rafales sur les ruines de la ville. A 7 heures, lorsque nous nous hasardâmes au dehors, le baromètre marquait 756.

« Quel spectacle nous attendait ! Les maisons culbutées, éventrées, les rues encombrées de débris de toutes sortes, les arbres réduits à leurs troncs, pour ceux du moins qui n'ont pas été déracinés. Le pays devenu méconnaissable. Toute une terre dévastée, roussie, sur laquelle les premiers secours commencèrent de s'organiser péniblement. Toutes sortes de choses horribles, de scènes atroces, dont le nombre allait croissant. Des cadavres arrachés aux décombres... Et maintenant, c'est l'isolement, toutes les communications interrompues, la famine et l'épidémie devant soi, parmi les fers tordus, les poutres rompues, les maisons renversées. »

GILBERT DE CHAMBERTRAND.
(*Illustration.*)

LECTURE IV. — **Le climat saharien.** — Le Sahara, a dit quelque part un humoriste, « est un pays très chaud où il fait très froid ». Sans doute, présentée sous cette forme simpliste, la définition du climat saharien est trop absolue. Il n'en est pas moins exact qu'à certaines périodes de l'année succèdent, à des températures diurnes élevées, des froids très vifs accusant parfois quelques degrés au-dessous de zéro.

C'est dans les régions des « ergs » que la chaleur se fait le plus sentir ; mais c'est aussi dans ces zones que l'on constate le mieux avec quelle rapidité baisse la température ambiante, lorsque le soleil a disparu. En été, au milieu des dunes, il n'est pas rare d'observer, à l'ombre, jusqu'à 55 degrés, puis, le soleil couché, presque instantanément, le thermomètre descend vers 20 à 25 degrés. C'est l'époque des nuits délicieuses, où les caravaniers s'étendent paresseusement sur un moelleux et frais matelas de sable, dans la contemplation d'un ciel d'une grande pureté, tout constellé d'une multitude d'étoiles.

En pays de montagnes, la chaleur est moins forte dans le jour et ne dépasse généralement pas 45°. En revanche, les nuits sont souvent plus désagréables que dans les ergs, car la pierre surchauffée continue à exhaler sa chaleur pendant plusieurs heures après le coucher du soleil...

La caractéristique essentielle du climat saharien est son extrême sécheresse due à la rareté des pluies. Dans la partie septentrionale du désert, que l'on a appelée « le pays du mouton », les précipitations sont assez régulières en ce sens que tous les ans, à l'automne et au printemps, éclatent des orages qui suffisent à revivifier les points d'eau et les pâturages. Dans le Sahara central, au contraire, les pluies sont si rares qu'en certains endroits il se passe souvent plusieurs années sans qu'il tombe une goutte d'eau. Toutefois, dans ces régions déshéritées, des ouragans sévissent quelquefois, déversant sur les contrées qu'ils traversent des trombes qui, durant quelques jours, font couler en véritables torrents les oueds habituellement desséchés. Lorsque ces orages locaux éclatent sur les oasis, ils ont tôt fait de causer des dégâts considérables en ébranlant les « foggaras », ces canaux souterrains qui irriguent les palmeraies, les murs de clôtures des jardins, les toits et terrasses des maisons...

Une autre caractéristique principale du Sahara réside dans la fréquence des vents. Les vents dominants viennent du nord-est ; ils soufflent avec plus ou moins d'intensité par rafales qui se prolongent quelquefois pendant une dizaine de jours, soulevant des nuages de sable qui criblent le visage de petits graviers. Les caravanes surprises par ces tourbillons de poussière, qui obscurcissent l'atmosphère au point de la rendre opaque, sont contraintes de s'arrêter en attendant une accalmie ; les chameaux entravés sont immobilisés à l'abri d'une touffe ou d'un rocher ; puis les chameliers s'étendent sur le sol, enroulés dans leur burnous, et ne tardent pas à être recouverts d'un manteau de sable qui paraît les ensevelir. C'est vraisemblablement cette vision démesurément exagérée par les imaginations orientales qui a donné naissance à la légende des caravanes englouties sous les sables mouvants.

LÉON LEHURAUX.
(*Sur les pistes du désert.*)

Mme OZOUF.

COSMOS. Cartes murales scolaires (double face). *Chacune n° 1* 25 fr. *Autres numéros* 27.50

ÉDUCATION PHYSIQUE

Considérations générales.

Nous croyons inutile de répéter ici combien l'Education physique est nécessaire, indispensable, à la *jeune fille*, qui, par son rôle social et les nécessités d'une vie moderne, a besoin plus que jamais d'un corps robuste et sain.

Pour les *petites filles*, les leçons ne différeront nullement de celles des petits garçons ; ce ne sera qu'à partir de la huitième année que des différences notables seront à noter.

Les buts principaux à atteindre seront :

La *santé*, la *beauté corporelle*, la *souplesse* et l'*adresse*, la *force* (sans excès), un *caractère habitué à la lutte*, le *goût de la vie saine et des exercices en plein air*. Nous donnerons dans toutes les leçons des exercices particulièrement propres à développer ces qualités ; ces leçons ne seront que des « canevas » de ce qu'il est possible de faire.

Les institutrices devront s'attacher à lutter contre ces poitrines étroites de « candidates » à la tuberculose et insister auprès des municipalités pour obtenir l'organisation — peu coûteuse — du *contrôle médical*. Dans nos campagnes, où, en général, la santé est bonne, on s'efforcera de développer la grâce, la souplesse par de nombreux exercices de rythmique, d'équilibre. Nous donnerons aussi des exemples de ces parties fort intéressantes de l'Education physique féminine.

Nous n'oublierons pas que la vague sportive atteint la masse féminine et nous ferons une part assez large aux *jeux* et *sports* qui trempent le caractère, qui assurent à la femme une vitalité et une résistance plus grandes sans altérer sa beauté et sa grâce. Enfin, nous tracerons les grandes lignes d'une partie intéressante et utile de l'Education physique, facile à mettre en pratique et procurant toutes les qualités que nous énonçons plus haut : le *Tourisme scolaire*, véritable gymnastique utilitaire en même temps que merveilleux instrument d'enseignement concret.

Nous tirerons de la Méthode française dite « de Joinville » la plupart des exercices. Pour certaines leçons, nous adopterons le plan nouveau préconisé et créé par le professeur Racine, lors du stage d'Education physique du Lycée Michelet en 1933 ; ce nouveau plan, tout en gardant les caractéristiques essentielles et les exercices de la Méthode française, offre un caractère d'attrait plus grand que le plan classique.

Leçons pour enfants de 4 à 6 ans.

I. Travaux des champs.

Intensité : faible. *Durée* : 15 minutes.

Par un clair matin, Pierre va travailler aux champs (*marche en serpentine*). L'air est frais, il fait froid, faisons aller nos bras (*mouvements rapides horizontaux des bras*) ; tapons du pied (*sautillements rapides*) ; soufflons dans nos mains (*exercice respiratoire*).

Pierre va labourer son champ (*deux enfants se tenant par la main feront l'attelage ; le troisième tiendra les deux tabliers par derrière*). Tous marchent lentement, car le sol est dur. Nous voici au bout du sillon, respirons un peu (*exercice respiratoire*). Maintenant, il faut semer (*geste de semer*). Allons jusqu'au bout du sillon, recommençons. Mais que voit Pierre en se retournant ? Des petits oiseaux mangent les grains ; ils s'envolent à son approche (*l'envolée des oiseaux*). Tiens, du sillon, messire Rat sort de son trou, faisons-nous tout petit comme lui. Ah ! si Pierre avait son bon chat Minet !

Jeu. — Chat et souris.

L'ouvrage est achevé. Le soleil est sorti des nuages ; regardons-le et envoyons-lui un baiser (*geste de redressement avec extension du tronc*).

Pierre a soif ; il boit à la source avant de regagner sa demeure (*boire dans le creux de la main*). Et il chante à plein gosier, tout heureux... (*marche avec chant*).

II. Le Petit Chaperon Rouge.

(Voir dans le numéro du *Journal des Instituteurs*, année 1933-1934, la première partie de cette leçon.)

Intensité : moyenne. *Durée* : 15 à 20 minutes.

Revenons voir si le loup dort (*marche en spirale sur la pointe des pieds*). Mais voici qu'un brave garde passe devant la cabane et ouvre le ventre du loup (*geste vertical du bras droit de bas en haut*). Le Petit Chaperon Rouge et la grand'mère sortent toutes joyeuses (*ronde*). Ensuite, elles ramassent des pierres et les jettent dans le ventre du loup (*flexion du tronc en avant, faire le geste de ramasser des pierres*). Il faut recoudre (*imiter le tailleur*). Le loup se réveille et veut aller boire ; il passe sur un pont étroit (*marche sur un banc ou suivre une ligne tracée sur le parquet*). Il tombe à l'eau (*saut*). On le retrouve noyé et on l'emporte (*passe-passe avec un ballon ou un sac*).

Le Petit Chaperon Rouge, toute contente, va jouer avec ses petites amies.

Jeu. — Chat perché.

Et le brave garde tout joyeux va jouer aux quilles et part en chantant. Chantons nous aussi : *Nous n'irons plus au bois...*

Leçon ne nécessitant aucun matériel.

(Plan de la Méthode française d'Éducation physique.)

Durée : 15 minutes. *Intensité :* faible. *Matériel :* néant.

I. Mise en train (3 minutes).

Évolutions. — Se rassembler par deux ; marche sur la pointe des pieds, genou levé ; passer à la colonne par un.

Ronde. — « *Sur le pont d'Avignon.* »

Jeu respiratoire. — Prenons une prise comme grand-père.

II. Leçon proprement dite (10 minutes).

1° Mouvement mimé. — Le chemin de fer.

2° Mouvement à l'imitation. — Bras verticaux, flexion des jambes ; amener les bras à la position horizontale d'abord sur les côtés, puis en avant. Se redresser en relevant verticalement les bras.

Jeu. — Chat perché et variantes.

1° Mouvement mimé. — Imiter la danseuse (pas de polka).

2° Mouvement à l'imitation. — Exercice de souplesse des doigts : mains ouvertes près des épaules ; écarter les doigts, les rapprocher ; écarter l'index seul, le réunir aux autres ; fermer la main en laissant le pouce dressé, ouvrir la main, abattre le pouce dans le creux de la main.

III. Retour au calme (2 minutes).

Jeu respiratoire. — Soufflons la bougie.

Marche avec chant.

Rompre.

GEORGES MAURIE,
Instituteur à l'E. P. S.,
Murat (Cantal).

PROFIT. LA COOPÉRATION SCOLAIRE FRANÇAISE..... 15 fr.

5. Un peintre trace sur le plafond d'un salon carré et à 0 m. 75 des murs un filet de peinture et il demande pour ce travail 38 f. à raison de 2 f. le mètre. Quel est le côté du salon ? (Faire un croquis.)

SOLUTION :

Longueur du filet de peinture $\frac{38}{2} = 19$ m.

Côté du carré formé par le filet de peinture : $\frac{19}{4}$ m. = 4 m. 75.

Côté du salon : 4 m. 75 + (0 m. 75 × 2) = 6 m. 25

Calcul mental.

Addition de 2 nombres de 2 chiffres.

Soit à additionner les nombres 46 et 37. On peut opérer de diverses façons :

a. Ajouter d'abord les dizaines : 40 + 30 = 70, et ajouter les unités : 7 + 6 = 13; 70 + 13 = 83; ou bien dire : 46 + 30 = 76 et ajouter 7 soit 83.

b. Arrondir l'un des nombres : prendre 50 au lieu de 46 et retrancher 4 du résultat obtenu : 50 + 37 = 87; 87 — 4 = 83.

c. Il peut arriver que des compensations soient possibles entre les nombres, par exemple 16 + 34 donne le même résultat que 20 + 30.

Enfin, ces règles ne sont pas les seules, laisser toute initiative à l'élève; ce qui importe en calcul mental, c'est l'obtention rapide du résultat.

EXERCICES. — 1. *60 + 20; 30 + 50; 40 + 30.* 2. *23 + 37; 42 + 55; 36 + 23; 34 + 29; 46 + 33; 27 + 19, etc.*

3. *J'avais 41 marrons, j'en ramasse encore 39. J'en ai combien maintenant ?*

Varier les exercices, employer le procédé Lamartinière.

COURS SUPÉRIEUR

La droite.

1. Donner une idée de la droite à l'aide du pli d'une feuille de papier. L'arête d'une règle, d'un mur, etc., concrétisent également la ligne droite.

Énoncer les deux propriétés fondamentales suivantes :

a. Par deux points, on ne peut faire passer qu'une ligne droite ou encore : deux droites qui ont deux points communs sont confondues.

APPLICATION. — Vérifier si une règle est bien droite, opérer par retournement.

b. La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.

2. Une droite peut être considérée comme infinie dans les deux sens : droite *x y*.

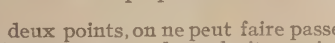

Une $\frac{1}{2}$ droite se prolonge dans un seul sens, elle a une extrémité.

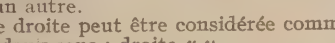

Un segment de droite a 2 extrémités, on peut le mesurer. 2 segments sont égaux quand on peut les superposer.

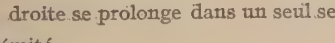

En mettant 2 segments bout à bout, on obtient un 3e segment qui est leur somme :

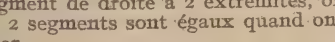

AB + BC = AC et AB = AC — BC.

3. Le point : intersection de deux droites. Il n'a pas de dimensions.

4. La ligne brisée : les dents de la scie. Ligne brisée convexe et ligne brisée concave (angle rentrant).

Problèmes.

1. *Soient 3 points AOB en ligne droite, O étant extérieur au segment AB; si M est le milieu de AB, démontrer que l'on a :*

$$OM = \frac{OA + OB}{2}.$$

➔ DÉMONSTRATION. — On a :

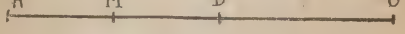

(1) OM = OA — AM.
(2) OM = OB + MB = OB + AM.

En additionnant (1) et (2), on a :

$2\,OM = OA + OB$, d'où $OM = \frac{OA + OB}{2}$.

2. *Étant donnée la figure ci-dessous, démontrer que l'on a : AC + CB < AD + DE + EB.*

➔ DÉMONSTRATION. — En prolongeant AC jusqu'à sa rencontre H avec DE, on a :

(1) AC + CH < AD + DH
(2) CB + CH < HB
(3) BH < BE + HE

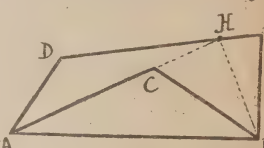

Et en additionnant membre à membre les inégalités (1), (2), (3), on a :

AC + CH + CB + CH + BH < AD + DH + H + BE + HE;

et en simplifiant :

AC + CB + 2 CH < AD + DE + EB, et à plus forte raison : AC + CB < AD + LE + EB.

4. *Étant donné un nombre de 3 chiffres consécutifs, on en retranche le nombre renversé. Démontrer que la différence est 198.*

➔ SOLUTION :

Soient *c, d, u*, le nombre; *c*, le chiffre des centaines; *d*, des dizaines; *u*, des unités. En supposant $c > u$, le différence $c - u = 2$, puisque *c, d, u*, sont 3 nombres consécutifs. Le nombre peut se mettre sous la forme : $110\,c + 10\,d + u$ (prendre à ce sujet un exemple concret. On a : 765 = 7 × 100 + 6 × 10 + 5).

Et le nombre renversé est : $100\,u + 10\,d + c$.

Faisons la différence entre ces deux nombres, on a :

$D = 100\,c + 10\,d + u - (100\,u + 10\,d + c) = 99\,c - 99\,u = 99\,(c - u)$, et comme $c - u = 2$,

$D = 2 \times 99 = 198$.

5. *Écrire les 10 premiers nombres dans l'ordre suivant : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10; et dans l'ordre inverse : 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Additionnez ces nombres 2 à 2 verticalement. Que remarquez-vous ? Appliquez cette remarque au calcul de la somme des nombres de la table d'addition.*

➔ SOLUTION

On remarque que cette somme est constante et égale à 11. La somme des nombres des 2 lignes vaut donc 110; la somme des nombres d'une ligne horizontale : $\frac{110}{2} = 55$. Construisons la table d'addition :

0. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9.
1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10.
9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18.

La somme des nombres de la 1re ligne est 45; celle des nombres de la 2e est 45 + 10, de la 3e 45 + 2 × 10; ... de la 10e : 45 + 9 × 10. On a donc :

S = 45 + 45 + 10 × 1 + 45 + 10 × 2... + 45 + 9 × 10.
= 45 × 10 + 10 (1 + 2 + 3... + 9) =
= 45 × 10 + 10 × 45 = **900.**

M. PAUMIER,

Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique. Livre du maître..... 15 fr.

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le transcontinental de l'Afrique Mineure.

L'année 1934 aura marqué deux étapes particulièrement importantes dans l'histoire de l'Afrique du Nord française : 1° la fin des opérations militaires assurant la pacification définitive du Maroc après vingt-deux ans d'efforts continus ; 2° l'achèvement de la grande *voie ferrée « impériale » Marrakech-Alger-Tunis*, véritable transcontinental de l'Afrique Mineure ou Maghreb.

Décidée en 1928, la voie ferrée *Fez-Oudjda*, qui assure maintenant la continuité du trafic Tunis-Marrakech, a été ouverte à la circulation le 15 avril 1934, et officiellement inaugurée le 24 mai suivant. Cette ligne, longue de 335 kilomètres, comporte trois tunnels principaux de 2 300, 2 600 et 1 260 mètres et un millier d'ouvrages d'art ; elle a exigé six millions de mètres cubes de terrassements et 600 000 mètres cubes de maçonnerie.

« Une plaque de tôle, portant ces 3 mots en lettres rouges sur fond blanc : *Marrakech-Tunis direct*, peut désormais, dans la capitale du Sud-Marocain ou dans celle de la Régence, être accrochée à des wagons-lits du dernier confort, écrit *M. Pierre Deloncle*, dans *L'Illustration*. Et cela paraîtra bientôt tout aussi simple aux voyageurs que d'autres pancartes familières : *Paris-Marseille* ou *Paris-Cherbourg*.

« Or, *le trajet Marrakech-Tunis (2 790 kilomètres) équivaut au parcours Paris-Constantinople !* Imaginez que, de Paris à Constantinople, une seule nation ait construit la ligne que suit l'Orient-Express, supposez que, sur cette ligne entière, les gares portent toutes le même drapeau, les douaniers et les gendarmes le même uniforme, que vous entendiez partout la même langue, vous commencerez à comprendre la grandeur de la France nord-africaine et peut-être, un peu au delà, celle de la France tout court.

« Pour relier, par ce ruban d'acier, le Grand-Atlas marocain aux rives de Carthage, il a fallu qu'un État fût assez fort pour pacifier ces immenses territoires voués, jusqu'à notre intervention, au triste destin de champ de bataille entre chefs rivaux et tribus hostiles. Il a fallu qu'un État fût assez riche pour soutenir par sa seule épargne, pendant un siècle, un effort continu d'organisation et de création. Soldats, administrateurs, diplomates, ingénieurs médecins, colons, tous les hommes qu'il fallait pour faire regagner à ce continent attardé le retard qu'il avait pris dans l'évolution de l'humanité, la France a su les trouver parmi ses fils. Bientôt, autour d'eux, vinrent travailler d'un même cœur nord-africain les enfants d'autres peuples méditerranéens.

« Voilà ce que signifient ces rails qui courent parallèles à travers les plaines et les monts

brillants sous le grand soleil ; solidement rivés à leurs traverses qui prennent la terre d'Afrique comme sous un joug de métal, ils attestent, dans la solidité et la souplesse de leur acier, la force d'une nation qui sut assumer une grande œuvre, et l'achever. »

Ajoutons que le trait d'union entre les trois grandes colonies françaises de l'Afrique Mineure semble appelé à prendre quelque jour une grande importance internationale. N'est-il pas appelé à être prolongé, d'une part, par Gibraltar vers la vieille Europe, d'autre part, par Tripoli vers Alexandrie et Constantinople ? Ce sera alors la *rocade méditerranéenne* qui agrandira singulièrement notre petite Europe et contribuera puissamment à la mise en valeur du continent africain.

Particularité curieuse, mais qui s'explique par la topographie du Maghreb : nulle part la grande artère est-ouest ne suit la côte. Aussi est-elle reliée aux ports méditerranéens par un grand nombre d'embranchements, de même d'ailleurs que se détachent d'elle, vers le sud, les diverses voies de pénétration.

R. O.

QUINEL ET DE MONTGON. **Contes et Légendes du grand siècle** *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. **Toile noire.... 16.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La pomme de terre.

Introduction. — Quelle est la plante la plus précieuse, et pourquoi ? Blé : farine, pain. Mais, après le blé, quelle est la plante dont nous pourrions le plus difficilement nous passer ? La pomme de terre. A l'époque où la pomme de terre était inconnue en France, les famines étaient fréquentes. Aujourd'hui, la pomme de terre, cultivée dans le monde entier, nous assure contre la famine.

Racontez l'histoire de Parmentier : Parmentier (1737-1813), pharmacien de l'armée, avait pu apprécier la valeur nutritive de la pomme de terre en Allemagne. Le roi lui donna une terre, à Neuilly, pour cultiver le nouveau légume. Parmentier eut l'idée de faire garder le champ par des soldats Persuadés que la plante, objet d'une telle surveillance, devait être précieuse, les gens dérobèrent la récolte que les sentinelles avaient la consigne de leur laisser emporter. Ainsi la pomme de terre se répandit. Mais, d'abord, les paysans français la rejetaient, sous prétexte qu'elle pouvait causer la peste et le choléra. Heureusement, la nouvelle arriva par les gazettes que Sa Majesté en avait mangé, alors tout le monde voulut en avoir. (Voir dans l'*Histoire d'un paysan*, d'Erckmann-Chatrian, l'aventure du maître forgeron Jean Leroux.)

I. Voici une touffe de pommes de terre.

1. **La partie aérienne.** — Observons les feuilles pennées (les grandes folioles alternent avec de petites folioles). Les fleurs, roses et violettes, ont un calice d'une seule pièce, à 5 dents. La corolle aussi est d'une seule pièce avec 5 larges dents qui alternent avec celles du calice, c'est-à-dire correspondent à leurs intervalles. Les 5 étamines ont de longs sacs de pollen et sont rapprochées les unes des autres, sans être soudées. Écartons-les avec une aiguille. Dégageons l'ovaire et coupons-le, il y a deux petites loges avec de minuscules graines.

Voici aussi des fruits. Ce sont des baies vertes et molles. Coupons-en une : nous retrouvons les deux loges remplies de graines. Les feuilles et les fruits contiennent un poison.

Mais où donc est la tige ?

2. **La pomme de terre est la tige souterraine renflée.** — Ce n'est pas une racine. Observons bien une pomme de terre. Il y a des *bourgeons* (les yeux) donnant des feuilles. Posons une pomme de terre sur de la mousse humide et observons le développement des yeux. Les tiges blanches se gonflent et forment des *tubercules*. Pensez aux tubercules du dahlia, aux rhizomes. Et alors, les racines, où sont-elles ? Observons les petits poils absorbants, les fines fibres blanches (les stolons). On peut dire qu'une partie des tiges souterraines absorbent la nourriture et fonctionnent comme des racines et que les autres se gonflent de nourriture et forment des tubercules.

II. Observons une pomme de terre.

Montrer quelques-unes de diverses formes et grosseurs.

Couleurs : bleuâtre, jaune, clair jaune, rouge vif, brune.

Formes : demi-longue, ronde, plate, etc.

Lisse, dure (toucher une vieille pomme de terre évidée, pensez à ce que nous avons dit de la carotte, magasin de nourriture).

La pomme de terre aussi est un magasin. Coupons-la et pressons-la un peu. Voyez l'eau qui en dégoutte. La pomme de terre contient en outre de l'amidon, 1/5 de son poids (en montrer), et un peu de *blanc d'œuf*. Les nouvelles pousses des pommes de terre (à la cave au printemps) se nourrissent des matières nutritives que la pomme de terre contient.

III. La culture de la pomme de terre.

A développer (surtout dans les écoles rurales) : préparation du sol, la plantation (fin mars, mi-avril, à la houe, à la bêche, à la charrue), les façons (hersage vigoureux, 15 jours à 3 semaines après la plantation, binages réguliers, buttage), l'arrachage (quand les fanes commencent à sécher, le buttoir), la mise en cave ou en silo.

IV. Comment maman emploie-t-elle les pommes de terre ?

Maman les pèle, les coupe en quartiers. Elle les apprête à l'eau, au beurre. Elle en fait de la purée. Elle les coupe en petites tranches et les fait frire dans de l'huile (pommes de terre frites). Elle les écrase et en fait une soupe aux pommes de terre. Elle les fait cuire avec la pelure. Ce sont des pommes de terre en robe de champ. Elle les écrase, les assaisonne avec des oignons, de l'huile et du vinaigre. C'est la salade de pommes de terre.

Faisons cuire quelques pommes de terre sous la cendre.

V. Travaux personnels.

Observez comment on dispose les pommes de terre quand on les plante.

Faites un tour au marché, notez les noms des différentes espèces de pommes de terre ; demandez les prix et l'origine.

Cueillez une fleur de pomme de terre et dessinez : pistil, étamines, ovaire.

Observez le développement des pousses d'une vieille pomme de terre.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Quelques fleurs d'automne.

Quand l'été est à son déclin, la nature se pare encore de fleurs, comme pour faire ses beaux adieux. Sur les prés coupés, le colchique est le messager de l'automne. Dans les jardins fleurissent encore les œillets et les dernières roses. Mais ils faneront bientôt et d'autres fleurs s'épanouiront : les *dahlias*, les *chrysanthèmes*, les *asters*, les *zinnias*, les *soucis* et le *soleil* qui penche sa couronne d'or lourde de graines. Mais ces fleurs aussi sont de courte durée. Le froid et le gel les anéantissent. Seuls les chrysanthèmes et les soucis survivent souvent jusqu'en décembre.

EISENMENGER ET RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

I. Le colchique.

Quand en avez-vous vu les premiers? Où les trouve-t-on? Pourquoi le bétail n'y touche-t-il pas? Observons la corolle un jour de soleil, un jour de pluie. Déterrons une plante de colchique avec ses parties souterraines.

1. **Le colchique d'automne** — Il n'y a pas de tige. Le tube qui descend de la corolle à l'oignon fait partie de la fleur. Il y a trois pistils avec des anthères. La corolle est comme un entonnoir et se compose de 6 pétales. Il y a aussi 6 étamines. Où est l'ovaire? Tout au bout du tube floral, dans la terre. Pourquoi?

Enlevons les feuilles brunes de l'oignon. Coupons-le. Observons comme le tube floral sort d'un côté. Il y a en outre quelques petites feuilles blanches et pliées, ce sont les feuilles de l'année prochaine. Quand le colchique a fleuri, il disparaît.

Le colchique d'automne n'a donc ni feuilles, ni tige, ni fruits.

2. **Le colchique de printemps.** — Marquons la place de quelques colchiques en automne et revenons les voir au printemps. Il y a maintenant des feuilles et des fruits. Les feuilles sont longues et ont des nervures parallèles. Le fruit est une capsule à trois valves. Ouvrons-la. Il y a beaucoup de graines, grosses comme des graines de pavot.

En Alsace, on appelle le colchique « Zeitlose » (fleur sans temps). Expliquez ce nom. Réfléchissons aussi à l'avantage que les tiges et l'ovaire sont profondément ensevelis dans la terre.

II. Les œillets.

Observons bien des œillets simples (mignardise) et des œillets barbus. Il y a 5 pétales, 10 étamines. Dans les œillets remplis, les étamines sont transformées en menues fleurs. Le fruit est une capsule s'ouvrant en 4 petits lobes dentelés.

Montrer les stolons avec les racines adventives.

Montrer les lychnis visqueux, l'œillet des prés, le lychnis du soir, le silène.

III. Le soleil.

Mesurons la hauteur de la tige, le diamètre de la corolle. Observons la position de la corolle au cours de la journée.

Voyons la disposition des feuilles. Relions les tiges par un fil de bas en haut. Pourquoi cette disposition? Chaque feuille est dégagée et n'ombrage pas les feuilles voisines. Versons du sable fin sur les feuilles placées en haut et observons comment le sable tombe de feuille en feuille. Et l'eau de pluie?

1. **La fleur.** — C'est une fleur composée. Coupons le capitule de haut en bas. Les fleurs qui occupent le pourtour ont des corolles ligulées jaunes. On les appelle, souvent à tort, des pétales. Ces fleurs sont stériles.

Au centre, il y a un grand nombre de corolles régulières portant un calice avorté. Ces corolles ont la forme de tubes. Ce sont des fleurons portant 5 étamines dont les anthères sont soudées. L'ovaire est adérente. Le pistil a deux stigmates qui se penchent vers le bas.

Observons les insectes (lesquels?) qui cherchent le nectaire au fond des fleurons.

Les fleurons ligulés attirent les insectes avec l'éclat de leur couleur. L'ensemble de ces fleurons forme un piédestal solide où de nombreux insectes se promènent à leur aise pour butiner.

2. **Le fruit.** — Observons et dessinons une graine. Coupons-la et frottons-la sur un morceau de papier. Tache d'huile. Comprenez-vous maintenant pourquoi les oiseaux en sont tellement friands?

Après la maturité des graines, la plante dépérit. Faisons germer quelques graines de soleil.

IV. Les composées.

Le soleil est une composée.

Rappelons les caractères communs : capitule, 5 étamines dont les anthères sont soudées. Ovaire adhérent, fruits pourvus souvent d'une aigrette. Nous distinguons *trois groupes* de composées.

1. **Capitules formés par des fleurons seuls** (tubuliflore): Bluet, chardon, artichaut.

Chez les artichauts, on mange les capitules un peu avant l'épanouissement des fleurs. La partie comestible est le réceptale du capitule. Les feuilles que l'on détache sont les bractées. Le foin qui occupe le milieu est formé par les jeunes fleurs encore en bouton.

2. **Capitules radiés:** Grande marguerite, chrysanthème, aster, camomille, arnica, souci.

En 1764, les premiers pieds de chrysanthèmes furent apportés en France par un voyageur revenant de la Chine. Aujourd'hui les variétés sont innombrables.

3. **Capitules entièrement formés par des fleurs ligulées** (*liguli flore*): Pissenlit, chicorée sauvage, dahlias (observons les tubercules), laitue, tussilage (pas d'âne), salsifis. Etudions le *pissenlit* appelé aussi dent de lion. Tige courte, insignifiante, feuilles disposées en rosette, longues, incisées en dents triangulaires, capitule d'un jaune doré. Le fruit porte une aigrette de poils blancs soyeux (« chandelle »).

V. Travaux personnels.

Enrichissez votre collection de graines (nouveaux étuis avec graines de colchique, d'œillets, de composées).

Pressez et séchez quelques composées, faites un tableau synoptique de botanique, dessinez sur un grand carton une fleur disséquée et ses parties. Distinguez 3 groupes et collez les fleurs sèches sur le carton.

Visitez l'exposition de chrysanthèmes de l'horticulteur de votre endroit.

Cultivez des composées au jardin scolaire. Etablissez un herbier : 2 premières pages composées des prés, composées des jardins, ou 3 pages correspondant aux 3 groupes.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses..... 15 fr.

En particulier, quand M est en H, N y est aussi ; le quadrilatère se réduit à la droite BC.

Quand le quadrilatère est convexe, il est formé du triangle invariable ABC et des triangles variables BMA et CNA. Ces derniers ont leurs bases AB et AC fixes. Leurs aires sont maxima quand les hauteurs sont des rayons ($\widehat{MAB} = 45° = NAC$). L'aire du quadrilatère égale :

$$\frac{bc}{2} + \frac{b^2}{4} + \frac{c^2}{4} = \frac{(b+c)^2}{4}.$$

3° GD et GE (fig. 2) sont respectivement parallèles à AC et à AB ; donc le quadrilatère ADEG est un rectangle inscriptible dans la circonférence qui a

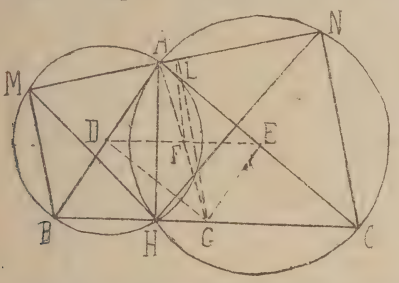

pour centre le point de concours F des diagonales.

La droite GL, qui joint les milieux des côtés non parallèles du trapèze BMNC, est parallèle aux bases et, par suite, perpendiculaire à MN. Le triangle ALC est donc rectangle et par suite inscriptible dans la circonférence de diamètre AG. On a bien :

FA = FG = FL.

V. SCIENCES (B. É., Poitiers, juillet 1933.) — **Problème.** — *Dans une bouteille Thermos, il y a 1/2 litre d'une boisson chaude à 80°. On y verse 1 dl. d'eau à 20° et on ajoute un morceau de glace à 0° pesant 100 g. Quelle est la température finale ? On suppose que la boisson a même densité et même chaleur spécifique que l'eau.*

→ INDICATIONS. — Chaleur perdue par la boisson : $(80 - x)\ 500$.

Chaleur gagnée : par l'eau $(x - 20)\ 100$;

Par la glace : $80 \times 100 + 100\,x$.

Donc $(80 - x)\ 500 = (x - 20)\ 100 + 80 \times 100 + 100\,x$.

D'où : $x = 48°,6$.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Novembre 1934.

1. *Comment appliquez-vous dans votre classe les paroles des Instr. minist. : « Si l'on veut que l'élève travaille avec joie et avec profit, il faut lui éviter* la monotonie des redites, *le* dégoût du déjà vu. »

2. *Du* rôle de l'image *dans l'enseignement de l'histoire.*

3. *Quelle place faites-vous* au « par cœur » *dans votre classe?*

4. *Plan détaillé d'une* leçon de morale *sur* « Le courage », *au C. M.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 f. 50 par sujet), en mandat-poste ou de préférence *chèques postaux 403-92, Lyon*, ou en bons de correction, à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les « Prix uniques ».

C'est en 1929 qu'apparurent en France les premiers *magasins à prix unique*. A vrai dire, ils n'y étaient pas totalement nouveaux. Dès avant la guerre et même dans certaines petites villes de province, des bazars avaient inauguré le système du prix unique, et de grands magasins avaient des comptoirs où voisinaient les objets les plus différents, rassemblés seulement en vertu de leur prix identique. N'y avait-il pas au Bazar de l'Hôtel de Ville, par exemple, le comptoir des jouets à 0 fr. 05, celui des jouets à 0 fr. 10 ? Et, après la guerre, n'y eût-il pas des comptoirs de « cadeaux à faire » à 10, 20, 50 francs ? Mais c'est seulement il y a peu d'années que sont apparus les magasins d'un type nouveau, dits « Prix unique ». Ils ont déchaîné une telle colère, depuis, dans certains milieux, que la question de leur interdiction a été récemment portée devant le Parlement. Que sont donc ces magasins? Quelle est leur organisation? Quels résultats obtiennent-ils? Nous allons essayer de le voir ici.

Leur naissance.

Les magasins à prix unique sont récents en France, mais ils ont déjà une longue existence à l'étranger. Ils datent de 1879 où fut créé, aux États-Unis, le premier d'entre eux par F. W. Woolworth. De là, ils passaient en Angleterre au début du XXe siècle, puis, après la guerre, en Allemagne et en Suisse. Dans tous ces pays, ils se multiplièrent rapidement. Ils pénétrèrent enfin en France il y a quatre ans et y ont fait une carrière déjà honorable, puisqu'on en compte près de soixante-quinze pour l'ensemble du pays, dont une quinzaine à Paris. Ils ont eu une fortune qui s'est accrue avec la crise. En effet, tous les objets qu'ils vendent sont à des prix égaux ou inférieurs à 10 francs ; et, pour ces prix minimes, on y trouve des marchandises de bonne qualité : chapeaux, chandails, articles de ménage, maillots de bain, disques de phonographe. Ils offrent même maintenant des repas à un prix très modique : un plat chaud — viande, légumes et pain, et parfois du fromage, — pour 3 francs. Bien entendu, les rayons d'alimentation débitent les produits les plus courants d'épicerie à un tarif extrêmement avantageux. Aussi, dans les quartiers populaires surtout, la clientèle afflue-t-elle dans ces magasins d'un genre nouveau, dont certains ont dû établir à travers leurs rayons un « sens unique » à certains jours de la semaine, et particulièrement le samedi soir, où la semaine anglaise permet aux femmes qui travaillent de s'occuper de l'approvisionnement du ménage.

Leur organisation.

Comment les magasins à prix unique arrivent-ils à vendre à des prix que le commerce ordinaire ne peut pratiquer, c'est ce que nous nous expliquerons en examinant le mécanisme d'un tel magasin.

Il est fondé avant tout sur la rationalisation, celle de la production et celle de la distribution, c'est-à-dire de la vente. La *rationalisation de la production* consiste à faire choix d'un nombre d'articles limité et dont on ne présentera, pour chacun, qu'un nombre également limité de types. Par exemple, le magasin à prix unique ne cherche pas à offrir, à sa clientèle, comme les grands magasins, tous les objets dont on peut rêver, depuis un bouton de guêtre jusqu'à un chronomètre, une tonnelle de jardin ou une salle à manger. Il se cantonne dans des objets de première nécessité et dont le prix peut être maintenu à 10 francs ou au-dessous : c'est un magasin d'articles courants de prix modérés. De plus, au lieu d'avoir une gamme de vingt, trente, quarante modèles d'un même objet, blouse, tablier ou pan-

KUHN. MEMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

toufles, il n'en a que quatre, cinq ou six, répondant aux besoins les plus fréquents de sa clientèle.

Pour vendre ces objets au plus juste prix, il convient de se les procurer au plus juste prix aussi. Pour cela, la *fabrication* est rationalisée également. Tout est calculé, depuis le choix de la matière et de la coupe, par exemple, jusqu'à celui des procédés de fabrication pour comprimer à l'extrême le prix de revient sans diminuer la qualité de l'objet. Et comme le magasin à prix unique a une forte vente, il fait de grosses commandes à la fois, ce qui diminue encore le prix d'achat.

Mais c'est plus dans la *rationalisation de la vente* que dans celle de la production qu'est l'originalité des « Prix uniques ». Le principe est la vente massive, au prix le plus bas possible et en évitant tous les frais inutiles.

Par exemple, les prix pratiqués étant très peu nombreux : six tarifs seulement entre 0 fr. 50 et 10 francs, il est inutile de mettre des *étiquettes*. On range les objets par comptoirs à un prix unique : tous les objets à 10 francs, tous les objets à 5 francs, etc... Or, c'est une grande économie de personnel que de ne pas marquer le prix des objets.

D'autre part, la *comptabilité* est simplifiée à l'extrême. Comme l'explique, dans *L'Illustration*, M. R. Chenevier, « chaque vendeuse d'un rayon encaisse directement le prix de sa vente. Un jeu de tickets permet de discriminer entre les différents prix pratiqués. Autant de tickets, autant de prix. Une simple caisse enregistreuse porte témoignage. La journée terminée, le relevé de la caisse donne le relevé de la vente d'un rayon déterminé. » Plus de caissières, plus de débitrices, plus de perte de temps à courir du rayon à la caisse, à attendre à la caisse. D'autres économies résultent de la suppression du service des livraisons à domicile, ou de celui des « rendus » si onéreux pour les grands magasins.

La compression des prix est encore obtenue par l'intensification de la *rotation des stocks*. Plus les marchandises restent longtemps en magasins, plus les frais généraux augmentent pour un objet : intérêt des capitaux investis, magasinage, risques de détérioration, dépréciation par suite d'un changement de mode, etc... Il faut donc, pour diminuer la proportion des frais généraux, vendre le plus vite possible la marchandise. Les « Prix uniques » n'ayant que des articles d'utilité courante, s'adressant à la nombreuse classe des bourses modestes, et n'ayant que des types répondant à des besoins essentiels, écoulent vite leur stock qu'ils peuvent renouveler six, sept, neuf fois par an, tandis que les grands magasins ne peuvent les renouveler, en moyenne, que de quatre à cinq fois, et le commerce de détail — l'alimentation exceptée — que de deux à trois fois.

Mais pour vendre en masse, pour commander par masses au fabricant, il faut, à l'origine, des capitaux considérables et une organisation déjà savante. Les magasins à prix unique sont une forme de la « concentration » commerciale qui peut vendre à bon compte, parce qu'elle vend « en série ». Elle est, au magasin, ce que l'usine est à l'atelier de l'artisan. Elle est, en définitive, une œuvre *capitaliste*, une œuvre du grand capitalisme qui a su ici s'adapter aux besoins de la classe à petites ressources durement touchée par la crise et, par une formule nouvelle répondant à ces besoins, drainer tout un commerce de détail qui, jusqu'ici, lui échappait.

La lutte contre les « Prix uniques ».

Comme toutes les révolutions, économiques ou autres, celle-ci a bousculé un état de choses existant, et lésé gravement certaines catégories sociales. Les « *Prix uniques* » font aux petits commerçants une concurrence ruineuse dans certaines villes. Ceux-ci, menacés de désastre, ont réclamé une législation contre leurs rivaux.

Ils font valoir, non seulement qu'ils sont victimes d'une concurrence qu'ils appellent *déloyale* parce qu'elle est inégale, les gros magasins ayant des capitaux et une puissance dont eux ne disposent pas, mais encore que ces magasins nouveaux sont contraires au bien général. Ne font-ils pas, parce qu'ils sont puissants, travailler, à des *prix dérisoires*, les ouvrières et ouvriers qui confectionnent les objets si bon marché mis en vente par eux ? On incrimine parfois la *qualité* de leur marchandise. Les détaillants font enfin remarquer que les magasins à prix unique en ramenant, pour tous les objets, les types à quatre ou cinq, tendent à *uniformiser* les modèles, et que cette uniformisation des modèles, amenée par celle des prix, risque de supprimer toute fantaisie, toute variété dans les objets d'usage courant, de nous incliner à une civilisation standardisée où le bon goût sombrera. Dans notre pays, où la tendance est plutôt à l'initiative individuelle et où nous nous plions mal à l'uniformité, c'est aller contre cet instinct que de laisser se développer les magasins à prix unique. Telles sont certaines des objections faites à ce type d'entreprises.

Et sans doute il faut constater que ces maisons, qui marquent un progrès technique évident, sont peu faites pour développer les goûts individuels et la variété. Elles représentent une nouvelle étape de la rationalisation, elles sacrifient, comme tout ce qui est rationalisé, la fantaisie individuelle au goût moyen, la variété au type courant. Si elles peuvent mettre à la disposition d'une clientèle à la bourse modeste des objets qui, autrement, ne lui seraient pas accessibles, c'est à condition que ces objets soient standardisés et sans originalité, et nous marchons à une américanisation de la vie de tous les jours. Ne peut-on leur reprocher également de ne comprimer tous leurs prix qu'en diminuant la main-d'œuvre soit pour la fabrication, standardisée et mécanisée à l'extrême, soit pour la vente qui se fait avec un personnel aussi réduit qu'il se peut. Et n'aggravent-ils pas la situation des travailleurs qu'ils semblent servir en augmentant de proche en proche le chômage ?

Mais ces magasins, d'autre part, correspondent évidemment à un besoin. Ils apparaissent au moment où beaucoup de gens voient diminuer leur capacité d'achat. Clientèle populaire souvent atteinte par le chômage, petite bourgeoisie appauvrie d'une façon ou de l'autre par la crise, tous ceux que le resserrement économique touche trouvent là, à un prix accessible, des objets dont autrement ils devraient se priver. Et les services rendus sont tels que, malgré la défiance habituelle envers ce qui est nouveau et le peu de goût qu'on a en France pour la grande maison anonyme qui a la froideur de l'œuvre rationalisée, l'engouement est très vif pour ces magasins où se presse la foule des acheteurs.

La situation douloureuse du petit commerce a toutefois ému le Parlement, et les manifestations parfois tumultueuses des détaillants contre l'ouverture d'un magasin selon la formule nouvelle a eu son écho à la Chambre. De même qu'en Allemagne, où des ordonnances ont interdit d'ouvrir, d'agrandir ou de transférer des magasins à prix unique, de même qu'en Suisse où des mesures restrictives ont été prises contre eux, la Chambre a été sollicitée d'agir. Elle l'a fait en votant d'abord une *taxe supplémentaire* de 1 p. 100 sur le chiffre d'affaires des magasins du type nouveau, taxe s'ajoutant à celles que payent déjà régulièrement ces maisons, puis en votant leur *interdiction*. Mais le Sénat n'a pas suivi la Chambre dans ces deux mesures, et la question reste pendante.

Il est peu probable qu'on puisse totalement arrêter l'essor d'une formule qui, malgré ses défauts, rencontre la faveur du public. Il est plus probable que les commerçants s'adapteront plus ou moins à ce type commercial récent ; que, sans disparaître, les détaillants apprendront à coopérer entre eux, à se grouper pour leurs achats, à renoncer à quelques-unes de leurs pratiques les plus onéreuses pour rationaliser dans la mesure du possible leur commerce. Déjà certains ont créé une sorte de *centrale d'achat* ravitaillant par exemple de nombreux détaillants de villes différentes. D'autres s'adressent à la centrale d'un « Prix unique » qui leur fournit, aux mêmes conditions qu'à lui, la marchandise.

R. Ozouf.

Genest. Contes et Légendes mythologiques. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

Voici quelques nouveautés de premier intérêt !

R. JOLLY

EN RIANT !

LA LECTURE SANS LARMES

1er Livret.. .. .. .. 3.40 *(Spécimen : 1 fr.)* 2e Livret. 3.60 *(Spécimen : 1 fr.)*
1er et 2e Livrets réunis. 6.50
3e Livret. .. .. 6.50 *(Spécimen : 2 fr.)*

R. JOLLY

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

Cours élémentaire.. .. .. 6. » *(Spécim. gratuit.)*

VIENT DE PARAITRE :

Cours Moyen .. .. 8.80 *(Spécim. gratuit.)*

Nous faisons paraître une édition remaniée du cours moyen du

COURS D'ARITHMÉTIQUE

Cours pratique d'Arithmétique du Système métrique et de Géométrie

MINET-PATIN

VIENT DE PARAITRE :

Cours Moyen (MINET-PATIN-LEFÈVRE) .. .. 8.80 *(Spécimen gratuit.)*
Le Livre du Maître pour le Cours moyen remanié.. .. 18. » *(Paraîtra fin Novembre.)*
Le Livre de l'élève du Cours moyen, ancienne édition (MINET-PATIN-DELANNOY), est toujours fourni sur demande.
Cours Élémentaire.. .. 5.50 *(Spéc. grat.)* Cours supérieur. .. 14.50 *(Spéc. : 3.50)*
Livre du Maître *(cours élém.)* 8.50 Livre du Maît. *(cours sup.* 21.50
Cours préparatoire, 4 cahiers (addition, soustraction, multiplication, division) .. .. 1.20 *pièce*

P. BERNARD ET F. REDON

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

Cours élémentaire (Classe de 8e). .. .. 6.20 *(Spécim. : 1 fr. 50)*
Cours Moyen (Classe de 7e).. .. .. 8. » *(Spécim. : 2 fr. 50)*

Fernand NATHAN, Éditeur.

PETITES ANNONCES du " JOURNAL DES INSTITUTEURS "

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorats officiels de musique, État, Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. PIERRON, 147, avenue Parmentier, Paris.

On demande une jeune institutrice jardinière, appartenant ou non aux cadres de l'enseignement public, pour le lycée français de Montevideo (rentrée le 1er mars). Ecrire à M. le directeur du Lycée français, Soriano 974, Montevideo (Uruguay).

PERMUTATIONS

Institutrice Seine permuterait Cher, préférence près de Bourges. J. I. 437.

Institutrice très bon poste. Hte.-G. 20 km. Toulouse, com. bi-quotidiennes, dem. perm. très près Paris. Pressé. Mariage. J. I. 438.

Institutrice titul. (S.-et.-O.), 12 km. Paris, poste agréable (E., g., élec. ch. cent.), permuterait Pau ou banlieue imm. Raisons famille. J. I. 440.

Institutrice Marne, bon poste, permuterait Mthe-et-Mlle ou Moselle. J. I. 442.

Ménage, poste double, ville Eure, 1 h. 3/4 de Paris, cherche permutants pour Tarn, Haute-Garonne, Hérault. J. I. 443.

Institutrice, coquet poste banlieue Toulouse, permut. Seine. Pressé. Raisons famille. J. I. 444.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembour. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Films Baby et Super loués 0 fr. 50 les dix mètres pour 7 jours. Jaquinod Georges, Farges (Ain).

Propriétaires du Château des Fines Roches, 1er crû classé de Châteauneuf-du-Pape, et de Chais à Beaune (Côte-d'Or), recherchons agents pour vente vins fins et grands mousseux. Écr.: " Grandes Caves de Lyon - Av. Lacassagne, Lyon ". S. A. au capital de 28 millions de francs. Membres du Jury - Hors concours - Paris 1931.

Miel blanc surfin de ma récolte, 3, 5, 10 kg., 30, 48, 90 fr. fco. Échant. 1 fr. Jourdois, inst., bd Gambetta, Charleville.

Collègues ! Collaboration facile chez soi pendant loisirs, me rapportant gros gains prouvés. Enveloppe timbrée à H. Jourdois, instit. Nanteuil, Ardennes.

Désire correspondre avec jeunes gens et jeunes filles. Messi. Etienne. H. Guentin, infirmier, équipe 2 P. A. Dr Boiron, Yaoundé (Cameroun).

Saucisson ou jambon extra le kg. 18 fr. Valard à Roanne Loire C. ch. postaux Lyon 11 837.

A louer, dans petit centre maison d'hab. conv. à collègue en retraite. Salon, s. - à - m., 2 ch. à couch., cab. toil., cuis., élect., jard. potag., et d'agrément, chasse., pêche., facilité très gde communic. : Écri., Gourgue à Lormont (Gironde).

LAINES A MATELAS PASTEUR
Rayon E F, TOURCOING, garanties infeutrables, vente directe, prix de gros. Échantillons gratuits.

Contre mandat 15 fr. exp. recomm. 6 jol. photos, vues stéréosc. 6/13, 15 timbr. var. Côte d'Ivoire. Tournoux, Dir. Éc. régionale Odienné (Côte d'Ivoire).

T. S. F. Cède pour 300 fr. : Régulat. automat. de tens. Elcosa (val. 450 fr.) et parafoudre Philips. Charlot, inst. Joigny (Yonne).

MARIAGES

Institutrice célib., 41 a., corr. vue mar. coll. sérieux. Santé, âge rap. Rég. Sud-Ouest. Jdre photo. J. I. 441.

N'oubliez pas que

jusqu'au* 15 NOVEMBRE, *vous pouvez recevoir

NOS

PRIMES

de Réabonnement et d'Abonnement

A PRIX SPÉCIAUX

Voyez les numéros précédents du journal !

Vient de paraître :

Mlle CUNÉO,
Directrice d'École Maternelle - C. A. I. E. M.

VADE-MECUM DES EXERCICES SENSORIELS
A L'ÉCOLE DES PETITS

Un volume 12 × 18,5, illustré de nombreuses photographies : **4 fr.**

Mlle CUNÉO, dont on connaît l'autorité en cette matière, offre aux institutrices, dans cet ouvrage, un ensemble choisi de jeux et d'occupations pour les petits. Mais son livre n'est pas seulement un répertoire des jeux éprouvés, conformes aux meilleurs procédés de la pédagogie nouvelle, c'est aussi un guide expert parmi les expériences et les trouvailles les plus dignes d'intérêt des plus récentes méthodes.

LECTURES ET VARIÉTÉS

NOS CONTES

LA PLUME DE Mme DE SÉGUR

J'étais, à dix ans, élève du lycée Montaigne. Notre professeur, paternel et tendre, nous lisait les contes de fées de la comtesse de Ségur. L'excellent homme comprenait qu'il faut aux âmes neuves des récits ingénus hautement rehaussés de fictions fantastiques. Psychologue, il a fait son chemin dans la critique littéraire. C'est grand dommage. Il aurait dû demeurer professeur des petits : si peu d'hommes savent parler aux enfants !

C'était vers la fin de l'après-midi que le maître nous lisait ces beaux contes. A l'heure où, l'hiver, le soir laisse déjà flotter sa gaze de mystère. Les aventures de Blondine, d'Ourson et du bon petit Henri nous paraissaient bien plus tragiques qu'à la lumière d'un beau jour ! Nous avions à peine à cligner les yeux pour entrevoir en rêve la fée Rageuse, et bonne Biche, et beau Minon ! L'histoire finie, nos paupières battaient comme au sortir d'un sommeil peuplé de songes. Nous étions tout surpris de nous retrouver en classe devant nos petits pupitres polis par nos coudes, avec nos cahiers ouverts à l'endroit d'une page que la grisaille avait fait cendreuse.

Le professeur, je l'aurais juré, voulait, avec ces belles lectures, récompenser les élèves studieux. Hélas ! je n'étais pas de ceux-là et ma turpitude, bien souvent, offensait ce digne pédagogue jusqu'à le faire s'écrier : « André, tu seras un âne bâté toute ta vie ! » Mes devoirs de style, surtout, étaient ignobles, écrits d'une plume crachotante, dans une langue sordide, balafrés de ratures avec, en marge, des constellations de taches d'encre. Mes idées s'égaillaient dans ces gribouillis comme les brigands corses dans le maquis et le maître clamait, d'une voix désolée :

— C'est d'une inconcevable indigence ! André, tu n'as pas la plume de Mme de Ségur ! Tu ne seras donc jamais qu'un âne bâté ?

Et le brave homme, pour mieux me couvrir de confusion, nous lisait un chapitre du *Bon petit Diable*. Récompense pour les bons, leçon pour les mauvais. Pour le maître — je le devine aujourd'hui, — délicieuse promenade hors de sa classe turbulente, bouffée d'air frais qu'il respirait à pleins poumons, sans oser l'avouer.

La plume de Mme de Ségur ! Elle revenait dans toutes les exhortations du professeur. Qu'était-elle donc, cette plume, pour que tant de chefs-d'œuvre en fussent sortis ? Était-elle fée, comme la clef de l'armoire aux épouses immolées de la Barbe-Bleue, ou comme la pantoufle de Cendrillon ? Ou bien jouissait-elle d'un pouvoir magique comme les baguettes enchantées ? J'en rêvais. Je me voyais, en songe, assis à ma petite table de travail, avec, aux doigts, cette plume qui trottait, trottait toute seule sur le papier, entraînant ma main malhabile, écrivant des pages sublimes.

Hélas ! qu'il y avait loin du songe à la réalité ! Je restais, pour mon professeur, l'âne bâté de tous les jours !

***

Un jeudi après-midi, j'accompagnai ma mère en visite chez une dame âgée qui occupait un appartement tranquille et vieillot où flottait l'ombre des arbres du Luxembourg. Elle portait un bonnet de dentelles, de pâles boucles à l'anglaise encadraient son visage vénérable et fin où la malice et la bonté mêlaient les trames de leurs rides. Ma mère me présenta comme un cancre ineffable. La chère femme avait raison. Sans doute voulut-elle par là m'empêcher de sombrer dans le péché d'orgueil vers lequel je n'avais que trop de penchant. Elle parla de mes piteux devoirs de style, sans rien omettre, pas même les taches d'encre — que souvent je transmuais en araignées par l'adjonction de pattes. Lorsqu'elle se tut, j'étais plus vexé que confus, et, comme la vieille dame souriait avec bonté, j'osai lever le nez pour clamer avec impertinence :

— Parbleu ! je n'ai pas la plume de Mme de Ségur !

— La bonne comtesse ! dit la bonne dame. Elle était ma plus chère amie. Je tiens d'elle cette écritoire que je garde comme une précieuse relique.

Elle nous montra un petit encrier de cristal, noir encore d'une encre desséchée, un sablier et enfin un porte-plume de nacre muni d'une plume d'or. La plume magique qui avait écrit : *Les petites filles modèles* et le *Général Dourakine*; la plume-fée de mes rêves !

— Madame, madame ! m'écriai-je, éperdu, voulez-vous me prêter, pour deux jours seulement, la plume de Mme de Ségur ?

— Vous imaginez-vous donc, André, reprit la dame d'un air fin, que cette plume vous ferait écrire des merveilles ?

— J'en suis sûre ! repartis-je.

Et, comme ma mère me traitait d'insensé, la vieille dame reprit :

— C'est l'expérience seule qui nous rend sages ! Mon petit ami, je veux accéder à votre désir : je vous prêterai la plume de Mme de Ségur.

Je partis ce jour-là, violemment entraîné par ma mère courroucée, serrant dans ma main la plume précieuse.

***

Je me mis à écrire avec une hâte fébrile. La plume d'or grinçait sous mes doigts. Je n'y prenais pas garde. La plume me transfigurait. J'étais un grand écrivain, puisque j'avais, dans ma main, la plume enchantée qui faisait de moi l'héritier spirituel de Mme de Ségur. Il me fallait décrire mes souvenirs d'une promenade en forêt. Sujet bénin pour un maître qui connaissait les mille secrets des forêts enchantées ! Je couvris trois grandes pages d'une écriture touffue. Je ne pris même pas la peine de les relire : c'eût été faire injure à mon talisman. De quel air supérieur je tendis, le lendemain, ma copie au professeur ! Je me figurais l'ébahissement de cet honnête homme, lorsque mes lignes lui sauteraient aux yeux : « Comment, c'est André qui a pu écrire cela ! » Eh ! oui, brave professeur, c'est une bonne fée qui l'a transfiguré, et, cette fée, c'est... Chut, je n'en soufflerai mot !

Rien ne saurait décrire la surprise qui me pétrifia lorsque, le jour suivant, le maître s'écria :

— Andre, ton devoir de style est abominable, cent fois pire que tout ce que tu as perpétré jusqu'ici ! Non, décidément, tu n'auras jamais la plume de Mme de Ségur !

— Monsieur, balbutiai-je d'une voix que l'émotion rendait toute tremblante, je vous jure pourtant que c'est avec la plume de Mme de Ségur que j'ai écrit mon devoir !

Je lui contai mon aventure. Le brave homme se mit à rire tellement que de grosses larmes roulaient sur ses joues et allaient se perdre dans sa moustache. Tous mes compagnons riaient aussi, en sorte que je me sentais couvert de honte. Je pleurais de rage et de dépit, le nez enfoui dans le ridicule de mes lignes que mes larmes délavaient...

Lorsque le maître, enfin, eut recouvré son sérieux il s'écria, bonhomme :

— Mon pauvre enfant, ton maître s'est bien mal fait comprendre ! C'est comme si je t'avais laissé supposer qu'en coiffant le petit chapeau de Napoléon tu serais devenu empereur des Français ! André, le meilleur des talismans, c'est le travail. Bûche, bûche, mon petit, si tu veux, un jour, avoir la plume de Mme de Ségur !

HENRI-JACQUES PROUMEN

LES COLONIES DE VACANCES DE « LA PAIX PAR LE DROIT »

L'ASSOCIATION de *La Paix par le Droit*, fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique en 1929, se propose (article 1 de ses statuts) : « d'étudier et de vulgariser les solutions juridiques des conflits internationaux et, particulièrement, de gagner à cette propagande l'activité des jeunes gens ».

Son but est double. D'une part, elle prétend démontrer que, juridiquement, la paix peut être établie grâce à l'arbitrage entre les Nations. Elle veut entraîner l'adhésion des élites et des gouvernants (qui, par hypothèse, sont choisis parmi l'élite) à cette idée qu'elle croit juste. Pour cette tâche, elle a l'appui de nombreuses hautes personnalités universitaires, politiques, juridiques. Elle édite un bulletin mensuel : *La Paix par le Droit*, où les plus graves problèmes actuels se rapportant à la paix, à la politique internationale, à la S. D. N., sont étudiés avec une précision remarquable, notamment par J. Prudhommeaux, agrégé de l'Université, secrétaire général de l'Association.

D'autre part, à la base, *La Paix par le Droit* fait une active propagande auprès des masses pour les convertir à un programme qui peut se résumer ainsi : « Plus de guerre, plus de militarisme, la paix par la S. D. N. » A cet effet, elle publie un bulletin *populaire* : *Les Peuples unis*, elle organise des conférences publiques ou privées, répand brochures et tracts, entretient des relations avec les associations similaires étrangères.

Ces relations ne se bornent pas à un simple échange de correspondance. *La Paix par le Droit* organise chaque année des colonies internationales où jeunes Français et Françaises se rencontrent pendant quelques semaines avec de jeunes étrangers envoyés par des organisateurs pacifistes d'autres pays.

Quelques principes intéressants régissent l'activité de ces colonies. Elles sont toujours situées dans des régions pittoresques pour que le séjour y soit agréable, et à proximité de Genève pour permettre la visite des différents organismes internationaux qui siègent dans cette ville. Chaque journée comprend des heures de liberté complète, cette liberté n'étant limitée que par la recommandation de ne pas « s'isoler en groupes nationaux, afin de profiter de l'occasion offerte de prendre contact avec des étrangers » et à « des heures de réunion consacrées à la discussion d'une question choisie par les intéressés, à l'audition d'une conférence ».

Ces séjours internationaux doivent en résumé « favoriser la bonne entente internationale et le contact avec la S. D. N. ».

***

JE n'ai pas l'autorité suffisante pour juger et apprécier la première forme de l'activité de *La Paix par le Droit*. La S. D. N. peut-elle, ou non, « organiser » la paix ? Cette question est actuellement trop controversée, elle est trop « théorique », pour que j'ouvre un débat qui serait déplacé dans une revue essentiellement pédagogique.

La seconde forme de son activité nous intéresse beaucoup plus parce qu'elle a une portée pratique bien plus immédiate, parce qu'elle s'adresse à la jeunesse et parce qu'elle a certains rapports avec l'éducation.

Les colonies internationales sont des « écoles », à discipline très libérale évidemment, les quelques principes résumés plus haut le montrent, mais des « écoles » qui, à l'aide d'une méthode essentiellement *active*, prétendent à la fois *instruire* et faire œuvre d'éducation, spécialement d'*éducation pacifiste* de la jeunesse.

D'autres constatations intéressantes s'imposent. D'une part, les dévouées organisatrices de ces colonies sont des « pédagogues. » Les deux colonies de Saint-Claude (Jura) et de Thonon (Haute-Savoie) sont installées dans les écoles primaires supérieures de ces villes, grâce au dévouement de leurs directrices qui sacrifient une partie de leurs vacances. D'autre part, on constate une importante participation de jeunes membres de l'enseignement.

Ayant séjourné cette année à la colonie de Saint-Claude, il m'a paru intéressant de faire connaître l'activité et l'influence de cette « école de pacifisme ».

***

LA colonie de Saint-Claude s'est ouverte le 4 août dans une des villes les plus pittoresques de France, grâce à sa situation « étagée » à un carrefour de vallées étroites, à sa proximité de belles forêts de sapins et de cascades impressionnantes. Ce cadre magnifique est bien fait pour attirer les jeunes pacifistes ! Pour les retenir, l'école primaire supérieure de filles a été confortablement aménagée par sa directrice Mlle Roux, dont la grande amabilité, jointe à d'indéniables qualités d'organisatrice, font une maîtresse accomplie de cette grande maison.

Ses hôtes sont fort « variés » : des jeunes gens et des jeunes filles de dix-huit à trente ans, quelques jeunes ménages, beaucoup de membres de l'enseignement, quelques jeunes Allemands chassés de leur pays pour leurs opinions pacifistes, un jeune Autrichien de Vienne, un ménage allemand, et, quelques jours après l'ouverture de la colonie, un écrivain: Mme Marcelle Hanne.

Les uns sont déjà des pacifistes avertis. D'autres, parmi les jeunes filles surtout, sont moins au courant de questions ne rentrant pas dans le cadre de leurs études ou dont on ne les a pas instruites dans le milieu où elles vivent. Ce sont elles qui « gagneront » le plus au séjour dans cette atmosphère « pacifiste ». C'est, d'ailleurs, avec beaucoup d'intérêt qu'elles écoutent les conférences données et prennent part à l'occasion — l'émulation aidant — aux discussions qui suivent.

Les conférences, causeries, discussions sont, en effet, nombreuses et ont lieu chaque matinée. Le premier jour, M. Prudhommeaux, secrétaire général de l'Association, ouvre officiellement la colonie. Les jours suivants, de jeunes Allemands font des conférences documentées sur les mouvements de Jeunes dans les différents pays, sur le rôle pacifiste que peuvent jouer les femmes, sur la presse, etc... Mlle Roux, véritable apôtre imprégnée d'une ardente foi pacifiste, dans une causerie remarquable par l'élévation de pensée jointe à un sens profond de la réalité, sait toucher le cœur et la raison de tous, et, malgré l'incertitude actuelle pleine de menaces pour la paix, trouve des raisons d'espérer « quand même ».

Après chaque conférence, la discussion est ouverte. Beaucoup de problèmes ayant des rapports avec la paix sont évoqués, soit sur le plan social, soit même sur le plan pédagogique. Certains Allemands, journalistes avertis des questions politiques, émettent des opinions, ébauchent des conseils basés sur l'expérience de leur pays où les pacifistes, pour ne pas avoir su coordonner leur action, ont été « battus » et chassés. Des instituteurs font connaître ce qu'il est possible de faire quotidiennement, tout en observant la neutralité, pour servir la cause de la paix auprès de nos élèves.

Les conversations se poursuivent pendant les promenades, pendant les excursions qui sont organisées chaque jour. Des groupes d'affinités se forment. Les Allemands sont particulièrement entourés et questionnés. On va visiter les nombreuses coopératives florissantes qui existent à Saint-Claude. On constate la puissance de la solidarité entre les hommes. On prend contact avec de simples ouvriers que la pratique de la coopération, de la mutualité, a transformés en hommes instruits sachant véritablement penser, réfléchir et s'améliorer intellectuellement.

Enfin, une visite à Genève est organisée. Voyage agréable par le col de la Faucille. Visite de la S. D. N. et du B. T. T., réception par des fonctionnaires de ces deux organismes. Évocation instructive des graves problèmes actuels.

***

PENDANT trois semaines, notre « ruche pacifiste » déploya cette activité si variée dans ses manifestations. Pendant trois semaines, les jeunes « colons » s'échappèrent pour un temps, soit des préoccupations de leur travail, soit de l'atmosphère étouffante de leurs études, pour voir plus haut, plus loin que leur milieu, dans une ambiance de cordialité, de bonne entente, de libre discussion ? Et la discussion n'est-elle pas souvent féconde en résultats ? Combien d'idées « toutes faites » par l'éducation, l'influence de la famille, du

milieu social, et jamais discutées, ont été soumises à revision dans l'esprit de beaucoup ? Et qui peut se flatter de n'avoir rien gagné à la confrontation de ses idées avec celles d'autres personnes ?

Visiter des organismes internationaux, prendre contact avec un milieu coopératif nulle part aussi florissant, entendre des conférences documentées, interroger des étrangers, observer, reviser certaines de ses idées, penser d'autant mieux qu'on est libéré de tout souci matériel, s'imprégner d'un idéal profondément humain au contact de personnes ayant la foi dans un meilleur avenir pacifiste, n'est-ce pas *s'instruire*, développer certaines de ses qualités *intellectuelles*, devenir meilleur. Aussi, les colonies internationales peuvent, avec raison, prétendre instruire et faire œuvre d'éducation intellectuelle, sociale et pacifiste.

F. FERLET,
Instituteur (*Isère*).

CAUSERIE AGRICOLE

STATIONS UVALES et JUS de RAISINS FRAIS

DÈS après la guerre, on s'était inconsidérément lancé dans les plantations de vignes produisant du raisin de cuve, et une crise terrible obligea le gouvernement à intervenir pour limiter la production. N'empêche que, si celle-ci arrive à dépasser 80 millions d'hectolitres, nos viticulteurs seront de nouveau cruellement frappés.

Que faire ? Quels conseils donner aux vignerons ?

Disons tout d'abord qu'on les a trop poussés à la plantation de cépages à grand rendement en jus, d'hybrides américains, presque indemnes de maladies, comme j'ai pu m'en rendre compte dans mon champ d'expériences, mais donnant un raisin de qualité nettement inférieure aux ceps français, alors qu'il eût fallu faire planter des plants de choix afin de produire des vins fins qui restent toujours haut cotés tant chez nous qu'à l'étranger. Les bons vins de France seront toujours appréciés et leurs qualités tiennent non seulement aux choix judicieux de cépages, mais encore à notre terroir, et à notre climat provincial. Le bon vin s'est toujours très bien vendu ; c'est le mauvais « pinard » qui a fait la ruine de bien des viticulteurs.

Il est également nécessaire de réserver dans nos plantations une large place aux raisins de table : il n'y a guère que 26 000 hectares consacrés chez nous à leur production, et ils ne donnent guère plus d'un million de quintaux de grappes.

Or, si le Français consomme en moyenne 160 litres de vin par tête et par an, il ne mange pas plus d'un kilo de raisin frais. Comparez avec les autres pays suivants : Allemagne, 2,2; Autriche, 2,4; Hongrie, 2,7; Canada, 3 ; Turquie, 3,2 ; Grande-Bretagne, 3,6 ; Pays-Bas, 3,8; Argentine, 5,2; Grèce, 6,9; Australie, 7,6; Portugal, 8,9; Espagne, 9,3; Italie, 10,5; Etats-Unis, 14,5 ; Bulgarie, 20 kilos.

Notez que nous ne produisons rien en fait de raisins secs ; que nous en importons même en moyenne 70 000 quintaux par an, alors que rien ne s'oppose à leur préparation tant sur les côtes méditerranéennes de France que sur celles de Tunisie, Algérie et Maroc.

Certes Le Thor et Moissac expédient chaque année une moyenne de quinze millions de kilos de chasselas ; mais nos exportations diminuent chaque année, alors que celles de l'Italie et de l'Espagne s'accroissent régulièrement à notre détriment :

	France.	Italie.	Espagne.
1929	487 000 qx	285 000 qx	375 000 qx
1933	42 000 qx	375 000 qx	515 000 qx

En présence d'un tel état de fait, l'idée est venue d'augmenter la consommation sur place en France et l'on a créé alors les *stations uvales* dans lesquelles on vient faire des cures de jus de raisin frais. Voici la liste actuelle de ces stations : Colmar, Fontainebleau, Mâcon, Tours, Blois, Avignon, Tarascon, Nîmes, Montpellier, Béziers, Lamalou ; Libourne, Moissac, Prayssac, Condom, Port-Sainte-Marie, Bastia.

Seulement, bien peu de personnes qui bénéficieraient de ces cures peuvent se permettre des déplacements. On a alors recours aux envois de raisins par colis postaux à domicile, offerts aujourd'hui par un grand nombre de maisons sérieuses. A ce point de vue, Paris est favorisé par des envois faits aux Halles dans les meilleures conditions et qui donnent toute satisfaction. La gare Saint-Lazare a maintenant son installation contrôlée qui fonctionne régulièrement chaque année à la saison.

On a aussi essayé de conserver le jus de raisins pour l'expédier, puisque chacun en apprécie les qualités gustatives et que les docteurs vantent sa valeur thérapeutique, physiologique et hygiénique. Dans ce but, on a essayé de divers systèmes. Les uns ont pour but de détruire les levures, les bactéries, les moisissures qui, en se développant, altèrent le liquide ; les autres se bornent à séparer et à extraire ces germes funestes.

L'*anhydride sulfureux* a dû être abandonné, car il altère sensiblement et fâcheusement le goût du jus.

La *pasteurisation* a été rejetée, car la température de 60 à 70 degrés, à laquelle on soumet le liquide, lui fait perdre la fraîcheur de son goût naturel, son arome et aussi ses principales vertus thérapeutiques.

La *concentration*, qui s'opère à une température assez basse de 40 à 50 degrés, est moins malfaisante ; mais, comme le jus concentré doit être ramené au volume primitif par l'adjonction d'eau pure, il en résulte que le liquide ainsi obtenu reste nettement inférieur au jus frais comme arome, comme sapidité, et comme valeur thérapeutique : l'analyse montre, en effet, que bien des éléments constitutifs ont disparu pendant la concentration.

La *filtration mécanique*, à l'abri de l'air, donne de meilleurs résultats ; les filtres stérilisateurs qui ont été retenus sont composés d'une série de diaphragmes en tissu d'amiante spécialement préparé.

Bien entendu, quelle que soit la méthode employée pour préparer les jus, ceux-ci doivent être au préalable convenablement clarifiés. Comme cette opération est assez longue, on empêche toute fermentation, soit par le *froid artificiel*, soit par la *carbonification*.

Actuellement, une usine de Cape-Town extrait le jus de raisins, le clarifie, le filtre, l'embouteille, le contrôle, et en expédie, rien qu'à Londres, un million de bouteilles. En Allemagne, dans la vallée de la Nahe et du Rheingau, il existe plusieurs installations industrielles très prospères. Pourquoi ne ferait-on pas de même en France dans nos centres viticoles ?

H. DE PUYTORAC.

POUR LIRE EN CLASSE

Le cochon.

(*Conte gascon.*)

Cette année-là, ceux qui venaient à la métairie des Quatre-Feuilles étaient sûrs de ne pas en repartir sans avoir rendu visite au cochon !

Après les considérations d'usage sur le temps ou l'état des récoltes, le fermier Taumard, dit Marteau, proposait :

— Tiens, puisque vous êtes là, si nous allions voir le porc.

On ne pouvait pas refuser.

Sous le hangar, en passant, Marteau prenait un navet, une pomme de terre ou une poignée de maïs.

— Alors, il paraît qu'il est fameux, votre cochon, hé ! Marteau ?

Marteau haussait évasivement les épaules

— Heu... oui... oui... pas laid... vous allez le voir...

Mais le sourire vaniteux de sa face démentait ce ton modeste.

La « cour » du cochon se dressait près des étables. C'était une baraque de planches, basse, informe, rafistolée avec des débris de toile goudronnée et des vieux sacs.

Devant la porte, s'étendait une flaque de purin qu'il fallait enjamber pour entrer.

Marteau manœuvrait avec précaution le loquet. Et, d'abord, on ne voyait rien. Rien ? Si, dans un angle, un tas de paille souillée d'où s'élevait un ronflement glorieux.

— Vous le voyez ? s'écriait alors Marteau en agitant ses longs bras. Vous le voyez ? Il ne pense qu'à dormir ! Allez ! allez ! debout, fainéant ! debout !

Il donnait, de la pointe de son sabot, de petits coups prudents dans la paille. Quelque chose, là-dessous, s'ébrouait renâclait, semblait se plaindre à la façon d'un dormeur qui s'éveille à regret.

— Allons ! allons ! répétait Marteau comme pour l'encourager, allons, mon garçon, lève-toi !

Mais, brusquement, la paille volait. Un dos rond, énorme, émergeait du fumier et, sans crier gare, fonçait droit sur la porte.

Du coup, les appels de Marteau s'arrêtaient net. Il sautait sur la porte et la tirait à lui, vivement.

Après un tour ou deux, essoufflé, le cochon s'immobilisait. A l'arrêt sur ses courtes pattes, le groin bas, les oreilles pendantes, il clignotait de ses petits yeux sournois et stupides. Il était si gras, si rond, qu'il n'avait plus forme animale. C'était un monstre, un monstre de chair et de graisse.

Invariablement, le visiteur était stupéfié :

— Bon sang de sort ! Quelle bête !

Marteau l'attirait vers l'auge, en tambourinant sur le fond, et il lui jetait le navet ou la poignée de maïs qu'il avait apportés.

Alors, on estimait le cochon. On l'examinait sur toutes ses faces, on le palpait, on mesurait avec une ficelle le tour de son ventre, on le soupesait du regard.

— Il vaut bien quatre cent cinquante, Marteau. Hé ! quatre cent cinquante ?

Marteau tirait sur son béret.

— Ma foi, je ne le donnerais pas pour cinq cents ! Il trompe, c'est qu'il est long. Regardez cette échine !

Le visiteur hochait la tête.

— C'est égal, Marteau, je n'en avais pas encore vu d'aussi gros !

Alors, le visage du fermier s'épanouissait...

Tout le pays défila dans la cour du « cochon à Marteau ». On en parlait dans les auberges à dix lieues à la ronde. Dans les foires, on disait aux marchands de porcs gras :

— Tout de même, ils ne sont pas gros comme celui de Marteau des « Quatre Feuilles » !

Marteau devenait un personnage. On se le montrait dans les marchés. Des gens qu'il ne connaissait pas lui criaient :

— Et alors ? Il n'est donc pas encore assez gros, votre cochon ? Vous ne le tuerez donc jamais ?

— Que si ! que si ! répliquait Marteau en riant. Mais tant qu'il voudra manger...

Et le cochon continuait à dévorer et à grossir...

Vint la Saint-Mathias, foire aux porcs gras. Marteau ne put y aller, mais il y pensa toute la journée.

— Je ne sais pas, se répétait-il, je ne sais pas, mais je parierais bien qu'il n'y aura pas, dans toute la foire, un cochon comme le nôtre. Ça m'étonnerait... Oui, ça m'étonnerait...

Vers onze heures, cette nuit-là, Marteau fut brutalement tiré de son sommeil par des coups violents frappés à sa porte. Il se leva mais, avant de tirer le verrou, prudent, il demanda :

— Qui est là ?

— N'ayez pas peur, mon brave, répondit une grosse voix qu'il ne connaissait pas. Vous ne pourriez pas me rendre un service ?

— Quel service ! reprit Marteau sans ouvrir.

— Ah ! la ! la ! n'ayez donc pas peur, fit l'autre en se mettant à rire. Je ne vous veux point de mal ! Je reviens de la Saint-Mathias où j'ai acheté un porc gras. La nuit est si noire que je viens de verser, là, devant chez vous. Mon porc est dans le fossé, vous ne voudriez pas me prêter la main ?

Cette fois, Marteau se dérida. Un gros homme jovial, dont il distinguait mal le visage, le salua :

— Venez vite, mon brave, dit-il. Je ne voudrais pas que mon porc s'en aille, quoique (il se mit à rire) je ne pense pas qu'il irait bien loin. Ah ! vous allez voir, un fameux cochon !

Marteau esquissa un sourire :

— Voyons ça !...

Auprès de la voiture, il y avait un deuxième acolyte, dont Marteau ne distingua pas davantage les traits.

Le cochon était vautré dans le fossé.

— Eh bien ! s'écria l'homme qui avait frappé à la porte, hein ? Qu'est-ce que vous en dites ?

Marteau haussa les épaules gentiment :

— Ma foi, je ne voudrais pas vous contrarier... Mais j'en ai un à la cour qui ne ferait pas de mal à celui-là !

Les deux inconnus se récrièrent :

— Vous savez qu'il pèse plus de cinq cents ?

— Mais le mien aussi ! répliqua Marteau.

Tout en devisant, ils chargèrent le cochon. Les deux inconnus remercièrent Marteau :

— Sans vous, nous n'en venions pas à bout !

Comme ils se disposaient à monter dans leur carriole :

— Vous n'êtes pas de par ici ? demanda Marteau. Je ne vous connais pas. Mais, j'y pense, et si nous allions voir le mien, porc ?

Les deux hommes s'excusèrent :

— Vous n'y pensez pas !

Il leur restait encore un sacré bout de route, et ils avaient perdu beaucoup de temps.

On se salua.

— Et puis, hé ! dit le gros, en secouant la main de Marteau, faites de la bonne tripe, au moins !

La carriole démarra. Marteau écouta un instant la voiture des deux inconnus s'enfoncer dans la nuit...

Le lendemain, à la pointe du jour, ainsi qu'il en avait l'habitude, il porta la première pâtée à son cochon. Le tas de paille était dans le coin.

— Quel sacré fainéant !

Marteau s'approcha de l'auge, tambourina sur le fond :

— Ah çà ! serait-il crevé ?

Le cœur battant, il se précipita sur le tas de paille et, fiévreusement, le démolit.

— Ça, par exemple !

Marteau fut contraint de s'asseoir : la cour était vide !

. . . . . .

On raconte qu'à quelque temps de là il reçut un petit paquet, fort proprement ficelé. Le facteur ne s'arrêtait pas souvent aux Quatre-Feuilles.

Intrigué, Marteau coupa la ficelle. Dans une boîte de carton, enveloppée de papier fin, il y avait — vous l'avez deviné ? — la queue du porc !

Il y a eu, depuis, d'autres beaux cochons aux Quatre-Feuilles. Mais jusqu'à l'heure où ils furent salés et confits, on ne sut pas ce qu'ils pesaient !

D'après CLAUDE FRÉJANT.
(*La Petite Gironde.*)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LE RAPPORT GOUVERNEMENTAL SUR LES PENSIONS DE RETRAITE

LE rapport au Président de la République accompagnant le décret-loi du 4 avril 1934 (1), après avoir montré l'accroissement continu des crédits ouverts au titre des pensions civiles et militaires (300 millions en 1913, 1 335 en 1925, 4 300 en 1934) cite six exemples pour prouver que les pensions sont devenues excessives, les six pensions atteignant respectivement 67 p. 100, 75 p. 100, 82 p. 100, 75 p. 100, 100 p. 100, 70 p. 100 des traitements. Remarquons qu'une seule de ces pensions justifie la réflexion suivante du rapporteur :

« Il nous apparaît comme tout à fait excessif qu'il soit alloué aux fonctionnaires, alors qu'ils cessent tout travail, une rémunération sensiblement égale à celle dont ils bénéficiaient lorsqu'ils étaient en activité. »

C'est la cinquième, celle d'un gendarme qui, après quarante-cinq ans de services effectifs et campagnes, obtient une pension de 12 374 francs, égale à son traitement, donc 100 p. 100. (Une telle pension est-elle d'ailleurs excessive ?)

Quant à la troisième de ces pensions, c'est celle d'un instituteur ayant trente-sept ans six mois de services et dont le traitement était 19 000 francs. Sa pension, dit le rapporteur, est de 15 675 francs, mais il oublie d'ajouter qu'elle comprend une majoration de 10 p. 100 de la pension accordée aux fonctionnaires ayant élevé trois enfants jusqu'à seize ans. Sans cette majoration, la pension ne serait que de 14 250 francs, soit 1 425 fr. en moins, et n'équivaudrait qu'à 75 p. 100 du traitement et non à 82 p. 100. Le rapporteur trouve justifié le principe de cette majoration, puisqu'il écrit plus loin :

« Il convient de reconnaître qu'en instituant certaines majorations pour les fonctionnaires ayant élevé au moins trois enfants la loi de 1924 a introduit dans notre législation des retraites une notion qu'il convient de maintenir. »

Il est d'ailleurs injuste de faire état de majorations accordées à un certain nombre, non à tous, pour affirmer que les pensions de retraite sont abusives.

La pension normale maximum est égale aux trois quarts du traitement. Les majorations pour enfants et bonifications pour campagnes, qui s'y ajoutent, n'ont pas pour but de rémunérer davantage des services publics. Logiquement, elles ne devraient pas être intégrées dans les pensions, mais être accordées sur des crédits imputés, d'une part, à des chapitres du budget du ministre de la Santé publique et, d'autre part, au budget du ministre de la Guerre.

Il reste donc à prouver que le maximum de 75 p. 100 est trop élevé.

***

LE rapport parle ensuite des lois des 3-22 août 1790, qui admettaient que « l'État concédât des pensions aux serviteurs de l'État auxquels l'âge et les infirmités ne permettaient pas de continuer leurs fonctions ». *Le principe inscrit dans la loi par le législateur de la Révolution*, dit le rapport, *n'impliquait pas le droit à pension pour tous les serviteurs de la nation. La loi leur reconnaissait seulement une aptitude à une récompense.*

Faisons ressortir immédiatement ce que le rapporteur omet de dire : qu'*aucune retenue n'était faite sur les traitements*, et surtout que, même sans opérer de retenues, l'État reconnaissait avoir *le devoir de récompenser les services rendus au corps social* quand leur importance et leur durée méritaient ce *témoignage de reconnaissance*. Il serait intéressant de connaître à quel pourcentage du traitement s'élevaient alors ces pensions.

Parlant ensuite des lois du 18 avril 1831 et du 9 juin 1853, le rapporteur déclare : « qu'elles ont consacré le double principe du droit à la pension et de la retenue corrélative sur les traitements et les soldes ».

Dans l'exposé des motifs d'un projet de loi de 1901, M. Caillaux écrivait :

« On sait que le trait essentiel du système (loi de 1853), c'est que la pension, au lieu d'être une rente viagère provenant de l'aliénation d'un capital amassé par le fonctionnaire, *avec la participation de l'État*, est une prolongation de traitement, *une sorte de traitement d'inactivité* accordé sous certaines conditions d'âge et de durée de services. »

Il semble bien que ce traitement d'inactivité doit donc se composer : 1° d'une rente viagère provenant de la capitalisation des retenues faites sur le traitement ; 2° d'une rente viagère provenant de la capitalisation des subventions annuelles de l'État ; 3° d'un supplément accordé par l'État comme témoignage de reconnaissance.

***

APRÈS avoir dit, en parlant de la loi du 14 avril 1924 : *Il était équitable d'adapter ce régime* (celui de 1853) *aux nouvelles conditions économiques qui ont suivi la guerre et aussi aux conceptions sociales modernes* (d'où augmentation équitable des pensions), le rapporteur ajoute :

« Il apparaît cependant que le législateur de 1924... a abouti à allouer aux serviteurs de l'État *des retraites disproportionnées tant avec les traitements payés au cours de l'activité de service qu'avec le montant des retenues effectuées.* »

S'il est prouvé que les traitements payés et, par suite, les retenues effectuées furent jadis inférieurs à ce qu'ils auraient dû être équitablement, l'argument ci-dessus perd toute sa valeur. Il serait, en effet, profondément *injuste* qu'après avoir reconnu être l'auteur d'un tort important subi par quelqu'un pendant de nombreuses années, non seulement on ne répare pas ce tort, mais on en profite pour en créer un second qui en serait la conséquence.

Or l'État, par la voix de ses dirigeants, a reconnu officiellement nous avoir causé ce tort. Laissons la parole à des personnalités dont on ne contestera pas l'autorité.

En 1913 et en 1914, deux chefs du Gouverne-

(1) On a pu lire les passages essentiels de ce *Rapport* dans le *J. des I.*, année 1933-1934, p. 476.

ment, MM. Viviani et Caillaux, déclaraient que « les traitements étaient insuffisants ».

Le 10 avril 1930, au Sénat, M. Ch. Dumont disait :

« *Nous savions tous*, avant la guerre, *qu'il y avait des traitements et des pensions qu'il fallait augmenter...* Il était donc nécessaire, pour les plus modestes, pour les plus humbles, de tenir compte non seulement du coefficient de dépréciation monétaire, mais de *l'espèce de dette* qu'on avait envers eux avant la guerre et des nécessités accrues de la vie depuis la guerre. C'est pourquoi vous trouverez, dans les pensions actuelles, des coefficients supérieurs à 5. »

Le 13 avril 1930, à la Chambre des députés, M. Tardieu, Président du Conseil, disait :

« A la veille de la guerre, nos prédécesseurs *étaient tous d'accord* que, dans beaucoup de cas, *la pension de retraite était inférieure à ce qu'elle aurait dû être.* On disait la même chose, du reste, pour les traitements d'activité. »

Ainsi les divers gouvernants eux-mêmes, y compris M. Caillaux, ont reconnu l'insuffisance des traitements d'avant guerre.

En ce qui concerne les traitements d'après guerre, le gouvernement actuel ne dit-il pas également, dans la déclaration parue dans le *Journal officiel*, le jour même de la publication des décrets :

« Les serviteurs de l'État ont encore trop présent à l'esprit le souvenir des années pénibles qui ont suivi la guerre, *où les traitements n'ont pu être ajustés qu'avec retard* au niveau sans cesse montant des prix... »

D'équitables pensions ne peuvent donc pas être proportionnelles à des traitements reconnus insuffisants pendant la totalité de la carrière pour la très grosse majorité des retraités actuels. Il est évident que, par suite, elles ne peuvent pas l'être non plus au montant des retenues effectuées. Nous y reviendrons plus loin en parlant d'une autre partie du rapport.

***

Le rapport estime *tout à fait* équitable de limiter les liquidations de pensions à un pourcentage maximum de 50 p. 100 du traitement d'activité, à 60 p. 100 lorsqu'il y a majoration pour charges de famille, années de campagnes, services coloniaux.

Il ajoute que, « même réduites par les dispositions du présent décret, les pensions qui seront servies par l'État à ses anciens serviteurs dépasseront *très largement* celles qui résulteraient de la capitalisation des versements actuels ».

Et il cite des exemples. C'est ainsi « qu'un instituteur entré dans l'Administration à vingt ans n'aurait, par la seule capitalisation des retenues, qu'une pension égale à 39 p. 100 de son traitement ». Et l'on consent à ce qu'elle atteigne la proportion de 50 p. 100. Quelle générosité ! ! !

Le législateur de 1790 accordait des pensions sans effectuer de retenues. Celui de 1853 décidait que la pension serait égale aux deux tiers du traitement. Par l'article 3, il fixait les ressources de la Caisse des retraites et y faisait figurer les *subventions de l'État* à côté du montant des retenues et du produit des dons et legs.

Celui de 1924 créait, par l'article 85, « une caisse des Pensions qui devait recevoir et capitaliser : d'une part, les retenues prélevées sur les traitements, les salaires et les soldes, d'autre part, *les subventions à la charge de l'État.* Par l'article 89, il décidait :

« *En cas d'augmentation des traitements, la Caisse des Pensions recevrait le complément de réserves mathématiques nécessaire pour faire face à l'accroissement de ses charges et parer à l'insuffisance des retenues et des subventions versées antérieurement au profit des fonctionnaires...* »

L'État n'accorde-t-il pas d'ailleurs des subventions à la Caisse nationale des retraites et aux Caisses de retraite des combattants ? N'oblige-t-il pas aussi les patrons à effectuer un versement égal à celui des ouvriers à la Caisse des Assurances sociales ?

Le Gouvernement actuel serait-il donc moins reconnaissant que celui de 1790, moins équitable que celui de 1853, et traiterait-il moins bien ses fonctionnaires que les membres des diverses caisses de retraite et les assujettis à la loi sur les Assurances sociales ?

A la proportion de 39 p. 100 citée plus haut et acquise uniquement par la capitalisation des retenues effectuées devraient équitablement s'ajouter : 1° la capitalisation des subventions que les législateurs de 1853 et 1924 s'engageaient à verser à la Caisse des Pensions ; 2° la capitalisation d'autres retenues effectuées en fait par l'État et représentant la différence entre les traitements qui auraient dû être perçus et ceux qui ont été payés et reconnus officiellement comme insuffisants. La pension serait alors certainement supérieure au traitement.

***

Voilà qui est loin de la proportion de 50 p. 100 que le rapporteur juge comme « *tout à fait* équitable ». Il nous permettra d'être d'un avis nettement opposé. Les retraités ne doivent pas être rendus responsables de l'insuffisance de leurs traitements, ni d'une double violation des lois par l'État. Ils ne peuvent donc pas admettre qu'on abaisse leurs pensions de 75 p. 100 à 50 p. 100. Ils ne refusent pas de prendre leur part des sacrifices qu'exige la situation budgétaire et acceptent, par conséquent, un prélèvement sur leurs pensions, mais demandent :

1° *Que ce prélèvement soit analogue à celui effectué sur les traitements d'activité et non égal et même supérieur (15 à 33 p. 100) à celui consenti par les ministres et le Président de la République ;*

2° *Qu'il ait le même caractère provisoire ;*

3° *Que le décret-loi ne porte pas atteinte à la loi du 14 avril 1934 ;*

4° *Que cette loi, si elle doit être revisée, ne le soit que par voie législative, la proportion des trois quarts du traitement devant, en tout cas, être maintenue.*

Le Gouvernement, je l'espère, se montrera équitable et humain. Il ne voudra pas faire des retraités les principales victimes de la crise actuelle, en prenant des mesures qui les frapperaient plus lourdement que les autres, non seulement pendant, mais encore *après* la crise, puisque le rapport écrit : « Il est indispensable de mettre un terme à l'accroissement de la dette viagère. »

Il ne faut pas que l'on puisse dire : « Ceux-là seuls sont les plus frappés qui sont le moins à craindre. »

A. PLUVINAGE.

Nos TRAITEMENTS d'AVANT GUERRE

Instituteur sorti de l'École normale à 19 ans 1/2 et muni du brevet supérieur.

1. Débute le 1er octobre 1888, au traitement annuel de 800 francs, soit 760 francs après la déduction de la retenue de 5 p. 100, ce qui donne un traitement mensuel de 63 fr. 33, soit 2 fr. 11 par jour.

Reçu au C. A. P. en 1891, il n'est titularisé que le 1er janvier 1893. Il conserve donc, pendant quatre ans trois mois, jusqu'à vingt-quatre ans, le traitement mensuel de 63 fr. 33. C'est avec un tel traitement qu'il se marie en 1892.

2. Par suite de la loi du pourcentage (qui n'accordait l'avancement de classe en classe que pour combler les

vides créés par les mises à la retraite et les décès), il reste en 5e classe du 1er janvier 1893 au 1er janvier 1901, soit pendant huit ans, de vingt-quatre à trente-deux ans. Son traitement est alors de 1 000 francs, soit 950 francs après déduction de la retenue de 5 p. 100, ou 79 fr. 16 par mois, 2 fr. 63 par jour.

Il a alors deux enfants, sans indemnités pour charges de famille.

3. Du 1er janvier 1901 au 1er janvier 1905, son traitement de 4e classe est de 1 200 francs ou 1 140 francs après la retenue de 5 p. 100, soit 95 francs par mois u 3 fr. 16 par jour, de trente-deux à trente-six ans.

4. Du 1er janvier 1905 au 1er janvier 1911, son traitement de 3e classe est 1 500 francs, soit 1 425 francs après retenues, ou 118 fr. 85 par mois, 3 fr. 95 par jour, de trente-six à quarante-deux ans.

5. Du 1er janvier 1911 au 1er janvier 1914, en 2e classe, il jouit d'un traitement de 1 800 francs, soit 1710 francs après déduction des retenues, ou 142 fr. 50 par mois, 4 fr. 75 par jour.

6. Il n'est promu, au choix, qu'au 1er janvier 1924, à l'âge de quarante-cinq ans.

7. Cet instituteur a eu trois enfants, dont deux sont encore vivants. Il n'a jamais bénéficié d'indemnités pour charges de famille, car elles n'existaient pas avant la guerre.

Retraité depuis quatre ans, il n'a pas encore profité, même en partie, de la péréquation, et, au moment de l'obtenir, il est menacé d'une forte diminution de sa pension.

C'est ainsi que l'État s'est montré et se montre encore reconnaissant pour ceux dont toute la vie a été de labeur, de dévouement,... de privations, de souffrances physiques et morales. Le tableau ci-dessus ne prouve-t-il pas que, jusqu'en 1930 tout au moins, les traitements ont été insuffisants et l'avancement très lent ?

A. P.

A LA MANIÈRE DE...
LE PÉDAGOGUE

Il porte lunettes, il a le front plein de pensées, le ventre en avant.

Son habit est souvent poussiéreux, ses doigts tachés d'encre rouge.

Il marche lentement, gravement, d'un air digne. Il soulève souvent son chapeau, à moins qu'il ait décidé plus simplement de n'en plus porter, hormis les jours d'enterrement ou de conférence pédagogique...

Voyage-t-il ? Il se fait petit dans son coin, n'a point d'exclamations bruyantes, renseigne les gens autour de lui. S'il abandonne un instant sa place, et qu'on la lui prenne, il n'ose réclamer et effectue le reste du trajet debout.

Il est le meilleur client des commerçants du village, paie comptant tout ce qu'il achète, de la plus petite à la plus grosse somme. Il est aimable, complaisant, « sans manières ». S'il remarque qu'on lui répond d'un air bougon, il croit avoir froissé quelqu'un, bien qu'il ait pesé tous ses mots.

Il fait sa déclaration d'impôts et calcule au centime près tous ses revenus, tremblant à l'idée de déclarer quelques francs en moins.

On ne le voit pas aux offices religieux. Et, comme il obéit à la discipline de son syndicat, on le fait passer pour un « possédé du démon et un communiste ».

Au total, poli, honnête, discret, dévoué mille fois plus que quiconque, pas très riche, il est le plus envié, le plus critiqué de tous. Il le sait et il s'en moque. Il plane...

Mme MEYSSON,
Institutrice, Chézery (Ain).

ON SOUHAITE...
... de la continuité de vues.

Le ministre de l'E. N., M. Berthod, a envoyé aux I. A. une circulaire qui signifie, en réalité, que le barème décisif, avec un total de points, est une mauvaise méthode de classement, alors que certains de ses prédécesseurs s'étaient exprimés sur cette question d'une manière toute différente. Résultat : les instituteurs et institutrices vont se demander quelle est la valeur de la parole d'un ministre et, d'une façon plus générale, des instructions de leurs chefs.

Et cela est assurément fort grave, car, lorsque l'esprit de doute envahit un personnel, comment veut-on que celui-ci ait pour la hiérarchie tout le respect ou la considération désirables ?

Souhaitons donc que ceux qui sont successivement investis de l'autorité aient, non pas sur toutes les questions administratives, mais sur les plus importantes, une certaine continuité de vues pour que les fonctionnaires placés au-dessous d'eux n'en arrivent pas à dire : « Ce qu'on nous prescrit aujourd'hui est exactement le contraire de ce que, jusqu'à présent, nous avons vu, lu ou entendu .»

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union corporatif reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Et voilà encore une œuvre nouvelle avec appel aux cotisations des élèves : l'assurance contre les accidents. Nous avons déjà la coopérative scolaire, la bibliothèque scolaire, la caisse des écoles, la cantine scolaire ; n'est-ce pas trop d'œuvres dispersées ? A quand la fusion de tous ces organismes en un seul ?... » (*J. M.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Voici une innovation intéressante : des secrétaires de mairie ayant signalé à une compagnie d'autobus la nécessité de se rendre fréquemment à la sous-préfecture ont obtenu un billet à demi tarif pour effectuer le parcours ; avis aux collègues qui ont à emprunter un autobus dans les mêmes conditions... » (*V. R.*)

Chez les maires.

« ...Dans les communes de moins de 500 habitants, le balayage est, en réalité, à la charge de l'instituteur qui emploie des élèves à ce service. Voici ce que nous avons fait, nous, les maires, au nombre de trois dans le canton : lorsque la nomination d'un nouveau garde champêtre s'est présentée, nous avons compris le service du balayage dans les attributions de ce dernier... » (*M. A.*)

Chez les retraités.

« ...Comme beaucoup de bureaux de poste dans les grandes villes restent ouverts de midi à quatorze heures, on peut leur demander le paiement des pensions à pareille heure, sans risquer d'attendre un temps très long, à la recette particulière ou à la trésorerie générale et d'y faire queue... » (*N. R.*)

Chez les directeurs d'É. P. S.

« ...Nous avons compté treize circulaires concernant les boursiers des E. P. S., dont quelques-unes sont loin d'être accord ensemble ; c'est évidemment un peu trop, et on nous permettra de réclamer la circulaire unique et complète qui viendra remplacer treize documents d'une consultation assurément peu commode... » (*B.*).

Chez les secrétaires d'I. A.

« ...Il n'a été tenu aucun compte dans le classement des fonctionnaires de l'enseignement primaire ni des C. A. créés par le D. du 17 février 1925 (C. A. aux fonctions de secrétaire, C. A. aux fonctions de commis), ni des diplômes exigés pour acquérir ces certificats (B. S. ou Bac.). Jamais on n'a vu pareille injustice... »

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LE BUDGET DE 1935

L'exposé des motifs du projet de budget présenté par M. Germain-Martin, ministre des Finances, nous apporte quelques clartés sur la politique financière que le gouvernement entend suivre à l'égard des fonctionnaires :

Aujourd'hui, un effort de compression plus important que celui que nous proposons ne pourrait s'obtenir que par des prélèvements nouveaux sur les personnels de l'État, les pensionnés ou les victimes de la guerre. Or nous estimons que fonctionnaires et retraités ont apporté à notre redressement financier une contribution suffisante. Frappés durement dans leurs moyens financiers, et atteints par les réductions d'effectifs, l'équité interdit de rien leur demander de plus, surtout dans une démocratie qui doit, plus que tout autre régime, demeurer soucieuse de la santé morale et de l'activité de ses cadres. Les mêmes raisons commandent notre attitude à l'égard des anciens combattants et victimes de la guerre, dont le concours volontaire n'a jamais manqué au gouvernement.

Si précis que cela puisse paraître, nous ne saurions nous endormir, pas même sur « le mol oreiller du doute ». Souvenons-nous, en effet, que les décrets-lois ont été précédés de déclarations à peu près aussi lénitives.

D'autre part, la commission spéciale chargée par le gouvernement d'étudier les adoucissements possibles aux décrets-lois sur les retraites a terminé ses travaux qui ont été soumis au Conseil des ministres le 28 septembre. La publication des textes rectificatifs est, au moment où nous achevons ce *Carnet*, attendue d'un jour à l'autre.

LE STATUT DES FONCTIONNAIRES

La causerie devant le micro faite par M. Doumergue le 24 septembre a remis la question du statut des fonctionnaires au premier plan de l'actualité.

L'excessive sévérité des paroles prononcées par le chef du gouvernement a provoqué une série de protestations. D'abord, celle de la Fédération postale et de la Fédération générale des fonctionnaires :

La Fédération postale et la Fédération des fonctionnaires considèrent que les menaces proférées contre le syndicalisme des agents de l'État ressortissent à une politique générale tendant à briser toutes les résistances démocratiques et syndicales qui s'opposent aux solutions égoïstes et capitalistes de la crise ; elles décident de suivre avec vigilance le développement éventuel de ces menaces et d'alerter tous leurs adhérents pour y faire échec.

Ensuite celle de la C. G. T. elle-même :

La Confédération générale du Travail, qui a toujours revendiqué pour tous les travailleurs l'intégralité du droit syndical, lequel trouve son expression dans la loi même, ne saurait admettre qu'un dispositif légal privât les agents publics de l'exercice d'un droit reconnu à toutes les autres catégories sociales.

La C. G. T. regrette que le chef du gouvernement, usant d'un droit de monopole que la loi ne lui a pas encore conféré, ait pu donner un caractère officiel à la campagne dès longtemps menée, qui tend à dresser les unes contre les autres diverses catégories sociales de ce pays, et qui désigne le corps des fonctionnaires à la vindicte publique.

Le Syndicat national des instituteurs, affilié à la Fédération générale des Fonctionnaires et à la C. G. T. a publié une protestation analogue.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Comme suite aux premières sanctions prises en exécution de la circulaire que nous avons reproduite dans le dernier *Carnet*, la C. G. T. a publié une protestation ainsi conçue :

La C.G. T. s'est toujours prononcée avec une intransigeante fermeté pour la liberté d'opinion des agents de l'État.

Soucieuse, par ailleurs, de maintenir intégralement l'exercice des libertés syndicales, dont l'intangibilité est un garant essentiel de l'existence d'une démocratie, la C. G. T. ne saurait admettre que des fonctionnaires puissent être inquiétés à raison de déclarations faites dans un congrès syndical professionnel.

En conséquence, elle élève une vigoureuse protestation contre les mesures disciplinaires annoncées à l'encontre des militants instituteurs, qui n'ont fait qu'user d'un droit syndical, en même temps qu'elle les assure de son entière solidarité.

Le 22 septembre, le conseil départemental de l'Indre infligeait, par 7 voix contre 6, la peine de la censure à M. Thomas, instituteur à Niherne, en conséquence du discours qu'il avait prononcé à Nice contre le gouvernement d'Union Nationale.

Le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, au contraire, a refusé, par 7 voix contre 6, d'appliquer la peine de la censure à M. Babau, instituteur à Marseille, pour un motif analogue. Le conseil départemental de la Creuse, en ce qui concerne M. Lelache, a pris la même décision par 9 voix contre 3. Il a ensuite adopté par 7 voix contre 5 et deux bulletins blancs la motion suivante, inspirée par une note du Syndicat national :

Le conseil départemental de la Creuse, réuni le 28 septembre,

Considérant que les paroles reprochées à M. Lelache, instituteur à Pontarion, auraient été prononcées dans un congrès d'instituteurs ;

S'appuyant sur l'attendu suivant de la Cour de cassation : « Attendu qu'il en est ainsi des vœux formulés par les instituteurs publics dans un congrès de leurs associations amicales, assemblées dont les travaux sont non seulement indépendants de toute subordination hiérarchique, mais encore étrangers aux actes professionnels et à la qualité d'instituteur public » (arrêt du 10 mai 1912) ;

Fidèle à la doctrine de liberté d'opinion défendue à la tribune du Parlement par plusieurs ministres de l'Education nationale, en parfait accord avec l'attendu émis par la plus haute juridiction française ;

Considérant que la preuve de l'exactitude des paroles prononcées n'a pas été faite ;

Considérant, même si cette preuve avait pu être fournie, que M. Lelache n'a fait qu'user du droit accordé à tout citoyen français d'exprimer librement sa pensée, que M. Lelache n'a en aucune façon violé la neutralité scolaire, que son discours est d'ailleurs étranger à tout acte professionnel ;

Estime qu'en dehors de la classe, les actes et les paroles d'un instituteur sont indépendants de toute subordination hiérarchique et ne relèvent que du droit commun.

ANDRÉ GANNE.

NOTRE COURRIER

Cours de puériculture

La quinzième année des Cours de puériculture que l'*Entr'aide des Femmes Françaises* organise sous la haute direction du Dr Devraigne, accoucheur de Lariboisière, et dont le succès est toujours grandissant, commencera, le lundi 5 novembre 1934, par une conférence à la Sorbonne et se poursuivra toutes les semaines jusqu'à fin mars.

Au programme, 30 conférences par les professeurs et les médecins les plus qualifiés et stages pratiques à l'Institut de Puériculture de Lariboisière et dans les Pouponnières de l'E. F. F., à Boulogne-sur-Seine et à Fontenay-sous-Bois.

Inscriptions et renseignements à l'*Entr'aide des Femmes Françaises*, 99, rue de Prony, Paris (XVIIe).

Pour les familles nombreuses.

La plupart des familles nombreuses ignorent les très grands avantages qui leur sont accordés par notre législation.

De même, les employeurs et les œuvres n'ont pas toujours à leur disposition un guide complet et à *jour* leur permettant de donner utilement dans chaque cas spécial les renseignements nécessaires.

Pour combler cette lacune, le Musée Social a édité un Annuaire qui réunit dans un petit volume une analyse claire et précise des différentes dispositions législatives favorables aux familles nombreuses.

L'édition de 1934 de cet Annuaire vient de paraître. Les souscriptions sont reçues au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris (VIIe). (Prix, 5 francs.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

ILLUSTREZ VOS LEÇONS

de Géographie, d'Histoire Naturelle, de Leçons de Choses

par les **PROJECTIONS ANIMÉES**

Vous obtiendrez de vos élèves une attention passionnée, une compréhension plus rapide et vous décuplerez les bénéfices de vos efforts tout en vous fatigant moins. Plusieurs centaines de films spécialement étudiés pour l'Enseignement.

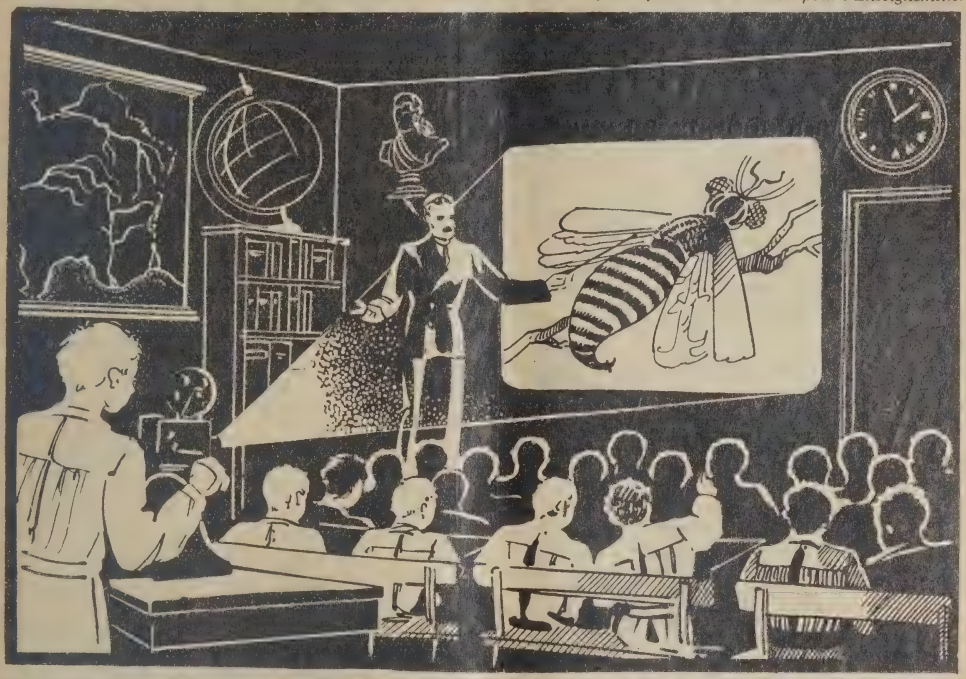

Demandez le catalogue des appareils de projection et la liste des films

PATHÉ-BABY (Service I) 20 bis, rue La Fayette, PARIS (9e)

Pour 8 fr. par an

(France : 8 fr. ; Belgique, Luxembourg, Sarre : 10 fr. ; Étranger, demi-tarif : 10 fr. 50 ; Étranger, tarif plein : 12 fr.)

ABONNEZ-VOUS

à la

DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

- **Cette revue mensuelle complète TOUS les journaux pédagogiques.**
- **Elle vous apporte une documentation inégalable !**

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

9, rue Méchain, PARIS (XIVe).

A

L'ANNEAU D'OR

48, Rue Rochechouart - PARIS

Toutes **MONTRES DE MARQUE :**

Oméga - Cortebert

Jupiter, etc.

COUVERTS DE 1re QUALITÉ

garantis 25 ans à l'usage.

ORFÈVRERIE - JOAILLERIE BIJOUTERIE

Catalogue numéro 16.

PAIEMENT EN 12 MOIS

ou à la volonté du client.

Remise spéciale aux Membres de l'Enseignement.

POUR VOS FÊTES ET ARBRES DE NOËL

Choix considérable, Jouets bon marché. Spécialités. Objets pour Tombolas, Etrennes, Orfèvrerie, Coutellerie, Horlogerie. Location pour tirage tombolas, jeux pour kermesses. - **Catalogue Général 0,75**

ROGUEZ, 17, r. Crussol. PARIS Tél : Roquette 07-93

Fournis^r Ministères, Mairies, Lycées, etc.

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

Pour toute ma bonneterie j'écris aux

Filatures de la Redoute à ROUBAIX

CATALOGUE Nº 21 et ÉCHANTILLONS FRANCO

franco sur demande

LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER

gamme incomparable de qualités et de coloris. Vente directe par le filateur. Conditions spéciales pour le Corps Enseignant

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest TOURCOING (Nord)

LIMOGES la plus jolie porcelaine le meilleur fournisseur de limoges **LETOURNEUR** deux noms inséparables

Consultez avant tout achat le catal. illust. gratuit des PORCELAINES RENÉ LETOURNEUR 28 rue du Clocher. LIMOGES (fondée en 1833)

VARICES *ulcères ou non,* **Hémorroïde**, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o

soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS IMMÉDIATS

SANS ASSURANCE

Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

A LA GRANDE MAISON DES

RUSTIQUES

Meubles Normands, Bretons, Provençaux
COSY-CORNER Échanges de Mobiliers Facilités de paiement
172, Avenue du Maine-PARIS Métro : Alésia

DOUCES AU TOUCHER

DOUCES AU BUDGET

Telles sont les couvertures des Tissages du Bédouin. Fabriquées avec des laines de premier choix, vendues directement du tissage au public, elles vous étonneront par leur souplesse et vous raviront par leur chaleur, leurs coloris... et leurs prix !

Sur simple demande, la collection complète d'échantillons vous sera adressée sans engagement pour vous et

GRATUITEMENT

TISSAGES DU BÉDOUIN
Service Roubaix (Nord)

PRÊTS A **INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION**, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

GUIDE - CHANT KASRIEL

Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement

(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)

2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**

Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée

LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), 6, *Rue Tolain, PARIS (20e)*

DEMANDEZ LE CATALOGUE A. **Nombreuses Références**

Le Gérant : A. BESNARD. 283-10-34. — Régie Imp. CRÉTÉ. Corbeil.

370.5
Romance
OI

81e Année. — No 5. — 27 Octobre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

THE LIBRARY OF THE
NOV 12 1934
UNIVERSITY OF ILLINOIS

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe

RAYMOND POINCARÉ (1860-1934)

Aucun hommage n'est plus significatif que celui d'un adversaire. C'est pourquoi nous citons ces quelques lignes écrites, par M. LÉON BLUM dans *le Populaire* le lendemain de la mort de RAYMOND POINCARÉ.

Il avait, non seulement dans le caractère mais dans l'esprit, la probité, la modestie et la règle. Le labeur, chez lui était aussi aisé que scrupuleux, la méthode exacte, la mémoire infaillible... La virtuosité extraordinaire de son intelligence et de sa parole avait fait de lui, à peine sorti de l'adolescence, quelque chose comme le lauréat de la politique, et il avait su en tirer un ascendant, un prestige. Il aimait la bataille ; il s'y acharnait et s'y surpassait. L'ensemble du caractère compose un personnage singulier, d'une sorte rare, vis-à-vis duquel l'indifférence n'était pas permise, qu'on a pu attaquer, qu'on a pu détester, mais à qui personne n'a jamais disputé, durant sa vie, l'hommage intime dont il était digne.

Vient de paraitre :

Commentaires indispensables pour expliquer les Tableaux d'A. CARLIER que vous avez reçus en primes

ALFRED CARLIER

10 NOTICES DOCUMENTAIRES SUR LES TABLEAUX D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION

(France 1re Série)

***Une brochure 12×19, illustré*..... 2 fr. 50**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

AVIS TRÈS IMPORTANT Nos traites de recouvrement d'abonnements étant mises en circulation à partir du 1er Novembre, nous prions instamment nos abonnés de ne plus nous envoyer de mandats à partir de cette date.

ILLUSTREZ VOS LEÇONS

de Géographie, d'Histoire Naturelle, de Leçons de Choses

PAR LES

PROJECTIONS ANIMÉES

Vous obtiendrez de vos élèves une attention passionnée, une compréhension plus rapide et vous décuplerez les bénéfices de vos efforts tout en vous fatigant moins.

Plusieurs centaines de films spécialement étudiés pour l'Enseignement.

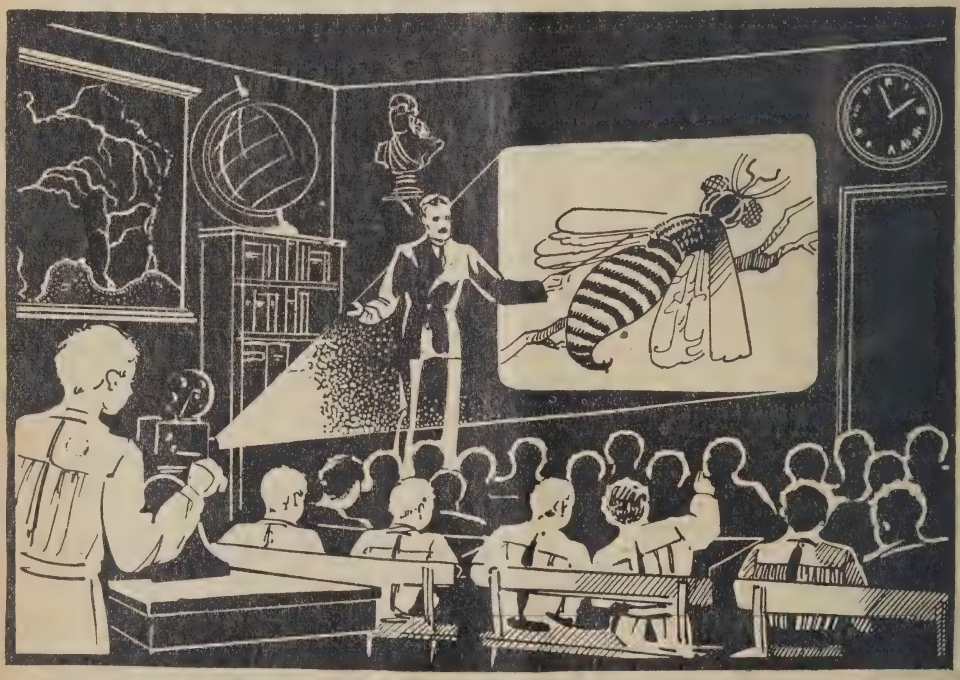

(Classe pendant une séance de cinéma.)

Demandez le catalogue des appareils de projection et la liste des films

PATHÉ-BABY

(Service I)

20 bis, rue La Fayette, PARIS (9e)

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Henri BERGSON : Une page de pédagogie.... 61
G. URIOT : Tapis d'Orient..... 62
Lucien GÉRARD : Autour du pot..... 63
P. RIQUET : D. U. C. (suite)..... 64
Jean PARTICIPE : Taisez-vous!..... 65
A. LACLEF : La pédagogie hors de France..... 66
P.-L. MAZEYDAT : Le Chant du Monde..... 67
Bibliographie : G. Mazeline, L. Madelin, E. Henriot, B. Carey..... 68
B. MAUCOURANT : Écoles israélites au Maroc..... 69
Paul ALLARD : L'Allemagne et le désarmement moral..... 71
J. CRESSOT : La Corse..... 71
Pour lire en classe : Le petit peureux..... 72

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en novembre. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les Nouveaux textes, etc..... 9 à 12
A. LANTENOIS : Les heures d'ouverture des mairies..... 9

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures..... 65 à 80
Examens : Textes et documents..... 25 à 30
René OZOUF : Dans les mers de Sibérie..... 29
Les Archives de l'Enseignement primaire : Étienne Marcel convoque les métiers en armes, sur la place de Grève (15 janvier 1357). Hors-texte.

UNE PAGE DE PÉDAGOGIE BERGSONIENNE

Extraite de "La Pensée et le Mouvant"

Bien qu'il se défende, dans son dernier ouvrage, La Pensée et le Mouvant (1), *de vouloir élaborer un programme d'éducation,* M. Henri Bergson, *le plus grand des philosophes contemporains, et sans doute le plus grand des philosophes de notre époque, reconnaît qu'il a voulu néanmoins y signaler, en passant, certaines habitudes d'esprit qu'il tient pour fâcheuses « et que l'école encourage encore trop souvent en fait, quoiqu'elle les répudie en principe ». Il y proteste en particulier « contre la substitution des concepts aux choses », c'est-à-dire des mots et des formules toutes faites à la recherche attentive et au jugement réfléchi.*

Homo faber, *l'homme qui fait;* homo sapiens, *l'homme qui sait;* homo loquax, *l'homme qui parle, trois aspects de l'intelligence humaine, dont le dernier est, de beaucoup, le moins sympathique à M. Bergson, car la parole tend souvent au verbalisme, qui nuit autant à l'action qu'à la science, les deux formes supérieures et créatrices de la pensée. Il tient en médiocre estime « l'homme intelligent » habile à parler vraisemblablement de tout, prompt à critiquer, adroit à manier « le voile des mots », car c'est souvent « l'ignorance même des choses qui donne tant de facilité à en parler. »*

Maurice Kuhn.

NOUS croyons qu'il est de l'essence de l'homme de créer matériellement et moralement, de fabriquer des choses et de se fabriquer lui-même : *Homo faber*, telle est la définition que nous proposons. L'*Homo sapiens*, né de la réflexion de l'*Homo faber* sur sa fabrication, nous paraît tout aussi digne d'estime tant qu'il résout par la pure intelligence les problèmes qui ne dépendent que d'elle : dans le choix de ces problèmes, un philosophe peut se tromper, un autre philosophe le détrompera ; tous deux auront travaillé de leur mieux ; tous deux pourront mériter notre reconnaissance et notre admiration. *Homo faber*, *Homo sapiens*, devant l'un et l'autre, qui tendent d'ailleurs à se confondre ensemble, nous nous inclinons. Le seul qui nous soit antipathique est l'*Homo loquax*, dont la pensée, quand il pense, n'est qu'une réflexion sur sa parole.

A le former et à le perfectionner tendaient jadis les méthodes d'enseignement. N'y tendent-elles pas un peu encore ? Certes, le défaut est moins accusé chez nous que chez d'autres. Nulle part qu'en France le maître ne provoque l'initiative de l'étudiant, voire de l'écolier. Pourtant il nous reste encore beaucoup à faire.

Je n'ai pas à parler ici du travail manuel, du rôle qu'il pourrait jouer à l'école. On est trop porté à n'y voir qu'un délassement. On oublie que l'intelligence est essentiellement la faculté de manipuler la matière, qu'elle commença du moins ainsi, que telle était l'intention de la nature. Comment alors l'intelligence ne profiterait-elle pas de l'éducation de la main ?

Allons plus loin. La main de l'enfant s'essaie naturellement à construire. En l'y aidant, en lui fournissant au moins des occasions, on obtiendrait plus tard de l'homme fait un rendement supérieur ; on accroîtrait singulièrement ce qu'il y a d'inventivité dans le monde. Un savoir tout livresque comprime et supprime des activités qui ne demandaient qu'à prendre leur essor. Exerçons donc l'enfant au travail manuel, et n'abandon-

(1) Félix Alcan, Édit. ; 25 fr. — *En vente à la Librairie Nathan.*

*

nons pas cet enseignement à un manœuvre. Adressons-nous à un vrai maître, pour qu'il perfectionne le toucher au point d'en faire un tact : l'intelligence remontera de la main à la tête. Mais je n'insiste pas sur ce point.

***

En toute matière, lettres ou sciences, notre enseignement est resté trop verbal. Le temps n'est plus cependant où il suffisait d'être homme du monde et de savoir discourir sur les choses. S'agit-il de science ? On expose surtout des résultats. Ne vaudrait-il pas mieux initier aux méthodes ? On les ferait tout de suite pratiquer ; on inviterait à observer, à expérimenter, à réinventer. Comme on serait écouté ! Comme on serait entendu ! Car l'enfant est chercheur et inventeur, toujours à l'affût de la nouveauté, impatient de la règle, enfin plus prêt de la nature que l'homme fait. Mais celui-ci est essentiellement un être sociable, et c'est lui qui enseigne : nécessairement il fait passer en première ligne tout l'ensemble de résultats acquis dont se compose le patrimoine social, et dont il est légitimement fier. Pourtant, si encyclopédique que soit le programme, ce que l'élève pourra s'assimiler de science toute faite se réduira à peu de chose, et sera souvent étudié sans goût, et toujours vite oublié. Nul doute que chacun des résultats acquis par l'humanité ne soit précieux ; mais c'est là du savoir adulte, et l'adulte le trouvera quand il en aura besoin, s'il a simplement appris où le chercher.

Cultivons plutôt chez l'enfant un savoir enfantin, et gardons-nous d'étouffer sous une accumulation de branches et de feuilles sèches, produit des végétations anciennes, la plante neuve qui ne demande qu'à pousser.

***

Ne trouverait-on pas des défauts du même genre à notre enseignement littéraire (si supérieur pourtant à celui qui se donne dans d'autres pays) ? Il pourra être utile de disserter sur l'œuvre d'un grand écrivain : on la fera ainsi mieux comprendre et mieux goûter. Encore faut-il que l'élève ait commencé à la goûter, et par conséquent à la comprendre. C'est dire que l'enfant devra d'abord la réinventer ou, en d'autres termes, s'approprier jusqu'à un certain point l'inspiration de l'auteur. Comment le fera-t-il, sinon en lui emboîtant le pas, en adoptant ses gestes, son attitude, sa démarche ? Bien lire à haute voix est cela même. L'intelligence viendra plus tard y mettre des nuances.

Mais nuance et couleur ne sont rien sans le dessin. Avant l'intellection proprement dite, il y a la perception de la structure et du mouvement ; il y a, dans la page qu'on lit, la ponctuation et le rythme. Les marquer comme il faut, tenir compte des relations temporelles entre les diverses phases du paragraphe et les divers membres de phrase, suivre sans interruption le *crescendo* du sentiment et de la pensée jusqu'au point qui est musicalement noté comme culminant, en cela consiste d'abord l'art de la diction. On a tort de le traiter comme un art d'agrément. Au lieu d'arriver à la fin des études, comme un ornement, il devrait être au début et partout, comme un soutien. Sur lui, nous poserions tout le reste, si nous ne cédions ici encore à l'illusion que le principal est de discourir sur les choses et qu'on les connaît suffisamment quand on sait en parler.

HENRI BERGSON,
de l'Académie française.

MENUS PROPOS

TAPIS D'ORIENT

Deux femmes s'annoncent et se présentent, jeunes, élégantes, peintes à souhait. L'une d'elles prend la parole et conte l'histoire que voici :

« Mon mari est ingénieur français. Il a travaillé longtemps en Orient et particulièrement en Grèce, à Athènes, où il construisait le Métropolitain. Malheureusement, la société qui employait ses services a fait de mauvaises affaires et mon mari n'a pu recevoir les sommes très élevées qu'on lui devait. On lui a remis, en compensation, un lot important de magnifiques tapis d'Orient, et, comme nous avons besoin d'argent, je m'emploie, car mon mari travaille, à vendre ce lot. C'est une marchandise superbe que nous liquidons à vil prix. Nous avons d'ailleurs été exonérés des droits de douane. Nous pouvons vous faire profiter de cette occasion exceptionnelle. »

Ainsi parle la visiteuse. Il s'agit, au fond, de vendre, non de donner. Et vendre reste difficile au temps qui court, surtout vendre des articles de luxe, des tapis d'Orient. L'infortune de l'ingénieur, réelle ou imaginaire, est destinée à « lever » le client. Elle peut flatter son imagination, émouvoir sa sympathie, car il y a l'accent et le ton. Elle peut le décider au geste propice en lui montrant que la bonne affaire se double d'une bonne action. Des gens se laisseront « piper », espérant l'occasion rare. Et, pourtant, le moindre bon sens devait les mettre en garde contre un récit suspect, aux circonstances insolites. Mais ils n'aperçoivent point les étrangetés. Il suffit de parler avec aisance, d'un ton ferme et persuasif, pour emporter l'adhésion de ceux qui écoutent. La crédulité humaine est infinie ; elle s'accorde avec le désir du gain. Le désir du gain chez le vendeur comme chez l'acheteur, voilà le grand mobile d'action et le nerf des échanges.

En l'occurrence, si la vente se fait, les vendeuses disparaissent ; le client reste avec les prétendus tapis d'Orient et, s'il n'en a pas pour son argent, il jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.

G. URIOT.

PAULETTE ET SON MARI

AUTOUR DU POT

STÉPHANE m'entraîna jeudi dernier dans une excursion un peu longue. Il tenait à inaugurer sa motocyclette en m'emportant jusqu'à Montemplaine. La pensée de revoir l'ancienne école où j'ai laissé tant de souvenirs me fit passer par-dessus bien des objections, et je partis sans avoir préparé ma classe du lendemain. Stéphane avait fixé notre horaire comme on pose un énoncé de problème : « Une motocyclette neuve, qui fait (d'après le vendeur) 70 kilomètres à l'heure, part de Saint-Gérasime à 13 heures. Sachant qu'il y a 28 kilomètres entre les deux localités, qu'on s'arrêtera une minute au « Poteau bleu » pour admirer le panorama et cinq minutes dans chacune des familles de Montemplaine qu'on désire visiter, on demande à quelle heure on sera de retour à Saint-Gérasime ? »

La solution du problème étant apparue correcte et la preuve des opérations ayant été faite, Stéphane m'annonça que nous serions de retour à 14 h. 19 au plus tard, sauf erreur ou omission. Hélas ! la marche de la motocyclette valait moins que la marche du problème. A 23 heures, nous étions encore sur la route aux prises avec une bougie plus encrassée que l'esprit d'Angèle Belin.

L'après-midi du jeudi se passa tout entière sans que j'aie pu préparer ma classe, et c'est ainsi que je fus obligée, le vendredi matin, d'improviser mon sujet de composition française. Je choisis le premier qui me tomba sous la main dans le premier manuel venu : « Votre grand'mère va faire le pot-au-feu ; racontez ses préparatifs : le feu, la marmite, l'épluchage des légumes, la préparation de la viande, son assaisonnement... »

Dès la lecture du sujet, il y eut des mains qui se levèrent un peu partout : « Madame, je n'ai jamais vu... Madame, moi, je ne sais pas... » J'avais bien trop mal à la tête pour discuter : je voulais avant tout une demi-heure de silence ; je me hâtai de renvoyer toutes les interpellations à la suite.

Toutes les mains se sont abaissées ; silence consterné. Cinq minutes, dix minutes passent. L'aspirine commence à agir. Je relève la tête ; je regarde mes élèves ; la classe est inquiète ; qu'a donc madame, aujourd'hui ? Je fais mon possible pour sourire un peu ; je sens qu'on respire mieux maintenant dans les rangs, mais on n'écrit toujours pas beaucoup. Quelques minutes encore ; je me lève ; je me glisse entre les bancs ; on n'a presque rien fait : « Allons, mes enfants, travaillez ; le sujet est facile et contient les grandes lignes du plan... »

Non, décidément, cela ne va pas et, puisque aussi bien ma migraine s'améliore, je veux renoncer à laisser travailler mes élèves sans secours :

— Dites-moi, mes petites, ce qui vous embarrasse.

— Madame, je n'ai pas de grand'mère.

— Eh bien ! vous parlerez de votre mère.

— Madame, est-ce que c'est du feu comme celui qu'on fait dans les cheminées qu'il faut parler ?

— Si vous voulez, mais vous pouvez, si vous le préférez, parler du feu que l'on fait dans la cuisinière.

— Madame, chez moi on fait la cuisine sur une lampe à alcool.

— Et chez moi, madame, sur le butaflamme.

— Peu importe.

— Madame, qu'est-ce que c'est qu'une marmite ?

— Si la marmite vous embarrasse, remplacez-la par une casserole.

— Madame, je ne sais pas ce que c'est que le pot-au-feu.

— C'est un potage, une soupe, si vous voulez.

— Madame, quels légumes met-on dans le pot-au-feu ?

— Des carottes, des poireaux, des choux peut-être...

— Madame, quelle viande est-ce qu'on met dans le pot-au-feu ?

— Du bœuf, voyons. Comment pouvez-vous ignorer cela ?

— Chez moi, on met du « Chairox », qui se vend dans de petites bouteilles qui ont des étiquettes rouges.

— Et, chez moi, on met des espèces de petits bonbons qui sont salés et qui sont gros comme un dé à jouer et qui sont dans du papier jaune, madame, et qui..

— Assez, assez.

C'est incroyable, mais c'est vrai : une grande partie de mes élèves ne sait pas ce que c'est que le pot-au-feu, le vrai. J'ai modifié mon sujet : « Dans votre famille. On va déjeuner. Racontez les préparatifs du repas (on court chercher un morceau de jambon ou une boîte de sardines à l'huile ; quelqu'un coupe le saucisson en tranches ; on débouche le vin de la coopé...) »

Est-ce que vous ne trouvez pas que notre horloge pédagogique retarde un peu ? Il me semble que plusieurs, parmi les sujets de composition française des derniers certificats d'études, sont un peu en arrière sur la vie. Et il ne s'agit pas seulement de pot-au-feu. Y a-t-il encore beaucoup de grand'mères qui racontent des légendes, des vraies légendes, non pas celles qu'on lit dans les livres, mais celles qui viennent de la tradition orale ?

Il y a plus d'enfants qu'on ne croit qui n'ont jamais entendu hurler dans les bois le grand vent d'automne. Il en est beaucoup dans les villes qui n'ont jamais vu la danse des flammes dans la cheminée, qui n'ont jamais fait une partie de pêche à la ligne, qui n'ont jamais construit un bonhomme de neige, rencontré un chasseur avec le carnier plein ou attendu avec impatience l'arrivée du facteur. L'émotion que peut causer le passage d'un train express est bien périmée dans les villes, et personne ne regarde plus le vol d'un aéroplane comme un événement notable. J'entends bien que chaque maître fait dans sa classe un effort d'adaptation, mais les sujets traditionnels qui se survivent ne sont pas rares dans les examens. On ne se rend pas assez compte qu'il y a des genres tout entiers qui sont vieillots : on n'écrit plus guère que des lettres d'affaires depuis qu'on a les cartes postales illustrées, et, si l'on raconte encore, on ne décrit plus guère, même quand on est romancier.

Ce n'est pas en composition française seulement que notre enseignement apparaît parfois

plus tourné vers le passé que vers le présent. La grand'mère conteuse d'histoires sévit dans les dessins prétendus « de mémoire », aggravée parfois d'un rouet, et les enfants illustrent à l'école plus de menus qu'ils n'auront parfois l'occasion d'en lire dans tout le reste de leur vie.

Pendant l'heure de couture, on apprend lentement aux fillettes à faire au point de croix sur un canevas toutes les lettres de l'aplhabet, alors qu'elles n'auront jamais à marquer d'autres initiales que les leurs, pourvu que leur futur mari ne tienne pas spécialement à porter du linge décoré comme celui de son aïeul. Qui veut un point d'épine ou un point de chausson, ou quelque autre point d'ornement au bord de sa manche ? Nos élèves savent en faire. Stéphane dit qu'on ferait mieux de leur apprendre le raccommodage, mais Stéphane ne sait pas qu'on ne raccommode presque plus, et qu'on remplace maintenant un article de camelote qui n'a pas été long à se trouer par un autre article de camelote qui se trouera encore plus vite, parce que nous sommes au siècle de la vitesse.

Ne parle-t-on pas trop souvent en géographie des schlitteurs des Vosges ou des échassiers des Landes, de la toile de Bretagne, où l'on n'en fabrique pas, et du flottage des bois dans les régions où ils ne flottent plus depuis un siècle ?

N'oublie-t-on pas un peu trop pour ces vieilleries, d'ailleurs charmantes, des réalités qui s'imposent devantage : l'usine de pneus qui fit la fortune d'une ville, le barrage qui permit de donner l'électricité à toute une région ?

Et que dire des problèmes ? Il y a eu plus de changements dans le monde que ne le croient certains auteurs de manuels, depuis le temps où on discutait pour savoir si telle pièce d'argent était à 835 ou bien à 900 millièmes. J'entends que certains problèmes, maintenant vieillis en ce qu'ils avaient de concret, avaient un intérêt mathématique qui subsiste tout entier. Mais j'ai peur qu'on ne les conserve surtout par suite d'une certaine complaisance envers le passé plus ou moins proche, où chanta la jeunesse des maîtres d'aujourd'hui.

De façon générale, ne pensez-vous pas qu'on regarde un peu trop en arrière, qu'on parle un peu trop des cuisses des petites grenouilles qu'on chatouilla en d'autres temps, et pas assez des magnétos d'auto qu'on chatouille davantage en ce temps-ci sans leur tirer toujours plus d'électricité ? Ne parle-t-on pas plus qu'il ne faudrait des bouteilles qu'un apprenti guenilleux soufflait avec des joues gonflées d'ange distribuant la tempête, et ne néglige-t-on pas trop l'organisation étonnante des verreries modernes, où presque tout se fait à la machine ? Dans notre enseignement élémentaire, où le nombre des connaissances que l'on peut distribuer est forcément très limité, ne ferions-nous pas mieux de présenter les faits scientifiques dans leur état actuel et de réserver pour plus tard l'historique des étapes de leur découverte ?

On ne fait plus guère de pot-au-feu dans les familles : on a tort. Le pot-au-feu a droit à un chapitre dans notre enseignement ménager, mais ce chapitre doit être réservé à sa recette actuelle et non pas à l'éloge d'Henri IV ou à l'histoire des légumes qui parfument le bouillon.

PAULETTE, *et p. c. c.*
LUCIEN GÉRARD.

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

D. U. C. *(Suite)*

A COTÉ de ces sept grands maîtres qui planent au-dessus des frontières et dont le génie semble appartenir en commun à tous les peuples, nous trouvons d'éminents représentants des esthétiques nationales.

La plus largement représentée sera l'école française, non parce qu'elle est la plus riche, mais parce que ses œuvres nous sont, en général, plus aisément compréhensibles. Nous y comprenons certains compositeurs des pays étrangers de langue française.

Voici Berlioz, le romantique, avec *La Symphonie fantastique*, avec *La Damnation de Faust* (presque intégralement enregistrée), avec d'importants extraits de *Roméo et Juliette*, des *Troyens*, de *Benvenuto Cellini*, de *L'Enfance du Christ*.

Voici Franck, chef d'école, de qui nous posséderons *La Symphonie en ré mineur*, *Les Variations symphoniques*, un quatuor, une sonate, un trio, ainsi que des fragments significatifs de *Rédemption*, de *Psyché*, des *Béatitudes* et de ses admirables pièces d'orgue.

Voici Gounod, justement célèbre, dont le *Faust* est entièrement enregistré et dont nous aurons aussi des fragments de *Mireille* et de *Roméo et Juliette*.

Voici Thomas, dont *Hamlet* et *Mignon* figureront au catalogue dans leurs passages les plus populaires.

Voici Lalo, pur génie français et l'un des plus grands maîtres du XIXe siècle, longtemps méconnu : *La Symphonie Espagnole*, *La Rapsodie Norvégienne*, le concerto pour violoncelle, les fragments édités du *Roi d'Ys* et de *Namouna* auront de nombreux admirateurs.

Voici Bizet qui, à côté d'une édition intégrale de *Carmen*, offre les jolies pages de *L'Arlésienne* et des *Pêcheurs de perles*.

Voici Delibes, dont aucune œuvre n'existe intégralement, mais dont *Lakmé*, *Coppélia*, *Sylvia* ont beaucoup d'enregistrements partiels.

Voici Saint-Saëns, très représentatif de l'esprit français, clair, ordonné, dont nous avons l'admirable symphonie avec orgue, deux concertos, l'amusant *Carnaval des animaux*, un septuor, un trio, *La Suite Algérienne*, *La Danse macabre*, de longs fragments de l'immortel *Samson et Dalila*, et quantité d'autres œuvres.

Voici Fauré au style si pur, auteur de deux quatuors, d'une sonate, du *Requiem*, de trois ballades et de nombreuses mélodies ou œuvres diverses.

Voici Massenet qui fut l'idole de ma génération et dont l'étoile a pâli sans doute : *Manon* et *Werther* sont enregistrés entièrement ; *Hérodiade*, *Le Jongleur de Notre-Dame*, *Thaïs*, *Don Quichotte* sont suffisamment représentés ainsi que *Les Erinnyes*, *Les Scènes alsaciennes*, *Les Scènes pittoresques* et le cortège imposant des belles mélodies.

Enfin, voici Debussy, le divin Claude, avec son *Children's Corner*, sa *Petite Suite*, son *Prélude à l'après-midi d'un faune*, ses *Nocturnes*, un quatuor, trois sonates, *Iberia*, *La Mer*, des extraits de *Pelléas et Mélisande*, des *Préludes* (dont le premier livre en entier), du *Martyre de saint Sébastien*, sans préjudice de nombreuses œuvres courtes d'un charme délicat.

Et je n'ai pas cité Chabrier, Charpentier, Chausson, Duparc, Honegger, Ibert, Vincent

d'Indy, Milhaud, Ravel, Rabaud, Roussel, dont la place est marquée dans notre discothèque. Et j'ai passé sous silence, sans hostilité préconçue, l'allègre musique légère dont les compositeurs d'opérettes (Offenbach, Lecocq, Planquette, Messager, Hahn) sont les parfaits représentants dans un pays où la gaîté de bon ton ne perd jamais ses droits.

L'ALLEMAGNE est la terre classique de la musique.

Hændel est Allemand, bien qu'il ait passé une grande partie de sa vie en Angleterre. Neuf concertos, une sonate, divers fragments de ses opéras et de ses ballets entreront dans la D. U. C.

Haydn est plus spécifiquement Allemand. Il y a de lui dans la musique enregistrée deux concertos, six quatuors, une sonate, cinq symphonies, un trio et de beaux fragments de la *Création* et des *Saisons*.

Mendelssohn ne brille pas au tout premier rang, mais sa musique est très accessible : le *Concerto en mi mineur*, l'ouverture de *La Grotte de Fingal*, la *Sonate en si bémol*, la *Symphonie écossaise*, la *Symphonie italienne*, le *Trio en ré mineur*, de belles pages du *Songe d'une Nuit d'été* et de nombreuses mélodies lui assurent une belle place.

De Wagner, les enregistrements sont innombrables. Dans les éditions allemandes, parfaitement utilisables avec quelque préparation, on trouve intégralement *Tannhäuser*, *Tristan et Isolde*, *La Walkyrie*, *Le Crépuscule des dieux* et des sélections assez complètes de *Parsifal*, de *Lohengrin*, des *Maîtres chanteurs*, de *Siegfried*. Les autres œuvres sont moins largement représentées. Quelques éditions françaises sont estimables.

Weber présente une sélection du *Freischütz* et diverses œuvres comme *L'Invitation à la Valse*.

Brahms, le troisième des grands B (après Bach et Beethoven), trop peu connu en France, a des enregistrements superbes : trois concertos, deux quatuors, une quintette, une sonate, quatre symphonies, le *Requiem*, de jolies mélodies et quelques-unes de ses *Danses hongroises*.

Enfin, tout près de nous, Richard Strauss, dont nous pouvons avoir *Le Bourgeois gentilhomme*, *Don Juan*, *Mort et Transfiguration*, *Till Eulenspiegel*, *La Vie d'un Héros*, *Le Chevalier à la Rose*, et des fragments des autres œuvres.

L'ÉCOLE italienne est avant tout dramatique. C'est d'abord Rossini, de qui nous possédons en entier l'immortel *Barbier de Séville* et divers extraits des autres opéras.

C'est ensuite Donizetti, qui nous offre un enregistrement complet de *Lucie de Lammermoor*, des fragments de *La Fille du Régiment*, et quelques autres disques.

Puis le grand Verdi, le maître de l'opéra italien, aujourd'hui démodé à la scène, mais dont les airs bien « chantants » plairont longtemps encore aux auditoires moyens : il existe intégralement *Aïda*, *Rigoletto*, *Falstaff*, *La Traviata*, *Le Trouvère* et le *Requiem*, et de très importants fragments de son chef-d'œuvre : *Otello*.

Enfin les maîtres de l'école dite « vériste », plus ou moins décriés par les difficiles, mais toujours populaires : Mascagni avec *Cavalleria Rusticana*, Léoncavallo avec *Paillasse*, Puccini avec *Manon Lescaut*, *Madame Butterfly*, *La Vie de Bohème*, *La Tosca*.

L'ÉCOLE russe est riche en œuvres étincelantes.

Borodine offre une symphonie, la belle pièce intitulée *Dans les steppes de l'Asie Centrale* et des fragments du *Prince Igor*.

Moussorgsky a à son actif les *Tableaux d'une Exposition*, une belle sélection de *Boris Godounow* et divers fragments.

Rimsky-Korsakoff a des enregistrements séduisants : *Antar*, *le Capriccio espagnol*, l'ouverture de *La Grande Pâque russe* et le célèbre *Shéhérazade*.

Tschaïkowsky, le moins Russe des Russes, présente un concerto, deux symphonies, le *Capriccio italien*, une *Suite en sol*, le ballet de *Casse-Noisette*, l'ouverture intitulée *1812* et des fragments de ses autres œuvres.

Stravinsky est très abondamment représenté par le *Capriccio pour piano*, *L'Histoire du Soldat*, en octuor pour instruments à vent, *L'Oiseau de Feu*, *Petrouchka*, *Pulcinella*, *Le Sacre du Printemps*, la *Symphonie de psaumes* et un *Duo concertant*.

Enfin Prokofieff, très discuté, mais que récompense l'effort de ses auditeurs, présente un concerto, *La Symphonie classique*, *L'Amour des Trois Oranges* et *Le Pas d'Acier*.

CITONS encore, en Espagne : Albeniz, Granados, M. de Falla (*Concerto*, *L'Amour sorcier*, *Nuits dans les Jardins d'Espagne*) ; en Tchécoslovaquie : Dvorak (*Concerto*, *Danses Slaves*, *Symphonie du Nouveau Monde*, *Quatuor Américain*) et *Smetana* (*Quatuor de ma Vie*, fragments de *La Fiancée vendue*) ; en Norvège : Grieg (deux sonates, *Danses Norvégiennes*, les deux suites pour *Peer Gynt*) ; en Roumanie : Golestan (*Quatuor*, *Rapsodie roumaine*).

CETTE longue énumération, bien incomplète encore, suffit à montrer l'intérêt de la D. U. C. qui permettrait à chacun d'entendre à peu de frais, quand il lui plairait, l'un quelconque de ces chefs-d'œuvre.

Pour les œuvres chantées, les textes accompagneraient généralement les disques, afin de parer à l'insuffisance de l'articulation chez nombre de chanteurs. Il en serait de même *a fortiori* pour les enregistrements en langue étrangère, pour lesquels on s'efforcerait de donner le texte original et la traduction françaises.

P. RIQUET.

NOS PETITES HISTOIRES

TAISEZ-VOUS !

C'EST *Mme F... elle-même qui me conta cette histoire jolie.*

Soir d'hiver. La famille est groupée autour de la cheminée du salon. Derrière une pile de livres, M. F... prend des notes, prépare sa classe du lendemain. Bébé joue « au train ». Mme F..., si jeune encore, joue avec Bébé.

Innombrables rires et gentils tumultes. L'enfant, poursuivi par sa mère, s'est caché dans l'angle du piano. On le découvre. Cris. Baisers... Alors M. F..., sans relever la tête :

— Du silence !

Puis, très étonné (car il est dans sa classe) *d'un insuccès aussi total :*

— Je vois bien, déclare-t-il sévèrement, que je vais encore être obligé d'en punir cinq ou six...

JEAN PARTICIPE.

**

LA PÉDAGOGIE HORS DE FRANCE

Suisse. — L'école d'aujourd'hui, par A. ROCHAT (*L'Éducateur*, de Lausanne).

UN récent panégyrique de l'école d'hier (1) appelle une réponse. Serait-il vrai que l'école d'aujourd'hui ne soit plus dans la bonne voie ? Il semble bien qu'en dépit de l'instabilité et du trouble de notre époque jamais l'école ne distingua mieux son but, qu'il n'y eut jamais entre les maîtres, d'abord, puis entre leurs chefs, les parents des écoliers et eux-mêmes autant de prises de contact et d'échanges d'idées que de nos jours.

Incontestablement, la tâche est plus difficile maintenant qu'autrefois. Mais l'école n'en est pas moins en progrès : c'est indéniable. D'abord l'ambiance a changé : bâtiments, mobilier, matériel se sont perfectionnés et il en résulte une plus grande propreté, une meilleure hygiène. Les lois et règlements ont été remaniés, les plans d'études ont été adaptés aux conditions générales de notre époque. La préparation des maîtres a été soignée : on a cherché à les instruire toujours mieux ; on les a dotés de méthodes excellentes. Et comme ils n'ont pas moins de cœur ni moins de conscience que leurs aînés, ils ont transformé, transfiguré l'école, lui ont infusé un sang nouveau, une vie plus ardente ; ils en font véritablement une *école nouvelle*, c'est-à-dire une *école meilleure*.

« On parle du respect dû à l'enfant ; où est-il plus respecté que dans nos classes ? Vous avouerai-je que ce respect m'a paru parfois excessif, et que la discipline, cet autre élément nécessaire à l'éducation, en pouvait pâtir ? Car c'est une autre erreur des ennemis de l'école nouvelle de croire que les enfants y sont abandonnés à eux-mêmes, à leurs défauts, à leurs vices ! Mais autre est la discipline des gens passifs, uniquement attentifs à emmagasiner, autre est celle des gens actifs qui conquièrent leur savoir avec un minimum d'aide. »

Mussolini et les jeunes, par RAYMOND RECOULY (*Gringoire*).

TOUT ce que Mussolini a entrepris et réalisé en ce qui concerne l'éducation, le bien-être matériel et moral des nouvelles générations, est une des parties les plus intéressantes, les plus réussies de son œuvre. Il a essayé de façonner, de sa main puissante, l'esprit, le tempérament, le caractère de l'enfance et de la jeunesse italienne : écoles, pédagogie, redressement moral, « balillas », avant-guardistes, colonies de vacances, éducation sportive, palestres et forum, croisières, voyages, défilés. Son œuvre s'étend à tout.

Tous les efforts sont entrepris pour créer chez les jeunes une sorte de religion, de *mystique du fascisme*. On les accoutume à sentir, à penser collectivement, nationalement. La jeunesse une fois éduquée, entraînée, endoctrinée de la sorte, il n'est pas ensuite très difficile de la maintenir dans les cadres de l'organisme fasciste. Elle se sent là dans son véritable élément. Elle ne conçoit pas d'autre orientation pour son existence civique et sa carrière. Elle fournit avec enthousiasme les soldats de ces innombrables bataillons.

Il serait à coup sûr injuste pour le régime fasciste de le comparer au régime soviétique, fondé sur la destruction des anciennes classes moyennes ; mais, sur quelques points cependant, les deux formes de gouvernement offrent certaines ressemblances, notamment pour ce qui touche à l'éducation des jeunes générations.

Si les générations italiennes d'avant le fascisme se résignent malaisément à la perte d'un certain nombre de libertés politiques, pour les jeunes le droit de voter, de censurer les pouvoirs établis n'apparaît pas comme un bien essentiel sur la perte duquel il convienne de gémir longtemps. Ne sachant pas au juste en quoi il consiste, elles ne sont nullement disposées à s'affliger de sa disparition. Mussolini a tout fait pour les conquérir et pour les garder : il recueille aujourd'hui le bénéfice de ses efforts prolongés, systématiques, durables.

(1) « Françoise entre dans la carrière », par Mme Hautesource.

Revision des manuels scolaires (*Institut international de C. I. — Bulletin 1934*).

IL y a deux ans, la Commission internationale de coopérative intellectuelle avait pris des résolutions très importantes au sujet des Manuels scolaires, dont la revision n'a jamais cessé d'être au premier plan des préoccupations de tous ceux qui s'intéressent à la formation des jeunes générations et à l'avenir de l'esprit d'entente et de rapprochement.

Presque en même temps, la Conférence du désarmement apportait à l'initiative de la C. I. de Coopération intellectuelle un précieux appui. Elle s'est ralliée unanimement à une proposition du ministre de l'Éducation nationale de France tendant à encourager la publication d'ouvrages de caractère international et à obtenir que, dans les livres traitant des relations entre les peuples, on donne, à côté de l'exposé des thèses nationales, une mention explicite et objectives des autres thèses et des autres interprétations des faits. Les divers textes soumis à la Commission du désarmement moral, adaptés en première lecture, n'ont pas encore été mis définitivement sur pied, mais il semble dores et déjà établi que l'acte de désarmement moral en préparation fera à la question de la revision des manuels la place importante qu'elle mérite.

A l'heure actuelle, sept Commissions nationales étudient la revision des livres de classe. Pour coordonner l'ensemble des activités et des initiatives qui se manifestent dans ce domaine, l'Institut a préparé une édition anglaise de son livre sur la « *Revision des Manuels scolaires contenant des pages nuisibles à la compréhension mutuelle des peuples* ».

Mention doit être faite d'une des tâches envisagées par la Commission internationale : l'étude des moyens d'encourager la rédaction de manuels conçus dans un esprit de rapprochement international. Les nombreuses propositions concernant soit un manuel international, soit des livres destinés aux élèves des différents pays, formulées dans des Congrès, ont été condensées dans un chapitre nouveau : « Le manuel destiné à plusieurs pays. »

Maroc. L'orientation professionnelle, par LISARD, directeur d'école à Casablanca (*Bulletin de l'Instruction publique du Maroc*).

TOUS les pères de famille, surtout ceux de condition modeste, ont actuellement un grand souci : l'avenir de leurs enfants. Il y a une dizaine d'années, on observait partout de nombreux placards portant l'indication : « On demande un apprenti. » Aujourd'hui, la page réservée à la publicité dans le journal répète la mention : « Jeune homme demande emploi. »

Un fait social s'est en même temps produit qui complique singulièrement la situation : il s'agit du développement considérable du travail féminin dû à l'émancipation de la femme, à la diffusion de l'instruction populaire. D'autre part, l'accessibilité de tous à l'enseignement du second degré a amené une clientèle énorme à nos É. P. S. et à nos lycées ; nous formons des milliers de bacheliers et de brevetés des deux sexes juste au moment où les situations sont encombrées au maximum.

Dans ce chaos, les jeunes, désaxés, cherchent leur voie. Les partis d'agitation s'efforcent de les attirer, pour s'en servir.

Nous, éducateurs, envisageons notre devoir : il est impérieux. N'oublions pas qu'à la sortie de l'école notre tâche n'est pas finie. Notre élève doit être orienté, conduit vers le travail où son rendement sera le meilleur.

Notre devoir consiste à explorer le champ des activités, à connaître les métiers, les professions, les aptitudes requises, noter l'encombrement de ceux-ci, l'attirance de ceux-là. Tournons ensuite nos regards vers les candidats aux métiers. Quels sont leurs goûts, leurs aptitudes (fiches médicales, fiches scolaires) ? Quelles sont les idées des parents à ce sujet ? La besogne d'ajustement viendra ensuite. Elle se fera posément, méthodiquement, en tenant compte de tous les facteurs pesés chacun à leur valeur. Le placement suivra logiquement la besogne méthodique de l'orientation.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Le ministre de l'É. N. veut faire aboutir le plus tôt possible le projet de loi sur* **l'obligation scolaire** (C., 22 sept. 1934).

➔ *Au sujet de la* **Caisse de crédit** *aux départements et aux communes, l'annuité laissée, après bonification, à la charge de ceux-ci, est celle d'un emprunt contracté à* **un taux non inférieur** *à 2 p. 100* (D., 27 juin 1934, 1er). — *Le même article prévoit des dispositions transitoires.*

➔ *Le mot " instituteur " au sens de l'art.* 1384 *du Code civil doit être interprété* **largement** (Trib. civil d'Abbeville, 5 juin 1934).

➔ *La qualité* **d'instituteur** *peut être prise* **en dehors** *de la fonction elle-même et dans des circonstances où ne joue pas la responsabilité civile* (Trib. cor. Douai, 27 juill. 1933).

➔ *Le* **programme** *du* **C. A. au professorat des É. N.** (*2e partie*), *pour 1935, a paru dans le* J. O. *du 27 septembre 1934. — Le numéro dudit* J. O. *du 28 septembre donne les coefficients pour les deux parties.*

➔ *Les récompenses pour propagande en faveur de* **la Caisse nationale des retraites** *ont été publiées par le même numéro du* J. O.

➔ *En ce qui concerne* **l'enfance coupable ou moralement abandonnée,** *il y a lieu de procéder à un examen médical physique et mental des* **jeunes délinquants** (C., 16 mai 1934).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN NOVEMBRE

➔ Si vous avez au moins trois enfants mineurs, vous pouvez poser votre candidature aux Prix Paul Gers.

➔ Relisez les instructions relatives aux maladies épidémiques.

➔ Réunissez les pièces de votre dossier de retraite en cas de demande d'admission faite pour le 1er janvier 1935.

➔ Le mois de novembre est le dernier mois pour les épreuves pratique et orale du C. A. P.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LES HEURES D'OUVERTURE des MAIRIES

Voilà une question qui intéresse certainement les instituteurs secrétaires de mairie et même les maîtres qui n'ont pas cette qualité et veulent aller consulter des documents dans les archives municipales.

Un maire peut-il, sans outrepasser ses droits, décider que le secrétariat de mairie sera ouvert seulement un jour déterminé, de telle heure à telle heure, et qu'en dehors de ces limites il se tiendra à la disposition des habitants pour des cas urgents et imprévus ? C'est le Conseil d'État qui va nous répondre dans divers arrêts.

En décidant que le secrétariat de la mairie ne sera ouvert au public que le dimanche matin de 9 heures à 11 heures et qu'en dehors de ces heures officielles le maire se tient à l'entière disposition des habitants de la commune pour des cas urgents et imprévus, le maire de la commune n'a pas fixé des conditions de nature à porter atteinte à l'exercice des droits que les habitants de la commune tiennent notamment de l'article 58 de la loi du 5 avril 1884 (*Arrêt du 22 juil. 1933*).

Le secrétariat de la mairie peut être ouvert le dimanche seulement de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, étant entendu qu'en cas d'urgence et de besoin dûment constaté les intéressés pourront s'adresser à l'adjoint, à un conseiller municipal désigné ou au secrétaire de mairie, pour obtenir communication des pièces visées à l'art. 58 de la loi du 5 avril 1884 (*Arrêt du 10 mars 1911*).

Le maire peut limiter à trois jours par semaine, de 10 heures à midi et de 15 à 17 heures, la mise à la disposition des habitants des pièces dont il s'agit (*Arrêt du 2 déc. 1931*).

Mais il outrepasse ses droits en décidant que la communication des pièces prévues à l'art. 58 doit être demandée par lettre, en se réservant un délai de 15 jours pour l'accorder, en limitant la durée de la communication à un quart d'heure et en interdisant de feuilleter les registres communiqués (*Arrêt du 7 août 1905*).

Que conclure de ces arrêts ? Les heures d'ouverture des mairies ne peuvent être assujetties à un règlement uniforme ; elles varieront nécessairement avec l'importance de la commune et le nombre d'employés et seront plus réduites dans les petites localités que dans les villes ; mais toutes les facilités accordées par la loi devront être laissées aux habitants, l'art. 58 ne pouvant être violé dans son esprit.

Cet article est ainsi conçu :

« *Tout habitant ou contribuable a le droit de demander communication sans déplacement, de prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du Conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune, des arrêtés municipaux.*

« *Chacun peut les publier sous sa responsabilité.* »

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Congés de longue durée.

Pour répondre au désir de plusieurs lecteurs, nous reproduisons textuellement l'arrêt du Conseil d'État, en date du 30 mai 1934, visant le remplacement des maîtres en congé de longue durée.

Arguments de la requérante. — Ce faire, attendu que l'exposante, mise en congé de longue durée pour maladie, du 1er mai au 30 oct. 1932, a été remplacée dans son poste par la décision attaquée du 28 juil. 1932 contrairement aux dispositions de la C. M. du 12 juin 1930, laquelle prescrit que le remplacement des fonctionnaires en congé de longue durée ne sera pas obligatoire, notamment lorsque les administrations disposent d'un cadre d'intérimaires ou lorsque les circonstances permettent de recourir à des agents temporaires ; que tel était le cas de l'espèce ; que la Commission consultative chargée d'examiner le mouvement du personnel n'a pas eu connaissance de cette circulaire.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'aux termes de l'art. 6, paragraphe 2, du D. du 29 juil. 1921, pris en application de la loi du 30 avril 1921, les bénéficiaires de congés de longue durée ne restent pas titulaires de leur poste ; qu'ainsi le préfet a pu légalement procéder au remplacement de la requérante ;

Considérant, à la vérité, que celle-ci invoque les dispositions d'une circulaire du ministre du Budget, en date du 12 juin 1930 ; mais qu'en admettant même qu'elle puisse s'appliquer à la requérante, cette C. ne saurait faire obstacle à l'application du D. du

29 juillet 1921 précité. — DÉCIDE : La requête susvisée de la dame Davezac est rejetée.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIES

RÉVOCATION

Le maire ne peut déroger, par une stipulation à caractère individuel, aux règles générales à tous les agents de la commune. Ainsi le maire d'une commune sans statut ne peut, dans l'arrêté qui nomme un secrétaire de mairie, stipuler que l'intéressé ne pourra être suspendu ou révoqué que sur avis de la Commission paritaire de classement, et, par suite, l'inobservation de cette stipulation n'est pas de nature à entacher d'irrégularité la révocation dont le requérant a été l'objet (*Conseil d'État, 19 juil. 1933*).

DANS LES COLONIES

Dépenses publiques.

Le D. du 23 sept. 1934 applique aux colonies le D. du 24 oct. 1933 concernant l'arrondissement des dépenses publiques au franc inférieur.

En Afrique Occidentale.

Les fonctionnaires des divers cadres métropolitains détachés en Afrique Occidentale française ont droit aux avantages suivants : 1° supplément colonial égal aux sept dixièmes de la solde nette ; 2° le cas échéant, indemnité de zone et de charges de famille ; 3° congé administratif de six mois après un séjour colonial ininterrompu de deux années ; 4° passage gratuit dans le cas de retour en France en congé administratif ou de convalescence. (J. O., *13 juin 1934*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Le brevet d'enseignement industriel** (*A., 27 janv. 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Un brevet d'ens. industriel est délivré aux élèves de troisième année des écoles pratiques d'industrie de garçons et de filles qui ont satisfait aux épreuves d'un examen dans les conditions spécifiées aux articles suivants.

ART. 2. — Toutes les épreuves portent sur les matières du programme de l'école arrêté dans les conditions prévues par l'art. 23 du D. du 12 juil. 1921.

ART. 3. — L'examen a lieu au siège de l'école. Il se compose d'épreuves écrites, d'épreuves orales et d'épreuves pratiques.

L'examen a lieu dans la deuxième quinzaine de juillet. La date en est fixée par le préfet, sur la proposition du président du jury.

ART. 4. — Le jury d'examen comprend :

L'I. A., président, assisté d'un inspecteur régional ou départemental de l'ens. technique désigné par le préfet et choisi parmi les inspecteurs de l'ens. technique dans la circonscription desquels l'école se trouve placée ;

Le directeur de l'école ;

Le professeur technique, chef des travaux, ou, à défaut, un professeur technique, chef d'atelier ;

Deux membres choisis de préférence parmi le corps enseignant de la ville ;

Deux industriels membres du Conseil de perfectionnement de l'école, dont un au moins choisi parmi les représentants du ministre ;

Un membre de la Chambre de Commerce.

En l'absence de l'I. A., le jury est présidé par l'inspecteur régional ou départemental de l'ens. technique désigné pour l'assister.

En dehors des membres de droit, le jury est désigné par le président qui est, en outre, autorisé à adjoindre au jury pour chacune des épreuves un ou plusieurs examinateurs spéciaux, techniciens ou professeurs, qui pourront être choisis parmi le corps enseignant de l'école.

En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Des jetons de présence de la valeur de 5 francs par séance, à la charge du budget du ministère, sont attribués aux membres du jury n'appartenant pas au personnel de l'école. La valeur des jetons de présence est calculée pour une durée maximum de trois heures. Une fraction de trois heures compte pour une séance.

ART. 5. — Les sujets des compositions écrites, de dessin, de travail manuel, sont choisis par le jury qui fixe la durée de chaque épreuve. Ces sujets sont joints aux procès-verbaux des opérations de l'examen.

L'épreuve d'atelier a une durée minimum de quinze heures.

La durée des interrogations pour chacune des catégories d'épreuves ne peut excéder vingt minutes.

ART. 6. — Pour les garçons, les épreuves comprennent :

Épreuves écrites. — 1° Composition française. Cette composition est jugée au point de vue de la rédaction et de l'orthographe ;

2° Une composition scientifique portant soit sur les mathématiques, soit sur la mécanique appliquée, soit sur l'électricité.

Épreuves écrites. — 1° Deux interrogations portant sur celles des matières scientifiques qui n'auront pas fait l'objet de l'épreuve écrite ;

2° Une interrogation portant sur l'économie industrielle, la législation ouvrière, l'organisation du travail ;

3° Une interrogation de technologie appliquée à la profession.

Épreuves pratiques. — 1° Travail manuel ou manipulations ;

2° Dessin.

ART. 7. — Pour les jeunes filles, les épreuves comprennent :

Épreuves écrites. — 1° Composition française (lettre, récit, compte rendu ou rapport) ;

2° Composition d'orthographe (dictée d'un texte français de 20 lignes environ, suivie de trois questions relatives à la langue) ;

3° Exercices de comptabilité usuelle exigeant calculs et documents.

Épreuves orales. — 1° Sciences appliquées à l'hygiène, à l'économie domestique et à la technologie ;

2° Morale, histoire, législation.

Épreuves pratiques. — 1° Travail manuel ;

2° Dessin appliqué à chaque profession.

ART. 8. — Les épreuves sont cotées de 0 à 20.

La note définitive afférente à chaque épreuve est déterminée en additionnant le nombre de points attribué à la composition, avec la moyenne des notes obtenues par l'élève pendant sa dernière année d'études pour la matière qui fait l'objet de l'épreuve et en divisant le total par 2. La note de l'oral, en ce qui concerne les matières qui ne figurent pas aux épreuves écrites ou pratiques, sera déterminée de la même façon.

Le nombre de points attribué à chaque composition est ensuite multiplié par les coefficients suivants :

Pour les garçons :

Épreuves écrites. — Composition française, 1 ; composition scientifique, 1.

Épreuves orales. — Première interrogation scientifique, 1 ; deuxième interrogation scientifique, 1 ; économie industrielle, législation ouvrière, organisation du travail, 1 ; technologie appliquée à la profession, 1.

Épreuves pratiques. — Dessin, 2 ; travail manuel ou manipulations, 4.

Pour les jeunes filles :

Épreuves écrites. — Composition française, 1 ; composition d'orthographe, 1 ; composition de comptabilité, arithmétique, 1.

Épreuves orales. — Sciences appliquées à l'hygiène, à l'économie domestique, à la technologie, 2 ; morale, histoire, législation, 1.

Épreuves pratiques. — Travail manuel, 1 ; dessin, 2.

ART. 9. — Sont considérés comme ayant satisfait à toutes les épreuves, les élèves qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10, soit 120 points, sans aucune note inférieure à 12 pour le travail manuel ou les manipulations, à 8 pour le dessin et à 5 pour les autres matières.

Le brevet qui leur est délivré est signé par le président du jury, le président du conseil de perfectionnement et le directeur de l'école.

ART. 10. — Les élèves qui n'ont pas obtenu le brevet d'ens. industriel peuvent, sur leur demande, être admis à la session suivante à subir l'examen sur les épreuves auxquelles ils n'ont pas satisfait.

Mémento du Contribuable

Assurance-retraite.

On demande : 1° *si un fonctionnaire, qui perçoit — outre son traitement — des suppléments variés : indemnités, revenus personnels, etc., non soumis à retenue pour la retraite, est fondé à demander — pour cette fraction de son revenu — un abattement pour se constituer, sur cette même fraction, une assurance-retraite qu'il justifie ; 2° dans le cas de l'affirmative, si la déduction peut atteindre le taxe de 6 p. 100 du revenu envisagé.*

Il est admis que, pour l'établissement de l'impôt sur les traitements et salaires et de l'impôt général sur le revenu, les fonctionnaires peuvent demander la déduction des sommes qu'ils versent à des organismes quelconques en vue de la constitution d'un complément de retraite, mais seulement dans la limite de 6 p. 100 de la partie de leurs émoluments imposables qui n'a pas supporté la retenue réglementaire pour la retraite (J. O., *9 mai 1934*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Sur le transport d'écoliers (*C., 22 sept 1934*).

Quelques écoles de hameau, dont l'effectif était très faible, ont été supprimées par mesure d'économie et un

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Montmirail, Sarthe, 1922). — **Le bon boulanger.** — Il travaillait en artiste. Il fallait voir comme il maniait un bloc de pâte de sept livres, la roulant dans une cuve, ou comme, penché sur un coffre, il pétrissait, plongeant jusqu'aux coudes ses bras puissants dans la masse élastique qui gémissait sous ses doigts d'acier. Il était triste quand le four cuisait mal ou que la pâte ne montait pas et était au contraire heureux comme un enfant si les pains sortaient du four ronds et réguliers, dorés à point, avec une croûte mince et ferme. Parfois, il prenait de la pelle le plus beau pain et le faisant sauter d'une paume à l'autre, se brûlait et riait gaiement.

M. GORKI.

Questions. — 1. *Sens des expressions : « doigts d'acier ; — dorés à point ».*

2. *Donnez trois mots de la famille de « maniement ». Employez chacun d'eux dans une courte phrase.*

3. *Analysez le verbe « se brûlait ». Conjuguez-le ensuite au passé simple et au passé composé de l'indicatif.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Doigts d'acier :* ses doigts à la fois durs et souples comme l'acier ; — *dorés à point :* bien dorés, c'est-à-dire cuits exactement comme le voulait le boulanger.

2. *Main, manier, manuel.* Il est adroit de ses mains. — Voilà un poids difficile à manier. — Il ne faut jamais mépriser les travaux manuels.

3. *Se brûlait :* v. brûler, forme pronominale, imparfait de l'indicatif, 3e pers. du sing., 1er groupe. — Il se brûla. Il s'est brûlé.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *Décrivez une représentation à l'école, au théâtre, au cirque ou au cinéma, à laquelle vous avez assisté.*

➔ SUJET TRAITÉ. — *Une représentation à l'école.* — Mercredi soir, j'ai assisté à une séance de cinéma que l'on donnait à l'école.

Nous entrons dans une salle de classe où sont alignés des tables et des bancs. Sur le tableau est tendue une toile blanche. On a empêché le jour d'entrer par les fenêtres et la porte. L'opérateur est installé au fond de la pièce.

Soudain, au milieu des cris de joie, la lumière s'éteint et nous voyons gravé en grandes lettres : « La chasse au sanglier ». Les chasseurs, montés sur de beaux chevaux noirs et blancs, sont escortés d'un grand nombre de chiens. Ils ont le fusil à l'épaule. Il y a aussi une amazone.

Ils entrent en forêt. Immédiatement les chiens sont lâchés et courent en avant de leurs maîtres. Ils se dirigent tous vers le même point, passant dans les taillis, escaladant les talus.

Le sanglier est à quelques pas de là. C'est un gros animal aux pattes courtes et au poil assez long.

Les chiens ont découvert la trace de leur ennemi et ils avancent, le nez bas, la queue frétillante. Ils sont arrivés à deux mètres de lui et, d'un seul bond, ils se jettent dessus et le mordent. Le sonneur joue du cor de chasse pour avertir tout le monde. Un chasseur s'est détaché du groupe et, promptement, il enfonce une lance dans le corps de la bête déjà morte. Le sang coule. Les chiens sautent et bondissent. Quelques-uns, déchirés, se retirent lentement à l'écart.

Les chasseurs sont maintenant rangés et regardent le gibier tué, puis ils remontent sur leurs chevaux et retournent vers la ville comme ils sont arrivés mais chargés du sanglier mort.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Vienne, 1933). — 1. *Une ficelle dont on utilise toute la longueur, soit 12 m. 56, permet d'entourer exactement un carré, puis un cercle. Calculer le côté de ce carré et le rayon de ce cercle. De combien la surface du cercle dépasse-t-elle celle du carré ?*

➔ SOLUTION. — 1. Le côté du carré est le quart de son périmètre, c'est-à-dire de la longueur de la ficelle :

$$12 \text{ m. } 56 : 4 = 3 \text{ m. } 14.$$

12 m. 56 étant aussi la longueur de la circonférence nous aurions le diamètre en divisant cette longueur par π ou 3,14 ; pour avoir le rayon, nous la diviserons donc par 2π :

$$12 \text{ m. } 56 : (3{,}14 \times 2) = 2 \text{ m.}$$

2° La surface du carré est le produit de son côté par lui-même :

$$3{,}14 \times 3{,}14 = 9 \text{ m}^2 \text{ } 86,$$

à 1 dm² près. La surface du cercle est donnée par la formule πR^2 :

$$3{,}14 \times 2^2 = 12 \text{ m}^2 \text{ } 56.$$

Cette dernière surface surpasse la première de :

$$12 \text{ m}^2 \text{ } 56 - 9 \text{ m}^2 \text{ } 86 = 2 \text{ m}^2 \text{ } 70.$$

***

2. *Ayant payé une première fois la moitié de mes contributions, une seconde fois le huitième et une troisième fois le quart, je dois encore 250 f. Quel était le montant de mes contributions ?*

➔ SOLUTION. — Les trois fractions payées forment ensemble la fraction suivante du total demandé :

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{8} + \frac{1}{4} = \frac{4}{8} + \frac{1}{8} + \frac{2}{8} = \frac{7}{8}.$$

La fraction due est le complément de celle-ci à l'unité :

$$1 - \frac{7}{8} = \frac{1}{8}.$$

Le montant total de mes contributions est donc 8 fois la fraction due :

$$250 \text{ f.} \times 8 = 2\,000 \text{ f.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Citez quatre grandes réformes de l'Assemblée Nationale Constituante.*

2. *Quelles lois ont été faites par la troisième République en faveur de l'instruction publique du travailleur ?*

3. *Principales régions productrices de vin en France.*

4. *Le port de Marseille, dites ce que vous en savez.*

➔ RÉPONSES. — L'Assemblée Nationale Constituante proclama la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (26 août 1789) et vota la Constitution de 1791, qui mettait fin à la royauté absolue de droit divin. Elle abolit les privilèges féodaux (nuit du 4 août 1789). Elle divisa la France en départements. Elle déclara les biens du clergé « biens nationaux » et vota la constitution civile du clergé (1790).

➔ L'enseignement primaire devint gratuit (loi de 1881), obligatoire (loi de 1882) et laïque, c'est-à-

BAUDRILLARD et KUHN **LISONS !** Cours moyen (2e degré) et Cours supérieur..... 10 fr.

dire neutre du point de vue confessionnel (loi de 1886). Ces lois sur l'enseignement primaire ont été votées grâce au ministre Jules Ferry.

➜ Principales régions productrices de vin en France : *a.* Le Midi méditerranéen (Languedoc), vins de table ;

b. Le Bordelais, vins rouges (Saint-Émilion, Médoc), vins blancs (Graves, Sauternes) ;

c. La Champagne (Reims, Épernay) ;

d. La Bourgogne (Côte-d'Or, Beaune, Nuits, etc.).

Les régions du Val-de-Loire, de la Vallée du Rhône, de l'Alsace, de la Moselle, du Jura.

➜ Marseille est le premier port maritime français au débouché de la vallée Saône-Rhône et sur la route de l'Afrique du Nord et du canal de Suez, qui le met en relations avec l'Extrême-Orient (importations et exportations, voir *Atlas*).

IV *bis.* **SCIENCES** (Châteauroux, Indre, 1931). — Sur les produits de la combustion du charbon. — *Par quel moyen peut-on obtenir du gaz carbonique ? Comment se produit-il autour de nous ? Pourquoi ouvre-t-on les fenêtres des classes pendant les récréations ? Est-il sain d'allumer un réchaud dans un appartement clos ? Que se produit-il alors ?*

➜ DÉVELOPPEMENT. — Quand on veut avoir un peu de gaz carbonique, on décompose un carbonate au moyen d'un acide. On emploie ordinairement de la craie naturelle, qui est du carbonate de chaux, et de l'acide chlorhydrique, acheté chez un droguiste. On opère dans un flacon à large ouverture, dont le bouchon porte deux tubes : un à entonnoir, par où l'on verse l'acide, et un autre tube, étroit, long et recourbé, qui conduit le gaz sur une cuvette contenant de l'eau, où on le recueille. Dans le flacon, sur les morceaux de craie, on met un peu d'eau, et on a soin d'y faire plonger le tube à entonnoir, sans quoi le gaz fuirait par là, dans l'atmosphère. Il faut verser l'acide par petites quantités, pour que le dégagement ne soit pas trop rapide.

L'air contient un peu de gaz carbonique. En voici les provenances diverses : 1° la terre en exhale beaucoup, surtout dans les pays volcaniques ; 2° il s'en forme quand on brûle du charbon ou un combustible contenant du charbon, bois, pétrole, etc. Ce charbon, en effet, se combine alors à l'oxygène de l'air comburant, et le gaz carbonique est justement le produit de cette combinaison ; 3° la fermentation alcoolique en fournit aussi : c'est ce gaz qui fait mousser le champagne et la bière ; 4° enfin, la respiration de l'homme et celle des animaux en produisent.

Ce dernier point explique pourquoi l'air des salles de classe se charge rapidement de gaz carbonique. Comme ce gaz est nuisible à l'organisme, il faut renouveler l'air des classes en ouvrant les fenêtres pendant les récréations. C'est d'autant plus nécessaire que l'air ainsi confiné a un autre défaut : il est appauvri en oxygène, gaz qui est pour nous, on le sait, un véritable aliment

On nomme communément réchaud un petit foyer où l'on brûle du charbon de bois, pour faire la cuisine ou pour chauffer des fers à repasser. Ce combustible ne donnant pas de fumée, on croit souvent, bien à tort, qu'il ne donne point de gaz. Or, il en produit deux : le gaz carbonique et un autre, appelé oxyde de carbone, qui contient moins d'oxygène. Tous deux sont nuisibles, mais surtout l'oxyde de carbone. Il cause parfois des malaises violents, avec évanouissement, allant jusqu'à l'asphyxie ; il cause très souvent une anémie grave chez les cuisinières et les repasseuses. Tout réchaud doit être installé au grand air ou sous une hotte tirant très bien.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Malestroit, Morbihan, 1933). — **Garçons.** *Élévation, plan et profil d'un petit banc.* — **Filles.** *Faire un faux ourlet de 8 centimètres cousu au point de côté, et faire en son milieu une boutonnière de 1 centimètre.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Fleurs printanières.** — Je revois des prés, des bois profonds *que* la première poussée des bourgeons embrume d'un vert insaisissable, des sources perdues, bues par le sable *aussitôt que* nées, des primevères de Pâques, des jeannettes jaunes au *cœur* safrané, et des violettes, des violettes, des violettes !

Je revois une enfant silencieuse que le printemps enchantait, une enfant prisonnière, le *jour*, dans une école, et qui échangeait des jouets, des images contre les premiers bouquets des violettes des bois rapportés par les petites bergères des fermes environnantes... Ô violettes de mon enfance ! vous montez *devant* moi, toutes, vous treillagez le ciel laiteux d'avril !

COLETTE.

Questions. — 1. *Quel sentiment l'auteur éprouve-t-il pour les fleurs ? Quels sont les mots et expressions du texte qui traduisent ces sentiments ?*

2. a. *Expliquez l'expression « embrume (les bois) d'un vert insaisissable ».*

b. *Que signifient les mots : « cœur safrané ; — ciel laiteux ».*

3. *Relevez dans le texte deux propositions subordonnées et donnez leur fonction.*

4. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « que » (la première pousse) ; — « aussitôt que » ; — « cœur » ; — « jour » ; — « devant ».*

➜ RÉPONSES. — 1. Colette éprouve pour les fleurs des bois et des champs un sentiment d'admiration, elle a gardé en particulier un souvenir ineffaçable des violettes qu'elle a cueillies dans son enfance. Ce sentiment est traduit par les expressions et les mots suivants : *des violettes*, expression répétée trois fois et suivie d'une exclamation ; — que le printemps *enchantait* ; — qui *échangeait des jouets, des images contre les premiers bouquets ; — O violettes de mon enfance ! vous montez devant moi, toutes.*

2. a. *Embrume (les bois) d'un vert insaisissable :* les feuilles nouvellement écloses sont frêles, légères, elles forment autour des branches comme une brume, un voile d'un vert nuancé, tendre, difficile à définir.

b. *Cœur safrané,* les *jeannettes,* nom familier du narcisse, sont des fleurs jaunes, et le centre de leur corolle (le cœur) est du même jaune que le safran. — Le ciel printanier d'avril est d'un bleu pâle (comme le lait), d'où l'expression : *ciel laiteux.*

3. 1° *Que la première pousse des bourgeons embrume d'un vert insaisissable :* prop. subordonnée par le pron. relatif *que,* complément des noms antécédents *prés, bois* ; — 2° *que le printemps enchantait :* prop. subordonnée par le pron. relatif *que,* complément du nom antécédent *enfant.*

4. *Que :* pron. relatif (antéc. *prés, bois*), compl. d'objet direct de *embrume* ; — *aussitôt que :* locut. conjonctive, unit l'adjectif *bues* à son complément *nées ; — cœur :* nom com., compl. du nom *jeannettes ; — jour :* nom com., compl. de l'adj. *prisonnière ; — devant :* préposition, marque un rapport de lieu entre *montez* et son complément *moi.*

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS. . 17.50

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Dans une famille, on consomme annuellement 270 kilogrammes de pommes de terre. Quelle économie ferait-on si, au lieu de les acheter au détail au prix moyen de 0 f. 90 le kilo, on les achetait en gros à 65 f. le quintal ? On tiendra compte d'un déchet de 10 p. 100 dans ce dernier cas.*

➔ SOLUTION. — Calculons les deux dépenses annuelles à comparer : 1° Si on achète les pommes de terre au détail, elles coûteront 270 fois 0 f. 90 :

0 f. 90 × 270 = 243 f.

2° Si on les achète en gros, il en faudra acheter plus de 270 kilos : car le déchet étant de 10 centièmes, ce ne sont là que les 90 centièmes de la quantité à acheter. Celle-ci est donc les 100/90 de 270 kilos :

270 kg. × 100/90 = 300 kg.

Ces 3 quintaux coûteront 3 fois 65 f. :

65 f. × 3 = 195 f.

Cette somme est inférieure à la première de :

243 f. — 195 f. = 48 f.

Telle est donc l'économie annuelle qu'on ferait en achetant en gros.

2. *Un enfant mutualiste étant devenu malade, ses parents paient 5 visites de médecin à 20 f. l'une et 14 f. 20 de remèdes ; mais ils reçoivent une indemnité journalière de 0 f. 75, sans cesser d'ailleurs de verser chaque semaine 0 f. 15 de cotisation. La somme déboursée dans ces conditions étant réduite à 83 f. 60, combien la maladie a-t-elle duré de semaines ?*

➔ SOLUTION. — La dépense de médecin et de pharmacien s'élève à : 20 f. × 5 + 14 f. 20 = 114 f. 20. Comme le débours est réduit à 83 f. 60, la société d'assurance a versé la différence :

114 f. 20 — 83 f. 60 = 30 f. 60.

Or, pour chaque semaine de maladie, elle versait 7 fois 0 f. 75, moins les 0 f. 15 de cotisation hebdomadaire :

0 f. 75 × 7 — 0 f. 15 = 5 f. 25 — 0 f. 15 = 5 f. 10

La maladie a donc duré autant de semaines que 5 f. 10 sont contenus de fois dans le versement total :

30,60 : 5,10 = 6.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Rennes, juillet 1933). — **Le plateau lorrain.** — La route montait presque à pic. C'était une brèche étroite, ouverte au flanc des monts par la barre à mine et la pioche du carrier. Les grands blocs calcaires formaient une falaise blanche où les terres, croulant sous l'action des pluies récentes, avaient laissé de longues traînées jaunâtres. Tout en haut, très loin, les grands monts dénudés projetaient dans l'air assombri leurs masses immuables. Des vignes, sur les pentes ravinées, montaient jusqu'à mi-côte, alignant leur tas d'échalas en rangées parallèles, agitant dans le vent frais leurs branches sarmenteuses d'une maigreur frissonnante. Vers la cime des monts, à l'endroit où commençait l'ondulation confuse des forêts vaguement estompées par la vapeur humide qui se lève, vers le soir, des terres détrempées, des amoncellements de pierrailles qu'on avait sorties des champs dressaient leurs masses grisâtres, rongées de mousse et envahies d'herbes folles.

Partout les rocs affleuraient, saillant de la mince couche d'humus sans cesse entraînée vers le fond du val par l'érosion lente des pluies, et les bancs de calcaire blanc étaient pareils aux os qui trouent la peau d'une bête étique. Ce coin de terre lorraine a une sauvage grandeur, un âpre accent de misère et de sauvage poésie.

De cette hauteur, le plateau lorrain s'étendait à perte de vue, ouvrant ses horizons lointains, brumeux comme une mer.

E. MOSELLY.
(*Jean des Brebis.*)

Questions. — 1. *Expliquez les mots : « immuables ; estompées ; saillant, étique. »*

2. *Justifiez le caractère du paysage fait de « sauvage grandeur » avec un « âpre accent de misère ».*

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « Vers la cime des monts... herbes folles. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *Immuables :* radical *muer*, changer, suffixe *able*, marquant la possibilité ; préfixe *im*, indiquant la négation. Les masses des monts sont *immuables* parce que, en apparence, elles ne changent point ; — *estompées :* les vapeurs du soir faisaient une ombre légère qui voilait les pentes boisées, d'où l'expression *estompées ;* au sens propre *estomper*, c'est, en effet, adoucir les ombres avec une estompe (petit rouleau de papier ou de peau terminé en pointe et utilisé en dessin) ; — *saillant :* de *saillir*, dépasser un alignement, la couche de sol arable (d'humus) est peu épaisse, les pluies l'entraînent et les rocs affleurent et bossuent la surface du sol ; — *étique :* se dit d'un animal d'une maigreur telle que « les os lui trouent la peau ».

2. Les traits essentiels de ce paysage sont : a. *Une sauvage grandeur :* les grands blocs calcaires... les grands monts dénudés projetant dans l'air assombri, très haut et très loin, leurs masses immuables... Les rocs affleuraient... Le plateau s'étendait à perte de vue.

b. *Un âpre accent de misère :* Peu ou point de ressources en dehors des vignes « aux branches sarmenteuses d'une maigreur frissonnante », et des forêts ; partout des « pentes ravinées », des « amoncellements de pierrailles », une terre ravinée et des « bancs de calcaire blanc ».

3. Quatre propositions : 1° *Vers la cime des monts, à l'endroit... des amoncellements de pierrailles... dressaient leurs masses grisâtres, rongées de mousses et envahies d'herbes folles :* prop. principale ; — 2° *Où commençait l'ondulation confuse des forêts vaguement estompées par la vapeur humide :* prop. subord. par le pron. relatif *où*, compl. du nom antécédent *endroit* ; — 3° *qui se lève, vers le soir, des terres détrempées :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. du nom antécédent *vapeur* ; — 4° *qu'on avait sorties des champs :* prop. subord. par le pron. relatif *que*, compl. du nom antécédent *pierrailles.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Choisissez, parmi les animaux de La Fontaine, celui qui vous a paru le plus sympathique et celui qui vous a paru le plus antipathique. Faites leur portrait d'après les fables que vous connaissez. Rapprochez-les des types humains auxquels ils vous paraissent correspondre.*

➔ INDICATIONS. — Sujet très personnel, le choix des animaux dont il s'agit étant absolument libre, donc variable selon le goût et la façon de voir des candidats. Une première remarque s'impose : il sera difficile de trouver parmi les animaux de La Fontaine un personnage tout à fait sympathique et il ne sera pas très aisé non plus d'en découvrir un qui soit absolument antipathique. Si nous faisons

BROUTET. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar. . . 15 fr.

abstraction de quelques animaux comme la colombe, le cerf, les lapins, qui n'ont dans les fables qu'un rôle très secondaire, nous devons reconnaître que tous les personnages principaux ont à la fois leurs qualités et leurs défauts. Les candidats pourront choisir parmi les animaux sympathiques, le lion, peut-être même le renard, malgré ses graves défauts (mais il est si intelligent !) ; le loup ou le chat pourra être pris comme exemple de personnage antipathique. Le portrait devra emprunter ses traits à quelques fables bien connues ; il faudra, bien entendu, insister sur les qualités de l'animal que l'on veut présenter sous son jour favorable, et, au contraire, souligner en les accusant avec netteté les défauts de celui qui représentera la brutalité ou la fourberie.

III. **HISTOIRE** (autre centre). — *Quelle part Richelieu a-t-il prise dans l'œuvre de restauration royale ?*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Richelieu mit fin à la période de troubles qui suivit la mort d'Henri IV : il restaura l'autorité royale en forçant les protestants, puis les Grands, à la respecter et en organisant un État fortement centralisé (intendants). La puissance française s'affirma ensuite dans la lutte que Richelieu soutint à partir de 1635 contre la maison d'Autriche.

II. **Richelieu. Son caractère. Son programme.** — Évêque de Luçon, député du clergé aux États généraux de 1614, Richelieu, secrétaire d'État à la guerre sous Concini, devint cardinal et ministre en 1624. Il se faisait la plus haute idée de la puissance royale, « image vivante de la divinité », et aussi des devoirs de la royauté vis-à-vis de l'État. Il voulut abattre les Huguenots, qui partageaient l'État avec le roi, et réduire les grands à l'obéissance comme de simples sujets.

III. **Lutte contre les protestants** (Voir un *Manuel*). — Les tendances séparatistes des protestants qui formaient alors une sorte d'État à l'ouest de la France avec La Rochelle comme capitale, leurs alliances avec l'étranger (Angleterre). Les faits : le *siège et la prise de La Rochelle* (1627-1628). L'*Édit de grâce d'Alais* (1629), suppression des privilèges politiques, maintien de la liberté du culte et de l'égalité des droits avec les catholiques (tolérance du Cardinal).

IV. **Lutte contre les grands** (Voir un *Manuel*). — Richelieu, soutenu par Louis XIII, mais obligé de se défendre contre les intrigues. Les complots de *Gaston d'Orléans* (frère du roi). 1626 : exécution de Chalais. 1630 : Journées des Dupes (exil de Marie de Médicis). 1632 : exécution du *duc de Montmorency* (complot avec l'Espagne). 1642 : exécution de *Cinq-Mars* et de *Thou*. Autres exécutions : celle de *Montmorency-Boutteville* (1626), édit contre les duels ; celle du maréchal *de Marillac* (du parti de la Reine). Richelieu et la « raison d'État ».

V. **Conclusion.** — Richelieu fortifia encore l'autorité du roi en envoyant des « intendants » dans les provinces ; il augmenta aussi les impôts pour soutenir la guerre contre la Maison d'Autriche qui, commencée en 1635, nous vaudra en 1648 l'Artois, l'Alsace et le Roussillon. Si sa dureté impitoyable et ses injustices rendirent Richelieu fort impopulaire, il reste néanmoins l'un des plus grands et des plus utiles ministres de la royauté.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. E., Clermont, octobre 1933). — 1. **Arithmétique.** — *Dans une division, le dividende est 427 et le quotient 12. Quels peuvent être le diviseur et le reste ?*

Même question, le dividende étant 1 986 et le quotient 729.

➔ SOLUTION. — 1° Le quotient 12 de la division de 427 par un nombre d est le plus grand nombre entier dont le produit par d est inférieur ou égal à 427. On peut donc écrire la double inégalité :

$$d \times 12 \leq 427 < d \times 13.$$

La première inégalité montre que d est le plus grand nombre entier contenu dans $\frac{427}{12}$,

soit, puisque : $\frac{427}{12} = 35\frac{1}{12}$, $d \leq 35$.

La seconde inégalité montre que d est supérieur à $\frac{427}{13} = 32\frac{11}{13}$, soit $d > 33$.

Le diviseur peut donc être l'un des nombres 33, 34, 35.

Les restes des divisions sont respectivement :

$$r_1 = 427 - 33 \times 12 = 31,$$
$$r_2 = 427 - 34 \times 12 = 19$$
et : $$r_3 = 427 - 35 \times 12 = 7.$$

2° Si le dividende est 1 986 et le quotient 729, il faut avoir :

$$d \times 729 \leq 1\,986 < d \times 730,$$

et, par suite :

$$d < \frac{1\,986}{729} \text{ ou } d \leq 2\frac{528}{729}, \text{ soit } d \leq 2,$$

et : $$d > \frac{1\,986}{730} \text{ ou } d > 2\frac{530}{720}, \text{ soit } d > 3.$$

Il est impossible de trouver un nombre satisfaisant à ces conditions, le problème est impossible.

2. **Géométrie.** — *Les côtés d'un carré ABCD mesurent 12 cm. I, J, K, L sont respectivement les milieux des côtés AB, BC, CD et DA. Les droites IC, BL, JD, AK, déterminent un quadrilatère A'B'C'D'* (*lettres disposées selon la figure*). *Démontrer que :*

1° *CI et AK sont parallèles* (1 point) ;

2° *CI et BL sont perpendiculaires* (1 point) ;

3° *A'B'C'D' est un carré* (2 points) ;

4° *Les droites IK, JL, AC, BD, A'C', B'D', sont concourantes* (3 points) ;

5° *Calculer les longueurs IB', BB' et A'B'* (3 points).

➔ SOLUTION. — 1° Le quadrilatère AKCI a deux côtés opposés, AI et CK, parallèles et égaux ; c'est donc un parallélogramme, et ses côtés CI et AK sont parallèles.

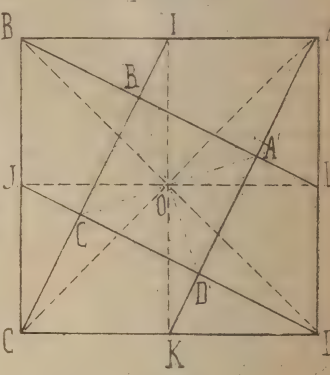

2° Les triangles rectangles ABL et BCI ont leurs côtés de l'angle droit égaux chacun à chacun ; donc ils sont égaux et $\widehat{ABL} = \widehat{BCI}$.

Or, dans le triangle rectangle IBC,

$$\widehat{BCI} + \widehat{BIC} = 1 \text{ droit.}$$

Donc : $$\widehat{ABL} + \widehat{BIC} = 1 \text{ droit} ;$$

ce qui montre que le triangle BB'I est rectangle en B' ; les droites CI et BL sont perpendiculaires.

3° BL et DJ sont parallèles (même démonstration que le 1°) ; donc A'B'C'D' est un parallélogramme. L'angle B' est droit : ce parallélogramme est un rectangle.

Les triangles rectangles ABA' et BCB' sont égaux (hypoténuse égale et un angle aigu égal) ; donc A'B = B'C.

Or A'B' est la moitié de A'B puisque, dans ABA', IB' est parallèle à AA' et passe par le milieu de AB. De même B'C' est la moitié de B'C. Donc, A'B' = B'C', et A'B'C'D' est un carré.

4° Les droites IK et JL, axes du carré ABCD, et AC et BD, diagonales de ce carré, concourent au centre du carré.

Les droites AC et A'C' se coupent en un point O

HINZELIN. CONTES ET LÉGENDES D'ALSACE broché... 11 fr. relié..... 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Les maîtres et les domestiques.

Les domestiques font partie de la famille.

Nous avons passé en revue nos devoirs envers nos parents, nos frères et nos sœurs, nos grands-parents. Est-ce que notre famille finit là ? Ne comprend-elle pas d'autres personnes ? — Si, madame, nos oncles, nos tantes, nos cousins. — Oui, ces parents ne vivent pas en général dans la même maison que nous : ils s'y réunissent quelquefois pour se réjouir ensemble d'événements heureux, ou pour se réconforter l'un l'autre aux jours de tristesse. Ce n'est pas d'eux que je voulais parler. Chez certains enfants, la famille est complétée par des personnes qui n'ont aucun lien de parenté avec ses autres membres. Il s'agit des **domestiques** (*domus* = maison) qui travaillent au foyer pour le bien-être de tous. **« Ma famille, c'est tout ce qui vit sous mon toit »**, a dit **Juvénal**.

Le bien que nous font nos domestiques.

Suzette, Marie ont une **bonne** qui reste à demeure à la maison pour y accomplir de multiples travaux. Chez d'autres fillettes, la maman emploie une **femme de ménage** qui, chaque jour, vient l'aider pendant quelques heures. Chez Denise, une jeune fille s'occupe à des époques fixes des divers nettoyages de la maison et de la lessive. Que ce soit l'une ou l'autre de ces personnes, **toutes peinent pour vos parents et pour vous.** Elles donnent à votre famille un peu de leurs forces, de leur santé, de leur jeunesse. **La plus élémentaire reconnaissance nous fait un devoir de les aimer.**

L'argent ne suffit pas pour payer les services des domestiques.

Marcelle s'est écriée : « Mais, madame, on les paie ! » En effet, le maître qui prend un domestique à son service s'engage à lui donner par mois une certaine somme. C'est juste : tout travail mérite salaire ; mais **le maître qui a du cœur juge ce paiement matériel insuffisant.**

Il faut que d'autres liens unissent ceux qui vivent ensemble. Le domestique doit sentir chez son maître un **respect** toujours égal, une **affection** vigilante.

Nos domestiques sont nos amis, **nos frères**, des frères moins gâtés que nous par le sort, puisqu'ils sont obligés de nous servir, mais qui nous sont souvent supérieurs par des qualités de travail, d'endurance, de dévouement, de fidélité. Dans notre conduite, nous montrerons que nous reconnaissons cette supériorité.

Les devoirs particuliers des fillettes.

Sans doute, pour l'instant, vous n'êtes point maîtresses, mais vous avez cependant des devoirs à remplir envers les domestiques de vos parents.

Vous devez être, envers eux, **polies, prévenantes**, plus même, vous devez faire preuve à leur égard d'une **gentillesse affectueuse.**

Vous les saluerez aimablement quand vous les rencontrerez dans la rue au lieu de feindre de ne pas les voir comme de méchants enfants orgueilleux. Vous profiterez de certaines occasions pour leur offrir de petits cadeaux. Si votre tirelire est bien garnie, vous pourrez grossir le pourboire donné par maman le jour de l'an ou en toute autre circonstance. Vous leur achèterez un objet utile ou un jouet pour un de leurs enfants.

Le jeudi, vous leur rendrez de petits services. Si votre bonne fait la lessive, vous lui proposerez d'aller lui prendre de l'eau à la fontaine ; quand elle étendra le linge, vous lui ferez passer les épingles nécessaires.

Vous vous appliquerez à ne pas compliquer son service. Vous ne serez pas exigeante. Vous salirez vos habits le moins possible, vous éviterez les accrocs. Vous n'aurez point avec vos bonnes de ces caprices qui sont pour elles la cause d'un supplément de fatigue et de chagrin. Vous leur obéirez avec promptitude. Vous ne cacherez à maman ni la tendresse que vous leur portez, ni votre admiration pour leur dévouement. Vous tâcherez de leur épargner les reproches. Je vais vous lire, à ce propos, un poème de Victor Hugo. Nous verrons comment la petite-fille du poète, Jeanne, évita à sa bonne une sévère remontrance au sujet d'un vase brisé :

Le vase en morceaux.

— O ciel ! toute la Chine est par terre en morceaux !
Ce vase pâle et doux comme un reflet des eaux,
Couvert d'oiseaux, de fleurs, de fruits et de mensonges
De ce vague idéal qui sort du bleu des songes,
Ce vase unique, étrange, impossible, engourdi,
Gardant sur lui le clair de lune en plein midi,
Qui paraissait vivant, où luisait une flamme,
Qui semblait presque un monstre et semblait presque une âme,
Mariette, en faisant la chambre, l'a poussé
Du coude par mégarde et le voilà brisé !

— Beau vase ! Sa rondeur était de rêves pleine :
Des bœufs d'or y broutaient des prés de porcelaine.
Je l'aimais, je l'avais acheté sur les quais,
Et parfois aux marmots pensifs je l'expliquais.

— Donc, je tenais beaucoup à ce vase. Il est mort.
J'arrivai furieux, terrible, et tout d'abord :
« Qui donc a fait cela ? » criai-je. Sombre entrée !
Jeanne alors, remarquant Mariette effarée,
Et voyant ma colère, et voyant son effroi,
M'a regardé d'un air d'ange et m'a dit : « C'est moi. »

VICTOR HUGO.
(*L'Art d'être grand-père.*)

N'est-ce pas que Jeanne nous a donné un exemple touchant d'affection pour la domestique de son grand-père ?

Les devoirs des futures maîtresses.

Plus tard, si vous êtes maîtresses à votre tour, vous continuerez à être justes et bonnes pour

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prepar..... 15 fr.

toutes les personnes que vous aurez à votre service.

Justes, d'abord : vous respecterez vos engagements ; vous ne donnerez jamais à vos domestiques un salaire inférieur à celui que vous leur aurez promis, et vous n'exigerez pas d'eux un travail plus considérable que celui que vous leur aurez tout d'abord assigné.

Vous veillerez à leur santé : ils seront bien logés, bien nourris. S'ils tombent malades chez vous, vous les soignerez comme des membres de votre famille.

Vous aurez de l'indulgence pour leurs défauts : n'avons-nous point chacun les nôtres ? Vous vous souviendrez encore qu'il n'est pas toujours agréable d'être commandé et vous leur donnerez vos ordres avec douceur. Vous serez pour eux, en toute occasion, un exemple d'honnêteté, de patience.

Vous respecterez leurs idées, leurs croyances, leurs sentiments.

Vous pourrez leur offrir de faire fructifier leurs économies avec les vôtres. Patronne couturière ou patronne modiste... vous associerez vos ouvrières à vos bénéfices.

Et, plus tard, quand vos domestiques seront devenus vieux, incapables de travailler, vous leur assurerez une retraite paisible dans la petite maison dont vous leur laisserez la jouissance jusqu'à la mort.

Si vous remplissez envers vos domestiques tous les devoirs que nous venons d'énumérer, ils s'attacheront à vous et auront à votre égard une attitude aussi généreuse que la vôtre. On l'a dit avec raison : **« Les bons maîtres font les bons serviteurs. »**

Les devoirs des domestiques.

Nous avons commencé par nous entretenir des obligations des maîtres envers les domestiques. Il est juste, en effet, que les plus favorisés donnent, les premiers, l'exemple de la justice et de la bonté. Mais il ne faudrait pas croire que les domestiques n'ont pas, à leur tour, des devoirs à remplir envers leurs maîtres.

D'abord, **un bon domestique doit faire scrupuleusement son travail,** toujours, et surtout en l'absence de ses maîtres.

Il est **probe, docile** et **respectueux, prévenant**. Il est **discret,** n'écoute jamais aux portes et ne révèle à personne les secrets qu'il peut surprendre au cours de son service.

Il défend ses maîtres contre les attaques de la médisance ou de la calomnie.

Il leur voue un tendre attachement, partage leurs joies et leurs peines. Dans l'infortune, il est le premier à s'efforcer de les sortir d'embarras.

Vous avez, dans le village, l'exemple admirable du dévouement de Jeanneton qui soigne, depuis des années, avec une patience infinie, sa vieille patronne devenue paralysée après avoir perdu, l'un après l'autre, tous les membres de sa famille. Jeanneton n'est pas payée : elle nourrit son ancienne maîtresse, l'habille et lui procure quelques distractions grâce à ses économies. Sa seule récompense, assure-t-elle, est de lui rendre moins pénible son infortune.

Conclusion : En résumé, l'affection la plus fidèle unira maîtres et domestiques. Ils apprécieront tous les nombreux bienfaits de cet attachement. Et nous pourrons compléter la maxime de tout à l'heure : **« Les bons maîtres font les bons serviteurs »,** par sa réciproque, d'une aussi profonde vérité : **« Les bons serviteurs font les bons maîtres. »**

RÉSUMÉS. — C. M. — **Si je suis maîtresse, plus tard, j'aimerai mes domestiques. Je serai juste et bonne pour eux.**

Si je suis domestique, je servirai mes maîtres avec dévouement.

C. É. — **« Les bons serviteurs font les bons maîtres. »**

« Les bons maîtres font les bons serviteurs. »

PENSÉES. — 1. **Vivez avec votre inférieur comme vous voudriez que votre supérieur vécût avec vous.** (SÉNÈQUE.)

2. **Sommes-nous en droit de vouloir des domestiques sans défaut, nous qui leur en montrons tous les jours ?** (Mme DE LAMBERT.)

LECTURE

Un bon serviteur.

— Morbleu ! dis-je un jour à mon domestique, c'est pour la troisième fois que je vous ordonne de m'acheter une brosse. Quelle tête ! Quel animal !

Il ne répondit pas un mot : il n'avait rien répondu la veille à pareille incartade ; il est si exact, disais-je ; je n'y concevais rien.

— Allez chercher un linge pour nettoyer mes souliers, lui dis-je en colère. Pendant qu'il allait, je me repentais de l'avoir ainsi brusqué. Mon courroux passa tout à fait quand je vis le soin avec lequel il tâchait d'ôter la poussière de mes souliers, sans toucher à mes bas ; j'appuyai ma main sur lui en signe de réconciliation.

« Quoi ! dis-je alors en moi-même, il y a donc des hommes qui décrottent les souliers des autres pour de l'argent ? » Ce mot d'argent fut un trait de lumière qui vint m'éclairer. Je me ressouvins tout à coup qu'il y avait longtemps que je n'en avais point donné à mon domestique.

— Joanetti, lui dis-je en retirant mon pied, avez-vous de l'argent ?

Un demi-sourire de satisfaction parut sur ses lèvres à cette demande :

— Non, monsieur, il y a huit jours que je n'ai pas un sou ; j'ai dépensé tout ce qui m'appartenait pour vos petites emplettes.

— Et la brosse ? C'est sans doute pour cela ?...

Il sourit encore. Il aurait pu dire à son maître : « Non, je ne suis pas une tête vide, un animal. Payez-moi vingt-trois livres que vous me devez, et je vous achèterai votre brosse. » Il se laissa maltraiter injustement plutôt que d'exposer son maître à rougir de sa colère.

— Tiens, Joanetti, lui dis-je, tiens, cours acheter la brosse.

— Mais, monsieur, voulez-vous rester ainsi avec un soulier blanc et l'autre noir ?

— Va, te dis-je, acheter la brosse ; laisse, laisse cette poussière sur mon soulier.

Il sortit ; je pris le linge, et je nettoyai délicieusement mon soulier gauche sur lequel je laissai tomber une larme de repentir.

XAVIER DE MAISTRE.

Demander aux élèves de justifier le titre. Que penser du maître ?

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

RAVAUDET (M.) COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. . 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 5.

I. PRÉSENTATION DU NOMBRE 5. — J'ai 4 bûchettes, j'en prends encore 1, j'en ai 5 maintenant.

Faire venir 5 élèves au tableau, compter 5 carreaux à la fenêtre, montrer 5 doigts. Quel est le 5e élève de la classe? Le 5e jour de la semaine?

Varier les exercices de manière à bien donner la notion du nombre étudié.

Montrer le chiffre 5. Le tracer au tableau, sur le cahier.

II. ÉTUDE DE LA COMPOSITION DU NOMBRE 5 :

a. J'avais 4 jetons, j'en prends encore un, j'en ai 5 maintenant, on dit :

4 jetons + 1 jeton = 5 jetons. Faire dessiner.

On aurait de même :

4 bûchettes + 1 bûchette = 5 bûchettes, ou encore :

$$4 + 1 = 5.$$

Si je prends 2 coquillages, puis encore 2 coquillages et 1 coquillage, j'ai 5 coquillages.

On a donc :

2 coq. + 2 coq. + 1 coq. = 5 coquillages, ou :

$$2 + 2 + 1 = 5.$$

Étudier aussi la combinaison :

$5 = 3 + 2 = 2 + 3$; faire de nombreuses manipulations et exiger que les résultats soient compris, puis sus par cœur.

b. En ce qui concerne la soustraction, arriver de façon concrète aux résultats suivants :

$5 - 1 = 4$; $5 - 2 = 3$; $5 - 3 = 2$; $5 - 4 = 1$.

Comme toujours, ne pas séparer la notion d'addition de la notion de soustraction.

c. Il n'y aura pas à insister, en ce qui concerne 5 sur la multiplication et la division ; on dira simplement que 5 est 5 fois 1 et que 1 est contenu 5 fois dans 5.

EXERCICES ORAUX ET ÉCRITS :

1° Jean avait 3 bonbons, on lui en donne 2. Combien en a-t-il maintenant?

2° J'ai 5 billes, je joue et j'en perds 3. Combien m'en reste-t-il?

3° Compléter les opérations suivantes :

2	1 + 2	3	5	5
+ .	+ .	— .	— .	× 1
5	5	1	3	.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Idée des sous-multiples du mètre.

REMARQUE IMPORTANTE. — L'étude des sous-multiples du m. ne fait pas partie du programme du C. E. Nous croyons néanmoins nécessaire de faire connaître aux élèves les sous-multiples les plus importants. Nous aurons souvent, en géométrie, à faire tracer des droites dont la longueur est exprimée en cm. Mais, à aucun moment, il ne sera parlé des nombres décimaux.

MATÉRIEL. — Un mètre pliant en 10 parties, un double dm., un dm.

1. Observer le mètre pliant : 10 morceaux qui sont égaux, vérifier à l'aide de bandelettes de papier. Chacune de ces parties est donc 10 fois plus petite que le m., c'est un décimètre. Un mètre contient 10 décimètres. Combien de dm. dans 2 m. ? 3 m. ? 4 m. ? (Ne pas insister.)

2. Observons un dm. : il est lui-même divisé en 10 parties égales. Combien de ces parties dans 2 dm. ? dans 3 dm. ? dans 10 dm. ou 1 m. ? 100. Cette division est le centième du m. ou le centimètre.

3. Observons le double décimètre. Avec le mètre, mesurons sa longueur, on trouve deux décimètres, d'où le nom de la mesure. L'écolier emploie souvent le double décimètre. Pourquoi ? C'est une mesure ni trop grande ni trop petite qui n'est pas encombrante. Observer les divisions du double dm. : d'un côté, cm. et demi-cm. ; de l'autre, des divisions encore plus petites qui sont les millimètres.

Exercices. — 1. *Tracer sur le cahier une droite de 4 cm., de 5 cm., de 7 cm.*

2. *Combien y a-t-il de cm. dans le double dm. ?*

3. *Dessiner les divisions du double dm.*

4. *Mesurer des longueurs tracées sur le cahier, l'ardoise, le tableau.*

La soustraction (avec retenue).

Ce qu'il importe avant tout de connaître, c'est le mécanisme de l'opération. La théorie ne peut, à notre avis, être facilement comprise par les enfants du C. É. Il faut donc et surtout apprendre à faire des opérations et partir de cette idée que le mécanisme a ici une valeur en soi.

On pourra néanmoins faire les manipulations suivantes à l'aide de pièces de 10 f. et de francs :

Soit à effectuer l'opération suivante :

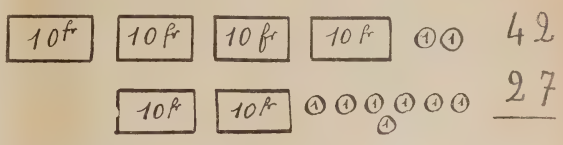

On ne peut retrancher le nombre des unités du plus petit nombre du nombre des unités du plus grand ; si l'on remplace une pièce de 10 f. par 10 pièces de 1 fr. on a :

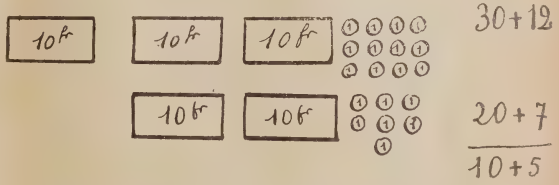

Et, en opérant comme avec la soustraction sans retenue, on obtient : $10 + 5 = 15$.

Faire réaliser de nombreuses opérations concrètes et montrer que le mécanisme employé dans la pratique conduit aux mêmes résultats.

Remarque importante. — Faire observer et vérifier que, dans une soustraction, le petit nombre augmenté du reste reproduit le grand nombre.

Exercices. — 1. $95 - 17 = \ldots$, $72 - 19 = \ldots$; $92 - 22 = \ldots$, *etc.*

$17 = 25 - \ldots$; $35 = 48 - \ldots$; *etc.*

42	42	21, *etc.*
— . .	+ . .	— . .
14	67	9

2. PROBLÈMES. — a. *Un marchand achète 44 sacs de charbon, il en vend 27. Combien lui en reste-t-il ?*

b. *J'achète une pièce de drap de 27 m., puis 45 m. de la même étoffe ; j'en emploie 38 m. Quelle longueur me reste-t-il ?*

c. *Une maman donne 9 bonbons à chacun de ses 3 enfants. Ils en mangent 18. Combien leur en reste-t-il en tout ?*

Calcul mental.

1. Compter par 4 jusqu'à 100.

2. Compter par 5 jusqu'à 100 :

a. Compter de 5 en 5 de 15 à 90 ;

b. Décompter de 5 en 5 de 25 à 0 ;

c. Compter de 5 en 5 de 4 à 59 ;

MAILLET· Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants. . . . . 15 fr.

3. Effectuer rapidement les opérations suivantes :

13 + 2 + 3 — 4 + 5 = ... ;

29 + 5 + 4 — 3 + 2 = ...

4. Apprendre la table de multiplication par 5.

APPLICATIONS. — Interrogations par le procédé Lamartinière.

1. *A la devanture de l'épicier, les boîtes de sardines sont par tas de 5, il y a 8 tas. Combien de boîtes de sardines en tout ?*

2. *On a 35 rosiers à planter sur 5 parterres. Combien y aura-t-il de rosiers par parterre ?*

Varier les exercices de ce genre et revenir sur les tables déjà apprises.

COURS MOYEN

Les mesures de surface.

Montrer par des exemples l'utilité des mesures de surface. Que font le peintre qui veut connaître la grandeur recouverte de peinture, le propriétaire qui veut vendre son champ, le vitrier qui veut savoir le prix d'un carreau ? Ils mesurent des étendues, des **surfaces**, on dit encore des **aires**. Pour mesurer ces surfaces, comme pour mesurer des longueurs, il faut une unité.

L'unité principale des mesures de surface est le mètre carré (m²) : c'est la surface d'un carré d'un mètre de côté ; c'est le carré construit sur l'unité de longueur. Dessiner un m² sur le plancher de la classe.

1. LES MULTIPLES DU M². — Ce sont les carrés construits sur les multiples du m.

Le dam² : carré ayant un dam. de côté.
L'hm² : carré ayant un hm. de côté.
Le km² : carré ayant un km. de côté.

2. LES SOUS-MULTIPLES DU M². — Ce sont :

Le dm² : carré ayant un dm. de côté.
Le cm² : carré ayant un cm. de côté.
Le mm² : carré ayant un mm. de côté.

3. RELATIONS ENTRE LES MULTIPLES ET LES SOUS-MULTIPLES DU M². — Diviser les côtés du m² en dm. et joindre par des parcelles, on obtient dans le m² 10 rangées de 10 dm². On a donc :

1 m² = 100 dm².

On a de même : 1 dm² = 100 cm² = 100 × 100 mm² ; donc : 1 m² = 100 dm² = 100 × 100 cm² = 100 × 100 × 100 mm² et de la même façon :

1 km² = 100 hm² = 100 × 100 dam² = 100 × 100 × 100 m².

Les mesures de surface sont de 100 en 100 fois plus grandes ou plus petites.

4. EXERCICES. — a. *Quelle est la mesure de surface :*

10 000 fois plus grande qu'un cm² ?
100 fois plus petite qu'un dam² ?
1 000 000 fois plus grande qu'un mm² ?

b. *Quelle est la mesure de surface qui a un périmètre de 400 m. ? de 4 000 cm.*

c. *3 km² = ... dam² = ... hm²*
72 hm² = ... dam² = ... m²
12 dam² = ... m² = ... cm² = ... mm².
800 m² = ... dam² ; 90 000 mm² = ... m² ?
40 000 dam² = ... hm².

REMARQUE. — Bien faire remarquer que toutes ces mesures de surface sont fictives, on ne peut se servir d'un m² pour mesurer la surface de la cour. Comme nous le verrons plus loin, les surfaces se calculent et ne se mesurent pas.

La surface du carré.

Construire un carré de 8 cm. de côté et montrer que sa surface comprend 8 bandes parallèles de 8 cm² de surface. La surface du carré est donc : 64 cm² ou 8 cm² × 8.

Et si *c* est le côté, on a dans tous les cas :

S = c × c.

EXERCICES. — 1. *Calculez la surface du carré de papier que vous avez entre les mains.*

2. *Un champ a 440 m. de périmètre. Quelle est sa valeur au prix de 2 f. le m² ?* RÉPONSE. → **24 200 f.**

3. *Deux jardins carrés de même qualité ont l'un 36 m. de côté, l'autre 120 m. de périmètre. Le 1er a été payé 6 480 f. Quel est le prix de l'autre ?*

→ SOLUTION :

Surface du 1er terrain en m² : 36 × 36 = 1 296 m².

Côté du 2e terrain : $\frac{120 \text{ m.}}{4}$ = 30 m.

Surface du 2e terrain en m² : 30 × 30 = 900 m².

Prix du m² des terrains : $\frac{6\,480 \text{ f.}}{1\,296}$ = 5 f.

Prix du 2e terrain : 5 f. × 900 = 4 500 f.

4. *Quel sera le prix de la semence pour ensemencer un champ carré de 680 m. de périmètre s'il faut 5 l. de grains pour 2 a. et si le décalitre de cette semence vaut 13 f. 75 ?* RÉPONSE. → **993 f. 45.**

Problèmes sur les paiements.

A. — Cours moyen.

1. *Un domestique payé 31 f. par jour a reçu 7 924 f. et 2 barriques de vin à 253 f. et 250 l. de lait à 1 f. le litre. Combien de jours a-t-il travaillé ?*

→ SOLUTION :

Salaire total : 7 924 f. + prix du vin + prix du lait.

Prix du vin : 253 f. × 2 = 506 f.
Prix du lait : 1 f. × 250 = 250 f.
Salaire total : 7 924 f. + 506 f. + 250 f. = 8 680 f.

Nombre de jours de travail : $\frac{8\,680 \text{ f.}}{31}$ = 280 jours.

2. *Un domestique de ferme est payé 75 f. par semaine et nourri. Son patron estime que cet ouvrier lui revient à 6 090 f. par an. Quelle est la valeur de la nourriture journalière de ce domestique ?*

→ SOLUTION :

Gain annuel de l'ouvrier : 75 f. × 52 = 3 900 f.
Valeur annuelle de la nourriture : 6 090 f. — 3 900 f. = 2 190 f.
Valeur de la nourriture journalière :

$\frac{2\,190 \text{ f.}}{365}$ = 6 f.

B. — C. É. P. É.

1. *Un fermier a employé pendant 56 jours deux ouvriers également payés. Il donne au 1er 500 kg. de blé et 620 f. ; au deuxième, 300 kg. de blé et 820 f. Quel était le salaire journalier de chaque ouvrier ?*

→ SOLUTION :

Le 1er ouvrier a reçu 200 kg. de blé de plus que le 2e, mais 200 f. de moins. Les salaires étant égaux, ces 200 f. représentent le prix de 200 kg. de blé. Le salaire des ouvriers est donc :

500 f. + 620 f. = 300 f. + 820 f. = 1 120 f.

Gain journalier : $\frac{1\,120 \text{ f.}}{56}$ = 20 f.

2. *Pour 25 journées de travail à 20 f., une ouvrière a reçu la moitié de son salaire en argent et le reste en nature, savoir : 6 kg. de beurre à 12 f. le kg ; 4 douzaines d'œufs à 5 f. la douzaine ; 3 paires de poulets à 20 f. la paire et un certain nombre de dal. de pommes de terre à 2 f. 45 le dal. Combien de dal. de pommes de terre lui a-t-on donnés ?* RÉPONSE. → **40 dal.**

3. *Un représentant de commerce reçoit une indemnité mensuelle de 6 500 f. pour frais de route et il reçoit $\frac{1}{20}$ du montant de ses ventes. Combien a-t-il gagné dans un mois s'il a eu 4 750 f. de frais et si le montant de ses ventes a été de 18 760 f. ?*

→ SOLUTION :

Il reste au représentant sur ses frais de vente :

6 500 f. — 4 750 f. = 1 750 f.

PERROT et BICIULESCU **L'Arithmétique des petits en images sans paroles 4.60**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le christianisme en Gaule.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *personnages, scènes, monuments du début du christianisme.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Le christianisme, qui enseigne la croyance en un Dieu unique, l'amour du prochain, la fraternité entre les hommes, se propage en Gaule au IIe siècle. Les chrétiens furent d'abord persécutés : la jeune esclave Blandine. Mais la nouvelle religion se répand rapidement : saint Martin convertit les campagnes et devient le saint le plus populaire de la Gaule.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Saint Martin.** — « Et qui pourrait dire combien il se montra grand dans l'épiscopat ! Il ne change rien à son ancienne manière de vivre, conservant la même humilité dans le cœur, la même pauvreté dans ses habits. Aimé et vénéré, Martin savait allier à la dignité d'évêque la vie et les vertus d'un moine. Il demeura quelque temps dans une cellule proche de l'église. Ensuite, ne pouvant souffrir la distraction des visites qu'il recevait, il se fit un monastère à deux milles de Tours, dans un lieu solitaire et écarté. C'était un véritable désert, enfermé d'un côté par une roche haute et escarpée, de l'autre par un coude de la Loire. On n'y pénétrait que par un sentier étroit. Le saint évêque logeait dans une cabane de bois ; les frères avaient de semblables cabanes, ou s'étaient creusé des cellules dans le roc. Martin avait là quatre-vingts disciples, qui se modelaient sur le bienheureux maître. Ils ne possédaient rien en propre, et tout était commun entre eux. Personne ne pouvait ni vendre ni acheter, comme font beaucoup de moines. Nul autre art que l'écriture n'était exercé par les frères ; encore n'y appliquait-on que les jeunes : les anciens s'occupaient de l'oraison. Les frères sortaient rarement de leurs cellules, si ce n'était pour s'assembler dans l'oratoire. Ils mangeaient tous ensemble après l'heure du jeûne, et ne faisaient point usage du vin, sans y être contraints par l'infirmité. Beaucoup d'entre eux étaient vêtus de poil de chameau ; et c'était un crime d'être habillé délicatement. Toutefois il y avait là beaucoup de nobles, élevés d'une manière bien différente, et qui pourtant s'étaient soumis à cette abnégation et à ces austérités. Plusieurs de ces disciples de Martin devinrent évêques dans la suite. Quelle ville, en effet, quelle église n'aurait point désiré d'avoir un pasteur tiré du monastère de Martin ? »

(SULPICE-SÉVÈRE, 363-410, *Vie de saint Martin.*)

Légende se rapportant à saint Martin. — *Les trois volés.* — « Au temps où vivait saint Martin, trois « feignants » mendiants et voleurs le rencontrèrent. Ils voulurent lui jouer un tour ! Dans ce but, l'un des voleurs alla se coucher dans les oseraies de la Loire. Les deux autres, bien poliment, demandèrent à saint Martin de l'argent pour enterrer l'un des leurs, mort subitement... Le thaumaturge leur remit une somme qu'ils emportèrent, joyeux de la partager avec leur compère qui dormait dans les osiers... Or, ils le trouvèrent mort... Revenus vers saint Martin, ce dernier les gronda de leur mensonge. Ils lui rendirent l'argent, saint Martin ressuscita le mort. Les trois voleurs furent volés, même celui qui « mal y dort ».

Depuis (commune de la Chapelle-Blanche, canton de Bourgueil,) le lieu se nomme *les Trois Volets...* et le « coin » où se trouvait le prétendu défunt s'appelle *Mal-y-dort* ». (J.-M. ROUGÉ : *Le folklore de la Touraine*, Arrault à Tours).

Autres documents : M. HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 50-52 (Nathan).

COURS MOYEN

Guerre de Cent ans (revision).

MATÉRIEL. — **Carte géographique. Gravures** : *reproduction de miniatures (Crécy, Poitiers), portraits des rois, monuments rappelant cette époque.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Causes politiques et économiques du conflit. — II. Etat comparé de la France et de l'Angleterre : action du pouvoir royal, valeur de l'armée, situation diplomatique. — III. Double alternative de revers et de succès. Pourquoi ? — IV. Conséquences de la guerre : *a.* matérielles : tableau de la France ; *b.* morales : naissance du sentiment patriotique (rôle de Jeanne d'Arc dans son extension), accroissement du pouvoir royal.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Ruine et reconstitution.** — « Les textes contemporains ont dépeint à l'envi l'horreur de ces campagnes, où « l'on n'entendait plus chanter coq ni poule ». Combien de Français pouvaient dire alors, comme ce prêtre cahorsin, que « de sa vie il n'avait vu, dans son diocèse, que guerre » ! Habitués, à la moindre alarme donnée par les veilleurs, à chercher asile dans les îles des fleuves ou à établir dans les bois des cabanes de branchages, contraints de s'entasser pendant de longs jours derrière les murailles des bonnes villes où la peste frappait à coups redoublés sur ces foules miséreuses et trop pressées, beaucoup de paysans, peu à peu, s'étaient déracinés. Les laboureurs du pays de Cahors avaient fui en masse vers la vallée de la Garonne et jusque dans le Comtat. De toutes parts, des villages entiers, quelquefois pendant des générations, étaient demeurés à l'abandon. Là où il subsiste quelques occupants, ce ne sont plus, à l'ordinaire, que des poignées d'hommes. Dans les Préalpes, le Périgord, le Sénonais, la forêt a envahi champs et vignes. D'innombrables finages n'offrent plus aux yeux qu'« espines, buissons et autres encombrements ». Les anciennes limites ont cessé d'être reconnaissables ; quand, vers la fin du XVe siècle, les terres des moines des Vaux-de-Cernay commencèrent à se repeupler, « n'estoit homme ou femme qu'il sceut a dire où estoient ses héritaiges ».

Certains de ces ravages ne furent réparés qu'après bien des siècles ; d'autres ne s'effacèrent jamais. En Puisaye, des friches, qui dataient de ce temps, ne furent remises en culture qu'au XIXe siècle... De douze villages alors détruits dans le comté de Montbéliard, dix n'ont jamais reparu. Presque partout, cependant, la reconstitution se fit, mais très lentement. A Rennemoulin, au sud de Paris, deux laboureurs, en 1483, se vantent d'avoir été les premiers — l'un depuis douze à treize ans, l'autre depuis huit ou neuf — à « défricher » le sol. Parfois les anciens habitants, un à un, sont revenus ; à côté d'eux, quelques voisins d'autrefois, dont l'ancienne résidence, toute proche, demeure encore sous les broussailles. Ailleurs les seigneurs, intéressés à la remise en valeur, ont fait appel à une main-d'œuvre étrangère : Italiens en Provence, Savoyards, Français du Nord ou de Bourgogne, Allemands même dans le Valentinois et le Comtat-Venaissin, Bretons, Limousins et Tourangeaux dans le pays de Sens. Ou bien — tels ces trois pauvres hommes de Normandie qui, en 1457, font, près de Paris, toute la population de Magny-les-Hameaux — des errants, un beau jour, se sont fixés. A La Chapelle-la-Reine, dans le Gâtinais, en 1480, deux des nouveaux manants sont originaires du Beaujolais, un autre de l'Anjou, un quatrième de la Touraine. Au Vaudoué, non loin d'là, un des premiers pionniers est Normand ; de même toujours dans le même petit canton, à Fromont. L'interruption dans le peuplement fut parfois si

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire (2e volume)..... 16.50

prolongée, la prépondérance des éléments immigrés si forte qu'il se produisit comme une cassure dans la mémoire agraire : à Recloses, en Gâtinais, on observe que, du XIVe au XVe siècle, les noms des lieux dits ont changé, presque du tout au tout... L'œuvre de réoccupation se poursuivit jusqu'aux deux ou trois premières décades du XVIe siècle : attachant spectacle de patience et de vie qui, aux générations d'aujourd'hui, évoque des images encore toutes fraîches ». (M. BLOCH : *Les caractères originaux de l'histoire rurale française*, Les Belles Lettres.)

Autres textes : M. HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 148-150 (Nathan). — Livres signalés : P. CHAMPION, *Jeanne d'Arc* (Flammarion). — MILDRED DUFF et NOEL HOPE, *Jehanne* (Editions Altis).

COURS SUPÉRIEUR

Gaulois. Civilisation gallo-romaine. Barbares et Société mérovingienne.

MATÉRIEL. — **Carte géographique. Gravures** : *personnages et monuments de l'époque.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Les faits politiques : Pendant quatre siècles, les Gaulois se sont fondus dans la colonisation latine, qui a suivi la conquête de César. A la fin du IIIe siècle, la Gaule est abandonnée par les empereurs de Rome : ce sont les invasions. Clovis reconstitue, à son profit, l'unité en fondant un royaume, qui comprend la plus grande partie de l'ancienne Gaule romaine. — II. Les mœurs.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Le poète Rutilius, Ve siècle, chante Rome. — « Je chante tes louanges, et je ne cesserai de les chanter tant que la Parque filera pour moi... Tu règnes ; mais tu mérites de régner... Tes exploits sont encore plus grands que ta fortune. Eh ! qui pourrait les compter ? Ils surpassent en nombre les étoiles qui peuplent le ciel. Les yeux sont éblouis de l'éclat surprenant de tes temples ; on croit être au milieu de l'Olympe. Que dirai-je de ces eaux que l'art entraîne sur des voûtes si élevées, qu'elles touchent presque aux lieux où se forme le trône éclatant d'Iris ?... Des fleuves, des lacs entiers se perdent dans ton enceinte ou sont consumés par tes bains. Tes jardins sont arrosés d'eaux vives qui leur appartiennent, et l'on entend partout le bruit des sources qui naissent dans tes murs.

... Lève ta tête triomphante, ô divine Rome !... Étouffe le souvenir de tes dernières pertes !... Tu as perdu des batailles, mais jamais le courage ni l'espoir ; tes défaites même t'enrichissent... La victoire de Brennus sur les bords de l'Allia n'a point empêché son châtiment ; l'esclavage des Samnites vengea le joug des légions ; après de longs désastres, vaincue, tu chasses Pyrrhus ; Annibal lui-même pleura sur ses triomphes. Semblable à ces corps qui remontent toujours à la surface de l'eau, victorieux des efforts qu'on fait pour les submerger, ou telle qu'un flambeau qui s'allume davantage à mesure qu'on l'incline, tu te relèves plus glorieuse que jamais de l'abaissement où l'on t'avait réduite. Tes lois régleront le sort de l'univers jusqu'aux derniers âges... Il en est temps ; que les perfides Goths fléchissent enfin sous le joug ; que leurs terres conquises te parent d'abondants tributs, et remplissent ton trésor auguste des richesses de ces Barbares. Que le Germain cultive pour toi ses plaines fertiles ; que le Nil inonde en ta faveur les plaines de l'Égypte. Mère et bienfaitrice de tous les peuples, accepte les bienfaits de tes enfants... » (RUTILIUS, *Itineraire.*)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 152-155 (Nathan).

Livre de bibliothèque : PIERRE-GAUTHIEZ, *Le vitrail de sainte Geneviève* (Editions de la vraie France).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les roches et les sols.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — On montrera, sans entrer dans des détails, que les roches qui constituent le sol et le sous-sol diffèrent selon leur origine (interne, externe, mixte), selon leur âge et aussi selon leur degré de dureté, leur degré de perméabilité et leur degré de fertilité. On essaiera de marquer les traits caractéristiques que les principaux groupes de roches impriment au paysage ainsi que l'importance des formations superficielles. Faire un large appel à l'observation.

MATÉRIEL. — *Échantillons de roches faisant partie des collections du musée scolaire. Gravures montrant des paysages-types dans les roches granitiques, calcaires, volcaniques, alluviales, etc.*

EXERCICES PRATIQUES. — Recherche des rapports existant entre la nature du sol et les traits physiques et humains du paysage dans la région habitée. Examen sur le terrain ou sur des cartes d'état-major d'une région granitique, calcaire, volcanique, argileuse, etc.

LECTURE I. — **Les moyens d'examiner la nature du sol.** — ... Mais comment *voir* ce sol, sous le *tapis végétal* des bois, des prés et des cultures, sous les maisons, sous l'empierrement ou le pavé des routes ? Comment *voir* la roche sous-jacente sous les formations superficielles qui, dans bien des régions, la recouvrent et la cachent à nos yeux ?

D'abord, il arrive souvent que la roche du sous-sol ne demeure point obstinément cachée ; elle apparaît sur la route de l'excursionniste. En montagne, presque partout, comme dit un auteur marchois, « les os du pays lui percent la peau ». Il suffit de regarder au long de sa route pour voir sur quelle roche elle est construite, avec tout le pays d'alentour. De même, les côtes montrent à nu la structure du pays qu'elles bordent. En longeant la falaise de Caux, on contemple une tranche de craie de 30 à 50 mètres de haut, et cette craie forme le socle de tout le pays cauchois. En pêchant la crevette autour des rochers du Calvados, on peut voir de près la pierre calcaire qui constitue la campagne de Caen.

Mais, même dans les pays les plus boisés, les plus cultivés, les plus « bâtis », on ne peut guère parcourir 1 kilomètre sans trouver une occasion de se renseigner sur la nature du sous-sol. Ici, la route traverse en tranchée une colline ; là, la voie ferrée éventre une hauteur pour traverser la contrée en palier : autant d'occasions pour le voyageur de contempler « la roche en place ». Ailleurs, au voisinage de la route, se trouve une carrière : n'hésitez pas à faire un crochet pour vous renseigner sur la matière qu'on en extrait, Cet arrêt de cinq minutes, et, peut-être, quelques mots de conversation avec le contre-maître carrier, suffiront à votre information.

Enfin, même sans être des spécialistes en *toponymie* (science des noms de lieux), le nom des localités que vous traversez peut vous indiquer la nature du sol sur lequel elles s'édifient. Quand vous passez auprès d'un *Sablé*, d'un *Sablons*, d'une *Sablière*, d'une *Sablonnière*, soyez certains que le sol est de sable. Une *Gravelle*, une *Gravelotte*, un *Gravier*, ou, dans le Midi, une *Crau*, vous indiquera sûrement des graviers. *Grez, Gretz, Grézolle, Grézieux*, vous annoncent du grès. *Caux*, ou *Causses*, du calcaire ; *Argelès, Argilliers, Argillières, Argilly*, des argiles ; *Marne, Marnes, Marnay, Marnette, Marnière, Marnac, Marnas*, des marnes. Enfin, le voisinage d'un *Salies*, d'un *Salins*, d'un *Salés*, vous fera diagnostiquer des mines de sel ou tout au moins des sources salées.

JEAN-PIERRE. L'Histoire pittoresque. 7 héliogravures de 1m×0,65. Chacune. . . **12.50**

LANGUE FRANÇAISE

Les morts. Pieux souvenirs.

COURS PRÉPARATOIRE

Souvenirs de famille.

— Ne touche pas à cette tasse, Pierre, j'y tiens beaucoup. Elle vient de ta grand'mère.

Maman conserve ainsi précieusement une vraie collection de vieilleries. Voici la canne du grand'oncle qu'il a sculptée au couteau, sa pipe creusée dans un morceau de merisier, le rouet de la grand'tante — elle filait le soir à la veillée. — Dans la salle à manger, est encadré un dessin du grand-père qu'il fit à l'école, il y a bien longtemps. Dans l'album aux photographies, Pierre s'étonne que son père ait des robes comme une petite fille, quoiqu'il joue au cheval, un fouet à la main.

— Alors, c'était papa ? Que c'est drôle ! Et te voilà, maman ?

Pierre songe qu'un jour aussi de petits enfants le regarderont, très étonnés, sur cette carte postale où, nu-pieds, en maillot de bains, il joue sur la plage. Ils se feront raconter son histoire, comme lui, il aime à savoir que son grand-père est allé en Égypte, que sa grand'mère travaillait à la forge.

RACONTONS. — Pourquoi la mère de Pierre garde-t-elle si soigneusement de vieux objets ? — Pourquoi serait-elle fâchée si on les détruisait ? — Quels sont ces souvenirs ? — A qui font-ils songer ? — A qui raconte-t-on la vie de ces anciens parents ? — Quand ? — Petit Pierre laissera-t-il aussi des souvenirs ? — Lesquels ? — Garde-t-on des souvenirs des petits enfants ? — Des bébés ? — Lesquels ? — Citez des souvenirs de petit enfant. — Quand tient-on à ces souvenirs ?

VOCABULAIRE. — Je me (*souviens*) de mon grand-père. Je me (*rappelle*) sa bonne figure. — Je (*conserve*) sa canne en souvenir. — Il est (*mort*) depuis deux ans. — Je porte des fleurs sur (*sa tombe*). — Je (*pense*) souvent à lui.

CONJUGAISON ORALE. — Je me rappelle mon grand-père. — Te rappelles-tu ta grand'mère ? — Rappelle-toi ta grand'mère. (Conjuguer de même le verbe *se souvenir*, le verbe *oublier* à la forme négative.)

RÉCITATION

Souvenir d'une petite morte.

Je l'entendais sous ma fenêtre
Jouer le matin doucement.
Elle courait dans la rosée

Sans bruit, de peur de m'éveiller,
Moi, je n'ouvrais pas la croisée
De peur de la faire envoler.

Qu'elle fût bien ou mal coiffée
Que mon cœur fût triste ou joyeux,
Je l'admirais. C'était ma fée
Et le doux astre de mes yeux.

V. HUGO.
(*Contemplations.* Passim.)

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Vieux souvenirs.

Ouvre la malle du grand-oncle, la malle poilue en peau de veau où il renfermait son plumet de sergent-major, son haut de forme gris et une collection de gazettes agricoles. Des quartiers de lard pendent aux poutres à côté des grands sabres hanovriens ramassés à Sedan. Il y a aussi un rouet des jours où la tante filait sa quenouille et le fusil à pierre, la poire à poudre, le sac à plomb dont s'enorgueillissait la jeunesse de l'oncle.

Abrégé de THOMAS BRAUN.
(*Amour de l'Ardenne.* Rex, Louvain.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'auteur retrouve au grenier la malle aux souvenirs, parmi d'autres vieux objets ayant appartenu à ses parents morts : **le grand-oncle, la tante, l'oncle :** Il revoit leur histoire.

Mots. — *Grand-oncle :* Comparer à grand-père (le frère du grand-père, l'oncle du père). — *Sergent-major :* Expliquer le grade. *Major :* chef, supérieur, — *Sabres hanovriens* (1870. Sedan). Après la bataille de Sedan, on avait ramassé des sabres ayant appartenu à des soldats du Hanovre (pays allemand). — *Rouet, quenouille :* montrer une image. — *Fusil à pierre, poire à poudre, sac à plomb :* matériel de chasse d'autrefois dont l'oncle était fier en sa jeunesse. — Relever les **détails actuels :** les quartiers de lard.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le grand-oncle est (*décédé*) depuis longtemps. La tante et l'oncle sont aussi (*défunts*). Nous conservons leur (*souvenir*). Nous gardons la (*mémoire*) de nos chers (*disparus*).

ORTHOGRAPHE. — Collection, mots en *tion*. Ex. : composition, consolation, addition. — Un sac, un bac, un lac. Une flaque, une plaque, une claque, opaque, une attaque. — Un pic, une pique. — Un coq, un choc, un roc, un soc ; une loque, une coque, une toque, un phoque.

Dictée. — Autrefois, ma tante filait sa quenouille, mon oncle chassait avec un fusil à pierre. Un autre était douanier, il taillait des cannes dans des bâtons de frêne.

GRAMMAIRE. — Le sujet du verbe.

La tante filait sa quenouille. Le mot *filait* est un verbe (je filais, tu filais, il filait). Devant *filait*, on trouve le nom *tante*. On dit que la *tante* est le *sujet* de filait.

De même dans : l'oncle taillait une canne ; l'oncle est sujet de *taillait*.

Exercices. — 1. **Souligner les sujets** dans les phrases données :

Le garde-chasse surveille le braconnier. — Le braconnier tend des pièges au gibier. — Le gibier sait se défendre contre le renard et les oiseaux rapaces. — Le renard ravage la basse-cour. — La basse-cour est protégée par le chien. — Je guette le sanglier. — Tu es à l'affût depuis trop longtemps.

2. **Rapprocher** de son *verbe*, le nom *sujet*.

Rat, lapin, chèvre, cheval, fileuse, chasseur, le chien, le loup.

A dévoré un mouton ; traîne la charrue ; se sert d'un rouet ; aboie aux passants ; creuse un terrier ; est très nuisible ; donne un lait crémeux ; a tué un cerf ; accompagne le chasseur.

3. **Construire** les phrases suivantes, en prenant le nom souligné comme sujet :

Le loup dévore le *mouton*. Le chat attrape la *souris*. L'oncle a tué un *chevreuil*. Ce nid a été construit par *une grive*. La maison de *mon parrain* était très belle.

Ex. : Mon parrain avait une très belle maison...

4. Un verbe peut avoir **plusieurs sujets.** Ex. : *Ce chien et ce chat habitent la même maison.* — Sur ce modèle, construire 5 phrases dont les verbes seront : se nourrissent de viande ; — travaillent le fer ; — vendent des chapeaux ; — font la chasse aux maraudeurs ; — dévastent les poulaillers.

5. Le même sujet peut convenir à **plusieurs verbes.** Ex. : *Le cordonnier fabrique et vend des chaussures.* Sur ce modèle, construire 5 phrases : Le soc... la terre et... un profond sillon. — Le maître... ou... ses élèves. — Les feuilles mortes... de l'arbre et... — Le chasseur... un sanglier et le... — Le chien d'arrêt... un faisan, et ... la queue pour avertir son maître.

2. Un enterrement en Haute-Fagne.

Trois solides gars sortent de la chaumière, ils portent sur leurs épaules le cercueil. Dehors,

SOUCHÉ. La récitation française au cours élémentaire et dans les petites classes élève..... 5,50 maître..... 8,80

attend une charrette plate à deux roues. La boîte funèbre y est hissée et amarrée à l'arrière à l'aide d'une corde ; puis le cortège se forme pêle-mêle, la famille en tête, et l'on se met en marche, doucement, à travers les petits sentiers sauvages et tortueux. Pendant la marche, la clochette de l'église tinte doucement pour le terrien qui va dormir dans la douce paix du cimetière si mélancolique, à l'ombre des mélèzes.

Abrégé de A. BONJEAN.
(*Visage des Ardennes*. Cahiers ardennais, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'un enterrement de paysan pauvre. — A quoi le voit-on ? (*Chaumière, charrette plate.*) — Pourquoi emploie-t-on une charrette ? (Le cimetière est loin.) — Pourquoi amarre-t-on la boîte funèbre ? (c'est-à-dire le cercueil) (Long voyage, mauvais chemins (*petits sentiers sauvages et tortueux*). — C'est pourquoi on avance doucement. — Comment est l'église ? Petite (*clochette*). — Cet enterrement paraît-il triste ? (*Doucement, dormir, douce paix.*)

Mots. — *Funèbre :* qui sert pour les morts. Un chant une sonnerie, une cérémonie funèbres. — Sentiers *sauvages :* peu fréquentés, d'aspect rude, peu entretenu, ni aménagé pour une marche commode. Le contraire serait : sentiers bien entretenus, bien aménagés. — *Terrien :* habitant des terres, paysan. — *Amarrer :* attacher par une amarre, cordage pour attacher les bateaux. — *Hissée :* soulevée avec une corde. — *Mélèze :* arbre résineux.

CONJUGAISON. — L'imparfait.

Relever les verbes du texte : Ils sont au *présent*. Les conjuguer. **Noter** la 3e personne. **Comparer** aux verbes de la dictée (1er texte) : renfermait, filait, était, chassait...

La tante filait. C'est le *passé*. On dit que ce temps passé est l'**imparfait.**

Notons la terminaison *ait*.

Formation. Exemple : *Prendre*. On conjugue : Je prends, nous prenons, ils prennent. Montrer comment, de *prenons*, on obtient je *pren*ais, tu, il, etc. Insister sur pren*ions*, pren*iez*.

N. B. — La conjugaison locale de l'imparfait est très souvent défectueuse. Y veiller.

Exercices. — 1. Conjuguer oralement : *savoir, avoir, venir, lire, écrire.*

2. Écrire la 1re pers. et la 2e pers. du pluriel de : *cueillir, croire, balayer, crier, scier... voir.*

3. Écrire en entier l'imparfait de *ranger*, de *avancer.*

4. Faire mettre à l'imparfait le texte n° 2.

5. Effectuer cette permutation sur les textes étudiés.

ORTHOGRAPHE. — Mots en *ège :* collège, manège, liège, siège, piège, neige, beige. — Rapprocher cercueil, de cueillir, cueillette. — Charrette : rap. charrue, charroi, char, chariot, carrosse.

Dictée. — La charrette portait le cercueil qu'une corde liait solidement. Le cortège suivait doucement pendant que la clochette de l'église tintait. Le cimetière attendait le mort qui venait dormir sous les mélèzes.

Questions. — Souligner les sujets. Classer les verbes (*e*) ou (*s*). Faire mettre au présent. Souligner les noms au pluriel, les noms au singulier. Liste des noms qui *ne sont pas* sujets.

COMPOSITION DE PHRASES

Texte. — Le petit cimetière semblait abandonné. La mousse encadrait les couronnes, le lichen rongeait les dalles. Il se confondait tellement avec les arbres que le voyageur pouvait passer sans le voir.

Imitons. — Le voyageur passe sans les voir, tellement ils se confondaient avec les arbres.

Sur ce modèle, achever les phrases données : Le cimetière paraît être un bois tellement (les genêts y ont poussé). Le porc semble près d'éclater tellement (il est gros). Ce malade semble mort tellement (il est pâle). Ce mendiant a l'air d'un squelette tellement (il est maigre).

Inventons. — (*On l'appelait le Petit Poucet*)... tellement il était petit. (*Ce Polichinelle nous faisait peur*)... tellement il était laid. (*Je ne pouvais lever cette pierre*)... tellement elle était lourde.

Notons. — Décrire en une phrase du modèle étudié :

Une vieille femme qui marche courbée (elle marchait si courbée, qu'elle semblait *cassée en deux*). — Le visage d'un enfant qui a trop couru. — Une vache qui a beaucoup mangé. — Une oie très grasse. — Un chat immobile au soleil...

RÉCITATION

Le chant de ma mère.

Le chant que me chantait ma mère,
Ma mère douce au long des nuits,
A dû mourir avec ma mère...
Nul ne me l'a chanté depuis.

Et c'est en vain qu'au seuil des portes
Obstinément je l'ai quêté ;
O ma mère, tes lèvres mortes
Dans la tombe l'ont emporté.

La berceuse qui me fut chère,
Le doux chant naguère entendu,
Le chant que me chantait ma mère
Avec ma mère s'est perdu.

ANATOLE LE BRAZ.
(*Chanson de la Bretagne*. Calmann-Lévy.)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

I. Après la mort du père.

Cinq jours après l'accident, le père dormait au cimetière.

Pendant ces heures d'agonie et de deuil, la mère et l'enfant vécurent dans une sorte d'hébétude qui engourdit la conscience et anesthésie le cœur. Ils ne comprirent leur malheur que lorsqu'ils se retrouvèrent seuls, le soir de l'enterrement.

Au dehors, comme dans leurs âmes, la nuit tombait lourde sur la neige. La tête enfouie dans ses bras appuyés sur la table où son mari ne s'assiérait plus, Marguerite pleurait, pleurait, et son voile de crêpe pendait jusqu'à terre. C'était fini ! Il y a huit jours, on vivait dans la joie, dans la certitude du bonheur. Et, maintenant, l'irréparable s'était accompli.

Se pouvait-il qu'elle ne verrait plus son mari, qu'elle n'entendrait plus son pas rapide dans le corridor, ni son rire, ni sa voix sonore !...

Dans un coin, Paul pleurait de voir pleurer sa mère, effrayé par ses sanglots, son balbutiement, et par l'obscurité hostile de la chambre mortuaire.

— Allume la lampe, maman !

Dans la lumière crue du pétrole, le visage de la mère apparut, douloureux, avec les yeux gonflés... Elle saisit âprement son fils, le serra dans ses bras, et l'embrassa avec désespoir.

— Mon petit Paul, aimons-nous bien ; nous sommes seuls ; je n'ai plus que toi !...

L'enfant entoura de son bras le cou penché de sa mère, et le geste de caresse fit tomber le voile noir, et longtemps ils demeurèrent ainsi, la pensée vide, ne pouvant que souffrir.

JULES LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Tableau douloureux de la détresse d'une veuve et de son enfant au retour de l'enterrement du père de famille, victime d'un accident. **L'idée dominante :** Ils ne comprennent leur malheur que le soir de l'enterrement. Pourquoi ? Avant : *a.* pendant les heures d'agonie (engourdissement). — *b.* Après la mort : avant l'enterrement, pendant l'enterrement (présence de nombreuses personnes, visites, petits

FONTAINE. Le problème grammatical (50 leçons de grammaire)..... **13 fr.**

NOUVEAUTÉS

Les Livres du Maître pour...

L. MENOT

Instituteur — Licencié ès Sciences

La résolution des problèmes d'arithmétique

GUIDE DU MAITRE — DIRECTIONS — SOLUTIONS
COURS ÉLÉMENTAIRE, MOYEN, SUPÉRIEUR

Un volume 14 × 19, broché..... **15 francs**

Dans cet ouvrage, M. Menot, instituteur particulièrement bien doué pour les mathématiques, puisqu'il a conquis la licence ès sciences, expose et offre aux maîtres une méthode leur permettant d'intéresser les élèves et de leur fournir les moyens de résoudre les problèmes d'arithmétique.

Il y a dans cet ouvrage toute une technique inspirée par une grande habileté professionnelle, dont profiteront les maîtres et surtout les jeunes maîtres.

■ ■ ■

Marie RAVAUDET

COURAGE !

Pour aider les Maîtres à enseigner la Morale

Un volume 13,5 × 19, broché..... **15 francs**

Une institutrice qui a su intéresser et même, peut-on dire, passionner ses élèves avec le cours de morale qu'elle leur a donné, a réussi à faire passer dans son volume la foi qui la guide : par sa technique professionnelle d'une habileté consommée, par son sens profond de l'âme de l'enfant, elle a pu construire un livre dont vont s'emparer les instituteurs.

A côté des volumes de Mme Waltz, de M. Ab-der-Alden et de Mlle Lavaut, de M. Souché, " COURAGE ! " pour aider les Maîtres à enseigner la Morale, va trouver une place de choix ; chaque instituteur le placera sous sa main et, au moment de cette leçon si difficile qu'est la leçon de morale, il pourra l'ouvrir et il trouvera les paroles convenables pour la réussir.

■ ■ ■

Mlle FLAYOL

LE Dr DECROLY, ÉDUCATEUR

Un volume 13,5 × 19, illustré, broché. **12 francs**

Beaucoup d'éducateurs ont approché le Dr Decroly, beaucoup l'ont vu à l'œuvre, ont étudié sur place, à son école d'Uccle, ses méthodes et les principes d'application qu'il employait lui-même ; mais personne, de son vivant, n'a pu tenter de réunir en une vue d'ensemble, par un ouvrage spécialement consacré à son œuvre pédagogique, l'essentiel de ses théories, de ses méthodes et de ses expériences.

Mlle Flayol, qui, à de nombreuses reprises, a consacré de longs mois, aux côtés du Dr Decroly, à étudier son œuvre, a su en faire une synthèse magistrale. Non seulement le lecteur trouvera dans ce volume un exposé des principes et des méthodes du grand éducateur, mais encore il y verra comment le Dr Decroly appliquait sa fertile imagination à créer des expériences éducatives pour réaliser chaque jour de nouvelles et fructueuses vérifications.

■ ■ ■

F. NATHAN ÉDITEUR

ÉTIENNE MARCEL CONVOQUE LES MÉTIERS EN

La place de Grève telle qu'elle était en 1357. A gauche, la Maison aux Piliers (Hôtel de Ville quelques se
Patibulaires. E. Marcel est suivi de 2 hérauts portant les Enseignes de la ville: le navire héraldique de P
prévôt. Au premier plan, à gauche

RMES, SUR LA PLACE DE GRÈVE (15 janvier 1357).

ıes après l'événement). Au centre de la place, le Calvaire et au premier, plan, à gauche, le perron des Fourches et les clefs des portes. Derrière eux, monté sur un âne, un serviteur porte les armoiries personnelles du ıx massiers du Parloir aux Bourgeois.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

Volumes pour les Maîtres

BARADUC ET LAROCHE

Le Livre du Maître pour l'Enseignement du Croquis coté à l'École Primaire... 7 fr. 50

L. BÉLIME-LAUGIER

Le Livre de la Maîtresse pour l'Enseignement Ménager..... 15 fr. 50
(Nombreuses photographies.)

CHAPOTOT ET MAILLARD

L'Enseignement de la Composition Française à l'École Primaire par l'étude du paragraphe..... 12 fr. 50

Mme ET M. GOUÉ

Comment faire observer nos élèves. 13 fr. 50
(Directions - Pratique de l'observation - Conseils.)

J. GRÉGOIRE

Comment enseigner le Dessin.... 30 fr. »
(Vol. illustré de 100 planches dont plusieurs en couleurs.)

MICHARD ET AZAÏS

Le Nouveau Guide du Maître pour l'Enseignement du Dessin d'après nature.. 19 fr. »

H. MONROZIÈS

L'Organisation des Écoles à classe unique et géminées..... 10 fr. »

RIGNAULT

L'Enseignement expérimental des Sciences physiques et naturelles à l'École Primaire. 8 fr. 60

Demandez notre catalogue nº 2
" Enseignement primaire "
Envoi gratuit

soucis). — *c.* Le soir de l'enterrement, à la maison, dans la solitude. Le **vide** immense appelle les pensées, les regrets du bonheur perdu. — *d.* Aimons-nous bien !

Agonie : d'un mot grec, combat ; dernière lutte contre la mort. Fam. : agoniser, antagonisme (rivalité, lutte). Distinguer *agoniser* de *agonir* (agonir d'injures). — *Deuil :* (ratt. à douleur). — *Hébétude :* engourdissement de l'esprit, de la *conscience :* (connaissance). — *Anesthésie :* rend insensible (l'anesthésie en chirurgie). — *La nuit tombait dans leurs âmes :* justifier l'image. — *Balbutiement :* balbutier (de *balbus :* bègue). — *Hostile :* ennemie ; expression contraire : la lumière amie, le foyer accueillant. — *Lumière crue :* qui accuse fortement les reliefs et les creux (contr. : douce, tamisée, voilée, atténuée). — *Aprement :* avec violence, avec ardeur, avec passion (sous l'empire d'un sentiment très vif). Fruit âpre ; son, voix âpres ; chemin âpre ; caractère, réprimande âpres ; être âpre au jeu, à la chasse, au gain (qui recherche avec trop d'ardeur).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Famille du mot : **douleur :** dolent, le deuil ; indolent (ence) ; indolore, doléance, condoléance, douloureux (eusement), endolori.

... *Le* (deuil) *de la Nature*
Convient à ma douleur et plaît à mes regards.

(LAMARTINE.)

Louis, qui est souffrant, répond au docteur d'une voix (*dolente*).

Paul porte le (*deuil*) de son père. A l'occasion de la mort de son père, beaucoup d'amis ont exprimé à sa mère et à lui leurs (*condoléances*).

En 1789, les Français exprimèrent leurs plaintes dans les cahiers de (*doléances*).

Une tumeur (*indolore*) peut être maligne. — Cet élève (*indolent*) n'étudie pas ses leçons, fait mal ses devoirs. (Syn. : nonchalant, insouciant. Contr. : vif, actif.)

ORTHOGRAPHE. — Distinguer : *abêtir*, rendre stupide, *abéti*, de *hébéter*, *hébété*. — Justifier l'orthographe de *vécurent* (infinitif ?). — Noter *hostile*, l'*hostilité*, les *hostilités* (la guerre). — *Corridor*. — *Irréparable :* préfixe *in* = *in* (*irrespectueux*, *irréprochable*, *irrégulier*, etc.). — *Mortuaire*, *funéraire* (de la mort). — *Pécuniaire* (se rap. à l'argent). — Noms : *incendiaire*, *destinataire* (*volontaire*), *actionnaire*, *adversaire*, *donataire*.

2. Pieux souvenirs.

On alla se coucher. Christophe fut longtemps avant de pouvoir dormir. Il pensait à Gottfried dont il s'efforçait de dégager l'image des souvenirs puérils de Modesta. Il n'y parvenait pas sans peine et il s'en irritait. Il avait le cœur serré en songeant que l'oncle était mort ici, que, dans ce lit, sans doute, son corps avait reposé. Il tâchait de revivre l'angoisse de ce dernier moment, lorsque, ne pouvant parler et se faire comprendre, il avait fermé les yeux pour mourir. Qu'il eût voulu lever ces paupières et lire les pensées qui se cachaient dessous, le mystère de cette âme qui s'en était allée, sans se faire connaître, sans se connaître peut-être !

ROMAIN ROLLAND.
(*Jean-Christophe.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Christophe se trouve un jour dans le village, dans la maison même où est mort son oncle Gottfried, qu'il n'avait pas vu depuis longtemps et qu'il aimait pourtant beaucoup. C'est aujourd'hui seulement qu'il pense aux **vertus du cher oncle** qui lui a donné tant de bons conseils lorsqu'il était enfant.

Pensées de Christophe : il s'efforce de voir son oncle, tel qu'il était, d'après ce que lui a raconté la petite Modesta, une aveugle. Il voudrait savoir ce qu'il pensait au moment de sa mort. Il était si bon ! — (Il est bon, salutaire de penser à nos morts.) — *Puérils :* enfantins (puérilité, puériculture). — *Irritait :* il en était fâché (irritable, irascible). — *Angoisse :* comparer inquiétude, tourment. — *Le mystère* de cette âme : il n'avait jamais bien compris son oncle.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. *Évoquons* des souvenirs. Compléter les phrases :

a. Je *me souviens de*... — *b.* J'*évoque* le souvenir... — *c.* La vue du cimetière *éveille* mes... Je revois... Je me rappelle... Je revis...

2. *Employons* les verbes : j'essaie, je tâche, je m'efforce, je m'évertue.

3. Angoisse, inquiétude, anxiété, tourment, impatience, désespoir, désolation. Compléter les phrases suivantes par un des mots ci-dessus :

Jean bavarde, bavarde... (*L'impatience*) gagne son grand-père.

Mon père est très en retard. Un accident ne lui est-il pas arrivé ? Ma mère l'attend avec (*inquiétude*).

La nuit s'avance ; il ne vient pas. Quelle (*anxiété*) !

Des voix s'élèvent dans la rue. N'a-t-on pas dit : mort ? Une (*angoisse*) la saisit.

Souffrir toujours ! Quel (*tourment*) !

La femme du mineur reconnaît son mari parmi les morts. Son (*désespoir*) éclate.

Plus de père, plus de mari. Pauvre famille plongée dans (*la désolation*).

3. Un cimetière de soldats.

Près d'un ruisseau, tout un cimetière était groupé : sur chaque croix flottait un petit drapeau, de ces drapeaux d'enfants qu'on achète au bazar, et cela tout claquant donnait à ce champ de mort un air joyeux d'escadre en fête.

Sur le bord des fossés, leur file s'allongeait, croix de hasard, faites avec deux planches ou deux bâtons croisés. Autour des fermes, au milieu des champs, on en voyait partout : un régiment entier avait dû tomber là ! Pourtant, elles n'étaient pas tristes, ces premières tombes de la guerre. Rangées en jardins verdoyants, encadrées de feuillages, elles se donnaient des airs [illegible] charmille.

R. DORGELÈS.
(*Les croix de bois.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'un cimetière **provisoire** des premiers champs de la guerre. Faire décrire ou décrire à cette occasion un cimetière militaire actuel ; immense champ de croix blanches impeccablement alignées. Sur chaque croix sont écrits le nom et le régiment du soldat. Où peut-on lire encore les noms de soldats ? Quel jour célèbre-t-on leur mémoire ? (le 11 novembre). — *Sentiment complexe de l'auteur :* la grandeur du sacrifice ; un régiment. — *Pourtant*, ces tombes n'étaient pas tristes. Noter le **contraste entre la tristesse** réelle qui étreint le cœur et la **gaîté** tout extérieure créée par la nature. — *Escadre :* groupe de navires de guerre. — *Croix de hasard :* à justifier. — *Charmille :* allée, berceau formé par de petits charmes.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. L'auteur a écrit : croix de *hasard*. Chercher dans le dictionnaire le sens des expressions : officier de *fortune*, automobile d'*occasion*, ami de *rencontre*.

2. Le préfixe *en* (encadrées). Indiquer le mot simple : *cadre*. *Trouver le mot simple* des mots composés suivants : enterrer, embarquer, enchaîner, ensacher, enfourner, encager, enflammer, engouffrer, ensemencer, embusquer. — *Former des composés* avec les mots simples : balle, barre, baume, beau, boîte, bouche, braise, bras, magasin, manche, ménage, paquet, peste, pied, pile, poing, poison, caisse, cave, deuil, fond, gage, sorcier.

ORTHOGRAPHE. — Verdoyant, flamboyant, rougeoyant, larmoyant, ondoyant, etc.

GRAMMAIRE

Le complément d'objet.

Verbes employés sans complément d'objet : La nuit *tombait*. — Marguerite *pleurait*. — Son voile de

CUNÉO. La lecture atttrayante et rapide. 1re série... 15 fr. 2e série... 15 fr.

crêpe *pendait*. — Le visage de la mère *apparut*. — Le père *dormait* au cimetière.

Exercice. — *Trouver dans les textes donnés les compléments d'objet :*

Texte 1. — Elle ne verrait... ; — n'entendrait... ; — allume... ; — elle saisit... ; — ... serra ; entoura...

Texte 2. — Il pensait (*à Gottfried*) ; — dégager... ; — revivre... ; — il avait fermé... ; — (*qu'*) on ignorerait ; — apportait... ; — il se rappelait... — Il ne voulait pas (*dormir*).

Texte 3. — Elles se donnaient...

Remarques. — Certains verbes n'ont jamais de complément d'objet (*apparut*).

D'autres n'en ont point le plus souvent (*il pleure*), mais pourraient en avoir un (*il pleure son père*).

Le complément d'objet peut être un nom, un verbe à l'infinitif (*dormir*), un pronom (*le, que*), et même une proposition, nous le verrons plus tard.

Le complément d'objet est très souvent employé sans préposition : *il est direct*, il est quelquefois précédé d'une préposition (à Gottfried) : *il est indirect*.

Des verbes ont tantôt un complément d'objet direct, tantôt un complément d'objet indirect. Quel est le sens de : je *cherche* mon père. Il *cherche* à plaire. *Tenir* quelque chose, *tenir* à quelque chose.

CONJUGAISON

Le mode participe : participe présent, participe passé.

Sur les exemples ci-dessous, expliquer le mot : *participe* (Voir *Manuels*) :

Le cœur *serré*, Christophe veillait, *songeant* à son oncle *mort* dans cette maison.

La tête *enfouie* dans ses bras *appuyés* sur la table...

A quoi se rapportent les mots : *serré, songeant, mort, enfouie, appuyés* ? De quels verbes sont-ils formés ?

Quel est le complément d'objet de *songeant* ?

Exercices. — 1. Mettre la phrase suivante à toutes les personnes du singulier et du pluriel (*le participe présent est impersonnel et invariable*) : je marchais, courbant le dos sous la pluie.

2. Mettre la phrase suivante au présent, à l'imparfait, au passé composé, au futur :

(*Le participe présent exprime une action qui se fait en même temps qu'une autre, soit au présent, soit au passé, soit au futur.*)

Le renard s'enfuit, « *baissant* la queue et *portant* bas l'oreille ».

3. Même exercice avec pour sujet : *les renards*.

Le participe passé. — Les hommes *exténués* se traînent avec peine. — Ils étaient exténués.

Justifier l'orthographe des participes passés ci-dessus.

Terminaison des participes passés : *é* (chanté) ; *i* (fini) ; *it* (écrit) ; *is* (mis) ; *u* (reçu) ; *ert* (ouvert).

Curiosité. — Quels sont les verbes qui ont les participes passés suivants : *bu, cru, dû, eu, lu, mû, pu, su, tu, vu* ?

Le participe passé composé. — Gonflant ses joues, il siffla. (Voir n° 1 du *J. I.*)

Ayant gonflé ses joues, il siffla (il n'y a plus simultanéité).

Ses outils rangés, il quitta l'atelier. — *Ayant rangé* ses outils...

COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — Emploi du participe présent. (Revoir n° 1 du *J. I.* : gonflant ses joues).

Série d'actions : La femme pétrissait la pâte longuement, la tournant et la retournant, la maniant, l'écrasant, la broyant. (G. de MAUPASSANT.)

Écrire d'après ce modèle : Le forgeron forgeait la barre de fer... — Louise lavait le linge avec le plus grand soin... — Le jardinier bêchait la terre soigneusement...

LE PARAGRAPHE. — Indiquer en un paragraphe la situation et l'aspect du cimetière de votre village.

Modèle. — Le cimetière de Challes est situé à une faible distance du bourg, au bas d'un coteau couronné de bois de sapin et de châtaigniers. Cent mètres à peine le séparent des dernières maisons du village, et les pierres grises de ses murs dessinent un grand rectangle au milieu des champs de seigle, de choux et de pommes de terre.

LE DEVOIR COMPLET. — Comme Christophe, vous évoquez le souvenir d'un cher disparu.

1. Son portrait. — 2. Traits de caractère attestés par quelques faits.

Sujet traité. — Ma chère grand'mère, je la revois, après deux années écoulées depuis sa mort, comme si elle était devant mes yeux.

C'était une robuste paysanne. Sur son visage hâlé aux traits fins, l'âge et de grands chagrins avaient tracé des rides profondes. Ses yeux bleus avaient perdu tout éclat, mais non leur expression de bonté. Le nez mince s'allongeait au-dessus des lèvres un peu rentrées, car la bouche n'avait plus de dents. Elle lissait sur son front ses cheveux blancs devenus trop courts, que couvrait le plus souvent un mouchoir lié sous le menton, et, parfois, le dimanche, un petit chapeau noir. Parlerai-je de ses mains déformées par le travail, de sa démarche pesante et pourtant rapide encore avant sa maladie ?

Ma chère grand'mère était aussi laborieuse qu'elle était bonne. Que de fois elle m'a emmené dans les champs où il y avait toujours à faire. Je la vois encore, piochant, binant la terre, arrachant les pommes de terre, ensemençant le jardin, avec quel soin !... D'autres fois, je la suivais au bois d'où elle revenait, ployant sous une botte de litière, sous un fagot de bois.

Je l'aidais de mon mieux, mais c'était bien peu ce que je pouvais faire.

Alors, en rentrant, elle me disait : « As-tu faim ? » Devant moi, elle posait sur la table une tasse de café au lait et de bonnes tartines. Elle oubliait de manger pour me regarder et me disait à chaque instant : « Mange bien ! » Elle ajoutait souvent : « Il y a tant de pauvres enfants qui ne mangent pas à leur faim ! » Et ce n'étaient pas des paroles en l'air, car elle était vraiment bonne. Elle aimait à rendre service à tout le monde. C'est aujourd'hui qu'elle n'est plus que je comprends combien elle était bonne et courageuse !

Sans doute, j'ai une vie plus facile que la sienne, mais que pourrais-je faire de mieux que de travailler comme elle avec courage et de faire le bien !

Autres sujets. — 1. C'est le jour de la Toussaint. Nous allons au cimetière porter des fleurs sur la tombe de nos morts.

2. Sur le monument aux morts, vous lisez beaucoup de noms. Essayez de dire quelles sont vos pensées.

RÉCITATION

A ma fille.

Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la cam-
[pagne-
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends.
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.

Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Honfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.

V. HUGO.

Le poète s'adresse à sa fille qui mourut noyée au cours d'une promenade en barque sur la Seine, et que son mari tenta vainement de sauver pour mourir ensuite avec elle.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

LE FRANÇAIS. MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE. COURS MOYEN. . 10 fr.

Des noms plus répandus encore, que vous trouverez opposés comme suffixes à des noms de village, vous donneront des lumières du même genre. Par exemple, le mot de *Champagne*, *Campagne*, ou *Champeigne*. Six grandes régions de la France le portent : la Champagne proprement dite ; la Campagne de Caen, en Normandie ; la Champagne mancelle, dans le Maine ; la Champeigne, en Touraine ; la Champagne berrichonne ; la Champagne des Charentes (dont les vignobles nous donnent les eaux-de-vie de fine Champagne) ; le *Dictionnaire des Communes de France* vous en fournirait des centaines : Jarnac-Champagne, Cossé-en-Champagne, Maxil-en-Champagne, etc. Partout où vous trouverez le nom ou le suffixe, vous trouverez aussi un plateau horizontal, sec et nu, constitué par une roche perméable, calcaire ou craie. Au contraire, les lieux dits en *Brie*, en *Bray*, en *Braye*, en *Broye* (d'un vieux mot celtique qui indiquait la boue, l'argile, la terre grasse et humide) vous dénonceront un sous-sol imperméable, argileux, couvert d'étangs, de ruisselets et de prairies, sinon de marécages.

F. MAURETTE.
(*Pour comprendre les paysages de France.*)

LECTURE II. — **Le sol végétal.** — Le phénomène le plus ordinaire à la surface du sol, toutes les fois que la végétation s'y est établie, est la constitution de ce que l'on appelle la *terre végétale*, la *terre franche*, ou le *sol actif* des agriculteurs. Les débris des végétaux tombent à terre, pourrissent, forment de l'*humus* ou *terreau*, et se mélangent avec les poussières apportées par le vent, quelquefois avec les parties mobiles entraînées par le ruissellement des eaux ou la simple gravité, enfin avec des résidus d'altération du sous-sol géologique, pour constituer une couche superficielle légère, meuble, brunie ou noircie par les matières organiques, sur laquelle portent spécialement les travaux agricoles et que ceux-ci contribuent à modifier par un mélange avec des parties plus profondes, ramenées sous l'effort de la charrue. C'est dans ces couches superficielles qu'interviennent surtout, à titre accessoire, les débris de l'industrie humaine, fragments de tuiles ou de briques, etc. Dans cet ordre d'idées, par un effet d'apport insensible et continu, le sol se relève tout particulièrement dans les dépressions et les plaines, où sont le plus souvent bâties les villes, et l'on y voit, par un phénomène bien connu des archéologues, de siècle en siècle, les parties basses des monuments s'enfouir, de période historique en période historique, les villes successives se superposer les unes aux autres.

L. DE LAUNAY. (*Géologie pratique.*)

LECTURE III. — **Le Morvan granitique.** — De Vézelay, belvédère naturel, on voit à une lieue vers l'est le paysage, tout bourguignon jusque-là, changer d'aspect. Le Morvan s'annonce comme une croupe à peine accentuée en saillie, mais qui contraste par son uniformité, sa tonalité sombre avec le pays calcaire. Lentement, il s'élève vers le sud, d'où seulement, vu du bassin d'Autun, il présente l'aspect d'une chaîne.

Le pays dont les différences s'accusent ainsi est bien une de ces contrées à part qui, pour le cultivateur ou vigneron des « terres plaines », éveillent l'idée d'une vie ingrate, et dont les usages, les cultures, les patois, constituent pour lui un monde étranger. Ce n'est pas que le Morvan soit considérable par sa hauteur ni par son étendue ; mais, fragment mis à nu du massif primaire, il oppose aux belles cultures des plaines qui l'avoisinent la pauvreté d'un sol siliceux, privé d'éléments fertilisants, moins propre aux moissons et à l'engraissement du bétail qu'aux arbres et aux landes, aux genêts à balai, aux grandes digitales, aux taillis de hêtres et de chênes. Ce n'est pas ici l'aspérité des pics qui rebute la circulation : le Morvan, arasé depuis les âges les plus anciens, quoique temporairement envahi dans la suite par diverses transgressions marines, n'a plus que le socle de ses anciennes cimes ; il ne présente guère à la surface que des croupes d'un modelé large et d'apparence parfois horizontale. Les grandes routes, à l'exemple des voies romaines, n'ont pas de peine à s'établir sur la complexité des parties hautes. Mais ce qui manque, c'est la chose dont dépend vraiment la physionomie d'un pays, car elle règle le mode d'habitation et les relations quotidiennes : la circulation de détail. Entre ces croupes, il n'y a que des ravins ou des vallées trop étroites ; une infinité de petites sources imbibent les vallons et les creux, y suintent en *vernis* ou marais semés d'aulnes et de joncs, noient les prairies, creusent d'ornières profondes les sentiers raboteux, multiplient des ruisseaux qu'on ne pouvait jadis traverser que sur des troncs équarris ou des pierres disposées au travers.

C'est ce qui a tenu isolés ces petites fermes ou ces hameaux entre leurs sentiers couverts, leurs *ouches* ou petits terrains de cultures aux abords des maisons, leurs haies d'arbres et leurs ruisseaux. Le contraste était grand entre cette dissémination et les bourgs agglomérés des pays calcaires ; moins frappant toutefois encore que celui qu'offrait l'aspect des maisons. Privée de la belle pierre de taille qui imprime même aux plus humbles demeures un air d'aisance, la vieille maison du Morvan, celle que les progrès actuels de la richesse font chaque jour disparaître, mais qu'on retrouve encore çà et là, a un aspect informe et sauvage.

VIDAL DE LA BLACHE.
(*Tableau de la Géographie de la France.*)

LECTURE IV. — **Le paysage de craie.** — Formes aux contours arrondis, pentes souvent étagées par des rideaux (ressauts brusques), sol blanchâtre d'un calcaire perméable et sec, telles sont les impressions qui frappent le regard dans un pays crayeux. Sur toutes les pentes trop rapides pour maintenir la terre végétale, on aperçoit la craie au travers d'un mince gazon ; le contraste est tranché entre ces pentes dénudées et le couronnement boisé que l'argile, à silex plus humide, entretient au sommet des versants. Les bois disparaissent souvent sur la craie, ou bien sont de misérable venue. Ailleurs, elle porte de maigres pâtures, appelés riez, qui servent au pacage des moutons. Quelquefois, on essaie de les reboiser, on y plante des pins, des chênes, des bouleaux. Mais ces taches de verdure font ressortir encore l'aridité générale et la grise tonalité de la surface. L'absence d'eau courante, l'uniformité du sol sur de larges étendues, les progrès de la culture qui traque les plantes spontanées et leur enlève chaque jour un coin de domaine, toutes ces causes naturelles ou humaines expliquent la pauvreté de la flore de la craie et la monotonie du tapis végétal ; les fleurs même, par leur coloration, paraissent s'harmoniser avec les teintes effacées du sol ; les couleurs vives sont rares, et, dans cette végétation d'où l'uniformité bannit le pittoresque, l'œil ne discerne le plus souvent que le blanc des ombellifères, le jaune des composées, le jaune pâle des graminées, le lilas violet des labiées, le rose des caryophyllées. Sur certaines pentes abruptes et arides, c'est à peine si, de place en place, le regard peut s'arrêter sur quelques bouquets de genêts et de génevriers ; ces surfaces portent dans le pays le nom de « Larris » ; on en rencontre le long de la Bresle et du Liger, dans le Haut-Boulonnais et le Bray, et sur le versant des vallées qui descendent vers la Somme entre Amiens et Montdidier. Lorsqu'on vient du Santerre et qu'on débouche dans la vallée de l'Avre aux environs de la Neuville-Sire-Bernard, on découvre un paysage de ce genre tout à fait caractéristique : des étendues blanchâtres ou grises, nues et désertes, semées de pierrailles, et montrant par endroits la roche à nu ; quelques arbres isolés dressant leur silhouette étique ; des moutons qui tondent des brins d'herbe et qui semblent se confondre avec les mouvements du sol crayeux ; des ravins profonds découpent la surface de ces croupes escarpées et dévalent vers la vallée.

A. DEMANGEON. (*La Picardie.*)

Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES . . . 12 fr.

CHANT

LES VENDANGES

Texte et musique de
SUZANNE BUCHOT.

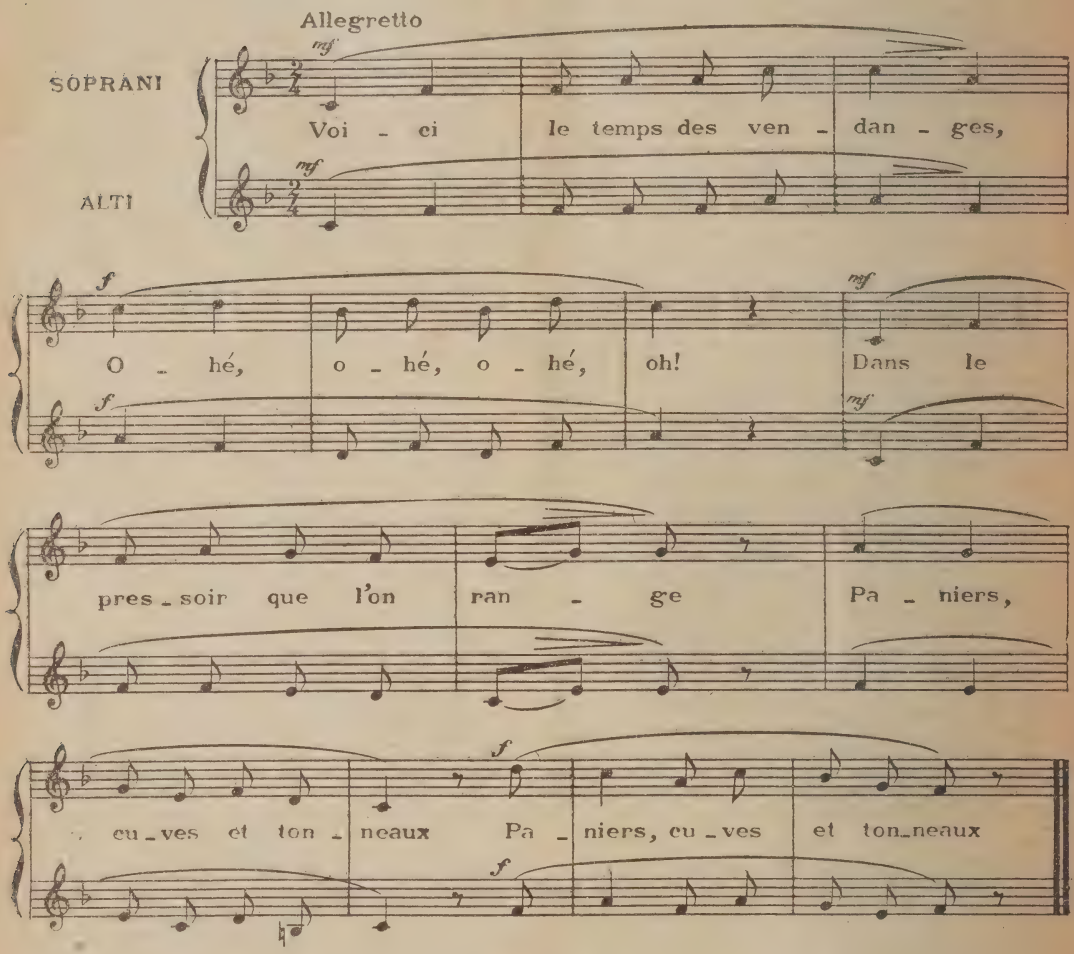

II

Mes amis, vite à l'ouvrage !
Ohé, ohé, ohé, oh !
Laissons aux vieux du village
Charrettes et tombereaux (bis).

III

Parlons à pied vers la vigne,
Ohé, ohé, ohé, oh !
Les ceps joyeux nous font signe
Sous le soleil déjà haut ! (bis).

IV

Tant pis si la plaine est grande
Ohé, ohé, ohé, oh !
Ce soir, nos lèvres gourmandes
Goûteront le vin nouveau (bis).

V

Dans les hottes, les corbeilles,
Ohé, ohé, ohé, oh !
Tombez en grappes vermeilles,
Raisins de nos verts côteaux ! (bis).

INTERPRÉTATION. — Voilà un chant de plein air qui apportera la joie avec ses sonores : « Ohé, ohé, ohé, oh ! » bien faits pour conquérir à la Musique les natures les plus indifférentes. Modérer aux voix tonitruantes, afin que le bon goût ne perde jamais ses droits.

HENRY-VASSEUR,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

BOQUILLON. COMMENT ON PREND UN CROQUIS..... *broché...* 10.50 *relié.....* 12.50

Le montant de son indemnité est de :

$$\frac{18\,760 \text{ f.}}{20} = 938 \text{ f.}$$

Son salaire mensuel est de : 1 750 + 938 = 2 688 f.

Rendre un nombre entier 10, 100... fois plus grand ou plus petit.

EXEMPLE. — En comparant 48 m. et 480 m., on voit que 480 m. = 48 dam. ; les dam. étant 10 fois plus grands que les m., 480 m. représentent une longueur 10 fois plus grande que 48 m. On a donc : 480 m. = 48 m. × 10, et d'une façon générale : 480 = 48 × 10.

On obtiendrait de même en comparant 82 m. et 8 200 m. : 8 200 m. = 82 hm., donc :

8 200 = 82 × 100.

D'où la règle : Pour rendre un nombre entier 10, 100... fois plus grand, on écrit 1, 2... zéros à sa droite.

La règle suivante concernant les nombres entiers terminés par des zéros est aisément déduite :

Pour rendre un nombre entier terminé par des zéros 10, 100... fois plus petit, on supprime 1, 2... zéros à sa droite.

Envisager le cas où le nombre entier n'est pas terminé par des zéros ; on a par exemple : Quelle est la longueur 10 fois plus petite que 65 dam. ? le m. étant 10 fois plus petit que le dam., 65 m. seront 10 fois plus petits que 65 dam., on a donc :

65 dam. : 10 = 65 m. = 6 dam. 5.

De la même façon : 75 m. : 100 = 75 cm. = 0 m. 75.

D'où la règle : Pour diviser un nombre entier par 10, 100..., on sépare 1, 2... chiffres décimaux à partir de la droite.

EXERCICES. — Par le procédé Lamartinière.

1. *Rendre les nombres suivants : 10, 100, 1 000 fois plus grands ou plus petits :*

45,875. 2,3724. 7,239.

2. *Compléter les opérations suivantes :*

39 × . = 3 900 ; 79 : . = 0,0079.
34 × . = 340, ; 91 : . = 0,91.
2 × . . = 2 000, ; 2 : . = 0,0002.

COURS SUPÉRIEUR

La circonférence.

1. **Le tracé de la circonférence.** — Comment fait le jardinier qui trace son parterre ? Tracé à l'aide du compas. Le piquet ou la pointe sèche du compas sont placés au *centre* et tous les points de la ligne obtenue sont à la *même distance* du centre. Cette distance s'appelle le *rayon* de la circonférence.

Définir : *a.* une corde : droite qui joint 2 points de la circonférence ; *b.* un diamètre : corde qui passe par le centre ; le diamètre vaut 2 rayons ; *c.* un arc : portion de la circonférence ; *d.* une sécante : droite qui coupe la circonférence.

2. **Propriétés du diamètre.** — *a.* Tous les diamètres sont égaux. Pourquoi ?

b. Un diamètre partage la circonférence en 2 cordes égales : vérifier par pliage.

Les angles. Mesure des angles.

1. **Génération et définition des angles.** — Définir l'angle comme étant la figure formée par deux droites qui se coupent. Matérialiser la formation d'un angle à l'aide d'un compas, d'une fausse équerre, des aiguilles d'une montre.

2. **Angles égaux.** — Ce sont deux angles que l'on peut superposer. La bissectrice d'un angle est une droite qui partage cet angle en deux angles égaux. Obtenir la bissectrice par pliage.

3. **Grandeur d'un angle.** — La grandeur d'un angle dépend de l'écartement de ses côtés et non de leur longueur.

a. L'angle droit : si l'on écarte les 2 côtés d'un angle de façon qu'ils soient en ligne droite, on obtient un angle plat. La bissectrice partage cet angle plat en 2 angles égaux qui sont droits. Obtenir des angles droits par pliage d'une feuille de papier en 4, de manière que les plis se recouvrent. Les côtés de l'angle droit sont perpendiculaires. Tracé des perpendiculaires à l'aide de l'équerre.

b. L'angle aigu, l'angle obtus, les définir.

4. **Somme de 2 angles.** — L'angle AOD est la somme des angles AOB et BOD, on dit que les angles AOB et BOD sont adjacents. Deux angles sont adjacents quand ils ont même sommet, un côté commun et les deux autres côtés situés de part et d'autre de ce côté commun.

Définir les angles complémentaires, les angles supplémentaires, les angles opposés par le sommet.

LES ANGLES OPPOSÉS PAR LE SOMMET SONT ÉGAUX. — Les angles AOB, COD, sont égaux, car ils ont même supplément BOD.

5. **Mesure des angles.** — *a.* Les angles se mesurent en degrés (°) ; il y a 90° dans un angle droit. On mesure les angles avec un rapporteur. Le rapporteur a la forme d'une demi-circonférence divisée en 180 parties, chacune d'elles correspond à un degré, car, en joignant un point de division au centre du rapporteur, on obtient un angle d'un degré. Les 180° des 2 angles droits correspondent à 180 petits arcs de la circonférence, chacun de ces petits arcs représente un degré d'arc. La circonférence entière peut donc être divisée en 360 degrés d'arc, chacun d'eux correspond à un degré d'angle si l'on joint au centre de la circonférence.

b. Mesurer un angle à l'aide du rapporteur, construire à l'aide du rapporteur un angle de grandeur donnée (Voir *Manuels*).

Construire un angle égal à un angle donné à l'aide du compas.

c. Chaque degré d'angle (ou d'arc) a été divisé en 60 parties plus petites, qui sont des minutes d'angle ou d'arc (′) ; elles-mêmes divisées en secondes d'angle ou d'arc (″). On a introduit également une division centésimale. L'angle droit est divisé en 100 grades (*g.*), lui-même divisé en décigrades (dgr.), centigrades (cgr.), milligrades (mgr.).

Exercices.

1. *Trouver le complément des angles suivants :*

15° ; 25° ; 45° ; 60° ;
22° 34′ ; 48° 37′ 22″ ;
30 g. ; 52 g. ; 42 g. 275 ; 37 g. 22.

(*Mettre, quand il s'agit de degrés, l'angle de 90° sous la forme 89° 60′ ou 89° 59′ 60″.*)

2. *Exercice semblable en ce qui concerne la recherche de suppléments d'angles.*

3. *Convertir en grades les angles de : 45°, 60°, 135°, 120°.*

4. *Quels angles en degrés et en grades font les aiguilles d'une montre aux heures suivantes :*

1 h., 2 h., 7 h., 9 h.

5. *On divise un angle droit en deux angles inégaux dont on mène les bissectrices. Quelle est la valeur de l'angle des bissectrices ?* RÉPONSE. → **45°.**

Même question quand il s'agit d'angles complémentaires. RÉPONSE. → **90°.**

6. *Quels sont les angles supplémentaires dont la différence est 45°, 60°, 33 g ?*

(On cherchera deux angles connaissant leur somme 180° et leur différence.)

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élémentaire. 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

COURS PRÉPARATOIRE

Collage du papier.

DIRECTIONS. — Employer de préférence la colle blanche. Si le papier est encollé avec de la colle liquide, éviter que les pinceaux soient trop chargés.

I. **Collage de confetti.** — Excellent entraînement en vue de la réalisation d'exercices plus compliqués : suivre les bords de figures géométriques, couvrir l'intérieur de rectangles de carrés, etc...

II. **Les pavillons.** — Tout jeunes, les enfants essaient de dessiner des drapeaux. Leur indiquer

la disposition des couleurs sur les pavillons des principales nations (fig. 1 à 3), mettre à leur disposition toutes les teintes de papier disponibles et les laisser travailler (1, Belgique ; 2, Allemagne ; 3, Chine).

III. **Tapisserie.** — Découper, dans des échantillons, des fleurs, des motifs, et demander aux élèves de les disposer pour en former des arrangements décoratifs.

IV. **Puzzle.** — On peut, toujours dans des échantillons, découper en un grand nombre de fragments des motifs pour tapisserie et demander aux élèves de les reconstituer.

V. **Les silhouettes.** — Les gommettes se prêtent très bien à la création de silhouettes d'animaux,

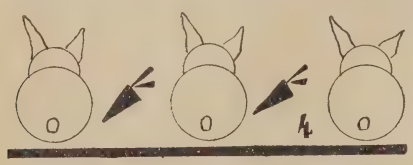

lapins, chats, etc..., que l'on fera disposer de façon à obtenir des frises (fig. 4).

VI. **La lune.** — Indiquer la façon de représenter la lune sérieuse, la lune qui rit, la lune qui pleure,

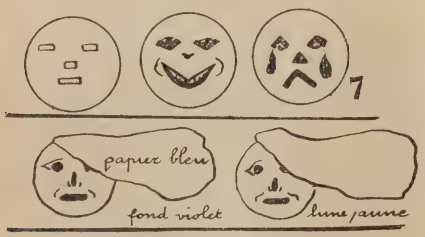

a lune se cachant derrière un nuage, etc... (fig. 7).

VII. **Les fleurs.** — Découper plus ou moins profondément des gommettes rondes pour simuler les pétales des fleurs (fig. 5), découper les feuilles dans du papier vert, coller ensuite pour former des frises semblables à la figure.

Si les élèves sont adroits, on peut compliquer le travail et essayer de leur faire exécuter des exercices semblables à ceux représentés en 6. Le plus grand dessin représente l'élément du semis.

VIII. **Assemblage.** — Faire découper dans des bandes d'un demi ou d'un centimètre de largeur et de couleurs différentes des rectangles égaux. Il

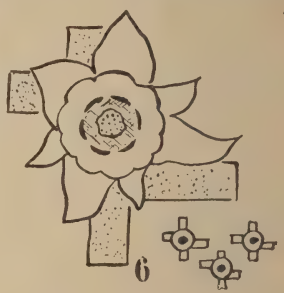

suffit selon leurs longueurs de couper les bandes qu'on trouve chez les libraires en 2, 4 ou 8.

Les rectangles étant obtenus, un assemblage permet de réaliser de nombreuses et heureuses compositions. Au cours préparatoire il me semble nécessaire de donner comme support une feuille quadrillée. Les bandes peuvent être disposées chacune sur une ligne différente, mais toujours de façon que les longueurs ou les largeurs — selon le sens du travail — soient sur des lignes parallèles. On peut obtenir des compositions en forme de A, de V, d'échelle, etc...

IX. **Carrelage.** — Des carrés de côté égal à ceux des carrés composant le quadrillage et découpés dans des papiers de teintes différentes sont distribués au moment de la leçon. Diversement collés sur la feuille, ils permettent d'obtenir divers motifs de carrelage.

Les carrés peuvent être collés de façon à couvrir complètement la feuille sans que deux carrés de même teinte soient voisins. Ils peuvent l'être de façon que les lignes du cahier prolongent leurs diagonales, etc.

Si les enfants sont adroits, on peut leur demander d'imbriquer les carrés. Ici encore de nombreux exercices sont possibles : imbriquer de façon que, l'angle d'un carré étant au centre d'un autre, les côtés du premier se trouvent sur les axes du second ; même exercice, cette fois les côtés se trouvant sur les diagonales.

Il reste entendu que les termes axes, diagonales, n'ont pas besoin d'être connus des enfants

Pour se faire comprendre, il suffit au maître de réaliser en grand et de fixer au tableau — l'exercice qu'il demande aux enfants de reproduire.

X. **Exercices divers.** — Faire ouvrir une gousse de pois pour rechercher la façon dont les graines sont disposées à l'intérieur, reproduire à l'aide du crayon la forme de la gousse ouverte, couvrir la place des graines de confetti.

La reproduction — toujours à l'aide de confetti — d'une grappe de raisins est aisée. Certaines chaises ont des dessus en bois perforés de façon à reproduire des figures géométriques ou décoratives, certains panneaux sont couverts de clous à grosses têtes jaunes souvent harmonieusement disposés.

CONCLUSION. — Ces exercices, que nous avons voulus simples, conviennent très bien au Cours préparatoire, ils doivent fournir matière à plusieurs leçons.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE ..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE ..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

L'automne et les feuilles des arbres.

Pour rendre cette leçon intéressante et vivante, il est nécessaire de donner les questions d'observations aux enfants quelques jours avant.

I. L'automne, artiste-peintre.

Quand l'été s'approche de sa fin, les feuilles des arbres et des arbustes changent de couleur. La belle couleur verte de nos forêts disparaît et mille teintes variées s'y substituent. Chaque arbre a sa teinte personnelle. On dirait que l'automne, d'une gigantesque palette, colore les feuillages.

Observons les feuilles du châtaignier, du tilleul, de l'érable, de la vigne vierge. Où les feuilles changent-elles d'abord de couleur? Bord ou centre?

Et si l'on détache le rameau feuillu et qu'on le met dans un verre d'eau?

Écrasons quelques feuilles tombées et voyons s'il en sort de la sève.

Notons nos observations dans ce tableau :

La palette de l'automne.

Feuilles.

Jaunes.	Rouges.	Brunes.	Multicolore	Vertes.

Essayons de dessiner quelques belles feuilles et d'en rendre la couleur exactement.

Observons un arbre quand les feuilles tombent en grande débandade (temps, humidité de l'air, heure, *vent*).

Les feuilles composées de plusieurs folioles tombent-elles entières ou les folioles se détachent-elles les unes après les autres? (Observations du châtaignier, du robinier.)

II. Causes.

Touchons la base du pétiole de quelques feuilles. Elle est molle, sèche, morte. Observons le pétiole d'une feuille tombée et la cicatrice qu'elle a laissée à la branche. Quelle concordance remarquons-nous? La sève qui monte dans le pétiole n'arrive plus à la feuille. La feuille qui n'est plus nourrie dessèche et n'a plus qu'une faible adhérence avec la tige. Elle se détache alors au moindre coup de vent ou par son propre poids.

Coupons un rameau de lilas, portant encore des feuilles vertes. Mettons-le dans un verre d'eau, posons ce verre dans une assiette remplie d'eau et recouvrons tout avec une cloche de verre.

Expérience-témoin : un rameau pareil dans un verre d'eau sans assiette et sous cloche. Les feuilles du premier rameau tombent après quelques jours. Expliquons : air humide, brouillard, pluie.

Autres causes de la chute des feuilles : rosée froide, givre.

Il y a des arbres qui gardent leurs feuilles sèches durant l'hiver (chêne, hêtre).

III. Observons une feuille sèche.

(Vocabulaire sensoriel, chaque enfant ayant quelques feuilles d'automne.)

Les teintes vives : le roux, le jaune, l'or.

Les teintes discrètes : le brun, le mauve, le violet.

Les teintes tristes : le gris, le noir.

Les feuilles remuent, frissonnent, jaunissent, s'empourprent, se rouillent, se flétrissent, se détachent, tombent, s'envolent, tourbillonnent.

Les arbres se dénudent, se dépouillent de leur feuillage.

Les tiges pendent, s'affaissent, se fanent, sèchent. Le sol est couvert, jonché de feuilles.

IV. La couche utile des feuilles sèches.

Cette couche de feuilles tombées dans la forêt est l'*asile d'hiver de nombreuses bestioles*. Étendons quelques poignées de feuilles sèches sur une feuille de papier blanc, enlevons feuille par feuille. Observons les bestioles qui s'y cachent pour passer l'hiver à l'abri du froid et de la neige. Ce tapis de feuilles sèches est aussi une couche protectrice pour les plantes dont les parties souterraines passent l'hiver dans le sol : pensez aux oignons des muguets et des perce-neige, aux rhizomes des anémones, des primevères. Comment l'homme utilise-t-il les feuilles sèches? Litière des animaux domestiques, couche protectrice des légumes au jardin, combustible. Les feuilles qui tombent et qui pourrissent forment ainsi, peu à peu, l'humus ou le terreau de la forêt qui nourrit une infinité d'êtres vivants (plantes et bêtes). Les feuilles sèches et le terreau de la forêt jouent le rôle d'éponge, s'imbibent d'eau de pluie et la laissent filtrer ensuite lentement dans les couches souterraines. Soulevez une couche de feuilles sèches, le sol dessous est toujours humide.

V. Feuilles caduques, feuilles persistantes.

Le chêne, le hêtre, le châtaignier, le peuplier, les arbres fruitiers, etc., ont des *feuilles caduques*, c'est-à-dire des feuilles qui naissent au printemps pour se dessécher et tomber à l'automne. D'autres arbres, au contraire, comme le pin, le sapin, conservent leurs feuilles pendant trois ou quatre ans. Ces feuilles sont *persistantes*. Ces arbres paraissent alors toujours verts, puisqu'ils ne perdent, chaque année, qu'une partie de leurs feuilles. Observons les feuilles-aiguilles du sapin. Elles sont étroites, dures, résistantes, aplaties, disposées à droite et à gauche sur les rameaux. Ces feuilles transpirent peu d'eau et résistent aux rigueurs de l'hiver (résine).

VI. Travaux personnels.

Faites une collection de feuilles d'automne. Pressez-les, séchez-les et collez-les dans un herbier.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La combustion. — Le gaz carbonique.

I. Faisons du charbon de bois.

Calcinons du bois dans un vase clos.

Introduisons dans un tube à essai des bouts de bois d'allumettes, du liège râpé, fermer avec un

EISENMENGER. Construction anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil : chaque planche : 2 fr
L'homme (les 2 planches) ..... 5 fr.

bouchon traversé par un tube effilé, chauffer progressivement (pour éviter la rupture du tube, l'introduire dans la flamme, puis l'en retirer, pendant quelques minutes), allumer le gaz combustible. Le liquide jaunâtre qui ruisselle sur les parois, c'est du *goudron*.

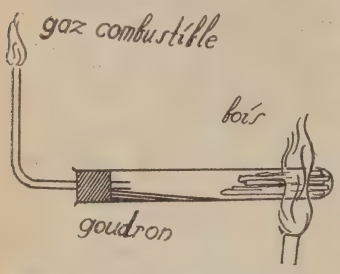

Sortons les bouts de bois, — ils sont noirs, — c'est du charbon de bois contenant du *carbone*. Même expérience avec des fragments d'os. Allumons un bouchon d'ouate imbibé de pétrole ou d'essence de térébenthine. Observons la flamme fumante. La *suie* est du carbone presque pur (encre de Chine, noir d'impression, cirage). Observons du charbon de bois que nous avons demandé au boulanger (revision des notions du Cours élémentaire, leçon nº 8, 18 nov. 1933).

II. Le gaz carbonique.

Parmi les gaz combustibles qui s'échappent du tube effilé, il y en a un, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises, l'année dernière : *le gaz carbonique*.

a. **Soufflons dans de l'eau de chaux.** — Il est recommandable d'avoir toujours de l'eau de chaux limpide à sa disposition au musée scolaire (chaux vive + eau, laisser décanter et filtrer).

A l'aide d'un tuyau de caoutchouc, soufflons dans l'eau de chaux. Le gaz carbonique de nos poumons trouble l'eau de chaux, il s'y dépose une couche blanche, insoluble de calcaire.

Insister sur les deux formules :

Chaux = calcaire — gaz carbonique.

Calcaire = chaux + gaz carbonique.

Tous les calcaires contiennent de la chaux et du gaz carbonique. Verser un peu de HCl sur du calcaire, de la craie, du marbre, des coquilles d'œufs, des coquillages. Expliquer l'effervescence.

Comment notre corps produit-il le gaz carbonique (rappeler les leçons de l'année dernière, notamment nº 26), tous nos aliments contiennent du carbone. Ce carbone est brûlé dans les cellules du corps. Cette combustion lente produit du gaz carbonique.

Expliquons la formule CO^2 — le carbone C s'unit à l'oxygène. Chaque partie de carbone est capable d'absorber 2 parties égales d'oxygène :

$$C + 2O = CO^2.$$

b. **Une allumette qui brûle produit du CO^2.** — Introduisons un long éclat de bois dans une bouteille à large goulot. Laissons-le brûler quelques instants. Versons de l'eau de chaux limpide et secouons la bouteille. L'eau de chaux se trouble. Il s'y dépose également un dépôt blanc de calcaire.

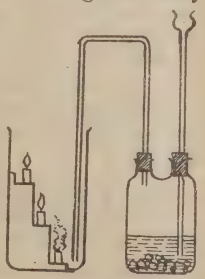

Expliquons : le carbone du bois brûle, c'est-à-dire s'oxyde, s'unit à l'oxygène de l'air contenu dans la bouteille. Il se produit ainsi du gaz carbonique.

c. **Préparons du gaz carbonique en grande quantité.** — Se servir de l'appareil à hydrogène. Introduire dans le flacon 20 g. de craie en morceaux de la grosseur d'un pois. Remplir d'eau à moitié et verser par l'entonnoir 20 cm^3 d'acide chlorhydrique (quand le dégagement se ralentit, ajouter de l'acide en petites portions de 10 cm^3) (croquis 2).

Pourquoi les bougies s'éteignent-elles les unes après les autres ?

Incolore, inodore.

III. Propriétés.

1. Renverser le gaz contenu dans une éprouvette sur la flamme d'une bougie. Placer une éprouvette d'air (A) au-dessus d'une éprouvette de CO^2 (B). Retourner les deux éprouvettes. Au bout de quelques instants, constater avec l'eau de chaux que l'éprouvette A contient du gaz carbonique.

CONCLURE : CO^2 est plus dense que l'air et n'entretient pas la combustion.

1 l. de CO^2 pèse presque 2 g. Et 1 litre d'air ? Faire des bulles de savon gonflées de CO^2.

2. Remplir à moitié une éprouvette de CO^2, fermer avec la main, retirer de l'eau et agiter. L'éprouvette se tient suspendue à la paume de la main comme une ventouse. Expliquons : diminution de la force élastique de CO^2 à la suite de la disparition d'une certaine partie par dissolution.

CONCLURE : CO^2 est soluble dans l'eau.

L'eau de Seltz contient en dissolution beaucoup de gaz carbonique qui se dégage quand l'eau arrive à l'air.

IV. Un gaz terrible, l'oxyde de carbone.

Couvrons les braises de charbon du poêle par une couche de charbon. Observons les petites flammes bleues qui lèchent et montent. L'air n'y arrive pas facilement. C'est de l'*oxyde de carbone* qui se dégage. C'est un gaz très dangereux, inodore, incolore, qui paralyse les globules rouges du sang. **Il est plus léger que l'air.**

Danger des appareils de chauffage à combustion lente, des poêles de fonte rougis, du gaz d'éclairage qui contient beaucoup d'oxyde de carbone, des chaufferettes, des fers à repasser pour charbon de bois.

V. Préceptes d'hygiène.

Importance de l'aération des pièces.

Que faire au cas d'un empoisonnement par oxyde de carbone ?

1º Arrêter la respiration après une forte inspiration, marcher à 4 pattes jusqu'à la fenêtre (l'oxyde de carbone est plus léger que l'air) ;

2º Ouvrir la fenêtre et faire quelques exercices de profonde respiration, laisser la porte ouverte ;

3º Porter l'asphyxié au dehors dans la position courbée, arrêter la respiration ;

4º Respiration artificielle, frictions, traction rythmée de la langue du malade ;

5º Prévenir médecin et poste de secours (brancardiers, pompiers).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BOUVIER-LETRAIT. Leçons d'agriculture et de sciences physiques et naturelles. . . . . 10 fr.

et les triangles AOA′ et COC′ ont AA′ = CC′ (égalité des triangles ABA′ et CDC′), OAA′ = OCC′ (alternes-internes) et OA′A = OC′C (alternes-internes). Donc ces triangles sont égaux et :

OA = OC, OA′ = OC′ ;

ce qui prouve que O est le centre du carré ABCD et du carré A′B′C′D′. Ces carrés étant concentriques, leurs diagonales sont concourantes.

5° On sait que, dans le triangle ABA′, IB′ est droite des milieux. Donc : $IB' = \frac{AA'}{2}$ et $BB' = A'B' = \frac{BA'}{2}$.

Or, les triangles rectangles ABA′ et BAL, qui ont un angle aigu commun sont semblables. Puisque AB = 2 AL, BA′ = 2 AA′.

On peut donc écrire dans ABA′ :

$BA'^2 + AA'^2 = AB^2$ ou $5AA'^2 = 144$.

Donc : $AA' = \frac{12}{\sqrt{5}} = \frac{12\sqrt{5}}{5}$ et $BA' = \frac{24\sqrt{5}}{5}$

On en déduit :

$IB' = \frac{6\sqrt{5}}{5} = 2$ cm. 68 et $BB' = B'A' = \frac{12\sqrt{5}}{5}$

$= 5$ cm. 36.

V. **SCIENCES** (B. E., Besançon, octobre 1933). — **Problème.** — *On traite 200 g. de carbonate de calcium par l'acide chlorhydrique en excès.*

1° *Écrire l'équation chimique de la réaction* (2 points) ;

2° *Calculer le poids d'acide utilisé dans la réaction* (3 points) ;

3° *Calculer le volume de gaz carbonique recueilli sous la pression de 760 mm. de mercure et à 0°* (3 points).

C = 12, H = 1, Cl = 35,5, O = 16, Ca = 40.

→ Solution. — 1° L'équation de la réaction est :

$CO^3Ca + 2\,HCl = CaCl^2 + CO^2 + H^2O$.

2° Elle montre que, pour décomposer 12 + 15 × 3 + 40 = 100 g. de carbonate, il faut 2 (1+35,5) = 73 g. d'acide.

Pour en décomposer 200 g., il faut 73 g. × 2 = 146 g. d'acide.

3° 100 g. de carbonate donnent 22 l. 4 de gaz carbonique ; 200 g. en donnent le double ou 44 l. 8.

2. **Question de cours.** — *Fusion de la glace. Solidification de l'eau* (12 points).

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — C. Morisot, *Professeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

On trouvera à cette place, dans l'avant-dernier numéro de chaque mois, l'indication de plusieurs sujets de devoirs proposés pour le mois suivant.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Genillon, *Inspecteur de l'Enseignement Primaire, à Chambéry, (Savoie),* en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

Préparation au professorat d'Éducation physique

S'adresser à M. Maurie, *Professeur d'Éducation Physique, à Murat (Cantal),* en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Dans les mers de Sibérie.

Depuis la découverte du Pôle Nord par Peary en 1909, depuis la dramatique expédition du dirigeable *Italia* en 1928 et la fin tragique du *Latham* parti, avec *Amundsen* à son bord, au secours de l'*Italia*, l'attention mondiale s'est détournée des explorations arctiques. Et cependant la recherche, dans ces régions, n'a cessé de s'intensifier et des travaux d'un extrême intérêt sont poursuivis dans les régions qui entourent le pôle et notamment celles qui bordent l'Eurasie.

Que cherche-t-on dans l'Arctique?

Des motifs assez divers animent aujourd'hui les découvreurs. L'*intérêt scientifique* en est un et les efforts les plus suivis sont faits pour achever de reconnaître les terres encore ignorées et multiplier les observations scientifiques variées. L'*intérêt commercial* n'est pas moindre. L'Allemagne, l'Angleterre se sont récemment avisées que la route la plus courte entre l'Europe et le Pacifique (Canada ou Japon) passait par-dessus la calotte glaciaire, qu'il était bien plus rapide d'aller de Hambourg au Japon par le pôle, que par le canal de Suez. La Société internationale fondée, après la catastrophe de l'*Italia*, à Berlin, l'*Aéroartic*, a mis cette préoccupation pratique au premier plan de ses recherches.

Pour la Russie, l'exploration des mers de Sibérie a un intérêt plus direct encore. Il n'est que de voir, sur la carte, les 15 000 kilomètres de côte russo-sibérienne qui se développent en bordure de l'océan Glacial, pour comprendre la signification de ces recherches pour les Russes : découverte d'îles, d'archipels inconnus ; découverte d'une voie maritime praticable entre Arkangelsk et Vladivostock par l'océan Glacial. Cette voie permettrait la mise en valeur rapide des richesses du nord-est de la Sibérie et éveillerait à la vie les côtes sibériennes. Elle aurait aussi un intérêt stratégique en permettant le ravitaillement des effectifs assez nombreux que les Soviets ont réunis sur la frontière de la Mandchourie pour parer aux événements qui pourraient se passer dans cet Extrême-Orient si trouble.

Les progrès des recherches arctiques ont été facilités par les *moyens nouveaux* mis à la disposition des explorateurs. D'une part, les Russes ont créé et mis au point des navires brise-glace, qui sont connus de tous depuis le concours apporté par le *Krassine* au sauvetage des survivants de l'*Italia* en 1928. D'autre part, les engins aériens, avion, dirigeable, et les progrès de la photographie aérienne ont fait faire un grand pas à la connaissance des régions polaires Nord. Tous ces moyens ont été employés non seulement pour atteindre et étudier le pôle — voyage de *Byrd* en avion, 1926 ; de *Wilkins* en 1928 ; du *Norge* en 1926 — mais aussi pour l'exploration des mers sibériennes, un des rares endroits où il restait à découvrir des « terres inconnues ».

L'étude de l'Océan Sibérien.

Depuis la guerre, les anciens moyens d'exploration n'ont pas été complètement abandonnés. De même que Nordenskjold avait, en 1878, découvert le passage du nord-est sur la *Véga*, de même l'explorateur Sverdrup a dirigé, dans les mers de Sibérie, le voyage du *Maud* entre 1919 et 1925.

Plus nouvelle est l'exploration du *Graf-Zeppelin* à la fin de juillet 1931, qui survola l'archipel François-Joseph, la Terre du Nord, la presqu'île de Taïmyr, le nord et le centre de la Nouvelle-Zemble. Il prit un nombre considérable de *photographies aériennes* exactement repérées, qui permettent de dresser la carte d'une région : il permit ainsi de rectifier les cartes de plusieurs îles de l'archipel François-

DUMAS. CONTES et LÉGENDES des PAYS D'ORIENT broché. 11fr. relié... 15fr. T. noire 16.50

Joseph et de reconnaître une partie des îles de la Terre du Nord et de la Nouvelle-Zemble.

Mais c'est *aux Russes* que l'on doit les travaux les plus considérables dans les mers sibériennes. Leurs investigations dans l'Arctique ont été, depuis la guerre, conduites systématiquement et scientifiquement, sous l'impulsion de l'*Institut arctique de*

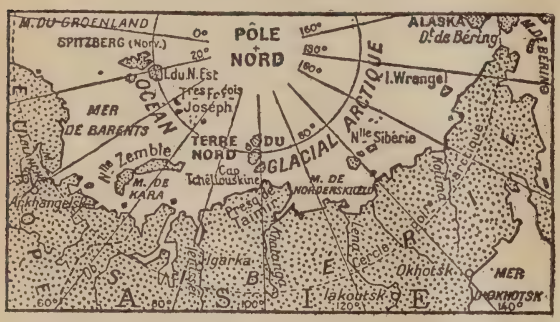

Léningrad, dont le professeur *Samoïlovitch*, explorateur de ces régions polaires, est le directeur. Nous empruntons à un article publié dans *Le Temps* par M. ANDRÉ PIERRE, qui a pu interviewer sur ces questions l'intrépide professeur, une partie des précisions qui suivent.

Pour mener à bien leurs recherches arctiques, les Russes ont créé des bases permanentes, dites « sta-

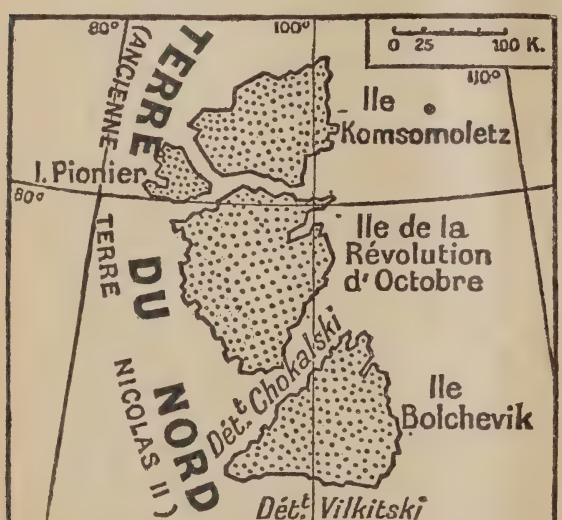

tions polaires ». Il y en avait quatre, avant la guerre. Elles sont vingt-deux maintenant, dont deux sont les plus septentrionales du monde : celles de l'île Rodolphe et de l'île Hooker, sur la terre François-Joseph. Elles sont toutes munies de la T. S. F., dont de nombreuses stations jalonnent les points importants de la côte. Elles disposent d'*avions* qui permettent une exploration aérienne plus rapide des régions encore mal connues. C'est ainsi qu'en 1931 trois avions ont totalisé 392 heures de vol et reconnu 62 720 kilomètres carrés de territoire, alors qu'en 1932 ces nombres sont montés à 5 avions, à 570 heures de vol, à 91 200 kilomètres carrés reconnus, et, en 1933, à 15 avions, 1 429 heures de vol et 228 660 kilomètres carrés explorés.

L'une des plus intéressantes acquisitions de cette période a été la reconnaissance de la *Terre du Nord*, anciennement Terre Nicolas II, *Vilkitski* en avait découvert la côte orientale en 1913. Toutefois les Anglais demeuraient sceptiques sur son existence, puisque leur atlas de pilotage de 1930 porte, à la place de la Terre du Nord, la mention : « N'existe pas. » L'exploration qu'en ont faite, en 1931, *Ouchakov* et *Ourvantsev*, déposés sur cette terre par le brise-glace Siedov, a non seulement confirmé l'existence de la Terre du Nord, mais apporté sur elle des précisions et même des cartes. On sait maintenant que la Terre du Nord comprend trois grandes îles : *Komsomoletz* (le jeune communiste) au nord, île de la *Révolution d'Octobre* au centre, *Bolchevik* au sud, et de multiples petites les : île Pionier, îles Ramenef et île Samoïlovitch, en l'honneur du directeur de l'Institut arctique. Ces terres inhabitées sont glacées au nord. L'île Bolchevik seule est libre de glaces sur les quatre cinquièmes de son étendue. Les Russes espèrent que le détroit *Chokalski*, qui sépare cette île de l'île de la Révolution d'Octobre, est libre de glaces tous les ans et permettra de suppléer au détroit Vilkitski, lequel n'est libre qu'exceptionnellement. Aujourd'hui, un autre groupe d'explorateurs a remplacé le groupe Ouchakov-Ourvantsev pour hiverner sur la Terre du Nord. Il est dirigé par une femme, Mme *Nina Demme*, déjà connue par ses études biologiques sur la Terre François-Joseph.

Les résultats pratiques.

De telles équipes font des études précieuses sur les glaciers, le magnétisme terrestre, la météorologie qui permet la prévision du temps à longue échéance, la faune. Mais ces travaux désintéressés n'empêchent point des recherches d'un caractère plus immédiatement utile. Les Russes s'efforcent, d'une part, d'organiser d'une façon pratique les *transports* dans les eaux voisines de la Sibérie, et par là même et par d'autres moyens de développer la *colonisation* de la plaine du Nord de la Sibérie.

Les premières tentatives pour établir cette navigation sibérienne datent de 1860. Elles ont été l'œuvre d'abord de deux marchands, *Sidorov* et *Sibiriakov*. Elles se sont bornées longtemps à la partie du littoral située à l'*ouest de la presqu'île de Taïmyr*. Entre 1874 et 1905, 118 navires se sont engagés dans la mer de Kara, 86 ont pu faire heureusement leur traversée, malgré les brouillards, les glaces et l'absence de signalisation. Depuis la Révolution, un gros effort a été fait pour entourer la mer de Kara de postes de T. S. F., et des services d'hydroplanes renseignent les navigateurs sur l'état des glaces. Aujourd'hui, des voyageurs et des caravanes de bateaux marchands atteignent régulièrement les grands estuaires de l'*Ob* et de l'*Inisséi*.

Le détroit Vilkitski, généralement pris par les glaces, rend difficile la navigation *au delà de la presqu'île de Taïmyr*. Toutefois, une caravane de bateaux a pu atteindre la Léna, en 1933. Au delà, si le brise-glaces *Sibiriakov* a pu, pour la première fois en 1932, parcourir en une seule navigation la route d'Europe au détroit de Béring, le *Tcheliouskine*, pris par les glaces, a été détruit en 1933.

Les progrès de la navigation à l'ouest, aidés par la prospection du sous-sol, ont entraîné le *développement économique* de la côte. *Mourmansk*, de 5 000 habitants en 1917, a passé à 120 000 en 1933. La découverte des phosphates de la presqu'île de Kola a fait naître la ville de *Khibinogorsk*, qui compte déjà 45000 habitants. *Igarka*, née il y a trois ans à l'embouchure de l'Iénisséi, a 12 000 habitants. La baie de Tiksi a maintenant, à l'embouchure de la Léna, une petite agglomération que la présence de naphte au voisinage va faire croître prochainement. Le développement de l'arrière-pays a déjà reçu une impulsion du fait des rapports commerciaux qui s'établissent entre la côte et la Russie, qui permettent aux bois, aux grains, aux produits laitiers de la Sibérie occidentale, l'exportation vers l'Europe.

R. OZOUF.

QUINEL et de MONTGON CONTES et LÉGENDES de la CORSE broché. 11 fr. relié... 15 fr. toile noire 16.50

Faites vous-même votre eau de régime

précaution indispensable pour vous préserver ou vous soigner des troubles de l'arthritisme et des affections des

reins, vessie, foie, estomac

Il suffit de faire dissoudre dans un litre d'eau potable un seul sachet de Lithinés du Dr Gustin pour obtenir instantanément, une eau alcaline-lithinée, diurétique, très digestive, délicieuse à boire, même pure, qui se mélange agréablement à toutes les boissons et principalement au vin auquel elle donne un goût exquis.

Lithinés du Dr Gustin

Dans toutes les pharmacies. Exigez bien les véritables Lithinés du Docteur Gustin.

LE LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ

publie dans son numéro de juillet dernier l'entrefilet suivant :

— R. Jolly a publié chez F. NATHAN : « l'Arithmétique en Riant ». C'est un de ces précieux livres où les yeux deviennent les meilleurs artisans de la formation de l'esprit. M. R. Jolly réussit à présenter l'austère arithmétique comme un jeu. D'innombrables croquis lui donnent l'intérêt d'un petit cinéma où les légendes seraient les premières vérités du calcul. Les enfants pourront de la sorte « jouer les problèmes » et voir les théories pour le meilleur soulagement des parents et des maîtres.

Nous sommes certains que les maîtres qui connaissent cet ouvrage applaudiront à ces louanges et que ceux qui ne le connaissent pas s'empresseront de demander un spécimen gratuit du cours qui les intéresse (1 vol. cours élém. – 1 vol. cours moyen) et l'adopteront d'enthousiasme.

Venez visiter nos

NOUVEAUX MAGASINS

18, rue Monsieur-le-Prince, 18

PARIS (VIe)

(à deux pas du théâtre de l'Odéon).

Fernand NATHAN, Éditeur.

MOBILIER SCOLAIRE

moderne

SOLIDE — PRATIQUE — ÉLÉGANT

Prix avantageux

CHOIX INCOMPARABLE DE MODÈLES

Tables-bancs ou tables avec sièges individuels ou bancs séparés - Sièges et bureaux de maître Bibliothèques - Porte-manteaux - Lavabos Globes terrestres - Cartes murales - Literie Poêles et grilles de protection - Tableaux noirs Compendium métriques et scientifiques, etc.

Références dans toutes les régions

Envoi gratuit sur demande du catalogue n° 20 B (80 pages)

COMMENT MEUBLER SON ÉCOLE

FERNAND NATHAN

Éditeur-Fabricant

18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (6e)

Gob. : 88-94 et la suite.

Dans toute la France !

LEVITAN

LIVRE PAR CAMIONS • INSTALLE GRATUITEMENT TOUS SES MEUBLES

ET REMBOURSE VOTRE VOYAGE A PARIS

(Consultez la Notice Transport jointe au Catalogue.)

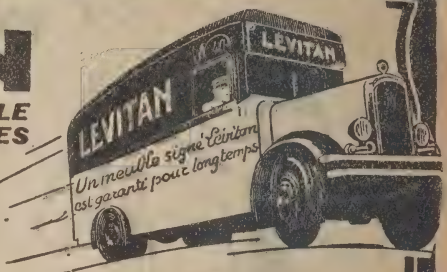

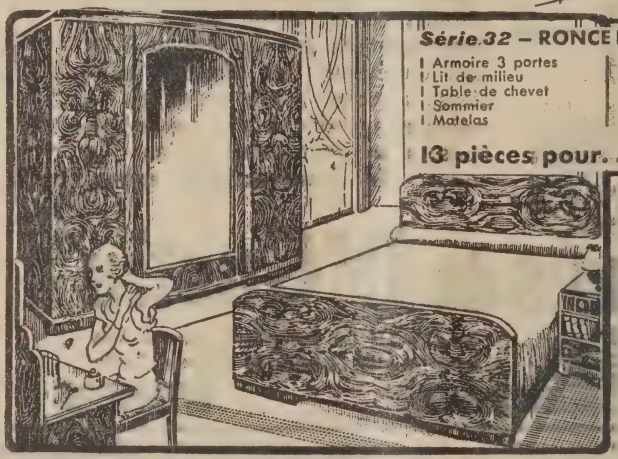

Série 32 – RONCE DE NOYER VERNIE

1 Armoire 3 portes
1 Lit de milieu
1 Table de chevet
1 Sommier
1 Matelas
1 Traversin
2 Oreillers
1 Couverture laine
2 Descentes de lit
2 Chaises assorties

13 pièces pour... 2.595 fr.

Série 16
RONCE DE NOYER VERNIE

1 Buffet 3 port. dess. marbre
1 Table rectangulaire
6 Chaises assorties
1 Table servante
1 Glace encadr. moderne

10 pièces pour 2.500 fr.

CATALOGUE ET PHOTOS
adressés **GRATUITEMENT** sur demande

Reprise en compte de vos vieux meubles

SERVICE D'ENTRETIEN GRATUIT pendant 3 ans

FACILITÉS DE PAIEMENT

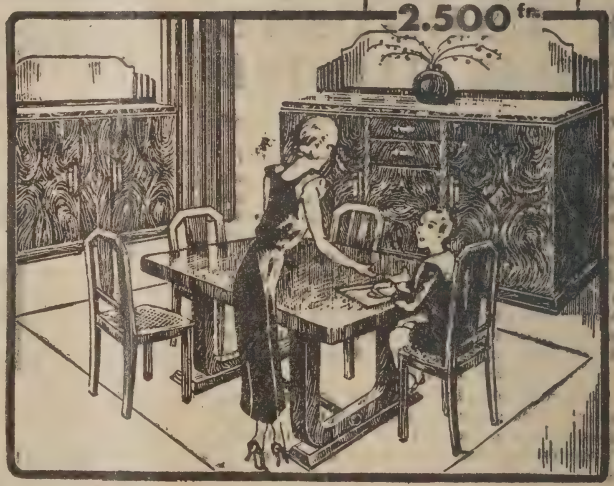

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE — 49, Rue de Béthune
MARSEILLE — 21, Rue Grignan
ROUEN — 19, Rue de Crasne

S.803

Publicis

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissements LEVITAN, 63, Boul. Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

certain nombre d'enfants habitant des fermes ou des villages isolés doivent fréquenter les écoles publiques de la commune, assez éloignées du domicile de leurs parents.

L'attribution de bourses d'entretien permet à ces enfants de prendre le repas de midi sans rentrer dans leur famille ; mais, en certains cas, il semble qu'il serait possible d'organiser, deux ou quatre fois par jour, le transport collectif de ces enfants à l'école, par automobile. Cette mesure assurerait une fréquentation régulière et facile.

L'organisation de ces services ne peut guère être faite que par les autorités locales, conseils municipaux ou conseils généraux. Ils connaissent mieux que personne les besoins réels des populations et les ressources locales grâce auxquelles ce service pourrait fonctionner, soit en utilisant, pour l'usage scolaire, les moyens de transport existants, soit en adaptant les conditions de la scolarité aux possibilités de transport.

Je vous prie de vouloir bien, d'accord avec M. le préfet, vous mettre en rapport avec les conseillers généraux et les conseillers municipaux des communes où une école de hameau a été ou pourrait être supprimée, et d'examiner, avec eux, dans quelles conditions pratiques on pourrait transporter par automobile à l'école publique de la commune les enfants des hameaux. Il ne saurait être question d'organiser un service scolaire spécial dont le coût serait élevé, mais d'utiliser, pour les écoliers, des transports déjà existants, publics ou privés. Un plan de transport étant établi, vous étudierez avec eux, quelles seraient les dépenses et comment elles pourraient être couvertes.

J'examinerais dans quelles mesures l'État pourrait, en chaque cas, prendre sa juste part des dépenses en accordant une subvention aux communes ou aux départements ou aux caisses des écoles. J'ai demandé à M. le ministre des F. de vouloir bien prévoir, à cet effet, au budget de 1935, un premier crédit qui témoignera de notre volonté de mettre l'école publique à la facile portée de tous les enfants.

Vous me ferez parvenir, pour le 15 octobre prochain, les résultats de l'étude à laquelle vous aurez procéder, ainsi que vos demandes motivées et circonstanciées de subventions.

J'attache une grande importance à cette initiative. Si elle réussit, elle pourrait être mise en pratique, sans supprimer les écoles des communes, pour faciliter la prolongation de la scolarité obligatoire, en réunissant, pour les dernières années, dans les classes d'une école centrale, les enfants possesseurs du C. É. P. Cette organisation permettrait de faire bénéficier de la scolarité prolongée tous les élèves de notre école laïque, sans imposer aux maîtres des écoles rurales la charge de cours supérieurs s'ajoutant à leur classe unique déjà si lourde — de demander au budget des crédits moins élevés pour la création des emplois nécessaires, — d'obtenir ainsi plus facilement le vote de la loi en instance au Sénat, que je désire faire aboutir et mettre à exécution le plus tôt possible. Elle aurait surtout l'avantage de réunir, dans des classes à effectifs raisonnables, les élèves de 12 à 14 ans auxquels seraient donnés, dans les meilleures conditions pédagogiques, les compléments d'instruction primaire, d'éducation générale et de préparation professionnelle, que notre école publique a le désir et le devoir de donner à tous les enfants du pays.

Rémunération d'enseignements spéciaux et généraux dans les É. N. et É. P. S. (*C., 25 août 1934*).

Plusieurs de vos collègues m'ont demandé des instructions au sujet de l'application aux maîtres auxiliaires d'É. P. S. et d'É. N. de deux des décrets-lois du 4 avril relatifs l'un au « cumul en matière de traitement », l'autre au « cumul d'une rémunération d'auxiliaire et d'une pension d'ancienneté ».

Je vous communique ci-dessous les réponses qui leur ont été faites :

1° Aucun instituteur retraité chargé, à titre de maître auxiliaire, de donner dans une É. N. ou une É. P. S. des heures d'ens. spéciaux, ne devra plus exercer à la rentrée d'octobre 1934 ;

2° Les instituteurs en activité chargés d'ens. dans les mêmes établissements et rétribués au tarif des heures supplémentaires peuvent rester chargés de ce service aux taux fixés par le D. du 18 avril 1934. Mais j'appelle votre attention sur le fait que, si certains étaient considérés comme maîtres auxiliaires et rétribués au tarif correspondant, leur rémunération devrait subir la réduction établie par l'art. 2 du décret du 4 avril, sur le cumul en matière de traitement.

Pour éviter une telle conséquence, il conviendra de les rétribuer dorénavant au tarif des heures supplémentaires ;

3° Les instituteurs et institutrices détachés pour la surveillance dans les É. P. S. sont tenus de participer à l'ens. dans les conditions fixées par l'art. 1er, par. 6 du D. A du 27 mars 1922. Les heures qui leur sont ainsi payées sur le budget de l'Etat doivent être rétribuées (sans réduction à titre de cumul) au taux des maîtres auxiliaires pour les ens. spéciaux et au taux des heures supplémentaires pour les ens. généraux. A cette occasion, je vous rappelle que la rémunération des maîtres auxiliaires est assujettie au même prélèvement que les traitements, tandis que les indemnités pour heures supplémentaires ne le sont pas.

4° Par application de l'article 3 du D. du 4 avril sur le cumul en matière de traitement, les fonctionnaires appartenant à un autre ordre d'ens. qui donnent des heures dans les É. N. et É. P. S. devront, à partir du 1er oct., être rémunérés au tarif des heures supplémentaires de ces établissements et non au tarif de leur établissement d'origine. Bien entendu, la réduction prévue à l'art. 2 du même D. n'est pas applicable.

Les nouveaux frais de missions et de déplacement (*D., 29 sept. 1934*).

1° Frais de missions.

	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV
Mission obligeant à prendre un repas au dehors (absence de 7 à 12 h.). — Pas de découcher	23 » / 21 »	20 » / 18 »	16 50 / 14 50	11 50 / 9 50
Mission obligeant à prendre deux repas au dehors (absence de 12 à 18 heures). — Pas de découcher	46 » / 42 »	40 » / 36 »	33 » / 29 »	23 » / 19 »
Mission comportant une absence de 7 à 12 h., avec découcher	28 »	23 »	18 »	14 »
Mission comportant une absence de 12 à 18 h., avec découcher	51 » / 49 »	43 » / 41 »	34 50 / 32 50	25 50 / 23 50
Mission comportant une absence de plus de 18 h., avec découcher ou non ; par journée des 30 premiers jours	74 » / 70 »	63 » / 59 »	51 » / 47 »	37 » / 33 »
Classe à laquelle l'agent a droit.	1re	1re	2e	3e

Nota. — Lorsqu'il y a deux taux, le 1er s'applique aux chefs de famille et le second aux célibataires.

On entend par « chefs de famille » ceux qui sont mariés, veufs avec enfants, divorcés avec enfants (ou séparés judiciairement avec enfants), qui ont des enfants naturels, légalement reconnus ou qui vivent habituellement avec leur mère veuve.

2° Frais de tournées et d'intérims.

	Groupe I	Groupe II	Groupe III		
Déplacements de 7 à 12 h.	20 » / 18 »	17 50 / 15 50	14 » / 12 »	10 » / 8 »	chefs de famille. / autres agents.
Déplacements de 12 à 18 h.	40 » / 36 »	35 » / 31 »	28 » / 24 »	20 » / 16 »	chefs de famille. / autres agents.
Déplacements de plus de 18 h.	61 » / 55 »	53 » / 47 »	42 » / 36 »	30 50 / 24 50	chefs de famille. / autres agents.

Art. 9 du D. du 18 mars 1930, mod. par D. 29 sept. 1934. — En outre, les fonctionnaires titulaires de cartes ou de permis de circulation jouissant, à titre personnel, de réductions de tarifs, n'ont pas droit au remboursement des frais de transport pour la partie correspondant à l'exonération dont ils bénéficient. En conséquence, les demandes de remboursement de frais de transport seront obligatoirement accompagnées d'une déclaration des fonctionnaires intéressés certifiant qu'ils ne bénéficient pas, à quelque titre que ce soit, d'avantages personnels ou, dans le cas contraire, qu'ils ne bénéficient pas d'autres avantages personnels que ceux dont il est fait état dans la demande.

Art. 2 du D. du 29 sept. 1934. — Aucune indemnité ne peut être allouée pour les déplacements effectués dans un rayon de 2 kilomètres de la limite extérieure de la résidence.

Nota. — *Date d'application du nouveau régime : 1er avril 1934.*

Inscription aux budgets communaux des opérations relatives aux internats annexés aux collèges, aux É. P. S. et C. C. (*D., 23 sept. 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions de l'art. 7 du D. du 14 sept. 1925 sont remplacées par les suivantes :

« Les pensionnats et demi-pensionnats annexés aux coll. communaux peuvent être administrés soit en régie directe par la ville, soit au compte du principal ou de la directrice.

« Dans le premier cas, les recettes et les dépenses font l'objet d'un budget distinct de celui de la commune. L'excédent net des recettes ou des dépenses est inscrit au budget communal à un article unique, dont le budget des pensionnats et demi-pensionnats annexé à celui de la commune fournit la justification et le développement :

si le budget de la régie se solde en équilibre exact, une mention pour mémoire est portée en recettes et en dépenses au budget de la commune. Le maire transmet au ministre de l'I. P., par l'intermédiaire du préfet, dès leur approbation par l'autorité compétente, un extrait du budget et du compte administratif.

« Dans le second cas, la convention passée entre la ville et le principal ou la directrice doit être préalablement soumise à l'approbation du ministre de l'Éducation nationale.

« Les dispositions du présent article s'appliquent aux internats annexés aux lyc. de jeunes filles. »

ART. 2. — Les dispositions du D. du 14 sept. 1925, ainsi que celles du présent décret, sont applicables aux internats annexés aux É. P. S. et C. C. exploités en règle directe.

Au sujet des constructions scolaires.

(C. du 1er juin 1934 aux P. — Suite et fin. V. *Guide adm.* n° 3, 13 oct. 33, p. 8.)

C. *Demande d'attestation* s'appliquant à l'ensemble de la dépense faite ou au solde :

1° Demande de la commune ;

2° Décompte général détaillé de la dépense faite ;

3° Pièces d'acquisition et état des frais d'achat ou certificat du receveur municipal (A. 3°) ;

4° Procès-verbal de réception définitive ;

5° État récapitulatif de la dépense faite ; cet état établira la comparaison des dépenses faites avec les devis approuvés par mon Administration (pièce essentielle et dont l'absence causerait le renvoi du dossier) ;

6° Rapport de M. l'I. A. ;

7° Rapport du Contrôle technique ;

8° Avis du Comité départemental des constructions scolaires ;

9° État indiquant, s'il y a lieu, le montant des dépenses ayant fait l'objet d'attestations partielles ;

10° Propositions préfectorales.

L'avis du Comité départemental ne dispense, en aucun cas, de produire le rapport du contrôle technique.

2. *Titre d'annuités.*

A. *Première demande* de titre d'annuité pour dépenses partielles. Mêmes pièces que pour les demandes d'attestations pour dépenses partielles (I. A) et, en outre :

8° Traité d'emprunt ;

9° Tableau d'amortissement ;

10° État faisant connaître si la commune a bénéficié d'intérêts pour frais différés ou a perçu des bonifications d'intérêts de la Caisse de crédit aux communes.

B. *Deuxième demande* (et demandes suivantes) de titre d'annuités pour dépenses partielles (I. B). Mêmes pièces que pour les demandes d'attestations pour dépenses partielles (demandes subséquentes) et, en plus, les pièces 8, 9, 10 énumérées au § A précédent.

C. *Demandes de titre d'annuités* pour l'ensemble de la dépense faite ou pour le solde. Mêmes pièces que pour les demandes d'attestations portant sur l'ensemble de la dépense faite ou sur le solde (I. C), et, en plus, les pièces 8, 9 et 10 visées ci-dessus.

Éventuellement, les réclamations portant sur une différence entre le montant de la proposition faite par M. le ministre de l'E. N. — chiffre qui vous est notifié — et la somme portée sur le titre ou l'attestation remis par M. le ministre des F., doivent être adressées à M. le ministre des F. (Direction du Mouvement général des Fonds).

3° *Titres inaliénables à coupons.* — Les règles posées ci-dessus (II. A, B, C) sont applicables à ces demandes ; on remplacera les traités et tableaux d'amortissement par un état exposant, avec chiffres à l'appui et références à des crédits, excédents budgétaires, ressources exceptionnelles..., la façon dont la commune a fait l'avance du montant de la subvention.

VII. *Paiement des subventions par le Crédit National.* — La loi du 15 mars 1934 a décidé que le Crédit National pourrait payer, pour le compte de l'État, les subventions visées par la loi du 11 juillet 1933 — état A — et dont le versement avait été prévu par cette dernière au moyen d'annuités.

En ce qui concerne les constructions d'écoles, il s'agit :

1° Des subventions supérieures à 50 000 francs allouées avant le 11 juil. 1933, mais qui, à cette date, n'avaient encore fait l'objet d'aucun paiement d'acompte ;

2° De toutes les subventions (même inférieures à 50 000 francs) allouées avant le vote de la loi, en faveur des projets dont l'exécution avait été autorisée par le ministère de l'É. N. dans les conditions prévues par l'art. 224 de la loi du 16 avril 1930.

Ainsi que le rappelle l'arrêté ministériel qui les alloue, ces subventions devaient être versées par annuités. Mais le Crédit National vous a récemment adressé une notice indiquant dans quelles conditions cet établissement peut payer ces subventions en capital.

Je vous rappelle que, dans ces deux cas, le recours de collectivités au Crédit National n'a, à aucun degré, le caractère d'emprunt ; c'est une simple demande d'ordonnancement des fonds dus par l'État.

Procédure. — L'option des collectivités pour le régime de la loi du 15 mars 1934 doit résulter d'une demande de paiement adressée à M. le Directeur général du Crédit National, 45, rue Saint-Dominique, à Paris. Cette demande n'est assujettie à aucune formule déterminée. Il suffit qu'elle soit explicative et vise des subventions comprises dans l'état A annexé à la loi du 11 juil. 1933.

Deux cas sont à envisager :

1° *La collectivité est en possession de l'attestation prévue par l'art. 3, § 3, du D. du 13 août 1933.*

Cette attestation, qui établit le droit acquis, devra alors être jointe à la demande visée plus haut et la collectivité n'a plus aucune démarche à faire. Le Crédit National prendra l'initiative de provoquer l'émission par le ministère des F. de l'ordre de paiement dont il assurera le règlement par voie de mandat sur les Trésoreries générales ;

2° *La collectivité n'est pas en possession de l'attestation.* Elle devra alors, en faisant connaître qu'elle demande à être réglée par le Crédit National, se mettre en instance auprès de mon administration pour provoquer la délivrance de cette attestation. Lorsqu'elle aura reçu l'attestation, elle s'adressera directement au Crédit National.

Rabais d'adjudication sur les travaux subventionnés par l'État (*D., 5 sept. 1934*).

ARTICLE PREMIER. — A compter du 1er janv. 1934, les décisions et arrêtés ministériels accordant aux collectivités publiques ou privées des subventions pour l'exécution de travaux devront obligatoirement fixer le montant de la dépense subventionnable, le pourcentage de la subvention et, éventuellement, son maximum forfaitaire.

ART. 2. — En cours d'exécution, aucune modification ne pourra être apportée à la consistance des projets ou programmes de travaux régulièrement approuvés.

Toutefois, en cas de force majeure ou circonstances exceptionnelles, des dérogations aux dispositions du par. précédent pourront être accordées par décision du ministre intéressé soumise au visa du contrôleur des dépenses engagées.

ART. 3. — Les collectivités bénéficiaires de subventions pour travaux sont tenues de faire connaître aux ministres compétents le montant des adjudications ou marchés passés à compter du 1er janv. 1934 pour l'exécution de ces travaux.

ART. 4. — Pour les opérations entreprises après le 1er janv. 1934, le montant de l'économie totale sera considéré comme égal à la différence entre la dépense subventionnable et le coût réel des travaux qui font l'objet de la subvention. L'économie budgétaire sera calculée en affectant l'économie totale du pourcentage fixé en exécution de l'art. 1er.

ART. 5. — Pour les opérations en cours au 1er janv. 1934, les Administrations intéressées détermineront, d'après les éléments de calcul qui leur seront fournis en exécution de l'art. 3 du présent D. et conformément aux règles actuellement en vigueur, le montant de l'économie budgétaire réalisée sur les adjudications et marchés passés à compter de cette date, en tenant compte, s'il y a lieu, de la dépense subventionnable et du pourcentage de la subvention.

ART. 6. — Les ministres intéressés devront, lors du payement du solde de la subvention, faire connaître au contrôleur des dépenses engagées près leur département le montant de l'économie budgétaire réalisée sur l'opération. Les sommes correspondantes ne pourront recevoir aucune affectation nouvelle et seront totalisées par chapitre pour être annulées en fin d'exercice.

ART. 7. — Les dispositions des articles 1er et 2 du présent D. sont applicables aux subventions pour travaux imputables sur des crédits rattachés au budget par la procédure des fonds de concours.

Lorsqu'un même chapitre comportera à la fois des crédits budgétaires et des crédits ouverts par la procédure des fonds de concours, les subventions imputables sur ce chapitre sont soumises aux dispositions du présent D. En aucun cas, le montant des annulations effectuées en exécution de l'art. 6 du présent D. ne pourra excéder la dotation budgétaire du chapitre.

Rappelons que l'art. 14 de la L. du 23 déc. 1933 est ainsi conçu :

ART. 14. — *A compter du 1er janv. 1934, les collectivités bénéficiaires de subventions pour travaux seront tenues de faire connaître aux Administrations compétentes le montant des rabais d'adjudication obtenus sur les programmes de travaux approuvés.*

Les sommes que ces rabais auront rendues disponibles sur les crédits accordés aux différents ministères ne pourront recevoir aucune affectation nouvelle et seront totalisées par chapitre pour faire l'objet de propositions d'annulation.

Un décret déterminera les conditions d'application du présent article.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LE CHANT DU MONDE

LA vogue des romans-fleuves, et le goût de certains de nos écrivains pour les livres longs et touffus, à la manière des récits anglais et russes, n'empêche pas des auteurs d'ambition plus modeste de donner, selon leur humeur, des ouvrages de moindre envergure, mais qui se recommandent par leur solidité, leur souci de fini et la délicatesse de l'art qui s'y trahit. Ouvrages qui ne font pas grand bruit, qu'il faut lire à loisir et sans préoccupation de juger selon les caprices de la mode littéraire.

Parmi ces livres, quelques-uns méritent une mention toute spéciale, parce qu'ils offrent un mélange de lyrisme champêtre et d'intérêt romanesque : de quoi plaire à la fois aux rêveurs et aux amateurs d'histoires captivantes.

Les fils d'or, de Mme Luce Laurand (Éd. Crès), racontent avec une grâce voilée l'adolescence d'une jeune fille. Orpheline, Aliette vit seule dans la maison de ses ancêtres, quelque part dans une haute vallée des Pyrénées. Elle fait fructifier le domaine familial, surtout le domaine forestier, car elle porte aux arbres un tendre amour. Autour d'elle une servante dévouée, Isabelle, sa camarade de classe, un peu écervelée ; une bande de jouvenceaux dont les allures désinvoltes ne l'attirent guère ; quelques vieilles amies dans le besoin, qu'elle secourt gentiment. Et, sur cet univers rétréci d'une très petite ville, la pure atmosphère des hauteurs. Aliette, méconnue et calomniée par les sottes personnes du lieu, se réfugie dans ce cadre apaisant. Elle y trouve la force de renoncer à son amour pour Michel Dolers, dont Isabelle est éprise et qu'elle croit payé de retour. Mais, après de rudes traverses, la vérité triomphe et Michel vient à elle pour toujours : les voilà liés par le « long fil d'or » qui, selon la chanson populaire, unit jusqu'à la mort ceux qui s'aiment.

Il y a dans le roman quelques invraisemblances, et pas mal de longueurs. Mais le récit coule avec beaucoup d'aisance ; les légers croquis de paysage suggèrent, plus encore que des tableaux, des idées de rêve, de tendresse, des émotions charmantes ; enfin, l'auteur a le don de faire deviner, par des touches simples, à peine appuyées, les dispositions secrètes du cœur, ses aspirations et ses remous :

> Les contours, nimbés de lune, se fondaient, thèmes d'une symphonie vaporeuse. Isabelle contemplait la rue et la place où personne ne marchait. Une mélodie nègre tournait dans sa tête et, ralentie, devenait d'une mélancolie inépuisable. Ces airs de danse qui reviennent par bribes comme la voix ironique du passé et qui, tous, parlent de tendresse, l'amollissaient parfois jusqu'aux larmes. Aliette redoutait la nuit, disant que l'âme est alors exposée aux assauts des puissances des ténèbres. Isabelle éprouvait à présent tout ce que l'absence du jour peut clouer sur l'âme de détresse.

C'est aussi la campagne qui sert de décor au roman de M. Charles Silvestre, *Le nid d'Épervier* (Plon). Décor sobre, presque farouche — le pays entre Limousin et Poitou — indiqué en traits d'une vigueur telle que tout dans le récit, depuis le vieux château, vrai « nid d'épervier », où se situe l'action, jusqu'aux caractères fortement burinés des personnages, y gagne un curieux relief.

L'histoire, d'ailleurs pathétique par elle-même, est contée avec une évidente préoccupation de concision, de retenue dans le réalisme. M. Ch. Silvestre, dont les œuvres précédentes, toutes dignes d'intérêt qu'elles fussent, pouvaient paraître affadies par un soupçon de prêche moral et religieux, a su ici éviter cet écueil : la narration, pressée et nourrie, tient sans cesse en haleine, et la leçon spirituelle — que l'auteur n'a pas voulu négliger — ressort d'elle-même de la succession d'événements qui mènent Eliane, l'héroïne, de l'innocence enfantine aux violences de la passion et au repentir.

A peine cette leçon semble-t-elle trop pesante vers la fin du livre, où nous assistons au retour à Dieu de la jeune fille qui expie, par une vie de dévotion, les égarements de ses seize ans. Du seul point de vue littéraire, cette conversion, que rien ne fait pressentir, s'explique mal ; ou plutôt — car une conversion ne s'explique pas forcément — elle ne revêt nullement chez Éliane un caractère de fatalité impérieuse, inéluctable ; elle ne jaillit pas vraiment du cœur de l'amoureuse désespérée. On y voit surtout un dénouement plaqué, voulu par l'auteur pour illustrer ses vues de moraliste chrétien.

Ces dernières pages, néanmoins, ne gâtent pas l'œuvre qui, dans l'ensemble, reste d'une plénitude soutenue.

Sous le titre *Les Vivants* (Nouvelle Revue Française), M. Marcel Arland — l'auteur de *L'Ordre* — a réuni plusieurs nouvelles qui, toutes, menues anecdotes, récits d'incidents à demi mystérieux, dont nous ne saurons ni le début, ni la fin, s'attachent à rendre sensible ce qui fait la vie d'un coin de campagne française. Il s'en dégage, avec des résonances secrètes, une impression de mélancolie résignée, une sympathie discrète pour tous ces « vivants » qui composent la moyenne humanité, enfin la certitude, triste sans âpreté, que la vie est faite, le plus souvent, d'incompréhensions répétées, de muets malentendus, de hasards contrariants, d'occasions de bonheur perdues.

***

IL faudrait, parmi ces livres, mettre à part celui de M. Jean Giono, intitulé *Le Chant du Monde* (Nouvelle Revue Française).

Assurément, il offre, lui aussi, un fond de tableau rustique, et une narration en clair-obscur, tantôt drame, tantôt idylle. Mais la puissance avec laquelle l'écrivain a brassé ces éléments soulève le roman comme à grands coups d'aile, et en fait vraiment le chant, profond et multiple, du monde des hommes et des choses.

Il va de soi qu'on y retrouve la manière chère à M. Giono : le besoin de prêter à tout ce qui est pierre ou plante, eau ou vent, parcelle végétale ou animale, des volontés, des élans et des colères, en un mot, le grand frémissement de la vie ; la prédilection pour les types humains primitifs, habités de passions simples et impérieuses, en communication constante avec la nature, éperdus de la seule joie de se sentir exister ; — la tendance constante à user d'analogies, de comparaisons (on remarquera l'usage presque immodéré du mot *comme* à chaque instant), d'images empruntées aux vivants et appliquées

aux objets inanimés ; — enfin l'obsession de l'inexpliqué, de l'inexprimable, de ce qui est lourd d'inconnu.

Cette manière, dans d'autres écrits de M. Giono, tournait souvent au procédé et n'était pas sans sentir le forcé, le factice, voire la littérature, dans le sens fâcheux du mot. Ici, bien que, évidemment, le romancier finisse par épuiser un peu sa veine, il demeure presque toujours dans la note juste. D'où la richesse d'évocation des aspects du monde, prodigieux de variété et transposés dans le domaine de la poésie : la morsure du gel, la chevauchée des nuages, la danse de la pluie « sur des chardons larges comme des peaux de tambour », la « nuit vivante de la forêt », — ou encore l'arrivée tumultueuse du printemps :

C'était le grand désordre du printemps...

Les pâturages charrués de sources nouvelles chantaient une sourde chanson de velours ; les arbres hauts craquaient d'un côté et de l'autre comme des mâts de navire. La bise noire était arrivée de l'est. Elle charriait sans arrêt des orages et un soleil extraordinaire. Les nuages des vallons palpitaient sous elle ; puis, tout d'un coup, ils s'arrachaient de leur lit et bondissaient dans le vent. De grandes pluies grises traversaient le ciel. Tout disparaissait: montagnes et forêts. La pluie pendait sous la bise comme les longs poils sous le ventre des boucs. Elle chantait dans les arbres, elle allait en silence à travers les larges pâturages. Alors arrivait le soleil, un soleil de triple couleur, plus roux que du poil de renard, si lourd et si chaud qu'il éteignait tout, bruits et gestes... Une épaisse odeur de sève et d'écorce fumait un moment dans l'air immobile. Le piétinement de la pluie passée descendait vers le fond. La pluie nouvelle venait à travers les sapins ; la bise retombait de tout son poids, les taches noires de la pluie et du soleil marchaient dans tout le pays sous une frondaison d'arcs-en-ciel.

Même abondance, même jaillissement de notations neuves, parfois sainement sensuelles, quand il s'agit de montrer le principal personnage, Antonio, dit « Bouche d'or », dans la splendeur de son corps de chair ferme et heureuse :

M. Antonio était un homme grand et musclé, en longueur... Depuis l'attache des cuisses jusqu'à la dure courbe en faucille du bas des côtes, la peau dorée et sa légère couche de chair sans graisse palpitaient. La respiration d'Antonio venait prendre pied là, sur les parois de ses flancs. C'est là qu'elle tremblait lentement dans l'attente, quand il guettait à la pique un gros saumon. C'est de là qu'elle s'élançait quand il lançait le harpon sur le poisson ; c'est là dedans qu'elle venait se rouler sur elle-même quand il avalait sa grosse haleinée de plonge ou quand il s'apprêtait à hurler son cri vers les femmes. Antonio aimait toucher ses flancs. Là commençait le creux. Ses jambes, ses cuisses, ses bras, c'était du plein. A partir de ses flancs, c'était du creux, une tendresse dans laquelle était Antonio, le vrai. Il touchait ses flancs souples, puis la largeur de sa poitrine, et il était rassuré et joyeux.

Cette exaltation grave de la vie élémentaire, qui s'allie fort bien à l'amour de tout ce qui est, dans l'univers, obscur et impénétrable, voilà le fond de la philosophie de M. Giono. On peut y voir des insuffisances : ne fait-elle pas fi de l'effort de l'esprit, de la valeur de la raison, de la discipline des instincts sauvages, de la croyance en la primauté des forces de l'âme sur les puissances aveugles de la terre ?

Cependant, elle implique un acte de foi dans la jeunesse et la beauté du monde, un optimisme allègre et énergique ; elle emplit *Le Chant du Monde* de musiques, de rythmes, de rumeurs, de souffles salubres qui emportent le lecteur loin des mesquineries dissolvantes de la vie quotidienne et le persuadent de se tourner avec un œil plus attentif et une âme plus fervente vers la poésie tonique des grands espaces.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

MAZELINE (Guy) : **Le Capitaine Durban** (Nouvelle Revue Française. Prix : 5 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans *Les Loups*, qui valurent à M. Guy Mazeline le prix Goncourt de 1932, la figure du capitaine Durban, père de la jeune fille fiancée à Didier Jobourg et convoitée par Benoît, le frère de Didier, n'était apparue que dans une demi-lumière. Dans ce nouveau volume, il est le héros d'un drame de la mer qui prolonge le tableau des milieux maritimes havrais d'il y a quarante ans.

Si l'on retrouve ici la même précision minutieuse, le même souci du détail concret que dans *Les Loups*, la peinture est, cette fois, brossée avec plus d'aisance et d'ampleur ; la progression, encore lente, est plus continue, sans ces retours sur le passé qui encombraient la première œuvre. Au total, moins de gaucheries, et une maîtrise qui va s'affirmant.

Le thème est simple : c'est la première traversée du transatlantique *Manouba* que commande Durban, et son naufrage par suite d'un vice de construction et d'une inadvertance. Les pages maîtresses du livre content l'odyssée de la baleinière du capitaine et des huit passagers survivants en proie aux affres de la soif, de la folie et de la mort. Et parallèlement à cette aventure se développent et se compliquent des tragédies secrètes, dont sont victimes les familles Durban et Jobourg et l'entourage, retenu au port, de ceux qui participent à la courte vie du *Manouba*. M.

LOUIS MADELIN, de l'Académie française : **La France du Directoire** (Plon ; 5 fr. 75). — *En vente à la librairie Nathan.*

Si le Directoire fut un « régime détestable », il est peu de périodes aussi curieuses dans notre histoire. Le pays, affaibli par cinq ans de révolution et trois ans de terreur, s'était vu juguler par une bande de politiciens sans scrupules. Le plaisir énervait une partie de la nation ; la misère abattait l'autre. A l'intérieur, tout est anarchie, banqueroute, brigandage. Mais, au delà des frontières, un « petit général », Bonaparte, conduit les armées de la République à travers l'Italie et l'Égypte ; il fait retentir comme un clairon ses bulletins de victoire. Le soldat de Brumaire attend l'heure favorable pour balayer un régime d'amoralisme politique et de violence impuissante. Le secret de sa réussite ? C'est que la France du Directoire n'était qu'une façade, derrière laquelle continuait à vivre la vraie France ; une France qui conservait, comme au temps de toutes ses crises, des ressources d'énergie qui ne demandaient qu'à s'épanouir au premier signal.

ÉMILE HENRIOT : **Les Aventures de Sylvain Dutour** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Quel plaisir prendront les esprits délicats à la compagnie de ce Sylvain Dutour dont Émile Henriot nous raconte, avec la finesse et la verve dont il est coutumier, les pittoresques aventures! Et combien ce conteur charmant excelle à faire revivre l'atmosphère à la fois légère, sensuelle et galante de ce trop facile XVIIIe dans toute la fougue de son début !

Sylvain Dutour, enfant abandonné, qui se plaît à imaginer autour de sa naissance les plus flatteuses aventures, joli garçon qui a du goût pour les femmes, l'esprit curieux et aventureux et l'amour des choses raffinées, s'est toujours et de tout temps senti fait pour le monde. Les tristes murs du couvent où il a passé sa jeunesse, la compagnie des petits vauriens de son âge et les bons conseils des religieux n'ont pu éteindre en lui cette soif d'aventure et de luxe, qui lui semble la marque d'une illustre origine.

Plein de vie et d'esprit, ce conte délicat et frais ne peut que séduire et retenir le lecteur.

BASIL CAREY : **Les Iles dangereuses.** (Plon ; 6 fr.) — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans ces îles océaniennes où semble régner la dure loi d'une jungle impitoyable, l'auteur a situé un drame exceptionnel où des blancs, servis par la passivité résignée des Canaques, s'obstinent à vivre dangereusement. Le but des convoitises déchaînées est, non pas l'or, mais la possession de perles arrachées aux profondeurs d'une mer perfide. Argonautes modernes, Donovan, Morgan et son fidèle associé, Petitgrew, espèrent être les premiers à explorer un banc d'une richesse insoupçonnée. Mais une indiscrétion permet à un bandit, Stewart, aidé de son second, le Français Lamothe, de surprendre le secret et de se défaire brutalement de Donovan. Alors un duel à mort s'engage entre les deux honnêtes chercheurs de perles et les deux pirates, duel semé d'embûches, de hasards formidables, de naufrages causés par des tornades meurtrières, d'abordages sur l'Océan démonté. Une idylle exquise fleurit parmi ces scènes de bestialité primitive et repose heureusement l'attention du lecteur.

LECTURES ET VARIÉTÉS

L'EFFORT FRANÇAIS

ÉCOLES ISRAÉLITES AU MAROC

LA population israélite au Maroc est la descendance d'immigrés qui, refoulés dès la période romaine des rives orientales de la Méditerranée, ou chassés d'Espagne et de Portugal par les persécutions, sont venus chercher refuge aux confins de l'Occident. La religion judaïque a préservé la race, en l'isolant moralement au milieu des Berbères et des Arabes. On trouve dans les vallées de l'Atlas de petits groupes juifs aux coutumes archaïques qui se livrent au travail agricole. Mais la masse de la population israélite est citadine. Elle vit étroitement agglomérée dans des quartiers particuliers, les *Mellahs*, juxtaposés aux *Médinas* des musulmans, assez souvent enclos aussi de murailles. C'est que le besoin le plus urgent, pour les Israélites du Maroc, a été, jusqu'à la pacification du pays par la France, c'est-à-dire jusqu'à hier, de se défendre mutuellement contre les massacres et les pillages, si fréquents durant la longue anarchie et les guerres civiles perpétuelles qui désolaient le pays. Sous la protection onéreuse, souvent tyrannique aussi, des Pouvoirs musulmans, les *Mellahs* ont pu vivre de la pratique des métiers et du commerce. Toujours quelques Juifs marocains ont pu s'enrichir ; toujours aussi la condition commune a été misérable.

Aujourd'hui, les *Mellahs* ne sont plus la résidence obligatoire de tous les Israélites ; cependant ils y demeurent presque tous par tradition, autour de leurs synagogues et de leurs écoles. Les projets des Services d'hygiène du Protectorat comportent des travaux importants pour assainir ces quartiers trop densement peuplés et privés de jardins publics, d'égouts, d'eau courante : transformation qui ne peut s'opérer que lentement, car il faut travailler contre les habitudes séculaires de malpropreté et de négligence engendrées par la misère autant que s'efforcer de démolir et de rebâtir. On n'a pas idée des affreux spectacles offerts par le *Mellah* de Marrakech. Dans telle courette étroite, où un seul trou de latrine s'ouvre dans un coin, plus de cent personnes vivent dans des taudis sans fenêtres, sans meubles ; par les portes, on voit grouiller femmes, enfants, vieillards, accroupis sur des nattes ou de vieux tapis en loques, vêtus de haillons sordides, occupés à faire de vagues cuisines sur de petits fourneaux en terre posés sur le sol. Un de ces abris est loué dix francs par mois ! Heureusement que le climat permet de vivre à peu près toujours dans les cours ou dans les ruelles, où circule incessamment la foule. Les hommes de tout âge passent de longues heures assis au pied des murs, à l'ombre, à causer entre eux et à rêver les yeux ouverts... Les autres *Mellahs* sont peut-être moins misérables d'aspect, mais, dans tous, la surpopulation entraîne de fâcheuses conditions hygiéniques. De plus, le travail se fait rare depuis que la crise mondiale a gagné le Maroc, et les familles nombreuses ne peuvent donner aux enfants une nourriture suffisante pour leur développement.

En dépit des dangers et de la pauvreté, les communautés israélites n'ont jamais fermé leurs synagogues et leurs écoles traditionnelles, où les enfants apprenaient à lire la *Thorah*. Elles ont honoré par-dessus tout le rabbin, le lettré. Elles étaient donc favorablement disposées à l'ouverture de nouvelles écoles ; chaque père de famille y voyait un moyen d'élever ses enfants pour un destin meilleur. Point d'hostilité de principe à notre intervention. Au contraire, un grand désir de recevoir l'initiation française, à condition que la religion soit respectée.

Il était nécessaire de montrer de quel milieu viennent les écoliers israélites avant d'entrer dans le détail de l'organisation des écoles.

***

D'APRÈS l'historique publié par la Direction générale de l'Instruction publique au Maroc, la population scolaire globale israélite était de 12 836 écoliers en 1931. On peut admettre qu'un tiers environ des enfants ne peuvent pas encore trouver place dans les bâtiments scolaires actuels et que leur effectif augmenterait si le resserrement temporaire des crédits ne ralentissait pas les progrès ininterrompus depuis le commencement du siècle.

Les lycées et les collèges français reçoivent les enfants des familles riches ou même simplement aisées. Ils y travaillent avec ardeur et avec succès jusqu'à la fin des études secondaires, que beaucoup vont parachever dans les universités de France.

Les cours d'enseignement primaire supérieur, qui existent auprès des cours classiques dans les mêmes lycées et collèges, sont ouverts aux jeunes israélites ; ils peuvent concourir pour les bourses.

Les écoliers primaires sont répartis en deux groupes d'écoles : 1° *Ecoles franco-israélites* de garçons et de filles dépendant entièrement de l'État chérifien, ayant un personnel français du même cadre que le personnel des écoles de petits Français : 3 799 garçons et 3 500 filles en 1925. 2° *Ecoles (privées) de l'Alliance israélite* gardant leur autonomie. La Direction générale de l'Instruction publique leur concède (pour un loyer nominal réservant les droits de propriété) des bâtiments nouvellement construits à proximité des *Mellahs*, spacieux, hygiéniques ; elle leur accorde des subventions d'après le nombre des élèves ; le reste des frais est supporté par l'*Alliance*. Les maîtres et les maîtresses sont d'anciens élèves de l'école normale israélite de l'*Alliance* à Paris ; ils possèdent au moins le Brevet élémentaire.

***

LES écoles franco-israélites sont des écoles laïques ; leurs élèves reçoivent au dehors leurs leçons de religion ; les maîtres et les maîtresses ne sont pas obligatoirement juifs. En principe, d'autres écoliers que les israélites peuvent les fréquenter, en fait, on n'y comptait en 1930-1931 que 18 Français, 67 Espagnols, 14 Italiens, 19 de nationalités diverses, aucun musulman. Cette abstention des musulmans est caractéristique : ils ne veulent pas se mêler aux Juifs, que leurs préjugés tiennent pour inférieurs socialement. Le « racisme » est de tradition au Maroc !

Une des plus importantes de ces écoles franco

israélites est celle de Casablanca, qui reçoit plus de mille élèves. A la section des garçons et à celle des filles s'ajoutent des classes enfantines, ainsi qu'une cantine, qui a de nombreux clients. Une des infirmières scolaires payées par la Ville s'occupe de la santé des enfants, de leur propreté.

Le besoin le plus urgent est celui de l'hygiène. Les enfants étaient sujets à bien des misères physiques : maladies d'yeux, dont la plus redoutable est le trachome, maladies de peau, comme la gale et la teigne. Depuis que les cours d'école sont goudronnées, ainsi que les grandes routes et beaucoup de rues, les maladies d'yeux sont moins fréquentes : la contagion se faisait par la poussière à la fois contaminée et irritante pour les muqueuses du globe oculaire. Les têtes sont visitées, nettoyées. On est arrivé à obtenir que les parents habillent proprement les écoliers. Grâce au repas de la cantine, la croissance est plus régulière. Pour beaucoup de ces petits israélites, les belles salles de classe aérées, peintes de couleurs claires, décorées de fleurs, semblent un paradis.

Les maîtresses me disent que la docilité des enfants est extraordinaire. Leur intelligence s'éveille de bonne heure. Ils apprennent le français avec acharnement, ce n'est pas un terme excessif ! Il faut entendre avec quelle application ils répètent les mots et les petites phrases qu'on leur enseigne, comme ils sont fiers de réciter une fable de La Fontaine ! Beaucoup d'entre eux atteignent le niveau du certificat d'études, qui jouit d'un prestige indiscuté. L'inspecteur primaire de Casablanca regrette avec raison que le travail manuel et les arts ménagers soient méprisés par ces écoliers, ambitieux de science livresque. A la sortie de l'école primaire, le grand nombre devrait exercer des métiers utiles : or les fillettes ne rêvent qu'à devenir vendeuses dans les magasins, les garçons veulent être des employés en veston. Les ateliers d'apprentissage de couture, de broderie pour les filles, l'école d'apprentissage des travaux du bois et du fer ne reçoivent pas assez d'élèves israélites.

***

COMME type d'école de l'*Alliance*, on peut choisir la populeuse école de Marrakech (près de 1200 garçons et filles). Elle a été récemment installée près du *Mellah*, dans de vastes bâtiments neufs déjà insuffisants, dont la communauté israélite demande l'agrandissement. Chaque classe compte de 70 à 75 élèves. Les cours spacieuses permettent les jeux et les excerices d'éducation physique dont cette enfance malingre a tant besoin. Sous les galeries qui entourent les bâtiments et donnent un peu d'ombre, on dresse à midi les tables de la cantine. Environ 600 élèves y prennent leurs repas, en deux services. Il suffit d'observer les figures de l'équipe qui attend son tour, et la manière dont l'autre équipe vide les assiettes pour comprendre ce que représente un repas pour ces pauvres enfants qui ont souvent si faim.

Une œuvre d'assistance aux enfants indigents des écoles israélites de Marrakech, *l'Aide scolaire*, a été créée il y a six ans. Avec un budget alimenté par des cotisations dont beaucoup sont de 2 fr. 50 (l'obole du pauvre !), par des dons, par les bénéfices de loteries ou de thés dansants, le Comité, composé de notables commerçants et de dames, a porté à près de 500 le nombre des convives gratuits de la cantine. Une des dames vient tous les jours surveiller la cuisine. Le menu est sommaire ; il ne faut pas que la dépense excède 0 fr. 30 par tête ! On sert une grande assiettée de bonne soupe aux légumes, et un gros morceau de pain que les enfants trempent dans leur bouillon ; après quoi, ils boivent de l'eau potable vraiment potable, comme il n'y en a guère dans leurs logis. A l'occasion de leurs réjouissances de famille, les riches offrent de la viande et des gâteaux à la cantine. Les repas de midi sont servis pendant cent quatre-vingts jours de l'année.

Un ouvroir a été créé par les dames israélites pour donner des vêtements décents aux écoliers, surtout aux garçons qui étaient les moins pourvus. En 1933, l'ouvroir a procuré 180 paires de chaussures aux garçons et 50 aux filles, 250 tabliers aux garçons et 110 aux filles. L'atelier de couture de l'école des filles reçoit des étoffes pour confectionner des chemises. Un patron coiffeur de Marrakech envoie chaque mois ses ouvriers pour couper les cheveux ras à tous les garçons et à nombre de petites filles, ce qui représente un don mensuel d'environ 150 francs. Grâce à tant de charité, les écoliers sont propres, ils doivent d'ailleurs passer aux douches chaudes de l'école, et l'air des classes n'a pas d'odeur déplaisante.

Les maîtres et les maîtresses des écoles de l'*Alliance* ont l'habitude d'écrire chaque matin dans un angle du tableau noir le nombre des présences. La fréquentation est si régulière, que presque toujours ce nombre égale celui des inscrits. Les irréguliers seraient vite éliminés au profit d'autres enfants qui attendent la possibilité d'aller à l'école de l'*Alliance*.

Tous les écoliers sont très appliqués ; leur mémoire travaille plus que leur jugement peut-être, mais lorsqu'il s'agit d'étudier une langue étrangère, comme est le français pour ces petits indigènes, la mémoire verbale est indispensable. Le but des efforts est encore le fameux certificat d'études ; il sert surtout aux écoliers et aux écolières qui ont la chance de continuer des études primaires supérieures ou secondaires. Pour les autres, c'est un luxe ; mieux vaudrait donner plus de place au travail manuel. Mais en parlant avec les directeurs et directrices, on se rend compte que, pour eux, il n'y a qu'une seule bonne pédagogie, celle qui peut assimiler l'école israélite indigène à l'école primaire française, celle qui est avant tout intellectualiste, où les livres et les cahiers gardent la place d'honneur, où la parole vivante et surtout imprimée est la chose capitale.

Cette tendance vient de loin : de l'école traditionnelle qui subsiste toujours à côté de celles où on enseigne avec le français des connaissances d'origine européenne. J'ai pu voir une de ces écoles. Au bout d'un étroit escalier tournant aux marches visqueuses, dans une chambre éclairée par la porte où un vieillard à lunettes est accroupi sur une natte, un livre en hébreu dans les mains, la *Thora*, des garçons presque tous déguenillés et sales récitent leur leçon en chœur, tandis que quelques-uns sont occupés à écrire, à copier probablement le livre sacré qui renferme le code religieux, moral et civique de la communauté La Nature n'entre pas dans ce triste réduit ; l'imagination se nourrit des grandes images de la Bible ; les sentiments s'exaltent aux accents prophétiques. Dans sa grande misère actuelle, cette école hébraïque a pourtant la noblesse d'une culture idéaliste et désintéressée. Et voilà pourquoi sans doute les Israélites marocains ne conçoivent pas de but directement pratique à l'enseignement.

(*A suivre.*)

B. MAUCOURANT,
Inspectrice générale.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

L'ALLEMAGNE ET LE DÉSARMEMENT MORAL

LES *Cahiers de l'Union fédérale française d'anciens combattants* publient, sous la signature de M. Eugène Deprez, professeur d'histoire à l'Université de Grenoble, un compte rendu, « déçu et mélancolique », de la Conférence internationale pour l'enseignement de l'histoire qui vient de se tenir à Bâle.

Deux questions étaient inscrites à l'ordre du jour :

1° *Quel doit être le but et le caractère essentiel de l'enseignement de l'histoire dans les écoles supérieures (lycées, collèges, etc.) qui préparent au baccalauréat ?*

2° *Quelle devrait être la part faite à l'histoire générale dans les manuels scolaires de votre pays ? Permet-elle, dans la pratique actuelle de l'enseignement, aux élèves d'avoir une connaissance exacte et suffisante du rôle joué par les peuples étrangers ? L'enseignement de l'histoire tel qu'il est donné est-il de nature à favoriser la compréhension mutuelle des peuples ?*

Voici les principaux passages du compte rendu de M. Deprez :

« En ma qualité d'historien et d'ancien combattant, j'ai suivi attentivement les communications des délégués de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de la Pologne et de la Suisse.

« Or, le chef de la délégation allemande, le Dr Arnold Reimann, premier président de l'Association des professeurs d'histoire allemande, a, non seulement fait l'apologie de l'hitlérisme, — ce qui est son droit, — mais proclamé avec force la supériorité germanique et l'infériorité des autres peuples.

« Hitler, a-t-il dit, a créé ce que deux mille ans d'histoire allemande n'avaient pas trouvé : l'unité du peuple allemand. Mais la révolution nationale en Allemagne est, aussi, une révolution d'importance mondiale. Elle durera et se propagera. Son idée de race n'est pas du tout pangermaniste. Elle ne songe pas à des conquêtes politiques. Elle reconnaît que chaque nation relève directement de Dieu. Mais elle est assurément très profondément imprégnée par la croyance que le Nordique est la source de tout ce qui, dans le monde, est héroïque et méritoire et que, vis-à-vis du Nordique, l'œuvre des autres races apparaît comme moins prisée de Dieu... »

« Certes, je n'étais pas venu à Bâle pour entendre conter de pareilles sornettes sur le ton d'une officielle gravité ! Dans ma naïveté romane, qui est, sans doute, la conséquence de ces âneries collectives répandues chez les peuples de deuxième zone, je croyais que Dieu, ayant créé le monde pour tous les descendants du premier homme sans exception, n'avait pas établi de catégories ! L'idéologie raciste part d'une conception diamétralement opposée et une pareille conception politico-philosophique dans l'interprétation des faits historiques n'est pas de nature à faciliter le rapprochement et la bonne entente entre les peuples. Je dirais même que, transportée dans le domaine éducatif, elle est singulièrement dangereuse. Car elle prépare les générations en déposant dans les cerveaux des germes nuisibles. Il n'y a décidément pas que des hommes tournés vers la paix. Il y en a beaucoup qui semblent travailler pour que la paix ne dure pas toujours et qui entretiennent l'incompréhension. »

Mais ce n'est pas tout. Les professeurs allemands avaient profité de ce congrès pour y apporter des monceaux de documents de propagande hitlérienne, notamment des brochures sur le « désarmement et l'égalité des droits » et sur « les potentiels de guerre et de paix de la France et de l'Allemagne ».

Une remarque s'impose : ces documents sont tous rédigés en anglais. Répandus à profusion, outre-Manche et outre-Atlantique, ils sont fabriqués à Berlin, chez Stangen, dans le « Columbus Haus » et — si l'on en croit la revue mensuelle *Germany and you* — « écrits par des Anglo-Saxons pour des Anglo-Saxons ».

De longs articles y sont consacrés au désarmement ou expliquent pourquoi l'Allemagne a quitté Genève. Un calendrier 1934 donne pour l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie, l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la population, la superficie, les effectifs, le nombre des canons, des tanks, des aéroplanes, etc... Et M. Deprez conclut :

« En somme, je n'ai pas perdu mon temps là-bas, puisque j'ai pu constater, une fois de plus, qu'en bons fourriers de l'hitlérisme les historiens allemands n'avaient pas hésité à mettre, dans leur campement, les publications officielles qui permettaient de porter le débat sur un terrain tout autre que celui du rapprochement et de la bonne entente. »

(L'Œuvre.)

PAUL ALLARD.

CHEMIN FAISANT

LA CORSE

POUR l'avoir abordée en doublant les Sanguinaires, traversée d'Ajaccio à Bastia, saluée une dernière fois au large du cap Corse, et cela en quatre jours, on ne saurait avoir la prétention d'en parler. Tout au plus ose-t-on dire une impression.

Impression de beauté primitive, austère, lumineuse, d'une nature à peine touchée par l'homme.

Beauté du roc qui plonge dans la mer et monte vers le ciel, du granit rouge, fauve, gris, blanc et vert ; étonnantes fantaisies du vent marin dans les aiguilles de Diana, — désert cyclopéen de la Scala Santa-Regina.

Beauté de la toison qui revêt ce dos gigantesque, crépue, serrée, brillante, odorante, de la haute forêt où les hêtres succèdent aux châtaigniers, au-dessous des pins énormes qui, tout en haut, décapités par les orages, tendent leurs bras verts et mutilés.

Beauté des vallons avec leurs roseaux, leurs grands eucalyptus, cousins du saule et du peuplier, — leurs fouillis de figuiers et de vignes.

Beauté du ciel bleu, de la mer plus bleue encore, et violette, et mauve et verte, moirée, lisse, embrassant les mille découpures de la côte.

Vignobles de Patrimonio, tendus vers le soleil comme au creux d'une main, et cuisant leur vin de feu.

Petits villages gris, accrochés au flanc, au sommet des rochers, sous de vieilles tours génoises en ruines, avec des fontaines, des ruelles tordues et des escaliers, une église peinte, des jardinets pleins de haricots blancs et roses, de tomates et de piments.

Tombeaux de famille, épars et blancs, chacun dans son clos fermé d'un mur et d'une grille.

Je ne connais aucun pays qui soit aussi étrange et aussi attirant, si ce n'est peut-être la haute forêt de l'Aigoual, ou celle qui descend de Font-Romeu vers Montlouis et l'Aude.

J. CRESSOT.

Le grand nombre des nouveaux abonnements qui nous parviennent en octobre, provoque dans nos services des retards inévitables, que nous prions nos lecteurs d'excuser. Nous espérons que l'envoi régulier du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* pourra être assuré dès le début de novembre.

POUR LIRE EN CLASSE

Le petit peureux.

Dans une maisonnette isolée, près d'une vaste forêt, vivait, avec sa femme, un brave paysan nommé Orban. Ils avaient un fils appelé Pierre, enfant d'une dizaine d'années, très obéissant et doué d'un excellent cœur.

Pierre n'aurait mérité que des éloges, s'il n'avait eu un grave défaut, dont ses parents, pas plus que son instituteur, n'avaient pu le guérir : il était extrêmement peureux.

Le jour, il se montrait assez courageux et traversait même la forêt sans trop trembler, mais, dès que la nuit était arrivée, il n'osait sortir de la maison, il voyait partout autour de lui des fantômes, des loups-garous, des brigands prêts à se jeter sur lui et, souvent sans motifs, il se réfugiait auprès de sa mère, en poussant des cris de détresse.

— Voyons, qu'as-tu encore ? disait la bonne mère en le consolant. — Petit poltron, je t'ai déjà dit qu'il n'y avait ici ni géant, ni fantôme, ni brigand ; on ne voit cela que dans les contes de fées, et tu sais bien que les contes de fées sont inventés pour nous amuser et qu'ils ne renferment rien de vrai.

— Je le sais, maman, mais il ne s'agit pas ici d'un conte, j'ai bien vu le géant, là, devant chez nous !

— Ce que tu prends pour un géant est simplement un arbre : ses branches, agitées par le vent, t'ont paru être des bras. Sois donc plus courageux, ou tu ne seras jamais un homme !

Pierre faisait bien les plus belles promesses, mais, dès que la nuit tombait, il tremblait au moindre bruit et, au dehors, tout lui paraissait fantastique.

Un soir, en allant chercher de la paille, son père tomba du grenier. Il resta longtemps évanoui sur le sol et c'est avec beaucoup de peine que, soutenu par sa femme et par son fils, il put arriver jusqu'à son lit.

Il était bien malade et il était indispensable d'aller chercher le docteur sans retard, mais celui-ci habitait le bourg et, pour y parvenir, il fallait traverser la forêt.

— Mon enfant, dit à Pierre la mère Orban, il faut absolument que le médecin vienne ici tout de suite, le moindre retard nous exposerait à un grand malheur. Je ne puis quitter ton père ; tu vas donc te rendre, le plus vite possible, au bourg. Tu expliqueras au médecin ce qui est arrivé, afin qu'il apporte les médicaments nécessaires.

En entendant ces paroles, et à l'idée de traverser la forêt en pleine nuit, le petit Pierre fut saisi d'une grande frayeur. Pourtant, il aimait trop son père pour hésiter. Il prit donc une lanterne et, après avoir embrassé ses parents, il se dirigea à grands pas vers le bourg.

La nuit était sombre ; un pâle clair de lune permettait à peine de distinguer le sentier le long des arbres. Un vent impétueux s'était élevé, et faisait entendre de lugubres sifflements dans les profondeurs de la forêt.

Pierre n'était pas rassuré, mais la pensée de son père, étendu sans mouvement sur son lit, celle du docteur, qu'il fallait prévenir au plus tôt, lui donnaient du courage. Il pressait donc le pas, pour arriver sans retard.

Tout à coup, devant lui, à une courte distance, il aperçut, sur les bords du chemin, trois personnages aux allures équivoques, qui semblaient arrêtés pour lui barrer le passage.

L'un d'eux avait des bras énormes qu'il tendait vers l'enfant comme pour le menacer ; un autre avait une tête hirsute, couverte de longs cheveux que le vent agitait avec violence ; le troisième, courbé vers le sol, semblait ramasser de pierres pour les jeter à l'enfant.

Celui-ci s'arrêta, terrifié.

— Ce sont des brigands, pensait-il, ils veulent m'empêcher de passer et d'aller chercher le médecin... Que va devenir mon pauvre père ?

Cette pensée lui donna du courage, et il avança de quelques pas vers les personnages mystérieux.

— Messieurs les voleurs, s'écria-t-il, ne me faites pas de mal, je n'ai pas d'argent sur moi ; je vais chercher le docteur pour mon père qui est tombé du grenier, laissez-moi passer, je vous en prie.

Les sinistres inconnus ne répondaient point, mais ils semblaient se concerter, car leurs longs bras s'agitaient, tandis que leurs têtes s'abaissaient et se relevaient comme celles de personnes qui discutent vivement.

— Ils ne me répondent pas, se dit Pierre, ils veulent me tuer !

Il avança encore de quelques pas :

— Messieurs les voleurs, répéta-t-il, je vous assure que je n'ai pas d'argent sur moi ; il faut absolument que j'aille chercher le médecin ; laissez-moi passer et je vous promets que, demain, je vous apporterai à chacun mes plus beaux jouets. Mon parrain m'a donné une boîte de couleurs, et aussi un beau livre rempli d'images, et puis encore un sabre avec un ceinturon de cuir. Laissez-moi passer, je viendrai vous les remettre demain matin.

Rassuré par la promesse qu'il venait de faire, Pierre crut s'apercevoir que les prétendus voleurs étaient moins menaçants et il se hâta de courir, en passant aussi loin d'eux que possible.

En traversant la forêt, il pressa le pas sans regarder ni à droite, ni à gauche, et atteignit enfin le bourg sans nouvelle rencontre, mais sa peur avait été si forte qu'il était pâle et tremblant quand il arriva chez le docteur.

— Mon pauvre enfant, dit celui-ci, qu'as-tu donc ?

Pierre n'osa pas avouer sa frayeur, il raconta l'accident arrivé à son père et le docteur crut que l'émotion seule avait troublé le jeune garçon. Tandis qu'on attelait le cheval, il lui fit servir un verre de vin chaud, et tous deux se dirigèrent bientôt vers la demeure du père Orban. Grâce à des soins éclairés, le blessé fut bientôt rendu à la santé, mais Pierre n'attendit pas cette guérison pour accomplir sa promesse.

Dès le lendemain de l'accident, au lever du soleil, il prit sa boîte de couleurs, son livre d'images et son joli sabre, et se dirigea à l'orée du bois où il avait rencontré les voleurs.

— Je suis sûr qu'ils m'attendent, se dit-il, et qu'ils sont impatients de voir si je leur apporte les jouets promis.

Plus il approchait du but, plus son cœur battait avec violence. Arrivé à l'endroit où il avait rencontré les mystérieux brigands, il regarda de tous côtés et, à sa grande surprise, ne vit personne.

Sur le bord de la route, seuls, trois arbres se balançaient dans la brise matinale. C'étaient trois saules aux formes bizarres et contournées. L'un avait de longues branches qui s'avançaient comme des bras menaçants ; l'autre avait la tête hérissée de petites branches qui ressemblaient à une chevelure hirsute ; le troisième, courbé par le vent, était penché vers ses voisins et semblait élaborer avec eux un mystérieux complot.

Pierre était peureux, mais il était loin d'être sot. Il comprit bien vite que la nuit avait donné à ces trois saules des allures mystérieuses et fantastiques et qu'il avait cru voir des voleurs là où il n'y avait que des arbres inoffensifs. Il s'approcha d'eux, les examina en détail et se mit à rire, non sans une certaine honte, de sa poltronnerie.

Puis il reprit gaiement le chemin de sa demeure ; se promettant bien d'être, à l'avenir, plus réfléchi et plus courageux.

D'après René Samoy.

(*Livres roses pour la jeunesse*, Librairie Larousse.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES**, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'Etat et des Services Publics, Sté d'Assurances tous risques constituée le 24 mai 1934, a pour but de grouper dans une Association unique tous les Fonctionnaires, afin qu'administrée par eux, ils en retirent tous les avantages pour leur profit commun.

Assurances Tous Risques. Contrat de Défense. Service Technique de Contentieux. Cotisations fixes sans rappels, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de 500.000 fr. par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Maximum de cotisations annuelles du 1er exercice pour 250.000 fr. Risques aux Tiers pour Fonctionnaires sédentaires province :

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MONCOND'HUY, Directeur d'École, Président ; GARRIGUE, Contrôleur Principal des Contributions Indirectes, Vice-Président ; FAVRIS, Instituteur, Secrétaire ; JOUIN, Percepteur ; BRUNELLE, Principal Clerc de Notaire (Conjoint d'Institutrice), Administrateurs.

Renseignements gratuits :

Siège : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e).

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LIMOGES la plus jolie porcelaine le meilleur fournisseur de limoges **LETOURNEUR** **deux noms inséparables**
Consultez avant tout achat le catal. illust. gratuit des PORCELAINES RENÉ LETOURNEUR 28 rue du Clocher. LIMOGES (fondée en 1833)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
32, rue des Mathurins, Paris (8e)

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux ***Publications Henri-Pierre Domange,*** *8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION**, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

N'ACHETEZ **NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS,** avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

Concours du 12 Février 1935
Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e

FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

Prêtons directement, sans délai — Taux inférieur à tous
Ni assurance — Ni enquête — Discrétion
MAISON DE CONFIANCE (15e année)
C.R.E.G.O 15 bis, Boul. St-Denis (*Métro St-Denis*)
35, Rue de Constantinople (*Métro Villiers*)
Fonctionnaires correspondants sont demandés.

PAS d'ENCRAGE
pour imprimer avec
La Géline

Grande simplicité de fonctionnement.
Appareil à partir de 35 francs.
Tous renseignements sont fournis, gratuitement et sans engagement, par le fabricant :
Auguste NARDI, *43, rue Picot,* Toulon (Var).

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

POUR VOS FÊTES ET ARBRES DE NOËL
Choix considérable, Jouets bon marché. Spécialités. Objets pour Tombolas, Etrennes, Orfèvrerie, Coutellerie, Horlogerie. Location pour tirage tombolas, jeux pour kermesses. - **Catalogue Général 0,75**
ROGUEZ, 17, r. Crussol. PARIS Tél : Roquette 07-93
Fournis' Ministères, Mairies. Lycées, etc.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

PRÉPARATION par CORRESPONDANCE
AUX EXAMENS
et PROFESSORATS SCIENTIFIQUES
par Louis LONG, ancien Instituteur
Agrégé de l'Université - Docteur ès Sciences
Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Téhéran
Délégué de la Perse au Congrès de Zurich
Auteur de "Lieux" *(2e Édit.)* et de **"Face à la vie"** *(2e Édit.)*
PRIX MODÉRÉS
Écrire : **LONG, 3, Allée des Fontainiers, Digne** *(Basses-Alpes).*

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

VINS de GRANDE QUALITÉ à BAS PRIX :

ROUGE de table 9°, litre franco	1 fr. 50
ROUGE 1er Cru 10°, — —	1 fr. 90
BLANC fruité, Demi-sec ou Sec 10° 1933..	2 fr. 30
COTES BERGERAC *Très moelleux* de Bouteille	3 fr. »
ROI DES VINS DOUX, le litre franco ..	4 fr. 25
GRAND VIN ADMIRABLE 16° extra Dx.	5 fr. 25

En Fûts, *le litre franco port et Régie votre gare,* par 225, 112 ou 56 litres (**5 fr.** en sus). Échant. **1 fr. 50** chaque.
Tarif BORDEAUX sur demande.
Maison P. BORDERIE — Vins BERGERAC

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS A FONCTIONNAIRES ET HYPOTH. ROQUES, 17, rue de Metz, TOULOUSE.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

Préparez BACCALAURÉAT (2e année)
COURS DU SOIR
par professeurs spécialisés enseignant dans grands Collèges de Paris
— Conditions très modérées —
Renseignements : **M. MELANDRE**
Professeur de philosophie au Collège Sainte-Barbe
2, rue Cujas, PARIS (Ve)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

UNE TRÈS GRAVE RESPONSABILITÉ

incomberait aux Directeurs ou aux Directrices d'Écoles qui ne se seraient pas conformés aux instructions ministérielles du 24 Juin 1931, s'il se produisait un accident dans leur établissement.

Rappelons qu'aux termes de ces instructions, tous les appareils de chauffage qui se trouvent dans les locaux scolaires doivent être munis de grilles de protection.

MM. les Directeurs peuvent s'adresser à la Librairie F. NATHAN qui est en mesure de leur fournir les grilles nécessaires.

OUVRAGES RECOMMANDÉS POUR FÊTES SCOLAIRES

1° Danses, rondes et ballets, 15 productions différentes	1 volume	15 fr.
2° Ballets et tournois, 17 productions différentes	1 volume	15 fr.
3° Nouveau recueil de danses et ballets, 10 productions *(Danses rythmées pour enfants et jeunes filles)*	1 volume	20 fr.

Mademoiselle AUDEMARS, professeur d'éducation physique, 24, rue Jeanne-d'Arc, ARRAS.

Le Gérant : **A. BESNARD.** 283-10-34. — Régie Imp. CRÉTÉ. Corbeil.

370.5
Romance

81e Année. — N° 6. 3 Novembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

NOV 2 8 1934 LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

LE COURAGE MORAL

Le courage moral, plus rare et encore plus méritoire que le courage physique, consiste à se diriger soi-même en obéissant à sa conscience, sans céder aux sollicitations de l'intérêt ou du sentiment ni à l'exemple ou aux clameurs de la foule.

Pour un juge, pour un éducateur, pour un homme politique, pour tous ceux qui doivent être des guides, le courage moral consiste à se détacher de l'opinion publique, lorsqu'ils la croient mal éclairée, et à ne se décider que d'après les lumières de leur propre conviction.

Un effort sans précédent

vient d'être réalisé pour mettre sur pied une

COLLECTION

DE CARTES POSTALES

englobant

toute l'Histoire de France

Voyez page VIII de ce numéro.

Les abonnés du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* sont cordialement invités à visiter l'Exposition de **" Peintures d'Océanie et Photographies de Tahiti "**, qui aura lieu du 5 au 20 Novembre prochain dans les nouvelles salles d'exposition de la Librairie Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince. Paris (VIe).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

CE QUE L'ON CROIT UN MAL CHRONIQUE

En décidant qu'une maladie est « chronique » on pense avoir tout dit. Après cela, il n'y a plus qu'à prendre patience (ou à désespérer, si l'on a mauvais caractère). Tel est le cas des rhumatismes : beaucoup de gens croient encore que ce genre de maladie ne comporte guère de remède... Il ne peut être guéri, en effet, que par un traitement, ce qui est tout autre chose qu'un qu'un cachet ou une pilule. Qui dit traitement dit, action lente, persistante, raisonnée, transformation profonde des fonctions internes... Les rhumatismes et toutes leurs séquelles douloureuses ou pénibles peuvent être rapidement améliorés à tout âge par une cure prolongée de Tisane des Chartreux de Durbon. Ce remède ancien et éprouvé, à base de plantes alpestres sélectionnées, aide l'organisme à brûler ses déchets, à éliminer ses toxines, son acide urique : il ajoute ses principes actifs et toniques à l'effort normal des tissus et des glandes ralenti par l'arthritisme. Ce n'est pas un médicament que vous prenez, mais plus exactement un supplément d'énergie vitale, un renfort très puissant et décisif dans la lutte contre les poisons. Les rhumatisants devraient y penser, et entreprendre sans négligence une cure sérieuse de ce merveilleux remède, qui n'a jamais failli à son devoir, ni à ses promesses.

En vente toutes pharmacies, le flacon : 14 fr. 80.

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* **PROTECTION**, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

FONCTIONNAIRES ET ASSIMILES

Prêtons directement, sans délai — Taux inférieur à tous
Ni assurance — Ni enquête — Discrétion
MAISON DE CONFIANCE (15e année)
C.R.E.C.O 15 bis, Boul. St-Denis (*Métro St-Denis*) 35, Rue de Constantinople (*Métro Villiers*)
Fonctionnaires correspondants sont demandés.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Connaissez-vous nos bons points ?

LA CHARMANTE COLLECTION DE BONS POINTS ILLUSTRÉS

PHOSCAO

continue à remporter auprès des Membres du Corps Enseignant un succès sans précédent

La collection comprend un minimum de 24 vues de France d'après aquarelles, tirage en 8 couleurs sur carton
Prix : 1 fr. 50 le cent — 5 fr. les 500
(Timbres ou mandats joints à la commande)

A. DARDANNE & Fils
1, rue François-Ier - PARIS (VIIIe)

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Georges GUY-GRAND : L'art et le peuple... 73
Jean PARTICIPE : Toussaint..... 75
Paul BERNARD : La culture..... 75
E. DEDET : Maîtres ou esclaves des choses..... 76
P. JEAN : La voiture de livraison..... 77
ALCESTE : Bien penser..... 77
René CASTEL : A travers les journaux..... 78
G. EISENMENGER : Les grands tunnels projetés..... 79
Bibliographie : G. Maugras, A. Sorèze, A. Cambry..... 80
B. MAUCOURANT : Ecoles israélites au Maroc..... 81
H. DE PUYTORAC : Initiation apicole : en novembre..... 82
ROSINE : Un gilet de laine..... 83
Pour lire en classe : Le renard et le hérisson... 84

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Conflit..... 85
J.-M. BERTRAND : La situation des normaliens sortants..... 86
F. BÉRENGER : Débuts..... 86
M. LEBLOND : Deuils nationaux..... 87
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 87
André GANNE : Carnet du militant..... 88
Notre Courrier : Cours Pauline-Kergomard. — Les femmes et la crise..... 88

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 81 à 96
Examens : Textes et documents..... 31 à 36
René OZOUF : La pacification du Maroc..... 35
Les Archives de l'Enseignement primaire : La bataille de Guinegate (4 août 1479). Hors-texte.

L'ART ET LE PEUPLE

Par GEORGES GUY-GRAND.

ON a souvent signalé quelques-uns des effets attristants de la civilisation moderne. Elle multiplie les inventions, le confort, le luxe ; mais, par la faute d'une organisation défectueuse, tous sont loin d'en profiter, et beaucoup de richesses sont inutilisées ou gaspillées. Les transformations que la science et la technique imposent à l'ensemble de la vie ne font pas qu'apporter du bien-être, elles font aussi mourir ou dépérir bien des choses qui avaient du prix.

Ce qui risque ainsi de se perdre, ce n'est rien de moins que l'art populaire, l'art qui vient du peuple et qui traduit son goût, l'art qui ne lui est pas imposé du dehors. Ce danger a ému le Bureau International du Travail. Il a chargé l'Institut international de Coopération intellectuelle d'entreprendre une enquête sur la décadence de l'art populaire et les moyens d'y remédier. Les résultats de cette enquête viennent de paraître en un beau volume, qui est une source abondante d'informations précédées d'une étude d'ensemble : *Art populaire et loisirs ouvriers* (1).

***

QUE les arts populaires soient partout en décadence, le fait n'est pas contesté. Les causes principales en sont dans le caractère mécanique de l'industrie contemporaine. Le travail en série et la standardisation qu'il implique favorisent la multiplication des produits, mais non le fignolage auquel se livraient avec amour les anciens artisans. Comment s'attacher à un objet, quand il faut en produire dans le moins de temps possible des quantités que le langage populaire appelle précisément industrielles ? La femme qui travaille n'a pas plus le temps de broder que l'homme de ciseler. Où sont les beaux trousseaux d'antan ?

Le caractère urbain de notre civilisation n'est pas une moindre cause de décadence de l'art populaire. Le travailleur rural déraciné se plie de gré ou de force aux modes de la ville, assez monotones et uniformes. Cette uniformité est encore accentuée par le caractère international des marchés, qui fait paraître de plus en plus anachroniques les particularités locales où s'exprimait l'âme d'une région. Quand, par hasard, elles subsistent, on les regarde comme des singularités curieuses plutôt que belles, presque comme un signe de puérilité. Voilà pourquoi, à mesure que la facilité des communications mêle les peuples, les costumes ou les coiffes pittoresques disparaissent avec les dialectes et les objets d'art propres à chaque province.

Disparition d'autant plus rapide qu'il s'y mêle, comme disait Freud, un complexe d'infériorité sociale. Dans quelles classes sociales sont restées le plus vivaces ces traditions d'art populaire ? Chez les paysans, les artisans, les domestiques, et, en général, les petites gens un peu en dehors du tourbillon moderne.

(1) Institut de Coopération intellectuelle, 2, rue de Montpensier, Paris.

*

Quand ce tourbillon les saisit, avec les comparaisons qu'il engendre, ces petites gens ne sont pas loin de considérer, par exemple, les costumes dont ils étaient si fiers comme une sorte de livrée, et ils n'aspirent qu'à s'en débarrasser. En vertu des lois d'imitation, les classes pauvres ou moyennes copient les classes aisées, et les ruraux les citadins. Et les catalogues des grands magasins, envoyés partout gratuitement, remplacent sur les tables de famille les livres des anciens métiers.

Ajoutons enfin que la diffusion de l'instruction et de la vulgarisation scientifique, en dissipant certaines croyances naïves, tarissent du même coup certaines sources de poésie légendaire où s'alimentait abondamment la sensibilité populaire. Vouivres et ondines, dont les histoires gracieuses ou terribles ont enchanté notre enfance, vous gisez mortes au fond des eaux, personne ne vous réveille plus. Et vous, animaux fabuleux, héros mi-historiques, mi-légendaires, dont les figures ou les exploits s'inscrivaient dans les bois sculptés, les métaux repoussés, les tapisseries ou les peintures anonymes tout autant que dans les récits de veillées, vous n'inspirez plus personne parce que personne ne vous connaît plus. Vous êtes plus oubliés que les monstres mythologiques, dont la grande tradition littéraire perpétue le souvenir. Ceux-ci, d'ailleurs, ont aussi du plomb dans l'aile, de même que les héros et les symboles religieux, autrefois familiers à tous. Combien de chrétiens connaissent leur religion et peuvent déchiffrer les porches des cathédrales ? Nous gagnons certes en confort, en commodité, en rapidité. Mais les trésors de l'âme populaire, que sont-ils devenus ?

***

ON voit quel sombre tableau on pourrait tracer de la décadence de l'art populaire et quelles lamentations on en pourrait tirer. De ces lamentations, beaucoup d'écrivains ou d'artistes ne se privent pas, c'est même le thème de toute une littérature. Mais la littérature n'est pas une solution. Il est plus viril de laisser tomber ce qui est mort et de sauver ce qui peut être sauvé, en l'accommodant aux circonstances nouvelles.

C'est la conclusion que propose l'enquête de l'Institut de Coopération intellectuelle. « La civilisation moderne, reconnaît-elle, a causé des dommages en grande partie irréparables à la production artistique du genre populaire traditionnel. Mais il est certain, d'autre part, qu'aucune force, aucun événement contraire n'a jamais pu supprimer dans l'âme du peuple la tendance instinctive et profonde qui l'a poussée, dès l'aube des civilisations, a revêtir de beauté les choses que l'homme crée pour les besoins innombrables de l'existence, à donner une expression artistique aux sentiments qui font battre son cœur, à prêter au tumulte des affections et des passions un langage, une forme qui les matérialise, qui les rend perceptibles aux autres et cherche à les perpétuer, que ce langage s'appelle musique, poésie, danse, chant ou arts figurés. « Il est bien vrai qu'une « désorientation générale du goût » caractérise aujourd'hui la vie du peuple, mais l'instinct esthétique subsiste, il faut lui donner d'autres moyens de s'exprimer.

Il faut d'abord en maintenir la possibilité, et pour cela arracher le travailleur industriel à l'étreinte abrutissante du machinisme excessif. L'art est le fruit du loisir, d'un loisir bien rempli. D'où le titre complet de l'enquête : *Art populaire et Loisirs ouvriers.* Sans loisir, aucune possibilité de réfléchir et de rêver, c'est-à-dire de concevoir un avenir meilleur, et d'embellir le présent par des harmonies de sons ou d'images. Ce n'est pas à tort qu'on voit dans l'utilisation des loisirs la condition primordiale de l'éducation du peuple.

Encore faut-il que cette utilisation soit libre et volontaire, qu'elle ne se traduise pas par une contrainte doublant la contrainte du travail. « Tout ce qui ne vient pas du cœur et du cerveau de l'ouvrier, dit très justement l'enquête, lui inspire de la répulsion. » Une économie dirigée, on s'en aperçoit, rencontre déjà bien des difficultés ; des loisirs dirigés en rencontreraient davantage encore. Il faut guider cependant, le nécessaire et le délicat est de suggérer sans imposer. « Spontanéité et libre choix sont les conditions nécessaires à chaque création, surtout dans le domaine de l'art populaire. »

***

D'AUTRE part, il importe de ne pas éveiller ce sentiment d'infériorité sociale qui peut être si douloureux. L'art populaire n'est assurément pas un art de raffinés ou d'esthètes, accessible seulement à quelques initiés ; mais il ne doit pas être considéré non plus avec une curiosité un peu méprisante ou protectrice, qui blesserait à fond l'artisan. « Il faut éviter soigneusement, dit encore l'enquête, de faire naître dans l'esprit de l'ouvrier une impression quelconque de recul ou de régression. » L'art a sa dignité. Il ne souffre nulle part d'être mésestimé.

Certes, ne contestons pas qu'il existe une hiérarchie dans les œuvres d'art. Les plus hauts chefs-d'œuvre de l'esprit humain ne peuvent être vraiment compris que si l'on possède une culture suffisante ; c'est à donner cette culture que s'emploie précisément l'éducation. Mais marquons que les grandes œuvres — réserve faite de leur appréciation technique — éveillent une émotion qui peut être éprouvée par tous. Devant *Les Pauvres Gens* de Hugo, *La Neuvième Symphonie* de Beethoven, ou les *Fresques* de Michel-Ange, tous, qui que nous soyons, nous éprouvons le sentiment d'une beauté universelle, nous atteignons le sommet de l'humain.

C'est en ce sens que les grandes œuvres sont accessibles au peuple.

Inversement, devant les épopées primitives, les chants populaires qui se retrouvent à peu près partout, les ferventes sculptures des cathédrales, nous éprouvons le sentiment d'un art, non pas inculte, certes, ni anonyme, bien que nous n'en connaissions pas les auteurs, mais d'une simplicité et d'une puissance d'émotion qui atteint, elle aussi, à l'universel. Et par là les chefs-d'œuvre populaires s'élèvent au grand art.

Entre ces sommets s'étage toute la gamme des œuvres de talent, qui traduisent des tempéraments personnels et les goûts de certains milieux. Ne tenons pas, à cet égard, les œuvres d'art populaires pour moins dignes d'intérêt que les produits quintessenciés de certaines chapelles littéraires ou artistiques. Il y a dans l'art du vrai peuple une spontanéité, une vision personnelle des choses, une santé qui ne sont pas gâtées par le maniérisme des esthètes ; elles réalisent une beauté accessible à tous et qui survit aux modes passagères.

Sans doute, il est des disparitions dont il faut prendre son parti. Tout ce qui n'est pas pleinement accordé à notre époque n'a guère de chance de renaître ou de survivre. Malgré les efforts du régionalisme, certaines formes d'art ne ressusciteront pas plus sous leur forme première que les tragédies classiques, les déclamations romantiques ou les châles, cependant si beaux, de nos arrière-grand'mères. Et ce qui est marqué d'un signe de servitude ou d'ignorance ne résistera pas au courant assimilateut de la civilisation moderne.

Mais, à l'intérieur de ce courant assimilateur, que de renouvellements restent possibles ! Rien ne périt de ce qui est capable de durer sous des formes toujours nouvelles. L'art religieux n'est pas plus condamné à répéter indéfiniment les pauvretés de Saint-Sulpice que l'art du mobilier les Louis XVI ou les Henri II. Les grands thèmes éternels inspireront toujours les artistes, il s'agit seulement de les vêtir d'une expression propre à chaque temps. Et dans le décor familier du foyer, de la maison, de la place publique, des monuments collectifs, que d'œuvres d'art peuvent s'harmoniser avec le génie d'une époque !

Le difficile, comme en toutes choses, est de s'élever à la culture en gardant la spontanéité créatrice, d'être original sans cesser de prendre appui sur la tradition. L'exemple doit venir d'en haut, mais cet exemple ne doit pas être une pression. Et surtout l'essentiel est d'entretenir en soi une foi qui soit une source de vie ; foi dans un idéal de justice pour le citoyen, de vérité pour le savant, de beauté pour l'artiste. Cette foi, il devient de plus en plus nécessaire de l'accorder avec la critique. Mais c'est dans la mesure où elle triomphe qu'elle se traduit en réalisations de toute nature, et qu'elle exprime le style d'un peuple et d'une époque.

GEORGES GUY-GRAND.

NOS PETITES HISTOIRES

TOUSSAINT

J'AI demandé au vieux qui se chauffait contre le mur du cimetière :

— La tombe de Mlle Renaud, où est-elle donc ?

— Mlle Renaud, l'institutrice ? Ah ! mon pauvre Jean, il y a si longtemps ! En bas de l'allée de droite, je crois.

Alors je suis redescendu, sur le sable trempé, entre la double haie des noms de mes amis. Et ni dans l'allée de droite, ni nulle part ailleurs, je n'ai trouvé.

Elle n'avait pas de famille. Sa famille, c'était le village, plus ingrate encore que l'autre, la vraie, parce qu'il n'y a pas de convenances sociales pour l'obliger à certains gestes.

Elle nous a aimés tant qu'elle a pu. Elle s'est épuisée à la tâche. Nous nous sommes dispersés. Aujourd'hui, je ne pourrai même pas jeter un chrysanthème sur ses pauvres restes.

Cependant, comme je m'attardais à ces pensées, d'un champ, au-dessus de la côte, la voix d'un laboureur m'arriva. Je reconnus l'homme, un camarade, et la chanson, apprise ensemble, voici trente-cinq ans, en classe...

— Mademoiselle Renaud, c'était votre âme qui chantait.

JEAN PARTICIPE.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

LA CULTURE

S'IL est, aujourd'hui, un terme répandu et d'un usage presque excessif, c'est bien celui de « culture ». C'est un de ces mots dont le sens un peu flottant fait la fortune.

Or, il importe à « l'éducateur de soi-même », au jeune homme qui entreprend de se cultiver, d'avoir une idée précise de son objet. Essayons donc, après bien d'autres, de dire ce qu'il faut entendre par la culture et par « l'art de se cultiver. »

La culture n'est, tout à fait, ni l'instruction, ni l'éducation avec lesquelles on la confond d'ordinaire. Les trois termes — instruction, éducation, culture, — sont étroitement apparentés entre eux, mais ils ne sont pas synonymes et interchangeables.

L'instruction est une acquisition de notions qu'on juge utiles. On s'instruit pour passer des examens, pour conquérir des diplômes, pour avoir en main un instrument ou un moyen d'obtenir un rendement et d'atteindre un but pratique. En un sens, l'instruction est toujours « professionnelle ». Même dans l'enseignement supérieur, elle constitue une « technique » jugée nécessaire à l'exercice d'une fonction sociale et elle aboutit souvent à une « spécialisation » de ses programmes et de ses méthodes. Aussi, lui reproche-t-on communément d'amasser des connaissances plutôt que d'améliorer des esprits. Un chasseur peut porter beaucoup de cartouches et n'en pas tirer mieux. L'homme instruit, le technicien, l'ingénieur, voire le savant, ne sont pas, nécessairement, des hommes cultivés. Ils peuvent l'être ; en général, ils le sont, mais ce n'est pas du seul fait d'un

« savoir » qui peut coexister avec une étonnante inculture.

Pardieu, les plus grands clercs ne sont pas les plus fins!

L'esprit de finesse, c'est-à-dire le tact, le goût, le cœur et un savoir qui s'est continué en discernement et en liberté d'esprit caractérisent, en effet, l'homme cultivé et le distinguent de l'homme qui n'est qu'instruit.

L'éducation intellectuelle — telle qu'on la définit trop ambitieusement d'ailleurs — est « l'art de former les esprits ». On l'a toujours opposée à l'instruction, qui est accusée de négliger, au profit de la mémoire, les facultés actives de l'esprit, et c'est par réaction contre ses insuffisances ou ses méfaits que nombre d'écrivains et de pédagogues ont nettement subordonné l'acquisition des connaissances à la formation de bonnes habitudes intellectuelles et le savoir au jugement. Port-Royal professait que « la justesse de l'esprit est infiniment plus considérable que toutes les connaissances spéculatives », et Rousseau, renchérissant encore, présentait son élève, sur la fin de ses études, comme ayant « un esprit universel non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir ».

Mais c'est justement pour avoir dédaigné ces connaissances et ces lumières que nombre de jeunes gens, à l'intelligence ouverte, au jugement délié, causeurs diserts, tenant agréablement le dé dans « la chambre des dames », ne tardent pas, faute d'un bagage intellectuel assez fourni d'idées et de faits, de dates et de chiffres, à montrer la corde dans des discussions sérieuses ou des débats importants. Leurs connaissances ne sont ni assez étendues, ni assez sûres, et ils ne sauraient passer pour cultivés aux yeux des connaisseurs.

La culture, qui n'est exactement ni l'instruction, ni l'éducation, tient de l'une et de l'autre. Elle est une heureuse combinaison des deux. Elle n'est pas simplement une instruction puisqu'elle obéit à un autre mobile que l'intérêt pratique, qu'elle est un peu de l'art pour l'art, une fin en soi et une œuvre de choix à laquelle on travaille toute sa vie. Elle n'est pas exclusivement une éducation, puisqu'elle ne va pas sans un « savoir » suffisamment précis et varié, qui est comme son fondement et son support, et à quoi on la reconnaît tout d'abord.

Hâtons-nous de déclarer que ce quelque chose d'amassé, d'acquis, qui est l'aspect le plus apparent de la culture, n'en est pas l'élément essentiel. La culture, telle qu'il convient de l'entendre, ne donne pas la primauté à l'avoir sur l'être, à la quantité sur la qualité. Elle « meuble » l'esprit, mais, surtout, elle le « forge », ou, mieux, elle le forge en le meublant. L'homme cultivé moderne, héritier et successeur du « gentilhomme » de Montaigne et de l'honnête homme du XVIIe siècle, s'il ne s'est pas contenté de goûter des sciences la « croûte première » et d'être simplement « l'homme poli et qui sait vivre », s'il a, au contraire, le goût des connaissances multipliées en tous sens, reste pourtant essentiellement, comme ses devanciers et précurseurs, quelqu'un qui se fait apprécier par ses manières, par son langage, par ces qualités de fond, qui s'appellent bon sens, jugement, discrétion, sagesse. Il est désintéressé, il ne se propose pas de « monnayer » sa culture, il aspire seulement à mieux comprendre et à mieux goûter le spectacle du vaste monde.

Le poète des *Feuilles d'Automne* nous explique, en vers magnifiques, comment tout fait vibrer son « âme de cristal ».

Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore,
Mit au centre de tout comme un écho sonore !

C'est là aussi, toutes proportions gardées, — c'est le cas de le dire, — la position de l'homme cultivé. Il ne prétend, certes pas, au rôle d' « écho sonore », il serait plutôt, suivant une comparaison plus modeste et plus juste, un « miroir » reflétant les grandes manifestations littéraires, scientifiques, sociales de l'humanité, les phénomènes, les faits, les éléments de la civilisation de son temps.

Il y a, en effet, corrélation entre l'idée de culture et celle de civilisation. Celle-ci dessine les cadres de celle-là. Chaque peuple, chaque époque a sa civilisation particulière. Mais la civilisation en soi, considérée dans sa plus grande extension et telle que l'a faite l'effort séculaire de l'humanité, est un ensemble de sentiments, d'idées, d'arts, de sciences, de « techniques ». Ensemble infiniment complexe et dont les éléments peuvent pourtant se classer en deux grandes catégories : matériels (tels les techniques) et spirituels (littératures, philosophies, religions, morales, etc.).

La culture consiste à se mettre comme de plain-pied avec ces éléments spirituels. On naît inculte et barbare. Se cultiver, c'est se civiliser ; polir ses mœurs ; acquérir le sens des valeurs spirituelles ; faire fructifier ses talents naturels et réaliser les virtualités de son esprit ; vivre dans la société de ces écrivains, de ces philosophes, de ces savants, de ces artistes qui ont porté l'humanité au degré d'intelligence et de conscience où elle est parvenue. Se cultiver, c'est aussi connaître dans la mesure du possible ces arts, ces sciences, ces techniques de la civilisation, en suivre les évolutions dans les événements de l'actualité, dans la vicissitude continuelle des hommes et des choses ; c'est, enfin, se mêler au monde et y jouer un rôle actif et utile.

La culture est donc à la fois la création en soi d'une certaine qualité d'esprit et d'âme, l'acquisition d'un savoir et la discipline d'une activité intellectuelle.

PAUL BERNARD.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

MAITRES OU ESCLAVES DES CHOSES...

S'ÉLEVER pas à pas du concret jusqu'à l'abstrait ; mettre l'enfant en présence des choses ; les lui faire palper, sentir ou entendre, voire même goûter, et cela pour lui en révéler les propriétés, telle est la méthode pédagogique moderne.

D'où la nécessité, pour l'éducateur, de mettre son « petit monde » en contact avec ces choses, révélatrices de vérités que l'esprit humain doit connaître ; ainsi, la pédagogie moderne s'exerce avec et par les choses. Le pédagogue du XXe siècle collectionne des choses pour les faire servir à son enseignement.

Comme l'idée de collection évoque celle de quantité, certains débutants, d'ailleurs pleins de bonne volonté, n'entendent et ne pensent qu'à entasser ces choses. Ne seront-ils pas dans « la note » de la vivante pédagogie et n'auront-ils pas aussi plus de facilité pour enseigner ?

De même que richesse en argent suppose quantité d'argent, pour certains débutants, richesse de matériel d'enseignement signifie quantité de choses amassées.

Le résultat d'une telle conception ne se fait point attendre et l'on voit bientôt de jeunes

maîtres s'agiter dans une classe où les énergies se perdent, dispersées, étouffées par un matériel complexe, trop difficile à manier : les choses se vengent, les choses dominent, la classe est comme assiégée, le maître est leur esclave !

Pour ne pas s'exposer à une telle ironie « des choses »... mieux vaut se limiter au choix d'un matériel d'enseignement simple, clair, d'une manipulation commode et d'un entretien facile.

Alors l'éducateur sera le maître des choses...

E. DEDET,
Instituteur (Gard).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LA VOITURE DE LIVRAISON

DANS la dernière leçon de sciences, nous avons expliqué le mécanisme de la digestion, chose relativement facile. Aujourd'hui, nous voilà aux prises avec la circulation... du sang ! C'est moins aisé. On a bien de la craie rouge pour le sang artériel, de la bleue pour le

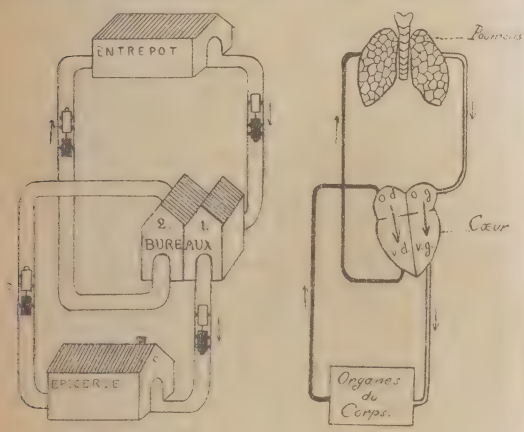

sang veineux, mais, que voulez-vous ! ça ne « rend » pas ! Soyons plus modernes. Prenons un exemple concret pour nous aider, en l'espèce une voiture de livraison, sans oublier sa remorque...

Voici : 1° Cette remorque, roulant sur toutes les routes, larges ou étroites, symbolise le *sang* coulant dans les artères, les veines et les vaisseaux capillaires. La voiture, avec son chargement de comestibles (lait concentré, sucre..., vous n'avez que l'embarras du choix) sort du garage-bureau (*cœur*) par la porte des départs (*ventr. g.*). Elle passe dans tous les villages du canton, dépose chez chaque épicier (*organe du corps*) une partie de ses provisions (*oxygène* et *principes nutritifs*) et reprend, sur sa remorque, le vide : bidons, fûts, emballages... (*gaz carbonique, déchets*). Cette remorque se salit (*sang veineux*).

2° La voiture, vide de provisions, pleine de déchets, reprend la route du garage, bureau du contrôle (*or. droite*). Celui-ci, par un second bureau des départs (*ventr. droit*), l'envoie à l'entrepôt principal (*poumons*). La camionnette vide sa remorque, refait son chargement et reprend la direction du Garage-Bureau (*cœur*) pour faire viser son départ par le bureau spécial (*or. g.*) et le trajet recommence comme précédemment.

Nota. — Deux remarques importantes : 1° les bureaux 1 et 2 ne communiquent pas entre eux.

2° Le parcours a toujours lieu dans le même sens.

Deux croquis, se faisant face, illustreront la description. Par ce moyen vivant et qui a l'avantage d'être moderne, nos grands élèves auront certainement compris ; quant aux autres, nous les aurons intéressés, ce qui n'est pas à dédaigner.

P. JEAN,
Instituteur (Aude).

BILLET D'ALCESTE

" BIEN PENSER "

DEUX choses, on s'en souvient, remplissaient d'une égale admiration Emmanuel Kant : le ciel étoilé au-dessus de nos têtes et la loi morale dans nos cœurs.

Si le grand philosophe vivait de nos jours, et lisait nos journaux, deux choses, sans nul doute, le rempliraient d'un égal dégoût : les scandales qui troublent notre vie publique et l'exploitation de ces scandales.

Les scandales... comment n'en pas rougir de honte au spectacle de ce qu'ils nous révèlent ? des fonctionnaires insouciants ou inconscients, des parlementaires trafiquant de leur influence, des magistrats cherchant à plaire aux puissants, une police dont tous s'accordent à dire qu'elle est gangrenée, voilà ce qu'a projeté dans une sinistre lumière le déroulement de « l'affaire Stavisky » et de « l'affaire Prince ». Ces désordres expliquent, dans une certaine mesure, l'indignation qui a conduit, le 6 février, d'honnêtes gens révoltés sur la place de la Concorde.

Mais dans une certaine mesure seulement, et qui a été indignement exploitée par les passions politiques. On a pu constater, on peut constater tous les jours les ravages que cause l'esprit de parti. Ces faits si graves et si douloureux, précisément parce qu'ils sont d'une exceptionnelle importance, devraient être examinés en eux-mêmes, sans prévention, sans faire intervenir les préjugés et les partis pris, selon les méthodes les plus rigoureuses de la critique.

Nous sommes loin de compte. Chacun peut constater, au lieu de ces méthodes objectives, le déferlement des passions. Au lieu de se soumettre aux faits, on plie les faits à ses partis pris. Au lieu de chercher le vrai, on le subordonne à des préférences ou à des antipathies passionnées. Au gré des amours ou des haines, on accuse ou on disculpe a priori tel ou tel homme public, tel ou tel magistrat, tel ou tel fonctionnaire, tel ou tel parti. On généralise sans aucun droit, on attribue sans vergogne à « l'opinion », au « pays », à « la France » et à ses amis, des sentiments qui n'appartiennent qu'à celui qui « les exprime ». Il ne faut pas se dissimuler que l'esprit public est gravement malade.

On ne le guérira que par le retour au vrai et au juste, par l'application des méthodes de la raison. « Travaillons à bien penser », disait Pascal. La règle est d'autant plus opportune qu'elle est plus difficile. Et ne refusons à aucun homme les garanties du droit, fût-il simple comparse ou préfet de police, obscur militant ou chef de parti, petit fonctionnaire ou ministre de la Justice.

ALCESTE.

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

Vérités.

Du Temps, *sous la signature de* M. Wladimir d'Ormesson :

Il faut dire les choses telles qu'elles sont, si pénibles, si rudes qu'elles soient. Nous ne sommes plus dans l'une de ces époques faciles où l'on peut voiler les réalités déplaisantes avec des demi-aveux. Les temps que nous traversons sont durs. Nous vivons environnés de loups. Or, il ne faut pas se le dissimuler un seul moment : l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie — auprès duquel notre ministre des Affaires étrangères a trouvé la mort comme s'il avait voulu, aux yeux du monde, sauver l'honneur du pays — est le coup le plus effroyable que nous ayons pu recevoir, je ne dis pas seulement du point de vue sentimental, mais simplement du point de vue de notre prestige, de notre autorité et de notre rayonnement. Comment ! Voilà un souverain que l'on *savait* sous la menace constante d'un attentat, qui, déjà, avait échappé quinze fois à des machinations criminelles, qu'entourait chez lui un luxe de précautions infinies, car il constituait la clé de voûte de son pays, qui hier même s'était rendu à Sofia, en pleins Balkans, chez *l'ennemi de la veille*, et pourtant en était revenu sain et sauf, et qui, dix minutes après son débarquement sur le sol de France, est abattu, cinq balles dans le corps, en un tournemain ! Seize ans de dangers en Yougoslavie et point d'accidents. Dix minutes en France et la catastrophe. Nous n'échappons pas, sachons-le bien, à l'effroyable comparaison. Et l'on dira ce que l'on voudra. Les faits sont là. L'étranger ne voit que les faits. Il constate, il juge, il enregistre. Si cet étranger est notre ami, quelle sévérité dans son reproche ! S'il ne l'est pas, quel ricanement ! Déjà notre réputation n'était pas si bonne. Aucun Français ne soupçonne, je crois, le tort incalculable que nos scandale politiques et judiciaires nous avaient fait depuis dix mois. A l'étranger, on ne s'arrête qu'aux apparences... Bien des gens qui hésitaient commencent à se dire que l'ordre est du côté de Hitler, et que jouer la carte française, c'est miser sur le mauvais tableau...

Et voilà bien le drame de l'heure. Le peuple français est pétri des plus admirables qualités. Demain, s'il le fallait, il rappellerait aux téméraires de quel acier sont faits ses réflexes. Mais, en attendant, il se prélasse dans des mœurs politiques détestables, dans des habitudes sociales molles et négligentes ; il ne voit pas, il n'entend pas — je le répète — qu'autour de lui hurlent les loups. Faudra-t-il donc toujours qu'il soit trop tard pour qu'il soit temps ?

Il y a décoré... et décoré.

Nous ne trouvons pas toujours de notre goût les « Films » quotidiens de M. Clément Vautel, *dans* Le Journal, *mais nous n'avons pas lu celui-ci sans l'approuver :*

Le *Journal* a publié cette information :

Comme on annonçait à M. Bressi, instituteur retraité à Toulon, que son nom figurait dans la promotion des nouveaux officiers de l'Instruction publique, il en exprima une grande joie, puis, une minute après, il s'affaissait et rendait le dernier soupir.

La joie fait peur, mais quoi qu'en ait pensé Mme Girardin, qui meurt de bonheur est un favorisé des dieux. Voici une autre information :

Le joueur de pelote basque Chiquito vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, au titre de l'Éducation physique.

Rassurez-vous, le célèbre virtuose du *chistera* s'est montré moins émotif que M. Bressi : sa croix lui a fait grand plaisir, mais il n'en est pas mort.

J'admire Chiquito, je l'ai vu, au « mur » de Neuilly, rattraper et renvoyer des balles impossibles. Sa popularité au pays basque est incroyable et elle est grande dans les milieux sportifs : c'est le roi de la pelote, et sa fougue, toujours jeune, emballe les femmes comme les hommes. Chiquito est un as... Vive Chiquito !

Le voilà donc décoré de l'ordre national pour son talent, son génie de *pelotaro*... Mais je pense à ce vieux maître d'école, qui n'a reçu, lui, comme récompense suprême — le qualificatif est doublement indiqué — que la modeste rosette de l'Instruction publique.

Quelle impression produit sur vous ce rapprochement ?

Il me semble, quant à moi, que les vétérans de l'enseignement devraient avoir au moins autant de droit à la Légion d'honneur qu'un champion sportif, fût-il le roi de la pelote.

Nous avions fait nous-même des réflexions analogues, il y a quelques années, lors de l'attribution des palmes académiques à un clown. Espérons que la voix de M. Clément Vautel *portera plus loin que la nôtre.*

Poincaré orateur.

Sa puissance de travail semblait sans limite, écrivait Le Temps *dans une longue étude sur la vie de ce grand Français, dont nous regrettons de ne pouvoir citer qu'un passage :*

Homme d'État, ministre ou avocat, il lassait les plus laborieux. On sait ce qu'était sa journée quand le Parlement requérait sa présence aux débats. Il suivait la discussion, il y prenait part, prononçait sans fatigue apparente des discours nourris, lumineux, d'une documentation impeccable sur les sujets les plus variés, politique étrangère, politique intérieure, finances : toutes matières qu'il possédait à fond, et tenait la tribune aussi longtemps qu'il était nécessaire. Sur le règlement des dettes, en 1929, son discours a occupé cent quarante-cinq colonnes de *L'Officiel*, à onze minutes par colonne, soit une durée de vingt-sept heures.

Sa mémoire était un prodige. Il écrivait toujours ses discours : dates, idées, images, expressions, mots justes, tout y était à sa place du premier jet, sans ratures et sans oubli. Et, le discours une fois tracé, il n'avait plus besoin de le relire.

On sait que les toasts aux souverains doivent leur être soumis et qu'ils sont lus d'après le texte accepté. M. Poincaré prononçait son toast, sans y jeter une seule fois les yeux. Le roi d'Espagne admirait cette faculté, et lui en exprimait sa surprise : « Êtes-vous bien sûr, lui disait le roi, que vous ne changez jamais un mot au texte convenu ? » A Carthagène, lorsque M. Poincaré se leva pour lui répondre, Alphonse XIII tira de sa poche le texte du toast qu'il allait entendre et le suivit des yeux, imprimé, tandis que M. Poincaré parlait, pour constater que la mémoire du président était aussi imperturbable qu'il le prétendait. Quand M. Poincaré eut terminé, le roi lui glissa, d'un ton amicalement confidentiel : « Je vous y prends, monsieur le président, vous n'avez pas reproduit exactement le texte officiel. — Je le sais, répondit, en souriant, M. Poincaré, je me suis aperçu que Votre Majesté constatait la fidélité de ma mémoire, et j'ai changé volontairement les trois mots que voici. » Et il lui dit exactement les trois mots qu'il avait changés.

Un moment de détente.

Dans La Femme et l'Enfant, *intéressante revue bimensuelle,* La Mouche du Coche *trace un tableau véridique de ce que l'on appelait autrefois l'heure du repos, en famille :*

Il ne s'agit pas de critiquer, de se lamenter, de discuter. La vie est comme ça. Ce n'est pas moi qui l'ai faite. Je n'ai inventé ni le fil à couper le beurre, ni la T. S. F.

Mais le beurre est encore sur la table non desservie. Le café vient d'être versé. Nous sommes tous là, parents, filles et garçons... Et crrrac !... voilà qu'elle se déclanche cette T. S. F. Les cloches, le canon, des musiques funèbres...

Où suis-je ? où sommes-nous ?... Décor banal de locatis de vacances... Des fleurs en papier dans des vases de tourniquet de foire... Non, nous sommes là sans y être... Nous sommes à des centaines de kilomètres, dans le deuil d'un grand mort, dans sa gloire... et à la messe ! Drelin !... drelin ! c'est l'Élévation !... je cherche un endroit pour poser ma tasse à café, et un autre pour m'agenouiller. Je me fais difficilement à ce décalage dans l'espace... C'est même un peu comique, comme tout ce qui est heurté, cette multiplicité étrange. Ma femme a le nez dans *Excelsior*. Un autre : « Papa, un lac de l'Afrique centrale de six lettres... » Bon ! celui-là est dans les mots croisés. Et moi, *proh ! pudor*... je lis l'interview d'Odette Pannetier et de M. Chéron, quand on entonne là-bas le *Dies Iræ*, à quoi répond une voix sortant de derrière un fauteuil : « Il est bon le café, aujourd'hui... »

Drôle d'époque, tout de même...

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES GRANDS TUNNELS PROJETÉS : FAUCILLE ET MONT BLANC

ON voyage de plus en plus, tant en France qu'à l'étranger, et quiconque a goûté à la joie du déplacement éprouve le besoin de circuler. Les pays voisins du nôtre présentent tant d'attraits — qu'ils savent d'ailleurs magnifiquement exploiter — que le trafic voyageurs s'est accru, depuis la guerre, dans une proportion insoupçonnée. Les anciennes voies de communications ne suffisent plus, et l'on a vu, dans ces derniers temps, reparaître divers projets comme ceux des tunnels de la Faucille et du mont Blanc.

Le tunnel de la Faucille. Projets divers.

IL y a longtemps que l'on cherche à raccourcir la distance de Paris à Genève, et il est probable que la ligne de Lons-le-Saunier à Genève serait depuis bien des années en service si les dirigeants des Chemins de fer fédéraux et de la Cie P.-L.-M. ne s'étaient entendus pour faire aboutir d'abord le Frasne-Vallorbe qui améliorait la ligne vers Lausanne.

Depuis la consultation des Chambres de Commerce qui se sont montrées favorables au projet de la Faucille (1886), plusieurs tracés ont été proposés et soigneusement étudiés. Genève étant devenue la capitale des nations, ses relations ferroviaires avec la France, la Belgique, les Pays-Bas, les Iles Britanniques, ont besoin d'être améliorées ; et, d'autre part, la crise économique et le chômage font un devoir aux gouvernements de rechercher des travaux d'utilité publique pour atténuer cette double calamité.

Un premier projet (1899) envisageait une ligne de 89 kilomètres de Lons-le-Saunier à Genève avec un grand tunnel de 13 500 mètres entre Saint-Claude et Chevry (Pays de Gex). Un autre projet de la même époque, modifié par les ingénieurs du P.-L.-M., réduisait le tracé à 77 kilomètres. En 1910, l'Association franco-suisse pour le percement de la Faucille, adopta le projet de la Société du Lœtschberg, lequel a fait, dans ces derniers temps, l'objet de nouvelles discussions entre les gouvernements français et suisse. Ce dernier tracé comporte un tunnel de 12 662 mètres sous la Faucille, à 373 mètres au-dessous de la rivière la Valserine ; il réduit à 498 kilomètres la distance de Paris à Genève (605 kilomètres par Dijon, Saint-Amour, Bourg, Ambérieu, Bellegrade), et diminue de 97 kilomètres la distance de Paris à Annemasse, nœud des chemins de fer de la Haute-Savoie.

La Commission interministérielle, nommée en 1912 par le ministre des Travaux Publics, avait adopté le projet : mais des objections financières, géologiques et hydrologiques, en ont jusqu'à nos jours retardé l'exécution.

Conditions d'exécution.

IL résulte des études poussées à fond que les craintes que l'on avait de rencontrer, au cours des travaux, des cours d'eau souterrains importants et dangereux, se sont dissipés : les progrès de la technique moderne permettent de déceler ces dangers et d'y parer. On peut éviter les à-coups qui se sont produits lors de la construction des tunnels du Mont-d'Or et du Simplon.

Quant à l'évaluation financière, il semble qu'elle ait été exagérée. Les moyens de construction dont on dispose aujourd'hui permettent de réduire sensiblement les premières évaluations. Le devis, en francs actuels, serait d'environ 600 millions.

Cette somme, eu égard aux intérêts qui militent en faveur de la création de la ligne, apparaît comme tout à fait normale. Le projet du percement de la Faucille est un problème d'actualité qu'il importerait de résoudre au plus tôt puisque son utilité est à la fois d'ordre international, national et économique. Quant à la technique, elle ne redoute plus rien, ainsi que va le montrer le second grand projet dont nous entretenons maintenant nos lecteurs.

Le percement du mont Blanc.

FORER le mont Blanc, le traverser d'un tunnel routier à double galerie, soumis à la règle du sens unique, doté de l'éclairage indirect et ventilé comme une salle de concert, tel est le projet surprenant peut-être, — mais cependant réalisable, — que les gouvernements de France et d'Italie étudient actuellement.

Entre la France et l'Italie, la circulation routière et ferroviaire est malaisée. Les voies ferrées ont exigé le percement du Simplon et du mont Cenis : mais la route n'a eu jusqu'à présent d'autre ressource que de faire le tour de la barrière montagneuse et de passer par Vintimille, seule porte toujours ouverte.

Le besoin d'une communication nouvelle entre la France et l'Italie se fait depuis longtemps sentir. En 1860, pour préparer sans doute les populations savoyardes à l'annexion, le gouvernement de Napoléon III n'annonçait-il pas la prochaine percée du mont Blanc ? Mission technique en 1879, propositions de loi en 1880, déclarations favorables du ministère des Travaux publics, constitution d'un syndicat de personnalités françaises et italiennes, marquent les stades successifs d'un projet qui était sur le point de se réaliser quand survint la guerre.

Il reparaît aujourd'hui sous une forme nouvelle : c'est pour une route de grand trafic et non pour une voie ferrée que le percement du mont Blanc est envisagé. Et si l'on a songé au mont Blanc, c'est que, de tous les blocs montagneux des Alpes, c'est le massif du mont Blanc qui présente la base la plus étroite. De plus, si l'on trace une ligne de Paris à Rome, elle passe par Chamonix, et Chamonix, centre puissant d'alpinisme et de sports d'hiver, est capable de déterminer un courant important de passages d'un pays à l'autre.

De France en Italie sous le mont Blanc.

LE tunnel routier s'amorcerait, sur le versant français, face à Chamonix, et déboucherait à Entrèves, sur le versant italien, en pleine vallée d'Aoste. La longueur totale prévue est de 12 600 mètres (Simplon 19 720 mètres ; Mont-Cenis 12 849 mètres ; Saint-Gothard 14 984 mètres).

L'entrée se ferait à l'altitude de 1 212 mètres : on s'y élèverait de Chamonix par une rampe hélicoïdale de 5 kilomètres environ. Le tunnel

présenterait un dos d'âne vers le sixième kilomètre, où il atteindrait l'altitude de 1 382 mètres, puis il déboucherait à l'altitude de 1 365 mètres. La route se raccorderait ensuite à celle d'Entrèves à Aoste.

Douze kilomètres de tunnel dans une masse montagneuse à 2 000 mètres environ au-dessous des sommets ne peuvent être établis qu'en résolvant bien des problèmes d'ordre pratique dont il ne faut se dissimuler ni l'importance ni la difficulté.

D'après les géologues consultés, les *roches rencontrées* seraient assez faciles à traiter et sont de même nature que celles que l'on a forées au Simplon ou au Saint-Gothard. Du côté français, on trouverait tout d'abord trois kilomètres de roches schisteuses se débitant en plaquettes, puis une formation granitique hétérogène comprenant tout le reste du massif jusqu'au débouché du tunnel sur le versant italien. Dans cette formation, on signale trois zones de moindre résistance qui sont peut-être de perméabilité plus grande et, dès lors, susceptibles d'amener des eaux d'infiltration. C'est là une première difficulté technique.

La *pression* considérable à laquelle le tunnel se trouvera soumis en est une seconde. On admet qu'un tunnel ne doit pas descendre à plus de 2 500 mètres au-dessous de la surface du sol, car les mesures de sécurité deviennent telles que la construction n'a plus d'intérêt pratique. Or le projet ne prévoit qu'une épaisseur de terrains inférieure à 2 000 mètres.

Une troisième difficulté rencontrée est la *température*. Les techniciens admettent, comme économiquement possible, la ventilation d'un tunnel en construction dont la température ne dépasse pas 35 degrés. Dans le tracé prévu, la température dépassera 35 degrés entre les kilomètres 7 et 10 ; on estime même qu'elle atteindra 38 degrés. Mais cette zone est courte et non infranchissable.

En somme, au point de vue technique, le percement du mont Blanc ne rencontre pas de difficultés insurmontables. J'ai pu me rendre compte, au cours des conversations que j'ai eues dernièrement, tant en Savoie qu'en Piémont, que le tunnel du Mont Blanc est vivement souhaité des deux côtés des Alpes. Mais il faut l'accord complet des deux gouvernements, déclarent les politiciens, et l'assurance que l'entreprise sera rémunératrice, ajoutent les économistes.

***

EST-IL bien certain que le tunnel, pour être entrepris, doive être rémunérateur ? N'existe-t-il pas au monde d'autres raisons d'agir que le bénéfice monnayable ? Ne voit-on pas un intérêt d'un autre ordre, celui de posséder des voies courtes, rapides et agréables entre la France et les pays voisins ? Combien de tunnels ferroviaires internationaux rendent-ils l'argent engagé ? Pas un. Et, cependant, personne ne met en doute leur valeur utilitaire.

Souhaitons donc que les tunnels de la Faucille et du Mont-Blanc entrent bientôt dans leur phase de réalisation. Et s'il est des gens qui estiment qu'une idée n'est réalisable que si elle assure un bénéfice financier, plaignons-les : ils risquent de ne rien faire eux-mêmes de beau et de bien, et de ne rien comprendre à ce qui ennoblit notre pauvre humanité.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

GASTON MAUGRAS : **Le duc de Lauzun et les dernières années de l'ancien régime** (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

« Le duc de Lauzun a été la personnification la plus complète, la plus brillante de la fin du XVIIIe siècle. Il en a possédé tous les défauts, mais aussi tous les charmes, les séductions, les idées nobles et généreuses. » Aussi convenait-il de ne pas le séparer de son temps, et c'est ce qu'a fait M. Gaston Maugras, dans la remarquable étude qui forme l'un des derniers volumes de la *Bibliothèque historique Plon*. Il n'a pas voulu peindre seulement la vie aventureuse et mouvementée de Lauzun, mais faire revivre avec lui toute une société qui était alors à l'apogée de son éclat et que la tourmente révolutionnaire allait faire disparaître à jamais.

En 1780, Lauzun, qui appartient à l'illustre famille des Gontaut-Biron, n'a que trente-trois ans, et il est déjà colonel. Il a vécu à la cour de Louis XV où il a connu toutes les faveurs mondaines ; il a été fêté et adulé, ensuite, jusque dans l'entourage immédiat de Marie-Antoinette. Mais voici la participation de la France à la guerre d'Amérique ; il est désigné pour s'y rendre avec le nouveau corps de volontaires qu'il commande et il s'embarque à Brest avec Rochambeau.

Lauzun, devenu duc de Biron en 1788, part pour l'armée du Nord, en 1792, dès la déclaration de guerre ; il s'y fait remarquer par sa conduite héroïque. Il passe successivement à l'armée du Rhin, puis à l'armée de Nice ; enfin, il est envoyé à Niort contre les Vendéens insurgés. Il manque de tout ; il n'a ni canons, ni fusils, ni voitures. La situation est atroce. Pour y remédier, il fait preuve d'une extraordinaire activité, mais son patriotisme, son dévouement même à la République ne peuvent faire oublier aux dénonciateurs sa naissance, sa famille, son éducation de « ci-devant ». Mis en accusation à la demande de Robespierre, il terminera sa vie, comme tant de ses amis, sous le couperet de la guillotine.

ANNA SORÈZE : **Mademoiselle Tayrac** (Éd. René Debresse ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre est le récit de la vie d'une institutrice publique de hameau, Mlle Tayrac.

L'auteur avait d'abord songé à écrire un mémoire pour protester, au nom de cette institutrice, contre les injustices et abus de pouvoir dont elle avait souffert. En vue de ce travail, elle avait entrepris le dépouillement du Journal intime tenu par Mlle Tayrac depuis ses débuts dans l'enseignement. Elle fut saisie par la vie qui émanait de ces notes quotidiennes. Alors, renonçant à écrire une sèche nomenclature de faits, elle voulut faire revivre le passé tout entier sous la forme du roman.

Le cas de cette institutrice était ainsi porté devant l'opinion publique, mais il n'était plus l'unique préoccupation de l'auteur, soucieuse avant tout maintenant de reproduire la vie.

On nous montre donc ici l'institutrice de campagne, avec ses élèves, dans sa classe ; on la suit dans ses voyages de ravitaillement lorsqu'elle occupe des postes éloignés de toute agglomération ; on assiste, les soirs d'hiver, à ses veillées solitaires et peureuses dans une maison isolée au milieu des champs, etc.

ADRIENNE CAMBRY : **Marcel, enfant gâté** (Figuière ; 10 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Adrienne Cambry, auteur d'une quinzaine de romans remarqués, nous en donne un nouveau, bien construit, bien écrit, intéressant par son côté psychologique. C'est l'étude du caractère et la vie déplorable d'un enfant trop gâté, élevé sans père dans un milieu de vieilles dames qui trouvent bien tout ce qu'il fait. Marcel, précoce, égoïste, paresseux, séduit plusieurs femmes ou jeunes filles, sème la douleur autour de lui et finit par épouser une infirmière vulgaire et riche ; mais, ne brillant pas assez à Paris, il retourne à la province d'où il sortit et retrouve l'admiration de celles qui le firent ainsi... Livre âpre et mordant, qui aura un succès mérité.

VIENNENT DE PARAITRE :

(*En vente à la librairie Nathan.*)

DAMON (Louis) : **Fétus de paille** (Argus ; 12 fr.).
FORTELLE (Victor de la) : **La famille Pébroque** (Férenczi ; 12 fr.).
GOT (Armand) : **Visages de la Gironde** (Delmas, Bordeaux ; cartonné, 12 fr.).
LUZ (Jeanne) : **La Cité des Mères** (Nouvelles Éditions latines ; 10 fr.).
PONS (de l'Hérault) : **Napoléon souverain de l'Ile d'Elbe** (Bibl. hist., Plon ; 15 fr.).
SUARNET (André) : **Le rosier des chiens** (Figuière ; 12 fr.).
VANHOR (Guy) : **Les demoiselles Lemarguillier** (Peyronnet ; 12 fr.).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Hellemmes, Nord 11 juin 1934,). — **Grand-père joue avec Jean.** — Le grand-père prit Jean sur ses genoux et le fit sauter à bourriquot (1). Le petiot en tirait la langue de plaisir. Le vieux, fatigué par ce cavalier d'un sou, gros comme quatre pommes, voulut le poser à terre, mais il ne le put avant d'avoir joué avec lui à la barbichette.

Je te tiens par la barbichette,
Le premier qui rira
Aura une tapette !

Nonot (1) retenait si fort son rire qu'il en avait les yeux écarquillés, les joues grosses, puis il pouffait ; et le vieil homme grognait en lui donnant une tape qui n'aurait pas écrasé une mouche.

CH. SILVESTRE.

(1) A écrire au tableau.

Questions. — 1. *a.* (1 point.) « *Le vieux voulut* le *poser à terre, mais il ne* le *put* » (3e *phrase*).

Écrivez cette phrase en remplaçant les pronoms « le » par les mots dont ils tiennent la place.

b. (1 point.) *Nature et fonction de chacun des mots soulignés : « en tirait la langue de « plaisir » (2e phrase) ; « retenait si « fort » son rire » (3e phrase).*

2. (1 point 1/2.) « ... *Une tape qui n'aurait pas écrasé une mouche* » (*dernière phrase*). *A quel mode et à quel temps est ici le verbe? Remplacez-le par une autre forme du même verbe.*

3. (1 point 1/2.) « *Une tapette.* » *Comment ce mot est-il formé? Trouvez dans la dictée un autre mot formé à l'aide du même suffixe. Deux autres mots formés à l'aide d'un suffixe de même sens.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Le vieux voulut poser l'enfant à terre, mais il ne put le faire (ou le poser à terre).

b. Plaisir : nom com., compl. cir. de cause de *tirait.*

Fort : adverbe de degré, se rapporte à *retenait.*

2. Le verbe *aurait écrasé* est au mode conditionnel, temps : passé 1re forme ; — *eut écrasé* (passé 2e forme).

3. *Tapette* est formé du radical *tape* et du suffixe *ette*, qui veut dire petite ; *barbichette. Bourriquot ; petiot.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En place devant l'appareil photographique ! Vous avez sans doute été prise déjà en photographie, seule ou en groupe. En tout cas, vous avez certainement vu opérer un photographe de profession ou un photographe amateur. Racontez avec gaieté cette scène amusante.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Jeudi dernier, mon oncle, très aimé dans la famille pour sa bonne humeur et sa franche gaieté, était venu déjeuner à la maison, ainsi que grand'mère. Après le repas, alors que nous nous promenions dans les allées du jardin, mon oncle propose : « J'ai une envie folle de faire un premier essai de mon Kodak. » Tout le monde accepte avec plaisir.

Aussitôt, c'est un grand branle-bas. Il faut se placer. On apporte les chaises du salon que l'on installe auprès du poirier. Oncle Charles dresse son appareil et regarde si l'on est prêt. Ah ! pour cela pas du tout ! Grand'mère ne sait plus sourire, malgré les plaisanteries de mon grand cousin Jacques. Il faut donner un bonbon à Pierre qui ne reste pas tranquille. Au moment où l'oncle va presser sur le déclic, papa relève le chapeau de mon cousn qui avait pris la fantaisie de le mettre sur le côté au point de le laisser tomber. Pierre qui a fini de sucer son bonbon en réclame; en trépignant, un autre. Maman, un peu gênée par le soleil, fait une grimace... Décidément, cela ne sera jamais fini. La petite Jeanne veut à tout prix que son petit chien « Kiki » soit aussi photographié. Celui-ci ne se laisse pas faire et aboie furieusement contre Jeanne qui le serre dans ses bras. L'oncle Charles s'impatiente, prenant sa grosse voix qui fait tout trembler dit à Jeanne : « Écoute, si tu ne laisses pas ton chien tranquille, je le donne... » A ce moment, Jacques, assis sur le bras d'un fauteuil, manque de tomber. L'oncle Charles, abandonnant sa grosse voix, se met à rire de tout son cœur. Enfin, tout est rentré dans le calme. Maman ne cligne plus des yeux. Le chien consent à se faire prendre. Et clic... c'est terminé. Pour se dégourdir d'être resté sur place, sans bouger, toute la jeunesse s'élance et entame une partie de croquet.

(*Devoir d'une bonne candidate.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Hennebont, Morbihan, 1933). — 1. *Dans une bonbonne vide qui pèse 2 kg. 500, on verse 10 litres de vin piqué. Quand celui-ci est transformé en vinaigre, la bonbonne pèse 12 kg. 580, et l'évaporation a fait perdre au liquide 1/100 de son volume. Calculer la densité du vinaigre.*

➔ SOLUTION. — La densité demandée est le poids du litre de vinaigre. Or le poids total de ce liquide est l'augmentation de poids de la bonbonne :

12 kg. 580 — 2 kg. 500 = 10 kg. 080.

Et son volume est les 99/100 de celui du vin dont il provient :

10 l. × 0,99 = 9 l. 9.

Nous aurons le poids du litre en divisant le poids total par le nombre de litres :

10 kg. 080 : 9,9 = 1 kg. 018.

***

2. *Un jardin rectangulaire de 104 mètres de périmètre a été vendu 3 f. 60 le mètre carré. Quelle somme en a-t-on retirée, si la largeur du jardin est les 3/5 de sa longueur ?*

➔ SOLUTION. — Le prix total de vente est le produit du prix de vente du mètre carré par le nombre de mètres carrés. Cette surface est elle-même le produit de ses deux dimensions. Celles-ci, longueur et largeur, ont pour somme le demi-périmètre du jardin :

104 m. : 2 = 52 m.

Que vaut cette somme relativement à la longueur? Elle est les 5/5 de la longueur, plus les 3/5 de la longueur, soit les 8/5 de la longueur. Celle-ci est donc les 5/8 de 52 mètres :

52 m. × 5/8 = 32 m. 50.

La largeur est le complément de la longueur à 52 mètres :

52 m. — 32 m. 50 = 19 m. 50.

La surface vendue mesure donc :

32,5 × 19,5 = 633 m² 75.

De sorte que le prix total de vente est les 63 375 centièmes de 3 f. 60 :

3 f. 60 × 633,75 = 2 281 f. 50.

BAUDRILLARD et KUHN. Lectures faciles. (Cours préparatoire)..... 5.70

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Au moment de sa mort, Richelieu déclara : « Je n'ai jamais eu d'autres ennemis que ceux de l'État. » De quels ennemis voulait-il parler. Rappelez son œuvre.*

2. *Que vous rappellent les dates : 1715, 1763, 1848, 1916?*

3. *Comment vous représentez-vous la côte de Provence? Aspect de la côte, la mer, le climat, les productions.*

4. *Croquis de la côte méditerranéenne : indiquez deux ports.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les ennemis de « l'État » ont été sous Richelieu : *les grands*, c'est-à-dire les seigneurs qui, groupés autour de Gaston d'Orléans, frère du roi, refusaient d'obéir et intriguaient même avec l'étranger ; *les protestants*, qui tentaient d'organiser une sorte d'État indépendant dans le Midi et à l'ouest de la France ; *la maison d'Autriche*, dont la puissance était toujours menaçante.

Richelieu interdit les duels aux seigneurs et se montra impitoyable envers ceux qui désobéissaient au roi (mort du comte de Chalais, de Montmorency-Boutteville, du duc de Montmorency, de Cinq-Mars et de Thou).

Il fit la guerre aux protestants, leur prit La Rochelle (1628), mais leur accorda l'édit de grâce d'Alais (1629) et leur laissa la liberté de conscience.

Il s'allia, contre l'Autriche et l'Espagne, au Danemark, à la Suède et aux protestants d'Allemagne, engagea ensuite la France dans la guerre de Trente ans ; après plusieurs échecs (perte de Corbie, 1637), les Français conquirent l'Artois et le Roussillon.

2. 1715 : mort de Louis XIV. — 1763 : traité de Paris, perte de l'Inde française et du Canada. — 1848 : Rélution qui chasse Louis-Philippe. Avénement de la IIe République, établissement du suffrage universel. — 1916 : batailles de Verdun et de la Somme (les Allemands repoussés).

3. La côte de Provence est rocheuse et fort découpée nombreux caps et baies (les « calanques »). La mer très bleue, sans marées, a de belles plages bien abritées (Cannes, Nice, Antibes, Menton). Le climat, très doux en hiver, reste agréable en été. (Stations hivernales de la Côte d'Azur.) Le pays produits des fruits oranges, citrons), des fleurs (Nice et environs), de l'huile (olives), du vin.

4. Croquis (V. *Atlas*).

IV *bis*. **SCIENCES** (Vézénobre, Gard, 1933). — 1. *Vous avez vu, ou on vous a indiqué, comment le charron pose un cercle autour d'une roue. Dites comment il s'y prend, et pourquoi.* — 2. *La chaux : fabrication, propriétés, usages.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Pour que le cercle de fer adhère bien à la roue, il faut qu'il la serre fortement ; il y a d'ailleurs à cela cet autre avantage que les assemblages de la roue s'en trouvent consolidés. Le forgeron fait donc son cercle un peu plus petit que la roue. Pour y faire entrer celle-ci, il le dilate en le portant au rouge dans un grand feu de plein air : car la chaleur, en allongeant la circonférence du cercle, en allonge forcément anssi le diamètre. Puis il pousse vivement la roue dedans à coups de marteau. Il arrose ensuite aussitôt l'ensemble, pour préserver le bois de l'altération du feu En se refroidissant, le bandage diminue de diamètre et serre la roue, et il la serre avec une force énorme quoique son diamètre diminue fort peu.

2. On fabrique la chaux en chauffant longtemps au rouge, dans des fours spéciaux, une pierre calcaire assez pure. La chaleur décompose ce carbonate de chaux en gaz carbonique, qui s'échappe, et en chaux vive, qu'on extrait du four par une ouverture inférieure.

Grise en dehors, mais blanche intérieurement, la chaux vive est plus légère que le calcaire dont elle provient. Elle est, en outre, sonore et cassante.

Si on l'arrose d'un peu d'eau, elle devient brûlante, en vaporise une partie, et absorbe le reste en s'y combinant : c'est cette combinaison qui dégage de la chaleur. On voit alors la chaux se gonfler et tomber en poudre : on dit qu'elle est éteinte. Au contact de l'air libre, la chaux vive s'éteint lentement en en absorbant la vapeur d'eau.

L'eau dissout un peu de chaux, un peu plus d'un gramme par litre, en restant parfaitement limpide : on a ainsi de l'eau de chaux. Si l'on y met beaucoup de chaux, la plus grande partie reste en suspension dans l'eau, ce qui la trouble et la blanchit : on a du lait de chaux. Ces deux produits sont légèrement caustiques, ce qui les rend antiseptiques.

Avec du sable et de l'eau, la chaux éteinte forme le mortier des maçons. En séchant et en se combinant au gaz carbonique de l'air, ce qui la ramène à l'état de carbonate, la chaux soude entre elles les pierres des murs.

La chaux a d'heureux effets dans les terres tourbeuses, granitiques, argileuses. Elle fertilise les premières, rend les dernières moins collantes et, par suite, moins difficiles à cultiver.

Les badigeons au lait de chaux assainissent les étables, les poulaillers, etc. On conserve les œufs dans un lait de chaux à 10 p. 100. Il en entre aussi dans la préparation de la bouillie anticryptogamique bordelaise.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Barbezieux, Charente, 1933). — **Garçons.** *Dessin à vue d'un chapeau de feutre.* — **Filles.** *Repriser une fente de 2 centimètres, tailler une bavette, dessiner deux initiales.*

Concours commun des Bourses Nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Les bureaux d'une grande entreprise industrielle.** — Pour parvenir jusqu'au bureau de M. Sureau, il faut traverser plusieurs corps de bâtiments. En été, quand les fenêtres sont ouvertes et que les portes *bâillent à la fraîcheur*, on aperçoit toutes sortes de compartiments superposés *où* les hommes travaillent.

Il y a de ces hommes qui sont enfoncés jusqu'au *torse* dans des bureaux américains compliqués comme des machines. *D'autres* se trouvent *ratatinés* au faîte de hauts tabourets-fluets comme des perchoirs. On voit des murs immenses, recouverts de cartonniers, et qui ressemblent un peu au Columbarium du Père-Lachaise. Là devant circulent sur des galeries aériennes deux ou trois garçons, qui ont un air affairé de *mouches à miel*. Parfois on entend un grésillement, un bruit d'averse, et on entre dans une grande salle où les dactylographes pianotent comme des aliénées.

GEORGES DUHAMEL.

Questions. — 1. *Donnez le sens des mots et expressions : « bâillent à la fraîcheur ; — ratatinés ; — air affairé. »*

2. a. *Expliquez la comparaison : « On voit des murs.. qui ressemblent un peu au Columbarium du Père Lachaise. »*

LANTENOIS Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois) ..... 40 fr.

b. *Trouvez deux expressions qui montrent que l'auteur se moque un peu de l'agitation qui se fait dans cet important bureau.*

3. *Nature et fonction des mots soulignés : « ou ; — torse ; — d'autres ; — ratatinés ; — mouches à miel. »*

➜ RÉPONSES. — 1. *Bâillent à la fraîcheur :* le mot *bâillent* est pris ici au sens figuré ; les portes, comme pour lutter contre la chaleur accablante des bureaux, s'ouvrent sur l'extérieur d'où viendra un air plus frais, plus agréable ; — *ratatinés :* ces hommes, ces employés de bureau, sont comme repliés sur eux-mêmes, tout absorbés qu'ils sont dans des tâches longues et fastidieuses ; — *air affairé :* les garçons semblent très occupés et se donnent un rôle important qu'en réalité ils n'ont point.

2. *a.* Dans la pensée de l'auteur, les murs immenses couverts de cartonniers bien rangés, où nombre d'affaires classées dorment pour toujours, évoquent le Columbarium du Père-Lachaise, lieu où sont rangées les urnes contenant les cendres des morts incinérés.

b. « Un air affairé de mouches à miel » ; — « piaotent comme des aliénés ».

3. *Où :* pron. relatif, antéc. *compartiments*, compl. circ. de lieu de *travaillent*.
Torse : nom. com., compl. de l'adj. *enfoncés* (indiquer le degré).
D'autres : pron. indéfini, sujet de *se trouvent*.
Ratatinés : adj. qual., attribut de *d'autres*.
Mouches à miel, nom composé, compl. du nom *air*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Racontez une petite mésaventure due à votre étourderie ou à votre désobéissance.*

➜ INDICATIONS. — Chacun devra faire appel ici à sa propre expérience. Il conviendra de conter simplement avec autant de naturel et de spontanéité que possible la petite mésaventure dont il s'agit. Éviter surtout de vouloir atteindre au comique par l'accumulation de détails invraisemblables, ne pas tomber non plus dans le grotesque. Le meilleur récit sera celui qui, conduit d'un style alerte, dénotera le plus de sincérité.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On veut clore un jardin rectangulaire long de 45 mètres et large de 24 mètres, par un mur construit sur le terrain même du jardin. Ce mur aura 20 centimètres de fondations et 0 m. 85 de hauteur au-dessus du sol ; son épaisseur sera de 25 centimètres. On y laissera la place d'une porte de 1 mètre de large. Calculer le prix de ce mur, à 15 f. le mètre cube.*

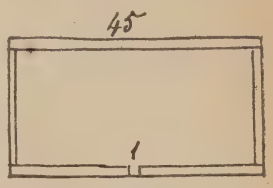

➜ SOLUTION. — En décomposant le mur comme l'indique la figure, on voit que sa longueur mesure : 45 m. × 2 — 1 m. + (24 m. — 0 m. 25 × 2) × 2 = 136 m.
Sa hauteur totale étant : 0 m. 85 + 0 m. 20 = 1 m. 05, et son épaisseur 0 m. 25, son volume s'élève à :
$136 \times 1{,}05 \times 0{,}25 = 35\ m^3\ 7$.
La dépense sera donc les 357/10 de 65 f. :
65 f. × 35,7 = 2 320 f. 50.

***

2. *Pour faire une chemise, on emploie 2 m. 80 de cretonne à 4 f. 25 le mètre, plus 0 f. 60 de fil et 0 f. 75 de boutons. Si, en revendant cet article 276 f. la douzaine, le fabricant gagne 15 p. 100 du prix de revient, combien paie-t-il de façon pour chaque chemise ?*

➜ SOLUTION. — Le bénéfice étant les 15 centièmes du prix de revient, le prix de vente en est les 115 centièmes, et dès lors le prix de revient de la douzaine de chemises est les 100/115 de 276 f. :
276 f. × 100/115 = 240 f.
Chaque chemise revient donc à : 240 f. : 12 = 20 f.
Ce prix comprend la façon demandée et le prix des fournitures. Ce dernier est :
(4 f. 25 × 2,80) ou 11 f. 90 + 0 f. 60 + 0 f. 75 = **13 f. 25.**
La façon s'élève ainsi à :
20 f. — 13 f. 25 = 6 f. 75.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Yonne, 1932). — **L'essaim.** — Au signal donné, on dirait que toutes les portes de la ville s'ouvrent en même temps d'une poussée subite et insensée, et la foule noire s'en évade ou plutôt en jaillit, en un jet direct, tendu, vibrant et ininterrompu, qui fuse et s'évase aussitôt dans l'espace en un *réseau sonore*, tissu de cent mille ailes exaspérées et transparentes. Pendant quelques minutes, le réseau flotte ainsi au-dessus du rucher, dans un prodigieux murmure de *soieries diaphanes*. Il ondule, il hésite, il palpite comme un *voile d'allégresse* que des mains invisibles soutiendraient dans le ciel, où l'on dirait qu'elles le ploient et le déploient depuis les fleurs jusqu'à l'azur, en attendant une arrivée ou un départ auguste.

Enfin, l'un des pans se rabat, un autre se relève, les quatre coins pleins de soleil du radieux manteau qui chante se rejoignent, et, pareil à l'une de ces nappes intelligentes qui, pour accomplir un souhait, traversent l'horizon dans les contes de fées, il se dirige tout entier et déjà replié, afin de recouvrir *la présence sacrée de l'avenir*, vers le tilleul, le poirier ou le saule, où la reine vient de se fixer comme un clou d'or, auquel il accroche une à une ses ondes musicales, et autour duquel il enroule son étoffe de perles, tout illuminée d'ailes.

Questions. — 1. *Donnez le sens des mots ou des expressions : « réseau sonore ; soieries diaphanes ; voile d'allégresse ; la présence sacrée de l'avenir ».* — 2. *Trouvez deux synonymes de « diaphane » et son contraire.* — 3. *Dites la nature et la fonction des propositions de la phrase : « Il ondule... départ auguste. »*

➜ RÉPONSES. — 1. *Réseau sonore :* réseau vient de rets (filet) et signifie littéralement *petits rets*, et par extension tissu fait de petites mailles, le vol serré et vibrant des abeilles groupées en essaim justifie l'expression *réseau sonore*. La comparaison de l'essaim à un tissu est reprise dans les mots : *soieries diaphanes* (les ailes des abeilles ont, en effet, l'aspect brillant et semi transparent de la soie) et *voile d'allégresse*, l'envol de l'essaim qui sert de cortège à la reine est la grande fête de la ruche, il manifeste la joie des abeilles qui vont fonder une nouvelle colonie. — *La présence sacrée de l'avenir :* La jeune reine, parce qu'elle pondra les œufs, assurera seule

la future existence de la nouvelle ruche, c'est pour cela que sa présence est *sacrée*.

2. *Transparent, translucide*, contraire : *opaque*.

3. *(Sans difficultés.)*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — « *Objets inanimés, avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer?* » a dit Lamartine. *Expliquez et commentez ces deux vers en invoquant des souvenirs littéraires et des souvenirs personnels tirés de votre expérience.*

➔ INDICATIONS. — Lamartine dans son poème de *Milly* ou *La Terre natale*, exalte les mille liens qui l'unissent aux lieux familiers de son enfance. Liens qui lui semblent d'autant plus étroits que ses voyages l'emmènent plus loin du Mâconnais. D'autres poètes ont chanté les mêmes émotions, c'est ainsi que Joachim du Bellay n'a pas oublié à la Cour de Rome, où il garde l'impression d'être en exil, son petit village du val de Loire. Chateaubriand a aussi célébré cet attachement de l'homme aux lieux qui l'ont vu naître.

Chacun de nous peut, en s'en référant à sa propre expérience, retrouver les mêmes sentiments. Par cela seulement qu'elles ont servi de cadre à nos premières années, les choses les plus humbles nous sont devenues très précieuses. L'âme que le poète semble prêt à reconnaître aux objets témoins de notre enfance n'est que le reflet de nos propres émotions. C'est parce qu'ils nous permettent de nous « retrouver » et d'évoquer avec précision des souvenirs qui nous sont très chers, que les objets dont il s'agit tiennent une si large part dans nos affections.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Le régime d'un fleuve. Ses facteurs les plus importants. Illustrez votre développement par des exemples pris parmi les grands fleuves français ou européens.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales** : — Le *débit* d'un fleuve varie selon les saisons (périodes d'abondance ou *crues*, périodes de disette ou *maigres*). Le régime du fleuve est dit *régulier*, quand il n'y a pas de trop grands écarts entre le *débit d'étiage* et le débit de crues, il est dit *irrégulier* dans le cas contraire.

II. **Facteurs les plus importants du régime d'un fleuve.** — *a.* **Le climat** et le mode d'alimentation du fleuve. Climat humide, pluies suffisantes, fleuves réguliers (ex. : ceux du nord de la France) : climat comportant deux saisons : l'une pluvieuse, l'autre sèche, régime irrégulier (crues suivies de maigres, ex. : le Nil et les fleuves tropicaux), climat trop sec, cours d'eau temporaires (oueds du Sahara).

b. **Le relief.** — Si la pente est forte les crues sont brusques et torrentielles, ex. : celles de la Garonne ; si elle est très faible, les crues se prolongent mais sont moins brusques, ex. : celles de la Seine.

c. **La nature du sol.** — Si les terres du bassin sont *imperméables*, le fleuve est irrégulier, ex. : la Loire, l'Allier ; si, au contraire, les sols sont perméables, l'eau s'infiltre, le régime est régulier, ex. : la Saône.

d. **Le régime des principaux affluents.** — L'Yonne, venue du Morvan, est un élément de trouble dans le régime de la Seine ; la Saône régularise le débit du Rhône.

Conclusion. — Le régime d'un fleuve a une grosse importance sur sa navigabilité.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Lyon, octobre 1933). 1. — **Arithmétique.** — *Un champ dont la superficie est 627 ares est divisé en deux parcelles A et B.*

1° *La parcelle A vaut 45 f. l'are et la parcelle B 36 f. l'are. On sait, en outre, que le prix de la parcelle A est les $\frac{3}{2}$ du prix de la parcelle B. Calculer la surface de chaque parcelle.*

2° *Quelle est la plus petite surface qu'il faut détacher de l'une des parcelles pour que la surface du reste du champ soit équivalente à celle d'un carré dont le côté est mesuré en mètres par un nombre entier?*

Cette surface ayant été détachée de la parcelle A, à quel prix le reste du champ a-t-il été vendu ?

➔ SOLUTION. — 1. Si la parcelle A valait 36 f. l'are, soit les $\frac{36}{45} = \frac{4}{5}$ de son prix, sa valeur totale ne serait que les :

$$\frac{3}{2} \times \frac{4}{5} = \frac{6}{5}$$ de celle de la deuxième.

Les deux parcelles ayant alors même valeur par are, leurs surfaces sont proportionnelles à leurs prix ; la surface de la parcelle A est donc les $\frac{6}{5}$ de celle de B, et, par suite, la surface totale est les $\frac{11}{5}$ de celle de B.

Donc la surface de B mesure :

$$627 \times \frac{5}{11} = 285 \text{ ares.}$$

Et celle de A :

$$285 \times \frac{6}{5} = 342 \text{ ares.}$$

2. La surface totale est de 62 700 m², nombre compris entre :

$$250^2 = 62\,500 \text{ et } 251^2 = 63\,001.$$

Le carré répondant aux conditions de l'énoncé a 250 m. de côté, soit 62 500 m² de surface.

Pour obtenir cette surface, il faut détacher :

$$62\,700 - 62\,500 = 200 \text{ m}^2 \text{ ou } 2 \text{ ares.}$$

Il reste alors 340 ares à la parcelle A. Le reste du champ est vendu :

$$45 \times 340 + 36 \times 285 = 25\,660 \text{ f.}$$

2. **Géométrie.** — *Un trapèze isocèle peut être décomposé en trois triangles équilatéraux, DAE, AEB, EBC. Ses diagonales AC et BD se coupent en P.*

1° *Indiquer la position du centre du cercle circonscrit au trapèze. Montrer que les angles DAC et DBC sont droits.*

2° *Montrer que les triangles DPC et APB son semblables et déterminer le rapport de similitude.*

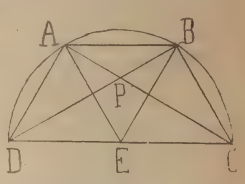

3° *Calculer la valeur en degrés de chacun des angles des triangles DPC et APB.*

4° *On donne la longueur des diagonales AC = DB = 3 a. Calculer la distance du point P à chacun des sommets A, B, C, D, ainsi que la longueur des 4 côtés et la surface du trapèze.*

➔ SOLUTION. — 1. Le sommet E, commun aux trois angles équilatéraux, est tel que :

ED = EA, EA = EB, EB = EC.

Il est donc équidistant des 4 sommets A, B, C, D ; c'est le centre du cercle circonscrit au trapèze. DC est un diamètre ; les angles DAC et DBC, inscrits dans une demi-circonférence, sont droits.

2. Les angles PDC et ABP d'une part, PCD et PAB d'autre part, sont égaux comme alternes internes. Donc les triangles DPC et APB sont semblables.

Le rapport de similitude est $\frac{CD}{AB}$; soit, puisque CD est le double de AB, $\frac{CD}{AB} = 2$.

3. Le quadrilatère ABED, dont les côtés sont égaux, est un losange ; la diagonale BD est bissectrice des angles ABE et ADE qui valent chacun 60°.

HOUDRÉ (Doctesse). Mémento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

L'École.

Dans une poésie que nous venons d'apprendre, **Jean Aicard** montre comment la France, soucieuse de votre avenir, a voulu construire pour vous, en grand nombre, des écoles neuves où, sous la direction de maîtres et de maîtresses instruits, vous apprenez à **travailler** et à vous **aimer**.

Notre mère, la douce France,
La chère France, dit un jour :
« Notre ennemi, c'est l'ignorance.
Il faut le vaincre par l'amour.

Au bord des mers, le long des fleuves,
Dans la vallée et sur les monts,
Construisons des écoles neuves
Pour les petits que nous aimons. »

Les écoles d'aujourd'hui.

Ces écoles sont bien différentes de celles d'autrefois, telles que nous les ont décrites E. Lavisse, Erckmann-Chatrian. Dans les écoles neuves, tout a été créé en vue du bien-être et de la joie de l'enfant ; les anciennes, au contraire, avaient un air triste, rébarbatif ; le maître lui-même était souvent austère.

Regardons notre classe : des gravures, des fleurs l'égaient au cœur même de l'hiver. Le soleil y entre à flots par de grandes fenêtres. Les murs sont blancs, le plancher est soigneusement balayé chaque soir.

Votre maîtresse n'est point morose. Elle vous entoure d'une tendre sollicitude. L'école est, en effet, **votre maison**, et la maîtresse veut être pour vous une **seconde mère.**

Comment votre maîtresse ne vous aimerait-elle pas? Elle passe auprès de vous la plus grande partie de sa vie. Elle vous donne le meilleur d'elle-même : ce qu'elle sait, ce qu'elle pense. Elle façonne en quelque sorte votre âme : vous êtes les enfants de son cerveau et de son cœur.

Vous êtes toutes égales à ses yeux. Elle ne montre de préférence pour personne, si ce n'est pour l'élève qui s'en révèle digne par son travail et sa conduite. Ainsi, vivant toutes entourées de la même affection, nourries des mêmes enseignements, partageant les mêmes jeux, vous formez sous son égide une véritable **famille** dont le bonheur est son plus cher désir.

Pourquoi les enfants vont-ils à l'école?

Les enfants vont à l'école pour leur bonheur,

D'abord, vous rencontrez ici des compagnes de votre âge avec lesquelles vous pouvez jouer, causer... C'est là un bienfait de l'école qu'apprécient déjà les tout-petits. Dédé, mon garçonnet de cinq ans, regrette, le jeudi, l'absence de ses camarades de la maternelle.

En grandissant, vous vous rendez compte que l'école procure d'autres bonheurs plus élevés.

Le bonheur de s'instruire.

L'école vous **instruit.** Vos parents n'ont pas tous le temps ou la culture nécessaire pour vous donner les connaissances indispensables à bien vivre. Vos maîtres les remplacent. Ils vous apprennent à lire, à écrire, à calculer. Plus tard, ils vous enseignent le français, l'histoire, la géographie, les sciences. Quand vous êtes venues quelque temps à l'école, votre instruction surpasse celle des savants des siècles passés. L'empereur Charlemagne ne savait pas lire. Les grands médecins d'autrefois connaissaient l'organisation du corps humain moins bien que vous.

Le soir, à la maison, tout ce que vous apprenez en classe intéresse vos parents. « De notre temps, affirment-ils, on ne nous enseignait pas autant de choses. »

L'éducation.

L'école ne nous offre pas seulement un trésor de connaissances : elle s'applique à former et à développer en nous les qualités d'observation, de réflexion et de raisonnement, qui nous rendront capables de nous instruire seules plus tard. **Elle forge pour nous les outils de la connaissance.**

Elle nous **améliore.** A l'aide d'encouragements de toutes sortes, elle essaie de fortifier nos bons penchants. Elle lutte contre nos défauts. En un mot, elle poursuit et parfait l'éducation que nous recevons dans la famille. Grâce à elle, notre vie sera exempte de graves défaillances et de remords.

L'apprentissage de la vie sociale et de la fraternité.

Vous formez ici, avons-nous dit, une grande famille ; vous êtes encore une **petite société** ayant sa discipline, ses lois.

Chacune de vous doit se comporter de façon à ne pas nuire aux autres. Des règles de conduite précises vous facilitent l'accomplissement de ce devoir.

C'est sur les bancs de l'école où le riche s'assied à côté du pauvre, dans la même atmosphère de calme, de justice et de bonté, que les enfants apprennent le mieux à s'aimer. Ils pratiquent très tôt la fraternité. En résumé, l'école les prépare à leur vie d'homme : une vie honnête et utile aux autres.

Devoirs de l'écolier envers l'école.

L'assiduité. — Pour profiter de ces bienfaits, que faut-il faire ? Simplement, venir à l'école.

Autrefois, les parents étaient obligés de payer pour l'instruction de leurs enfants. Maintenant, vous ne payez rien ; les communes vous offrent même les livres et les cahiers. On ne vous demande qu'un peu de bonne volonté, on veut que vous veniez **joyeusement** à l'école, tous les jours, et que vous ne manquiez jamais pour des prétextes frivoles.

L'assiduité est d'ailleurs la condition nécessaire de vos progrès. Si vous n'assistez pas à certaines leçons, comme toutes s'enchaînent, vous ne pouvez comprendre les suivantes.

De plus, s'astreindre à venir à l'école, c'est être assuré de l'aimer un jour et de se trouver

GUY-GRAND. C. de morale à l'usage des C. complément. et des E.P.S. (1re année)... 15 fr.

ainsi placé dans les conditions les plus favorables pour profiter de ses bienfaits.

L'exactitude. — Ce n'est pas tout d'être assidu. Il faut être exact. Être exact, c'est arriver en classe à l'heure.

L'élève exacte ne dérange pas sa maîtresse : elle est polie. Elle ne perd pas le bénéfice de leçons déjà commencées et ne détourne pas l'attention de ses compagnes. L'exactitude est, comme vous le voyez, une qualité infiniment précieuse pour vous et les autres.

Elle jouera dans votre vie un rôle important. Si vous avez pris l'habitude d'être exacte à l'école, vous serez, plus tard, une employée ou une ouvrière ponctuelle, vous ne vous exposerez pas à souffrir de certains mécomptes dont les conséquences peuvent être fâcheuses (trains, autobus, rendez-vous manqués...).

L'application et le travail. — Enfin, une fois en classe, il faut s'appliquer, faire ses devoirs avec goût, bien étudier ses leçons. Il faut écouter attentivement les explications de la maîtresse et essayer de les comprendre. L'effort personnel sera le plus profitable : vous devez travailler seule, avec courage, sans solliciter le secours de compagnes plus instruites ou des parents.

Il faut s'efforcer de suivre les nobles exemples d'honnêteté et de bonté donnés pendant les leçons de morale. Alors, l'école atteindra pour vous son double but : vous deviendrez, au point de vue intellectuel, une personne instruite ; au point de vue moral, une personne estimable.

L'obéissance. — L'obéissance est la vertu fondamentale de l'écolière. Elle est indispensable à la bonne marche de l'école où elle fait régner l'ordre. Elle est salutaire à l'élève qui apprend à vaincre ses désirs, pour se soumettre à une règle formulée par une volonté supérieure et raisonnable. Par le moyen de l'obéissance, l'élève pratique les vertus de travail, de justice, de bonté, de solidarité qui sont, par excellence, des vertus sociales.

La bonne élève obéit promptement, sans discussion ni murmure. Elle accepte de bon cœur les punitions qu'elle peut avoir encourues, car elle sait que son amélioration est à ce prix.

Devoirs envers la maîtresse.

L'obéissance nous conduit à parler de vos devoirs envers votre maîtresse. Un seul mot les résume tous : **l'affection...** Si vous aimez votre maîtresse, vous lui obéirez, vous tâcherez d'être une élève modèle.

Partout, vous emporterez le souvenir de ses conseils. Après l'école, vous lui rendrez visite de temps en temps. Vous vous intéresserez aux œuvres postscolaires : associations laïques diverses, ouvroirs, cours d'adultes, bibliothèques...

L'école vous sera toujours chère et vous la défendrez avec énergie si on la dénigre en votre présence.

Devoirs envers les compagnes.

Quant à vos compagnes, vous devez les aimer comme des sœurs. Tous les devoirs que nous avons énumérés pour les frères et les sœurs dans la famille pourraient l'être ici. Les plus grandes d'entre vous sont les aînées de la grande famille scolaire : elles doivent aide et protection aux plus jeunes, ainsi que le bon exemple. Les plus jeunes seront dociles et respectueuses. L'harmonie la plus complète régnera dans **« la maison des enfants »**, assurée par leur mutuelle affection.

Nous verrons, la prochaine fois, comment la bonne camaraderie à l'école prépare l'éclosion d'un sentiment délicat et précieux entre tous : **l'amitié.**

RÉSUMÉS. — L'école est la seconde famille des enfants. J'aime mon école. J'y vais tous les jours avec joie. J'aime aussi mes compagnes. Je leur donne le bon exemple ; je leur rends service toutes les fois que je le peux. Je me montre toujours envers elles douce, aimable, polie.

Je prouve mon affection à ma maîtresse en travaillant bien en classe. Plus tard, je défendrai l'école et je m'intéresserai aux œuvres postscolaires.

C. É. — **Je ne manquerai pas l'école pour des motifs frivoles. J'aimerai mes compagnes comme des sœurs. J'obéirai gentiment à ma maîtresse.**

LECTURE. — Enfant, que vas-tu faire à l'école ?

A l'école, que vas-tu faire, petit enfant ? — Je vais apprendre à lire pour savoir ce qu'il y a dans les livres.... Ecoutez bien. Tout en tournant ces pages tachées de noir, n'entendez-vous pas un bruissement confus de voix venues de je ne sais où, du fond des abîmes des siècles passés ? Ce sont les morts qui parlent sans que désormais aucune force puisse faire taire leur parole.

C'est Michelet qui dit la merveilleuse épopée de Jeanne la bonne Lorraine. C'est Hugo qui fait retentir avec ses mâles accents les strophes de La Légende des Siècles. *C'est Lamartine qui, au travers des notes harmonieuses d'une divine musique, évoque le génie de la nature.*

Et voilà d'autres voix plus anciennes, mais toujours aussi jeunes : voix de Corneille, voix de Racine, voix de Molière, voix de Voltaire, voix de la France, voix de l'Humanité. Je veux savoir comment, au travers des cieux, se propage d'un monde à l'autre la lumière ; comment, au choc des nuages, s'allume la flamme rapide de l'éclair. Je veux voir monter la sève depuis les robustes racines du chêne jusqu'aux fines dentelures de feuillage qui couronnent sa tête. Je veux voir circuler par mille canaux, jusque dans les replis du cerveau, le fleuve rouge du sang.

A l'école, que vas-tu faire, petit enfant ?

Alors que je n'étais pas encore, que n'étaient pas non plus et mon père et ma mère que je connais, d'autres étaient que je ne connais point. Chers êtres mystérieux qui avez fait la patrie... je ne veux pas seulement savoir vos noms, je veux savoir aussi vos actes. Je vais apprendre l'histoire.

... Je suis venu en ce monde pour être utile, pour être juste, pour être bon... Je ne suis encore, il est vrai, qu'un petit enfant, mais je veux être un homme. On n'est pas seulement un homme par la taille. On est aussi un homme par la raison et par le cœur.

Ecole de mon pays, je t'apporte mon âme. De cette jeune âme, plus débile encore que le corps qui l'enveloppe, fais une âme française, fais une âme humaine.

LÉON DERIES.
(*Salut à l'Ecole.*)

Le C. M. copiera le dernier paragraphe, en guise de pensée.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 6.

I. **Présentation du nombre 6.** — Opérer comme dans les leçons précédentes. J'ai 5 coquillages ; j'en prends encore 1, j'en ai 6 maintenant. Compter jusqu'à 6, montrer 6 tables, 6 élèves, etc. Faire venir au tableau le 1er élève de la 6e table. Montrer 6 doigts ; quel est le 6e mois de l'annee ? Le 6e jour de la semaine ? etc.

Varier beaucoup les exercices. Montrer le chiffre 6, l'écrire au tableau, sur l'ardoise, sur le cahier.

II. **Étude de la composition du nombre 6.** — Étude qui devra être conduite avec soin ; 6 est en effet un nombre pair multiple de 2 et de 3, d'où l'importance de cette étude pour l'initiation à la multiplication et à la division.

a. Avec des bûchettes, initier à la **table d'addition** et arriver aux combinaisons suivantes (commencer toujours par l'opération manuelle et passer ensuite à l'expression abstraite des résultats).

On aura :

$$6 = 5 + 1 \; ; \quad 6 = 4 + 2 \; ; \quad 6 = 3 + 3 \; ; \quad 6 = 2 + 2 + 2.$$

Étudier les groupements de 6 objets, faire dessiner.

On obtiendra les résultats inverses en étudiant la soustraction. On fera apprendre après manipulations les résultats suivants :

$$6 - 1 = 5 \; ; \quad 6 - 2 = 4 \; ; \quad 6 - 5 = 1.$$

b. Insister sur les groupements **par 2 et par 3** et continuer l'initiation à **la multiplication et à la division.**

Faire grouper 6 objets variés par tas de 2, de 3, de 1 et faire dire :

2 fois 3 bûchettes font 6 bûchettes.
3 fois 2 bûchettes font 6 bûchettes.
6 fois 1 bûchette font 6 bûchettes.

Ou encore :

3 buchettes × 2 = 6 bûchettes.
2 bûchettes × 3 = 6 bûchettes.
1 bûchette × 6 = 6 bûchettes.

Et passer ensuite à l'expression abstraite :

$$2 \times 3 = 6 \; ; \quad 3 \times 2 = 6 \; ; \quad 6 \times 1 = 6.$$

Faire de nombreuses opérations manuelles et disposer l'opération comme dans la pratique.

2 b.	3 b.	6 b.	1 b.
× 3	× 2	× 1	× 6
6 b.	6 b.	6 b.	6 b.

Montrer que, inversement, 2 est contenu 3 fois dans 6 et 3, 2 fois. Faire dire : dans 6 il y a 2 fois 3 ; il y a 3 fois 2. Opérer à l'aide d'objets que l'on partagera entre 2, 3 élèves, dont on fera, 2, 3 tas. Apprendre à disposer pratiquement l'opération. Ne pas insister.

$$\begin{array}{r|l} 6 & 3 \\ 0 & 2 \end{array} \qquad \begin{array}{r|l} 6 & 2 \\ 0 & 3 \end{array}$$

III. **Exercices d'application.** — 1. *On donne 3 noix à Jean, puis encore 2. Combien en a-t-il maintenant?*

2. *Pierre a 2 billes, il en gagne 3, puis 1. Combien en a-t-il maintenant?*

3. *Il y avait 6 hirondelles sur le toit, 4 sont parties. Combien en reste-t-il?*

4. *Une maman donne 3 bonbons à chacun de ses 2 enfants. Combien en donne-t-elle en tout?*

5. *On a à partager 6 noix entre 3 enfants. Quelle est la part de chacun?*

6. *Compléter les opérations suivantes :*

$$\begin{array}{rrrrrrr} 4 & 2 & & & & & 6 \\ +\,1 & +\,. & 6 & 6 & 3 & 2 & \vert\,. \\ +\,. & +\,3 & -\,. & -\,. & \times\,. & \times\,. & \vert\,2 \\ \hline 6 & 6 & 3 & 4 & 6 & 6 & \end{array}$$

COURS ÉLÉMENTAIRE

L'hectomètre. Les centaines.

1. Sortir de la classe et aller au bord de la route avec la chaîne d'arpenteur. Partir d'une borne hectométrique et mesurer 10 fois 10 mètres, on trouve une nouvelle borne. Réaliser cette opération plusieurs fois. Quelle longueur a été mesurée entre 2 bornes? 10 dam. ; **cette longueur s'appelle un hectomètre** (hm.).

Un hm. vaut 10 dizaines de m. ou une centaine de m. ; 2 hm. valent 20 dizaines de m. ou 2 centaines de m. etc.

Pourquoi n'existe-t-il pas de mesure égale à un hm.? Elle serait beaucoup trop longue, trop encombrante, en un mot pas pratique.

2. Faire observer et dessiner la borne hectométrique.

3. Évaluer des distances connues en hm. Quelle distance en hm. de l'école à la poste, de l'école à l'église?

Numération.

On a : 1 hm. = 10 diz. de m. = 1 centaine de m.
2 hm. = 20 diz. de m. = 2 centaines de m.
9 hm. = 90 diz. de m. = 9 centaines de m.

Compter par hm., c'est compter par centaines de m. Une centaine de m. s'écrit 100 m., le chiffre 1 placé au 2e rang, à partir de la gauche, représente des centaines de m. On a de même : 2 hm. = 200 m. etc...

Les autres objets peuvent aussi se compter par centaines. Opérer avec des bûchettes ou avec des haricots et passer au général, on a :

10 dizaines = 1 centaine = 100.
50 dizaines = 5 centaines = 500.

Et conclure :

LES CHIFFRES DES CENTAINES SONT AU 3e RANG A PARTIR DE LA GAUCHE.

Problèmes. — 1. *Un chemin a 2 hm.; on l'allonge de 30 dam. Quelle est sa longueur?* RÉPONSE. → **500 m. ou 5 hm.**

2. *Un sentier a 6 hm. de long; combien de fois faut-il porter la chaîne d'arpenteur pour le mesurer?* RÉPONSE. → **60 fois.**

3. *Calculez combien vous faites de pas dans un hm.?*

EXERCICES DE CONVERSION :

200 m.	= . *hm.*	= . *dam.*
600 m.	= . *hm.*	= . *dam.*
8 hm.	= . *m.*	= . *dam.*
20 dam.	= . *m.*	= . *hm.*
200	= . *cent.*	= . *diz.*
600	= . *cent.*	= . *diz.*
8 cent.	= . *unités*	= . *diz.*
20 diz.	= . *unités*	= . *cent.*

Idée de la multiplication.

1er PROBLÈME. — *Jean parcourt 4 km., puis 5 km., puis 9 km. Combien de km. a-t-il parcouru en tout?*

SOLUTION :

Jean a parcouru : 4 km. + 5 km. + 9 km. = 18 km. Pour trouver le résultat, il faut faire une addition.

2e PROBLÈME. — *Jean parcourt lundi 5 km., mardi 5 km., mercredi 5 km. Combien de km. a-t-il parcourus en tout?*

SOLUTION :

Jean a parcouru : 5 km. + 5 km. + 5 km. = 15 km., ou 3 fois 5 km. Les nombres à additionner étant égaux, il faut faire une multiplication. Une multiplication est donc une addition de nombres égaux, et, dans le problème précédent, l'opération s'indique de la façon suivante : 5 km. × 3 = 15 km.

5 est le **multiplicande** (nombre qu'il faut répéter).
3 est le **multiplicateur** (nombre de fois).
15 est le **produit.**

LALLEMENT. Pour expliquer l'arithmétique des petits en images sans paroles..... 4.60

Faire remarquer que le produit est de même nature que le multiplicande.

Exercice. — 1. *Mettre sous forme de multiplication les additions suivantes : 2 + 2 + 2 ; 7 + 7 + 7 + 7 ; 9 + 9 + 9 + 9 + 9.*

2. *Mettre sous forme d'addition les multiplications suivantes :*

2 × 6 ; 3 × 4 ; 9 × 2 ; 6 × 6 ; 9 × 3.

3. *Imaginez 2 petits problèmes donnant lieu à une multiplication.*

Calcul mental.

Table de multiplication par 6.

Apprendre en utilisant les procédés qui ont déjà été indiqués plus haut la table de multiplication par 6.

APPLICATIONS. — Exercices par le procédé Lamartinière.

1. *Je donne 4 bons points à 6 élèves. Combien en ai-je distribué?*

2. *J'ai 42 bonbons que je partage entre 6 élèves. Combien chacun a-t-il de bonbons?*

Ajouter et retrancher 6.

1. *Compter de 6 en 6 de 7 à 25.*

2. *Décompter de 6 en 6 de 7 à 25.*

3. *Calculer rapidement :*

6 + 5 + 3 + 4 — 2 — 4 ; 3 + 4 + 6 — 5 + 2 =

4. *Donner de petits problèmes : exemple. J'avais 22 noisettes, j'en trouve 6, puis 5. Combien en ai-je ?*

COURS MOYEN

Les mesures de surface (suite).

On sait que les mesures de surface sont de 100 en 100 fois plus grandes ou plus petites. Dans l'expression décimale 1 m² 75, 75 représente des centièmes de m², c'est-à-dire **des dm² et non des cm²**, de même dans l'expression 1 hm², 5,5 **représente des dizièmes d'hm², soit 50 dam², puisque 1 hm² = 100 dam².**

Dans un nombre représentant une surface, il faut donc 2 chiffres pour chaque unité et l'on a le tableau suivant :

km²	hm²	dam²	m²	dm²	cm²	mm²
● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●

Chaque point représentant un chiffre.

LIRE UNE SURFACE :

837 m² 2425 se lit : 8 dam² 37 m² 24 dm² 25 cm².

9 km² 8732 se lit : 9 km² 87 hm² 32 dam².

On peut, tout au moins au début, se servir du tableau précédent en écrivant chaque unité dans la case qui lui correspond, par exemple :

Soit le nombre : 83 km² 97374201.

km²	hm²	dam²	m²	dm²	cm²	mm²
83	97	37	42	01		

Ou : 83 km² 97 hm² 37 dam² 42 m² 1 dm².

Insister sur le rôle du zéro qui doit être mis 2 fois pour remplacer les unités absentes :

7 m² 3 cm² = 70 003 cm².

Exercices. — 1. *Lire les nombres suivants :*

837 m² 7432 ; 4 km² 73742 ; 3 hm² 27402.

2. *Écrire en m² les nombres suivants :*

4 km² 2 dam² ; 3 dam² 1 m².

En cm² :

1 dam² 3 m² 2 dm² ; 1 hm² 3 dm² 12 cm².

3. *Effectuer les opérations suivantes :*

1 km² + 378 dam² = . hm².

74 000 m² + 1 km² 2 hm² = . dam².

92 km² — 4 dam² 2 m² = . m².

Soustraction des nombres entiers.

Reprendre le mécanisme déjà connu des enfants et le justifier.

1. Montrer en prenant des exemples concrets : billes, bûchettes, segments de droites, etc., que la différence entre deux quantités ne change pas quand elles s'accroissent ou diminuent de la même quantité.

2. Le mécanisme de la soustraction consiste à ajouter aux 2 nombres un même nombre de dizaines. Exemple : 87 — 39. On dit 9 ôtés de 17 reste 8 (10 ajoutés à 87) ; un et 3 : 4 (10 ajoutés à 39), 4 ôtés de 8 il reste 4. On a fait l'opération suivante :

$$\begin{array}{r} 80 + 17 \\ -\ 40 + 9 \\ \hline 40 + 8 \end{array}$$ Soit : 97 — 49 = 87 — 39.

Avec plus de 2 chiffres, le mécanisme se justifie de la même façon.

3. Insister sur le fait que le plus petit nombre ajouté au reste reproduit le plus grand (preuve de la soustraction.)

Problèmes. — 1. *Pierre a 25 f. pour faire des commissions, il dépense 12 f. et il s'aperçoit en chemin qu'il lui restait 2 f. des courses de la veille. Combien rendra-t-il à sa maman?*

Déduire de ce problème la réponse à la question suivante :

Que devient le résultat d'une soustraction quand on augmente ou diminue le grand nombre sans changer le petit?

2. *Un cultivateur va au marché avec 875 f., il dépense 225 f. et perd en revenant chez lui une pièce de 10 f. Combien lui reste-t-il?*

Déduire de ce problème la réponse à la question suivante :

Que devient le résultat d'une soustraction quand on augmente ou diminue le petit nombre sans changer le grand.

3. *Que devient le résultat d'une soustraction quand on ajoute 15 au grand nombre et 5 au petit?.* RÉPONSE. **→ La différence augmente de 10.**

4. *Que devient le résultat d'une soustraction quand on ajoute 25 au grand nombre et retranche 5 au petit?* RÉPONSE. **→ La différence augmente de 30.**

Erreurs dans les mesures de longueur.

1. *Un arpenteur s'aperçoit que sa chaîne est trop longue de 24 mm. Il mesure une longueur qu'il trouve être égale à 42 fois la longueur de sa chaîne. Quelle est la longueur réelle mesurée? Même problème en supposant la chaîne trop courte de la même quantité?* RÉPONSE. **→ 421 m. 008.** RÉPONSE. **→ 418 m. 992.**

2. *En mesurant un champ, on s'aperçoit que, seul, le dernier mètre de la chaîne a 0 m. 95. On trouve 63 m. Quelle est la longueur réelle mesurée?*

SOLUTION :

L'erreur ne porte que sur les 6 premiers dam. La longueur mesurée en portant 6 fois le dam. trop court est de : 9 m. 95 × 6 = 59 m. 70.

La longueur réelle mesurée est de : 59 m. 7 + 3 m. = 62 m. 7.

3. *Même problème que le précédent en supposant que le 1er mètre est trop court de la même quantité.* RÉPONSE. **→ 62 m. 65.**

COURS SUPÉRIEUR

Perpendiculaires et obliques.

Nous avons vu comment il était possible, à l'aide de l'équerre, de tracer la perpendiculaire à une droite. Soit la droite *xy* et la perpendiculaire à cette droite

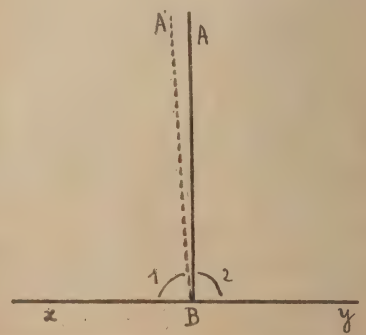

GAL. 1. 2. 3. (PÉDAGOGIE DU CALCUL)..... 10 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les invasions en Gaule.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* **Gravures :** *guerriers germains, habitations germaines (comparer avec guerriers et habitations romains, gaulois).*

FAITS ET DIRECTIONS. — Pour comprendre ce qui s'est passé au IIIe et au IVe siècle, il faudrait parcourir les frontières de l'empire romain depuis le Rhin jusqu'au Danube, depuis l'Asie Mineure et l'Euphrate, jusqu'aux confins de la Haute-Égypte, de la Mauritanie, où veillent les légions : 30 légions de 12 500 hommes gardent l'immense empire et, sur ces 30 légions, 16 seulement sont en bordure du Rhin et du Danube ! L'entrée des Huns en Europe provoque la marche vers l'ouest de tous les Barbares en quête d'un nouveau territoire. C'est la grande invasion de 406 : une cohue ! Des tribus entières passent, avec leurs femmes et leurs enfants : les Vandales traversent la Gaule et s'établissent en Espagne, les Wisigoths s'installent dans le midi de notre pays, les Francs dans le nord, les Burgondes en Savoie. Les Barbares formaient de véritables colonies, à qui l'on donnait des terres. Près des premiers occupants ils se mettaient au travail, soignaient leurs troupeaux. La ruée des Huns eut un autre caractère de violence et de passage. Chez eux, pas de maisons, pas de labours, une vie toujours errante. Non loin de Troyes, la marche d'Attila fut arrêtée. Il repassa le Rhin et prit le chemin de l'Italie.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Mœurs des Germains. — Le temps qu'ils ne donnent pas à la guerre, ils en passent un peu à chasser, beaucoup à manger et à dormir, sans s'occuper de rien. On voit les plus braves et les plus belliqueux, abandonnant à des femmes, à des vieillards, aux plus faibles de la famille, le soin de la maison et des champs, languir eux-mêmes oisifs et desœuvrés... Les Germains ne bâtissent point de villes ; ils ne souffrent pas même d'habitations réunies. Leurs demeures sont éparses, isolées, selon qu'une fontaine, un champ, un bocage, ont déterminé leur choix. Leurs villages ne sont pas, comme les nôtres, formés d'édifices contigus : chacun laisse un espace vide autour de sa maison, soit pour prévenir le danger des incendies, soit par ignorance dans l'art de bâtir. Ils n'emploient ni pierres ni tuiles ; ils se servent uniquement de bois brut, sans penser à la décoration ni à l'agrément. Toutefois, ils enduisent certaines parties d'une terre fine et luisante, dont les veines nuancées imitent la peinture. Ils se creusent aussi des souterrains, qu'ils chargent en dessus d'une épaisse couche de fumier. C'est là qu'ils se retirent l'hiver, et qu'ils déposent leurs grains. Ils y sentent moins la rigueur du froid ; et, si l'ennemi fait une incursion, il pille les lieux découverts, tandis que cette proie cachée sous la terre reste ignorée de lui, ou le déroute par les recherches mêmes qu'il fait pour la trouver.

Ils ont tous pour vêtement un sayon qu'ils attachent avec une agrafe, ou, à défaut d'agrafe, avec une épine. A cela près ils sont nus, et passent les journées entières auprès de leur foyer... (TACITE, *Mœurs des Germains.*) — Autres lectures : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 54-55 (Nathan).

COURS MOYEN

Louis XI (revision).

MATÉRIEL. — **Carte :** *acquisitions de Louis XI.* **Gravures :** *Louis XI, Charles le Téméraire.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Ce qu'était Louis XI : ses impatiences de dauphin, ses premières impatiences de roi (coalitions des mécontents : Ligue du bien public, Péronne). La revanche du roi : sa diplomatie, mort du Téméraire, successions bourguignonne et angevine. Rôle de Louis XI dans la formation de l'unité française et dans l'institution du despotisme.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Louis XI, vu par deux chroniqueurs contemporains.

1° La mort du roi Louis fut un sujet de grande joie pour tous ; et non pas seulement pour les habitants de son royaume, sur lesquels il fit peser une incroyable tyrannie et la plus dure servitude ; mais encore pour toutes les nations voisines, chez qui s'était propagé le triste renom de sa mauvaise foi et de son despotisme. Tous ceux qui, grâce à lui, avaient dû vivre dans la terreur, saluaient sa mort comme une délivrance...

Quelqu'un qui aurait rencontré ce prince, sans connaître son rang, l'aurait pris pour un homme de petit état, pour un ivrogne et un bouffon. Il n'aimait pas la pourpre qui convient aux rois, ni les vêtements précieux et amples ; mais des habits étriqués, courts et d'étoffe grossière...

Fut-il sage et prévoyant, ou ne fut-il pas bien plutôt stupide ? Ses flatteurs n'ont pas manqué de voir, en lui, le plus avisé des hommes ; en vérité, beaucoup de ses paroles et de ses actions révèlent une telle fatuité et une telle sottise que la distance est courte entre lui et un dément... Ses paroles ? elles étaient intarissables. Il ouvrait la bouche, chaque matin, presque avant d'ouvrir les yeux et il ne commençait à se taire, le soir, qu'en finissant de s'endormir. (THOMAS BASIN, évêque de Lisieux : a détesté Louis XI.)

2° Entre tous ceux que j'ai connus, le plus sage pour soy tirer d'un mauvais pas, en temps d'adversité, c'était le roy Louis XI, notre maître, le plus humble en paroles et en habits et qui plus travaillait à gagner un homme qui le pouvoit servir ou lui pouvoit nuire. Et ne s'ennuyoit point d'être refusé une fois d'un homme qu'il prétendoit gagner ; mais y continuoit, en lui promettant largement et donnant, en effet, argent et états, qu'il connoissoit lui plaire. Et ceux qu'il avoit chassés et deboutés, en temps de paix et de prospérité, il les rachetoit bien cher, quand il en avoit besoin, et s'en servoit et ne les avoit en nulle haine, pour les choses passées.

Il étoit naturellement ami des gens de moyen état et ennemi de tous grands, qui se pouvoient passer de lui.

Nul homme ne prêta jamais tant l'oreille aux gens, ni ne s'enquit de tant de choses, comme il faisoit, ni qui voulût jamais connoître tant de gens... Ces façons lui ont sauvé sa couronne, vu les ennemis qu'il s'était lui-même acquis à son avènement au royaume.

... Comme sagement il conduisoit l'adversité, à l'opposite, dès qu'il cuidoit estre assuré ou seulement en une trêve, se mettoit à mécontenter les gens par petits moyens, qui peu lui servoient, et à grand'peine pouvoit endurer la paix.

Il étoit léger à parler des gens et aussi tôt en leur présence qu'en leur absence, sauf de ceux qu'il craignoit... car il étoit assez craintif de sa propre nature.

Et quand, pour parler, il avait reçu quelque dommage ou en avoit suspicion et le vouloit réparer, il usoit de cette parole au personnage propre : « Je sais bien que ma langue m'a porté grand dommage ; aussi, m'a-t-elle fait quelquefois du plaisir et beaucoup. Toutefois, c'est raison que je répare l'amende. » Et n'usoit point de ces privées paroles qu'il ne fît

TIGET. L'enseig. de l'Histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes. 5.50

quelque bien au personnage à qui il parloit... (COMMINES : admire Louis XI.)

COURS SUPÉRIEUR

Les Arabes.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* **Gravures :** *Arabe, une mosquée* (*Cordoue, Tolède, Le Caire, La Mecque*). — *L'Alhambra (Grenade).*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Les Arabes et Mahomet.— II. Les conquêtes musulmanes. — III. La civilisation arabe (poésie, art, science). —

On montrera l'importance du rôle de l'Islam dans l'histoire tant au moyen âge, en raison de la brillante civilisation qu'il créa, que de nos jours, par suite de sa diffusion dans une grande partie de l'ancien continent. On insistera sur le grand rôle qu'il a joué comme intermédiaire entre le monde asiatique et l'Europe occidentale.

DOCUMENTS ET LECTURES. — I. La science arabe et la civilisation. — La civilisation arabe est alors supérieure à celle de l'Europe chrétienne. Celle-ci a connu la science arabe par diverses voies : par la Syrie, par l'Afrique du Nord, par la Sicile, par l'Espagne. « C'est surtout à travers ce pays que la science gréco-arabe parvient à l'Europe occidentale. Le surprenant est qu'il faille attendre le XIIe siècle avant de pouvoir parler d'une influence de quelque portée exercée sur la chrétienté européenne par cette Espagne des Mores, d'une culture si développée. Au début de ce siècle, on commence enfin à exploiter en ce pays avec une extrême ardeur les sources de la science arabe. De différents côtés, des savants s'y rendent en explorateurs intellectuels ; des chrétiens, des Juifs espagnols participent aux travaux qu'on entreprend pour traduire en latin la littérature scientifique des Arabes. De part et d'autre des Pyrénées, dans des cités espagnoles comme dans des villes françaises (Toulouse, Béziers, Narbonne, Marseille) se forment des centres de traduction. Le plus important fut, dès les environs de 1120, Tolède, reconquise sur les Mores en 1085, bientôt résidence du roi de Castille et archevêché. Dans ce vieux foyer de culture arabe, qui possédait d'admirables bibliothèques, se poursuivit longtemps l'activité de traducteurs zélés accourus des différents pays de culture que comptait l'Europe. Parmi les hommes qui coopérèrent à cette œuvre si importante pour la science occidentale, le plus grand est peut-être Gérard de Crémone, mort à Tolède en 1187 : il traduisit en latin au moins soixante-dix ouvrages, l'*Almageste* de Ptolémée, des écrits d'Aristote, d'Euclide, d'Archimède, de Galien, d'Hippocrate, etc. Aux côtés de Gérard de Crémone, il est juste de mentionner plusieurs autres érudits : les Anglais Alfred et Michel Scot et l'Allemand Hermann. » (J. NORDSTROM, *Moyen âge et Renaissance*, Libr. Stock.)

II. L'Alhambra. — « La beauté de l'Alhambra n'est nulle part plus sensible que dans la cour des Lions, le centre et comme l'âme du palais. La sveltesse élégante des colonnes, la légèreté des arceaux, la somptuosité déconcertante des voûtes à stalactites sont une joie, un ravissement pour l'œil. Que d'harmonie dans les proportions et quelle fantaisie dans les ornements ! Dessins entrelacés, guipures polychromes, dentelles aux lignes infinies, qui se coupent, se croisent, s'entremêlent en un fouillis caressant... Je ne sais quelle douceur de vivre émane de cet endroit prestigieux. Tout cela est si joli, si raffiné ! » (RECOULY, *Ombre et soleil d'Espagne.* Hachette.)

Autres documents : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 56-58 (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les montagnes.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Donner quelques notions simples sur les différences d'origine et d'âge des montagnes. Insister sur la multiplicité de leurs formes qu'on décrira avec exemples à l'appui. Signaler les grands systèmes orographiques du globe. Dire quelques mots du climat spécial de montagne, de la vie en montagne, etc.

MATÉRIEL. — *Terre à modeler. Planisphère. Tableau ou graphique représentant l'altitude comparée des principales montagnes du globe. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire modeler les formes montagneuses caractéristiques; les faire ensuite dessiner sur l'ardoise ou le cahier. Etudier une montagne de la région s'il en existe.

LECTURE I. — **Aspect général des Vosges.** — Des lignes d'un vert sombre, parmi lesquelles peu de formes particulières se détachent, annoncent de loin les Vosges, dans l'atmosphère nettoyée par les vents d'Ouest. A mesure qu'on s'en approche, la douceur générale des profils continue à être l'impression dominante, mais on distingue dans les formes quelque chose de robuste.

Des montagnes trapues s'élèvent sur de larges bases ; et, sans ressauts, comme d'un seul jet, s'achèvent en cônes, en pyramides, en dos allongés ou parfois, quoique plus rarement qu'on ne dit, en coupoles. Au sud, dans le massif tassé, laminé, injecté de roches éruptives, qui constitue le noyau le plus ancien, les chaînes s'ordonnent en longues rangées compactes, serrées les unes contre les autres, qui font l'effet de vagues accumulées. La vallée n'est entre elles qu'un sillon étroit et profond. Dans la région moins dure que constitue le grès permien aux environs de Saint-Dié, les lignes se dégagent, les montagnes s'individualisent mieux, tout en conservant leur modelé caractéristique. Elles se campent les unes à côté des autres, dans leur superbe draperie de forêts.

Partout, cependant, soit qu'elle domine effectivement, soit que les défrichements l'aient morcelée, la forêt reste présente. Elle hante l'imagination ou la vue. Elle est le vêtement naturel de la contrée. Sous le manteau sombre, diapré par le clair feuillage des hêtres, les ondulations des montagnes sont enveloppées et comme amorties. L'impression de hauteur se suborne à celle de forêt. Même après qu'elle a été extirpée par l'homme, la forêt se devine encore aux écharpes irrégulières qu'elle trace parmi les prairies, aux émissaires qu'elle y projette, soit isolées, soit en bouquets d'arbres grimpant sur des blocs de roches. De ces prairies brillantes jusqu'aux dômes boisés, c'est une symphonie de verdure qui, par un beau jour, monte vers le bleu cendré du ciel...

Dans le vert des prés, dans l'étendue des « faings », assemblables de tourbières et d'étangs qui s'étalent sur les plateaux rocheux, dans le nombre des lacs qui dorment au fond des vallées ou qui garnissent les alentours des cimes, se montre l'empreinte du climat humide qui a contribué à modeler les Vosges. Souvent une brume obstinée voile les cimes. En hiver et en automne, des rafales du Sud-Ouest, n'ayant rencontré sur leur route aucune chaîne de la taille des Vosges, s'abattent avec leur fardeau de vapeurs sur les versants occidentaux, font rage sur les promontoires, tels que le Ballon de Servance, qu'elles frappent de plein fouet... Les rivières, sur le flanc occidental, s'enfoncent très loin vers l'intérieur du massif ; elles se nourrissent de réservoirs spongieux qui criblent la surface.

Dès que les cimes dépassent environ 1 200 mètres, la forêt, si robuste dans les parties inférieures, végète,

OLZONNE et MOREAU. **L'histoire et la géographie par les mots croisés..... 6.50**

LANGUE FRANÇAISE

Brouillard. Vent. Pluie.

COURS PRÉPARATOIRE

— Il ne pleuvra donc pas !

Cent fois par jour, Jean-Pierre levait le nez vers le ciel, d'un bleu profond à faire mal aux yeux, sans le plus petit nuage. Et les ruisseaux étaient presque à sec ; plus d'eau dans les sources. Dans les pâturages, les vaches léchaient l'herbe, croyant trouver de l'eau. Il fallait aller en chercher avec des voitures et des tonneaux, à la rivière la plus proche. Les jardins mouraient ; la terre fendue était sèche comme une brique, les herbes jaunies cassaient comme du verre ; les légumes, chétifs, se recroquevillaient, sans vigueur.

— Il ne pleuvra donc pas !

Si cela continuait, ce serait la ruine, la mort, le désert. En attendant, on ne se lavait presque plus : aux fontaines, tout le village se disputait une petite place.

Enfin il y eut des nuages, d'abord menus et nombreux, ; puis d'autres semblables à de gros tas de laine montèrent de derrière les collines ; enfin d'énormes masses noires s'amoncelèrent, le soleil se cacha, le ciel devint gris et, une à une, les premières gouttes, larges, s'aplatirent dans la poussière ; d'autres les suivirent, plus pressées, et bientôt une fraîche odeur de terre mouillée s'éleva. Il pleuvait, il pleuvait. Tous les gens étaient heureux ; ils auraient presque chanté s'ils avaient osé... Pourvu qu'il pleuve pendant plusieurs jours !

RACONTONS. — Pourquoi Jean-Pierre regardait-il au ciel ? — Que se produisait-il dans les ruisseaux, dans les sources, les champs, les pâturages, les jardins ? — Que devaient faire les gens ? — Que répétaient-ils ? — Que pensaient-ils ? — Que serait-il arrivé si la pluie n'était pas tombée ? — Que se produisit-il enfin ? — Pourquoi les gens auraient-ils bien chanté ? — Qu'auraient-ils dit ?

CONJUGAISON. — *Faire chanter aux enfants la louange de la pluie.*

Tu (*arroser*) le jardin. — Tu (*faire pousser*)..., *donner à boire*..., tu *redresser les herbes, reverdir*..., *gonfler*..., *abattre*..., etc...

1. *a.* Quand elle tombe : tu *arroses*... — *b.* Après qu'elle est tombée : tu *as arrosé*... — *c.* Quand tu viendras, ô pluie, tu...

2. Même exercice avec : *vous*.

3. Même exercice : La pluie parle. — Le paysan parle de la pluie.

VOCABULAIRE. — La pluie est (*bonne*), elle sauve la vie des plantes ; la pluie est (*bienfaisante*). — Une petite (*ondée*) a rafraîchi la terre. — La pluie (*lave*) les toits ; elle (*rafraîchit*) leur couleur. — La pluie est (*tiède*) comme une douche. — Par ces jours (*pluvieux*) j'aime rester à la maison.

RÉCITATION

La ronde des bulles.

La tiède averse du printemps
A fleuri de fragiles bulles
Les eaux tranquilles des étangs :
A chaque goutte, elles pullulent.

Comme des barques minuscules,
Au gré des vagues ballottant,
Elles tournent et déambulent.
Il en naît mille au même instant.

Trois petits tours de danse brève,
Trois petits tours, puis elles crèvent ;
Mais il en vient d'autres sans trêve...
Il pleut sans doute pour longtemps,
Car, sur l'eau calme des étangs,
La pluie espiègle fait des bulles.

JEAN ROGISSART.
(*Inédit.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Le brouillard.

Une buée dorée ouatait le fond de la vallée. Le brouillard avait décapité les arbres. La Meuse fumait comme une lessive. Le brouillard grimpa à l'assaut de la colline comme la fumée d'un incendie victorieux ; il déferla sur les toits des maisons comme une nappe liquide, il laissa des vides de-ci de-là, dévorant un coin du village, en découvrant un autre, il estompa le fond du parc sur lequel les arbres les plus proches se décalquèrent minutieusement.

JEAN TOUSSEUL.
(*Le Village gris*. Rieder, éditeur.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — On nous décrit l'**envahissement** par le brouillard d'un village bâti sur une colline.

Tout le village est-il envahi en même temps ? — A quoi peut-on songer en voyant cette invasion ? [A une bataille (*assaut*), à une inondation (*nappe liquide*), à un animal (*dévorant*).]

Mots. — *Buée dorée* (buée sur un miroir) ; la brume est dorée par les rayons du soleil. — *Ouatait :* blanchissait, garnissait de *ouate* (en montrer). — Justifier la comparaison. — *Décapitait* (enlever la tête). Le brouillard ne cachait que le haut des arbres : — *Fumait... lessive :* La vapeur s'élevait du fleuve comme d'un linge qu'on arrose d'eau très chaude. — *Assaut :* idée d'attaque, de siège :L'assaut d'un château. — *Victorieux :* l'incendie n'a pu être éteint (vaincu) ; il s'étend, gagne du terrain, sa fumée augmente et le précède. — *Déferla* (idée de vague) : il s'étendit brusquement, (une nappe). — *Nappe liquide :* une étendue d'eau. — *Estompa :* il cacha le fond du parc sous une teinte grise et uniforme (une estompe,). — *Se décalquèrent :* apparurent nettement, *minutieusement*, dans les détails les plus fins, les plus *menus*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Idée de brouillard.

I. **Ajouter** des adjectifs bien choisis.

Un brouillard (*opaque*) noyait le village. — Une brume très (*dense*) flottait au ras de la route. — Un brouillard (*laiteux*) ouatait le vallon. — Le ciel (*embrumé*) cache le soleil. — Un brouillard (*épais*) nous couvre de fines gouttelettes. — Un brouillard (*glacé*) nous fait claquer des dents.

II. **Comparer** le brouillard à d'autres choses blanches, légères, opaques (laine, ouate, rideau, voile, mousseline, linges, fumée, tulle).

ORTHOGRAPHE. — Mots contenant *ll :* balle, salle, vallon, malle, dalle, installer, colline, colle, corolle, bulle, tulle, tranquille, ville, mille.

Dictée. — Le brouillard ouatait le *vallon*. Le fleuve fumait comme une lessive, il dévorait un coin du *village*, il montait à l'assaut de la colline, il dessinait finement les arbres.

GRAMMAIRE

Le genre des noms.

On dit que **le père, le cheval** sont des noms **masculins,** que **la mère, la jument** sont des noms **féminins.** Devant les noms masculins, il y a *le* ou *un* ; devant les noms féminins, il y a *la* ou *une*. Au pluriel, *les* ou *des*.

Exercice : Relever les noms du texte (dictée) en les classant suivant leur genre (*m* ou *f*).

2. **Donner le genre des noms :** les arbres, les toits, les maisons, les dalles, les feuilles, les brouillards.

3. **Quel est le féminin de :** berger, boucher, patron, maître, lion, chien, nègre, directeur, docteur, employé, conducteur, glaneur, poulet ?

SOUCHÉ. La récitation française au Cours moyen et supérieur..... Elèves.. 5.70 Maître. 11.50

4. **Quel est le masculin de :** chatte, louve, tigresse, paysanne, vendeuse, libraire, secrétaire, directrice.

2. Le vent.

Trouant la nuit de sa clameur géante, le vent s'était levé. Au bout de la caserne, il secouait les chaînes où l'on attachait les chevaux à l'heure du pansage. Il arrachait les ardoises qui s'écrasaient avec un bruit mat. La clameur parfois s'apaisait, devenait un son aigu, flûté, une sorte de sifflement bizarre, et, tout à coup, cela repartait avec une violence grandissante, avec un halètement de poumons si formidable qu'on eût dit que les toits, les chevrons, les vieux murs, tout cela allait s'effondrer d'un seul coup et s'éparpiller comme des fétus de paille.

Abrégé de MARIA BORRÉLY.
(*Sous le vent.* N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les expressions indiquant la **force** du vent : géante (violence), formidable. — Cette force est-elle toujours la même ? (Elle s'apaise, parfois.) — Par quelles actions le vent manifeste-t-il sa puissance ? (Chaînes, ardoise, fétus.) — Quels bruits sont-ils ainsi détaillés ? (Bruit mat, son flûté, sifflement, halètement.)

Mots. — *Clameur* (cris, grands bruits de voix). Comparer : ac*clamer* (un champion) ; pro*clamer* (le vainqueur d'une course) ; dé*clamer* (un poème). — *Pansage* (comparer *pansement*) : soins donnés aux chevaux. — Bruit *mat* : sourd, étouffé ; contraire : *éclatant, sec, clair*. — *S'apaisait* (se calmait, diminuait de force). Comparer : *paix, paisible*. On apaise un enfant en colère. — Son *aigu* : très élevé ; contraire : son *grave, profond*. — *Flûté* : comme il en sort d'une flûte ; doux, prolongé, agréable. Comp. un son de trompette, de clairon. — *Repartait* (reprenait, recommençait). — *Halètement* : bruit de l'haleine sortant rapidement — *Fétus* : brins de paille.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. La froide (*bise*) nous gerce les mains. — La (*brise*) pousse la barque vers la maison. Une (*rafale*) de neige nous fouetta le visage. — L'(*ouragan*) a brisé les arbres. — Un violent (*cyclone*) a ravagé la contrée. — Le vent souffle en (*tempête*) : Pauvres marins ! — Les (*bourrasques*) de mars nous surprennent. — La (*girouette*) indique d'où souffle le vent.

ORTHOGRAPHE. — *Vent*, *éventail*, *paravent*, *contrevent*, *ventilateur*.

Dictée. — Le vent arrachait les ardoises, secouait les chaînes où l'on attache les chevaux ; sa clameur parfois s'apaisait, puis reprenait avec une violence formidable.

CONJUGAISON

L'imparfait et le passé simple en er.

Relever les verbes à l'*imparfait* du texte 1, les mettre au *présent*.

Comparer. — Le brouillard grimpa, déferla, laissa, estompa avec brouillard grimpait, déferlait, laissait, estompait.

Comparer. — Les arbres se décalquèrent avec l'arbre se décalqua.

Exercice. — 1. **Mettre au passé simple** les verbes du texte 2 qui sont à l'imparfait et du groupe en *e*.

2. **Mettre au pluriel** les mêmes verbes.

3. **Mettre au singulier** : les arbres se décalquèrent, les vents miaulèrent, les rafales soufflèrent, les averses se déversèrent.

4. **Faire parler** un soldat qui s'*arrêta, épaula, tira* ; un chasseur qui *tua* un lièvre ; un automobiliste qui *voyagea* la semaine dernière, qui tout d'un coup *arriva* dans un village...

5. Même exercice en **parlant** à un soldat, etc...

6. **Établir le tableau :** je, tu, il, ils.

7. **Conjuguer** ainsi : *voyager, lancer, jeter*.

3. La pluie.

La croisée est ouverte ; il pleut
Comme minutieusement,
A petit bruit et peu à peu
Sur le jardin frais et dormant.

L'herbe frémit, le gravier tiède
Crépite ; et l'on croirait, là-bas,
Entendre sur le sable et l'herbe
Comme d'imperceptibles pas...

... Il pleut, et, les yeux clos, j'écoute...
Le jardin mouillé qui s'égoutte.

D'après H. DE RÉGNIER.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pleut-il fort ou faiblement ? Quelles expressions l'indiquent ? — A quoi compare-t-on cette pluie ? (*Imperceptibles pas.*) — La pluie *commence* (*peu à peu*). — Où se trouve l'auteur ? (*Jardin.*) — Que fait-il ? Mimer son attitude (*yeux clos, j'écoute*).

Mots. — *Croisée* (croix) fenêtre, la partie en menuiserie qui s'ouvre. — *Minutieusement* (rap. *menu*) très finement : il semble qu'on entende chaque goutte. La pluie est *légère, lente*. — *A petit bruit* (contraire : *à grand bruit, à gros bruit*). — *Ce jardin frais* (aux couleurs tendres) ; la verdure est nouvelle (printemps). — *Le gravier tiède crépite* : rapprocher *tiède* de *frais* (printemps). — *Crépite* : fait entendre une succession de petits bruits secs et rapides comme le bois qui brûle, le sel mis sur des charbons rouges. On dit la fusillade *crépite*. — *Imperceptibles* : difficiles à entendre (petits, légers, menus). — Yeux *clos* (fermés) — *S'égoutte* : laisser tomber goutte à goutte.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Une *bruine* imperceptible tombait comme une brume. — L'*averse* dura peu. — Les *giboulées* de mars sont froides. — Qu'une *ondée* serait bien accueillie par cette chaude journée ! — Un *orage* violent a tout détruit. — Il pleut comme un *déluge*.

2. Il pleut *à torrents, à verse* ; les vitres *ruissellent, tintent, crépitent* ; la pluie *cingle* les carreaux, *pique* la peau de ses aiguilles glacées.

3. Une pluie *légère, torrentielle, soudaine, tiède, serrée, oblique, violente* ; une *grosse* pluie, une *petite* pluie. (Faire employer ces adjectifs dans des phrases, ou occasionnellement en observant la pluie en plusieurs saisons.)

ORTHOGRAPHE. — Mots en *oute* : route, voûte, croûte, etc... Exception *goutte*. — En *ite*, exceptions : *quitter* et ses composés ; en *otte*, sauf côte, note, compote, vote, échalote. — En *utte* : sauf hutte, butte, lutte.

Dictée. — Il pleuvait doucement. L'herbe frémissait, le sable crépitait. Le jardin mouillé s'égouttait. Je croyais entendre comme un grand piano.

CONSTRUCTION DE PHRASES.

Imitons. — **Trouant la nuit de sa clameur géante, le vent s'était levé.** Avec les phrases données, construire sur ce modèle.

Le chien bondissait à travers les herbes et poursuivait le lièvre.

Le vent secouait les chaînes et mugissait sourdement.
L'avion prenait son vol et décrivait de larges cercles.

Modifions. les phrases obtenues sur le modèle suivant :

S'étant levé, le vent trouait la nuit de sa clameur géante.

Notons. — De (*larges*) gouttes (*s'écrasent*) sur la route. Les premières gouttes (*trouent*) la poussière épaisse. Il pleut ; les vitres (*pleurent*). Les descentes d'eau (*vomissent*) des gorgées écumeuses. Sur l'eau des flaques, des bulles... — Il bruine, ma pèlerine ressemble à du... — Il a plu, tout paraît plus... — La pluie a... les toits. — Sur les fils télégraphiques... des perles...

RÉCITATION

Le texte n° 3.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Le brouillard.

Le brouillard nous investit depuis quelques jours ; la planète finit à trois pas. Un arbre qui s'égoutte

IMBERT. Mon ami Koffi. Livre de Lecture courante à l'usage des écoles africaines *C. élément.* 10 f.

ABONNEZ-VOUS A « LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE »

Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI°)·

LA BATAILLE DE GUI

Au xve siècle, il n'existe encore aucun uniforme. Les troupes de pied françaises, au premier plan, barri
cavaliers impériaux portent l'armure dite « maximilienne », si lourd

Les Archives de l'Enseignement primaire.

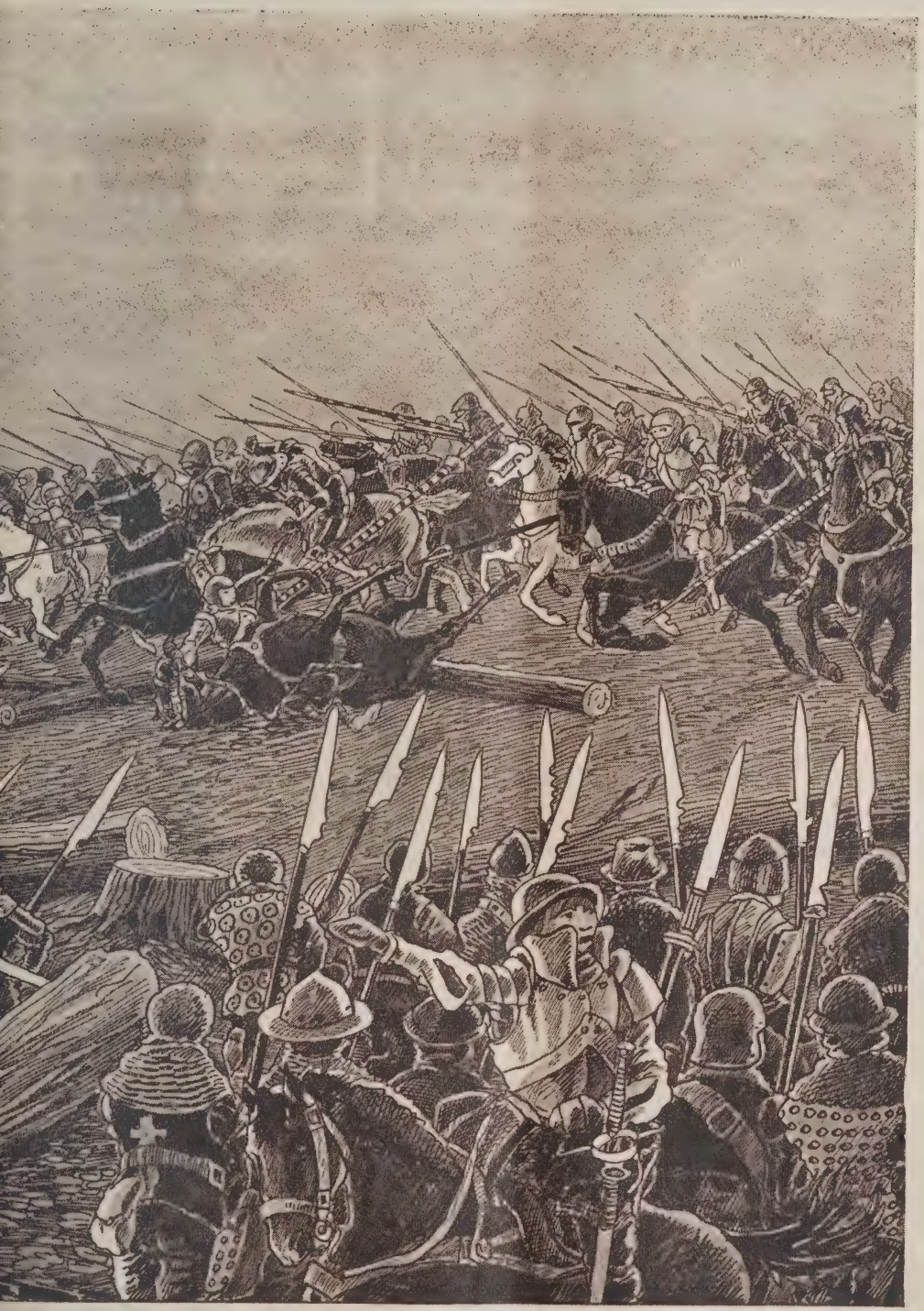

Reproduction interdite.

ATE (4 août 1479).

derrière les abris, forment des chevaux de frise à l'aide de leurs fauchards ou godendarts. Les lle ne permet aux chevaux qu'un temps de galop très court.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

8 TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION
d'A. CARLIER
(Complément de la prime gratuite)
12 francs
(au lieu de **20 fr.**)

Avez-vous tous profité de

MANOUREVA
(A TAHITI, ILE D'AMOUR)
Roman
par C. NORDMANN et A. de MONTGON
4 francs
(au lieu de **12 fr.**)

NOS PRIMES

4 PANNEAUX EN COULEURS
(48 × 48)
NOS ENFANTS EN VACANCES
de G. LAUVE
14 francs
(au lieu de **18 fr.**)

Adressez vos demandes à la
LIBRAIRIE FERNAND NATHAN
(Service des primes)
9, rue Méchain, PARIS (XIVe)

Stylographe
GOLD-STARRY
A PLUME OR 18 CARATS
(fixe ou rentrante, bien l'indiquer)
20 francs
(au lieu de **35 fr.**)

D'ABONNEMENT
A PRIX SPÉCIAUX

Une héliogravure
LES PYRAMIDES
(PYRAMIDES DE GIZEH)
(65 × 100)
7 francs
(au lieu de **12 fr. 50**)

?

Une héliogravure
LE GLACIER
(MASSIF DE LA BERNINA)
7 francs
(au lieu de **12 fr. 50**)

en larmes pesantes sur la litière des feuilles pourries, des plantes défuntes à demi vêtues de givre, blanches et noires comme des verroteries de cimetière, un squelette de broussailles où piaulent des oiseaux hérissés, roulés en boule, la lisière d'un champ où le blé grelotte, mortifié par le gel, çà et là une silhouette confuse qui s'ébauche dans le gris, l'ombre d'un paysan qui manie le fantôme d'une bêche, c'est tout l'horizon de mes promenades.

E. POUVILLON.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelles sont les phrases qui résument le texte ? (*La planète finit à trois pas ; c'est tout l'horizon de mes promenades.*) — Que peut-on dire de cet horizon ? (Il est *borné, étroit.*)

Rechercher les mots évoquant *l'idée de mort* (*larmes pesantes, feuilles pourries, plantes défuntes, verroteries de cimetière, squelette de broussailles*). — Formes des êtres et des choses dans le brouillard (*silhouette confuse, ombre d'un paysan, le fantôme d'une bêche*). — Expression évoquant le froid (*le givre, les oiseaux hérissés, le gel*).

Mots. — *Investit* (rap. *vêtir*) : l'armée *investit* la forteresse. Justifier le mot dans le texte : comparer à *entourer, encercler, environner.* — *Verroteries* : (perles de *verre* des couronnes). — *Mortifié* : (*fié* : faire) rendre mort, blessé. — *Silhouette confuse* : contraire, des contours *nets, tranchés.* — *S'ébauche* : (*ébaucher* une statue, un poème : dégrossir). Comp. aux mots de même famille : em*baucher*, dé*baucher*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Remplacer les mots et expressions entre parenthèses par des mots et expressions du texte, ou compléter :**

Le brouillard nous (*entoure*). — Le tapis de feuilles (*mortes*). — Des plantes (*mortes*) à (*demi couvertes*) de givre, blanches et noires comme (*les couronnes et les palmes de verre*) des cimetières. — Un (...) de broussailles où (*crient*) des oiseaux (.....), roulés en boule. — Le (*bord*) d'un champ où le blé (*tremble*). (*mordu*) par le gel. — Une (*forme*) confuse qui (*se dessine*) dans le gris. — L'ombre d'un paysan qui manie (le .....) d'une bêche. C'est tout (*ce que je vois*) dans mes promenades.

ORTHOGRAPHE. — S'égoutte (opp. : *goûter*), grelotte, silhouette, horizon, le gel (appel, recel).

Trouver deux compl. d'obj., un pronom, un nom. — **Justifier** l'orthographe : de pourries, vêtues, hérissés, roulés. — De quels verbes sont formés ces part. passés. — **Justifier** la finale de : fini*t*, sor*t*, manie.

2. Le brouillard (*suite*).

J'hésite au seuil de ce pâle royaume. Qu'y a-t-il derrière ce voile, cette souple prison qui s'ouvre à mesure que j'avance et se referme sur mes pas ? J'hésite, et le spectacle change. Un disque blanc, d'un blanc de métal, luit tout à coup, suspendu au plus épais de la nuée. Le soleil lutte, le brouillard recule ; c'est, pendant quelques minutes, une fuite éperdue de vapeurs qui se déchirent, qui se dissolvent, qui se reforment. Des lambeaux d'azur, d'un azur infiniment léger, infiniment tendre, se révèlent, des fragments de paysage, un bouquet de chênes, un rayon de vigne flottent, comme des visions irréelles, dans le cadre mouvant qui s'étrécit, s'amplifie, s'étrécit encore. Visions brèves ! Le disque pâlit, s'éteint, la lumière s'obscurcit, la prison se referme. Elle ne se rouvrira pas d'aujourd'hui.

E. POUVILLON.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Dans cette **lutte entre le soleil et le brouillard,** quels sont les verbes qui en traduisent les péripéties ? — (*Pâle royaume* : rapp. de l'idée de mystère, mort.) — *Souple* prison : expliquer par les propos. compléments ; citer des objets souples en osier, l'étoffe, une échine. — Contraire : *raide, dur.* — *Cadre mouvant* : rappr. de *souple prison.* — *S'étrécit* (étroit).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer par leurs équivalents les mots en italique. — *Ce voile* (ce rideau). — *Au plus épais* (dans l'épaisseur) de la *nuée* (du brouillard). — Vapeurs qui *se déchirent, se dissolvent, se reforment* (se déchiquettent, s'évanouissent, se regroupent). — *Lambeaux d'azur* (morceaux). — Azur *tendre* (clair, léger). — *Se révèlent* (se découvrent, apparaissent). — Un *bouquet* de chênes (un groupe, une cépée). — *Visions irréelles* (apparitions surnaturelles). — *Visions brèves* (de courte durée).

2. **Mots de la famille de mouvoir** (je meus, nous mouvons, mû). — L'automobile est (*mue*) par le (*moteur*). — Mobile, meuble, composés et dérivés. — Moteur : *moto*cyclette. — Amovible, inamovible. — Commotion ; émouvoir (émeus, ému) émotion. — Promouvoir (promotion). — **Employer** ces mots dans de courtes phrases.

ORTHOGRAPHE. — Dissoudre, résoudre, absoudre : dissous (te), absous (te), résolu (e). Solution, diss-, rés..., abs... — Éteint (éteindre), craint, peint, feint, ceint, etc... — Rétrécir, raccourcir, noircir.

3. Le vent.

J'ai toujours pensé que le vent était un génie malicieux et terrible... Il fait tomber les cheminées ; il renverse les pots de fleurs posés sur le rebord des fenêtres ; il vous ferme les portes au nez.

C'est dans les maisons et au coin des rues que le vent siffle et chante pour vous apeurer. Il gémit dans les cimetières et dans les cordages des navires, il prête sa voix lugubre aux grands arbres de la forêt, mais dans la lande et sur la mer, dès qu'il croit que nous ne l'écoutons plus, il rit, il chante à plein gosier, il dirige de glorieux orchestres qui proclament son insouciance. J'aime le vent.

ANDRÉ SAVIGNON.

(*Une femme dans chaque port.* Flammarion, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Dans ce morceau, **le vent** apparaît comme un **être surnaturel** (un génie), ayant une **volonté,** des **sentiments.** Relever les mots caractéristiques. — Dans les phrases suivantes, relever les termes traduisant les *bruits*, les *effets* du vent, les *sentiments* (qui lui sont prêtés, ou ceux qu'il suggère).

L'*âpre* vent d'hiver passe sous la porte. — Il entre *en pleurant* comme une âme morte. — Mais ce *grelotteux* est un vent *cruel* (H. CHANTAVOINE). — Le vent se mit tout à coup *en fureur* (G. DROZ). — Il *grondait* comme le tonnerre... Il se *rapprocha*, s'enfla, *monta* les pentes au *pas de charge.* La rafale arriva, *hulula, fit battre* les volets, *fit grincer* les girouettes, *fit voler* les tuiles du toit, *fit trembler* la maison (R. ROLLAND). — Le vent souffle avec une *rage inconnue* de nous tous (PRINCE DE MONACO). — Une rafale s'éleva *furieusement, meuglant* comme un taureau (H. POURRAT).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — **Modifier** le texte de manière à employer à l'infinitif les verbes qui expriment ce que fait le vent. Conclure par : Voilà tout ce que fait le vent : *Faire tomber... renverser... siffler... gémir...* dans la lande et sur la mer, dès qu'il croit (sans changement) *rire... insouciance.* — 2. Même exercice en employant les verbes au participe présent (et en faisant les suppressions et les modifications nécessaires). — Ex. : Voici le vent qui souffle. Il accourt, *faisant tomber...* nez. — L'entendez-vous, dans les maisons... *sifflant* et *chantant...* apeurer, *gémissant...* ?

GRAMMAIRE

Le complément de circonstance.

Exemple. — Le brouillard nous investit *depuis quelques jours.* — La planète finit *à trois pas.* — Il gémit *dans les cordages et dans les cimetières.* — Un arbre qui s'égoutte *en larmes pesantes sur la litière des feuilles pourries.* — Il chante *à plein gosier.* Ils planent *un moment.*

Faire trouver dans les phrases ci-dessus les compléments de circonstance et leur sens (temps, lieu, manière). — **Faire remarquer** que le complément de circonstance peut être *direct* : un moment (pas de préposition).

CHAPOTOT ET MAILLARD. L'enseig. de la composition franç. à l'école primaire... 12.50

Exercice (1er texte). — Analyser : *dans le gris ; sous les saules ; de l'ombre ; dans le mystère ; de l'invisible ; un moment.*

Le complément de circonstance peut être un **pronom** : Ex. : Ils allèrent *avec nous* (accompagnement).

Exercice. — Faire entrer dans une proposition : loin d'eux, près de nous, sans moi, par toi, sur lui, à côté d'elles, à cause de vous.

Le complément de circonstance peut être **un infinitif.**

Ex. : Le cheval s'arrêta *pour souffler* (but).

Exercice. — Faire entrer dans une proposition : sans manger, avant de terminer, après avoir bu.

Le complément de circonstance peut être **une proposition** (V. plus tard).

Exercice écrit. — Compléter par un compl. de circonstance.

La pluie tombe (1 compl. de manière, 3 compl. de lieu). — (1 compl. d'origine), le vent accourt (1 compl. de manière). Ex. : Du bout de l'horizon... (LA FONTAINE). — J'ouvre les yeux tout grands (pour... compl. de but). — (1 compl. de cause : à cause de, par...). — J'ai dû rouler (1 compl. de manière).

Le complément d'attribution (*C. S.*). Ex. : Il prête sa voix lugubre *aux grands arbres de la forêt.* Il *vous* ferme la porte au nez. — Il s'emploie avec les verbes ayant le sens de *donner* (attribuer, offrir, prêter, dire, prendre, cacher, ôter à..., etc.) Il est direct dans : Je *lui* dis.

CONJUGAISON

Le mode indicatif : le temps présent.

Distinguons. — 1. J'*hésite* au seuil... cette prison qui s'*ouvre*. L'action se passe au moment où l'auteur parle.

2. Le brouillard nous *investit* depuis quelques jours. L'action a une certaine durée.

3. Il *fait tomber* les cheminées, *renverse*, etc... L'action est habituelle, c'est une vérité générale.

Exercice. — Faire cette distinction dans : Je suis en retard, je me hâte. La pluie tombe sans arrêt. Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux (LA FONTAINE).

Emploi de l'indicatif de narration. — Tour plus vif qui augmente l'intérêt. Exemple : **La Mort et le Bûcheron** (LA FONTAINE).

Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée
. . . . . .
. . . . . **.marchait à pas pesants**
Et tâchait de gagner sa chaumière enfumée.
Enfin, n'en pouvant plus d'efforts et de douleur,
Il *met bas* **son fagot, il** *songe* **à son malheur.**

Exercice. — 1. Dites au **présent de l'indicatif** ce que vous observez un jour de pluie.

2. Dans le texte 1, **mettez au pluriel** : Un arbre... Le blé... Une silhouette confuse... L'ombre... La rivière... — Et inversement au *singulier* : des oiseaux... les saules... des cris rauques...

3. Texte 3 : **Prendre pour titre : Les vents.**

4. **Revoir** le présent de l'indicatif des verbes des 3 groupes. **Revoir** notamment les verbes ayant des terminaisons semblables pour l'oreille (V. nº 3, *J. I.*).

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. C'est dans les maisons et au coin des rues que le vent siffle et chante pour vous apeurer. (Rem. : les deux compléments circonstanciels sont mis en vedette.)

Construire plusieurs phrases sur ce modèle : Ex. : C'est sur l'étang que le spectacle est joli lorsqu'il pleut. — De même : C'est à cause du brouillard que... ; — c'est à travers la pluie et le vent que... —

2. **Rétablir** dans la strophe des compléments de circonstance (*les mots qui riment sont en italique ; les vers sont dans l'ordre*) : bien rétablir la ponctuation.

Dans les rameaux desséchés, passe, vent d'*automne*
De leur parfum *amer*, **dans l'ombre, enivre-toi ;**
Entre les ifs noirs, berce la lune *monotone*,
Sans fin, fais murmurer la nuit comme une *mer*.

F. GREGH.

LE PARAGRAPHE. — La pluie au printemps est délicieuse. — Les branches, chargées de fleurs mouillées, ont un parfum qui m'étourdit. — On voit briller au soleil la peau délicate des écorces. La pluie fine a mouillé toutes choses, très doucement et en silence. Les scarabées et les limaces traversent le chemin et les flaques d'eau ; je ne veux pas marcher sur eux, ni effrayer ce lézard doré qui s'étire...

Opposition. — Que cette pluie d'automne est désagréable ! Le ciel, les arbres... Tout est mouillé, trempé... Les chiens... les poules... les passants... les rues... les chemins... la boue. Rentrons vite.

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **Vous avez voyagé en automobile, la nuit dans le brouillard** (Le départ, la route, ce qu'on voit, attitude du conducteur. Enfin arrivés).

2. **Vous marchez contre le vent : sensations ; impressions ; efforts.**

3. **Devoir traité :** *Lire ou expliquer ce morceau* de PIERRE LOTI (*Mon frère Yves*).

La pluie tombait fine, froide, pénétrante, continue ; elle ruisselait sur les murs, rendant plus noirs les hauts toits d'ardoise, les hautes maisons de granit ; elle arrosait comme à plaisir cette foule bruyante du dimanche qui grouillait tout de même, mouillée et crottée, dans les rues étroites, sous un triste crépuscule gris...

La pluie tombait, tombait, mouillant tout, les chapeaux à boucles d'argent des Bretons, les bonnets sur l'oreille des matelots, les shakos galonnés et les coiffes blanches, et les parapluies.

L'air avait quelque chose de tellement terne, de tellement éteint, qu'on ne pouvait se figurer qu'il y eût quelque part un soleil... On se sentait emprisonné sous des couches et des épaisseurs de grosses nuées humides qui vous inondaient... on respirait de l'eau. On avait perdu conscience de l'heure, ne sachant plus si c'était l'obscurité de toute cette pluie, ou si c'était la vraie nuit d'hiver qui descendait... De temps en temps, il y avait de grandes rafales qui faisaient envoler les bonnets et tituber les passants... et alors la pluie tombait plus drue, plus torrentielle et fouettait comme une grêle.

EXPLICATIONS. — **Noter** les quatre adjectifs qui caractérisent la pluie décrite : *fine, froide, pénétrante, continue.* Une averse tomberait *drue, torrentielle* (Voir la fin du morceau), *en cataractes* et pourrait être *tiède* (pluie d'orage).

RÉCITATION

Au vent d'automne.

Passe dans les rameaux desséchés, vent d'automne,
Dans l'ombre enivre-toi de leur parfum amer ;
Berce, entre les ifs noirs, la lune monotone,
Fais murmurer, sans fin, la nuit comme une mer.

Avive, dans le ciel, les étoiles tremblantes,
Disperse follement la poudre du chemin,
Fais onduler, sur les coteaux, les herbes lentes,
Comme un grand dos soyeux que caresse la main.

Tonne, gémis, décrois, murmure, gronde encore
Au loin avec ta voix mystérieuse ; meurs,
Renais, déferle ainsi qu'une vague sonore,
Remplis enfin la nuit d'éternelles rumeurs.

F. GREGH.
(*La beauté de vivre.* Fasquelle, édit.)

EXPLICATIONS. *Aviver* : il semble que les étoiles ont un éclat plus vif. — *Berce la lune* : illusion : ce sont les arbres qui sont balancés. — *Poudre* (poussière). — *Déferle* (les vagues se déploient et se brisent) ; le mot est justifié par : *vague* sonore.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. *Cours élément.* Élève... 6.80 Maître. 10.50

se change en taillis buissonneux de hêtres tordus marquant l'extrême résistance des arbres. Au-dessus de 1 300 mètres, les arbres n'existent plus. On s'est étonné de cette limite relativement basse : pourtant l'humidité spongieuse entretenue sur la surface peu perméable des roches, le déchaînement des vents ne laissent à la végétation que la ressource de se faire rampante et humble ; buissons ou gazons remplacent les arbres. A la forêt succède la « chaume ». C'est sous ce nom qu'apparaît dans les Vosges cette forme de végétation des hauteurs. A la différence des « faignes » qui se trouvent à tous les étages, elle n'appartient qu'aux parties les plus élevées. Mais comme dans l'Ardenne, le Harz, c'est le même climat venteux et humide, qui substitue une nature tantôt herbeuse, tantôt marécageuse, à la nature forestière.

VIDAL DE LA BLACHE.
(*Tableau de la Géographie de la France.*)

LECTURE II. — **Les zones de végétation dans les Alpes.** — Montagnes élevées, les plus élevées de l'Europe, les Alpes françaises présentent les contrastes les plus accusés d'altitudes et certaines parties, à l'intérieur de la montagne, ne se trouvent qu'à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis que, tout près, des cimes atteignent ou dépassent 3 000 mètres. De là, de véritables superpositions de paysages, aussi différents que ceux de la Méditerranée le sont à l'égard de la nature polaire.

En bas, jusqu'à une altitude qui varie de 700 mètres au nord, à 1 000 mètres au sud, la montagne se pare d'une végétation qui rappelle celle des plaines voisines. Des plantes délicates y sont cultivées avec succès. Blé, maïs, tabac y donnent de belles récoltes ; les arbres fruitiers croissent partout ; le mûrier accompagne la vigne, qui grimpe jusqu'au-dessus de 1 000 mètres. Au sud, les amandiers, les oliviers font pénétrer la nature méditerranéenne jusqu'au cœur de la montagne ; l'oranger même se glisse dans quelques conques profondes du sud-est. Il y a là une zone harmonieuse qui participe des richesses de la plaine et déjà des splendeurs de la montagne.

Au-dessus s'étendent les bois. De même que dans notre continent une vaste écharpe forestière limite au nord les régions de culture, de même sur les pentes des Alpes les forêts se superposent aux champs : en bas, les arbres à feuilles caduques, châtaigniers, chênes, hêtres; puis les belles futaies de conifères, sapins, épicéas, mélèzes au nord et à l'est, pins au sud. Forêt humanisée, d'ailleurs ; un peu partout, l'homme y a ménagé des clairières, installé des essarts et des champs. La forêt alpine est plus accueillante, plus variée, plus belle que la forêt boréale.

Peu à peu, à mesure qu'on s'élève, les arbres se rabougrissent, se clairsèment. Le manteau de neige hivernal persiste trop longtemps et entrave leur croissance. Vers 2 000 mètres au nord, un peu plus haut au sud, la forêt disparaît, fait place à la steppe. Que ce mot n'abuse pas : il s'agit ici de belles prairies qu'un printemps tardif couvre d'une splendide parure de fleurs. Des cultures même s'y risquent, enfouissant précipitamment, dès le milieu de l'été, les graines qui donneront treize mois plus tard une précaire moisson. Mais c'est ici, avant tout, la zone des grands pâturages, animés l'été par le séjour des bêtes montées du bas, tout heureuses de profiter de l'herbe courte, mais nourrissante, et de retrouver le grand air après le long hiver dans l'étable obscure.

Déjà, jusqu'à la fin de l'été, des plaques de neige persistent, au hasard de l'exposition, jusqu'au milieu de ces hautes prairies. A mesure qu'on monte, ces fragments se rejoignent, forment un manteau continu, qui n'est déchiré que par les murailles rocheuses et les pentes d'éboulis. Nous sommes en pleine région polaire, au milieu des neiges éternelles et des glaciers. Pourtant, à quelques kilomètres à vol d'oiseau, une nature semblable à celle des plaines déploie tous ses charmes. C'est un des grands attraits des Alpes de faire passer ainsi en quelques heures le voyageur de paysages semblables à ceux de Lombardie ou de Provence, jusqu'à ceux de la Norvège et du Spitzberg.

R. BLANCHARD.
(*Les Alpes françaises.*)

LECTURE III. — **Un orage dans la montagne.** — Vers la mi-nuit, un grondement roula, lointain et assourdi, sur les glaciers d'Andorre.

Des sons étranges se levèrent vers l'ouest, et leur marche avançait dans la vallée comme le piétinement d'une armée innombrable. Un frisson d'air grimpa tout au long des versants, qu'on entendait venir dans le noir opaque de la nuit. Les bêtes s'agitèrent dans les parcs, et leurs mouvements incertains grossirent de leur froissement les menaces imminentes.

Une poussée de vent, rigide comme une muraille, souffleta le toit de la cabane qui frémit. Lou Tchaoutré s'éveilla et tendit l'oreille. Au dehors, les vaches meuglaient sourdement, à voix contenues ; des pouliches inquiètes grattaient le sol de leurs pieds ; les béliers soufflaient une respiration haletante. Debout sur le seuil, le pâtre cria dans la nuit. Les bêtes répondirent, il se leva parmi elles comme des plaintes, comme un appel anxieux d'enfant qui rêve.

L'obscurité vibrait toute des battements de la rafale, l'air sentait l'eau et s'attachait, humide, sur la face du vieillard. Puis il y eut une accalmie, lourde et muette, parmi laquelle on entendait le murmure des poitrines apeurées et le grêle bêlement des moutons. Le mystérieux ennemi qui rôdait sur la montagne semblait avoir suspendu ses pas et comme se ramasser pour concentrer ses forces.

D'un seul coup, sa rage se déchaîna.

Une lueur fantastique parcourut le ciel, découpant des silhouettes bleuies de roches et de bêtes. Dans l'espace d'un éblouissement apparurent des horizons farouches, des visions de cataclysme, des amoncellements confus de choses imprécises.

Des hurlements de terreur montèrent sur les parcs, et le piétinement du bétail qui s'affole. Lou Tchaoutré s'avança vers le troupeau, clamant dans la tempête.

Le tonnerre, en réponse, éclata et, se ruant par les espaces, roula, traîna, dans un vacarme de tintamarre craquetant, dans un fracas de mitraille cisaillée et grinçante, puis, répété par les échos gonflés de son immense voix, se perdit au loin de rebondissement en rebondissement, s'affaiblissant vers l'horizon en un long bourdonnement sombre.

La pluie, drue et verticale, s'abattit sur la montagne. Roulé dans sa capuche, le berger, happé par les tourbillons, criait des phrases sonores dont le vent s'emparait et qui s'envolaient comme des drilles abandonnées. Il criait de toute sa poitrine, paisible parmi les peurs environnantes et les troupeaux se serraient contre lui comme des âmes inquiètes autour d'un prédicateur. Il parlait des syllabes violentes, et sa voix rassurait les vaches aux flancs secoués, les juments aux crinières en désordre.

Les éclairs se succédaient maintenant sans relâche, sur leurs têtes et vers d'autres pics, illuminant les cimes de clartés presque continues.

Lou Tchaoutré, debout dans les lueurs, se tenait appuyé contre un grand taureau noir et farouche, d'ordinaire intraitable, et qui, ce soir, veillait avec l'homme sur les mères effarées, sur les petits blottis au ras du sol.

...Peu à peu diminuait la rage de la tempête ; l'ouragan s'éloignait vers l'est, ciselant dans le noir les arêtes des pics, illuminant les bas-fonds de sa lumière crue. La pluie tombait par saccades moins serrées, et bientôt ténue comme une bruine.

Les bêtes renâclaient et s'ébrouaient, oublieuses déjà. La vie, un instant suspendue, circulait à nouveau dans les veines de la nature.

Lou Tchaoutré revint vers la cabane, et sa vieille carcasse tremblait non de peur, mais de froid.

GUSTAVE-HENRI LESTEL.
(*Des hommes sur la montagne.*)
Mme OZOUF.

JEAN-PIERRE. La géographie pittoresque. 15 héliogravures de 1 m. × 0,65. Chac. 12,50

DESSIN

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Mesure des rapports de longueur:

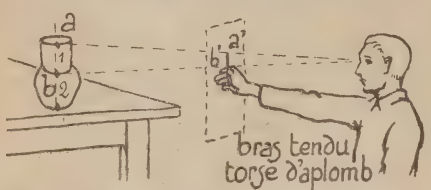

Déplacer toujours le crayon dans un même plan vertical, perpendre aux regards.

Évaluation de la pente d'une fuyante ou d'une oblique:

A l'aide d'une règle tenue *horizontalement* évaluer *l'angle* formé avec les fuyantes

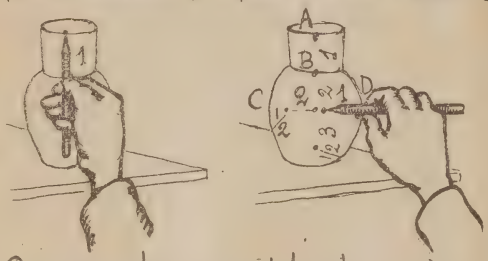

Comparer largeurs et hauteurs et évaluer leurs rapports de longueur (Ex: AB *contenu 2 fois 1/2 dans CD*).—

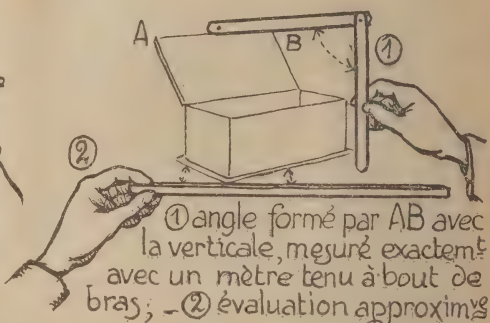

① angle formé par AB avec la verticale, mesuré exactement avec un mètre tenu à bout de bras; — ② évaluation approximative

UN PEU DE PERSPECTIVE

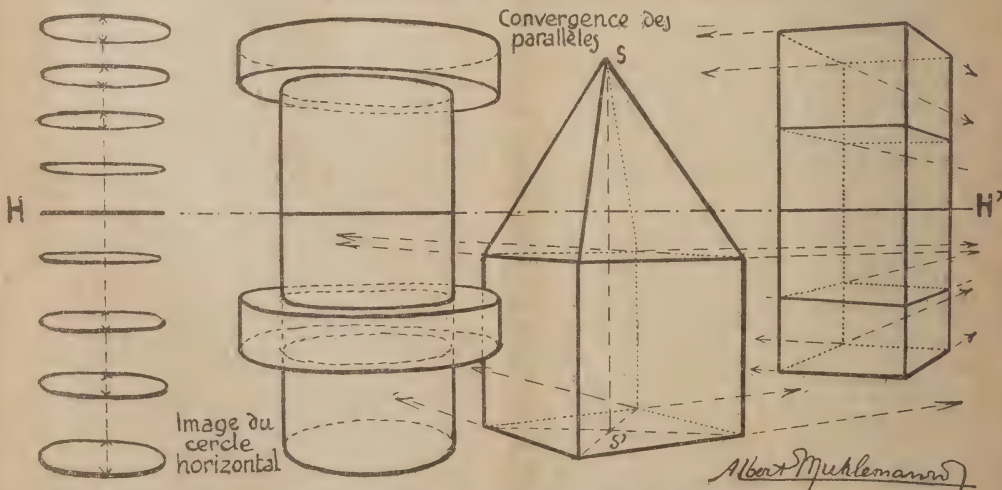

L'aspect des objets change avec le point de vue. —
(Importance de la Ligne d'Horizon HH')

Par suite d'une erreur dont nous nous excusons, les planches I et II du **COURS DE DESSIN** *de notre collaborateur* **A. Mühlemann** *ont été interverties. La planche ci-dessus aurait donc dû être insérée dans notre nº 2, page 28, et inversement.*

élevée en B ; on sait que les angles 1 et 2 sont droits. La perpendiculaire AB est unique, car, s'il en existait une autre AB, les angles 1 et 2 adjacents de somme constante 180° ne seraient plus égaux et par conséquent l'un serait aigu et l'autre obtus.

De même si l'on prend un point A, D en dehors d'une droite xy, on ne peut de ce point abaisser qu'une perpendiculaire sur cette droite

Menons une perpendiculaire et diverses obliques à une droite.

1. La perpendiculaire est plus courte que toute oblique.

2. Deux obliques égales s'écartent également du pied de la perpendiculaire.

3. Deux obliques inégales s'écartent inégalement du pied de la perpendiculaire et la plus grande est celle qui s'en écarte le plus.

Définir la distance d'un point à une droite.

Propriété importante de la perpendiculaire. — Montrer en s'appuyant sur la propriété des obliques qui s'écartent également du pied de la perpendiculaire que : **tous les points de la perpendiculaire élevée au milieu d'une droite sont à égale distance des extrémités de cette droite.**

Construction de la perpendiculaire. — 1. Élever la perpendiculaire à une droite en un point de cette droite : soit à élever la perpendiculaire à xy en B. On porte à l'aide du compas, de part et d'autre de B, deux longueurs égales BC et BD. De C et D avec une ouverture de compas plus grande que la 1/2 de CB, on détermine le point A qui appartient à la perpendiculaire. On a, en effet : AC = AD, comme rayons d'un même cercle.

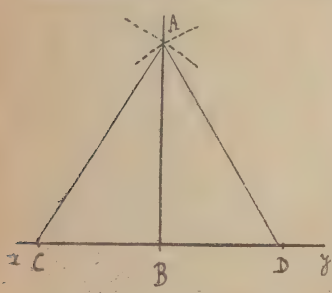

2. Abaisser d'un point A la perpendiculaire

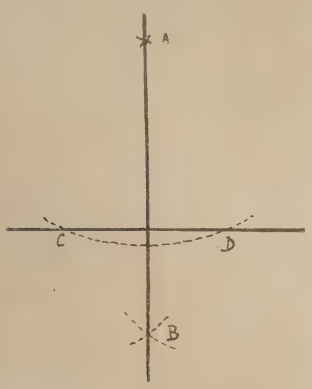

sur xy ; du point A, on décrit un arc de cercle qui coupe xy en C et D, on obtient un 2e point B de

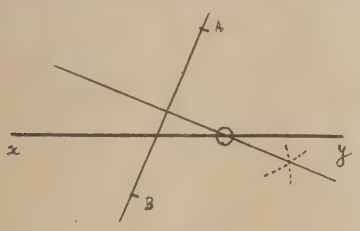

la perpendiculaire en opérant comme précédemment.

Problème. — *Trouver sur une droite xy, un point équidistant de 2 points AB du plan.*

Solution :

Le point cherché doit être sur la perpendiculaire au milieu de AB et sur la droite xy, il se trouve donc à l'intersection de la perpendiculaire au milieu de AB avec xy. La construction est facile à faire à l'aide de la règle et du compas.

Puissance d'un nombre.

Définition. — On appelle puissance d'un nombre, le produit de x facteurs égaux à ce nombre ; la puissance de 4 de 2 est $2 \times 2 \times 2 \times 2$, qui s'écrit 2^4. Définir l'exposant. La puissance 2 s'apelle le carré : 2^2 ; la puissance 3, le cube : 2^3.

Quelques propriétés des puissances. — 1. Pour multiplier une puissance d'un nombre par une autre puissance, on élève ce nombre à une puissance égale à la somme des exposants :

$$3^2 \times 3^4 = 3^6.$$

On a en effet : $3^2 = 3 \times 3$; $3^4 = 3 \times 3 \times 3 \times 3$, et : $3^2 \times 3^4 = 3 \times 3 \times 3 \times 3 \times 3 \times 3 = 3^6$.

Et d'une façon générale :

$$a^p \times a^q = a^{p+q}.$$

2. Pour élever un produit de facteurs à une puissance, on élève chaque facteur à cette puissance. $(2 \times 4 \times 5)^3 = 2^3 \times 4^3 \times 5^3$, on a en effet $(2 \times 4 \times 5)^3 = 2 \times 4 \times 5 \times 2 \times 4 \times 5 \times 2 \times 4 \times 5 = 2 \times 2 \times 2 \times 4 \times 4 \times 4 \times 5 \times 5 \times 5 = 2^3 \times 4^3 \times 5^3$.

3. Pour élever une puissance d'un nombre à une autre puissance, on élève ce nombre à une puissance donnée par le produit des exposants : $(2^3)^4 = 2^{12}$, on a en effet : $(2^3)^4 = 2^3 \times 2^3 \times 2^3 \times 2^3 = 2 + 3 + 3 + 3 = 2^{12}$.

Racine d'un nombre.

La racine $n^{\text{ième}}$ d'un nombre est un second nombre qui, élevé à la puissance n, reproduit le 1er.

Insister sur la racine carrée et la racine cubique. On a :

$\sqrt[2]{4} = 2$ car $2^2 = 4$.

$\sqrt[3]{8} = 2$ car $2^3 = 8$.

Multiplication des nombres algébriques.

Donner la règle des signes.

Le produit de 2 nombres algébriques est un nombre algébrique, dont la valeur absolue est le produit des valeurs absolues des nombres considérés, qui a le signe + si les 2 nombres sont de même signe, le signe — s'ils sont de signes contraires.

Exemples :

$(+5) \times (+2) = (+10)$.
$(-5) \times (-2) = (+10)$.
$(-5) \times (+2) = (-10)$.
$(+5) \times (-2) = (-10)$.

Les propriétés étudiées sur les produits de facteurs en arithmétique s'appliquent à l'algèbre.

Les propriétés suivantes seront facilement démontrées :

1. Toute puissance d'un nombre positif est positive.

2. Toute puissance paire d'un nombre négatif est positive.

3. Toute puissance impaire d'un nombre négatif est négative.

4. Un nombre positif a 2 racines carrées opposées.

Exercices.

1. *Effectuer les produits suivants :*

$(+4) \times (+9)$; $(-5) \times (+8)$; $(-5) \times (-9)$.

$\left(+\frac{4}{5}\right) \times \left(-\frac{2}{3}\right)$; $\left(-\frac{7}{9}\right) \times \left(\frac{9}{11}\right)$; $\left(-4\right) \times \left(\frac{7}{2}\right)$

2. *Dans un produit de 7 nombres algébriques, 3 de ces nombres sont négatifs, les autres positifs. Quel sera le signe du produit?*

M. Paumier,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. Cours moyen..... 13 f. Cours supérieur .. 17 f.

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE. — Une coopérative ouvrière de production : le Familistère Godin.** — Nous ne voudrions pas terminer l'étude consacrée aux Coopératives ouvrières de production sans parler du *Familistère* de Guise (Aisne), cette magnifique réalisation due à un ardent fouriériste, Jean-Baptiste Godin.

Fils d'un modeste ouvrier, Godin commença l'apprentissage du métier de serrurier dès l'âge de onze ans, puis il accomplit son tour de France afin de compléter son savoir professionnel. Rentré au pays natal, il y fonda un atelier de construction d'appareils de chauffage où il œuvrait avec deux compagnons. Toujours à la recherche de perfectionnements, Godin remplaça, dans ses appareils, la tôle par la fonte ; cette heureuse innovation donna une extension considérable à ses affaires qui, désormais, se développèrent régulièrement.

Au cours de son compagnonnage, J.-B. Godin avait pu apprécier combien misérable était le sort des ouvriers, et son âme généreuse en avait tant souffert qu'il s'était promis de consacrer toute sa vie au relèvement de la condition des travailleurs.

Sous l'influence des idées de Fourier qu'il admirait, Godin, fondait en 1880, l'Association ouvrière connue depuis sous le titre de *Familistère de Guise*, et à laquelle il apportait son usine avec son matériel ; une étape était franchie dans l'évolution des rapports entre le Capital et le Travail désormais étroitement associés.

A la mort du fondateur, en 1888, plus de 1 500 ouvriers étaient occupés dans les usines de Guise et de Bruxelles. *Le Familistère* était en pleine prospérité lorsque la guerre survint, qui détruisit tout, jusqu'aux modèles et aux dessins. Les Associés ne se découragèrent pas et, depuis longtemps, la puissante Coopérative ouvrière a repris la première place sur le marché des appareils de chauffage et a rétabli le réseau de ses admirables œuvres sociales.

De sa fondation jusqu'en 1933, la Société du *Familistère* a fait 724 millions de francs d'affaires. Elle a distribué au Travail, comme bénéfices, une somme de 71 638 649 francs qui se décompose ainsi :

Aux producteurs (ouvriers, employés, capacités).....	62 499 093 fr.
Versements à la caisse des retraites.	9 139 556 —
En ajoutant les salaires payés, soit	331 625 407 —
Une somme totale de.....	403 264 056 fr.

a été versée au Travail, tandis que le Capital recevait 18 028 258 fr. (intérêts à 5 p. 100 et dividendes).

Les bénéfices attribués au Travail sont quadruples de la part revenant au Capital ; d'autre part, il n'est pas inutile de signaler que le Capital étant représenté lui-même par les parts acquises par le Travail, c'est en réalité au Travail que les bénéfices ont été distribués.

« Que faut-il attendre de cette expérience sociale si parachevée dans son organisation? » disait l'éminent Charles Gide, peu après la guerre, en s'adressant à des étudiants américains. « On pensait généralement que son succès n'était dû qu'aux talents de son fondateur et qu'elle ne lui survivrait pas. Or, voici plus de trente ans que Godin est mort et elle vit, pourtant, elle est même si vivante qu'elle est en train de ressusciter de l'incendie et des ruines où bien d'autres auraient pu sombrer. Il faut donc bien qu'il y ait en elle quelques vertus indépendantes de celles de son créateur et qu'on ne peut chercher ailleurs que dans son organisation. »

Ce sera notre conclusion.

II. **CONSEILS PRATIQUES. — Chômeurs et Assurances sociales.** — En cas de chômage *involontaire* total, le chômeur a droit au paiement, pour son compte, de la double cotisation, en vue de conserver pour lui et sa famille le droit au bénéfice des Assurances sociales, pour une période maximum de quatre mois par période de douze mois. Mais le droit aux cotisations n'est octroyé que si l'assuré est inscrit à un Office public de placement. Il doit être immatriculé aux Assurances sociales depuis un an et avoir versé 60 cotisations au cours du trimestre précédant celui du chômage.

Pour bénéficier des dispositions sus-visées, l'assuré chômeur devra, dès le premier jour de chômage, — même s'il ne peut prétendre aux allocations de chômage, — présenter à l'Office public de placement ses cartes d'immatriculation et de cotisation aux Assurances sociales en faisant connaître qu'il désire bénéficier des articles 21 et 22 de la loi du 30 avril 1930. Une carte est délivrée par l'Office et donne lieu au pointage.

L'assuré doit donc, dès le premier jour de chômage, faire sa déclaration. Faute de quoi, il peut perdre le bénéfice des cotisations qui lui sont indispensables pour justifier le droit aux prestations.

III. **RÉDACTION. — Une lettre.** — *Vous écrivez à l'Office de placement dont dépend votre localité pour l'informer que vous êtes en chômage et demander le bénéfice des articles 21 et 22 de la loi sur les Assurances sociales* (*Voir les Conseils pratiques*).

INDICATIONS. — Veiller à donner tous les renseignements nécessaires : nom, prénoms, date de naissance, domicile, profession, numéro d'immatriculation aux Assurances sociales, caisse, adresse de l'employeur, date et motif de la cessation du travail.

IV. **CALCUL.** — 1. *Depuis le 1er janvier, Gaston est apprenti électricien ; il rapporte son gain à sa mère, mais celle-ci lui laisse 2 f. 50 par jour de travail. Au 1er mars dernier, Gaston constate qu'il a économisé les $\frac{3}{5}$ de son argent personnel, mais qu'il a dépensé le reste, soit 50 f. Combien Gaston a-t-il travaillé de jours pendant les mois de janvier et de février ?*

➔ SOLUTION. — Fraction représentant 50 f. :

$$\frac{5}{5} - \frac{3}{5} = \frac{2}{5}.$$

L'apprenti a reçu en tout :

$$50 \text{ f.} \times \frac{5}{2} = 125 \text{ f.}$$

Il a travaillé pendant :

$$\frac{1 \text{ jour} \times 125}{2{,}50} = 50 \text{ jours.}$$

➔ RÉPONSE. — **50 jours.**

2. *Une laiterie coopérative a produit en un mois 22 655 kg. de beurre, vendu 16 f. 60 le kg. et 13 648 kg. de caséine vendue 7 f. 50 le kg. Les frais se sont élevés, pour cette période, à 13 173 f. pour les employés et à 9 660 f. pour le combustible et le transport. Combien cette laiterie a-t-elle pu payer le litre de lait à ses sociétaires, si elle en a traité 481 050 l. pendant ce mois.*

➔ SOLUTION. — Prix de vente du beurre :

$$16 \text{ f. } 60 \times 22\,655 = 376\,073 \text{ f.}$$

Prix de vente de la caséine :

$$7 \text{ f. } 50 \times 13\,648 = 102\,360 \text{ f.}$$

On retire de la vente des produits :

$$376\,073 \text{ f.} + 102\,360 \text{ f.} = 478\,433 \text{ f.}$$

Montant des salaires et des frais :

$$13\,173 \text{ f.} + 9\,660 \text{ f.} = 22\,833 \text{ f.}$$

Produit net :

$$478\,433 \text{ f.} - 22\,833 \text{ f.} = 455\,600 \text{ f.}$$

Le litre de lait a été payé :

$$455\,600 \text{ f.} : 481\,050 = 0 \text{ f. } 947.$$

➔ RÉPONSE. — **0 f. 947.**

V. **LECTURE.** — *La première paie de Lizzie Blakeston*, LOUIS HEMON. (*La belle que voilà...*, GRASSET, éditeur).

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (*Nord*).

KUHN. LECTURES DU SAMEDI..... 7 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La taupe.

(Animal empaillé ou bonne gravure.)

1. **C'est l'animal terrassier de nos prés.** — Elle est faite pour creuser, pour fouiller le sol, pour vivre sous la terre.

Elle porte des pelles et des râteaux. — Les pattes antérieures sont solides, larges, tournées en dehors et en arrière. Les mains sont larges, à bord interne tranchant. La paume est rude et calleuse. Quelques orteils sont reliés par une peau et portent des griffes longues, larges et pointues. D'autres doigts sont libres.

Elle porte un appareil perforant. — C'est sa tête conique, son nez prolongé en trompe flexible et mobile.

Elle n'est pas gênée sous la terre. — Poils très serrés, impénétrables, sombres, soyeux. Yeux cachés dans le pelage (elle n'est pas aveugle comme on le croit d'ordinaire).

Narines protégées, s'ouvrant à la base inférieure de la trompe.

Bouche et trous d'oreilles fermés par un repli de peau. Il fait noir sous la terre : la taupe n'a guère besoin de ses yeux. L'odeur et le toucher lui sont beaucoup plus nécessaires (ces sens sont très fins).

2. **Son logis souterrain.** — Allons voir des taupinières sur le pré. Piétinons-en une. Le pied s'enfonce. Enlevons le monticule de terre, enfonçons la main dans la galerie. Mesurons le diamètre de la galerie. A quelle profondeur est la galerie ? Creusons un peu plus. Où conduit cette galerie ?

Au milieu il y a le gîte, le *donjon* (sous la plus grande des taupinières). Le gîte est rembourré de fougères et de feuilles sèches. C'est dans le donjon que la taupe conserve ses petits jusqu'à ce qu'ils aient la force de chasser eux-mêmes. Les *galeries* sont disposées en plusieurs étages et communiquent entre elles par des carrefours plus spacieux. Les galeries d'été sont à une faible profondeur, celles d'hiver sont à 1 mètre au-dessous de la terre.

3. **Comment elle vit sous la terre ?** — Elle creuse et chasse sans repos. Elle creuse avec les pattes antérieures, qui rejettent les déblais aussi à droite et à gauche. Puis, avec la tête, l'animal pousse la terre vers la galerie supérieure où elle s'amasse et forme la taupinière. La trompe perce et avance. Les pattes postérieures poussent le corps cylindrique en avant.

Chaque jour, le matin, à midi et le soir, la taupe parcourt les longues galeries et y chasse les insectes et les vers (vers blancs !). Pour les dévorer elle a des dents pointues, garnies de pointes. *Sa bouche est hérissée d'épingles.* La taupe est vorace et mange énormément. En hiver, elle pénètre plus profondément dans la terre. Pendant la période de pluie, elle gagne les lieux élevés où elle n'a pas à craindre l'inondation.

4. **C'est un animal utile.** — Grand chasseur d'insectes et de vers nuisibles. Elle ne fait aucun mal aux racines qu'elle dédaigne. Le métier de taupier devrait être interdit. Parler aussi des inconvénients des taupinières dans les jardins.

Ses ennemis : le renard, la martre, le hibou, le corbeau, la cigogne.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le gaz d'éclairage.

Introduction. — Rappeler les notions apprises au Cours élémentaire sur les *mines de charbon.* Expliquer : puits, cage, câble, galerie souterraine, outils du mineur, danger du grisou (description d'une bonne gravure). Insister : la houille ou charbon de terre provient de la décomposition de végétaux enfouis dans la terre à une époque très reculée. Montrer des empreintes de feuilles et de tiges.

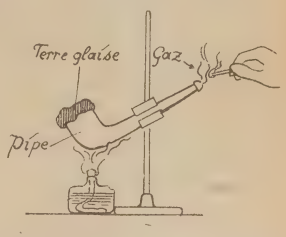

I. Le charbon contient un gaz combustible.

1. **Expérience avec la pipe en terre cuite.** — Enfermer dans une pipe en terre, sous un tampon de plâtre ou d'argile, un morceau de charbon et chauffer le fourneau de la pipe dans la flamme d'alcool. Allumer les gaz qui s'échappent du tuyau. Allonger le tuyau d'un tube de verre effilé pour voir le *goudron.*

2. **Autre dispositif.** — Remplir du charbon dans une cornue (verre spécial) et chauffer ; faire barboter le gaz qui se dégage dans l'eau (pour le mettre en évidence).

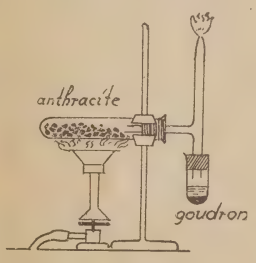

Recueillir ce gaz dans plusieurs éprouvettes.

Approchons une allumette enflammée d'une de ces éprouvettes. Le gaz prend feu. C'est donc un *gaz combustible.*

Quand le dégagement de gaz est arrêté, laisser refroidir la cornue et sortir le *coke.* Le coke est donc du charbon de terre à qui la chaleur a fait perdre le gaz qu'il contenait. Comprenez-vous maintenant pourquoi le coke brûle sans flamme ?

II. Observons le gaz d'éclairage.

Observations et expériences à faire avec les éprouvettes remplies, ou, ce qui est préférable, avec du gaz de la conduite.

1. **Il est plus lourd que l'air.** — Comment le montrer ? (bulles de savons).

2. **Il est invisible, mais a une odeur caractéristique.**

3. **Il contient de l'hydrogène.** — Il produit de l'eau en brûlant. Placer une éprouvette pleine d'eau froide au-dessus de la flamme du gaz. Observer la buée produite par la condensation de la vapeur d'eau au contact de l'éprouvette froide.

4. **Il contient du carbone.** — Verser de l'eau de chaux dans une éprouvette pleine de gaz. L'eau de chaux se trouble : preuve de la présence de CO^2.

MARCHADIER. Propos d'un rural (Sujets de conférences agricoles) . . . . 12 f.

5. **Il contient d'autres gaz encore.** — L'*oxyde de carbone* dont nous avons parlé dans la leçon précédente ; gaz très vénéneux, dangereux. Le *gaz ammoniacal* (montrer et faire sentir de l'esprit de sel ammoniac).

6. **Il brûle en produisant chaleur et lumière.** — (Voir plus loin.)

III. Allons visiter notre usine à gaz.

Ou explication sur une bonne gravure simple, schématisée.

D'où vient le charbon ? Comment est-il transporté à l'usine ? Comment le décharge-t-on ? Comment remplit-on les cornues ?

Le charbon est chauffé dans de grandes *cornues* disposées côte à côte sur un foyer. Les cornues sont bien fermées pour que l'air ne puisse y pénétrer. Le gaz d'éclairage s'échappe par un gros tuyau à dégagement. Ce gaz brut contient des impuretés, des poussières, des gaz, du goudron. Il faut donc nettoyer le gaz de ces impuretés avant qu'il n'arrive dans les tuyaux de distribution.

On débarrasse le gaz de ses poussières en le faisant barboter dans de l'eau chaude, *collecteur* ou *barilet*, où il se lave. Puis le gaz passe dans de gros tuyaux, appelés le *jeu d'orgue* où les *vapeurs de goudron* se condensent et coulent dans une caisse où l'on prend le goudron pour le mettre dans des tonneaux pendant qu'il est encore liquide.

Ensuite on fait passer le gaz par des épurateurs qui achèvent de lui enlever une partie du gaz d'ammoniac.

Enfin, il est emmagasiné dans de grandes cloches, nommées *gazomètres*. Les gazomètres

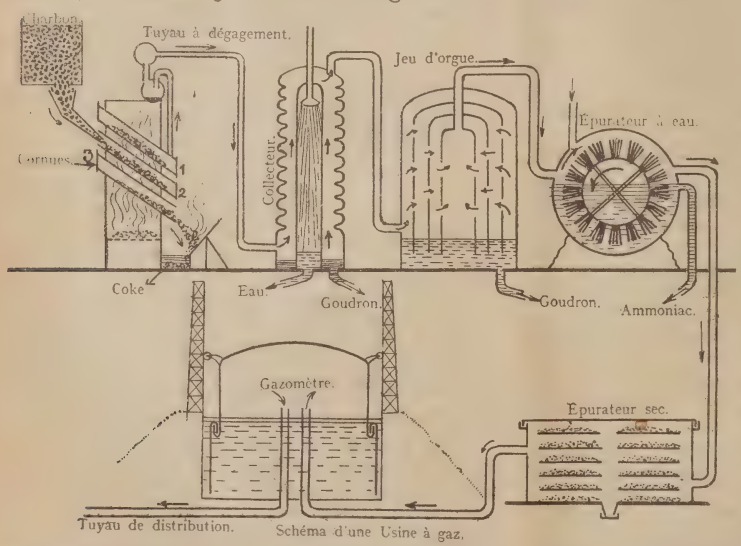

Schéma d'une Usine à gaz.

reposent sur l'eau et, en pressant de tout leur poids sur le gaz qu'ils contiennent, le lancent dans les tuyaux de distribution.

IV. Le gaz à la maison.

On l'emploie pour le *chauffage* (cuisine et fourneaux) et l'*éclairage* (becs de gaz).

Le gaz est amené dans la maison par un tuyau de plomb qui se ramifie de la conduite principale (dans le sol du trottoir) et entre par la cave. Des tuyaux de plomb entrent dans chaque cuisine.

Tout le gaz que l'on emploie passe par les *compteurs à gaz* et, en passant, fait tourner une roue. Cette roue entraîne à son tour des aiguilles qui marquent sur des cadrans le nombre de mètres cubes et de litres qu'on a consommés. Un vérificateur se présente chaque mois et inscrit le chiffre indiqué par le compteur. L'abonné paye à l'encaisseur la somme due.

Montrer des factures de gaz. Quel est le prix du mètre cube ? Quel est le prix de la location du compteur ?

Dessiner les trois cadrans du compteur. Quelles unités indiquent-ils ?

1. **Le gaz de chauffage.** — Expliquer et montrer le fonctionnement d'un brûleur Bunsen. Le brûleur Bunsen est fait de deux tubes placés l'un à l'intérieur de l'autre. Le gaz passe dans l'intervalle compris entre les deux tubes. A la base il y a un trou rond communiquant avec le tube intérieur. Un courant d'air s'y engouffre et baigne le gaz de tous les côtés. Le gaz brûle ainsi complètement et donne une grande quantité de chaleur. Fermer le trou d'air : conclure.

Montrer si possible au réchaud les trous d'air (ou sur une bonne gravure-réclame de réchauds et fours à gaz).

2. **Le gaz d'éclairage.** — Insister : *une flamme n'est éclairante que si elle contient des corps solides que sa chaleur porte à l'incandescence sans qu'ils brûlent.*

Montrer un manchon de bec Auer. C'est un manchon de tulle incombustible qui est porté à l'incandescence et qui répand autour de lui une vive lumière.

Dessinez les réverbères à gaz, des becs de gaz dans la rue, chez vous, à l'école.

V. Précautions à prendre avec le gaz.

Il faut être prudent quand on se sert du gaz d'éclairage. Il ne faut jamais laisser ouvert la clé du compteur pendant la nuit.

Attention aux fuites de gaz ! Il faut se garder d'entrer dans une pièce remplie de gaz avec une bougie ou une lampe allumée.

Premiers secours aux asphyxiés, comment entrer dans une pièce remplie de gaz : voir leçon sur le gaz carbonique et l'oxyde de carbone. Mais ne pas ramper, le gaz d'éclairage étant plus lourd que l'air.

Faites des observations au goudronnage d'une route ; les appareils pour fondre, pour étendre le goudron.

Le goudron empêche la putréfaction du bois (poteaux télégraphiques, bateaux, clôtures). Emploi du goudron dans la fabrication des briquettes, du carton bitumé, de la graisse de voiture, des vestes goudronnées.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expériences de phys. et de chim. à peu de frais 12.20

Donc :

$$ABP = PDC = 30^0.$$

De même :

$$BAP = PCD = 30^0.$$

Enfin :

$$APB = DPC = 180^0 - 30^0 \times 2 = 120^0.$$

4. Les triangles semblables DPC et APB donnent :

$$\frac{PA}{PC} = \frac{AB}{CD} = \frac{1}{2}.$$

Donc PA est le tiers de AC et PC en est les 2/3, soit :

$$PA = a \text{ et } PC = 2a.$$

Les triangles DPC et APB étant isocèles, on a aussi :

$$PB = a \text{ et } PD = 2a.$$

Le triangle rectangle DAC a un angle, DCA, qui vaut 30°. Donc :

$$DC = 2\,DA.$$

Et :

$$AC = \sqrt{DC^2 - DA^2} = \sqrt{4DA^2 - DA^2} = DA\sqrt{3}$$

ou :

$$3a = DA\sqrt{3}.$$

On en tire :

$$DA = a\sqrt{3} = AB = BC;$$

et :

$$DC = 2a\sqrt{3}.$$

L'aire du triangle équilatéral DAE est :

$$\frac{DA^2\sqrt{3}}{4} = \frac{3a^2\sqrt{3}}{4}$$

et celle du trapèze :

$$3 \times \frac{3a^2\sqrt{3}}{4} = \frac{9a^2\sqrt{3}}{4}.$$

V. **SCIENCES** (Bourses 4e série, Clermont, 1933). — 1. **Problème.** — *Un tube A plonge dans un flacon B. Ce flacon contient de l'eau en présence de glace ; il est maintenu à 0° par la glace fondante qui l'entoure. Dans A, de l'éther s'évapore à 0° et il se forme 1 cg. de glace par seconde. En admettant que toute la chaleur absorbée par l'évaporation de l'éther soit fournie par la solidification de l'eau, quelle est, en grammes par seconde, la vitesse d'évaporation de l'éther? Quel volume d'éther a disparu au bout de dix minutes? Quel volume aurait disparu si le tube avait une section 10 fois plus grande?*

Chaleur de fusion de la glace à 0° : 80 calories ; chaleur de vaporisation de l'éther à 0° : 100 calories ; densité de l'éther : 0,7.

→ INDICATIONS. — 1. La formation d'un cg. de glace donne 0 cal. 8, chaleur absorbée par la vaporisation de 0 cg. 8 d'éther.

2. En 10 minutes, la masse d'éther évaporée est de :

$$0 \text{ cg. } 8 \times 60 \times 10 = 480 \text{ cg. ou } 4 \text{ g. } 8 ;$$

soit :

$$4{,}8 : 0{,}7 = 6 \text{ cm}^3 85.$$

3. Si la section du tube était 10 fois plus grande, le volume d'éther disparu serait de :

$$6{,}85 \times 10 = 68 \text{ cm}^3 5.$$

2. **Question de cours.** — *Observer l'évaporation d'un liquide abandonné à l'air. Comment faut-il procéder pour rendre l'évaporation plus rapide? Pourquoi? Les liquides sont-ils tous également volatils? Citer des remarques courantes faites à ce propos. Comment explique-t-on cette différence de volatilité?*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'école normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La pacification du Maroc.

L'année 1934 a vu s'achever l'action vigoureuse menée depuis 1931 pour réduire les « taches de dissidence » qui formaient encore une vaste zone, dangereusement agitée, dans le Grand Atlas et l'Anti-Atlas. Elle a vu réaliser la liaison entre le Maroc et la Mauritanie. C'est donc le moment de jeter un coup d'œil en arrière, pour embrasser toute l'œuvre de pacification française au Maroc, d'évoquer, avec un peu plus de détail, les derniers épisodes de cette entreprise, d'en examiner les résultats.

Les premiers pas.

La pénétration au Maroc a été commandée par la *disposition du relief* dans ce pays. En gros, une dorsale faite de hautes chaînes court du sud-ouest au nord est. Elle comprend le *Grand Atlas*, du cap Guir à l'Atlas algérien, duquel divergent vers le sud *l'Anti-Atlas*, vers le nord-est le *Moyen Atlas*. A l'ouest de cette dorsale, des *plateaux* (Gharb, Chaouia, Doukkala, etc...) descendent vers l'Atlantique, prolongés au sud, au delà du Grand Atlas, par la plaine du Sous. A l'est, *la plaine* d'Oudjda se prolonge vers le sud par la région des Confins algéro-marocains.

Peuplé de Berbères mal soumis à un sultan arabe, le Maroc était une menace pour la tranquillité de l'Algérie occidentale, pillée par les tribus qui passaient la frontière. D'où nos premières interventions, au début du siècle.

Nous ne rappellerons que brièvement, comment, après le meurtre de Français à Marrakech et à Casablanca, en 1907, la France occupa *Oudjda* à l'est et *Casablanca* avec la Chaouïa sur le littoral Atlantique ; comment un nouveau sultan, Moulay Hafid, menacé dans sa capitale Fès par les montagnards Berbères du Moyen Atlas fait appel à la France : Gouraud entre à *Fès*, prend Meknès, assure l'axe Fès-Rabat. Après de laborieuses négociations avec l'Allemagne, la France peut signer un traité de protectorat avec le sultan du Maroc, *le traité de Fès, du 30 mars 1912*. Bientôt, quand éclataient en avril 1912 des troubles à Fès, le général Lyautey était envoyé comme commissaire résident général de la République française au Maroc.

A ce moment, la France occupe à l'ouest le *plateau atlantique*, sauf en bordure du Rif espagnol et au voisinage du Moyen Atlas. Elle tient à l'est une bande de terrains allant d'*Oudjda* à *Bou Denib*. Ces deux régions, peu accidentées, ont été relativement faciles à occuper. Mais, entre elles, une zone, large de cent kilomètres à la hauteur de Taza, de plus de 600 kilomètres tout au sud, est occupée par la « dissidence », par les tribus insoumises cantonnées dans toute la région montagneuse aux plateaux ravinés, coupés d'oueds torrentiels, aux chaînes abruptes, boisées, véritables murailles inaccessibles où s'ouvrent de rares défilés. C'est cette région des Atlas qui tombera peu à peu, de 1912 à 1934, entre nos mains.

La pacification du Nord.

Il s'agit d'abord d'établir une communication entre les plateaux atlantiques d'une part, les plaines de l'est et l'Algérie d'autre part. Entre le Moyen Atlas et le Rif, une trouée existe, *le couloir de Taza*. Ce passage est ouvert, en 1916, par la jonction de deux colonnes françaises et la liaison entre Maroc oriental et Maroc occidental est établie, tandis qu'au sud, dès 1912, la région de Marrakech a été occupée par le général Mangin. Mais, quand la guerre éclate en 1914, le couloir de Taza est menacé au nord par un prédécesseur d'Abd el Krim, *Abd el Malek*, dans le Rif, et au sud par les puissantes confédérations Beni-Ouaraïn et Zaïane, qui tiennent tout le Moyen Atlas.

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Racine... *Broché*..... 11 fr. *Relié*..... 15 fr. *Toile noire*.. 16.50

De 1914 à 1918, avec des moyens de fortune, notre occupation se maintient d'abord, s'élargit ensuite. En utilisant les éléments ardents des tribus soumises, en apprivoisant les insoumis par l'envoi de médecins, d'infirmiers, par des dons de semences, des soins au bétail, peu à peu notre influence s'étend. Au sud, les « grands Caïds » gardent pour nous le Haut Atlas. Au nord, la dissidence est localisée dans la « Tache de Taza » et les monts des Beni-Mellal. La prise du col de Tarzeft assure la communication de la zone atlantique avec la Haute-Moulouya.

La guerre finie, l'occupation reprend avec plus d'activité. C'est d'abord la pacification, dans le nord du Moyen Atlas, du *pays Zaïan*. La soumission de la confédération zaïane nous permet d'isoler la « Tache de Taza », à la fois au sud et à l'est par la vallée de la Moulouya, au nord par notre axe Fès-Taza, et à l'ouest par le pays zaïan récemment soumis. Mais les opérations menées à partir de 1923 sont un moment compromises par la guerre riffaine.

Il faut plus de six mois de campagne pour venir à bout d'Abd el Krim et rétablir la paix dans le Nord, où elle ne sera, il est vrai, plus compromise. La Tache de Taza entre 1928 et 1930 sera définitivement réduite.

Croquis du " *Mois* ".

La pénétration au Sud.

Nos efforts vont maintenant se porter sur le Sud-Marocain. Déjà des opérations importantes s'y sont déroulées. Mais la « dissidence » prospère sur d'immenses étendues, non seulement dans tout l'Anti-Atlas, mais dans toute la région du *Grand Atlas* comprise entre l'oued Draa, l'oued Abid, la Moulouya et l'oued Ziz, ainsi qu'au sud de Bou-Denib, dans les confins algéro-marocains. Plusieurs échecs cuisants de nos détachements aux prises avec des raids audacieux de dissidents ébranlent notre prestige en 1929. Des djichs coupent nos communications, entravent le ravitaillement de nos postes.

Au cours des années 1929 à 1932, nous menons une action concentrique contre les centres de résistances en attaquant par l'ouest, en partant de Marrakech, et par le sud, par la région des confins algéro-marocains en direction des oasis farouchement hostiles du *Ghéris*, du *Ferkla*, affluent du Ghéris, du *Tafilalet*. A mesure que nous encerclons les insoumis, nos postes engagent des négociations avec l'ennemi. Les éléments que la guerre fatigue écoutent nos propositions. Lentement, la résistance faiblit. Les plus irréductibles des tribus Aït-Atta, Aït-Hamon, glissent vers l'ouest, dans les hautes vallées du Grand Atlas. Le *Tafilalet* tombe entre nos mains presque sans effusion de sang et nous avançons dans le couloir de Ferkla, tandis que les troupes de Marrakech progressent par l'ouest.

La soumission du Haut Atlas.

Au début de 1933, la dissidence est cantonnée dans deux régions du Grand Atlas : le cœur même de ce Haut Atlas (Koucer, Amtrous), et le *Djebel Sagho*, massif situé plus au sud et où se sont réfugiés les farouches membres de la tribu de *Aït-Atta*, connus par leur haine du Roumi et leurs terribles incursions dans les régions avoisinantes. Tout au sud, l'Anti-Atlas est également aux dissidents ; on n'entreprendra de le réduire qu'en 1934.

Le Haut Atlas central n'étant accessible que l'été, c'est par le *Djebel Sagho* que débute notre action en 1933. Campagne dure, en montagne, nos troupes dominées par les crêtes où veillent les insoumis. Le service des Affaires indigènes a tenté de nouer des intelligences parmi les Aït-Atta. Mais l'action politique est sans prise sur des hommes fanatisés d'ailleurs par un chef de guerre redoutable *Hacho del Salem* et ses Chleuls qui tiennent les Berbères en tutelle. Investis, souffrant du froid et de la faim, les dissidents attendent avec confiance notre attaque. Elle se produit le 28 février. Extrêmement meurtrière, elle nous coûte treize officiers, vingt sous-officiers, cent cinquante hommes au bas mot. Il fallut un bombardement de vingt jours pour amener les Chleuls à déposer les armes.

Restaient les hautes vallées enfermées dans les plissements parallèles du *Haut Atlas central* : une tache de 150 kilomètres de long et de 70 kilomètres de large, occupée par les Aït-Haddidou, 8 000 familles qui n'ont jamais reconnu aucune autorité extérieure, et au sud-est par les Aït-Moghad, dans le massif de l'*Amtrous*. Une action convergente des différentes forces militaires entourant cette tache, coordonnée par le général *Huré*, commandant supérieur des troupes du Maroc, fut déclenchée le 8 juillet. Une longue préparation avait permis de détacher de la dissidence diverses tribus des bords de la région. Quatre groupes mobiles enveloppent la tache. Les groupes Giraud et de Loustal font leur jonction au col de Tiberdouine le 14 juillet, entraînant la soumission du pays Haddidou, et sont rejoints le 21 juillet par le groupe Catroux qui remontait la vallée de l'Imdras. Les insoumis résistent cinq jours sur le massif du Kerdous, puis demandent « l'Aman » : les derniers dissidents

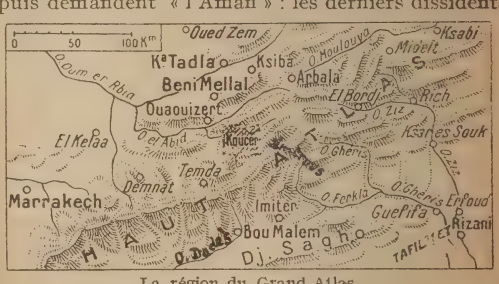

La région du Grand Atlas.

font leur soumission le 26 août. La dissidence du Haut Atlas a vécu.

Les mois de l'hiver qui suit voient la Légion installée dans ses petits postes, tandis que 600 kilomètres de pistes autocyclables et muletières sont construites, assurant le ravitaillement des troupes, leurs déplacements rapides en cas de nécessité. Cependant, dans les vallées occupées, les officiers des Affaires indigènes s'emploient à rassurer les nouvelles tribus soumises, à détendre les rapports entre vaincus et vainqueurs.

A la fin de 1933, tout le Maroc est soumis au Sultan. Seuls demeurent indépendants, à l'extrême-sud, au delà de *Tiznit*, les tribus du versant sud de l'Anti-Atlas, vers l'oued Draâ. Leur soumission, en 1934, sera le dernier épisode de la conquête du Maroc.

(*A suivre.*) R. OZOUF.

CLOT. Contes et Récits d'Outre-Manche..... Broché.... 11 fr. Relié..... 15 fr. Toile noire... 16.50

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary Paris.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

VARICES *ulcérées ou non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

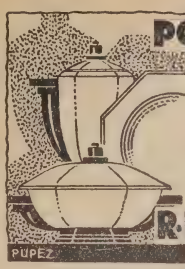
PORCELAINES DE LIMOGES
Avant tout achat demandez l'envoi gratuit du catalogue illustré de la maison centenaire
R. LETOURNEUR
28 R. du Clocher LIMOGES

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Vaucluse cherche permutante B.-du-R. Raison mariage. R. Domergue, Monteux.

Instituteur H.-A. bon logement, dés. perm. avec coll., même départ. M. Girard, Le Lauze.

Institutrice b. p. Eure, ligne directe Paris, dem. permut. Hte-Garonne ou dép. limitr. tj. valable. J. I. 450

Ménage S.-et-O., 20 km. Paris, permuterait Hte-Garonne ou Hérault. J. I. 447

Prof. dess. fém., Coll. Coulommiers, dem. perm. av. tit. É. P. S. ou É. N. France ou Col. J. I. 453

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorat officiel chant, musique. Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano. J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Poste surveillante dans É. N. ou É. P. S. demandé par j. f. voulant préparer B. S. J. I. 449

Cours de Puériculture de l'Entr'aide des Femmes Françaises, quelq. plac. dispon. Cours du 5 Novemb. à fin Mars. Se faire inscrire : 99, rue de Prony, tous les jours, sauf samedi après-midi.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Films Baby et Super loués 0 fr. 50 les dix mètres pour 7 jours. Jaquinod Georges, Farges (Ain).

Propriétaires du Château des Fines Roches, 1er crû classé de Châteauneuf-du-Pape, et de Chais à Beaune (Côte-d'Or), recherchons agents pour vente vins fins et grands mousseux. Écr. : " Grandes Caves de Lyon - Av. Lacassagne, Lyon ". S. A. au capital de 28 millions de francs. Membres du Jury - Hors concours - Paris 1931.

Collègues ! Collaboration facile chez soi pendant loisirs, me rapportant gros gains prouvés. Enveloppe timbrée à H. Jourdois, instit., Nanteuil, Ardennes.

Saucisson ou jambon extra le kg. 18 fr Valard, à Roanne, Loire. C. ch. postaux, Lyon 11.837.

Projections. Avant de faire l'achat d'un appareil de projection fixe ou animée, ne manquez pas de demander la brochure renseignant sur les meilleurs appareils et au sujet des subventions à obtenir des ministères. J. I. 222.

Nouveauté inédite et pratique. Munissez ch. de vos élèves de notre feuillet : **Mes règles d'orthographe d'usage et grammaticales.** Cette feuille rendra de grands services aux enfants et aux maîtres. 2 fr. les 10 feuillets. 15 fr. le cent. Coopérative scolaire, Montagnac-la-Crempse. Dordogne. C. P. Bordeaux 5 653.

Un de nos lecteurs, membre de l'enseignement de Belgique, a bien voulu écrire une lettre très intéressante à propos d'édition à la librairie Fernand Nathan : cette lettre perdue est introuvable dans nos bureaux. Nous prions ce membre de l'enseignement de bien vouloir renouveler sa lettre à Fernand Nathan (personnel). Avec nos excuses.

Mobilier scolaire. Les meubles destinés aux écoles doivent être fabriqués par des maisons spécialisées, fabricant suivant les règles de l'art et de la technique moderne. Demandez l'envoi de la brochure spéciale et vous ne le regretterez pas. J. I. 223

MARIAGES

Institutrice célibataire, 41 a., corresp. collègue vue mariage. J. I. 448

Instituteur 27 ans, Haute-Loire, corresp. collègue. J. I. 451.

P. L. M.

COMBINEZ VOS VOYAGES EN CHEMIN DE FER ET EN AUTOCAR

Vous pouvez excursionner commodément et à bon compte, en utilisant les billets d'aller et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar. Ces billets vous permettent d'atteindre la région : Savoie, Dauphiné, Jura, Côte d'Azur, etc..., où fonctionnent les Services automobiles que vous désirez emprunter, d'utiliser ces Services et de revenir, par le train, à votre point de départ.

Ils comportent une réduction de 30 % en toutes classes sur les trajets par fer, sans que ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer un parcours minimum de 100 km. en chemin de fer et 100 km. en autocar.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renseigner auprès des gares P.-L.-M., car toutes peuvent vous procurer ces billets.

PIERRE - MINET - MARTIN

La bonne méthode de lecture

1er Livret..... **2 fr. 20** (carton. compl. : **0 fr. 35**)
2e Livret..... **4 fr.** » (carton. — : **0 fr. 35**)

F. NATHAN. Éditeur.

Vient de paraître :

Mlle FLAYOL

LE Dr O. DECROLY

ÉDUCATEUR

Un volume 12 × 19, illustré de photographies, broché..... **12 fr.**

Pendant toute sa vie extrêmement active le Dr Decroly n'a peut-être pas obtenu la réputation que son œuvre de tout à fait premier plan aurait du lui acquérir. Depuis sa mort, cette œuvre s'est avérée d'une telle envergure qu'il était nécessaire de faire comprendre aux éducateurs, par une étude appropriée, la place immense qu'il occupe dans le monde de la pédagogie. Mlle Flayol, d'une plume alerte et diserte, a su faire ressortir les qualités éminentes de cet éducateur, homme de bien et de sciences. Toutes les bibliothèques, tous ceux qui veulent être au courant des idées modernes d'éducation doivent se procurer cet excellent livre.

F. NATHAN, Éditeur.

Une nouveauté !

L'HISTOIRE DE FRANCE
EN CARTES POSTALES

Documents recueillis, classés et commentés par **ALFRED CARLIER**

18 pochettes de 25 cartes classées, tirées en héliogravure.
Chaque pochette accompagnée d'une notice détaillée : **5 fr. 50**

PRIX SPÉCIAL

En achetant en même temps les 18 pochettes ci-dessus et les 6 pochettes d'Histoire de Tiget qui complètent la série Carlier, vous ne paierez la collection complète de 24 pochettes que **125 francs** (au lieu de 132 fr.)

LISTE DES SÉRIES

1. La préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent ans. — 7. La vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les Lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIe siècle. — 16. Le règne de Louis XV. — 17. La vie française au XVIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

Voici, à titre d'exemple, le texte d'une notice extraite d'une des pochettes d'Alfred CARLIER

LES DÉBUTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

1. **Louis XI, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Louis XI succède à son père Charles VII en 1461. Il devient roi d'une France à peine remise de la guerre de Cent Ans, et dont cinq grands vassaux détiennent à eux seuls la moitié du territoire.

2. **Philippe le Bon et Charles le Téméraire.** *Dessin de l'époque. Ecole des Pays-Bas.*
Dès le début du nouveau règne, Charles de Bourgogne, surnommé le Téméraire, se met à la tête des vassaux mécontents et entre en campagne contre Louis XI, sous le prétexte du « bien public ».

3. **Louis XI maintient les privilèges de Toulouse.** *Vitrail de Gesta.*
Louis XI adopte la politique à laquelle il restera fidèle : gagner la bourgeoisie, de façon à s'en faire une alliée contre la noblesse. Il se hâte de renouveler et d'augmenter les privilèges des villes.

4. **Costumes et outillage de guerre à l'époque de Louis XI.**
La guerre entreprise par les vassaux alliés n'aboutit à aucun résultat décisif. L'astucieux Louis XI parvient à dissoudre la ligue en excitant ses adhérents les uns contre les autres.

5. **Château de Péronne.** *Photo.*
Charles le Téméraire ne désarme pas. A l'issue d'une entrevue décidée de commun accord, il retient Louis XI prisonnier au château de Péronne, et lui arrache un traité désastreux pour le roi.

6. **La cage de fer où le Cardinal de La Balue fut enfermé pendant onze ans.**
Louis XI, à peine libre, annule le traité. Les seigneurs reprennent les armes. Le roi engage contre la féodalité une lutte sans merci, et enferme dans ses cages de fer les dignitaires ecclésiastiques suspects de pactiser avec les mécontents. Les laïques sont exécutés.

7. **Combat entre Français et Bourguignons.** *Miniature flamande du XVe siècle.*
Le Téméraire envahit les domaines de la couronne. Il échoue au siège de Beauvais où Jeanne Hachette et les femmes de la ville défendent le rempart, à côté des hommes. Le duc de Bourgogne demande une trêve.

8. **Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat.**
Charles attaque les Suisses. Vaincu à Granson et à Morat, il cesse de devenir pour Louis XI un adversaire dangereux. Le roi continue néanmoins à lui susciter partout des embarras et des ennemis.

9. **Mort du Téméraire à Nancy.** *Dessin de Ad. Closs.*
En 1477, Charles le Téméraire est tué devant Nancy, alors qu'il venait d'envahir les États du duc de Lorraine. Louis XI, dès la nouvelle de cet événement, déclare la Bourgogne confisquée et réunie à la France.

10. **Maximilien et Marie de Bourgogne.** *Tableau du temps.*
Marie, fille du Téméraire, épouse Maximilien d'Autriche, qui réclame la Bourgogne, envahit la France, et n'obtient aucun succès décisif. Louis XI conserve la Bourgogne.

11. **Louis XI vieux.** *Tableau de l'école de Fouquet.*
Vieux, retiré dans son château de Plessis-lez-Tours, Louis XI règne sur un royaume où la féodalité est devenue impuissante, et qu'il a tour à tour accru de la Bourgogne, de la Cerdagne, de l'Anjou, du Maine et de la Provence. La monarchie absolue est virtuellement fondée.

12. **Les derniers jours de Louis XI.** *Tableau de P. Comte.*
Louis XI meurt à Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483. Son fils Charles, héritier du trône, n'a que treize ans.

13. **Anne de Beaujeu et son époux.** *Triptyque de Moulins.*
La régence est dévolue à Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur du jeune roi. Les seigneurs féodaux recommencent la guerre, mais sont vaincus et définitivement mis à la raison par La Trémouille, chef des armées royales.

14. **Charles VIII, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII prend le pouvoir en 1490, initié à tous les secrets du gouvernement par sa sœur, qui, pendant sa régence, avait négocié le mariage du jeune roi avec la duchesse de Bretagne.

15. **Mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.** *Tableau de Saint-Evre. Versailles.*
Charles épouse Anne de Bretagne au château de Langeais. Ce mariage a pour conséquence immédiate de réunir la Bretagne à la France.

16. **Entrée de Charles VIII à Naples.** *Tableau de Feron. Versailles.*
Au lieu de poursuivre la vieille politique traditionnelle de la monarchie et de récupérer les terres féodales encore indépendantes, Charles VIII revendique des droits sur la couronne de Naples et entreprend une expédition pour s'en emparer. Il ouvre la malencontreuse série des guerres d'Italie.

17. **Louis XII, par Brune.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII meurt en 1498. Naples retombe aux mains de l'Espagne. Louis XII, cousin du roi défunt, lui succède et épouse sa veuve, afin de conserver la Bretagne à la France.

18. **Entrée de Louis XII à Gênes.** *Miniature du XVe siècle.*
Reprenant la politique de son prédécesseur, il envahit à son tour l'Italie, s'empare du Milanais, puis de Naples, qu'il évacue après plusieurs défaites.

19. **Les États Généraux de Tours.** *Tableau de Drolling. Musée de Versailles.*
En 1505, il est obligé de signer avec le roi d'Espagne un traité désastreux, que les Etats généraux, réunis à Tours, refusent d'exécuter. Louis XII abandonne tous ses droits sur la couronne de Naples, mais conserve ceux qu'il prétend avoir sur le Milanais.

20. **Bataille de Ravenne.** *Tableau d'Ary Scheffer. Versailles.*
Une ligue se forme entre le pape, l'empereur d'Allemagne, les rois d'Angleterre et d'Espagne, les Suisses et les Vénitiens pour chasser les Français du Milanais. C'est la première coalition européenne à laquelle la France dut faire face. Vainqueur à Ravenne, puis vaincu à Novare, Louis XII évacue l'Italie.

21. **Bataille de Guinegate.** *Bas-relief du tombeau de Maximilien, à Inspruck.*
Henri VIII d'Angleterre envahit la France par le Nord et triomphe à Guinegate. Louis XII renonce à ses droits sur le Milanais pendant un an, et s'engage à payer par annuités un million d'écus à l'Angleterre. Il meurt en 1515.

22. **Christophe Colomb et son équipage mutiné.**
Pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, deux grands événements s'accomplissent sur mer. 1° Christophe Colomb découvre l'Amérique.

23. **Caravelle de la fin du XVe siècle.**
2° Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et trouve la route des Indes par l'Océan Indien. L'Europe, à la suite de ces découvertes, entre dans une phase économique nouvelle.

24. **Costumes du règne de Louis XI.**

25. **Costumes du règne de Louis XII.**

LECTURES ET VARIÉTÉS

L'EFFORT FRANÇAIS

ÉCOLES ISRAÉLITES AU MAROC

II

POUR donner à mes lecteurs l'impression que les écoles israélites progressent rapidement sous l'inspiration française, je leur présenterai la *Garderie « Madame Semach »*, créée à côté de la grande école de l'*Alliance* à Rabat, et, dans la montagne, l'école du *Mellah* de Demnat, à une centaine de kilomètres de Marrakech.

L'école israélite de Rabat est soutenue par l'*Union des Dames Israélites*, aussi actives que généreuses. La présidente, Mme Baruk, la directrice de l'école de filles, Mlle Pereyre, et M. Semach, inspecteur des écoles de l'*Alliance*, m'ont fait visiter les classes, la cantine, les salles de propreté, et surtout la garderie, qui est une véritable école maternelle. Le directeur général de l'Instruction publique, M. Gotteland, a permis d'installer la garderie près de l'école des filles ; il l'a inaugurée en juin 1932. Elle porte le nom de la femme de bien qui, pendant de longues années, s'est dévouée à l'enfance.

Les pupilles de la garderie sont choisis sur le conseil du médecin et des chefs de la communauté israélite ; on ne peut pas encore y accueillir tous les bébés que les mères pauvres voudraient y amener ; on accepte d'abord ceux dont les mamans travaillent en atelier. Les plus jeunes ont de dix-huit mois à deux ans ; on les garde jusque vers six ans. A leur arrivée, le matin, à la garderie, ils sont déshabillés, lavés et souvent baignés, revêtus d'habits propres : culottes, chemises, chandails en hiver, tabliers en vichy rose, qui demeurent la propriété de l'œuvre et sont laissés le soir dans les sacs au nom de chaque enfant. Ces précautions ne sont pas superflues. Grâce à elles, la tenue des bébés est impeccable ; les bobos soignés disparaissent.

Les enfants sont nourris, pendant la journée, de lait, de soupe et de pain, et apprennent à manger proprement à table. Ils ont une salle de repos garnie de lits. Tous les jours, vers midi, une sieste de deux heures, sur les petits lits bas, est imposée à tous. Il y eut au commencement bien des pleurs, des cris et des révoltes, dont la fermeté des gardiennes finit par avoir raison. Aujourd'hui, les enfants se couchent docilement, ferment les yeux pour obéir, et s'endorment. Leur équilibre nerveux y gagne.

Ces enfants du *Mellah* manquaient chez leurs parents d'air et de soleil ; ils étaient maigres, chétifs, pâles comme de petits vieux. Les médecins ont recommandé de les faire vivre dans la cour spacieuse et ensoleillée ; ils s'amusent autour du bassin de sable fin. Quand la chaleur est trop forte, ils viennent s'asseoir dans leurs salles sur de petits fauteuils, apprennent à jouer tranquillement avec leurs minuscules poupées, à tisser, à tresser. Vers le soir, chacun goûte d'une tartine de confiture ou de beurre. Et voilà comment ces petits seront sauvés du rachitisme et deviendront forts et beaux. L'entretien annuel d'un enfant à la garderie coûte 300 francs ; des parrains et des marraines charitables payent pour des filleuls recueillis dans les recoins les plus pauvres du *Mellah*.

***

DEMNAT est une petite ville d'aspect guerrier dans une magnifique vallée, aux pentes du Grand Atlas. Les Israélites de Demnat vivent dans un quartier très resserré, contre les hautes murailles rousses. Cependant leur vie est moins précaire que celle de leurs coreligionnaires de Marrakech ; ils cultivent des jardins, des oliviers, des vignes et pratiquent des métiers ; ils ont une certaine aisance qui se traduit dans leur habillement et dans leurs maisons.

La visite que je fis à Demnat avec M. et Mme Gotteland avait lieu un samedi, jour du sabbat, où vaquent les écoles juives. Mais, prévenus de l'honneur qu'allait leur faire le directeur général de l'Instruction publique et une inspectrice venue de France, les maîtres avaient rassemblé dans l'école plus de 300 garçons et filles revêtus de leurs habits de fête. Massés autour de l'école neuve, les parents attendaient depuis plusieurs heures, curieux et en même temps satisfaits de manifester leurs sentiments pour la France, fiers surtout de leur école ! Leur attitude, leurs regards, leurs applaudissements disaient le prix qu'ils attachent à cette éducation qui peut sortir les jeunes générations de l'antique servitude.

Dans les classes, quelle discipline, quelle attention ! Un vieillard solennel, le président de la communauté, est venu saluer les visiteurs dans sa langue, avec de nobles gestes ; les maîtres et les maîtresses, presque tous jeunes, s'empressent de montrer les travaux des élèves, les cahiers écrits en français, les dessins affichés aux murs. Un jeune rabbin très grand, très mince, au pâle visage allongé, aux yeux de braise, fait lire un texte hébreu ; c'est lui qui enseigne la religion et la langue hébraïque. Un maître fait chanter dans la grande classe *le Cor* de Vigny ; dans une autre, nous entendons la chanson populaire *En revenant de noces*, mais les enfants ont ralenti son rythme et l'air devient nostalgique. Une fillette, timide et gentille, récite un morceau de Victor Hugo, avec un touchant effort d'application pour bien prononcer. Aux fenêtres, la population du quartier se presse pour entendre cette langue étrangère, devenue symbole de liberté, de sécurité, d'espoir en l'avenir.

M. le directeur demande à voir une leçon d'éducation physique. Il en a fait partout une obligation, car la race a besoin d'être régénérée par l'effort des muscles ; il faut que les jeunes respirent plus largement, que leur sang circule plus vite, qu'ils acquièrent la force, la souplesse, l'adresse, l'endurance corporelle. Tous ces anémiés trop enclins au repos, tous ces enfants qui ne savent guère jouer qu'aux jeux de hasard et aux devinettes, où le plus subtil triomphe, doivent prendre l'habitude des jeux et des sports en plein air. Les maîtres l'ont compris ; ils utilisent la bonne volonté inépuisable des élèves ; déjà on voit le bien qu'un entraînement corporel méthodique peut faire aux enfants et surtout aux adolescents.

ON a remarqué que les écoles israélites sont ouvertes aux filles comme aux garçons. Il a fallu rompre, pour cela, avec la tradition qui claustrait les femmes dans la maison et les privait des joies de l'étude. Quand, en 1865, M. Bernard Lévy ouvrit à Tanger et à Tétouan des écoles de filles de l'*Alliance israélite* récemment créée, il inaugura l'ère de libération des femmes juives du Maroc. En 1866, le consul de France à Mogador, M. Beaunier, organisa des groupes scolaires à Mogador et à Safi. Dès 1883, Fez, la ville la plus récalcitrante aux innovations, eut aussi sa double école de l'*Alliance* pour les deux sexes. Les classes sont ordinairement juxtaposées dans la même enceinte. Les filles ne sont pas moins studieuses ni moins intelligentes que leurs frères ; elles ont un don spécial pour le français, dont la connaissance est à leurs yeux une marque de grande distinction ; elles sont fines et adroites. Elles joueront un rôle de plus en plus considérable dans la vie de leurs communautés, surtout dans les œuvres sociales. Il est dommage que la coutume persiste de les marier trop jeunes, vers onze ou douze ans. A Demnat, sur les bancs d'une classe, on m'a montré deux petites fiancées de bonnes familles, parées de robes de soie et de bijoux. La maternité précoce est pour elles une épreuve souvent mortelle, et leurs enfants sont chétifs quand ils survivent. Là encore, il faut que l'évolution des mœurs soit parallèle à l'évolution de l'école pour que de vrais progrès transforment la société.

Soit par les écoles franco-israélites, soit par le soutien donné à l'*Alliance israélite universelle* dans son grand effort scolaire, la Direction générale de l'Instruction publique au Maroc mérite la reconnaissance des israélites marocains et l'admiration des Français qui souhaitent que partout la France manifeste son haut idéal par des œuvres de libération et de paix.

B. MAUCOURANT,
Inspectrice générale.

INITIATION APICOLE
EN NOVEMBRE

Hivernage. — Les ruches achetées étant pourvues de bonnes provisions, il suffira de prendre les précautions suivantes :

Ruches en paille. — Enlever le capuchon ; soulever la ruche et placer trois cales de 5 millimètres d'épaisseur pour la maintenir ainsi, une en arrière et deux sur les côtés, afin de favoriser l'aération. Placer sur le devant pour fermer la porte d'entrée une bande métallique spéciale laissant le passage individuel, pour arrêter les rongeurs, les escargots. On la fixe avec un fil de fer.

Remettre le capuchon ou surtout de paille, bien couvrir partout et serrer avec un cerceau. L'entrée doit être abritée, mais visible.

Ruches à cadre. — Enlever le chapiteau et mettre sur les planchettes quelques morceaux de vieux tapis de laine ou un coussin rempli de plume ou de balle d'avoine, ce qui est mieux. Recouvrir. Placer la grille d'entrée.

Il n'y aura plus à toucher à rien, sauf accidents : coups de vents violents, neige obstruant l'entrée, etc.

Conseils. — Je ne saurais trop répéter : moins vous dérangerez les abeilles, mieux cela vaudra.

Les visites sont mieux tolérées le matin et le soir, les jours où il fait beau et quand la température dépasse 20°. Elles doivent être rapides, mais sans brusquerie. Si vous êtes mal reçu dès le début, n'insistez pas, vous reprendrez demain.

Placez-vous sur le côté, un peu en arrière. Si une abeille annonce son attaque par son bruit d'ailes si caractéristique alors et fonce sur vous, baissez-vous, reculez, mettez-vous à l'ombre en évitant des gestes brusques. Si vous êtes piqué, éloignez-vous, faites comme je vous l'ai dit et revenez plus tard : le venin attire.

Les abeilles sont particulièrement irritables au printemps, pendant les grandes chaleurs, en temps d'orage et à la fin de leur récolte.

On prévient les attaques au moment de la visite par un enfumage raisonnable, ou par l'emploi d'un linge imbibé d'eau phéniquée, ou par l'asphyxie momentanée.

Enfumage. — Commencez par envoyer quelques bouffées à la porte pour avertir : les abeilles se gorgent de miel, entrent en état de bruissement. Attendez quelques minutes. Vous pouvez alors commencer la visite en penchant le panier de côté.

Pour une ruche à cadres, vous enlèveriez le couvercle, une planchette, en soulevant doucement celle-ci après avoir envoyé un peu de fumée sur le haut des cadres apparents, afin de les faire évacuer.

Linge phéniqué. — J'aime beaucoup ce procédé, employé surtout en Angleterre. On prend un linge de coton à mailles larges, de la toile à beurre par exemple ; on plonge celui-ci dans un liquide composé d'un litre d'eau, contenant un verre à liqueur du mélange suivant : 40 grammes de glycérine, 40 grammes d'acide phénique cristallisé, eau de pluie 1 litre ; on étreint modérément le linge et on l'étend sur le corps de ruche à cadres, à l'emplacement des planchettes enlevées : l'effet est immédiat, car les abeilles se retirent. En roulant et déroulant ce linge, on peut visiter aisément les cadres.

Asphyxie momentanée. — Pour des abeilles très irascibles, on enfume avec des chiffons bien secs qu'on a préalablement trempés dans un liquide composé de 1 litre d'eau et 100 grammes de salpêtre. Envoyer peu de fumée ; l'immobilisation peut durer quelques minutes. Ne pas renouveler ce procédé souvent sur la même ruche, car le couvain en pâtirait.

Instruments à posséder. — Il y a un minimum d'instruments nécessaires. En voici la liste.

Ayez un bon escabeau à quatre pieds. En le renversant, il sera utile pour placer les ruches en paille quand vous aurez besoin de les retourner, et pour la récolte. Couteau droit et long ; couteau à lame recourbée au bout ; lève-cadres universel, très pratique (racloir, marteau, levier, pince) ; lampe à alcool ; disque à couper la cire ; éperon Woiblet ; 50 mètres de fil de fer étamé ; 125 grammes d'agrafes ; 1 fixe-agrafes ; une casserole petite et une plus grande pour faire bain-marie ; cuillère à café à longue queue ; 20 cadres grands et 12 demi-cadres dont un de chaque armé de fils et de cire pour modèle ; 1 kilogramme de cire gaufrée pour nid à couvain ; un tamis.

Procurez-vous également un grillage fin pour garnir les fenêtres ou la porte de votre future chambre à miel ; soit tous les carreaux, soit ceux du haut seulement. Un cône chasse-abeille par carreau ou trois dans le haut suffiront.

Fabriquez-vous un guide pour fixer la cire gaufrée : règle plate de 30 centimètres de longueur, 2 de largeur, 1 d'épaisseur, sur laquelle vous en clouerez une autre de même longueur, mais qui n'aura qu'un centimètre de largeur et d'épaisseur. Vous huilerez soigneusement le bois pour que la cire ne puisse s'y coller.

H. DE PUYTORAC.

L'ALIMENTATION ET LES SPORTS

ACTUELLEMENT les jeunes garçons ne pensent qu'à s'entraîner et à se « suralimenter » pour briller dans leur sport favori. C'est très bien, mais il ne faudrait pas qu'ils oublient que se suralimenter en mangeant beaucoup fatigue l'organisme et conduit à un résultat diamétralement opposé au but poursuivi. Il appartient aux instituteurs, en la matière toujours mieux écoutés que les parents, de mettre en garde les jeunes sportifs contre de telles erreurs, il ne faut pas se suralimenter en mangeant davantage, il vaut mieux, en prenant modèle sur les champions sportifs, faire appel au sucre, ce véritable charbon du muscle qui nourrit mieux sous un plus petit volume, et ne fatigue pas l'estomac.

POUR NOS LECTRICES

UN GILET DE LAINE

POUR les jours froids, les gilets de laine tricotés à la main sont extrêmement pratiques et, s'ils sont bien assortis à notre costume, ils ne le déparent nullement.

Pour l'exécution de ce vêtement, il faut 300 grammes de laine mérinos 6 fils et deux aiguilles de 3 millimètres de diamètre.

POINTS EMPLOYÉS. — 1° *Point de côtes fines* (1 maille endroit, 1 maille envers).

2° *Point de damier fantaisie* (*1er et 2e rangs* au point mousse, c'est-à-dire tout à l'endroit, glisser la maille suivante de l'aiguille gauche sur l'aiguille droite sans la tricoter, 3 mailles à l'endroit, glisser la maille suivante.

4e rang : 3 mailles à l'endroit, ramener la laine sur l'intérieur de l'ouvrage, glisser la maille suivante en la prenant à l'envers.

Ramener la laine à l'extérieur de l'ouvrage, 3 mailles à l'endroit, etc., *5e rang*, comme le *3e* ; *6e rang*, comme le *4e* ; *7e* et *8e rangs* : tricoter toutes les mailles à l'endroit. Recommencer une seconde rayure, mais en contrariant les mailles formant baguette.

3° *Point de demi-brides au crochet* pour l'encolure.

EXÉCUTION. — *Premier devant.* — Se commence par le bas ; montez 76 mailles, soit une largeur de 28 centimètres. Tricotez au point de côtes sur une hauteur de 10 centimètres et commencez ensuite le point de damier fantaisie, en faisant une augmentation à gauche de l'ouvrage tous les 10 rangs.

Tricotez d'abord 14 rangs, puis formez une boutonnière. Pour cela, travaillez ainsi (à droite) : tricotez 4 mailles, rabattez 4 mailles, tricotez toutes les mailles jusqu'à la fin du rang.

Au rang suivant, tricotez toutes les mailles et remontez 4 mailles au-dessus des 4 mailles rabattues au rang précédent ; tricotez les 4 dernières mailles, refaire 31 rangs unis au point de damiers fantaisie ; puis, au rang suivant, refaire une deuxième boutonnière de la même façon que la première, refaire 4 rangs et commencez les diminutions. Rabattre, à droite, 2 mailles tous les deux rangs, ceci pendant 28 rangs ; il reste 56 mailles sur l'aiguille. Rabattre (à gauche) 3 mailles, puis deux fois 1 maille, pour former l'emmanchure, tout en continuant de rabattre à droite 2 mailles tous les 2 rangs. Tricotez ensuite une hauteur de 9 centimètres, soit 32 rangs en diminuant (à droite) de 1 maille tous les 2 rangs. Continuez ensuite le travail tout droit et au point de côtes. Lorsque vous avez obtenu une hauteur de 9 centimètres au point de côtes, vous rabattez les mailles en trois fois sur l'épaule.

Deuxième devant. — Se travaille comme le premier en supprimant les boutonnières, et en faisant à droite les diminutions indiquées pour la gauche et *vice-versa*.

Dos. — Se commence par le bas. Montez 106 mailles, soit une largeur de 38 centimètres. Travaillez au point de côtes sur une hauteur de 10 centimètres. Commencez ensuite le point de jersey, en faire une hauteur de 22 centimètres, soit 77 rangs, en faisant une augmentation à chaque extrémité tous les 10 rangs. Rabattre 3 mailles, puis deux fois une maille à chaque extrémité d'aiguille pour l'emmanchure. Tricotez ensuite tout droit sur une hauteur de 9 centimètres, soit 32 rangs. A partir de ce moment, tricotez au point de côtes sur une hauteur de 11 centimètres. Rabattre 3 fois 10 mailles à chaque extrémité d'aiguille, puis rabattre les mailles restant sur l'aiguille en une seule fois.

Terminez l'encolure par 3 rangs de demi-brides au crochet très serrés.

LES BONNES RECETTES

Le riz. — A cette époque de l'année où les légumes deviennent rares, le riz est une précieuse ressource pour les ménagères, et le riz d'Indochine est excellent et économique. Voici quelques recettes pour varier les menus.

Riz à la française. — Jetez 250 grammes de riz dans une eau bouillante salée. Retirez au bout de deux minutes, égouttez. Versez dans une casserole où vous aurez fait chauffer 30 grammes de beurre avec sel, poivre, muscade et un demi-litre de bouillon. Couvrez et laissez cuire vingt minutes à feu doux.

Riz au fromage. — Mettez cuire 250 grammes de riz dans du bouillon, égouttez-le et mélangez-y 125 grammes de beurre frais et 125 grammes de fromage de gruyère râpé.

Versez le mélange dans un plat beurré. Couvrez de beurre fondu, de petits morceaux de gruyère et mettez au four.

Riz aux champignons. — Faites cuire en risotto 100 grammes de riz ; mélangez-y 100 grammes de champignons émincés et sautés au beurre ; dressez-le en couronne (les trois-quarts seulement) dans un plat à gratin, verser au centre 8 œufs brouillés, couvrez-les en dôme avec le reste du riz, semez du gruyère râpé et faites gratiner.

Porc à l'indochinoise. — Faites revenir au beurre deux gros oignons hachés, y ajouter 500 grammes de porc coupé en gros dés (de la poitrine de préférence) et bien assaisonner. Mouiller un peu plus haut que la hauteur, laisser cuire à feu doux une heure environ, Vingt minutes avant de servir, mettre dans ce sauté 300 grammes de riz cru préalablement bien lavé. Vous obtiendrez ainsi un plat excellent et économique.

Gâteau de riz meringué. — Prenez trois cuillerées de riz Caroline et mettez à bouillir avec un litre de lait dans lequel vous mettez une pincée de sel, un morceau de vanille et un zeste de citron. Laissez cuire ; ajoutez dix morceaux de sucre, mélangez bien. Retirez du feu. Battez dans un bol quatre œufs entiers et mélangez au riz peu à peu. Beurrez un moule, versez-y le riz et mettez au four quarante minutes. Retirez le moule et, quand c'est un peu refroidi, démoulez. Battez alors six blancs d'œufs en neige très ferme, mettez dedans 200 grammes de sucre en poudre, versez sur le gâteau une partie de ces blancs que vous égalisez avec un coûteau. Mettez le reste dans un cornet de papier et décorez à votre goût. Remettez au four jusqu'à ce que le tout soit d'une belle couleur et servez chaud ou froid.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

LE RENARD ET LE HÉRISSON

Un petit garçon, Boulot, a demandé à son oncle de lui raconter une histoire, et c'est celle que vous allez entendre.

... C'était un hérisson, un tout petit hérisson, bien gras.

— Bien gras ?

— Ça t'étonne ?

— Oui... je croyais que les hérissons, c'était tout en piquants...

— Ils ont des piquants, comme tu dis ; mais, en dessous, c'est une petite bête dodue, très tendre, très appétissante. Il y a des gens qui en mangent, et le renard voulut en manger, comme tu vas voir.

Ce petit hérisson, un jour, de très grand matin, cherchait sa vie dans un potager...

... Et voilà que, tout à coup, il se trouva nez à nez avec un renard, un très grand, très puissant renard qui venait de chiper une poule, une poule tout à fait folle, qui n'était pas rentrée le soir dans le poulailler pour dormir. Il l'avait dévorée sur l'heure, et c'est ça qui sauva le petit hérisson, sur le moment : le renard venait de déjeuner, il n'avait plus faim. Ça n'empêcha pas le hérisson d'avoir très peur, d'abord. Il se mit en boule, dressant tous ses piquants, qui firent un petit bruit en se frottant les uns contre les autres. Un bruit comme ça : Fsss !

Cette petite boule d'épingles parut si curieuse au renard qu'il se mit à rire de toutes ses dents.

— Oh ! là, là ! fit-il, la drôle de bête !... Prête-moi donc un de ces machins-là pour m'en faire un cure-dents !

Le hérisson, voyant que le renard ne lui voulait pas de mal, se rassura. Il se détendit et s'assit sur son derrière, montrant de la sorte son bon petit gros ventre blanc et rose, ce qui était peut-être une imprudence.

— Et toi, fit-il hardiment, passe-moi donc ta belle grosse queue pour m'en faire un plumeau !

Le renard est très fier de sa queue, qui lui sert en effet à chasser les mouches attirées par son fumet, qui est assez fort.

— Mon vieux, dit-il, tu m'as l'air d'un joyeux compagnon. Je t'invite à dîner pour demain.

— Ça va ! répondit le hérisson. On doit toujours se sentir honoré de fréquenter les grands de la terre.

Il fut exact au rendez-vous... Le renard avait attrapé une oie, une oie énorme. Le hérisson faillit tomber à la renverse quand il vit cette montagne de chair.

— Monseigneur, dit-il au renard, vous faites rudement bien les choses ! Jamais nous ne pourrons manger tout ça !

— Mon petit, fit le renard fièrement, ça n'est pas tout ! Il y a aussi, pour commencer, des œufs. Des œufs de pintade, s'il te plaît. Et du raisin pour finir !

Le hérisson fit honneur aux œufs de pintade, qu'il ne trouva pas mauvais, et goûta même aux raisins. Quant à l'oie, il fit seulement semblant d'y toucher. Mais le renard en fit régal : abats, intérieur, gésier, tout passa dans sa panse avec le reste. Il était plein à éclater.

— Monseigneur, osa interroger le hérisson, vous ne craignez pas une indigestion ?

— Moi ? fit le renard. Un bon somme par là-dessus et je me réveillerai d'aussi bon appétit que tout à l'heure.

Le hérisson avait de bonnes manières ; il connaissait les devoirs de la civilité.

— J'espère, dit-il, que Votre Seigneurie me fera l'honneur d'accepter qu'à mon tour je lui offre un modeste repas dans mon humble logis ?

— Volontiers ! fit le renard. Demain ?

— Après-demain, supplia le hérisson, pensant qu'il avait besoin d'un peu de temps pour se mettre en mesure.

— Après-demain, accorda le renard. C'est convenu.

... Et voilà le hérisson qui se met en frais. Tout ce qu'il connaissait de meilleur, il le cherche, il l'entasse. Il courait le potager comme un possédé. Il en sortit pour visiter les prairies. Un gros plat de sauterelles succulentes. Des hannetons de quoi remplir un petit panier. Et puis des limaces, de savoureuses limaces bien juteuses. Il s'était donné tant de peine qu'il en avait maigri.

Bon ! Le soir du dîner arrive et le renard se précipite au rendez-vous. Pour faire honneur à ce dîner, il n'avait pas déjeuné. Il avait les dents longues, longues comme ça : au point que le hérisson en frémit.

— Compagnon, dit le renard, claquant ses longues, longues dents, comme s'il était en chasse, j'ai bon appétit.

Le hérisson, tout tremblant, lui présenta d'abord les limaces, son plat de résistance, dressées sur une feuille de chou.

— Ah ! ah ! fit le renard, les hors-d'œuvre ! Comme hors-d'œuvre, il y a mieux, mais enfin ! Je me rappelle avoir mangé de ça les jours où je ne trouvais rien d'autre.

Il engloutit toutes les limaces d'une seule bouchée, sans en laisser une seule au pauvre hérisson, qui restait là, tout pantois.

— La suite, maintenant, dit le renard brutalement. Ce n'est pas une bête très polie.

Bien timide, le hérisson poussa devant lui les sauterelles et les hannetons.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? jura le renard.

— ... Des... des sauterelles, des hannetons...

— Est-ce que tu te fiches de moi, par hasard ? cria le renard furieux. Ces saletés-là pour quelqu'un comme moi ? Et, avec les limaces, c'est tout ton dîner ? Mauvais plaisant ! Affreux petit cochon aux poils durs !

Le hérisson n'aime pas qu'on le compare à un petit cochon, encore qu'il ressemble un peu, fourrure à part, au cochon d'Inde. Quand les hérissons ne sont pas contents, ils enflent leurs petites narines de rien du tout, et ils reniflent. Il renifla.

— Tu renifles ? cria le renard. Tu renifles devant moi comme un malappris ! Va, va, si tu crois que ça te rend plus beau ! Tu es laid, mon petit, tu es laid ! Il n'y a pas d'animal plus laid que toi sur la terre.

Le hérisson a toutes sortes de qualités, mais il manque de patience. Ce hérisson-là se fâcha tout rouge.

— Et toi, renard, tu crois que tu es beau ? Mais tu sens mauvais, sale bête, tu sens mauvais ! « Puant comme un renard », ça se dit partout.

— Ah ! c'est comme ça ! éclata le renard, qui n'aime pas du tout qu'on lui parle de son odeur. Eh bien ! mon parfum, tu ne le sentiras plus.

Il ouvrit la gueule toute grande, la plus grande qu'il put, et engloutit le hérisson.

Les hérissons ne peuvent pas fuir, ils ont les pattes trop courtes. Mais celui-ci fit comme son père, sa mère et tous ses ancêtres depuis la création du hérisson. Quand il fut dans la gueule du renard, il se roula en boule, en hérissant tous ses piquants.

Le renard toussait, crachait ; il se fourrait les pattes de devant dans la gorge. Et tous ces piquants, ces perfides piquants, qui le saignaient doucement, lentement, jusqu'à la mort, jusqu'à la mort... Ses flancs s'élevaient et se resserraient, parce qu'il étouffait. Il tomba sur le côté, il remua les pattes, il agonisait... Le hérisson attendit longtemps. Enfin, quand le renard ne remua plus du tout, il sortit de sa gorge.

— Bonsoir, dit-il au cadavre du renard. Je te laisse là... Ça fera plaisir au jardinier de te voir crevé !

Et il s'en alla, répétant :

— Le petit est venu à bout du grand ! Le petit est venu à bout du grand !

— Cela me fait plaisir, cette fin-là ! déclara Boulot.

Il disait ça parce que, lui aussi, il est petit et qu'il n'aime pas « les grands ».

D'après PIERRE MILLE.

(*Collection « La joie de nos enfants ».*)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

CONFLIT

CERTES, le temps se charge souvent d'arranger les choses ou tout au moins de les faire oublier. On ne parlera pas toujours du conflit qui vient de s'élever entre le ministre de l'Education nationale et le plus puissant des syndicats universitaires. Ce serait cependant une erreur de le considérer avec indifférence et d'en méconnaître la profondeur, donc la gravité. D'ailleurs, ce conflit dépasse singulièrement les limites de l'Université : il n'est qu'un des aspects de la question des fonctionnaires, posée périodiquement devant l'opinion publique et jamais résolue.

Un large fossé sépare les thèses extrêmes. Je voudrais le montrer objectivement, autant que possible à l'aide de simples citations.

***

AU moment du Congrès de Nice, toute la presse de droite s'est déchaînée.

Pour *Le Temps*, quand les instituteurs tiennent leur congrès annuel, on assiste à un « scandale intolérable » qui « émeut profondément les amis de l'ordre et de la raison ». *L'Echo de Paris* dénonce alors les « saturnales oratoires des instituteurs syndiqués ». *Le Figaro* stigmatise ces fonctionnaires qui, « dans l'effronterie de leur désobéissance, osent se dresser contre l'Etat qui les paie ». *L'Ami du Peuple* gratifie les instituteurs syndiqués de « brebis galeuses », « d'énergumènes, » qui « ne veulent plus enseigner aux écoliers que la guerre civile ».

Dans une conférence faite le 17 mars 1934, M. Philippe Henriot s'écriait :

« Qu'est-ce que les fonctionnaires ? Ce sont des gens qui ont accepté un pacte avec l'Etat, moyennant quoi celui-ci leur assure un traitement, un avancement et une retraite. Pourquoi leur laisser le droit de vote ? »

Dans ce concert de paroles haineuses ou amères, la note gouvernementale est un peu plus mesurée. Elle fait effort pour distinguer les bons des mauvais, les menés des meneurs. Mais M. Doumergue est presque aussi dur et aussi injuste pour les chefs des syndicats que les grands organes de la droite. Ecoutons-le de nouveau :

« Les fonctionnaires sont des citoyens privilégiés. Ils sont assurés d'avoir un traitement et une retraite. La vie pour les autres citoyens est pleine d'aléas et de risques de ruine complète. Ils sont tous exposés à n'avoir plus un sou pour vivre. La sécurité que donnent aux fonctionnaires un traitement et une retraite assurés jusqu'à la fin de leur vie doit avoir sa contre-partie dans l'*obligation d'accepter certaines disciplines*, dont les citoyens, non fonctionnaires, sont affranchis... Avoir pris l'engagement de servir l'Etat en sollicitant une fonction *bien rémunérée* et combattre ardemment et même violemment cet Etat en dehors des heures de service et même trop souvent pendant ces heures, vouloir user d'un droit usurpé comme si c'était un droit accordé par la loi, c'est, du point de vue du plus élémentaire bon sens, une prétention absurde ; du point de vue de l'intérêt public, c'est une prétention inacceptable.

« Or, cette prétention inacceptable est affirmée par une « minorité turbulente, indisciplinée et généralement peu attachée à l'accomplissement de sa tâche professionnelle, qui s'efforce, et trop souvent par la menace et même par la violence, de lui persuader (à la majorité) que les fonctionnaires ont pour mission, non pas de servir l'Etat, mais de l'asservir. »

Voilà la thèse de nos adversaires et celle du chef du gouvernement qui, malheureusement, ne s'en distingue pas assez pour nous paraître bienveillante.

***

ET voici celle des accusés.

Dans *L'Ecole libératrice*, reproduisant tardivement un article du 10 septembre, Delmas imagine le retour de Nice de ces « énergumènes » au milieu de la population paisible, dont ils instruisent les enfants :

« Sur la foi des comptes rendus et des commentaires de presse, leurs meilleurs amis étaient convaincus qu'une crise de folie furieuse avait frappé tous ceux qui avaient assisté au Congrès de Nice et qu'il serait difficile et même dangereux de continuer à les fréquenter. Tout bien pesé, il faut regretter que, dans toutes les communes de France, les habitants ne puissent rendre compte, de leurs propres yeux, qu'un instituteur ou une institutrice, après avoir assisté au Congrès du Syndicat national, conserve intactes ses facultés intellectuelles et ne saurait constituer, même dans un milieu bien pensant, un danger public. »

M. Séchan, professeur à la Sorbonne, relève l'inculpation de désobéissance et de révolte. Les fonctionnaires doivent à l'Etat « le travail qu'ils s'engagent à faire et non pas la servitude de leur pensée, ni le renoncement à leurs droits politiques ». Sciemment ou non, dit-il encore, on fait une confusion entre le Gouvernement et l'Etat. Cette identification est le principe de l'autocratie. Dans un système démocratique, le Gouvernement « reste toujours soumis au contrôle des citoyens, qu'ils soient ou non fonctionnaires, et sans que ces derniers, en combattant le Gouvernement, se trouvent nécessairement en bataille contre l'Etat ». En dehors de ses fonctions « si le professeur a le droit de dire ou écrire ce qu'il pense des règlements et des programmes », « on ne peut lui contester le droit de s'exprimer librement sur les questions politiques ou économiques qui n'ont pas moins d'importance et qui ne le touchent pas moins, lui et ses enfants dont chaque heure engage l'avenir... »

Le même professeur relève aussi l'expression de « citoyen privilégié » :

« On veut oublier la chétive existence du fonctionnaire dans les premières années d'après guerre, alors que tant de profiteurs et d'affairistes l'éclaboussaient de leur luxe ; on veut oublier que, s'il était lentement parvenu ensuite à un ajustement à peu près équitable des traitements, ceux-ci ont été pas mal rognés du fait de décrets-lois que n'accompagne aucune mesure contre la fraude fiscale et la scandaleuse cherté de la vie. Quant à la retraite, cette fameuse sécurité, on oublie également qu'elle est constituée, pour une bonne part, au moyen de retenues sur les salaires, qu'elle n'est donc qu'une sorte d'assurance, et une assurance incertaine... de récentes mesures financières ont suffisamment démontré que la retraite, *même acquise*, n'avait rien de particulièrement intangible. »

Est-il vrai au moins que les fonctionnaires ont sollicité leur poste « C'est l'Etat, au contraire

qui, pour ses besoins, invite des « candidats à subir une sélection souvent rigoureuse ».

Pour Alain, la distinction entre fonctionnaires et non fonctionnaires retarde.

« Il y a quelquefois de la jalousie, en celui qui a amassé pour la vieillesse et que les Oustric et Vincent ont lestement dépouillé, quand il voit que le fonctionnaire touche des rentes inviolables. Ce sentiment ne tient pas ; il est corrigé aussitôt par un autre, car il est clair que fonctionnaires et retraités sont de précieux acheteurs et qui payent bien. Les intérêts s'entrecroisent,.. Mais comment ne pas admirer la pénétration d'un politique qui, apercevant cette séparation, ce ferment d'hostilité et de division, cette petite guerre entre contribuables et fonctionnaires, aussitôt élargit la plaie et l'irrite, et fait reposer son autorité et tout son avenir sur une petite fièvre qu'il devrait guérir au contraire. ?

Quant à M. Mérat, professeur agrégé au lycée Pasteur, il relève, dans une lettre au Président du Conseil, les accusations portées contre les militants, représentés comme des saboteurs systématiques :

« Je n'ai pas de fureur partisane et je ne fais pas de politique. Je n'ai pas trahi ma mission d'éducateur, bien que je sois syndicaliste et parce que je suis syndicaliste. Vous n'avez pas le droit de me calomnier, de nous calomnier... Vous avez été fonctionnaire, monsieur le Président, vous avez abandonné vos fonctions pour faire de la politique dont vous parlez aujourd'hui avec mépris. Cela ne vous autorise pas à être injuste envers ceux qui sont restés attachés à leurs fonctions et acceptent par surcroît de défendre les intérêts professionnels de leurs collègues. »

***

TELS sont les éléments de la cause. On voit qu'il ne s'agit pas d'une brouille passagère. Le départ que le Gouvernement essaie de faire entre bons et mauvais fonctionnaires est impossible et témoigne d'une psychologie courte. Tous les fonctionnaires entendent garder intégralement leurs droits civiques. Tous les fonctionnaires entendent défendre leurs traitements et leurs pensions aussi longtemps que la vie restera chère. La politique du Gouvernement les mécontente et les menace dans leur dignité et dans leur vie. Il est à souhaiter que M. le Président du Conseil s'en rende enfin compte.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

DÉBUTS

VOUS voici, jeunes gens, installés depuis quelques semaines dans vos nouvelles fonctions. Vous venez de quitter l'Ecole normale confortable, superconfortable. Plus de tennis, plus de T. S. F. plus de salle de récréation bien aménagée et bien pourvue. Et vous, mesdemoiselles, vous voici privées du « salon bleu », et de ses fauteuils un peu rococo, mais tout de même accueillants, de votre piano et de bien d'autres choses encore.

C'est la vie, la vie toute grande qui vous prend. La vie avec tout son réalisme, la vie. que vuos avez tant attendue et qui vous apporte l'espace, la liberté, l'imprévu. Plus de tutelle, même légère et bienveillante, plus de cloche pour régler vos pas ; la route, la grande route, l'espérance, l'avenir.

Jeunes gens et jeunes filles, qui vous engagez sur la grande route, prenez garde aux carrefours. Et, plus encore, évitez les sentiers tentants qui mènent dans les bois frais.

Redoutez un peu chaque jour la liberté que vous avez appelée pendant des années...

FERNAND BÉRENGER.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

LA SITUATION DES NORMALIENS SORTANTS

TOUS les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortant des Écoles normales ont été placés pour le 1er octobre et dans des conditions peut-être moins désagréables qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Les départements où il y avait des normaliens en surnombre ont exporté leur excédent sur les départements limitrophes, et parfois même cette opération a été avantageuse pour les intéressés qu'elle dispensait d'une demande d'exeat, la plupart des Écoles normales ayant des élèves originaires des départements voisins.

Mais tous les élèves-maîtres sortants sont délégués comme intérimaires et non comme stagiaires. A ce titre, ils recevront le traitement de stagiaire ; mais, pendant les congés de maladie, ils n'auront plus qu'une allocation journalière, versée par l'administration des Assurances sociales. Car leur traitement — et c'est là le seul avantage qu'ils retireront de la situation — sera soumis à la retenue de 4 p. 100, au titre des Assurances sociales, au lieu de 6 p. 100, pour la constitution de la retraite.

Le plus grave est que les normaliens âgés de vingt ans et plus, qui obtiendront le certificat d'aptitude pédagogique dans le dernier trimestre de 1934, ne pourront pas être titularisés le 1er janvier 1935, faute d'avoir été pourvus auparavant d'une délégation de stagiaire. Ceux qui n'auront pas vingt ans pour le 31 décembre prochain, et qui, par conséquent, ne pourront subir les épreuves pratique et orale du certificat d'aptitude pédagogique qu'en 1935, ne sont pas lésés à ce point de vue. Ils seront vraisemblablement nommés stagiaires avant ou pour le 1er octobre 1935, et titularisés normalement le 1er janvier 1936.

On dira que par là se corrige une inégalité combattue depuis longtemps par tous ceux qui demandent — et ils sont légion — la titularisation par promotion. Mais par rapport aux précédentes promotions d'élèves-maîtres, ainsi que par rapport aux suivantes, probablement, cette correction passagère d'une inégalité constitue une injustice. Cette injustice sera tempérée par le fait que l'année de service accomplie par le normalien, en qualité d'intérimaire, n'aura aucune influence fâcheuse sur la suite de sa carrière. Le jeune instituteur qui aurait dû être titularisé au 1er janvier 1935, le sera au 1er janvier 1936, avec un an d'ancienneté en sixième classe. Mais recevra-t-il un rappel de traitement correspondant à cette année, où il n'aura perçu que 10 500 francs au lieu de 11 500 ? De même, ceux qui, pendant une maladie, auront reçu l'allocation journalière des Assurances sociales se verront-ils rappeler la différence qui existe entre le traitement de stagiaire et cette allocation ? Bien que ces mesures apparaissent comme une conséquence obligatoire de la situation faite cette année aux normaliens sortants, aucune promesse n'a été faite à ce sujet et c'est regrettable.

Mais n'y a-t-il aucun moyen d'éviter à la fois

le mécontentement que les jeunes ne peuvent manquer d'éprouver au sujet d'une situation irrégulière, et les formalités législatives et administratives qu'il faudra accomplir pour régulariser cette situation ? Ne pourrait-on pas, en haut lieu, trouver un biais qui permît aux inspecteurs d'Académie de donner, pour le 31 décembre prochain, une délégation de stagiaire aux normaliens et normaliennes sortants pourvus du certificat d'aptitude pédagogique ? Les autres attendraient volontiers jusqu'à l'année prochaine. Et toute cette jeunesse inquiète serait immédiatement rassurée.

J.-M. BERTRAND,
Directeur d'école normale.

ON SOUHAITE...

... la réalisation d'un vœu.

QUE demandent les instituteurs et institutrices, anciens élèves des É. N. ? Ils désirent que le temps d'inactivité forcée qui suit leur sortie de ces établissements compte pour l'ancienneté et pour la retraite, en vertu d'un texte de loi. Est-ce juste ? Nous répondrons : oui.

L'art. 23 de la loi du 30 oct. 1886 fait compter dans le stage le temps passé dans les É. N. à partir de dix-huit ans, et l'art. 2 de la loi du 17 août 1876, combiné avec celle du 14 avril 1924, le fait également compter pour la retraite. Subitement, ces deux lois cessent de jouer lorsque le malheureux élève-maître, sorti de l'école et à la charge de ses parents, se trouve sans poste. Fonctionnaire en droit hier, il ne l'est plus aujourd'hui ; entré dans un cadre de par la loi, il en est exclu malgré lui pour un temps plus ou moins long.

La rupture n'étant pas son fait, pourquoi ajouter encore au grave ennui qu'il éprouve de dire à sa famille : « Nourrissez-moi ; je n'avais pas prévu cela ? »

Un peu d'équité et d'humanité s'il vous plaît, et si, pour réaliser le vœu exprimé, il faut utiliser pendant quelques mois, les services des élèves en marge de l'enseignement proprement dit, qu'on le fasse.

PAUL BRÉCY.

LA VIE SCOLAIRE
DEUILS NATIONAUX

« Pour associer la jeunesse des écoles au deuil de la France et de la nation yougoslave, le Gouvernement a décidé que les établissements scolaires de tous ordres vaqueront l'après-midi du samedi 13 octobre, jour des obsèques nationales de M. le ministre des Affaires étrangères. » *(Communiqué officiel.)*

Et, quelques jours plus tard, un congé analogue était donné à l'occasion des obsèques nationales de M. Raymond Poincaré.

SAIT-ON au juste en haut lieu ce que représente pour les enfants un congé inespéré, quelle qu'en soit la cause ? Les « conformistes », qui ont déjà un vernis de diplomatie, disent de façon à être entendus : « Moi, j'aimerais mieux venir à l'école. » Les autres sont loin de cacher leur joie. A mon sens, cette habitude d'accorder des congés à la mort violente ou paisible d'un homme important est tout à fait déplacée. J'entendais un jour un « dégourdi » qui confiait à son voisin : « Mon vieux, y a Poincaré qu'est plus jeune et Gaston Doumergue qu'a ben soixante-quinze ans ! » Et l'on arrive à ce résultat tout particulier : les enfants s'intéressent à la politique, mais dans un but spécial : supputer les décès possibles des hommes en vue.

Les maîtres bénéficient aussi de ces congés imprévus. Or, à cette époque désordonnée où chacun rejette sur le voisin la responsabilité de tous les maux qui sévissent sur le monde, où les journaux bien pensants ne se gênent pas pour estimer, comme *Candide*, que l'instituteur laïque est un danger public au même titre que les malfaiteurs et les incendiaires, et en tout cas un privilégié et presque un parasite, il est inadmissible d'ajouter, aux divers congés qui lui sont si souvent reprochés, ce supplément que l'instituteur lui-même ne souhaite pas.

Nous demandons, même et surtout en cas de deuil national, qu'on nous laisse à notre tâche.

M. LÈBLOND,
Institutrice (Cher).

NOTE DE LA RÉDACTION. — *Sur le même sujet, nous recevons d'*Une Institutrice rurale *une protestation justifiée contre le retard avec lequel l'Administration notifie, d'ordinaire, ces congés exceptionnels aux écoles rurales. En fait, le plus souvent, ces écoles, n'étant pas informées officiellement par la voie hiérarchique, restent ouvertes, comme le règlement le prescrit, tandis que les écoles urbaines sont fermées. Qu'il y ait congé ou non, le régime doit assurément être le même pour tous.*

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...Dans le département de X..., le mouvement du personnel s'est fait en trois étapes, les postes vacants ou découverts ayant été l'objet de trois publications dans les journaux, outre l'avis officiel envoyé au personnel ; dans le département de Z..., il s'est fait en deux étapes seulement, après deux publications ; ne conviendrait-il pas d'uniformiser les modes de procéder ?... » *(P. V.)*

Chez les suppléants.

« ...L'arrivée d'un certain nombre d'élèves-maîtres dans le cadre des suppléants a eu pour conséquence de condamner à l'inaction des suppléants ayant exercé presque toute l'année dernière ; plusieurs d'entre eux ont pris du service dans l'enseignement privé, et c'est regrettable. Ne pourrait-on pas employer ces anciens suppléants comme surveillants dans les É. P. S., les écoles pratiques, etc., en attendant des jours meilleurs ?... » *(C. S.)*

Chez les retraités.

« ...Deux sœurs institutrices, ayant approximativement les mêmes services, ont été admises à la retraite le même jour. L'une a son livret de pension depuis cinq mois ; l'autre attend toujours le sien. Pourquoi une telle différence de traitement ? La liquidation des pensions ne devrait-elle pas être accélérée ? » *(J. H.)*

Chez les délégués cantonaux.

« ...Convoqués à l'examen du C. É. P. É. à B..., les délégués cantonaux ont été priés de s'asseoir et de patienter en attendant la correction des copies par les autres membres de la Commission et principalement par l'I. E. P. Les délégués cantonaux sont-ils de simples figurants, bons surtout pour offrir un verre de vin mousseux au déjeuner traditionnel et quelques prix ?... » *(V. G.)*

Dans les C. C.

« ...On a réservé dans des C. C. un certain nombre de postes aux délégués des É. P. S. dont l'emploi était supprimé ; on a même laissé à ces maîtres un droit d'option entre le département où ils exercent et leur département d'origine. Une telle mesure ne souligne-t-elle pas la nécessité d'un cadre national pour les C. C. comme pour les É. P. S. ?... » (*D. P.*) PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

PROMESSES

Il s'agit de celles du président du Conseil relatives aux retraites. Le dernier discours radiodiffusé de M. Doumergue, tout en reconnaissant l'erreur commise et en l'excusant par la précipitation, annonçait la publication prochaine des modifications aux décrets-lois. A l'instant où nous écrivons, rien n'a encore paru officiellement sur ce point. Nous croyons savoir qu'il ne s'agit que de réajustement dans le sens de l'unification. Ainsi les inégalités trop flagrantes qui ressortaient de la comparaison des conséquences sur les différentes catégories disparaîtraient... en partie.

Mais attendons les textes officiels.

RÉFORMES

Les journaux ont annoncé la nomination de M. Barrier, inspecteur d'académie, adjoint au directeur de l'enseignement primaire, comme inspecteur général, spécialement chargé des enseignements professionnel, agricole et ménager, des œuvres postscolaires du cinématographe et de la radiophonie.

Cette désignation se rattache, paraît-il, au programme de réformes dont M. Aimé Berthod entend poursuivre la réalisation et qu'une note communiquée à la presse par le ministère de l'Éducation nationale définit dans les termes suivants :

Pour assurer dans de meilleures conditions l'éducation de nos jeunes gens dans les écoles primaires, les cours complémentaires vont, sous l'action persévérante du ministre de l'Education nationale, s'adapter chaque année davantage aux besoins et aux activités des régions dans lesquelles ils sont établis ; ils deviendront, en outre, les organismes qui permettront, sans dépenses trop lourdes, de prolonger jusqu'à 14 ans la scolarité obligatoire, et d'organiser enfin dans les communes rurales un enseignement postscolaire qui comporte à la fois une culture générale et une éducation professionnelle.

C'est pour l'étude et la réalisation méthodique de cet effort d'éducation nationale que le ministre a choisi M. Barrier, dont l'activité administrative, depuis huit ans, a été consacrée à la mise au point et au développement de l'enseignement rural et des œuvres postscolaires. Il a été, en particulier, le rapporteur des commissions interministérielles chargées de réorganiser, en accord avec le ministère de l'Agriculture, l'enseignement agricole, l'enseignement ménager rural, et les centres d'information agricole et ménager pour instituteurs et institutrices.

Nous nous permettons de demander si cette nomination, ainsi que le programme de réformes dont on nous donne un aperçu, s'accordent bien avec la politique des décrets-lois.

SUPPRESSIONS DE POSTES

Le mécontentement provoqué dans les communes par la suppression de classes, voire d'écoles, était assez vif au début d'octobre. Le ministre de l'Éducation nationale se devait de fournir des explications à l'opinion publique, ce qu'il fit par un communiqué à la presse, dans lequel il affirme que tous les enfants des écoles primaires auront des maîtres...

Il apporte aussi les précisions suivantes :

« Le ministre, après une étude approfondie des besoins scolaires de chaque région, et après avoir obtenu l'accord du gouvernement, a, pour la rentrée, rétabli ou créé plus de 500 postes, partout où les effectifs scolaires ont été, en octobre, plus élevés qu'on ne les avait prévus en juillet 1934. Le ministre reste en rapport constant à ce sujet avec les inspecteurs d'académie et les préfets.

« En particulier dans les départements de Seine et de Seine-et-Oise, où les effectifs continuent de s'accroître, parce que les enfants sont chaque année plus nombreux, et parce que des déplacements importants se produisent dans la population civile, il a été supprimé 81 emplois ; mais, par contre, 269 classes nouvelles ont été ouvertes, soit une augmentation nette de 188 classes au 1er octobre 1934.

« L'augmentation est moins forte, mais encore très sensible, dans les départements comme le Nord, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes...

« Ainsi, tout en s'efforçant de réduire les dépenses par des suppressions d'emplois, en conformité avec la politique d'économies sévères suivie par le gouvernement, le ministre de l'Éducation nationale a pris toute les mesures utiles pour que ces économies ne portent aucun préjudice à la fréquentation scolaire et au bon fonctionnement du service. »

L'UNITÉ SYNDICALE

C'est une grosse question qui préoccupe les militants des organisations syndicales de la C. G. T. et de la C. G. T. U. ; pour les instituteurs, les militants du Syndicat national et du Syndicat unitaire. Nous avons relaté les débats qui ont eu lieu à Nice et à Montpellier sur ce sujet, qui devait être traité en octobre par les deux C. G. T. Cette étude a eu lieu. Il reste encore quelques points de friction : peut-être arrivera-t-on à les faire disparaître, car on paraît bien décidé de part et d'autre à réaliser le Front commun syndical.

ANDRÉ GANNE.

NOTRE COURRIER

Cours Pauline-Kergomard.

Année 1934-1935.

8 Novembre. — Visite de la nouvelle école maternelle de Suresnes (rue Édouard-Vaillant prolongée) : Mlle AUROY, inspectrice des Écoles maternelles de la Seine.

22 Novembre. — Notation des progrès intellectuels des enfants : Mlle GÉRAUD, inspectrice générale des Écoles maternelles.

6 Décembre. — Le développement physique de l'enfant. Intérêt de sa connaissance à l'école maternelle : Mlle CABANE, directrice d'École normale de l'Aube.

20 Décembre. — L'observation, exercice préparatoire à l'action : Mme PELLETIER, inspectrice des Écoles maternelles de Nancy.

17 Janvier. — Compte rendu d'une enquête sur l'acquisition de l'écriture à l'École maternelle : Mlle MOUFLARD, inspectrice des Écoles maternelles de la Seine.

31 Janvier. — Les enfants et leurs jeux : Mlle BARDOT, inspectrice des Écoles maternelles de la Seine.

14 Février. — Séance pratique (exercices d'observation) : Mlle MOUFLARD, inspectrice des Écoles maternelles de la Seine.

28 Février. — La littérature et le petit enfant : Mlle SOUSTRE, professeur.

14 Mars. — A propos d'école maternelle : Mme COIRAULT, inspectrice générale des Écoles maternelles.

4 Avril. — Examen pour l'attestation d'études maternelles.

Les femmes et la crise.

Au temps heureux où il y avait plus de travail que de cerveaux et de bras disponibles, les femmes ont trouvé facilement accès dans toutes les professions. Les jeunes filles cultivées sont entrées avec succès dans les métiers masculins ; elles y trouvent maintenant une concurrence plus âpre que jamais. N'y eut-il point erreur d'orientation ?

Le rôle de la femme dans la vie économique et sociale est énorme. C'est elle qui règle la dépense de 60 p. 100 du revenu national. A elle la direction du foyer, mais aussi toutes les applications des sciences domestiques dans le commerce et l'industrie, dans les œuvres d'éducation de la jeunesse et des classes moins éclairées, d'hygiène, d'assistance, de presse.

Il y a vingt professions où la femme n'a pas à craindre la concurrence de l'homme parce qu'elles exigent des connaissances que l'homme ne possédera jamais. Aux États-Unis, vingt mille étudiantes en sciences domestiques suivent les cours des Universités ; en France, le Haut Enseignement de l'organisation du travail ménager, de l'économie et de la comptabilité domestiques, de la psychologie familiale, de la physique et de la chimie ménagères, de la puériculture, de la diététique et des sciences alimentaires, de la médecine domestique et du droit familial, etc..., — enseignement complété par les travaux pratiques, — est donné par l'École de Haut Enseignement Ménager, 2, rue Clotilde, Paris (Ve).

Il est particulièrement destiné aux jeunes filles qui ont préparé le brevet et le baccalauréat.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

ILLUSTREZ VOS LEÇONS

de Géographie, d'Histoire Naturelle, de Leçons de Choses

par les **PROJECTIONS ANIMÉES**

Vous obtiendrez de vos élèves une attention passionnée, une compréhension plus rapide et vous décuplerez les bénéfices de vos efforts tout en vous fatigant moins. Plusieurs centaines de films spécialement étudiés pour l'Enseignement.

Demandez le catalogue des appareils de projection et la liste des films

PATHÉ-BABY (Service I), 20 bis, rue La Fayette, PARIS (9e)

DEMANDEZ L'ENVOI GRATUIT DE

NOTRE CATALOGUE N° 15

MATÉRIEL pour ÉCOLES, FOURNITURES de BUREAU, PAPETERIE, etc...

Librairie FERNAND NATHAN.

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs

Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre

"La Médecine Moderne du Système nerveux"

Envoi franco contre **1 fr.** timbres

Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

Rien n'est plus gracieusement féminin que les

Belles Dentelles

La Maison CROUZET (Service I)

à TENCE (Haute-Loire)

Adresse sur demande ses échantillons de

DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN

Nouveautés 1935

POUR VOS FÊTES ET ARBRES DE NOËL

Choix considérable, Jouets bon marché. Spécialités. Objets pour Tombolas, Etrennes, Orfèvrerie, Coutellerie, Horlogerie. Location pour tirage tombolas, jeux pour kermesses. - **Catalogue Général 0,75**

ROGUEZ, 17, r. Crussol. PARIS Tél : Roquette 07-93

Fournis Ministères, Mairies- Lycées, etc.

ANGLAIS ALLEM. ITAL ESP. RUSS. PORTUG. *app.* seul en 4 mois *beauc. mieux* qu'avec profes. Nouv. méthode *parlante progressive* infail. don. la *vraie* pron. *exact.* du pays même Lo pur acc. preuv. essai I lang. fo env. 2 f. (h. Fr.) 2.50 *mandat* à Maitre Populaire, 13-R.T., rue Montholon, Paris

Concours du 12 Février 1935

Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e

PRÊTS A FONCTIONNAIRES ET HYPOTH. ROQUES, 17, rue de Metz, TOULOUSE.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

A LA GRANDE MAISON DES
RUSTIQUES
Meubles Normands, Bretons, Provençaux
COSY-CORNER Échanges de Mobiliers Facilités de paiement
172, Avenue du Maine-PARIS Métro : Alésia

franco sur demande
LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER
gamme incomparable de qualités et de coloris.
Vente directe par le filateur.
Conditions spéciales pour le Corps Enseignant
NORTRICO
14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

J'ai besoin de laines... j'écris aux
Filatures de la Redoute à ROUBAIX
CATALOGUE Nº 21 et ÉCHANTILLONS FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CREDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

AUTOS et MOTOS D'OCCASION
s'achètent se vendent s'échangent à
FRANCE-AUTOS
Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e
Crédit sur 12 mois

ÉCHANTILLON GRATUIT
D'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
est envoyé par retour du courrier sur simple demande au Dr ROUX, 181, route de Montrouge, Malakoff (Seine) à toute personne souffrant **d'eczéma, psoriasis, démangeaisons, dartres, maux de jambes, ulcères variqueux,** maladies de la peau ou maladies des veines, qui pourra ainsi apprécier **sans bourse délier** les rapides et bienfaisants effets de l'Eau Précieuse Depensier. Ce remède souverain a guéri depuis un demi-siècle des milliers de malades désespérés après avoir tout essayé, mais en vain.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 283-11-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 7. 10 Novembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite,
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LE NOUVEAU RÉGIME DES PENSIONS

Au moment où nous écrivons, l'Officiel n'a pas encore publié le texte des modifications apportées aux premiers décrets-lois sur les retraites.

Le communiqué gouvernemental publié à l'issue du Conseil des Ministres du 30 octobre, qui a approuvé ces modifications, les résume en ces termes :

« Dans l'ensemble, le nouveau décret prévoit des améliorations au régime des retraites se chiffrant par 15 à 20 p. 100 d'augmentation par rapport aux décrets des 4 avril et 10 mai. Ces améliorations auront leur répercussion sur le régime des pensions concédées. »

Série « LES PERSONNAGES ILLUSTRES »

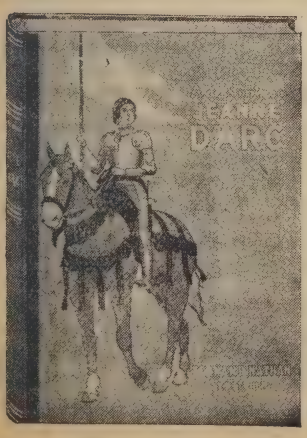

Pensez aux cadeaux d'Étrennes,
OFFREZ DE BEAUX LIVRES A VOS ENFANTS

Vient de paraître :

A. DE MONTGON

Jeanne d'Arc

Chaque volume 13,5 × 19, illustré de nombreux dessins en noir et de magnifiques hors-texte en quadrichromie, relié..... **13 fr. 50**
Relié toile noire bibliothèque..... **15 fr. »**

Même série : **Henri IV - Jules César**
Richelieu - Louis XIV - Napoléon

Fernand NATHAN, Éditeur.

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 84.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

Une jolie enveloppe de serviette en fil damassé sera jointe gracieusement à toute demande d'échantillons émanant d'un lecteur de ce journal.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

VINS de GRANDE QUALITÉ à BAS PRIX :

ROUGE de table 9°, litre franco ..... **1 fr. 60**
ROUGE 1er Cru 10°, — — ..... **1 fr. 90**
BLANC fruité, Demi-sec ou Sec 10° 1933.. **2 fr. 30**
COTES BERGERAC *Très moelleux* de Bouteille..... **3 fr. »**
ROI DES VINS DOUX, le litre franco .. **4 fr. 25**
GRAND VIN ADMIRABLE 16° extra Dx. **5 fr. 25**

En Fûts, *le litre franco port et Régie votre gare,* par 225, 112 ou 56 litres (**5 fr.** en sus). Échant. **1 fr. 50** chaque.
Tarif BORDEAUX sur demande.
Maison P. BORDERIE — Vins BERGERAC

FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

Prêtons directement, sans délai — Taux inférieur à tous
Ni assurance — Ni enquête — Discrétion
MAISON DE CONFIANCE (15e année)
C.R.E.C.O **15 bis, Boul. St-Denis** (*Métro St-Denis*)
35, Rue de Constantinople (*Métro Villiers*)
Fonctionnaires correspondants sont demandés.

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs

LOCATION

avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

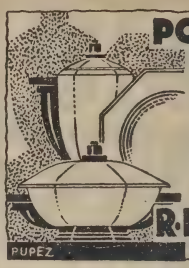

PORCELAINES DE LIMOGES

Avant tout achat demandez l'envoi gratuit du catalogue illustré de la maison centenaire

R. LETOURNEUR
28 R. du Clocher LIMOGES

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
32, rue des Mathurins, Paris (8e)

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux ***Publications Henri-Pierre Domange,*** *8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

PRÊTS

A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

N'ACHETEZ

NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

Concours du 12 Février 1935
Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Retour au moyen âge.. 89
G. URIOT : L'appel des morts..... 91
Henri KINTS : Les chants mimés..... 91
Lina ROTH : Encore le pipeau..... 92
G. DHEU : Une bonne leçon de choses..... 93
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 94
P.-L. MAZEYDAT : Ulle..... 95
Bibliographie : Armand Got, Général Magnin. 96
S. BOURGIN : Un couple mal assorti..... 97
L'Encyclopédie française..... 98
Dr P.-E. MORHARDT : Soins d'urgence.... 99
Pour lire en classe : Cadet (conte gascon).... 100

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide Administratif : Ce qu'il faut savoir — Étude documentaire — Retraites et pensions — La jurisprudence — Examens et concours — Les nouveaux textes, etc..... 13 à 16

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 97 à 112
Examens : Textes et documents..... 37 à 42
René OZOUF: La pacification du Maroc (suite). 41
Les Archives de l'Enseignement primaire : Une assemblée corporative chez les Francs (Ve siècle)..... Hors-texte.

RETOUR AU MOYEN AGE

Par Léon BROSSOLETTE

AVANT même le massacre opéré, dans les conditions que l'on sait, le 30 juin dernier, par Hitler sur ses amis, avant même l'assassinat, le 25 juillet, du chancelier Dollfus, avec la complicité des nazis allemands, on pouvait lire, dans une grande revue américaine, cette appréciation sur le gouvernement hitlérien :

Il a fait de la terreur un phénomène courant de la vie quotidienne. L'assassinat, la torture, l'emprisonnement sans jugement, la prise d'otages font partie maintenant de l'atmosphère normale de l'existence en Allemagne. La critique a été supprimée, les meurtriers ont été glorifiés, des hommes, dont la personnalité serait intolérable dans une société civilisée, ont été installés dans de hautes fonctions. Une population entière a été mise hors la loi ; des propriétés sous forme de marchandises ou de fonctions ont été expropriées sans merci. L'espion et l'agent provocateur se donnent carrière et sont encouragés à disséminer leurs poisons dans tous les pays voisins. Le principe qu'on doit vivre en bon voisinage est violé avec cynisme, et avoir subi la défaite dans une guerre est donné ouvertement comme prétexte pour en préparer une autre. L'État est devenu un objet d'adoration auquel on offre des sacrifices, et sur ses autels on immole systématiquement tous les instincts honnêtes de l'humanité civilisée. Il existe aujourd'hui un terrorisme si répandu que le récit des incidents qu'il provoque paraît plutôt une page des chroniques d'un État tyrannique d'Orient qu'un compte rendu raisonnable des efforts d'une nation pour exprimer son essence (HAROLD J. LASKI, Freedom in Danger, *Yale Review*, 1934).

Comment expliquer l'apparition, en plein XXe siècle, d'un tel phénomène politique ? Peut-être, pour le comprendre, faut-il se reporter à cette parole de ce Prussien révolté contre la Prusse qu'était Henri HEINE : « Le moyen âge allemand n'est nullement enterré. Son esprit hante très souvent nos jours, et il suce le sang de nos veines. »

***

LE moyen âge allemand, il est dans l'exaltation de la race nordique, pièce maîtresse du système politique des nazis. Il est dans la résurrection du culte de Wotan et des vieux dieux sanglants de la Germanie. Il est dans la restauration de ces institutions que connut la barbarie médiévale, telle la Sainte-Vehme.

La Sainte-Vehme naquit spontanément sur « la terre rouge » de Westphalie, au temps où les pâles successeurs de Rodolphe de Habsbourg régnaient sur le Saint Empire romain germanique. Elle avait son centre à Dortmund. Ses juges, les francs-juges, groupés en un certain nombre de tribunaux secrets, ne tenaient leurs pouvoirs que d'eux-mêmes. Ils condamnaient sans rémission tous ceux qui leur paraissaient troubler l'ordre public tel qu'ils le concevaient. Les condamnés étaient de la façon la plus expéditive pendus aux branches de l'arbre le plus proche.

Un franc-juge pouvait avoir quelque défaillance. Il était alors condamné à son tour. Un autre franc-juge, chargé de l'exécution, s'attachait de ce moment à ses pas. Quand s'offrait le moment favorable, il le poignardait avec une arme où était gravé le nom de la Sainte-Vehme. Il laissait à côté de la victime le texte de l'arrêt qui la condamnait

*

***

CES pratiques de justice occulte paraissaient oubliées de l'autre côté du Rhin, lorsque, tout à coup, elles refleurirent dans l'Allemagne « républicaine » d'après 1918. Les hommes de la social-démocratie officielle étaient alors au pouvoir. Ils se croyaient, et sans doute de bonne foi, socialistes. Ils étaient socialistes autant qu'on peut l'être quand on ne possède ni ardeur révolutionnaire, ni véritable esprit républicain, ni même le simple sens de la liberté. Ils avaient tout au plus l'envergure de bureaucrates subalternes. Les partis d'extrême-droite, hobereaux de Prusse, grands industriels des régions rhénanes, tenant du militarisme et du pangermanisme, eurent vite fait de prendre la mesure de ce personnel gouvernemental, et ils dressèrent leurs plans en conséquence.

Leur grande idée fut de constituer, sur le sol allemand, des corps armés de volontaires, des *Freicorps*. Ils les appelèrent de noms variés : *Heimwehr*, *Heimatschutz*, *Einwohnerwehr*, *Sicherheitswehr*, *Brigade Ehrhardt*, *Corps Rossbach*. Ces groupements, renouvelés des Grandes Compagnies du moyen âge, se donnaient pour mission de défendre la frontière germanique contre les incursions possibles de l'ennemi, en particulier des Polonais. En réalité, leur but inavoué était de travailler en grand secret à l'anéantissement de la démocratie et de la République.

Ces corps créés, leurs inspirateurs imaginèrent de les réunir en un tout, et ils eurent l'art de faire accepter cette idée des social-démocrates au pouvoir. A ce sujet, M. Alfred Apfel écrit, d'une façon assez pittoresque, dans son livre *Les Dessous de la Justice allemande* :

> Le gouvernement socialiste prussien donna son consentement ; du moins il était au courant de ce qui se passait. Il craignait de ne pas paraître assez nationaliste en s'opposant à ce plan, oubliant cette maxime allemande que seuls les veaux les plus gros élisent eux-mêmes leurs bouchers.

Ainsi fut créée, à côté de la Reichswehr officielle, autorisée par le traité de Versailles, une armée clandestine, la Reichswehr noire.

***

LA Reichswehr noire eut pour chef déclaré l'officier d'état-major Buchrucker, assisté du lieutenant Schulz ; pour chefs dissimulés : le colonel von Schleicher, depuis ministre, chancelier et victime du coup de force du 30 juin ; le colonel von Hammerstein, par la suite chef de la Reichswehr officielle ; le général von Seeckt et le ministre de la Guerre Gessler, réorganisateurs de la puissance militaire allemande. C'est la Reichswehr noire qui eut la gloire de remettre en honneur, chez nos voisins, les procédures sanglantes de la Sainte-Vehme. Écoutons là-dessus M. Alfred Apfel :

Un jour, la revue radicale-pacifiste *Die Weltbuehne* révéla que cette Reichswehr clandestine pratiquait, à l'instar de la Sainte-Vehme du moyen âge, une justice à elle, et avait provoqué l'assassinat de plusieurs personnes qu'elle suspectait de trahison. Ces articles, qui étaient remplis de détails, démontraient que des centaines de personnes avaient été tuées. Tout soldat qui, à la chambrée, avait osé proférer la moindre critique, avait été supprimé. Celui qui, un dimanche, à l'auberge, s'était entretenu avec des social-démocrates ou des communistes, avait été exécuté par la Sainte-Vehme.

Autre exemple : Une domestique avait lu sur une affiche que toute la population devait livrer les armes qu'elle détenait. Il était expressément ajouté que les personnes qui s'exécuteraient dans les délais prévus n'encourraient aucune punition pour le recel d'armes. La fin de la proclamation disait encore que c'était un devoir patriotique d'obéir à l'appel. La jeune fille, prête à suivre ce conseil, veut faire des révélations sur un dépôt d'armes caché quelque part. Elle s'informe, dans un bureau militaire, à qui elle doit s'adresser. On note son nom, son adresse et on lui dit qu'on la convoquera prochainement. Quelques jours après, le jeune homme du bureau vient la chercher, soi-disant pour la conduire au commissariat des armes. Le lendemain, elle est trouvée morte dans un bois, attachée à un sapin. Sur une feuille de papier, épinglée sur l'arbre, il y avait cette inscription :

Garce, tu as trahi la patrie !
La main noire t'a punie !

Inutile de dresser la liste des meurtres, quelques-uns retentissants, à porter au compte de cette Sainte-Vehme, renouvelée de l'anarchie médiévale. Inutile aussi de constater que l'un de ses principaux tueurs, le lieutenant Schulz, plusieurs fois poursuivi, souvent acquitté, quelquefois condamné, toujours gracié, ne cessa jamais de jouir de la toute-puissante protection des Von Seeckt et des Von Hammerstein. Encore plus inutile d'ajouter que le courageux rédacteur de la *Weltbuehne*, dénonciateur des méfaits de la Reichswehr noire et de ses prétendus tribunaux, Karl von Ossietzky, est, Hitler régnant, dans un camp de concentration, et que la veuve du poète Erich Muchsam s'étonnait récemment qu'il n'y ait point encore été « suicidé », comme le fut son propre mari, à elle, au camp d'Oranienbourg, le 9 juillet dernier.

***

HEINE a raison : « Le moyen âge allemand n'est nullement enterré », et, à l'heure actuelle, il gouverne encore les mœurs germaniques. Peut-être même, sur certains points, est-il dépassé. On a vu, en effet, en Espagne, une « Mano negra » ; en Italie, une « Maffia » ; dans les Balkans, des « Comitadjis » ; dans la Russie tsariste, des « Cent-Noirs » dont les agissements étaient assez semblables à ceux de la Sainte-Vehme allemande. On trouve, en cherchant dans l'histoire, des drames pareils à celui du 30 juin où, à l'aube, Hitler fait soudainement égorger ses amis, — ainsi, par exemple, quand, au matin de la Saint-

Barthélemy, ce demi-fou de Charles IX fait massacrer, au Louvre, les gentilshommes protestants avec qui il avait gaiement passé la soirée. Ce qu'on rencontre plus difficilement dans les annales des peuples, ce sont des héros nationaux comme ceux dont l'Allemagne célèbre le culte.

L'un de ces héros est Schlageter. Ancien officier, il s'engage à l'issue de la guerre dans le groupe des volontaires Hauenstein, une bande qui, au nom de la Sainte-Vehme, commet près de deux cents meurtres en Haute-Silésie. Avide d'argent, il propose au capitaine polonais Dubitsch de lui livrer des secrets militaires. Pour de l'argent encore, il s'enrôle en Rhénanie, dans les bandes de saboteurs des voies ferrées et fait sauter des soldats français. Avant d'être fusillé, il ne néglige point de dénoncer ses complices. Tels sont ses exploits patriotiques.

L'autre héros est Horst Wessel. Il partage avec Schlageter la gloire des représentations cinématographiques. Des livres mettent en lumière ses vertus. La sculpture reproduit son effigie. Un « lied », dont il est l'objet, devient une sorte de *Marseillaise* qui le voue à l'adoration de la jeunesse allemande. C'était un souteneur. Il vivait aux dépens d'une fille, parmi le monde interlope du quartier berlinois de la Mulackstrasse. Il fut tué, pour rivalité professionnelle, par un autre souteneur, Ali Höhler. Il avait deux mérites : il était membre des sections d'assaut et sévissait contre les Juifs, qu'il détestait.

Hitler, von Papen, Rudolf Hess adressent parfois des paroles de paix aux Français. Il est difficile d'accorder un crédit absolu aux propos d'hommes qui raniment, au XXe siècle, dans ce qu'il eut d'atroce, l'esprit du moyen âge et qui, pour symboliser leurs aspirations et incarner leur idéal, choisissent un personnage du « milieu ».

L. BROSSOLETTE.

MENUS PROPOS

L'APPEL DES MORTS

LE 11 novembre, au village. Toute la population s'assemble autour du Monument aux Morts ; les enfants des écoles apportent des gerbes de fleurs ; un orateur dit, sans éloquence vaine, le souvenir des disparus et les leçons de la Grande Guerre, puis un camarade survivant fait l'appel des morts. D'abord, sa voix sonne ferme et claire. A chaque nom, distinctement prononcé, répond cette simple phrase, douloureuse et glorieuse : « Mort pour la France ». Et l'on en saisit alors la pleine signification. D'un coup, apparaît l'immensité du sacrifice que consentirent ceux qui sont tombés.

Car, au village, les morts ne se perdent pas dans la masse. Leur mémoire fidèlement demeure. On les connaît : eux, leur famille, la maison où ils habitèrent, leur métier, leur vie. Et, chaque fois qu'un nom retentit, les regards se portent naturellement vers les parents accablés sous le deuil. Dans le silence, lourd de tristesse, monte du passé profond la foule des souvenirs : l'image des disparus, les événements auxquels ils furent mêlés, un détail singulier, un incident menu. Durant une minute brève, on les revoit, on les retrouve, on les reconnaît ; ils échappent à l'étreinte implacable de l'au-delà. Et la voix qui lançait l'appel, soudain, hésite et se brise, traversée de sanglots. Une émotion poignante serre les cœurs ; les front se penchent et les pensées s'abîment dans un sentiment d'infinie reconnaissance et de fervente affection.

Minute privilégiée où communient les vivants et les morts dans le culte de la Patrie.

G. URIOT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LES CHANTS MIMÉS

L'ÉDUCATION n'échappe pas à la mode. De même qu'il est de bon ton d'arborer telle forme de chapeau, telle sorte de pyjama, ou telle coupe de cheveux, il arrive aussi qu'on se croirait ridicule si on n'adoptait, dans sa classe, la nouveauté pédagogique dont tout le monde parle. Les chants mimés sont à la mode depuis un moment. Il est vrai que leur vogue diminue. Mais, en certains endroits, ils tiennent ferme encore, et on les fait exécuter avec une touchante ostentation.

J'y pensais l'autre jour. Nous étions quelques-uns à écouter un homme plein d'exubérance. Il avait, comme de juste, monopolisé la conversation. Toute sa personne n'était point de trop pour ponctuer, souligner, éclairer, magnifier le sens de ses paroles. Ses yeux roulaient, s'agrandissaient, se rapetissaient, se fermaient ; sa bouche prenait des dédains, ou donnait des sourires ; ses joues se gonflaient de gaieté, ou s'affaissaient sous le poids d'une lourde tristesse ; ses mains s'ouvraient de sympathie ou se crispaient de colère ; et ses bras, tels des sémaphores, se levaient et se baissaient. Quand il fut parti, nous avons éclaté d'un rire trop longtemps contenu.

Nous n'aimons pas les gens qui, en parlant, grimacent et se désarticulent. Il faut laisser ces démonstrations à ceux qui montent sur les tréteaux, ou figurent sur l'écran. Cela fait partie de l'art de faire rire, ou du genre oratoire pour conférences publiques et contradictoires. Dans le privé, il faut soigneusement s'en garder, sous peine d'agacer les nerfs des gens et de se faire dauber.

Je voudrais que ceux qui prônent l'usage des chants et des récitations mimés ne perdent point de vue cette considération. Que gagne-t-on, d'ailleurs, à transformer nos élèves en petits cabotins ? Quand ils ont, dans un geste devenu classique, pointé leur index vers le sol en chantant qu'ils plantent des choux, les a-t-on mis en contact plus étroit avec la réalité, et leur a-t-on ouvert l'esprit en quoi que ce soit ? Le plus clair du résultat, c'est qu'on les habitue à accompagner la parole de gestes inutiles et outranciers. Et l'éducation, précisément, doit les proscrire.

A moins qu'à la sobriété et à la correction des attitudes on ne préfère « le genre déboutonné ».

HENRI KINTS,
I. E. P., Péronne.

TOUS MUSICIENS

ENCORE LE PIPEAU

MES chers collègues, je n'ai plus, aujourd'hui, à vous présenter le pipeau. Est-il un seul d'entre vous qui ne connaisse ce « fûtiau » dont je vous ai révélé le mérite dans cette même revue, en octobre 1928, et qui, depuis, a fait son chemin (1).

Beaucoup, beaucoup d'écoles ou de lycées ont maintenant un orchestre de pipeaux. Dans un plus grand nombre encore, le maître, simplement, s'aide du pipeau pour l'enseignement du chant.

Bref, le pipeau triomphe. Le pipeau est en train de devenir, pour la France, l'instrument de musique populaire. Des professionnels de la musique s'intéressent à lui. Certain compositeur réputé et bien connu des lecteurs de ce journal, — j'ai nommé Henry Vasseur, — ne dédaigne pas de mettre son grand talent au service du petit orchestre de pipeaux qu'il a fondé à l'École normale de la Seine. Des instituteurs m'envoient les compositions ou adaptations que leur a inspirées le pipeau, et j'ai reçu ainsi de bien jolies choses qui, je l'espère, figureront un jour dans un recueil de morceaux spécialement destinés au pipeau.

La plupart de mes correspondants — je puis les compter par centaines — manifestent un grand enthousiasme et relatent des succès qui sont bien exactement ceux que j'ai obtenus moi-même, ceux que je leur avais promis.

Pourtant, quelquefois, on m'avoue un échec. Et je suis bien forcée de penser que, pour un échec qui arrive à ma connaissance, il doit y en avoir quelques autres qui me restent inconnus.

Or, *il ne doit pas y avoir d'échec.* Tout le monde peut jouer du pipeau, sinon de la façon brillante qu'acquièrent si rapidement les musiciens et les enfants, du moins assez correctement pour pouvoir interpréter la mélodie d'une chanson scolaire.

J'ai cherché soigneusement, à travers les doléances de ceux qui déclarent « ne pas pouvoir y arriver », la cause de leur échec, afin de prévenir la déception de ceux qui n'ont pas encore essayé et, peut-être, de rendre courage à ceux qui ont été déçus.

Cette cause, je l'ai trouvée et c'est justement — tenez-vous bien ! — c'est justement l'extrême simplicité, l'extrême facilité de l'instrument. C'est tellement simple, un pipeau, et la technique en est tellement facile qu'on s'imagine volontiers n'avoir qu'à souffler, comme soufflent les marmots dans une trompette de bazar, pour entendre la mélodie s'envoler, toute perlée, de l'instrument.

Il n'en est pas tout à fait ainsi.

Tout le monde peut jouer du pipeau, mais *non automatiquement.* Le pipeau n'est pas une mécanique, *c'est un instrument de musique,* il ne mériterait pas ce nom s'il ne demandait au musicien au moins un petit apprentissage et un minimum de sens artistique.

Ce minimum est, en vérité, très... minime et tout le monde le possède, tout le monde, jusqu'à des enfants anormaux intellectuellement. Mais ce tout petit peu de sens artistique, il faut le mettre en œuvre : il faut écouter les sons qu'on produit, les juger, les corriger, puis les prévoir, les entendre en imagination pour les obtenir à coup sûr purs et corrects.

Et il faut un apprentissage : les doigts doivent retomber sur les trous avec un aplomb, une rigueur, une certitude qui ne s'acquièrent que par *des exercices.* Le souffle doit être mesuré et dirigé : plus sec pour les notes aiguës, léger, tout en restant précis, pour les notes graves, soutenu avec une grande égalité pour les notes longues.

D'ailleurs, je dois vous le dire, mes chers collègues, vos élèves réussiront mieux que vous. Les enfants ont-ils plus de souplesse dans les doigts et dans le cerveau? S'appliquent-ils davantage ? S'exercent-ils plus longuement en croyant s'amuser avec leur pipeau ? Je ne sais. Mais j'ai toujours vu les écoliers faire des progrès beaucoup plus rapides que leur instituteur.

Et, pourtant, vous ne pourrez leur mettre un pipeau dans les mains avant de savoir vous en servir vous-mêmes ; ce sera là votre première et plus grosse peine.

AINSI, mes chers collègues, après vous avoir dit sur tous les tons que le pipeau est extrêmement facile, ce qui est la plus exacte vérité, je me trouve amenée à vous dire aujourd'hui : « Ne le croyez tout de même pas trop facile, vous auriez des mécomptes. »

De plus, à ceux d'entre vous qui désireraient fonder dans leurs écoles des groupes de musiciens, je dois faire remarquer ceci :

Les enfants apprennent volontiers à jouer du pipeau et l'on arrive aisément à former des orchestres d'un ensemble parfait. On y arrive, oui, mais à de certaines conditions.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas de musique sans une obéissance rigoureuse à la mesure et qu'un orchestre se conduit... à la baguette. Si donc vous êtes un partisan intransigeant de la liberté dans l'éducation, renoncez aux ensembles et contentez-vous d'attendre qu'il se forme, parmi vos élèves, des artistes isolés. Vous n'aurez d'orchestre qu'avec une classe *bien disciplinée.* Pour réussir de la musique d'ensemble, il faut que les enfants sachent dominer leurs réflexes, obéir promptement à la plus légère indication, s'écouter les uns les autres, effacer chacun sa personnalité en vue de l'effet total à produire, toutes vertus qui ne s'improvisent pas, qui demandent, au contraire, une certaine habitude de l'empire sur soi.

Il faut encore que vous renonciez à l'espoir de flatter la vanité de *tous* les parents en acceptant dans votre groupe *tous* vos élèves, même les mauvais. Que la totalité prenne part aux exercices d'études, il le faut bien, mais ne présentez à un concert que ceux dont la collaboration donnera un ensemble vraiment artistique. Respectez votre public et ne lui imposez pas une audition médiocre.

Vous avez tout à y gagner. Si c'est un honneur et une récompense que de figurer dans les concerts, vous verrez bien vite de grands efforts, donc de grands progrès. Et vous ménagerez toutes les susceptibilités si, au lieu d'admettre d'abord tout le monde et d'éliminer ensuite, vous choisissez lentement et un par un les « artistes » que vous consentez à produire.

(1) J'ai appris, pendant les dernières vacances, qu'une revue anglaise, *The New Era,* organe de l'Éducation nouvelle, parlant du pipeau avec enthousiasme, le déclare révélé à la France par une conférence de Mrs. Trudi-Biedermann-Weber en 1933 ! ! ! et employé seulement dans *The Mac Jannet Schools,* de Paris et Saint-Cloud, et dans *The Summer Camps,* du lac d'Annecy !... Nous savons bien, nous, que c'est le *Journal des Instituteurs* qui a, le premier, ouvert ses colonnes à la propagande en faveur du pipeau et que cette propagande, commencée en 1928, a tout de suite porté des fruits dans les milieux scolaires français. Mais la preuve que mon idée était bonne, c'est que la voilà, maintenant, qui nous revient d'Angleterre !...

Mes amis, je vous montre aujourd'hui le pipeau sous un jour plus austère que je ne l'ai jamais fait. Que cela ne vous décourage pas. Vous savez qu'on n'a rien sans peine et qu'il faut vouloir avant de pouvoir. Mais vraiment, je vous l'ai dit et je vous le répète, ce que vous donnerez de peine et de volonté à l'étude et à l'enseignement du pipeau, vous sera payé bien vite et bien largement.

C'est ainsi que l'école de filles de Vouzelles (Nièvre) a pu produire en public un groupe de pipeaux au bout d'*un mois* d'étude ! J'ai eu le plaisir d'applaudir récemment, à Dompierre (Allier) un impressionnant ensemble : quarante pipeaux de trois mois !

Enfin la Société de Saint-Menoux (la doyenne des sociétés de pipeaux) n'avait que deux mois d'existence quand elle a donné — voilà plus de dix ans — sa première audition publique. Ne sont-ce pas là des exemples encourageants ?

LINA ROTH.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

UNE BONNE LEÇON DE CHOSES

Phénomènes chimiques de la respiration.

J'AI entendu cette leçon particulièrement délicate : la voici résumée aussi fidèlement que possible.

Elle faisait suite à une leçon sur l'appareil respiratoire et sur les mouvements respiratoires.

Il s'agit de montrer au cours de cette leçon les échanges gazeux qui se passent dans le corps.

A. **Comparons l'air inspiré et l'air expiré.** — (Ce tableau se complète petit à petit, au fur et à mesure des observations et des expériences.)

Air inspiré.	*Air expiré.*
a. *Température* de l'air extérieur (noter sur thermomètre celle du moment).	*Température* de 37°, celle du corps (souffler dans ses doigts, sur réservoir du thermomètre).
b. *Humidité.* — Il est plus ou moins humide suivant l'état de l'air extérieur.	*Très humide* (souffler sur vitre froide ; buée) (sorte de brouillard quand on expire par temps froid). Dire que chaque jour nous rejetons 500 gr. d'eau par les voies respiratoires.
c. *Composition :*	
80 p. 100 d'azote.	80 p. 100 d'azote.
20 p. 100 d'oxygène.	16 p. 100 d'oxygène.
2 à 3 p. 10.000 de gaz carbonique.	4 p. 100 de gaz carbonique.

Expériences. — 1. Avec un soufflet de cuisine ou une pompe à bicyclette, projeter de l'air dans un verre d'eau de chaux.

2. Un autre enfant, à l'aide d'un tube, souffle dans un second vase contenant de l'eau de chaux.

Observons. — L'eau de chaux du second verre se trouble plus que celle du premier. Donc, l'air qu'on rejette en expirant contient plus de gaz carbonique que celui de l'air atmosphérique.

Conclure. — a. *Tout l'azote inspiré est rejeté : ce gaz n'est d'aucune utilité dans le corps ;*

b. *Seul, l'oxygène est utilisé en partie ;*

c. *Nous rejetons du gaz carbonique.*

B. **Échanges gazeux qui se produisent dans les poumons.** — Le sang veineux, de couleur noire, arrive dans les capillaires des poumons ; d'autre part, dans les petits sacs pulmonaires (alvéoles) qui, ensemble et développés, forment une grande surface (150 mètres carrés), arrive l'air extérieur inspiré.

Les échanges de gaz se font au travers des parois minces des capillaires et des alvéoles (schéma au tableau).

a. Le sang noir prend à l'air contenu dans les poumons une partie de son oxygène (se reporter au tableau ci-dessus) : ce qui rend les globules rouges ;

b. Le sang noir laisse passer dans les alvéoles une partie du gaz carbonique qu'il contenait.

Conclure. — *Au niveau des poumons il ne se produit qu'un échange d'oxygène et de gaz carbonique.*

C. **Échange de gaz dans les tissus.** — Le sang, devenu rouge, au niveau des poumons, va au cœur qui l'envoie dans toutes les parties du corps : dans les muscles, les tendons, les nerfs, etc., par de fins capillaires.

On constate que ce sang qui se trouve en contact avec tous les tissus du corps devient *noir* : il laisse passer, au travers des parois des capillaires, l'*oxygène* contenu dans les globules et il reçoit du *gaz carbonique* provenant des tissus.

Conclure. — *Au niveau des capillaires du corps et des tissus se fait un échange gazeux d'oxygène et de gaz carbonique. Toutes les parties du corps (les tissus) respirent donc : absorbent l'oxygène transporté par le sang et lui donnent en échange du gaz carbonique.*

D. **Combustion dans les tissus.** — C'est donc dans les tissus que se produit ce qu'on appelle une *combustion.*

Expérience. — Sur une bougie allumée, renverser un vase : la flamme brûle un moment, puis faiblit et s'éteint. Un peu d'eau de chaux versée dans le vase retourné nous montre qu'il y a maintenant du gaz carbonique.

Dans nos tissus, la même transformation s'est produite, mais lentement, sans lumière : c'est aussi une *combustion* : oxygène utilisé et production de gaz carbonique.

CETTE leçon est complète : non seulement la respiration des poumons a été expliquée, mais la respiration des tissus et le siège de la combustion ont été montrés. Elle ne m'a pas paru trop savante et les enfants, au cours des interrogations qui ont suivi, ont prouvé qu'ils avaient compris le phénomène si complexe de la respiration.

G. DHEU,
Directeur d'École annexe.

LES MOYENS DE SE PRÉSERVER DU FROID

A l'approche de la mauvaise saison, il serait utile, pensons-nous, d'enseigner aux jeunes élèves les meilleurs moyens pour se préserver du froid. Beaucoup de parents se figurent en effet que bien couvrir l'enfant suffit. C'est une grave erreur, car les lainages ne peuvent que conserver une chaleur qu'il faut d'abord produire.

Ceci est le rôle des aliments qui doivent apporter au corps les calories nécessaires, mais tous ne dégagent pas un nombre égal de calories, c'est pourquoi il faut apprendre aux jeunes à distinguer d'entre les aliments ceux qui produisent davantage de chaleur et sont par conséquent particulièrement indiqués pendant la saison froide. Au premier rang de ces derniers, nous trouvons le sucre. Nous ferons plaisir à nos élèves, et leur rendrons en même temps grand service en leur enseignant que le sucre, qu'ils adorent, doit être en hiver à la base de leur alimentation.

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Conférences pédagogiques. Résolutions adoptées au sujet de l'histoire à l'école primaire (*Bull. de l'Ain*).

SI l'histoire veut être fidèle à la vérité et demeurer une science, elle ne peut passer sous silence la suite ininterrompue de violences et de guerres qui ont désolé et *malheureusement semblent devoir pendant longtemps encore désoler l'humanité.* Vouloir retrancher les guerres de l'histoire et ramener cette dernière à enregistrer simplement les transformations des institutions, des mœurs et de l'esprit public, c'est rendre inexplicables la plupart de ces transformations elles-mêmes qui ont leur origine dans les guerres ; c'est altérer la physionomie du

* *

passé, pratique dangereuse parce qu'on ne sait pas où elle peut s'arrêter, parce qu'elle est propre à tromper la jeunesse et à entretenir en elle des illusions néfastes. Et d'ailleurs le spectacle barbare des luttes de l'humanité et des calamités qu'elles ont engendrées n'est-il pas fait pour en inspirer l'horreur et non pas le désir de les prolonger ?

Donc, sans entrer dans des développements excessifs et déplacés en ce qui concerne les batailles, et tout en faisant largement sa part à l'évolution des institutions et de la société, nous ne dissimulons pas la place que les guerres ont tenue dans la vie des hommes, ne serait-ce que pour en faire apercevoir toutes les douloureuses conséquences. Gardons-nous de la sensiblerie niaise de ceux qui ferment les yeux, parce qu'ils ont peur de regarder les réalités en face ; nous n'avons pas le droit de mentir à ceux qui vont nous succéder ni d'endormir leur énergie et leur vigilance avec des chimères ; ne préparons pas nous-mêmes leur asservissement et leur malheur. Montrons à nos élèves toute la sottise et toute la cruauté de la guerre ; mais prévenons-les qu'en l'état actuel de la civilisation elle peut leur être imposée et qu'ils peuvent être mis un jour, malgré eux, dans l'alternative de se défendre ou d'accepter une situation sans dignité et intolérable.

Excellence de la gymnastique suédoise, par le commandant Lanhlé (*Revue des Jeux scolaires*).

La gymnastique de Ling réussit partout où elle est sincèrement appliquée ; en cinquante ans, grâce à elle, les Scandinaves ont complètement régénéré leur race démolie par l'alcoolisme et la tuberculose. Quelqu'un a prétendu qu'elle est fastidieuse, retardataire et incompatible avec le tempérament français. Or, elle n'est point du tout retardataire : les progrès de la physiologie moderne confirment, au contraire, son excellence et expliquent pour une grande part les succès qu'elle obtient ; elle n'est nullement fastidieuse, à condition d'être enseignée par des maîtres-gymnastes qualifiés. Elle ne conviendrait pas à notre tempérament ? Affirmation téméraire, si l'on veut bien remarquer qu'elle est pratiquée avec grand succès dans les pays les plus divers de civilisation latine, sémitique ou orientale, comme l'Angleterre, la Belgique, le Portugal, la Roumanie, la Grèce, la Turquie, le Japon, l'Amérique du Sud.

Il faut chercher ailleurs l'explication de sa défaveur. La grande pitié de l'éducation physique française provient des conflits d'égoïsmes, des antagonismes de sectes. Fondée sur le progrès, la science, la raison, la gymnastique suédoise gêne les routiniers, les ignorants, les impulsifs et les veules.

Beaucoup de détracteurs de la méthode de Ling ignorent d'ailleurs ce que c'est que « faire de la gymnastique suédoise ». Il est bon de leur redire que « ce n'est pas défiler sur la place publique, clairons sonnants, tambours battants, drapeaux et pectoraux au vent... C'est, en toute modestie et persévérance, travailler dans l'intétimité du foyer et de l'école et suivant des règles scientifiques méthodiquement définies, *à l'amélioration de l'individu et, par lui, de la race* ».

L'inspection médicale des écoles de La Rochelle, par le Dr Lancelot (*La Médecine scolaire*).

Le surpeuplement a été diminué dans les écoles publiques par la construction de classes nouvelles. L'inspection médicale a porté sur une population de 5 282 élèves dans les écoles primaires et de 1 644 dans les écoles maternelles ; il a été fait deux visites dans l'année ; d'autre part, ont été l'objet d'un examen spécial tous les enfants sur lesquels le maître ou la maîtresse avaient attiré l'attention. 2 697 enfants, soit 51 pour 100 des fréquentants présents, ont été signalés à leurs parents ou à leurs maîtres pour une ou plusieurs causes : état général, état respiratoire, vision défectueuse, attitude vicieuse, nez, gorge, oreilles, mauvaise dentition, cœur, infections cutanées, etc.

L'alimentation suffisante est la condition primordiale du succès de la lutte antituberculeuse et domine tous les autres moyens d'action. Là où une alimentation suffisante ne peut être assurée, au moins aux enfants, toute l'action contre la tuberculose est vouée à un échec ou à un insuccès partiel.

La collaboration avertie et dévouée du directeur du dispensaire antituberculeux de La Rochelle a permis d'y envoyer un nombre assez élevé d'enfants suspects du côté de la tuberculose. Il est dans l'intention de l'Inspection médicale d'arriver progressivement à l'examen clinique et radiologique de tous les enfants dont les parents ou les commensaux peuvent faire craindre une cause de contamination tuberculeuse. L'infirmière scolaire, allant chaque fois visiter la famille, évite ainsi l'inquiétude que ne manquerait pas de provoquer l'arrivée d'un simple avis de l'Inspection médicale incitant à l'examen de prudence au dispensaire ; cet examen est, d'ailleurs gratuit si la famille en exprime le désir.

Pendant la crise qui sévit encore, on constate qu'un bon nombre d'élèves sont manifestement sous-alimentés. L'Inspection médicale a obtenu de la municipalité la distribution de bons gratuits de cantine aux enfants dont la situation est vraiment intéressante.

L'arriéré pédagogique, par Ph. Oberlé (*Revue scolaire d'Alsace et Lorraine*).

Au sens médical du mot, *l'arriéré* n'existe pas, mais le *retardé*. D'où provient son retard ? De causes diverses, notamment d'une fréquentation irrégulière. Parfois aussi le milieu social est à incriminer : il y a des parents qui ne se soucient pas de l'obligation scolaire et qui trouvent toujours le moyen de s'y soustraire. Ils retiennent les écoliers à la maison pour les charger de commissions, pour leur confier la garde des tout-petits. Il en est d'autres qui initient leurs enfants à la mendicité, au colportage, à la vente des fleurs, des marrons, etc... Ces enfants n'ont assurément que des connaissances scolaires réduites, incomplètes, ce qui ne les empêche pas, dans la vie pratique, d'être très débrouillards.

On voit aussi des parents ennemis de l'école et du maître : leurs enfants fréquentent peu la classe, ne font aucun progrès, passent pour sots ou débiles.

Le retard scolaire peut être dû à des maladies qui interrompent pendant un temps la fréquentation. L'intelligence de l'enfant reste normale. Il peut être alors le dernier de sa classe sans être un arriéré.

Il arrive que le changement trop souvent répété d'instituteur crée des retardés. De même les déménagements continuels des parents nuisent aux études des enfants. Ainsi les enfants des bohémiens, des vanniers, des bateliers, sont les types classiques de l'arriéré pédagogique. Passent aussi pour arriérés les enfants qui ignorent la langue enseignée dans l'école. Ce sont, dans les cantons industriels, les petits Italiens, Polonais, etc., qui suivent l'enseignement donné dans une langue qui n'est pas la leur. Ces enfants ne sont pas nécessairement inférieurs à ceux de leurs condisciples qui sont enseignés dans la langue qu'ils connaissent.

Pour conclure, disons qu'un arriéré pédagogique est un écolier retardé dans le cours de ses études, sans que son retard soit dû à une déficience intellectuelle.

A. LACLEF.

COURS NORMAL DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

Programmes des conférences pour 1934-1935

Programme des conférences pour 1934-1935.

15 Novembre. — M. Léaud, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *De l'analyse littéraire à l'éducation morale.*

29 Novembre. — M. Duprez, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *L'Histoire à l'école.*

13 Décembre. — M. Cochet, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *La leçon de choses au Cours élémentaire.*

10 Janvier. — M. Dorenlot, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *La lecture au Cours supérieur et au Cours complémentaire.*

24 Janvier. — M. Roudil, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *L'enseignement de la géométrie.*

7 Février. — M. Liquier, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *La préparation de la classe.*

21 Février. — M. Imbert, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *De la part de l'explication dans la lecture et la récitation.*

7 Mars. — Mlle Olanier, inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine : *Le calcul mental.*

21 Mars. — M. Villatte, inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine : *Naturel, simplicité, correction, c'est le but à atteindre en composition française. Comment y parvenir avec les élèves à l'école primaire.*

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Les* **instituteurs et institutrices détachés** *dans les Lyc. et Col. n'ont pas un* **droit de priorité** *pour les nominations dans ces établissements* (C. d'Ét., 12 oct. 1934).

➔ *Un fonctionnaire* **détaché** *pour cinq ans peut être remis,* **avant l'expiration** *de ce délai, à la disposition de son département d'origine* (C. d'Ét., 18 mai 1934).

➔ *Dans le cas* **d'erreur matérielle de pension**, *la requête de l'intéressé devient sans objet si ladite erreur a été rectifiée postérieurement au pourvoi* (C. d'Ét., 9 juil. 1934).

➔ *Une femme fonctionnaire admise à la retraite pour* **invalidité** (L. 14 avril 1934, art. 22) *peut bénéficier de l'art. 18 de cette loi (bonification de services d'un an par enfant)* (C. d'Ét., 17 juil. 1934).

➔ *Les I. A. ont été priés d'étudier à nouveau la division de leur département* **en circonscriptions d'inspection primaire** *avec résidence de l'I. E. P. dans* **la localité** *la plus favorable à la bonne exécution du service et aux facilités de communication* (C., 18 sept. 1934).

➔ *C'est* **l'I. A.** *qui doit délivrer* **le certificat** *constatant que l'élève a suivi pendant deux ans le* **cours supérieur** *quand il s'agit de l'admettre dans les écoles pratiques, les écoles de métiers, les sections techniques annexes, les sections professionnelles des C. C.* (C., 18 sept. 1934).

➔ *L'application de la disposition du D. du 24 août 1931 fixant à dix-neuf ans au 1er janv. de l'année du concours la limite d'âge supérieure des candidats aux* **Écoles nationales d'Arts et Métiers** *est reportée au concours de 1936* (D., 4 oct. 1934).

➔ *Le* **chauffage des écoles** *doit être assuré normalement* (C., 20 sept. 1934, aux *P.*).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LES INSTITUTEURS DÉTACHÉS DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Les instituteurs et institutrices détachés dans les Lycées et Collèges de garçons n'ont certainement pas oublié la réponse ministérielle qui a paru dans le *J. O.* du 29 mai 1931, et que nous reproduisons ci-après :

« Les institutrices et instituteurs détachés dans les lycées et collèges de garçons ont un droit de priorité en ce qui concerne l'accession aux postes de détachés dans un autre lycée ou collège. A défaut de candidature posée par eux, l'emploi vacant est pourvu définitivement par les soins du préfet. Il va de soi que le départ régulier de l'instituteur ou institutrice nommé par arrêté préfectoral rouvre une vacance à laquelle il est pourvu dans les conditions visées plus haut. »

Voilà qui est clair et net. Comment, dans de telles conditions, des maîtres et maîtresses détachés n'auraient-ils pas revendiqué un droit de priorité lors de certaines nominations dans les établissements secondaires de garçons ?

Mais la doctrine du ministère de l'É. N. n'est plus la même à l'heure actuelle, et le Conseil d'État vient de rendre un arrêt en date du 12 oct. 1934, qui fera jurisprudence. Notons, en outre, que l'art. 6, de la loi du 30 oct. 1886, qui stipule que, « dans les écoles de garçons, des femmes peuvent être admises à enseigner à titre d'adjointes, sous la condition d'être épouse, sœur ou parente en ligne directe du directeur de l'école, à moins d'une dérogation prononcée par le C. D. », n'est pas applicable aux classes élémentaires des lycées et collèges, ce qui constitue un autre point de droit réglé par la Haute-Assemblée.

Au surplus, nous publions, dans son intégralité, l'arrêt du Conseil d'État, rendu le 12 octobre 1934 :

Sur le moyen tiré de ce que la décision attaquée aurait été prise en méconnaissance du droit de priorité qui appartiendrait aux instituteurs et institutrices détachés par arrêté ministériel dans les lycées et collèges sur leurs collègues des cadres dé artementaux :

Considérant qu'en vertu de l'article 1er du D. du 30 octobre 1892, complété par le D. du 22 novembre 1917, l'enseignement était donné dans les classes primaires des lycées et collèges de garçons par des instituteurs et institutrices titulaires des écoles élémentaires, détachés dans les lycées et collèges par arrêté ministériel ; que si l'article 1er du D. du 23 mai 1929 a décidé que désormais l'enseignement serait donné dans lesdites classes par des instituteurs et institutrices titulaires des écoles primaires élémentaires du cadre départemental nommés par arrêté préfectoral, l'article 4 du même D. dispose que les instituteurs et institutrices qui, au jour de la publication du D., auraient été régulièrement détachés dans les lycées, collèges et cours secondaires, « conservent, en ce qui concerne... l'avancement et les mutations, le même statut qu'antérieurement » ; que cette disposition doit être entendue uniquement en ce sens que les instituteurs et institutrices détachés dans les lycées, collèges et cours secondaires, antérieurement à la publication du D. du 23 mai 1929, ne peuvent faire l'objet d'un avancement ou d'une mutation que par arrêté ministériel ; que, dès lors, si, en cas de vacance d'un emploi, le ministre doit être avisé par l'autorité académique afin d'être à même d'exercer, le cas échéant, son droit de nomination, il n'en résulte pas que les instituteurs et institutrices visés à l'article 4 précité bénéficient d'un droit de priorité sur leurs collègues des cadres départementaux ;

Considérant que la demoiselle Girardin, institutrice détachée par arrêté ministériel au collège de Saint-Maixent avant la publication du D. du 23 mai 1929, a posé sa candidature au poste d'institutrice vacant au collège de Saint-Germain-en-Laye au mois d'octobre 1929 ; que le ministre, régulièrement avisé de la vacance, a estimé, par une appréciation qui n'est pas susceptible d'être discutée devant le Conseil d'État, qu'il n'y avait pas lieu d'exercer son droit de nomination et a laissé au préfet le soin de pourvoir à la vacance ; qu'ainsi la requérante n'est pas fondée à soutenir que c'est en violation d'un prétendu droit de priorité qui appartiendrait aux institutrices détachées que le préfet de Seine-et-Oise a prononcé la nomination au collège de Saint-Germain-en-Laye de la dame Chevet, institutrice du cadre départemental ;

Sur le moyen tiré de ce que la décision attaquée aurait été prise en violation de l'art. 6 de la loi du 30 octobre 1886 ;

Considérant que les dispositions de l'art. 6 de la loi du 30 octobre 1886, relatives aux conditions dans lesquelles les femmes peuvent enseigner dans les écoles de garçons, visent uniquement l'enseignement primaire et qu'elles ne sauraient recevoir leur application pour les nominations dans les classes élémentaires des lycées

et collèges ; que, dès lors, le moyen soulevé de ce chef par la demoiselle Girardin ne peut pas être accueilli.

DÉCIDE : La requête susvisée de la demoiselle Girardin est rejetée.

RETRAITES ET PENSIONS

✶ **Retenue de 10 p. 100.** — La retenue de 10 p. 100, qui sera opérée sur les pensions civiles jusqu'à ce qu'elles soient revisées, sera remboursée aux intéressés lorsqu'il apparaîtra, après revision, que leur pension ne doit pas être diminuée (J. O., *16 oct. 1934*).

✶ **Pensions militaires proportionnelles.** — Les pensions militaires proportionnelles (15 ans de services) sont sujettes à la retenue de 10 p. 100 d'après les décrets-lois du 4 avril dernier (Question du 31 mai 1934) (J. O., *16 oct. 1934*).

✶ **Veuves de retraités.** — Les veuves de retraités, qui ont une pension inférieure à 6 000 fr., mais dont la retraite des maris aurait excédé ce chiffre, sont touchées par les décrets-lois (J. O., *16 oct. 1934*).

✶ **Avances pour les fonctionnaires mis à la retraite d'office, en vertu des décrets-lois** (*L. du ministre des F. à un député*). — Deux décrets en date des 13 juillet et 27 septembre 1934 ont autorisé, à concurrence d'une somme totale de 95 035 000 francs, l'imputation des dépenses de l'espèce au compte « avances à régulariser ».

« Les départements ministériels intéressés sont donc en mesure de donner satisfaction aux demandes des fonctionnaires qui n'ont pas encore obtenu les avances sollicitées.

« J'ai pris, en ce qui me concerne, toutes les mesures utiles pour que les comptables du Trésor soient avisés immédiatement des paiements assignés sur leurs caisses.

✶ **Demandes de retraite et de liquidation de pension par les mêmes fonctionnaires** (*L. m., 4 sept. 1934*). — Il importe de remarquer qu'une distinction a toujours été opérée entre les demandes d'admission à la retraite que ne sont pas tenus de produire, bien évidemment, les agents retraités d'office, et les demandes de liquidation de pension que doivent nécessairement souscrire tous les retraités sans distinction. Alors que les premières présentent le caractère de formalités exigées des fonctionnaires dans un but d'intérêt général et se trouvent, dès lors, exemptées du droit de timbre (art. 16, n° 1, paragraphe 2, de la loi du 18 brumaire an VII) ; les secondes, produites dans l'intérêt exclusif de leurs signataires, doivent être rédigées sur papier timbré (art. 12, n° 1, paragraphe 9 de la loi susvisée).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

✶ **Lorsque des conclusions devant le Conseil d'État sont sans relation avec la décision attaquée, elles ne sont pas recevables ; elles doivent être présentées dans des requêtes distinctes et non sous forme de mémoires ampliatifs qui n'ont pas été soumis à la formalité de l'enregistrement** (*C. d'Et., 30 mai 1934*).

***

✶ **Les rappels d'ancienneté ont pour effet de donner automatiquement au fonctionnaire une ancienneté déterminée dans son grade ou sa classe et, par conséquent, le traitement afférent à l'ancienneté de classe dont il se trouve justifier** (*C. d'Et., 30 mai 1934*).

***

✶ **Lorsqu'un tableau d'avancement a été établi tardivement, il y a lieu, pour apprécier l'aptitude d'un fonctionnaire à y être inscrit, de se reporter non à l'époque où ledit tableau a été dressé, mais à celle où il aurait dû être établi** (*C. d'Et., 29 juin 1934*).

✶ **Les candidats aux emplois réservés doivent être obligatoirement nommés dans les six mois de la publication de la liste de classement ; si les crédits budgétaires ne sont pas suffisants pour la réalisation de cette mesure, il appartient au ministre de prendre les mesures nécessaires pour l'ouverture de crédits supplémentaires** (*C. d'Et., 21 juin 1934*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Disposition de la salle de mairie.

Le maire peut-il refuser à une société locale qui en fait la demande de mettre à sa disposition une salle de la mairie pour y tenir des réunions du bureau de cette société ?

Le maire qui, en vertu de l'article 90 de la loi du 5 avril 1884, administre sous le contrôle du Conseil municipal les propriétés communales, a ainsi le droit de disposer des édifices communaux. Il peut donc mettre une salle de la mairie à la disposition des sociétés artistiques, philanthropiques ou autres, avec l'assentiment du Conseil municipal.

Mais il peut également refuser, pour des raisons d'intérêt général dont il est seul juge — sauf recours des intéressés au Conseil d'État, — d'accorder l'autorisation sollicitée, notamment s'il estime, en vertu du pouvoir d'appréciation qu'il tient de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, qu'il peut y avoir des inconvénients au point de vue du maintien de l'ordre et de la tranquillité publique à organiser des réunions dans les salles de la mairie (*Sol. min. int., 5 mars 1921 ; 4 mai 1924 ; 25 mars 1934*).

Il a été jugé en ce sens (*C. d'Ét., 8 nov. 1912, Doubliez*) que lorsqu'un conseil municipal a, sous certaines conditions, mis gratuitement les salles de la mairie à la disposition des habitants qui en feraient la demande, sa délibération ne fait pas obstacle au droit du maire de refuser à une société, en vertu des pouvoirs de police qu'il tient de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884, l'autorisation de donner une soirée dans une salle de l'hôtel de ville (Extrait du *Journal des Maires*).

DANS LES COLONIES

Un fonctionnaire détaché pour cinq ans peut être remis, avant l'expiration de ce délai, à la disposition de son département (*18 mai 1934, af. Dutheil*).

Sur le moyen tiré de la violation de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 :

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le sieur Dutheil, instituteur des cadres métropolitains détaché pour cinq ans en Indochine, a reçu communication de son dossier colonial antérieurement à l'arrêté du gouverneur général de l'Indochine du 12 juillet 1930 le remettant à la disposition du ministre des Colonies ; qu'aucune disposition de loi ou de règlement n'imposait à l'administration l'obligation d'établir un bordereau des pièces composant ledit dossier, et que le requérant n'établit pas que certains documents qui auraient dû y figurer en avaient été distraits ou n'y avaient pas été versés ;

Considérant, d'autre part, que le dossier métropolitain de l'intéressé ne contenait que des éléments étrangers soit à sa carrière en Indochine, soit aux actes qui lui étaient reprochés et qu'en fait ils n'étaient pas en la possession du gouverneur général ; que, dans ces conditions, le défaut de communication dudit dossier ne saurait viser l'arrêté attaqué ;

Considérant qu'il résulte de ce qui précède qu'il a été satisfait aux prescriptions de l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 ;

Sur le moyen tiré de ce que la mesure critiquée aurait été prise en violation d'un droit acquis du sieur Dutheil de rester détaché pendant cinq ans en Indochine et serait entachée de détournement de pouvoir ;

Considérant que l'arrêté du ministre de l'I. P. du 4 janvier 1929 autorisant pour une durée maximum de cinq ans le détachement du sieur Dutheil en Indochine n'a créé au profit de ce fonctionnaire aucun droit à être maintenu dans cette position jusqu'à échéance du terme prévu, et qu'il appartenait au gouverneur général avant cette date, ainsi d'ailleurs que le précisent les circulaires ministérielles des 12 novembre 1902 et 25 février 1909, de remettre le requérant à la disposition du ministre d'office et pour simple convenance de service ; que, d'autre part, il ne résulte pas des pièces du dossier qu'en prenant l'arrêté attaqué le gouverneur général ait usé de ses pouvoirs pour des motifs autres que ceux en vue desquels ils lui ont été conférés. — DÉCIDE :

ARTICLE PREMIER. — Rejet.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de la Madeleine garçons, Nord, 12 juin 1934). — **La pèlerine de l'écolier.** — Pour apprécier une pèlerine, il faut avoir à marcher longtemps dans la pluie, dans le brouillard. Aucun autre vêtement ne vous enveloppe de cette façon. Les bras jusqu'à l'extrémité des doigts se cachent entièrement dessous. La tête elle-même peut s'enfermer dans le capuchon. Il ne passe que votre regard, que votre souffle. Les mains appuient au fond des deux poches intérieures et ramènent les deux pans l'un vers l'autre, en supprimant toute fissure. La pèlerine est plus qu'un vêtement, c'est une sorte d'habitation où l'on vit et qui se déplace avec vous... Louis pense à sa pèlerine pareille dans la rue pluvieuse à une tente dans une plaine ou à une hutte dans les bois.

J. ROMAINS (1).

Questions. — 1. (2 points.) *Nature et fonction de chacun des mots soulignés : « il » ne passe que votre « regard » (5e phrase) ; — « où » l'on vit (avant-dernière phrase) ; — « ou » à une hutte (dernière phrase).*

2. (1 point 1/2.) *Nature des différentes propositions contenues dans l'avant-dernière phrase. Indiquez la fonction de chacune des propositions subordonnées.*

3. (1 point 1/2.) *Remplacez par un mot ou une expression de même sens chacun des mots suivants : « apprécier » (1re phrase) ; — « souffle » (5e phrase) ; — « fissure » (6e phrase).*

➔ RÉPONSES. — *Il :* pron. personnel, sujet apparent de *passe*. — *Regard :* nom com., sujet réel de *passe*. — *Où :* pron. relatif. (antécéd. *habitation*), compl. circ. de lieu de *vit*. — *Ou :* conjonction, unit les deux compléments de l'adj. *pareille* (*tente* et *hutte*).

2. *La pèlerine est plus qu'un vêtement :* prop. indépendante. — *C'est une sorte d'habitation :* prop. principale. — *Où l'on vit :* prop. subordonnée par le pron. relatif *où* compl. du nom antécédent *habitation*. — *Et qui se déplace avec vous :* 2e prop. subordonnée par le pron. relatif *qui*, coordonnée par la conj. *et* à la précédente, compl. du nom antécédent *habitation*.

3. *Goûter la commodité ; — haleine* (respiration) ; — *fente* (intervalle).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *« Harengs frais ! » Le marchand de poisson (ou le marchand de légumes, ou le marchand de fruits... ou) passe sur la route ou dans votre rue, et son cri attire la clientèle. Racontez...*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est vendredi... Il est à peine sept heures du matin et le marchand de poisson commence déjà son travail.

C'est un petit homme, aux yeux bienveillants, dont la figure est encadrée d'une barbe rousse. Il est vêtu d'un tablier bleu.

« Harengs frais ! harengs frais ! » Le marchand crie, crie..., à s'en briser les cordes vocales...

C'est qu'il a besoin d'argent, le pauvre homme, avec sa femme malade et ses trois mioches, et la cabane n'est pas souvent chauffée.

Bientôt, une ménagère arrive, suivie d'une deuxième, puis d'une troisième et enfin, une dizaine entourent la petite charrette. Elles discutent âprement, mettant une note joyeuse dans la petite rue du village.

Les gens sortent de leur maison, attirés par les cris du marchand et... des ménagères.

Les ménagères, impatientées, réclament à haute voix :

— « Hé ! marchand ! une demi-douzaine de harengs, s'il vous plaît !

— Vite monsieur, je suis pressée ! Voilà cinq minutes que je réclame une queue de saumon.

— Moi aussi ! Dépêchez-vous ! »

Tout le monde parle à la fois, si bien que le marchand ne sait qui servir... Son regard se porte d'une femme à l'autre... Enfin, il arrive à contenter tout le monde, allégeant ainsi la charge de Coco, le petit cheval brun... Il s'en va et la rue reprend son aspect monotone.

(Devoir d'un candidat.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Vienne, 1933). — 1. *Un réservoir d'automobile a la forme d'un cylindre et mesure 20 centimètres de diamètre et 45 centimètres de hauteur. Calculer sa contenance en litres. S'il est plein d'essence, quelle distance la voiture peut-elle parcourir, la consommation étant de 9 litres aux 100 kilomètres ?*

➔ SOLUTION. — Prenons comme unités le litre le décimètre cube et le décimètre.

1. D'après la formule $\pi R^2 h$, la capacité du réservoir cylindrique mesure :

$3{,}14 \times 1^2 \times 4{,}5 = 14$ dm^3 130 ou 14 l. 13.

2. La voiture, avec sa provision, peut parcourir autant de fois 100 kilomètres que 14 l., 13 contiennent de fois 9 litres :

$$100 \text{ km.} \times \frac{14{,}13}{9} = 157 \text{ km.}$$

***

2. *Un cultivateur assure contre l'incendie deux meules de blé de 1 400 gerbes chacune. Le poids moyen de chaque gerbe est 7 kg. 500, dont le quart est formé par le grain. On estime celui-ci à 120 f. le quintal et la paille à 30 f. le quintal. Quel sera le montant de la prime d'assurance, à raison de 1,60 p. 100 de la valeur des meules ?*

➔ SOLUTION. — 1 400 gerbes pèsent ensemble 1 400 fois 7 kg. 500, et les deux meules pèsent 2 fois plus :

$$7 \text{ kg. } 500 \times 1\,400 \times 2 = 21\,000 \text{ kg.}$$

Le poids du grain est le quart de ce poids total, et celui de la paille en est les 3/4 :

21 000 kg. : 4 = 5 250 kg.

5 250 kg. × 3 = 15 750 kg.

Les 52 q. 5 de grain valent les 525 dixièmes de 120 f., et les 157 q. 5 de paille, les 1 575 dixièmes de 30 f :

120 f. × 52,5 = 6 300 f.

30 f. × 157,5 = 4 725 f.

La valeur totale est ainsi : 11 025 f.

A 1,60 p. 100, soit 16 p. 1 000, de cette valeur, la prime d'assurance s'élèvera aux 16/1000 de 11 025 f.

11 025 f. × 0,016 = 176 f. 40.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Quels sont les faits essentiels de la période des Cent jours (mars à juin 1815).*

2. *Quelles sont les colonies acquises et organisées par la France depuis 1875 ?*

(1) A écrire au tableau.

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons ! Cours élémentaire. (1er degré). 7.50 (2e degré). 8 fr.**

3. *Dites ce que vous savez des montagnes du Jura : roches, vallées, sommets, végétation.*

➔ RÉPONSES. — 1. Napoléon, retour de l'île d'Elbe, est accueilli avec enthousiasme par les populations et poursuit une marche triomphale de Grenoble jusqu'à Paris, Louis XVIII s'enfuit à Gand (Belgique). Un « acte additionnel » à la Constitution de l'Empire la rendit plus libérale. Les puissances étrangères et notamment l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie, reprennent aussitôt les armes contre la France. L'armée de Napoléon est écrasée par les Anglo-Prussiens de Wellington et de Blücher à Waterloo (18 juin 1815). Napoléon doit abdiquer une seconde fois, il se rend aux Anglais qui l'envoient à Sainte-Hélène (où il mourra en 1821).

2. Colonies acquises sous la IIIe République : la Tunisie (1881) ; l'Annam et le Tonkin (1885) ; le Dahomey (1892) ; le Congo (1894) ; Madagascar (1896) ; pénétration du Sahara et du Soudan, le Maroc (1908-1912).

3. Les montagnes du Jura forment entre les Alpes et les Vosges une série de chaînes parallèles orientées N.-E., S.-O., entre la France et la Suisse. Du côté français, la montagne descend par deux étages de plateaux jusqu'à la plaine de la Saône. Les roches du Jura sont calcaires, les eaux les ont profondément ravinées et découpées. Les sommets sont des « crêts », le plus élevé est le *Crêt de la Neige* (1723 m.) à signaler encore le Reculet, le grand Crêt d'Eau. Les cols sont élevés (col Saint-Cergue, col de la Faucille), les vallées sont disposées dans le sens longitudinal entre les plis ; les vallées transversales ou « cluses » sont rares (cluse de Nantua). Le Jura a de belles forêts de pins dans la montagne et des pâturages, le plateau porte des cultures maigres (pomme de terre, seigle). Le rebord du plateau inférieur ou « vignoble » a des vignes (vins roses d'Arbois, de Bligny).

IV *bis*. **SCIENCES** (Vézelise, Meurthe-et-Moselle, 1933). — 1. *Quelles plantes alimentaires votre maman cultive-t-elle dans son jardin ? Indiquez la façon de cultiver une de ces plantes (autre que la pomme de terre).* — 2. *De quoi l'air est-il formé? Que contient-il encore?* — 3. *Comment votre maman conserve-t-elle les œufs ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les plantes potagères de notre jardin sont de plusieurs catégories. Les unes sont comestibles par leurs feuilles : épinard, laitue, chicorée, chou ordinaire. C'est la racine qu'on mange dans la carotte, le navet, le panais, le radis, le salsifis. Dans l'asperge, ce sont les jeunes tiges, dans le chou-fleur, les rameaux prêts à fleurir, dans le chou de Bruxelles, les bourgeons, dans l'artichaut, le plateau charnu qui porte les fleurs et la base des bractées qui les protègent. La tomate, la courge, le fraisier, nous donnent leurs fruits, — le haricot ses jeunes gousses et ses graines, — le pois et la fève leurs graines, — la pomme de terre ses tubercules, qui sont des rameaux souterrains gonflés de nourriture. Maman ne cultive pas le céleri, le melon... qui demandent trop de soins. Rien ci-dessus des plantes à condiment, ni des arbres et arbustes fruitiers.

Maman achète des plants de tomate au marché dès que les gelées ne sont plus à craindre. Elle les plante assez profondément, dans une terre fortement fumée, et les arrose aussitôt pour en assurer la reprise. Elle donne comme tuteurs deux échalas à chaque pied, un pour chacun des deux rameaux les plus gros, qu'elle y attache avec du raphia. Les autres rameaux sont supprimés à mesure qu'ils apparaissent, ainsi que les fruits en excès. Par temps sec, il est indispensable d'arroser.

2. L'air est formé de deux gaz principaux: l'azote et l'oxygène, ce dernier 4 fois moins abondant que le premier. L'oxygène joue un rôle capital dans les combustions et dans la respiration.

L'air contient, en outre, de la vapeur d'eau et du gaz carbonique. Quoique ces deux substances y soient en très petite quantité, elles ont une grande importance : c'est de la vapeur d'eau que vient la pluie, en effet ; et c'est le gaz carbonique de l'air qui fournit aux plantes le carbone qui les alimente, dont elles font l'amidon, le sucre, la cellulose, le gluten, etc.

3. Abondant et peu coûteux au printemps, les œufs sont rares et chers en automne et en hiver. Il y a donc avantage à en faire des conserves au printemps. On les choisit très frais, propres, à coquille assez forte et non fêlée. On reconnaît ce dernier point en choquant doucement les œufs, deux à deux, près de l'oreille : le bruit doit être clair. Ainsi éprouvés, les œufs sont mis à la cave dans de grands pots, avec de l'eau contenant 10 p. 100 de chaux éteinte ; ceux du dessus doivent être couverts de plusieurs centimètres d'eau. On trouve chez les droguistes des produits spéciaux qui remplacent avantageusement la chaux pour cet usage.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Questembert, Morbihan, 1933). — **Garçons.** *Croquis coté d'un broc.* — **Filles.** *Couper l'étoffe en deux parallèlement à l'un des côtés, et réunir les deux morceaux par une couture anglaise. Au centre d'un des côtés, faire un œillet au coton rouge.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le père de Mistral.** — Tous ces gens de campagne, mon père les dominait par la taille, par le sens, comme aussi par la noblesse. C'était un beau et grand vieillard, digne dans son langage, ferme dans son commandement, bienveillant au pauvre monde, rude pour lui seul. Bien que, le long du chemin, il ramassât une bûchette pour l'apporter au foyer ; bien qu'il se contentât pour son humble ordinaire de légumes et de pain bis; bien que, dans l'abondance, il fût sobre toujours et mît de l'eau dans son vin, toujours sa table était ouverte et sa main et sa bourse pour tout pauvre venant. Puis, si l'on parlait de quelqu'un, il demandait d'abord s'il était bon travailleur, et, si l'on répondait oui : « Alors, c'est un brave homme, disait-il, je suis son ami. »

FRÉDÉRIC MISTRAL.

Questions. — 1. *Quelles étaient, d'après ce texte, les principales qualités du père de Mistral?*

2. a. *Donnez le sens des mots : « dominait » ; — sens ; — ordinaire ».*

b. *Montrez comment le père de Mistral était « rude pour lui-même ».*

3. *Dans la phrase : « Bien que le long du chemin... pour tout pauvre venant », quelle est la proposition principale? — Par quelle expression les subordonnées sont-elles reliées à la principale? — A quel mode et à quel temps sont les verbes : « ramassât ; — se contentât ; — fût ; — mît » ?*

4. *Nature et fonction des mots : « gens ; — les ; — (dominait) ; — langage ; — ramassât ; — ouverte ; — quelqu'un ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Le père de Mistral était simple

SOUPEY. CONTES ET LÉGENDES D'ESPAGNE... broché.. 11 f. relié.... 15 f. Toile noire 16.50

et bon, il aimait les travailleurs et il était secourable aux pauvres gens.

2. a. *Dominait :* a ici le sens de *surpassait* ; — *sens :* le sens est ici la faculté de bien juger, l'intelligence ; — *ordinaire :* le menu habituel, ce qui est servi ordinairement à table.

b. Il vivait très sobrement, et, s'il se montrait charitable, il avait des habitudes de travail et d'économie.

3. Proposition principale : *Toujours sa table était ouverte et sa main et sa bourse pour tout pauvre venant.*

Les subordonnées sont reliées à la principale par la locution conjonctive *bien que.* Les verbes *ramassât ; se contentât ; fût ; mît,* sont au mode subjonctif, temps imparfait.

4. *gens :* nom com., masc. pl., mis en opposition à *les ; — les :* pron. pers., 3e pers. du pl., représente *gens,* comp. d'obj. direct de *dominait ; — langage :* nom com., masc. sing., compl. de l'adj. *digne ; — ramassât :* v. *ramasser,* imparfait du subjonctif, 3e pers. du sing., 1er groupe ; — *ouverte :* adj. qual., fém. sing., attribut de *maison* (main-bourse) ; — *quelqu'un :* pron. indéf. neutre, sing., compl. d'obj. indirect de *parlait.*

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On creuse un bassin rectangulaire long de 12 m. 40, large de 8 m. 50 et profond de 1 m. 05. Le volume de la terre déplacée augmente de 1/3 par l'extraction. On répand cette terre uniformément autour du bassin, sur le reste de la propriété, ce qui en exhausse le sol de 6 centimètres avant le tassement. Calculer la surface totale de cette propriété.*

➔ SOLUTION. — On donne de quoi calculer la surface creusée et le volume de la terre, avant et après l'extraction. Du deuxième volume et de la hauteur du remblai, on peut déduire la surface remblayée. Celle-ci et celle du bassin font ensemble la surface totale demandée.

Surface du bassin :

$$12{,}40 \times 8{,}50 = 105 \text{ m}^3\ 40.$$

Volume de la terre à extraire :

$$105{,}40 \times 1{,}05 = 110 \text{ m}^2\ 670.$$

Volume de la terre après foisonnement :

$$110 \text{ m}^3\ 670 \times 4/3 = 147 \text{ m}^3\ 560.$$

En divisant ce volume par la hauteur du remblai, évaluée en mètres, nous aurons la surface remblayée.

$$147{,}560 : 0{,}06 = 2\ 459 \text{ m}^2\ 33.$$

Surface de la propriété :

$$2\ 459 \text{ m}^2\ 33 + 105 \text{ m}^2\ 40 = 2\ 564 \text{ m}^2\ 73.$$

***

2. *Une feuille de papier rectangulaire, large de 15 centimètres, est découpée en long en bandes de 1 cm. 5 de large, qu'on assemble ensuite bout à bout en les collant sur une longueur de 1/2 centimètre. Le ruban ainsi obtenu mesurant 235 cm. 5, quelle était la longueur de la feuille ?*

➔ SOLUTION. — Le découpage donne autant de bandes que 15 cm. contiennent de fois 1 cm. 5, soit 10 bandes. Il y a donc 9 collages. Ils prennent sur la longueur totale 9 fois 1/2 centimètre, soit 4 cm. 5. De sorte que, sans ces collages, les bandes placées bout à bout donneraient un ruban long de 235 cm. 5 + 4 cm. 5 = 240 cm. Comme elles sont au nombre de 10, chacune mesure le 1/10 de 240 cm., soit 24 cm. Telle était aussi la longueur de la feuille qu'on a découpée.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE. — Pommiers en fleurs.** — Dès que je fus arrivé à la route, ce fut un *éblouissement. Là où* je n'avais vu, avec ma *grand'mère* au mois d'août, que les feuilles et comme l'emplacement des pommiers, à perte de vue ils étaient en pleine floraison, d'un luxe *inouï,* les pieds dans la boue et en toilette de bal, ne prenant pas de précautions pour ne pas gâter le plus merveilleux satin rose qu'on eût jamais vu et que faisait briller le soleil ; l'horizon lointain de la mer fournissait aux pommiers comme un arrière-plan d'estampe japonaise ; si je levais les yeux pour regarder le ciel entre les fleurs qui faisaient paraître son bleu *rasséréné* presque *violent,* elles semblaient s'écarter pour montrer la profondeur de ce paradis. Sous cet azur, une brise légère mais froide faisait trembler légèrement les bouquets *rougissants. Des mésanges bleues venaient se poser sur les branches et sautaient entre les fleurs, indulgentes, comme si ç'eût été un amateur d'exotisme et de couleurs qui avait artificiellement créé cette beauté vivante.* Mais elle touchait jusqu'aux larmes parce que, si loin qu'on allât dans ses effets d'art affiné, on sentait qu'elle était naturelle, que ces pommiers étaient là en pleine campagne comme des *paysans* sur une grande route de France.

MARCEL PROUST.

Questions. — 1. a. *Quelle anomalie grammaticale présente le mot « grand'mère » ? D'où provient-elle ? Citer d'autres exemples.* — b. *Donner le sens des mots : « inouï ; rasséréné », en se rapportant à leur radical.* — 2. *Nature et fonction des mots suivants : « éblouissement ; là ; où ; violent ; rougissants ; paysans ».* — 3. *Dans la phrase : « Des mésanges bleues... cette beauté vivante », combien y a-t-il de propositions ? Indiquer pour chacune sa nature et, s'il y a lieu, sa fonction et le mot de liaison employé.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Dans le mot *grand'mère,* l'apostrophe semble remplacer l'*e* du féminin. *Grand* appartient à une classe d'adjectifs qui, venus du latin, n'avaient qu'une seule forme pour les deux genres à partir du XIIIe siècle ; l'analogie cherche à imposer à tous les adjectifs au féminin la terminaison *e ;* beaucoup plus tard, les grammairiens ont cru à la chute de l'*e* final et ont voulu la marquer en usant de l'apostrophe. Autres exemples : *grand'messe, grand'route, grand'rue, grand'chose, grand'peine.*

b. Inouï : radical *ouï,* part. passé du v. *ouïr* (entendre), préfixe *in* négatif ; littéralement : qu'on n'a jamais entendu, qui est donc extraordinaire, surprenant. — Les pommiers étaient *d'un luxe inouï :* leurs fleurs étaient très nombreuses et d'une rare et merveilleuse beauté. — *Rasséréné :* radical *serein :* pur, calme, préfixe *re,* combiné avec la préposition *à,* marque le retour à un état précédent. Le ciel était redevenu d'un bleu profond, sans nuages, et sans agitation.

2. *Éblouissement :* nom com., attribut de *ce.* — *Là :* adv. de lieu se rapporte à *étaient (en pleine floraison).* — *Où :* adv. usité comme pron. relatif (a pour antécédent *là*), compl. circ. de lieu de *avais vu.* — *Violent :* adj. qual., attribut de *bleu.* — *Rougissants :* participe présent employé comme adj., épithète de *bouquets.* — *Paysans :* nom com., sujet de *seraient* (sous-entendu).

3. Quatre propositions.

1° *Des mésanges bleues venaient se poser sur les branches :* prop. principale.

2° *... et sautaient entre les fleurs indulgentes :* prop principale coordonnée à la 1re prop. par la conj. *et.*

DUCOS. POURQUOI L'ECOLE UNIQUE ? ..... 15 fr.

3° *Comme si c'eût été un amateur d'exotisme et de couleurs :* prop. subord. par la loc. conjonctive *comme si*, compl. circ. de *venaient se poser* et de *sautaient*, indique la manière par comparaison.

4° *Qui avait artificiellement créé cette beauté vivante :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. de l'antéc. *amateur d'exotisme*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *La Fontaine termine ainsi l'une de ses fables :*

Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures :
On pense en être quitte en accusant son sort.
Bref, la Fortune a toujours tort.

Qu'a voulu dire La Fontaine dans ces quelques vers? Votre expérience vous fournit-elle des faits qui confirment l'opinion du fabuliste? Pourrait-on tirer d'une telle remarque des conseils utiles pour la vie pratique?

➔ INDICATIONS. — Il faut se bien connaître et posséder, avec une réelle maîtrise de soi, un grand fond de sincérité pour s'avouer à soi-même ses propres négligences. Cette attitude, qui est celle du sage, n'est pas commune. Le plus souvent, l'homme est tout disposé au contraire, lorsqu'il échoue dans ses entreprises, à accuser le sort, la Fortune ou les dieux. Alors que, d'ordinaire, c'est bien plutôt, comme le constate la Fontaine, sa sottise, son étourderie, son défaut de jugement qui sont les véritables causes de son insuccès (1). C'est donc une vérité d'expérience que le fabuliste met ici en relief. Des applications peuvent facilement en être trouvées autour de vous, il vous suffira d'un peu d'observation pour les découvrir. L'écolier médiocre et paresseux n'a jamais de chance lors des compositions ou des examens, où on lui propose toujours des sujets qu'il n'a justement pas revisés. De la même façon, l'ouvrier négligent se plaint toujours de ses outils ou des matériaux qu'il emploie, le cultivateur routinier et peu vigilant accuse les intempéries. La remarque du fabuliste est donc tout à fait justifiée : comptons sur nos propres efforts et ne marchandons point notre peine si nous voulons réussir, mais n'accusons point le sort lorsque nous manquons de persévérance et de courage.

III. **HISTOIRE.** — *Expliquez cette expression : « Au XVIe siècle, la Cour devient le centre du royaume. »*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales : progrès de la royauté.** — La royauté française n'a cessé de grandir depuis les Capétiens. Pour les juristes, le roi tient seulement son pouvoir de « Dieu et de l'épée », l'alliance du trône et de l'autel (sacre) ajoute encore au prestige du roi. L'ambition et l'énergie des Capétiens unifiera le royaume au dedans comme au dehors. Au XVe siècle (après Louis XI), la féodalité est détruite. La royauté en profite pour devenir absolue et c'est ainsi que la vie de cour se transforme ; sous François Ier, la cour devient réellement « le centre du royaume ».

II. **La cour du roi.** — Au XVIe siècle, la royauté est devenue assez puissante pour que François Ier puisse réduire le rôle de la noblesse à celui d'une domesticité brillante. C'était, dit un écrivain du temps, Brantôme, « très bel Etat pour avoir l'oreille de son maître », en d'autres termes, pour solliciter et obtenir des faveurs. Les seigneurs se font *courtisans* et font cortège au roi. Ils deviennent les *Grands Officiers* de sa cour : le *Grand Maître*, le *Grand Chambellan*, le *Grand Ecuyer*, le *Grand Veneur*, chefs des services privés ; puis le *Chancelier*, le *Connétable*, le *Grand Amiral*, etc., chefs des Services politiques. A côté les *Princes du sang*, c'est-à-dire les nobles apparentés au roi, les Membres des Conseils et enfin tous ceux qu'il plaisait au roi d'appeler dans son entourage sans qu'ils aient aucune fonction particulière à remplir. Princes et princesses suivent le monarque dans ses belles résidences de Fontainebleau, de Blois, de Chambord. Le temps se passe en fêtes et en réjouissances. Les nobles vivent surtout des largesses du roi. Celui-ci gouverne selon « son bon plaisir ». En réalité, le roi est souvent trompé et la cour est un centre d'intrigues où se jouent toutes sortes de rivalités et d'ambitions.

Cet éclat de la Cour du roi ira grandissant jusqu'à Louis XIV, qui fixera sa résidence à Versailles. Le prestige du roi sera si grand que les princes étrangers essaieront d'avoir leur cour à l'image du roi de France.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Toulouse, octobre 1933). — 1. **Arithmétique.** — 1° *Un train met 20 secondes à défiler devant un poteau télégraphique et 50 secondes à traverser un tunnel de 150 mètres de longueur. Calculer la vitesse horaire et la longueur du train.*

2° *Une auto circulant sur une voie parallèle et dans le même sens que le train double ce dernier en 10 secondes. Quelle est la vitesse de l'auto ?* (*On néglige sa longueur.*)

➔ SOLUTION. — 1. En 20 secondes, le train parcourt sa propre longueur, et, en 50 secondes, il parcourt sa longueur plus les 150 m. de tunnel. Donc, en : 50 — 20 = 30 secondes, il parcourt 150 m.

Sa vitesse est de :

150 : 30 = 5 m. par seconde ;

soit :

5 m. × 3 600 = 18 000 m. ou 18 km. par heure.

La longueur du train égale :

5 m. × 20 = 100 mètres.

2. En 10 secondes, le train parcourt :

5 m. × 10 = 50 mètres.

Et l'auto parcourt cette distance plus la longueur du train, soit :

50 m. + 100 m. = 150 m.

La vitesse de l'auto est donc :

150 : 50 = 3 fois celle du train ;

soit : 18 km. × 3 = 54 km. à l'heure.

***

2. **Géométrie.** — *On considère un triangle ABC rectangle en A. Soit AH la hauteur de ce triangle issue de A. On prend le symétrique D de H par rapport à AB et le symétrique E de H par rapport à AC.*

1° *Montrer que les 3 points D, A, E, sont en ligne droite.*

2° *Montrer que la figure DBCE est un trapèze rectangle et que la circonférence ayant DE pour diamètre est tangente en H à BC.*

3° *Sachant que les longueurs AC et AB valent respectivement* b *et* c, *calculer la surface du trapèze et sa hauteur DE.*

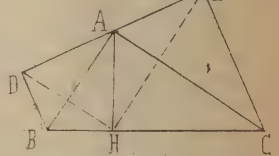

4° *Quel doit être le rapport des longueurs* b *et* a *pour que l'angle DBC mesure 60°.*

➔ SOLUTION. — 1° Les angles DAB et BAH sont symétriques par rapport à AB ; donc ils sont égaux. De même $\widehat{CAE} = \widehat{CAH}$. Par suite :

$$\widehat{DAB} + \widehat{BAH} + \widehat{HAC} + \widehat{CAE} = 2\,\widehat{BAH} + 2\,\widehat{CAH} = 2\,\widehat{BAC} = 2 \text{ droits},$$

ce qui prouve que AD et AE sont en ligne droite.

2° Les angles ADB et AHB sont symétriques par

(1) Car, « prendre mal ses mesures », c'est ne pas savoir adapter ses moyens d'action au but visé, c'est ne pas montrer une intelligence assez souple ni assez exercée.

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS..... 15 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

L'Amitié.

Deux amies.

Hélène et Paulette, deux de vos compagnes, ne peuvent se passer l'une de l'autre. Elles jouent et étudient ensemble. Elles se rendent mutuellement service et mettent en commun peines et joies. En classe, si je gronde l'une d'elles, l'autre s'afflige de ces reproches ; au contraire, si je lui fais des compliments, toutes deux témoignent de la satisfaction.

Elles ont presque les mêmes goûts, souvent les mêmes désirs ; il semble, en un mot, qu'elles ne forment **qu'une seule âme.**

Pourtant, elles ne sont pas sœurs. Aucun lien de parenté ne les unit. Pourquoi s'aiment-elles alors si profondément? « Parce que nous sommes **bien amies** », se contentent-elles de répondre.

Hélène et Paulette nous offrent, en effet, un bel exemple d'amitié à l'école.

La supériorité de l'amitié sur la bonne camaraderie.

Chacune de vous a ainsi, parmi ses compagnes, une compagne préférée à qui elle confie plus volontiers ses secrets, ses chagrins, ses espoirs, qu'elle recherche pour jouer, pour se promener, et qu'elle appelle **son amie,** terme plus complet et plus affectueux que celui de compagne. **L'amie est une autre nous-même;** nous l'aimons, elle nous aime, spontanément, d'une façon désintéressée. Dans l'amitié, celui qui donne est aussi heureux que celui qui reçoit.

Le portrait de deux amis par La Fontaine.

La Fontaine nous a laissé un délicieux portrait de deux amis, qui nous montre tout ce que l'amitié suppose de délicatesse, de tendre sollicitude et de dévouement.

« Deux vrais amis vivaient au Monomotapa :
L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre.
Les amis de ce pays-là
Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.
Une nuit que chacun s'occupait au sommeil,
Et mettait à profit l'absence du soleil,
Un de nos deux amis sort du lit en alarme,
Il court chez son intime, éveille les valets ;
Morphée avait touché le seuil de ce palais.
L'ami couché s'étonne ; il prend sa bourse, il [s'arme,
Vient trouver l'autre, et dit : « Il vous arrive peu
De courir quand on dort ; vous me paraissez [homme
A mieux user du temps destiné pour le somme :
N'auriez-vous point perdu tout votre argent au [jeu ?
En voici. S'il vous est venu quelque querelle,
J'ai mon épée ; allons...
— Non, dit l'ami, ce n'est ni l'un ni l'autre point :
Je vous rends grâce de ce zèle.
Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu ;
J'ai craint qu'il ne fût vrai ; je suis vite accouru.
Ce maudit songe en est la cause. »

Ce qui rend cette amitié remarquable, c'est qu'elle est aussi profonde chez l'un que chez l'autre et extrêmement délicate.

L'amitié des petites filles.

FERNANDE. — Une fois, madame, j'ai **rêvé** que ma petite amie Claire était bien malade. Je pleurais beaucoup. Il me tardait, le matin, de me lever pour m'assurer que cette maladie n'existait qu'en rêve.

Fernande aimait bien sa petite amie.

Éliane, qui a consolé Berthe de son mieux lorsqu'elle a perdu son père, et a redoublé, depuis lors, à son égard, de tendresse, de prévenances, a fait preuve, de même, d'amitié.

Vous connaissez aussi l'histoire de l'amitié de deux petites filles de votre âge : Marianne et Angèle. Angèle était malade parce qu'elle s'ennuyait. Le docteur lui avait prescrit comme remède la distraction. Marianne, qu'une irrésistible pitié poussait vers Angèle, lui proposa de venir l'amuser.

« Veux-tu que nous nous amusions avec tes joujoux ? » demanda Marianne.

Sans un mot, Angèle écarta de la main les objets trop familiers, compagnons de ses heures d'ennui, et l'expression douloureuse, chagrine, reparut sur son visage.

« Veux-tu que je te raconte une histoire ? dit tout à coup Marianne tout illuminée de sa trouvaille.

— Oui, dit la petite fille qui devint rose...

— Il était une fois une petite fille malade qui s'ennuyait... Sais-tu ce que c'est que de s'ennuyer ?

— Oui, dit Angèle, c'est quand on est triste.

— Elle s'ennuyait beaucoup parce qu'elle n'avait pas de petites amies. Alors... » Mme Lagarde s'en alla doucement, laissant les deux enfants à la joie des contes et des histoires.

A partir de ce jour, Angèle reprit soudain goût à la vie ; le morceau de pain beurré qu'elles partageaient à l'heure du goûter paraissait meilleur aux deux enfants que n'importe quelle friandise. Et, lorsqu'elle n'était pas sage, on n'avait qu'à lui dire : « Marianne ne viendra pas demain », pour la voir redevenir aussitôt douce et soumise comme un agneau.

HENRY GRÉVILLE.
(Récits et Nouvelles.)

Le dévouement des vrais amis.

L'amitié inspire à certaines personnes une abnégation sublime qui va jusqu'au sacrifice de la vie. Cette forme d'amitié est rare. Je tiens cependant à vous en donner un exemple. Peut-être, plus tard, ce noble souvenir vous aidera-t-il à mieux vaincre votre égoïsme dans vos relations avec vos amis.

Il s'agit de **Damon** et **Pythias**, deux philosophes qui vivaient à Syracuse (Grèce), vers 360 avant Jésus-Christ.

« Pythias avait été condamné à mort par le tyran Denys et lui avait demandé un délai pour régler ses affaires. Damon consentit à

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

mourir à la place de son ami, au cas où celui-ci ne serait pas de retour au moment fixé. L'heure du supplice venue, Damon allait être exécuté, lorsque Pythias se présenta pour subir son arrêt. Denys, touché d'un pareil dévouement, gracia le condamné et demanda, mais en vain, aux deux philosophes de l'admettre en tiers dans leur amitié. »

Les bienfaits de l'amitié.

L'amitié rend notre vie **douce**. Elle nous préserve de l'isolement. Grâce à elle, nos joies sont doublées ; nos peines sont moins lourdes et nos deuils moins cruels. Dans le malheur, la tendresse de notre ami nous est le plus sûr des refuges.

Si nous tombons malades, les visites de nos amis nous réconfortent. Elles constituent le meilleur des cordiaux.

Un médecin s'étonnait, un jour, de l'air rayonnant d'un malade qu'il venait de quitter quelques heures auparavant, triste et abattu. « D'où vient ce changement soudain ? demanda-t-il à ses proches. — Son ami est venu le voir », lui fut-il répondu.

Nous constatons avec joie que nos amis nous aiment pour nous-mêmes et non avec l'arrière-pensée d'un intérêt quelconque. Ils sont perspicaces : la moindre ombre de tristesse répandue sur nos traits ne leur échappe pas. Ils devinent les causes de nos soucis, de nos chagrins, dont ils nous consolent avec un tact exquis. Ils veillent sur notre bonheur, par besoin, comme nous veillons sur le leur, car, en réalité, nos deux bonheurs n'en font qu'un.

L'amitié nous améliore.

L'amitié nous arrache aux préoccupations égoïstes. Par là, elle est bienfaisante au point de vue individuel et au point de vue social. Elle élargit notre cœur et prépare parmi les hommes le règne de l'**altruisme** (amour des autres).

L'amitié nous améliorera surtout si nos amis nous sont moralement supérieurs. Ainsi, une bonne élève communique ses qualités d'ordre, d'application, son goût du travail à la fillette qui devient son amie. Jeanne et Louise sont une attestation de cette vérité.

Au contraire, si nos amis ont des défauts, ils nous rendent plus mauvais que nous ne l'étions auparavant.

Le choix des amis.

Il est donc très important de bien choisir ses amis.

Mais, pourraient me dire Hélène et Paulette, nous nous sommes senties attirées l'une vers l'autre dès notre première rencontre ; nous nous sommes aimées sans bien nous connaître. Souvent, en effet, l'amitié naît d'une façon imprévue, soudaine, entre deux personnes qui, jusque-là s'ignoraient. Montaigne et La Boétie s'aimèrent du jour où ils se virent pour la première fois et pourtant leur amitié fut remarquable.

Néanmoins, nous pouvons regretter par la suite d'avoir inconsidérément donné notre amitié à des gens qui n'en étaient pas dignes. Nous ne devons pas hésiter alors à nous séparer d'amis qui nous rendraient malheureux et mauvais.

« Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose,
Rien n'est plus commun que le nom,
Rien n'est plus rare que la chose », affirme La Fontaine.

Aussi, avant d'honorer quelqu'un du nom d'ami, nous tâcherons d'être assurés de son honnêteté, de sa bonté. Nous rechercherons de préférence l'amitié des personnes que leurs qualités de cœur élèvent au-dessus des autres ; dans la classe, nous aimerons surtout les élèves qui se feront remarquer par leur travail et leur bonne conduite.

Les obligations de l'amitié.

Et quand nous aurons choisi nos amis, nous serons pour eux ce que nous désirons qu'ils soient pour nous. Si la vie les éloigne de nous, nous entretiendrons avec eux une correspondance familière. Nous leur rendrons visite quelquefois. Nous ne les abandonnerons jamais. Le malheur surtout nous les rendra chers et nous nous ingénierons à les sortir d'embarras.

La Fontaine, encore, nous a donné un noble exemple de fidélité à un ami malheureux. Il intercéda courageusement auprès de Louis XIV pour obtenir le pardon de son bienfaiteur : le surintendant Fouquet, alors en disgrâce (Élégie aux Nymphes de Vaux). Nous conserverons le souvenir d'une si touchante leçon.

RÉSUMÉS. — C. M. et C. E.

« Qu'un ami véritable est une douce chose !
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur,
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même.
Un songe, un rien, tout lui fait peur
Quand il s'agit de ce qu'il aime. »

La Fontaine,

C. P. — **J'aime ma petite amie comme moi-même.**

Exercices de réflexion et de jugement.

Demander aux élèves ce qu'elles ont fait personnellement pour rendre leurs petites amies heureuses ; ce qu'elles auraient pu faire en certaines circonstances précises et qu'elles ont négligé d'accomplir par manque d'énergie, par égoïsme ou parce qu'elles n'y avaient pas pensé.

Ont-elles été satisfaites de leur conduite et ont-elles, quelquefois, vérifié pour elles-mêmes, la vérité de cette opinion de La Bruyère : *« Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. »*

La nature en automne.

La poésie des feuilles mortes.

Novembre hâte la chute des feuilles. Elles tombent partout dans les bois, les sillons, au bord des routes, sur l'eau tranquille des marais...

Le vent les soulève en mélancoliques tourbillons. Insister sur leur grâce triste, éphémère, sur leur légèreté d'oiseau, quand, recroquevillées, elles volettent sur le sol avec une plaintive musique.

Écouter la chanson des feuilles mortes, « des capricieux essaims des papillons annonciateurs de l'hiver ».

Regarder brûler à l'orée des champs ou des vignes leurs feux clairs, rapides, surmontés de fumées diaphanes, à l'odeur âcre de sève.

La destinée des feuilles est enviable ; elles ont rempli leur rôle : protégé la fleur et le fruit, l'oiseau, donné de l'ombre, paré l'arbre de verdure.

Comme elles, nos enfants, à la fin de l'année, devront avoir également accompli une œuvre utile, si modeste soit-elle.

Poèmes à lire aux élèves. Le C. M. pourra les apprendre en récitation.

1. *Les feuilles mortes* (Remy de Gourmont.)
2. *Novembre. Les Harmonies poétiques* (Lamartine).

Mme Dupuy,
Institutrice (Hérault).

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME. Tableau de 1 m. × 0,75... **5.50**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Revision.

On s'étonnera peut-être de trouver déjà une revision. Nous la croyons cependant utile. Nous avons déjà dit que, dans l'étude des premières notions de calcul, on ne saurait aller trop lentement. Tous les résultats de l'année scolaire dépendent de l'étude de la première vingtaine, qui doit être faite avec beaucoup de prudence et de détails. On arrivera ainsi à donner à l'enfant une représentation exacte et vraiment pensée de chaque nombre.

Exercices.

1. Reprendre les opérations manuelles signalées dans les leçons précédentes et essayer, ce qui est primordial, de faire comprendre **le sens** de chaque opération. Insister surtout sur l'addition et la soustraction.

2. Donner de nombreux problèmes simples, variés, et demander à l'enfant : quelle opération faut-il faire?

3. Exiger la connaissance des nombres étudiés jusqu'ici.

4. Faire quelques exercices par le procédé Lamartinière qu'il sera bon de déjà faire connaître.

5. Faire quelques opérations simples sur le cahier, quelques dessins d'objets en nombre déterminé.

COURS ÉLÉMENTAIRE

L'hectomètre (suite). Les nombres de 100 à 999.

Mesurer à l'aide du dam. une longueur égale à 1 hm. 54 m. par exemple ; on sait que : 54 m. = 5 dam. + 4 m.

On a donc :

Longueur mesurée = 1 hm. + 5 dam. + 4 m. ou encore : 1 cent. de m. + 5 diz. de m. + 4 m. On écrit le nombre de mètres mesurés 154.

De la même façon 154 bûchettes peuvent se décomposer de la façon suivante :

154 b. = 1 cent de b. + 5 diz. de b. + 4 b. ;

et en général :

154 = 1 cent. + 5 diz. + 4 u = 15 diz. + 4 u = 100 + 50 + 4.

Étudier le cas des nombres compris entre 100 et 110 ; 107 = 1 cent. + 7 u. = 10 diz. + 7 u.

Apprendre à écrire et à lire les nombres compris entre 100 et 200, puis les nombres jusqu'à 999.

1. **Exercices de conversion.**

342 m. = . *hm.* + . *dam.* + . *m.* = . *dam.* + . *m*
702 m. = . *hm.* + . *dam.* + . *m.* = . *dam.* + . *m*
39 dam. = . *hm.* + . *m.* = . *m.*
42 dam. 2 m. = . *hm.* + . *dam.* + . *m.* = . *m.*
6 hm. 2 dam. 3 m. = . *m.* = . *dam.* + . *m.*

On fera ensuite les exercices suivants avec des nombres abstraits :

342 = . + . *diz.* + . *u* = . *diz.* + . *u.*
702 = *cent.* + . *diz.* + . *u* = . *diz.* + *u.*

etc.

2. **Problèmes :**

a. *Un chemin a 329 m. de long. En le mesurant, combien de fois portera-t-on le dam.?* RÉPONSE. → **32 fois ; il reste 9 m.**

b. *Je parcours 39 m. puis 152 m., puis 3 dam. 4. Combien ai-je parcouru de mètres?* RÉPONSE. → **225 m.**

c. *Des cantonniers ont à empierrer 22 dam. de route, ils ont déjà empierré 1 hm. 2 m. Que leur reste-t-il à faire.* RÉPONSE. → **1 hm.**

d. *Pour entourer un champ, on a employé une 1re fois 125 m. de treillis, une 2e fois 75 m. Quelle longueur a-t-on employée ? Quelle est la dépense si le treillis vaut 40 fr. le dam ?*

→ SOLUTION :

Longueur employée : 125 m. + 75 m. = 200 m. = 20 dam.

Dépense : 40 f. × 20 = 800 f.

Remarques importantes: — *a.* Bien insister sur la valeur relative des chiffres d'un nombre. Dans 347, 4 représente des dizaines, donc 40 unités ; 3 des centaines ou 300 unités ou dizaines. Il y a donc 34 dizaines et 3 centaines dans 347. Faire à ce sujet de nombreux exercices, par exemple :

1. Combien de dizaines dans 824, dans 342, etc.

2. Écrire un nombre dans lequel il y aura 3 dizaines ; 42 dizaines ; 7 centaines, etc.

b. Les nombres étant connus jusqu'à 1 000, étendre jusqu'à ce nombre l'étude de l'addition et de la soustraction.

Géométrie.

Verticale ; horizontale ; oblique.

1. **Verticale.** — Un fil à plomb au repos donne une idée précise de la verticale ; définir la droite verticale, celle qui suit la direction du fil à plomb. Faire rechercher dans la classe des lignes verticales et faire vérifier leur direction à l'aide du fil à plomb.

2. **Horizontale.** — Une règle flottant sur une bassine d'eau est horizontale, et définir la droite horizontale, celle qui suit la direction de la surface de l'eau au repos.

Faire rechercher dans la classe des lignes horizontales.

3. **Oblique.** — Définir l'oblique, la droite qui n'est ni horizontale ni verticale. Exemples : l'échelle contre le mur, la ficelle du cerf-volant.

La ligne brisée est formée d'obliques, d'horizontales, de verticales qui se suivent. Exemples : ligne du pêcheur, dents de la scie, etc.

Remarque. — C'est une erreur de faire dessiner sur le cahier une horizontale et une verticale, car le plan du cahier étant horizontal les 2 droites obtenues sont horizontales. Une verticale ne peut être tracée que dans un plan vertical.

Calcul mental.

Reviser les notions déjà étudiées. Table de multiplication jusqu'à 6, ajouter et retrancher ± 1 ± 2... ± 6.

COURS MOYEN

Les mesures agraires.

Leur objet : servent à mesurer la surface des champs. Toutes sont fictives.

C'est : l'**are** qui est l'unité : c'est un carré d'un dam. de côté, on a donc :

1 a. = 1 dam².

Comme multiple : l'hectare ou hm² : vaut 100 ares (ha.) **1 ha. = 1 hm².**

Comme sous-multiples : le centiare, le centième de l'are, a la même valeur que le m², on a :

1 ca. = 1 m².

Les opérations et les conversions concernant les mesures agraires sont les mêmes que celles qui concernent les surfaces.

Exercices.

1. *Combien un ha. vaut-il de ca. ?*

2. *Ecrire en prenant comme unité :*

a. *Le m² : 3 a. 25, 5 ha. 87, 6 hm² 2 m².*

b. *L'are : 4 325 m², 6 ha. 37, 7 hm² 34.*

c. *L'ha. : 8 387 m², 324 a. 27, 47 km². 32.*

3. *La France a une superficie de 551 000 km² et l'Allemagne une superficie de 469 000 km². Exprimer la différence en ha.* RÉPONSE. → **8 200 000**

4. *Dans un terrain de 1 ha. 5 a., on dispose de 87 ca.*

MINET, FATIN et LEEVRE Cours pratique d'arithmétique. Cours moyen (nouvelle édition).. 8.80

pour construire une maison et de 15 a. 25 pour faire une cour. Le reste servira à faire un jardin. Quelle en sera la superficie? RÉPONSE. → **8 888 m².**

Addition et soustraction des nombres décimaux.

I. Addition.

Problème. — *En se promenant, Pierre et Jean ont parcouru les distances suivantes : 4 km., 250, 3 km., 283 et 624 m. Quelle distance totale ont-ils parcourue?*

SOLUTION :

On ne peut additionner que des unités de même nature, ce qui oblige à convertir les longueurs en km. par exemple. On aura donc :

Distance parcourue : 4 km. 250 + 3 km. 283 + 0 km. 624 = 8 km. 157.

km.	hm.	dam.	m.
4 km	2	5	0
3 —	2	8	3
0 —	6	2	4
8 km	1	5	7

En observant l'opération, on voit que l'on a disposé suivant une même colonne les unités de même ordre (hm., dam., m. ; ou dixièmes, centièmes, millièmes de km.).

Effectuer l'opération suivante : 4,250 + 3,283 + 0,624. On disposera comme dans l'opération précédente les unités sous les unités, les dixièmes sous les dixièmes, etc...

Énoncer la règle.

Exercices. — EFFECTUER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

272 f. 45 + 4 239 f. 25 + 872 f. 75.
7,835 + 0,024 + 2,378.
9,4375 + 0,0039 + 4,732.

II. Soustraction :

Opérer, à l'aide d'un exemple, comme pour l'addition. Envisager le cas où l'on doit remplacer les unités décimales manquantes du plus grand nombre par des zéros.

EXEMPLE : 42 m. — 34 m. 25 se dispose.

42 m. 00	Au bout d'un certain temps de
— 34 m. 25	pratique, ces zéros ne sont pas écrits.
7 m. 75	

Exercices. — EFFECTUER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

472 m. 25 — 342 m. 15.
83,75 — 42,34; 72,032 — 49,001.

Problèmes sur le prix de revient.

Établir, à l'aide d'exemples simples, les résultats suivants :

Prix de revient total = Prix d'achat total + les frais.

$$\textbf{Prix de revient de l'unité} = \frac{\textbf{Prix de revient total.}}{\textbf{nombre d'unités.}}$$

A. — Cours moyen.

1. *Pour faire un manteau, on achète 4 m. de tissu à 52 f. le mètre, 5 m. de doublure à 12 f., 7 f. de fournitures. La façon revient à 72 f. Quel est le prix de revient du manteau?* RÉPONSE. → **347 f.**

2. *J'achète une automobile d'occasion pour 8 500 f. Je fais remettre 3 pneus neufs à 150 f. pièce; les réparations diverses me coûtent 243 f. Je donne en outre 100 f. de commission au garagiste. A combien me revient ma voiture?*

SOLUTION :

Prix de revient de la voiture : prix d'achat + prix des pneus + réparations + commission.

Prix des pneus : 150 f. × 3 = 450 f.

Prix de revient : 8 500 f. + 450 f. + 243 f. + 100 f. = 9 293 f.

B. — C. É. P. É.

1. *Un toit se compose de 2 carrés ayant 6 m. de côté. La charpente revient à 625 f., il faut en moyenne 30 tuiles par m²; elles coûtent 45 f. le cent. L'ouvrier met 8 jours à raison de 36 f. par jour pour faire le travail. A combien revient la toiture?* (C. É. P. É., Finistère.)

SOLUTION :

Surface du toit en m² : 6 × 6 × 2 = 72 m².

Nombre de tuiles nécessaires : 30 t. × 72 = 216 tuiles.

Prix des tuiles : 0 f. 45 × 216 = 97 f. 20.

Salaire de l'ouvrier : 36 f. × 8 = 288 f.

Prix de revient de la toiture : 625 f. + 97 f. 2 + 288 f. = 1 010 f. 20.

2. *Pour faire des confitures, une ménagère achète 14 kg. de groseilles à 2 f. 25 le kilogramme. Elle retire la 1/2 du poids en jus et ajoute une égale quantité de poids de sucre qu'elle paie 4 f. 20 le kg. La cuisson et les frais divers coûtent 6 f. Elle fait 20 pots de confiture. A combien revient le pot?* RÉPONSE. → **3 f. 35.**

3. *Un automobiliste a fait 9 030 km., il dépense 882 l. d'essence à 2 f. 50 le litre; 70 l. d'huile à 20 f. le bidon de 2 litres; l'amortissement de la voiture coûte 1 220 f., et les frais divers 390 f. A combien revient la dépense au kilomètre.*

SOLUTION :

Dépense en essence : 2 f. 50 × 882 = 2 205 f.

Dépense en huile : 10 f. × 70 = 700 f.

Dépense totale : 2 205 f. + 700 f. + 1 220 f. + 390 f. = 4 515 f.

$$\text{Dépense au kilomètre} = \frac{4\,515 \text{ f.}}{9\,030} = 0 \text{ f. } 50.$$

(Bien faire comprendre la nature de la dépense d'amortissement qui est un intérêt non perçu et qui doit entrer en ligne de compte dans la dépense totale.)

Problèmes variés (C. E. P. E.).

1. *Un marchand achète 60 m. de drap pour 2 250 f. Il en vend une première fois 52 m. avec bénéfice, puis une deuxième fois le reste, avec perte de 2 f. 50 par mètre. La recette produit, dans l'ensemble, un bénéfice total de 370 f. On demande le prix de vente du mètre de drap dans les deux cas.*

SOLUTION :

Prix d'achat d'un mètre de drap :

$$\frac{2\,250 \text{ f.}}{60} = 37 \text{ f. } 5.$$

On a 60 m. — 52 m. = 8 m., qui ont été vendus avec une perte de 2 f. 5 par mètre, soit une perte totale de : 2 f. 5 × 8 = 20 f.

Le bénéfice réalisé sur la vente des 52 m. est donc de : 370 f. + 20 f. = 390 f.

Le bénéfice réalisé sur un mètre est de :

$$\frac{390 \text{ f.}}{52} = 7 \text{ f. } 5.$$

Prix de vente dans le 1er cas : 37 f. 5 + 7 f. 5 = 45 f.

Prix de vente dans le 2e cas : 37 f. 5 — 2 f. 5 = 35 f.

REMARQUE. — Bien montrer que le bénéfice réel (370 f.) provient du premier bénéfice (390 f.), diminué de la perte (20 f.) occasionnée par la deuxième vente.

2. *Un cultivateur a assuré contre la grêle, à raison de 2 f. 40 pour 1 000 f., la récolte d'un champ de 4 ha. 50, qui produit à l'ha. 25 hl. de blé estimé 105 f. l'hl. Un orage détruit le tiers de la récolte. Calculer la somme payée par la compagnie à l'assuré? Quel est le montant de la prime d'assurance payée par le cultivateur?* RÉPONSE. → 3937 f. 5 ; 28 fr. 35.

3. *Une fermière achète, le 7 mars, un porcelet pour 350 f. Elle l'engraisse du lendemain au 17 octobre suivant inclus, et dépense, pour cela, en moyenne 3 f. 5 par jour. Le porc pèse alors 192 kg. 1° A combien revient le prix du kg. de viande, poids vif? 2° Cette fermière a-t-elle perdu ou gagné et combien, si elle a vendu son porc 9 f. 5 le kg.?* RÉPONSE. → 5 f. 90 ; gain 690 f.

4. *Un marchand achète de l'étoffe à 16 f. 40 le mètre. Il en a vendu 96 m. à 19 f. 50 l'un et le reste à 14 f. le mètre. Il n'a rien gagné ni perdu sur le marché. Combien avait-il acheté de mètres d'étoffe?* RÉPONSE. → 220 m.

5. *On veut planter des arbres de chaque côté d'une avenue (un à chaque extrémité) de 540 m. de longueur. Calculer la dépense, sachant que les arbres sont à 12 m. les uns des autres, que chaque arbre coûte 52 f. et que le transport et la plantation reviennent à 16 f. par arbre.* — RÉPONSE. → 6 256 f.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les Francs : Clovis et Dagobert.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *guerrier franc ; armes, ustensiles de l'époque ; une villa franque.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Faire connaître les Francs. Clovis, leur chef, conquiert la Gaule. Il bat ses adversaires et se fait chrétien. Il a ainsi l'appui des évêques, qui sont puissants. Parmi ses successeurs, retenir Dagobert, popularisé, avec son ministre Eloi, par la chanson. Montrer que cette époque est barbare, hideuse, toute différente de l'époque romaine.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Barbarie de Clovis. — On voudrait que tout fût légende dans la vie du roi des Francs. Quelle ruse affreuse l'amène à Cologne, suggérant à un fils le meurtre de son père : « Voici que ton père a vieilli, il boite ; s'il mourait, son royaume te reviendrait avec notre amitié. » Chlodéric fait égorger son père dans la forêt. Il montre aux envoyés de Clovis le coffre où le roi Sigebert mettait son or. Et, tandis qu'il y plonge la main, l'un d'eux l'abat d'un coup de hache. Alors survient Clovis qui rassemble le peuple et dit : « De tout ceci, je suis innocent ; je ne puis répandre le sang de mes parents, car cela est défendu. Mais, puisqu'il en est ainsi, je vous conseille de vous tourner vers moi. » Ils approuvent en choquant leurs armes et proclament Clovis leur roi, en l'élevant sur le bouclier... (P. CHAMPION, *La Galerie des rois*, libr. Grasset.)

La justice franque. — Les Francs conservaient en matière de justice des idées et des procédés très différents du droit romain. Comme tous les anciens peuples d'Europe, ils pratiquaient le droit et le devoir de vengeance désigné en français par le nom corse de *vendetta*, parce qu'il s'est conservé en Corse jusqu'aux temps modernes. La famille tout entière était responsable des actes criminels de chacun de ses membres ; elle avait aussi le devoir de venger les crimes commis contre un de ses membres. Les parents de la victime entraient donc en guerre contre les parents du criminel. C'est l'origine de la guerre privée qui a duré jusqu'à la fin du moyen âge. Comme ces vengeances troublaient la paix du pays, l'autorité, pour faire cesser la guerre, imposait aux deux familles une « composition » : l'offenseur payait à la victime ou à ses parents une somme variable suivant la condition sociale de la victime et la gravité du dommage. La somme due pour un meurtre appelée en latin « le prix de l'homme », en langue franque *weregeld*, variait de dix-huit cents sous d'or pour un personnage de l'entourage du roi à deux cents pour un homme de condition servile. La coutume fixait de même la valeur de chaque partie du corps, pied, main, œil, les recueils de coutumes sont remplis de tarifs de dommages. (SEIGNOBOS, *Histoire sincère de la nation française*, Libr. Rieder.)

Maison franque. — La maison du guerrier franc surgit au centre et pour ainsi dire au cœur de ses biens, protégée par des enclos qui en font comme une forteresse et gardée la nuit par des dogues déchaînés. La sala est la résidence principale. Des bâtiments latéraux abritent son bétail et ses denrées. Tout alentour ou à côté sourit le jardin, dans lequel on cultive diverses espèces de plantes légumineuses. Dans le verger voisin, de nombreux pommiers étalent l'opulente beauté des dons de l'automne. Les barbares n'ont pas laissé périr la culture du lin et de la vigne, ces deux plantes civilisées que les Romains avaient introduites jusque dans les plaines des Pays-Bas. Leurs basses-cours sont richement peuplées ; des troupeaux d'oies se promènent autour des habitations, et les abords en sont égayés par le bourdonnement des abeilles. (G. KURTH.)

Autres textes dans : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 56-59 (libr Nathan).

COURS MOYEN

Inventions et découvertes (revision).

MATÉRIEL. — *Si la bibliothèque ou le musée de la localité possède de vieilles armes à feu, des manuscrits, des exemplaires de livres imprimés au XVIe siècle, y aller.* **Gravures** : *bombarde, arquebuse, caravelle, imprimerie au XVIe siècle.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La boussole. La poudre à canon. L'imprimerie. Découverte des routes maritimes de l'Inde et de l'Amérique. « L'action directe des découvertes sur les Français ne fut pas de nature matérielle. Elle s'exerça sur leurs idées et leurs sentiments. Leur horizon, limité jusque-là à l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale, s'élargit aux dimensions du monde ; ils acquirent une idée exacte de la grandeur de la terre. La description des peuples sauvages et des vieilles sociétés civilisées de l'Inde et de la Chine fournit une abondante matière à leur imagination. La connaissance de continents nouveaux et de races d'hommes inconnues, les noirs d'Afrique, les jaunes d'Asie, les Peaux-Rouges d'Amérique, bouleversa leur conception de la terre et de l'humanité. Elle ébranla leur foi dans la tradition en leur montrant l'extrême diversité des coutumes et des religions qui fournit un thème aux réflexions de Rabelais et de Montaigne. » (SEIGNOBOS.) Partage des terres nouvellement découvertes : Espagnols et Portugais. — Une importante conséquence des découvertes : c'est en 1532 que les Espagnols, ayant conquis le Pérou (Pizarre), connurent la pomme de terre qui portait chez les Péruviens le nom de *papas* et faisait, avec le maïs, la base de leur nourriture. Introduite vers 1535 en Espagne, elle se répandit en Italie, en Angleterre, en France, où elle fut, dès 1615, servie sur la table de Louis XIII.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Prise de Mexico par Cortès (1521). — « Avant le combat, une ultime tentative fut faite pour mettre enfin un terme à des malheurs inouïs. Un noble aztèque répondit au nom de son maître que Guatimozin (roi des Aztèques) était prêt à mourir, mais qu'il ne consentait à aucune entrevue personnelle avec Cortès. L'attaque fut déclenchée, concertée entre les troupes de terre et la flottille dont Sandoval dirigeait les évolutions. Du haut du teocalli, Cortès surveillait l'exécution de ses ordres.

« Je regardais, écrivit-il plus tard, du haut de cette pyramide tout ce que nous avions conquis de cette ville, dont nous occupions maintenant la plus grande partie, et songeant à tout ce que nos ennemis devaient souffrir, n'ayant plus pour demeures que de petites maisons bâties sur l'eau, ne se nourrissant plus que de racines et d'écorces d'arbres, je résolus de leur accorder une trêve d'un jour, me demandant comment je pourrais sauver la vie de ces multitudes. J'éprouvais assurément la plus grande douleur de leur imposer de telles souffrances, je leur offrais la paix chaque jour, ils repoussaient toutes mes propositions, disant qu'ils ne se rendraient jamais et qu'ils avaient juré de mourir en combattant, que nous n'aurions rien de leurs trésors qu'ils enfouiraient là où nous ne saurions les trouver, et moi,

AMMANN et COUTANT. **HISTOIRE DE FRANCE.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

pour ne pas leur rendre mal pour mal, je pensais à les laisser en paix. »

Ce fut une boucherie sans nom. Ceux des Aztèques qui tentèrent de fuir dans les canoas furent saisis par les brigantins. A ce moment, on put apercevoir trois ou quatre grandes pirgauas qui faisaient force de rames sur les eaux du lac. La brise était bonne. Le capitaine Garcia Holguin leur donna la chasse. Au moment où il allait les rejoindre et donnait l'ordre à ses arbalétriers de coucher en joue l'une des embarcations manœuvrée par vingt rameurs, une haute et svelte figure se dressa sur celle-ci. C'était un jeune guerrier armé d'un bouclier et d'un maquahuitl, l'épée d'obsidienne des combattants aztèques. « Je suis Guatimozin, dit-il, conduisez-moi à Malintzin (Cortès), je suis son prisonnier, qu'on épargne ma femme et ma suite. »

Le combat cessa aussitôt, comme une harmonie barbare dont les ondes s'éteignent, et l'on n'entendit plus que les gémissements des blessés et les cris des femmes et le crépitement de l'incendie. Des nuages de fumée roulaient dans le ciel orageux. « Nous tous, dit Bernal Diaz, les soldats de cette campagne, nous restâmes assourdis comme des gens qui auraient été longtemps enfermés dans un clocher, au milieu d'un continuel carillon, au moment où cesserait brusquement le bruit des cloches. » Et ce fut le crépuscule de l'aigle sur le cactus. (J. BABELON, *Vie de F. Cortez* ; Gallimard.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 219-221 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Charlemagne.

MATÉRIEL. — *Carte de l'empire carolingien.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Restauration de l'empire romain d'Occident. — II. Œuvre militaire, administrative, de Charlemagne. — III. Démembrement de l'empire et établissement de la féodalité.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Sens et portée du sacre de Charlemagne (800). — Bien que l'empire d'Occident soit tombé en 476, la prééminence morale de l'empereur d'Orient sur Rome avait été longtemps admise : Byzance était la capitale de tout l'ancien empire romain. Mais les Francs n'ignorent pas la confusion qui règne en Orient. L'empereur Constantin VI vient d'être renversé et privé de la vue par sa propre mère Irène, qui prend le pouvoir et s'y maintient malgré l'acharnement des compétiteurs.

Puisque le sacre a eu lieu à Rome et par le pape, l'élévation de Charlemagne à l'empire s'est passée selon les formes usitées en Orient, où l'empereur est couronné par le patriarche. Les rites mêmes de la cérémonie ont été ceux qu'on suivait à Constantinople.

Mais jamais encore un pape n'avait agi ainsi envers un empereur. Par cette initiative, la basilique de Saint-Pierre avait été le berceau de l'empire. Une telle nouveauté ne soulève aucun étonnement en Occident, bien que personne n'ait encore sérieusement songé à ses conséquences possibles... Mais Byzance considère le nouvel empereur comme un usurpateur... Après bien des négociations, l'accord se fait en 812 entre l'Orient et l'Occident... Le Saint-Empire romain est fondé au bénéfice de la royauté carolingienne. Il est la conséquence de la protection accordée à la papauté contre les Lombards et les Romains. Charlemagne est le Constantin du moyen âge. Grâce à lui, la nation franque devient le centre de la chrétienté. L'unité morale et politique de la société chrétienne semble à jamais établie... (*Tu es Petrus*. Libr. Bloud.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les plateaux et les plaines.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Ne pas négliger la topographie plane, bien qu'elle parle moins à l'imagination. Dire quelques mots de l'aspect et des divers types de plateaux et de plaines, des accidents des plaines, du climat et de la vie sur les plateaux et dans les plaines.

MATÉRIEL. — *Terre à modeler. Planisphère. Croquis schématique traduisant les différences de forme et d'altitude de plaines, de plateaux et de montagnes connus.*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire modeler les divers types de plateaux. Étudier les plateaux et les plaines du voisinage.

LECTURE I. — **Le plateau limousin.** — En quelques heures, l'express de Toulouse vous fait franchir toute la largeur du Bassin Parisien, et, vers Argenton, vous pénétrez dans le Limousin. Ne cherchez pas un relief marquant l'entrée du Massif cristallin. Cette côte, que l'œil suit vers l'est, est formée par les assises calcaires de la Champagne berrichonne que vous venez de traverser. Ce sont les détails du paysage qui, peu à peu, font sentir l'entrée dans un monde nouveau. Les touffes de grandes fougères et les bruyères fleuries révèlent le sol siliceux. Les prairies, limitées au fond des vallées vers Châteauroux et Issoudun, apparaissent partout, chassant des versants les champs de céréales. Des haies d'arbres entourent les parcelles de plus en plus petites. L'horizon devient de plus en plus borné ; c'est un aspect de bocage, rappelant la Bretagne, avec quelque chose de plus gai : beaux bouquets de châtaigniers aux frondaisons vigoureuses, prairies d'un vert dru sentant presque la montagne, bétail plus fort, à la robe rouge, attirant partout le regard, hameaux nombreux plutôt que fermes isolées.

Rarement on voit quelque pointement de roche noirâtre. Un sol épais estompe les inégalités du relief, qui n'offre que des vallées au profil en berceau et des croupes arrondies. Vous êtes surpris de voir brusquement s'ouvrir sous vos pieds l'abîme d'une gorge, où le granite se montre sur les versants abrupts. Un baromètre vous révélerait que vous êtes monté insensiblement de plus de 100 mètres. La surface nivelée du massif ancien se relève ainsi, vers le sud, assez vite pour que les cours d'eau soient forcés de s'y entailler des vallées encaissées, inaugurant un nouveau « cycle d'érosion ».

Rarement le contraste apparaît plus net entre les formes émoussées du plateau, terme final du cycle d'érosion prolongé jusqu'au nivellement de la « pénéplaine », et les formes jeunes des vallées où se poursuit encore le creusement. Les méandres de la Creuse enveloppent parfois des buttes hardies, aux flancs couverts d'une lande hérissée de roches avec une ruine de château sur le sommet.

EM. DE MARTONNE.
(*Les Régions géographiques de la France.*)

LECTURE II. — **Plateaux de débris.** — L'eau entraîne des montagnes les débris qu'elle en a arrachés. Plus la montagne est haute et de pente raide, plus la force accrue de l'eau courante lui permet de rouler de gros débris. Ainsi les torrents des montagnes accumulent à leur sortie des hauteurs, sur le bord des plaines où ils s'assagissent, des amas de matériaux qui forment de véritables cônes. Les blocs les plus lourds, abandonnés d'abord par les eaux qui perdent peu à peu de leur force vive, en constituent le sommet. Les galets et les gros graviers, moins lourds et entraînés plus loin, forment les pentes moyennes. Les graviers fins, les sables et les alluvions s'étalent à la périphérie. On appelle ces

Mlle KŒNIG. RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE..... 6.60

LANGUE FRANÇAISE

La forêt : les arbres.

COURS PRÉPARATOIRE

Les regrets de Pierre.

Depuis que ses parents habitent cette petite ville, oh ! comme Pierre s'ennuie ! L'an dernier, ils vivaient dans un village au milieu d'une forêt qui s'étendait à perte de vue. Les bonnes promenades, et les jeux amusants !

Au printemps, son père choisissait une jeune branche et en détachait adroitement l'écorce qu'il transformait en sifflet, en petite trompette, ou même avec un long ruban enlevé au tronc plus rugueux d'un saule, et enroulé en cornet, il fabriquait une trompe.

En été, il y avait les fraises, les framboises fragiles et roses, leurs sœurs les mûres, plus robustes et moins parfumées, et les myrtilles.

Oh ! la grêle des noisettes blondes sur les tapis de feuilles sèches, la cueillette des brins de frêle muguet, si légers et si odorants ! Oh ! les nids découverts dans le fouillis des arbustes, dans les caves des souches, à la cime des hauts bouleaux... Oh ! la chasse aux champignons jaunes comme des poires mûres.

Et tous ces petits animaux qu'on surprenait : écureuils au panache roux, courant le long des troncs et bondissant de branche en branche comme de vrais acrobates ; piverts agrippés à quelque vieil arbre et le frappant régulièrement pour se régaler de ses insectes...

Pour qui sait regarder, la forêt est un monde ! Et Pierre ne se console pas de l'avoir quittée.

RACONTONS. — Pourquoi Pierre s'ennuie-t-il maintenant ? — Que regrette-t-il ? — Que faisait son père au printemps ? — Quels fruits cueillait Pierre en été les premiers, les derniers ? — Quelles fleurs peut-on encore cueillir au bois ? — De quels oiseaux peut-on trouver les nids ? — Quels animaux peut-on encore surprendre ? — Aimez-vous vous promener dans une forêt ? — Quels arbres y trouve-t-on ?

VOCABULAIRE. — Le chêne donne des (*glands*), le hêtre produit des (*faînes*), le noisetier a des (*noisettes*). — L'(*écureuil*) grignote des fruits ; le renard et le lapin se creusent des (*terriers*). — On trouve des nids dans les (*buissons*), au creux des (*troncs*), à l'extrémité des (*rameaux*).

Dessin. — Une grappe de mûres, de framboises.

CONJUGAISON. — 1. Dans la belle forêt, j'aimais à me promener. Je coupais des cannes, je fabriquais des sifflets, je cueillais du muguet, je me régalais de fraises.

2. **Employer** avec : tu, il, les enfants...

3. **Faire parler** plusieurs enfants : *nous* aimions ; à plusieurs enfants : *vous* aimiez.

4. Commencer par : *Aujourd'hui.*

5. Quand tu iras dans la belle forêt, cueilleras-tu ?... Que cueilleras-tu ? Je cueillerai... — Que couperas-tu ?... Je couperai....

RÉCITATION

Les bêtes de la forêt : les petits lapins.

A travers le val et par la clairière,
Passent en courant les petits lapins.
Comme un éclair fauve avec le point blanc
Que montre en sautant leur petit derrière,
Les petits lapins passent en tremblant.
Les petits lapins déboulent, dévalent,
Et soudain, au nez des chasseurs,
Les bouches des terriers farceurs
Les avalent.

Abrégé de GUILLOT DE SAIX.
(*Monsieur Bébé*, Albin Michel).

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Le chêne est mort.

(*Le chêne a été abattu.*)

Quelle perte pour une multitude d'êtres ! Qui protégera maintenant du soleil et de la grêle les violettes et les muguets qui croissaient à son ombre ? Voici ouverts au grand jour et désormais inutiles les trous où l'écureuil et le hibou se cachaient et entassaient leurs provisions d'hiver. Adieu les glands que le porc avide dévorait par milliers chaque automne ! Adieu les feuilles sèches qui, après avoir bravé tout l'hiver le froid et la tempête, se détachaient enfin au printemps et allaient engraisser la terre environnante. Le chêne est mort !

G. RENARD.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — La mort du chêne fait mieux apparaître les **bienfaits qu'il prodiguait**, durant sa vie. — A qui rendait-il service ? — L'auteur regrette le bon chêne.

Mots. — *Multitude* (grande quantité), rap. : *mult* de *mult*iplier. — *Croissaient* (pousser), verbe croître. — *Entassaient* (rad. : *tas*) ; mettre en tas, en serrant. — *Provisions* : ce qu'on accumule en *vue* de besoins. Vision : action de voir. — *Avide* : qui désire beaucoup (de nourriture, d'argent, etc.). — *Bravé* : résister : Les feuilles avaient *résisté* au froid et au grand vent. — *Engraisser* (rendre gras ; fertile). Rap. de *engrais* (substance qui rend fertile).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le chêne (*majestueux, géant*) est abattu. Les (*bûcherons*) ont, à coups de (*cognée*), attaqué l'énorme (*tronc*). Puis ils l'ont (*ébranché*) et (*tronçonné.*) Du (*fût*) noueux et colossal on fera des (*planches*) et des (*madriers*). Les branches seront (*débitées*) en rondins et mises en (*stères*) pour le bois de chauffage.

ORTHOGRAPHE. — Désor*mais*, ja*mais*, *mais*, *main*tenant.

Dictée. — Le grand chêne protégeait les violettes et les muguets. Il cachait l'écureuil et le hibou. Le porc avide dévorait ses glands. Il engraissait la terre environnante de ses feuilles sèches.

GRAMMAIRE : Le pluriel du sujet.

On écrit. — Les feuilles se détachaient. — Les violettes croissaient à son ombre. (*Temps imparfait.*) Si l'on avait dit : la feuille, la violette, on aurait écrit : se détachait, croissait.

Au présent, on aurait écrit : la feuille se détache ; les feuilles se détachent. La violette croît, les violettes croissent.

Faire constater la terminaison *ent*.

Attirer l'attention sur : l'écureuil et le hibou se cachaient.

Exercices. — N. B. (*Ces exercices devront être poursuivis à travers toute l'année.*)

1. **Mettre au pluriel.** — Le vent siffle, sifflait. — La pluie tombe, tombait. — Le brouillard s'élève, la feuille tourbillonne. — L'arbre grandit, grossit, le muguet fleurit, le bouleau frémit, le peuplier brunit, le hêtre rougit.

2. **Ajouter un verbe convenable ayant comme sujet :**

Le chêne et le hêtre (*dépassent*) les autres arbres. — La pervenche et le muguet (*fleurissent*) au printemps. — Le bouleau et le peuplier (*tremblent*) au vent. — La fraise et la framboise (*parfument*) les sous-bois...

3. **Trouver le sujet convenant** aux verbes donnés.

... donnait de l'ombre. — ... abattaient une coupe. — ... s'étendaient de toutes parts. — ... s'enfonçaient dans le sol. — ... s'élançait vers le ciel.

2. Beauté des arbres.

Il faut les aimer tous. Il faut aimer au printemps la verte douceur des marronniers précoces, l'acacia qui, au mois de mai, couvre le sentier de neige parfumée. L'été, il faut aimer les chênes touffus dans la

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. MÉTHODE DE LECTURE. 1er livret, 2.20. 2e livret, 4 fr.

forêt et les tilleuls paisibles devant la vieille église. L'automne, il faut aimer les hêtres pourpres et les châtaigniers dorés. L'hiver, il faut aimer la mélancolie des pins monotones et la grâce fine des peupliers dénudés.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Les arbres ont tous un caractère particulier qui les rend **dignes d'admiration**. Quel est celui du marronnier ? *Il verdoie le premier* (*précoce*). — De l'acacia ? (*Fleurs blanches et parfumées.*) — Du chêne ? (*Sa ramure puissante.*) — Du tilleul ? (*Son air paisible.*)

Mots. — *Précoces* : qui est en avance sur les autres. Un fruit, un enfant précoces. (Contraire : *tardif* ; équivalent : *hâtif, avancé.*) — Un fruit *prématuré* est mûr trop vite. — *Paisibles* : qui aime la paix, la tranquillité, le silence. Les tilleuls devant l'église paraissent calmes comme elle (arbres vieux, souvent énormes). — Donnez le contraire de *paisible* : un animal *batailleur*, un lieu *bruyant*, un enfant *agité*, un ruisseau *furieux*, grondant ; — Pins *monotones* (qui sont de même *ton*, de même couleur, tous semblables). — *Mélancolie* (tristesse légère) : A voir, en hiver, les pins au feuillage sombre, on se sent un peu triste. — *Dénudés* : qui ont perdu leurs vêtements de feuilles...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — I. Trouver des adjectifs convenant au port des arbres (*svelte, robuste, grêle, noueux, trapu, souple*) et les employer avec le nom convenable.

Peuplier, chêne, charme, un frêne, etc...

II. Le (*garde forestier*) protège la forêt contre les maraudeurs. — Dans le (*bois*) de mon grand-père, poussent de nombreux noisetiers. — Cette plaine est égayée par quelques (*boqueteaux*). — Dans ce parc, on a planté un (*bosquet*) de fusains et de troènes. — Le renard a son terrier au milieu d'un (*fourré*).

III. Ce hallier est (*impénétrable*) ; — cette ramure est tellement (*touffue*) qu'elle cache le ciel. — Ce bois est (*giboyeux*) ; le chasseur n'en revient jamais bredouille.

CONJUGAISON : Le passé simple.

Dans ce vieux chêne, combien d'écureuils se cachèrent ?

Au singulier : un écureuil se cach*a*.

De même : Le peuplier pouss*a* (grand*it*) très vite... — Pluriel : pouss*èrent*, grand*irent*. — Le bûcheron abatt*it*, les bûcherons abatt*irent*. — Il s*ut* trouver des fraises ; ils s*urent*.

Noter les terminaisons : *èrent, irent, urent.*

Exercice. — Le garde forestier aperçut un arbre mort. Il compta dix terriers de renard. Il arriva dans un vallon profond, il but à la source fraîche, il y cueillit du cresson ; il s'assit sur une souche, se reposa, et regarda immobile. Bientôt un oiseau vint se poser près de lui,

1. **Mettre ce texte au présent** (singulier, pluriel) ; — à l'imparfait (singulier pluriel) ; — au pluriel.

2. **Faire parler le garde forestier ; — à un autre garde. Faire parler plusieurs gardes à d'autres.**

Les terminaisons deviennent *âmes, îmes, ûmes, înmes* et *âtes, îtes, ûtes, întes.*

3. Les bêtes de la forêt : les lapins.

Des centaines de lapins pullulaient. Raboliot les voyait bondir par-dessus les touffes, s'y couler à pattes tricotantes, montrer à l'orée des terriers, le temps à peine d'un clin d'œil, une touffe de queue blanche qui s'enfonçait dans le trou noir. Des galopades sous la terre ébranlaient les talus sablonneux, et des lapins surgissaient toujours, — petites taches rondes, de loin, éparses sur les champs et qui bougeaient soudain, en alerte, roulaient parallèlement et replongeaient au bois comme si des fils les eussent tirés.

M. GÉNEVOIX. (*Raboliot*, Ferenczi).

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Raboliot est un braconnier qui vit en Sologne. — Ce pays est fort giboyeux (*pullulaient, surgissaient toujours*). — Il les voit de peu de distance (*sablonneux*) et au loin (*petites taches rondes...*). — Que font-ils ? (*Bondissent, se coulent, se montrent au bord des terriers, disparaissent.*) — Ils sont *hardis*, ils se sentent en *sûreté*, car le pays est *peu habité*, la forêt est éloignée de tout centre (villages...). — De quelle nature est le sol ? (*Sablonneux.*) Ils y font aisément leurs terriers. — Que voit-on au loin ? Nombreux lapins (*éparses*). — Pourquoi sur les champs ? (*Ils vont brouter les récoltes, dévaster les champs.*) Aussi, ils sont en alerte, brusquement (*ils s'effrayent*) et aussitôt fuient vers le bois (*roulaient, replongeaient*). — A quoi l'auteur les compare-t-il ? (*A des jouets qu'on tire avec des fils.*) — Pourquoi ? (*Il ne voit pas leurs pattes, mais seulement leur mouvement.*)

Mots. — *Pullulaient* (être très nombreux). — *Se couler* (glisser brusquement). — *A pattes* tricotantes (agitées comme des aiguilles de tricoteuses). — *Orée* (entrée, *orifice*). — *Galopades* (bruits et mouvement d'un animal qui galope). — *Surgissaient* (apparaissaient brusquement). — *Eparses* (dispersées, éparpillées). — *En alerte* (effrayés, inquiets). — *Parallèlement* (dessiner les directions).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — On (*élague*) les arbres trop touffus ; on (*ébranche*) les peupliers pour qu'ils poussent mieux ; on (*échenille*) les pommiers au printemps pour préserver les fruits ; on (*écime*) les arbres trop hauts ; on (*écorce*) les jeunes chênes pour faire du tan ; il faut (*émousser*) les arbres fruitiers. On (*effeuille*) les pêchers pour faire mûrir les pêches plus tôt.

ORTHOGRAPHE. — Orée, entrée, sortie, allée, venue, la tombée du jour, une tranchée, une rangée, etc..., à distinguer de futaie, chênaie, roseraie, pommeraie, boulaie, hêtraie, oseraie (*en profiter pour expliquer ces mots*).

Dictée. — Les lapins bondissaient ; ils se coulaient dans les fourrés, ils se montraient à l'entrée des terriers et s'enfonçaient dans leurs trous. Au loin, d'autres surgissaient, dans les champs, et replongeaient vers le bois.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — Le chêne est mort : **quelle perte** pour les animaux des bois ! — Construire sur le même modèle en les achevant :

Le renard est mort : (*quelle chance*) pour les poulaillers ! — Le printemps est revenu : (*quel plaisir*) pour les écoliers ! — Le père est mort : (*quelle douleur*) pour les enfants ! — La rivière est débordée : (*quelle ruine*) pour les villages ! — La grêle a tout saccagé : (*quel désastre*) pour les cultivateurs ! — Les chasseurs ont tué dix lions (*quelle victoire !*).

Modifions — Transformer les phrases suivantes à l'exemple du modèle : Les enfants sont joyeux : voici les vacances. — Les orphelins sont malheureux : leur mère est morte. — Les parents sont satisfaits : leur fils est reçu à son examen. — Le blessé a beaucoup souffert : le chirurgien l'a opéré. — Le médecin a soulagé mon frère : il lui a enlevé un éclat d'obus...

Notons. — Le sapin *effilé pointe* vers le ciel. — Le pommier *arrondit sa tête* parfumée. — Le chêne *étale* sa puissante ramure. — Le charme *élance ses fines* gaules. — Le peuplier *agite* ses feuilles *en cœur*. — Le peuplier *tremble* de toutes ses feuilles. — Le poirier *se tord* comme un lutteur, etc...

RÉCITATION

L'aumône de l'arbre.

Comme un vieillard aux bras tordus par les années,
Un grand arbre agonise au détour du chemin,
Et doucement, avec un geste presque humain,
Il couvre le vallon de ses feuilles fanées.

Il en jette, il en jette, en silence, longtemps...
On dirait des sous d'or que lance un roi superbe,
Et quand il gèlera, les fleurs et les brins d'herbe
S'en feront des manteaux pour leurs dos grelottants.

JOLLY. EN RIANT ! La lecture sans larmes (Cours préparatoire)..... 6.50

Si vous désirez

un cours d'histoire touffu, bourré de dates inutiles, rempli de listes de batailles,

Si vous voulez

que vos élèves ne «comprennent» pas l'histoire, mais qu'ils l'apprennent mécaniquement,

N'adoptez pas

La PETITE HISTOIRE de la FRANCE et de la CIVILISATION FRANÇAISE

de P. BERNARD et F. REDON

- ***Cours élémentaire :*** **6 fr. 20** (Spécimen : 1 fr. 50)
- ***Cours moyen :*** **8 francs** (Spécimen : 2 fr. 50)

MOBILIER SCOLAIRE F. N.

Notre catalogue N° 20, superbe brochure de 80 pages, est envoyé gratuitement sur simple demande.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

POUR ÊTRE RENSEIGNÉ SUR VOS DROITS :

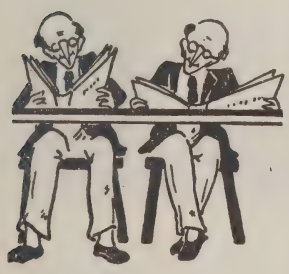

CODE LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un fort volume 12×18, broché ... ... **40 fr.**

Ce gros volume est une véritable **Encyclopédie de droit scolaire.** *L'édition nouvelle est augmentée considérablement et se trouve ainsi parfaitement à jour.*

Du même auteur :

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE

Un volume 12×18, broché. ... ... **24 fr.**

Dans cet ouvrage, l'auteur a réparti mois par mois, presque jour par jour, le travail administratif du double point de vue de l'école et de la mairie. Plus de 150 modèles de lettres, rapports, formules, etc...

Du même auteur **CE QUE LE DÉLÉGUÉ CANTONAL DOIT SAVOIR**

Un volume 12×19, broché ... **15 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

UNE ASSEMBLÉE JUDICIAIRE

Toutes les questions de jurisprudence, chez les Francs, étaient débattues au « Mâhl », « ou Assemblée jud
taillées, qui servaient de sièges aux conseiller

Reproduction interdite.

IEZ LES FRANCS (ve siècle).

ire », qui avait lieu en plein air, de préférence sur un site élevé. Un hémicycle de pierres, grossièrement narquait l'endroit réservé à ces assemblées.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

Le Cours remanié

de l'ARITHMÉTIQUE MINET-PATIN

obtient un succès prodigieux !

Nouveauté

◈ ◈ ◈

Voici une édition entièrement remaniée d'un cours universellement apprécié !

Demandez aujourd'hui même, si vous ne l'avez déjà reçu, un exemplaire

en spécimen gratuit

du

COURS MOYEN

MINET - PATIN - LEFÈVRE

Édition remaniée 1934

Le Livre du Maître pour le Cours remanié paraîtra dans le courant de Novembre.

Prix : 18 francs

Notez bien que

Le Cours Moyen **remanié** est ainsi annoncé :

MINET - PATIN - LEFÈVRE

Il ne sera dorénavant plus fourni que cette édition.

Prix : 8 fr. 80

Le Cours Moyen MINET - PATIN - DELANNOY, édition 1933 (élève), est **épuisé** (ainsi que le livre du maître correspondant).

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

Il en jette avec joie, il en jette sans nombre...
Et quand tout est couvert, il meurt, en réservant
Quelques feuilles, au bout d'un rameau survivant,
Pour les nids des oiseaux qui chantaient à son ombre.

JEAN RAMEAU.
(*La chanson des étoiles.*)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Sous les charmes.

C'était une charmeraie splendide. Les fûts droits s'élançaient, d'un haut jet, à quatre ou cinq fusant de la même souche puissante dont la masse soulevait le sol comme un tertre. Mille tertres velouteux mordorés de mousses épaisses. Un air liquide flottait sur eux, d'immenses profondeurs d'air un peu glauques. Leur tiédeur fraîche coulait inépuisablement, mouillant la peau d'une douceur ineffable.

Des nappes de feuilles horizontales soutenaient, soulevaient les regards, de palier en palier, les guidaient vers les cimes. Tout là-haut, d'autres feuilles bougeaient, traversées d'éclats bleus de ciel. Des vols légers les émouvaient parfois, aussitôt assoupis au creux des golfes d'ombre. On n'entendait nul chant d'oiseau. Il régnait dans ces profondeurs un silence d'abîme marin, mais d'une légèreté délicieuse qu'on percevait de tout son corps.

M. GÉNEVOIX. (*Forêt voisine.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — **Description et impressions :** *On se croirait plongé dans une masse liquide* (air liquide, profondeurs d'air un peu glauques, nappes de feuilles, golfes d'ombre, silence d'abîme marin). — *Mais on n'éprouve aucune sensation d'étouffement, d'écrasement, rien que des sensations agréables* (tiédeur fraîche, douceur ineffable, les regards peuvent s'élever jusqu'aux cimes, silence d'une légèreté délicieuse). — *Ce qui donne ces impressions* (l'air tiède, frais, glauque ; le silence que ne trouble pas le bruit des feuilles).

Mots. — *Splendide* (magnifique). — *Fûts :* troncs. — *Jet :* élan. — *Fusant :* s'élançant comme une fusée. — *Tertre :* élévation de terrain. — *Mordorés :* d'un brun chaud à reflets dorés. — *Glauques :* d'un vert clair, d'eau de mer. — *Ineffable :* inexprimable, indicible. — *Nappes :* étendues, couches : une nappe d'eau. — *Emouvaient :* troublaient. — *Assoupis :* étouffés.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Expliquer brièvement les mots ci-dessus en les remplaçant le plus souvent par un mot équivalent. Y ajouter : *soulevaient* (portaient) ; *de palier en palier* (de degré en degré) ; *bougeaient* (remuaient) ; *nul chant* (aucun).

ORTHOGRAPHE. — Jet, prêt, arrêt, reflet, crochet (rappeler les verbes) ; nappe, grappe, trappe : verbes happer, japper, échapper.

On n'entendait : conjuguer aux 3 personnes du singulier et du pluriel. Faire écrire : *on entendait quelque chose ;* on n'entendait rien, aucun bruit.

Analyse de la phrase. — Des nappes de feuilles ← cimes : sujet ? compl. d'objet ? compl. de circonst. ?

2. Le chêne.

Voici le chêne. Un pas encore, et de la base au faîte il apparaît tout entier. Formidable et paisible, il s'érige, échelon par échelon, avec la complication des maîtresses branches, avec l'enchevêtrement léger des ramures, il monte, il s'étale, il règne.

Les autres arbres à côté, charmes, ormeaux, tilleuls, quelques-uns déjà vieux cependant, rongés de mousse, atteignent à peine à sa fourche la plus basse. Plus humble, comme un peuple enfantin, les chêneteaux nés de ses semences fourmillent à ses pieds, et lui, l'ancêtre, les garde sous la retombée de ses frondes, pareilles à des mains bénissantes.

Rigide en sa nudité d'hiver, sans un tressaillement encore, sans une fumée de vie à travers sa mâture noire, il emplit la combe natale.

E. POUVILLON. (*Petites gens.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — **Les idées.** — 1. **Aspect du chêne :** *base* (pied), *faîte* (cime, sommet), le faîte d'un édifice, le faîte des grandeurs. — *Formidable* (qui inspire la crainte, redoutable, impression de force ; *paisible* s'oppose à formidable. — *Il s'érige :* se lève, se dresse, *érection* d'un moment : (*rect* = droit). — *Échelon :* (échelle) de degré en degré, de palier en palier (V. texte 1). — *Maîtresses* (principales). — *Enchevêtrement* (entrelacement, entrelacs). — Il *monte*, il *s'étale*, il *règne* (noter la progression dans le sens).

2. **La preuve qu'il règne.** — Les autres arbres : *ses semences* (ses glands). — *Ses frondes* (sa frondaison, son feuillage). — *Bénissantes :* (il est l'ancêtre, le père).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Écrire les noms de quelques arbres de la forêt avec un ou deux compléments qui les caractérisent :

Le *chêne* (au tronc sillonné de rides profondes) ; le *bouleau* (à l'écorce blanche et lisse, aux fines ramilles) ; le *charme* (à la feuille dentelée) ; le *sapin* (au feuillage sombre) ; le *hêtre* (à l'écorce lisse) ; le *châtaignier* (aux feuilles palmées) ; le *coudrier* (aux chatons pendants).

2. Employer dans des phrases : *se dresser, s'élever, s'élancer, s'ériger, surgir, abonder, foisonner, fourmiller, grouiller ; emmêlé, enchevêtré, entrelacé.*

3. Après le déboisement.

Pendant ce temps, et d'hiver en hiver, les arbres du parc tombaient. Mermet les vit tomber, les sentit tomber un à un. Toute la pente du coteau fut jonchée de grumes colossales, de bois de chauffe, de cotrets en cubes et de tas de fagots hérissés. En bas, dans les suintis des sources, les fardiers enfonçaient des ornières si profondes qu'il fallait dételer les chevaux. Et, peu à peu, les arbres s'en allèrent, leurs carcasses, leurs derniers débris. Là où les feuilles frémissaient, où les oisillons essayaient leurs premiers vols sous les yeux fidèles de Mermet, il y eut un ravin broussailleux tout rongé de grandes herbes livides. L'eau des averses ruisselait au travers, entraînait des éboulis de grèves, s'accumulait au bas dans l'épaisseur noire de la boue qu'avaient triturée les fardiers.

Elle fit d'abord une mare, et, peu à peu, un vaste marécage dont l'étendue pâteuse ne s'animait point sous le vent... Dès les premiers soleils, une pestilence monta des fonds, s'éleva lentement sur la pente... Des moustiques s'en levaient, par myriades, qui envahissaient les rues.

M. GÉNEVOIX.
(*Forêt voisine*, Flammarion.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — (Mermet est un conseiller municipal intelligent qui a voulu s'opposer à l'abatage des arbres du parc de sa ville. Il n'a pu l'empêcher. Les **néfastes conséquences de ce massacre** se font bientôt sentir.) Les rechercher. — Comparer (les *vit* tomber) à (les *sentit* tomber) : sympathie. — *Grumes :* bois coupé ayant encore son écorce. — *Cotrets :* fagots de bois de moyenne grosseur. — *Suintis :* lieu où l'eau suinte ; on forme de même : clapotis, retroussis, taillis, etc... — *Les fardiers :* voitures pour lourds fardeaux. — *Livides* (plombées, tirant sur le noir). — *Pestilence* (peste). Vapeur née de la corruption.

Mots à remplacer par des équivalents. — *Tombaient* (s'abattaient). — *Jonchée* (couverte). — *Colossales* (énormes). — *Carcasses* (squelettes). — *Ruisselait* (comp. à : *coulait, s'épanchait, courait*). — Des *éboulis de grèves* (des grèves éboulées). — *L'épaisseur noire de la boue* (la boue épaisse et noire). — *Triturée* (pétrie, broyée). — *Ne s'animait point* (comp. : ne remuait point).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Transformer les expressions suivantes : *le silence glacé de la plaine* : la plaine silencieuse et glacée ; — *la tiédeur embaumée de l'air ; l'immensité bleue du ciel ; la profondeur glauque de la mer.* — 2. Ranger par ordre d'importance croissante les mots : *lac, mer, flaque, mare, océan.* — 3. Former les diminutifs de : *aigle, carafe, cruche, nappe, âne, val...*

AMAND. La pratique du vocabulaire et de composition française. Cours moyen. *Elève...* **6.80** *Maître.* **12.20**

GRAMMAIRE

L'attribut.

1. **Attribut avec le verbe être.** — Dire la nature des attributs dans les phrases suivantes : La cognée a abattu le grand chêne. La blessure faite par le fer des hommes est *irréparable*. Il a été mortellement *blessé*. Il est *mort*. Au printemps, que les clairières sont *belles*, que le vent est *doux*, que les feuillages sont *jeunes* ! — La route était *bordée* de marronniers en fleurs. L'arbre est un *végétal*, oui, mais il est aussi un *être* vivant et bienfaisant. Dans la forêt, tout est *surprise* et *enchantement*. — Aimer les arbres, n'est pas seulement les *admirer*, mais les *défendre*. Ce domaine est le *mien*, j'en connais tous les arbres.

L'attribut peut être un **adjectif**, un **participe passé**, un **nom**, un **pronom**, un **infinitif**.

2. **Attribut avec d'autres verbes que le verbe être.** — Indiquer les attributs et les sujets auxquels ils se rapportent. Dans la forêt, le silence semble d'abord *profond*, puis, lorsqu'on prête l'oreille, mille petits bruits deviennent *perceptibles*.

Utiliser avec un attribut les verbes suivants : (*paraître, demeurer, rester, rendre* (fort, etc.), *s'établir* (marchand, etc...), *tomber* (malade). — Compléter les phrases suivantes par un attribut : Le chêne se dressait (*majestueux*), au milieu de la clairière. — La porte tout à coup s'ouvrit *(bruyante et claire)* (V. Hugo). Le semeur marchait (*seul*) en avant. L'enfant accourut *(joyeux)* en tendant les bras.

3. **Attribut du complément d'objet.** — La faim rend *le lion* (redoutable), elle *le* rend *(redoutable)*. Je croyais, je savais *mon père* très (*savant*). Je *le* savais, je *le* croyais... — J'ai vu les *arbres* (*ornés*) de leurs feuillages. Je *les* ai vus tout (*dénudés*). — Je *les* ai toujours trouvés (*beaux*).

CONJUGAISON

Le futur simple.

1. **Le futur simple indique un fait à venir.**

Exercice. — Texte : Après le déboisement. Mettre au **futur** depuis : *Là où les feuilles frémissaient...* les verbes : (il *y eut, ruisselait, entraînait, s'accumulait, fit, s'animait, monta, s'éleva, s'en levaient, envahissaient*). Il convient d'écrire en outre (frémissent, essaient, auront, triturée).

2. **Le futur simple prend le sens d'un ordre :** Vous abattrez cet arbre demain : équivalent de (abattez-le).

4. **Les terminaisons du futur simple.** — (Voir Manuel.)

Exercice. — L'arbre actuellement (verbes au présent). — L'arbre en hiver, au printemps, en automne (verbes au futur). Ex. : Quelques feuilles jaunies *pendent* encore à ses ramilles... Bientôt, il *sera* tout dénudé ; on *verra* l'entrelacs de ses branches noueuses, le nid désert *apparaîtra* aux regards... Enfin le printemps *fera* monter la sève... etc...

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. *Formidable et paisible, le chêne s'érige, échelon par échelon, avec la complication de ses maîtresses branches, avec l'enchevêtrement léger des ramures, il monte, il s'étale, il règne.*

Remarquer la construction de cette phrase qui commence par deux attributs. — Sur ce modèle, construire une phrase dans laquelle vous parlerez *de la vigne, du lierre, du chèvrefeuille* qui s'attachent à un mur ou à un tronc. Ex. : Souple et gracieux, le chèvrefeuille enroule au tronc sa tige frêle, avec son feuillage discret, son bouquet de fleurs longues et délicates, il s'élève de branche en branche.

2. *Rigide en sa nudité d'hiver...*

Sur ce modèle, construire une phrase sur : **Un pommier au printemps avec ses fleurs, en automne avec ses fruits.**

LE PARAGRAPHE. — **Le chêne est mort.** *(V. C. E., § 1.)*

Sur ce modèle, construire un paragraphe sur : **Un arbre fruitier abattu.**

Autres sujets. — 1. **Au printemps, que les clairières sont belles !...**

2. **Il faut aimer tous les arbres** (en nommer plusieurs et dire pourquoi il faut les aimer).

3. **L'arbre abattu** (troncs, blessures, branches, feuilles, nid).

4. **L'arbre mort** sera encore utile... planches, bois de chauffage...

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **Vous avez fait une promenade dans la forêt.** — Observations et impressions. *a.* Impressions ; *b.* le sol ; *c.* aspects des différents arbres ; *d.* la voûte de verdure ; *e.* les fourrés ; *f.* animaux.

2. **La chanson du cerisier.** — En quatre paragraphes, nettement distincts, vous évoquerez l'arbre dans les quatre saisons (faites-les parler). « Je suis le cerisier. C'est le printemps... »

3. **Vous avez assisté à l'abatage d'un arbre.** — Dites ce que vous avez observé.

Modèle. — La chute de l'ormeau.

Il y avait plus de deux heures que les quatre hommes descendus dans le fossé creusé autour de l'ormeau, un orme gigantesque, entaillaient le pied à grand coups de hache. Presque toutes les lignes souterraines se trouvaient tranchées, mais l'arbre tenait bon encore. A chaque atteinte, l'aubier, frais et dur, tombait.

Han, han, anhélaient *(respirer péniblement ; on pourra lire faisaient)* **en mesure les poitrines. A mesure qu'ils approchaient de la fin, les hommes mettaient plus de vigueur à** *asséner* **leurs coups. Les deux racines de sûreté avaient subi le sort commun, et toutes ces racines** *amputées* **formaient un** *moignon* **sectionné, une monstrueuse tête de massue baignant dans l'eau saumâtre écoulée du remblai. Maintenant les cognées se portaient en dessous avec ce bruit caverneux que répand une voix dans une maison vide. Des oiseaux, que le hasard amenait à se poser là, commençaient un chant et s'enfuyaient apeurés...**

Quelque chose d'*insolite* **se passa dans l'ormeau. Puis, avec indifférence, sa cime oscilla, parut se déplacer. Un craquement partit de la base, guère plus fort que le pétillement dans le feu d'un bois sec, se reproduisit plus profond, se multiplia, éclata dans un déchirement sinistre, foudroya l'air ; et l'arbre, en silence, décrivit son immense quart de cercle. Les hommes prirent la fuite.**

Dans un heurt sourd qui fit trembler le sol, tout l'espace libre fut couvert d'un bondissement de branches cassées par un tonnerre de feuilles secouées par un ouragan. Un instant, toute cette masse se convulsa et peu à peu le grand corps entra dans son repos.

A. de Chateaubriant.
(*M. des Lourdines.*)

RÉCITATION

(De la fable : **L'homme et la couleuvre,** où pourra extraire le beau

Plaidoyer de l'arbre.

..... L'arbre étant pris pour juge,
Ce fut bien pis encore. Il servait de refuge
Contre le chaud, la pluie, et la fureur des vents :
Pour nous seuls, il ornait les jardins et les champs ;
L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire :
Il courbait sous les fruits. Cependant, pour salaire,
Un rustre l'abattait : c'était là son loyer ;
Quoique, pendant l'hiver, libéral ; il nous donne
Ou des fleurs au printemps, ou du fruit en automne ;
L'ombre, l'été, l'hiver, les plaisirs du foyer.
Que ne l'émondait-on, sans prendre la cognée ?
De son tempérament, il eût encor vécu.

La Fontaine.

Explications. — *Loyer* : salaire, récompense. — *Libéral* : généreux. — *Émonder* : couper les branches inutiles ; de *monder* (rendre propre).

Ch. Adnet,
I. E. P. (Nord).

J. Rogissart,
Instituteur (Ardennes).

Souché. La grammaire nouvelle et le français au Cours préparatoire. 4.50

cônes des « cônes de déjections ». Or, après la période glaciaire, où les Pyrénées Centrales avaient été couvertes d'immenses glaciers, dont les petits glaciers « suspendus » de nos jours ne sont que les restes minuscules, les débris des grandes moraines furent entraînés par les torrents pyrénéens vers le bassin d'Aquitaine. Ils formèrent au pied des Pyrénées Centrales un immense cône de déjection, dont le rayon, depuis le sommet jusqu'au pourtour, atteint près de 100 kilomètres. Ce cône constitue le haut plateau du Lannemezan et les bas plateaux de Ger et d'Armagnac qui l'entourent. Les blocs, les galets, les gros graviers dominent dans la haute partie du cône, en Lannemezan ; les graviers fins et les sables, dans les basses régions du pourtour, en Ger et en Armagnac.

D'identiques reliefs d' « accumulation » se dressent dans d'autres plaines, au voisinage d'autres montagnes élevées. Les plateaux du Bas-Dauphiné, au pied des Alpes Dauphinoises, ont la même origine. Les graviers stériles du plateau de Chambaran y rappellent ceux du Lannemezan : mêmes bois et mêmes landes. De même, le plateau de la Dombes, graviers et boues argileuses, au pied du Jura Bugésien. En outre, ici comme là, se rencontrent de ces brefs tronçons de hauteurs caillouteuses, dont les plus longs affectent une forme semi-circulaire à la concavité tournée vers la montagne voisine : ce sont les débris de moraines frontales, anciennes limites des glaciers qui s'avançaient jadis de la montagne jusqu'au cœur des plaines.

F. Maurette.
(*Pour comprendre les paysages de la France.*)

Lecture III. — **La plaine flamande.** — Vers le Nord, la craie qui forme le sous-sol des hautes plaines de Picardie, d'Artois et de Cambrésis, s'enfonce et disparaît peu à peu sous des couches plus récentes et particulièrement des argiles. Du haut des dernières collines crayeuses de l'Artois, on voit s'étendre sous les horizons brumeux une grande plaine basse aux molles ondulations, parcourue par l'Escaut et ses affluents, dont une faible partie seulement se trouve en territoire français.

Presque tout est argile dans cette Flandre française. Ce qu'on appelle l'argile des Flandres constitue une puissante assise qui dépasse 100 mètres d'épaisseur à Bailleul, compacte, imperméable, humide. C'est seulement vers Ypres et Courtrai en Belgique que le sol devient franchement sableux. A cette argile, qui forme surtout le sol de la Flandre intérieure, il faut ajouter l'argile qui forme celui de la plaine maritime, le long de la Mer du Nord, couche toute récente déposée dans les eaux marines qui submergèrent le pays au début du Ve siècle après J.-C. Depuis le Ve siècle jusqu'au IXe siècle, des vases marines épaisses de deux ou trois mètres, semblables à celles qu'on voit encore se découper dans les baies de la côte et qu'on transforme en polders après les avoir asséchées, recouvrirent toute cette lisière occidentale de la Flandre ; leur niveau actuel reste inférieur à la hauteur des fortes marées ; sans les dunes et les digues qui les protègent, elles recevraient, comme à la fin de l'époque romaine, la visite régulière des flots.

Sur ces argiles, tout est bas et plat. Vallées et plaines se confondent dans la même surface. Le sillon des vallées mord à peine dans la masse. Les vallées larges se rejoignent, presque sans seuils de partage. Tout cet ensemble ne dépasse guère l'altitude de 60 mètres. Il n'y a que deux exceptions : les Monts de Flandre et la Pévèle. Les curieux monts de Flandre qui dépassent 150 mètres au nord d'Hazebrouck (Mont Kemmel, Mont des Cats) font partie d'un alignement de collines sableuses qui se continue en Belgique : ces faibles éminences dominent cependant tout le paysage uniforme de la Plaine. La Pévèle, petite région au centre de laquelle se trouve la ville d'Orchies, est une masse d'argile s'élevant à 107 mètres, entourée de tous côtés par des vallées extrêmement larges (la Scarpe, la Marque). Il n'y a plus d'autre relief remarquable en Flandre que le long de la mer où se dresse une ligne de dunes, vrai rempart de sable blanc qui, de Calais à Dunkerque, protège la côte contre l'invasion des eaux.

Sol imperméable, faible pente, relief bas, voilà de mauvaises conditions d'écoulement pour les eaux, voilà la nécessité de lutter sans cesse pour drainer le sol. Sous la Pévèle, un réseau de tuyaux enfouis en terre égoutte les champs et amène l'eau à des fossés soigneusement entretenus. Presque horizontale, la plaine de la Lys, qui ne dépasse pas 18 mètres d'altitude, se trouve toujours sous la menace de l'inondation ; des fossés la parcourent en tous sens, complétés par des drains souterrains. Autour de Saint-Omer, règnent toujours de grands marais au sol tourbeux, débités en parcelles maraîchères entre lesquelles on chemine en barque. Enfin, dans la Plaine Maritime, il a fallu refouler pas à pas les eaux de la mer ; le pays n'est resté terre ferme que par un long travail de reconquête, commencé surtout à partir du XVIIe siècle. On a profité de la protection naturelle des dunes ; on a renforcé par des digues leurs points faibles ; on a organisé et réglé l'écoulement des eaux, eaux douces des rivières, eaux salées filtrant à travers les sables du littoral ; on a tracé tout un réseau de fossés et de canaux (watergands) qui partagent le pays en planches géométriques ; on a construit des écluses de mer qui règlent la vidange des eaux d'après l'état de la marée : travaux longs et coûteux que seul l'esprit d'association rendit possibles...

Demangeon et Cholley.
(*France, métropole et colonies.*)

Lecture IV. — **Les plaines du Comtat-Venaissin.** — Entre le Rhône et les chaînons violets des Alpes de Provence, massif du Léberon, monts de Vaucluse, montagne de Lure, montagne de Chabre, que domine la masse épaisse et haute du Ventoux (1912 mètres), s'étendent des plaines rousses, marquetées, là où elles sont irriguées, de la tache verte des vergers et des jardins, et piquetées de buttes de calcaires ou de graviers, que couvrent de maigres buissons où poussent le thym, le romarin, le câprier et quelques chênes truffiers. Les petits torrents qui descendent des montagnes vers le Rhône, découpent ces plaines en quelques compartiments : il y a la plaine d'Orange, la plaine de Carpentras, la plaine de Cavaillon. Toutes sont semblables : buttes et bassins secs, improductifs si l'homme ne leur donne pas ses soins, mais d'un grand rapport, — même les buttes buissonneuses, — si l'homme se donne la peine de les irriguer et d'y cultiver les produits qui conviennent à leur sol et à leur climat.

Aujourd'hui, les plaines, complètement irriguées par des saignées prises au Rhône, à la Durance et aux autres torrents, ne sont qu'une série de vergers et de jardins. Tous les fruits, et notamment le raisin de table, les amandes, les olives, les melons, tous les légumes, et notamment les tomates et l'ail, surabondent. Quant aux buttes et aux collines, elles donnent deux produits dont le rapport n'est point méprisable : les câpres et les truffes...

Quant au bétail, il est presque uniquement représenté, outre une dizaine de milliers de chèvres, par quelques 159 000 moutons, qui paissent à l'automne les chaumes des quelques champs de céréales, mais vivent surtout de l'herbe rare et des jeunes pousses des buissons, sur les collines et sur les pentes pierreuses des monts.

La plaine est émaillée de gros bourgs, marchés prospères : Valréas, Vaison, Orange, Entraigues, Carpentras, l'Isle-sur-Sorgue, Cavaillon, aux melons fameux ; dans les vallées de la montagne : Apt et Pertuis leur font pendant. Toutes ces petites villes ont plus d'animation que pourraient le faire prévoir les quelques milliers ou centaines d'habitants qui les peuplent : la place y joue le rôle que l'*agora* et le *forum* ont toujours joué dans les cités grecques et romaines. L'agriculteur lui-même aime à vivre au village, autour de la fontaine, qui donne l'eau, dispensatrice de toutes richesses.

F. Maurette. (*Toute la France.*)

Mme Ozouf.

Rouch. Les traits essentiels de la géographie humaine..... 9 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les légumes (suite).

2. Les légumes frais.

Les légumes frais, eux, n'ont pas perdu d'eau : Ils sont tout gonflés d'une eau bien meilleure que celle de la marmite, d'une eau sucrée, salée, aromatisée, d'une eau qui est leur sève, leur suc, et qu'il ne faut pas laisser perdre.

Aussi, toutes les fois que c'est possible, ne pelez pas avant la cuisson ceux que la nature a munis d'une enveloppe. Des carottes au beurre ou à la béchamel, des pommes de terre sautées ou en purée seront bien meilleures si vous les avez fait cuire d'abord *dans leur peau* ; l'épluchage en sera d'ailleurs bien plus facile.

S'il faut absolument peler avant la cuisson, ayez soin du moins de le faire au dernier moment et de laver les légumes rapidement et en entier ; *ne les coupez qu'ensuite*. Je vois parfois des pommes de terre, coupées en quatre ou huit, tremper deux heures dans un seau d'eau, ces pommes de terre-là ne seront pas plus propres que celles qu'on a lavées en une minute et elles seront beaucoup moins bonnes : elles auront laissé fuir dans l'eau du seau une grande partie de leur suc et aussi de leur fécule.

Et comment couper les légumes ? — Faites cuire en entier ceux qui doivent d'abord cuire à l'eau ; ne les coupez qu'au moment de les mettre en sauce.

Mais si vous voulez faire cuire directement dans la sauce vos légumes (carottes autour d'un morceau de bœuf ou de veau par exemple) et si vous devez les couper, réfléchissez : si vous coupez vos carottes en rondelles, vous tranchez *tous* les vaisseaux qui transportent la sève et celle-ci s'écoulera dans la sauce ; la sauce n'en sera que meilleure, mais vos carottes, une fois cuites, n'auront plus de goût : elles seront molles et fades comme du papier cuit : il n'en sera resté que la cellulose, qui est la partie solide des végétaux, celle qui sert justement à faire le papier... Si, au contraire, vous coupez vos carottes dans le sens de la longueur, elles resteront succulentes parce que vous aurez respecté la plupart de leurs vaisseaux.

Observez donc vos légumes pour les couper le plus avantageusement possible :

Pour la cuisson. — Même souci : ne laissez pas fuir les sucs et, pour cela, mettez vos légumes frais à l'*eau bouillante*, si c'est à l'eau qu'ils doivent cuire, et... ne les y oubliez pas. Dès qu'ils sont cuits, retirez-les, puis égouttez-les soigneusement avant de les assaisonner.

Évitez, d'ailleurs, la cuisson à l'eau toutes les fois que c'est possible. Il ne faut y soumettre que les légumes qui ne pourraient pas cuire dans la sauce que vous leur destinez, ou ceux dont la saveur est un peu forte pour votre goût et qui *doivent* perdre *un peu* de leurs sucs.

Les bouillons.

Un bouillon, c'est de l'eau qui a cuit des légumes, avec ou sans viande. On l'utilise généralement pour faire un potage.

Le rôle des légumes est donc là de donner tous leurs sucs ; c'est le bouillon qui doit avoir du goût ; si les légumes deviennent du papier, vos poules s'en régaleront. Alors, coupez-les en aussi petits morceaux que vous voulez, mettez-les à l'eau froide si vous voulez, laissez-les cuire tant que vous voulez, vous aurez ainsi un bouillon très savoureux, même avec une petite quantité de légumes.

Mais si vous voulez, comme on le fait dans beaucoup de familles, manger après la soupe les légumes embeurrés, ce qui est délicieux et très sain, agissez comme je vous l'ai dit plus haut : faites-les cuire aussi entiers que possible et très rapidement, afin qu'ils aient toute leur saveur. Vous aurez un bon bouillon quand même parce que vous y mettrez des légumes en grande quantité.

Le pot-au-feu, mets national français, s'obtient en faisant bouillir un morceau de bœuf avec des légumes bien déterminés : carottes, navet, panais, poireaux, une branche de céleri. Le pot-au-feu classique se prépare en vue du bouillon qui doit être, s'il est bien réussi, quelque chose d'exquis, d'unique, de parfait... Tout lui est donc sacrifié.

On met la viande à l'eau froide, on amène lentement l'ébullition, on met les légumes dès que celle-ci est commencée et on laisse cuire encore pendant cinq heures et davantage si l'on veut obtenir un *consommé*.

Vous comprenez que la viande ainsi cuite n'a plus guère de suc : elle est sèche et sans goût, les légumes aussi. Mais le bouillon !... Il faut en avoir goûté un bien à point pour s'en faire une idée... On en fait des potages merveilleux !

La « poule au pot » béarnaise, la « potée » bourbonnaise (qui utilise un jambonneau ou des petites côtes de porc et un chou), se font de la même façon, mais en vue du plat de viande et légumes et non en vue du bouillon, que l'on consomme, mais qui n'a rien de sensationnel. Donc, rien dans l'eau froide.

Un conseil important pour l'assaisonnement de tous ces « pots ». *Ne salez qu'après avoir écumé*. L'écume qui se forme au début de l'ébullition est composée d'albumine ; vous l'enlèverez soigneusement et vous la jetterez. Mais le sel a pour effet de faire sortir le sang de la viande ; si donc vous saliez trop tôt, vous jetteriez une écume formée non seulement d'albumine, mais encore de *jus de viande*, ce jus de viande qui doit, justement, faire l'excellence de votre mets.

Les pâtes et le riz.

Les pâtes (macaroni, nouilles, lasagnes, spaghetti) se font cuire à l'eau *bouillante*, légèrement salée. Dès qu'elles sont cuites, on les retire du feu, on les laisse gonfler quelques minutes dans leur eau, puis on les égoutte soigneusement, mais rapidement, car, si on les laisse refroidir dans la passoire, elles s'agglutinent et forment un bloc pâteux ; il faut les mettre encore toutes chaudes dans le beurre ou la sauce qui enrobera chaque brin de pâte et l'empêchera de coller aux autres.

Pour le riz, mêmes précautions exactement. Ayez soin, en outre, d'employer un volume d'eau égal à deux fois et demie, trois fois au plus le volume de riz que vous voulez faire cuire. Laissez cuire doucement. Quand le riz a absorbé toute l'eau, il est cuit (cela demande de douze à dix-huit minutes).

M. RAVAUDET.

MICHARD et AZAIS. Le nouveau guide du maître pour l'enseignement du dessin d'après nature. 19 fr.

Calcul mental.

Addition des nombres décimaux.

Les règles à appliquer sont les mêmes que celles qui concernent l'addition des nombres entiers. On tiendra compte de la virgule.

Exercices. — 1. EFFECTUER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

0 f. 80 + 0 f. 50 ; 3 m. 45 + 2 m. 25.
2 f. + 1 f. 25 ; 4 f. 35 + 7 f. 55.
0 f. 75 + 0 f. 35 ; 22 m. + 3 m. 75, etc.

2. **Problèmes.** — a. *Je paie 3 f. 25 au boulanger, 7 f. 75 au boucher et 4 f. 35 au charcutier. Quelle somme dois-je en tout?*

b. *Dans une famille, le père gagne 22 f., la mère 15 f. 75 et le fils 8 f. 25. Quel est le gain total journalier?*

COURS SUPÉRIEUR

La multiplication.

Reviser les notions déjà étudiées sur la multiplication en insistant sur la théorie que l'on pourra exposer avec détails.

Définir le **multiplicateur**, le **multiplicande**, le **produit.** Important : **le produit est toujours de même nature que le multiplicande.**

Les deux propriétés suivantes qui éclairent la théorie seront démontrées :

1. Pour multiplier la somme de plusieurs nombres par un autre nombre, on multiplie chaque partie de la somme par le nombre et on additionne les résultats obtenus.

Soit à faire la multiplication :

$(2 + 3) \times 4$, par définition c'est additionner 4 nombres égaux à $2 + 3$, soit :

$$\left.\begin{matrix} 2+3 \\ 2+3 \\ 2+3 \\ 2+3 \end{matrix}\right\} = (2+2+2+2) + (3+3+3+3) = 2 \times 4 + 3 \times 4.$$

2. Pour multiplier un nombre par 10, 100..., on écrit 1, 2... zéros à la droite du nombre :

Soit le nombre 232×10 ; en écrivant 2 320, chaque chiffre du nombre représente des unités 10 fois plus fortes qu'auparavant, le nombre a donc été multiplié par 10.

Passer ensuite à l'étude des divers cas de la multiplication (consulter un Manuel).

Propriétés des produits.

On définira le produit de facteurs une expression de la forme $2 \times 3 \times 4 \times 5$... telle que l'on doit multiplier le 1er nombre par le 2e; et ainsi de suite.

Il résulte de cette définition que l'on peut remplacer les premiers facteurs par leur produit effectué dans l'ordre même où ils sont indiqués.

La propriété principale concernant les produits de facteurs est la suivante :

On ne change pas la valeur d'un produit de facteurs quand on intervertit l'ordre des facteurs de façon quelconque.

Considérer cette propriété comme démontrée, faire quelques vérifications.

On énoncera ensuite les propriétés suivantes qui seront retrouvées en algèbre :

1. Pour multiplier un nombre par une somme, on multiplie le nombre par chacune des parties de la somme et on additionne les résultats obtenus.

$$3 \times (4 + 5 + 7) = 3 \times 4 + 3 \times 5 \times 3 \times 7.$$

2. Pour multiplier la somme de plusieurs nombres par la somme de plusieurs autres nombres, on multiplie chacune des parties de la 1re somme par chacune des parties de la seconde et on fait la somme des résultats obtenus :

$(5 + 2) \times (7 + 8) = 5 \times 7 + 5 \times 8 + 2 \times 7 + 2 \times 8$ et en général : $(a + b)(c + d) = ac + ad + bc + bd$.

3. Pour multiplier une différence par un nombre, on multiplie chaque partie de la différence par ce nombre et on fait la différence des produits o
$(8 - 3) 4 = 8 \times 4 - 3 \times 4$.

Remarque. — Bien placer les parenthèses effet, les expressions :

$(4 + 5) 6 + 7$ et $(4 + 5)(6 + 7)$ ne sont pas équivalentes. La 1re vaut :

$4 \times 6 + 5 \times 6 + 7 = 61$; et la 2e : $4 \times 6 + 4 \times 7 + 5 \times 6 + 5 \times 7 = 117$.

Problèmes sur la multiplication.

1. *Que devient un produit quand on augmente le multiplicande de 5 sans changer le multiplicateur?* RÉPONSE. → **Le produit augmente de 5 fois le multiplicateur.**

2. *On a multiplié 2 839 par un autre nombre de 2 chiffres :*

a. *Le produit du multiplicande par le chiffre des unités du multiplicateur est 14 195. Quel est le chiffre des unités du multiplicateur?*

b. *Le produit du multiplicande par le chiffre des dizaines du multiplicateur est 5 678. Quel est le multiplicateur de l'opération?*

SOLUTION :

Le 1er produit partiel s'obtient en multipliant le multiplicande par le chiffre des unités du multiplicateur ; soit a ce chiffre, on a :

$$14\,195 = 2\,839 \times a, \text{ d'où :}$$
$$a = \frac{14\,195}{2\,839} = 5.$$

Le 2e produit partiel s'obtient en multipliant le multiplicande par le chiffre des dizaines du multiplicateur ; soit b ce chiffre, on a :

$$5\,678 = b \times 2\,839, \text{ d'où :}$$
$$b = \frac{5\,678}{2\,839} = 2$$

Le multiplicateur de l'opération est donc 25.

3. *Le produit de 2 nombres est 182 766 ; le multiplicateur est un nombre de 3 chiffres, dont le chiffre des unités est 9 et celui des centaines 2. Le produit du multiplicande par le chiffre des unités du multiplicateur est 6 606 et le produit du multiplicande par le chiffre des centaines du multiplicateur est 1 468.*

a. *Trouver le multiplicande.*

b. *Trouver le chiffre des dizaines du multiplicateur.*

SOLUTION :

a. Si A est le multiplicande, le 1er produit partiel donne $9\,A = 6\,606$, d'où : $A = 734$. De même : $2\,A = 1\,468$, $A = 734$.

b. Si b est le chiffre des dizaines du multiplicateur, le multiplicateur est $2\,b\,9$ ou $200 + 10\,b + 9$ et l'on a :

$$(200 + 10\,b + 9)\,734 = 182\,766, \text{ ou :}$$
$$200 \times 734 + 7\,430\,b + 6\,606 = 188\,766.$$
$$\text{d'où } b = \frac{188\,766 - (146\,800 + 6\,606)}{7\,340} = 4.$$

Le multiplicateur est donc 249.

4. *Le produit de 2 nombres est 240, si l'on ajoute 3 au multiplicateur, le produit devient 276. Trouver ces 2 nombres.* (B. E.) RÉPONSE. → **12 et 20.**

5. *En augmentant de 7 le multiplicande et le multiplicateur d'un produit, on augmente ce produit de 364. Trouver les 2 facteurs de ce produit, sachant que leur différence est 5.*

SOLUTION :

Soient a et b les 2 facteurs du produit $a \times b$ (1).

En augmentant de 7 chaque facteur, le produit devient : $(a + 7)(b + 7) = a \times b + a \times 7 + b \times 7 + 7 \times 7$.

Ou : $ab + 7a + 7b + 49$ (2).

La différence entre (2) et (1) est :

$$ab + 7a + 7b + 49 - ab = 364.$$
$$7a + 7b = 364 - 49 = 315.$$
$$a + b = 45 ;$$

et l'on sait que : $a - b = 5$.

Le problème revient à trouver 2 nombres connaissant leur somme et leur différence, on a :

$$2a = 50 ; \quad a = 25.$$
$$b = 45 - 25 = 20.$$

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS MOYEN..... 8.80

TRAVAIL MANUEL

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Découpage et collage du papier.

DIRECTIONS. — Pour obtenir un collage très adhérent, si on emploie la dissolution de gomme arabique, ajouter du sulfate d'alumine. Rappeler qu'il est indispensable d'user modérément de la colle et d'avoir les extrémités des doigts nettes.

I. L'homme sandwich.

On l'obtient en rapprochant bandelettes rectangulaires et carrés. Superposer plusieurs feuilles

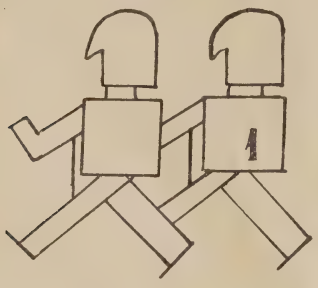

avant de commencer le découpage, on obtient ainsi plusieurs éléments qui permettront de répéter le motif et de composer une frise (fig. 1).

II. Le voilier.

Le corps rouge foncé est, en partie, caché par des vagues de deux couleurs (verte, bleue). Les voiles crème se détachent sur un fond violet. La bande du

bas doit cacher les imperfections du collage et du découpage. On peut, si on ne recherche que l'effet décoratif, n'employer que des tons différents d'une même couleur.

III. Carré orné.

Toutes les parties en noir sur la figure 3 le seront sur le travail. Toutes les parties blanches sont en réalité jaunes. Les fleurs — par leur couleur rouge — réchaufferont l'ensemble.

Découper un carré de 10 cm. de côté dans du papier noir, un autre de 9 cm. dans du papier jaune, coller ce dernier sur le premier.

Toujours dans du papier noir, découper la silhouette du vase, les feuilles et la partie centrale des fleurs.

Coller sur le carré jaune le vase et les feuilles ; découper et placer ensuite les fleurs. Placer sur le vase, et, comme il est indiqué sur la figure, des bandelettes jaunes.

Employer de préférence le papier glacé.

IV. Paysage.

Découper un rectangle bleu pâle ; placer les rochers qui serviront de fond (violet), puis le tronc de l'arbre et la partie verte représentant le feuillage

(éviter le vert trop clair). La couleur mauve peut convenir pour les voiles et le corps du voilier. La barrière doit se détacher nettement ; le rouge-brique paraît indiqué. La lune — jaune — doit être en partie cachée par un nuage bleu foncé.

REMARQUE. — Ces trois exercices ne sont réalisés que dans un but décoratif, mais on peut, par le même procédé, illustrer des devoirs, des chants, des fables, etc.

Il est bon, avant de commencer l'exercice, de rechercher la scène simple, mais caractéristique, et de la fixer par un croquis dont on couvrira les éléments de hachures différentes, chaque variété de hachures correspondant à une couleur. Il ne reste plus, alors, avant de coller, qu'à rechercher les teintes s'alliant avantageusement.

Quand la composition exige la réalisation d'éléments compliqués, le maître peut distribuer des gabarits en carton, chaque élève n'a plus, alors, qu'à fixer les éléments qui lui paraissent intéressants.

H. DEGORRE, *Instituteur, Mœuvres (Nord).*

LEBIGOT et COQUERELLE (Mmes) **Pour rendre nos enfants souples et gracieux.....** *broché.* 10 fr. *relié...* 11.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

L'écureuil.

Il vit sur les arbres de la forêt. Les branches, les rameaux et les sommets d'arbres constituent son domaine. *Il est bien préparé à cette vie dans la forêt.*

1. **C'est un excellent sauteur.** — Regardez les *pattes postérieures* fortes et longues. Son corps est *élastique*, son agilité est incroyable. Il saute d'arbre en arbre, de branche en branche, avec une aisance parfaite. Il traverse au saut des distances de 5 à 6 mètres sans difficulté. Il s'élance aussi d'une hauteur considérable et retombe à terre avec une souplesse inouïe.

Sa *queue longue et touffue* (observez les deux rangées de poils symétriques) lui sert de *parachute* et de *gouvernail*. Recourbée sur le dos au repos, la queue se raidit fortement pendant le saut et offre, grâce à sa large surface, une grande résistance à l'air. L'animal peut changer de direction en sautant.

2. **C'est un bon grimpeur.** — Regardons ses orteils élancés et libres comme les doigts de notre main. Le pouce porte un ongle aplati, les autres doigts sont armés de griffes recourbées et tranchantes avec lesquelles l'animal s'accroche et se fixe sur le tronc et les branches. L'écureuil peut aussi percher solidement sur les branches, ses doigts saisissent les branches peu épaisses.

3. **Dans sa bouche, il a des cisailles et des râpes.** — Observons ses dents (montrer les deux mâchoires). Il y a deux sortes de dents : des incisives, deux à chaque mâchoire, qui sont comme des cisailles (remarquez l'angle aigu, pensez au ciseau du menuisier). Ces incisives sont fortement et profondément fixées dans les mâchoires. Les molaires sont comme des râpes (saillies obliques). Les incisives s'usent réciproquement. Elles disparaîtraient assez rapidement si elles ne poussaient indéfiniment par la base, aussi rapidement qu'elles s'usent par le sommet.

4. **Sa nourriture.** — Il se nourrit de fruits, de glands, de noisettes, de châtaignes, de faînes, de noix, de bourgeons, d'écorce. Il ne dédaigne pas non plus les jeunes oiseaux.

Comment mange-t-il ? Il s'assied sur son derrière et porte l'aliment à sa bouche avec les deux pattes de devant. Celles-ci remplissent donc l'office des mains.

Avec les incisives, il ronge les coques et ouvre les fruits. La mâchoire inférieure, allant de devant en arrière, moud la nourriture entre les molaires-râpes.

La bouche de l'écureuil est étroite. Sa lèvre supérieure est fendue et laisse passer les incisives supérieures.

L'écureuil effeuille souvent les cônes de pin ou de sapin. Vous avez certainement déjà trouvé des écailles de cône au pied des ormes, ce sont les reliefs du repas de l'écureuil.

5. **Ses habitudes de vie.** — Il ne sort guère qu'au coucher du soleil. Le reste du temps, il reste dans son nid, construit en mousse et en branchages, établi sur un arbre à l'enfourchure de grosses branches. Pendant l'été, il amasse dans son nid ou cache dans différents endroits des provisions pour l'hiver. A l'approche de l'hiver, il bouche toutes les fentes du nid et s'y tapit, à l'abri du vent et du froid.

Ses ennemis sont nombreux : martre (son principal ennemi), renard, faucon, hibou et l'homme.

Ses moyens de défense : sa vie sur les arbres (l'homme et le renard, par exemple, ne peuvent pas l'y poursuivre), sa grande agilité, son adresse, sa couleur rousse, sa bonne ouïe (remarquez les poils du pavillon), sa bonne vue, son bon toucher (moustaches).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Soufre. Phosphore. Les allumettes.

Introduction. — Comment les peuples sauvages font-ils du feu ? Rappeler l'histoire de Robinson Crusoé. Le feu était regardé chez les anciens comme le plus noble des éléments, comme une vive image de l'astre du jour. Raconter la légende de Prométhée. Expliquer le vestibule des Romains (*stabulum vestae*) où l'on conservait le feu.

Parler des briquets à silex : pièce d'acier avec laquelle on frappe un silex pour enflammer un morceau d'amadou. Et aujourd'hui ? les *allumettes*, ustensiles indispensables, ingénieux. Pour comprendre comment l'allumette s'enflamme, nous allons d'abord étudier le *soufre* et le *phosphore*.

I. Le soufre.

1. **C'est un minerai naturel.** — Il se trouve en grande abondance dans la nature à l'état natif (voisinage des volcans, Sicile, Islande). La Sicile produit la plus grande partie du soufre que consomme l'industrie (Etna, versant méridional de l'île).

Le soufre est mélangé à des matières terreuses et des pierres. On l'en sépare par une fusion grossière (avec du coke). Montrer du soufre brut, du soufre raffiné : *canons*, du soufre pulvérulent, *soufre en fleurs*, une *mèche soufrée*.

2. **Observons un morceau de soufre en canon.** — Belle couleur jaune-citron, inodore, insipide. Frottons-le : odeur particulière.

Tenons un morceau de soufre à la main. On entend des craquements. Expliquons : les parties externes se dilatent et se séparent des parties internes où la chaleur n'arrive que difficilement, le soufre étant un mauvais conducteur de la chaleur.

Jeter quelques morceaux de soufre dans de l'eau, dans de l'esprit de vin : insoluble.

3. **Chauffons du soufre.** — Introduire de menus fragments de soufre dans un tube à essai ; chauffer avec la lampe à alcool (pour éviter le bris du tube, tant que le soufre n'est pas fondu, retirer fréquemment le tube de la flamme).

Le soufre fond à 114° et forme un liquide très fluide de belle couleur jaune clair.

Continuons à chauffer et observons les changements de couleur. Le liquide s'épaissit et brunit. Puis il devient tellement épais qu'on peut retourner le tube sans qu'il s'en échappe. Puis il reprend sa fluidité sans perdre sa couleur brune. Faisons-le maintenant couler dans de

EISENMANGER et RICHARD. Comment construire soi-même ses appareils scientifiques 15 fr.

l'eau froide. Nous obtenons un fil de soufre brun clair, mou, élastique comme du caoutchouc. Laissons refroidir ce soufre mou. Au bout de quelques heures il reprend la consistance et la couleur du soufre ordinaire.

4. **Le soufre est combustible.** — Enflammons du soufre dans l'air : flamme bleue, gaz de soufre, appelé *acide sulfureux*.

Rappeler l'expérience de la combustion très vive du soufre dans de l'oxygène (leçon 1).

Pour observer l'acide sulfureux (expliquer SO^2 s'il y a lieu), brûler du soufre dans un dé à coudre attaché à un fil de fer, introduit dans une éprouvette.

Montrer que ce gaz n'est ni *combustible*, ni *comburant*. Constater qu'il est soluble dans l'eau.

Trouver son action décolorante : allumer du soufre dans une coupelle, la recouvrir d'un entonnoir ou d'un cornet de papier. Décolorer des fleurs rouges, du papier imprimé, des brins de paille mouillés, une tache de vin dans un mouchoir.

5. **Usages du soufre.** — Comment utilise-t-on le soufre chez vous à la maison ? pour soufrer les tonneaux, désinfecter les pièces, pour le soufrage des vignes.

Autres usages : en médecine pour le traitement des maladies de la peau, composition de la poudre à canon, des poudres d'artifice.

II. Le phosphore.

L'alchimiste et médecin Brand, de Hambourg, a découvert le phosphore, en 1669, en analysant de l'*urine*. Cent ans après, les chimistes suédois Gahu et Scheele trouvaient le moyen de l'extraire des *cendres d'os*. Leur procédé est encore suivi de nos jours.

1. **Observons du phosphore.** — Attention, il est très vénéneux ! (pensez à la mort-aux-rats). Contre-poison efficace : le blanc d'œuf battu dans de l'eau, s'abstenir d'huile et de lait. Montrer un bâton de phosphore conservé dans un bocal d'eau. Couleur *blanche légèrement jaunâtre, flexible, mou, odeur de l'ail, insoluble dans l'eau*. Montrer qu'il luit dans l'obscurité, on dit qu'il est *phosphorescent*.

Pour les expériences suivantes, se servir de quelques morceaux de phosphore gros comme des lentilles. Les détacher sous l'eau, les sortir avec une pincette et les sécher sur une feuille de papier-filtre (brûler cette feuille après usage !). Préparer, par précaution, un seau plein d'eau.

2. **Il brûle et fond facilement.** — Poser un petit morceau de phosphore sur une plaque de fer-blanc. Le toucher avec une aiguille à tricoter qu'on vient de sortir de l'eau bouillante. Cette chaleur suffit pour allumer et fondre le phosphore (44°).

Grand danger de l'inflammabilité.

3. **Il s'unit facilement à l'oxygène.** — Sortons un morceau de phosphore mouillé, une fumée blanche l'enveloppe à l'air.

4. **Phosphore blanc, phosphore rouge.** — Chauffons-le dans un vase clos. Introduire un petit morceau de phosphore dans un tube de verre (40 centimètres de longueur, 10 à 15 millimètres de diamètre). Chauffer, le tube étant horizontal. Observer le *phosphore rouge* qui se dépose sur les parois du tube et sur le morceau de phosphore. Propriétés particulières du phosphore rouge : il n'est pas phosphorescent, s'enflamme seulement à 260°, n'est pas vénéneux.

Expérience pour montrer la différence de l'inflammabilité des deux phosphores :

Poser une lame de cuivre (10 cm. × 1 cm.) sur le trépied. Mettre un petit morceau de phosphore blanc à l'une des extrémités, un petit morceau de phosphore rouge à l'autre. Chauffer la lame au milieu. Observer et conclure.

5. **Le phosphore dans la nature.** — Nous avons déjà dit que le phosphore a été découvert dans l'urine et qu'on l'extrait des os d'animaux. Nos os, nos nerfs, notre cerveau notamment contiennent du phosphore. Par la nourriture, nous l'introduisons en notre corps.

III. Les allumettes.

1. **Comment on faisait les premières allumettes.** — Bûchettes en bois de tremble, de peuplier blanc, de pin. Pourquoi ?

Du temps de la Révolution : allumettes-bûchettes dont l'extrémité était imbibée de soufre fondu. Elles ne s'allumaient qu'au contact du feu.

En 1809 : premières allumettes chimiques dont l'extrémité était ensuite d'un mélange de soufre et de chlorate de potasse. On les allumait en les plongeant dans de l'acide sulfurique.

En 1831, Charles Sauria, élève du collège de Dôle, créa les allumettes phosphoriques en faisant entrer dans la tête de l'allumette du phosphore blanc. Les allumettes débitées furent garnies de soufre fondu. Puis on garnit de la même manière l'extrémité soufrée avec une pâte inflammable contenant du phosphore blanc, de la colle forte, du sable fin et une couleur rouge. Pour enflammer ces allumettes, on frotte la tête contre un corps rugueux. Le frottement produit de la chaleur. Cette chaleur suffit pour enflammer le phosphore. Sa combustion enflamme le soufre qui, en brûlant, enflamme le bois.

On remplace aussi le soufre par de la stéarine. Mais comme celle-ci est moins facilement inflammable que le soufre, on y introduit un peu de chlorate de potasse. Mais la présence du phosphore (inflammabilité et poison) rendent ces allumettes dangereuses.

2. **Les allumettes suédoises dites de sûreté.** — L'allumette même ne contient plus de phosphore. Son extrémité est garnie de paraffine et d'une pâte composée de chlorate de potasse (oxygène), de sulfure d'antimoine combustible et comburant (en montrer) et de colle forte. Le frottoir de la boîte est recouvert de phosphore rouge, de sulfure d'antimoine et de colle.

Lorsqu'on frotte l'allumette sur le frottoir, elle en détache une particule de phosphore qui s'enflamme au contact du chlorate de potasse. Cette combustion allume le sulfure d'antimoine, fond la paraffine et allume en feu le bois. Tous ces différents phénomènes chimiques se font en moins d'une seconde.

Expérience possible (attention ! écarter les élèves) : sur un papier, à l'aide d'une plume d'oiseau, mélanger délicatement un peu de phosphore rouge avec du chlorate de potasse très pulvérisé. Poser un peu de ce mélange sur un étau et frapper avec un marteau à long manche. Explosion et flamme.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BELIME-LAUGIER (Mme) Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménager. 15.50

rapport à AB ; donc ils sont égaux, de sorte que :

$$\widehat{ADB} = 1 \text{ droit},$$

ou BD est perpendiculaire à DE.

De même $\widehat{AEC} = 1$ droit et CE est aussi perpendiculaire à DE. Les droites BD et CE sont donc parallèles : DBCE est un trapèze rectangle.

AD et AE sont symétriques de AH ; donc :

$$AH = AD = AE ;$$

et la circonférence de centre A, de rayon AH, a pour diamètre DE.

BC étant perpendiculaire au rayon AH en H est tangente à cette circonférence.

3° Les triangles ABD et ABH étant symétriques sont égaux, et de même AEC = ACH.

Donc l'aire du trapèze DBCE est double de l'aire du triangle ABC ; elle est égale à :

$$2 \times \frac{AB \times AC}{2} = bc.$$

On a vu que :

$$DE = 2\,AH ;$$

Or AH étant hauteur du triangle rectangle ABC,

$$AH \times BC = AB \times AC,$$

soit, puisque $BC = \sqrt{b^2 + c^2}$,

$$AH = \frac{bc}{\sqrt{b^2 + c^2}}.$$

Donc :

$$DE = \frac{2\,bc}{\sqrt{b^2 + c^2}}.$$

4° Pour que $\widehat{DBC} = 60°$, il faut et il suffit que sa moitié $\widehat{ABC} = 30$. Donc AC est la moitié de BC, ou :

$$BC = 2\,b.$$

Le triangle rectangle ABC donne :

$$AB^2 = BC^2 - AC^2 ;$$

ou :

$$c^2 = 4\,b^2 - b^2 = 3\,b^2.$$

Il faut donc :

$$b\sqrt{3} = c \text{ ou } \frac{b}{c} = \frac{1}{\sqrt{3}} = \frac{\sqrt{3}}{3}.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Toulouse, octobre 1933). — 1. **Problème.** — *Quel poids de minerai de manganèse renfermant 38,6 p. 100 de bioxyde et quel poids d'une solution d'acide chlorhydrique faut-il employer pour préparer 50 litres de chlore, sachant que la solution chlorhydrique renferme 24,78 p. 100 d'acide? Mn = 55, O = 16, Cl = 35,5.*

→ SOLUTION. — On obtient du chlore en attaquant le bioxyde de manganèse par l'acide chlorhydrique ; on a :

$$MnO^2 + 4\,HCl = Mn\,Cl^2 + 2\,Cl + 2\,H^2O.$$

Donc :

55 + 16 × 2 = 87 g. de MnO^2 et 4 (1 + 35,5) = 146 g. de HCl donnant 22 l. 4 de chlore.

Pour en obtenir 50 litres, il faut :

$\frac{87 \times 50}{22,4}$ de MnO^2 qui sont contenus dans :

$$\frac{87 \times 50}{22,4} \times \frac{100}{38,6} = 503 \text{ g. de minerai ;}$$

et $\frac{146 \times 50}{22,4}$ d'acide chlorhydrique qui sont contenus dans :

$$\frac{146 \times 50}{2,4} \times \frac{100}{24,78} = 1\,315 \text{ g. de solution.}$$

2. **Question de cours.** — *En prenant comme exemple une fleur que vous connaissez, décrivez les diverses parties, indiquez les caractéristiques et tirez les caractères de la famille à laquelle la plante appartient.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La pacification du Maroc.

(*Suite.*)

Au début de 1934, le Moyen et le Haut Atlas étaient entrés dans l'obédience du Sultan, et avaient cessé d'être des éléments hostiles. Mais si les populations s'étaient soumises, les vrais « baroudeurs », les éléments actifs de la dissidence avaient, à chaque défaite, glissé entre les mailles de notre filet, s'étaient échappés entre nos postes et réfugiés, de proche en proche, dans la région au sud de la plaine du Sous, entre l'Anti Atlas et le désert. C'est là qu'il va falloir les poursuivre en 1934.

Le *massif de l'Anti-Atlas* est, au sud de *Taroudant* sur l'oued Sous, d'accès difficile à cause de son altitude qui atteint 2 400 mètres au Djebel Ikst. A l'ouest, au sud de *Tiznit*, il est moins élevé, dominant la plaine de 400 mètres ; les vallées des fleuves qui en descendent vers la plaine du Sous communiquent par des cols peu élevés avec les affluents qui descendent au sud vers l'oued *Noun*. A l'est, il est également franchissable par *Agadir-Tezguent* et *Timguilcht*. Mais tandis qu'il descend en pente assez douce vers le sud, il aboutit, à l'est, par des plateaux (plateau du *Tamanart*) où s'encaissent profondément les oueds, à l'arête montagneuse du *Djebel Bani*. Le Djebel Bani domine de 500 mètres la vallée du Draa. Là, au seuil des cluses où les affluents de droite du Draa ouvrent une voie vers le nord, se sont établis des marchés : *Aqqa*, Tatta, *Icht*, Tissint. De l'autre côté du Draa s'étendent : à l'est, le Sahara ; au sud, le Rio de Oro espagnol.

L'agitation en 1934.

Dans cette région vit une race de Berbères industrieux qui, mal satisfaits des ressources insuffisantes de leur sol nu, s'expatrient volontiers pour un temps : ils se font cireurs, garçons de café, chauffeurs à Marrakech, Casablanca ou Fès, voire manœuvres en France, à Saint-Étienne, à Lyon, au Havre, à Paris. Tiznit distribue chaque mois cent mille francs de mandats venant de France. Ces hommes n'éprouvaient point la répugnance des montagnards farouches à entretenir des relations pacifiques avec nous. Ils respectaient les régions que nous occupions au nord. Nous poursuivions par le moyen du « Bureau des Affaires indigènes » de Tiznit, une propagande pacifique qui avait des chances d'aboutir à la soumission de ces tribus peu farouches.

A la fin de 1933, la situation change dans l'Anti-Atlas. Les grands « baroudeurs », qui ont dû fuir le Haut Atlas central, se sont réfugiés au sud. Aït Hamon et Aït Rebbache ont gagné l'oued Noun et le pays Akssas. La région s'agite. *Merebbi Rebo*, le fils du vaincu de Marrakech en 1912, « le sultan bleu » qui rêve de dominer le Maghreb, est un chef tout trouvé pour la dissidence. *Belgacem N'Gadi*, un autre chef, chassé par nous du Tafilalet, a, par la montagne, gagné le *Noun* où il rallie Aït Hamou et Aït Rebbache. Tous ces éléments sont prêts à jouer leur dernière carte. Ils créent une agitation insolite, organisent en guerre les Berbères, hésitants d'abord. Des renseignements inquiétants nous parviennent, faisant présager une attaque subite. Une action est décidée.

Les opérations.

La tâche est rendue malaisée non seulement par le *relief*, mais par la présence, à l'ouest, du territoire d'*Ifni*, enclave espagnole en droit, mais que sa métropole n'a pas occupée et que les insoumis peuvent utiliser pour nous surprendre par derrière ou pour se replier, alors que nous ne pouvons pas y pénétrer.

Le plan du général Huré, commandant supérieur

JAUBERT — CONTES POPULAIRES RUSSES. RECITS DU TERROIR RUSSE. *Chaque volume :* broché... 15 f. relié..... 11 f. *Toile noire...* 16.50

des troupes au Maroc, tenait compte de tous ces éléments. Le massif du Djebel Ikst, au sud de Taroudant, ne devait pas être attaqué de face. L'Anti Atlas devait être franchi à l'*ouest* (région sud de Tiznit) par les troupes du général Catroux partant d'*Agadir Bou Adane*, se couvrant à l'ouest face au territoire d'Ifni, et ayant pour premier objectif *Bou Izakarène*, centre de la tribu des Aksass. A l'est, une partie des troupes du général Giraud, avec le colonel Marratuech, devait se porter d'*Agadir-Tezguent* sur *Timguilcht* puis sur Tamanart. De Timguilcht, elle devait envoyer vers *Kerdous* un détachement à la rencontre d'un détachement analogue envoyé de l'ouest, pour encercler par le sud le Djebel Ikst. Le reste des troupes Giraud, avec le colonel *Trinquet*, comprenait des formations rapides : méharistes, escadrons montés, infanterie en camions, escadrons motorisés et batteries tractées. Elles devaient d'Aqqa occuper la vallée de l'oued Draa, les cluses du Djebel Banni et converger avec le colonel Marratuech vers Tamanart.

La troisième semaine de février, les groupes sont

en place, celui du général Catroux, face au sud, en présence des Aksass, retranchés dans la montagne et défendus par la barrière rocheuse du *Tizi* d'où ils dominent nos troupes, celui du colonel Trinquet face à l'ouest, prêt à foncer le long du Djebel Bani. Le 23, le groupe Catroux attaque, se couvre du côté de l'Ifni, en prenant pied sur le Tizi mais ne progresse que fort difficilement, avec des pertes. En même temps, le groupe Trinquet s'ébranle, occupe les cluses d'Icht, de Foum-el-Hassam et, montant sur le plateau, s'empare, le 26, du pays Tamanart. Mille familles dissidentes se soumettent. Le général Huré, voyant réussir la manœuvre d'enveloppement par le sud, suspend momentanément l'attaque du général Catroux en direction de Bou Izakarène, beaucoup plus meurtrière. Le 27, se déclenche l'offensive du groupe Marratuech en direction de Timguilcht qui progresse largement le 28, malgré de vives résistances. Menacés au nord par cette attaque, au sud par les troupes Trinquet qui ont pris Tamanart, les dissidents entrent en pourparlers avec la colonne Marratuech.

Cependant dès le 27, la colonne Trinquet, rapide, marche vers l'ouest pour prendre à revers le pays Aksass devant lequel est arrêté au nord le général Catroux. Elle arrive à Tarjicht le 28. Les Aksass hésitent, acceptent d'entrer en pourparlers avec un officier des Affaires indigènes. Le bloc insoumis se désagrège. Le 2 mars les Aksass se soumettent et le groupe Catroux peut sans combat gagner Bou Izakarène.

Pendant ce temps, la colonne Marratuech a reçu la soumission des vallées des affluents du Draa, et les grands nomades *Ait Oussa* de la région d'*Assa* se rallient à nous. Le groupe Trinquet ayant reçu leur soumission descend le Draa à toute allure. Ses méharistes coupent la retraite aux Aït Hamon et aux Aït Rebbache en fuite vers le Rio de Oro. *Belgacem N'gadi* et ses partisans se rendent le 12 mars ; Merebbi Rebo se réfugie en zone espagnole. Le *Djebel Ikst*, encerclé par les colonnes détachées, d'Agadir Tezguent, de Timguilcht et de Kerdous, tombe bientôt entre nos mains. Le Maroc sud est soumis.

Cette dernière étape de la conquête a, comme les précédentes, réussi grâce à l'emploi conjugué de l'action politique et de l'action militaire. Le pays, travaillé de longue main par les officiers des Affaires indigènes, bien connu grâce aux officiers de renseignements, présente, malgré l'influence de chefs fanatiques ou pillards, une résistance amoindrie. Des dispositions militaires judicieusement prises permettent de l'encercler, de lui montrer l'inutilité de la lutte par le déploiement de forces considérables, et entraînent une soumission rapide. Dans cette dernière opération, l'emploi de nombreux éléments motorisés et de troupes rapides comme le groupe Trinquet a eu des résultats remarquables et décidé en vingt jours du succès total de la tentative. Le service de radiotélégraphie qui a permis, malgré son avance parfois foudroyante, au groupe Trinquet de toujours rester en relation avec le commandement, le service de ravitaillement dont aucune des voitures n'est restée « à la traîne » n'ont pas peu contribué à ce succès.

Les résultats.

Cette dernière action n'a pas eu essentiellement pour objet de soumettre à notre tutelle une région dans l'ensemble assez peu productive. Son but était d'assurer la sécurité de la plaine du *Sous* que domine l'anti Atlas, d'où pouvait venir une attaque dangereuse. Ce pays tropical, tempéré par les brises atlantiques et le courant des Canaries, peut être une région riche. L'arganier, dont les chèvres paissent les feuilles des basses branches et dont les graines donnent une huile appréciée des Marocains, les dattiers, les amandiers, y prospèrent, et les jardins et les cultures s'y développent.

D'autre part la soumission de l'Anti-Atlas a permis, après l'occupation de Tindouf, la *liaison par le désert entre le Sud-Marocain et la Mauritanie*. Il a fallu, pour atteindre Tindouf, séparé de l'oued Draa par la haute falaise du Djebel Ouar Kziz, aménager une piste qui, de Akka s'est élevée au sommet de la passe de *Merkala*. De là, les 300 véhicules du groupe Trinquet gagnaient, à travers la hammada, Tindouf et y entraient sans coup férir. Apprenant alors, par T. S. F., qu'une colonne de Mauritanie venait d'atteindre le Zemmour dans l'angle rentrant du Rio de Oro, le général Huré envoyait de Merkala un détachement en automobile à 400 kilomètres de là, à Bir el Guerdan, où celui-ci rencontrait la colonne venue d'Idjil au sud. Par cet exploit a été reconnue une voie qui peut devenir un itinéraire entre l'Afrique du Nord et l'A. O. F., entre Akka et Saint-Louis du Sénégal. Tindouf peut également, par l'aménagement d'un aéroport, devenir une étape de la ligne aérienne Casablanca-Dakar qui éviterait ainsi le survol de la côte si inhospitalière du Rio de Oro.

Ainsi la zone d'insoumission qui s'épanouissait du nord au sud, du Rif à l'oued Draa, comme une muraille entre Maroc oriental et Maroc occidental, a été progressivement entamée par le nord : occupation du couloir de Taza et réduction de la « Tache de Taza » ; par l'ouest : conquête du Tadla et pénétration par l'oued el Abid ; par l'est : occupation du Tafilalet et des oasis du Ghéris, du Djebel Sagho et du Haut Atlas central ; par le sud enfin, et la réduction de l'Anti-Atlas. Il reste à organiser ces vastes étendues, construire des routes et des chemins de fer, ravitailler les populations, assurer malgré la crise du travail et des débouchés à cet immense « Empire de l'Extrême-Occident », le *Maghreb-el-Asca* comme disent les Arabes.

R. Ozouf.

DORSAY. CONTES PERSANS..... broché. 11 f. relié... 15 f. Toile noire. 16.50

VOICI pour les abonnés du *Journal des Instituteurs* un avantageux COLIS-PRIME

COMPOSITION DU COLIS

3 Albums à colorier, différents format 22 × 28.

1 Album cartes postales en héliogravure " COLONIES FRANÇAISES ".

10 Cartes postales luxe " Les chefs-d'œuvre du Louvre ".

120 Vues pittoresques des colonies françaises (Vignettes tirées en héliogravure).

1 Porte-folio contenant 4 Tableaux en noir de l'Histoire de France, à découper et à coller.

Le tout franco gare

pour **20 fr.**

Adressez les demandes, accompagnées du montant, à la Librairie Fernand NATHAN, " Service des Primes ", 9, rue Méchain, Paris (XIVe).

(Joignez à votre demande une bande récente d'abonnement).

☛ **Chaque abonné peut demander plusieurs colis.**

NOUVEAUTÉ

A. GOBY, Inspectrice de l'Enseignement Primaire.

LE LIVRE DU MAITRE pour l'Enseignement de L'ANALYSE

(LANGUE FRANÇAISE)

Un volume 13,5 × 19, broché ..... **10 fr.**

La grammaire — et sa fille l'analyse — est trop souvent aride et sèche. Si elle est bien la science des mots, elle ne doit pas être seulement cela. L'auteur montre comment, au delà des mots, il faut voir d'abord les idées, comment celles-ci peuvent se traduire, quel rôle elles imposent aux mots. Les maîtres trouveront dans cet ouvrage des directives de tout premier ordre et des indications très précises, enrichies d'exemples nombreux, concernant les exercices à proposer, ainsi que des explications sobres et précises, qui jettent la plus vive lumière sur les problèmes difficiles, que les élèves rencontrent à chaque pas dans un texte français.

R. PESSONNEAUX et **C. GAUTIER**

LEXICOLOGIE FRANÇAISE

Origine - Formation - Signification des mots

Un volume 13 × 19, de 374 pages. Broché..... **17 fr.** Relié..... **20 fr.**

Ce livre combat l'indigence du vocabulaire et l'impropriété de l'expression

La première partie n'est qu'un court exposé des éléments étymologiques de la langue française, où nous passons en revue les **mots populaires, les mots savants, les mots étrangers.** La seconde partie est consacrée aux procédés de formation des mots : **composition** et **dérivation.** Nous donnons la liste détaillée des préfixes et suffixes, et nous nous efforçons d'en fixer la valeur à l'aide de nombreux exemples.

La troisième partie traite de 600 mots et de leur signification.

R. PESSONNEAUX et **POSTEL**

Lexicologie Élémentaire

Origine - Formation - Signification des mots - 510 exercices

Un volume 12 × 18, relié ..... **8 fr.**

LE YAOURT YALACTA

SON GOUT. — Extrêmement agréable. Un vrai régal pour les enfants et pour les adultes. Peut être consommé nature ou arrosé de sucre, de miel, de confiture.

SES PROPRIÉTÉS. — Aliment remarquable, riche en calories, nutritif, léger en même temps que puissant désinfectant intestinal et régulateur incomparable des fonctions digestives.

Convient à tous, grands et petits, malades et bien portants.

Prescrit dans le régime des maladies suivantes : diabète, arthritisme, goutte, rhumatisme chronique, coliques néphrétiques et hépatiques, cholecystites, hypertension, constipation, entérites, gastro-entérites, auto-intoxications, dysenteries, diarrhées, dermatoses dérivées, etc.

SES RÉFÉRENCES. — Recommandé par tout le Corps Médical et utilisé pour leur usage personnel par plus de cinq mille médecins français.

Patronné par les Établissements Heudebert.

SES AVANTAGES. — Le plus économique et le plus sain de tous les desserts. Revient au prix du lait. Se fait à domicile ou en voyage, avec du lait frais ou de conserve, sans aucun chauffage, sans surveillance, en quatre gestes.

Pour plus amples renseignements, écrire à **OFFICE YALACTA**, 19, avenue Trudaine, Paris, Tél. : Trud. 85-85, qui envoie gratuitement et franco son intéressante brochure : « Les précieuses recettes d'Orient. »

Demandez le catalogue N° 15 de la *LIBRAIRIE FERNAND NATHAN*, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe). Vous y trouverez un choix extrêmement abondant de FOURNITURES DE BUREAUX, MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT, PAPETERIE, MERCERIE, etc...

Envoi gratuit sur simple demande

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !!

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int. moiré, ext. havane marbré, 12 couliers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné.....

Prix publicitaire : **230 frs**

Dans le même modèle les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré.....

Prix publicitaire : **155 frs**

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t^ en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)

Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Pour les candidats aux postes de professeur d'ens. primaire supérieur** (*C., 1er oct. 1934*). — Cette C. rappelle que les candidats pourvus du C. A. au prof. (2e partie) ont un droit de priorité sur les licenciés ; — que les étudiants ont donc intérêt, après avoir obtenu des C. E. supérieures ou de licence, de préparer cette 2e partie ; — que la licence ès lettres ou ès sciences et, à défaut de licence, 3 certificats d'études sup. de lettres ou 2 certificats d'études sup. de sciences les dispensent de la 1re partie.

✱ **C. A. au professorat industriel dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie** (Section C., dessin d'art appliqué) (*A., 8 oct. 1934*).

Candidats. — « La Commission établit le classement par ordre de mérite des candidats ayant obtenu une moyenne générale au moins égale à 12 sur 20 pour l'ensemble des épreuves sans note particulière inférieure à 6 sur 20 pour les épreuves orales.

« Le ministre fixe d'après les besoins de l'enseignement le nombre maximum de candidats à admettre et la Commission, dans cette limite maximum et d'après la valeur de l'examen, arrête la liste des candidats proposés pour l'admission définitive. »

Candidates. — « La Commission arrête le classement par ordre de mérite des candidates ayant obtenu une moyenne générale au moins égale à 12 sur 20 pour l'ensemble des épreuves, sans note particulière inférieure à 6 sur 20 pour les épreuves orales.

« Le ministre fixe, d'après les besoins de l'enseignement, le nombre des candidates à admettre et la Commission, dans cette limite maximum et d'après la valeur de l'examen, arrête la liste des candidates proposées pour l'admission définitive.

✱ **Le certificat d'études secondaires dans les Lyc. et Col. de g. est modifié** (*A., 4 oct. 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Un certificat d'études secondaires du premier degré pourra être délivré, sur leur demande, aux élèves des classes de troisième des lyc. et col. de garçons.

ART. 2. — Ledit certificat sera délivré par le R., sur la présentation du chef d'établissement, après avis délibéré par les professeurs dont les élèves ont suivi les cours durant les quatre premières années d'études secondaires.

ART. 3. — Seront présentés par le chef d'établissement les élèves qui ont obtenu une moyenne de 8 en sixième, cinquième, quatrième, et de 10 en troisième, pour l'ensemble des compositions visées par les arrêtés des 3 oct. 1925 et 1er sept. 1933. Les moyennes sont établies d'après les règles fixées pour l'application desdits arrêtés.

Toutefois, dans le cas où la moyenne générale de la dernière année est supérieure à 10, l'excédent peut compenser une insuffisance égale à la moyenne générale des années antérieures.

ART. 4. — L'autorisation régulière de franchir une classe n'est pas un empêchement à l'obtention dudit certificat.

ART. 5. — Procès-verbal de la délibération des professeurs est transmis au recteur par le chef de l'établissement, avec son avis personnel. Il y est joint, à titre de pièces justificatives, le livret scolaire portant les places, notes de compositions et appréciations des professeurs méritées par l'élève, et sa dernière composition pour chaque matière du programme de la classe de troisième.

ART. 6. — Le diplôme est conféré dans la forme prévue au modèle annexé au présent arrêté.

ART. 7. — L'A. du 3 août 1903 est rapporté.

***

✱ **Le J. O. du 19 oct. 1934 publie l'A. du 17 oct. 1934 donnant la liste des diplômes, titres et certificats étrangers qui permettent d'obtenir l'équivalence avec le baccalauréat français de l'enseignement secondaire.**

Dates d'examens

✱ **Interprète militaire stagiaire de langue arabe** : 11 mars 1935 ; délai d'inscription : 5 janvier.

✱ **Inspecteur et inspectrice du Travail** : 12 fév. 1935 ; délai d'inscription : 20 novembre.

✱ **Des concours pour le recrutement de cinq professeurs techniques adjoints** auront lieu prochainement dans les écoles pratiques dont les noms suivent, savoir : Le Puy (ajustage) ; Le Havre (ajustage) ; Marmande (enuiserie) ; Nîmes (forge et serrurerie) ; Dullins (ajustage, électricité).

Ces concours seront accessibles à tous les candidats (des cadres du personnel de l'enseignement technique et de l'extérieur) qui remplissent les conditions réglementaires adoptées. Pour tous renseignements, s'adresser aux directeurs des établissements précités.

LES NOUVEAUX TEXTES

Le C. A. P. et la titularisation pour les intérimaires et les stagiaires (*C., 9 oct. 1934*).

La question m'a été posée par plusieurs de vos collègues pour savoir s'il était possible d'admettre les intérimaires et les stagiaires à subir les épreuves orale et pratique du C. A. P. pendant le trimestre oct.-déc. 1934. J'ai l'honneur de porter ma réponse à votre connaissance.

Tout intérimaire ayant subi avec succès l'épreuve écrite du C. A. P. peut être admis à subir les épreuves orale et pratique avant le 31 déc. 1934. Mais, qu'il soit ou non titulaire du C. A. P., aucun intérimaire ne pourra être délégué stagiaire avant 1935, ni par suite être titularisé avant le 1er janv. 1936. Cette disposition ne souffrira aucune exception.

En ce qui concerne les stagiaires, les plus nombreux ont subi, en 1934, les épreuves orale et pratique avant le 31 juillet ; quelques-uns devaient subir ces mêmes épreuves au cours du trimestre octobre-décembre 1934. Vous pouvez les y autoriser. Mais, pour les mêmes raisons financières qui nous ont obligé de ne donner, à partir du 1er juil. 1934, et jusqu'au 1er janv. 1935, aucune nouvelle délégation de stagiaires, les stagiaires titulaires du C. A. P. ne devront pas être portés, avant 1935, sur la liste d'admissibilité aux fonctions d'instituteurs, prévue par les art. 25 et 27 de la loi du 30 octobre 1886. Ils ne pourront donc pas être titularisés le 1er janvier 1935, mais le 1er janvier 1936.

Vous leur ferez savoir que ce retard n'aura aucune conséquence pour leur carrière ultérieure. Au moment de leur titularisation, ces instituteurs et institutrices pourront faire valider leurs services d'intérimaire, qui entreront ainsi dans le calcul de leur ancienneté de classe.

Une seule catégorie de stagiaires doit être exceptée de cette règle stricte ; les instituteurs stagiaires qui ont été appelés, en 1933, au service militaire avant d'avoir pu subir les épreuves pratique et orale du C. A. P. et qui, libérés du service militaire en 1934, ont subi ces épreuves avec succès avant le 31 déc. 1934, doivent être titularisés au 1er janv. 1935, s'ils remplissent les autres conditions réglementaires. Vous voudrez bien m'en adresser une liste très exacte, car ces titularisations ont des conséquences budgétaires que je dois prévoir.

Les intérimaires visés par la présente C. pourront être délégués stagiaires en 1935 ; en attendant cette délégation, ce serait une complication inutile de les affilier aux Assurances sociales, à titre provisoire, et pour trois ou six mois. Lorsqu'ils feront valider leurs services d'intérimaires, ils seront appelés à faire, à la Caisse des pensions civiles, les versements correspondant à ces services. Par ailleurs, ils pourront, au cours de l'année scolaire 1934-1935, obtenir des congés pour raisons de santé dans les mêmes conditions que s'ils avaient pu être délégués stagiaires au 1er oct. 1934. Cette mesure exceptionnelle n'est applicable qu'aux intérimaires dont la délégation comme stagiaire au 1er oct. 1934 a été retardée par mesure d'économie en application des décrets-lois.

Bourses d'entretien pour les élèves d'écoles primaires (*C., 3 oct. 1934*).

Les élèves dont l'école a été ou pourrait être supprimée sont dans les conditions fixées par le législateur ; et, en m'adressant vos propositions pour l'allocation de bourses d'entretien, il conviendra de placer, *en tête*, les élèves dont l'école a été ou pourrait être supprimée et pour lesquels il n'est pas possible d'envisager le transport par automobile. Ensuite, prendront rang les enfants qui sont obligés de prendre le repas de midi en dehors de chez eux. Pour le classement, il devra être tenu compte de la distance à parcourir et de la situation de famille (ressources, nombre d'enfants, etc.).

Dès que je serai en possession de ces états, je vous ferai parvenir la liste des élèves nommés boursiers avec le montant de la bourse attribuée. Je mettrai le crédit total destiné aux boursiers de votre département à la disposition de M. le préfet qui en assurera la répartition entre les bénéficiaires.

Dépenses de réunions (*C., 12 oct. 1934*).

Je vous prie de me faire parvenir, à la fin de chaque trimestre, établis conformément aux indications du modèle ci-joint, les états de dépenses nécessitées par les réunions du C. D., du Comité consultatif de l'Enseignement primaire et des Commissions de Réforme des membres de l'Enseignement primaire au cours du trimestre achevé.

Je vous rappelle que, seuls, peuvent recevoir l'indemnité réglementaire, à l'occasion de la réunion de ces organismes, les I. E. P. désignés pour faire partie du C. D., les délégués des instituteurs et institutrices (publics et privés).

Je vous renouvelle, d'autre part, les instructions que je vous ai déjà données par ma C. du 2 mars 1934, en vue de réduire les dépenses provoquées par ces réunions. Je vous serais obligé de veiller à leur application.

Chauffage des écoles (*C., 20 sept. 1934 aux P.*).

Je constate, d'après les rapports qui me sont parvenus, que de trop nombreuses communes n'ont pas assuré, dans des conditions normales, le chauffage des classes au cours de l'hiver dernier.

Cette insuffisance a pour conséquence que maîtres et élèves souffrent du froid au détriment de leur santé. Elle provient soit d'un matériel mal adapté au chauffage de vastes locaux, soit de la mauvaise qualité du combustible, soit de la parcimonie avec laquelle les municipalités approvisionnent l'école de bois et de charbon. Quelle que soit la cause, le souci de la santé des enfants passe avant toute autre considération et les plaintes justifiées ne doivent pas se renouveler en 1934-1935.

Il convient de remplacer immédiatement les appareils défectueux, de modifier ou de réparer les cheminées dont le tirage est insuffisant. Toutes les fois qu'on le pourra, il conviendra d'avoir recours au chauffage central.

MM. les I. E. P. rendront compte à MM. les I. A. des communes où l'installation matérielle est défectueuse et où le bois ou le charbon ne sont pas fournis en quantité suffisante.

Vous voudrez bien inviter les municipalités à prendre toutes mesures utiles au bon chauffage des classes. Le cas échéant, vous ferez calculer les quantités normales des combustibles de diverses natures en usage dans votre département pour le chauffage d'une classe ayant un cube d'air déterminé et vous indiquerez ces chiffres aux communes.

Dans les cas où les municipalités ne répondraient pas à votre invitation, vous inscrirez d'office à leur budget (en exécution de l'art. 4 de la loi du 19 juillet 1893) les crédits nécessaires à l'amélioration du chauffage des classes et vous veillerez à ce qu'il en soit fait un emploi en temps utile.

A propos du Congrès de Nice (*Lettre du ministre de l'É. N.*).

Pour satisfaire à quelques demandes, nous publions ci-dessous la lettre ministérielle adressée à des I. A.

« Quelques journaux, dans les comptes rendus du Congrès tenu à Nice par le Syndicat national des instituteurs publics de France et des colonies, ont attribué à certains orateurs des paroles dont l'interprétation a donné lieu à des appréciations défavorables pour le corps des instituteurs.

« Je vous prie de communiquer à M..., instituteur dans votre département, les extraits de presse que vous trouverez ci-joints et de lui demander s'ils rapportent fidèlement le sens de son intervention.

« Vous voudrez bien me faire parvenir d'urgence, sous le timbre du Cabinet, la réponse écrite qu'il vous aura faite et, le cas échéant, les explications qu'il vous aura données.

« Au cas où, pour obéir à un mot d'ordre, ce maître se refuserait à vous répondre, vous lui déclarerez :

« 1° Qu'il n'est pas possible d'admettre qu'en dehors de ses heures de classe un éducateur n'a plus à se soucier en aucune manière de la répercussion que ses paroles ou ses actes peuvent avoir sur le bon renom de l'école et sur sa propre autorité vis-à-vis de ses élèves et de leur famille ;

« 2° Qu'au surplus on ne peut pas considérer comme totalement étranger à l'activité professionnelle des instituteurs un congrès composé exclusivement par eux et qui se donnait pour programme entre autres choses de définir leur rôle dans l'État et leur attitude vis-à-vis des pouvoirs publics ;

« 3° Qu'en aucun cas la discipline syndicale ne saurait dispenser un fonctionnaire d'obéir aux ordres de ses chefs.

« Si, par son refus de répondre, M... montrait qu'il est d'un avis différent, sans préjudice des décisions que je pourrai prendre ultérieurement à son sujet, vous lui infligerez en mon nom la peine de la réprimande qui sera inscrite à son dossier. »

Sur les incompatibilités (*C., 9 mai 1934 du Président du Conseil*).

Diverses associations professionnelles ont appelé mon attention sur le préjudice causé à leurs membres par certains fonctionnaires qui, en dehors de leurs heures de service administratif, emploient leur activité à des travaux rémunérés et, à l'heure même où le chômage sévit intensément, concurrencent ainsi des travailleurs professionnels dans des conditions d'autant plus redoutables que, considérée comme appoint, la rémunération acceptée par eux est souvent très inférieure au tarif des rétributions normales.

Je vous serai obligé de faire appel à la conscience professionnelle des fonctionnaires placés sous vos ordres et à leur sentiment de solidarité nationale pour qu'ils s'abstiennent de telles pratiques et consacrent exclusivement leur activité à la charge qui leur a été confiée par l'État et qui leur assure un traitement fixe.

Attribution du Conseil supérieur de l'éducation physique (*D., 15 oct. 1934*).

ART. 3. — Le Conseil est chargé :

1° De rechercher toutes les mesures susceptibles de développer la pratique des exercices physiques ;

2° De favoriser toutes les œuvres ayant pour but d'orienter la jeunesse vers la vie de plein air et d'assurer ainsi sa santé physique et morale ;

3° De seconder l'action des Fédérations sportives et d'accroître le prestige de la France dans les compétitions internationales ;

4° De donner le maximum d'efficacité aux efforts qui tendent à répondre, par l'instruction préalable des jeunes gens et leur entraînement progressif, aux exigences du service militaire à court terme.

Le Conseil et ses Commissions sont appelés, en outre, à examiner les dispositions intéressant l'éducation physique, la vie de plein air, les sports ou la préparation militaire, qui peuvent être introduites dans tous projets, propositions de lois ou règlements.

Textes divers.

✱ **C. 31 août 1934** (*aux I. A.*) déclarant qu'aux termes du D. du 14 mai 1930 des indemnités peuvent être accordées aux instituteurs et aux institutrices qui ont donné aux cours d'adultes un **enseignement postscolaire**, dans lequel une place est faite aux notions préparatoires à la vie rurale. Pour pouvoir être rétribué, cet enseignement doit n'être pas rétribué sur les fonds du ministère de l'Agriculture et avoir été donné : *a.* par des maîtres ayant suivi, après leur sortie de l'E. N., pendant une année, les cours spéciaux d'ens. agricole ou ménager organisés, à leur intention, soit dans les Universités, soit dans les Écoles nationales d'agriculture ; *b.* pendant une durée minima de 150 heures réparties, au cours de l'année scolaire, suivant les besoins de la région. (Produire un état d'attribution d'indemnités selon le modèle de la C. du 10 oct. 1933.)

✱ **D. 23 sept. 1934** réglant les frais **de missions et de déplacement** pour l'ens. technique (*J. O., 17 oct. 1934*). Se reporter au tableau que nous avons publié pour le personnel de l'I. P.

✱ **C. 5 oct. 1934** sur les propositions de subvention en faveur des communes contribuant au paiement de divers enseignements **dans les C. C.** : langues vivantes, travail manuel dactylographié.

Mémento du Contribuable

Rôle du contrôleur.

Le contrôleur, sans en prévenir, au préalable, le contribuable, peut fixer la base de l'impôt cédulaire relatif aux traitements et salaires, sur un chiffre différent de celui qui a été déclaré, à ce titre, par le contribuable, pour l'établissement de son impôt général, mais s'il entend rectifier la déclaration de ce dernier en matière d'impôt général, il doit l'en aviser préalablement, alors même que la rectification porterait sur les traitements qu'il peut imposer sans avis préalable (*C. d'Ét., 29 juin 1934*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Avancement.

Un fonctionnaire dont l'invalidité, estimée à moins de 40 p. 100 le 1er juill. 1927, a été portée, depuis, à 40 p. 100 ou plus, est en droit de solliciter le bénéfice des dispositions de l'art. 33 de la loi du 19 mars 1928 (*C. d'Ét., 24 juil. 1933.* — J. O., *16 oct. 1934*).

Femme de fonctionnaire.

Aucune disposition légale ou réglementaire n'interdit l'exercice d'une profession de quelque nature que ce soit par la femme d'un fonctionnaire de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre. Mais, au cas où l'exploitation d'un fonds de commerce par l'épouse d'un agent de cette catégorie serait reconnue préjudiciable aux intérêts du service, il serait loisible à l'Administration de prendre, à l'égard de l'employé en cause, toute mesure prévue par le statut du personnel dont il fait partie qu'elle jugerait indispensable (J. O., *17 mai 1934*).

Responsabilité civile.

On demande qui est responsable des accidents survenus aux enfants, à l'école communale, en dehors de l'école, soit qu'ils s'y rendent, soit qu'ils en partent pour rentrer chez eux.

Réponse. — Il n'est pas possible de répondre d'une façon précise à la question posée. Il appartient uniquement aux tribunaux d'apprécier, à raison des circonstances de fait, les responsabilités encourues à l'occasion des accidents survenus aux élèves des écoles publiques (J. O., *16 oct. 1934*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

Ulle.

IL se confirme que Mme Vicki Baum, une romancière allemande qui s'est fait connaître par de fortes œuvres comme *Grand Hôtel*, comme *La vie sans mystère*, — ce dramatique tableau de la vie des stars à Hollywood, — puise le meilleur de son inspiration dans les laideurs et les tristesses de ce monde. Son dernier livre, *Ulle* (librairie Stock), baigne dans le tragique, sans halte reposante, presque sans échappée vers des horizons riants. Il en émane une impression continue d'accablement, souvent accentuée par l'ironie froide, faite d'une sorte de violence impassible, avec laquelle l'auteur dénonce l'esprit bourgeois, le snobisme, l'hypocrisie, la charité facile, aussi bien que les jeux cruels du hasard et de la fatalité.

***

LE début du roman raconte l'enfance du héros, Ulrich Moog, Ulle comme on le surnomme ; et Mme Vicki Baum a su choisir les détails, grouper les épisodes, restituer dans leur intensité les élans et les souffrances d'un petit être déshérité, de façon si mesurée à la fois et si démonstrative que les cent cinquante premières pages, denses, sobres, impitoyables, sont comme gonflées de vérité tour à tour indignée et compatissante. Ulle, petit garçon chétif, né au fond d'une boutique sordide, d'un père malade et d'une mère aux mœurs légères, s'est toujours senti différent des autres enfants qui, d'instinct, le tiennent à l'écart de leurs amusements. C'est pour lui un chagrin qui lui est devenu familier et qui pourtant le ronge :

A l'autre bout de la rue, les enfants plus âgés jouaient au football ; leurs cris clairs arrivaient jusqu'à lui. Tout songeur et sans avoir l'air de le faire exprès, il se dirigea vers eux, s'adossa contre un mur et regarda. Personne ne s'occupait de lui, si petit sur ses minuscules jambes rondes ; lui-même ne savait pas qu'il était là, bouche bée, comme s'il attendait quelque chose, et souriant, bien qu'il fût un peu triste...

Ulle ne bougeait pas de sa place contre le mur ; sa lèvre supérieure était tout avancée ; il avait l'air sombre, car il se torturait pour montrer du courage et de l'esprit de décision. Est-ce que je peux jouer avec eux ? se demandait-il. Pendant une heure, il ne fit que retourner cette phrase dans son esprit.

Quand il fit presque sombre et que la rue fut à peu près vide, Ulle s'avança vers son frère aîné et lui chuchota sa question :

— Est-ce que je peux jouer avec vous autres ?

— Quoi ?

— Est-ce que je peux jouer ? demanda Ulle avec un sourire.

— Non, répondit son frère simplement.

La balle les dépassa en courant. Ulle s'accota de nouveau à son mur en gardant le sourire, ce sourire courageux et concentré dans son visage à la fois enfantin et étrangement vieux. Il tira de sa poche une carotte et se mit à la manger pour se donner une contenance. Puis il gagna au trot un coin de rue assez éloigné, en fixant les tramways électriques qui le dépassaient, lumineux et bruyants. Il accompagna un bout de chemin l'allumeur de réverbères dont il observait avec attention le manège. Enfin, il sortit de sa poche un morceau de craie et dessina sur le mur un bonhomme au long nez. Il ne pouvait pas se décider à rentrer. Sa poitrine lui semblait gonflée de quelque chose de brûlant qui le rendait lourd et léger tout à la fois.

Finalement, il retourna à la maison et y reçut une râclée.

Lorsqu'il se sauve de l'école, où il est arrivé plein de bonne volonté et où on l'a raillé sur sa taille minuscule, il est de nouveau battu, et s'étonne de tant de malheur :

Il se disait qu'il y avait quelque chose d'étrange en tout ce qui le concernait, et devant ses yeux meurtris de coups surgissaient son père et sa mère, tellement il mettait de force à les évoquer. Il existait d'autres pères, d'autres mères et d'autres enfants. Il existait des chambres soyeuses et propres, des mains caressantes et des coquillages. Mais tout cela n'était pas pour lui.

Pourquoi donc ? songeait Ulle assis dans son lit. Et dans ce « pourquoi ? » se trouvait enfermé tout ce qu'il connaissait de la vie.

Comme il a du courage et du goût pour les choses difficiles, il cherche à se rendre utile dans le magasin de ses parents ; il sert de compagnon à son père qui, sentant sa fin proche, lui fait ses dernières recommandations après lui avoir montré ses plaies hideuses de diabétique alcoolique : révélation de la maladie et de la mort qu'Ulle n'oubliera pas. Puis il supporte la sollicitude empressée et inefficace d'une vieille demoiselle qui veut l'arracher à son entourage et d'une sœur visiteuse qui le traîne, à la clinique municipale, dans une série de visites médicales épuisantes qui lui font l'effet d'un cauchemar. De toutes ces tribulations surgit la seule réalité qui compte pour Ulle : à savoir qu'il est un avorton que chacun trouve grotesque. Cette conviction s'ancre en lui plus encore un dimanche où, rencontrant une bande d'enfants en promenade, il s'incorpore à eux timidement, fasciné qu'il est par une des fillettes, gracieuse et souriante : soudain la petite, s'apercevant de la laideur d'Ulle, a peur et le repousse en criant ; et toute la troupe le fuit, le laissant à sa solitude.

Après cette aventure, contée par la romancière avec tant de douceur qu'elle en devient poignante et rajeunit d'un pathétique désolé le thème si souvent traité de l'enfance incomprise, Ulle, désemparé, laisse sa mère négocier son engagement dans un théâtre ambulant. Il accepte, après quelques révoltes, les exhibitions humiliantes et les acrobaties auxquelles on le plie :

Ulle accomplit sa tâche avec peine : il salue les spectateurs en sept langues, dont cinq se composent de quelques mots tchèques ; il chante un couplet où il est dit que les hommes petits ont le cœur grand ; il exécute quelques tours de danse. Les membres difformes prennent des allures effrayantes de marionnettes. C'est une danse pénible que les spectateurs trouvent délicieuse. Les exercices artistiques lui ont été enseignés par Jan avec beaucoup de peine : Ulle met à les exécuter un amour-propre étrange et ridicule. Car il est ainsi fait qu'il aime ce qui est difficile à réaliser et qu'il a tendance à s'exagérer l'importance de l'habileté corporelle. On est surpris des sauts périlleux, des cabrioles, des arbres droits, des tours de jongleur et d'équilibriste que ce corps minuscule et grotesque peut exécuter. Une voix grossière, dans le fond, dit : « Nom de nom ! » La main d'une cuisinière frôle ses bras musclés, les caresse et les saisit curieusement et sans délicatesse. Quelqu'un lui fait cadeau d'un sucre d'orge, comme à un petit enfant ; un ivrogne fait une plaisanterie brutale qui n'a que peu de succès...

Ulle accepte aussi la routine de la vie errante des forains, évoquée par Mme Vicki Baum dans sa monotonie brutale : arrivées le soir dans des villages ; représentations où les acteurs épuisent

leurs forces pour que le public s'amuse ; rivalités et bagarres entre les membres de la troupe ; préoccupations grossières mêlées à quelques velléités généreuses... Dans ce milieu, Ulle ne se corrompt pas ; il garde sa fierté, et, somme toute, ne serait pas trop malheureux si son goût de la réflexion solitaire ne l'amenait parfois au bord d'un inconnu plein d'angoisse...

Brusquement, son destin change. Un poète, Johannès von Struensée, entre un soir dans le cirque où le nain est maintenant embauché. Il le remarque, et, par une inspiration soudaine, voit en lui le modèle du bouffon-fou qu'il rêve de faire figurer dans le drame qu'il a ébauché. Il attire Ulle chez lui, se prend pour lui d'amitié, lui fait connaître les livres et la musique, et finit par le dominer « jusqu'à lui donner l'oubli, jusqu'à lui faire perdre son moi » :

Savait-il tout cela, Struensée ? Voyait-il la transformation qui s'accomplissait dans l'esprit du nain ? Pouvait-il comprendre que, chaque jour, Ulle devenait à la fois plus riche et plus pauvre, comblé d'une part, et s'effondrant de l'autre sans que rien le retint ? Pouvait-il se rendre compte que le corps du nain perdait de sa force dans la même proportion que ses yeux gagnaient en profondeur et en spiritualité ? Était-ce cruauté ou bonté, l'expérience que le poète accomplissait avec lui ? Compassion ou curiosité ? Sympathie ou indifférence ? Ou bien, n'était-ce que le désir impérieux d'entraîner dans la région qu'il habitait lui-même un être venu d'autres confins, de voir réussir auprès de celui-là ce qu'il n'avait pas su réaliser chez ceux qui lui tenaient le plus à cœur : sa femme, son enfant ? Hélas ! c'était tout cela réuni. C'était, au fond, l'intérêt que porte à son sujet l'homme de lettres, la sympathie ardente et pourtant glaciale du poète pour le personnage qu'il crée. Rien de plus.

Struensée, ayant achevé son drame, dans lequel Ulle est devenu le personnage difforme et surprenant de Biribon, offre au nain d'interpréter ce rôle ardu. Ulle, sur-le-champ, rompt son contrat avec le directeur du cirque et accourt. Il se révèle excellent artiste, connaît un succès inouï, devient le « personnage à la mode ». On l'adule, on l'encense ; il se grise de gloire ; il éclate de fatuité, se pavane, affiche des costumes voyants et des attitudes extravagantes : l'ancien Ulle, timide, sérieux, pensif, achève de disparaître. Struensée et son ami, l'acteur Klaus Martin, assistent effarés à cette métamorphose radicale, et tâchent de se l'expliquer :

— Ce n'est pas, dit Struensée, seulement le fait d'un nain qui s'est habillé comme il ne le devrait pas. C'est, dour le dire en quelques mots, plus que cela, bien plus. C'est peut-être tout simplement ceci : *un être tragique qui a délaissé sa sphère*... Moog était né pour vivre solitaire et malheureux : voilà ce qui faisait son prix, sa dignité. Voilà tout ce qui lui appartenait. Il s'est trompé de chemin. Être heureux, n'est-ce pas ce qu'il y a de plus banal en ce monde ? Eh bien ! maintenant, regardez Moog, comme il s'est égaré dans cette manière de vivre stupide et déprimante des gens heureux. Le voilà maintenant qui se promène, comme un monstre des ténèbres, comme une salamandre qui rôde sans penser à rien dans le clarté du soleil. Il y séchera, il y périra — et, qui plus est, il s'y rendra ridicule.

Une dernière déchéance atteint Ulle : il se laisse berner par Agnès Sarto, belle et perverse créature, qui en fait son jouet, puis l'abandonne. Tout alors se ligue contre lui : le public, lassé, ne vient plus l'applaudir ; on retire la pièce de l'affiche, et il perd son gagne-pain. Pourtant, il se ressaisit, décide de retourner au cirque qu'il a si hâtivement quitté. Il vient faire ses adieux à Struensée qui ne s'intéresse plus guère à lui ; et, songeant à sa vie d'autrefois, âpre et qui le forçait à l'héroïsme quotidien, il dit au poète :

— Tu n'aurais sans doute pas dû me faire sortir de tout cela. C'est dur d'y retourner...

Mais il faut bien qu'il y retourne. Il y rencontre de nouveaux déboires, et ce n'est que par hasard qu'il retrouve du travail — de quoi ne pas mourir de faim. Il se sent d'ailleurs las, il entrevoit la mort et la souhaite presque comme une délivrance.

* * *

CETTE dernière partie, malgré de beaux passages, paraît bien plus abstraite, moins « sentie » que le reste du récit ; les personnages y gardent un air factice, lointain ; il semble surtout que l'auteur ait voulu démontrer, par la progression continue des événements, l'avilissement de son héros dans le bonheur facile. Pour soutenir cette thèse, un peu forcée si l'on songe à toutes les vertus d'endurance témoignées par Ulle au temps de ses épreuves et qui font l'effet de lui manquer avec une brusquerie arbitraire, Mme Vicki Baum introduit des péripéties et des personnages qui déconcertent dans une narration faite jusque là d'émotion et d'observation réaliste.

Malgré ces défaillances, le livre a du souffle : et telles pages où l'auteur, sans disserter, nous fait voir Ulle, ou respirer l'atmosphère du cirque, ou plonger avec le nain vieilli et désemparé dans les souvenirs de son enfance, sont des morceaux de choix où l'on sent la griffe d'un talent vigoureux.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

GOT (Armand) : **Visages de la Gironde** (Delmas, Bordeaux ; cart : 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Nous avons déjà signalé plusieurs livres de lectures régionales, et notre collaborateur M. Joucla a pris l'initiative, il y a quelques années, d'en préparer toute une collection, dont les premiers volumes ont été accueillis avec faveur. Nous recevons aujourd'hui un recueil inspiré du même esprit, *Visages de la Gironde*, publié au profit de l'œuvre des Pupilles de l'École, et dont les éléments ont été réunis par un instituteur-poète déjà bien connu de ses collègues, M. Armand Got. L'ouvrage, triplement préfacé par MM. de Monzie, ancien ministre ; Auriac, inspecteur général, et Jolly, inspecteur d'Académie, est remarquablement imprimé et illustré, et tout y est girondin : les textes sont d'écrivains du « pays » ou inspirés par le pays, l'illustration est l'œuvre des meilleurs artistes du terroir, les éditeurs sont de Bordeaux, le papier même est fabriqué en Gironde.

Le choix de lectures est excellent. Sans vouloir détrôner les manuels ordinaires, il se propose simplement, et avec succès, de les compléter sur un point qui leur échappe fatalement et de « faire passer dans l'atmosphère de nos classes, trop souvent alourdie par d'abstraites évocations, un peu de l'air du pays, si vivifiant et si nécessaire ». Ajoutons que ce recueil, destiné d'abord aux écoles, s'adresse aussi au grand public, pour lequel une « édition littéraire » spéciale a été préparée, au prix de 15 francs l'exemplaire broché, et que les visiteurs de Bordeaux, cité magnifique, ceux du royaume des vins et de la Gironde océane, bref du « Plaisant pays de Gironde », le liront et aimeront à le conserver.

Général MAGNIN : **Les vertus de la race** (Figuière ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce livre n'est ni un roman du temps de guerre, comme en ont écrit tant d'excellents auteurs, ni un carnet de route, comme il s'en est également publié beaucoup. C'est plutôt une série d'études, illustrées d'exemples, sur l'héroïsme français, dont le général Magnin, membre des Écrivains Combattants, actuellement en service au Maroc, estime qu'elle est une des plus grandes vertus de notre race. Ces études ne sont d'ailleurs pas toutes consacrées à la guerre de 1914-1918, et la moins émouvante n'est pas celle de ce petit gars de l'Assistance, qui meurt à Sidi bou Brahim en souhaitant seulement que son père, qui ne l'a pas reconnu, sache qu'il a fait tout son devoir.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

UN COUPLE MAL ASSORTI

PRÉTENDRE que le mariage de l'auteur des *Martyrs* fut une réussite serait exagéré. Mme M.-L. Pailleron, qui consacre à la vicomtesse de Châteaubriand une étude fine et documentée (1), ne nous laisse aucune illusion à cet égard.

Il faut dire tout de suite que René ne se montra nullement ravi du projet matrimonial que sa bonne mère forma pour lui lorsque, en janvier 1792, il revint du Nouveau-Monde. Il n'avait pas la vocation conjugale, et l'a proclamé : « Je ne me sentais aucune des qualités du mari. » Il avait vingt-trois ans ; il était insouciant : il se laissa marier. Quant à la fiancée, elle ne possédait guère les attraits capables de séduire et de fixer le brillant fantaisiste qu'on lui destinait. Petite, sans beauté, sauf un teint laiteux et des cheveux blonds bouclés, maigre, fragile, les traits souvent tirés, le nez trop long, les yeux trop saillants, Céleste de La Vigne-Buisson, malgré ses noms suaves et champêtres, a un caractère susceptible, la parole mordante, le ton volontiers acerbe. Elle taquine et elle raille ; elle agace et elle blesse... Voilà de bien fâcheuses conditions pour présider à l'union que Mme Appoline de Châteaubriand, pratique, « désargentée », avide d'établir richement son fils, a décidée.

Le mariage fut conclu, béni — et même béni deux fois, d'abord en secret par un prêtre réfractaire, ensuite officiellement par un prêtre constitutionnel. Après quoi, le jeune vicomte rejoignit l'armée des Princes à Trèves, croyant aller « faire un voyage d'agrément ». Céleste s'installa à Paris, et les tribulations commencèrent pour le ménage.

Blessé devant Thionville, puis atteint de la petite vérole, Châteaubriand se traîna, « clopin-clopant, derrière l'armée vaincue ». Il put gagner Bruxelles, puis Jersey, enfin l'Angleterre où il recouvra la santé et reprit goût à la vie. Il ne paraît pas qu'il ait alors éprouvé un fervent désir de revoir sa femme. Jamais il ne parle d'elle ; il l'a rayée de sa mémoire, — et cela menace de lui jouer un mauvais tour. Car il s'est enflammé pour la fille du pasteur de Bungay, Charlotte Ives. Idylle, bonheur, délire... Les parents de Charlotte voient leur fille mariée au beau chevalier. « Soudain, l'image pointue de Céleste se substitue, dans l'esprit de René, à la grâce charmante de miss Ives. La raison revient à l'amoureux, il se met à pleurer, et crie à la mère « qui, déjà, sanglotait de joie » : « Arrêtez ! je suis marié ! » Mrs. Ives, en entendant ces mots, « tombe évanouie ».

Pendant ce temps, Céleste menait une existence difficile. Incarcérée durant treize mois, comme parente d'émigrés, elle avait été relâchée, le 5 novembre 1794, pour constater que ses biens et ceux de sa famille avaient été confisqués. Elle vivota donc, à Fougères, tant bien que mal, attendant son lointain mari. En 1800, enfin, celui-ci repasse le détroit. Va-t-il se souvenir d'elle ? Il rencontre Pauline de Beaumont, ravissante, frêle, mystérieuse. Il est subjugué ; pauvre Céleste ! Pourtant, lorsqu'il est envoyé comme secrétaire d'ambassade à Rome, il estime qu'il serait peut-être décent d'emmener sa femme avec lui. Il va la voir en Bretagne, donnant à ses amis la consigne de taire ce voyage à Mme de Beaumont, et soupirant : « Je m'éloigne à regret de Paris... » Il reste six jours auprès de Céleste — et ne la ramène pas. Il faudra que Pauline, prête à mourir, lui enjoigne de reprendre la vie commune pour qu'il s'y résigne — sans zèle aucun, on peut l'en croire : « Votre avis, écrit-il à Fontanes, sur une personne qui m'est unie est bon. Je l'ai apprécié et il y a longtemps que j'y pense. Mme de Beaumont en mourant me l'a donné elle-même. Mais je ne puis m'y résoudre actuellement et je vous prie de ne m'en plus parler. »

C'est seulement en février 1804 que les deux époux se remettent en ménage. Céleste a patienté pendant douze ans. Si elle se révèle grincheuse par la suite, elle y aura quelques excuses.

***

TOUTEFOIS, il semble qu'elle n'ait guère mis du sien pour reconquérir — ou conquérir — l'Enchanteur. Il est bien certain qu'elle l'aima : elle se montre, dans ses lettres à de bonnes amies comme Mme Joubert, toute triste lorsque son mari la délaisse ; elle passe par des « inquiétudes mortelles » s'il voyage au loin et néglige de lui envoyer des nouvelles — ce qui arrive souvent ; ou encore s'il a écrit telle brochure contre Napoléon qui, dit-elle, le conduirait à l'échafaud si on la découvrait ; elle a le vif souci de la gloire de son grand homme, autant par affection que par vanité, bien que le goût des honneurs ne lui demeure pas étranger. Dans les revers d'argent, ou dans l'adversité, on la trouve toujours aux côtés de son époux, consentant à tous les sacrifices ; elle est, reconnaît-il, faite « pour les grandes circonstances ». En somme, une femme énergique, active, capable de souffrir pour celui à qui elle restera attachée, quoi qu'il arrive.

Mais tant de vertu ne suffit pas à un être tel que René. Par contre, il est infiniment sensible aux défauts de Céleste. Les années ne l'ont pas rendue coquette, au contraire : elle s'habille n'importe comment, et ce sont parfois ses amis, voire son époux, qui lui envoient des robes ; elle tire ses cheveux en arrière, de façon à accentuer de façon disgracieuse la dureté de ses traits ; elle manque de grâce, le sait, s'en irrite et n'en devient que plus insupportable.

Ce qui lui manque aussi, c'est la tendresse. Il faut voir comment elle exécute ses amis dans ses lettres ; comment son esprit caustique, qui fait merveille quand il s'agit de porter un jugement sur la politique, s'en donne à cœur joie sur ses contemporains, ses protégés — même quand elle se démène pour eux — ou son entourage : ne « chipote »-t-elle pas Le Moine, le plus fidèle ami du ménage, parce qu'il lui a soutenu qu'il avait mangé vingt-huit œufs durs avec du pain bis sans en être incommodé ? Il va de soi que René n'échappe pas aux traits de sa femme. A Rome, où elle l'accompagne quand il y est nommé ambassadeur en 1828, elle n'hésite pas. « pour se

(1) *La vicomtesse de Chateaubriand* (Édition des Portiques). — En vente à la librairie Nathan.

venger d'anciens griefs dont la source n'était pas tarie », à le harceler dans leur propre salon, pendant les réceptions officielles. « Elle se plaît à contredire tout doucement, mais péremptoirement, les assertions de son époux, à redresser ses souvenirs personnels... leur opposant des faits positifs, accentués d'une voix basse et comme indifférente, assez sèche. Elle va même plus loin : si l'ambassadeur se plaint de la trop grande chaleur du salon, sans souffler mot, elle sonne quelques minutes plus tard le domestique pour qu'il remette une bûche au feu. Même jeu si un courant d'air le fait frissonner : elle donne l'ordre d'ouvrir toutes grandes les portes du salon... » Le vicomte avait certes des torts envers elle ; on conçoit cependant qu'un jour, à bout de patience, il lui ait crié : « Que je suis malheureux d'être associé à un butor comme toi ! »

Ces mesquineries ont-elles servi de prétexte à René pour justifier ses ardentes et nombreuses aventures sentimentales ? Toujours est-il qu'il laissa son cœur flamber pour toute une phalange de belles « madames », comme les appelait Céleste, — qui n'ignorait rien des frasques de son mari. Il y eut la voluptueuse Mme de Custine, puis Mme de Lévis, Mme de Duras — qu'il nommait sa « sœur », — Mme de Bérenger ; puis la célèbre Juliette Récamier, puis Cordélia de Castellane, à qui il écrivait : « Mon ange, ma vie, je ne sais quoi de plus encore... » ; puis Hortense Allart, qu'il aima, à cinquante-cinq ans, comme un collégien — en même temps que Léontine de Villeneuve, sans compter fretin plus menu. Et l'on dit que, devenu veuf et presque octogénaire, il offrit le mariage à la toujours belle Juliette, qui refusa. De quoi il se vengea en affirmant qu'il n'avait pas « fait une si longue épreuve du mariage pour être tenté de recommencer ».

Il se peut ; mais l'expérience avait été plus douloureuse encore pour celle qu'il venait d'enterrer et qui avait supporté avec dignité un nombre impressionnant d'entorses au contrat conjugal.

S. BOURGIN.

L'ENCYCLOPÉDIE FRANÇAISE

C'EST, on ne l'a pas oublié, sur l'initiative de M. de Monzie, alors ministre de l'Éducation nationale, qu'un groupe de savants, d'artistes et d'écrivains illustres, dont M. Lucien Febvre, professeur au Collège de France, dirige et coordonne les efforts, ont entrepris l'élaboration d'une *Encyclopédie française*.

Déjà ont paru le *Plan* « *Arts et Littératures* » et le *Plan Général* (1). Déjà les textes parviennent de toutes parts au secrétaire général. *L'Encyclopédie* se fera. Elle se fait.

Qu'elle ait réussi à rassembler, pour une collaboration ardente et réfléchie, les Borel, les Montel, les Cartan, les Lebesgue, les Hadamard, maîtres de la Mathématique française et, par conséquent, universelle, cet Antoine Meillet dont l'Europe salue le génie linguistique, le recteur Charléty, Bouglé, Paul Rivet, Julien Cain, — un physicien comme Paul Langevin, — un chirurgien comme Leriche, — et avec l'élite de l'Université tant d'écrivains de langue française venus de tous les horizons, chercheurs, créateurs, hommes d'action, n'est-ce point la preuve que l'esprit et le plan de l'œuvre répondent à une nécessité de notre temps ? A l'ordre abstrait d'une classification des sciences, M. Lucien Febvre a substitué l'ordre humain des problèmes.

L'Encyclopédie ne sera donc ni une collection de manuels scientifiques, ni un répertoire alphabétique des Sciences, Lettres et Arts.

Non qu'on songe nullement à négliger les services que peut rendre l'ordre alphabétique. Non seulement pour guider les recherches, chaque volume aura sa table alphabétique des matières avec tous les renvois désirables au texte des différents volumes, mais encore, au terme de l'œuvre, deux volumes de tables générales comportant définitions, précisions historiques et bibliographiques, renvois et références, rendront les services d'un véritable dictionnaire. Est-il besoin d'ajouter que, grâce à la souplesse de la publication par fascicules, ces tables seront, en même temps que l'œuvre elle-même, incessamment tenues à jour ?

Car *L'Encyclopédie française* ne se propose pas d'édifier en volumes immuables le monument du passé. Loin de se donner comme définitive, elle entend, selon les progrès du savoir et le mouvement même de la vie, se renouveler sans cesse. Publiée sous reliures mobiles, des fascicules trimestriels venant s'ajouter ou se substituer aux fascicules incomplets ou périmés, *L'Encyclopédie française* constituera le bureau permanent de la connaissance.

En une série de vingt volumes s'étayant les uns les autres et incessamment rajeunis, dresser le bilan de l'humanité vivante, ne point négliger le passé, mais n'en retenir que l'explication du présent mouvant et de l'avenir pressenti, faire aux activités pratiques et techniques la part à laquelle elles ont droit en face des activités théoriques et spéculatives, — réaliser, non pas une complication disparate, mais un tableau synthétique du monde saisi dans son devenir même, — tel est le dessein des nouveaux « encyclopédistes », pour employer un terme auquel il convient de garder sa signification de hardiesse intellectuelle, en le vidant de tout sens polémique. Car *L'Encyclopédie* ne saurait être une machine de guerre. Dans le désarroi des esprits débordés par l'événement, *L'Encyclopédie française* sans parti pris, sans complaisance, sans trahison, ne connaît que son devoir scientifique d'objective et claire vérité. Elle s'adresse, en France et hors de France, à quiconque attache un prix à l'effort intellectuel. Et elle aura d'autant mieux rempli sa mission française qu'elle aura obtenu la plus large audience internationale.

(1) En vente à la librairie Nathan.

CAUSERIE MÉDICALE

SOINS D'URGENCE

LES soins d'urgence que les instituteurs et les institutrices peuvent avoir à donner aux enfants, commis à leur surveillance pendant les heures de classe ou pendant les récréations, se réduisent à assez peu de chose. En cas d'accident tant soit peu sérieux, l'enfant sera, par prudence, renvoyé chez ses parents qui, s'ils le jugent à propos, feront appeler le médecin. Un enfant qui se trouve avoir besoin de soins énergiques doit être considéré comme incapable de travailler pendant une heure ou deux pour le moins, ce qui fait que son retour prématuré dans la famille ne lui porte aucun préjudice.

***

Y A-T-IL des exceptions à cette règle ? Examinons les éventualités chacune à leur tour et d'abord les brûlures. Dans les écoles qui sont chauffées par un poêle assez défectueux pour présenter extérieurement des surfaces brûlantes, ou encore au cours d'expériences de chimie ou de physique, il est possible qu'une brûlure plus ou moins grave survienne. Que faut-il faire dans ces conditions ? Notons tout d'abord qu'après avoir joui d'une vogue assez peu compréhensible l'acide picrique n'est plus guère utilisé. En revanche, on a de plus en plus recours au tannin. Une solution aqueuse de tannin, mise de façon précoce sur une brûlure profonde et grave, calme très rapidement les

douleurs et favorise la cicatrisation. Cette méthode, à laquelle on voit consacrer par toutes les cliniques du monde des travaux importants, semble avoir devant elle un très grand avenir.

Pour les brûlures légères, on peut pratiquement avoir en réserve une solution saturée de tannin à 50 p. 100. Cette solution se conserve assez bien. Au moment de l'emploi, on en ajoute une cuillerée à café et une cuillerée à soupe un peu forte (ou quatre cuillerées à café) d'eau. Si l'épiderme est intact, cette solution n'a pas grand effet. Si la brûlure a donné naissance à une vésicule pleine de sérum, on peut, après lavage à l'eau et au savon, enlever la peau avec des ciseaux propres. Ensuite, sur le derme mis à nu, on appliquera une compresse qu'on imbibera de la solution étendue de tannin à plusieurs reprises dans les heures qui suivent. La même méthode est applicable sur le derme mis à nu par la brûlure elle-même, mais elle ne doit pas être utilisée quand il s'est écoulé plus de cinq ou six heures depuis l'accident.

Le liniment oléo-calcaire est également une bonne préparation, bien qu'il ait l'inconvénient de rancir assez vite.

***

AU cours de jeux plus ou moins violents, les enfants peuvent être victimes d'une foulure, d'une luxation ou même d'une fracture de membre, parfois aussi d'une commotion générale. Dès que l'apparence de l'enfant montre que le traumatisme a été assez violent pour provoquer de la pâleur, du tremblement, de l'obnubilation, on devra, je le répète, le renvoyer le plus tôt possible chez ses parents, à charge, par eux, de faire appeler l'homme de l'art. Savoir si l'enfant a une fracture peu manifeste au voisinage de l'articulation, s'il s'est produit un arrachement de l'insertion d'un tendon sur l'os, s'il est survenu une déchirure du manchon tendineux qui, dans toute articulation, fixe l'une à l'autre les extrémités osseuses, ou s'il y a simplement contusion d'un membre, autant de questions qui soulèvent des difficultés de diagnostic extrêmes, parfois impossibles à surmonter sans l'aide des rayons Rœntgen. De plus, certaines de ces lésions peuvent avoir des conséquences fort graves et définitives au point de vue de l'intégrité de l'articulation. Il en est ainsi notamment de ce qu'on appelle le décollement épiphysaire, au cours duquel le trait de fracture passe par ce qu'on appelle le cartilage de conjugaison, c'est-à-dire par cette lame de tissu aux dépens de laquelle l'accroissement de l'os se fait en longueur. En pareil cas, celui qui fait le diagnostic prend une responsabilité dont un profane ne me semble pas pouvoir se charger sans risques.

Néanmoins, il ne sera pas mauvais d'avoir, dans la pharmacie scolaire, un peu de teinture d'arnica. Une cuillerée à café de cette préparation étendue de 5 cuillerées à café d'eau permettra d'imbiber des compresses qu'on pourra appliquer avec avantage sur la région contuse.

***

LA question des plaies suscite, elle aussi, des difficultés. Il va sans dire qu'une légère érosion superficielle ne présente guère de dangers. Cependant, le maître d'école fera bien, en pareille circonstance, de nettoyer avec soin la surface cruentée. Le mieux est d'employer de l'eau et du savon, avec quoi on fait une mousse abondante qui pénètre dans les moindres interstices et détache tout ce qui peut avoir souillé la plaie. Une application de teinture d'iode suffit ensuite pour achever la désinfection. Mais il ne faut pas que cette teinture d'iode soit trop vieille, c'est-à-dire qu'elle ait séjourné dans un flacon mal bouché pendant une année au fond d'un placard. Si on n'est pas sûr que la teinture d'iode ait moins de trois ou quatre mois, il vaudra mieux s'en passer. Elle peut d'ailleurs être remplacée par de l'eau oxygénée. Celle-ci doit mousser au contact de la plaie. En vieillissant dans un flacon mal bouché, elle perd cette propriété et ne représente plus, par conséquent, qu'une eau d'une propreté douteuse, très inférieure à la mousse de savon.

Enfin, on appliquera un peu de gaze ou un linge usagé, mais passé à la lessive et bien repassé, qu'on recouvrira d'une couche d'ouate hydrophile. Le tout sera maintenu en place avec quelques tours de bande qui, si la plaie saigne abondamment, comprimeront légèrement le membre.

***

LE plus fréquent des accidents qui arrivent en classe est sans doute le saignement de nez, dû parfois à un coup de poing malencontreux et, d'autres fois, survenant du fait d'une déchirure spontanée d'une petite veine anormalement dilatée de la cloison nasale. Cet accident est, d'une façon générale, plus gênant que grave, car les hémorragies de cette origine, assez abondantes pour créer un véritable danger, sont exceptionnelles. Le meilleur médicament à employer est l'antipyrine. On dissout, dans la valeur d'une cuillerée à café d'eau, une pincée de cette substance. Une fois que la solution est faite, on en imbibe un lambeau d'ouate qu'on introduit dans la narine. La seule difficulté est de bien apprécier la direction dans laquelle ce tampon doit être introduit. Si on l'enfonce parallèlement à l'arête du nez, en montant vers le front, on n'arrive à rien. Il faut, au contraire, l'enfoncer perpendiculairement en longeant l'os qui sépare la bouche du nez, c'est-à-dire le palais. C'est à cette condition que le fragment d'ouate tiendra et étanchera l'hémorragie. Le perchlorure de fer, qui était très utilisé autrefois, est actuellement complètement abandonné au profit de l'antipyrine, qui est à la fois plus efficace et plus inoffensive.

Des problèmes plus complexes que ceux qui ont été envisagés dans cette chronique peuvent se présenter s'il s'agit d'un internat ou encore d'enfants en excursion. Il est assez difficile de donner en quelques lignes des directives générales valables pour les éventualités très diverses qui peuvent se présenter. On se souviendra qu'un des meilleurs calmants pour la plupart des douleurs est représenté par la chaleur : on l'applique en employant un linge imbibé d'eau aussi chaude que l'enfant peut la supporter. Cette manière de faire a, en général, d'aussi bons effets que bien des médicaments énergiques.

Cependant, on peut, en cas de mal de tête ou de mal de dents, donner, même à de jeunes enfants, un peu d'aspirine. Les doses sont les mêmes (50 centigrammes) que pour l'adulte à partir de quatorze ou quinze ans. Vers dix ou douze ans, on donne la moitié, et au-dessous, le quart de cette dose. Le pyramidon se prescrit à doses un peu plus faibles : 30 centigrammes pour les adultes. De telles prises peuvent être renouvelées à plusieurs reprises dans la journée.

Dr P.-E. MORHARDT.

POUR LIRE EN CLASSE

Cadet.

Conte gascon.

Parce qu'il était venu le second, on l'appelait Cadet. A seize ans, il était déjà aussi fort et aussi dur à la peine qu'un conscrit.

Il fallait le voir, les matins de juin, quand les faucheurs, courbés en deux, avancent en ligne dans les prés. Quelle faux pouvait rivaliser avec la sienne ? Ou bien, les soirs de moisson, lançant de la pointe de sa fourche les lourdes gerbes au faîte des chariots chargés !

Quel beau drôle ! Haut et droit, comme un jeune pin, les épaules carrées, des membres longs et déliés d'athlète. Avec cela, la meilleure nature du monde. Bon jusqu'à la naïveté et poussant le sentiment de sa force jusqu'à la faiblesse. Point malaisé, il va sans dire, de le faire « marcher », voire « courir ».

Quand il eut dix-huit ans, Cadet se loua chez maître Pendille, au hameau de la Passère, près du Mas.

Maître Pendille était un joyeux luron qui se plaisait à mystifier les valets nouvellement entrés à son service. Aussi bien, était-ce peut-être une ruse du bonhomme pour les éprouver sans qu'il y paraisse.

Cadet arriva à la Passère un dimanche d'août, à la tombée du jour. Il portait ses quelques hardes dans un mouchoir, au bout d'un bâton.

On se mit à table. L'un après l'autre, les valets emplirent leurs assiettes à la grande marmite que la maîtresse avait posée sur le carreau, devant l'âtre. Alors, les conversations cessèrent et, pendant quelques minutes, on n'entendit que le choc des cuillers sur les assiettes et le bruit des lèvres aspirant la soupe brûlante.

Tout à coup, maître Pendille se frappe sur les cuisses :

— Bon ! s'écria-t-il, l'air contrarié, je l'ai encore oubliée !

Les valets lèvent le nez. Cadet, sans prendre garde à leurs sourires, interroge :

— Quoi donc, patron ?

— Té ! belle question ! répond gravement maître Pendille. Ma pierre à aiguiser l'appétit, pardi !

Cadet se demande pourquoi les valets sont soudain pris d'une telle envie d'éternuer et roulent des yeux ronds, comme s'ils s'étranglaient.

— Mais, dit-il empressé, je vais vous la quérir ! Dites-moi où elle est, patron !

Déjà il quitte sa place.

— Merci, dit le maître, ne te dérange pas. Je ferai pour cette fois !

A dater de ce jour, je vous jure bien qu'on ne s'ennuya pas à la Passère. Pauvre Cadet ! On ne finirait pas d'énumérer les innombrables farces dont il fut la victime. Les plaisanteries les plus vieilles, les plus usées, le trouvaient aussi désarmé, aussi peu prévenu qu'un enfant !

Il se barbouilla le visage en promenant son doigt, d'abord, sur une assiette noircie à son insu, puis sur son front et sur ses joues. On lui mit sous le nez le valet de trèfle en lui disant : « Hé, Cadet ! es-tu capable de nous dire le nom de ce pistolet-là ? » Sans malice, Cadet épela : « Lancelot. » Et il reçut en plein visage le contenu d'un seau. Quand il allait au village, on le chargeait de commissions abracadabrantes...

Tant que maître Pendille, qui, cependant, l'estimait pour son travail, ne pouvait se retenir de lui dire : « Pauvre Cadet ! Tu n'attraperas pas le loup par la queue ! » Ce qui était une manière de lui faire entendre qu'il n'avait pas « inventé la poudre ».

Cadet ne se fâchait pas des tours les plus damnables qu'on lui jouait : il en riait même tout le premier. Mais il ruminait à part lui ce : « Tu n'attraperas pas le loup par la queue » de maître Pendille. Il n'imaginait pas, en effet, que le maître ait eu d'autre pensée, ce disant, que de le mettre au défi.

Cette petite phrase-là le tourmentait. Il lui arrivait de s'interrompre dans son travail pour songer : « Je n'attraperai pas le loup par la queue, moi ? Je ne l'attraperai pas ? Et pourquoi ? Ah ça ! le maître me prend donc pour un manchot. »

Il se jura de prouver le contraire.

Un après-midi de janvier, il faisait du bois dans la forêt du Mas. Il s'était fait suivre des deux chiens de la ferme, deux solides mâtins, car, à cette époque, les loups étaient encore nombreux dans les grands bois.

Cadet éclaircissait un hallier. Il coupait à la hache les jeunes chênes. Ce travail lui plaisait. Il sifflait à tue-tête, et s'amusait des échos qu'il éveillait dans la forêt silencieuse. Tout à coup, il s'interrompit et prêta l'oreille : des aboiements lui parvenaient, en direction, pensa-t-il, d'un petit vallon situé à quelques centaines de mètres sur sa droite. Il jeta un regard autour de lui et, n'apercevant pas les chiens, se dit : « Ils auront senti quelque lapin. » Et il allait se remettre à sa besogne lorsque les aboiements redoublèrent et, ne se rapprochant, ni ne s'éloignant, devinrent vraiment furieux.

— Hé ! hé ! se dit Cadet, il y a quelque chose...

Sa bonne hache à la main, il se dirigea vers la petite dépression d'où montait cette enragée musique. Il trouva ses deux chiens à l'arrêt devant un buisson fort épineux : le poil hérissé, les pattes frémissantes de rage, ils aboyaient furieusement.

Cadet fit le tour de la broussaille, tenta de regarder au travers, mais les branches et les ramilles formaient un enchevêtrement impénétrable au regard.

— Pourtant, répéta-t-il, il y a quelque chose !

Alors, posant sa hache, sans plus hésiter, il s'engagea dans le fourré. Les mains en avant, courbé en deux, il tenta, non sans peine, de se frayer un chemin. Des ronces le griffaient au visage ; des épines lui déchiraient les mains. La tête dans les épaules, rampant sur les genoux, à « quatre pattes », il avançait tout de même. Soudain, à travers le réseau des ramilles, il entrevit une masse grise. Du coup, ses efforts redoublèrent. Il ne sentit plus les écorchures. Hardi ! Il approchait ! Et cela se précisait, prenait forme...

Tout à coup, il poussa un cri de joie ! A pleines mains, il empoigna cette chose qui pendait, là, devant son nez, cette chose dont il rêvait depuis des mois, qui lui coupait l'appétit, cette chose enfin qu'il s'était tant promis d'attraper : la queue d'un loup !

Alors, tirant de toutes ses forces, riant et chantant à la fois, n'éprouvant nulle crainte tant il débordait de joie, il traîna par la queue, hors du fourré, la bête qui se raidissait et s'arc-boutait au sol par ses griffes. C'était un vieux loup, aux yeux rouges, au pelage gris, presque blanc. Il paraissait chenu et tout perclus. Cadet riait à éclater. Il n'avait aucune peur. Ne lui avait-on pas maintes fois assuré que les loups ont les côtes en long, qu'en les saisissant par la queue on ne risque pas d'être mordu, puisqu'ils ne peuvent pas se retourner ?

Ah ! le beau jour pour Cadet !

On se souvient encore, au Mas, de son entrée triomphale dans la ville. Le loup, dont il tenait la queue, trottant devant lui, la tête basse, l'œil résigné. Les deux mâtins l'encadraient, aboyant à tout rompre et lui mordillant les pattes.

Cadet suivit toutes les rues, au milieu des vivats et des bravos. Et il criait, la face épanouie par un rire de triomphe : « Eh bien ! qu'on vienne me dire maintenant, que je n'attraperai pas le loup par la queue ! »

Voilà pourquoi on dit, chez nous, aux garçons qui manquent d'esprit : « Sés pas coume lou Cadet qué trapet lou loup pér la couette ! »

CLAUDE TREJAUT.

Erratum. — Nous nous excusons d'une erreur d'impression qui, dans notre numéro du 20 octobre, page 56, avait déformé la signature de notre collègue Claude TRÉJAUT, à la fin de son conte *Le cochon*.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Dans toute la France!

LÉVITAN livre par camions, installe gratuitement tous ses meubles et rembourse les frais de voyage à Paris.

(Consultez la notice transport jointe au Catalogue).

N'hésitez plus ! Désormais, effectuez tous vos achats à Paris, chez LÉVITAN.

Série 358. – RONCE DE NOYER VERNIE
complète avec 1 sommier et 2 chaises
1.995 fr.

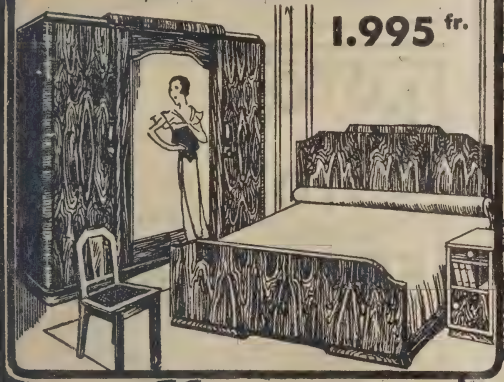

Série 357. – RONCE DE NOYER VERNIE
forme bombée
2.495 fr.

le Mistudio 59
RONCE DE NOYER VERNIE
tantôt Chambre à coucher
tantôt Salle à manger
tantôt Salon - Studio
Complet, les 14 pièces,
pour
2.475 fr.

CATALOGUE
et PHOTOS
adressés gratuitement sur demande.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Entretien gratuit pendant 3 ans
Reprise en compte de vos vieux meubles

LEVITAN

63, Boul^d Magenta - Paris

LILLE 49, rue de Béthune
MARSEILLE 21, rue Grignan
ROUEN 19, rue de Crosne

5.843 - Publicis

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissem^ts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, PARIS, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

POUR VOS FÊTES ET ARBRES DE NOËL
Choix considérable, Jouets bon marché. Spécialités. Objets pour Tombolas, Etrennes, Orfèvrerie, Coutellerie, Horlogerie. Location pour tirage tombolas, jeux pour kermesses. - **Catalogue Général 0.75**
ROGUEZ, 17, r. Crussol. PARIS Tél : Roquette 07-93
Fournis. Ministères, Mairies. Lycées, etc.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS A FONCTIONNAIRES ET HYPOTH.
ROQUES, 17, rue de Metz, TOULOUSE.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*
FRANCE-AUTOS
Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e
Crédit sur **12 mois**

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TOILES au mètre et draps confectionnés *au prix de fabrique.* Économie certaine 30%. Ech. fco. A. ROCHE, Rombas (Moselle.)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire
Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE
par le Dr J.-C. BAYLE,
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. 3 fr. 50. C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

PIERRE - MINET - MARTIN
La bonne méthode de lecture
1er Livret..... **2 fr. 20** (carton. compl. : **0 fr. 35**)
2e Livret..... **4 fr.** » (carton. — : **0 fr. 35**)
F. NATHAN. Éditeur.

Le Gérant : A. BESNARD. 283-11-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

B 10.5 Romance

81e Année. — No 8. 17 Novembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LES VOSGES EN HIVER

Pour les vacances de Noël — Un délicieux voyage :

LA SEMAINE DE NOEL EN ALSACE

(27 Décembre - 1er Janvier)

Prix : **570 francs,** de Gérardmer à Gérardmer, tous frais compris.

Inscriptions : du 10 Novembre au 10 Décembre.

Adresser les demandes de renseignements (timbre pour réponse) **à**

M. G. EISEINMENGER

Directeur des « Voyages Universitaires de Documentation »

34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

« Très satisfait des deux gravures primes reçues, je m'empresse de vous adresser un mandat-poste de 12 fr., afin de recevoir les huit autres tableaux de la série, vraiment merveilleux, tant au point de vue décoratif que pour leur utilisation comme sujet de leçons d'histoire. »

Extrait de la lettre de M. PAVIE, Inst. à Binges (Côte-d'Or)

Cette appréciation d'un de nos abonnés, prise parmi tant d'autres, reflète bien l'opinion générale. Tous ceux qui ont reçu les superbes **" TABLEAUX D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION "** *d'A. CARLIER l'approuveront certainement.*

Rappelons que chaque abonné du " **Journal des Instituteurs** " peut recevoir les 8 tableaux complémentaires de la prime gratuite pour **12 fr.**
(Indiquer les tableaux reçus.)

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

RHUMATISANTS

Ne prenez pas de calmant, c'est la mauvaise méthode. Un calmant ajoute aux déchets de l'organisme, il aggrave le mal. Ce qu'il vous faut, c'est décrasser vos reins, car vos reins laissent passer dans votre sang l'acide urique et les toxines qui se déposent dans vos articulations. Faites confiance aux propriétés curatives des plantes qui composent la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Guérissez votre crise actuelle et puis évitez toutes les suivantes en faisant régulièrement cette cure si simple, si peu coûteuse de

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER. GRENOBLE, env. brochures

HUILES Olive pure. 63 fr. Table extra. 56 fr. Blanche com. 48 fr. — *Bidon 10 litres net franco.* Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

Prêtons directement, sans délai — Taux inférieur à tous

Ni assurance — Ni enquête — Discrétion

MAISON DE CONFIANCE (15e année)

C.R.E.C.O 15 bis, Boul. St-Denis (*Métro St-Denis*) 35, Rue de Constantinople (*Métro Villiers*)

Fonctionnaires correspondants sont demandés.

TOILE DE GÉRARDMER

R. Egendorfer

Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)

envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.

Remise aux Instituteurs 5 %

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES**, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Dam

2ème GRAND CONCOURS DE TRICOTAGE

organisé par les **LAINES A TRICOTER NORTRICO** à l'intention des élèves des Ecoles Primaires et doté de

70.000 f

de prix

Combien de règlements désirez-vous recevoir pour les distribuer à vos élèves ? N'oubliez pas que la date limite d'envoi des ouvrages est fixée au 1er Mars 1935.

Demandez règlements et renseignements à

NORTRICO

14 Chaussée Fernand-Forest TOURCOING

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.

CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*

22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Marcel HÉNON : Tous dictateurs 101
J. CRESSOT : La deuxième session..... 102
L. GÉRARD : M. Bigoudy et la morale..... 103
G. LOUBES : Souvenir d'automne 104
A. LAUGIER : Les autobus pédagogiques.... 104
ALCESTE : Hier et aujourd'hui..... 105
T. BLAVIER : L'industrie automobile..... 106
Notre Courrier : Chorale des Maternelles etc. 106
G. EISENMENGER : La France et les combustibles liquides..... 107
Bibliographie : Le phonographe à l'école, etc. 108
Henri DUVERNOIS : Le barman 109
Léon BROSSOLETTE : Les Valois 110
A. L. : En marge 111
Suzanne BUCHOT : L'enfant et l'oiseau... 111
Pour lire en classe : Une aventure du marquis de Nihil et de sa sœur M.lle Nihilette... 112

PARTIE CORPORATIVE

J. VIALA : Encore la responsabilité civile. 113
Léon SAVART : Dans les écoles géminées. 114
F. BÉRENGER : Sur une circulaire récente. 115
Paul BRÉCY : Le trait d'union corporatif. 115
André GANNE : Carnet du militant 116

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 113 à 128
Examens : Textes et documents ..... 43 à 48
René OZOUF : La bonification intégrale en Italie 47
Les Archives de l'Enseignement primaire : Un cours du Collège de France en 1570. Hors-texte.

TOUS DICTATEURS

Par MARCEL HÉNON.

VOICI déjà près d'un demi-siècle que GUSTAVE LEBON proclamait son époque « l'âge des foules ». Les manifestations auxquelles donnèrent lieu le boulangisme, l'affaire Dreyfus, le Panama, justifiaient ce qualificatif. Mais que dirait, aujourd'hui, l'auteur de la *Psychologie des foules* (1) ?

La vérité, c'est que la foule est de tous les temps, qu'à certains moments elle occupe le premier plan de la scène historique. On a pu écrire avec raison (2) que Rome ou Byzance aux derniers siècles de leur existence, les invasions des Barbares, la diffusion du christianisme avec ses baptêmes collectifs, les Croisades, les guerres religieuses, la Révolution francaise et « le Printemps des peuples » (1848) étaient, par excellence, « âges des foules ». Sous l'influence de causes déprimantes variées, les individus deviennent foule, c'est-à-dire un être collectif impulsif, mobile, simpliste et intolérant, « vraiment tout proche du malade hypnotisé», a remarqué le docteur Pierre Janet.

Dans une vue prophétique, TARDE notait déjà en 1901 (3) : « Une nation moderne... tend à redevenir une grande foule complexe plus ou moins dirigée par des meneurs nationaux ou locaux. » Les moyens actuels de diffusion de la parole permettent d'agir sur des masses énormes, et, par suite, de créer cette contagion psychologique, cette suggestion qui met dans l'impuissance les individus. Les événements de l'histoire la plus récente, en Russie, en Italie, en Allemagne, montrent, avec trop d'évidence, le développement de l'état de foule dans les civilisations contemporaines. Même dans des pays restés libres, l'opinion s'en rapproche de plus en plus. Dans le monde moderne, grâce à la diffusion de la presse, à la T. S. F., à l'aviation, à une densité plus grande, toutes les émotions, les craintes, les espérances, les croyances, les soupcons se répandent, se répercutent et se fortifient immensément. Il n'est plus, par exemple, dans un pays comme la France, de contrées isolées où les traditions séculaires peuvent s'opposer à l'entraînement de tel ou tel mouvement. La liberté individuelle, en face des courants collectifs, est devenue chose plus fragile que jamais.

***

LES personnes possédées par l'état d'esprit propre à la foule sont inaccessibles à la réflexion ; elles agissent par impulsion, comme si elles étaient obsédées. Elles sont assoiffées de direction. Elles ne sentent pas la valeur de la personnalité, étant « dépersonnalisées » elles-mêmes. Elles s'indigneraient, si elles les connaissaient, des vers de GŒTHE :

Le bonheur suprême des enfants de la Terre
Ne réside que dans la personnalité.

*

(1) G. LEBON : *Psychologie des foules* (libr. Flammarion).
(2) DRABOVITCH : *Fragilité de la liberté et séduction des dictatures* (Mercure de France).
(3) TARDE : *L'Opinion et la foule* (Alcan).

et tourneraient le dos à LESSING écrivant, à la fin de sa vie, dans *Nathan le Sage :*

« Si Dieu tenait enfermées, dans sa main droite, toute la vérité et, dans sa main gauche, la seule recherche de la vérité qui jamais se repose, et qu'il me dit : « *Choisis !* — dussé-je, selon son propre avertissement, éternellement me tromper, — je tomberais humblement devant sa main gauche et je lui dirais : *Père, donne... La vérité pure n'appartient qu'à toi !* »

L'état de foule appelle la dictature.

En dépit de la tranquillité que l'on en attend, celle-ci est dangereuse ; elle ne peut être, à la longue, que décevante, pour la raison excellemment développée par JULES ROMAINS dans sa pièce de théâtre, *Le Dictateur :*

« Vous savez bien, explique le roi au révolutionnaire, qu'il n'y a pas d'usine qui se charge de vous livrer des sociétés neuves. Le lendemain de la révolution, vous aurez devant vous un énorme tas d'hommes très usagés, qui auront déjà beaucoup servi, faits et rompus au vieux régime, aux vieilles façons de vivre ensemble. Même les bébés ne sont pas tout à fait neufs. Vous verrez. De gros morceaux d'ancien régime se recomposeront seuls, à votre nez. Et il vous faudra garder le marteau à la main pour tout recasser continuellement, jusqu'à ce que le marteau vous tombe des mains ou qu'on vous l'arrache... »

BISMARCK, — cela ne manque pas de piquant de l'appeler, à cette heure, au secours de la liberté, — avait dit sensiblement la même chose dans ses *Souvenirs :*

« L'absolutisme serait un gouvernement idéal, si le monarque et ses fonctionnaires ne demeuraient pas hommes, comme tous les autres, hommes qui ne possèdent ni la sagesse, ni la justice, ni les connaissances *surhumaines*. Les autocrates les plus sages, les plus bienveillants, ne sont pas exempts de faiblesses humaines, ne sont pas insensibles aux flatteries des favoris, à l'appréciation exagérée de leurs facultés, sans parler des influences féminines. Le monarque le plus idéal a besoin de critique dont les épines pourraient lui indiquer la bonne route à suivre... »

La croyance en la dictature est funeste, car elle berce les hommes de l'espoir que tout va s'arranger sans effort de leur part. Elle élève l'inconscience au rang d'une vertu.

***

EN réalité, tout ne peut s'améliorer, vraiment et durablement, que dans la mesure où chacun est capable de s'améliorer soi-même. La solution idéale à nos maux serait que chacun devînt dictateur : dictateur dans son petit domaine d'action, dictateur exerçant surtout son pouvoir sur soi et contre soi. Que chacun ait l'énergie de combattre, dans la mesure où il le peut, le laisser aller qu'il constate et dont il souffre, de le combattre en ne se le permettant pas à soi-même ; que chacun soit homme d'initiative, de volonté, de responsabilité dans l'accomplissement de toute sa tâche : professionnelle, civique, domestique ; que chacun préfère la recherche, qui donne l'expérience et libère, à la formule qui embrigade, endort, déçoit et divise, et les événements seront alors moins décevants. Etre en mesure de s'imposer une règle, avoir la capacité de se discipliner : voilà qui changerait nos mœurs et qui, du coup, améliorerait le jeu de nos institutions.

C'est ainsi que nous entendons le titre de notre article : comme un appel à l'effort sur soi, le contraire de l'abandon aux instincts, du déchaînement des passions. Tenter de mettre plus de bon sens, plus d'ordre, plus de bonté, plus de courage dans sa vie, c'est commencer à rendre les autres plus heureux et c'est rendre la chose publique plus aisée à gouverner.

Confucius enseignait aux futurs « Fils du Ciel » :

« Les anciens rois, qui voulaient faire briller les brillantes vertus dans l'Univers, auparavant gouvernaient leur propre pays. Voulant gouverner leur pays, auparavant ils faisaient régner l'ordre dans leur maison. Voulant faire régner l'ordre dans leur maison, auparavant ils se cultivaient eux-mêmes. Voulant se cultiver eux-mêmes, auparavant ils corrigeaient leur cœur... »

Pratiquons cette sagesse ! Lui feriez-vous grief de manquer d'originalité ? Vous le dites parce qu'elle n'est pas facile et qu'elle exige plus de caractère que vous n'en avez. Avouez qu'appliquée à la lettre elle nous délivrerait de nombre d'apprentis sorciers, d'autant plus à craindre qu'ils se croient plus sincèrement porteurs de bienfaits et qu'ils nous les présentent avec un fanatisme trop connu dans les yeux.

M. HÉNON.

CHEMIN FAISANT

LA DEUXIÈME SESSION

COMME chaque année, beaucoup d'entre nous ont employé la première quinzaine d'octobre à faire subir aux « victimes de juillet » de nouvelles épreuves. Temps qu'on eût souhaité consacrer à une prompte et vigoureuse remise en marche de son propre chantier, mais qu'on regretterait à peine si les résultats prouvaient que les candidats ont employé leurs vacances à apprendre quelque chose, ou, mieux, à reposer leur intelligence.

Hélas ! On sait peu, on comprend moins encore.

Faut-il donc se féliciter de voir, en toutes catégories, monter les effectifs scolaires, de voir cette ruée en masse vers les diplômes, sans véritables aptitudes, sans sélection en cours de route ?

Il y aurait beaucoup à dire au sujet des ambitions familiales, des illusions juvéniles et de la prospérité numérique des écoles. Mais aussi des programmes, dont l'ampleur et le niveau correspondent à la science des spécialistes qui les ont conçus, mais non à la capacité spirituelle des adolescents qui les doivent étudier. Aussi faut-il se contenter de les voir *(comme ce mot est vrai !) au galop, ces programmes, sans*

halte, sans retours en arrière, sans digestion possible.

A mesure que les exigences augmentent, l'inertie des intelligences s'accuse et le niveau général baisse. Rien ne sert de recommander aux Commissions d'examen — réduites d'ailleurs à leur plus simple expression — la sévérité qui conserve aux diplômes leur valeur.

Il faudrait résolument renoncer aux têtes « bien pleines », et, si l'on veut des têtes « bien faites », commencer par une cure de modestie.

J. CRESSOT.

PAULETTE ET SON MARI

M. BIGOUDY ET LA MORALE

J'AVAIS écrit très gentiment au père de Léone Bigoudy pour lui demander de venir me voir. Chaque jour davantage sa fille devenait pour mon école un objet de scandale : n'avait-elle pas apporté en classe un certain cahier de chansons, dont la plus anodine aurait fait rougir de confusion un cheval d'adjudant du train ? J'imagine, étant inapte à le faire moi-même sans le secours de Stéphane, qu'elle était incapable d'en percer toutes les allusions ; n'importe ; n'en eût-elle compris que très peu qu'elle en aurait encore trop compris. Il fallait en finir. J'étais bien décidée à prier M. Bigoudy père de conserver désormais à son domicile Mlle Bigoudy fille, si elle ne consentait pas à s'amender. Il ne me laissa pas le temps de le lui dire :

— Quoi ? Qu'est-ce que c'est ? En voilà une affaire ! Tout cela parce que Léone a pris mon cahier de chansons. Et puis, après ? C'est un souvenir de guerre, d'abord, et ceux qui ne l'ont pas faite n'ont rien à en dire. Et puis, c'est-il à moi ou c'est-il à vous de lui faire de la morale à la Léone ? Pourquoi qu'on paye les maîtresses d'école alors, nous, les contribuables, si ça n'est pas pour qu'elle fassent leur métier ? Oui ou non, êtes-vous payée pour enseigner la morale ? Oui, eh ! bien l'enseignez-vous ? J'ai été en classe avant vous, moi ; je sais ce que c'est. De mon temps, on mettait tous les jours un résumé de morale sur notre cahier de devoirs journaliers. En mettez-vous, vous, des résumés de morale sur les cahiers de ma fille ? Je n'en ai encore jamais vu. Mais non, cela n'est pas la peine de discuter : y en a-t-il ou n'y en a-t-il pas ? Tout est là. Alors, voilà une particulière qui n'enseigne même pas la morale et qui voudrait faire la leçon à un ancien combattant. Non, mais, des fois !...

Le répertoire de ses injures pouvant se trouver à la hauteur du catalogue de ses chansons, je ne répondis rien à M. Bigoudy, qui se déclare : « ingénieur-constructeur » depuis qu'il ne se donne plus comme « entrepreneur de maçonnerie ». Avant d'être entrepreneur, il était maçon et j'ai les meilleures raisons de supposer qu'il a d'abord été goujat. Je n'étais pas de force à combattre ; j'abandonnai la lutte et je gardai la jeune Léone, avec le seul espoir de m'en débarrasser en la faisant recevoir au certificat d'études.

Comme je n'étais pas très fière de ma retraite, j'ai voulu me chercher des excuses et j'ai tenté de me persuader, après coup, que j'avais cédé à la raison et que l'indignation du sieur Bigoudy était justifiée en quelque façon. J'ai voulu me mettre à sa place. Depuis qu'il est riche, M. Bigoudy fréquente ces gens qu'on dit « bien » et qui prétendent par surcroît être « gens de bien », ceux-là même qui, avant guerre, reprochaient à notre enseignement d'être celui de l'école « sans Dieu » et qui l'accusent maintenant d'être celui de l'école « sans morale », argument qui a, tout de même, l'avantage de toucher une clientèle plus vaste. M. Bigoudy tient beaucoup à cette moralité publique des enfants, qui prépare les filles à se bien marier et les garçons à bien voter quand ils seront grands ; il a constaté l'absence des vieux résumés de morale sur les cahiers de sa fille ; il en a conclu avec empressement que tout enseignement moral est maintenant banni de mon école. C'est aller un peu vite.

Cet homme ne sait pas, il ne peut pas savoir, que je ne manque jamais une occasion, au cours de ma classe, de tirer de tout incident la petite leçon de morale qui s'en peut dégager. Je le fais très simplement, sur le ton d'une maman qui parle à ses petits, et qui n'oublie pas qu'elle a charge d'âmes. M. Bigoudy ne le sait pas ; comment le saurait-il, puisque sa fille n'a pas à apprendre par cœur la lettre de mes conseils dûment condensés en petites formules réputées assimilables S. G. D. G. ?

M. Bigoudy regrette les petits comprimés de moralité qui faisaient frises en tête du travail de la journée sur les cahiers d'autrefois. M. Bigoudy a du goût pour l'aphorisme, et je le soupçonne d'avoir un culte pour le proverbe. Eh ! eh ! M. Bigoudy, à la réflexion, il ne m'apparaît pas que vous ayez aussi grand tort qu'il m'avait semblé d'abord. Stéphane repousse tout à fait les formules moralisantes, qu'il dit sans dynamisme. Sans dynamisme ? Il faudrait voir. L'enfant qui, après commentaires, avait écrit lentement en lettres moulées : « Soyez bons pour les animaux », n'en devenait pas, du jour au lendemain, meilleur pour le chat de son voisin. Mais la gravité avec laquelle le maître développait la pensée l'imposait dans les mémoires, la glissait dans les associations d'idées, et elle devenait présente à l'enfant au moment où il était tenté d'arracher l'aile d'une mouche ou d'écraser une coccinelle. Il suppliciait peut-être l'insecte tout de même, mais il ne le suppliciait pas sans remords, et le remords est le commencement de la sagesse.

Il est bien curieux de voir que, dans l'enseignement, nous sommes près de renoncer à la force de la petite phrase insistante, dans le temps où la publicité commerciale, qui sait ce qu'elle fait et qui est de son temps, en tire un si grand profit, au moment même où la T. S. F. nous enfonce dans la tête à grands coups de haut-parleur que le meuble Lévitout dure beaucoup, et que la reine des jarretelles est aussi la jarretelle des reines.

La politique ne fait pas moins bon usage que le commerce de l'élixir de phrase. A force de répéter que quarante rois ont fait la France, on arrive à faire croire que le compte y est. Le commerce et la politique, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus réellement vivant pour le peuple, savent user et abuser de la formule collante, et nous y renonçons quand elle pourrait nous aider. L'école d'en face ne l'a pas abandonnée si vite, et elle a même gardé l'amour de la devise, devise de groupe ou devise d'individu, qui est une des meilleures sauvegardes.

Je n'ai jamais délaissé tout à fait les leçons de morale du matin, mais j'avoue que j'ai un peu trop souvent négligé d'en faire passer le suc dans un aphorisme. J'ai peut-être eu tort.

Lorsqu'il vint pour la dernière fois dans ma classe, M. Duhêtre arriva au moment où j'achevais ma leçon matinale. Il montra de la surprise: « Comment, de la morale ! vous faites vraiment de la morale ! Il y a plusieurs mois que je n'en ai pas entendu une leçon qui fût composée. » Je n'ai pas osé répondre à l'inspecteur que si, faisant plus souvent le sacrifice de se lever de très bonne heure, il parvenait plus fréquemment dès huit heures sur le terrain du combat, il en entendrait moins rarement.

Mais il est vrai que si l'inspecteur, qui vient de loin, n'est pas toujours à huit heures juste dans la classe, j'ai des élèves qui viennent de près et qui arrivent plus tard encore. M. le curé qui sait bien que ses meilleures paroissiennes, quoi qu'il fasse, arriveront en retard à la messe, n'a pas placé le prône au commencement de la cérémonie. Il a raison sans doute. Les enfants écouteraient avec plus de tranquillité une leçon de morale qui ne se ferait pas au commencement de la classe, dans le bruit des portes qu'on ouvre et qu'on ferme, des sacs qui dégringolent, des plumiers qui claquent et des mystères qui se chuchotent. Ils seraient en meilleure disposition pour entendre leur maître dans un moment où ils n'auraient pas la crainte d'être interrogés tout à l'heure sur la leçon qu'ils ont omis d'apprendre ou sur le devoir qu'ils ont oublié de copier.

On nous disait à l'École normale : il faut placer la leçon de morale au début de la classe pour lui donner une importance et une solennité particulières, et pour que tous les actes de l'élève pendant la journée soient imprégnés de son parfum. En fait, la leçon de morale n'est, hélas! dans plus d'un enseignement, qu'une bagatelle de la porte.

Stéphane avoue qu'il se borne, le plus souvent, à la lecture d'une anecdote prise dans un manuel spécialisé. Il ne défend pas à cette anecdote d'être moralisatrice, mais il lui demande surtout d'être plaisante, de manière que les retardataires prennent le regret de ne pas être arrivés plus tôt. Après quoi, il dicte une maxime qu'il choisit surtout de manière qu'elle constitue un bon modèle d'écriture. Si M. Bigoudy avait un fils dans la classe de mon mari, il serait plus content du maître qu'il n'est content de moi. Et pourtant...

J'ai mis le meilleur de mon enseignement de la morale dans les conseils que je donne aux bons moments, quelle que soit leur heure, mais je n'ai point, quoi qu'en pense M. Bigoudy, négligé pour autant les leçons moins improvisées.

Et que Stéphane ne me dise même pas que ces exposés sont ennuyeux : ma morale est bonne enfant et mes leçons m'amusent parfois autant que mes élèves. Quand j'enseignais au cours préparatoire, je ne manquais jamais d'y prendre un plaisir particulier.

Mes élèves avaient la forfanterie du bien et quand je leur demandais : « Voyons, mes enfants, dites-moi qui de vous a fait une bonne action hier ? », il se trouvait toujours quelque toute petite pour m'assurer qu'elle avait porté le fagot d'un vieillard ou qu'elle avait versé toute l'eau d'une cruche dans la bouche d'une vieille femme, qui demandait à boire près de la fontaine. Je me gardais bien de douter de leurs paroles. Bientôt, elles ne savaient plus si elles avaient vécu leur histoire ou si elles l'avaient entendu conter. Elles se croyaient très bonnes, et c'est donc qu'elles l'étaient un peu.

Quand M. Bigoudy raconte un souvenir, c'est presque toujours celui d'un bon tour qu'il a joué à quelqu'un et qui lui a rapporté gros. M. Bigoudy a la forfanterie du mal. C'est donc... Mais non, qu'est-ce que je vais supposer là.

Je serais curieuse de le voir compléter mon enseignement de la morale en faisant copier par sa fille, en guise de devoir à la maison, les maximes qui l'ont conduit dans la vie.

PAULETTE DUBOIS, *et p. c. c.*
LUCIEN GÉRARD.

LA VIE SCOLAIRE

SOUVENIR D'AUTOMNE

Il est en nous puissant, lorsque les feuilles tourbillonnent, lorsque novembre a semé sa grisaille sur les monts et les choses, mais non point dans les cœurs.

Il évoque la haute silhouette du vieux maître, sa bonhomie froide, légèrement hautaine, le travailleur régulier et placide comme le bon ouvrier, lié à sa tâche par je ne sais quelle attirance mystérieuse.

Dans le silence, après l'envol de la ruche bourdonnante, ses paroles nous reviennent, étrangement puissantes. Vieilles méthodes... mais heureux temps !

Le vieux maître a passé, emporté par l'âge, les chagrins, le labeur. Il a marqué de son empreinte plusieurs générations qui gardent de lui un souvenir ému. A travers les mirages de l'enfance, ses faiblesses ignorées s'atténuent, ses mérites grandissent, mais il reste toujours pour nous le modèle.

Souvenir bienfaisant qui fait battre les cœurs, retrempe notre foi, comme une suprême mais vivante leçon.

G. LOUBES,
Instituteur (Ariège).

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

LES AUTOBUS PÉDAGOGIQUES

VOILA qu'après une marche arrière et une panne de moteur, ces mastodontes de la locomotion sont sur le point de repartir pour contribuer à leur manière au redressement financier de notre pays et à la fréquentation régulière de ses écoles. Une nouvelle circulaire ministérielle du 22 septembre dernier vient de prescrire aux autorités départementales et communales (les seules vraiment compétentes à la matière) d'examiner rapidement, en toute conscience et en toute bonne foi, les éléments de ce nouveau problème, et d'essayer de le résoudre au mieux des intérêts qui sont en cause.

Je n'aurais certes qu'à approuver ce généreux et intéressant projet, destiné à faire disparaître ces écoles squelettiques, où maîtresses et élèves s'étiolent dans un isolement total, entre quatre vieilles fermes dispersées à travers la forêt ou la brousse. J'y verrais, au surplus, une contribution sérieuse à l'équilibre financier, rêvé par M. Germain-Martin, si je n'étais sérieusement

inquiet par les réserves que formule M. Aimé Berthod sur le fonctionnement du système proposé pour remplacer les écoles de hameaux. Je crains bien qu'à l'instar d'Harpagon il ne projette de « faire bonne chère avec peu d'argent ».

En effet, M. le ministre dit, en propres termes :

« Il ne saurait être question d'organiser un service scolaire spécial dont le coût serait très élevé, *mais d'utiliser, pour les écoliers, des transports déjà existants, publics ou privés.* » Ce petit bout de phrase n'a l'air de rien, mais il a été souligné par le ministre lui-même (ce qui prouve l'importance qu'il y attache). Je ne crois pas, pour ma part, qu'une fois sur dix, le transport déjà existant, public ou privé, soit susceptible de s'adapter au service scolaire. Et, pour prendre un exemple concret, que je connais bien, je citerai une commune de 500 habitants, qui comprend, outre l'agglomération centrale, trois hameaux dispersés dans chacun desquels se trouve installée une école anémique dont le ministre envisage la disparition. L'autobus passe à 5 heures du matin et retourne à midi. Il revient à 14 heures et rentre à 20 heures. Et ce deuxième service ne fonctionne que pendant l'hiver. Au surplus, les hameaux déshérités n'ont pas l'habitude de s'étaler complaisamment sur les bords de la grande route, nationale ou départementale. Ils en sont même souvent très éloignés. Ce n'est donc que par un *service spécial* qu'ils pourraient être desservis.

Reste donc à savoir si, comme le pense M. Aimé Berthod, le coût de ce service serait très élevé. Pour ma part, je ne le crois pas. Certes, il ne s'agit pas, en l'espèce, d'installer un magnifique véhicule comme il y en a tant aujourd'hui, dont l'achat et l'entretien seraient, en effet, très onéreux pour le budget. Mais, soyez sans inquiétude. Il se trouvera presque toujours dans le pays un négociant ou un agriculteur muni d'une voiture automobile suffisante pour aller chercher le matin et ramener le soir dans leurs familles les petits écoliers des hameaux. Et quelques mille francs par an suffiraient pour assurer un service, qui ne prendrait guère que deux heures par jour. Mettons de trois à cinq mille francs. Et comme les trois institutrices (en supposant qu'elles soient toutes stagiaires) coûtent à l'État plus de trente mille francs, et qu'à cette somme doivent s'ajouter les frais de location du local scolaire, l'achat et l'entretien du matériel et du mobilier, on voit assez clairement quel joli cadeau je puis faire généreusement, pour leurs étrennes, à M. Berthod et à M. Germain-Martin. J'ajoute que, par caractère comme par tendance professionnelle, j'aurais peu de goût pour des économies qui seraient susceptibles d'organiser une vie au ralenti et une déchéance dans un service aussi délicat et aussi important. Mais ici, rien de tel, bien au contraire. Grâce à l'appoint de quinze ou vingt petits campagnards, les écoles primaires du chef-lieu cessent, elles aussi, d'être ennuyeuses, parce que squelettiques. La gémination y est organisée, pour le plus grand bien des enfants. Une classe enfantine continue à y fonctionner, pour la plus grande joie des mamans qui ne savent que faire, pendant leurs travaux, de leurs petits de quatre à six ans. Tout le monde y trouve son compte. Et la ruche scolaire bourdonne, pleine d'entrain et de vie. L'unité d'enseignement et d'éducation se trouve réalisée. Les P. D. (lisez Postes déshérités) disparaissent, et, avec eux, les dépenses, inscrites ou projetées, pour indemniser leurs titulaires.

Ah ! certes, il y a une ombre au tableau ! Comme la suppression des écoles squelettiques ne nécessitera pas toujours, même pas souvent, la création de nouveaux emplois au chef-lieu, c'est à la diminution des effectifs de personnel que l'on aboutira finalement. Et voilà une nouvelle contribution au chômage national, la plaie de notre époque ! Hélas ! que les choses sont donc compliquées !

A. LAUGIER,
Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire.

BILLET D'ALCESTE
HIER ET AUJOURD'HUI

LES hommes parvenus à l'âge adulte au commencement de ce siècle, et qui sont restés marqués par la célèbre Affaire Dreyfus, ne peuvent s'empêcher de faire entre cette époque et celle que nous traversons des rapprochements qui les obsèdent.

En ce temps-là, toute la France était divisée sur la question de savoir si un officier juif était ou non un traître. Et au lieu d'examiner l'affaire en elle-même, comme il eût été rationnel, on ne la voyait qu'à travers ses passions. Selon qu'on était d'un parti ou d'un autre, qu'on avait des amis dans tel ou tel salon, ou que la forme du nez de l'accusé paraissait normale ou ne plaisait pas, il fallait *que Dreyfus eût écrit le bordereau ou que tel membre du Cabinet Méline fût une canaille. Là-dessus des familles se sont déchirées, des amis de toujours se sont irrémédiablement brouillés.*

Aujourd'hui, la même histoire recommence. Au gré des sympathies ou des antipathies, des affinités politiques et des journaux qui « font » l'opinion, il faut *que Stavisky, que le conseiller Prince aient été assassinés ou qu'ils se soient suicidés. Il le faut* a priori, *et si vous osez soulever quelque doute on vous regarde de travers. Comme au temps de l'Affaire encore, les « intellectuels » qui émettent la prétention saugrenue de savoir avant de juger sont considérés comme des traîtres à la cause ou comme de mauvais Français. Et l'on a revu des familles se briser.*

Prenez tel magistrat, tel policier, tel ministre. On ne cherche pas à savoir, en dehors de tout parti pris, s'il a réellement commis telle faute, vénielle ou grave. Non, on se demande en premier lieu s'il est radical, s'il est socialiste, s'il est nationaliste, s'il est franc-maçon, s'il est membre d'une « congrégation » quelconque. Et selon qu'on appartient soi-même à l'une de ces confréries ou qu'on les déteste, on absout le personnage ou on le désigne pour la prochaine charrette ou le prochain poteau.

Ce qu'il y a de terrible en l'occurrence, c'est qu'un tel souci n'est pas absolument illégitime. Car il n'est pas contestable que l'esprit de corps, de parti, de camaraderie plus ou moins occulte, menue monnaie de la raison d'État, vicie trop souvent le fonctionnement de nos administrations. C'est une des plaies de ce que Robert de Jouvenel a nommé la « république des camarades ». Mais une telle considération ne doit jamais *obscurcir la recherche loyale, rigoureuse, désintéressée du vrai.*

Et surtout, s'il est légitime de prendre parti, sur le plan de l'action, pour la cause qui nous paraît la plus digne d'être défendue, n'oublions jamais que nous avons à combattre, non seulement les passions et les préjugés de l'adversaire, mais nos propres préjugés et nos propres passions.

ALCESTE.

**

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

DANS la période difficile que nous traversons, l'industrie automobile garde sa prospérité malgré quelques inquiétudes passagères ; aussi, bien des jeunes gens qui s'intéressent à l'art mécanique peuvent s'orienter vers cette profession ; la variété des travaux qu'elle nécessite permet bien des formes d'activité, depuis l'emploi de simple ouvrier jusqu'à celui d'ingénieur et de directeur d'usine.

Cette carrière est d'autant plus intéressante que les grandes maisons de construction automobile ont maintenant leurs ateliers de formation professionnelle, ce qui résout tout naturellement la question du placement à la fin de l'apprentissage. Les jeunes gens qui auront donné toute satisfaction pendant leur stage resteront dans la maison et pourront y occuper les meilleures places.

***

La Société A. Citroën a été l'une des premières à penser qu'à côté de la formation artisanale classique, aujourd'hui rénovée, grâce aux efforts et aux directives de notre enseignement technique, elle se devait d'envisager une autre formation professionnelle, conditionnée par la nature même du travail en grande série, et qu'un essai loyal méritait d'être tenté dans cet ordre d'idées.

Voici pourquoi les « Ateliers-Écoles-André-Citroën » ont été créés en 1927. Ils se placent respectivement :

— A la suite des études primaires, pour la formation des ouvriers qualifiés (1er degré), formation assurée par l'apprentissage systématiquement organisé et offerte aux élèves ayant obtenu le certificat d'études ;

— A la suite des études primaires supérieures ou professionnelles ou secondaires, pour la formation des cadres moyens (2e degré) ;

— A la suite des études d'enseignement technique supérieur pour la formation des cadres supérieurs (3e degré).

Organismes d'analyse et de synthèse, ils constituent la transition logique naturelle, nous dirons même indispensable, entre l'école et l'atelier.

Les élèves suivent pendant un an au moins les cours théoriques et pratiques du 1er et du 2e degré. Ceux qui ont donné satisfaction se perfectionnent ensuite, pendant les deux années prévues dans le contrat d'apprentissage, dans les ateliers de production où ils sont affectés, conformément à leur goût et à leurs aptitudes. Sous la direction des chefs de service, les jeunes gens du second degré, tout particulièrement, apprennent la conduite et l'entretien des machines de fabrication en série et assistent les démonstrateurs, les chronométreurs et les préparateurs. D'autre part, ils sont exercés à la réalisation d'appareillages nouveaux. Dans ce cas, ils font l'étude d'un montage par exemple au bureau de dessin, usinent le dit montage dans l'atelier d'outillage, le mettent au point sur la machine-outil dans l'atelier de série et éduquent le manœuvre chargé d'utiliser le montage. Ils échappent ainsi à la division du travail qui existe entre : bureau de dessin, atelier d'outillage, atelier de série. Ils s'assimilent en un mot l'organisation rationnelle du travail dans tous ses détails et se préparent à prendre place dans cette organisation avec une formation approfondie.

Les élèves du 3e degré sont initiés à l'application de leurs connaissances aux différentes branches d'activité des usines : fonderie, forge, usinage et montage du châssis, carrosserie, par des conférences, des stages techniques de production et d'administration d'une durée d'environ quatorze mois.

D'autres maisons d'industrie automobile ont organisé des ateliers-écoles ; en voici la liste parue au Bulletin de juillet 1934.

CHENARD ET WALCKER, 40, rue du Moulin-de-la-Tour Gennevilliers. — Formation d'ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, menuisiers en voiture, selliers, tôliers, formeurs

Examen d'admission en juillet.

Quatorze ans. Possession du certificat d'études primaires.

Inscriptions reçues en juin et début de juillet. Les apprentis reçoivent un salaire en rapport avec le travail fourni et le temps passé à l'école.

Cours théoriques et pratiques. Durée : trois ans.

DELAHAYE, rue Oudry, Paris (XIIIe). — Formation d'ajusteurs et de tourneurs.

Quatorze ans. Certificat d'études.

Les inscriptions ont lieu tous les trois mois : janvier, avril, juillet, octobre. Les apprentis reçoivent un petit salaire à partir des deuxième et troisième trimestres. Cours théoriques et pratiques. Apprentissage : trois ans.

HOTCHKISS, quai Michelet, à Levallois (Seine). — Formation d'ajusteurs, de tourneurs, de fraiseurs.

Examen d'admission en octobre. Age quatorze ans, certificat.

Les apprentis reçoivent une rémunération.

Apprentissage : trois ans.

RENAULT, à Billancourt (Seine). — Formation d'ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, modeleurs, menuisiers, tôliers, dessinateurs.

Quatorze à quinze ans, certificat d'études. Examen d'admission et visite d'O. P. Trois années d'apprentissage.

SALMSON, 102 *bis*, rue du Point-du-Jour, Billancourt (Seine). — Formation de tourneurs, ajusteurs, rectifieurs. Treize ans, certificat. Apprentis admis suivant les besoins. Cours théoriques et pratiques. Apprentissage : trois ans.

SAURER, 67, rue de Verdun, Suresnes (Seine). — Formation d'ajusteurs, tourneurs. Entrée en octobre. Treize ans et demi. Certificat. Trois ans d'apprentissage.

S. O. M. U. A., 146, boulevard Victor-Hugo, Saint-Ouen (Seine). — Formation d'ajusteurs, tourneurs.

Cours pour les enfants non munis du certificat d'études. Rémunération des apprentis. Durée de l'apprentissage : trois ans.

UNIC, 12, quai National, Puteaux (Seine). — Formation de mécaniciens. Cours théoriques et pratiques, quatorze ans, entrée en octobre, trois ans d'apprentissage.

SOCIÉTÉ DES TRANSFORTS EN COMMUN DE LA RÉGION PARISIENNE, 34, rue Championnet, Paris (XVIIIe). — Formation de mécaniciens, électriciens, menuisiers, treize à seize ans. Examen d'entrée. Trois ans d'apprentissage.

T. BLAVIER.

NOTRE COURRIER

La Chorale des Maternelles

La chorale des institutrices des écoles maternelles de la Seine, dirigée par Mlle Pelliot, professeur à l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, a repris ses séances mardi 6 novembre, à 17 heures, à l'école maternelle, 11, rue André-del-Sarte (18e), métro Château-Rouge ou Barbès.

Ainsi que l'année dernière, le programme comportera l'étude d'œuvres chorales et tout ce qui touche à l'éducation musicale des enfants, avec exercices d'application.

En outre, il sera constitué à l'école une chorale enfantine.

Le Foyer central d'hygiène.

Les cours du Foyer central d'hygiène de l'Association Léopold-Bellan, institués spécialement en faveur du personnel enseignant ont lieu au siège de l'Association : 64, rue du Rocher, Paris (8e) :

Le cours d'hygiène mentale tous les lundis de 17 h. 30 à 18 h. 30 ;

Le cours d'hygiène physique et morale tous les mercredis de 17 h. 30 à 18 h. 30.

Ces cours sont complétés par des stages pratiques dans les hôpitaux, les jeudis de 10 heures à midi.

Cours de rythmique Jaques-Dalcroze

Le cours d'initiation par la méthode Jaques-Dalcroze, réservé aux institutrices, comprendra, comme l'année dernière, l'étude des exercices élémentaires de rythmiques et d'improvisation au piano pour leur application dans les écoles maternelles et les jardins d'enfants.

Ce cours spécial, qui s'est ouvert le 5 novembre, aura lieu le lundi de chaque semaine de 5 heures à 6 h. 30, pendant deux années scolaires, à l'Institut Jaques-Dalcroze de Paris, 52, rue de Vaugirard (6e) (Danton 96-87) où le secrétariat recevra les inscriptions dès maintenant. Prix du cours : 100 francs par an.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA FRANCE ET LES COMBUSTIBLES LIQUIDES

LE prodigieux développement des transports automobiles, l'essor de l'aviation, le remplacement des machines à vapeur par les moteurs du genre Diesel, — aussi bien pour la locomotion marine que pour la production d'énergie dans les branches les plus diverses de l'industrie, — ont fait perdre au charbon l'importance de premier plan qu'il avait encore au début de ce siècle.

La primauté appartient désormais aux combustibles liquides. Moteurs à explosion et moteurs à combustion, dont la technique évolue rapidement, en exigent d'énormes quantités. La puissance industrielle est conditionnée de nos jours par le ravitaillement en combustibles liquides. Aussi est-il intéressant de se rendre compte comment le problème se pose pour notre pays.

La France à la recherche du pétrole.

TOUS nos écoliers savent que la France est pauvre en pétrole. Les petits gisements pétrolifères de *Gabian* (Hérault) et de *Péchelbronn* (Bas-Rhin) ne fournissent guère que 100 000 tonnes par an, ce qui ne représente pas même la centième partie des besoins du pays. Des recherches ont été entreprises dans toutes nos colonies, sans beaucoup de succès d'ailleurs, si l'on ne tient pas compte du jaillissement signalé tout dernièrement au Maroc. Heureusement, la France a pu, à la suite du grand conflit européen de 1914, s'assurer une part de la production d'un gisement dont on ne connaît la richesse que depuis peu de temps.

Les quelques sondages faits, avant la guerre, entre le Tigre et le lac Ourmia, non loin de la frontière persane, avaient révélé l'existence de pétrole dont la concession avait été cédée à l'Allemagne par le gouvernement turc. Ces régions pétrolifères furent, après la guerre, englobées dans le royaume de l'Irak, que le traité de Versailles fit passer sous le contrôle britannique. La France, qui avait obtenu la part séquestrée du groupe allemand dans la Société *Turkish Petroleum*, put, après bien des difficultés, être assurée de recevoir à peu près le quart de la production des gisements de l'Irak (accords de 1928). Ce fait a une importance considérable étant donné que les gisements pétrolifères de *Mésopotamie* sont beaucoup plus riches qu'on ne pouvait le penser tout d'abord.

Richesse des gisements de l'Irak.

LES premières prospections ont été entreprises en 1926 à la suite d'une étude géologique qui révéla l'existence d'un anticlinal recouvrant une poche pétrolifère. En 1927, au cours d'un sondage effectué près de Kirkok, on vit une trombe de pétrole jaillir avec une violence inouïe et déverser 12 000 tonnes d'huile minérale par jour. La nappe avait été rencontrée à 463 mètres de profondeur.

A l'heure actuelle, 40 puits sont établis sur l'anticlinal, ce qui délimite un champ d'exploitation de 90 kilomètres de long sur 3 kilomètres et demi de large. C'est le champ d'exploitation le plus grand du monde entier : celui de l'East Texas, aux États-Unis, a tout au plus 40 kilomètres de long, et celui de Bakou ne dépasse pas 15 000 hectares.

La mise en exploitation de 15 puits sur 40 permettra de retirer annuellement 4 millions de tonnes de pétrole. Si l'on songe que les autres territoires de la concession ne sont pas encore exploités, on conçoit les énormes provisions que recèle le sous-sol mésopotamien.

Ce pétrole est facile à extraire et se trouve moins éloigné de nous que le pétrole américain. Pour faciliter l'acheminement vers les ports d'embarquement de la Méditerranée, deux longs conduits ont été établis : l'un de Kirkuk à Tripoli à travers les États de Syrie sous mandat français ; l'autre du même lieu à Kaiffa, à travers la Transjordanie et la Palestine, territoires soumis à l'influence britannique. Ces deux conduites ou *pipe-lines* franchissent le Tigre et l'Euphrate et mesurent, l'un 869 kilomètres, l'autre 1 012 kilomètres ; elles sont logées dans des tranchées et enfouies à 1 mètre de profondeur. Le débit de ces deux tubes sera de 4 millions de tonnes par an. Le chargement des bateaux-tanks, dans les ports de Tripoli et de Kaiffa, se fera par des tubes immergés jusqu'aux navires.

Le creusement des tranchées, la soudure électrique des éléments de tube, et leur émaillage pour les protéger de la corrosion, leur protection contre les variations très grandes de température, ont exigé plus de 450 techniciens et 20 000 ouvriers. La main-d'œuvre a été réduite au minimum grâce à des machines très ingénieuses.

Le raffinage des pétroles de Mésopotamie.

DANS quelques semaines, les navires apporteront en France leurs premiers chargements de pétrole asiatique — plus connu sous le nom de pétrole de Mossoul. Ce pétrole sera traité dans les grandes raffineries qui viennent d'être créées : l'une aux environs du Havre (capable de traiter de 800 000 à 1 500 000 tonnes d'huile brute) ; l'autre à Martigues, près de l'étang de Berre (susceptible de transformer 400 000 à 800 000 tonnes d'huile par an). Ces deux installations permettront d'alimenter le marché français.

La France a ainsi conquis l'autonomie et l'indépendance de son ravitaillement en pétrole ; les produits pétrolifères d'origine asiatique reviendront à bien meilleur compte que ceux des autres provenances. Et ce sont là deux faits d'une très grosse importance.

Les pouvoirs publics ont favorisé dans notre pays le développement d'une industrie nationale de transformation du naphte et créé une répartition des importations entre les différentes raffineries existantes ou à établir. L'Institut du pétrole de Strasbourg prépare les techniciens nécessaires, et le gisement de Péchelbronn, où sont appliquées les méthodes les plus modernes, est pour eux un excellent champ d'initiation et d'expérience.

Part des huiles végétales dans le ravitaillement français.

LA mise en exploitation des gisements pétrolifères asiatiques n'a que partiellement résolu le problème du ravitaillement autonome de la France en combustibles liquides. Les besoins de

notre consommation exigent, en effet, l'importation annuelle de plus de 4 millions et demi de tonnes de carburants, alors que les pétroles de Mésopotamie ne pourront nous fournir, du moins pour le moment, que 900 000 tonnes de brut, ce qui est insuffisant. La recherche d'une source nationale de carburant n'a rien perdu de son intérêt. Depuis plusieurs années, les efforts s'étaient surtout orientés vers les carburants tirés soit de la houille, soit des alcools de distillation; mais nos ressources en ces deux produits ne sont pas assez abondantes pour permettre d'assurer une production intensive de combustibles liquides issus du charbon ou de l'alcool.

Or, la France dispose, sur son sol et sur celui de ses colonies, d'une source inépuisable de combustibles liquides : ce sont les *huiles végétales*, dont les récents progrès de la technique industrielle permettent aujourd'hui l'utilisation pour alimenter les moteurs genre Diesel. On n'est pas encore porté à songer aux huiles végétales parce qu'elles ne sont pas directement utilisables dans le moteur à explosion et qu'il est nécessaire de les transformer, par catalyse, en produits assimilables à l'essence.

Il résulte d'expériences récentes faites à l'Établissement National de la Marine, à Indret, que les huiles végétales, amenées à une fluidité suffisante pour assurer leur pompage et leur pulvérisation, peuvent remplacer le *gas-oil* ; il suffit de quelques retouches sommaires du réglage de l'injection et de la pression d'insufflation.

Les possibilités en huiles de nos colonies sont considérables (huile de palme, huile d'arachide, coprah et karité, huile de ricin et de sésame). Mais il faudra, évidemment, envisager un certain nombre de mesures pour accroître le production et réduire le prix de revient. La France dépense actuellement un milliard et demi de francs pour acquérir à l'étranger des produits pétrolifères ; ne peut-elle consacrer cette somme pour accroître la prospérité de nos colonies, c'est-à-dire la convertir en un capital qui rapportera tous les ans et lui assurera son indépendance ?

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

LE PHONOGRAPHE A L'ÉCOLE

La revue *Le Phonographe à l'Ecole* qu'édite notre collègue L. Royer, Saint-Amarin (Haut-Rhin), poursuit depuis bientôt cinq ans sa tâche de documentation sur les appareils et les meilleurs enregistrements phonographiques convenant aux écoles et à la postécole (éducation musicale ; enseignements du chant, de la diction, des langues étrangères, de l'histoire, de la géographie ; séances récréatives). Abonnement annuel : 10 francs, à adresser en timbres, ou au C. C. postal L. Royer, Saint-Amarin, 126. 94 Strasbourg.

Une anthologie classique de mélodies et chœurs pour les écoles.

Inspecteur de l'enseignement musical dans les écoles de la ville de Rouen, M. Pierre Duvauchelle vient de réunir dans un recueil publié aux éditions Maurice Sénart, à Paris, 40 mélodies et chœurs pour 2 et 3 voix égales, des compositeurs des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles : Lulli, Marc-Antoine Charpentier, J.-B. Moreau, Henry Purcell, Campra, Destouches, J.-Ph. Rameau, J.-S. Bach, Hændel, Glück, Haydn, Grétry, Mozart, Beethoven, Weber, Rossini, Schubert, Mendelssohn, Schumann, et 8 mélodies et chœurs pour voix mixtes, du XVIIe siècle, avec accompagnement de piano.

Cet ouvrage, spécialement conçu à l'intention de la jeunesse des écoles, a pour but, non seulement de présenter aux élèves les chefs-d'œuvre de la musique vocale, mais aussi de leur fournir des thèmes pour le solfège et la dictée musicale. *(En vente à la librairie Nathan.)*

DAVID RICARDO : **Principes de l'économie politique et de l'impôt**, avec introduction, notes et appendices de E. C. K. GONNER, professeur d'économie politique à l'Université de Liverpool. Traduit de l'anglais par C. Debyser, licencié ès lettres (2 volumes à 18 fr. chacun ; Costes, éd.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ricardo, gros propriétaire terrien, avait fait une fortune considérable. Membre de la Chambre des Communes, au début du XIXe siècle, il s'adonna à l'étude théorique et pratique des questions économiques. Contrairement à la doctrine d'Adam Smith, il base la valeur sur le travail. C'est la quantité de travail fixée dans une chose qui règle sa valeur échangeable. Le salaire de l'ouvrier subit la loi de l'offre et de la demande. Quand le salaire s'élève, le nombre des travailleurs s'accroît, ce qui amène la baisse. C'est cette théorie de la valeur qui est à l'origine de la théorie marxiste, et c'est également elle qui a engendré la « loi d'airain des salaires » de Lassalle.

L'éminent professeur qu'est M. Gonner a fait de cet ouvrage un livre d'étude particulièrement soigné. Les nombreuses notes dont il a accompagné le texte de Ricardo l'éclaircissent très utilement.

GEO LONDON et CHARLES PICHON : **Le Vatican et le monde moderne** (Éd. Portiques ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le Vatican, c'est une puissance, une administration, un rayonnement. C'est un Etat dont le domaine est la terre entière, un Etat avec des traditions millénaires, un cérémonial, une symbolique, un Etat où rien n'est improvisé, où tout est intention et souvenir.

Comment vit, comment meurt un Pape, qui le seconde, quels sont ses terrains d'activité, lointains ou proches, ce qu'il était dans le passé, ce qu'il est dans le présent en face des problèmes de la vie contemporaine, rien de tout cela ne peut laisser indifférent personne, parmi ceux qui réfléchissent, qui se souviennent et qui veulent savoir. Ce volume, très bien imprimé, répond à ces multiples questions et à bien d'autres.

PAUL MARGUERITTE : **Nous, les mères...** (Bibl. rel. Plon 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. Paul Marguerite poursuit la série de ses romans sociaux en traitant le plus émouvant problème de l'heure actuelle : la maternité. Quel est le rôle de la mère élevée à l'ancienne mode selon des traditions de fidélité passionnée aux devoirs et aux souvenirs du foyer, dans la famille contemporaine tout en façade, divisée par la lutte des intérêts et avide de jouissances immédiates ? Tendre et jalouse, admirable de dévouement, couveuse obstinée d'enfants déjà grands qui font leur vie en dehors d'elle, Charlote Gimones, l'héroïne du roman, vraie mère française, s'épuise en déceptions et en luttes impuissantes, jusqu'à ce qu'elle comprenne que l'heure a sonné de la résignation et du renoncement.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

ALBOUROSA (R.) : **Le roman d'une cigale** (Ed. Argo ; 10 fr.)

BALDASSERA (Paul) : **La colonne corinthienne** (Figuières).

DIAMANT-BERGER (Paul-José) : **Le ruiné** (Ed. Ophrys ; 12 fr.).

DORGELÈS (Roland) : **Si c'était vrai** (Albin Michel 15 fr.).

ESTÈVE et MITAULT : **Éléments de géométrie plane**, tome II, cl. de 3e (Gauthier-Villars ; 10 fr.).

GLASENAPP (S. de) : **Tables de logarithmes** (Gauthier-Villars ; 6 fr.).

HANNE (Marcelle) : **Cœur de vache** (Ed. de la Jeune Académie ; 12 fr.).

HUGUENIN (Elisabeth) : **Éducation et culture** d'après Kerchensteiner (Flammarion ; 12 fr.).

JALOUX (Edm.) : **Les profondeurs de la mer** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

LE ROY (Eug.) : **Les gens d'Auberoque** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

LESTONNAT (Raymond) : **Coureurs d'océan** (Figuière ; 12 fr.).

NEZELOF (Pierre) : **Mirabeau, homme d'amour, homme d'État** (Albin Michel ; 15 fr.).

OUDARD (Georges) : **Chasses féodales d'aujourd'hui** (Plon ; 13 fr. 50).

SALGARI (Emilio) : **L'émeraude de Ceylan**, trad. de l'italien par la comtesse de Gencé (Albin Michel ; 15 fr.).

SALGARI (Emilio) : **José le Péruvien**, trad. de l'italien par la comtesse de Gencé (Albin Michel ; 15 fr.).

SAND (René) : **L'économie humaine par la médecine sociale**, préface d'Éd. Herriot (Rieder ; 25 fr.).

SAUVAGEOT : **Premières plumes** (Figuière ; 10 fr.).

TRICOT (Louis) : **Contes étranges** (Ed. Argo ; 10 fr.).

VAN DER MEERSCH (Maxence) : **Le péché du monde** (Albin Michel ; 15 fr.).

VERCEL (Roger) : **Capitaine Conan** (Albin Michel ; 15 fr.).

ZÉMÉLIAY (Louis) : **Guy le séminariste** (Figuière ; 10 fr.).

ASSOCIATION DU MARIAGE CHRÉTIEN : **L'adolescent autour de l'âge ingrat** (Éd. Mariage et Famille ; 15 fr.).

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de la Madeleine Nord (filles), 16 juin 1934). — **Un jeu passionnant.** — C'était une espèce de tournoi où les chevaux étaient les grands élèves chargés des plus jeunes grimpés sur leurs épaules.

Partagés en deux groupes qui partaient des deux bouts de la cour, ils fondaient les uns sur les autres, cherchant à terrasser l'adversaire par la violence du choc, et les cavaliers, usant de cache-nez comme de lassos (1), s'efforçaient de désarçonner leurs rivaux. Il y en eut dont on esquivait le choc et qui, perdant l'équilibre, allaient s'étaler dans la boue, le cavalier roulant sous sa monture. Il y eut des écoliers à moitié désarçonnés que le cheval rattrapait par les jambes et qui, de nouveau acharnés à la lutte, regrimpaient sur ses épaules.

ALAIN FOURNIER (1).

Questions. — 1. (1 point 1/2.) *Remplacez par un mot de même sens chacun des mots suivants de la dictée : « fondaient ; usant ; s'efforçaient » (2e phrase).*

2. (1 point 1/2.) *Faites une phrase avec chacun des verbes suivants pris dans le sens de la dictée : « désarçonner » (2e phrase) ; — « esquiver » (3e phrase) ; — « s'étaler » (3e phrase).*

3. (2 points.) a. *« Ils fondaient les uns sur les autres. » Écrivez cette phrase en mettant le verbe : 1° au futur ; 2° au passé simple de l'indicatif.*

b. *Nature et fonction des mots soulignés : « dont » on esquivait le choc (4e phrase) ; — « que » le cheval rattrapait (dernière phrase).*

➔ RÉPONSES. — 1. *S'élançaient* (fonçaient) ; — *se servant de* ; — *essayaient.*

2. Le cheval fit un écart et le cavalier fut *désarçonné.* — Mon camarade se baissa et *esquiva* la balle que je lui lançais. — Je glissai sur la peau d'une banane et je m'*étalai* sur le trottoir.

3. *a.* Ils foudront les uns sur les autres. — Ils fondirent...

b. Dont : pron. relatif, antéc. *en*, mis pour *cavaliers*, compl. du nom *choc.* — *Que :* pron. relatif, antécéd. *écoliers*, compl. d'obj. dir. de *rattrapait.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *« Voilà une punition que je n'ai pas volée », dit Pierre. Qu'a-t-il pu faire? Faites-le parler.*

➔ SUJET TRAITÉ. — « Allez, monsieur ! Allez dans votre chambre et surtout que je ne vous voie plus, je vous apporterai de quoi travailler toute la journée sans lever la tête. Et tout naturellement vous pouvez dire adieu à la promenade projetée pour demain ». La figure renfrognée, Pierrot gravit l'escalier, arrive dans sa chambre. Il a d'abord une de ces colères qui ne lui sont pas rares, il jette livres et cahiers, crayons, tout ce qui lui tombe sous la main. C'est un fracas épouvantable. Sa crise de nerfs passée, il s'assied dans un fauteuil, réfléchit la tête entre ses mains, puis, se parlant à lui seul, il lance cette phrase avec un gros soupir : « Voilà une punition que je n'ai pas volée ». En effet, continue-t-il tout haut, j'ai avalé les trois quarts d'un plat de crème posé sur la table de la cuisine, je suis si gourmand, que, profitant de l'absence de la cuisinière, je suis entré par la porte entre-bâillée dans l'office. Tout de suite, j'ai aperçu un plat contenant une délicieuse crème au chocolat qui semblait me dire : « Goûte-moi, je suis exquise. »

« J'ai hésité d'abord, puis j'ai commencé par tremper mon petit doigt, enfin j'ai pris la cuillère de bois que j'ai plongée dans le plat. Comme c'était bon ! J'aurais tout avalé certainement si maman n'était venue mettre halte-là à ma gourmandise. Je fus pris au piège, je reçus une fameuse correction et cette punition m'empêche de jouir de mon jeudi. Je me repens maintenant et tout à l'heure j'embrasserai maman très fort en lui disant : « Pardon, pardon, petite mère chérie. »

(Devoir d'une candidate.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Lunéville, Meurthe-et-Moselle, 1933). — 1. *Un morceau de bois de hêtre a 13 centimètres de long, 5 centimètres de large et 4 cm. 5 d'épaisseur. On l'équilibre sur une balance avec 2 hectogrammes, 2 décagrammes et 1 décigramme. Calculer la densité du hêtre.*

➔ SOLUTION. — La densité est le poids de l'unité de volume, exprimé en grammes ou en kilogrammes suivant que l'unité de volume en question est le centimètre cube ou le décimètre cube. Calculons donc le poids total en grammes, et le volume total en centimètres cubes.

Ce volume est le produit des trois dimensions du morceau de hêtre : $13 \times 5 \times 4{,}5 = 292 \text{ cm}^3\ 5$. Ce poids est la somme des poids marqués qui équilibrent le bois : 200 g. + 20 g. + 0 g. 1 = 220 g. 1. En divisant le poids total par le nombre des centimètres cubes, nous aurons le poids du centimètre cube de hêtre :

220 g. 1 : 292,5 = 0,75...

***

2. *Dans un champ en forme de trapèze, la grande base mesure 65 mètres, la petite 63 mètres et la hauteur 48 mètres. On achète ce champ à raison de 4 500 f. l'hectare, et le prix d'achat s'accroît de 15 p. 100 de frais. A quel prix de l'are a-t-on revendu le champ, si l'on a gagné 192 f. sur l'opération?*

➔ SOLUTION. — D'après la formule $S = 1/2\ (B + b)\ h$, le champ mesure :

$1/2\ (65 + 63) \times 48 = 3\ 072\ \text{m}^2$.

A 45 f. de l'are, ces 3 072 centièmes d'are ont coûté les 30,72 de 45 f.

45 f. × 30,72 = 1 382 f. 40.

Le prix de revient est les 115 centièmes du prix d'achat :

1 382 f. 40 × 1,15 = 1 589 f. 76.

Ajoutons-y le bénéfice pour avoir le prix total de vente :

1 589 f. 76 + 192 f. = 1 781 f. 76.

Nous aurons le prix de vente de l'are en divisant ce prix total par le nombre d'ares du champ :

1781 f. 76 : 30,72 = 58 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *L'Indochine française. Sa situation. Indiquer comment on s'y rend de France? Que savez-vous de son climat? De sa population, de ses principales productions? Quel est l'aliment principal de ses habitants?*

2. *Croquis de l'Indochine française.*

(1) Écrire au tableau.

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** Cours moyen 1er degré **9.25 ;** 2e degré et Cours supérieur, **10 fr.**

3. *Que savez-vous de Jean Bart?*

4. *Dites ce que vous rappellent les dates suivantes : 1678, 1815, 1870, 1918.*

➔ RÉPONSES. — 1. L'Indochine française, la plus belle de nos colonies d'exploitation, est située en Asie entre la Chine du Sud et le Siam. Pour se rendre en Indochine, on s'embarque à Marseille par la Méditerranée orientale, on atteint le canal de Suez, puis la mer Rouge et l'océan Indien. On le traverse et, par le détroit de Singapour, on arrive dans les mers de Chine, on débarque en Cochinchine au port de Saïgon. Le climat est tropical avec, au Tonkin, c'est-à-dire dans la partie nord de la colonie, deux saisons bien tranchées : une saison chaude et humide et une saison sèche plus froide, c'est le régime des « moussons ».

La population (17 millions d'h.) est formée en très grande majorité d'indigènes de race jaune (Tonkinois, Annamites, Cambodgiens), Chinois, Indigènes encore primitifs, les « Moï ». Les Européens (Français surtout) résident dans les villes ou dirigent les grandes exploitations. Productions principales : cultures (riz, thé, café, mûrier, caoutchouc, bois précieux, poivre, etc...). Il existe aussi des mines de houille au Tonkin. L'aliment principal des habitants est le riz, les pêcheries sont aussi très actives.

2. Croquis (V. *Atlas*).

3. Jean-Bart, marin français né à Dunkerque, a vécu sous Louis XIV; après avoir fait aux Anglais une guerre de corsaire, il commanda les flottes du roi et remporta de nombreuses victoires sur la marine anglaise.

4. 1678 : paix de Nimègue qui met fin à la guerre de Hollande, la France acquiert la Flandre et la Franche-Comté. — 1875 : désastre de Waterloo, Napoléon se rend aux Anglais; retour de Louis XVIII et des Bourbons. — 1870 : guerre franco-allemande. — 1918 : armistice du 11 novembre, qui met fin à la Grande Guerre.

IV *bis*. **SCIENCES** (Courville, Eure-et-Loir, 1933). — 1. *Décrivez une pompe à votre choix, et expliquez-en le fonctionnement.* — 2. *Citez les insectes nuisibles que vous connaissez.* — 3. *A quoi reconnaît-on une terre calcaire? Comment peut-on l'amender?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. On installe souvent sur les éviers une pompe qui permet d'y amener l'eau d'un puits voisin. Cet appareil est formé d'un cylindre creux appelé corps de pompe, d'un piston qu'on y manœuvre à l'aide d'un levier, d'un long tuyau qui descend dans le puits, et d'un tuyau court qui verse l'eau par côté. En bas du corps de pompe est une soupape qui s'ouvre de bas en haut quand l'eau la soulève. Le piston a une ouverture commandée par une autre soupape, qui s'ouvre comme la précédente.

Quand on soulève le piston, un vide tend à se faire par-dessous, et la pression que l'atmosphère exerce sur l'eau du puits pousse cette eau dans ce vide pour le combler. En même temps, l'ouverture du piston étant fermée, il soulève l'eau qui est au-dessus et elle s'échappe par côté. Ce sont là les mouvements indiqués par des flèches sur la figure. — Quand le piston redescend, la soupape du bas reste fermée par son poids, de sorte que l'eau, comprimée sous le piston, le traverse pour passer dessus. Tel est, en gros, le fonctionnement de cette pompe aspirante : elle aspire l'eau, c'est-à-dire fait un vide où l'eau monte, poussée par la pression atmosphérique.

2. Beaucoup d'insectes sont très nuisibles. Citons les plus connus. Les cultures souffrent beaucoup des hannetons, des courtilières, des criquets, des pucerons, des chenilles de maints papillons. Celles des teignes, appelées mites, ravagent les lainages en été. Les charançons mangent le grain dans les greniers. Les mouches et les moustiques sont incommodes, sales et dangereux, — ainsi que les insectes parasites non ailés, poux, puces et punaises.

3. On reconnaît qu'une terre contient du calcaire à ce que les acides la font mousser. Les meilleures terres cultivées en contiennent 10 p. 100 et même plus. On réserve le nom de terres calcaires à celles qui en contiennent trop. On ne peut pratiquement les amender qu'en y ajoutant du fumier de ferme, de la tourbe ou des engrais verts.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Jussey, Haute-Saône, 1932). — **Garçons.** *Un encrier avec plume sur une boîte de craie.* — **Filles.** *Au point devant 3 petits plis à la même distance, chiffre 2.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **L'art peut s'introduire dans toutes les demeures.** — Il dépendra de vous, fillettes et garçons des champs, de faire de votre chaumière un logis plaisant à voir du dehors et plaisant à habiter. De la propreté et du bon ordre, je ne vous dis rien : il va de soi que l'art ne saurait vivre là où manque l'un ou l'autre. Mais ce n'est pas tout d'être propres et rangés. Encore est-il mieux de disposer toutes choses autour de soi avec un peu d'habileté et d'élégance. Quelques belles fleurs du jardin ne sauraient nuire aux choux, ni aux carottes. Un rosier, une vigne vierge, une glycine qui grimpe au mur et le tapisse, donne à la plus modeste demeure un air riant. Dans l'intérieur, de vieux meubles soigneusement entretenus et cirés..., deux ou trois gravures de bon goût... ; dans un coin, sur une étagère, un vase où trempent quelques fleurs..., c'est assez pour que l'art s'établisse à votre foyer et devienne votre hôte habituel.

E. PECAUT.

Questions. — 1. *Expliquez le sens de la dernière phrase : « C'est assez pour que l'art s'établisse à votre foyer et devienne votre hôte habituel. »*

2. *Donnez cinq mots de la famille de « art », et employez chacun d'eux dans une phrase.*

3. *Quelles remarques faites-vous sur l'orthographe et l'emploi du mot « où » dans cette phrase : « L'art ne saurait vivre là où manque l'un ou l'autre » ?*

➔ RÉPONSES. — 1. Aux qualités d'ordre et de propreté, il suffit de joindre un peu d'habileté et de bon goût pour connaître chaque jour, dans sa propre maison, les joies de la beauté.

2. *Artisan, artisie, artistement, artifice, artificiel.* — Ce menuisier est un *artisan* habile. — Sarah Bernhardt fut une grande *artiste*. — Les fleurs étaient *artistement* disposées sur la table. — Méfiez-vous des *artifices* de cette personne peu scrupuleuse. — Cette écharpe est en soie *artificielle*.

3. Le premier *où* prend l'accent grave, il est adverbe relatif, il introduit une prop. subordonnée ; le deuxième *ou* est conjonction il marque l'alternative et unit les deux pronoms indéfinis l'un et l'autre, il ne prend pas d'accent.

MATHERON. LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES INSTITUTEURS. 13.50

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Les joies du plein air. Essayez de les évoquer par une ou deux scènes bien choisies.*

➔ INDICATIONS. — Il sera facile aux candidats de choisir, soit un jeu comme celui de ballon, soit une partie de pêche ou de camping (scoutisme), soit une excursion ou un repas champêtre.

Deux scènes pourront être choisies ; équilibrer la description de manière à laisser à chacune d'elles une place convenable ; il serait bon qu'il y eût aussi entre les deux scènes en question un rapport assez direct.

Quel que soit le choix que vous ferez, il faudra, au cours d'une description à la fois simple et précise, évoquer dans l'ordre où vous avez pu les ressentir les joies que vous avez éprouvées... Joies du « plein air », c'est-à-dire faites du plaisir de vous sentir libres, bien portants, heureux au milieu d'une campagne qui vous est familière et dont vous aimez les paysages harmonieux et reposants.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un bassin circulaire a 3 m. 60 de diamètre et 0 m. 50 de profondeur. Au centre est un bloc de ciment, dont la base carrée a 14 centimètres de côté et dont la hauteur mesure 65 centimètres. Calculer la contenance du bassin.*

➔ SOLUTION. — Sans le bloc de ciment, le volume creux serait un cylindre qui mesurerait, d'après la formule $\pi R^2 h$:

$3{,}14 \times 1{,}8^2 \times 0{,}5 = 5\ m^3\ 087$;

puisque R = 3 m. 60 : 2 = 1 m. 80. Il faut déduire de ce volume creux le volume de la partie immergée du bloc (immergée quand le bassin est rempli), laquelle n'a que 0 m. 50 de haut ; ce volume est :

$0{,}14 \times 0{,}14 \times 0{,}50 = 0\ m^3\ 010$.

La capacité réelle du bassin n'est donc que :

$5\ m^3\ 087 - 0\ m^3\ 010 = 5\ m^3\ 077$.

***

2. *Le prix des scories de déphosphoration prises à Thionville était fixé, en avril 1933, à 1 f. 25 par kg. d'acide phosphorique contenu dans ces scories. 1° Quel était alors le prix à Thionville de 100 kg. de scories à 18 p. 100 d'acide phosphorique? — 2° Pour les livraisons de juin de la même année, on a accordé aux acheteurs une réduction de 0 f. 07 par kg. d'acide phosphorique. En tenant compte du prix de transport, qui est de 7 f. par 100 kg. en Haute-Vienne, calculer à combien est revenu dans ce département un wagon de 10 tonnes de scories à 18 p. 100, livré en juin 1933, si l'acheteur a bénéficié en outre, en payant comptant, d'une remise de 4,50 p. 100 sur le prix de la marchandise.*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — 1° Prix du quintal de scories : 1 f. 25 × 18 = 22 f. 50. — 2° Poids de l'acide phosphorique des 10 tonnes de scories : 18 kg. × 100 = 1 800 kg. Prix du kg. d'acide en juin : 1 f. 25 — 0 f. 07 = 1 f. 18. Prix fort des 1 800 kg. d'acide : 1 f. 18 × 1 800 = 2 124 f. Leur prix net : 2 124 f. × 0,955 = 2 028 f. 40 à 2 centimes près. Frais de transport : 7 f. × 100 = 700 f. Prix de revient : 2 028 f. 40 + 700 f. = 2 728 f. 40.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Nancy, 2e session 1933). — **La lecture.** — Il y a bien des façons de lire, pour notre instruction, notre consolation ou notre plaisir ; mais les plus savantes, comme les plus simples, ont le même principe : il s'agit toujours de sortir de notre destin. La petite apprentie qui se précipite sur un feuilleton et le vieil érudit qui se penche sur des in-folio goûtent, sans doute, des jouissances bien différentes: celle de la première est toute dans l'imagination, celle du second est presque toute dans l'intelligence ; cependant, ils éprouvent, l'un et l'autre, le même plaisir : celui de planter là leur vie ordinaire pour pénétrer dans un autre monde. Il n'est pas d'être qui ne sente, par moment, un brusque besoin de partir. Mais les voyages sont difficiles ; il y faut de longs préparatifs, des ressources, de la liberté.

Pourtant, si tu veux t'en aller, il ne dépend que de toi de connaître un départ plus simple et plus complet que celui des gares. Ce soir, quand la maison se sera tue, tu t'assiéras près de ta lampe, et là, sans embarras, sans bruit, sans adieux, tu quitteras tout, en prenant un livre. La lecture est le premier voyage, et quand le monde entier sera devenu uniforme et qu'il ne vaudra plus la peine d'aller ailleurs, puisqu'on retrouvera partout le même spectacle, le dernier voyage, ce sera encore la lecture.

ABEL BONNARD.

Questions. — 1. *Quelle relation de pensées voyez-vous entre : « Il s'agit toujours de sortir de notre destin » et la dernière phrase : « La lecture est le premier voyage... » (jusqu'à la fin)?* (8 points.)

2. *Analyse grammaticale : « lire » (façons de) ; « les plus savantes » ; « Il » (il n'est pas d'être) ; « y » (il y faut) ; « tout » (tu quitteras tout).* (6 points.)

3. *Nombre, nature, modes de liaison et fonctions des propositions contenues dans la dernière phrase.* (6 points.)

➔ RÉPONSES. — Dans la phrase : *Il s'agit toujours de sortir de notre destin*, l'auteur affirme que chacun de nous éprouve le même désir d'échapper aux habitudes de la vie ordinaire, le même besoin à la fois brusque et impérieux de « partir ». La suite du texte montre que la lecture est le moyen le plus sûr et le plus commode de satisfaire ces communes aspirations. Ce moyen se montrera toujours efficace, même lorsque le monde sera devenu *uniforme* et que les voyages seront alors sans objet, la lecture continuera de satisfaire les besoins de notre imagination. — L'affirmation énoncée dans la 1re phrase se trouve ainsi justifiée par tout le reste du texte et en particulier reprise et renforcée dans la dernière phrase.

2. *Lire :* v. lire, 3e groupe infinitif présent, forme active, compl. du nom *façons*. — *Les plus savantes :* adj. qual. au superlatif relatif, fém. plur., épithète de *façons* (sujet sous-entendu). — *Il :* pron. pers., 3e pers. du sing., sujet apparent de *est*. — *Y :* pron. pers. neutre, sing. (représente voyages), compl. d'attribution de *faut*. — *Tout :* pron. indéf. neutre, sing., compl. d'obj. dir. de *quitteras*.

3. *Sans difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — « *Si l'on n'est pas souvent à portée de rendre de grands services, il n'est point de jour où l'on ne puisse travailler à rendre la vie de quelqu'un plus heureuse.* » *Avez-vous déjà remarqué la vérité de cette pensée?*

➔ INDICATIONS. — En dehors de certains cas absolument exceptionnels où un adolescent (ou même un enfant) pourra par son dévouement, voire son héroïsme, rendre de grands services à sa famille,

CLOT. Contes et Légendes de Shakespeare ..... *Broché.* **11 fr.** *Relié.* **15 fr.** *Toile noire.* **16.50**

aux personnes de son entourage ou même à son pays, il n'est pas douteux que ce n'est guère qu'à l'âge d'homme que l'on peut, grâce à son expérience et à ses possibilités d'action, rendre de réels services aux siens ou à la société.

Cependant les enfants ou les adolescents, qu'ils soient écoliers ou apprentis, peuvent, grâce à l'affection qu'ils portent à leurs proches (parents ou maîtres chargés de leur éducation), contribuer beaucoup, par leur application à se bien conduire et à se perfectionner, à rendre heureux ceux avec lesquels ils vivent. Point n'est besoin pour cela d'actions extraordinaires et héroïques, il suffit le plus souvent d'un peu de courage, celui que demande l'accomplissement soigné de la tâche quotidienne, et d'une réelle délicatesse de cœur, forme précieuse, mais qui n'est pas rare cependant, de la vraie bonté et de la reconnaissance.

Il vous sera facile d'illustrer ces considérations générales à l'aide d'exemples empruntés à la vie quotidienne. Il vous est certainement arrivé de donner parfois des satisfactions à vos parents, il vous suffira de rappeler à quelles occasions; vous n'aurez plus qu'à conclure en exprimant les résolutions que peut vous inspirer la pensée dont il s'agit

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Après avoir fait un rapide tableau de la situation économique des États-Unis dans le premier quart du XXe siècle, vous montrerez quels sont les facteurs naturels et humains qui ont contribué à la primauté mondiale de ce pays.*

➜ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Les États-Unis ont eu jusqu'à ces dernières années une situation économique extrêmement prospère grâce à l'abondance et à la variété de leurs ressources naturelles, à l'accroissement rapide de leur population, au développement intense du machinisme et des voies de communication.

II. **Productions agricoles et industrielles des États-Unis.** — Les États-Unis viennent au premier rang dans le monde pour les cultures de *céréales: maïs* (près des deux tiers de la population mondiale) ; *blé ;* de betterave à sucre, de canne ; de tabac ; de fruits, de *coton* (les 3/5 de la production mondiale) ; pour l'*élevage* et la production de la viande (Chicago). Ce sont eux encore qui produisent le plus de *houille*, de *pétrole*, de *fer*, et ils arrivent encore au 2e rang pour les minerais d'argent, au 3e rang pour l'or. Leur *commerce*, qui consiste surtout en exportations, est aussi le 1er du monde.

III. **Accroissement de la population.** — Il a été très rapide et il a facilité beaucoup la mise en valeur du pays (5 millions d'habitants en 1800 ; 120 millions aujourd'hui, immigration).

IV **Développement du machinisme et des communications.** — La civilisation américaine marque le triomphe du machinisme (villes énormes, « gratte-ciel », vie trépidante). Belles voies navigables surtout au centre (grands lacs, Mississipi), nombreuses voies ferrées (406. 000 kilomètres). Circulation automobile intense. La grande prospérité industrielle et commerciale des États-Unis subit actuellement une grave crise due à la surproduction.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — *Le carré de la somme de deux nombres algébriques dépasse le carré de leur différence de 6 600. D'autre part, le quotient exact de ces nombres est 6/11.*

1° *Trouver ces nombres.*

2° *Quels sont les inverses de tous les nombres qui figurent dans les solutions? Ranger ces inverses par ordre de grandeur croissante* (B. É., Caen, juillet 1933).

➜ SOLUTION. — 1° Soient x et y les nombres cherchés. On a par hypothèse :

$$(x+y)^2 - (x-y)^2 = 6\,600 ;$$

et :
$$\frac{x}{y} = \frac{6}{11}. \qquad (1).$$

Si l'on effectue les opérations dans la première équation, on obtient, après réduction des termes semblables :

$$4xy = 6\,600, \text{ soit : } xy = 1\,650. \qquad (2).$$

Il faut donc trouver 2 nombres connaissant leur produit et leur quotient. En multipliant membre à membre (1) et (2), on a :

$$x^2 = 1\,650 \times \frac{6}{11} = 900 ;$$

et par suite :

$$x = \pm 30.$$

En divisant membre à membre (2) par (1), on a :

$$y^2 = 1\,650 \times \frac{11}{6} = 3\,025.$$

Ce qui donne :

$$y = \pm 55.$$

Le produit xy étant positif, les nombres x et y ont le même signe. On a donc comme solutions :

$$x = 30, \qquad y = 55,$$

et :
$$x = -30, \qquad y = -55.$$

2° Les inverses de ces nombres sont :

$$\frac{1}{30}, \quad \frac{1}{55}, \quad -\frac{1}{30}, \quad -\frac{1}{55}.$$

Les deux fractions arithmétiques $\frac{1}{30}$ et $\frac{1}{55}$ ont même numérateur ; la plus grande est celle qui a le plus petit dénominateur, soit :

$$\frac{1}{30} > \frac{1}{55}.$$

Le plus grand des 2 nombres négatifs est celui qui a la plus petite valeur absolue, soit :

$$-\frac{1}{55} > -\frac{1}{30}.$$

En résumé, les 4 nombres se rangent dans l'ordre :

$$-\frac{1}{30}, \quad -\frac{1}{55}, \quad \frac{1}{55}, \quad \frac{1}{30}.$$

2. **Géométrie.** — *Etant donnés deux cercles tangents extérieurement en A, on mène la tangente comme TT' qui coupe la ligne des centres en S. On élève AM perpendiculaire à OO'.*

1° *Démontrer que AM est moyenne proportionnelle entre les deux rayons.*

2° *Démontrer que l'on a :*

$$SO \times SO' = SM^2.$$
$$ST \times ST' = SA^2.$$

3° *Trouver la position de la droite OO' par rapport au cercle circonscrit au triangle TAT' et celle de la droite SM par rapport au cercle circonscrit au triangle OMO'* (B. É., Poitiers, octobre 1933).

➜ SOLUTION. — 1° La droite MO, qui joint le point de concours M des tangentes MT et MA au centre O de la circonférence, est bissectrice de l'angle TMA des tangentes. De même MO' est bissectrice

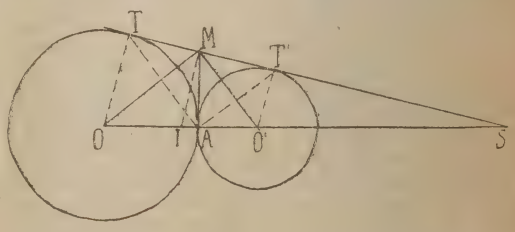

de $\widehat{T'MA}$. Ces angles étant adjacents et supplémentaires, MO et MO' sont perpendiculaires : le triangle OMO' est rectangle.

MA est la hauteur issue du sommet de l'angle droit ; donc :

$$MA^2 = OA \times AO' = RR'.$$

2° Les triangles SMO et SMO' ont l'angle S com-

DIVIN. Contes et Légendes de l'Égypte ancienne. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La Patrie.

Nous avons déjà étudié ensemble les devoirs envers la famille, ensuite les devoirs envers l'école, votre seconde famille. Nous allons examiner aujourd'hui tout ce que vous devez à une famille plus grande encore, qui contient les deux autres : la **Patrie**.

Le sens du mot patrie.

Vous avez lu ou entendu prononcer plusieurs fois le mot de patrie. Sur le Monument aux Morts de la Grande Guerre, élevé au centre de notre village, nous lisons : « Aux Morts pour la **Patrie**. » En histoire, nous parlons de Jeanne d'Arc qui meurt pour sauver la **patrie**... La **Patrie**, qu'est-ce donc ?

La petite patrie ou pays natal.

Pour les plus jeunes d'entre vous, l'idée de patrie se réduit à celle du chez soi. Votre patrie, c'est votre maison, l'affection de vos parents, toute votre vie douce et paisible, le village où vous êtes nées avec son attrait particulier : son clocher, son lavoir, son école, ses collines et ses bois, ses troupeaux... C'est tout ce que regrettaient Marcelle et Adolphine pendant les grandes vacances, quand elles avaient quitté X... pour passer une saison au bord de la mer ; ce que Lamartine chante avec émotion dans : **Le Retour au Pays natal.**

« O vallons paternels, doux champs, humble chau-[mière,
Au bord penchant des bois suspendus au coteau... »

C'est le cimetière où dorment les parents de votre père et de votre mère, vos arrière-grands-parents, d'autres êtres encore du même sang que vous qui vivaient il y a longtemps, morceau infiniment cher de la Patrie de : **La terre des pères.** « C'est la cendre des morts qui créa la Patrie », a dit Lamartine.

Éloignés de leur pays natal, l'enfant et l'homme languissent. Ils sont rappelés mystérieusement par ce sol qui les a vus naître, où ils ont grandi. Victor Hugo est étreint à Guernesey, durant son exil, par le désir de revoir la France :

« Je meurs de ne plus voir les champs
Où je regardais l'aube naître,
De ne plus entendre les chants
Que j'entendais à ma fenêtre,
Mon âme est où je ne puis être...

Sous quatre planches de sapin,
Enterrez-moi dans la prairie.
On ne peut pas vivre sans pain,
On ne peut pas non plus vivre sans la patrie. »
(*Plainte de l'Exilé.*)

La grande patrie.

Plus tard, l'idée de patrie s'élargit pour chacune de nous. Nous sentons que c'est non seulement le village où nous sommes nées, mais aussi l'ensemble de tous les villages et de toutes les villes de France où vivent des hommes de même race, de même langue que nous.

Vous vous sentez attachées vous, petites filles du Midi, aux fillettes du Nord de la France, ou aux petites Bretonnes, ou aux petites Vosgiennes. Nous obéissons toutes aux mêmes lois. Nous sommes mêlées aux mêmes grands événements. Nous avons la même histoire, nous éprouvons la même tristesse au récit des malheurs de la France, la même allégresse au récit de ses nobles triomphes.

Nous avons les mêmes admirations, les mêmes idoles : VICTOR HUGO, PASTEUR...

La Patrie, c'est la **« famille en grand »**, dont nous recevons d'innombrables bienfaits.

Les bienfaits de la Patrie.

La Patrie nous garantit la liberté, l'égalité, la propriété et d'autres biens infiniment précieux, par le moyen des **lois**. C'est grâce à ces règles énoncées par des hommes à la fois instruits, raisonnables et bons, que nous vivons heureux. Sans ces lois, nos biens et nous-mêmes serions la proie des méchants.

La Patrie nous **instruit**. Elle a créé pour nous de nombreuses écoles. Elle veut développer l'intelligence de tous les enfants, augmenter leurs possibilités de bonheur en les rendant capables de comprendre les choses, de goûter autour d'eux la beauté sous ses formes diverses : beauté de la Nature ou de l'Art, beauté morale de toutes les vertus.

Elle multiplie pour nous les causes de bien-être.

Comparons l'état actuel de notre village à celui d'autrefois. Quel contraste ! Autrefois, les rues étaient malpropres ; les nuits d'hiver, elles étaient plongées dans les ténèbres les plus épaisses.

L'école était une pauvre maison, mal aérée et mal éclairée. Aujourd'hui, le village est propre et coquet ; l'école est une maison confortable et gaie.

Notre Patrie a consenti d'énormes sacrifices pour arriver à ce résultat. Elle dépense, chaque année, des sommes élevées pour l'entretien des monuments publics et des routes.

Nous lui sommes donc grandement redevables. Nous devons l'aimer comme un fils aime sa mère.

Le sentiment d'amour qu'on éprouve pour la patrie s'appelle le **patriotisme**.

Le patriotisme.

Le patriotisme est d'abord l'amour du sol. Il est instinctif. Il est aussi profond chez le sauvage que chez l'homme civilisé.

L'homme s'attache au pays où il est né, même si ce pays est disgracié par la Nature. Loin de lui, il vit malheureux. (Lire : *L'amour du pays natal*, de CHATEAUBRIAND.)

DU BELLAY, poète du temps de RONSARD, exilé à Rome, c'est-à-dire dans la région de l'Italie la plus propre à le séduire par ses richesses artistiques et sa beauté, désire avec une poignante mélancolie revoir « son petit Liré ».

« Quand reverrai-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée ?... (Regrets, Sonnet 31.)

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

LAMARTINE éprouvait le même regret en songeant à Milly.

« Pourquoi le prononcer, ce nom de la Patrie ?
Dans son brillant exil, mon cœur en a frémi... »

L'amour du pays natal se complète par l'amour de toutes les régions contenues dans le cadre des frontières de la patrie, l'amour des nobles souvenirs de son passé, des grands hommes qui l'ont illustrée, l'amour de son idéal de justice, de liberté, de fraternité.

Nous plaçons notre Patrie bien haut dans notre cœur. Mais nous ne méconnaissons pas les mérites des autres patries.

Notre patriotisme n'est pas du **chauvinisme**, c'est-à-dire qu'il ne nous inspire pas la haine de l'étranger. Au contraire, notre rêve serait de voir toutes les Patries de la terre former, tout en conservant chacune leur individualité, une immense famille unie et pacifique.

Pour l'instant, concluons en affirmant toutes notre amour du pays natal. La semaine prochaine, nous chercherons ensemble les raisons particulières qu'ont les fillettes françaises d'aimer leur grande patrie, et les preuves qu'elles peuvent donner de leur patriotisme, dès maintenant.

LECTURES. — 1. La Patrie.

« Tu n'as peut-être jamais pensé à ce qu'est la Patrie, c'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé ! Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces jeunes filles qui passent là en riant : c'est la patrie ! Les lois qui te protègent, le pain qui paie ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquels tu vis, c'est la patrie ! La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère, les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie ! Tu la vois, tu la respires partout... »

J'étais tremblant d'émotion, avec de grosses larmes dans les yeux.

— Ah ! je comprends, m'écriai-je ; c'est la famille en grand, c'est le morceau du monde où notre corps et notre âme sont attachés.

— Juste, Jérôme, continua mon oncle ; aussi, tu comprends, n'est-ce pas, tout ce que nous lui devons ?

— Parbleu ! répondis-je, nous lui devons tout ce que nous sommes ; c'est une affaire de cœur.

— Et de probité, mon enfant ! Le membre d'une famille qui n'y apporte pas sa part de service, de bonheur, manque à ses devoirs et est un mauvais parent ; l'associé qui ne travaille pas de toutes ses forces pour la communauté, la fraude de ce qui lui appartient et est un malhonnête homme ; de même, celui qui jouit des avantages de la patrie sans en accepter toutes les charges manque à l'honneur et est un mauvais citoyen.

— Et que faut-il faire, lieutenant, pour être un bon citoyen ? demandai-je.

— Faire pour sa patrie ce qu'on ferait pour son père et pour sa mère, dit-il.

ÉMILE SOUVESTRE.
(Un philosophe sous les toits.)

2. La Patrie.

Le petit Frantz me dit, l'œil plein de rêverie,
Comme je le faisais sauter sur mes genoux :
« Père, explique-moi donc ce qu'est cette patrie
Dont on entend parler à chaque instant chez nous ?
— Oh ! la patrie, enfant ! C'est d'abord, à ton âge,
Peu de chose vraiment : c'est moi, c'est mon amour,
C'est ta mère, tes sœurs, ton aïeul, le village,
La maison et la chambre où tu reçus le jour.
C'est le grand pré là-bas où Nora se repose,
Nora, la vache noire au bon lait écumeux
Qui barbouille de blanc ton petit museau rose
Et, qui, seul, bon sujet, vous fait quitter vos jeux.
C'est le droit de courir, de faire du tapage,
De rentrer, de sortir et de dire : « Chez nous ! »
Puis, quand vous êtes las, d'être pris de la rage
D'égrener vos pourquoi jusque sur mes genoux...

Mais, lorsqu'un peu plus tard, cette tête si folle
Saura, mon bon chéri, quelque peu se tenir,
Alors on t'apprendra sur les bancs de l'école
Ce qu'ont mis nos anciens, de temps, pour réunir
Tous ces morceaux divers qui forment notre France
Et qu'il fallut gagner pied à pied, brin à brin,
Des rivages bretons aux vieux ports de Provence
Et des Monts du Béarn jusques aux bords du [Rhin.
Tu comprendras, devant ce trésor, d'âge en âge,
Conquis par nos aïeux sans cesse triomphants
Que, pour tous, la Patrie est le saint héritage
Que les pères mourants doivent à leurs enfants. »

E. SIEBECKER.

RÉSUMÉS. — C. M. — Le début de la première lecture depuis : « La patrie, c'est tout ce qui t'entoure... partout... C'est la famille en grand, c'est le morceau du monde où notre corps et notre âme sont attachés. »

C. É. et C. P.

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance !
Ma sœur, qu'ils étaient beaux, ces jours
De France !
O mon pays, sois mes amours
Toujours.

CHATEAUBRIAND.
(Le Pays natal.)

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

La leçon sur la patrie sera une occasion d'interroger les élèves sur leur pays natal.

Faire décrire oralement aux plus enthousiastes le village ou la ville où ils ont vu le jour.

Quels sont leurs sites, leurs monuments préférés et pourquoi ? Quels souvenirs s'attachent pour les uns à l'école, à l'église, à la place du village, à son petit cimetière, pour les autres à tel champ, à tel coin de garrigue, à la rivière paisible...

Si le pays natal est riche en monuments historiques, en merveilles naturelles diverses : grottes, belles montagnes, gorges pittoresques, s'il a vu naître des hommes célèbres par leur génie et leurs travaux, les enfants pourront être fiers à juste titre des privilèges de leur petite patrie. Les plus grands élèves du C. M. pourront même écrire de petites monographies locales d'un réel intérêt si elles sont rédigées avec un accent personnel et sincère.

Voici une des meilleures réponses à la question posée à la suite de la leçon de morale sur la patrie, dans une petite école de village où nous avons enseigné plusieurs années.

La question était : « Pourquoi aimez-vous votre pays natal ? »

JEANNE (11 ANS). — **Je suis née à Puéchabon (petit village de l'Hérault). Je l'aime plus que tous les autres pays du monde. Pourtant, il n'est pas riche. Mais il a de grands chênes, de jolis oliviers gris clair, des champs de blé pleins de coquelicots au printemps.**

« Son église est ancienne ; son clocher n'est pas élégant, mais me plaît tout de même. Beaucoup de ses maisons sont petites et basses. Les soirs d'été, les vieilles grand'mères s'asseyent sur les seuils usés et regardent mourir le soleil.

« J'aime beaucoup la place de mon village parce que j'y joue avec mes amies. S'il me fallait quitter Puéchabon, je pleurerais. »

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

BELGEDER. La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 7.

I. **Présentation du nombre 7.** — J'ai 6 jetons, j'en prends encore un, on dit que j'en ai sept maintenant. Compter jusqu'à 7. Combien y a-t-il de jours dans la semaine? Montrez 7 doigts de votre main, 7 carreaux à la fenêtre, 7 élèves, citez les noms de 7 de vos camarades. Montrez le 1er élève de la 7e table.

Varier les exercices, montrer le chiffre 7, l'écrire au tableau, sur l'ardoise, sur le cahier.

II. **Étude de la composition du nombre 7.** — *a.* En ce qui concerne l'addition et la soustraction, reprendre les exercices habituels, d'abord concrets, puis abstraits.

Arriver aux résultats suivants :

$6 + 1 = 7$
$5 + 2 = 7$
$4 + 3 = 7$ } et intervertir les groupements.
$3 + 3 + 1 = 7$
$3 + 2 + 2 = 7$

Étudier les groupements de 7 objets. Faire dessiner.

On obtiendra des résultats inverses en étudiant la soustraction. Faire de nombreuses opérations manuelles qui conduiront aux résultats suivants :

$7 - 1 = 6$; $7 - 2 = 5$; $7 - 6 = 1$.

b. En ce qui concerne la multiplication et la division, on montrera qu'on ne peut avoir, dans 7, des tas égaux de 2 ou de 3 ; faire voir, mais sans insister, qu'il reste toujours *un*. On montrera ainsi à l'enfant d'une façon simple que les nombres se suivent et ne se ressemblent pas.

III. **Exercices.**

ORAUX. — *Faire compter 7 objets ; Jean a 5 billes, Pierre en a 2. Qui en a le plus?*

Lever 7 doigts, en replier 1, 2, 3, etc.

ÉCRITS. — 1. *J'avais acheté 2 litres de vin lundi, 3 litres mardi, 1 litre mercredi. Combien ai-je acheté de litres de vin en tout?*

2. *Un marchand avait un coupon de 7 m. d'étoffe, il en a vendu 5 m. Combien lui en reste-t-il?*

3. *Il y avait 7 oiseaux sur le fil télégraphique, 3 sont partis, 2 sont revenus. Combien y en a-t-il maintenant?*

4. *Je veux partager 7 billes entre 4 enfants, les parts seront-elles égales?*

5. *Compléter les opérations suivantes :*

2		5			
+ 2		+ 1	7	7	6
+ 2	3	+ 1	− 1	− 1	− 2
+ .	+ .	+ .	− .	− .	− .
7	7	7	5	4	.

COURS ÉLÉMENTAIRE

La division, idée de l'opération.

I. **Valeur d'une part.**

PROBLÈME. — *Je partage également 10 bonbons entre 2 enfants. Combien chacun d'eux en aura-t-il?*

Opérer de façon concrète pour faire le partage ; on donnera d'abord un bonbon à chaque enfant ; il en restera 8 à partager ; opérer ainsi par soustractions successives. Chaque enfant aura 5 bonbons. Faire un croquis.

Montrer que l'on peut faire le partage plus rapidement en s'appuyant sur la table de multiplication et dire : en 10 combien de fois 2 ? 5 fois, car $5 \times 2 = 10$. Pour partager un nombre en parties égales, il faut faire une division : **le nombre à partager** (10) **est le dividende. Le nombre de parts** (2) **est le diviseur. Le résultat** : valeur de la part est **le quotient**, qui ici est exprimé par des unités de même nature **que le dividende.**

II. **Nombre de parts.**

PROBLÈME. — *Je veux partager 12 gâteaux de façon que chaque part soit égale à 2. Combien y aura-t-il de parts?*

On peut encore opérer par soustractions successives : en retirant 2 gâteaux, on obtient une part et ainsi de suite. On trouve 6 parts. On obtient immédiatement le résultat en divisant 12 par 2.

Dans ce cas, le dividende et le quotient ne sont pas exprimés par des unités de même nature.

Montrer la disposition pratique de la division :

$$\begin{array}{r|l} 12 & 2 \\ \hline & 6 \end{array}$$

Remarque. — Bien insister sur la relation entre la table de multiplication et la table de division.

Problèmes.

1. *On partage également 32 noisettes entre 4 enfants. Quelle est la part de chacun?*

2. *A combien d'élèves peut-on distribuer 35 noisettes, si chacun en a 5?*

3. *Compléter les opérations suivantes :*

$7 \times . = 14$ $\quad 6 \times . = 18$
$8 \times . = 40$ $\quad 5 \times . = 50$
$9 \times . = 54$ $\quad 7 \times . = 28$

Problèmes sur l'addition et la soustraction.

1. *Imaginez un petit problème conduisant à une addition.*

2. *Une fermière va au marché, elle vend ses œufs 45 f., ses lapins 39 f. Quel est le produit total de sa vente ?* RÉPONSE. ➔ **84 f.**

3. *Pierre a 3 meules de paille, l'une contient 220 gerbes, la 2e 124, la 3e 75 de plus que la 2e. Combien y a-t-il de gerbes en tout ?*

SOLUTION :

Nombre de gerbes dans la 3e meule : $124 + 75 = 199$ gerbes.

Nombre total de gerbes : $220 + 124 + 199 = 543$.

4. *Deux amis vont en voyage ; l'un à 732 f., l'autre 130 f. de plus. Combien ont-ils ensemble?* Réponse. ➔ **1 594 f.**

5. *Imaginez un problème conduisant à une soustraction.*

6. *Jean a 49 billes, il en perd 25. Combien lui en reste-t-il?* RÉPONSE. ➔ **24 billes.**

7. *En partant au marché, maman a 61 f. dans son porte-monnaie. Il lui reste 24 f. Combien a-t-elle dépensé?* RÉPONSE. ➔ **37 f.**

8. *J'ai acheté un veston 125 fr., une paire de souliers 59 f. Il me reste autant que j'ai dépensé. Combien ai-je dépensé ? Quelle somme avais-je d'abord ?* RÉPONSE. ➔ **184 f. ; 368 f.**

Remarque. — Le but de ces problèmes est de faire comprendre à l'enfant dans quels cas il faut faire une addition ou une soustraction.

Calcul mental et table de multiplication.

1. Apprendre, en utilisant les procédés qui ont déjà été indiqués plus haut, la table de multiplication par 7.

APPLICATIONS. — *Exercices par le procédé Lamartinière.*

a. *Je donne 5 bonbons à 7 élèves. Combien en ai-je distribué?*

b. *J'ai 63 noix que je partage entre 7 élèves. Combien chacun a-t-il de noix?*

2. Ajouter et retrancher 7.

a. *Compter de 7 en 7, de 7 à... 63.*

b. *Décompter de 7 en 7, de 79 ... à... 36.*

c. *Calculer rapidement :*

$6 + 5 + 7 + 3 + 4 = \quad ; \quad 7 + 2 + 3 - 5 + 6 =$

d. *Donner de petits problèmes simples. Exemple : Je cueille 5 fleurs, puis 7, puis 3. Combien en ai-je?*

THURET. Précis de géométrie des Cours Complémentaires... Broché. . . 16 fr. Cartonné . 18 fr.

COURS MOYEN

Le rectangle. Propriétés.

I. **Propriétés.** — On revisera les notions acquises au C. É. Chaque élève ayant entre les mains une feuille de papier rectangulaire, on fera vérifier les propriétés suivantes concernant :

1. Les côtés : égalité des côtés opposés, double dm. et pliage.

2. Les angles : ils sont droits, équerre, pliage, rapporteur.

Il résulte de ces vérifications que les côtés opposés sont parallèles (à la même distance l'un de l'autre).

II. **Définir le rectangle:** QUADRILATÈRE DONT LES 4 ANGLES SONT DROITS.

3. Les médianes ou axes ; qui se coupent à angle droit et en leur milieu. Elles partagent le rectangle en 4 rectangles égaux. Vérifications par mesure et pliage.

4. Les diagonales : sont égales et se coupent en leur milieu.

Le centre du rectangle est le point de concours commun des diagonales et des axes.

III. **Le périmètre :** longueur (grand côté) ; largeur (petit côté), appelées parfois base et hauteur.

Problème. — *Une feuille de papier a 40 cm. de longueur et 30 cm. de largeur. Quel est son périmètre?*

SOLUTION :

On a : périmètre = 40 cm. + 40 cm. + 30 cm. + 30 cm. = 140 cm., **et d'une façon générale, si L est la longueur, l, la largeur, on a :**

$$P = 2L + 2l.$$

Exercices. — 1. *Citer des objets rectangulaires. Le carré est-il un rectangle? Pourquoi?*

2. *Quelle longueur de baguette faut-il pour faire un cadre qui a 80 cm. de base et 0 m. 55 de hauteur?* RÉPONSE. → **2 m. 70.**

3. *Une maison a 14 m. de long et 6 m. de large, on l'entoure d'une grille à 4 m. des murs. Quelle est la longueur de cette grille. (Faire un croquis.)* RÉPONSE → **72 m.**

4. *Un terrain rectangulaire a 420 m. de pourtour ; sa largeur est 80 m. Quelle est sa longueur?* RÉPONSE. → **130 m.**

5. *Pour clôturer un champ rectangulaire avec une triple rangée de fils de fer, on en a employé 720 m. Quelles sont les dimensions de ce terrain sachant que la base a 40 m. de plus que la hauteur?*

SOLUTION :

Périmètre du terrain : 720 m. : 3 = 240 m.

Demi-périmètre : 240 m. : 2 = 120 m.

En représentant la hauteur et la base par les

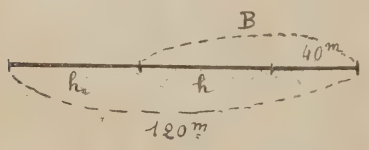

droites suivantes, on voit que : 120 m. — 40 m. = 2 *h* = 80 m. ; *h* = 40 m. ; B = 8 om.

6. *Avec une baguette de 2 m. 10, un peintre veut faire un cadre dont la longueur soit le double de la largeur. Quelles devront être les dimensions du cadre?*

Concrétiser comme dans le problème précédent : on a si *l* est la largeur : $l + 2l = \frac{1}{2} P = 1$ m. 05.

R : l = 0 m. 35 ; L = 0 m. 70.

Problèmes sur le prix d'achat, le prix de vente, le bénéfice.

Rappeler les notions déjà enseignées au C. E. Établir les égalités suivantes à l'aide de petits problèmes simples.

P. A. = P. V. — Bénéfice.
P. V. = P. A. + Bénéfice.
Bénéfice = P. V. — P. A.

A. — Cours moyen.

1. *Un marchand a vendu 4 douzaines de poulets à 26 f. pièce, en faisant un bénéfice de 4 f. par poulet. Quel a été le prix d'achat total?* RÉPONSE. → **1 056 f.**

2. *Un boucher achète 6 moutons pesant chacun 45 kg. et donnant la $\frac{1}{2}$ de leur poids de viande nette. Il vend le kg. de viande en moyenne 15 f. ; il fait ainsi un bénéfice de 405 f. Quel a été le prix d'achat du kg. de viande sur pied?*

SOLUTION :

1° Calcul du prix de vente.

Poids de la viande achetée sur pied : 45 kg. × 6 = 270 kg. Poids de la viande vendue : 270 kg. : 2 = 135 kg.

Prix de vente total : 15 f. × 135 = 2 025 f.

2° Calcul du prix d'achat :

Prix d'achat total ; 2 025 f. — 405 f. = 1 620 f.

Prix d'achat d'un kg. de viande sur pied : 1 620 f. : 270 = 6 f.

3. *Un marchand achète à 120 f. l'hl. 3 pièces de vin contenant chacune 250 l. Combien vendra-t-il le litre de vin s'il veut gagner 200 f. par pièce de vin?* RÉPONSE. → **2 f.**

B. — C. É. P. É.

1. *Un coquetier a acheté 38 volailles à 22 f. 50 pièce et 39 douzaines d'œufs à 5 f. 25. En les revendant, il a gagné 3 f. 25 sur une volaille et perdu 1 f. 55 sur une douzaine d'œufs. Combien a-t-il gagné ou perdu sur le tout? Calculer le prix de vente total.* (C. E. P. É., Lozère.) RÉPONSE. → **Gain 63 f. 05 ; 1 122 f. 80.**

2. *Pour la confection d'un pantalon, un tailleur achète 2 m. 25 de drap à 26 f. 80 le m., 1 m. 90 de doublure à 4 f. 20 le m. et pour 6 f. 10 de fournitures diverses. L'ouvrier travaille pendant 5 heures à 4 f. 75 de l'heure. Quel doit être le prix de vente du pantalon si le tailleur veut faire un bénéfice de 25 f.?*

SOLUTION :

Prix du drap : 26 f. 80 × 2,25 = 60 f. 30.

Prix de la doublure : 4 f. 20 × 1,9 = 7 f. 98.

Salaire de l'ouvrier : 4 f. 75 × 5 = 23 f. 75.

Prix de revient du pantalon : 60 f. 30 + 7 f. 98 + 23 f. 75 = 92 f. 03.

Prix de vente : 92 f. 03 + 25 f. = 117 f. 03.

3. *Un libraire a acheté 252 cahiers pour 567 f. Il veut gagner en moyenne 0 f. 35 par cahier. Il vend d'abord 152 cahiers à 2 f. 45 l'un. Combien doit-il vendre chacun des cahiers qui lui restent pour réaliser le bénéfice indiqué?* RÉPONSE. → **2 f. 82, soit 2 f. 85.**

Les capacités (multiples).

Rappel des notions acquises au C. É. Nécessité de mesurer les liquides, les graines qui occupent un certain volume. Prendre de nombreux exemples.

L'unité des mesures de capacité est le litre (*l*). Les multiples sont : le décalitre (dal.) = 10 l, l'hectolitre (hl.) = 100 l.

Exercices. — 1. EXERCICES DE CONVERSION :

12 dal. = . l. = . hl. . l.

212 l. = . dal. . l. = . h. . dal.. l.

etc...

2. **Problèmes.**

a. *Un récipient contient 425 l. Combien faut-il mesurer d'hl., de dal., de l., pour le remplir?*

b. *Un litre de vin coûte 3 f. 25. Quel sera le prix d'un dal.? D'un hl.?*

c. *Dans une ferme, il y a 12 porcs, on donne à chacun 3 l. de farine par jour. Combien faudra-t-il de dal. pour un mois de 30 jours.* RÉPONSE. → **108 dal.**

Calcul mental.

Soustraction des nombres de deux chiffres.

Aucune difficulté quand il s'agit d'un nombre exact de dizaines.

Quand il s'agit de 2 nombres quelconques, on peut employer divers procédés.

Exemple : 95 — 42.

a. On peut opérer par soustractions successives :

BESSE et FAYOLLE. **Arithmétique et Algèbre des Cours Compl. et des E. P. S. (1re année).** *Broché.* 13.30. *Relié.* 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Charles Martel et les Arabes.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* **Gravures :** *guerrier, campement arabes, guerrier mérovingien.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Les rois fainéants. Charles Martel devient célèbre par sa victoire de Poitiers (732). Dire quelques mots des Arabes et de leur manière de vivre. Ils viennent d'Arabie (montrer). Mahomet, à qui ils doivent leur religion, leur a commandé de conquérir le monde et, un siècle après sa mort, le royaume arabe s'étend des Pyrénées à la mer Rouge et au golfe Persique (montrer). Les Arabes pénètrent alors en Gaule (Roussillon, Bas-Languedoc). De Narbonne, ils glissent dans la plaine de Toulouse. Le royaume des Francs va-t-il subir le sort de l'Espagne ? En 725, les cavaliers musulmans remontent, au galop de leurs chevaux légers, la vallée du Rhône. En 732, ils marchent en direction de Poitiers et de Tours. Charles Martel brise leur élan à Poitiers. « Un chroniqueur nomme les soldats de Charles Martel les « Européens ». Et c'est vrai que, ce jour-là, les Francs de Martel ont permis à une Europe, qui ne serait ni africaine, ni asiatique, de vivre » (CHAMPION).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Bataille de Poitiers. — ... Pendant près de sept jours, les deux armées, s'observant, attendent avec anxiété le moment d'engager la lutte. Enfin, on se prépare au combat ; au fort de la bataille, les hommes de Septentrion ont l'aspect d'une mer immobile ; ils restent soudés les uns aux autres, formant comme une enceinte de glace, et, à grands coups d'épée, abattent les Arabes. Groupée comme un essaim autour de son chef, la nation des Ostrasiens l'emporte par la vigueur de ses membres ; leurs mains infatigables enfoncent le fer dans les poitrines. Enfin la nuit sépare les combattants ; les Francs, avec mépris, abaissent leurs glaives et, voyant les tentes innombrables des Arabes, se réservent pour un autre combat, le lendemain.

Au petit jour, sortant de leurs retraites, les Européens voient les pavillons des Arabes rangés en ordre, à l'endroit même où ils avaient établi leur camp. Ne sachant pas que tout était vide, et croyant qu'à l'intérieur les phalanges des Sarrasins étaient prêtes au combat, ils envoient des éclaireurs à la découverte. Ceux-ci trouvèrent que tous les Escadrons des Ismaélites avaient disparu. En effet, pendant la nuit et dans le plus profond silence, ils s'étaient enfuis, regagnant au plus vite leur patrie. Les Européens, inquiets et craignant qu'ils ne se fussent cachés pour revenir sur eux par des chemins détournés, font des reconnaissances partout aux alentours, et ne trouvent rien, à leur grande stupéfaction. Alors, sans se soucier de poursuivre les fuyards, ils se contentent de partager entre eux les dépouilles, et tous reviennent joyeusement dans leur pays. (ISIDORE DE BÉJA.)

COURS MOYEN

Guerres d'Italie et Renaissance (revision).

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* **Gravures :** *hommes d'armes, portraits de François Ier et de Charles-Quint. Château Renaissance. Œuvres d'art. Extraits des écrivains français de la Renaissance.*

FAITS ET DIRECTIONS — I. Le mirage d'Italie (Charles VIII, Louis XII, François Ier et Marignan 1515). — II. La lutte contre Charles-Quint. La puissance de Charles-Quint et la force de François Ier : la France fait bloc avec son souverain. Pavie, les Trois Évêchés, Abdication de Charles-Quint, Saint-Quentin, traité de Cateau-Cambrésis. — III. La Renaissance. « Les lettres antiques n'avaient pas à renaître, car elles n'étaient pas mortes. Tout le moyen âge reposa sur la culture latine. Mais la nouveauté de l'époque de François Ier, c'est la recherche des textes purs, le rejet du fatras et du commentaire théologique, enfin la connaissance de nouveaux textes latins et surtout grecs » (CHAMPION). Les écrivains français, les artistes, le Collège de France.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Puissance de l'Espagne. — « Rien n'égale la prospérité de Séville, grand port de l'Espagne. Ici, affluent toutes les marchandises qui viennent de Flandre, de France, d'Angleterre, d'Italie. Séville est la capitale de tous les marchands du monde. L'Andalousie, naguère située aux extrémités de la terre, en est devenue le centre depuis la découverte des Indes. On compte, à Séville, seize mille métiers à soierie. Trente mille ouvriers sont employés à la fabrication des étoffes de soie et des tissus de laine. Les négociants de cette ville font la loi à Rome, à Gênes, à Florence, à Venise, à La Rochelle, à Londres, comme ils la font sur les marches de la Barbarie, de Vera-Cruz, de Porto-Bello. Ici tout est luxe, plaisir... » (CRUCY, *Brantôme*, Libr. Rieder.)

« Des vingt-cinq collèges, grands et petits, qui furent incorporés à l'Université de Salamanque, sortirent, grâce au système de bourses alors en vigueur, des hommes illustres que leur modeste origine n'empêcha pas de parvenir aux plus hautes charges. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, du collège de Saint-Barthélemy, fondé par l'archevêque Anaya, sortirent 8 cardinaux, 130 archevêques ou évêques, 6 théologiens du concile de Trente, 10 gouverneurs du royaume, 9 conseillers d'État, 14 présidents de Castille, 2 présidents du Conseil d'Italie, 21 ambassadeurs, 43 vice-rois, 44 écrivains de renom... » (BERRUETA ET CHEVALIER : *Sainte Thérèse*, libr. Denoël et Steele.)

Charles-Quint assiège Metz (1552). — L'Empereur faisait faire la batterie de quarante doubles canons, où la poudre n'était épargnée jour et nuit. Subit que Monsieur de Guise vit l'artillerie assise et braquée pour faire brèche, il fit abattre les maisons les plus proches pour remparer, et les poutres et solives étaient arrangées bout à bout, et entre deux des fascines, de la terre, des lits et balles de laine ; puis on remettait encore par-dessus autres poutres et solives, comme dessus. Or, beaucoup de bois des maisons des faubourgs qui avaient été mises par terre (de peur que l'ennemi ne s'y logeât au couvert, et qu'ils ne s'aidassent du bois) servit bien à remparer la brèche. Tout le monde était empêché à porter la terre pour la remparer jour et nuit. Messieurs les princes, seigneurs et capitaines, lieutenants, enseignes, portaient tous la hotte, pour donner exemple aux soldats et citoyens à faire le semblable ; ce qu'ils faisaient, voire jusques aux dames et damoiselles ; et ceux qui n'avaient des hottes s'aidaient de chaudrons, paniers, sacs, linceuls (draps), et tout ce qu'ils pouvaient pour porter la terre ; en sorte que l'ennemi n'avait point si tôt abattu la muraille, qu'il ne trouvât un rempart plus fort...

Nos gens faisaient souvent des sorties, par le commandement de Monsieur de Guise. Un jour devant (d'avance), il y avait presse à se faire enrôler

BERNARD et REDON. **Petite Histoire de la France et de la civilisation franç.** *Cours élément.* 6.20 *Cours moyen.* 8 fr.

de ceux qui devaient sortir, et principalement la jeune noblesse, menés par capitaines expérimentés, de manière que c'était leur faire une grande faveur de permettre de sortir et courir sur l'ennemi : et sortaient toujours en nombre de cent ou de six vingt bien armés, avec rondaches, coutelas, arquebuses et pistoles, piques, pertuisanes et hallebardes, lesquels allaient jusques aux tranchées les réveiller en sursaut. Là où l'alarme se donnait en tout leur camp, et leurs tabourins sonnaient. Plan, plan, ta, ti, ta, ta, ta, ti, ta, tou, touf, touf. Pareillement, leurs trompettes et clairons ronflaient et sonnaient « boute selle, boute selle, boute selle, monte à cheval, monte à cheval, à cheval ». Et tous leurs soldats criaient : « A l'arme, à l'arme, à l'arme, aux armes, aux armes, à l'arme, aux armes, à l'arme », comme l'on fait la huée après les loups, et tous divers langages selon les nations ; et les voyait-on sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme fourmillons lorsqu'on découvre leurs fourmilières, pour secourir leurs compagnons qu'on dégosillait comme moutons. La cavalerie pareillement venait de toutes parts au grand galop : Patati, patata, patati, patata, pa, ta, patata, pata, ta, et leur tardait bien qu'ils ne fussent à la mêlée où les coups se départaient, pour en donner et en recevoir. Et quand les nôtres se voyaient forcés, revenaient en la ville toujours en combattant, et ceux qui couraient après étaient repoussés à coups d'artillerie, qu'on avait chargée de cailloux et gros carreaux de fer de figure carrée et triangle. Et nos soldats, qui étaient sur ladite muraille, faisaient une escopetterie et pleuvoir leurs balles sur eux dru comme grêle, pour les renvoyer coucher, où plusieurs demeuraient en la place du combat...

(A. PARÉ, *Voyages et Apologie*, Libr. Gallimard.)

COURS SUPÉRIEUR

Féodalité et révolution communale.

MATÉRIEL. — *Carte géographique : la France féodale.* **Gravures :** *château, ville, village, chevalier, bourgeois, paysan.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Caractères du régime féodal. 1° Aspect économique : la terre est presque le seul capital, bénéfice et fief. 2° Aspect social : ceux qui combattent (vassaux et suzerains) ; ceux qui prient (clergé séculier, régulier) ; ceux qui travaillent de leurs mains (vilains et serfs). 3° Aspect politique : états seigneuriaux, la guerre seigneuriale, les institutions de paix. Mouvement communal. « Nous avons aujourd'hui plus de trente-huit mille communes en France. Or, au XIIe siècle, il n'y en avait pas quarante. Beaucoup de villes gagnèrent alors quelques franchises, tout en restant sous la main de leur suzerain. Très peu réussirent à former comme un État seigneurial autonome. Le mouvement de renaissance urbaine fut général, de Philippe Ier à Philippe-Auguste ; le mouvement communal fut très localisé et presque uniquement entre la Manche, la Seine et la Marne » (DUPONT-FERRIER).

Hors de France : ligue hanséatique, cités italiennes, communes flamandes, grande Charte anglaise.

DOCUMENTS ET LECTURES. — M. HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 161-162 (Libr. Nathan). — Livre de bibliothèque : *Les merveilleux voyages de Marco Polo dans l'Asie du XIIIe siècle*, publiés par M. TURPAUD (Éditions Spès).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Volcans et tremblements de terre.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Faire le récit d'une éruption volcanique en précisant les différentes phases. Insister sur les conséquences géographiques du volcanisme (relief, nature du sol et des eaux). Décrire le paysage volcanique. Dire quelques mots des tremblements de terre et des zones tremblantes de l'écorce terrestre.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Coupe schématique sur papier ou au tableau noir d'un volcan en activité et au repos. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Etudier plus particulièrement le volcanisme en France, les bienfaits du volcanisme en Auvergne. Faire sur le cahier le croquis des zones volcaniques et des zones « tremblantes » du globe.

LECTURE I. — **L'éruption de la Montagne Pelée.** — Elle constituait, au nord de l'île de la Martinique, un cône assez régulier de 11 à 15 kilomètres de diamètre et d'une hauteur de 1 351 mètres. Le sommet était constitué par le petit « Lac des Palmistes », dominé par le morne La Croix. Plusieurs rivières en descendaient, en particulier la rivière Blanche, Au pied de la montagne était construite la ville de Saint-Pierre.

Ce massif était constitué par des roches éruptives, dues à une éruption antérieure, d'âge inconnu. (On sait qu'il y a eu, vers 1792 et 1851, des éruptions, d'ailleurs de faible importance.)

Les premiers phénomènes précurseurs de la grande éruption de 1902 s'observèrent en 1899, où apparurent de petites fumerolles à hydrogène sulfuré ; en 1900 et en 1901, leur activité augmenta sans qu'on y attachât d'importance.

En février 1902, les dégagements d'hydrogène sulfuré s'accrurent au point que leur odeur fut perçue au voisinage de la ville de Saint-Pierre. Le 22 avril, le câble allant à la Guadeloupe se rompit ; le 24 avril, on vit s'élever de l'Etang Sec une colonne noire de vapeurs chargées de cendres, montant à 500 ou 600 mètres de hauteur ; puis des cendres fines et grises s'amassèrent en nuage au-dessus de la montagne et retombèrent sur la surface de l'île, de petites secousses de tremblements de terre furent ressenties à Saint-Pierre ; des sources tarirent.

Dans la nuit du 4 au 5 mai, de fortes détonations se produisirent ; la rivière Blanche déborda et devint un torrent furieux, et, vers 12 h. 45, une violente éruption « boueuse » se produisit et vint s'étaler jusque dans la mer ; sa chute fut accompagnée d'un petit raz de marée.

Le 8 mai, « le ciel était clair ; du cratère s'élevait un haut panache vertical de vapeurs d'une admirable régularité quand, subitement, à 8 h. 02, s'est produit le phénomène terrifiant qui, en quelques minutes et peut-être moins, a anéanti Saint-Pierre et ses 28 000 habitants. On a vu arriver sur la ville, avec une rapidité foudroyante, une nuée noire, sillonnée d'éclairs, roulant sur le sol ». Elle dépassa la ville de Saint-Pierre ; « la végétation, les habitations... avaient disparu, recouvertes d'un épais linceul de cendres grises » ; 58 kilomètres carrés avaient été dévastés.

A Saint-Pierre, les constructions furent rasées comme par un cyclone, et les victimes furent brûlées par la vapeur d'eau à haute température, mais sans que le feu fût mis à leurs vêtements.

« Peu après l'éruption de cette « nuée ardente », comme l'a appelée M. A. Lacroix, un immense nuage de cendres couvrait l'île tout entière, la saupoudrant d'une mince couche de débris volcaniques. Un raz de marée était constaté en même temps sur la côte ouest et il se produisait une violente dépression barométrique. »

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire. *1er volume* **15 fr.** *2e volume* **16.50**

LANGUE FRANÇAISE

Les vêtements.

COURS PRÉPARATOIRE

Chez le tailleur.

Pour la première fois, Jean sera habillé par le tailleur. Jusque-là sa mère lui confectionnait elle-même ses vêtements.

Maintenant le tailleur déroule ses étoffes. Maman examine, tâte le drap, le présente à la lumière : celui-ci est trop clair, trop salissant ; cet autre est trop foncé ; en voici un de bonne teinte, mais qu'il est lourd ; ce serait bon pour un vêtement d'hiver. Ces rayures vieillissent, ces carreaux grossissent ; voilà une cheviote d'un bleu marin très doux ; cela conviendra parfaitement. Le tailleur a pris les mesures, il a montré des albums de modèles. La mode veut qu'il n'y ait que trois boutons aux poignets, et deux au veston. Le gilet sera très fermé. L'an dernier, on les faisait plus ouverts, c'est vrai. « Le pantalon ou la culotte ? — Il est bien jeune encore. Faites-lui encore la culotte longue, droite. » Maman a fait emplette d'un chapeau en paille souple ; il faut maintenant une chemise bien décolletée, d'un beau bleu clair, une cravate bleu foncé, et des chaussures...

Jean s'admire. Il est enfin devenu un homme.

EXPLIQUONS. — Par qui Jean va-t-il être habillé ? — Qui l'habillait avant ? — Comment ? — Ses vêtements étaient-ils à la mode ? — Quelle est la mode cette année ? — Tout le monde achète-t-il ses vêtements chez le tailleur ? — Citez des magasins de vêtements. — Quelle étoffe choisit la mère ? — De quelle couleur ? — Quelles étoffes n'accepte-t-elle pas ? Pourquoi ? — Chez qui a-t-on acheté le chapeau, la chemise, les chaussures ? — Pourquoi Jean se croit-il déjà un homme.

VOCABULAIRE. — Les ouvriers du vêtement. — *La fileuse, le tisserand, le tailleur, la couturière, la lingère, le cordonnier, le chapelier, la modiste.*

Faire composer une phrase avec chacun de ces noms. Ex. : *le chapelier fabrique des chapeaux d'homme.*

Noms d'étoffes : *la toile, le drap, le velours, le satin, la mousseline, le coutil, la flanelle, la cretonne.*

(Montrer des échantillons de chacune de ces étoffes, et faire trouver à quelle sorte de vêtement elles conviennent.) Ex. : *Mon costume du dimanche est en drap ; mon tablier est en coutil.*

CONJUGAISON. — Je choisis mon étoffe. Le tailleur me montre ses albums. Il me propose un modèle. Il me prend mesure. — Il essaie mon costume. Il me le livre dans un beau carton.

Faire mettre ces diverses phrases à l'imparfait, au futur, au passé composé ; — au pluriel, à la deuxième personne, à la troisième (oralement). —

RÉCITATION

La vieille file.

La vieille file, et son rouet
Parle de vieilles, vieilles choses ;
La vieille a les paupières closes
Et croit bercer un vieux jouet.

Le chanvre est blond, la vieille est blanche,
La vieille file lentement,
Et, pour mieux l'écouter, se penche
Sur le rouet bavard qui ment.

La vieille main tourne la roue,
L'autre file le chanvre blond ;
La vieille tourne, tourne en rond,
Se croit petite et qu'elle joue.

GRÉGOIRE LE ROY.
(*Mon cœur pleure d'autrefois.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Vêtements.

Je portais de petits vestons étriqués, des pantalons courts, serrés aux genoux, et des chaussettes à raies, chaussettes trop courtes qui formaient tulipe et retombaient désolément ou rentraient se cacher dans les chaussures. Le plus horrible, c'était la chemise empesée. Qu'on imagine un malheureux enfant qui, tous les jours de l'année, porte cachée sous sa veste une espèce de cuirasse blanche et qui s'achevait en carcan, car la blanchisseuse empesait également le tour du cou, contre quoi venait s'ajuster le faux col.

ANDRÉ GIDE.
(*Si le grain ne meurt*, N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'enfant est-il vêtu élégamment ? — Est-il à l'aise dans ses vêtements ? — Pourquoi l'enfant est-il vêtu ainsi ? Est-il pauvre ? Non. — Il porte des vêtements trop longtemps, et grandit vite. — Pourquoi compare-t-il sa chemise à une cuirasse ? A un carcan ?

Mots. — *Étriqués* (contraire : *ample*), vestons trop courts, trop étroits, qui gênent le corps. — *Formaient tulipe :* trop larges du haut. — *Désolément :* l'enfant était triste de la forme de ses chaussettes. — *Empesée :* durcie par l'amidon, elle ressemblait à une cuirasse (rappr. *cuir*). — *Carcan :* instrument de supplice, collier de fer.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Les baigneurs portent des (*maillots*) de bain ; — les soldats ont un (*uniforme*) ; — les chasseurs aiment des (*costumes*) bruns ou verdâtres ; — à la mi-carême, les enfants (*se déguisent*) ; — les mendiants sont vêtus de (*haillons*) ; — le (*fripier*) vend de vieux habits ; — le (*chemisier*) fabrique et vend des chemises ; — le (*bonnetier*) des tricots de laine.

ORTHOGRAPHE. — Col, collier, collerette ; — cuirasse : rappel des mots déjà rencontrés : bécasse, chasse, terrasse ; y ajouter masse, crasse ; — opposer : face, glace, limace, place, race, trace, etc...

Dictée. — Mes chaussettes formaient tulipe et retombaient dans mes chaussures. Ma chemise était raide comme une cuirasse. Mon col était dur comme un carcan. J'étais ridicule et malheureux.

GRAMMAIRE. L'adjectif qualificatif.

Ma chemise était *empesée* ; mes chaussettes étaient *courtes* ; mon col était *dur*.

Ces mots servent à dire *comment mon... ma...*

On les appelle des **adjectifs qualificatifs.** — On peut les trouver rattachés aux noms par le verbe *être*.

Mais on peut dire aussi : ma chemise *empesée* me fait souffrir ; mon col *dur* me déchire le cou. — Mes pantalons *courts* ne me protègent pas du froid. Un *malheureux* enfant.

L'adjectif qualificatif peut donc encore **se placer à côté du nom, tantôt avant, tantôt après.**

Exercices. — 1. *Souligner l'adjectif qualificatif.* Une cuirasse blanche, un pauvre enfant, une belle chemise, un petit veston étriqué, une horrible cuirasse dure, un carcan douloureux.

2. *Placer un adjectif convenable à :* un veston, un pantalon, une chemise, une paire de chaussettes, un chapeau, une blanchisseuse.

3. *Placer les adjectifs : belle, nouveau, lourd, bas, court, chaud, froid, clair,* soit avant, soit après les noms. Ex. : un bel enfant, un vent froid, un clair soleil, etc...

4. Dans les expressions : un pain *long et doré,* un enfant *petit et joli,* une rose *rouge et belle,* une pomme *rouge et appétissante,* une poire *mûre et lourde...,* séparer les deux adjectifs réunis par *et,* et les placer l'un avant, l'autre après le nom. Ex. : une *belle* rose *rouge,* ou avant le nom. Ex. : un *joli petit* enfant.

VANNIER. LA CLARTÉ FRANÇAISE..... Broché. 10.50 Relié.. 13.50

2. Chaussures d'enfants.

Les pieds menus et vifs des enfants viennent à bout des cuirs les plus épais, et des semelles les plus solides. Et puis, ils poussent vite ces petits pieds. La pauvre maman considère les bottines devenues trop courtes, les bouts usés, le cuir qui se fendille, les talons qui se tournent. Elle pense à la visite nécessaire chez le cordonnier. De bons souliers, c'est le premier désir des gens dénués de tout.

Abrégé de MARCELLE TINAYRE.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Dans une famille, la maman se préoccupe de bien chausser ses enfants.

Que fait cette maman ? — Comment sont ces bottines ? Donner les expressions qui l'indiquent. — Pourquoi pense-t-elle au cordonnier ? — Que désirent les pauvres gens ? — Comment les choisit-elle ? — Pourquoi ? — Pourquoi dit-on que les pieds poussent vite ?

Mots. — *Viennent à bout* (réussissent à user, à détruire). — Ils *poussent* (ils grandissent). — *Pauvre* (qui est à plaindre). — *Tournent* (qui sont tordus par la marche). — *Nécessaire* (qu'on ne peut empêcher). — *Bons* (solides, confortables). — *Dénués* (manquant, privés).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — En hiver, on porte des chaussures (*fourrées*) ; — les semelles (*cloutées*) s'usent moins vite ; — le cordonnier (*ferre*) les talons pour les faire durer plus longtemps ; — les bottines sont (*légères, souples, silencieuses*) ; — les brodequins sont (*lourds, durs, bruyants*) ; — les (*pantoufles*) sont des chaussures d'appartement.

Le cordonnier a (*réparé*) mes souliers : il les a (*ressemelés*) ; il a recousu l'(*empeigne*) ; il a collé une pièce sur la (*tige*) ; il a redressé les talons (*éculés*).

ORTHOGRAPHE. — Pantoufle (les mots terminés par *oufle* n'ont qu'un *f*, sauf *essouffle* et *souffle*). Comparer : aux mots en *ifle* (siffle) ; — aux mots en *ufle* (*buffle, mufle, insuffler*).

Dictée. — Les pieds des enfants poussent trop vite. La pauvre maman est triste : elle doit acheter encore une autre paire de chaussures. Elle porte les vieux souliers au cordonnier pour qu'il les répare.

CONJUGAISON : Le verbe être.

Présent. Insister sur tu *es*, vous *êtes*.

Exercice. — Je... un bon écolier, tu n'... pas gentille avec tes amies. — Paul ... doux avec les animaux. — Nous ... obéissants envers le maître. — .....-vous le premier de la classe. — Ces enfants .... très dociles.

Forme interrogative, négative.

Étudier l'*imparfait*. Comparer : *j'étais* à *j'aimais*. — Veiller à la distinction de : *nous étions, ils étaient*.

Exercices. — L'an dernier, nous *étions* petits, j'*étais* dans la dernière classe. — Paul *était* mon voisin. — Toi et Louis, vous *étiez* déjà dans cette classe. — Tu *étais* toujours le premier. — Jean et François *étaient* souvent absents.

Étudier le passé simple, en le rapprochant d'un verbe tel que : *je lus, je sus, je bus*.

Exercices. — J'*ai été* très heureux quand je vous *ai vu*. — (Conjuguer avec : *nous, tu, vous, il, ils*.)

3. Au saut du lit.

Au saut du lit, elle a passé une vieille robe, et, sentant qu'il fait plus froid qu'hier, elle a enfilé un manteau court de peluche noire à manches bouffantes dans le haut. Elle a gardé sur la tête une résille de soie noire qui lui tient lieu de bonnet de nuit. L'ensemble de sa mise lui donne l'aspect d'une vieille fille de province frileuse et démodée. En passant devant la glace, elle s'arrête, constate son accoutrement et une surprenante malice anime ses yeux gris.

J. ROMAINS.

(*Les hommes de bonne volonté*. Flammarion, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Cette dame est-elle en toilette ? — Quelles expressions vous l'indiquent ? — Pourquoi s'est-elle ainsi vêtue ? — Que fait-elle en se regardant dans la glace ? — Quel détail de sa mise est-il démodé ? Quel autre montre son état de fortune ?

Mots. — *Au saut du lit* (au lever). — *Peluche* (étoffe ressemblant à de la fourrure : *pelage, peluche*. (rad. : *poil*). — *A manches bouffantes* : (dessin). Contraire : à manches collantes. — *Une résille* (un tissu à mailles comme un filet). — *Tenir lieu de* : remplace, qui lui sert. — *Mise* (costume, vêtement). — Comparer : je suis bien mis (bien vêtu). — *Démodée* : qui n'est plus à la mode. — *Accoutrement* : son ensemble bizarre et mal assorti de vêtements : ridicule par conséquent. — *Constate* : s'aperçoit, se rend compte. — *Malice* : elle s'amuse, elle se moque d'elle. Un enfant *malicieux* aime les petites plaisanteries sans méchanceté.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Il fait froid : je *m'emmitoufle* dans mon cache-nez. — Je me serre *frileusement* dans mon pardessus. J'*enfile* mes moufles. Je *passe* mon veston d'intérieur. Je *chausse* mes pantoufles. — Je *revêts* mon manteau. — J'*endosse* mon uniforme de collégien. — Je me *cravate* d'un foulard de soie.

ORTHOGRAPHE. — Aspect, respect, inspecteur, spectacle, spectateur. — Bouffe, touffe, étouffe, pouffer, ouf !

Dictée. — Aux pays froids. — L'homme se vêtait de lainage, enfonçait sur sa tête sa casquette à oreilles ; la femme s'habillait de fourrure ; les petits enfilaient les grands bas rouges, nouaient à leur taille la ceinture en tricot et cachaient leurs oreilles sous leurs bonnets.

D'après MARIE LE FRANC.

(*Au pays canadien*. Fasquelle, édit.)

CONSTRUCTION DE PHRASES

Imitons. — **Le plus horrible, c'était la chemise empesée.**

Construire les phrases données sur l'exemple ci-dessus. — Les souliers étaient trop étroits : cela était très *douloureux*. — Il était vêtu de haillons : cela était très *triste*. — Il y avait mille chants d'oiseaux : c'était très *joli*. — Le tour de cou était trop raide : cela était très *gênant*. — L'escalier était raide : cela était très *pénible*.

Inventons. — Le plus... c'est la caresse d'une mère. — Le plus ... c'est de perdre ses parents. — Le plus... c'est de mentir. — Le plus... c'est de frapper un plus petit que soi. — Le plus ... c'est d'être malade.

Notons. — Un homme *pesamment* vêtu. — Un chasseur *botté* jusqu'au ventre. — Ceinturé à triple tour. — Des paysans aux blouses en ballon. — Sa cravate l'*étranglait*. — Un gilet *barré* d'une chaîne d'or. — Des lunettes *chaussaient* son nez.

RÉCITATION

La chanson du rouet.

O mon cher rouet, ma blanche bobine,
Je vous aime mieux que l'or et l'argent.
Vous me donnez tout : lait, beurre et farine,
Et le gai logis et le vêtement.
Je vous aime mieux que l'or et l'argent,
O mon cher rouet, ma blanche bobine !

O mon cher rouet, ma blanche bobine,
Vous chantez dès l'aube avec les oiseaux ;
Été comme hiver, chanvre ou laine fine,
Par vous, jusqu'au soir, charge mes fuseaux.
Vous chantez dès l'aube avec les oiseaux,
O mon cher rouet, ma blanche bobine.

LECONTE DE LISLE.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Maman couturière.

Notre salle à manger fut transformée en atelier de couture, et maman commença de rêver sur des

PESSONNEAUX et GAUTHIER. LEXICOLOGIE FRANÇAISE..... Broché 17 fr. Relié. . 20 fr.

Pensez à la préparation

de vos

FÊTES SCOLAIRES

de NOËL et du JOUR DE L'AN

Voici quelques volumes de premier intérêt :

(Voyez aussi page VI).

Nouveauté **L. VASSEUR**

AUX FEUX DE LA RAMPE

Préface de Roger DUCASSE

Un volume 28 × 19, très illustré, relié : 16 fr. 50

Dans ce recueil on trouvera un ensemble de saynètes, de ballets, qui, tous, ont été joués et ont obtenu un immense succès. Vous y puiserez abondamment pour la préparation des fêtes scolaires.

Nouveauté **LINA ROTH** **Pour les petits**

MONSIEUR LE CECI, MONSIEUR LE CELA

Le Théâtre des moins de 10 ans

Un volume, 18 × 23, illustré, broché : 10 fr. ; Relié : 11 fr. 50

Voici des petites pièces charmantes, d'une fraîcheur vraiment enfantine, très courtes, très vivantes, ne demandant aucun accessoire coûteux ; elles auront le plus vif succès dans toutes les classes maternelles et enfantines.

Nouveauté **A. CROZIÈRE**

LE VRAI THÉATRE DES ENFANTS

(Nouveau Guignol)

Un volume 18 × 23, illustré, relié : 11 fr. 50

Voici un recueil de pièces amusantes écrites pour le théâtre Guignol. Elles ont été créées avec le plus grand succès au poste de T. S. F. de Radio-Paris. Elles amuseront vivement les enfants par leur mouvement et leur drôlerie. Détail important : le bon droit de la morale est sauvegardé dans chacune de ces pièces, où Guignol met souvent sa malice au service des meilleures causes.

Du même auteur : LE VRAI THÉATRE GUIGNOL — Relié : 11 fr. 50

Mlle J. AUROY et **Mlle B. AUROY**

Inspectrice des Écoles Maternelles — Professeur au Lycée Jules-Ferry

Préface de Justin GODART

AINSI FONT LES MARIONNETTES!

Contes de Perrault et Fables de La Fontaine

adaptés pour Théâtre de Marionnettes et Comédies enfantines

Un volume 18 × 23, illustrations de KOZMINSKI, broché : 12 fr. ; relié : 15 fr.

Les Marionnettes sont à la mode et avec raison : quels beaux jeux de scène, quelle vie dans ces pantins animés ! Véritable théâtre en miniature, le théâtre des marionnettes prendra vivement à l'école la place qu'il mérite, mais à condition de trouver une littérature appropriée : Mlles AUROY, en mettant à la scène les inoubliables contes de Perrault et les délicieuses fables de La Fontaine, donnent au répertoire des Marionnettes un ouvrage de tout premier plan.

Ajoutons que ces jolies petites pièces conviennent parfaitement pour les comédies enfantines.

F. NATHAN, Éditeur

UN COURS DU COLL

Le Collège de France, fondé en 1531, ne posséda aucun local en propre avant le règne de Louis XIII. I
se virent même contraints, à certains moments, de donner leurs cours dans une sorte de passage, dépe
par des ouvriers tapageurs,

Les Archives de l'Enseignement primaire.

Reproduction interdite.

DE FRANCE EN 1570

nt les cent premières années de son existence, il en fut réduit à des salles d'emprunt. Les professeurs du Collège de Cambrai, près de la montagne Sainte-Geneviève. Ce passage était constamment traversé ortefaix et des blanchisseuses.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

GYMNASTIQUE

Mmes LEBIGOT et COQUERELLE
Préface de Mlle RAMPILLON

POUR RENDRE NOS ENFANTS SOUPLES ET GRACIEUX

Mouvements de gymnastique rythmique adaptés sur des phrases musicales. Gymnastique rationnelle et esthétique.

Un volume illustré de très nombreuses planches, broché.. **10 fr.** — Relié.. **11 fr. 50**

Musique avec accompagnement de piano.

Exercices de gymnastique rythmique, développant l'harmonie du corps, le sens du rythme en faisant connaître aux enfants les œuvres des meilleurs compositeurs.

Mme RAOUL MONTEFIORE

LA GYMNASTIQUE JOYEUSE

Directions, Rythmes, Musique. — 147 figures démonstratives dans le texte.

Un volume 17 × 23, broché..... **10 fr.** — Relié..... **11 fr. 50**

Tout en appliquant les méthodes les plus en vogue, cet ouvrage révèle une manière de les utiliser neuve et intéressante. Une grande quantité de figures, d'un format beaucoup plus lisible que tout ce qui a été fait jusqu'à présent, donne au volume un caractère particulier.

Mmes CARR et SIQUOT

36 DANSES CHANTÉES ET MIMÉES POUR NOS PETITS

Paroles, musique, théorie de danses.

Préface d'Octave AUBERT

Un magnifique volume 18 × 23, avec de nombreuses figures.
Broché..... **10 fr.** — Relié..... **11 fr. 50**

Il ne faut pas que la danse, en tant qu'exercice physique et callisthénique, reste l'apanage de quelques-uns. Dès l'École maternelle, à l'École primaire, dans les œuvres post-scolaires, on doit enseigner la grâce et la bonne grâce à nos enfants du peuple. Les auteurs de ce recueil ont pensé apporter une contribution intéressante à cette œuvre de régénération physique. Ce livre comprend quatre parties: I. Danses faciles. II. Évolutions et danses d'ensemble. III. Danses anciennes. IV. Danses de province.

Nouveauté

E. BOUGOUIN

MES LEÇONS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Guide pratique à l'usage des Membres de l'enseignement et des moniteurs.

Un volume illustré 13,5 × 21, broché..... **7 fr.**

Volume simple qui rendra de grands services aux maîtres. Ils y trouveront les leçons qui conviennent à chaque âge, depuis l'école maternelle jusqu'aux classes de l'enseignement secondaire. Nombreux exercices spéciaux pour fêtes.

BRANDT (Capitaine), Médecin gymnaste de l'Institut Central de Stockholm

POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT

Gymnastique figurative dérivée des principes classiques et esthétiques de LING.

Un beau volume 23 × 18, illustré de 48 magnifiques photographies, broché. **16 fr. 50**

S'il est une question débattue, c'est bien celle de la prééminence de tel ou tel système de gymnastique. Celui que le capitaine BRANDT emploie détermine des succès de premier ordre, physiologiques et moraux, et nous en trouvons la preuve dans ce volume qui contient 48 magnifiques photographies d'enfants qu'il a éduqués.

Vraiment, nous ne pouvons qu'admirer, sans la moindre hésitation, les résultats obtenus. La théorie, dans ce volume, est simple et facile à suivre. les faits sont démonstratifs et permettent à chacun de **faire les quinze minutes** de gymnastique utiles à sa santé.

● **Envoi sur demande du prospectus nº 16 " Éducation physique ".**

F. NATHAN, ÉDITEUR

patrons de papier gris. Elle avait l'air d'un général qui consulte ses cartes et combine une bataille. De gros ciseaux en main, elle, si vive, réfléchissait longuement avant de tailler à même l'étoffe. Parfois, elle nous criait : « Taisez-vous une minute, mes enfants, que je voie clair ! » Nous faisions silence, frappés par la gravité de son accent, de son geste. Et, soudain, avec un bruit crissant et glouton, les ciseaux mordaient le drap.

Joseph devait recevoir un complet de jeune homme, avec, pour la première fois, un pantalon long. Il se montrait plein d'exigence, ne quittait plus maman d'une ligne, car les vacances de Pâques étaient venues. Il réclamait opiniâtrement des revers à la mode, des boutons de fantaisie, des poches innombrables. Maman disait : « Sois tranquille, ce sera comme chez le tailleur. »

G. DUHAMEL. (*Le Notaire du Havre.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Rêver* (attitude extérieure du rêve ; en réalité, elle réfléchit). — *Patrons :* modèles tracés d'après les mesures prises. — *Consulte :* consulter un docteur, un avocat : prendre conseil. Consulter une carte, un indicateur : y chercher un renseignement. Consulter ses forces, ses intérêts. — *Combine :* coordonner, disposer, calculer, ordonner un plan. Combinaison chimique. — *A même l'étoffe :* dans l'étoffe elle-même : manger à même, boire à même (dans la bouteille). — *Que je voie clair* (sens figuré). Comprendre (clairvoyant, ance). — *Crissant :* qui produit un bruit aigre. — *Glouton :* rapprocher de *mordaient* (gloutonnerie). — *Opiniâtrement* (opiniâtre, opinion, s'opiniâtrer) : avec entêtement, obstinément ; esprit opiniâtre : fig. travail, haine, combat opiniâtre (acharné), fièvre, rhume opiniâtre (qui résiste aux remèdes).

Cette mère de famille confectionne elle-même les habits de ses garçons. Montrer que c'est un travail délicat : elle a d'abord pris les mesures, taillé des patrons dans du papier.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Ce que fait le tailleur : il prend les *mesures* avec le *mètre ruban ;* il *coupe*, il *faufile*, il *pique* (à la machine), il *coud* les boutons, il *repasse* le costume. Avant de finir, il faut procéder à l'essayage.

2. Remplacer par des adjectifs de même sens le mot **grave.**

Un homme grave (*posé, sérieux*) ; affaire grave (*importante*) ; maladie grave (*dangereuse*). Musique : ton grave, notes graves (*basses*). — Contraire : homme (*léger, enjoué, rieur*). — Affaire (*frivole, futile*). — Maladie (*bénigne*). — Ton, notes (*aiguës*).

3. **Contraires de :** chambre claire (*obscure, sombre*) ; eau claire (*trouble*) ; temps clair (*sombre*) ; toile claire (*épaisse, serrée*) ; style, esprit clair (*confus*).

ORTHOGRAPHE. — 1. Exi*gence* (exigeant), innoc*ence*, confid*ence*, évid*ence*, impud*ence*, imprud*ence*, présid*ence*, résid*ence*, ag*ence*, dilig*ence*, indig*ence*, intelli*gence*, etc...

2. Relever les propositions jusqu'à *bataille.*

3. Relever les sujets (noms et pronoms personnels), les participes passés attributs (justifier leurs terminaisons).

4. Analysez : *vive, frappés, plein, tranquille* (attribut).

5. Mettre au pluriel : que j'y voie clair (que nous y voyions, subj.).

2. Le costume du charpentier.

Francolin conservait cette mise élégante des ouvriers de métier qui, seule, apporte encore dans le costume moderne une note de pittoresque. Leurs vêtements des dimanches ne se différencient des vêtements de travail que par un drap plus fin et une coupe plus soignée. Ils s'y trouvent à l'aise ; rien ne gêne les mouvements habituels... Vraiment Francolin avait belle et franche allure, vêtu de son pantalon de velours noir à grosses côtes, large aux hanches, serré à la cheville, avec, sur les côtés, la petite poche où l'on glisse le mètre de bois jaune ; de sa veste de drap à gros boutons de fer, sur lesquels on voyait en relief le triangle du fil à plomb, le compas et l'équerre. Mais la pièce la plus élégante du costume était le gilet. En velours uni, plus fin, il montait jusqu'au col, rayé par une chaîne d'argent, orné de ganse à l'ouverture des poches, fermé par une ligne serrée de boutons ronds nickelés.

JULES LEROUX. (*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Par quoi le costume de dimanche du charpentier ressemble-t-il à son costume de travail ? — Par quoi s'en distingue-t-il ? — Par quoi se différencie-t-il du costume moderne ? — (*L'étoffe, la coupe, les poches, les boutons.*) — Pourquoi le charpentier a-t-il dans ce costume belle et franche allure ? — Dessin d'un bouton.

Mots. — *Mise élégante :* soignée, recherchée ; contraire : simple. — *Costume moderne :* contraire, ancien. — *Ouvriers de métier :* couvreur, serrurier, menuisier, etc... Opposition : un manœuvre. — *Se différencient :* se distinguent. — *Belle et franche allure* (aller), contraire : allure lourde, lente ; démarche traînante. Expressions : à vive allure, à toute... — *Rayé :* barré. — *Orné :* garni ; — *Nickelé :* rapprocher : cuivré, doré, argenté, étamé, etc...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Chercher dans le dictionnaire et employer les mots : *accoutrement, nippes, hardes, haillons, défroque, travesti.*

2. Vraiment, il (ou elle) a belle allure, vêtu de... (Décrivez brièvement, d'après le modèle du texte, le costume du personnage observé.)

3. Vraiment, il (ou elle) avait piteuse mine... (chemineau, mendiant).

4. **Mots de la famille de vêtir :** dévêtir, vêtement, revêtement, veste, veston, vestiaire, investir, travestir (issement, ti).

ORTHOGRAPHE. — 1. *Vêtir :* l'accent circonflexe remplace un *s* disparu et qu'on retrouve dans *veste.* Donner de même un mot de la famille de : forêt (*forestier*) ; bâton (*bastonnade*) ; fête (*festoyer*) ; bête (*bestial*) ; maître (*magistral*) ; pâtre (*pasteur*) ; hôtel (*hospitaliser*) ; arrêt (*arrestation*).

3. Souliers d'enfants.

On n'imagine pas les miracles que les pauvres gens accomplissent pour faire durer plus longtemps une paire de chaussures ! Ils vont jusqu'à les raccommoder eux-mêmes tant bien que mal. Mais toute leur ingéniosité échoue devant l'enfant, terrible « useur » de souliers ! Écoutez au faubourg, écoutez chez le petit employé comme chez l'ouvrier, et chez le modeste fonctionnaire aussi bien que chez ceux-là, écoutez les plaintes des mères : « Il lui en faut encore une paire ce mois-ci ! C'est à croire qu'il les frotte exprès pour les user plus vite. J'ai beau y mettre le prix, les choisir blindés avec talon ferré, c'est la même chose ; au bout d'un mois, ils prennent l'eau. Ah ! on a bien du mal avec la chaussure ! »

LUCIEN DESCAVES.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Avez-vous déjà entendu votre mère se plaindre comme il est dit dans le texte ? — Pourquoi ? — 2. Pourquoi les enfants sont-ils de terribles « useurs » de chaussures ?

Mots. — *On n'imagine pas :* on ne se figure pas. — *Miracles :* prodiges. — *Ingéniosité* (génie, s'ingénier à, ingénieux) : adresse, habileté. — *Échoue* (un échec). — *Faubourg :* partie de la ville hors de l'enceinte (habitée souvent par qui ?). — *Modeste :* simple, humble, petit : autre sens : un homme modeste. — *Blindés :* garnis de ferrures, de clous ; un cuirassé, un fort blindé de plaques d'acier.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **User.** Employer les expressions *user* de l'huile (consommer : une automobile qui...) ; *user* ses chaussures (les détériorer) ; *user* le fer (diminuer par le frottement) ; *user* ses forces, sa santé (la diminuer progressivement) ; *user* d'un droit (s'en servir, en faire usage) ; *user* de violence (employer).

2. **Mots ayant un sens voisin de raccommoder :** réparer ; refaire ; repriser ; ravauder (des bas) ;

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

ravaler une façade (crépir) ; ressemeler (semelle), rapiécer, radouber un vaisseau ; un filet ; restaurer une statue, ses forces.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Jusque* (préposition) : jusqu'ici ; jusqu'à demain ; jusqu'à ce jour ; jusqu'à Paris ; jusque-là ; jusqu'aujourd'hui.

GRAMMAIRE

Le complément direct et le complément indirect. La préposition.

Remarque : *Ce n'est pas en posant une question après le verbe qu'on reconnaît la forme du complément, mais en constatant* **la présence ou l'absence d'une préposition.**

Le complément d'objet comme le complément de circonstance peuvent être **directs ou indirects** (*simple question de forme*).

Exercices. — 1. Indiquez la nature et la forme des compléments de verbes dans le texte suivant. Soulignez les prépositions.

La mère taille *à* son petit garçon, *dans* une vieille capote, une culotte chaude, ample et solide. Les premiers jours, elle écorche bien un peu la peau, mais le garçon s'habitue vite *à* ce contact rugueux. Il la porte *en* toute saison. Elle est inusable. Il s'accroche aux ronces, il traverse les buissons, il se glisse *entre* les fils de fer épineux des clôtures. La culotte résiste à toutes les morsures. Le gros drap est indéchirable.

2. Employer dans de courtes phrases les compléments de circonstance suivants de forme directe.

Un jour... — Chaque matin... — Chaque fois... — Tous les soirs... — (C. S.) *Dans la phrase :* Formidable et paisible, le chêne s'érige..., *les deux adjectifs peuvent être considérés comme des compléments circonstanciels.*

3. Sens des prépositions : La même préposition peut introduire des compléments de sens différents. — J'offre ces fleurs *à* ma mère (attribution) ; aller *à* Paris (lieu, tendance) ; vivre *à* Paris (dans) ; ouvrage fait *à* la main (avec ; manière) ; à votre mine, on vous croirait malade (d'après : cause), etc... Tirer une pierre *de* la carrière (origine) ; éloignez-vous *de* moi (séparation) ; saluer *de* la main (avec ; moyen) ; il est estimé (verbe forme passive) *de* tout le monde (par : agent).

CONJUGAISON

Le passé composé. Accord du participe passé conjugué avec AVOIR.

Exercices. — 1. *Conjuguer au passé composé* des verbes des trois groupes. Remarquer que le participe est invariable. Rappeler les terminaisons des participes passés : *é, i, it, is, u, ert,* absous, dissous. Rappeler leur emploi et leur accord comme épithètes ou attributs.

2. *Accord avec le complément d'objet direct.* — Ma mère m'a *offert* une belle veste neuve, je l'ai *mise.* — As-tu écrit ta lettre ? Je l'ai *écrite.* — As-tu vu les souliers qu'on m'a *achetés ?*

Faire dégager la règle : **Ce participe passé, conjugué avec** *avoir,* **s'accorde avec le** *complément d'objet* **du verbe, si ce complément est** *direct,* **et** *placé avant* **le participe passé.**

Exercice. — Mettre les verbes en italique *au passé composé :* C'est à croire qu'il les *frotte* exprès pour les user. — J'*ai* beau y mettre le prix, c'est la même chose : au bout d'un mois, ils *prennent* l'eau.

3. Certains verbes forment leur passé composé avec l'**auxiliaire être. Conjuguer :** aller, venir, entrer, sortir, arriver, naître, mourir, devenir, partir, accourir...

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — Et, soudain, *avec un bruit criss-sant et glouton,* les ciseaux *mordaient* le drap.

1. **Sur ce modèle. montrer.** — La scie qui mord le bois. — Le rabot qui enlève les copeaux. — La lime qui use le fer. — Le marteau qui le façonne.

2. **Fraîche, dans sa robe de drap bleu, son corsage d'indienne, sur lequel tranchait la blancheur d'une cravate de dentelle (à la mode alors), Marguerite prenait avec fierté le bras de son gai et vigoureux mari.** J. LEROUX.

Montrer. — *a.* Une petite fille (son costume) qui marche en tenant la main de sa mère.

b. Un petit garçon qui marche à côté de son père.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Un après-midi, François est allé à Amberloup pour s'acheter des sabots neufs. Le voici qui revient à travers la campagne de neige... Dans la belle épicerie du village, il a choisi des sabots jaunes, parce qu'ils ne coûtaient pas un sou de plus que les noirs. Le jaune, c'est la plus joyeuse des couleurs. C'est celle que préfèrent presque tous les petits enfants. Quel bonheur d'avoir les deux pieds dans des sabots neufs ! On ne sent plus le froid. Surtout lorsqu'on a de bonnes chaussettes de laine qui serrent la cheville et une pelote de foin glissé dans le sabot pour ne pas sentir les heurts.**

MADELEINE LEY.
(*L'enfant dans la forêt.*)

Sur ce modèle, raconter l'achat d'une paire de souliers, d'un manteau, d'un chandail, d'un costume, d'une coiffure.

LE DEVOIR COMPLET. — Votre mère (ou le tailleur) vous a fait un costume. Racontez tout ce qui s'est passé. 1. Choix de l'étoffe. — 2. Prise des mesures. — 3. Essayage. — 4. Le costume est livré.

SUJET TRAITÉ. — Ce n'est pas tous les jours, ni même tous les ans que je reçois un costume neuf. Aussi, est-ce une grande affaire !

C'est dimanche que je dois le mettre pour la première fois. Je l'ai déjà essayé, il me va bien, mais il a fallu l'ôter tout de suite. C'est demain seulement que je pourrai le mettre pour sortir.

Habillage. — Donc aujourd'hui dimanche, j'aurais voulu m'habiller de bonne heure. Ma toilette faite, je vais chercher mon costume neuf encore enfermé dans sa grande boîte de carton. « Doucement, dit ma mère, il faut que je t'habille moi-même. » Elle ne disait pas cela les autres dimanches. Avec précaution, elle sort la culotte bleu foncé que j'enfile aussitôt. (*Il faut régler les bretelles ; on passe le gilet, la veste aux boutons dorés. La mère ajuste, vérifie : « Es-tu gêné ? Et maintenant ? Attention », dit maman.*)

2. Dehors. (*Impressions : je me sens tout neuf. Je regarde hardiment les voisins... je dis toujours très haut... je crois qu'on me regarde... quelqu'un me dit : « Que tu es beau ! » — Mais, précautions. Ou, il a plu, et attention aux éclaboussures ; ou, il fait sec, et, attention à la poussière. — Et puis on a de mauvaises habitudes : frôler les murs, toucher à tout, se frotter les mains à son pantalon. Je suis un peu ennuyé de manquer de liberté.*)

2. Rentrée. (*Enfin, il n'y a ni taches, ni accroc. Maman passe la visite : elle me dit : « Tâche qu'il dure longtemps, parce qu'il a coûté cher... »*)

RÉCITATION

Regrets sur ma vieille robe de chambre.

Pourquoi ne l'avoir pas gardée? Elle était faite à moi, j'étais faite à elle. Elle moulait tous les plis de mon corps, sans le gêner ; j'étais pittoresque et beau. L'autre, raide, empesée, me mannequise. Il n'y avait aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât. Un livre était-il couvert de poussière, un de ses pans s'offrait à l'essuyer. L'encre épaisse refusait-elle de couler de ma plume? Elle présentait le flanc. On y voyait tracés en longues raies noires les plus fréquents services qu'elle m'avait rendus.

Sous cet habit, je ne redoutais ni la maladresse d'un valet, ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute de l'eau ; j'étais le maître absolu de ma vieille robe de chambre, je suis devenu l'esclave de la nouvelle. DIDEROT (1713-1784).

EXPLICATIONS. — Pourquoi l'auteur regrette-t-il sa vieille robe de chambre ? — N'avez-vous pas quelquefois regretté de vieux souliers ? — Comment s'adaptait-elle à son corps ? — Quels services lui rendait-elle ?

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

AMAND. La pratique du vocab. et de la comp. française. *Cours sup.* *Elève.* 8.60 *Maître.* 15.75

Le 20 mai, le 26 mai, le 9 juillet, des nuées ardentes analogues descendirent du cratère. Une recrudescence de l'activité volcanique se produisit les 14, 21, 26, 29 juillet : « De grandes nuées ardentes se succédèrent et descendirent à la mer par la rivière Blanche, les grondements et les phénomènes électriques se multiplièrent ; une secousse de tremblement de terre fut ressentie dans toute l'île. »

« Le 29 et le 30, l'activité s'accroît encore ; les phénomènes électriques deviennent effrayants, les détonations se succèdent sans relâche ; un grand paroxysme se prépare ; il éclate le 30 juillet, vers 20 h. 45. » Une énorme nuée ardente dévaste l'est, le sud et le sud-ouest de la montagne, doublant la surface de grande dévastation ; une nouvelle nuée ardente se produit le 31 juillet. Puis l'activité diminue ; « ce calme n'était d'ailleurs que relatif ; il consistait seulement dans l'absence de phénomènes explosifs importants, mais il se formait un énorme dôme de laves andesitiques ». Il a atteint sa hauteur maximum (1 619 m.) le 4 juillet.

Du 22 novembre à la fin de janvier 1903, eut lieu une nouvelle période d'activité ; les « nuées ardentes » réapparurent. Il est curieux de constater que, pendant toute cette période, les sorties de colonnes de vapeurs étaient dues à des « explosions qui s'ouvraient un chemin à travers la carapace du dôme », mais celui-ci « ne possédait pas d'ouverture propre ».

Il n'y a donc pas eu à proprement parler de cratère de la grande éruption ; mais le dôme a surgi du fond d'une ancienne « caldeira », d'un vieux cratère d'explosion.

PAUL LEMOINE.
(*Volcans et tremblements de terre.*)

LECTURE II. — **Tableaux volcaniques.** — L'éruption d'un volcan produit des effets de lumière et d'ombre incroyables. Le jour et la nuit se livrent autour de la montagne des combats surnaturels. Rien ne saurait donner une idée de ce spectacle ; les yeux humains n'y sont pas habitués, et les mots manquent pour exprimer ce chaos de couleurs. J'ai eu l'occasion de voir une des éruptions terribles du Vésuve, et c'est un souvenir qui s'est gravé profondément dans ma mémoire. A mesure qu'on approchait de Naples, on observait un phénomène étrange. Sur notre droite, le ciel était pur, la lumière limpide ; mais, à gauche, l'horizon paraissait fermé par un mur sombre. Vainement, je regarde dans la direction du Vésuve : les regards se brisent contre cette masse noire impénétrable. Bientôt, tous les objets ont perdu leurs teintes naturelles. Nous entrons dans une région diabolique. A l'arrivée à Naples, des locomotives blanches, des wagons blancs s'alignent sur les voies. On ne sait si le jour se lève ou s'il s'éteint. Mais est-ce le jour ? Ces clartés vagissantes, si j'ose dire, n'éveillent dans mon souvenir aucune image. Après tout, je me rappelais des lueurs semblables en Norvège, vers minuit, au commencement d'août. Ce n'est qu'une illusion. Non, en vérité, voilà un phénomène nouveau. Les rares *facchini* de la station vont et viennent, ainsi que des ombres claires, et prennent des ombres de bagages. A peine sorti de la gare, je me rends compte que nous devenons, nous aussi, des formes vagues dans la cité des fantômes.

Il pleut. Il pleut des cendres. Ce n'est pas désagréable. Cela chatouille le nez, comme de la neige légère, mais ce n'est pas froid. Les becs de gaz émettent des rayons courts et diffus. Les chevaux étiques des *carrozzelle* semblent plus maigres sous leur caparaçon de poussière volcanique. Quelques tramways se risquent lentement sur les rails ; la lanterne fait l'effet d'un œil jaune qui, dans les ténèbres commençantes et à travers les voiles que tisse la cendre, clignote, goguenard. Ce qui frappe surtout, c'est le silence, un de ces silences lointains et ouatés qui suivent les chutes de neige copieuses.

J. GALTIER. (*Le Temps.*)

LECTURE III. — **La grotte du Chien à Royat.** — La station thermale de Royat possède, entre autres curiosités, une grotte appelée « la Grotte du Chien », célèbre dans le monde entier à cause d'un phénomène très particulier et unique en France. L'homme qui y pénètre n'éprouve aucune sensation particulière, mais le chien qui veut suivre son maître ne tarde pas à donner les signes du plus étrange malaise et à prendre la fuite, quelles que soient les caresses et les menaces qui puissent lui être faites. On peut y allumer une cigarette, mais l'allumette s'éteint avant de toucher la terre. Une feuille de papier allumée à une certaine hauteur s'éteint de même, avant de tomber sur le sol, quelque effort que l'on fasse pour en entretenir la combustion.

Autrefois, l'imagination populaire était fortement troublée et impressionnée par ce phénomène dont on ne pouvait expliquer la cause.

On sait, aujourd'hui, qu'il est produit par un dégagement de gaz carbonique qui se répand dans la grotte et s'y dépose en une couche épaisse que la taille d'un homme dépasse, mais dans laquelle un chien est plongé tout entier. Or, le gaz carbonique n'entretient ni la respiration ni la combustion. C'est pour cela que le chien y est asphyxié, que les plantes n'y peuvent vivre, et que les corps enflammés s'y éteignent.

Certains jours, la hauteur de la couche d'acide carbonique augmente. Quelquefois, au contraire, elle diminue au point de ne plus dépasser quelques centimètres. C'est un effet de la pression atmosphérique et de la température. Une température élevée et une baisse barométrique facilitent le dégagement du gaz par les fissures de la roche. Une température basse et la haute pression barométrique maintiennent le gaz dans les profondeurs et la source de gaz carbonique débite en très faible quantité. Elle varie sans cesse, et le guide se sert des variations de hauteur du gaz dans la grotte pour prédire avec succès les changements de temps, les orages, les tempêtes. Mais, en hiver, il est complètement impossible de constater la présence du gaz qui disparaît toujours à cinq degrés au-dessous de zéro.

(Revue *Le Massif Central*, cité dans : *Lectures d'Auvergne*, par JOUCLA ET CORTAT.)

LECTURE IV. — **Les zones tremblantes de l'écorce terrestre.** — On a remarqué que les tremblements de terre les plus violents survenaient dans les pays *dépourvus de volcans en activité*, et qu'ils atteignaient leur maximum d'intensité *dans les régions où l'écorce terrestre est, géologiquement, le plus disloquée.* Ces zones, où se dressent actuellement les plus hautes chaînes montagneuses du globe, constituent deux bandes relativement étroites et nettement limitées formant sur la sphère terrestre deux cercles croisés à angle droit : le *cercle méditerranéen*, dirigé dans le sens de l'équateur : il va du Portugal méridional aux îles de la Sonde en comprenant l'Andalousie, l'Algérie, les Pyrénées, les Alpes, l'Italie, les rives de l'Adriatique, l'Asie Mineure, le Caucase et l'Himalaya ; le *cercle circumpacifique*, en sens inverse, qui enveloppe toute la côte occidentale des deux Amériques, depuis les îles Aléoutiennes jusqu'au cap Horn et, de l'autre côté, le Kamtchatka, le Japon, les Philippines et la Nouvelle-Guinée. Ce sont les deux grandes *zones tremblantes* de l'écorce terrestre ; elles revendiquent, à elles seules, 94 p. 100 des tremblements de terre du monde entier. On a pu en déduire comme conclusion que les mouvements qui ont donné naissance aux chaînes de montagnes de ces régions, loin d'être enrayés, se poursuivent encore sous la forme des séismes. Cette étroite corrélation entre les mouvements orogéniques et les mouvements sismiques a été notée, dès 1851, par M. Ami Boué. Le grand géologue autrichien Suess, étudiant les tremblements de terre de la Basse Autriche et de l'Italie du Sud, a démontré, lui aussi, l'étroite dépendance de ces deux ordres de phénomènes. Le savant français Montessus de Ballore a formulé la *loi* de cette liaison et constaté que, dans chacune de ces zones de grands plissements, *l'intensité des séismes est proportionnelle à l'altitude, à la raideur des versants et à leur degré de jeunesse.*

Mme OZOUF.

TIGET. L'ens. de la géogr. par les cartes postales. *Chac. des 15 pochettes* 4.50 / 5 fr. *ou* **5.50**

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE.** — **L'assurance-incendie.** — S'il est peu de personnes qui ne soient assurées contre l'incendie, bon nombre d'entre elles le sont mal et s'exposent à de cuisants regrets en cas de sinistre. Nous estimons que, pour être remboursé des pertes réellement subies, il faut : 1° s'adresser à une compagnie ou à une mutuelle solvable ; 2° veiller à la rédaction de la police qui doit correspondre aux risques ; 3° faire une estimation exacte des valeurs à couvrir.

Or, si la majeure partie des quatre cents compagnies ou mutuelles d'assurances existant en France présentent toute garantie quant à leur solvabilité, il faut bien reconnaître que les sommes assurées sont, deux fois sur trois, inférieures à la réalité, soit que l'on désire économiser quelques francs sur le montant de la prime, soit pour éluder le paiement de droits de succession trop élevés. Quelles qu'en soient les raisons, cette façon de faire aura fatalement, en cas d'incendie, une répercussion désastreuse pour l'assuré imprévoyant qui ne recevra qu'une partie du montant des dommages.

Estimation du risque. — Lisons attentivement une police quelconque, — ce que la plupart des assurés n'ont jamais fait, — nous verrons que certain article des conditions générales, article 16 de la police que nous avons sous les yeux, stipule que, « s'il résulte des estimations que la valeur des objets assurés excède la somme garantie, l'assuré est considéré comme son propre assureur pour l'excédent et supporte sa part de dommages au marc le franc », c'est l'application de la règle proportionnelle. Il y a donc intérêt à ne pas sous-estimer les biens meubles ou immeubles assurés.

La règle proportionnelle. — Pierre a fait assurer son mobilier pour une somme de 10 000 francs. Un incendie dévore la maison qu'il occupe et l'expertise demandée par la Compagnie prouve que le mobilier, totalement détruit, avait une valeur de 30 000 francs au moment du sinistre. Pierre se trouve donc être son propre assureur pour $\frac{2}{3}$ puisqu'il n'a fait couvrir qu'une somme de 10 000 francs, alors que les risques garantis auraient dû atteindre 30 000 francs. La règle proportionnelle va jouer ; voyons comment :

Valeur du mobilier ..... 30 000 francs.
Mobilier sauvé ..... Néant.
Perte totale ..... 30 000 francs.

La Compagnie versera le tiers de la perte, soit 10 000 francs, puisque Pierre est son propre assureur pour les deux tiers.

Supposons, maintenant, qu'il y ait eu sauvetage d'une partie du mobilier, partie évaluée à 3 000 fr. La perte, dans ce cas, serait de 30 000 — 3 000 = 27 000 francs. Pierre devant toujours supporter les deux tiers de la perte, la Compagnie ne paiera qu'un tiers des dommages, soit : $\frac{27\,000 \text{ fr.} \times 10\,000}{30\,000} =$ 9 000 francs.

Mal conseillé, Pierre pourrait, dans la crainte de se voir appliquer la règle proportionnelle, diminuer la valeur des objets assurés qu'il ramènerait à 10 000 francs, afin de ne pas dépasser le montant de son assurance ; en ce cas, il se causerait un gros préjudice. Nous le démontrons :

Valeur fictive du mobilier assuré. 10 000 francs.
Mobilier sauvé ..... 3 000 —
Il en résulte une perte de..... 7 000 —

inférieure au montant de la police ; évidemment, en ce cas, la règle proportionnelle n'intervient pas et la Compagnie verserait 7 000 francs au sinistré, alors que, précédemment, il eût reçu 9 000 francs ; d'où une nouvelle perte de 2 000 francs par suite de l'inexpérience de ses peu scrupuleux conseilleurs.

Insuffisamment assuré, Pierre eût perdu 20 000 fr. dans le premier cas, 18 000 dans le second et 20 000 dans le troisième. N'y a-t-il pas de quoi réfléchir après de tels exemples qui sont de tous les jours? Ajoutons qu'en cas d'assurance contractée près de plusieurs compagnies la règle proportionnelle est appliquée dans les mêmes conditions. *(A suivre.)*

II. **CONSEILS PRATIQUES.** — **Formalités à remplir en cas de sinistre.** — Pour sauvegarder ses droits, le sinistré doit : 1° donner par écrit, dès qu'il en a connaissance, et au plus tard dans les cinq jours, avis du sinistre à la Compagnie ; 2° faire parvenir à la Compagnie, dans le plus bref délai, une déclaration indiquant les circonstances du sinistre, ses causes connues ou présumées, la nature et le montant approximatif des dommages ; 3° fournir, dans le délai de quinze jours, un état estimatif certifié des objets détruits et des objets sauvés.

Si les dégâts sont peu élevés, ils peuvent être réglés par l'intermédiaire de l'agent de la Compagnie. Si ceux-ci sont importants, l'assuré fera choix d'un expert spécialisé qui sera son mandataire pour discuter avec l'expert de la Compagnie. Nous n'avons pas besoin d'insister pour montrer l'importance qu'a le choix de l'expert.

III. **EXERCICE PRATIQUE.** — Étude d'une police d'assurance-incendie (conditions et primes).

IV. **RÉDACTION.** — *Vous écrivez à l'agent de votre Compagnie d'assurances pour l'informer qu'un commencement d'incendie s'est déclaré en votre maison, détruisant du linge et quelques meubles.*

Indications : Être clair et concis ; se reporter aux Conseils pratiques.

V. **CALCUL.** — 1. *Un ouvrier s'assure contre l'incendie aux conditions suivantes : 45 000 f. pour sa maison, 40 000 f. pour son mobilier, à raison de 0,85 p. 100 et 64 000 f. contre le recours des voisins à raison de 0,10 p. 100. Sachant que l'impôt sur la prime est de 13,20 p. 100, calculez ce que cet ouvrier paiera annuellement à la Compagnie d'assurances.*

➙ SOLUTION. — Prime annuelle payée pour la maison :

$$\frac{4500 \text{ f.} \times 0{,}85}{1\,000} = 38 \text{ f. } 25.$$

Prime annuelle payée pour le mobilier :

$$\frac{40\,000 \text{ f.} \times 0{,}85}{1\,000} = 34 \text{ f.}$$

Prime annuelle contre le recours des voisins :

$$\frac{64\,000 \text{ f.} \times 0{,}10}{1\,000} = 6 \text{ f. } 40.$$

Prime annuelle totale :

38 f. 25 + 34 f. + 6 f. 40 = 78 f. 65.

Impôt sur le montant de la prime :

$$\frac{78 \text{ f. } 65 \times 13{,}2}{100} = 10 \text{ f. } 40.$$

Cet ouvrier paiera annuellement à la Compagnie :

78 f. 65 + 10 f. 40 = 89 f. 05.

➙ RÉPONSE. — **89 f. 05.**

2. *Un mécanicien assure son mobilier contre l'incendie pour une somme de 24 000 f. Un sinistre détruit le mobilier dont une partie, évaluée à 6 000 f., est sauvée. Sachant que l'expertise demandée par la Compagnie prouve que le mobilier assuré avait, lors de l'incendie, une valeur réelle de 36 000 f., calculez l'indemnité que ce mécanicien recevra (voir l'application de la règle proportionnelle dans la Causerie ci-dessus). Évaluez ensuite la perte réelle subie par cet assuré.*

➙ RÉPONSES. — **12 000 francs ; 18 000 francs.**

VI. **LECTURES PAR LE MAITRE.** — *L'incendie de la forêt*, PAUL VIMEREU (*Le rire du vilain*, OLLENDORF, Paris, pages 209 à 212). — *Le sauvetage de l'enfant*, PIERRE BROODCOORENS (Petit Will, Librairie moderne, Bruxelles).

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (Nord).

BARADUC et LAROCHE. **Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté..... 7.50**

$95 - 40 = 55$; $55 - 2 = 53$.

b. On peut arrondir les nombres.

$100 - 42 = 58$, mais il faut retrancher 5, au résultat : $58 - 5 = 53$.

Exercices (par le procédé Lamartinière).

1. Effectuer les opérations suivantes :

$40 - 23$; $85 - 27$; 71 ; 29 ;
$60 - 32$; $89 - 33$; $83 - 32$.

2. **Problèmes.**

a. *Un fût pèse 24 kg., plein, il pèse 95 kg. Quel est le poids du liquide qu'il contient?*

b. *J'avais 59 f. ; j'ai dépensé 24 f. Combien me reste-t-il?*

c. *Une chaise est vendue 75 f. avec un bénéfice de 22 f. Quel est le prix d'achat?*

COURS SUPÉRIEUR

Quotient à une unité près.

Donner comme au cours moyen, à l'aide de problèmes simples, la notion de quotient à une unité près. En faire déduire que le quotient à une unité près de 2 nombres entiers A et B ($A > B$) est le plus grand nombre entier Q, dont le produit par B puisse se retrancher de A. Le nombre Q est donc défini par les relations :

$$BQ < A < B(Q + 1) \quad (1).$$

Retranchons BQ aux 3 membres de cette inégalité, on a :

$$0 < A - BQ < B.$$

Posons : $A - BQ = R$, on a :

$$A = BQ + R, \text{ avec } R < B \quad (2).$$

La définition du quotient à une unité près entraîne donc les relations (2) et, en particulier, le reste est inférieur au diviseur.

Montrons que, réciproquement, tout nombre Q, qui vérifie les relations (2), est le quotient à une unité près de A et B. Écrivons :

$$0 < R < B.$$

$0 < A - BQ < B$, ou en ajoutant BQ aux 3 membres de l'inégalité.

$$BQ < A < B(Q + 1).$$

Précisons que Q est le quotient à une unité près par défaut et $Q + 1$ le quotient à une unité près par excès.

Exercices. — 1. *Montrer que, dans toute division, le dividende est supérieur au double du reste.*

Solution :

Soient Q et R le quotient et le reste de la division de A par B.

$$A = BQ + R \qquad R < B.$$

R étant inférieur à B est *a fortiori* inférieur à BQ, puisque $Q > 1$.

Écrivons : $R < BQ$; ajoutons R aux deux membres de cette inégalité.

$$2R < BQ + R \quad 2R < A.$$

Application. — Lorsqu'en faisant une division on trouve un reste supérieur à la $\frac{1}{2}$ du dividende, on peut affirmer que l'opération est inexacte.

2. *Trouver les nombres qui, divisés par 19, donnent un quotient égal au reste :*

Solution :

Soit A un nombre satisfaisant à la condition donnée. Désignons par Q le quotient de A par 19, on a :

$$A = 19Q + Q \qquad Q < 19.$$
$$\text{ou } A = 20Q \qquad Q < 18.$$

Les nombres A cherchés sont au nombre de 18 et s'obtiennent en multipliant 20 par les nombres entiers jusqu'à 18 inclus :

20, 40, 60 .... 360.

3. *Trouver les nombres qui, divisés par 23, donnent 10 pour reste :*

Solution :

Les nombres A répondant à la question sont de la forme :

$A = 23 \times Q + 10$, on fait $Q = 1, 2 \ldots$

4. *Trouver les nombres qui, divisés par 11, donnent un reste qui soit égal au double du quotient.*

Solution :

On a : $A = 11Q + 2Q$; $2Q < 11$.

$A = 13Q$ $2Q < 10$ ou $Q < 5$.

Les nombres qui répondent à la question sont donc : 13, 26, 39, 52, 65.

5. *Trouver les nombres qui, divisés par 143, donnent un reste égal à 37 fois le quotient.*

Solution :

On a : $A = 143Q + 37Q$, avec $37Q < 143$.

$A = 180Q$ avec $Q < 3$.

Si $Q = 1, 2, 3$, on a :

$A = 180, 360, 540$.

6. *Déterminer les nombres D qui, divisés par 27, donnent un reste égal au carré du quotient correspondant.*

Solution :

On a :

$$D = 27Q + Q^2 \text{ avec } Q^2 < 27.$$
$$D = Q(27 + Q) \; ; \; Q^2 < 25 \; ; \; Q < 5.$$

Ce qui donne à D les valeurs suivantes :

$$D = 28 \; ; \; 58 \; ; \; 90 \; ; \; 124 \; ; \; 160.$$

Division des nombres algébriques.

La règle des signes, étudiée lors de la multiplication, s'applique à la division, c'est ainsi que l'on a :

$$\frac{(+20)}{(+2)} = (+10) \; ; \quad \frac{(-15)}{(-3)} = (+5).$$
$$\frac{(+12)}{(-4)} = (-3) \; ; \quad \frac{(-24)}{(+3)} = (-8).$$

Les propriétés relatives aux fractions arithmétiques et aux opérations s'appliquent aux fractions algébriques. Signalons les 3 propriétés suivantes :

a. Le quotient de 2 puissances d'un même nombre est une puissance de ce nombre ayant pour exposant la différence des exposants du dividende et du diviseur :

$$\frac{(+4)^4}{(+4)^2} = (+4)^2 \; ; \; \frac{(+3)^3}{(+3)^5} = \frac{1}{3^2} \; ; \; \frac{(-7)^5}{(-7)^2} = (+7)^3$$

b. Pour élever une fraction algébrique à la puissance *m.* ; on élève chacun de ses termes à la puissance *m.*

$$\left(-\frac{3}{4}\right)^3 = -\frac{3^3}{4^3} = -\frac{27}{64} \; ; \; \left(\frac{3}{2}\right)^2 = \frac{9}{4}.$$

c. Pour extraire la racine carrée ou cubique d'une fraction, on extrait la racine de chacun de ses termes.

$$\sqrt{\frac{4}{25}} = \frac{\sqrt{4}}{\sqrt{25}} = \frac{\pm 2}{\pm 5} \; ;$$

$$\sqrt[3]{\frac{-64}{1000}} = \frac{\sqrt[3]{-64}}{\sqrt[3]{1000}} = \frac{-4}{10} = -\frac{4}{10}.$$

Exercices :

1. *Effectuer le calcul suivant :*

$$\frac{-\frac{2}{3} + 2 - \frac{7}{11}}{-\frac{4}{5} - 3 + \frac{2}{7}}$$

2. *Effectuer l'opération suivante :*

$$\sqrt[3]{(-4)(+12)(-35)} - \left(1 + \frac{3}{2} + \frac{7}{9}\right).$$

3. *Pour quelles valeurs de* x *l'expression* $\frac{x - 9}{7}$ *est-elle positive ?*

Réponse. → **Il suffit que x—9 soit positif ou que l'on ait $x > 9$.**

M. Paumier,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

Maillet. Le livre du maître pour l'enseig. du calcul aux débutants.... 15 fr.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Chez les petits.

QUELQUES PRINCIPES. — Dans les petites classes, les leçons pour fillettes ne diffèrent nullement de celles pour garçonnets. La leçon d'éducation physique chez les tout-petits principalement doit se dérouler dans la gaieté. Laissons donc les bambins se détendre, rire et même crier ; le docteur Lagrange n'affirme-t-il pas que le cri est l'acte respiratoire le plus efficace ?

Pas de commandements militaires ; simplement raconter l'histoire dans le cas d'un récit mimé, les enfants feront les gestes d'eux-mêmes ; pour les autres types de leçons, dire : « Faites comme moi ». Veiller à faire moucher les enfants avant la leçon ; donner aux exercices respiratoires une forme attrayante.

On cherchera avec les jeunes enfants non pas à développer la force, mais surtout l'adresse, le coup d'œil, la notion d'équilibre, la coordination des mouvements. La maîtresse veillera à éviter les attitudes crispées, contraintes, que prennent trop souvent les enfants. Exiger le relâchement musculaire lors de certains exercices.

Par une surveillance attentive, un examen fréquent, on dépistera les attitudes vicieuses, sujet de tant de déviations vertébrales, et les scolioses naissantes.

DU MATÉRIEL POUR NOS BAMBINS ? — Mais oui ! Quelle joie quand on met entre leurs mains une balle, une corde, un cerceau ! Il est si facile de se le procurer !

A. — Matériel peu coûteux.

La balle. — Facile à confectionner en étoffe ou avec des anneaux découpés dans de vieilles chambres à air d'auto. On peut s'en procurer à bon compte en s'adressant par exemple au Caoutchouc Mousse, 68, rue des Archives, Paris (IIIe).

Prévoir une ou deux balles par élève.

La corde à sauter. — Prendre de la corde pour malles ; comme poignées, des poignées de porte-paquets en bois ou en carton. Une par élève ou une à deux.

Les sacs pour les porter. — Les confectionner soi-même avec de la toile forte ; les remplir avec du sable ; ne pas les faire trop grands, ni trop pesants. Un par élève.

Les cartons (30 à 40 centimètres de côté). — Prendre du carton ondulé que l'on trouvera facilement chez les commerçants ; un ou deux par enfant.

Les palets. — Découpés dans des rondins de bois, dans du carton épais, des fonds de boîte conviennent également. En faire de toutes les dimensions si l'on peut ; en avoir un assez grand nombre.

La ficelle. — En avoir toujours un peloton de réserve (assez grosse) ; cela nous permettra de nombreux jeux.

Tous les éléments de cette première série offrant l'énorme avantage de ne rien coûter ou presque devraient se trouver dans toutes les Ecoles maternelles, classes enfantines, écoles mixtes ou classes à un seul maître.

B. — Matériel à acheter.

Les quilles. — Peu coûteuses ; demander au C. C. ou à l'É. P. S. proche de les tourner ; elles reviendront à bon compte.

Les cerceaux. — D'un prix abordable dans les magasins de jouets ; ne pas les prendre de la grande taille ; en avoir un par élève ou un pour deux.

Des nattes. — Permettront les exercices sur le dos ou les exercices de reptation.

De petits bancs. — De $0^{m},20$ à $0^{m},25$ de haut et de 2 mètres à $2^{m},50$ de long pour les exercices d'équilibre ; les bancs de classe peuvent suffire.

Quelques anneaux de pneu-tennis « Michelin ». — En caoutchouc creux, ils peuvent remplacer les palets, les balles même. Utiles pour le porter, ils permettent de très nombreux et très intéressants exercices ; nous ne saurions trop en recommander l'achat ; nous donnons une leçon faite avec cet engin.

Ce matériel coûte un peu cher ; mais on peut demander à la municipalité un crédit pour l'acheter petit à petit.

On trouvera dans *L'Éducation enfantine* (n° 7 de février 1934) et dans *L'Ecole maternelle française* (n° 5 de février 1934) une remarquable conférence et des exercices avec cerceaux et cartons par Mlle Moreau, professeur d'Education physique à l'école normale d'institutrices de la Seine.

LEÇON avec matériel (pneu-tennis).

Durée : 20′. Intensité : forte. Matériel : un anneau par élève.

I. — Mise en train (3′).

Évolutions. — Deux par deux ; les enfants déposent leur anneau et reviennent le prendre au passage par une marche des gymnastes.

Ronde. — *Il était un petit anneau...* (variante de *Il était un petit navire*).

Jeu respiratoire. — Gonflons le pneu de l'automobile.

II. — Leçon proprement dite (15′).

1° **Mouvement mimé.** — Le jongleur (chaque enfant jette son anneau en l'air, le rattrape à une main, à deux mains).

1° **Mouvement à l'imitation.** — Placer l'anneau sur la tête, suivre les lignes tracées sur le sol ; placer l'anneau sur le pied, rester en équilibre.

Jeu. — Enfilons les aiguilles.

2° **Mouvement mimé.** — Lancer l'anneau sur un but fixe avec le bras droit, puis avec le bras gauche.

2° **Mouvement à l'imitation.** — Imiter le chauffeur ; tenir le volant (anneau) ; au commandement, aller à droite, à gauche, en arrière ; faire tourner l'anneau dans le même sens.

Jeu. — La tour (tous les enfants déposent leur anneau et se placent en ligne sur deux rangs ; le premier de chaque rang fait passer les anneaux à ses camarades ; ceux-ci font la chaîne ; les derniers empilent les anneaux de façon à en faire deux tours).

III. — Retour au calme (2′).

Jeu respiratoire. — Remplir la tasse (anneau) à la fontaine ; boire en portant la tête en arrière.

Marche avec chant. Rompre.

Leçon d'après un centre d'intérêt.

La laveuse. — Allons à la rivière voir laver le linge à la laveuse Marie (*marche rapide en colonne par un*). Oh ! quel beau temps, cela donne envie de chanter (*ronde chantée*).

Marie est de l'autre côté de la rivière ; traversons, sautons de pierre en pierre (*saut sur la pointe des pieds*). Les branches des arbres nous gênent pour arriver au bord (*mouvement horizontal et circulaire des bras*). Ouf ! nous y voilà ; respirons (*exercice respiratoire*).

Marie frotte le linge (*exercice d'imitation*), le frappe avec son battoir (*id.*), le tord (*id.*), l'écarte sur le fil de fer (*extension sur la pointe des pieds, bras verticaux*). Et, maintenant, il claque au vent qui souffle (*exercice respiratoire*).

Que de poissons dans la rivière ! Essayons de les attraper.

Jeu. — Le pêcheur.

Pendant ce temps, le vent a séché et même jeté par terre le linge, ramassons-le (*flexion et extension du tronc*). Mettons-le dans la corbeille (*id.*). Mettons-la sur la tête (*placer un carton ou un autre objet sur la tête*) et regagnons le logis (*exercice d'équilibre*).

Posons la corbeille et chantons gaiement : « Claque, battoir de ma voisine... »

GEORGES MAURIE,
Instituteur à Murat (Cantal).

BRANDT. POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT.... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

L'homme et l'automne.

I. L'automne, saison des récoltes.

Revenir sur les quatre leçons d'octobre. Rappeler fruits et légumes récoltés et les différents modes de conservation.

II. La nature se prépare au repos d'hiver.

1. **Les plantes.** — La végétation se ralentit ; les plaines et les champs se dénudent, se dégarnissent.

Rappeler la leçon sur la chute et la teinte des feuilles. Montrer des rameaux avec les nouveaux bourgeons. Expliquer pourquoi le bourgeon peut passer l'hiver à l'abri du froid et de l'eau (leçon n° 31, année 1933-1934).

Les plantes vivaces disparaissent et se cachent dans le sol où elles sont à l'abri du gel.

Les plantes annuelles sèchent et meurent après avoir produit des graines. Ces graines tombent dans les fentes et les trous du sol et y séjournent jusqu'au printemps.

2. **Les animaux.** — Les oiseaux migrateurs partent ou sont déjà partis. Lesquels ? Les insectes sont morts ou ils se cachent dans les trous du sol, les sillons des pierres, les fentes des murs.

La taupe réintègre ses galeries d'hiver. Le hérisson, l'écureuil, se blottissent dans leur gîte et hibernent.

Les animaux qui ne peuvent hiberner changent de poils, c'est-à-dire prennent le pelage d'hiver, plus dru, plus serré, plus chaud (lièvres, lapins, renards). Il y en a qui changent même de couleur (neige !).

Les oiseaux aussi reçoivent un plumage plus dru. Ils s'approchent des logis des hommes (merles, moineaux, corbeaux).

Les chauves-souris s'accrochent aux poutres du toit, aux chevrons des clochers et sommeillent.

Les abeilles hibernent dans la ruche. Les lézards se cachent dans les fentes du sol et les grenouilles passent l'hiver, enfoncées dans la vase.

III. L'homme et l'automne.

1. **Maman prépare les vêtements d'automne et d'hiver.** — Lesquels ? en quoi sont-ils ? Comment range-t-elle les vêtements d'été ? Maman remplace les draps de lit de coton par des draps de toile.

2. **Maman fait des provisions d'hiver.** — Navets, pommes de terre et carottes sont mis au cellier. Parler des silos de navets, de légumes.

Au village, on tue le cochon, on prépare la choucroute.

Parler du fruitier.

3. **Papa revise les appareils de chauffage et s'occupe du combustible.** — Il nettoie les poêles et leurs tuyaux, il achète les combustibles. Lesquels ? Chez qui ? A quels prix ?

4. **Les derniers travaux au jardin.** — Nettoyage des plates-bandes, fumure, préparation de la terre pour les semis d'automne, préparation des châssis. Comment protège-t-on chez vous le chou, le poireau, la salade contre le froid d'hiver ?

5. **Le laboureur prépare les semailles d'automne.** — Description d'une bonne gravure.

Monter et décrire une charrue.

Le hersage : décrire une herse (cadre de bois, traverses de bois, dents de fer ; pourquoi la herse est-elle plus étroite en avant qu'en arrière ?).

Dans la terre encore tiède des rayons du soleil d'été, le bon grain germe. Avant l'hiver, le blé est comme une petite herbe verte. Sous la couche de neige, il passe l'hiver, puis il grandira, jaunira et produira des épis en été.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Dans la forêt d'automne.

Introduction. — Avez-vous déjà remarqué que les plantes de la forêt logent, comme les habitants des villes, dans différents étages ? Dans l'étage le plus inférieur (la cave), où la lumière est rare, poussent les *algues* et les *champignons*. Au ras de terre (rez-de-chaussée), logent les *mousses* et les *herbes basses*. Au premier étage on trouve les *fougères* et les *hautes herbes* aux feuilles larges et aux fleurs étalées. Au deuxième étage, nous rencontrons les *arbustes*, et les mansardes, enfin, sont occupées par les couronnes feuillues des arbres, le plus près du soleil. Toutes les forêts ne présentent pas ces étages. Les forêts de chênes, de hêtres, de bouleaux, de châtaigniers, par exemple, n'ont pas ces bas étages. Le sol est couvert d'une épaisse couche de feuilles sèches qui empêche les graine de germer et qui étouffe les germes. Le dru feuillage arrête aussi les rayons solaires. Au printemps seulement, le soleil peut atteindre le sol. C'est alors que s'étalent les fleurs et les herbes que vous connaissez. Mais, en été, les basses végétations sont rares.

Dans les futaies de pins et de sapins, au contraire, la basse végétation est abondante. Les couches d'aiguilles desséchées sont perméables. Aux lisières ensoleillées nous trouvons les *bruyères*, les *myrtilles*, les *airelles rouges*. Dans l'ombre poussent les *fougères* et les *champignons*.

Voici une poignée de fougères que j'ai cherchées dans la forêt. Elles se ressemblent, mais se distinguent cependant par la taille, la forme et la couleur.

I. Les fougères.

1. **Observons une feuille d'aspide** (fougère mâle, dite fougère-ver, pourquoi ?).

Le limbe est très découpé, les folioles sont alternes. Remarquez à la face inférieure les taches brunes arrondies. Observez-les à la loupe : ce sont des boules des capsules attachées à la feuille par de fines tiges. Ce sont les *sporanges* qui contiennent une fine poussière noire, les *spores*. Ce ne sont pas des graines (absence de fruits).

Mlle MARTIN et COUPIN. **Hygiène et économ. domestique.** *C. compl. et E. P. S. (Jeunes filles).* **10 fr.**

Posons une feuille de fougère (la face des sporanges en bas) sur une feuille de papier et observons alors la poussière des spores.

2. **Tige et racines.** — La tige est souterraine, couverte d'écailles brunes. C'est un *rhizome* d'où partent les feuilles (enroulées en crosse dans leur jeunesse). Le rhizome porte beaucoup de poils absorbants.

3. **Expérience intéressante.** — Préparer une coupelette plate contenant un mélange de terre de bruyère, de sable et de poussière de charbon. L'arroser avec de l'eau bouillante pour détruire tous les germes. Puis déposer les spores à la surface. Poser la coupelle dans une assiette contenant de l'eau, recouvrir d'un disque de verre et abandonner l'ensemble près du poêle (température tempérée). Observer alors (sans donner les explications de biologie végétale) le développement d'une lame verte, translucide, qui produit des organes mâles et des organes femelles. Ces organes produisent une graine qui germe et engendre une petite fougère feuillée.

4. **Cryptogames.** — Les fougères n'ont ni fleurs, ni fruits, ni graines. Elles se reproduisent au moyen de spores. Nous les appelons *cryptogames* (crypto, caché ; game, parties de reproduction de la fleur).

II. Les mousses.

1. **Le tapis de mousse est un ensemble de minuscules végétaux.** — Observons le *polytric*, mousse commune de nos bois sablonneux. Isolons l'un des filaments qui constituent cet amas verdâtre et velouté. C'est un végétal en miniature.

Remarquer la petite tige couverte de feuilles vertes, à la base des poils absorbants qui jouent le rôle de la racine. En mai et en juin, on trouve dans la mousse aussi des tiges nues portant une capsule couronnée d'un capuchon pointu. A la maturité, le capuchon tombe, le couvercle de la capsule s'ouvre et une fine poussière, les *spores*, s'échappe. Le développement des spores se fait comme celui de la fougère.

2. **Quelques expériences intéressantes.** — Dessiner un sporange avec et sans capuchon pointu.

Mettre une touffe de mousse sèche dans une cuvette d'eau ; un quart d'heure après, observer le mouvement des feuilles.

Poser une touffe de mousse très sèche. L'imbiber d'eau pendant un quart d'heure, laisser égoutter et reposer. Calculer le poids de l'eau imbibée.

Laisser sécher ; combien de jours faut-il ?

III. Les champignons.

A la fin de l'été et en automne poussent les champignons (à profusion après quelques jours de pluie).

Faites un tour au marché, notez les noms et les prix des champignons mis en vente.

1. **Observons un champignon de couche.** — Remarquer et dessiner le *pied*, le *chapeau*, les lames rayonnantes, violettes et brunes, les fins poils chevelus à la base du pied.

Faire une coupe longitudinale, la dessiner.

Tout petit, le champignon est enveloppé d'un capuchon membraneux. Quand le champignon se développe, cette membrane se déchire et ses débris restent attachés au pied comme un collier.

Coupons le chapeau et posons-le sur une feuille de papier, observons la poussière noire, les spores, qui se sont détachées des lames. Ces spores sont microscopiques (on peut en mettre plus de 100 sur 1 millimètre carré).

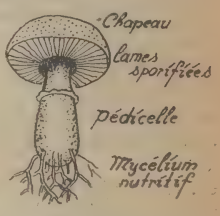

2. **La vie curieuse du champignon.** — Il n'a ni racine ni tige, ni feuilles. Il est dépourvu de chlorophylle. Il ne peut donc pas absorber le carbone dans l'air. Il absorbe sa nourriture toute faite en l'empruntant à la matière organique environnante (feuilles pourries, aiguilles de sapin en décomposition, fumier, bois vermoulu).

Si l'on creuse un peu la terre de la forêt où poussent des champignons, on trouve des filaments blancs, ramifiés, appelés *blanc de champignon* (mycélium). Ce mycélium puise la nourriture et engendre la partie charnue du champignon.

Les spores germent et produisent un nouveau mycélium (rappeler l'expérience intéressante faite avec les spores de fougères).

3. **Champignons à lamelles, à tubes.** — Ces spores se produisent sur les lamelles ou dans de nombreux petits tubes. Ces tubes sont d'abord blancs, mais deviennent alors jaunâtres et bruns.

Classons les champignons apportés pour la leçon en les rangeant dans ces deux catégories.

4. **Champignons comestibles, champignons vénéneux.** — Observons un bon tableau coloré, distinguons les particularités des principaux champignons représentés.

Bien insister : en dehors des espèces étudiées et facilement reconnaissables (champignon de couche, chanterelle, oronge, cèpe, morille et clavaire), il est prudent de ne pas consommer les autres champignons des bois.

Il importe aussi de consommer seulement des champignons frais. Comment les conserve-t-on ? Comment combattre les empoisonnements ? Provoquer les vomissements pour vider l'estomac, nettoyer l'intestin à l'aide d'un purgatif énergique.

5. **Travaux pratiques.** — Organiser une promenade-cueillette de champignons dans les bois. Observer sur place des champignons comestibles, des champignons vénéneux. Creuser le sol et montrer le mycélium. Cueillir les champignons comestibles, les éplucher sur place, les mettre dans un récipient aéré, les sécher à la maison.

Supplément pour les écoles de filles : préparation des mets de champignons.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

VAN GELDER. ÉLÉMENTS DES SCIENCES PHYSIQUES 8.80

mun et $\widehat{SMO'} = \widehat{SOM}$, ces angles étant tous deux égaux à $\widehat{AMO'}$. Donc ces triangles sont semblables et :

$$\frac{SO}{SM} = \frac{SM}{SO'}, \text{ ou } SM^2 = SO \times SO'.$$

Menons AT et AT' ; ces droites sont respectivement perpendiculaires à OM et à OM' et, par suite, le triangle TAT' est rectangle. Les droites OM et AT', perpendiculaires à AT, sont parallèles ; donc :

$$\widehat{T'AS} = \widehat{MOA}.$$

Or : $\widehat{MOA} = \widehat{STA}$ $\left(\text{même mesure que } \frac{\widehat{AT}}{2}\right)$;

donc : $\widehat{T'AS} = \widehat{STA}$.

Les triangles SAT et SAT' ont de plus l'angle S commun ; ils sont semblables et :

$$\frac{ST}{SA} = \frac{SA}{ST'} \text{ ou : } SA^2 = ST \times ST'.$$

3° Le cercle circonscrit au triangle TAT' a M comme centre, puisque :

$$MT = MA = MT'.$$

SA, perpendiculaire en A au rayon MA, est tangente à ce cercle.

Le cercle circonscrit au triangle rectangle OMO' a pour centre le milieu I de OO'. Le rayon IM est droite des milieux dans le trapèze OO'T'T ; il est, comme OT, perpendiculaire à SM. Donc SM est tangente au cercle I.

V. **SCIENCES** (B. Ê., Lille, octobre 1933). — 1. **Problème.** — *On jette 3 kg. de glace à la température de — 2° dans un bac bien isolé contenant 8 kg. d'eau à 40°. Quelle est la température finale du mélange? Chaleur de fusion de la glace : 79 cal. On prendra 1 pour chaleur spécifique de l'eau et 0,5 pour chaleur spécifique de la glace.*

➔ INDICATIONS. — $x°$ étant la température finale, l'eau du bac perd : $(40 - x)$ 8 grandes calories.

La glace absorbe : $0{,}5 \times 2 \times 3 = 3$ cal. pour passer à 0°,

$79 \times 3 = 237$ cal. pour fondre,

$x \times 3$ cal. pour passer de 0 à $x°$.

Donc : $3 + 237 + 3x = (40 - x)\,8$.

Ou, en effectuant et réduisant : $11x = 80$.

Soit : $x = 80 : 11 = 7°3$.

2. **Question de cours.** — *Propriétés principales du chlore.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Décembre 1934.

1. Les procédés concrets. *Leur importance. N'y a-t-il pas une mesure à garder dans leur emploi? Prendre pour exemple d'application l'enseignement civique.*

2. *Quelles règles vous guident dans le choix de* vos textes de dictées au *C. E. et au C. M.?*

3. *On parle cependant de la* méthode globale *de lecture. Exposez-la dans ses grands traits. En usez-vous? Résultats que vous en attendez.*

4. *Vous avez dans votre classe* un enfant timide. *Faites son portrait. De quels moyens usez-vous pour le guérir de sa timidité?*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 f. 50 par sujet), en mandat-poste ou de préférence *chèques postaux 403-92, Lyon*, ou en bons de correction, à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La bonification intégrale en Italie.

On a, à propos de l'assèchement des Marais Pontins, beaucoup parlé en France de la *bonification italienne* ; mais le plus souvent on s'en est tenu à des renseignements assez vagues. Cette conception mussolinienne, par le bruit qu'elle a fait, mérite d'être étudiée avec précision, dans sa partie théorique comme dans ses réalisations. Elle est assez bien connue grâce à l'ouvrage du professeur *Arrigo Serpieri*, sous-secrétaire d'État du Gouvernement italien pour la Bonification intégrale sur la loi de Bonification, à l'exposé de M. G. Costanzo dans *La Revue nationale d'Agriculture*, et aux nombreux interviews qu'ont donnés les autorités italiennes sur cette question.

La tendance à augmenter l'étendue des terres cultivables n'est pas nouvelle et n'est point purement italienne. La France a, depuis longtemps et sans fracas, multiplié les polders sur ses côtes, asséché Dombes et Sologne, mis en valeur les Landes, lutté partout contre la nature ingrate. Les polders hollandais sont célèbres et l'assèchement du Zuiderzee aux Pays-Bas se poursuit sans bruit à l'époque actuelle. L'Italie fasciste a précipité une œuvre déjà entreprise auparavant, d'ailleurs, et, mettant en œuvre de puissants moyens financiers et techniques, a entrepris la bonification intégrale et rapide des terres incultes. Elle avait, pour cela plusieurs raisons.

D'abord une raison de *prestige* : le Duce peut se vanter d'avoir réussi là où, au cours des siècles, la République romaine, les Empereurs, les papes avaient échoué. Le régime fasciste se glorifie de cette conquête, de cette création, qui est son œuvre ; de campagnes nouvelles, de villes sorties du néant.

Des préoccupations plus pratiques ont provoqué cette entreprise. Le régime fasciste veut assurer l'*indépendance alimentaire* du pays, faire produire au sol italien tout ce qui est nécessaire à l'existence de sa population. Il veut aussi offrir à une population dont il a arrêté l'émigration et qui croît à la cadence de 400 000 personnes par an, des possibilités de *travail* et de *vie*. De là l'idée de valoriser la terre à la fois pour qu'elle produise plus et pour qu'elle occupe plus de travailleurs. C'est l'origine du plan de bonification intégrale qui doit, par l'assèchement, l'irrigation, la construction de routes, d'habitations rendre cultivables et habitables les vastes étendues jusqu'ici peu peuplées ou désertes qu'on rencontre en Vénétie, dans la campagne romaine, en Sardaigne.

La bonification est encore un moyen de lutter contre le *chômage*, non seulement en établissant de nouveaux cultivateurs sur les terres reconquises, mais en employant immédiatement à ces grands travaux publics une partie des chômeurs trop nombreux en Italie, puisque les statistiques en reconnaissaient 1 200 000 à 1 300 000, ce qui implique un beaucoup plus grand nombre de chômeurs partiels. C'est la politique habituelle des régimes d'autorité, d'ailleurs, de fournir par ces travaux publics, dont le financement n'est pas contrôlé, du travail à la masse dont le goût pour la liberté se trouve ainsi combattu par l'appât du gain.

La mise en valeur des terres aura également l'avantage d'*assainir* des régions marécageuses infestées de moustiques qui transmettaient aux hommes, même parfois dans les provinces saines, la funeste malaria. « Enfin, dit M. Constanzo, la bonification répond au désir des autorités fascistes, « d'introduire des formes plus élevées de vie civile parmi les populations rurales », autrement dit d'orsganiser les nouvelles campagnes en les dotant deameliorations techniques modernes : électrification, voies de communications, progrès d'hygiène, que d'autres pays ont déjà établies peu à peu chez eux,

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Corneille. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

mais dont l'introduction massive dans des régions misérables fait, en Italie, l'effet d'un miracle. Bref, nationalisation agricole, lutte contre le chômage, politique de prestige semblent être les mobiles auxquels le gouvernement italien a obéi en accélérant la bonification.

Qu'est-ce que la bonification?

La bonification n'est pas une création fasciste. De tout temps, en effet, l'eau a été, pour la péninsule, un véritable fléau. D'immenses régions dans les Maremmes de la Toscane, la vallée du Volturne, la plaine de Sainte-Euphémie, en Calabre, les Marais Pontins, aux portes de Rome, etc., sont couvertes de marécages malsains. Ailleurs, au contraire, l'eau fait défaut et la culture est impossible. La lutte de l'homme contre les marais et ses efforts pour l'irrigation remontent au temps de l'Empire romain, mais les grands travaux ne datant que du milieu du siècle dernier. La première loi italienne sur la bonification est de 1882. Mais, beaucoup moins ambitieuse que les suivantes, elle se bornait à prescrire des travaux d'assèchement et de colmatage des marais et cherchait à lutter contre la malaria.

Le régime fasciste a promulgué sept lois pour la bonification, dont la plus connue est la loi Mussolini du 24 décembre 1928 ; près de cent articles, dispersés dans d'autres lois, ont également trait à cette œuvre gigantesque.

La législation italienne crée trois sortes de bonification : la *bonification intégrale*, œuvre de l'État, où l'État supporte la dépense dans une proportion de 75 à 92 p. 100, et qui a trait aux grands travaux d'utilité publique : reboisement, consolidation des pentes, drainage, distribution d'énergie électrique, construction de routes, opérations de remembrement ; elle doit porter sur 3.200.000 hectares, soit le dixième de la surface totale de la péninsule ; la *bonification des anciens combattants* à qui l'État a concédé, comme aux anciens légionnaires romains, des terres à défricher et dont le meilleur exemple est celui des Marais Pontins, dont nous reparlerons dans un prochain article ; enfin la *bonification privée* dont le type est *Nacarese*, dans les Marais Pontins, ancien terrain de chasse du prince Torlonia, fameuse pour son gibier d'eau, aujourd'hui région de céréales, de vignes et d'élevage. La bonification privée est contrôlée par l'État, parfois imposée par lui aux propriétaires. Il leur prescrit les travaux qu'il juge nécessaire d'exécuter, et subventionne ces opérations pour un tiers, parfois 45 p. 100 et, quand il s'agit d'aqueducs ruraux, jusqu'à 75 p. 100. Ajoutons à cette bonification proprement dite, où tout le système agricole est remanié et transformé suivant les principes de la rationalisation moderne, le groupe des améliorations foncières qui ne sont que des améliorations et auxquelles l'État ne participe que dans une beaucoup plus faible mesure.

Les travaux publics et privés marchent de pair sous la surveillance de consortiums, surveillés par l'Association nationale des consortiums de bonification et d'irrigation. Ils affectent 4 275 000 hectares, soit plus du huitième de l'Italie. L'État impose aux propriétaires l'obéissance à certaines règles établies justement « aux fins publiques » de la bonification : assolement obligatoire, dans les régions marécageuses, pour éviter les zones de pâtures incultes où fleurit la malaria ; emploi de travailleurs fixes, intéressés à l'entreprise, plutôt que de travailleurs temporaires qui ne s'attachent point à la terre ; augmentation de la production.

Le financement de la bonification.

La bonification coûte fort cher. Comment l'Italie fait-elle face à ces dépenses ? Nous avons vu que l'État participait pour une forte part aux travaux, les propriétaires fournissant le surplus. Du 24 décembre 1928 au 1er juillet 1933, l'État aurait assumé une dépense de 2 508 millions de lires, les particuliers 998 millions de lires.

Mais ni l'État ni les particuliers ne s'acquittent comptant vis-à-vis des consortiums qui sont chargés de l'exécution des travaux. Des annuités comprenant l'amortissement du capital et un intérêt de 5 p. 100 sont payées aux consortiums sous forme de titres escomptés sur le marché libre de l'argent. L'Association nationale des consortiums procure des financements provisoires ou définitifs à ces consortiums.

Cette organisation financière ne semble pas aller sans quelques à-coups. Des consortiums se trouvent aux prises avec des difficultés telles qu'il a été nécessaire de leur allouer des subsides extraordinaires (décrets-lois du 17 juillet 1931 par exemple). Les autorités fascistes ne parlent point du prix de revient de ces travaux. M. Decharme, dans *Le Temps*, raconte comment un ingénieur-agronome italien, interrogé par lui, avait d'abord répondu en riant : « La question ne doit jamais être posée », puis avait avoué que l'aménagement d'un hectare revenait parfois à 20 000 lires, ce qui *excluait toute possibilité de rémunérer intégralement le capital investi*. « La bonification de certaines régions est donc une création de luxe, qui touche à l'honneur autant qu'à l'intérêt du peuple italien. »

Quelques exemples de bonifications.

La bonification s'étend à des régions variées. Il faudrait parler d'abord des travaux exécutés en montagne : reboisement des pentes, construction de « frane » ou barrages de bois destinés à retenir le sol, qui empêchent le ruissellement des eaux et l'inondation des plaines. La Vénétie a de larges zones bonifiées. Une partie de ses terres est à 1 mètre et demi au-dessous du niveau de la mer ; la bonification hydraulique a permis, par des procédés empruntés aux Pays-Bas : digues, écluses, canaux, pompes, de mettre en culture des régions qui seraient, autrement, un immense lac. Ainsi en est-il à San Dona di Piave, à l'extrémité de la Vénétie. Ailleurs, à Caorle, par exemple, les lagunes ont été mises en communication avec la mer, remplies d'eau salée et transformées en réservoirs à poissons.

La Sardaigne nous offre, en son centre, le village de *Mussolinia*, installé et organisé selon des conceptions modernes et, dit-on, en plein essor agricole.

La campagne romaine, comprise entre le lac Bracciano, les monts de la Sabine, les monts Albains et la mer, naguère presque désertique, est devenue une région de cultures. Ce plateau volcanique au sol parfois durci en une croûte résistante, parfois couvert d'argile bleue imperméable, d'alluvions modernes marécageuses, de dunes au bord de la mer, est ondulé, creusé de dépressions où stagnaient de petits étangs à l'intérieur, de grands marais sur la côte. Aux temps des empereurs romains, c'était une région de villas impériales aux magnifiques jardins. Puis la terre des grandes propriétés fut consacrée à l'élevage, et, dans ces étendues incultes et mal drainées, la malaria s'établit, chassant l'homme. Les bergers conduisant leurs troupeaux de moutons, des laboureurs apennins établis dans des villages primitifs peuplaient seuls ces solitudes. La royauté italienne avait commencé à drainer des marais, à créer des polders, mais restait impuissante contre la malaria dont le mode de transmission était inconnu, et par conséquent contre la dépopulation. De 1903 à 1919, quatre lois, complétées par celles de 1921 et 1926 ont prescrit le drainage de tout « l'Agro Romano ». Depuis 1918, le débroussaillage, le drainage et le labourage ont été généralisés, la malaria vaincue, l'eau potable amenée, 253 kilomètres de routes construites de 1915 à 1928. Les *latifundia* — grandes propriétés foncières — ont été loties, des villages construits et le nombre d'habitants a passé de 25 000 en 1901 à 38 500 en 1921, — sous le régime de la royauté parlementaire, — à 50 ou 55 000 peut-être aujourd'hui, soit une augmentation d'un tiers.

Mais l'œuvre de bonification dont le gouvernement de M. Mussolini tire le plus de fierté, parce qu'il l'a conduite tout entière et a tout créé avec le néant, est l'assèchement et la mise en valeur des Marais Pontins, dont nous parlerons prochainement.

R. Ozouf.

HEISSAT. MÉMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE..... 2.85

UN ÉVÉNEMENT DANS LE DOMAINE DE LA T. S. F.

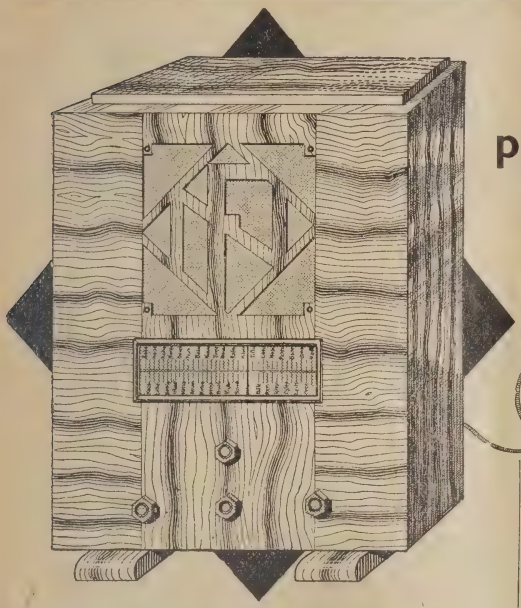

Un poste de grand luxe pour un prix modique

garanti par F. NATHAN

LE SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

vous assurera la réception de plus de 80 stations européennes avec une parfaite musicalité, une puissance remarquable, une sélectivité sans égale.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Montage superhétérodyne 5 lampes à changement de fréquence, par la nouvelle octode Philips Miniwatt « AK I ».

Étage moyenne fréquence avec penthode sélectode Ph. A F 2.

Détection par binode Ph. 444 permettant le montage « Antifading ».

Amplification basse fréquence assurée par la penthode de puissance Ph. E. 443 H, dissipant 9 watts environ.

Redressement de courant par valve biplaque PH. 1561.

Sept circuits accordés - Triple condensateur variable entièrement blindé - Étalonné en noms de stations, avec index lumineux. Prise de pick-up.

Fonctionne sur **courant alternatif** 110 130 - 220 - 250 volts, 25 et 40/50 périodes.

Ne fonctionne pas sur courant continu.

- **LE SUPEROCTODE "EFEN" 85 S**

  est un appareil utilisant les plus récentes découvertes de la science radiophonique.

- Il est établi avec un soin particulier, construit avec des pièces de marque ayant fait leurs preuves.

- Soumis à une épreuve de contrôle très sévère, il est garanti un an contre tous vices de construction. Les lampes sont garanties six mois.

- **Demandez immédiatement à Fernand NATHAN, Éditeur 18, rue Monsieur-le-Prince - Paris VIe ou au libraire correspondant le plus proche, le poste**

SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

au prix de

1.250 francs { Taxes, port et emballage compris.

Remise spéciale accordée aux membres du corps enseignant : **10 %**

(Prix valable pour la France continentale seulement).

POUR LA St-NICOLAS
POUR LES ÉTRENNES

Collection " ŒUVRES CÉLÈBRES POUR LA JEUNESSE "
(20 volumes parus)

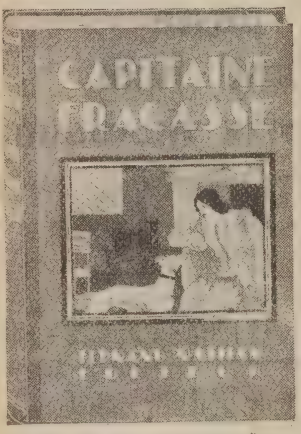

Viennent de paraître :

W. SCOTT

Quentin Durward

TH. GAUTIER

Le Capitaine Fracasse

Illustrations de X. KOZMINSKI

Chaque beau volume 13,5 × 19, nombreuses illustrations en noir, magnifiques hors-texte en couleurs, sous une belle couverture illustrée en couleurs. Relié..... **12 fr. 50**
Relié toile noire bibliothèque..... **14 fr. »**

Précédemment parus dans la même collection :

Pantagruel — Les Aventures de M. Pickwick — Le Capitaine Pamphile — Les Aventures de Robert Robert — Gargantua — Contes de Grimm — Contes des Mille et une Nuits — Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart — Ivanhoé — Le Dernier des Mohicans — Contes d'Andersen — Contes de Perrault — Don Quichotte — David Copperfield — Robinson Suisse — La Case de l'Oncle Tom — Robinson Crusoé — Voyages de Gulliver.

Fernand NATHAN, Éditeur

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Drôme dem. permutant ou permutante Alpes-Maritimes, région Grasse préférence. J. I. 455.

Institutrice Marseille permuterait Strasbourg. Pressé. J. I. 456.

Instituteur, bon poste, avant. en nat. Ligne Paris-Dijon, cherche permutant dpts Constantine ou Alger. Urgent. J. I. 457.

Institutrice tr. b. p. 10 min. Paris, ville très agr., dem. permutante Morbihan. J. I. 458.

Institutrice Hte-Marne, prox. gare, 4 h. de Paris, permut. Côte-d'Or ou Afr. Nord. J. I. 460.

Instituteur titul. 80 km. Paris, Yonne, dir. éc. mixte t. b. p. p., dem. perm. deux sexes Moselle, si poss. région Forbach. Toujours valable. Pressé. J. I. 461.

Institutrice Eure-et-Loir ville 1 h. 15 de Paris perm. Charente, Deux-Sèvres ou départ. voisins. Pressé. J. I. 463.

Institutrice Bordeaux dem. perm. Seine, S.-&-O., Oise, S.-&-M., E.-&-L. Pressé. J. I. 465.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé, lycée Reims.

Professorats officiels de musique. État Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. PIERRON, 147, avenue Parmentier, Paris.

Échanges cartes, timbres, etc. Univers, notice gratis. « Echangistes », 51, passage Bureau, Paris.

Cartes géographiques. Les mieux documentées, les moins chères, sont les cartes « Cosmos » dont le prospectus spécial est envoyé sur simple demande. J. I. 226.

MARIAGE

Inst. Alg. élég. aff. cor. vue mar. Mons, israël. fonct. 38/42 a. très sér. J. I. 466.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembour. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Films Baby et Super loués 0 fr. 50 les dix mètres pour 7 jours. Jaquinod Georges, Farges (Ain).

Propriétaires du Château des Fines Roches, 1er crû classé de Châteauneuf-du-Pape, et de Chais à Beaune (Côte-d'Or), recherchons agents pour vente vins fins et grands mousseux. Écr.: " Grandes Caves de Lyon - Av. Lacassagne, Lyon ". S. A. au capital de 28 millions de francs. Membres du Jury - Hors concours - Paris 1931.

Collègues. Collaboration facile chez soi pendant loisirs, me rapportant gros gains prouvés. Enveloppe timbrée à H. Jourdois, instit. Nanteuil, Ardennes.

Saucisson ou jambon extra le kg. 18 fr. Valard à Roanne, Loire. C. ch. postaux Lyon. 11 837.

LAINES A MATELAS PASTEUR
Rayon E. F., TOURCOING. Détail, prix de gros. Échantillons gratuits

A vendre état neuf Educa prix très modéré (G. J.) J. I. 459.

Occasion. A vendre guide-chant Kasriel, 2 oct., transpositeur, n'ayant servi que 2 mois p. suite mutation, 450 fr. J. I. 462.

Lisez « Sous les obus avec le 6-7 », 1 vol. 8 fr. chez Pascal, inst. Montmélas (Rhône).

Papeteries et fournitures de bureau. Ne faites aucun achat sans consulter le catalogue spécial clair et bien présenté, qui vous renseignera sur les fournitures les meilleures, nécessaires à votre classe. J. I. 225.

Ouvrages de dames. Les meilleurs modèles sont contenus dans les albums de la collection Cartier-Bresson, dont catalogue est envoyé sur simple demande. J. I 224.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE BARMAN

Par Henri DUVERNOIS

Comme le jeune Frédéric Armoisin était compositeur de musique, on lui demandait souvent de jouer les œuvres de ses confrères. Il jouait du piano comme la plupart des compositeurs, c'est-à-dire assez mal, et il ne disposait que d'un filet de voix imperceptible. Ce jour-là, après un copieux déjeuner de camarades, il tira du chaudron d'un restaurant de banlieue des sons si déchirants et d'une si âpre mélancolie qu'il en fut étonné lui-même.

— Tu ne pourrais pas choisir quelque chose de plus gai ? réclama le gros Pecteur.

Frédéric dévisagea ce jovial personnage avec une sorte de haine.

— Non, répliqua-t-il sèchement. Si tu veux quelque chose de ton goût, tu n'as qu'à mettre cinquante centimes dans le piano mécanique...

Une discussion s'ensuivit... Frédéric, excédé, prit congé en faisant claquer la porte. Il fut rejoint sur le perron par un maître d'hôtel.

— Si monsieur veut bien me régler : la part de chacun est de quarante-cinq francs.

Quand les quarante-cinq francs furent déposés dans l'assiette qu'il tendait, le maître d'hôtel reprit :

— Le pourboire est en plus.

— Je vous donnerai un pourboire, rétorqua Frédéric, quand je serai content du service...

— Personne ne s'est plaint.

— Je sais ce que je dis.

— Moi aussi, monsieur, je sais ce que vous dites, vu que « je sais ce que je dis », c'est ce qu'on dit quand on ne veut pas donner d'argent, ou qu'on ne peut pas. Quoi qu'il en soit, je vous tiens quitte et je vous fais cadeau du reste, avec mes bonnes salutations et au plaisir de ne pas vous revoir ! En voilà un client !

Frédéric haussa les épaules et partit, léger comme un homme dont l'unique fortune consiste en un billet de dix francs et un autre de cinq francs, mais inutilisable, le numéro en ayant été déchiré aux jours d'aisance, de désordre et d'insouciance. Il décida de rentrer à pied chez lui. Ce n'était que deux heures de marche, mais sous une pluie fine et entêtée. En route, il avisa un bureau de télégraphe qui lui parut accueillant, avec, au fronton, le cordage dépouillé d'une glycine. Il déchira plusieurs télégrammes qui le satisfaisaient littérairement, mais dont le nombre de mots ne correspondait pas à ses ressources. Et il rédigea à l'adresse télégraphique de son père : « Sinmoir, Rouen », une dépêche ainsi conçue : « Envoyez argent, urgence. Faim. Tendresses. Frédéric. » Toutes réflexions faites, il supprima « tendresses », aussi bien par rancune que par souci d'économie. Il glissa sa dépêche, avec « un mot rayé nul » à une employée qui était plongée dans un roman et qui leva sur le fâcheux un regard courroucé. Les mots comptés, elle griffonna les indications administratives et releva la tête, mais, cette fois, avec une douceur apitoyée. Frédéric reçut la caresse de deux yeux d'un bleu pur qui le plaignaient, visiblement. Il passa son billet de dix francs. Un instant, l'employée hésita. Il y avait dans cette hésitation : « J'ai lu. Gardez ce pauvre billet. Les Postes ont des entrailles. Je ne suis pas riche, mais je vous avancerai volontiers les frais de cet appel désespéré. » Frédéric restait impassible. La jeune fille, rappelée par cette attitude à la discrétion professionnelle, lui remit huit francs quarante en espèces sonnantes et trébuchantes, c'est-à-dire en jetons et en pièces de nickel qui pouvaient, par leur nombre, faire illusion dans une poche. Il comprit la délicatesse de cette attention, rougit, remercia, toucha son chapeau et disparut, laissant la demoiselle à son livre qui dut lui sembler moins émouvant que la réalité.

Ayant franchi la banlieue campagnarde, puis la banlieue citadine et traversé Paris, il arriva enfin, épuisé, devant sa maison, cachée au plus obscur du quartier Latin. Il gravit les sept étages qui le séparaient de sa chambre. C'était le moment où les actives ménagères préparent le dîner. Il reconnut, à l'entresol, le parfum d'un consommé choisi ; au premier, le fumet péremptoire d'un civet de lièvre et ainsi de suite, jusqu'à la soupe aux choux du sixième. Mais à son étage, au fond d'un couloir poisseux, il n'eut plus à humer, en guise de dessert, que des relents de savon rance et d'évier mal tenu. Il trouva sous sa porte une lettre et reconnut l'écriture de sa mère. Ayant décacheté l'enveloppe avec soin, il sortit le papier avec l'émotion d'un joueur de baccara « filant » une carte, secoua le papier légèrement d'abord, rudement ensuite, mais nul mandat n'en sortit. En revanche, il lut ces lignes :

« Mon cher enfant,

« Cette fois, je t'engage à nous rejoindre et sans délai. Je ne peux plus rien pour toi. Je t'ai envoyé toutes mes économies. J'ai même vendu en secret, il y a trois mois, à notre horloger — qui est discret — les petits bijoux que je ne mettais plus. Ton père est furieux. M. Juillerin, de Paris, aurait dit à l'un de nos voyageurs que tu n'avais aucun talent pour la musique et que tu ne percerais jamais. J'ai lu la vie des compositeurs célèbres. Je sais bien que pas un n'avait percé à ton âge. Seulement, ce qui m'épouvante, mon petit, c'est qu'à force de ne pas manger ils sont tous tombés malades. Vois ce qu'il te reste à souffrir pour conquérir une gloire fragile et toujours contestable. Il y a assez de grands musiciens sans toi. Reviens sans fausse honte. Je t'envoie un pâté de lapereau qui te fera quelques jours si tu le gardes au frais. Contre ton télégramme nous annonçant ton retour, ton père t'expédiera ce qu'il faut pour payer tes dettes et prendre un billet de deuxième classe. Mais, comme il l'a déjà fait une fois et inutilement, il chargera son homme d'affaires de répartir la somme. Mets-toi à sa place. A bientôt. Je compte sur toi. Ta mère qui t'aime... »

Deux minutes après, Frédéric cognait à l'huis de son concierge :

— Pardon, monsieur Quandéavalle, il n'y a pas un paquet pour moi ?

— Non, monsieur. Il n'y a toujours que la quittance.

— Gardez ! gardez !

« Bah ! songea Frédéric en regagnant son perchoir, je dînerai d'un petit pain et d'un croissant et je me rattraperai ce soir au buffet des Cosécante. Il y aura du foie gras, du rosbeef, de la salade russe et du champagne comme s'il en pleuvait ! Je ne retournerai à Rouen que chargé de lauriers et marié ! »

Car il y avait l'art et il y avait aussi, pour le retenir à Paris, Lily Cosécante qui lui plaisait infiniment et qui lui témoignait une tendre sympathie. Il s'étendit donc sur son lit, vestige du confort provincial, un vestige qui tenait toute la pièce et il ne tarda pas à s'endormir. Il se réveilla à dix heures, sortit en sifflotant son smoking de la malle qui lui servait de commode, choisit une chemise bien glacée et s'habilla. Mais en approchant une bougie de son miroir, il constata en pâlissant que de nombreux fils pendaient à sa cravate. C'était une cravate échevelée. Avec des soins de coiffeur alignant une frange, il coupa ces fils, mais le remède était pire que le mal. Il essaya de nouer l'étoffe avec force, espérant cacher les endroits où elle montrait la trame, mais la soie, trop mûre, céda. La catastrophe était définitive. Il prit son chapeau, jeta un manteau sur son bras et rejoignit son concierge.

— Monsieur Quandéavalle, lui dit-il, je crois que vous faites toujours des extras. Vous pouvez me rendre un grand service. Je viens de déchirer ma cravate et justement je donne un récital chez le Président de la République. A cette heure, toutes les chemiseries sont fermées...

— Qu'à cela ne tienne, dit le concierge, frappé de respect. Je vais vous prêter une des miennes. Je dois vous prévenir qu'elles sont blanches et toutes faites...

— Patatras ! En habit ça irait encore...

— Ecoutez donc, j'en vois des messieurs et dans des

bals de société encore ; ils sont en smoking, cravate blanche. Mais chacun a ses idées. Le chemisier d'à-côté doit être encore dans son arrière-boutique. Nous n'avons qu'à entrer par la cour.

Le chemisier faisait ses comptes. A l'entrée de ses visiteurs imprévus, il rangea ses billets de banque dans un coffret d'acier, sa monnaie dans un sac, mit le tout dans un tiroir qu'il ferma à triple tour, jeta un buvard sur ses registres et coula sur l'intrus un regard méfiant. Mis au courant, il hocha la tête.

— Pour obliger un voisin !... soupira-t-il. Autrement je ne répondrais même pas. Quand la boutique est fermée, elle est fermée. Il n'y aurait plus de raison pour que ça finisse !

Il examina la cravate endommagée avec la gravité d'un chirurgien examinant une plaie, et comme il eût dit « le cas est sérieux, mais j'ai bon espoir », diagnostiqua : « Venez avec moi, nous allons arranger ça ! »

— Voilà, dit-il en sortant une cravate d'un casier, quelque chose qui vous durera cinq ans si vous êtes soigneux. C'est vingt francs...

— Vous n'en auriez pas une moins chère ?

— Quel prix voulez-vous mettre ?

— Dans les huit francs...

— Vous avez de la chance ! Je crois que je vais avoir votre affaire... Tenez... C'est une cravate un peu spéciale et qui ne conviendrait pas à tout le monde... Mais puisque vous êtes artiste !... Regardez ! Cela a été créé pour le smoking, en dehors des sentiers battus... Moire première qualité et, au bord, un joli petit liséré blanc tremblotê... Ça n'est rien, vous me direz, mais il fallait le trouver !... Je vous laisserai ça à huit francs cinquante.

— Une occasion ! dit le concierge émerveillé.

— Voilà huit francs quarante, déclara Frédéric, je la prends tout de même.

— Il faut en passer par où vous voulez.

Et Frédéric confectionna le nœud devant un miroir.

— Vous cachez le liséré ! protesta le chemisier. C'est ce qu'il y a de plus mignon... Heureusement on en voit encore un peu...

(A suivre). HENRI DUVERNOIS.

EN LISANT
LES VALOIS

C'EST un livre plein et dense que celui qu'écrit M. Gaston Dodu sous ce titre : *Les Valois, Histoire d'une maison royale* (1).

Il ne s'agit point ici d'histoire romancée. Il ne s'agit pas davantage d'histoire romantique. Il s'agit d'histoire exacte, simplement.

L'auteur, sur son sujet, a lu, non pas tout, mais du moins tout ce qu'il est humainement possible de lire. Il a lu les chroniqueurs, les mémorialistes, les historiens, les dramaturges, les poètes. Il a scruté les archives. Il a dépouillé les vieux textes, les vieux manuscrits, les correspondances, tous les documents qu'il a pu rencontrer, jusqu'aux livres de comptes des princes ou de leurs serviteurs. Il a interrogé les portraits, les effigies, le mobilier des musées et des châteaux. Il a écouté tout ce qu'avaient à lui dire vieux monuments et vieilles maisons. Son information apparaît de premier ordre.

Dans l'interprétation des textes, il allie la pénétration et le discernement à la prudence et au sens critique qu'exige la sévérité des méthodes historiques. Tout de suite son objectivité s'impose au lecteur et le met en confiance.

***

M. DODU conçoit son œuvre comme une revision du procès des rois qui ont régné sur la France de 1328 à 1589. Dans cette tâche, l'impartialité est sa règle absolue. Y a-t-il quelques lacunes dans la sagesse tant vantée de Charles V ? Il vous les signalera. Y a-t-il quelques exagérations dans la bonté si généreusement prêtée à Louis XII ? Il vous le dira.

Inversement, il n'hésite pas à relever ce qu'il a pu y avoir de bon chez ces rois incohérents, Philippe VI ou Jean le Bon. Il se fait un devoir de décharger François Ier comme la reine Margot d'une partie des turpitudes qu'on a portées au compte de leurs mœurs : il en reste encore assez. De même, il entreprend de dissiper quelques-unes des légendes qui entourèrent la singulière trinité que formaient Catherine de Médicis, son mari Henri II, sa rivale Diane de Poitiers.

Veut-on se rendre compte combien il est insensible à la séduction ? Qu'on regarde de quelle main inexorable il dépouille Marie Stuart de l'auréole dont l'embellirent à l'envi poètes et historiens :

> La femme capable, après l'avoir été d'un roi de France, de devenir celle d'un Darnley, puis d'un Bothwell, que la voix publique a pu non sans apparence de raison soupçonner de complicité dans l'assassinat par celui-ci de celui-là, était susceptible des pires extravagances. Alors qu'on voudrait être sûr de ne pas apercevoir du rouge sur les « beaux doigts bien façonnés ne devant rien à ceux de l'Aurore » dont parle Brantôme, on songe malgré soi aux noces tragiques de la mère d'Hamlet avec Claudius. Marie Stuart serait morte tranquillement dans son lit que l'histoire en aurait à peine parlé. Le meilleur de sa renommée est fait de l'échafaud de Fotheringay.

En toute circonstance, le jugement de M. Dodu force la conviction. C'est qu'il est toujours fondé sur des faits, sur des faits vérifiés, et, par là même, nourri d'une riche substance. Et comme parfois il se résume en quelque formule solidement frappée ! Je pense à ces lignes brèves sur Louis XI :

> Le fait est qu'il avait suffi du passage de cet homme dans la vie pour que, en vingt-deux ans, la France et l'Occident fussent transformés au point qu'il n'y eut plus à compter en Occident qu'un État, la France ; qu'un roi, lui.

***

DANS un livre d'histoire d'allure scientifique, l'imagination est nécessairement discrète, l'émotion contenue. Elles ne sont point absentes cependant dans les pages de M. Dodu. Ainsi, pour l'œil et l'imagination, ce tableau :

> Chez les Valois, on ne marche que sur des « tapis de samit », entre des « tentures de camocas et de zatony » ; on ne s'assied qu'à des tables recouvertes de nappes de drap d'argent, de damas, de rubis et d'émeraudes ; on ne mange qu'en des « escuelles d'argent vermeil d'or » ; on ne sert que de couteaux « à manches debenne à verdes d'argent dorez et esmaillez aus armes de France » ; on ne se repose que sur des sièges « d'argent et de cristal garny de pierreries », qui sont des merveilles d'art.

Et pour ce qui est du sentiment, voici le cri de pitié qui jaillit en présence de ces Valois dont il a bien fallu souligner les tares et les faiblesses :

> Pour le mal qu'ils ont fait, n'ont-ils pas d'ailleurs, de leur vivant, assez expié ? De 1328 à 1589, quelle suite de royales misères ! Misères physiques, misères publiques et quelquefois domestiques ! Tour à tour, la névrose, l'arthrite, la tuberculose, la syphilis, la folie. Toutes les tristesses susceptibles d'assombrir un foyer, trahison de l'épouse, reniement de la mère, révolte de l'enfant. Des morts en général atroces en comparaison desquelles celle par la main du bourreau est une douce mort ; dont les moins cruelles sont encore celles consécutives à des accidents imbéciles ou au geste vengeur de quelque illuminé. Les murs du Louvre, s'ils pouvaient

(1) Hachette, éd. — *En vente à la librairie Nathan.*

parler, nous en conteraient long des souffrances tenues secrètes par respect de la majesté royale.

Nombreux sont les chapitres du volume où l'histoire est l'objet d'un véritable renouvellement, celui par exemple où est analysé l'état mental de Charles VI, ou, si l'on préfère, celui où est défini le rôle prépondérant de la ville de Bourges et de la province de Berry sous Charles VII.

Remarquable par la solidité de la documentation, par la netteté de l'expression, par la fermeté du jugement, le livre de M. Dodu est un ouvrage de valeur. Il s'inscrit au nombre de ceux qui font penser.

L. BROSSOLETTE.

EN MARGE

Courage civique et culture littéraire.

ON sait qu'à Paris, en 1905, le roi d'Espagne, qui se trouvait dans un landau aux côtés de M. Loubet, président de la République française, échappa par miracle à la bombe d'un anarchiste. Le souverain conserva tout son sang-froid et dit : « Ce sont là les risques du métier. »

« IL faut un grand courage pour vivre sur les sommets qui attirent la foudre », a écrit un grand criminaliste. Et, à ce propos, il citait le cas du roi Humbert. Comme un agresseur venait de l'effleurer, il murmura à ceux qui s'empressaient autour de lui : « *E il casuele* ! » (C'est le casuel.) Ce qui prouve une grande résignation en même temps qu'une belle sérénité d'âme.

ET Alexandre Ier mourant n'a-t-il pas songé tout d'abord à cette grande amitié franco-yougoslave qui doit demeurer intangible pour continuer à assurer la paix du monde ?

Louis Barthou, académicien.

M. LOUIS BARTHOU, qui a trouvé la mort à côté du roi Alexandre de Yougoslavie, avait parcouru une éblouissante carrière politique, sans préjudice d'une belle carrière littéraire. Dans un passage de l'éloquent discours qu'il prononça à l'Académie française pour souhaiter la bienvenue à M. Albert Besnard, grand peintre et grand lettré, l'éminent académicien s'exprima ainsi :

« Vous étiez un petit enfant, relégué dans le coin obscur de la classe d'un collège. Un professeur maussade — c'est vous qui l'avez dit, mais vous n'avez pas dit si vous étiez un élève indiscipliné, — vous avait infligé un pensum qui consistait à copier plusieurs fois une fable de La Fontaine. La sévérité de ce maître n'allait pas sans goût puisqu'il avait choisi *Le Chêne et le Roseau*, ce chef-d'œuvre en trente-deux lignes que vous avez égalé plus tard aux plus beaux paysages de Ruysdaël. A cet âge d'enfant, vous en allongiez les vers avec une nonchalance irritée lorsque les deux derniers, où le poète peint et plaint le chêne vaincu,

> Celui de qui la tête au Ciel était voisine.
> Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

vous frappèrent de stupeur. Votre âme, surprise et ravie, en suivit avec admiration la courbe majestueuse : « Mes yeux, avez-vous dit, ne virent plus la classe, ni le pensum, mais une nature immense dont chaque objet s'animait d'une vie individuelle, et sous laquelle je sentais désormais l'existence d'un mystère supérieur en intérêt au décor que traversait ma vie de chaque jour. » Je comprends que cette révélation vous ait laissé un souvenir ému.

« Elle fut l'éveil de votre personnalité, et déjà elle en marque le caractère. Vous étiez né à la méditation, à la poésie, à la pensée. Ces compagnes inspiratrices ne vous ont plus quitté. »

Qu'est-ce à dire, sinon que tous les beaux-arts, toutes les formes supérieures de la beauté — littérature, peinture, sculpture, musique — sont solidaires les unes des autres, qu'elles se prêtent un mutuel concours, qu'elles sont des sources d'inspiration réciproque, et que, finalement, elles se fondent en une magnifique synthèse pour nourrir les âmes et les élever vers l'idéal ?

Et voilà bien pourquoi il est nécessaire que, dès l'âge le plus tendre, les enfants soient mis en présence de la beauté, sous tous ses aspects. Elle leur est accessible bien plus tôt qu'on ne le suppose généralement. Sans doute, sous son aspect intellectuel, elle ne peut s'imposer complètement à eux avant un âge assez avancé ; mais, au point de vue du sentiment, c'est autre chose. Elle les séduit et les charme immédiatement. Et c'est là l'essentiel. Le reste viendra à son heure. Et faudrait-il toute une vie pour saisir à fond toutes les nuances de la pensée de nos grands génies nationaux, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en plaindre.

C'est pourquoi il faut renoncer délibérément, même dans les cours inférieurs de l'école primaire, à faire lire, apprendre par cœur et réciter des morceaux, dits enfantins, qui, sous prétexte de simplicité et de clarté, ne présentent aux élèves que d'insignifiantes niaiseries, sans aucun profit pour l'esprit et pour le cœur.

Allons tout droit et sans hésiter à la belle littérature. Toutefois, ne la présentons jamais sous la forme de pensum, comme le professeur « maussade » d'Albert Besnard, car nous ne pourrions compter toujours, ni même fréquemment, sur la même réaction. Il y aurait alors plus de chance d'en dégoûter les enfants que de leur en inspirer le goût.

A. L.

LA MUSE SCOLAIRE

L'ENFANT ET L'OISEAU

« Petit oiseau, petit oiseau,
Dis-moi pourquoi, sur un roseau,
Tu chantes d'une voix si pure,
Avec la source au frais murmure ?

Sans doute, on voit sur les ajoncs,
Le soleil essayer sa force,
Et de la racine aux bourgeons
La sève monter sous l'écorce.

Pourtant, l'hiver n'est pas fini.
Le mois de mars, si froid encore,
Pourrait bien saccager le nid
Où tes œufs bientôt vont éclore.

Ne crains-tu pas, cher imprudent,
Que le vent fou ne bouleverse
Ces rameaux noirs où cependant
Tu te blottis, durant l'averse ? »

***

Alors, le gentil passereau
M'a dit : « Que ton cœur se rassure
Enfant, car la bonne Nature
Veille sur l'herbe et sur l'oiseau...

Et si, malgré les giboulées,
Je m'égosille avant le temps,
C'est pour réveiller le Printemps,
Les lilas et les giroflées.

Demain, les feuilles verdiront,
Demain, sous les pousses nouvelles,
Mes petits ouvriront leurs ailes
Et, tout joyeux, s'envoleront.

Aujourd'hui, je chante et je crie
Mon bonheur à tous les halliers...
Fais comme moi, jeune écolier,
Pour que ta mère te sourie... »

SUZANNE BUCHOT.

POUR LIRE EN CLASSE

Une aventure du marquis de Nihil et de sa sœur Mlle Nihilette.

M. le marquis de Nihil et sa sœur Mlle Nihilette avaient été élevés noblement à ne rien faire, si ce n'est : l'une de la tapisserie, et l'autre de l'épée.

Leur enfance s'était passée à Paris, où habitaient leurs parents ; mais ceux-ci moururent à peu d'intervalle l'un de l'autre, lorsque Nihil et Nihilette avaient respectivement quatorze et quinze ans, et les deux pauvres enfants furent conduits au château de leur tuteur, fort loin de la grande ville.

Comme c'était la première fois qu'ils apercevaient la campagne, ils furent bien surpris de voir des routes sans pavés, des terres où l'on cultivait autre chose que des tulipes, des moutons qu'on ne conduisait point par des rubans roses, et des arbres qu'on n'avait pas taillés en forme de perruques.

Mais ce fut un bien autre émerveillement quand ils arrivèrent chez leur tuteur, où ils apprirent qu'il fallait semer du blé pour manger des pains mollets, qu'on n'avait point de blé sans herbe et que le vin ne coulait pas des ceps de vigne à la clef comme il coule du tonneau.

Tous deux se promenaient avec stupéfaction au milieu des grandes prairies que n'encadrait aucune balustrade de fer, et le long d'une belle rivière où il n'y avait ni quais, ni boutiques.

Ils arrivèrent ainsi un matin, en se communiquant leurs réflexions, jusqu'au bord d'une petite crique dans laquelle flottait une jolie barque verte, dont l'avant se courbait en col de cygne.

Le marquis de Nihil, qui se rappelait avoir passé la Seine au-dessus de Saint-Cloud, dans un bateau presque semblable, y entra sans balancer, et Mlle Nihilette le suivit, par respect pour son aîné ; mais le canot était mal attaché à la rive, la secousse détacha la corde et voilà qu'il se mit à descendre la rivière avec le courant.

Vous devinez l'étonnement et l'effroi de M. de Nihil et de Mlle Nihilette ! Celle-ci se mit à crier, comme c'était son habitude toutes les fois que les choses n'allaient pas à sa fantaisie, et le marquis mit la main à la garde de son épée, comme devait le faire, lui avait-on dit, tout gentilhomme contrarié ; mais, voyant que la barque n'en descendait pas moins au fil de l'eau, il se décida à prendre un aviron qu'il aperçut sur les bancs.

Par malheur, M. le marquis de Nihil, qui connaissait très bien le blason et qui dansait le menuet dans la perfection, ne savait point de quel côté prendre une rame : aussi, toutes ses tentatives furent inutiles. Il ne réussit qu'à faire tourner deux ou trois fois le bateau sur lui-même et à le conduire au milieu du courant. Celui-ci les emporta alors plus rapidement et, comme la rivière s'élargissait, ils perdirent tout à fait l'espoir d'obtenir du secours de l'une des rives.

M. le marquis se décida donc à laisser là sa rame et à s'asseoir à l'avant de la barque, l'air triste et penaud, tandis que Mlle Nihilette continuait de pleurer à l'arrière, pour faire quelque chose.

Ils arrivèrent ainsi à une grande île qui divisait la rivière en deux bras et, comme la barque s'arrêta dans les saules, ils furent naturellement portés à terre, où tous deux sautèrent à leur grand contentement.

Après avoir attaché la corde du bateau à un arbre, ils se mirent à parcourir l'île dans l'espoir d'y trouver un bureau de poste où ils pourraient écrire à leur tuteur de les envoyer chercher ; mais ils en firent le tour sans rencontrer autre chose que des troupeaux de vaches et de brebis, des poules qui picoraient dans l'herbe, et une maison où il n'y avait personne.

Tous deux furent persuadés qu'ils venaient d'aborder une île déserte, comme celles qu'avait autrefois visitées le capitaine Cook, et qu'ils étaient condamnés à y vivre sans autre ressource que leur génie.

Cette perspective épouvanta Mlle Nihilette ; mais M. le marquis, jaloux de soutenir l'honneur de son nom, montra plus de courage et s'efforça de la rassurer.

— Ne vous désespérez point trop, mademoiselle ma sœur, dit-il gravement à la jeune pensionnaire : j'ai quelque idée qu'avec de la patience et de l'industrie nous pourrons pourvoir à notre subsistance. Ces vaches doivent fournir le lait en abondance ; il est probable que les poules de cette île pondent à peu près comme celles des pays civilisés, et j'ai aperçu dans la maison abandonnée un sac de cette farine blanche avec laquelle la gouvernante de notre tuteur prétend qu'on peut faire du pain. Voyons donc à profiter de ces misérables ressources, et ne balançons pas à nous servir nous-mêmes, puisque les valets et les servantes sont restés au château.

Mlle Nihilette tomba d'accord que c'était le seul parti à prendre ; mais quand il fallut en venir à l'exécution, on ne pouvait avoir le lait des vaches sans les traire et, outre qu'aucun d'eux ne savait comment s'y prendre, ces grandes bêtes cornues les épouvantaient.

Cependant, M. le marquis finit par faire de nécessité courage ; il tira résolument son épée à poigne d'acier, s'avança vers la vache la plus rapprochée, et la menaça de mort si elle refusait de livrer son lait ; mais la vache tourna tranquillement sur lui un regard doux et absorbé en continuant à ruminer ; si bien que M. de Nihil fut obligé de remettre son épée au fourreau.

Il ne fut pas plus heureux avec les poules qui s'éparpillèrent en gloussant à son approche.

Quant à Mlle Nihilette, qui était entrée dans la maison, elle allait de la porte à la fenêtre sans plus de succès ; elle avait bien retrouvé le sac de farine aperçu par son frère, mais elle ignorait comment on pouvait en faire du pain ; elle voyait bien un large quartier de lard fumé suspendu à la poutre, mais elle se demandait ce que ce pouvait être. Le foyer était d'ailleurs refroidi, et elle ne connaissait d'autre moyen de rallumer les feux éteints que d'appeler sa mie Catherine.

Pendant ce temps, les heures s'écoulaient et la faim se faisait sentir. M. le marquis commençait à avoir une moue piteuse qui nuisait singulièrement à sa dignité, tandis que Mlle Nihilette s'était remise à pleurer et à se moucher, ce qui, dans les circonstances difficiles, était, comme nous l'avons déjà dit, sa ressource habituelle. Enfin, le grand jour commençait à tomber ; tous deux sortirent de la maison, comme le loup sort du bois, et recommencèrent à chercher quelque chose qui pût se manger.

Ils aperçurent bien des noyers et des châtaigniers chargés de fruits ; mais les châtaignes étaient cachées dans leurs enveloppes hérissées et les noix dans leurs coques vertes, de sorte qu'ils ne purent les reconnaître ; leur récolte se borna à quelques fruits tombés que les poules s'occupaient à picorer et qu'ils leur disputèrent.

Ils achevaient ce repas d'anachorète, lorsqu'une exclamation poussée derrière eux leur fit tourner la tête. Plusieurs hommes et plusieurs femmes venaient de débarquer à quelques pas : c'étaient les fermiers de l'île qui arrivaient de couper les foins sur les prairies de la grande terre.

M. le marquis de Nihil leur raconta son aventure. Les fermiers ne purent s'empêcher de rire, mais ils conduisirent le frère et la sœur à la ferme où la maîtresse du logis leur servit un excellent goûter, uniquement composé de ce que renfermait l'île, leur prouvant ainsi que, pour profiter des ressources, il ne suffisait pas de les avoir, mais qu'il fallait encore avoir appris à les connaître et à s'en servir.

Après quoi, on ramena les enfants à leur tuteur qui commençait à s'inquiéter.

Le jeune marquis et sa sœur avaient plus appris en cette seule journée d'aventures qu'au cours de toutes les précédentes années, et, comme ils n'étaient point sots, ils prièrent leur tuteur de leur donner enfin des maîtres capables de leur enseigner autre chose que la danse ou l'escrime.

(D'après *Le Magasin pittoresque*.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

ENCORE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

IL paraît presque oiseux, en ce moment où les intérêts matériels des maîtres sont durement atteints, d'aborder la question moins brûlante de la responsabilité civile.

Ainsi que j'ai essayé de le montrer dans deux articles déjà anciens du *Journal des Instituteurs* (22 février 1931 et 9 avril 1932), cet important cadeau du législateur risque, non seulement de compromettre gravement notre tranquillité morale, mais aussi de nous atteindre très sérieusement au point de vue matériel.

Je crois utile, aujourd'hui, de faire le point, et de communiquer aux lecteurs de ce journal quelques documents récents qui corroborent et justifient la thèse que j'ai soutenue ici.

Et d'abord, où en sommes-nous ? J'ai signalé en février 1931 le vote par la Chambre des députés, en 1928, de la proposition de la loi Bokanowski-Uhry, qui améliorait singulièrement la législation actuelle. Cette proposition, en instance devant le Sénat — après cinq ans de vie léthargique — a été votée par l'unanimité de la Haute Assemblée le 5 juillet 1933.

Mais un tel projet n'a pas subi, sans y laisser quelques plumes, le feu conjugué de trois Commissions sénatoriales : enseignement, finances, législation civile ! Et si, dans ses grandes lignes, le projet du Sénat respecte le texte initial, il n'est pas identique à celui de la Chambre, et a dû revenir devant cette dernière.

Nous avions le ferme espoir que la Chambre voterait sans débat, dès la rentrée de novembre 1933, le texte du Sénat, le rendant ainsi définitif. Ce texte porte, en effet, les améliorations suivantes qui sont essentielles :

1° L'instituteur (ou le professeur) ne pourra jamais être mis en cause devant les tribunaux par la victime ou ses représentants ; c'est l'État qui sera toujours actionné, qu'il s'agisse de l'application des articles 1382-1383 ou 1384 du Code civil ;

2° La responsabilité de l'État s'étendra à la fois aux services scolaires et extrascolaires non interdits par les règlements ;

3° La prescription est fixée à trois ans.

L'Etat peut exercer son action récursoire contre l'instituteur, conformément au droit commun, c'est-à-dire le poursuivre devant les tribunaux, en cas de faute personnelle grave.

Mais notre espoir a été déçu et ce beau projet est « en panne » devant la Commission de législation civile de la Chambre. Et, si les renseignements fournis au Syndicat national des instituteurs sont exacts, deux ordres de difficultés apparaissent qui s'opposent au vote intégral des dispositions du Sénat.

D'une part, par suite d'une fâcheuse rédaction de l'article 1er, le projet donnerait aux instituteurs privés des garanties qu'ils n'ont pas réclamées, et qu'on n'a pas voulu leur donner. D'autre part, certains membres de la Commission voudraient, contre toute logique, exclure de la garantie de l'Etat les services extrascolaires !

En définitive, le vote de la Chambre — s'il se produit un de ces prochains jours — nécessitera le retour du projet devant le Sénat ! Et, à ce petit jeu, il faut beaucoup d'optimisme pour prévoir une solution prochaine !

***

CEPENDANT, l'Administration se trouve toujours bien embarrassée lorsqu'il s'agit de promettre aux intéressés la garantie de l'Etat ! J'en vois la preuve dans une circulaire ministérielle de 1932. Les directeurs d'écoles avec internat ayant été conviés à organiser une séance d'exercices physiques dès le lever des élèves, la question des accidents possibles a été posée, et la réponse ministérielle du 10 février 1932 — très étudiée et tout à fait conforme à la législation actuelle — est un véritable modèle du genre. Je la reproduis ci-dessous, en soulignant les passages les plus caractéristiques :

La question a été posée de savoir à qui incomberait la responsabilité des accidents survenus pendant les séances matinales de « culture physique » données aux élèves internes des établissements d'enseignement. J'ai l'honneur de vous faire connaître que *tout dépend des circonstances* dans lesquelles l'accident pourrait se produire, comment et par qui ces leçons seraient données et *qu'il appartiendrait aux tribunaux* de fixer, dans chaque cas particulier, les responsabilités engagées. Cependant, *il semble* que dans les internats organisés par l'autorité académique et fonctionnant sous son contrôle, ce serait *en principe* l'article 1384 qui serait appliqué pour les accidents survenus à l'occasion de ces séances, *sous réserve de l'appréciation des tribunaux* à raison des circonstances de fait. »

Si, après ces assurances, et ces multiples réserves, supérieurement dosées, les chefs d'établissements ne reposent pas en toute tranquillité, c'est qu'ils sont bien difficiles !

Mais tout ceci ne sert pas la cause de l'éducation physique !

Par contre, en ce domaine, l'Administration a parfois des initiatives inattendues... Dans une circulaire ministérielle récente (12 décembre 1933), relative à la pratique des sports, je relève les deux premiers paragraphes et la conclusion :

Il m'est signalé que plusieurs directeurs d'établissements d'enseignement, dans lesquels existe une association sportive scolaire, auraient interdit aux élèves placés sous leur autorité la pratique de certains sports d'équipe, notamment du rugby et du football-association.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les prescriptions de la circulaire du 13 février 1923, relative à la pratique des sports dans les Associations sportives scolaires sont, pour les élèves des lycées, collèges, écoles normales d'instituteurs, E. P. S., cours complémentaires, écoles professionnelles..., et sous les réserves d'âge indiquées dans le livret scolaire d'Education physique, les sports pratiqués par les Fédérations représentées au sein des Comités sportifs d'Académie (voir livret d'Éducation physique). La pratique des sports d'équipe énumérés ci-dessus est donc légitime.

« Je vous serais obligé de vouloir bien porter ces instructions à la connaissance des directeurs des établissements d'enseignement de votre ressort académique, en les priant de vouloir bien s'y conformer. »

***

IL semble résulter de ces indications impératives que les chefs d'établissements doivent laisser pratiquer à leurs élèves — *quel que soit*

leur avis personnel — tous les sports prévus par l'Administration, et notamment le rugby et le football-association.

Je n'ai aucune objection sérieuse à présenter s'il s'agit d'exercices effectués pendant les leçons régulières d'éducation physique portées à l'emploi du temps de l'école. Mais chacun sait qu'une Association sportive s'entraîne en dehors des heures réglementaires, qu'elle joue le dimanche, qu'elle se déplace. Et, s'il survient un accident au cours de ces exercices extra-scolaires, le tribunal, mettant l'Etat hors de cause — en vertu de la législation actuelle — engagera la seule responsabilité du chef d'établissement.

Est-il légitime, dans ces conditions, que l'État irresponsable enjoigne la pratique de tel ou tel sport ? J'estime que le chef d'établissement a seul qualité — tant que de nouvelles garanties ne lui auront pas été accordées — pour déterminer jusqu'à quel point, et dans quelle mesure, il désire engager sa responsabilité personnelle. Il est même libre, à mon sens, en droit strict, de ne pas l'engager du tout !

Je sais bien que la circulaire précitée conseille au chef d'établissement d'assurer ses élèves contre les accidents, mais ceci est une autre question. L'assurance ne supprime d'ailleurs ni la responsabilité morale, ni les ennuis matériels de toute nature qui suivent un accident et accompagnent une enquête judiciaire, ni même la responsabilité civile du directeur si l'assurance est contractée au seul profit des élèves, comme l'indique la circulaire. Je note simplement que, par cette indication, l'Administration confirme ma thèse et repousse par avance toute responsabilité.

***

EN résumé, la législation actuelle est inéquitable à l'égard des membres de l'enseignement. Elle paralyse à la fois l'Etat, qui n'ose promettre aux intéressés une garantie qu'il ne peut légalement leur donner, et les maîtres qui hésitent à engager leur responsabilité sans contrepartie. Il paraît urgent, puisque l'accord est établi entre la Chambre et le Sénat sur quelques principes essentiels, de les traduire en texte définitif et de faire voter rapidement ce texte par les deux assemblées.

Mais les Chambres auront-elles le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour aboutir vite ? Nous l'espérons vivement sans trop oser le croire !

J. VIALA,
Directeur d'École normale.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE
DANS LES ÉCOLES GÉMINÉES

NOUS signalions, dans un article précédent, le cas des communes où il n'existait jusqu'ici qu'une école privée de filles et deux écoles publiques spéciales, et nous exprimions la crainte que la gémination de ces deux dernières eût pour résultat de permettre à l'école privée (que la loi du 30 octobre 1886, art. 36, autorise implicitement à recevoir des enfants des deux sexes quand l'école publique est mixte) d'attirer un certain nombre de garçons et de diminuer ainsi l'effectif de l'école publique. La direction de l'enseignement primaire, saisie de cette crainte par un parlementaire, a répondu dans les termes suivants :

« Paris, le 15 décembre 1933.

« Vous avez bien voulu me demander si une école privée de filles peut créer une deuxième classe pour y recevoir des garçons en géminant les classes de deux maîtresses lorsque dans la même commune les deux classes spéciales sont géminées.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, d'après la jurisprudence du Conseil d'État, *l'école privée peut conformer son organisation à celle des écoles publiques.* Lorsque les classes de deux écoles spéciales sont géminées, l'école publique de filles n'est pas *administrativement* supprimée, pas plus que l'école publique de garçons. Par suite, l'école privée de filles ne saurait donc être autorisée à ouvrir une seconde classe pour y recevoir des garçons et se transformer ainsi en école mixte. Si l'école privée veut se placer dans les mêmes conditions pédagogiques que l'école publique, il serait nécessaire qu'une école privée de garçons fût régulièrement ouverte dans la commune, après quoi, ces deux écoles privées, l'une de filles, l'autre de garçons, pourraient géminer les classes, à titre provisoire, comme les écoles publiques. »

Nous permettra-t-on de déclarer que cette réponse ne nous rassure pas pleinement et que nous voudrions la voir confirmer par un arrêt du Conseil d'État? D'autre part, même si l'interprétation de la loi par le Conseil d'État devait être, en effet, aussi strictement littérale que celle de l'Administration, elle ne pourrait, en somme, qu'obliger l'école libre à des démarches de pure forme qui aboutiraient finalement à la gémination désirée par elle. Remarquons en outre que, si l'école publique géminée devient, par suite de son faible effectif ou par raison d'économie, une école mixte à une seule classe, l'école libre de filles de la même commune semble bien pouvoir, *de plano*, se placer sous le même régime que l'école publique et recevoir, elle aussi, des enfants des deux sexes.

Notons, pour finir, le cas où préexistaient, dans la même commune, deux écoles spéciales publiques et deux écoles spéciales privées. La gémination de ces dernières ne souffrirait, semble-t-il, aucune objection légale si les deux premières étaient géminées : la fin de la lettre ministérielle citée ci-dessus se prononce nettement dans ce sens.

La loi de février 1933 sur la gémination pose, on le voit, des problèmes administratifs assez délicats. Il n'est donc pas surprenant que son application provoque des difficultés locales et que les amis de l'école s'en préoccupent. C'est ainsi qu'une délégation de la Ligue de l'Enseignement et des groupes parlementaires de défense et d'éducation laïques ont été reçus avant les vacances par M. Aimé Berthod, ministre de l'Éducation nationale. Voici le compte rendu officiel de cette audience :

Les membres de la délégation ont signalé au ministre l'émotion causée, dans les milieux qu'ils représentent, par les propos que certains journaux lui prêtent sur ses intentions au sujet de la présence simultanée des garçons et des filles dans les écoles rurales.

Le ministre a fait connaître à la délégation qu'il resterait fidèle à l'esprit dans lequel la loi a été votée. S'il est exact qu'il veut prendre les précautions nécessaires pour ménager toutes les susceptibilités, et pour éviter toute agitation politique, particulièrement inopportune à l'heure actuelle autour de l'école nationale, il n'a nullement l'intention d'abandonner une réforme dans laquelle il voit, comme ses prédécesseurs, un progrès incontestable dans l'ordre pédagogique.

Dès à présent, dans l'immense majorité des communes où elle a été réalisée, cette réforme a été parfaitement comprise et très favorablement accueillie par les populations. C'est avec leur accord qu'elle sera patiemment poursuivie.

Nous suivrons attentivement cette question, et nous recevrons avec plaisir les communications de nos lecteurs s'y rapportant. L. S.

POUR LES JEUNES

SUR UNE CIRCULAIRE RÉCENTE

« Je ne méconnais pas, surtout dans les temps que nous vivons, qu'il faut aux chefs dont je parle une singulière force d'âme pour braver les coups auxquels leur franchise les exposera. Ils n'auront, à mon exemple, qu'à en prendre l'habitude en considérant, par ailleurs, que la certitude du devoir accompli confère la meilleure cuirasse contre l'assaut des calomnies. »

ALBERT SARRAUT. Circulaire du 27 sept. 1934 aux préfets.

VOILA qui constitue une belle définition du « chef » et qui implique une conception du devoir (administratif) digne d'un Socrate et même d'un Sénèque.

Mais, monsieur le ministre (ou l'ex-ministre maintenant), il y a la ciguë, et cette plante très symbolique n'a point disparu, que nous sachions, de la flore administrative, encore qu'il se soit écoulé quelques bouteilles d'encre depuis le jour où Socrate lui donna une vertu toute philosophique.

Eh oui! monsieur le ministre, vous demandez à vos chefs de services de s'installer dans un très beau, tres pur, très noble stoïcisme. Cela, monsieur le Ministre c'est une vieille formule pour les jeunes, c'est-à-dire pour ceux qui n'ont pas encore perdu toutes leurs illusions et qui ne tiennent pas à sauver ce qui leur en reste.

Mais, pour les autres, — y compris les demi-jeunes, — pour ceux qui se sont déjà frottés au contact rugueux de l'expérience, permettez que je fasse quelques réserves. Trop souvent les initiatives sont brisées, trop souvent les attitudes courageuses sont méconnues, trop souvent les jeunes et les demi-jeunes sont traités en « casse-cou », parce qu'ils ne savent pas assez se plier à des contingences de divers ordres et que je m'emploie à dessein à ne pas préciser. Ce qui est grave, monsieur le ministre, c'est que le fonctionnaire courageux soit traité en gêneur ou en gaffeur, c'est aussi qu'un chef de service soit trop souvent obligé de livrer une véritable bataille et de s'engager dans une bagarre en règle pour réussir à faire appliquer un règlement ou une loi contre les intérêts illégitimes d'un simple particulier. Ce qui est plus graveencore, c'est que trop souvent les résistances viennent d'en haut.

FERNAND BÉRENGER.

ON SOUHAITE...

... un examen de conscience.

QUAND le ministère de l'E. N. déclare que l'application des décrets-lois a pu se faire sans trop de difficultés, il se délivre un satisfecit qu'il ne mérite peut-être pas, car la lecture des comptes rendus de la deuxième session des Conseils généraux révèle des critiques et des protestations. En voici quelques-unes :

Protestations contre la suppression d'écoles ; — contre l'impossibilité pour des E. P. S. et des écoles techniques de recevoir tous les élèves ; — contre le manque de places dans des écoles primaires ; — contre l'obligation pour des écoles primaires de recevoir les enfants d'écoles supprimées, alors que les locaux ne le permettent pas ; — contre les retards dans les mouvements du personnel ; — contre l'insuffisance des crédits pour suppléances ; — contre l'envoi d'internes de C. C. dans l'internat de collèges où le prix de pension est beaucoup plus élevé, etc., etc.

Avant de décréter, il faut rechercher les moyens d'application. Et cela nous amène à poser la question : « Si, demain, la prolongation de la fréquentation scolaire était votée, n'assisterions-nous pas à un nouveau désordre et n'entendrions-nous pas de nouvelles doléances ? »

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...C'est à n'y rien comprendre. On déclare que les leçons particulières sont permises dans l'intérieur de l'école primaire, comme elles le sont dans les établissements secondaires, mais immédiatement on ajoute que l'instituteur public ne peut donner des leçons particulières communes et rémunérées à plusieurs élèves dans sa salle de classe. N'est-ce pas vraiment excessif ?... » (*D. H.*)

Chez les retraités.

« ...Pourquoi considérer le fonctionnaire, entré en fonctions après l'âge de trente ans et comptant dix-huit ans de services actifs, plus cinq ans de services dans la catégorie A, comme appartenant aux services sédentaires ? Du moment qu'il justifie de plus de quinze ans de services actifs, ne serait-il pas équitable de l'assimiler aux fonctionnaires de la catégorie B ?... » (*M. M.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Un certain nombre de Bulletins de Sections syndicales d'instituteurs et d'institutrices consacrent quelques pages au secrétariat de mairie, et publient les décisions du Conseil d'État qui forment jurisprudence dans ce domaine. L'exemple ne pourrait-il pas être généralisé ? » (*J. P.*)

Chez les délégués d'É. P. S.

« ...Les délégués d'É. P. S. doivent-ils perdre tout espoir d'être nommés professeurs adjoints ? Le décret Chéron avait empêché des titularisations imminentes et légitimes ; on avait fait entendre aux intéressés que la suppression de ce décret permettrait de leur donner satisfaction. Le nouveau texte du 5 juin 1934 ajourne encore une fois leurs espérances... » (*C. V.*)

Chez les I. E. P.

« ...L'article 28 du projet de loi voté par la Chambre sur l'organisation de l'hygiène stipule que : « L'inspection médicale aura pour objet : *a.* l'inspection des locaux scolaires et du matériel ; *b.* l'hygiène pédagogique ; *c.* la prophylaxie des maladies contagieuses à l'école, tant en ce qui concerne les maîtres que les élèves ; *d.* l'hygiène de l'écolier. » Ce programme est bien vaste, et certaines dispositions ne sont-elles pas de nature à créer des conflits entre l'I. E. P. et l'inspecteur d'hygiène ? » (*R. Q.*)

Chez les candidates à l'emploi de commis d'I. A.

« ...La plupart des candidates admises à l'examen de commis d'inspection académique travaillaient déjà dans les bureaux ou demeuraient dans la ville siège de l'inspection académique, où elles pouvaient se rendre pour s'initier à certains travaux. Ne conviendrait-il pas d'accorder les mêmes facilités aux candidates du dehors ?... « (*Mlle D.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

MODIFICATIONS AUX DÉCRETS-LOIS SUR LES RETRAITES

Enfin, M. Germain-Martin a présenté le 30 octobre, au Conseil de Cabinet, son rapport sur les mesures modifiant les décrets-lois draconiens des 4 avril et 10 mai 1934 sur le régime des pensions de retraite.

Le ministre des Finances s'est inspiré des suggestions de la Commission spéciale créée par le décret du 30 juin dernier. Les conclusions de la Commission, sur lesquelles le secret avait été soigneusement gardé, et dont la plupart des retraités ne bénéficieront que peu ou point, ont été approuvées par le Conseil de Cabinet.

Le décret-loi a été déposé le 31 octobre à la présidence de la Chambre des députés. Il réduirait, assure-t-on, d'environ 200 millions les sacrifices demandés aux retraités. Nous publierons dans le prochain *Guide administratif* le texte même et le commentaire de ces décrets-lois rectificatifs.

STATUT DES FONCTIONNAIRES

Droit syndical, liberté d'opinion, statut : trois questions connexes qui sont depuis longtemps... d'actualité, et le seront probablement encore longtemps. Mais la décision du chef du Gouvernement d'inscrire dans la Constitution des textes précis sur ces points délicats mérite qu'on s'y arrête.

L'article 4 de la loi du 25 février 1875 serait complété par les dispositions suivantes (si le Parlement y consent) :

« L'État assure aux fonctionnaires la stabilité de leur emploi et des garanties de carrière.

« Toute cessation de service injustifiée ou concertée entraîne la rupture du lien qui les unit à l'État. »

C'est l'interdiction absolue de la grève. Un texte plus long, délimitant les droits et les devoirs des fonctionnaires : le statut, devrait nécessairement suivre ce préambule constitutionnel.

LES CONGRÈS (1)

Fédération nationale des Groupements professionnels d'instituteurs.

La Commission Permanente de la Fédération des G. P. I. s'est réunie le 25 septembre à Paris. Outre ses membres, des délégués assistaient aux séances.

L'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

« La Fédération nationale des Groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs publics de France et des colonies,

« Proclame son dévouement inébranlable à l'École nationale, à la République et à la Patrie ;

« Se déclare sincèrement respectueuse des opinions et croyances de toutes les familles qui confient leurs enfants à l'école publique ;

« Affirme sa ferme volonté d'employer tous moyens utiles pour obtenir, à bref délai, que les groupements légaux soit partout admis à collaborer effectivement avec l'administration, et que les fonctionnaires loyalistes ne soient jamais traités en parents pauvres ;

« Proteste énergiquement contre la brutalité et la rigueur de certaines mesures relatives aux pensions, suppression du traitement de vacances, retraite d'office sans préavis, réduction abusive, etc., et demande instamment le retour aux dispositions de la loi du 14 avril 1924 ;

« Salue cordialement les nombreux adhérents nouveaux de la Fédération et engage vivement les maîtres et maîtresses qui conservent, avec le souci légitime de leurs intérêts matériels, le sentiment du devoir et de la dignité, à demander un spécimen du bulletin fédéral au secrétaire général : M. Sivé, 58, boulevard Barbès, à Paris (18e). »

Les différentes parties de cet ordre du jour ont été développées devant M. Berthod, au cours d'une audience accordée à une délégation de la Commission permanente. Les militants de cette Fédération ont rappelé les principes qui dirigent leur action. Ils ont demandé à nouveau la réforme du Comité consultatif, la modification des décrets-lois sur les retraites, la prolongation de la scolarité, l'amélioration des locaux scolaires.

Ils ont insisté pour la diminution du coût de la vie et la répression de la fraude fiscale, ont entretenu le ministre de leur conception de l'enseignement de la morale.

Ils ont enfin demandé énergiquement « que des mesures soient prises pour que tous les chefs de l'Enseignement donnent en toutes circonstances l'exemple de l'accomplissement du devoir professionnel, afin que l'école publique retrouve le prestige qu'on n'aurait pas dû lui laisser perdre. »

« Le ministre s'est déclaré d'accord avec la Fédération sur les points essentiels et résolu à redresser progressivement une situation difficile. »

(1) Suite des Comptes rendus publiés dans les nos 1 et 2 du *J. des I.*

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des instituteurs. — Au cours de sa réunion d'octobre, le Bureau du S. N. a fixé la date et l'ordre du jour du Conseil national de Noël, qui aura lieu les 27 et 28 décembre prochain et étudiera deux questions : examen de la situation et modifications aux statuts.

Un certain nombre de conseillers départementaux ayant été mis à la retraite, le Bureau « croit souhaitable que les élections aient lieu dès que possible ».

Le Bureau a émis une protestation au sujet du déplacement de Le Corre (Seine-Inférieure), sanction infligée pour « délit d'opinion ».

Fédération des Groupements professionnels. — Le Bureau de la F. G. P. a publié un appel aux institutrices et aux instituteurs isolés. Dans cet appel, il oppose les moyens d'action de la F. G. P. à ceux du S. N. En voici la dernière partie :

Les manifestations de Nice doivent achever de dessiller les yeux des collègues qui se sont égarés.

Entre le Syndicat unique de demain, succursale du « Front Commun », et notre Fédération Nationale, indépendante de toute politique, il faut choisir; en présence d'une situation semblable, l'abstention devient de la lâcheté.

Bien sûr, l'union de tout le personnel serait éminemment désirable, mais elle ne peut se réaliser que sur le terrain strictement corporatif ; la responsabilité de la division incombe donc exclusivement à ceux qui ont transformé nos groupements en organisations politiques.

Les collègues qui continueront à cotiser au Syndicat national seront considérés à juste titre comme approuvant les déclarations et les manifestations de Nice, et ils devront en toute loyauté se tenir prêts à accomplir les actes révolutionnaires qui leur seront légitimement demandés.

Il faut absolument que tous ceux qui veulent que leurs intérêts matériels soient défendus avec énergie et fermeté, mais avec dignité, viennent grossir nos rangs sans tarder, afin d'accroître notre force et notre autorité.

Nous voulons que, désormais, on puisse, comme autrefois, avouer publiquement sa qualité d'instituteur laïque sans passer obligatoirement pour un anarchiste.

Il est grand temps que vous veniez à nous pour nous aider à remonter le courant et à délivrer l'école nationale du discrédit dont elle souffre chaque jour davantage.

Mais de grâce, ne vous cantonnez pas dans un splendide isolement. Le réveil pourrait être cruel...

Association générale des instituteurs publics Anciens Combattants. — L'intéressante Revue mensuelle de l'A. G. I. P. A. C. publie, du président, notre bon camarade Rollin, un article dont nous extrayons le passage suivant :

« Malgré toute notre bonne volonté de participer au redressement économique et moral du pays, il ne nous est vraiment pas possible d'accepter de gaîté de cœur les mesures rigoureuses du gouvernement contre les fonctionnaires A. C.

« Ayant lutté pour la retraite anticipée, ce n'est pas nous qui critiquerons la mise à exécution de l'âge normal de la retraite. Toutefois, ne serait-il pas juste de faire quelques exceptions en faveur de certains de nos camarades chargés de famille ?

« D'autre part, la suppression de la majoration pour enfants aux invalides de 10 à 20 p. 100 n'est-elle point une grave atteinte au droit à réparation ?

« Quant au prélèvement de 3 p. 100 sur la pension d'invalidité et la retraite du combattant, qui pourrait encore soutenir sa réelle efficacité ? Décrétée à une date où aucune réforme, susceptible de rétablir l'équilibre financier, n'avait été encore effectuée, cette contribution a été jusqu'alors inopérante. Et comme M. Germain-Martin songe à l'intégrer dans le nouveau projet budgétaire, ne va-t-elle pas perdre son caractère limité et exceptionnel, et porter un coup brutal à la charte des victimes de la guerre ?... »

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

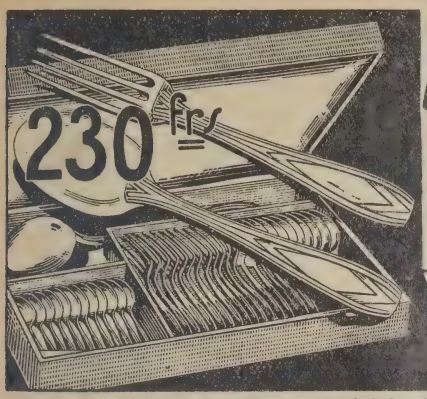

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : 230 frs

Dans le même modèle les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : 155 frs

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)

Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Remise spéciale à Messieurs les Instituteurs.

PORCELAINES DE LIMOGES

Avant tout achat demandez l'envoi gratuit du catalogue illustré de la maison centenaire

R. LETOURNEUR

28 R. du Clocher LIMOGES

PUPEZ

AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'Etat et des Services Publics, Sté d'Assurances tous risques constituée le 24 mai 1934, a pour but de grouper dans une Association unique tous les Fonctionnaires, afin qu'administrée par eux, ils en retirent tous les avantages pour leur profit commun.

Assurances Tous Risques. Contrat de Défense. Service Technique de Contentieux. Cotisations fixes sans rappels, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de 500.000 fr. par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Maximum de cotisations annuelles du 1er exercice pour 250.000 fr. Risques aux Tiers pour Fonctionnaires sédentaires province :

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MONCOND'HUY, Directeur d'École, Président ; GARRIGUE, Contrôleur Principal des Contributions Indirectes, Vice-Président ; FAVRIS, Instituteur, Secrétaire ; JOUIN, Percepteur ; BRUNELLE, Principal Clerc de Notaire (Conjoint d'Institutrice), Administrateurs.

Renseignements gratuits :

Siège : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e).

Demandez à Fernand NATHAN, Éditeur, *l'envoi gratuit de son magnifique*

CATALOGUE D'ÉTRENNES 1935

TRICOTEUSES DEMANDEZ CES MODÈLES GRATUITS

Envoyez votre adresse et votre nom à l'adresse ci-dessous et vous recevrez gratuitement un service régulier de modèles inédits de travaux de tricots, photographiés en couleur, avec de claires explications, vous permettant de les exécuter.

Avec cet envoi sera joint une collection de laines à tricoter dont la présentation pratique vous séduira et vous permettra de choisir facilement, chez vous, la qualité qui convient exactement à votre travail.

FILATURES DES 3 SUISSES
Service 33, à Roubaix

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

VARICES *ulcérées ou non,* Hémorroïde, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

ANGLAIS ALLEM. ITAL ESP. RUSS. PORTUG. *app.* seul en 4 mois *beauc. mieux* qu'avec profes. Nouv. méthode *parlante progressive* infail. don. la *vraie* pron. *exact.* du pays même L^e par acc. preuv. essai 1 lang. f° env. 2 f. (h. Fr.) 2.50 *mandat* à Maitre Populaire, 13-R.T., rue Montholon, Paris

Concours du 12 Février 1935

Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices :

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'École Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

PRÊTS A FONCTIONNAIRES ET HYPOTH. ROQUES, 17, rue de Metz, TOULOUSE.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

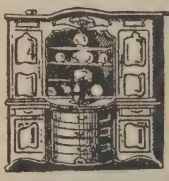
A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

J'ai besoin d'un tricot... j'écris aux
Filatures de la Redoute à ROUBAIX
CATALOGUE Nº 21 et ÉCHANTILLONS FRANCO

Tous les lecteurs des articles de M. LE PROFESSEUR EISENMENGER voudront lire
Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE
par le Dr J.-C. BAYLE,
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. 3 fr. 50. C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, Voir ou écrire : PROTECTION, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

AUTOS et MOTOS D'OCCASION s'achètent se vendent s'échangent à
FRANCE-AUTOS
Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e
Crédit sur 12 mois

CHIMICA Le Laboratoire portatif (275 fr.)
permet de faire sans danger, plus de 200 expériences de chimie.
LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : 475 fr. — 2 Octaves, Transpositeur : 592 fr.
3 Octaves, Fixe : 600 fr.
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), 6, Rue Tolain, PARIS (20e)
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 283-11-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 9. 24 Novembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste, Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe

CALMETTE, SAUVEUR DES TOUT-PETITS

Cette année, le timbre antituberculeux popularisera l'effigie du grand et bon docteur CALMETTE, mort depuis quelques mois, dont le vaccin B. C. G. est un puissant remède contre la tuberculose enfantine.

Se rappelle-t-on que la vente de ce timbre a produit, depuis sept ans, la somme de cent quarante millions, soit vingt millions, en moyenne par an, pour les œuvres antituberculeuses ?

En 1934, cette moyenne doit être largement dépassée.

T S F

POUR LES VEILLÉES D'HIVER LE **UN POSTE PARFAIT**

pour votre classe SUPEROCTODE **absolument approprié**

" EFEN "

(Garanti 1 an par F. NATHAN)

Remise 10 0/0 aux membres de l'enseignement.

1250 fr. franco

(France continentale seulement)

Remise 10 0/0 aux membres de l'enseignement.

A LA LIBRAIRIE F. NATHAN ET CHEZ LES LIBRAIRES CONCESSIONNAIRES

Voyez le numéro 8 du Journal

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

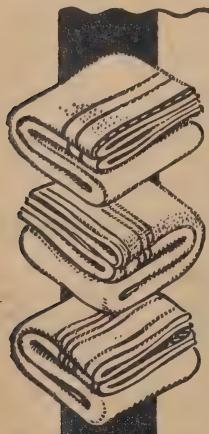

DOUCES AU TOUCHER

DOUCES AU BUDGET

Telles sont les couvertures des Tissages du Bédouin. Fabriquées avec des laines de premier choix, vendues directement du tissage au public, elles vous étonneront par leur souplesse et vous raviront par leur chaleur, leurs coloris... et leurs prix !

Sur simple demande, la collection complète d'échantillons vous sera adressée sans engagement pour vous et

GRATUITEMENT

TISSAGES DU BÉDOUIN
Rayon 7 Roubaix (Nord)

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CREDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
32, rue des Mathurins, Paris (8e)

Quel beau cadeau vous ferez avec du Limoges de chez Letourneur du Limoges la firme centenaire
CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT SUR DEMANDE
PORCELAINES DE LIMOGES
R. LETOURNEUR 28 R. du Clocher LIMOGES

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux ***Publications Henri-Pierre Domange,*** *8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

N'ACHETEZ **NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS,** avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

Concours du 12 Février 1935
Emploi réservé en fait aux Instituteurs et Institutrices:

INSPECTEUR DU TRAVAIL ET INSPECTRICE

Demander programme et conditions à l'**Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Armand MOREAU : L'inquiétude..... 117
G. URIOT : Des opinions..... 119
Un Directeur d'École normale : Nos normaliens sont-ils en bonne forme ?..... 119
René BURTIN : La psychologie enfantine au " Journal officiel " 120
Maurice CHEVAIS : Noël des Jacques..... 121
Jean PARTICIPE : Dadaïsme..... 121
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 123
P.-L. MAZEYDAT : Fontaine..... 123
Bibliographie: Zenna Smith, Philéas Lebesgue.. 124
Henri DUVERNOIS : Le barman (fin)..... 125
René JOUGLET : Rentrée..... 126
Voyages Universitaires de Documentation..... 127
Pour lire en classe : Les trois Persans..... 128

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en décembre. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes, etc..... 17 à 20
A. LANTENOIS : Un nouveau Code des pensions 17

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 129 à 144
Examens : Textes et documents..... 49 à 54
René OZOUF : L'assèchement des Marais Pontins 53
Les archives de l'Enseignement primaire : Le commerce à l'époque carolingienne. Hors-texte.

L'INQUIÉTUDE

Par ARMAND MOREAU.

NOUS n'avons pas dessein d'analyser ici l'inquiétude de l'adolescence, cette attente impatiente de l'avenir, ce besoin de disposer de soi-même et d'essayer ses forces, l'appréhension pleine de charmes de tout ce qui demeure encore enveloppé de mystère, mais que la vie généreuse apportera bientôt, — ni l'universelle agitation, le besoin de « divertissement », qui est, selon Pascal, une des sources des maux dont nous souffrons, puisque l'homme ne sait pas « demeurer en repos dans une chambre ». Nous voulons attirer l'attention sur un état pénible de l'âme, qui semble bien être particulièrement observé dans notre profession, et qui consiste essentiellement dans une crainte sourde et permanente des événements à venir.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'un pessimisme plus ou moins raisonné. L'esprit peut interpréter librement les choses et conclure par un pronostic favorable. Mais, tout au fond de l'âme, une angoisse contenue dément les vues de la raison. On se sent confusément menacé, dans sa santé, dans ses intérêts, dans tout ce qui vous touche.

Le plus souvent, cette appréhension est un état marginal de la conscience, qui n'empêche pas les pensées heureuses ni les démarches fermes, mais qui projette sur elles une ombre inexplicable. On perçoit, au fond de soi-même, une résistance, une contradiction intime, comme un accompagnement en mineur qui nuancerait de tristesse une mélodie heureuse.

Parfois aussi l'inquiétude devient plus nette et plus agissante. La plus commune de ses manifestations est la préoccupation constante de sa santé. On connaît assez les symptômes de cet état qu'on peut regarder comme un état morbide. La moindre sensation douloureuse est retenue, et, si elle se reproduit, bientôt interprétée. Le dictionnaire de médecine confirme inévitablement vos craintes. On prend fréquemment sa température, on compte ses pulsations, on s'observe sans cesse, d'une attention aiguisée.

Une sensation fugitive, un malaise vague et sans gravité, isolés, étudiés, désignés, acquièrent, par cet examen, une réalité dangereuse. Ils existent pour l'esprit qui les a fixés et, en grande partie, créés. C'est alors que l'on consulte un médecin. On sort de chez lui rassuré, plein de confiance et d'énergie. Il arrive que cette visite délivre quelqu'un de ses craintes. Mais si l'inquiétude qui le trouble est profonde, ses appréhensions renaissent. Il s'observe de nouveau, attentif surtout à des phénomènes fugitifs, dont nous avons à peine conscience, et par quoi il lui semble que se révélera plus sûrement à lui le mal dont il se croit atteint.

C'est dans cette inquiétude latente qu'il faut voir sans doute l'explication du pressentiment triste, intuition singulière, que rien ne justifie, et qui impose cependant une certitude douloureuse.

L'inquiétude se traduit encore par une certaine altération du jugement et par l'hyperémotivité, le retentissement anormal que les ennuis légers peuvent avoir sur l'âme. L'inquiet grossit les faits et ne les situe plus

*

à leur véritable place. « Il prend trop à cœur », dit-on, les événements. On est confondu de voir le mal que peut lui faire un incident sans importance et qui devrait rester sans suite, le trouble total — dépression ou excitation — que produisent en lui un reproche léger, une difficulté inattendue, l'erreur qu'il a commise ou la déception qu'il a subie. La durée de ce trouble n'est pas moins remarquable que son intensité. L'émotion se prolonge anormalement dans l'âme, semble s'y faire un chemin, ramener tout à elle et fixer l'intelligence.

***

QUELLE est la cause de cet état pénible ? Il ne paraît pas douteux qu'il faille la chercher dans un trouble fonctionnel, — dépression du système nerveux, particulièrement du sympathique, trouble des sécrétions endocrines. Mais les organes de coordination, qui commandent à toute notre activité, sont aussi affectés par elle. En dehors de l'investigation médicale, qui peut déceler des troubles de la digestion ou de la circulation ayant un retentissement immédiat sur le système nerveux, c'est dans les modes habituels de notre activité qu'il faut rechercher la cause peut-être la plus facile à isoler de l'inquiétude.

En premier lieu, par conséquent, dans la profession que nous exerçons. Or la préoccupation inquiète de soi-même semble bien se rencontrer plus particulièrement chez ceux qui font œuvre d'enseignement. Les médecins le savent et pourraient faire connaître sur ce point de saisissants exemples. On est conduit ainsi à se demander ce qui peut, dans le métier d'enseigner, disposer à l'inquiétude.

N'insistons pas sur une cause bien connue, mais sans doute agissante : la sédentarité. On ne redira sans doute jamais assez que l'activité musculaire est une nécessité impérieuse, et que tous ceux qui ne travaillent pas de leurs bras ni de leur corps devraient s'imposer, sous une forme ou sous une autre, un exercice quotidien. Ils le répètent, ils l'enseignent, mais ne tiennent le plus souvent aucun compte de cette vérité première. Tant il est vrai qu'il y a un abîme entre ce que l'esprit peut affirmer avec une entière sincérité et la conséquence pratique que cette affirmation impose.

En outre, notre tâche est de celles qui exigent une tension nerveuse constante. Ceux qui n'ont pas enseigné ne savent pas quel effort de toute la personne demande le dessein d'instruire de jeunes esprits et de les former. Ne parlons pas des maîtres qui enseignent avec indifférence. Ils sont le très petit nombre dans une corporation où se rencontrent si fréquemment la conscience professionnelle, le dévouement et l'amour du métier. Enseigner exige une énergie toujours tendue, une pensée toujours présente, un effort constant d'adaptation, d'initiative, de renouvellement, un don de toute la personne. Ce ne sont plus les confidences des médecins, mais celles des inspecteurs qu'il faudrait ici solliciter. Il faudrait évoquer ces professeurs éprouvant, après trois heures de classe, une sorte de vertige, ces instituteurs, robustes cependant, épuisés chaque jour par six heures d'enseignement. L'opinion publique ignore cette fatigue : on ne connaît que ce qu'on a vécu. Ceux qui la ressentent la dissimulent aux indifférents, souvent même à leurs proches. Elle explique, dans un grand nombre de cas, la dépression nerveuse qui détermine l'inquiétude.

Cependant, une profession si exigeante laisse ignorer longtemps les résultats de l'effort qu'elle impose. L'artisan apprécie l'objet qu'il a créé. Il le regarde, il le touche, y reconnaît son dessein et l'indéniable produit de sa force et de son habileté. L'instituteur, qui n'agit pas sur le concret, doit attendre une récompense si nécessaire et peut croire qu'il s'épuise en vain. Les résultats de son labeur demeurent longtemps incertains. Même quand il peut mesurer le chemin parcouru, il est loin d'éprouver la simple et pleine satisfaction de celui qui peut voir l'œuvre sortie de ses mains. Quel a été exactement son rôle dans l'enrichissement d'un esprit, dans l'évolution d'une âme ? Sans doute, il constate qu'il a été, lui aussi, un créateur, et il peut avoir l'orgueil de la tâche difficile. Mais cette attestation intime vient tard et reste mêlée de doute. De là le prix singulier du témoignage de nos élèves. Leur gratitude est, disons-nous, notre meilleure récompense. En effet, elle nous apporte la confirmation dont nous avons besoin pour posséder une certitude et avoir confiance en nous-mêmes.

Les conditions dans lesquelles certains maîtres doivent enseigner peuvent aussi exercer sur eux une influence déprimante. Que de fois des instituteurs regrettent de disposer de moyens insuffisants et éprouvent quelque mélancolie en comparant ce que devrait être la maison d'éducation et l'école vétuste, pauvre et démunie, où ils doivent élever des enfants. Ailleurs, ils ne reçoivent pas des familles la collaboration qu'ils sont en droit d'attendre d'elles. Ils se sentent peu compris, peu soutenus. Et la tristesse qu'ils peuvent en éprouver s'aggrave, s'ils se trouvent seuls dans une petite commune ou dans un hameau.

***

TELLES sont les influences qui, dans l'exercice de notre tâche, peuvent disposer à l'inquiétude. Les déceler, c'est indiquer en même temps ce qu'il convient de faire pour la prévenir ou pour retrouver son équilibre moral.

Il faut, si pénibles que puissent paraître les premières tentatives, si occupé que l'on soit, s'imposer quotidiennement une activité musculaire indispensable, faire entrer dans son emploi du temps la séance d'exercices phy-

siques, la promenade, ou les travaux du jardin.

Il faut aussi, résolument, se détourner de soi-même, agir, vivre, se donner à la vie, sans être le témoin inquiet de sa propre existence. « Connais-toi toi-même. » Oui, mais ne t'observe pas toujours, ni de trop près. L'inquiétude est un mal d'intellectuels.

Il convient cependant de se surveiller sur un point, se s'efforcer au calme dans l'enseignement, d'éviter, au moins sous sa forme aiguë et dangereuse, la tension des forces spirituelles qui détermine une fatigue profonde. Il faut se donner à sa tâche sans se passionner, en restant maître de soi-même. Cet effort de modération est difficile : l'élan, la passion ont leur origine dans le tempérament. Pourtant il est possible de parvenir à un contrôle de soi qui, en réfrénant une ardeur épuisante, ne diminue pas les qualités de l'enseignement.

Il faut aussi accepter l'ingratitude relative de notre profession. Si elle nous laisse ignorer longtemps le résultat de notre effort, elle nous paie par d'autres joies. Résignons-nous à travailler à longue échéance, et ne cessons pas d'avoir confiance en nous-mêmes.

Enfin les circonstances décourageantes que nous avons signalées ne sont pas, heureusement, inhérentes à notre métier. Elles peuvent se modifier. Elles dépendent, dans une certaine mesure, du maître lui-même. Il faut donc s'y adapter d'abord, puis tenter de les améliorer progressivement, sans impatience.

Si l'on veut résumer cette thérapeutique morale, on voit que c'est en s'élevant à quelques fermes principes qu'on peut prévenir l'inquiétude ou en triompher. Nous voici conduits à la philosophie. Ne pas se préoccuper de soi-même, éviter de tendre excessivement son énergie, accepter les difficultés inhérentes à sa tâche, et qu'on pourra vaincre plus tard, c'est concevoir clairement les limites de ce qu'on peut, c'est pratiquer, dans les circonstances quotidiennes de la vie, un « stoïcisme actif », idéal moral élevé qui semble bien nécessaire au bonheur.

ARMAND MOREAU,
Directeur d'école normale, Bonneville (Haute-Savoie).

MENUS PROPOS
DES OPINIONS

C'EST dans les conversations ou dans les journaux que la plupart des hommes trouvent leurs opinions. Et ils ne s'embarrassent guère de les contrôler. Avec force, ils affirment, et leur assurance est d'autant plus grande qu'ils connaissent moins ce dont ils parlent. La croyance, d'ailleurs, ne demande pas de raisons. L'on s'en aperçoit dans ces affaires retentissantes qui, de temps en temps, préoccupent ou passionnent le public. Des gens disent savoir qui ne connaissent rien d'une affaire.

Pourtant, quand il s'agit de juger les actions humaines, il faut prudence et finesse. Presque toujours, nous ne connaissons ces actions que du dehors, indirectement, par témoignages, ou informations, ou rapports, ou conversations, ce qui gâte tout. Rien de plus fragile et de plus douteux que le témoignage des hommes. A propos d'un même événement, des témoins se contredisent, ou le même témoin dit, puis se dédit. Étranges et troublantes variations quand elles portent sur des faits matériels, visibles et tangibles, et qui semblent faciles à saisir : la couleur ou la forme d'un vêtement, le jour et l'heure d'un départ, la présence ou l'absence d'une personne. Et les témoins qui s'affrontent et s'opposent peuvent être sincères et croire dire la vérité. Que conclure ? Quelle opinion se faire ? Les enquêteurs sont bien à plaindre.

Et si nous connaissons du dedans les actions humaines, si nous y sommes intimement mêlés, si nous y tenons un rôle, nous éprouvons encore, et souvent, la même incertitude et sentons que la vérité nous échappe. Les hommes demeurent impénétrables ; ils ne se livrent jamais qu'en partie. Eux-mêmes cherchent à se donner le change en même temps qu'ils le donnent aux autres. Ils disent et crient les raisons avouables, mais, « les raisons de derrière », ils les cèlent soigneusement. Raison pourquoi il ne faut pas se hâter d'avoir une opinion et de juger. Que sait-on ? Longtemps, il faut différer de savoir. Nécessité douloureuse, à l'encontre de notre nature véritable, de cet impérieux et tyrannique besoin de connaître, de tenir la certitude, d'avoir un fonds solide sur lequel reposeront nos idées, nos sentiments, nos décisions. Nous devons lutter contre nous, proprement, nous faire violence.

Ne pas savoir et savoir qu'on ne sait pas, sagesse suprême où seules atteignent les âmes d'élite, les autres qui ne savent pas, ignorent qu'elles ne savent pas.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE
Nos NORMALIENS SONT-ILS en BONNE FORME ?

C'EST à un spectacle assez peu réconfortant que nous avons assisté à l'examen médical de juillet dernier pour le concours d'entrée à l'École Normale. Des 45 « anatomies » qui se sont présentées devant nos yeux, un trop grand nombre révélaient des dos voûtés, des épaules déviées, des scolioses plus ou moins accentuées, des poitrines plates, des corps souvent maigres, des bras sans chair ni muscles ; les peaux non plus n'étaient pas belles, avec des éruptions diverses, des acnés parfois prononcés. Des troubles psychiques, dont le plus fréquent est une émotivité accrue, décelaient une certaine dépression mentale en relation évidente avec une mauvaise condition physiologique. Des candidats bégayaient, d'autres n'avaient plus le contrôle de leur vocabulaire. Aux mensurations, l'un vous annonçait : « J'ai 1m,68 en... altitude » ; l'autre vous disait qu'il n'était pas encore passé au... « pesage ».

Tous ces jeunes gens ne sont évidemment ni

malades ni inaptes à leur future fonction, mais, du point de vue physique, ils ne sont pas actuellement, selon l'expression courante, « en bonne forme ». On est tenté de dire, non pas qu'ils ont été sevrés de toute éducation physique, du moins que les préoccupations intellectuelles ont pris le pas d'une façon exagérée sur le sain développement du corps. Il y a momentanément un déséquilibre, lequel pourrait rendre perplexe la commission médicale. Elle a le choix, en effet, entre la sévérité et l'indulgence. A la sévérité, elle est un peu poussée par le directeur, pour des raisons que nous allons trouver plus loin ; mais cette sévérité, hormis pour les cas nettement accusés, serait toujours jugée excessive, d'autant qu'elle se trouve parfois en contradiction avec les indications des fiches médicales présentées. Voici donc notre commission médicale orientée vers l'indulgence. Qu'est-ce à dire ? Qu'on fait confiance à l'E. N. et à son régime pour établir l'équilibre physique compromis.

C'est une chance que nos établissements se révèlent dignes de cette confiance et se tirent à leur honneur de cette périlleuse mission. Oui, périlleuse, car, si, dans cette période trouble et dangereuse pour le jeune homme, quelque accident survient, on oubliera aisément que l'origine en est souvent antérieure à l'entrée à l'E. N. On accusera volontiers la pratique des sports ou l'insuffisance des soins médicaux, mais on omettra les excès résultant d'un régime d'assez grande liberté, excès que les directeurs sont impuissants à empêcher. Plus n'est besoin, je pense, de faire l'apologie des sports dans les internats ; quand ils sont sagement pratiqués et contrôlés, ils contribuent efficacement au sain développement de la jeunesse. J'aime mieux voir mes jeunes gens se livrer aux plaisirs du football, du volley-ball, du tennis ou de la natation, que d'aller faire une « coinchée » dans une salle enfumée de café, ou danser dans quelque bal équivoque en y nouant des relations dangereuses; je préfère soigner une entorse ou une légère angine plutôt que d'arrêter une correspondance enflammée qui pourrait avoir un triste lendemain.

Mais revenons-en à nos jeunes normaliens de 1re année. Après l'épuisant « bachotage » qui leur a ouvert les portes de l'E. N., commence pour eux une vie toute nouvelle. Certes, le travail ne va point leur manquer, mais leur effort personnel d'étude est plus souple, plus libre qu'hier. On les laisse à peu près organiser ce travail à leur guise : certains en profitent pour paresser et se détendre. Se détendre, c'est là le mal dont nous souffrons, professeurs et directeurs, avec nos jeunes recrues.

Il semble qu'au sentiment de sécurité provenant de la place conquise à l'école — sentiment qui incline à un effort ralenti — s'ajoute le réel besoin de reprendre haleine ; surmenage, repos, n'est-ce pas le rythme ? Et voilà pourquoi on voit peu à peu des élèves perdre pied, rêvasser et flâner en étude, se livrer à des manifestations d'exubérance désagréables dans un internat, signes probants d'une « décompression » toute naturelle. Mauvaises notes, punitions, appréciations sévères en fin de trimestre font la surprise des anciens maîtres ou des parents. L'ex-bon élève est en passe de devenir mauvais. L'E. N. l'aurait donc « gâté » ? Oh ! l'insidieux et désobligeant sous-entendu !... Le directeur évoque la salle où s'offrait en juillet à ses regards une adolescence en assez mauvaise condition physique ; il revoit le jury médical tricéphale près duquel il prêchait la sévérité, et, en guise de consolation, il se répète la parole de Montaigne : « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme ; il n'en faut pas faire à deux. Et, comme dit Platon, il ne faut pas les dresser l'une sans l'autre, mais les conduire également comme un couple de chevaux attelés à même timon... »

UN DIRECTEUR D'ÉCOLE NORMALE.

EN MARGE

La psychologie enfantine au " Journal officiel "

DANS la séance publique annuelle des cinq académies du jeudi 25 octobre dernier, M. Funck-Brentano, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques, fit, sur les *Contes* de Perrault, une communication à l'assemblée.

Bien que le *Journal officiel* ne soit pas habituellement consacré à l'enfance, chacun pourra lire, au numéro du 26 octobre, cet essai de psychologie enfantine. L'étude est fort intéressante, et apporte la preuve que le véritable auteur de ces *Contes* immortels est bien le fils de l'ancien membre de l'Académie française.

Sans doute peut-on parler d'une triple collaboration :

En premier lieu, la paysanne, nourrice du plus jeune des enfants Perrault, contant à son juvénile auditoire les belles légendes créées par le génie populaire.

En second lieu, l'enfant, qui recueille d'une âme ravie des histoires auxquelles la naïveté de son imagination va donner de si fraîches couleurs quand il les mettra par écrit.

Le père enfin, l'académicien, qui, avant de la livrer à l'impression, reprendra, retouchera la rédaction de son garçon pour en effacer peut-être, de-ci de-là, quelque incorrection, mais surtout pour y introduire en maint endroit une réflexion, un détail, un bout de description, tel ou tel trait plus ou moins spirituel.

Mais quel est le véritable auteur ? Qui a vraiment rédigé les contes ? Le père ou le fils Pierre ?

Charles Perrault est bien l'auteur, dira-t-on, mais il ne pouvait pas publier sous son nom des *Contes* après une œuvre historique si magnifique.

Aurait-on donc oublié : une rédaction en vers de *Peau d'âne*, le conte des *Souhaits ridicules*, la *Métamorphose d'Oronte ?* Et qui les signa, sinon Charles Perrault ? Ainsi la question de prestige ne se pose pas.

Mais la plus grave objection est sans doute celle-ci : Un jeune garçon a été incapable d'écrire les huit contes de fées qui sont de purs chefs-d'œuvre. C'est à ce propos qu'il est intéressant de retenir les arguments de M. Funck-Brentano.

Il n'est pas possible, dit-il en substance, que l'auteur de la rédaction en vers de *Peau d'âne*, que Boileau déclarait le modèle du « parfait ennuyeux », que l'auteur des *Souhaits ridicules*, qui sont d'une vulgarité sans exemple, que l'auteur enfin des *Métamorphoses d'Oronte*, qui sont le récit d'un banal fait divers, ait tenu la même plume qui écrivit *Le Petit chaperon rouge*, *Le Petit Poucet*, *La Belle au bois dormant*...

Mais un enfant est-il capable d'œuvre artistique et littéraire ? M. Funck-Brentano s'attache à l'établir et il le fait avec art.

Il rappelle que des instituteurs, pendant la guerre, firent rouvrir des écoles communales dans l'Alsace reconquise. Et, pensant à la *Dernière classe* d'Alphonse Daudet, M. Funck-Brentano souhaitait un récit de la *Première classe de français* pour une publication. Jean Richepin,

sollicité, se récusa modestement, en disant qu'il ne se sentait pas à la hauteur d'un pareil sujet. Un des plus illustres membres de l'Académie française échoua. C'est alors que les enfants des écoles primaires de Paris furent conviés à apporter leur collaboration.

Était-ce là sottise ? Chacun en jugera car voici l'œuvre d'une petite fille de huit ans, avec les fautes d'orthographe.

La première leçon de français en Alsace.

L'instituteur était un soldat. Le soldat fesait l'école au petits alsaciens ; il leur apprennait la première leçon de français. Il y a vais des vieux derreiere la porte pour écouter ce que nous dises notre mètre. Il nous dises : entendès vous ces féroce soldats, il vienne jusque dans nos bras écorgé nos fils et nos compagnes et corgé les mères et les enfants. Vous ne çaves pas se qui zont fait les petits enfants quand ils ont entendu la marseillesse : il se sont mit à jenou et les vieux sont rentré et ont écouté à jenou la premire leçon française au petits Alsaciens.

Si une petite fille de huit ans a pu écrire ce petit chef-d'œuvre de simplicité, de sentiment, et d'un style si délicieux, il est bien évident qu'un jeune garçon de dix ou douze ans, ayant l'éducation que Charles Perrault donnait à ses enfants, a pu écrire les *Contes* charmants qui ont été publiés sous son nom.

M. Funck-Brentano, après Marty-Laveaux, restitue à l'enfant Pierre Perrault-Damancour ce qui lui appartient en toute légitimité, et il ne nous est pas indifférent qu'une petite fille de nos écoles communales ait participé si gentiment à faire disparaître une légende en reprenant avec bonheur la voix qui redira sans cesse les vieux contes populaires.

RENÉ BURTIN,
Instituteur (Seine), ancien député.

NOËL DES JACQUES

par Maurice CHEVAIS

(Voir la musique de ce Noël dans notre partie scolaire.)

I

On l'appelle bouche bée
Le Noël tant gracieux,
Et nos chants comme fumée,
Vont se perdre dans les cieux.
En montagne comme en plaine,
Clamez Jacques, clamez bien !
Criez Noël à voix pleine :
« Tant crie-on Noël, qu'il vient. »

II

C'est à petites journées
Qu'il vient à nous tous les ans.
Pour lui, dans les cheminées,
Bûche flambe en se disant :
Il choisit bien mal son heure,
Car il fait un temps de chien.
Qu'on l'appelle en nos demeures.
« Tant crie-on Noël, qu'il vient. »

III

Aime-t-il mieux le village
Ou la ville, on ne sait pas.
Il avance, malgré l'âge,
Chaque jour, du même pas.
A la même heure il arrive
Sous mon chaume et sous le tien.
Et partout la joie est vive.
« Tant crie-on Noël, qu'il vient. »

IV

On demande sans relâche
Qu'il apporte enfin la Paix.
Jacques, Jacques, tu te fâches,
Après tant de jours mauvais.
Que les fils, après les pères,
Ne l'appellent plus en vain !
Et que le vieux monde espère.
« Tant crie-on Noël, qu'il vient. »

INTERPRÉTATION. — Beaucoup de douceur pour ce « Noël, » écrit dans le mode de LA sans sensible, dont le charme médiéval s'accorde si bien avec la poésie inspirée du vieux dicton : « Tant crie-on Noël qu'il vient ! » Sur le rythme doux des cloches de l'accompagnement de piano, on laissera planer la voix afin de conserver à ce chant tout son parfum d'archaïsme.

Henry-Vasseur,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

NOS PETITES HISTOIRES

DADAÏSME

MON *C. A. P. à moi ? Toute la circonscription en a parlé. C'était l'année, — tu sais ? — où l'on avait augmenté de 2 fr. 76 par an le traitement des suppléants auxiliaires. Et j'étais justement suppléant auxiliaire (ah ! le beau temps !) Je ne sais si je supporte mal la joie ; mais, le jour où M. Ronnic, l'inspecteur, vint dans ma classe avec deux directeurs barbus, j'avais à faire une série de leçons toutes plus abracadabrantes l'une que l'autre.*

Par exemple, une leçon sur l'Abyssinie. Pourquoi l'Abyssinie ? Je ne sais pas ; j'étais si troublé... Or l'Abyssinie a une damnée capitale. En temps ordinaire, je puis assez facilement dire son nom. Mais un jour de C. A. P. ! Je m'entends encore bafouiller :

— L'Abyssinie, capitale Abbis-Ababa... non : Abbis-Abada... Abbis-Adada... Voyons, je veux dire Atis-Abatra... non, je...

— Addis... Addis, souffle l'inspecteur.

— Oui, monsieur l'inspecteur, j'y suis. Addis,... à dix à dada...

Ils ont tellement ri qu'ils m'ont laissé passer.

JEAN PARTICIPE.

L'ALIMENT DES TRAVAILLEURS

LES aliments se divisent en deux grandes classes : les albuminoïdes ou azotés, et les hydrates de carbone. Notre organisme a besoin des uns et des autres, avec cette distinction cependant : alors que la destruction de l'albumine est à peu près identique chez le travailleur ou chez l'homme au repos, le besoin d'aliments hydratés se fait au contraire plus impérieusement sentir chez tous ceux qui effectuent un labeur physique.

Les travaux du professeur Chauveau sur l'énergétique animale ont démontré, en effet, que le muscle qui travaille ne brûle que le glucose et le glycogène fournis par le foie. Il en résulte qu'il est inutile de faire rentrer des matières albuminoïdes dans la ration de travail, l'albumine essentiellement destinée au renouvellement de la matière vivante ne servant pas à entretenir l'énergie du moteur humain.

En conséquence, les travailleurs ont tout intérêt, pour se bien porter et éviter la fatigue, à faire une large place dans la ration alimentaire aux aliments hydrocarbonés, dont le principal est le sucre : chimiquement pur, il ne fatigue pas l'organisme, et constitue la nourriture la plus économique et la plus reconstituante.

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Cahiers scolaires et correspondance avec les familles, par DUFRÊCHOU (*Bulletin de la Société bigourdane d'entr'aide pédagogique*).

LES cahiers devraient être le plus souvent possible communiqués aux parents, et dès le début de la scolarité, parce qu'alors les progrès sont le plus intéressants. Au moins à la fin du cahier, peut-être tous les mois ou toutes les semaines, le cahier devrait aller aux familles. Quand le cahier est terminé, il pourrait être annoté par le maître, communiqué à la famille qui signerait l'annotation, puis retourné à l'école pour être rendu à son propriétaire à la fin de l'année.

Si les cahiers mensuels tiennent lieu de carnets de correspondance, ils doivent porter des annotations régulières sur le travail, la conduite et aussi la fréquentation ; à leur tour, les parents visent ces annotations. On objecte que les cahiers risquent d'être tachés ou détériorés ; mais cet argument paraît peu décisif ; on peut prendre d'ailleurs des précautions ; par exemple, transporter le cahier dans un atlas.

Combien d'exercices doivent figurer au cahier mensuel ? Assez pour permettre le contrôle et l'appréciation du progrès et pas davantage. Tous les mois : une dictée, une composition française, un exercice de calcul ; tous les trimestres : un devoir de sciences, un devoir d'histoire ou de géographie, un dessin ; cela paraît suffisant. Les maîtres donnent aux exercices du cahier mensuel l'allure de devoirs d'examen ; par exemple, la dictée est suivie invariablement de questions d'intelligence, tout comme au certificat d'études. Cette tendance paraît fâcheuse : l'exercice est long à exécuter et la correction de la dictée, c'est-à-dire la leçon d'orthographe, est forcément écourtée.

Les devoirs du cahier mensuel ne sont quelquefois que la reproduction d'exercices du cahier journalier ; certains aussi sont faits avec plus de soin et moins d'incorrections que ceux du cahier journalier. Ces pratiques sont critiquables ; une très grande sincérité est recommandée.

Les écoles de charité sous la Restauration, par RAPHAEL SEVRIN (*Histoire de l'Enseignement primaire en France*, Vrin, éd., Paris.)

LA Restauration fit certainement plus que l'Empire pour l'enseignement populaire. Louis XVIII professait que le pauvre a droit aussi à l'instruction : « Le pauvre néglige souvent l'éducation de ses enfants, lit-on dans une lettre royale de 1816 ; c'est aux protecteurs des pauvres à prévenir ce mal. » Les « écoles de charité », catholiques et protestantes, se trouvèrent donc encouragées et reçurent des subventions de l'Administration des Hospices, des conseils généraux. Ces établissements étaient les uns communaux, les autres entretenus par des particuliers.

L'appellation d'écoles de *charité* choquait l'opposition libérale, qui eût préféré la dénomination d'écoles de *philanthropie*.

Pendant toute la Restauration, les écoles de pauvres se multiplièrent. Pour Paris, leur nombre passa en huit ans de 73 à 80, et leur effectif de 9 423 à 12 125 élèves. Le Gouvernement les surveillait de près et entendait s'en faire un *instrument de règne*. Le préfet de la Seine, M. de Chabrol, le dit sans détours : « En matière de secours publics, l'avantage du pauvre se trouve d'accord avec celui du gouvernement qui l'assiste ; mais on peut dire qu'il n'est que secondaire et que le premier, le principal rôle du gouvernement est de pourvoir à son propre intérêt, à sa sûreté et à celle de l'État... La distribution des secours tient essentiellement à l'ordre public. Il est nécessaire que l'influence du gouvernement se fasse continuellement sentir jusqu'aux extrémités des canaux par lesquels passent les secours qu'il accorde, qu'il ait la certitude qu'ils sont distribués dans son intérêt et selon ses intentions. »

On ne peut dire plus clairement que les secours officiels ne devaient aller qu'aux bien pensants, à l'exclusion des autres, et servir avant tout les intérêts des Bourbons.

Au secours des petits attardés, par RAYMOND PETIT (*Paris-Soir*).

QUI n'a vu une famille dans la désolation parce qu'obstinément l'enfant refuse d'apprendre à lire et à écrire, de jour en jour s'avère bizarre et inquiétant, allant d'un propos à un autre, s'irritant de la moindre remontrance, indifférent aux promesses et aux menaces. Or, cet enfant n'est qu'un malade, un arriéré, un instable, chargé peut-être d'une lourde hérédité, et il suffirait de quelques soins, d'une éducation appropriée pour l'acheminer vers une adolescence normale.

Une femme au cœur généreux, Mme Marguerite Hérold, a compris que ce sauvetage de l'enfance anormale ne peut être obtenu dans le milieu familial. Elle a conçu l'idée d'un organisme où pourraient être *récupérés pour un travail social utile* des dizaines de milliers d'enfants retardés ou instables, issus de la classe ouvrière.

En trois ans, Mme Hérold créa un dispensaire à Paris (Saint-Ouen), un internat d'enseignement primaire à Limours (Seine-et-Oise) et un centre d'apprentissage horticole à Arnouville-les-Gonesse (Seine-et-Oise).

Au dispensaire de Saint-Ouen, centre de triage en quelque sorte, deux spécialistes de l'enfance, les docteurs Gilbert Robin et Pierre Male, interrogent, examinent chaque petit malade et, suivant les troubles dont il est atteint, l'envoient à l'internat de Limours ou à Arnouville. Dans ce dispensaire, chaque année, des milliers de garçonnets et de fillettes sont soignés et « suivis » avec le plus grand soin.

A Limours, les enfants reçoivent une éducation répondant à leurs possibilités ; les méthodes employées, jointes à une hygiène rigoureuse et à une bonne, nourriture font des miracles. De véritables sauvetages sont également accomplis au centre horticole d'Arnouville qui est, pour ainsi dire, le prolongement de l'internat de Limours.

Donnons à l'enseignement géographique un caractère concret, par M. le recteur SORRE (*L'Enseignement public*).

LE premier procédé à employer est l'exploitation des paysages locaux. Il faudrait que l'on pût conduire souvent toute la classe hors de l'agglomération, rechercher dans le paysage les traits qui conviennent à son degré de développement, les commenter. Mais cette démarche si simple suppose un ensemble d'habitudes contraires à nos mœurs. A l'école rurale, toutefois, les facilités ne manquent pas.

La réalité familière à un écolier de la France du Nord n'est pas toute la réalité géographique. Ces paysages discrets, tout en nuances, n'évoquent pas d'abord les grandioses spectacles caractéristiques d'autres contrées. La contemplation de nos douces collines ne donne point une idée de la grande montagne. Il n'y a rien d'abord de commun entre nos fleuves assagis, contenus dans les vallées au profil modéré, et les grands fleuves tropicaux. Pourtant ils ont leurs crues et leurs rythmes saisonniers. Ces images d'une réalité à notre échelle fournissent à l'imagination un point d'appui utile pour construire d'autres représentations. La rigole que la pluie d'hier a creusée au flanc du fossé, devant la porte de l'école, nous offrira la parfaite image d'un appareil torrentiel. La nature, chaque jour, se met pour nous en frais d'expériences qu'il dépend seulement du maître d'utiliser. L'imagination enfantine est d'une complaisance infinie.

Après l'exploitation du paysage, nous disposons de l'utilisation des photographies et dessins. Mais il s'agit moins d'illustrer une leçon ou un chapitre avec des gravures que de *tirer de l'image la substance de l'une et de l'autre*. Il est, au demeurant, nécessaire d'expliquer l'image. On sait que les primitifs se montrent incapables de déchiffrer une photographie. On prétend qu'un cireur de bottes arabe, après avoir retourné dans tous les sens le portrait d'un grand chef administratif, y reconnaissait un chameau. Si l'histoire n'est pas vraie, elle est vraisemblable. La reproduction photographique, comme le paysage, parle à ceux qui savent l'entendre — à ceux-là seulement. Il faut insister sur l'image, l'analyser.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Le nouveau* **décret-loi sur les pensions,** *en date du 28 oct. 1934, a paru dans le* J. O. *du 31 oct. 1934; nous le reproduisons dans les* Nouveaux Textes *et nous l'expliquons dans une* Étude documentaire. *Bien que le décret soit muet sur certains avantages de retraite, ceux-ci sont* **conservés.**

➔ *La* **revision des pensions** *déjà concédées, prévue par le décret-loi, sera effectuée* **d'office** *par les Administrations dont relèvent les retraités* (*J. O.*, 4 nov. 1934).

➔ *Cette revision ne permettra pas la rectification des* **erreurs matérielles** *commises dans la liquidation précédente* (*J. O.*, 4 nov. 1934).

➔ *En ce qui concerne les frais occasionnés par* **les constructions scolaires,** *la question des crédits d'engagement de subventions, pour l'exercice 1934, a été résolue par la loi du 7 juil. 1934 sur les grands travaux destinés à combattre le chômage* (*J. O.*, 4 nov. 1934).

➔ *Le droit à une* **retraite anticipée,** *par suite de* **bonification d'âge ou de services,** *ne fait pas avancer la date de la* **promotion à la 1re classe** (C. d'Ét., 11 mai 1934).

➔ *Il sera procédé à l'élection des délégués à la* **Commission de réforme** *en décembre 1934. Les membres sortants sont rééligibles* (C., 26 oct. 1934).

➔ *Il est normal que le* **secrétariat de mairie** *soit réservé au maître en* **activité** *de service* (C., 23 octobre 1934).

➔ *Le ministre des Colonies peut infliger un* **blâme** *à un fonctionnaire de l'enseignement primaire* **détaché,** *bien que cette peine ne figure pas dans la loi du 30 octobre 1886* (C. d'Ét., 27 juin 1934).

➔ *Les* **directeurs et directrices d'É. N.** *ne doivent admettre aucun* **courtier en librairie** *dans leur établissement* (C., 11 oct. 1934).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

UN NOUVEAU CODE DES PENSIONS

Sans préjuger des modifications que peut toujours apporter le Parlement au décret-loi sur les pensions, nous résumons les principales dispositions du texte élaboré et promulgué par le Gouvernement le 28 octobre 1934, telles qu'elles nous ont été expliquées par le ministère des Finances.

✱ Vingt-cinq ans de services, dont 15 dans la partie active ou B, 30 ans de services dans la partie sédentaire ou A donnent droit à la moitié du traitement moyen des trois dernières années ; en représentant ce traitement moyen par $\frac{70}{70}$, la moitié se trouve être $\frac{35}{70}$, correspondant aux 25 ou aux 30 ans précités.

✱ Les années de services, après 25 ou 30 ans, comptent pour des soixante-dixièmes du traitement moyen, même celles qui sont afférentes aux campagnes, et il y a un nouveau maximum de pension comme barrière (voir plus loin).

Supposons, dans le cas général, un fonctionnaire du service actif ou B comptant 30 ans de services ; nous avons vu plus haut qu'il a droit à $\frac{35}{70}$ (la moitié du traitement moyen) pour 25 ans de services ; pour les 5 autres années de services (de 25 à 30), il a droit, en plus, à $\frac{5}{70}$, ce qui fait, au total, $\frac{35}{70} + \frac{5}{70} = \frac{40}{70}$. Passons à un fonctionnaire du service sédentaire ou A, justifiant de 32 ans de services ; ainsi que nous venons de le dire, il a droit à la moitié du traitement moyen pour 30 ans de services, donc à $\frac{35}{70}$; de 30 à 32 ans de services, il y a encore 2 ans ou $\frac{2}{70}$, de sorte que le total est : $\frac{35}{70} + \frac{2}{70} = \frac{37}{70}$ du traitement moyen.

✱ Dans le nouveau décret est maintenu un minimum spécial de pension. La pension « *d'ancienneté* » (soulignons ce mot), dans la limite de 6 000 francs, ne peut être inférieure à 60 p. 100 du traitement moyen ou à la pension résultant de l'application des règles générales de liquidation ; cette disposition concerne les traitements de 10 000 francs et au-dessous, puisque 60 p. 100 de 10 000 francs = 6 000 francs ; nous ne nous en occuperons pas dans les lignes qui suivent.

✱ Le maximum normal de la pension passe de 50 p. 100 à 60 p. 100 du traitement moyen des trois dernières années ; il y a une réduction de la pension lorsque celle-ci dépasse 30 000 francs = réduction de moitié de la part comprise entre 30 000 et 40 000 fr., des trois quarts pour la part comprise entre 40 000 et 60 000 francs, de tout ce qui excède 60 000 francs ; en additionnant ces réductions, il est facile de voir que le maximum de pension restant est de 40 000 francs ; hâtons-nous d'ajouter que ce maximum peut être dépassé par ceux qui justifient de bénéfices de campagnes, de services aériens et par les agents ayant des services hors d'Europe (voir plus loin).

Au bout de combien d'années de services le maximum de 60 p. 100, dans le cas général, sera-t-il atteint ? 60 p. 100 représentent $\frac{42}{70}$; le fonctionnaire du service actif ou B compte la moitié du traitement moyen ou $\frac{35}{70}$ pour 25 années de services ; il atteindra $\frac{42}{70}$ après 7 nouvelles années, puisqu'une année compte pour $\frac{1}{70}$, et il justifiera alors de 25 ans + 7 ans = 32 ans de services ; un raisonnement analogue donnerait pour le fonctionnaire du service sédentaire ou A ayant droit à $\frac{35}{70}$ après 30 ans de services : 60 p. 100 ou $\frac{42}{70} - \frac{35}{70} = \frac{7}{70}$ ou 7 années de services à accomplir encore après 30 ans d'exercice, ce qui aboutirait au total de 37 ans de services.

✱ Ne perdons pas de vue que les années passées à l'école normale comptent à partir de l'âge de 18 ans.

✱ La majoration de pension pour enfants permet de dépasser le maximum normal de 60 p. 100 et d'aller jusqu'à 70 p. 100 du traitement moyen. On sait que cette majoration est de 10 p. 100 de la pension pour 3 enfants, de 5 p. 100 en plus par enfant après le troisième, et qu'un seul conjoint, sur les deux, peut la toucher. Comme la pension ne peut dépasser 60 p. 100 dans le cas général, c'est sur ce maximum, au plus, que sera calculée la majoration.

✱ Les diverses bonifications de services sont maintenues : un an par enfant pour les femmes ; le double en sus du temps accompli en opérations de guerre, la totalité en sus pour les services sur le pied de guerre ou pour le temps de captivité ; un tiers pour les services hors d'Europe (un quart seulement pour les services sédentaires ou A de l'Afrique du Nord) ; bonification de moitié desdits services pour la période antérieure au 17 avril 1924, si l'intéressé le désire, mais il ne peut, dans ce cas, bénéficier à la fois de cette bonification et

de la réduction d'âge de la L. du 14 avril 1924, art. 9 (un an de réduction pour 3 ans de services sédentaires ou 2 ans de services actifs). Le décret-loi est muet sur l'avantage de retraite pour séjour en région envahie ou bombardée (une annuité supplémentaire par année de séjour), mais cet avantage est maintenu ainsi que la réduction d'âge égale à la moitié dudit séjour. La réduction d'âge (un an par enfant pour les femmes, moitié du temps ayant ouvert à la campagne double pour les combattants, réduction précitée pour les services hors d'Europe) n'est pas supprimée avec le nouveau décret-loi.

✱ Les bonifications pour campagnes de guerre (1914-1918) et pour séjour en région envahie ou bombardée peuvent porter la pension à 71 p. 100 du traitement moyen au lieu de 64 p. 100 et les bonifications pour services hors d'Europe à 78 p. 100 au lieu de 71 p. 100.

✱ Quinze annuités supplémentaires au maximum pouvant s'ajouter, pour les fonctionnaires combattants et ceux des zones envahies ou bombardées, à la moitié du traitement moyen, on a, en effet, l'égalité suivante : $\frac{35}{70} + \frac{15}{70} = \frac{50}{70}$ ou $\frac{71}{100}$; 20 annuités supplémentaires au maximum pouvant s'ajouter, pour les fonctionnaires ayant exercé hors d'Europe, à la moitié du traitement moyen, on a cette autre égalité : $\frac{35}{70} + \frac{20}{70} = \frac{55}{70}$ ou $\frac{78}{100}$.

✱ Rappelons que, pour les combattants, ce sont les annuités supplémentaires résultant des campagnes doubles qui peuvent, seules, faire déborder le maximum de 60 p. 100 ou $\frac{42}{70}$; que le dépassement résultant des annuités supplémentaires ne peut excéder, compte tenu des maxima, le tiers du produit de la liquidation des services et des campagnes acquises du 2 août 1914 au 11 novembre 1918.

✱ La pension exceptionnelle pour invalidité (art. 19 de la L. du 14 avril 1924) est égale à 60 p. 100, au lieu de 50 p. 100, du dernier traitement d'activité ; celle qui est accordée pour infirmités résultant des fonctions (art. 21) ne peut être inférieure à la pension calculée, à raison de un vingt-cinquième ou de un trentième de la pension minimum par année de services (au lieu de un soixantième ou un soixante-dixième du traitement moyen), et il sera tenu compte, comme auparavant, de la bonification coloniale et des bénéfices de campagnes.

✱ Pour les pensions déjà concédées, le montant de la pension revisée ne pouvait jusque-là *excéder le montant de la pension actuellement perçu*, ni lui être inférieur de plus de 15 p. 100 ; désormais, la pension revisée pourra excéder la pension actuellement perçue ; la limite maxima de réduction (15 p. 100) est maintenue.

✱ N'oublions pas que la pension revisée prendra effet du 7 avril 1934 pour les pensions concédées à cette date ; — que tous les pensionnés ont droit à la revision d'après les nouveaux traitements, quel que soit leur âge.

✱ Lors du paiement de la pension revisée, il y aura un calcul à faire par suite du prélèvement de 10 p. 100 opéré sur l'ancienne pension depuis le 6 avril 1934, du taux de réduction de cette pension, qui peut s'élever à 15 p. 100, de l'élévation possible de ladite pension comme conséquence de la nouvelle législation ; ce calcul pourra donc donner lieu, soit à un nouveau versement de sommes par l'intéressé, soit, au contraire, à un remboursement par l'État du trop perçu.

✱ Les pensions attribuées en 1935, 1936, 1937, seront calculées d'après l'ancienne et la nouvelle législation. Le chiffre donné par l'ancienne législation ne pourra subir une réduction plus élevée que 16 p. 100 en 1935, 17 p. 100 en 1936, 18 p. 100 en 1937 (au lieu de 17,50 p. 100, 20 p. 100, 22,50 p. 100) ; ainsi réduit, il sera adopté comme pension, s'il est supérieur au chiffre donné par la nouvelle législation.

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN DÉCEMBRE

➔ Adressez la statistique scolaire à l'I. E. P., si elle vous a été demandée ;

➔ Si vous avez obtenu le C. A. P. dans un autre département, signalez le fait à l'I. A. en vue de votre titularisation ;

➔ Récapitulez bien les émoluments touchés pendant l'année, vos services et votre ancienneté de classe au 31 décembre ;

➔ Dressez la situation de la bibliothèque et celle de la caisse de ladite bibliothèque au 31 décembre. Arrêtez, à la même date, les comptes de toutes les institutions annexes de l'école.

RETRAITES ET PENSIONS

LE NOUVEAU DÉCRET-LOI SUR LES RETRAITES (*D. 28 octobre 1934*).

ARTICLE PREMIER. — Sont aménagées ainsi qu'il suit les dispositions des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 9 *bis* du D. du 4 avril 1934 complété par celui du 10 mai 1934 :

✱ TITRE PREMIER : **Régime applicable aux pensions non concédées. — Pensions d'ancienneté.** — ART. 2. — Le montant des pensions civiles et des pensions militaires fondées sur la durée des services ne peut pas dépasser, sauf exceptions prévues à l'art. 4 ci-après, 60 p. 100 du traitement moyen ou de la solde moyenne des trois dernières années d'activité.

ART. 3. — Le minimum de la pension allouée à titre d'ancienneté de services est fixé à la moitié du traitement moyen ou de la solde moyenne des trois dernières années d'activité.

Les annuités supplémentaires acquises au delà de la durée de services exigée pour avoir droit à pension, y compris celles afférentes aux bénéfices de campagne, sont liquidées à raison de un soixante-dixième du traitement moyen ou de la solde moyenne.

Lorsque la pension calculée d'après les règles ci-dessus et compte tenu du maximum prévu à l'article 2 du présent D. sera supérieure à 30 000 fr., la part comprise :

Entre 30 000 et 40 000 fr. sera réduite de moitié.

Entre 40 000 et 60 000 fr. sera réduite des trois quarts.

Il ne sera pas tenu compte de la part excédant 60 000 fr.

ART. 4. — Dans la limite d'un maximum de 6 000 fr., la pension d'ancienneté ne pourra être inférieure à 60 p. 100 du traitement moyen ou de la solde moyenne. Elle ne pourra pas non plus être inférieure à celle qui résulterait de l'application des règles générales de liquidation fixées par le présent décret.

Les majorations visées au quatrième par. de l'art. 2 de la loi du 14 avril 1924 ne pourront pas, en s'ajoutant à la pension, porter celle-ci au delà de 70 p. 100 du traitement moyen ou de la solde moyenne.

Le maximum de 70 p. 100 sera également applicable à la pension des militaires et marins non officiers de toutes armes et services, compte tenu des majorations visées au précédent paragraphe.

Les bénéficiaires civils visés à l'art. 80 de la loi du 14 avril 1924, modifié par l'art. 97 de la loi du 31 mars 1932, pourront compter les annuités supplémentaires afférentes aux bénéfices de campagne acquis entre le 2 août 1914 et le 11 nov. 1918, en sus du minimum, dans la limite des maxima spéciaux prévus auxdits articles.

Nonobstant les maxima prévus par les art. 2 et 3 ci-dessus et le maximum de 70 p. 100 prévu par le troisième par. du présent article pour les militaires et marins non officiers, les bonifications pour services hors d'Europe, pour services aériens et, en ce qui concerne les pensions militaires, les bénéfices de campagne pourront entrer en compte dans la liquidation jusqu'à concurrence de vingt annuités en sus du minimum, le montant de la pension ainsi obtenue ne pouvant toutefois excéder le plus élevé des maxima prévus par le troisième paragraphe de l'art. 3 ci-dessus, augmenté du tiers.

Les conditions dans lesquelles sont acquises les annuités supplémentaires afférentes aux bonifi-

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Lannoy, 15 juin 1934, filles). — **La leçon de lecture.** — On ne peut pas toujours jouer ; il faut aussi travailler, apprendre à lire. Je me rappelle entre autres une leçon de lecture : c'est l'après-midi, je suis assis sur un petit banc de bois, dans la chambre de ma mère ; j'ai sur les genoux un petit livre. Tandis que ma mère se coiffe, j'essaie de lire des phrases où il est question d'un petit garçon et d'un petit cheval. Je trouve que ma mère est bien longue à s'habiller. J'épèle ; les mots s'embrouillent, je reçois des claques ; les mots s'embrouillent davantage devant mes yeux obscurcis par les larmes. Maintenant, ce n'est plus le petit garçon qui monte sur le petit cheval, mais le petit cheval qui monte sur le petit garçon. Enfin ma mère est prête et la leçon se termine par cette prédiction : « Tu as la tête dure et tu ne feras jamais rien. »

MAURICE DONNAY (1).

Questions. — 1. (2 points.) *Cherchez dans la dictée et copiez en entier : 1° une proposition subordonnée complément d'objet de la proposition principale ; 2° une proposition subordonnée complément de circonstance de temps de la proposition principale.*

2. (1 point 1/2.) *« J'épèle, les mots s'embrouillent, je reçois des claques. » Écrivez cette phrase en mettant les verbes : 1° au passé simple ; 2° au passé composé.*

3. (1 point 1/2.) *Remplacez par un mot de même sens chacun des mots ou expressions soulignés : « il est question » d'un petit garçon ; — les mots « s'embrouillent » ; — mes yeux « obscurcis » par les larmes.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Que ma mère est bien longue à s'habiller* : compl. d'objet de *je trouve*. — *Tandis que ma mère se coiffe* : compl. circ. de temps de *j'essaie de lire des phrases*.

2. J'épelai, les mots s'embrouillèrent, je reçus des claques. — J'ai épelé, les mots se sont embrouillés, j'ai reçu des claques.

3. Il s'agit d'un petit garçon ; — les mots se mêlent ; — mes yeux voilés de larmes.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Une noce sort de la mairie ou de l'église... Le cortège... Les curieux... Les réflexions... Racontez...*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est mercredi ! C'est aujourd'hui le mariage de Mlle Rassez avec M. Glorieux. C'en est une belle noce ! A onze heures, au moment où les mariés vont sortir de la mairie, une bande de curieux stationnent devant la mairie. Les voilà ; c'est à qui sera le premier pour les voir sortir. La mariée, tout habillée de blanc, avec sa longue traîne, traînant presque par terre ; le marié, donnant le bras à la mariée, et portant une redingote noire. Viennent ensuite les demoiselles d'honneur toutes parées de neuf ! Leur longue robe bleu ciel ou rose, avec leur petit bonnet de couleur bleu ou rose, donnant le bras aux garçons d'honneur. Ensuite, derrière les demoiselles et les garçons d'honneur, les parents des mariés, leur famille. J'entends par derrière moi une femme qui dit : « Oh ! regarde Thérèse ; comme sa robe est ouvragée, et sa couronne d'oranger, ses beaux souliers de satin. — Elle est magnifique dans cet ensemble. »

Les mariés traversent le village au milieu des gens qui les acclament, et rentrent à leur maison où ils vont sans doute faire un bon festin. « Je voudrais bien être à leur place ! »

(Devoir d'une candidate.)

(1) A écrire au tableau.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Dreux, Eure-et-Loir, 1933). — 1. *On établit un massif de fleurs circulaire de 5 m. 50 de diamètre au milieu d'un potager carré de 116 mètres de périmètre. Si les allées, d'autre part, couvrent 120 mètres carrés, quelle surface reste disponible pour les légumes ?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Côté du jardin : 116 m. : 4 = 29 mètres ; sa surface totale : 29 × 29 = 841 m². Surface du massif : $\pi R^2 = 3{,}14 \times (5{,}5 : 2)^2 = 23$ m² 75. Surface laissée aux plantes potagères : 841 m² — (120 m² + 23 m² 75) = 697 m² 25.

***

2. *On achète une maison 38 000 f. On estime que les réparations d'entretien demanderont 2 200 f. tous les 4 ans. Si le montant annuel des impôts est 440 f., combien faut-il louer cette maison pour que l'argent qui y est engagé rapporte 5,50 p. 100 ?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Revenu net annuel : 5 f. 50 × 38 = 2 000 f. Frais d'entretien annuels : 2 200 f. : 4 = 550 f. Loyer demandé : 2 000 f. + 550 f. + 440 f. = 2 990 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Sous quel roi de France la France a-t-elle acquis la Lorraine ? La Corse ? Est-ce à la suite d'une guerre ? Comment ?*

2. *Comment et par qui est élu le Président de la République ?*

3. *Que vous rappellent les dates : 1648, 1871, 1919 ?*

4. *Il y a en France des régions riches, d'autres qui sont pauvres. Citez un exemple de chacune de ces régions en indiquant les raisons de leur richesse ou de leur pauvreté.*

5. *Croquis du Rhône. Ses affluents. Villes arrosées.*

➔ RÉPONSES. — 1. La France a acquis la Lorraine et la Corse sous le roi Louis XV. A la suite de la guerre de succession de Pologne, l'ancien roi de Pologne, Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV, reçut la Lorraine qui, à sa mort en 1766, revint à la France. La Corse fut achetée par Choiseul aux Génois en 1768.

2. Le Président de la République est élu par les deux Chambres (Chambre des Députés et Sénat) réunis en Congrès à Versailles. L'élection a lieu tous les sept ans.

3. 1648 : traité de Westphalie. L'Alsace revient à la France (fin de la guerre de Trente ans). — 1871 : traité de Francfort. Formation de l'Empire d'Allemagne, la France perd l'Alsace-Lorraine et doit payer une indemnité de guerre de 5 milliards. — 1919 : paix de Versailles (30 juin). La France recouvre l'Alsace-Lorraine. La Pologne est reconstituée. L'Allemagne s'engage à supporter les frais des « réparations » des dommages causés par la guerre.

4. Exemple de région riche : la plaine de Beauce dont le sol fertile (calcaire recouvert de limon) produit d'abondantes récoltes de blé.

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES (Cours préparatoire)..... 5.70

Région pauvre : la Sologne, sol marécageux, en partie couvert d'étangs et de bois (région de pêche et de chasse).

5. Croquis du Rhône (Voir *Atlas*).

IV *bis*. **SCIENCES** (Preignac, Gironde, 1933). — 1. *Par un dessin et une légende, faites comprendre la circulation du sang dans le corps de l'homme.* — 2. *Que savez-vous de la composition du sang et de son double rôle?* — 3. *Préparation d'une bouillie pour bébé : quantités de lait et d'eau, de farine, de sel et de sucre, et durée de la cuisson.*

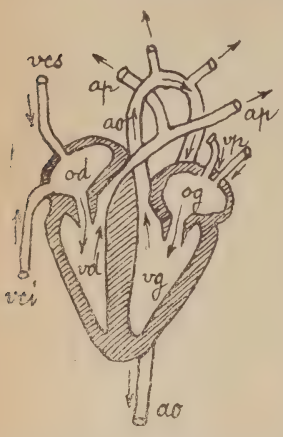

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Il suffit de figurer le cœur et les gros vaisseaux qui y aboutissent ou qui en partent. Les parois du cœur sont hachurées sur le croquis. Ses 4 cavités sont l'oreillette droite *od*, le ventricule droit *vd*, l'oreille gauche *og*, et le ventricule gauche *vg*. Les deux veines caves, *vcs* et *vci*, amènent au cœur le sang venant des diverses parties du corps. Du *vd*, l'artère pulmonaire, par ses deux branches *ap*, conduit le sang aux poumons. Il revient de là à l'*og*, par les veines pulmonaires. *vp* Par l'artère aorte *ao*, le *vg* le lance dans toutes les parties du corps.

2. Le sang est composé d'un liquide incolore où flottent d'innombrables corpuscules, microscopiques, rouges, appelés globules. — En passant dans les parois de l'intestin, il y puise des aliments digérés ; en passant dans les poumons, il y puise de l'oxygène, véritable aliment gazeux dont le besoin est incessant. Tous ces aliments, le sang les porte à nos divers organes pour les restaurer.

C'est nécessaire, car nos organes perdent continuellement de la matière, qui est en quelque sorte usée. Cette matière se transforme en deux produits, l'urée et le gaz carbonique, qui sont tous deux nuisibles au corps. Le sang les prend dans son mouvement, et il les chasse au dehors, le gaz carbonique par les poumons, l'urée par les reins, dissoute dans l'urine.

Tel est le double rôle du sang : il porte à nos organes des aliments pour les restaurer, et il les débarrasse des produits nuisibles résultant de leur fonctionnement.

3. Une bouillie pour bébé demande environ : une cuillerée à café de farine, 120 grammes de lait et 50 d'eau, un morceau de sucre et une pincée de sel. On délaie la farine en y ajoutant l'eau peu à peu, on verse lentement la pâte claire ainsi obtenue dans le lait bouillant, et on ajoute sucre et sel. Puis on fait bouillir doucement pendant vingt minutes, en remuant fréquemment.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Saint-Trivier, Ain, 1933, filles). — *Monter 8 mailles, puis faire 3 centimètres de tricot jersey (1 rang à l'endroit, 1 à l'envers).*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — L'arbre.** — L'arbre est condamné... C'est un pin énorme, droit et magnifique, à l'écorce puissante, *dont* les branches sont horizontales comme *celles* d'un cèdre, et dont la sombre verdure est *mêlée* de ses pommes encore vertes. Mais il est trop près de la *maison ;* il faut *qu'il* meure, et voici le bourreau. C'est un bûcheron très vieux, qui lui-même ressemble à un vieil arbre. Sa pâleur est verte, sa barbe a pris des aspects de feuillage et de mousse, et ses yeux résolus, épouvantablement clairs, sont comme des échappées du ciel dans la forêt.

Le bûcheron attaque l'arbre à grands coups de cognée. Bientôt l'arbre s'affole, une dernière fois lève ses bras désespérés et, lancé dans l'air, vient tomber exactement à la place choisie.

Questions. — 1. a. *Justifiez l'emploi, dans le texte, des mots « condamné » et « bourreau ». — b. Expliquez les expressions « l'arbre s'affole » ; « lève ses bras désespérés ».*

2. *Pourquoi l'auteur écrit-il, en parlant du bûcheron : « ses yeux résolus, épouvantablement clairs »?*

3. a. *A quel mode et à quel temps est le verbe « meure »? Pourquoi ?*

b. *Nature et fonction grammaticale des mots soulignés : « dont, celles, mêlée, maison, qu'(il) meure ».*

4. *Relevez une proposition subordonnée par un pronom relatif et une autre subordonnée par une conjonction et donnez leur fonction.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Les mots *condamné* et *bourreau* sont pris au sens figuré ; le premier s'applique bien à l'arbre qu'on a décidé d'abattre et dont la mort a été résolue ; le mot *bourreau* désigne le *bûcheron* qui exécutera l'ordre reçu de la même façon que le bourreau exécute la sentence des juges. — *b.* L'arbre est personnifié et les expressions : *s'affole* et *lève ses bras désespérés*, sont prises au sens figuré. Quand l'arbre commence à osciller sous les coups de la cognée, il semble perdre le contrôle de lui-même, comme il adviendrait d'une personne que menacerait un grave danger, de là vient la comparaison des branches tendues vers le ciel aux *bras désespérés* dont parle l'auteur.

2. *Ses yeux résolus :* le bûcheron sait parfaitement ce qu'il va faire et il est bien décidé d'aller jusqu'au bout de sa tâche. — *Épouvantablement clairs :* l'arbre qui est personnifié peut lire sa mort toute proche dans les yeux clairs du bûcheron qui expriment une énergie froide et implacable.

3. a. *Meure* est au subjonctif présent ; le mode subjonctif exprime ici la nécessité ; le temps est au présent parce que le verbe de la prop. principale (il faut) est au présent de l'indicatif. — b. *Dont :* pron. relatif, a pour antécédent *pin*, compl. du nom *branches*. — *Celles :* pron. démonst., l'expression *celles d'un cèdre* est compl. de l'adj. qual. *horizontales*. — *Mêlée :* adj. qual., attribut de *verdure*. — *Maison :* nom com., compl. circ. de lieu de *est*. — *Qu' :* conj. de subordination, unit la prop. subord. *qu'il meure* à la prop. principale *il faut*.

4. a. *Dont les branches sont horizontales comme celles d'un cèdre* : prop. subord. par le pron. relatif *dont*, compl. de l'antécédent *branches*.

b. *Qu'il meure* : prop. subord. par la conj. *que*, sujet réel de *faut* (*il*, suj. apparent.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Concours des bourses, 3 mai 1934). — 1. *Une fermière envoie son petit garçon faire une commission à l'épicerie du village, qui*

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR. Code Lantenois. 40 fr.

est d'1 800 mètres. Il part à 9 h. 25. Après 10 minutes, il s'aperçoit qu'il a oublié son porte-monnaie ; il revient le chercher et repart aussitôt. Il arrive à l'épicerie, y reste 15 minutes, puis revient chez lui, où il arrive à 10 h. 40. Il a marché d'un pas régulier pendant toute la course. — 1° A quelle heure est-il arrivé à l'épicerie? — 2° Quel chemin total a-t-il parcouru? — 3° A quelle vitesse moyenne a-t-il marché?

→ SOLUTION. — Dresser le tableau suivant, à cause de la complexité du problème :

Aller, sans porte-monnaie.	10 min.		
Retour, —	?	(1)	10 min.
Aller, avec porte-monnaie.	?	(2)	20 min.
Séjour à l'épicerie	15 min.		
Retour à la maison	?	(3)	20 min.
Durée totale de la course	?	(4)	75 min.

Pour compléter le tableau, mettre en (4) : 10 h. 40 — 9 h. 25 = 1 h. 15 ou 75 min. ; mettre en (1) 10 min. comme à l'aller sans porte-monnaie ; les durées (2) et (3) sont égales et font ensemble le complément des autres temps au total 75 min., soit 75 — (10 + 10 + 15) = 40 min., de sorte qu'il faut mettre 20 min. en (2) et 20 en (3).

1° Heure d'arrivée à l'épicerie : 9 h. 25 + 10 min. + 10 min. + 20 min. = 10 h. 5. — 2° L'enfant a marché au total pendant 10 + 10 + 20 + 20 = 3 fois 20 min., ou 1 heure. A 1 800 m. en 20 min., il a parcouru 3 fois 1 800 m., soit 5 400 m. — 3° Vitesse à l'heure : 5 400 m. ou 5 km. 400.

***

2. On a une boîte dont la base est un rectangle. Elle mesure intérieurement 7 cm. 2 de long et 5 cm. 8 de large. On veut y ranger le plus possible de dés à jouer, ces dés sont cubiques et mesurent 14 mm. de côté. 1° De combien de dés sera constituée la 1re rangée dans le fond de la boîte? 2° Quelle hauteur intérieure doit avoir au moins la boîte pour contenir 60 dés de 14 mm. de côté? 3° En fait, la hauteur de la boîte dépasse de 2 mm. la hauteur qui vient d'être calculée. Quel est le volume intérieur de cette boîte? Quelle est la hauteur intérieure d'une autre boîte de même volume, dont le fond a 116 mm. de long et 44 mm. de large? 4° Combien cette 2e boîte remplie permet-elle de ranger de cubes ayant 4 mm. de côté, cette fois sans laisser aucun jeu entre les dés?

→ SOLUTION. — 1° Le côté 14 mm. étant contenu 5 fois dans la longueur 72 mm. et 4 fois dans la largeur 58 mm., on peut mettre au plus, au fond de la boîte, 5 lignes de 4 dés chacune, soit 20 dés. — 2° Pour que cette boîte puisse contenir 60 dés, soit 3 couches de 20 dés, il faut que sa profondeur soit au moins 3 fois 14 mm., soit 42 mm. — 3° En fait, cette profondeur est donc : 42 + 2 = 44 mm. La contenance de la 1re boîte est dès lors : 72 × 58 × 44 = 183 744 mm³. Nous aurons la profondeur de la 2e en divisant son volume par sa base :

$$\frac{72 \times 58 \times 44}{116 \times 44} = \frac{72 \times 58}{116} = 36 \text{ mm.}$$

4° Chaque petit cube mesurant 4 × 4 × 4 = 64 mm³, la 2e boîte peut en contenir 183 744 : 64 = 2 871, puisqu'ils la rempliront sans laisser aucun jeu.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Lille, 1927). — Votre âge ne vous permet pas d'hésitation. Nul n'a tremblé en entrant dans la vie. Une sorte d'aveuglement, habilement ménagé par la nature, vous présente l'existence comme une proie désirable, que vous aspirez à saisir.

De plus sages *que* moi vous prémuniront contre la part d'illusions *que* suppose votre jeune ardeur. Ils vous annonceront des déconvenues, ils vous diront *que* la vie ne tient pas ce *qu'*elle promet, et *que*, si on la connaissait quand on s'y engage, on n'aurait pas le naïf empressement de votre âge.

Pour moi, je vous l'avoue, tel n'est pas mon sentiment. La vie qui est là devant nous comme un pays inconnu et sans limites, je l'ai parcourue : je n'en attends plus grand'chose d'imprévu ; ce terme, que vous croyez à l'infini, je le vois très près de moi. *Eh bien! la main sur la conscience, cette vie, dont il est devenu de mode de* médire, *je l'ai trouvée bonne et digne du goût que les jeunes ont pour elle...*

La joyeuse ivresse du vin nouveau de la vie, qui vous rend sourds aux plaintes pusillanimes des découragés, est donc légitime. Ne vous reprochez pas de vous y abandonner. Vous trouverez l'existence savoureuse si vous n'attendez pas d'elle ce qu'elle ne saurait donner. Quand on se plaint de la vie, c'est presque toujours parce qu'on lui a demandé l'impossible... Il n'y a qu'une base à la vie heureuse, c'est la recherche du bien et du vrai...

RENAN.

Questions. — 1. *Signification et étymologie de « médire ». Indiquer d'autres verbes de la langue française formés à l'aide du même préfixe sous ses différentes formes. Préciser leur sens.*

2. *Nombre, nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « Eh bien... pour elle. »*

3. *Nature et fonction des « que » dans la phrase : « De plus sages que moi... empressement de votre âge ».*

→ RÉPONSES. — 1. *Médire :* radical dire, préfixe *mé* : mal ; médire, c'est donc dire du mal de quelqu'un ou de quelque chose (dans le texte *dire* du mal de la vie). — *Se méfier* (ne pas se fier) ; — *se méprendre* (se tromper) ; — *mésestimer* (avoir mauvaise opinion) ; — *se mésallier* (se marier avec une personne d'une condition inférieure) ; — *mécontenter* (rendre mécontent) ; — *mépriser* (ne pas apprécier).

2. Trois propositions. 1° *Eh bien ! la main sur la conscience, cette vie... je l'ai trouvée bonne et digne du goût :* prop. principale. — 2° *Dont il est devenu de mode de médire :* prop. subord. par le pron. relatif *dont*, compl. de l'antécédent *vie*. — 3° *Que les jeunes ont pour elle :* prop. subord. par le pron. relatif *que*, compl. de l'antécéd. *goût*.

3. (Des plus sages) *que* (moi) : conjonction, entre ici en composition avec l'adv. *plus*, pour former le comparatif de supériorité de l'adj. *sages*, unit cet adj. à son complément de comparaison (*moi*). — (La part d'illusions) *que* (suppose) : pron relatif, a pour antécéd. *part*, compl. d'obj. dir. de *suppose*. — (Ils vous diront) *que* (la vie ne tient pas ce) : conj. de subord., unit la prop. subord. à la principale. — (Et) *qu'*(elle promet) : pron. relatif, a pour antécéd. *ce*, compl. d'obj. dir. de *promet*. — (Et) *que*... (on n'aurait pas...) : conj. de subordination, unit la prop. principale *ils vous diront* à la prop. subord. (*qu'*) *on n'aurait pas le naïf empressement de votre âge.*

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique)..... 22 fr.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Ronsard, s'adressant au bûcheron qui abat les arbres d'une forêt, s'écrie :*

...Si l'on pend un voleur,
Pour piller un butin de bien peu de valeur,
Combien de feux, de fers, de morts, de détresses,
Mérites-tu, méchant ?...

Comprenez-vous l'indignation du poète ? L'avez-vous ressentie ? Quel charme trouvez-vous aux bois et aux arbres de nos jardins ?

→ INDICATIONS. — La véhémente apostrophe de Ronsard aux bûcherons de la forêt de Gastine s'explique : pour le poète, c'est commettre un véritable crime contre la nature et contre la beauté que d'abattre les beaux arbres qui animaient tout un paysage et qui abritaient, eux-mêmes, mille vies plus modestes de bêtes ou d'oiseaux.

Cette indignation du poète, d'autres écrivains l'ont ressentie, sans abuser des citations, on peut rappeler ici telle lettre de Mme de Sévigné à son fils qui, par besoin d'argent, avait fait abattre les bois des Burons. Nous avons pu nous-mêmes ressentir une impression comparable de colère et de tristesse en voyant jeter bas tels beaux arbres que nous connaissions depuis notre enfance.

Le charme des arbres tient non seulement à leur aspect, tantôt gracieux, tantôt puissant et toujours harmonieux, mais encore à ce qu'ils représentent pour nous un élément de permanence dans les paysages que nous aimons. Alors que les hommes passent, les arbres demeurent : il n'est pas rare, d'en voir qui datent de plusieurs siècles et qui sont restés les témoins de plusieurs grands événements de l'histoire. Les abattre, c'est détruire une forme précieuse de vie, c'est supprimer mille liens précis qui nous rattachent au passé, c'est véritablement commettre une sorte de sacrilège.

III. **HISTOIRE.** — *État politique, social et économique de la France en 1789.*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Sous l'*Ancien Régime*, la France était *politiquement* une monarchie *absolue* et *centralisée*, cependant *l'organisation administrative* demeurait très confuse. La *Société* avait pour fondement l'*inégalité* (la Noblesse et le Clergé, *classes privilégiées* et le Tiers État, *classe non privilégiée*, qui supporte les plus lourdes charges de l'État). *La situation financière* est déplorable et les paysans (qui forment les 9/10 de la population) sont écrasés d'impôts et misérables.

II. **Le gouvernement. La puissance royale.** — La volonté du roi, *monarque de droit divin*, est souveraine. Le pouvoir absolu du roi conduit à l'arbitraire et aux abus (*confiscation* des biens, *lettres de cachet*). A Versailles, la *Cour* dilapide les finances royales. (Pour les détails de fonctionnement du gouvernement central et pour l'administration des provinces, voir un *Manuel*.)

Monarchie centralisée, la France n'était pas unifiée. On distinguait les *pays d'États* et les *pays d'élection* ; le pays de *droit écrit* et le pays de *droit coutumier*. Il existait des *douanes intérieures*, survivance des temps féodaux.

III. **La Société.** — Les *3 ordres* ou *classes*. a. *Le Clergé* : clergé *régulier* et clergé *séculier*. Les richesses de l'Église ; la dîme, les droits féodaux, les chargés du clergé (décimes et *don gratuit*), misère du *bas clergé* (Voir un *Manuel*).

b. *La Noblesse : noblesse d'épée* et *noblesse de robe*. *Les droits féodaux, les privilèges honorifiques*. Les courtisans et la noblesse de province, les anoblis (noblesse de robe), voir un *Manuel*.

c. *Le Tiers État* : la *bourgeoisie* enrichie et instruite aspire à l'égalité politique et veut des réformes. La population ouvrière est peu nombreuse ; les *paysans* vivent ignorants et misérables et sont surchargés d'impôts.

IV. **Conclusions.** — La misère publique et le mauvais état des finances royales allaient être la cause la plus directe de la Révolution française.

V **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Arithmétique.**

Un terrain rectangulaire dont l'une des dimensions est les $\frac{4}{9}$ de l'autre a la même étendue qu'un autre terrain carré ayant 16 m. 50 de côté.

1° *Calculer les dimensions du terrain rectangulaire.*

2° *Calculer les valeurs de ces terrains sachant que leur propriétaire les vend pour une somme globale de 4 655 f. et que, s'il plaçait la valeur du terrain rectangulaire à 4,5 p. 100 et celle du terrain carré à 5 p. 100, ces deux valeurs produiraient le même intérêt annuel.*

3° *Trouver le rapport des prix du mètre carré du terrain rectangulaire à celui du terrain carré.* (Bourses, 4e série, Lille, 1932.)

→ SOLUTION. — 1° L'étendue de chacun des terrains est de :

$$16{,}5 \times 16{,}5 = 272 \text{ m}^2 25.$$

Si l'on divise la longueur du terrain rectangulaire en 9 parties égales et si, par le 4e point de division, on trace une parallèle à la largeur, on forme un carré dont l'aire égale :

$$272{,}25 \times \frac{4}{9} = 121 \text{ m}^2.$$

Donc la largeur du terrain rectangulaire est :

$$\sqrt{121} = 11 \text{ mètres ;}$$

et sa longueur :

$$\frac{11 \times 9}{4} = 24 \text{ m. } 75.$$

2° La somme placée à 4,5 p. 100 rapporte les $\frac{4{,}5}{100}$ ou $\frac{45}{1000}$ de sa valeur, et celle qui est placée à 5 p. 100 rapporte les $\frac{5}{100}$ ou $\frac{50}{1000}$ de sa valeur.

Les intérêts étant égaux, les $\frac{45}{1000}$ de la première somme valent les $\frac{50}{1000}$ de la seconde, ou la première somme vaut les $\frac{50}{1000} \times \frac{1000}{45} = \frac{10}{9}$ de la seconde.

A elles deux, elles valent les $\frac{19}{9}$ de la seconde ; donc le terrain carré a été vendu :

$$4\,655 \times \frac{9}{19} = 2\,205 \text{ f. ;}$$

et le terrain rectangulaire :

$$4\,655 \text{ f.} - 2\,205 \text{ f.} = 2\,450 \text{ f.}$$

3° Les deux terrains ont même superficie ; donc le rapport des prix d'un mètre carré est le même que le rapport des prix de vente de chacun d'eux, soit :

$$2\,440 : 2\,205 = \frac{10}{9}.$$

2. **Géométrie.** — *On donne un triangle rectangle ABC, de hauteur AH relative à l'hypoténuse BC. On fait tourner autour de H un angle droit xHy de la position Hx en HB à celle de Hy en HC.*

Hx coupe AB en un point P et Hy coupe AC en un point R.

1° *Démontrer que le quadrilatère APHR est inscriptible. En déduire la position du point M, milieu de PR, par rapport aux deux points A et H.*

2° *Comment se déplace le point M quand l'angle xHy tourne autour de H et comment varie la longueur du segment de droite PR pendant cette rotation ?*

3° *La circonférence circonscrite au quadrilatère APHR coupe BC en un deuxième point A'. Démontrer que A, M, A', sont en ligne droite.*

4° *Étant donnés le triangle ABC et une longueur l, déterminer la position de xHy de telle*

Mme ORVIETO. Légendes du monde grec et barbare Broché. 11 fr. Relié ... 15 fr. Toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La France.

Tous les hommes, avons-nous dit, aiment leur patrie, même si elle est dépouillée d'attraits, même si elle ne dispense pas à ses fils les bienfaits qu'ils seraient en droit d'en attendre. Cet amour ne se raisonne pas : il est comparable à celui d'un enfant pour sa mère. Notre mère est-elle jolie ou laide ? Cela nous préoccupe peu : nous l'aimons, voilà tout. Cependant les fillettes de France sentiront grandir leur patriotisme si elles pensent à ce qu'est leur patrie. La France est, en effet, une **patrie incomparable** au double point de vue **physique** et **moral** ; au point de vue physique, c'est-à-dire de sa terre, de son ciel, de ses paysages ; au point de vue moral, c'est-à-dire de son âme, de ses idées, de son rôle dans le monde.

Beauté physique de la France.

La France est belle, d'une beauté infiniment variée et attirante.

Sa configuration même est privilégiée. Elle a une forme gracieuse ; elle n'est point massive. On l'a souvent comparée à une personne d'allure svelte, fièrement campée sur les Pyrénées, adossée à de magnifiques montagnes (les Alpes), les yeux tournés vers la mer et le ciel.

D'autres écrivains l'ont encore comparée à un bouquet enserré par les Pyrénées. Disons, nous, plus simplement, qu'elle a partout un cadre de beauté fait des splendeurs de la mer et de la majesté des hautes montagnes.

Il semble que la Nature ait voulu la doter d'un climat tempéré, doux. Nulle part, chez nous, ne sévissent des froids rigoureux ; nulle part, non plus, nous ne souffrons d'accablantes chaleurs.

Les paysages de la France présentent la plus riche diversité : vastes plaines à blé de la Beauce et de la Brie, vignobles plantureux du Languedoc, vergers et jardins riants de la Touraine, landes bretonnes parées de bruyères et d'ajoncs, bocages charmants de la Normandie, nobles forêts des Vosges et du Jura... avec, sur tout cela, la magie d'un ciel lumineux.

La terre de France est à la fois **belle** et **bonne** ; bonne, c'est-à-dire accueillante, nourricière. Elle donne à ses habitants leur subsistance en même temps que de la joie.

Fabié chante cette bonté en des termes émouvants et simples :

« Oui, partout elle est bonne et partout elle est belle,
Notre terre de France aux mille aspects divers !
Belle sur les sommets où trônent les hivers,
Et dans la lande fauve à l'araire rebelle,
Belle au bord des flots bleus, belle au fond des bois [verts,
Belle et bonne aux coteaux où la vigne s'accroche
Et dans la plaine grave où moutonnent les blés ;
Bonne dans les pâtis où les bœufs rassemblés
Mugissent ; bonne encore aux fentes de la roche
Où les oliviers gris aux figuiers sont mêlés... »

Un autre auteur rappelle la beauté de la France, en y joignant une anecdote historique :

« Ta patrie, mon enfant, est une patrie bonne et heureuse. La vie y est facile et douce. Pour aucun pays, la nature n'a été plus prodigue de bienfaits. Tu te souviens de Marie Stuart, qui a été un moment reine de France... A l'heure où elle s'embarquait pour aller régner en Ecosse, ses yeux ne pouvaient quitter sans larmes cette terre fortunée. Tandis que le bateau l'emportait, elle adressait un touchant adieu au « plaisant pays de France ». Plaisant pays ! tel est bien son vrai nom. La lumière y est belle, la végétation magnifique. Quand on a un peu couru le monde et qu'on revient en France, on s'étonne d'avoir été chercher si loin tant de beautés qui ne valaient pas celles que l'on avait sous la main. »

CHARLES BIGOT.
(Le Petit Français.)

Beauté morale de la France.

La beauté de ses paysages nous attache déjà à notre patrie. En effet, de même qu'on est attiré vers une personne dont le visage est agréable, de même on se sent irrésistiblement entraîné vers un pays dont les sites sont pleins de charme.

Mais le visage n'est qu'une partie de la personne ; la terre de France : ses montagnes, ses fleuves, ses mers... ne sont aussi qu'une partie de la patrie, ce qu'on pourrait appeler son **corps**. Il reste **l'âme**.

De quoi est faite l'âme de la France ? Pour le présent, des pensées, des actions de tous ses habitants, des efforts de ceux qui la gouvernent pour réaliser à l'intérieur : la paix, le travail, l'ordre et la prospérité ; à l'extérieur : le triomphe des idées de justice, de fraternité parmi les peuples. C'est la poursuite généreuse de l'acceptation par toutes les puissances de l'arbitrage international qui abolirait pour l'avenir toutes les guerres.

Elle est faite encore des chefs-d'œuvre des artistes de tous ordres : écrivains, sculpteurs peintres..., et des découvertes de ses savants dans tous les domaines. L'âme de la France est constituée par les innombrables souvenirs de son passé, ceux que nous évoquons ensemble pendant les leçons d'histoire : actions héroïques de Jeanne d'Arc, par exemple, ou des soldats de l'an II...

Nous sommes fières surtout des faits qui mettent en relief la générosité de la France, son idéal de justice et de liberté : guerre pour l'indépendance américaine, pour l'indépendance de la Belgique... proclamation des Droits de l'Homme et du Citoyen qui s'adresse à tous les hommes de la terre, indistinctement.

La France est le premier pays d'Europe qui fit triompher l'idée de tolérance, à une époque où les hommes s'entre-déchiraient un peu partout, pour des raisons religieuses. Michel de l'Hôpital, Henri IV, Voltaire, Victor Hugo sont considérés, à juste titre, comme les plus grands défenseurs de la tolérance, de la justice et de la liberté.

Notre patrie est désintéressée : grâce à elle, tous les peuples ont eu un peu plus de bonheur. Elle fait profiter l'humanité entière des travaux

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.

de ses savants, des victoires de ses soldats. Michelet exprime ainsi ce beau rôle de désintéressement.

« Si l'on voulait entasser ce que chaque nation a dépensé de sang et d'or, et d'efforts de toutes sortes pour les choses désintéressées qui ne devaient profiter qu'au monde, la pyramide de la France irait montant jusqu'au ciel. »

L'âme de notre patrie se traduit dans une langue claire et harmonieuse. Nulle autre ne dit mieux qu'elle ce qu'elle veut dire. Elle est précise, pure, musicale, extrêmement riche et nuancée. Elle constitue un nouveau patrimoine commun, précieux pour tous les Français.

Nos devoirs envers la Patrie.

Le premier de tous ne se commande pas : c'est d'aimer la France. Mais, comment ne l'aimerions-nous pas alors que les étrangers eux-mêmes l'honorent de leur prédilection. De Bornier a pu justement écrire :

« Tout homme a deux pays : le sien et puis la France. » Nous aimons donc notre patrie et nous tâchons de lui prouver notre amour dès maintenant. Nous travaillons avec persévérance à l'école afin que, plus tard, la Patrie ait en nous des filles courageuses et instruites, honnêtes. Nous nous appliquons à acquérir les qualités de bonté, de loyauté, de désintéressement qui sont des vertus bien françaises.

Quand nous aurons quitté l'école, nous nous efforcerons, à l'atelier ou aux champs, de faire notre tâche avec régularité et conscience, car un pays n'est riche que si tous ses fils travaillent et mettent en valeur ses richesses agricoles ou industrielles.

Nous serons des mères de famille dévouées au bonheur de nos enfants, attentives à leur santé : et notre Patrie sera forte parce que ses fils seront robustes et énergiques.

D'une manière générale, dans la vie, chacun dans notre sphère, nous accomplirons scrupuleusement notre devoir, afin de servir d'une façon pacifique et vraiment humaine les intérêts de la France. La réflexion de Bersot stimulera notre ardeur et notre persévérance : « Quand on aime bien son pays, il ne suffit pas de chanter du matin au soir qu'il est le premier de tous ; il faut sans cesse travailler pour qu'il mérite de l'être. »

LECTURES. — 1. **Éloge de la France.**

« France ! ô belle contrée, ô terre généreuse,
Que les dieux complaisants formaient pour être heureuse,
Tu ne sens point du Nord les glaçantes horreurs ;
Le midi de ses feux t'épargne les fureurs ;
Tes arbres innocents n'ont point d'ombres mortelles ;
Ni des poisons épars dans tes herbes nouvelles
Ne trompent une main crédule, ni tes bois
Des tigres frémissants ne redoutent la voix ;
Ni les vastes serpents ne traînent sur tes plantes
En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes.
Les chênes, les sapins et les ormes épais
En utiles rameaux ombragent tes sommets,
Et de Beaune et d'Aï les rives fortunées,
Et la riche Aquitaine et les hauts Pyrénées,
Sous leurs bruyants pressoirs font couler en ruisseaux
Des vins délicieux mûris sur leurs coteaux.
La Provence odorante et de Zéphyre aimée
Respire sur les mers une haleine embaumée,
Au bord des flots couvrant, délicieux trésor,
L'orange et le citron de leur tunique d'or ;
Et plus loin, au penchant des collines pierreuses,
Forme la grasse olive aux liqueurs savonneuses,
Et ces réseaux légers, diaphanes habits,
Où la fraîche grenade enferme ses rubis ;
Sur tes rochers touffus, la chèvre se hérisse
Tes prés enflent de lait la féconde génisse ;
Et tu vois tes brebis sur le jeune gazon,
Épaissir le tissu de leur blanche toison.
Dans les fertiles champs, voisins de la Touraine,
Dans ceux où l'Océan boit l'urne de la Seine
S'élèvent pour le frein des coursiers belliqueux.
Ajoutez cet amas de fleuves tortueux :
L'indomptable Garonne aux vagues insensées,
Le Rhône impétueux, fils des Alpes glacées,
La Seine au flot royal, la Loire dans son sein
Incertaine, et la Saône et mille autres enfin
Qui nourrissent partout sur tes nobles rivages,
Fleurs, moissons et vergers, et bois, et pâturages,
Rampent au pied des murs d'opulentes cités,
Sous les arches de pierre à grand bruit emportés.

ANDRÉ CHÉNIER.
(*Hymnes*, t. II.)

2. *« Tu nourris la France quand tu cultives ton jardin ou ton champ, quand tu les fertilises, quand tu leur fais produire tout ce qu'ils peuvent produire.*

« Tu soignes la France quand tu entretiens ses routes, quand tu poses ou que tu répares les rails des chemins de fer, quand tu bâtis un pont, quand tu creuses un canal. C'est comme si tu ajoutais à son corps des muscles et des nerfs.

« Tu fortifies la France quand tu t'instruis, quand tu deviens un homme plus intelligent, un citoyen plus éclairé, un Français plus sage et plus robuste.

« Tu embellis la France, tu lui donnes une grâce nouvelle si tu as le bonheur d'être un artiste et d'ajouter ton œuvre modeste ou glorieuse à toutes celles qui forment déjà sa parure. »

Mme HENRIETTE WALTZ.
(*Histoires pour le petit François.*)
(Fernand Nathan, éditeur.)

RÉSUMÉS. — C. M. — **La France est une patrie belle et généreuse. Elle a souvent défendu les faibles, les opprimés. Elle a lutté pour le triomphe de la justice, de la liberté et de la tolérance. C'est la patrie de Jeanne d'Arc, de Pasteur, de Victor Hugo... « Douce France ! nous t'aimons de tout notre cœur. »**

C. É. — **A l'école, j'apprends à aimer ma patrie. Je l'aime parce qu'elle est belle et généreuse. Toute ma vie, je m'efforcerai de la servir.**

C. P. — **Vive la France !**

RÉFLEXIONS. — **Pourquoi a-t-on souvent représenté la France sous les traits d'une semeuse. Que sème-t-elle ?**

— Ceux qui ont voyagé pendant les grandes vacances dans une région déterminée : les Pyrénées, les Alpes, la Bretagne... peuvent-ils décrire les beautés incomparables qui les ont frappés au cours d'excursions ? Quel est le morceau de France qui leur a laissé le souvenir le plus enchanteur ?

— Jeanne d'Arc reste, dans notre histoire nationale, le plus éclatant symbole du patriotisme féminin.

Mais les femmes peuvent-elles toutes servir leur pays d'une façon aussi héroïque ? Non. Il leur suffit de remplir leurs devoirs d'épouses et de mères, de conserver au foyer le culte de la patrie généreuse et pacifique, d'encourager leurs maris et leurs fils dans l'accomplissement de tous leurs devoirs civiques.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 8.

I. **Présentation du nombre 8.** — Suivre la marche adoptée dans les exercices précédents. Partir de 7 coquillages, en ajouter 1, on en a 8 maintenant.

Montrer 8 carreaux à la fenêtre, 8 doigts, le huitième élève de la classe. Disposer 8 bûchettes, 8 haricots, 8 jetons sur la table. Varier beaucoup les exercices.

Montrer le chiffre 8, le dessiner au tableau, le faire reproduire sur l'ardoise, sur le cahier.

II. **Étude de la composition du nombre 8.** — *a.* Faire toujours précéder les exercices abstraits par les exercices concrets, faire de nombreuses manipulations d'objets. Traduire par le dessin, puis par l'écriture, les décompositions suivantes :

$8 = 7 + 1 = 6 + 2 = 5 + 3 = 4 + 4$;

et inversement.

On peut de même décomposer 7, 6 ... 4 en leurs constituants, on voit combien deviennent variées les décompositions que l'on peut obtenir. On insistera seulement sur les principales.

OPÉRATIONS :

$$\begin{array}{cccc} 2 & 3 & 2 & 4 \\ +\,5 & +\,4 & +\,3 & -\,2 \\ \hline 8 & 8 & 8 & 8 \end{array}$$

En ce qui concerne la soustraction, on arrivera de la façon habituelle aux résultats suivants :

$8 - 1 = 7$; $8 - 3 = 5$
$8 - 2 = 6$; $8 - 4 = 4$, etc.

OPÉRATIONS :

$$\begin{array}{cccc} 8 & 8 & 8 & 7 \\ -\,3 & -\,4 & -\,1 & -\,5 \\ \hline 5 & 4 & 7 & 2 \end{array}$$

b. Insister sur les groupements par 2 et par 4 et continuer l'initiation à la multiplication et à la division.

Faire grouper 8 objets variés par tas de 2, de 4, et faire dire :

2 fois 4 bûchettes font 8 bûchettes.
4 fois 2 bûchettes font 8 bûchettes.
Ou encore :
4 bûchettes × 2 = 8 bûchettes ;
2 bûchettes × 4 = 8 bûchettes ;

et passer ensuite à l'expression abstraite :

$4 \times 2 = 8$; $2 \times 4 = 8$; $8 \times 1 = 8$.

Disposer l'opération comme dans la pratique :

$$\begin{array}{cccc} 4\text{ b.} & 2\text{ b.} & 8\text{ b.} & 1\text{ b.} \\ \times\ 2 & \times\ 4 & \times\ 1 & \times\ 8 \\ \hline 8\text{ b.} & 8\text{ b.} & 8\text{ b.} & 8\text{ b.} \end{array}$$

Enfin, continuer l'initiation à la division en montrant que 4 est contenu 2 fois dans 8 et 2, 4 fois. Faire dire : dans 8 il y a 2 fois 4, il y a 4 fois 2. Faire de nombreuses opérations manuelles. Apprendre à disposer pratiquement l'opération, mais ne pas insister.

$$\begin{array}{r|l} 8 & 2 \\ 0 & 4 \end{array} \qquad \begin{array}{r|l} 8 & 4 \\ 0 & 2 \end{array}$$

III. **Petits problèmes.**

1. *Jean avait 3 billes, il en gagne 2, puis encore 2. Combien en a-t-il?*

2. *J'achète 2 mètres de toile, puis encore 6 m. Combien de mètres ai-je acheté?*

3. *La maman de Pierre lui a donné 8 f. pour faire des courses, il a dépensé 4 f. Combien lui reste-t-il?*

4. *Deux petits garçons ont bien travaillé, ils ont eu chacun 4 bons points. Combien ensemble ont-ils eu de bons points?*

5. *Je veux partager 8 gâteaux entre 4 enfants. Combien chacun aura-t-il de gâteaux?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les parallèles.

1. Partir de faits d'observation des élèves. Avez-vous vu les rails du chemin de fer? Se rencontrent-ils? Même si on les prolonge très loin? Il en serait de même des deux montants de l'échelle, des bords de votre cahier.

2. On dit que des droites qui ne pourraient se rencontrer si loin qu'on les prolonge sont des droites parallèles.

3. Citez des droites parallèles dans la classe : les bords de la table, du tableau, les montants de la porte. En dehors de l'école : les bords de la route, les poteaux télégraphiques, les fils électriques, etc.

Exercices. — 1. *Tracez deux lignes parallèles sur votre cahier.*

2. *Placez les deux bras parallèlement de façon qu'ils soient horizontaux, verticaux, obliques.*

3. *Disposer deux règles sur la table en des positions différentes, mais de façon qu'elles soient toujours parallèles.*

4. *Toutes les verticales sont-elles parallèles? Toutes les horizontales sont-elles parallèles?*

Problèmes sur l'addition et la soustraction combinées.

1. *Jean joue aux billes, il commence avec 14; il en gagne 9 et en perd 10. Combien en a-t-il à la fin du jeu?* RÉPONSE. ➔ **13 billes.**

2. *Un fermier va au marché, il vend son veau 327 f., ses poulets 225 f., un mouton 125 f. Il dépense 253 f. Combien rapporte-t-il chez lui?*

SOLUTION :

Le fermier a reçu : 327 f. + 225 f. + 125 f. = 677 f.
Il rapporte chez lui : 677 f. — 253 f. = 424 f.

3. *Imaginez un problème dans lequel il y aura à faire une addition, puis une soustraction.*

4. *Louis a 39 billes; Jean 42. Ce dernier gagne 16 billes à son camarade. Combien chacun d'eux en a-t-il maintenant?* RÉPONSE. ➔ **Louis a 23 billes; Jean, 58.**

5. *Une cuisinière achète un poulet 23 f., un gigot 55 f., des légumes 8 f. Il lui reste 12 f. Que pouvez-vous connaître?*

Remarque. — *Si le sens des opérations a bien été compris par l'enfant, l'explication du problème doit être très sommaire.*

Calcul mental.

Table de multiplication par 8.

1. **Apprendre, en utilisant les procédés qui ont déjà été indiqués plus haut, la table de multiplication par 8.**

APPLICATIONS. — *Exercices par le procédé Lamartinière.*

a. *Il y a 8 tas de 7 boîtes de sardines à la devanture de l'épicier. Combien y a-t-il de boîtes en tout?*

b. *J'ai 72 bonbons, je les partage entre 8 enfants. Quelle est la part de chacun?*

2. **Ajouter et retrancher 8.**

a. Compter de 8 en 8 de 16 à 64.

b. Décompter de 8 en 8 de 52 à 4.

c. Calculer rapidement :

$8 + 3 - 5 + 7 - 2 + 4 =$; $7 + 8 - 3 + 2 =$.

d. Donner de nombreux problèmes simples portant sur les notions déjà étudiées.

COURS MOYEN

Le rectangle (surface).

Problème. — *Calculer la surface d'une feuille de carton ayant 5 dm. de long et 3 dm. de large.*

Opérer par quadrillage : on trouve 3 bandes de 5 dm² et la surface est : 1 dm² × 3 × 5 = 15 dm²., d'où la règle :

S = L × l = B × h.

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithm.** C. préparatoire en 4 cahiers. Ch. cahier.. **1.20**

REMARQUES. — Les deux dimensions sont exprimées avec la même unité.

Problème. — *Un jardin rectangulaire a une surface de 45 ares, sa longueur vaut 150 m. Quelle est sa largeur?*

La largeur du jardin est : 1 m. $\times \frac{4\,500}{150} = 30$ m.

Et d'une façon générale on a :

$$L = \frac{S}{l}; \quad l = \frac{S}{L} \quad \text{ou} \quad B = \frac{S}{h}; \; h = \frac{S}{B}.$$

Problèmes sur le carré et le rectangle.

1. *Montrer que la surface d'un carré est la moitié de celle du carré construit sur sa diagonale.*

(On obtiendra facilement le résultat en menant par chaque sommet une parallèle à chaque diagonale ; on obtient ainsi un carré ayant pour côté la diagonale et dont la surface est double de celle du carré primitif.)

2. *Une maison a 10 fenêtres, chacune d'elles a 8 carreaux dont les dimensions sont 40 cm. et 25 cm. La pose revient à 40 f. 25, le verre vaut 25 f. le m². A combien revient le vitrage de cette maison?* RÉPONSE. → **240 f. 25.**

3. *Un champ rectangulaire est entouré d'une clôture qui a coûté 5 f. le mètre. Sachant que la dépense s'est élevée à 1 800 f. et que la longueur du champ vaut 3 fois sa largeur, calculer ses dimensions et sa surface en ares.* RÉPONSE. → **45 m.; 135 m.; 60 a. 75.**

4. *Un terrain rectangulaire a 52 m. de long et même périmètre qu'un carré de 45 m. de côté. Quelle est sa valeur à 375 f. l'are.*

SOLUTION :

Périmètre du champ carré : 45 m. × 4 = 180 m. = périmètre du rectangle.

Demi-périmètre du rectangle : 180 m. : 2 = 90 m.

Largeur du rectangle : 90 m. — 52 m. = 38 m.

Surface du rectangle en m² : 38 × 52 = 1 976 m².

Prix du terrain rectangulaire : 375 f. × 19,76 = 7 410 f.

5. *Un terrain rectangulaire et un terrain carré ont même superficie; le côté du carré vaut 45 m., la largeur du rectangle vaut 27 m. Quelle est sa longueur?* RÉPONSE. → **75 m.**

La multiplication des nombres entiers (revision).

Le mécanisme de la multiplication doit être acquis. On se bornera donc à une revision rapide. On suivra le plan suivant :

I. Sens de l'opération. — Multiplication, addition abrégée ; définir le multiplicateur, le multiplicande, le produit. Le produit est toujours de même nature que le multiplicande. Insister sur l'écriture correcte de la multiplication. Ex. : Prix de 14 poulets à 15 f. = 15 f. × 14 = 210 f.

II. Étude des principaux cas. — 1. Multiplicateur et multiplicande n'ont qu'un chiffre : résultat donné par la table de multiplication qui doit être sue par cœur.

2. Le multiplicande a plusieurs chiffres, le multiplicateur un seul : Exemple 49 × 8. Concrétiser à l'aide du système métrique ; on a :

8 fois 49 m. = 8 fois 4 dam. + 8 fois 9 m. = 32 dam. + 72 m. = 32 dam. + 7 dam. + 2 m. = 39 dam. + 2 m. = 392 m.

Montrer que le dispositif pratique et le mécanisme de la retenue ne sont que la traduction de l'opération précédente.

3. Le multiplicateur se termine par un zéro. Ex. : Prix de 50 m. de drap à 62 f. le m.? 50 m. = 5 dam.

Prix d'un dam. : 620 f.

Prix de 5 dam. : 620 f. × 5 = 3 100 f.

Énoncer la règle.

4. Le multiplicateur est quelconque : 242 × 36 peut s'écrire : 242 × 30 + 242 × 6 = 7 260 + 1 452 = 7 812.

Montrer que le dispositif employé n'est que la traduction de l'opération précédente.

```
  242
× 36
1 452
+ 7 260
8 712
```

ÉTUDIER LES CAS PARTICULIERS SUIVANTS. — 1. Les deux termes du produit sont terminés par des zéros.

2. Des zéros sont intercalés au multiplicateur.

Problèmes.

1. *Un marchand de vin achète 30 barriques à 420 f. l'une. Combien a-t-il dépensé? Dire, sans faire l'opération, combien il aurait dépensé en plus en payant chaque barrique 430 f.* RÉPONSE. → **300 f.**

2. *Étant donné le produit : 7 200 × 39 = 280 000, écrire le produit 7 210 × 39 sans faire la multiplication.* RÉPONSE. → **Le produit augmente de 390.**

3. *Que devient un produit quand on augmente le multiplicande de 8 sans changer le multiplicateur?* RÉPONSE. — **Le produit augmente de 8 fois le multiplicateur.**

4. *Que devient un produit quand on augmente de 2 le chiffre des dizaines du multiplicateur sans changer le multiplicande?* RÉPONSE. — **Le produit augmente de 20 fois le multiplicande.**

Rendre un nombre décimal 10, 100 fois plus grand ou plus petit.

EXEMPLES. — Comparer les longueurs 3 m. 45 et 34 m. 5, on peut écrire : 3 m. 45 = 345 cm., et 34 m. 5 = 345 dm. Or les dm. sont 10 fois plus grands que les cm., donc 345 dm. ou 34 m. 5 est 10 fois plus grand que 345 cm., ou 3 m. 45. En comparant les nombres 34,5 et 3,45, on a : 34,5 = 345 dixièmes ; 3,45 = 345 centièmes, or les dixièmes sont 10 fois plus grands que les centièmes, donc : 34,5 = 3,45 × 10. Prendre d'autres exemples et énoncer la règle :

Pour rendre un nombre décimal 10, 100... fois plus grand, on déplace la virgule de 1, 2... rangs vers la droite.

Opérer de la même façon quand il s'agit de diviser par 10, 100... Prendre toujours le système métrique pour concrétiser.

Exercices. — 1. *Rendre les nombres suivants 100 fois plus grands ou plus petits; 1 000 fois plus grands ou plus petits.*

0,45; 4,772; 94,834; 0,0024.

2. *Combien de fois :*

0,0125 est plus petit que 1,25.

124,32 est plus grand que 1,2432, etc.

3. *Compléter les opérations suivantes :*

1,247 × . = 124,7; 1,2437 : . = 0,012347.

0,00356 × . = 356; 0,0129 : . = 0,000129.

Calcul mental.

Soustraction d'un nombre de 2 ou 3 chiffres d'un nombre de plusieurs chiffres.

On étendra les règles étudiées précédemment à des nombres plus grands. On pourra :

a. Arrondir les chiffres : 752 — 287.

On dit : 752 — 300 = 452 ; 452 + 13 = 465.

b. Retrancher les unités des différents ordres du petit nombre en commençant par les unités les plus élevées :

752 — 200 = 552 ; 552 — 80 = 472 ; 472 — 7 = 465.

Exercices (par le procédé Lamartinière).

1. EFFECTUER LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

872 — 344; 628 — 429.

535 — 229; 725 — 387.

2. **Problèmes.**

a. *Un fût d'huile pèse plein 324 kg., vide il pèse 54 kg. Quel poids d'huile contient-il?*

b. *Je veux revendre une table 425 f. en faisant un bénéfice de 135 f. Quel est le prix d'achat de la table?*

c. *Jean a dans son petit sac 287 billes; il n'en possédait en arrivant en classe au 1er octobre que 129.*

JOLLY. L'arithmétique en riant au cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Charlemagne.

MATÉRIEL. — *Carte de l'empire de Charlemagne.* **Gravures :** *le dôme d'Aix-la-Chapelle, le trône de Charlemagne. Statuette figurant celui-ci.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Faire connaître la personne de Charlemagne et montrer que, par son activité, il fut tout le contraire d'un roi fainéant. Il fut grand par la guerre : 53 expéditions contre les Saxons, les Lombards, les Musulmans, son couronnement en 800. Il fut grand par la paix : sage organisation de l'empire (capitulaires et envoyés du maître), protection accordée aux savants, développement du commerce. Mais, malgré ces progrès, les hommes du temps de Charlemagne mènent une vie encore bien barbare (chaumières misérables, ameublement primitif, habitudes de violence).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Une chasse de Charlemagne. — Ayant reçu du roi Charles une invitation pour la grande chasse à l'auroch, les barons d'Eitelsburg emmenèrent Dieudonné, en qualité de rabatteur et de dépeceur. Il embrassa la bouvière sa mère, suivit le train des barons et arriva dans la ville où Charles tenait sa cour. A distance, Dieudonné vit le jeune roi, le grand roi, le champion de la foi contre les Saxons qui adorent une pierre, et contre tous les impies. Une simple robe blanche couvrait la cotte de Charles, deux cordes attachaient ses éperons de fer, et sa couronne, la couronne de Clovis, ne portait aucun ornement : mais il était le plus beau, le plus grand, le plus courageux. Dans les bois, il allait le premier à l'auroch, et le premier enfonçait son épieu dans la gueule de la bête qu'il achevait sans aide. Dieudonné vénéra l'homme que sa mère adorait. A travers champs, taillis et fondrières, il trouvait toujours moyen d'assister à la vaillance du roi. Il se souciait peu des dames et barons hautains, se faufilait derrière Charles et ne se réjouissait que de ses victoires.

Il admirait ainsi, caché par un buisson, la prouesse du roi qui, loin de la troupe des chasseurs, affrontait un auroch. Ferme, appuyé sur sa jambe gauche tendue, le genou droit ployé, l'épieu à l'épaule, Charles attendait une femelle qui semblait flairer le sol. Les cris de rabatteurs distants emplissaient la futaie, et de menus gibiers traversaient la clairière, mais Charles ne se détournait point. Il ne voyait pas survenir un deuxième auroch, le mâle, qui balançait sa tête velue, aiguisait ses défenses sur les racines et s'approchait au secours de la femelle. Dieudonné n'avait pas d'épieu ; il ne possédait que son poing gauche et son couteau court dans sa main droite ; mais il bondit quand l'auroch mâle, derrière Charles, labourant le sol de son mufle, se ramassa pour charger. Dieudonné frappa. La pointe du couteau rebondit sur le crâne, et la bête se retourna, courut au bouvier. Ses petits yeux étincelaient, le sol tremblait sous ses sabots... Regardant par-dessus son épaule, afin de mieux mesurer son coup, Dieudonné fuyait, tournait autour des arbres, des buissons, et, pendant ce répit, Charles dépêchait sa bête. Alors, Dieudonné se laissa choir, et, tandis que l'animal, surpris, le reniflait, lui enfonça le couteau dans la gorge. Le coup n'était pas noble, mais l'auroch s'écroula, le cou béant.

« Qui donc es-tu ? demanda Charles.

— Dieudonné, bouvier d'Eitelsburg, répondit le rabatteur, tremblant de crainte.

— Pourquoi, sans épieu, viens-tu de risquer ta vie pour moi ?

— La vie du roi Charles est plus précieuse que la mienne. Le Christ a besoin de toi.

— Qu'était ton père ?

— Je ne sais pas. Je crois qu'il n'était pas chrétien. Je veux lui gagner le ciel.

— Tu m'as sauvé la vie. Je te rachèterai tout à l'heure à ton maître. Tu mérites de porter l'épée. Sois-moi fidèle, et, si Dieu me protège, tu ne regretteras pas d'avoir voulu mourir pour Charles... » (M. LARROUY, *La race immortelle*, Libr. Plon.) — Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 62-63, Libr. Nathan.

COURS MOYEN

Réforme et guerres de religion (revision).

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* **Gravures :** *portraits des personnages essentiels de l'époque, scènes cruelles.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La diffusion de la Bible en français et des textes évangéliques par l'imprimerie avait fait apercevoir un idéal de simplicité, qui condamnait certains abus d'un clergé parfois plus soucieux de profits matériels et de plaisirs que de direction spirituelle. La Réforme ne voulait être qu'un retour vers des formes plus pures du christianisme primitif. Tous les esprits éclairés demandaient une réforme : l'Église catholique réalisera sa propre réforme au Concile de Trente et avec les Jésuites.

II. Mais les paroles, les actes des luthériens firent peur et, bientôt, on brûla les Réformés comme des hérétiques. L'ère des guerres religieuses s'ouvrait. Assassinat du duc F. de Guise. Coligny. La Saint-Barthélemy (1572). La Ligue. Assassinat d'H. de Guise, d'Henri III. La France fut couverte de ruines et le théâtre des pires horreurs.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Scène des luttes religieuses à Paris. — Le culte réformé demeurait encore secret. Il avait lieu souvent dans la maison de la rue des Marais où un nommé le Vicomte tenait un hôtel garni. Ceux qui venaient de Genève et d'Allemagne y descendaient de préférence. Elle était le centre du protestantisme parisien... Un coup de force fut décidé, avec l'aide de la police, sur la « petite Genève »... On choisit le vendredi, jour où l'on espérait surprendre dans l'hôtellerie les réformés mangeant de la viande un jour maigre... La maison du Vicomte est rudement assaillie. Il y avait autour de la table quatorze ou seize personnes. Quatre font tête, les armes à la main, entre autres les deux frères Saucelles, gentilhommes d'Anjou, qui sortent l'épée au poing et renversent les quarante hommes du guet, permettant ainsi aux gens de l'assemblée de prendre la fuite. Le Vicomte fait son devoir d'hôtelier ; il apaise le conflit. Un sergent est blessé ; les autres pénètrent dans la maison vide où ils trouvent l'or et l'argent que les hôtes déposaient en garde chez l'hôtelier. Le Vicomte est emmené prisonnier, ainsi que sa femme, ses petits enfants et son vieux père tout caduc. Les sergents portent en triomphe, devant lui, un chapon lardé, la chair crue du garde-manger, n'en ayant pas trouvé de cuite. Car rien ne pouvait rendre les réformés plus odieux aux yeux du peuple.

Les sergents font également prisonnier le bailli de Saint-Aignan, dans une maison voisine où logeait un gentilhomme nommé la Fredonnière qui veut défendre ses meubles. On le fouille, et on trouve sur lui certains mémoires contenant des remontrances au roi et à ses États, tant sur la religion que sur la politique... Le pauvre Vicomte, qui suivit à la prison son chapon lardé, y décéda avant son procès. Son vieux père et sa belle-fille furent si mal traités

AMMANN et COUTANT. **Histoire de France.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

qu'ils moururent en grande pauvreté et langueur... L'affreuse époque, dont on voudrait voir les pages sanglantes arrachées du livre de notre histoire... (D'après P. CHAMPION, *Mon vieux quartier*, Libr. Grasset.)

COURS SUPÉRIEUR

Croisades et papauté.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques.* **Gravures :** *un pape, un empereur, un croisé, château de Canossa, palais d'Anagni.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La papauté. Le gouvernement de l'Église par la papauté date du moyen âge. Étapes successives : le gouvernement de l'Église rendu indépendant de tout souverain (les États du pape : Pépin le Bref et Charlemagne ; le pape élu par des prêtres) ; essai pour faire reconnaître la suprématie du pouvoir pontifical par les rois et les empereurs : vers l'apogée du pouvoir pontifical (de Léon IX à Grégoire VII : querelle du Sacerdoce et de l'Empire, Canossa) ; l'apogée aux XIIe et XIIIe siècles : Innocent III et la théocratie papale ; le déclin sous Boniface VIII (conflit avec Philippe le Bel, les papes d'Avignon).

II. Les croisades. Causes diverses. Principales croisades (1re et 4e). Résultats. Part prise par la France aux croisades et influence française en Orient.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Théocratie papale. — Le titre qu'Innocent III affectionne et qui revient constamment sous sa plume est celui de « vicaire de Jésus-Christ et successeur du prince des apôtres »... Il est « le vicaire de Celui dont le royaume n'a pas de limites ». Il est « le représentant de Celui à qui appartient la terre et tout ce qu'elle contient et tous ceux qui l'habitent ». Il se proclame le plénipotentiaire « de Celui par qui règnent les rois et gouvernent les princes et qui donne les royaumes à qui bon lui semble »... On pourrait penser que ces textes visent seulement le pouvoir du pape sur l'Église. Mais il y en a d'autres qui les précisent. « Nous avons été placés, dit Innocent III, parmi les princes ; bien plus, au-dessus des princes, puisqu'il nous appartient de les juger. » Il dit encore : « Le Christ n'a pas seulement laissé à Pierre l'Église universelle, mais tout le siècle à gouverner. » Toutefois, « il peut gouverner directement ou par des intermédiaires, notamment dans les affaires séculières ». Dès lors, la différence entre les deux pouvoirs ne consiste pas en ce que l'un est spirituel et l'autre temporel, mais dans le fait que l'un est unilatéral et ne s'exerce que sur le domaine séculier, tandis que l'autre est double, bilatéral, et s'étend à la fois sur les choses temporelles et sur les spirituelles. Innocent III l'exprime en propres termes : « Aux princes a été donné le pouvoir sur la terre ; au sacerdoce a été attribué le pouvoir sur la terre et dans le ciel. La puissance des premiers atteint seulement les corps, celle du second atteint les corps et les âmes. » (*Tu es Petrus*, Libr. Bloud.) — Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 163-168, Libr. Nathan.

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Neiges et glaciers.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Indiquer les conditions de formation de la neige, des névés, des glaciers. Dire quelques mots des divers types de glaciers, des mouvements des glaciers, de leur répartition, de leur action sur le relief. Décrire le paysage « glaciaire ».

MATÉRIEL. — *Planisphère. Carte à grande échelle d'un glacier, d'une région jadis soumise à l'action glaciaire. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Dans les régions de montagnes, observer les variations de la limite des neiges avec les mois et les saisons. Coupe schématique d'une vallée glaciaire.

LECTURE I. — **Les avalanches.** — ...Cette neige bienfaisante ne va pas, elle non plus, sans avatars : les avalanches ; car avec sa neige pulvérulente et instable du fait du froid sec et de la raideur des pentes, le val de Chamonix est un site de prédilection pour les avalanches : avalanches de poussière et de neige folle le plus communément quand la tourmente fait rage, et ce sont les plus imprévues et les plus redoutables ; avalanches superficielles ou de neige fraîche glissant sur le miroir de glace de la vieille neige ; avalanches de fond, plus rares et au dégel du printemps seulement, opérant dans le manteau des pentes, et à même le terrain, d'innombrables stries verticales, prélude du décollement général et de la fusion du manteau.

Elles sont toujours en fonction de la fréquence et de l'abondance des chutes. Celles de 1919, du printemps et de fin décembre 1923, ont été particulièrement sévères. Toujours leurs menaces s'appesantissent sur les bois, les champs, les maisons, les routes, la voie ferrée, qu'elles rafient, bousculent malmènent ou interceptent. Elles remontent parfois sur le versant opposé en barrant le cours de l'Arve, sans danger il est vrai, parce que l'eau de retenue n'y pratique que très lentement et petit à petit sa trouée et son tunnel de fusion.

Les gens eux-mêmes, surpris en route ou chez eux, en pâtissent quelquefois. Aux Houches, le 15 janvier 1843, une avalanche emporta deux maisons, quatre chalets et fit quatre morts. A Chamonix, celle de l'aiguille de Charlanoz, le 15 février 1847, surprit cinq maisons et fit sept victimes ; celle du Grepon, à la Frasse, en fit encore une le 4 mars 1889 ; aux Houches, deux ouvriers furent électrocutés en décembre 1923 par la chute de la ligne électrique abattue par l'avalanche. Le Montjoie doit à la structure de sa vallée d'être moins malmené, sans être cependant indemne et, comme dans le val de la Doire, inhabité l'hiver, ce sont les chalets de la haute vallée qui payent pour les gens.

Au surplus, ces avalanches descendent rarement « les mains vides ». Elles sont de trop complaisants terrassiers ou bûcherons, et, de tout temps, leurs épaves furent un objet de spéculation âprement disputé. Dès 1386, aux prieurs de Chamonix qui prétendaient à la propriété de tous les bois entraînés par les avalanches, un accord limitait ce droit à ceux provenant des forêts communes et entraînés sur les communs et à la moitié seulement de ceux que l'avalanche poussait sur les fonds particuliers.

F. GEX.
(*Dans les Alpes françaises.*)

LECTURE II. — **La Mer de Glace.** — Dès que vous êtes parvenus à votre observatoire, vous apercevez, immédiatement au-dessous de vous la Mer de Glace à laquelle Tyndall aurait voulu un autre nom ; ce long ruban, encaissé dans les berges de ses moraines donnant plutôt, même au premier coup d'œil,

BERNARD et REDON. **Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élémentaire... 6.20**

LANGUE FRANÇAISE

Au coin du feu. Veillées.

COURS PRÉPARATOIRE

Une veillée autrefois.

C'est un très vieux grand-père qui raconte ses souvenirs d'enfance.

Les longues veillées d'hiver réunissaient la famille autour de la haute cheminée de pierre. Nous étions assis en demi-cercle, devant l'âtre où flambaient d'énormes bûches. Grand-père était au coin du feu, à la place d'honneur ; il aimait à attiser les bois, avec le long tube d'acier qui servait de soufflet ; moi, tout petit, à l'autre coin, j'avais pour siège la monumentale salière de bois que possédait chaque ménage. Les femmes filaient des quenouilles de chanvre sur le rouet ou tricotaient en silence les pieds sur leur chaufferette de cuivre. La lampe ancienne, accrochée à la cheminée, fumait. Parfois on l'éteignait, par économie, seule la flamme du foyer éclairait et découpait des ombres fantastiques sur les murs blanchis à la chaux, et sur le plafond aux grosses poutres saillantes. Au pied du lit, la grande horloge, au cadran en faïence, dressait sa longue gaine où l'on voyait briller le balancier de cuivre.

Grand-père racontait les vieilles histoires du village, et des contes auxquels nous ne croyions pas. Il en était très affligé. « Dans mon enfance, disait-il, tout le monde croyait ce que les anciens racontaient. »

COMPARONS. — Cette veillée ancienne à celle que nous passons aujourd'hui. — Avons-nous encore cette vieille cheminée ? — Brûlons-nous encore du bois ? — Nous servons-nous encore d'un soufflet, d'un canon à attiser ? — Y a-t-il encore cette salière ? — Que font les femmes d'aujourd'hui — Filent-elles encore ? — Pourquoi avaient-elles des chaufferettes ? — S'éclaire-t-on encore avec une lampe ? — Avec quoi s'éclaire-t-on encore ? — Comment sont les murs de nos maisons ? — Et le plafond ? — Avons-nous encore ces vieilles horloges ? — Croyons-nous encore aux histoires ? — Comment vivaient ces vieilles gens ?

VOCABULAIRE ORAL. — On s'éclaire avec des *lampes*, ou des *bougies*. Leur lumière est *douce*, et *faible*. La flamme du feu *éclairait* peu. Aujourd'hui, nous nous éclairons *au gaz*, à *l'électricité*. Pour *allumer* le feu, nous nous servons d'*allumettes*. Les fumeurs aiment mieux un *briquet*. Les automobiles ont des *phares* pour voyager la nuit. Les voitures ont des *lanternes*. Les cyclistes ont à l'arrière un *feu* rouge. Autrefois, on s'éclairait *à la chandelle ;* et plus anciennement encore avec des *torches*.

CONJUGAISON ORALE. — Je m'éclaire à l'électricité. Je n'ai pas besoin d'allumettes. Je ne tourne qu'un bouton. Je me chauffe avec le chauffage central. Je n'use que du coke. Je n'aime pas avoir froid.

Remplacer *je* par : *Jean, Pierre et Jean, nous, tu, vous*. Commencer la phrase par : *hier, autrefois, jadis*... — Remplacer par l'*année prochaine*. — Faire interroger : *T'éclaires-tu*...

RÉCITATION

Allumez un grand feu.

Allumez un grand feu ! Faites flamber dans l'âtre
Des pommes de sapin à la flamme bleuâtre.
Écoutez ! L'ouragan se déchaîne, et sa voix
Hurle pendant la nuit comme un chien aux abois.
Le froid pique, le givre a fleuri la fenêtre.
Sur les chenêts trapus, jetez des troncs de hêtre ;
Que les pommes de pin pétillent au milieu.
Jetez-en plus encore : allumez un grand feu !

A. THEURIET. (*Poésies Sylvines*, Lemerre.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Devant le feu ami.

Devant le feu, le chat et le chien, l'un sous le nez de l'autre, regardaient fixement la flamme et levaient par saccades leurs pattes brûlées par le carrelage. Moi, je leur faisais face, assis sur la pierre du foyer. La flamme dansait, son ardeur me piquait les jambes. Je lisais mes leçons ou les exploits de la Longue Carabine. Les animaux amis venaient me pousser la main de leur tête caressante. Mais j'étais bien loin, aux bords des Grands Lacs, et je m'irritais qu'on osât troubler mon rêve. Comment le chat l'aurait-il su ?

D'après H. LUC.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Combien de personnages dans cette scène ? — Que font-ils ? — A quoi pense l'enfant ? — Pourquoi s'irrite-t-il ? — Les animaux aiment-ils le feu ? — Montrez que l'enfant est perdu dans sa lecture.

Mots. — *Saccade :* mouvement brusque, irrégulier. Une parole saccadée. Contraire : une parole régulière. — *Ardeur* (ardent) : chaleur très forte. — *Ardent :* le soleil ardent, un cheval ardent ; un élève ardent à l'étude. — *Exploits :* actions d'éclat accomplies en guerre. — *Exploiter* une forêt (en tirer profit). — *S'irriter :* se mettre en colère. Un enfant irritable (qui se met aisément en colère). Équivalent : colérique.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La flamme est *claire*, elle *danse*, *lèche* la marmite ; elle *illumine* la salle, *éclaire* le visage de l'enfant. Les *langues* de la flamme sont aiguës comme des *dards*. Le feu *pétille*, lance des *étincelles* ; les *braises* ardentes rougeoient ; les *tisons* fument. Le feu *flambe* clair. Réchauffons-nous à cette bonne *flambée*. J'*attise* le feu qui s'éteint. Cette bûche *prend* mal, elle ne flambe pas, elle *charbonne*.

ORTHOGRAPHE. — Flamme, flamber, une bonne flambée ; une couleur flamboyante ; un chapeau flambant neuf ; enflammer, des flammèches.

Dictée. — La flamme agile lèche la marmite de fonte, elle l'enveloppe de ses langues ardentes, elle s'ouvre, se partage et s'écrase à la fois.

GRAMMAIRE. — Le féminin de l'adjectif qualificatif. — On dit : la Longue Carabine, leur tête caressante ; on aurait dit le long fusil, le front caressant.

Avec des noms féminins, l'adjectif a une forme différente de celle qu'il a quand les noms sont masculins.

1. **Exercice.** — Employer les adjectifs : *mur, pur, dur, obscur* avec les noms : *pomme, eau, pierre, nuit*.

Même exercice avec : *clair, noir, fier ; lourd, fort, court ; méchant, prudent ; léger, régulier, dernier*.

2. Employer : *neuf, bref, sec, vif* au féminin.

3. Même exercice avec : *heureux, menteur ; bon, paysan*, etc...

4. Faire écrire la forme masculine : *peureuse, légère, habituelle, glaciale, folle, sale, amicale, frêle, rapide, nouvelle, sèche, vieille*.

5. Faire analyser les adjectifs : Une enfant désagréable ; — Une chèvre sauvage ; — Un âne sobre ; — Un large couvercle.

6. Trouver le *genre* des noms : L'incendie furieux, l'orage menaçant, deux centimes neufs. — L'enfant blonde. — L'aéroplane ronflant. — L'orchestre bruyant. — L'enterrement fut imposant.

2. Combustibles.

Le cyprès gommeux flambe tout de suite avec une grande flamme chaude ; l'épinette et le merisier brûlent régulièrement et font un feu soutenu, le bouleau au grain serré et poli comme du marbre ne se consume que lentement et montre encore des braises rouges à l'aube d'une longue nuit d'hiver. A chaque instant, quelque membre de la famille

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS. Cours préparatoire. 4.50

allait chercher deux ou trois bûches, de cyprès le matin, d'épinette dans la journée, de bouleau le soir et les poussait sur les braises encore ardentes.

D'après L. HÉMON.
(*Maria Chapdelaine.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — **Trois essences de bois aux qualités très différentes.** — Quelle est celle du cyprès ? (*Bois très inflammable, brûle avec chaleur à cause de la gomme* (résine) *qui l'imprègne.*) — Celle du merisier ? (*Sa combustion est longue, elle dure avec la même chaleur.*) — Celle du bouleau ? (*Dure très longtemps et brûle très lentement.*) — D'où trois emplois divers de ces bois, à trois moments de la journée. — Pourquoi du cyprès le matin ? (*Réveiller le feu.*) — De l'épinette dans la journée ? (*Maintenir un feu égal.*) — Du bouleau le soir ? (*Faire durer le feu jusqu'au matin.*)

Mots. — *Feu soutenu,* qui ne se ralentit pas : une marche soutenue. — Une voix bien soutenue. — *Consume* (brûle entièrement) : consumer sa fortune. — *Grain.* Le grain du bois, de la pierre, de l'acier, parties dures, qui forment le bois, la pierre, etc... — *Gommeux* (résineux) : matière très inflammable.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Le bois est un excellent *combustible ;* l'essence de pétrole est très *inflammable ;* le feu a *consumé* cette bûche. Un *brasier* ardent brûle sans flammes. Cette maison *fut embrasée* en rien de temps. Le feu *couve* sous la cendre. — 2. On faisait jadis du feu sur l'*âtre ;* le bois était posé sur des *chenêts.* Le *poêle* a remplacé ces flambées, puis le *calorifère.*

ORTHOGRAPHE. — Chauffer, chaud, réchaud, chaudière, chaudron, chauffage.

Dictée. — Mille voix bruissent dans le bois embrasé, la bûche chante, plaintivement ; l'écorce se crispe et craque ; une explosion éclate et des gerbes d'étincelles illuminent la cheminée obscure.

CONJUGAISON

Le passé composé (1er et 2e groupes).

A. Étude du verbe *avoir* au présent.

Insister sur : il *a,* tu *as,* j'*ai,* ils *ont.* — Apprendre à distinguer *a* de *à.*

B. Au lieu de dire : je regardai la flamme, on dit plus volontiers : j'*ai* regardé, tu *as*... etc...

Expliquer **passé composé** : *regardé* provient de *regarder.* — **Noter** que *ai* et *é* ont le même son.

Exercices. — 1. Conjuguer au passé composé les verbes : *danser, sauter, allumer, attiser, brûler.*

2. Conjuguer avec mots intercalés entre l'auxiliaire et le participe : J'ai *bien* chanté ; j'ai *beaucoup trop* joué ; j'ai *longuement* admiré... etc. — A la forme négative. 3. A la forme interrogative, ou avec inversion du pronom. Combien de fois *ai-je allumé* un feu de branches mortes ? Verbe *être :* j'ai été. 4. Passés composés des verbes du 2e groupe : la flamme a jailli ; comparer à la flamme jaillit (présent, ou passé simple).

3. La crainte du feu ennemi.

Les incendies naissaient souvent, soudains, terribles. Les toits de chaume, les greniers pleins de foin et de paille, les meules nombreuses leur donnaient des forces et des ailes. Les flammèches volaient, une maison allumait l'autre, c'était l'épouvante et l'impuissance. On craignait les metteurs de feu plus que tout au monde. J'ai veillé ou plutôt dormi, près des maisons, dans les prés humides, une pique au poing. C'est par crainte du feu que les mendiants étaient reçus sans mauvaise grâce, qu'ils avaient leur place à table, avec leurs couteaux où nous admirions une cuiller et une fourchette, avec leurs récits pleins de vérités, pleins de mensonges.

H. LUC.
(*Le feu.* Manuel général, 7, 1, 33.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi craignait-on l'incendie ? — Pourquoi les gens se sentaient-ils impuissants ? — Que faisaient les paysans ? — Qui craignaient-ils ? — Pourquoi ? — Quelle était la conséquence de cette crainte ?

Mots. — *Soudains* (adjectif) : avec brusquerie, de façon inattendue. — *Forces et ailes :* les incendies prenaient de l'importance par suite de la grande quantité de matériaux inflammables — *Impuissance :* les paysans ne pouvaient arrêter l'incendie, — *Veillé ou plutôt dormi :* l'enfant succombait au sommeil, alors qu'il devait demeurer éveillé. — *Sans mauvaise grâce :* pourquoi ne dit-on pas *de bonne grâce ?* — Pourquoi n'a-t-on pas dit : *pleins de vérités et de mensonges ?*

ORTHOGRAPHE. — Incendie, incendiaire. — Cendre, cendrier. — Épouvante, épouvantail. — Cuiller, cuillerée. — Poing, poignet.

Dictée. — Les incendies naissaient souvent. On craignait les metteurs de feu, plus que tout au monde. J'ai veillé, ou plutôt dormi, près des maisons, une pique au poing. C'était l'épouvante.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — C'est par crainte du feu que les mendiants étaient bien reçus.

Transformer les phrases suivantes à l'exemple du modèle ci-dessus. — Les blés étaient rentrés toute la journée par crainte de l'orage. — Les paysans sonnaient les cloches par frayeur du tonnerre. — Les pêcheurs amorçaient abondamment par espoir d'une bonne friture. — Les élèves s'appliquaient par désir de bien faire. — Les enfants obéissaient sur-le-champ par amour de leur mère.

Inventons. — Compléter : C'est par (*erreur*) que ce chasseur a tué un ami. — C'est par (*hasard*) que j'ai retrouvé cette clef perdue. — C'est par (*amusement*) que j'ai raconté ce mensonge. — C'est par (*étourderie*) que j'ai commis cette faute. — C'est par (*ignorance*) que tu t'es trompé. — C'est par (*négligence*) que j'ai laissé se perdre ces fruits.

Notons. — La flamme *court* dans les herbes sèches. — Le gazon ras *grésille* sous la flamme rapide. — Les bûches vertes *suent.* — Le poêle *crache* ses escarbilles rouges. — La fumée opaque se tord *lourdement.* — Les cheminées *vomissent* de fumées.

RÉCITATION

Fumées.

Dominant l'usine en labeur,
Les toits où siffle la vapeur,
Hautes, vers le ciel gris dardées,
Fusent les rouges cheminées.

Sans arrêt dans le jour diffus,
Silencieuses et vivantes,
Les fumées opaques et lentes,
Déroulent leurs anneaux confus.

Elles s'étirent, s'égrisent,
Forment des spires, des rinceaux,
Tissent un étrange écheveau
Et, lentement, s'évanouissent...

Au long des jours et des années,
La ville respire, fiévreuse,
Une haleine chaude et visqueuse,
Les senteurs âcres des fumées.

REMI BOURGERIE (1895-1931).
(Poème extrait de *La Grive.* Mézières.)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Veillées d'autrefois.

On venait de passer les fêtes de la Toussaint. Dans les métairies, le soir, les fenêtres s'allumaient au feu des lampes et clignotaient leurs regards d'étoiles. Les vieux regrettaient le temps des veillées où l'on partait avec sa lanterne pour la ferme voisine, à travers les petits chemins détrempés, boueux, couverts de neige, les galoches glissant dans les flaques, res-

FOURNIER. Nouv. cours de lang. franç. (Méthode inductive), Cours élémentaire.. 5.70

Pour l'enseignement de la musique

Mmes RENAUDET et DELAGE

LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

Éducation de la Voix et de l'Oreille, Chant et Solfège

Chaque volume 18 × 23, avec nombreux chants

Cours élémentaire, **10 fr.** — Cours moyen, **10 fr. 50** — Cours supérieur, **14 fr.**

Le but des auteurs est de donner aux maîtres des directives pédagogiques, des conseils pratiques qui leur faciliteront l'enseignement musical à l'École Primaire. Elles leur montrent comment, grâce au chant, on crée cette atmosphère de joie si nécessaire au développement de l'enfant ; elles leur indiquent comment faire leur éducation musicale et comment créer chez eux une culture musicale. Mais cet ouvrage peut être mis entre les mains des élèves et leur procurera un enseignement facile et fructueux.

LUDOVIC BLAREAU

LA MUSIQUE dans les établissements d'enseignement

Solfège — Théorie — Art Musical

Ire Partie : **LA MUSIQUE DU BREVET ÉLÉMENTAIRE**

Augmentée d'un supplément concernant la musique chiffrée. Un volume in-8° broché. **16 fr.**

L'auteur de ce livre, musicien dont les études d'harmonie et de composition ont été aussi fortes que variées, joint aux connaissances techniques les plus précieuses les qualités d'un professeur habitué à vaincre les difficultés de l'enseignement.

Extraits empruntés aux meilleurs partitions anciennes, modernes et contemporaines. Chants à une, deux et trois voix sur des poésies d'André Jurénil.

A. DANDELOT

Résumé d'Histoire de la Musique

Un volume 22 × 14, broché ..... **10 fr.**

Complément du résumé d'Histoire de la Musique (nouveauté).... **5 fr.**

Dans ce volume M. Dandelot nous donne l'ensemble des copieux dictionnaires (ne gardant que l'essentiel) et des diverses histoires, trace avec une claire sobriété le tableau de l'évolution musicale.

COMITÉ FRANÇAIS DU PHONOGRAPHE DANS L'ENSEIGNEMENT

Liste des Disques

Sélectionnés pour la présentation des **Chefs-d'Œuvre de L'ART MUSICAL**

Ire liste, précédée d'une préface de **CHARLES LHOPITAL,** Inspecteur Général de l'Instruction publique. 1 brochure... **3 fr.** 2e liste, Disques de divertissement... **6 fr.**

Nouveauté

Dr G. de PARREL et Dr E. JUNCA

L'ÉDUCATION VOCALE

Préface de L. BARTHOU, de l'Académie Française.

Un volume 13 × 19, abondamment illustré..... **15 fr.**

Dans ce manuel, les auteurs se sont efforcés de fournir au lecteur les notions indispensables pour mener à bien l'éducation, et, le cas échéant, la rééducation de la voix.

Ne fût-ce que pour sauvegarder sa propre voix, soumise du fait même de sa profession à une rude épreuve de résistance, l'instituteur se doit d'acquérir ces connaissances qui forment la base de l'hygiène et de la culture vocales.

F. NATHAN, ÉDITEUR

LE COMMERCE A

Presque tout le commerce, au IXe siècle, était assuré par des colporteurs et des marchands ambulan
d'Orient, introduites par Gênes et par Venise, constituaient un des objets de commerce les plus recherché

Les Archives de l'Enseignement primaire.

Reproduction interdite.

OQUE CAROLINGIENNE

ui allaient de ville en ville et de château en château présenter leurs marchandises. Les étoffes de Perse et es servaient aux vêtements de parade, à la décoration des palais, à l'ensevelissement des grands personnages.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

Un ensemble remarquable de volumes pour l'enseignement du chant, de la musique, pour la gymnastique rythmique et les évolutions.

LES GAIS REFRAINS DU PAYS DE FRANCE, par G. WEILL
Rondes — Chansons mimées — Évolutions Brochure rigide : **11 fr. 50**

GENTIL COQUELICOT, MESDAMES, par G. WEILL et G. JUST
Danses et Évolutions sur nos vieilles chansons Relié : **16 fr. 50**

LES CHANTS POPULAIRES DE LA BELLE FRANCE, par B. DUMOULIN
Relié : **6 francs**

NOUS, DE LA PETITE CLASSE, par LINA ROTH
(Chansons — Rythmes — Chœurs) Brochure rigide : **8 fr. 50**

CHANSONS POUR LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS, par LINA ROTH
(Chansons enfantines) Brochure rigide : **8 fr. 50**

LES CHANTS DU PREMIER AGE, par Octave ISORÉ
Broché **10 francs.** Relié : **11 fr. 50**

LES RONDES DES ENFANTS SAGES par XAVIER PRIVAS
Relié : **15 francs**

LES RONDES DES PETITS MÉTIERS, par XAVIER PRIVAS
Relié : **15 francs**

LES VOIX DE L'ENFANCE, par FANNY LEFÈVRE
Relié : **16 fr. 50**

L'ÉCOLE EN FÊTE, par HERMIN DUBUS
Deux Séries. Chacune, reliée : **16 fr. 50**

LES CHANSONS DU DOCTEUR TANT-MIEUX, par HERMIN DUBUS
Relié : **15 francs**

DES FÉERIES ET DES SAYNÈTES, par HERMIN DUBUS
Relié : **16 fr. 50**

AUX FEUX DE LA RAMPE, par LUCIEN VASSEUR
Relié : **16 fr. 50**

L'ORCHESTRE ENFANTIN, par Mlles LORENT et BARRET
Brochure rigide : **10 francs**

TOUS MUSICIENS, par LINA ROTH
Brochure rigide : **6 francs**

et tout un choix d'autres volumes, que vous trouverez à notre catalogue N° 13, envoyé gratuitement sur simple demande.

F. NATHAN, ÉDITEUR.

tant parfois au fond de l'ornière : on riait. C'était le bon temps ! On se chauffait au même feu, on s'éclairait à la même chandelle. Cela faisait une économie. On disait du mal de tous ceux qui n'étaient pas là.

Sur la longue table où tombait la lumière jaune d'une pétrelle suspendue au plafond, les filles s'asseyaient, salissant la bancelle de leurs gros sabots de bois. Elles raccommodaient, tricotaient ou filaient leurs quenouilles garnies de chanvre fin, pendant que les hommes tressaient des paniers, des chaussons, égrenaient le maïs. Les anciens, plus près des flammes, racontaient les souvenirs de leur jeunesse et apeuraient les petits avec des histoires de revenants.

HUGUES LAFAIRE. (*Le Fardeau.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Métairies* (métayer) : fermes. — *Clignotaient :* cligner les yeux (les fermer à demi), un clin d'œil ; clignoter : rapprocher les paupières coup sur coup ; rapp. *trembloter :* trembler un peu ; *suçoter*, une *parlote*. — *Détrempés :* couverts de boue liquide. — *Bancelle :* banc long et étroit (nacelle, petit bateau). — *Égrenaient* (de grain). — *Les anciens :* les vieillards ; un meuble ancien : qui existe depuis longtemps. — *Un ancien instituteur :* qui a été instituteur. — *Apeuraient* (de peur).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Remplacer par des mots et expressions de sens voisin :** *s'allumaient* (s'éclairaient ; s'illuminaient) ; — *feu* (lueur) ; — *boueux* (fangeux) ; — *petits chemins* (sentiers) ; — *on disait* du mal (on médisait de) ; — *apeuraient* (employer les verbes effrayer, terroriser, terrifier, épouvanter, effarer, effaroucher) ; — *revenants* (fantômes).

2. Comment peut être un chemin ?

a. Pierreux, sablonneux (*Le Coche et la Mouche*), raboteux, raviné, poussiéreux, uni, plat. — *b.* Droit, sinueux, tortueux, grimpant. — *c.* Commode, carrossable, malaisé.

3. **Mots de la famille de grain.** — Une *graine* de... — Le (moineau) est un *granivore*. — On (*égrène*) le maïs. On serre le grain, le fourrage dans le (*grenier*). *Grenu* (saugrenu = sel + grenu). — *Engrener* (*engrenage*). (Mettre en mouvement un moulin en y plaçant le grain. Engrenage d'une machine.) — *Grange :* le *granit* (granitique) ; *grenaille* ; *granule* (*granulation*) ; *grenade* (fruit, puis projectile).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Quel est le sujet de *clignotaient* (leurs regards) ? — Relever les compléments de circonstance commençant par une préposition. — Remplacer par une autre préposition : *à* (la même chandelle) ; *de* (leurs gros sabots) = avec. — Mettre au présent : *s'asseyaient* (s'assoient, s'asseyent).

2. Sous la lampe.

Dans la salle à manger, brûlait, dès le crépuscule, notre grosse lampe de cuivre, toujours bien fourbie, toujours un peu moite de pétrole. Nous venions travailler ce jour-là sous cette lumière enchantée. Maman, pour disposer les assiettes du couvert, repoussait en grondant, nos cahiers et nos livres.

Fernand alignait avec minutie des caractères soigneusement moulés. Il écrivait, le nez sur la page, Il avait déjà grand besoin de lunettes. Joseph, les coudes sur la toile cirée, faisait semblant de répéter ses leçons, mais il lisait le journal posé devant lui, contre un verre. Cécile jouait sous la table, et, de minute en minute, cessant de psalmodier « huit fois huit » et « huit fois neuf », je cherchais et taquinais du pied la petite sauvage. Nous entendions maman remuer une casserole de fer, dans la cuisine, de l'autre côté du mur.

G. DUHAMEL. (*Le Notaire du Havre.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Dans le premier paragraphe : *a.* des détails sur la lampe : son importance : c'est grâce à **sa lumière enchantée** que la veillée est possible. Une lampe à pétrole exige des soins. (Lesquels ?) On la regarde plus souvent qu'une ampoule électrique. (Pourquoi ?). — *b.* Une idée de l'installation : votre mère n'a-t-elle pas fait la même chose ?

2. Dans le deuxième paragraphe : **occupations des quatre enfants.** Selon vous, quel est le plus jeune ? (La petite fille. Pourquoi ?) — Que peut-on dire des trois garçons ? (Fernand est *appliqué*. Joseph est *distrait*, l'auteur est *taquin*.)

Mots. — *Crépuscule :* la tombée, la chute, le déclin du jour. Différence entre la *nuit tombe* (l'obscurité), *le jour tombe* (finit). Opposer : l'aube, l'aurore, la naissance du jour. — *Fourbie :* nettoyée, polie, claire (frotter, astiquer, récurer, cirer). — *Moite :* légèrement humide (les mains moites de sueur). — *Enchantée :* artificielle, comme surnaturelle. — *Minutie :* en soignant les détails (minutieux). — *Caractères :* lettres, *moulés*, formés. — *Psalmodier :* chanter des psaumes ; débiter avec monotonie.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La lumière, le soir, chez vous. Dans la (*salle à manger, la cuisine*) s'allume dès le (*crépuscule*) la lampe à pétrole en... (*suspendue*) au..., (*posée*) sur..., ou *la lampe électrique*), l'*ampoule* éblouissante avec son (*abat-jour*) de... Elle (verse sa lumière...) ; sa lumière retombe ; elle (*inonde*) la pièce de...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Minu*tie*, péripé*tie*, impéri*tie*, balbu*tier*, ini*tier*, insa*tiable*, quo*tient*, par*tiel*, provi*dentiel*, confi*dentiel*, essen*tiel*, ambi*tieux*, et les mots terminés par *tion*.

Relever dans le texte : 1° Les compléments de circonstances de forme directe (*ce jour-là, le nez, sur la page, les coudes sur la toile cirée*). — 2° Les participes passés employés sans auxiliaire (*fourbie, enchantée, moulée, cirée, posé*). — Justifiez-en l'orthographe.

Modifier la construction : 1° De la première phrase en commençant par : Notre grosse lampe de cuivre... 2° De la 2e phrase en commençant par : Ce jour-là.... 3° De la dernière phrase : De l'autre côté du mur...

3. Sombre veillée.

Il est nuit. La cabane est pauvre, mais bien close.
Le logis est plein d'ombre, et l'on sent quelque chose
Qui rayonne à travers ce crépuscule obscur.
Des filets de pêcheur sont accrochés au mur.
Au fond, dans l'encoignure, où quelque humble vaisselle
Aux planches d'un bahut vaguement étincelle
On distingue un grand lit aux longs rideaux tombants.
Tout près, un matelas s'étend sur de vieux bancs,
Et cinq petits enfants, nids d'âmes, y sommeillent.
La haute cheminée où quelques flammes veillent
Rougit le plafond sombre, et, le front sur le lit,
Une femme à genoux, prie, et songe et pâlit.
C'est la mère. Elle est seule. Et dehors, blanc d'écume,
Au ciel, aux vents, aux rocs, à la nuit, à la brume,
Le sinistre océan jette son noir sanglot.

VICTOR HUGO.
(*Les Pauvres Gens.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Si la cabane n'était pas bien *close* (de *clore*), la cabane ne serait plus seulement **pauvre**, mais **misérable, inhabitable.** — *Encoignure* (de coin). — *Humble vaisselle :* pauvre. — *Bahut :* coffre ou armoire ancienne. — *Vaguement :* reflet vague (contraire : vif, brillant). — *Sinistre :* méchant, pernicieux (un homme sinistre), malheureux, funeste, qui fait présager des malheurs (un événement sinistre). — Sombre, triste, menaçant (un regard sinistre). — Un sinistre : un naufrage (sinistre maritime), un incendie ; une maison, une région *sinistrée*. — *Noir sanglot :* opposer un rire clair. **Remarquer** la construction de la dernière phrase ; l'avant-dernier vers donne bien l'idée de l'agitation, du chaos.

Les idées. — De quelle cabane s'agit-il ? (*De pêcheur ; située au bord de la mer, les filets.*)

1. Elle est **pauvre** (c'est une cabane ; humble vaisselle ; un matelas sur de vieux bancs, quelques flammes dans l'âtre, pas de poêle).

2. Elle est **obscure** (pas de lampe allumée, logis plein d'*ombre*, crépuscule obscur, on *distingue* seu-

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours élémentaire 11.75

lement, on ne voit pas nettement. La lueur de l'âtre éclaire seule : *elle rougit le plafond sombre,* elle met un reflet *vague*).

3. **Pourtant,** dans cette obscurité, **quelque chose rayonne :** il y a une présence humaine, une pensée qui veille, de l'affection, de l'innocence, de la bonté.

4. **Personnages.** — Cinq enfants qui dorment serrés comme dans un nid, cinq âmes innocentes (*nid d'âmes*). La femme du pêcheur qui prie, *songe* à qui ? « L'homme est en mer... » et *pâlit :* pourquoi ? « Le sinistre océan. »

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer dans des phrases les verbes : *voir, apercevoir, entrevoir, distinguer, remarquer, constater.* — Les expressions : *un objet attire mon attention, frappe mes regards.* — *Voir et regarder, entendre et écouter.* — *Sentir et goûter* ou *palper.*

GRAMMAIRE

Le nom, l'article.

A retenir. — 1. L'article indique le *genre,* le *nombre,* quelquefois le *sens* d'un nom.

2. Il *donne* au mot qu'il accompagne *la valeur d'un nom.*

3. Il y a des *articles définis, indéfinis, partitifs.*

4. L'article défini peut prendre la *forme élidée,* la *forme contractée.*

Exercices. — 1. Analyser oralement les articles définis et indéfinis d'un texte. Ex. : *les* fêtes : article défini se rapportant à *fêtes* : féminin pluriel.

2. Les *vieux :* employer dans des phrases avec l'article, comme des noms, les adjectifs. *Brave, bon, méchant, rouge, jaune,* etc...

Les *revenants* (du part. prés. du verbe *revenir*). Former des noms avec les part. prés. des verbes : *débuter, passer, combattre, coucher, courir, commander, survivre, descendre.*

L'*employé* (du part. pass. de *employer*). Même exerc. avec les verbes : *recevoir, énoncer, couvrir, permettre, adjoindre.*

Le *coucher* (infinitif), verbes : *lever, sourire, devoir, souvenir, savoir.*

3. Mots qui changent de sens en changeant de genre : *le livre, la... ; tour, somme, poêle, vapeur, manche, moule, mousse, vase, aide, manœuvre, garde.* Les employer dans des phrases.

4. Articles partitifs (manger *du* pain, boire *de* la bière, *de* l'eau. Je ne prends pas *de* viande, *de* sucre).

5. Analyser des articles contractés : du (*de le*) ; des (*de les*) ; au (*à le*) ; aux (*à les*).

CONJUGAISON

Le passé simple.

Expliquer le mot *simple* en l'opposant à *composé.*

Terminaisons du passé simple : ai, as, a, âtes, âtes, èrent ; is, is, it, îmes, îtes, irent ; us, us, ut, îmes, îtes, urent. Cas particuliers : ins, ins, int, înmes, întes, inrent.

Exercices. — 1. Conjuguer oralement des verbes des trois groupes au passé simple.

2. Mettre au passé simple les verbes du texte suivant :

Dans le coffre à bois entr'ouvert, Antoinette *prend* un fagot de menues branches. A genoux, elle *ravive* les braises, rapproche les tisons. La flamme *jaillit,* claire et torse. Une à une, la jeune femme y *jette* les pommes de pin. Toutes, résineuses et chantantes, *pétillent* avec un bruit joyeux. Antoinette *se relève,* les mains poissées, les joues rouges...

(D'après HENRI DE RÉGNIER.)

3. Mettre les verbes de ce texte *au passé composé.*

4. *Au cours des lectures, on expliquera l'emploi du passé simple, on saisira l'occasion de montrer en quoi il diffère, par le sens, de l'imparfait :* Je marchais le long d'une rivière lorsque, tout à coup, je vis.

N. B. — *Dans un récit, on peut presque toujours lui substituer le passé composé ; mais où l'on emploie le passé composé, on ne peut pas toujours employer le passé simple.* Ex. : Aujourd'hui, j'ai vu votre père et je lui ai parlé (*passé récent*).

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. Texte 1. Les vieux regrettaient **le temps** des veillées **où...** neige.

Sur ce modèle **construire.** — Les enfants regrettaient le temps des vacances où l'on partait avec son goûter dans sa poche, pour les champs et les bois, à travers les petits chemins sinueux, bordés de haies ombreuses. — Les hommes regrettaient le temps de la chasse où... — Les gens regrettaient le temps des vendanges...

2. **Rétablir les deux vers** (les mots qui riment sont en italique ; bien ponctuer) :

La lampe, qui *scintille* sous son abat-jour vert, baigne la table de *famille* de sa clarté.

3. **Rétablir la strophe** que forment ces trois phrases. Bien ponctuer.

Le salon (1) est paisible. *La cheminée* flambe (2 au fond, *illuminée* par un feu vif et clair. Le vent siffle au dehors (3), et la pluie ruisselle (4) aux *carreaux,* avec un bruit pareil à des *sanglots.*

(Les mots qui riment sont en italique.) Les mots numérotés commencent chaque vers, dans l'ordre.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Au crépuscule.** — Il n'est que quatre heures et demie et déjà la nuit descend. Si j'écarte les rideaux de la fenêtre pour regarder dehors, je vois un reste de lumière qui éclaire encore le jardin. La silhouette des arbres se découpe en noir sur le ciel gris. Dans les façades sombres déjà, des fenêtres brillent d'une clarté rougeâtre. Chez nous, l'obscurité envahit la cuisine. Par la grille de la cuisinière, le feu jette des rayons plus vifs, mais sous la table, dans les coins, derrière les meubles des trous d'ombre se creusent. Les couleurs fondent dans une grisaille uniforme. Les fleurs de la tapisserie ne sont plus que des dessins imprécis. Toutefois, l'évier blanc brille encore d'un pâle éclat, et les casseroles d'aluminium se révèlent par des reflets bleuâtres. Dans cette demi-obscurité, maman continue sa besogne.

2. **Lumière dans la maison.** — Je tourne le bouton de l'interrupteur. D'un seul jet, la lumière se répand. Par le jeu des ombres et des reflets alternés, tous les objets reprennent leur forme, et apparaissent avec leurs contours distincts, nets, tranchés. La lumière s'étend en nappes sur les surfaces blanches, s'insinue par tous les intervalles, se glisse dans toutes les fissures. Les couleurs se raniment. Je les regarde tous ces reflets qui s'allument : les uns font des taches de lumière sur la surface lisse des toiles cirées dont ils effacent les dessins ; d'autres s'attachent géométriquement aux flancs des casseroles dont ils marquent la courbure. Il y en a, fins comme des traits d'argent, qui accusent les arêtes métalliques ; d'autres, petits soleils rayonnants, décorent les plateaux de cuivre de la balance, se piquent sur la tête des clous dorés, sur les nickels de la cuisinière. J'en vois qui naissent sous ma plume, dans le miroir de l'encre fraîche.

3. **Sous la lampe. Occupation des membres de la famille.**

4. **Le feu. Observations : ce que l'on voit ; ce que l'on sent.**

LE DEVOIR COMPLET. — Un devoir complet est fait de plusieurs paragraphes (analogues à ceux qu'on trouve ci-dessus), on pourra donner :

1. **La soirée en famille.** — Installation et occupation des enfants. — 2. **Installation et occupation des parents.** — 1°... des grands-parents ; 2° les bêtes domestiques (chiens et chats). — 3. **Fin de veillée.** — 1° Le moment : attitude de chacun des membres de la famille ; 2° « les enfants, il faut aller se coucher » ; 3° le coucher. — 4. **Histoires de la veillée.** — 1° Qui raconte ? 2° Ce qu'il raconte : attitude, gestes, etc... 3° Comment vous écoutez.

RÉCITATION

Voir le texte 3. **Sombre veillée,** de VICTOR HUGO.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

LABAT et GOBY (Mme), LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIG. DE L'ORTHOGRAPHE.... 16.50

l'idée d'une rivière, ce qui est en effet conforme à la réalité des faits. Mais l'aspect de cette surface hérissée de crêtes blanchâtres justifie aussi l'appellation unanimement adoptée. « La surface du glacier vue du Montanvers, a dit Saussure, ressemble à celle d'une mer qui aurait été subitement gelée, non pas dans le moment de la tempête, mais à l'instant où le vent s'est calmé et où les vagues, quoique très hautes, sont émoussées et arrondies. Ces grandes ondes sont à peu près parallèles à la longueur du glacier et elles sont coupées par des crevasses transversales, qui paraissent bleues dans leur intérieur, tandis que la glace paraît blanche à sa surface extérieure. »

La glace paraît blanche... Cependant la vue d'un glacier ne répond pas tout à fait à l'attente de certaines personnes qui se le figuraient aussi pur que les hauts sommets de neige. Outre les vieilles chaussettes et autres déchets qui marquent, à une certaine place, le passage d'innombrables visiteurs, le glacier est couvert de débris qui lui donnent çà et là une apparence sale, des bandes terreuses, courbes, qui se suivent régulièrement. On a sous les yeux un espace grisâtre opaque, parsemé de pierrailles de toutes les grosseurs et de flaques de boue. On y voit de toutes parts des blocs de glace jetés sans ordre les uns près des autres, et l'ensemble est parsemé de larges et profondes fêlures, de crevasses, qui promettent une excursion très laborieuse... Il est temps de descendre jusqu'à celle-ci, par le flanc du Montanvers, ce qui nous met au pied d'une sorte de fortification du glacier, qui s'appelle une « moraine » et qui est faite de débris rocheux, de poussière et de gravier.

Nous pouvons alors faire différentes remarques :

Le ruban glacé s'élève avec une pente très sensible. A notre gauche sur les montagnes de la rive droite, nous sommes frappés du contraste qui existe entre les flancs de ces sommets anguleux et abrupts et la zone des roches, qui, sur un millier de mètres de hauteur leur font un piédestal dont tous les contours sont arrondis et polis. Saussure a donné à cette région inférieure des escarpements bordant les glaciers le nom de « roches moutonnées ». Nous ne tarderons pas à constater que les roches moutonnées ne manquent dans aucun des glaciers des Alpes.

Il y a des détails intéressants, beaucoup plus rapprochés de nous, comme les crevasses, rectilignes ou courbes, qui s'accompagnent parallèlement, ou s'entre croisent, avec des profondeurs souvent vertigineuses, sous des directions très variées. Elles déterminent souvent des cascades, car la surface du glacier est une localité remarquablement humide. A l'altitude où nous sommes, bien inférieure à celle du Montanvers, la température de l'air dépasse celle de la prison de la glace, ce qui explique, sans préjudice des éclaircissements ultérieurs, une débâcle, même beaucoup plus rapide que celle dont nous sommes témoins ici. D'ailleurs, tombent des montagnes environnantes de nombreuses cascades, quelquefois volumineuses, comme celles de la Pendant, du Nant Blanc et du Dru, issues des petits glaciers. La circulation superficielle des filets d'eau charrie même en beaucoup d'endroits des graviers qui s'accumulent en plages et qui peuvent avoir plusieurs décimètres carrés d'étendue.

Le volume de ces eaux ruisselantes va en augmentant, car, puisqu'il s'agit de nous instruire, nous ne nous bornons pas à traverser le glacier en ligne droite, et, même, nous nous hasardons dans un passage difficile, les Ponts, où la paroi de la roche, inclinée comme un toit de maison, présente au touriste comme la tranche, tournée en haut, de tuiles renversées, sur lesquelles la semelle du soulier tient à peine, et c'est couché sur la montagne qu'on passe ainsi, à 100 mètres, au-dessus des énormes blocs de la moraine gauche du glacier. On se retrouve enfin sur la glace, et, après avoir contourné ou traversé nombre de crevasses, on arrive aux « Moulins », puits relativement larges, où la chute de l'eau fait un bruit analogue à celui d'une roue hydraulique.

Les Moulins marquent le confluent des deux branches formant la Mer de Glace, l'une, à notre gauche, qui monte dans le massif de Leschaux et dans celui du Talèfre, et celle, à notre droite, dans le groupe du Tacul, du Géant et tout au bout du mont Blanc.

Puisque nous sommes sur la Mer de Glace, nous irons voir, quoi qu'elle lui soit spéciale, une charmante curiosité, le « Jardin », où l'on se rend en traversant en diagonale le glacier, à partir de l'Angle et en contournant la base de l'aiguille du Moine, sur le « Couvercle ». Le Jardin, situé à la base de l'Aiguille Verte, n'est pas à proprement parler une île dans la Mer de Glace : il appartient au glacier du Talèfre qui a ici de magnifiques « séracs », ressauts de glace quelquefois gigantesques, qui sont l'un des traits de la physionomie des glaciers, et qui sont ainsi appelés à cause de leur ressemblance de forme et de couleur, avec des « fromages » de la vallée de Chamonix. Le Jardin, rocher à peu près plat, d'une superficie de trois hectares environ, d'où se détache une moraine qui va se perdre dans des crevasses — le Jardin a une source, du gazon, des fleurs, en été, bien entendu, alors qu'il y a des rhododendrons sur le Montanvers et bien au-dessus, pentes roses, prodigieuses au-dessus des coulées blanches et bleues, moins salies, plus unies au fond de leurs gorges que plus bas. Et du Jardin isolé au milieu de ces solitudes, le spectacle est fantastique.

Solitudes où les voix ne résonnent qu'au passage des petites caravanes, mais qui ne sont pas silencieuses, à cause du bruit des eaux, à cause de celui des avalanches qui, à tout instant, tombent de tous côtés, surtout de l'Aiguille verte, des échos qui en répercutent les tonnerres.

On peut, des Moulins, examiner de près les bandes de pierre que nous avons déjà signalées et qui accompagnent la Mer de Glace dans toute sa longueur et en épousent ses inflexions. La structure de ces bandes est tout à fait analogue à celle des fortifications qu'il nous a fallu franchir au pied du Montanvers, et c'est le moment de dire que l'appellation de moraines leur vient de leur ressemblance avec les cordons de mortier que le maçon forme autour d'un ouvrage en pisé. Nous sommes ici en présence de moraines « médianes », tandis que celles qui longent le glacier sont dites moraines « marginales » ou « latérales ».

STANISLAS MEUNIER.
(*Les Glaciers et les Montagnes.*)

LECTURE III. — **Un témoignage dramatique de la marche des glaciers.** — Le 11 août 1824, le guide Pierre Barrau qui, le premier, avait, en 1816, conquis la *Maladetta*, la « reine des Monts Maudits », dans les Pyrénées centrales, disparaissait au cours d'une ascension dans une large crevasse transversale située à la partie supérieure du glacier, immédiatement au-dessous du pic rocheux qui constitue le point culminant du massif. Toutes les recherches effectuées pour retrouver son cadavre demeurèrent vaines.

Le 13 août 1931, une caravane d'alpinistes, longeant la moraine du glacier fatal découvrit, en partie dégagés de la glace, sur la rive droite du torrent de la Maladetta, des restes humains qui, avec les objets qui les accompagnaient, furent recueillis et emportés à Venasque. Ces objets : morceaux de cotonnade bleue, chaussure munie de courroies d'un modèle aujourd'hui disparu, couteau à manche de corne, crampon à glace de forme spéciale, permirent d'autant plus aisément l'identification des restes découverts que, depuis le drame de 1824, aucun accident de montagne n'a été signalé dans la région de la Maladetta. Il s'agissait du corps du guide Pierre Barrau englouti cent sept ans plus tôt dans la crevasse supérieure du glacier. M. Gaston Astre, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, a pu calculer la vitesse moyenne d'écoulement du glacier depuis la crevasse voisine du sommet où a disparu le guide à l'amont, jusqu'au torrent glaciaire de l'aval où la fusion de la glace a remis à jour le corps de l'infortuné. Cette vitesse serait approximativement de *12 à 14 mètres par an.*

Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES.... 12 fr.

CHANT

NOËL DES JACQUES

(Sur un vieux proverbe.)

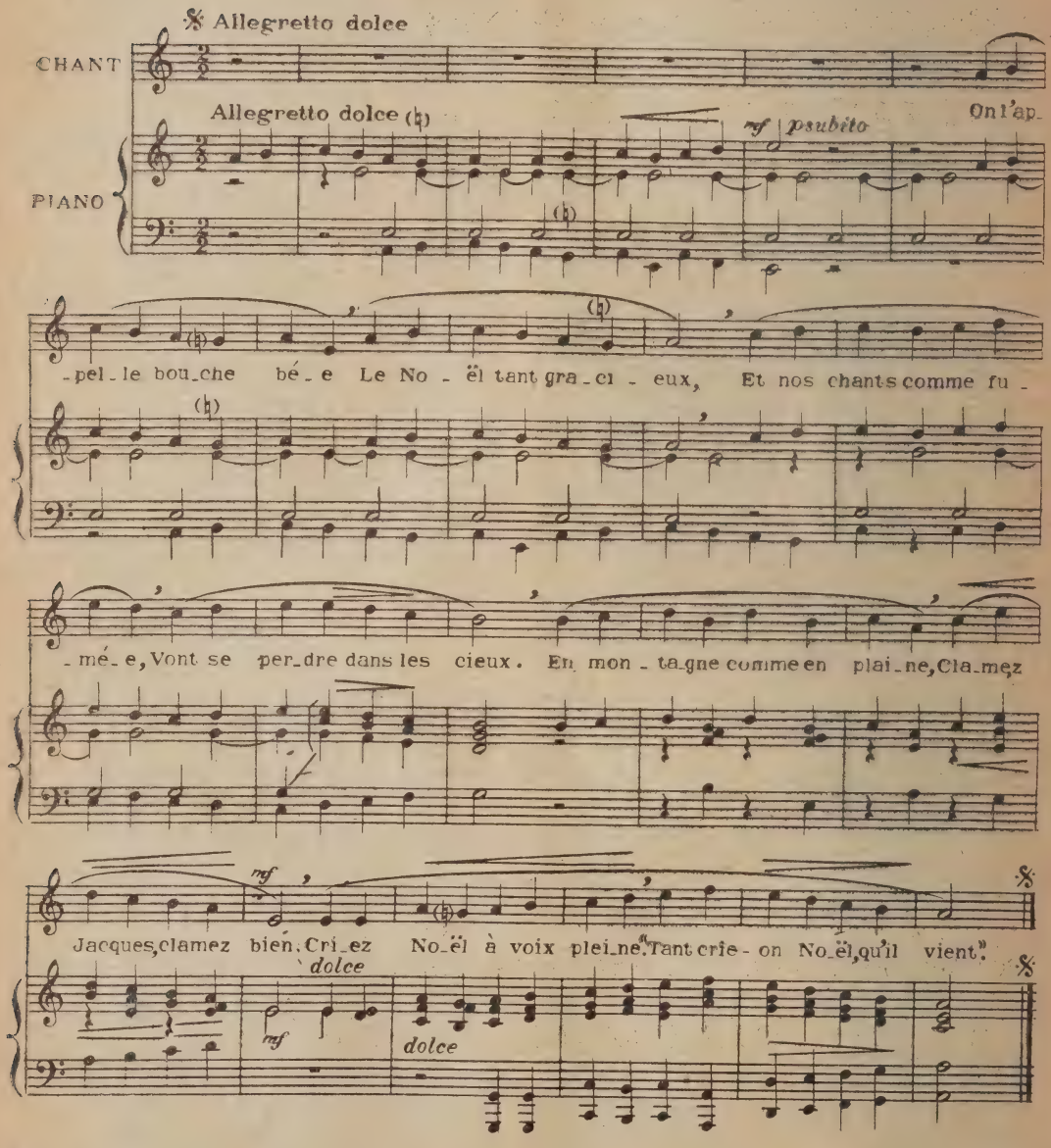

NOTE. — Voir la poésie, ainsi que les conseils sur l'interprétation dans la **PARTIE GÉNÉRALE** de ce numéro.

HENRY-VASSEUR,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI ..... 7 fr.

Combien en a-t-il gagné au jeu ou acheté depuis cette date ?

d. *Pierre habite à 856 mètres de l'école ; il a déjà parcouru 569 mètres. Quelle distance lui reste-t-il à parcourir jusqu'à l'école ?*

COURS SUPÉRIEUR

Le triangle.

Définir le polygone en général : ligne brisée fermée dont tous les côtés sont dans le même plan. La diagonale est une droite qui joint deux côtés non consécutifs. Donner les noms des polygones les plus usuels.

1. **Quelques définitions relatives au triangle.** Les côtés ; les angles adjacents à un côté ; angle compris entre 2 côtés.

Une médiane est une droite qui joint un sommet au milieu du côté opposé : il y a 3 médianes.

Une hauteur est la distance d'un sommet au côté opposé, il y a 3 hauteurs ; la hauteur peut être extérieure au triangle, quand un angle est obtus.

2. **Diverses formes de triangles.**

a. LE TRIANGLE SCALÈNE : a ses trois côtés inégaux, un côté quelconque peut être pris pour base.

b. LE TRIANGLE ISOCÈLE : a deux côtés égaux, le 3e côté est plus spécialement la base.

c. LE TRIANGLE ÉQUILATÉRAL : a ses 3 côtés égaux.

d. LE TRIANGLE RECTANGLE : a un angle droit ; le côté opposé à l'angle droit est l'hypoténuse, les 2 autres côtés sont des hauteurs du triangle.

3. **Quelques propriétés des triangles.**

a. *Dans un triangle, un côté quelconque est plus petit que la somme des deux autres et plus grand que leur différence.*

La ligne droite étant le plus court chemin d'un point à un autre, on a : BC < AB + AC.

Si l'on a : AB < AC, on a :

AB < BC + AC, ou en retranchant AC aux 2 membres. AB — AC < BC, ou BC > AB — AC.

b. *La somme des angles d'un triangle est égale à 180°. Cette propriété sera vérifiée, on la démontrera plus tard.* (Vérifier à l'aide du rapporteur et par pliage.)

c. *Les hauteurs et les médianes d'un triangle se rencontrent en un même point. Vérifier ces propriétés par une construction géométrique simple.*

4. **Constructions de triangles.**

1er PROBLÈME. — *On donne 2 côtés et l'angle compris*, on construit à l'aide du compas un angle égal à l'angle donné et l'on porte sur les côtés de cet angle, à partir du sommet, des longueurs égales.

2e PROBLÈME. — *Construire un triangle dont on donne un côté et deux angles adjacents.* Les deux angles construits sur le côté donné donnent la direction des 2 autres côtés. A quelle condition doit répondre la somme des angles donnés pour que le problème soit possible ? RÉPONSE. ➔ **Elle doit être inférieure à 180°.**

3e PROBLÈME. — *Construire un triangle dont on donne les 3 côtés.* Des extrémités A et B de l'un des côtés donnés, on décrit 2 arcs de cercle ayant pour rayon les 2 autres côtés. Leur intersection donne le 3e côté.

Les 3 droites données peuvent-elles être quelconques ? Non. L'une quelconque doit être plus petite que la somme des deux autres et plus grande que leur différence.

Exercices. — 1. *Montrer que les perpendiculaires élevées au milieu des côtés d'un triangle concourent en un même point.* (Voir un *Manuel de géométrie.*)

2. *Construire un triangle ayant un angle de 135° compris entre 2 côtés de 4 et 8 cm. Tracer les 3 hauteurs. Se rencontrent-elles en dedans ou en dehors du triangle ? Vérifier qu'elles se coupent en un même point.*

3. *Dans un triangle, un angle vaut 120°, les 2 autres angles aigus sont égaux. Quelle est leur valeur ?* RÉPONSE. ➔ **30°.**

4. *Obtenir par pliage les trois perpendiculaires aux milieux des côtés d'un triangle (sans angle obtus). Vérifier que leur point de concours est à égale distance des trois sommets.*

Expressions algébriques.

Une expression algébrique est un ensemble de lettres et de signes. Exemples : ab ; ax^2 ; $ax^3 - c$.

1. **Valeur numérique d'une expression algébrique.** — C'est le nombre obtenu en remplaçant les lettres par leurs valeurs et en effectuant les opérations indiquées.

Exemple : valeur de : $7x^3 - 3x + 9$ pour $x = +3$
$7 \times 3^2 - 3 \times 3 + 9 = 63$.

Valeur de : $8x^3 + 7x$ pour $x = 1,8$, $8 \times 1^3 + 7 \times 1 = 15$.

Des expressions sont équivalentes quand, donnant aux mêmes lettres la même valeur, elles sont égales.

2. **Monôme.** — C'est une expression algébrique qui ne renferme ni le signe de l'addition, ni celui de la soustraction. Exemples : a^2b ; $\frac{a^4b^3}{a^2b^2}$; xy^2.

Le degré d'un monôme est donné par la somme des exposants des lettres qui entrent dans ce monôme, ainsi $5a^2b^3c^4$ est du 9e degré. Le coefficient du monôme est le facteur numérique qui se trouve avant les lettres.

3. **Polynôme, binôme, trinôme.** — Plusieurs monômes réunis par + ou — constituent un polynôme, un polynôme à 2 termes est un binôme, à 3 termes un trinôme. Exemples.

Binôme : $a^2 - b^2$, $a^3x^2 - by^2$.

Trinôme : $ax^2 + bx + c$; $a + b - c$.

Le degré d'un polynôme est le degré du terme ayant le degré le plus élevé, ainsi :

$5x^2y^2 + 4xy - 4x^3y^2$ est du 5e degré.

Un polynôme est homogène quand tous les termes sont du même degré.

Deux termes semblables sont deux monômes qui ne diffèrent que par leurs coefficients.

$4ax^3$; $\frac{8}{7}ax^3$, $9\sqrt{3}ax^3$ sont semblables.

On réduit les termes semblables quand on remplace plusieurs termes semblables par un autre, après avoir fait la somme algébrique des coefficients, ainsi dans le polynôme :

$5ax^2 + 8x + 7ax^2 - 9x$; réduire les termes semblables, c'est l'écrire :

$$12ax^2 - x.$$

Définir le polynôme ordonné par rapport aux puissances croissantes ou décroissantes d'une lettre.

Exercices.

1. *De quels degrés sont les monômes suivants :* $4a^3x^2y^4$; $7a^3b^2c^4z$. RÉPONSE. ➔ **9 ; 10.**

2. *Étant donnés les polynômes, réduire les termes semblables et ordonner par rapport aux puissances décroissantes de* x.

$3x - 4 + 7x^3 - 8 - 9x^3 + 7 - 8x^4 - 3x^3 - x^2y + x^4y^3 + x^2y - 2x^4y^3 + x^5$.

3. *Trouver les valeurs numériques de :*

$ax^3 + by^3 - cx^2$, *pour* $a = 1$; $b = 2$; $c = 3$; $x = 5$; $y = -1$. RÉPONSE. ➔ **48.**

$7ay^2x^2 - 8xy$, *pour* $a = 3$; $x = -2$; $y = 5$. RÉPONSE. ➔ **2 180.**

4° *Ordonner les polynômes suivants par rapport aux puissances croissantes de* x.

a. $7ax + 9ax^4 - 7ax^6 - 9ax + 6ax^5$.

b. $9x^3y + 8xy - 9x^3y + 8ax^4$.

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

MENOT. POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE (Guide du maître). 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

Exercice de pliage.

Le porte-monnaie.

Prendre un rectangle de papier de la grandeur d'une couverture de cahier, le plier suivant ses axes (fig. 1).

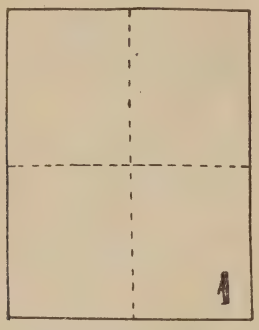

Rabattre les petits côtés sur le grand axe de la façon indiquée par la figure 2.

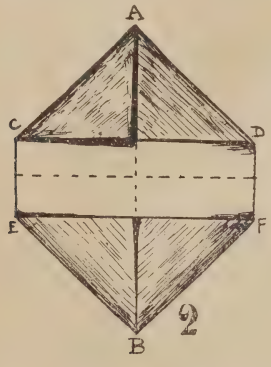

Amener A au milieu de CD, B au milieu de EF (fig. 3), plier pour que *ab*, *cd* prennent place sur le

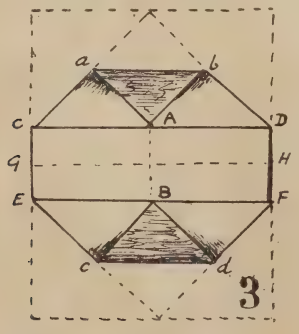

petit axe du rectangle du départ, on obtient la figure 4.

Retourner le travail et amener *mq* et *np* sur la partie du grand axe restant visible pour obtenir 5.

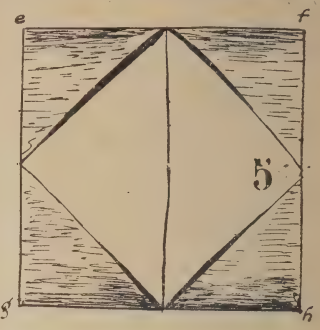

Les figures 5, 6, 7 et 8, sont agrandies pour mieux montrer les détails. Elles ne correspondent donc pas à celles qu'on obtiendrait en partant d'un rectangle

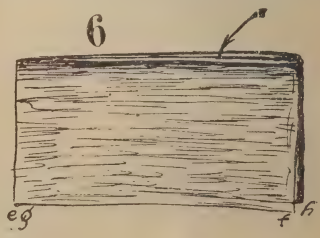

de dimensions égales à celui représenté par la figure 1.

Amener *e* sur *g*, *f* sur *h* (fig. 6). Introduire le doigt

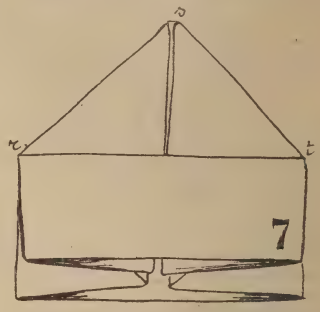

à l'endroit indique par la flèche et sortir le demi-carré *r st* (fig. 7), qui servira à fermer le porte-monnaie.

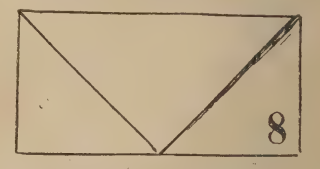

La figure 8 représente le porte-monnaie terminé et fermé.

CONCLUSION. — Cet exercice termine la série des 5 leçons sur le travail du papier.

Qu'on me permette deux remarques ;

a. **Toutes ces leçons doivent avoir un caractère pratique :** ne fusse que la vérification des « vérités géométriques élémentaires ».

b. **Tous les exercices doivent être achevés.** Une besogne compliquée, mais bien comprise, doit pouvoir être décomposée en fragments qui sont eux-mêmes des exercices complets. La première leçon est un exemple.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS ÉLÉMENTAIRE MOYEN ET SUPÉRIEUR

La Semaine de Bonne Santé. Le Timbre de Noël. La tuberculose.

La vente du timbre antituberculeux, organisée par nos écoles, doit avoir un but éducatif. Elle n'est pas seulement une affaire d'encaissement. Elle doit être un moyen d'*éducation sociale*, éducation d'autant plus difficile et délicate que nouvelle et mal comprise.

Depuis quelques années, nous organisons dans nos écoles d'Alsace une

Semaine de Bonne Santé.

au début du mois de décembre ou la semaine de Noël.

La Semaine de Bonne Santé

(du 3 au 8 décembre par exemple).

1. **Son but.** — Donner à la campagne du timbre une signification éducative ; intensifier l'enseignement pratique de l'hygiène à l'école ; et, par voie de conséquence, intensifier la vente.

2. **Fonctionnement.** — Faire une causerie d'hygiène chaque jour (vingt minutes à une demi-heure) ; organiser des visites de dispensaires, de gouttes de lait, d'œuvres sociales ; organiser des fêtes du timbre, des concours ; prendre des initiatives pratiques (poste de propreté, poste dentaire, etc.).

3. **Programme.** — **Première journée.** — *Cours moyen et supérieur :* Exposé du but de la vente. Tous les élèves doivent y prendre part. C'est un devoir envers soi-même et envers les autres.

Cours élémentaire. — Comment puis-je vendre des timbres ? Le timbre me protège et protège ma famille.

Deuxième journée. — *Cours moyen et supérieur.* — Le caractère social des maladies. Les moyens de s'en préserver. L'importance sociale de l'hygiène individuelle. Le combat antituberculeux.

Cours élémentaire. — Comment on devient malade. Comment on ne devient pas malade. Les bons docteurs et les bonnes infirmières.

Troisième journée. — *Cours moyen et supérieur.* — Nécessité de travailler à acquérir une constitution robuste, de s'alimenter et de se vêtir d'une façon substantielle et rationnelle.

Cours élémentaire. — Une terrible maladie. Les microbes, nos ennemis. Vivons sainement : bien manger, bien se vêtir. Fortifions notre corps.

Quatrième journée. — *Cours moyen et supérieur.* — Soins du corps. Les exercices physiques à la maison. Le repos.

Cours élémentaire. — Soyons propres. Courons, sautons, grimpons. Les bienfaits du grand air. Dormons longtemps.

Cinquième journée. — Influence de la santé physique sur la santé morale. Commentaires des quelques commandements de santé.

II. La tuberculose.

1. **Une maladie terrible.** — La tuberculose, appelée aussi phtisie pulmonaire, est due à un *microbe* (montrer une gravure du bacille Koch). Ce bacille s'introduit dans le poumon et y forme des cavernes, des tubercules. Il est si petit qu'on ne peut l'apercevoir qu'avec un microscope grossissant 200 fois. Pour en couvrir un ongle, il en faudrait 5 millions. Il mesure 1/200 de millimètre. Ce microbe se trouve dans les crachats des malades. La contagion se fait donc par l'immonde crachat qui est une suppuration du poumon.

La tuberculose, à elle seule, cause plus de morts que toutes les autres maladies réunies. Ainsi elle tue 100 000 personnes par an, soit plus de 10 par heure. C'est comme si, chaque année, une grande ville comme Mulhouse disparaissait (comparaison à votre ville, votre village, votre canton) ; 800 000 personnes en deviennent invalides par an.

2. **Précautions hygiéniques.** — Si l'on avait soin de ne jamais cracher à tort et à travers, il n'y aurait presque pas de tuberculeux. Cracher à terre, c'est inoculer la tuberculose à d'autres. N'est-il pas triste de penser que nous tuons nos semblables en crachant partout : sur les trottoirs, dans les voitures publiques, dans les salles d'attente. Les crachats sont surtout à redouter.

3. **Gare aux mouches !** — Nous absorbons aussi le bacille avec les aliments : par le lait provenant de vaches tuberculeuses, par les viandes de boucherie trop peu cuites (porc), par les mouches qui nous le distribuent à profusion.

Faisons la guerre aux mouches dangereuses, malpropres et importunes ! (toiles métalliques tendues aux fenêtres, rubans gluants, carafes, pièges). Tenir les aliments, le biberon de bébé à l'abri des mouches.

4. **Gare à la poussière.** — Les poussières sont bien dangereuses, il en est de meurtrières. Sous l'action de l'air, les crachats se dessèchent, les microbes se mêlent aux poussières que soulèvent passants et véhicules.

Comment fait-on la guerre aux poussières : balayage humide, usage des aspirateurs, usage des tapis.

Respirez toujours par le nez !

5. **Comment on s'expose à la tuberculose.** — Vie renfermée et poussière, telles sont les conditions les plus favorables au développement de la tuberculose. L'alcoolisme, le logement malsain, les excès prédisposent à la tuberculose parce qu'ils affaiblissent l'organisme et le mettent ainsi en état de moindre résistance (sur 1 000 garçons de café, 607 meurent tuberculeux). La tuberculose n'est pas héréditaire, aucun enfant naît tuberculeux.

6. **Comment on peut l'éviter.** — Pour éviter cette maladie, il faut d'abord, par une bonne hygiène générale, être en état de résister au microbe. Puis, pour ne pas manger les bacilles de tout le monde, il faut ne se mettre à table qu'après s'être savonné à la brosse les mains et les ongles, rincé la bouche et les lèvres. L'hygiène préventive des enfants de la tuberculose peut se résumer ainsi : se fortifier et se laver.

7. **Deux ennemis des microbes : le savon et la**

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences physiques et naturelles des Cours compl. et du B. E. relié... 22 f.

brosse. — L'équipement de chaque enfant contre la maladie n'est point compliqué : du savon et une brosse.

L'action antiseptique du savon jointe à l'action mécanique de la brosse, voilà deux procédés puissants, capables de triompher dans la lutte quotidienne contre le microbe.

Lavez votre corps comme vous lavez votre linge.

On ne peut se dire propre si, chaque soir, on n'a pas procédé au nettoyage de chaque coin de son corps.

Un corps propre est en état de mieux résister aux attaques des microbes.

Attention au sillon entre l'ongle et la pulpe du doigt, véritable milieu de culture pour les germes de maladies. Que de bacilles se logent sous cet ongle mal tenu ! De là, ils passeront sur le morceau de pain que vous mangez.

Règle absolue : brossez et savonnez vos mains avant le repas. Lavez-vous les mains pour vous, pour les autres aussi. L'hygiène, c'est la solidarité.

8. **Soins aux tuberculeux.** — Soignée dès ses débuts, la tuberculose peut guérir. Il n'y a pas de vaccin, mais nous avons des moyens pour aider notre organisme à guérir cette maladie : cures de soleil, repos, bonne alimentation, vie saine.

Pour secourir et guérir les tuberculeux, il y a aujourd'hui :

Des **dispensaires antituberculeux** (examen clinique et radiographique gratuit, conseils éclairés du médecin spécialiste) ;

Des **infirmières visiteuses** qui dépistent les cas de tuberculose, montrent aux malades le chemin du dispensaire, aident la famille ;

Aux **hôpitaux** des salles particulières et des pavillons d'isolement ;

Des **sanatoriums, préventoriums.**

Mais, pour maintenir et centupler ces bienfaits, il faut beaucoup d'argent.

Cet argent, c'est le Timbre de Noël qui le procure en grande partie.

II. Le timbre merveilleux.

Le Timbre antituberculeux poursuit et atteint tous les ans deux buts bien distincts : *succès financier, propagande éducative auprès du public.*

Près de 120 millions de francs ont été réunis à ce jour et affectés à la lutte antituberculeuse.

Représentation concrète de cette somme formidable : En pièces de 1 franc : poids = 480 tonnes ; une pièce à côté de l'autre, ruban de 2 400 kilomètres, 2 fois la longueur du Rhin. En billets de 100 francs : poids = 3 tonnes ; surface couverte = 4 ha. 7420.

L'argent recueilli est employé au traitement des malades, à la construction de sanatoriums et d'autres établissements de cure.

Demander aux comités départementaux les statistiques des dernières ventes : sommes recueillies, nombre de timbres vendus, emploi de l'argent (représentations concrètes).

La mortalité par tuberculose est en régression en France depuis qu'on vend le timbre.

Le Timbre de Noël arrache des milliers d'enfants à la mort. Il soigne et guérit les malades. C'est une arme merveilleuse que cette petite vignette de salut.

Le 1er décembre 1934 s'ouvre la huitième campagne nationale avec le timbre « *Professeur Calmette* » (1).

III. La huitième campagne du Timbre.

1. **Le professeur Calmette.** — Médecin de marine en Indochine, Créateur de la sérothérapie antivenimeuse (serpents). Directeur du Service d'hygiène et de l'Institut Pasteur à Lille, où il crée le premier dispensaire en France. Fondateur d'Instituts Pasteur à Alger, à Tunis, à Athènes. Au lendemain de la guerre : sous-directeur de l'Institut Pasteur de Paris. Après treize ans d'un labeur obstiné, avec Guérin, il trouve le B. C. G., ou bacille tuberculeux vivant inoffensif et immunisant. Décédé le 28 octobre 1933.

2. **Les bienfaits du B. C. G.** — Vous avez été tous vaccinés et l'on vous a dit que cette petite piqûre vous empêcherait d'avoir la petite vérole. Le vaccin injecté dans votre bras pénètre dans votre sang qui le transporte dans toutes les parties du corps. Ce vaccin est une quantité de petites sentinelles, placées un peu partout et qui se tiennent continuellement à l'affût des microbes de cette petite vérole pour les détruire. On est ainsi vacciné contre la diphtérie, la fièvre typhoïde.

Il en est de même du B. C. G., qui est un vaccin (bacille Calmette-Guérin) inventé par le regretté professeur Calmette.

Des milliers d'enfants sont sauvés chaque année, grâce au vaccin du professeur Calmette. Le professeur Calmette est un grand bienfaiteur de l'humanité.

IV. Initiatives à prendre pendant la Semaine de Bonne Santé

(ou pendant le mois de décembre).

Concours de dessin (un nouveau timbre, illustration des 10 commandements de santé, cartes postales d'hygiène).

Décoration d'assiettes, de tasses, de vases avec des timbres.

Adhérer à la **Section de la Jeunesse de la Croix-Rouge** (Paris, VIIe, avenue de Breteuil).

Installation à l'école de *postes de propreté* (lavabos, brosses à dents, matériel de bonne fortune).

Bricolage d'*appareils de douche* (baquet avec pomme d'arrosoir). Se mettre en rapport avec l'hygiène par l'exemple (Paris, XIVe, rue Huyghens, 11).

Concours de propreté (les plus belles mains, les plus beaux ongles, les plus belles oreilles, etc.).

Organiser une *Fête du Timbre* (se procurer le volume des saynètes d'hygiène édité par le Comité de défense contre la tuberculose).

Organiser une *Tombola pour le Timbre.*

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

(1) Cette campagne aura lieu du 25 novembre au 5 janvier. Il est souhaitable que son succès dépasse encore le succès des précédentes. Aussi joignons-nous nos instances à celles de notre excellent collaborateur, *M. Bannwarth*, et du *Comité National de Défense contre la Tuberculose*, pour que tous rivalisent d'efforts lors de la vente du Timbre. Rappelons que, chaque année, des subventions sont accordées par le Comité, sur les fonds recueillis, à l'Œuvre du Sanatorium de Sainte-Feyre, et au Sanatorium des Pupilles de l'Ecole Publique à Odeillo.

N. D. L. R.

RÉAU. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. 15 fr.

sorte que l'on ait PR = 1. Quelle condition doit remplir l pour que le problème soit possible? (B. É., Dijon, juillet 1933.)

→ INDICATIONS. — 1° PAR + PHR = 2 droits. APHR est inscriptible dans la circonférence de diamètre PR.

M, milieu de PR, est le centre de cette circonférence. Donc il est équidistant de A et de H.

2° M est donc sur la perpendiculaire élevée au milieu de AH, droite qui est parallèle à BC et, par suite, passe par les milieux E et F de AB et AC.

Réciproquement, soit M un point de cette perpendiculaire. La circonférence de centre M et de rayon MA passe en H, puisque MA = MH et coupe AB en P, AC en R.

Elle est circonscrite au quadrilatère A P H R ; donc :

$$\widehat{PHR} = 2^{dr} - \widehat{PAR} = 1 \text{ droit.}$$

Puisque $\widehat{PAR} = 1$ droit, PR est un diamètre et M est bien le milieu de PR.

Si P est en B, R est en A et M est le milieu E de AB. Si R est en C, P est en A et M est le milieu de AC. Le lieu de M est donc la portion de droite EF.

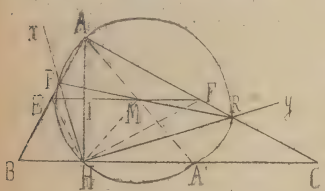

PR, diamètre du cercle, égale 2 HM. HM décroît de HE à HI, puis croît de HI à HF. Donc PR décroît de 2 HE = AB à 2 HI = AH, puis croît de AH à 2 HF = AC.

3° AHA′ = 1 droit ; AMA′ est un diamètre.

4° P et R sont les intersections de AB et AC et de la circonférence de diamètre AA′ = PR = *l*.

A′ est sur BC et sur la circonférence de centre A et de rayon *l*. Donc il suffit de tracer cette circonférence pour avoir le diamètre AA′ de la circonférence M.

Pour que le problème soit possible, il faut $l \geqslant AH$.

Si, de plus, *l* est inférieur à AB (on suppose AB < AC), la circonférence A coupe BC en 2 points A′ ; si *l* est supérieur à AB, mais inférieur à AC, le point A′ situé à gauche de H disparaît.

En résumé : 2 solutions si $AH < l < AB$
1 solution si $AB < l < AC$ ou si $l = AH$.

V. **SCIENCES** (B. É., Grenoble, juillet 1933). — 1. **Problème.** — *La quantité d'eau vaporisée dans une chaudière de locomotive est de 4 m³ à l'heure. Quelle est la quantité de chaleur nécessaire? L'eau est introduite à 30° et vaporisée à 200°? Quel poids de charbon faut-il brûler par heure si 60 p. 100 de la chaleur de combustion du charbon servent à la vaporisation de l'eau? Chaleur de vaporisation de l'eau à 200° : 470.*

Un kg. de charbon en brûlant dégage 8 000 millithermies.

→ INDICATIONS. — 1° Il faut par kg. d'eau.
200 — 30 = 170 mth. pour porter sa température à 200°, et 470 mth. pour la vaporisation.

Soit, pour 4 m³ en admettant que la masse d'un m³ est 1000 kg. (170 + 470) 4 000 = 2 560 000 mth.

2° Sur la chaleur dégagée par un kg. de charbon, on n'utilise que :

8 000 × 0,6 = 4 800 mth.

Pour avoir 2 560 000 mth., il faut :

2 560 000 : 4 800 = 533 kg. 1/3 de charbon.

2. **Question de cours.** — *L'ébullition. Description du phénomène. Lois. Ébullition sous pression réduite. Ébullition sous pression élevée.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*
G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'asséchement des Marais Pontins.

Parmi tous les travaux récents de bonification, le plus frappant, le plus caractéristique, celui dont les Italiens se montrent le plus fiers, est l'asséchement des Marais Pontins, de cet « Agro Pontino » qui fait suite, au sud, à la Campagne Romaine. Ces Marais se développent, depuis Nettuno jusqu'à Terracine, entre la chaîne calcaire des monts Lépine et la mer, en un vaste rectangle de 60 kilomètres de long sur 15 à 20 de large.

L'Agro Pontino à travers les siècles.

La plupart des auteurs anciens et modernes s'accordent à penser que cette région fut autrefois fertile, couverte de moissons et de cités. Avant que Rome ait grandi, les Volsques auraient, dans ce pays qu'ils occupaient, installé un système de drainage déjà savant et mis en valeur cette plaine où vingt villes florissaient au début de la République Romaine. Les luttes cruelles que les Volsques soutinrent contre leurs voisins romains et leur défaite finale entraînèrent la ruine de leur système de canalisations, et l'Agro Pontino, transformé en grandes propriétés ou « latifundia », fut peu à peu laissé en friche, livré à l'élevage, abandonné à l'eau qui l'envahissait et y créait ces fièvres paludéennes que l'on nomme là-bas *malaria*.

Les Romains, qui avaient déjà tracé à travers cette plaine semi-aquatique la route-digue appelée la Voie Appienne, d'ailleurs submergée à la saison des pluies, tentèrent bien d'assainir ces marécages. César essaya le premier. Les *Empereurs* l'imitèrent : Auguste, Néron, les Antonins, et même un grand chef barbare, le roi des Goths, Théodoric. Plus tard, les *Papes* reprirent cette œuvre. Sixte Quint a laissé son nom au long chenal : *Il Sisto*, qu'il fit ouvrir. Pie VI, de 1777 à 1786, fit creuser plus de 100 kilomètres de canaux, gagna à la culture une vaste étendue. Mais bientôt les eaux d'orage tombées sur les monts Lépine envahissent la plaine, bouchent les canaux, anéantissent l'œuvre du pape.

Une tentative intéressante est due à Napoléon Ier qui, pendant qu'il régnait à Rome de 1809 à 1814, voulut venir à bout des Marais Pontins. Plusieurs cantons furent gagnés à la culture et de nouveaux travaux étaient projetés quand l'Empire croula.

De nouveau, un pape Pie IX, se remit à ce travail gigantesque, mais sans succès durable. Au début du siècle, les Marais Pontins restaient un maquis humide et tourbeux, submergé à la saison des pluies, couvert d'une pauvre végétation aquatique, de roseaux, de joncs, de mousse, semé de boqueteaux et de rares arbres. Le tournoiement des moustiques, le piétinement des buffles, soufflant, barbotant dans la vase, l'animaient seuls.

L'entreprise si souvent commencée, toujours interrompue, de leur asséchement, a été reprise par le gouvernement fasciste sur des bases et surtout avec des moyens nouveaux dont les résultats semblent devoir être définitifs.

Comment a procédé le Gouvernement.

Instruit par les échecs précédents, le Gouvernement italien a procédé méthodiquement. Il a d'abord voulu se rendre compte du *niveau des terres à drainer* et, à cet effet, a confié à l'Institut géographique militaire, en 1926, le soin de dresser une *carte* au 5 000e, avec courbes de niveaux équidistantes de 0m,50.

Il s'est rendu compte d'autre part, qu'il était vain d'assécher la plaine si elle devait continuer à recevoir, à chaque orage, la masse des eaux *tombées sur les montagnes* qui la bordent et qui submergeaient la région, les torrents gonflés subitement faisant déborder et engorgeant les collecteurs. Aussi a-t-il décidé que serait d'abord creusé un *cordon de canaux* gigantesques, destinés non à drainer la plaine, mais à

MOSSIER. Comment former des esprits solides et vivants..... 8 fr.

l'*isoler* de la région montagneuse dont les eaux torrentielles, recueillies avant d'atteindre l'Agro Pontino, ne pouvaient plus, quelle que soit la violence des précipitations, inonder celui-ci. Deux grands canaux, le *canal Mussolini*, qui reçoit les eaux des Monts Albains, et le canal qui passe au sud de Sezze et à l'est de Priverno, doivent remplir ce rôle. Le canal Mussolini, long de 40 kilomètres, large tantôt de 30, tantôt de 70 mètres et même plus, aux berges entièrement maçonnées, débouche à Foce Verde.

La plaine, mise à l'abri des eaux de la montagne,

doit être méthodiquement asséchée, préparée à la culture, peuplée. Cette œuvre a été confiée en 1931, les expropriations nécessaires ayant été faites, à l'*Association Nationale des Anciens combattants italiens*. Au lieu de partir de la périphérie, sans jamais pouvoir atteindre le centre comme précédemment, ou de procéder par petits cantons localisés qu'on ne parvenait à assainir que pour les voir dévorer par la fièvre des régions avoisinantes, le fascisme a décidé de diviser les 80 000 hectares à bonifier en 8 secteurs de 10 000 hectares où les travaux, partant du centre de chaque secteur, seraient menés rapidement et sur tous les plans à la fois : assèchement, construction de routes, de fermes, de villes.

Dans chaque secteur, le travail doit se faire en trois temps : d'abord l'établissement du *réseau hydraulique* et le débroussaillement des terrains nécessaires à l'établissement d'un *réseau routier* qui est mis immédiatement en chantier. Le deuxième temps comporte l'achèvement du *défrichement* et la construction de *fermes* destinées aux colons. La troisième période voit l'*établissement des colons* en même temps que la *mise en état de la terre* profondément défoncée par des charrues puissantes.

En même temps est poursuivie la *construction des villes* : un chef-lieu par secteur. Si, dans une région purement agricole, une cité importante ne semble pas à première vue nécessaire, le Duce a pensé qu'à notre époque la conception du paysan vivant uniquement de sa terre sans presque rien acheter à la ville était périmée. Il juge que l'*agriculteur moderne* a besoin d'acquérir de multiples produits industriels : engrais, machines, semences sélectionnées, et compense ces dépenses par une vente plus abondante des produits de sa culture : il faut lui ménager un *lieu d'échange*. Comme, d'autre part, la vie moderne ne va pas sans *nécessités administratives*, qu'elle comporte mairies, écoles, postes et télégraphes, service de ponts et chaussées et aussi banques, notaires, gendarmes, collecteurs d'impôts, mécaniciens, etc.... Or, es divers spécialistes ne pouvant trouver un champ assez vaste pour leur activité dans des villages, il était nécessaire de les rassembler dans une *ville* assez centrale pour être facilement atteinte de tous les points du secteur. Bâtir des villes et les bâtir aussi vite que les fermes qu'elles devaient servir fut un des points essentiels du programme de bonification.

Les réalisations.

La première zone de 10 000 hectares où fut amorcée la bonification est celle de Littoria. Il fallut 5 700 ouvriers, véritable brigade de choc, pour assainir ce secteur. Dans cette région insalubre, ces hommes souvent en proie à la malaria, gorgés de quinine, travaillèrent sous le soleil éclatant, dans l'eau et la vase, parfois la nuit à la lumière des projecteurs. Il y eut des victimes. Mais, à mesure que l'assainissement progressait, la situation sanitaire s'améliorait. Le nombre des ouvriers s'éleva à 15 000 quand le secteur de Sabaudia fut attaqué, à 25 000 avec la mise en chantier du secteur de Pontinia. On escompte pour 1935 ou 1936 la fin des travaux.

Les résultats diffèrent suivant qu'on admire la région pontine ou que l'on envisage le « rendement utile » de l'entreprise.

Le pays, divisé par de larges routes droites, offre à l'œil le spectacle réjouissant du damier de ses cultures, ponctué par les fermes de dimensions variables, coquettes avec leurs murs bleu pâle dans tel secteur, crème ailleurs ou encore carmin, et les toits de tuile rouge qui les coiffent. Un fin grillage arrête, à toutes les ouvertures, les moustiques porteurs de la malaria. Si le sol encore trop acide, mal aéré, trop pauvre en microbes bienfaisants, n'est pas d'une très grande fertilité, il a cependant donné des rendements de 10 à 12 quintaux de blé à l'hectare, qui sont un encouragement. Dans ces fermes modèles, des familles d'anciens combattants comptant au moins quatre enfants, presque toujours plus, ont été installées par l'Association nationale des combattants, à mesure que les installations étaient prêtes. Les premières sont venues surtout du Friouli et de la Vénétie.

Du désert a surgi la première ville, *Littoria*, que domine la haute tour de son Palais communal. Toute semblable s'élève, cette année, vers le sud, *Sabaudia*, centre rural et station balnéaire, avec les mêmes rues droites, les mêmes maisons claires, les mêmes édifices : maisons du Faisceau, du Combattant, des Syndicats, hôtel de ville avec sa tour, église, avec ses écoles, son stade où évoluent les ballilas, sa pouponnière, son dispensaire.

Mais tout cela coûte cher ; comme nous l'avons vu, l'État a de lourdes charges à supporter et le financement d'une telle œuvre ne va pas sans à-coups. Or, la colonisation achevée n'aura procuré de gîte et de travail qu'à 100 000 personnes au mieux, ce qui, comparé au nombre de chômeurs, est infime.

Enfin les fermes et fournitures ne sont pas concédées gratuitement à ces paysans qui arrivent sans argent. Les contrats sont des contrats de métayage qui souvent impliquent que les deux tiers des récoltes serviront à rembourser l'Association des Combattants et l'État de leurs avances. On laisse espérer au colon qu'il deviendra propriétaire dans vingt ou trente ans. D'ici là, il peinera durement, avec un maigre profit, pour s'acquitter du prix d'une installation moderne sans doute, mais onéreuse et qui l'enchaîne à sa terre.

Les louanges n'ont pas été ménagées à Mussolini pour cette transformation quasi miraculeuse de l'Agro Pontino, et l'exemple de décision, de ténacité, de célérité, que le fascisme a donné au monde. Toutefois, Mussolini lui-même reconnaît que, s'il a réussi là où tant avaient échoué, c'est grâce aux progrès scientifiques qui ont permis, par exemple, de reconnaître l'origine de la malaria et de la combattre, qui ont mis à la disposition des hommes des moyens techniques d'une incomparable puissance, que les siècles précédents n'avaient pas connus. Nous ajouterons que, seul, un régime où les finances ne sont pas contrôlées peut engloutir dans une telle entreprise des capitaux qui ne seront pas rémunérés et financer une œuvre qui est une œuvre de magnificence, puisqu'il ne semble pas que les sacrifices consentis puissent être compensés par les résultats matériels obtenus.

R. OZOUF.

LAGUIRANDE-DUVAL. Contes et Légendes de Pologne. *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. Toile noire. 16.50

NOS PRIMES

A la demande générale de ses abonnés, le " **Journal des Instituteurs et des Institutrices** " vient d'organiser à nouveau un **Service de Primes** qui fonctionnera régulièrement. Grâce à lui les abonnés pourront se procurer, à des prix défiant toute concurrence, nombre d'objets de première qualité.

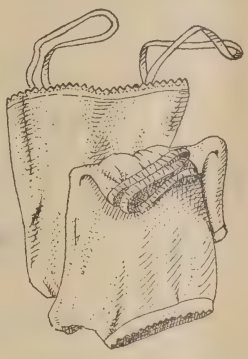

Adressez toutes les demandes accompagnées de leur montant,

PRIMES DE DÉCEMBRE

SAC "TORPILLE" forme toute nouvelle, en cuir, grain polo, doublé suédine, poignée viennoise. Article très élégant et solide. Sans précédent.
Franco (France et Colonies)..... **20 francs**

SENSATIONNEL. PARURE JERSEY SOIE, qualité lourde, très solide, agréable à porter et facile à laver. Se fait en noir, blanc, mauve, rose, et en tailles 40 à 48.

CHEMISE forme empire et **CULOTTE.**
Les deux pièces, prix franco..... **18 francs**

COMBINAISON-JUPON assortie.
Prix franco..... **18 francs**
LES TROIS PIÈCES prix franco ... **32 francs**

La Mode. Très jolis BAS, soie mate, 42 fin, 1er choix, baguettes à jour, entièrement diminués; pointes, semelles, talon renforcés fil. Se fait en noir, gris fumé, tourterelle, beige, castor.
Prix. La paire, franco..... **17 francs**
Les 3 paires, franco..... **45 francs**

Les mêmes, en **FIL D'ÉCOSSE** tissé.
Prix. La paire, franco..... **14 francs**
Les 3 paires franco..... **40 francs**

CHAUSSETTES diminuées, en coton, dessin fantaisie, bonne qualité, mailles fines, pointe et talon renforcés. Tous coloris mode.
Prix. La paire, franco..... **5 fr. 50**
Les 3 paires, franco..... **16 francs**

Les mêmes, mais en **FIL D'ÉCOSSE** et **DESSINS JACQUARD.** Article élégant et solide.
Prix. La paire, franco..... **7 fr. 50**
Les 3 paires, franco..... **21 francs**

au Service des Primes du JOURNAL des INSTITUTEURS, 9 r. Méchain Paris-XIVe.

Vient de paraître :

CONGRÈS NATIONAL
DES
ÉCOLES MATERNELLES
1934

Comptes rendus, Rapports, Conférences, etc... — Un volume broché : 12 fr.

Abonnés à " L'Éducation Enfantine ", vous ne manquerez certainement pas de profiter des avantages réservés à vous seuls et vous demanderez pour le prix de cet ouvrage qui vous intéresse si directement. **8** francs seulement

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

De beaux volumes pour les Étrennes...

Collection " CONTES ET LÉGENDES DE TOUS LES PAYS "
(26 volumes parus)

Viennent de paraître :

A. CUVELIER

CONTES ET LÉGENDES DE SUISSE

G. CHANDON

CONTES ET RÉCITS TIRÉS DE RACINE

Chaque beau volume 13,5 × 19, illustré de nombreux hors-texte en couleurs. Broché. **11 fr. »**
Relié..... **15 fr. »** ; Relié toile noire bibliothèque..... **16 fr. 50**

Précédemment parus dans la même collection :

Contes et Légendes du pays d'Irlande — Contes et Légendes de la Corse — Contes et Légendes de l'Égypte ancienne — Contes et Récits tirés de Corneille — Contes et Légendes de Flandre — Contes et Légendes du Grand Siècle — Contes et Légendes du Japon — Récits du Terroir Russe — Contes et Légendes de Paris et de Montmartre — Contes et Légendes de Pologne — Contes et Légendes de la naissance de Rome — Contes et Légendes d'Israël — Contes et Légendes du Moyen Age, etc.

Collection " OR ET NOIR " (14 volumes parus)

Vient de paraître :

J. YVEL

CADET-ROUSSEL

Un charmant volume 13 × 19, illustré abondamment, sous une couverture illustrée d'une vignette or et noir. Relié..... **9 fr. »**
Relié toile noire bibliothèque..... **11 fr. 50**

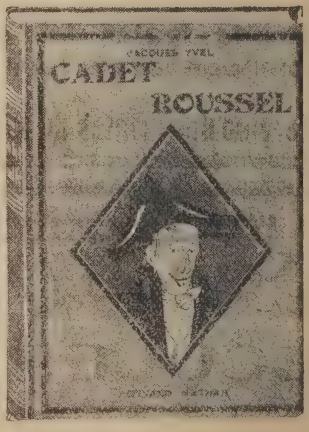

MÊME COLLECTION : **Aag la Gitane — Guillerette et Guilleri — Tête de Turc — La Maison des deux espiègles — Le petit Roi du Lac — Contes de chez nous — Rataploum, etc.**

...chez Fernand Nathan

ÉDITEUR

Demandez l'envoi gratuit du SUPERBE CATALOGUE " ÉTRENNES " 1935

cations et bénéfices visés à l'alinéa précédent sont fixées par D. rendu sur la proposition des ministres intéressés et du ministre des Finances.

Pensions diverses. — ART. 5. — La pension civile exceptionnelle prévue par l'art. 19 de la loi du 14 avril 1924 est égale à 60 p. 100 du dernier traitement d'activité.

La pension civile prévue à l'art. 21 de la même loi est égale au quart du dernier traitement d'activité (ou au tiers de ce traitement, en raison du risque colonial), sans pouvoir être inférieure à la pension calculée à raison d'un trentième de la pension minimum prévue à l'art. 3 pour chaque année de services rendus dans la partie sédentaire ou la catégorie A, d'un vingt-cinquième pour chaque année de services rendus dans la partie active ou la catégorie B ou de services militaires, ces services étant accrus, s'il y a lieu, de la bonification coloniale et des bénéfices de campagne.

Dans tous les cas où la pension civile est accordée à un titre autre que celui de l'ancienneté des services, elle est liquidée à raison d'un trentième ou vingt-cinquième de la pension minimum par année de services, suivant la distinction établie au précédent par.

En aucun cas, la pension accordée en application de l'un des deux par. qui précèdent ne pourra excéder la pension minimum d'ancienneté augmentée, s'il y a lieu, des bénéfices de campagne.

Les pensions militaires proportionnelles prévues à l'art. 44 de la loi du 14 avril 1924 sont liquidées à raison d'un vingt-cinquième ou d'un trentième de la pension minimum d'ancienneté, par annuité, suivant que le droit à cette pension aurait été acquis à vingt-cinq ou à trente ans de services. Si le total des services effectifs et des annuités pour campagne dépasse vingt-cinq ou trente annuités, suivant le cas, la pension est liquidée comme une pension d'ancienneté.

ART. 6. — Les taux des allocations annuelles prévues par l'art. 68 de la loi du 14 avril 1924, modifié par les art. 36 de la loi du 19 mars 1928 et 44 de la loi du 30 mars 1929, demeurent fixés respectivement à 75, 100 et 125 fr.

ART. 7. — Un D. spécial fixera les modalités d'application des dispositions du présent D. aux pensions servies par la Caisse intercoloniale de retraites.

La part contributive de l'État dans les pensions servies par les départements, colonies ou pays de protectorat, communes ou établissements publics, ne pourra, en aucun cas, être supérieure au chiffre qu'elle atteindrait si la liquidation était établie d'après les règles applicables aux pensions civiles ou militaires.

✶ TITRE II : **Régime spécial applicable aux pensions déjà concédées.** — ART. 9. — Les dispositions du présent D. seront applicables aux pensions et allocations déjà concédées qui, quel que soit l'âge du titulaire, feront l'objet d'une nouvelle liquidation sur la base des échelles de traitements et soldes en vigueur au 1er oct. 1930.

La revision prévue au premier par. du présent art. et qui sera effectuée sur la base du décompte actuel, sauf application des dispositions contenues aux deux premiers par. de l'art. 125 de la loi du 31 mars 1933, prendra effet du 7 avril 1934.

En aucun cas, le montant de la pension revisée en exécution du présent article ne pourra être inférieur de plus de 15 p. 100 à celui de la pension actuellement perçue.

Chaque pension ou allocation fera l'objet d'un prélèvement provisoire de 10 p. 100 à compter du 6 avril 1934, et jusqu'à ce qu'elle soit revisée dans les conditions prévues par le présent article. Lors de la mise en payement de la pension ou allocation ainsi revisée, il sera tenu compte des sommes qui auront été retenues, soit pour rembourser immédiatement à l'intéressé les sommes perçues en trop par le Trésor depuis le 6 avril 1934, soit pour faire reverser par le pensionné les sommes complémentaires dont il pourrait être redevable.

Dans cette dernière éventualité, il sera procédé par voie de retenues, qui devront être échelonnées, s'il y a lieu, de manière qu'en aucun cas elles ne soient supérieures au dixième des sommes dues au pensionné à chaque échéance.

✶ TITRE III : **Régime transitoire.** — ART. 9 *bis*. — Les dispositions de l'article 9 ci-dessus seront applicables aux retraités dont les services valables pour la retraite prendront fin au cours de l'année 1934.

Ces mêmes dispositions seront également applicables aux retraités dont les services valables pour la retraite prendront fin entre le 1er janv. 1935 et le 31 déc. 1937, le taux maximum de réduction prévu au quatrième alinéa de l'art. 9 étant toutefois majoré :

De 1 p. 100 pour les retraités dont les services valables pour la retraite prendront fin au cours de l'année 1935.

De 2 p. 100 pour les retraités dont les services valables pour la retraite prendront fin au cours de l'année 1936.

De 3 p. 100 pour les retraités dont les services valables pour la retraite prendront fin au cours de l'année 1937.

ART. 2. — Les dispositions du présent D. auront effet à compter du 7 avril 1934.

ART. 3. — Toutes dispositions contraires à celles du présent D. sont abrogées.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

✶ **Le droit à une retraite anticipée, par suite de bonification d'âge ou de services, ne fait pas avancer la date de la promotion à la 1re classe** (*11 mai 1934, af. Cantin*).

Considérant que l'art. 2 de la loi du 26 avril 1932 relatif à l'avancement du personnel enseignant de toutes catégories, après avoir posé comme règle générale que la promotion de la deuxième à la première classe aurait lieu exclusivement au choix, dispose que, « au 1er janv. qui précède la date où un fonctionnaire de la deuxième classe n'aura plus que trois années de services obligatoires à accomplir avant de remplir les conditions réglementaires exigées pour être admis à faire valoir ses droits à la retraite, ce fonctionnaire sera promu à la première classe » ;

Considérant qu'il résulte des travaux préparatoires de cette loi que cette dérogation a été apportée au principe général de l'avancement au choix à la première classe en vue d'assurer une pension de retraite calculée d'après le traitement de cette classe aux fonctionnaires de l'enseignement qui, n'ayant pas été l'objet d'une promotion au choix, n'auraient pu avoir de droit à une pension de ce taux, à l'âge et après le temps de services fixés, d'une manière générale, pour l'admission à la retraite de la catégorie de fonctionnaires à laquelle ils appartiennent ; qu'il suit de là que les fonctionnaires qui, en raison de circonstances particulières, peuvent prétendre à une retraite anticipée, ne sauraient néanmoins réclamer le bénéfice de cette disposition que s'ils remplissent les conditions d'âge et de services des autres fonctionnaires de leur catégorie ;

Considérant que, par application de l'art. 8 de la loi du 14 avril 1924, les prof. de lyc. n'ont droit à pension qu'à soixante ans d'âge et trente ans de services ; qu'à la date envisagée le sieur Cantin avait encore plus de trois ans à accomplir avant de satisfaire à ces conditions ; que, dès lors, il ne pouvait prétendre à être promu à la première classe.

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

Commet une imprudence entraînant sa responsabilité personnelle l'instituteur qui, s'approchant derrière un jeune élève, place inopinément une baguette sur la main de celui-ci sans l'avoir prévenu ni interpellé, et provoque un mouvement de surprise ou de peur, dans lequel l'enfant se blesse.

Il importe peu que l'instituteur ait eu l'habitude de procéder ainsi en circulant, chaque jour, muni de sa

baguette, entre les tables des élèves. La méconnaissance de cette habitude ne peut être reprochée à des enfants qui, en raison de leur âge, sont essentiellement inattentifs et distraits (*Cour d'appel de Besançon, 7 déc. 1933*).

***

Compétence.

L'autorité judiciaire est compétente lorsque les actes administratifs dont il est fait état devant elle présentent un sens suffisamment clair pour ne nécessiter aucune interprétation et, par suite, aucun renvoi préalable à l'autorité administrative (*Cassation, 20 juin 1934*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Nouveau régime pour les pensions locales.
(*D., 28 oct. 1934.*)

ARTICLE PREMIER. — Les taux du prélèvement prévu par l'art. 1er du décret du 5 mai 1934 sont ramenés respectivement de 5 p. 100 et 8 p. 100 à 4 p. 100 et 7 p. 100.

Art. 2. — Le bénéfice des dispositions du décret du 30 juin 1934 portant modification du décret du 4 avril 1934, fixant les règles du cumul des majorations pour enfants attribuées au titre de la loi du 31 mars 1919 et des allocations pour charges de famille, est étendu aux agents ou anciens agents visés par l'art. 3 du décret du 5 mai 1934 ou à leur conjoint.

DANS LES COLONIES

Revision de pension.
(*Arrêt du Conseil d'État, 20 juin 1934.*)

Considérant qu'il résulte des termes de l'art. 65 de la loi du 14 avril 1924 que les pensions peuvent être annulées et revisées dans certains cas limitatifs énumérés par ledit art., par D. rendu sur le rapport du ministre des Finances après avis du Conseil d'État ; que si le ministre des Colonies estimait que la pension allouée au sieur Daufes par l'arrêté du 18 avril 1931 devait être revisée par application de l'art. 65 susvisé, il lui appartenait de provoquer l'avis de la section des finances du Conseil d'État ; mais qu'il n'est pas recevable à demander au Conseil d'État statuant au contentieux de procéder à cette revision. — DÉCIDE : ART. 1er. — L'arrêté du 18 avril 1931 est annulé en tant qu'il n'a pas tenu compte dans la liquidation de la pension dont aurait joui le sieur Daufes sur la caisse locale de retraites de l'Indochine le 1er juil. 1914 de la période de services militaires comprise entre le 15 janv. 1887 et le 21 février 1889, ensemble la décision du ministre des Colonies en date du 30 juil. 1931.

LES NOUVEAUX TEXTES

Une C. importante sur le secrétariat de mairie
(*C., 23 oct. 1934, aux P. et I. A.*).

Il m'a été rendu compte qu'en certaines communes où les instituteurs secrétaires de mairie ont été mis à la retraite, en application des décrets-lois, les maires ont préféré conserver à l'instituteur retraité le secrétariat de mairie, plutôt que de le confier à son successeur.

Cette manière de faire, hommage au dévouement et à la compétence de collaborateurs qui n'ont nullement démérité, est cependant susceptible d'entraîner de graves inconvénients sur lesquels je dois attirer votre attention.

Le secrétariat de mairie constitue, en effet, dans la plupart des communes rurales, un accessoire de la fonction d'instituteur, et il est normal que la rétribution qui s'y attache soit, comme par le passé, réservée aux maîtres en activité de service. S'il en était autrement, le recrutement des postes ruraux serait gravement compromis.

On ne saurait trop souligner, d'autre part, qu'il y a le plus grand intérêt pour les maires à donner, à la double fonction d'instituteur secrétaire de mairie, le caractère d'une organisation régulière et non celui d'un accord individuel. Il n'est évidemment pas question de limiter le droit qu'ils ont de confier cette mission au collaborateur de leur choix, mais, quand ils ont chargé un instituteur du secrétariat de mairie, ils ne sauraient, sans raison justifiée, ne pas accorder, en cas de mutation, la même confiance à son successeur. Cette association durable des deux fonctions permettra à l'I. A. de nommer dans les communes rurales des instituteurs ou des institutrices qu'il sait capables de remplir les fonctions de secrétaire de mairie. Elle donnera aussi aux maîtres, demandant ou acceptant tel ou tel poste, une connaissance exacte de leurs obligations de service. Et les maires seront assurés d'avoir régulièrement la collaboration de l'instituteur ou de l'institutrice nommé dans leur commune.

Naturellement, si quelque difficulté imprévue s'élevait entre maire et secrétaire de mairie, votre intervention autorisée et celle de M. l'I. A ne manqueraient pas de trouver la solution la plus favorable pour faire cesser toute mésentente. L'expérience de cinquante années, et dans près de 20 000 communes, nous a donné la certitude que les instituteurs et les institutrices secrétaires de mairie apportent à leurs fonctions administratives la même conscience et le même dévouement que dans leurs fonctions pédagogiques.

Je vous remets le soin d'expliquer aux maires de votre département que nous n'avons d'autre désir que de faciliter leur tâche et de leur assurer la loyale et régulière collaboration des instituteurs à l'administration municipale.

Au sujet des demandes de subvention pour acquisitions d'appareils à projections (*C., 23 oct. 1934*).

« Parmi les demandes de subventions pour acquisition d'appareils à projections qui me parviennent, un grand nombre concernent des achats effectués avant que la demande ne m'ait été adressée.

« Les instructions ministérielles du 25 février 1928 sont formelles ; le devis, établi par le fournisseur éventuel (en deux exemplaires), doit être approuvé par le ministre avant que l'achat soit réalisé.

« Je vous prie de rappeler ces instructions au personnel enseignant de votre département ; je ne pourrai pas examiner les demandes qui ne seront pas présentées dans des conditions régulières.

« Vous voudrez bien, en outre, mettre en garde les municipalités contre les renseignements plus ou moins exacts fournis par les représentants de maisons de commerce, en ce qui concerne le montant des subventions et les conditions d'allocation. »

Sur les courtiers en librairie dans les É. N.
(*C., 11 oct. 1934, aux R.*).

« Il m'a été rendu compte qu'en certaines écoles normales des représentants de librairie avaient proposé aux élèves-maîtres d'acquérir des livres pour leur bibliothèque personnelle en les payant par mensualités lorsqu'ils seraient instituteurs.

« Je vous prie de vouloir bien inviter les directeurs et directrices à expliquer à leurs élèves qu'ils auront les mêmes facilités d'achat, sinon de meilleures, lorsqu'ils seront instituteurs, et que, pour le présent, ils ne sauraient s'engager à des paiements réguliers tant qu'ils ne sont pas assurés de pouvoir faire face à leurs engagements par leurs propres ressources. Enfin, vous rappellerez aux directeurs qu'ils ne doivent admettre dans leurs écoles aucun courtier. »

Mémento du Contribuable

Dépenses professionnelles.

On demande : 1° *si un instituteur public peut faire figurer en déduction de son revenu net les sommes qu'il a employées à l'achat :* a. *d'un dictionnaire encyclopédique ;* b. *d'ouvrages de documentation historique ou géographique ;* c. *d'appareils et de matériels quelconques d'enseignement (collection minéralogique, de gravures, etc.) ;* 2° *si un directeur d'école primaire avec internat est recevable à déduire sur sa déclaration, en vue de l'impôt général sur le revenu, les sommes correspondantes au déficit de l'internat, lorsque ce déficit provient de l'excédent des frais de nourriture des internes, des frais généraux sur les sommes reçues par le directeur en raison du faible nombre de pensionnaires.*

1° Réponse affirmative s'il est établi que ces dépenses ont été effectivement exposées par l'instituteur pour les besoins de son enseignement ; 2° sous réserve du droit de contrôle de l'administration, ce déficit est déductible des émoluments de l'intéressé pour la détermination du revenu net imposable (J. O., *4 nov. 1934*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Promotion de classe.

Existe-t-il un moyen de réparation pour un fonctionnaire privé à tort d'une promotion au choix, sur un rapport erroné ?

Le nombre des promotions au choix est rigoureusement fixé par la loi et par les crédits budgétaires. Lorsque ce nombre est atteint par les promotions régulièrement prononcées, on ne peut ni l'augmenter ni en modifier les attributions. Les titres à promotion au choix du fonctionnaire auquel fait allusion l'honorable député ont été examinés par le Comité consultatif du collège Chaptal et des É. P. S. de Paris en 1934. Ils seront de nouveau examinés par ce Conseil en 1935 (J. O., *4 nov. 1934*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

FONTAINE

CHARLES MORGAN est un jeune et déjà célèbre romancier d'outre-Manche, dont le dernier livre a remporté un légitime succès. C'est un ouvrage dont le titre seul — *Fontaine* (Stock, éd.) — laisse entrevoir la richesse, si on le complète en expliquant par la première des deux épigraphes qu'y a inscrites l'auteur, et qui est empruntée à une ode de Coleridge : « ...Conquérir, en partant des formes extérieures, cette passion et cette vie dont les fontaines se trouvent au dedans de l'être. » On voit tout de suite le dessein de M. Ch. Morgan : s'approcher, sans négliger les apparences sensibles de ce monde, de ce qui fait l'essence de la vie intérieure.

Belle ambition, que ses dons d'écrivain ont remarquablement servie : il a réussi une œuvre à la fois romanesque, psychologique et philosophique, où ces éléments s'amalgament de façon assez heureuse pour que les considérations abstraites, parfois longues, mais toujours parfaitement intégrées au récit, ne lassent pas l'attention ni ne ralentissent l'action. C'est dire que l'on se trouve, chose rare aujourd'hui, en présence d'un roman d'extrême densité, qui propose de multiples et graves sujets de réflexion, et cependant présente des personnages si réels, si complexes, que leurs aventures nous passionnent par leur degré de vraisemblance humaine.

***

LE début du récit se place en 1915, dans une forteresse hollandaise, où des officiers anglais, capturés après la chute d'Anvers, sont soumis à un internement qui n'a rien de rigoureux. M. Ch. Morgan, qui fut lui-même prisonnier aux Pays-Bas pendant plus de deux ans de guerre, fait ici appel à ses souvenirs personnels pour évoquer cet aspect, secondaire sans doute, mais peu connu, du grand conflit d'il y a vingt ans ; et le tableau qu'il en brosse a de la précision et du pittoresque, avec de ces détails sur la nature extérieure — fleurs, ciel, arbres ou lumière, — comme les romanciers anglais excellent à en noter. La guerre, d'ailleurs, sert d'arrière-plan à la narration entière, et l'on perçoit les retentissements de ses péripéties dans l'âme de tous les personnages.

Ce serait pourtant une erreur de tenir *Fontaine* pour un livre de guerre. Les conditions anormales, ouvent tragiques, dans lesquelles il place ses héros, sont pour M. Ch. Morgan l'occasion, non pas tant de peindre des misères physiques ou morales, individuelles ou collectives, exceptionnelles, que de marquer comment chaque individu, devant la rupture forcée avec sa vie d'autrefois, réagit : celui-ci par la révolte, celui-là par la résignation, d'autres encore par la hantise de l'évasion. Occasion aussi de montrer comment certains, dans l'inactivité relative, développent des possibilités de leur moi qu'une existence paisible n'aurait peut-être jamais laissé se révéler.

C'est le cas, tout spécialement, de Lewis Alison, jeune homme cultivé qui dirigeait, avant 1914, une maison d'éditions avec toutes les qualités pratiques voulues pour connaître un honorable succès. Mais, dans une autre partie de lui-même, sommeillent des aspirations d'un ordre très différent : le goût de la spéculation ; l'enthousiasme pour la vie contemplative qui, pense-t-il, permet seule à l'homme de se connaître et de faire régner en soi l'harmonie ; le besoin de préserver, au fond de soi, un domaine hors de l'atteinte du malheur ou des chocs sentimentaux ; bref, une soif ardente de la « quiétude de l'âme ». Sa captivité oisive lui fournit une chance inouïe de combler ses désirs : il l'accepte avec une « joyeuse assurance », se fait envoyer des livres, et commence à écrire une histoire de la vie spirituelle qui l'amène à examiner les plus hautes données métaphysiques. Il en vient à conclure que tout être, qu'il soit penseur, poète, saint ou amant, doit viser à une félicité qui abolisse le temps et l'espace, une extase qui rende aveugle « à tout ce qui n'est pas elle » :

> Arriver, par un chemin quelconque, à un état d'âme en dehors duquel rien n'existe est le but de chaque homme. Il s'accroche à la moindre promesse qui semble l'en rapprocher ; ses joies, ses amours sur terre, son art ou sa philosophie n'ont de valeur qu'en proportion de la force de cette promesse. S'il perd le monde par amour, c'est qu'au fond du cœur il désire le perdre, s'en détacher, et s'armer contre lui de la force de son extase. Il perçoit le mouvement des choses, le flux et le reflux des connaissances, et il aspire, ne fût-ce que pour un instant, à être semblable aux dieux, invulnérable, tranquille.

Lewis est d'abord convaincu que, pour parvenir à cette invulnérabilité souveraine, la solitude est nécessaire : d'où son bonheur dans la forteresse où, autour de lui, ses camarades s'exaspèrent. Mais, bientôt, il se prend à douter que l'homme puisse, de par sa seule volonté et sans renouvellement venu du dehors, atteindre à un calme vraiment total et fécond. Une fois de plus, voici le problème éternel : l'âme s'élèvera-t-elle au plus haut degré de perfection en s'enfermant dans la méditation ou en acceptant la bataille avec le monde et avec la destinée ?

C'est dans cet état d'incertitude que Lewis s'installe au château d'Enkendaal où il est envoyé comme prisonnier sur parole ; et là, sa doctrine de la sérénité impavide va rapidement être mise à l'épreuve. A Enkendaal, vit, en effet, Julie, belle-fille du baron van Leyden, le châtelain. D'origine anglaise, elle s'est mariée, peu avant la guerre, avec un comte prussien qui, très chevaleresque, lui a permis de demeurer en territoire neutre tant que dureront les hostilités. Jadis, elle a été, à Oxford, la camarade et l'élève de Lewis. Elle est devenue une jeune femme très belle, vive et pourtant sérieuse, amie de la vie mondaine en restant capable de la mépriser, libérée de bien des préjugés tout en adhérant encore au code de l'honneur bourgeois. Lewis et elle se retrouvent ; et sans doute la diversité de leurs natures autant qu'un grand attrait physique réciproque fait-elle naître entre eux l'amour. Redoutable aventure : elle implique pour Lewis le renoncement à ses songeries, au bienheureux détachement qu'il avait cru conquérir ; et il se demande avec angoisse si la passion qui monte en lui n'est pas une trahison envers son austère idéal. Quant à Julie, consciente de la haute qualité de l'amour que lui porte Lewis, elle s'en juge indigne ; elle s'épouvante de voir Lewis faire

d'elle une idole merveilleuse. Elle lui écrit, après l'avoir obligé à s'éloigner d'elle :

« J'ai lu et relu votre lettre. Je ne sais que dire. Elle semble me demander d'être plus que je ne suis, d'éprouver des choses que je me crois incapable de sentir. Je me trouve mesquine et superficielle. Tout ce que j'essaie d'écrire me semble inutile... Votre lettre s'élève parfois hors de ma portée... Pourquoi m'aimer, moi ? Je vous ressemble si peu ! M'aimez-vous ? Et comment ? »

Lewis, lui, s'est enfin mis d'accord avec lui-même. Il accueille cet amour grandissant comme un prodige, comme une visitation qui lui apportera l'enrichissement de la beauté, de la tendresse et de l'expérience. Il répond :

« J'ai cru trouver la vérité en moi seul ; et la vérité qui réside chez tous les hommes était profondément glacée au fond de mon cœur ; je n'avais aucun rayon de soleil pour m'aider à la découvrir. Maintenant, parce que vous m'aimez, l'hiver s'éloigne de mon âme, et la solitude se vide de ses embûches. Il n'existe pas de surprise plus féerique que celle de se sentir aimé : c'est le doigt de Dieu posé sur l'épaule de l'homme. Il n'existe pas de paix plus grande que d'aimer ; c'est le soupir d'un enfant délaissé qui pose sa tête sur l'oreiller et se console dans le sommeil, passant de la vie aveugle à l'assurance sereine des rêves. La beauté de ce monde est contenue en vous, et les merveilles d'un autre y sont symbolisées. Vous êtes toutes les saisons de la miséricorde... »

Bientôt, l'inclination des jeunes gens est plus forte que tous les raisonnements et tous les scrupules. Ils deviennent amants, et goûtent des transports où les sens ont leur part, mais où ils sentent une force inconnue, qui les dépasse et les fait participer à une sorte de permanence supérieure, dépouillée des doutes, de l'insatisfaction, de la crainte du sort. Cet état d'exaltation apaisée dure jusqu'au jour où le comte von Narwitz, mari de Julie, arrive à Enkendaal soigner d'affreuses blessures reçues au front et qui font de lui un infirme, presque un condamné.

Julie a conservé le sens du devoir. Elle est, d'autre part, assez sensible au courage de son mari que la souffrance soulève jusqu'au stoïcisme absolu, elle se rend enfin assez compte qu'elle seule, toujours aussi ardemment aimée par Narwitz, lui donne la force de lutter contre le mal, pour se consacrer entièrement à lui et vouloir de toutes ses forces la guérison du blessé. Mais son attachement profond à Lewis ne meurt pas. Lucide, Narwitz le devine, d'autant plus que, dans des entretiens avec Lewis, il mesure les ressources morales du jeune homme et comprend qu'elles aient subjugué Julie. Lui aussi cherche avec ferveur à se surpasser lui-même : aussi ne se permet-il aucun ressentiment contre celui avec qui Julie l'a trahi.

Seulement, il est homme, et chérit sa femme : la découverte de la vérité lui est une douleur sans mesure à laquelle sa constitution déjà ravagée ne résiste pas. Il sent la mort s'approcher, et emploie le sursis qui lui reste à dompter son désespoir, à consommer en lui-même le sacrifice suprême, celui de son amour. Cette victoire remportée, il regarde l'abîme prochain avec une simplicité poignante, et, sur son lit d'agonie, il unit Julie et Lewis.

... Il dit à Lewis :

— Vous l'aimez. Vous l'avez faite ce qu'elle est. Elle est le pont qui conduit à votre vérité. Voulez-vous la protéger et la garder ?

Et à Julie :

— Ma bien-aimée, il n'y a pas d'autre voie qui ne soit stérile. Nous nous pardonnons à nous-mêmes en ce monde, en gagnant notre pardon.

Et à tous les deux : « Donnez-moi vos mains. Ce sera votre serment. »

Il posa sa main sur les leurs.

— Ce sont vos fiançailles, dit-il. Vous n'êtes pas engagés vis-à-vis du mort, mais vis-à-vis de vous-mêmes. La confirmation doit venir de votre propre discernement.

Écrasés par la beauté surhumaine de cette mort, Lewis et Julie n'osent pas, tout d'abord, se retrouver. Mais de basses intrigues de famille rendent la vie impossible au château pour la jeune femme. Elle s'enfuit, rejoint Lewis. Ils s'en vont en Angleterre ; et l'on sent bien qu'ils ont assez de foi l'un en l'autre et assez de noblesse d'âme pour rebâtir un bonheur veuf, purifié par le souvenir et l'exemple de Narwitz mourant.

* * *

CE livre contient, enroulées à ces thèmes que j'ai essayé de dégager, bien d'autres variations. Il aborde ou approfondit quelques-unes des questions que se pose inlassablement l'humanité inquiète. Il cherche à rendre à l'amour le prestige, la grandeur que l'après-guerre lui a systématiquement dénié. Il exalte la valeur de l'intelligence, de la recherche, du vrai, de la générosité. Et ce n'est pas un de ses moindres mérites que de rester, malgré ces bonds vers les sommets, accessible à tous, familier et enjoué de ton, et, par endroits, tout imprégné de fraîches touches de poésie.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Mme Zenna Smith (Helen) : **Blessées de guerre** (Nouvelle Revue Française ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Pas si calme, évocation brûlante des douleurs secrètes nées de la guerre, avait révélé au grand public le nom et le talent de Mme H. Zenna Smith. *Blessées de guerre* est la suite de ce premier roman.

Œuvre de protestation, de révolte véhémente, d'amer découragement, où, après l'évocation, d'une farouche intensité, de l'armistice et de ses scènes de folie, se traduit le désarroi des femmes qui ont tenu, pendant la tourmente, les emplois des hommes et ont vécu une vie d'indépendance : « Non, nous ne retournerons pas à la niche... Nous refusons notre congé. Vous étiez rudement contents de nous avoir. Vos places ! Sans discussion... »

L'héroïne, Nell, s'évade de l'hypocrite tutelle familiale en allant retrouver Robin, son amant d'un jour au temps de la guerre. Son mari, Roy, qui est affreusement mutilé, se suicide. Nell, bientôt, échappe à Robin et mène une vie désaxée, fait tous les métiers, « se laisse aller de plus en plus bas ». Finalement, elle fait la connaissance d'un jeune aviateur, Giles ; et, avec la complicité d'un camarade de Giles, elle s'arrache à l'enlisement. « Enfant de l'air », elle se consacrera à l'aviation : c'est l'évasion par en haut.

Histoire dramatique, que l'on sent vécue, d'un mouvement et d'un élan tels qu'elle ne laisse au lecteur aucune possibilité de se reprendre et de se soustraire à l'effet physique d'un accent de vérité qui bouleverse.

M.

Philéas Lebesgue : **Choix de poèmes** : 3e série, sous la direction de A.-M. Gossez (Eugène Figuière). — *En vente à la librairie Nathan.*

Depuis les *Œuvres de Jeunesse 1892* jusqu'aux *Inédits*, voici, cueilli à travers l'abondante moisson du grand poète paysan, un choix qui ne le cède en rien aux autres Florilèges déjà parus par la filiale délicatesse de la *Société des amis* du poète. Rythmes naïfs (d'apparence, mais si savants dans leur spontanéité), images fraîches, intimement unies aux tendresses, aux mélancolies issues d'un cœur si largement humain, aux pensers hautement philosophiques d'un rêveur qui s'apparente à R. Tagore ou encore à un Verhaeren, moins fougueux, moins dynamique... Ce nouveau recueil est lourd de la richesse des œuvres qui durent.

J. R.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE BARMAN

Par Henri DUVERNOIS

(Suite et fin.)

Libéré de toute monnaie, Frédéric s'en fut d'un pas allègre chez les Cosécante qui habitaient près la porte Champerret. Lily le reçut joyeusement !

— Je vous attendais ! Tout de suite que je vous apprenne : papa m'a demandé de vos nouvelles ; vous lui êtes très sympathique. Maman se méfie un peu de vous : elle est plus maligne !

M. Cosécante avait un mètre soixante de hauteur, autant de largeur. Trapu, musclé, mais chauve et pacifique, il offrait l'aspect d'un champion de boxe retiré du ring après fortune faite...

— Bonjour, Mozart ! s'écria-t-il plaisamment. Venez prendre un verre avec moi... un verre de mon mélange. C'est raide, je vous préviens : ça ne vous fait pas peur ?

— Du tout, mais je vous demanderai un sandwich : c'est une habitude que j'ai...

— Je vois ce qu'il vous faut... Pas de sandwich ! Prenez une baguette feuilletée, rien qu'une, ça suffira.

La baguette feuilletée — si légère !... tomba dans un estomac vide qui ne reçut pas sans protester la brûlure d'un breuvage au vitriol. Les yeux hors de la tête, Frédéric s'extasia sur cette boisson.

— Que je vous présente à mon plus vieil ami.

Et avisant un gros homme qui soufflait sur une chaise :

— M. Frédéric Armoisin, un espoir de la jeune musique, M. Justin Barbier, de la banque Aufflard et Barbier.

— Vous exécutez, monsieur ? demanda le banquier avec intérêt.

— Je compose.

— Enfin, vous êtes capable de jouer du Brahms ?

— Mon Dieu, oui.

— Bravo ! Je vous demanderai de m'en jouer quand vous me ferez l'amitié de venir dîner à la maison, bientôt j'espère. Brahms me transporte...

— Il n'y connaît rien ! interrompit Lily qui venait de se joindre au groupe... M. Armoisin est en train d'écrire une symphonie et un opéra...

— Pas facile à caser, tout ça ! opina M. Justin Barbier.

— Une vingtaine d'années à attendre ! Mais il a de la patience ! rectifia M. Cosécante.

A ce moment, Frédéric vit dans un miroir sa cravate au rabais, avec liséré tremblotè. Il surprit aussi le regard que Lily attachait sur lui. Il comprit qu'il devait, sous peine de la perdre, se montrer pratique, moderne, utilitaire et débrouillard. Loin de protester, il approuva M. Cosécante :

— Très exact ! Aussi, en attendant, je ferais bien de la banque, pour m'amuser !

M. Justin Barbier se leva, indigné :

— Jeune homme, s'écria-t-il, la banque n'est pas un amusement. Je me lève à cinq heures du matin....

— Quand il va à la chasse, murmura Lily.

— Là n'est pas la question, reprit M. Cosécante. Je vous félicite, monsieur Armoisin, de choisir un métier, un vrai, à côté de votre art. Vous ne risquez rien en misant sur les deux tableaux. Trop de jeunes gens de ma connaissance prennent l'alibi de la littérature, de la musique ou de la sculpture pour fainéanter du matin au soir. C'est un nouveau genre de fruits secs et le plus terrible... Nous n'avons pas commencé de la sorte, hein ! Barbier ? Tu te souviens ; les restaurants à vingt-trois sous... J'écrivais des vers, Justin lavait des aquarelles... A nos moments perdus... Mais il nous en est resté, dans l'âme, une fraîcheur... Nous trimions chez les frères Roudonneau. Moi, je faisais surtout des courses. Justin faisait des paquets. Dame ! nous n'étions pas des snobs...

— Pourquoi me raconte-t-il tout ça ? se demanda Frédéric. Et un espoir lui vint, que Lily précisa :

— Ecoutez-le, glissa-t-elle ; c'est pour vous qu'il parle.

— Nous n'avions qu'un habit noir pour nous deux, ce qui fait que jusqu'à l'âge de vingt-sept ans nous ne nous sommes jamais rencontrés dans le monde... On avait fini par nous croire brouillés ! Nous demandions que l'on nous invitât à tour de rôle, sous prétexte que nous nous voyions trop dans la journée ! Ah ! le bon temps ! Celui qui allait au bal ne dînait pas. On croirait qu'il est facile de se rattraper au buffet... Pas si commode, n'est-ce pas, Justin ? On tombe toujours, pour commencer, sur un éclair au chocolat qui vous barbouille l'estomac ou sur une glace à la vanille qui vous écœure... Mais on plastronnait... Vous autres, les jeunes, vous vous imaginez à la page... Nous y étions avant vous...

Et, solennel, il proféra :

— Malheureusement, à ce point de vue-là, on n'a fait aucun progrès dans nos milieux. On ne demande pas à un jeune homme ce qu'il est, mais ce qu'il fait. Les gens classent les métiers, en métiers reluisants et en métiers honteux. Qu'est-ce que cela peut bien signifier ? Quelle est cette conception d'un autre siècle ? Il y a beau temps qu'en Amérique un travailleur, s'il est bien élevé, peut être barman l'après-midi ; le soir, il met un smoking et il est reçu partout. Là-dessus, allez danser, mes enfants !

Lily Cosécante tomba dans les bras de Frédéric qui les lui ouvrait justement et ils glissèrent aux sons de l'orchestre lointain.

— J'aime beaucoup votre père, dit Frédéric. Il est très bon et ce qu'il dit est si juste !

— Il ne parle jamais en vain. D'abord : m'aimez-vous toujours ?

— Pourquoi voulez-vous que mon cœur ait changé depuis vendredi ?

— Alors, réjouissons-nous... Il me semble que l'idée de notre mariage ne lui déplaît pas... Seulement, je devine ses craintes...

— Il n'aime pas la musique ?

— Il l'aime, mais pendant un quart d'heure seulement ; passé un quart d'heure, elle l'endort. Il doit juger que la musique est insuffisante à remplir toute une existence et qu'il vous suffirait d'en faire un peu, le soir, par exemple...

— Songerait-il à me prendre dans ses affaires ?

— Pas un instant. Ce sont des affaires très compliquées et dans lesquelles il faut être depuis l'enfance.

— Il ne me demanderait pas de m'exiler avec mon père, dans une boutique, à Rouen ?

— Non. Surtout si vous deviez m'emmener. Mais je suis sûre qu'il serait heureux que vous prissiez une initiative, n'importe laquelle.

— J'y suis tout disposé ! s'écria Frédéric.

Une telle opinion venant de M. Armoisin père l'eût révolté. Passant par la bouche ravissante de Lily, cette même opinion lui paraissait judicieuse et digne d'exament. Au surplus, il ne lui restait pas un centime.

— J'essaierai, promit-il, et vous serez contente — avant d'être fière — de moi !

— Merci !

Et, après un silence ému, la jeune fille ajouta en souriant :

— Vous avez là une cravate bien curieuse.

— Elle est immonde, mais j'ai parié de la porter pendant un mois.

— Quel enfant vous faites ! Je vous rappelle à la réalité : si vous retournez dans votre Seine-Inférieure, on me martyrisera pour que j'épouse un jeune homme qui plairait comme gendre à maman. Il paraît que Sixte-Quint a fait le modeste pendant quinze ans pour être élu pape. Faites le businessman pendant six mois pour m'épouser...

— Comptez sur moi, promit Frédéric.

A quatre heures du matin, le gros Pecteur le prit par le bras et lui proposa : « Allons boire. » Frédéric se trouva ainsi juché sur un haut tabouret du Tom's-Bar, entre son ami et un vieillard lugubre

— Deux portos-flips, Albert ! commanda Pecteur.

Frédéric admira la grâce souveraine avec laquelle Albert cassa les œufs, les mélangea au porto et servit le breuvage. Le barman était un très joli garçon fort distingué ; sa veste blanche lui seyait à ravir. Il paraissait très au-dessus de sa condition. La phrase de M. Cosécante revint à l'esprit de Frédéric : « En Amérique, un travailleur, s'il est bien élevé, peut être barman l'après-midi. Le soir, il passe un smoking et il est reçu partout. »

— Votre métier doit être difficile, insinua le jeune compositeur.

— Bah ! répondit le barman. Je me charge de l'apprendre à n'importe qui. C'est une question d'intelligence. La plupart de mes collègues ignorent les dosages et versent au petit bonheur. Il faut de la culture là dedans comme dans la médecine. J'en sais quelque chose !

— Auriez-vous étudié pour être médecin ? demanda Frédéric, enchanté d'avoir deviné juste.

— C'était ma vocation !

— Vous avez dû l'abandonner ?

— Oui... Des revers de famille... J'avais treize ans...

— Ah !

— Je ne regrette rien, puisque j'ai réussi.

Il conclut avec un sourire :

— Qu'on empoisonne avec des drogues ou avec des alcools !

Frappé d'une illumination soudaine, Frédéric proposa :

— Avec un homme comme vous, j'essaierais bien, moi... Ça m'amuserait.

— Hé là ! rectifia le barman, en reprenant à son insu le mot de M. Justin Barbier, il ne s'agit pas de s'amuser. J'ai besoin d'un aide au moment de la grande presse, l'après-midi, de quatre à huit. Si ça vous chante, vous n'avez qu'à venir demain. Ne vous occupez pas de la veste, je vous en fournirai une à votre taille. Vous aurez le dîner ici, trente francs et un pourcentage sur les pourboires.

— Je vous avouerai que c'est cette question de pourboires qui me chiffonne un peu.

— C'est moi qui les reçois...

— Dans ce cas, attendez-moi... Marché conclu.

— Tu n'es pas fou ? reprocha Pecteur en ramenant son ami. Je veux bien qu'on soit artiste et fantaisiste, mais pas à ce point-là ! Tu te représentes la tête de tes parents en apprenant que tu as refusé d'entrer dans la maison de tissus de ton père pour servir des alcooliques derrière un comptoir !

Il parla longtemps ainsi, avec une sagesse surprenante chez un homme qui avait copieusement soupé, puis avalé en guise de café au lait trois portos-flips. Mais il parla en vain, car Frédéric s'était endormi.

***

Quelques jours plus tard, M. Cosécante convoqua sa fille dans son bureau. Ce bureau n'avait rien de solennel. Bien que de grosses affaires d'huile et de sucre s'y traitassent, M. Cosécante l'avait voulu très moderne, très gai, très pimpant, avec une pointe de cubisme. Les murs semblaient faits de paille blonde, les sièges de cigares clairs, le bureau d'ébène mettait dans cet ensemble un peu frivole l'austérité d'un catafalque que l'on eût orné de roses rouges, de cendriers d'argent et d'un bronze doré qui représentait un vagabond, le bissac sur l'échine.

— Ma petite fille, dit M. Cosécante, garde ta cigarette si tu veux, mais quitte ce petit air ironique et supérieur que tu affectes quand tu fumes et qui me tape sur les nerfs... J'irai droit au but. Tu manifestes une certaine sympathie à M. Frédéric Armoisin. Bon ! Soit ! Je ne discute pas. Je ne suis pas un père du vieux répertoire. T'es-tu renseignée sur M. Frédéric Armoisin ? Non ! Bon ! Soit ! Eh bien ! moi, j'ai pris des renseignements. Ils sont mauvais... Lily ! Lily ! Attends !

Lili avait jeté sa cigarette sur le catafalque. Elle refusa d'en entendre davantage, tourna les talons et se fit conduire chez Frédéric. Le concierge la renseigna :

— Vous le trouverez au Tom's-Bar, avenue de l'Opéra. Il y est tous les après-midi de quatre à huit...

Charmante existence ! Furieuse, Lily donna l'adresse du Tom's. La salle était vide. La nouvelle venue alluma une nouvelle cigarette et se campa hardiment sur un tabouret. En face d'elle, le barman donnait une leçon à son assistant qui s'absorbait dans la confection d'un cocktail.

— Je vous l'ai répété vingt fois ! C'est à ne pas croire ce que vous pouvez être gourdiflé ! Quand je vous dis un demi-jet d'angostura, ça ne veut pas dire un petit verre ! Un demi-jet ! Un enfant de trois jours comprendrait ça ! Et vous coupez vos zestes beaucoup trop gros. Il faut que ça soit un soupçon de zeste, qu'on voie à travers ! Vous êtes donc bouché à l'émeri ?

— *Manhattan, please !* commanda Lily.

— *Well !* fit Albert.

Bien que les paroles fussent anglaises, Frédéric reconnut la voix. Il leva la tête et blêmit.

— Oh ! s'écria Lily. Vous ! Quelle horreur ! Un garçon de café !

Elle jeta cette fois sa cigarette dans l'assiette de pommes de terre frites froides.

— Ne m'approchez pas ! cria-t-elle encore.

Et elle disparut...

— Qu'est-ce que c'est que ça ?... interrogea Albert, ahuri.

— Ça, répliqua Frédéric, je vais vous dire, mon vieux. C'est le Préjugé, P majuscule ; c'est le Snobisme, S majuscule ; c'est l'Egoïsme, E majuscule... Evidemment, je pourrais courir après cette demoiselle, lui apprendre que je suis barman par amour, que j'ai appliqué les théories de Monsieur son père : « Pourvu qu'un homme soit bien élevé... la veste de piqué blanc l'après-midi, le smoking le soir !... » Mais je suis fatigué, Albert ! Je préfère rejoindre ma famille. Je saurai faire un gin-flizz selon les règles. Ça me servira de distraction, le soir, après dix minutes de musique. Gardez ce que vous me devez, c'est encore moi qui vous suis reconnaissant. Je vous demande simplement d'emporter ma veste, à titre de souvenir. Je la montrerai à mes enfants, en leur conseillant de s'écarter des gens qui ne savent pas accorder leur façon de vivre avec leur façon de penser !... Je pars et surtout ne me plaignez pas, Albert... Paris n'est plus Paris... Des phraseurs, des péronnelles !... Pour un homme libre, ce qui s'appelle libre et qui veut s'affranchir de toutes les tyrannies, il n'y a que deux endroits respirables : l'Amérique... et la province !

HENRI DUVERNOIS.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

RENTRÉE

La saison recommence avec les enregistrements que l'on désirait. M. Piero Coppola, l'un des grands chefs d'orchestre du moment, honore un des plus grands musiciens du siècle, Richard Strauss. On connaît la *Salomé* de ce compositeur, poème symphonique d'une richesse et d'une *action* exceptionnelles ; on en connaît aussi les difficultés vocales. M. Piero Coppola a choisi ces fragments : la Danse des sept voiles, Yokonaan, et la scène finale que Mme Marjorie Lawrence — que l'Opéra a révélée et qui en est une des gloires — a chantée d'une façon inoubliable. Ces disques de Gramophone sont d'une véritable splendeur.

A la même maison, la *Sonate en ré mineur* de Schumann reçoit le concours de ces deux prodiges que sont les Menuhin. On ne sait pas qui l'on doit admirer le plus de ce jeune violoniste ou de cette jeune pianiste ; la qualité, la sûreté, l'aisance et l'ampleur de leur jeu sont un miracle.

Le compositeur autrichien Schœnberg a lié son nom au système *atonal*, système par lequel la musique peut se trouver complètement bouleversée : il nie le ton, entamant ainsi la lutte contre le passé. Paul Hindemith est l'un des disciples de Schœnberg. Si la symphonie *Mathis der Maler* (Mathis le peintre), extraite par lui de son opéra, est populaire en Allemagne, elle

semble par contre des moins connue en France. Les trois mouvements enregistrés par Ultraphone (Chœurs des Anges, Mise au Tombeau, Tentation de saint Antoine) permettront à l'amateur de se faire une idée de cette nouvelle manière d'écrire.

Le *Concerto en ré mineur* de Mozart, écrit dans les années heureuses de Vienne, l'un des plus beaux, trouve en Mitja Nikisch et la Philharmonique de Berlin des interprètes dignes d'éloges.

Enfin, les *Nocturnes* de Debussy paraissent chez Pathé ; c'est une gravure lucide et fine d'Ingelbrecht ; j'ai beaucoup aimé la partie « les Sirènes » où les vocalises des femmes reproduisent le chant que l'on disait ensorceleur.

MÉMENTO

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)

Abréviations : G. (Gramophone) ; Pol. (Polydor) ; B. (Brunswick) ; U. (Ultraphone) ; Pat. (Pathé) ; O. (Odéon).

ORCHESTRE. — *Salomé*, de Richard Strauss (G. 4 disques) ; *Mathis le peintre*, d'Hindemith (U. 3 disques) ; *Concerto en ré mineur*, de Mozart (U. 4 disques) ; *Nocturnes*, de Debussy (Pat. Nuages, 1 disque, Fêtes, 1 disque ; Sirènes, 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano : Sonate en ré mineur*, de Schumann (G. 4 disques), *Pastourelle et Toccata de Poulenc*, par Horowitz (G. 1 disque) ; *Saint-Louis Blues* et *Red Jill Rag*, par H. Chitison (B. 1 disque).

Violon : Danse Espagnole, de Falla, *Cortège*, de Lili Boulanger et *Gavotte*, de W. Niemczyck, par W. Niemczyck (U. 1 disque) ; *Quintette des Solistes de la Garde Républicaine : Scherzo* et *Petite Marche*, de Letorey (Pat. 1 disque).

CHANTS ET MÉLODIES. — *La Veuve Joyeuse* (Heure exquise) et *Le Comte de Luxembourg* (Je vous aime à jamais), duo par Ninon Vallin et André Baugé (O. 1 disque) ; *Dolly*, de Fauré, et *Chanson*, de P. Darck, par Ninon Vallin (O. 1 disque) ; *Tango de Marilou*, et *Pourquoi ces larmes*, par Jean Lumière (O. 1 disque) ; *Berceuse*, d'Hardelot, et la *Mia Canzone*, de Tosti, par Caruso (G. 1 disque),

DANSES. — *Sur la Route Didier*, valse, et *Un dimanche à Sainte-Anne*, danse créole, par Stellio et son orchestre créole (O. 1 disque) ; *Solange* et *Maman Corine*, biguines, par les mêmes (Pol. 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

LES VOSGES EN HIVER ◇ LA SEMAINE DE NOËL EN ALSACE

(27 décembre - 1er janvier)

EN raison du succès remporté par le voyage d'hiver effectué l'an dernier dans les Alpes, la direction des *Voyages Universitaires de Documentation* organise, pour les prochaines vacances de Noël, un voyage analogue dans les Vosges et en Alsace.

Comme on le sait, les Vosges sont soumises à un enneigement important. C'est ainsi que, pendant l'hiver de 1930-1931, la hauteur de neige atteignait 80 centimètres à Gérardmer, 90 centimètres au col de la Schlucht, 95 centimètres au Markstein, 105 centimètres au Ballon de Guebwiller, tandis qu'on ne relevait que 40 centimètres de neige à Chamonix et 52 à Villars-de-Lans. Aussi, d'importantes stations de sports d'hiver sont-elles en voie de rapide développement et présentent les aménagements nécessaires.

Les *Vosges*, véritable parc de la France, offrent une variété infinie d'aspects qui ne prennent réellement toute leur valeur qu'en hiver. Les Vosges alsaciennes sont plus séduisantes quand le grand soleil fait resplendir leur parure de neige et de glace que pendant les lourdes et éclatantes journées d'été. Quant aux villages de l'accueillante *Alsace*, c'est surtout pendant la semaine de Noël, où toutes les maisons sont en fête, qu'ils dégagent leur charme intense, émouvant, inoubliable.

L'hiver en montagne — gai, lumineux, sec, réconfortant et agréable, — n'a rien de commun avec l'hiver de nos plaines, triste, sombre, humide, générateur de maux de toutes sortes. Le voyage s'adresse aux personnes de tous les âges, amateurs ou non de sports d'hiver, mais désireuses de jouir de beaux spectacles et de passer une semaine confortable et joyeuse.

Programme général. — *Première journée* (27 décembre). — Les Vosges cristallines. — Gérardmer. — La vallée des Lacs. — Le col de la Schlucht (1 139 m.). — Les Trois-Épis.

Deuxième journée (28 décembre). — Les Vosges moyennes et l'Alsace médiévale. — Le Val d'Orbey. — Le Lac Blanc. — Kaysersberg et Ammerschwihr, pures visions du moyen âge. — Colmar et ses trésors artistiques.

Troisième journée (29 décembre). — Les Vosges alpestres. — La vallée de Munster. — Le Hohneck (1 361 m.) et le Markstein (1 240 m.).

Quatrième journée (30 décembre). — Les sports d'hiver au Markstein. — La vallée de la Lauch. — Guebwiller et le Grand Ballon (1 424 m.). — Mulhouse et la plaine d'Alsace.

Cinquième journée (31 décembre). — Les Vosges méridionales. — Cernay et l'Hartmannswillerkopf. — La vallée de la Thur : Thann et Wesserling. — Le col de Bussang. — Retour à Gérardmer.

Voyage entièrement en autocars chauffés, autochenilles, traîneaux pour excursions. Hôtels tout confort. Repas de premier ordre avec les célèbres spécialités alsaciennes. Exposés sur place par les personnalités les plus qualifiées. Banquets officiels. Soirées alsaciennes.

La préparation minutieuse du voyage au cours duquel aucune fatigue n'est à redouter, la variété et le grand attrait de chaque journée, les conditions tout à fait spéciales qui ont été réunies, la documentation hors de pair qui est l'une des caractéristiques des V. U. D., rendront cette randonnée absolument inoubliable.

Rassemblement des participants à Gérardmer, le jeudi 27 décembre (on peut arriver le 26). Billet collectif (chemin de fer, 2e classe) au départ de Paris, à prix réduit.

Prix du voyage. — *De Gérardmer à Gérardmer* : **570 fr.** par personne. Tous frais compris. Prix spécial de Paris à Paris.

Inscriptions. — *Du 1er novembre au 10 décembre.* Acompte 100 francs par personne. Solde avant le 10 décembre.

Renseignements complémentaires. Programme détaillé. — Adresser toute la correspondance (timbre pour réponse) à M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences, directeur des Voyages Universitaires de Documentation, 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe). Chèques postaux : Paris 668-31.

POUR LIRE EN CLASSE

Les trois Persans.

On a bien raison de dire que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ». L'histoire suivante, où les choses s'arrangent comme dans un conte de fées, et qui est pourtant scrupuleusement authentique, en est une preuve de plus.

En l'année 1827, la guerre étant déclarée entre la Russie et la Perse, le souverain de ce pays, afin de pouvoir soutenir la lutte, imposa à ses sujets des contributions extraordinaires ; toutes les cités du royaume, tous les villages durent fournir au trésor du shah une forte somme, et celle qu'on exigea de la vieille ville de Kohrrem-Abad fut énorme : elle équivalait à cinq mille francs de notre monnaie.

Il faut dire que Khorrem-Abad était une pauvre agglomération d'Arméniens, vivant misérablement de leurs cultures. Le chiffre de la contribution leur parut fantastique. Cependant, il fallait payer, sous peine de voir les Musulmans emmener les hommes en esclavage et vendre les femmes et les enfants aux marchands de Mossoul ou d'Erzeroum.

Or, Khorrem-Abad ne possédait pas un sol en caisse. Les habitants s'assemblèrent et résolurent de contracter un emprunt ; des Juifs de Bagdad consentirent à prêter la somme, mais à un taux d'intérêt qui devrait la tripler en cinq ans. Si, ce délai expiré, elle n'était pas complètement remboursée, il faudrait vendre comme esclaves les femmes et les filles de Khorrem-Abad.

Les trois premières années s'écoulèrent, et Khorrem-Abad était toujours sans argent ; un terrible cauchemar pesait sur la ville ; comment s'acquitter quand viendrait l'heure de la terrible échéance ? Les malheureux Arméniens se sentaient perdus ; rien ne pouvait les soustraire à la catastrophe que chaque jour rapprochait.

C'est alors qu'un habitant de la ville qu'on appelait David, fils de Gabriel, se mit à songer qu'il y avait, sur la surface de ce triste monde, un pays — la France — dont le renom secourable était fameux dans tout l'Iran. Si cette puissante et charitable nation connaissait la détresse des pauvres gens de Khorrem-Abad, nul doute que, d'un geste généreux, elle les tirât de peine.

Ainsi parla David, fils de Gabriel, et ce qu'il y a de touchant dans cette histoire, qui n'est pas une légende, c'est qu'il ne se trouva personne à Khorrem-Abad pour rire de l'idée de David. Au contraire, tous étaient persuadés que, si la France savait leurs angoisses, ils seraient sauvés.

Mais comment entrer en communication avec ce pays lointain ? A qui s'adresser ? Où écrire ? La lettre parviendrait-elle ? Sur quoi, David reprit la parole. Il connaissait, lui, un Français. Vingt ans auparavant, un voyageur, venu de Paris, avait traversé Khorrem-Abad et David lui avait servi de palefrenier. Par malheur, il ne se rappelait plus son nom, mais peu importait ! C'était à cet homme qu'il fallait s'adresser si l'on voulait sortir de peine.

D'ailleurs, il ne s'agissait pas d'écrire, mais d'aller trouver ce voyageur charitable ; et David se proposait comme émissaire de ses concitoyens. Il irait à Paris, et, quand il aurait rencontré celui en qui il mettait son espoir, il lui exposerait la situation tragique de la colonie arménienne.

Alors, dans l'assemblée, se levèrent deux autres habitants de Khorrem-Abad : Kiril et Yousouf. Tous deux s'offrirent à accompagner David.

Quelques sceptiques alléguèrent que l'expédition serait rude, personne n'étant assez riche pour subvenir aux frais d'un tel voyage. David, Kiril et Yousouf protestèrent qu'ils partiraient sans argent et vivraient d'aumônes au cours de leur route. Sur quoi, on leur souhaita bon voyage : ils partirent.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'ils arrivèrent. Après six mois de marche et de mendicité, ils entrèrent dans Paris un soir d'hiver. En quel état ! Leurs longues robes étaient en lambeaux ; ils étaient chaussés de babouches en guenilles, et leurs barbes, qu'ils n'avaient pas coupées depuis leur départ, s'allongeaient jusqu'à la ceinture.

Cependant David, Kiril et Yousouf, tout en s'ébahissant de la cohue, de l'étroitesse des rues et de l'immensité de la ville, étaient parvenus jusqu'aux quais de la Seine et hésitaient à franchir le fleuve, quand un gamin qui les suivait depuis quelque temps ne tint plus de leur demander ce qu'ils cherchaient.

Ils ne comprirent pas sa question ; mais, recourant à la mimique qu'ils avaient employée depuis bien des jours, ils portèrent la main à leur bouche, puis ils penchèrent la tête en fermant les yeux, ce qui, dans tous les pays du monde, signifie qu'on a faim et qu'on voudrait bien dormir.

D'un geste, l'enfant invita les Persans à le suivre et il les conduisit rue Mouffetard, chez un logeur qu'il connaissait ; mais celui-ci refusa nettement d'héberger cette mascarade. Les règlements, disait-il, lui défendaient de recevoir pour la nuit quiconque n'était porteur d'un livret ou d'un passeport.

Les pauvres pèlerins, harassés, suivaient la discussion, comprenant que leur sort se jouait ; ils auraient bien voulu s'asseoir et rester dans cette salle basse où il faisait chaud et où régnait un délicieux parfum de miroton et de hareng frit.

Ce désir était si vif qu'il ouvrit leur entendement, et l'un d'eux sortit de sa poche des papiers crasseux que le logeur examina : véritable grimoire auquel il ne comprit rien, mais qui le rassura néanmoins. Il mit les papiers sous clef et fit signe qu'il consentait à recevoir ces voyageurs pour une nuit. Le lendemain, il les éveilla dès la première heure, leur servit le café au lait, et, leur faisant signe de le suivre, les conduisit tout droit à la préfecture de police.

Personne, dans les bureaux, ne put comprendre un mot de leur langage, ni déchiffrer une ligne de leurs passeports chargés de visas. Comme on les traînait de corridor en corridor, un Polonais, qui cherchait le guichet des objets perdus, eut la complaisance de s'immiscer dans l'aventure, déclara parfaitement authentiques les visas russes et polonais, et crut bien reconnaître que ces vagabonds venaient de Perse, par Constantinople et Varsovie. Quelqu'un qui passait dit :

— Il faudrait les conduire à M. Jouannin, qui a longtemps habité la Perse.

M. Jouannin était bien connu à Paris, et, par bonheur, on le trouva chez lui. A sa vue, David poussa un cri de joie, se prosterna et, sanglotant d'émotion, il se traîna sur les genoux jusqu'aux pieds du vieux diplomate ébahi. David, fils de Gabriel, venait de reconnaître en lui ce Français qui, vingt ans auparavant, avait séjourné durant quelques jours à Khorrem-Abad et auquel il avait servi de palefrenier. Le pauvre homme n'en revenait pas d'avoir été conduit, dès son arrivée, chez celui qu'il désirait voir et, quand son émotion fut un peu calmée, il exposa à M. Jouannin le but de son voyage.

Le dénouement ne fait de doute pour personne. M. Jouannin avait de belles relations ; l'histoire merveilleuse des trois Persans se répandit dans toute la ville. David, Kiril et Yousouf connurent une véritable vogue et les gens du monde organisèrent une loterie au profit des habitants de Khorrem-Abad. La générosité des Parisiens permit même aux trois pèlerins de retourner dans leur pays en voyageant de façon plus confortable qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors.

Je pense que, à Khorrem-Abad, ce fait singulier n'est pas oublié, et il y a certainement, là-bas, des braves gens qui forment des vœux pour la prospérité de la France à laquelle leurs ancêtres ont dû leur salut.

D'après G. LENOTRE.

(*Histoires étranges qui sont arrivées*. Éditions Mame, Tours.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Dans toute la France!

LÉVITAN livre par camions, installe gratuitement tous ses meubles et rembourse les frais de voyage à Paris.

(Consultez la notice transport jointe au Catalogue).

N'hésitez plus ! Désormais, effectuez tous vos achats à Paris, chez LÉVITAN.

Série 358. – **RONCE DE NOYER VERNIE**
complète avec 1 sommier et 2 chaises
1.995 fr.

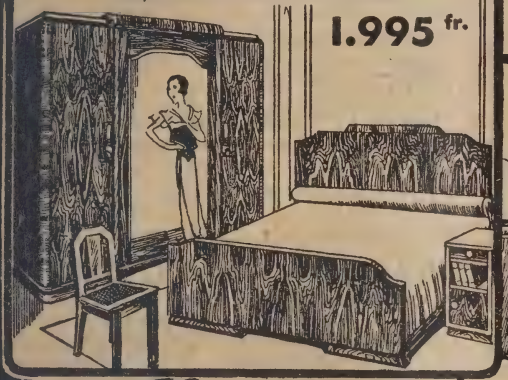

Série 357. – **RONCE DE NOYER VERNIE**
forme bombée
2.495 fr.

le Mistudio 59
RONCE DE NOYER VERNIE
tantôt Chambre à coucher
tantôt Salle à manger
tantôt Salon - Studio
Complet, les 14 pièces,
pour
2.475 fr.

CATALOGUE
et PHOTOS
adressés gratuitement sur demande.

FACILITÉS DE PAIEMENT

Entretien gratuit pendant 3 ans
Reprise en compte de vos vieux meubles

LEVITAN

63, Boul^d Magenta - Paris

LILLE
49, rue de Béthune

MARSEILLE
21, rue Grignan

ROUEN
19, rue de Crosne

S.843-Publicis

BON à découper et à faire parvenir aux Etablissem^ts LEVITAN, 63, Boul. Magenta, PARIS, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT.

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de BESANÇON
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la MONTRE **'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS A FONCTIONNAIRES ET HYPOTH.
ROQUES, 17, rue de Metz, TOULOUSE.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TOILES au mètre et draps confectionnés *au prix de fabrique.*
Beau mi-fil larg. 220, valeur 18 fr. vendu 9 fr. 75.
Éch. Fco. A. ROCHE, Rombas (Moselle).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime,
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire
Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE
par le Dr J.-C. BAYLE,
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. **3 fr. 50.** C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

VINS de GRANDE QUALITÉ à BAS PRIX :
ROUGE de table 9°, litre franco ..... **1 fr. 60**
ROUGE 1er Cru 10°, — — ..... **1 fr. 90**
BLANC fruité, Demi-sec ou Sec 10° 1933.. **2 fr. 30**
COTES BERGERAC *Très moelleux* de Bouteille..... **3 fr. »**
ROI DES VINS DOUX, le litre franco .. **4 fr. 25**
GRAND VIN ADMIRABLE 16° extra Dx. **5 fr. 25**
En Fûts, *le litre franco port et Régie votre gare,* par 225, 112 ou 56 litres (**5 fr.** en sus). Échant. **1 fr. 50** chaque.
Tarif BORDEAUX sur demande.
Maison P. BORDERIE — Vins BERGERAC

FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS
Prêtons directement, sans délai — Taux inférieur à tous.
Ni assurance — Ni enquête — Discrétion
MAISON DE CONFIANCE (15e année)
C.R.E.C.O 15 bis, Boul. St-Denis (*Métro St-Denis*)
35, Rue de Constantinople (*Métro Villiers*)
Fonctionnaires correspondants sont demandés.

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

Le Gérant : A. BESNARD. 283-11-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5 Romance
I

81e Année. — N° 11. 8 Décembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

INSTITUTEURS EN UNIFORME

Par décision du ministre de l'Éducation nationale d'Italie, inspecteurs, directeurs et maîtres d'écoles primaires de toutes catégories devront, pendant les heures d'enseignement, revêtir la tenue d'officiers de la milice. Ceux qui n'ont pas le grade d'officier revêtiront l'uniforme spécial, récemment adopté pour les membres du parti fasciste. Les inspectrices, directrices et maîtresses devront être vêtues de l'uniforme des dirigeantes de l'œuvre balilla, même si elles ne font pas partie de ses cadres. Celles qui, au contraire, y ont un grade en porteront l'insigne. *(Les Journaux.)*

Rappelons-nous qu'en France, il y a une quinzaine d'années, on supprimait l'uniforme des normaliens, dernier vestige... Vérité en deçà des Alpes, erreur au delà.

POUR LES ÉTRENNES

Faites un grand plaisir à vos collègues, à vos adjoints, en leur offrant un volume de la collection

" LES LOISIRS DU PROFESSEUR "

L. Bourliaguet. LA CONVERSION DE M. SABAHU..... 12. »
L. Gérard.... VALÉRIE ou LA PÉDAGOGIE SANS MANCHETTES. 12.50
L. Gérard.... MIMILE ou DE L'ÉDUCATION..... 12.50
F. Chauvet... LES GAIETÉS DE L'ÉCOLE..... 10. »
F. Dubois.... LES BARRIÈRES (Pour mieux comprendre nos enfants)..... 12. »
A. de Montgon. LES GAIETÉS DE L'HISTOIRE..... 7. »

Fernand Nathan, Éditeur

losophie se tînt à Prague, capitale, comme on l'a dit, de la république des philosophes...

***

DONC, ce Congrès s'est occupé, avec autant d'objectivité qu'il se pouvait, de la crise de la démocratie.

Sujet lui-même sujet à critique. Un grand historien philosophe, M. Guglielmo Ferrero, s'est abstenu de faire le voyage de Prague, sous prétexte que le problème était mal posé. Ce n'est pas d'une crise de la démocratie, a-t-il répondu, qu'il faudrait parler, mais d'une crise, et d'une « crise terrible », de la monarchie. Les États les plus mal en point sont ceux qui ne reconnaissent pas le seul gouvernement légitime qui convienne aux temps modernes, à savoir le gouvernement représentatif parlementaire. Ce sont ceux qui s'abandonnent aux mains d'un seul homme, monarque ou dictateur, au lieu d'organiser sur des bases solides le gouvernement démocratique. « L'Europe n'est pas dans la misère et le désordre parce qu'elle a été gouvernée par la démocratie, mais parce qu'un grand nombre de pays n'ont pas encore un gouvernement représentatif. »

Il est vrai. Ceux qui font le procès des institutions populaires devraient d'abord se demander pourquoi les institutions monarchiques ne se sont pas maintenues. Ils trouveraient là matière à d'utiles réflexions. Mais, s'il y a crise de la monarchie, il y a *aussi* crise de la démocratie. Ou tout au moins crise des institutions qui ont été la première approximation de la démocratie, c'est-à-dire du parlementarisme. Pourquoi le parlementarisme traditionnel ne répond plus aux besoins actuels des sociétés, et en quel sens il faudrait l'améliorer, c'est le grave problème actuellement à l'étude.

Mais si chacun est d'accord là-dessus, les divergences s'accusent quand il s'agit de savoir dans quel *esprit* doivent être faites ces réformes. Doivent-elles s'accomplir *dans le sens* de la démocratie, c'est-à-dire en assurant un contrôle plus étendu et plus efficace du suffrage universel sur les gouvernements qui se réclament de lui ? Doivent-elles, au contraire, marquer une *régression*, une dépossession des assemblées représentatives et du contrôle populaire au profit d'un dictateur qui serait censé exprimer seul la volonté de la nation ? Il y a là deux voies radicalement opposées.

Cette divergence fondamentale est apparue avec netteté au Congrès de Prague. Bien que la discussion fût toujours courtoise et les fleurets mouchetés, les positions restaient antagonistes. Avec élégance ou avec fougue, les délégués italiens ou allemands sont venus affirmer que le régime des assemblées représentatives avait fait son temps, qu'il devait être remplacé par l'autorité, selon eux plus démocratique, d'un seul chef interprète de la volonté nationale, et d'un système de représentation, le corporatisme, qui n'avait plus rien de politique. Avec non moins de fermeté, les délégués français ou anglo-saxons, ainsi que ceux des autres États libéraux, ont répondu que, si imparfait qu'il fût, le régime parlementaire garantissait au moins les libertés, mieux qu'un gouvernement personnel dont ces pays auraient fait l'expérience ou qu'un corporatisme qui n'était que son serviteur.

Contraste saisissant, et qui a beaucoup frappé. Si opposés qu'ils fussent sur d'autres points, — car ils représentaient toutes les nuances de la pensée philosophique — les membres de la délégation française se sont trouvés d'accord spontanément, sans s'être concertés, sur la défense de la liberté. Liberté de l'esprit qui entraîne comme corollaire la liberté politique. La France est apparue, conformément à sa tradition, comme le champion de la liberté. En un temps où il est de mode dans certains cénacles, même chez nous, de mépriser les principes démocratiques, cette adhésion de représentants qualifiés de la pensée française est un fait réconfortant.

***

A CRACOVIE, l'atmosphère était autre, les débats moins techniques, moins brûlants aussi. Il semble que sur les questions morales l'entente soit plus facile que sur les questions politiques. Et partout, dans ces deux grandes villes historiques, la même chaude sympathie, le même accueil magnifique et délicat dont nous sommes encore tout remués.

Pourtant, là aussi, les divergences se sont manifestées. Par delà les diversités de peuples ou de classes, tout le monde cherchait l'accord, mais il était conçu différemment. Les délégués allemands ne le concevaient que sous la prédominance des forces irrationnelles, des idées de nation et de race qui sont l'Évangile du Reich national-socialiste. Selon notre constante tradition, au contraire, les délégués français ont montré que l'union des forces morales, que la paix des peuples et la société universelle des nations n'étaient possibles que par la justice et la raison.

Entente des peuples par la jeunesse et l'éducation morale, c'est la thèse que soutint le rapporteur des travaux du Congrès, M. Bouglé. Recherche et culture des forces morales communes à tous les hommes, précisa M. Brunschvicg, tels sont les moyens de préparer « la naissance d'une communauté universelle où les valeurs de paix, de justice et de fraternité, seront, non plus de vaines étiquettes pour la rhétorique et la cérémonie, mais des réalités tellement enracinées dans la conscience qu'elles inspireront enfin les actes ».

Et, pour se faire entendre, M. Brunschvicg usa d'une comparaison familière et parlante. Dans une classe de dessin, tous les élèves copient le même buste. Situés à des places

différentes, ils en dessineront autant d'images qu'il y a de points de vue. Pourtant c'est le même buste, et, s'il venait à disparaître, il serait possible de le reconstituer par la convergence de ces croquis divers. Dans l'univers physique, il n'y a pas de buste initial, mais les observations et les calculs des astronomes situent avec précision un soleil invisible, plus vrai que le soleil apparent. De même, dans l'univers moral, la convergence de toutes les volontés raisonnables peut faire apparaître, par delà les diversités sensibles, l'unité d'une même loi.

Liberté, raison, justice, entendues comme les seuls facteurs de paix et d'union véritables, il était bon, il était nécessaire que ce message de la pensée française fût apporté, en nos temps troublés, comme un acte de foi en l'avenir.

***

CE message avait, comme il était naturel, sa répercussion dans l'éducation.

Idéal de liberté, c'est en cela, comme l'a montré M. Brunschvicg, que l'*éducation* s'oppose au *dressage*. Et c'est ce qu'un éminent psychologue suisse, bien connu par ses beaux travaux sur l'enfant, M. Jean Piaget, traduisit en termes concrets. De même que l'idéal social consiste à passer de la « règle coercitive due au respect unilatéral » à la « règle rationnelle due au respect mutuel », l'idéal de l'éducation consiste à passer de la « morale de contrainte », imposée d'abord à l'enfant, à la « pédagogie de coopération et de respect mutuel », qui peut seule former les citoyens d'une démocratie.

Mais ne croyons pas que cela soit facile. Généreux d'intention, les éducateurs réunis à Cracovie ne se dissimulaient pas les difficultés de cette tâche. Plusieurs même ont réagi vigoureusement contre une conception béate et un peu niaise de l'enfant, qui consiste à le parer de toutes les vertus et à glisser sur la volonté qu'il faut déployer pour maîtriser les instincts.

De même, a dit M. Brunschvicg, qu'il faut un grand effort de redressement intellectuel pour substituer à l'univers trompeur des sens le véritable univers physique que découvre la science, « la constitution d'un univers moral réclame de nous, sur terre, même effort de renversement à l'égard de l'égoïsme naturel ». Et son collègue, M. Lalande, dans une communication très remarquée, s'éleva contre la tendance, singulièrement répandue de nos jours, « à sous-estimer la réalité du mal ». On a jadis été trop sévère pour l'enfant, on tombe maintenant dans l'excès contraire.

On ne peut se passer de discipline. L'essentiel, et le difficile, est de se hausser d'une discipline brutale et passive à une discipline consentie et humaine.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

SUR LE RESPECT

TROP de respect est insupportable, et trop peu. En tout, il faut de la mesure.

Nous connûmes le temps où, dans les administrations, et l'enseignement ne faisait pas exception, on rencontrait trop de respect, à en juger du moins par les signes extérieurs. Les maîtres, pour parler à leurs chefs, déployaient dans le maniement de la troisième personne une incomparable habileté. Alors, la correspondance avait ses règles strictes. Le format du papier, la disposition matérielle, les formules de début et de conclusion, tout était exactement et minutieusement fixé afin d'exprimer le respect de celui qui envoyait à celui qui recevait. Et certaines expressions marquaient plus que le respect, la soumission humble et totale. « Très humble serviteur », « très humble servante » furent jadis en honneur.

Les gens d'aujourd'hui sont bien loin de ces mœurs et surtout les jeunes gens. Le respect, ses marques extérieures ne les soucient plus. Ils ne s'embarrassent ni des convenances, ni des formes, et agissent à la cavalière. L'un deux, qui ne nous connaît pas, nous écrit pour avoir quelques renseignements. Il ouvre un cahier d'écolier, en arrache une feuille sans précautions, griffonne quelques lignes, se trompe, barre, surcharge. La page est malpropre. Voilà une lettre « nouveau jeu » et trop peu de respect.

Elle indique chez l'auteur une ignorance voulue des personnes au milieu desquelles il vit, avec lesquelles il entretient des relations administratives ou amicales. Il oublie de prendre, par comparaison, conscience de ce qu'il est et de ce qu'il vaut. Sans hésiter, il supprime les distances, bouleverse la hiérarchie, fait bon marché de ce qu'il doit, met la maison sens dessus dessous. Et c'est manque de justice. Car il importe précisément, dans une société, de savoir ce que chacun vaut et de traiter chacun selon son mérite. Ce que fait le respect véritable, qui, d'abord, est justice.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

PRINCIPAUX CARACTÈRES DE LA CULTURE

LA culture, avons-nous dit, consiste en une assimilation plus ou moins parfaite des valeurs intellectuelles de la civilisation.

Mais cette civilisation est chose multiple et complexe. La culture qui la reflète présente, on le conçoit, une extrême diversité de formes, une multitude de degrés, une infinité de nuances. C'est ainsi qu'on distingue, dès l'école, une culture littéraire, ou scientifique, ou classique, ou moderne ; que l'on parle couramment de culture philosophique, religieuse, psychologique, pédagogique, artistique ; qu'on discerne une culture plus spécifiquement germanique, anglo-saxonne, latine, européenne, orientale et même internationale. Ne va-t-on pas, parfois, jusqu'à

opposer une culture « prolétarienne » ou « travailliste » à une culture « bourgeoise » ou « traditionnelle » ?

Il y a là, d'ailleurs, un véritable abus de mots. La culture n'est ni partielle ni partiale, elle n'est pas la justification d'une foi nationale politique ou religieuse. Son caractère fondamental est d'être générale ou universelle, c'est-à-dire de rendre « un homme capable de se distinguer dans toutes sortes de circonstances, de bien remplir tous les devoirs et toutes les fonctions de la vie ». (Lachelier.)

Mais, ici, entendons-nous bien. La culture véritablement universelle — celle d'un Pic de la Mirandole, d'un Turnèbe, d'un Henri Estienne, d'un Peiresc, d'un Du Cange, — est devenue, avec le temps, le plus vain des mythes. Devant « l'abîme de science » qui attirait les humanistes de la Renaissance, nous reculons, aujourd'hui, effrayés. Nous redoutons, à juste titre, l'encombrement encyclopédique ; nous appréhendons la dispersion de l'attention et nous assignons prudemment à notre action culturelle un domaine restreint, — bref, nous nous spécialisons de plus en plus.

***

LA « spécialisation », d'ailleurs, en quelque matière que ce soit, présente une valeur spirituelle incontestable. Cette concentration continue et ardente de l'esprit sur un sujet limité, cette étude méthodique et scrupuleuse de l'étroit canton où l'on s'est amoureusement confiné, cette compétence que l'on finit par posséder dans sa « partie » peuvent ouvrir comme des voies d'accès vers d'autres domaines intellectuels. Un homme intelligent et très entendu dans sa spécialité est, assez souvent, capable de passer avec aisance de ce qu'il sait à ce qu'il ignore et de faire preuve de ce que l'on appelle l'esprit d'assimilation ou d'adaptation.

Mais ce n'est pas là, tant s'en faut, le cas le plus fréquent. On constate, d'ordinaire, que la culture trop exclusivement spécialisée présente le grave défaut de claquemurer l'esprit dans un petit recoin de l'univers des idées, de ne lui permettre qu'une conception étroite des êtres ou des choses, et souvent même de le déformer tout à fait en lui enlevant tout sens de la réalité et des proportions. Pour bien savoir une chose, disait à peu près Claude Bernard, ne faudrait-il pas les savoir toutes ? On a pu dire que ce qu'il y a de plus utile aux spécialistes, c'est la culture générale qui, les élevant au-dessus de leur besogne accoutumée, les garantit contre la déformation professionnelle, contre la raideur, la sécheresse et l'intolérance de l'esprit.

Une « technique », *une* culture spéciale n'est pas *la* culture. Celle-ci ignore les domaines tranchés et les frontières, elle embrasse, à la fois, les lettres, les sciences, les arts et elle met son possesseur en rapport et comme en familiarité avec des formes d'activité intellectuelle quelquefois les plus éloignées de sa profession. L'homme cultivé possède, dans la plupart des branches du savoir humain, des points de repère fondamentaux, des aperçus, des vues d'ensemble, ou, suivant le mot fameux, des « clartés de tout ». Clartés évidemment discontinues et plus ou moins vives ; nappes de lumière coupées d'ombres et semées de trous, figurant néanmoins un « état d'information générale » qui est proprement la culture. « Puisqu'on ne peut, dit Pascal, être universel et savoir tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut savoir peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que savoir tout d'une chose ; cette universalité est la plus belle. » Notre auteur dit « peu » ; entendons « un peu », mais non trop peu.

***

EN réalité, l'éducateur de soi-même doit se donner deux cultures. A côté d'une culture *générale*, plus ou moins vaste, mais qui, tendant à l'universel, manquera fatalement de précision et de profondeur, il devra s'attacher à conquérir une culture particulière accordée à ses goûts, à ses aspirations, à ses aptitudes, à sa « nature » ou, quelquefois, tout simplement à sa profession. Ne pouvant exceller en tout, il excellera au moins quelque part. Il sera, à la fois « cultivé » en étendue et « spécialisé » en profondeur. Il y aura en lui deux hommes : l'intellectuel, amateur éclairé de science, d'art et de littérature, et le spécialiste préoccupé des problèmes théoriques et pratiques de son métier. Sa culture générale sera comme un fond de tableau, brossé à larges traits, sur lequel se détachera un « sujet principal » en couleurs plus montées de ton, représentant sa culture particulière. En résumé, pas de spécialité close ni, non plus, d'entassement incertain de connaissance confuses ; pas de limitation étroite, ni, non plus, d'éparpillement de l'intérêt et de la curiosité, mais une harmonieuse union d'une culture particulière solidement assise et d'une culture générale suffisamment large.

Culture large, mais sans pédantisme et sans lourdeur. De ses études, de ses innombrables lectures, l'homme cultivé a naturellement beaucoup oublié. Mais s'il ne sait plus, il a su et il peut retrouver, à point nommé, dans ses livres, tel développement réputé, telle argumentation de poids, tel passage émouvant. Ce que l'étude, la lecture, et le commerce avec les « honnêtes gens » ont laissé en lui, c'est, en même temps que la fine fleur de sa science et de son expérience, une certaine élasticité de l'intelligence qui lui permet de saisir en gros, comme du dehors, une foule de choses dont l'intérieur lui échappe et d'être, ainsi, comme de plain-pied avec les interlocuteurs venus de différents points de l'horizon intellectuel.

***

EN dehors de ce caractère de généralité, la culture est dite aussi *libérale* ou *désintéressée*. Ce terme « désintéressé » ne doit pas, d'ailleurs, prêter à équivoque. On ne se cultive pas, nous le répétons, en vue d'un gain matériel et, avec les anciens, il faut croire que « l'ami de la science est un homme qui ne s'attache à rien servilement », mais n'est-ce pas obéir à un intérêt très élevé que de fonder solidement en soi la capacité de sentir et de comprendre ? que d'élever et d'orner son esprit ? que de s'affranchir des préjugés et des préventions ?

Constatons encore que la culture est moins un état, une situation acquise qu'une action, qu'une œuvre qui se poursuit sans fin dans un mouvement de se dépasser. Elle est « dynamique » ; elle est une « création continue » ; elle est une chose vivante qui ne cesse pas de se transformer et de s'améliorer. L' « honnête homme » est un curieux que n'enchaîne pas son passé, que le nouveau surprend, intéresse et provoque à la réflexion, qui se renouvelle et rajeunit constamment au spectacle de notre « branloire pérenne ». Il n'est pas cultivé, il se cultive.

Observons enfin qu'alors que la civilisation est collective la culture est *personnelle*. Elle est donc le fruit ordinaire de l'âge mûr et supposant, par ailleurs, un ferme propos de se perfectionner, des loisirs studieux et des fréquentations choisies, on se la donne bien plus qu'on ne la reçoit. Elle ne se transmet pas plus qu'elle ne se résume ou ne s'enseigne ; elle est le résultat d'un constant travail de soi sur soi, d'une évolution intérieure consciente et voulue, d'une suite d'efforts pour se définir et se composer, pour mettre d'accord ses pensées et ses actes, pour discipliner sa nature, et la plier au respect de la raison, pour faire enfin de son « moi » une personne. Se cultiver, c'est, tout compte fait, travailler — plus particulièrement dans l'ordre de l'intelligence — à la création et au développement de sa personnalité.

PAUL BERNARD.

SUR LE VIF

COMMENT LES JEUNES PARISIENNES CONNAISSENT PARIS

(Notes d'un correcteur.)

A LA récente session du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement primaire supérieur (1er octobre), le sujet de la composition française était le suivant : « *Un (ou une) de vos camarades, étranger, vient vous rendre visite à Paris et ne dispose que de vingt-quatre heures pour visiter la capitale. Qu'allez-vous lui montrer au cours de cette journée ? Dites les raisons qui vous dictent le choix de ce programme.* »

Le correcteur a examiné une centaine de copies de candidates. Ces jeunes filles ont au moins quinze ans depuis le 1er janvier dernier. La plupart ont davantage. La grande majorité ont négligé de justifier leur choix. Un bon quart ont supposé une visiteuse venue de province. Une candidate a mené sa camarade au palais de Versailles, une autre a été à l'aquarium de Saint-Mandé, plusieurs sont allées au « Zoo » de Vincennes, etc. Mais voici qui est plus grave.

Beaucoup de candidates ne connaissent, évidemment, ni Paris, ni les monuments dont elles parlent.

On va de l'Étoile au Bois de Boulogne par *l'avenue Hoche* ; de l'Étoile au Trocadéro par *l'avenue Montaigne* ; des Invalides au Luxembourg par *l'avenue de la Grande-Armée* ; la Sainte-Chapelle est à *quelques mètres* de Notre-Dame.

Il est question d'édifices qui n'existent plus. Une candidate conduit sa camarade à la *Tour du Temple* où fut enfermé Louis XVI ; deux autres vont à la Bastille voir la *Prison d'État*, et une troisième détaille : « La prison où furent enfermés *André Chénier*, *Mme de Staël* et la *Famille royale !* » Le palais du Louvre est appelé plusieurs fois palais des *Tuileries*, et ce qu'on y voit ne s'applique d'ailleurs ni à l'un ni à l'autre. (Souvenirs de batailles, canons, drapeaux pris à l'ennemi.)

De singuliers renseignements sont donnés sur les édifices et les monuments qui existent actuellement.

Au *Musée du Louvre*, on pénètre dans la salle des Cariatides par un *escalier de marbre* ; quatre déesses remplacent les *poutrelles* (?). On voit dans ce musée des peintures de *Michel Ange* et (par compensation) des sculptures de Raphaël ; « des portraits » comme le *Penseur* de Rodin ; le radeau de la « Méduse » de *David*.

Sur la *place de la Concorde*, une candidate oublie l'obélisque ; une autre le dit venu d'*Extrême-Orient* ; une autre le voit couvert d'hiéroglyphes gravés par les Phéniciens. Selon certaines, ce qui est sur cette place, c'est la *Colonne Vendôme*, et une candidate donne ces détails : la colonne Vendôme a été construite à l'instigation de Napoléon Ier, avec des pierres rapportées d'Égypte par celui-ci, et sur lesquelles sont inscrites de grandes batailles.

L'Arc de l'Étoile est « la dernière demeure de plusieurs personnages illustres ».

La *Tour Eiffel* qui « est sur l'eau » fut construite, ici en 1789, là vers 1830 (une candidate affirme qu'on a célébré le centenaire de sa construction) ; ailleurs « en même temps que le Grand Palais, pour la dernière exposition ».

Au Panthéon, dont « la Coupole rappelle les souvenirs de Napoléon régnant et vainqueur, vaincu et exilé » — « on vénère les dépouilles du premier empereur français ; on y peut saluer le petit chapeau ». « Là repose le Soldat inconnu. » On y voit enfin « *l'Ajoconde (sic)*, la Vierge et l'Enfant... »

Notre-Dame est oubliée dans beaucoup de copies. Inutile de voir le Palais de Justice : « Il ressemble trop au Parlement de Londres. » Mais on visite les « Galeries Lafayette », qui sont « au bord de la Seine », et Luna Park.

Et pour finir, il faut voir, la nuit, Paris illuminé, « *car c'est l'explication de son surnom de Ville Lumière* ».

(*Journal des Débats.*)

LA VIE SCOLAIRE

MAIS IL NE S'Y ATTENDAIT PAS !

DANS le louable but d'éveiller l'intelligence créatrice des marmots à lui confiés, mon ami P. Dago, l'instituteur, aime à proposer des sujets de composition française dans le genre de celui-ci : « ... et l'échelle se rompit... » La règle du jeu consiste à imaginer une histoire dans laquelle l'élève doit intercaler, à la place convenable, la partie de phrase citée, trame sur laquelle viendront se broder de délicates ou profondes pensées. Fidèle à ce procédé longuement éprouvé, P. Dago demanda dernièrement à ses élèves de rédiger un devoir sur le thème suivant : « ... mais la soupe était trop salée... » Il exigea un récit « vécu », terminé par une rapide conclusion pratique ou morale.

Lili (2e division), après avoir longtemps réfléchi et grignoté quelques milimètres de crayon, écrivit, avec des pauses fréquentes nécessitées par des réflexions d'ordre orthographique (précaution sage, mais malheureusement vaine), le charmant devoir que voici :

« *Maman ma appeler pour mangé. Mais la soupe était trop salé. Alors j'en ai pas voulu. Et pis j'ai eu du fricot avec du dessert.*

« *Conclusion : J'étais content que la soupe était trop salé pasque le fricot et le dessert c'est bien plus meilleur.* »

Ugène (1re division), inspiré sans doute, fit sa rédaction tout entière sans lever sa plume avant le point final (qui brillait par son absence après le dernier mot du récit) :

« *Maman qu'avait bien bu du café avec la Mélie qu'était trop sucré, goûtait entre deux tasses la soupe qui mijotait sur le fourneau pour le repas du soir. Sa langue qu'était trop douce de sucre trouvait toujours que le bouillon manquait de sel et elle en remettait sans cesse. Papa rentra des champs et se mit à table. Il emplit son assiette, mais la soupe était trop salée et il a disputé maman.*

« *Conclusion : Quand on ne veut point se faire disputer, il ne faut pas trop sucrer son café.* »

Pour copie conforme :

L. ROLLAND.

POSTES VACANTS EN ORIENT

Des postes d'administrateurs seront probablement vacants, à la fin de l'année scolaire 1934-1935, dans les établissements du Proche-Orient dirigés par la mission laïque française. Les candidats éventuels sont priés d'adresser leurs demandes à M. le secrétaire général de la M. L. F. 8, rue du Général Clergerie, Paris (16e).

**

LA PÉDAGOGIE HORS DE FRANCE

L'école néo-turque, par Géo Courtin (*Revue de l'enseignement français hors de France*).

La science doit ouvrir aux Turcs le chemin de l'européanisme, de la civilisation ; mais elle ne doit pas les empêcher d'être Turcs ; au contraire, ils prétendent retrouver les vrais caractères de leur race, altérés par les influences étrangères, arabe, persane ; l'Occident leur fournira seulement les moyens de moderniser leur vieille civilisation, pour que la Turquie reprenne, avec son rang de grande puissance, sa physionomie originale.

Il fallait tout d'abord faire naître un vif sentiment national, car le patriotisme était à peu près inconnu des anciens Turcs, dont l'empire s'étendait sur des hommes de races, de religions, de langues différentes. Ils n'avaient comme élément commun et qui leur fût vraiment propre que la race. Aux époques de prospérité, cet élément suffit rarement à fonder un sentiment national très ardent. Mais les malheurs successifs, les défaites, les invasions ont montré que cet élément était le seul qui fût stable, surtout dans ce vaste empire.

Les guerres malheureuses ayant peu à peu réduit l'étendue de la Turquie, les nouveaux hommes d'État ont compris qu'il leur fallait abandonner tous les anciens rêves de conquête et d'hégémonie pour se consacrer à « faire » une nation.

L'œuvre de redressement fut facilitée par le réveil de l'orgueil racial qu'entraînèrent les victoires de Moustafa Kémal Pacha à un moment où tous désespéraient de la Turquie.

Mais c'est surtout l'école qui est l'instrument de la reconnaissance de l'esprit patriotique. L'école, pour laquelle la jeune République fait tant de sacrifices, forme vraiment des petits Turcs qui aiment, qui vénèrent leur patrie *avec une ferveur qu'on ne retrouve plus dans les vieux pays*. Rien, d'ailleurs, n'est négligé pour orienter « convenablement » ces jeunes générations ; certains enseignements : histoire, géographie, littérature, morale, contribuent surtout à entretenir ce culte ; mais aussi toutes les représentations scolaires, les fêtes, les grands anniversaires sont l'occasion de manifestations patriotiques qui ravivent le feu sacré.

Italie. Éducation des femmes fascistes, par P. Gentizon (*Le Temps*).

Le fascisme ne se contente pas d'utiliser les femmes. Il tient aussi à les éduquer dès leur plus tendre enfance en harmonie avec l'ordre et les principes nouveaux. Dans ce but, une organisation de la jeunesse féminine est calquée sur celle de la jeunesse masculine. Aux « balillas » et « avant-gardes », correspondent les *Piccole Italiane* (les Petites Italiennes), de six à quatorze ans et les *Giovani Italiane* (les Jeunes Italiennes), de quatorze à dix-sept ans. Il s'agit, comme pour les garçons, d'un système complet et continu qui s'adapte aux diverses phases du développement de la jeune fille. L'inscription est facultative; les adhérentes sont toutes des volontaires. Mais les avantages et agréments que toute cette jeunesse tire de cette incorporation sont tels dans le domaine de la santé, de l'hygiène, du sport et même du choix d'une carrière, que les Petites et les Jeunes Italiennes comprennent actuellement plus de 1 million 700 mille adhérentes, soit plus de la moitié de la jeunesse féminine du royaume.

Toutes les adolescentes sont réparties militairement, en formations fascistes, d'imitation romaine, avec escouades, manipules, centuries possédant leur étendard et leur signe de ralliement. De même, la hiérarchie avec les grades, les insignes, l'uniforme sont strictement réglés. Le salut au drapeau, aux supérieurs, est prescrit. Les instructeurs de cette armée de fillettes sont les femmes et les jeunes filles fascistes, parmi lesquelles, naturellement, de nombreuses institutrices inscrites au parti. La discipline, l'obéissance au chef sont exigées militairement, car ce sont là vertus que le régime considère comme le premier devoir de toute bonne citoyenne. Les actes de courage, d'abnégation, de diligence et même de simple attachement qu'elles témoignent à leur unité sont récompensés par de petites décorations qualifiées de « croix de mérite ».

Au sein de ces groupements, les fillettes reçoivent une culture qui complète celle que donne l'école : cours d'économie domestique, de couture, de cuisine, de jardinage, d'hygiène, de puériculture ; mais c'est surtout en éducation physique que se déploie leur activité.

La sincérité du style, par A. Chabloz (*L'Éducateur*, de Lausanne).

Nos gamins, les « bonnes mémoires » surtout, excellent à jeter de la poudre aux yeux : ils ont de belles tournures déposées dans leurs cervelles et ils s'en servent, employant des mots rares, pillant sans vergogne les auteurs étudiés, les poètes, se composant une personnalité toute scolaire ; ils « bluffent ». D'autres élèves, les « mémoires rebelles », incapables d'inflation verbale, ne savent jamais « que mettre ». On connaît assez le regard vide de ceux qui rongent leur porte-plume : c'est que le français littéraire est une langue presque morte pour eux ; ils la comprennent... peut-être, en connaissent de nombreux mots, mais il ne jaillit pas spontanément d'eux-mêmes, *ils ne le vivent pas*.

C'est au maître à le leur faire vivre. Comment s'y prendre ? En partant de leur langage d'enfants. Que la plume ait le même élan que les lèvres ! Qu'ils parlent ce qu'ils écrivent, avec le seul souci de dire ce qu'ils sentent et comme ils le sentent. Laissons-les s'abandonner. Que leur langage débraillé ne nous inquète pas trop : au début, c'est *la rançon inévitable de la sincérité*. Minerai informe, il contient certainement quelques richesses que nous allons extraire et façonner.

Penchons-nous sur les travaux présentés. Qu'a voulu dire cet élève ? Nous découvrons : impressions vives.. grossièrement exprimées ; vision aiguë... rendue à l'aide d'une image triviale. Travail positif que ce travail de correction qui dénombre et signale non pas tant les erreurs, mais plutôt les valeurs, qui pousse l'élève à s'imiter lui-même, qui lui permet de conserver son idée et le tour personnel qu'il lui avait donné, en lui fournissant les formes convenables. Surtout pas de pédantisme ! Tous les mots employés ne sont pas dans le dictionnaire ? Qu'importe ! pourvu qu'ils soient précis, pittoresques, expressifs, sans être vulgaires.

A. O. F. Nécessité d'une nouvelle mentalité chez l'indigène, par Fall Abdoulaye Yaré, directeur d'école urbaine (*L'Education africaine*).

La tranquillité est maintenant établie, le travail respecté ; les champs sont cultivés, les récoltes nourrissent le pays et permettent de payer l'impôt, d'acquérir du bétail, de rendre son intérieur confortable. Il y a là un bonheur inconnu jusqu'ici. Mais la nation tutrice n'entend pas arrêter en chemin cette évolution : elle lutte contre la sécheresse, construit des voies ferrées, développe le commerce, l'industrie, l'agriculture ; elle organise l'assistance médicale qui met la race à l'abri des atteintes de la maladie, crée des écoles où de jeunes noirs favorisés reçoivent une éducation qui projette *son rayonnement bienfaisant sur la masse indigène*.

Partout, depuis les grandes villes de la côte jusqu'aux villages situés au fond de la brousse, l'œil le moins exercé se rend compte de la marche rapide du progrès.

Pour accélérer cette marche de l'indigène dans la voie de la civilisation, il faut l'instruire et le former ; manquant souvent d'initiative, il a besoin d'être dirigé, stimulé, encouragé. Il importe de réglementer le travail et de diriger tous les hommes valides vers l'agriculture et l'artisanat, de manière à ne plus tolérer l'oisiveté, mère du vagabondage.

La partie capitale de l'œuvre à accomplir, c'est l'instruction et l'éducation des générations d'enfants qui, dans vingt ans, seront des hommes. Aussi crée-t-on des écoles normales et des écoles diverses du premier degré : écoles expérimentales, populaires, agricoles, artisanales, etc., et remanie-t-on les programmes pour les mettre en harmonie avec l'ampleur de la nouvelle tâche assignée aux instituteurs de l'A. O. F.

Peu à peu, on amènera l'indigène à estimer davantage l'effort ; on implantera dans ses mœurs les idées de coopération, d'association et de mutualité.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

→ *L'art. 65 de la* **L. du 22 avril 1905** *ne joue pas pour les* **promotions au choix**. (*J. O.*, 7 nov. 1934.)

→ *Aucune disposition de loi ou de règlement ne prescrit aux Préfets de* ne *prononcer de* **promotions d'Instituteurs,** *sans qu'au préalable les fonctionnaires intéressés aient eu communication des* **rapports d'inspection** *les concernant.* (C. d'Ét., 7 nov. 1934.)

→ *Les demandes de* **retraite, par anticipation**, *en application des décrets-lois, ne sont plus accueillies.* (C., 3 nov. 1934.)

→ *Les décrets-lois ne modifient pas les* **indemnités de charges de famille** *pour les* **retraités**. (*J. O.*, 7 nov. 1934.)

→ *Une longue Instruction, du 14 nov. 1934, dans le* J. O. *du 18 nov., interprète le dernier décret-loi sur les pensions.*

→ *La Commission de réforme ne peut émettre un avis sur* **l'admission d'office** *à la retraite d'un fonctionnaire si ce dernier n'a pas été* **informé** *de l'intention de l'Administration à son égard.* (C. d'Ét., 15 juin 1934.)

→ *En dehors de toute question disciplinaire, le Conseil municipal est libre de* **réduire** *les traitements du* **personnel communal.** (C. d'Ét., arrêt 9 nov. 1934.)

→ *Chacun de nous respecte tacitement, dans sa profession,* **un code d'honneur**. *Nous le définirons quant aux* **services publics** *avec la collaboration des* **fonctionnaires eux-mêmes**. (Déclaration ministérielle du 13 nov. 1934.)

→ *Les* **maires**, *sauf ceux de Paris, ne peuvent pas être nommés* **maires honoraires**. (*J. O.*, 14 nov. 1934.)

→ **L'étranger** *ne peut, pendant dix ans, à compter du décret qui lui a accordé la* **naturalisation**, *être investi de* **fonctions ou de mandats électifs**, *à moins qu'il n'ait accompli les obligations militaires du service actif dans l'armée française ou que, pour des motifs exceptionnels, les délais n'aient été abrégés par décret.* (L., 19 juil. 1934.) *Pendant le même délai, il ne peut être nommé à des* **fonctions publiques** *rétribuées par l'État.* (Même L.)

→ *Une* **institutrice,** *dont le mari est de* **nationalité étrangère,** *peut bénéficier de la loi sur le rapprochement des* **ménages**. (*J. O.*, 16 nov. 1934.)

→ *Il est sursis désormais à toute nomination de* **professeur adjoint d'E. P. S**. (*J. O.*, 16 nov. 1934.)

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

EXAMENS ET CONCOURS

L'usage se généralise, de plus en plus, dans les examens et concours, d'attribuer des majorations de points pour diplômes, ancienneté de services, services militaires, services de guerre, situation de famille, etc. Ces majorations peuvent-elles influer sur l'admission à la suite de l'examen ou du concours et sur le classement des candidats admis ?

Recourons à un exemple pour mieux faire comprendre la question. Supposons que, pour être déclaré admis, le candidat doive réunir un minimum de 120 points. Les majorations ci-dessus joueront-elles pour permettre à ce dernier d'atteindre 120 points, ce qui entraînera son admission ?

Si le décret ou l'arrêté qui a organisé l'examen ne renferme pas de disposition expresse, catégorique à ce sujet, la réponse ne peut être que négative. Les 120 points doivent être réunis à la suite des épreuves elles-mêmes, sans aucun élément étranger à l'appréciation du mérite.

Cette doctrine est celle que le Conseil d'État a proclamée dans un arrêt intéressant en date du 20 juin 1934 (*af. Codaccioni*) dont voici la teneur :

« Considérant que le règlement du concours pour l'emploi de commis dactylographe des services municipaux de Marseille dispose que « le minimum de points exigé pour la nomination ou le classement des candidats est fixé en tenant compte du nombre de vacances. Ce minimum ne peut être inférieur à 144 » ; que si, d'autre part, l'article 5, alinéa 2, du statut des employés de cette ville, prévoit que les candidats au concours appartenant déjà aux services municipaux bénéficieront « de notes d'aptitude spéciales et de services rendus », cette disposition, qui peut permettre d'améliorer le classement des candidats, lorsqu'ils ont satisfait aux épreuves du concours, ne saurait les dispenser d'obtenir dans ces épreuves le minimum de points exigé de tous les candidats pour figurer sur la liste d'admission définitive ;

« Considérant que le sieur Codaccioni, cantonnier de la ville de Marseille, qui, s'étant présenté au concours du 16 décembre 1932 pour l'emploi de commis dactylographe, n'a pas obtenu dans les épreuves de ce concours le minimum de 144 points exigé par le règlement ; qu'il résulte de ce qui précède qu'il n'est pas fondé à prétendre que c'est à tort qu'il n'a pas été tenu compte, en vue de son admission, des notes d'aptitude spéciale qu'il a pu obtenir en raison de ses services antérieurs. »

***

Il est bien entendu que lorsque le minimum de points requis est obtenu par le candidat, il peut bénéficier de toutes les majorations prévues par les règlements, de sorte que celles-ci influent sur son classement final parmi les concurrents.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Demandes de propositions de retraite** (*C. 3 nov. 1934*).

Je vous prie de m'adresser pour le 20 nov. 1934, terme de rigueur, vos propositions d'admission à la retraite avec effet du 1er janv. 1935 :

1° Des instituteurs et institutrices incapables de continuer leurs fonctions pour raisons de santé ;

2° Des instituteurs et institutrices ayant demandé leur admission à la retraite pour ancienneté d'âge et de services.

Les maîtres et maîtresses admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite avec effet du 1er janv. 1935 cesseront, conformément aux dispositions de l'art. Ier du D. du 10 mai 1934, leurs fonctions à la même date. Ils seront remplacés dans leur emploi par des intérimaires ou des suppléants, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Vous ne ferez pas

de mouvement de personnel avant la fin de l'année scolaire, sauf cas exceptionnels que vous me soumettrez auparavant.

Les demandes d'admission à la retraite par anticipation, en application des décrets-lois, ne sont plus accueillies. Vous voudrez bien retourner aux intéressés les demandes qui vous seraient présentées à ce titre.

Pour l'établissement de vos états, les pièces à joindre et les renseignements à y consigner, vous trouverez toutes indications utiles dans la C. du 10 avril 1933. Les dossiers de liquidation de pension devront m'être adressés sous le timbre « Direction de l'Enseignement primaire, 4e bureau » et en même temps que les états de propositions, sauf les cas de force majeure.

✱ **Erratum du « J. O. »** — Dans le décret-loi du 28 oct. 1934 sur les pensions, art. 4, 4e par., il faut lire : « en sus du maximum », au lieu du minimum.

✱ **Indemnités de charges de famille.** — Aucune disposition des D. des 4 avril et 10 mai 1934 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires ne modifie la législation antérieure sur le point considéré ; conformément, par suite, aux prescriptions de l'art. 2, par. 5, de la loi du 14 avril 1924, modifié par l'art. 41 de la loi du 30 mars 1929, les indemnités pour charges de famille continueront à être payées aux bénéficiaires de pensions d'ancienneté ou d'invalidité dans les conditions et au taux en vigueur au jour des échéances de payement. (J. O., *7 nov. 1934.*)

✱ **Directeur de C. C., déchargé de classe.** — Mis à la retraite en application des décrets-lois, il ne pouvait demander à être maintenu en fonctions pendant le temps suffisant pour compter trois ans avec l'indemnité de 5 100 fr. ; dans le calcul de sa pension, on ne peut considérer qu'il a joui de 5 100 fr. pendant trois ans, alors que cette indemnité ne lui a été servie que pendant un an. (J. O., *16 nov. 1934.*)

✱ **Révocation.** — L'art. 56 de la loi du 14 avril 1924 n'ayant pas prévu la révocation comme circonstance suspendant le droit à la jouissance ou à l'obtention d'une pension, la jurisprudence s'était établie en ce sens que, si un fonctionnaire remplissait au moment de sa révocation les conditions d'âge et de services requises pour prétendre à une pension d'ancienneté, ses droits à l'obtention d'une pension lui étaient conservés. Le D. du 30 juin 1934, complétant l'art. 6 de la loi du 14 avril 1924, a fait figurer la révocation parmi les circonstances qui suspendent le droit à la jouissance ou à l'obtention d'une pension. (J. O., *16 nov. 1934.*)

✱ **Séparation de corps.** — On demande : 1° *si la veuve d'un instituteur avec lequel elle était séparée de corps et de biens a droit à la pension de veuve de fonctionnaire ; 2° quel est, après le décès du fonctionnaire, le délai fixé pendant lequel la demande de pension établie par la veuve est recevable ?*

1° Réponse affirmative si la séparation a été prononcée au profit de la femme ; 2° délai de cinq ans. (J. O., *16 nov. 1934.*)

LA JURISPRUDENCE
AU CONSEIL D'ÉTAT

✱ **Aucune disposition de loi ou de règlement ne prescrit aux Préfets de ne prononcer de promotions d'Instituteurs sans qu'au préalable les fonctionnaires intéressés aient eu communication des rapports d'inspection les concernant.** (*7 nov. 1934, af. Mayoux.*)

Vu la requête présentée par le sieur Mayoux, instituteur public, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'annuler pour excès de pouvoir un arrêté en date du 13 janv. 1933 portant promotions de classe pour certains instituteurs.

Considérant qu'aucune disposition de loi ou de règlement ne prescrit aux Préfets de ne prononcer de promotions d'inst. sans qu'au préalable les fonctionnaires intéressés aient eu communication des rapports d'inspection les concernant ; que, dès lors, le sieur Mayoux, inst., qui ne peut faire valoir aucun droit à être promu au 1er janv. 1933, de la 2e à la 1re cl. de son emploi n'est pas fondé à demander l'annulation de l'A. du 13 janv. 1933, par lequel le Pr. des Bouches-du-Rhône a prononcé au 1er janv. 1933 des promotions pour un certain nom d'inst., par le motif qu'il n'avait pas eu connaissance avant cette date des observations auxquelles avaient donné lieu les inspections dont il avait été l'objet. — DÉCIDE : La requête susvisée du sieur Mayoux est rejetée.

✱ **Un instituteur ne peut revendiquer comme droit un poste dans la Seine.** (*14 nov. 1934, af. Kitous.*)

Considérant que, si le sieur Kitous est titulaire du brevet de capacité et du C. A. P., aucune disposition législative ou réglementaire ne faisait une obligation au directeur de l'Ens. primaire de la Seine de confier audit sieur Kitous, inst. dans le dép. d'Alger, un poste dans une école publique du dép. de la Seine ; qu'il suit de là que le requérant n'est pas fondé à soutenir que la décision susvisée du Directeur de l'Ens. primaire de la Seine et la décision ministérielle confirmative sont entachées d'excès de pouvoir. — DÉCIDE : La requête susvisée du sieur Kitous est rejetée.

✱ **Une affaire d'accident.** (*Arrêt du 16 nov. 1934, af. Jean.*)

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée pour le sieur Antoine Jean, ladite requête enregistrée au secrétariat du contentieux du Conseil d'État, le 10 nov. 1931, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'annuler deux décisions en date des 9 et 16 mai 1931, par lesquelles le ministre de l'I. P., d'une part, et le maire de Carcassonne, d'autre part, ont rejeté sa demande d'indemnité pour un accident survenu à son fils à l'école primaire ;

Ce faisant, attendu que le jeune Paul Jean, âgé de neuf ans, était élève à l'école primaire publique dite de Bastien, dans la classe de l'inst. Debord ; que, le 20 déc. 1929, il avait été chargé avec deux de ses camarades d'allumer le poêle à charbon de la classe, qu'ayant reçu l'ordre de l'inst. d'aller remplir à la fontaine située dans la cour une bouteille pour verser de l'eau dans le récipient, qu'il est d'usage de placer sur les poêles, il glissa sur le verglas qui entourait la fontaine et se blessa la main sur la bouteille brisée ; que les blessures consolidées, la victime reste atteinte d'une grave incapacité permanente partielle ;

Attendu qu'il y a eu de la part de l'inst. une négligence grave à envoyer un enfant de neuf ans porteur d'une bouteille à une fontaine entourée de verglas ; que l'accident pouvait être prévu et empêché ; qu'ainsi la responsabilité de l'État est engagée ; qu'il est possible également que la ville de Carcassonne ait une part de cette responsabilité ; qu'en vertu de la loi du 19 juil. 1889 c'est à elle, en effet, qu'incombe le chauffage et l'éclairage des classes dans les écoles primaires élémentaires publiques ; qu'il est à présumer que le C. M. n'a pas voté les crédits nécessaires pour qu'un personnel soit chargé du service du chauffage ;

Attendu qu'il résulte du certificat médical produit que l'enfant est atteint d'une incapacité permanente de 15 p. 100, que le préjudice subi doit être fixé à 5 500 francs, y compris le remboursement des honoraires du médecin traitant ;

Condamner l'État ou la ville de Carcassonne au paiement de cette somme et aux dépens.

Argument de l'État. — Attendu que l'instituteur n'a commis aucune faute de service en chargeant un élève de remplir une bouteille à la fontaine ; que si le jeune Paul est tombé aussi brutalement, c'est parce qu'il courait ; que d'ailleurs c'est l'élève Vines qui avait reçu l'ordre de remplir la bouteille ; que Paul s'est substitué à lui spontanément ;

Attendu que si une responsabilité doit être engagée, c'est celle de la ville qui devait assurer le service du chauffage.

Observations de la ville. — Vu les observations en défense présentées pour la ville de Carcassonne, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 26 juil. 1933 et tendant au rejet dudit pourvoi ;

Attendu que si la loi du 19 juil. 1889 oblige les communes à assurer l'installation et l'entretien des appareils de chauffage, ainsi que la fourniture du combustible, elle ne leur impose pas la rémunération d'un personnel spécial chargé de ce service.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Ferrières, Loiret. 1934). — **Une rencontre.** — Un soir, après une longue course, j'aperçus, *comme* je revenais à grands pas, afin de ne pas me mettre en retard, un chien qui galopait vers *moi*. C'était une sorte d'épagneul rouge, fort maigre, avec de longues oreilles frisées.

Quand il fut à dix pas, il s'arrêta et j'en fis autant. Alors il se mit à agiter sa queue, et il s'approcha à petits *pas* avec des mouvements craintifs de tout le corps, en fléchissant sur ses pattes, comme pour m'implorer et en remuant *doucement* la tête. Je l'appelai. Il fit mine de ramper, avec une allure, si humble, si triste, si suppliante, que je me sentis les larmes aux yeux.

J'allai vers lui, il se sauva, puis revint. Il se trouva enfin à la portée de ma main et, tout doucement, je le caressai avec des précautions infinies.

GUY DE MAUPASSANT.

Questions. — 1. *Sentiments qu'expriment les gestes du chien. Comment les expliquez-vous ?*

2. *Analysez les mots soulignés.*

3. *Conjuguez le verbe « se trouver » au passé composé et à l'impératif.*

➔ RÉPONSE. — 1. Tous les gestes du chien expriment la crainte, la soumission ; il s'agit sans doute d'un chien perdu, qui souffre peut-être de la faim et qui cherche, à défaut de son maître, le protecteur dont il a besoin.

2. *Comme* : conj. de subordination ; — *moi* : pron. pers., 1re pers. du sing., compl. circ. de lieu de *galopait* ; — *pas* : nom com., masc. pl., compl. circ. de manière de *s'approcha* ; — *doucement* : adv. de manière, se rapporte à *remuant*.

3. Je me suis trouvé, tu t'es trouvé... nous nous sommes trouvés, etc...

Trouve-toi, trouvons-nous, trouvez-vous.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous êtes allés dans les bois à la recherche soit du muguet, soit des fraises, soit des champignons. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est jeudi, il fait un temps splendide. Maman propose : « Allons-nous dans les bois, nous chercherons des champignons ? » Tout le monde accepte avec plaisir. Nous voilà partis.

Nous avons chacun un panier et un couteau. Pour trouver les champignons, il faut bien regarder, car, souvent, ils sont cachés sous les herbes.

Ma petite sœur est contente, car elle en trouve beaucoup; à chaque moment, elle crie : « Maman, mon panier va être bientôt rempli ! » Moi je ne suis pas très maligne pour trouver les champignons, et je marche souvent dessus.

Il fait très bon, au-dessous des arbres, et nous sommes à l'aise.

Mais, malheureusement, le soir arrive, il faut rentrer à la maison, et maman crie : « Mes enfants il est l'heure de partir » Ah! tous ces champignons, il y en a deux paniers ! Ils ont l'air frais, ils sont tout roses.

Nous avons faim, et nous sommes fatigués, mais cela ne fait rien, nous sommes bien contents de cette journée.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Dampierre-sur-Salon, Haute-Saône, 1932). — 1. *Pour semer du blé à la volée, il faut 12 doubles décalitres de grain à l'hectare ; avec un semoir mécanique, il n'en faut que 150 litres à l'hectare. Calculer l'économie réalisée par un cultivateur qui emploie le semoir pour ensemencer une pièce de terre de 4 ha. 5 ares, sachant que l'hectolitre de cette semence pèse 78 kilos et qu'elle coûte 175 francs le quintal.*

➔ SOLUTION. — 12 doubles décalitres faisant 12 fois 20 ou 240 litres, l'économie de grain faite sur un hectare est de :

$$240 \text{ l.} - 150 \text{ l.} = 90 \text{ l.}$$

Sur les 4 ha. 05 ensemencés, elle est les 405 centièmes de 90 litres :

$$90 \text{ l.} \times 4{,}05 = 364 \text{ l. } 5.$$

Ces 3 hl. 645 de semence pèsent les 3 645 millièmes de 78 kg. :

$$78 \text{ kg.} \times 3{,}645 = 284 \text{ kg., à 1 près.}$$

Le prix de ces 2 q. 84 est les 284 centièmes de 175 f. :

$$175 \text{ f.} \times 2{,}84 = 497 \text{ f.}$$

Telle est l'économie réalisée.

***

2. *Ayant acheté une maison, une personne paie comptant les 2/3 du prix d'achat, plus les frais qui s'élèvent à 6 480 f. Elle paie le reste 6 mois après, avec les intérêts à 5 p. 100, et verse ainsi 12 300 f. Calculer le prix d'achat de la maison et son prix de revient.*

➔ SOLUTION. — A 5 p. 100 par an, l'intérêt pour 6 mois n'est que 2 f. 50 pour 100 f., de sorte que 100 f. placés pendant 6 mois à ce taux deviennent 102 f. 50 par l'addition de leurs intérêts. La somme dont le paiement a été différé de 6 mois vaut donc autant de fois 100 f. que 102 f. 50 sont contenus de fois dans 12 300 f. :

$$100 \text{ f.} \times \frac{12\,300}{102{,}50} = 12\,000 \text{ f.}$$

Or, c'est là le tiers du prix d'achat de la maison. Ce prix est donc 3 fois 12 000 f. ou 36 000 f.

Le prix de revient est le total du précédent et des frais :

$$36\,000 \text{ f.} + 6\,840 \text{ f.} = 42\,840 \text{ f.}$$

Il n'y a pas lieu d'y ajouter les intérêts des 12 000 f. dont le paiement a été retardé, l'acheteur ayant joui de ces 12 000 f. pendant les 6 mois de retard.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Michel de L'Hôpital, Sully, Colbert. Que vous rappellent ces grands noms.*

➔ **Michel de L'Hôpital** : ministre de Catherine de Médicis, fut le premier apôtre de la tolérance, il fit tous ses efforts pour empêcher les guerres de religion. Malheureusement, il ne fut pas écouté et il dut abandonner le pouvoir. Il mourut de chagrin après la Saint-Barthélemy (1573).

Sully fut le ministre et l'ami d'Henri IV, il rétablit les finances, encouragea la prospérité de l'agriculture et répara ainsi les ruines des guerres de religion.

Colbert : le plus grand ministre de Louis XIV, il déploya une remarquable activité et s'occupa à la fois des finances, du commerce et des colonies, de la marine, de l'agriculture et de l'industrie. Grâce à lui, la France devint très prospère, malheureusement les guerres continuelles et les folles dépenses du roi ne permirent pas longtemps d'équilibrer le budget. Colbert mourut disgracié et désespéré en 1683.

BAUDRILLARD ET KUHN . LISONS ! Cours élémentaire (2eme degré)..... 8 fr.

2. *La Garonne. Croquis. Description. Quelle région arrose-t-elle ? Grandes villes et productions de cette région.*

➔ Croquis (Voir *Atlas*). Cours de 720 km. de la source (Val d'Aran 1 872 m.) à l'embouchure (estuaire de la Gironde). Description (Voir le croquis). La région arrosée est l'Aquitaine. Le pays est surtout agricole : deux centres principaux : Toulouse (175 000 h.), Bordeaux (250 000). Les autres villes : Montauban, Agen, Périgueux sont des marchés agricoles. Bordeaux est un port actif (commerce de vins), avant-port à Pauillac.

Les principales productions sont la vigne (grands crus de Bordeaux, vins et eaux-de-vie de l'Armagnac), le blé (minoteries de Toulouse), le maïs (élevage de volailles, oies de Toulouse) et les fruits (prunes d'Agen).

Quelques industries locales : pins et résine des Landes ; papeteries d'Angoulême.

IV *bis*. **SCIENCES** (Grand-Champ, Morbihan, 1933). — 1. *Qu'appelle-t-on colonne vertébrale ? Que contient cet organe ? Dessinez une vertèbre.* — 2. *Comment peut-on montrer que les os contiennent une matière gélatineuse et une matière minérale ? De quoi celle-ci est-elle faite ?* — 3. *Les os du bras. Qu'appelle-t-on fracture ? Que fait le médecin en cas de fracture du bras ?* — 4. *De quoi est formée une allumette ordinaire, rôle de ses trois parties.*

➔ Développement. — 1. La colonne vertébrale est une masse osseuse allongée, située en arrière et au milieu du dos, qu'elle soutient. Elle se prolonge dans le cou et porte la tête. Elle est formée d'os appelés vertèbres, semblables entre eux, emplés, soudés par un cartilage *c*, et portant de grosses saillies *a*.

Chaque vertèbre a un trou *t* ; l'ensemble de ces trous forme un canal où est logée la moelle épinière, organe nerveux des plus important.

2. Un bouillon préparé avec des os crus se prend en gelée par refroidissement, les os ont donc donné à l'eau de la gélatine. Des os mis dans un bon feu pendant quelques heures donnent une cendre grise, qui garde la forme de ces os : cette partie incombustible est évidemment minérale. Elle est formée d'un peu de calcaire mêlé à beaucoup de phosphate de chaux. Cette dernière substance a de la valeur comme engrais.

3. Le bras comprend l'épaule, le bras proprement dit, l'avant-bras, le poignet et la main. Dans le bras proprement dit, il n'y a qu'un os, l'humérus ; il y en a deux dans l'avant-bras, le radius et le cubitus. Ces trois os sont longs et creux. Dans l'épaule est la clavicule en avant, l'omoplate, large et mince, en arrière. Il y a beaucoup de petits os dans le poignet et dans la main.

On nomme fracture la mise en morceaux accidentelle d'un os. Quand l'humérus est cassé, le médecin remet les deux morceaux bout à bout, et les fixe dans cette position en attachant le bras à une planchette étroite. Ainsi placés, ils se ressoudent d'eux-mêmes en quelques semaines.

4. L'allumette ordinaire est une bûchette de bois sec qu'on a enduite de soufre sur près d'un centimètre, à l'un des bouts, en la plongeant dans du soufre fondu. On l'a ensuite garnie, à l'extrémité soufrée, d'un bouton de pâte phosphorée.

En frottant ce bouton sur un corps rugueux, on échauffe un peu le phosphore, et cela suffit pour l'allumer, tant il est inflammable. Le feu passe du bouton au soufre, qui brûle lentement et met le feu au bois.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Montbazon, Haute-Saône, 1932). — **Garçons.** *Dessin en perspective d'un chapeau.* — **Filles.** *Préparer un petit sac rectangulaire, dont on réunira les côtés par une couture anglaise, bâtir l'ourlet du haut et en coudre quelques centimètres.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

ORTHOGRAPHE. — Un ouragan à l'Ile de France. — C'étaient des rafales épouvantables, suivies par instants de calmes effrayants, *où* le vent semblait reprendre des forces. En traversant la cour pour donner quelques ordres, je pensai plusieurs fois *être renversé*... Il tomba de la pluie vers les huit heures du matin ; mais le vent ne cessa point. Elle était chassée horizontalement et avec tant de *violence* qu'elle entrait comme autant de jets d'eau par les plus petites ouvertures. A onze heures, la pluie tombait du ciel par torrents. Le vent se calma un peu ; les ravines des montagnes formaient de *tous* côtés des cascades prodigieuses. Les parties de roc se détachaient avec un bruit semblable à *celui* du canon. Elles formaient, en roulant, de larges trouées dans les bois. Les ruisseaux débordaient dans la plaine qui était semblable à une mer ; on n'*en* voyait plus ni les digues, ni les ponts.

Bernardin de Saint-Pierre.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions : « rafales épouvantables » ; — « calmes effrayants ».*

2. a. *Relevez les verbes impersonnels et mettez-les à la forme personnelle.*

b. *Nature et fonction des mots et expressions : « où (le vent) ; — être renversé ; — en. »*

3. *Indiquez comment ce texte a été composé et signalez les diverses parties que vous pouvez distinguer dans ce morceau.*

➔ Réponses. — 1. Les *rafales* sont des coups de vent brusques et violents ; elles sont ici *épouvantables*, c'est-à-dire vraiment effrayantes tant est grande la force de l'ouragan ; — *calmes effrayants :* les courtes périodes d'accalmie ne rassurent point les habitants de l'île, car elles sont suivies de rafales toujours plus violentes, c'est en ce sens que les calmes sont « effrayants » et qu'on les redoute ;

2. *a. C'étaient des rafales...* des rafales s'abattaient ; — *il tomba de la pluie...* la pluie tomba.

b. Où : pron. relatif, antécéd. *calmes effrayants*, compl. circ. de temps de *reprenâre.*

Être renversé : v. *renverser*, forme passive, infinitif présent, 1er groupe, compl. d'obj. dir. de *pensai.*

En : pron. pers., représente *plaine*, compl. des noms *digues* et *pon s.*

3. L'auteur suit au cours de sa description la marche de la tempête dont il note les divers moments et les effets :

a. *La force du vent :* du début jusqu'à *renversé.*

b. *La pluie commence à tomber :* de *renversé* à *petites ouvertures.*

c. *L'eau tombe à torrents :* depuis *A onze heures* jusqu'à *prodigieuses.*

d. *Les effets de la tempête, l'inondation :* depuis *Les parties de roc* jusqu'à la fin.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une salle a 7 m. 50 de long et 3 m.90 de haut. La porte et les*

WEIL. CONTES ET LÉGENDES D'ISRAEL Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

fenêtres occupent une surface de 10 mètres carrés. On tapisse les murs de cette salle avec du papier à 2 f. 50 le mètre carré, qui coûte au total 209 f. Calculer la largeur de la salle.

➔ SOLUTION. — Du prix total et du prix de l'unité, on peut déduire le nombre de mètres carrés tapissés. En y ajoutant les 10 m² non couverts, on aura la surface des murs. En divisant celle-ci par la hauteur, on aura le périmètre, d'où l'on déduira la largeur demandée.

Surface tapissée :

209 : 2,50 = 83 m² 60.

Surface totale des murs : 93 m² 60.

Périmètre de la salle :

93,60 : 3,9 = 24 m.

Le demi-périmètre est donc 12 mètres. Et comme c'est la somme de la longueur et de la largeur, celle-ci mesure :

12 m. — 7 m. 50 = 4 m. 50.

2. Une fermière vend 7 poulets et 11 canards pour 330 f. Chaque poulet valant 6 f. de plus qu'un canard, quel est le prix de chacun d'eux ?

➔ SOLUTION. — Si chaque poulet ne valait qu'autant qu'un canard, la fermière aurait reçu en moins 7 fois 6 f., soit 42 f., de sorte que le montant total de sa vente serait : 330 f. — 42 f. = 288 f. Tel est donc le prix de : 7 + 11 = 18 canards. Cela porte le prix de chaque canard à : 288 f. : 18 = 16 f.

De même, si chaque canard valait autant qu'un poulet, la fermière aurait reçu en plus 11 fois 6 f., soit 66 f., de sorte que le prix total de vente se serait élevé à : 330 f. + 66 f. = 396 f. Tel est donc le prix de : 7 + 11 = 18 poulets. Cela porte le prix de chaque poulet à : 396 f. : 18 = 22 f.

➔ VÉRIFICATION. — Différence des deux prix : 22 f. — 16 f. = 6 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Alger, 1933, 1re session). — **Dépiquage du blé dans l'antique Égypte.** — Alors le bouvier fit avancer ses bêtes. C'*étaient* de superbes animaux aux longues cornes évasées, au *garrot* élevé, au *fanon* puissant, aux jambes sèches et nerveuses. La marque du domaine, *empreinte* au fer chaud, estampillait leurs hanches. Ils marchaient gravement, assujettis sous un *joug* horizontal reliant leurs quatre têtes.

On les poussa sur l'*aire* ; activés par le fouet à double mèche, ils se mirent à piétiner circulairement, faisant jaillir sous leurs sabots fourchus le grain de l'épi ; le soleil brillait sur leur poil luisant, et la poussière qu'ils soulevaient leur montait aux naseaux ; aussi, au bout d'une vingtaine de tour, *s'appuyaient-ils* les uns contre les autres, et, malgré les lanières sifflantes qui voltigeaient sur leurs flancs, *ralentissaient-ils* sensiblement le pas. Pour les encourager, le conducteur, qui les suivait en tenant par la queue la bête sous la main, entonna sur un rythme joyeux et vif la vieille chanson des bœufs : « Tournez pour vous-mêmes, ô bœufs tournez pour vous-mêmes, des mesures pour vous, des mesures pour vos maîtres ! »

Et l'attelage, ranimé, se portait en avant et disparaissait dans un nuage de *poussière blonde* où scintillaient des étincelles d'or.

THÉOPHILE GAUTIER.
(*Le Roman de la Momie*).

Questions. — 1. « *Étaient* » : *expliquer l'accord (en nombre) de ce verbe.* — « *Empreinte* » : *analysez ce mot. Conjuguez à l'indicatif présent le verbe correspondant.*

2. « *S'appuyaient-ils, ralentissaient-ils ?* » *Pourquoi « ils » est-il après ces verbes ? Dans quel cas, en français, le sujet se met-il après le verbe ?*

3. *Expliquez les expressions : « garrot ; fanon ; joug ; aire ; poussière blonde ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Étaient* est au pluriel parce que le pronom démonstratif *ce* peut être considéré comme le sujet apparent du verbe, le sujet réel est *animaux ; — empreinte :* adj. qualif., fém. sing., épithète de *marque*. Se conjugue comme *peindre* : j'empreins..., nous empreignons, etc...

2. La proposition commence par l'adverbe, aussi c'est pour cette raison que le sujet est rejeté après le verbe (*s'appuyaient-ils, ralentissaient-ils*). En français, le sujet se met surtout après le verbe lorsqu'on interroge.

3. *Garrot :* partie saillante du corps de l'animal qui se trouve entre l'encolure et le dos ; — *fanon :* pli de la peau qui pend sous le cou des bœufs ; — *joug :* la pièce de bois qui, placée sur la tête des bœufs, sert à les atteler ; — *aire :* la surface plane de la grange ; — *poussière blonde :* les bœufs, lorsqu'ils piétinent le blé, soulèvent une poussière qui apparaît blonde, parce qu'elle contient en suspension les légers débris formés par l'enveloppe du grain.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Alfred de Musset a écrit au sujet des Fables de La Fontaine :*

Molière l'a prédit et j'en suis convaincu :
Bien des choses auront vécu
Quand nos enfants liront encore
Ce que le Bonhomme a conté,
Fleur de sagesse et de gaieté.

Montrez, en choisissant une fable, que vous connaissez bien, qu'elle est, en effet, une « fleur de sagesse *et de* gaieté ».

➔ INDICATIONS. — A. de Musset, reprenant ici une prédiction de Molière affirme, que les fables de La Fontaine resteront toujours populaires et aimées des enfants, et il a pour qualifier l'œuvre du fabuliste cette jolie expression « fleur de sagesse et de gaieté ».

Parmi les nombreuses fables dont une brève analyse permettrait de justifier l'opinion de Musset, nous retiendrons celle de *La laitière et le pot au lait*. Le Bonhomme nous dit là toutes les douceurs de la rêverie qui fait la vie plus belle et plus facile : « *Chacun songe en veillant ; il n'est rien de plus* [*doux.*
Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes »

Mais ils sont bien décevants les réveils de ceux qui pour avoir trop bâti de « châteaux en Espagne », se voient brusquement rappelés à la banale et froide réalité.

Cette leçon de sagesse pratique est donnée avec une bonne humeur charmante. Elle est bien sympathique la petite laitière soigneuse qui, « légère et court vêtue », s'en va de bon matin vers la ville. Et son rêve n'est-il pas, après tout, modeste et fort raisonnable ? Toutes les fermières diligentes font les mêmes projets, dommage que Perrette se soit montrée un peu trop vive et étourdie ! Et que de jolies choses dans l'expression ! Avec une grande habileté et par le seul choix des temps, La Fontaine nous montre bien comment le rêve de Perrette se dessine et se précise :

« *Le porc à s'engraisser coûtera peu de son,*
Il était quand je l'eus *de grosseur raisonnable.* »

CHARRIER. Comment développer un sujet pédagogique ..... 11 fr.

Un peu plus loin, voilà notre laitière aux prises avec une commère envieuse qui veut contrarier ses desseins :

« *Et qui m'empêchera de mettre en notre étable...* »

On sait comment le geste spontané et malencontreux de Perrette amène le fâcheux dénouement que La Fontaine nous conte avec la même bonhomie souriante qu'il montre dans tout ce récit.

III. **HISTOIRE.** — *Qu'est-ce que la Gironde la Montagne ?*

Après avoir indiqué rapidement les caractères essentiels de chacun de ces deux groupes révolutionnaires, vous ferez le portrait de celui des Montagnards et des Girondins qui vous paraît représenter le mieux son parti.

N. B. — *Bien indiquer aux candidats qu'ils n'ont pas à retracer l'histoire de la lutte entre Girondins et Montagnards.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Parmi les députés qui représentent le mieux dans l'histoire les partis révolutionnaires de la Gironde et de la Montagne, on peut signaler : soit Vergniaud et Danton, soit Condorcet et Robespierre. Nous opterons ici pour les deux premiers.

II. **Ce que fut la Gironde.** — Le parti de la Gironde ou des Girondins se forme lors de l'élection de la Législative, il comprend des députés venus les uns de la Gironde, comme Vergniaud, Guadet, Gensonné ; ou d'autres départements, comme Brissot, Roland, Condorcet. Républicain, il pousse d'abord à la rupture avec le trône, à la guerre contre l'Autriche et aux mesures violentes contre les prêtres réfractaires et les émigrés. Unis d'abord aux Jacobins, les Girondins se séparent bientôt de ce club, dont ils ne partagent pas la façon de voir. Les Girondins redoutent, en effet, la prépondérance de Paris ; de tendances fédéralistes, ils ne veulent pas de la dictature de la Commune.

III. **Les Montagnards,** apparus également sous la Législative, siégèrent sous la Convention à la gauche de l'assemblée. S'appuyant sur les clubs des Jacobins et des Cordeliers, ils faisaient volontiers appel à l'insurrection et ils furent les organisateurs des principales journées révolutionnaires. Moins soucieux de la légalité que les Girondins, par nécessité de Salut public, ils organisèrent la Terreur contre les ennemis de la Révolution et ils se firent contre la bourgeoisie riche les défenseurs des classes pauvres. Les principaux d'entre eux furent Danton, Marat, Robespierre.

IV. **Vergniaud :** avocat au Parlement de Bordeaux, député à la Législative et président de cette assemblée ; orateur très écouté il dénonce les complicités de la Cour et de l'étranger, il pousse à la guerre contre l'Autriche. Après le 10 août, il prononce la sentence de suspension du roi. Il proteste contre les massacres de septembre, mais vote la mort de Louis XVI. Il lutte contre la Commune de Paris et la Montagne. Après la trahison de Dumouriez, il est arrêté avec les autres députés girondins le 2 juin, et condamné à mort quelques mois plus tard.

V. **Danton :** avocat au Parlement de Paris, fondateur du Club des Cordeliers, orateur fougueux, d'une voix de stentor, d'une laideur puissante et terrible, Danton s'appuie sur le peuple. Substitut au procureur de la Commune et principal organisateur du 10 août (1792). Brutal, cynique et violent en paroles, il est souvent prudent et modéré dans l'action ; capable de coups d'audace ; il est capable aussi de compromissions louches. Il essaie ensuite à la Convention d'unir les partis contre l'étranger. Il dirige le Comité de Salut public en 1793, mais s'oppose à la Terreur quand le péril extérieur est écarté. Robespierre l'accuse de modérantisme et le fait condamner à mort (5 avril 1794).

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Arithmétique.** — 1° *On a deux lingots d'alliage argent et cuivre. Les poids de ces lingots sont proportionnels à 8 et 3. Sachant que le premier pèse 750 grammes de plus que le deuxième, calculer le poids de chacun d'eux.*

2° *Le premier lingot est au titre de 0,72 et le deuxième au titre de 0,8. Quel est le poids de l'argent contenu dans les deux lingots et quel serait, à un millième près, le titre de l'alliage obtenu en les fondant ensemble.*

3° *Au moment de la fusion, quel poids d'argent devra-t-on ajouter si l'on désire avoir un lingot au titre de 0,9 ?* (Bourses, 4e série, Clermont, 1933.)

➔ SOLUTION. — 1° Le poids du second lingot est les $\frac{3}{8}$ de celui du premier, et, par suite, la différence de leurs poids, soit 750 g., est les $\frac{5}{8}$ de celui du premier.

Donc le premier pèse :

$$750 \times \frac{8}{5} = 1\,200 \text{ g} ;$$

et le second : 1 200 — 750 = 450 g.

2° Ces deux lingots contiennent respectivement :

Le premier : 1 200 × 0,72 = 864 g.

Le second : 450 × 0,8 = 360 g. d'argent.

En les fondant ensemble, on obtient un lingot de :

1 200 + 450 = 1 650 g.,

et qui contient : 864 + 360 = 1 224 g. d'argent.

Il est au titre de : 1 224 : 1 650 = 0,741.

3° Le nouveau lingot contient autant de cuivre que les deux lingots donnés, soit :

1 650 — 1 224 = 426 g.

Si l'on veut un lingot au titre de 0,9, le poids du cuivre doit être le dixième du poids total. Le nouveau lingot doit peser :

426 × 10 = 4 260 g.

Il faut donc ajouter :

4 260 — 1 650 = 2 610 g. d'argent.

2. **Géométrie.** — *On donne un quadrilatère convexe ABCD, dont les côtés sont divisés intérieurement par les points E, H, K, I, de telle façon que :*

$$\frac{EA}{EB} = \frac{HC}{HB} = \frac{KC}{KD} = \frac{IA}{ID} = \frac{1}{2}.$$

1° *Construire les points E, H, K, I en justifiant la construction.*

2° *Montrer que le quadrilatère EHKI est un parallélogramme. Évaluer le périmètre de ce parallélogramme en fonction des longueurs des diagonales du quadrilatère ABCD.*

3° *Montrer que, si les diagonales du quadrilatère ABCD se coupent en leur milieu, le point d'intersection est aussi le centre du parallélogramme EHKI.*

➔ SOLUTION. — 1° Si $\frac{EA}{EB} = \frac{1}{2}$, EA est la moitié de EB, et par suite le tiers de AB. Donc on obtient E en partageant AB en 3 parties égales (construction classique) et en prenant E au premier point de division.

Même construction sur CB, CD et AB.

2° L'égalité $\frac{EA}{EB} = \frac{IA}{ID}$ montre que la droite EI est parallèle à BD.

De même, puisque $\frac{HC}{HB} = \frac{KC}{KD}$, la droite HK est aussi parallèle à BD. Il en résulte que EI et HK sont parallèles.

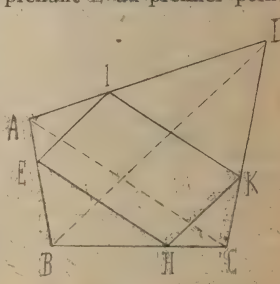

HUISMAN. Contes et Légendes du moyen âge français *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire..... **16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Un grand bienfaiteur de l'humanité : Pasteur.

La maîtresse placera le portrait du savant sur son bureau. Les élèves l'observeront quelques instants et s'attacheront à dégager les caractères principaux de cette physionomie : l'**intelligence** et la **bonté**.

Origines de Pasteur.

Pasteur est né à **Dôle**, dans le Jura, de parents de condition très humble qui lui inculquèrent de bonne heure des sentiments honnêtes et généreux.

Pasteur aimait beaucoup son père et sa mère. A l'heure où la gloire le récompensa de ses travaux, il sut, avec une modestie touchante, reporter sur ses parents défunts tout le mérite de son génie. Vous vous souvenez des paroles émues qu'il prononça devant sa maison natale, au milieu d'une nombreuse assistance : « *O mon père ! ô ma mère ! vous qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout !* »

Celui qui garde si profondément enraciné l'amour des siens, qui ne se laisse griser ni par les succès, ni par les acclamations, mais affirme en toute sincérité être redevable de sa gloire à ceux qui l'ont élevé, témoigne d'une noblesse d'âme supérieure.

Les travaux de Pasteur.

En quoi consistent les travaux de Pasteur ? Quand nous étudierons les fermentations au cours de nos leçons de sciences, nous verrons que ces phénomènes sont produits par des êtres infiniment petits appelés **microbes**. C'est à Pasteur que revient le mérite de cette découverte. La médecine se trouva transformée du jour où Pasteur eut prouvé qu'un grand nombre de maladies, dont la cause était jusque-là ignorée ou mal connue, avaient de même une origine microbienne.

Pasteur guérit d'abord les animaux : le **choléra des poules**, les **maladies** qui décimaient les **vers à soie**, le **charbon**, mal terrible sévissant surtout chez les moutons, mais se communiquant facilement à l'homme par l'intermédiaire d'une mouche. Cependant, son plus beau titre de gloire est d'avoir réussi à guérir la **rage**.

Vous avez entendu parler de la rage ici, au mois de juillet dernier. Votre camarade de classe Julien avait été mordu au mollet par un chien que le vétérinaire, après examen, a déclaré enragé. Où l'a-t-on envoyé ? A Montpellier, dans un établissement où il a suivi un traitement spécial. On lui a inoculé un **vaccin** qui a rendu le microbe de la rage inoffensif. Sans la découverte de Pasteur, Julien serait mort dans d'atroces souffrances. Le nombre de ceux qui ont été sauvés comme lui est incalculable. **Que de vies humaines épargnées grâce à Pasteur !**

Pasteur est-il parvenu sans peine à ce résultat ?

Non ; il a patiemment, courageusement, cherché, pendant des années, dans le silence de son laboratoire. Tandis que d'autres gaspillaient leur vie en plaisirs, il travaillait. La nuit même, a-t-il confié à ses proches, il lui arrivait d'être tenu éveillé par le souvenir de ses expériences ; il se levait alors, reprenait ses travaux au point où il les avait laissés et continuait jusqu'au jour ses précieuses recherches. Quel magnifique exemple de dévouement à la science, de courage, de ténacité ! Les élèves ne doivent-ils pas se le remémorer au moment où ils se découragent parce qu'ils ne trouvent pas la solution d'un problème ?

Les récompenses de Pasteur.

Pasteur fut un jour récompensé de ses travaux. Il sauva d'abord un petit garçon alsacien qui avait été mordu par un chien enragé sur le chemin de l'école. Les docteurs consultés par la mère avaient dit : « Il n'y a qu'un seul homme au monde capable de sauver votre enfant ; c'est M. Pasteur, à Paris. » Aussitôt, la mère partit, emmenant son fils chez le savant.

A la vue des quatorze blessures du jeune Meister qui souffrait beaucoup, l'émotion de Pasteur fut grande. Allait-il essayer son vaccin ? Sa pitié pour le petit malade l'y décida. Le traitement dura dix jours, pendant lesquels Pasteur vécut plein d'inquiétude, épiant les effets de chaque opération, ne pouvant plus travailler le jour, ni dormir la nuit.

Au bout de quelque temps, il partit à la campagne pour se reposer, mais le repos le fuyait obstinément ; il était toujours dans l'attente fiévreuse des nouvelles de son « pauvre petit ». Il ne commença à se rassurer pleinement qu'en août, quand un mois se fut écoulé sans accidents, depuis la morsure. Joseph Meister fut sauvé.

Le second cas traité par Pasteur fut celui d'un jeune berger du Jura, âgé de quatorze ans, nommé Jean-Baptiste Jupille, qui avait héroïquement défendu, contre un chien enragé, cinq enfants plus jeunes, avec lesquels il gardait les troupeaux. Il avait réussi à tuer le chien, mais celui-ci l'avait cruellement mordu aux deux mains. Pasteur entreprit de le sauver avec moins d'angoisse qu'il n'en avait ressenti dans le cas précédent... Et il guérit également le brave Jupille.

Aussi, de tous côtés, les personnes mordues accouraient-elles au laboratoire. Les inoculations avaient lieu dans le cabinet de Pasteur, qui s'intéressait à chacun des malades... Les enfants surtout lui inspiraient une grande sollicitude, et il s'intéressait encore à leur sort quand ils étaient rentrés chez eux.

Il écrivit à Jupille retourné dans son pays :

« Mon cher Jupille,

« J'ai bien reçu toutes tes lettres ; les nouvelles que tu me donnes et ta bonne santé me font plaisir. Mme Pasteur te remercie de ton bon souvenir. Avec moi, elle souhaite, et tout le monde au laboratoire, que tu fasses le plus de progrès possible en lecture, en écriture et en calcul.

« Ton écriture est déjà bien meilleure que par le passé. Mais fais beaucoup d'efforts pour apprendre l'orthographe. Tu sais que Joseph Meister, le premier vacciné, m'écrit souvent. Or, je trouve, quoiqu'il n'ait que dix ans, qu'il fait des progrès bien plus rapides que toi.

Mlle FLAYOL. Le Docteur Decroly éducateur..... 12 fr.

« Applique-toi donc le plus que tu pourras. Perds peu de temps avec les camarades, et suis en toutes choses les avis de tes maîtres et les conseils de ton père et de ta mère... »

Plein de douceur et de bonté, Pasteur n'était pas seulement un savant de premier ordre, mais un vrai grand homme, par le cœur autant que par l'esprit.

D'après R. VALLERY-RADOT.

Je vais vous citer la fin du discours qu'il prononça, en 1892, à Paris. Elle confirme justement ce que nous disions dans la leçonprécédente sur le règne à venir de la fraternité universelle.

« Vous enfin, délégués des nations étrangères, qui êtes venus de si loin donner une preuve de sympathie à la France, vous m'apportez la joie la plus profonde que puisse éprouver un homme qui croit invinciblement que la **science et la paix triompheront de l'ignorance et de la guerre**, que les peuples s'entendront, non pour détruire, mais pour édifier, et que l'avenir appartiendra à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante... Jeunes gens, jeunes gens... quelle que soit votre carrière..., ne vous laissez pas décourager par la tristesse de certaines heures... Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord : « Qu'ai-je fait pour mon instruction ? « Puis, à mesure que vous avancerez : « Qu'ai-je fait pour mon pays ? » jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. **Mais, que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : « J'ai fait ce que j'ai pu. »**

La mort de Pasteur. Réflexions.

Pasteur mourut trois ans plus tard en 1895. La France lui fit d'imposantes funérailles auxquelles assistèrent les représentants des pays étrangers. La perte était irréparable pour l'Humanité.

Dévouement à la Science et au bonheur des Hommes, telles pourraient être les paroles résumant la vie de Pasteur. Le Panthéon ne serait pas suffisant pour l'honorer. Nous lui devons le meilleur de nos cœurs, l'impérissable sentiment de ferveur et de reconnaissance qui se perpétuera de génération en génération, à travers les siècles.

En classe, nous sommes fières d'avoir son portrait. Il est, au milieu de nous, comme ces photographies d'êtres chers qui nous gardent des mauvaises pensées ou des mauvaises actions. Nous nous appliquerons toutes à bien remplir notre tâche scolaire, afin de n'avoir pas à baisser les yeux devant l'image sereine de ce penseur qui nous laisse sa vie en exemple comme le plus précieux des encouragements au bien.

RÉSUMÉS. — C. M. — **Pasteur, né à Dôle (Jura) en 1822 et mort à Paris (1895), fut un savant d'une intelligence et d'une bonté infinies. Il a trouvé le remède de la rage. Il nous laisse en exemple le souvenir de sa vie de travail et de dévouement à la science.**

Travaillons en classe afin d'être dignes de lui. (C. E. et C. P.) — **Gloire à Pasteur qui, toute sa vie, a travaillé pour sauver des hommes.**

PENSÉE. — **« Il n'y a pas de plus sûre méthode pour devenir bon, peut-être pour devenir grand, que de vivre dans le commerce des hommes grands et bons. Tournez-vous, jeunes imaginations, vers ces nobles galeries de grands hommes. Vous vous sentirez excités au bien et vous rougirez de commettre une bassesse sous les regards de cette armée de grands témoins. »**

BLACKIE (philosophe écossais).

LECTURES

1. Les découvertes de Pasteur.

A partir de 1872, Pasteur se consacra presque exclusivement aux maladies humaines. Il songeait avec tristesse aux deuils cruels qui laissent des places vides dans chaque famille, à ces milliers de personnes que la France perd chaque année par les maladies contagieuses. Il démontre que la gangrène qui se met dans les plaies des blessés pouvait être évitée. Il trouva ensuite le remède contre le charbon des animaux, le choléra des poules, le rouget des porcs, qui faisaient perdre chaque année plusieurs millions dans la seule région parisienne.

Puis il s'attaqua à la rage, redoutable maladie qui, chaque année, faisait des victimes par centaines en France.

Jusqu'à l'extrême vieillesse, Pasteur continua ses chères études... Il avait formé des élèves devenus eux-mêmes des hommes illustres et faisant des découvertes aussi belles que celles de leur maître. Tels le vaccin du croup trouvé par le docteur Roux, le vaccin de la peste, la stérilisation de l'eau, des vêtements et des chambres des malades... On peut dire que les travaux de Pasteur n'économisent pas moins de cent mille vies humaines, en France, chaque année...

VALLERY-RADOT. (*Vie de Pasteur.*)

2. Victor Hugo et Pasteur

Deux hommes ont rayonné sur le monde comme de purs foyers de lumière. L'un représente le génie, l'autre la science. Ce qui distingue ces deux hommes de plusieurs personnages illustres, c'est qu'ils n'ont pas une seule goutte de sang sur leurs mains ; c'est qu'ils n'ont pas fait couler une seule larme ; c'est qu'ils n'ont pas causé un seul désastre ; c'est que leur travail a profité à l'œuvre de la civilisation du monde. Ces deux hommes, dont la gloire n'est formée que de bienfaits, ont pour patrie la France.

Que les autres nations se cotisent ! A elles toutes, elles ne peuvent pas mettre en avant un seul nom égal à deux noms français : Victor Hugo ! Pasteur !

ERNEST LEGOUVÉ.

Conclusion : Soyons fières d'être les compatriotes de ces deux grands hommes, honneur de l'Humanité.

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

LE CHANT AU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

dans le département de la Seine.

Pour l'année scolaire 1934-1935, les candidats au certificat d'études dans le département de la Seine devront connaître les chants suivants :

1. *La Marseillaise* (1er couplet) ;
2. *La Chanson du Pâtre*, de CH. GOUNOD (2e couplet) ;
3. *La Fête de Douai* (Anthologie du chant scolaire et postscolaire) ;
4. *Tristan et Isolde :* Chant du Marin, de WAGNER.

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours complém. et des E. P. S. (1re Année)... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 10.

I. **Présentation du nombre 10.** — Suivre la même marche que précédemment.

J'avais 9 billes, j'en prends encore une, j'en ai dix maintenant.

Compter 10 objets : 10 bûchettes, 10 coquillages, 10 haricots, etc. Combiez avez-vous de doigts en tout ? Quel est le 10e élève de la classe, le 10e mois de l'année ? Varier beaucoup les exercices.

II. **Écriture du nombre 10.** — Dix s'écrit avec un zéro ayant 1 à sa gauche. Cette écriture sera justifiée dans les leçons suivantes. On peut néanmoins dire, dès maintenant, qu'un paquet de 10 objets s'appelle **une dizaine** et insister sur le fait qu'il faut 2 chiffres pour écrire dix.

III. **Étude de la composition du nombre 10.** — Cette étude sera conduite comme celle des nombres précédents. Toujours l'opération manuelle, concrète, précédera l'opération abstraite. Manipuler de nombreux objets suivant les combinaisons étudiées.

a. Étude de l'addition et de la soustraction :

$9 + 1 = 10$; $8 + 2 = 10$; $7 + 3 = 10$; $6 + 4 = 10$; $5 + 5 = 10$ et inversement.

Ne pas oublier de décomposer les nombres qui forment 10 ; on a par exemple :

$5 + 4 + 1 = 10$ et $4 + 3 + 3 = 10$.

Faire répéter individuellement, puis collectivement ces résultats.

En ce qui concerne la soustraction, on aura : $10 - 1 = 9$; $10 - 2 = 8$; $10 - 3 = 7$, etc.

b. Étude de la multiplication et de la division.

Insister sur le groupement par 5 et par 2 :

10 bûchettes $= 5$ b. $\times 2 = 2$ b. $\times 5$.

Dans 10 bûchettes, il y a 5 tas de 2 bûchettes et 2 tas de 5 bûchettes.

$10 = 2$ fois $5 = 5$ fois 2.

Montrer qu'avec 10 bûchettes on ne peut faire des tas égaux de 4 bûchettes (reste 2) et de 3 bûchettes (reste 1).

IV. **Exercices.** — 1. *Compléter les opérations suivantes :*

$$\begin{array}{r} 5 \\ +\ . \\ \hline 10 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 7 \\ +\ 2 \\ +\ 1 \\ \hline . \end{array} \qquad \begin{array}{r} 8 \\ +\ 2 \\ \hline . \end{array} \qquad \begin{array}{r} 8 \\ -\ . \\ \hline 4 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 10 \\ -\ . \\ \hline 5 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 10 \,\big|\, 5 \\ .\ \ \ . \end{array} \qquad \begin{array}{r} 5 \\ \times\ 2 \\ \hline . \end{array}$$

2. *Jean a 10 bonbons, Pierre une dizaine. Qui en a le plus ?*

3. *Jacques avait 6 gâteaux, on lui en donne encore 4. Combien en a-t-il en tout ? Il en mange 2, combien lui en reste-t-il ?*

4. *Une maman donne 5 noix à chacun de ses deux enfants. Combien en donne-t-elle en tout ?*

5. *Le maître a partagé également 10 bons points entre 5 enfants. Combien chacun a-t-il de bons points ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La division avec reste.

Problème. — *Une maman a 17 gâteaux qu'elle veut partager entre ses trois enfants. Combien peut-elle donner de gâteaux à chaque enfant ?*

➔ Solution. — En procédant comme nous l'avons déjà indiqué, la maman constate qu'elle peut donner 5 gâteaux à chaque enfant et qu'il lui reste 2 gâteaux ; on a donc :

17 gâteaux $= 3$ fois 5 gâteaux $+ 2$ gâteaux.

Quand le diviseur n'est pas contenu un nombre exact de fois dans le dividende, la division donne un reste.

Le reste est égal à la différence entre le dividende et le produit du quotient par le diviseur.

DISPOSITION PRATIQUE DE L'OPÉRATION.

dividende 17 | 3 diviseur
reste ➔ 2 | 5 quotient

et l'on dit :

En 17 combien de fois 3 ? 5 fois ; on écrit 5 au quotient ; 5 fois 3 font 15 ; 15 ôté de 17, il reste 2.

Nota. — Au début de l'étude du mécanisme, on pourra faire écrire le produit du diviseur par le quotient sous le dividende. Insister sur le mécanisme et sur la relation entre la table de division et de multiplication.

Exercices. — 1. *Compléter les opérations suivantes :*

$$\begin{array}{r} .. \,\big|\, 7 \\ 1 \,\big|\, 3 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 35 \,\big|\, 6 \\ . \,\big|\, 5 \end{array} \qquad \begin{array}{r} .. \,\big|\, 9 \\ 5 \,\big|\, 6 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 51 \,\big|\, \\ 3 \,\big|\, 8 \end{array}$$

2. *Compléter les égalités :*

$16 = 5 \times . + 1$; $23 = 3 \times 7 + .$

$34 = 7 \times 4 + .$; $19 = 2 \times . + 1$

3. *Pierre a 29 billes qu'il veut partager également entre 4 camarades. Quelle sera la part de chacun ? Combien lui en restera-t-il ?*

4. *Il y a 29 élèves dans la classe. Peut-on les ranger par rangs de 5 ? de 6 ? de 7 ? de 8 ? Dans chacun de ces cas, combien y aura-t-il d'élèves dans la file incomplète ?*

Les angles.

On concrétisera la notion d'angle à l'aide d'un compas, d'une fausse équerre, des aiguilles d'une montre ou d'une horloge.

Tracer sur le papier deux droites OA, OB, partant d'un même point : ces deux droites forment un angle. Les droites OA, OB, sont les **côtés** de l'angle ; le point O est le **sommet.**

On fera acquérir les deux notions importantes suivantes :

1° Angles égaux : deux angles sont égaux lorsque, en les plaçant l'un sur l'autre, on peut les faire coïncider. Faire construire des angles égaux par pliage d'une feuille de papier et vérifier leur égalité.

2° Angles inégaux : ouvrir de plus en plus les branches du compas ou de la fausse équerre : on obtient un angle de plus en plus grand.

La grandeur d'un angle dépend de la position des côtés et non de leur longueur.

Faire construire 2 angles égaux : l'un à petits côtés, l'autre à longs côtés ; les faire coïncider.

Exercices. — 1. *Par pliage, obtenir un angle.*

2. *Montrer des angles dans la salle de classe.*

3. *Construisez sur votre cahier deux angles égaux à côtés inégaux ; deux angles inégaux à côtés égaux.*

4. *Quel est le plus grand de ces deux angles ?*

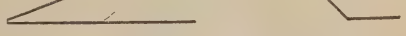

Étude de la table de multiplication par 9.

Opérer comme pour l'étude des tables précédentes. Concrétiser d'abord avec des bûchettes, des coquillages, etc. Exiger ensuite que la table soit sue par cœur.

Donner ensuite quelques exercices simples (procédé Lamartinière).

1. *Un ouvrier travaille 8 heures par jour. Combien d'heures aura-t-il travaillé au bout de 9 jours ?*

2. *On a 54 tablettes de chocolat à mettre par tas de 9. Combien y aura-t-il de tas ?*

3. *Compléter les opérations suivantes :*

$2 \times . = 18$; $7 \times . = 63$;

$6 \times . = 54$; $5 \times 8 =$.

Reviser les tables déjà apprises.

MINET, PATIN ET LEFÈVRE. **C. pratique d'arithmétique.** C. moy. (nouvelle édit. refondue). *Élève.* . 8. 80 *Maître.* 18 fr.

COURS MOYEN

Les mesures de capacité (suite).

Sous-multiples. — Les mesures de capacité suivent le système décimal. Les sous-multiples sont : le décilitre (dl.) ; le centilitre (cl.) ; le millilitre (ml.). Le décilitre est surtout utilisé, le centilitre et le millilitre très peu (pharmacie).

Faire évaluer la contenance de petits récipients en dl., cl.

Exercices. — *22 l. = . dl. = . cl. = . ml.*
1 l. 5 = . dl. = . cl. = . ml.
4 hl. 25 = . dal. . l. = . l. = . dl. = . cl.
2 345 dl. = . l. . dl. = . dal. . l. . dl.
340 dal. = . hl. = . l. = . dl. . cl.

Les mesures effectives de capacité. — Vont de l'hl. au cl. avec leur double et leur moitié. Leur forme est cylindrique et la substance dont elles sont faites varie avec leur usage.

Montrer les différentes mesures, les faire reconnaître, faire mesurer leur profondeur, leur diamètre. Utiliser le tableau du système métrique.

Problèmes sur les capacités.

1. *Le droguiste m'a fait payer 3 f. un petit flacon d'alcool de 20 cl. à 10 f. le litre. Quel est le prix du flacon vide ?* RÉPONSE. → **1 f.**

2. *Pour remplir un fût de 182 l. 1/2, de quelles mesures se servirait-on pour en employer le moins possible ?* RÉPONSE. → **1 hl. ; un demi-hl., un double dal., un dal., un double l. ; 1/2 l.**

3. *On achète des pommes de terre 29 f. l'hl., on les revend 7 f. 20 le double dal. Combien devra-t-on revendre d'hl. pour gagner 602 f. ?* (C. É. P. É., Calvados.) RÉPONSE. → **86 hl.**

4. *Un seau a une contenance de 11 l. On le verse 22 fois dans un fût et la dernière fois il reste 3 l. Pendant le transport, on perd 30 cl. de chaque seau. Quelle est la contenance du fût ?* RÉPONSE. → **2321.40.**

5. *L'avoine pèse 48 kg. l'hectolitre et vaut 72 f. les 100 kg. Quelle est la valeur de l'avoine nécessaire pour ensemencer un champ ayant la forme d'un parallélogramme de 75 m. de base et de 32 m. de hauteur s'il faut 11 doubles dal. 5 d'avoine à l'hectare ?*

→ SOLUTION :
Surface du champ en m² : 75 × 32 = 2 400 m² ou 0 ha. 24.
Quantité d'avoine nécessaire en doubles dal. : 11,5 × 0,24 = 2,76.
Quantité d'avoine nécessaire en litres : 20 × 2,76 = 55 l. 2 ou 0 hl. 552.
Poids de l'avoine en kg. : 48 × 0,552 = 26 kg. 496.
Prix de l'avoine : 0 f. 72 × 26,496 = 19 f. 07.

Le triangle (1re leçon).

Distribuer à chaque élève une feuille de papier triangulaire.

I. **Définitions.** — Le triangle est un polygone à trois côtés.

Un côté quelconque est la base ; le sommet est l'angle opposé à la base ; la hauteur est la perpendiculaire abaissée du sommet sur la base.

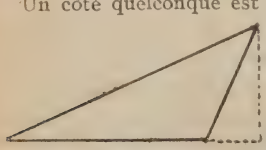

UN TRIANGLE A 3 BASES, 3 SOMMETS, 3 HAUTEURS.

Dessiner les 3 hauteurs d'un triangle à l'aide de l'équerre ou par pliage. Que remarquez-vous ? Elles sont concourantes. Le pied d'une hauteur peut se trouver en dehors du triangle (fig.) quand le triangle a un angle obtus.

II. **Les différentes sortes de triangles.** — *a.* Le triangle quelconque : ses côtés et ses angles sont inégaux.

b. Le triangle rectangle : a un angle droit ; les 2 côtés de l'angle droit sont 2 hauteurs. Le côté opposé à l'angle droit est l'hypoténuse.

c. Le triangle isocèle a 2 côtés égaux : vérifier par pliage que les 2 angles opposés aux côtés égaux sont égaux, et que la hauteur relative à la base la partage en 2 parties égales.

d. Le triangle équilatéral : a ses 3 côtés égaux ainsi que ses 3 angles. Étudier les propriétés des hauteurs du triangle équilatéral (sont en même temps médianes et bissectrices).

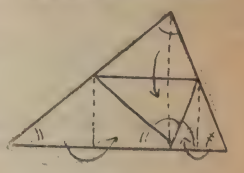

III. **Les angles du triangle.** — Vérifier par pliage que la somme des 3 angles est égale à 2 droits.

IV. **Le périmètre.** — Somme des 3 côtés.

Exercices. — 1. *Dessiner un triangle rectangle dont les côtés de l'angle droit sont 3 cm. et 4 cm. Mesurer l'hypoténuse.*

2. *Quelle est la valeur des angles d'un triangle équilatéral ?* RÉPONSE. → **60°.**

3. *Dans un triangle isocèle, l'angle au sommet vaut 90°. Quelle est la valeur des angles à la base ?* RÉPONSE. → **45°.**

4. *Diviser un triangle isocèle en 2 triangles égaux.*

5. *Diviser un triangle équilatéral en 3 triangles isocèles.*

6. *Dessiner un triangle, mener les 3 hauteurs. Mesurer les côtés et les hauteurs correspondantes. Vérifier que les produits de chaque côté par la hauteur correspondante sont égaux.*

7. *Une piste triangulaire a pour côtés 2 hm. 5, 35 dam. 2 et 2 hm. 26. Quelle est sa longueur ?* RÉPONSE. → **3 078 m.**

8. *Un triangle isocèle a 23 cm. de périmètre. Les 2 côtés égaux ont 4 cm. de plus que la base. Calculer les 3 côtés du triangle. Le dessiner.* RÉPONSE. → **9 cm., 5 cm.**

Problèmes.

1. *Un verger rectangulaire de 72 m. de long sur 32 m. de large est planté de pommiers. Les premiers arbres de chaque rangée sont à 4 m. des bords et les rangées sont à 8 m. les unes des autres, en long et en large. A combien revient la plantation, les arbres valant 25 fr. pièce et l'ouvrier qui les plante recevant 3 fr. par trou creusé ?* RÉPONSE. → **1 008 fr.**

2. *Une famille de mineurs consomme par jour de travail 6 litres de vin et 4 litres les jours de repos. Dans une année de 295 jours de travail et de 70 jours de repos, quelle est la dépense à 2 f. 65 le litre ? Combien en un an cette famille pourrait-elle acheter d'actions de la mine en réduisant de moitié la consommation de vin, si l'action vaut 543 f. 25 ?* (C. É., Loire, 1929.)

→ SOLUTION :
Nombre de litres consommés les jours de travail : 6 l. × 295 = 1 770 l.
Nombre de litres consommés les jours de repos : 4 l. × 70 = 280 l.
Consommation annuelle : 1 770 l. + 280 l. = 2 050 l.
Dépense annuelle : 2 f. 65 × 2 050 = 5 432 f. 50.
En réduisant la consommation de moitié, la dépense devient : 5 432 f. 5 : 2 = 2 716 f. 25, ce qui permet d'acheter : $\frac{2\,716{,}25}{543{,}25} = 5$ obligations.

3. *Quelle est la longueur d'une échelle ayant 20 échelons espacés de 28 centimètres, sachant que la distance des échelons extrêmes au bout des montants est de 20 centimètres ?* RÉPONSE. → **5 m. 72.**

4. *Un fermier a retiré 18 144 f. de la vente du lait produit par ses huit vaches pendant 168 jours. Le lait étant vendu à la ferme 0 f. 90 le litre, combien de litres de lait une vache donne-t-elle en moyenne par jour ?* RÉPONSE. → **15 litres.**

Calcul mental.

Soustraction des nombres décimaux.

1er EXEMPLE :
35 f. 55 — 28 f., on a :

GILLARD. Nouveau cours d'arithmétique pratique et raisonné..... Élève... 10 fr. Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les Normands.

MATÉRIEL. — **Carte géographique, gravures** : *barque normande, l'île de la Cité (Paris) avec le pont au Change et le pont Saint-Michel.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Les petits-fils de Charlemagne partagent l'empire en trois royaumes : traité de Verdun (843), la France. — II. La France envahie par de nouveaux peuples : les Normands. — III. Caractère et vie de ceux-ci. Ce ne sont pas des pirates vulgaires du Danemark, de la Suède et de la Norvège. « Après avoir semé l'épouvante dans toutes les îles britanniques, en Gaule, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Russie, sur les rives de la Méditerranée et du Bosphore, ils ont fondé de solides colonies. Quand ils ont essaimé, montés sur leurs vaisseaux longs de vingt mètres, pouvant contenir une cinquantaine de personnes, ils avaient déjà une civilisation fort analogue à celle des Germains du Sud de la Baltique, à en juger par leurs bijoux, leurs colliers, les filigranes et les cloisonnés de leurs fourreaux d'épées. Pêcheurs et marins, les Vikings élevaient aussi le bétail dans les gras pâturages du Danemark. Commerçants, ils se sont montrés, presque à l'égal des Phéniciens, dans leurs comptoirs de la Russie occidentale. En 841, ils s'insinuent dans l'estuaire de la Seine, brûlent Rouen. En 843, la Loire voit leurs barques ; les païens incendient la cathédrale de Nantes. Ils ne font pourtant, là encore, que des reconnaissances. Ils s'établissent bientôt dans les îles, aux bouches des fleuves où ils hivernent, abritent leurs pillages, aux estuaires de la Loire et de la Seine ; et, de proche en proche, ils occupent les territoires abandonnés. Puis il arrivent à Beauvais, à Paris, livré deux fois aux flammes (toutes les villes étaient alors construites de bois). Tours, Orléans, Poitiers vont recevoir leurs visites... Partout, à travers le royaume, les moines translatent les reliques de leurs monastères qui sont autant de foyers de civilisation détruits. » (*P. Champion.*) — IV. Siège de Paris ; les Normands en Normandie.

DOCUMENTS ET LECTURES. — « Avec le vent du nord-est, à travers tout le IXe, le Xe et le XIe siècle, commença de se répandre du Danemark, de la Norvège et de la Baltique, sur l'Europe occidentale, un continuel torrent de farouches et rusés pirates. Nous les appelons les « Danois » ou Northmen. Les Iles britanniques se trouvaient droit sur leur chemin, et, de temps à autre, ils les ravageaient de bout en bout. Les églises, dans lesquelles était thésaurisé le gros des richesses du pays, se voyaient mises à sac ; les moines, une fois tués, les pirates retournaient à leurs bateaux. De Grande-Bretagne, ils passèrent en France et jusque dans la Méditerranée ; quelques-uns d'entre eux, oui-da ! traversèrent l'Atlantique boréal et gagnèrent l'Islande, le Groenland, l'Amérique du Nord. Leurs navires, dont certains avaient quatre-vingts pieds de long et seize pieds de large, avec un tirant d'eau de quatre pieds, pouvaient transporter des équipages de cinquante hommes chacun, armés jusqu'aux dents, en cottes de mailles, et porteurs de lourdes haches aux manches de la longueur d'un homme. Souvent ils s'en venaient sous prétexte de faire le commerce des esclaves, et commerçaient assez honnêtement s'ils jugeaient le pays trop fort pour être attaqué. Vers le milieu du IXe siècle, ils commencèrent à s'établir et à fonder des foyers dans les pays mêmes qu'ils avaient pillés... » (FLETCHER et KIPLING : *Une histoire d'Angleterre pour la jeunesse*, Delagrave.) — Autres documents : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 65-68 (Nathan).

COURS MOYEN

Louis XIII et Richelieu.

MATÉRIEL. — Carte géographique de l'Europe. — *Portraits de Louis XIII, Richelieu.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La monarchie absolue est définitivement établie sous Louis XIII. — I. Cela n'alla pas sans difficultés : la mort d'Henri IV est suivie de troubles rendus possibles par la faiblesse des gouvernants (Marie de Médicis, Concini, de Luynes) et provoqués par les nobles et les protestants. — II. Ministre à partir de 1625, Richelieu met fin à ces troubles par son énergie : il impose à tous le respect de l'autorité royale. « Les fils, frères et autres parents du roi sont sujets aux lois comme les autres, écrivait-il. » « Les intérêts publics, disait-il encore, doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers. » — III. Maître chez lui, le roi de France doit aussi être le premier entre les rois du monde, d'où la guerre contre la Maison d'Autriche.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Richelieu contre les grands.** — Richelieu se trouve en présence d'une Allemagne en marche vers l'unité, sous l'égide de la Maison d'Autriche, et d'une France qui s'en éloigne. Le problème est de renverser la situation.

Depuis la mort d'Henri IV, la France est en proie à une Fronde chronique, et même à une double Fronde : celle des grands et celle des protestants.

La régente avait donné aux rebelles autant de prétextes par ses fautes que de tentations par sa faiblesse. La paix, quand elle la conclut avec eux, était une prime à une nouvelle guerre. Elle subissait leur chantage, soit en achetant leur soumission momentanée par des largesses qui épuisaient le trésor, soit, ce qui était encore plus dangereux, en accordant aux principaux chefs la survivance de leurs gouvernements. C'était reconstituer la féodalité à une époque où la seule concentration du pouvoir entre les mains du roi permettait de faire face au danger extérieur. On l'aggravait, au contraire, par des concessions qui induisaient les princes à s'appuyer sur l'ennemi pour se consolider. Cette aristocratie n'en était pas une, en ce sens qu'elle avait pour programme non de gouverner la France, mais de la démembrer ; c'était une ligue d'aspirants à la succession de la « France mourante », titre d'un pamphlet inspiré par Richelieu. Au mouvement de cohésion dont Ferdinand II était le centre en Allemagne, répondait chez nous un mouvement de décomposition.

C'est à la fois la condamnation de la haute aristocratie et, dans une certaine mesure, son excuse. Pour ses membres qui évoquaient le temps où le comte d'Armagnac s'intitulait « comte par la grâce de Dieu », le roi était l'obstacle. Il était plus sacré pour le peuple, dont il était la sauvegarde, que pour les grands, dont il limitait les prétentions. Toujours les petits ont plus d'intérêt à être patriotes que les grands. Chez ces derniers, la notion de la souveraineté royale s'effaçait en même temps que la notion de la force royale. Richelieu restaurera l'une et

AMMANN et COUTANT. **Histoire du B. E. et des E. P. S.** (Revue par Huisman)..... *Broché.* 22 fr. *Relié...* 24.50

l'autre. Alors, le roi vainqueur ne conclura plus la paix avec les grands, il leur accordera ou non la grâce. Il ne se contentera plus de leur fidélité, il exigera leur soumission... » (DE SAINT-AULAIRE : *Richelieu*, Dunod.)

COURS SUPÉRIEUR

Civilisation française au moyen âge.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *artisans, paysans, monuments (cathédrales, statues, vitraux).* — *Visiter un monument de l'époque si possible.*

FAITS ET DIRECTIONS. — On ne croit plus à la longue nuit d'ignorance du moyen âge ni au mythe d'une Renaissance surgissant brusquement en Italie, aux XVe et XVIe siècles, d'une période de ténèbres. La transmutation de l'héritage antique en valeurs modernes fut accomplie en France aux XIe, XIIe et XIIIe siècles. C'est là que sont les origines et les principes de notre présente civilisation. C'est dire que cette leçon est importante.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Les sciences de la Nature au moyen âge. — « Dès le XIIe siècle, on voit s'ébaucher une étude expérimentale de la nature ; avec la haute scolastique, qui correspond à ce XIIIe siècle de tendances si réalistes, ce changement d'orientation à l'égard du monde naturel devient manifeste. Albert le Grand déclare sans ambages que l'autorité d'Aristote au sujet des choses de la nature dépasse celle de la Bible et des Pères de l'Église. Voici donc, de ce fait, la raison humaine, représentée par le païen Aristote, substituée à l'Ecriture pour les problèmes concernant le cosmos ; et, sous l'inspiration du philosophe grec, on entreprend, comme présentant un intérêt en soi, l'étude des phénomènes physiques. Albert le Grand, aussi bien que Thomas d'Aquin, possède déjà une liberté de pensée suffisante pour critiquer, si besoin en est, Aristote lui-même, le penseur révéré. Au-dessus de toute autorité se dresse l'expérience, et Albert le Grand assigne déjà leur tâche aux sciences de la nature modernes lorsqu'il écrit : « Nous n'avons point à rechercher dans la nature la façon dont le Créateur divin, par des interventions immédiates de sa libre volonté, use de ses créations pour opérer des miracles manifestant sa toute-puissance, mais plutôt ce qui peut se produire dans le règne de la nature en raison des causes qui lui sont inhérentes. » C'est l'expérience qui décide : « Une conclusion logique qui est contraire aux observations des sens doit être rejetée. Un principe qui ne correspond pas aux faits démontrés par l'expérience n'est pas en réalité un principe, mais une faute de principe. » Les écrits d'Albert le Grand prouvent aussi qu'il sait non seulement s'assimiler Aristote et les résultats de la science arabe, mais encore les compléter par des expériences personnelles. Son *De natura locorum* constitue le meilleur ouvrage de géographie d'ensemble du moyen âge. Comme chimiste et zoologiste, il fait également preuve de connaissances remarquables. Sa botanique générale est la première de son espèce ; il en est de même pour sa flore descriptive de l'Europe. Ses expériences faisaient l'étonnement de l'époque. Entre autres détails, une chronique rapporte comment, dans son jardin conventuel de Cologne, lors d'une fête donnée en l'honneur d'un prince de passage, il montra, au cœur de l'hiver, des arbres couverts de fruits mûrs et toutes sortes de plantes en pleine floraison. »

(J. NORDSTROM : *Moyen âge et Renaissance*, Stock.)

On trouvera plusieurs lectures dans : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 171-175 (Nathan).

M. HINCN.

GÉOGRAPHIE

Les cours d'eau.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — En partant si possible, de l'observation et en se gardant de toute notion par trop savante, on étudiera l'évolution des cours d'eau, leur travail d'érosion et d'alluvionnement, leur débit, leur régime, leur utilité pour l'homme. Multiplier les exemples.

MATÉRIEL. — *Croquis de réseaux fluviaux. Carte d'état-major montrant la différence entre l'hydrographie des pays perméables et celle des pays imperméables. Profils schématiques en long et en travers des vallées-types. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Étude précise en partant de l'observation du débit et du régime d'un cours d'eau de la région, de son travail d'érosion et d'alluvionnement. Commentaire des informations des journaux concernant les méfaits de tel ou tel fleuve du monde.

LECTURE I. — **Les cours d'eau changent de caractère avec leur âge.** — Le cours d'eau descend par sa vallée jusqu'à son *niveau de base*, c'est-à-dire jusqu'à la masse d'eau terminale, mer, lac ou fleuve principal, avec laquelle il se confond. A mesure que le temps avance et qu'il gagne en âge, il use sa vallée, l'approfondit, l'élargit, la régularise, supprime les barrages rocheux qui s'y trouvaient et d'où il dégringolait en cascades. A mesure que sa pente devient plus unie et plus douce, que la vallée s'élargit, les eaux se calment, en sorte que, tout comme sa vallée, le cours d'eau a des aspects différents pendant sa jeunesse, pendant sa maturité et pendant sa vieillesse.

La rivière *jeune* a une pente forte et irrégulière. C'est, à proprement parler, un torrent. Son cours est très rapide. Si le climat de la contrée est humide, le torrent coule à gros flots. Si le climat de la contrée est sec, il n'a d'eau qu'au moment des pluies, et, pendant les longues époques de sécheresse, son lit sableux et caillouteux se montre à nu. Le torrent est coupé par des cascades. Il roule avec fracas les débris qu'il arrache à ses rives ; mais il n'a pas la force de les user et de les réduire en sable fin ; il roule autant de blocs et de galets que de gros graviers. Si ses eaux sont déjà parvenues à supprimer les bancs rocheux qui encombraient son cours, à scier les chaînons auxquels il se heurtait, à y creuser des cluses, ces cluses sont étroites et son courant resserré est très rapide.

Le cours d'eau a adouci sa pente, surtout dans son cours inférieur : c'est, en effet, par le cours inférieur que les rivières commencent leur travail d'érosion qui remonte peu à peu jusqu'à la région des sources... Chutes et rapides se sont atténués, à mesure que l'érosion usait les seuils et les barrages ; puis ils ont disparu avec eux. La vitesse du courant est moins grande, dans une vallée élargie, où il est à l'aise. Le cours d'eau, devenu important, a conquis des affluents ; il forme un réseau : il draîne tout un bassin. Plus de blocs ni de galets dans son lit, tout au plus des graviers ; surtout des sables et d'autres alluvions fines. Il a, d'ailleurs, assez de force pour transporter la plus grande masse de ces alluvions jusqu'à son embouchure.

Peu à peu, le cours d'eau perd de sa force. Il a tant creusé et tant élargi sa vallée que la pente ne suffit plus pour conduire les eaux droit au niveau de base. Elles ne peuvent plus transporter toutes les alluvions, dont la masse encombre la vallée trop large et trop plate, où le cours d'eau *vieilli* se met à divaguer, à tracer des *méandres*.

F. MAURETTE.

(*Pour comprendre les paysages de France.*)

LEGRAND ET MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France. Cours moyen..... 8.50

LANGUE FRANÇAISE

La cuisine. Les repas.

COURS PRÉPARATOIRE

Chez le grand-père.

Le grand-père de Mauricette a invité à un festin tous ses enfants et petits-enfants pour fêter sa quatre-vingtième année. La table est dressée dans l'antique salle à manger. Une nappe en vieille toile recouvre les rallonges. Elle est décorée de fleurs et, sur la blancheur du linge, l'argenterie et les cristaux brillent. Tout le monde prend place et se hâte de consulter le menu joliment illustré. Que de titres savoureux ! Ce que Mauricette lit avec le plus de plaisirs, ce sont les noms des desserts. Elle se promet d'être bien sage jusque-là.

Voilà les raviers allongés aux multiples salades, aux rondelles de saucisson, d'andouilles, aux cubes de pâtés de foie... Mauricette prend très peu de tout... le moins possible ; elle réserve son appétit pour la fin. Ah ! comme elle laisserait le porc, trop lourd, s'il n'y avait ces petits pois, si tendres, si exquis dans le jus brun. Une croquette bien rissolée, deux feuilles de salade... Que c'est long ! Les grandes personnes mangent de tout leur cœur.

Enfin, les voici, les délicieux petits choux, les babas, toute la famille des gâteaux, galettes, gaufrettes et tartelettes.

— Qu'il doit être agréable d'être pâtissière !

— Attention à l'indigestion, observe le grand frère.

Et la fillette, confuse, baisse le nez et rougit.

ÉLOCUTION. — Lire le texte. Le faire raconter. Pourquoi Mauricette attendait-elle la fin ? — Pourquoi veut-elle être sage ? — Pourquoi prend-elle un peu de tout ? — Quels sont les mets qu'elle aime, ceux qu'elle aime moins ? — Que préfère-t-elle surtout ? — Que voudrait-elle être plus tard ? Pourquoi ? — Pourquoi baisse-t-elle le nez ? — De quel défaut le grand frère accuse-t-il Mauricette ? — Quels détails vous ont frappé ? (La table. Les mets.)

VOCABULAIRE. — On choisira, dans le texte, les mots que groupe l'idée de *faim*, de *cuisine*, et on les fera employer dans des phrases, oralement.

On pourra encore faire citer des **noms de gâteaux, de pâtisseries :** *baba, éclair, gaufrette, chou*, etc., en y faisant ajouter un *adjectif*. Exemple : une gaufrette *croquante*, un croissant *feuilleté*, un éclair *fondant*.

CONJUGAISON. — 1. Verbes : *prendre place, se promettre d'être sage, se hâter de... boire*, au présent de l'indicatif. — 2. *Je laisserais bien ce porc, s'il n'y avait cette sauce agréable* (mettre à toutes les personnes). — 3. *Je voudrais être une pâtissière, je n'aimerais pas être...*, etc.

RÉCITATION

Réveillon.

La nappe est blanche et nette,
Tout le monde est présent.
Verres, couteaux, fourchettes,
S'alignent, reluisants.
Sous la lampe allumée,
La table resplendit.
La soupe parfumée
Excite l'appétit.
Holà, mes amis !
Le couvert est mis :
C'est le réveillon,
Chantons et rions !

MARC LEGRAND.
(*L'Ame enfantine*, Armand Colin.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Le repas de l'orphelin.

C'est la pause... Dans les écuelles de bois, une vieille fait couler le contenu de la marmite, une mixture de croûtes et d'orge, une panade... Tout le monde a sa soupe et il reste encore la part de Didier. Sans rien dire, la femme remplit l'écuelle et l'enfant boit et mange comme les autres. Dans la bouillie, la cuiller creuse des trous qui se remplissent de vapeur. C'est bon ; c'est un mortier avec lequel Didier se brûle la langue, tant il bâfre avidement. Ses compagnons mangent debout ; ils ont bientôt fini leur pâtée : ils boivent de l'eau au goulot des bouteilles. Didier râcle les parois de sa tasse, il les lèche ensuite, tandis que les compagnons et les compagnes reprennent le labeur.

MAURICE BONNEFF.
(*Didier, homme du peuple*. Payot, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qualifiez ce repas. — Où et quand a-t-il lieu ? — Quels sont les gens ? — Que pensez-vous de Didier ? — Pourquoi ces ouvriers mangent-ils debout ? — Pourquoi ont-ils des écuelles de bois ? — Comment boivent-ils ? Pourquoi ? — Quelle est la principale qualité de ce repas ? — Pourquoi et comment reste-t-il la part de Didier ? — Quelles qualités ces gens montrent-ils ?

Mots. — *Écuelle :* grossière assiette. — *Mixture* (mélange) : le mot est employé en mauvaise part. — *Panade* (rap. *pain*) : soupe dans laquelle du pain a bouilli : la panade des enfants, des vieillards. — Un *mortier :* un mélange épais, d'aspect peu engageant. — *Bâfre :* Didier mange gloutonnement ; il a grand'faim. — *Pâtée :* de pâte, mélange broyé qu'on donne aux animaux ; mets peu alléchant. — *Parois :* la surface intérieure ; on dit mieux : les parois d'une cuve, d'une salle : paroi signifiant mur. — *Pause :* arrêt dans le travail. — *Labeur :* travail pénible. Comp. : laborieux, labourer.

ORTHOGRAPHE. — *Faim, famine, affamé.* — Mots commençant par *aff* (affreux, affable, etc.), par *app* (appétit, apporter, etc.).

Dictée. — Les travailleurs au grand air sont affamés. Le repas le plus grossier leur paraît appétissant, et ils le trouvent excellent. Ils mangent de bon cœur ; ils se désaltèrent d'une eau bien fraîche et peuvent reprendre, ainsi rassasiés, leurs durs travaux.

GRAMMAIRE. — Le pronom personnel.

Didier se brûle la langue, tant *il* bâfre avidement. Ses compagnons mangent debout : *ils* boivent de l'eau au goulot de la bouteille. Didier râcle les parois de sa tasse ; *il les* lèche ensuite. — Les travailleurs sont affamés, le repas *leur* paraît appétissant ; *ils le* trouvent excellent.

Le mot *il* est l'équivalent de Didier ; *ils*, de compagnons. Ce sont des pronoms.

Faire trouver que *les* équivaut à parois, *leur* à travailleurs, *le* à repas.

Exercices. — 1. Remplacer les mots soulignés par le pronom convenable :

Les enfants sont heureux. Leur mère a fait une galette *à ses enfants. Les enfants* promettent d'être sages. *La mère* sort alors *la galette* de l'armoire, et *les enfants* regardent *cette galette* avidement.

2. Remplacer les points par des pronoms convenables :

Je désire cette pomme. Donnez (...) (...). — Eh bien ! cette pomme, (...) (...) donnez-vous ? — Ces fruits sont exquis : combien (...) vends (...) ? — Mon ouvrier est malade : veux-tu (...) remplacer ?

2. Une cuisine.

Mme Honorine est princesse des casseroles, reine des poêlons, impératrice des fourneaux. La cuisine est son royaume. Tandis que mijotent ses sauces ou que se dorent ses rôtis, elle promène à

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français. Cours élém. (2e deg) et moyen (1e deg.). 6.90

loisir autour d'elle des regards satisfaits. Les dalles fraîchement lavées brillent comme un parquet ciré. Les meubles de hêtre se parent de leur blancheur irréprochable. La cristallerie étincelle sur le buffet, la faïence reluit sur les rayons. Le garde-manger, cage mystérieuse, recèle un monceau de victuailles dont elle seule connaît le nombre et la destinée. Comme un escadron de cuirassiers, les casseroles étalent leur cuivre, leur étain, leur nickel. Ici, Mme Honorine règne.

Abrégé de A. LICHTENBERGER.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Mme Honorine est une cuisinière *propre*. Elle est *maîtresse absolue* dans sa cuisine. — Relevez les *comparaisons :* plusieurs sont *amusantes*. Justifier celle de l'avant-dernière phrase. Faire qualifier cette cuisine (bien tenue).

Mots. — *Princesse, reine, impératrice :* titres de noblesse appliqués par *ironie* à cette cuisinière. — *Mijotent* (cuisent lentement, afin d'améliorer le goût). — *À loisir :* autant qu'elle le veut. — *Satisfaits :* contents, très heureux de ce qu'ils voient. — *Irréprochable :* sans reproche possible (*ir-able*) (on dit de même : *impardonnable, incalculable,* etc.). — *Cristallerie :* ensemble des cristaux (verrerie de luxe). — *Victuailles :* produits destinés à la nourriture (des maîtres de la maison). Rappr. *victuailles* de *vivres, vie.* — *Recèle :* cache en secret (cage mystérieuse). — *Destinée :* Honorine sait seule ce qu'elle en fera. — *Escadron :* comp. *régiment, escadre* (vaisseaux), *escadrilles* (avions).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Faire écrire la signification des mots : *cristallerie, argenterie, orfèvrerie, ferblanterie, poterie, papeterie,* etc.

2. Les maîtres d'Honorine aiment la bonne (*cuisine*). Ce sont des (*gourmets*). Ils (*savourent*) les mets qu'elle prépare savamment ; ils (*se délectent*) de ses (*rôtis*). Ils font bonne (*chère*). Honorine est un vrai (*cordon bleu*) ; ses plats sont (*exquis*).

3. On (*épluche*) des légumes, on (*écosse*) des pois, on (*égrène*) des groseilles, on (*plume*) une grive, on (*écaille*) un brochet, on (*trousse*) une volaille, puis on la (*flambe*), on (*larde*) un rôti.

ORTHOGRAPHE. — Relever les mots contenant le son *s : princesse, impératrice, sauces, ciré, étincelle, recèle, faïence, monceau, cuirassiers, casseroles.* Les rapprocher de terminaisons identiques : *tigresse, institutrice,* etc.

Dictée. — Les sauces mijotent et les rôtis se dorent. Les dalles brillent, les cristaux étincellent, la faïence reluit, les casseroles ressemblent à des cuirassiers. Mme Honorine promène autour d'elle des regards satisfaits. Sa cuisine est d'une propreté irréprochable.

CONJUGAISON

1. Relever les verbes : étincellent, recèlent, promène. Les faire écrire au présent de l'indicatif, imparfait, passé simple. Infinitif : étinceler... Noter les changements de la syllabe tonique.

2. Conjuguer aux temps étudiés le verbe **boire**. Noter : *boivent, buvons.*

3. Conjuguer au passé composé les verbes : *remplir, boire, manger, reprendre.* — Indiquer, sans insister : les rôtis *se sont dorés* ; les trous *se sont remplis* de vapeur...

4. *Le futur :* dans les verbes en *e*. Faire conjuguer : *j'éplucherai des légumes ; je larderai un rôti.* (Voir ci-dessus § 3 du Vocabulaire écrit : texte 2.) Faire mettre ainsi à toutes les personnes : noter les terminaisons *ai, as, a* (les rapprocher de celles du passé simple, 1er groupe), *ons, ez, ont* (rappr. la 3e de *font, sont, vont*).

3. La friture de goujons.

On roula les goujons dans la farine, à peine essuyés, sans les laver ni les vider, de crainte de nuire au goût, on hacha du persil et on décrocha la plus lourde poêle. On la glissa sur le feu vif emplie d'huile fine, car le goujon est meilleur à l'huile, et, tandis que le liquide crevait en bulles sonores, on versa la pêche dedans. Et les poissons de sauter, de roussir au dehors, de blanchir au dedans, et nous de courir à table, afin de les recevoir brûlants, en pyramides, garnis de persil frit aussi et saupoudrés de sel. C'est une chair exquise.

J. DE PESQUIDOUX.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelles **précautions** prend-on pour préparer les goujons ? — Comment sont-ils cuits ? — Comment sont-ils servis ? — Que pensez-vous de **ceux qui les mangent ?** — Relever les détails.

Mots. — Le feu *vif :* ardent. — Huile *fine :* de la meilleure qualité. Contraire : huile ordinaire. On aurait dit encore : huile *superfine.* — *En bulles sonores :* l'huile en bouillant produit un bruit, un *grésillement.* — La *pêche :* l'ensemble des poissons. — *Blanchir au dedans :* en cuisant, la chair du poisson devient blanche, tandis que sa peau roussit.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — On (*enfarine*) le poisson avant de le frire. La (*friture*) d'huile est préférable au (*beurre*), ou à toute autre (*graisse*). Un poisson bien frit, bien (*croustillant*), est très (*friand*). On (*épice*) les plats avec du poivre, on en (*relève*) le goût trop (*fade*) avec des (*condiments*).

ORTHOGRAPHE. — *Exquis,* excellent, excès, exciter. — Exercer, exemple, exact, exécuter. — Comparer les **homonymes** de *chair :* cher, chère, chaire.

Dictée. — Que ces goujons *saupoudrés* de sel et de persil étaient donc *appétissants.* Ils s'étaient recroquevillés dans la friture, et leur chair *blanche* craquait sous la dent, *croustillante* comme une pâtisserie. *Nous les* mangeâmes *brûlants,* et nous *les* déclarâmes exquis. Ce fut un repas délicat et *savoureux.*

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — *Tandis que le liquide crevait* en bulles sonores, on versa la pêche dedans.

Construire sur ce modèle les phrases suivantes :

On se plaçait le long de la table et la fermière remplissait les assiettes. — La viande mijote dans la casserole et la cuisinière épluche les légumes. — On apportait les plats de viande et l'on versait le vin à pleins verres.

Inventons. — Les plus âgés parlaient de récoltes, tandis que les jeunes... — Tandis que leurs parents ne les surveillaient pas, les enfants... — Tandis que nous prendrons un verre de vin, tu...

Modifions. — Remplacer dans les exemples ci-dessus *tandis que* par : *pendant que, alors que, cependant.*

Notons. — Une omelette *se gonflait* dans la poêle. — La graisse *grésillait* dans la casserole. — Une saucisse *marbrée* de blanc. — Un poulet à la peau *rissolée.* — Du lard *transparent.* — Le lard *pleure* au-dessus de la flamme. — Un œuf dur, *élastique,* au jaune *farineux.* — Des champignons à *saveur de mousse.* — Une *feuille* de jambon *friable*...

RÉCITATION

Le déjeuner servi.

La table (est) mise avec sa nappe à croisillons,
Un pot de fleurs des champs à côté de la miche
D'un pain rustique et rond que le soleil vernisse
Et qui craque et sent bon le four et le froment ;
Des assiettes de bois peintes naïvement,
Des fruits dans une coupe et des pichets d'un cidre
Fait l'an dernier dans mon verger, doux et acide
A la fois, et fleurant la pomme et pétillant ;
Et le sel, et le vin, du lait crémeux et blanc,
Et complément frugal de ce spectacle honnête
Dans un plat bleu, fumante et jaune, l'omelette...

ÉMILE HENRIOT.
(*La Flamme et les Cendres.*)

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

POUR LES ÉTRENNES

Série " Or et Noir "

J. Yvel..... **Cadet Roussel**
M. M. d'Armagnac.. **Aag la Gitane.**
M. Morel ..... **Guillerette et Guilleri.**
G. Cerfbeer ..... **Tête de Turc.**
C. Sinclair..... **La Maison des deux Espiègles.**
J. d'Agraives..... **Le Petit Roi du Lac.**
J. Yvel ..... **Contes de chez nous.**
Pierre Besbre..... **Rataploum.**
— **La Fille unique de Lord Hamerless.**
— **Le Naufrage mystérieux.**
— **Mon frère Jean-Jacques.**
C. Chabrier-Rieder. **Colette et son frère.**
— **Rose et Violette.**
— **Les enfants du Luxembourg.**

Chaque volume (13,5 × 19), illustré, couverture en couleurs, titre or, relié..... **9 fr.** ; Toile noire..... **11 fr. 50**

Série " Œuvres célèbres pour la Jeunesse "

W. Scott..... **Quentin Durward.**
Th. Gautier ..... **Le Capitaine Fracasse.**
Rabelais ..... **Pantagruel.**
Ch. Dickens ..... **Aventures de M. Pickwick.**
A. Dumas ..... **Le capitaine Pamphile.**
L. Desnoyers..... **Les Aventures de Robert Robert.**
F. Rabelais ..... **Gargantua.**
Grimm..... **Contes.**
A. Galland ..... **Contes des Mille et Une Nuits.**
L. Desnoyers..... **Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart.**
W. Scott..... **Ivanhoé.**
F. Cooper..... **Le Dernier des Mohicans.**
Ch. Perrault..... **Contes.**
Andersen..... **Contes.**
M. de Cervantès... **Don Quichotte.**
Ch. Dickens ..... **David Copperfield.**
R. Wyss ..... **Robinson Suisse.**
H. Beecher-Stowe. **La Case de l'Oncle Tom.**
D. de Foe..... **Robinson Crusoé.**
J. Swift ..... **Voyages de Gulliver.**

Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5 × 19). Relié..... **12 fr. 50** ; Toile noire..... **14 fr.**

Série " Aventures et Voyages "

H. Sienkiewicz ..... **Le Gouffre noir.**
Quinel et de Montgon. **Aux quatre coins du monde.**
T. Vallerey ..... **Un Mois sous les Mers.**
O. Hanstein ..... **Radiopolis.**
O. Hanstein ..... **Jusqu'à la lune en fusée aérienne.**
Quinel et de Montgon. **Le Bateau fantôme.**
F. W. Mader..... **Les Héroïnes du Pacifique.**
O. Hanstein ..... **10.000 lieues dans les airs.**
P. Couteaud..... **L'Ile de Tulipatan.**
H. Dominik..... **John Workmann ou les Cent millions du petit crieur de journaux.**

Chaque volume (20 × 15), très illustré, couverture en couleurs. Relié..... **15 fr.** ; Relié toile noire..... **17 fr.**

Série " Les Belles Citations "

E. Genest. **Les Belles Citations de la Littérature Française suggérées par les idées et par les mots.**
Première série. Broché, **13 fr. 75.** Relié..... **16 fr. 50**
Deuxième série. Broché, **16 fr. 50.** Relié..... **20 fr.**
Les Belles Citations de la Littérature Étrangère. Broché, **12 fr. 50.** Relié..... **15 fr.**
Les Belles Citations de la Littérature Latine. Broché. **10 fr. 50**
Relié ..... **13 fr.**
Les Belles Citations de la Littérature Grecque. Broché. **10 fr.**
Relié ..... **12 fr. 25**
Où est-ce donc ? (Dictionnaire de phrases, vers et mots célèbres avec précision de l'origine). **Première série.** Broché, **13 fr. 75** Relié, **16 fr. 50. Deuxième série.** Broché, **12 fr. 50.** Relié, **15 fr.**

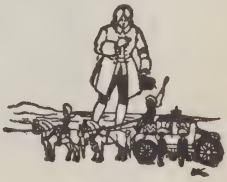

F. NATHAN, ÉDITEUR

SIÈGE DE PARIS P

Le pont de bois ayant été emporté par une crue, les Normands, profitant de ce qu'elle était sans comm
la rive gauche, à l'endroit où la rue Saint-Jacqu

Les Archives de l'Enseignement primaire.

S NORMANDS

on avec la Cité, attaquèrent et incendièrent, le 6 février 886, la tour de bois qui s'élevait sur
ıche aujourd'hui sur le quai Saint-Michel.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

POUR LES ÉTRENNES

Série " Les Personnages illustres "

A. de Montgon. **Jeanne d'Arc.**
— **Henri IV.**
— **Jules César.**
G. Vallerey .... **Richelieu.**
A. de Montgon. **Napoléon.**
— **Louis XIV.**

Chaque volume (13,5 × 19), illustré, magnifiques hors-texte en quadrichromie.
Broché ..... **12 fr.** Relié ..... **13 fr. 50**
Toile noire ..... **15 fr. »**

Série " Contes et Légendes de tous les Pays "

A. Cuvelier ..... **Contes et Légendes de Suisse.**
G. Chandon..... **Contes et Légendes tirés de Racine.**
Quinel et de Montgon. **Contes et Légendes de Corse.**
Ch.-M. Garnier ..... **Contes et Légendes du Pays d'Irlande.**
M. Divin ..... **Contes et Légendes d'Egypte.**
G. Chandon ..... **Contes et récits tirés de Corneille.**
Lauwereyns de Roosendaele..... **Contes et Légendes de Flandre.**
Quinel et de Montgon. **Contes et Légendes du Grand Siècle.**
F. Challaye ..... **Contes et Légendes du Japon.**
E. Jaubert ..... **Récits du Terroir Russe.**
Quinel et de Montgon. **Contes et Légendes de Paris et de Montmartre.**
J. Laguirande-Duval ... **Contes et Légendes de Pologne.**
L. Orvieto ..... **Contes et Légendes de la naissance de Rome.**
A. Weil..... **Contes et Légendes d'Israël.**
M. et G. Huisman..... **Contes et Légendes du moyen âge.**
E. Genest ..... **Contes et Légendes mythologiques.**
L. Orvieto ..... **Légendes du Monde grec et barbare.**
J. Dorsay..... **Contes Persans.**
— **Contes d'Armorique.**
A. Dumas ..... **Contes et Légendes d'Orient.**
M. Soupey ..... **Contes et Légendes d'Espagne.**
E. Hinzelin ..... **Contes et Légendes d'Alsace.**
S. Clot ..... **Contes et Récits d'Outre-Manche.**
— ..... **Contes et Légendes de Shakespeare.**
E. Jaubert ..... **Contes populaires russes.**
N. Weiller ..... **Épopées et Légendes d'Outre-Rhin.**

Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché..... **11 fr.** Relié ..... **15 fr. »**
Toile noire ..... **16 fr. 50**

Série " Vies Aventureuses et Romanesques "

Ch. Quinel et A. de Montgon. **Charles le Téméraire et ses ennemis,**
— **Un prince Charmant, Henri de Guise.**
Léon Riotor..... **Étienne Marcel, roi de Paris.**
Ch. Quinel et A. de Montgon. **Cyrano de Bergerac et ses amis.**
— **Monsieur de Lauzun et la Grande Mademoiselle.**
— **Cagliostro l'Enchanteur.**
— **Dunois et les compagnons de Jeanne d'Arc.**
— **Le Beau d'Artagnan et son époque.**

Chaque volume (13,5 × 19), nombreux hors-texte en couleurs.
Broché..... **11 fr.** Relié ..... **12 fr. 50**
Toile noire ..... **14 fr. »**

Collection " Iris "

A. Lichtenberger. **Amrou, frère des aigles.**
— **Houck et Sla** (Roman de deux enfants aux temps préhistoriques).

Chaque volume (13 × 16), nombreux hors-texte. Relié. **8 fr. 50**

■ *Les Nouveautés sont soulignées.*

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR
(2e année)

1. Le repas des moissonneurs.

Alors que la tâche était à moitié faite, venait le beau midi bleu, bruissant de cigales, qui ouvrait les paniers du déjeuner. On se serrait en rond à l'ombre d'un talus, d'un buisson, d'un tas de gerbes. Quel bel appétit et quelle bonne humeur ! La mère Camus distribuait les morceaux de viande qu'on mangeait avec ces savoureux cornichons d'août, jaunâtres, verruqueux, parfumés d'estragon ; les pommes de terre, cuites dans le bouillon de la soupe, conservaient l'odeur du thym et du céleri ; sur le pain frais, dont la croûte blonde est toujours saupoudrée de fleur de farine, on étendait du beurre doré, amolli par la chaleur, puis une épaisse couche de fromage blanc, sentant la crème et le poivre. Comme dessert, une poignée de cerises, de groseilles ou de damas. On n'arrêtait pas de boire ; avec un glouglement pressé, la bière jaillissait des cruchons de grès entourés de linges humides, et l'on jouissait de la bienfaisante sensation d'avoir la gorge fraîche après le halètement de toute une demi-journée.

JULES LEROUX.
(*Le Pain et le Blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — La nourriture est **simple, saine, abondante.** — De quoi se compose le repas ? — On mange de bon appétit. Pourquoi ? (On est de bonne humeur.) Pourquoi ? (Plaisir de se reposer à l'ombre après une demi-journée de dur labeur au soleil, de satisfaire sa faim, d'être réuni.)

Savoureux : de saveur agréable (savourer une tasse de café). — *Verruqueux :* couverts de verrues. — *Estragon :* plante aromatique. — *Saupoudrer* (de *sel* et *poudrer*) : on saupoudre de sucre, de farine. — *Fleur de farine :* la plus fine, la meilleure ; sens figuré : la fleur de l'armée, l'élite. — *Damas :* grosse prune. — *Halètement* (de *haleter*) : le halètement de la locomotive, haletant.

Comment peut être un repas ? (*Simple, frugal* ou *plantureux, copieux.*) — Un mets peut être : *savoureux, excellent, délicieux, succulent, exquis.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Donner le contraire de : *pain frais* (pain rassis), *beurre frais* (beurre salé), *peinture fraîche* (sèche), *œufs frais* (conservés). — Que sont des *nouvelles fraîches* (récentes) ? Un *teint frais* (coloré, indiquant la bonne santé). Un fruit *frais cueilli*, des fleurs *fraîches écloses* (récemment).

2. Emploi des mots de la famille de **pain.** — *Panier, panade, panetier, panification ; compagnon* et *copain* = commensal ; *accompagner*, etc.

3. Mots de la famille de **faim.** — *Famine, famélique, affamer* (à retenir : *fringale*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Bruissant, bruyant :* de *bruire*. — Talus : abus, refus, jus, talus, pus, verjus, humus. — *Le thym :* tympan, nymphe, symbole, symptôme, cymbale, syndicat, syncope, syntaxe, larynx. — *Mou*, molle, amollir. — *Fou*, fol, affoler. — *Bienfaisant*, malfaisant.

Questions. — 1. Nature et fonction des compléments dans la phrase : « *On se serrait... gerbes.* »

2. Trouver un participe présent ayant deux compl. dir. d'objet : *sentant la crème et le poivre.*

3. Jaillissait *des cruchons de grès :* compl. d'origine. — *De linges humides :* compl. d'agent (par).

4. Jouissait *de la bienfaisante sensation :* compl. d'objet indirect.

2. La tarte aux abricots.

C'était le jour de la tarte. Une fois chaque année, en août, lorsque venait mon oncle, grand'mère faisait une tarte aux abricots. Elle n'était pas ronde, dentelée, fignolée comme celle que font les pâtissiers. Non. C'était une immense tarte carrée aux bords retournés et bourrée de fruits, si large que le boulanger pouvait juste la rentrer dans son four.

Et ma grand'mère apportait, à la confectionner, les soins les plus minutieux.

« Allons, place les abricots. » La pâte odorante étendue sur la tôle beurrée n'attendait plus que les fruits d'or. Débarrassés de leurs noyaux, nous les disposions savamment par moitiés.

« Va me chercher une plume propre ! » Je courais au poulailler, je rapportais une belle plume blanche qui, trempée dans un jaune d'œuf, servait de pinceau pour dorer le bord de la pâtisserie.

Quelques pincées de sucre adroitement répandues sur les fruits, et c'était fini. La tarte était faite.

M. GUYOT.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Par quoi la tarte de grand'mère se distinguait-elle de celles du pâtissier ?

Dentelés (dent, dentelle) : une feuille dentelée. — *Fignolée :* travaillée avec apprêt. — *Immense :* comp. avec *grande.* — *Bourrée :* comp. à *couverte.* — *La rentrer dans son four :* un seul mot : *l'enfourner.* — *Confectionner :* préparer ; on fait (terme général), on fabrique (quoi ?), on construit..., on bâtit..., on monte..., on installe..., on dresse... — *Odorante :* syn. *parfumée.* — *Savamment :* indique une certaine science ; contr. : au hasard. — *Trempée :* plongée. — *Adroitement :* avec adresse.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Résumer le texte en quelques phrases, en en empruntant les termes essentiels : C'était une *immense* tarte, à la pâte *odorante, bourrée* de fruits *savamment* disposés. On l'avait *confectionnée* avec les soins les plus *minutieux, dorée*, et *adroitement* saupoudrée de sucre.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Bourrée, fourrée (Voir dictionnaire : *farci, truffé*), débarrassée, barre, embarras, embarrasser, étendre, répandre, épandre.

1. Mettre les verbes au passé simple depuis : « *Va me chercher...* »

2. Nature et fonction des noms de la phrase : *Une fois chaque année... abricots.*

3. Modifier le complément : *à la confectionner*, en employant le nom *confection.*

3. Un repas de noces en Poitou.

Les plus proches parents étaient assis au centre, autour des mariés ; les garçons et les filles s'étaient groupés à l'un des bouts de la table, heureux d'échapper à la contrainte que leur imposaient les gens d'âge. Au bas bout, les parents pauvres, les enfants et le menu peuple des invités s'étaient entassés un peu pêle-mêle.

Les servantes, en tablier à bavette, apportaient à bras tendus des platées de victuailles. Les gigues de chevreau cuites au four alternaient avec des pyramides de lapin sauté et de vastes saladiers où des anguilles de la Charente nageaient dans une sauce au vin. Un fumet de viandes rôties se mêlait à une âcre odeur d'oignon. Le vin rouge d'Angoumois était versé à verre pleurant, et les convives le lampaient dévotement avec de larges grimaces de satisfaction.

A. THEURIET.
(*Le Fils Maugars.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Comment les convives sont placés : *étaient assis* exprime le fait pur et simple (étaient placés) ; *s'étaient groupés* : exprime une intention (laquelle ?) ; *s'étaient entassés :* exprime une nécessité (il reste peu de place).

2. Le service, les mets, les odeurs, l'attitude des convives.

Les mots. — *La contrainte :* la gêne, laquelle ? — *Gens d'âge :* remplace : âgés, adultes. — *Menu peuple* (bas peuple) : petites gens. — *Victuailles :* rapprocher : nourriture, vivres, provisions, provende, pâture, aliments, mets. — *Nageaient :* voir le sujet : des anguilles. — *Un fumet :* rapprocher : odeur, parfum. — *Lampaient :* boire à longs traits. — *Dévotement :* rappr. religieusement.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer dans des phrases les mots : *victuailles, nourriture*, etc.

2. Verbes à chercher dans le dictionnaire et à

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

employer : *humer, goûter, déguster, gober, gruger* (Voir : **L'huître et les deux plaideurs**, LA FONTAINE), *croquer, grignoter, dévorer* (sens propre et sens figuré), *se désaltérer, se rassasier, se rafraîchir, se restaurer.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Complément de *servantes* et sens de la préposition *en.* — Sujet de *imposaient.* — Tourner la proposition : *Le vin rouge d'Angoumois*, en employant *versait* au lieu de *était versé.*

GRAMMAIRE

Le genre dans les noms.

Exercice. — 1. Texte : **La tarte aux abricots.** Indiquer le genre des noms et dire comment on le reconnaît.

2. Comment reconnaît-on le genre dans les expressions : *Quel bel appétit! Quelle bonne humeur !*

2. Former le féminin des mots suivants :

a. *Mots différents :* l'oncle, le coq, le cerf, le bouc, le cheval, le porc.

b. *Addition du mot femelle :* un rossignol, un éléphant.

c. *Changement de terminaison du masculin :* André, un ami, le voisin, un loup, un veuf, un menteur, un lion, un chien, un chat, le boulanger, le berger, un instituteur, un tigre, un duc, un comte.

A noter. — On dit : un alvéole, un asile, un emplâtre, un épisode, un hémisphère, le planisphère, un hôtel, un incendie, un intervalle, un légume, un omnibus, un orifice, un pétale, un ustensile, un armistice, une amnistie, une atmosphère, une agrafe, la paroi, la réglisse.

CONJUGAISON

Le plus-que-parfait.

Des phrases ci-dessous, on fera dégager le sens du plus-que-parfait : il exprime qu'une action passée a eu lieu avant une autre action également passée. Il marque aussi le complet achèvement de l'action passée.

Je plaçais sur la tarte les abricots que *j'avais débarrassés de leurs noyaux.*

Lucette mit la poêle sur le feu et prépara les œufs comme elle *avait appris.*

... Mon lait et mes enfants
Le font à la maison revenir les mains pleines.
Même j'ai rétabli sa santé que les ans
avaient altérée...

(**L'Homme et la Couleuvre.** LA FONTAINE.)

C'est en vain qu'il voulut nier, je *l'avais vu.*

Exercices. — 1. *Dans le paragraphe 1 du texte 3, quels sont les deux verbes au plus-que-parfait ?*

2. *Mettre au plus-que-parfait les verbes des phrases suivantes :*

« Le repas du soir *réunissait* tout le monde. Chacun *se plaçait* à sa guise le long de la table et la fermière *remplissait* les assiettes jusqu'au bord. » (M. AUDOUX.)

3. *Mettre le premier verbe au plus-que-parfait et le second au temps convenable :*

« Nous *choisissons* un de ces gros rochers dont le sommet un peu recourbé *dessine* une demi-voûte. » (LAMARTINE.)

4. *Construire des phrases en mettant le premier verbe au plus-que-parfait :*

Dès que... (pétrir la pâte)... — Aussitôt que... (recevoir une lettre).

Lorsque... (reconnaître une erreur).

A peine (suivi d'une inversion) la pluie (cesser) que...

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

La phrase. — 1. Les gigues de chevreaux cuites au four alternaient avec des pyramides de lapin sauté et de vastes saladiers où des anguilles de la Charente nageaient dans une sauce au vin.

Sur ce modèle, et en employant le verbe **alterner**, *construisez une phrase sur un repas auquel vous avez assisté.*

2. « Va me chercher une plume propre »... pâtisserie.

Ex. : « *Va me chercher mon couteau.* » *Je courais à la cuisine, je rapportais le couteau à la lame pointue qui, rapidement aiguisé, devait servir à tuer le lapin.*

« Va me chercher de la farine. » Je courais à la boulangerie...

LE PARAGRAPHE. — *A l'imitation du texte :* Repas de moissonneurs, *racontez un déjeuner sur l'herbe auquel vous avez pris part.*

Autres sujets. — 1. Jean grignote son pain et son chocolat.

2. C'est bon, les cerises.

LE DEVOIR COMPLET. — Le repas en famille.

(*On pourra lire le morceau ci-dessous de Duhamel à titre d'exemple.*)

Nous passâmes dans la cuisine pour nous laver les mains. Quand nous fûmes assis de nouveau, maman vint avec la soupière. C'était une soupe aux lentilles. Joseph dit : « Toujours ! » Nous étions à la fin de l'hiver. Nous n'aimions pas beaucoup la soupe ; mais la bonne chaleur descendait tout le long de la gorge et, un moment après, on la sentait jusqu'aux jarrets, jusqu'aux pieds un peu gourds, dans les grosses chaussettes de laine ! De temps en temps, Ferdinand se penchait sur l'assiette pleine de brouet, et il y piquait un oignon. Il gémissait : « J'aime pas ça ! » Alors Cécile tendait sa cuiller et criait : « Moi, j'en veux bien ! » Après la soupe, maman posa sur la table le plat de lentilles avec une saucisse. Les deux grands commencèrent de se disputer à qui aurait le plus gros morceau. Maman coupa la saucisse et les grands se mirent à manger.

G. DUHAMEL.
(*Le notaire du Havre.*)

Autres sujets. — **Le repas des Bohémiens** (1. Préparation du repas sur un feu en plein air ; 2. le repas). — **Le repas à la cantine scolaire.**

RÉCITATION

Philémon et Baucis.

Jupiter et Mercure voyagent sur la terre en pèlerins. Repoussés de partout, ils sont accueillis par Philémon et Baucis, deux bons vieillards.

Ils virent à l'écart une étroite cabane,
Demeure hospitalière, humble et chaste maison.
Mercure frappe : on ouvre. Aussitôt Philémon
Vient au-devant des dieux, et leur tient ce langage :
« Vous me semblez tous deux fatigués du voyage,
Reposez-vous. Usez du peu que nous avons :
L'aide des dieux a fait que nous le conservons...
Baucis, ne tardez point, faites tiédir cette onde,
Encor que le pouvoir au Désir ne réponde,
Nos hôtes agréeront les soins qui leur sont dus. »
Quelques restes de feu sous la cendre épandus
D'un souffle haletant par Baucis s'allumèrent.
Des branches de bois sec aussitôt s'enflammèrent.
L'onde tiède, on lava les pieds des voyageurs.
Philémon les pria d'excuser ses longueurs...
Cependant, par Baucis, le festin se prépare.
La table où l'on servit le champêtre repas
Fut d'ais non façonnés à l'aide du compas...
Un tapis tout usé couvrit deux escabelles :
Il ne servait pourtant qu'aux fêtes solennelles.
Le linge orné de fleurs fut couvert pour tout mets,
D'un peu de lait, de fruits, et des dons de Cérès.
Les divins voyageurs altérés de leur course
Mêlaient au vin grossier le cristal d'une source.
Plus le vase versait, moins il s'allait vidant.
Philémon reconnut ce miracle évident.
Baucis n'en fit pas moins : tous deux s'agenouil-[lèrent...
Jupiter leur parut avec ses noirs sourcils
Qui font trembler les cieux sur leurs pôles assis.
« Grand Dieu, dit Philémon, excusez notre faute :
Quels humains auraient cru recevoir un tel hôte?
Ces mets, nous l'avouons, sont peu délicieux :
Mais quand nous serions rois, que donner à des dieux?
C'est le cœur qui fait tout : que la terre et que l'onde
Apprêtent un repas pour les maîtres du monde :
Ils lui préféreront les seuls présents du cœur... »

LA FONTAINE.

CH. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

LEROY. La dictée au C. E. P. et au Conc. des Bourses nation. (1e et 2e séries). **7 fr.**

LECTURE II. — **Le relief du sol et le régime.** — L'action du relief est prédominante sur le régime des fleuves, parce qu'elle agit à la fois sur l'eau déversée et sur son écoulement. C'est un fait bien constaté que les chutes de pluie ou de neige sont plus abondantes au voisinage de la mer et sur le versant des montagnes. Dans les deux cas, l'explication est la même : l'air qui a léché la surface des océans est saturé de vapeur ; dès qu'il aborde la terre ferme, il s'élève et, par conséquent, se refroidit en laissant déposer l'eau en excès ; de même, lorsqu'il est poussé contre le flanc des montagnes, cette nouvelle ascension produit une nouvelle détente de l'air qui abandonne le restant de son humidité. C'est pour cette raison que les montagnes sont les grandes nourricières des cours d'eau, tandis que, par leur pente, elles règlent leur vitesse d'écoulement ; cette pente, très prononcée dans les vallées des montagnes, va en s'atténuant dans les plaines, pour devenir presque nulle à l'embouchure. Dans le cours supérieur du Rhône et de ses affluents (l'Arc, en Maurienne ; l'Isère, en Tarentaise ; la Durance vers Embrun), elle atteint fréquemment plusieurs dizaines de mètres par kilomètre ; l'allure du cours d'eau est alors rapide et torrentielle, il roule du limon et des pierres attachés à la montagne ; mais, une fois parvenu dans la plaine, où la pente n'est plus que de 1 ou 2 décimètres par kilomètre, et parfois moindre encore, le fleuve s'assagit et, pour un débit à peine accru, coule majestueux entre de larges rives.

Le relief agit encore par son orientation ; une chaîne montagneuse reçoit beaucoup plus d'eau sur le versant exposé aux vents humides de la mer que sur le versant opposé ; cette différence est particulièrement sensible dans les Alpes et explique la différence de régime des nombreux cours d'eau qui dévalent de leurs flancs.

L. HOULLEVIGUE.
(*La Science et la Vie.*)

LECTURE III. — **Le déboisement et les cours d'eau.** — D'où vient que ne jase plus cette source qui, jadis, babilla joyeusement ? Sa ravine est pierreuse, ses coteaux cabossés ; pas un arbre n'y trace son ombre au soleil, pas une touffe, pas un buisson ; l'on ne voit même pas un brin d'herbe frissonner sur les versants.

Cela vient de ce que l'homme a profané le secret de cette retraite ; elle se cachait dans l'ombre des bois, comme timide et craintive ; l'automne la dissimulait sous les feuilles tombées des arbres et c'est invisiblement que son ruisseau coulait sous les branches.

Les millions, les trillions de feuilles de la Sylve arrêtaient trop opportunément dans leur chute les millions, les trillions de gouttes de l'averse ; chaque feuille se chargeait de sa gouttelette et ne la laissait tomber qu'avec lenteur. Aussi, n'ayant reçu que vingt minutes d'ondée, la forêt pleurait pendant vingt heures. Après avoir tamisé l'ouragan, les halliers le distillaient. Au-dessus du sol naturel, ils finissaient par étendre une terre *végétale* faite, à la longue, de la pourriture des feuilles et des aiguilles. Ce terrain buvait les gouttelettes enfin détachées des rameaux ; elles s'infiltraient et, de même qu'elles avaient mis des heures à passer de l'arbre à la terre, elles employaient des jours, des mois à couler obscurément du pied de l'arbre au rond de la source. Ainsi, par l'effet du temps, pluie et sécheresse se compensaient dans le bassin de la fontaine ; la goutte arrivait à la source quand d'autres gouttes, filles d'autres nuées, suivaient déjà la même route lente, tortueuse, pénible, étouffante. C'est pourquoi la source semblait intarissable comme la mer.

Elle a tari pourtant, et maints hameaux de France s'appellent *Bellefont, Bellefontaine*, qui ne trouvent plus d'eau qu'au fond des puits. Pourquoi, parce qu'on a déboisé les coteaux qui s'inclinaient vers elle. Au lieu de se disperser à l'infini sous la terre comme jadis, les orages se concentrent maintenant en quelques minutes, pour un torrent formidable, pour un déluge. Auparavant ils créaient ; maintenant ils détruisent et, de défaillance en défaillance, la fontaine, leur fille, est morte de consomption.

O. RECLUS.
(*Manuel de l'Eau.*)

LECTURE IV. — **La crue de l'Agout de mars 1930.** — L'Agout, il faut l'imaginer aussi arrivant du fond de l'Espinouse dans l'Hérault. C'était, à l'ordinaire, une petite rivière qui coulait paisiblement pour le seul plaisir de refléter au passage quelques villages silencieux. Elle sinuait au fond d'un lit de verdure. Sa grâce n'avait d'égale que celle des prairies qui la surplombaient, Castres même en faisait son orgueil, parce que, la traversant de part en part, elle donnait à ses maisons bariolées et fragiles la gaieté légère d'une Venise familière.

Aujourd'hui encore, elle a retrouvé cet air d'innocence. Seulement, les ruines qu'elle a accumulées tout au long de ses bords la troublent d'une ambiance d'hypocrisie. La crue de l'Agout, toutes proportions gardées, a été plus puissante que celle du Tarn. De même que j'étais allé au delà d'Albi chercher l'origine des dévastations, je suis remonté au delà de Castres. Eh bien ! passé le village de Lacrouzette, rien ne rappelle la catastrophe. C'est donc dans cette région que s'est abattue la trombe d'eau qui a gonflé brusquement l'Agout et l'a poussé furieusement dans Castres, où elle a emporté tout ce qui gênait ses rives, maisons et usines. Dès lors, tous les petits torrents qui descendent du massif du Sidobre, et tous ceux qui dévalent les pentes raides de la Montagne Noire, formant une austère toile de fond à Mazamet, sont venus se déverser dans l'Agout.

L'Arnette s'est montrée la plus sauvage. Au long du chemin qui côtoie cette vallée encaissée que l'on appelle le « chemin des usines », je ne vois qu'une suite monotone de ruines. Soixante fabriques de tissage ont été anéanties. Le rouge des briques écrasées et amoncelées se mêle à la rouille des casseries, tordues et emmêlées comme de la paille de fer. La vase jaunâtre enlise tout cela à demi. Pas de mort ici, mais 100 millions de dégâts et plus de sept mille ouvriers qui ont tout perdu et que l'on empêche de chômer en les utilisant au déblaiement.

Ainsi grossi de toutes les épaves et de tous les détritus que charriaient les ruisseaux grossis tombant aussi de la Montagne Noire, l'Agout courait vers le Tarn, remplissant son lit profond jusqu'à ras bord, déversant parfois sur les prairies, entrant en trombe dans Lavaur. Aujourd'hui, la cathédrale rose, où Fléchier pria, domine les usines qui offrent le même spectacle de désolation que celles de Mazamet et de l'Arnette. Une gentilhommière, qui semblait inaccessible, a le pied des tours creusé comme à la pioche, et l'on voit sur plus d'un kilomètre, aux Deux-Ponts, le terrain arraché du haut en bas du ravin et offrant au ciel maussade les stries fraîches de ses couches, comme une monstrueuse coupe géologique. De loin en loin, dans la campagne, quelques métairies ont été disputées par le flot. Il ne reste strictement d'elles que des tôles et des poutres.

Et, dès lors, voici le Tarn et l'Agout ayant désormais confondu leurs flots tumultueux et leur pillage, qui dévalent d'un lit trop étroit désormais, qui arrachent un pont suspendu à la Madeleine, qui s'abattent sur Villemur, qui arrachent un autre pont, dont la carcasse métallique est maintenant rejetée sur la rive, comme celle d'un dirigeable abattu, qui submergent Reyniès, dont il ne reste rien d'autre que l'église et que les ruines, où s'affairent aujourd'hui des Sénégalais jaunes de boue. Alors, ils tombent dans Montauban pour y faire l'orgie sinistre que l'on sait.

E. CONDROYER.
(*Le Journal.*)

LECTURE V. — **Barres et Deltas.** — Les eaux d'un fleuve, à la fin de leur course, vont déboucher dans l'Océan, où elles arrivent en général avec assez peu de vitesse pour ne pouvoir entraîner que du sable fin et de la vase. Si l'embouchure est un estuaire profond et que des courants sensibles balaient la côte, les détritus sont dispersés à leur arrivée dans la mer, sans que leur chute se traduise autrement que par une barre. C'est une digue mobile de vase qui se forme, au-devant de l'embouchure, à quelque distance au-dessous de la surface, et dont la crête s'élève ou s'abaisse suivant les circonstances, en même temps qu'elle se déplace en avant ou en arrière. Il n'en est plus ainsi quand l'embouchure est large, peu profonde, et que la mer où se verse le fleuve est dépourvue de marées sensibles ainsi que de courants littoraux rapides. Dans ce cas, si le cours d'eau est suffisamment chargé de matières en suspension, celles-ci se déposent dans l'estuaire et en opèrent peu à peu le comblement, sous la protection du cordon littoral de vase et de sable que la vague ne manque pas d'élever en travers de l'embouchure ; après quoi, le fleuve franchit ce cordon et pousse ses alluvions jusque dans la mer, formant, au-devant de son ancien débouché, des atterrissements qui augmentent de proche en proche le domaine continental. Ces atterrissements se produisent, surtout lors des crues, sur les rives mêmes de la branche principale du fleuve ; mais celle-ci est instable et se déplace fréquemment ; de telle sorte que le dépôt finit par couvrir une assez vaste surface triangulaire, qui tourne sa pointe vers le fleuve, tandis que sa base est courbe et convexe du côté de la mer. De là le nom de *delta*.

DE LAPPARENT.

Mme OZOUF.

Mlle KŒNIG. RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Cuisson des viandes.

Grillades.

La grillade est la façon la plus rapide de faire cuire la viande et, à cause de cela, beaucoup de ménagères croient que c'est la plus facile. Ne tombez pas dans cette erreur !

Théoriquement, la grillade se fait sur le *gril*, formé de tiges métalliques parallèles. On place cet ustensile sur un feu de charbon de bois ou de braise de boulanger, bien ardent, car la surface de la viande doit être *brûlée* (sans pourtant se carboniser), tandis que la partie intérieure reste saignante. On fait cuire ainsi les côtelettes de mouton et les biftecks, mais jamais le veau ni le porc, parce que ces viandes-là ne se mangent pas saignantes et que, pour obtenir une cuisson complète à l'intérieur, il faudrait carboniser toute la partie superficielle.

Les tranches de porc et les escalopes de veau se font griller dans la poêle — ce qui devrait plutôt s'appeler *frire* — (et l'on traite bien souvent de même les biftecks et les côtes de mouton parce que le procédé du gril enfume toute la maison, même avec les fenêtres ouvertes). Et c'est alors qu'il faut du soin et de l'attention.

D'abord, pour le bifteck et le mouton, ayez un feu *vif* ; faites fondre dans votre poêle *un peu* (très peu) de beurre, de saindoux, ou de lard gras, et laissez bien chauffer. Si vous mettez votre viande dans la graisse tiède, vous la verrez aussitôt perdre son jus qui se mettra à bouillir, puis se coagulera et formera des petits paquets de crème rosâtre que vous n'aimerez pas à manger et qui, d'ailleurs, n'auront plus rien de nutritif, pendant que votre viande, décolorée, vidée, cuira tristement sans s'attendrir et sans prendre de goût : vous aurez obtenu ce que tout le monde appelle : « de la semelle ».

Attendez donc que le corps gras soit très chaud, que le beurre *ne crie plus*, que le saindoux fume légèrement ; mettez-y votre tranche de viande qui sera « saisie » ; il se formera, à la surface qui touche la poêle, une sorte de croûte ferme qui fera obstacle à la sortie du jus de viande ; retournez votre tranche pour obtenir une croûte pareille sur l'autre face, puis servez (nous parlerons plus loin de la sauce nécessaire). Si vous avez bien manœuvré, votre côtelette ou votre bifteck est bien cuit et pourtant saignant à l'intérieur, c'est ce qu'il faut.

Pour l'escalope ou la grillade de porc, qui demandent une cuisson complète, le feu doit être moins vif, la viande moins rapidement saisie ; il ne faut pourtant pas qu'elle se vide ; c'est assez délicat à réussir, surtout pour le veau qui perd son jus plus facilement que le porc ; on y parvient en couvrant d'une légère couche de farine les deux faces de l'escalope avant de la mettre à la poêle ; c'est la farine, en gonflant sous l'influence de la chaleur et en cuisant, qui forme la croûte sous laquelle le veau cuira tranquillement sans brûler et sans perdre de suc.

Rôtis.

Faire un rôti paraît facile quand on lit un livre de cuisine. On vous dit de laisser le rôti au four pendant... tant de minutes. Mais, bien souvent, une ménagère n'ayant pris que ces précautions de temps retirera du four une viande soit rissolée, soit encore crue, ou, même, à la fois desséchée et crue...

Abandonné à lui-même, le rôti ne fera rien de bon. Il ne faut pas non plus ouvrir le four toutes les fois qu'on a envie de savoir ce que devient le gigot... la cuisson est retardée à chaque fois. Il faut *deviner* ce qui se passe dans le four, par un effort d'imagination et s'occuper du rôti toutes les fois — mais seulement alors — qu'il en a besoin. Il a besoin d'être retourné pour dorer de tous ses côtés, et il a besoin d'être arrosé pour ne pas dessécher.

Les rôtis les plus difficiles à réussir sont le roshif et le gigot. Il faut d'abord *beurrer* la pièce de viande, la faire dorer assez rapidement de tous côtés, puis ajouter au beurre qui a coulé dans le plat, mélangé au jus de la viande, un peu d'eau salée, et c'est avec cette sauce que vous arroserez de temps en temps votre rôti. Cette sauce ira en s'augmentant du jus de viande qui se produira encore, mais en se diminuant de l'eau qui s'évaporera. A vous de veiller à ce qu'il en reste *toujours* assez et *jamais* trop : votre rôti, baignant dans une sauce longue, serait un bouilli.

Si votre gigot est un peu gras (il n'en serait que meilleur : le mouton maigre n'est pas de la viande de première qualité), ne mettez pas de beurre dessus pour commencer, ne mettez rien du tout dans le plat ; laissez fondre la graisse, puis, quand le gigot a pris sa couleur, enlevez la graisse perdue qui serait en excès dans la sauce et, alors seulement, ajoutez votre beurre et votre eau salée.

Braise.

Il est plus facile de faire *braiser* une viande, c'est-à-dire de la faire cuire longtemps sur un feu doux, un feu de braise, sans flamme.

Pour cela, on fait d'abord revenir la viande, c'est-à-dire qu'on la met dans la « cocotte » de fonte avec un corps gras : saindoux, lard, beurre ou huile (une demi-cuillerée d'huile d'olive ajoutée au beurre ou au lard donne toujours une couleur plus chaude et un goût plus fin à la viande), et qu'on la fait dorer en la retournant. Quand elle a pris une belle couleur rousse, on couvre *bien* la cocotte, on calme le feu et on laisse cuire la viande dans la *vapeur d'eau* ; cette vapeur, vous l'obtenez généralement en mouillant de quelques cuillerées d'eau, mais si vous mettez dans la cocotte quelques oignons bien émincés, ou quelques carottes, ou une belle tomate, ces légumes, très aqueux, produiront l'eau nécessaire, qui sera plus parfumée que celle du robinet, et fera une sauce plus exquise. A cette sauce, se joindra l'eau d'évaporation de la viande, laquelle diminuera beaucoup de volume, mais devra rester tendre et moelleuse. Veillez à ce que votre sauce ne soit jamais privée d'eau, jamais réduite au corps gras qui a servi à faire revenir la viande ; celle-ci, baignée de seule graisse, rissolerait, durcirait dans la partie qui touche la casserole et cesserait de cuire à l'intérieur. Vous serez avertie par un bruit particulier de friture qu'il est temps d'ajouter *un peu* d'eau, toujours *peu*, car vous ne faites pas un bouilli, c'est la *vapeur* seule qui doit emplir la cocotte et pénétrer votre viande.

Vous servez quand la viande est bien cuite et la sauce bien « réduite ».

Les ragoûts.

Dans les ragoûts, la viande, qu'on a fait d'abord « revenir » dans un corps gras, doit bouillir dans une eau parfumée de divers aromates. On traite ainsi la viande osseuse, que l'on a d'ailleurs coupée en morceaux. On l'accompagne généralement de légumes qui cuisent dans la même eau. Cette eau, pour mériter le nom et la qualité de sauce, doit être épaissie (on dit : liée) par un *roux*. (Je vous expliquerai plus loin ce qu'est un roux.)

La durée de la cuisson varie avec la nature de la viande et des légumes. Le mouton est *très long* à cuire (quatre heures ne sont pas souvent de trop).

Si vous l'accompagnez de pommes de terre, vous ne mettez celles-ci dans la sauce que trente à quarante minutes avant de servir (les pommes de terre sont toujours trop cuites !). Mais si vous l'accompagnez de haricots, il vous faudra bien le même temps pour cuire ceux-ci. Dans ce cas, vous ne ferez pas de roux : les haricots ne cuiraient pas dans une sauce liée, c'est eux-mêmes qui épaissiront légèrement la sauce par leur **fécule.**

Vous remarquerez que, dans toutes ces cuisines, je ne parle pas d'aromates. Nous consacrerons à ceux-ci un chapitre spécial. Pour le moment, je ne parle que de *cuisson*.

M. RAVAUDET.

GRÉGOIRE. COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN..... 30 fr.

35 f. 55 — 28 f. = ; 35 f. — 28 f. + 0 f. 55 = ; 7 f. + 0 f. 55 = 7 f. 55.

2e EXEMPLE :

42 f. 70 — 30 f. 20 = ; 42 f. — 30 f. + 0 f. 70 — 0 f. 20 = ; 12 f. + 0 f. 50.

Déduire de ces deux exemples la règle employée.

3e EXEMPLE :

35 m. 20 — 22 m. 70. On a : 22 m. 70 = 23 m. — 0 m. 30 et 35 m. 20 — 22 m. 70 = 35 m. 20 — 23 m. + 0 m. 3 = 12 m. 50.

Exercices (procédé Lamartinière). — a. *Effectuer les opérations suivantes :*

14 f. 35 — 12 f. 05 ; 12 m. 35 — 10 m. 20 ; 87 m. 75 — 23 m. 85 ; 37 f. 20 — 22 f. 50.

b. *Un marchand avait 22 m. de toile, il en a vendu 17 m. 55. Combien lui en reste-t-il ?*

c. *J'avais 87 f. 35 dans ma poche, je dépense 15 f., puis 14 f. 25. Combien me reste-t-il ?*

Application. — Rendre la monnaie (procédé du commerce).

Faire de nombreuses opérations manuelles. Rappeler que, dans une soustraction, le petit nombre ajouté au reste donne le grand nombre.

EXEMPLE : 100 f. — 57 f. 25. On rendra : 0 f. 25 + 0 f. 50 + 2 f. + 20 f. + 20 f. Opérer avec le plus petit nombre de devises possible.

COURS SUPÉRIEUR

Les parallèles.

Soit une droite *xy*, 2 points A et B ; élevons en ces 2 points 2 perpendiculaires égales AA', BB', à *xy*. Menons la droite *x'y'* qui passe par A' et B'. Tous

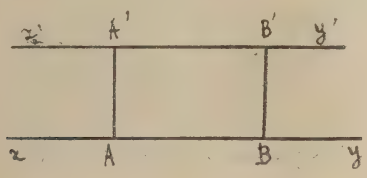

les points de *x'y'* sont à égale distance des points de *xy* ; *xy* et *x'y'* indéfiniment prolongées ne se rencontreraient donc pas : on dit que ce sont deux droites parallèles.

Deux droites parallèles sont deux droites qui, situées dans le même plan, ne se rencontrent pas si loin qu'on les prolonge.

Propriétés des parallèles. — 1. La construction précédente montre que 2 perpendiculaires à une même droite sont parallèles.

Application : tracé des parallèles à l'aide de l'équerre : on dit que l'on fait effectuer à l'équerre un mouvement de translation.

2. Les parallèles coupées par une sécante déterminent 8 angles : 4 obtus, 4 aigus :

1° Les angles aigus sont égaux ;

2° Les angles obtus sont égaux ;

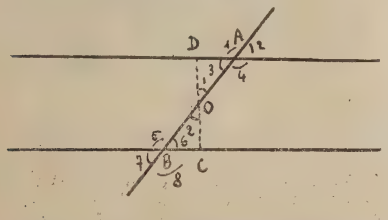

3° Un angle aigu et un angle obtus sont supplémentaires.

$\widehat{1}$ et $\widehat{2}$; $\widehat{3}$ et $\widehat{4}$; $\widehat{5}$ et $\widehat{6}$; $\widehat{7}$ et $\widehat{8}$ sont supplémentaires.

$\widehat{1} = \widehat{4}$; $\widehat{3} = \widehat{2}$; $\widehat{5} = \widehat{8}$; $\widehat{6} = \widehat{7}$ comme opposés par le sommet.

Il suffit de montrer que $\widehat{3} = \widehat{6}$. De O milieu de AB, je mène la perpendiculaire CD aux parallèles ; les triangles OAD et OCB sont rectangles en C et D ; $\widehat{O_1} = \widehat{O_2}$; donc $\widehat{B} = \widehat{A}$, or $B = \widehat{6}$; $\widehat{A} = \widehat{3}$.

Application : tracé des parallèles à l'aide de la fausse équerre.

3. Les portions de parallèles comprises entre parallèles sont égales : on peut, en effet, les superposer par un simple mouvement de translation.

Exercices. — 1. *Démontrer que la somme des angles d'un triangle est égale à 2 droits.* (Faire la démonstration classique à l'aide des parallèles. Voir un *Manuel*.)

2. *Démontrer que, dans un triangle rectangle, la bissectrice de l'angle droit est bissectrice de l'angle formé par la médiane et la hauteur relatives à l'hypoténuse.*

➔ SOLUTION :

Dans le triangle rectangle, AO est médiane, AM bissectrice, AH hauteur ; il faut montrer que $\widehat{OAM} = \widehat{MAH}$.

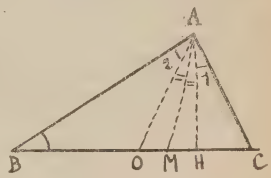

On sait que $\widehat{B} = \widehat{A_2}$, car le triangle AOB est isocèle ; ces angles sont égaux à $\widehat{A_1}$, car $\widehat{B}$ et $\widehat{A_1}$ ont même complément $\widehat{C}$. AM est bissectrice, donc : $\widehat{BAM} = \widehat{MAC}$. Si à ces 2 angles nous retranchons 2 angles égaux $\widehat{A_2}$ et $\widehat{A_1}$, on obtient encore 2 angles égaux, donc : $\widehat{OAM} = \widehat{MAH}$.

3. *Si l'un des angles aigus d'un triangle rectangle est double de l'autre, l'hypoténuse est double du plus petit côté.* (Le triangle considéré est la moitié d'un triangle équilatéral.)

Le système métrique (revision).

Quelques généralités importantes.

1. **Les unités du système métrique sont nettement définies.** — Le mètre et le kilogramme sont définis à partir de prototypes en platine iridié déposés au Pavillon de Breteuil, à Sèvres. Ce sont deux unités indépendantes l'une de l'autre, le kg. est approximativement égal au poids de un dm^3 d'eau.

Le litre est la capacité occupée par un kg. d'eau à la température de 4°. Le litre dérive donc du kg. et non du dm^3. Le litre est approximativement égal au dm^3.

2. **Les unités du système métrique dérivent simplement les unes des autres.** — Dans une même série de mesures, le système décimal permet de passer facilement des unes aux autres, et l'on a :

Le système métrique à base 10 : longueurs, capacités, poids.

Le système à base 100 : surfaces.

Le système à base 1 000 : volumes.

Rappel des préfixes : milli, déci, déca, hecto, kilo.

3° Les unités du système métrique sont d'un emploi légal en France et dans un grand nombre de pays du monde.

Système métrique adopté partout, sauf dans les pays anglo-saxons. Il a remplacé l'ancien système de mesures complexes et variables d'avant 1789.

4° Le système métrique est en relation avec la mesure de la Terre.

Le mètre est approximativement la 40 millionième partie du tour de la Terre. Quelques mots d'historique. (Voir *Manuels*.)

M. PAUMIER,
I. E. P.

CHANTICLAIRE. CE QU'IL FAUT SAVOIR pour CALCULER RAPIDEMENT de TÊTE. 4.20

TRAVAIL MANUEL

Modelage.

Directions pédagogiques.

Le modelage exige beaucoup de **propreté** et d'**ordre.**

Surveiller les enfants qui ont tous tendance à essuyer leurs mains sales à leur tablier : mettre à leur disposition eau propre, linge mouillé, linge sec. Les blocs, soigneusement rangés et étiquetés, ne doivent être distribués qu'au moment de la leçon.

Si les meilleurs travaux sont récompensés et conservés, les enfants essaieront de bien faire.

Préparation de la pâte.

On trouve dans le commerce de la pâte à modeler toute préparée et d'une longue conservation. Si le prix en paraît trop élevé on peut s'en procurer dans les faïenceries ou chez les potiers ou mieux encore la préparer soi-même. Prendre de la terre glaise, la laisser sécher, la réduire en poudre, la tamiser, ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pâte ainsi formée puisse se travailler sans adhérer aux doigts. La conserver en l'entourant d'un linge humide dans l'intervalle des séances.

Les outils.

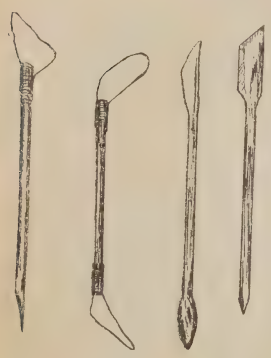

Fig. 1 à 4.

L'ebauchoir est indispensable pour donner une première façon à des travaux un peu délicats pour des élèves inexpérimentés, la mirette pour enlever les excédents de terre glaise après l'ébauchage. Ces outils seront faits, par les élèves, dans des manches de vieux porte-plume et dans des règles hors d'usage (fig. 1 à 4).

De vieilles ardoises ou des morceaux d'épais carton serviront de support à la pâte pendant le travail.

Travail de la pâte.

Bien malaxée, rendue homogène par une longue manipulation, on la place sur le support, où, à l'aide des mains et de l'ébauchoir mouillés, on lui donne la forme générale de l'objet à représenter.

COURS PRÉPARATOIRE

Quelques exercices.

Après avoir roulé la pâte entre les mains, les enfants arriveront vite à lui donner la forme de billes, de fruits, d'œufs. S'ils se montrent adroits,

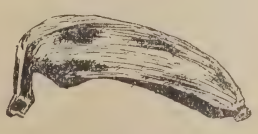

faire exécuter quelques animaux (souris, oiseaux), quelques légumes (carottes, pommes de terre, etc...) ces derniers exercices d'après nature.

Les feuilles de carottes peuvent être représentées à l'aide de papier vert découpé.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Mêmes exercices qu'au cours préparatoire pour débuter. Faire découper dans la pâte uniformément étendue des bandelettes de dimensions données (fig. 5), avec lesquelles les élèves pourront reproduire des figures géométriques (triangles, carrés, etc...) qu'ils auront au préalable dessinées. Un exercice bien dessiné est généralement bien exécuté.

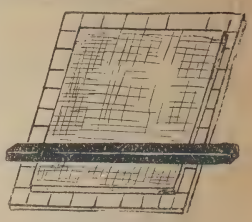

Fig. 5.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les élèves régulièrement entraînés peuvent exécuter des objets simples : soucoupes, creusets, barrières (fig. 6), ou des ornements sur un fond, motifs

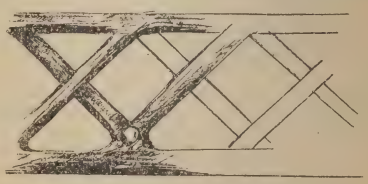

Fig. 6.

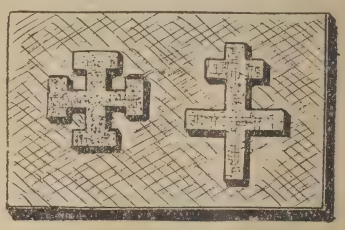

Fig. 7.

géométriques (fig. 7), lettres, feuilles (acanthe,

Fig. 8.

fig. 8). Il faut ici observer le relief et essayer de le rendre.

Les travaux terminés peuvent être séchés et, une fois secs, couverts d'aquarelle, ce qui augmentera leur valeur aux yeux des enfants.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

PLICQUE. Le travail manuel attrayant à l'école primaire..... *Broché.* **10.50** *Relié...* **12.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Chez le marchand de gibier : le lièvre.

L'automne est la saison de la chasse. Les étalages des marchands de gibier sont pleins de *gibier à poil*, de *gibier à plumes*.

Allez faire un tour chez le marchand de gibier, observez et notez : nom des animaux, prix, origine. On n'y trouve pas tous les gibiers en même temps (raison : temps prohibés, pourquoi ?).

Faire raconter des histoires de chasse vécues par les élèves. Découper dans les journaux des récits de braconniers.

Il est très intéressant d'observer du gibier en liberté. Mais il ne faut pas l'effrayer. Tâchez de faire quelques observations intéressantes dans la forêt, dans les champs.

I. Le lièvre.

1. **Un animal tracassé**. — Le lièvre est un animal inoffensif, craintif, qui ne peut se défendre sérieusement. On dit « peureux comme un lièvre ».

Ses ennemis : tous les mammifères carnivores, quelques oiseaux rapaces, les corbeaux, les corneilles, les pies, l'homme. Qui a déjà vu un lièvre vivant ? Où ? Que faisait-il ? Comment était-il ?

Voici un lièvre empaillé (ou une bonne gravure). Il ressemble au lapin, mais sa taille est plus grande. Poils roux, ventre blanc, longues oreilles au bout noir. C'est un habitant des champs. Il s'installe un peu partout. Durant le jour il se cache dans une petite bauge au milieu d'un buisson, sous une touffe de grandes herbes, au fond d'un sillon. Au crépuscule il sort du gîte pour manger. C'est alors que ses nombreux ennemis le guettent.

2. **Mais il sait échapper à ses persécuteurs**. — Remarquez la couleur des poils sur le dos, sur le ventre. Couché dans le creux d'un sillon, on ne le distingue qu'avec grande peine.

La couleur des poils change en hiver (gris, blanchâtre, pourquoi ?).

De loin déjà le lièvre aperçoit son ennemi : l'odorat et la vue sont assez simples. Mais son ouïe est extrêmement fine. Le moindre bruit le met en éveil. Les longs pavillons sont très mobiles.

Quand l'ennemi s'approche, il se blottit d'abord. Puis il s'enfuit en grands sauts. En courant il replie les oreilles en arrière, étend le corps et coupe l'air.

Observons ses pattes. Les membres postérieurs sont très longs. On ne le croirait pas en voyant le lapin assis. Où sont alors les genoux ? Pour sauter, le lièvre se cramponne au sol par les griffes, puis il donne un coup sec contre la terre et tend brusquement ses jambes comme deux ressorts. Il saute très agilement en mettant les pattes postérieures devant les pattes antérieures. Observer et dessiner la trace d'un lièvre sur le sol humide ou sur la neige (attention ! dans quelle direction avançait-il ? les empreintes larges des pattes postérieures sont devant celles des pattes antérieures).

Son dos est très élastique. Il peut, en sautant, changer brusquement la direction, il « fait un crochet ». Il échappe ainsi souvent au chien qui, lui, peut seulement changer de direction en faisant un certain arc.

Pourquoi le lièvre sait-il bien monter la colline, mais mal la descendre ?

3. **Un rongeur**. — Sa nourriture : choux, feuilles, navets, carottes, betteraves, herbe. En hiver, il ronge l'écorce des arbres. Comment s'y prend-il ? la lèvre supérieure est fendue au milieu : les deux moitiés s'écartent pour laisser passer les dents.

Les mâchoires font un double mouvement de haut en bas quand il grignote, d'arrière en avant quand il mâche.

Voyons les dents : *deux incisives*, en forme de biseau courbé, toujours tranchantes, parce qu'elles s'aiguisent l'une contre l'autre, solidement fixées. Pas de *canines* : à leur place, la barre vide. *Molaires* : couronnes plates, plis transversaux, comme des limes.

Dessinons une incisive et une molaire.

4. **Habitudes de vie**. — Le lièvre creuse son gîte, en grattant et en rejetant la terre avec les griffes.

Pendant le jour il s'y repose. Avant d'en sortir, au crépuscule, il scrute et observe attentivement le voisinage. Comment ?

La femelle met au monde 12-16 petits par an. Les levrauts naissent voyants et poilus. Le deuxième jour déjà ils sautillent et cherchent leur nourriture.

II. Lapin de garenne, lapin de clapier.

Reprendre les observations du lièvre — différences, ressemblances. Expliquer les avantages de l'élevage du lapin de clapier.

Observations à faire à la maison ou devant le clapier scolaire. Comment se nourrit le lapin ? Comment mange-t-il ? Comment la lapine prépare-t-elle le nid des petits ? Comment sont les petits ? Quand voient-ils ? Quand mangent-ils sans aide ?

Montrer un lapin de garenne au pelage gris de terre. Dire comment ils sont nuisibles.

III. Initiative intéressante.

Installer un clapier scolaire : avantages pédagogiques incontestables — avantages économiques — vente de la viande et des fourrures au profit de la caisse scolaire.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Sel et soude.

Nous assaisonnons nos aliments pour les rendre plus agréables au goût, plus digestibles aussi. Le sel corrige la fadeur des aliments. A dose modérée, il excite l'appétit, facilite la digestion en stimulant la sécrétion des sucs digestifs. Les animaux, et plus particulièrement les herbivores, en sont friands. Dans les étables bien tenues, le fermier a soin de suspendre un bloc de sel que les animaux viennent lécher de temps à autre. Les gardes forestiers aussi attachent des blocs de sel aux arbres que les cerfs et les chevreuils viennent lécher.

Le sel est antiseptique. Comment sert-il à la

EISENMENGER ET COUPIN. Les sciences naturelles des Cours Complémentaires et du B. E. *Relié*... 22 fr.

conservation des viandes, du beurre, des légumes, des poissons chez vous? On consomme en France environ un million de tonnes de sel par an.

I. Le sel.

1. **Observons et expérimentons.** — Le sel est blanc, soluble dans l'eau — sec. Comment devient-il déliquescent? Pourquoi ne doit-on pas conserver le sel dans des cornets de papier?

Mettre un peu de sel sur une feuille de buvard. Observer quelques jours après. Pourquoi la salière ne doit-elle pas être en fer, en métal? Le sel ronge la boîte. Mettre un peu de sel sur une plaque de fer ou de cuivre jaune. Observer quelques jours après. On dit que le sel est *hygrométrique*, il absorbe la vapeur d'eau contenue dans l'air. Dissoudre du sel fin, du sel gros dans des tubes à essai. Quel sel se dissout le plus vite? Pourquoi maman préfère-t-elle le sel fin au sel gros?

Montrer que l'eau chaude dissout plus vite que l'eau froide.

Dissoudre du sel dans de l'eau bouillante jusqu'à saturation. Y pendre un fil et laisser refroidir le liquide. Observer la constitution des cristaux.

Observer un cristal à la loupe : il est régulier, transparent, brillant et se compose de petits cubes.

Rayer un cristal avec l'ongle, puis avec un clou. Conclure.

Chauffer du sel dans une cuillère. Expliquer les crépitements (eau qui s'évapore).

Projeter du sel dans la flamme d'alcool. La coloration curieuse de la flamme indique la présence du *sodium*.

2. **Il y a du chlore dans le sel.** — Verser de l'acide sulfurique sur du sel fondu, dans un tube à essai muni d'un tube à dégagement. Constater l'odeur du chlore (odeur de l'eau de Javel).

Le *sel est donc un composé de sodium et de chlore*.

4. **Sel gemme et sel marin.** — Lorsque le sel se trouve dans le sol en masses compactes et pures, il s'extrait comme la houille (Wieliczka, Bochnia en Pologne, Cordoue en Espagne, Alpes du Tyrol, en Lorraine, à Château-Salins, dans les environs de Nancy). On creuse des galeries dans la roche saline en laissant de place en place d'énormes piliers pour supporter la voûte. Le sel de ces mines est exploité à coups de pic, écrasé sous des meules et livré directement au commerce.

Le sel souvent est impur, mélangé à des matières étrangères (argile, gypse). Dans ce cas, on creuse des trous de sonde jusqu'au milieu de la couche de sel, on y place un tube percé de trous à sa partie inférieure et on introduit de l'eau douce entre le tube et les parois du puits de sonde. Le sel se dissout, l'eau saturée descend au fond du trou et pénètre dans le tube. Des pompes vont l'y puiser. On la fait alors évaporer dans des bassines.

L'eau de mer constitue une source inépuisable de sel (26 kilogrammes environ dans 1 mètre cube). Le sel marin s'extrait des eaux de mer par évaporation spontanée à l'air libre, dans des bassins imperméables, peu profonds, appelés *marais salants* (1 hectolitre d'eau de mer peut donner près de 3 kilogrammes de sel).

Où y a-t-il des marais salants en France? (Basse-Bretagne, littoral de la Méditerranée).

L'eau de mer est amenée d'abord dans un vaste réservoir appelé vasière où elle se clarifie. Puis elle passe par une série de bassins très larges, où, sous l'action du soleil et du vent, elle se concentre rapidement. Au fur et mesure que l'eau s'évapore, les matières les moins solubles se déposent. Enfin l'eau entre dans des bassins plus petits et moins profonds, les *œillets*, qui sont séparés les uns des autres par d'étroites levées en terre glaise. Le sel s'y dépose petit à petit. Les *saulniers* le retirent avec des pelles en bois, les saulnières le recueillent dans des cuvettes pour l'amonceler au bord des œillets. Le sel s'égoutte. Quand les tas ont atteint une hauteur de 3 mètres, le saulnier les recouvre d'une couche d'argile pour les préserver de la pluie. Ce sel est gris. Pour avoir du sel blanc, on dissout le sel gris dans de l'eau pure qui est évaporée ensuite au chaud dans des chaudières.

II. La soude.

Montrer des cristaux de soude, du bicarbonate de sodium, de la soude caustique.

1. **Observons et expérimentons.** — Cristaux blancs opaques contenant de la chaux, du sodium et du chlore.

Chauffer des cristaux de soude dans un tube à essai relié à un autre. Observer la condensation de l'eau.

Autre expérience avec un dispositif analogue.

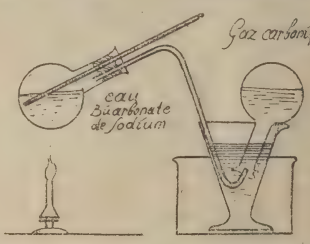

On dispose quelques morceaux de cristaux de soude dans le tube et on ajoute un peu d'acide chlorhydrique (sans chauffer !).

Dans l'autre tube, on met un peu d'eau de chaux qui se trouble. (On peut faire la même expérience avec de l'eau de Vichy qui est du bicarbonate de sodium.)

Projetons un peu de soude dans la flamme. Coloration montrant la présence de sodium.

2. **Usage.** — Savonneries, blanchisserie, verreries.

Bouillir un linge huileux dans une solution de soude. La soude dissout la graisse.

Faire un savon en faisant bouillir, dans une casserole, de l'huile mélangée à une solution de soude.

Mélanger 40 grammes d'huile d'olive avec une solution de soude caustique (7 grammes soude en 13 grammes d'eau distillée). Laisser reposer ce mélange pendant vingt-quatre heures dans un endroit chaud (remuer de temps en temps). Puis bouillir au bain-marie en ajoutant un peu d'eau distillée pendant dix minutes. Après refroidissement, on reçoit une bouillie de savon.

E. Bannwarth,
Instituteur à Mulhouse.

Kahn. L'usine humaine (L'homme comme palais d'industrie). *Tableau entoilé avec notice.* **25 fr.**

Les égalités : $\frac{AE}{EB} = \frac{HC}{HB}$ et $\frac{IA}{ID} = \frac{KC}{KD}$ montrent que EH et IK sont parallèles à AC et, par suite, parallèles entre elles. EHKI est donc un parallélogramme.

Le triangle ABD donne :

$$\frac{EI}{BD} = \frac{AE}{AB} = \frac{1}{3}.$$

Donc EI et, par suite HK, est le tiers de BD.

De même : $EH = IK = \frac{2AC}{3}$.

Le périmètre du parallélogramme EHKI est égal à :

$$\frac{2}{3}BD + \frac{4}{3}AC = \frac{2}{3}(BD + 2AC).$$

3° Si les diagonales de ABCD se coupent en leur milieu O, ce quadrilatère est un parallélogramme.

Donc : AD = BC et AI ou $\frac{AD}{3}$ = CH ou $\frac{BC}{3}$.

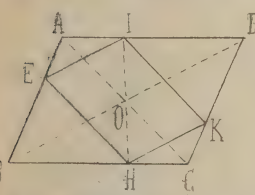

En menant OI et OH, on forme les triangles AIO et CHO qui ont : OA = OC, AI = CH et IAO = OCH comme alternes-internes. Ces triangles sont égaux, de sorte que :

AOI = HOC et par suite IOH est une droite, OI = OH, de sorte que O est le milieu de la diagonale IH dans le parallélogramme EKHI. O est donc le centre de ce parallélogramme.

V. SCIENCES. — **Problème.** — *Un cylindre de bois a un rayon de 7 cm. et une hauteur de 6 cm. Il pèse 0 kg. 693.*

1° *Quelle est la densité du bois du cylindre ?*

2° *Ce cylindre est mis sur l'eau d'un bassin, sa base étant horizontale. Quelle est la hauteur de la partie du cylindre qui émerge de l'eau ?*

3° *Quel est le rapport entre la hauteur immergée et la hauteur du cylindre ? Montrer que ce rapport est le même pour tout cylindre de même matière, quelles que soient ses dimensions. On prendra* $\pi = \frac{22}{7}$. (B. É., Lille, juillet 1933.)

→ SOLUTION. — 1° Le volume de ce cylindre étant :

$$V = \pi \times 7^2 \times 6 = \frac{22}{7} \times 7^2 \times 6 = 924 \text{ cm}^3.$$

Sa densité est : $d = 693 : 924 = 0{,}75$.

2° Le cylindre flotte ; donc la poussée qu'il reçoit est égale à son poids 693 g. La poussée étant égale au poids du volume d'eau déplacée, ce volume est de 693 cm³. Si la hauteur de la partie immergée égale x centimètres :

$$\pi \times 7^2 \times x = 693.$$

D'où : $x = 693 : (\pi \times 7^2) = 693 : (22 \times 7) = 4$ cm. 5.

La partie qui émerge a : 6 — 4,5 = 1 cm. 5.

3° Le rapport entre la hauteur immergée et la hauteur totale est : 4,5 : 6 = 0,75, soit la densité du bois.

Un cylindre de rayon R, de hauteur h et de densité d, a pour masse : $\pi R^2 hd$.

Le volume de l'eau qu'il déplace égale $\pi R^2 x$; donc : $\pi R^2 x = \pi R^2 hd$;

Ce qui donne : $x = hd$.

Le rapport cherché est : $\frac{x}{h} = d$.

Il ne dépend que de la densité du corps.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.*
C. MORISOT, *Professeur d'École normale*
G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'évolution de la valeur de la propriété immobilière en France.

Quand on étudie, en France, les variations de valeur de la propriété immobilière, tant *rurale* qu'*urbaine*, depuis le milieu du XIXe siècle, on est frappé par les changements profonds survenus au cours de cette période. *M. Pierre Caziot*, dont on sait la compétence dans ce domaine, a précisé ces variations dans une récente étude publiée par *Le Temps*. Nous donnerons à nos lecteurs un bref aperçu de cette étude en raison de l'intérêt économique et social du problème qu'elle traite.

Avant la guerre.

La *propriété immobilière* était évaluée en 1914, en France, à 130 milliards de francs pour une fortune totale de 270 milliards environ ; ces 130 milliards se partageaient à peu près également entre la propriété rurale et la propriété bâtie.

Depuis le début du XIXe siècle, jusque vers 1879, les *valeurs terriennes* n'ont cessé de progresser. Les seules évaluations fiscales ont passé de 61 milliards en 1851 à 92 milliards en 1879. Mais, vers 1875, dans certaines régions et vers 1880 dans d'autres, commença une crise agricole qui devint rapidement une crise foncière. La valeur de la terre diminua sensiblement, très inégalement d'ailleurs selon les régions. C'est ainsi qu'en Bretagne, par exemple, la baisse fut peu appréciable, tandis que, dans certaines régions, la dépréciation atteignit 80 p. 100. Parmi les pays les plus durement touchés, citons le Sud-Ouest, la Limagne, certaines régions de l'Est, etc. Sauf dans ces régions où la dépréciation provenait plus de causes morales que de causes matérielles, la situation foncière devint meilleure à partir de 1900, en raison de l'amélioration de la situation agricole. « En 1914, écrit *M. Caziot*, nous étions revenus, pour les bons pays, à des valeurs moindres que celles constatées dans la période 1860-1875, mais les prix avaient acquis une très grande stabilité et les *mutations* s'effectuaient aisément. On pouvait donc espérer, si la guerre n'était pas survenue, entrer dans une période de grande stabilité foncière caractérisant une situation générale satisfaisante. »

La valeur de la propriété *urbaine* a évolué de la même façon. De sérieux fléchissements, plus marqués dans certaines villes que dans d'autres, ont suivi la grande crise de 1880. Si on examine par exemple la situation parisienne, qui peut donner une impression d'ensemble, on constate de 1880 à 1895 une baisse progressive touchant aussi bien les valeurs locatives que les valeurs en capital. Tel grand immeuble du 17e arrondissement, qui avait coûté, en 1879, 7 950 000 francs, n'était plus vendu en 1889 que 4 725 000 francs. Puis, comme pour la propriété rurale, après une quinzaine d'années de crise, la situation foncière urbaine s'améliora peu à peu. La valeur totale de la propriété bâtie dans l'agglomération parisienne était estimée à 13 912 millions en 1900, et à 15 542 millions en 1910 : cette progression provenait d'ailleurs en partie de constructions nouvelles. Dans le centre de Paris, on notait déjà, lors des ventes, des plus-values extraordinaires : 10 000 francs le mètre carré, par exemple, place de l'Opéra ; 4 000 francs, avenue des Champs-Élysées

La propriété foncière constituait avant 1914 le placement le plus recherché par l'épargne. Les charges fiscales qui la grevaient (contribution foncière des propriétés bâties et non bâties, droits de mutation et de succession...) étaient supportables ; le Crédit foncier prêtait de l'argent à long terme à des taux raisonnables (4,30, puis 4,50 p. 100). « L'achat d'une ferme en Brie ou en Beauce donnait la certitude d'un revenu net compris entre 3 et 4 p. 100, et l'acquisition d'un bon immeuble de rap-

GARNIER, CONTES ET LÉGENDES DU PAYS D'IRLANDE. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire.. 16.50

port à Paris permettait de rémunérer aisément le capital engagé entre 4,50 et 5,50 p. 100. »

Aussi a-t-on pu dire que le *XIXe siècle a été le siècle de la propriété foncière*, celui pendant lequel les fortunes moyennes ont trouvé une assise très solide dans la possession de biens fonciers urbains ou ruraux. De grandes fortunes sont même nées de l'achat et du lotissement de terrains dans les grandes villes et notamment à Paris.

Depuis la guerre.

Après la guerre, la dépréciation monétaire a provoqué dans le pays, pendant près de douze années, une extraordinaire prospérité artificielle qui a entraîné une hausse parfois considérable des valeurs immobilières. Puis la crise est survenue et ces valeurs se sont effondrées.

Pour ce qui est des *propriétés rurales*, la hausse a été très lente jusqu'en 1925. Les fermages fixés par d'anciens baux ne variaient pas et, pour les baux venus à expiration, les locations nouvelles étaient faites avec des augmentations très modérées. La réalité de la dépréciation du franc n'avait pas pénétré les esprits, et, quand un vendeur avait obtenu 50 p. 100 de plus que la valeur d'avant guerre, il s'estimait satisfait. Quelques exceptions toutefois, témoignant d'une hausse exceptionnellement rapide : en *Languedoc*, en raison de la prospérité extraordinaire de la viticulture méridionale, et en *Sologne* par suite de l'achat par les nouveaux riches de nombreuses terres de chasse avec châteaux.

Avec la chute du franc en 1925-1926, ce fut une ruée vers l'achat des biens ruraux. Chacun cherchait à garer sa fortune de la façon la moins désastreuse possible. Certaines propriétés furent vendues à des citadins sans jamais avoir été visitées ! Le rétablissement financier d'août 1926 et le relèvement des droits de mutation (portés à 27 p. 100) provoquèrent ensuite une certaine réaction vers la baisse. Mais, en 1928-1929, la hausse reprit : la revision du prix des baux et la conclusion de nouvelles locations permettant d'asseoir les valeurs sur des revenus plus normaux. Elle atteignit son maximum en 1929-1930, avec une amplitude variable d'ailleurs : c'est ainsi qu'on resta au-dessous du coefficient 3 dans l'Est, qu'on ne le dépassa guère en Brie, qu'on dépassa le coefficient 5 en Bretagne et en Normandie, et que dans le Midi viticole on atteignit des chiffres extravagants (jusqu'à 100 000 francs l'hectare).

Les transactions furent nombreuses durant cette période, — la période bénie des marchands de biens et des spéculateurs. Contrairement à une opinion assez répandue toutefois, la propriété rurale ne passa pas alors en grande partie dans le patrimoine des cultivateurs. M. Caziot évalue à un maximum de *10 p. 100 la part des grandes propriétés foncières devenues des propriétés paysannes*.

Depuis 1930, la crise agricole, aspect particulier de la crise générale, a produit malgré les craintes d'inflation, un tassement d'ensemble, variable d'ailleurs avec les régions. « Encore peu accusé dans les pays à population paysanne très dense, comme la Bretagne, il s'est manifesté très durement et très rapidement dans les zones de propriétés d'agrément et de chasse comme la Sologne, dans les pays où les valeurs avaient été relevées par suite de l'immigration étrangère comme la Gascogne, dans le Midi viticole où, à l'emballement inconsidéré des acquéreurs, a succédé une dépression massive. »

Par suite de la carence des étrangers et des nouveaux riches, les *châteaux*, lourdement chargés au point de vue fiscal et coûteux à entretenir, ont été les biens les plus touchés. « On peut se demander avec une certaine angoisse, qui pourra se charger, dans l'avenir, de conserver la vie à ces grandes et splendides demeures qui nous ont été léguées par les siècles passés et qui, dispersées dans nos campagnes françaises, sont un des éléments essentiels de leur beauté. »

La vente des grands domaines viticoles du Languedoc est devenue très difficile par suite de la surproduction. Les valeurs forestières sont en forte baisse par suite de la chute des prix des bois d'œuvre et des bois de feu.

Comme pour la propriété rurale, la hausse de la *propriété urbaine* fut assez lente dans les premières années d'après guerre. M. Caziot a calculé qu'à Paris la plus-value moyenne du 1er janvier 1920 au 1er août 1924 n'avait été que de 4 p. 100. Mais, à partir d'octobre 1925, c'est-à-dire au moment où commença la chute du franc, la hausse prit une allure très vive, tant pour les terrains que pour les immeubles de rapport.

Le rétablissement financier d'août 1926 et aussi l'accroissement des frais de mutation arrêtèrent momentanément cette hausse, qui reprit bientôt sous des influences spéculatives très vives. Cette poussée spéculative n'affecta guère la valeur des immeubles de rapport qui, pendant la période 1926-1929, ne dépassa guère le coefficient 3, par suite de la taxation des loyers (limitée au coefficient 2, puis 2,50). Mais elle se fit sentir surtout sur les terrains de l'agglomération parisienne et sur les immeubles à destination commerciale du centre de Paris, entraînant souvent une hausse allant bien au delà du coefficient 5.

Dans les immeubles à bureaux dits « buildings », les prix de location pour les étages atteignirent jusqu'à 500 et 600 francs le mètre carré utilisable. Ces immeubles furent construits en grand nombre dans de nombreux quartiers, mais surtout au centre de Paris et sur l'avenue des Champs-Élysées, où le terrain, qui valait avant la guerre un maximum de 2 000 francs le mètre carré, atteignit jusqu'à 25 000 francs. Même hausse vertigineuse sur les valeurs locatives : dans l'immeuble dit des Portiques, situé en haut des Champs-Élysées, des boutiques furent louées à des maisons américaines plus de 4 000 francs le mètre carré. Tel grand café de ce quartier fut loué 1 680 000 francs, plus les charges. De pareils prix devaient être inévitablement balayés par le premier mouvement de dépression économique. Le mouvement spéculatif sur les immeubles anciens des grands boulevards fut notablement moins accentué. Par contre, la hausse des *terrains des quartiers bourgeois* en dehors de la zone commerciale fut particulièrement élevée, la spéculation étant soutenue pour cette catégorie par l'activité inusitée des constructions d'immeubles de rapport pendant la période 1926-1932, activité consécutive à la crise du logement. Les terrains du Champ-de-Mars, par exemple, adjugés avant la guerre entre 270 et 400 francs le mètre, atteignirent jusqu'à 3 000 francs le mètre. La hausse des valeurs locatives suivit ; elles s'élevèrent jusqu'à 4 000 et même 7 000 francs par pièce principale dans les immeubles neufs. Aussi assista-t-on à une spéculation nouvelle : celle des ventes par appartement, dans ces immeubles. On négligeait complètement la capacité locative des locataires futurs et, une fois la période de prospérité passée, la chute a été profonde. Cette chute s'est fait sentir à partir du début de 1931. Elle atteint moins les immeubles de rapport d'avant guerre que ceux à grands appartements construits au cours de ces dernières années et ceux à destination commerciale du centre de Paris. Elle affecte dans des proportions plus grandes encore les hôtels particuliers et les terrains.

Toutes les régions de France se prêtant à la spéculation, et notamment les *stations balnéaires*, ont vu la même frénésie à la hausse durant la période de prospérité. Les *lotissements* s'y multiplièrent. Mais ces lotissements ont connu l'effondrement plus vite encore que les terrains des grandes villes. Tel d'entre eux de la commune de Roquebrune-Saint-Martin sur la Côte d'Azur, par exemple, a vu ses prix de vente tomber de 80 francs à 1 fr. 28 le mètre carré !

Ainsi la hausse de la valeur de la propriété immobilière observée dans les années d'après guerre, en France, n'a été qu'éphémère et a fait place à une crise qui menace d'être grave et prolongée.

R. OZOUF.

DORSAY. Contes et Légendes d'Armorique *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux ***Publications Henri-Pierre Domange,*** *8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

N'ACHETEZ Ni HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

DENISE
COUTURIER EN GROS
Depuis un An, vend directement à la **clientèle particulière, aux prix de gros.**
300 MODÈLES MANTEAUX et ROBES HAUTE COUTURE à partir de 150 frs
Modèles exclusifs, sur mesure ou tout faits
Robes de ville, cérémonie, du soir et de mariées.
10 % d'escompte est consenti sur présentation de la carte d'Institutrice.
Ouvert tous les jours de 9 heures à 7 heures.
1, rue du 4-Septembre (Métro Bourse).

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

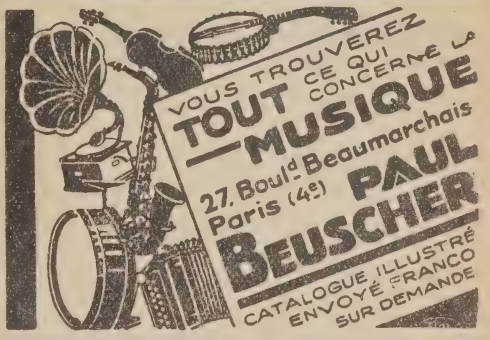

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

PRIME DE NOËL

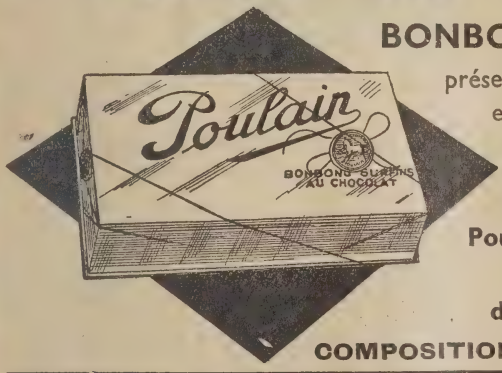

BONBONS CHOCOLAT POULAIN

présentés dans de charmantes boîtes décorées, et protégées d'une enveloppe cellophane.

BONBONS EXTRA ASSORTIS

Pour être agréable à nos abonnés, nous leur offrons toute une gamme de COLIS-PRIME DE NOËL

COMPOSITION DES COLIS

A	B	C	D	E	F
Boîte forme Livre " Contes de Fées "	Boîte 500 gr. plus Boîte à mouchoirs	Boîte 500 gr. plus Boîte ovale grand modèle	Boîte ovale grand modèle plus Boîte à mouchoirs	Boîte 500 gr. plus Boîte ovale grand modèle et Boîte mouchoirs	2 Boîtes 500 gr. plus Boîte ovale grand modèle et Boîte mouchoirs
10 fr. *franco domicile*	**29 fr.** *franco gare*	**32 fr.** *franco gare*	**40 fr.** *franco gare*	**50 fr.** *franco gare*	**60 fr.** *franco gare*

TOUTES LES DEMANDES doivent être adressées au Servive des Primes du " Journal des Instituteurs ", 9, rue Méchain, PARIS (XIVe) et, **pour être valables, doivent être accompagnées du montant.**
Compte chèques postaux : PARIS 251.

CES OFFRES SONT VALABLES POUR LA FRANCE CONTINENTALE SEULEMENT

Vous serez surpris....

du résultat de vos projections cinématographiques si vous les faites comme complément à vos leçons de géographie, d'histoire naturelle et de leçons de choses.

Vous obtiendrez....

de vos élèves une attention passionnée, une compréhension plus rapide et vous décuplerez les bénéfices de vos efforts.

Vous aurez enfin....

une classe d'une sagesse exemplaire en complétant vos séances instructives par quelques projections récréatives.

ENVOI GRATUIT DU CATALOGUE ET LISTE DES FILMS

Pathé-Baby

SERVICE I.

20 bis, Rue La Fayette
PARIS (9e)

LE DERNIER MOT DU PROGRÈS EN

T. S. F.

LE SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

(Renseignements chez les Libraires dépositaires et à la Librairie NATHAN.)

Pas de grands mots!
Pas d'explications techniques destinées à frapper le profane!

DES FAITS !

Toute l'Europe en haut-parleur avec

LE SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

1.250 francs { Taxes, port et emballage compris.

Remise spéciale accordée aux membres du corps enseignant : 10 %

(Prix valable pour la France continentale seulement.)

Démonstration permanente
Librairie Fernand NATHAN
18, rue Monsieur-le-Prince — PARIS (VIe)
(Près le Théâtre de l'Odéon)

Réplique du père de famille. — Vu les observations en réplique présentées pour le sieur Jean, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 10 janv. 1934 et tendant aux mêmes fins que la requête ainsi qu'à la capitalisation des intérêts, par les mêmes moyens et en outre ;

Attendu qu'il résulte des dispositions que c'est bien sur l'ordre de l'instituteur que le jeune Paul est parti une bouteille à la main ; que la loi de 1889 oblige les communes à rémunérer un personnel pour l'alimentation des poêles ;

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant, d'une part, qu'il ne résulte pas de l'instruction que l'accident dont a été victime le fils du sieur Jean, le 20 déc. 1929, ait eu pour cause une faute du service public de l'enseignement dont l'État a la charge ; que le requérant n'est dès lors pas fondé à demander l'annulation de la décision par laquelle le ministre de l'É. N. a rejeté sa demande d'indemnité dirigée contre l'État ;

Considérant, d'autre part, que le sieur Jean soutient que ledit accident peut être attribué à la circonstance qu'aucun personnel n'était chargé par la ville d'assurer le fonctionnement des appareils de chauffage des locaux scolaires ; mais qu'en admettant même qu'une telle obligation incombât à la commune et que, dans l'affirmative, une relation de cause à effet pût être établie entre l'accident et la méconnaissance par la commune de cette obligation, ces dernières conclusions du sieur Jean, fondées sur le mauvais fonctionnement d'un ouvrage public, ne pourraient être soumises qu'au Conseil de préfecture, seul compétent pour en connaître en premier ressort ; que, dès lors, elles ne sont pas recevables. — DÉCIDE : ARTICLE PREMIER. — Les conclusions du sieur Jean dirigées contre la ville de Carcassonne sont rejetées, comme portées devant une juridiction incompétente pour en connaître en premier ressort. ART. 2. — Le surplus des conclusions est rejeté comme non fondé. ART. 3. — Le sieur Jean supportera les dépens.

Délai de recours.

✱ **Le point de départ du délai de deux mois pour un recours au Conseil d'Etat est la notification ou la publication de l'acte selon qu'il s'agit d'une décision à portée individuelle ou collective ; l'insertion de l'acte dans un Bulletin officiel est une publication ; c'est donc dans le délai de deux mois suivant cette publication que le recours doit être formé.** (*29 juin 1934, af. Plessy.*)

✱ **Si toute mutation d'office d'invalide de guerre entraînant une diminution de traitement est illégale, ladite mutation est régulière lorsqu'elle a été prononcée sur la demande de l'intéressé.** (*1er juin 1934, af. Dispons.*)

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

Le mot « Instituteur » au sens de l'art. 1384 du Code civil doit être interprété largement et s'applique à toute personne sous la surveillance de laquelle une autre s'exerce à la pratique d'une science ou d'un art, et, en particulier, aux instructeurs d'une société de préparation militaire.

Lorsque des sous-officiers de l'armée active ont été mis à la disposition d'une société de préparation militaire en qualité d'instructeurs, cette société, en acceptant les instructeurs qui lui étaient proposés par l'autorité militaire, les a faits siens ; ceux-ci sont devenus ainsi les préposés de la société, lui faisant, dès lors, encourir sa responsabilité pour les faits commis dans l'exercice ou à raison de leurs fonctions d'instructeurs qui ne constituaient, à aucun autre titre, un service militaire commandé. (*Tribunal civil d'Abbeville, 5 juin 1934*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Gémination.

On demande à *M. le ministre de l'Éducation nationale dans quelles conditions une école libre de filles peut gémi-ner, alors qu'il n'existe pas dans la même commune une école libre de garçons.*

Réponse. — La gémination des classes de deux écoles spéciales ne peut être envisagée que s'il existe dans le même lieu une école privée de garçons et une école privée de filles. (J. O., *16 nov. 1934.*)

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

En dehors de toute question disciplinaire, un conseil municipal est libre de réduire les traitements du personnel communal. (*Arrêt du Conseil d'Etat, 9 nov. 1934*).

Par délibération en date du 3 décembre 1932, le C. M. de Grendelbruch (Bas-Rhin) décida de réduire de 20 p. 100 les traitements du personnel communal à dater du 1er janv. 1935.

Le secrétaire de la mairie de cette commune attaqua cette délibération pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État, attendu qu'elle n'était pas motivée par des considérations budgétaires, le C. M. ayant augmenté, pour le même exercice, de nombreuses dépenses facultatives ; qu'elle constituait une mesure disciplinaire déguisée et qu'elle violait les garanties de stabilité accordées au personnel communal.

Le Conseil d'État a rendu un arrêt dans lequel il déclare « que la mesure prise n'a pas, en elle-même, le caractère d'une mesure disciplinaire et ne porte pas atteinte aux garant es de stabilité accordées aux fonctionnaires municipaux par la loi du 12 mars 1930. Si le C. M. a affecté le montant des économies ainsi réalisées à l'augmentation de nombreuses dépenses facultatives, dont la légalité n'est pas contestée, cette circonstance n'est pas de nature à entacher d'excès de pouvoir la délibération susvisée ».

DANS LES COLONIES

Le min. des Colonies peut infliger un blâme à un fonctionnaire de l'ens. primaire détaché, bien que cette peine ne figure pas dans la loi du 30 oct. 1886. (*27 juin 1934, af. Doreau.*)

Considérant que le min. des Colonies, qui tient del'art. 4 du décret du 30 oct. 1902 le droit de remettre par mesure disciplinaire, à la disposition du ministre de l'I. P., le personnel dépendant dudit ministre et détaché aux colonies, peut, s'il relève contre un membre de ce personnel des actes qui lui paraissent susceptibles de critique, sans être de nature à montrer l'application de la mesure précitée, adresser un blâme à ce fonctionnaire ; que le fait que le blâme ne figure pas parmi les peines disciplinaires que le min. de l'I. P. peut prononcer à l'égard du personnel de l'ens. primaire, par application de la loi du 30 oct. 1886, ne faisait pas obstacle à ce que le min. des Colonies prît à l'encontre d'un fonctionnaire détaché à la colonie cette mesure moins sévère que celle qu'il était en droit de prononcer ; qu'ainsi le sieur Doreau n'est pas fondé à soutenir que le min. des Colonies a violé la loi et excédé sa compétence en prenant la décision attaquée.

***

Une institutrice titulaire au Maroc, percevant à raison de ses enfants l'indemnité pour charges de famille, a droit, pour son départ en congé en France, à des réquisitions de passage gratuit pour lesdits enfants. (*13 juin 1934, af. dame Chrisment.*)

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Suppression d'une indemnité de résidence. (*Arrêt du Conseil d'Etat, du 14 nov. 1934.*)

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le C. M. de Bischheim a supprimé l'indemnité de résidence qu'il avait bénévolement attribuée, par application de l'art. 6 du D. du 12 fév. 1924, au sieur Metzger, pour compenser la dépense supplémentaire que celui-ci a occasionnée à la commune en l'obligeant, par son refus d'évacuer le logement revenant à un directeur d'école, à allouer à ce dernier une indemnité de logement ; que cette indemnité est d'ailleurs légèrement plus élevée que l'indemnité supprimée ; que, dans ces conditions, le requérant n'est pas fondé à soutenir que le C. M. de Bischheim ait usé de ses pouvoirs pour un but autre que celui en vue duquel ils lui ont été conférés et à demander l'annulation de la décision attaquée. — DÉCIDE : La requête du sieur Metzger est rejetée.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Concours d'admission aux É. N., sujets étrangers.** (*C., 24 oct. 1934 aux R.*)

« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la loi du

19 juil. 1934, selon laquelle pendant dix ans, à partir de la date de sa naturalisation, l'étranger naturalisé français ne pourra être nommé à des fonctions publiques rétribuées par l'État.

« Il conviendra donc désormais de ne plus autoriser des sujets étrangers à s'inscrire au concours d'entrée à l'Ecole Normale conditionnellement à l'obtention de la nationalité française. Mais cette loi pose une question assez délicate au sujet des élèves reçus au concours d'entrée aux É. N. depuis 1932, et qui ne se trouveraient pas à satisfaire aux conditions de la loi à leur sortie de l'E. N.

« Afin de me permettre d'envisager quelles mesures doivent être prises à leur sujet, je vous prie de me faire connaître combien d'élèves se trouvent dans cette situation dans les É. N. de votre Académie. Vous voudrez bien indiquer la date de leur sortie de l'E. N. et le temps qu'il leur resterait à attendre pour pouvoir être nommés instituteurs ou institutrices. »

✱ **C. A. au professorat des É. N. (2e partie).** (*Additif dans J. O. du 25 oct. 1934.*) — Cet additif indique l'ouvrage de langue italienne sur lequel sera subie l'épreuve d'explication d'auteurs prévue pour le professorat de langue et littérature françaises.

Dates d'examens

✱ **Commis titulaire de la Banque de France** : 3 mars 1935 ; délai d'inscription : 15 janv. 1935. (*Voir* J. O., *27 oct. 1934.*)

✱ **Contrôleur stagiaire des douanes** : 1er avril 1935 ; délai d'inscription : 1er fév. 1935. (*Voir* J. O., *27 oct. 1934.*)

✱ **Vérificateur adjoint des poids et mesures** : 18 mars 1935 ; délai d'inscription : 15 janv. 1935. (*Voir* J. O., *9 nov. 1934.*)

✱ **C. A. à l'enseignement pratique (section chef des travaux) dans les écoles pratiques** : 21 janv. 1935 ; délai d'inscription : avant le 1er janv. (*Voir* J. O., *14 nov. 1934.*)

✱ **Rédacteur stagiaire à la Caisse générale de garantie** : 14 janv. 1935 ; délai d'inscription : 22 déc. 1934. (*Voir* J. O., *10 nov. 1934.*)

✱ **Commis adjoint aux écritures de l'Octroi de Paris** : 24 janv. 1935 ; délai d'inscription : 15 déc. 1934.

✱ **Agents des installations extérieures des P. T. T.** : 21 fév. 1935 ; délai d'inscription : 21 janv. 1935.

✱ **Contrôleur stagiaire ou contrôleur adjoint stagiaire des douanes en Indochine** : 20 juin 1935 ; délai d'inscription : 15 avril 1935. (*Voir* J. O., *17 nov. 1934.*

LES NOUVEAUX TEXTES

La restauration de l'autorité de l'État. (*C. du Président du Conseil aux ministres, 15 nov. 1934.*)

La restauration de l'autorité de l'État implique, au sein des administrations publiques, la stricte application des lois et règlements existants.

Aucune défaillance individuelle ou collective, aucun ralentissement de l'activité ne doivent compromettre, à l'avenir, le bon fonctionnement des services.

Je vous prie, en conséquence :

1° De veiller à ce qu'aucun manquement ne soit toléré dans votre administration et d'engager, à l'occasion de chaque faute, la responsabilité personnelle et professionnelle du chef de service ;

2° De faire établir et de m'adresser mensuellement le tableau des manquements constatés dans votre département, avec l'indication des sanctions que vous aurez cru devoir prendre.

Épreuves orales et pratiques du C. A. P. et titularisations. (*C., 9 nov. 1934.*)

A la suite de ma C. du 9 oct. courant, plusieurs questions m'ont été posées au sujet des élèves-maîtres et élèves-maîtresses pourvus d'une délégation d'intérimaire au 1er oct. 1934. Vous trouverez ci-dessous les réponses à ces questions.

I. *Épreuves orales du C. A. P.* — Les intérimaires pourvus du B. S. (nouveau régime) et les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortant de l'É. N. avec le B. S., dispensés des épreuves écrites du C. A. P., peuvent-ils être admis à subir les épreuves orale et pratique du C. A. P., avant le 31 déc. 1934 ?

Réponse affirmative. La C. du 9 oct. 1934 exige que les intérimaires candidats au C. A. P. aient passé l'épreuve écrite du C. A. P. en 1934. Les candidats au C. A. P. pourvus du B. S. sont dispensés de cette épreuve écrite. Ils ont donc les mêmes droits que les candidats qui ont subi avec succès l'épreuve écrite du C. A. P.

II. *Titularisations.* — Les I. du 9 oct. 1934, p. 2, concernant les stagiaires qui pourront être exceptionnellement titularisés le 1er janv. 1935, doivent être complétées de la façon suivante :

« Deux autres catégories de stagiaires doivent être exceptées de cette règle stricte (de non-titularisation) :

« 1° Les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'É. N. en juil. 1933, qui n'avaient pas eu l'âge requis pour se présenter avant le 31 déc. 1933 aux épreuves orale et pratique du C. A. P. et n'ont pu s'y présenter qu'en 1934 ;

« 2° Les stagiaires qui, reçus au C. A. P. avant le 31 déc. 1933, n'ont pas pu être titularisés le 1er janv. 1934, parce qu'ils n'étaient pas à cette date en fonctions dans un poste régulier, par suite de congé pour continuation d'études (4e année d'É. N.). »

Ces maîtres et ces maîtresses pourront donc être titularisés le 1er janv. 1935 dans les conditions réglementaires habituelles.

III. *Congés de maladie.* — La faculté d'obtenir exceptionnellement des congés de maladie au cours de l'année scolaire 1934-1935, prévus par mes I. du 9 oct. 1934, s'applique-t-elle à tous les intérimaires ou seulement aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis en juil. 1934 et pourvus d'un emploi d'intérimaire par mesure d'économie, au lieu d'une délégation de stagiaire ?

Réponse. — Cette mesure exceptionnelle n'est applicable qu'aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis en juil. 1934 et pourvus d'un emploi d'intérimaire, à l'exclusion de tous autres intérimaires. D'après les règlements, seuls les élèves sortants des É. N. doivent, dans la limite des postes vacants, recevoir une délégation de stagiaire. Seuls, les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis en juil. 1934 auraient été obligatoirement délégués en qualité de stagiaires au 1er oct. 1934, si les décrets-lois n'étaient pas intervenus.

IV. *Assurances sociales.* — La dispense d'affiliation aux Assurances sociales ne concerne que les élèves-maîtres et élèves-maîtresses nommés intérimaires au 1er oct. 1934. Tous les autres intérimaires, sans exception, continueront à être obligatoirement assujettis aux règlements sur les Assurances sociales.

V. *Prélèvement sur les émoluments institués par le décret loi du 4 avril 1934.* — Ce prélèvement est opéré sur le montant net de la rétribution des intérimaires, déduction faite des cotisations versées par le personnel assujetti au régime des Assurances sociales.

Les élèves-maîtres et élèves-maîtresses pourvus d'un emploi d'intérimaire subiront le prélèvement calculé sur le montant net de leurs émoluments d'intérimaire, après déduction (opérée fictivement et par anticipation) de la retenue de 6 p. 100 pour pensions civiles qu'ils subiront rétroactivement lorsque, pourvus d'une délégation stagiaire, ils demanderont à faire valider leurs services d'intérimaires. Ils ne feront aucun versement provisoire aux assurances sociales. »

Textes divers.

✱ **C. 24 oct. 1934** recommandant l'œuvre de **L'Encyclopédie française** qui se propose de dresser l'inventaire objectif des connaissances et des activités humaines.

✱ **C. 30 oct. 1934** déclarant que les délégués d'E. P. S. dont la délégation n'a pas été renouvelée en 1934-1935, **ne peuvent recevoir l'indemnité de délégation** que s'ils exercent dans un C. C.

✱ **C. 26 nov. 1934** autorisant la vente du **timbre antituberculeux** dans les établissements d'enseignement.

Mémento du Contribuable

Frais de déplacement.

On expose : a. *qu'un employé de commerce, marié à une institutrice, habite avec sa femme dans la résidence mise à la disposition de celle-ci par l'enseignement; b. de ce fait, il doit, pour se rendre à son travail, effectuer un déplacement quotidien de 15 km. et prendre son repas de midi en dehors de chez lui; c. que l'administration ne lui permet pas de déduire les frais occasionnés par cette situation, arguant de la possibilité du mari d'habiter où bon lui semble, sa femme devant obligatoirement le suivre dans la résidence qu'il a choisie; d. que, comme corollaire, l'administration accepterait en déduction du salaire de la femme les frais que celle-ci se verrait obligée d'engager; ajoute que, si ce raisonnement est strictement légal, il apparaît spécieux; et demande si le mari ne peut être admis à opérer la déduction desdits frais sur son propre salaire.*

Réponse négative, les frais qu'occasionne à l'intéressé le fait d'habiter dans la commune où exerce sa femme ne résultant pas de nécessités professionnelles. (J. O., *4 nov. 1934.*)

LES IDÉES ET LES LIVRES

ESSAIS ET BIOGRAPHIES

LES études de biographie et de critique littéraires, lorsque leur propos offre une certaine ampleur, présentent ce double intérêt de faire comprendre avec plus de profondeur et de nuances l'écrivain auquel elles sont consacrées, et de suggérer toute une floraison d'aperçus neufs sur l'époque où ils vécurent et qui se reflète dans leur œuvre. C'est pourquoi ces travaux, quand ils sont débarrassés d'un excès de documentation trop visible et gardent une allure vivante, ne méritent en rien l'espèce de répulsion que beaucoup professent pour eux.

Tel est le cas de quelques ouvrages récents, qui traitent d'auteurs très différents, mais ont, entre autres caractères communs, celui de ne jamais ennuyer : fait assez remarquable pour qu'on l'apprécie.

***

LE livre de M. J. LUCAS-DEBRETON sur *Béranger* (Coll. Figures du passé, chez Hachette) montre avec justesse que le célèbre chansonnier bénéficia en son temps d'une popularité immense que nous jugeons aujourd'hui bien excessive. Talent de second ordre, Béranger fut, en outre, un homme prudent qui sut concilier sa veine frondeuse contre l'autorité avec une sage soumission aux pouvoirs existants.

Mais il vivait au moment où, avec le recul du temps, la légende napoléonienne prenait corps, où les sottises mêmes de la monarchie réveillaient chez les bourgeois un vieux fond de libéralisme et le goût de se gausser des gens d'Église et des puissants ; où, enfin, une vague de sentimentalisme soulevant petits gens et paysans les faisait s'attendrir sur l'époque impériale dont on oubliait les désastres pour n'en plus exalter que les gloires. Béranger capta ce courant, se fit l'interprète ému de ces sentiments : d'où son succès, dont M. Lucas-Debreton analyse avec finesse les éléments.

Par là, son étude révèle un aspect peu connu de la France de la Restauration et de Louis-Philippe, — cette France qu'on imagine volontiers repliée sur elle-même, rassise, fatiguée, et qui se laissait aller à un enthousiasme naïf pour celui qu'elle regardait comme un chantre national.

***

LA thèse de Mme GERMAINE DURRIÈRE sur *Jules Lemaître et le théâtre* (Boivin, édit.) représente un travail considérable, d'autant plus à remarquer que l'auteur, étant Directrice de l'École Normale de Quimper, dispose forcément de peu de loisirs et a dû fournir un effort de longue haleine pour mener à bien un ouvrage qui exigeait des recherches, des lectures, des analyses de pièces en nombre impressionnant. Et si l'on ajoute que le livre, loin de se ressentir de cet effort, garde l'aisance d'un récit prime-sautier d'où l'humour n'est pas exclu, on aura souligné le mérite d'une éducatrice qui a su allier le souci de ses fonctions pédagogiques à celui d'une œuvre personnelle et désintéressée particulièrement absorbante.

Mme G. Durrière met beaucoup d'entrain à tirer de l'oubli où il est tombé, non sans injustice peut-être, l'un des littérateurs les plus en vue des années 1880-1905. Étudiant d'abord Lemaître, critique littéraire, elle précise ce que fut sa méthode « impressionniste » : soit dit en passant, elle semble la confondre inexactement avec l'impressionnisme des peintres d'alors, qui fut une vraie rénovation de la technique, une façon jusqu'alors ignorée de traduire et d'interpréter le réel, tandis que l'impressionnisme littéraire de Lemaître, comme d'Anatole France, consista surtout en un subjectivisme capricieux, en une tendance à ne se fier qu'à l'impression du moment, hors de tout principe rationnel et constant.

Cette réserve faite, on constatera, avec Mme Durrière, que Jules Lemaître, tout en revendiquant bien haut, pour la critique subjective, le droit d'exister, n'en admettait pas moins qu'il y avait de bons et de mauvais livres, que le départ entre eux était fait par l'opinion de la majorité en ce qu'elle a de permanent, et qu'enfin tout jugement esthétique, si personnel qu'il soit, implique une réaction intellectuelle. Son bon sens orléanais, au reste, et sa culture fort riche étaient là pour le préserver des excès, pour servir de « régulateurs » à sa fantaisie. Et, de fait, il se montra, dans ses innombrables articles de critique, un classique, — et même un classique un peu timoré qui se ressouvient toujours des auteurs qu'il a étudiés pendant ses années universitaires et n'aime pas trop s'écarter des modèles qu'ils lui ont proposés :

> Classique, il a le goût de l'universel, mais d'un universel qui n'est que l'extension de l'idéal cartésien qu'il porte en lui, idéal clair et précis, un peu étroit, qui lui fait rejeter tout ce qui procède de la philosophie germanique et hégélienne du devenir et des rêveries mystiques de l'âme russe. Et, dans son désir de ne pas perdre pied, de garder contact avec le vrai, il est ce qu'ont été les meilleurs de notre XVIIe siècle, un réaliste, mais un réaliste qui choisit.

Ce qui l'attire au premier chef, ce sont les investigations psychologiques, les préoccupations morales. Si l'on joint à cela le souci, très vif chez lui, du bon goût et de la beauté de l'expression, l'on conviendra que, sous des apparences de semi-dilettante et d'aimable impulsif, « ses jugements reposent sur une solide structure de principes » :

> En somme, des trois attitudes essentielles de l'esprit critique, il a pris la plus modérée, celle qui se pare d'agrément sans exclure la fermeté. Les uns, tel Brunetière, possèdent un critérium explicite, formulé, auquel ils se rapportent toujours. Les autres, c'est le cas de France, dépourvus au moins extérieurement de tout prototype auquel se référer, font profession de mépriser ceux qui en ont un et se promènent à travers les œuvres en faisant part de leurs jouissances. Lemaître, intermédiaire, est bel et bien armé d'un critère tout classique, sous-jacent et implicite ; il juge toujours, mais avec précaution et grâce. Ce critère, c'est, avec la beauté de la forme, le son humain que rend l'œuvre.

Si maintenant l'on suit Mme G. Durrière dans ses minutieuses analyses des pièces de Lemaître, l'on retrouve avec elle, chez le dramaturge, les mêmes tendances que chez le critique : prédilection pour l'étude du cœur humain, soin attentif de la forme et de la langue. Et, cependant, cette œuvre dramatique laisse comme une impression

d'indigence. Il y manque du mordant, de la puissance dans l'investigation intérieure. Il y manque aussi la connaissance des milieux ; l'imagination enfin, le souffle pour inventer des situations et renouveler les thèmes. Nonchalance ? Impuissance ? « Un peu des deux », dit Mme Durrière, qui convient, quelque chaleur qu'elle apporte à défendre le théâtre de Lemaître, que « celui-ci ne vaut pas sa critique ». Elle cherche, de cette inégalité, des explications dont la suivante paraît fort topique :

Le grand, le principal danger a résidé pour Lemaître dans cette tournure d'esprit extrêmement analytique et déductive qui fut la sienne. Sans doute s'explique-t-elle par de naturelles dispositions ; mais l'usage répété de la méthode critique n'a pas manqué de la porter à un très haut degré de développement. Cette méthode implique l'habitude des dénombrements, l'examen patient, minutieux et complet des diverses parties d'un tout ; elle s'accommode d'une certaine lenteur ; elle l'appelle même ; elle cultive avant tout l'esprit de finesse. Or, qui ne voit que ces traits intellectuels sont exactement à l'opposé de ce qu'exige la création dramatique ? Celle-ci est essentiellement synthétique et ramasse en un raccourci bref et plein ce que l'instinct du dramaturge (et non sa raison pure) lui signale comme étant l'essentiel. Elle choisit parmi les éléments épars que la vie lui fournit, néglige les uns, dispose les autres en pleine lumière, force le trait et fait converger les effets. Les êtres étudiés sont traités selon le même principe que les événements et mis le plus possible en action.

Cela est juste. Il faut avouer pourtant que la personnalité de Lemaître, fine, tempérée, volontiers indolente, ne possédait ni la fougue créatrice, ni l'enthousiasme, ni l'envergure nécessaires pour produire une œuvre de haute et très durable portée.

***

En écrivant son *Dante vivant* (Grasset, édit.), M. Giovanni Papini, le poète et essayiste italien à qui l'on doit déjà une *Histoire du Christ*, a voulu avant tout découvrir l'âme de Dante dans sa grandiose complexité, — défaillances et richesses mêlées :

... Mon livre (dit-il), plus qu'une Vie de Dante, voudrait être un Dante vivant, un portrait moral et spirituel de Dante, une tentative d'exploration de ce qui nous importe, même aujourd'hui.

Il étudie donc, autant que l'écrivain, l'homme, qu'il plonge dans son époque, — le citoyen et le partisan jetés dans les conflits religieux et politiques qui secouaient la Toscane et l'Italie du XIIIe siècle. D'où l'évocation des luttes sauvages entre Guelfes et Gibelins, entre les tenants du Pape et ceux de l'Empereur ; d'où une sorte de résurrection colorée de la Florence d'alors, d'où venaient « le nerf de la guerre, les florins qui achetaient les traîtres et donnaient de la force aux rebelles... ; d'où venaient les intrigues, les machinations, les conseils intéressés ».

Sur ce sombre fond, la figure de Dante se détache, assez différente de celle, solennelle et pétrifiée, qu'on a coutume de lui prêter. C'est que M. Papini veut « dire la vérité, toute la vérité », à propos de Dante. Il étale, sans en rien cacher, et avec un luxe de preuves à l'appui, les faiblesses et les conditions du grand poète, voire ses défauts les plus éclatants : violence, cruauté, instincts luxurieux, orgueil, soif de vengeance. Il ne craint pas d'y insister, les estimant rachetés suffisamment par le sens de la grandeur, qui jamais ne manqua à Dante, et qui fait la valeur éternelle de son œuvre d'écrivain.

Tout, en effet, est démesuré dans la *Divine Comédie*. M. G. Papini, au cours d'une étude, riche de points de vue nouveaux, sur le chef-d'œuvre fameux, montre comment on y décèle un Dante théoricien de l'Empire, théologien, devin et nécromant ; un Dante apôtre, qui n'écrit que pour transformer les hommes, leur montrer une voie nouvelle, les sauver d'eux-mêmes ; un Dante visionnaire, dont le poème « embrasse tout l'univers » ; enfin un maître incroyable du verbe. Sur la puissance expressive du poète, M. G. Papini a écrit un chapitre étincelant, à la fois précis et surabondant, concret et exalté, dont tout serait à citer et dont on ne peut donner qu'une faible idée.

Chez lui, cette succulence verbale n'est pas le résultat laborieux de sélections volontaires et calculées. C'est un effet naturel des sentiments mêmes qui échauffent et qui émeuvent son âme... Il y a une transfusion de son élan spirituel dans les syllabes, dans les voyelles, dans les consonnes des mots choisis. Le son des paroles vient du ton même de l'âme. Sa colère transparaît dans la syntaxe même du vers, dans la position des mots, dans la prédominance et la répétition d'une certaine lettre. Son extase contemplative se réfléchit, comme une torche en un miroir, dans la douceur inattendue de la mélodie et du rythme, qui pénètre tous les mots employés d'une douceur mystérieuse, inattendue. Le halo de Dante n'est pas seulement visible dans sa pensée et dans sa période, mais dans chacun de ses vers, dans chacune de ses expressions, dans la matière verbale, même rabâchée, que son génie dominateur dompte et transfigure. L'indignation tord la syntaxe, le mépris se reflète dans le choix des syllabes, l'adoration donne au tercet de l'air et de l'envol. Ce verbe est imprégné de fureur contenue, cet adjectif cache une pitié qui ne se trahit pas ; sous cette image candide, qui s'élève, légère, comme une nuée de pétales au soleil, il y a un sous-entendu d'amour, une pudique effusion de tendresse.

Si l'on fait abstraction d'un peu de redondance, d'un certain cliquetis dans les phrases, on appréciera dans le livre de M. Papini la vibrante sincérité de l'auteur, son aversion pour les opinions toutes faites et les vieux clichés en usage lorsqu'il s'agit de louer Dante, et la qualité de l'admiration éclairée qu'il a vouée à celui qu'il appelle « le Titan florentin ».

***

M. Émile Vinchon vient d'ajouter à la série de travaux qu'il a déjà consacrés à Maurice Rollinat, le poète berrichon du siècle dernier, une solide petite étude sur *La Musique de Maurice Rollinat* (Imp. Masset, Le Blanc). Il passe en revue l'œuvre musicale du poète qui, pour avoir négligé l'étude de l'harmonie, n'a eu en sa possession que des moyens d'expression élémentaires, mais a cependant laissé une musique « tour à tour archaïque et anarchique, simple et raffinée jusqu'à l'étrangeté ».

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Florence Barclay : **L'Amour au bout du fil**, traduit de l'anglais par E. de Saint-Segond (Bibliothèque rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est un roman bien moderne, par le choix du milieu et du décor, par les procédés de mise en scène, que l'auteur de *En suivant l'étoile*, *Le Rosaire*, etc., a fait succéder aux chefs-d'œuvre d'émotion intime, où il s'était plu à magnifier la douce poésie des foyers provinciaux. Ici, le héros est un désenchanté, un romancier que promène à travers le monde le souvenir d'un grand amour perdu, l'image d'une fiancée exquise infidèle à ses serments par excès de fierté ombrageuse. Tel un Pierre Loti, il traduit en œuvres légères, colorées, admirablement descriptives, ses impressions d'éternel voyageur, jusqu'au jour où un secret instinct, peut-être aussi une vague attente de l'inconnu, le ramène à Londres, où, comme le lecteur le désire, tout finit par s'arranger à peu près aussi bien que possible.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES CONTES DE L'ÉCOLE

LES COMPOSITIONS

A partir du second degré, elles revenaient périodiquement, ramenant avec elles une épidémie de coliques, obligatoires comme toutes les branches enseignées. Il ne suffisait point que les enfants fissent silence dans les classes, qu'ils ouvrissent les yeux à se faire saigner les paupières, la bouche à en perdre leurs dents, les oreilles au point de ressembler à des ânes ; il fallait encore qu'après leur avoir inculqué ses doctrines multicolores le maître, possédé de curiosité scientifique, connût le degré d'assimilation de ses disciples.

De gré ou de force, chaque élève subissait ce désagrément psychologique. Chimiquement, pourrait-on dire, le maître analysait les feuilles que les enfants avaient noircies : il les traitait à l'encre rouge. Sur les lampes de Bunsen de sa conscience, il les retournait sans les brûler. Les résultats étaient inscrits en chiffres majuscules sur des fiches évaluant la santé physique, intellectuelle et morale de chaque individu.

***

Ces grandes épreuves commençaient par des revisions, au cours desquelles les cerveaux s'emparaient d'inconcevables quantités de nourriture. Au matin du grand jour, chaque enfant apportait avec lui sa tête remplie de perplexité ; les visages étaient pâles, les cous battaient de fièvre sous les oreilles décolorées, une révolution générale descendait bientôt dans les entrailles.

Le pédagogue, austère comme un prêtre, procédait aux recommandations d'usage ; la propreté, la clarté, l'écriture, l'honnêteté de chacun étaient évoquées comme des présences encore invisibles. Puis sa voix grondait, lourde d'une colère d'orage, et quand il menaçait d'annuler les voleurs, ceux qui soufflent et ceux qui copient, son geste terrible, de l'éclair de ses ongles au bout de ses doigts longs, avait l'air de leur trancher la tête à tous, comme à autant de criminels.

Il leur disait : « La vie est faite de questions que les hommes s'appliquent à résoudre. Chaque jour leur en enfonce une nouvelle dans la tête, comme un clou. Il faut savoir les en retirer. C'est pourquoi, dès l'école, on vous apprend à lire des questions et à donner des réponses. »

Alors il leur posait une feuille blanche sous le nez, lavait à grande eau le tableau noir, et, dans un silence consterné, faisait crier la craie sur la planche, comme un oracle. Pâles, les yeux blancs, tels des yeux d'aveugles, les gosses regardaient le destin développer ses ordres, guidant la main de spectre du magister sur l'insondable nuit du tableau.

Quelques-uns, seulement, lisaient sans inquiétude et tout de suite se mettaient à écrire ; les autres regardaient les lignes de craie mêler leurs lettres devant leurs prunelles, en une ronde insensée de flocons.

Le maître posait un point final et retentissant, déplaçait une règle sur son bureau, frappait dans ses mains et criait : « Commencez. » Il marchait entre les files de pupitres à grandes enjambées, et soudain, regardant les visages tournés vers lui, il s'effrayait de les voir immobiles, comme les pensées arrêtées, comme les mains qui ne parvenaient pas à écrire. Tous étaient là, dans l'attente et le malaise. Leurs esprits, qui vagabondaient naguère à la recherche des plus jolies images, pris soudain au lasso des questions, tiraient vers les feuilles vierges leurs têtes d'étranglés ; une terreur écrasante faisait se balancer au-dessus des pupitres ces crânes affolés de se sentir vides.

Étonné lui-même au milieu de l'atmosphère que créait leur angoisse, le maître usait de stratagèmes, s'efforçait de les traîner vers un peu de lumière et de conscience. Il leur disait : « Voyons, mes enfants : on ne vous demande pas *la réponse* : il y en a plusieurs peut-être, on vous demande de *répondre*. Choisissez votre numéro. Vous ne savez pas le 1 ? Passez au 2. Vous ignorez le 2, prenez le 3 alors ! Inventez, racontez Mais réveillez-vous, pour Dieu ! »

Hélas ! ils ne savaient rien de rien. Ni le 1, ni le 2, ni le 4. Inventer, ce n'est pas dire sa pensée. Et les enfants sont trop épris de vérité pour songer à tirer parti de leur merveilleuse imagination.

L'heure passait, le vitriol des questions faisait ses ravages dans les méninges. Les faces convulsées montraient à l'évidence combien ils devaient souffrir ; des larmes commençaient à mouiller les joues des plus sensibles ; les autres ouvraient la bouche, s'agitaient sur leurs bancs en poussant des soupirs, ou parfois dégringolaient à la cour avant l'heure des jeux. Les compositions exigent des classes bien ventilées.

Heureusement, la cloche ne tarderait plus à donner le signal hygiénique de la récréation. Elle sonnait tout à coup, battait si fort aux oreilles des marmots que leurs cœurs, un moment, leur semblaient arrêtés. Alors, dans la conscience subite de l'Irrémédiable, tous voyaient apparaître devant eux les réponses qu'ils avaient tant cherchées, et ils commençaient fébrilement à les écrire. Ils savaient, à présent, ils savaient !

Trop tard ! Le maître les invitait à remettre leurs feuilles, les leur arrachait doucement, répondant à tous et n'écoutant personne. Ils se dressaient, levaient le bras ou se reprenaient à pleurer. Et comme ils s'obstinaient, ne voulant point partir, expliquaient ce qu'ils auraient pu faire encore, complétaient oralement ce qu'ils n'avaient pas exposé par écrit, le pauvre magister suffoqué, la tête détraquée,ouvrait les portes après les fenêtres et poussait dehors son malheureux troupeau en lui criant :

— C'est bien, je vois, c'est même très bien ! Vous êtes tous des aigles, mes oisons ! Mais pour Dieu, allez prendre l'air ; et soyez tranquilles : je suis sûr qu'une fois de plus tout le monde obtiendra *au moins* le maximum.

J. D'ORBAIX.

(*Le don du Maître* ; Éd. du *Monde Nouveau*.)

FIGURES D'AUTREFOIS

SULLY

SULLY fut un homme d'État réaliste. M. Robert Balland nous le démontre avec force dans son livre : *Sully, soldat, ministre et gentilhomme campagnard* (J. Gamber, éd.).

Jeune, Sully s'attache à la cause d'Henri de Navarre. C'est par affection pour le prince et pour la cause du prince. C'est aussi parce qu'il aperçoit de ce côté la possibilité d'une belle carrière.

Brillant soldat, Sully se signale par sa valeur dans les combats. Il ne manque jamais de réclamer le prix de ses services. Quelquefois, à l'heure du pillage, comme c'est alors la mode, il ne néglige pas de prélever au milieu du sac d'une ville quelques milliers d'écus...

Sully se marie deux fois. Il se marie par amour avec Anne de Courtenay. C'est aussi parce qu'elle appartient à une famille riche et presque royale. Veuf, il se remarie, par amour encore, avec Rachel de Cochefilet. C'est aussi parce que la nouvelle épouse n'est pas sans fortune et qu'elle excelle dans l'administration d'une grande maison.

Au gouvernement, Sully se révèle un admirable surintendant des finances, un admirable protecteur de l'agriculture, un admirable directeur des travaux publics, un admirable grand maître de l'artillerie et aussi, pour le souverain, un admirable conseiller politique. Il trouve la récompense de ses précieux services. Il se fait combler de charges, de dignités, de terres, et même, bien que calviniste, d'abbayes.

Disgracié, Sully se retire dans son château de Villebon. Il compte parmi les mécontents. Il est de l'opposition. Il gronde, comme fera plus tard Bismarck à Varzin ou à Friedrichsruhe. Il est à la limite de la

révolte. Il s'arrête toutefois à l'instant où il lui faudrait commencer à démolir cette royauté bourbonienne, pour laquelle il a tant fait. Entre temps, et tout en menant la vie d'un grand seigneur fastueux, il acquiert, aux limites de la Beauce et du Perche, toutes les propriétés que leurs détenteurs veulent bien lui céder : un de ses soucis capitaux reste d'arrondir son domaine.

Le XVIIe siècle oublie Sully : Richelieu ne laisserait pas volontiers glorifier ce prédécesseur. De même Louis XIV, dont la principale préoccupation est d'éclipser Henri IV et tout ce qui rappelle Henri IV. M. Robert Balland, lui, tente, et avec succès, de restituer au châtelain de Villebon sa physionomie réelle, peut-être un peu moins parfaite que celle à laquelle nous sommes traditionnellement accoutumés. Sully d'ailleurs n'y perd rien, ni non plus sa gloire : devenant plus vrai, il devient plus humain

L. B.

LES ORIGINES DE LA MONNAIE

(Suite et fin.)

II. — Monnaie privée, monnaie d'État (1)

DÈS que, à côté de la vie pastorale et agricole, l'industrie se fut suffisamment développée, on remarqua bien vite les avantage qu'offraient les métaux, ouvrés ou non, comme intermédiaires des transactions, et leur commodité comme marchandise-étalon.

Les qualités intrinsèques des métaux ; les services qu'ils sont susceptibles de rendre à chacun, sous mille formes variées ; les nécessités du commerce extérieur : ces trois éléments concoururent à pousser les peuples primitifs à les préférer à tout autre type des valeurs. Les Grecs de l'époque homérique pouvaient, entre eux, évaluer toutes choses en têtes de bétail, mais, pour les Phéniciens qui leur vendaient les produits manufacturés de l'Orient, ce mode de paiement aurait été fort embarrassant : comment embarquer des troupeaux sur leurs petits navires ? Les manuels d'économie politique ont amusé bien des étudiants par la plaisante mésaventure d'une chanteuse de Paris, qui, dans une île de l'Océanie, reçut, comme paiement, des bananes, des citrons, des noix de coco en énorme quantité, et, en outre, trois porcs, vingt-trois dindons et quarante-quatre poulets. D'une pareille monnaie, il était difficile d'opérer le change !

Les métaux furent, d'abord, employés concurremment avec le bétail-monnaie dans l'évaluation des prix de toutes choses, puis ils prirent, finalement, sa place. Telle est la marche graduelle suivie par le développement des relations commerciales dans le monde. Après les échanges en nature, puis le choix d'une marchandise-étalon, apte à convenir au plus grand nombre, naît l'usage des métaux qui remplissent mieux le même office. Le fait met en saillie l'importance remarquable des populations métallurgistes dans l'histoire primitive des sociétés.

Sous quelle forme les métaux ont-ils été alors utilisés ? On les voit en pépites brutes, en barres, en anneaux, en objets fabriqués (hoyau, bêche, chaudron). Mais ce qui domine, c'est l'usage du métal apprécié au poids : la balance règne en souveraine, comme le montrent certains monuments égyptiens et aussi la confession inscrite au *Livre des morts* : « Je n'ai pas tiré sur le peson de la balance ! Je n'ai pas faussé le fléau de la balance ! » « Le marchand pèse l'argent et mesure le grain », dit aussi un texte assyrien. La première transaction commerciale que mentionne la Genèse est l'acquisition, par Abraham, de la caverne de Makpela dont il voulait faire son tombeau. Le patriarche, qui était revenu d'Égypte, « très riche en troupeaux, en argent et en or », livre *au poids*, à Ephon, 400 sicles d'argent, « tels qu'ils ont cours entre les marchands ». (*Genèse*, XIII, XXIV, XXIII.)

Ceci dit de l'introduction de la monnaie métallique dans les relations commerciales, il nous reste à parler des premiers essais monétaires.

Aujourd'hui l'État garantit la monnaie, mais il n'en fut pas toujours ainsi, comme vient de nous le montrer l'usage des métaux au poids. Il advint que des commerçants opposèrent une marque personnelle sur les lingots qu'ils possédaient. Ils les estampillèrent dans la pensée que, leur situation et leur caractère étant connus et appréciés, leur poinçon était susceptible d'inspirer confiance au public par rapport au poids et au titre des lingots. La garantie individuelle et privée, signe précurseur de la garantie de l'État, l'a précédée partout, dans l'évolution historique et naturelle de l'invention monétaire. L'estampille rendait plus faciles et plus rapides les transactions en dispensant de recourir à la balance ou à la pierre de touche. Mais c'est la seule bonne renommée du riche négociant qui donnera, sur le marché, du crédit aux lingots portant son nom ou son emblème. C'est ainsi que, comme l'écrit M. Babelon, à côté du principe de convenance et de facilité d'emploi, le seul que nous ayons vu, jusqu'ici, appliqué dans la recherche de l'étalon des valeurs, il s'en introduit naturellement un autre, grâce au développement de la circulation métallique : c'est la confiance que doit inspirer toute monnaie et c'est l'estampille qui tend à la garantir.

C'est dire qu'elle ne le sera vraiment qu'avec l'institution du droit régalien de monnayage, c'est-à-dire du contrôle exclusif de l'autorité publique sur les espèces circulantes. Et puis, les pièces estampillées par les marchands, les orfèvres ou les banquiers, ne pouvaient être reçues que dans une aire géographique restreinte : celle dans laquelle les signataires étaient connus. La garantie de leur nom ne comptait pas dans les pays où ils étaient ignorés. D'où il résulte que la monnaie privée répond à un état social moins avancé que la monnaie garantie par l'État. L'histoire montre que ce ne fut pas sans peine que put être interdite l'estampille privée et que le résultat ne fut pas atteint en un jour.

M. HÉNON.

(1) Voir *Journal des Instituteurs* du 1er décembre 1934

A PROPOS D'UN RÉSUMÉ D'HYGIÈNE

POUR ET CONTRE LA VIANDE

IL nous souvenait d'avoir lu, l'an dernier, dans le *Journal des Instituteurs*, la critique fort avisée d'un résumé d'hygiène. L'article est sous nos yeux (1). Son auteur, M. J. CHOTARD, avait relevé entre autres prescriptions : *Ne pas manger de viande.* Il s'en étonne et écrit à ce sujet : « Y a-t-il unanimité pour proscrire *totalement* la viande... ? Je n'ai aucune compétence spéciale en cette matière, mais je crois bien qu'en hygiène, comme ailleurs, il y a des idées à la mode et des engouements

(1) *Journal des Instituteurs*, n° 27, du 31 mars 1934.

passagers. » Qu'il nous soit permis, à nous aussi, de ne pas prendre position en aussi délicate matière. Nous ne voulons qu'apporter une pièce au débat à l'intention de ceux qu'il peut intéresser.

Nos loisirs de vacances nous ont permis de parcourir quelques récents ouvrages et revues d'hygiène alimentaire, et, au hasard de nos lectures, nous avons pris quelques notes sur cette question de la viande. Nous les offrons simplement à la méditation de tous, mais, pour ne pas dérouter nos lecteurs, nous avons classé nos citations sous deux rubriques : « Pour la viande » et « Contre la viande ».

***

RELEVONS d'abord quelques phrases contre l'usage de la viande : elles émanent de deux savants spécialisés dans la *Recherche des Influences des Aliments sur la Vie et la Santé*, le Dr BERNARD, et M. PARAUDEL, chef d'un laboratoire de bromatologie :

— L'homme civilisé ne sait pas se nourrir, il a tout à apprendre sur ce chapitre ; il mange trop, très mal, et dépense beaucoup trop. Il mange, soit des produits qui ne sont pas compatibles avec son organisme, comme la *viande*...

— La fatigue vient beaucoup plus vite et s'en va plus lentement chez l'homme qui a consommé de la *viande* que chez celui qui s'en est abstenu.

— Nous insisterons sur un aliment aussi mauvais que coûteux : la *viande*, dont nous voudrions détruire le néfaste préjugé.

— Les races pures, composées de sauvages « naturels », sont indemnes de la plupart des maladies qui nous accablent ; si, pour leur malheur, en se frottant à la civilisation européenne ou américaine, ils adoptent leurs mauvaises habitudes alimentaires (abus de *viande*...), ils sont exposés à voir s'installer de nombreuses maladies inconnues chez eux auparavant.

— Il faut chercher les centenaires en quantité chez les sauvages qui ont une nourriture à prédominance fruitarienne, ou en Europe chez les populations rudes comme en Bulgarie où les paysans consomment surtout des laitages, des légumes et des fruits... Nos expériences personnelles nous ont montré que le régime lacto-fruitarien était le régime idéal pour former les centenaires.

— N'oubliez pas que les pays à cancers sont les plus civilisés ! En 1921, 100 000 cas en Amérique, 50 000 en Angleterre, tandis que, chez certaines peuplades fruitariennes ce nombre était de six cas sur 100 000 décès. Les deux pays précités sont ceux où l'on consomme le plus d'aliments soit contraires à la nature de l'homme comme la *viande*, soit des aliments dénaturés ou industriels.

— Que l'ouvrier qui travaille durement se persuade bien que ce n'est pas la *viande*, par ses albuminoïdes, qui lui donnera des forces, mais le pain, les légumes et les fruits par leurs hydrates de carbone...

Ajoutons que MM. BERNARD et PARAUDEL ne sont pas seuls à condamner la viande, que de grands naturalistes comme Cuvier et Lamarck l'ont aussi depuis longtemps proscrite. Cuvier a dit : « L'homme est fait pour se nourrir surtout de fruits et des parties succulentes des végétaux, et Lamarck ajoute : « Je suis persuadé que l'homme et les animaux n'ont pas besoin de se nourrir de chair pour faire leur organisme... »

***

SANS transition, donnons maintenant une longueur à peu près égale de citations en faveur de la viande :

« De tous les aliments, c'est la viande qui a la valeur biologique la plus considérable. Pourquoi ? Parce que les protéines de la viande sont utilisées intégralement. » (THOMAS.)

« La viande est également riche en fer et en phosphate à l'état non pas minéral, mais organique, donc beaucoup plus assimilables. En plus, la viande contient la plupart des vitamines. Ainsi, le besoin de viande, inné en nous, est justifié par le fait qu'elle apporte à l'organisme la presque totalité des aliments dont il a besoin. » (Professeur RICHET.)

« Beaucoup de maladies de l'adulte viennent de ce qu'il n'a pas consommé assez de viande étant enfant. Protéines, sels et vitamines doivent être en assez grand nombre dans le jeune âge pour assurer, à la fois, l'entretien et la croissance. » (Jules RENAULT.)

« L'enfant doit manger de la viande de bonne heure. A partir de sept ans, il convient de lui en donner matin et soir. Il lui faut au minimum 120 grammes par jour à douze ans, 150 gr. à quinze ans, 200 gr. à dix-sept ans, 250 gr. à dix-neuf ans, et à vingt et un ans de 250 gr. à 300 gr. ; tous ces chiffres, en viande nette, c'est-à-dire pesée sans os ni déchets » (Professeur RICHET.)

« La tuberculose tue en France, chaque année, 100 à 150 000 personnes. Pour lutter contre ce fléau, il faut à la fois empêcher la contamination et renforcer l'état général. L'alimentation insuffisante a doublé la mortalité tuberculeuse. C'est avant tout la restriction en viande qui diminue cette résistance de l'organisme et le laisse sans défense contre la tuberculose ». (CALMETTE et SURMONT.)

***

LE malheur est que pareilles divergences d'opinions se retrouvent dans presque toutes les questions d'hygiène alimentaire. Que de querelles autour des crudités, des boissons fermentées et spécialement du vin, du pain blanc ou complet, frais ou rassis, questions où se mêlent trop souvent des intérêts économiques !

Et en attendant que nos savants se soient mis d'accord sur ce que nous devons boire et manger, si tant est qu'ils puissent un jour s'y mettre, ne proscrivons ni le pain, ni le vin, ni les crudités, ni la viande, bornons-nous à proscrire de nos résumés les préceptes trop formels d'hygiène alimentaire.

Mme A. PEYREFITTE.

UN REMÈDE ÉCONOMIQUE

LES personnes qui, comme les instituteurs, passent une grande partie de la journée dans des pièces confinées et souvent inégalement chauffées, sont beaucoup plus sensibles que les autres aux variations de la température et s'enrhument facilement.

Lorsqu'en rentrant le soir vous vous sentez pris d'un léger mal de tête, avec un peu de fièvre et pas d'appétit, soignez-vous immédiatement, car c'est le commencement d'un rhume ou d'une grippe qui, peu graves par eux-mêmes, peuvent entraîner ensuite des complications sérieuses.

Pour faire tomber la fièvre, prenez un ou deux cachets d'aspirine dans un verre d'eau sucrée, le sucre fait disparaître l'acidité de l'aspirine et permet à l'estomac de mieux supporter ce médicament. Environ vingt minutes après, prenez un verre de vin chaud bien sucré, ou une infusion également bien chaude et bien sucrée. Si vous n'avez pas faim, vous pourrez sans crainte vous coucher sans manger, votre organisme trouvera dans le sucre absorbé, qui est le plus nourrissant des aliments, les principes qui lui sont nécessaires. Vous vous lèverez le lendemain matin frais et dispos avec un bel appétit pour faire honneur au petit déjeuner.

C'est grâce à des soins semblables qu'on prévient des maladies qui, bénignes au début, peuvent, en mettant l'organisme en état de moindre résistance physique, en amener de beaucoup plus graves.

Les manuscrits non insérés ne sont pas renvoyés à leurs auteurs, qui sont priés d'en garder une copie.

POUR LIRE EN CLASSE

Satan épicier.

Dans le joli village de Gentilly, situé au sud de Paris, le roi Louis IX avait fait venir du Dauphiné un groupe de moines de l'obédience de saint Bruno.

Les Chartreux sont, chacun le sait, de grands travailleurs ; l'horticulture est parmi leurs occupations préférées et le couvent de Gentilly fut vite connu comme un des domaines les mieux tenus et les plus productifs des environs de Paris.

Le roi aimait à se rendre chez les Pères Chartreux pour prier dans leur chapelle et se recueillir dans les belles allées de leur jardin, tout odorant des fruits de la terre. Il se plaisait à contempler ce miracle de la science et du travail qui avait transformé, en un splendide potager, une lande inculte et marécageuse. Aussi lui vint-il une idée.

Chaque fois qu'il se rendait à Gentilly, il passait devant un vaste domaine délabré où s'élevait un petit château abandonné, le château de Vauvert. Le dernier seigneur de Vauvert étant mort sans laisser d'enfants, le domaine devait faire retour à la couronne. Sa valeur était mince, vu son éloignement du centre de la ville, mais, par cela même, il était tranquille et les Chartreux sauraient bien le transformer à leur convenance. Le roi en parla au prieur Bertrand, qui accepta ce don de grand cœur, et, une fois que l'accord fut fait, Louis IX s'empressa de donner aux tabellions royaux les ordres nécessaires pour régulariser la situation au plus tôt.

La chose fut vite connue par les rares habitants de la rue d'Enfer qui s'en réjouirent, d'abord parce que les Chartreux passent pour des moines qu'il est avantageux d'avoir pour voisins, et ensuite, parce qu'ils craignaient que le domaine abandonné ne finît par devenir, comme tant d'autres terrains vagues, un refuge des mauvais garçons et des coupeurs de bourses.

Il ne se trouva qu'un seul opposant : c'était un certain sieur Aloys Pierrefeu, bourgeois, ancien marchand de biens, retiré des affaires après fortune faite, affaires pas bien claires, disait-on, mais fortune rondelette.

Ce bourgeois occupait, rue d'Enfer, une belle maison qui donnait sur le domaine de Vauvert où il s'était taillé sans frais un vaste enclos. Là, il faisait cultiver des salades, des choux, des raves et toutes sortes de légumes ; il avait, en plus, un très beau poulailler, dont les pensionnaires s'ébattaient le jour dans tout le domaine, cherchant une provende gratuite pour leur maître, qui tirait un bon parti de leur chair et de leurs œufs.

Si les moines s'installaient, adieu coqs, poules, canards et dindons. L'enjeu était d'importance. Aussi, devant la cour du baillage, le sieur Pierrefeu ouvrit-il une instance. Le domaine, plaida-t-il, lui revenait, le dernier seigneur de Vauvert le lui avait vendu avant d'aller combattre les infidèles et finalement perdre la vie en terre sainte.

Mais la cour était composée de magistrats curieux, ils voulurent des preuves. Pierrefeu n'en avait pas, il fut débouté.

Les Chartreux pouvaient donc venir, le domaine leur était dévolu. Déjà, le prieur Bertrand s'était rendu sur les lieux, il avait tout visité et même avait jeté en partant un regard significatif sur l'enclos et la basse-cour de l'ancien marchand de biens.

Les voisins, quand ils rencontraient celui-ci maintenant, souriaient, mais Pierrefeu laissait sourire, il n'avait pas dit son dernier mot.

. . . . . .

Un soir de décembre, vers sept heures, l'épicier Thomas Gidouin, établi dans cette rue d'Enfer, était penché sur ses livres.

Il venait de souper d'une bonne tranche de lard aux choux ; son épouse, la digne dame Gilberte était montée se coucher, car nulle part comme sous la couette on n'a chaud en hiver. Lui-même somnolait un peu en faisant ses comptes, bien que ceux-ci fussent avantageux. Avait-il en magasin trois livres de fromage ? Il en trouvait au moins quatre sur ses livres après que tout avait été vendu. Si bien qu'il sortait toujours de l'échoppe plus de marchandises payées par les chalands qu'il n'en était entré payées par lui, Thomas Gidouin.

Personne ne s'était jamais plaint, car les bourgeois n'ont guère chez eux de balances et il n'y avait que lui d'épicier dans ce quartier perdu.

Tout en faisant des additions, Gidouin rêvassait ; il supputait en bon père la dot de sa fille, présentement en pension, dot qui serait égale à celle d'une demoiselle et lui permettrait de prétendre aux plus brillants mariages.

Il en était là de ses heureuses réflexions, quand un homme emmitouflé jusqu'aux yeux dans un ample manteau, un bonnet de fourrure rabattu sur le visage, pénétra dans l'échoppe. Gidouin se leva d'un bond ; il n'était pas des plus brave et on a vu des marchands rançonnés jusque dans leur boutique par des malandrins.

— Ne craignez rien, Compère, dit le manteau qui, s'écartant, laissa voir la confortable stature de maître Pierrefeu.

L'épicier s'empressa d'aider le nouveau venu à se débarrasser de sa cape et se tint debout devant lui. Il n'avait plus peur, il était cependant inquiet, car la visite de son riche voisin à cette heure ne pouvait pas avoir pour but un simple achat. A moins que ce ne fût à l'apothicaire que maître Pierrefeu voulait avoir affaire, car, comme tous les épiciers d'alors, Gidouin tenait aussi ce rayon.

— Remettez-vous à votre place, dit l'ancien marchand de biens, qui, sans plus de façons, prit un escabeau et s'assit.

C'était certainement à l'apothicaire qu'il s'adressait, car qui dit apothicaire dit également un peu médecin. Notre homme était rassuré.

— Compère, dit tranquillement maître Pierrefeu, sommes-nous bien seuls ? N'y a-t-il pas de danger que dame Gilberte survienne ?

Il s'agissait bien d'une consultation, les malades n'aiment pas à dévoiler leurs maux devant des femmes. Gidouin le tranquillisa :

— Mon épouse est couchée.

— Bon. Compère, vous êtes un voleur.

La foudre tombant dans son échoppe n'eut pas plus terrorisé le pauvre Gidouin. Il balbutia.

— Inutile, inutile, continua maître Pierrefeu. Vous êtes un voleur, je sais ce que je dis. Dame Gertrude, ma gouvernante, fait chez vous ses achats ; les denrées qu'elle achète ici sont, en rentrant, pesées en ma présence. La quantité n'y est jamais.

— Une erreur est possible. Et peut-être dame Gertrude...

— Non, vous dis-je, j'ai des certitudes.

Et maître Pierrefeu se dirigea vers la balance pendue au mur qu'accompagnait toute une série de poids, des plus petits aux plus gros.

— Compère, vous vendez à faux poids. Une personne digne de foi, qui accompagne parfois ici dame Gertrude, peut en témoigner. Savez-vous que vous risquez tout bonnement la potence, compère Gidouin ?

Celui-ci frémit. Pierrefeu continua :

— Je ne vous dénoncerai pas au prévôt.

Gidouin respira.

— Mais à une condition, c'est que vous me servirez. Vous connaissez le château de Vauvert. Je veux dire que vous y êtes entré, vous n'en ignorez pas les aîtres. Bon. Vous savez que les Chartreux doivent en prendre possession. J'ai mes raisons pour ne pas le vouloir. Or, s'il se découvre que la maison est maudite, qu'elle est hantée de revenants, par exemple, les religieux se refuseront à venir l'habiter.

— Parfaitement raisonné, dit Gidouin, heureux de voir la conversation prendre un tour anecdotique.

— Ce revenant, ce sera vous.

— Moi ? s'écria l'épicier.

— Vous. C'est entendu, ou, sinon, le prévôt...

— C'est entendu, c'est entendu.

Maître Pierrefeu alors, longuement et minutieusement, expliqua au pauvre Gidouin ce qu'il attendait de lui et Gidouin acquiesça à tout.

. . . . . .

Voilà pourquoi, le lendemain soir, l'épicier, quand dame Gilberte fut montée se coucher, tira de l'armoire de sa femme un grand drap. Il le faisait en tremblant, car il n'avait pas accès à cette armoire, et il savait fort bien que si cette excellente ménagère se doutait qu'il avait touché au linge, trésor domestique sacro-saint, sa vie n'eût plus été tenable. Mais l'idée du prévôt et de la corde lui donnait du courage.

Le drap qu'il prit — tout en bas de la pile, pensant bien que sa disparition serait moins vite aperçue, — était en belle toile fine et portait, brodées en plein milieu, ses initiales à lui : T. G.

Il mit le drap plié sous son bras, alluma une lanterne et s'en fut dans la nuit.

Il quitta bientôt la rue pour s'engager dans le désert du domaine Vauvert. Il claquait des dents. Comme il eût mieux aimé maintenant être houspillé par dame Gilberte, plutôt que d'errer dans cette solitude, mais celle-ci était encore préférable à la société de corps de pendus. Il marchait, prenant ses pieds dans des ronces, enfonçant dans des flaques de boue. Il arriva ainsi au château, poussa la vieille porte et entra.

Pendant deux heures, consciencieusement, il fit son métier de revenant. Il passait et repassait devant les fenêtres, vêtu de son drap blanc et agitant sa lanterne. Comme toutes les ouvertures étaient veuves de leurs volets, il se promenait au milieu des courants d'air. — les vitres étaient alors inconnues, — mais du dehors, et jusque dans la rue, on pouvait suivre ses évolutions.

D'après Ch. QUINEL et A. DE MONTGON.
Contes et légendes de Paris et de Montmartre
(Fernand Nathan, éditeur, Paris.)

(*La fin au prochain numéro.*)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Chers Amis,
Entendu pour mercredi soir, nous pendrons la crémaillère en votre honneur dans notre nouvel intérieur meublé par Lévitan.
Votre Robert

Confort et Intimité

Qu'il fait bon recevoir chez soi ses meilleurs amis, parmi des meubles de classe, élégants et confortables, créant par leur présence une chaude intimité qui est l'image du bonheur.

Après leur départ, votre chambre sera le coin secret où vous vivrez des heures douces

La SALLE A MANGER **N° 357** *ci-dessous, en ronce de noyer vernie, complète* . . . . **2495 Fr.**

La CHAMBRE COMPLÈTE **N° 358** *avec* **1 sommier** *et* **2 chaises** . . . **1995 Fr.**

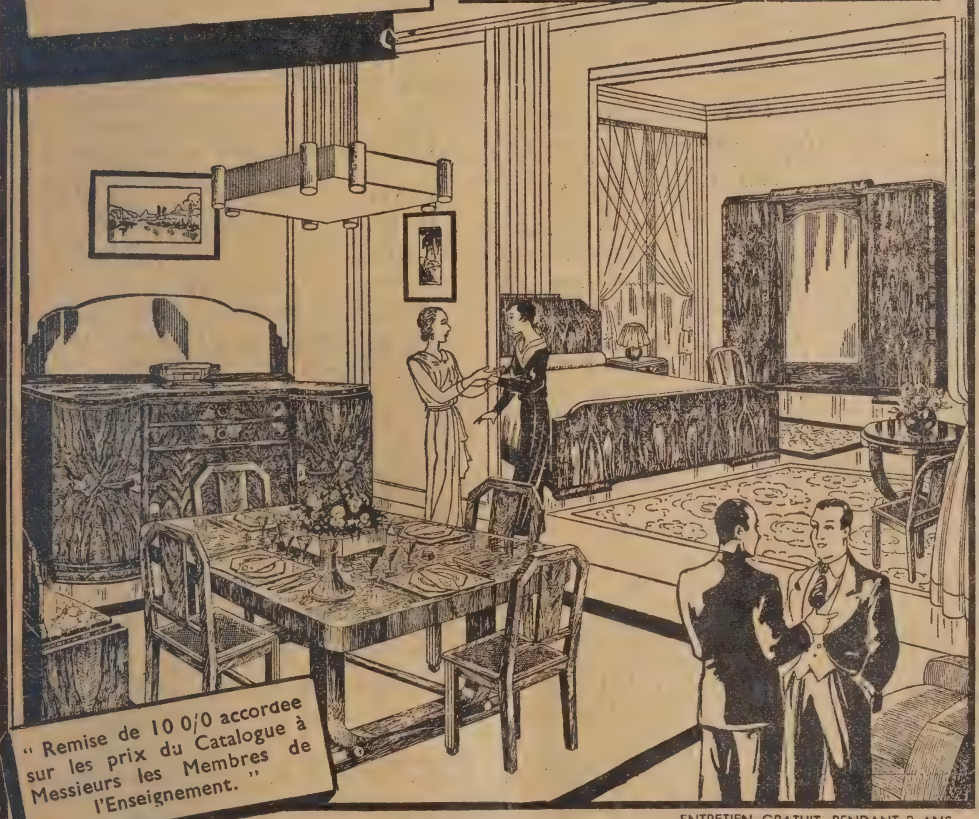

" Remise de 10 0/0 accordée sur les prix du Catalogue à Messieurs les Membres de l'Enseignement. "

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

DANS TOUTE LA FRANCE

LIVRAISONS PAR CAMIONS ET INSTALLATION GRATUITE PAR DES ÉBÉNISTES EXPÉRIMENTÉS

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boul^d Magenta - Paris

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

S.859 Publics

Découper suivant le pointillé.

CATALOGUE N° 66
adressé **gratuitement** sur demande, à découper et à faire parvenir à
LÉVITAN
63, Boulev. Magenta
PARIS

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à **VALENCE** (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT
au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. **FRANCO.**

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

CARRIÈRES DU BATIMENT
COURS PAR CORRESPONDANCE
Par ces cours les jeunes gens peuvent acquérir, parallèlement à leurs études générales, une formation professionnelle leur assurant un avenir certain dans les multiples branches de la construction.
Nous prions MM. les Instituteurs de nous consulter sur nos conditions toutes spéciales.
O.S. MICHELIN, 38, rue de Babylone, PARIS (VIIe).

Quel beau cadeau vous ferez avec du Limoges du Limoges de chez Letourneur la firme centenaire
CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT SUR DEMANDE
PORCELAINES DE LIMOGES
R. LETOURNEUR 28 R. du Clocher LIMOGES

FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS
Prêtons directement, sans délai — Taux inférieur à tous.
Ni assurance — Ni enquête — Discrétion
MAISON DE CONFIANCE (15e année)
C.R.E.C.O 15 bis, Boul. St-Denis (*Métro St-Denis*)
35, Rue de Constantinople (*Métro Villiers*)
Fonctionnaires correspondants sont demandés.

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire
Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE
par le **Dr J.-C. BAYLE,**
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. **3 fr. 50.** C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*
FRANCE-AUTOS
Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e
Crédit sur **12 mois**

Le Gérant : A. BESNARD. 283-12-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
501

81e Année. — N° 12. 15 Décembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

DISCOURS AUX ENFANTS

Profitez de votre bonheur, essayez d'être justes, bons. La bonté c'est le plus grand des devoirs. Ne détestez personne, ne haïssez personne. La haine, la violence sont des formes de l'ignorance et de la sottise.

Aimez le travail. Aimez vos parents, respectez-les pour les souffrances qu'ils endurent en vous les cachant parfois. Aimez vos maîtres, vos maîtresses pour leur valeur morale autant que pour leur valeur intellectuelle. Aimez notre mère commune, la France, ce pays qui, dans l'Histoire, a été souvent malheureux, souvent attaqué, souvent menacé, mais dont c'est la grandeur de se pencher non pas seulement sur les tout-petits que vous êtes, mais de répondre aux menaces dont il est quelquefois entouré en affirmant très haut son idéal de bonté, de générosité, en souhaitant la liberté pour les autres peuples comme il l'exige lui-même.

Édouard HERRIOT

(Discours prononcé à l'inauguration des écoles de filles de Saint-Martin, à Château-Thierry, le 25 novembre 1934.)

UN MERVEILLEUX VOYAGE !...

LES VOSGES EN HIVER

Pour les vacances de Noël — Un délicieux voyage :

LA SEMAINE DE NOEL EN ALSACE

(27 Décembre - 1er Janvier)

Prix : **570 francs,** de Gérardmer à Gérardmer, tous frais compris.
Inscriptions : du 10 Novembre au 10 Décembre.

Adresser les demandes de renseignements (timbre pour réponse) **à**

M. G. EISEINMENGER
Directeur des « Voyages Universitaires de Documentation »
34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

Le courrier entre lectrices de

La Revue de Madame

le grand hebdomadaire féminin, est le seul qui vous permettra, sous le voile de l'anonymat, de traiter tous les sujets.

Le courrier de **l'une à l'autre** est le premier courrier féminin du monde.

Envoi gratuit de spécimen en se recommandant du Bulletin aux ***Publications Henri-Pierre Domange,*** *8, rue Miromesnil, Paris* (8e).

Le lire un jour, c'est lui rester fidèle pour toujours

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire

Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE

par le **Dr J.-C. BAYLE,**
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. **3 fr. 50.** C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

2ème GRAND CONCOURS DE TRICOTAGE

organisé par les **LAINES A TRICOTER NORTRICO** à l'intention des élèves des Ecoles Primaires et doté de

70.000 f

de prix

Combien de règlements désirez-vous recevoir pour les distribuer à vos élèves? N'oubliez pas que la date limite d'envoi des ouvrages est fixée au 1er Mars 1935.

Demandez règlements et renseignements à

NORTRICO
14 Chaussée Fernand-Forest TOURCOING

Concours du 18 Mars 1935.

VERIFICATEUR

Poids et Mesures France. **Pas diplôme.** Epreuves semblables: Algérie, Tunisie, Maroc (21 à 40 ans). **Ecole Spéciale d'Administration,** 28, Bd des Invalides, Paris-7e

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

283-12-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, —

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. DA COSTA : La guerre de 1914 et l'enseignement de l'histoire..... 157
J. CRESSOT : Le progrès..... 159
R. EMRIK : Le chapeau de l'inspecteur..... 160
M. LEBLOND : Travail libre..... 160
R. PIERRET : La raison officiellement bafouée..... 161
G. MAURIE : Le professorat d'éducation physique..... 162
Jean PARTICIPE : Droit de réplique..... 162
G. EISENMENGER : La défense contre la tuberculose..... 163
Bibliographie : Livres d'étrennes, J. Dufourt. 164
Lina ROTH : Le pommier fou..... 165
René JOUGLET : La musique et les disques. 166
R. OZOUF : Le Sahara et ses oasis..... 166

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

Pour lire en classe : Satan épicier (suite et fin). 168

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Quelques chiffres sur la crise. 169
Paul BRÉCY : La discussion du budget à la Chambre. — La fermeture des écoles devant le Sénat..... 170
André GANNE : Carnet du militant..... 171

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 177 à 192
Examens : Textes et documents..... 67 à 72
René OZOUF : Le territoire de la Sarre... 71
Les Archives de l'Enseignement primaire : La Fronde. La journée des barricades (ou des barriques), 27 août 1648 ..... Hors-texte

LA GUERRE DE 1914 ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Par G. DA COSTA

LES aspirations pacifiques inspirent notre enseignement de l'histoire, comme elles inspirent celui de la morale. On les trouve dans les programmes officiels, dans les instructions ministérielles et, partant, dans les leçons de nos maîtres. Qui songerait à s'en étonner ? Sans doute la paix n'est pas, par elle-même, comme certains le croient, le bien suprême. On prétend que les compagnons d'Ulysse, métamorphosés par la magicienne Circé, se déclaraient satisfaits de leur sort. Ce n'est pas là, cependant, l'idéal auquel nous aspirons. Nous savons tous qu'il y a des paix honteuses, et nous n'avons pas oublié l'enseignement des anciens, qui disaient déjà que l'on ne doit pas, « pour vivre, perdre les raisons de vivre ». Mais la paix seule peut permettre à l'homme d'avancer dans la voie de la justice, aussi bien nationale qu'internationale. En ce sens, elle est bien, comme l'a montré Spencer, parmi tant d'autres, à la base de toute morale.

Mais il semble que Spencer se soit trompé en croyant que l'évolution de la science et de l'industrie amènerait d'elle-même la paix entre les hommes. La science peut servir la guerre aussi bien que la paix, et les progrès de l'industrie divisent les hommes encore plus qu'ils ne les unissent. Les intérêts économiques dressent les hommes les uns contre les autres, comme l'ont fait autrefois les ambitions dynastiques. D'autre part, la paix dépend de facteurs trop complexes pour qu'on puisse en faire un objet de volonté : il ne suffit pas de la vouloir pour l'avoir, surtout lorsqu'on est seul à la vouloir. L'éducateur, quel qu'il soit, doit donc se placer résolument en face de ce fait et envisager la guerre non seulement comme un phénomène du passé, mais comme une éventualité de l'avenir, et, si l'histoire n'est pas lettre morte, elle doit lui fournir, en cette matière comme dans les autres, des exemples et de leçons.

Il ne s'agit pas d'ailleurs de l'histoire-batailles. La plupart des critiques que certains ont dirigées, sur ce point, contre notre enseignement, portent à faux. Chacun sait que l'histoire-batailles se réduit en fait, dans nos écoles, à quelques noms et quelques dates. Mais ce qui intéresse l'éducateur, ce sont les causes qui ont provoqué les conflits armés, les vertus ou les vices que ceux-ci ont révélés dans les peuples ou dans leurs gouvernements, les transformations économiques et territoriales qui en ont été les conséquences, en un mot leur aspect psychologique et social. A ce titre, l'histoire des guerres, comme des autres événements humains, a une valeur éducative et contribue sans conteste à la formation du caractère national.

***

S'IL en est ainsi, quelles leçons pouvons-nous tirer, dans notre enseignement, de la guerre de 1914 ? La question est grave, car celle qui devait être la dernière des guerres a ceci de particulier qu'elle vit encore. Elle vit non seulement dans les souffrances qu'elle a engendrées, dans les ruines qu'elle a accumulées, mais aussi dans tout un complexe d'idées et de sentiments intimement mêlés à la vie intellectuelle et morale de ceux qui l'ont faite ou en ont éprouvé plus ou moins directement les effets. Elle vit enfin dans les problèmes nationaux et internationaux qu'elle a fait surgir et qui portent peut-être en eux le germe de conflits futurs. Raison de plus pour l'étudier avec soin et chercher en elle, si possible, les garanties de notre sauvegarde, dans l'avenir.

Or ce qui frappe le plus dans la guerre de 1914,

*

ce qui la distingue le plus profondément de toutes les autres, ce n'est pas seulement son caractère mondial, c'est avant tout son caractère national. Il y a, sans doute, l'antécédent de la Révolution, la « levée en masse », mais si bien oublié, si bien incorporé à notre substance, que le fait nous a paru nouveau et que nous avons mis plus longtemps à en comprendre l'importance. Qu'est-ce donc qu'une guerre nationale ? C'est d'abord une guerre dans laquelle tout le pays est, d'une façon ou d'une autre, mobilisé pour sa propre défense. Sans doute les sacrifices qu'elle impose ne sont pas les mêmes pour tous : il y a les différences qui résultent de l'âge, du sexe, des infirmités. Néanmoins chacun doit prendre sa part du fardeau commun. Il y a là non seulement une exigence morale, mais une exigence matérielle : car, et c'est le second caractère d'une guerre nationale, celle-ci exige une convergence de forces et de travaux sans laquelle l'héroïsme prodigué sur les champs de bataille serait le plus souvent gaspillé en pure perte. Enfin, et c'est un caractère sur lequel on n'a pas suffisamment insisté jusqu'ici, c'est une guerre dans laquelle l'opinion publique, celle des combattants comme celle des non-combattants, intervient à tout instant comme un facteur moral qui peut être décisif dans sa conduite et ses résultats. Un pays qui combat tout entier pour la sauvegarde de son existence, de ses biens et de son idéal, est un pays qui juge et qui a le droit de juger. Difficulté, sans doute, pour ceux qui gouvernent, administrent et commandent, mais difficulté inévitable. Il ne suffit pas ici que les sacrifices soient imposés par les nécessités de la discipline, il faut encore qu'ils soient consentis, et ils n'auront chance de l'être que s'ils paraissent réellement conformes à la raison et aux exigences du salut public. C'est là le sens profond de l'adage latin : que le salut de la patrie soit la loi suprême.

Comme on le voit, une guerre nationale n'exige pas seulement un rare génie d'organisation, elle implique encore tout un faisceau complexe et cohérent de vertus publiques et privées sans lesquelles elle ne saurait être menée à bonne fin. C'est dans la mesure où nous étions préparés à comprendre cette vérité que nous avons été aidés dans notre victoire. C'est aussi dans la mesure où elle nous a surpris que nous avons failli partiellement à notre tâche et payé le succès d'un prix beaucoup trop lourd. Il en serait certainement de même dans l'avenir, et dès maintenant nous devons comprendre qu'en cas de conflit la victoire reviendrait non pas au peuple qui aurait su accumuler les plus puissants moyens de destruction, mais à celui qui aurait su s'élever au plus haut degré de discipline individuelle et collective. Envisagée ainsi, l'histoire de la guerre a un aspect moral qui relève directement de l'éducation.

***

ILLUSTRONS ces vues théoriques de quelques exemples que l'expérience ou l'étude des documents publiés après la guerre nous permettent d'utiliser sans être suspectés d'aucune passion politique ni d'aucun parti pris.

Dans une guerre nationale, il est inadmissible qu'il y ait et qu'on tolère des transfuges du devoir et des exploiteurs du malheur public. En fait, les mesures prises contre les « embusqués » et contre les « profiteurs » ont laissé filtrer dans la pratique d'intolérables abus, qui ont risqué de démoraliser le combattant, et, si l'on en juge par l'amertume qu'il en a conservée, il est vraisemblable que, l'expérience venant à se renouveler, elle engendrerait des réactions plus dangereuses que celles du théâtre ou de la chanson. D'ailleurs, la propagande antipatriotique ne s'alimente-t-elle pas, dès maintenant, à ces deux sources empoisonnées ?

Dans une guerre nationale, il est inadmissible que la contribution du sang soit obligatoire et celle de l'argent facultative. Le péril est commun, qu'il soit de mort, de ruine ou de servitude. En conséquence, les biens des particuliers doivent être, comme les vies humaines et comme celles-ci, dans une mesure à déterminer, mis au service du pays. L'impôt de guerre devrait être, aux yeux de tous les vrais patriotes, le plus légitime et le moins discutable des impôts.

Dans une guerre nationale, il est inadmissible que les salaires des ouvriers mobilisés dans les usines soient déterminés par les mêmes lois ou les mêmes usages économiques qu'en temps de paix. La politique des hauts salaires, en temps de guerre, n'est pas seulement une erreur financière lourde de conséquences : c'est la plus basse forme de la démagogie, et elle constitue une véritable dérision à l'égard de ceux qui exposent chaque jour leur vie au milieu des pires privations et des pires souffrances.

Dans une guerre nationale, il est inadmissible que les pouvoirs publics laissent s'acclimater dans les mœurs certaines variétés de dévergondage, qui sont une insulte au malheur public, et à plus forte raison qu'ils y participent eux-mêmes. En dépit des excès inévitables par lesquels la vie a coutume, dans les états de crise, de réagir contre la mort, la guerre reste un deuil national qui doit imposer à tous un minimum de pudeur.

Dans une guerre nationale, enfin, il est inadmissible que les vies humaines soient sacrifiées dans des attaques de plus ou moins grande envergure, vouées d'avance à l'insuccès, par suite du manque de renseignements ou d'une préparation insuffisante. La guerre n'est pas un *Kriegspiel* et l'homme qui défend sa terre natale, sa femme et ses enfants, n'est pas un cobaye. On sait où l'oubli de cette simple vérité a failli nous mener, lors des séditions de 1917, et, si nous avons trouvé à ce moment l'homme, le chef militaire qu'il fallait et auquel la France doit, plus qu'à tout autre, son salut, il serait peut-être prudent de ne pas compter une deuxième fois sur une pareille chance.

***

NOUS aurions pu citer d'autres exemples. Nous avons choisi ceux qui nous semblaient le plus caractéristiques parce qu'ils mettent en évidence quelques-unes des causes de démoralisation et d'affaiblissement qui ont risqué de rendre stériles tant d'actes d'héroïsme accomplis sur le champ de bataille, tant de hautes vertus pratiquées à l'arrière dans toutes les classes de la société. Leçon sévère sans doute, mais que nous avons le devoir de méditer et de nous assimiler si nous voulons éviter le retour de pareils faits.

Malheureusement de pareilles erreurs et de pareilles fautes ne sont pas dues aux circonstances. Elles proviennent soit d'instincts, soit de routines trop profondément enracinées dans la nature de certains hommes ou de certains organismes sociaux pour qu'on puisse espérer en venir à bout autrement qu'en dressant à l'avance contre eux la réprobation vigoureuse de la cons-

cience publique, elle-même génératrice des interdictions et des sanctions nécessaires. D'où le devoir qui incombe, à mon sens, à l'éducation. Ici, il paraît nécessaire que l'enseignement de l'histoire rejoigne celui de la morale pour inspirer à l'enfant un patriotisme éclairé, sain et viril, qui puisse le mettre en garde non seulement contre les dangers extérieurs, mais contre ceux, plus insidieux mais non moins à redouter, qu'il peut trouver en lui-même et autour de lui.

Remarquons d'ailleurs que l'éducation rencontrera ici, dans les tendaces naturelles de l'enfant, pourvu qu'il soit normal, un terrain tout préparé. L'enfant est, en effet, guidé par un instinct peut-être obscur, mais très fort, de la justice, et son imagination le dispose à s'enthousiasmer pour toutes les formes de l'héroïsme. Il n'aura donc en général aucune peine à se représenter que le salut du pays exige des sacrifices, à condition que chacun en prenne sa part. Le maître aura même plutôt à lutter contre la facilité avec laquelle il réalise, dans son esprit, cet idéal guerrier, tant son instinct vital le pousse à en éliminer toutes les représentations de ruine, de souffrance et de mort. Mais le revers de cette « brillante image d'Épinal » n'est pas uniquement constitué, comme on le croit trop souvent, par les horreurs réelles de la guerre, et la foi patriotique de l'enfant serait sûrement plus atteinte par le sentiment de l'injustice et du désordre moral que par celui des dangers auxquels la défense de son pays peut un jour l'exposer. Il s'agit donc de l'armer à l'avance contre cette cruelle déception et d'enlever à celle-ci, dans la mesure du possible, sa raison d'être. S'il est vrai, du moins partiellement, comme on l'a écrit depuis la guerre, que Plutarque a menti, n'exposons pas les enfants qui quittent nos écoles à faire plus tard, eux-mêmes, cette découverte. Trop de mauvais bergers seraient disposés à en tirer profit, et l'on pourrait craindre les pires défaillances.

***

NOUS dirons donc, en manière de conclusion, qu'il y a un enseignement moral de la guerre, comme il y a un enseignement moral de la paix. L'un et l'autre se ressemblent comme des frères : car les vertus auxquelles ils font appel découlent d'une source commune, celle du désintéressement.

Sous sa forme guerrière, le patriotisme ne fait que porter à l'extrême, en les élevant jusqu'au sacrifice permanent, les différentes formes de dévouement et d'entr'aide qui empêchent la paix elle-même de dégénérer en un bourbier fétide et de retourner, par une pente insensible, à la guerre. C'est à cet ensemble de vertus, trop rarement réalisé dans l'histoire, qu'on a donné le nom d'esprit de salut public. A ceux qui seraient tentés de n'y voir qu'une rhétorique démodée, il serait aisé de montrer qu'aucune notion n'est plus nécessaire ni plus actuelle. Car, d'une part, l'idée de salut public peut seule donner à celle d'union nationale, avec laquelle on l'a trop confondue jusqu'ici, un contenu concret et positif, et, d'autre part, plus les conflits menacent de s'étendre, de croître en volume et en profondeur, plus ils tendent à mobiliser les ressources entières de la nation et moins les obligations qu'ils imposent comportent de privilèges et d'exemptions.

Enseigner à l'avance ces obligations, ce n'est donc pas, comme certains le croient, faire preuve d'un chauvinisme étroit et aveugle : c'est susciter dans l'âme du peuple l'enthousiasme moral qui, en cas de danger, lui constituera une armature invincible.

Il appartient sans doute au tact de l'éducateur de discerner, parmi ces enseignements, ceux qui sont à la portée d'enfants de douze ans et ceux qui doivent être renvoyés à une époque ultérieure et ne s'adresser, par conséquent, qu'à une minorité, mais encore assez forte pour qu'on puisse espérer fonder sur elle une opinion. Car c'est seulement en agissant par l'éducation sur l'opinion que nous donnerons à la fois au peuple et à ses dirigeants, civils et militaires, une notion exacte de leurs devoirs.

Le patriotisme doit être, chez les uns, arraché aux forces aveugles et souvent brutales de l'instinct, chez les autres, éclairé et fortifié par le sens de la solidarité nationale, chez tous, élevé en intelligence, en puissance morale et en dignité : voilà ce que nous enseigne la guerre de 1914. Si nous savons profiter de cette leçon, nous pourrons, quel qu'il soit, envisager sans crainte l'avenir. Sinon, craignons, en cas d'attaque, de ne pas savoir mieux organiser la guerre que nous n'avons su, jusqu'ici, organiser la paix.

G. DA COSTA,
Inspecteur général de l'Education nationale.

CHEMIN FAISANT

LE PROGRÈS

PARMI *les choses qui « vont sans dire », et qui vont mieux encore en les disant, n'y a-t-il pas ceci ?*

Nos élèves sont toujours tentés de confondre l'idée du progrès avec celles d'instruction généralisée, de bien-être accru, de puissance d'action multipliée, de quasi-suppression des distances, etc.

Qui ne voit pourtant que ce progrès matériel et intellectuel laisse subsister les égoïsmes individuels et collectifs ? Il peut servir les gestes de la haine comme ceux de l'amour ; il peut même — avec une rapidité et une efficacité inconnues dans le passé — provoquer sa propre destruction et celle de l'humanité.

***

Il est un autre progrès, le vrai progrès humain. *Il ne nie pas le premier, et sa nécessité, mais il place ailleurs l'essence de la destinée : dans un élan vers plus de respect et plus d'amour. Que les autres cessent d'être les* voisins *gênants pour devenir* le prochain.

Préoccupées de leçons et d'examens, nos écoles sont exposées à sacrifier ceci à cela, à encourager tacitement la conviction qu'être savant c'est être sage, que les diplômes sont le tout de la vie, que les vieilles disciplines morales ne convenaient qu'aux siècles et aux gens obscurs.

***

Ouvrons les yeux des jeunes gens sur l'animalité toujours vivace, sur la violence toujours menaçante, — en dépit, ou à cause de l'ivresse exclusive des techniques. Qu'ils conservent ou retrouvent le vrai sens de la vie !

J. CRESSOT.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LE CHAPEAU DE L'INSPECTEUR

« MES enfants, dit l'inspecteur aux jeunes mathématiciens du cours élémentaire dont le matériel à compter, bûchettes, marrons, bigorneaux, s'étale sur les tables, il faut que je vous raconte que je viens d'acheter un chapeau neuf, un beau chapeau qui m'a coûté 57 francs. Comme j'avais dans ma bourse des pièces d'argent qui sont assez lourdes, j'ai voulu m'en débarrasser, et j'ai payé mon achat en pièces de 10 francs. Vous êtes de petits savants, et vous résolvez des problèmes bien plus difficiles que celui-ci, vous allez donc me dire combien j'ai donné de pièces de 10 francs au chapelier. »

Les yeux mi-amusés, mi-craintifs, qui fixaient M. l'Inspecteur, jettent à la dérobée des regards à Mademoiselle : « Est-ce que c'est sérieux ? »

Mademoiselle aurait bien hâte, si elle osait, d'ajouter quelque explication. Visiblement, on est surpris et même dérouté...

L'inspecteur fait sonner dans ses deux mains 5 ou 6 pièces d'argent et ajoute : « Tout le monde sait bien écrire 57 ? » Et tous à la fois : « Un cinq et un sept ! — Eh bien! si vous avez peur de vous tromper, vous me le direz en confidence à l'oreille. » Et un petit, qui avait presque envie de répondre à l'inspecteur, lui souffle : « Cinq pièces, monsieur. — A la bonne heure ! Qui a trouvé encore ? »

Mademoiselle s'impatiente : « Voyons, mes enfants, vous savez bien combien de dizaines dans 57... »

— Ici, je vous arrête, Mademoiselle, c'est là qu'est le point sensible. On a compté, répété, dix fois, vingt fois peut-être en regardant les paquets de bûchettes et les boules du boulier : 57 c'est 5 dizaines et 7 ; 58, c'est 5 dizaines et 8... La difficulté, pour nos enfants, c'est de passer de cet exercice scolaire dans lequel entrent, avec sans doute une part de « concret », une part de répétition et de mécanisme, de croyance plus ou moins confuse que le calcul, c'est le compte des bûchettes, des boules, des pommes, des bonbons qu'on a donnés à Eugène ou repris à Simone, de passer de tout cela à un ordre parallèle de faits et de quantités qui composent des problèmes nouveaux.

Quitter la numération pour les problèmes ? Mais on ne demande que cela, on a grande hâte, même, de terminer cette fastidieuse numération et on se figure qu'on en est quitte quand on sait écrire et compter les nombres de six chiffres.

Le vrai, c'est que l'étude des nombres n'est composée que de problèmes ; si elle n'en propose point aux jeunes esprits, elle n'enseigne point à réfléchir, à raisonner ; elle n'est qu'un apprentissage mécanique comme celui de ces paroles mystérieuses : « Zénobie a se-mé la zi-za-nie. » Toutes les questions de numération et de « système métrique » doivent être des occasions de résoudre des problèmes, d'exercer le raisonnement arithmétique. Que d'élèves qui savent écrire et lire les nombres de trois chiffres et qui sont incapables de trouver seuls que, pour peser un paquet de 350 grammes, il faut trois poids de 100 grammes ! Des problèmes, on en fait, certes, et de difficiles trop tôt. On a franchi plusieurs échelons sans s'y arrêter. « Mes élèves savent les résoudre. — Oui, mais voici le secret, on les explique avant. Le problème qu'on a expliqué n'en est plus un puisqu'on en a donné la clef au lieu de demander l'effort nécessaire de recherche. »

Voici le problème, mes enfants, prenez vos bûchettes, vos pièces, vos jetons, cherchez, débrouillez-vous. C'est après qu'on expliquera. Il faut bien du temps pour tout cela, beaucoup de temps... D'accord, mais qui vous presse ? Qu'importe qu'à neuf ans vos enfants ne connaissent pas la « tranche » des millions, les chiffres décimaux ni les mesures de surface, s'ils ont été exercés à comprendre et à raisonner avec leur bon sens. Le reste ne sera qu'un jeu.

R. EMRIK,
I. E. P. Lannion (Côtes-du-Nord).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

TRAVAIL LIBRE

J'AI fait part à Mlle Eulalie Pédagor d'un projet qui me trottait depuis quelque temps dans la cervelle : consacrer une après-midi par semaine, dans ma classe de cours moyen, première année, au travail libre.

Mlle Eulalie Pédagor m'a regardée d'un air mi-apitoyé, mi-indigné.

— Travail libre, qu'entendez-vous par là ?

— Mais, dis-je, étonnée que mon idée si simple (me semblait-il) puisse paraître obscure, mes élèves travailleront librement dans le cadre des programmes scolaires. Elles pourront se livrer à leur gré aux joies du calcul, du dessin, de la composition française, etc...

Mlle Pédagor remonta ses manchettes de lustrine noire en tirant le caoutchouc, geste qui indique chez elle un intense effort de réflexion.

— Ne croyez-vous pas qu'une après-midi soit bien longue pour que l'attention de vos élèves se maintienne en éveil jusqu'au bout ?

— Au contraire, c'est le minimum nécessaire pour me permettre de déceler chez elles la faculté d'effort que je juge essentielle.

— Alors, vos élèves feront les unes du dessin, les autres du français, du calcul, de la couture ?

— Mais oui, mademoiselle, il s'agit de travail libre.

— Ne craignez-vous pas une dispersion de l'attention ? dit Mlle Eulalie après avoir tiré violemment le caoutchouc de sa manchette.

— Non ! chaque enfant se consacrant à une tâche non acceptée, mais librement choisie, il y aura, au contraire, concentration de l'attention. D'ailleurs, je stimulerai l'activité en distribuant à chaque élève, à la fin de la séance, une note pour l'ensemble du travail fourni. Il est bien entendu que je noterai l'effort plutôt que le rendement.

Mlle Eulalie pince les lèvres, ce qui, chez elle, indique nettement la désapprobation.

***

SI Mlle Eulalie Pédagor s'est imaginée que j'inaugurais cette méthode afin de vivre une fois la semaine dans une douce quiétude, elle a commis une pesante erreur. Mes élèves concentrent leur attention, mais je suis obligée de disperser singulièrement la mienne, ce qui ne va pas toujours sans fatigue. Je ne regrette rien, car mes premières expériences ne concluent pas du tout à la faillite de mon procédé. J'ai obtenu de la totalité de mes élèves, durant trois heures

chaque semaine, une attention soutenue et une application joyeuse. Des visages devinrent écarlates sous l'effort, des langues se tirèrent avec un sérieux imperturbable, suite logique de l'explosion de joie qui avait suivi l'annonce du « travail libre ».

J'ai gagné surtout l'avantage de toucher du doigt certains défauts des élèves, qui pourraient bien être aussi des défauts de mon enseignement. Mes constatations ont porté principalement sur la faculté de choix et la curiosité ou, plus justement, l'incuriosité de la plupart des enfants. En leur laissant la libre organisation de leur travail, je leur ai surtout donné l'illusion de la liberté. En réalité, elles n'ont pas choisi librement. Elles ont cherché, soit à me faire plaisir, soit à faire quelques travaux qu'elles espéraient réussir brillamment (ce qui ne fut pas toujours réalisé). Beaucoup choisirent, lors de la première séance, des besognes réclamant un effort tout automatique et donnant des résultats immédiats et tangibles : opérations, dictées préparées et mises au net immédiatement avec la collaboration d'une compagne ou la mienne, exercices de conjugaison, de système métrique. Nombreux aussi furent les dessins de scènes animées, si nombreux que je serai peut-être obligée d'attenter à la liberté du samedi soir en restreignant la part du dessin.

Le lundi suivant, je fis quelques réserves sur le choix d'opérations et de problèmes trop faciles. Je complimentai, sans insister outre mesure, deux élèves qui avaient écrit une petite rédaction. La semaine suivante, les opérations furent remplacées par des problèmes, choisis « en bas de la page », où ils sont plus difficiles ; et douze rédactions, plus ou moins habiles, virent le jour. On me conta des rêves, des jeux ; on inventa des variantes aux aventures de *Jean Christophe* de Romain Rolland, personnage familier et sympathique à toute la classe. Les meilleurs travaux eurent l'honneur de figurer au « Cahier collectif de français ».

J'ai pu ainsi constater que mes élèves, éminemment suggestibles, étaient très inhabiles à faire un choix personnel, ce qui m'incite à conclure que tout éducateur, qui désire faire de ses élèves des personnalités conscientes et non des unités semblables aux autres, devra, chaque fois que la chose est possible, leur laisser la responsabilité de la décision, du choix raisonné. Maints exercices scolaires : français, dessin, calcul même, peuvent utiliser parfois avec profit cette demi-liberté.

J'ai pu également saisir, par des exemples frappants et même désagréablement surprenants, combien est grande l'incuriosité de nombre d'élèves. Lors de la première séance de travail libre, plusieurs avaient étudié l'orthographe de textes dont elles ne comprenaient manifestement pas le sens. Certaines n'avaient pas même pris la peine de lire le contexte du passage choisi. Questionnées sur les raisons de leur choix, elles restaient bouche close ; sur le sens des expressions dont elles avaient étudié l'orthographe, même mutisme... A la seconde séance — j'avais fait entre temps un peu d'ironie sur la sottise des fillettes « qui écrivent comme les perroquets parlent », — j'eus le plaisir de m'entendre poser une foule de questions, parfois naïves, mais témoignant pourtant d'une honnête bonne volonté. Aussi ai-je l'intention, maintenant, de modifier mes procédés ordinaires d'explication de textes dictés ou lus. Au lieu de dire aux élèves : « Que signifie cette expression ? » ou : « Voici le sens de ce mot », je demanderai après lecture : « Qu'est-ce que vous ne comprenez pas ? » Peut-être mes molles ouailles feront-elles un effort pour sortir de leur léthargie.

***

En somme, mon expérience ne fut pas inutile. Elle m'a permis d'obtenir de mes élèves une application volontaire et joyeuse, des manifestations embryonnaires de leur personnalité. J'ai pu toucher du doigt le danger d'un enseignement trop dogmatique et, si la connaissance de soi est le commencement de la sagesse, la connaissance de ses insuffisances est le commencement d'un utile perfectionnement.

J'ai fait part de mes constatations à Mlle Eulalie Pédagor. Elle a tiré, sans rien dire, le caoutchouc de sa manchette, mais elle n'a pas pincé les lèvres.

M. LEBLOND,
Institutrice (Cher).

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LA RAISON OFFICIELLEMENT BAFOUÉE

Il y a quelques années parut, dans ces mêmes colonnes, une étude parfaitement conçue et documentée sur les préjugés et les superstitions encore si vivaces au fond de nos campagnes. Cette étude était suivie de conseils adressés aux membres du corps enseignant et destinés à combattre, sinon à détruire, ces coutumes ineptes. Je me souviens encore que l'auteur interdisait le port du Saint-Christophe aux instituteurs automobilistes, recommandait aux institutrices d'entreprendre la lessive le vendredi et si possible un vendredi treize ; tout cela à seule fin, non de braver le destin, mais de faire ensuite constater aux élèves qu'il n'était rien arrivé de spécial aux délinquants, aux violateurs des lois établies par une croyance à la puissance maléfique des jours et des nombres.

C'était fort juste, et, bien avant l'article mentionné, j'avais entrepris, dans la petite commune normande où j'exerçais alors, une lutte ouverte contre les préjugés de tout poil et de tout acabit.

Or, cet an de grâce 1934 vient d'infliger à la raison le plus cruel démenti et à nous, ses auxiliaires, un affront difficile à... encaisser... par une consécration en quelque sorte officielle de la superstition.

Le tirage des tranches successives de la loterie nationale se faisait régulièrement un mardi, pour des raisons d'ordre matériel exposées aux débuts de l'organisation qui la régit (liberté de la salle du Trocadéro, si je me souviens bien). Jusqu'à ces jours derniers, tout alla pour le mieux et l'usage s'établit.

Mais la fatalité malicieuse, chargée de brouiller les cartes des humains, veillait. Le tirage de la troisième tranche 1934 devait, de par la force des choses, tomber le mardi 13 novembre.

Alors, les dirigeants, et c'est là que la raison s'indigne, craignant sur l'imagination populaire la répercussion du chiffre fatidique, firent aux simplistes férus de sortilèges cette concession, insignifiante en fait, mais grosse de conséquences, de reporter la date du tirage au lendemain 14 novembre.

Des années d'efforts obscurs, des heures de discussion persuasive, des échafaudages de raisonnements furent soudain anéantis.

Il était admis, jusqu'à ce jour, que l'intelligence

**

lucide et la raison étaient au service du progrès contre tout ce qui entrave sa marche, et notamment contre l'ignorance (dont la superstition est une des formes les plus courantes). Maintenant il est permis d'en douter, puisque des hommes cultivés, d'un niveau supérieur à la moyenne, en sont venus à capituler devant la sottise humaine.

R. PIERRET,
Directeur d'école, (Seine-et-Oise).

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

LE PROFESSORAT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

DE récents décrets ont modifié complètement les examens du professorat d'éducation physique.

A l'heure actuelle, il existe : le certificat d'aptitude à l'éducation physique (degré élémentaire) ; le professorat proprement dit. On a créé, en outre, une École normale de l'Éducation physique.

Certificat d'aptitude à l'éducation physique. (degré élémentaire). — Les candidats doivent avoir vingt ans révolus au 31 décembre de l'année de l'examen ; les inscriptions sont reçues à l'inspection académique de chaque département et l'examen, qui a lieu au chef-lieu du département, comprend deux séries d'épreuves:

1° *Épreuves pratiques :* mouvements tirés du programme des É. N. ; direction d'exercices ;

2° *Épreuves orales :* anatomie et hygiène.

Le professorat. — Comme tous les professorats, il se divise en deux parties. Il faut posséder le certificat d'aptitude (degré élémentaire) pour se présenter à la première partie. Il faut avoir dix-huit ans au moins, trente ans au plus. En outre, les candidats doivent posséder, soit le brevet supérieur, soit le baccalauréat, soit le diplôme de fin d'études secondaires, soit le diplôme d'études complémentaires de jeunes filles.

LA PREMIÈRE PARTIE. — Elle se divise en deux séries :

Première série : A. *Épreuves écrites :* anatomie (deux heures), physiologie ou hygiène (deux heures), pédagogie (trois heures).

B. *Épreuves techniques :* assouplissements, gymnastique aux agrès, exercices sportifs, natation.

Deuxième série : A. *Épreuves orales :* anatomie, physiologie et hygiène ; pédagogie, méthodes, techniques, organisation de l'É. P.

B. *Épreuves techniques :* au nombre de six.

C. *Épreuves de pédagogie :* présentation d'une leçon exposé des règles d'un jeu.

Cette première partie est commune avec l'examen d'entrée à l'É. N. de l'É. P.

LA DEUXIÈME PARTIE. — Elle comprend aussi deux séries d'épreuves.

Première série : A. *Composition scientifique.*

B. *Composition* sur un sujet concernant l'Éducation physique ou les sports.

Deuxième série : A. *Épreuves orales :* une interrogation sur l'anatomie, la physiologie et l'hygiène ; une autre interrogation sur les méthodes, techniques, contrôle et organisation de l'É. P., des jeux et des sports.

B. *Épreuves techniques :* six épreuves.

C. *Épreuves pédagogiques :* présentation d'une leçon ; exposé et démonstration d'une technique sportive.

Nul ne peut se présenter aux épreuves de la deuxième partie s'il n'a subi avec succès, depuis un an au moins, celles de la première partie.

Tout candidat à la deuxième partie doit avoir vingt ans au moins le 31 décembre de l'année durant laquelle il se présente.

Cette deuxième partie étant un concours assure un emploi aux aspirants qui en subissent les épreuves avec succès.

L'école normale de l'Éducation physique. — Ce fut là grande idée de M. Marcombes, ancien sous-secrétaire d'État ; elle fut réalisée par son successeur ; cette É. N. est destinée à former des professeurs pour les établissements d'enseignement public du 2e degré (lycées, collèges, E. N., E. P. S. ; E. T.). Les élèves sont recrutés au concours parmi les candidats à la première partie ayant posé leur candidature et dans l'ordre de mérite. Le nombre de places est fixé chaque année (pour 1933-1934 : seize hommes et douze femmes) ; des auditeurs libres peuvent être admis (en 1933-1934 : cinq hommes et cinq femmes).

La durée des études est de deux ans ; le régime de l'école est l'externat. La direction de l'É. N. est confiée au Dr Chailley-Bert ; il est assisté de deux professeurs d'Éducation physique et d'un certain nombre de professeurs d'histoire, de géographie, de philosophie, de littérature, de pédagogie, d'anatomie chargés de cours.

Les titulaires de la première partie du professorat peuvent être autorisés à subir à nouveau l'examen en vue de leur entrée à l'É. N. ; ils peuvent, même n'étant pas normaliens, se présenter à la deuxième partie. Les places de professeurs sont attribuées d'après l'ordre de mérite de la liste établie après les épreuves de la deuxième partie.

GEORGES MAURIE,
Professeur d'éducation physique, Murat (Cantal).

Note de la Rédaction. — *Cet article complète et rectifie sur certains points celui que notre collaborateur* T. BLAVIER *avait rédigé avant la mise en application des décrets de 1933 réorganisant le professorat d'éducation physique, article que nous avions publié, à la fin de la dernière année scolaire, dans la série si appréciée sur* L'Avenir de nos Enfants.

NOS PETITES HISTOIRES

DROIT DE RÉPLIQUE

Mlle *BELLETTRE, vous le pensez bien, est abonnée au* Journal des Instituteurs. *Ayant lu l'histoire de « l'omelette au préalable » et rencontré son collègue Participe, elle lui demanda s'il avait voulu s'amuser d'elle. Et, comme il jurait ses grands dieux qu'il en était incapable :*

« Au restaurant de la mère Daube, dit-elle, je perdis vite mon beau langage, mais je ne gagnai jamais la bonne soupe. Chose étrange, — je n'ose l'attribuer à ma présence, — c'est le père Daube qui prit de jour en jour l'habitude de « parler Vaugelas ».

« Il souffrait des nerfs, et le Dr Répin lui ordonna un tub quotidien. Comme le père Daube lui demandait à quelle température il convenait de le mettre, le docteur lui répondit : « A la température ambiante, tout simplement ». Le père Daube fit ce qu'il crut devoir faire, et finit par se mieux porter. Un jour de printemps que je lui faisais compliment sur sa bonne mine revenue :

« Oh ! mademoiselle Eugénie, dit-il, comment voulez-vous que je ne me sente pas tout rajeuni, aujourd'hui? La température est tellement ambiante ! »

JEAN PARTICIPE.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA DÉFENSE CONTRE LA TUBERCULOSE

AVEC décembre, voici revenus les jours gris et maussades, le temps froid et humide, la pluie fine et pénétrante, la boue enlisante et glacée, toutes conditions qui favorisent les rhumes et bronchites, diminuent la résistance des individus, et permettent à la tuberculose de continuer — chez ceux qui n'ont pas su s'en préserver — ses terribles ravages.

Et en même temps reparaît le timbre antituberculeux qui vient rappeler que la grande faucheuse d'hommes est toujours prête à porter les deuils dans les foyers qui n'ont pas su lui interdire l'entrée.

On peut se préserver de la tuberculose.

MAIS, cette fois, nous accorderons un bon point — un bon point grand et neuf — au Comité National de Défense contre la Tuberculose pour le timbre qu'il vient d'émettre. Jugeant insuffisant de glorifier le grand air (car les gens de la campagne sont aussi contaminés que ceux des villes) ou le bienfaisant soleil (car les pays ensoleillés ne sont pas mieux partagés que les autres), le Comité est entré dans une voie nouvelle, puisque le timbre de cette année glorifie CALMETTE, le grand savant qui a mis entre les mains des mères le moyen de préserver leurs enfants de la tuberculose.

Les lecteurs de ce journal qui ont suivi mes « Chroniques scientifiques » ont été mis au courant des travaux de CALMETTE, de sa découverte du vaccin B. C. G., des résultats obtenus par la *vaccinothérapie antituberculeuse*. Mais combien de familles ignorent encore l'existence de ce vaccin, c'est-à-dire d'un moyen bien simple de préserver les jeunes enfants contre la maladie qui les guette, leur rendra la vie pénible et, en peu de temps, les conduira au tombeau !

Mon article, « Anémie et Tuberculose », paru ici même il y a quelques mois, m'a valu près de six cents lettres auxquelles, chaque semaine, de nouvelles viennent s'ajouter. Ces lettres montrent, avec une précision poignante, combien les familles d'instituteurs paient un lourd tribut à la tuberculose, et aussi dans quelle profonde et dangereuse ignorance elles se trouvent vis-à-vis des moyens efficaces que la Science possède aujourd'hui pour lutter contre la tuberculose.

Et, parmi les multiples questions qui m'ont été posées par mes correspondants, je n'en retiendrai que deux pour aujourd'hui, reproduites dans plusieurs centaines de lettres et presque dans les mêmes termes :

1° *Comment préserver les enfants de la tuberculose ?*

2° *Comment se préserver soi-même dans l'entourage d'un tuberculeux ?*

Le vaccin B. C. G. préservateur de l'enfance.

ON sait que le bacille CALMETTE-GUÉRIN, isolé et fixé après de nombreuses années d'expériences, dérive d'une souche virulente extraite par NOCARD d'une mammite tuberculeuse de vache. Par cultures successives sur bile de bœuf, le bacille s'atténua et, au bout de quatre ans, il était devenu inoffensif pour le bœuf ; au bout de treize ans (230e culture), il devint inoffensif pour l'homme.

Cette culture, administrée aux enfants par la bouche dans les jours qui suivent la naissance — car on ne naît pas tuberculeux, on le devient, — joue le rôle d'un vaccin. Ce vaccin peut être administré même aux enfants d'âge scolaire, aux adolescents et aux adultes, à la condition qu'ils ne soient pas déjà contaminés et qu'ils ne réagissent pas à la tuberculine. Il en résulte que, pour cette application, un médecin spécialiste devra être consulté.

La vaccination préventive n'exerce aucune influence nuisible sur le développement des enfants. Les observations publiées dans tous les pays montrent que le *B. C. G. est réellement efficace* : la morbidité et la mortalité générale sont moindres chez les vaccinés que chez les non-vaccinés vivant dans les mêmes conditions. La mortalité tuberculeuse est tombée presque à *zéro* chez les vaccinés, même élevés en milieu familial contaminé, si l'on a pris la précaution de les protéger contre toute infection pendant environ un mois après la vaccination. Cette protection se réalise, soit par l'éloignement de l'enfant de la source de contagion, soit par l'éducation hygiénique de ceux qui s'occupent de l'enfant.

A l'heure actuelle, près d'un million d'enfants ont été vaccinés au B. C. G. Si cette mesure se généralise, on peut s'attendre à voir rapidement diminuer les ravages de la tuberculose : comme la maladie évolue lentement, ce n'est que dans quelques années que le fait pourra être constaté.

La découverte du *vaccin contre la tuberculose* est la plus belle de celles qui ont été réalisées depuis la grande époque de PASTEUR. Il est infiniment utile que, par le timbre antituberculeux, elle soit portée à la connaissance de toutes les familles.

Comment préserver du contact des bacilles l'entourage d'un malade.

UNE personne atteinte de tuberculose est un foyer permanent d'infection. Le tuberculeux rejette, par la toux et jusqu'à un mètre de distance, des gouttelettes de salive qui contiennent des bacilles virulents par milliers ; avec les crachats, il les rejette par milliards. Les crachats desséchés se transforment en poussières qui se répandent dans l'air ; l'entourage les respire, les avale et, par les diverses lésions de l'appareil respiratoire et de l'appareil digestif, les poussières bacillifères pénètrent dans le sang et, de là, dans tous les organes.

Il faut donc *éviter le contact des bacilles*. On connaît les règles à observer : isoler le malade dans une chambre qu'il occupera seul, et ne jamais faire coucher un enfant dans sa chambre ; la chambre devra avoir des murs lavables et un plancher recouvert d'un linoléum afin de faciliter les nettoyages et d'éviter l'accumulation des poussières ; interdiction d'employer le balai, mais lavages à l'eau javellisée ; les crachats infectant la barbe et les moustaches, le tuberculeux devra être rasé et tenu dans un état parfait de propreté ; interdiction de cracher par terre ou dans un mou

choir ; le malade devra utiliser un crachoir facilement nettoyable contenant un peu d'eau javellisée ; le linge devra être désinfecté dans une solution antiseptique avant d'être donné à la lessive ; les habits devront être brossés à l'extérieur et jamais dans la maison ; à table, réserver au malade un couvert à lui et laver sa vaisselle à part ; lui interdire de parler au-dessus des plats en se servant en famille ; exiger qu'il se lave les mains avant de venir à table ; se maintenir à une certaine distance du malade, surtout quand il parle.

Hors de la maison, les occasions de contagion sont fréquentes ; en classe, en chemin de fer, dans les salles de réunions, le nombre des tuberculeux pulmonaires qui toussent et crachent est tellement grand que le microbe ne sera pas toujours évité. Dès lors, il est indispensable que l'organisme soit en état de *résister à l'invasion* ; et c'est un point sur lequel, à mon sens, on n'a pas assez insisté.

Comment on met l'organisme en état de résistance.

ON atteint ce but non seulement par l'*hygiène générale* (alimentation riche en viandes saignantes, pâtes, fromages, fruits ; éviter l'air confiné et dormir les fenêtres ouvertes, éviter les intoxications par alcool, tabac, etc.), mais aussi et surtout par une *médication préventive*.

Notre organisme possède des organes de défense (rate, foie, capsules surrénales, etc.), qui, normalement, sécrètent des antitoxines et maintiennent contre les bacilles l'intégrité du milieu sanguin. Dans la défense contre la tuberculose, c'est surtout le rôle du foie et de la rate qui domine.

Dans mes précédents articles, j'ai déjà attiré, d'une façon toute spéciale, l'attention sur les résultats magnifiques obtenus par une méthode nouvelle, l'*opothérapie splénique* dans la lutte contre la tuberculose déclarée. Cette méthode, qui a résisté victorieusement à l'épreuve du temps, a été couronnée par l'Académie de médecine, et est restée la seule capable de fournir, dans tous les cas de tuberculose, des résultats certains et durables. Des milliers de malades lui doivent la guérison rapide et définitive.

Cette même méthode a été reconnue capable de *relever l'état général* des personnes non tuberculeuses et de *rendre le terrain inapte à la contagion*. Dans ses essais sur la tuberculose expérimentale (*Archives internationales de médecine expérimentale*, Liége 1925), le Dr J. C. Bayle a démontré que les animaux préalablement soumis au traitement splénique étaient moins gravement affectés que les autres par l'inoculation de bacilles tuberculeux et résistaient beaucoup mieux. Depuis, on a constaté que les infirmières des hôpitaux, les médecins et toutes les personnes qui soignent les tuberculeux ne sont pas contagionnés quand ils ont eu soin de se préserver par les extraits spléniques.

Deux cuillerées à soupe de ces extraits saccharoglycérinés sous forme de colloïdogénine suffisent pour augmenter les forces des personnes de l'entourage, combattre la déminéralisation, et maintenir chez elles un milieu impropre à la vie du bacille de Koch.

Aux instituteurs qui m'ont demandé, tout récemment, des indications en vue des exposés qu'ils se proposent de faire sur la tuberculose — comme d'ailleurs à toutes les personnes qui désirent se documenter sur cette maladie, — je ne peux mieux faire que de leur signaler la petite brochure : *Ce que l'instituteur doit savoir de la tuberculose*, que le Dr J.-C. Bayle vient de me dédicacer, et dans laquelle l'auteur a condensé, sous une forme claire et précise, toutes les notions qui leur sont nécessaires.

Je souhaite que le personnel enseignant, tenu ainsi au courant des nouvelles méthodes scientifiques, puisse répandre la bonne parole. Mieux informé, il saura ainsi préserver son entourage et lui-même des atteintes d'une maladie qui ne peut plus progresser que par la persistance des vieilles idées et des méthodes périmées.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES D'ÉTRENNES

Les catalogues des grands magasins et des libraires nous proposent, pour les étrennes des enfants grands et petits, une multitude de présents : jouets, articles de bureau, bijoux, albums et livres. Le choix est difficile, de plus en plus difficile même, à mesure que le temps passe et que les enfants grandissent. Les livres, fort heureusement, viennent nous tirer d'embarras. Car s'il est impossible, d'année en année, de répéter le même don, stylographe, collier ou boîte de couleurs, sans passer pour un maniaque, il est au contraire tout indiqué d'offrir un livre nouvellement paru appartenant à une série appréciée, et de constituer ainsi un petit ensemble qui, dans la bibliothèque future de l'adolescent, et même de l'adulte, rappellera le bon goût du donateur d'autrefois.

Nous signalerons donc, pour guider le choix de nos lecteurs, les récentes additions apportées par la librairie Nathan à son attrayante liste de volumes destinés aux cadeaux d'étrennes. Ces nouveautés, dont la présentation élégante, la riche illustration et le bon marché surprenant expliquent le vif succès, complètent admirablement des collections déjà bien connues.

Mentionnons d'abord, dans la série « Contes et Légendes de tous les pays », le recueil attendu des *Contes et Légendes de Suisse* (rel. 15 fr.), où l'on retrouvera avec plaisir les récits consacrés : *Les Ours de Berne*, *Le Pont du Diable*, *Guillaume Tell*, etc., à côté d'histoires moins connues et tout aussi intéressantes.

La collection des « Œuvres célèbres pour la jeunesse », qui contenait déjà *L'Enfance de David Copperfield*, s'enrichit cette année d'un autre ouvrage de Charles Dickens : *Les Aventures de M. Pickwick* (rel. 12 fr. 50), que Mme Gisèle Vallerey a très habilement abrégé et adapté : le jeune public qu'elle vise lui saura gré de connaître, grâce à elle, M. Pickwick, le doux philosophe, ses amis dévoués et comiques et son fidèle serviteur Sam.

Henri de Guise, prince charmant, par MM. Ch. Quinel et A. de Montgon (rel. 12 fr. 50), souvent désigné par son surnom de « Balafré », méritait bien, tant par sa carrière surprenante, qui le conduisit si près du trône, que par sa fin brusque et tragique, de prendre place parmi les héros de la « Collection des Vies aventureuses et romanesques », auprès d'*Etienne Marcel*, de *Cyrano de Bergerac*, de d'*Artagnan*, etc.

Nous avons réservé pour la fin le second volume de la série consacrée aux capitales de l'art et de l'histoire : *Athènes* (rel. 16 fr.), digne en tous points de celui dont nous avons annoncé la publication l'an dernier, *Rome*, et dû comme lui à la plume savante et agréable de Noël Guy. Aussi instructif par son texte vivant et documenté qu'attrayant par ses cent cinquante remarquables photogravures, cet ouvrage complète tous les manuels et constitue une véritable initiation à la beauté hellénique.

RENÉ CASTEL.

Jean Dufourt : **Yvette Bachelière** (Plon ; 12 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Trop de jeunes filles, grisées par des succès scolaires, croient pouvoir trouver, dans des études plus ou moins profondes et sérieuses, une véritable raison de vivre, un véritable but spirituel. Comme Yvette Valentin, elles méprisent de toute leur jeune ignorance et de leur pédante suffisance les joies du cœur et de l'amour.

La déroute de ces principes jeunes et outrés leur montre bientôt que le véritable rôle de la femme est, avant tout, fait de tendresse et d'amour. Ce livre charmant captivera les jeunes filles tout en les faisant réfléchir.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Issigeac, Dordogne, 1934). — **L'ouragan.** — *Dehors* le vent mugit et fait craquer les lourdes branches, les portes battent, le poêle ronfle, un instant le souffle puissant s'apaise et, dans le silence soudain revenu, *on* entend le crépitement monotone de la pluie sur les toits. Mais l'accalmie ne dure pas ; un sifflement aigu s'avance, s'enfle en rafales et le bruit de nouveau célèbre la victoire des éléments déchaînés.

La vieille maison vibre de la cave au grenier. La tempête semble jouer une marche sauvage que rythment à leur caprice le *claquement* des volets, la *chute* des tuiles.

Dans une courte pause, un froissement de feuilles humides balaie les toits, puis on devine que la ronde endiablée s'est transportée plus loin.

Questions. — 1. *Expliquer les mots et expressions : « s'enfle en rafales » ; — « éléments déchaînés » ; — « pause »* (2 p.).

2. *Analyser les mots soulignés : « dehors, on (entend) ; — claquement ; — chute »* (1 p.).

3. *Faites une remarque sur l'orthographe du verbe « balaie ». Conjuguez ce verbe au futur de l'indicatif* (2 p.).

➔ RÉPONSES. — 1. Le bruit *s'enfle en rafales* lorsque le vent souffle avec une violence de plus en plus grande ; — au sens propre, le mot *déchaîné* veut dire débarrassé de sa chaîne, ce terme est pris ici au sens figuré ; les éléments, la pluie et surtout le vent sont déchaînés, c'est-à-dire irrités, en fureur ; — *une pause* est une accalmie, une courte période de calme pendant la tempête.

2. *Dehors :* adv. de lieu, se rapporte à *mugit* ; — *on :* pron. indéfini, 3e pers. du sing., sujet de *entend* ; — *claquement* et *chute :* noms communs, sujets de *rythment*.

3. *(Sans difficultés.)*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *C'est demain Noël. Grand émoi chez les jeunes enfants. Les préparatifs le soir. La surprise, le lendemain matin. Décrivez et faites vos réflexions.*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est demain Noël. Mon petit frère en est tout joyeux et, quand je rentre de l'école, il arrive en courant au-devant de moi, une feuille de papier d'une main ; de l'autre, il tient un porte-plume et un encrier, il crie : « Viens, Colette ! viens vite me faire une copie, je veux écrire au père Noël, je vais te dire ce que je voudrais qu'il m'apporte. » Et il me dicte des jouets en quantité. Puis, quand vient le soir, il met la feuille près de ses chaussures, qu'il a eu soin de placer en face de la cheminée pour que, dit-il, le père Noël les voie et ne l'oublie pas. Quand Francis est couché, maman et moi disposons près des souliers quelques-uns des jouets demandés et nous faisons disparaître la lettre que mon petit frère y avait mis pour Noël. Le lendemain, quand Francis s'éveille, il court vite à la cheminée, il pousse un cri de joie en voyant ses souliers, il tourne autour sans oser y toucher. Puis, se mettant bien en face de la cheminée ; il crie : « Merci, Noël ! merci, je suis bien content ! » Les ficelles sautent, les jouets sont tournés, retournés ; sa joie est si grande qu'il embrasse son cheval et sa locomotive.

Le jour de Noël est un beau jour pour les petits enfants.

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Auberive, Haute-Marne, 1934). — 1. *Une salle de classe mesure 7 m. 20 de long et 5 m. 80 de large. On veut refaire le parquet à l'aide de planches mesurant 4 m. sur 0 m. 20, que l'on se propose de disposer dans le sens de la longueur de la salle. Étant donné que les fragments d'une longueur inférieure à 1 mètre ne sont pas utilisés, combien aurait-il fallu de planches ? Réflexion faite, on se décide à disposer les planches dans le sens de la largeur. Pourquoi ?*

➔ SOLUTION. — 1° Dans le premier dispositif, 2 planches mises bout à bout auraient fait une longueur de 8 mètres, soit la longueur de la salle, 7 m. 20, plus un reste de 0 m. 80, inutilisable. Deux autres planches auraient pareillement couvert toute la longueur de la salle, sur une largeur de 0 m. 20. Au total, il aurait donc fallu autant de fois 2 planches que 0 m. 20 sont contenus de fois dans la largeur de la salle, soit :

$$2 \text{ pl.} \times \frac{5,80}{0,20} = 58 \text{ pl.}$$

2° Dans le 2e dispositif, 2 planches mises bout à bout font une longueur de 8 mètres, qui surpasse la largeur de la salle, 5 m. 80, d'une longueur 2 m. 20 qui est utilisable. Avec une 3e planche, ce reste fait une longueur de 6 m. 20, soit encore la largeur de la salle, 5 m. 80, plus un reste, 0 m. 40, qui est inutilisable. Ces 3 planches couvrent toute la largeur de la salle sur une longueur de 0 m. 20 + 0 m. 20 = 0 m. 40. Dès lors, pour couvrir la surface entière, il faut autant de fois 3 planches que 0 m. 40 sont contenus de fois dans 7 m. 20.

$$3 \text{ pl.} \times \frac{7,20}{0,40} = 54 \text{ pl.}$$

Cela fait 4 planches de moins que dans le 1er dispositif.

***

2. *Votre mère a reçu un catalogue et fait choix d'un article marqué 395 f. Une note l'avertit que, depuis l'impression du catalogue, il y a eu une majoration de 12 p. 100 sur le prix des articles. Les frais de poste, 3 p. 100 de la somme à payer, étant à sa charge, quelle est la somme à débourser ?*

➔ SOLUTION abrégée. — Le nouveau prix est le 1er accru de ses 0,12, soit 395 f. × 1,12. La dépense est la somme précédente accrue de ses 0,03, soit les 1,03 (lisez 103 centièmes) de cette somme :

$$395 \text{ f.} \times 1,12 \times 1,03 = 455 \text{ f. } 65.$$

III. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — **Questions.** — 1. *Indiquez à quelle date a commencé la dernière Grande Guerre, à quelle date elle s'est terminée ? Quels furent nos alliés et nos ennemis ? Citez les deux principales batailles.*

2. *Qu'entendez-vous par « l'industrie textile » ? Donnez quelques villes :* a. *en Angleterre ;* b. *en France, centres de l'industrie textile ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France qui avait commencé le 2 août sa mobilisation générale ; la guerre se termina le 11 novembre 1918.

Principaux alliés : Russie, Angleterre ; puis Italie, Roumanie, États-Unis.

BAUDRILLARD ET KUHN. **LISONS ! Cours moyen** *(1er degré)*..... **9.25**

Ennemis : Allemagne, Autriche-Hongrie, Turquie et Bulgarie.

Les deux plus importantes batailles furent la victoire française de la Marne (sept. 1914) et la bataille de Verdun (1916), qui fut aussi un échec pour l'Allemagne.

2. L'industrie textile est celle qui s'occupe de la fabrication des fils et des tissus.

En Angleterre, le grand centre du coton est Liverpool, celui de la laine est Leeds.

En France, les principaux centres sont :

Pour la laine et les draps : Roubaix, Tourcoing, Rouen, Reims, Castres (Mazamet).

Pour le coton : Lille, Roubaix, Cambrai, Rouen, Mulhouse, Épinal.

Pour la soie : Lyon et Saint-Étienne.

IV *bis*. **SCIENCES** (Auberive, Haute-Marne. 1934). — 1. *L'appareil digestif chez le chien et la vache. Caractères communs et différents.* — 2. *Les muscles : leur forme, leur fonction. Comment agissent les exercices physiques sur les muscles ?* — 3. *Diverses sortes de tiges. Comment s'accroissent-elles ? A quoi peut-on reconnaître l'âge des arbres ?* — 4. *Quelles sont les maladies de la peau que vous connaissez ? Comment les guérit-on ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Le chien a des canines pour combattre ; la vache n'en a pas, ses cornes y suppléent. Le chien a des incisives aux deux mâchoires, la vache n'en a point en haut. Les molaires de la vache ont une surface large pour triturer l'herbe, celles du chien ont une arête vive et coupent la chair à la façon des ciseaux. Comme le nôtre, l'estomac du chien est une poche simple. Celui de la vache, au contraire, a quatre cavités : la panse, où s'entrepose l'herbe mal mâchée ; le bonnet, où la boisson se met en réserve ; le feuillet et la caillette enfin, où l'herbe est digérée, après avoir été ruminée, c'est-à-dire mâchée une deuxième fois. Voilà deux différences entre les tubes digestifs du chien et de la vache.

Ces organes se ressemblent à peu près par tout le reste.

2. Les muscles sont les organes où siège la force qui nous permet de nous mouvoir. Ce sont eux qui forment la belle viande rouge et fibreuse, chez les animaux de boucherie.

Nous en avons beaucoup, et ils sont souvent peu distincts. La plupart (mais non pas tous) sont en forme de fuseau, c'est-à-dire allongés et renflés vers le milieu. Ils ont le pouvoir de se raccourcir, tce qui rapproche les os auxquels ils sont attachés : telle est leur fonction. Si l'on fait tous les jours et régulièrement des exercices physiques, les muscles grossissent et deviennent plus forts, à condition pourtant qu'on ne les fatigue pas excessivement.

3. La plupart des tiges sont assez fortes pour se *dresser* d'elles-mêmes vers le ciel (blé, chêne, etc.). Mais il en est que leur faiblesse oblige à *ramper* (fils des fraisiers, lierre terrestre, etc.). D'autres ne s'élèvent qu'en *grimpant* à des tuteurs (haricot, pois, etc.). Plusieurs plantes ont des rameaux *souterrains* (chiendent, etc.), ceux de la pomme de terre se renflent en tubercules.

Les tiges s'accroissent en longueur par le sommet et par la région voisine du sommet ; elles grossissent partout.

Sur un tronc d'arbre scié en travers, on voit des couches concentriques plus ou moins distinctes ; comme il s'en est formé une chaque année, leur nombre indique l'âge de l'arbre.

4. Je ne connais que les engelures. Et on ne parvient pas à m'en guérir tant qu'il fait froid.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Muzillac, Morbihan, 1934). — **Garçons.** *Une casserole au-dessus de la ligne d'horizon.* — **Filles.** *Quatre petits plis par groupes de deux, point d'ornement à volonté.*

Concours commun des Bourses Nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **L'herbier.** — A l'instar d'Anna et avec son aide, je faisais un herbier, mais surtout l'aidais à compléter le sien, qui était considérable et remarquablement bien arrangé. Non seulement, elle avait fini par se procurer, patiemment, pour chaque variété, les plus beaux exemplaires, mais la présentation de chacun de ceux-ci était merveilleuse : de minces bandelettes gommées fixaient les plus délicates tigelles ; le port de la plante était soigneusement respecté, on admirait, auprès du bouton, la fleur épanouie, puis la graine. L'étiquette était calligraphiée. Parfois la désignation d'une variété douteuse nécessitait des recherches, un examen minutieux ; Anna se penchait sur sa « loupe montée », s'armait de pinces, de minuscules scalpels, ouvrait délicatement la fleur, *en* étalait sous l'objectif tous les organes et m'appelait pour me faire remarquer telle particularité des étamines ou je ne sais quoi *dont* ne parlait pas sa « flore ».

ANDRÉ GIDE.

Questions. — 1. *Quelle différence grammaticale y a-t-il entre « de » dans « de minces bandelettes » et « de » dans « le port de la plante... » (2e phrase).*

2. *Indiquez la nature et la fonction des deux mots soulignés : « en » et « dont » (dernière phrase).*

3. *Remplacez par un mot ou une expression de même sens les termes suivants : A l'instar d'Anna ; — Les plus beaux exemplaires ; — L'étiquette était calligraphiée.*

4. *« Le port de la plante était soigneusement respecté » (2e phrase). Précisez le sens qu'ont ici : « le port, respecté ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Le premier *de* a la valeur de l'article indéfini *des*, pluriel de *un ; de* s'emploie de préférence à *des* devant le nom précédé d'un adj. qual. Le second *de* est préposition, il marque un rapport de possession entre le nom *port* et son complément *plante*.

2. *En* : pron. personnel, représente *fleur*, compl. du nom *organes ; — dont* : pron. relatif, a pour antécédent l'expression indéfini : *Je ne sais quoi*, compl. d'obj. ind. de *parlait*.

3. A l'exemple de (à la manière de) : — les plus beaux spécimens ou échantillons ; — était très bien écrite (ou écrite et dessinée avec art).

4. *Le port* : au sens propre, ce mot désigne le *maintien* d'une personne, il est pris ici au sens figuré et signifie la façon dont se tient la tige de la plante et dont sont disposées les branches ou les feuilles ; — *respecté* : maintenu, conservé. Anna s'appliquait à garder à chaque plante son aspect particulier.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Faites le portrait de votre meilleur camarade.*

➔ CONSEILS. — Nous présenter véritablement votre camarade et pour cela nous tracer de lui un portrait physique qui, sans avoir la sécheresse et la precision d'un signalement, nous permettra cependant de le voir, de l'imaginer.

LANTENOIS. Répartition mensuelle du travail administratif..... 5.50

Nous faire connaître ensuite son caractère, ses habitudes, glisser sur ses menus travers et insister, au contraire, sur les solides qualités qu'il possède et qui ont fait de lui votre ami.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On achète un tapis rectangulaire 2 fois plus long que large. On le double d'une étoffe de 0 m. 90 de large à 4 f. 75 le mètre courant. Puis on le borde d'un galon à 1 f. 75 le mètre, qui coûte 18 f. 90. La dépense totale étant 223 f. 10, calculer :* 1° *le prix de la doublure ;* 2° *celui du tapis, non doublé, ni bordé.*

➜ SOLUTION abrégée. — Longueur du galon : 18,90 : 1,75 = 10 m. 80 ; demi-périmètre du tapis : 10 m. 80 : 2 = 5 m. 40 ; sa largeur : 5 m. 40 : 3 = 1 m. 80 ; sa longueur : 1 m. 80 × 2 = 3 m. 60. Deux lés de doublure faisant la largeur, il en faut : 3 m. 60 × 2 = 7 m. 20 ; son prix : 4 f. 75 × 7,20 = 34 f. 20. Prix du tapis : 223 f. 10 — (34 f. 20 + 18 f. 90) = 180 f.

***

2. *On donne à un candidat un certain temps pour faire un problème. Il emploie la moitié de ce temps pour trouver la solution, le quart pour la recopier, et le 6e pour relire et corriger son travail. Après quoi, il le remet 5 minutes avant l'heure. De combien de temps disposait-il pour cette composition ?*

➜ SOLUTION. — La fraction du temps employée est :

$$\frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{6} = \frac{6}{12} + \frac{3}{12} + \frac{2}{12} = \frac{11}{12}.$$

Les 5 minutes restantes forment donc le dernier douzième du temps disponible. Celui-ci était dès lors 5 mn. × 12 = 60 mn. ou 1 h.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE. — L'éducation de Jeanne.** — L'art d'enseigner n'est que l'art d'éveiller la curiosité des jeunes âmes pour la satisfaire ensuite, et la curiosité n'est vive et saine que dans les esprits heureux. Pour digérer le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit. Je connais Jeanne ; si cette enfant m'était confiée, je ferais d'elle non pas une savante, car je lui veux du bien, mais une enfant brillante d'intelligence et de vie, et en laquelle toutes les belles choses de la nature et de l'art se refléteraient avec un doux éclat. Je la ferais vivre en sympathie avec les beaux paysages, avec les scènes idéales de la poésie et de l'histoire, avec la musique noblement émue. Je lui rendrais aimable tout ce que je voudrais lui faire aimer. Il n'est pas jusqu'aux travaux d'aiguille que je ne rehausserais pour elle par le choix des tissus, le goût des broderies et le style des guipures. Je lui donnerais des oiseaux à nourrir pour lui apprendre le prix d'une goutte d'eau et d'une miette de pain. Afin de lui créer une joie de plus, je voudrais qu'elle fût charitable avec allégresse. Et puisque la douleur est inévitable, puisque la vie est pleine de misère, je lui enseignerais cette sagesse chrétienne qui nous élève au-dessus de toutes les misères et donne une beauté à la douleur même.

ANATOLE FRANCE.

Questions. — 1. *Pourquoi l'auteur dit-il : « Je ferais d'elle non pas une savante, car je lui veux du bien, mais... »*

2. *Expliquez : « Je la ferais vivre en sympathie (avec les beaux paysages, avec les scènes idéales de la poésie et de l'histoire, avec la poésie noblement émue).*

3. a. *Indiquez la fonction des verbes à l'infinitif depuis « l'art d'enseigner... » jusqu'à « avec appétit ».*

b. *Pourquoi la plupart des verbes de ce texte sont-ils au conditionnel ? Pour qu'ils puissent être employés à l'indicatif, quelle proposition faut-il modifier et quelle forme doit-elle prendre ? Quelle forme doit-on lui donner pour que les verbes suivants soient au conditionnel passé ?*

c. *Nature et fonction des mots : « lui, tout, que », dans la phrase : « Je lui rendrais aimable tout ce que je voudrais lui faire aimer. »*

➜ RÉPONSES. — 1. Trop d'éducateurs font de l'instruction un « bourrage ». A. France, qui désire que Jeanne soit heureuse, donnera un autre caractère, plus libéral et plus intelligent, à son éducation.

2. *Vivre en sympathie* avec les belles choses de la nature ou de l'art, c'est se sentir attiré vers elles, c'est être tout disposé à comprendre leur noblesse et leur beauté.

3. a. *Enseigner :* compl. du nom *art ;* — *éveiller :* compl. du nom art ; — *satisfaire :* compl. circonstanciel de but *d'éveiller ;* — *digérer :* compl. circonst. de but de *faut.*

b. Les verbes sont au conditionnel parce qu'ils expriment des actions qui dépendent d'une condition exprimée dans la proposition : « Si cette enfant m'était confiée », et parce que le verbe de cette prop. subordonnée commençant par *si* est à l'imparfait.

Pour que les verbes soient à l'indicatif, il suffit de mettre à l'indicatif le verbe de la subordonnée et d'employer alors la forme : « Si cette enfant m'est confiée » ; au lieu d'être au conditionnel présent, les verbes suivants seront alors au futur simple.

Pour utiliser le conditionnel passé, il faudrait écrire : « Si cette enfant m'avait été confiée », et mettre le verbe de la subordonnée au plus-que-parfait de l'indicatif.

c. *(Sans difficultés.)*

II. — **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Expliquez et commentez ces vers de Sully Prudhomme.*

Demain, j'irai demain voir ce pauvre chez lui.
Demain, je reprendrai ce livre ouvert à peine.
Demain, je te dirai, mon âme, où je te mène.
Demain, je serai juste et fort, pas aujourd'hui.
Ainsi chôme le cœur, la pensée ou le livre,
Et pendant qu'on se tue à différer de vivre
Le vrai devoir, dans l'ombre, attend la volonté.

➜ INDICATIONS. — Sully Prudhomme condamne ici la mollesse égoïste et insouciante qui empêche tout effort sérieux, toute œuvre vraiment utile, il souligne combien est vide l'existence de ces oisifs qui font de leur vie une vaine représentation, et dont les jours coulent fastidieux et sans utilité pour personne.

A ceux qui « *se tuent* » ainsi « *à différer de vivre* », ou qui, selon l'expression de V. Hugo : « En tous sens laissent aller leur vie », il arrive parfois, s'ils ne sont pas foncièrement indifférents, d'avoir des velléités de bien faire. Alors ils prennent des résolutions, ils élaborent des projets, demain ils seront charitables, laborieux, réfléchis, mais la volonté leur manque toujours pour passer aux actes qui, seuls, comptent.

ORVIETO. (Mme) Contes et Légendes de la naissance de Rome Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. t. noire. 16.50

Pour ne pas tomber dans le travers que blâme ici le poète, il importe d'exercer de bonne heure sa volonté. Il faut, quelles que soient les circonstances, se donner une tâche utile et apprendre très tôt à organiser sa vie et à discipliner son effort. C'est à ce prix que nous ferons véritablement œuvre d'hommes.

III. **GÉOGRAPHIE.** — L'Espagne : *le milieu physique. La population, les ressources.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — L'Espagne se confond avec la Péninsule ibérique si l'on en excepte la plaine de Portugal (504 000 km² sur un total de 593 000) ; de forme très massive, le pays présente de violents contrastes dans le relief, le climat et la végétation.

II. **Le milieu physique.** — a. *Relief.* — Trois parties essentielles ; 1° *au centre,* un plateau primaire ou « *Meseta* » (table) qu'une suite de chaînes : Sierras de Gredos et de Guadarrama, divise en deux étages, le plateau de *Vieille-Castille* au nord (800 m.) ; la *Nouvelle-Castille* au sud (600 m.), sol de sables, de graviers, aspect triste et désolé (la Manche).

2 *A l'extérieur,* des chaînes plus élevées d'origine tertiaire : au nord, les *Pyrénées* (pic d'Aneto, 3 404 m.) et les *Monts Cantabriques* (Voir *Atlas*) ; au sud, la *Cordillère bétique* (coupée par le détroit de Gibraltar), *Sierra Nevada* (3 481 m.),

3° Entre les chaînes et la Meseta deux plaines : l'*Aragon* au nord, l'*Andalousie* au sud.

b. *Les côtes :* escarpées (golfe de Gascogne) et très découpées en Galice, elles sont basses au nord-ouest, et alluviales en Portugal et en Andalousie. Sur la Méditerranée, des golfes très ouverts sont séparés par des caps (de la Nao, de Gata, Palos).

c. *Climat et hydrographie.* — Contrastes frappants ; continental et sec sur la Meseta, le climat est maritime et assez humide au nord-ouest, sec à l'est et semi-africain au sud (Andalousie). L'*Ebre* et le *Guadalquivir* sont des fleuves de plaine, le *Douro,* le *Tage* et le *Guadiana* arrosent le plateau et sont peu utilisables.

III. **Population et villes.** — Densité faible, 21 millions d'habitants, 41 au km², groupés surtout dans les plaines et sur la côte nord-ouest, villes principales : *Madrid* (750 000), *Barcelone* (710 000), Saragosse (140 000), Valence (240 000), Murcie (130 000), Séville (205 000), Cadix, Bilbao (100 000).

IV. **Ressources naturelles.** — *Ressources agricoles : céréales* (blé de la Castille et de l'Aragon) ; *vignes* surtout (Catalogne, Aragon, Valence) ; arbres fruitiers, légumes, viandes, citrons, huile d'olive, caractère des cultures, rôle de l'eau (primeurs), (barrages : les huertas et végas) ; élevage ; *moutons ; ressources minières :* peu de houille, mais nombreux minerais : *fer* des Asturies, plomb, zinc, mercure, *cuivre* du Rio-Tinto.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — *On se propose de rapporter à deux axes rectangulaires* x'Ox, y'Oy, *la fonction suivante F de* x *et de* y :

$(a - 1)\,y - (a + 1)\,x + a + 5 = 0$ (1)

a *étant un nombre algébrique. On adopte le centimètre pour unité de mesure des abscisses et des ordonnées.*

1° *Représenter graphiquement la fonction F en considérant successivement chacun des quatre cas particuliers suivants :*

$a - 1 = 0$, $a + 1 = 0$, $a + 5 = 0$, $a = 0$.

Montrer que les lignes représentatives obtenues ont en commun un point P qu'on définira par ses coordonnées.

2° *Plus généralement, démontrer que, pour toute valeur numérique de* a, *l'équation donnée est celle d'une droite passant par P.*

3° *Celle des droites qui correspond à* $a = 0$ *coupe l'axe* x'x *en M et l'axe* y'y *en N. Calculer l'aire du triangle OMN.* (B. E., Dijon, juillet 1933.)

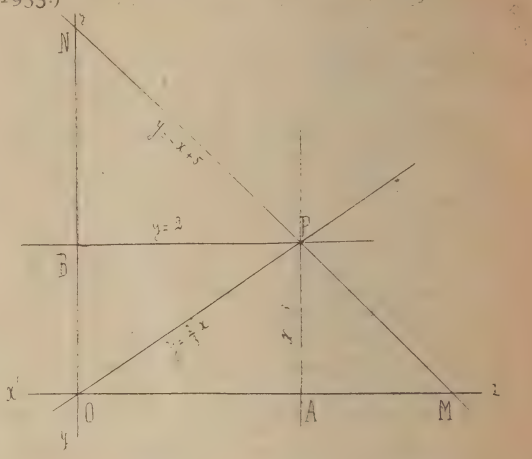

➔ INDICATIONS. — 1° Si $a - 1 = 0$, ou $a = 1$, l'équation (1) devient :

$-2x + 6 = 0$, ou $x = 3$,

équation d'une parallèle à *yy'* qui coupe *xx'* au point A, tel que OA = 3.

Si $a + 1 = 0$ ou $a = -1$, l'équation (1) devient :

$-2y + 4 = 0$ ou $y = 2$,

équation d'une parallèle à *xx'* qui coupe *yy'* au point B, tel que : OB = 2.

Si $a + 5 = 0$, ou $a = -5$, l'équation (1) devient :

$$-6y + 4x = 0, \quad \text{ou} \quad y = \frac{2}{3}x,$$

équation d'une droite qui passe par l'origine.

Si $a = 0$, l'équation (1) devient :

$-y - x + 5 = 0$, ou $y = -x + 5$.

C'est l'équation d'une droite dont on construit deux points arbitraires, de préférence les points d'intersection avec les axes, M et N.

Les deux premières droites se coupent au point P, dont les coordonnées sont : $x = 3$, $y = 2$.

Or ces nombres 3 et 2 vérifient les équations :

$$y = \frac{2}{3}x \quad \text{et} \quad y = -x + 5.$$

Donc le point P appartient aux deux autres droites.

2° Si, dans l'équation (1), on fait $x = 3$, $y = 2$, on a :

$(a - 1)\,2 - (a + 1)\,3 + a + 5 =$

$2a - 2 - 3a - 3 + a + 5 = 0$.

Donc ces nombres 3 et 2 sont une solution de (1), ce qui prouve que, quelle que soit la valeur de *a*, la droite d'équation (1) passe en P.

D'ailleurs (1) peut s'écrire :

$a(y - x + 1) - (y + x - 5) = 0$,

et cette équation est toujours vérifiée si l'on a :

$y - x + 1 = 0$ et $y + x - 5 = 0$,

d'où l'on tire : $y = 3$ et $x = 2$.

3° Le triangle rectangle OMN a pour aire :

$$S = \frac{1}{2}\,OM \times ON = \frac{1}{2} \times 5 \times 5 = 12\ \text{cm}^2\ 5.$$

2. **Géométrie.** — *Soit un triangle ABC dont les côtés AB et AC sont inégaux. Soit O le centre du cercle circonscrit. On mène la hauteur AD dont le prolongement coupe le cercle en K, le diamètre AOF et la perpendiculaire OM à BC dont le prolongement coupe le cercle en E. Soit H le point de concours des hauteurs.*

Démontrer : 1° *Que les angles BCK, CBF, BCH, sont égaux, que les angles FAE et EAK sont aussi égaux ;*

2° *Que FK = 2MD ;*

3° *Que les 3 points F, M, H, sont en ligne droite ;*

CHALLAYE. Contes et Légendes du Japon Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Le corps et l'âme.

Nous avons résumé par l'étude de la vie de **Pasteur** nos devoirs envers la Patrie et envers la grande famille des hommes.

Aujourd'hui, nous allons simplement **nous observer nous-mêmes** pour essayer de dégager les caractères qui nous distinguent des **choses,** des **plantes,** des **animaux.** Ce sera là le point de départ d'une nouvelle série de leçons que nous pourrons grouper sous le titre : *Devoirs envers nous-mêmes.*

Les personnes et les choses.

Sur ma table, voici un **encrier.** Vous avez un **plumier** sur vos bureaux. Nous voyons les **murs** de la classe. Ces objets divers : encrier, plumier, bureau, murs, nous les appelons des **choses.** Si vous me parlez de vos compagnes, me direz-vous aussi qu'elles sont des choses ? Non. Comment les désignerez-vous alors ? Par le nom de **personnes.** Nous faisons donc une différence entre les personnes et les choses.

Une différence profonde existe en effet entre elles. L'encrier a une **forme** ; une **matière** le constitue (porcelaine, verre...), mais il lui manque...

L'âme.

Le mot a jailli sur les lèvres de plusieurs enfants : **l'âme** ! Qu'est-ce que l'âme ? Des exemples nous aideront à comprendre : hier, pendant la récréation, Marie-Rose pleurait. Je lui ai demandé la cause de ses larmes : « Madame, mon petit frère a une angine. — Eh bien ! ai-je repris, tu n'es pas malade toi-même ; ta gorge ne te fait pas souffrir ; alors, pourquoi pleures-tu ?— J'ai du chagrin, madame.

Le corps de Marie-Rose n'avait pas de mal, mais *son âme avait de la peine.*

Marcelle a souri et ses yeux ont brillé de joie quand je l'ai félicitée ce matin pour sa page d'écriture : *son âme était heureuse.*

Nous aimons nos parents : c'est notre âme qui **aime.** Nous lisons un livre et nous le jugeons intéressant : c'est notre âme qui **l'apprécie.** Vous voulez vous appliquer à devenir de bonnes petites filles : c'est votre âme qui **veut.** Maintenant, c'est mon âme qui m'inspire ce que je vous dis. Mais est-ce que vous voyez mon âme ? Moi-même est-ce que je vois la vôtre ? Non, car l'âme est **invisible.** Elle est pareille à un souffle qui nous anime : c'est ce qui, en nous, **sent, pense, raisonne, comprend** et **veut.** C'est l'habitant caché mais tout-puissant de notre corps.

Le corps « maison de l'âme ».

Le corps est la partie visible de nous-mêmes : la *maison* de notre âme.

Quand je me nourris ou que je me désaltère, c'est mon corps qui mange ou qui boit. Si j'ai froid, je couvre mon corps. Je me brûle à la main : je fais mal à mon corps. Quand Huguette avait le croup, le médecin soignait son corps.

Notre corps, nous le verrons dans nos leçons de sciences naturelles, est comparable à une merveilleuse machine. Cette machine s'arrête dès que l'âme disparaît, c'est-à-dire à la mort.

On fait des poupées qui ressemblent extérieurement à des bébés, mais tous les miracles de la science seraient impuissants à leur donner une âme.

L'âme fait la supériorité de l'homme.

L'âme est donc la **partie supérieure de notre être,** une sorte de lumière intérieure qui nous rend capables d'intelligence, d'amour, de volonté.

Parce que l'animal n'a pas une âme raisonnable, il ne peut lui-même perfectionner son espèce. L'homme a perfectionné la sienne : les efforts successifs des générations l'ont fait passer de l'état sauvage à l'état civilisé.

Son âme lui a permis de vaincre ses défauts, de vaincre la matière. Il a domestiqué les animaux les plus féroces, il a dominé les forces les plus considérables de la nature. Il a creusé des tunnels dans les montagnes les plus hautes et les plus dures, il a construit des vaisseaux pour traverser les océans, enfin, il vole maintenant à la façon des oiseaux. Qui sait jusqu'où parviendra la science ? (Cf. PASCAL, *Pensées* : « L'homme n'est qu'un roseau... »)

Nous pouvons espérer que l'âme humaine sera, dans les temps à venir, plus puissante encore si nous tendons vers ce résultat, c'est-à-dire si tous nous essayons de maintenir la nôtre en bonne santé.

La solidarité de l'âme et du corps.

Eh bien ! je vous surprendrai peut-être en vous disant : si vous voulez que votre âme soit courageuse, intelligente, aimante, **soignez votre corps.**

Un corps robuste est le meilleur des serviteurs pour l'âme : il accomplit sans défaillance les actions qu'elle lui commande et parvient à réaliser les miracles qu'elle entrevoit.

Imaginons ceci : quelques hommes se trouvent sur les bords d'un torrent qu'ils veulent franchir. Ils ont l'idée de construire un pont, mais la force de porter les poutres de fer et d'étayer la charpente leur manque. Leur faiblesse physique les laisse impuissants sur la rive.

Un jeudi, votre maman est souffrante. Elle s'alite ; vous voulez la remplacer à la maison, mais vous êtes prise tout à coup de vomissements, et une affreuse migraine vous rend incapable de lui rendre ce service.

Ces exemples, que nous pourrions multiplier à l'infini, prouvent que la maladie du corps voue l'âme à l'impuissance.

Jeanne me rappelle pourtant, avec raison, que PASCAL, malgré ses tortures physiques, composa des chefs-d'œuvre de pensée et de style. Le cas d'AUGUSTIN THIERRY, frappé d'une douloureuse cécité et continuant à dicter ses travaux d'histoire, est analogue.

GUY-GRAND. COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE ..... relié : 15 fr.

La mère qui, en dépit des souffrances causées par une maladie incurable, conserve la bonne humeur et se dévoue chaque jour au bonheur des siens égale, en stoïcisme, Pascal ou Thierry.

Mais ces exemples héroïques sont des exceptions. En général, **quand le corps souffre, l'âme est atteinte dans sa vitalité.** Vous connaissez comme moi de malheureux infirmes que le découragement a conduits à la neurasthénie et au suicide.

D'ailleurs, la souffrance du corps n'est pas désirable : un mal aux dents, une migraine suffisent pour nous en convaincre ! Nous nous efforcerons donc de conserver la santé de notre corps : nous verrons comment dans les leçons suivantes :

Inversement, **si l'âme est triste, le corps dépérit.**

Pensons à votre petite compagne Marcelle, qui était partie en pension en octobre dernier. Loin de ses parents, elle s'ennuyait ; elle ne jouait plus ; à table, elle mangeait très peu. Si sa maman ne l'avait ramenée chez elle, elle aurait été malade.

Les deuils qui nous ravissent des êtres chers nous plongent dans la désolation et nous enlèvent, durant quelque temps, le goût du travail. La nostalgie ronge l'exilé et transforme souvent l'être robuste et jeune en vieillard.

Une forte émotion : surprise, joie, douleur... peut nous tuer.

La santé de notre âme a donc des répercussions sur celle de notre corps. Une personne ne peut vivre heureuse que si une parfaite harmonie s'établit entre les deux. *Une âme saine dans un corps sain.* Voilà la formule du bonheur.

La santé de l'âme.

Soigner son âme, c'est avant tout lui donner de la joie.

Sans doute, être joyeux n'est pas toujours facile : nous ne sommes pas les maîtres des événements douloureux qui bouleversent parfois notre existence : revers de fortune, séparations, deuils...

Certains malheurs sont irréparables ; cependant, ils ne s'acharnent pas sur nous toute la vie, et, si nous avons fait provision de forces avant qu'ils se produisent, nous les supporterons avec plus de courage.

Il y a du reste des joies que nul malheur ne peut nous ravir : la **joie d'être bon, d'avoir travaillé avec conscience...**

Pour l'instant, vous possédez tous des parents attentifs à votre bonheur ; donnez à votre âme la **joie de l'amour filial.** Donnez-lui encore **celle de l'amour fraternel,** la **joie de travailler** avec goût en classe, d'**aimer** vos maîtres, vos compagnes, d'**obéir** avec persévérance.

La joie d'être **utile,** d'être **charitable**, peut éclairer la vie la plus sombre. Et vous avez déjà goûté d'autres joies profondes qui seront à votre portée tout le long de votre existence : la joie des **bonnes lectures,** des **promenades** à la campagne, des beaux spectacles de la **nature...**

Aimer et **travailler**, ainsi que le conseillait Victor Hugo à des enfants, voilà le secret de la santé de l'âme : votre corps aura beau vieillir, elle restera toujours vigoureuse et jeune.

LECTURE. — Les portes et les fenêtres de notre maison.

L'homme ressemble à une maison et à une maison habitée. Les murs de la maison, c'est ce qu'on appelle votre corps. L'habitant, c'est l'âme. Mais votre âme n'est pas enfermée dans votre corps comme un prisonnier le serait dans une tour murée de toutes parts. La maison a des portes et des fenêtres, des ouvertures par où votre âme regarde, entend et connaît ce qui se passe autour de la maison. Les portes et les fenêtres de la maison sont ce qu'on appelle les cinq sens : la vue, l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat... Si vous n'aviez pas les sens à votre service, votre corps serait une véritable prison... Mais, d'un autre côté, il ne servirait de rien que votre maison eût toutes ses ouvertures à leur place et en bon état, des yeux et des oreilles bien conformés s'il n'y avait pas derrière les murs un habitant attentif et aux aguets. Un jour vient où l'habitant invisible de la maison le quitte, où il ne reste plus que la façade. Ce jour-là, l'homme n'est plus : l'âme s'est envolée, le corps seul reste inerte et inanimé.

(Compayré, *Éducation civique et morale.*)

RÉSUMÉS. — C. M. et C. É. — **Maman est malade : mon âme est triste. J'ai été bonne pour ma petite compagne : mon âme est heureuse.**

L'âme est ce qui souffre en moi quand j'ai du chagrin ou se réjouit quand j'ai du bonheur. C'est elle qui aime, se souvient, comprend, raisonne et veut.

Le corps est la « maison » de l'âme, son serviteur. Pensée : « Une âme saine dans un corps sain. »

La nature en hiver.

Nos élèves constatent la tristesse de la nature froide et dénudée en hiver. Les jours sans soleil, la pluie, le vent glacé font regretter les jours lumineux de l'été.

L'hiver nous offre pourtant d'appréciables beautés : neige, cristaux merveilleux du givre, de la gelée blanche, de la glace des cours d'eau...

Le spectacle d'une chute de neige est féerique. Un jour de classe, le contempler avec nos enfants, stimuler leurs sensations poétiques en leur citant les comparaisons dont se sont servis nos meilleurs auteurs pour la décrire.

L'hiver rattache l'homme au foyer. Inspirer aux élèves le goût des veillées paisibles, affectueuses, dont la mémoire est une force pour l'avenir.

Travailler dans le silence, étudier, réfléchir, enrichir par la lecture, la méditation et le rêve, notre âme en bonté, en délicatesse et en courage, voilà les enseignements que nous donne la nature austère de l'hiver.

Citations destinées à éveiller chez nos élèves des sensations fines et à perfectionner leur sens d'observation.

Voici l'hiver venu. La neige sur les branches
En silence répand ses touffes de fleurs blanches...

(A. Theuriet, *La Nature à chaque saison.*)

Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant,
O pâquerettes ! une à une,
Toutes blanches dans la nuit brune.

. . . . . .

Qui donc là-haut plume la lune !

(J. Richepin.)

L'hiver tisse à travers la plaine
Les flocons neigeux de sa laine.

(Ch. Dornier, *La Chaîne du Rêve.*)

« Une peluche argentée s'attache aux branches des arbres. » (Th. Gautier.)

Un autre auteur a dit que la neige ressemblait à du duvet de cygne qu'on plumerait là-haut.

Lecture évoquant une heureuse veillée en famille : Soir. (F. Gregh, *La Maison de l'Enfance.*)

Mme Dupuy,
Institutrice (Hérault).

Bernard. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 11.

Dans cette leçon et dans les leçons suivantes, on insistera sur la loi de formation des nombres. La dizaine devra donc toujours être mise nettement en évidence. Faire composer un paquet de dix bûchettes, un carton de 10 boutons, etc.

I. **Présentation du nombre 11.** — Quand, à une dizaine de bûchettes, on ajoute une bûchette, on a dix-une bûchettes ou onze bûchettes. Pour faire onze bûchettes, il faut une dizaine de bûchettes et une bûchette.

II. **Écriture du nombre 11.** — Il s'agit de faire comprendre la valeur relative des chiffres du nombre 11 ; un des chiffres 1 représente une unité, l'autre des dizaines. Ce résultat peut être obtenu d'emblée, il faut donc aller lentement et être très concret.

Bien séparer la dizaine et dire : « Sous la dizaine de bûchettes, j'écris 1 qui représente 10 et sous la

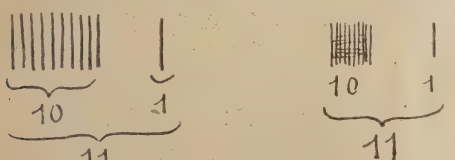

bûchette 1 qui représente la bûchette supplémentaire. » Ne pas trop insister pour la première fois.

III. **Étude de la composition du nombre 11.** — Opérer comme précédemment, l'opération manuelle précédant toujours l'opération abstraite. Étudier les diverses combinaisons :

$$11 = 9 + 2 = 8 + 3 \ldots$$

Insister sur la décomposition : 10 + 1 et 5 + 5 + 1.

Opérer de même en ce qui concerne la soustraction.

Enfin montrer que 11 ne peut se partager également en 2, en 3, en 4.

Le nombre 12.

Étude que l'on conduira comme celle du nombre 11.

Montrer que 12 boutons, c'est une dizaine de boutons et 2 boutons.

Insister sur l'écriture de 12.

Enfin, en ce qui concerne la décomposition du nombre, on insistera sur les groupements suivants qui devront être bien sus :

$$12 = 10 + 2 \; ; \quad 12 = 6 + 6 \; ;$$
$$12 = 3 + 3 + 3 + 3 \; ; \quad 12 = 4 + 4 + 4.$$

Faire dire :

12, c'est 2 fois 6 ; 3 fois 4 ; 4 fois 3.

Exercices. — a. *Faire compléter les opérations suivantes :*

$$\begin{array}{cccc} 5 & 7 & & \\ +\ 5 & +\ 3 & 12 & 11 \\ +\ . & +\ . & -\ . & -\ 1 \\ \hline 11 & 12 & 10 & . \end{array}$$

$$\begin{array}{cccc} 12 \mid 3 & 12 \mid 2 & 4 & 6 \\ . & . & \times\ 3 & \times\ 2 \\ \hline \end{array}$$

b. *Jean avait 3 billes, il en gagne 7, puis 2. Combien en a-t-il ?*

c. *Les 12 élèves de la division sont par tables de 2. Combien y a-t-il de tables ?*

d. *On veut partager 11 bonbons entre 2 enfants. Peut-on faire des parts égales ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le kilomètre. Les mille (suite).

Sortir de la classe et parcourir 1 km., puis ensuite une longueur égale à 182 m. par exemple (mesurer à l'aide du dam.). La longueur parcourue est 1 km. 182 m. et l'étude de l'hm. et du dam. a montré que :

182 m. = 1 hm. 82 m. = 1 hm. 8 dam. 2 m.

La longueur parcourue peut donc se décomposer de la façon suivante :

1 km. + 1 hm. + 8 dam. + 2 m.

ou :

1 millier de m. + 1 centaine de m. + 8 diz. de m. + 2 m.

que l'on peut écrire : 1 182 m. et qu'on lira : mille cent quatre-vingt-deux m.

De même, 1 182 bûchettes peuvent se décomposer de la façon suivante :

1 182 bûchettes = 1 000 b. + 100 b. + 80 b. + 2 b.

et, d'une façon générale :

1 182 = 1 000 + 100 + 80 + 2.

Apprendre à lire les nombres compris entre 1 000 et 2 000. Étendre cette étude jusqu'à 10 000. Étudier le cas particulier des nombres tels que 2 006, 3 064. Concrétiser à l'aide du système métrique :

2 006 m. = 2 km. + 6 m. = 2 000 m. + 6 m.
3 064 m. = 3 km. + 6 dam. + 4 m. = 3 000 m. + 60 m. + 4 m.

Exercices de conversion. — *1 752 m. = . km. . hm. . dam. . m. ;*
= .. hm. . dam. . m. = ... dam. . m.
4 km. 532 m. = ... dam. . m. = ... m. ;
153 dam. 4 m. = . km. . hm. . dam. . m. ;
7 002 m. = . km. . m. = ... dam. . m., etc.

Faire les mêmes exercices avec des nombres abstraits.

Exemple :

1 752 = . m. + . c. + . d. + . u ;
= 1 000 + 700 + 50 + 2 ; etc.

Problèmes. — 1. *Dans une longueur de 8 952 m. combien doit-on porter de fois le dam. ?* RÉPONSE. ➔ **895 fois.**

2. *Dans le nombre 4 958, que représentent le 4 ? le 9 ? le 5 ? le 8 ?*

3. *Effectuer les opérations suivantes :*
3 km. 52 m. + 2 hm. 10 m. + 5 dam. 3 m. =
4 km. 2 m. — 5 hm. 3 m. =

4. *Par voie ferrée, Paris est à 374 km. de Rennes et à 624 km. de Brest situé sur la même ligne. Calculer la distance par voie ferrée de Rennes à Brest.* RÉPONSE. ➔ **250 km.**

5. *Un automobiliste parcourt 502 km., puis 3 273 dam., puis 824 hm. Quelle distance totale a-t-il parcourue ?* RÉPONSE. ➔ **617 km. 13.**

6. *Interpréter et comprendre les indications d'un poteau indicateur.*

7. *Combien de km. séparent votre village du chef-lieu de département ? Combien de m. ? de dam. ? d'hm. ?*

Problèmes sur le prix d'achat, le prix de vente, le bénéfice.

Ces notions, pour être facilement comprises devront être jouées par les enfants. On fera vendre acheter, calculer des bénéfices simples.

Les deux règles suivantes devront être bien connues :

1° Le prix de revient est égal au prix d'achat augmenté des frais ;

2° Le bénéfice est égal à la différence entre le prix de vente et le prix de revient.

Quand le prix de revient est supérieur au prix de vente, le vendeur fait une perte.

Exercices (calcul du bénéfice). — 1. *Un libraire vend 75 f. un livre qui lui a coûté 62 f. Quel est son bénéfice ?* RÉPONSE. ➔ **13 f.**

2. *Un marchand de meubles vend 734 f. une bibliothèque qui lui revient à 580 f. Quel est son bénéfice ?* RÉPONSE. ➔ **154 f.**

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique . . . . . Cours supérieur** *Élève.* . **14.50** *Maître.* **21.50**

3. *Le fumiste achète une cuisinière 420 f.; pour l'installer chez le client, il dépense 35 f. Quel est le prix de revient de la cuisinière ? Quel est le bénéfice réalisé si la cuisinière est vendue 670 f. ?*

→ SOLUTION :

Prix de revient de la cuisinière : 420 f. + 35 f. = 455 f.

Bénéfice réalisé : 670 f. — 455 f. = 215 f.

4. *Un débitant achète un tonneau de vin fin 382 f., il paie en plus 42 f. de droits et 25 f. de transport. A combien le vin lui revient-il ? Il a revendu ce vin au détail pour 550 f. Quel a été son bénéfice ?* RÉPONSES. **→ 449 f. ; 101 f.**

Calcul mental.

Ajouter ou retrancher 2 nombres terminés par un zéro.

Soit à faire l'addition : 30 + 50 ; on ajoute 3 diz. + 5 diz. = 8 diz. ; on a donc 30 + 50 = 80.

De même 70 — 40 = 7 diz. — 4 diz. = 3 diz. = 30.

Exercices. — 1. *Ajouter 10, 20, 30 à chacun des nombres suivants : 70, 80, 60, 230, 390, 440.*

2. *Retrancher 50, 60, 70 de chacun des nombres suivants : 90, 120, 240, 370, 540.*

Faire de nombreux exercices par le procédé Lamartinière.

COURS MOYEN

La division. Idée de l'opération.

Ce qui importe ici comme au C. É., c'est de préciser aux élèves le sens de l'opération et de leur faire comprendre quand il y a lieu de faire une division. Demander de trouver des petits problèmes conduisant à une division.

Ces problèmes se répartiront en deux catégories :

1° IL S'AGIT DE CALCULER LA VALEUR D'UNE PART. — *a.* 15 gâteaux à partager entre 3 enfants, part de chacun ? Chacun aura 5 gâteaux. Pas de reste.

b. 20 gâteaux à partager entre 3 enfants : chacun aura 6 gâteaux, il en reste 2.

Définir le **dividende :** quantité à partager ; le **diviseur :** nombre de parts ; le **quotient :** valeur d'une part.

Le dividende et le quotient sont exprimés par des unités de même nature.

On a : valeur d'une part = $\frac{15 \text{ gâteaux}}{3}$ = 5 gâteaux.

2° IL S'AGIT DE CALCULER UN NOMBRE DE PARTS. — Partager 15 dragées de façon que chaque part soit de 3 dragées. Combien aura-t-on de parts ?

15 est le dividende : quantité à partager.

3 est le diviseur : valeur d'une part.

Le quotient est le nombre de parts, soit 5, car 5 × 3 = 15.

Le dividende et le quotient ne sont pas exprimés par des unités de même nature.

Nombre de parts = $\frac{15}{3}$ = 5.

Montrer que, dans tous les cas, le quotient doit être inférieur au diviseur et l'on a :

Dividende = diviseur × quotient + reste.

Si le reste = 0, la division est exacte.

PREUVE DE LA DIVISION. — En faisant le produit du diviseur par le quotient et en ajoutant le reste, on retrouve le dividende.

Les mesures de poids.

Quelques mots sur la nécessité d'évaluer des quantités par pesée :

L'unité légale des mesures de poids est le **kilogramme** (kg.).

Sa définition. — Masse du prototype international en platine iridié, déposé au Pavillon de Breteuil. Il est approximativement égal au poids d'un dm³ d'eau à 4° centigrades.

Ses multiples : le quintal (q.) : 100 kg. ; la tonne (t.) : 1 000 kg.

Ses sous-multiples : les sous-multiples du kg. sont les multiples du gramme inférieurs à 1 kg. et les sous-multiples du gramme. On a donc :

L'hectogramme : 100 g., $\frac{1}{10}$ de kg. (hg.) ;

Le décagramme : 10 g., $\frac{1}{100}$ de kg. (dag.) ;

Le gramme : $\frac{1}{1\,000}$ de kg. (g.) ;

Le décigramme : $\frac{1}{10}$ de g. (dg.) ;

Le centigramme : $\frac{1}{100}$ de g. (cg.) ;

Le milligramme : $\frac{1}{1\,000}$ de g. (mg.).

(Les exercices de conversion seront donc comparables à ceux qui ont été faits pour les mesures de longueurs.)

Exercices. — 1. *Quelles sont les quantités que l'on exprime en tonnes ? En quintaux ? En kilogrammes ? etc... En milligrammes ? Pourquoi ?*

2. *Exercices de conversion :*

4 kg. = . g. = . dag. = . hg. = . dg.

1 327 g. = . kg. . hg. . dag. . g. = . dag. . g.

22 tonnes = . q. = . kg. = .hg.

3. *Effectuer les opérations suivantes :*

4 kg. 27 = 2 hg. 3 g. + 3 dag. 4.

8 q. 32 — 7 032 dag. =

4. *Combien peut-on faire de pains de 200 g. de beurre avec 3 kg. ?* RÉPONSE. **→ 15.**

5. *Le charbon au détail vaut 17 f. 25 le sac de 50 kg. En gros, on le paie 320 f. la tonne. Une famille brûle 2 500 kg. de charbon dans son année, quelle économie réalise-t-elle en achetant le charbon en gros ?* RÉPONSE. **→ 62 f. 50.**

6. *Au prix de 5 f. le 1/2 kg., quelle quantité de veau peut-on avoir avec 3 f. 50 ?* RÉPONSE. **→ 350 g.**

7. *Un cultivateur vend 12 ballots de paille de 75 kg. au prix de 12 f. le quintal. Quelle somme doit-il recevoir ?* RÉPONSE. **→ 108 f.**

Problèmes sur les opérations postales.

1. *L'affranchissement des lettres pour la France et les colonies françaises est fixé à 0 f. 50 jusqu'à 20 grammes, 0 f. 75 de 20 à 50 g., 1 f. de 50 à 100 g. ; au-dessus de 100 grammes, augmentation de 0 f. 40 par 100 g. Calculer l'affranchissement d'une lettre pesant 60 g., 120 g., 320 g.* RÉPONSES. **→ 1 f. ; 1 f. 40 ; 2 f. 20.**

2. *Le tarif d'affranchissement des échantillons étant jusqu'à 50 g., 20 centimes ; de 50 à 100 g., 30 centimes ; au delà de 100 g., 20 centimes par 100 g. Calculer l'affranchissement d'un échantillon pesant 75 g., 120 g., 350 g.* RÉPONSES. **→ 0 f. 30 ; 0 f. 50 ; 0 f. 90.**

3. *Tout envoi recommandé payant une surtaxe de 1 f. 25, calculer l'affranchissement d'une lettre recommandée pesant 30 g., d'un paquet échantillon pesant 75 g.* RÉPONSES. **→ 2 f. ; 1 f. 55.**

4. *Pour expédier un mandat par la poste, on paie un droit fixe de 0 f. 40 par mandat et un droit calculé comme suit jusqu'à 100 f. : 0 f. 05 par 5 f. ou fraction de 5 f. ; de 100 f. 01 à 500 f. : 1 f. pour les premiers 100 f. et pour le surplus 50 c. par 100 f. ou fraction de 100 f. Calculer la somme totale à verser pour un mandat de 250 f. Ce mandat est placé dans une lettre recommandée affranchie à 0 f. 50. Quelle somme totale doit-on payer au bureau de poste ?* RÉPONSE. **→ 254 f. 15.**

5. *Un télégramme envoyé dans le département ou dans les départements limitrophes est taxé de la façon*

GAL ET MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision.

MATÉRIEL. — *Quelques-unes des gravures des précédentes leçons. — L'interrogation devra les utiliser.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Dates à retenir : **511, 732, 800, 843.**

Questions d'intelligence comme : décrire un personnage d'après une gravure ; pourquoi les habitants de la Gaule étaient-ils plus heureux sous Charlemagne que sous les rois fainéants ?

S'attacher à l'enchaînement des faits.

LECTURES ET DOCUMENTS. — **Charlemagne contre les Huns.** — « Les guerriers francs entrèrent dans les plaines du Danube. Pendant six ans, ils prirent des villages, des chars, les perdirent, les reprirent. Dieudonné méprisait les monstres, mais cette guerre atroce demandait tout son courage. Depuis qu'ils vivaient en Europe, les Huns avaient appris la nécessité des fortifications, et se retranchaient dans des cercles immenses dont les enceintes étaient construites avec de la pierre, des pieux et du sable, sur lesquels poussaient des ronces aux blessures cruelles. Les chars et les troupeaux s'abritaient derrière ces haies, au travers desquelles tiraient les archers. Dieudonné prenait-il une enceinte, une autre s'élevait à l'intérieur, où gens et bêtes se réfugiaient et après celle-là, une autre, et une autre. Elles étaient au nombre de neuf, qu'il fallait enlever une à une, dans la boue, la glace, la neige ou la chaleur torride. Et souvent Dieudonné, déchiré par les ronces, les mains et les yeux en sang, désespérait de vaincre. La volonté de parvenir au cercle central d'où les troupeaux et les hommes ne pourraient sortir, ranimait son courage. Après des semaines, ou des mois, il y parvenait, et le carnage, le grand carnage vengeur, épuisait sa valeur, ébréchait son épée.

« Six ans furent nécessaires au génie de Charles, à l'opiniâtreté de ses guerriers, avant qu'ils pussent détruire ces cercles qui jalonnaient montagnes, forêts, plaines et fleuves. Un jour enfin, ils rassasièrent leur courroux ; l'étendard de la chrétienté flotta sur le cercle royal des princes huns, à l'endroit même où avait jadis vécu le Fléau Attila... Le premier grand roi triomphait des derniers barbares.

« Dieudonné dénombra les trésors ; il en trouva tant qu'une horreur sacrée envahit son âme pieuse. Il découvrit des monceaux d'or et d'argent, aux effigies inconnues, frappées en Perse, en Chine ; des lingots d'Arabie et d'Afrique ; des perles de l'Inde et de la mer du Sud, des tissus de pourpre, des robes d'une matière douce, qui glissait comme l'eau sous la main ; des crânes revêtus d'or, des vases presque transparents, couverts de bêtes ailées et de dragons, d'autres qui venaient de chapelles ou de temples païens, des mitres, des crosses, des étoles, des chapes, tout ce qui, dans le cours des siècles, avait été raflé, souillé par les Huns impies... »

M. LARROUY.
(*La race immortelle*, Plon.)

COURS MOYEN

Mazarin. Minorité de Louis XIV.

MATÉRIEL. — Carte géographique. — **Gravures** : *Portrait de Mazarin, Condé, Turenne ; estampes de Callot.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Le début du règne de Louis XIV est encore marqué par des troubles causés par la misère populaire, l'ambition du Parlement de Paris et du prince de Condé. Ils durent de 1648 à 1652 et aboutissent à l'établissement de l'autorité absolue du roi. Mazarin continue l'œuvre de Richelieu contre la Maison d'Autriche : Rocroi (1643), traités de Westphalie (1648), des Pyrénées (1659).

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Mazarin travaille.** — « ... Comment ne pas rêver longtemps à ce que dut être le cabinet d'un Mazarin, jadis, quand un seul homme veillait aux négociations, à la guerre, à l'approvisionnement et au recrutement des troupes, à l'administration intérieure de l'État, aux rapports avec le Saint-Siège, à la pacification des provinces, à l'ordre dans la ville, à la flotte, aux ports et même aux finances, ce qui d'ailleurs se bornait, chez lui, à réclamer aux publicains des sommes d'argent qui fondaient aussitôt dans la main des chefs d'armées ? Combien Mazarin avait-il de secrétaires ? On ne sait pas. Il les traînait sans doute avec lui, partout. N'importe où, dans les pièces glaciales de Saint-Germain ou de Compiègne, ou sous quelque ogive enfumée de Saint-Quentin, d'Amiens, de Ham, le peloton silencieux des scribes s'accroupissait autour des liasses de papiers et des gros registres qu'il portait avec lui : et le crissement des plumes d'oie commençait aussitôt. Presque chaque lettre écrite ou dictée par le cardinal était recopiée : et ce diable d'homme correspondait avec chacun, aussi bien pour indiquer ce qu'il convenait de dire à des plénipotentiaires suédois que pour recommander de faire paraître une nouvelle tendancieuse dans la *Gazette* (lettre du 23 juillet 1649), ou pour donner des directives aux loyalistes de Bordeaux, etc... Ou encore, hélas ! afin de demander de l'argent, toujours de l'argent, l'État étant misérable et la guerre éternelle... »

M. BOULENGER
(*Mazarin soutien de l'État*, Grasset.)

Les finances publiques. — « Que valaient les finances publiques, vers 1650? Elles dépendaient uniquement des financiers, elles valaient ce que valaient les financiers.

« Aujourd'hui, les impôts sont perçus directement par l'État et vont, ou doivent aller, dans les caisses de l'État. Au XVIIe siècle, il n'en était pas ainsi. Des hommes considérables, et dont c'était le métier de faire courir l'argent, obtenaient que le roi leur donnât à ferme la plupart des impôts : autrement dit, ils s'engageaient à payer au souverain une somme forfaitaire plus ou moins considérable ; après quoi ils se chargeaient de faire rentrer ledit impôt, dont l'argent ainsi récupéré leur appartenait.

« A ce système, chacun trouvait, ou pensait trouver son compte : le roi touchait des sommes fixes à des dates certaines, et croyez que les paiements étaient exacts et assurés, car il y avait concurrence, et, si un fermier ne payait pas ou payait mal, un autre était là qui ferait mieux. En outre, plus de soucis pour les ministres de Sa Majesté quant à la perception de l'or et des écus dans les paroisses, élections et généralités. Plus de commis bons enfants établis dans les villes et qui, connaissant personnellement les contribuables, recevaient de celui-ci une poule, de celui-là un jambon pour Pâques ou une brouettée de bûches à la Noël, si bien que l'on s'accommodait au moment de payer les redevances. Plus de tracas non plus pour le charroi de l'argent sur les routes tortueuses où les essieux rompaient, où pullulaient en outre des brigands de toutes sortes — oui, de toutes sortes, et non pas seulement en haillons, — qu'on lise plutôt les *Grands jours d'Auvergne*, de l'abbé Fléchier.

« Les fermiers d'impôts tiraient tout le monde d'embarras. Dame ! ils ne badinaient guère : ils envoyaient par le pays des bataillons de percepteurs nommés par eux, ne dépendant que d'eux, gens venus d'autres contrées et dont nul n'avait vu jusque-là dans la province les moustaches ni les redoutables écritoires. Des compagnies de soldats

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire — 1er volume..... 15 fr.

prêtées par le roi arrivaient en même temps, le mousquet à l'épaule, et les deniers rentraient assez bien.

« Ces fermiers, d'autre part, n'y perdaient point : ils parvenaient à gagner dix ou douze pour cent par livre payée au roi, ou plus précisément à la trésorerie de l'État, qu'on appelait l'Épargne. Un million était de la sorte assez vite gagné... »

M. BOULENGER.
(*N. Fouquet*, Grasset.)

COURS SUPÉRIEUR

France et Angleterre : Guerre de Cent Ans.

MATÉRIEL. — Carte géographique.

FAITS ET DIRECTIONS. — On dégagera la signification et la portée des événements à l'aide des réflexions suivantes, empruntées à l'*Histoire politique de l'Europe*, de Lavisse (lib. *Colin*).

« La royauté française a été obligée à une conduite attentive et suivie à l'égard de l'Angleterre. En 1066, un vassal du roi, Guillaume, duc de Normandie, a conquis l'Angleterre ; il est devenu plus puissant que son suzerain. Ses successeurs, par d'heureuses alliances, ont grossi considérablement leur domaine français ; un moment, tout notre littoral océanique leur appartient. D'où la nécessité de la guerre.

« Ce fut, au début, une guerre féodale, entre vassal et suzerain, hommes du même pays, et qui parlaient la même langue. Au commencement du XVIe siècle, la lignée directe des Capétiens s'étant éteinte, il y eut compétition pour la couronne de France entre deux princes français, dont l'un était le roi Édouard d'Angleterre, et l'autre, Philippe de Valois. La guerre, quand elle s'engage, n'est pas d'une nation contre une nation, d'une âme de peuple contre une âme de peuple, mais elle dure, elle est longue, elle est atroce. D'année en année, croît la haine de l'Anglais. Au contact de l'étranger, la France se prend à se connaître, comme le moi au contact du non-moi. Vaincue, elle sent la honte de la défaite. Des actes de patriotisme municipal et local précèdent et annoncent le patriotisme français qui, à la fin, s'épanouit dans Jeanne d'Arc, et se sanctifie d'un parfum de miracle. Hors de France, les Goddam ! Ils sortirent de France, et la France fut. »

DOCUMENTS ET LECTURES. — GRANDE MISÈRE A PARIS. — « ... Il y avoit si grant presse à l'huys des boulangers, que nul ne le croiroit qui ne l'auroit veu ; et les pouvres créatures qui pour leurs pouvres maris qui estoient aux champs, ou pour leurs enfants, qui n'en povoient avoir pour leur argent ou pour la presse, mouroient de faim en leurs maisons. Après celle heure, ouyssez parmy Paris piteux plaints, piteux cris, piteuses lamentations, et petits enfants crier : « Je meur de faim » ; et sur les fumiers parmy Paris, en 1420, peussiez trouver ci dix, ci vingt ou trente enfants, fils et filles, qui là mouroient de faim et de froit ; et n'estoit si dur cœur qui par nuit les ouyst crier : « Hélas ! je meurs de faim », qui grant pitié n'en eust ; mais les pouvres mesnagers ne leur pouvoient ayder ; car on n'avoit ne pain ne blé, ne buche ne charbon ; et si estoit le pouvre peuple tant oppressé des guets qu'il falloit faire de nuit et de jour, qu'ils ne sçavoient eux ayder ne à autrui. » (*Journal d'un bourgeois de Paris*, année 1420.)

Autres documents : HÉNON, *Lectures historiques*, I. p. 177-180 (Nathan).

M. HÉNON,
Directeur d'Ecole Normale.

GÉOGRAPHIE

La mer.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Comparer au point de vue géographique la mer avec la terre et avec l'atmosphère. Dire quelques mots de l'océanographie ; du sol sous-marin ; de sa nature et de son relief ; de l'eau de mer et de sa congélation ; des mouvements de la mer : vagues, navires, courants ; de la vie dans les mers, de la mer et l'homme.

MATÉRIEL. — *Globe. Planisphère. Carte des grands courants marins. Dessin schématique montrant la formation des icebergs. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Dresser des coupes schématiques à travers les grands océans. Étudier un océan ou une mer secondaire. Examiner une carte marine.

LECTURE I. — **L'océanographie.** — Pour explorer les immenses étendues d'eau salée qui recouvrent les soixante-douze centièmes de la surface du globe (368 millions de kilomètres carrés), de nombreuses sciences doivent être mises à contribution : la géographie, la géologie, la physique, la chimie, la biologie et, d'une manière générale, les diverses disciplines qui s'occupent de la matière vivante. Pour la pratique de ces sciences, l'océanographe ne dispose pas du confortable et des commodités des laboratoires de terre ferme. Il doit se faire *navigateur* et affronter la mer, souvent hostile, muni des appareils spéciaux qu'exigent les tâches très spéciales qu'il poursuit. Il lui faut faire le point, procéder à des sondages, mesurer la température à diverses profondeurs, faire des prises d'eau à des niveaux variés, créer des engins ingénieux pour recueillir, du fond à la surface, des échantillons de la faune et de la flore aquatiques, depuis les humbles bactéries dont les dimensions se chiffrent en centièmes de millimètre jusqu'aux monstres marins. Tous ces produits, la plupart délicats et fragiles, doivent être préparés et embaumés pour pouvoir ensuite être étudiés à loisir. Dans les expéditions polaires, la tâche est plus rude encore, en raison des difficultés dues à la rigueur de la température, à la violence des vents, à la dérive des icebergs, etc.

M. Charles Bernard raconte ainsi une visite au *Princesse Alice II*, un des navires océanographiques du prince de Monaco, ayant 1 300 tonneaux de jauge et mû par une machine de 100 chevaux :

Le treuil à deux poupées, pour la manœuvre des appareils, chaluts, nasses, etc., est à vapeur et placé à l'avant ; derrière lui se trouve de chaque côté une énorme bobine dont les joues ont 2 mètres de diamètre, et qui est mise en mouvement par l'électricité. La bobine de tribord, destinée aux dragages, porte enroulé un câble de 12 000 mètres de longueur ; ce câble présente une résistance de 7 000 kilogrammes et permet de draguer par les plus grandes profondeurs. La bobine de bâbord, destinée à la manœuvre des nasses, peut porter plus de 12 000 mètres d'un câble de 6 millimètres formé de 42 fils d'acier galvanisé ; ce câble est disposé par bouts de 500 mètres, réunis par des épissures, de façon à pouvoir abandonner à la mer, attaché à une bouée, un bout d'une longueur convenable, variant suivant la profondeur à laquelle la nasse est immergée.

Derrière les bobines se trouve le laboratoire du pont qui communique avec le laboratoire intérieur par une trappe. Il contient divers instruments : sondeurs, thermomètres à renversement, bouteilles à eau, harpons, etc. Une grande table, dont la partie centrale est à roulis, permet la préparation d'une foule d'animaux, et jusqu'à la dissection de petits cétacés.

La machine à souder se trouve à l'abord vers le milieu du navire ; elle fonctionne à la vapeur. Un double escalier, aboutissant sur le pont, juste en arrière des bobines, conduit dans le quartier du laboratoire intérieur. Ce quartier occupe toute une tranche du navire et contient le laboratoire, quatre cabines et les accessoires pour les personnes qui y sont attachées, et enfin un laboratoire de photographie. Le laboratoire est très vaste ; il contient quatre tables à roulis permettant, grâce à une demi-suspension à la car-

HUISMAN. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire..... 8.80

LANGUE FRANÇAISE

Noël. Nouvel An.

COURS PRÉPARATOIRE

Le sapin de Noël.

C'était dans un pays froid, où le soleil est rare et la neige épaisse. Dans sa forêt profondément sombre, un sapin se plaignait longuement.

« Hélas! Génie de la Montagne, pourquoi suis-je un sapin, aux branches à jamais sans fleurs et sans fruits. Il y a, je le sais, des arbres qui, au printemps, se couvrent de mille petites étoiles vertes, puis blanches ou roses ; un peu plus tard, à leurs rameaux courbés pendent des grappes écarlates, des globes dorés, des boules jaunes et rouges. Nous, les pauvres sapins, nous ne changeons même jamais de feuillages ! » Le Génie de la Montagne, alors, dit au Sapin : « Je puis réaliser ton rêve ; mais ce ne sera que pour une journée brève... et, d'ailleurs, ton désir te coûtera la vie... Mais je te promets de te faire porter la plus magique des floraisons, les fruits les plus rares ; je te promets que, pour un jour, tu donneras, à tous les enfants du monde, la plus grande joie de l'année. — Qu'importe la mort, répliqua le sapin, si je suis pour un jour le plus beau des arbres.» Et c'est pourquoi, quelques jours avant Noël, on vient scier des sapins, on les transporte dans des salons, des salles de classe, on les garnit de roses en papier, de feuillages d'argent, de petites bougies multicolores, c'est pourquoi on saupoudre leurs longues aiguilles d'un givre étincelant ; c'est pourquoi à leurs branches superbes pendent des fruits de toutes couleurs des jouets, des friandises, tandis qu'émerveillés tous les petits enfants les saluent de chants joyeux...

Mais le lendemain, dépouillés de leur parure d'un jour, les pauvres sapins sont ébranchés, tronçonnés et brûlés dans les âtres noirs.

RACONTONS. — A qui se plaignait le sapin ? — De quoi se plaignait-il ? — Quels arbres enviait-il ? — Quels arbres donnent des grappes écarlates ? (*cerisiers*) ; des globes dorés ? (*orangers*) ; des boules jaunes et rouges ? (*pommiers*). — Que répond le Génie de la Montagne ? — Que lui promet-il ? — A quelle condition ? — Qu'arrive-t-il au sapin ? — Pourquoi pend-il à leurs branches toutes sortes de jouets ? — Comment finit la vie des sapins de Noël ?

VOCABULAIRE ORAL. — Le sapin de Noël est (*décoré*) de guirlandes en papier. — Il est (*orné*) de boules de verre. — Ses branches sont (*garnies*) de jouets. — Les aiguilles sont *givrées*. — Le sapin est *illuminé* de mille bougies multicolores.

CONJUGAISON ORALE. — J'*aimerais* avoir pour Noël une belle poupée. — Ne *désirerais-tu* pas un joli pantin ? — Ton frère *préfère-t-il* une bicyclette ? — Je *choisirais* plutôt ce polichinelle. — Je *voudrais* cette boîte de peinture.

RÉCITATION

Noël.

Il paraît la mine fleurie,
Plus joyeux qu'un soleil levant,
Apportant fête et gâterie,
Bonbons, joujoux, cadeaux, devant
Le bébé riche et triomphant.
Mais quelle âpre et triste journée
Pour les pauvres repus de vent,
Ceux qui n'ont pas de cheminée.

JEAN RICHEPIN.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année).

1. Nuit de Noël.

Un beau Noël s'annonçait. Dans chaque maison, les oranges et les papillotes étaient prêtes pour les souliers des gosses, et ce soir, dans pas mal de poêles à frire, on allait griller les châtaignes.

Le soir tomba et la neige qui s'était arrêtée dans la matinée se remit à tourbillonner en flocons épais. A dix heures, elle voltigeait toujours, à la fois serrée et légère, et l'on voyait venir l'instant où, pour aller à la messe de minuit, il allait falloir prendre des lanternes. C'était dans l'air, cette neige, un vrai brouillard qui empêchait de voir à cinq pas en avant.

— Sûrement, disait-on, on trouvera toujours l'église.

Mais les vieux aimaient mieux emporter avec eux des lanternes qui tiennent chaud aux mains.

LOUIS et RENÉ GERRIET.
(*Les Nouvelles littéraires.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi dit-on que le Noël sera beau ? — Expliquer à quoi servent les *oranges*, les *papillotes*, les *souliers*. — Pourquoi *grille-t-on des châtaignes ?* — Pourquoi *à dix heures ?* — Qui et pourquoi emporteront des *lanternes ?* (Prouver par les expressions du texte.)

Mots. — *Noël :* à l'origine, *cri de joie* et de *fête ;* appliqué ensuite au 25 décembre. — *Papillotes* (rappr. de *papillons*) : papier frisé et tordu ressemblant à des ailes de papillon. On a enroulé de papier des bonbons et des friandises ; cp. : *être en papillotes* (cheveux). — *Le soir tomba :* cp. aux expressions : la *nuit* tomba, le *jour* tomba. — *Voltigeait :* cp. au vol des papillons. Différence avec *voler*. Que signifie : un *cheval voltige ?* — *Tenir chaud :* former quelques expressions de même tour : *tenir froid, tenir bon, tenir ferme, tenir compte,* etc.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Remplacer dans les expressions suivantes par un *équivalent* le verbe *tomber :* Il tombe de l'eau (il pleut). — Il tomba sur l'ennemi (il le surprit). — Il *tomba aux mains* des ennemis (il fut fait prisonnier). — Vous *tombez* bien (vous arrivez...). — *Tomber* malade. — *Tomber* dans la misère. — La fièvre *tombe* (se calme, diminue). — Ses cheveux lui *tombent* sur les épaules (lui pendent).

GRAMMAIRE

Les adjectifs possessifs.

Nous prendrons *nos* lanternes, disaient les vieux. *Nos* indiquent que les lanternes appartiennent aux vieux, qu'elles sont leur possession, qu'ils en sont propriétaires.

Un vieillard aurait dit : *ma* lanterne ; il aurait dit : *mes* sabots ; en parlant du village, il dit : *mon* village ; et les vieux disent : *notre* village.

Exercice. — Faire varier à toutes les personnes : A *mon* réveil, je trouvai sur *mon* lit une poupée que j'avais vue avec *ma* mère. — *Mes* yeux sont brillants et *mes* dents blanches au milieu de ma figure rose. — *Notre* chat Minou porte sur *sa* tête une tache noire.

2. Un cadeau de Nouvel An.

C'était une tête grotesque de paysan normand, coiffée d'un bonnet de coton ; les yeux ronds, le formidable nez écrasé, la bouche énorme, édentée, et grande ouverte. Émile en était ébahi, ne comprenant pas tout d'abord à quoi cela pouvait servir. Il prit une des balles et la mit dans la bouche du paysan. En bas, elle tomba dans un casier numéroté. Il comprit. Sans perdre de temps, il plaça le jeu à distance et il commença à s'exercer. Les balles tombaient au hasard, sur le nez déjà tuméfié, sur les yeux fixes ou dans la bouche immense du pauvre paysan qui les avalait avec résignation.

MARMOUSET.
(*Mal Loti.* N. R. F., édit.)

SOUCHÉ. La grammaire nouv. et le franç. au C. moy. *Elève...* 7.50 *Maître.* 15 fr. *C. moy. (2e deg.) et c. sup.* **8.50**

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — De quel jouet s'agit-il ? — En quoi consiste ce jeu ? — Quelle qualité exige-t-il de la part du joueur ? — Pourquoi y a-t-il un casier numéroté ? — Y a-t-il intérêt à jouer seul ou à plusieurs ? — Quelle qualité vous paraît avoir Émile ? — Comment apprend-il à jouer avec ce jeu ? — Était-il très adroit ?

Mots. — *Grotesque :* qui fait rire (grimaçante) ; équiv. : ridicule, comique. — *Formidable :* énorme, très gros, gros *à faire peur.* — *Ébahi :* stupéfait, étonné. — *Casier numéroté :* portant des numéros des nombres. On dit dans le même sens : paginer un livre. — *Tuméfié :* enflé par suite de coups ; rad. *tum :* gonfler (Voir Cours moyen 2e année : tumultueux). — *Résignation :* on est résigné quand on supporte sans se plaindre les souffrances ou les malheurs. — *Il la mit dans :* on aurait mieux dit : *il l'introduisit.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — J'ai reçu en *cadeau* pour mes *étrennes* un joli passe-boule normand. — Ce *présent* m'a fait grand plaisir, car depuis longtemps j'en admirais, avec *convoitise*, un tout pareil à la vitrine du magasin de *jouets*. — J'allais *présenter* à mon oncle et parrain mes *vœux* de bonne année, et je lui avais fait part de mes *souhaits* dans un *compliment* qu'on nous avait appris à l'école. — A la fête de l'Arbre de Noël, on a organisé une *tombola*. Je fus favorisé par la *chance*, et le premier *lot* me fut attribué. — Le facteur nous a souhaité la bonne année.

ORTHOGRAPHE. — Paysan ; la paysanne, le paysage, dépaysé. — Catalogue ; analogue ; dogue, drogue, etc. — Revoir mots en *ague, ègue, igue.*

Dictée. — Les enfants ont présenté à *leurs* parents leurs meilleurs vœux de nouvelle année, et *leur* ont promis de se conduire à *leur* plus grande satisfaction. Les parents ont embrassé *leurs* enfants et *leur* ont donné de beaux jouets en étrennes.

CONJUGAISON. — Le futur des verbes en *s*.

Remarque — Au futur de *mettre, battre,* les élèves ont tendance à conjuguer : metterai, batterai : bien faire remarquer la faute.

3. Une crèche de Noël.

Nous voyions les trois Rois Mages, en manteaux rouge, jaune et bleu : le roi Gaspard avec sa cassette d'or, le roi Melchior avec son encensoir et le roi Balthazar avec son vase de myrrhe, qui saluaient l'Enfant Jésus. Nous admirions les charmants pages portant la queue de leurs manteaux traînants ; puis, les chameaux bossus qui élevaient la tête sur l'âne et le bœuf ; puis tout autour, sur une petite montagne en papier barbouillé, les bergers et les bergères qui apportaient des fouaces, des paniers d'œufs, des langes ; le meunier chargé d'un sac de farine ; la bonne vieille qui filait ; l'ébahi qui admirait ; le gagne-petit qui remoulait, bref, tous les personnages qui figurent à la Crèche. Mais c'était le Roi Maure que nous regardions le plus.

Abrégé de F. MISTRAL.
(*Mémoires et récits.* Plon, édit.)

EXPLICATIO. ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'une d scription de personnages légendaires et traditio ls. Les faire dénombrer. — Expliquer qui sont rois Mages, et ces bergers, et tous ces figurants. es enfants sont séduits par le pittoresque, l'exotis e de la scène symbolique...

Mots. — *Mages :* savants (cf. *magie, magie*) dans l'art des prodiges, des choses surnaturelles. — *Cassette :* petite caisse où l'on serre des objets précieux. — *Myrrhe :* parfum oriental. — *Pages* (faire rappeler les pages des seigneurs). — *Fouaces :* sorte de pain en forme de galette cuite sous la cendre (r. : *foyer*). — *Langes :* pièces d'étoffe de *laine* qui servent à envelopper les nouveau-nés. — *Gagne-petit :* l'ouvrier rémouleur ambulant. — *Roi Maure* (à figure noire) : un des trois Rois Mages. — *Crèche* (Voir Cours moyen, 2e année).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La veille de Noël, on a *coutume* de réveillonner. On brûle alors la *traditionnelle* bûche. On raconte aussi de belles *légendes ;* on rapporte des vieilles *fables*. Dans beaucoup de maisons, on *dresse* un arbre de Noël : un sapin tout *enguirlandé*, tout *illuminé*, tout *brillant* de boules de verre ; aux branches pendent des *jouets*, des *friandises*. Noël est une belle *fête*.

ORTHOGRAPHE. — Étude du son *ense :* défense, immense, dépense, récompense. — *Anse :* pansement, panse, anse.

Dictée. — Nous verrons les Rois Mages. Nous admirerons leurs pages charmants. Nous regarderons surtout le Roi Maure, et les bergers. Ils apporteront à la Crèche leurs présents, puis nous irons réveillonner.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — C'était, dans l'air, cette neige, un vrai brouillard.

(*Sur le modèle ci-dessus, modifiez la construction des phrases suivantes.*)

Cette pluie était dans le lointain comme un voile flottant. — Cette nappe d'eau était, au printemps, un véritable jardin fleuri. — Dans les bois, ces chants d'oiseaux étaient un réel tapage. — Au bord de la mare, ces grenouilles coassantes étaient un vrai tintamarre. — Au printemps, ce verger de pommiers ressemblait à une masse d'écume rose. — Dans le ciel sans nuages, ces avions grondants avaient l'air d'oiseaux de proie.

Inventons. — C'était, ce buisson d'églantines, au bord du chemin, une (vraie tonnelle rose). — C'était (cette mare gelée) une véritable glace transparente. — Cette chute d'étoiles filantes, c'était un (véritable feu d'artifice).

Notons. — Le sapin de Noël *ruisselle* de lumière. — Les bougies *multicolores* fleurissent ses branches. — Les souliers *attendent* auprès de la cheminée. — Les enfants *craintifs* et *anxieux* se lèvent dès l'aube de Noël. — Les branches du sapin sont *givrées* d'ouate. — Polichinelle, *au nez crochu*, grimace. —

RÉCITATION (Voir *C. M. et C. S.*).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

(2e année).

1. Une crèche de Noël.

A l'église, Mlle Crigette dirigeait le chœur tumultueux des jeunes filles. Cousine Herminie mena Lise et Noël près de la crèche. Une étoile tournait au bout d'un fil ; sur les rochers de papier brun, il y avait du lierre et de la mousse poudrés de talc. Les anges ouvraient des ailes roses et bleues dans des branches de sapin boriquées. Entre une sainte Vierge et un saint Joseph, plus petits que lui, un très gros Jésus, couché sur des pailles en éventail, levait sa main pour bénir. Tout autour, une quantité de minuscules personnages et de moutons laineux se pressait, et l'âne et le bœuf avaient dû grimper sur de hautes bottes de foin pour réchauffer de leur souffle les membres de l'enfant.

G. FAUCONNIER.
(*Trois petits enfants bleus.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Crèche :* mangeoire pour bestiaux. Ici, la mangeoire, où, selon la tradition, Jésus fut déposé à sa naissance, et, par extension, l'étable. De nombreux peintres ont pris pour sujet : la Nativité. — *Tumultueux :* exprime le bruit et l'agitation (un torrent tumultueux, un cortège, une assemblée, etc.). — *Talc :* poudre minérale (figurant la neige). — *Boriquées :* couvertes d'acide borique : poudre cristallisée blanche et brillante (figurant le givre). Eau, vaseline boriquée. — *Bénir* (bénédiction). Contraire : malédiction, de maudire. — *Minuscules :* très petits ; rappr. majuscules.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer dans une phrase les mots : bruit, tumulte, fracas, tapage, clameur, vacarme, murmure, et : la tempête, l'enclume, le tonnerre, le ruisseau, le vent, l'assemblée.

FOURNIER. Nouveau cours de Langue française (méthode inductive) *Cours élémen.* 5.70 *Cours moyen.* 7.50

FAITES DES EXPÉRIENCES DE CHIMIE

avec **CHIMICA**

La Chimie pour tous

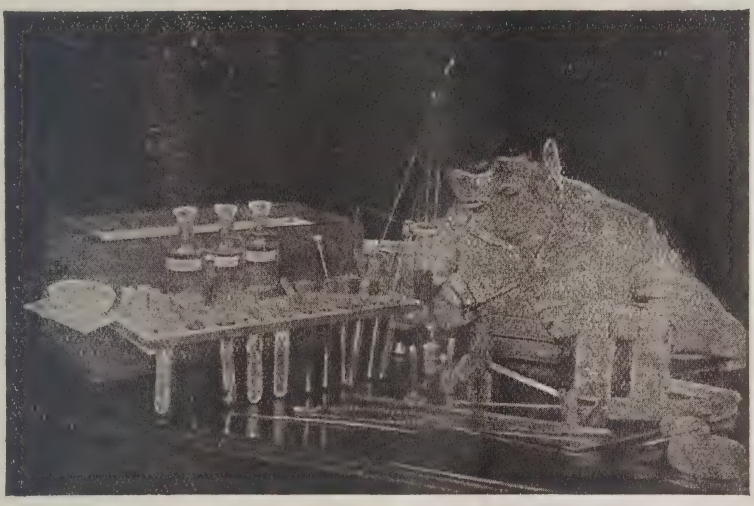

SON PRIX EST D'ENVIRON 4 A 5 FOIS MOINS ÉLEVÉ QUE CELUI DE TOUT AUTRE COMPENDIUM DE CHIMIE QUI PERMETTRAIT DE FAIRE LE MÊME NOMBRE D'EXPÉRIENCES

UN JOLI COFFRET EN AULNE VERNI, CONTENANT UN MATÉRIEL TRÈS IMPORTANT ET UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PRODUITS.
DIMENSIONS : 43 × 21 × 19 cm. POIDS : 6 kgs. PRIX : **275 fr.**

Livré avec une brochure explicative illustrée très détaillée, guidant par des gravures très simples les moins connaisseurs et leur assurant la réussite de toutes les expériences.

Le meilleur
Le moins cher

MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

Compendium métriques. Méchain..... **A** : **110** fr. ; **B** : **245** fr. ; **C** : **325** fr.
Compendium scientifiques. Réaumur..... **A** : **113** fr. ; **B** : **253** fr. ; **C** : **422** fr.
Cabinet agricole. Sully..... **290** fr. ; **Cabinet d'Anatomie humaine.** Cuvier..... **1650** fr.
Cabinet d'Histoire Naturelle. Buffon..... ..... **A** : **600** fr. ; **B** : **675** fr. ; **C** : **750** fr.
(emballés sous caissette).
Collections de Roches, Minéraux et Minerais..... **A** : **55** fr. ; **B** : **110** fr. ; **C** : **275** fr.

▪ Demandez également notre Prospectus nº 208 : Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc., etc.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

LA FRONDE — LA JOURNÉE DES BA

La gravure représente les barricades du carrefour Pirouette, aux Halles. On peut voir à gauche l'auber
surtout de tonneaux et de futailles, barriques, d'où vint leur nom. La chaîne tendue devant l'amas d
d'artères de Paris

Les Archives de l'Enseignement primaire.

ADES (ou des Barriques) 27 août 1648.

Haume, qui existait depuis le XVIe siècle. Les fameuses barricades de la Fronde étaient composées meaux et de pavés servait à barrer la rue, la nuit, et il en existait de semblables dans beaucoup nombreuses villes.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

UNE VRAIE NOUVEAUTÉ !

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

par **R. JOLLY**, Instituteur

• **Cours élémentaire**..... **6 francs** (Spécimen gratuit)

Vient de paraître :

•• **Cours moyen**..... **8 fr. 80** (Spécimen gratuit)

Il est à peine besoin de présenter le nouveau volume qui vient de paraître. Le livre du cours élémentaire, répandu maintenant dans toute la France, a fait connaître suffisamment la manière de l'auteur, et les résultats obtenus par les maîtres ont montré l'efficacité de cette méthode si attrayante.

Mais on pense bien qu'il fallait, pour un volume destiné à des enfants de dix à onze ans, ne pas prolonger d'une façon identique le livre du cours élémentaire. L'auteur a su conserver à l'ouvrage une physionomie avenante et gaie et, en même temps, lui donner tout le sérieux nécessaire. En un mot, si, par une illustration ou un exposé plaisants, il amène parfois le sourire sur le visage de l'élève, il n'oublie pas qu'il s'adresse à des enfants qui doivent acquérir un bagage de connaissances valable pour toute leur vie et d'abord pour le C. É. P.

C'est en songeant que ces mêmes enfants préparent l'examen du certificat d'études, en n'oubliant jamais ce but immédiat, que l'auteur a conçu et réalisé le cours moyen, que nous mettons aujourd'hui à la disposition des maîtres.

LE COURS MOYEN

Ce qu'il est :

J'ai adopté **L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT** pour le **Cours moyen.** Je le trouve parfait. Mes félicitations à l'auteur.

Mr MENNEGAND, Directeur d'École
RÉMÉRÉVILLE par Varangeville (M.-et-M.)

Je vous remercie de l'envoi du **Cours moyen** de **L'ARITHMÉTIQUE JOLLY** et suis enthousiasmée par ce progrès considérable dans la réalisation de la méthode active et pratique.

Mme REGNAULT
Institutrice à PEIRA CAVA (A.-M.)

Ce qu'on en pense :

F. NATHAN, Éditeur.

2. Reconstruire la phrase : *Sur les rochers de papier brun...* **en prenant pour sujet :** *du lierre et de la mousse,* **et en remplaçant** *il y avait* **par un verbe précis** (s'étendaient, couvraient, tapissaient...).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Quel est le sujet de *se pressait ?* De quels éléments est-il formé ? — Justifier l'emploi du plus-que-parfait *avaient dû.* — Analyse de : *pour réchauffer, de leur souffle.* — Justifier l'orthographe de *poudrés, petits.* — Pourquoi n'a-t-on pas dit : *La* cousine Herminie ?

2. Jour de l'An.

Le jour de l'An, le défilé commençait de bonne heure. D'abord, les enfants. On entendait leurs petits sabots claquer sur le chemin, puis leurs voix fraîches criaient en chœur : « Bonjour, bon an ! donnez l'étrenne... »

Ils repartaient la bouche pleine et les poches de tabliers bourrées. Les vieux venaient plus tard à cause de leurs jambes rouillées. Il y avait la Beluette, une petite vieille ratatinée, toujours coiffée d'un mouchoir noir. Elle n'avait plus une dent. Alors, on lui choisissait les gaufres les plus molles... Il y avait la Catinou, qui était petite et ronde comme une barrique, avec un tas de jupons à fronces qui lui faisaient un gros bourrelet sur les reins. Elle marchait péniblement, et expliquait :

— De mon temps, on allait nu-pieds, même avec le givre. Alors, tu comprends, j'ai un glaçon dans chaque cheville.

Il y avait aussi « le vieux aux aiguilles ». Nous l'appelions ainsi parce qu'il vendait des aiguilles, des épingles, de la ganse et du fil. Le jour du Nouvel An, il était pressé. Il portait un sac sur l'épaule et lançait de toute sa voix : « Je vous la souhaite bonne et heureuse, et accompagnée de plusieurs autres. — Merci, et pour vous de même», répondait ma grand'mère qui lui préparait un petit paquet avec des gaufres, du jambon, des noix, enfin ce qu'elle avait. Et il s'en allait, plus loin, faire sa récolte.

MARCELLE CAPY.
(*L'Œuvre.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Le défilé :* ici, les visites. — *Voix fraîches :* jeunes et claires ; rappeler : voix aigres. — *Rouillées :* raides, engourdies. — *Ratatinée :* flétrie, ridée, rabougrie, racornie. — *Plus une dent :* bouche édentée. — *Accompagnée de plusieurs autres* (années) : je vous souhaite une longue vie.

Quel est l'intérêt de *la répétition de : il y avait ?* Marque **la continuité des visites** et l'**abondance des visiteurs.** — Souligner **le pittoresque des visiteurs** (ratatinée, comme une barrique, bourrelet, etc.).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Rétablir le verbe** dans : *D'abord les enfants* (venaient). *On entendait leurs petits sabots...* — 2. Reconstruire la phrase en **prenant pour sujet** : *leurs petits sabots* (claquaient). — 3. Construire sans verbe : *Elle n'avait plus une dent* (Plus une dent dans sa bouche). — 4. *On lui choisissait... molles* : **construire en prenant pour sujet :** *les gaufres* (étaient pour elles, lui étaient réservées). — 5. *Nous l'appelions ainsi* : construire (C'est ainsi que) ou **en employant le plus-que-parfait :** Nous lui avions donné...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — **Comparons :** de bonne heure, le bonheur. — Jambe, ingambe. — Bourrelet, bourre, bourru, bourrer (*N. B.* : bourrelé se rattache à bourreau). — Reins, rénal. — Chœur, chorale, choriste. — Barrique, baril. — Pénible, peine. — Nu-pieds et pieds nus.

Relever les compléments de circonstance *de forme directe :* Le Jour de l'An, la bouche pleine. — Indiquer le sujet et le complément d'objet de *répondait.* — Nature et fonction de : *vous, la, bonne, heureuse* (ces deux adj. sont *attr.* de *la*). — *Une petite vieille ratatinée* (appos. de la Beluette). — Dans : *nous l'appelions « le vieux aux aiguilles »,* analyser cette expression (attr. de *l'*). — Fonction de *faire sa récolte* (compl. de *but* de *s'en allait*).

3. Jour de l'An (*suite*).

Ainsi, tout le jour. Les gens du village, qui avaient quelque aisance, commençaient leur année en faisant la part des petits et des vieux. Ce n'était ni une aumône, ni un cadeau. C'était une sorte de dette... Celui qui la réclamait n'en ressentait aucune humiliation. Celui qui l'aurait refusée aurait attiré sur lui la réprobation générale. Chacun donnait selon ses moyens. Ainsi tout le jour, par les chemins, les petits sabots des enfants célébraient la fête de l'espérance nouvelle, et les gros sabots des vieillards célébraient la fête de l'assistance humaine.

Et le soir venu, près du feu, nous mangions les dernières gaufres et buvions du vin chaud parfumé de cannelle. On laissait rentrer le chien, car pour lui aussi c'était fête. Assis près de l'âtre, il tendait son museau vers les flammes et des reflets dorés dansaient dans ses bons yeux. Il se chauffait comme une personne, et il avait le droit de croquer une gaufre de bonne année.

M. CAPY.
(*L'Œuvre.* Janvier 1933.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Le texte précédent nous a fait assister aux visites de Nouvel An et aux distributions qui sont faites aux enfants et aux vieillards. Dites, d'après le texte 3, quels sentiments faisaient agir comme il est dit les gens qui recevaient les souhaits. — Appréciez cette belle coutume. — Que penser du détail de la fin ? (Le chien.)

Mots et expressions. — *Aisance* (gens aisés) : être à son aise, vivre à l'aise. Que signifie : je ne me sens pas d'aise ; j'en suis fort aise ; chercher, aimer ses aises ; en parler à son aise ? — *Dette* (de devoir) : pourquoi une dette ? Réclamer, acquitter une dette. — *Ressentait :* éprouvait. — *Humiliation :* éprouver, essuyer, subir une humiliation, un affront. — *Réprobation :* réprouver, désapprouver ; contraire : approbation (approuver). — *Selon ses moyens :* sa fortune (des moyens d'existence). — *Espérance nouvelle* (pourquoi ?). — *Assistance :* entr'aide, solidarité.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Faire deux groupes des noms suivants, d'après leur sens : *aisance, pauvreté, richesse, misère, opulence, dénuement, indigence, fortune.*

2. Donner les adjectifs correspondants à ces noms (sauf pour fortune : *fortuné* = *heureux*) ajouter : *nécessiteux.* — *On dit :* pauvre comme Job, riche comme Crésus (Voir dictionnaire). Employer ces deux expressions.

3. MOTS DE LA FAMILLE DE **réclamer.** — *Clamer* (crier), *clameur, déclamer, acclamer, proclamer, s'exclamer.* Donner les noms dérivés et employer les verbes. Ex. : *déclamer des vers,* etc.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Quelque* aisance (une certaine). — Attributs de *ce* (aumône, cadeau, dette). — Justifier l'orthographe de refusée. — Analyser : *selon* (prépos.). — Sens de la préposition *par* (les chemins). — Compl. de circonstance de *mangions* (le premier est direct, le second est indirect) (près de).

GRAMMAIRE. — Le nombre dans les noms.

Jouets.

D'un côté, ce n'étaient que des animaux en bois, en peluche, ou couverts de peau, avec des poils véritables ; des ânes, des chiens, des ours, des tigres, un chameau qui avait l'air de causer agréablement avec une oie aussi grande que lui. Plus loin, s'étalaient des batteries de cuisine brillantes. Dans un autre coin, des arbres nains, verts ou fleuris, formaient des allées autour d'un miroir qui représentait une pièce d'eau et sur lequel nageaient des cygnes. Mais surtout il y avait des poupées.

LUD.
(*Jean-Pierre.*)

Exercices. — 1. **Souligner** d'un trait les *noms au singulier,* de deux traits les *noms au pluriel.*

Relever dans le texte deux noms qui ne changent

GOBY. Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse..... 10 fr.

pas au pluriel (bois, ours). En citer d'autres terminés par *x* et *z*.

2. **Mettre** au pluriel : *Un chameau qui... oie aussi grande que lui. — Un miroir qui... pièce d'eau.*

3. *Pluriel en* x (Voir *Manuel*). — Écrire 5 noms terminés par *au* (noyau), *eau, eu, œu,* prenant un *x*.

4. Construire des phrases en employant les noms suivants : *les cieux, des ciels, les aïeuls, les aïeux.*

5. **Mots invariables employés comme noms.** — Ce furent *des oh ! des ah !* de surprise et d'admiration. — L'enfant multiplie les *pourquoi*.

6. **Donner** aux expressions suivantes **des noms compléments au pluriel :** *une paire de..., un couple de..., une quantité de..., une foule..., une multitude..., beaucoup de..., peu de..., un grand nombre de...*

7. **Compléter :** Le ciseau du..., les ciseaux de... — Une lunette de..., les lunettes...

8. Sur le modèle du texte : **Jouets,** énumérer ceux que vous voyez en feuilletant un catalogue ou en regardant une vitrine.

CONJUGAISON

Le passé antérieur.

(D'après les exemples ci-dessous, et à l'aide d'un graphique, on fera comprendre le sens du passé antérieur. Il exprime qu'une action passée s'est faite avant une autre également passée exprimée au passé simple). (Comparer au *plus-que-parfait* ou même au *présent de narration.*)

Lorsque j'eus atteint mes dix ans, on me mit au collège...

Là, chacun d'eux se désaltère.
Après qu'abondamment tous deux en *eurent pris,*
Le renard *dit* **au bouc...** (La Fontaine.)
Après qu'il *eut brouté,* **trotté, fait tous ses tours,**
Jeannot lapin retourne aux souterrains séjours.
(L. F.)

Auxiliaire *être :* Dès qu'il *fut arrivé,* il se déshabilla, et se mit au lit, tremblant de fièvre.

Exercices. — 1. Conjuguer à toutes les personnes : Lorsque *j'eus terminé* mes devoirs, je sortis. — Dès que *je fus rentré,* je lui écrivis.

2. Construire deux phrases contenant chacune deux verbes, le 1er au passé antérieur, le 2e au passé simple. Employer les locutions : quand, lorsque, dès que, aussitôt que, après que...

Dormir, partir ; abattre un arbre, le scier ; apercevoir quelqu'un, le suivre. — Les hirondelles comprennent que l'automne est venu, elles se rassemblent. — Le père Noël entre dans la salle ; les enfants se taisent.

3. Le passé antérieur exprime une action complètement et rapidement achevée.

Le drôle *eût lapé* **le tout en un moment.**
(La Fontaine.)

EXERCICES DE COMPOSITION ET DE CONSTRUCTION

La phrase (Voir texte : *Grammaire*). — 1. D'un côté, ce n'étaient que des animaux en bois... ... ... plus grande que lui.

En commençant par : Ce n'étaient que..., *énumérez* **d'autres jouets** *en les caractérisant.*

Ex. : Ce n'étaient que des jouets mécaniques en fer peint de toutes les couleurs : automobiles minuscules dont le moteur était un ressort, trains que traînait sur des rails une locomotive, automates qui...

2. (Voir *Texte* 2.) Il y avait la Catinou qui...

Achevez de même : Il y avait Polichinelle qui... — Il y avait des poupées qui... — Il y avait un ours en peluche qui...

3. **Le rêve de Line, c'est d'avoir un ballon rouge** *parce que* **c'est animé, parce que c'est vivant, parce que cela bouge au souffle de l'air, parce que c'est rouge comme le coquelicot des champs.** (Séverine.)

Imitons. — Mon rêve, c'est d'avoir une bicyclette parce que... — Un beau livre plein d'images parce que... — ... Une boîte de peinture parce que...

LE PARAGRAPHE ET LE DEVOIR COMPLET.

(*Le texte ci-dessous offre un exemple de narration vivante : on y peut distinguer trois parties :* 1. Impatience du petit garçon ; 2. Déballage du jouet : admiration ; 3. Surprise et triste dénouement.)

Le bateau de verre.

1 **Le matin même, on avait apporté une boîte de chez le marchand de jouets. Quel** *supplice* **d'attendre ! J'avais surpris mon père au moment où il l'enfermait dans l'armoire à glace. Oh ! si je pouvais... Un coup d'œil seulement ! Après je** *dormirais tranquille.*

2. *Silencieux* **et** *sournois,* **je guettais l'occasion. Elle ne tarda pas à venir. La visite d'un ami avait obligé mon père à passer dans son cabinet de travail... j'étais seul.** *Sans perdre une minute, je me glisse* **dans la chambre, je** *vais droit* **à l'armoire. La boîte est devant moi, soigneusement enveloppée, ficelée, Oh !** *mon impatience* **à déplier le papier, à dénouer la ficelle. Encore un papier, encore un autre. Le navire enfin ! C'est un navire en verre, en verre filé, soufflé, une chose adorable et fragile, un joujou de fée, avec ses canons aux sabords, avec son équipage de bonshommes accrochés à des agrès aussi ténus que des fils de la Vierge.**

3. *Je contemple, j'exulte.* **Et tout à coup, du seuil de la salle à manger, j'entends la voix, la voix** *sévère,* **la voix** *fatidique* **qui m'appelle :**

— Émile, que fais-tu?

Sans répondre, *à la hâte,* **j'essaye de réempaqueter la merveille.** *Mon cœur bat, ma main tremble.* **Un faux mouvement, et, patatras, la merveille a glissé de mes doigts, elle s'écrase en tombant sur le parquet.** *Plus de navire !*

E. Pouvillon.

Textes correspondants aux trois parties. — 1. Un colis vient d'arriver. Il contient un jouet pour vous. Votre impatience.

2. Ouverture du colis qui contient le jouet attendu. Admiration !

3. Une mésaventure : le jouet cassé *ou.* Danger de forcer le ressort du jouet (lequel ?).

On fera l'étude du texte donné en faisant remarquer les mots qui peignent les sentiments et les émotions de l'enfant (en italique), ainsi que la variété des formes et des temps employés.

Autres sujets. — Paragraphe : **Le matin de Noël.**

Devoir complet. — Description d'un étalage de jouets, *ou* : Des enfants feuillettent un catalogue de jouets ; leurs réflexions. — La fête de Noël : la salle, l'arbre, le spectacle, le père Noël, la distribution.

RÉCITATION

Le Noël des bergers.

« Allons, les Bergers, hâtez-vous,
Petit Noël vient de naître,
Dit une voix qui venait d'où?
Venez le reconnaître ! »

Et voilà donc ces braves gens
Qui partent tous et toutes,
Tandis qu'une étoile d'argent
Leur indique la route.

C'est tout d'abord Luce et Colas
Dans leurs habits de fête,
Et puis Guillot, le grand Lucas
Avec la Guillemette,

Guillot jouait du tambourin,
Lucas de la musette,
Et Talebot sur son crincrin
Râclait mainte ariette.

Et tous ces bergers dans la nuit
Faisaient un tel vacarme
Que le diable s'il l'eût ouï
En aurait pris les armes.

Raoul Ponchon.

Ch. Adnet, *I. E. P. (Nord).* — J. Rogissart, *Instituteur (Ardennes).*

Jolly. 16 Tableaux de lecture de la méthode " En riant " — la collection. 40 fr.

dan, de conserver à l'abri des mouvements du navire les objets et expériences. En outre, une grande table fixe sert à différentes manipulations. Des armoires contenant les produits chimiques, la verrerie, la bibliothèque, des appareils variés, sont disposés tout autour du laboratoire. Le plafond supporte d'autres engins ; un grand évier reçoit l'eau douce et l'eau de mer ; le plancher est recouvert d'une lame de plomb relevée tout autour de la pièce ; plusieurs barils métalliques pleins d'alcool se trouvent à portée ; enfin le laboratoire communique directement avec une grande cale qui sert de magasin et de réserve.

LECTURE II. — **Les fureurs de l'océan.** — Un exemple classique est celui que fournissent les récifs embusqués au large du cap Lands-End, pointe occidentale de l'Angleterre : les vagues y atteignent fréquemment une hauteur de dix-huit à vingt mètres. Un exemple moins connu, mais plus imposant encore, nous est offert par la baie de Saint-Jean-de-Luz, le petit port basque si pittoresquement niché au fin fond du golfe de Gascogne.

Cette vaste échancrure est un cul-de-sac où s'engouffrent ce que les marins appellent des « queues de tempête ». Dès qu'un gros temps s'élève dans l'Atlantique, à l'ouest des îles Britanniques et de la France, et au nord de l'Espagne, le golfe de Gascogne entre en danse. Si ces contre-coups d'une tempête lointaine coïncident avec de fortes marées, le spectacle dont on jouit de la plage de Saint-Jean-de-Luz défie toute description.

La baie est défendue par les deux jetées de Sainte-Barbe et de Socoa et par un brise-lame. Les lames, qui accourent du large sous la forme de longues murailles hautes d'un mètre ou deux, rencontrent d'abord une ligne de récifs immergés qui les soulève, puis une ligne de blocs artificiels qui brise leur élan. Elles se cabrent alors en un sursaut rageur et se ruent de toutes leurs forces sur la maçonnerie de la jetée, contre laquelle elles dressent de formidables panaches aux silhouettes fantastiques. Vu de la plage, le spectacle prend l'aspect d'un feu d'artifice où la neige et l'émeraude remplaceraient les couleurs criardes des fusées. Ce sont tantôt des rideaux d'écume qui s'accrochent au ras du ciel, tantôt de gigantesques bouquets que l'on dirait produits par un cratère en éruption, tantôt des gerbes, des geysers, ou encore des cierges qui projettent haut dans l'espace une traînée rectiligne.

Si un vent violent souffle alors du large, toutes ces formes variées se coiffent uniformément d'une chevelure d'embrun qui donne à l'ensemble un aspect féerique.

Imposant et magique quand on le contemple de loin, le spectacle devient terrifiant dès que l'on se penche sur la ruée des vagues, du haut de la falaise de Sainte-Barbe. Chacun des multiples assauts s'accompagne de détonations qui donnent l'illusion d'une canonnade ; et, bien que l'on se sache en sûreté, on a l'impression que la falaise va s'écrouler sous les coups de bélier. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un endroit plus propice pour entrer en contact avec les grandes forces de la nature.

VICTOR FORBIN. (*Les Annales.*)

LECTURE III. — **Les icebergs.** — Les icebergs sont des morceaux détachés de grands glaciers polaires glissant à la mer : au nord, ceux du Spitzberg, de la Terre François-Joseph et surtout du Grœnland, créateur infatigable des grands icebergs arctiques ; au sud, les grands glaciers du continent antarctique ; sur tout son pourtour et en particulier, selon toute vraisemblance, dans les arcs rentrants des mers de Ross et de Weddell. Il n'est pas aisé d'observer la naissance d'un iceberg : c'est un des phénomènes les plus importants et les plus terrifiants de la nature et un de ceux qu'il est le plus dangereux d'examiner de trop près. On sait que, pour le Groenland, le centre principal de formation des icebergs est entre 69° et 71° lat. nord, côte où débouchent d'immenses glaciers. Ces glaciers groenlandais ont une vitesse bien supérieure à celle des glaciers alpestres et même des glaciers antarctiques ; ceux-ci avancent de 30 centimètres par jour ; au Groenland, le mouvement atteint 18 mètres. La masse glacée atteint les eaux marines et y pénètre, jusqu'au moment où la moindre densité de la glace détermine une poussée de bas en haut et la formation d'un plan de cassure ou de clivage. Alors un bloc se détache avec fracas ; après plusieurs mouvements en tous sens, il trouve son point d'équilibre et flotte vers la haute mer : l'iceberg est constitué.

Le phénomène se passe de la même manière, mais sur des proportions bien plus étendues, pour les glaciers antarctiques, qui arrivent à la mer sur un front beaucoup plus vaste et pénètrent plus avant dans le domaine marin. Aussi les grands icebergs du sud atteignent des dimensions auxquelles les icebergs du Groenland ne parviennent jamais. Ceux-ci arrivent rarement à mesurer 100 mètres de hauteur au-dessus de la flottaison ; ils ont généralement 30 à 40 mètres, avec 100 ou 200 mètres de long, autant de large. Les icebergs antarctiques atteignent souvent, avec 150 ou 200 mètres de haut, plusieurs kilomètres en long et en large. Ces icebergs sont toujours de forme tabulaire, tandis que ceux du Groenland sont souvent découpés en pinacles et en aiguilles. On estime que les icebergs de l'hémisphère nord n'atteignent jamais deux ans d'âge avant de disparaître par fusion ou par fragmentation ; ceux de l'hémisphère sud, au contraire, peuvent, en raison de leurs dimensions, durer huit à dix ans.

La partie immergée de l'iceberg est toujours bien plus considérable que la partie émergée. On estime que les 4/5 ou les 5/6 de l'iceberg sont au-dessous de la ligne de flottaison. L'iceberg ne peut donc flotter qu'en eau profonde ; près du plateau continental, il échoue ou est repoussé au large par les fonds que râcle sa partie immergée. Il n'obéit guère aux vents, mais aux directions d'ensemble que lui impose la masse marine en profondeur.

La partie de l'hémisphère nord où les icebergs descendent le plus au sud se trouve au sud-est de Terre-Neuve, où les icebergs sont véhiculés par le courant froid du Labrador : il n'est pas rare de voir des icebergs dériver jusqu'au 40° lat. nord, avant de sombrer dans les eaux tièdes du Gulf-Stream. Au contraire, il est extrêmement rare de voir des icebergs dans les mers qui sont au nord et au nord-ouest de l'Europe, où il faut s'avancer pour en trouver jusqu'aux parages du Groenland et du Spitzberg. Dans le Pacifique nord, il n'y en a jamais. Les icebergs s'avancent, en général, bien plus près de l'équateur sur le pourtour de l'hémisphère austral.

CAMILLE VALLAUX. (*Mers et Climats.*)

LECTURE IV. — **La faune des grandes profondeurs sous-marines.** — Une foule d'êtres marins abyssaux jouissent du pouvoir d'émettre de la lumière. Ce sont eux-mêmes qui éclairent leur immense domaine et qui produisent un des phénomènes de la nature les plus intéressants, les plus généraux et les plus inattendus.

... En certains points du désert abyssal, s'élèvent des oasis dont les arbustes sont constitués par des animaux, véritables taillis sous-marins dont chaque arbre est couvert d'une brillante écorce où s'épanouissent des fleurs étincelantes de feux multicolores. Forêts étranges où circulent de grands crabes aux yeux d'escarboucles, où nagent des poissons aux formes bizarres, aux cuirasses bronzées ou argentées percées d'innombrables fanaux, où rampent des pieuvres aux feux changeants. Dans le calme des eaux obscures se balancent des méduses transparentes et lumineuses, des siphonophores aux guirlandes illuminées de lueurs bleues et mauves, de grandes crevettes rouges rehaussées de perles vertes étincelantes.

En dehors de ces merveilleux oasis, la faune est infiniment moins riche et moins brillante ; peu à peu, à mesure que le sol s'enfonce sous les eaux, l'illumination s'atténue, puis s'éteint, et, quand les derniers animaux ont disparu, la nuit reprend l'intégralité de son empire.

LOUIS JOUBIN.

Mme OZOUF.

COSMOS. Cartes murales scolaires (double face). *Chacune n° 1* **25 fr.** *Autres numéros* **27.50**

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE. — Les Sociétés d'habitations à bon marché.** — Le problème du logement est loin d'être résolu en France ; il y reste encore trop de maisons malsaines et de logis surpeuplés, qui sont un obstacle à la vie familiale, en même temps qu'ils constituent les plus sûrs moyens de développer la tuberculose. Des hommes généreux, au sens social aigu, les Siegfried, les Ribot, les Loucheur, avaient compris combien était urgente et nécessaire l'amélioration du logement populaire par l'accession, de plus en plus large, des humbles à la petite propriété. La législation des habitations à bon marché, votée sous leur impulsion, est venue à son heure comme une mesure de sauvetage de notre race décimée par les fléaux sociaux ; elle a pour but de permettre aux personnes peu fortunées ou vivant du produit de leur salaire, aux artisans, aux ouvriers agricoles, aux petits propriétaires exploitants, de devenir propriétaire d'une maison salubre et moderne, située dans un cadre agréable.

La loi du 13 juillet 1928, dite *loi Loucheur*, est venue compléter, en la renforçant, la législation antérieure des habitations à bon marché, codifiée le 15 décembre 1922, sous le nom de loi Ribot. Alors qu'avec cette dernière 8 000 maisons pouvaient être construites annuellement, le programme Loucheur prévoyait l'édification de 260 000 logements à bon marché et à loyer moyen en cinq tranches, de 1929 à 1933, c'est-à-dire à une cadence six fois supérieure. D'autre part, cette loi bienfaisante inaugurait le régime de subventions gratuites pour les pères de famille nombreuse, les mutilés de guerre et les invalides du travail désireux d'acquérir leur maison et, dans le but évident d'enrayer l'exode rural, elle étendait son action à la campagne en réservant le tiers des crédits annuels à des constructions et à des améliorations rurales.

Malheureusement, aucun crédit n'a été accordé depuis janvier 1933 et le programme Loucheur est resté inachevé, faute d'argent. Si le *plan Marquet* en laisse espérer la reprise par une dotation de 400 millions sur un total de dix milliards destinés au financement des grands travaux nationaux, il faut déplorer l'insuffisance de cette somme. En effet, en octobre 1932, les projets de constructions H. B. M., régulièrement approuvés, comportaient 2 300 millions de travaux. Ces projets sont restés en souffrance, arrêtant net l'effort des Offices et Sociétés H. B. M. qui multiplient leurs protestations contre la situation difficile où on les place.

Les organismes d'action. — La loi du 15 décembre 1922 avait prévu trois organismes d'action.

1° **Les Sociétés de Crédit immobilier**, véritables banques ayant pour rôle d'avancer aux personnes désireuses de construire, avec facultés de remboursements échelonnés, la somme nécessaire à la construction d'une maison, par un prêt hypothécaire. L'emprunteur doit posséder le dixième de la valeur de l'immeuble à construire. La Société de Crédit immobilier, qui reçoit des avances de l'État à un taux minime, prête le complément à un taux variable fixé par décret (2,50 p. 100 actuellement).

2° **Offices publics départementaux et municipaux.** — Très nombreux aujourd'hui, ces offices construisent surtout des immeubles collectifs destinés à la location ou à la location-vente aux familles nombreuses. Ils sont créés par décret, soit à la demande d'un Conseil municipal, soit d'un Conseil général, après avis favorable du Comité de patronage et du Conseil supérieur des H. B. M. Ils sont gérés par un Conseil d'Administration composé de 18 membres, auxquels on peut adjoindre deux locataires. Leurs ressources sont constituées par des dotations, dons, legs, emprunts jouissant de diverses immunités fiscales ; ils bénéficient, en général, des mêmes avantages que les Sociétés de construction H. B. M.

La maison collective des Offices publics est surtout indiquée dans les villes et leur banlieue, où le terrain atteint un prix prohibitif. Partout ailleurs, la maison individuelle avec son jardinet semble préférable à tous points de vue.

3° **Les Sociétés d'habitations à bon marché** jouissent d'immunités fiscales importantes (exemption pour leurs actes des droits de timbres et d'enregistrement, de l'impôt sur le revenu, de la taxe des biens de main-morte, notamment). Elles édifient, le plus souvent en série, des maisons dont les plans et devis ont été arrêtés par leurs sociétaires, en se conformant aux prescriptions légales. Le travail en série, par lotissements, permet de réduire les frais de construction et, surtout, le coût des travaux connexes : viabilité, eau, égout, gaz, électricité. (*A suivre.*)

II. **CONSEILS PRATIQUES. — Les subventions pour les H. B. M.** — La loi Loucheur a accordé des subventions aux invalides et aux familles nombreuses. Elles sont ainsi fixées :

5 000 francs pour 60 p. 100 d'invalidité, plus 2 500 francs par tranche de 10 p. 100 en sus ;

5 000 francs pour trois enfants de moins de 18 ans ou pupilles de la Nation, plus 2 500 francs par enfant à partir du quatrième.

Ces subventions ne se cumulent pas et ne peuvent dépasser 15 000 francs. Elles sont revisables pour augmentation jusqu'à l'achèvement de la maison, si l'intéressé construit lui-même ou jusqu'au transfert direct de la propriété en cas de construction par une Société H. B. M.

Comment les obtenir. — Les demandes sont adressées à la Préfecture ; elles indiquent les titres invoqués et contiennent l'engagement de se conformer aux dispositions de la loi concernant l'interdiction de vente ou de location. L'organisme intermédiaire atteste qu'il s'est fait produire les justifications nécessaires (certificat de vie des enfants ou copie conforme par le maire de la lettre de notification de la pension).

III. **RÉDACTION.** — *Une lettre. Désireux de faire construire une maison à bon marché avec le bénéfice de la loi Loucheur, vous écrivez au président d'une Société H. B. M. pour demander les conditions d'adhésion et les facilités que vous pourrez obtenir.*

Indiquez votre âge, votre situation de famille et les conditions particulières (A. C., mutilé du travail, etc.) dans lesquelles vous vous trouvez.

IV. **CALCUL.** — 1. *Un ouvrier ayant cinq enfants mineurs veut, avec le bénéfice de la loi Loucheur, faire construire une maison H. B. M. de 55 000 francs, pour laquelle il paiera une redevance mensuelle (location-vente) de 150 francs. Sachant que ce père de famille est dispensé d'apport et compte tenu des subventions qu'il recevra (Voir Conseils pratiques), dites au bout de combien d'années il sera propriétaire de sa maison.*

SOLUTION. — Montant de la subvention accordée par l'État : 5 000 f. + (2 500 f. × 2) = 10 000 f.

Cet ouvrier devra à la Société H. B. M. : 55 000 f. — 10 000 f. = 45 000 f.

Montant du loyer annuel : 150 f. × 12 = 1 800 f.

Durée des paiements : 1 année × 45 000 f. : 1 800 = 25 années.

RÉPONSE. — 25 ans.

2. *J'achète dans un lotissement un terrain rectangulaire de 42 m. de long et de 26 m. de large qui vaut 25 f. le m². L'architecte m'établit un devis de construction qui s'élève à 126 200 f., sur lequel l'entrepreneur me consent un rabais de 18 p. 100. Combien devrais-je emprunter pour payer comptant la dépense totale, sachant que je ne possède que 100 000 f. ? Quel intérêt aurai-je à payer en deux ans si j'emprunte à 5 p. 100 ?*

RÉPONSE. — 30 784 f. ; 3 078 f. 40.

V. **LECTURE PAR LE MAITRE.** — Dans la filature, PIERRE HAMP (Le lin, *Nouvelle revue française*, page 75).

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (Nord).

PROFIT. LA COOPÉRATION SCOLAIRE FRANÇAISE..... 15 fr.

suivante : 3 f. jusqu'à 10 mots et 20 centimes par mot au-dessus de 10 ; pour les autres départements, les prix correspondants sont 3 f. 25 et 25 c. ; adresse et signature étant taxées. Combien doit-on payer pour un télégramme de 15 mots envoyé de Quimper à Brest, de Quimper à Angers ? Même question pour un télégramme de 20 mots. RÉPONSES. ➔ **4 f. ; 4 f. 50 ; 5 f. ; 5 f. 75.**

6. *Le tarif des colis postaux à domicile jusqu'à 10 kg. est le suivant : 7 f. 15 de 3 à 5 kg., 10 f. 45 de 5 à 10 kg. Un camionneur prend 0 f. 75 de moins par colis que le chemin de fer. Il a transporté de Quimper à Nantes 54 colis de 3 à 5 kg. et 22 colis de 5 à 10 kg. Au retour, il a transporté 64 colis de 3 à 5 kg. et 32 colis de 5 à 10 kg. Combien a-t-il reçu ?* RÉPONSE. ➔ **1 279 f.**

Problèmes divers.

1. *Un adolescent qui travaille a besoin chaque jour de 55 calories par kg. de son poids. Or, un jeune homme qui pèse 54 kg. trouvera, dans le lait de son petit déjeuner, la viande et les légumes qu'il consommera dans sa journée, 1 470 des calories qu'il lui faut. Quelle quantité de pain devra-t-il manger pour compléter sa ration si l'hg. de pain blanc ordinaire fournit 250 calories ?* (C. E., Oise.) RÉPONSE. ➔ **6 hg.**

2. *Les huit personnes d'un ménage prennent chacune journellement une tasse de café avec deux morceaux de sucre. Sachant qu'un kg. de sucre qui compte 80 morceaux vaut 4 f. 20, qu'avec 1 kg. de café grillé coûtant 18 f. on peut faire 8 litres de café noir et que chaque tasse contient 0 l. 125, on demande à combien revient, par an, à cette famille son café quotidien ?*

➔ SOLUTION :

Quantité de café noir consommée journellement : 0 l. 125 × 8 = 1 l.

Il faut donc 8 jours pour consommer 1 kg. de café grillé.

Poids du café nécessaire en un an : $\frac{365}{8}$ kg.

Prix du café : 18 f. × $\frac{365}{8}$ = 821 f. 25.

Il est consommé 2 morceaux × 8 = 16 morceaux de sucre par jour ; 1 kg. de sucre dure donc $\frac{80}{16}$ = 5 jours et il faudra $\frac{365}{5}$ kg. de sucre dans l'année.

Prix du sucre : 4 f. 20 × $\frac{365}{5}$ = 306 f. 60.

Le café quotidien revient à : 821 f. 25 + 306 f. 60 1 127 f. 85.

3. *On achète 18 douzaines d'œufs à 6 f. 75 la douzaine. On les revend 72 f. le cent. Quel est le bénéfice réalisé s'il y a eu 6 œufs de cassés et si l'on a eu 5 f. 25 de frais ?* (C. E., Yonne.) RÉPONSE. ➔ **24 f. 45.**

Calcul mental.

Multiplication d'un nombre de 2 chiffres par un nombre d'un chiffre.

Soit par exemple à faire la multiplication suivante : 49 f. × 6.

a. On dira : 6 fois 4 diz. = 24 diz. ; 6 fois 9 = 54 ; 240 + 54 = 294.

b. Ou bien : 6 fois 5 diz. = 30 diz., mais 49 = 50 — 1 ; 30 diz. — 6 = 294.

Le procédé à employer varie avec la commodité des calculs.

Exercices (procédé Lamartinière). — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*

14×5 ; 53×9 ; 97×5.
32×7 ; 45×6 ; 22×9.

2. *Une paire de poulets coûte 42 f. Quel est le prix de 7 paires ?*

3. *J'achète au marché 9 douzaines d'œufs, 8 œufs étant cassés. Combien m'en reste-t-il ?*

4. *Quelle est la contenance d'un fût dans lequel on a mis 8 seaux de 15 litres ?*

COURS SUPÉRIEUR

La multiplication algébrique.

I. **Multiplication de 2 monômes.** — Soit à multiplier 4 a^2b^3c par 6 abc^2 ; on forme un produit unique en multipliant tous les facteurs composant les 2 monômes. Appliquer les règles sur la multiplication des puissances d'un même nombre. On a donc : $4\ a^2b^3c \times 6\ abc^2 = 24\ a^3b^3c^3$.

REMARQUE. — Quand il y a plus de 2 monômes, on forme un produit unique. Exemple :

$7\ ab \times 8\ a^2b^2 \times 5\ a^3b^4 = 280\ a^6b^7$.

II. **Multiplication d'un monôme par un polynôme.** — On multiplie le monôme par chacun des termes du polynôme :

$xy\ (x^2 + xy + y^2) = x^3y + x^2y^2 + xy^3$.

REMARQUE. — Quand il s'agit de la multiplication d'un polynôme par un monôme, on applique la même règle en intervertissant l'ordre des facteurs.

III. **Multiplication d'un polynôme par un polynôme.** — On multiplie chaque terme du premier par chaque terme du second et on fait la somme des produits obtenus $(a + ab + bc)\ (a + b) = a^2 + ab + a^2b + ab^2 + abc + b^2c$.

Exercices. — *Effectuer les produits suivants :*

1. $xy \times x^2y \times x^3y^3$;
2. $abc \times a^2b$.
3. $(a + b - c)\ (x + y)$.
4. $(a^2 + a^2b + b^3)\ (x^2 + y^2)$.
5. $(x^2 + xy + x^2y^2)\ (x - y)$.

Le système métrique à base 10.

I. **Les mesures de longueur.** — A. LES MESURES EFFECTIVES DE LONGUEUR. — Le m., ses diverses formes. Ses sous-multiples : dm., double dm., 1/2 m. Ses multiples : le 1/2 dam., le dam., le double dam. Décrire ces longueurs ; leurs relations.

B. LES MESURES ITINÉRAIRES. — L'hm., le km. Les bornes.

C. LES MESURES MARINES. — (Voir un ouvrage.)

II. **Les mesures de poids.** — L'unité principale est le kilogramme. Sa définition.

1° MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES. — Le quintal (q.) = 1 000 kg. ; la tonne (t.) = 100 kg. ; le gramme (g.) ; le décagramme (dag.) ; l'hg. ; le décigramme (dg.) ; le centigramme (cg.) ; le milligramme (mg.).

2° MESURES EFFECTIVES. — Étudier les divers poids en fonte, en laiton, en lamelle. Observer la série de poids du kg.

III. **Les mesures de capacité.** — L'unité principale est le litre. Sa définition.

1° MULTIPLES ET SOUS-MULTIPLES. — Hl. = 100 l. ; dal. = 10 l. ; dl. : $\frac{1}{10}$ de l. ; cl. : $\frac{1}{100}$ de l. ; ml. = $\frac{1}{1\,000}$ de l.

2° MESURES EFFECTIVES. — Étudier les diverses mesures en bois, en étain, en fer-blanc, ainsi que leurs usages.

REMARQUE. — Faire quelques exercices de conversion comme au C. M.

Problèmes.

1. *On a acheté du vin blanc à 170 f. l'hl. et du vin rouge à 130 f. l'hl. Le prix d'achat total s'élève à 1 854 f. Ce vin a été mis dans des bouteilles de 90 cl. et le nombre des bouteilles de vin rouge surpasse de 200 le nombre des bouteilles de vin blanc. Calculer le nombre des bouteilles de chaque sorte.* RÉPONSES. ➔ **800 et 600.**

2. *Une bouteille contient 1/3 de sa capacité de mercure, 1/3 d'eau et le reste d'huile. Son poids total est alors de 2 580 g. Vide, elle pèse 252 g. Trouver sa capacité, sachant qu'un centilitre de mercure pèse 136 g. et un centilitre d'huile 9 gr. 2.* RÉPONSE. ➔ **4 dl. 5.**

M. PAUMIER,
I. E. P.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique. Guide du maître..... **15 fr.**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Le ski et la femme.

Dans les écoles de montagne, l'hiver entraîne le plus souvent la suppression pure et simple de la leçon d'éducation physique. Élèves de l'école de hameau, pensionnaires du C. C., ou jeunes normaliennes se morfondent autour du poêle... et envient les garçons qui font du ski. Pourquoi les jeunes filles n'en feraient-elles pas ?

Peuvent-elles, doivent-elles en faire ? — Il n'y a guère d'exercices plus sains : les échanges respiratoires sont favorisés, le sang est enrichi en globules rouges.

De plus, il provoque un travail de toutes les masses musculaires et par cela devient un exercice, un sport complet.

Il est évident que les compétitions, les sauts restent l'apanage du sexe fort.

Mais quand nous disons faire du ski, ce n'est pas glisser un petit quart d'heure et... aller au dancing voisin ou admirer le paysage le reste de la soirée : c'est s'y livrer d'une façon active.

Le ski procure à la femme une résistance physique plus grande, une souplesse et une grâce comparables à celles que la gymnastique rythmique procure à ses adeptes... et à moins de frais.

Nos écolières montagnardes trouveront dans la pratique du ski un moyen intéressant de locomotion, une agréable distraction pour les longues soirées d'hiver.

Avons-nous besoin d'ajouter que le ski fera le plus grand bien à la santé de l'institutrice ?

Les accidents. — Dans une déclaration ministérielle, il est dit que l'on peut remplacer les exercices de gymnastiques prévus aux programmes par des exercices de ski. La responsabilité de l'État, en cas d'accidents, sera substituée à celle de l'institutrice. Ceci pour rassurer celles de nos collègues que la crainte des accidents empêcherait de faire goûter à ses élèves les joies pures du ski. D'ailleurs, les accidents sont très rares.

L'équipement :

1° *Les skis.* — En frêne léger et de taille moyenne ; prendre un système de monture simple et robuste (Alpina, Beetschen, Gresvig). Les bâtons doivent pouvoir passer sous les bras ; les choisir à disque de rotin. Pour 90 à 120 francs, on peut avoir une bonne paire de skis ; les bâtons coûteront de 12 à 15 francs.

2° *Les vêtements.* — Acheter ou faire confectionner un costume en drap, de couleur sombre et de texture serrée ; bannir les étoffes imperméables ; le coût en sera de 100 à 160 francs. Un survêtement en jersey convient également (55 à 60 francs). Tricots, pulls-overs, bonnets, écharpes seront confectionnés à peu de frais. Acheter des gants en toile imperméabilisée et rembourrée. Apporter un soin particulier aux chaussures (à défaut de chaussures spéciales assez chères, prendre des souliers pour garçonnets).

3° *Un conseil.* — Prendre plusieurs tricots légers plutôt qu'un très épais ; il sera facile d'en enlever un, puis deux, puis trois..., et de les remettre au moindre frisson.

4° *Un grave obstacle.* — Les skis coûtent relativement chers et bon nombre d'élèves ne pourraient mettre la somme nécessaire.

5° *Comment se procurer des skis ?* — La Fédération française de Ski en vend à prix très réduits ; le Touring-Club de France, sous réserve de certaines conditions, consent des prêts aux écoles de la haute montagne ; l'autorité militaire (service subdivisionnaire départemental) délivre aux Sociétés sportives des skis de très bonne qualité pour adultes et pour enfants.

Les Coopératives, les Sociétés sportives, de tourisme, d'anciennes élèves, devraient, chaque année, consacrer une petite somme à l'achat de matériel.

La méthode. — Pour éviter aux débutantes des déceptions pénibles et des courbatures désagréables, il est absolument indispensable que l'on organise un petit cours de ski ; les jeunes auditrices apprendront à manier leurs « planches » et ne seront pas si novices en abordant la montagne.

Gymnastique sur skis. — Voici douze mouvements sélectionnés par le Dr F. Hallbert pour l'École de ski du Revard :

1° Mise en train par une marche circulaire assez rapide ;

2° Élévation alternative des genoux, le ski soulevé demeurant horizontal ;

3° Abduction et adduction alternative des jambes. Les mains sont tenues devant les cuisses et les bâtons soulevés horizontalement de côté ;

4° Accroupissement, les mains se portant en avant.

5° Skis en trace large (c'est-à-dire parallèles, écartés d'environ 30 à 40 cm.), bras étendus en haut (sans bâtons). Flexion du tronc en avant et en arrière ;

6° Skis en trace large. Mains aux hanches, circumduction du tronc ;

7° Élévation des bras sur le côté (sans bâtons) et inspiration profonde. Les bras retombent de côté en bas, expiration et accroupissement ;

8° Skis en trace large. Mains aux hanches. Rotation du tronc ;

9° Sauts sur place en passant de la position skis en trace serrée (l'un près de l'autre), à la position trace large, chasse-neige, demi-chasse-neige. Ne pas prendre appui sur les bâtons ;

10° Mains aux hanches. Accroupissement avec rotation du tronc une fois à droite, une fois à gauche. Revenir à la position debout ;

11° Accroupissement, puis position de demi-chasse-neige (une fois à droite, une fois à gauche), revenir à la position verticale.

12° Mouvements respiratoires profonds classiques, les élèves immobiles ou exécutant une marche circulaire.

Deux mouvements ont une importance très grande : le n° 5 et le n° 11. Le premier est une position accroupie et non une position assise ; le second est la clef de toute la technique du ski.

(Extrait de *Sport et Santé*, n° 58, décembre 1933.)

Lorsque ces divers exercices sont bien compris et bien exécutés, on pourra aborder quelques promenades, récompense véritable et utilisation agréable des notions acquises.

En terminant, citons la phrase si juste de M. le recteur Payot : « Le ski a libéré le montagnard de la servitude de la neige. »

Quelques adresses utiles :

Ouvrages en vente à la librairie Nathan. — *Marie-Rose ou le Ski sans entraves*, par M. Bernard.

Le Ski par la Technique moderne, par le Dr Hallberg.

La Revue du Ski, 10, place Gutenberg, Strasbourg (Organe officiel de la F. F. S.). Spécimen sur demande.

Ski-Sports d'Hiver, 4, rue Poussin, Paris (Revue mensuelle).

Votre Beauté, 7 *bis*, rue du Louvre, Paris (Ier).

Sport et Santé, 44, rue d'Amsterdam, Paris (IXe).

Sociétés. — Fédération française de Ski, 23, rue Denfert-Rochereau, Grenoble.

Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris.

Club Alpin français, 121, boulevard Haussmann, Paris (VIIIe).

Groupe de Haute-Montagne, 3, rue de Villersexel, Paris (7e).

Équipement. — Société française du Ski, Saint-Chamond (Loire).

Tous les Grands Magasins (Samaritaine, Bon Marché, etc...).

GEORGES MAURIE,
Instituteur C. C. Murat.

QUINEL ET DE MONTGON. **Contes et Légendes du grand siècle** *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire.... **16.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Chez le marchand de gibier : Le chevreuil.

I. Le chevreuil.

1. **Un animal rapide et peureux.** — Il se tient de préférence dans les jeunes bois et les taillis, à proximité des terres cultivées. Il vit par couples, en famille. C'est un bel animal, élancé. Au crépuscule, le chevreuil sort de son gîte pour aller à la recherche de sa nourriture. Il passe souvent par les mêmes chemins. Il fuit rapidement à la moindre alerte. Il a beaucoup d'ennemis : renards, martre, homme.

2. **Mais il sait échapper à ses ennemis.** — En été, son pelage roux le cache bien dans les taillis touffus. En hiver, il devient gris foncé. Ses sens sont fins. Odorat excellent : larges naseaux ouverts — ouïe excellente : pavillons dressés et mobiles — vue bonne : gros yeux vifs (le chevreuil peut pleurer).

Il est très agile, court et saute bien. La fuite rapide est son meilleur moyen de défense. Son agilité est extraordinaire : il fait des bonds de 3 à 4 mètres de hauteur et de 5 à 8 mètres de longueur. Voyez son corps élégant, ses pattes postérieures fines, nerveuses, longues.

Comment marche-t-il ? Combien de sabots ? Les sabots sont durs, pointus et tranchants. La biche s'en sert pour défendre ses petits. Le mâle porte son arme de défense sur la tête : les cornes ou bois qui sont des prolongations des os du front.

Dessiner un bois : la perche et les cors. Tous les ans, en automne, les bois tombent. Au cours de l'hiver ils repoussent. Tous les ans, les bois acquièrent un cor de plus, en sorte que le nombre des cors indique l'âge de l'animal (mais le nombre des cors ne dépasse jamais 6, par bois).

3. **Un animal ruminant.** — Il mange des fruits et des légumes, des feuilles, des bourgeons, de l'herbe.

Voyons ses dents : incisives longues et coupantes, molaires larges, pas de canines.

Le chevreuil, exposé à tant de dangers, doit manger rapidement. Il remplit vite son estomac et puis retourne au gîte pour ruminer. C'est-à-dire sa nourriture remonte à sa bouche où elle est remâchée, réduite en bouillie. Nous verrons plus tard, en étudiant la vache, comment l'estomac du ruminant est adapté.

4. **Un excellent gibier.** — Animal nuisible au cultivateur et au forestier. Viande appréciée.

II. Le cerf.

Le cerf ressemble beaucoup au chevreuil. Comparer taille, couleur, pelage, bois, jambes, dents, sabots, nourriture d'été, nourriture d'hiver. La femelle s'appelle biche ; le petit, faon.

Le cerf vit en hardes composées d'un mâle, de plusieurs femelles avec leurs petits. Il est devenu fort rare en France où on ne le rencontre plus guère que dans de vastes forêts. Ces animaux gracieux et légers tendent à disparaître rapidement à cause de la chasse incessante qui leur est faite. Les bois du cerf sont magnifiques. Le nombre des cors peut atteindre douze (cerf adulte).

Le cerf brame. Raconter la jolie légende de saint Hubert.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les oiseaux en hiver.

I. N'oublions pas les oiseaux en hiver.

L'hiver est la mauvaise saison pour nos petits oiseaux. Ils souffrent du froid et surtout de la *faim*. Ne les oublions pas, installons-leur des *mangeoires*. Quel endroit choisir ? La nourriture doit être abritée du vent, de la neige. On doit aussi pouvoir observer la mangeoire tout à son aise, sans cependant s'approcher trop. Pensez aussi à installer les mangeoires et nichoirs à l'abri des chats. Il y a des oiseaux qui cherchent leur nourriture sur le sol, d'autres dans les buissons ; il y en a qui aiment grimper, qui s'asseoient pour manger. Il faut penser à tout cela quand on installe des mangeoires. N'oubliez pas non plus l'eau à boire !

Placer les nichoirs à une hauteur de 4 à 2 mètres sur le côté des arbres. Pour fabriquer un nichoir artificiel, prendre une branche d'arbre de 15 à 30 centimètres de diamètre avec son écorce, coupée en bille de 27 à 30 centimètres de long. Avec une cuillère de sabotier, on pratique dans cette bille un trou de haut en bas en lui donnant une forme légèrement ovoïde, ayant 23 à 24 centimètres de profondeur, 5 centimètres de diamètre au sommet et 9 centimètres à la partie la plus large. L'entrée est un trou rond de 30 à 32 millimètres de diamètre percé à 7 centimètres au-dessous de la couverture qui est une planchette débordante de 3 à 4 centimètres. Salir cette couverture avec de la terre ou la recouvrir avec de la mousse. Mettre dans l'intérieur une couche de 1 ou 2 centimètres de sciure de bois ou de terre sèche.

Installer des mangeoires. Embrocher des disques de tournesol, les recouvrir d'un petit toit de paille, installer des boîtes et caisses protégées dans les branches, au bord des fenêtres, dans les bosquets. Etendre des graines de mauvaises herbes, de soleil, des baies sèches de sureau, des pépins de pomme, de melon et de citrouille. Suspendre des noix fendues. Préparer la pâture suivante : pain râpé, viande hachée, chanvre écrasé, graines de pavot, d'avoine, baies de sureau, œufs de fourmis, le tout versé dans la graisse bouillante de bœuf ou de mouton. A l'aide d'une cuillère, cette pâtée est suspendue sur les branches où elle se fixe en durcissant. On peut aussi en remplir des coquilles de noix, des boîtes de cirage vides que l'on suspend alors.

Éviter de donner des mies de pain. Le pain se mouille, aigrit et nuit aux oiseaux.

Observons le va-et-vient devant nos mangeoires et notons nos observations : quels oiseaux viennent régulièrement ? Quels oiseaux apparaissent seulement occasionnellement ? (Influence du temps.) Viennent-ils seuls ou en bandes ? Lesquels sont sociables, lesquels querelleurs ?

II. Le moineau.

1. **Observons un moineau** (gravure ou oiseau empaillé).

EISENMENGER ET RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

Revenir d'abord sur les caractères généraux des oiseaux, étudiés l'année dernière (plumes, pattes antérieures transformées en ailes, bec, doigts, ponte d'œufs). Plumage gris brun sur le dos, gris clair sur le ventre, joues blanchâtres, le mâle a la gorge noire. Bec épais, conique, avec mandibules légèrement courbées. Pattes fortes et courtes. Les ailes sont courtes et larges. Jusqu'où vole-t-il quand on l'effraie ? Comment meut-il les ailes ? Comparer son vol à celui du pigeon.

Observer et dessiner la trace de ses doigts dans la neige.

Son cri n'est pas uniforme. Comment crie-t-il quand il vole, quand il est perché, quand on l'effraie.

2. **Ses habitudes de vie.** — C'est le « gavroche » des oiseaux. Il est négligent : il construit son nid sans soin ou bien il se niche dans les nids des autres oiseaux. Il est voleur : il vole dans les jardins, les champs, sur les cerisiers, dans la basse-cour. On peut dire que le nombre des moineaux qui vivent dans une ville dépend du nombre des chevaux. Pourquoi ?

Il est effronté et querelleur. Il vit en société et se chamaille souvent. Que fait-il en hiver ? Il s'approche des maisons. La femelle couve deux ou trois fois par an. Le moineau est aussi insectivore, donc utile.

III. Le corbeau.

C'est un voleur et brigand que ne répugnent pas les cadavres. Il est bien adapté à ce rôle. Son bec est long et fort, un peu recourbé. L'oiseau est fort, gros comme une poule. Il vole à grands coups d'ailes et plane assez longtemps. Ses pattes sont fortes, il marche bien. Son nid est fait en branches et en brindilles sur le sommet de hauts arbres. Son plumage est noir et brillant. Omnivore, il mange des fruits, des graines et des animaux de petite taille. Il a un goût prononcé pour les chairs corrompues. Il attaque même les jeunes chevreuils, les poussins et les levrauts. Il ne dédaigne pas non plus les poissons qu'il pêche avec adresse.

Il s'apprivoise facilement et apprend même à parler quelques mots. Son croassement est un cri rauque et désagréable.

Les **corneilles** sont de taille inférieure, leur plumage est moins brillant, leur bec plus petit. Elles détruisent beaucoup de petits animaux nuisibles. Cela contrebalance les quelques destructions dont elles se rendent coupables dans les poulaillers et les champs ensemencés.

IV. La pie.

La pie aussi est un corbeau à la queue très longue. C'est la grande bavarde des oiseaux. Elle ne nous quitte pas en hiver. Taille, 0 m. 50. Plumage d'un beau noir velouté avec face intérieure du corps blanc pur. La queue offre de beaux reflets. Le bec est gros, noir et légèrement courbé. Son nid est soigneusement construit (fondations de terre et de branches), cavité tapissée, un dôme et une entrée latérale la mettent à l'abri de bien des dangers. Elle pille les nids d'oiseaux, tue les oiseaux, mange des insectes, des fruits et des graines. Elle est nuisible.

Elle a aussi la réputation de voler des objets qui brillent (pie voleuse).

V. Le roitelet.

C'est le petit roi des buissons, un bon chanteur malgré sa petite taille (à peu près gros comme le pouce). Son plumage est sombre et porte des rayures. Ses ailes sont courtes : mauvais voilier. Il fait des révérences à tout le monde : il lève sa petite queue et touche presque le sol avec la poitrine. Il glisse sur le sol comme une souris, il fouille dans les buissons, s'ébat au jardin, dans la forêt, sur les champs. Son nid est très beau et ingénieux : c'est une boule aux parois tapissées, avec un tout petit trou d'entrée. Ses œufs (6-8) sont comme des haricots.

Sa nourriture : insectes, larves, vers, baies.

Il est toujours de bonne humeur. Quand les moineaux se blottissent frileusement dans leurs plumes ébouriffées, il se perche sur le toit et chante sans arrêt son vibrant « zrrr ».

VI. Merles et mésanges.

Observez et décrivez comment le merle se déplace sur le sol, comment il vole, quelle est son attitude vis-à-vis des hommes et d'autres oiseaux. Le plumage du mâle est noir lustré. Le bec et les bords des paupières sont jaunes. La femelle est terne et tachée de gris.

Nourriture : en été, vers, limaces, insectes ; en hiver, baies et graines. Les mâles sont sédentaires, les femelles émigrent. Deux, trois couvées par an. Quand on effraie le merle, il s'envole en criant pour avertir ses petits. Son chant est très agréable.

Les mésanges sont des oiseaux vifs et pétulants, batailleurs et querelleurs. Elles vivent en bandes de 10 à 12. Bec fort, pattes et ongles forts, ailes larges et courtes. Ce sont des oiseaux de passage : en été, elles vont à la forêt ; en hiver, elles viennent dans les parcs et jardins des villes.

Une mésange entrant dans son nid n'apporte pas moins de 25 à 30 insectes chaque fois. On a compté qu'elle fait à peu près 200 voyages par jour. Calculez maintenant la moyenne des insectes tués par jour, par mois, de mars en octobre. Elles ont hardiesse et courage au travail, et, de leur bec court et pointu, elles vont jusqu'à frapper l'écorce pour en faire sortir l'insecte caché. Au début de l'hiver, beaucoup de mésanges meurent de faim.

Leur chant : « zizibé », « zizibé ».

Mésange charbonnière mesure 15 centimètres. Son dos est olivâtre, son ventre jaune pâle avec une bande noire qui se relie au sommet de la tête par un collier de même couleur.

Mésange bleue, plus petite, dos verdâtre, tête, ailes et queue bleues ; une raie blanche entoure le dessous de la tête ; le ventre est jaune.

VII. Initiatives à prendre.

Créer une société scolaire protectrice des oiseaux.

Bricoler différents modèles de nichoirs et de mangeoires.

Faire de grandes provisions de graines et de pépins en automne.

Organiser la protection pratique des oiseaux en hiver.

E. Bannwarth,
Instituteur à Mulhouse.

Réau. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses..... 15 fr.

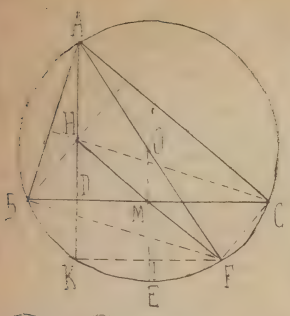

4° *Comparer les segments OM et AH.* (B. É., Strasbourg, juillet 1934.)

➔ SOLUTION. — 1° *a.* La droite KF est perpendiculaire à AK, puisque le triangle AKF est inscrit dans un demi-cercle. Donc KF est parallèle à BC et les arcs BK et CF interceptés par ces droites sont égaux.

Les angles inscrits $\widehat{BCK}$ et $\widehat{CBF}$, qui ont respectivement même mesure que les moitiés de $\widehat{BK}$ et de $\widehat{CF}$, sont égaux.

H étant l'orthocentre du triangle, CH est la hauteur relative à AB. Or, le triangle ABF, inscrit dans un demi-cercle, est rectangle en B. Donc BF et CH sont parallèles. Les angles BCH et CBF sont égaux comme alternes-internes.

b. Le triangle GAE étant isocèle,

$$\widehat{OAE} \text{ ou } \widehat{FAE} = \widehat{OEA}.$$

Or OE et AK, toutes deux perpendiculaires à BC, sont parallèles et $\widehat{OEA} = \widehat{EAK}$ comme alternes-internes.

Donc : $\widehat{FAE} = \widehat{EAK}$.

2° Dans le triangle AKF, la droite OE, qui coupe FK en I, est parallèle à AK et passe par le milieu de AF.

Donc I est le milieu de FK ou FK = 2 IK.

Or IMDK étant un rectangle, IK = MD.

Il en résulte que : FK = 2 MD.

3° Nous avons vu que BF et CH sont parallèles. Il en est de même de CF et BH. Donc BFCH est un parallélogramme. Son centre est le milieu M de BC, et la diagonale HF passe en M.

4° Dans le triangle AHF, O est le milieu de AF et OM est parallèle à AH. Donc : $OM = \frac{AH}{2}$.

➔ REMARQUE. — Reprendre les démonstrations, en supposant : 1° $\widehat{BAC}$ obtus ; 2° $\widehat{ABC}$ ou $\widehat{ACB}$ obtus.

V. **SCIENCES** (Versailles, octobre 1933). — **Question de cours.** — *Qu'est-ce qu'un réducteur ? Citez des corps réducteurs. Par quelles expériences pourriez-vous mettre en évidence leurs propriétés réductrices ? Précisez bien les produits obtenus.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Janvier 1935.

1. *Que faites-vous pour éviter ce double écueil : d'une part, le* bavardage *qui favorise l'indiscipline ; d'autre part, le* silence *qui engendre l'ennui ?*

2. *La* lecture courante *et la* lecture expliquée. *Leur caractère et leur place.*

3. *Usez-vous du* résumé ? *En quelles matières ? Comment le comprenez-vous ?*

4. *On exige que la leçon d'*éducation physique *soit préparée* par écrit. *Donnez un exemple.*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet) en mandat-poste, ou, de préférence, *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le territoire de la Sarre.

Quelques semaines seulement nous séparent du *plébiscite* qui doit régler le sort du territoire de la Sarre. Aussi nous paraît-il opportun d'examiner les données du problème international que posent le statut actuel de ce territoire et la consultation populaire dont il va être le théâtre. Quelles sont les particularités géographiques, démographiques et politiques du territoire de la Sarre, quelles sont ses richesses, quelles sont les raisons de l'importance et de la complexité de la « question de la Sarre » ?

La cellule politique.

Le territoire de la Sarre, qui couvre 1 912 kilomètres carrés, est, en tant qu'organisme politique issu du traité de Versailles. Ce traité, dans sa troisième partie, section IV, porte : « En compensation de la destruction des mines de charbon dans le Nord de la France et à valoir sur le montant de la répartition des dommages de guerre dus par l'Allemagne, celle-ci cède à la France la propriété entière et absolue... des mines de charbon situées dans le Bassin de la Sarre... »

C'est pour que l'exploitation de ces mines puisse être faite en toute tranquillité et dans l'atmosphère de neutralité nécessaire que le traité prescrit ensuite que, durant quinze années à partir de janvier 1920, le pays sera placé *sous l'autorité de la Société des Nations* qui déléguera, pour le gouverner, avec la collaboration d'une assemblée locale, une Commission internationale de cinq membres.

Le Territoire a été formé des cercles de Sarrebruck, Sarrelouis-Ville, Sarrelouis-Campagne, Ottweiler et Saint-Ingbert, avec, à la périphérie nord et est, plusieurs cantons des cercles de Merzig, de Saint-Wendel, de Hambourg et des Deux-Ponts

A la frontière franco-allemande : la Sarre, seul territoire au monde sous la souveraineté de la Société des Nations.

(sans la ville de Deux-Ponts) soit, au total, 360 communes. Il contient dans ces limites, d'une part, les houillères qui sont sa raison d'être, d'autre part, ce qu'on pourrait appeler la grande banlieue du pays charbonnier et industriel, les cantons habités par le personnel des mines et des usines.

Notons, toutefois, que les négociateurs français du traité mirent en avant des arguments d'ordre *historique*. « La frontière franco-allemande de 1814 place dans notre pays, écrit *M. Y.-M. Goblet*, la moitié sud et ouest (moins le cercle de Merzig)

KUHN. MEMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

de ce qui est aujourd'hui le territoire neutre, et donc la vallée de la Sarre jusqu'à Fremersdorf. Il a fallu les Cent-Jours, Waterloo et le second traité de Paris pour nous faire perdre cette frontière, et les mines de Sarrebruck, et Sarrelouis, la ville fondée en 1680 sur les plans de Vauban, quand Louis XIV organisait le nord de la Lorraine et qu'une colonie de Français, dont les patronymes vivent encore dans la région, semblait prête à créer une nouvelle province. Et si l'on consulte les cartes où se sont inscrites les variations politiques des pays de la Sarre, depuis cette année 999 où l'évêque de Metz reçut d'Otton III le burg de Sarrebruck — sinon depuis l'époque gauloise, — on s'aperçoit que l'on est ici en terre lorraine, dans une *zone intermédiaire* où les influences contraires avancent et reculent suivant les temps. Or, cette situation est dans l'ordre même de la nature qui a tracé la carte physique comme un thème dont les variations de la carte politique, pour être durables, doivent toujours respecter les grandes lignes. »

Le pays.

Le pays de la Sarre est, en effet, au point de vue géographique, un *pays de transition*. La Sarre qui lui a donné son nom descend de la région du Donon où elle est constituée par deux torrents vosgiens : la Sarre rouge et la Sarre blanche. Elle borde d'abord sur une centaine de kilomètres les riches plaines et les salines de Lorraine qui s'étendent sur sa rive gauche, tandis que les routes de la Basse-Alsace aboutissent sur sa rive droite. Vers Sarreguemines et jusqu'à Merzig, dans les quelque 70 kilomètres de son cours moyen, la Sarre prend une direction ouest-nord-ouest : c'est la partie la plus vivante de sa vallée, celle qui traverse le *bloc houiller* qui a fait la richesse de la région. En aval de Merzig, elle s'encaisse entre des collines, puis continue sa route à travers la Prusse rhénane, pour se jeter enfin dans la Moselle.

Le territoire détaché par le traité de Versailles de l'Allemagne comprend cette vallée moyenne de la Sarre et les régions avoisinantes qui lui envoient leurs eaux et constituent un plateau ondulé en grande partie *forestier*, qui ne dépasse guère 500 mètres d'altitude, sauf au nord-est où il atteint 579 mètres. Le large sillon creusé par la rivière a été depuis l'antiquité le lieu de rencontre des hommes des régions forestières avoisinantes, de ceux de la Lorraine, du Westrich, du Palatinat rhénan. La frontière qui le coupe au sud n'est qu'une ligne purement conventionnelle.

« Quand, venant de Sarreguemines, écrit *M. Jean de Pange* (1), on franchit cette frontière, on continue à suivre la même jolie vallée, où des prés verdoyants sont encadrés de collines arrondies, couronnée des forêts. On traverse toujours les mêmes villages lorrains où, de chaque côté de la route bordée de tas de fumier, les maisons agglutinées les unes aux autres semblent ne former qu'un seul bâtiment. A l'intérieur, la pièce principale, la cuisine, est garnie du simple et robuste mobilier lorrain en chêne ciré : la grande armoire lorraine, le dressoir aux vieilles assiettes décorées de fleurs peintes, les chaises en bois tourné et mouluré, et enfin le lit encadré de larges panneaux où se suivent les rosaces et les enroulements géométriques. Les hommes, naguère vêtus de la blouse bleue qu'ils ont héritée de leurs ancêtres gaulois, présentent les traits habituels de la population lorraine. Partout les usines sont entourées de champs bien tenus. On ne voit rien du « pays noir », de cette zone couleur de suie que les charbonnages étendent à travers nos départements du Nord. Ici, le mineur cultive son champ à ses heures de loisir et garde les habitudes d'un paysan lorrain. »

Ce contact étroit entre la mine et l'usine, d'une part, le champ ou la forêt, d'autre part, est un des caractères essentiels du paysage sarrois.

La population.

Par suite d'une faible mortalité et d'une forte natalité, la population de la Sarre ne cesse de croître. Elle est passée de 697 000 habitants en 1920 à 820 000 en 1934, soit une densité de 434 habitants au kilomètre carré (France 76, Allemagne 115).

Croquis de *L'Illustration*.

Aussi a-t-on pu dire de la Sarre qu'elle avait la superficie d'un arrondissement et la population de deux départements français.

Cette population, de souche rhénane, est en majorité *catholique*. En 1927, on comptait 558 000 catholiques sur 770 000 habitants, soit presque 73 p. 100.

La capitale, *Sarrebruck*, est une agglomération industrielle de 170 000 habitants, située en lisière du bassin houiller et du carrefour des vieilles routes Metz-Mayence et Strasbourg-Trêves. Les villes principales sont *Neunkirchen*, 40 000 habitants, la cité des forges, des cokeries, des gazomètres ; *Völklingen*, 35 000 habitants, centre métallurgique ; *Sarrelouis*, dont la vieille citadelle, construite par Vauban, se mire dans les eaux de la Sarre : *Saint-Ingbert*, *Sulzbach*, *Dudweiler*, etc. Les campagnes sont d'ailleurs loin d'être dépeuplées, l'industrie n'ayant pas détruit la vie rurale, nous l'avons vu.

(*A suivre.*)

R. OZOUF.

(1) Jean DE PANGE : *Ce qu'il faut savoir de la Sarre*. Éditions des Portiques. En vente à la Librairie Fernand Nathan.

GENEST. Contes et légendes mythologiques . . . . Broché. 11 fr. Relié. . 15 fr. toile noire. 16.50

Pourquoi le meilleur, ET le moins cher!

LE

SUPEROCTODE
" EFEN "

1.800 fr.
— 1.250 fr.
= 550 fr.
(frais de publicité tapageuse des grandes marques)

fait sa publicité lui-même. Il ne vous demande pas de la payer

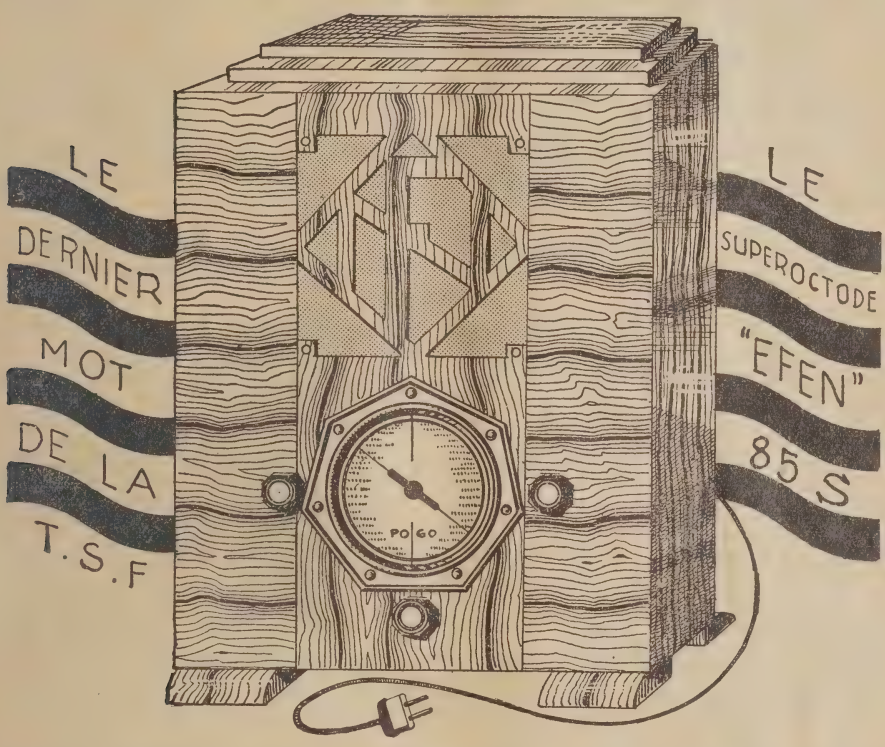

Prix : **1.250 fr.** Taxes, port et emballage compris
(Prix valable pour la France continentale seulement)

Ne payez pas 1.800 fr. ce que vous pouvez obtenir pour 1.250 fr. !

▲ Pas de phrases inutiles !

▲▲ Pas de description technique destinée à frapper le profane !

▲▲▲ **DES FAITS :**

Toute l'Europe en haut-parleur avec le maximum de puissance, de netteté et de sélectivité.

- Appareil garanti **1 AN** par Fernand NATHAN contre tout vice de construction.
- Service de dépannage **immédiat** et **gratuit**.

Si vous êtes à Paris, si vous passez par Paris, venez vous rendre compte vous-même, à notre AUDITORIUM moderne, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VIe), de la supériorité de notre " EFEN 85 S ".

BON GRATUIT
pour une démonstration
du Superoctode " EFEN "
La démonstration est faite absolument gracieusement et **sans engagement** aucun pour l'acheteur éventuel.

FERNAND NATHAN, Éditeur, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VIe).

Nouvelles primes pour nos abonnés !

Des abonnements à prix réduits à une sélection de journaux et de revues de premier intérêt.

(A partir du 1er Janvier 1935)

	PRIX SPÉCIAL pour nos abonnés		PRIX DE l'Abt normal	
EUROPE (Revue mensuelle)	Abt. 5 mois	20 fr.	6 mois	28 fr.
LES NOUVELLES LITTÉRAIRES (Heb.)	1 an	34 fr.	1 an	37 fr.
CANDIDE (Hebdomadaire)	1 an	29 fr.	1 an	32 fr.
RIC ET RAC (do)	1 an	18 fr.	1 an	21 fr.
MINERVA (do)	1 an	40 fr.	1 an	50 fr.
TOUT FAIRE, TOUT SAVOIR (Mens.)	3 mois	6 fr.	3 mois	9 fr. 75
SCIENCES ET VOYAGES (Hebdom.)	3 mois	7 fr.	3 mois	16 fr. 25
LE JARDIN DES BÊTES (Bi-mensuel)	3 mois 1 an	4 fr. 15 fr. 50	1 an	24 fr.
LA FEMME CHEZ ELLE (do)	3 mois	9 fr. 45	3 mois	11 fr. 25
OUVRAGES DE DAMES (Mensuel)	3 mois	6 fr. 50	3 mois	7 fr. 50
MODE DU JOUR (Hebdom.)	3 mois	3 fr.	3 mois	6 fr. 50
LA MODE FRANÇAISE (do)	3 mois	2 fr. 50	3 mois	6 fr. 75
RUSTICA (Hebdomadaire.)	3 mois	2 fr. 35	3 mois	6 fr.
PIERROT (Hebdomadaire pour les garçons)	3 mois	1 fr. 50	3 mois	3 fr.

Ces propositions ne sont valables que pour la France et les Colonies Françaises.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice, p. ville 40 min. Paris, gdes lignes, nombreux trains, prom. exéat, dem. perm. Seine. J. I. 479.

Institutrice Yonne permuterait Meuse. Raison mariage. J. I. 481.

Instituteur titulaire Haute-Marne perm. Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise ou Afrique du Nord. J. I. 484.

Institutrice titul. Seine-et-Oise, 35 km. de Paris, demande permutante Dordogne. J. I. 488.

Institutrice, chef-l. de c. en Touraine, commun. faciles dem. perm. Eure ou Eure-et-Loir. J. I. 489.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp., grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé, Lycée Reims.

J. F., 21 a., Pup. Nation, B. S., dem. poste surveill. Référ. sérieuses. J. I. 483.

Professorats officiels de musique. État, Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. PIERRON, 147, avenue Parmentier, Paris.

Poste surveill., dans É. N. ou É. P. S., dem. par j. homme voulant préparer B. S. J. I. 486.

Professeur réfugié allemand donnerait leçons d'allemand. J. I. 491.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Films Baby et **Super** loués 0 fr. 50 les dix mètres pour 7 jours. Jaquinod Georges, Farges (Ain).

Saucisson ou jambon extra, le kg. 18 fr. Valard, à Roanne, Loire. C. ch. postaux, Lyon 11.837.

Pour Noël, collègue avancerait argent remboursable en une ou plusieurs fois. Discrétion assurée. J. I. 476.

Un phono et des disques constituent un cadeau de Nouvel An toujours apprécié. Renseignez-vous sur les machines parlantes Concordia, modèle « Baby » à 75 fr, Junior à 135 fr., et pour les grandes personnes « Classic » à 335 fr., « Lux » à 525 fr. Le catalogue spécial illustré est envoyé gratuitement. J. I. 1017.

Vends cab. 5 HP Peugeot, fr. av. 9.000 km., 3.500 fr. Romain, Collège Péronne, Somme.

A céder occas. Histoire Martin, reliée 7 vol. bon état, 100 fr J. I. 480.

Lavande du Trieastin. Demandez : bons points avec remise pour les élèves et bon spécial pour les professeurs. M. Journet, instit. hon., Montélimar (Drôme).

Graf. J'ai plusieurs 2, 16, 29, 66, 95, pour plus offrants en doubles.

Travaux chez soi. Le Guide Labor indique 2 500 maisons confiant du travail. Notice 0 fr. 50 franco. Edition Labor, 80, La Rochelle.

Le nouveau poste de T. S. F. superoctode *Efen* 85 S. est destiné à révolutionner le marché de la T. S. F. Son prix de 1 250 fr. le met à la portée de tous. Envoi gratuit du prospectus spécial illustré. J. I. 1015.

Ne donnez pas pour les étrennes de *Jeux Éducatifs* et *Récréatifs* sans avoir consulté le catalogue spécial illustré n° 7, qui vous sera envoyé sur demande. J. I. 1300.

La Polycopie en noir ou en couleurs est obtenue instantanément avec le Multicopy, produit simple, propre et économique. Permet d'obtenir 100 copies d'un original établi à la main ou à la machine. Demandez-nous tous renseignements utiles. J. I. 1303.

Projections. Avant de faire l'achat d'un appareil de projection fixe ou animée, ne manquez pas de demander la brochure renseignant sur les meilleurs appareils et au sujet des subventions à obtenir des ministères. J. I. 222.

Mobilier scolaire. Les meubles destinés aux écoles doivent être fabriqués par des maisons spécialisées, fabricant suivant les règles de l'art et de la technique moderne. Demandez l'envoi de la brochure spéciale et vous ne le regretterez pas. J. I. 223.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LES CONTES DE L'ÉCOLE

LE POMMIER FOU

VOUS avez là, dis-je à mon hôte, que j'avais suivi dans le jardin de l'auberge, un bien remarquable pommier.

Il se retourna, un doigt sur sa bouche :

— Chut ! Ne le dites pas si haut.

— Il ne faut pas le dire si haut ? Mais je vous parle du pommier.

— Eh ! oui, j'entends bien.

— Et moi, je ne comprends pas.

Il baissa encore la voix.

— Pourtant, monsieur, vous devriez bien comprendre que ce pommier n'est pas comme les autres...

— Il est vrai, répondis-je, que je n'en vis jamais de pareil comme stature, structure et envergure. Je regrette que la saison ne me permette pas de l'admirer dans son plein épanouissement, ce doit être une pure merveille et...

Mon hôte m'interrompit tout net.

— Chut ! Chut ! Tenez, j'ai fini de cueillir ma doucette. Rentrons à la maison.

Cette fois, c'est jusque dans sa cuisine que je suivis l'aubergiste. Je m'assis résolument sur un escabeau.

— Vous allez m'expliquer ?... lui dis-je.

— Volontiers, monsieur. Ce pommier que vous avez vu est un orgueilleux. Il se croit plus que les autres pommiers, plus que tous les autres arbres et peut-être même plus que tout le monde. Le vieux docteur, qui l'a observé, dit qu'il a une maladie... une maladie qui n'atteint, d'habitude, que les hommes et qui s'appelle la... mégalomanie... oui, c'est cela : la mégalomanie.

Il ajouta, prenant pour de l'incompréhension ma visible stupéfaction :

— Cela veut dire : la folie des grandeurs... Et le docteur pense que ça finira par lui jouer un mauvais tour.

J'essayai de plaisanter :

— Moi, à votre place, je consulterais plutôt le pépiniériste !

— Bah ! le pépiniériste dit comme vous, monsieur, que c'est un pommier magnifique et voilà tout. Il ne voit pas plus loin que le bout de son nez, le pépiniériste. C'est le docteur qui a raison !

Je ne pus me retenir d'examiner mon hôte avec une certaine inquiétude.

Soigneusement, il délayait une cuillerée de farine avec un jaune d'œuf et de la crème, le tout destiné sans doute à parfaire la blanquette de veau qui figurait au menu.

Sa bonne, honnête et paisible physionomie me rassura un peu.

— Ce pommier-là, monsieur, reprit-il, quand il était tout jeune, on voyait déjà qu'il n'était pas comme les autres, mais on ne savait pas ce qu'il avait. Le jour, où je l'ai planté, avec quinze autres pommiers parce que je voulais faire un verger, il était le plus petit, le plus chétif, le plus *ch'ti*, comme on dit chez nous. Ma femme m'a dit : « Vois, mon « homme, celui-là, tu ferais mieux de le mettre aux « fagots, ça ne fera jamais un bel arbre. » Ah ! monsieur ! Au printemps suivant, il dépassait les autres de la tête et seul il avait des fleurs. Et, à l'automne, nous avons mangé ses premières pommes. Depuis, il a continué à pousser comme un enragé, comme ça ne s'était jamais vu pour un pommier. En trois ans, il avait rattrapé les plus grands arbres du jardin. Aujourd'hui — à huit ans, — il a dépassé tous les arbres des environs, même le grand chêne que vous voyez là-bas, parce qu'on en avait parlé un jour devant lui. Ah ! ça, il faut faire attention à ce qu'on dit dans le jardin. C'est à cause de réflexions qu'il a entendues qu'il a maintenant des fleurs plus grandes que celles du cognassier, plus parfumées que celles de l'églantier, plus nombreuses que celles du cerisier, plus roses que celles de l'aubépin. Ah ! monsieur, il faudrait le voir en avril !

— Oui, je le crois.

— Et en automne, avec ses grandes branches couvertes de fruits, des fruits énormes, monsieur !

— Bons ?

— Vous pensez ! Des fruits extraordinaires, qui se touchent, se chevauchent, tiennent on ne sait comment. Il y en a pour tout le village pendant tout l'hiver ! Et pas une qui se détache avant d'être mûre, monsieur, jamais ! Le vent peut souffler, allez, il les tient bien ! Et tout ça par orgueil, pour faire plus que les autres, pour épater le monde !

— Mais enfin, dis-je à mon hôte, de quoi vous plaignez-vous ? Vous avez un arbre... extraordinaire, j'en conviens, mais agréable à voir et d'un bon rapport. Bien des gens doivent vous l'envier.

— Mais, monsieur, puisque je vous dis que ce pommier là finira mal. Le vieux docteur...

— Eh ! vous vous montez la tête et le vieux docteur aussi !

— Je le souhaite, monsieur ! fit le bonhomme en hochant la tête.

***

UN matin du printemps suivant, je me retrouvai, par hasard, dans le même village.

C'était — je m'en souviens bien — le matin de Pâques. Un vrai matin de Pâques, tiède et sonore, tout brillant de couleurs nouvelles.

Je n'avais pas oublié le pommier merveilleux et il me tardait de l'admirer dans toute sa glorieuse floraison.

C'est pourquoi, au lieu d'entrer dans la salle d'auberge, je poussai, un peu plus loin sur la route, une petite porte grise que je reconnus bien et j'entrai dans le jardin.

Le pommier n'y était plus...

Si, hélas ! En abaissant mes regards, je vis le géant terrassé.

Au milieu d'un incroyable et, semblait-il, inextricable fouillis de branchages, quatre hommes, la hache au poing, travaillaient. Ils étaient occupés à détailler, à dépecer la ramure et le tronc splendides. Ils alignaient, contre le mur du jardin, des tas symétriques où le bois était rangé selon sa grosseur.

Dans un des bûcherons, je reconnus mon aubergiste.

Il me reconnut en même temps et vint à moi.

— Eh bien ! monsieur, je vous l'avais dit, n'est-ce pas, que mon pommier finirait mal ? Et ça n'a pas tardé !

— En effet, répondis-je, et vous m'en voyez consterné. Qu'est-il donc arrivé ?

— Monsieur, c'est la faute à ma petite voisine Lilise. Une gamine qui ne sait pas tenir sa langue ! Figurez-vous que, peu de temps après votre passage, la petite est allée à Paris avec sa tante, pour un mariage. Quand elle est revenue, elle n'en finissait pas de raconter ce qu'elle avait vu là-bas. « Et c'est « grand comme ci, et c'est beau comme cela, et y a du « monde dans les rues... » Si bien que un jour qu'elle était là dans le jardin avec mon galopin Jean-Louis, elle se met à lui parler, comme de bien entendu, encore de ce Paris. « A Paris — qu'elle dit, — j'ai vu une tour qui a trois cent mètres de haut.

— Comment que ça fait haut, trois cents mètres ? demande le Jean-Louis. Comme notre pommier ?

— Ah ! mon vieux, tu veux rire ! Vingt fois plus haut, bien sûr ! Il peut toujours venir, ton pommier, s'aligner avec la tour Eiffel !

— Évidemment, dis-je, trois cents mètres pour un pommier...

— Oui, c'était impossible. Et il l'a bien compris, allez, monsieur. Et c'est bien pour ça, vous pouvez me croire... c'est de chagrin qu'il est mort.

LINA ROTH.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

LE CLAVECIN

ENCORE que les clavecinistes soient nombreux au grand siècle, c'est seulement de Couperin le Grand que je veux aujourd'hui parler. L'occasion m'en est donnée par l'enregistrement important de Mme Wanda Landowska, enregistrement qui découvre l'ample personnalité de cet important musicien.

François Couperin (1668-1733) écrivit tout aussi bien pour les instruments que pour la voix ; mais il semble qu'il ait donné le meilleur de lui-même au clavecin. Il arrive qu'on le compare à Chopin, et c'est sans doute lui marquer beaucoup d'enthousiasme, à moins qu'on n'envisage en premier lieu ses qualités d'exécutant dont on assure qu'elles furent exceptionnelles. Il fut un maître délicat, spirituel, précieux, adroit. Il a su lier des suggestions claires à sa ligne mélodique. Il gardera sa belle place dans ce qu'on nomme la musique descriptive : « le Moucheron », « le Gazouillement » en sont d'éloquents exemples. Ses danses plaisent, ses gavottes, ses tambourins, ses bergeries aussi. Il sait peindre la gaieté villageoise. Mais il sait aussi passer de la subtilité à la grandeur, et voilà ce qu'il faut dire. La passacaille en si mineur marque sa puissance. En somme, nous nous trouvons ici en présence d'un compositeur qui, pour ne pas égaler les plus grands, mérite d'être mieux connu en raison de la diversité réelle et non seulement élégante de ses ouvrages.

Mme Wanda Landowska a composé de ses œuvres un choix significatif ; Couperin y paraît sous la plupart de ses aspects. Je n'ai pas besoin de dire qu'elle a joué avec dévotion les œuvres d'un maître qu'elle aime. Tout cela chante, s'égrène, s'accomplit dans une poésie perpétuelle. J'ai, pour ma part, un faible pour le clavecin ; sa pure, sa franche sonorité me ravit. L'album de Mme Wanda Landowska a donc fait mon bonheur et je souhaite qu'il fasse aussi le vôtre. C'est le plus curieux ensemble que je puisse, ce mois-ci, vous signaler.

MÉMENTO

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)

ABRÉVIATIONS : G. (Gramophone) ; Pat. (Pathé) ; Pol. (Polydor) ; B. (Brunswick) ; O. Odéon) ; U. (Ultraphone).

INSTRUMENTS. — *Clavecin : Œuvres de Couperin le Grand*, par Wanda Landowska (G. 6 disques en album). *Piano : Arabesques*, op. 18, de Schumann, par Horowitz (G. 1 disque) ; Allegro du *Carnaval de Vienne*, de Schumann, par Magda Tagliafero (Pat. 3 disques) ; *Prélude en ré bémol majeur* et *Etudes*, de Chopin, par Braïlowsky (Pol. 1 disque) ; *Prélude en do majeur*, de Prokofieff, et *La Passion* de Lamarc, par Michaël Zadora (Pol. 1 disque). — *Violon : Adagietto*, de *L'Arlésienne*, *Sicilienne*, de Paradis, et *L'Abeille*, de Schubert, par Denise Soriano (Pat. 1 disque). — *Violoncelle : Concerto en la mineur*, de Schumann, par Piatigorsky et l'Orchestre Philharmonique de Londres (G. 3 disques). — *Harpe : Impromptu Caprice*, de Pierné, et *Ballade roumaine*, de Stan Golestan, par Lily Laskine (G. 1 disque). — *Guitare hawaïenne : Maruï girl* et *Farewel*, par Maurice Melody (Pat. 1 disque) ; *My little grass* et *Manau Loa*, par Kanui et Lula (O. 1 disque). — *Saxophone : Doux propos*, de Février, et *Rigaudon de Dardanus*, de Rameau, par le quatuor Viard (Pat. 1 disque).

ORCHESTRE. — Ouvertures des *Noces de Figaro* et de *L'Enlèvement au Sérail*, de Mozart, par la Philharmonique de Berlin, direction Furtwængler (Pol. 1 disque) ; *Valses nobles et sentimentales*, de Ravel, par la Société des Concerts du Conservatoire, direction Coppola (G. 2 disques) ; *Romance*, de Codolban, et *Accélération*, valse de J. Strauss, par Kazanova et ses tziganes (Pat. 1 disque).

CHANT. — *Sigurd* (Salut, splendeur du jour ; O palais radieux) par Marjorie Lawrence (G. 1 disque) ; *Le Petit Duc* (rondeau de la Paysanne) et les *Travaux d'Hercule* (air du rire) de Claude Terrasse, par Edmée Favart (Pat. 1 disque) ; *Pot pourri de valses 1900*, par Germaine Feraldy, Reda Caire et chœurs (Pat. 1 disque) ; *Le Barbier de Séville* (Cavatine de Rosine), de Rossini, par Martha Mayo (Pat. 1 disque).

CHANSONS. — *Complainte de la Seine* et *Je ne t'aime pas* (K. Weil et M. Magre) par Lyse Gauty (Pol. 1 disque) ; *Scène de l'Eglise* et *Once there lived a lady fair*, du film « Chanson d'amour » par Richard Tauber (O. 1 disque) ; *La Cucaracha* et *Cielito Lindo*, chanson mexicaine, par le trio cubain (O. 1 disque) ; *A Gozar*, rumba, et *Capullito de Aleli*, boléro, chanté en espagnol, par Lina d'Acosta (Pat. 1 disque) ; *Waggon Wheels* et *Scarecrow*, quatuor vocal par les Kentucky Singers (Pat. 1 disque) ; *Pot pourri de chansons des provinces de France*, par Jacqueline Claude (Pat. 1 disque).

DANSES. — *Moin' belle, moin' jeun'*, biguine, et *Calalou*, pot pourri de vieilles chansons martiniquaises, par Stellio (Pol. 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

LES BEAUX VOYAGES

LE SAHARA ET SES OASIS

LES Oasis ! Le Sud ! Le Désert ! « Mots magiques, mots prestigieux, évocateurs de pays mystérieux que l'imagination nimbe de beautés sublimes et enchanteresses. Il n'est pas un de nous que ces mots n'aient fait rêver, qui n'ait ressenti, à leur appel, un choc ou un éblouissement ; pas un, sans doute, qui n'ait désiré s'évader de nos servitudes de civilisés, de nos obligations implacables, échapper à la société souvent décevante des hommes et fuir aussi nos hivers parfois glacés, pour errer sans entrave dans ces pays de soleil radieux et de liberté triomphante. »

C'est en ces termes lyriques que le capitaine Léon Lehuraux nous invite à l'accompagner dans un merveilleux voyage à travers le Sahara et ses oasis. On ne pourrait, certes, trouver guide plus autorisé et plus averti que cet homme d'action, doublé d'un artiste et d'un poète. Son ouvrage, superbement édité par les Éditions Baconnier à Alger et orné de nombreux hors-textes en héliogravure à pleine page, est une prestigieuse évocation du sud-algérien, si riche en contrastes et en couleurs. Au lieu d'écrire un guide terne et sans vie, à l'usage des touristes en quête d'un « Orient de pacotille », M. Lehuraux s'est efforcé de ressusciter en un style à la fois précis et imagé les féeries du Sahara flamboyant, l'indicible tristesse de ces régions désolées et silencieuses « où plane la mort aux ailes immenses », la monotone succession des dunes de sable, la fraîche et exubérante végétation qui s'étale autour des sources jaillissantes, l'existence nomade et patriarcale des tribus, le spectacle inoubliable des nuits sahariennes au ciel « paré de joyaux scintillants qui diamantent de leurs feux l'étendue infinie ». Il se fait tour à tour historien, ethnographe, naturaliste, peintre, mais visiblement sans préoccupation didactique et pour le seul plaisir de présenter au lecteur sous ses aspects les plus divers un pays qu'il connaît et qu'il aime.

Avec lui on visite tour à tour, dans le sud constantinois, Biskra, Reine des Ziban, les merveilleux jardins de l'oued Rhir, Touggourt la Saharienne, El-Oued, la ville aux mille Coupoles, Ouargla, cité berbère ; dans le sud algérois, les hauts plateaux et leurs chotts, Laghouat, Princesse du Désert, les villes saintes du Mzab, l'île de verdure d'El Goléa et son vieux ksar en ruines, le Tidikelt d'Or ; dans le sud-oranais, Figuig la Marocaine, la Zousfana romantique, les oasis du Grand Erg et du Touat.

Toutes ces splendeurs étaient, jusqu'à ces dernières années encore, réservées à quelques privilégiés. Le désert demeurait presque impénétrable et restait le domaine du nomade, du caravanier allant lentement, dans les immensités des sables, à la recherche d'un maigre et hypothétique pâturage. Aujourd'hui, il est devenu accessible à tous et, grâce aux automobiles qui sillonnent les pistes sahariennes, chacun peut se griser des longues courses dans les plaines sans obstacle, connaître chaque matin « l'insouciante ivresse de seulement respirer, de seulement vivre », contempler les étranges beautés du sud, l'enchantement de ses métamorphoses et ses somptuosités rayonnantes.

Il n'est pas douteux que, comme le prédit dans sa préface M. le gouverneur général Carde, beaucoup de lecteurs de M. Lehuraux seront saisis par la « grâce saharienne », emportés dans le tourbillon tour à tour embrasé et glacial des tempêtes libyques et qu'ils n'auront de cesse qu'ils n'aient accompli « le merveilleux périple auquel les convie la voix puissante du désert ».

Comment résister, par exemple, à la magie des mirages stupéfiants de la région des grands chotts ! « Le moindre buisson, la plus petite pierre, reflétés sur la glace polie de la surface du chott solidifié deviennent une oasis, et dans les brumes on voit passer le singulier cortège des bergers et des caravanes chimériques. D'autres fois, dans le blanc laiteux du lac sans eau, toute une flottille paraît se mouvoir. On dirait une multitude de barques de pêcheurs qui feraient voile, au soleil levant, sur la mer diaphane et calmée. Cette flottille paraît cingler vers des archipels imprécis, dont on distingue vaguement la chevelure de palmes, sur des rivages exhaussés. Mais, sous une nouvelle incidence du jour, l'escadrille fantamagorique s'évanouit brusquement et les rivages entrevus montent si haut qu'ils se confondent dans le ciel bleu et disparaissent aux regards. Le mirage éblouissant vient de naître et de mourir ! »

Comment rester insensible au charme des aurores sur le grand erg oriental ! « Peu à peu les lignes de cette sombre mousse se dessinent, les contours se modèlent, les cimes resplendissent d'un intense rougeoiement ; le désert s'éclaircit, abandonne sa triste physionomie et reprend sa magnifique et étincelante parure qui lui donne toute sa beauté, toute sa séduction. Le soleil, le grand souverain de ces contrées, vient de sortir des profondeurs du néant. Des lueurs diffuses, ambassadrices du puissant monarque de l'éther, ont déjà écarté les voiles de deuil et annoncent l'entrée en scène du Maître. Le voici dans toute sa splendide majesté, s'appuyant sur les cimes des dunes qu'il écrase de son omnipotence. Puis lentement, magnifiquement, l'astre-roi s'élève dans le pur azur du ciel et lance sur la terre ses flèches lumineuses. La magie de ce spectacle est éblouissante, on le contemple sans se lasser, ému par la grandiose vision du soleil qui surgit, glorieux, de son lit de sables, apportant le jour que rien ne ternit. »

L'art de M. Lehuraux est si vigoureux et si prenant que nombreux sont les lecteurs qu'il décidera à aller respirer l'air vivifiant du Sahara et à subir l'envoûtement de cette vaste mer immobile et silencieuse !

R. OZOUF.

LES DERNIERS DE LA CLASSE

LES élèves qui, à chaque classement, occupent les dernières places, sont-ils tous également paresseux ou dépourvus d'intelligence ?

Il n'est guère possible de rendre un verdict définitif à ce sujet, car il y a beaucoup d'élèves dont la nonchalance, le lymphatisme, le laisser-aller, ne sont ni de la paresse, ni de la bêtise. Ils nous donnent l'impression de pouvoir faire mieux, et nous aimons à dire à leurs parents « qu'ils apprendraient ce qu'ils voudraient s'ils se donnaient la peine de vouloir ».

Qu'est-ce qui les empêche de vouloir ? Peut-être simplement leur état physique. La crise actuelle oblige, hélas ! beaucoup de parents à se nourrir économiquement et à supprimer sur la table familiale les aliments qui semblent chers. Les enfants sont alors sous-alimentés, et leur volonté s'affaiblit. Privés le matin du petit déjeuner sucré, ils souffrent dans leur jeune organisme du manque d'aliments nutritifs.

On peut remplacer tel aliment par tel autre, mais aucun ne peut remplacer le sucre, c'est ce qu'il faut démontrer aux parents chaque fois que l'occasion s'en présente. N'est-ce pas une erreur d'ailleurs de croire que le sucre est un aliment cher, c'est, au contraire, le plus économique de tous, puisque sa haute teneur en matières nutritives permet à quelques grammes de cette denrée de remplacer avantageusement une quantité deux fois supérieure de certains autres aliments qui, à première vue cependant, semblent meilleur marché.

Vacances de Noël et du Jour de l'An *(26 décembre–2 janvier)*

LES VOSGES EN HIVER ◈ LA SEMAINE DE NOËL EN ALSACE

Magnifique voyage **tout en autocars.** Six jours pleins dans les Vosges.

Trois bonnes nouvelles : 1° **Abaissement du montant de la participation à 560 francs.** 2° **Enrichissement de la partie documentaire** (Grandes industries alsaciennes. Installations géantes de l'aménagement du Rhin, à Kembs. Soirées amicales documentaires, etc.). 3° **Journée supplémentaire** (assurée à des conditions minimes) selon le désir qui a été exprimé.

RENSEIGNEMENTS ◈ PROGRAMME ◈ INSCRIPTIONS

Voyages Universitaires de Documentation, 34, Rue La Fontaine, PARIS (XVIe) (Timbre pour réponse).

Limite extrême des Inscriptions : 18 DÉCEMBRE

POUR LIRE EN CLASSE

Satan épicier.

(Suite et fin.)

Un domaine abandonné, le château de Vauvert, est donné par le roi Louis IX à une confrérie de Chartreux. Mais un bourgois, le sieur Aloys Pierrefeu, qui utilise pour ses besoins personnels le parc du château, veut empêcher les moines de s'installer dans le domaine. Par des menaces, il obtient que l'épicier Thomas Gidouin joue chaque nuit le rôle de revenant dans les ruines de Vauvert, espérant que les Chartreux refuseront de venir habiter une demeure hantée.

Chaque soir, pendant dix soirs, Gidouin refit son manège, soutenu et encouragé par maître Pierrefeu qui ne manquait jamais une discrète allusion à messire le prévôt et au chanvre dont on fait de si bonnes cordes.

Un matin, le prieur Bertrand, dans son couvent de Gentilly, s'apprêtait à venir jeter un coup d'œil sur son nouveau domaine, afin de dresser quelques plans, quand il fut surpris de s'entendre, malgré la règle, adresser la parole par le vieux frère portier, modèle des frères lais.

— Père révérendissime, disait le vieillard, vous ne pouvez songer à aller au château Vauvert. Il faut que vous sachiez : le château est maudit, un méchant esprit y revient chaque nuit.

Le prieur haussa les épaules et s'en fut. Il n'était pas plutôt arrivé aux portes de Paris qu'un vieux gentilhomme, qu'il savait fort dévoué aux intérêts du couvent, l'aborda et, marchant aux côtés de sa mule, lui redit les mêmes choses.

— Très Révérend Père, quel dommage ! Vous ne pourrez prendre possession du château qui vous a été offert par le roi. Un fantôme y a été vu. La demeure est maudite.

Les mêmes paroles lui furent répétées par plusieurs personnes pieuses, par des commerçants, par des notables, et même par un homme d'armes !

Passant devant la demeure de maître Pierrefeu, le prieur vit cet honorable bourgeois sur le pas de sa porte. Jamais celui-ci ne l'avait encore salué avec tant de respect et d'onction.

— Combien je regrette, dit cet homme de bien — ou de biens, — que votre Révérence ne puisse devenir mon voisin. Ce revenant...

L'architecte, avec qui le prieur Bertrand avait affaire, lui tint un langage analogue. C'est que, dans le quartier, et même dans la ville, il n'était question que de cela.

Le diable est au château de Vauvert ! Le diable est à Vauvert !

En rentrant à son couvent de Gentilly, le prieur Bertrand s'aperçut que tous ses moines, des jeunes aux vieux, religieux du chœur ou frères lais, savaient que leur future demeure était hantée.

Sans tarder, le prieur convoqua le Chapitre.

Quand tous furent réunis dans la salle capitulaire, il parla en ces termes :

— Révérendissimes frères, le bruit court dans Paris que le château de Vauvert, que la piété du roi vient de nous accorder, est hanté par un démon. Je vous ai réunis pour savoir quelle est, à votre avis, la conduite à tenir.

Le plus âgé, des moines se leva, capuchon baissé et, après s'être incliné, il dit :

— Mon très Révérend Père, puisque le démon s'est emparé de ce château, je crois que mieux vaut renoncer à la générosité du roi et le prier de reprendre son présent.

Tous les autres pères s'inclinèrent à leur tour comme pour exprimer qu'ils partageaient le sentiment de leur aîné.

— Je suis heureux, dit le prieur, d'avoir reçu votre avis. Ce n'est pas le mien. Je suis décidé d'exorciser le diable de Vauvert. J'irai, d'ailleurs, moi-même, et n'emmènerai avec moi que le frère Fulcran.

Tous éprouvèrent un véritable soulagement de n'avoir pas à remplir cette mission redoutée. Fulcran, seul, trembla bien fort.

Le prieur lui fit prendre la croix, le bénitier, le goupillon, tous objets nécessaires à un exorcisme ; il fit même ajouter à ces instruments liturgiques deux solides gourdins.

— Certains diables, expliqua-t-il, redoutent beaucoup les coups de bâton.

Sur deux mules, le prieur et le frère lai prirent le chemin de la ville.

La nuit était tombée depuis longtemps, une nuit particulièrement noire et froide, quand les deux pieux cavaliers arrivèrent rue d'Enfer ; ils pénétrèrent dans le domaine sans que personne ne les eût aperçus ; ils se dirigèrent vers le château.

Ce qu'ils virent était bien ce qu'ils attendaient ; les fenêtres vides de la façade, l'une après l'autre, s'éclairaient, puis rentraient dans l'ombre. Une forme couverte d'un suaire allait et venait et s'agitait du haut en bas de la maison abandonnée.

— Entrons, et ne faisons pas de bruit, murmura le prieur Bertrand.

Le pauvre frère Fulcran suait d'angoisse !

Les deux religieux pénétrèrent par la porte ouverte, se glissèrent dans l'escalier. Le prieur connaissait la maison. Il prit le frère par la main et le força à se tapir dans un renfoncement à la hauteur des premières marches. Aucun bruit, sauf le sifflement du vent.

Soudain, des pas... Le revenant est un homme de poids ! Sur l'escalier, le diable débouche. Frère Fulcran a de la peine à étouffer un cri.

Le diable tient une lanterne et sifflote comme pour se donner du courage. Ses traits sont cachés par le suaire qui lui tombe sur les yeux.

Voici qu'il passe tout près des religieux.

Soudain, d'un mouvement sec, le prieur a saisi le suaire et l'arrache. On entend un juron. Qui donc blasphémerait si ce n'est le diable ? La lanterne s'écrase sur le sol et s'éteint. Dans l'obscurité, on a l'impression d'un corps, — c'est bien un corps et non pas un esprit, — qui s'enfuit dans la nuit.

Les deux religieux, remontés sur leurs mules, reprirent le chemin du couvent.

Le lendemain même, le prévôt de police recevait en dépôt un drap de toile fine marqué T. G., accompagné d'une plainte en violation de domicile, sorcellerie et autres méfaits, rédigée par le prieur du couvent des Chartreux.

Le prévôt ouvrait une enquête. Mais nul indice ne lui permettait de savoir quel mortel avait incarné le diable de Vauvert. Quant au diable lui-même, sans doute n'avait-il pas dans sa garde-robe un autre suaire à sa taille, car il ne parut plus dans ces parages.

Le quartier, un moment révolutionné, redevenait tranquille, quand, un beau jour, il fut mis en rumeur par une scène particulièrement soignée de dame Gilberte, la sage épouse de Gidouin, l'épicier.

— On m'a volé un drap, hurlait-elle. Un grand drap qui, au jour où nous vivons, vaut une fortune, un grand drap de la toile la plus fine, et brodé aux initiales de mon époux.

Gidouin essayait de la calmer. Le drap, elle le retrouverait. Peut-être s'était-elle trompée en comptant.

— Me tromper, tempêtait de plus belle la parfaite ménagère, me tromper, moi ! Dis-moi tout de suite que je suis une de ces femmes sans cervelle qui ruinent leur mari en ne tenant pas leur maison. Il y a un voleur dans tout ceci. Tu vas aller de ce pas prévenir le prévôt de police et lui demander justice.

Gidouin invoqua mille prétextes, ergota, tergiversa.

— Eh bien ! j'irai moi-même, conclut l'irascible ménagère. Je sais, moi, ce que je dirai au prévôt.

Et elle y fut.

Le prévôt écouta la plainte d'abord en souriant, mais quand il eut entendu pour la dixième fois la description du beau drap en toile fine marqué des initiales T. G., il eut une idée lumineuse.

Il fit apporter le suaire du diable, également marqué T. G., qui ne sont évidemment pas les initiales de Belzébuth.

— C'est lui, je le reconnais, cria triomphalement dame Gilberte.

Elle rentra chez elle tout juste pour rencontrer un archer qui sommait Gidouin de l'accompagner à la prévôté, pour affaire urgente le concernant. Mis en présence du fameux drap, il dut avouer qu'il lui appartenait, puisque sa femme l'avait formellement reconnu. Quant à expliquer comment ce drap était venu sur le dos d'un fantôme, il ne le put jamais. Le prévôt le laissa repartir, tout en lui signifiant qu'il ne le tenait pas pour quitte. Thomas Gidouin regagna son épicerie en se disant mélancoliquement qu'il avait fait le diable pour ne pas faire connaissance avec le prévôt, mais qu'il avait fait connaissance avec le prévôt précisément pour avoir fait le diable.

Les Chartreux, pourtant, ne pardonnaient pas à celui qui les avait mystifiés ; ils voulaient que l'enquête continuât ; tant et si bien que l'affaire vint aux oreilles de saint Louis qui commença par en rire, puis convoqua le prieur Bertrand.

— Que voulez-vous donc, mon Père ? demanda le monarque.

— Je désire que la vérité éclate et que, si c'est cet épicier qui s'est fait le diable, il soit convenablement châtié.

— Ayez donc plus d'indulgence, mon Père, dit le roi. Si c'est l'épicier qui a fait le diable, croyez qu'il a été bien puni par la peur qu'il a eue. Si, au contraire, c'est le diable qui s'est fait épicier, il est rendu inoffensif par votre exorcisme.

Et voilà pourquoi le diable de Vauvert, devenu par corruption le diable Vauvert et le diable au vert, est resté dans la mémoire des hommes et est aujourd'hui une locution qui indique un grand éloignement. Ne s'agissait-il pas d'un diable qui fréquentait un lieu très reculé... à deux pas du Luxembourg ?

D'après CH. QUINEL et A. DE MONTGOND.
Contes et légendes de Paris et de Montmartre.
(Fernand Nathan, éditeur, Paris.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

QUELQUES CHIFFRES SUR LA CRISE

Le président Doumergue, vieux politicien, est tombé pour avoir méconnu les préoccupations de l'heure. A un pays désemparé par le marasme des affaires, la mévente du blé et du vin, le chômage, il a offert comme remèdes la réforme de l'État politique et l'extension des pouvoirs du président du Conseil. C'était bien de cela qu'alors il s'agissait.

Mieux averti, parce que plus jeune et venant le second, M. Pierre-Etienne Flandin a dès l'abord déclaré que la trêve politique qui continue doit être exclusivement un moyen de redressement économique : il faut sauver ce qui reste du patrimoine collectif ou privé d'une nation qui court à sa ruine. « Tout le reste est byzantinisme. » C'est un peu dur pour le patriarche, mais cela a au moins le mérite de la netteté et de la franchise.

A l'heure où nous écrivons, nous ne sommes qu'imparfaitement renseignés sur les modalités de l'action qu'entend mener le président du Conseil. Nous assistons cependant à la discussion ultra-rapide du budget et à l'élaboration du projet de loi sur la main-d'œuvre étrangère, sur la production et le commerce du blé et du vin. Mais nous connaissons mieux les intentions et les principes d'un homme qui fut de tout temps un partisan éloquent et convaincu du libéralisme économique. N'a-t-il pas récemment répété :

Si l'on admet que l'équilibre de la production et de la consommation est le but final, la première question à résoudre est de savoir si nous adapterons la production à la consommation ou la consommation à la production. Dans le cycle présent et pour notre pays, je pense qu'il n'y a pas d'autre solution que d'adapter la production à la consommation. *Cette adaptation se serait faite d'elle-même* si l'automatisme des lois économiques n'avait pas été enrayé. C'est pourquoi je tends vers le retour à la liberté.

Acte de foi catégorique.

En attendant l'effet des remèdes du médecin libéral optimiste, nous pouvons toujours mesurer le mal. Les divers orateurs qui ont parlé de cette déplorable situation du pays au cours de la discussion du budget l'ont fait avec une abondance de documentation statistique parmi laquelle nous n'avons qu'à glaner. Bien entendu, tous ces chiffres puisés, dit-on, aux sources officielles, ne peuvent être garantis.

Et d'abord sur la production agricole.

1° *Betteraves.* — M. Ramette nous apprend que le producteur de betteraves dépend du fabricant de sucre qui paie les betteraves selon un barème ingénieux, maintenant les bénéfices du fabricant, mais sacrifiant ceux du paysan. Or, les cours du sucre d'effondrent. Ce qui valait 224 fr. 75 en 1933 vaut 180 francs le 11 novembre dernier. Le déficit probable du produit à l'hectare atteindra probablement 800 francs par rapport à l'an dernier. Or, la consommation du sucre tend à diminuer, bien que la consommation moyenne par tête ne soit en France que de 25 kilogrammes contre 45 kilogrammes en Angleterre. Toute réduction de la consommation oblige à vendre aux distilleries les excédents de betteraves sucrières à des prix inférieurs de 60 à 70 p. 100 aux prix pratiqués à la sucrerie. Les betteraviers n'auront bientôt plus rien à envier aux producteurs de blé.

2° *Bétail.* — M. Renaud-Jean conteste les affirmations du rapport Herriot-Tardieu qui prétend qu'à la production les prix n'ont baissé, en valeur or, que de 20 p. 100 par rapport à 1913. En tous cas, les cours de la Villette indiquent que le coefficient des prix comparés de 1934 et de 1913 ne dépasse pas 3 pour le bœuf, 3,4 pour le veau et 4 pour le porc, ce qui permet de croire que, dans beaucoup de cas, les ventes ne dépassent guère, à la production, 50 p. 100 en or des prix de 1913. Les prix de détail n'ayant pas baissé dans cette proportion et restant très au-dessus des ressources réduites de la clientèle, la consommation se resserre à l'extrême, aggravant chaque jour la mévente.

3° *Pommes.* — D'après M. Gustave Guérin, la pomme se vend actuellement en francs-papier au prix où elle se vendait avant la guerre en francs-or. Il en résulte cette situation extraordinaire que le droit de circulation, qui varie de 2 fr. 25 à 3 francs par hectolitre, atteint ou même dépasse le prix du produit qui oscille autour de 2 fr. 75 et ne dépasse pas 3 fr. 50.

4° *Vin.* — De M. Renaud-Jean : Avant la guerre, une barrique de vin de qualité courante valait dans le Sud-Ouest de 40 à 50 francs et payait un droit de circulation de 3 fr. 60, soit 8 p. 100 environ de la valeur du produit. Actuellement, la barrique du même vin vaut de 90 à 100 francs et paie 45 francs de droit de circulation et de taxe unique, soit 50 p. 100 environ de la valeur du produit.

Dans un pays comme la France où le vin est, depuis des siècles, la boisson nationale, il serait plus logique, plus facile et sans dommage pour la santé publique, d'augmenter la consommation que de limiter artificiellement la production. Il faut donc diminuer la montagne de droits et de bénéfices qui s'interpose entre la production et la consommation.

Sur le chômage et les salaires.

1° M. Ramette cite une Compagnie minière (houille) qui emploie 14 000 ouvriers de moins et produit davantage. « La production par ouvrier est passée de 915 kilogrammes en 1933 à 1 020 kilogrammes en 1934. » Les salaires ont diminué de 30 à 35 p. 100 et même de 50 p. 100 en tenant compte des journées de chômage.

2° M. Paul Thellier dit que l'ouvrier mineur, en France, travaillait 301 jours par an en 1930, 277 jours en 1931, 248 jours en 1932, 230 jours en 1933, ce qui représente une diminution du pouvoir d'achat, donc une perte pour le commerce local de 26 p. 100, non compris la réduction des salaires. Il ajoute que la consommation du charbon en France tombe de 87 074 000 tonnes en 1930 à 72 468 000 tonnes en 1933, soit une réduction de 16 p. 100.

3° M. Frossard dit qu'autour de lui un ouvrier ajusteur gagne 180 francs par quinzaine, un ouvrier mouleur 160 francs, un manœuvre 120 francs, un tisserand 90 francs, une ouvrière de filature 75 francs, un ouvrier mineur du fond

33 francs par jour, un ouvrier mineur de la surface 22 francs par jour.

4° M. Midol signale qu'à Roanne on veut réduire de 12 p. 100 des salaires qui n'atteignent que 300 francs par mois.

Les salaires de la région de Rouen sont même inférieurs à ce taux et l'on a pu lire dans certains journaux que des ouvriers du moulinage de la soie de la région de Lyon recevaient des salaires oscillant entre 6 et 7 francs par jour.

5° Pour M. Capron, si le nombre des chômeurs officiellement secourus n'est que de 355 000, l'armée des chômeurs non secourus est beaucoup plus importante. Il l'estime à 1 500 000. Il faut y ajouter la masse des travailleurs chômant partiellement dont la proportion atteint 42 p. 100. Il y a total de 5 millions de travailleurs frappés par la crise.

Enfin des notations diverses.

1° En 1928, 474 faillites mensuelles, non compris les liquidations judiciaires, contre 1 113 en mars 1934, soit une augmentation de 135 p. 100. Sur 88 bijoutiers-joailliers des quartiers centraux de Paris, 39 ont disparu. Dans une rue du centre, 450 maisons de commerce étaient abonnées au téléphone en 1929, on n'en compte plus que 214.

2° Au 1er juin dernier, la France avait désarmé 27 p. 100 de ses navires de commerce.

3° Depuis le début de la crise, les réseaux de chemins de fer français ont totalisé 17 milliards et demi de déficit. Le déficit s'est aggravé cette année de 20 p. 100 environ. Pour solder le déficit, le contribuable français payait 60 millions en 1931. Cette charge est passée à 1 048 millions cette année.

4° Le taux d'intérêt est excessif. Les petits organismes «sont livrés à l'appétit des banquiers». Les gros ne s'en tirent pas mieux. L'office public d'habitations de la ville de Paris, désirant contracter un emprunt de 50 millions, se trouve dans l'impossibilité de s'adresser aux prêteurs habituels. Le Crédit Foncier lui-même demande 6,80 p. 100.

AINSI, déflation des dépenses de l'État, déflation des prix de vente à la production, réduction des salaires, mais maintien du prix élevé à la consommation, ce qui n'empêche pas le commerce de péricliter, surtout le commerce de luxe, maintien du taux du loyer de l'argent parce que l'argent a peur ou qu'il se trouve concentré entre quelques mains avides et toutes puissantes.

Qui démêlera cet écheveau ?

P. RIQUET.

AU PARLEMENT

LA DISCUSSION DU BUDGET DE L'E. N.

CHAMBRE :

Séances des 17 et 20 novembre 1934.

M. Jardillier, *député de Dijon, socialiste.* — Sur quelles bases sont calculées les avances sur pensions ? La pension d'un instituteur étant de 11 250 francs, pourquoi calcule-t-on les avances sur 9 500 francs ?

On a refusé, à tort, les congés de maladie payés aux intérimaires. Il y avait plus d'avantages pour l'Etat à les assujettir aux retenues pour pensions civiles qu'aux assurances sociales.

Pour le classement et les subventions des projets de constructions, ne tiendrez-vous pas un compte spécial de l'école de rassemblement ? Lorsqu'on a supprimé des écoles, il a bien fallu prévoir une école chargée de recueillir les enfants des écoles supprimées. Cette école n'a pas toujours été bien choisie comme emplacement ; elle n'est pas toujours située au lieu géométrique normal. Ce qui est plus grave, c'est le fait de diriger l'enfant vers une école qui ne peut le recevoir, vers une école à peine suffisante pour les enfants de la localité.

N'est-ce pas alors que le problème atteint son maximum de gravité ?

M. Péri, *député de Versailles, communiste.* — Quelle est votre politique scolaire ? Vous avez arrêté pratiquement les constructions scolaires. Vous avez supprimé 5 000 postes d'instituteurs.

Les décrets-lois bousculent le régime des retraites. Le maître est expulsé de son école et de son logis ; il est privé de son traitement de vacances.

Les intérimaires non normaliens sont les grands sacrifiés de votre réforme ; vous en faites des chômeurs.

Alors que, l'an dernier, 70 établissements d'enseignement primaire supérieur avaient refusé 3 000 élèves, vous avez supprimé, cette année, 95 emplois. L'espoir de la titularisation comme professeurs adjoints est arraché aux délégués.

Vous vous efforcez de discréditer le personnel enseignant ; vous vous êtes attaqués à ses droits syndicaux et à ses libertés civiques.

***

Après ces deux interventions principales, d'autres se sont produites que nous nous bornerons à mentionner en indiquant leur objet.

M. Rucklin, *de Montbéliard, socialiste* : Professeurs d'éducation physique, lacunes dans cette éducation au point de vue matériel.

M. Cornu, *de Saint-Brieuc, radical-socialiste* : Vacances au 1er juillet.

M. Tonnelier, *de Montdidier, socialiste* : Mêmes vacances dans les établissements d'enseignement primaire supérieur que dans les établissements secondaires ; classes surchargées dans les E. P. S. ; réouverture d'écoles supprimées.

M. Niel, *d'Espalion, indépendant* : Étudier le recrutement des instituteurs parmi les anciens élèves de l'enseignement supérieur ou secondaire.

M. Fayssat, *de Grasse, indépendant de gauche* : A soulevé le cas de M. Freinet qui, en congé de maladie, ferait de la propagande communiste.

MM. Jaubert et Reibel ont insisté sur le crédit pour subventions scolaires et **M. le ministre des Finances** a répondu que le rythme des constructions, qui devait porter sur cinq ans, porterait sur trois ans seulement.

MM. Amidieu du Clos, Tonnellier, Ales ont demandé des modifications au régime des bourses.

Discours du ministre de l'É. N.

Compressions d'emplois. — Alors que M. Germain-Martin avait posé, en principe, que les compressions d'emplois seraient de 10 p. 100, nous n'atteignons pas 1 p. 100 en ce qui concerne l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire ; pour l'enseignement primaire supérieur, nous atteignons 4 p. 100.

Education physique. — M. Rucklin s'est plaint que des instituteurs enseignent l'éducation physique dans les lycées.

Le fait est exact. Mais les instituteurs ne donnent cet enseignement que dans les classes primaires, ce qui est tout à fait réglementaire ; au contraire, dès qu'il s'agit de classes secondaires, ce sont des professeurs spécialisés qui donnent cet enseignement.

Les vacances au 1er juillet. — Le vote de la Chambre ne peut pas me lier. Il faudrait aussi un vote du Sénat, on l'a dit ce matin.

Si l'on veut déposer une proposition de loi, nous la discuterons ; mais ce n'est pas par une motion de séance, dont la discussion peut parfois venir impromptu, que vous pouvez prendre une décision dans une question aussi grave, non seulement au point de vue scolaire, mais au point de vue social, car il faut penser aux parents, aux régions, à des intérêts de tous ordres.

Recrutement des instituteurs. — Je crois qu'il faut maintenir les règles actuelles.

Attitude vis-à-vis des instituteurs. — Je suis moi-même universitaire. Je ferai, au ministère de l'Education nationale, une œuvre d'ordre, mais je la conduirai avec la plus grande sympathie pour le corps enseignant.

Il y a des faits que je n'admettrai pas et qui appelle-

ront certainement, de ma part, des sanctions. Je suis d'autant plus déterminé à les prendre que, comme le disait très justement M. Emile Perrein, s'il y a quelques instituteurs — ils ne sont peut-être pas nombreux — qui méritent d'être punis, ces sanctions nécessaires ne pourront que servir l'intérêt du corps enseignant primaire dans son ensemble. (*Applaudissements au centre et à droite. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

Il n'est pas du tout dans mon intention de brimer le corps des instituteurs. Bien au contraire, c'est par sympathie pour lui que je pourrai être amené à punir certains de ses membres. (*Applaudissements au centre et à droite. — Interruptions à l'extrême gauche.*)

Le cas Freinet. — M. Fayssat m'a posé une question particulière visant l'un d'entre eux. M. Freinet est cet instituteur qui se trouve en congé depuis assez longtemps et qui occupe ses loisirs de malade à faire de la propagande communiste.

Messieurs, je suis le premier à me préoccuper de cette situation. Les congés qu'a obtenus M. Freinet ne lui ont pas été donnés par moi.

M. Freinet sollicite un 3e congé. J'ai décidé d'abord d'attendre l'avis de la commission de réforme. Je consulterai ensuite mon contentieux ; je tâcherai de collaborer avec lui à ce propos. Il est possible qu'au bout d'un an et après deux congés le ministre ait la faculté de passer outre à l'avis de la commission de réforme, même si cet avis est favorable, étant donné le genre de vie que mène M. Freinet. (*Interruptions à l'extrême gauche communiste.*)

Les suppressions. — M. Berthod et M. le commissaire du Gouvernement ont déjà indiqué à la Chambre qu'en réalité il reste très peu d'écoles primaires dont la suppression ait été maintenue. En tous cas, je m'engage, dans la mesure des crédits, à accélérer le plus possible ces rétablissements. (*Applaudissements.*)

Je ne manquerai pas de tenir compte des indications qui m'ont été données en ce qui concerne les communes rurales et les hameaux éloignés.

M. Tonnelier et M. Bibié m'ont parlé des suppressions d'emplois dans les écoles primaires supérieures. S'il y a eu, dans ces écoles, 128 suppressions, la commission des finances — et je l'en remercie — a augmenté les crédits de manière à permettre de rétablir 60 emplois. Je le ferai en tenant compte et de l'effectif possible dans chaque école, et surtout des nécessités locales. Sur ce point, la Chambre peut être rassurée.

Les bourses. — Que m'a-t-on proposé ?

Au lieu d'examiner la situation de fortune des parents après le concours, on l'examinerait avant, au moment de l'établissement de la liste des candidats admis à subir les épreuves du concours.

J'accepte le principe, en formulant toutefois une réserve. Il ne faut pas que le nombre des candidats soit trop strictement limité.

Les renseignements sur la situation de fortune des familles proviennent de deux sources : les déclarations d'impôts et les avis des municipalités. Mais ni dans un cas, ni dans l'autre, généralement, ils ne sont très précis.

Il conviendrait donc, en tout état de cause, de laisser venir au concours un peu plus de candidats qu'il n'y aura de bourses à attribuer. Après le concours, on pourra procéder à une nouvel examen de la situation de fortune des familles et ainsi éviter les erreurs regrettables et antidémocratiques qui ont été signalées à cette tribune. (*Applaudissements.*)

CONCLUSION

Il apparaît que l'œuvre de suppressions d'emplois va être revue et profondément corrigée ; qu'il n'est nullement certain que l'ouverture des grandes vacances aura lieu en juillet ; que les constructions scolaires seront accélérées ; et qu'une fois encore l'attention ministérielle se portera sur la distribution des bourses.

LE BUDGET D'ALSACE ET DE LORRAINE

CHAMBRE : Séance du 15 novembre 1934.

M. Meck, *député de Molsheim (Bas-Rhin).* — Au point de vue des constructions scolaires, nos trois départements ont été désavantagés.

La langue connue par l'enfant doit être utilisé comme base de l'enseignement. Ce n'est pas une question politique, mais pédagogique et technique.

M. Schuman, *député de Thionville (Moselle).* — Les E. N. ne devraient pas recevoir plus d'élèves qu'on ne peut en placer comme instituteurs, mais le recrutement par les E. P. S. ne doit être que complémentaire.

M. Rossé, *député de Colmar (Haut-Rhin).* — L'indemnité compensatrice doit suivre le sort du traitement, comme en a décidé le Conseil d'Etat.

Nous constatons un recul du niveau et de l'extension de l'instruction générale. La fréquentation scolaire est en régression.

L'école n'est pas le prolongement du foyer familial, ce qu'elle devrait être. Sous prétexte d'économie, on gémine contre les vœux des parents.

L'enseignement devrait s'appuyer sur la langue maternelle.

La meilleure préparation à l'enseignement se fait dans les E. N. ; on ne devrait pas trop réduire le nombre des admissions.

On a licencié abondamment suppléants et intérimaires et on a augmenté ainsi le nombre des chômeurs.

M. Thorez, *député de Sceaux (Seine).* — Il faut accorder au peuple alsacien et lorrain le libre usage de sa langue à l'école.

M. Nominé, *député de Sarreguemines (Moselle).* — Nous avons toujours défendu la méthode qui prend, pour point de départ de l'enseignement, dès la 1re année scolaire, la langue maternelle des enfants.

M. Wallach, *député de Mulhouse (Haut-Rhin).* — A quand l'application de la loi Dessein en Alsace et en Lorraine ?

M. de Lasteyrie, *rapporteur, député de Paris.* — Convaincu d'être d'accord en cela avec mes collègues d'Alsace et de Lorraine, je demande au Gouvernement de concentrer ses efforts sur un point précis, et d'affecter les crédits disponibles aux constructions scolaires de l'enseignement primaire. (*Très bien, très bien, sur divers bancs.*)

Je rappelais, l'année dernière, dans mon rapport, que 639 classes comptaient plus de 50 élèves ; il y en a même 5 qui comptent plus de 100 élèves ; l'une d'elles — c'est un record peu enviable — comptait 117 élèves. (*Exclamations.*)

Comment un maître, quels que soient son activité et son dévouement, peut-il faire un enseignement normal dans des classes aussi surpeuplées ? (*Très bien, très bien.*)

Le seul moyen d'y remédier — et je me permets de l'indiquer respectueusement au Gouvernement, — c'est de faire intervenir le plan Marquet. Au lieu d'utiliser les crédits provenant de ce plan à de grands travaux, d'une utilité parfois discutable, appliquez-les par priorité au développement des constructions scolaires. Du point de vue national, ce sera la meilleure propagande. (*Applaudissements.*)

CONCLUSION

Les intérêts de l'Alsace et de la Lorraine sont toujours vaillamment défendus à la Chambre, et tout porte à croire que le Gouvernement tiendra compte, dans une certaine mesure, des idées qui ont été exprimées à la tribune du Parlement au sujet des départements recouvrés.

LA FERMETURE DES ÉCOLES

SÉNAT : Séance du 29 novembre 1934.

M. Connevot, *sénateur de la Creuse, radical-socialiste.* — L'application des décrets-lois sur les écoles a soulevé des difficultés sérieuses.

On a supprimé des écoles non pas seulement dans des hameaux, mais dans des chefs-lieux de communes. Il reste encore aujourd'hui 1 550 postes supprimés.

La suppression de certaines classes est admissible, mais pas celle de l'école. Pour un enfant de six ans, faire 4 kilomètres matin et soir, dans le froid, dans la neige, c'est inadmissible. Le transport en automobile est irréalisable pour beaucoup de communes.

Il ne faut pas oublier que l'instituteur est presque toujours secrétaire de la mairie, installée dans l'école, et que sa présence est utile au milieu du flot de la paperasserie.

Il y a des différences choquantes, une école de 88 élèves n'a que deux instituteurs, dans d'autres on voit trois maîtres pour 70 élèves, deux maîtres pour moins de 35.

Le changement trop fréquent des maîtres, dans les écoles rurales, a des conséquences fâcheuses. Des mutations ont été regrettables. Exemple : envoi à 35 kilomètres d'une institutrice mariée dans la localité avec un commerçant, ancien combattant mutilé.

Nous comptons sur le ministre de l'E. N. pour réparer les injustices dont l'école laïque a souffert.

M. Hayaux, *sénateur de la Haute-Saône, union républicaine.* — Les suppressions d'écoles sont nuisibles au point de vue de l'intérêt général. Elles sont aussi en contradiction avec la tradition rurale, avec la tradition universitaire, avec la tradition nationale.

La commune est, en effet, une entité territoriale et une entité morale. L'école est indispensable à cette cellule de la vie nationale.

Il faut maintenir les enfants dans leur famille. Il n'est pas bon de les envoyer dans des écoles trop éloignées : c'est nuire à la formation paysanne.

M. le ministre de l'E. N. — Certaines suppressions ont été nécessaires. Supprimer des classes dans des écoles, d'autre part, était bien difficile, étant données les suppressions antérieures. En Seine-et-Oise, il y a actuellement 572 classes de plus de 50 élèves. Il a bien fallu s'adresser à la commune, au hameau.

Les moyens de communication se sont perfectionnés à tel point qu'il est moins indispensable qu'autrefois que chaque commune ait son école.

Alors que les réductions de personnel dans les services publics atteignent, en général, 10 p. 100, on a effectué, à l'instruction publique, une réduction de moins de 1 p. 100 ; 452 écoles avaient été supprimées ; le nombre de suppressions n'est plus que de 319 ; 117 écoles de hameaux avaient été fermées ; il n'y en a plus que 89.

Cent soixante-neuf demandes de rétablissement d'écoles dans 65 départements ont été faites, auxquelles le ministre a l'intention de se montrer favorable ; il espère même réaliser la réouverture de ces écoles dès lundi prochain 3 décembre 1934.

Mais, dans l'intérêt même des enfants, il ne faut pas aller trop loin ; rétablir des écoles comportant 10 ou 15 élèves est possible, il n'en va plus de même pour des écoles de 3, 4 ou 5 élèves.

M. Antoine Borrel, *sénateur de la Savoie, radical-socialiste.* — On pourrait accorder largement des bourses de cantine pour épargner deux parcours supplémentaires aux enfants.

M. le ministre de l'E. N. — Le meilleur procédé est celui de la cantine de midi, avec des bourses de cantine ; d'autre part, dans les hameaux trop éloignés, on recourra aux écoles d'hiver, fonctionnant de novembre à mai.

M. Marcel Michel, *sénateur de la Dordogne, radical-socialiste.* — On pouvait pourtant supprimer des postes de direction déchargées de classe.

M. le ministre de l'E. N. — Même lorsqu'on fait une suppression, il faut trouver le moyen d'assurer l'instruction des enfants. On a pensé au transport des élèves par automobiles ; c'est une belle idée, mais nullement pratique ; elle a l'inconvénient, en outre, de coûter cher.

La supputation des effectifs scolaires est souvent démentie par les faits ; en 1933-1934, 105 600 enfants de plus de treize ans, sur lesquels on ne comptait pas, sont venus à l'école. En 1933-1934, 404 000 enfants se sont fait inscrire dans les classes enfantines des écoles primaires.

Par quel remède empêcher les mutations si fréquentes qui sont nuisibles, déplorables même pour l'éducation des enfants ? On a d'abord songé à envoyer dans ces postes de jeunes instituteurs. Nous avons eu et nous avons encore en surnombre des élèves maîtres sortant des E. N. que nous ne pouvons placer dans leur département. Seulement nous nous heurtons là à deux difficultés. La première, c'est que, dans ce cas, il faut l'autorisation du conseil départemental. La seconde, c'est qu'il s'agit d'écoles mixtes, fréquentées par les garçons et les filles. Or, l'enseignement de la couture ne pouvant être donné par un instituteur, il en résulte pour la commune une dépense supplémentaire pour payer une maîtresse de couture.

Je ne vois qu'une solution pour tenter de retenir les institutrices dans ces communes éloignées qui ont peu de ressources et où la vie n'est pas très agréable : c'est de poser en principe qu'une institutrice ou un instituteur devra rester dans la commune pendant un certain temps et de lui accorder une indemnité spéciale. (*Mouvements divers.*)

M. Gallet. — Certains départements font le sacrifice nécessaire.

M. François-Saint-Maur. — Une indemnité de résidence.

M. Mallarmé, *ministre de l'E. N.* — Nous allons tous être d'accord sur le principe de l'indemnité, mais le tout est de savoir qui va la payer. Il y a 22 000 communes qui ne dépassent pas le chiffre de 500 habitants. Si je donnais, sur le budget de l'État, une indemnité supplémentaire de 1 000 francs par an, cela ferait 22 millions. Or, je vous dirai prochainement, en étudiant mon budget devant vous, que j'en suis à quelques centaines de mille francs près. Il m'est donc impossible de prélever cette indemnité sur le budget de l'État. Messieurs, la plupart d'entre vous sont conseillers municipaux et conseillers généraux. Il y a un moyen bien simple de résoudre la question : c'est que la commune elle-même, avec l'aide du conseil général, fasse le nécessaire. (*Mouvements.*)

Dans des écoles de garçons et dans des classes de garçons, contrairement à la loi, en raison des faits que j'ai rappelés, faits de guerre et d'après guerre, il y a des institutrices qui, actuellement, donnent l'enseignement à la place d'instituteurs qu'exigerait la loi.

M. François-Saint-Maur. — Quel inconvénient y voyez-vous pour les petites classes ?

M. Mallarmé, *ministre de l'E. N.* — Aucun pour les classes enfantines.

Voici des chiffres. Il y a actuellement, en chiffres ronds, 47 000 classes de garçons dont 38 000 sont tenues par des instituteurs et 9 000 par des institutrices, dont certaines n'ont aucun lien de parenté avec le directeur.

C'est d'abord pour respecter la loi que je dois chercher à résorber peu à peu ce chiffre. Il y a une seconde raison : maintenant, seize ans après la guerre, les écoles normales fournissent des promotions normales d'instituteurs et il faut donner à ces jeunes gens une situation, car ils sont en droit de demander l'application de la loi. Progressivement, il faut leur rendre leurs postes dans les classes des écoles de garçons actuellement occupées par des institutrices.

Je crois donc être d'accord avec vous, monsieur le sénateur, dès qu'il s'agit de petits enfants ou d'écoles mixtes, la loi permet que les institutrices fassent la classe. Mais, lorsqu'il s'agit de classes de garçons plus âgés, ce sont des instituteurs qui doivent peu à peu y être établis.

Le Sénat a voté ensuite l'ordre du jour suivant :

Confiant dans le Gouvernement pour prendre les mesures nécessaires afin que chaque commune conserve son école et pour rétablir les classes supprimées dès que le nombre d'élèves aura atteint le chiffre fixé par la réglementation en vigueur ;

Pour donner des instructions aux inspecteurs d'académie afin que, dans l'intérêt de l'instruction et de l'éducation des enfants, les maîtres et maîtresses soient appelés à changer de poste le moins souvent possible ;

Passe à l'ordre du jour.

CONCLUSION

Il est certain que des précautions seront prises désormais pour réduire au minimum les réclamations des communes, lorsqu'il s'agira de décider des suppressions. Il est possible, d'autre part, que des instructions soient données pour réduire le nombre des mutations de maîtres et de maîtresses.

PAUL BRÉCY.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à huitaine plusieurs de nos rubriques corporatives : *Pour les Jeunes. On souhaite, Le Trait d'Union corporatif, Carnet du militant*, etc.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

PIERRE - MINET - MARTIN
La bonne méthode de lecture
F. NATHAN, Éditeur.

VARICES *ulcérées ou non,* Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

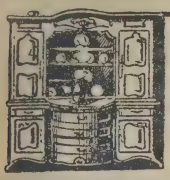
A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

AUX FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

et Employés de l'Etat et des Services Publics, Sté d'Assurances tous risques constituée le 24 mai 1934, a pour but de grouper dans une Association unique tous les Fonctionnaires, afin qu'administrée par eux, ils en retirent tous les avantages pour leur profit commun.

Assurances Tous Risques. Contrat de Défense, Service Technique de Contentieux. Cotisations fixes sans rappels, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de 500.000 fr. par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Maximum de cotisations annuelles du 1er exercice pour 250.000 fr. Risques aux Tiers pour Fonctionnaires sédentaires province :

5 CV : 240 fr.; 6 CV : 264 fr.; 7 CV : 288 fr.; 8 CV : 312 fr.; 9 CV : 336 fr.; 10 CV : 360 fr.; 11 CV : 384 fr.; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MONCOND'HUY, Directeur d'École, Président; GARRIGUE, Contrôleur Principal des Contributions Indirectes, Vice-Président; FAVRIS, Instituteur, Secrétaire; JOUIN, Percepteur; BRUNELLE, Principal Clerc de Notaire (Conjoint d'Institutrice), Administrateurs.

Renseignements gratuits :
Siège : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e).

Nouveaux prix en CHAMPAGNE MERCIER EPERNAY **BAISSE**

SOYEZ CHICS ! MAIS ÉCONOMES ! *Achetez sans intermédiaires* au plus bas prix, des articles de luxe — Bas, chaussettes, Lingerie fine indémaillable — ce sont de MAGNIFIQUES CADEAUX UTILES
Demandez le catalogue gratis et franco aux
Établts MOLLY, Boîte Postale 24, PARIS (XVe).

J'ai besoin de laines... j'écris aux **Filatures de la Redoute à ROUBAIX**
CATALOGUE N° 21 et ÉCHANTILLONS FRANCO

MÉTHODE MODÈLE DE COMPTABILITÉ
Petite brochure contenant le modèle complet et expliqué d'une comptabilité commerciale en partie double.
Très utile pour apprendre la comptabilité.
L'exemplaire : 7 fr. 50 en mandat à adresser de suite à M. Aimé LAURET 20, rue du Rajol, à MILLAU (Av.)

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, TOULOUSE.

LAINES ET MATELAS PASTEUR
Rayon E. F. TOURCOING. Confection gratuite. Liquidation stock avant inventaire.
Prix incroyables. — Échantillons gratuits.

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

CARRIÈRES DU BATIMENT
COURS PAR CORRESPONDANCE
Par ces cours les jeunes gens peuvent acquérir, parallèlement à leurs études générales, une formation professionnelle leur assurant un avenir certain dans les multiples branches de la construction.
Nous prions MM. les Instituteurs de nous consulter sur nos conditions toutes spéciales.
O. S. MICHELIN, 38, rue de Babylone, PARIS (VIIe).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

La constipation
est une véritable maladie et vous vous repentirez de la négliger.
Sans parler des graves affections qu'elle peut faire naître, surtout chez la femme, combien de visages mélancoliques, combien d'yeux cernés et fiévreux n'ont pas d'autres causes. La constipation enlaidit la femme. Le seul remède vraiment efficace est la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Purifiant le sang, grâce aux plantes qui entrent dans sa composition, elle régularise les fonctions de l'intestin, même pour les organismes sujets à la constipation la plus tenace.
Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. attestations
TISANE des CHARTREUX de DURBON

Quel beau cadeau vous ferez avec du Limoges de chez Letourneur du Limoges la firme centenaire
CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT SUR DEMANDE
PORCELAINES DE LIMOGES
R. LETOURNEUR 28 R. du Clocher LIMOGES

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

N'abusez pas des
PURGES
Comme la plupart des gens atteints par la constipation chronique, vous attendez la venue des maux de tête et de la fatigue générale pour agir. Vous avez alors recours aux purgations énergiques. C'est une erreur dangereuse, car l'effet des purges, toujours passager, ne peut pas venir à bout d'une affection aussi tenace que la constipation.
Vous devez mettre en œuvre des soins constants et *doucement actifs*, capables de régulariser l'évacuation des déchets alimentaires. Pour cela, pas de remèdes chimiques et irritants ; adoptez une médication naturelle et reposante.
Le Thé Garfield doit sa merveilleuse efficacité aux vertus spéciales des plantes qui le composent.
Bien connu depuis 40 ans, il est le traitement de choix pour la libération et la rééducation de l'intestin. Son emploi journalier comme boisson chaude — et rafraîchissante — est agréable. Essayez-le pendant un mois. Il est en vente chez tous les pharmaciens à Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit, avec brochure, aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 2).
Thé Garfield

HUILES
Olive pure. 63 fr. *Bidon 10 litres*
Table extra. 56 fr. *net franco.*
Blanche com. 48 fr. Gare destin.
G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 283-12-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 13. 22 Décembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

NUMÉRO DE NOËL

THE LIBRARY OF THE
JAN 22 1935

En raison des revisions trimestrielles et des congés de Noël et du Jour de l'An, le présent numéro du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* (n° 13, du 22 décembre 1934) ne comprend pas de *Partie scolaire*.

Mais la *Partie générale* et la *Partie corporative* de ce numéro ont été augmentées de *vingt-deux pages*, et l'on y trouvera, avec un choix abondant d'articles et de lectures, un fascicule détachable "POUR NOS FÊTES SCOLAIRES" contenant des saynètes, des monologues et un chant qui pourront être interprêtés facilement par nos jeunes artistes.

MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES DE TAHITI

Vous qui avez lu MANOUREVA, le beau roman qui a pour cadre TAHITI, demandez les superbes séries de photographies inédites que nous avons fait tirer à votre intention.

Série I	*Série II*	*Série III*	*Série IV*
● Attente *(Clair de lune.)*	● L'orgueilleux Tahivea	● Moorea - Baie de Cook	● Crépuscule marin
● Moorea	● Fleurs de brousse *(Jeunes Tahitiennes.)*	● Presqu'île de Tairapu	● La rivière de Afaahiti
● Case marquisienne	● Moorea - Baie Opunohu	● "Sic itur ad astra"	● Oiseaux des Iles *(Manoureva et Tiaré.)*
● Futures reines de beauté	● Contre-jour sur la mer	● Jeux d'ombres au soleil de midi	● Rivage

Chaque série comprenant 4 magnifiques photographies artistiques 24×30, sur cartoline surglacée, prix spécial pour les abonnés du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, franco *25 fr.*

Adressez les demandes accompagnées du montant à Fernand NATHAN, Éditeur.

Du 10 Décembre au 5 Janvier 1935 : *EXPOSITION DE PHOTOS D'ENFANTS*
● ***Galerie F. NATHAN*, 18, rue Monsieur-le-Prince - PARIS-VIe** ●

L'eau et le soleil ont blanchi sur le pré le bon linge des Vosges, fabriqué et vendu directement par la

Ste LINVOSGES

(Le linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

Demandez le catalogue spécial No 83

RÉCLAME DE BLANC

Envoi franco des Collections

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

---

l'essor féminin

PUBLIE DANS SON NUMÉRO DU

15 Décembre 1934

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pense M. CONTENOT, président du Conseil Municipal de Paris.
LA MODE. — Interview de Mme Jeanne LANVIN.
LE THÉATRE. — Interview de Marie BELL, directrice du Théâtre des Hmbassadeurs
LES CARRIÈRES FÉMININES : l'Enseignement. Interview de Mlle AMIEUX, directrice de l'École de Sèvres.
La Sténotypie. — Interview de Mme GRANJEAN.
LES ARTS. — Interview de Marie LAURENCIN.
NOTRE ENQUÊTE. — Pourquoi le féminisme fait-il peur aux hommes ?
RUBRIQUES. — La femme à l'étranger. Conte, Roman, etc... Chroniques Juridiques, Médicales, Littéraires.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL. ANJou 91-66

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire

Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE

par le **Dr J.-C. BAYLE,**
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. **3 fr. 50.** C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

N'ACHETEZ **NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS,** avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés.

Concours du 18 Mars 1935.

VERIFICATEUR

Poids et Mesures France. **Pas diplôme.** Épreuves semblables : Algérie, Tunisie, Maroc (21 à 40 ans). **Ecole Spéciale d'Administration,** 28, Bd des Invalides, Paris-7e

---

Soumettons à toutes demandes :

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

---

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int. moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : **230 frs**

Dans le même modèle : les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : **155 frs**

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)
Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Remise spéciale à Messieurs les Instituteurs.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

E. BONNE : Le concours d'entrée à l'É. N. et l'examen du B. E. 173
G. URIOT : L'outillage national 175
Albert DEMAISON : Kaléidoscopie 175
R. SOLENTE : Comment je décore ma classe. 176
B. PROFIT: Coopératives scolaires, et sociétés forestières 177
L. GÉRARD: Stéphane contre les éclaireurs. 178
Armand MOREAU: Apprendre à douter ... 180
L. LETERRIER: La crise de l'orthographe... 181
J. CRESSOT : Nuances 182
René OZOUF : Chronique géographique.... 183
Bibliographie : Mlle Flayol, Paul Bourget, Léon Trotsky. 186
Lina ROTH : Les trois cuisinières de Mme Petipeton. — Grosmalin au micro. — Noël en scène. 187
CAMI : Les méconnus 191
Suzanne BUCHOT: Les jolis moutons..... 192
Aimé DUPUY: Au moulin de Carmela..... 193
J. TROCCON: En feuilletant un carnet rouge. 194
G. LOUBES: La vie d'un village..... 195
Dr P.-E. MORHARDT: Fonctions laryngiennes et laryngites 196

PARTIE GÉNÉRALE *(Suite).*

A. L. : Quelques minutes de récréation..... 197
G. MICHAELIS : La bobine..... 197
Notre Courrier : L'impôt sur les recettes, etc. 198
H. DE PUYTORAC : La dénatalité française et ses conséquences..... 199
Un Instituteur du Centre : Rigadin..... 201
René CASTEL : A travers les journaux..... 202

PARTIE CORPORATIVE

A. PLUVINAGE: La péréquation et les décrets-lois 203
L. R.: Imprudences 203
F. BÉRENGER : Signe des temps..... 204
Paul BRÉCY : La discussion de la loi de finances. 205
P. B.: On souhaite. — Le trait d'union corporatif. 206
André GANNE : Carnet du militant..... 206
Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc..... 25 à 28
A. LANTENOIS: Action pénale et action disciplinaire 25

Le CONCOURS D'ENTRÉE à l'É. N. et l'EXAMEN du B. E.

Par E. BONNE

DEPUIS la réforme de l'enseignement primaire supérieur, en 1920, on a fusionné les épreuves du concours d'E. N. et celles du B. E., auparavant séparées. Les conditions d'un concours ne sont jamais celles d'un examen. Aussi ne faut-il point s'étonner que des vœux multiples aient été exprimés pour demander le rétablissement d'un concours d'E. N. distinct de l'examen du B. E. Ces vœux sont particulièrement d'actualité. Depuis 1920, jamais les inconvénients résultant de la fusion des deux séries d'épreuves ne se sont accusés avec autant de relief que pendant les examens de 1934.

Pour des raisons que nous avons développées au cours d'un précédent article (1), le nombre des candidats au concours d'E. N. a été, cette année, beaucoup plus élevé que les années précédentes ; celui des admis a été notablement diminué, réduit parfois de moitié de ce qu'il était les années antérieures.

On juge, par ces indications, de la sévérité de certains concours d'entrée à l'E. N. où un seul candidat sur sept ou huit avait chance de lire son nom sur la liste d'admission définitive.

(1) *Journal des Instituteurs* du 13 octobre 1934 : « Pitié sur la jeunesse ».

LA notation des épreuves au concours d'E. N. et à l'examen du B. E. présente, dans ces conditions, d'assez sérieuses difficultés. Etablit-on une commission unique pour juger et les candidats au seul B. E. et les candidats à l'E. N. ? On s'expose à conserver pour l'oral du concours d'E. N. un trop grand nombre d'admissibles ; à éveiller chez ces derniers des espérances qui, pour la majorité d'entre eux, se traduiront ensuite en amère déception ; à prolonger la durée des épreuves orales et à imposer, par voie de conséquence, à ces concurrents, des dépenses qui peuvent être terriblement lourdes pour des familles de condition modeste.

Adopte-t-on une autre solution et fait-on noter par des commissions différentes les compositions des candidats au seul B. E., et celles des candidats à l'E. N. ? Autre difficulté où la justice ne trouve pas son compte. Parmi les candidats à l'E N. figurent des jeunes gens qui sont en même temps candidats au B. E. Ainsi des candidats à un même examen, le B. E., vont être jugés par des commissions différentes opérant dans des conditions qui sont loin d'être semblables. Une commission ne juge pas dans l'abstrait. Ses exigences se ressentent toujours de la valeur moyenne des candidats, croissant ou

*

diminuant selon que le lot des concurrents est plus ou moins relevé. Or, il est incontestable que l'ensemble des candidats à l'E. N. est d'un niveau nettement supérieur à celui des candidats au seul B. E. C'est une première cause de sévérité, aggravée par la préoccupation du classement définitif à établir.

Il résulte, des observations qui précèdent, qu'un même candidat est susceptible d'avoir des notes un peu différentes suivant qu'il se présente devant la commission du B. E. ou devant celle de l'E. N. Pour un candidat très bon ou très mauvais, cette différence de notation ne peut pas modifier le résultat définitif de l'examen. Pour un candidat moyen, au contraire, une légère variation de quelques points dans la notation peut valoir le succès ou entraîner un échec.

C'est cette cause de perturbation qu'il convient de faire disparaître en rétablissant un concours d'E. N. distinct de l'examen donnant le droit d'enseigner et intervenant après lui. La mesure répondrait d'ailleurs à un besoin qui n'est pas près de disparaître. Le nombre des candidats à l'E. N. s'accroîtra au cours des années qui vont suivre 1934, en raison de la crise économique actuelle. Plus la sélection à établir entre les appelés et les élus du concours sera, de ce fait, rigoureuse, plus différentes seront les conditions du concours d'entrée à l'E. N. et celles de l'examen du B. E.

***

LE projet de rétablir des épreuves distinctes pour le concours d'entrée à l'E. N. ne manquera pas de provoquer une objection. « Ne risque-t-on pas d'aggraver la complication des examens de l'enseignement primaire dont la charge paraît si accablante en fin d'année ? » A cette objection nous répondrons que la complication résulte de cette série d'épreuves qui, aux examens du B. E., du B. E. P. S., du concours d'E. N., tour à tour se mêlent, se confondent, se distinguent, se superposent. A ce régime, dont la complexité ne peut être réellement appréciée que par les examinateurs ayant participé aux travaux touffus, interminables, des commissions de ces examens et concours, nous en proposons un autre nettement plus simple : examen de B. E. P. S. et concours d'E. N. distincts, et suppression du brevet élémentaire, pur vestige d'un passé presque complètement aboli.

Le régime actuel se signale, en effet, par les contradictions qu'il révèle aux yeux de l'observateur et par son insuffisance eu égard aux véritables intérêts de l'enseignement.

Le B. E., autrefois très différent du B. E. P. S. a été, en 1920, modelé à son image et n'en est plus maintenant qu'une copie légèrement réduite. L'épreuve de langues vivantes et celle de travail manuel sont les seules qui différencient deux examens par ailleurs identiques. Mais, justice à rebours, celui qui a la moindre valeur éducative, le B. E., puisqu'il ne comporte pas ces deux épreuves, est celui qui confère les plus hautes prérogatives, puisqu'il donne le droit d'enseigner.

Par malheur, le concours d'E. N. est calqué sur l'examen du B. E. et non sur celui du B. E. P. S. C'est dire qu'il ne comporte pas non plus d'épreuve de langue. Lacune grave, dont les effets désastreux sont ressentis dans les E. N. où, par suite, l'enseignement de la langue étrangère a quelque chose de bâtard. Les élèves-maîtres qui y entrent ont, les uns une connaissance déjà très estimable d'une langue étrangère, d'autres n'en possèdent que quelques vagues rudiments, d'autres, enfin, n'en ont jamais étudié. Aussi l'enseignement des langues donné dans ces conditions est-il d'un rendement très réduit. Le professeur est obligé, ou de dispenser un enseignement très faible pour être suivi de tous les auditeurs, ou de constituer des divisions de force différente pour un enseignement comportant deux heures de leçons par semaine. Il serait probablement difficile de trouver un autre pays, en Europe, où l'enseignement d'une langue étrangère donné à de futurs éducateurs soit aussi complètement sacrifié.

Le mal indique le remède. Il faut supprimer le B. E. pour ne conserver que le B. E. P. S. auquel sera attaché le droit d'enseigner. Est-ce trop demander de qui veut instruire des enfants qu'il ait pris contact avec une langue et une civilisation différentes de la sienne ? Bien entendu, l'épreuve de langue étrangère sera introduite au concours d'entrée d'E. N.

La réforme que nous préconisons suppose l'introduction de l'étude d'une langue vivante dans les programmes des cours complémentaires. On peut dire que cette mesure est le corollaire obligatoire de la réforme de 1920. On a modifié les programmes de français, de mathématiques, d'histoire, de géographie, de sciences physiques et naturelles des anciens cours complémentaires pour les rendre identiques à ceux des écoles primaires supérieures. L'identification sera complète dès que l'étude d'une langue vivante figurera au programme des cours complémentaires.

***

LES observations qui précèdent nous ont mené à des conclusions que nous désirons résumer. Il faut rendre son autonomie au concours d'E. N. Ce concours aura lieu après l'examen du B. E. P. S. qui donnera à l'avenir le droit d'enseigner. Le B. E. faisant double emploi avec le B. E. P. S. sera supprimé. Au concours d'entrée à l'E. N. une épreuve de langue vivante sera introduite.

Il peut sembler que notre projet de réforme soit en opposition avec l'esprit de la réglementation de 1920 qui a opéré la fusion du concours d'E. N. et de l'examen de B. E. Si

l'on va au delà des apparences, on s'apercevra, au contraire, qu'il est en accord avec cet esprit puisqu'il identifie le régime d'études dans les deux catégories d'établissements où l'on dispense l'enseignement primaire supérieur.

E. BONNE,
Inspecteur d'Académie de la Loire.

MENUS PROPOS

L'OUTILLAGE NATIONAL

C'EST *la grande pensée du jour, qui, en pleine crise économique, en dur chômage, suscite les longs espoirs. Les chômeurs y entrevoient la fin de leurs misères, la collectivité, un retour de richesse et de prospérité. Routes, chemins de fer, canaux, ports, stations hydroélectriques, écoles, laboratoires, bibliothèques, stades, œuvres sociales, l'outillage d'une nation moderne revêt de multiples formes qui, sans cesse, doivent être rajeunies, perfectionnées, complétées. Quantité et surtout qualité, dans tous les domaines, dans l'économique comme dans le scientifique ou le politique, si l'on veut que la société puisse parer aux impérieuses exigences de la vie. Sur-le-champ, des souffrances seront soulagées : perspective réconfortante.*

Peut-être découvre-t-on quelque ombre au tableau. Les travaux d'outillage apparaissent surtout comme des travaux de construction. Entrepreneurs et bâtisseurs sont en joie. Pour eux, va s'ouvrir un ère nouvelle d'abondance. Heureusement, quand le bâtiment va, tout va. Les manuels ne manqueront plus de besogne et, du même coup, certains intellectuels : ingénieurs, dessinateurs, calculateurs, géomètres. Mais, dans ce vaste projet de rénovation, pense-t-on aux travailleurs de l'esprit ? Des milliers de jeunes gens, au terme de leurs études, en possession de titres et de diplômes, ne trouvent pas l'emploi de leur activité. Ils attendent vainement une place qui ne vient pas et vivent à la charge de leurs parents. Ils forment la pitoyable catégorie des chômeurs intellectuels. Le chômage intellectuel est le pire de tous, car l'intellectuel ne se résigne pas : tout en lui proteste, et la réflexion sur son propre cas, douloureux et affligeant, le porte à la réflexion sur l'injustice et la rigueur des temps. En lui, grondent l'indignation et la colère. Force vive en train de se perdre ou de se gâter qui, n'étant pas utilisée, risque de devenir mauvaise et dangereuse. A une époque où les réalités matérielles, économiques ou financières marquent si brutalement leur emprise, il n'est pas trop de tous les intellectuels pour défendre les droits supérieurs de l'esprit et maintenir son prestige.

Cette considération prime tout. C'est l'esprit qui relève. La cause de l'intelligence et de la culture vaut bien le sacrifice de quelques millions. Pour une nation comme la France, voilà le premier et le meilleur outillage.

G. URIOT.

LA VIE SCOLAIRE

KALÉIDOSCOPIE

LA kaléidoscopie est une maladie dont j'ai contracté le microbe chez mon libraire.

Un soir de cet hiver, je vis en entrant dans la boutique quelques jeunes collègues fort occupées à regarder dans une sorte de lunette qui leur arrachait des exclamations enthousiastes. On me montra aussi cette chose curieuse et, à mon tour, je fis chorus, par sympathie d'abord, et également par conviction.

— J'avoue, dis-je, que je n'avais encore jamais regardé dans un kaléidoscope, mais c'est ma foi fort intéressant de voir tous ces dessins multicolores qui se forment, disparaissent, se reforment d'une autre façon chaque fois que l'on tourne l'appareil.

— Ces kaléidoscopes ont beaucoup de succès, me dit l'employée, il n'y a pas bien longtemps que nous les avons reçus et nous en avons déjà beaucoup vendu.

J'allais regretter de ne plus être en âge de pouvoir emporter un jouet aussi intéressant, quand je réfléchis que je ferais bien d'en acheter un pour le musée scolaire.

« Comme cela, me dis-je, il servira à faire une leçon de sciences et il donnera peut-être à mes élèves des idées pour le dessin d'ornement. » Et, tout heureux d'avoir trouvé pareil prétexte, j'emportai l'objet.

Le lendemain, en mettant au net un problème sur le cahier de devoirs, chaque élève eut la permission de regarder pendant quelques secondes la mystérieuse lunette. Elle passait de main en main, était à tour de rôle braquée vers la fenêtre et les mêmes jeux de physionomie se reproduisaient, à peu près identiques chez tous.

D'abord, un clignement d'œil accompagné d'une superbe grimace, puis, soudain, l'épanouissement d'un large sourire extasié autant qu'étonné. Chacun ayant le droit de secouer trois fois l'appareil, et les mêmes causes produisant les mêmes effets, ce furent pour chacun trois béatitudes successives. Certains essayaient bien de s'en offrir une quatrième, mais le voisin veillait et rappelait rapidement son camarade au sentiment de la probité et de la confraternité.

Beaucoup d'entre vous vont se demander ce que le problème devenait en pareille occurrence. Rassurez-vous, la simple menace de ne pas regarder un phénomène aussi extraordinaire fit que le devoir fut soigné à souhait, que pas une preuve d'opération ne fut oubliée, que pas un trait ne fut tiré sans règle et que le nombre des réponses justes avoisina même le maximum.

Mais revenons à notre kaléidoscope. A la leçon de sciences qui suivit, il fallut bien qu'il nous montrât ce qu'il avait dans l'estomac. Quand j'eus enlevé le verre dépoli qui le fermait à une extrémité, quelques morceaux de verres de couleur me tombèrent dans la main. Je fis constater que ces vulgaires tessons, se réfléchissant successivement dans trois miroirs, produisaient seuls les dessins extraordinaires que nous avions vus. La multiplicité des positions prises par les fragments de verres de couleur expliquait la multiplicité des images dont la symétrie résultait de la réflexion des rayons lumineux d'un miroir à l'autre.

— Monsieur, dit Pierrot, j'ai une boîte qui pourrait bien faire un kaléidoscope.

Et il nous montra une boîte cylindrique qui, en effet, ressemblait de loin à notre merveilleux instrument. Je fis remarquer que l'aspect extérieur importait peu et qu'il valait mieux donner la forme d'un prisme à base triangulaire à l'ensemble, pour que le carton pût maintenir les miroirs. J'ajoutai que je prendrais toutes les dispositions voulues pour que, dans une prochaine leçon de travail manuel, nous puissions tenter une fabrication de ce genre.

L'instituteur propose, les élèves disposent. Notre ami Georges n'attendit pas si longtemps pour m'apporter un appareil de sa façon. Ce fut le lendemain même, avant la classe, qu'il me présenta son travail. C'était bien, en effet, un prisme triangulaire dont une extrémité avait un oculaire percé dans un carton au moyen d'un tisonnier rougi au feu. L'appareil avait été perfectionné, car l'autre extrémité avait un couvercle mobile permettant de changer les verres à volonté et, par conséquent, la couleur des dessins. Je me rendis compte que le résultat était excellent.

— Où as-tu pris les glaces ?

— Monsieur, ce ne sont pas des glaces, mais des morceaux de vitre.

— Tiens ! c'est curieux, le rendement est presque aussi bon. Comment les as-tu coupés ?

— Avec le diamant de papa.

— Un diamant ?

— Oui, monsieur, une roulette.

— Ah ! oui, c'est un coupe-verre, ce n'est pas un diamant. Tu as eu une bonne idée de mettre du papier de soie sur le triangle de verre du couvercle afin de le dépolir. Voyez, dis-je aux élèves qui nous entouraient, Georges a pris soin de faire l'enveloppe de carton plus longue que les rectangles qui servent de miroirs, afin de pouvoir loger les tessons colorés entre les deux triangles de verre. Le triangle transparent empêche les tessons de tomber à l'intérieur de l'appareil. L'autre triangle dépoli laisse passer une lumière diffuse qui éclaire le tout. Vous pouvez en faire autant si vous voulez vous en donner la peine.

Alors le microbe de la kaléidoscopie se répandit en un instant. Il commença à déterminer chez chacun une sorte de fièvre se traduisant par des gestes, des paroles et des résolutions énergiques.

Le lendemain, un certain nombre d'élèves obtinrent la permission de travailler à la confection de leur appareil pendant les récréations. Les plus malins aidèrent les moins habiles. Un vieux coupe-verre qui traînait sans emploi dans un tiroir de l'établi trouva, à cette occasion, une fin glorieuse, mais des morceaux de silex le remplacèrent et réussirent à mettre à la raison bien des débris récalcitrants. Jean tint à nous montrer une recette prise sur son journal et, opérant dans un seau d'eau, muni d'une vieille paire de ciseaux, il coupa tant bien que mal un triangle dans un morceau de vitre. Chacun se spécialisa : les uns dans la taille du verre, les autres dans la coupe des cartons ou l'assemblage des différentes pièces.

Entre temps, une foire aux verres de couleur s'établit, et il y eut bientôt de quoi meubler tous les chefs-d'œuvre confectionnés.

Maintenant, à chaque récréation, nous pouvons voir dans la cour de l'école les kaléidoscopes braqués vers le ciel ou, dernier perfectionnement, sur une lampe électrique de poche Les petits sont admis à voir d'aussi belles choses. On m'apporte avec des précautions infinies les combinaisons les mieux réussies.

— Monsieur, voyez donc, on dirait des papillons.

— Monsieur, hier soir, à la veillée, papa a dit qu'il avait vu des dahlias, des pensées et beaucoup d'autres fleurs dont il ne savait pas le nom.

— Maman a dit que c'était aussi beau que les vitraux de la cathédrale de Bourges.

— Papa, lui, a d'abord dit qu'il ne voyait rien, mais c'était pour me faire enrager, après il a vu un éléphant bleu, rouge et vert.

Mes chers collègues, par ces temps troublés, n'attendez pas plus longtemps pour inoculer à vos élèves le microbe de la kaléidoscopie. Ainsi, le soir, auprès de la lampe familiale, chacun, en examinant les fugitives images, oubliera les misères de l'heure présente ; chacun se fabriquera à peu de frais de charmantes illusions, vite disparues bien entendu, mais si vite reformées, toujours plus jolies, toujours plus étonnantes !

Apprendre à se forger toute sa vie de belles chimères, n'est-ce pas, au fond, en cela que réside le meilleur de la sagesse ?

ALBERT DEMAISON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

COMMENT JE DÉCORE MA CLASSE

FERVENT de l'emploi des fiches pour la préparation de ma classe et l'illustration de mes leçons, je m'en suis constitué une collection déjà importante sur deux formats : 13, 5 × 21 et 24 × 32 (format des chemises de bureau).

Sur les premières, je fais mes plans de leçons (une matière par an) et je colle des gravures : cartes postales, photographies, plans, schémas découpés dans des revues, journaux ou catalogues. Sur les autres, je colle uniquement des gravures que je laisse, après leur utilisation, sous les yeux des élèves jusqu'à la leçon suivante.

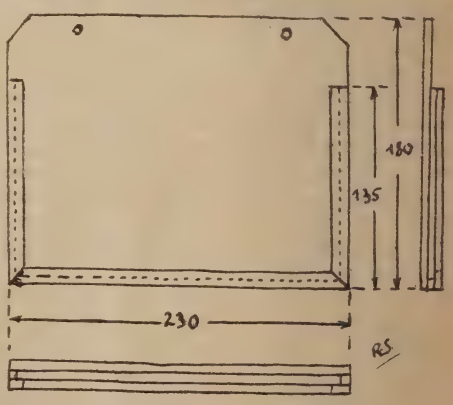

Fig. 1 - Support horizontal.

Pour les fiches 13,5 × 21, j'ai pris du contreplaqué ou de la tôle fine (plaques-réclames de vins, apéritifs). Je découpe le contreplaqué aux dimensions suivantes : 15,5 × 25 ou 23 × 18, suivant que je veux employer mon support

horizontalement ou verticalement J'ai ensuite scié deux sortes de baguettes (toujours en contreplaqué) ayant respectivement 1 centimètre et 1cm,5 de large. Je cloue les premières sur les bords des deux côtés latéraux et du côté inférieur de mes plaques et les secondes au-dessus. Deux trous à la partie supérieure et je peux accrocher mes porte-fiches, dans lesquels je glisse à volonté mes gravures (fig. 1 et 2).

Pour les supports en tôle, j'ai découpé un gabarit pour les supports » horizontaux » et un pour les supports « verticaux ». Je trace, je coupe et je plie sur trois côtés (pour glisser et maintenir les fiches). Je perce ensuite deux trous comme précédemment (fig. 3).

Une ou deux couches de peinture laquée ripolin ou valentine) et voilà de quoi avoir une décoration agréable et renouvelable.

Il aurait été trop onéreux de faire de même

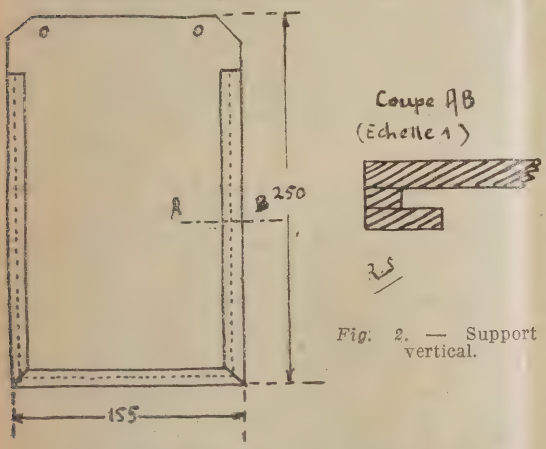

Fig. 2. — Support vertical.

avec les gravures collées sur carton 24 × 32. Aussi j'ai simplifié. Quelques fils de fer tendus au mur à un endroit accessible par les élèves, 2 douzaines de pinces à rideaux, cuivrées, achetées chez un quincaillier et je suspends mes documents.

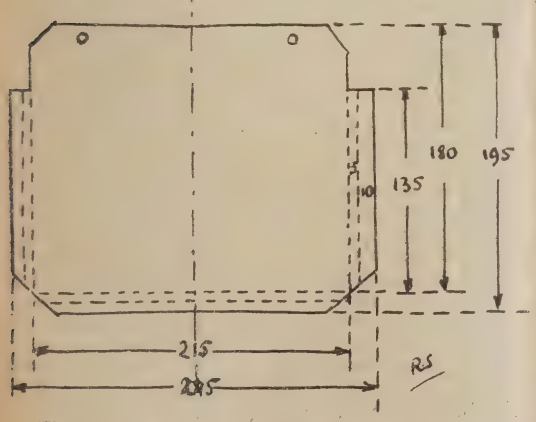

Fig. 3. — Développement d'un support de fiche en tôle.

Les élèves les examinent à nouveau lors des entrées et des sorties, toujours intéressés.

Ce procédé augmente la durée des gravures et documents, et permet une décoration renouvelée de semaine en semaine.

R. SOLENTE,
Instituteur à Albert (Somme).

UNE MISE AU POINT

COOPÉRATIVES SCOLAIRES ET SOCIÉTÉS FORESTIÈRES

AVANT le succès de la coopération à l'école, les sociétés scolaires et postscolaires de reboisement se dénommaient simplement sociétés forestières ou pastorales forestières ; aujourd'hui, elles se disent coopérations forestières et même coopératives scolaires tout court. Il y a là une confusion qu'il importe de dissiper.

***

LA première association forestière fut fondée en 1899, dans le Jura, par l'instituteur d'Avignon-lès-Saint-Claude. Aidé de l'inspecteur des eaux et forêts et de l'inspecteur primaire, ce maître se proposait de faire participer les enfants à l'œuvre de restauration pastorale et forestière devenue nécessaire par suite du déboisement intensif qui, sous l'effet de diverses causes, tendait à remplacer la forêt par des broussailles sans valeur. Les particuliers comme les communes étaient intéressées à cette œuvre. Avec leur appui, avec celui de la Société forestière de Franche-Comté, l'œuvre se répandit assez rapidement dans l'Est de la France, où l'on compta près de 250 sociétés ; elle semble s'y être confinée, la reforestation n'ayant guère d'intérêt que dans les pays de montagnes.

M. Cardot, ingénieur, a indiqué dans ses ouvrages (*Petit Manuel des Sociétés scolaires pastorales forestières*, 1912, et *Manuel de l'Arbre*, 1911), le but précis de ces sociétés et donné des statuts modèles.

« La société forestière, dit-il, fondée entre les élèves, anciens élèves et amis de l'école, se propose :

« 1° De les attacher à la petite patrie qu'est la commune en les intéressant à sa prospérité ;

« 2° De développer ainsi chez eux les sentiments de solidarité ;

« Pour atteindre ce but, elle s'occupe plus spécialement :

« 1° D'organiser l'enseignement mutuel de notions pratiques de sylviculture et d'amélioration pastorale ;

« 2° De mettre en valeur les terrains particuliers ou les terrains communaux ;

« 3° D'assurer la conservation des nids. »

Les statuts prévoient des ressources annuelles. Ces ressources sont employées à la mise en défens des terrains, à l'achat des plants, graines, outils, et à des encouragements aux membres actifs les plus méritants.

En certaines localités, la société pastorale forestière s'est greffée sur la mutualité déjà existante et s'est proposée pour but la capitalisation forestière au profit de ses membres. Une formule nouvelle fut lancée : la Forêt-Retraite ! et l'on ajouta cet article aux statuts : « Le fonds social pourra, jusqu'à concurrence des trois quarts de sa valeur, être affecté à l'acquisition de terres incultes ou de bois ruinés destinés à être mis en valeur par des travaux forestiers. »

Les nombreuses sociétés françaises des Amis des Arbres ne pouvaient que se réjouir de cet afflux de forces neuves et enthousiastes. Les éducateurs devaient trouver dans ces tentatives une excellente initiation de leurs élèves aux travaux

**

et à la comptabilité agricoles, un moyen aussi d'attacher les petits montagnards au sol natal comme la terre aux pentes des montagnes, comme l'eau aux sources séculaires. Et il est certain que des petites forestières ont rendu, dans le champ d'action qui était le leur, des services signalés.

***

C'EST pour cela que leurs dirigeants n'ont nul besoin de chercher une assimilation quelconque avec les coopératives scolaires. La bonne foi et la clarté doivent régner ici. La pastorale forestière est une chose, la coopérative en est une autre : c'est ce que, pour notre part, nous voulons établir afin de mieux guider ceux qui s'intéressent au développement de l'esprit de solidarité et aux progrès de l'école.

Le mot de coopération est à la mode, c'est un fait. De même qu'aujourd'hui tout le monde se dit républicain, tout homme engagé dans une association quelconque peut se dire coopérateur. Qui dit association dit coopération, car on ne voit pas bien un associé refusant de coopérer au but poursuivi par ses coassociés. Pourtant, l'usage réserve le nom de coopératives à des formes d'association toutes spéciales. Et, il est facile de montrer que la Forestière — son nom d'avant guerre, son but particulier et ses statuts en font foi, — n'est nullement ce que nous avons appelé une coopérative scolaire (*La Coopération à l'école primaire*, p. 105).

La coopérative a un but plus haut, des moyens plus grands, des résultats plus immédiats et plus éducatifs. Elle n'est pas une entreprise matérielle, elle est une œuvre d'éducation. Elle veut d'abord transformer le milieu scolaire en vue de transformer l'écolier lui-même. Par elle, l'école s'occupera moins exclusivement d'instruction et davantage d'éducation intellectuelle par l'emploi de matériels et de procédés nouveaux, davantage aussi d'éducation morale et sociale par une organisation nouvelle de la vie scolaire. A l'école coopérative, le maître parlera et punira moins, l'enfant agira, et agira personnellement, bien plus qu'auparavant. Et c'est pourquoi l'on a pu dire que la coopérative scolaire est « la forme française de l'école active », en même temps qu'elle est le meilleur moyen d'apprentissage de la vie sociale.

Pour créer les ressources nécessaires à cette éducation par le milieu scolaire renouvelé, les moyens employés sont des plus variés. Ils sont connus. Relevons même parmi eux la création de pépinières, permettant d'intéresser les enfants à l'enseignement de l'arboriculture et de la sylviculture dans la mesure toutefois où la pratique est à leur portée. Rappelons aussi que la coopérative a souvent une section de protection des nids (Voir *La Coopération scolaire française*, p. 60). Mais on peut estimer qu'avec des enfants qui laissent l'école entre onze et douze ans le jardin scolaire est le seul champ d'action possible. Le but essentiel de la Forestière : la mise en valeur de terrains étendus ne peut être poursuivie par les coopérateurs de l'école ; ce ne peut être que l'affaire d'une société postscolaire.

Enfin les résultats moraux et sociaux sont bien différents. A la Forestière, l'émulation entre les sociétaires est entretenue par des primes individuelles : livres, sommes versées sur des livrets de caisse d'épargne ou de retraite. La Forestière profite sans doute au pays, mais d'abord aux particuliers ; avec la forêt-retraite, elle profite surtout aux particuliers.

A la coopérative, au contraire, tout profit individuel est banni. C'est pour la communauté scolaire que chacun travaille ; c'est à faire l'école plus saine, plus propre, plus belle et mieux pourvue que chacun s'emploie. On enseigne ainsi la solidarité la plus haute. L'émulation qui se manifeste ne recherche, en aucun cas, des fins purement égoïstes, elle vise au bien général. Et l'entr'aide, le dévouement, l'esprit de sacrifice en sont les plus beaux fruits.

***

AINSI, ni par son but spécial, ni par ses moyens, ni par ses résultats éducatifs, la société forestière ne peut être assimilée à la coopérative scolaire. Répétons encore qu'elle a son utilité en montagne et qu'elle doit être encouragée. Mais elle est surtout une société postscolaire, alors que la coopérative est une société d'écoliers travaillant eux-mêmes à leur propre éducation. Mais elle se limite à une activité spéciale extérieure à la classe, alors que la coopérative vient animer la classe, alors qu'elle transforme l'école et, par l'école, l'écolier.

PROFIT.

PAULETTE ET SON MARI

STÉPHANE CONTRE LES ÉCLAIREURS

« TU me ferais souhaiter que ce soit une fille ! » Ainsi Stéphane a cru donner une conclusion à notre querelle, mais il n'a rien conclu du tout pour plusieurs raisons dont la première est que, je le sais fort bien, mon mari rêve, comme moi, d'un garçon. Et quand mon fils arrivera, il nous restera assez de temps pour décider si Pierre (il s'appellera Pierre) fera du scoutisme ou s'il n'en fera pas.

J'aime les petites disputes qui amènent les grands raccommodements. Je me garderai bien d'abandonner un sujet si avantageux pour moi, puisque Stéphane ne l'aborde qu'avec des préjugés et que je n'en parle qu'avec des arguments. Vive dont le scoutisme, qui fait pester mon mari avant de l'amener à me demander pardon !

Stéphane ne connaît rien du scoutisme ou à peu près rien ; il en parle donc légèrement, faute de pouvoir en parler sérieusement. Il m'arrivait aussi, il y a quelques années, de sourire du costume des éclaireurs qui me paraissait symbolique d'un état d'âme puéril accommodé aux goûts d'outre-Atlantique ; il m'arrivait de déplorer que l'américanisme nous ait donné, en même temps que les simili *cow-boys* de cinéma, d'autres simili *cow-boys*, ceux-là en chair et en os et propres, tout au plus, à rehausser, conjointement avec les pompiers, les parades militaires des chefs-lieux de canton privés de gare. J'étais très frappée par la poche à revolver du pantalon des scouts et il me semblait dangereux de laisser embaucher des enfants pour des fins mal définies dans des espèces de bataillons scolaires rénovés de ceux qui ont été l'espoir et le réconfort des vaincus de 1870. La devise « Toujours prêt » me semblait elle-même inquiétante et grosse de menaces voilées. En somme, j'avais du scoutisme l'opinion qu'en ont, avec mon mari, pas mal de Français, une opinion superficielle fondée sur des apparences et sur des racontars. Ce fut tout à fait par hasard que les Éclaireurs de France m'apparurent avec

leur vrai visage et vous savez comment vous m'avez convertie, « Vieux-Sachem », qui avez tant d'autorité dans votre classe, alors que vos élèves d'école primaire supérieure vous tutoient quand vous les retrouvez au dehors sous leur habit d'éclaireurs.

Non, une troupe d'éclaireurs n'est pas, comme l'assure Stéphane pour me taquiner, une simple garderie pour jeunes garçons distingués embarrassant leurs parents bourgeois quand ceux-ci ont envie d'aller au cinéma, au dancing ou ailleurs. Le scoutisme a d'autres ambitions, même quand les parents n'en ont pas.

Non, un groupement d'éclaireurs n'est pas un patronage. Le patronage a une clientèle limitée en fait à des enfants appartenant à des familles d'une certaine opinion ou d'une certaine confession. Un patronage est adjoint à une certaine école, à une certaine usine, il a été créé par une certaine municipalité pour faire plaisir à certains électeurs. Le scoutisme ne se place pas sur le plan municipal ou cantonal, pas même sur le plan national, mais sur le plan humain, et il accueille tous les enfants dans la neutralité la plus large et, pour tout dire d'un mot, la plus honnête.

Non, une troupe d'éclaireurs n'est pas une société de préparation militaire camouflée. Le scoutisme français est une fleur exquise dans ce printemps qu'est le scoutisme international, mais ce que ses meilleurs amis aiment en lui, ce n'est pas le parfum d'une seule fleur, c'est le parfum du bouquet tout entier.

Non, une troupe d'éclaireurs n'est pas un groupement de classe. Sous l'uniforme qui égalise, le fils de l'ouvrier et le fils du bourgeois ont un même cœur fraternel. La maison des éclaireurs est à tous ceux qui veulent y faire œuvre de bonne volonté ; l'enfant laisse sur son seuil tout souvenir de son origine sociale et jusqu'à son nom individuel ; il ne connaîtra plus d'autres honneurs que ceux dont il se rendra digne par son mérite personnel.

Non, il n'est pas sérieux de s'arrêter à quelques détails de costume pour dire que le scoutisme est de goût américain ou d'essence anglaise : «Scoutisme, a-t-on dit, est chevalerie» : il est des cœurs chevaleresques de ce côté de l'eau aussi, et la réussite universelle du scoutisme prouve assez qu'il n'appartient en propre à aucun pays.

J'accorde volontiers à ce pédagogue de Stéphane que le scoutisme n'a rien apporté à la pédagogie, car c'est au vieux Jean-Jacques qu'il doit le meilleur de son système éducatif. Il n'a rien apporté non plus à la morale, parce que, depuis deux mille ans au moins, on n'a plus grand'chose à lui apporter. Mais n'est-ce donc rien que d'avoir rendu l'enfant des villes à son milieu naturel, dont les conditions artificielles de la vie moderne l'éloignaient chaque jour davantage ? Rien de neuf en pédagogie comme en morale, soit, mais un milieu sain où pédagogie et morale se retrouveront à leur aise.

Je commence à connaître Stéphane : je sais qu'il est de trop bonne foi pour ne pas s'incliner finalement devant les grandes vertus du scoutisme, mais je sais aussi qu'il est entêté et qu'il ne se rendra qu'après avoir épuisé toutes les objections. C'est au moment où il a l'air de céder du terrain qu'il prépare son artillerie lourde et voici l'éclatement attendu : « Le scoutisme est un paravent derrière lequel s'abrite un bureau de recrutement clérical. » Tout beau, mon mari, voyons les choses de plus près s'il vous plaît.

C'est un protestant qui fonda le scoutisme et c'est un pasteur qui créa la première troupe française, celle qui est restée célèbre parce qu'elle possédait cette richesse unique : une pompe à incendie qui fonctionnait très bien, au moins à sec. Mais, à côté de la Fédération de des Éclaireurs unionistes, la Fédération strictement neutre des Éclaireurs de France réclamait bientôt une place au grand soleil. Ma marraine Valérie, qui a tout un grenier plein de vieux papiers, me faisait lire l'autre jour une collection de numéros du *Volume* d'avant guerre. M. Goblot, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, y menait un dur combat en l'honneur du scoutisme contre toutes les forces catholiques. Un de ses adversaires le traitait de « malfaiteur public », tout simplement, et il avait fort à faire pour se défendre contre la levée des crosses. L'Église attaquait le scoutisme non seulement dans sa neutralité qui est, en somme, celle de notre école, mais encore dans les principes mêmes de son organisation. La guerre vint. Les années passèrent. Il devint possible de changer d'avis sans scandale : la Fédération catholique des Scouts de France fut fondée. « Autant pour les crosses ! » comme dit notre garde champêtre, qui fut sergent instructeur dans des temps anciens.

Parce que le scoutisme catholique s'est développé parallèlement au scoutisme neutre et au scoutisme protestant, allons-nous avoir la naïveté de répudier le scoutisme tout entier ? La dame de M. le Maire a donné sa plus belle robe à sa bonne le jour où elle s'est aperçue que la femme du bedeau l'avait fait copier. Allons-nous faire comme la dame de M. le Maire ?

Félicitons-nous plutôt que les dirigeants catholiques se soient inclinés à leur tour devant la grande beauté morale du scoutisme et réjouissons-nous qu'il y ait de très corrects rapports entre les trois fédérations, puisque (c'est l'article 4 de la loi) l' « Éclaireur est l'ami de tous et le frère de tous les éclaireurs ».

Notre groupement à nous, celui qui est neutre, possède déjà près de 250 troupes, de 200 meutes, une cinquantaine de clans de routiers, une dizaine de clans de marins. Nous sommes loin, bien sûr, du million de scouts des États-Unis ou des 600 000 scouts britanniques, mais les progrès des éclaireurs de France s'affirment d'année en année et je vais bientôt convertir Stéphane.

Pour comprendre une pareille réussite, il faut se rendre à cette évidence que le scoutisme est à l'image des aspirations de l'enfant curieux, aimant le jeu, avide d'aventures et pourtant comprimé dans les limites trop étroites d'une vie trop polie dont il ne peut, dans bien des cas, s'évader que par la lecture ou le cinéma, de l'enfant, enfin, qui a grand plaisir à dérober à la vie civilisée quelques heures par semaine en faveur de la vie demi-sauvage qui assainit et qui virilise. Qu'elle lui jette la première pierre, celle d'entre nous qui n'a jamais rêvé de s'en aller, toutes voiles gonflées, vers quelque Inde ou quelque Tahiti. Et si elle se refuse à sortir des limites de sa petite vie, qu'elle permette au moins à des enfants de crever leur horizon, puisqu'ils trouveront dans le scoutisme une évasion qui leur sera profitable au point de vue pratique, intellectuel, moral et social.

Mais Stéphane est un esprit positif. Il ne lui

suffit pas que le scoutisme soit à la mesure des goûts de l'enfant, il veut être assuré de sa valeur éducative; il réclame des précision et des preuves. Soit, je vais lui en donner.

Paulette Dubois et p. c. c.

LUCIEN GÉRARD.

RÉFLEXIONS

APPRENDRE A DOUTER

INVOQUER Descartes, c'est acte de professeur. Cela convient en classe quand on entretient des jeunes gens de ce qu'est l'esprit critique, et qu'on leur fait voir la nécessité du doute méthodique et fécond. Ailleurs, cela sent son pédant. Il y a des vérités si anciennes qu'on aurait quelque ridicule à les rappeler, à les exhumer des bibliothèques où elles reposent pour l'usage temporaire, c'est-à-dire pour la contemplation docile et détachée, des candidats aux examens.

Et pourtant, comment ne pas sentir s'élever en soi, comme une protestation et une sauvegarde, les termes mêmes de la règle cartésienne, quand on constate la vitalité et l'étonnante puissance de la crédulité humaine? De récentes affaires, pour lesquelles s'est « passionnée l'opinion », viennent d'enrichir l'expérience que nous pouvions en avoir. Sans doute, un scandale retentissant, une ténébreuse affaire criminelle, ne sont pas nécessaires pour que nous puissions vérifier la précipitation du jugement humain. Mais, à notre surprise, ils nous en font reconnaître l'effet chez les esprits les plus fermes. L'émotion qu'ils suscitent, les passions qu'ils soulèvent, entretenues chaque jour par la presse, font perdre le sens critique à des hommes qui, formés par de précieuses disciplines, se montrent habituellement plus exigeants pour proclamer la vérité. Les voici gagnés par la contagion de la crédulité populaire. Les faits les moins certains trouvent crédit près d'eux. L'hypothèse devient une certitude, et ils vous regardent comme un naïf si vous paraissez mettre en doute une assertion qui n'a d'autre fondement que d'être colportée de bouche en bouche. « Mais, voyons, tout le monde sait cela. » Oui, tout le monde le sait, tout le monde le dit, mais rien ne le prouve.

L'absence de preuves est peut-être ce qui fait la force de tant d'affirmations surprenantes, lesquelles, d'autre part, satisfont le besoin de croire, la passion, le goût du singulier, et le désir de ne point passer pour dupe ou mal informé. Elles se dérobent à tout examen et s'imposent, en quelque sorte, par leur simplicité même. C'est ce que déclare plaisamment un personnage d'Anatole France, le ministre Greatauk, de l'Ile des Pingeouins. « Croyez-moi, dit-il, la meilleure des preuves, c'est de n'en pas avoir ; celle-là est la seule qu'on ne discute pas. »

Oui, vraiment, quel contraste entre l'école et la vie, entre l'exigence salutaire des disciplines scientifiques et la facilité des jugements quotidiens! Ici, on recherche la vérité, là, on la construit; on « se fait une opinion », sans attendre une certitude. Deux mondes distincts. La naïveté est de les confondre, et de vouloir rappeler les principes cartésiens à une pensée qui s'en libère, et que dirigent des forces plus puissantes que le désir de parvenir à la vérité.

FAUT-IL accepter cette opposition, estimer que l'esprit critique ne peut s'exercer que dans la recherche désintéressée, qu'il est une vertu intellectuelle trop haute pour la vie quotidienne ? Une vue aussi pessimiste n'est pas permise à un éducateur. Le spectacle même de ces crises où fléchissent des esprits vigoureux doit, au contraire, remettre en vive lumière un des objets de l'éducation de l'intelligence : apprendre à douter. Si la résistance à croire doit être le premier acte de l'esprit, il convient d'en former si fortement l'habitude qu'elle s'exerce dans toutes les circonstances où l'esprit est appelé à juger et à connaître. Œuvre difficile, sans doute ; nous nous attachions tout à l'heure à le montrer. Mais est-il facile de corriger les hommes de l'égoïsme et de la violence ? Qu'est-ce qui est facile dans l'éducation ?

CERTES l'école primaire, où l'on doit enseigner dogmatiquement bien des choses, ne peut être « l'école du doute ». Elle peut cependant former, par certaines disciplines, l'habitude et le goût de l'observation directe, de la constatation et de l'appréciation personnelles, de l'analyse et des démonstrations rigoureuses. Tout, ici, dépend du maître, de ses méthodes qui imposent la vérité ou, comme il le doit lorsque c'est possible, la font découvrir.

Cette formation première, si précieuse, il serait souhaitable que l'instituteur pût la compléter au cours d'adultes en montrant à des jeunes gens la nécessité de suspendre son jugement et la haute valeur du doute. Il leur ferait voir l'insuffisance d'un raisonnement qui se croit péremptoire, la témérité d'une assertion, les inexactitudes d'un compte rendu, la fragilité des témoignages, leur étonnante diversité, leurs contradictions, même lorsqu'ils sont également sincères. Il leur montrerait comment la passion dirige le jugement et fixe « sa » vérité ; il les affranchirait du prestige de l'imprimé, les mettrait en défiance contre les autres et contre eux-mêmes, et leur apprendrait à résister au besoin de croire, qui nous conduit si fréquemment à l'erreur.

Former l'esprit critique, apprendre à douter pour parvenir au vrai, est certainement une des tâches de cette éducation complémentaire.

ELLE suppose que l'instituteur lui-même sait « éviter la précipitation et la prévention » et « n'admettre aucune chose pour vraie qu'il ne la connaisse évidemment être telle ». Faisons notre examen de conscience. Que d'erreurs évitées, que de conflits épargnés, quel bienfait pour l'esprit et pour le cœur, si chacun de nous savait, toutes les fois qu'il n'est pas en possession d'une certitude, refuser d'affirmer et de croire, et, dût-il passer pour naïf, opposer tranquillement, aux informations sans preuve et aux conclusions prématurées, l'apaisante nécessité du doute.

ARMAND MOREAU.

Un journal ne peut s'améliorer que si le nombre de ses lecteurs augmente. Il accroît ainsi ses ressources et son influence; il est à même de rendre des services plus étendus.

Si nos abonnés sont satisfaits du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, qu'ils le disent à leurs collègues : les déplacements de vacances leur en fourniront sans doute l'occasion.

Nous leur en sommes, par avance, très cordialement obligés.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LA CRISE DE L'ORTHOGRAPHE

FERDINAND BRUNOT, le maître de la langue française, s'apitoyait volontiers sur le sort de l'écolier en proie aux subtilités de la grammaire :

« L'enfant, écrivait-il, arrive d'ordinaire en classe joyeux et plein d'entrain. Il ne demande pas mieux que d'apprendre à lire, mais ce qui serait si facile avec une orthographe raisonnable devient un casse-tête, grâce aux incohérences de l'orthographe académique.

Aujourd'hui, l'enfant apprend que la lettre C écrit le son K : *cave, école ;* demain, il faut qu'il lui donne le son de S : *ceci, cela ;* après-demain, il ne devra plus lui donner aucun son : *broc.* Un jour, il trouve le son consonne S écrit par une S : *savon, soir ;* bientôt, il le verra écrit par deux SS : *assuré,* puis par SC : *scie,* ensuite par Ç : *façade,* par CE : *douceâtre,* par X : *soixante,* voire par T : *action...*

Le lundi, *ill* se prononce *i* + *l* : *ville ;* le mardi, c'est *i* + *l* mouillée : *cheville ;* le mercredi, encore du nouveau, c'est *l* mouillée toute seule : *paille.* Quel début pour ce pauvre enfant ! »

FERDINAND BRUNOT.
L'enseignement de la langue française.

Mais ces difficultés — il y en a toujours eu — sont-elles plus grandes aujourd'hui qu'autrefois ? Sinon, quelles sont les véritables causes de cette *crise de l'orthographe* à laquelle M. PORINIOT, l'un des pédagogues belges contemporains les plus réputés, a consacré récemment tout un ouvrage (1) ?

Les maladies pédagogiques se doivent traiter comme les autres. Il convient premièrement de les diagnostiquer avec précision et cela suppose une longue observation des malades à l'aide de tous les procédés mis actuellement à la disposition des pédagogues. Le mal étant connu, il ne suffit pas de s'en tenir là. Il en faut rechercher les racines profondes dans la psychologie et jusque dans la physiologie des individus. Ce n'est que lorsqu'on a découvert ces racines, lorsqu'on connaît les causes, non apparentes, mais réelles de la maladie étudiée, qu'on peut alors essayer des remèdes, instituer des expériences, et, peu à peu, mettre au point cette thérapeutique pédagogique à laquelle, avec plus ou moins de méthode et de bonheur, nous consacrons tous nos efforts d'éducateurs.

***

CRISE de l'orthographe, annonce l'auteur dans le titre même de l'ouvrage. Mais, dès la première page, il semble qu'il n'y croie pas :

« ...Toutes les critiques que l'on formule au sujet des insuffisances en orthographe des écoliers d'aujourd'hui étaient formulées il y a cinquante ans ou vingt ans avec la même insistance ; il n'y a rien de changé sous le soleil. »

Alors ? Le titre de l'ouvrage est-il bon ? Y a-t-il crise ou n'y a-t-il pas crise ? Fort judicieusement, M. Poriniot déclare qu'il faudrait, pour le savoir, entreprendre de vastes enquêtes, comparer les travaux des écoliers d'autrefois à ceux d'aujourd'hui. Mais ce problème, surtout historique, mériterait-il tant de peine ? La question sérieuse est-elle là ? Non, certainement. Le problème à résoudre est celui-ci : y a-t-il véritable ignorance de l'orthographe ? Combien de fautes et quelles fautes constate-t-on aux divers âges scolaires, dans les divers exercices, dans divers milieux, à divers moments ? Et si l'on veut être plus complètement renseigné, quels sont les rapports de l'ignorance orthographique avec l'état de santé, les aptitudes psychologiques, la discipline, les examens, et, après l'école, avec la culture générale (1), la profession, l'âge, le milieu social, la mode, le cinéma (le muet tout au moins avec ses inscriptions sur l'écran souvent fautives), avec le genre d'écrits renfermant des incorrections, etc... Vaste programme d'enquêtes, on le voit, qui ne peut être l'œuvre d'un seul, à la réalisation duquel se sont déjà attachés plusieurs éducateurs.

En voici quelques-uns : M. PIERRE BOVET, directeur de l'Institut J.-J. Rousseau, à Genève, a publié, en avril-mai 1918, dans l'*Intermédiaire des Educateurs,* les résultats d'un dépouillement de fautes d'orthographe relevées dans une composition française sur ce sujet : *le mensonge.* Sur 31 000 mots corrigés, il a été relevé 4 545 fautes, soit 14,6 p. 100 en moyenne. On trouve 41 p. 100 de fautes chez les écoliers de huit ans et 7 p. 100 chez ceux de quatorze ans.

Deux autres pédagogues, MM. DUVILLARD et EHRLER (*L'Educateur,* 16 avril 1921) ont fait eux aussi une enquête et abouti à peu près aux mêmes conclusions. Mais voici mieux : ils ont porté leurs investigations sur l'orthographe des employés de bureau, des commissaires, des mécaniciens, électriciens, ajusteurs, élèves des cours professionnels et, pour ces derniers, en utilisant les *billets d'excuse* que parents et patrons doivent fournir aux maîtres des cours professionnels lorsqu'un élève s'est absenté. Documentation insuffisante, remarque M. Poriniot, mais on ne peut nier qu'il y ait là un bon emploi de la méthode expérimentale. Commençons par rassembler des faits. Il n'en manque point, hélas ! Collectionnons les fautes, partout où il y en a : non seulement dans les cahiers de nos écoliers, mais dans les « copies » d'examen, du brevet élémentaire à l'agrégation, dans les lettres, les journaux, les affiches, les manuscrits des écrivains, bref, dans tout ce qui s'écrit ou s'imprime.

***

ENQUÊTE préalable indispensable, et à peine entreprise. Bien entendu, des milliers de maîtres ont, depuis des siècles, aperçu, souligné, compté ou pesé, corrigé ou fait corriger des millions et des millions encore de fautes d'orthographe, sans parler de celles qu'ils ont pu oublier. Mais de tout ce labeur quel fruit la science pédagogique a-t-elle pu recueillir ? Ces fautes, quelqu'un les a-t-il classées méthodiquement, par espèces, genres et familles ? Et puisqu'il n'y a pas de faits sans cause et qu'une faute est un fait, a-t-on cherché les causes de ces fautes ainsi classées ? Sait-on vraiment pourquoi l'écolier du cours élémentaire écrit *besion* au lieu de besoin, *ojbet* au lieu de objet, pourquoi l'élève-maître, candidat au brevet supérieur, transgresse avec

(1) L. PORINIOT : *La crise de l'orthographe et l'école primaire* (Maurice Lamertin, éd., Bruxelles, 1933). — *En vente à la librairie Nathan.*

(1) Enquêtes possibles analogues à celles, si curieuses, publiées par M. ANDRÉ MOUFFLET, dans le *Mercure de France,* sur le *style des illettrés* ou *le style administratif.*

obstination les règles d'accord du participe passé ou même du verbe avec le sujet. D'où viennent ces erreurs ?

Notre curiosité ne sera guère satisfaite. L'auteur distingue en gros, cela va de soi, les fautes d'usage et les fautes de règle et s'essaie par exemple, pour celles signalées plus haut, à une analyse, malheureusement trop sommaire, de leur genèse :

« Ces fautes décèlent, dit-il :

« Une insuffisance d'*attention* du moment où le mot est vu ;

« Un manque de *mémoire* visuelle, la forme vue est suffisamment enregistrée ;

« Une insuffisance d'*attention* au moment de la transcription.

« Ces trois cas peuvent exister séparément ou ensemble. » (p. 66.)

Attention, mémoire. Deux mots, et c'est tout. *Un peu de psychologie*, écrit M. Poriniot. Trop peu, hélas ! Attention et mémoire sont à la base des acquisitions orthographiques. Il y a fautes quand elles font défaut : c'est à peu près inévitable. Mais sont-elles seules à intervenir ? Quelle est la part, dans l'acquisition de l'orthographe d'usage, des *aptitudes sensorielles :* vue, audition, dans l'orthographe de règle, du *raisonnement, analogique* ou *inductif*, dans l'une et l'autre, surtout, de l'*habitude ?* Le candidat aux examens fait une dictée sans fautes, mais sa composition française ou son devoir d'histoire en fourmillent. Pourquoi ? Il n'a pas soudain perdu la mémoire des formes orthographiques, il n'est pas moins attentif à ce qu'il fait. Non, mais il ne fait pas attention aux mêmes choses. Il est *abstrait*, non *distrait*, comme l'astrologue qui tombe dans le puits, ou Archimède qui n'entend pas le soldat romain. Toute sa capacité intellectuelle, qui est limitée, est employée à faire du beau style ou à citer des dates exactes. Il ne lui en reste plus assez pour écrire sans fautes, ni même parfois pour écrire lisiblement. Il faudrait pour cela que la bonne orthographe fût devenue chez lui, comme chez l'adulte cultivé, un mécanisme, un automatisme, *une habitude* en un mot, ne nécessitant plus aucun effort ni d'attention, ni de mémoire, ni de réflexion. Les maîtres ont beau jeu de critiquer les fautes de leurs élèves : tout leur privilège, au fond, n'est que celui de l'âge et de l'accoutumance, en cet endroit comme en plusieurs autres. Et si l'orthographe est *essentiellement affaire d'habitude*, si elle fait partie des mécanismes à acquérir comme la lecture, l'écriture et la table de multiplication, le remède serait près d'être découvert : il consisterait surtout dans la *répétition*, créatrice de tous les mécanismes.

***

ALORS, des dictées tous les jours, plusieurs fois par jour, s'il le faut ? Nous serions ainsi conduits à une justification rationnelle des vieux procédés empiriques employés par des générations de maîtres, sans succès suffisant, cependant, puisque les fautes d'orthographe continuaient de pulluler. M. Poriniot, en pédagogue expérimenté, se garde bien de rejeter la dictée, qu'on accuse parfois d'être l'auteur de tout le mal, puisqu'elle est une des principales occasions, malignement offertes à l'enfant, de faire des fautes en écrivant. Mais il la veut courte, fréquente, préparée minutieusement à l'avance et écrite avec la plus grande application par l'écolier. Le but n'est pas de savoir combien celui-ci fera de fautes, mais d'éviter à tout prix qu'il en fasse. Car, ainsi que le dit M. GRANDJOUAN, qu'il cite (p. 112) : « *Une seule action crée l'habitude. Il suffit d'avoir mal écrit une seule fois, dans une dictée, un mot qu'on écrivait pour la première fois, pour continuer à l'écrire mal, malgré les corrections, ou au moins pour ne pas savoir, des deux orthographes, laquelle est bonne.* »

Ces conclusions manqueraient peut-être de nouveauté, si M. Poriniot ne consacrait tout le reste de son ouvrage à l'exposé de nombreux procédés personnels d'enseignement de l'orthographe. On trouve là des exemples variés d'acquisition de l'orthographe d'*usage* d'abord, de l'orthographe *grammaticale* ensuite, aux divers cours de l'école primaire appelés en Belgique des *degrés*, différence qui ne nuira en rien, pour des maîtres français, à la clarté de la compréhension.

Ces exemples ne se peuvent résumer, ni citer. Ils inspireront certainement aux lecteurs d'autres idées, non moins ingénieuses. En résultera-t-il, dans la pratique pédagogique, un progrès notable? Cela semble bien assuré. Ne verrons-nous plus jamais de fautes d'orthographe ? Il n'y faut pas trop compter. On peut espérer que l'amélioration des techniques éducatives permettra, dans l'avenir, de garantir aux esprits normaux une orthographe courante irréprochable avant quinze ans, quatorze ans peut-être. Après cet âge, il ne sera plus permis à un individu d'intelligence moyenne, et même supérieure, de martyriser les mots de sa langue. Avant, il y aura toujours des maladresses et des erreurs, compréhensibles, inhérentes à tout apprentissage. Nous ne pouvons que bien accueillir les enseignements d'un ouvrier consciencieux et expérimenté qui nous donne, dès aujourd'hui, les moyens d'en diminuer le nombre.

L. LETERRIER,
Directeur d'Ecole normale.

CHEMIN FAISANT

NUANCES

NOTRE jeune instituteur connaissait bien son sujet, assez bien l'esprit de la classe et des individus; il n'avait pas mal choisi le chemin d'accès aux mystères de 48 × 13 ; il sut même oublier les mathématiques et parler comme tout le monde !

Quelque chose d'essentiel, pourtant, manquait à cette leçon.

Le maître parle, un enfant lève le doigt. Visiblement, il sait ce que le maître va dire. « *Tais-toi !...* » Ne faut-il pas laisser à l'officiant la gloire de la science et de la révélation ?

Par hasard, un tout-petit est appelé au tableau noir. Là se révèle la brièveté de sa taille, et, quoi qu'il fasse, il n'arrive pas à écrire plus haut que le milieu du tableau. « *A ta place ! Un autre !* » Le Petit Poucet disparaît parmi ses frères.

7 × 8... on hésite. On hésiterait à moins : chacun sait que les grands même s'y trompent. Quant à toi, petit « *Tu es nul !* »

8 et 5 font 12 !... La classe rit bruyamment, témoignant ainsi de sa science et de son mépris ; et le maître s'associe doucement à cette gaîté.

Ne lui manque-t-il pas un sens, à ce jeune maître, une variété du *toucher*, indispensable aux relations humaines, et dont la docilité, l'inconsciente sensibilité des enfants ne nous dispensent pas, au contraire ?

J. CRESSOT.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

par RENÉ OZOUF

Découverte d'une chaîne de montagnes.

Au cours de l'été 1933, un explorateur danois, *Lange Koch*, a découvert au Groenland une nouvelle chaîne de montagnes. C'est au cours d'une mission dont il avait été chargé par le gouvernement de Copenhague en vue d'établir une carte de la région s'étendant du Scoresby Sound à Port-Danemark, que cette découverte a été faite. En coordonnant ses propres observations *en avion* avec celles de précédents voyageurs, notamment avec les relèvements exécutés par Lindbergh lors de son exploration aérienne du Groenland, il a constaté qu'une chaîne de montagnes fort élevée s'étend en bordure de la côte orientale de ce pays. Cette chaîne paraît une des plus longues de la terre et, dans le voisinage du fjord de Kangerdlugsuack, elle a des cimes *qui dépassent 4 000 mètres.*

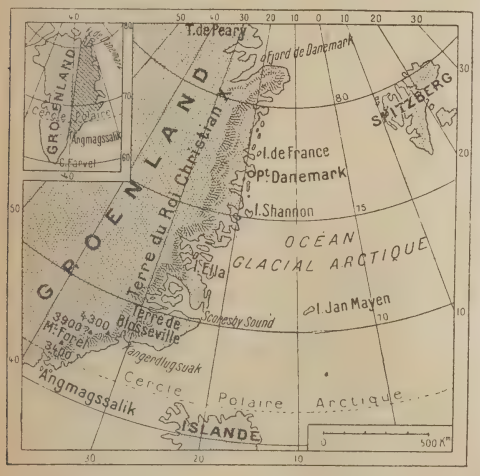

Croquis de *L'Illustration.*

La chaîne de montagnes découverte le long de la côte orientale du Groenland.

Étant donnés les projets d'organisation de *service aérien* entre l'Europe et les États-Unis par l'Irlande et le Groenland, cette découverte a un intérêt pratique considérable. Déjà, en 1931, rapporte M. Charles Rabot, un des promoteurs de cette route, l'aviateur allemand von Gronan, se heurta à la chaîne en question dont il ignorait l'existence ; son appareil étant lourdement chargé, il n'aurait pu la franchir s'il n'eût aperçu une dépression à travers laquelle il réussit à passer. Les pilotes sont donc dès maintenant avertis de l'existence à travers le Groenland d'un puissant obstacle montagneux.

Le commerce d'exportation des vins.

L'Office international du vin a récemment publié les statistiques du commerce extérieur du vin pour les huit principaux pays exportateurs, au cours de l'année 1933. Le tableau suivant fait ressortir la chute profonde du commerce d'exportation des vins en France, chute qui contraste avec l'importance de cette exportation dans des pays comme le Portugal et la Grèce, qui sont cependant bien moins producteurs que la France.

Pays.	Exportation de vins en 1933 en millions d'hectolitres
Espagne	2 502,7
Italie	867,0
Portugal	764,2
France	723,2
Grèce	682,7
Hongrie	190,5
Chili	46,3
Allemagne	40,2

Si l'on compare l'exportation avec la production du vin pour ces huit pays, la Grèce vient en tête avec une exportation de 25 p. 100 de sa production, suivie du Portugal avec 14 p. 100, de l'Espagne avec 13 p. 100, de la Hongrie avec 5 p. 100 et de l'Italie avec 2 p. 100. L'Allemagne et le Chili exportent chacun 1,8 p. 100 de sa production. Enfin la France clôt la liste avec seulement 1,2 p. 100 de sa production exportée, dont près d'un tiers dans ses colonies.

Irrigation et paludisme.

L'eau, source de richesse pour les régions à climat aride, peut, parfois, apporter la mort à ces mêmes régions. L'irrigation constitue, en effet, une arme à double tranchant. D'une récente étude de la Chambre d'Agriculture de Casablanca, il résulte qu'elle peut faire courir de graves dangers au point de vue de la *propagation du paludisme.*

Creusés dans le sol, les *bassins d'irrigation* offrent leur surface d'eau libre et dormante à la pullulation des anophèles. Construits à la surface de la terre au moyen de remblais formant retenue d'eau, ils sont plus nocifs encore car, même colmatées, ces terres laissent suinter une eau qui constitue aux alentours du réservoir des gîtes d'autant plus dangereux qu'ils favorisent une végétation riche en chlorophylle et par là plus propre au développement des larves d'anophèles.

Les *canaux d'irrigation*, parcourus par de l'eau courante, semblent moins à craindre. Mais il s'y forme très vite des excavations qui deviennent peu à peu des mares stagnantes. De plus la végétation envahit rapidement leurs bords, y déterminant une zone d'eau calme propice aux larves d'anophèles. S'il s'agit de canaux en remblais, il existe, tout le long de leur parcours et par infiltration, des flaques d'eau stagnante.

Ainsi l'irrigation peut être un agent de propagation du paludisme. Pour qu'il en soit autrement, de nombreuses précautions sont à prendre. L'eau ne doit pas stagner plus de huit jours à l'intérieur des réservoirs. Un nettoyage mensuel permet d'arracher ou de brûler la végétation naissante et la mise à sec pendant vingt-quatre heures toutes les semaines permet de supprimer radicalement toutes les larves d'anophèles. Les mares d'infiltration du pourtour devront être comblées au fur et à mesure de leur formation. En tout cas, quelques litres d'huile de vidange de moteurs assureront leur innocuité.

Pour les canaux, il faut procéder à leur curage au moins deux fois par an, rectifier leur profil, combler les dépressions, détruire radicalement toute végétation. L'eau des mares d'infiltration devra être soit ramenée par drainage aux canaux d'irrigation, soit pétrolée.

Si on néglige ces soins, « une recrudescence de paludisme frappera la main-d'œuvre et les superbes récoltes risqueront de pourrir sur pied, dans un pays enrichi par l'eau, mais dépeuplé par elle ».

L'Australie et les cactus.

Lors des débuts de l'occupation australienne par les Anglais, le gouvernement de Londres se préoccupa de créer dans sa nouvelle colonie l'industrie de la *cochenille*, insecte dont le corps desséché et broyé donne une matière colorante d'un beau rouge. Cet insecte vit exclusivement sur une certaine espèce de cactées. On réussit à acclimater sur le territoire australien un certain nombre de cochenilles ainsi que les cactus dont elles se nourrissent. Mais ces cactus se développèrent avec une telle rapidité qu'ils couvrirent en peu de temps des milliers d'hectares, allant jusqu'à faire rétrograder la culture du blé et s'opposant à la création des prairies artificielles, si nécessaires aux éleveurs australiens.

En 1916, la superficie envahie était de 92 000 kilomètres carrés. Le gouvernement entreprit alors d'enrayer le fléau à tout prix. Déjà, de 1912 à 1914, une Commission avait parcouru le monde pour étudier la plante dévastatrice et conclu soit à son utilisation économique, soit à sa destruction.

Les essais d'utilisation n'ayant donné aucun résultat pratique, on construisit de puissantes machines

pour couper, aplatir et écraser les cactus. Leur œuvre fut vaine et la superficie envahie atteignit bientôt 200 000 kilomètres carrés. On tenta alors l'empoisonnement par l'arsenic. Le procédé réussit, mais il était trop coûteux. C'est alors qu'on songea à recourir aux moyens biologiques en s'adressant aux ennemis naturels de la plante envahissante. Mais il fallut pour cela de longues et patientes recherches. Finalement on découvrit, en Uruguay, une cochenille d'une espèce particulière, le *Cactoblaste*, qui dévore les cactus et qui est si prolifique qu'on estime sa ponte à un million d'œufs par acre (40 ares).

Les chenilles vivent par colonies dans le cactus même dont elles vident littéralement les jointures. Leur voracité est prodigieuse. Très rapidement la plante attaquée jaunit et tombe en poussière : il n'en reste bientôt qu'un squelette fibreux.

On a pu acclimater le cactoblaste en Australie : il s'y est développé considérablement et, dès octobre 1931, on pouvait déposer 3 milliards d'œufs de son papillon dans l'ensemble des terres infestées. Depuis lors, le nombre des cactoblastes n'a cessé d'augmenter et cette immense armée entomologique, rapporte *M. L. Kuentz*, accomplit son œuvre bienfaisante en silence, avec une constance ininterrompue et inlassable, de sorte que le dernier rapport officiel du gouvernement australien affirme que d'ici peu de temps le pays sera complètement débarrassé des cactus. Déjà ces derniers ne constituent plus un danger pour l'agriculture et, ces dernières années, plus de 12 000 kilomètres carrés ont été récupérés pour les cultures et les herbages.

Une nouvelle percée des Vosges.

Depuis le retour de l'Alsace-Lorraine à la France, on se préoccupe d'assurer dans de meilleures conditions

les relations ferroviaires entre les deux versants des Vosges. Nous avons signalé ici même à nos lecteurs l'ouverture de la voie ferrée de Saint-Dié à Strasbourg par le col de Saale. Depuis plus d'une année, on travaille à un nouveau transvosgien entre la vallée de Thann à l'est et celle de Bussang à l'ouest. La nouvelle ligne aura 13 kilomètres de longueur entre les stations extrêmes de *Saint-Maurice* sur le versant lorrain et de *Wesserling*, sur le versant alsacien ; elle comportera un souterrain de 8 500 mètres sur la « Tête des Neuf-Bois » (1 230 mètres).

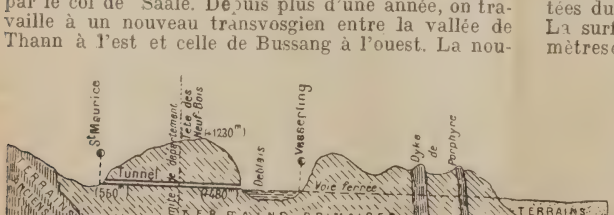

On a renoncé pour ce tunnel à la méthode habituelle qui consiste à attaquer le percement simultanément par chacune des extrémités. Il s'exécute en entier en partant du côté alsacien. L'ouvrage sera à rampe uniforme de 8 millimètres par mètre, rachetant ainsi les 70 mètres de différence de niveau qui existent entre les deux ouvertures. Il est percé uniquement dans les terrains primaires. Comme la région est riche en gisements métallifères de toutes sortes, jadis exploités à Sainte-Marie, Lacroix, Giromagny, etc., on pense que le souterrain pourrait dévoiler la présence d'importants filons.

La nouvelle ligne, construite à voie double, raccourcira de 54 kilomètres la distance entre Mulhouse et Épinal ; elle semble appelée à avoir un important trafic.

Le lac artificiel de Marathon.

Le problème de l'eau en Attique s'est toujours posé avec une grande acuité. Les Athéniens d'autrefois avaient capté des sources au pied de l'Hymette pour l'alimentation de leur ville. Plus tard, sous l'occupation romaine, l'empereur Hadrien avait fait construire à Kythara un grand réservoir, relié à Athènes par un aqueduc de 25 kilomètres, qui, réparé au milieu du siècle dernier, était, hier encore, le principal adducteur d'eau potable de la capitale de la Grèce. Mais cet aqueduc était déjà insuffisant avant la guerre : il l'est devenu plus encore depuis que la ville a triplé en étendue et en population. L'établissement des réfugiés grecs d'Asie Mineure a en effet porté à près de un million la population de l'agglomération formée par la capitale grecque, ses faubourgs, Le Phalère et Le Pirée, son port.

Pour alimenter en eau cette population, un barrage a été édifié un peu au-dessous de l'endroit où s'unis-

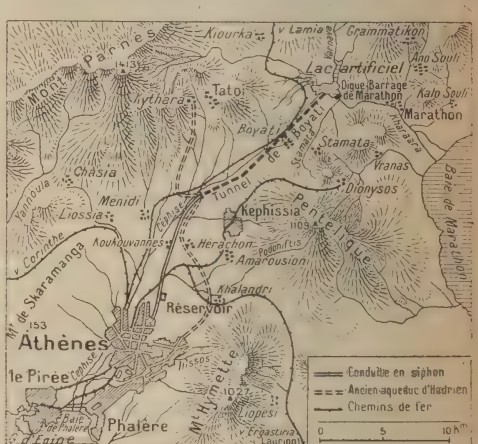

Croquis de *L'Illustration*.

Le barrage de Marathon et le canal d'amenée.

saient les rivières qui descendant du Massif du Parnès, transformaient en marécages la *plaine de Marathon*, du célèbre mémoire. Ce barrage, édifié à grands frais, a 41 mètres de largeur à sa base, 285 mètres de longueur, 54 mètres de hauteur et, luxe unique au monde, est fait de marbre blanc provenant des carrières réputées du Pentélique qui se trouvent dans le voisinage. La surface du réservoir est de 2 millions et demi de mètres carrés et sa capacité de 42 millions de mètres cubes.

Un tunnel de 14 kilomètres de longueur, en forme de fer à cheval, ayant 2m,30 de haut et autant de large, passe sous les monts entre Pentélique et Parnès et débouche dans un aqueduc de 8 kilomètres qui conduit l'eau aux réservoirs construits dans la ville d'Athènes, d'où elle est distribuée aux consommateurs.

La crise de la pomme à cidre en France.

La pomme à cidre, une des principales ressources agricoles de l'Ouest de la France, vient, après avoir longtemps résisté, d'être gravement atteinte

à son tour par la crise économique. Alors que le producteur dans la moyenne des années 1909-1914 vendait la tonne chez lui sur la base de 64 francs environ, le prix s'était établi en moyenne, pour les années 1922 à 1932, à 330 francs actuels, soit à peu de chose près le coefficient normal, indiquant une situation stable. Or, au début de la saison 1934, on a coté de 50 à 60 francs la tonne, soit moins qu'en francs-or d'avant guerre.

Or les frais de ramassage, de charroi et de mise en wagon, même sans recours à de la main-d'œuvre extérieure à l'exploitation, signale M. Henri Rouy, dans *La Journée industrielle*, se montent à eux seuls à 60 francs au minimum et il faut y ajouter une somme au moins équivalente pour l'entretien des arbres. Au cours actuel, le producteur aurait donc quasi-intérêt à laisser pourrir sa récolte, et cela d'autant plus que les cidres et eaux-de-vie fabriqués à la ferme se vendent de plus en plus difficilement.

Cette débâcle, en dépit de son caractère brutal, semble avoir des causes profondes. Certes, la production n'a guère varié. La moyenne des récoltes pour les dix années 1924-1933 a été sensiblement la même qu'en 1904-1913 ; 25 millions de quintaux environ et la récolte de 1934 ne semble pas devoir dépasser 30 millions de quintaux contre 40 certaines années. Mais c'est la *demande* qui a fléchi, par suite de la *réduction des débouchés* à la fois pour l'*alcool*, pour le *cidre*, et pour la pomme elle-même.

De 1 600 francs l'hectolitre en 1928, l'*alcool* est tombé à 1 000 francs en 1932-1933 et à moins de 300 francs en octobre 1934. Cet effondrement des cours est dû à une régression très nette dans la consommation de l'alcool de bouche ; à la crainte que l'État, qui était le plus gros acheteur et dont les stocks sont considérables, ne rétrocède au marché des alcools libres ou de bouche, des alcools de betteraves, de mélasses ou de grains ; enfin à l'annonce de grosses disponibilités en vins qui font prévoir un afflux d'alcool vinique pour la campagne 1934-1935.

Par ailleurs, la consommation du *cidre* est en recul, elle aussi. Elle n'a été que de 14 millions 800 000 hectolitres (taxés) dans les années 1930-1932, contre 18 300 000 hectolitres dans les dix années qui ont précédé la guerre. Ce recul semble être la conséquence d'une sorte de désaffection du public au profit d'autres boissons.

La *pomme* à cidre elle-même est contrariée dans son écoulement par des frais de transport très onéreux à l'intérieur, par la perte ou la réduction notable des débouchés anglais et allemand, à l'extérieur.

Comme remèdes, les producteurs réclament le dégrèvement des cidres et alcools, l'aménagement des tarifs de transport des cidres et des pommes à cidre, la répression de la fraude à la consommation des alcools, la réforme du marché des alcools libres, le maintien des débouchés extérieurs des pommes, le détournement d'une partie des alcools provenant de la distillation des excédents de vins ou la recherche d'autres débouchés pour ces excédents eux-mêmes. Mais il est à craindre que l'âge d'or soit bien fini pour la pomme à cidre comme pour les autres produits de la terre et de l'industrie...

Une curiosité souterraine au Maroc.

Il existe au Maroc, aux environs de *Taza*, un massif calcaire dont les flancs semblent recéler un ensemble souterrain d'une importance exceptionnelle. Ce massif renferme, à 1 800 mètres d'altitude, un lac, le *Daya Chiker*, long d'une dizaine de kilomètres et large de 2 kilomètres et demi environ, susceptible d'amasser un volume d'eau de 18 à 20 millions de mètres cubes en une seule saison pluvieuse. Ce lac n'a pas d'émissaire extérieur apparent, mais, chaque année, quand arrive la saison sèche, il se vide en quelques semaines et se transforme en une immense étendue marécageuse vite desséchée par l'ardent soleil.

On a découvert récemment que ce soutirage avait pour origine un orifice naturel de 2 à 3 mètres d'ouverture situé dans la partie basse du lac et dans lequel les eaux s'engouffrent. Cet orifice est l'ouverture d'un puits vertical de 60 mètres environ, débouchant dans une galerie irrégulière de 5 kilomètres communiquant elle-même avec une seconde galerie non moins considérable.

« Les galeries, écrit *M. R. Lauriac*, dans *L'Illustration*, sont parsemées sur toute leur longueur d'énormes stalactites d'une grande pureté et de planchers stalagmitiques encore plus considérables répartis dans toute une série de gouffres, vastes salles, cheminées et antres. A la lumière, des myriades de cristaux brillent, scintillent sur le sol, contre les parois et sur les voûtes, formant une véritable féerie lumineuse. Par ailleurs, les galeries bordent ou surplombent deux cours d'eau souterrains, traversent de formidables éboulements de roes ou encore longent de véritables gouffres. Dans une des nombreuses salles traversées, six lampes à acétylène ne fournissaient pas une lumière suffisante pour apercevoir la voûte supérieure qui doit avoir plus de 100 mètres de haut. »

Au cours de travaux pour l'aménagement d'une usine hydroélectrique, on a découvert, à 200 mètres de profondeur, une nouvelle cheminée verticale de 70 mètres et entendu à travers la paroi rocheuse un grand bruit de cascades émanant, semble-t-il, de la partie souterraine de l'oued Taza, qui sort à 5 kilomètres plus loin à flanc de montagne.

Toute la montagne environnante est d'ailleurs criblée de gouffres qui se rattachent certainement aux grottes déjà explorées et permettent d'envisager la présence d'un ensemble souterrain d'une importance exceptionnelle.

Le plus grand pont du monde.

Le Zambèze n'est actuellement encore franchi que par un seul pont pour le passage de la grande artère ferroviaire sud-africaine du Cap au Katanga : ce pont est édifié en travers de la gorge étroite où le fleuve se précipite en torrent juste en aval des célèbres chutes Victoria. Mais 1935 doit voir la mise en service d'un nouvel ouvrage dont la construction a été commencée en 1931. Cet ouvrage est situé à *Mutarara*, à une centaine de kilomètres de l'embouchure. *Mutarara* est le terminus du chemin de fer du Nyassaland britannique construit actuellement jusqu'à Limbe, d'où il doit être prolongé jusqu'à *Blantyre*, la capitale, puis *Kasanga* sur le lac Nyassa. Il se trouvera, une fois la construction du pont achevé, relié au poste portugais de *Sena* sur la rive droite du fleuve, d'où la voie ferrée descendra sur le port de *Beira*, débouché naturel des *Rhodésies* sur l'océan Indien.

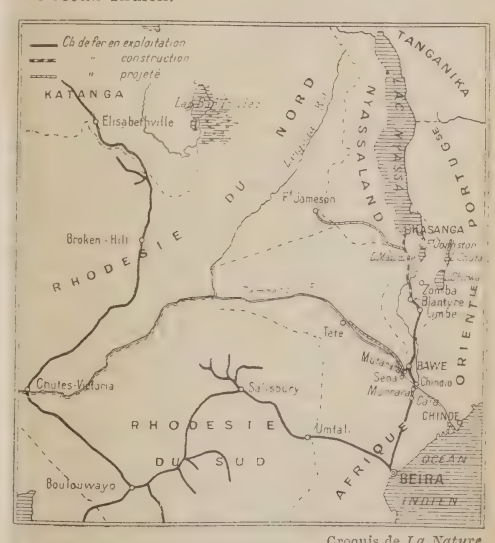

Croquis de *La Nature*.

Carte montrant l'emplacement du pont du Zambèze, ainsi que les chemins de fer existants ou en construction.

Le nouveau pont sur le Zambèze sera le plus long du monde avec 3 600 mètres, contre 3 150 mètres pour le pont de la Tay, en Écosse, qui détient actuellement le record. Il se compose de trente-trois travées métalliques supportées par des piles de béton armé, ceci sans compter les viaducs d'accès. La configuration du terrain, rapporte M. Christian de Caters, dans *La Nature*, l'absence de grands fonds, et en particulier la présence des bancs de sable qui facilitent le travail durant la décrue, permettent d'utiliser des points d'appui rela-

tivement rapprochés, et toutes les travées ont une portée voisine de 80 mètres. Leur nombre fait l'importance exceptionnelle de ce pont, qui enjambe un des fleuves les plus puissants du globe, accusant une dénivellation de 7m,50 entre les hautes et les basses eaux. Le niveau supérieur des piles varie de 3 mètres à 10 mètres au-dessus du niveau des plus hautes crues ; les fondations de certaines d'entre elles descendent jusqu'à 33 mètres de profondeur. La seule structure métallique de l'ouvrage exigera 15 000 tonnes d'acier profilé. C'est dire l'élévation de son prix de revient évalué à 3 millions de livres (225 millions de francs au cours actuel).

Cette dépense est prise à charge par le gouvernement britannique, qui poursuit avec méthode le développement de ses possessions de l'Est africain. Le réseau de voies ferrées des Rhodésies, de l'Uganda, du Tanganyika, du Nyassaland, vont ainsi, en se complétant et se rejoignant peu à peu, opérer un resserrement entre ces possessions et le Mozambique portugais.

R. OZOUF.

BIBLIOGRAPHIE

FLAYOL (Mlle E.) : **Le Dr O. Decroly, éducateur** (Nathan ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce nouvel ouvrage, qui fait partie de l'excellente *Bibliothèque des Educateurs*, a pour but de suppléer à une regrettable lacune dans l'œuvre du Dr Decroly lui-même, qui n'a jamais voulu — peut-être en raison de son excessive modestie — « exposer dans son ensemble une œuvre dont il fut sans doute le seul à ne pas apprécier l'étendue et la profondeur ». Mlle Flayol s'est donc proposé — et M. Decroly, avant sa mort, survenue en 1932, avait bien voulu approuver son projet, — de montrer ce que l'éducation, telle que la concevait le grand pédagogue belge, avait, « à la fois, de scientifique, d'humain, de souple, de naturel et de désintéressé ». Elle étudie, pour cela, la personnalité même du Dr Decroly, ses dons d'observateur et de psychologue, ses rares qualités d'éducateur, et les applications qu'il a su donner à ses doctrines, en particulier dans son Ecole de l'Ermitage. L'intérêt des doctrines et des réalisations de Decroly, ainsi que son influence justifient la publication de Mlle Flayol, qui a parfaitement atteint son but.

PAUL BOURGET, de l'Académie française : **Une Laborantine** (Plon ; 12 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Un des personnages de ce roman définit lui-même le nom qui sert de titre à l'auteur : « Les laborantines », dit-il, « sont des infirmières particulièrement instruites en chimie et en bactériologie, et qui travaillent exclusivement dans les laboratoires, les *labos*, comme elles disent elles-mêmes ». C'est l'histoire d'une jeune fille occupée à ce métier assez récent, pour lequel l'Assistance publique a créé ce terme. Auxiliaire directe, obscure et dévouée collaboratrice du médecin, la *laborantine* consacre sa vie tout entière aux malades, et trouve dans leur soulagement le meilleur des réconforts. Et telle serait la vie calme de Paule Gauthier, l'héroïne du nouveau roman de M. Paul Bourget, si un amour indigne d'elle ne venait un moment la bouleverser. La tragédie morale que représente cet amour est l'occasion pour l'auteur de peindre ce milieu, qui constitue un des aspects nouveaux de ce que l'on pourrait appeler le féminisme scientifique.

LÉON TROTSKY : **Histoire de la Révolution russe. La Révolution d'octobre**, 2e volume (Rieder ; 25 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

En conclusion de son ouvrage monumental, après avoir défini en théoricien les conditions de la victoire d'Octobre 1917, après avoir décrit minutieusement les péripéties du mouvement insurrectionnel qui devait fixer le sort de la Russie et bouleverser toute la vieille politique du monde, le premier lieutenant de Lénine note « la remarquable continuité des étapes » et la violence de la poussée populaire qui déborde les volontés et les calculs des révolutionnaires professionnels. Il existe un « art de l'insurrection », mais les maîtres en cet art ont pour fonction historique de canaliser les forces agissantes. Léon Trotsky raconte comment et démontre pourquoi la révolution d'Octobre a « jeté les bases d'une culture nouvelle », dont « l'ineffaçable marque » se retrouvera dans « l'évolution ultérieure de l'humanité ».

Quoi qu'il arrive, ce témoignage passionné et passionnant aura beaucoup de poids dans les jugements de la postérité. Et que peut souhaiter de plus celui qui, avec Lénine, s'est inscrit au premier rang des précurseurs d'une société nouvelle ?

FLORIAN-PARMENTIER : **L'Abîme** (A. Messein ; 12 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

De récentes controverses ont mis à l'ordre du jour la question des responsabilités de l'écrivain. M. Florian-Parmentier, l'auteur de *L'Ouragan* et de la *Mort Casquée*, deux livres qu'on n'a pas oubliés, prend nettement position en faveur de la mission spirituelle du romancier.

On s'en apercevra en lisant *L'Abîme*, qui ne contient ni un mot graveleux, ni une allusion immorale. Le public, que l'on calomnie en lui attribuant le goût du scandale et de l'obscénité, n'en appréciera que davantage cette fresque des temps modernes, enfantement douloureux d'une ère nouvelle dans des convulsions où s'affrontent guerre et anarchie, d'une part, et, de l'autre, les plus hautes conceptions morales.

Sous une forme romanesque attachante — et visiblement au-dessus des partis, — *L'Abîme* aborde les grands problèmes qui passionnent et inquiètent à l'heure présente l'opinion mondiale. Peut-être, précisément, les peuples éviteraient-ils de rouler à l'abîme, s'ils pouvaient entendre les suggestions de l'auteur et s'efforcer de pratiquer une morale qui tient toute dans un seul mot : *bonté*.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

BAILLY (Auguste) : **Richelieu** (Fayard ; 15 fr.).

BECKER (Général G.) : **Le Japon va-t-il faire la guerre** (Figuière).

BELIN (Dr V.-M.) : **Coquillages et fièvres typhoïdes** (Presse Univ. ; 15 fr.).

BOIGEY (Dr M.) : **La cure d'exercice aux différents âges de la vie et pour les deux sexes** (Masson ; 35 fr.).

BROMFIELD (Louis) : **Hors la famille** (Stock ; 15 fr.).

CUVELIER (André) : **Contes et légendes de Suisse** (Nathan ; 15 fr.).

DEULIN (Ch.). : **Contes d'un buveur de bière** (Crès ; 12 fr.).

DICKENS (Ch.) : **Aventures de M. Pickwick** (Nathan) ; 12 fr. 50).

DUHAMEL (Georges) : **Vue de la terre promise** (Mercure de France ; 15 fr.).

FLAYOL (Mlle E.) : **Le Dr O. Decroly éducateur** (Nathan ; 12 fr.).

FRONDAIE (Pierre) : **Deux fois vingt ans** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

GUY (Noël) : **Athènes** (Nathan ; 16 fr.).

HUGUET (Georgette) : **Cœur ardent** (Figuière ; 6 fr.).

LACHAT (Louis) : **La Franc-maçonnerie opérative** (Figuière ; 15 fr.).

Mémoires du maréchal Joffre, 1910-1917 (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.).

QUINEL (Ch.) et DE MONTGON (A.) : **Un prince charmant, Henri de Guise** (Nathan ; 12 fr. 50).

ROMAINS (Jules) : **Les hommes de bonne volonté : VII. Recherche d'une église ; — VIII. Province** (Flammarion ; 2 vol. à 12 fr. chacun).

THARAUD (Jérôme et Jean) : **Un royaume de Dieu** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

TOUTON (Pierre) : **Pendant l'escale**, fantaisie théâtrale (Ed. de la Caravelle ; 12 fr.).

VIAL (Francisque) : **Vues sur l'école unique** (Delagrave ; 10 fr.).

Les prix littéraires : *Programmes, valeurs, dates, jurys, historique* (Jouve ; 10 fr.).

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse (1934) par Louis Jaccard (Payot ; 25 fr.).

A PROPOS DES ÉTRENNES

LES fêtes de Noël et du Jour de l'an approchent ; et déjà les conversations entre les écoliers roulent sur deux graves sujets : les cadeaux du Père Noël et les Étrennes du Premier Janvier.

Depuis de nombreuses générations, en effet, les parents profitent de ces deux fêtes pour offrir à leurs enfants jouets, articles de sports, vêtements, sucrerie, etc., mais les enfants, eux, songent-ils qu'un cadeau ferait plaisir à leur père et surtout à leur mère Supposer qu'ils n'y pensent pas serait méconnaître leur bon cœur, mais ils ne savent pas ce qu'ils pourraient acheter, les choses qu'ils jugent seules dignes d'être offertes étant trop chères pour leur petite bourse.

Et, cependant, une maman ne serait-elle pas heureuse que son fils lui apportât pour ses étrennes une petite boîte de bonbons, de chocolats, de marrons glacés, ou même, dans les milieux aisés où l'utile doit passer avant le superflu, un simple kilo de sucre « pour le café de papa » ? Le sucre est un aliment dont on a continuellement besoin et cet achat prouvera, tout au moins, à la mère, que son fils pense à elle et tient à lui faire plaisir.

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

Les trois Cuisinières de Mme Petipeton

Comédie en un acte.

Pour trois jeunes filles ou fillettes et un garçon, ou quatre filles, dont une travestie.

Mme PETIPETON.
MARISE, *jeune bonne* (accent méridional).
MARIA, *grosse cuisinière* (accent alsacien).
CHARABIA, *jeune fumiste* (accent auvergnat).

La scène est dans le salon de Mme Petipeton.

Mme PETIPETON, *seule.* — Me voilà sans bonne. Depuis cette histoire de poulet (*Voir la comédie :* Le Poulet, *du même auteur,* (1) qui, à la réflexion, me paraît louche, Rosalie était devenue avec moi d'une insolence extrême. Elle ne me respectait plus. On aurait même pu croire, parfois, qu'elle se moquait de moi. Bref, j'ai dû me séparer d'elle et me voilà sans bonne. Mais cet état, fort désagréable ne saurait durer, car j'ai fait paraître, dans tous les journaux de Saint-Menoux (2) une annonce très joliment rédigée. *(Elle prend un journal et lit.)* « Dame seule, douce, bien élevée, agréable à servir, aimant la bonne chère, demande, comme domestique, une jeune fille bien sous tous les rapports et sachant faire la cuisine. Ne pas se présenter sans références sérieuses. S'adresser au numéro 163 de la rue du Carouge (2). Sonner doucement. »

A ce moment, on entend des coups de sonnette formidables : Ding ! drelin ! Ding, ding ! ! Et Marise entre en coup de vent, la poignée de la sonnette à la main.

MARISE, *accent méridional, allure vive.* — Elle n'était guère bien attachée cette poignée. C'est le cas de dire qu'elle ne tenait qu'à un fil. *(Elle rit.)* Je tire... je tire doucement, puisque c'était recommandé sur le journal. Je tire comme ça. *(Elle tire sur un rideau ; le rideau tombe.)* Là ! le rideau maintenant. Les choses d'aujourd'hui n'ont pas de résistance... Madame n'a pas remarqué?

MADAME, *mécontente.* — C'est vous, peut-être, qui avez la poigne un peu... lourde !

MARISE. — Madame veut rire : j'ai la main aussi douce qu'un mouton. Mais c'est les choses qui... *(Saluant.)* Bonjour, Madame, Que Madame m'excuse, j'oubliais de lui souhaiter le bonjour.

MADAME. — Bonjour, ma fille. Asseyez-vous.

MARISE. — Madame est bien bonne. *(Elle se laisse tomber sur un siège qui s'écroule.)*

MADAME. — Mon fauteuil Louis XVI !

MARISE, *se relevant.* — Si vieux ! Ce qui est étonnant, c'est qu'il ait résisté jusqu'à aujourd'hui. Mais les choses d'autrefois... *(Vivement.)* Je le recollerai, Madame. J'ai toujours sur moi un flacon de colle. *(Elle s'assied, avec mille précautions, sur un autre siège.)* Madame, voilà la chose. J'ai lu, sur le journal *Saint-Menoux-Sports (elle le tire à demi de sa poche),* que vous aviez besoin d'une domestique « bien sous tous les rapports ». Alors, je suis venue. Madame me plaît. *(Elle l'examine.)* Madame ressemble à une vieille tante que j'ai, pas jolie, bien sûr, mais si bonne femme ! Pauvre tante ! *(Elle essuie une larme avec la jupe de Madame.)*

MADAME, *sèchement.* — Pourquoi la plaignez-vous, cette vieille tante ?

MARISE. — Parce qu'elle est très malade. D'une peur qu'elle a eue, un jour qu'elle était en voiture et que le cheval s'est emballé. C'est moi qui conduisais le cheval...

MADAME, *ironique.* — Les chevaux d'aujourd'hui n'ont pas de résistance !

MARISE. — A qui Madame le dit-elle ! C'était à la descente du « Goûter ». J'ai touché Coco à peine avec le fouet... comme ça. *(Elle simule un coup de fouet et renverse un meuble supportant un pot de fleurs.)*

MADAME, *les bras au ciel.* — Oh ! mon bégonia !

MARISE, *essayant de réparer le désastre.* — Ce n'est rien, Madame, je le recollerai. J'ai une colle qui colle tout. *(Elle sort de sa poche un tablier blanc et le met devant elle, non sans dommage pour les liens.)* Alors, qu'est-ce que je peux faire, maintenant pour Madame?

MADAME. — Placez mon couvert sur la table de la salle à manger. Je n'ai pas encore déjeuné et je vous avoue que j'ai très faim. Vous trouverez là *(geste vers la porte)* tout le nécessaire.

MARISE. — Ce ne sera pas long. *(Elle se précipite.)* Pour mettre le couvert, moi... *(A peine est-elle sortie qu'on entend un bruit de vaisselle cassée. Marise reparaît.)* Ah, Madame ! ces assiettes, quelle camelote ! Vous pourrez vous plaindre à votre fournisseur. Je tenais la pile bien serrée, comme ça. *(Elle veut s'emparer d'un vase pour mimer la scène, Madame le lui arrache des mains. Elle mime alors à vide.)* Je tenais la pile comme ça... patatras ! tout dégringole... elles sont toutes cassées, Madame ; douze assiettes d'un coup. Pas une n'a résisté. Quelle camelote ! Heureusement, j'ai de la colle. *(Elle touche sa poche.)*

MADAME. — Que de sottises, ma fille ! Que de sottises en si peu de temps ! Vous avez démoli mes assiettes, ma sonnette, mon rideau, mon fauteuil, mon beau bégonia ! Il faut me faire à déjeuner, pourtant ! Allez doucement dans la cuisine *(geste)*, faites-moi une omelette... et tâchez de ne rien casser.

MARISE, *elle s'assied résolument.* — Madame me demande là une chose impossible. Je ne puis faire cette omelette.

MADAME. — Pourquoi ?

MARISE. — Parce qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

MADAME, *après un moment de silence.* — Dites-moi, ma fille, vous étiez en place avant de vous présenter ici ?

MARISE. — Oui, Madame. Sans doute, j'étais...

MADAME. — Pour quelle raison avez-vous quitté votre place ?

MARISE. — Pour une raison bien sérieuse. Madame m'a calomniée.

MADAME. — Oh ! oh !

MARISE. — A-bo-mi-na-ble-ment calomniée ! Madame a dit : « Avec toutes ses sottises, et cette langue qui n'arrête pas, elle me casse la tête. » Et ça, je le jure, ce n'est pas vrai. Certes, je ne suis pas restée trois mois et demi dans la maison de Madame sans casser quelques petites choses.

MADAME. — Je le crois.

MARISE. — Même que Monsieur me disait : « Marise, Marise, à force, vous finirez par casser votre pipe ? » Et je répondais : « Que Monsieur n'ait pas de crainte, je ne fume pas. » Mais la tête de Madame ! Casser la tête de Madame ! Ah ! non... ça, jamais. Je jure que je ne l'ai jamais touchée... pas plus que je ne toucherai la vôtre, Madame... car Madame me garde, n'est-ce pas ?

MADAME. — Je vais réfléchir un peu à ce sujet. Entrez tout doucement dans la cuisine et attendez-moi sans bouger. *(Elle réfléchit un moment, relit l'annonce du jounal. On frappe à la porte.)* Entrez !

MARIA, *entrant, accent alsacien, langage et mouvements très lents.* — Madame. *(Elle salue profondément.)* Madame... *(Elle salue.)* Madame... *(Elle salue. Les trois révérences sont de plus en plus cérémonieuses.)*

(1) *Journal des Instit.*, 27 déc. 1930, p. 205.
(2) A modifier selon les circonstances.

MADAME. — Bonjour, bonjour, bonjour. Mais pourquoi donc ces salutations... exagérées?

MARIA. — Madame a recommandé *(elle tire un journal de sa poche)* de ne pas se présenter sans références sérieuses. Alors, je fais la révérence. *(Elle prononce, naturellement, « référence ».)* Et je ris pas !

MADAME, *riant.* — Ah ! je comprends ! Vous êtes une nouvelle bonne. Asseyez-vous.

MARIA. — Je veux bien. *(Elle s'étend sur un fauteuil.)* Ouf ! c'est douillet comme un vrai lit. On serait bien là pour faire un petit somme, après un bon déjeuner.

MADAME. — A propos. Vous savez, ma fille, que je tiens à la bonne chère?

MARIA. — Oui, j'ai lu sur le journal. *(Elle le désigne.)* Alors, moi, je veux bien. Madame me donnera beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent.

MADAME, *étonnée.* — Pourquoi?

MARIA. — Alors, je serai vraiment une bonne très, très, très chère.

MADAME. — Mais non, ma fille, vous ne m'avez pas comprise. J'aime la bonne chère pour manger et non pour payer. Je paie raisonnablement, mais pas excessivement. « J'aime la bonne chère », cela veut dire : « J'aime la bonne nourriture ! »

MARIA, *elle se lève, enthousiasmée.* — Ah ! c'est comme moi ! J'aime manger, beaucoup. Pour déjeuner, beaucoup de choucroute avec beaucoup de pommes de terre, et du lard, et du jambon, et des saucisses... beaucoup de saucisses... Et boire de la bière, beaucoup de bière... J'aime bien la bière !

MADAME. — Mais, ma fille...

MARIA. — Et puis, après le manger, faire un bon somme dans un bon fauteuil comme celui-ci ! Et le soir, pour dîner...

MADAME. — Mais, ma fille, il y a le ménage à tenir. Vous faites bien aussi le ménage ?

MARIA, *elle s'assied. Son enthousiasme est tombé.* — Oui, je fais aussi le ménage. Certainement, je fais le ménage... un petit peu. *(Elle se relève.)* Mais j'aime mieux faire le manger : une bonne grosse choucroute avec...

MADAME. — En attendant, voulez-vous me faire vivement une petite omelette. Je n'ai pas déjeuné et...

MARIA. — Pauvre chère dame ! Pas encore déjeuné ! Je vais faire cette omelette. Madame m'en dira des nouvelles. Une bonne omelette avec des pommes de terre, du lard... beaucoup de lard !

MADAME. — Quelle horreur ! Mais je n'aime pas le lard !

MARIA, *consternée.* — Oh !... *(Avec conviction.)* Madame s'habituera.

MADAME. — Je ne crois pas.

MARIA. — Il faudra bien... je ne saurais pas faire la cuisine sans lard. Dans mon pays...

MADAME. — Nous verrons cela. Mais j'oublie de vous poser une question très importante. Pourquoi avez-vous quitté votre dernière place?

MARIA. — Voilà. C'est la faute à Madame. Elle m'a dit : « Maria, vous mangez trop, je serai obligé de vous remercier. » J'ai répondu : « Madame, y a vraiment pas de quoi, vu que ça me fait sûrement autant de plaisir qu'à vous. » Et puis, après ça, voilà-t-il pas qu'elle s'est mise à tout fermer à clef : le buffet, la cave, le placard aux liqueurs, le garde-manger où était le lard ! Alors, je suis partie, vous comprenez...

MADAME, *au public.* — Je comprends. Je comprends très bien. *(A Maria.)* Je ne sais pas encore ce que je vais décider... Attendez-moi dans la salle à manger. *(Geste vers la porte. Maria sort.)*

Madame prend l'attitude de la réflexion. Elle hoche la tête, d'un air dubitatif. Un coup violent, frappé à la porte d'entrée, la fait sursauter.

MADAME. — Entrez !

Entre Charabia (costume d'ouvrier ou apprenti fumiste : cotte ou combinaison bleue ou kaki). Il s'arrête, surpris, devant le bégonia gisant, le fauteuil cassé, le rideau arraché, puis arrive enfin devant Madame qu'il salue.

CHARABIA, *accent auvergnat.* — Madame Toutaladousse fait demander si vous n'auriez pas besoin d'une bonne cuisinière ?

MADAME. — Ah ! mon ami ! C'est le ciel qui vous envoie !

CHARABIA. — Vrai? Ça tombe si bien que ça?

MADAME. — A merveille ! J'ai besoin d'une cuisinière tout de suite, pour faire mon déjeuner.

CHARABIA. — Bon, on va vous la chercher. L'autre ne marchait plus ?

MADAME. — Des fois, ça ne marchait pas trop mal, mais d'autres fois elle était insupportable !

CHARABIA. — Ça dépend comme le vent tournait. Et puis... bouchée, peut-être.

MADAME. — Non. On ne peut pas dire ça.

CHARABIA. — Elle fumait.

MADAME. — Vous voulez rire ?

CHARABIA. — Eh ! Madame, ce n'est malheureusement pas rare ; j'en vois tous les jours, moi, des cuisinières qui fument, foi de Charabia !

MADAME. — Enfin, celle que vous me proposez ne fume pas ?

CHARABIA. — Ça non !

MADAME. — Elle a servi longtemps?

CHARABIA. — Cinq mois.

MADAME. — Où était-elle placée?

CHARABIA. — Dame !... dans la cuisine.

MADAME. — Cela va sans dire, mais chez qui ?

CHARABIA. — Chez une amie de Mme Toutaladousse qui n'en a plus besoin maintenant.

MADAME. — Pourquoi ?

CHARABIA. — Elle prend tous ses repas chez sa belle-mère.

MADAME. — En effet... Mais, dites-moi, monsieur Charabia, sincèrement, elle a bien aussi quelques défauts, votre cuisinière ?

CHARABIA. — Guère ! Elle ronfle...

MADAME. — Ah ! tant pis, je m'y habituerai. Et puis ?

CHARABIA. — Elle a un petit quelque chose au coude, mais ça ne l'empêche pas de marcher. D'ailleurs, si vous aviez quelques difficultés, avec un bon soufflet...

MADAME. — Y pensez-vous? J'espère bien n'en jamais arriver là. Elle est gourmande ?

CHARABIA. — Ça oui ! Mais vous la réglerez. Un tour de clef... *(Geste.)*

MADAME. — En effet, je fermerai mon buffet.

CHARABIA, *étonné.* — Votre buffet ? Pourquoi votre buffet ?... Enfin, comme vous voudrez. Alors qu'est-ce que je vais dire à Mme Toutaladousse ?

MADAME. — Vous lui direz que je la remercie, que sa cuisinière fait mon affaire.

CHARABIA, *un mouvement vers la porte.* — Comme ça, on va vous l'apporter ?

MADAME. — L'apporter ? Elle ne peut donc pas venir toute seule ?

CHARABIA, *stupéfait, revient sur ses pas.* — Venir toute seule ?

MADAME. — Oui, elle a donc les pieds nickelés, votre cuisinière ?

CHARABIA. — Dame... oui, bien sûr !

MADAME. — Dites donc, monsieur Charabia, je n'aime pas qu'on se moque de moi. Et vous me faites l'effet d'un fameux fumiste !

CHARABIA. — Fameux... vous me flattez... Fumiste, dame ! c'est mon état.

MADAME. — Enfin, qu'est-ce donc que cette cuisinière dont vous me parlez ?

CHARABIA. — Cette cuisinière ? Eh bien ! mais c'est une cuisinière comme toutes les cuisinières : c'est un fourneau, quoi !

MADAME, *les bras au ciel.* — C'est un fourneau ! Voilà bien ma chance ! C'est un fourneau ! J'ai trois cuisinières sous la main : la première, c'est une brise-tout...

CHARABIA. — Ah ! je comprends les dégâts !

MADAME. — La deuxième, c'est une avale-tout ; et la troisième... c'est un fourneau ! J'ai trois cuisinières et je meurs de faim... Car je n'ai pas déjeuné, monsieur Charabia.

CHARABIA. — Madame, ne vous désolez pas. Pour

ce qui est de déjeuner, faites comme moi : prenez vos repas à l'hôtel du Commerce. Mme Ray (1) me fait de ces grosses soupasses !...

MADAME. — Hélas ! monsieur Charabia, je n'aime pas les grosses soupasses !

CHARABIA. — Elle vous fera des petites soupettes, et des omelettes, et des tartelettes, que vous vous en lècherez les doigts jusqu'...

MADAME. — Ma foi, ceci est une excellente idée. Je prendrai désormais mes repas chez Mme Ray. Voici une question bien réglée et je n'ai plus besoin de cuisinière. Mais il reste le ménage à faire. Il faut balayer, brosser, astiquer...

CHARABIA. — Pour ce qui est de balayer, brosser, astiquer, je connais quelqu'un qui s'y connaît.

MADAME. — Une jeune fille ?

CHARABIA. — Non ! Un magnifique jeune homme.

MADAME. — Qui se nomme ?

CHARABIA, *la casquette à la main.* — Charabia, pour vous servir.

MADAME. — Vous, monsieur Charabia ? Mais, vous êtes fumiste, c'est votre état !

CHARABIA. — Fumiste et frotteur, et déménageur et ramoneur et décrotteur ... Les enfants de l'Auvergne, ils ont plus d'une corde à leur arc, fouchtra ! Je viendrai tous les matins et vous verrez comment que ça brillera !

MADAME. — Mon cher Charabia, vous me tirez d'un double embarras. Mais que faire, maintenant, de ces deux jeunes filles qui se sont présentées ce matin...

CHARABIA. — La Brise-tout et l'Avale-tout?

MADAME. — Oui. Les renvoyer ? Cela leur fera beaucoup de peine, car elles se sont tout de suite attachées à moi. Je voudrais au moins leur trouver une bonne place...

CHARABIA. — Eh ! Que j'en connais, moi, des places... Vous allez voir. Où sont-elles, ces jeunesses ? La Brise-tout, d'abord.

MADAME, *désignant la porte de la cuisine.* — Là !

A peine Charabia a-t-il touché le bouton que la porte s'ouvre et Marise bondit, faisant de grands gestes. Charabia saute en arrière.

MARISE. — Ouf ! Que je me languissais dans cette cuisine ! Sans bouger, sans parler : j'ai cru de mourir !

CHARABIA, *la calmant.* — Là ! là ! Écoutez-moi. Vous cherchez une place ?

MARISE. — Oui. *(Elle regarde Madame.)* C'est-à-dire... Madame ne me garde pas, donc ?

CHARABIA. — Chut ! J'ai pour vous quelque chose de mieux. Vous connaissez le père Carcasson ?

MARISE. — Le père Carcasson ?

CHARABIA. — Oui, celui qui passe dans la rue tous les matins en criant : « Voilà le raccommodeur de faïence et de porcelaine ! »

MARISE. — Sans doute, je le connais : tout Saint-Menoux le connaît.

CHARABIA. — Il a besoin de quelqu'un pour l'aider. Mais il faudrait savoir recoller la vaisselle brisée, les pots, les vases, les statues...

MARISE. —Mais je ferai ceci très bien ! Ah ! que j'en ai recollé des assiettes, des pots, des vases, depuis que je suis en place ! Tout ce que j'ai cassé, donc !

CHARABIA. — Alors, ça va ? *(Marise fait signe que ça va très bien.)*

CHARABIA, *à Madame.* — Et d'une. *(A Marise, lui désignant un fauteuil.)* En attendant, asseyez-vous là.

MADAME, *lui présentant une chaise vivement.* — Non, là... et doucement, je vous en prie ! *(Marise s'assied avec les mêmes précautions qu'à sa première scène.)*

CHARABIA. — A l'autre, maintenant. *(Il regarde Madame qui désigne la porte de la salle à manger.)*

Charabia s'avance avec précaution. On le voit ouvrir la porte en se protégeant la figure de la main gauche. Puis il passe la tête par l'ouverture et regarde un moment.

CHARABIA, *il sort sa tête pour parler à Madame.* — Elle dort. *(Il rentre la tête, et la sort de nouveau.)* Et elle rit en dormant. Je vais la réveiller. *(Il entre dans la salle à manger et en sort en poussant devant lui Maria ensommeillée. Elle se frotte les yeux.)*

MARIA. — Je faisais un rêve si beau ! C'était la noce de mon cousin Hans et je mangeais...

MADAME. — Écoutez-moi, ma fille. Je ne puis vous garder chez moi.

MARIA, *les bras, les yeux, la tête vers la terre, indiquant la déception.* — Oh !...

MADAME. — Mais monsieur Charabia, que voici, se charge de vous placer très bien.

MARIA, *rassérénée, attitude contraire.* — Ah !...

CHARABIA, *à part.* — Pour celle-ci, je suis un peu embarrassé. Une fille qui mange tout ! *(Il se frappe le front.)* Une idée... une excellente idée. *(A Maria.)* Certes, je connais une bonne place, mais c'est à Paris...

MARIA. — Mais je veux bien me placer à Paris. Ça me rapproche de chez moi. Et puis, je trouve Paris encore plus beau que Saint-Menoux. Y a des belles brasseries sur les boulevards.

CHARABIA. — Justement, cette place en question, c'est dans une brasserie, boulevard de Strasbourg.

MARIA. — De Strasbourg !

CHARABIA. — Mais il faut, comme on dit, des aptitudes particulières. Aimez-vous la choucroute ?

MARIA, *elle joint les mains dans un geste d'adoration.* — Si j'aime la choucroute ! ! !

CHARABIA. — Pouvez-vous en manger beaucoup, énormément, presque sans arrêter ?

MARIA. — Jamais je n'ai assez de choucroute.

CHARABIA. — Je vous préviens que la dame que vous remplacerez n'a pas pu tenir plus de six semaines. Elle est devenue malade et ne prend plus que du lait caillé.

MARIA. — Pouah !... Mais moi, je ne serai jamais malade pour manger la choucroute. Je deviens malade si je mange pas de choucroute. Alors, dans cette place, il faut...

CHARABIA. — Voilà. Vous vous asseyez à la terrasse de la brasserie, comme une dame en promenade. Et quand des clients viennent s'asseoir auprès de vous, vous criez bien fort : « Garçon, servez-moi une choucroute garnie et une chope, et vivement que j'ai l'estomac dans les talons. » Puis vous mangez, vous buvez, en montrant un grand appétit et vous dites à vos voisins : « La choucroute, ici, elle est si tellement bonne ! Et la bière, donc ! C'est pas en face, chez Machin, qu'on est servi comme ça ! Suivez mon conseil désintéressé, que vous ajoutez, commandez une choucroute, vous m'en direz des nouvelles. » Alors, les clients, subjugués, au lieu d'un quart Vichy ou une grenadine-citron, qui sont des consommations sans importance, ils disent au garçon : « Ça sera une choucroute bien tassée, et une chope sans faux col. » Et le patron est content.

MARIA. — Et tout le temps comme ça ?

CHARABIA. — Toute la journée, et une partie de la nuit. Tant qu'il y a des clients sur la terrasse.

MARIA. — Quel beau métier ! Et je serai payée pour manger ?

CHARABIA. — Deux cents francs par mois. Logée à l'établissement, blanchie et, naturellement, bien vêtue !

MARIA. — Monsieur Charabia, vous êtes un homme admirable !

MARISE. — Admirable !

MADAME. — Admirable ! *(Toutes trois entourent Charabia et lui prennent les mains.)*

CHARABIA. — Eh bien ! puisque nous sommes tous contents, nous allons danser la bourrée, fouchtra !

CHARABIA. — Et en avant la musique !

Musique et danse.

A défaut de musique, on peut chanter. A défaut de la Bourrée, *on peut danser n'importe quelle danse locale ou même une simple ronde.*

Modifier les dernières répliques en conséquence.

LINA ROTH.

(1) Modifier selon les circonstances.

GROSMALIN AU MICRO

Saynète pour deux filles et deux garçons.

Personnages :

Mme la Directrice des « Ondelettes ».
Christiane.
Grosmalin, *paysan endimanché, accent auvergnat.*
Le speaker.

Figuration a volonté.

La scène est dans l'auditorium. Aux murs — si possible, — des longues draperies de couleur unie. Un grand microphone est planté sur le devant de la scène. Une lampe électrique de poche y sera fixée, que Christiane, discrètement, allumera au moment opportun. A droite et à gauche, une table-bureau. Devant une de ces tables, couverte de livres et de papiers, est assise, face au public, Mme la Directrice des « Ondelettes ». Elle est entourée de plusieurs enfants dont Christiane. Devant l'autre table, qui supporte un petit micro, une grande casserole et une pincette à feu, est assis le speaker (également face au public).

Mme la Directrice des « Ondelettes ». — Quelle heure est-il, speaker, s'il vous plaît ?

Le speaker, *consultant sa montre.* — Quatorze heures quarante-sept.

Mme la Directrice. — Oui... Il va falloir bientôt commencer l'émission.

Tous les enfants. — Sans bruiteur ?

Mme la Directrice. — Sans bruiteur, hélas ! puisque mon annonce dans *Le Petit Récepteur* n'a décidé personne à se présenter. Ah ! c'est rare, un bon bruiteur !... Mais nous avons encore le temps de faire une petite répétition. Le chant m'inquiète un peu, et la fable de Christiane. Voyons le chant. Tous debout devant moi. (*Elle déplace sa chaise afin que les enfants ne tournent pas le dos au public et bat la mesure.*) Un, deux.

Les enfants, *chantant :*

Mon beau sapin, roi des forêts,
Que j'aime ta verdure..., etc.

Cependant Grosmalin est entré. Il écoute la chanson avec intérêt et bat la mesure de la tête, du pied et du parapluie. Puis il s'approche de Mme la Directrice (les enfants ont repris leur première place).

Grosmalin, *accent auvergnat.* — C'est à Mme la Directrice que je voudrais...

Mme la Directrice. — C'est moi.

Grosmalin. — Mme la Directrice des « Ondelettes ».

La Directrice. — Oui, oui, la directrice des « Ondelettes », c'est moi.

Grosmalin. — Bon ! Alors, ça va. Pour lors, donc, Mme la Directrice des...

La Directrice. — Dites donc « Madame », tout court, je suis pressée.

Grosmalin. — Bon ! Alors, ça va. Madame tout court, j'ai lu sur *Le Petit Récepteur* que vous aviez besoin, pour votre séance d'aujourd'hui, d'un excellent bruiteur.

La Directrice. — En effet. Adolphe a dû quitter son service samedi dernier et n'a pas encore été remplacé. Je vous avoue que je suis très embarrassée, car une émission sans décors bruités...

Grosmalin. — C'est comme qui dirait un osiau sans plumes.

Un des enfants. — Ou, plutôt, sans voix.

Grosmalin. — Et pourquoi donc qu'il est parti, M. Adolphe ?

La Directrice. — Ah ! c'était un bruiteur impossible, très négligent, très peu soigneux. Ainsi, l'incendie, avec clameurs, crépitements, craquements, effondrements... un de nos bruits les plus suggestifs... et aussi les plus coûteux...

Grosmalin. — Eh bien ?

La Directrice. — Il l'a brûlé, monsieur ! Entièrement brûlé avec sa cigarette. Il s'en est servi comme d'un cendrier ! C'est pourtant bien défendu de fumer dans les studios de T. S. F. ! Et la pluie sur les vitres, la plus persistante, monotone, nostalgique...

Grosmalin. — Il l'a brûlée aussi, la pluie... comme vous dites ?

La Directrice. — Brûlée, non. Il l'a détrempée, monsieur ! Il a renversé dessus un grand demi-verre d'eau. Vous pensez ! Et ce n'est pas tout ! Il a piétiné les pas sur le sable, égaré le train qui entre en gare. Et quant au tonnerre...

Grosmalin. — Le tonnerre aussi ?

La Directrice. — Il s'est assis dessus, monsieur ! Sans s'en apercevoir ! Et voilà un tonnerre ridiculement gondolé et tout à fait hors d'usage.

Grosmalin. — Et alors, M. Adolphe... ?

La Directrice. — L'administration de Radio-Capitale l'a remercié.

Grosmalin. — Il n'y a vraiment pas de quoi. Moi, je l'aurais tout simplement flanqué à la porte.

La Directrice. — C'est aussi ce qu'on a fait.

Grosmalin, *étonné.* — Ah !... Mais avec moi, voyez-vous, avec moi, Grosmalin, vous n'aurez pas à craindre de pareilles maladresses. Je ne peux rien perdre et rien détériorer, j'imite tous les bruits avec ma voix. Dans mon village...

La Directrice. — Ah ! vous n'êtes pas de Paris ? Je m'en doutais.

Grosmalin. — Non, j'suis d'un autre patelin, là-bas, plus loin. Eh bien ! dans mon village, y en a pas un autre comme moi pour faire le veau, le serin, l'âne et le cochon.

La Directrice. — C'est admirable ! Mais il faut, pour cela, des dons particuliers.

Grosmalin. — Je les ai.

La Directrice. — Avez-vous aussi des références ?

Grosmalin. — Des références ?

La Directrice. — Oui, enfin, des attestations de vos précédents employeurs.

Grosmalin. — Madame, je n'ai jamais été employé comme bruiteur. C'est bien la première fois que...

La Directrice. — Voilà qui est fâcheux ! Un débutant...

Grosmalin. — J'ai entendu dire que tous les artistes, même les plus célèbres, ont commencé par débuter.

La Directrice. — C'est pourtant vrai. Et puis... nous n'avons pas le choix et le temps presse. Voyons, il nous reste encore quelques minutes, nous allons faire une petite répétition des bruits. Nous avons au programme...

Christiane, *vivement.* — Ma fable.

La Directrice. — En effet. Bruiteur, vous êtes prêt à bruiter ?

Grosmalin. — Je suis fin prêt.

La Directrice. — Alors, nous commençons. (*Annonçant.*) Le Loup et l'Agneau, fable de La Fontaine.

Grosmalin. — Glou, glou, glou, glou ! Glou, glou, glou, glou !

La Directrice. — Ah ça ! qu'est-ce que vous faites ?

Grosmalin. — Ben... le bruit de la fontaine.

La Directrice. — Mais non, voyons ! La Fontaine, c'est un homme, c'est l'auteur de la fable.

Grosmalin. — Ça, je ne pouvais tout de même pas le deviner.

La Directrice. — Allons, recommençons. (*Annonçant.*) Le Loup et l'Agneau, fable de La Fontaine, interprétée par Christiane.

Christiane, *récitant.* — Un agneau se désaltérait...

La Directrice. — Oui, eh bien ! il faudrait là un bruit qui fît comprendre aux auditeurs et la soif de l'agneau et son plaisir de boire.

Grosmalin. — Ça va. J'ai saisi.

Christiane. — Un agneau se désaltérait...

Grosmalin. — Bougri de bougra de charabia !

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Si un fonctionnaire peut être promu* **à la 1re classe** *le 1er janvier qui précède la date où il n'aura plus à exercer que pendant trois ans avant de prétendre* **à la retraite,** *il doit néanmoins justifier de* **trois ans en 2e classe** *pour cette promotion* (C. d'Ét., 25 nov. 1934).

➔ *Il a été décidé que, par mesure d'économie résultant de l'application* **des décrets-lois, aucun intérimaire ou suppléant** *ne serait pourvu d'une délégation de stagiaire en 1934 et ne serait titularisé au 1er janv. 1935* (*J. O.*, 30 nov. 1934).

➔ *On revise le travail relatif aux* **suppressions d'écoles** (C., 22 nov. 1934). — (Voir les *Nouveaux Textes.*)

— *3 325 postes sur les 5 000 supprimés ont été* **rétablis** *et occupés par des* **intérimaires, 525 élèves d'É. N.** *ont été placés, au 1er oct. 1934, en dehors de leur département d'origine* (*J. O.*, 1er déc. 1934).

➔ *Il y a actuellement en France environ* **45 000** *instituteurs et* **85 000** *institutrices. Dans la Seine, Seine-et-Oise, le Nord, il y a des classes qui ont plus de* **100 élèves.** *Dans* **47 000 écoles de garçons** *en chiffres ronds, on trouve 38 000 instituteurs et 9 000 institutrices* (Discours du ministre, 29 nov. 1934).

— *Une seule* **École normale** *a été supprimée, celle de* **Belfort.** *L'effectif des É. N. est de 5 518 élèves-maîtres, 5 526 élèves-maîtresses* (*J. O.*, 23 nov. 1934).

➔ *Aucune assurance ne peut être donnée quant à l'emploi de* **professeur adjoint d'É. P. S.** *Les candidats qui, chaque année, obtiennent le C. A. au professorat* (2e *partie*) **suffiront** *vraisemblablement, dans l'avenir, aux besoins du recrutement* (*J. O.*, 23 nov. 1934).

➔ *En tant que propriétaire de l'immeuble scolaire et tenue à ce titre d'y faire effectuer les réparations jugées indispensables, tant que le local est en service,* **la commune** *est responsable des* **accidents** *pouvant survenir aux personnes et aux choses par suite du non-entretien des bâtiments* (*J. O.*, 23 nov. 1934).

➔ *Le J. O. du 24 nov. 1934 renferme une I. du 22 nov. 1934 sur l'application des décrets-lois aux* **pensions militaires** ; *celui du 30 nov. 1934 une I. du 29 nov. 1934 sur l'interdiction du* **cumul** *de certains émoluments au titre d'un même enfant, en ce qui concerne les* **titulaires de pensions de la Grande Guerre.**

— **Les décrets-lois,** *qui ont été pris par le Gouvernement depuis le 22 fév. 1934, ont été déposés,* **pour ratification,** *sur le bureau de la Chambre des députés dès le jour de la reprise des travaux parlementaires* (*J. O.*, 25 nov. 1934).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

ACTION PÉNALE ET ACTION DISCIPLINAIRE

Le droit d'appréciation des fautes des fonctionnaires et l'exercice des pouvoirs disciplinaires du préfet ne sont pas subordonnés à la répression préalable, par l'autorité judiciaire, des mêmes faits considérés comme des infractions à la loi pénale, a déclaré, en substance, le Conseil d'État, les 21 nov. 1919, 23 janv. 1920 et 6 mai 1925.

Lorsque la condamnation pénale est la seule base de l'action disciplinaire, il est bien évident qu'elle doit être définitive, c'est-à-dire certaine, et qu'elle n'a pas ce caractère si un pourvoi en Cassation a été formé par le fonctionnaire (*C. d'Etat, 31 mai 1933.*)

Par conséquent l'administration peut toujours engager une action disciplinaire contre ce dernier : *a.* si le fait incriminé n'est pas l'objet de poursuites pénales ; *b.* si le tribunal répressif a prononcé un acquittement en se basant non sur la matérialité des faits, mais sur leur caractère au point de vue pénal ; *c.* s'il a rendu un jugement de condamnation.

Elle n'est pas forcée d'attendre l'issue de l'affaire devant la juridiction répressive, pour poursuivre le fonctionnaire devant le Conseil de discipline duquel il relève, lorsqu'elle se place au point de vue moral ou professionnel.

Si celui-ci a été condamné devant la juridiction pénale et a formé appel, elle doit attendre le jugement d'appel au cas où elle se fonderait sur la condamnation pénale pour requérir une sanction contre lui. Mais si elle ne se base pas sur l'infraction au Code, si elle retient seulement le fait en lui-même pour l'examiner au point de vue professionnel, elle est alors complètement indépendante ; elle peut sévir immédiatement sans se soucier de la décision ultérieure des tribunaux. L'abandon qu'elle fait de son action devant la juridiction pénale ne la prive pas, par ailleurs, de ses moyens disciplinaires.

Ces principes ressortent bien de l'arrêt du Conseil d'Etat en date du 13 juin 1934 (af. Lormier), dont voici la teneur :

Sur le moyen tiré de ce que le dossier aurait été incomplet :

Considérant que, si le dossier communiqué au sieur Lormier et transmis ensuite au conseil de discipline ne contenait pas certaines notes favorables dont l'intéressé avait été l'objet, il résulte de l'instruction que le requérant avait en sa possession et a produit devant le conseil de discipline une copie des notes dont s'agit ; que, dans ces circonstances, le sieur Lormier n'est pas fondé à soutenir que les droits de la défense auraient été méconnus ;

Sur le moyen tiré de ce que la transaction qui a mis fin à l'instance pendante devant les tribunaux répressifs aurait fait obstacle à l'exercice de l'action disciplinaire :

Considérant que, si l'administration a consenti, d'ailleurs postérieurement à la décision attaquée, à ne pas poursuivre l'action qu'elle avait engagée devant la juridiction pénale en raison des faits qu'elle imputait au sieur Lormier, il ne saurait en résulter qu'elle ait été privée par là même du droit de prendre une sanction disciplinaire à l'encontre de cet agent ;

Considérant, d'autre part, que le conseil de discipline n'a pas fait état de la condamnation pénale dont le sieur Lormier avait été l'objet en première instance au moment où il a statué ; qu'il a seulement retenu le fait qui avait entraîné l'action pénale ; que, par suite, et alors même que ladite condamnation n'a pas été maintenue en appel, la décision attaquée ne manque point de base légale.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **I. du 14 nov. 1934.** — Une longue Instruction, en date du 14 nov. 1934 dans le *J. O.* du 18 nov., interprète le D. du 28 oct. 1934 sur les pensions. Retenons-en deux points :

Minimum spécial de pension. — En fait, la disposition des 60 p. 100 concerne exclusivement les retraités civils et militaires, dont le traitement moyen n'atteindra pas 12 000 francs.

Majorations pour enfants. — Les majorations ne pourront pas porter le montant de la pension (réduit ou non au maximum général) à un chiffre supérieur à 70 p. 100, leur attribution partielle pouvant être effectuée dans cette limite, ni *a fortiori* s'ajouter à la pension si son montant atteint déjà 70 p. 100 du chef des diverses possibilités de dépassement.

***

✱ **Divorcé.** — On demande : 1° *si une femme mariée à un fonctionnaire, puis divorcée à son profit, enfin remariée avec ce même fonctionnaire, doit être considérée comme satisfaisant à la condition d'antériorité de mariage exigée par l'art. 23, 2e par. de la loi du 14 avril 1924 ; 2° dans le cas de l'affirmative, si elle peut prétendre à la pension de réversion lorsque la période comprise entre la date du deuxième mariage et celle de la cessation d'activité du mari était inférieure à deux ans, mais au cas où un enfant serait issu de la première union.*

1° Réponse affirmative, si la condition d'antériorité de mariage est satisfaite au regard de la première union ; 2° réponse affirmative. (J. O., *18 nov. 1934.*)

***

✱ **La Commission de réforme ne peut émettre un avis sur l'admission d'office à la retraite d'un fonctionnaire, si ce dernier n'a pas été informé de l'intention de l'Administration à son égard.** (*15 juin 1934, af. Campana.*)

Considérant qu'il résulte de l'art. 20 de la loi du 14 avril 1924 portant réforme des pensions civiles et militaires que l'invalidité des fonctionnaires et employés civils se trouvant dans l'incapacité absolue de continuer leurs fonctions doit être, avant leur mise à la retraite, constatée par une Commission de réforme ; que les intéressés ont le droit tant de faire entendre par ladite Commission un médecin de leur choix, que de prendre connaissance de leur dossier médical ; que, par suite, ils doivent avoir été avertis en temps utile que l'administration se propose de les mettre d'office à la retraite par application dudit art. 20 ;

Considérant que le sieur Campana, après avoir demandé sa mise à la retraite par application de l'art. 79, 2°, de la loi susvisée du 14 avril 1924, et ne s'être vu accorder qu'un congé de six mois en vertu de l'article 41 de la loi du 19 mars 1928, ne sollicitait, à la date où la Commission de réforme prévue au par. 2 de l'art. 20 précité s'est prononcée en dernier lieu sur son cas, qu'un renouvellement de ce congé ; que, s'il a été invité à comparaître devant la Commission en vue de rechercher s'il y avait lieu de prononcer le renouvellement dont s'agit, il ressort des pièces versées au dossier que le requérant n'a pas été informé de l'intention de l'administration de lui faire application des dispositions de l'art. 20 susmentionné ; que la Commission ne pouvait, par suite, émettre un avis tendant à l'admission d'office du sieur Campana à la retraite en vertu dudit article ; qu'ainsi la décision par laquelle le ministre des F. a pris cette mesure est intervenue à la suite d'une procédure irrégulière ; que le requérant est dès lors fondé à soutenir que l'arrêté attaqué en date du 3 mars 1931 est entaché d'excès de pouvoir.

***

✱ **Le fonctionnaire qui comparaît de la Commission de réforme, en vue de l'admission à la retraite, ne doit pas négliger de demander à prendre connaissance de son dossier et à se faire assister d'un médecin de son choix, s'il veut bénéficier de ces deux garanties** (*Arrêt du Conseil d'Ét., 21 nov. 1934, af. Gaillard*).

Considérant que le sieur Gaillard se borne à soutenir que la Commission de réforme, dont l'avis a servi de base à l'arrêté attaqué, l'a examiné sans qu'il ait pris connaissance de son dossier et fait entendre un médecin de son choix ; qu'en outre il n'a subi aucune question et n'a pas été l'objet d'un examen bactériologique ou radiologique ; qu'enfin il n'était pas inapte à l'exercice de ses fonctions.

***

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le requérant, régulièrement convoqué devant une Commission de réforme, d'une part, n'a demandé ni à prendre connaissance de son dossier, ni à se faire assister d'un médecin de son choix, et, d'autre part, a été longuement interrogé par ladite Commission qui a examiné les nombreux certificats qu'il a présentés ; que, dans ces conditions, le sieur Gaillard n'est pas fondé à soutenir qu'il n'a pas bénéficié des garanties instituées par l'art. 20 de la loi du 14 avril 1924 devant la Commission de réforme qui, d'après l'article 23 du D. du 2 sept. 1924, n'ordonne que les mesures d'instruction qu'elle juge nécessaires.

Considérant enfin qu'il n'est pas établi que l'arrêté attaqué ait fait une inexacte appréciation de l'inaptitude du requérant à l'exercice de ses fonctions. — DÉCIDE : La requête susvisée du sieur Gaillard est rejetée.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Si un fonctionnaire peut être promu à la 1re classe, le 1er janvier qui précède la date où il n'aura plus à exercer que pendant trois ans pour pouvoir prétendre à la retraite, il doit néanmoins justifier de trois ans en 2e classe pour cette promotion. (*25 nov. 1934, af. Bujadeux.*)

Considérant que l'art. 2 de la loi du 26 avril 1932, relative à l'avancement du personnel de l'ens. public, a posé comme règles générales, d'une part, que tout avancement au choix est subordonné à trois ans de services dans le grade précédent, d'autre part, que les nominations à la 1re classe n'ont lieu qu'au choix ; que si le par. 5 dudit art. a, par une mesure exceptionnelle, prévu la nomination à la 1re cl. des fonctionnaires de la 2e, au 1er janv. qui précède la date où ils n'auront plus que trois ans de services avant de pouvoir prétendre à la retraite, il n'a point par là dérogé, en faveur de ces agents, au principe général exigeant trois ans de services dans le grade inférieur ; que le sieur Bujadoux, qui ne remplissait pas cette condition, n'est donc pas fondé à demander l'annulation de la décision par laquelle le ministre de l'Éducation nationale a refusé de lui accorder une promotion à la première classe. — DÉCIDE : La requête du sieur Bujadoux est rejetée.

***

Le temps passé sous les drapeaux par les fonctionnaires et comptant, d'après l'art. 7 de la loi du 1er avril 1923, en vue de leur avancement, ne doit pas s'entendre de la durée maximum du service obligatoire, mais seulement de la durée des services militaires effectivement accomplis dans l'armée active dans la limite du temps de service obligatoire. (*C. d'Ét., 20 juin 1934.*)

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

Attendu qu'il résulte de l'ensemble des témoignage que, le 21 déc. 1932, à Thaon, dans la cour de l'écol communale et pendant une récréation, un group

d'élèves punis, dont faisait partie le jeune Hodel, était astreint à tourner en rond ; que, d'autre part, les jeunes Thouvenot et Munier, élèves non punis, jouaient au jeu « du caillou », qui consiste, pour chacun des joueurs, à lancer une pierre qu'il avait en main, pour atteindre un autre caillou qui se trouvait à terre ;

... Attendu que le jeu entrepris par les jeunes Munier et Thouvenot présente un caractère dangereux qui avait attiré l'attention et les observations de la dame Aumégéas et de Renard (institutrice et instituteur) ; que l'accident survenu au jeune Hodel du fait du jeune Thouvenot (pierre ayant atteint l'œil gauche) n'est pas le résultat d'une circonstance imprévisible et inévitable ;

... L'État ne peut se soustraire à la présomption de responsabilité édictée par l'art. 1384, par. 4, du Code civil et doit être déclaré responsable de l'accident.

(Une expertise est ordonnée pour évaluer le préjudice causé.) (*Trib. civil d'Epinal, 21 juil. 1934.*)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Propagande.

On demande : *s'il est exact qu'à l'école Bréguet, à Paris, les délégués des groupements suivants : Croix de feu, Jeunesses patriotes, Action française, procèdent ouvertement au recrutement d'adhérents pour leurs associations, pendant les heures de récréation ; 2° s'il est exact que ces recrutements ont l'appui de quelques-uns des dirigeants et professeurs de l'école Bréguet ; 3° s'il ne juge pas indispensable d'ordonner sans délai une enquête sur les faits ci-dessus signalés, dont la gravité ne peut lui échapper.*

L'école Bréguet est une école privée technique reconnue par l'État. Le contrôle de l'administration ne s'exerce, dans les écoles de cette nature, que pour s'assurer que l'enseignement y est donné conformément aux programmes approuvés et que l'ordre et la discipline y sont respectés. A aucun moment, au cours de l'année scolaire 1933-1934, l'inspection n'a eu à intervenir à l'école Bréguet. Des précautions sont prises pour éviter toute manifestation à caractère politique. Le règlement intérieur de cette école interdit, notamment, le port d'insigne, quelle qu'en soit la nature, et prohibe la lecture de journaux. (J. O., *16 nov. 1934.*)

POUR LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Professeurs de l'enseignement primaire supérieur.

En application de la loi du 12 janv. 1928, modifiant l'art. 33 de la loi du 5 avril 1884, les prof. de l'ens. prim. sup. sont éligibles au C. M., même dans les communes où ils exercent leurs fonctions. D'autre part, ils ne sont frappés d'aucune inéligibilité aux fonctions de maire et d'adjoint, car ils ne figurent pas dans l'énumération, donnée par l'art. 80 de la loi du 5 avril 1884, des conseillers municipaux qui ne peuvent être élus maires, et un recours formé à cet égard devant la juridiction administrative serait voué à un échec. Toutefois, l'art. 25 de la loi du 30 oct. 1886 sur l'enseignement primaire interdit aux inst. publics de tout ordre « les fonctions administratives » au nombre desquelles, conformément à une jurisprudence constante, doivent être rangées celles de maire et d'adjoint. La question de savoir dans quelles conditions les intéressés peuvent être mis en demeure d'opter entre leur mandat et leur emploi rentre dans les attributions de M. le min. de l'É. N. (J. O., *16 nov. 1934.*)

EN ALSACE ET EN LORRAINE

L'indemnité compensatrice.

(*Arrêt du Conseil d'État du 21 nov. 1934.*)

Arguments de la requérante. — Ce faire, attendu que la décision attaquée constitue un refus de mandater à la requérante l'indemnité compensatrice accordée par l'art. 5 de la loi du 22 juil. 1923 aux fonctionnaires de toutes catégories servant dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; que ledit art. 5 est général et ne fait aucune distinction entre les agents du cadre local d'Alsace et de Lorraine et ceux du cadre général au point de vue de l'attribution de l'indemnité qu'il prévoit ; que cette indemnité constitue un accessoire du traitement et doit, par suite, comme ce dernier, être versée à la requérante pendant la durée du congé qui lui a été accordé en vertu de l'article 51 de la loi du 30 mars 1929.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que la dame Péron défère au Conseil d'État la lettre par laquelle l'I. A. de la Moselle se borne à lui faire connaître que le recteur a soumis au ministre des F. sa demande tendant à ce que l'indemnité, prévue par l'art. 5 de la loi du 22 juil. 1923, lui soit versée pendant la durée du congé de maladie dont elle est titulaire par application de l'art. 51 de la loi du 30 mars 1929 ; que ladite lettre ne constitue pas une décision ; que, dès lors, la requête de la dame Péron n'est pas recevable. — DÉCIDE : La requête de la dame Péron est rejetée.

DANS LES COLONIES

Mise d'office à la retraite

On demande : *quelle est la position administrative dans laquelle devra se trouver un fonctionnaire colonial maintenu, par ordre en France à la suite d'un congé administratif, en vue de sa mise à la retraite, mis d'office à la retraite et qui voit un décret subséquent annuler comme illégale cette mesure, réputant ainsi irréguliers les actes qui l'ont accompagné : si ce fonctionnaire se trouve replacé* ipso facto *comme il y paraît dans la situation qui était la sienne avant sa mise à la retraite rapportée.*

L'acte administratif annulé par le Conseil d'État est réputé n'avoir jamais existé et le fonctionnaire se trouve replacé d'office dans la situation qu'il occupait au moment où cet acte est intervenu. Mais, suivant la jurisprudence, il ne s'ensuit pas que l'intéressé récupère nécessairement ses droits à des émoluments pour la période écoulée, car il n'y a pas « service fait ». (J. O., *23 nov. 1934.*)

EXAMENS ET CONCOURS

✶ **On modifie les indemnités aux examinateurs pour divers examens** (*D. 28 nov. 1934.*) — ARTICLE PREMIER. — Les allocations à accorder aux membres des jurys d'examen pour les brevets de capacité (élém. et sup., le B. É. P. S. le C. A. P. et le C. A. à l'Éd. physique, degré élém.) sont fixées conformément aux indications suivantes :

I. — *Membres des jurys non fonctionnaires en exercices.* — B. É., B. E. P. S., C. A. à l'Éd. physique (degré élém.), 2 fr. par épreuve.

B. S., C. A. P. : 3 fr. par épreuve.

Pour les épreuves orales et pratiques des examens ci-dessus visés, il est accordé aux examinateurs non fonctionnaires en exercice une allocution fixée pour chacun d'eux à 18 fr. par vacation. La vacation comprend au moins quatre heures d'examen oral (explications, interrogations), plus le temps nécessaire pour arrêter les notes et pour la délibération du jury.

Pour les séances des Commissions d'examen qui durent moins de quatre heures et au moins deux heures, il est compté une demi-vacation (9 fr.).

Il ne peut être compté plus de deux vacations ou demi-vacations par journée.

II. — *Membres des jurys fonctionnaires en exercice.* — Les fonctionnaires en exercice, membres des jurys des examens visés au présent D., ne reçoivent de rémunération que pour les corrections des épreuves écrites effectuées en sus des chiffres indiqués ci-après, par jour ouvrable compris entre le moment où ils auront reçu les copies et celui où ils seront tenus de les rendre, savoir :

1° 25 pour les examens du B. É., B. E. P. S. et C. A. à l'Éducation physique (degré élémentaire).

2° pour les examens du B. S. et du C. A. P.

Les taux de rétribution sont ceux prévus au par. 1er ci-dessus.

Il n'est attribué aucune rémunération pour les épreuves orales.

ART. 2. — Aux épreuves écrites ou orales du C. É. P. É., aucune rémunération n'est accordée à aucun examinateur.

ART. 3. — L'état des allocations dues en application du présent D. est établi par l'I. A., arrêté par le P. et approuvé par le ministre.

Les menues dépenses nécessaires au fonctionnement des examens peuvent être remboursées sur mémoires visés par les présidents des Commissions.

ART. 4. — Le D. du 21 août 1926, modifié par le D. du 27 mai 1932, est abrogé.

Dates d'examens.

✶ **Commis stagiaire de l'assistance publique en Algérie** : 21 janv. 1935 ; — délai d'inscription : 21 déc. 1934.

✶ **Commis d'administration au ministère de la Guerre** : 26 mars 1935 ; — délai d'inscription : 15 janv. 1935.

LES NOUVEAUX TEXTES

On revise le travail des suppressions d'écoles

(*C., 22 nov. 1934 aux I. A.*).

Je vous prie de vouloir bien m'adresser lundi 26 nov. : 1° La liste des écoles communales ;

2° La liste des écoles de hameaux qui ont été supprimées et dont le rétablissement vous paraît indispensable, parce que les élèves des écoles supprimées rencontrent de particulières difficultés pour fréquenter l'école voisine, soit à cause de la distance, soit à cause du mauvais état des chemins, soit à cause des intempéries, soit pour tout autre motif que vous indiquerez.

Pour les membres de l'enseignement officiers de réserve (*C., 18 nov. 1934 aux I. A.*).

Quelques membres de l'Ens. public, officiers de réserve, appartiennent au service d'état-major et doivent suivre les séances d'instruction des Écoles interrégionales de Perfectionnement de ce service, qui ont lieu un samedi soir et le lendemain dimanche.

M. le Ministre de la Guerre m'a exprimé le désir que les membres de l'enseignement, officiers d'état-major, soient autorisés à s'absenter le samedi après-midi, afin de participer à ces séances d'instruction.

Je vous prie de vouloir bien accorder aux membres de l'Ens. qui vous le demanderont une autorisation d'absence pour le samedi après-midi, sous la réserve qu'ils pourront reporter au jeudi matin la classe du samedi après-midi

Recrutement de professeurs techniques adjoints de commerce dans les écoles pratiques (*D., 27 nov. 1934*).

ARTICLE PREMIER. — L'article 4 du D. du 12 juil. 1921 relatif à l'organisation des écoles pratiques et de métiers est complété ainsi qu'il suit :

« Dans les écoles pratiques, l'ens. de la sténodactylographie et de la manipulation des machines de bureau peut être confié à des prof. techniques adjoints de commerce.

« Toutefois, il ne pourra être créé d'emploi de prof. technique adjoint de commerce qu'en remplacement, et nombre pour nombre, d'emplois de prof. des écoles pratiques de commerce. »

ART. 2. — L'art. 6 du D. du 12 juil. 1921 est complété ainsi qu'il suit :

« Les mêmes conditions d'âge et de nationalité sont exigibles des prof. techniques adjoints de commerce. »

ART. 3. — L'art. 9 du D. du 12 juil. 1921 est complété ainsi qu'il suit :

« Les prof. techniques adjoints de commerce sont recrutés au concours dans les conditions déterminées par A. ministériel. »

ART. 4. — Les prof. techniques adjoints de commerce reçoivent le même traitement que les professeurs techniques adjoints des ateliers des écoles pratiques d'industrie. Ils sont nommés et titularisés dans les conditions fixées par l'art. 11 du D. du 12 juil. 1921, modifié par le D. du 13 fév. 1923.

Le service hebdomadaire des prof. techniques adjoints de commerce est fixé à trente heures, dans lesquelles peuvent être compris des cours d'ens. général ou la suppléance de professeurs.

TEXTES DIVERS.

✱ **C. 20 nov. 1934,** au sujet du **cumul** d'avantages pécuniaires sur la tête d'un même enfant (*Application du D. du 30 juin 1934*).

✱ **C. du 20 nov. 1934,** n° 137, relative au **dégrèvement de frais d'études** dans les écoles techniques.

Mémento du Contribuable

Prix d'un loyer.

On expose : a. *qu'un économe de lycée, faute d'un appartement disponible dans l'établissement, est contraint d'habiter au dehors ;* b. *que l'administration a loué pour lui un logement en ville ; et on demande : 1° si le contrôleur des contributions directes est en droit de majorer le montant des revenus déclarés par ce fonctionnaire du prix annuel du loyer, loyer qu'il ne paye qu'à titre d'intermédiaire ; 2° s'il ne serait pas équitable de prendre pour base l'évaluation de la valeur du logement dont jouissent, dans la même ville, les fonctionnaires occupant, dans le lycée même, des appartements dits « de service ».*

Le remboursement du loyer, dont bénéficie le fonctionnaire envisagé, constitue un supplément d'émoluments qui doit être compris dans les bases de l'impôt pour son montant effectif. Aucune disposition n'autorise à ne le compter qu'à concurrence de la valeur locative d'un appartement de service. (J. O., *4 nov. 1934.*)

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Promotion au choix

L'art. 65 de la loi du 22 avril 1905 vise uniquement les fonctionnaires qui sont l'objet de peines disciplinaires ou de mesures équivalentes, telles qu'un déplacement d'office ou un retard dans l'avancement à l'ancienneté. Aucune assimilation ne peut être établie entre un ajournement dans l'avancement à l'ancienneté qui prive le fonctionnaire d'un avantage auquel il aurait normalement droit et le fait de ne pas bénéficier d'une promotion au choix, de telles promotions ne pouvant résulter que de la libre appréciation des supérieurs hiérarchiques et ne constituant nullement un droit pour les agents des services publics. (J. O., *7 nov. 1934.*)

Changement de catégorie.

Un D. doit intervenir sur les changements de catégories, pour les personnels de l'I. P. qui n'ont pas encore été visés par un texte de ce genre. Il appartient aux services du ministre de l'Éducation nationale de le préparer. (J. O., *4 nov. 1934.*)

Bonification d'ancienneté.

Les fonctionnaires qui changent d'emploi peuvent bénéficier dans leurs nouvelles fonctions de la totalité de leurs bonifications pour services militaires, chaque fois que leur situation administrative dans le second cadre n'a pas été influencée par les bonifications précédemment accordées. (J. O., *4 nov. 1934.*)

Visite médicale.

Par application des dispositions contenues à l'art. 7 du D. du 4 fév. 1928, « les candidats à l'É. N., ajournés à la visite médicale, ne peuvent entrer à l'É. N. l'année suivante que s'ils ont subi à nouveau avec succès la visite médicale et le concours d'entrée. (J. O., *16 nov. 1934.*)

Instituteur détaché.

Aucune loi, aucun arrêté ministériel ne stipule qu'un inst. détaché remis à la disposition de son département d'origine ne peut être compris dans le mouvement de personnel qui suit sa réintégration. Toutefois, il appartient à l'autorité académique d'apprécier en fonction des besoins du service, et d'après les titres du candidat, la suite à donner à sa demande de mutation. (*J. O., 16 nov. 1934.*)

Constructions scolaires.

Des autorisations de construire avant l'octroi des subventions sollicitées par les communes pour leurs constructions scolaires n'ont pu être accordées qu'en application des lois des 27 mars 1928 (art. 2) et 16 avril 1930 (art. 224), qui ont fixé à 800 millions le maximum des dépenses pouvant être ainsi approuvées. Ce maximum étant atteint depuis plus de deux ans, il n'est plus donné d'autorisation de cette nature. Actuellement, les travaux ne peuvent être mis à exécution qu'après l'octroi de la subvention de l'État, à moins que la commune ne renonce au bénéfice de cette subvention. (J. O., *18 nov. 1934.*)

Congés.

On demande : *si des fonctionnaires soumis au régime de la loi du 14 avril 1924 peuvent obtenir, pour des raisons personnelles, des congés de courte durée (un ou plusieurs jours) sans traitement et, dans l'affirmative, quelle référence ils peuvent invoquer pour cette demande de congé.*

Réponse affirmative sous réserve que les motifs invoqués au soutien de la requête présentée par les intéressés soient jugés pertinents et que les nécessités du service le permettent. Les congés ainsi accordés peuvent être déduits de la durée totale du congé annuel d'affaires (J. O., *18 nov. 1934.*)

Mutilé de guerre.

On demande : *si un fonctionnaire, en activité, mutilé à 100 p. 100, bénéficiaire de l'article 10, doit être maintenu en fonctions.*

Aucune disposition législative n'interdit à un fonctionnaire invalide de guerre au taux de 100 p. 100, bénéficiaire de l'art. 10 de la loi du 31 mars 1919, de continuer, s'il n'y est pas devenu inapte, à exercer ses fonctions. (J. O., *18 nov. 1934.*)

Emplois réservés.

Aux termes de l'art. 2 de la loi du 30 janv. 1923, modifié par la loi du 21 juil. 1928, tout invalide de guerre, titulaire d'un emploi réservé ou non réservé de l'État qui, par suite de son état physique, devient inapte à l'emploi qu'il occupe, peut solliciter un autre emploi dépendant spécialement de l'Administration qui l'occupe. Si cette Administration dispose d'emplois réservés ou non réservés, compatibles avec son aptitude physique et son aptitude professionnelle, elle devra muter l'intéressé à l'un de ces emplois, immédiatement après la constatation, par le ministre des Pensions, de l'inaptitude à l'emploi occupé. Cette demande doit, à peine de forclusion, être produite dans le délai de deux mois à compter du jour où la décision d'inaptitude a été notifiée à l'intéressé par son Administration. Le ministre des Pensions n'intervient pour la nouvelle affectation que dans le cas où le candidat sollicite un emploi relevant d'une Administration autre que celle à laquelle il appartenait primitivement. (J. O., *7 nov. 1934.*)

Ça fait du bien par où ça passe ! (*Tous les enfants rient.*)

LA DIRECTRICE. — Mais non ! Mais non ! Mon pauvre ami, vous êtes ridicule. Un agneau ne parle pas !

GROSMALIN. — C'est pourtant vrai ! Faut-il que je sois bête ! Recommençons.

CHRISTIANE. — Un agneau se désaltérait...

GROSMALIN. — Mmmm ! Bê. Mmmm !...

LA DIRECTRICE. — Oui... Enfin... passons.

CHRISTIANE. — Dans le courant d'une onde pure...

GROSMALIN. — Glou, glou, glou, glou ! Glou, glou, glou, glou !

LA DIRECTRICE. — Qu'est-ce que ce glou-glou ?

GROSMALIN. — C'est le ruisseau qui coule.

LA DIRECTRICE. — Ah ! très bien ! Voilà une excellente idée.

CHRISTIANE. — Un loup survint...

GROSMALIN. — Meuh !

LA DIRECTRICE. — Mais ce n'est pas le loup que vous imitez, c'est la vache.

GROSMALIN. — Vous croyez ?

LA DIRECTRICE. — J'en suis sûre !

GROSMALIN. — Ah ! c'est que, voyez-vous, je n'ai jamais entendu de loup, moi, tandis que des vaches, y en a plein mon village.

LA DIRECTRICE. — Le loup fait : hou !... hou !...

GROSMALIN. — Ça y est ! J'ai compris. Un loup survint : hou ! hou !

LA DIRECTRICE. — C'est parfait. Et, à partir de là, vous laisserez Christiane terminer sa fable sans rien ajouter. Quelle heure est-il, speaker, s'il vous plaît ?

LE SPEAKER, *qui a consulté sa montre.* — Moins une.

LA DIRECTRICE. — Attention ! nous commençons l'émission. (*Christiane va se placer devant le grand micro, face au public. Grosmalin la suit.*) Et vous tous, silence ! (*Christiane allume la lampe-signal.*) *La directrice, à voix basse :* Le micro est ouvert.

LE SPEAKER, *parlant de sa place, devant son micro personnel.* — Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à notre pendule scientifique « La Recta », vous allez entendre sonner quinze heures. (*Sur la casserole, il frappe trois grands coups de pincette.*) Et maintenant, petits garçons et petites filles, veuillez écouter l'émission enfantine des « Ondelettes ». Au programme, pour commencer, une fable de La Fontaine : « Le Loup et l'Agneau », interprétée par Christiane.

CHRISTIANE. — Un agneau se désaltérait...

GROSMALIN. — Mmm... bê ! Mmm... bê ! Mmm.. bê !

CHRISTIANE. — Dans le courant d'une onde pure.

GROSMALIN. — Glou, glou, glou, glou ! Glou, glou, glou, glou !

CHRISTIANE. — Un loup survint, à jeun, qui cherchait aventure.

GROSMALIN. — Hou... hou ! Hou... hou !

CHRISTIANE :

Et que la faim, en ces lieux, attirait
« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage.
Tu seras châtié de ta témérité.
— Sire, répond l'agneau, que Votre Majesté
Ne se mette point en colère...

GROSMALIN. — Ah ! ça, c'est trop fort.

TOUT LE MONDE, *à Grosmalin.* — Chut... chut !...

CHRISTIANE, *continuant :*

Mais, plutôt, qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant
Plus de vingt pas au-dessous d'elle...

GROSMALIN. — Ah ! ça, c'est trop fort ! Ah ! bien celle-là, par exemple !

TOUT LE MONDE, *à Grosmalin.* — Chut ! Chut !

CHRISTIANE, *continuant :*

Et que, par conséquent, en aucune façon
Je ne puis troubler sa boisson... »

GROSMALIN, *éclatant.* — Mais bougri de bougra de charabia, pourquoi que vous me racontez que les agneaux ne parlent pas. Eh ben ! alors, c't agneau de la fable, qu'est-ce qu'il lui raconte, au loup ! Il parle comme un maître d'école ! Çui-là qui lui a coupé le filet n'a pas volé ses cinq sous !

LA DIRECTRICE, *désespérée.* — Ah ! quel imbécile que ce Grosmalin ! Fermez le micro, au moins ! Fermez le micro !

RIDEAU.

LINA ROTH.

DEUX MONOLOGUES

LES MÉCONNUS

OU GLOIRE ET OBSCURITÉ

Pour garçon ou fille.

On ne nous parle dans l'histoire
Que de massacres, de combats,
De conquérants couverts de gloire,
De tous les fléaux d'ici-bas !
Mais, des bienfaiteurs de la vie,
On ne voit jamais les portraits.
Et l'inventeur du parapluie,
L'histoire n'en parla jamais !

A chaque page, même antienne !
Des hommes frères-ennemis !
Depuis les « Vêpres siciliennes »
Jusqu'à la « Saint-Barthélemy » !
De tous les guerriers on rappelle
Les armures, cuirasses... mais
L'inventeur du gilet d'flanelle,
L'histoire n'en parla jamais !

On s'y complaît à nous décrire :
Feu grégeois, grenade, pétard,
Obus, bombe, toute la lyre !
Avec des croquis en regard.
On célèbre comme un surhomme
L'inventeur du boulet !... Oui, mais,
L'inventeur des boules de gomme,
L'histoire n'en parla jamais !

Bref, de tout temps, ancien, moderne,
L'homme admire la destruction,
Et toujours lui paraissent ternes
Les pacifiques inventions !
Aux chercheurs de « gaz » on décoche
D'enthousiastes articles !... Mais
L'inventeur du mouchoir de poche,
L'histoire n'en parla jamais !

Pourtant, notre époque tragique,
Triste à pleurer, devrait avoir
La statue, vraiment symbolique,
Du grand inventeur du mouchoir.
Car un jour le monde en alarme,
Fuyant le ciel ! traqué ! terré !
Versera sa suprême larme,
Mouchoir, dans ton dernier carré !

CAMI.

(*Illustration.*)

NOËL EN SCÈNE

Monologue pour garçon.

LE PÈRE NOEL. — Atchoum ! Atchoum ! (*Il se mouche.*) Je suis bien enrhumé ! Atchoum ! Atchoum ! C'est la mauvaise saison. Et puis, il y a tellement de courants d'air, chez nous !

Il fait bien meilleur ici !

Mesdames, messieurs, mes petits enfants, figurez-

vous qu'on m'a invité à venir aujourd'hui devant vous pour dire un monologue.

Un monologue, moi ! D'abord, je n'en sais pas.

Et puis, devant vous ! Devant vous, moi ! Moi, le père Noël, si timide, si peu mondain ! Moi qui voyage toujours la nuit, afin de ne rencontrer personne, et qui ne pénètre dans les maisons que quand tout le monde y est endormi.

Ah ! je ne suis pas un « m'as-tu vu » !

Si pourtant, toutes réflexions faites, j'ai décidé de venir me faire voir à Ixe-sur-Zède (1), c'est que, à Ixe-sur-Zède, depuis quelque temps, de mauvais bruits courent sur mon compte.

C'est comme je vous le dis !

Des petits enfants (et même des grandes personnes) y mettent en doute mon existence... Non ? Ce n'est pas possible ? Oh ! je ne suis pas sourd, allez, et j'entends raconter bien des choses !

Par exemple : « Le père Noël, c'est un mythe. Le père Noël, c'est un personnage imaginaire. Le père Noël, c'est de la blague. »

De la blague, moi !

En voilà des ragots ! En voilà des cancans !

(1) A remplacer par le nom de la localité (ou du quartier).

Pourtant, voyons, raisonnons un peu. Ne trouvez-vous pas chaque année, le matin de Noël, des cadeaux dans vos cheminées ? Ne comprenez-vous pas, petits enfants qui m'écoutez, — et aussi les grandes personnes, — qu'un cheval de bois, un mouton à roulettes, un cerceau à sonnettes et même une poupée marcheuse ou un train sur ses rails ne peuvent être venus là tout seuls ?

S'ils se trouvent chez vous, c'est que quelqu'un les y a apportés. Qui donc alors ? Le père Fouettard, peut-être ?

Quelle idée saugrenue ! C'est moi, mes enfants ! C'est moi. Et ce ne peut être que moi.

D'ailleurs, depuis le temps qu'on raconte cette histoire du père Noël et de ses cadeaux, vous comprenez bien que si c'était vrai que ce ne soit pas vrai, comme dit l'autre, ça se saurait.

Et puis enfin, n'est-ce pas, je suis là, devant vous bien vivant, en chair et en os ? Regardez-moi. Encore. Ouvrez de grands yeux. Bien. Et si, désormais, quelqu'un essaie de vous raconter à mon sujet quelque bobard, vous pourrez répondre au mauvais plaisant :

— Le père Noël, mon vieux ? Mais je l'ai vu comme je te vois !

LINA ROTH.

RONDE ENFANTINE

LES JOLIS MOUTONS

Texte et musique de Suzanne BUCHOT.

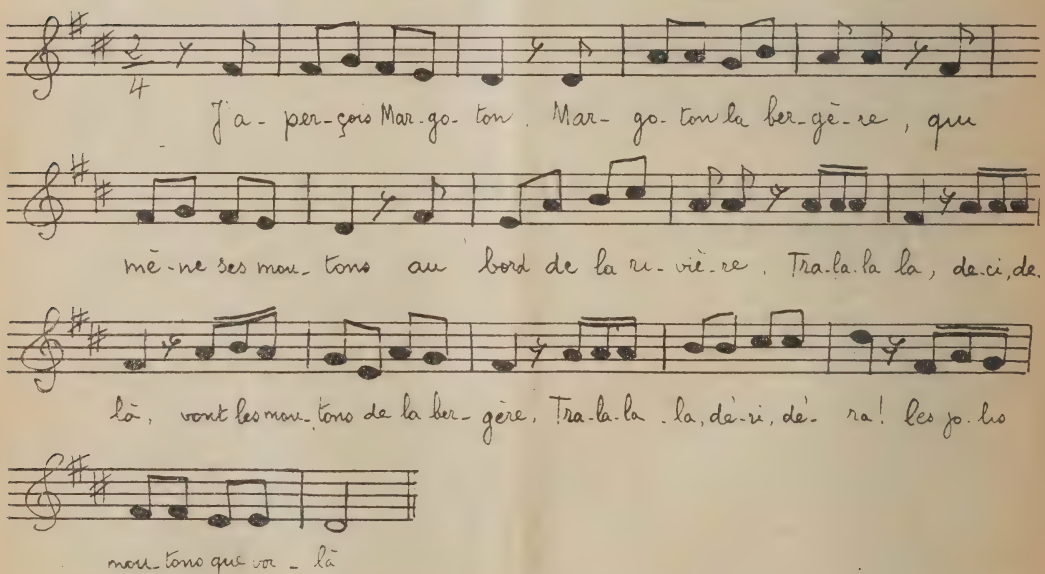

I

J'aperçois Margoton,
Margoton la bergère,
Qui mène ses moutons
Au bord de la rivière.

Tra la la la,
De-ci de-là
Vont les moutons
De la bergère,
Tra la la la, déri, déra,
Les jolis moutons que voilà !

II

Sur l'herbe, les moutons,
Sautant à perdre haleine,
Accrochent aux buissons
De blancs flocons de laine.

Tra la la la,
De-ci de-là
Vont les moutons
De la bergère
Tra la la la, déri, déra,
Les jolis moutons que voilà !

III

Veille bien, Margoton,
Sur ton troupeau fidèle,
Car le renard glouton
Guette l'agneau qui bêle.

Tra la la la,
De-ci de-là
Vont les moutons
De la bergère,
Tra la la la la, déri, déra,
Les jolis moutons que voilà !

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

D'amusants albums !

LA SÉRIE DES

PIF PAF

de Jean **BRULLER** et **H. DUBUS**
est d'une cocasserie irrésistible.

Offrez à vos enfants les albums humoristiques qui s'appellent :

- **PIF PAF**
- **PIF PAF NAVIGUENT**
- **PIF PAF CHEZ LES CANNIBALES**

Chaque album 20 × 25, en couleurs, cartonné . . . . . **5 fr.**

F. NATHAN, Éditeur.

Nouveaux prix en CHAMPAGNE MERCIER ÉPERNAY
BAISSE

Faire et défaire

TEL EST LE PLAISIR DES ENFANTS

Aussi leur goût les pousse-t-il vers les jeux qui leur permettent de mettre en pratique cette devise si conforme à leur amour du mouvement, de la recherche, de l'action des mains et de la pensée.

Offrez-leur " MÉTABOIS " le jeu de constructions aux innombrables combinaisons, vous ferez leur bonheur !

Avec ce jeu de prix modeste mais de ressources immenses, vos enfants seront occupés pour leur plus grande joie et leur plus grand profit. (Boites à **13, 19, 28 fr.** et **18, 25, 40, 50 fr.** en modèles laqués.)

Fernand NATHAN, Éditeur.

Ne payez pas 1800 fr. ce que vous pouvez obtenir pour 1250 fr. !

(Remise 10 0/0 à MM. les Instituteurs)

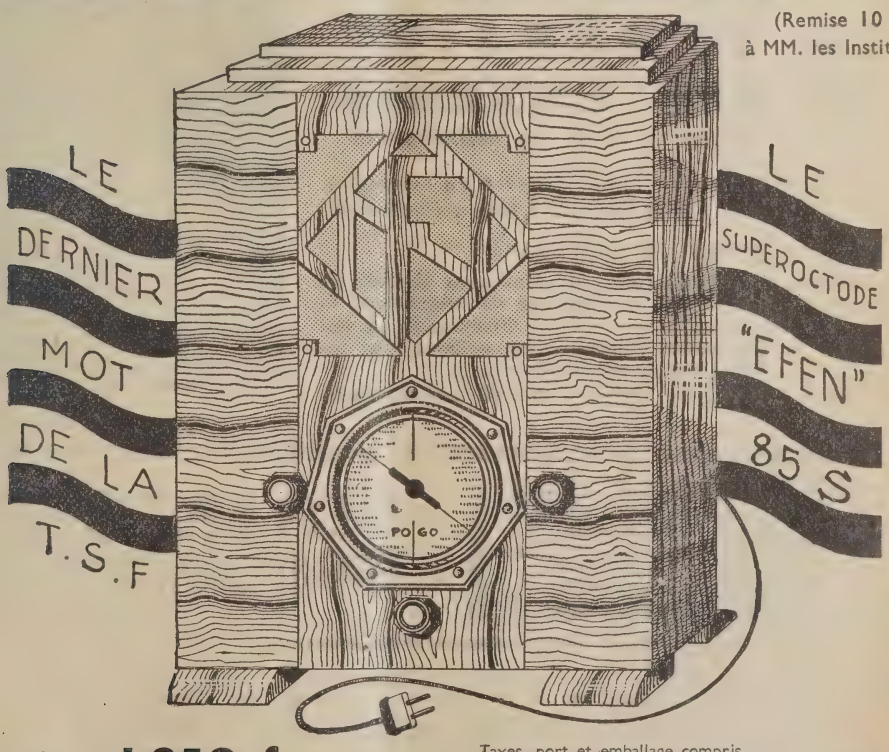

Prix : **1.250 fr.** Taxes, port et emballage compris
(Prix valable pour la France continentale seulement)

Remise 10 0/0 aux membres du corps enseignant.

Démonstration permanente gratuite à la Librairie FERNAND NATHAN,
18, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS (VIe).

POUR LES ÉTRENNES

Collection " AVENTURES ET VOYAGES "

(10 volumes parus)

Viennent de paraître :

LE GOUFFRE NOIR

de H. SIENKIEWICZ

AUX 4 COINS DU MONDE

de Ch. QUINEL et A. de MONTGON

Chaque beau volume 15 × 20, illustré par M. TOUSSAINT, relié..... **15 fr.**
Relié pleine toile noire bibliothèque..... **17 fr.**

Précédemment parus dans la même collection :

Radiopolis, par O. Hanstein. — **Un mois sous les mers,** par Tancrède Vallerey. — **Jusqu'à la lune en fusée aérienne,** par O. Hanstein. — **Le bateau fantôme,** par Ch. Quinel et A. de Montgon., etc.

Collection " VIES AVENTUREUSES ET ROMANESQUES "

(8 volumes parus)

CHARLES LE TÉMÉRAIRE ET SES ENNEMIS

par Ch. QUINEL et A. de MONTGON

Un joli volume 13,5 × 17, illustré en couleurs.
Br. : **11 fr.** Rel. : **12 fr. 50.** Rel. toile noire : **14 fr.**

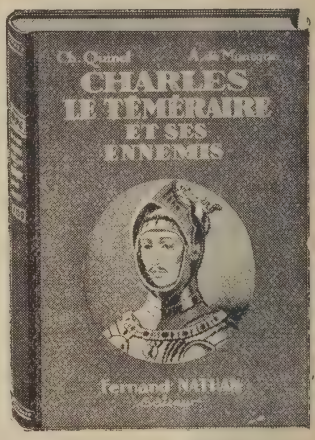

Dans la même collection, des mêmes auteurs :

Un prince charmant : Henri de Guise. — Cyrano de Bergerac et ses amis. — Monsieur de Lauzun et la Grande Mademoiselle. — Le Beau d'Artagnan et son époque. — Cagliostro l'enchanteur. — Dunois et les compagnons de Jeanne d'Arc.

L. Riotor..... **Étienne Marcel, roi de Paris.**

F. NATHAN, ÉDITEUR

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT
Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, **TOULOUSE.**

• Vous venez à Paris pour les fêtes de Noël ?... Ne manquez pas de visiter nos nouvelles installations, 18, rue Monsieur-le-Prince, où vous verrez exposés notre Matériel, nos Tableaux muraux, nos Livres d'Étrennes, nos Livres Classiques. Vous y serez les bienvenus.

Fernand Nathan, Éditeur.

LECTURES ET VARIÉTÉS

AU MOULIN DE CARMELA

Conte de Noël.

CES trois camarades de promotion, Ginat, Mollier et Livrois, s'étaient, pour la soirée de Noël, donné rendez-vous au restaurant algérien de la rue Al-Djazira. Depuis octobre, Mollier et Livrois, instituteurs détachés de leur département d'origine, enseignaient, l'un à La Goulette, l'autre à Tunis. Quant à Ginat, il accomplissait son service militaire comme artilleur à Manouba. Après avoir savouré un couscous fortement assaisonné, arrosé de marsaletta, les trois amis s'étaient rendus par le chemin de fer électrique T. G. M. à Carthage, pour y entendre, comme le faisaient chaque année les Tunisiens, la messe de minuit.

Et, maintenant, ils revenaient à pied vers La Goulette, devisant, joyeux, dans la nuit claire, l'oreille encore pleine du tumulte des cloches, du plain-chant de la maîtrise des Pères Blancs, de l'animation d'une foule pour qui la Noël à Carthage représentait un obligatoire et rituel divertissement. Pour eux, c'était une soirée de Noël dont ils n'auraient jamais eu l'idée dans leur Forez natal : là-bas, la neige, les arbres défeuillés, les lanternes dans la nuit glaciale de décembre ; le réveillon dans les maisons bien chauffées ; la mystique atmosphère de cette fête de Nativité, en dépit des plus païennes ripailles Ici, la tiédeur de la nuit ; les larges feuilles des figuiers, le violent parfum des eucalyptus, la lune sur le golfe, la fraîche chanson des vagues à quelques mètres de la route ; et, tout à l'heure, cette messe nocturne dans une basilique dédiée à saint Louis, où planait comme un souvenir de croisade ; ces moines singuliers, longues barbes, teint halé, robes blanches, burnous et chéchias, officiant selon le rituel de Carthage, sous l'œil vigilant du primat d'Afrique, impassibles au milieu du tohu-bohu de curieux, médiocrement édifiés et venus ici comme à la foire...

***

SUR la route droite et blanche, dans le calme printanier de cette soirée, les trois compagnons allaient, heureux, se croyant les maîtres du monde. Traversant les petits villages de la banlieue de La Goulette, le Kram endormi sous la lune, Khereddine et ses villas rêvant dans l'ombre de leurs palmiers, Mollier et Livrois écoutaient, amusés, Ginat leur décrire, après ses pénibles écoles de cavalier, sa première randonnée dans le bled, et la joie naïve de sa batterie déambulant, avec un train d'enfer, sur le sable des pistes, avec, çà et là, d'impressionnants fourrés de cactus.

— Oui, mon vieux Mollier, au grand galop sur la piste, sabre au clair ! Tu me vois, droit sur mes étriers, fier comme Bonaparte au pont d'Arcole, et...

Sectionnant des cactus du revers de mon sabre...

— Ça fait un bon alexandrin, ce bout de phrase, remarqua Livrois. Cette nuit de Noël vient de nous révéler un poète qui s'ignorait. Un ban pour le poète !

Ils se trouvaient à présent dans la longue et monotone avenue que l'on appelle La Goulette-Neuve et se dirigèrent vers le restaurant Langelle où Mollier prenait pension. La soupe de poisson, les ravioli, quelques bouteilles de vin rosé les attendaient. Après quoi, ils éprouvèrent le besoin d'un peu d'air, gagnèrent les quais de la Darse et les murs de la jetée. Parvenus au bout du môle, leur fièvre de noctambules cessa ! Ils restèrent un moment, assis et silencieux, observant les allées et venues des crabes. Puis Ginat se ressaisit :

— Demi-tour ! commanda-t-il.

Ils revinrent vers la ville. Mais que faire, dans cette Goulette en torpeur, où seules quatre ou cinq *trattorie* avaient laissé ouvertes leurs caves aux pêcheurs siciliens ? On n'allait tout de même pas se coucher ainsi, un soir de Noël ! Et il était trop tard pour regagner Tunis... Livrois suggéra :

— Si nous allions chez Carmela ?

— Excellente idée, répondit Ginat. Allons chez l'hospitalière Carmela.

***

ILS quittèrent la Darse que surplombait la masse noire du fort Charles-Quint. Les antiques canons beylicaux où s'amarraient les barques, les mâts des balancelles alignées en procession le long des quais virent les trois amis s'engager dans les ruelles sombres qui aboutissaient au quartier du moulin à vent. C'était le quartier le plus minable de la Goulette-Vieille. Un groupe désordonné de baraques cubiques rapetassées avec le fer-blanc des bidons de la Société des pétroles ; des flaques d'eau surie où s'ébattait, le matin, quelque négrillon ; une odeur implacable de bouc autour des étables où les chevriers maltais abritaient leurs bêtes ; des immondices à tous les coins de rue ; des chats étiques se disputant une charogne ; de vieilles traverses du T. G. M. pourrissant sur la rive immobile du lac Bahira aux fétides parfums. Sur ce cloaque, un moulin à vent sans ailes haussait, il y a une vingtaine d'années, un fantome de tour ruinée et livide. Et son annexe, qui s'enorgueillissait d'un étage avec deux chambres, donnait asile à Carmela, à sa « boîte » à tirailleurs, et aux filles échouées là après quelque avatar dans les maisons huppées de la capitale.

Ginat ayant heurté du pommeau de son sabre la porte du « moulin », les amis attendirent quelques instants. Au-dessus des masures, dans le fond de l'avenue, le phare de Sidi-bou-Saïd décorait, à intervalles réguliers, le velours du ciel nocturne, d'une étoile d'or. Une à une, s'éteignaient les lumières aux grands vitraux de la basilique de Carthage.

Un domestique nègre ouvrit la porte qui accédait à la vaste et unique pièce du café-salon. Flanqué d'une énorme juive, un tirailleur gravissait l'escalier, une vraie échelle de meunier. Ses lourds brodequins sonnèrent sur les dalles du couloir de l'étage. Assise à son comptoir, une fleur rouge dans sa chevelure d'encre, le corsage opulent, Carmela, — Mme Carmela, — présidait. Empressée, elle salua d'un sourire les trois arrivants, leur désignant, derrière un groupe de sous-offs, une table disponible.

***

LES amis s'installèrent. Un nuage de tabac, de minute en minute plus dense, dotait les becs de gaz d'une lumière diffuse. On finissait cependant par se reconnaître. C'est alors que Mollier aperçut, masqué à demi par un piano qui n'avait plus de touches, un enfant d'une dizaine d'années. Ce gamin, insoucieux du va-et-vient des clients, du brouhaha de la salle, recopiait sagement un devoir sur son cachier. Médusé, — on le serait à moins, — Mollier se demandait comment un enfant pouvait être toléré en pareil lieu, à cette heure avancée de la nuit. Il s'indignait de cette scandaleuse présence et allait communiquer son émoi à ses amis lorsque, l'enfant tournant distraitement la tête de leur côté, Mollier le reconnut. Ce petit, c'était Guido Salcedo, le propre fils de Carmela, et l'un de ses élèves, à lui, Mollier ! Et, consterné, ne quittant plus des yeux l'écolier qui s'était remis à sa copie, Mollier se souvenait, à présent, que le directeur de l'école, le renseignant à la rentrée, sur ses nouveaux élèves, lui avait dit à mi-voix, penché sur le registre matricule de la classe : « Salcedo Guido, un pauvre gosse. Père inconnu. La mère, moins que rien. Tient une boîte à soldats dans le quartier des chevriers. Bon élève d'ailleurs. Pourrait faire quelque chose, si la mère... »

— Alors, mon vieux ! Te voilà bien grave, maintenant ! s'étonnait Ginat. On te croirait devant ta chaire, ma parole ! Ne fais donc pas pareille tête, un soir de réveillon ! Mademoiselle, ajouta-t-il, à une fille qui venait à eux, je te présente un homme sage, un garçon rangé... Et moi, je suis Pierre Ginat, artilleur de Manouba, qui chevauche parfois dans le bled :

Sectionnant des cactus du revers de mon sabre...

Est-ce beau, ce que j'ai dit ? Répète et réveille-nous cet homme rangé.

— Laisse-moi la paix, Ginat ! Et toi, la belle, occupe cet artilleur vraiment insupportable.

Les amis riaient ; la fille, aux plaisanteries de Ginat, s'esclaffait ; le placide Livrois roulait une cigarette. L'orchestre — deux pauvres hères, un harpiste calamiteux, un guitariste égrotant, — reprenait, pour la centième fois de la soirée, les premières mesures de *La donna è mobile...* Des clients entraient, sortaient. L'œil à tout et à tous, Carmela trônait, rabrouant le garçon, interpellant un ivrogne, rendant la monnaie, rajustant la fleur rouge dans ses cheveux.

Complètement étranger à ce spectacle, Mollier ne détachait plus son regard de l'enfant qui, là-bas, derrière le piano, écrivait, tirant un peu la langue comme les écoliers appliqués à leur besogne, s'arrêtait devant une difficulté, raturait un mot, puis se remettait à écrire.

***

UNE gêne grandissante oppressait le jeune homme. Il était navré de voir cet enfant dans ce milieu infâme, parmi ces filles et ces soldats, à quelques mètres d'une matrone, sa mère ! qui, n'ayant sans doute plus de chambre pour lui, laissait là, insouciante ou résignée, cet innocent.

Mais une tristesse plus poignante encore, et comme un remords, assiégeait le cœur de Mollier : car il savait maintenant ce que le petit Guido devait transcrire sur son cahier ! Ce papier qu'il recopiait avec soin, n'était-ce pas le brouillon de la rédaction qu'avant la fin de la classe le jeune maître avait donnée à ses élèves comme devoir à faire « à la maison » ? « Vous décrirez une soirée de Noël passée en famille... Dites très simplement, avait-il ajouté, ce que vous avez observé, ce que vous avez ressenti. De courtes phrases... Des choses sincères... »

Ah ! oui, il devait être sincère, le devoir de Guido Salcedo ! Quelle odieuse plaisanterie ! Et quelle pitié ! Que pourrait-il, maintenant, tenter auprès de cette âme d'enfant pour qu'elle ne lui tienne pas rigueur d'avoir, à cet écolier si différent des autres, imposé une « rédaction » que ce malheureux gamin ne pouvait, ni ne devait traiter !

Des zouaves de Tunis venaient de surgir dans la salle. Délaissant les culottes bleues des tirailleurs, les filles entouraient les arrivants.

Dans son coin, le visage pâli par cette veillée, et sans doute par combien d'autres ! l'enfant avait maintenant l'air humilié et assagi d'un petit vieux revenu de bien des choses, très savant quant aux vices des hommes, renseigné amplement sur l'indignité de sa mère. Et il poursuivait jusqu'au bout, malgré tout, cette rédaction dont le sujet devait, s'il conservait, dans ce bouge, une lueur de sens moral, lui apparaître comme le plus cruel et le plus ironique des pensums. Oui, le jour de la rentrée, Mollier, ouvrant le cahier de Guido, était certain de lire, écrites avec soin, empruntées à quelque souvenir de lectures, ces phrases, tout au début de la copie de bon élève :

« J'aime bien la veillée de Noël. C'est la plus joyeuse des fêtes de l'année. Toute la famille est réunie autour de la table. Ma mère, souriante, a mis sa belle robe. »

Elle l'avait mise, en effet, sa belle robe, la mère ignominieuse du pauvre Guido Salcedo. Et c'était pour parader, dans ce café-salon, parmi les filles perdues et les tirailleurs avinés !

***

MOLLIER venait de se lever, incapable de rester là un instant de plus. Il paya les consommations et jeta à ses amis ahuris un : « Venez, je me sens mal ! » Puis, sans oser regarder du côté du gamin, il sortit, entraînant Livrois et Ginat maugréant.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda Ginat, dès qu'ils furent dehors. Un étourdissement ? Un malaise ? Faisons un tour, nous reviendrons quand ton indisposition sera passée.

Mais, sans mot dire, le cœur affreusement serré, Mollier ramenait ses amis vers son logis où il passerait le reste de la nuit, étendu sur son lit, sans dormir, à songer à ce qu'il avait vu tantôt. Sa souffrance et sa pitié lui révélaient à cette heure qu'il aurait, toute sa vie, lorsqu'il évoquerait ses joyeux vingt ans, le spectacle invraisemblable et pourtant « vécu » d'un enfant qui faisait, tout comme les petits écoliers dont les fêtes de Noël sont des visions immaculées, la « description d'une soirée de Noël en famille », à deux heures du matin, — à l'heure où tous les enfants dorment, — dans un bouge bruyant et sordide de la Vieille-Goulette.

AIMÉ DUPUY.

AVEC LE SOURIRE

EN FEUILLETANT UN CARNET ROUGE

BERNARD fait dans son carnet le récit de son voyage à Puget-sur-Durance. Puget-sur-Durance est un petit village de Vaucluse. C'est, de tous les lieux habitables que je connais, l'un des plus pittoresques et des plus singuliers. C'est un tableau tout fait. Imaginez, sur le penchant d'une colline incendiée de soleil, parmi l'argent pâle et frissonnant des oliviers, un paquet de maisons couleur de pain d'épice dans les murs desquelles on a presque envie de planter les dents. C'est là que Bernard passe chez sa fille — l'institutrice de l'endroit — les trois premières semaines du mois d'août. Il voyage en chemin de fer et, pour ne pas perdre de temps, il se déplace la nuit. Il écrit :

Nous avons fait un voyage satisfaisant. De Montbrison à Saint-Etienne, j'ai lu le journal. De Saint-Etienne à Lyon, j'ai lu une comédie de Jules Renard. Entre Lyon et Valence, nous avons attaqué un pâté froid et un saucisson à l'ail qui m'a paru un peu trop fortement assaisonné. Entre Valence et Avignon, ma femme s'est assoupie et je me suis mis à compter les heures. En gare d'Avignon, sur une banquette de la salle d'attente, tandis que nous « espérions » la correspondance, nous avons fini le pâté froid et le saucisson à l'ail. Nous arrivons à Puget vers six heures du matin. Noëlle et Marius nous attendent à la gare.

Je note d'abord que Bernard voyage en chemin de fer et j'observe qu'il voyage en chemin de fer parce qu'il ne possède point d'automobile. J'avoue que cela me plonge dans la consternation. Car pourquoi Bernard tient-il à se faire remarquer ? Qu'il regarde autour de lui : il verra que tous ses amis, tous ses fournisseurs, tous ses collègues ont une voiture, limousine opulente ou simple voiturette. Que doit-on penser de lui dans son quartier ? Et les jours de conférence pédagogique, quand les autos de tous les maîtres du canton s'alignent dans un ordre impeccable et imposant devant la grille de l'école, comme son arrivée pédestre doit faire mauvaise impression !

Je suis sûr que Mme Bernard l'a déjà exhorté cent fois à se conformer à l'usage et à acheter une voiture. Mais non, Bernard ne sait pas où est le vrai bonheur. Il ne sait pas que le vrai bonheur consiste à avaler des kilomètres et à « gratter » les autos qui sont devant vous. Et quelle satisfaction de pouvoir se mettre en route à sa volonté ou à son caprice et d'aller si loin en si peu de temps ! Vous êtes encore, à 10 heures du matin, dans votre chambre, à Montbrison. A 10 h. 30, vous débarquez à Saint-Anthême. Et que faites-vous, à Saint-Anthême, de remarquable et d'intéressant ? Vous n'y faites rien du tout, mais vous constatez que vous êtes à Saint-Anthême au lieu d'être à Montbrison, et c'est un plaisir sans pareil. Vous quittez Saint-Anthême à 11 heures et vous faites halte à Ambert vingt minutes plus tard. Là, vous prenez l'apéritif. Et il n'est personne, je pense, qui

ne convienne volontiers qu'il est beau et original de faire tant de kilomètres pour prendre l'apéritif et que c'est une prouesse dont on peut être fier et presque un titre de gloire !

Hélas ! je n'ai pas le droit, Bernard, de railler et de vous faire la leçon, puisque moi non plus je ne possède point d'automobile...

***

JE serai plus à l'aise pour vous représenter que vous avez tort de voyager la nuit sans que rien vous y oblige. Vous êtes comme beaucoup de gens aux yeux de qui le voyage en lui-même, le chemin qu'on fait pour aller du lieu où l'on est à un autre lieu plus ou moins éloigné constitue une corvée, une nécessité désagréable et sans profit, qu'on tâche de rendre moins pénible en dormant dans son coin, ou en lisant les nouvelles, ou en bavardant avec ses compagnons de route. Je plains ces gens-là de toute mon âme.

Moi aussi, je descends chaque année en chemin de fer la vallée du Rhône, vers le début d'octobre. Mais le jour resplendit et je me tiens à la portière du wagon, les yeux grands ouverts, grisé par le paysage, buvant de la joie et de la beauté. Arrivé à destination, ravi et enthousiasmé, j'ai envie d'embrasser le chauffeur et le mécanicien, de les glorifier et de les récompenser. J'ai envie de leur crier : « Hommes noirs et magnifiques ! Je vous rends grâce et vous dresse des autels. L'on m'a délivré tout à l'heure un billet de voyage qui m'a coûté 80 fr. 40. Ce prix-là me donnait tout juste le droit d'être voituré en troisième classe de Montbrison à Tarascon. J'ai eu, par-dessus le marché, le spectacle splendide du paysage rhodanien, la féerie du fleuve vert, des Alpes roses, des vignes d'or, des donjons plantés sur le roc, des abbayes en ruines, des vieux villages et des vieilles cités illustres se pressant au bord de l'eau, cependant que le ciel devenait plus bleu et la lumière plus vive. Je vous dois six heures d'ivresse. Tenez, tenez, braves gens, prenez ces billets de mille francs qui vous serviront à boire la goutte. C'est moi qui vous les donne. Ne me dites pas merci. Vous êtes de grands philanthropes. Vous êtes des héros. Vous êtes des dieux. » C'est de cette manière que je voudrais témoigner au chauffeur et au mécanicien ma reconnaissance affectueuse et mon admiration. Je ne l'ai pas fait jusqu'à présent parce que je ne suis guère argenté et que ce n'est pas l'habitude.

Non, le train où nous prenons place n'est pas seulement un instrument de transport : il est encore un dispensateur de joie. Et voilà pourquoi c'est une sottise insigne que de voyager la nuit. C'est refuser de voir, de sentir, de s'exalter et de s'émerveiller. Mais nous passons notre existence à dédaigner les plus précieuses occasions et à tourner le dos à la vie. Nous nous consumons en vains efforts, nous perdons notre temps et notre peine à poursuivre la fortune, les honneurs, la chance, l'amour. Et nous n'apercevons pas la joie qui nous sourit dans cette rose qui montre son cœur, dans ce pan de ciel qui s'azure, dans ce ruisseau qui jase, même dans la pluie qui tombe en sanglotant sa douce et interminable chanson. Nous voyageons la nuit, serrés dans notre coin, aveugles et inconscients comme le train qui dévore l'espace. Pauvres fous !

JULES TROCCON.

A TRAVERS L'HISTOIRE
LA VIE D'UN VILLAGE

ELLE est certes passionnante et les vieux parchemins à l'écriture jaunie, aux caractères souvent indéchiffrables, sont là pour l'attester. Étude d'ailleurs pleine d'intérêt, qui peut faire l'objet de causeries aux adultes, servir de complément aux leçons d'histoire locale, etc...

Non point qu'elle abonde en faits historiques saillants, mais justement parce qu'elle donne une impression de calme, de vie propre, un peu indifférente aux hommes qui passent, aux régimes qui se succèdent.

Pas de traces en ce qui concerne la période d'ancien régime. Il y a si peu d'écrivains à cette époque dans un village isolé, au pied d'un cirque qui évoque celui de Gavarnie. Seuls, les registres d'état civil témoignent de ces temps révolus. Toute la vie du village y est résumée en quelques lignes : naissances, mariages, décès.

Les maisons y sont couvertes d'ardoises ou de chaumes, les intérieurs pauvres. Les champs de seigle ou de sarrasin grimpent à l'assaut des montagnes voisines. Les enfants y sont nombreux et vaguent dans les rues boueuses. Les habitants y vivent vieux, mais fort misérablement, et meurent tous selon les rites. Ce n'est point fête tous les jours et les ripailles y sont rares, sauf peut-être les jours où — tradition séculaire — on tue le cochon.

SUR les périodes troublées de l'époque révolutionnaire, il ne reste aucun témoignage et, sans doute, n'y eût-il rien de saillant. Un vieux registre nous apprend, pour plus tard, l'existence d'une garde nationale formée d'une centaine d'hommes et commandée par un capitaine assisté de quelques officiers et sous-officiers.

Le registre des délibérations lui-même ne fournit aucun fait intéressant, hormis cet arrêté du maire de l'époque (en 1832) relatif à la « salubrité et à la sûreté publiques ».

ARTICLE PREMIER. — Il est expressément défendu à toute personne de jeter dans la grande rue qui longe le long du village des ordures, balayures et seaux par leurs fenêtres des maisons.

ART. 2. — Tout propriétaire qui confronte à la susdite rue est expressément tenu de balayer chaque samedi au soir ladite rue qui longe le long de sa propriété.

ART. 3. — Il est expressément défendu à tout aubergiste ou cabaretier de garder chez eux aucune personne, ny donner à boire et manger, d'après dix heures du soir à partir du premier avril jusqu'au premier septembre, et à neuf heures du soir du premier septembre au dernier mars, et de ne pas garder personne chez eux pendant les offices divins, sauf aux étrangers les jours de fêtes et dimanches.

ART. 4. — Il est aussi défendu à toute personne de laver le linge ou quelque autre chose qui porte obstacle à la propreté à la fontaine qui est dans l'intérieur du village qui sert à toute la commune.

M. le Maire demeure chargé du présent arrêté et de le soumettre à M. le Préfet pour en recevoir son approbation et ont signé ceux qui ont su.

Puis, le village qui a connu des rues grouillantes d'enfants, une animation seulement ralentie en hiver pendant les terribles chutes de neige, voit ses habitants le quitter peu à peu. Conséquence d'un nouvel état de choses et d'une « civilisation » nouvelle.

En 1814, la population s'élève à 710 habitants pour atteindre 976 en 1846. Dès lors, les chiffres

s'abaissent progressivement : 780 en 1876, 682 en 1901, 556 en 1911, 346 en 1921, 236 en 1931.

C'est l'émigration à jet continu vers les régions plus riches, les fours de verrier à Bordeaux, puis plus tard vers l'usine à gaz de la même ville, vers les colonies attirantes où l'on va tenter la fortune.

***

Ainsi va le village, peut-être mourra-t-il bientôt, perdu dans son cirque isolé, loin du regard des hommes... La lèpre des champs en friche s'étend rapidement, les maisons se vident jusqu'au jour où, qui sait ! des conditions nouvelles d'existence, l'exploitation de richesses minières, jadis abandonnées, ramèneront l'animation dans les rues, le forgeron à sa boutique, le laboureur à son araire, où les chants d'autrefois résonneront dans les vastes halliers.

G. LOUBES,
Instituteur (Ariège).

CAUSERIE MÉDICALE

FONCTIONS LARYNGIENNES ET LARYNGITES

Tous ceux qui se servent beaucoup de leur larynx — les chanteurs, les orateurs, de même que les instituteurs, — ont besoin de connaître un certain nombres de faits relatifs à cet organe afin de l'utiliser rationnellement. A ce propos, on note que le travail fait par le larynx paraît bien peu considérable quand on cherche à l'évaluer en équivalent mécanique, par exemple, en chevaux-vapeur ou en dynes. Les physiologistes qui se sont livrés à ce calcul arrivent, en effet, à un chiffre infime, hors de toutes relations avec ce qu'exige le moindre travail manuel. Mais cette constatation a un sens plus théorique que pratique. Effectivement, lorsque le cœur est fatigué, on remarque — c'est même là un signe des plus fidèle et des plus sûr que le médecin puisse noter — que la voix se voile et, de plus, que les reprises de la respiration deviennent plus promptes et plus impérieuses que d'ordinaire. Il faut donc admettre que parler représente tout de même, au moins pour certains malades, un effort qu'ils doivent s'épargner et qui, pour eux, n'est pas beaucoup moindre que l'ascension d'un étage, par exemple.

Cela s'explique parce que l'émission de la voix parlée n'est pas rythmée comme la respiration. Si la respiration, quand elle a sa fréquence normale, facilite la circulation en pompant le sang pour l'envoyer au cœur, par contre, quand elle est rendue irrégulière par la parole, elle devient facilement une gêne et une entrave plus ou moins grave pour la circulation.

Mais, d'autre part, il faut considérer que l'émission de sons ayant le larynx pour origine onstitue un exercice de tout premier ordre, une manière d'entraînement véritable. Je rappellerai à ce sujet, une fois de plus, que le chant doit être considéré comme la meilleure des gymnastiques respiratoires et devrait être pratiqué dans toutes les écoles plusieurs fois par jour, tout comme la grammaire ou le calcul.

En somme, le larynx fonctionne bien et facilement quand on est bien portant et mal quand la santé est plus ou moins détraquée.

Mais le larynx peut aussi être atteint directement par diverses affections et notamment par des microbes. Ceux qui sont le plus souvent en cause sont les microbes du coryza, de l'angine, de la bronchite, etc. Après avoir envahi l'arrière-gorge, quelquefois les amygdales, ces microbes gagnent le larynx, où ils déterminent une inflammation plus ou moins grave ; après quoi, les bronches sont affectées à leur tour, sans qu'on puisse dire pourquoi le larynx est pris tantôt plus, tantôt moins que des régions très voisines.

On peut se protéger dans une certaine mesure contre ces divers microbes. Je ne mentionne pas ici les masques d'étoffe qui constitueraient, dans la mauvaise saison, une protection tout à fait efficace et qui ne sont utilisés que par les chirurgiens au cours d'une opération. Le masque qui est porté à ce moment a pour effet d'empêcher de contaminer la plaie par les microbes de la suppuration qui se trouvent accidentellement dans le nez ou dans la gorge du chirurgien. Les inflammations du larynx se transmettent en effet sans aucun intermédiaire, c'est-à-dire à un moment où la distance entre contaminé et contaminant ne dépasse pas l'ordre de grandeur d'un mètre.

On a proposé, pour empêcher cette transmission, l'usage de médicaments qui, lorsque l'organisme en est suffisamment imprégné, le rendent plus résistant à l'égard des microbes. Je fais allusion ici avant tout à la quinine qui, à la dose de cinq centigrammes pris chaque matin pendant la mauvaise saison, est capable de renforcer les mécanismes chimiques par lesquels nos humeurs viennent à bout de bien des germes pathogènes.

Quant au traitement lui-même, il consistera, quand le larynx est pris et la voix voilée, en application de compresses imbibées d'alcool ou d'eau de Cologne sur le devant du cou, compresses qui sont ensuite recouvertes d'un imperméable. Comme médicaments internes, les antipyrétiques, l'aspirine entre autres, peuvent être fort utiles parce qu'ils abaissent la fièvre, calment et rendent le sommeil plus facile. La quinine a des effets analogues, mais alors à la dose de dix centigrammes deux ou trois fois par jour. Les boissons alcooliques, comme les grogs, sont également vantées avec de bonnes raisons.

Une excellente habitude consiste à prendre des médicaments en inhalation. Quelques feuilles d'eucalyptus dans un récipient plein d'eau bouillante en parfument agréablement les vapeurs en les rendant calmantes et légèrement antiseptiques. On pourra donc, deux ou trois fois par jour, respirer ces vapeurs pendant cinq minutes.

On ne devra pas croire, d'ailleurs, que plus ces inhalations sont riches en médicaments, plus leur action est favorable. Dans toutes les inflammations de l'arrière-gorge et du larynx, la vapeur d'eau chaude, à elle seule, est déjà bienfaisante.

D'une façon générale, une atteinte même légère du larynx oblige ceux qui utilisent professionnellement leur voix à beaucoup ménager l'organe vocal. Les infections aiguës prennent facilement un caractère chronique si les muqueuses ne sont pas ménagées assez longtemps. On voit paraître alors, sur les cordes vocales, ce qu'on appelle le nodule du chanteur ou de l'orateur. La qualité de la voix peut alors se modifier profondément à la suite d'une laryngite insuffisamment soignée.

A COTÉ de ces affections laryngées aiguës, mais susceptibles de prendre un caractère de chronicité, beaucoup d'autres peuvent entraîner de la raucité de la voix. Parmi celles-ci, il en est de fort graves comme les tumeurs cancéreuses ou encore la tuberculose. On ne doit donc pas négliger un symptôme qui permet parfois de dépister précocement ces affections graves, mais fort guérissables quand elles sont prises au début. Le cancer du larynx figure, en effet, parmi les cancers qu'on guérit aujourd'hui le mieux, soit par intervention chirurgicale, soit par le radium. La thérapeutique a également beaucoup d'action sur la tuberculose laryngée.

Je mentionne, en passant, que la syphilis peut être cause de raucité de la voix. Il s'agit là d'une affection des plus facilement guérissable, dont les médicaments spécifiques viennent à bout dans un minimum de temps.

Il existe également des circonstances où la voix prend un timbre voilé pour des raisons que nous n'arrivons pas toujours à déterminer avec précision. On rattache en général ces formes à de la nervosité ou à de l'asthénie. Il est de fait que ces états s'accompagnent d'une fatigabilité marquée, d'inquiétude et parfois aussi d'une très légère rougeur des muqueuses qui tapissent le larynx. En pareil cas, un examen attentif de l'organe rassure complètement le malade et quelques jours de repos vocal suffisent à parachever la guérison.

Des faits de ce genre s'observent souvent chez les adolescents, principalement chez les garçons, au moment de la mue de la voie. C'est donc là un état physiologique dont il n'y a pas lieu de se préoccuper exagérément.

Terminons ces quelques remarques en disant que l'hygiène de la voix comporte des règles rarement enseignées, mais qu'on ne peut généralement pas violer sans en pâtir. Bien des laryngites chroniques et des voix rauques ont tout simplement pour origine le fait de parler sur une tonalité trop élevée et en forçant la voix. S'il est des larynx qui supportent impunément un surmenage de ce genre, il en est d'autres, par contre, qui s'en trouvent fort mal. A ces derniers on ne doit jamais demander autre chose qu'une voix posée, calme. La colère leur fait grand mal.

Dr P.-E. MORHARDT.

QUELQUES MINUTES DE RÉCRÉATION

Au téléphone.

Le maréchal Joffre, se trouvant chez des amis, voulut un jour envoyer un message téléphonique.

Quand il en eut dicté le texte, la téléphoniste, au bout du fil, ignorant la qualité de son éminent interlocuteur, et entendant mal son nom, lui demanda de l'épeler.

Docilement, le maréchal Joffre articula :

— *J* comme Joseph, *O* comme Oscar, *F* comme Fernand, *F* comme Félix, *R* comme Robert, *E* comme Ernest.

Alors, la téléphoniste répéta :

— J O F F R E. Ah ! oui, Joffre, comme le type de la Marne ?

— Oui, mademoiselle, précisément, comme le type de la Marne, répliqua le maréchal.

Maison à vendre.

Après la première représentation de sa pièce, *Maison à vendre*, Alexandre Dumas, ravi du succès qu'il venait d'obtenir, rencontre Carle Vernet et lui dit :

— Tu n'es donc pas satisfait ? Tu es le seul de mes amis qui ne m'ait pas félicité.

— Que veux-tu ? répond Carle Vernet, tu fais mettre sur l'affiche : *Maison à vendre*, et je ne trouve qu'une pièce à louer.

L'esprit d'un laid.

Roquelaure était loin d'être beau. Ayant un jour rencontré un Auvergnat fort laid qui avait des affaires à Versailles, il le présenta lui-même à Louix XIV en lui disant qu'il avait les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le roi voulut bien accorder la grâce qui lui était demandée et s'informa ensuite auprès du duc quelles étaient les obligations qu'il avait à cet homme :

— Ah ! Sire, répondit Roquelaure, sans ce magot-là, je serais l'homme le plus laid de votre royaume.

Charades.

I

Mon premier, verbe impérieux,
D'un ton absolu commande.
Mon second, d'un religieux
Est le nom. On me demande
Ce qu'est mon tout ; cris furieux,
Bruit assourdissant ; clameur grande.
(RÉP. : *Vacarme.*)

II

C'est en riant qu'on montre mon premier,
C'est un pronom que forme mon dernier.
Par son tissu, léger et mince,
Qu'on achète à prix d'or, mon tout
Enrichit plus d'une province
En Belgique, en France surtout.
(RÉP. : *Dentelle.*)

III

Quand on regarde en haut, on peut voir mon premier,
Quand on regarde en bas, on peut voir mon dernier.
Mon tout est une arme brillante
A la lame courte et tranchante.
(RÉP. : *Cimeterre.*)

A. L.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

LA BOBINE

Cours complémentaire (filles), 2e année.

(On vient de distribuer aux élèves des bobines de modèle uniforme.)

— Évidemment, mesdemoiselles, une *bobine* est faite pour rouler, pour tourner autour de son axe... ; mais, je vous en prie, cessez ce jeu d'enfants ou de jeunes chats, et travaillons ! Quoi ? qu'y a-t-il encore, Madeleine ?

— Mademoiselle, c'est Marie qui prétend que j'ai une *drôle de bobine !...*

Exclamations joyeuses ! La maî-

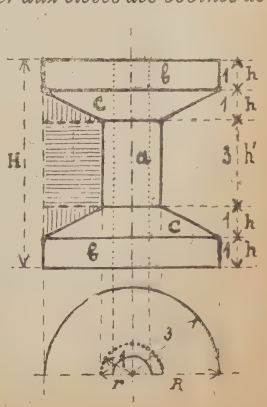

tresse sans sourciller, remplace la bobine difforme par une autre normale, et la leçon commence.

(Il ne sera pas tenu compte de l'évidement axial.)

— Vous avez entre les mains, mesdemoiselles, des bobines (toutes semblables, maintenant !) dont j'ai tracé le *géométral* au tableau (les cotes sont exprimées en centimètres).

» Nous nous proposerons d'abord de *trouver le volume de la bobine*. Lucie, venez au tableau.

— Ce volume se compose : du cylindre du noyau a, des deux cylindres des bases égaux b et de deux troncs de cône égaux c.

$$V = a + 2\ b + 2\ c = a + 2\ (b + c).$$

— Bien ! Vous connaissez toutes les formules des volumes du cylindre et du tronc de cône. Continuez, Lucie.

— $a = \pi r^2 h' = \pi \times 1 \times 1 \times 3 = 3\ \pi.$

$b = \pi R^2 h = \pi \times 3 \times 3 \times 1 = 9\ \pi.$

$$c = \frac{\pi h}{3}\ (R^2 + r^2 + Rr) = \frac{\pi \times 1}{3}\ (9 + 1 + 3) = \frac{13\ \pi}{3}.$$

d'où, puisque $V = a + 2\ (b + c)$

$$V = 3\ \pi + 2\left(9\ \pi + \frac{13\ \pi}{3}\right) = \frac{9\pi + 54\ \pi + 26\ \pi}{3} = \frac{89\ \pi\ \text{cm}^3}{3}.$$

— Très bien, Lucie ! Vous avez parfaitement résolu cette épreuve, plus facile d'ailleurs que la suivante, qui consiste à *trouver le volume du bois enlevé*...

— Mais, mademoiselle ! cette question ne me paraît pas si difficile que vous voulez bien le dire ! Chaque bobine a été obtenue par l'évidement, suivant un même gabarit, d'un cylindre régulier, fixé sur un *tour* rapide.

Il suffit, pour trouver le volume du bois enlevé, de retrancher du volume du cylindre primitif le volume de la bobine.

— Très bien, Henriette ! A vous, la craie !

— V. du bois enlevé = V. du cylindre — V. bobine.

$$= \pi R^2 H - \frac{89\ \pi}{3}.$$

$$= \pi \times 3 \times 3 \times 7 - \frac{89\ \pi}{3}.$$

$$= \frac{3 \times 63\ \pi - 89\ \pi}{3} = \frac{100\ \pi}{3}\ \text{cm}^3.$$

— C'est très simple, en effet, et fort bien présenté ; mes compliments, Henriette !... Mais je pensais tout d'abord à une solution un peu plus compliquée et qui pourrait nous servir de vérification... Qui l'entrevoit ? Vous, Pauline ?... Venez ici, le tableau vous sourit...

— Mademoiselle, le bois enlevé comprend d'abord le *manchon* situé autour du cylindre a, ensuite deux quantités égales chacune à la différence entre le volume du tronc de cône c et celui d'un cylindre égal à b.

— Très bien, Pauline ! Continuez ! vos compagnes vous suivent.

— J'écris donc : V = manchon + 2 $(b - c)$.

Le « manchon » a pour base une couronne de surface $\pi\ (R^2 - r^2)$; son volume et donc :

$\pi\ (R^2 - r^2)\quad H = \pi\ (9 - 1)\ 3 = 24\ \pi.$

b et c étant remplacés par leurs valeurs trouvées par Lucie, il vient :

$$V = 24\pi + 2\ (9\ \pi - \frac{13\ \pi}{3}) = 24\ \pi + \frac{54\ \pi - 26\ \pi}{3}$$

$$= \frac{72\ \pi + 54\ \pi - 26\ \pi}{3} = \frac{100\ \pi}{3}.$$

— Parfait, Pauline ! Voilà, grâce à vous, notre vérification effectuée... Mais voici Juliette qui est pressée de nous dire aussi quelque chose...

— Mademoiselle, peut-on continuer *à jouer à la bobine ?*

— Certainement.

— Eh bien ! je propose de comparer les cylindres a et b, c'est-à-dire de chercher le rapport de leurs volumes et le rapport de leurs surfaces latérales.

— Allez, chère enfant ! Amu[illegible]z-vous, amusez-vous !

— V. de $a = 3\ \pi$.

V'. de $b = 9\ \pi$, formules trouvées tout à l'heure par Lucie.

Donc : $\frac{V}{V'} = \frac{3\ \pi}{9\ \pi} = \frac{1}{3}$.

Surface latérale de $a = 2\ \pi\ rh' = 2\ \pi \times 1 \times 3 = 6\ \pi$.

Surface latérale de $b = 2\ \pi\ Rh = 2\ \pi \times 3 \times 1 = 6\ \pi$.

Ces deux surfaces sont donc équivalentes.

— Merci bien, Juliette, tout ceci est fort intéressant ; mais Jeanne a encore une idée. Allez, petite !

— Mademoiselle, puisque nous *jouons*, voulez-vous me permettre de poser... *trois devinettes ?*

Brouhaha ! Heureuse et opportune diversion : la cloche annonce la récréation !... Et nos grandes filles, bruyamment, s'égaillent dans la cour ombragée, avec la grâce et la sveltesse de leurs quinze ou seize printemps ! Adieu, bobines !...

— Eh bien ! Jeanne ! Me les direz-vous vos *devinettes*... rentrées ?

— Les voici, mademoiselle : 1° Quel est *l'inventeur* de la bobine ? 2° *D'où vient* le mot « bobine » ? 3° Comment le mot « bobine » a-t-il pu prendre le *sens populaire* évoqué malicieusement au début de la leçon par notre compagne Marie ?

G. MICHAELIS.

NOTRE COURRIER

L'impôt unique sur les recettes

La charge des impôts directs est supportée par une minorité, à laquelle appartiennent les fonctionnaires, qui supportent en outre un surimpôt de 5 p. 100 sur leurs traitements et de 10 p. 100 sur leurs retraites. Les agriculteurs, commerçants et industriels se plaignent, eux aussi, du régime fiscal actuel, dont le parlement et le gouvernement promettent depuis longtemps et ajournent sans cesse la réforme. Aussi doit-on s'intéresser aux efforts des promoteurs d'idées nouvelles, et signalons-nous à nos lecteurs celle du professeur J.-L. Faure, de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences sur le « Sou du franc fiscal » et celle de « l'Impôt unique sur les recettes », demandé par l'Institut économique français. Notre collègue et ami, M. A. Gricourt, professeur honoraire à l'E. N. de la Seine et au Collège Chaptal, 23, rue Viète, Paris (17e), a écrit à ce sujet un tract fort clair et fort intéressant qu'il enverra avec plaisir à ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande.

Cercle de lectures circulantes sur la pédagogie nouvelle

Le Cercle de Lectures circulantes fondé par les « Amis de l'Éducation nouvelle » à la Sorbonne, a repris ses réunions mensuelles, au Collège Sévigné, 28, rue Pierre-Nicole (5e).

Les réunions du Cercle de Lectures circulantes auront lieu tous les derniers jeudis du mois, pendant l'année scolaire.

Le Cercle de Lectures circulantes a pour objet de permettre à ses membres de lire dix livres par an pour le prix moyen d'un seul, d'échanger leurs idées avec les autres membres ; de poser des questions à des éducateurs compétents ; d'entendre des conférences sur la pédagogie nouvelle et des résumés de livres en langue étrangère.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LA DÉNATALITÉ FRANÇAISE ET SES CONSÉQUENCES

UN « Appel à la Nation », récemment lancé par l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française, et signé par vingt personnalités hautement qualifiées, a voulu solennellement attirer l'attention de tous sur les graves conséquences de notre dénatalité.

Benito Mussolini, qui déjà, en 1926, nous avait donné un avertissement sur ce point, n'a pas hésité à la renouveler dans un substantiel article, ayant pour titre « Les races blanches meurent », paru dans le grand journal anglais *Sunday Express* et dans le *Pester Lloyd* de Budapest.

Combien d'instituteurs ont lu cet appel angoissé, ces articles ? Combien parmi ceux qui ont lu ont accordé à cette grave question l'attention qu'elle méritait ? Elle vaut, en tout cas, qu'on y revienne pour la traiter avec quelque précision (1).

***

AU XVIIIe siècle notre natalité était forte (40 p. 1 000) ; la mortalité aussi (33 p. 1000) ; la proportion des enfants par ménage était de 4,5, chiffre relativement élevé, et la population augmentait.

Après un arrêt marqué dans cet accroissement pendant la Révolution et l'Empire vit une reprise régulière ; puis ce fut le ralentissement insensible, enfin la chute brusque : le taux de la natalité s'est effondré de 56 p. 100 dans les cinquante dernières années.

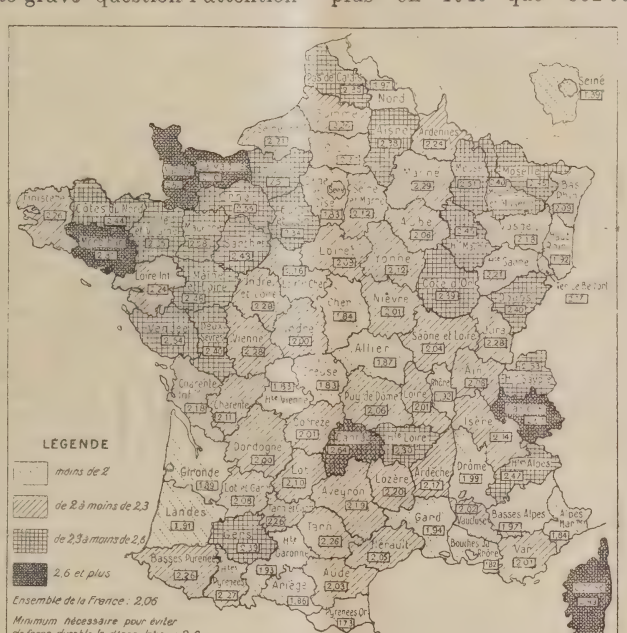

FÉCONDITÉ COMPARÉE DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS

Rapport du nombre des naissances en 1933 au nombre moyen des mariages des 5 années précédentes

(D'après la carte publiée par la *Revue de l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française*, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris, 2e.)

Le nombre des mariages a également diminué : en 1928 : 67 924 ; en 1933 : 62 874 ; dans les six dernières années, il s'est abaissé de plus de 10 000.

Le nombre des naissances de 1933 est inférieur de 40 000 unités à celui de l'année précédente : 682 680 au lieu de 722 246 en 1932. Six départements sur 90, au lieu de 12 en 1932, ont eu une fécondité suffisante (2,6 naissances par mariage), 84 une insuffisante ; 46 départements ont eu plus de morts que nouveau-nés.

On me dira qu'il y a cependant un excédent de 21 000 naissances en 1933 : 682 680 pour 661 000 décès. C'est exact, mais ce faible excédent n'est dû qu'à l'élément étranger immigré, lequel a fourni 65 000 naissances pour 33 000 décès. *Il est donc bien mort plus de Français qu'il n'en est né.*

En nombres ronds, il y avait :

En 1869 : 1 000 000 de naissances ; en 1933 : 682 000.

Et les prévisions sont :

Pour 1940 : 646 000 ; pour 1944 : 597 000, sous la condition que rien ne s'aggravera en ce qui concerne le nombre des mariages et la fécondité des épouses. Or il y a toutes raisons de penser que celle-ci continuera de décroître et alors, d'après le rythme actuel, il n'y aurait plus en 1940 que 552 000 naissances ; en 1944 : 515 000, soit la moitié de moins qu'au début de la troisième République, alors que l'Italie et l'Allemagne en auraient chacune 800 000 et le Japon 2 000 000 (1).

Oui, mais l'immigration, direz-vous, peut combler les déficits. Eh bien ! non, car l'émigration de chaque pays d'Europe s'amenuise, elle aussi, chaque jour.

Peut-être pourrait-on alors réduire au minimum la mortalité infantile, si forte chez nous, mieux lutter contre la tuberculose, le cancer, la syphilis, l'alcoolisme ? Cela ne suffirait pas encore. Le pourcentage de la mortalité infantile était de 7,9 en 1930 ; malgré des efforts méritoires, il n'a été ramené qu'à 7,5 l'année dernière.

Notons aussi qu'il meurt chaque année 150 000 tuberculeux, 40 000 cancéreux et combien de syphilitiques, d'alcooliques non inscrits sur les statistiques, dont le nombre ne paraît pas près de diminuer ! Ces malades, en engendrant souvent des enfants débiles ou tarés, contribuent à la dépopulation, qui s'accentue encore par suite de la diminution accélérée des mariages féconds et de l'augmentation aussi rapide du nombre des célibataires et des vieillards.

Dans les campagnes, les petites villes, on ne se rend pas toujours compte du mal ; dans les grandes villes, on s'en aperçoit mieux.

(1) Il y a peu de temps, un des derniers bulletins de l' « Association internationale des Associations d'instituteurs » contenait un article exposant que la baisse rapide de la natalité en Suède avait déterminé le gouvernement, d'abord à réduire le nombre des instituteurs en exercice, puis à diminuer le nombre des Écoles normales, enfin à supprimer 365 écoles faute d'élèves. Pour les mêmes raisons, on entre dans cette voie en France.

(1) Les gouvernements de l'Italie et de l'Allemagne, effrayés de la dénatalité, ont d'ailleurs déjà pris des mesures pour favoriser les naissances, et celles-ci augmentent de mois en mois depuis le début de l'année 1934.

PRENONS Paris, qui groupe 7 p. 100 de la population française. En 1860, il y a eu dans la capitale 15 000 mariages qui ont donné 51 000 enfants ; en 1933, 28 000 mariages qui ont donné 36 000 enfants. Si rien n'eût changé, il aurait dû y en avoir 95 000 : le taux de la natalité a donc diminué des trois cinquièmes en moins d'un siècle.

Le nombre des unions légitimes a crû de 1860 à 1926 ; puis il est resté stationnaire ; puis il s'est abaissé d'un tiers dans les cinq dernières années.

La diminution des naissances (elle est pour 1933 de 315) a été de 10 000 unités pour la dernière période décennale. L'année dernière, le nombre des décès a dépassé de 894 celui des naissances. Le pourcentage des naissances par mariage était de 3,3 en 1860 ; il est tombé à 1,27 en 1933, alors qu'il devrait être d'au moins 3 pour assurer une augmentation de population.

Ainsi, à Paris on se marie de moins en moins, on y naît moins qu'on n'y meurt, et, sans l'immigration, la population diminuerait de moitié à chaque génération. Celle du département de la Seine, qui l'entoure, diminuerait d'un tiers.

Le tableau est le même pour toutes les grandes villes.

***

SI, en France, le nombre des mariages, des naissances, des immigrés, diminue, par contre il en est un autre qui augmente sans défaillance : c'est celui des personnes âgées de soixante ans et plus, de celles qu'on appelle « les vieillards ».

Ce nombre représente actuellement 14 p. 100 de notre population, alors qu'il n'est que de 9 p. 100 en Allemagne et 7 p. 100 en Russie. La proportion des vieillards des deux sexes pour dix hommes de vingt à soixante ans est passée de 3,8 en 1930 à 5,33 en 1933 ; elle sera de 6,14 en 1940 et de 8,16 en 1970 si rien ne change. Nous en avons maintenant 6 000 000 ; en 1970 nous en aurons 7 000 000.

Enfin, voici le tableau suggestif dressé par le médecin belge Burgdœrfer, relatif à la population en état de porter les armes, si les conditions restent les mêmes (1) :

	1930	1940
	—	—
Pologne	5 222 000	6 230 000
France	6 977 000	6 715 000
Italie	7 098 000	7 959 000
Grande-Bretagne	8 083 000	8 491 000
Allemagne	12 338 000	13 107 000

La première et la plus redoutable conséquence de la dénatalité française est donc sans nul doute le risque de guerre : le monde des vivants est régi par la loi implacable de la faim. N'oublions pas que l'obsédant souci journalier de centaines de millions d'hommes blancs, jaunes et noirs, est de manger ; or, les pays riches et faibles ont toujours excité la convoitise des peuples prolifiques fixés sur des terres pauvres ou insuffisantes.

Notre sol est fertile, celui de nos colonies est riche, et voilà que la France devient exsangue. Nous sommes donc menacés tous dans nos biens, dans notre liberté, notre idéal et aussi dans notre existence.

Il ne suffit pas de nier un danger pour qu'il s'écarte.

***

SUPPOSONS cependant ce danger inexistant, illusoire, il en reste un autre réel, immédiat, redoutable, qui réside dans la triple diminution du nombre des consommateurs, des acheteurs et des contribuables.

La crise économique actuelle est bien moins une crise de production qu'une crise de consommation, d'achat.

Pour l'industriel, le manufacturier, le commerçant, l'intermédiaire, c'est le marasme d'aujourd'hui s'accroissant demain : c'est la ruine.

Pour l'agriculteur, c'est la diminution progressive de la vente de son lait, de son beurre, de ses légumes, de sa volaille, des œufs, des bestiaux, des plantes industrielles, du vin, du cidre... c'est donc le retour à la misère, le retour aux temps où la famille paysanne vivait péniblement de sa terre, devait se suffire à elle-même, ne pratiquant qu'un maigre troc avec les petits artisans des bourgs dépeuplés, très malheureux eux-mêmes.

Et si le nombre des contribuables diminue, quelles dépenses devra-t-on réduire s'il faut boucler le budget de l'État sans surcharges fiscales, ni pour le présent, ni pour le futur ?

Réduire l'intérêt de la Dette ? La Dette elle-même ? La supprimer en l'effaçant ? Continuer le trafic des monnaies ? Mais c'est la banqueroute, la déconsidération, la ruine des épargnants, individus ou personnes morales, la ruine de notre crédit.

Réduire les traitements, les pensions, les allocations diverses d'assistance ? C'est la révolte de millions de bénéficiaires.

Supprimer les dépenses militaires ? Désarmer ? Lisez la déclaration d'un homme qui n'est pas suspect, M. Mac Donald, premier ministre anglais et ancien instituteur, qui avait été opposé à l'intervention anglaise dans la guerre ; déclaration faite au banquet offert au lord-maire en novembre 1934, hier : « Notre propre expérience nous a montré que, dans l'état présent des esprits, le désarmement par l'exemple n'est pas un moyen effectif d'arriver à une réduction des armements ou d'accroître la confiance internationale et par là de renforcer la paix. »

***

DÉJA nous avons de grandes difficultés financières avec une natalité restant au fixe, mais elles seront bien plus grandes encore avec une dénatalité progressive qui s'accompagne de l'augmentation du nombre des vieillards. Nous n'en avons que six millions ; mais, en 1970, il y en aura sept millions, dont la moitié au moins seront à la charge de la collectivité faute d'avoir des enfants pour les aider. Or 3 500 000 hospitalisés à 4 000 francs l'un, cela représentera une dépense de quatorze milliards. Et cette somme devra être payée par les dix millions de producteurs âgés de vingt à soixante ans.

Eh bien ! je vous le demande, croyez-vous sincèrement, que ceux d'entre eux qui auront des enfants ou qui en auront élevé accepteront de se saigner pour ceux qui se seront dérobés au premier des devoirs sociaux : fonder une famille ?

Non. Il est fatal que ces chefs de familles,

(1) Il est à craindre que les conséquences des mesures déjà prises en Italie et en Allemagne n'aggravent encore la situation. Ainsi, pour le Reich, pendant le premier semestre de 1934, 52 grandes villes ont eu à elles seules 30 000 naissances de plus que dans le même semestre 1933 ; la statistique générale a fait voir qu'il y a eu 43 752 mariages et 34 104 naissances de plus dans le premier trimestre 1934 que dans celui de l'an dernier ; l'excédent total des naissances pour ce trimestre a été supérieur de 62 349 à celui de la même période 1933.

conscients des devoirs remplis et des charges supportées, en arrivent à mépriser ces déserteurs, ces égoïstes — célibataires ou ménages sans enfants, — qui se seraient contentés d'élever des chiens, des chats ou des perroquets, et qui, devenus vieux, les obligeraient à travailler, eux, jusqu'à l'extrémité de leurs forces afin de les assister.

***

LES conséquences matérielles inéluctables et terribles de la dénatalité pour les générations à venir, si rien ne change, ne sont rien à côté des conséquences morales.

La multiplication des célibataires et des ménages inféconds, c'est-à-dire la diminution du nombre des « pères » et des « mères » privera la France de cet organisme appelé « famille » qui reste le cadre matériellement et moralement nécessaire, indispensable à son existence.

C'est dans sa chaude atmosphère que se forment et s'épanouissent les jeunes âmes. Et ce milieu ne prend toute sa valeur spirituelle que s'il y a plusieurs enfants.

« La mère française, la famille française, me disait un intellectuel américain, un grand artiste, qui avait appris à les connaître au cours des années de guerre parce qu'il était entré dans bien des foyers, ce sont là choses uniques dans le monde ! »

Et ce qu'il y a de grand, de noble dans l'œuvre éducative de la famille, c'est qu'elle donne aux enfants bien plus l'idée de leurs devoirs que celle de leurs droits ; et, par surcroît, l'amour de leur terre, de leur village, de leur cité, de leur province et du pays tout entier. La forte famille volontairement créée restera toujours la seule, la vraie école de l'homme et du citoyen ; elle est la condition nécessaire de la Nation ; sa disparition équivaudrait à un suicide de la France.

« Les sociétés ne sont pas faites pour mourir », a écrit dans son livre admirable Jean Izoulet, notre regretté professeur de philosophie. Il en est cependant qui meurent de mort violente : par la guerre on les écrase, on les disperse, on les assassine ? D'autres périssent de maladies organiques, comme l'individu lui-même. Or la dénatalité est une de ces maladies. Si nous ne lui apportons pas les remèdes efficaces, elle nous conduira fatalement soit à la guerre, soit au suicide : dans les deux cas, la France périra.

H. DE PUYTORAC.

L'ENFANCE ABANDONNÉE

RIGADIN

C'EST un gosse de sept ans, gros comme un moineau, noir, sale, vif et débrouillard, intelligent et futé. Ses camarades l'ont surnommé Rigadin. Le père a disparu un beau jour. La mère est à l'atelier, indifférente... pour le moins, au sort des deux petits : Rigadin et un frère plus jeune.

En dehors des heures de classe, du temps des repas fort court, et de la nuit, il habite la rue.

Quand le diable ne le tente qu'à demi, il installe son quartier général « au Trumel », sur le pont du chemin de fer, et s'amuse à jeter de l'eau, avec de vieilles boîtes à conserves, sur les mécaniciens du train qui passe, à moins qu'il ne préfère, caché derrière le parapet de pierre ou les arbres du talus, viser les passants de l'autre bord, ou les vitres des wagons, avec un lance-pierres chipé « aux Galeries ». Il aime varier : certain jour, un homme d'équipe l'a surpris à poser de grosses pierres (grosses pour sa taille) et de vieux pneus d'auto sur la voie « pour faire dérailler le train ». A la moindre alerte, il détale.

Il adore la foule. Les jours de marché, il rôde sur la place. Il sait apitoyer les passants. « J'ai perdu ma pièce de vingt sous, maman va me battre. » Une dame compatissante le console et remplace la pièce qui n'a jamais existé. Ou bien il s'installe à la porte d'une pâtisserie et regarde d'un air malheureux, en parfait comédien, la dame qui entre avec sa fillette. Il est souvent payé de sa peine par une friandise.

Il aime les devantures de la Grande-Rue, les bazars de la place « du Mail », car il sait y récolter prestement et sans bourse délier ce qui lui fait envie : couleurs, images, jouets, qu'il partage généreusement avec des camarades, ou casse presque aussitôt. Le nombre des vitres qu'il a brisées à la prison, aux écoles, à l'église, aux lavoirs publics, ne se compte plus.

Il a fait pire déjà. Il a volé certain jour des timbres-primes dans un magasin, qu'il a vendus ensuite comme timbres antituberculeux ; un autre jour 20 francs sur l'étal d'un boucher, un billet de 10 francs par-ci, une poignée de pièces par-là, dans le tiroir malencontreusement ouvert de quelque boutique. Il sait mentir comme un professionnel, comme il sait pleurer, d'instinct. Demandez-lui où il a pris cet argent, ce jouet ; il répond de l'air le plus candide et le plus assuré : je l'ai trouvé dans la rue, on me l'a donné. Il n'en démord point et ne se coupe jamais.

Je vous assure que j'ai plus envie de plaindre que de blâmer. Pensez qu'il a sept ans et manquerait de tout, s'il ne savait, par son art, se procurer tout, à satiété et impunément. Il n'en peut penser plus et trouve cela bien.

Les maîtres de l'école n'ignorent rien. La police le connaît. Les uns et les autres se croient impuissants et laissent faire. C'est cela qui est infiniment triste. Maîtres et policiers ont tort.

J'ai eu quelque temps cet enfant en classe. Je me préparais à écrire de ma plus belle plume à M. le commissaire de police : « Monsieur le Commissaire, vous connaissez Rigadin. Je vous demande de nous aider à le corriger. Je puis vous servir d'indicateur. Je vous supplie de déléguer spécialement un de vos agents pour filer notre galopin pendant le temps qu'il faudra (peu de temps), à de certaines heures, à de certains endroits. J'estime que c'est une œuvre de salut public. Et nous éviterons ainsi probablement le pire dans dix ans. » Mais, aux grandes vacances dernières, la mère de Rigadin mourait. Aujourd'hui, notre gavroche a quitté la commune. Il me reste le regret d'une tâche que les circonstances ne m'ont pas permis de terminer.

UN INSTITUTEUR DU CENTRE.

PETITE CORRESPONDANCE

Nous rappelons que toute demande de renseignements adressée au *Journal des Instituteurs et des Institutrices* doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée à l'adresse de l'envoyeur.

La demande elle-même doit être expédiée sous enveloppe affranchie au *Journal des Instituteurs et des Institutrices* (Service de la *Petite Correspondance*), 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VI°).

A TRAVERS LES JOURNAUX

La crise de la lecture.

Le problème de la vente du livre ne tourmente pas seulement les libraires, il inquiète à juste titre les écrivains et les critiques, en particulier M. Ernest Prévost, *dans* La Victoire. *La crise sévit en librairie comme ailleurs et la mévente du livre est angoissante.*

La plupart des hommes n'ont plus le temps de penser, à plus forte raison de s'assimiler la pensée des autres. Le roman même, qui demandait le minimum de loisir et souriait à toutes les paresses, le roman ne se vend plus. On en a, avec imprudence et presque avec impudence, gavé le public, et le livre, en fin de compte, a été la victime innocente d'une surproduction anormale, qui entraîna la dépréciation, la saturation et le discrédit.

La floraison des hebdomadaires, qui apportent chaque semaine seize à vingt pages séduisantes et denses, a porté au livre un dernier coup. Et l'on cherche des remèdes : campagnes de conférences littéraires à travers la France, journées du livre, sévérité plus grande des éditeurs et proscription, par eux, des livres médiocres et inutiles. Mais M. Ernest Prévost *conclut :*

Mais ce ne sont là, je le crois, que projets difficiles, ingéniosités vaines. C'est, dans ce cas encore, à la « mentalité » qu'il faut s'en prendre. C'est le moral qu'il faut recréer, c'est l'âme qu'il faut refaire.

Et voilà pourquoi, M. Fortunat Strowski et moi, nous avions raison quand, dans des articles antérieurs, nous préconisions l'amour du livre inspiré dès l'enfance, dès l'école, le plaisir de la lecture éveillé, stimulé, cultivé dirigé par les parents, par le maître. Questionnons-nous. Où avons-nous appris à aimer la lecture ? selon quelle inspiration, par quels tressaillements ? A l'école, à l'humble école, et sous l'impulsion de notre nature sans doute, mais aussi sous l'égide de maîtres qui n'étaient peut-être pas très savants, mais qui avaient du bon sens et du cœur, avec la vocation instinctive de former des âmes.

Les maîtres d'aujourd'hui ne font pas moins d'efforts que ceux d'autrefois pour donner aux enfants l'amour des livres, mais ils ont à compter avec de multiples causes de dispersion des esprits qui n'existaient pas jadis : les sports, l'automobile, le phonographe, la T.S.F., le cinéma. L'appel discret de la lecture est trop souvent submergé...

Souvenirs antivivisectionnistes.

On ne se passionne plus guère aujourd'hui pour ou contre la vivisection, remarque Le Temps. *Il y a cinquante ans, il n'en était pas de même.*

Accusé d'avoir fait souffrir un singe, le professeur Brown-Séquard recevait, d'une dame indignée, un violent coup de parapluie en plein Collège de France. Quant à Mme Claude Bernard, la veuve du grand savant qui avait été un ardent partisan de la vivisection, elle devenait sur la fin de ses jours une militante mystique de la Société protectrice des animaux. Elle était convaincue que son âme et celle de son époux défunt n'auraient pas de repos dans l'autre monde si elle ne sauvait pas un nombre d'animaux au moins égal à celui des victimes de l'obstiné vivisecteur. A Colombes, où elle s'était retirée, elle prodiguait ses soins à quarante chiens et autant de chats trouvés errants sur la voie publique.

Les habitants du quartier se plaignirent et la vieille dame fut mise en demeure d'avoir à fermer dans les huit jours « l'infirmerie de chiens ouverte par elle sans autorisation ». Pour ne pas s'être conformée à ces prescriptions, elle fut condamnée à une amende de cinq francs et dut finalement se séparer de ses chers animaux.

U. R. S. S., puissance d'Asie.

Le premier numéro d'une publication nouvelle de grand format : Le Document, *édité par Denoël et Steele, est consacré à une étude très complète et très documentée de la Russie d'aujourd'hui, par* Maurice Percheron, *avec de nombreuses illustrations photographiques magnifiquement reproduites. Nous en citerons quelques conclusions sur l'avenir du régime soviétique :*

Cent soixante-quatorze millions d'habitants, qui seront bientôt deux cents, ne peuvent vivre longtemps ainsi. On ne peut dire de tels gens qu'ils sont heureux (malgré la foi que leur insufflent les seize cent mille visionnaires qui les conduisent) quand le sentiment qui domine les rapports privés est celui de la méfiance et de la crainte d'une délation...

Demain, le gouvernement soviétique sera bien obligé de faire son bilan. Les hommes nouveaux, instruits par lui, se montreront exigeants, oublieux des bienfaits qu'a amenés l'équipement industriel de la plus grande Russie. De nouveaux chefs, avides d'individualisme et révoltés, prendront à leur tour un pouvoir toujours éphémère. Déjà, on ne parle plus de communisme, déjà des classes nouvelles s'ébauchent sur le mérite et l'intelligence, déjà les femmes se parent. Le collectivisme lui-même se fissurera lorsque les Russes apprendront qu'on peut être heureux autrement que dans la boue de chantiers éternellement renaissants et dans la fumée des usines...

Car, dans l'histoire des peuples et des régimes, dans l'effort et la peine, dans le bonheur lui-même, il y a toujours un demain.

Les bienfaits de la verdunisation.

Depuis que les eaux de rivière, autrefois distribuées à l'état brut dans les grandes villes, notamment à Paris et à Lyon, sont assainies par la verdunisation (*ou* javellisation), *la mortalité générale, qui avait été, à Paris, de 14,4 en 1924-27, s'est abaissée à 13 en 1932, à 12,90 en 1933 et à 12,14 en 1934. Dans un article du* Matin, M. Henry-Paté, *ancien ministre de l'Éducation physique, ajoute, après avoir cité ces chiffres :*

En présence de cette frappante et indéniable réduction de la mortalité générale par la simple verdunisation des eaux brutes, une question se posait : « De combien les enfants, espoirs de la patrie, jouissent-ils de cette réduction de mortalité ? »

Si on cherche les mortalités des enfants de zéro à dix ans, pendant les quatre années de 1926 à 1929, qui ont précédé la verdunisation des eaux brutes, décidée en 1930, installée graduellement en 1931 et mise en service complet en 1932, on trouve une mortalité annuelle moyenne de 6 594 pendant ces quatre années.

En 1933, la verdunisation a abaissé cette mortalité à 4 418. Cela fait une réduction de 33 p. 100.

L'étude des statistiques de 1934, pour Paris, présente les mêmes résultats.

Mais pour qu'on ne puisse pas dire que c'est un phénomène isolé, dû à des causes inconnues et accidentelles, examinons l'effet de la verdunisation à Lyon, dont le début d'installation remonte à 1928.

La mortalité moyenne annuelle des enfants de zéro à dix ans y était de 1 335 pendant les années précédentes : 1924 à 1927.

En 1933, elle est tombée à 862. C'est une réduction de mortalité égale à 37 p. 100 de la mortalité antérieure.

Que ce soit à Paris, que ce soit à Lyon, on peut dire que la réduction de la mortalité des enfants de moins de dix ans est d'environ un tiers après l'installation de la verdunisation. Qu'attend-on pour en généraliser l'emploi ?

En terminant, M. Henry-Paté rappelle que « le merveilleux phénomène découvert à Verdun par le colonel Brunau-Varilla a aidé à gagner la bataille de Verdun », et que l'inventeur a offert gratuitement son procédé à la France.

Un bon tiens.

*Retenons cette légende d'un amusant dessin d'*Albert Guillaume, *dans* Le Journal :

Monsieur, *qui s'attarde à lire son journal, après déjeuner.* — Oh ! si je ne vais pas toucher ma retraite aujourd'hui, j'irai demain, voilà tout !

Madame, *prudente et instruite par l'expérience.* — Et si on te diminue d'ici-là ?

RENÉ CASTEL.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LA PÉRÉQUATION ET LES DÉCRETS-LOIS

LE rapport au Président de la République joint aux décrets-lois du 4 avril 1934 s'exprime ainsi :

En dernier lieu, nous avons estimé indispensable de mettre à profit cette importante réforme... *pour régler une fois pour toutes l'irritante question de la péréquation des pensions.* Nous vous proposons, en effet, de décider que la pension de tous les fonctionnaires, quels que soient leur âge et la date de leur mise à la retraite, sera liquidée sur les nouvelles échelles de traitements. *Ainsi, nous donnons satisfaction aux retraités pour une de leurs revendications essentielles fondée, il faut le reconnaître, sur l'idée de justice...*

Or le décret-loi est en complète contradiction avec le rapport explicatif. La question de péréquation « fondée sur l'idée de justice » n'y est nullement réglée ; elle s'aggrave, au contraire, devient plus *irritante* encore.

Les pensions vont être, en effet, plus variables pour services égaux. Depuis le 1er octobre 1930, les aînés touchaient moins que leurs cadets ; dorénavant, l'inverse se produirait. Les mesures transitoires, prévues jusqu'à 1938, aboutiraient à créer quatre nouvelles catégories de pensions intermédiaires. Nul ne doit s'étonner de voir les intéressés protester énergiquement contre une telle *injustice*, aujourd'hui et demain.

Maintien de la loi de 1924, péréquation totale accordée à tous les retraités « quel que soit l'âge du titulaire, sur la base des échelles de traitements et soldes, en vigueur au 1er octobre 1930, selon l'art. 9 du décret », telles sont les mesures qui, seules, répondent à l'*idée de justice.*

Un instituteur retraité, *quel que soit son âge*, ayant bénéficié pendant les trois dernières années d'activité du traitement de 1re classe doit avoir une pension calculée sur le traitement de 19 000 francs. S'il n'a droit à aucune majoration pour enfants ou pour campagnes de guerre, et s'il compte trente-sept ans et demi de services, il doit avoir $19\,000 \times 3/4 = 14\,250$ francs de pension.

Que, sur cette pension, il soit fait un prélèvement provisoire de crise, soit ; mais il faut que, pour *les mêmes* services, le prélèvement soit *le même* et il n'y a aucune raison valable pour qu'il soit supérieur à celui qui est fait sur un traitement d'activité de même valeur.

***

LE paragraphe 4 de l'article 9 du décret spécifie que :

En aucun cas, le montant de la pension revisée en exécution du présent article ne pourra être inférieur de plus de 15 p. 100 à celui de la pension actuellement perçue.

Quinze p. 100 est bien le *maximum* du prélèvement. D'aucuns déduisent que ce pourcentage de 15 p. 100 sera appliqué aux pensions péréquées aux 2/3 aussi bien qu'à celles concédées depuis le 1er octobre 1933, c'est-à-dire complétées.

Ce serait une iniquité, contraire aux principes admis dans le rapport comme fondés sur « l'idée de justice ».

Ainsi un instituteur ayant pris sa retraite après trente-sept ans et demi de services le 1er octobre 1933 a droit, sans aucune majoration, à une pension de 14 250 francs qui deviendrait, après prélèvement de 15 p. 100 : 12 112 francs.

Un autre, ayant pris sa retraite après quarante-trois ans de services le 1er octobre 1930, a une pension qui doit être péréquée aux 2/3 depuis janvier dernier et s'élever à 13 708 francs ; après prélèvement de 15 p. 100, cette pension serait de 11 652 francs, d'où différence en moins de 460 francs sur la précédente.

En fait, pour cette seconde pension, le prélèvement serait de 19 p. 100 de la pension complètement péréquée, supérieur à celui de 15 p. 100 consenti par les ministres, presque égal à celui de 20 p. 100 consenti par le Président de la République. Je ne continue pas la comparaison avec les pensions de retraite des parlementaires, car je n'ai point connaissance qu'elles aient été diminuées.

Si le prélèvement de 15 p. 100 sur les pensions concédées depuis le 1er octobre 1933 est maintenu, celui de 11 p. 100 seulement, environ, devrait être fait sur les pensions péréquées aux 2/3 pour rétablir l'égalité.

Le décret du 4 avril 1924 disait dans l'article 9 :

En aucun cas, la revision à intervenir en exécution du présent article ne pourra conduire par rapport au montant de la pension perçu actuellement par chaque intéressé *à une réduction inférieure à 5 p. 100* ni supérieure à 15 p. 100.

Cela indiquait nettement qu'il y aurait une échelle de 5 à 15 p. 100 dans le prélèvement.

Le décret du 28 octobre 1934 ne fait plus mention que du maximum de prélèvement.

Faut-il en déduire la conclusion que le pourcentage de 15 p. 100 sera appliqué dans tous les cas, comme un journal de fédération de retraités l'a indiqué ? Je ne le crois pas.

S'il en était ainsi, le décret du 28 octobre n'aurait pas revisé « dans un sens favorable », sur ce point, le décret du 4 avril.

La question a besoin, il me semble, d'être discutée et précisée « dans un sens *favorable* aux retraités » et conformément à la décision de principe reconnue *juste* dans le rapport.

A. PLUVINAGE.

SUR LE VIF

IMPRUDENCES

NE perdons pas de vue les prescriptions réglementaires. Avec les meilleures intentions du monde, on risque de se mettre dans une situation bien embarrassante.

Témoin les deux faits suivants :

Quelques jours après les élections cantonales, l'inspecteur primaire de la circonscription de X... reçoit la lettre suivante :

Monsieur l'inspecteur,

Je vous prierai de rappeler à l'ordre notre jeune institutrice. Son prédécesseur faisait de la politique. Voilà qu'à peine arrivée elle se mêle d'en faire aussi. Mon fils Paul est revenu de l'école hier avec un paquet

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le trait d'union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ... Lors des dernières vacances, nous avons noté six publications de succès au certificat d'études, dans les journaux locaux pour un canton, tandis que, dans le canton voisin, aussi bien partagé sous le rapport du nombre des candidats reçus, maîtres et familles restaient silencieux. Est-ce que les associations de maîtres et maîtresses ne pourraient pas faire cesser une pratique qui nuit à un certain nombre d'entre eux ?... » *(M. P.)*

Chez les retraités.

« ... Ce que nous demandons, c'est connaître la façon dont nous avons été défendus depuis la clôture de la session parlementaire ; lorsqu'une démarche vient d'être effectuée, une protestation envoyée, nous désirons que le fait soit porté à notre connaissance, sans qu'on attende deux ou trois mois pour pouvoir tenir compte des événements ultérieurs, et arranger l'historique de nos revendications en conséquence... *(H. T.)*

Chez les professeurs d'É. P. S.

« ... Il faut le dire et le répéter ; il y a, dans les E. P. S., des classes surchargées qui comptent 50 et 60 élèves. Comment peut-on faire œuvre utile dans de telles conditions, surtout avec des réunions d'élèves très différents entre eux quant au développement intellectuel et aux connaissances acquises ? Il est de toute nécessité de revenir sur des suppressions de postes décidées à la légère... *(D. L.)*

Chez les secrétaires de mairie.

« ... Il n'est rien de préférable à une bonne entente. Dans le canton de X..., les instituteurs et institutrices secrétaires de mairie ont profité d'une réunion des maires au chef-lieu de canton pour y envoyer l'un des leurs comme délégué. Diverses questions ont été réglées d'une façon commune, entre autres les heures de réception du public... » *(J. V.)*

Chez les I. E. P.

« ... Il n'y a plus seulement des banquets d'adieux à l'occasion de la retraite ou du départ d'un I. E. P., il y a aussi les banquets d'attribution de croix de la Légion d'honneur organisés par des instituteurs avec l'approbation de l'I. E. P. intéressé ; il en résulte des déplacements, des dépenses et aussi des comparaisons fâcheuses entre des membres du personnel et entre des circonscriptions... » *(T. A.)*

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

AU MINISTÈRE

Les journaux ont inséré ou résumé, au début de décembre, une note officieuse dont nous croyons utile de publier le texte, qui marque, du côté gouvernemental, une orientation quelque peu nouvelle :

La réunion semestrielle de tous les inspecteurs d'académie de France vient d'avoir lieu au ministère de l'Éducation nationale, pour examiner certaines questions concernant le fonctionnement de l'enseignement primaire.

Afin de prendre contact avec ceux qui sont ses collaborateurs directs dans les départements, le ministre a ouvert lui-même la séance, et il a reçu ensuite dans son cabinet le bureau de l'association.

Après avoir donné ses directives dans les questions qui étaient à l'ordre du jour, M. André Mallarmé a assuré les inspecteurs d'académie de sa sympathie personnelle dans la mission très délicate qu'ils ont à remplir.

Il leur a recommandé d'inculquer à tout le personnel enseignant la conviction que chacun, quels que soient son poste et son grade, pouvait être assuré de la bienveillance impartiale et neutre de ses chefs et qu'il devait s'adresser directement à eux avec sécurité, avec le sentiment de sa dignité individuelle, et sans se croire obligé d'utiliser des moyens d'action collective.

Les inspecteurs d'académie, et sous leur direction et leur responsabilité les inspecteurs primaires, ne doivent pas laisser ignorer aux membres du personnel enseignant que des sanctions sévères seront prononcées, soit à l'occasion de fautes professionnelles ou de manquements d'ordre moral qui seraient relevés dans l'exercice même de leurs fonctions, soit pour les écarts qu'ils pourraient commettre, par leur attitude, dans l'observation de la réserve que l'importance sociale de ces fonctions leur impose.

M. Mallarmé tient à ce que des rapports de mutuelle confiance s'établissent entre l'administration et les groupements professionnels, dont la collaboration lui est particulièrement utile dès qu'il s'agit de réglementer l'organisation des services ou de régler des difficultés d'ordre corporatif. Mais, fidèle à une doctrine qu'il a toujours appliquée, il est décidé à maintenir intactes l'autorité et l'indépendance de l'administration, et il a donné aux inspecteurs d'académie comme instructions de n'autoriser aucun syndicat à se prévaloir d'une influence ou d'une suprématie de fait qui pourrait faire penser au personnel que, dans la pratique, les règles normales de la hiérarchie se trouvent faussées.

En terminant, M. Mallarmé a affirmé aux inspecteurs d'académie qu'ils pouvaient entièrement compter sur son très ferme appui dans l'action de libéralisme et d'ordre qu'il leur enjoignait de poursuivre, et il les a priés de le tenir directement informé des difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

L'ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des instituteurs et institutrices. — Une délégation du S. N. a été reçue par M. MALLARMÉ, ministre de l'Éducation nationale, le vendredi 30 novembre dernier. Le nouveau ministre de l'É. N. a tenu à dissiper un malentendu : il a affirmé son désir sincère d'avoir des contacts fréquents avec le S. N.

L'audience a porté :

1° Sur les retraites : le ministre a promis de s'occuper des avances sur pension et des améliorations au régime des décrets-lois ;

2° Sur les peines disciplinaires : le ministre est d'accord en principe sur la possibilité de faire assister d'un défenseur les instituteurs traduits devant le Conseil départemental. Il s'est montré désireux d'introduire, dans l'échelle des sanctions, le déplacement d'office entre la censure et la révocation.

Comité central des groupes de jeunes. — Ce Comité nous a fait parvenir la note suivante en nous priant de l'insérer :

Nul ne contestera que les jeunes de l'enseignement (débutants, normaliens sortants, intérimaires et suppléants) sont lourdement frappés par les décrets-lois d'économie, conséquence de la politique de déflation.

Outre les réductions de traitements et d'indemnité de résidence communes à tout le personnel, mais particulièrement sensibles chez les jeunes aux salaires faibles, les normaliens sortants voient leur titularisation retardée d'un an, ce qui constitue pour eux une diminution supplémentaire de 1 000 francs ; pour certains, pourvus d'un poste dans un département éloigné du lieu de résidence de leur famille, des frais de voyages importants (car ils ne bénéficient pas des cartes de circulation à tarif réduit...) grèvent encore un peu plus leur modique budget. Enfin, par suite des suppressions d'emplois, nombre de jeunes n'ayant pu obtenir un intérim... sont venus grossir l'armée des suppléants, armée réduite au chômage presque total par suite des réductions de crédits pour le remplacement des maîtres en congés de maladies.

Devant cette situation tragique — et nous ne pensons pas que le mot soit exagéré, — le Comité Central des Groupes de Jeunes invite les débutants de l'enseignement, les normaliens sortants, les intérimaires et les suppléants à renforcer le mouvement des Jeunes.

Les groupes de Jeunes — qui ne constituent pas un troisième syndicat, — mais qui interviennent dans les organisations corporatives pour défendre les revendications de leurs membres, sont :

a). Des groupes d'étude des questions corporatives et sociales ;

b). Des groupes d'éducation syndicale ;

c). Des groupes d'Unité ;

d). Des groupes d'entr'aide pédagogique.

Pour tous renseignements complémentaires sur les Groupes de Jeunes, écrire à Berthet, Secrétaire du C. C., à Bévenais, par Grand-Lemps (Isère).

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Chers Amis,
Entendu pour mercredi soir, nous pendrons la crémaillère en votre honneur dans notre nouvel intérieur meublé par Levitan.
Votre Robert

Confort et Intimité

Qu'il fait bon recevoir chez soi ses meilleurs amis, parmi des meubles de classe, élégants et confortables, créant par leur présence une chaude intimité qui est l'image du bonheur.

Après leur départ, votre chambre sera le coin secret où vous vivrez des heures douces.

La SALLE A MANGER **N° 357** *ci-dessous, en ronce de noyer vernie, complète* ..... **2495 Fr.**

La CHAMBRE COMPLÈTE **N° 358** *avec* **1 sommier** *et* **2 chaises** ..... **1995 Fr.**

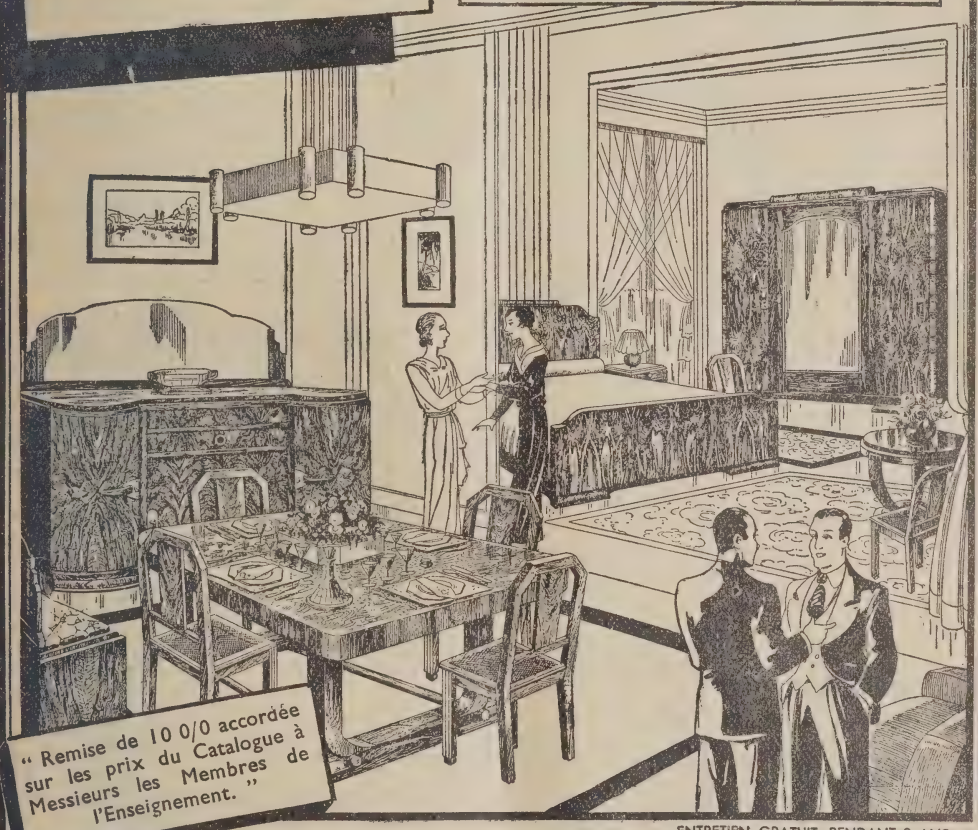

« Remise de 10 0/0 accordée sur les prix du Catalogue à Messieurs les Membres de l'Enseignement. »

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

DANS TOUTE LA FRANCE

LIVRAISONS PAR CAMIONS ET INSTALLATION GRATUITE PAR DES ÉBÉNISTES EXPÉRIMENTÉS

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boul^d Magenta - Paris

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

S.859 Publicis

Découper suivant le pointillé.

CATALOGUE N° 66
adressé **gratuitement** sur demande, à découper et à faire parvenir à
LÉVITAN
63, Boulev. Magenta
PARIS

Nous acceptons en paiement et sans frais, tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

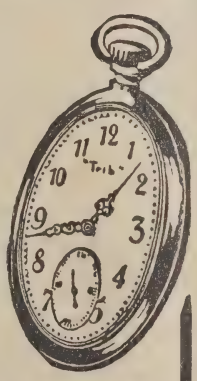

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

FONCT. PRÊTS CONDITIONS UNIQUES.
PARROD, 60, Bd de Clichy, PARIS.

CARRIÈRES DU BATIMENT
COURS PAR CORRESPONDANCE
Par ces cours les jeunes gens peuvent acquérir, parallèlement à leurs études générales, une formation professionnelle leur assurant un avenir certain dans les multiples branches de la construction.
Nous prions MM. les Instituteurs de nous consulter sur nos conditions toutes spéciales.
O.S. MICHELIN, 38, rue de Babylone, PARIS (VIIe).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

La constipation guérie par la douceur

Vous êtes tous les mêmes ! Chaque fois que la migraine vous rappelle votre paresse intestinale, vous dites : « Une bonne purge. » Pourquoi pas : « Une **balle** dans la tête ! »

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mater avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être **aidé**. Donc pas de traitements chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! **Il faut un remède naturel et reposant.**

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis quarante ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris (XIIe), Dept J-3.

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. 283-12-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5 Romance
01

81e Année. — N° 14. 29 Décembre 1934.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

THE 1935 UNIVERSITY OF ILLINOIS

1935

A l'occasion de la nouvelle année, nous prions nos lectrices et nos lecteurs d'agréer nos meilleurs vœux.

Le " *Journal des Instituteurs et des Institutrices* " qui est le collaborateur dévoué et l'ami sincère de ses abonnés, fera tous ses efforts pour continuer à les aider et à leur plaire.

Abonnés, qui n'avez pas encore demandé

les 8 TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES D'HISTOIRE ET DE CIVILISATION

d'Alfred CARLIER

hâtez-vous de le faire !

Indiquez **quels sont les 2 tableaux que vous avez reçus en prime gratuite** et envoyez **12 fr. seulement** (au lieu de 20 fr., prix de la collection) pour recevoir les 8 panneaux qui manquent à votre série.

Voici la liste des 10 tableaux constituant la série :

1. **Vercingétorix devant César, 50 av. J. C.**
2. **Lutèce à l'époque Gallo-romaine, IIIe siècle.**
3. **Chef Franc élevé sur le pavois, vers 480.**
4. **L'invasion des Arabes (732).**
5. **La cour de Charlemagne à l'Emmaburg,** Aix-la-Chapelle vers 800.
6. **La flotte de Rollon pénètre dans l'estuaire de la Seine (876).**
7. **Le château fort de Chevreuse (XIIe-XIVe siècles).**
8. **Jongleurs dans un château fort (XIIe**
9. **La Corvée au XIIIe siècle.** [siècle.)
10. **Une rue de Paris au XIVe siècle.**

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

Nouveaux prix en **BAISSE**
CHAMPAGNE **MERCIER** ÉPERNAY

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION**, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

l'essor féminin

PUBLIE DANS SON NUMÉRO DU
21 Décembre 1934

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pense M. MARTIN, Sénateur du Var.
LE THÉATRE. — Interview de Mme DUSSANE, Sociétaire de la Comédie Française. Interview de Mlle Jaqueline CLAUDE, du Casino de Paris.
LES ARTS. — Interview de Mlles LENOIR et DE FONTBELLE.
LES CARRIÈRES FÉMININES. Les Dames des P. T. T. Interview de Mme FOINANT, Maître de Forges.
NOTRE ENQUÊTE. — Pourquoi le féminisme fait-il peur aux hommes ?
Les réponses de Me Joseph PITON, avocat à la Cour, et de M. Paul de CASSAGNAC.
RUBRIQUES. — La femme à l'étranger, Conte, Roman, etc... Chroniques Juridique, Médicale et Littéraire.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL ANJou 91-66

NOUVEAUX DISQUES ENFANTINS

Collection " **Tante Claire raconte** "

DISQUES DE CONTES POUR LES TOUT PETITS

N° 450.	Le petit cochon de bois. (B. Auroy.) Le petit bonhomme de quat'sous. (B. Auroy.)	Mlle J. Auroy Inspect. des E. M.
N° 451.	La coccinelle enchantée. (B. Auroy.) Minet courte queue. (B. Auroy.)	Mlle J. Auroy Inspect. des E. M.
N° 452.	Mademoiselle Turlurette. (B. Auroy.) Le Caillou merveilleux. (B. Auroy.)	Mlle J. Auroy Inspect. des E. M.

Chaque disque : **10** *francs*

Librairie Fernand Nathan

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Tour d'horizon..... 207
Jean GENILLON : Système D. 209
G. RIGUET : La croisade contre la virgule..... 209
A. LAUGIER : Sur la culture..... 210
Émile HINZELIN : Poincaré, grand ami de l'école 211
P. DESPORTES : Effet de surprise 211
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 212
G. EISENMENGER : L'hiver, la santé et les vacances hivernales 213
Bibliographie : Boigey, Jaccard, etc..... 214
S. BOURGIN : Histoire épique et vraie..... 215
A. AUTIN : Le véritable Barrès..... 216
Pour lire en classe : Histoires de dindons... 218

PARTIE CORPORATIVE

J. CHIEULET : Les titularisations au 1er janvier 1935 219
Ch. CHARLOT : Amère déception..... 219
A. R. : Le concours des boursés..... 220
A. L. : M. Barthou et les syndicats de fonctionnaires 220
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif. 221
André GANNE : Carnet du militant..... 222

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.... 193 à 208
Examens : Textes et documents.....73 à 78
René OZOUF : Les richesses de la Sarre... 77
Les Archives de l'Enseignement primaire :
Le roi donne audience à ses sujets... Hors-texte.

TOUR D'HORIZON

Par LÉON BROSSOLETTE.

DE nos jours, les hommes d'État aiment à se déplacer et à se rencontrer. Au cours de leurs entrevues, ils jettent un coup d'œil sur les affaires politiques du monde, ou tout au moins d'un continent, et font ce qu'on a pris l'habitude d'appeler un « tour d'horizon ».

Voici un grand publiciste anglais, M. Wickham Steed qui, dans la *Contemporary Review* de novembre, sous le titre : « Un monde chancelant », examine la situation européenne et fait, lui aussi, un « tour d'horizon ».

Il commence par affirmer que, s'il y a des différences entre l'attentat de Marseille et celui de Sarajevo il y a aussi des ressemblances, et il juge impossible que le crime qui a coûté la vie au roi Alexandre et à M. Barthou n'exerce pas une répercussion profonde sur « les positions respectives des forces qui luttent contre la guerre et de celles qui travaillent à la guerre ».

La guerre, nous l'avons connue en 1914. M. Wickham Steed déclare catégoriquement qu'elle n'eût pas éclaté si, en temps utile, « la Grande-Bretagne avait indiqué clairement qu'elle ne pouvait pas et ne voulait pas rester neutre dans le cas où l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne feraient de l'assassinat de Sarajevo un prétexte de guerre ». Contrairement à ce qui s'est passé alors, et en dépit des sourdes irritations qu'a laissées au cœur des peuples le drame de Marseille, y a-t-il moyen d'éviter une nouvelle conflagration dans l'avenir ?

Pour M. Wickham Steed, très mêlé aux affaires de Yougoslavie, le roi Alexandre était condamné à mort — « et il le savait » — depuis le jour de janvier 1929 où il avait proclamé la dictature.

On croit qu'il recommanda à son beau-frère, le roi Carol de Roumanie, de ne pas imiter son exemple. Comme l'ont découvert Primo de Rivera et l'ex-roi Alphonse XIII, il n'est pas facile de descendre d'un échafaudage de baïonnettes. Les mobiles d'un dictateur peuvent être purs et nobles. Mais il a besoin d'agents d'exécution dont il ne peut vérifier les actes parce qu'il fait fond sur leurs rapports ; et leurs maladresses et leurs malhonnêtetés sont inévitablement mises à la charge de leur maître. Combien faudra-t-il encore de leçons aux gouvernants et aux partisans des régimes de dictature à « plein rendement » hypothétique pour comprendre que la marge de rendement médiocre dans les régimes démocratiques et représentatifs est la prime d'assurance payée par les peuples contre le risque de catastrophe possible quand s'impose un changement de gouvernement ?

Le roi Alexandre ne s'était point arrêté à ces réflexions, et ses inspirateurs encore moins. De là l'événement sinistre de Marseille. Mais faut-il que cet exploit de quelques meurtriers fournisse aux peuples une nouvelle occasion de s'entre-tuer ? M. Steed, qui s'alarme d'une telle perspective, entreprend une rapide exploration de la poudrière de l'Europe centrale.

Il professe que, « par l'incontestable tolérance, pour ne pas dire plus, qu'il témoigna aux machinations » des bandes terroristes qui complotaient à Janka-Suzsta, en terri-

*

toire hongrois, la mort du roi de Yougoslavie, le gouvernement de Budapest s'est chargé de lourdes responsabilités.

Comme, de nos jours, la violence, « officielle ou autre », règne sur « plus de la moitié du continent européen », la Hongrie n'est point seule à la favoriser. Ainsi, « l'Italie fasciste a longtemps entretenu des groupes d'agitateurs politiques forcenés, croates ou autres, dans les centres italiens de l'Adriatique, sous la direction d'un personnage notoire, et il est fort possible que ces groupes aient contribué au soulèvement qui s'est produit, il y a un an, dans la province croate de la Lika ».

Inutile de parler de l'Allemagne : chacun sait qu'elle a équipé et armé en Bavière une « Légion autrichienne » prête, au premier signal, à envahir l'Autriche.

La Yougoslavie elle-même n'agit guère différemment. Elle tolère qu'il y ait sur son sol, à la frontière de Carinthie, 3 000 nazis autrichiens organisés et à la solde de l'Allemagne, et cette « Légion carinthienne » est une constante menace pour le gouvernement de Vienne. Nul n'ignore d'ailleurs qu'au cas où, sous un prétexte quelconque, les troupes italiennes entreraient en Autriche, les Yougoslaves sont tout disposés à y pénétrer également.

En présence de déchaînement de la force brutale au cœur de l'Europe, M. Wickham Steed se demande ce que doit être l'attitude de l'Angleterre, son pays. Il proclame que ce serait pour les Anglais une illusion mortelle de croire que, si la guerre éclatait sur le continent, ils pourraient s'y soustraire et vivre tranquilles à l'écart du conflit. Il leur signifie qu'au cours des précédentes années ils ont passé trop de temps « à railler et à déplorer les exigences des Français touchant la « sécurité », à parler avec mépris ou irritation des « satellites » de la France dans l'Est, le Centre et le Sud-Est de l'Europe, à jouer avec l'idée de « revision des traités ». Il leur rappelle qu'il était peu opportun de prodiguer sans cesse aux nations continentales des « conseils nobles et désintéressés », sans jamais « prendre un intérêt pratique à leurs ennuis ». Il leur signale enfin combien il était peu à propos, de la part du gouvernement et de la presse britannique, d'appuyer en toutes circonstances les réclamations et les revendications de l'Allemagne, d'exiger sans cesse pour elle, dans les réunions internationales, des concessions et des satisfactions.

Pour réveiller le peuple anglais, il n'a pas suffi du réarmement clandestin opéré par les Allemands, il n'a pas suffi de leur départ à grand fracas de la Société des Nations : Il a fallu le « nettoyage » hitlérien du 30 juin.

Cette opération sanglante modifia le sentiment public britannique et l'aurait modifié encore plus si notre presse avait relaté la vérité, à peu de chose près, à savoir que la « saignée » allemande avait coûté la vie non pas à 77, comme M. Hitler le déclara au Reichstag, mais à près de 1 200 adhérents ou adversaires du régime nazi.

L'opinion publique, de l'autre côté du détroit, étant alertée, son gouvernement et ses journaux, le *Times* en tête, ont consenti à lui dire à peu près la moitié de la vérité sur le réarmement allemand. M. Steed. lui, préfère lui faire connaître la vérité totale. Il écrit :

Je crois qu'il ne serait pas exagéré de dire que l'Allemagne possède plus de 2 000 avions militaires ou susceptibles de le devenir ; que les chiffres des crédits qu'on a publiés sur ses dépenses militaires ne représentent qu'une fraction de ses débours réels en armements ; que, derrière ses 300 000 soldats réguliers supérieurement instruits, elle a des millions d'hommes complètement ou partiellement instruits ; qu'en aucun pays la proportion de pilotes expérimentés n'est aussi élevée qu'en Allemagne par rapport à la population ; que ses préparatifs en vue de la guerre par les gaz et les germes bactériologiques sont très avancés, tant en qualité qu'en quantité ; et que la volonté d'utiliser ces ressources de façon à porter des coups décisifs sans avertissement dans n'importe quelle direction ne fera défaut que chaque fois qu'on jugera que l'heure favorable n'aura pas sonné.

La menace allemande ainsi précisée, il convient de tenir compte de ce fait que M. Pilsudski est maintenant « un associé actif de M. Hitler », de cet autre fait que la politique de M. Mussolini est variable et assez souvent double, et qu'enfin, dans les relations internationales, un seul événement réconfortant s'est produit au cours de ces derniers mois : l'entrée de la Russie dans la Société des Nations, entrée que M. Barthou a eu raison de favoriser et qui, peut-être, pourrait « avoir un effet calmant tant sur la Pologne que sur l'hitlérisme ».

***

En présence de cette situation inquiétante, existe-t-il une possibilité de sauvegarder la paix ? Sur ce point, M. Steed exprime l'opinion suivante :

Le mal, c'est la croyance grandissante dans la probabilité, bien plus, dans l'inévitabilité de la guerre. Si on laisse aller les choses, je crois que la guerre est probable tôt ou tard, et peut-être plus tôt que tard. Je ne la crois pas inévitable, si on fait face bravement au danger sans perdre une minute. Si la guerre survient, elle surviendra sans déclaration, par une rapide attaque aérienne. L'attaque sera préparée de façon à paralyser ses victimes par des nuées de gaz empoisonnés d'une puissance incroyable, des milliards de bactéries mortelles et des dizaines de milliers de bombes incendiaires. Contre cela, il n'y a pas de défense efficace.

Après avoir esquissé ce tableau, M. Wickham Steed poursuit :

La seule chance de prévenir la guerre, c'est d'organiser sans tarder une prépondérance de forces antiguerrières si écrasante qu'elle donne la certitude qu'aucun agresseur ne puisse espérer prévaloir contre elles. Ceci devrait être réalisé en vertu du principe que la guerre est un crime à l'égard duquel aucun peuple ne peut songer à rester neutre.

De qui dépend une telle réalisation ? De l'Angleterre, répond M. Steed :

Si le gouvernement britannique voulait soumettre aux ouvernements des Dominions une politique dont les grandes lignes répondraient à cette idée, en informer les États-Unis sans demander l'approbation américaine, et, dès que les Dominions auraient donné leur assentiment, inviter les nations du monde éprises de paix à y adhérer, toute l'atmosphère serait modifiée en une seule nuit. Et c'est alors que nous pourrions commencer à songer à la « paix de justice » pour tout le monde.

M. Wickham Steed qui, en face des questions de politique extérieure, est sans doute le premier journaliste du monde, avait donné déjà des conseils analogues à ses compatriotes quand s'annonça la crise internationale de 1914. Alors, il ne fut pas entendu. Sera-t-il mieux compris cette fois ? Il faut le souhaiter, sinon la voie restera libre à cet Hitler, dont le pacifiste allemand H. DE GERLACH, maintenant en exil, écrivait dans la *Weltbühne* du 15 novembre dernier : « Hitler est l'ennemi éternel de tous les peuples pacifiques. »

L. BROSSOLETTE.

BLOC-NOTES

SYSTÈME D

L'INSPECTION *médicale est, virtuellement, une bonne chose. Toutefois ses manifestations ne vont pas sans jeter quelque perturbation dans les classes, et sans donner aux maîtres — reprenons un vieux mot — de la tablature.*

Le médecin se repose ordinairement sur les instituteurs du soin de peser les enfants.

— Petite affaire ! direz-vous.

— C'est vrai ! Mais pour peser, encore faut-il avoir une bascule, et je sais des écoles qui n'en ont pas, et où le maire se refuse obstinément à l'achat d'un instrument dont l'utilité lui paraîtrait certaine s'il s'agissait de peser des veaux ou des porcs, mais lui semble contestable pour peser des écoliers...

Aux maîtres alors de se débrouiller... Et c'est ce que fit à X... l'institutrice qui ne disposait que d'une romaine. *Vous connaissez l'instrument et je ne vous décrirai pas tout ce qu'il fallut d'ingéniosité à la maîtresse et d'acrobatie aux enfants pour arriver à une évaluation approximative... Et je ne parle pas du temps perdu !*

QUAND *s'annonça la visite médicale suivante, l'institutrice eut, si j'ose dire, un éclair de génie. Elle pensa brusquement à la* collaboration familiale. *De même que le médecin la priait de peser ses élèves, elle pria les parents de peser leurs enfants.*

Et, le lendemain, chaque élève tendait fièrement une fiche où figurait son poids.

Il y avait bien un écueil. Les pesées étaient faites au petit bonheur, sans qu'on se souciât des conditions vestimentaires. On pouvait craindre que le poids d'été (vêtements légers) fût inférieur au poids d'hiver (vêtements chauds et lourds), bien que venant six mois après.

Non pas, car la fiche remise à l'enfant par l'institutrice mentionnait la précédente pesée : indication précieuse pour des parents qui ne consentent guère à ce que leurs enfants perdent du poids en grandissant, ce qui serait un aveu d'insuffisante alimentation.

C'ÉTAIT *tout de même un peu truqué, pensez-vous.*

— Si peu !

Du reste, un élément de plus juste appréciation intervint bientôt. Les parents, estimant leur collaboration à son juste prix, glissèrent une pièce de cinquante centimes dans la main de leurs enfants qui, joyeux, coururent à la bascule automatique *de la gare voisine. Et ils en rapportèrent triomphalement un ticket d'où toute erreur et toute tricherie étaient exclues.*

C'est ainsi qu'une institutrice débrouillarde, en suscitant la collaboration familiale, put, tout en se libérant d'une lourde corvée, satisfaire aux exigences de l'inspection médicale, en dépit de la carence de la municipalité.

JEAN GENILLON.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LA CROISADE CONTRE LA VIRGULE

DES écrivains, ces temps derniers, partaient en guerre...

Qui devinerait l'objet de leur courroux et de leurs duels ?

La virgule, tout simplement.

On nous informe que ce pauvre petit signe de ponctuation est la cause de tous nos maux.

Ce « chétif insecte », assure-t-on, n'est qu'un inutile parasite : il embarrasse la phrase, gêne l'œil, brouille la pensée ! Un esprit distingué n'a que faire, à ce qu'il paraît, de ce minuscule auxiliaire et connaît d'instinct, dans un texte, l'endroit *où doit se trouver la virgule.*

Balayons-donc, décide-t-on de toutes parts, ce signe ridicule, cet agaçant grain de poussière, ce microbe dangereux.

Après quoi, bien entendu, il nous faudra sans doute continuer d'épousseter. La virgule disparue, pourquoi se soucier encore de points et de points-virgules. A quoi bon toutes ces petites salissures ! Balayons, balayons.

Et vite — oh ! très, très vite, — hâtons-nous d'admirer le résultat :

Dans un chemin montant sablonneux malaisé...
Va cours vole et nous venge...

Ou mieux encore, lorsque nous aurons enfin tout nettoyé complètement :

Sire vos peuples meurent de faim la culture des terres est presque abandonnée les villes et la campagne se dépeuplent tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers tout commerce est anéanti par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre État.

Il s'agit ici, pour qui ne reconnaîtrait rien en cet étonnant langage, de la fameuse « Lettre de Fénelon » à Louis XIV :

Sire,
Vos peuples meurent de faim. La culture des terres...

Mais à lire ces beaux textes expurgés de toute ponctuation, soudain j'en évoque d'autres, moins beaux hélas ! Je songe aux « rédactions » de quelques-uns de mes clampins, aux devoirs de Loudard, dit Caramel, par exemple...

Voilà belle lurette qu'il l'a balayée, lui, la virgule !

Et qui sait ! Aux vertus qu'on exige à l'heure actuelle des hommes de lettres, Loudard sera peut-être un jour un grand écrivain !

GEORGES RIGUET.

RÉFLEXIONS

SUR LA CULTURE

OUI, il est bien vrai qu'au cours de ces dernières années le mot de «culture» a connu une très grande fortune, mais, disons-le en toute sincérité et en toute objectivité, nul n'en a parlé avec plus de discernement et de précision que notre collaborateur et ami Paul Bernard, dans un des derniers numéros du *Journal des Instituteurs* (1).

Il a fait justice de ces deux théories qui ont chacune leurs partisans résolus et convaincus. L'une, qui définit la culture « la plus grande somme de connaissances acquises dans tous les domaines ». L'autre, qui l'enferme dans la puissance des facultés intellectuelles, à l'exclusion même de la possession d'un savoir technique, étendu et solide. N'a-t-on pas prêté à un homme d'État contemporain, et non des moindres, cette affirmation décisive : «La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié » ? Comme toutes les formules lapidaires destinées à donner un choc aux esprits, celle-ci ne saurait être l'expression de l'exacte vérité.

Au premier degré, la culture est constituée, incontestablement, par un minimum de connaissances, bien digérées, communes à tous les hommes, pour que, vivant ensemble, ils puissent aisément, c'est-à-dire sans grands efforts, se communiquer leurs impressions, leurs émotions, leurs pensées, leurs besoins. Ces connaissances doivent s'étendre à la langue, à la littérature, à l'histoire, à la géographie, aux sciences et aux arts. Il faut qu'ils puissent se comprendre sans avoir constamment à s'expliquer. On ne saurait prétendre être un homme cultivé, même au degré élémentaire, si l'on ne sait pas la signification et l'origine de la formule : « Vous êtes orfèvre, monsieur Josse ! » ou de cette autre : « Il est allé à Canossa » ; si l'on ignore pourquoi un homme peut-être appelé un Harpagon, un Alceste, un Philinte, un Amphitryon, un Sganarelle, un Narcisse, un Adonis ; pourquoi une femme est qualifiée de Mégère, de Messaline ; si l'on ne sait rien de la lanterne de Diogène ; de la Roche tarpéienne, voisine du Capitole ; du nez de Cléopâtre ; de l'épée de Damoclès ; du cheval de Troie, des colonnes d'Hercule, des écuries d'Augias, de la flèche du Parthe, du talon d'Achille, de la jument de Roland, du violon d'Ingres, etc., etc. Enfin, l'homme cultivé doit avoir une certaine initiation scientifique et artistique, qu'il tiendra constamment à jour par la lecture des journaux et des revues, ou par la fréquentation des salles de conférences et de spectacles.

Mais, après, quand vient l'heure de la spécialisation, rendue aujourd'hui plus nécessaire que jamais par l'abondance des connaissances humaines que les progrès de la civilisation ont mis à notre service, la culture prend, semble-t-il, une autre forme. Laquelle ? Est-ce une acquisition massive, formidable, dans le sens de la matière choisie, parallèlement à un abandon complet de tout ce qui lui est étranger ? Nul ne saurait le prétendre et s'y résigner. A ce degré, la culture, dite ici « la haute culture », est l'aptitude supérieure à toujours mieux comprendre, la soif d'acquérir de nouveau, plutôt que la somme des connaissances acquises. Le grand spécialiste se cantonne volontiers dans son rayon, sans abuser, s'il a du bon sens, de sa supériorité. Il se défend de pouvoir donner un avis intéressant ou utile sur toutes les questions qui n'appartiennent pas à son domaine propre, mais il se révèle aisément capable de suivre et de saisir tout exposé sérieux relevant des autres disciplines.

Enfin, on a pu dire, non sans raison, qu'un signe certain de culture générale se trouve dans l'aptitude, la facilité, la sûreté qu'une personne montre, dans la parole et dans le style, à se servir de l'abstraction et du langage figuré.

J'ai rappelé, dans un autre article de ce journal (1), combien cette vérité est rendue saisissante par notre grand Molière, dans la scène IX de l'acte III du *Bourgeois Gentilhomme.*

Cléonte et son valet Covielle se plaignent tous deux de l'infidélité de leur amante respective ; mais le premier, qui appartient à la société *cultivée*, exhale sa peine presque exclusivement en langage figuré : « Mon cœur à sa vue se sent tout *transporté* ; ma joie *éclate* sur mon visage ; je *vole* avec ravissement vers elle. » Après la première tirade de Cléonte, un peu trop longue et trop rapide pour que Covielle ait pu trouver spontanément tous les termes de sa propre langue qui correspondaient à ceux de la langue de son maître, le fidèle valet se contente de répondre : « Je dis les mêmes choses que vous. » Mais lorsque Cléonte, devenu un peu plus calme, en vient à détailler plus posément les torts de Lucile, alors Covielle lui donne la réplique, et le dialogue animé qui s'établit entre eux est un véritable petit chef-d'œuvre.

Cléonte.

Peut-on rien voir d'égal, Covielle, à cette perfidie de *l'ingrate* Lucile ?

Covielle.

Et à celle, monsieur, de la *pendarde* de Nicole ?

Cléonte.

Après tant de sacrifices ardents, de soupirs et de vœux que j'ai faits à ses charmes.

Covielle.

Après tant d'assidus hommages, de soins et de services que je lui ai rendus dans sa cuisine !

Cléonte.

Tant de larmes que j'ai versées à ses genoux !

Covielle.

Tant de seaux d'eau que j'ai tirés au puits pour elle !

Cléonte.

Tant d'ardeur que j'ai fait paraître à la chérir plus que moi-même !

Covielle.

Tant de chaleur que j'ai souffert à tourner la broche à sa place !

Comme on le voit, les récriminations de Covielle sont toutes d'ordre matériel, et les mots qui servent à les exprimer sont tous employés

(1) Voir nos 6 et 11 des 3 nov. et 8 déc. 1934.

(1) N° 37 du 2 juin 1928 : *Le culte de la métaphore.*

au sens propre. Ceux de Cléonte, au contraire, sont au sens figuré. Et c'est bien la différence de culture qui commande la différence de langage, pour exprimer, au fond, les mêmes idées.

Si nous pensons que, pour rapprocher les classes, il est souhaitable que nos élèves de l'Enseignement primaire, qui appartiennent presque tous à la classe la moins cultivée, puissent s'élever plus haut, il faut songer à les y préparer. Il semble bien que cette tâche pourrait être utilement accomplie, au cours de l'*Ecole prolongée*. Voilà encore une raison, à côté de beaucoup d'autres, qui nous incite à solliciter avec instance des pouvoirs publics, le vote des textes nécessaires pour donner à l'adolescence le complément d'instruction et d'éducation qui lui devient plus nécessaire que jamais.

A. LAUGIER.

LES HOMMES ET LES FAITS

POINCARÉ, GRAND AMI DE L'ÉCOLE

Au moment où l'école laïque était attaquée avec le plus de violence et d'acharnement, M. Raymond Poincaré, un des avocats les plus estimés et les plus occupés du barreau français, déclara publiquement qu'il défendrait à titre gracieux, devant les tribunaux, tout instituteur laïc qui aurait recours à lui. Jamais il n'a manqué l'occasion de dire sa sympathie admirative pour l'école telle que la concevaient l'immense majorité de ses compatriotes lorrains.

Il a souvent déclaré devant nous : « Comme tous les Français qui n'ont connu que l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur de la France, j'ai été longtemps très injuste pour l'enseignement primaire. Quelle n'a pas été ma surprise quand j'ai constaté l'extrême difficulté du brevet supérieur et la difficulté très réelle du brevet simple ! Le brevet simple exige une habitude de l'analyse grammaticale et des connaissances historiques très vastes et très précises. Quant au brevet supérieur, son programme a un caractère vraiment encyclopédique. En vérité, concluait-il, les gens qui, au mot *primaire*, donnent un sens péjoratif, sont d'une injustice et surtout d'une ignorance vraiment sans égales ! »

Le *Journal des Instituteurs*, en tête de son numéro du 1er décembre dernier, a mis sous les yeux de ses lecteurs une note indiquant que, par son testament, le grand homme d'État donnait sa propriété de Sampigny au département de la Meuse, afin que des enfants des écoles y apprennent un métier. « En même temps qu'il prouvait sa sollicitude pour l'enfance, Poincaré montrait ainsi sa confiance dans l'école laïque. »

Par son testament, en date du 25 septembre 1933, dont nous avons le texte sous les yeux, M. Poincaré s'exprime ainsi :

Je lègue au département de la Meuse, que j'institue mon légataire universel, tous mes biens meubles et immeubles, aux charges et conditions suivantes : Établir dans ma propriété de Sampigny un orphelinat de garçons, dont le nombre pourra aller jusqu'à douze au maximum, suivant les ressources dont l'œuvre disposera. Les enfants qui pourront être élevés dans la propriété du Clos devront être, autant que possible, orphelins de père et de mère, être nés dans la Meuse et de préférence à Sampigny ou dans le canton de Pierrefitte, de parents peu fortunés. Ces enfants seront logés, nourris, vêtus dans l'orphelinat, comme s'ils étaient dans leur famille. Ils suivront l'enseignement de l'école de Sampigny jusqu'à l'obtention de leur certificat d'études. Ils seront ensuite placés dans la région ou dans une région voisine pour faire, selon leurs aptitudes, un apprentissage soit agricole, soit industriel, dont les frais, s'il en est, incomberont à l'œuvre. Les gains obtenus par leur travail seront déposés à la Caisse d'épargne, sur des livrets individuels, au nom des apprentis. Devenus ouvriers capables, ces jeunes garçons devront être confiés de préférence à quelques parents qui les accepteront d'autant plus volontiers qu'ils ne leur seront pas à charge, étant mis à même de gagner leur vie en travaillant. Les salaires qui auront été mis en réserve devront être restitués aux jeunes gens à leur majorité. Le département nommera pour diriger l'orphelinat un des meilleurs fonctionnaires de la Meuse. Celui-ci pourra être logé avec sa famille dans le « Petit-Clos ». Il aura comme auxiliaire un surveillant et tout le personnel que le département jugera nécessaire au bon fonctionnement de l'institution. Je désire que cette œuvre porte le nom de Raymond Poincaré... Les dispositions sus-indiquées ne seront exécutoires qu'après le décès de ma femme, avec laquelle je suis entièrement d'accord sur tout ce que je viens d'écrire.

Sa veuve, Mme Raymond Poincaré, née Benucci, qui a toujours su, avec un tact parfait, rester dans l'ombre de la maison où elle voyait son mari à la peine et à l'honneur, s'est associée, on le voit, aux intentions et à la pensée du défunt. Dans un codicille à son testament, M. Raymond Poincaré a d'ailleurs écrit :

Les dispositions de mon testament ne doivent être exécutoires qu'après la mort de ma femme. Je lègue à celle-ci l'usufruit de toute ma fortune. J'avais fait précédemment un testament où je l'instituais elle-même légataire universelle en toute propriété. C'est elle qui m'a prié de renoncer à cette idée et de laisser mes biens au département pour créer un orphelinat. Je tiens du moins à ce que, de son vivant, elle conserve mes revenus actuels. Nous avons toujours mis tout en commun. Elle est, comme moi, sollicitée de toutes parts. Elle a des secours à donner, des œuvres à entretenir. Il est bien juste qu'elle garde les ressources nécessaires.

Ce qui frappait le plus en Poincaré, en même temps que sa compétence encyclopédique, c'était sa délicate probité. Quand prit fin son mandat de président de la République, il ne possédait plus rien. Pourtant, à ceux qui lui conseillaient de reprendre sa robe d'avocat, il répondait : « Je ne puis pas me résoudre à plaider devant des magistrats dont j'ai signé la nomination. » Ce sont là d'inoubliables paroles.

ÉMILE HINZELIN.

SUR LE VIF

EFFET DE SURPRISE

La leçon de grammaire bat son plein. Le sujet en est le complétement de nom. On recherche dans le texte, puis on construit des phrases qui contiennent des compléments de nom.

Cependant les élèves ne comprennent pas très bien. Il faut pourtant que la leçon soit fructueuse !

Le maître reprend l'explication au tableau, la craie à la main.

D'abord un nom ; *puis, par exemple, la préposition* de ; *ensuite un* nom, *qui sera complément du premier.*

Ça a l'air d'aller mieux ! L'instituteur continue, et donne des exemples tout en marchant. Arrivé au bout de la classe, il se retourne. Son regard tombe sur le tableau noir. Il s'arrête et blémit. Il se précipite ensuite sur le chiffon, car au tableau se détachent, en grosses lettres et soulignés, les trois mots : Nom de nom.

Si l'inspecteur était entré...

P. DESPORTES,
Instituteur (Oise).

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Le certificat d'études dans l'école unique, par M. BARRIER (*Bull. de la Société Binet*).

C'EST vers onze ans que commencent les études secondaires, mais ce n'est qu'à douze ans qu'on peut se présenter à l'examen du C. É., sanction des études primaires élémentaires ; ainsi ceux qui restent à l'école primaire jusqu'à cet âge se trouvent handicapés par leurs camarades issus du secondaire.

S'agit-il, sans sortir de l'enseignement primaire, de passer à l'É. P. S. ? Un an de C. S. est nécessaire. Où le fera-t-on ? A l'école primaire élémentaire ou à l'É. P. S. ? Chacun connaît les difficultés de cette question. Une réglementation plus claire paraît nécessaire. Pour le passage au C. C., même difficulté.

Le projet de loi sur la prolongation de la scolarité, qui arrive bien à son heure, oblige à envisager deux certificats d'études différents : l'un, qui serait exigé pour entrer dans les établissements du second degré et aussi pour l'accès au second étage des écoles primaires, constituerait un examen de passage et, dans la mesure du possible, un examen d'orientation ; l'autre, passé à la fin des études primaires, vers quatorze ou quinze ans, serait véritablement l'examen de fin d'études primaires.

Le premier certificat serait passé à la fin de la première étape ; il aurait pour objet, entre autres, d'en sanctionner les études ; il devrait donc naturellement être organisé d'abord en fonction de ces dernières. Il y aurait grand intérêt à ce qu'il ne fût pas appelé certificat d'études et que les familles comprissent qu'il s'agit d'un *examen de passage* et non d'un *examen de fin d'études*.

Les candidats seraient âgés de onze ans. Il leur faudrait prouver qu'ils savent lire de façon intelligente, en mettant le ton convenable et en expliquant ce qu'ils ont lu ; qu'ils sont capables d'écrire proprement une page de français avec une orthographe à peu près correcte ; qu'ils sont capables de faire des problèmes pas trop difficiles et de résoudre assez facilement des opérations courantes de calcul mental.

Les effets du chômage sur l'enfance, par Mme MORSIER, secrétaire générale de *L'Union internationale de secours aux enfants* (*La médecine scolaire*).

LES personnes qui ont l'habitude d'observer de près les enfants des chômeurs remarquent un affaiblissement général de leur état de santé, qui se traduit par une fatigue rapide après tout effort physique ou mental ou même l'incapacité d'obtenir cet effort, — une moins grande résistance à la contagion des maladies infectieuses bénignes, — une prolongation indue de la convalescence après des maladies graves, — enfin une augmentation du rachitisme, de la carie dentaire, de la pellagre (notamment aux États-Unis).

Ces conditions de santé sont dues : à la sous-alimentation, au manque de vêtements et de chaussures, aux mauvaises conditions de logement, à la diminution d'activité des organisations publiques et privées de protection de l'enfance et de prophylaxie hygiénique, *faute de crédits suffisants*.

Dans les écoles allemandes, on constate que, depuis 1931, l'état de nutrition des enfants est de moins en moins bon. Les mêmes observations sont faites en Autriche et en Pologne. Une enquête sur 15 295 enfants de chômeurs, élèves des écoles primaires de Varsovie et de 5 autres villes, a montré que 24,39 p. 100 n'avaient pas de premier déjeuner, 7,55 p. 100 n'avaient rien à midi et 17,63 p. 100 rien le soir. Même situation aux États-Unis. A New-York, la proportion des enfants sous-alimentés atteint 25 p. 100 ; en Pensylvanie, 27 p. 100.

Le niveau scolaire baisse lorsque le chômage entre dans la famille. Les enfants déjà affaiblis par les privations arrivent fatigués en classe. Ils n'ont pas la force de faire un sérieux effort mental, et, s'ils l'entreprennent, ils ne peuvent le soutenir longtemps. D'autre part, les enfants, surtout dans les familles unies, portent en grande part les soucis de leurs parents.

Quelques conseils de l'inspecteur général (*Bulletin de l'Indre*).

LA rédaction hebdomadaire doit nécessairement être l'aboutissement des exercices de français de la semaine. Ces exercices (oraux ou écrits) seront donc fortement liés entre eux autour d'une idée générale : le procédé dit « des centres d'intérêt » est fort recommandable, pourvu qu'on n'en exagère point la portée par des liaisons artificielles. Les meilleurs centres d'intérêt sont ceux que crée l'instituteur lui-même, bien adaptés aux réalités locales, aux besoins et aux possibilités des élèves.

Le système d'auto-correction (correction de son devoir par l'élève lui-même) est à recommander : au maître de souligner à l'encre rouge les fautes commises et d'indiquer un signe conventionnel dont le sens est connu de l'enfant, et de contrôler ensuite régulièrement et attentivement les redressements opérés par le coupable, guidé naturellement, s'il y a lieu, par les conseils de l'instituteur.

En ce qui concerne la lecture, il y aurait intérêt, tout au moins au C. M. et au C. S., à la faire préparer à la maison d'après un plan indiqué : le commentaire en sera plus alerte et plus fructueux. L'exercice écrit qui suit parfois la lecture pourra souvent consister en la recherche de la phrase la meilleure, des expressions qui ont le plus frappé, plutôt qu'en applications grammaticales.

Les dix-huit à vingt morceaux de récitation à retenir chaque année doivent être exclusivement tirés des grands écrivains, même au C. É., et bien représentatifs du génie de chacun d'eux. Notre littérature est assez riche pour qu'on n'ait pas recours aux auteurs de second ordre : même quand l'emprunt est estimable, c'est aux dépens des chefs-d'œuvre qu'il se fait.

La Fontaine, Victor Hugo sont et doivent rester au premier rang. Il est souhaitable que la liste soit, dès octobre, établie pour toute l'année. Une incessante revision est indispensable.

Il est regrettable que le chant ne soit pas plus en honneur dans les écoles : excellente mise en train, détente aux rentrées et aux sorties, initiation à l'éducation artistique, faute d'avoir appris à l'école des airs de quelque valeur esthétique et morale, on se rabattra plus tard sur les ineptes refrains de café-concert.

Les méfaits de la sédentarité scolaire, par le Dr BÉRILLON (*Les Annales de l'Enfance*).

L'IMMOBILITÉ musculaire, pour peu qu'elle se prolonge, s'accompagne d'un engourdissement de l'esprit peu favorable à l'application de l'attention. Et, chez les enfants, c'est pis encore que chez les adultes. S'ils sont plus sensibles à l'excitation du mouvement, ils sont plus profondément déprimés par la contrainte apportée à la manifestation de ce mouvement.

Beaucoup de maîtres sont choqués de l'insuffisance du travail exécuté dans la famille par des élèves qui s'appliquent bien en classe. C'est qu'à l'école l'enfant est stimulé non seulement par les exhortations les mouvements du professeur, mais aussi par l'animation résultant du contact des camarades, tandis qu'à la maison, immobilisé à sa table, il *cède facilement à un engourdissement mental*, conséquence inévitable de la solitude et de la monotonie.

L'expression d'ennui qui se dégage de l'attitude et de la physionomie des enfants, après une ou deux heures d'immobilité scolaire, est très frappante. Aussi attendent-ils impatiemment le moment où la fin de la classe leur permettra de s'agiter à leur gré. Les gens qui habitent dans le voisinage des écoles sont littéralement abasourdis par les cris des enfants se livrant, en poussant des clameurs, aux mouvements les plus désordonnés. A ce moment, on assiste à un déclenchement de courses incohérentes, comparables à celles du chien qui, attaché depuis longtemps, vient d'être libéré de sa chaîne.

Il ne faut pas contrarier ce besoin d'activité si l'on veut obtenir un travail cérébral utile.

L'obligation de la station assise sur des sièges inconfortables, dans une attitude voûtée, provoque les maux de tête, l'atonie digestive, l'insomnie, la chétivité, la bouffissure et la pâleur des tissus, les arrêts de croissance, la neurasthénie.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'HIVER, LA SANTÉ ET LES VACANCES HIVERNALES

LES saisons sont plus vieilles que l'humanité, mais c'est seulement de nos jours que l'on s'est avisé de remarquer que les conditions de chacune d'elles varient d'une région à l'autre. Telle description qui convient aux pays de basse altitude doit être complètement modifiée pour les pays d'altitude plus grande. Aussi, quelle surprise et quelle satisfaction pour ceux qui, mettant à profit les congés de Noël et du Nouvel an, s'évadent de leur habitat des plaines et vont passer quelques jours en montagne! C'est un hiver inattendu, tout nouveau, qu'ils rencontrent, sans compter que les paysages y gagnent aussi en beauté et en attrait.

Mais comme le nombre des initiés est encore faible — bien que l'afflux vers les stations hivernales s'accroisse d'année en année, — il est bon de préciser les conditions de la « mauvaise » saison dans les montagnes.

L'hiver des plaines et l'hiver des montagnes.

QUEL triste tableau offre l'hiver aux habitants des plaines, c'est-à-dire, pour nous, à la plus grande partie de la France ! Le pataugeage dans la boue glacée sous un ciel de suie, la bourrasque qui enveloppe les gens à chaque carrefour, l'humidité qui transperce les vêtements, le brouillard qui fait tout disparaître, font naître grippes et bronchites. Et l'on reste blotti chez soi, près du feu, sans oser sortir. L'hiver est bien une saison maudite pour les villes et villages des régions basses.

En montagne, *tout change*. A partir de mille mètres, le vieil hiver bourru, quinteux et grelottant, a disparu ; il cède la place à un personnage alerte et jovial faisant régner la joie chez tous ceux qui ont eu la bonne idée de l'affronter.

Miracle de l'altitude : les caractéristiques du climat en haute montagne ont fait un monde nouveau. Tout d'abord, *la température est moins variable* et les minima sont relativement moins bas qu'en plaine. Cette stabilité est un élément de salubrité. Dans les vallées, au contraire, le thermomètre marque des chutes brusques qui ébranlent l'individu le plus solide : ce sont ces changements qui causent tout le mal. L'Esquimau ne connaît pas le rhume de cerveau, ni d'ailleurs ceux qui séjournent sur les hauteurs pendant l'hiver.

Ensuite, les montagnes profitent d'une *plus longue durée d'insolation* : plus on s'élève en montagne, plus on recule l'horizon, plus on allonge la trajectoire du soleil et la durée du jour. En hiver, le plateau suisse est déjà plongé dans les ténèbres que le soleil caresse encore longuement les pointes roses des Alpes.

A partir d'une certaine altitude, *la brume et le brouillard n'existent plus :* ils cessent donc d'interposer leur écran entre le Soleil et la Terre, et de servir de véhicule à l'humidité glacée. Des courants d'air vif balaient sans cesse les hautes vallées, assurant la parfaite salubrité de l'atmosphère, son intégrale perméabilité aux ondes lumineuses et chaudes.

Les *rayons solaires ont une action plus intense* au point de vue de leurs effets physiques, calorifiques et chimiques, car les rayons infra-rouges et ultra-violets, qui agissent favorablement sur notre organisme, sont tout puissants dans les altitudes. Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'en montagne le soleil ne vient pas seulement d'en haut ; la réverbération sur la neige lui permet de nous assaillir de toutes parts, comme un feu de joie qui pénètre et transforme.

Enfin, il faut signaler la *raréfaction de l'atmosphère*, sa *grande sécheresse* et sa *grande luminosité*. Et voilà de quoi trouver en montagne un hiver bien différent de celui qui sévit dans les plaines.

Milieu nouveau, conditions hygiéniques nouvelles.

CET hiver différent entraîne des conditions de vie différentes. Alors qu'aux faibles altitudes le citadin se couvre de flanelles, de lainages et de fourrures, qu'il risque la bronchite au coin des rues, grelotte en pataugeant dans la boue, on voit, en montagne, enfants et jeunes gens s'ébattre dans la neige habillés d'un simple maillot.

Les personnes que j'ai eu le plaisir de guider, l'an dernier, à pareille époque, dans les Alpes de Savoie, qui ont séjourné pendant les vacances de Noël - Nouvel an à Combloux (1 000 mètres), Chamonix (1 050 mètres), Mégève (1 110 mètres), et sont montées au Col de Voza (1 655 mètres) et au Brévent (1 525 mètres), ont pu se rendre compte de ce qu'est la vie aux hautes altitudes, au-dessus de la mer de brouillard, et de la sensation de bien-être toute particulière que l'on éprouve. Les lainages et fourrures, apportés — dans la pensée qu'il allait « faire froid », — ont été reconnus inutiles ; et d'ailleurs le mot « froid » n'a été prononcé par personne. Bien que la neige ne fonde pas et que les cascades de glace ne laissent pas échapper une seule goutte d'eau, il faut de temps à autre porter le mouchoir au visage pour éponger un front couvert d'une sueur estivale !

S'élever sur les montagnes, c'est s'évader des conditions atmosphériques, physiques, mécaniques de la vie habituelle, c'est aller dans une atmosphère plus pure, plus légère, plus riche en radiations, où le cœur bat plus vite, où les poumons respirent plus profondément, où la circulation se fait mieux, où le corps se sent plus à l'aise et comme allégé d'un lourd fardeau. Ceux qui, aux basses altitudes, se plaignent de faiblesses, de malaises inexplicables, dont les glandes fonctionnent plus ou moins mal, deviennent en altitude des individus nouveaux. La sécheresse de l'air fait taire les rhumatisants et les frileux, et on les voit se débarrasser de leurs gros vêtements et sortir habillés « comme en été ».

Dans tout cela, le corps reste passif ; il se contente d'accepter la lumière et la chaleur comme des hommages du soleil. Et les conditions si favorables de la haute montagne suffiraient déjà à expliquer la vogue immense des séjours hivernaux dans les stations d'altitude. Mais il s'y ajoute l'attrait magique, irrésistible, des sports de neige et de glace.

Sports d'hiver et vacances hivernales.

DANS l'essor croissant que connaissent, depuis quelques années, les sports d'hiver, il

y a plus qu'un engouement passager, qu'une question de mode. Il y a des raisons profondes qui ont leur source dans les bienfaits du sport, en général, du climat d'altitude, en particulier, et aussi dans les conditions de la vie moderne.

Bien que la France possède d'excellents éléments pour favoriser les séjours d'hiver en montagne, ce n'est pas de chez nous qu'est parti le mouvement actuel. La Suisse et l'Autriche ont, les premières, aménagé des centres de grande altitude pour les sports d'hiver et les actives vacances de la saison qui va de décembre à mars. Mais, rapidement, la France suit l'exemple, et elle offre déjà un choix très varié de stations dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges.

Des palaces ont été construits sur les cimes, les réseaux de chemins de fer lancent des voitures Pullman sur les lignes de montagnes, des services d'autocars s'organisent, tandis que les grands magasins créent ces rayons étincelants et nostalgiques où l'on trouve l'ajustement et l'attirail des prouesses hivernales. Bien des stations d'altitude reçoivent plus de monde en hiver qu'en été.

On est fixé, aujourd'hui, sûr le charme des sports d'hiver et sur la valeur thérapeutique du séjour en montagne pendant la période d'ennuiement. Au début, les sports d'hiver semblaient réservés aux personnes fortunées ; mais, très vite, le recrutement des sportifs d'hiver s'est singulièrement élargi. Aussi ne faut-il pas hésiter à orienter les stations vers la réception d'une clientèle à ressources limitées, comme se sont mises à le faire l'Autriche, l'Italie, la Suisse.

On rencontre dans les stations de haute altitude nombre de gens d'affaires, des médecins, des avocats, des écrivains, etc., qui, pendant deux ou trois semaines, se retrempent dans l'atmosphère merveilleusement pure, dans la lumière souveraine des grands sommets couverts de neige. La vie moderne exige une intensité d'efforts constante, une dépense prodigieuse, inconsidérée parfois. Aussi la détente traditionnelle de l'été ne suffit plus pour la saine économie de l'organisme. Ceux qui sont mêlés au vertigineux tourbillon de l'existence contemporaine sentent la nécessité d'un repos hivernal, et ils s'y livrent d'autant plus volontiers qu'ils ont goûté aux attraits des sports d'hiver.

L'idéal serait, pour les travailleurs manuels comme pour les ouvriers de la pensée, de pouvoir prendre une partie de leurs vacances l'hiver, en alternant rationnellement les périodes de travail et de repos. Nous abrégeons notre existence en travaillant selon des méthodes défectueuses. Et puisqu'il est question de modifier les dates des vacances scolaires, *pourquoi ne réserverait-on pas quinze jours de vacances en hiver*, afin de permettre aux maîtres et aux élèves de faire une cure d'altitude pendant la période de neige, c'est-à-dire dans les meilleures conditions possibles ? Cette provision d'énergie ferait sentir ses bienfaits toute l'année. Ce nouvel aménagement des vacances aurait des résultats heureux sur la santé, sur les études et sur le pays tout entier.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Dr M. Boigey : **La cure d'exercice** *aux différents âges de la vie et pour les deux sexes* (Masson ; 35 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

On connaît le Dr Maurice Boigey, ancien médecin-chef et professeur de physiologie à l'École de gymnastique de Joinville, et l'on sait que ses divers travaux, résumés et synthétisés dans un monumental *Manuel scientifique d'éducation physique*, font justement autorité. Aussi consultera-t-on avec grand profit son nouvel ouvrage, que ses fonctions actuelles comme directeur médical de l'établissement thermal et de la cure d'exercice de Vittel l'avaient particulièrement préparé à écrire. Il y montre que l'exercice est la condition même de la santé physique à tous les âges et, par suite, de la santé intellectuelle et morale mais que, précisément à cause de son action puissante sur l'organisme, il importe que l'exercice, obligatoirement soumis aux lois de la physiologie, soit scientifiquement prescrit et contrôlé, surtout au cours des périodes où l'organisme n'est pas encore complètement formé, c'est-à-dire pendant l'enfance, ou quand il commence à décliner, c'est-à-dire aux approches de la vieillesse. Documenté, prudent et clair, le livre du Dr Boigey rendra de grands services.

L. Jaccard : **Annuaire de l'instruction publique en Suisse** (Payot ; 5 fr. suisses). — *En vente à la librairie Nathan.*

Créée il y a un quart de siècle, cette publication apporte chaque année à ses fidèles et nombreux lecteurs des renseignements précieux sur le mouvement des idées en matière d'éducation et sur les faits saillants de la vie scolaire en Suisse.

L'édition de 1934 se présente sous la forme d'un volume de 288 pages dont la première partie, selon l'habitude, est consacrée à d'intéressants travaux pédagogiques, philosophiques, ou sociologiques, de portée générale.

Les *Chroniques de la Suisse romande* et d'outre-Sarine, qui constituent la seconde partie de l'ouvrage, donnent d'abondants détails sur les événements scolaires de l'année écoulée : actes législatifs, congrès, jubilés, nécrologies, statistiques, initiatives nouvelles, etc.

Dans la dernière partie, M. Chevallaz, directeur de l'École Normale de Lausanne, analyse quelques ouvrages pédagogiques parus récemment.

L'édition de 1934 est donc, comme celles qui l'ont précédées depuis 1910, un guide solidement documenté pour les éducateurs et pour toutes les personnes qu'intéresse le progrès des institutions scolaires suisses.

Paul Lintier : **Le ube 1233**, souvenirs d'un chef de pièce (1915-1916) (Plon ; 5 fr. 75). — *En vente à la librairie Nathan.*

Après vingt mois de campagne, une blessure, un retour volontaire au combat, le maréchal des logis Paul Lintier tomba près de son canon, le 15 mars 1916. Au lendemain même de sa mort paraissait en librairie *Ma Pièce*, recueil de ses premiers souvenirs, qui connut une vogue extraordinaire auprès des écrivains et des lettrés. Tous déplorèrent vivement la perte de cet inconnu qui se révélait brusquement comme un héros et comme un véritable artiste.

Mais il laissait d'autres souvenirs, ceux-là même qui forment son ultime ouvrage, ce *Tube 1233* dont la mort arracha de ses mains les derniers feuillets.

Le Tube 1233 est la chronique d'une existence qui se déroule dans le tohu-bohu des marmites et l'inconfort des boueuses cagnas, sous la permanente menace de la mort. Mais c'est aussi celle d'un homme qui sut s'imposer dans des circonstances aussi critiques une étonnante discipline de travail ; d'un canonnier qui n'a jamais cessé de noter chaque soir les faits et les impressions du jour : au Lingekopf, en Champagne sous le feu de l'ennemi, sous le pilonnage furieux du Hartmanweilerkopff à la fin de 1915, en Lorraine au début de 1916. Il écrivait lui-même à un ami : « Ces notes sont terriblement vécues. » Elles le sont, en effet, et il est impossible de ne pas le sentir violemment à chaque page de son livre.

Charles Le Goffic, de l'Académie française : **Morgane la sirène** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est toute la Bretagne, rêveuse, farouche et chevaleresque, qui revit dans cette œuvre d'allure presque épique, où l'actualité prosaïque se relie, de merveilleuse manière, au passé légendaire. Morgane, comtesse de Bangor, a entrepris de restaurer le panceltisme et se croit l'héritière légitime du trône de Galles en vertu d'une descendance qui remonte à une sœur du roi Arthur. Le hasard la met en présence d'un Kerduel, simple enseigne de vaisseau, que des parchemins authentiques rattachent aussi au roi Arthur. Fasciné un instant par l'ardente parole de son hôtesse et les sortilèges de sa beauté surhumaine, il découvre soudain que la tentatrice ne reculera pas devant le crime pour accomplir ses desseins. Et l'enchantement cesse. La « fille de la mer » s'abîme dans les vagues et disparaît sous ses yeux. Le celtisme ne mourra pas pour cela, il renaîtra en Irlande.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Maîche, Doubs, 1934). — La plaine du Chéliff me rappelait certains paysages du Midi de la France. A gauche, quelques collines très chauves ; à droite, d'immenses terres brûlées. De loin en loin, de pâles bouquets d'oliviers sauvages ; à chaque pas, des palmiers nains levant au ras de terre leurs feuilles pointues. Par là-dessus, un ciel de plomb, gris ce jour-là, mais bleu dans l'ordinaire. *Quelquefois*, au pied des collines, on *apercevait* de *maigres chevaux* au piquet devant une petite tente noire en poil de chameau ; un peu plus loin, c'était un bœuf, une mule ou même un âne microscopique tirant une charrue. De temps en temps, une caille alourdie par la chaleur partait entre les jambes de nos bêtes.

A. DAUDET.

Questions. — 1. *Trouvez les expressions qui révèlent un pays différent du nôtre* (1 p. 1/2).

2. *Expliquez :* « *colline chauve* ; — *ciel de plomb* ; — *âne microscopique* » (1 p. 1/2).

3. *Analyser les mots soulignés* (2 p.).

➔ RÉPONSES. — 1. La réponse variera selon les régions. Pour les élèves qui ne sont pas du Midi, noter : « collines très chauves » ; — « immenses terres brûlées » ; — « pâles bouquets d'oliviers » ; — « palmiers nains » ; — « chevaux au piquet devant une tente ».

2. *Colline chauve :* au sens propre, une tête chauve est une tête dépourvue de cheveux ; ici, par extension, le mot désigne une colline dénudée, c'est-à-dire sans végétation ; — *un ciel de plomb :* ce jour-là, le ciel était gris comme le plomb ; — *âne microscopique :* c'est-à-dire tout petit.

3. *(Pas de difficultés.)*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *C'est demain la fête de votre maman (ou de votre frère ou sœur). Entre frères et sœurs, vous discutez et vous cherchez ce que vous allez offrir... Les préparatifs ; la présentation du cadeau... La joie de la personne qui reçoit.*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est demain la fête de maman. Ma sœur et moi nous discutons sur ce qui pourrait lui faire plaisir.

— Si nous lui achetions un pull-over ? propose Madeleine.

— Un pull-over ? Ton idée ne me déplaît pas.

— Si nous demandions l'avis de papa ?

— Oui, mais papa ne sait pas ce qui plaît à maman. Cherchons bien, un pull-over est une chose utile, mais quand on veut faire un cadeau... Tiens !... si nous lui achetions un sac ?

— C'est une bonne idée, Yvette, mais il faut nous dépêcher, maman est à l'épicerie et ne tardera pas à revenir.

— Je mets mon manteau et je pars.

Il y a de biens jolis sacs à la vitrine de la maroquinerie, on ne sait vraiment pas lequel prendre ; enfin, nous nous décidons pour un joli sac torpille en « crocodile ». Voilà ce qui va faire plaisir à maman. Et c'est justement jour de marché : nous achetons deux petits bouquets de violettes et une carte postale sur laquelle nous écrivons ces mots : « A maman, pour sa fête, ses deux petites filles qui l'aiment.

« MADELEINE et YVETTE. »

Le soir, après le souper, toute la famille est réunie, je me faufile dans la salle à manger, suivie de Madeleine, puis nous reparaissons aussitôt portant le précieux fardeau et deux cris s'échappent en même temps de notre bouche : « Bonne fête, maman ! »

Maman est émue, deux larmes perlent à ses paupières, tandis qu'elle ouvre la boîte ; elle est très contente en pensant que nous ne l'avons pas oubliée. Elle nous embrasse bien tendrement et nous, nous sommes, je crois, encore plus heureuses qu'elle.

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Sarzeau, Morbihan, 1933). — 1. *Un cultivateur vend un porc à un charcutier au prix de 3 f. 20 le demi-kilo sur pied. Pour peser l'animal, on le met sur le grand plateau d'une bascule, dans une cage qui pèse, vide, 14 kg. 500. L'équilibre s'obtient en mettant sur le petit plateau les poids de 5 kg., 2 kg., 2 kg. et 1/2 kg. Calculer le prix total du porc.*

➔ SOLUTION. — Le total des poids marqués employés s'élève à :

5 kg. + 2 kg. + 2 kg. + 0 kg. 500 = 9 kg. 500.

Avec sa caisse, le porc pèse 10 fois plus, soit 95 kg. La bête seule ne pèse donc que :

95 kg. — 14 kg. 500 = 80 kg. 500.

Son prix total est dès lors les 805 dixièmes du double de 3 f. 20 :

3 f. 20 × 2 × 80,5 = 515 f. 20.

* * *

2. *Un train quitte une ville à 9 h. 30 et arrive à destination à 13 h. 50. La distance parcourue étant 260 kilomètres, quelle a été sa vitesse moyenne à l'heure ? Un automobiliste parti à la même heure fait le même trajet par la route à la vitesse moyenne de 48 kilomètres à l'heure. Mais il a une panne de 18 minutes. Quel sera son retard sur le train à l'arrivée ?*

➔ SOLUTION. — 1° Le train a roulé pendant :

13 h. 50 — 9 h. 30 = 4 h. 20.

Ayant parcouru 260 km. en 4 h. 20, ou 4 h. 1/3, sa vitesse moyenne à l'heure a été :

$$260 \text{ km.} : 4\frac{1}{3} \text{ ou } \frac{13}{3} = 260 \text{ km.} \times \frac{3}{13} = 60 \text{ km.}$$

2° Si la route a la même longueur que le chemin de fer, l'automobile a roulé pendant autant d'heures que 48 km. sont contenus de fois dans 260 :

260 : 48 = 5 h. 25.

Avec les 18 minutes de panne, la course a donc demandé :

5 h. 25 + 0 h. 18 = 5 h. 43.

Le retard sur le train, à l'arrivée, est ainsi :

5 h. 43 — 4 h. 20 = 1 h. 23.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — **Questions.** — 1. *Que savez-vous des guerres de religion ? Qui les a terminées ? Comment ?*

2. *Parlez de la campagne de Russie de 1812.*

3. *Importance agricole, industrielle, commerciale, des vallées de la Saône et du Rhône.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les guerres de religion, qui mirent aux prises catholiques et protestants, ensanglantèrent la France pendant trente-six ans. Commen-

BAUDRILLARD et KUHN **LISONS !** Cours moyen (2e degré) et Cours supérieur..... 10 fr.

cées par le massacre de Vassy (1562), elles ne se terminèrent que lorsque le roi Henri IV accorda aux protestants l'Édit de Nantes (1598).

Ces guerres furent marquées, de part et d'autre, par toutes sortes d'atrocités (massacres, assassinats). La plus sanglante de ces tueries fut le massacre des protestants dans la nuit de la Saint-Barthélemy (24 août 1572).

Pour les autres détails, voir un *Manuel*.

2. Napoléon fit, en 1812, la guerre à la Russie, son ancienne alliée, qui refusait d'appliquer la politique du blocus continental. Victorieux à la Moskowa, l'empereur des Français dut battre en retraite après l'incendie de Moscou. Cette retraite à travers un pays immense et ravagé, que désolait un hiver précoce et rigoureux, tourna en désastre (passage de la Bérésina). Ce fut le commencement des grands revers qui allaient amener, avec l'invasion de la France, la chute de Napoléon.

3. Les vallées de la Saône et du Rhône (couloir rhodanien) forment un lieu de passage d'une grande importance entre les pays de la Méditerranée et ceux de la France du Nord et de l'Europe occidentale. La région a des richesses agricoles : vignes de Bourgogne ; — céréales (blé et maïs) de la Bresse (volailles) ; — vins de la vallée du Rhône ; — mûriers. Les industries principales sont celles de la soie (Lyon et sa banlieue).

Les voies de communication, très importantes, aboutissent au grand port de Marseille, en relations directes avec l'Algérie, le Maroc et l'Afrique occidentale par Gibraltar, avec la Tunisie et l'Orient, et avec l'Extrême-Orient par Suez. (Voir l'*Atlas*.)

IV *bis*. — **SCIENCES** (Rémalard, Orne, 1934). — 1. *Sous quels états l'eau se présente-t-elle dans la nature ?* — 2. *Qu'est-ce que l'eau potable ? Quelles qualités doit-elle avoir ? Comment faites-vous pour avoir de l'eau potable ?* — 3. *Quelle différence faites-vous entre l'eau pure et l'eau minérale ?* — 4. *Pourquoi le puits doit-il être éloigné des écuries et des fosses à purin ?* — 5. *En temps d'épidémie, est-il prudent de consommer des légumes crus, salades, radis ?... Et pourquoi ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. L'eau se présente sous les trois états physiques. Ordinairement liquide (puits, sources... brouillard...), elle se solidifie (glace, neige...) quand sa température descend assez bas, et elle prend l'état gazeux (vapeur) en bouillant ou en s'évaporant. Il y a toujours de la vapeur dans l'atmosphère, elle y est d'ailleurs aussi peu visible que l'air lui-même.

2. L'eau potable est celle qu'on peut boire sans dégoût et sans risques de devenir malade. Il faut pour cela que l'eau soit limpide et fraîche, sans odeur, pauvre en substances dissoutes, et exempte de germes de maladies contagieuses. Ce dernier point est évidemment le plus important ; c'est aussi, heureusement, le plus facile à amender, car il suffit de faire bouillir de l'eau pendant un quart d'heure pour tuer les microbes qu'elle contient. Si l'eau est, en outre, louche et malodorante (mares, certains puits...), il est difficile de la rendre potable.

3. On nomme eaux minérales des eaux de source qui, en cheminant dans la terre, ont dissous de fortes quantités de substances minérales et souvent aussi des gaz. On les utilise en médecine. Il n'est pas recommandable d'en faire sa boisson habituelle.

L'eau est dite pure quand elle ne contient aucune substance dissoute, ou presque aucune. Telles sont l'eau de pluie et l'eau distillée artificiellement à l'alambic.

4. Tout puits s'alimente à la couche d'eau qui baigne le terrain avoisinant à une certaine profondeur : à travers la terre, cette eau gagne lentement le puits, à mesure qu'on y puise. Si donc il est trop près des étables, des fumiers, des fosses d'aisance..., il peut en recevoir des liquides putréfiés et chargés de microbes malfaisants, ce qui rend son eau malsaine et dégoûtante à la fois.

5. Le danger de pareils puits est particulièrement grand lors des épidémies de typhoïde, de choléra, de dysenterie..., toutes maladies contagieuses dont les germes se transmettent surtout par l'eau.

Il faut alors se défier des légumes crus et des fraises, qui peuvent avoir été arrosés, au jardin, avec des eaux contaminées.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Auberive, Haute-Marne, 1934). — **Garçons.** *Une étoile à 8 pointes dans un cercle de 14 centimètres de diamètre.* — **Filles.** *Couper un carré de calicot de 10 centimètres de côté, faufiler un ourlet tout autour, en coudre un côté. Lettre R au point de marque.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

ORTHOGRAPHE. — Solidarité d'oiseaux. — Est-il possible d'appeler *sympathie* l'*impulsion* qui assemble, dans les temps de disette, des espèces variées ? En hiver, lorsque le vent du Nord souffle depuis quelques jours, les oiseaux commencent à se réunir dans les cours des fermes. Autour d'une meule de paille, si la couche de neige n'est pas trop épaisse, aux moineaux *domestiques* se joignent bientôt les pinsons et les verdiers. Leurs plumages ébouriffés semblent ternis par le froid. Tous s'occupent à rechercher les menues graines, les débris du battage, trop *absorbés* par leur besogne pour se retourner. Sans doute, c'est la misère de la saison, la menace de la famine qui les *agglomère* ainsi. Pourtant, une solidarité presque amicale semble unir le plus grand nombre, car, tout à coup, on ne sait sur quel signal d'alarme ou par quelle *panique* soudaine qui envahirait ces cerveaux, la troupe tout entière s'envole, trace en l'air un cercle ou deux, pour se poser à nouveau au point de départ, d'un même mouvement.

J. DELAMAIN.

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots suivants : « impulsion ; domestiques ; absorbés ; agglomère ; panique ».*

b. *Donnez les contraires des mots et expressions : « sympathie ; animaux domestiques ; absorbés ».*

2. *Qu'est-ce que la « solidarité » ? Comment se manifeste ici celle des oiseaux ?*

3. *Relevez les deux premières prop. subordonnées que vous rencontrez dans ce texte et donnez leur fonction.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Impulsion :* mouvement communiqué à un corps par une force qui le pousse. Dans le texte, un sentiment de sympathie, c'est-à-dire une véritable affection commune, pousse les oiseaux à se rassembler quand viennent les mauvais jours ; — *domestiques*, adj. signifie : qui appartient à la maison, les moineaux sont des oiseaux familiers assez hardis pour vivre dans notre voisinage immédiat ; — *absorbés :* ce mot, pris ici au sens figuré, veut dire entièrement occupés ; — *agglomère :* les oiseaux se réunissent en troupes nombreuses ; — *panique :* effroi subit et irraisonné qui fait s'envoler les oiseaux.

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS.. 17.80

b. Antipathie ; animaux sauvages ; distraits.

2. La *solidarité* est un lien moral unissant des êtres qui ont des sentiments, des intérêts et des devoirs communs. Ici, la solidarité devant les dangers et les souffrances de l'hiver amène les oiseaux d'espèces différentes, tous en quête de nourriture, à se rassembler en troupes nombreuses.

3. a. *Qui assemble, dans les temps de disette, des espèces variées :* prop. subord. par le pron. relatif qui, compl. de l'antécédent *impulsion.*

b. *Lorsque le vent du nord souffle depuis quelques jours :* prop. subord. par la conjonct. *lorsque,* compl. circ. de temps de *commencent à se réunir.*

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un arbre équarri a 8 mètres de long et 40 centimètres d'équarrissage. On le débite en planches de 2 mètres de long, 20 centimètres de large et 2 centimètres d'épaisseur. Calculer, en négligeant la perte due aux traits de scie, le nombre des planches obtenues, puis la surface qu'on pourrait couvrir avec ces planches.*

➔ Solution. — 1° On va d'abord couper en travers l'arbre de 8 mètres, pour avoir 4 tronçons de 2 mètres chacun. Puis on refendra chaque tronçon en 2 pièces de 20 centimètres de large, ce qui donnera 8 pièces. Chacune de celles-ci fournira autant de planches que 2 centimètres sont contenus de fois dans 40, soit 20 planches. On aura donc au total 8 fois 20 planches, ou 160 planches.

2° Chaque planche peut couvrir une surface égale au produit de sa longueur par sa largeur, ce qui fait, en prenant le mètre et le mètre carré pour unités :

$$2 \times 0{,}2 = 0 \text{ m}^2 4.$$

Les 160 planches peuvent donc couvrir ensemble :

$$0 \text{ m}^2 4 \times 160 = 64 \text{ m}^2.$$

2. *Un marchand vend le tiers d'un lot de poulets à 22 f. l'un et le reste à 25 f. l'un, bien que tous aient été achetés au même prix. S'il gagne ainsi sur l'ensemble le tiers du prix total d'achat, quel était le prix d'achat de chaque poulet ?*

➔ Solution. — Pour chaque poulet vendu 22 f., le marchand en a vendu 2 à 25 f., puisqu'il a vendu les 2/3 du lot à ce dernier prix. Il a encaissé ainsi, pour chaque groupe de 3 volailles :

$$22 \text{ f.} + 25 \text{ f.} \times 2 = 72 \text{ f.};$$

soit, en moyenne, pour chaque poulet :

$$72 \text{ f.} : 3 = 24 \text{ f.}$$

C'est là le prix d'achat d'un poulet augmenté d'un tiers, soit les 4/3 de ce prix d'achat. Celui-ci est donc les 3/4 de 24 f. :

$$24 \text{ f.} \times 3/4 = 18 \text{ f.}$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Strasbourg, 2e session, 1933). — **Paysage.** — Je sens comme une *volupté* l'agrément des courbes et des renflements de ces collines qui se succèdent et se dépassent, les méandres de leurs sommets, la bigarrure des prairies, des vergers et des bouquets de trembles, l'éclat de la rivière et de ses sables, les ombres qui se meuvent sur la plaine profonde et sur les hauteurs, jusqu'à l'extrême horizon des Alpes. Et nul besoin d'aller si loin ; je réjouis mes regards avec les choses familières que la lumière anime autour de moi : les vieilles *tours,* la porte cintrée garnie de *lierre* où se mêlent la *vigne* et l'acacia aux grappes pendantes. Je suis baigné dans l'air odorant, bercé avec les branches feuillues des arbustes, assoupi par le bruit du vent, rajeuni par les trilles du rossignol qui règnent, mais sans l'étouffer, sur le chant plus humble des autres oiseaux et la rumeur incessante des abeilles.

Dans tous les vieux murs où le crépi, tombé sur de longs espaces, laisse voir, aux points où le lierre fait défaut, le rustique appareillage des pierres, quelle vie de tourterelles, de chouettes, d'essaims d'abeilles et de lézards !

D'un amandier où il grignote, un écureuil qui m'a vu s'évade ; il saute sur le sol avec le bruit d'un sac de terre qui tombe.

Maurice Barrès.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions suivantes : « la bigarrure des prairies ; la plaine profonde ; les trilles du rossignol qui règnent sur le chant humble des autres oiseaux ».*

2. *Indiquez le nombre, la nature et la fonction des propositions dans la 2e phrase.* (*Et nul besoin... aux grappes pendantes.*)

3. *Nature et fonction des mots soulignés.*

➔ Réponse. — 1. ***La bigarrure des prairies, des vergers,*** etc... : la diversité des formes et des couleurs qui constituent ce paysage.

La plaine profonde : la plaine est en contrebas des collines et elle semblerait profonde, c'est-à-dire creuse à qui viendrait des hauteurs ; mais le mot profonde a plutôt ici le sens de très étendu, comme l'indique l'expression suivante : « jusqu'à l'extrême horizon ».

Le chant très musical du rossignol est fait de « trilles », c'est-à-dire de sons qui alternent de façon rapide et régulière, la première note étant plus élevée que les suivantes. Ce chant *règne* sur celui des autres oiseaux qui, plus *humble,* c'est-à-dire plus simple, plus modeste, à la fois moins puissant et moins nuancé, est dominé par la voix du rossignol.

2. Quatre propositions.

1° *Et nul besoin d'aller si loin :* propr. indépendante, elliptique, coordonnée par *et* à ce qui précède.

2° *Je réjouis mes regards avec les choses familières : les vieilles tours, la porte cintrée,* prop. principale.

3° *Que la lumière anime autour de moi,* prop. subord. par le pron. relat. *que,* compl. du nom *choses* (antécédent de *que*).

4° *Où se mêlent la vigne et l'acacia aux grappes pendantes :* prop. subord. par le pron. relatif *où,* compl. de l'antécéd. *porte.*

3. Les quatre noms communs à analyser ont les fonctions suivantes :

Volupté : compl. d'ob. du v. *sentir.*
Tours : mis en apposition à *choses familières.*
Lierre : compl. de l'adj. qual. *garnie.*
Vigne : sujet de *mêlent* (vigne et acacia).
L' : pron. pers., représente *chant,* compl. d'obj. dir. de l'infinitif *étouffer.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.**

Il était expérimenté
Et savait que la méfiance
Est la mère de la sûreté,

dit La Fontaine dans la fable : Le Chat et le Vieux Rat.

Montrez que volontiers La Fontaine nous conseille la méfiance. Dites si vous trouvez qu'il a raison et justifiez la réponse.

➔ Indications. — La Fontaine qui, dans ses fables, nous donne surtout des conseils d'ordre

BROUTET. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar. . . 15 fr.

pratique, recommande volontiers la prudence, voire la méfiance qu'il présente comme les fruits d'une expérience suffisante de la vie. C'est parce qu'il a couru bien des dangers que le vieux rat se montre méfiant et qu'il déjoue les ruses du chat. Dans la fable : *Le Cochet, le Chat et le Souriceau*, l'auteur montre encore la nécessité de la prudence qui nous invite à ne point « juger les gens sur la mine ». Les multiples ruses du Renard auraient moins de succès si tous les animaux se conduisaient comme le Coq ou la Cigogne. Mais, gare aux étourdis, tel Jeannot Lapin ou aux sots vaniteux représentés par le Corbeau et le Bouc ! Ils sont les victimes toutes désignées des trompeurs, hypocrites à la manière du Chat, ou beaux parleurs d'esprit inventif comme Renard.

Sans doute la vie est ainsi faite, qu'il y a lieu souvent de se méfier des flatteurs ou des fourbes et, de ce point de vue, les conseils de La Fontaine ont toujours leur utilité. Toutefois, il y aurait inconvénient à trop insister : la méfiance n'est pas une attitude propre à l'enfant, tout disposé à se montrer spontané et confiant, et nos élèves seraient bien fâcheusement impressionnés si on leur enseignait à voir partout des fourbes et des méchants. Après tout, la réalité n'est pas aussi noire et il existe tout de même plus d'honnêtes gens que de fripons! C'est pourquoi à côté des fables dont nous avons parlé, il sera bon de placer celles où La Fontaine a chanté les joies et les douceurs de l'amitié, et dont l'inspiration généreuse est vraiment un réconfort.

III. HISTOIRE. — *Commentez ces paroles de l'avocat Berryer, prononcées en 1825 : « Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé mon pays. »*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Cet hommage rendu par le célèbre avocat royaliste à la Convention n'est pas suspect. Nous allons voir quels étaient les dangers extérieurs qui menaçaient la France en 1793, et quelles furent les mesures prises par la Convention pour sauver la patrie.

II. **La première coalition (1793)** — Formée à l'instigation de l'Angleterre qui ne nous pardonnait pas l'occupation de la Belgique sous le ministre Pitt, après la mort de Louis XVI (fév. 1793) elle groupa toute l'Europe, sauf la Russie occupée en Pologne.

a. *Les premiers désastres.* — Dumouriez, battu à *Nerwinden* (18 mars 1793), passe à l'ennemi et la France est envahie. Presque en même temps éclate une insurrection en Vendée (10 mars) (V. le manuel). Il faut faire face à la fois à la guerre civile et à l'invasion. Le danger est immense, les Espagnols occupent Bayonne et Perpignan, Toulon est livré aux Anglais. Au nord, Dunkerque est assiégé par les Anglais, tandis que les Autrichiens, qui ont pris Valenciennes, assiègent Maubeuge et bloquent Landau en Alsace et Mayence sur le Rhin.

b. *L'effort révolutionnaire.* — La Convention fait face à tous les périls ; elle proclame, avec Danton, la *levée en masse* au Comité de Salut public. *Carnot* organise neuf armées, des *représentants en mission* stimulent généraux et soldats.

III. **L'invasion repoussée.** — Houchard délivre Dunkerque (victoire d'*Houdschoote*, 8 sept.). *Jourdan et Carnot* débloquent Maubeuge (victoire de *Wattignies*, 15-16 oct.). *Hoche* libère l'Alsace (victoire du Geisberg). Les insurrections royalistes sont écrasées à Lyon et en Vendée (défaite des Chouans à Cholet, oct. ; puis au Mans et à Savenay, déc. 1793). Toulon est repris aux Anglais.

IV. **Conquête de la Belgique, fin de la première coalition.** — La victoire de Fleurus (26 juin 1794) nous rend la Belgique, la coalition est rompue. La Prusse et l'Espagne signent avec la France les traités de Bâle (1795) qui reconnaissent nos conquêtes. La patrie est sauvée et la Révolution triomphe, grâce à l'indomptable énergie de la Convention.

IV. MATHÉMATIQUES (B. É., Lille, juillet 1933). — 1. Algèbre. — *Sur 2 axes rectangulaires, on prend OA = a, OB = b. Par un point M pris sur OB et tel que OM = x, on mène la parallèle MN à OA qui coupe AB en N. Par N, on mène une parallèle à OB qui coupe OA en P.*

1° *Établir que le demi-périmètre du rectangle OMNP peut s'écrire :*

$$y = a + \left(1 - \frac{a}{b}\right)x.$$

2° *Si* $a = 1$ *et* $b = 2$, *représenter graphiquement les variations de* y *quand* x *varie de* 0 *à* b.

3° *Même question si* $a = 1$ *et* $b = 1$.

4° *Même question si* $a = 1$ *et* $b = \frac{1}{2}$.

5° *Montrer que, dans ces 3 représentations, les points extrêmes qui correspondent à* $x = b$ *sont sur la bissectrice de l'angle AOB.*

➔ SOLUTION. — 1° Le demi-périmètre du rectangle OMNP est : $y = OM + MN$.

Or : $OM = x$;

et les triangles semblables BMN et BOA donnent :

$$\frac{MN}{OA} = \frac{MB}{OB},$$

soit : $\frac{MN}{a} = \frac{b - x}{b}$.

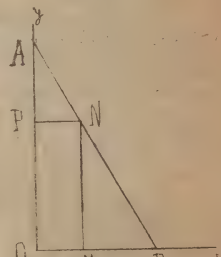

On en tire :

$$MN = \frac{a(b - x)}{b} = a - \frac{ax}{b},$$

et : $y = x + a - \frac{ax}{b}$.

ou $y = a + x\left(1 - \frac{a}{b}\right)$.

2° Si $a = 1$ et $b = 2$, on a :

$$y = 1 + x\left(1 - \frac{1}{2}\right) = \frac{1}{2}x + 1.$$

Cette fonction est croissante, $\frac{1}{2}$ étant positif.

Si $x = 0$, $y = 1$ et si $x = 2$, $y = 1 + 1 = 2$.

La fonction croît de 1 à 2. Elle est représentée par un segment de droite CI, dont les extrémités ont pour coordonnées respectives : $x = 0$, $y = 1$, et $x = 2$, $y = 2$.

3° Si $a = 1$ et $b = 1$, on a :

$$y = 1 + x(1 - 1) = 1.$$

Cette fonction est constante ; elle est représentée par un segment de droite CE parallèle à Ox, dont tous les points ont pour ordonnée 1, les extrémités ayant pour abscisses respectives 0 et 1.

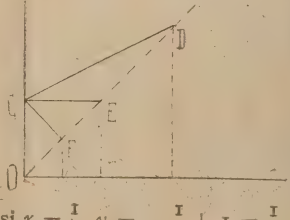

4° Si $a = 1$ et $b = \frac{1}{2}$,

$$y = -x + 1.$$

Le coefficient de x est négatif ; cette fonction est décroissante.

Si $x = 0$, $y = 1$, et si $x = \frac{1}{2}$, $y = -\frac{1}{2} + 1 = \frac{1}{2}$.

La fonction décroît de 1 à $\frac{1}{2}$. Elle est représentée par le segment CF, dont les extrémités ont pour coordonnées : $x = 0$, $y = 1$ et $x = \frac{1}{2}$, $y = \frac{1}{2}$.

5° Dans les 3 cas, si $x = b$, $y = b$. Donc les points correspondants D, E, F, sont sur la bissectrice de l'angle xOy.

D'ailleurs, l'équation générale donne, si $x = b$,

$$y = a + b\left(-\frac{a}{b}\right) = b.$$

HINZELIN. CONTES ET LÉGENDES D'ALSACE broché... 11 fr. relié..... 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La santé.

Il nous arrive parfois, quand nous sommes en classe, d'entendre la cloche de l'église ou du temple qui sonne un glas. Vous vous regardez. Je demande : « Qui est mort ? » L'un de nous se lève et répond : « C'est M. X..., madame. Il n'avait que trente-cinq ans et souffrait d'une maladie de poitrine » ou bien : « C'est un bébé mort d'une méningite. »

L'autre jour, vous m'avez appris que le père de votre compagne, la petite Alice, était décédé à l'hôpital, à la suite d'une douloureuse opération chirurgicale.

Autour de vous, dans votre famille, des personnes sont fatiguées et se plaignent parfois de leur corps : les unes souffrent des dents, les autres du ventre, d'autres sont atteintes de rhumatismes douloureux ; d'autres encore, et ce sont les plus malheureuses, ne savent pas localiser leurs souffrances.

Toutes ces personnes sont **malades.** Elles ont une **mauvaise santé.** M. X..., le pauvre bébé avaient une mauvaise santé.

Vous connaissez M. Lefèvre, le maréchal ferrant. Il est grand, fort et paraît **bien portant.** Cependant, chaque hiver, il **souffre** d'une bronchite chronique qui l'oblige à s'aliter durant quelques semaines.

Au contraire, son ouvrier, M. François, n'est ni grand, ni fort. En dépit de son apparence plutôt chétive, il n'est jamais malade. Il a un excellent appétit et fait sans se fatiguer un travail pénible.

M. François jouit d'une **bonne santé,** son patron a une **mauvaise santé.**

Vous voyez donc qu'il ne suffit pas de paraître fort pour être bien portant. Un corps grêle qui fonctionne régulièrement, harmonieusement, possède une bonne santé, malgré ses apparences de débilité.

Les conditions d'une bonne santé.

Notre organisme est comparable à une machine merveilleuse et délicate.

Vous avez tous vu marcher une montre. Elle marque le temps avec une précision et une régularité parfaites quand elle est fabriquée avec tout le soin désirable.

Vous admirez son joli tic-tac et, si vous l'ouvrez, vous êtes ravis du mouvement des petites roues dentées qui se transmet, par le moyen de ressorts extrêmement sensibles, aux aiguilles désignant les minutes et les heures. Un grain de poussière suffit cependant pour arrêter ce mouvement. Un beau matin, votre montre ne marche plus : il faut la porter en réparation chez l'horloger. Celui-ci ôte le grain de poussière et le mécanisme se remet à fonctionner normalement.

Notre corps est aussi merveilleux qu'une bonne montre quand il se porte bien. Mais qu'un seul de nos organes soit malade, aussitôt toutes les parties de notre corps s'en ressentent. Et s'il est relativement facile de remettre une montre en bon état, il est plus malaisé de recouvrer une santé parfaite après l'avoir perdue.

La santé est donc un bien fragile : une grande vigilance est nécessaire à l'homme pour la conserver.

Mais tous les êtres ne sont pas également bien doués au point de vue physique. Des enfants naissent chétifs avec des organes qui fonctionnent mal. Ce n'est pas leur faute assurément. Les coupables sont, à un degré plus ou moins éloigné, les parents qui ont commis des excès et transmis à leurs descendants les tares causées par leurs vices.

Si tous les hommes étaient tempérants, s'ils pratiquaient tous les règles de l'hygiène, la propreté, ils légueraient à leurs enfants un corps plus robuste, plus sain.

Pour ces malheureux héritiers d'un corps malade, le devoir le plus important est de **se soigner,** afin d'améliorer leur état.

Pour ceux qui naissent favorisés d'une bonne santé, ce devoir est aussi impérieux. Vous souriez : vous croyez peut-être qu'on n'a besoin de soins que lorsqu'on est malade ? Erreur.

a. **La propreté est indispensable à la bonne santé.** — Les enfants qui ne se lavent pas, qui portent des vêtements malpropres, qui sucent leurs doigts sales, deviendront fatalement malades un jour ou l'autre.

Un bouchon de cérumen avait rendu sourde une fillette qui ne se lavait pas les oreilles. Un petit garçon s'était infecté le nez et la gorge en se mouchant avec des mouchoirs mal lavés. Les plaies non nettoyées s'aggravent ; le tétanos tue ceux qui négligent l'asepsie.

Les personnes qui mangent des aliments sans les faire cuire, des fruits sur lesquels des mouches se sont posées, se procurent des dysenteries débilitantes.

Ainsi la propreté sur nous, autour de nous, est indispensable à l'entretien d'une bonne santé.

b. **La tempérance.** — Les enfants gâtent souvent leur santé par leur gourmandise. Ils mangent trop de sucreries : bonbons, gâteaux... ou se nourrissent immodérément de mets qui leur plaisent. Ils détraquent encore leur estomac en mangeant entre les repas.

L'intempérance de nourriture voue l'homme à de douloureuses maladies ; l'alcoolisme tue des millions d'être humains par an. Nous reviendrons sur les méfaits de l'intempérance dans une autre leçon.

Rappelons-nous pour l'instant que tous les excès sont des causes d'affaiblissement pour notre corps. La tempérance étendue à tous les actes de notre vie nous est aussi indispensable que la propreté si nous voulons bien nous porter.

c. **La prudence.** — Ginette est allée se baigner à la rivière sans attendre que la sueur qui recouvrait son corps se soit évaporée. Elle a eu une congestion qui a failli la tuer. D'autres enfants se placent dans des courants d'air en pleine transpiration, d'autres se vêtent insuffisamment quand il fait froid ou vont nu-tête au soleil par les journées de canicule.

Je vois en classe des fillettes qui sucent des porte-plume tachés d'encre, qui cassent des

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseig. de la morale dans les petites classes. . . . 15 fr.

noisettes ou d'autres corps durs avec les dents, qui mettent des épingles à la bouche au risque de les avaler.

Pendant la récréation, je suis obligée de gronder les garçons qui tirent trop fort les bras des bambins du cours préparatoire.

Paul avait, au début de l'année, fait un croc-en-jambe à son camarade Marcel : celui-ci était tombé et s'était blessé au visage sur un caillou pointu.

Louis, en lançant une boule de neige trop tassée à sa sœur, a brisé ses lunettes et a failli lui crever un œil.

Ces divers exemples montrent que vous vous rendez souvent malades faute de **réflexion** et de **prudence**.

Avant d'agir, nous devons prévoir les conséquences de nos actes pour notre santé et celle des autres : cela évitera de fâcheux accidents.

Le courage de se soigner.

La maman de Claire vint un jour chez moi : « Madame, je vous serai très obligée de gronder ma fillette, afin qu'elle se laisse soigner. Le docteur lui a ordonné de prendre des gouttes avant les repas ; il n'y a pas moyen de les lui faire avaler sous prétexte qu'elles ont mauvais goût. » Naturellement, j'ai fait la réprimande à Claire ; elle a pris désormais ses gouttes sans colère.

Beaucoup de fillettes se font ainsi du mal à elles-mêmes en négligeant d'obéir aux prescriptions du docteur.

Il faut avoir le courage de se soigner, le courage d'absorber un remède qui ne plaît pas, le courage de supporter des piqûres, le courage d'observer un régime sévère... bref, **notre bonne santé** dépend beaucoup de **notre bonne volonté.**

Bienfaits de l'air pur et des sports.

Ici, les gens malades sont rares. Notre village est petit, dites-vous. Bien sûr, mais à la ville, sur un espace aussi restreint, les malades sont nombreux. D'où cela vient-il ? Du genre de vie. Vos parents vivent en grande partie aux champs. Ils respirent un air pur qui rend leur sang riche en oxygène. Le travail manuel fortifie leurs muscles, excite leur appétit et leur bonne humeur.

Plus tard, si vous êtes obligés de travailler à l'usine toute la semaine, vous n'irez pas vous enfermer au cinéma le dimanche, vous irez à la campagne s'il fait beau, marcher ou jouer en plein air.

Les jeunes gens pratiqueront les **sports** qui donnent la vigueur, la beauté du corps et l'allégresse de l'esprit.

L'instruction combat la maladie.

Enfin, vous vous instruirez en classe pour être à l'abri des dangereux procédés de guérison préconisés par des personnes ignorantes.

Vous n'appliquerez jamais de toiles d'araignée sur une plaie ; vous n'utiliserez aucun des remèdes dits « de bonne femme » sans avoir consulté au préalable un médecin seul qualifié pour vous renseigner sur leur efficacité. Vous ne croirez jamais ceux qui prétendront « deviner » les causes de votre mal et le moyen de vous guérir.

Avantages d'une bonne santé.

Vous savez toutes quels sont les avantages d'une bonne santé. Combien de fois avez-vous entendu dire : « A quoi bon d'être riche si l'on est malade. Je ne demande qu'un bien : la santé. » On a raison de considérer la santé comme le plus grand élément de bonheur. Que sert d'être riche si l'on souffre ! Que sert d'avoir une situation brillante si l'on sent la vie se retirer petit à petit de son corps !

Quand nous avons la santé, nous sommes heureux de vivre. — Notre corps est plein de force. Notre esprit alerte. Les idées moroses désertent notre cerveau. Il semble que tout au monde nous sourit. Tombons-nous malades ? Notre caractère devient sombre. Un rien excite notre mauvaise humeur.

M. Dupont, industriel très riche, envie le sort du plus humble de ses ouvriers qui jouit d'une excellente santé. M. Dupont souffre, en effet, d'une douloureuse maladie qui lui interdit les plaisirs réservés d'ordinaire aux gens de sa condition. Ce n'est donc pas l'**argent** qui fait le bonheur, c'est la **santé.**

La santé rend le travail facile. Elle nous permet d'être utile à la société au lieu d'être une charge pour elle.

Enfin, si nous sommes bien portants, **nos enfants hériteront d'une santé robuste** : nous aurons accompli un des devoirs les plus sacrés à l'égard de nos descendants.

Le suicide.

Nous lisons parfois dans les journaux des informations de ce genre : « Las de la vie, il se suicide. »

La personne qui se tue manque de **raison,** de **courage,** de **bonté :** de raison, parce qu'elle n'admet pas sa guérison, alors que tant de maladies aujourd'hui sont curables ; de courage, puisqu'elle ne peut supporter sa souffrance ; de bonté, puisqu'elle cause la désolation et le déshonneur de tous ses parents.

Mêmes les situations les plus douloureuses ne sauraient excuser le suicide.

LECTURE. — Aimons la vie. (Fr. Passy, *Feuilles éparses.*)

RÉSUMÉ. — C. M. et C. E. — **La santé est le plus précieux des biens Pour la conserver, je mènerai une vie sobre, exempte d'excès, d'imprudences. Si je tombe malade, j'aurai le courage de me soigner. Celui qui ne se soigne pas manque à ses devoirs : envers lui-même, envers ses descendants, envers la société.**

Réflexions. — 1. Que pensez-vous des jeunes filles qui sacrifient leur santé aux exigences de la mode ? Exemples.

2. Fillettes et garçons de la campagne, réfléchissez à l'inestimable privilège de l'air pur, des appartements spacieux, baignés de soleil, du calme reposant de la Nature.

A la ville, au contraire, la plupart des ateliers sont imparfaitement aérés, beaucoup de logements sont exigus, humides, insalubres. On manque de soleil. Un vacarme continuel empêche de savourer pleinement le repos le jour et parfois la nuit. L'attrait des spectacles est une cause de veilles déprimantes.

On trouve plus de tuberculeux, de névrosés à la ville qu'à la campagne.

Restons donc au village, si nous le pouvons : menons-y une vie simple et laborieuse qui nous conservera plus sûrement la santé que la vie agitée de la ville.

Mme Dupuy,
Institutrice (Hérault).

Ravaudet (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres 13, 14, 15.

I. **Présentation des nombres.** — Partir de la dizaine ; dix et un ou onze, dix et deux ou douze sont connus.

Dix et trois, c'est treize ; dix et quatre, quatorze ; dix et cinq, quinze.

Faire compter 13, 14, 15 objets, varier le matériel. Ne pas oublier de mettre à part la dizaine.

II. **Écriture des nombres.** — Continuer l'initiation à l'écriture des nombres de deux chiffres. Disposer sur la table un paquet de 10 bûchettes avec à côté 3, 4 ou 5 bûchettes.

Écrire 1 sous le paquet de 10 ; 3, 4 ou 5, sous les bûchettes séparées.

Insister sur le fait que 1 représente une dizaine et le chiffre à droite les unités supplémentaires.

III. **Étude de la composition des nombres.** — 1° ADDITION ET SOUSTRACTION. — On suivra toujours la même marche ; des manipulations d'objets d'abord, les exercices concrets ensuite.

Mettre toujours la dizaine en évidence et étudier les diverses décompositions des nombres.

Exemples : $13 = 10 + 3 = 5 + 5 + 3 = 7 + 3 + 3$, etc.

$14 = 10 + 4 = 7 + 7 = 7 + 3 + 4$, etc.

$15 = 10 + 5 = 8 + 7 = 5 + 5 + 5 = 9 + 6$.

Opérer de même en ce qui concerne la soustraction. Si la composition des nombres jusqu'à 10 est parfaitement connue, les élèves retiendront facilement la formation des nombres étudiés.

Enfin, on peut commencer à initier les élèves à des exercices de symétrie et de compensation.

Ex. : soit à calculer $7 + 6$; si l'on sait que : $7 + 7 = 14$, on a : $7 + 6 = 7 + 7 - 1 = 13$.

$6 + 8 = 7 - 1 + 7 + 1 = 14$.

Commencer à habituer à ce genre d'exercice qui trouvera son emploi plus tard dans le calcul mental.

2° MULTIPLICATION ET DIVISION. — *a.* 14 : insister sur le groupement par 2 et par 7. Faire dire : 14 bûchettes = 2 tas de 7 bûchettes = 7 tas de 2 bûchettes.

b. 15 : insister sur le groupement par 3 et par 5.

c. En ce qui concerne 13, montrer qu'il est impossible de faire des tas égaux de 2, de 3, de 4, de 5. Évaluer les restes obtenus, ne pas insister, faire seulement constater.

IV. Exercices. — 1. *Poser quelques opérations :*

$$\begin{array}{rrrrr} 5 & & & & \\ +\,5 & 10 & 13 & 14 & 14 \\ +\,2 & +\,3 & -\,4 & -\,3 & \end{array} \qquad \begin{array}{r|l} 2 & \\ \hline & \times 3 \end{array}$$

Veiller à ce que les additions et les soustractions ne comportent pas de retenues, et, en ce qui concerne la multiplication et la division, on ne prendra que 2 et 3 comme multiplicateur et diviseur.

2. *Il y a 15 élèves dans la division, 4 sont absents. Combien y a-t-il de présents ?*

3. *Ces 15 élèves sont répartis par tables de 3. Combien y a-t-il de tables ?*

4. *Il y avait 13 hirondelles sur le fil télégraphique ; 3 sont parties. Combien en reste-t-il ?*

5. *Je veux partager 14 bons points entre 3 élèves, de façon que chacun en ait 5. Est-ce possible ? Me restera-t-il des bons points ? Combien ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La multiplication.

Multiplier un nombre entier par 10, 100, 1 000.

Problème. — *Le marchand de vin a vendu 10 bouteilles à 3 f. pièce. Combien a-t-il reçu ?*

➔ SOLUTION :

Le marchand de vin a reçu : 3 f. × 10 = 30 f.

Règle. — Pour avoir le produit d'un nombre par 10, on écrit un zéro à la droite de ce nombre.

Problème. — *Un libraire a acheté 100 cahiers à 2 f. pièce. Combien a-t-il payé ?*

➔ SOLUTION :

Le libraire a payé : 2 f. × 100 = 200 f.

Règle. — Pour avoir le produit d'un nombre par 100, on écrit 2 zéros à la droite de ce nombre.

La règle de la multiplication d'un nombre par 1 000 se justifie aisément de la même manière.

Exercices. — 1. *Multiplier par 10, 100, 1 000, les nombres suivants : 7, 8, 5, 22, 33, 45, 59.*

2. *Quelle est la longueur 10 fois plus grande que 5 m., que 25 m., que 12 dam. ?*

Le franc, les monnaies usuelles.

Montrer à l'enfant les différentes pièces de monnaies courantes ainsi que les billets.

Dire que l'unité de monnaie est le **franc** (f.). On n'insistera pas sur les sous-multiples du franc. Ne pas prononcer le mot décime : dire simplement qu'il y a 10 pièces de 2 sous dans 1 franc.

I. **Les pièces.** — *a.* En bronze : 5 et 10 centimes (1 sou et 2 sous).

b. En nickel : 5, 10 et 25 centimes, 5 f.

c. En bronze d'aluminium : 50 centimes, 1 f., 2 f.

d. En argent : 10 f. et 20 f.

II. **Les billets.** — 50 f., 100 f., 500 f., 1 000 f.

Apprendre à distinguer pièces et billets, faire lire les inscriptions de l'avers et du revers.

Exercices oraux. — 1. *Quelles sont les pièces de nickel que vous connaissez ? Comment distinguez-vous la pièce de 5 f. de la pièce de 25 centimes ?*

2. *Combien connaissez-vous de pièces de bronze d'aluminium ? Quelle est leur valeur ?*

3. *Quels sont les billets de banque que vous connaissez ?*

Problèmes.

1. *Un fermier va au marché ; il vend son veau 327 f., ses poulets 225 f., un mouton 125 f. Combien a-t-il reçu ? Il dépense 253 f. Combien rapporte-t-il chez lui ?* RÉPONSES. ➔ **677 f. ; 424 f.**

2. *Pierre a 3 meules de paille ; la 1re a 335 gerbes, la 2e 429 et la 3e 120 de plus que la 2e. Combien y a-t-il de gerbes dans la 3e meule ? De gerbes en tout ?* RÉPONSES. ➔ **549 gerbes ; 1313 gerbes.**

3. *J'ai déposé à la caisse d'épargne la somme de 1 237 f. en 3 fois. La 1re fois, j'ai versé 542 f., la 2e fois 120 de moins que la 1re fois. Quel est le montant du 2e versement ? A combien s'est élevé le 3e ?*

➔ SOLUTION :

Montant du 2e versement : 542 f. — 120 f. = 422 f.

Montant des 2 premiers versements : 542 f. + 422 f. = 964 f.

Montant du 3e versement : 1 237 f. — 964 f. = 273 f. Vérification : 542 f. + 422 f. + 273 f. = 1 237 f.

4. *Je demande à Pierre combien il gagne par mois. Il me répond : « Avec ce que je gagne en un mois, je pourrais acheter un vélo-moteur estimé 1 420 f. et un appareil photographique de 242 f. Il me resterait alors 120 f. » Quel est le salaire mensuel de Pierre ?*

➔ SOLUTION :

Le salaire mensuel de Pierre est : 1 420 f. + 242 f. + 120 f. = 1 782 f.

Calcul mental.

Ajouter ou retrancher 2 nombres terminés par 2 zéros.

Soit à faire l'addition : 400 + 800; on ajoute 4 centaines + 8 centaines = 12 centaines ; on a donc : 400 + 800 = 1 200.

De même 700 — 300 = 7 cent. — 3 cent. = 4 cent. = 400. D'où la règle :

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants. . . . . 15 fr

On fait l'opération sans tenir compte des zéros ; on écrit ensuite 2 zéros à droite du résultat obtenu.

Exercices. — 1. *Ajouter 100, 200, 500, 400 à chacun des nombres suivants : 700, 800, 900, 400, 300.*

2. Retrancher 500, 800, 400 de chacun des nombres suivants : 1 200, 900, 1 100, 1 300.

Faire de nombreux exercices par le procédé Lamartinière.

COURS MOYEN

La surface du triangle.

La surface d'un triangle est la moitié de la surface d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur.

Prendre une feuille de papier ayant la forme d'un parallélogramme AB CD. Mener la droite AC ; découper les triangles ACD et ABC. Vérifier par superposition qu'ils sont égaux. On a donc :

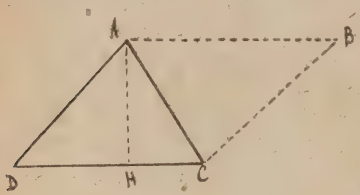

Surface triangle ACD = surface triangle ABC = 1/2 surface ABCD = $\frac{AB \times AH}{2} = \frac{CD \times AH.}{2}$

D'où la règle :

La surface d'un triangle est égale au demi-produit de sa base par sa hauteur ; on a :

$$S = \frac{B \times H.}{2}$$

Autre procédé. — Montrer que le triangle est la moitié d'un rectangle ayant même base et même hauteur (Voir figure). On a : surf. (1) = surf. (2) ; surf. (3) = surf. (4).

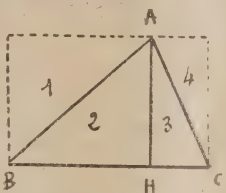

La surface d'un triangle rectangle s'obtient en faisant le demi-produit des 2 côtés de l'angle droit : un des côtés peut être pris pour base, l'autre pour hauteur.

Calcul de la base et de la hauteur :

On a $S = \frac{B \times H}{2}$ ou $2S = B \times H$; d'où $H = \frac{2S}{B}$; $B = \frac{2S}{H}$.

Énoncer les règles.

Propriété importante. — L'aire d'un triangle reste constante quand son sommet se déplace sur une parallèle à la base. On a : aire ABC = aire A'BC, car les 2 triangles ont même base BC et même hauteur, la distance H des deux parallèles xy et $x'y'$.

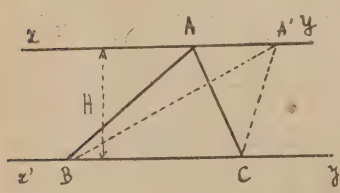

Problèmes sur le triangle.

1. *Les côtés d'un triangle rectangle valent 3 m., 4 m. et 5 m. Calculer sa surface. Calculer la longueur de la hauteur relative à l'hypoténuse :*

On a : S en $m^2 = \frac{3 \times 4}{2} = 6$ m^2 et

$6 = 5 \times \frac{H}{2}$ d'où $H = \frac{12 \text{ m.}}{5} = 2$ m 40.

2. *Un champ triangulaire a 42 m. de base et 35 m. de hauteur. Il a été vendu 150 f. l'are. Quel est son prix ?* Réponse. ➔ **1 102 f. 50.**

3. *Un champ triangulaire a une surface de 4 500 m^2, sa hauteur est égale à 15 dam. Calculer sa base.* Réponse. ➔ **60 m.**

4. *Un propriétaire échange un terrain triangulaire de 45 m. de base et de 74 m. de hauteur contre un terrain carré de 54 m. de côté. Combien doit-il donner en retour si l'are est estimé 120 f. ?* (C. E. P. E., Isère.) Réponse. ➔ **1 501 f. 20.**

5. *On considère un triangle rectangle ABC et la droite AD qui joint le sommet de l'angle droit au milieu de l'hypoténuse. Montrer que : AD = BD = DC et que les triangles ABD et ADC sont équivalents.*

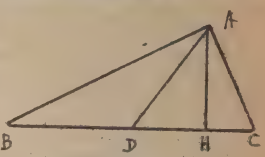

(On montrera que le triangle ABC est la moitié d'un rectangle dont les diagonales sont BC et AD prolongé d'une longueur égale. Les 2 triangles considérés ont même base BD = DC et même hauteur AH.)

6. *Je possède un terrain carré de 4 hm. 5 de côté. Pour le passage d'un chemin, on m'exproprie d'une portion triangulaire ADE telle que $AE = \frac{1}{30}$ de AB.*

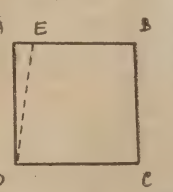

a. *Quelle est la surface expropriée ?* b. *Quelle indemnité me sera donnée, à raison de 2 f. 50 le centiare ?* c. *Quelle est la surface restante ?*

➔ Solution :

Le triangle ADE est rectangle ; on connaît AD = 450 m. et AE $= \frac{450 \text{ m.}}{30} = 15$ m.

Surface expropriée en m^2 : $\frac{15 \times 450}{2} = 3\,375$ m^2.

Montant de l'indemnité : 2 f. 50 × 3 375 = 8 437 f. 50.

Surface totale du champ en m^2 : 450 × 450 = 202 500 m^2.

Surface restante : 202 500 m^2 — 3 375 m^2 = 199 125 m^2 = 19 ha. 9125.

7. *On a acheté une certaine quantité d'engrais pour étendre sur un champ rectangulaire de 135 m. sur 84 m. On voudrait l'employer sur un autre champ triangulaire de 112 m. de base. Quelle doit être la hauteur de ce dernier champ pour que l'engrais soit utilisé complètement et dans les mêmes conditions ?* Réponse. ➔ **202 m. 50.**

8. *On fait entourer un champ triangulaire dont les côtés ont 65 m., 82 m. et 75 m., avec un treillage qui coûte 45 f. le décamètre ; en outre, on emploie pour ce travail 2 ouvriers payés chacun 16 f. 75 par jour pendant 3 jours. Calculer la dépense.* (C. E., Aude.) Réponse. ➔ **1 099 f. 50.**

9. *Montrer que les quatre triangles formés par les diagonales d'un parallélogramme ont même surface. Quelle est la surface de chacun de ces triangles si le parallélogramme a 28 m. de base et 17 m. 50 de hauteur ?*

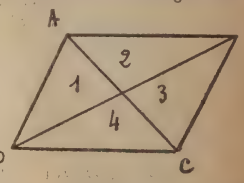

➔ Solution :

Soit le parallélogramme ABCD, on sait que DO = OB et AO = OC.

On a aire (1) = aire (2) ; les 2 triangles ont, en effet, même base OD = OB et même hauteur, la distance de A à DB. De même, aire (2) = aire (3) ; les 2 triangles ont, en effet, même base OA = OC et même hauteur, la distance de B à AC. On montrerait de même que aire (3) = aire (4) et que aire (4) = aire (1). Les triangles (1), (2), (3), (4), sont donc égaux. Chacun d'eux vaut en m^2 :

$$\frac{28 \times 17{,}50}{4} = 122 \text{ m}^2 \text{ 50.}$$

PERROT et BICIULESCU **L'Arithmétique des petits en images sans paroles 4.60**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le seigneur et son château.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *Un château fort, un seigneur, pièces de mobilier. Visiter un château si possible.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Les incursions des Normands, l'anarchie qui suivit le démembrement de l'empire de Charlemagne entraînèrent pour conséquence la construction des châteaux, qui eurent leur utilité. Lorsque l'invasion, la guerre ravageaient un pays, le château ouvrait ses portes aux habitants des villages, qui venaient, avec leurs bestiaux, se réfugier derrière ses murailles. En retour, ces habitants contribuaient, par des redevances et des corvées, à l'entretien de celles-ci ; ils devaient aussi en assurer la garde et la défense. Seigneur et vassaux étaient unis par des liens étroits ; ils avaient besoin l'un de l'autre. Malheureusement, il arriva, trop souvent, que le seigneur abusa de sa force et l'histoire enregistre un grand nombre d'exactions seigneuriales. Mais il ne faudrait pas croire que les manants se soient toujours laissé faire. « Que de serfs, s'écriait au XIIIe siècle un prédicateur, ont tué leurs seigneurs ou incendié leurs châteaux ! » Fondé sur le commandement, le système féodal a comporté des devoirs réciproques d'aide, sincèrement accomplis à certains moments et aussi, à d'autres, de brutaux accès d'hostilité.

On parlera donc des guerres féodales, des brigandages féodaux, mais on ne doit pas laisser croire qu'il n'y a eu que de méchants seigneurs. On expliquera le genre de vie du noble, qui répond à sa double condition d'homme de guerre et de possesseur d'un domaine peuplé de paysans.

Lorsqu'on étudie d'anciens usages, de vieilles coutumes, il faut, avant de les condamner à la légère, s'efforcer de les comprendre. On dit, par exemple et avec raison, beaucoup de mal du droit de chasse, que s'étaient réservé les seigneurs. Il n'empêche qu'à l'origine il fut salutaire : lorsque la chasse était une véritable guerre de défense agricole contre le gibier trop abondant. Ce n'est que lorsque la chasse eut sa fin en soi et que le seigneur, au lieu de s'occuper de l'élimination des animaux sauvages, se soucia, pour son plaisir, de leur protection, que le droit seigneurial devint un abus irritant. Il semble aussi que, dans certaines régions où le bois était rare, le four banal ne fut pas seulement une servitude féodale, mais un moyen d'épargner du combustible.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Querelle féodale.** — « Il est de tradition que le viscomte d'Aure, aïant guerre contre Centulle de Bigorre, les deux armées étoient campées sur l'Arros en dessus de Tournaï, celle du comte delà de l'Arros, celle du viscomte deçà, et ils s'observoient les uns et les autres. Il y eut un généreux combastant d'Estensan, lequel impatient de combastre dit audit viscomte que s'il vouloit le laisser faire et luy donner secours qu'il fairoit que le comte de Bigorre seroit bastu. Le viscomte lui demanda par quel moïen : l'autre luy communiqua l'estratagesme. Le viscomte fit difficulté du commencement ; mais le combastant le pressa et l'asseura que son intention réussiroit. Le viscomte luy permist et luy dist : « Si ça réussit, je te donnerai un merle blanc. » Le sujet aïant pris le monde nécessaire alla faire un escluse serrée à l'endroit propre pour arrester les eaux de l'Arros, ce qui se fit en une nuit et à l'insceu des ennemys, et la convention étoit de provoquer les ennemys au combast à la petite pointe du jour. Ce qui se fit : d'abord le viscomte attira la moitié des combastants deçà l'Arros qui était presque sec. A mesme temps on lascha l'escluse qui inonda l'endroict, qui fit que le viscomte tailla en pièces la moitié des troupes du comte. Le reste ne pouvant passer pour leur donner secours se mit en fuite. Après cette journée, le viscomte vouleut récompenser le sujet : il l'anoblit et lui assigna le fief que les descendants possèdent aujourd'hui, et pour armes de sa nobilité vouleut que le noble portast deux merles blancs en son escusson gravés en champ d'azeur... » (D'après une vieille chronique, ESCOULA : *Glanes Bigourdanes*, Didier.)

Autres textes dans HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 71-76 (Nathan).

COURS MOYEN

Monarchie absolue et gouvernement de Louis XIV.

MATÉRIEL. — Carte géographique (colonies). — **Gravures** : *Louis XIV, Colbert.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Les difficultés rencontrées par Louis XIV et ses ministres dans le gouvernement de la France n'étaient pas d'une nature différente de celles des gouvernements d'aujourd'hui. « A près de trois siècles de distance, la soumission du Parlement, la servilité des courtisans, l'obéissance des peuples, la discipline de l'armée, nous paraissent unies et sans tache. C'est le contraire qui est vrai... L'amour incontestable de la France pour son souverain n'interdisait entre eux ni les petites ni les grandes scènes de ménage... Le roi dispose d'un énorme capital d'autorité, mais malheur à lui s'il le laisse dormir !... Si la France au XVIIe siècle ne devient pas la proie des envahisseurs et des révolutionnaires, c'est parce que le roi et ses conseillers exercent consciencieusement leur métier, prennent les mesures nécessaires, sans grands mots ni grands gestes, avec bon sens et application. » (J. ROUJON.)

I. Gouvernement personnel et absolu de Louis XIV : il travaille et gouverne à l'aide de ministres et de conseils, il décide. « Quand, dans les occasions importantes, nos conseillers nous ont rapporté tous les partis et toutes les décisions contraires, tout ce qu'on fait ailleurs en tel ou tel cas, c'est à nous, mon fils, à choisir ce qu'il faut faire en effet. Et ce choix, j'oserai vous dire que si nous ne manquons ni de sens, ni de courage, un autre ne le fait jamais aussi bien que nous. Car la décision a besoin d'un esprit de maître... » — II. Les ministres et leur œuvre (insister relativement à Colbert; il veut enrichir la France : le système protecteur).

DOCUMENTS ET LECTURES. — **1° Le roi protège les faibles.** — « Le préambule de l'Édit de Louis XIV, publié en avril 1667, est des plus remarquable. « Les intérêts des communautés, dit-il, sont ordinairement des plus mal soutenus ; rien n'est davantage exposé que leurs biens, dont chacun s'estime le maître..., on les a partagés ; chacun s'en est accommodé suivant sa bienséance et, pour en dépouiller les communautés, on s'est servi de dettes simulées, et abusé pour cet effet des formes de la justice... Les *communes* (biens des communautés

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire (2e volume)..... 16.50

rurales) avaient été données par forme d'usage pour demeurer inséparablement attachées aux habitants des lieux, pour donner moyen aux habitants de nourrir des bestiaux et de fertiliser leurs terres par les engrais... » Elles ont été aliénées, et « les habitants, privés des moyens de faire subsister leurs familles, ont été forcés d'abandonner leurs maisons..., les bestiaux ont péri, les terres sont demeurées incultes, les manufactures et le commerce en ont souffert, le public en a reçu des préjudices très considérables et, comme, ajoute le roi, l'amour paternel que nous avons pour nos sujets nous fait porter nos soins partout ; que la considération que nous faisons des uns n'empêche pas que nous ne faisions réflexion des autres ; que nous n'avons rien davantage à cœur que de garantir les plus faibles de l'oppression des plus puissants, et de faire trouver aux plus nécessiteux du soulagement dans leurs misères, nous avons estimé que nous ne pourrions employer de moyen plus convenable à cet effet que de faire rentrer les communautés dans leurs usages et communes aliénées et leur donner moyen d'acquitter leurs dettes légitimes ». Jamais la vieille monarchie n'avait exercé mission plus élevée ; jamais Louis XIV ne mérita mieux le surnom de grand, que dans ces quelques lignes où il décrit le rôle protecteur du pouvoir central, où il intervient pour protéger les faibles contre les forts, et où il déclare les biens des communes inaliénables et imprescriptibles. » (A. Babeau : *Le village sous l'ancien régime*, Perrin.)

2° **Le roi veut être juste.** — Le 9 novembre 1683, Louvois écrira de la part du roi, au gouverneur de Fribourg : « Sa Majesté a regardé comme un assassinat ce qui a été fait à l'égard du soldat qui a été passé par les armes sans avoir été entendu. Elle sait bien qu'il ne faut pas souffrir que les soldats se mutinent et qu'il est des occasions où il en faut tuer ou faire exécuter sur-le-champ pour les contenir ; mais, en ce qui s'est passé le premier de ce mois, il n'y avait rien qui méritât de pareilles démonstrations, et votre devoir vous obligeait à punir les officiers lesquels, contre l'intention et la volonté de Sa Majesté, retenaient à leurs soldats une partie de leur solde. J'adresse à M. de la Chétardie les ordres du roi nécessaires pour interdire les officiers qui ont assisté au conseil de guerre, et pour faire mettre en prison les commandants des corps qui ont souffert que l'on retînt aux soldats l'argent qui devait leur être délivré suivant les ordres du roi. Sa Majesté ordonne à M. de la Grange de se rendre à Fribourg et de faire faire, en sa présence, raison aux soldats de tout ce qu'on leur a retenu depuis le 1er juillet dernier ; et pour apprendre au commissaire Saint-Germain de souffrir de pareils désordres le roi ordonne qu'il soit envoyé prisonnier au château de Lanscroon, et m'a défendu de le jamais employer.»

3° **Colbert prêche l'économie** — « Si Votre Majesté considère son jeu, celui de la Reine, toutes les fêtes, repas et festins extraordinaires, elle trouvera que cet article monte encore à plus de 300 000 livres, et que les rois ses prédécesseurs n'ont jamais fait cette dépense et qu'elle n'est point du tout nécessaire...

« Votre Majesté donne encore beaucoup de pensions et de gratifications inutiles à sa gloire, demeurant d'accord toutefois qu'il faut que Votre Majesté donne quelque chose à ses plaisirs... »

Autres textes : Hénon : *Lectures historiques*, II, p. 16-20 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

L'Europe orientale et les Turcs

Nous prenons la liberté de renvoyer à nos *Lectures historiques*, I, p. 228-231 (Nathan).

M. Hénon.

GÉOGRAPHIE

Les côtes.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Étudier les perpétuelles transformations de la ligne de contact entre les terres et les mers. Montrer l'action de la mer sur les côtes, action de destruction et action de construction. Passer en revue les différents types de côtes en précisant les causes de la variété de leurs formes.

Matériel. — *Croquis schématique des divers accidents côtiers et des principales formes littorales. Cartes d'état-major présentant dans le détail les divers types de côtes. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Pour les écoles du littoral, observation sur place des formes des côtes, du travail d'érosion ou de destruction dont elles sont le théâtre, de la formation des dunes, etc. Relever sur le cahier les croquis schématiques des accidents côtiers.

Lecture I. — **La côte du Finistère.** — Tous ces promontoires relevés face au large, les îles, îlots et récifs qui les prolongent en pleine eau, que sont-ils, sinon les bastions, donjons, blockhaus, d'une frontière menacée ? Le langage populaire ne s'y trompe pas, qui distingue parmi ces cailloux tant de « châteaux » grands et petits : *Castel Meur, Castel Braz, Castel Bihau.* La mer attaque, la roche tient bon. La lutte dure depuis des millénaires. Qui triomphera ? La mer prodigue ses coups de bélier; mais la roche, dépouillée de tout ce qui n'est pas elle-même, semble une muraille inusable. C'est le socle de la montagne préhistorique, effondrée dans les convulsions de cette partie de la planète, éclatée sous l'effort des glaces, désagrégée par les déluges. Il s'appelle encore le *ménez* (montagne), comme en souvenir de ce qui fut et que l'homme, pourtant, n'a pu connaître. Honneur à ce granitique ancêtre ! Là où il est, la forteresse tiendra. Seulement, il n'est pas partout. Le rempart a des vides que le galet ou le sable comblent mal. Le galet s'agglomère de son mieux en sillons, en éperons. Le sable fait ce qu'il peut pour se relever, lui aussi, en dunes, sous le gazon qui le fixe et le feutre. L'un et l'autre organisent la défense contre la ruée des masses d'eau. Mais cette défense même est crevée, çà et là, de l'intérieur, par un de ces innombrables ruisseaux bretons qui, taris l'été, se répandent l'hiver en marécages. La mer n'ignore pas cela et, tandis qu'elle se brise contre l'inusable granit, elle s'infiltre en ces terrains vagues, opère des mouvements tournants, creuse, amollit, délite, prépare avec une patience royale ses annexions.

Aux deux extrémités de l'arc de cercle finistérien, cette stratégie se dessine en grand, sur la grève basse de Goulven, derrière le plat pays bigouden. Elle se répète dans l'intervalle. Observez le profil des caps crozonnais : la Chèvre, Pen-Hir, le Toulinguet, Roscanvel. Le redressement terminal se double d'un épanouissement. Mais, à la base, le promontoire s'affaisse et se rétrécit. C'est là que la mer joue ses chances, là que la presqu'île risque de se réveiller île après une nuit de catastrophe. Quant aux îles, c'est le dédoublement qui les guette. Pincée en son milieu — on serait tenté de dire : à la taille, — Sein est quotidiennement exposée à un coup de force de l'Océan qui la ceinture. De même le Loc'h et Saint-Nicolas, deux des Glénan. Quelques hectares de cultures se blottissent là, sous l'é aulement des dunes, au niveau même de la pleine mer. A droite et à gauche, la décharge des houles retentit sur les plages antithétiques. Que le talus de sable vienne à céder et l'isthme se fera détroit. Il n'est

Jean-Pierre. L'histoire pittoresque. 7 héliogravures de 1m. × 0,65. (*Chacune*). 12.50

LANGUE FRANÇAISE

Neige et frimas. Plaisirs d'hiver.

COURS PRÉPARATOIRE

CAUSERIE. — Nous sommes en hiver.

1. A quoi le voyons-nous? (*Arbres sans feuilles; jardins dépouillés; la neige couvre parfois le sol; ses flocons tombent; les jours sont courts; il fait nuit très tôt...*) — A quoi le sentons-nous? (*Il fait froid, il gèle, il faut allumer le feu.*) — A quoi l'entendons-nous? (*Le vent hurle; les oiseaux ne chantent plus.*)

2. Aimez-vous mieux voir pleuvoir ou neiger? Pourquoi. — Que fait-on avec la neige? (*On fait des boules; on se bat; on fait des huttes; on s'y couche pour imprimer son portrait; on fait des bonshommes de neige.*) — Comment fait-on une boule, un bonhomme de neige? — Quand il gèle très fort, à quoi joue-t-on? (*Aux glissades : en traîneau, en patins.*) — Quelle précaution faut-il prendre? (*Mares gelées, étangs.*) — Comment êtes-vous vêtus en hiver? (*Sabots, chaussons, cache-nez, passe-montagne,* etc.) Quelles sont les bêtes qu'on peut voir en hiver? (*Loups, sangliers, corbeaux.*) — A quoi passe-t-on le dimanche en hiver? (*Jeux : cartes, dominos, dames; marrons grillés, gaufres,* etc.) — Quelles sont les fêtes d'hiver? (*Arbres de Noël, Noël; Saint-Nicolas; Etrennes; les Rois; le Carnaval.*)

CONJUGAISON. — Le voyage d'un flocon : Il *s'échappe* du gros nuage gris, il *tombe* lentement, il *tourbillonne* avec ses frères, ils *papillonnent* comme des mouches, il se *pose* doucement, il *fond* rapidement ou il s'*ajoute* aux autres, une couche épaisse s'*accumule*.

2. **Je fais une boule de neige :** Je *ramasse* de la neige; je la *serre* à deux mains, je *tourne* la boule et je l'*arrondis*, puis je la *lance*.

VOCABULAIRE. — La neige. — 1. Voir C. É. : **l'idée de blancheur.** Faire composer des phrases sur celle-ci : La neige ressemble à une couche d'*ouate*. — Les toits ont l'air d'être en *argent*. — On dirait qu'on *a sucré* les chemins. — Les haies semblent garnies de *laine*.

2. La neige est *froide, légère, opaque*. Elle *craque* sous les pieds. Elle s'*attache* aux sabots, elle s'*entasse* au coin des murs; la couche de neige *étincelle* au soleil; elle fleurit les aubépines comme au mois de mai; elle *alourdit* les sapins.

RÉCITATION

La chanson du bonhomme de neige.

Eh ! te voici, Bonhomme blanc,
Tout blanc, tout blanc, tout blanc, tout blanc,
Avec ton grand manteau de neige
Et ton chapeau qui te protège !
Eh ! te voici, Bonhomme blanc,
Qui nous reviens au bout de l'an !

HERMIN DUBUS.
(*En suivant les sentiers fleuris.* F. Nathan.)

COURS ÉLÉMENTAIRE
ET MOYEN 1re année

1. Décembre sur les arbres.

Les cerisiers sont tout fleuris comme ils seront en mai; les pins sont des quenouilles blanches préparées pour filer des nuages d'été; les queues d'épagneul des épicéas ont blanchi complètement de poil en une nuit, et les sapins sont prêts pour la plus fantastique des veillées de Noël. Les hêtres, les frênes, les érables ont des chapeaux soutachés d'argent clair. Les genévriers ont sur leurs toques des espèces de plumes d'autruche frisées : il n'est pas d'arbre, d'arbuste ou d'arbrisseau qui n'ait des aiguillettes ou des panaches blancs comme pour marcher à travers l'hiver vers la victoire du printemps.

JEAN NESMY.
(*Les quatre saisons de la forêt.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les expressions indiquant la couleur des arbres en décembre. — Quelle est la couleur générale? — Relever les comparaisons (faire noter leur variété).

Mots. — *Quenouilles :* **bâton autour duquel la fileuse enroulait la laine ou le lin pour la filer.** Dessiner une quenouille : comparaison avec forme d'un pin. — *Filer des nuages d'été :* nuages blancs qui font penser à des filaments de laine. — *Queues d'épagneul des épicéas :* montrer l'image d'un épagneul et indiquer que l'épicéa se nomme vulgairement sapin. — Justifier la comparaison des branches avec la queue de l'épagneul. — *Soutachés :* brodés de galons (soutache). — Que sont ces *chapeaux*, ces *toques*, ces *panaches*, ces *aiguillettes?* Justifier ces comparaisons (cimes, branchettes). — *La victoire du printemps :* qui reverdira les arbres et les fera fleurir.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Compléter le texte par des mots évoquant l'idée de *blancheur*, de *neige*.

De temps en temps, une rare voiture passait dans (*l'ouate*) des routes. — Des paquets de (*laine*) emplissaient les jardins. — Les haies étaient lourdes comme des (*brebis*) allant l'une derrière l'autre.

ORTHOGRAPHE. — Distinguer le mois de *mai* *mais*, je *mets mes bas*, un *mets* excellent. — Un *pin* résineux, le *pain* de froment, je *peins*. — Un *hêtre* majestueux, peut-*être*, il faut *être* aimable. — Le *frêne* est élancé; je *freine* ma bicyclette.

GRAMMAIRE. — L'adjectif démonstratif.

Si on avait désigné quelques genévriers seulement, on aurait dit : *ces* genévriers ont..., *cet* arbre a..., *cette* aubépine..., *ce* hêtre, *ce* frêne, *cet* érable, etc.

Ces adjectifs se nomment *démonstratifs* (du verbe *montrer*).

Faire remarquer : *ce cet*, devant un nom masculin singulier; *cette* devant un nom féminin sing.; *ces*, au pluriel des deux genres.

Exercices. — 1. Souligner les adjectifs *démonstratifs* dans le texte et les distinguer des adjectifs *possessifs*.

Depuis *ce* matin, il neige. Sous *leurs* chaumes blancs, les maisons semblent écrasées. — *Ces* bornes semblent coiffées de capuchons blancs. — *Ce* piquet de pâture arbore *sa* coiffe bretonne. — *Cette* haie a *ses* guirlandes de peluches argentées. — Chaque arbre a *ses* branches ouatées.

2. Remplacer les points par l'adjectif démonstratif ou l'adjectif possessif, suivant le cas :

Un gamin a pétri dans (*ses*) mains une boule de neige. Quand (*cette*) boule fut trop grosse, il la poussa avec (*ses*) pieds. Puis il appela (*ses*) camarades et tous, unissant (*leurs*) efforts, construisirent (*ce*) superbe bonhomme. Voyez, là-bas, *ces* écoliers ont construit une hutte de neige.

2. La course sur la glace.

La course de vitesse fut disputée par les patineurs avant le coucher du soleil, quand la patinoire est encore toute luisante et que les lames d'acier y allument des éclairs rapides. Philippe et Phobé, croisant les mains, fendaient l'air d'un mouvement rapide et harmonieux, mais pouvaient-ils tenir longtemps contre les foulées allongées de Gérald et de Diane qui, épaule contre épaule, buste penché en avant, semblaient jeter l'espace derrière eux comme une automobile la poussière?

H. BORDEAUX.
(*Les Jeux dangereux.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qui sera le vainqueur de cette course? — Comment patinent les patineurs? (Par couples.) — Relever les expressions précisant leur attitude. — A quelle heure se passe cette course? — Pourquoi?

Mots. — *Disputée :* les patineurs *luttèrent* entre eux à qui serait le gagnant. — *Patinoire, lames*

SOUCHÉ. La récitation française au cours élémentaire et dans les petites classes *élève*..... 5,50 *maître*..... 8,80

d'acier (patin, patineur, patiner) : la patinoire est la *piste* de glace sur laquelle on patine. — *Éclairs rapides :* lueurs du soleil couchant ; reflets. — *Harmonieux :* agréable à voir, bien mesuré. — *Tenir :* résister, triompher. — *Foulées :* pas très allongés d'un cheval qui court, ici des patineurs. — *Buste :* torse, haut du corps. — *Jeter l'espace :* franchir, dévorer. — *Comme une automobile la poussière* (expliq. la comparaison).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Je fais une boule de neige.** — (*J'amasse*) de la neige, je la (*pétris*), je la (*serre*) dans mes mains, je la (*façonne*) en une boule (*compacte*), je (*vise*) mon adversaire, je l'*atteins* en pleine poitrine.

2. **Je joue à la glissade.** — La (*patinoire*) est bien lisse. J'*ajuste* à mes souliers mes (*patins*) d'acier. — Je marche d'abord à pas (*prudents*), puis je prends mon (*élan*), je me *penche* en avant, et je me laisse *glisser* sur la surface (*unie*). — Je (*vire*), je *décris* des courbes, je (*lutte*) de vitesse avec mes amis. Vivat ! je (*sors*) vainqueur du (*concours*).

ORTHOGRAPHE. — Mots en **esse :** vit*esse*, prou*esse*, hardi*esse*, etc., à opposer aux quelques mots en **èce :** nièce, pièce, espèce ; à ceux en **aisse :** *caisse, graisse, laisse, épaisse.*

Dictée. — Comme ils sont rapides ces patineurs, comme elles sont gracieuses ces patineuses ! Quel plaisir l'on doit goûter à se sentir ainsi emporté sur cette surface lisse et transparente ! Quelle joie de sortir vainqueur d'un grand concours de patinage !

CONJUGAISON

Études des verbes en *endre, ordre, erdre, ondre.*

N. B. — On fera établir une liste de verbes en *endre* et l'on remarquera que tous s'écrivent avec *en*, sauf *répandre.*

2. **Présent :** je fen*ds* (...), il fen*d*. Nous..., etc.
3. **Imparfait :** le faire dériver de *nous fendons.*
4. **Passé simple :** je fen*dis*, etc.
5. **Futur :** je fendrai. **Passé composé :** j'ai fendu.

Exercice. — Conjuguer sur ce modèle : *vendre, rendre, tendre,* et leurs composés ; puis *fondre, tondre, pondre, répondre* ; puis *perdre, tordre, mordre.*

3. Chute de neige.

Cela commence presque gaiement : fourmillement de flocons, vol de papillons innombrables. Le vent a l'air de s'amuser. Il fait tourbillonner comme des lutins ces minces formes blanches. Dans l'instant que celles-ci croient se poser, il les saisit, les retrousse et les porte plus loin. On croirait une bataille de fleurs d'oranger dans le royaume des fiancés. Hélas ! les flocons de plus en plus drus forment une nuée aveuglante ; les objets qu'ils vont recouvrir n'apparaissent déjà plus que dans un voile clignotant. Les maisons dansent à travers la neige comme un film des premiers âges du cinéma.

Abrégé de G. ACREMANT.
(*La Sarrasine.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quels sont les deux mots les plus importants de ce texte ? — Quelles sont les expressions qui expliquent le mot **gaiement** ? — Celles qui éclairent le mot **Hélas** ? — Relever les expressions de **couleurs** et de **formes.** — Celles qui montrent le **mouvement** et le **nombre.**

Mots. — *Fourmillement* (fourmi, fourmilière : mouvement en tous sens des fourmis dont la fourmilière a été bouleversée). On aurait pu dire : *pullulation.* — *Lutins :* êtres imaginaires, légers, analogues aux fées. — *Les retrousse :* leur fait changer de direction, les renvoie en arrière. — *Fiancés :* personnes prêtes à se marier. — *Drus :* serrés. — *Aveuglante :* qui empêche de voir, parce que les flocons pénètrent dans les yeux, les forcent à se fermer. — *Voile clignotant* (voile : idée de cacher ; clignotant : mouvement rapide) : la chute des flocons faisait la même impression que si l'on avait ouvert et refermé les yeux très vite et très souvent. — *Dansent* (semblent danser) : l'idée de voile clignotant est *continuée* et *expliquée* par ce rappel des *films* de la première *époque* (premiers âges), des premiers temps du cinéma. (Images qui se succédaient trop lentement et qui tremblaient, ce qui était très fatigant pour les yeux et fort peu agréable.)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. La neige *papillonne, tourbillonne ;* elle *dégringole* du ciel gris ; elle *tisse* un voile frémissant ; elle *aveugle* les passants, elle *barre* l'horizon, elle *assourdit* les pas, elle *craque* sous les pieds.

2. La neige *coiffe* les cheminées d'un *chaperon* blanc ; elle s'*amasse* dans les fossés ; elle *nivelle* les creux ; elle *ensevelit* les haies ; elle s'*amoncelle* au pied des murs ; elle *saupoudre* d'étoiles fondantes les pèlerines ; elle *fleurit* les églantiers ; elle *brode* les troncs d'arbres ; elle fait de chaque arbre un *panache* éclatant...

ORTHOGRAPHE. — Mots en **ince :** m*ince*, pr*ince*, gr*ince*, p*ince*, etc. (Remarque : aucun mot en *inse*, ni en *aince*, ni en *einee.*) — **Royaume** (rev. moyen, doyen, moyeu, noyau, etc.). — **Oient** (les branches se pl*oient* ; ils cr*oient*, n*oient*, v*oient*, br*oient*, etc. — Revoir les finales *ient* (cr*ient*), *uent* (remu*ent*), *aient* (p*aient*).

Dictée. — La neige en bataillons serrés *fond* sur la campagne. Elle *tend* au-dessus des villages *ses* voiles épais. Les flocons, drus et rapides, *font* un film de cinéma clignotant. Le paysage n'est plus qu'un immense drap troué. Les arbres pointent, emmitouflés de fourrure blanche ; et le *silence* s'*étend* petit à petit sur la terre.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — **Il n'est pas d'arbre qui n'ait** des panaches blancs. — *Transformer sur ce modèle...*

Tous les pommiers ont des fruits cette année. — Tous les enfants ont des sabots neufs. — Tous les villages ont des patinoires. — Chaque fillette a une capeline. — Chaque maison a son arbre de Noël.

Inventons. — Faire trouver des phrases semblables sur *la basse-cour ; le football ; les traîneaux ; les nids,* etc.

Le paragraphe. — *N. B.* — *Avec les élèves du C. M.* 1re *année, il sera bon de commencer la composition de paragraphes, d'abord très courts. On fera d'abord trouver* de nombreuses **notations** *que l'on rassemblera sous* un **titre commun.**

Titres possibles. — 1. **Les jeux de la neige.** — 2. **La chute d'un flocon.** — 3. **Une boule de neige.** — 4. **Je marche dans la neige.** — 4. **Une tempête de neige.**

Exemple : Les arbres sous la neige. — La neige *habillait* tous les arbres. Elle *mettait* une chemise à chaque tronc. Elle *posait* une toque de fourrure blanche sur chaque cime. Elle *fleurissait* chaque branche de bouquets d'oranger. Tous les arbres ressemblaient à des *mariées.*

RÉCITATION

Chute de neige.

(Strophes 1 et 3 de la récitation du C. moyen et supérieur.)

COURS MOYEN 2e année ET SUPÉRIEUR

1. Le jardin sous la neige.

La neige ! Quelle surprise !...

— Oh ! Noël, vite, vite, viens voir, crie Lise qui ouvre le contrevent et reçoit l'éblouissement en plein regard. Sa voix lui semble enveloppée d'ouate. Elle ne sent pas le froid, car l'air est figé.

On dirait que tout le jardin s'est avancé vers la maison. Il la presse des grands bras, des longues griffes de ses branches chargées. Chaque arbre n'est plus que le liséré noir d'un gros arbre de neige qui floconne et luit jusqu'à ses moindres brindilles,

FONTAINE. Le problème grammatical (50 leçons de grammaire)..... 13 fr.

Une nouveauté !

L'HISTOIRE DE FRANCE
EN CARTES POSTALES

Documents recueillis, classés et commentés par **ALFRED CARLIER**

18 pochettes de 25 cartes classées, tirées en héliogravure.
Chaque pochette accompagnée d'une notice détaillée : **5 fr. 50**

PRIX SPÉCIAL

En achetant en même temps les 18 pochettes ci-dessus et les 6 pochettes d'Histoire de Tiget qui complètent la série Carlier, vous ne paierez la collection complète de 24 pochettes que **125 francs** (au lieu de 132 fr.)

LISTE DES SÉRIES

I. La préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent ans. — 7. La vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les Lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIe siècle. — 16. Le règne de Louis XV. — 17. La vie française au XVIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

Voici, à titre d'exemple, le texte d'une notice extraite d'une des pochettes d'Alfred CARLIER

LES DÉBUTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

1. Louis XI, par Pannier. *Musée de Versailles.*
Louis XI succède à son père Charles VII en 1461. Il devient roi d'une France à peine remise de la guerre de Cent Ans, et dont cinq grands vassaux détiennent à eux seuls la moitié du territoire.

2. Philippe le Bon et Charles le Téméraire. *Dessin de l'époque. Ecole des Pays-Bas.*
Dès le début du nouveau règne, Charles de Bourgogne, surnommé le Téméraire, se met à la tête des vassaux mécontents et entre en campagne contre Louis XI, sous le prétexte du « bien public ».

3. Louis XI maintient les privilèges de Toulouse. *Vitrail de Gesta.*
Louis XI adopte la politique à laquelle il restera fidèle : gagner la bourgeoisie, de façon à s'en faire une alliée contre la noblesse. Il se hâte de renouveler et d'augmenter les privilèges des villes.

4. Costumes et outillage de guerre à l'époque de Louis XI.
La guerre entreprise par les vassaux alliés n'aboutit à aucun résultat décisif. L'astucieux Louis XI parvient à dissoudre la ligue en excitant ses adhérents les uns contre les autres.

5. Château de Péronne. *Photo.*
Charles le Téméraire ne désarme pas. A l'issue d'une entrevue décidée de commun accord, il retient Louis XI prisonnier au château de Péronne, et lui arrache un traité désastreux pour le roi.

6. La cage de fer où le Cardinal de La Balue fut enfermé pendant onze ans.
Louis XI, à peine libre, annule le traité. Les seigneurs reprennent les armes. Le roi engage contre la féodalité une lutte sans merci, et enferme dans ses cages de fer les dignitaires ecclésiastiques suspects de pactiser avec les mécontents. Les laïques sont exécutés.

7. Combat entre Français et Bourguignons. *Miniature flamande du XVe siècle.*
Le Téméraire envahit les domaines de la couronne. Il échoue au siège de Beauvais où Jeanne Hachette et les femmes de la ville défendent le rempart, à côté des hommes. Le duc de Bourgogne demande une trêve.

8. Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat.
Charles attaque les Suisses. Vaincu à Granson et à Morat, il cesse de devenir pour Louis XI un adversaire dangereux. Le roi continue néanmoins à lui susciter partout des embarras et des ennemis.

9. Mort du Téméraire à Nancy. *Dessin de Ad. Closs.*
En 1477, Charles le Téméraire est tué devant Nancy, alors qu'il venait d'envahir les États du duc de Lorraine. Louis XI, dès la nouvelle de cet événement, déclare la Bourgogne confisquée et réunie à la France.

10. Maximilien et Marie de Bourgogne. *Tableau du temps.*
Marie, fille du Téméraire, épouse Maximilien d'Autriche, qui réclame la Bourgogne, envahit la France, et n'obtient aucun succès décisif. Louis XI conserve la Bourgogne.

11. Louis XI vieux. *Tableau de l'école de Fouquet.*
Vieux, retiré dans son château de Plessis-lez-Tours, Louis XI règne sur un royaume où la féodalité est devenue impuissante, et qu'il a tour à tour accru de la Bourgogne, de la Cerdagne, de l'Anjou, du Maine et de la Provence. La monarchie absolue est virtuellement fondée.

12. Les derniers jours de Louis XI. *Tableau de P. Comte.*
Louis XI meurt à Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483. Son fils Charles, héritier du trône, n'a que treize ans.

13. Anne de Beaujeu et son époux. *Triptyque de Moulins.*
La régence est dévolue à Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur du jeune roi. Les seigneurs féodaux recommencent la guerre, mais sont vaincus et définitivement mis à la raison par La Trémouille, chef des armées royales.

14. Charles VIII, par Pannier. *Musée de Versailles.*
Charles VIII prend le pouvoir en 1490, initié à tous les secrets du gouvernement par sa sœur, qui, pendant sa régence, avait négocié le mariage du jeune roi avec la duchesse de Bretagne.

15. Mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. *Tableau de Saint-Evre. Versailles.*
Charles épouse Anne de Bretagne au château de Langeais. Ce mariage a pour conséquence immédiate de réunir la Bretagne à la France.

16. Entrée de Charles VIII à Naples. *Tableau de Feron. Versailles.*
Au lieu de poursuivre la vieille politique traditionnelle de la monarchie et de récupérer les terres féodales encore indépendantes, Charles VIII revendique des droits sur la couronne de Naples et entreprend une expédition pour s'en emparer. Il ouvre la malencontreuse série des guerres d'Italie.

17. Louis XII, par Brune. *Musée de Versailles.*
Charles VIII meurt en 1498. Naples retombe aux mains de l'Espagne. Louis XII, cousin du roi défunt, lui succède et épouse sa veuve, afin de conserver la Bretagne à la France.

18. Entrée de Louis XII à Gênes. *Miniature du XVIe siècle.*
Reprenant la politique de son prédécesseur, il envahit à son tour l'Italie, s'empare du Milanais, puis de Naples, qu'il évacue après plusieurs défaites.

19. Les États Généraux de Tours. *Tableau de Drolling. Musée de Versailles.*
En 1505, il est obligé de signer avec le roi d'Espagne un traité désastreux, que les Etats généraux, réunis à Tours, refusent d'exécuter. Louis XII abandonne tous ses droits sur la couronne de Naples, mais conserve ceux qu'il prétend avoir sur le Milanais.

20. Bataille de Ravenne. *Tableau d'Ary Scheffer. Versailles.*
Une ligue se forme entre le pape, l'empereur d'Allemagne, les rois d'Angleterre et d'Espagne, les Suisses et les Vénitiens pour chasser les Français du Milanais. C'est la première coalition européenne à laquelle la France dut faire face. Vainqueur à Ravenne, puis vaincu à Novare, Louis XII évacue l'Italie.

21. Bataille de Guinegate. *Bas-relief du tombeau de Maximilien, à Inspruck.*
Henri VIII d'Angleterre envahit la France par le Nord et triomphe à Guinegate. Louis XII renonce à ses droits sur le Milanais pendant un an, et s'engage à payer par annuités un million d'écus à l'Angleterre. Il meurt en 1515.

22. Christophe Colomb et son équipage mutiné.
Pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, deux grands événements s'accomplissent sur mer. 1° Christophe Colomb découvre l'Amérique.

23. Caravelle de la fin du XVe siècle.
2° Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et trouve la route des Indes par l'Océan Indien. L'Europe, à la suite de ces découvertes, entre dans une phase économique nouvelle.

24. Costumes du règne de Louis XI.

25. Costumes du règne de Louis XII.

N° 14.

LE ROI DONNE AU

A partir de 1666, Louis XIV donne audience une fois par semaine, dans son cabinet, à quiconque v
sa famille, etc... La scène représente le cabinet de Louis XIV tel qu'il était en

Les Archives de l'Enseignement primaire.

E A SES SUJETS

tretenir pour se plaindre d'un fonctionnaire, lui demander conseil au sujet de ses affaires ou de
De gauche à droite La Reynie, lieutenant de police, Pontchartrain, puis le roi.

Journal des Instituteurs et des Institutrices. F. Nathan, Édit., Paris.

NOUVEAUTÉ

TABLEAUX DE LECTURE JOLLY

Méthode JOLLY "EN RIANT"

Format 65 × 90

La collection de 16 tableaux format 65×90

Prix : **40 frs**

Les Tableaux sont bordés et œilletés, prêts à être placés au mur.

Les 16 tableaux de la Méthode Jolly " EN RIANT " représentent des scènes qui enchantent les enfants.

Comme dans les livrets, on y retrouve les mêmes personnages qui courent, glissent, grimpent ou bondissent. Mais les scènes sont différentes ; si bien que la collection, loin d'être la simple répétition des livrets, en est un heureux complément.

Les caractères sont lisibles à grande distance et les dessins sont d'une originalité séduisante.

Avec ces tableaux d'une utilité indiscutable, la Méthode Jolly, aujourd'hui adoptée dans la plupart des écoles de France, va s'imposer définitivement.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

POUR ÊTRE RENSEIGNÉ SUR VOS DROITS :

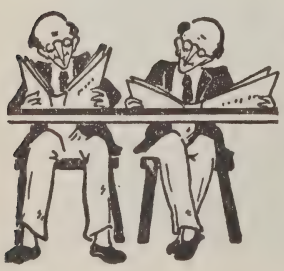

CODE LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un fort volume 12×18, broché ... ... **40 fr.**

Ce gros volume est une véritable **Encyclopédie de droit scolaire.** *L'édition nouvelle est augmentée considérablement et se trouve ainsi parfaitement à jour.*

Du même auteur :

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE

Un volume 12×18, broché. ... ... **24 fr.**

Dans cet ouvrage, l'auteur a réparti mois par mois, presque jour par jour, le travail administratif du double point de vue de l'école et de la mairie. Plus de 150 modèles de lettres, rapports, formules, etc...

Du même auteur

CE QUE LE DÉLÉGUÉ CANTONAL DOIT SAVOIR

Un volume 12×19, broché ... **15 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

éclatantes sous le ciel mat. C'est une forêt nouvelle : mauve et brun, clairsemé la veille, le jardin blanc semble plus touffu ce matin. Les petites ailes sèches des graines de charmes, d'ailantes, de tilleuls, les samares d'érables, qui sont le menu feuillage gris et blond des hivers, ont comme fleuri. Les sapins accablés plient, les cèdres sont des gerbes de plumes d'autruches. Les feuilles des lauriers-cerises, des lauriers-tins, des fusains pendent exactement recouvertes chacune d'une couche égale, bien coupée au bord. Les pelouses s'étendent, merveilleusement lisses. Tous les rosiers ont des roses blanches, tous les lilas sont des lilas blancs.

G. FAUCONNIER.
(*Trois petits enfants bleus.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Quels sont les trois mots résumant les impressions qu'éprouve Lise en ouvrant le contrevent ? **Lumière, silence, calme.** — 2. Les lignes suivantes jusqu'à *plus touffu ce matin* expriment des **impressions générales** : *a.* On dirait que **le jardin s'est avancé vers la maison** : parce que les branches voisines, qu'on ne remarquait pas, attirent maintenant l'attention et retiennent le regard ; le jardin paraît plus touffu, fait obstacle au regard qui ne peut le percer. *b.* **Chaque arbre n'est** plus qu'**un liséré noir, c'est une forêt nouvelle** dont on va faire la description détaillée.

Mots et expressions. — *Éblouissement :* une lumière vive éblouit, aveugle. — *Enveloppée d'ouate :* étouffée, assourdie ; noter (à pas feutrés). — *Figé :* immobile. — *Presse :* s'approche très près. — *Liséré* (lisière) : bordure étroite. — *Comparer :* les arbres, les buissons enchevêtraient des branches où le bois n'était plus qu'un *trait noir* épousant un épais rameau de neige (CAMILLE MAYRAN.) — *Ciel mat :* terne, sans éclat ; s'oppose à éclatant, lumineux. — *Samares :* graines ailées ; *lauriers et fusains :* aux larges feuilles vertes.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Construire en parlant de la neige des phrases où l'on emploiera les verbes suivants : *s'amonceler, s'accumuler, coiffer, festonner, encapuchonner, ensevelir.*

2. **Chute de neige.** — Compléter le texte à l'aide des mots : *papillons, tourbillonnaient, flocons de neige, voltigèrent, descendaient, montaient, pluie de neige.*

Bientôt quelques..., larges comme des..., nous passèrent devant les yeux. Ils..., ..., ... sans toucher terre. Bientôt ce ne furent plus des papillons qui... ... devant nous, ce fut une... ... ... qui nous enveloppa (HECTOR MALO).

3. **Le verbe presser.** — A côté de la définition, employer dans une phrase l'expression indiquée : serrer avec force (*presser entre ses bras*) ; poursuivre sans relâche (*presser l'ennemi*) ; hâter (*presser une affaire*) ; *presser la mesure* (musique) ; ne souffrir aucun délai (*cette affaire presse*) (*l'occasion presse*) ; solliciter (*pressez-le de partir*), s'empresser (*sans trop nous presser*). **Le mot presse :** *fendre la presse* (la foule pressée), *la presse* (les journaux), *cet ouvrage est sous presse* (à l'imprimerie).

FAMILLE DE **presser** (Rad. : press ; prim). — Presser, pression, pressoir, pressurer, s'empresser, compresse ; comprimer, dépression, déprimer ; — expression, exprimer ; — impression, imprimer ; — oppression, opprimer ; — répression, réprimer, réprimande ; — suppression, supprimer.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Analyse des termes de la phrase : *Il la presse... chargées.* — 2. Relever les attributs ; indiquer leur nature. — 3. Mettre à l'*imparfait* les verbes qui sont au *présent de l'indicatif.*

2. Patinage.

L'hiver fut rigoureux et se prolongea longtemps cette année. Ma mère eut le bon esprit de me faire apprendre à patiner. Jules et Julien Jardinier, les fils d'un collègue de mon père, dont le plus jeune était mon camarade de classe, apprenaient avec moi ; c'était à qui mieux mieux, et nous devînmes assez promptement d'une gentille force. J'aimais passionnément ce sport que nous pratiquions sur le bassin du Luxembourg d'abord, puis sur l'étang de Villebon, dans les bois de Meudon ou sur le grand canal de Versailles. La neige tomba si abondamment et il y eut un tel verglas par-dessus que je me souviens d'avoir pu, de la rue de Tournon, gagner l'École Alsacienne, — qui se trouvait rue d'Assas, c'est-à-dire à l'autre extrémité du Luxembourg, — sans enlever mes patins ; et rien n'était plus amusant et plus étrange que de glisser ainsi muettement dans les allées du grand jardin, entre deux hautes banques de neige. Depuis, il n'a plus fait d'hiver pareil.

ANDRÉ GIDE.
(*Si le grain ne meurt.* N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Mots et expressions à remplacer par d'autres de même sens : *Rigoureux* (dur). — *Le bon esprit* (la bonne idée). — *Collègue* (confrère). — *A qui mieux mieux* (adv. : à l'envi l'un de l'autre ; idée d'émulation). — *Promptement* (vite). — *Gentille* (belle). — *Passionnément* (ardemment). — *Pratiquions* (auquel nous nous livrions). — *Abondamment* (en si grande abondance). — *Gagner* (rejoindre). — *Enlever* (ôter). — *Étrange* (extraordinaire, merveilleux). — *Muettement* (silencieusement). — *Banques* (talus ; V. banquises). — *Pareil* (semblable).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Emploi du verbe **pratiquer.** — Employer dans des phrases : *pratiquer* la vertu ; *pratiquer* la médecine (un praticien) ; *pratiquer* un escalier, un trou, une brèche, une ouverture = percer, faire un trou, etc. ; *pratiquer* un chemin, un sentier (se frayer) ; *se pratiquer* un passage à travers...

2. **Se prolonger.** — Mots de la famille de **long** : *Longer*... la rive, la côte, etc. — Tenir un cheval par une *longe*. — La *longueur* (patience et longueur de temps...). — La *longueur* d'un rectangle. — Parler *longuement*. — Une caisse *oblongue*. — *Allonger* la table à l'aide de *rallonges* (Voir le mot *allonge*). — L'*allongement* des jours au printemps. — *Prolonger* son séjour. — Le *prolongement* d'une rue. — La *prolongation* d'un congé. — La *longévité* (= long âge, longue vie) de l'éléphant. — Y rattacher : *loin, lointain, éloigner,* etc.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Col*lègue (col = con, com), *col*laborateur, *col*lection, *col*lège, *col*lision : à distinguer de colonne, colonie, colis, colique, colère. — Pro*mpt*, co*mpter*, do*mpter*. — *D'abord, davantage, d'avantage* (je n'ai pas d'avantage à...). — Étang, stagnant. — Abond*ant*, abond*amment*, prud*ent*, prud*emment*. — Extrême, extrêmement, extrémité. — Nous devînmes, tînmes.

Fonction de : *les fils* (apposition) ; *mon camarade* (attribut) ; sujet de *apprenaient* (Jules et Julien Jardinier) ; *d'une gentille force* (attribut). — **Mettre au passé composé :** *La neige tomba... verglas.* — **Justifier le temps employé :** L'hiver *fut... eut...*, *était..., apprenaient..., j'aimais.*

GRAMMAIRE. — L'adjectif qualificatif.

1. Relever les *adjectifs qualificatifs* et les *participes passés* employés comme adjectifs. Indiquer s'ils sont *épithètes* ou *attributs*. Justifier leur accord. — Ex. : *Grands :* adj. qual., épith. de *bras*, masc. plur. — *Touffu :* attrib. de *jardin*, masc. sing. — *Lisses :* attrib. de *pelouses*, fém. plur. — *Recouvertes :* part. pas. de *recouvrir*, attrib. de *feuilles.*

2. **Accord avec plus. noms au singulier.** — Faire accorder l'adjectif : Un parfum et un goût (*délicats*). — La rose et la violette (*odorantes*). — Un tableau et une gravure (*jolis*). — Une peine et un plaisir également (*vifs*). — Des tâches et des travaux (*fatigants*). — Le père et la mère (*indulgents*). — Un pantalon et une veste trop (*courts*). — Une casquette, une blouse, un tablier (*troués*). — Les citrons et les oranges sont (*rafraîchissants*).

3. **Noms employés comme adjectifs** (invariable). — Des robes *groseille, réséda, vert-olive, feuille morte, prune, paille, citron,* etc. — Employer aussi les expressions suivantes qui ont la valeur d'un nom :

CUNÉO. La lecture atttrayante et rapide. 1re série... 15 fr. 2e série... 15 fr.

châtain clair, bleu ciel, jaune d'or, rouge-cerise, bleu-marine, rouge-sang, etc. = d'un châtain clair, etc.

4. **Adj. qual. employé comme adverbe.** — Employer dans une phrase, comme adverbe : *haut* (parler haut), *chèr, faux, bas, droit, court* (tourner court), *clair*, etc.

5. **Différence de sens due à la place de l'adjectif.** Expliquer. — Un homme *brave ;* un *brave* homme ; un *pauvre* homme ; un homme *pauvre ;* un *gros* commerçant ; un *triste* élève ; un élève *triste ;* des *méchants* vers ; des...

CONJUGAISON

Le futur antérieur.

En expliquer le sens (à l'aide d'un graphique), en le comparant au passé antérieur.

Phrases. — Lorsque j'*aurai terminé* mon travail, je sortirai. — « Remuez votre champ dès qu'on *aura fait* l'août ». (LA FONTAINE.)

Auxiliaire être. — Aussitôt que vous *serez arrivé*, vous m'enverrez une dépêche.

Exercices. — 1. *Conjuguer à toutes les personnes la 1re et la 3e phrase.*

2. *Mettre au futur le texte suivant* et *souligner les verbes au* futur antérieur :

Les enfants font un bonhomme de neige. Ils roulent une grosse boule. Quand ils ont bâti le corps, ils hissent dessus une boule plus petite : c'est la tête. L'un d'eux la coiffe d'un vieux chapeau. Un autre, de deux vieux balais, lui fait deux bras.

Un quart d'heure ne s'est pas écoulé que déjà le bonhomme est réduit en miettes sous les boules dont on l'a bombardé.

3. *Exercices de construction* (Voir nº 2 de la leçon sur le passé antérieur).

4. Le futur antérieur exprime aussi une action future complètement accomplie

Ex. : Je ne crois pas qu'il me faille beaucoup de temps : j'*aurai* vite *fait* le chemin. — En automobile, je *serai arrivé* plus vite qu'avec le train. — Puisque les marchandises sont commandées, l'épicier *aura* peut-être déjà *fait* le paquet... — Je *serai rentré* pour cinq heures.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

1. **LA PHRASE. — Combien exagérées sont les craintes qu'inspirent les basses températures arctiques.**

Imitons. — Combien vaines étaient les craintes (*combien* : adverbe).

Modifions. — Qu'elles étaient folles, les espérances (*que* : adverbe). — Quel froid rigoureux il a fait (*quel* : adj. exclamatif).

2. **LE PARAGRAPHE.** — Modèles. — 1. **La glissade. — Regardez-le partir, celui-là ! Cinq ou six pas de course précipitée, puis un claquement sec du talon gauche pour donner l'élan au pied droit, et mon galopin file comme une flèche. Quelle aisance ! Quelle grâce même ! Tantôt les pieds joints... tantôt accroupi... tantôt sur un pied, le corps en avant : c'est le roi de la glissade.** (J. RICHEPIN.)

Devoir. — Un glisseur maladroit, un excellent patineur.

2. **Une partie de traîneau. — Nous filions dans la neige, Scipio** (*un chien*) **sautait à côté de nous. Je vous laisse à penser notre joie, nos cris et nos éclats de rire jusqu'au sommet de la côte. Et quand nous fûmes en haut, Hans devant, les deux mains cramponnées aux patins recourbés, nous autres derrière et que, tout à coup, la schlitte partit ondulant dans les ornières, quel enthousiasme !**

Devoir. — Sur la glissade à la queue leu leu. — Une belle chute dans la neige.

DEVOIR COMPLET. — 1. Une marche sous la neige et dans la neige. Premiers flocons ; la neige serrée. Flocons sur la figure ; la vue bouchée, les bruits étouffés. De plus en plus blanc. Il fait chaud sous le capuchon.

2. Le ciel est gris, la température s'est adoucie. Il neige... Les maisons, les rues, la campagne deviennent toutes blanches.

3. (*Pour les enfants qui peuvent les observer.*) Les sports d'hiver : patinage, skis, lugge, etc.

Sujet traité. — La boule maladroite.

La neige était tombée toute la nuit, et ce matin, la terre en était toute couverte. C'était jeudi ; les garçons s'étaient réunis sur la place pour organiser la bataille à pelotes de neige. Je passais sur la place au moment où les joueurs allaient commencer. Je regardais attentivement ce jeu. Bientôt le général cria : « Feu ! » et toutes les boules se mirent à pleuvoir. Malheureusement, un des joueurs lança sa boule maladroitement et elle alla atteindre le carreau d'une fenêtre voisine. La dame avait entendu le bruit. Elle sortit et commença à crier :

— Quel est le garnement qui a cassé ma vitre ?

— C'est Varnier.

— Mais non, c'est lui, s'écria l'un des joueurs en montrant du doigt Poulain.

— Menteur !

— Bien, si c'est cela, vous allez voir.

Et la pauvre dame partit en courant à la maison du garde où elle arriva tout essoufflée. Bientôt le garde la suivit.

— Sauvons-nous, voilà le garde !

— Ce n'est pas la peine, dit un plus grand, celui qui est coupable, qu'il le dise.

Le garde saisit un des garçons et lui dit : « Ce ne serait pas toi, par exemple. — Non, c'est Varnier. — Mais non ! — Il faut que cette affaire soit éclaircie tout de suite. »

— C'est moi, dit tout à coup le maladroit.

— Tes camarades l'avaient pourtant bien dit que c'était toi ; pourquoi faire durer ce jeu aussi longtemps ? Tu aurais dû le dire avant, car, vois-tu, tu as mis cette femme dans l'inquiétude.

Le garde interdit le jeu et dit à Varnier de le suivre. Il le mena à la maison de la dame pour lui faire demander pardon.

— A l'avenir, ne recommence plus, sans cela, gare !

L. L. (*12 ans*).

RÉCITATION

La retraite de Russie. (V. HUGO.)
Nuit de neige. (GUY DE MAUPASSANT.)

Chute de neige.

La neige à flocons blêmes tombe,
Tombe, tombe en mois tourbillons,
Lis effeuillé sur une tombe.
La neige à flocons blêmes tombe.
Pour qui fait-on cette hécatombe,
Hécatombe de papillons ?
La neige à flocons blêmes tombe,
Tombe, tombe en mois tourbillons.

Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant.
O pâquerettes ! une à une,
Toutes blanches, dans la nuit brune...
Qui donc, là-haut, plume la lune ?
O frais duvet ! Flocons flottant !
Toute blanche dans la nuit brune,
La neige tombe en voletant.

La neige tombe monotone,
Monotonement par les cieux,
Dans le silence qui chantonne,
La neige tombe monotone,
Et file, tisse, ourle et festonne
Un suaire silencieux.
La neige tombe monotone,
Monotonement par les cieux.

JEAN RICHEPIN.
(*La Chanson des Gueux.*)

CH. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

LEFRANÇAIS. MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE. COURS MOYEN. . 10 fr.

que d'ouvrir les yeux pour comprendre que la mer, avec qui le temps collabore, s'est offert plus d'une fois cette réussite.

A. Dupouy. (*Face au couchant.*)

Lecture II. — **Les dunes.** — Les dunes sont des formes littorales dues à l'action des vents. Par les jours de forte brise au bord de la mer, on voit le vent transporter le sable, en faisant « fumer » les plages qui sont à sec. Lorsque cette action du vent se continue pendant longtemps sur des plages abondantes en sable, elle finit par créer des dunes, ondulations de sables qui peuvent atteindre une cinquantaine de mètres de hauteur. La dune la plus élevée des côtes de Gascogne est la dune de Lascours, auprès de l'étang de Cazau, dont le point culminant atteint 89 mètres. Le vent n'a pas simplement pour effet d'augmenter la hauteur des dunes ; il les fait progresser peu à peu, et envahit l'arrière-pays. Avant les travaux de fixation, les dunes de Gascogne avançaient de 20 à 25 mètres par an, et elles ont détruit sous les sables plusieurs bourgades importantes.

Pour arrêter la dune, il faut empêcher le vent de soulever le sable, ce qu'on obtient en établissant un tapis végétal. On a réussi à fixer les dunes du nord de la France à l'aide d'oyats, sortes de joncs maritimes ; en Gascogne, par des plantations de pins maritimes. On appelle les dunes fixées, des *sables morts* dans le Boulonnais.

Derrière ces dunes, comme derrière les cordons littoraux, les eaux fluviales s'accumulent en étangs plus ou moins profonds (étangs des Landes).

Rouch. (*Pour comprendre la mer.*)

Lecture III. — **La fin du Zuiderzée.** — La physionomie de l'Europe occidentale vient de perdre un de ses traits distinctifs. Le Zuiderzée, cette large et profonde emprise de la mer du Nord dans l'épaisseur de notre continent, n'existe plus. Les Pays-Bas en ont entrepris la transformation partielle en polders. L'œuvre la plus délicate de ce gigantesque travail est achevée. Aujourd'hui, une digue transversale, longue de 30 kilomètres, relie maintenant la côte de la province de Hollande à celle de Frise, de telle sorte que ce qui fut le Zuiderzée se trouve complètement séparé de la mer du Nord. A la place de cette vaste échancrure marine, deux nappes isolées s'étendent maintenant : l'une, au nord de la digue, une sorte de golfe lagunaire entre le continent et les îles ; l'autre, au sud, un immense lac occupant l'emplacement de l'ancienne mer intérieure de la Hollande. Ce lac portera désormais le nom d'Ijsselmeer, c'est-à-dire de lac de l'Ijssel, et le golfe situé au nord de la digue, celui de Waddenzee, c'est-à-dire de mer des terres basses ou des bancs, le terme *wadden* ayant cette signification en hollandais. L'ancienne dénomination de Zuiderzée se trouve supprimée, par suite doit être rayée de nos atlas comme de nos géographies.

Depuis l'aube de l'histoire, cette région a été le théâtre d'une lutte constante entre la terre et la mer et, de ce fait, a subi de curieuses transformations dont les cartes ci-dessus figurent les plus remarquables. A l'époque romaine, d'après les recherches des savants néerlandais, le Zuiderzée n'existait pas ; son emplacement était alors occupé par des terres noyées, parsemées de lacs, au milieu desquelles divaguaient des bras du Rhin inférieur. Durant les premiers siècles de notre ère, première métamorphose, un affaissement du sol affecte les pays bataves, et, à partir du douzième siècle, à la suite de furieuses tempêtes, la mer du Nord, rompant le cordon de dunes qui avait jusque-là protégé le continent contre ses invasions, submerge l'intérieur du pays. Ce fut une série de déluges effroyables, de véritables cataclysmes faisant parfois jusqu'à 100 000 victimes. Ainsi naquit le Zuiderzée.

Deuxième transformation. Le programme de l'asséchement en cours d'exécution tend à redonner approximativement à la Hollande la configuration qu'elle présentait à l'époque romaine. Lorsque ce travail sera terminé, la majeure partie du Zuiderzée redeviendra terre ferme et, de l'ancien golfe de la mer du Nord, il ne subsistera plus qu'un grand lac, l'Ijsselmeer. (*L'Illustration.*)

Lecture IV. — **Les animaux et les plantes du littoral.** — Pour peu qu'on se soit promené sur la côte, on a constaté la différence qui existe entre les animaux du rivage selon qu'on les examine sur les rochers ou sur les plages. Sur les *rochers* couverts d'algues, une foule d'êtres se cachent dans des anfractuosités, ou se fixent, ou se cachent sous les grosses pierres et les blocs éboulés, tapissant des grottes et des pentes abruptes. Tous ces êtres trouvent moyen de se fixer solidement pour résister au choc des vagues. Leur base, chez les Algues, se transforme en crampons simulant des racines ; ailleurs, leur pied fonctionne comme une ventouse, c'est le cas des Patelles, des Haliotis ; ou bien la bête entière s'abrite sous une carapace solide, calcaire, conique, incrustée dans la roche, c'est le cas des Balanes qui couvrent les rochers battus par la mer. La faune et la flore des rochers littoraux sont particulièrement riches et intéressantes, variées et pittoresques. Chacun sait que dans les grandes marées, quand la mer est basse, lorsque se découvre la zone des grandes Algues, on pêche les grands Crustacés, les Langoustes, les Tourteaux, les grosses Crevettes, puis les Haliotides ou Ormeaux, les Congres et cent autres animaux qui ne vivent point au-dessus de ce niveau. C'est dire que, selon la hauteur de la marée, on peut voir sur les rochers de la côte des niveaux se découvrir successivement, caractérisés par certaines espèces d'animaux ou de plantes. Tout en haut, règnent les Balanes, qui tapissent les rochers et sont tous les jours à sec, même pendant plusieurs jours de suite sans être mouillées par la mer ; en dessous, vient la zone des fucus : c'est le Goémon, plante commune qui ne vit qu'à la condition d'être tous les jours mouillée et séchée ; cette algue marque le niveau moyen des marées. Sur les rochers de ce niveau pullulent des Moules. Enfin les grandes Laminaires marquent la zone ne se découvrant qu'en grande marée, car elles ne peuvent vivre que quelques minutes à sec.

Sur les *plages*, la faune est toute différente : les animaux ne trouvent pas d'algues et ne peuvent se fixer pour se mettre à l'abri du choc des vagues ; aussi ceux qui ont besoin de se fixer ou qui sont trop délicats ne vivent que dans les baies très abritées ; il en est beaucoup qui se creusent des terriers, des galeries où ils se cachent, si le sable est mélangé d'une certaine quantité de vase qui lui donne la consistance nécessaire. On a pu remarquer, en effet, que dans les belles plages en pente de sable fin, si recherchées des baigneurs, les animaux manquent presque complètement. C'est seulement au bas de ces plages, dans la partie plate qui ne découvre que dans les grandes marées, que le sable moins pur renferme des Vers, des Mollusques, des Crustacés variés. C'est là qu'on recueille les Arénicoles, les Gravettes, qui servent d'appât aux pêcheurs, les Crevettes grises ou Crangons, si abondantes dans nos mers du Nord ; à un niveau plus bas, dans le sable fin, se cachent les Lançons ; une foule de Poissons plats, les Soles, les Turbots, les Plies viennent sur le littoral passer leur jeune âge ; les jolies Sépioles y lancent leur bouffée d'encre, les Couteaux, les Palourdes s'enfoncent dans leurs trous. Certaines de ces plages abritées se couvrent de prairies de Zostères où pullulent une foule d'êtres aux allures tranquilles. Près des embouchures des cours d'eau, et surtout dans les estuaires, la plage se charge de plus en plus de vase et le sable disparaît complètement. Elle est habitée par des animaux, Crabes, Coquillages, Vers, qui ne dédaignent pas les eaux saumâtres ; ils y forment une faune peu abondante, car l'eau peu salée, surchargée de particules terreuses, déplaît à la plupart des animaux.

L. Joubin. (*Le fond de la mer.*)

Mme Ozouf.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES ... 12 fr.

CHANT

JEAN VILLATTE.

Deux canons à deux voix (1)

I

CARILLON

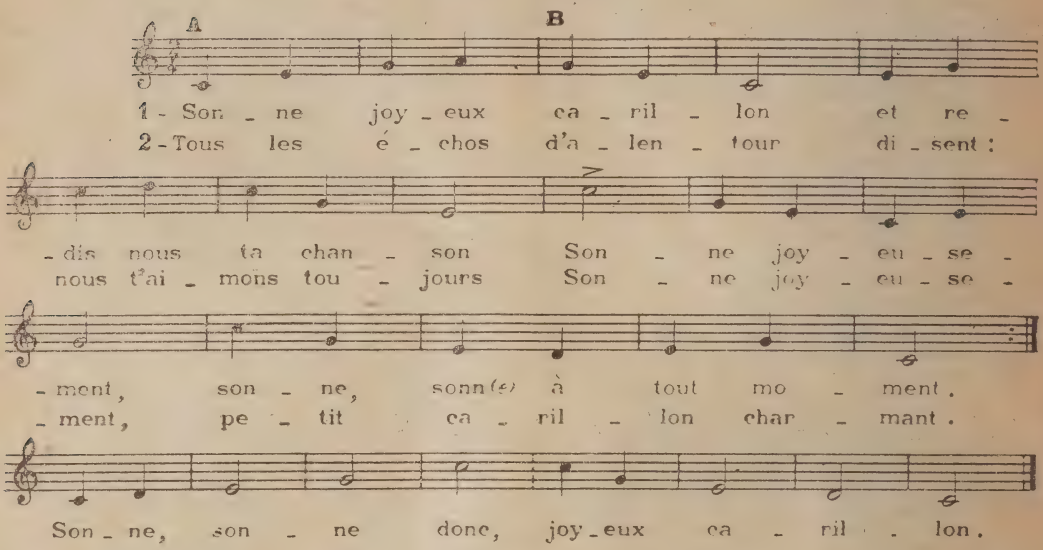

II

JEANNOT LAPIN

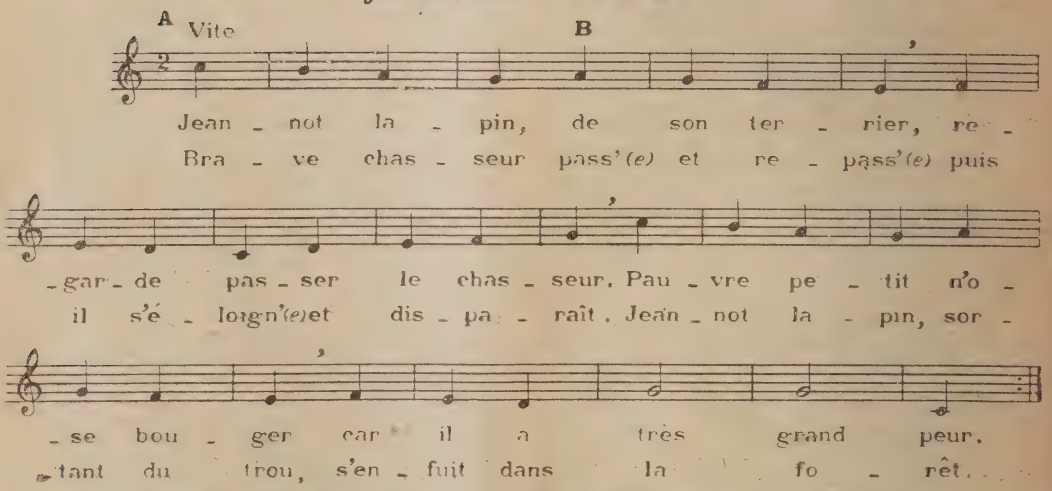

INTERPRÉTATION. — Par leur extrême simplicité et l'attrait puéril des paroles, les deux canons extraits de l'excellent « Livre à chanter » de Jean Villatte prouvent, une fois encore, que le chant choral peut être abordé dès les plus petites classes. Nous la savions déjà par les canons de M. Maurice Chevais, qui sont le modèles du genre, et dont la réalisation est un véritable enchantement pour nos plus jeunes exécutants. « Car il lon » de même que « Jeannot Lapin », dès qu'ils seront parfaitement sus à une voix, seront chantés aves entrain, apportant ainsi, après le charme de la mélodie, le chatoiement des harmonies dont l'effet, sur l'âme des enfants, est aussi vif que celui des couleurs.

HENRY-VASSEUR,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

(1) Extraits du *Livre à chanter*, avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur, Henry Lemoine, 17, rue Pigalle, Paris (9e). Prix : 15 fr.

BOCQUILLON. COMMENT ON PREND UN CROQUIS..... *broché...* 10.50 *relié.....* 12.50

La division (suite).

On revisera les divers cas de la multiplication étudiés au C. E. Ce qu'il importe d'acquérir, c'est le mécanisme de l'opération. Donner pour les élèves les plus forts, mais sans insister, un essai de justification. Le mécanisme, nous l'avons déjà dit, a ici une valeur en soi ; ce qui importe c'est de savoir correctement compter.

Premier cas. — Le diviseur et le quotient n'ont qu'un chiffre.

Problème. — *Un tonnelet de vieille eau-de-vie contient 9 litres, il a été payé 81 f. Quel est le prix d'un litre ?*

$$\text{Prix d'un litre : } \frac{81 \text{ f.}}{9} = 9 \text{ f.}$$

On cherche par quel nombre il faut multiplier le diviseur pour obtenir le dividende ou le plus grand produit qui puisse se retrancher du dividende. Le résultat est donné par la table de multiplication, d'où la nécessité absolue de bien savoir sa table.

Deuxième cas. — Le diviseur a plusieurs chiffres, le quotient n'en a qu'un.

Soit à partager 228 f. entre 7 personnes. Si la somme est composée de 22 pièces de 10 f. et de 8 f., on partagera d'abord les pièces ; chaque personne en aura 3, soit 30 f. On a donné une somme de 210 f. Il reste 228 f. — 210 f. à partager, soit 18 f. ; chaque personne aura encore 2 f. et il restera 4 f. La part de chacune sera de: 30 f. + 2 f. = 32 f. La disposition suivante traduit les opérations qui ont été faites :

228 | 7	ou pratiquement
210 | 32	
18	
14	
4	

228 | 7	
18 | 32	
4	

Inutile d'énoncer une règle, mais insister sur le mécanisme.

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*
445 : 9 ; 534 : 8 ; 229 : 7.
2. Donner de petits problèmes simples conduisant aux opérations étudiées :
a. *On veut répartir 234 gerbes de blé en tas égaux de 8 gerbes. Est-ce possible ? Combien de gerbes y aura-t-il dans le dernier tas ?*
b. *On a payé 256 f. pour l'excursion de 32 élèves. Quelle est la dépense pour chaque élève ?*

Calcul mental.

Multiplier un nombre de 2 chiffres par un nombre d'un chiffre suivi d'un ou plusieurs zéros.

Exemple. — Soit à effectuer la multiplication suivante : 54 f. × 70.

On fait abstraction du zéro et l'on opère comme dans les exercices de la semaine dernière ; on a, en effet :

54 f. × 70 = 54 f. × 7 × 10.
7 fois 5 diz. = 35 diz. ; 7 fois 4 = 28.
350 + 28 = 378 ; 378 × 10 = 3 780.

La marche est la même quand le multiplicateur est terminé par 2 ou 3 zéros.

Exercices (procédé Lamartinière). — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*
42 × 60 ; 29 × 70 ; 54 × 30.
12 × 70 ; 87 × 90 ; 72 × 40.
2. Quelle est la surface d'un rectangle ayant 52 m. de long et 30 m. de large ?
3. La houille vaut 40 f. le quintal ; quel est le prix des 3 tonnes et demie que je consomme pendant l'hiver ?

COURS SUPÉRIEUR

Les quadrilatères.

Démontrer que la somme des angles intérieurs d'un quadrilatère vaut 4 droits.

→ Solution :

D'un point O quelconque pris à l'intérieur du quadrilatère ABCD, menons les droites OA, OB, OC, OD. On obtient 4 triangles. La somme des angles de ces triangles est égale à 2 dr. × 4 = 8 droits. Cette somme est formée par les angles intérieurs du quadrilatère augmentée de la somme des angles formés autour du point O ou 4 droits. On a donc :

8 droits = somme des angles int. du quad. + 4 dr., d'où : somme des angles intérieurs = 4 droits

Revision des principales propriétés des quadrilatères (propriétés étudiées déjà au C. M.)

I. Le parallélogramme. — Quadrilatère dont les côtés opposés sont parallèles.

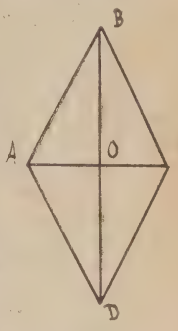

a. Les côtés opposés sont égaux 2 à 2 : parallèles comprises entre parallèles ;
b. 2 angles consécutifs sont supplémentaires ;
c. Les angles opposés sont égaux ;
d. Les diagonales se coupent mutuellement en 2 parties égales.

Cas particuliers du parallélogramme. — 1° Le rectangle : parallélogramme ayant un angle droit. Tous les angles sont droits. Pourquoi ?

2° Le losange : parallélogramme dont 2 côtés consécutifs sont égaux. Tous les côtés sont égaux. Pourquoi ? Les diagonales du losange sont perpendiculaires : on a AB = AC ; le point B appartient à la perpendiculaire élevée au milieu de AC, cette droite est la diagonale du losange.

Le carré : c'est un parallélogramme dont un angle est droit et 2 côtés consécutifs égaux. Le carré possède les propriétés du rectangle et du losange.

II. Le trapèze. — Quadrilatère ayant 2 côtés parallèles. Définir.

1° Le trapèze rectangle : un des côtés est perpendiculaire sur les côtés parallèles : il y a 2 angles droits ;

2° Le trapèze isocèle : les 2 côtés sont parallèles, sont également inclinés sur les bases.

Dessiner les diverses formes de quadrilatères à l'aide de la règle, de l'équerre et du rapporteur.

Exercices. — 1. *Démontrer que les bissectrices des angles d'un parallélogramme forment un rectangle.*

→ Solution :

Soit le parallélogramme ABCD, on sait que 2 angles consécutifs sont supplémentaires. Considérons les angles $\hat{A}$ et $\hat{B}$, on a: $\hat{A} + \hat{B} = 180°$ En menant les bissectrices AF, BF, on a : $\hat{A}_1 + \hat{B}_1 = 90°$ et dans le triangle ABF l'angle $\hat{F}$ est droit.

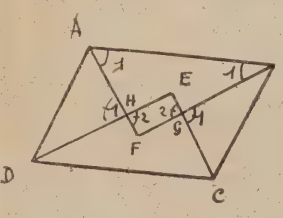

On démontre de même que E est droit. Il en est de même de H_1 et de G_1 et des angles H_2 et G_2 opposés par le sommet. Le quadrilatère EFGH ayant ses 4 angles droits est un rectangle.

2. *Démontrer que le point de concours des diagonales d'un losange est équidistant des 4 côtés.* (On opérera par retournement autour de l'une des diagonales.)

M. Paumier,
I. E. P.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élémentaire. 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

Le raphia.

DIRECTIONS. — Sans faire une leçon de choses ni un exercice de vocabulaire, indiquer aux élèves que le raphia brut est fourni par un genre de palmier originaire de Madagascar.

Les fibres de ce palmier servent à faire des cordages, des ligatures de greffes, des liens, des rabanes ; elles ont subi diverses transformations — addition de glycérine, de couleur, — avant de devenir ces bottes de raphia dans lesquelles ils vont puiser.

COURS PRÉPARATOIRE

I. **Raphia et carton.** — Distribuer aux élèves des formes en carton rigide, 20 centimètres sur 5 environ (fig. 1), et les faire couvrir en suivant les

fig 1

indications du maître : passer le raphia dans chacune des encoches, en sauter une, revenir vers le point de départ et former des croix, etc... Ce sont d'excellents exercices d'attention que l'on peut compliquer s'ils sont facilement réalisés.

Des cartons ou des ardoises perforés permettent de tracer d'amusantes silhouettes, — bateaux, maisons,

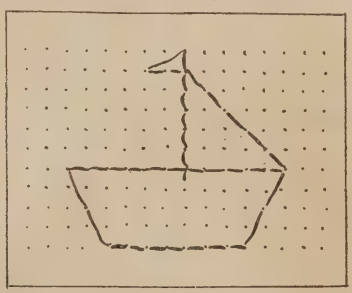

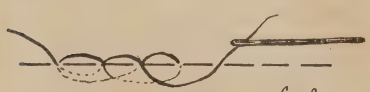

fig 2

têtes d'animaux, figures géométrique (fig. 2), — sous la figure, détail du point.

Laisser dans ce genre d'exercice beaucoup d'initiative aux enfants ; les travaux seront ainsi plus variés et présenteront plus d'intérêt.

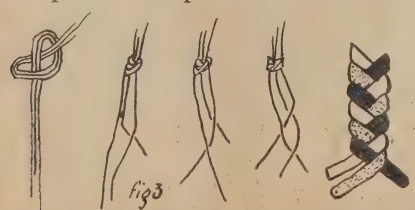

fig 3

II. **La tresse à trois brins.** — La figure 3 montre clairement la façon de réunir les brins et de les croiser. Il est assez pénible de réussir une tresse seul ; placer les nœuds sous des livres assez lourds ou fixer le raphia à la table à l'aide d'épingles.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

I. **Au jardin.** — Montrer comment on fixe un arbuste à son support, comment on maintient un écusson, une greffe, etc...

II. **Les reprises.** — La figure 4 indique comment,

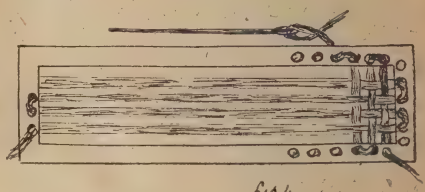

fig 4

à l'aide d'un cadre perforé, on peut montrer, aux filles surtout, le mécanisme des reprises.

Prendre la précaution de rapprocher le plus possible les trous du cadre, de façon que les brins se touchent.

III. **Les points.** — Faire étudier les points de boutonnière (fig. 6), de feston (fig. 8) et sur du gros

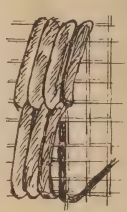

fig 7

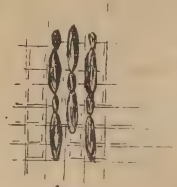

fig 5

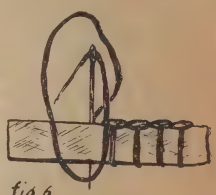

fig 6

fig 8

canevas des points de tapisserie, point empiétant (fig. 7), point de Paris (fig. 5).

IV. **Entre-deux.** — La figure 9 montre comment, à l'aide d'un cadre perforé et de raphia, on peut faire

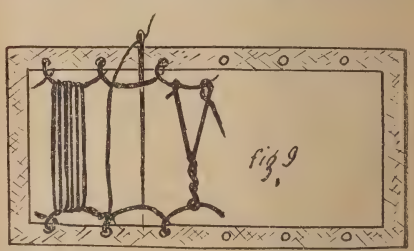

fig 9

des entre-deux. Le cadre doit être découpé dans du carton très fort, s'il n'en était pas ainsi il se déformerait.

V. **Remarque.** — Il ne faut pas se limiter à ces simples exercices, d'autres plus compliqués doivent suivre ; ronds pour serviettes, petits paniers, etc...

HENRI DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE ..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE ..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le chien.

I. Observations courantes (à faire avant la leçon).

Le chien a été de tout temps le meilleur ami et un compagnon fidèle de l'homme.

Il y a des chiens de garde, de chasse, de somme, de police. Quels services chacun de ces chiens rend-il à l'homme ? Racontez vos propres observations et vos expériences avec *votre* chien. Comment manifeste-t-il son affection, sa joie, sa douleur, sa colère, sa peur, sa honte (observez notamment la position et les mouvements de la tête, des oreilles et de la queue). Que mange-t-il ordinairement ? Accidentellement ? Comment ronge-t-il, comment croque-t-il des os ? Comment se comporte un chien qui mange quand un autre chien s'approche, quand on veut lui prendre sa pâtée et son os ? Comment boit-il ? Et quand il a bien couru, quand il fait très chaud ? Comment se couche-t-il ? Quelle position prend-il quand il dort ? Dort-il profondément ? Comment s'asseoit-il ? Comment et quand creuse-t-il le sol ? Comment nagent les chiens ? Que font-ils pour se sécher ?

Racontez des exemples vécus de l'intelligence, de la fidélité d'un chien.

II. Médor est à l'école.

Aujourd'hui, nous permettons à Médor de venir dans la classe.

Regardez son corps, ses poils (longs, ras, rudes, soyeux), les pavillons de ses oreilles (dressés, mobiles, pendantes), la queue (longue, courte, fine, touffue, traînante, relevée), le museau avec sa cassure à la base du front, le cou musclé, la poitrine large et profonde. Faire remarquer la position de la colonne vertébrale, la comparer à celle de l'homme.

1. **Médor est un bon coureur.** — Étudions le squelette des membres.

Membres antérieurs : bras, coude, avant-bras, poignet, main, doigts.

Membres postérieurs : cuisse, genou, jambe, pied, doigts.

Observer comment sont articulés les membres.

Le chien est digitigrade. Il a une base solide, mais son allure est légère, élastique. (Quand nous courons, nous n'appliquons pas toute la semelle sur le sol.)

Observons la patte ; 5 doigts à la patte antérieure, 4 à la patte postérieure (le pouce, inutile, est réduit. Pourquoi inutile ?) Les doigts portent des ongles épais et solides ; les griffes ne sont pas rétractiles. Observez la trace du chien sur le sol humide, dans la neige. Les jeunes chiens griffent, les chiens adultes ne griffent plus. Pourquoi ?

Tâtez les muscles puissants des cuisses et le jarret.

2. **Médor a une bonne ouïe et un excellent odorat.** — Observons les oreilles des différentes races de chiens (gravure). Quels chiens ont les pavillons dressés ? Placez-vous derrière Médor et faites du bruit. Observez-le.

Voyez le museau pointu, le nez toujours humide. On parle du « flair » du chien. Pensez au chien de police, au chien de chasse.

3. **Médor est un carnivore.** — Ouvrons-lui la gueule. Nous distinguons sur le devant de chaque mâchoire *6 petites incisives*, puis, à droite et à gauche de ces dents, de grandes et fortes *canines* (les crocs) et *6 molaires tranchantes* garnies de pointes. Regardons la quatrième qui est très grosse et qu'on appelle *dent carnassière*. Les molaires sont comme les dents d'une scie grossière. Lorsque les mâchoires se ferment, les molaires ne se rejoignent pas, mais glissent l'une contre l'autre comme les deux lames d'une paire de ciseaux.

Médor a des coutelas, des ciseaux et des couperets dans sa gueule. Il arrache, coupe et déchire la chair et les os.

4. **Un animal domestique utile.** — Nommez tous les services qu'il rend à l'homme.

5. **Mais le chien peut devenir dangereux.** — Parler de la rage, maladie mortelle. Rappeler l'histoire de Pasteur et de Joseph Meister de Villé (Bas-Rhin).

Parler aussi des parasites qui vivent dans les intestins et sur la langue du chien (germes de maladie, œufs de ver).

Ne vous laissez pas lécher par un chien !

III. Travaux personnels.

Chaque élève étudie une race de chien et apporte des documents (lévrier, caniche, basset, terre-neuve, etc.).

Recueillir et classer ces monographies de chien.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Verre et argile.

I. Le verre.

L'art de faire du verre est très ancien. 2 000 ans av. J.-C. déjà, on connaissait la fabrication du verre. Montrer différents échantillons de verre : glace, vitre, verre de lampe, lunettes, vases, plats, verres à boire, culs de bouteille.

Tous ces verres contiennent de la *silice*. Montrer du cristal de roche, du sable blanc, du sable ordinaire, du quartz.

1. **Qualités et défauts du verre.** — Transparent, insoluble, naturellement incolore et inodore (montrer des verres colorés), dur, fragile, cassant.

2. **Fabrication du verre.** — Les matières premières : sable, potasse, soude, chaux, craie, marbre, oxyde de plomb.

Ces matières sont pulvérisées, mélangées et fondues dans de grands creusets en argile réfractaire. Chaque creuset a une ouverture appelée *ouvreau*. Pendant la fusion, la silice du sable s'unit à la potasse, à la soude et à la chaux. A mesure que l'action de la chaleur se prolonge, la matière devient moins bulbeuse, s'éclaircit, s'affine et prend une grande fluidité. Selon les matières premières employées, nous distinguons :

Verre contenant de la potasse, peu fusible, incolore, résistant, employé pour la fabrication des verreries chimiques, des glaces et des lunettes.

Verre contenant de la soude, plus fusible,

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil : chaque planche : 2 fr. L'homme (les 2 planches) ..... 5 fr.

bleuâtre, peu résistant, employé pour la fabrication de bouteilles et vitres.

Verre contenant du plomb, cristal très transparent, incolore, employé pour la fabrication d'objets de luxe, de verres d'optique (flintglass).

Email, c'est du cristal rendu opaque par de l'étain.

3. **Le travail des verriers.** — Décrire la canne (sa partie renflée, le nez, le manchon de bois).

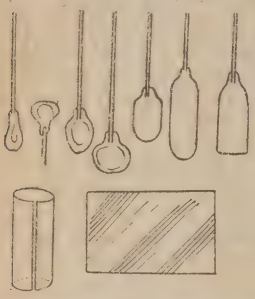

Le « gamin » retire une certaine quantité de verre au creuset en y plongeant la canne. Il arrondit la masse vitreuse suspendue à la canne, en la faisant tourner dans un bloc creux de bois mouillé. Puis il la passe au « souffleur. » Expliquer et faire dessiner l'histoire d'une vitre d'après le croquis.

Procéder de même pour l'histoire d'une bouteille.

4. **Quelques expériences avec du verre.** — Couder un tube de verre.

Couper un tube de verre, une vitre (emploi du diamant). Préparer de la colle à verre avec du kaolin et du silicite de sodium.

Effiler un tube de verre.

Chauffer l'extrémité d'un tube de verre jusqu'à la fusion et essayer de souffler une bulle.

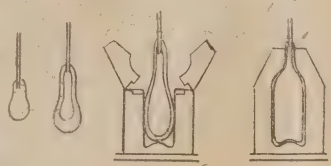

Couvrir une vitre d'une couche de cire et y graver quelques lettres. Frotter ces lettres avec de l'acide fluorique. Bien laver et enlever la cire (degrés des thermomètres, des tubes gradués.)

II. L'argile.

1. **Observons de l'argile, de la terre glaise.** — La terre glaise est formée d'une roche appelée argile. L'argile pure est blanche. Mais, le plus souvent, elle est colorée par des oxydes métalliques.

Touchons-la, elle est *douce*. L'ongle la raie facilement. Elle est *friable*. Posons un petit morceau d'argile sèche sur la langue. Elle absorbe la salive et adhère fortement à la langue. On dit : elle happe à la langue.

Versons-y un peu d acide chlorhydrique. Elle ne fait pas effervescence.

Montrer que l'argile est imperméable (placer, au fond d'un entonnoir, un peu d'argile pétrie et y verser de l'eau). Pétrir un peu d'argile avec de l'eau. Elle forme une pâte liante, *plastique*. Elle se laisse modeler et façonner aisément.

Chauffer fortement un morceau d'argile. Il devient de la brique rude, dure, cassante.

2. **Expérimentons.** — Enlever une tache de graisse avec de l'argile sèche et pulvérisée (porosité).

Faire une pâte plastique et modeler quelques petits pots (forme têts de combustion) de taille et de poids égaux. Les laisser sécher complètement (pendant plusieurs jours). Remplir d'eau l'un de ces pots. Est-il poreux? Redevient-il de la pâte ? Qu'arrive-t-il ?

Chauffer un autre pot, lentement d'abord dans la flamme luisante, puis dans la flamme chaude pendant un quart d'heure jusqu'à incandescence. Laisser refroidir. Comparer ce vase à un autre non cuit (couleur, dureté, solidité). Remplir d'eau. L'argile cuite est-elle poreuse ? Redevient-elle plastique.

3. **Allons visiter une briqueterie.** — L'argile est la base de toutes les poteries. Mais elle n'est jamais employée seule à cause du retrait qu'elle subit à la cuisson. On la mélange avec du quartz, du sable et de la craie. Où est installée la briqueterie ? En pays de terrains argileux. L'argile est exploitée à la main ou par machines-dragues. Piétinée, humectée, l'argile est rendue homogène. On y ajoute du sable pour éviter que la brique ne se fendille pendant la cuisson. Moulage dans des moules sans fond ou par une presse mécanique. Séchage et cuisson dans des fours spéciaux. Les tuiles exigent une pâte plus fine mieux corroyée et plus comprimée.

4. **Allons visiter un potier.** — a. *Il prépare la pâte de porcelaine.*

Il mélange du kaolin, du quartz, du feldspath après avoir finement pulvérisé, lavé et malaxé ces matières. Lorsque la pâte est arrivée au degré de consistance voulue pour être travaillée, elle est encore pétrie et battue.

b. *Il façonne la pâte sur le tour.* — Décrire le tour : axe vertical — sur la partie inférieure un grand disque horizontal en bois que l'ouvrier fait tourner avec le pied. Le second disque plus petit est fixé à la partie supérieure et reçoit la pâte. Expliquer l'ébauchage à la main, puis le tournassage avec un outil tranchant.

c. *Autres procédés de façonnage.* — Le moulage dans des moules en plâtre ou en terre cuite. Le coulage dans un moule d'une bouillie liquide de pâte de porcelaine.

d. *La cuisson.* — On soumet les objets façonnés d'abord à une première cuisson (1 000°) qui les laisse rugueux et poreux. On les plonge alors dans une glaçure qui, après la deuxième cuisson (1 400°), forme une couche lisse, brillante et imperméable. Puis on ajoute les couleurs, la décoration, et on cuit une troisième fois.

La porcelaine est translucide. Sa cassure est blanche et lisse ; sa glaçure est transparente.

5. **Grès, cérames, faïences, poteries communes.** — Le grès est une pâte de porcelaine colorée par du fer. On le cuit à une haute température et on le vernit en projetant dans le four quelques poignées de sel marin humide.

On emploie pour la fabrication des faïences une pâte composée d'argile et de sable. Elle se façonne comme la porcelaine et se cuit en deux fois.

6. **Travaux personnels.** — Bricoler un petit tour de potier.

Modeler différents objets (vases, tasses, pots de fleurs, billes), les sécher et les cuire, les enduire de vernis et de couleurs. Préparer différentes poteries d'art pour la tombola au profit de la caisse scolaire.

Organiser une exposition de travaux modelés et cuits. Confectionner quelques têts à gaz.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BOUVIER-LETRAIT. Leçons d'agriculture et de sciences physiques et naturelles. . . . . 10 fr.

Donc, quelles que soient les valeurs données à b, les points tels que D ont : $x = y$.

2. **Géométrie.** — *Sur un quadrillage dont chaque carré a 2 cm. de côté, on trace la croix indiquée sur la figure ci-contre.*

1° *Démontrer que la figure MNPQ obtenue comme l'indique le dessin est un carré.*

2° *Démontrer que la surface de ce carré MNPQ est égale à la surface de la croix.*

3° *Calculer le côté du carré MNPQ.*

4° *Les droites AB, CD, EF, GH, se coupent en formant une figure* mnpq. *Démontrer que c'est un carré.*

5° *Calculer le côté et la surface de ce carré et dire la relation qui existe entre le carré MNPQ, le carré* mnpq *et le carré unité du quadrillage.*

➔ INDICATIONS. — 1° Les triangles rectangles MNR, NPS, PQT et QMU, ont : MR = NS = PT = QU = 2 cm. ;

et : RN = SP = TQ = UM = 4 cm.

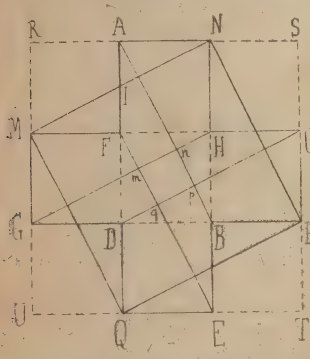

Ils sont égaux, et, d'une part, MN = NP = PQ = QM.

D'autre part : $\widehat{MNR} = \widehat{NPS}$.

Or : $\widehat{NPS} + \widehat{PNS}$ = 1 droit.

Donc : $\widehat{MNR} + \widehat{PNS}$ = 1 droit.

De sorte que : $\widehat{MNP}$ = 1 droit.

MNPQ a ses 4 côtés égaux et un angle droit : c'est un carré.

2° L'égalité des triangles tels que MIF et AIN montre que l'on peut déduire la croix de MNPQ ; donc ces deux figures sont équivalentes.

3° Le triangle rectangle MNR donne :

$$MN^2 = MR^2 + RN^2 = 2^2 + 4^2 = 20.$$

D'où : $MN = \sqrt{20}$, $2\sqrt{5} = 4$ cm. 47.

4° ABNP étant un parallélogramme, AB est parallèle à NP. De même CD est parallèle à PQ, EF à QM et GH à MN. Donc les côtés de *mnpq* sont respectivement parallèles à ceux de MNPQ. Cette figure est un rectangle.

Dans E*m*H, la droite des milieux B*n* donne $mn = \frac{mH}{2}$. De même, dans B*n*G, $np = \frac{nB}{2}$.

Or, E*m*H et B*n*G étant égaux, $mn = np$, de sorte que *mnpq* est un carré.

5° Les triangles semblables E*m*H et MHN donnent :

$$\frac{mH}{NH} = \frac{EH}{MN} \quad \text{ou} \quad \frac{mH}{2} = \frac{4}{2\sqrt{5}}.$$

Donc : $mH = \frac{4}{\sqrt{5}}$ et $mn = \frac{2}{\sqrt{5}} = \frac{2\sqrt{5}}{5} = 0$ cm. 89.

L'aire de *mnpq* égale $\left(\frac{2}{\sqrt{5}}\right)^2 = \frac{4}{5}$ cm² ;

celle de MNPQ égale $MN^2 = 20$ cm² ;

et celle du carré-unité : $2^2 = 4$ cm².

On a les nombres $\frac{4}{5}$, 4 et 20, qui forment une progression géométrique de raison 5.

V. **SCIENCES. — Question de cours.** — *Étude expérimentale des propriétés du gaz chlorhydrique et de sa dissolution dans l'eau* (B. É., Paris, juillet 1934).

E. LEROY, *Inspecteur primaire,* C. MORISOT, *Professeur d'École normale,*
G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les richesses de la Sarre.

Pays boisé, au sol peu fertile, au climat rude, le territoire de la Sarre n'a que de médiocres aptitudes *agricoles*. On n'y trouve guère que quelques cultures de blé, d'avoine, de seigle, de pommes de terre et des prairies où l'on élève des vaches laitières. 18 p. 100 seulement de la population vivent de l'agriculture. La Sarre est avant tout un *pays industriel*. Sa richesse provient de ses *mines de charbon*, autour desquelles se sont développées les trois grandes industries sarroises : métallurgie, céramique et verrerie.

Le charbon.

Le bassin houiller sarrois couvre 600 kilomètres carrés, soit le tiers environ de l'ensemble du territoire. Sa richesse jusqu'à 1 500 mètres de profondeur est évaluée à 12 milliards de tonnes pour près de cent filons superposés, correspondant à une puissance exploitable d'environ 90 mètres. Pour évaluer l'importance relative de ce chiffre, il faut noter qu'on estime à 21 milliards de tonnes les réserves houillères de la France et à 280 milliards de tonnes celles de l'Allemagne.

Le charbon ne fut longtemps « pioché » que pour le chauffage domestique. Napoléon Ier en fit commencer la prospection méthodique et ébaucher l'exploitation. Le développement croissant de la grande industrie au cours du XIXe siècle provoqua l'intensification progressive de cette exploitation. A la veille de la guerre, en 1913, la production houillère du bassin de la Sarre s'élevait à 12 millions 400 000 tonnes.

Cette production était tombée, en 1919, à 8 millions 400 000 tonnes. Après que le traité de Versailles lui eût donné la propriété des mines domaniales de la Sarre, la France s'efforça d'en rationaliser l'exploitation. Des puits nouveaux ont été forés, une centrale électrique construite, le port d'embarquement de Sarrebrück complètement transformé. L'outillage d'extraction a été modernisé. Le mineur de la Sarre produisait, avant guerre, environ 800 kilos par jour ; ce chiffre tomba à moins de 500 en 1920, à cause des répercussions des hostilités ; aujourd'hui, bien que la journée de travail soit plus courte d'une heure, la production atteint 1 100 kilos. La production s'accrut de nouveau et atteignit son maximum en 1929, avec 13 millions 580.000 tonnes. Depuis lors, la crise générale a provoqué un fléchissement et, en 1933, la productions'est abaissée à 10 570 000 tonnes ; 60 000 ouvriers environ travaillent dans les mines.

Le bassin houiller sarrois produit principalement des houilles flambantes et des houilles grasses, propres à tous les usages domestiques et surtout à la fabrication du *gaz d'éclairage*. Le *coke* qu'il fournit a été longtemps peu apprécié dans la métallurgie, mais de nouveaux procédés de fabrication dus à des ingénieurs français ont permis récemment d'en améliorer la qualité. En 1930, la production de coke a atteint 2 millions 559 000 tonnes contre 1 750 000 tonnes en 1913. Elle est descendue à 1 384 000 tonnes en 1932.

La Sarre est devenue, comme on l'a dit, une vaste *usine à gaz*. Les cokeries des forges fournissent les 9 dixièmes de la production. Elles ont donné en 1932, 52 millions de mètres cubes de gaz sur 61 millions consommés et possèdent d'immenses *gazomètres*. Des canalisations distribuent le gaz des cokeries dans tout le Territoire.

La métallurgie.

La métallurgie sarroise a une lointaine origine. On travaillait autrefois, au bois, au milieu de la forêt, dans de nombreuses petites forges, un minerai indigène assez pauvre. A la fin du XIXe siècle, on

DUMAS. CONTES et LÉGENDES des PAYS D'ORIENT broché. 11fr. relié... 15fr. T. noire 16.50

entreprit sur une grande échelle le traitement du *minerai lorrain*. De nombreux *hauts fourneaux* furent construits dans le bassin houiller: On en comptait 29 en 1914, dont 27 en activité. Cette même année, la production de fonte s'élevait à 1 million 370 000 tonnes et celle d'*acier* à 2 079 000 tonnes.

Après la guerre, la production de fonte et d'acier s'est développée parallèlement à la production houillère, atteignant également son maximum en 1929 avec 2 104 000 tonnes de fonte et 2 millions 210 000 tonnes d'acier. La crise a ramené ce tonnage, en 1932, à 1 349 000 tonnes de fonte et à 1 463 000 tonnes d'acier. Ces quantités équivalaient pour la *fonte* à 24,3 p. 100 de la production française, 34,3 p. 100 de l'allemande, 48,4 p. 100 de la belge, 68,9 p. 100 de la luxembourgeoise, 37,2 p. 100 de la britannique et 15,3 p. 100 de la production des États-Unis ; pour l'acier, à 26,1 p. 100 de la production française, 25,4 p. 100 de l'allemande, 52,1 p. 100 de la belge, 74,8 p. 100 de la luxembourgeoise, 27,4 p. 100 de la britannique et 11 p. 100 de la production des États-Unis.

Cette métallurgie lourde occupe environ 35 000 ouvriers. Il faut y ajouter les industries de transformation (constructions mécaniques, tubes, tréfileries, etc.) qui sont devenues très actives en Sarre.

Les usines métallurgiques sarroises se répartissent en trois groupes principaux : 1° dans la *vallée* même de la Sarre ; 2° autour de *Saint-Ingbert* ; 3° autour de *Neunkirchen*. *Sarrebruck* fabrique des wagons ; des pièces détachées pour locomotives, tenders et wagons ; des trains de roues pour berlines de mines ; des installations de transports telles que transporteurs aériens, traînages mécaniques par câbles ou chaînes, grues à câbles, bennes automatiques, aspirateurs, ponts culbuteurs, chaînes de toutes sortes, etc. ; des charpentes métalliques pour halls de laminoirs, abris pour aéronefs, réservoirs d'eau, ponts, pylônes, etc. *Dillingen* a des hauts fourneaux, des laminoirs, des fabriques de fer-blanc ; il concurrençait Krupp pour la fabrication des plaques de blindage ; depuis 1920, il s'est spécialisé dans celle des tôles de toutes épaisseurs et dans celle des outils agricoles : pelles, pioches, bêches, fourches, socs de charrues etc. *Neunkirchen* a des hauts fourneaux et des aciéries puissamment outillées.

Les industries diverses.

La Sarre est, ainsi que la Lorraine, sa voisine, un gros producteur de *céramique*. On lui doit d'ailleurs, dans ce domaine, l'introduction du feldspath, à la place de chaux et la fabrication dite sèche. Elle fabrique surtout des faïences fines, des porcelaines, des plaques de revêtement, etc. Cette industrie est concentrée aujourd'hui dans les usines de *Mettlach* et de *Merzig*. L'usine de *Mettlach*, qui occupe près de 2 000 ouvriers, fabrique des services de table et des articles en grès à la main. *Merzig* est spécialisé dans les articles plus pratiqués : tuyaux de drainage, articles de chauffage et aussi figurines de décoration en terre cuite. La production de *briques* est passée de 77 millions, en 1913, à 82 millions en 1928 ; elle est tombée, en raison de la crise, à 40 millions en 1931. En 1931 également, il a été fabriqué 7 millions de tuiles, contre 8 millions en 1913.

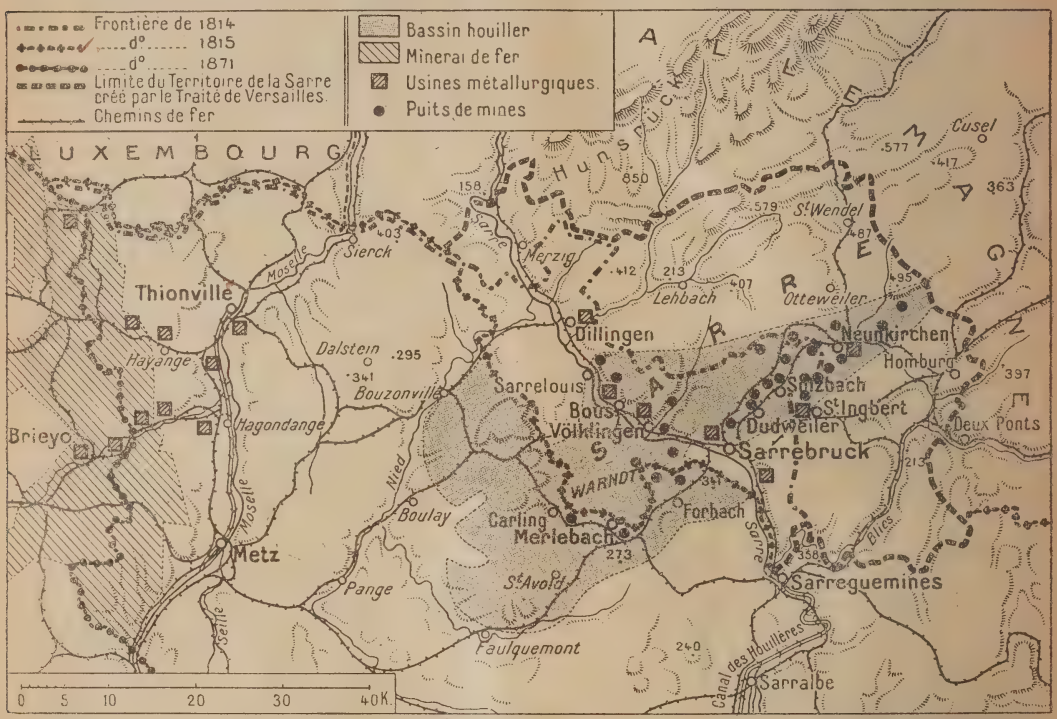

Croquis de *L'Illustration*.

L'industrie de la *verrerie* est très développée, malgré la concurrence de la Belgique, de la Saxe, et de la Lorraine. La production des *verres à vitres* a atteint 23 800 tonnes, en 1913, et 24 600 tonnes en 1929 ; celle des verres comprimés ou creux est passée de 3 600 tonnes, en 1913, à 9 millions en 1931. La fabrication des bouteilles est gravement atteinte par la crise.

Parmi les autres industries, citons les distilleries, les brasseries, les manufactures de tabacs, etc. Enfin, la *production d'électricité* a fait de grands progrès depuis la guerre ; des centrales thermiques nombreuses et puissantes ont été édifiées. La production est passée de 257 millions de kilowatts, en 1913, à 892 millions en 1931 (dont 46 millions exportés).

Ainsi la Sarre tient, dans la vie économique de l'Europe, une place très supérieure à celle que semblerait devoir lui assigner sa superficie.

(*A suivre.*) R. Ozouf.

QUINEL et de MONTGON **CONTES et LÉGENDES de la CORSE** *broché.* 11 fr. *relié...* 15 fr. toile noire **16.50**

***Pour l'enseignement par l'aspect, nous vous recommandons en outre des cartes* CARLIER** *(Voyez page III)*

LES CARTES POSTALES " TIGET "

POUR L'HISTOIRE

La Révolution (I)	25 cartes	5 fr. 50
La Révolution (II)	25 —	5 fr. 50
La Vie de Bonaparte	24 —	5 fr. 50
Napoléon empereur	25 —	5 fr. 50
La Restauration et Louis-Philippe	25 —	5 fr. 50
La Seconde République et le Second Empire	23 —	5 fr. 50

● *Prix global des 24 pochettes d'histoire (18 pochettes Carlier + 6 pochettes Tiget) prises en une seule fois :* **125** fr.

POUR LA GÉOGRAPHIE

Pochette I. — La Mer (A), Généralités	25 cartes	5 fr.	»
— II. — La Mer (C), Pêches et Industries	25 —	5 fr.	»
— III. — La Mer (B), Les Ports	25 —	5 fr.	»
— IV. — Relief du Sol	20 —	4 fr.	50
— V. — Communications en Montagne	25 —	5 fr.	»
— VI. — Histoire d'un fleuve	20 —	4 fr.	50
— VII. — Phénomènes dus à l'érosion	20 —	4 fr.	50
— VIII. — Les voies de communication	20 —	4 fr.	50
— IX. — Paris	25 —	5 fr.	»

LES COLONIES FRANÇAISES

Pochette X. — L'Algérie	25 cartes	5 fr.	50
— XI. — La Tunisie	25 —	5 fr.	50
— XII. — Le Maroc	25 —	5 fr.	50
Pochette XIII. La France Noire (A. O. F., A. E. F.)	24 cartes	5 fr.	50
— XIV. Madagascar	—	5 fr.	50
— XV. L'Indochine	—	5 fr.	50

Une image en dit plus que 1000 mots !

Si vous voulez que votre enseignement soit actif, vivant, intéressant,

ABONNEZ-VOUS A

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

REVUE MENSUELLE DE DOCUMENTATION INÉDITE

Abonnements France et colonies : **8 fr.** Belgique, Sarre, Luxembourg : **10 fr.**

Étranger 1/2 tarif : **10 fr. 50** — *Plein tarif :* **12 fr.**

F. NATHAN Éditeur.

NOS PRIMES

Les volumes indiqués ci-contre existant en nombre limité, nous prions nos correspondants de prévoir, en dehors de leur demande, quelques titres de remplacement éventuel.

DÉBUTS DE SHERLOK HOLMES, de Conan Doyle
AU BAGNE, d'Albert Londres
AVENTURES DU ROI PAUSOLE, de P. Louys
CLAUDINE A L'ÉCOLE de Colette Willy
LE CHEMIN DE BUENOS-AYRES, d'Albert Londres
VEROTCHKA L'ÉTRANGÈRE, de Francis Carco
GINETTE LA RÊVEUSE, de Colette Willy
AVENTURES DE BOULOT AVIATEUR, de J. de La Fouchardière
L'ARCHIPEL AUX SIRÈNES, de Somerset Maugham
LE BOIS DU TEMPLIER PENDU, de Henri Béraud
LA COURTISANE TRIOMPHANTE, de J.-H. Rosny
CES DAMES DU CENTRAL, de Paul Achard
LES FEMMES ET L'ESPIONNAGE, de Boucard
MALIKOKO, de P. Bénard
L'HOMME A L'HISPANO, de Pierre Frondaie
CANTEGRIL, de R. Escholier
MÉMORIAL DE FOCH, de R. Recouly
LES ROIS AVEUGLES de J. Kessel et H. Iswolsky
TERRE D'AMOUR, de J. Kessel
LES VENTRES MAUDITS, de Maurice Quernin

ADRESSEZ VOS DEMANDES

MINIMUM
3 Livres
Franco 21 fr.

au Service des Primes du
JOURNAL DES INSTITUTEURS
9, rue Méchain, Paris
(C. C. Postaux 251, Paris)

Les demandes accompagnées du montant pourront seules être exécutées.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Pyrénées - Orientales permuterait Sétif (Algérie). Urgent. J. I. 497

Institutrice Eure-et-Loir permuterait Charente, Charente-Inférieure ou départ. voisin. Toujours valable. J. I. 496.

Institutrice S.-et-O. 12 km. Paris, permuterait Alpes-Maritimes. Toujours valable. J. I. 494.

Institutrice près Dinan permuterait région Rennes. J. I. 492.

Institutrice Vaucluse près Cavaillon, école neuve, perm. B.-du-R. proximité Marseille si possible. J. I. 490.

Institutrice Deux-Sèvres, permuterait Seine. J. I. 500.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorat officiel chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Saucisson ou jambon extra, le kg. 18 fr. Valard, à Roanne, Loire. C. ch. postaux, Lyon 11.837.

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jaquinod, Farges (Ain).

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Demandez au camarade Pascal, inst. à Montmelas (Rhône) « Sous les obus avec le 6-7 ». 1 vol. franco, 8 fr.

Ménage fonctionnaires emprunterait 5.000 fr. remboursement 2 ans, taux 15 p. 100. J. I. 498.

Le nouveau poste de T. S. F. superoctode *Efen* 85 S. est destiné à révolutionner le marché de la T. S. F. Son prix de 1 250 fr. le met à la portée de tous. Envoi gratuit du prospectus spécial illustré. J. I. 1015.

Ne donnez pas pour les étrennes de *Jeux Educatifs* **et** *Récréatifs* sans avoir consulté le catalogue spécial illustré n° 7, qui vous sera envoyé sur demande. J. I. 1300.

La Polycopie en noir ou en couleurs est obtenue instantanément avec le Multicopy, produit simple, propre et économique. Permet d'obtenir 100 copies d'un original établi à la main ou à la machine. Demandez-nous tous renseignements utiles. J. I. 1303.

Travaux chez soi. Le Guide Labor indique 2.500 maisons confiant du travail. Notice 0 fr. 50 franco. Editions Labor, 80, La Rochelle.

Projections. Avant de faire l'achat d'un appareil de projection fixe ou animée, ne manquez pas de demander la brochure renseignant sur les meilleurs appareils et au sujet des subventions à obtenir des ministères. J. I. 222.

Mobilier scolaire. Les meubles destinés aux écoles doivent être fabriqués par des maisons spécialisées, fabricant suivant les règles de l'art et de la technique moderne. Demandez l'envoi de la brochure spéciale et vous ne le regretterez pas. J. I. 223.

Un phono et des disques constituent un cadeau de Nouvel An toujours apprécié. Renseignez-vous sur les machines parlantes Concordia, modèle « Baby » à 75 fr. Junior à 135 fr., et pour les grandes personnes « Classic » à 335 fr., « Lux » à 525 fr. Le catalogue spécial illustré est envoyé gratuitement. J. I. 1017.

MARIAGES

Institutrice 30 ans correspondrait collègue sérieux, simple, de 30 à 40 ans, Sud-Est ou autres régions. J. I. 495.

Institutrice État 41 ans, Dauphiné, désire corr. avec collègue âge en rapport, vue mariage. J. I. 493.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

HISTOIRE ÉPIQUE ET VRAIE

« J'AI toujours aimé jouer avec le danger. » Ces quelques mots résument à merveille la vie d'audace et d'imprévu qui fut celle de l'Irlandaise Christiane Cavenaugh, et qu'elle a retracée elle-même dans des *Mémoires* (1) prime-sautiers et éclatants de bonne humeur.

Il faut dire que l'atmosphère où grandit son enfance était bien faite pour la pousser vers l'aventure. Au moment de sa naissance (1667), l'Irlande frémissait encore des luttes religieuses qui l'avaient ensanglantée au temps de Cromwell. La plupart des paysans de l'île, qui avaient alors pris les armes, n'oubliaient rien de ces années d'horreur; et ce n'étaient, aux veillées, que récits de combats. Le père de Christiane, Charles Cavenaugh, berçait la petite fille de ses souvenirs de la bataille fameuse de Drogheda ; et ceux-ci, mêlés aux légendes que lui racontait sa nourrice Peggy, faisaient vivre l'enfant dans un monde étincelant et héroïque : « Je rêvais de chevauchées à travers le glen, de grenadiers farouches, de hardis cavaliers envahissant soudain nos prairies et nos champs. »

En 1588, Guillaume d'Orange débarque en Angleterre ; son beau-père, Jacques II, fuyant Londres et perdant son trône, se réfugie en France, puis vient dans la catholique Irlande chercher du soutien. Charles Cavenaugh vend ses champs pour courir rejoindre son « roy ». La verte Erin, une fois de plus, se jette dans la guerre civile, et Christiane, qui en respire l'odeur, suit avec passion les vicissitudes du conflit. Un jour, à l'improviste, son père réapparaît, accompagné d'un Français, le capitaine Bodeaux, dont la mine martiale enflamme le cœur de la jeune fille. Et son imagination de trotter... jusqu'au jour où elle apprend que le charmant officier s'est fait tuer à Thomond-Bridge, et qu'on a découvert alors que l'infortuné était une femme. Cette nouvelle bouleverse Christiane, éperdue à la fois d'admiration pour le courage d'une si fragile créature et d'enthousiasme pour le « côté imprévu, mystérieux de l'affaire » : « Je croyais ne pas pouvoir, dit-elle, me remettre de mon émotion. » Nul doute que cet épisode eut sur la destinée future de l'adolescente une influence décisive.

Lorsque Charles Cavenaugh tombe mortellement blessé dans le sud de l'île, Christiane doit s'en aller gagner sa vie chez une tante. Elle se marie ; deux bébés lui naissent ; le troisième est attendu. Et voici que son mari, Richard Welsh, disparaît subitement, sans qu'il soit possible de découvrir sa trace. La jeune femme, au désespoir, prend le deuil; un an se passe, et soudain arrive une lettre où l'époux introuvable narre son odyssée. Racolé malgré lui, il a été emmené sous de fallacieux prétextes à bord d'un bateau qui a cinglé pour la Hollande, où il craint de faire le métier de soldat jusqu'à la fin de sa « triste existence ». Christiane ne tergiverse pas : décidée à rejoindre, coûte que coûte, son mari, elle confie ses trois enfants à sa mère, se déguise en homme, et s'enrôle — la scène est brossée avec une verve haute en couleurs — parmi les « soldats du roy » — entendez cette fois Guillaume III, légitime souverain de l'Empire britannique. Et en route pour les Flandres !

Alors commence pour le fantassin Christophe Welsh une vie extraordinaire de fatigues et de hauts faits. Notre femme-soldat se trouve mêlée aux multiples et confuses péripéties des guerres de la Ligue d'Augsbourg, puis de la Succession d'Espagne. Tantôt dans les Pays-Bas (la Belgique actuelle), tantôt sur le Rhin, elle fait le coup de feu, monte à l'assaut des villes, déploie une vaillance inouïe. Une seule crainte chez elle : que son identité soit révélée. Lorsque, devenue dragon — elle a dû donner sa démission de fantassin à la suite d'une folle équipée, — elle est blessée, à Schellenberg, d'une balle à la hanche, elle refuse sauvagement de laisser extraire le projectile, quelque souffrance qu'il lui cause : ainsi échappe-t-elle à l'œil du chirurgien.

Mais où donc est son mari ? Le hasard les fait se rencontrer à Bréda; mais, hélas! Richard n'est pas seul. Une « plantureuse Hollandaise » a su le conquérir. Christiane, outrée, accable de reproches l'infidèle, qui jure de ne plus penser qu'à elle. Néanmoins, elle lui impose ses conditions : ne pas reprendre la vie commune tant que durera la guerre. Rigoureuse vengeance de l'épouse humiliée ; mais, aussi, subterfuge qui lui permet de rester pour tous Christophe Welsh et de continuer le métier des armes qu'elle adore toujours. Le destin, pourtant, va ruiner ses espoirs. Blessée à Ramillies, elle est trépanée : « Lorsque je repris mes sens, je compris ma situation, ce qui me plongea dans une profonde tristesse. Car, bien que je souffrisse le martyre, la découverte de mon sexe me causait une douleur plus vive encore. »

Force lui est, une fois guérie, de quitter le métier militaire. Pourquoi, dès lors, ne pas rendre heureux Richard, qui s'est sagement amendé? Mais le colonel exige, étant donnée la longue séparation qui a éloigné les époux, de les « unir à nouveau par les liens du mariage ». Occasion d'une peu banale cérémonie, où règnent la camaraderie la plus franche et une fruste allégresse :

> Je commis bien, à la vérité, quelques impairs, comme, par exemple, de faire le salut militaire ; une fois même, j'enlevai mon chapeau pour saluer un propriétaire voisin qui venait me féliciter ; à un autre moment, j'allumai sans façon ma grosse pipe d'ordonnance. Tout ceci, et de nombreuses bévues du même genre, amusèrent fort l'assistance, particulièrement le bon gros major que je voyais, entre chaque bouchée, rire à gorge déployée.

Le bonheur n'a qu'un temps. Très vite, Christiane, réduite à suivre de loin les agitations de la guerre, s'ennuie. Elle se ronge, elle dont la nature bouillante trouvait mille motifs à se dépenser dans la vie rude et violente des camps : ne s'était-elle pas battue en duel, à peine devenue soldat, pour avoir... courtisé une jeune Flamande dont le fiancé avait fort mal pris la chose ? N'a-t-elle pas, de son épée, balafré la joue du capitaine Taylor qui voulait lui dérober un petit cochon sur lequel, tranquillement, elle venait de faire main basse ? N'a-t-elle pas participé avec

(1) *La belle Christiane, dragon du Roy* (Plon). — En vente à la librairie Nathan.

une joie évidente aux pillages éhontés qui étaient, en ce temps-là, pratique trop courante ? « ...Nous n'épargnâmes rien, écrit-elle après la prise de Landau, tuant, brûlant, détruisant tout ce que nous ne pouvions emporter. Nous cassâmes même les cloches en morceaux et en fîmes de gros tas. M'étant appropriée deux lits de plumes, je les vidai et fourrai pêle-mêle dans l'enveloppe, ainsi que dans un sac, tout ce qui me tombait sous la main : du métal des cloches, du velours, des vêtements d'homme et de femme, et enfin une centaine de capes hollandaises dont je m'étais emparée dans une boutique au pillage. Je vendis le tout à un Juif qui suivait nos armées. Il ne m'en donna que sept à huit pistoles... »

On voit que les sentiments pacifiques n'étaient point le fait de Christiane, et on conçoit que l'inaction lui ait pesé après son « remariage ». Aussi se fait-elle accepter comme vivandière du régiment de son mari. Elle se replonge avec délices dans ce qu'elle appelle, pour notre stupeur, la « belle vie » de l'armée. Elle retrouve son amour du danger; elle retrouve aussi sa manière expéditive de régler les différends : la belle Hollandaise ayant recommencé ses avances à Richard, Christiane, de son couteau de poche, coupe le nez de sa rivale « à ras du visage, auquel l'appendice ne tint bientôt plus que par un mince lambeau de chair... ». Et elle se gausse de la malheureuse ainsi défigurée.

Il semble que le sort ait réservé à la « femme-dragon » les plus dures épreuves pour son âge mûr. Elle perd son mari à Malplaquet ; remariée, elle voit son second époux succomber peu après. Revenue en Irlande, elle y apprend la mort de son dernier enfant et de son frère. Tant de malheurs ne l'ayant pas abattue, elle convole une fois encore avec un gaillard buveur et dépensier qui la met presque dans la misère. Ce n'est que lorsque tous deux, sur leurs vieux jours, seront devenus pensionnaires de l'hospice militaire de Chelsea, qu'elle goûte un peu de tranquillité. Sa pétulance de jadis s'est envolée, mais non sa gaîté : c'est elle qui déride les invalides de l'établissement par la narration, corsée de « force variantes, détails comiques et réflexions saugrenues », de sa vie passée.

Figure étonnante, dont on a peine à admettre les instincts emportés et brutaux, mais qui mérita le surnom d'amazone que les contemporains lui décernèrent.

S. BOURGIN.

EN LISANT

LE VÉRITABLE BARRÈS D'APRÈS "MES CAHIERS" (1)

AU lendemain de la mort de Barrès, un de ses familiers, qui était en même temps un de ses admirateurs et de ses disciples, M. François Duhourcau, par ailleurs romancier généreux, était autorisé à consulter les manuscrits du maître, et publiait, chez Bernard Grasset, en 1929, une étude diligente : *La voix intérieure de Maurice Barrès, d'après ses Cahiers.*

Depuis cette époque, — l'introduction au premier volume est datée d'octobre 1929, — la librairie Plon a entrepris la publication de *Mes Cahiers*. Le tome VII a paru, il y a quelques mois, qui porte en sous-titre les dates suivantes : 1908-1909.

Sans attendre la fin de la publication de ce journal, car c'en est un, le plus dépouillé, le moins littéraire qui se puisse imaginer, il est permis à la critique de dégager de ces notes fragmentaires, au jour le jour, la vraie image de Barrès.

A qui les lit, sans arrière-pensée, ces sept volumes révèlent le secret, non seulement de l'œuvre, mais aussi de l'homme, et à ce titre ils offrent un intérêt de premier ordre.

***

« C'EST en 1896 que mon père, écrit Philippe Barrès, commença à noter au jour le jour ce qui le frappait. Il devait conserver jusqu'à sa mort cette habitude : disons mieux, cette règle de travail... Ces notes sont contenues dans une soixantaine de cahiers de format dit écolier et d'épaisseurs différentes, reliés de cartonnages disparates, au hasard des endroits où mon père les acheta. »

Voilà pour la forme matérielle. Combien plus intéressant, et plus précieux pour l'histoire littéraire, le contenu de ces pages, où l'homme, autant et plus que l'écrivain, s'exprimait, cherchant sa voie.

On y retrouvera, amorcées, mais sans parti pris et, pour tout dire, nées de l'occasion, de l'heure et du lieu, ses œuvres les plus solides.

Le premier de ces volumes, par exemple, nous fait assister à l'élaboration des *Déracinés ;* le deuxième, à celle de *L'Appel au soldat* et de *Leurs figures ;* le troisième, à celle de *Au service de l'Allemagne ;* le quatrième, à celle du *Voyage de Sparte*, et à une première esquisse de *Colette Baudoche ;* le cinquième, à celle de *La Colline inspirée ;* le sixième, à celle du *Gréco ou le Secret de Tolède ;* le septième, à la publication de *Colette Baudoche ;* le huitième, à celle de *L'Angoisse de Pascal.*

Cette sèche et d'ailleurs incomplète énumération n'épuise pas ce qu'on peut apercevoir, dans ces *Cahiers*, de l'activité littéraire de Barrès : interviews, discours ou conférences, articles de journaux et de revues, tout ce qu'il a publié de 1896 à 1911, ou simplement rêvé de publier, l'idée ou l'émotion, d'où sont nés l'article, la conférence, le livre ; les vicissitudes de ces projets littéraires, les tâtonnements, les hésitations, les repentirs, en un mot la scrupuleuse conscience de l'ouvrier de lettres qu'était Barrès, voilà ce qu'on trouve, noté au jour le jour, dans ce journal, et c'est, il faut l'avouer, une importante contribution à l'histoire littéraire de notre époque.

***

MAIS le plus précieux peut-être, dans ces confidences, n'est pas, selon moi, ce qui a trait à l'œuvre de Barrès. Ce qu'il nous révèle de soi a plus de prix encore, dans la mesure où cela nous permet de pénétrer par delà le personnage conventionnel de Barrès, dans la vérité de son être.

Nous savions déjà, par l'excellente étude de J.-J. Tharaud : *Mes années chez Barrès*, que l'homme était infiniment plus complexe que l'image qui nous a été offerte, soit par ses livres, soit par les conversations dont ils faisaient l'objet en certains milieux. Mais,

(1) MAURICE BARRÈS : *Mes Cahiers*, 7 vol. Plon. *En vente à la librairie Nathan.*

dans les *Cahiers*, ce que nous soupçonnions s'affirme et s'étale, si je puis dire.

Des milieux où il a pénétré, Barrès a rapporté des impressions ; sur les gens qu'il a fréquentés, il a porté des jugements qui s'expriment, ceux-ci comme celles-là, en toute liberté d'esprit, — une liberté d'esprit qui déconcerterait sans doute plus d'un de ses candides admirateurs de *L'Echo de Paris*.

Il a connu particulièrement le monde des lettres et celui de la politique. Il les a traversés, l'un et l'autre, en observateur curieux, aigu, impitoyable, et il laisse, dans ses *Cahiers*, des images, parfois truculentes toujours significatives, de ce qu'il pensait, lui, Barrès, à part soi, de la littérature et de la politique.

Il ne s'est jamais, par exemple, dégagé de l'influence de Renan, et il a porté sur l'homme et sur l'œuvre tel jugement qui est d'un historien authentique :

« Le grand service que Saint-Sulpice a rendu à Renan, c'est de lui apprendre l'allemand. »

« L'exégèse est une science toute allemande. Depuis Richard Simon, on n'a rien fait en France dans cette voie. »

« *L'Histoire des langues sémitiques*, voilà le beau livre de Renan. Quand il a publié *La Vie de Jésus*, c'était un bon philologue, bien armé. »

Il faudrait en dire autant de Sainte-Beuve et de Taine, qui ont été, chacun à sa manière, par voie de réaction autant que par influence directe, ses initiateurs à la vie intellectuelle et ses maîtres à penser.

Parmi les hommes politiques qu'à plusieurs reprises il a été amené à coudoyer, à la Chambre, Jaurès semble avoir exercé sur l'imagination de Barrès une séduction très puissante. Leurs idéologies contradictoires n'ont pas réussi à les séparer, ni l'esprit partisan qui, autour de chacun d'eux, accusait l'opposition entre les deux hommes. Et ce n'est pas la moindre révélation de ce journal que cette sympathie profonde de l'auteur des *Déracinés* pour le leader socialiste.

***

CES simples indications, dont on s'excuse à peine, puisqu'il s'agit ici d'indiquer en gros l'intérêt des *Cahiers*, nous amènent à constater que le Barrès que nous avons connu par ses livres — *Le Jardin de Bérénice, Leurs Figures, Une enquête aux pays du Levant*, je choisis à dessein trois livres d'inspiration très différente, — n'exprimait pas la complexité de son tempérament ni la richesse de sa vie intérieure.

Il avait une curiosité inlassable, que ne pouvait satisfaire aucune des certitudes dont nous disposons ; il était en proie à une sensibilité que rien ne parvenait à endormir ; il nourrissait une volonté de puissance qui l'a, toute sa vie, tiraillé entre l'amour de la gloire littéraire et l'ambition d'exercer une influence politique.

Je suis tenté d'écrire que, faute d'avoir pu réaliser pleinement son être, il s'est, de guerre lasse, laissé imposer par le public un rôle, dont il a parfois senti qu'il ne s'y exprimait qu'incomplètement.

On retrouverait aisément, dans tel ou tel tome des *Cahiers*, des confidences, je suis tenté d'écrire des aveux. L'homme libre qu'avait été, en sa vibrante adolescence, Maurice Barrès, a dû subir, comme chacun de nous, la dure loi de l'existence. Il s'est assagi. Il s'est soumis, en s'intégrant à une idéologie. Il s'est excité sur cette idéologie même, et il lui doit les plus brillantes variations qu'ait exécutées son lyrisme. Mais, par delà ces grandes compositions, une fois éteintes les acclamations qui en saluaient l'exécution, Barrès se retrouvait tel qu'il était : un humaniste éperdument épris de vivre, séduit tour à tour aux formes multiples de la vie, un païen mystique, pour reprendre le mot de son ami Louis Ménard.

***

IL semble bien que, ces notes, Barrès ait eu l'intention, à part soi, de les utiliser quelque jour, et qu'il ait été tenté, cet admirable styliste, d'écrire, comme jadis Chateaubriand, ou, plus près de nous, Renan, pour qui il professait une si vive admiration, ses *Mémoires d'outre-tombe*, ou ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Il écrivait notamment, en tête des *Souvenirs de son grand-père, J.-B. Barrès, officier de la grande armée* : « Je désirerais, avant de mourir, donner une idée de toutes les images qui m'ont le plus occupé. »

Ne regrettons pas qu'une mort, en somme prématurée, l'ait empêché de réaliser son dessein. Le personnage qu'il s'était laissé imposer par le public eût, sans doute, altéré inconsciemment l'image qu'il avait, au jour le jour, tracée de soi dans ses *Cahiers*, un des documents les plus précieux qui soient, dans la mesure où ils permettent de découvrir un homme et d'apprécier une œuvre.

ALBERT AUTIN,
Inspecteur d'académie de la Sarthe.

UN BEAU RÉSULTAT

RÉCEMMENT un membre d'une Société d'athlétisme inconnue dans les milieux sportifs battait un record de France. Renseignements pris, il s'agissait d'un groupement fondé il y a quelques années par un instituteur d'une petite bourgade de 600 habitants. Le fait en lui-même n'a d'ailleurs rien d'étonnant, le goût des sports tendant à se répandre parmi le personnel enseignant.

Ces initiatives sont éminemment heureuses : l'enfant, en effet, pour faire du sport, doit être conseillé et guidé, surtout dans les campagnes où les sociétés d'athlétisme font souvent défaut. Dans les villes où, par contre, elles sont plus nombreuses, la question « performances » joue trop fréquemment un rôle exagéré, alors que le but essentiel du sport est d'améliorer la santé des enfants et d'aguerrir leur organisme sans les surmener et les fatiguer par un entraînement abusif.

Plus instruit, et connaissant mieux les enfants que certaines de ces Sociétés, l'instituteur peut être, pour ses élèves, le conseiller le plus précieux et... le plus écouté. Beaucoup de jeunes sportifs, en effet, pèchent par ignorance : dites-leur bien que, pour ne pas altérer leur forme, ils doivent éviter la fatigue. Ils ne manqueront pas de vous obéir, surtout si vous leur citez en exemple les grandes vedettes qui, pour arriver à ce résultat, font aux plats sucrés une large part dans leur régime alimentaire. L'enfant ne peut pas toujours choisir ses aliments, mais aucune maman ne refusera à son fils, lorsqu'il part pour le terrain de jeux ou de sports, quelques morceaux de sucre qui, croqués en temps opportun, lui fourniront un précieux réconfort.

POUR LIRE EN CLASSE

Histoires de dindons.

Le domaine était situé dans les Dombes, sur ce plateau, voisin de la Bresse, qui porte de nombreux étangs, des bois de chênes clairsemés, et des brouillards où vibre, tout l'été, la fanfare des moustiques. Le gibier y abondait. Pour le conserver, il y avait quelques gardes.

L'un d'eux, qui se nommait Restagnat, n'était jamais sorti de cette campagne profonde. Toute son ambition était de vivre et de mourir sur le domaine dont il connaissait chaque buisson, d'habiter, comme avait fait son père, la maison en briques rouges bâtie dans une clairière, de porter la même plaque de cuivre, d'inspirer aux braconniers la même horreur et la même confiance au propriétaire.

Depuis deux mois, il était entré en fonctions. Trapu et barbu, jeune, ardent à la marche, piégeur savant et passionné, il eût été un homme heureux s'il avait eu plus de sang-froid. Mais le départ d'un gibier, poil ou plume, le rendait fou. Restagnat tirait mal.

— Mon pauvre garçon, lui dit son maître, je serais désolé de te renvoyer. Tu me conviendrais à merveille si tu n'étais pas d'une maladresse...

— Ça va changer, monsieur, je vous le promets, foi de Restagnat.

Le jour même, à la tombée de la nuit, il se rendit en effet, chez un vieil homme que personne n'allait voir sans motif d'intérêt, et qui logeait dans la seule maison blanche d'un très pauvre hameau, à trois kilomètres du domaine.

— Tu es une bête, Jean Restagnat, fit le sorcier en commençant la réponse. Pourquoi ne m'as-tu pas consulté plus tôt ?... Heureusement, je te veux du bien... Reviens à onze heures cette nuit, en prenant garde de n'être point vu, et je te mènerai où il faut aller pour bien tirer... Apporte ton fusil, sans cartouche.

N'être pas vu était aisé. La lande et le bois étaient complices avec la nuit. Jean frappait discrètement, une heure avant minuit, aux volets du sorcier. Et, l'instant d'après, les deux hommes, évitant la route, s'évadaient par les champs.

Ils marchèrent assez longtemps, puis le sorcier, ayant noué son mouchoir sur les yeux de son compagnon, continua seul à connaître le chemin, et les obstacles et l'humeur de la nuit.

— Baisse-toi, dit-il enfin.

Jean se baissa.

— Relève-toi à présent, tu peux enlever le mouchoir.

Quand le garde put regarder autour de lui, il se rendit compte qu'il se trouvait dans un poulailler, dont l'unique fenêtre, toute petite, laissait la cabane presque sans air.

— Mets ton fusil sur l'épaule droite, dit le sorcier, tiens-le bien allongé derrière toi comme si c'était un perchoir, et place tes mains sur la crosse.

Le garde obéit. En même temps, il sentit un poids assez lourd à l'extrémité du canon.

— Ne te détourne pas, Jean Restagnat, et ne bouge pas. Il s'envolerait. C'est un dindon que tu portes au bout de ton fusil. Et je te prédis que s'il reste là, jusqu'au petit jour, sans avoir desserré les pattes, ton affaire est sûre : tu ne manqueras plus un lapin, même au déboulé.

— Ça me changera bien, murmura l'autre.

Puis il demeura seul, et compta péniblement les heures de la nuit. On était en octobre, et la première aube se faisait attendre et il gelait, et les frissons qui secouaient malgré lui le veilleur risquaient d'effarer la bête dont le perchoir remuait. Au moindre mouvement, Jean Restagnat sentait se réveiller la méfiance de ce singulier porte-bonheur, qui gloussait faiblement dans les ténèbres et qui se rendormait.

Enfin, le petit rond de la fenêtre, en haut, parut blanchir. Jean le fixa attentivement, et, quand il eut reconnu que c'était bien le jour qui naissait, il lança le dindon jusqu'aux solives du poulailler et se sauva.

Il rentra chez lui persuadé que le sortilège avait réussi et sans doute avait-il, jusque-là, simplement manqué de confiance en lui-même, car il devint, à partir de cette nuit-là, le meilleur tireur du pays.

Ce fut la première aventure de Jean Restagnat où les dindons jouèrent un rôle. Il y en eut une seconde.

Quelques mois se passèrent, et le garde tomba malade. Il avait une plaie à la jambe. Morsure de couleuvre, dirent les uns ; plomb de braconnier, dirent les autres; simple piqûre d'épine noire, affirmait Restagnat.

Personne ne sut la vérité, si ce n'est un vieux guérisseur que tout le monde appelait le docteur Béfinod, et que quelques naïfs allaient consulter. Restagnat fut de ce nombre.

Il entra dans la maison aux persiennes toujours closes, et montra sa jambe malade à Béfinod, qui jeta un regard distrait sur la plaie, continua de tisonner et de se taire.

— Eh bien! monsieur, demanda-t-il enfin, qu'est-ce que vous pensez de ma jambe ?

Le guérisseur se détourna, observa un long moment les yeux tout simples de Restagnat.

— Je pense qu'il y a un remède.

— Qu'est-ce que c'est ?

— L'huile de dinde.

— Vous dites ?

— L'huile de dinde... Mais voilà, c'est long à préparer... Il me faut quatre ou cinq dindes que tu m'apporteras à huit jours d'intervalle.

— Vous les aurez, fit le garde, mais je guérirai ?

— Avant que tu aies dépensé toute la bouteillée que je te donnerai.

L'homme se retira et, comme il l'avait promis, apporta une dinde, puis deux, puis trois. Il les choisissait dans sa basse-cour et ne comptait pas trop ce qu'il lui en coûtait, bien que, d'une fois à l'autre, il trouvât la bête plus grasse et plus lourde au bout de son bras.

« Je suis vraiment bien bon, pensa-t-il, de prendre ce que j'ai de meilleur chez moi, pour le donner à ce Béfinod qui ne m'a pas encore remis un flacon d'huile gros comme mon doigt !

Lors donc que le jour de la quatrième livraison fut arrivé, Restagnat parut, boitillant, dans le jardin du guérisseur. Il portait une dinde dont la plume était terne et la maigreur certaine.

— Quelle pauvre volaille ! fit Béfinod.

Le garde repartit, avec un ton qui n'était pas tout de respect :

— Ma foi, monsieur, puisque les grasses n'ont encore rien produit, j'ai pensé qu'une maigre ferait mieux l'affaire.

— Tu as mal pensé, Jean Restagnat. Donne tout de même, tu choisiras mieux la dernière.

Et le bonhomme, ayant mis la dinde en lieu sûr, revint avec un menu flacon rempli d'un liquide fort semblable à l'huile d'olive.

— Je te vois impatient, fit-il, et je te donne tout de suite le peu que j'ai fabriqué. Frotte avec ça ta blessure, mon ami.

Il avait l'air trop patelin en remettant la bouteille. Le garde, dont la confiance avait déjà fléchi, eut des soupçons. Il revint, mais sans dinde. Il revint, mais à une date qu'il n'était pas attendu.

Trois jours plus tard, en effet, et à l'heure du dîner, il se glissa dans le jardin, monta sur le perron, écarta les persiennes et put voir le médecin à table et, devant lui, toute fumante, la dinde curative.

Pénétrant dans la maison, il entre-bâilla la porte de la salle à manger.

— Qui est là ? demanda M. Béfinod d'une voix forte.

— Ne vous dérangez pas, fit Restagnat qui passa la tête par l'ouverture ; c'est moi qui venais seulement voir comment vous fabriquez votre huile !

Les deux hommes se regardèrent, se mirent à rire tous deux d'un rire différent : l'un jaune et l'autre rouge, et ne se revirent jamais.

D'après René Bazin.
Récits de la plaine et de la montagne.
(Calmann-Lévy, éditeurs.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

Les titularisations au 1er janvier 1935

PLUSIEURS circulaires ministérielles ont précisé la question des titularisations en 1935.

La première en date, celle du 23 juillet 1934, prescrivait aux inspecteurs d'Académie d'arrêter les examens du C. A. P. Les candidats qui n'avaient pu subir les épreuves orales et pratiques de cet examen avant le 31 juillet 1934 ne pouvaient désormais les subir qu'au cours de l'année 1935.

Mais, à la suite de diverses questions posées par plusieurs inspecteurs d'Académie, deux circulaires nouvelles sont venues adoucir les prescriptions de celle du 23 juillet. Ce sont les circulaires des 9 octobre et 9 novembre 1934.

A l'heure actuelle, la situation est la suivante :

Tous ceux qui remplissaient les conditions requises d'âge et de stage ont pu se présenter à l'examen du C. A. P. Mais tous ceux qui en ont subi les épreuves avec succès ne seront pas titularisés le 1er janvier 1935.

La circulaire du 9 octobre 1934 n'admet au bénéfice de la titularisation que *les instituteurs stagiaires appelés au service militaire en 1933 avant d'avoir pu subir les épreuves pratique et orale du C. A. P. et qui, libérés en 1934, ont subi ces épreuves avec succès.*

Celle du 9 novembre complète la précédente de la façon suivante :

Pourront également être titularisés au 1er janvier 1935, s'ils remplissent les conditions réglementaires :

1° Les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'Ecole normale en juillet 1933 qui n'avaient pas l'âge requis pour se présenter avant le 31 décembre 1933 aux épreuves orale et pratique du C. A. P. et n'ont pu s'y présenter qu'en 1934 ;

2° Les stagiaires qui, reçus au C. A. P. avant le 31 décembre 1933, n'ont pas pu être titularisés le 1er janvier 1934, parce qu'ils n'étaient pas à cette date en fonctions dans un poste régulier, par suite de congé pour continuation d'études (quatrième année d'Ecole normale).

Restent donc exclus du bénéfice de la titularisation au 1er janvier 1935 :

1° Les instituteurs et institutrices stagiaires qui, ayant échoué au C. A. P. en 1933, ont réparé cet échec en 1934 ;

2° Les élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'E. N. en 1934 et qui ont obtenu le C. A. P. pendant le trimestre octobre-décembre 1934 ;

3° Les intérimaires, suppléants et suppléantes, non normaliens, pourvus du B. S., du Bac ou du Diplôme complémentaire d'études secondaires qui ont obtenu le C. A. P. en 1934 et ceux qui, pourvus seulement du B. E., rempliront au 31 décembre 1934 les conditions prévues par la loi du 30 décembre 1932.

C'est, comme on le voit, la plus grande partie des possesseurs du C. A. P. qui se voit privée des avantages de la titularisation au 1er janvier 1935.

***

QUELLES sont les répercussions de ces mesures pour chacune de ces trois catégories ?

Elles sont surtout d'ordre pécuniaire.

En effet, instituteurs et institutrices stagiaires, élèves-maîtres et élèves-maîtresses ne percevront pendant toute l'année 1935 qu'un traitement de 10 500 francs au lieu de 11 500 francs. Il y a lieu de noter, toutefois, que la circulaire du 9 octobre 1934 prévoit l'octroi de congés de maladie rétribués aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis en 1934 et pourvus d'un emploi d'intérimaire.

La non-titularisation est plus grave pour les autres intérimaires, les suppléants et suppléantes qui, eux, n'ont pas droit aux congés rétribués et ne sont pas, d'ailleurs, assurés d'être employés sans interruption durant toute l'année 1935.

Au point de vue de l'avancement, les répercussions de la non-titularisation sont nulles pour les stagiaires et intérimaires-élèves-maîtres. En effet, en vertu des dispositions de la loi du 2 juillet 1931, le temps de service qu'ils auront accompli, à partir du 1er janvier 1935 en qualité soit d'intérimaires, soit de stagiaires, peut, après validation préalable, leur être compté pour l'avancement. Il suffira donc qu'au moment de leur titularisation ils demandent l'application des dispositions qui précèdent pour que, après validation de leurs services d'intérimaires, l'année 1935 leur soit comptée en entier comme année de sixième classe.

En ce qui concerne la troisième catégorie de non titularisés, seuls pourront entrer dans le calcul de l'ancienneté, après validation préalable, les services effectifs accomplis en qualité de supplant, suppléante ou intérimaire. Ceux-ci risquent donc de perdre encore une partie de l'année 1935.

J. CHIEULET,
Secrétaire d'inspection académique.

EXAMENS ET CONCOURS

AMÈRE DÉCEPTION

C'EST une bien amère déception que viennent d'éprouver cette année la plupart des candidats à l'École normale.

Depuis longtemps, ils se préparaient à ce difficile concours, vers lequel nous les avions poussés, pour lesquel nous leur avions multiplié les conseils et les encouragements, car il est toujours de tradition d'orienter les meilleurs de nos élèves vers la carrière de l'enseignement.

Ainsi avions-nous décidé, parfois à leur corps défendant, d'humbles familles à faire de lourds sacrifices...

Et voici qu'au moment de recueillir légitimement les fruits de tant de travail et de tant de privations une mesure brutale et inattendue vient réduire le nombre des élèves à admettre dans les Écoles Normales à un chiffre dérisoire...

DÉRISOIRE, en effet, si l'on songe que, cette année, l'effectif des nouveaux admis ne dépassera pas la moitié, parfois même le tiers de l'effectif normal.

Tel département ne compte même que trois normaliens, alors que s'étaient présentés trente-six candidats !

Un élève reçu sur douze ! Conçoit-on tout ce qu'il y a de douloureux et d'injuste dans une telle proportion !

Après quoi, écoutons les doléances des chefs d'établissement :

« J'avais huit candidats, dit l'un. Tous méritaient de réussir et eussent fait d'excellents maîtres. Un seul a été admis et, pour comble, ce n'est pas le meilleur...

« Qu'on juge, après ce résultat, du découragement des sept autres ! »

RESTE-T-IL, au moins l'espoir de pouvoir se représenter l'année prochaine ?

Mais il faut compter sur un afflux de candidats nouveaux, c'est-à-dire, si le nombre des admissions n'est pas normalement rétabli, sur une proportion encore plus élevée d'échecs.

Faut-il donc qu'après des années de préparation soutenue ces jeunes gens voient se fermer définitivement devant eux la porte de l'École normale qu'ils auraient dû franchir ?

Leur faut-il se résigner à tenter ailleurs leur chance, alors que la plupart des autres carrières leur sont aujourd'hui pareillement interdites ?...

Ou bien devront-ils terminer leurs études primaires supérieures sur une impasse, emportant pour toute sanction de leurs efforts ce Brevet de capacité qui ne peut même plus leur permettre d'espérer une suppléance ?

CEPENDANT, quel remède proposer ?

Sans doute il ne saurait être question de remplir, comme par le passé, les Écoles normales, sans avoir la certitude de pouvoir donner ensuite un poste à tous les élèves-maîtres et à toutes les élèves-maîtresses à leur sortie.

Mais pourquoi la nécessité d'assurer à tout prix un recrutement *normal* et *constant* n'imposerait-elle pas un abaissement de la limite d'âge pour la retraite ?

Évidemment, une telle mesure suppose, pour ne pas conduire à une nouvelle iniquité, le rétablissement du régime des retraites antérieur aux décrets-lois...

Il faudra cependant s'y résoudre, car la crise économique exige que, dans les Administrations d'État comme ailleurs, on procure du travail à la génération qui monte.

La pire des choses serait de condamner au désespoir notre belle jeunesse qui, de plus en plus, interroge anxieusement l'avenir.

CHARLES CHARLOT,
Instituteur (Yonne).

LE CONCOURS DES BOURSES

L'ATTRIBUTION des Bourses est, chaque année, pour beaucoup de maîtres et de familles, une source de déceptions. Tout comme au paradis, il y a là, en effet, beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Autrefois, les Bourses étaient un concours et tous les candidats admis obtenaient une subvention. Puis, jusqu'à l'année dernière, ce fut un examen : tout élève obtenant à l'écrit et à l'oral la moyenne des points était reçu. L'écolier avait la satisfaction de voir son nom inscrit sur la liste, et le maître celle de constater que son élève était à la hauteur des épreuves. La liste était longue ; l'on était prévenu que seuls les premiers avaient des chances d'obtenir une bourse et l'on n'était pas trop étonné de n'en pas avoir.

Mais, depuis 1933, il n'en est plus ainsi. En fixant à 33 p. 100 la proportion des élèves à admettre, on transforme l'examen en un concours réel. Il s'agit d'être meilleur que le voisin, et, lorsqu'on a prouvé sa supériorité, il semble qu'on ait quelques droits à l'obtention d'une bourse. Hélas ! après cette première sélection du concours, une deuxième, très sévère, dans laquelle interviennent toutes sortes de facteurs, élimine pas mal de reçus, transformant bien des espérances en déceptions.

Le système actuel comporte d'ailleurs quelques anomalies. Jeanne est une excellente élève. Elle est reçue en très bon rang sur la liste. Mais sa situation de famille est aisée, et, en examinant son dossier, la commission conclut qu'elle ne saurait avoir de bourse. Marie, moins brillante mais cependant bien douée, est née de parents pauvres. Elle n'est pas admise. Elle aurait pu l'être si Jeanne n'avait occupé une place sur la liste des 33 p. 100, et alors elle aurait vraisemblablement obtenu une subvention.

Jeanne, reçue, n'aura pas de bourse parce que trop riche. Marie n'en aura pas non plus parce que non admise. N'eût-il pas mieux valu, après étude des dossiers et avant l'examen, informer Jeanne que, de façon certaine, elle serait éliminée à cause de la situation de fortune de ses parents ? Elle ne se serait pas présentée ; Marie aurait pu être classée et recevoir une bourse qui lui aurait permis de continuer ses études.

Si les Bourses sont uniquement faites pour les enfants très bien doués, qu'elles soient un concours et que tout élève admis soit boursier. On marquerait seulement la différence des ressources par l'importance des sommes allouées. Si elles sont seulement pour les enfants pauvres, qu'on élimine avant l'examen tout candidat dont la famille n'a pas besoin d'une aide pécuniaire. En 1932, une de mes élèves fut reçue. Sa famille n'a pour toutes ressources que le salaire du père, journalier, et elle comporte sept personnes dont quatre enfants. La fillette n'eut pas de bourse parce qu'elle ne se classait pas en assez bon rang. Au lieu de poursuivre ses études, elle a dû se louer. En 1933, une autre élève est reçue, en très bon rang, paraît-il. Elle n'a pas de bourse non plus parce que fille unique de parents aisés...

S'étonnera-t-on, après cela, si je dis que les maîtres sont découragés et que les familles n'accordent plus au concours la même considération qu'autrefois ?

A. R.
Institutrice (Lozère).

EN MARGE

M. BARTHOU ET LES SYNDICATS DE FONCTIONNAIRES

LE 29 novembre 1928, M. Maurice Paléologue prenait place sous la Coupole de l'Institut, et faisait l'éloge de son prédécesseur, M. Jonnart. Nous détachons de son magistral discours le passage suivant :

Sous le ministère Casimir-Perier, Jonnart, qui en faisait partie comme ministre des Travaux publics, par une interpellation, qu'il eut à soutenir, entraîna le renversement du Cabinet. Mais, cette chute, loin d'abaisser le jeune ministre, le grandit beaucoup aux yeux du pays, car, dans sa réponse aux interpellateurs,

il avait courageusement dénié aux agents de l'État le droit de se liguer contre l'État, de mettre en péril par leur coalition la souveraineté des pouvoirs publics et le fonctionnement de la vie nationale.

M. Louis Barthou, qui avait la mission de recevoir et de haranguer M. Paléologue, fit à ce dernier une réponse, toute en nuances fines et délicates qui, semble-t-il, posait la question sous son véritable jour. Voici comment il s'exprima :

M. Jonnart rêvait, comme son prédécesseur, d'une conciliation entre la liberté et la solidarité, entre le droit social et le droit individuel. Il succomba dans cette question du droit syndical des fonctionnaires, qui attend encore sa solution légale, Vous l'avez justement félicité de son courage, et vous avez vite fait, trop vite fait, de donner tort à la faiblesse de la Chambre. Certes, je suis d'accord avec vous quand vous déniez aux agents de l'État le droit de se liguer contre lui et de mettre en péril, par leur coalition indisciplinée, la souveraineté des pouvoirs publics. Il n'y va de rien moins que de la vie nationale. Abdiquer ici, ce serait trahir et mourir ; mais vous avez trop de clarté et, si j'ose dire, trop d'avenir dans l'esprit, pour ne pas admettre, d'ailleurs, avec Charles Jonnart lui-même, que le principe de l'Association renaît, dans la vie des démocraties contemporaines, sous des formes neuves et libres, auxquelles le régime institué par la Constituante ne peut plus, depuis longtemps, ni s'adapter ni convenir. Entre l'interdiction et la liberté complète, également impossibles, il faut trouver une conciliation. Aucune tâche n'est moins aisée, mais aucune n'est plus urgente *que de créer la charte des droits de l'État, sans porter atteinte à celle des droits de l'homme.* Si l'illustre parrain que vous avez, par respectueuse gratitude, emprunté à la politique militante, résout ce difficile problème, il aura ajouté un service, et non des moindres, à tous ceux qui lui valent l'admiration reconnaissante du pays.

« L'illustre parrain » n'était autre que Raymond Poincaré. Certes, il était de taille à résoudre ce difficile problème, en ayant résolu bien d'autres, qui ne paraissaient pas plus aisés. N'en eût-il pas le temps, fût-il pris tout entier par des tâches encore plus pressantes et plus dignes encore de son prestigieux talent ? On ne le sait au juste. Mais le fait est là, brutal. La question en est toujours au même point.

A. L.

ON SOUHAITE...

...la fin d'un paradoxe.

Quel est ce paradoxe ?

3 ans et 3 mois de services = 0,

2 ans et 3 mois de services = 817 francs.

Ce n'est pas une galéjade, mais simplement l'application du nouveau décret-loi sur les pensions.

Un directeur d'école comptant plus de cinq classes a été retraité le 1er octobre 1933 avec une pension basée sur un traitement moyen de : 19 000 fr. + 2 800 fr. et rémunérant 35 ans et 3 mois de services ; cette pension était égale à $\frac{21\,800 \text{ fr.}}{50} \times 35$ ans un quart, soit à 15 369 f.

Que deviendra-t-elle avec le nouveau décret ? Il y a 2 opérations à effectuer : diminuer la pension (15 369 fr.) de 15 p. 100 ; on obtient 13 063 fr. ; calculer la pension selon le nouveau décret, c'est-à-dire prendre les 60 p. 100 du traitement moyen puisque l'intéressé, justifiant de plus de 32 ans de services, a droit au maximum ; ce maximum est, en effet, atteint avec 32 ans de services, ou : $\frac{35}{70} + \frac{7}{70} = \frac{42}{70}$; la 2e opération est plus avantageuse que la première ; elle aboutit à 13 080 fr. comme pension ; l'intéressé recevra donc = 13 080 francs.

S'il avait eu 32 ans de services au 1er octobre 1933, au lieu de 35 ans et 3 mois, il toucherait encore 13 080 francs.

S'il avait eu 37 ans et 6 mois de services, sa pension serait de 16 350 fr. (les trois quarts du traitement moyen) — 15 p. 100 = 13 897 fr., supérieure de 13 897 — 13 080 = 817 fr. à sa pension nouvelle.

En résumé, avec 32 ans de services, la retraite est : 13 080 fr. ; avec 35 ans 3 mois, la retraite est : 13 080 fr. ; avec 37 ans 6 mois, la retraite est : 13 897 francs.

3 ans 3 mois *avant* 35 ans 3 mois donnent 0, 2 ans 3 mois *après* 35 ans 3 mois donnent 817 fr.

Le théorème est démontré !

Vive l'arithmétique !

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ... Au milieu des protestations déterminées par les décrets-lois, il semble que l'on ait oublié la revendication principale : le reclassement des instituteurs et institutrices dans la catégorie B. Un maître (ou une maîtresse), ayant exercé jusqu'à l'âge de soixante ans, est véritablement épuisé. Ce n'est pas la retraite qui l'attend à cet âge, mais la mort... » (*H. V.*)

Chez les intérimaires.

« ... L'intérimaire devrait toujours être un vieux suppléant, c'est-à-dire un suppléant ayant une certaine ancienneté de services, et le traitement devrait lui être assuré entre les intérims, puisque, pendant ce temps, il se tient à la disposition de l'administration. Il n'y a pas de statut des intérimaires, et c'est bien là une lacune qu'il importe de combler... » (*J. L.*)

Chez les retraités.

« ...Un exemple typique est à citer : un fonctionnaire est admis à la retraite pour invalidité résultant de son service ; n'ayant que très peu de ressources, il demande des avances sur sa pension qui lui seront refusées, parce que sa pension n'est pas une pension d'ancienneté ; il se tourne alors vers son ministère pour lui dire : « De grâce, donnez-moi ma pension » ; ce dernier lui répond que son livret est aux Finances, et c'est ainsi que ce malheureux retraité se trouve sans ressources depuis huit mois... » (*H. R.*)

Chez les maires.

« ... Un instituteur, nouvellement nommé dans la commune, se présente au maire comme étant le successeur de M. X... passé à Z... Le maire lui répond : « Enchanté, mais est-ce que l'Administration académique ou préfectorale n'aurait pas pu m'aviser d'une nomination que mon boulanger m'a dit avoir été publiée avant-hier dans les journaux ? » Il y a quelque chose à retenir dans cette observation du maire... » (*C. L.*)

Chez les professeurs d'É. P. S.

« ... Il est un principe d'administration que l'Administration supérieure ne peut pas méconnaître : un directeur d'É. P. S. doit avoir le professorat ou la licence ; or, on a vu, dans ces dernières années, un simple instituteur devenir directeur d'É. P. S. — délégué bien entendu — et donner des instructions à des professeurs certifiés ; une telle situation s'est même prolongée, pour satisfaire des hommes politiques ; nous dirons franchement qu'elle n'aurait pas dû se produire... » (*B.*)

Chez les commis d'I. A.

« ... Ce qui frappe l'attention, c'est la disproportion entre les listes des candidats et candidates reçus à l'examen de commis d'I. A. ; il en résulte inévitablement des différences notables dans les délais d'attente de nomination. Nous renouvelons le vœu déjà formulé par un certain nombre d'instituteurs, à savoir que l'examen de commis devrait être annuel, comme les autres examens... » (*V. C.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

ACTION CORPORATIVE

Fédération de l'Enseignement. — A la suite du communiqué du ministère de l'É. N. relatif aux déclarations de M. Mallarmé à la réunion semestrielle des inspecteurs d'Académie, et après le discours prononcé par M. le maréchal Pétain au dîner de la *Revue des Deux Mondes* sur sa conception du rôle de l'École publique, le bureau de la F. G. E. a publié la déclaration suivante :

La Fédération générale de l'enseignement ;

Émue de la grave menace que font peser sur l'indépendance de l'Université les instructions du ministre de l'Éducation nationale aux inspecteurs d'académie, et les déclarations du maréchal Pétain ;

Croit indispensable de rappeler sur ce point les principes essentiels qui constituent la charte morale du syndicalisme universitaire ;

Respectueux de la neutralité dans leur activité professionnelle, les maîtres ont le devoir de revendiquer comme citoyens la plénitude de leurs droits. Ils doivent à leurs élèves l'exemple de la sincérité intellectuelle la plus stricte ; cette sincérité a pour condition le respect des libertés civiques et syndicales.

Les universitaires confédérés espèrent que les inspecteurs d'académie, attachés à la tradition républicaine et à la tradition universitaire, répugneront à devenir les collaborateurs et les suppôts de la Sûreté nationale.

En présence de la tentative de contrôle et de mainmise de l'autorité militaire sur l'éducation nationale, la Fédération rappelle que les maîtres de l'école publique ont pour mission de former des citoyens libres. Leur enseignement ne tend pas à former des individus en vue de l'adhésion à telle ou telle doctrine, mais en vue du plein développement de leur personnalité, de leur esprit critique et des forces libres qu'ils mettront au service du bien public.

Cette éducation ne peut accepter les dogmes d'une éthique militaire ; son terme et son but ne sont pas la caserne, mais une société d'hommes libres exerçant leur activité dans la paix, au service de la collectivité et du progrès humain.

A la Commission de l'Enseignement de la Chambre. — Une délégation d'institutrices et de directrices épouses de fonctionnaires, mises à la retraite d'office avant l'âge de cinquante-cinq ans, conduite par M. Balagny, professeur au Collège Chaptal, à Paris, a été reçue par la Commission de l'enseignement le 11 décembre.

M. Balagny a souligné l'injustice de la mesure prise seulement envers le corps enseignant et qui a frappé exclusivement des femmes, sans tenir compte, ni des services rendus, ni des charges de famille.

Il a demandé ensuite la réintégration de 48 d'entre elles, sur 129 ; les autres demandant leur assimilation aux retraitées à cinquante-cinq ans.

La Commission de l'enseignement a décidé d'intervenir auprès du ministre de l'Éducation nationale.

Union syndicale des pensionnés civils et militaires. — L'U. S. des retraités a tenu son Congrès annuel les 4 et 5 décembre dernier, à Paris, au Palais de la Mutualité, sous la présidence de M. Hennequin, ancien instituteur à Paris.

Trois cents délégués de province et une dizaine de parlementaires, parmi lesquels MM. Bachelet et Louis Martin, sénateurs, MM. Goude et Bremond, députés, assistèrent aux réunions.

M. Hennequin, délégué à la Commission d'aménagement des décrets-lois des 4 avril et 10 mai 1934, rendit compte de son mandat.

Il fit l'analyse du nouveau décret du 28 octobre 1934.

Après une longue discussion à laquelle prirent part notamment MM. Sennelier et Jeannard, le Congrès adopta l'ordre du jour suivant :

Considérant :

Que les décrets-lois sont illégaux et inspirés par un esprit de répression regrettable à tous points de vue ;

Que la Commission d'aménagement ne pouvait, en raison de sa composition même, aboutir à un travail de complète et parfaite justice ;

Que le décret-loi qui est résulté de « ses avis motivés » n'apporte que des aménagements très insuffisants, qui laissent subsister des inégalités choquantes, et même révoltantes ;

Que nos représentants directs, malgré leur vive insistance, n'ont pu arriver à rapprocher ce décret de la charte des retraités, à laquelle tous tiennent essentiellement ;

Que la péréquation accordée n'est qu'un leurre, puisqu'elle fait perdre à tous les retraités, sans distinction au moins 23 p. 100 de ce que, légalement, ils eussent dû avoir ;

Que le prélèvement subi (10 p. 100) dénote une exagération coupable qui est une véritable spoliation ;

Que les retraités ne peuvent que subir ces décrets, lois aussi odieux que monstrueux, autorisés par le Parlement à la suite d'un vote de surprise, mais qu'ils estiment de leur dignité de travailler sans relâche à leur abrogation ;

Qu'il est regrettable que l'instruction récemment parue ne permette pas la correction des erreurs qui ont pu être commises ;

Remercie son président et ses collègues des autres organisations d'avoir défendu leurs revendications au sein de la Commission des aménagements ; les félicite d'avoir su résister aux prétentions du gouvernement en se refusant à donner leur avis sur les réductions de pensions proposées, et d'avoir pu obtenir que les taux réduits soient remontés ;

Décide :

Qu'il y a lieu de demander au Parlement de s'opposer à la ratification des décrets-lois et de voter le retour à la loi de 1924, appliquée à tous sans condition d'âge ;

Qu'en admettant — ce qui n'est pas prouvé — que ces lois aient été trop larges à l'égard de certains pensionnés, des modifications ne peuvent y être apportées que par la voie législative seule ;

Que le prélèvement provisoire, avec exonération à la base (9 800 fr.) à opérer sur les retraites, ne soit, en aucun cas, supérieur à celui imposé aux fonctionnaires, en admettant que ce dernier ne puisse être perçu que si tous les citoyens concourent, par une contribution personnelle, au sacrifice demandé par l'État ;

Invite son Bureau et son Conseil d'administration à ne rien négliger pour arriver à ces résultats ;

Fait appel à l'esprit de solidarité des pensionnés, pour que l'U. S. et son journal puissent compter sur le concours le plus dévoué et le plus absolu de tous, et continuer son action énergique auprès du Parlement et des Pouvoirs publics, tant que ne sera pas acquise la stabilité de nos retraites de 1924 à 1933.

Fédération des Anciens combattants de l'enseignement public. — Dans le vestibule d'honneur du nouveau Musée pédagogique, 29, rue d'Ulm, la Fédération a fait poser une plaque de marbre à la mémoire des membres des trois ordres d'enseignement morts à la guerre.

L'inauguration de cette plaque, retardée par les deuils nationaux et par la chute du précédent ministère, a eu lieu le samedi 22 décembre sous la présidence de M. André Mallarmé, ministre de l'Éducation nationale, en présence du ministre des Pensions et du ministre de la Guerre, autour desquels un grand nombre d'anciens combattants, de professeurs et d'instituteurs s'étaient groupés, donnant à cette grave et pieuse cérémonie toute sa signification patriotique.

Union nationale des membres de l'enseignement public. — On nous prie de signaler l'organisation récente, dans l'Académie de Caen, d'une section régionale de ce groupement, dont l'originalité, on le sait, est de réunir les membres de tous les ordres d'enseignement. L'assemblée générale, qui s'est tenue le 18 novembre 1934, était présidée par M. Barbeau, doyen de la Faculté des lettres, et a entendu une intéressante communication de M. Bruley, professeur au lycée Condorcet, secrétaire général de l'Union, sur le *Statut des Fonctionnaires*, dont l'Union accepte le principe, et sur la *Question familiale*, particulièrement grave dans un pays à natalité insuffisante comme la France. Le jeudi 22 novembre, une délégation du bureau régional a été reçue par M. Maigron, recteur de l'Académie de Caen.

Pour adhésion et renseignements, s'adresser à Mlle Sohier, trésorière, 1 *bis*, rue de l'Église-Saint-Julien, Caen.

ANDRÉ GANNE.

UNE MAGNIFIQUE NOUVEAUTÉ DANS LE DOMAINE DE LA PROJECTION

L'AUXIDOSCOPE

Demandez l'envoi gratuit du PROSPECTUS SPÉCIAL concernant cet appareil

Appareil de projection permettant **l'automatisme** de la projection des cartes postales.

2 Modèles :

1° **Semi-automatique,** fonctionnant à la main au moyen d'un levier ou d'une manivelle.

1450 francs

2° **Automatique,** fonctionnant par commande à moteur, laissant à l'opérateur toute facilité de se déplacer, de s'approcher de l'écran, etc...

1750 francs

Cet appareil, grâce à son **bloc porte-cartes,** assure **le passage continu et indéfini de 32 documents successifs sur l'écran.** Grâce à un dispositif spécial, il permet indifféremment la projection des vues **verticales, horizontales, obliques,** et son optique, spécialement étudiée, donne à la projection une intensité de vie, de couleur et de relief jamais atteints jusqu'ici.

PROJECTION SUR ÉCRAN TRANSPARENT OU ÉCRAN OPAQUE

CARTOSCOPES " SEDAINE " 35

Modèles simples et mixtes.

Grâce à l'emploi de **l'élévateur de livres** pour la projection de grands ouvrages, gravures, etc., tous les appareils ci-dessous offrent d'inappréciables avantages sur les cartoscopes ordinaires.

▲ **CARTOSCOPE PM 35** (60 × 60)

à une seule lampe de 300 w. donnant à 4/5 mètres un bon écran de 2 m. 50.

Simple : 500 fr. Mixte : 750 fr.

▲ **CARTOSCOPE GM 35** (60 × 60)

donnant à 7/8 mètres un écran de 3 m.

Simple : 750 fr. Mixte : 1000 fr.

PM (60 × 60)

● La combinaison **mixte** comprend une **lanterne spéciale** pour vues diapositives (verre ou papier transparent) qui vient s'adjoindre au cartoscope proprement dit à la place du passe-cartes. Cette lanterne contient l'éclairage par circuit indépendant, le passe-vues et le condensateur 115 m/m.

▲ **Élévateur spécial de livres** permettant la projection des corps opaques de grand encombrement ..... Supplément : **125 francs.**

▲ **Miroir redresseur** pour le redressement des images..... Supplément : **75 francs.**

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT
au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT
Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, TOULOUSE.

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch - Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

Concours du 18 Mars 1935.
VERIFICATEUR
Poids et Mesures France. Pas diplome. Epreuves semblables: Algérie, Tunisie, Maroc (21 à 40 ans). Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7e

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat.: OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

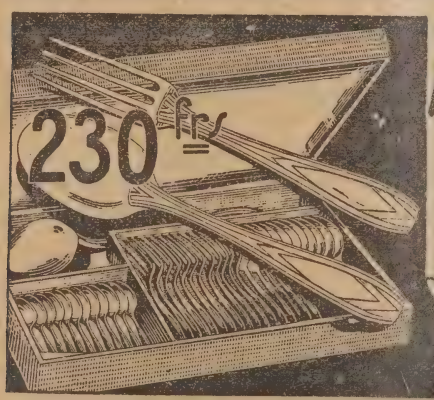

pas d'intermédiaires...
VENTE DIRECTE DU FABRICANT !
Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin noyer, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : **230 frs**

Dans le même modèle les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : 155 frs

ENVOI franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus.
Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"
68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)
Tél. Roquette : 87-94.

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Remise spéciale à Messieurs les Instituteurs.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

VARICES *ulcéreuses ou non,* Hémorroïde... Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

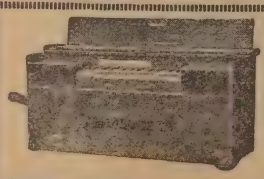

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 288-12-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

10.5 Romance

81e Année. — No 15. 5 Janvier 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

THE LIBRARY OF THE
JAN 29 1935
UNIVERSITY OF ILLINOIS

A LA MÉMOIRE DES MAITRES MORTS PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Instituteurs publics	7. 407
Enseignement Primaire Supérieur	295
Enseignement Technique	95
Enseignement Secondaire	511
Enseignement Supérieur	102

ÉDUCATEURS ET CITOYENS JUSQU'AU SUPRÊME SACRIFICE
ILS AVAIENT INSTRUIT LES ENFANTS
ILS ONT DONNÉ L'EXEMPLE AUX HOMMES

Par les soins de l'Association des Anciens Combattants de l'Université, une plaque de marbre portant l'inscription ci-dessus vient d'être placée dans le vestibule d'honneur du nouveau Musée pédagogique, rue d'Ulm.

UNE MAGNIFIQUE NOUVEAUTÉ
DANS LE DOMAINE DE LA PROJECTION

L'AUXIDOSCOPE

Librairie Fernand NATHAN
(Modèle breveté)

Appareil de projection permettant **l'automatisme** de la projection.

2 MODÈLES :

1° **Semi-automatique,** fonctionnant à la main au moyen d'un levier ou d'une manivelle.

1 450 francs

2° **Automatique,** fonctionnant par commande à moteur, laissant donc à l'opérateur toute facilité de se déplacer, de s'approcher de l'écran, etc...

1 750 francs

Cet appareil, grâce à son **bloc-porte-cartes,** assure **le passage continu et indéfini de 32 documents successifs sur l'écran.** Grâce à un dispositif spécial, il permet indifféremment la projection des vues **verticales, horizontales, obliques,** et son optique, spécialement étudiée, donne à la projection une intensité de vie, de couleur et de relief jamais atteinte jusqu'ici.

Nombreux autres modèles d'appareils. — Prospectus spécial sur demande.

LIBRAIRIE F. NATHAN

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Demandez le Catalogue spécial n° 83.

RÉCLAME DE BLANC

Envoi franco des collections

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

franco sur demande

LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER

gamme incomparable de qualités et de coloris.

Vente directe par le filateur.

Conditions spéciales pour le Corps Enseignant

NORTRICO

14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

Soumettons à toutes demandes :

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire

Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE

par le **Dr J.-C. BAYLE,**
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. 3 fr. 50. C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

L'essor féminin

PUBLIE DANS SON NUMÉRO DU
28 Décembre 1934

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pense Monsieur Charles NORDMANN.
LA MODE. — Interview de Mlle IRMONE.
» » SORBIER.
(Chapeaux)
LE CINÉMA. — Interview de Mme ORANE DEMAZIS.
DIVERS. — Interview de Mme Joliot CURIE.
» » Kempf BERTHELOT.
Présidente de Chambres syndicales.
CHRONIQUES : Juridique, Médicale, Littéraire, Conte, Roman, etc.

L'abonnement d'un an, 52 numéros 20 fr. donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL ANJou 91-66

N'ABUSEZ PAS DES PURGATIFS

On a tout dit sur la constipation. Des voix autorisées ont maintes fois signalé la gravité de ses conséquences, qui sont incalculables et dont on connaît les principales manifestations : perte d'appétit, mauvaises digestions, anémie, migraines, maladies de l'estomac, hémorroïdes, etc.

Parmi les causes de cette maladie, il faut signaler une alimentation trop carnée, le manque d'exercice au grand air et surtout, il faut bien le dire, l'abus des purgatifs ; aussi il vaut mieux employer une médication *inoffensive*, et il n'en est pas de meilleure que la Tisane des Chartreux de Durbon, composée de précieuses « simples » dont nos pères usaient autrefois. D'une action douce et progressive, n'irritant jamais, elle constitue le traitement le plus sûr et le plus efficace de tous les troubles de la constipation.

On trouve la Tisane des Chartreux au prix de 14 fr. 80, dans toutes les pharmacies. Laboratoires J. Berthier, à Grenoble, envoient brochures et attestations.

OUVRAGES RECOMMANDÉS POUR FÊTES SCOLAIRES

1° Danses, rondes et ballets, 15 productions différentes..... 1 volume 15 fr.
2° Ballets et tournois, 17 productions différentes..... 1 volume 15 fr.
3° Nouveau recueil de danses et ballets, 10 productions..... 1 volume 20 fr.
(Danses rythmées pour enfants et jeunes filles).....

Mademoiselle AUDEMARS, professeur d'éducation physique, 24, rue Jeanne-d'Arc, ARRAS.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Georges GUY-GRAND : Le peuple et la science 223
G. URIOT : Classes groupées 225
Louis FAURE : La surveillance médicale des écoliers 225
M. LEBLOND : On demande... un décret de clôture 227
ALCESTE : Perversion de la justice 227
R. OZOUF : Le pays de Vivarais..... 228
M. MESTRALLET : C. A. P..... 228
P.-L. MAZEYDAT : Capitaine Conan..... 229
Bibliographie : Georges Lakhovsky, etc 230
Alexandre KOUPRINE : Au cirque 231
H. de PUYTORAC : En janvier..... 232
ROSINE : Des gants de laine..... 233
Pour lire en classe : Le roi des bons garçons. 234

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir — Ce qu'il ne faut pas oublier en janvier. — La jurisprudence. — Examens et concours, etc. 29 à 32
A. LANTENOIS : Les congés de maladie... 29

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. — Lectures.. 209 à 224
Examens : Textes et documents..... 79 à 84
René OZOUF : Les problèmes sarrois..... 83
Les Archives de l'Enseignement primaire : Lecture d'une ordonnance municipale sur une place publique au XIIe siècle..... Hors-texte.

LE PEUPLE ET LA SCIENCE

Par GEORGES GUY-GRAND

NOUS évoquions, il y a quelques semaines (1), la tristesse qui ne peut manquer de saisir les âmes bien nées, quand elles s'aperçoivent que certaines œuvres d'art, qui exigent une culture raffinée, sont par là même peu susceptibles d'être goûtées par un public populaire. Mais nous ajoutions que le grand art, parce qu'il éveille les plus nobles puissances d'émotion, est capable d'atteindre à une beauté universelle. Et nous citions quelques œuvres qui dépassent les peuples et les classes, qui expriment l'homme.

Les mêmes problèmes reviennent quand il s'agit non plus de l'art, mais de la science et de la pensée. Mais ici les difficultés sont singulièrement aggravées. Il n'est pas impossible, sous réserve de la critique technique, de *sentir* les beautés de *La Neuvième*, de *La Légende des siècles* ou du *Jugement dernier*. Mais comment *comprendre*, sans une préparation spéciale et difficile, la *Raison pure* de Kant, la *Physique* de Newton ou celle d'Einstein, ou l'*Évolution créatrice* de Bergson? Combien, parmi les hommes cultivés eux-mêmes, peuvent se flatter de les pleinement saisir ?

Aussi, tandis qu'une élite, toujours plus restreinte à mesure que la spéculation intellectuelle est plus abstraite, poursuit dans les hautes régions de l'esprit la recherche de la vérité scientifique et philosophique, le commun des mortels se traîne dans l'ignorance et l'empirisme. Cette ignorance, les rudiments de savoir que distribuent les établissements scolaires ne suffisent pas à la dissiper. Il y a là un divorce qui ne peut qu'émouvoir profondément tout homme généreux.

***

C'EST ce divorce et cette tristesse que vient de traduire, dans une lettre bien émouvante, un philosophe qui est aussi un homme d'action, M. Théodore Ruyssen. On sait avec quel zèle M. Ruyssen s'emploie à faire pénétrer dans les milieux internationaux les plus divers les principes d'une collaboration pacifique fondée sur le droit. Cette action l'a conduit à mieux percevoir les difficultés de sa tâche.

Quand je lis des entretiens qui exigent une certaine culture, écrit-il, dans un récent *Bulletin* de « l'Union pour la vérité » (1), j'y trouve, malgré des divergences inévitables, une même attitude à l'égard des valeurs spirituelles, le sentiment commun que la pensée est la plus haute de ces valeurs. « Parce que nous sommes, par goût, par aptitude et presque par profession, des intellectuels, nous faisons naturellement, aisément, de la pensée notre principal exercice. » Et nous y trouvons soit « des joies que personne ne peut nous disputer », soit à une sorte de stoïcisme inextricablement mêlé de confiance et de désespoir.

Or, continue M. Ruyssen, « cela va bien pour nous, ouvriers de la pensée. Mais les autres ? Ceux qui vivent et qui ne pensent guère, soit qu'ils y soient foncièrement inaptes,

(1) *Journal des Instituteurs* du 3 novembre 1934.

(1) Numéro de juin-juillet 1934. Je recommande à nos lecteurs cette association de mutuelle éducation philosophique et civique » qu'est l'*Union pour la vérité*. Demander le programme et un numéro spécimen au siège, 21, rue Visconti, Paris (VIe).

*

soit que les écrase simplement le souci de la vie matérielle. A ceux-là, que pouvons-nous apporter qui les aide à vivre aux heures de désarroi » ? « Vivre en esprit et en vérité : admirable formule, mais tout juste bonne pour une poignée d'aristocrates de l'esprit. Mais les autres, ceux pour qui Platon, Épictète, Pascal, Kant ne sont même pas des noms, quels dieux allons-nous leur offrir ? Voilà le problème qui m'étreint ».

Voilà le problème, en effet. Il est « d'autant plus poignant que nous voyons se développer autour de nous l'effroyable matérialisme d'une civilisation qui n'est que la caricature grossière de la vraie culture, la bassesse de la littérature populaire, la stupidité du cinéma, les mauvaises mœurs, les tripots, les bistros, les scandales dont le grand public s'indigne et se repaît à la fois. »

On répond parfois, pour chercher des excuses à cette pourriture, que c'est le peuple lui-même qui désire cette littérature de bas étage, ces spectacles stupides ou ignobles. Calomnie tout à fait gratuite. Le peuple n'est pas incapable d'apprécier la beauté ni la grandeur. « Il y a dans les masses des réserves merveilleuses d'élan, de mysticisme même. » Et M. Ruyssen cite en exemple les mouvements populaires de l'Italie, de l'Allemagne, de l'U. R. S. S., qui témoignent, quelque jugement que l'on porte sur eux, d'une ferveur et d'un appétit d'héroïsme admirables.

Seulement, ces mouvements ont été déclenchés par des hommes bien souvent sans culture véritable, et moyennant l'écrasement de la pensée libre. En retour, on voit chez nous une jeunesse plus cultivée, mais « singulièrement veule et désemparée, et divisée contre elle-même. Est-il donc impossible, demande en terminant M. Ruyssen, d'éveiller dans les masses populaires un élan qui ne soit pas meurtrier pour la liberté et pour la pensée » ?

***

Il est impossible de n'être pas touché par le pathétique de cet appel. On y voit indiqués avec force les deux dangers entre lesquels notre civilisation risque de se trouver coincée. D'une part, une haute culture inaccessible au peuple et qui ne saurait le toucher. De l'autre, une sensibilité populaire qui ne demande qu'à se laisser guider, mais qui est égarée par de mauvais maîtres. Entre ceci et cela, ne peut-on jeter un pont ?

Sous une forme nouvelle, c'est l'éternel problème qui se pose à toute société humaine. La vie sociale a-t-elle pour fin de permettre à quelques hommes de génie d'atteindre les plus hauts sommets de la pensée ou de l'action, sans souci de ce que devient le reste de la misérable humanité ? Doit-elle, au contraire, assurer d'abord, suivant la formule bien connue, le plus grand bonheur possible du plus grand nombre ? Les aristocrates intellectuels penchent pour la première solution. Ils reprennent l'adage antique : *paucis humanum vivit genus* (l'humanité ne vit que pour une petite élite). Ceux, au contraire, qu'anime l'amour du genre humain, veulent avant toute chose le rendre moins malheureux.

On sait d'ailleurs que les intellectuels purs acceptent fort bien une division des tâches ainsi orientée. Pourvu qu'on les laisse approfondir à leur gré les problèmes de la pensée pure, sans souci des conséquences, ils acceptent fort bien qu'on donne au peuple ce qui lui est accessible, les croyances sentimentales qui lui permettent de vivre, même si ces croyances reposent sur des illusions. En ce sens, le mot d'ordre fameux : *il faut une religion pour le peuple*, complète dans l'ordre pratique l'aristocratisme intellectuel.

Mais les esprits vraiment religieux ne se satisfont pas d'une telle conception, qu'ils estiment à juste titre injurieuse pour leur foi. Si la religion est vraie, ripostent-ils, elle l'est pour tout le monde, aussi bien pour les plus orgueilleux génies que pour les plus humbles illettrés. Tous doivent être embrasés de sa charité, et inversement il n'est personne qui ne doive, selon ses forces, tenter de s'élever jusqu'à la vérité.

Il n'en est pas moins vrai que le christianisme, pour ne parler que de lui, apporte à ses adeptes l'immense consolation d'un amour infini, où tous peuvent avoir leur part. C'est par là qu'il a conquis le monde antique, où le pur intellectualisme des philosophes ne réchauffait pas le cœur des petites gens. Et la séduction qu'exerce aujourd'hui le communisme sur quelques âmes généreuses provient de ce qu'il est une flamme, une flamme dangereuse et dévoyée, mais qui suscite des sacrifices.

Le monde moderne saura-t-il garder le souci de la vérité sans renoncer aux satisfactions du sentiment ? Saura-t-il marier la raison et le cœur ? Selon la réponse qu'on apportera à cette angoissante question, on élargira le divorce actuel, ou on rapprochera de l'unité.

***

Ayons le courage de l'écrire : une telle communion, si désirable qu'elle soit, ne saurait être obtenue au détriment de la vérité. Le savant, le philosophe, en tant qu'ils cherchent à pénétrer les secrets de l'être ou de la nature, n'ont pas à se soucier de plaire à la foule ou même d'être compris d'elle. Les sentiments, quelle qu'en soit la noblesse ou la générosité, ne prévalent pas contre un fait bien établi, car ils ne sont pas du même ordre. « Le monde, écrit M. Léon Brunschvicg, aurait été sauvé plus d'une fois si la qualité des âmes pouvait dispenser de la qualité des idées. » « Il est sans doute à regretter, il n'est assurément pas à méconnaître, continue l'auteur des *Ages de l'Intelligence*, que la première vertu soit d'ordre strictement intellectuel. » Tout au moins dans l'ordre de la pensée.

Il en résulte que quiconque se voue à

l'avancement des disciplines supérieures, science ou philosophie, se condamne par la même à un certain isolement, et doit se résigner à n'être compris que de ses pairs. C'est le thème bien connu de la solitude de l'homme de génie, que Vigny a symbolisé dans son *Moïse*. Qu'il soit chasseur d'idées ou conducteur de peuples, le surhomme de la pensée ou de l'action se sent amèrement seul sur son Sinaï. Quand il ne peut supporter cette solitude, il lui arrive, comme à tel grand savant contemporain, d'unir l'appétit de la recherche à l'apostolat social le plus ardent. Mais à ce double effort les forces s'usent, et la science même en pâtit.

Mais, la vérité découverte, il faut se préoccuper de la faire connaître, de l'enseigner. Et pour cela il importe, sans la déformer, de la rendre assimilable dans la mesure du possible. Ce désir de diffusion procède d'un état d'esprit profondément humain, du sentiment que la vérité ne doit pas rester le lot de quelques privilégiés, qu'il faut la rendre accessible à chacun selon ses forces. Et ce désir lui-même implique la volonté de travailler à élever toujours davantage le niveau intellectuel du peuple, afin de faire cesser le divorce entre la foule et l'élite. C'est ce sentiment qui inspira naguère la création des Universités populaires. Le besoin n'en est pas apaisé.

On éprouve toujours, quand on va au fond, une poignante mélancolie à constater que, par la faute d'une organisation sociale défectueuse, une partie considérable du peuple reste forcément privée des lumières de l'esprit. Nous touchons ici du doigt l'injustice essentielle. Il faut travailler à la faire cesser. Si imparfaite que soit notre société démocratique, elle y consacre du moins son effort. Que l'élite ne dédaigne pas le peuple, et que le peuple s'élève à la culture. Par cet effort conjugué, l'humanité deviendra peu à peu moins misérable et moins ignorante.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

CLASSES GROUPÉES

L'IDÉE va son chemin, dans la presse d'abord, dans l'administration ensuite, plutôt que dans l'opinion moyenne : suppression des écoles à faible effectif et groupement, dans une école voisine, des enfants appartenant aux écoles supprimées. Économie de maîtres et donc de traitements ; le budget y trouve son compte, les écoliers aussi. Il faut pour qu'une classe vive et prospère un effectif minimum. Une classe dépeuplée ne « marche » pas mieux qu'une classe surpeuplée. Le maître n'y rencontre jamais cette vie, cet entrain, cette émulation, qui suscitent et soutiennent l'effort, produisent ardeur et joie, allument la flamme, chez ceux qui étudient comme chez celui qui enseigne. Au contraire, l'école dépeuplée traîne une existence morne et languissante, où l'ennui mine lentement les intelligences et les volontés.

Alors se pose le problème du transport des enfants à l'école voisine. L'Administration a pris des mesures, fait voter des crédits, ordonné l'organisation des transports. L'auto facilite tout : rapidité et sûreté des voyages, modération des dépenses. Mais ce n'est là qu'un aspect du problème d'ensemble. Il faut penser aussi à l'alimentation des enfants transportés, au repas de midi, à la surveillance de l'interclasse. Quand il s'agit de bambins, la question prend quelque importance : hygiène physique sans doute, plus encore hygiène morale. Les parents ne doivent avoir aucune inquiétude sur la sécurité de l'enfant. Repas chaud, substantiel, servi dans des locaux bien aménagés où les écoliers trouvent le bien-être, cela suppose l'installation de cantines scolaires. Puis discipline ferme, bonne tenue, bonnes habitudes, cela suppose une surveillance efficace. Double problème, difficile à résoudre dans les petites communes, aux ressources médiocres, et double dépense : dépense de première installation pour l'aménagement du local, l'achat du mobilier, de la batterie de cuisine, des appareils de chauffage ; puis, dépense d'entretien pour l'achat du combustible, le renouvellement du matériel, le salaire de la femme de service, l'indemnité du surveillant, car l'instituteur ne peut suffire à tout. La dépense grèvera lourdement le budget des communes et peut-être le budget de l'État. Mais la santé des enfants...

Groupement de classes : le problème est plus complexe qu'il ne le semblait d'abord.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LA SURVEILLANCE MÉDICALE des ÉCOLIERS

DANS sa séance du 28 juin dernier, la Chambre des députés a adopté un projet de loi portant modification de la loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique. Ce projet institue (article 27) et organise dans ses grandes lignes (articles 28 à 35) « l'Inspection médicale obligatoire des établissements d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire, publics et privés, ainsi que des écoles maternelles », ayant pour objet non seulement l'inspection des locaux scolaires et du matériel, mais la surveillance médicale individuelle des écoliers.

C'est là une mesure excellente, nécessaire ; car cette surveillance est véritablement « la base de l'hygiène sociale », comme le Dr Méry l'écrivait dans son rapport au Congrès de Londres, il y a plus de trente ans. « Je voudrais pouvoir vous montrer les enfants abîmés que je reçois constamment au sanatorium de Kerpape, *parce qu'ils n'ont pas été soignés à temps*, dit Mme le Dr Houdré : de la douleur, de l'infirmité, de la mort, voilà ce que nous laissons encore se fabriquer tous les jours. » Le Dr Gourdon, de Bordeaux, affirme qu'on pourrait réduire le nombre des estropiés dans la proportion de 80 p. 100 *en agissant dès l'école*, puisque c'est à l'âge où

l'enfant doit la fréquenter qu'il est le plus exposé aux déformations, non seulement à cause du régime scolaire, qui lui impose des attitudes vicieuses, mais parce qu'il est en pleine période de croissance. »

Mais la surveillance médicale individuelle des écoliers présente, pour les maîtres, un intérêt tout particulier. En décelant la cause affective qu'ont quelquefois, chez les écoliers, l'inattention, la paresse, certaines incapacités intellectuelles localisées, voire des troubles du caractère, elle facilite leur tâche, en effet, à la fois dans leur œuvre d'instruction et d'éducation si délicate et si complexe. C'est sur cet aspect pédagogique d'une vieille question — que le nouveau projet de loi précité remet une fois de plus à l'ordre du jour, — que je voudrais attirer l'attention de mes jeunes collègues, en particulier. J'examinerai dans la suite deux des problèmes délicats qu'elle soulève et sur lesquels il est bon, il est nécessaire même qu'ils aient réfléchi.

Que d'enfants, apparemment sains, mais qui, en réalité, sont des malades qu'on ignore et qui, d'ailleurs, s'ignorent souvent eux-mêmes, font découvrir les visites, les observations médicales! On sait aujourd'hui que la plupart du temps « la paresse est affaire de tempérament morbide », qu'elle est souvent en liaison avec une tare physiologique ; qu'il y a des « paresseux de naissance », les « nés-fatigués » décrits par Binet. Aussi le traitement répressif que l'on applique, en général, à tous les paresseux indistinctement ne fait-il souvent qu'aggraver les choses qu'il prétend améliorer ; car, selon la judicieuse remarque de l'auteur des *Idées modernes sur les enfants*, « ce n'est pas la punition scolaire qui modifie les sécrétions de l'estomac et corrige l'anémie du sang ». « La paresse, défaut moral, déclare le Dr Faye, est exceptionnelle. Souvent, ce sont certaines glandes (telles que la thyroïde) qui, insuffisantes, empêchent le développement des facultés intellectuelles. D'autres fois, il y a un retard par suite de lésions cérébrales *ignorées des familles*. Ailleurs, il s'agit de déprimés, soit par une maladie de l'activité, soit par une atteinte générale de la santé physique (décalcification, déminéralisation, tuberculose latente, etc.). Tantôt c'est l'émotivité excessive, quelque maladie nerveuse *non encore évidente* ou simplement une intoxication chronique du tube digestif qui sont en jeu. Et ce praticien conclut que « dépister la cause de la paresse demande par conséquent des connaissances très spéciales, non seulement de médecine générale mais de neurologie et de psychiatrie. » D'où, on le voit, l'utilité de l'examen médical individuel des écoliers qui cheminent mal, afin de pouvoir dépister, pour le guérir, le mal physiologique, cause de l'inaptitude au travail intellectuel.

Notons les judicieuses remarques, les précisions que donne sur ce point M. Paul Bernard, l'ex-directeur de l'É. N. de la Seine dans son excellent livre : « *Comment on devient un éducateur* » (1), dont je recommande toute la lecture à mes jeunes collègues :

« Voici un élève remuant, bavard, inappliqué, et qui a pourtant, direz-vous, toutes les apparences de la santé. Mais peut-être est-il, à l'insu de tous, myope ou, au contraire, hypermétrope. Dans le premier cas, il lit péniblement ce que vous écrivez au tableau noir et il se désintéresse d'explications qu'il suit mal ; dans le second cas, il a toujours « le nez en l'air », parce que, d'instinct, il repose ses yeux en portant ses regards à distance. Ce genre de paresse est du ressort de l'oculiste ; de bonnes lunettes le guériront. Cet autre oisif est peut-être un demi-sourd du fait de la présence dans l'arrière-gorge de végétations adénoïdes. Débarrassé de ces excroissances, sa respiration rééduquée, il vous étonnera sans doute par son ardeur au travail. Alerte et vif, un bon élève est devenu soudainement mou et endormi ; c'est qu'il « s'allonge » trop. »

M. Bernard demande que l'on soit également plus attentif au tempérament des élèves qui, dans le cas de lymphatisme, par exemple, rapproche l'organisme humain du type végétatif en l'éloignant de la vie de l'esprit ; à la nutrition ralentie, à l'estomac dilaté et aux digestions pénibles qui provoquent névralgies et somnolences ; à l'épilepsie larvée — si fréquentes dans certains quartiers des grandes villes — et dont *les crises insoupçonnées et inaperçues*, tellement elles sont courtes, sont suivies d'hébétude, de stupeur, et d'une torpeur qu'on s'empresse d'incriminer. Et M. Bernard de conclure : « Le premier mot à prononcer, quand on s'occupe des écoliers paresseux, c'est : distinguons. Il y a paresse et paresse. » Mais cette discrimination — qui, par les mesures d'ordre médical et pédagogique qu'elle aura permis de prendre, pourra avoir les conséquences les plus heureuses pour la santé et l'instruction des enfants — réclame l'intervention du médecin.

Voici quelques exemples concrets, pris sur le vif, qui montrent bien l'importance de cette collaboration constante et étroite du médecin et de l'instituteur, et les services qu'elle peut rendre le cas échéant :

« Dans une de nos écoles urbaines les plus importantes, écrit M. l'inspecteur d'Académie du Doubs, quatre écoliers de douze à treize ans, assidus, bien élevés, *d'aspect sain*, désolent leur maître par une indocilité incorrigible. Le maître dit sa peine au médecin inspecteur qui en aiguise son observation. Et on découvre ceci : le premier de ces enfants, celui qui « est toujours en mouvement et cherche à s'isoler pour s'amuser sans doute », est atteint de troubles du système nerveux, de paralysie du sphincter de l'anus ; et tout s'explique, agitation et... isolement. Le second, qui « ne soigne que la moitié de ses devoirs et néglige le reste, de façon qu'on croirait à deux élèves, un bon et un mauvais », a les soupapes du cœur qui fonctionnent mal, d'où un certain mélange des deux sangs : il s'empoisonne sans cesse et s'épuise en efforts de volonté vite usée. Le troisième, « qui a l'air d'apprendre, mais ne fait aucun progrès, n'a pas la force de corriger ses fautes, oublie chaque nuit ce qu'il a appris le jour » : tissu adénoïdien, végétations nombreuses ; il donne son maximum d'application. Le quatrième, qui « a la tête toujours en l'air, est l'épi vide de la classe », a une fiche qui mentionne : scarlatine avec conséquence. Le médecin pose le doigt sur une petite grosseur du cou et résume : « Il faudra veiller à l'audition. » Les familles averties ont pu faire soigner leurs enfants et ces soins médicaux, donnés à temps, auront peut-être fait disparaître les maux cachés en question ou empêché tout au moins une complication ou une aggravation. De son côté, le maître, ainsi renseigné sur la véritable cause des troubles intellectuels de ces élèves, a pu en faire son profit, pour le plus grand bien de leur instruction et de leur éducation. Ce maître conclut d'ailleurs lui-même : « Je satisfais depuis le besoin d'agitation du premier en l'employant à de petites corvées ; pour le second, je ne tiens compte que de ce qui est bien dans ses devoirs et cherche à augmenter un peu ce bien de jour en jour ; les deux autres sont près de moi et près du tableau pour qu'ils aient moins d'efforts à écouter et à voir. »

Je pourrais donner d'autres exemples, en apporter même de personnels, tout aussi probants. Mais il est inutile, je crois, de les multiplier pour démontrer que « l'œuvre d'enseignement peut et doit s'accompagner d'observations médicales », comme les ministres de l'Hygiène

(1) Nathan, éditeur. — 15 francs.

et de l'Éducation nationale le déclaraient eux-mêmes dans une circulaire adressée aux préfets le 3 mars 1924, il y a déjà plus de dix ans par conséquent. Souhaitons donc que le nouveau projet de loi ne soit pas un... mort-né, comme beaucoup d'autres... depuis 1793, où Sieyès et Lakanal esquissaient déjà les grandes lignes d'une inspection médicale scolaire, dans le « Projet d'éducation nationale » présenté par eux à la Convention.

LOUIS FAURE.

Directeur de l'École annexe de l'École normale d'Oran.

AUTOUR DE NOUS

ON DEMANDE... UN DÉCRET DE CLOTURE

DANS le *Journal des Instituteurs* du 1er décembre, M. Genillon s'écriait : « Qu'on ferme les fenêtres de la rue ! » Et les portes du bal et du cinéma, qui s'ouvrent pour l'enfant au maillot comme pour ses aînés ? Séance de cinéma ni musique de bal n'empêchent le bébé d'accomplir ses fonctions naturelles, mais il est effrayant de penser à la composition de l'air respiré par cet être fragile.

Et nos élèves ? Lundi matin, une mesure pour rien. Vingt élèves sur trente se sont couchés à une heure du matin et les aventures du *Roi des Resquilleurs* ou de *Bibi-la-Grillade* trottent encore dans leur cervelle. Que de choses ils ont à raconter aux infortunés qui se sont couchés à neuf heures! La règle de trois, les guerres d'Italie, le plus-que-parfait... Que tout cela est pâle et lointain et sans importance ! On rapporte aussi de là, ces « comprimés de morale » dont Mme Paulette Dubois a dû, sous l'influence de M. Bigoudy (1), reconnaître l'efficacité, et ces formules mises en musique correspondent à une tendance réelle et actuelle chez les petits et chez les grands :

Amusez-vous,
Foutez-vous d'tout,
La vie passera comme un rê-êve.

A l'élève qui vient de chanter ceci avec conviction, faites donc une leçon sur la beauté de l'effort, les joies que procure le travail accompli avec conscience. « Le travail est noble, le travail grandit, le travail console... » Fadaises que tout cela !

Dans la vie faut pas s'en faire
Moi je n'm'en fais pas.

Nos discours sont ennuyeux, mais :

Les petites misères
Seront passagères,
Moi je n'm'en fais pas.

J'ai lu, l'an dernier, cette histoire cocasse : une jeune maman anglaise, voulant déguster un cocktail, avait déposé pour quelques instants son bébé à la porte du café... dans la poubelle. Le gosse avait ameuté par ses cris badauds et policemen, et la trop ingénieuse maman avait reçu une verte semonce. Il lui avait fallu tourner la difficulté puisque l'accès des cafés est là-bas rigoureusement interdit aux enfants. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi chez nous pour les cafés, bals, cinémas ? Ce décret de clôture vaudrait bien l'autre...

M. LEBLOND.

(1) Numéro du 17 novembre 1934 : *M. Bigoudy et la morale.*

BILLET D'ALCESTE

PERVERSION DE LA JUSTICE

PIQUONS, au hasard de la lecture, deux verdicts récemment prononcés par le jury des assises de la Seine. Deux verdicts d'acquittement.

Dans la première affaire, il s'agit d'un crime. D'un crime longuement prémédité, puisqu'il a été mûri neuf ans. En 1925 un mari, brute alcoolique et débauché, avait tué sa femme. Arrêté, il est condamné par la Cour d'assises d'Anvers (car c'est un sujet belge) à vingt ans de travaux forcés. Mais il bénéficie en 1932 d'une réduction de peine, motivée par la tuberculose, et vient s'établir à Paris. Son ex-beau-père l'apprend, retrouve sa trace et, finissant par le joindre l'abat d'un coup de revolver.

Arrêté, le meurtrier ne cherche pas à nier ni à se disculper. « J'avais, dit-il, le droit de tuer un assassin, car la mort d'une honnête femme, d'une mère irréprochable, ne peut être expiée que par la mort. » Ce qu'une pareille thèse peut devenir dans la plaidoirie d'un habile avocat, surtout quand cet avocat est une jeune femme, on le devine sans peine. Le jury n'y a pas résisté. Après quelques minutes de délibération, il a acquitté le meurtrier. Et le public d'éclater, comme disent les gazettes, en applaudissements.

L'autre affaire est policière. Un des épisodes de ces purulents scandales qui font qu'on ne peut plus aujourd'hui déplier un journal sans avoir la nausée. Un inspecteur de police a été accusé formellement par un journaliste d'être le complice direct d'un assassinat. Cet inspecteur est un triste sire. Il est impliqué dans toutes sortes d'affaires louches et il est, par surcroît, selon toute apparence, maître chanteur. Mais il se défend d'avoir trempé dans un assassinat et il poursuit pour diffamation le journaliste accusateur, en le sommant d'apporter ses preuves. Tel est l'objet du procès.

Tel est, tel devrait être du moins le procès. Mais le procès tourne. Entre autres bruyants incidents d'audience, une déposition sensationnelle ramène l'attention sur une ancienne affaire, où le policier aurait joué un rôle particulièrement répugnant. De nouveau, on voit le parti qu'un puissant avocat peut tirer de cet incident, et on pense bien qu'il n'y manque pas. Dès lors, l'éclairage change. Tous les feux se concentrent sur le plaignant, qui, de partie civile, devient accusé. L'avocat général, sans autre enquête, prend des réquisitions pour rouvrir l'ancienne affaire. Quant au plaignant, le ministère public reconnaît que la preuve de la complicité d'assassinat n'a pas été juridiquement rapportée ; mais, ajoute-t-il, dans les campagnes de presse, il faut considérer l'intention du journaliste. Et il s'en rapporte à un jury qui paraît avoir été soigneusement composé. Celui-ci écoute le grand avocat et le journaliste est acquitté triomphalement, au milieu des ovations d'un public de grande « première ».

Là-dessus, réfléchissons, nous qui ne sommes pas dans l'atmosphère de ces procès. D'un premier mouvement, nous sympathisons avec le père vengeur de sa fille. Mais, si l'on approuve le verdict d'acquittement, on légitime la vendetta et l'on détruit le premier principe d'une société civilisée, qui est qu'on n'a pas le droit de se faire justice soi-même. On retourne à la loi de la jungle.

Et si on approuve le second, on altère non moins gravement le sens de la justice. Il faut considérer

**

les procès en eux-mêmes, non par rapport à la personnalité des parties. Et s'il est permis à des journalistes de diffamer sans être tenus de fournir les preuves, rien n'arrêtera les diffamateurs. On revient encore à la loi de la jungle.

Ainsi se détruisent la justice et la liberté.

ALCESTE.

EN LISANT

LE PAYS DE VIVARAIS

ENTRE les grandes étendues monotones du Velay et du Haut-Gévaudan, à l'ouest, et le profond sillon de la vallée du Rhône, à l'est, s'étend un chaos de crêtes et de vallées, aux ravinements abrupts et désordonnés, aux à-pic vertigineux : c'est le pays de *Vivarais*. Formé de roches cristallines, volcaniques et calcaires, de plateaux élevés et d'arêtes déchiquetées, de vallées sauvages et de petites plaines fécondes, sous des cieux ici provençaux et là presque norvégiens, ce pays ne saurait passer, semble-t-il, pour une *région naturelle*. Il a cependant une réelle *unité*. M. REYNIER, professeur à l'École normale de Privas, qui vient de lui consacrer une belle étude, écrite avec beaucoup de science et beaucoup d'amour, estime que cette unité lui vient de sa structure de *talus* et de son rôle de *passage entre le Massif Central et le Rhône*.

Il constitue sinon le rebord tout entier, du moins la partie centrale et la plus importante, entre le Pilat et le Lozère, du rebord oriental du Massif Central, le talus accidenté qui descend, soit directement, soit par delà une zone étroite de collines, sur la longue dépression rectiligne du Rhône. Ce rebord s'incline ainsi vers l'est et le sud-est, vers la lumière éclatante. Accoté au dur et sombre massif hercynien, le Vivarais appartient également à la grande vallée rhodanienne et au midi méditerranéen.

M. REYNIER, qui connaît à fond l'Ardèche pour y vivre depuis longtemps et pour en avoir étudié à loisir en géographe, en économiste et en historien, les paysages, le peuplement et l'activité agricole et industrielle, a campé un magistral tableau de son pays natal. Bien qu'il déclare modestement, dans son avant-propos, que son ouvrage n'a pas de prétention à l'originalité et ne constitue pas un appoint personnel à la science géographique, nous pouvons dire qu'il ne s'est pas contenté de faire œuvre de vulgarisation. S'il a beaucoup emprunté à diverses études récentes de géographie physique, il a aussi, dans son travail, mis beaucoup de lui-même, de ses observations sur le terrain, de sa compréhension des faits géographiques, de ses nombreuses enquêtes près de collègues ou d'anciens élèves, de ses recherches d'archives sur les faits économiques d'autrefois.

Un grand nombre de dessins, de croquis, de schémas, de graphiques, la plupart originaux, facilitent l'intelligence du texte. Soixante-deux gravures, groupées à part et excellemment choisies, constituent à la fin du volume un véritable *album photographique* du Vivarais. L'ensemble forme un tableau particulièrement vivant et précis de ce pays, de la formation de son sol, de ses caractères physiques, de ses habitants, de ses régions naturelles si variées : Montagne Coiron, Haut-Vivarais, Cévennes, Bas-Vivarais calcaire, région rhodanienne, de ses moyens de communication, de ses ressources agricoles et industrielles. Dans la partie consacrée à la géographie humaine, une place importante a été faite à l'*évolution actuelle*, plus rapide que par le passé. Aussi l'auteur peut-il conclure par ces lignes :

Ainsi le Vivarais, ce pays longtemps attaché à ses traditions économiques et intellectuelles s'en détache peu à peu : et cette évolution inévitable, plus tardive qu'ailleurs, s'accentue rapidement. L'homme, se libérant du déterminisme ancien, rompt les servitudes de la terre et de l'atmosphère, interpénètre les régions, modifie leur sol, multiplie leurs échanges, assouplit leurs limites.

Cultures orientées de plus en plus, trop lentement, vers les produits de qualité, — industries spéciales s'orientant aussi vers la qualité, — commerce accru avec quelques grandes villes régionales dont les zones s'imbriquent de façon complexe, — tourisme en essor dans toutes les directions avec un succès qu'il faut affermir, influences intellectuelles de deux grands centres, — presse régionale allongeant et superposant l'influence de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Marseille : tous ces faits attestent que le Vivarais est un pays de transition et de concurrence entre plusieurs régions : mais il n'en est point écartelé ni contradictoire, il s'en accommode et les harmonise. Et c'est là son caractère original et vivant.

Dans son avant-propos, M. ÉLIE REYNIER formule le souhait d'avoir fait sentir la beauté et l'intérêt de sa terre vivaraise et d'avoir inspiré l'envie de mieux connaître ce pays pour mieux l'aimer. Il n'est pas un lecteur de sa savante monographie ardéchoise qui n'ait été ou ne sera conquis par son riche exposé et son vibrant plaidoyer. Et le Vivarais lui devra beaucoup, tant pour l'avoir mieux fait connaître à ses propres enfants que pour en avoir expliqué et décrit la variété et le pittoresque à tous ceux, de plus en plus nombreux, qui sont attirés et séduits par ses horizons.

R. OZOUF.

SUR LE VIF

C. A. P.

LA jeune maîtresse a, jusqu'ici, très bien manœuvré. Normalienne sortante, débutante dans la classe à tous cours d'une commune rurale, elle a su faire travailler son monde intelligemment. Miracle ! On n'a point oublié les petits ; ces « section enfantine, cours préparatoire » qui répondent mal, bien lentement d'ordinaire, et plus mal encore le jour du C. A. P. Or, ce jour fatal venu, c'est vers eux que convergent les regards, indulgents, certes — quoique, après tout, on ne sait jamais — mais un tantinet railleurs de la commission.

Les petits ont donc travaillé, les grands ont terminé leur exercice écrit. Vite, on aiguille les débutants vers un exercice de modelage. Ça, c'est la voie de garage idéale. Ouf ! ça y est... La voie principale est libre pour les grands. En avant pour la leçon de sciences.

Interrogation d'abord, comme le veut la règle. La plus grande des élèves, l' « as », celle qui ne se troublera pas, se lève... et voici ce qu'entendit la commission, au lendemain des conférences pédagogiques relatives à l'enseignement des sciences. « Pour vérifier le principe d'Archimède, on fait les figures suivantes... »

La candidate a obtenu son C. A. P., mais, vrais tortionnaires, ses examinateurs ont remué le fer dans la plaie en lui demandant, après quatre heures, en « question de pédagogie », comment elle obéissait aux programmes qui recommandent « une méthode fondée sur l'observation et l'expérience ».

N. MESTRALLET.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Un* **arrêt du Conseil d'État**, *en date du 25 juillet 1934 (voir Étude documentaire), modifie la jurisprudence en matière de traitement* **pendant les congés de maladie**. *Il est très important et nous en recommandons la lecture.*

➔ *Les congés de* **l'art. 41 de la loi du 19 mars 1928** *ne sont pas accordés aux fonctionnaires présentant une infirmité de guerre incurable les mettant dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions, ni à ceux qui viendraient à être atteints par la limite d'âge de leur grade, au cours du congé sollicité.* (*J. O.*, 11 déc. 1934.)

➔ *Les titres d'un maître à une* **nomination dans l'école où il a déjà exercé** *avant la suppression de l'emploi qu'il occupait ne manquent jamais d'être examinés par priorité par les autorités académiques. Des instructions dans ce sens sont rappelées aux I. A. chaque fois que l'occasion se présente.* (*J. O.*, 11 déc., 1934.)

➔ *La Directrice d'une* **école de filles à deux classes**, *dont une classe enfantine, continue à percevoir son indemnité de direction, après la* **gémination** *de cette école.* (*J. O.*, 11 déc. 1934.)

➔ « *Lorsqu'on demande à un Parlement de supprimer un dixième des* **postes de l'enseignement**, *on se heurte à des* **difficultés** *qui sont* **insurmontables**. *J'ai été le premier à m'incliner devant certaines objections, et j'ai moi-même voulu assurer l'instruction de tous les enfants de ce pays.* » (Déclaration du ministre des F., Chambre, 4 déc. 1934.)

➔ *Le nombre de* **bacheliers** *est passé, en vingt ans, de 7 582 à 31 472* (Sénat, 14 déc. 1934).

➔ *Un instituteur* **déplacé d'office** *pour raison disciplinaire* **n'a pas** *droit au remboursement de ses frais de déménagement* (*J. O.*, 11 déc. 1934).

➔ *Les Administrations vont pouvoir reprendre,* **sans plus tarder**, *les opérations de* **liquidation** *et de* **revision** *des pensions de retraite* (*J. O.*, 11 déc. 1934).

➔ *Les décrets-lois n'abrogent pas* **le préavis** *de six mois pour les demandes de pension. Ils ne s'appliquent qu'aux* **fonctionnaires de l'État**. *Les crédits pour* **avances de pensions** *ont été mis à la disposition des préfets* (*J. O.*, 11 déc. 1934).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN JANVIER

➔ Faites-vous inscrire, s'il y a lieu, à l'examen du C. A. P.

➔ Voyez si vous devez concourir aux divers prix : prix agricoles, prix Monnier, prix Huiard, prix Kergomard, prix de *L'Education enfantine*, etc.

➔ N'oubliez pas de renvoyer à l'I. A. votre bulletin de salaire pour l'année précédente, après y avoir indiqué vos dépenses professionnelles avec pièces justificatives à l'appui.

➔ Examinez bien votre mandat de traitement pour voir s'il porte les traitements et indemnités auxquels vous avez droit.

➔ Envoyez à l'I. A. un préavis pour le cas où vous solliciteriez votre retraite à la fin de l'année scolaire.

➔ Faites inscrire vos candidats aux examens des bourses.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE
LES CONGÉS DE MALADIE

La jurisprudence se transforme à une allure tellement rapide que bientôt tous les Codes seront à remanier peu de temps après leur publication. En voici un exemple typique.

Jusqu'à présent, les Administrations appliquaient l'avis du Conseil d'État en date du 23 déc. 1908, qui peut être résumé de la façon suivante :

« Dans une année comptée de toutes façons, il ne peut y avoir que six mois au plus de congés de maladie avec traitement total ou partiel : trois mois avec traitement intégral, trois mois avec demi ou tiers de traitement ».

Par conséquent, lorsque le fonctionnaire avait obtenu, pour maladie, une série de congés suivis de reprises de fonctions, l'Administration à laquelle il appartenait faisait le total de ces congés épars pour supprimer le traitement à l'expiration des six mois d'interruptions de service comprises dans une période de douze mois.

Aujourd'hui, que dit le Conseil d'État ?

C'est seulement à l'expiration d'une période de six mois « consécutifs » que les fonctionnaires en congé de maladie ne peuvent plus prétendre à aucun traitement. Soulignons le mot : « consécutif ». Si donc les congés obtenus ne se succèdent pas les uns aux autres, s'ils se trouvent disséminés, le droit aux six mois d'interruptions de service avec traitement recommence à jouer avec la reprise de fonctions et dès la première cessation de service qui suit cette reprise. On ne peut donner un autre sens à l'arrêt rendu par la Haute-Assemblée, le 25 juil. 1934, et qui a une importance considérable pour tous les agents de l'État. Convient-il de prendre des précautions pour prévenir les abus ? La question sera certainement posée par des administrateurs qui demanderont s'il est possible que le fonctionnaire rentre en service pendant quelques jours seulement, afin de bénéficier, de nouveau, de la jurisprudence que nous venons d'exposer. Attendons-nous, par conséquent, à des précisions.

Demande du requérant. — Ce faisant, attendu qu'il n'a reçu son demi-traitement que jusqu'au 10 oct. 1930, alors qu'il y avait droit jusqu'au 3 nov. 1930, date de sa mise à la retraite ;

Condamner l'État à lui payer le demi-traitement qui lui est dû pour la période du 10 oct. au 3 nov. 1930 ainsi qu'aux dépens.

Arguments du ministre des F. — Vu les observations présentées par le min. des F. en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 4 juin 1932 et tendant au rejet de la requête par les motifs que le requérant a été admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite le 3 nov. 1930 ; qu'en vertu des dispositions combinées des paragraphes 1 et 7 de l'article 16 du D. du 9 nov. 1853 un fonctionnaire absent pour cause de maladie peut être autorisé chaque année à conserver l'intégralité de son traitement pendant trois mois au maximum et, pendant les trois mois sui-

vants, obtenir un congé avec retenue de la moitié au moins et des deux tiers au plus du traitement ; que, d'après un avis du Conseil d'État, le mot année doit être interprété dans le sens d'une période de douze mois à dater de la mise en congé ; qu'entre le 10 oct. 1929 et le 9 oct. 1930 le sieur Plane a obtenu 180 jours de congé, dont 90 avec traitement intégral et 30 avec demi-traitement ; qu'il n'avait plus droit à traitement à compter du 10 oct. 1930.

Observations du requérant. — Vu les observations en réplique présentées pour le sieur Plane, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus le 1er août 1932, et tendant aux mêmes fins que la requête susvisée par les mêmes moyens et en outre par les motifs que l'Administration, au lieu de prendre comme point de départ la date de la mise en congé réelle, établit son calcul sur une année fictive, qu'en réalité le requérant a été mis en congé le 2 avril 1929, que, par suite, la seule période à envisager est celle commençant le 4 avril 1930.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que, d'après l'art. 16, par. 7 du D. du 9 nov. 1853, en cas d'absence pour cause de maladie, le fonctionnaire peut être autorisé à conserver l'intégralité de son traitement pendant un temps qui ne peut excéder trois mois et une fraction égale au tiers au moins et à la moitié au plus pendant les trois mois suivants ; que ces dispositions doivent être entendues comme ayant conféré aux fonctionnaires qui ont obtenu un congé de maladie droit à leur traitement total, puis à un traitement réduit pendant les six premiers mois de leur congé et que, par suite, c'est seulement à l'expiration d'une période de six mois consécutifs qu'ils ne peuvent plus prétendre à aucun traitement ;

Considérant que, si le sieur Plane a obtenu divers congés pour maladie au cours des douze mois précédant le 9 oct. 1930, date à laquelle son demi-traitement a cessé de lui être versé, il résulte de l'instruction qu'il a repris ses fonctions à plusieurs reprises et, notamment, du 1er mai au 10 juin 1930 ; qu'ainsi, à la date précitée du 9 oct. 1930, le requérant ne réunissait pas six mois consécutifs de congé pour maladie, que, dès lors, le sieur Plane est fondé à soutenir que c'est à tort que le min. des F. a refusé de lui payer son demi-traitement entre le 10 oct. et le 3 nov. 1930, date de son admission à la retraite.

DÉCIDE : ARTICLE PREMIER. — La décision implicite de rejet résultant du silence gardé par le min. des F. sur la demande présentée par le sieur Plane à l'effet d'obtenir le paiement de son traitement en demi-solde du 10 oct. au 3 nov. 1930 est annulée. — ART. 2. — Le sieur Plane est renvoyé devant le min. des F. pour que lui soit payé le demi-traitement auquel il avait droit entre le 10 oct. et le 3 nov. 1930. — ART. 3. — Les dépens sont mis à la charge de l'État.

RETRAITES ET PENSIONS

✶ **Enfant malade. Pension de réversion.** — *Institutrice en retraite, titulaire d'une pension d'ancienneté, au titre de la loi du 14 avril 1924, bénéficie de l'indemnité de charges de famille pour son fils reconnu atteint d'une maladie incurable : en cas de décès de la mère, l'enfant incurable n'aurait-il pas droit à une pension de réversion ?*

Réponse négative, seuls les enfants mineurs légitimes ou naturels reconnus ont droit à la réversion de la pension (art. 23 de la loi du 14 avril 1924). (*J. O., 5 déc. 1934.*)

✶ **Majoration de pension pour enfants de deux lits. Veuve.** — La veuve n'a droit à une majoration que pour ses enfants personnels. La majoration serait fixée pour trois enfants à 5 p. 100 de la pension du mari, des majorations supplémentaires de 2,5 p. 100 seraient attribuées pour chaque enfant au delà du troisième, étant précisé par ailleurs que les majorations en cause ne peuvent pas, en s'ajoutant à la pension, porter celle-ci au delà de certaines limites. (*J. O., 11 déc. 1934.*)

✶ **Prélèvement.** — Toutes les pensions et allocations concédées par application de la loi du 14 avril 1924 et des lois subséquentes sont sujettes au prélèvement de 10 p. 100 sans qu'il y ait lieu de rechercher si elles ont reçu le bénéfice de l'allocation de 5 p. 100 instituée par l'art. 111 de la loi du 16 avril 1930 ou du relèvement institué par les art. 100 et 101 du 31 mars 1932. (*J. O., 11 déc. 1934.*)

✶ **Traitement de vacances.** — Tous les instituteurs visés par les mesures générales prises pour l'exécution des décrets-lois ont été admis à la retraite avec effet du 1er août 1934, date fixée par le D. du 5 juin 1934. Ont été admis à la retraite, sur leur demande, au 1er oct. 1934, les instituteurs et institutrices qui n'étaient pas visés par les mesures générales prises pour l'exécution des décrets-lois ; 1° ceux qui ont été reconnus hors d'état d'exercer leurs fonctions par la Commission de réforme ; 2° ceux qui, bien qu'âgés de moins de cinquante-cinq ans au 1er oct. 1934, réunissaient néanmoins, grâce aux bonifications pour enfants ou pour services de guerre, la double condition d'âge et de service pour être admis à la retraite, sur leur demande, au titre de l'ancienneté. Cette différence de dates se justifie par le fait que les instituteurs de la deuxième catégorie avaient la faculté de rester en activité de service tout en réunissant les conditions pour faire valoir leurs droits à pension. (*J. O., 12 déc. 1934.*)

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Dans l'octroi d'un congé de longue durée pour infirmités de guerre, il ne peut pas être tenu compte des congés antérieurs à la date à laquelle la Commisison de réforme est saisie. (*25 juil. 1934, aff. Mariotte.*)

Considérant qu'aux termes de l'art. 41 de la loi du 19 mars 1928 tout fonctionnaire ayant contracté des infirmités dans les conditions prévues par ledit article « peut être, en cas d'indisponibilité constatée résultant de ses infirmités, mis en congé avec traitement intégral jusqu'à son rétablissement, et éventuellement sa mise à la retraite, sans qu'en aucun cas le total des congés ainsi accordés puisse, pour un même agent, excéder deux ans », et que le par. 2 dudit art. spécifie que « ces congés sont accordés sur un avis de la Commission de réforme prévue à l'art. 20 de la loi du 14 avril 1924, et s'il est constaté par elle que la maladie ou les infirmités du fonctionnaire ne le rendent pas définitivement inapte à l'exercice de ses fonctions, mais le mettent hors d'état de les remplir au moment où il formule sa demande ;

Considérant qu'il résulte des termes mêmes de cette disposition qu'il ne peut pas être tenu compte des congés antérieurs à la date à laquelle la Commission est saisie ; qu'ainsi le sieur Mariotte est fondé à soutenir qu'en soumettant à la Commission de réforme, le 8 sept. 1930, non seulement ses deux demandes tendant à obtenir d'abord un congé du 11 au 28 août, puis sa prolongation jusqu'au 27 sept., mais sept demandes de congés antérieurs qui sont répartis entre le 7 juin 1928 et le 8 juin 1930 et en décidant, conformément à l'avis de la Commission de réforme, que ces congés imputables aux infirmités du requérant devaient entrer en compte dans le maximum de deux années visé à l'art. 41 précité, le min. des Postes a méconnu les dispositions de ce texte légal ;

DÉCIDE : ARTICLE PREMIER. — La décision par laquelle le min. des Postes a compris parmi les congés imputables aux infirmités de guerre du sieur Mariotte ceux qu'il avait obtenus avant le mois d'août 1930 est annulée.

***

Une commune est responsable d'un accident survenu au cours d'une fête de gymnastique à l'organisation de laquelle elle a participé, si le maire n'a pas pris les mesures de sécurité nécessaire. (*C. d'Ét., 20 avril 1934.*)

Dans les tribunaux

Délit de coalition de fonctionnaires.

Neuf fonctionnaires du ministère des Finances avaient été cités à comparaître, à Paris, devant la

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Montereau, Seine-et-Marne, 1934). — Quels artisans pourraient égaler nos hirondelles lorsqu'il s'agit de façonner la terre ? Elle doit être détrempée, ni trop *liquide*, ni trop dure ; aussi, lorsque la sécheresse persiste et que les constructeurs n'ont pas, à proximité, les bords humides d'une rivière ou d'une mare, il leur faut attendre l'*averse* printanière. Sitôt qu'elle est tombée, on *les* voit se *poser* sur les routes, autour des flaques d'eau, ramasser la boue par becquetées, puis l'emporter et la fixer aux parois des murs. Les fondations bien amorcées, il faut donner la forme de cintre à l'ouvrage, puis le garnir de plumes et de paille.

JACQUES DELAMAIN.
(*Les jours et les nuits des oiseaux.*)

Questions. — 1. *Trouver un titre à la dictée* (1 p.).

2. *Donner le sens des mots et expressions : « détrempée ; à proximité ; amorcées ; en forme de cintre »* (2 p.).

3. *Nature et fonctions des mots soulignés.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les hirondelles construisent leurs nids.

2. *Détrempée :* délayée avec de l'eau ; — *à proximité :* près d'elle ; — *amorcées :* commencées ; — *en forme de cintre* : le nid aura une forme arrondie, sa courbure extérieure dessinant un arc.

3. *Liquide :* adj. qual., attribut de *elle*.
L' : art. défini élidé, se rapporte à *averse*.
Averse : nom com., compl. d'obj. dir. de *attendre*.
Les : pron. pers., représente *hirondelles*, compl. d'obj. dir. de *voit*.
Se : pron. pers. réfléchi, compl. d'obj. dir. de *poser*.
Poser : v. *poser*, forme pronominale, infinitif présent, 1er groupe.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Faites le portrait d'une personne que vous aimez bien. Vous saurez nous tracer d'elle un portrait qui prouve que vous l'aimez bien.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Ma grand'mère est déjà vieille. Sa figure est creusée de rides, mais elle se tient encore bien droite, malgré tous les travaux qui l'ont fatiguée. Ses mains, un peu rugueuses, tremblent. Ses cheveux, qui étaient noirs, se parsèment de fils argentés. Sa démarche est lente.

Elle est toujours propre, ma grand'mère. Le matin, lorsqu'elle travaille, elle met une robe et un petit tablier noirs.

L'après-midi, lorsqu'elle raccommode, elle se fait un peu plus belle. Elle met une jupe noire, un corsage gris, une blouse violette. C'est elle qui m'a élevée, c'est pour cela que je l'aime. Toute la journée, elle trotte dans sa maison. Elle a ses habitudes. Le matin, elle se lève tôt ; fait du bon feu, à 7 heures elle m'appelle pour aller à l'école. En hiver, quand il fait froid, elle fait chauffer mes vêtements.

En été, au temps des vacances, elle me laisse dormir plus tard. J'aime beaucoup ma grand'mère et il me semble qu'elle n'a pas de défauts.

La vieillesse la rend peut-être un peu exigeante, mais je fais volontiers tout ce qu'elle désire, comme elle faisait ce que je désirais autrefois, quand j'étais petite.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Solliès-Pont, Var, 1934). — 1. *On veut poser une boiserie haute de 0 m. 50, dans une pièce longue de 4 m. 20 et large de 3 m. 75, qui a une porte large de 0 m. 90. Calculer la dépense, à 3 f. 80 le mètre carré.*

➔ SOLUTION. — Puisqu'on donne le prix du mètre carré de la boiserie, calculons-en la surface. C'est un rectangle large de 0 m. 50 et ayant pour longueur le périmètre de la salle, diminué de la largeur de la porte.

Périmètre : $(4 \text{ m. } 20 + 3 \text{ m. } 75) \times 2 = 15 \text{ m. } 90$.
Longueur de la boiserie : $15 \text{ m. } 90 - 0 \text{ m. } 90 = 15 \text{ m.}$
Sa surface : $15 \times 0{,}5 = 7 \text{ m}^2 5$.
Son prix : $3 \text{ f. } 80 \times 7{,}5 = 28 \text{ f. } 50$.

***

2. *Pour se rendre à un village éloigné de 35 kilomètres, un cycliste roulera à la vitesse de 15 kilomètres à l'heure ; mais il sera obligé de monter à pied une côte de 1 500 mètres, ce qui lui prendra 24 minutes. A quelle heure doit-il partir pour arriver à 11 h. 45 ?*

➔ SOLUTION. — Pour connaître l'heure du départ, il suffirait de retrancher de l'heure d'arrivée la durée totale de la course. Cette durée comprend les 24 minutes de marche à pied, et le temps mis à pédaler. Calculons donc celui-ci.

La distance à parcourir à bicyclette est :
35 km. — 1 km. 500 = 33 km. 500.
Pour la parcourir, il faut autant d'heures qu'elle contient de fois 15 kilomètres :
33,5 : 15 = 2 h. 14.
La course demande donc au total :
2 h. 14 + 0 h. 24 = 2 h. 38.
De sorte que le cycliste doit partir à :
11 h. 45 — 2 h. 38 = 9 h. 7.

III. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Napoléon Ier. Les principales dates de sa vie et des événements auxquels il a pris part depuis sa naissance jusqu'à sa mort.*

2. *Comparez entre eux les fleuves de France en ce qui concerne : la longueur, l'altitude de la source, et, par conséquent, la pente, le régime.*

➔ RÉPONSES. — 1. Napoléon Ier (Bonaparte), né à Ajaccio (1769). Élève à l'École militaire de Brienne, promu capitaine d'artillerie, il enlève Toulon aux Anglais (1793) ; après avoir réprimé une émeute royaliste, il obtient le commandement de l'armée d'Italie (1796). Il se couvre de gloire au cours d'une campagne mémorable (victoire d'Arcole et de Rivoli entre autres), qui force l'Autriche à traiter à Campo-Formio (1797). Après une campagne glorieuse, mais stérile, faite en Egypte contre l'Angleterre, Bonaparte rentre en France et renverse le Directoire, coup d'Etat du 18 brumaire (9 nov. 1799). Devenu Premier Consul, il bat l'Autriche à Marengo (1800), rétablit l'ordre en France et signe avec le Pape le Concordat de 1802. Empereur en 1804, il aura à lutter sans cesse contre l'Angleterre et l'Europe. (Pour le détail des guerres, voir un *Manuel*.)

Sa puissance est à son apogée en 1811 (naissance du roi de Rome). La guerre de Russie (1812) marque le commencement de ses désastres. Après une première abdication à Fontainebleau (1814) et un exil à l'île d'Elbe, Napoléon rentre en France (1815),

BAUDRILLARD et KUHN. Lectures faciles. (Cours préparatoire)..... 5.70

mais, battu à Waterloo (18 juin), il se rend aux Anglais. Il meurt en captivité à Sainte-Hélène (1821).

3. Si l'on compare les grands fleuves français, ils sont tous de longueur moyenne (le plus court, la Garonne a 720 km.; le plus long, la Loire, 1 000 km.). Le Rhône a la source la plus élevée (1 750 m. au Saint-Gothard) et la pente la plus rapide. La Seine, dont la source est seulement à 470 m., offre la pente la plus faible, et, comme elle traverse des terrains en majeure partie perméables, elle possède le régime le plus régulier et elle est le fleuve qui rend le plus de service à la navigation. La Loire, qui coule à travers les sols granitiques et imperméables du Massif Central, offre les plus grands écarts de débit, ses crues sont très dangereuses et elle n'est navigable que sur une petite partie de son cours.

IV *bis*. **SCIENCES** (Paris, 1934, garçons). — 1. *La combustion d'un morceau de charbon ou d'un morceau de bois enflammé : a. à l'air libre ; b. sur la grille d'une cheminée qui tire bien ; c. dans un flacon plein d'oxygène. Quelles observations faites-vous, et quelles conclusions en tirez-vous ?* — 2. *Faites le portrait d'un carnivore que vous avez observé. Que fait-il pour débiter sa proie ? Insistez sur ce qu'ont de particulier ses dents et ses pattes.*

➜ DÉVELOPPEMENT. — 1. J'ai observé un feu de bois en plein air. Il y a eu d'abord une belle flamme, parce qu'il sortait du bois des produits gazeux combustibles. Quand il n'est plus resté que de la braise, la combustion s'est achevée sans flamme ni fumée, le carbone n'étant pas volatil. Le résidu final, la cendre, est la partie minérale et incombustible du bois : elle mousse, en effet, comme la pierre calcaire, sous l'action du vinaigre.

Dans la grille d'une cheminée, la houille brûle en deux temps comme le bois, parce qu'elle contient, elle aussi, des produits volatils. La grille permet à l'air comburant d'entrer dans le combustible par-dessous, ce qui active beaucoup la combustion. C'est particulièrement visible quand on abaisse le tablier de la cheminée pour forcer l'air aspiré à passer tout entier à travers le charbon, et quand on pique le combustible pour y faire des trous en en faisant tomber la cendre.

L'air n'est comburant, on le sait, que par son oxygène ; l'azote, inerte ici, modère la combustion. Dans un flacon d'oxygène où l'on descend une braise allumée, suspendue à un fil de fer, la combustion est beaucoup plus vive que dans l'air.

2. Le carnivore que je connais le mieux est le chat. Il chasse les petits rongeurs, parfois aussi les passereaux. L'ombre lui est favorable, parce qu'elle le cache et que ses larges pupilles lui permettent de voir dans une demi-obscurité. Dissimulé, il attend patiemment, bondit sur sa proie au moment propice, et la saisit des griffes et des dents.

Ses griffes recourbées gardent leur pointe aiguë parce que, étant rétractiles, elles ne s'émoussent pas au contact du sol (comme celles du chien). Elles lui permettent de grimper aux arbres et d'y prendre des oisillons dans leurs nids.

C'est avec ses canines que le chat tient le mieux sa proie, parce qu'elles sont longues et pointues. Ses incisives sont toutes petites, au contraire. Quant aux molaires, peu nombreuses, elles ne se terminent pas par un plat, mais par une crête assez vive, de sorte que les mâchoires du chat coupent la chair comme les ciseaux de couturière coupent l'étoffe ; elles ne la triturent pas, ce qui n'est pas nécessaire d'ailleurs.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Pouilly-en-Auxois, Côte-d'Or, 1934). — **Garçons.** *Construire un rapporteur avec un demi-cercle en papier de 8 centimètres de diamètre, dont on divisera la demi-circonférence en 18 parties égales de 10° chacune.* — **Filles.** *Bâtir un ourlet et le coudre sur 8 centimètres au point de piqûre. Une bride à bouton.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **La bourrée.** — On dansait la bourrée sur un vieil air auvergnat. Paysans et paysannes marchaient et sautaient en faisant des grâces, tournaient et se saluaient ; celles-ci pinçant et soulevant leurs jupes avec deux doigts de chaque main ; ceux-là les bras ballants ou arrondis comme des anses. L'air monotone et gentil dansait aussi dans le vent frais du soir ; c'était toujours la même phrase chantée par le violon sur un ton suraigu, et dont les autres instruments scandaient le rythme, rendaient l'allure plus bondissante. Et c'était bien la musique, simple et paysanne, alerte et sans art, qui convenait à ce menuet rustique et lourdaud.

G. DE MAUPASSANT.

Questions. — 1. *Expliquer : « en faisant des grâces » ; — « scandaient ».*

2. *Pourquoi dit-on de ce menuet qu'il est rustique et lourdaud ?*

3. *Nombre, nature et fonction des propositions dans le membre de phrase qui commence à : « c'était toujours la même phrase » jusqu'à : « rendaient l'allure plus bondissante ».*

➜. RÉPONSES. — 1. *En faisant des grâces :* en faisant des mouvements qu'ils s'efforçaient de rendre gracieux, c'est-à-dire à la fois plaisants et aimables.

Scandaient : les instruments marquaient fortement les temps de chaque mesure.

2. Ce menuet est *rustique* parce que, dansé par des paysans et des paysannes (sur un air monotone), il a la simplicité un peu fruste de choses de la campagne.

Il est *lourdaud* parce que les mouvements des danseurs manquent de légèreté et de grâce.

3. Trois propositions :

a. *C'était toujours la même phrase chantée par le violon sur un ton suraigu :* prop. principale.

b. *Et dont les autres instruments scandaient le rythme :* prop. subord. par le pron. relatif *dont*, compl. de l'antécéd. *phrase*, coordonnée à la 1re prop. par la conj. *et*.

c. *(Et dont ils) rendaient l'allure plus bondissante :* prop. subordonnée elliptique, même fonction que la précédente.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez éprouvé un jour une grande joie ou une grande peur. Racontez la scène.*

➜ CONSEILS. — Faire ici appel, autant que possible, à votre propre expérience. Indiquer avec netteté les circonstances qui expliqueront la grande joie, ou la grande peur que vous avez eue. Ne pas omettre de décrire cette joie ou cette peur de manière suffisamment détaillée ; là est, en effet, le point à la fois délicat et important du devoir. Il s'agit ici de faire une analyse sincère et assez poussée des sentiments que vous avez éprouvés et pour cela un effort certain d'imagination vous sera nécessaire.

LANTENOIS Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois) ..... 40 fr.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On construit une fosse à purin sans couvercle, qui a intérieurement 1 m. 50 de long, 0 m. 90 de large et 0 m. 85 de profondeur. Ses parois et le fond, en maçonnerie, ont 0 m. 40 d'épaisseur et la face interne en est cimentée. Que paiera-t-on à l'entrepreneur, à 135 f. par mètre cube de maçonnerie et 18 f. 50 par mètre carré cimenté ?*

➔ SOLUTION. — Calculons les dimensions extérieures de la maçonnerie :

Longueur : 1 m. 50 + 0 m. 40 × 2 = 2 m. 30.
Largeur : 0 m. 90 + 0 m. 40 × 2 = 1 m. 70.
Hauteur : 0 m. 85 + 0 m. 40 = 1 m. 25.

Leur produit, diminué du produit des dimensions intérieures, est le volume de la maçonnerie :

$2{,}3 \times 1{,}7 \times 1{,}25 = 4\ m^3\ 8875$
$1{,}5 \times 0{,}9 \times 0{,}85 = 1\ m^3\ 1475$
Différence $3\ m^3\ 74$

La maçonnerie coûtera donc les 374 centièmes de 135 f :

135 f. × 3,74 = 504 f. 90.

A cette somme doit s'ajouter le prix de l'enduit de ciment. La surface enduite comprend le fond de la fosse et ses parois latérales. Le fond, rectangulaire, mesure :

$1{,}5 \times 0{,}9 = 1\ m^2\ 35.$

La surface latérale est le produit du périmètre par la hauteur :

$(1{,}50 + 0{,}90) \times 2 \times 0{,}85 = 4\ m^2\ 08.$

La surface cimentée est donc :

$1\ m^2\ 35 + 4\ m^2\ 08 = 5\ m^2\ 43,$

de sorte qu'elle coûtera :

18 f. 50 × 5,43 = 100 f. 45.

On paiera dès lors à l'entrepreneur :

504 f. 90 + 100 fr. 45 = 605 f. 35.

***

2. *Un fût plein d'huile, dont la densité est 0,925, pèse 78 kg. 5. Quand il ne contient plus que 20 litres d'huile, il pèse 34 kg. 1. Calculer sa contenance, ainsi que la valeur totale de l'huile à 8 f. 50 le kilo.*

➔ RÉPONSES. — 68 litres et 534 f. 65.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (La Réunion, aspirants, 1933). — **L'avion dans la tempête.** — Nous sommes entrés dans un cyclone, ce qui arrive rarement dans ces parages. A mesure que nous avançons, le sans-filiste nous communique des nouvelles de moins en moins rassurantes. Ah ! c'est une magnifique invention, la radio, mais on s'en passerait volontiers quand, dans un moment difficile, au milieu de cette bourrasque où vous êtes pris vous-même, elle vous apprend qu'un autre zinc est en perdition quelque part en Méditerranée, qu'il vient de se poser sur la mer, qu'il lutte avec les vagues, qu'il commence à se désentoiler, et que le dernier message qu'il envoie demeure indéchiffrable comme un suprême cri qui s'étrangle...

Nous-mêmes, aspirés dans les airs, brutalement lâchés dans le vide, bloqués soudain par un mur invisible, retenus par une étreinte qui, se desserrant tout à coup, nous précipite en avant pour nous ressaisir de nouveau, tanguant, roulant, cabrés, virant d'une aile sur une autre, faisant de brusques tête à queue, nous sommes le jouet de ces forces puissantes qui ne se révèlent à nous que par les coups qu'elles nous portent. Il serait fou de s'obstiner à vouloir gagner Naples dans cette bourrasque qui grandit à mesure qu'on descend vers le sud. Les télégrammes qu'on nous envoie nous interdisent d'aller plus loin. Nous venions de laisser derrière nous la petite île de Monte-Christo (1), et nous étions en vue de la côte italienne, à la hauteur d'Orbetello (1), qui est une sorte d'étang de Berre, dont les Italiens ont fait le centre de leur aviation navale. Nous décidons d'y amerrir, bien que ces eaux soient interdites. Mais la nécessité nous presse, et nous nous abattons sur l'étang.

Questions. — 1. *Quels sont les sentiments de l'auteur qui transparaissent dans cette page et quelles réflexions fait naître en vous la lecture de ce texte ?*

2. *Donnez le sens des mots ou expressions : « aspirés dans les airs ; bloqués ; cabrés ; un cri qui s'étrangle ». Expliquez, à l'aide des éléments qui entrent dans leur formation, les mots suivants : « désentoiler ; indéchiffrable ».*

3. *Nombre, nature et formation des propositions contenues dans la phrase : « Mais on s'en passerait... un cri qui s'étrangle... »*

➔ RÉPONSES — 1. L'auteur traduit ici l'inquiétude qu'éprouvent les aviateurs devant les forces brutales contre lesquelles ils ne peuvent lutter, il montre aussi le sang-froid du pilote qui, malgré la tempête, est maître de son appareil et réussit à le sauver.

Ce texte dépeint bien le grand danger couru par les aviateurs au milieu de la bourrasque, il exalte aussi le courage et le sang-froid du pilote.

2. *Aspirés dans les airs :* lors d'une tempête, il se produit de violents remous, le vent changeant brusquement de direction ; tantôt les aviateurs, donc l'appareil lui-même, sont aspirés, c'est-à-dire attirés par la bourrasque, tantôt ils sont *bloqués*, le vent les empêchant alors d'avancer. Parfois l'appareil se dresse tout droit sous l'effet de la tempête, tel un cheval qui se cabre (cabrés). L'avion en perdition n'a pu lancer en entier par T. S. F. son dernier message, d'où la comparaison émouvante comme *un cri qui s'étrangle*. Ce sont bien, en effet, des êtres vivants qui vont mourir.

Désentoiler : dés, dis préfixe, marque la cessation. Un appareil se désentoile quand il cesse d'être entoilé, c'est-à-dire quand il perd sa toile (entoiler, couvrir de toile) ; — *indéchiffrable :* vient de déchiffrer, suffixe *able* marquant la possibilité, préfixe *in*, négatif ; *déchiffrer :* radical *chiffre*, préf. *dé* : lire, découvrir le chiffre ; *indéchiffrable :* qui ne peut être lu, c'est-à-dire compris.

3. Pas de difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En vous inspirant de la fable* Le Savetier et le Financier, *montrez que, si la fortune peut aider au bonheur, ce n'est pas elle qui le donne.*

➔ INDICATIONS. — La fable *Le Savetier et le Financier* montre de façon plaisante tous les soucis que donne la fortune, mais elle ne signale point les satisfactions qu'elle peut procurer à ceux qu'elle favorise. « Tout cousu d'or », le financier aux prises avec mille préoccupations, « dormant peu, chantant moins encor ». Quant au savetier, heureux et sans souci tant qu'il est resté pauvre, le voilà qui perd « ses chansons et son somme » dès qu'il entre

(1) Épeler ces mots.

en possession des cent écus dont lui fait malicieusement cadeau son riche voisin.

La fortune, loin de donner le bonheur, contribue bien plutôt, nous dit La Fontaine à détruire la quiétude d'esprit et la joie. Il est bien certain pourtant que la richesse peut aider au bonheur par cela même qu'elle assure notre bien-être matériel et celui des nôtres, et parce qu'elle nous donne de multiples possibilités d'action. Malheureusement, trop de gens ont le tort de considérer la fortune non comme un moyen, mais comme une fin : au lieu de s'en servir en l'administrant d'une façon raisonnable, ils ne pensent qu'à la conserver ou à l'accroître. C'est ainsi que le naïf savetier, grisé par son avoir, se fait aussitôt l'esclave de son modeste trésor.

« ... dans sa cave, il enserre
L'argent et sa joie à la fois. »

Cette attitude d'avare, que par ailleurs La Fontaine a fortement ridiculisée (Voir *L'Avare qui a perdu son trésor*), est plus commune qu'on ne le croit. Il est bien évident que pour tous ceux-là dont *« la passion est d'entasser toujours »*, la fortune, loin d'être un bien, est un mal véritable qui fausse la vie et dessèche le cœur.

III. **HISTOIRE OU GÉOGRAPHIE.** — *Trois États de l'Europe centrale : Autriche Hongrie, Tchécoslovaquie.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Nés de la dislocation de l'empire austro-hongrois, la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Hongrie forment un ensemble de régions naturelles très variées, reliées entre elles par le Danube, lien économique très important entre les divers États de l'Europe centrale.

II. **L'Autriche.** — 83 000 km² de superficie, 6 millions et demi d'habitants, très allongé d'est en ouest, ce nouvel État possède une capitale qui compte à elle seule la moitié de sa population et qui fait l'effet d'une tête sans corps.

Deux régions naturelles : a. *les Alpes*, deux tiers de la surface : massifs cristallins, Hohe-Tauern ; Alpes de Styrie, de Carinthie ; Alpes calcaires de Bavière, de Salzbourg et d'Autriche (Voir *Atlas*).

b. *Les bassins danubiens* de *Linz* et de *Vienne*. *Ressources naturelles : forêts, pâturages* des Alpes, céréales et betteraves des plaines. — *Mines :* fer de Styrie et de Carinthie ; sel de Salsbourg. *Villes et voies de communication* (Voir *Atlas*).

III. **La Hongrie.** — 91 000 km², ancien royaume de Hongrie, près de 8 millions d'habitants ; *plaine hongroise :* ancienne mer asséchée, sol d'alluvions sans aucun relief et drainé par le *Danube*, la *Tisza* et la *Drave*.

Ressources : pays essentiellement agricole, céréales (blé, surtout maïs), vignes, betteraves, élevage prospère, production en excédent.

Houille à Pecs. Peu d'industrie, sauf à *Budapest* (minoteries, sucreries, filatures) ; cap. *Budapest*, 1 200 000 h. centre important de voies ferrées (autres villes, voir *Atlas*).

IV. **La Tchécoslovaquie** (mériterait à elle seule une étude spéciale déjà faite dans ce journal).

Superficie 141 000 km., 13 millions et demi d'habitants.

Régions naturelles : a. *la Bohême*, plateau incliné vers le nord, bassin supérieur de l'Elbe fermé par des hauteurs, sauf au sud-est, collines de Moravie (Voir *Atlas*) ;

b. *La plaine de Moravie*, bassin de la Morava en communication avec la Pologne et la Silésie (porte Morave) ;

c. *Carpathes du Nord :* monts Tatras, Beskides, Slovaquie et Ruthénie.

Ressources naturelles, populations et villes (Voir Manuel*).*

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — *Deux cyclistes font une course sur le parcours ABC formé d'une montée AB de 24 km., suivie d'une descente BC de 72 km. Le premier cycliste va plus vite que le second en montant et arrive 24 minutes avant son concurrent au point le plus haut B. Il descend la pente avec une vitesse égale aux 3/2 de celle qu'il avait en montant. Mais le second cycliste, sur la descente, va deux fois plus vite qu'en montant. Il réussit à rattraper son retard sur le premier, c'est-à-dire qu'il arrive en C en même temps que le premier. Quelles sont leurs vitesses ?* (B. É., Alger, juillet 1933.)

➔ INDICATIONS. — Soient x et y kilomètres les vitesses horaires des deux cyclistes, avec $x > y$.

Pour parcourir la distance AB, ils mettent respectivement : $\frac{24}{x}$ et $\frac{24}{y}$ heures. Donc :

$$\frac{24}{y} - \frac{24}{x} = \frac{24}{60},$$

ou $$\frac{1}{y} - \frac{1}{x} = \frac{1}{60} \qquad (1).$$

En descendant, ils ont comme vitesses respectives : $\frac{3x}{2}$ et $2y$. Ils mettent :

l'un $72 : \frac{3x}{2} = \frac{48}{x}$, l'autre $72 : 2y = \frac{36}{y}$.

Donc, pour le parcours entier, ils ont mis :

Le premier : $\frac{24}{x} + \frac{48}{x} = \frac{72}{x}$.

Le second : $\frac{24}{y} + \frac{36}{y} = \frac{60}{y}$.

Puisqu'ils arrivent ensemble :

$$\frac{72}{x} = \frac{60}{y} \text{ ou } \frac{6}{x} = \frac{5}{y} \qquad (2).$$

De (1) et (2) on tire $x = 12$, $y = 10$.

2. **Géométrie.** — *Deux circonférences O et O′ de rayon R et R′ ($R > R'$) se coupent en deux points A et B. Les tangentes issues de A à chaque circonférence passent par le centre de l'autre.*

1° *Indiquer la nature du triangle OAO′ et calculer OO′ en fonction de R et R′.*

2° *Par un point P quelconque pris sur le prolongement de AB, on trace deux tangentes PC et PC′ à chacun des cercles. Démontrer que PC = PC′.*

3° *Trouver par une construction géométrique les positions du point P telles que la tangente PC ait une longueur donnée* l.

4° *Évaluer la différence $PO^2 - PO'^2$ et démontrer qu'elle est constante.* (B. É., Aix, juillet 1933.)

➔ SOLUTION. — La tangente AT à la circonférence O passe en O′ et est perpendiculaire au rayon

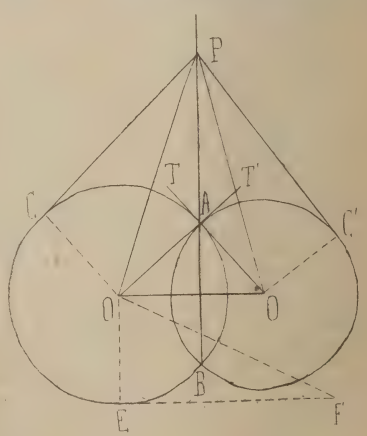

OA. Donc le triangle OAO′ est rectangle en A.

HOUDRÉ (Doctesse). Mémento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La propreté.

Des pièces qui nous font sentir le charme de la propreté.

Nous voici réunies dans notre salle de classe. Le parquet est net de toute souillure ; vos bureaux sont brillants ; les vitres des fenêtres laissent voir parfaitement le ciel bleu. Sur les murs et les gravures qui le parent, pas la moindre trace de poussière. « Ah ! disons-nous en pénétrant ici, qu'on est bien ! »

Nous éprouvons le même sentiment de bien-être, de plaisir, en entrant dans une cuisine ou une chambre bien tenue. « C'est propre ! » affirmons-nous et nous exprimons, en effet, la vraie cause de notre contentement.

Une maison est agréable à habiter quand elle est **propre** : elle a beau être modeste, humble, pauvre même, elle a, malgré tout, un charme profond. On y respire le parfum d'une âme attentive à rendre les autres heureux par ses seules ressources. Cela est encore plus précieux que le luxe procuré par l'argent.

Imaginons une cuisine aux carreaux toujours fraîchement lavés, aux vitres aussi transparentes que le cristal grâce aux soins quotidiens de la ménagère, à la cheminée coquettement revêtue d'un manteau de couleur claire où l'on devine les plis donnés par le fer. Sur les étagères, les casseroles ont des reflets de petits soleils. N'est-ce pas que cette cuisine nous plaît, bien qu'elle n'ait ni fourneau émaillé, ni grands rideaux de prix aux fenêtres, ni meubles ornés ? Quand vous aurez une maison à vous, mes enfants, ne négligez pas, même si vous êtes riches, de lui donner par-dessus tout le mérite de la propreté.

La propreté de notre corps.

Mais c'est moins aujourd'hui de la maison, de notre salle de classe, que je veux vous parler, que de vous-mêmes. La maison qui nous tient à cœur pour l'instant, c'est celle de notre âme : **notre corps.**

La propreté : preuve de respect pour notre âme.

Nous devons tenir notre corps propre, d'abord par respect pour notre âme. Le bijoutier qui possède un diamant ne le sertit pas dans le châton d'une bague en cuivre ; non, il assortit le diamant à un anneau fait d'une matière précieuse : or ou platine. C'est là une exigence du goût, du simple bon sens.

Or, votre âme est plus précieuse que le plus riche des diamants, et le corps qui en est l'enveloppe doit être digne d'elle par sa beauté.

La propreté : élément de beauté.

La beauté s'obtient toujours par la propreté. Il n'est pas de visage, si disgrâcié qu'il soit par la nature, auquel l'eau claire ne parvienne à donner quelque attrait. Lavez-vous tous les matins le visage, le cou, les mains. Vous ferez courir du rose sur vos joues, un éclat agréable fera briller vos yeux.

Regardez Marcelle ; comme elle est gentille avec ses cheveux bien peignés, son visage frais ! Ses mains sont toujours blanches et ses ongles ne sont jamais en deuil. Son tablier n'a pas de taches ; ses chaussettes n'ont pas de trous et ses souliers sont cirés chaque matin. Je ne crains pas d'embrasser Marcelle, ni vous non plus.

Supposons, au contraire, que Marcelle soit une enfant malpropre. Sur sa figure, nous verrions des ombres ; le bout de son nez serait sale ; les coins de ses lèvres seraient couleur de café ou de chocolat, ou de confiture. Ses oreilles seraient ourlées d'une matière noire ; ses cheveux seraient en broussailles. Fi ! le vilain visage d'enfant que nous aurions alors sous nos yeux. Marcelle, que nous trouvons toutes jolie, serait laide, et ni vous, ni moi, n'oserions l'embrasser, ni même toucher le bout de ses doigts.

La propreté est donc un élément de beauté : soyez propres et vous serez jolies. Mais, même si vos traits ont de la délicatesse, vous serez laides si vous êtes malpropres.

De plus, quand une petite fille est jolie extérieurement, on pense qu'elle doit avoir une âme gentille, honnête, de la même façon qu'on juge favorablement l'habitant d'une maison bien tenue.

La propreté est une preuve de respect pour les autres.

Marcelle respecte donc son âme, c'est-à-dire : elle montre qu'elle la sent supérieure à son corps et soigne celui-ci pour qu'il soit digne de celle-là. Mais, Marcelle, en arrivant tous les jours propre à l'école, nous respecte toutes, vous et moi. Elle se montre **polie**, plus même, **affectueuse**. Cela paraît vous surprendre. Mais réfléchissons ; Marcelle nous montre un gentil visage, nous avons du plaisir à la voir : or, ne prouve-t-on pas qu'on aime quelqu'un quand on lui procure du contentement ? Marcelle semble nous dire avec ses souliers bien cirés, sa physionomie claire : « Madame, ou mes petites compagnes, j'ai soigné ma tenue pour vous être agréable. »

La propreté de l'écolière.

Au contraire, la fillette qui a le visage ou les mains mal lavées semble dire à sa maîtresse : « Madame, je n'ai accordé aucun soin à ma toilette, mais, telle que je suis, je suis bien assez propre pour vous. » Combien ce langage est impoli et fait mépriser son auteur !

Nous ne devons pas conserver seulement notre visage et nos mains propres, mais **toutes les parties de notre corps.** Nous prendrons un bain au moins deux fois par semaine, afin que tous les pores de notre peau puissent respirer librement.

Nous soignerons les objets dont nous nous servirons. Pas de traces de doigts ou de taches d'encre au bas des pages des cahiers ou des livres : elles me prouveraient que vous ne n'aimez pas.

Tous vos vêtements, et non uniquement la

GUY-GRAND. C. de morale à l'usage des C. complément. et des É. P. S. (1re année).. 15 fr.

prix de revient total ? Quel doit être le prix de vente total pour que le bénéfice soit de 12 f. ?

➔ Solution :

Prix d'achat total : 2 f. × 35 = 70 f.
Prix de revient total : 70 f. + 6 f. = 76 f.
Prix de vente total : 76 f. + 12 f. = 88 f.

4. *Un chemisier achète 9 cravates qu'il paie 72 f. Quel est le prix d'achat d'une cravate ? Il veut faire un bénéfice de 2 f. par cravate. Quel sera le prix de vente total ?* Réponses ➔ **8 fr., 90 fr.**

COURS MOYEN

Les mesures effectives de poids.

On concrétisera cette leçon à l'aide du compendium métrique et du tableau des poids et mesures. Montrer :

1° Les poids en fonte : 10 de 50 g. à 50 kg. : 50 g., 2° Les poids en laiton : de 1 g. à 20 kg. ; les nommer.

3° Les poids en lamelles : de 1 mg. à 5 dg. On observera :

a. La masse de plomb située dans une cavité des poids en fonte ;

b. La grenaille de plomb située à l'intérieur des poids en laiton (secouer le poids) ;

c. Les marques faites périodiquement par le vérificateur des poids et mesures (lettres en creux) ;

d. La constitution d'une série de poids en laiton ; on a en double les poids de 2 g., de 10 g. et de 100 g. Calculer le poids d'une série de poids en laiton : elle pèse le double du plus gros poids qu'elle contient.

Exercices. — 1. *Reconnaître à première vue les poids marqués, reconnaître leur valeur en les soupesant.*

2. *Évaluer approximativement les poids de divers objets.*

3. *Réunir le plus petit nombre de poids nécessaires pour peser : 58 g., 732 g., 425 g., 7 kg. 270, 2 kg. 27 g.*

Capacités et poids.

On sait qu'un litre d'eau pure à 4° pèse 1 kg. D'où les relations suivantes entre les capacités et les poids :

Une tonne a le même poids que 1 000 l. ou 10 hl. d'eau.

Un quintal a le même poids que 100 l. ou 1 hl. d'eau.

10 kg. ont le même poids que 10 l. ou 1 dal. d'eau.

1 kg. a le même poids que 1 l. d'eau.

1 hg. a le même poids que 1 dl. d'eau.

1 dag. a le même poids que 1 cl. d'eau.

1 g. a le même poids que 1 ml. d'eau.

Exercices. — 1. *Quels sont les poids des quantités d'eau suivantes : 2 l. ; 15 l. ; 8 dl. ; 3 cl. ; 124 ml. ; 1 l. 250 ; 3 hl. 25 ; 4 hl. 875 ?*

2. *Dans quelles capacités pourraient être contenus les poids d'eau suivants : 156 g. ; 3 dag. ; 15 dg. ; 2 g. 15 ; 154 mg. ; 3 t. 450 ; 2 hg. 25 ?*

Indiquer les diverses mesures employées pour mesurer les quantités d'eau obtenues.

Problèmes. — 1. *J'achète de la viande à 4 f. 75 les 500 g. Le boucher met sur la balance les poids suivants : 1 kg., 1 hg., 50 g., 20 g., 10 g. Il me réclame 11 f. 50. Quelle erreur commet-il ?*

➔ Solution :

Le poids de la viande achetée est de : 1 000 g. + 100 g. + 50 g. + 20 g. + 10 g. = 1 180 g. = 1 kg. 180.

Prix du kg. de viande : 4 f. 75 × 2 = 9 f. 50.

Je dois donner au boucher : 9 f. 50 × 1,180 = 11 f. 21 ou 11 f. 20 dans la pratique. Le boucher me réclame donc : 11 f. 50 — 11 f. 20 = 0 f. 30 de trop.

2. *Le demi-kg. de beurre vaut 12 f. Je veux en acheter pour 27 f. Quels poids le marchand devra-t-il mettre sur la balance ?* Réponses. ➔ **1 kg. ; 1 hg. ; 20 g. ; 5 g.**

3. *Un cultivateur vend 52 sacs d'avoine à 72 f. le quintal. En pesant un sac, on a mis sur le plateau de la balance bascule les poids suivants : 5 kg., 1 kg., 2 kg., 500 g., 1 hg. Quelle somme recevra le cultivateur en admettant que chaque sac vide pèse 800 g. ?*

(*Donner quelques notions relatives à la bascule au 1/10.*) Réponse ➔ **3 189 fr. 88.**

4. *Combien de pains de 500 g. peut-on faire avec une balle de farine pesant 120 kg. ? Au pétrissage, il faut ajouter à la farine la moitié de son poids d'eau et à la cuisson 12 kg. de pâte donnent 10 kg. de pain.* Réponse. ➔ **300 pains.**

5. *Un boucher achète un bœuf de 500 kg. au prix de 6 f. le kg. (poids vif). 100 kg. de poids vif de ce bœuf donnent 45 kg. de viande de 2e qualité vendue 11 f. le kg. et 12 kg. de viande de 1re qualité vendue 15 f. le kg. Le boucher retire en outre 210 f. de la peau, de la graisse, etc. Quel est son bénéfice brut ?* Réponse. ➔ **585 f.**

6. *Le poids de l'eau contenue dans un fût est de 125 kg. On remplace cette eau par du vin, ce vin est vendu 375 f. Quelle est la valeur d'un hl. de ce vin ?* Réponse. ➔ **300 f.**

7. *On verse 24 hg. 5 d'eau dans un demi-décalitre. Combien faudra-t-il ajouter de centilitres d'eau pour le remplir ?* (C. É., Loire.) Réponse. ➔ **255 cl.**

8. *Un vase a une capacité de 2 l. 8 ; il pèse vide 1 kg. 7. Quel serait son poids s'il était à moitié plein d'eau ?*

➔ Solution :

Poids de l'eau contenue dans le vase : 2 kg. 800.

Quand le vase est à moitié plein, il contient 2 kg. 800 : 2 = 1 kg. 400 d'eau.

Le vase pèse alors : 1 kg. 400 + 1 kg. 700 = 3 kg. 100.

9. *Plein d'eau, un tonnelet pèse 82 kg. 400. S'il ne contient que 25 l. d'eau, il pèse 35 kg. Quelle est sa contenance ?*

➔ Solution :

On a : poids total = poids du fût + poids du liquide ou poids du fût = poids total — poids du liquide.

Le fût pèse donc : 35 kg. — 25 kg. = 10 kg.

Quand le fût est plein, le poids du liquide qu'il contient est de : 84 kg. 400 — 10 kg. = 74 kg. 400.

La contenance du tonnelet est donc de 74 l. 4.

Problèmes sur les partages.

Valeur d'une part. Nombre de parts.

1. *Trois frères héritent d'une vigne estimée 23 400 f. et d'une maison évaluée 39 600 f. L'aîné prend la vigne, le second prend la maison. Quelle somme chacun d'eux doit-il verser au plus jeune ?* (C. É. P.) Réponses. ➔ **2 400 f. ; 18 600 f.**

2. *Huit personnes mangent ensemble ; 2 d'entre elles étant invitées, les autres versent 5 f. de plus que leur part. Quelle est la dépense totale ?*

➔ Solution :

La somme versée en plus représente le prix des repas des 2 invités, soit : 5 f. × 6 = 30 f.

Prix d'un repas : 30 f. : 2 = 15 f.

Dépense totale : 15 f. × 8 = 120 f.

3. *J'ai dans mon porte-monnaie assez d'argent pour acheter 6 lapins à 12 f. 50 pièce, mais je me décide à acheter des canards à 15 f. pièce. Combien de canards pourrai-je avoir avec la même somme ?* Réponse. ➔ **5.**

Partage en 2 ou plusieurs parties inégales.

1. *Partager 32 bonbons entre 2 enfants, de manière que l'un d'eux en ait 8 de plus que l'autre.*

➔ Solution :

Tous les problèmes de partage seront facilement résolus par la méthode regressive, qui n'est d'ailleurs que la méthode algébrique déguisée. On pourra, par exemple, représenter une part par un segment de droite. On aura pour le problème proposé :

Part du 1er : 12 bonbons.
Part du 2e : 20 bonbons.

GAL. 1. 2. 3. (PÉDAGOGIE DU CALCUL) ..... 10 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le paysan dans son village.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *chaumière, chambre de paysan, paysan au travail (médaillons, chapiteaux, vitraux d'églises ; miniatures).*

FAITS ET DIRECTIONS. — Le village féodal proche du château. La vie de ses habitants : la chaumière, les travaux, les redevances, les malheurs (guerre, famine). Les progrès de la classe rurale : au XIIe siècle, affranchissement de nombreux serfs, réductions de corvées, exemptions partielles de service militaire en faveur des paysans libres.

Nous ne faisons pas toujours un portrait fidèle du villageois d'autrefois. Il est loin d'avoir été aussi passif que certains nous le laisseraient croire. Voyons-le, dans son village, côte à côte avec ses voisins auxquels l'unit une foule de liens économiques et sentimentaux et membre de la « communauté rurale ». Cette communauté s'est opposée, souvent violemment, à ses maîtres. Mais ce furent surtout les luttes patientes et sourdes, obstinément poursuivies par les communautés rurales, qui furent créatrices. Par le moyen de la « fabrique », comité voué à l'administration de la paroisse et à l'entretien de l'église ; par le moyen de la confrérie, qui veillait aux intérêts de ses adhérents et s'occupait des routes, des puits, de la police, les villageois parvinrent à se faire reconnaître des institutions représentatives avec assemblée des habitants, procureurs ou syndics.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Conditions de l'agriculture. — « L'occupation principale du paysan est de labourer (le terme vient du latin *labor*, qui signifie travail) ; le laboureur doit posséder un attelage de bœufs pour traîner la charrue. Dans les terres légères du Midi, il opère avec la vieille *araire* romaine sans roue ; dans les terres fortes qui exigent des labours profonds, on réunit les attelages de plusieurs laboureurs. Le gros bétail fournit non seulement le travail, mais le fumier nécessaire à la culture et le laitage qui forme une partie de l'alimentation. Mais le fumier du bétail ne suffit pas pour toute la terre arable ; on n'en cultive à la fois qu'une partie ; le reste est laissé « en *jachère* », c'est-à-dire que la terre est labourée sans être semée, en attendant d'être remise en culture. Les prés naturels ne fournissent pas assez d'herbes pour nourrir tout le bétail ; on y supplée, en l'envoyant pâturer sur toutes les terres qui ne portent pas de récoltes. Le labourage, l'élève du gros bétail, le pâturage sur les terres incultes sont des pratiques communes à toute la France... Il existait certainement des petits propriétaires cultivateurs, surtout dans les environs des villes, dans les régions du Midi et probablement dans les pays de montagne. Il paraît même certain qu'il y en avait parfois en assez grand nombre, disséminés sur les grands domaines parmi les tenanciers des grands propriétaires. Mais la plus grande partie du sol de la France restait organisée en très grands domaines, dont le propriétaire légal, seigneur ou prélat, conservait une portion mise en *réserve* qu'il faisait cultiver par ses domestiques ou au moyen des corvées dues par les tenanciers. La plus grande partie du domaine était cultivée par les paysans installés sur des terres dont ils n'étaient que les tenanciers héréditaires. » (SEIGNOBOS : *Histoire sincère de la nation fracaise*, Rieder.)

COURS MOYEN

Guerres de Louis XIV.

MATÉRIEL. — Cartes géographiques. — **Gravures** : *personnages importants mêlés aux événements (Louvois, Turenne, Condé, Vauban), scènes militaires.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La France tient, au XVIIe siècle, la première place en Europe. De 1660 à 1688 (guerres de Dévolution et de Hollande), Louis XIV domine l'Europe sans conteste : acquisitions des traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. De 1688 à 1714 (révocation de l'Édit de Nantes en 1685, Ligue d'Augsbourg, succession d'Espagne), l'hégémonie de Louis XIV est battue en brèche (traité de Ryswick) et, finalement, vaincue malgré Denain (Utrecht, 1713). A la mort de Louis XIV, la France est très affaiblie.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Louis XIV continue l'œuvre de ses prédécesseurs. — « Les guerres de Louis XIV se livrent de la Somme aux Vosges, sur un front concave ou convexe selon que les « poches » sont creusées par nous ou par nos ennemis. Le point le plus vulnérable de ce front est la vallée de l'Oise, route directe des invasions sur Paris. La Belgique — les Pays-Bas espagnols, — sert de champ clos. « Un échec sur ce point, écrit M. Chéruel dans son *Histoire de la Minorité de Louis XIV*, pouvait être fatal à la France : sous Henri IV la prise d'Amiens, sous Louis XIII la prise de Corbie, au commencement du règne de Louis XIV le siège de Rocroi, suffirent pour jeter l'inquiétude jusque dans Paris et encourager les factions. » Dès que nous subissons un échec à Charleroi, nos ennemis annoncent la révolution à Paris. C'est un rite.

Continuateur de l'œuvre de son grand-père et de son père, Louis XIV achève de donner à la France la forme que nous lui connaissons en la délivrant de la pesée qui, depuis Charles-Quint, l'écrasait au nord et à l'est.

Par les suites lointaines mais persistantes du mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'empereur Maximilien, grand-père de Charles-Quint, l'Empire occupait Calais, Arras, Cambrai, Landrecies, Bouillon, Verdun, Nancy, Toul, Besançon et Dôle, c'est-à-dire que la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne et la Bourgogne étaient des provinces-frontières largement ouvertes à l'invasion. Tel est le problème qui reste posé lorsque Louis XIV monte sur le trône.

Le domaine de Charles le Téméraire avait compris la Picardie (Amiens e Abbeville), l'Artois (Arras et Boulogne), la Fla dre (Lille, Bruges et Gand), le Hainaut (Maub uge, Condé, Valenciennes), le Brabant (Bruxelles), le Luxembourg, le duché de Bourgogne et le comté de Bourgogne (Franche-Comté). C'est dans ces provinces que Louis XIV achèvera l'œuvre de Louis XI, premier grand rassembleur des terres françaises dispersées par la féodalité apanagée ; il libérera la Picardie et la Normandie de la menace que faisait peser sur elles l'Artois aux mains des Espagnols ; la Champagne, des menaces qui partaient de la Lorraine ; la Bourgogne, des menaces venues de la Franche-Comté.

L'Artois et la Franche-Comté étaient, depuis Charles-Quint, les deux mâchoires que l'Empire pouvait refermer sur Paris, la goupille de cette formidable tenaille étant représentée par le pays situé entre Verdun et Sedan, sur la rive droite de la Meuse...

(J. ROUJON : *Louvois et son Maître*, Grasset.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 21-27 (Nathan).

TIGET. L'enseig. de l'Histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes. 5.50

COURS SUPÉRIEUR

Inventions, découvertes. Renaissance en Europe.

MATÉRIEL. — *Planisphère.* — **Gravures** : *reproductions d'œuvres d'art. Extraits des grands écrivains de l'époque.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Faire rappeler les inventions et découvertes. En montrer l'importance, les conséquences. Pour la Renaissance, on révélera aux enfants qu'elle est un phénomène européen.

DOCUMENTS ET LECTURES. — 1° **Le centre de la civilisation se déplace.** — « L'ouverture de nouvelles routes et la découverte d'un nouveau monde affectèrent immédiatement l'équilibre des forces en Europe. La grande route commerciale du monde était maintenant la route des Indes par Le Cap. Et elle était aux mains des Portugais. Moins de cinq ans après que Gama fût revenu des Indes, les galères à épices revenant d'Alexandrie et de Beyrouth rentraient vides dans le port de Venise. » Toute leur cargaison avait été prise par des vaisseaux portugais, qui gagnaient par la nouvelle route océane Lisbonne et Oporto. L'océan Indien devint un lac portugais. Les centres méditerranéens, Venise et Gênes, déclinèrent rapidement. La Méditerranée elle-même devint, pour plusieurs siècles, comme une simple rue latérale ne menant nulle part. Et cela dura jusqu'à nos jours, jusqu'à ce que les ingénieurs du XIXe siècle eussent creusé un canal à travers l'isthme de Suez et ouvert ainsi une plus courte route vers l'Asie.

Mais les routes atlantiques vers le Nouveau Monde ne le cédaient guère en importance à la route des Indes par Le Cap. Et ces faits donnèrent immédiatement la toute première importance aux pays de la côte nord-ouest de l'Europe... Les pays ayant leurs côtes sur l'Atlantique, et non sur la Méditerranée, les pays qui, jusqu'alors, avaient été « en dehors » se trouvèrent tout à coup occuper la position la plus avantageuse, avec devanture, si l'on peut dire, sur la nouvelle Rue du Commerce... »

Les découvertes maritimes déplacèrent les centres de l'Europe. Elles les enlevèrent aux mers fermées pour les porter sur les rives de l'Atlantique Venise et Gênes firent place à Bristol et à Lagos. L'actif mais étroit commerce de la Baltique qui, du XIIe au XVIIe siècle, fit la richesse et la prééminence historique des villes hanséatiques perdit sa relative importance lorsque l'Atlantique devint le champ maritime de l'histoire. La prééminence se déplaça vers l'ouest, passa de Lubeck et Stralsund à Amsterdam et à Bristol. (HORRABIN : *Précis de géographie économique*, Maison coopérative du Livre.)

2° **Histoire du papier.** — La fabrication du papier est originaire de la Chine ou du Japon. Par de lentes étapes il se propage vers l'ouest, remplace peu à peu le parchemin et le papyrus égyptien. L'usage du papier atteint d'abord Samarcande et Bagdad, d'où il se répand en Syrie, en Égypte et dans tout le monde arabe. C'est par l'intermédiaire des Arabes qu'il pénètre en Occident : au Maroc, en Espagne. Le papier arabe était fait de chiffons (principalement de lin) broyés entre deux meules. Dans le même temps, vers le XIIe siècle, l'industrie papetière s'était répandue en Italie. Elle s'établit en France vers la fin du XIIe siècle, d'abord en Languedoc, puis au cœur du Massif Central. Dès le XIVe siècle on trouve des moulins à papier dans toutes nos provinces.

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 232-236 (Nathan). — Livres de bibliothèque scolaire : ROSENTHAL : *Notre art national* (Delagrave) ; PÉCAUT : *L'Art* (Larousse).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La flore et la faune.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Étudier les conditions essentielles de la vie végétale, les principales formations végétales et les grandes zones de végétation de la surface du globe. Passer plus rapidement sur la faune ; montrer l'influence du climat et de la végétation sur la répartition géographique des animaux.

MATÉRIEL. — *Carte des grandes zones de végétation du globe. Croquis montrant la variation de la végétation avec l'altitude et avec la latitude. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Comparer les cartes des zones de climat et des zones de végétation du globe. Étudier la flore et la faune de la région. Visiter un jardin botanique, un jardin zoologique.

LECTURE I. — **Les forêts équatoriales.** — La bande des forêts équatoriales est la plus massive du globe ; elle est liée aux fortes chaleurs jamais inférieures à 20° et sans variations saisonnières sensibles, mais elle est commandée plus encore par des pluies très abondantes d'au moins 1 500 millimètres qui valent à ces boisements le nom de *rain forest*, forêt pluvieuse. La stabilité du climat au cours de l'année donne au boisement une vigueur continue : pas de repos végétatif d'hiver, pas de chutes de feuilles, pas de teintes d'automne ; non pas qu'il n'y ait jamais arrêt de végétation ; chaque arbre a son repos propre, indépendant des autres, et d'ailleurs court ; rarement il reste dépouillé de ses feuilles plus de trois semaines. Cette continuité de vie donne aux bois coloniaux une texture très différente de celle de nos bois ; ils n'ont pas en général cette disposition veinée qui provient des cercles annuels d'accroissement.

Cette forêt doit presque tout au climat, les conditions de sol n'influent guère sur elle. Les racines débutent à plusieurs mètres au-dessus de la terre, dessinant de larges empattements aériens qui semblent chercher dans l'atmosphère les éléments qui manquent au sol privé d'aération et souvent très mince ; les arbres imparfaitement enracinés se maintiennent debout grâce aux lianes qui les enchevêtrent ; certains même, comme les banians des Indes, s'accroissent sans cesse de nombreux rejets tombant des branches et prenant tour à tour racine, énorme édifice végétal, aux multiples colonnes couvrant jusqu'à six ares de terrain.

La forêt reste ainsi sensiblement identique sur de très vastes espaces, recouvrant les sous-sols les plus différents ; on ne trouve pas ici ces massifs tantôt d'un arbre, tantôt d'un autre, qui caractérisent nos régions européennes et donnent à chaque forêt sa personnalité.

Sous l'Équateur, c'est la monotonie des grands ensembles sous l'uniforme climat ; par contre, surprenante est la variété des détails et la multiplicité des essences. Tandis que la flore française comporte dix-sept essences arborescentes principales, aux Indes il n'y en a pas moins de 4 000. Au Brésil, la forêt déconcerte le botaniste par sa richesse ; depuis un siècle, on a décrit des milliers d'espèces et l'on en découvre encore de nouvelles tous les ans. La sylve équatoriale forme un peuplement pressé, empilé en multiples étages d'arbustes, d'épiphytes ; en Amazonie, on a compté plus de 800 espèces sur un seul arbre ; surtout il y a les lianes, dont nous n'avons pas idée dans nos forêts tempérées ; on les trouve partout, grimpant, festonnant, toujours en girations.

P. DEFFONTAINES. (*L'homme et la forêt.*)

LECTURE II. — **La prairie alpine.** — On connaît les conditions extrêmement rudes du climat aux

OLZONNE et MOREAU. **L'histoire et la géographie par les mots croisés..... 6.50**

LANGUE FRANÇAISE

Ceux qui souffrent du froid.

COURS PRÉPARATOIRE

Le nez gelé.

C'était en Russie, en plein hiver. Je voulus faire une promenade à pied. Je m'enveloppai d'une redingote de fourrure, je m'enfonçai un bonnet fourré sur les oreilles, je roulai autour de mon cou une énorme cravate et en ne laissant que juste le bout du nez à l'air. Je trouvai d'abord qu'il ne faisait guère froid, et je riais tout bas de tout ce qu'on m'avait recommandé.

Tout à coup, des passants me regardèrent, inquiets. Un autre me dit : « Nofs.» Je ne savais pas le russe, et je continuai mon chemin. Un cocher qui passait, ventre à terre, me cria lui aussi : « Nofs, nofs. » Enfin, je vis un individu qui se précipita sur moi, et se mit à me frotter le nez de toute sa forceavec une poignée de neige. Je me débattis et lui allongeai un coup de poing qui l'envoya rouler à dix pas. Puis j'appelai au secours.

Un Français accourut : « Mais, monsieur, me dit-il, quand je lui eus expliqué mon aventure, mais, monsieur, on vous rendait un énorme service. — Comment cela? — Sans doute, vous aviez le nez gelé, et sans cet homme, vous n'auriez plus de nez...»

A ce moment, un passant s'adressa à mon interlocuteur et lui dit aussi : « Nofs.— Merci », dit le Français. Et, se baissant, il se frotta le nez d'une poignée de neige.

Abrégé d'AL. DUMAS.
(*Voyage en Russie.* Calmann-Lévy.)

ÉLOCUTION. — *Faire raconter ce texte.* Faire deviner ce que voulait dire ce mot « nofs » (nez). — Pourquoi se frotter avec de la neige? (*Pour se réchauffer.*) — Avez-vous déjà éprouvé cette qualité de la neige? (*Quand on fait des boules de neige.*)

VOCABULAIRE. — Je me *garantis* du froid avec un cache-nez. — Je *protège* mes mains par des moufles. — Je *m'emmitoufle* dans un grand manteau. — Le froid *meurtrier* est l'ennemi des pauvres petits oiseaux. — Le froid *engourdit* les hérissons, les vipères, les serpents. — La gelée *a durci* les chemins.

CONJUGAISON ORALE. — Les verbes *se garantir, se protéger, s'emmitoufler,* au présent de l'indicatif, au futur (à toutes les personnes). Les conjuguer de même au pas. comp. : *Je me suis garanti...*

RÉCITATION

Les petiots.

Ouvrez la porte
Aux petiots qui ont bien froid.
Les petiots claquent des dents
Ohé ! Ils vous écoutent.
S'il fait chaud là dedans,
Bonnes gens,
Il fait froid sur la route.

Ouvrez la porte
Aux petiots qui ont très faim.
Les petiots claquent des dents.
Ohé ! Il faut qu'ils mangent.
Vous mangez là dedans,
Bonnes gens.
Eux, les dents leur démangent.

J. RICHEPIN.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année).

1. Brave petit Chose.

Brave petit Chose ! Je le vois en hiver, dans sa chambre sans feu, assis à sa table de travail, les jambes enveloppées d'une couverture. Au dehors, le givre fouettait les vitres... De temps en temps, la porte de la chambre s'ouvrait doucement : c'était Mme Eyssette qui entrait. Elle s'approchait du petit Chose sur la pointe des pieds. Chut !

— Tu travailles? lui disait-elle tout bas.

— Oui, mère.

— Tu n'as pas froid?

— Oh ! non.

Le petit Chose mentait : il avait bien froid au contraire.

A. DAUDET.
(*Le petit Chose.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quoi voit-on que **le petit Chose a froid?** — Pourquoi la chambre est-elle sans feu? — Pourquoi la mère vient-elle de temps en temps? — Montrer l'attitude de la mère. — Pourquoi la mère vient-elle *doucement, tout bas,* sur la *pointe des pieds ?* — Pourquoi le petit Chose mentait-il? — Quel adjectif résume ses qualités? — Préférez-vous être un enfant *brave* ou un *brave* enfant? Pourquoi?

Mots. — *Brave, bravoure, braver, bravade.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. *A l'aide de ces mots, compléter les phrases suivantes :*

Pour affronter le tigre, il faut être... — Cet aviateur s'est conduit avec une grande... — Le voyageur pressé... la tempête. — Cet enfant vaniteux a traversé cette rivière à la nage par...

ORTHOGRAPHE. — Mots en **aire** : contr*aire*, tr*aire*, m*aire*, p*aire*, etc. Insister sur : propriét*aire*, not*aire*, locat*aire*, libr*aire*, vic*aire*. — Adjectifs en *aire :* légend*aire*, pol*aire*, scol*aire*, rectangul*aire*. — Distinguer : les adjectifs *légère* de léger, etc. — Noms en *ère* masculins : *père*, trouv*ère*, un caract*ère*, un monast*ère*, un st*ère*.

Dictée. — Qu'il était courageux, ce brave petit Chose ! Il se disait : « Ce froid-là, je peux le supporter. Je ne veux pas faire de peine à ma mère. Je ne me plaindrai pas. Nous sommes pauvres, mais je travaillerai quand même. Je dois être dans les premiers de ma classe. Plus tard, je serai récompensé. »

GRAMMAIRE. — Les compléments.

Je vois le petit Chose, en hiver, dans sa chambre sans feu. Il est assis à sa table de travail. Mme Eyssette ouvre la porte doucement.

On trouve dans la première phrase : **un verbe,** *vois* ; précédé d'**un sujet,** *je*. Les autres mots *terminent* la phrase, ils la rendent *plus complète,* ce sont des **compléments**. Les compléments sont donc des *groupes de mots* ou des *mots isolés* qui **ajoutent** des idées à l'idée exprimée par le *verbe*.

Exercice. — Liste des compléments dans le texte donné : *le petit Chose, en hiver, dans sa chambre sans feu, à sa table de travail, doucement.*

Les compléments se placent tantôt **après**, tantôt **avant** le **groupe sujet verbe** (Je le vois *en hiver. De temps en temps,* la porte s'ouvrait).

On peut même les placer **entre le sujet et le verbe :** Je *le* vois, je *lui* dis, il *se* disait.

Exercices. — 1. Ajouter aux exemples donnés un complément (mot seul) :

Le soleil brille (*tôt*). — Le chien nage (*aisément*). —

2. Intercaler un complément (mot seul) *entre le sujet et le verbe :*

Je *te* vois. — Mme Eyssette, *doucement,* entrait.

3. Ajouter devant le sujet un complément (mot isolé) :

4. Exercices analogues avec des *groupes de mots.*

2. Le froid et la faim.

Les jours passaient, et le froid ne passait pas, et une faim plus féroce minait et dévorait les hôtes de la forêt. Et lui (*Goupil*) **maintenant efflanqué, spectre épuisé, n'était plus qu'une pauvre loque de bête, travaillée par la fièvre, ballottant entre la mort et la folie, qui, ayant pris l'habitude de venir rôder autour du village, y revenait invinciblement, à heure fixe, sans savoir pourquoi, n'évitant plus les chiens, sans espoir de trouver, sans même chercher.**

L. PERGAUD.
(*De Goupil à Margot.* Mercure de France.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Goupil est un renard. — Relever les expressions montrant *sa faim.* — Quels sont les *effets* de cette

SOUCHÉ. La récitation française au Cours moyen et supérieur . . . . . *Elèves..* 5.70 *Maître.* 11.50

faim ? — Que prouvent les mots : *invinciblement, sans espoir, chercher.* — Montrer que l'instinct du renard l'abandonne.

Mots. — *Minait :* faisait perdre la force à. Une mine est un trou sous un mur pour le faire effondrer. Comparer *un mineur.* Autres sens (Voir dictionnaire). — *Dévorait* (manger : vorace) : rendait de *plus en plus maigre.* — *Hôtes :* habitants. Cp. hôtel, hôtesse (celle qui *reçoit* des hôtes). — *Efflanqué* (*flanc*) *:* dont les flancs sont creux. Contraire : rebondi. — *Spectre* (fantôme, simple image) *épuisé* (sans forces). Le renard était si maigre et avait si peu de forces, qu'il paraissait ne plus être vivant, mais une simple vision. — *Loque* (cp. vêtements en loques). — Il n'avait plus de *force,* de *vigueur,* ni de *beauté.* — *Travaillée par :* souffrant de. — *Ballottant :* destiné à mourir ou à devenir fou. — *Invinciblement :* sans pouvoir resister. — *Heure fixe :* régulièrement.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Idée de glace et de froid.

1. Il souffle aujourd'hui une bise (*glaciale*). — Ce froid me (*glace*) jusqu'aux os. — Des *glaçons* pendent aux gouttières. — On conserve les viandes dans une *glacière.* — Les hautes vallées des Alpes ont d'imposants *glaciers.*

2. Ce froid *rigoureux* est dur aux pauvres gens. — Cet enfant *grelotte* de froid. La bise *a gercé* ses mains ; ses doigts sont gonflés d'*engelures.* — En Russie, il arrive qu'on ait le nez *gelé.* — Dans les régions *polaires,* les habitants sont rares. La mer y est couverte d'*icebergs.*

ORTHOGRAPHE. — Voir les mots du vocabulaire. — Mots en *eff* : efflanqué, effaroucher, effacer, effort. Mots en *aff, off.*

Dictée. — Un grand froid, un froid sec et vif succède à la neige. Toutes les rivières sont prises, et même les fontaines ; les sentiers humides sont durcis et les petites flaques d'eau sont couvertes de cette glace blanche et friable qui craque sous les pieds comme des coquilles d'œufs.

CONJUGAISON. — Verbes en *indre.*

Faire conjuguer *plaindre* au présent, et remarquer le changement de radical aux trois personnes du pluriel.

Faire remarquer la chute du *d* : je plains, tu plains, il plaint.

Opposer aux verbes étudiés précédemment en *ordre, endre, erdre,* etc.

Faire tirer l'imparfait de *nous plaignons ;* et le passé simple : *je plaignis.*

Insister tout particulièrement sur le temps composé : j'ai *plaint.*

Faire remarquer que le futur est *plaindrai.*

Exercices. — 1. Conjuguer sur *plaindre* : peindre, craindre, atteindre, éteindre, teindre, feindre, etc.

2. Se tendre et atteindre. — Entendre quelqu'un et feindre de (dormir, lire, etc.). — Peindre un paysage et vendre le tableau.

3. (C. M.) *Joindre, rejoindre, poindre* (se conjuguent aussi sur *plaindre*).

Le soleil (*poindre,* présent) à l'horizon). — Ces coureurs se sont (*rejoindre*) à l'arrivée. — Je (*joindre,* prés.) à ma lettre un mandat-poste. — Quand le soleil (*poindre,* futur), tu partiras. — Je (*joindre,* pas. comp.) les mains de pitié.

3. La lutte contre le froid.

Les préparatifs commencèrent ; les préparatifs annuels de défense contre les grands froids et la neige définitive. Avec de la terre et du sable, ils renchaussèrent soigneusement la maison, formant un remblai au pied des murs. Les autres hommes s'armèrent de clous et de marteaux et firent aussi le tour de la maison, consolidant, bouchant les trous, réparant de leur mieux les dommages de l'année. De l'intérieur, les femmes poussèrent des chiffons dans les interstices, collèrent sur le lambris intérieur, du côté du nord-ouest, de vieux journaux soigneusement gardés, et promenèrent leurs mains dans tous les angles, à la recherche des courants d'air.

Abrégé de L. HÉMON.
(*Maria Chapdelaine.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quels détails se rend-on compte du climat de ce pays ? — Énumérez les divers travaux de défense contre le froid ? — Que prouve le mot *annuel ?* — Quelle idée peut-on avoir de cette maison ? (*Grossièrement bâtie, maison en bois.*) — Du genre de vie ? (*Primitif, à l'écart de la civilisation.*)

Mots. — *Neige définitive :* celle qui ne fondra plus de tout l'hiver. Contr. : *passagère ;* équiv. : *persistante.* — *Renchaussèrent* (rappr. de chausser, chaussure) : ils garnirent le bas des murs (un remblai). — *Remblai* (comp. à *déblayer,* déblai). — *Dommages :* les accidents, les avaries. — *Interstices* (fissures, fentes) : espace libre, vide, entre deux planches, deux pierres, etc. — De *vieux* journaux : journaux de l'année.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Ces Canadiens se préparent à l'*hivernage.* — Les marins des expéditions polaires *hivernent* aussi sur place. — L'ours s'endort pendant l'hiver, c'est un animal *hibernant.* — C'est un véritable temps *hivernal :* si nous n'avions pas de gants, nous aurions l'*onglée.*

ORTHOGRAPHE. — *Remblai* vient de *remblayer.* On a de même : *déblai, étai, essai, balai, délai, frai,* mais *relais.*

Dictée. — Toute la maison craint le froid et se plaint de la température hivernale. Les préparatifs annuels commencent. On bouche les trous avec de vieux chiffons ou des journaux. On colle des bandes de papier aux fentes des fenêtres. On recherche les moindres filets d'air qui filtrent aux rainures des portes. On se calfeutre frileusement.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — De temps en temps, la porte de la chambre s'ouvrait : c'était Mme Eyssette qui entrait.

Transformer sur le modèle suivant :

Un lièvre écartait les buissons et s'enfuyait. — Un patineur parfois se laissait tomber en éclatant de rire. — La foule poussait de longues acclamations en voyant le ballon entrer dans le but. — Un taureau caché par le brouillard meugla longuement. — Le paquebot siffla longuement avant d'entrer dans le port.

Inventons. — *Compléter les membres de phrases donnés sur le modèle ci-dessus :*

Parfois un roulement lointain grondait : c'était... — De temps en temps, des bravos éclataient : c'était... — Soudain des gémissements montèrent : c'était... — Tout à coup, un fracas épouvantable nous glaça d'effroi : c'était...

Notons. — Quelques attitudes de gens ou de bêtes souffrant du froid : L'onglée me *paralyse* les doigts. — Il avait les doigts *gercés* d'engelures. — Des gens passent *recroquevillés* dans leurs manteaux.

Le paragraphe. — Faire rassembler quelques *notations* en les groupant sous un même titre. Exemples : Des passants, un matin de gelée.

RÉCITATION

Texte n° 3 du Cours moyen et supérieur.

COURS MOYEN (2e année). ET SUPÉRIEUR

Misère.

« De l'argent ! de l'argent ! de l'argent pour des vêtements, de l'argent pour du charbon, de l'argent pour du pain, de l'argent pour un toit assuré ! Six mois de loyer sont dus. Demain, peut-être, — ou aujourd'hui, — les enfants seront sur le pavé glacé, sous le ciel dur de décembre. Il n'y a plus rien au logis... »

... Maman descend l'escalier quatre à quatre. Il

IMBERT. Mon ami Koffi. Livre de Lecture courante à l'usage des écoles africaines C. élément. 10 f.

Pourquoi payer 1800 fr...

un poste offert à grand tapage **au prix d'une coûteuse publicité dans les grands quotidiens,** quand vous pouvez obtenir pour **1250 fr.** (Remise 10 % aux membres du corps enseignant) un

SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

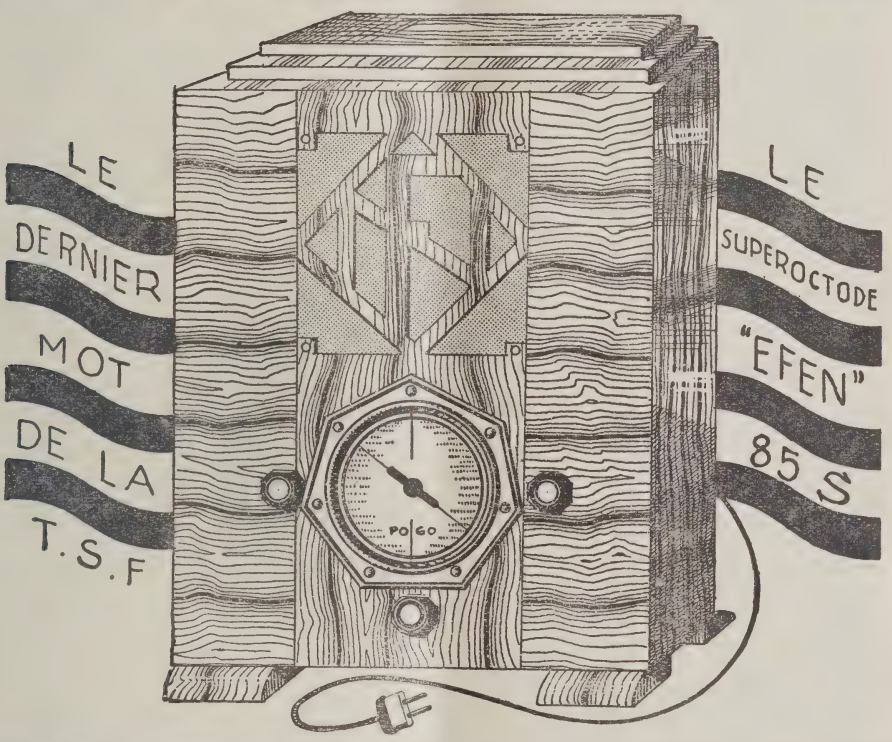

Superhétérodyne à changement de fréquence. Sept circuits accordés, triple condensateur variable, entièrement blindé. Étalonné en noms de stations. Prise de Pick-up.

LE MAXIMUM DE PERFECTION

- GARANTI PAR F. NATHAN UN AN CONTRE TOUT VICE DE CONSTRUCTION
- ▪ LAMPES GARANTIES SIX MOIS
- ▪ ▪ SERVICE DE DÉPANNAGE GRATUIT
- ▪ ▪ ▪ RENSEIGNEMENTS CHEZ LES LIBRAIRES CONCESSIONNAIRES ET A LA LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

1250 fr.
Franco FRANCE CONTINENTALE seulement
(REMISE 10 % aux membres du corps enseignant)

- NETTETÉ PARFAITE
- ▪ SÉLECTIVITÉ ABSOLUE
- ▪ ▪ PUISSANCE RÉGLABLE
- ▪ ▪ CONTROLE DU VOLUME SONORE
- ▪ ▪ ▪ FONCTIONNE SUR COURANT ALTERNATIF 110-130-220-250 volts, 25 et 40/50 périodes.

(Bien indiquer le courant utilisé)

LE MINIMUM DE PRIX D'ACHAT

LECTURE D'UNE ORDONNANCE MUNICIPALE

Au XIIe siècle, l'urbanisme romain a totalement disparu. Les villes, pour la plupart, sont mal bâties, fréquents incendies qui dévastent périodiquement les cités. Pas d'égout. Les eaux pluviales et ménagères des rues est presque inconnu. La boue est à ce point haute que les mandements épiscopaux

Les Archives de l'Enseignement primaire.

R UNE PLACE PUBLIQUE AU XIIe SIÈCLE

lan d'ensemble, sans alignements Les toits de chaume et les façades de bois offrent un aliment aux gnent dans des « trous punais » pleins de détritus, et d'où se dégagent de terribles épidémies. Le pavage donnent aux fidèles de venir à l'Église pour telle fête « si l'état des rues le permet ».

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

Voici le moment d'utiliser les crédits mis à votre disposition pour le renouvellement ou l'acquisition de

MOBILIER SCOLAIRE

Voulez-vous doter vos Classes

d'un MOBILIER MODERNE ?

Demandez-nous sans retard notre superbe **brochure n° 20**
(80 pages illustrées)

Un choix incomparable de modèles pour tous les âges

Nouveau tarif en baisse de prix

Devis gratuit sur demande.

Table-banc TRIUMPH

Conditions avantageuses pour nos abonnés.

Salle d'exposition :
Librairie Fernand NATHAN
Éditeur-fabricant,
18, rue Monsieur-le-Prince
PARIS (VIe)

« COMMENT MEUBLER SON ÉCOLE »

Mobilier et Matériel Scolaires Modernes, Édition 1934-1935

Références dans toutes régions

Voici quelques-unes des villes où nous avons procédé à des aménagements d'écoles :

Région parisienne :

SURESNES - PIERRELAYE - NEUILLY-SUR-MARNE - COLOMBES - ETC...

Province :

BAYONNE - DIJON - LILLE - NICE - PAVILLY - CHINON
SAINT-JEAN-DE-LUZ - DOLE - ETC...

MOBILIER SCOLAIRE F. N.
Fernand Nathan, Éditeur-fabricant.

faut qu'elle rapporte quelque chose. Jeanne gardera son petit frère. Il y a un tison qui brûle encore un peu. Elle fera tiédir le reste de la soupe pour midi...

Maman est dans la rue. Le vent criard l'empoigne et la secoue haineusement. La neige tourbillonne. Toute la matinée, maman se traîne dans la boue gluante et glaciale. Midi sonne. Elle va encore tout l'après-midi. Elle frappe à beaucoup de portes. Et chaque fois, elle ressort, le visage plus hâve, la taille plus fléchissante, comme si un poids nouveau écrasait ses épaules qui succombent.

ANDRÉ LICHTENBERGER.
(*Les Contes de Minnie.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'une pauvre veuve sans ressources qui cherche à sauver ses deux enfants.

Qu'exprime le premier paragraphe ? (Ce sont ses pensées, ses soucis.) Noter la répétition du mot : *argent*. De l'argent pour subvenir aux besoins les plus pressants. Quels sont-ils ? (*Vêtements, chauffage, nourriture, logement.*) Les enfants resteront seuls à la maison (*que feront-ils ?*) tandis qu'elle ira, en proie à la souffrance physique (le montrer) et morale (le montrer), implorer la charité d'autrui.

Mots et expressions. — *Toit :* maison, logis (la partie pour le tout ; comparer : un trois-mâts pour un navire à trois mâts). — *Loyer :* de louer (location). — *Ciel dur :* cruel. — *Quatre à quatre* (degrés) : rapidité, précipitation. — *Tison :* bûche (tisonner, attiser). — *Tiédir :* chauffer un peu. Pourquoi : tiédeur, attiédir). — *Empoigner* (de poing) : saisir. — *Haineusement :* on prête au vent des sentiments. — *Gluante* (de glu = colle). — *Hâve :* pâle, maigre. — *Succombent :* tomber sous le poids.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Revoir dans le n° 12 les mots exprimant la *pauvreté*, l'*indigence*, le *dénûment*, etc., et les faire employer dans des phrases.

2. Texte à compléter avec les mots entre parenthèse : Le vent me faisait mal. Il (*traversait*) mes épais vêtements de laine et me (*mordait*) la peau. Je marchais vite en (*tapant*) du pied, le dos (*courbé*), les mains (*enfoncées*) dans mes poches. Mais je ne parvenais pas à (*me réchauffer*). J'étais (*glacé*) jusqu'aux os, mes yeux (*pleuraient*) et je sentais des milliers d'aiguilles qui me (*piquaient*) les oreilles. (ERCKMANN-CHATRIAN.)

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Mots de la famille de : *a.* **louer.** — Loueur, louage, loyer, locataire, location, allouer (une indemnité), allocation ; lieu, locomotive, locomotion, local, localité.

b. **louer.** — Louable, louange, laudatif (un discours).

Analyse. — Compléments du mot : *argent*.

Fonction de : *quatre à quatre* (compl. de manière de *descend*). — *Fera tiédir :* locution verbale. — Sens de la préposition *pour*, dans : *pour* des vêtements et dans : *pour midi*. — Nature et fonction des propositions dans la dernière phrase.

Mettre le verbe *descendre* au passé simple et remarquer le temps et la forme à donner aux verbes qui suivent : *descendit*, il *fallait* qu'elle *rapportât*, *garderait* (futur dans le passé) ; *il y avait... brûlait* ; elle *ferait* tiédir... (futur dans le passé).

2. Charité discrète.

— Eh bien ! dit Mme Lepreux à son fils, va demander à la bonne le pardessus qu'elle a retiré de l'armoire pour Émile et donne-le toi-même à sa maman.

L'enfant obéit avec empressement.

— Il a bon cœur... dit Mme Lepreux en le suivant des yeux. Est-ce vrai que votre mari n'a pas de travail en ce moment ?

— C'est-à-dire qu'il n'est occupé que la moitié du temps. Et c'est de sa faute, car, étant des plus anciens à la fabrique, il aurait dû n'être réduit que l'un des derniers... Mais il a pour camarade le père de quatre enfants ; comme nous n'en avons qu'un, Franchard a trouvé tout simple de permuter avec son camarade.

— C'est un bel exemple qu'il donne là

Le petit Robert reparut enfin avec le pardessus que Mme Lepreux lui prit des mains. Mais il était si pesant qu'elle crut avoir oublié quelque chose dans les poches. Elle les fouilla à la dérobée et découvrit dans l'une un sac de billes, dans l'autre la tirelire en terre cuite vernissée...

Mme Lepreux ne savait à quoi se résoudre, lorsque son fils, l'attirant vers lui, murmura à son oreille :

— N'enlève rien : c'est exprès.

Alors elle roula le pardessus et le remit à la mère Franchard en répétant :

— Ne vous étonnez pas qu'il soit lourd, c'est exprès.

LUCIEN DESCAVES.
(*Le Journal*, 1931.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Deux exemples de bonnes actions : 1° de la part de l'ouvrier chômeur (la dire) ; 2° de la part du petit garçon aisé qui donne son pardessus à un petit pauvre, mais qui pense, comme il le dit après à sa mère, « que ce ne serait pas la peine de donner à un malheureux le vêtement qu'on a porté, si on ne laissait rien dans les poches ».

Mots et expressions. — *Empressement :* zèle, ardeur. Contraires : lenteur, mollesse, indifférence. — *Réduit :* il aurait dû n'être renvoyé. — *Permuter :* changer, prendre la place. — *A la dérobée :* en cachette, furtivement. — A quoi se *résoudre :* quelle résolution, quel parti prendre. — *C'est exprès :* à dessein, volontairement.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Avoir bon **cœur.** *Expressions de sens voisin :* être bon, charitable, généreux, pitoyable aux malheureux, indulgent, magnanime.

Expliquer en quelques mots les expressions : Au cœur de l'hiver (*au plus fort*). — Cela va au cœur (*touche, émeut*). — Un cœur de marbre. — Il sut gagner mon cœur (*affection*). — Avoir quelque chose sur le cœur (*du ressentiment*). — Avoir le cœur gros (*être affligé*). — Ouvrir son cœur (*faire voir le fond de sa pensée*). — Parler à cœur ouvert (*franchement*). — J'en aurai le cœur net (*instruit d'une chose*). — Homme de cœur, manquer de cœur, travailler avec cœur (*courage, ardeur*). — Prendre une chose à cœur (*s'y intéresser vivement*). — Faire contre fortune bon cœur (*s'armer de courage dans l'adversité*). — Apprendre par cœur. — De bon cœur (*volontiers*). — A contre-cœur (*contre son gré*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — A la dérobée, à l'envi. — Résoudre : je résous, il résout, nous résolvons. — Résolu, solution, résolution. — Dissoudre (même conjug., part. passé : dissous, te), dissolution.

1. Fonction de : à sa maman (*compl. d'attribution.* — 2. Simple : *adj. attribut de* permuter. — 3. Avoir oublié : *infinitif passé de* oublier. — 4. Nature et fonction des compléments de *découvrit*.

3. Nuit de neige.

La grande plaine est blanche, immobile et sans voix ;
Pas un bruit, pas un son, toute vie est éteinte.
Mais on entend parfois comme une morne plainte,
Quelque chien sans abri qui hurle au coin d'un bois.

Oh ! la terrible nuit pour les petits oiseaux !
Un vent glacé frissonne et court par les allées.
Eux, n'ayant plus l'asile ombragé des berceaux,
Ne peuvent pas dormir sur leurs pattes gelées.

Dans les grands arbres nus que couvre le verglas,
Ils sont là, tout tremblants, sans rien qui les protège ;
De leur œil inquiet ils regardent la neige,
Attendant jusqu'au jour la nuit qui ne vient pas.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Des vers.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce ne sont pas seulement les êtres humains qui souffrent l'hiver, mais aussi les animaux, et particulièrement les oiseaux. — *Sans voix :* est précisé par : *pas un bruit, pas un son.* — Les deux vers sont

CHAPOTOT ET MAILLARD. L'enseig. de la composition franç. à l'école primaire... 12.50

résumés par : *toute vie est éteinte.* — *Morne :* rapprocher lugubre, sinistre, funèbre. — *Terrible :* cruelle, affreuse. — *Frissonne :* tremble ; comp. *grelotter.* — *Asile :* refuge, abri.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Toute vie est *éteinte :* morte, abolie.

Emploi du verbe éteindre : éteindre le feu, un incendie ; éteindre toutes les guerres, la haine (faire cesser) ; la soif : une soif inextinguible ; une voix éteinte : une extinction de voix ; des couleurs éteintes : contr. couleurs vives ; il s'est éteint doucement (mourir).

ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE. — Plaine, pleine. — Abri, abriter. — Hurler, hululer ou ululer (le hibou).

Attributs de *plaine* (blanche, immobile, sans voix). — Fonction de *verglas.* — Compléments de *regardent* (sens de la préposition *de*).

GRAMMAIRE. — Genre et nombre de l'adjectif qualificatif.

La boue gluante et glaciale. — La terre cuite vernissée. — La plaine blanche.

1. **Exercice** sur la formation du féminin : la boue (*gras*) ; une nuit (*cruel*) ; une brise (*léger*) ; une réponse (*fier*) ; une couleur (*vif*) ; une casquette (neuf) ; une amie (*précieux*) ; une humeur (*jaloux*) ; une mine (*trompeur*) ; une parole (*accusateur*) ; une déclaration (*franc*) ; une branche (*sec*) ; de l'eau (*frais*) ; une voix (*doux*) ; une solution (*faux*) ; une chevelure (*roux*) ; ma chatte (*favori*) ; une nuit (*long*) ; une maladie (*bénin*) ou (*malin*) ; charité (*discret*). Un *beau jardin,* un (*bel*) homme, une (—) femme ; du vin *nouveau,* le (*nouvel*) instituteur, la (—) institutrice ; un geste *fou,* un (*fol*) enfant, une joie (—) ; un sol *mou,* un (*mol*) oreiller, la terre (—) ; un *vieux* meuble, un (*vieil*) homme, une (—) femme.

2. **Exercice** sur la formation du pluriel : les (*petit*) enfants : les arbres (*nu*) ; leurs pattes (*gelé*) ; des cheveux (*roux*) ; de (*beau*) chapeaux ; les canaux (*latéral*) ; les vents (*glacial*). A noter : glacials, fatals, finals, matinals, natals, navals.

CONJUGAISON. — Le mode impératif.

Exemples tirés du texte 2. — Va demander... — Donne-le toi-même... — N'enlève rien. — Ne vous étonnez pas...

Le mode : impératif. *Le temps :* le présent. *La personne :* 2e pers. du sing., 2e pers. du pluriel (*politesse*). — Énoncez ces verbes à la 1re personne du pluriel.

Exercice. — Soulignez les verbes à l'impératif dans le texte suivant :

Une petite fille bien occupée.

Ma mère me disait : « Geneviève, il me faut cela, il me faut ceci ; *apporte-moi* ta petite sœur Josette sur mon lit, *remporte-la* dans son berceau et *berce-la* du bout de ton pied jusqu'à ce qu'elle dorme ; *va me chercher* mon bas ; ramasse mon peloton, *va* couper une salade au jardin, *va* au poulailler tâter s'il y a des œufs chauds dans le nid des poules, *hache* des choux pour faire la soupe à ton père ; *bats* le beurre, *mets* du bois au feu ; *écume* la marmite qui bout, *jettes*-y le sel ; *étends* la nappe, *rince* les verres ; *descends* à la cave, *ouvre* le robinet, *remplis* au tonneau la bouteille de vin. »

LAMARTINE.
(*Geneviève.*)

Exercices. — Conjuguer au présent de l'impératif les verbes soulignés.

2. Conjuguer au passé de l'impératif : *aie fini* ton travail pour 5 heures.

Remarque. — Le futur peut avoir le sens de l'impératif. Ex. : *tu viendras* me rejoindre à la gare.

Remarque. — A la 3e personne, le présent du subjonctif peut avoir le sens de l'impératif : *qu'il vienne !* ; que les enfants m'attendent !

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — Texte 1 : « De l'argent ! de l'argent ! de l'argent... »

Ces mots expriment par la répétition un désir ardent. Aucun verbe n'est employé.

Une telle répétition peut aussi exprimer une exhortation vigoureuse. Ex. : « De l'audace, encore de l'audace ! toujours de l'audace ! » criait Danton en 1792.

Compléter par une phrase les exhortations suivantes :

1. Du travail, encore du travail et... — 2. De la patience, encore de la patience, si vous voulez... — 3. Du calme, du calme ! ou sinon... — 4. Du soin, plus de soin ou bien...

Un marchand qui annonce ses marchandises peu aussi employer cette forme :

LE PARAGRAPHE. — Sous la bise, un pauvre vieux marchand de lacets.

Il se tient là, adossé au mur, sous la bise coupante, tendant d'une main timide, d'un geste machinal, ses lacets aux passants pressés. Il a une vieille figure tannée, d'un rouge-brique, creusée de rides profondes, où les yeux larmoient sous les sourcils épais, encadrée des longues mèches grises qui s'échappent de sa casquette sale et d'une barbe aux poils hérissés. Le col relevé de son manteau troué ne le protège guère du froid. Il ne dit pas un mot, mais il tend ses lacets aux passants.

LE DEVOIR COMPLET. — L'un des paragraphes pouvant être traité seulement par le Cours moyen.

I. Une troupe d'écoliers, habitant un hameau, se rendent à l'école du village... Il fait bien froid, mais les enfants sont bien vêtus et ils sont courageux...

Plan. — 1. *C'est l'hiver, le froid, la route gelée.* — 2. *La troupe des enfants, description.* — 3. *Comment ils marchent, leur attitude, leurs propos.*

II. Il a gelé, et la neige couvre la terre depuis plusieurs jours. Les oiseaux sont affamés. Alors les enfants décident de les secourir. La neige balayée, du pain épandu, les oiseaux accourent...

Sujet traité. — Quel froid ! Depuis plusieurs jours, il gèle. La neige durcie craque sous les pieds et scintille au soleil de midi qui ne réussit pas à la faire fondre. On est las de ce paysage blanc et glacé, et l'on désire vivement le dégel. Mais, dans la maison, auprès du poêle, on ne sent pas le froid, et nous, les enfants, nous pouvons manger à notre faim.

Mais les pauvres oiseaux ! Il y a longtemps qu'ils ne trouvent plus rien à manger. Aussi viennent-ils tout près de la maison pour essayer de ramasser sur le seuil de la porte quelques petits débris de cuisine. Ils arrivent, sautillent sur leurs pattes gelées et, tout éblouis, cherchent là quelques graines ou quelque mie de pain. « Attends ! dit Louis, je vais les prendre au piège. — Les pauvres innocents, c'est trop facile, dit Jeanne, plus sensible, et ce serait cruel. Si tu veux, on va balayer la neige et on leur jettera du pain. Ce sera bien plus amusant de les regarder. » Louis n'a pas mauvais cœur. Il accepte.

Voilà les enfants au travail...

RÉCITATION

Rencontre.

Après avoir donné son aumône au plus jeune,
Pensif, il s'arrêta pour les voir. Un long jeûne
Avait maigri leur joue, avait flétri leur front.
Ils s'étaient tous les quatre assis à terre en rond,
Puis, s'étant partagé comme feraient des anges,
Un morceau de pain noir ramassé dans nos fanges,
Ils mangeaient ; mais d'un air si morne et si navré
Qu'en les voyant ainsi toute femme eût pleuré.
C'est qu'ils étaient perdus sur la terre où nous sommes
Et tous seuls, quatre enfants dans la foule des hommes,
— Oui, sans père ni mère ! — Et pas même un grenier !
Pas d'abri. Tous pieds nus ; excepté le dernier
Qui traînait, pauvre amour, sous son pied qui chancelle,
De vieux souliers trop grands noués d'une ficelle.

V. HUGO.

CH. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. *Cours élément.* *Élève...* 6.80 *Maître.* 10.50

très hautes altitudes, au delà des champs de rhododendrons. Elles sont si dures que la végétation n'y peut subsister que sous des formes très particulières. Les diverses actions concourent à éliminer un grand nombre d'espèces, à imposer aux survivantes un caractère nettement xérophile, à réduire la croissance des plantes ligneuses, en les obligeant à prendre des formes rampantes ou en coussin, tandis que les réserves souterraines se développent avec activité. Parmi les causes de réduction du nombre des espèces, il faut signaler d'abord l'excessive acidité du sol. Aux basses températures qui règnent dans les hauteurs, l'oxydation des matières organiques se fait avec lenteur et l'acide humique s'accumule en abondance telle qu'il agit comme un poison. D'autres espèces ne peuvent supporter ni les écarts de température très considérables d'un sol surchauffé durant le jour et intensément refroidi durant la nuit, ni la période trop courte de végétation. C'est à l'effet des températures trop basses et à la violence des vents qu'il faut imputer l'adaptation xérophile des végétaux. Les plantes, au-dessous d'une certaine température, variable avec chacune d'elles, ne peuvent plus absorber l'eau du sol et tout se passe comme si elles vivaient en milieu sec. Le régime aride est encore aggravé par le vent très vif qui active la transpiration, alors que le degré hygrométrique de l'air, très instable, est le plus souvent très bas. D'où le développement des feuilles coriaces, épineuses, cotonneuses, ou roulées sur elles-mêmes.

La réduction des organes aériens des espèces ligneuses, leur développement en formes rampantes et en coussins, résultent de causes multiples. La neige, longuement amoncelée durant tout l'hiver, aplatit leurs rameaux sous son poids. La violence des vents oppose une résistance mécanique à leur accroissement et les dessèche sur les surfaces qui lui sont directement opposées. L'insolation intense, riche en rayons ultra-violets dans une atmosphère raréfiée et pauvre en vapeur d'eau, contrarie leur allongement. Le sol, enfin, toujours beaucoup plus chaud au soleil que l'air environnant, favorise la végétation à son contact immédiat, et la plante s'étale au lieu de s'élever. Le développement anormal des organes souterrains et l'abondance des réserves qui s'y accumulent s'expliquent également par l'échauffement rapide du sol au soleil, ainsi que par la protection efficace que l'épaisse couche de neige assure contre les températures extrêmes durant l'hiver. Les réserves emmagasinées permettent à la végétation une éclosion printanière extrêmement rapide. La plante, malgré la brièveté de la belle saison (trois ou quatre mois au plus), peut ainsi mener à leur terme la floraison et la fructification avant le retour des neiges. Toutefois, chez un bon nombre d'espèces, les graines n'ont pas le temps de mûrir assez et restent incapables de germer. La multiplication se fait alors par des procédés spéciaux de bouturage naturel.

On a donné le nom de *prairie alpine* à cette formation particulière qui, au-dessus de la forêt, s'étend jusque la limite possible de la vie. Dans ses zones inférieures et sur les sols assez profonds, la prairie, gorgée d'eau par la fonte des neiges, est luxuriante. Elle est encombrée de coussins de rhododendrons, d'azalées, de genévriers, de myrtilles, de genêts, de roses des Alpes. Elle est dominée par de grandes plantes à croissance rapide, des seneçons, des épilobes, des gentianes, des ancolies, des aconits, des iris, des lis. Les fleurs brillantes abondent. Mais si l'on s'élève, si le sol devient plus ingrat, plus rocheux, ou si la pente est trop forte on passe à la pelouse, dure et à la steppe. C'est l'*alpage* qui, à sa limite inférieure, vient s'intercaler dans la forêt.

G. Goujon. (*Les relations entre la Végétation française et le Climat.*)

Lecture III. — **La végétation en Laponie.** — Une triste campagne, des prés marécageux, des tourbières, des flaques et par derrière la morne solitude des plateaux. Toute la presqu'île du Varanger n'est qu'un effroyable désert. Pas un arbre : à Vadsö, les indigènes montrent comme un prodige végétal un sorbier haut de 2 mètres, situé dans un coin de la ville à l'abri de palissades. Dans les ravins, de maigres taillis de saules et de bouleaux ratatinés ; les plus hauts ne dépassent pas un mètre. Depuis Hammerfest, toute végétation a pour ainsi dire disparu ; seulement, dans les coins défendus contre les vents de la mer sont blottis quelques bouleaux. Les cartes ne placent cependant la limite occidentale de la région des *toundras* stériles qu'à l'embouchure du Pasvig. Or, loin d'être d'une désolante aridité, la côte de la presqu'île de Kola est, au contraire, moins stérile que le littoral norvégien. Sur les bords de tous les fjords jusqu'à Kola, à une très faible distance de la mer, vous rencontrez des taillis et même des bois de bouleaux. Nulle part, dans la partie occidentale de la Laponie russe, vous ne voyez ces immenses plaines moussues et marécageuses qui constituent le domaine des *toundras*. Les géographes ont été induits en erreur par le mot *toundra* que les indigènes de la presqu'île de Kola emploient dans son sens propre, très différent de sa signification habituelle. Dérivant du substantif finnois *trenturi* (montagne dépouillée de végétation), ce vocable désigne, non pas une plaine stérile comme à l'est de la mer Blanche, mais une cime s'élevant au-dessus de la limite supérieure des forêts. On doit donc reporter tout au moins au fjord de Kola la limite occidentale des *toundras* dans le sens donné par les géographes à ce mot. Si, par cette expression, on veut désigner la zone dépouillée à peu près complètement de végétation forestière, il faut, au contraire, donner à cette région une extension vers l'ouest beaucoup plus grande et l'étendre jusqu'à Hammerfest et même jusqu'à Sorio. Cette aridité est déterminée non point par la rigueur du climat, mais par la violence des vents de mer et par les conditions topographiques de la région. Le sol s'élevant presque partout en escarpements abrupts, les arbres trouvent rarement un abri suffisant contre les tempêtes du large. Le terrain présente-t-il par hasard une disposition favorable, ils s'élèvent, même dans le voisinage immédiat de l'Océan, jusqu'à une hauteur relativement considérable, comme à Repvaag (Porsangerfjord), où les bouleaux montent jusqu'à 25 mètres.

D'après Ch. Rabot. (*Au Cap Nord.*)

Lecture IV. — **Influence des variations thermiques sur la faune.** — Les animaux terrestres s'accommodent des variations thermiques les plus fortes. Les animaux à sang chaud, dont la température du corps est constante, réussissent à vivre dans les climats les plus froids au prix d'adaptations intéressantes : le corps se couvre de poils, d'autant plus longs que l'hiver est plus rigoureux, aussi bien chez les ruminants comme le Yak du Tibet, que chez les carnassiers, comme le Tigre de Mandchourie.

Les oiseaux eux-mêmes épaississent leur plumage et en changent suivant la saison, comme le Lagopède alpin qui ressemble tour à tour à la perdrix et à la poule polaire.

Mais, si l'on peut se garantir du froid, rien ne prévaut contre la famine, résultant de la disparition de la végétation ou des animaux inférieurs. Pour s'y soustraire, certains mammifères adoptent la *vie ralentie*. Chez la Marmotte, par exemple, la circulation et la respiration sont très lentes et n'entretiennent qu'une température de 10°, au prix d'un amaigrissement qui doit être compensé au réveil par plusieurs jours d'alimentation continue. Une autre ressource est l'émigration, largement pratiquée par les oiseaux et par certains herbivores. Les animaux à sang froid, particulièrement les reptiles, sont presque tous adonnés au sommeil hivernal, pendant lequel ils prennent à peu près la température du milieu. Il en est de même de beaucoup de mollusques et d'insectes.

E. de Martonne.

(*Abrégé de Géographie physique.*)

Mme Ozouf.

Jean-Pierre. La géographie pittoresque. 15 héliogravures de 1 m. × 0,65. Chac. 12.50

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE. — Les habitations à bon marché.** — *Organismes d'action (suite).* — Quelques-unes des Sociétés H. B. M. sont coopératives, mais la plupart sont des Sociétés anonymes fondées par des philanthropes disposant de capitaux dont ils n'exigent qu'un revenu modéré. Les maisons édifiées par ces Sociétés sont louées aux demandeurs qui peuvent en devenir propriétaires au moyen de versements mensuels ; l'amortissement achevé, l'immeuble est remis à l'acquéreur par une véritable vente. En général, les locataires-acquéreurs ne sont pas actionnaires des Sociétés à forme anonyme et ne participent pas à leur administration.

Dans les sociétés coopératives, les locataires-acquéreurs sont actionnaires et prennent part à la gestion ; chacun d'eux souscrit un total d'actions égal à la valeur de sa construction. Outre son loyer, le sociétaire verse chaque année, sur ses actions, un acompte destiné à l'amortissement ; en tant qu'actionnaire, il reçoit comme dividendes une partie des sommes versées à titre de loyer et, à complète libération, il reçoit la maison en toute propriété.

Ces deux catégories de Sociétés H. B. M. obtiennent généralement, pour les avances de l'État, la garantie départementale ou communale, ce qui les dispense de frais hypothécaires.

La loi Loucheur a créé un quatrième organisme : les Caisses de crédit agricole, dont les fonds sont uniquement réservés aux constructions rurales et aux améliorations d'immeubles ruraux.

Le financement des Sociétés H. B. M. — Les Sociétés coopératives H. B. M. se procurent les fonds nécessaires à la construction :

1° Par les apports des sociétaires qui, ainsi que nous l'avons dit, ne peuvent être inférieurs au dixième de la valeur de la maison ; cet apport est, en réalité, un placement capitalisé dont le produit, en vingt ou vingt-cinq ans, sera déduit du coût de la construction pour le calcul de l'amortissement annuel ;

2° Par une avance de l'État, dont la durée ne doit pas excéder quarante ans ;

3° Par l'émission d'emprunts, l'État contribuant au paiement de l'intérêt, de façon à limiter à 2 p. 100 la charge de la Société.

Le montant total des avances et des emprunts avec participation de l'État ne doit pas dépasser 80 p. 100 du prix de revient des immeubles ; 90 p. 100 lorsque le remboursement est garanti par une collectivité. Les bureaux de bienfaisance et d'assistance, les hospices et hôpitaux, les communes et les départements, les caisses d'épargne, peuvent souscrire des actions et des obligations ou consentir des prêts aux Sociétés H. B. M. Ces emprunts bénéficient de privilèges fiscaux : dispense du droit de timbre pour les titres des obligations, dispense de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières.

Les communes et les départements peuvent aussi céder, de gré à gré, des terrains destinés à la construction, sans que le prix de cession puisse être inférieur à la moitié de la valeur réelle ; ces collectivités ont le droit de garantir jusqu'à concurrence de 3 p. 100 l'intérêt des obligations émises par les Sociétés H. B. M. et, pendant vingt ans, le dividende de leurs actions.

Conditions à remplir par la construction. — La maison doit être bâtie en conformité du règlement sanitaire communal, pris en application de la loi du 15 février 1902, et certifiée salubre par le Comité de patronage des H. B. M.

Apport de terrain. — Il arrive que des personnes désireuses de construire possèdent déjà un terrain. Dans ce cas, le terrain dont la valeur est déterminée par l'expert de la Société H. B. M. remplace tout ou partie de l'apport obligatoire.

Paiements annuels. — Les valeurs locatives maxima sont fixées par la loi, ainsi que le coût maximum de construction. Lorsque la maison est édifiée, le sociétaire rembourse l'avance qui lui a été faite par des paiements annuels échelonnés sur une période variable, allant généralement de vingt à vingt-cinq ans. Dans les Sociétés H. B. M. bien dirigées, ces annuités, qui comprennent l'amortissement du capital engagé et le loyer payé à la Société, ne dépassent pas le montant d'un loyer ordinaire. (*A suivre.*)

II. **CONSEILS PRATIQUES. — Avantages particuliers aux A. C.** — Les titulaires de la carte du Combattant peuvent obtenir de l'Office départemental du Combattant un prêt pouvant atteindre le huitième du montant de la construction destiné à compléter pour les A. C. peu fortunés les apports exigés par les Sociétés B. H. M. Le taux de ces prêts est de 1 p. 100 et le délai de remboursement de dix ans ; la demande doit être faite par l'intermédiaire de la préfecture. D'autre part, l'Office national du Combattant accorde aux Sociétés H. B. M. comprenant des A. C. des subventions ne dépassant pas le dixième de la valeur locative des logements construits.

Constitution d'une coopérative H. B. M. — Les formalités doivent se dérouler dans l'ordre suivant :

a. Adoption des statuts par sept personnes au moins ; il y a intérêt à prendre le statut-type du ministère du Travail ;

b. Établissement par chaque sociétaire : 1° d'un bulletin d'adhésion indiquant le montant des actions souscrites, — elles doivent être libérées d'un dixième, — la somme apportée ;

2° D'une fiche donnant tous renseignements sur son état civil et sa situation ;

c. Faire une déclaration de fondation devant notaire ;

d. Réunir une assemblée générale constitutive ;

e. Faire les publications légales (en général, le notaire s'en charge) ;

f. Demander l'approbation ministérielle et, s'il y a lieu, la garantie du département et de la commune.

III. **EXERCICE PRATIQUE.** — Dessinez le plan de la maison que vous désireriez faire construire.

IV. **RÉDACTION.** — *Une lettre. Vous écrivez au président d'une société H. B. M. pour demander le barème de location-vente d'une maison de 35 000 francs. Indiquez âge, profession, charges de famille, situation particulière (A. C., mutilé du travail, blessé de guerre) qui peuvent vous donner droit à une réduction ou à une dispense d'apport. Spécifiez que vous êtes — ou n'êtes pas — propriétaire d'un terrain (emplacement, superficie, valeur).*

V. **CALCUL.** — 1. *Un père de famille qui veut faire construire sa maison d'habitation hésite entre les deux combinaisons suivantes : 1° emprunter 36 000 fr. à une Société de crédit immobilier, remboursables au bout de 15 ans, avec les intérêts à 2,50 p. 100 ; 2° adhérer à une Société H. B. M. et payer pendant 25 ans une redevance mensuelle (location-vente) de 137 f. 50. Que doit-il préférer ? Pourquoi ?*

RÉPONSE. → La location-vente est préférable ; on économiserait **8 250 f.**

2. *A la fin de novembre, mon compteur à gaz indiquait 732 m³. A la fin de décembre, l'employé est venu relever les chiffres du compteur et ma facture s'est élevée à 51 f. 25. Cette somme comprend, outre le prix du gaz à 1 f. 38 le m³, 2 f. 70 d'entretien du branchement et 0 f. 25 de timbre-quittance. Quel était le nombre de m³ de gaz indiqué par le compteur à la fin de décembre ?*

RÉPONSE. → **767 m³.**

VI. **LECTURE PAR LE MAITRE.** — La reconstruction de la maison (ROLAND DORGELÈS, *Le Réveil des Morts*, Albin Michel, p. 26).

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (Nord).

PROFIT et VIVIEN. **Le travail manuel appliqué sans outillage.....** Broché. 10.50 Relié. . 12.50

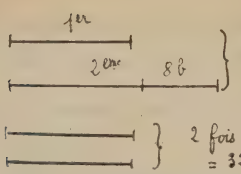

REMARQUE. — On peut écrire pour les plus forts élèves : Si A est la part du 1er, la part du 2e est A + 8 et A + A + 8 = 32 ; 2 A + 8 = 32.

2 A = 24.

A = 12 ; A + 8 = 20.

2. *Avec une baguette de 1 m. 60 de long, on fait un cadre dont la longueur dépasse la largeur de 20 cm. Calculer les dimensions du cadre.* RÉPONSES. ➔ **0 m. 50; 0 m. 30.**

3. *J'achète un fauteuil et 6 chaises pour 800 f. Le fauteuil vaut 160 f. de moins que les 6 chaises. Trouver le prix de chaque objet.* RÉPONSES. ➔ **80 f.; 320 f.**

4. *Deux champs ont ensemble une superficie de 2 ha. 5; l'un a 70 ares de plus que l'autre. Quelle est la superficie de chaque champ et leur valeur à 1 f. 25 le m² ?* ➔ RÉPONSES. ➔ **90 a.; 160 a.; 11 250 f.; 20 000 f.**

5. *Partager 68 billes entre Yves, Jacques et André, de manière que Yves ait 11 billes de plus que Jacques et Jacques 6 billes de plus qu'André.*

➔ SOLUTION :

Concrétiser comme plus haut la part de chacun

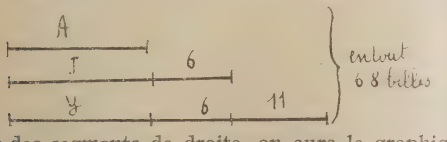

par des segments de droite, on aura le graphique suivant :

Ou en additionnant :

3 fois la part d'André + 6 billes + 6 billes + 11 billes = 68 billes.

3 fois la part d'André = 68 billes — 23 billes = 45 billes.

Part d'André : 15 billes ; de Jacques, 21 ; de Yves, 32.

6. *Un maçon et son manœuvre ont reçu ensemble 630 f. pour 15 jours de travail. Le maçon gagne par jour 18 f. de plus que le manœuvre. Combien chacun gagne-t-il par jour ?* RÉPONSES. ➔ **12 f. ; 30 f.**

Calcul mental.

Multiplier un nombre de 2 chiffres par un nombre de dizaines ± 1.

Un nombre de dizaines ± est un nombre de la forme 9, 11, 19, 21...

1° Multiplication d'un nombre par 11, 21...

Exemple : 72 × 31 ; on remarque que 31 = 30 + 1. Il suffira d'ajouter 72 au produit 72 × 30.

30 fois 72 = 2 160 ; 2 160 + 72 = 2 160 + 70 + 2 = 2 232.

2° Multiplication d'un nombre par 9, 19, 29...

Exemple : 34 × 29 ; on remplace 29 = 30 — 1. Il suffira de retrancher 34 au produit 34 × 30.

30 fois 34 = 1 020 ; 1 020 — 34 = 986.

Exercices. — 1. *Effectuer les multiplications suivantes :*

$$22 \times 39 ;\ 44 \times 51 ;\ 28 \times 19.$$
$$45 \times 79 ;\ 37 \times 21 ;\ 22 \times 31.$$

2. *Quel est le prix de 2 douzaines de chaises à 49 f. pièce ?*

COURS SUPÉRIEUR

Produits remarquables.

1. **Carré de la somme de 2 termes.** — $(a + b)^2 = (a + b)(a + b) = a^2 + ab + ab + b^2 = a^2 + 2ab + b^2$.

APPLICATION $(ax + by)^2 = a^2x^2 + 2abxy + b^2y^2$.

2. **Carré de la différence de 2 termes.** — $(a - b)^2 = (a - b)(a - b) = a^2 - ab - ab + b^2 = a^2 - 2ab + b^2$. Énoncer la propriété.

APPLICATION. — $(2x^2 - y)^2 = 4x^2 - 4x^2y + y^2$.

3. **Produits de la somme de 2 termes par leur différence.** — $(a + b)(a - b) = a^2 + ab - ab - b^2 = a^2 - b^2$. Énoncer la propriété.

APPLICATION. — $(2x - y^2)(2x + y^2) = 4x^2 - y^4$.

Exercices. — 1. *Trouver le cube de la somme de 2 termes.*

➔ SOLUTION :

$(a + b)^3 = (a + b)^2 (a + b) = (a^2 + 2ab + b^2)(a + b) = a^3 + 2a^2b + ab^2 + a^2b + 2ab^2 + b^3 = a^3 + 3a^2b + 3ab^2 + b^3$.

Même problème en ce qui concerne la différence. On aura : $(a - b)^3 = a^3 - 3a^2b + 3ab^2 - b^3$.

2. *Développer les expressions suivantes :*

$$(p + q)^2 ;\ (3a^2b - b^2)^2 ;\ (a - b^2)^2.$$
$$\left(a + \frac{b}{3}\right)^2 ;\ \left(3p - \frac{q}{3}\right)^2 ;\ (x + xy^2)^2.$$

3. *Effectuer les produits suivants :*

$$(m + n)(m - n) ;\ (mn + pq)(mn - pq).$$
$$\left(a + \frac{b}{3}\right)\left(a - \frac{b}{3}\right) ;\ \left(a + \frac{bc}{2}\right)\left(a - \frac{bc}{2}\right).$$

Le système métrique à base 100.

Les mesures de surface sont les carrés construits sur les unités de longueurs. L'unité principale est le mètre carré (m²).

Multiples : le dam², carré ayant 1 dam. de côté ; l'hm², carré ayant 1 hm. de côté ; le km², carré ayant 1 km. de côté ;

Sous-multiples : le dm², carré ayant 1 dm. de côté ; le cm², carré ayant 1 cm. de côté ; le mm², carré ayant 1 mm. de côté.

Pas de mesures effectives ; les surfaces se calculent, elles ne se mesurent pas directement.

Montrer en divisant un carré en 100 carrés égaux que chaque mesure de surface vaut 100 fois la mesure immédiatement inférieure et :

Le dam² vaut 100 m² ; le dm² est la 100e partie du m², etc.

Conséquence : Pour écrire un nombre exprimant des surfaces, chaque unité est représentée par une tranche de 2 chiffres (base 100).

Mesures agraires :

C'est : l'hectare (ha.) = l'hm² ; l'are = le dam² ; le centiare = le m².

APPLICATION. — 1. *Lire les nombres suivants en décomposant en unités de surface : 425 m² 35; 0 hm² 01246; 33 km² 2790023.*

2. *Convertir en ares, puis en ca. : 434 m²; 2 hm² 326; 3 ha. 52; 1 km² 372.*

3. *Effectuer les opérations suivantes :*

15 m² + 2 ha. 340 + 2 hm² 05.

1 km² 2342 — 50 a. 372.

Problèmes. — 1. *Deux terrains ont le même périmètre : l'un a la forme d'un carré et l'autre d'un rectangle. Ce dernier a une longueur qui est les 5/3 de sa largeur ; son périmètre est 384 m. Calculer le côté du carré et la différence de surface entre les deux terrains.* RÉPONSES. ➔ **96 m. ; 576 m².**

2. *Un pré rectangulaire a une longueur égale à L et une largeur égale à l.*

a. *De quelles longueurs faut-il augmenter la largeur et diminuer la longueur pour que l'on obtienne un terrain carré de même périmètre ?*

b. *La surface augmente-t-elle ou diminue-t-elle dans cette opération et de combien ? Application numérique : L = 123 m. 4; l = 17 m. 3.* RÉPONSES ➔ **53 m. 05 ; 2 814 m² 30.**

M. PAUMIER,
I. E. P.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. *Cours moyen*..... 13 f. *Cours supérieur* .. 17 f.

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C. MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. ÉLÉM^RE. — Lignes courbes et points

C. MOYEN : Bordure (Décor floral)

ALTERNANCE DE DEUX MOTIFS-TYPES

OBSERVATION ET DESSIN

C. ÉL^RE. Notion de proportions

Montrer les rapports directement sur les modèles

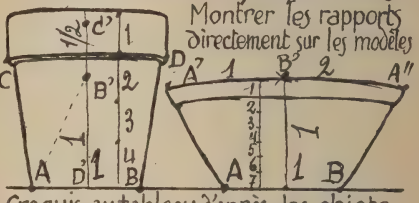

Croquis au tableau d'après les objets

C. MOYEN : Silhouettes courbes

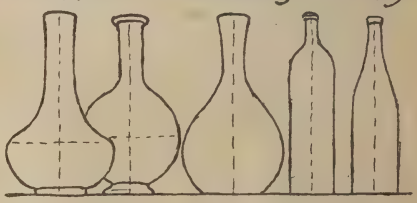

PRÉPARATION AU C. E. P.

CROQUIS COTÉ

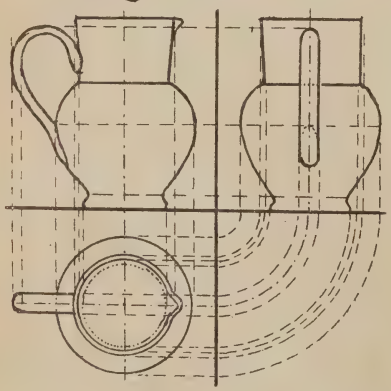

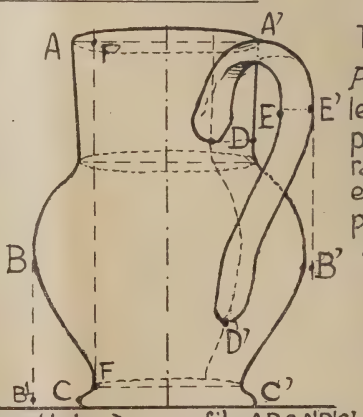

Symétrie des profils ABCA'B'C'

Tracé de l'anse

Placer d'abord les points D et D' puis E' et E (par rapport à l'axe et au profil le plus rapproché

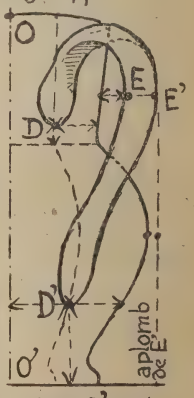

D et D' sont sur la même génératrice du solide.

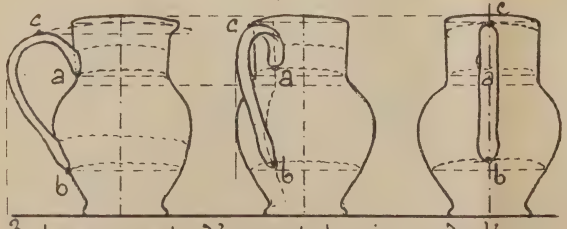

3 changements d'aspect typiques de l'anse

Schéma de la rotation

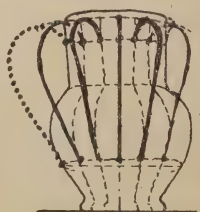

Albert Muhlemann

KUHN. LECTURES DU SAMEDI . . . . . 7 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le cheval.

Le cheval vivait autrefois à l'état sauvage dans les steppes de l'Asie et de l'Europe. L'homme des sociétés primitives a asservi le cheval. Pensez aux Huns par exemple, qui passaient toute leur vie sur le cheval et qui se nourrissaient de son lait et de sa chair. Le cheval servait l'homme à la guerre et au cours de ses voyages. Plus tard, l'homme en fit aussi une bête de trait.

Aujourd'hui, le cheval est de plus en plus remplacé — à la ville tout au moins — par les moteurs. Réfléchissez sur les avantages et les inconvénients des deux modes de locomotion.

Lire la célèbre description de Buffon, qui peint bien exactement les qualités du cheval et les services précieux qu'il rend à l'homme.

I. L'homme et le cheval.

C'est l'animal de travail par excellence : bête de selle, bête de trait. Même après sa mort, il est utile : chair, peau, graisse, poils, os.

Depuis le moment où il a pu apprécier les services que le cheval était appelé à lui rendre, l'homme s'est occupé d'élever et de multiplier ce précieux animal. L'élevage sélectionné a produit, selon l'usage qu'on en voulait faire, des chevaux de trait, de selle, de course, etc. Montrer une gravure avec les différentes races et faire comparer le corps et les jambes.

Coureurs : race arabe, anglaise, pyrénéenne, limousine. Bêtes de trait : race danoise, normande, boulonnaise. Mais comment le cheval est-il adapté à rendre ces services à l'homme ?

1. **C'est un animal fort et beau.** — Comparez ses lignes à celles du bœuf, du porc. Observez son large poitrail, son dos légèrement courbé, sa colonne vertébrale solide.

Voyez sa tête fine, ses oreilles droites et mobiles, son œil vif, son cou formant une courbe gracieuse, sa longue crinière.

2. **C'est un excellent coureur.** — Compte rendu de courses hippiques. Calculer la vitesse par minute, la comparer à celle d'un train. A la course, le cheval allonge la tête. Son corps est alors comme un coin qui perce l'air.

Observons ses jambes hautes, fines, légères et pourtant robustes. Où sont placés les muscles qui les mettent en mouvement ? Les jambes sont élastiques dans les articulations. Trouvez sur le croquis le coude et le genou et l'articulation à l'origine du doigt. Quel angle forment les os ? Un seul doigt est développé, garni d'un *sabot* large. Le cheval pose seulement le bord du sabot qui est en corne dure. L'intérieur est mou et amortit les secousses. Pourquoi ferret-on les chevaux ? Décrivez une scène que vous avez observée chez le maréchal-ferrant. Observez comment le cheval meut les jambes et pose le sabot au pas, au trot, au galop.

3. **C'est un animal intelligent.** — Il est docile ; il comprend et exécute les ordres et encouragements. Pensez aux chevaux du cirque. Il est fidèle, à condition d'être traité avec bonté et douceur. Il a une bonne mémoire des lieux et des personnes. Avez-vous fait des observations à ce sujet ? Il est courageux, attaché au cavalier ou au voiturier. Mais on le dit rétif, peureux, hargneux.

II. Le cheval est un herbivore.

Comment nourrissez-vous votre cheval ? (Son, avoine, foin.) Observez comment il mange. Les lèvres mobiles happent le morceau de sucre qu'on lui tend et le poussent à la bouche.

Demandez à un voiturier de vous montrer les dents de son cheval : 6 incisives en haut et en bas qui arrachent la touffe d'herbe ou de foin. Ces incisives sont fortes, larges et obliques. Il y a de petites canines qui manquent parfois. Entre elles et les molaires, il y a la barre vide où l'on place le mors. Les molaires sont larges et ont des replis sinueux.

Observer un cheval qui mange de l'avoine (mâchoire inférieure).

Comment boit-il ?

III. Il sait se défendre.

Ses sens sont bien développés. Les naseaux largement ouverts indiquent son bon odorat. Les pavillons de ses oreilles sont mobiles. Placez-vous derrière un cheval et frappez dans les mains.

Il voit médiocrement. Pourquoi lui donne-t-on des œillères ? Les incisives et ses sabots sont ses armes redoutables. Attention aux ruades ! Ne vous approchez jamais de derrière. Comment se défend-il contre les mouches ? (Queue et mouvement de la peau.)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Fonte. Acier. Fer.

I. Les minerais de fer.

Montrer de l'hématite, des pyrites, des carbonates de fer. Ce sont des minerais de fer. Le fer y est mélangé à l'oxygène (rouille), au soufre, au charbon. Chauffer un clou de fer dans la flamme et le frapper plusieurs fois sur l'enclume, recueillir les débris de rouille qui s'en détachent. Cette rouille ressemble à l'hématite. Approcher l'aimant. Griller du pyrite, constater l'odeur du gaz sulfureux, approcher l'aimant.

Quelques expériences intéressantes :

Voir le dispositif au croquis. Le gaz d'éclairage contient beaucoup d'hydrogène qui s'unit à l'oxygène du minerai. Laisser tomber le contenu du tube d'une certaine hauteur sur une tasse. Ramasser la poudre ocre rouge, approcher l'aimant du minerai.

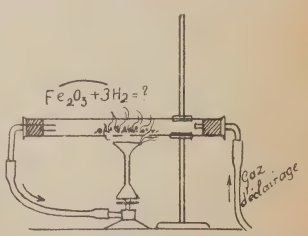

La même expérience peut se faire en faisant passer dans le tube chauffé contenant l'oxyde de fer un courant d'hydrogène. On voit sortir

MARCHADIER. Propos d'un rural (Sujets de conférences agricoles) . . . 12 fr.

un jet de vapeur d'eau par la pointe effilée du tube.

Expliquons : l'hydrogène se combine à l'oxygène et forme de l'eau. L'hydrogène a réduit à l'état de fer l'oxyde de fer : c'est pour cela que l'hydrogène se nomme un *corps réducteur*. Approcher l'aimant de la poudre noire qui reste dans le tube : c'est du fer.

Mettre un petit morceau de fer spathique dans de l'acide chlorhydrique. Chauffer et conduire le gaz qui se dégage dans de l'eau de chaux. Donc ?

L'hématite, le pyrite, le fer spathique contiennent donc du fer, ce sont des *minerais de fer*. (Bassin de Briey.)

II. Principes de réduction du minerai.

Réduire un minerai, c'est le décomposer, mettre le métal en liberté. Nous avons déjà vu que l'hydrogène est un corps réducteur.

Le charbon aussi est un corps réducteur. Expérience : mélanger des volumes égaux de litharge et de charbon de bois réduit en poudre. Mettre le mélange dans un creuset et chauffer dans le foyer du poêle.

Jeter sur des charbons ardents quelques pincées de sulfure de fer. A la température suffisante, l'oxygène s'unit au charbon pour former du CO^2 ou du CO.

C'est ce qui se passe dans le haut fourneau.

III. Le haut fourneau.

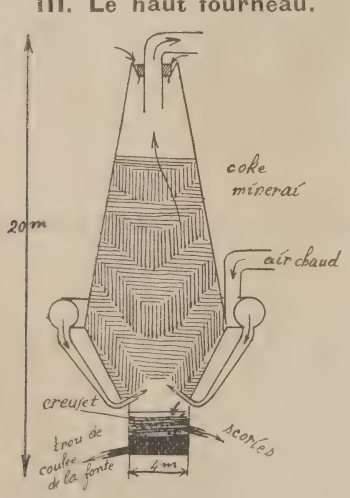

1. **Description.** — D'après une bonne gravure ou le croquis au tableau noir.

2. **Ce qui se passe.** — Le coke pour brûler prend son oxygène à l'oxyde de fer. Le fer désoxydé fond et coule jusque dans le bas du fourneau où il se réunit. En traversant les couches de coke, le fer fondu se combine au charbon et se transforme en fonte.

En vingt-quatre heures, on peut ainsi extraire 600 tonnes de fonte de 2 000 tonnes de matières premières.

IV. La fonte.

La fonte fond beaucoup plus facilement que le fer (1 200°). On peut la couler dans des moules de sable cerclés de fer et en fabriquer des marmites, des fourneaux, des roues de chemin de fer, etc.

Elle est cassante. Frapper une plaque de fonte avec le marteau : elle se brise. Pourquoi ne fait-on pas les marteaux, les haches, les enclumes, les socs en fonte ? La fonte se laisse travailler à la lime et à la scie.

V. L'acier.

L'acier est du fer qui contient encore du charbon (0,8 p. 100, 2 p. 100), mais qui en contient beaucoup moins que la fonte (jusqu'à 5 p. 100). Donc, pour transformer de la fonte en acier, il suffit de brûler une partie du charbon qui est dans la fonte.

1. **Procédé Bessemer (1885).** — On fait passer des courants d'air à travers la fonte fondue. En passant, l'oxygène de l'air fait brûler le charbon qui est dans la fonte. Si l'on brûle presque tout le charbon, on obtient du fer (0,2 p. 100 — 0,6 p. 100). Si l'on arrête l'opération avant que tout le charbon ne soit brûlé, on a de l'acier.

2. **Procédé Siemens-Martin.** — On fait fondre ensemble du fer et de la fonte. Ce mélange donne de l'acier.

Fonte — charbon = acier.

Fer + charbon = acier.

L'acier est plus *dur* que le fer (la lime ne mord que très difficilement sur elle). Il est *élastique*. Plier une lame d'acier, la lâcher : elle revient à sa position primitive. La plier trop fort, elle casse net (fabrication de ressorts).

Chauffer une aiguille à tricoter en acier, la laisser refroidir lentement. Essayer de la plier. La recuire et la tremper. Peut-on maintenant la plier, la briser ? L'acier trempé est dur, élastique et cassant.

Tremper un ressort d'acier brillant. Observer les teintes (jaune-paille, jaune d'or, bleu).

Comment distinguer l'acier du fer ? Verser une goutte d'acide azotique sur du fer, sur de l'acier. Sur l'acier, il reste une tache noire.

Usages. — Outils de travail, armes, rails, coques des navires.

VI. Le fer.

Fonte — beaucoup de charbon = fer.

Corps dur, mais on peut le travailler à la lime et à la scie. A l'état pur, il a une couleur blanche.

Il est *malléable*. Montrer la gravure d'un laminoir. On le réduit en feuilles minces — tôle, fer blanc.

Il est *ductile*. On peut l'étirer en fils. Montrer la gravure d'une filière.

Avant de fondre, le fer ramollit. Le marteau du forgeron l'étire, l'aplatit, le courbe de mille façons différentes. Regardez et décrivez le travail du forgeron sur l'enclume. Nommez les ustensiles en fer battu.

Le fer est le plus important des métaux : machines, outils, construction.

Il présente un inconvénient grave : il se rouille à l'air humide. Comment y remédie-t-on ? Couche protectrice d'étain (fer étamé), de zinc (fer galvanisé), de minium, d'or (grilles de fer).

E. BANNWARH,
Instituteur à Mulhouse.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expériences de phys. et de chim. à peu de frais 12.20

Ce triangle donne :

$$OO'^2 = OA^2 + O'A^2 = R^2 + R'^2.$$

Donc : $OO' = \sqrt{R^2 + R'^2}$.

2° Les tangentes PC et PC' donnent

$$PC^2 = PB \times PA$$

et $PC'^2 = PB \times PA$.

Donc : $PC^2 = PC'^2$ et $PC = PC'$.

3° Supposons le problème résolu et soit P le point de AB tel que la tangente $PC = l$. Le triangle PCO est rectangle et l'on connaît les côtés de l'angle droit : $PC = l$, $OC = R$.

Donc on peut déterminer l'hypoténuse PO et P est à une distance connue de O. On en déduit cette construction :

On mène un rayon OE, la tangente $EF = l$ et on joint OF.

La circonférence de centre O, de rayon OF, coupe AB en deux points P et P' qui sont les points cherchés.

On a évidemment $OF > OA$. Le problème est toujours possible.

4° Les triangles rectangles POC et PO'C' donnent :

$$PO^2 = PC^2 + R^2 ;$$

$$PO'^2 = PC'^2 + R'^2.$$

Donc : $PO^2 - PO'^2 = PC^2 + R^2 - PC'^2 - R'^2$; soit, puisque : $PC = PC'$,

$PO^2 - PO'^2 = R^2 - R'^2$, quantité constante.

V. **SCIENCES** (B. É., Bordeaux, juillet 1933). — 1. **Problème.** — *On chauffe 7 g. de chlorure d'ammonium commercial avec de la chaux en excès. Le gaz qui se dégage est entièrement absorbé par 100 cm³ d'une solution d'acide sulfurique renfermant 49 g. d'acide par litre. Quel est le degré de pureté du chlorure employé ?*

N = 14 ; H = 1 ; Cl = 35,5 ; S = 32 ; O = 16.

➔ SOLUTION. — Le chlorure d'ammonium chauffé avec de la chaux en excès donne du gaz ammoniac ; l'équation de la réaction est :

$$2\ NH^4Cl + Ca(OH)^2 = 2\ NH^3 + CaCl^2 + 2\ H^2O.$$

La masse moléculaire du chlorure d'ammonium est :

$$14 + 4 + 35,5 = 53,5.$$

Donc 53 g. 5 × 2 de chlorure donnent 22 l. 4 × 2 de gaz ammoniac.

Le gaz ammoniac réagit sur l'acide sulfurique :

$$2\ NH^3 + SO^4H^2 = SO^4(NH^4)^2 ;$$

ou : 22 l. 4 × 2 de gaz ammoniac neutralisent :

$$32 + 16 \times 4 + 2 = 98 \text{ g. d'acide sulfurique.}$$

Donc le gaz fourni par 53 g. 5 × 2 = 107 g. de chlorure neutralise 98 g. d'acide.

Les 100 cm³ de solution contiennent 4 g. 9 d'acide.

Ils sont neutralisés par le gaz ammoniac que fournissent :

$$\frac{107 \times 4,9}{98} = 5 \text{ g. } 35 \text{ de chlorure pur.}$$

100 g. du chlorure employé contiennent :

$$\frac{5,35 \times 100}{7} = 76 \text{ g. } 4 \text{ de chlorure pur.}$$

2. **Question de cours.** — 1° *Décrivez des expériences simples montrant les propriétés basiques de l'ammoniaque ;*

2° *Connaissez-vous d'autres bases ? Lesquelles ? Quelles sont leurs propriétés chimiques distinctives ?*

3° *Citez une fonction que l'on peut rapprocher de la fonction base. Donnez les analogies et les différences.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les problèmes sarrois.

De toutes les questions laissées en suspens par l'après-guerre, celle de la Sarre est une des plus complexes et des plus épineuses. Il s'agit là d'un problème *politique* et d'un problème *économique*, d'un problème allemand, d'un problème français et d'un problème international.

Le statut de Versailles.

Durant les négociations longues et ardues qui précédèrent la signature du traité de Versailles, Clemenceau, qui présidait la délégation française, soutint cette thèse que le territoire de la Sarre, tout comme l'Alsace-Lorraine elle-même, devait revenir à la France, tant en vertu du droit *historique* qu'en raison d'impérieuses nécessités *économiques*. Nous avons précisé, dans un récent numéro, ces nécessités économiques : compensation pour la diminution de notre production houillère résultant de la destruction systématique par les Allemands, durant les hostilités, des mines du Nord et du Pas-de-Calais. Quant au droit historique, le mémoire présenté en mars 1919 à la Conférence de la Paix par les représentants de la France le précisait comme suit : le pays sarrois a été, au même titre que la Lorraine dont il était une dépendance, partie intégrante du territoire français, de 1670 à 1815, et ceci non par droit de conquête, mais du plein consentement des habitants comme le prouve l'attitude de la population en 1789 ; le second traité de Paris, celui de 1815, a donc commis une injustice en attribuant, après Waterloo, la Sarre à la Prusse ; la Conférence de la Paix, qui a pour tâche de réparer les injustices, se doit donc de rendre à la France non seulement l'Alsace-Lorraine de 1870, mais celle de 1814, c'est-à-dire l'Alsace-Lorraine agrandie de la Sarre.

Nos alliés se refusèrent à entrer dans ces vues, estimant que la réintégration pure et simple de la Sarre à la France n'était pas compatible avec le principe des nationalités, la majorité de ses habitants étant Allemands. Ils admirent toutefois la légitimité de la thèse française pour ce qui est du bassin houiller que le traité de Versailles, nous l'avons vu, céda à la France en toute propriété. En outre, au point de vue *territorial*, la Conférence de la Paix s'arrêta, pour éviter toute rupture, à une solution provisoire. Le Territoire de la Sarre était détaché du Reich pour former un *territoire autonome sous le contrôle de la Société des Nations*. Celle-ci en remet le gouvernement à une Commission composée de cinq membres, dont trois sont désignés par elle, un par la France et un autre par l'Allemagne. Cette Commission est assistée d'un Conseil consultatif (*Landesrat*) de 30 membres élus pour trois ans au suffrage universel et d'un Comité d'études (*Studienausschuss*) d'au moins huit membres nommés par elle pour un an.

Les *mines* et les *douanes* sont administrées séparément et indépendamment de la Commission par deux directeurs, les mines étant la propriété de l'État français et le Territoire sarrois ayant été incorporé dans le territoire douanier français en janvier 1925.

Depuis juin 1923, le franc français est devenu la monnaie légale. Mais les habitants ont conservé leurs assemblées locales, leurs libertés religieuses, leurs écoles, leur langue, et toutes facilités ont été données à ceux qui ont voulu quitter le territoire. La garnison française a été retirée en 1927 ; une gendarmerie et une police locale (récemment renforcée pour le plébiscite) maintiennent l'ordre.

A l'expiration d'un délai de quinze ans, après la mise en vigueur du traité de paix, la population doit être appelée à faire connaître, par voie de *plébiscite*, la souveraineté sous laquelle elle veut être placée et à se prononcer par suite pour une des trois

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Racine . . . Broché . . . . . 11 fr. Relié . . . . . 15 fr. Toile noire. . 16.50

alternatives suivantes : *maintien du régime établi par le traité de Versailles, union à la France, union à l'Allemagne.*

Au cas de retour total ou partiel à l'Allemagne, les mines situées dans la partie du territoire faisant retour au Reich devront être *rachetées* en bloc par lui à un prix payable *en or*. Mais l'État et les nationaux français auront par la suite le droit d'acheter la quantité de charbon du bassin justifiée par leurs besoins à la date du rachat des mines.

Le problème économique.

Pendant les quinze années durant lesquelles le Territoire de la Sarre vient d'être administré par la Société des Nations, l'économie sarroise, d'une part, semble être devenue *quasi autonome* avec des relations extérieures propres, d'autre part, elle a accentué son caractère *international* par suite du développement des participations étrangères.

Jouissant de la franchise douanière du côté français et d'avantages appréciables du côté allemand, elle a été particulièrement privilégiée à une époque où la politique tarifaire de tous les pays s'efforce de dresser d'insurmontables barrières. On peut dire qu'elle dispose en fait d'un *marché de cent millions d'hommes.*

L'activité économique sarroise a toujours été en grande partie *orientée vers les pays du Sud :* Lorraine, Alsace, et, au delà, France de l'Est, Suisse, Italie. Cette orientation s'est encore accentuée ces dernières années. Les gisements de fer lorrains ne sont-ils pas complémentaires des houillères sarroises ? Par ailleurs, le transport des *charbons* de la Sarre par voie d'eau est long et difficile vers l'Allemagne, alors qu'il est aisé vers la France par le canal des Houillères et ceux de la Marne au Rhin et du Rhône au Rhin. Vidal de la Blanche a pu dire qu'un « fleuve de houille s'écoule par là vers la Lorraine et vers l'Alsace ». En 1913, l'Allemagne absorbait 3 800 000 tonnes de charbon sarrois, la France 2 250 000 tonnes, et l'Alsace-Lorraine 1 420 000 tonnes. Actuellement, 60 p. 100 de la production des houillères sarroises viennent en France et 15 p. 100 en Allemagne. Les mines de la Ruhr, admirablement équipées, disposent du splendide réseau fluvial rhénan et se sont emparées des marchés de l'Allemagne du Sud. On a songé à construire un canal entre Sarrebrück et Ludwigshafen pour les concurrencer, mais on y a renoncé par suite de difficultés techniques et financières et surtout de l'hostilité des magnats westphaliens. Si le prochain plébiscite doit entraîner la fin de l'union douanière franco-sarroise, il est vraisemblable que les charbons sarrois, moins riches que ceux de la Ruhr ou d'Angleterre, se heurteront sur le marché français à une concurrence que leur qualité inférieure rendra mortelle.

La situation serait plus grave encore pour la *métallurgie,* déjà obligée de faire venir son minerai de Lorraine et éloignée de tout port de mer. Cette industrie « tient » grâce aux accords douaniers franco-allemands, et c'est vers la France qu'elle envoie la plus grande partie de sa production.

Enfin, l'*agriculture* sarroise ne peut, a-t-on calculé, nourrir la population du pays que pendant quarante jours par an. C'est de France que la Sarre tire la plupart des produits alimentaires qu'elle consomme. L'agriculture lorraine y trouve un gros débouché pour son lait (100 000 litres par jour environ) et les Sarrois viennent acheter des produits maraîchers jusque sur le marché de Metz. En ajoutant aux denrées les produits de l'industrie textile, les chaussures, les objets de luxe, etc., c'est 500 millions de francs de marchandises que le département du Bas-Rhin exporte annuellement dans la Sarre. Le total des exportations françaises dans cette région a atteint jusqu'à 2 milliards de francs, et de meilleurs clients que ce minuscule territoire nous n'avons que la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et les États-Unis.

« C'est un fait de géographie humaine digne de remarque que cette orientation économique constante de la vallée de la Sarre, écrit *M. Y.-M. Goblet* Fait d'autant plus remarquable que, dans cette vieille Lotharingie, où pendant douze siècles tant de combinaisons territoriales se sont succédé, les politiques ont bien souvent ignoré la vocation naturelle de la région, la découpant arbitrairement, variant les allégeances avec une indifférence complète pour la vie économique. La Société des Nations, elle, a assuré pour quinze années la prospérité de son premier territoire en en faisant entre la France et l'Allemagne une sorte d'écluse douanière. »

Ajoutons, pour achever d'éclairer l'aspect économique du problème sarrois et expliquer certaines campagnes de presse parfois contradictoires, que les participations étrangères à l'économie sarroise déjà importantes avant la guerre ont beaucoup augmenté depuis. Les *intérêts français* notamment y tiennent une place prépondérante, non seulement en raison de la possession par l'Etat français des mines domaniales et de l'importance des échanges commerciaux franco-sarrois, mais par suite des gros capitaux investis dans des entreprises sarroises : sidérurgie, constructions mécaniques, verreries, distilleries, etc., capitaux évalués à près de 2 milliards de francs.

Le problème politique.

L'aspect politique du problème sarrois n'est pas moins complexe que son aspect économique. S'il apparaît que la Sarre est de plus en plus orientée vers la France au point de vue de ses transactions, il est plus indéniable encore que des traditions, des liens de race, de langue, de famille, des liens matériels d'ordre financier et social la rattachent étroitement à l'Allemagne. Toutefois, ce territoire peuplé d'Allemands échappe en partie, depuis l'avènement de l'hitlérisme à Berlin, à l'influence allemande. Il est à l'heure actuelle le refuge des libertés et il vit à l'abri des violences qui ont secoué ces dernières années le Reich. Aussi fait-il tache au milieu du monde germanique, ce qui accroît encore la volonté des nazis de le voir revenir purement et simplement au Reich.

Par ailleurs, on peut penser que le régime actuel de la Sarre est un élément de sécurité pour la France et de tranquillité pour l'Europe. La présence d'une Commission internationale en ce point délicat de la frontière franco-allemande, par lequel passent six des neuf voies ferrées qui unissent la France et l'Allemagne entre la Moselle et le Rhin, pourrait gêner un agresseur éventuel et en tout cas empêche efficacement la préparation d'incidents de frontières. De plus, outre l'intérêt qu'elle porte aux minorités françaises en Sarre, la France ne saurait sans inquiétude assister au retour d'un million d'habitants au Reich, à l'annexion d'un territoire industriel susceptible d'augmenter considérablement le potentiel de guerre allemand et à un plébiscite victorieux qui exciterait les convoitises du Reich sur l'Alsace et la Lorraine.

Enfin, le *régime international* sous lequel est placé depuis quinze années le Territoire de la Sarre, qui forme une sorte de région frontière neutre, ouverte en quelque sorte à deux pays à la fois, ne constitue-t-il pas une des expériences les plus intéressantes qui aient jamais été faites en géographie politique, et ce petit pays n'est-il pas susceptible, en raison du rôle que la Société des Nations y a joué et peut continuer d'y jouer, de tenir une grande place dans l'œuvre de la compréhension réciproque et de la conciliation européenne (1) ?

(*A suivre.*)

R. Ozouf.

(1) Durant la dernière session de l'Assemblée à Genève en septembre 1934, on a même émis cette idée que le siège de la *Société des Nations* pourrait, au cas où le plébiscite se prononcerait pour le *statu quo*, être installé dans la Sarre, ce qui donnerait à la grande institution internationale ce domaine temporel qui lui manque et qui deviendrait analogue à ce qu'est la Cité du Vatican pour la papauté. L'idée est à retenir, malgré les nombreuses objections, matérielles et morales, que soulèverait l'abandon de Genève.

CLOT. Contes et Récits d'Outre-Manche..... Broché.... 11 fr. Relié..... 15 fr. Toile noire... 16.50

L'ALIMENTATION D'HIVER

SE bien nourrir est essentiel pour résister aux atteintes du froid. Pour cela, point n'est besoin d'une multitude d'aliments ni d'aliments chers, parfois aussi lourds à la bourse qu'à l'estomac. Ayez un régime varié mais simple, avec des fruits nutritifs, tels que la banane. Elle est génératrice de précieuses calories. Tolérée même par les estomacs les plus délicats, la banane bien mûre a sa place dans l'alimentation de tous : enfants, vieillards et convalescents.

Lire est un plaisir

avec la

Méthode JOLLY " EN RIANT "

1er Livret : **3 fr. 40** 2e Livret : **3 fr. 60**

3e Livret : **6 fr. 50** F. NATHAN, Édit.

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

Le 14 Janvier 1935

sera inaugurée, 18, rue M.-le-Prince, PARIS (VIe)

une intéressante EXPOSITION

consacrée à l'ENSEIGNEMENT PAR L'ASPECT

Les abonnés du « Journal des Instituteurs » sont cordialement invités à la visiter.

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS

Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

26, place Paul-Vidal, **TOULOUSE.**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

LE GUIDE 1935

de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration,** 28, Boulevard des Invalides, 28 — **Paris (7e)**

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

L'EMPIRE FRANÇAIS ET SA MARINE

Tel est le titre du magnifique numéro de Noël, 15 Décembre 1934, du " MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ ", magnifique par un texte copieux et de premier ordre, de 64 pages, et par une illustration abondante : dessins des peintres de la Marine, MM. HAFFNER, PAGUENAUD, GUY ARNOUX, et 200 photographies donnant les plus belles et les plus modernes unités de la flotte française.

Un superbe numéro **8 fr.** *envoyé gratuitement en prime à ceux qui contracteront au cours du mois de janvier un abonnement d'un an pour 1935* **(50 fr.)** *au* « Monde Colonial Illustré », *Paris, 37, rue Marbeuf.*

Vous qui aimez les bêtes,

connaissez-vous cette nouvelle revue ?

LE JARDIN DES BÊTES

est une publication bi-mensuelle luxueusement éditée.

Abonnez-vous pour 3 mois au prix de 4 fr.

ou pour 1 an contre 15 fr. 50 seulement

au lieu de 24 fr., prix réel.

(Prix spécial réservé aux abonnés du *Journal des Instituteurs.*)

Les demandes accompagnées du montant doivent être adressées à la Librairie F. NATHAN.

ART

Si vous vous intéressez à l'Art, à son évolution, à son histoire, vous devriez demander sans tarder à Fernand NATHAN, éditeur, l'envoi gratuit de la brochure de premier intérêt concernant les

DOCUMENTS FIGURÉS POUR L'HISTOIRE DE L'ART

de L. et CH.-A. JULIEN

NOUVEAUTÉ

La collection de 16 tableaux prêts à être placés au mur, format 65 × 90

Prix : **40 francs.**

TABLEAUX DE LECTURE JOLLY

Les 16 tableaux de la Méthode Jolly " EN RIANT " représentent des scènes qui enchantent les enfants.

Comme dans les livrets, on y retrouve les mêmes personnages qui courent, glissent, grimpent ou bondissent. Mais les scènes sont différentes ; si bien que la collection, loin d'être la répétition des livrets, en est un heureux complément.

Les caractères sont lisibles à grande distance et les dessins sont d'une originalité séduisante.

Avec ces tableaux d'une utilité indiscutable, la Méthode Jolly, aujourd'hui adoptée dans la plupart des écoles de France, va s'imposer définitivement.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

FICHIER SCOLAIRE F. N.

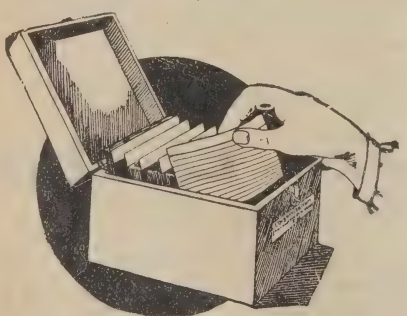

Fichier élégant, solide (18 × 17 × 11 cm. haut), bois verni au tampon, pouvant contenir 250 fiches..... **15** fr. **50**

74 titres sur papier jaune gommé pour écoles primaires ou écoles maternelles (le spécifier), avec 25 fiches cavalières..... **3** fr. **»**

Fiches de 5 couleurs différentes, réglées. Le cent assorti..... **9** fr. **50**

Le Fichier complet, avec ses 225 fiches et tout le matériel nécessaire..... **35** fr. **»**

Matériel complémentaire :

Cavaliers en acier, dépassant, assortis de 5 couleurs, le cent..... **9** fr. **»**

Cavalier en papier, ne dépassant pas, assortis de couleurs, les 500..... **3** fr. **50**

NOUVEAUTÉ

Mlle CUNÉO

Directrice d'École Maternelle

VADE MECUM DES EXERCICES SENSORIELS A L'ÉCOLE DES PETITS

Un volume 12 × 17, illustré abondamment : **4 francs.**

Qu'il s'agisse de la méthode Montessori, de la méthode Decroly, les maîtresses auront recours à cet ouvrage. Elles y trouveront, grâce à l'indication d'un ensemble choisi d'exercices sensoriels, les moyens pratiques de réaliser dans leurs classes l'application la plus fructueuse des méthodes modernes de la pédagogie de l'enfance.

ARITHMÉTIQUE DES PETITS EN 34 TABLEAUX MURAUX

en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50 × 65).

En noir : **55 fr.** — En couleurs : **85 fr.**

Voir nos autres Collections dans notre Brochure N° 6 envoyée gratuitement.

FERNAND NATHAN, Éditeur

14e Chambre du Tribunal correctionnel, pour délit de coalition de fonctionnaires, prévu par l'art. 123 du Code pénal.

Le 16 avril dernier, place Saint-Sulpice, ils avaient pris part à une manifestation visant l'exécution des décrets-lois et tendant plus particulièrement à organiser une grève « de principe » d'une heure.

Des conclusions déposées à l'audience par leurs avocats ayant fait l'objet d'un incident, qui fut joint au fond, ils avaient alors déclaré faire défaut et c'est par défaut que le Tribunal a condamné chacun d'eux à cent francs d'amende. (*Trib. cor. de Paris, 14e Chambre, 4 déc. 1934.*)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Délibérations illicites de Conseil municipal.

✱ Entretien d'une école privée avec le produit d'une donation ; les produits des dons et legs faits aux communes, alors même qu'ils sont grevés de charges, constituent des fonds communaux ; or, les communes ne peuvent employer leurs fonds à entretenir des écoles privées (*C. E., 7 août 1905*).

✱ Une commune ne peut recevoir un legs à charge par elle de créer et d'entretenir des écoles ménagères et de jardinage exclusivement réservées à des enfants catholiques ayant fait leur première communion (*Cour Paris, 22 avril 1921*) ; d'entretenir une école dont les instituteurs seraient nommés par le maire et le curé (*Cas., 20 fév. 1895*) (*Voir, en outre, C. E., avis 14 mai 1889* ; — *Cas., 19 oct. 1910*).

✱ Versement par la commune des revenus d'une donation entre les mains d'un directeur d'école privée (*C. E., 3 mai 1918*).

✱ Vote de sommes au profit des écoles privées de la commune (en l'espèce, 3 200 et 500 francs), au profit du supérieur des frères, pour construction de classes destinées aux enfants de la commune (*en l'espèce, 1 000 francs*) (*C. E., 20 fév. 1891*).

✱ Vote d'une subvention à une école maternelle congréganiste (*C. E., 4 mai 1894*).

✱ Vote de subventions en faveur d'institutrices libres de la commune (500 et 1 000 francs) ; d'une indemnité au profit de la directrice de la salle d'asile congréganiste (500 francs) (*C. E., 17 juil. 1891*) ; (800 francs) (*C. E., 19 mai 1893*).

✱ Vote de deux subventions de 600 francs chacune, à des sœurs, en rémunération de leurs services, tant en qualité d'institutrices dirigeant des écoles privées que comme gardes-malades (*C. E., 29 fév. 1891*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Une révocation injustifiée.

(*Arrêt du Conseil d'État, 5 déc. 1934.*)

Considérant qu'il résulte de l'instruction que la révocation du sieur Poissant, secrétaire de mairie de la commune de Douvrend, révocation qui a été annulée pour vice de forme par décision du C. d'État, en date du 17 juil. 1930, n'était pas non plus justifiée au fond ; qu'il sera fait une exacte appréciation de la responsabilité encourue par la commune de Douvrend en fixant à 2 000 francs l'indemnité due au sieur Poissant, sans préjudice du droit pour ce dernier de demander, en outre, en exécution de l'art. 2 de la décision précitée du C. d'État, le remboursement des frais de timbre exposés par lui à l'occasion de son pourvoi contre l'arrêté prononçant sa révocation ;

Considérant qu'il est établi que le sieur Poissant a réclamé, dès le 15 déc. 1930, le remboursement des frais dont s'agit et le paiement d'une indemnité pour révocation injustifiée ; qu'il y a lieu de faire partir de cette date les intérêts dus, à ce double titre, par la commune de Douvrend. — DÉCIDE : ARTICLE PREMIER. — La décision implicite de rejet résultant du silence gardé par le C. municipal de la commune de Douvrend sur la réclamation du sieur Poissant est annulée. — ART. 2. — La commune de Douvrend payera au sieur Poissant une indemnité de 2 000 francs. — ART. 3. — Les intérêts des sommes dues par la commune de Douvrend en exécution tant de la présente décision que de l'art. 2 de la décision susvisée du C. d'Etat, en date du 17 juil. 1930, courront à compter du 15 déc. 1930. — ART. 4. — Le surplus des conclusions de la requête susvisée du sieur Poissant est rejeté. — ART. 5. — Les dépens sont mis à la charge de la commune de Douvrend.

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Le recteur de l'Académie de Strasbourg, n'ayant pas reçu délégation pour accorder des congés de longue durée au moment où les arrêtés accordant ces congés sont intervenus, lesdits arrêtés ont été annulés. (*C. d'Ét., arrêt du 7 nov. 1934, af. Mlle Vaurs.*)

DANS LES COLONIES

Revision de pension.

Les instructions du min. des F. pour l'application du D. du 4 avril 1934, modifié par le D. du 10 mai 1934 et aménagé par le D. du 28 oct. 1934 sur la réforme des pensions civiles et militaires sont précises à cet égard. La nouvelle revision est établie sur les bases du décompte actuel, c'est-à-dire d'après la durée des services telle qu'elle a été arrêtée lors de la liquidation actuelle de la pension. Le décompte des services et des campagnes admis en liquidation n'est pas, en conséquence, modifié et demeure tel qu'il figure au bordereau de la pension dont bénéficient actuellement les intéressés sans qu'il soit possible, ni de procéder aux redressements d'erreurs, ni aux rétablissements de service négligés ou mal calculés. (J. O., *2 déc. 1934*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Diplôme de licence.** — 1° Tout candidat pourvu de la première partie du prof. est dispensé de la possession du bac. pour s'inscrire au certif. d'ét. sup. qui confèrent la licence ès lettres et la lic. ès sciences. Le candidat peut donc choisir les certif. d'ét. sup., à son gré, soit en vue de l'ens. secondaire, soit en vue de l'ens. primaire supérieure, soit en vue de l'ens. technique ; 2° la deuxième partie du C. A. au prof. des É. N. et des É. P. S. ne tient lieu d'aucun certif. d'ét. sup. La possession de certains certif. d'ét. sup. (trois en lettres, deux en sciences) dispense de la première partie du prof. et permet aux candidats de se présenter directement à la deuxième partie ; 3° par suite, un titulaire de la deuxième partie du C. A. au prof. (section hist. et géog.) devrait, pour obtenir le diplôme de licencié, préparer les cinq certif. constituant la lic. d'hist. et de géog. de l'ens. secondaire : études littéraires classiques, hist. ancienne, hist. du moyen âge, hist. moderne et contemporaine, géographie. (J. O., *5 déc. 1934.*)

✱ **C. A. à l'inspection primaire.** — La licence, dite libre, ne permet pas de se présenter à l'examen. (*L. m., 23 nov. 1934.*)

✱ **Droits universitaires.** — Aux termes de la loi du 26 fév. 1887 (art. 1er et 2) et de la loi du 30 mars 1888 (art. 12), les fonctionnaires de l'ens. secondaire et primaire publics « sont dispensés des droits d'inscription, de bibliothèque et d'examen afférents aux grades de licencié ès sciences et de licencié ès lettres ». Ces dispenses ont été étendues par l'art. 150 de la loi du 29 avril 1926 aux mêmes membres de l'ens. candidats au grade de licencié en droit et de docteur en médecine. Les textes législatifs étant strictement limitatifs en matière de dispense de droits, les dispositions susvisées ne peuvent être appliquées qu'aux étudiants qui postulent soit le grade de licencié, soit le grade de docteur en médecine. Il est donc régulier, de la part des secrétariats de facultés de n'accorder la gratuité que : 1° pour les quatre inscriptions afférentes à la lic. ès lettres, ou ès sciences ; 2° pour les douze inscriptions afférentes à la lic. en droit ; 3° pour les vingt inscriptions afférentes au doctorat en médecine. Par application d'une jurisprudence constante, les étudiants ne peuvent obtenir la gratuité pour plus d'une lic. Cette règle ne comporte qu'une exception prévue par l'art. 1er de la loi de finances du 26 fév. 1887 en faveur des étudiants inscrits à la lic. en droit qui peuvent se faire inscrire gratuitement à la lic. ès lettres. (J. O., *5 déc. 1934.*)

Dates d'examens

✱ **Infirmières des hôpitaux militaires** : 4 février 1935 ; délai d'inscription : 15 janv. 1935. — Voir *J. O.*, 1er déc. 1934.

✱ **Commis d'administration au ministère de la Guerre** : 26 mars 1935 ; délai d'inscription : 15 janv. 1935. — Voir *J. O.*, 15 déc. 1934.

LES NOUVEAUX TEXTES

C. 8 déc. 1934 sur les boursiers dans les É. P. S. et les C. C.

En raison de la réduction des prix de pension dans les É. P. S. et les C. C. à compter du 1er octobre 1934, je vous prie de bien vouloir informer les chefs d'établissements que, le cas échéant, le taux des bourses entières de pension et de demi-pension est automatiquement ramené au maximum réglementaire et veiller à ce qu'il soit tenu compte de cette réduction dans l'établissement des états de liquidation trimestrielle.

Le contrôle de ces états pour le dernier trimestre de l'année scolaire 1933-1934 m'a permis de constater, par exemple, que : 1° des élèves titulaires d'une bourse d'internat ou de demi-pension fréquentent des établissements en qualité d'externes tout en conservant une bourse d'internat ou de demi-pension ; certains élèves d'une bourse d'internat sont seulement demi-pensionnaires. Il résulte des vérifications effectuées par mes services qu'aucune proposition de conversion de bourse d'internat en bourse d'entretien n'a été adressée au ministère pour régulariser ces situations ;

2° Des boursiers fréquentent un établissement qui n'est pas celui auquel ils ont été affectés, quoi qu'ils n'aient été l'objet d'aucune décision de transfert. Je vous rappelle que : « Tout boursier qui quitte l'établissement où il était placé, pour fréquenter un autre établissement sans y avoir été autorisé régulièrement, perd le bénéfice de sa bourse pendant le temps où il a fréquenté ce dernier établissement sans autorisation. » (*A. du 18 août 1927, art. 57.*)

D. 11 déc. 1934 dans « J. O. » 14 déc. 1934, sur les frais de missions et de tournées.

Ce D. remplace le D. du 29 sept. 1934 publié dans le *Guide* du 27 oct. 1934 ; il supprime l'art. 8 des décrets antérieurs (fractionnement des frais de tournées pour moins de 7 heures, plus de 7 heures, etc.), mais maintient tous les chiffres du D. du 29 sept. 1934 que nous avons fait connaître.

L. m. du 5 déc. 1934 sur la rémunération des suppléants et des intérimaires dans les É. N. et les É. P. S.

En réponse à la question posée par M. l'I. A. de..., j'ai l'honneur de vous faire connaître que, quels que soient leurs titres, les suppléantes et intérimaires employées dans les É. N. et É. P. S. doivent désormais être rémunérées au tarif des instituteurs adjoints délégués (stagiaires si elles ne sont pas déjà classées comme titulaires dans un cadre d'institutrices).

Pour celles de ces suppléantes qui sont actuellement en fonction et auraient été admises à tort à percevoir un traitement de prof., cette règle devra leur être appliquée soit lors de la prolongation de la suppléance pour une nouvelle période, soit à la prochaine suppléance qui leur serait confiée.

Textes divers

D. 28 nov. 1934 sur les indemnités allouées aux **examinateurs** pour les **examens supérieurs** de l'ens. primaire. (*Voir* J. O., *2 déc. 1934.*)

D. 1er déc. 1934 sur la rémunération des membres des jurys des **examens et concours de l'ens. technique.** (*Voir* J. O., *6 déc. 1934.*)

C. 1er déc. 1934 sur les nouvelles **indemnités spéciales** de direction et de sous-direction dans les **écoles pratiques.**

C. 6 déc. 1934 sur les certificats possédés par les **professeurs adjoints**, le retard d'études à l'É. N. éprouvé par ces derniers, la possession de la carte de combattant.

Mémento du Contribuable

Divorce.

Un contribuable divorcé, qui n'a pas la garde de ses enfants mineurs, n'est pas fondé à les considérer comme personnes à charge pour le calcul de son *impôt sur les traitements et salaires*, nonobstant le fait qu'il doit contribuer à leur entretien par le versement d'une pension. (*Cons. d'Ét., 22 oct. 1934.*)

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Déplacement d'office.

Il est de règle qu'en cas de suppression de poste dans une école à plusieurs classes ce soit le dernier maître nommé qui soit déplacé. Cette règle est applicable sans distinction, qu'il s'agisse d'un instituteur ou d'une institutrice, même parente du directeur, dans une école de garçons comportant un C. C. Il semble d'ailleurs que, dans le cas particulier auquel se réfère la question posée, le déplacement de la maîtresse n'ait porté aucun préjudice aux intérêts de l'école que son mari continue à diriger (J. O., *12 déc. 1934*).

Nominations.

La licence est un grade qui peut donner accès aux fonctions d'ens. dans les lycées et collèges, dans les É. P. S. et dans les écoles pratiques. Les licenciés étant pourvus du bac., c'est au titre de bacheliers qu'ils peuvent demander un emploi dans l'ens. primaire élémentaire. La loi du 3 août 1926 prescrit que, pour entrer dans l'ens. primaire élémentaire, il faut avoir le B. S. A défaut de candidats pourvus du B. S., les bacheliers peuvent y être admis. Mais le nombre de candidats pourvus du B. S. est plus élevé que le nombre des emplois vacants, actuellement. L'art. 76 du D. du 18 janv. 1887 dispose que les emplois vacants d'inst. public sont attribués ; d'abord aux élèves-maîtres et aux auditeurs des É. N. primaires ; ensuite aux élèves libres des E. N. (cette catégorie n'existe plus) ; enfin aux élèves d'É. P. S. admis à suivre les cours de 3e année d'une É. N. (Il n'y en a pas eu depuis plusieurs années.) Aucun règlement n'établit un ordre de priorité pour la nomination des candidats appartenant aux autres catégories visées dans la question posée. (J. O., *2 déc. 1934.*)

Détachement.

On demande : 1° *si une institutrice dont l'école a été fréquentée par neuf élèves, au début de l'année, mais qui, à la rentrée de Pâques, se trouve sans élève, peut légalement être détachée de son poste ; 2° dans l'affirmative, s'il y a des conditions à ce détachement ; distance, poste équivalent, moyens de communication, etc. ; 3° dans le cas où l'institutrice n'accepte pas ce détachement pour raison majeure, si son traitement peut être suspendu.*

En principe, une école qui ne reçoit plus d'élèves est provisoirement fermée, et l'instituteur ou l'institutrice est affecté à un autre poste vacant, sans considération de distance, d'équivalence de poste ou de moyens de communication. Ce déplacement, motivé par des nécessités de service, est obligatoire. Le maître qui n'accepte pas, dans ces circonstances, le poste qui lui est confié, ne peut plus, conformément aux prescriptions du règlement sur la comptabilité publique, continuer à recevoir son traitement. (J. O., *4 déc. 1934.*)

Cumul.

On demande *si les fonctionnaires ci-après désignés : contrôleur des contributions directes, inspecteur primaire, directeur ou directrice d'école, peuvent, malgré le décret-loi supprimant le cumul, toucher des indemnités allouées par les villes ou communes pour services rendus.*

Conformément aux dispositions du D. du 4 avril 1934, modifiant les règles de cumul en matière de traitements, l'attribution d'indemnités quelconques par une collectivité locale, à un fonctionnaire ou agent d'une autre administration, ne peut être en principe autorisée que sur l'avis conforme de la Commission spéciale, prévue audit décret. Cette commission, qui a été constituée par un décret en date du 25 oct. publié au *J. O.* du 27 oct. dernier, va entreprendre incessamment ses travaux. Les questions qui préoccupent l'honorable parlementaire lui seront soumises. Les conclusions de la commission seront aussitôt portées à la connaissance des administrations intéressées. (*J. O., 11 déc. 1934.*)

Médaille d'argent.

Une institutrice, âgée de cinquante-trois ans, mise à la retraite d'office, en vertu d'un décret-loi, comme femme de fonctionnaire, était classée en 1934 sur la liste supplémentaire pour attribution de la médaille d'argent qui devrait donc lui être décernée en 1935 ; on demande si cette institutrice peut être maintenue sur la liste en 1935 ou si elle doit perdre tout espoir d'obtenir la distinction que tout maître distingué considère comme le couronnement légitime de sa carrière.

La médaille d'argent n'est attribuée qu'aux membres de l'ens. primaire en exercice. L'institutrice ayant été admise à la retraite le 1er avril 1934 ne peut prétendre recevoir cette récompense honorifique en 1935. Il y a lieu d'ajouter que le cas des candidats qui se trouvaient dans la situation de cette maîtresse a fait l'objet d'un examen spécial à l'occasion de la promotion de juil. 1934. (J. O., *12 déc. 1934.*)

Congé Suspension.

L'inst. en congé de maladie a droit à son traitement intégral pendant un temps qui ne peut excéder trois mois. Sauf cas exceptionnels, il ne perçoit que le tiers du traitement pendant les trois mois suivants ; aux termes de l'article 33 de la loi du 30 oct. 1886, le C. D. doit être saisi, dès sa prochaine session, du cas d'un inst. suspendu provisoirement de ses fonctions. Aux termes de l'art. 48, le C. D. se réunit de droit au moins une fois par trimestre, le préfet pouvant toujours le convoquer pour les besoins du service (J. O., *12 déc. 1934*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

Le Prix Goncourt 1934 : CAPITAINE CONAN

LE dernier roman de M. ROGER VERCEL *Capitaine Conan* (librairie Albin Michel) pourrait se classer parmi les livres de guerre. Il est rempli des souvenirs que recueillit l'auteur, au temps de l'armistice et aussitôt après, dans les secteurs des Balkans où évolua notre armée d'Orient : combats, heures de détente, agitations, petitesses, drôleries et drames de la vie militaire, — au total une peinture réaliste, en ombres et lumières violentes, que l'on sent inspirée par une information vécue.

Sur cette toile de fond, cernées de contours précis, et toujours chargées de vie, s'enlèvent des silhouettes d'officiers et d'hommes de troupe, de braves et de pleutres, de délinquants et de filles, que domine la figure essentielle du capitaine Conan. Un type singulier entre tous, né pour la guerre et incapable de s'adapter à la paix revenue. M. Vercel l'a dessiné avec un soin particulier. Il en donne — on a déjà senti que son art s'apparente à celui du cinéma par certains points — des prises de vues variées, qui font opposition et soulignent les heurts puissants de cette nature conduite par les instincts du primitif.

***

PREMIER TABLEAU : L'automne de 1918 dans les tranchées, quelque part sur le Danube, après la reconquête, par nos forces, du pays serbe d'où fuient les Bulgares. Neige, boue, gel intense, dysenterie, éloignement, voilà les pires ennemis de ces troupes à bout de résistance et qu'on mobilise un beau jour pour une prise d'armes. C'est que la nouvelle de l'armistice sur le front français est enfin parvenue jusque là-bas. Le colonel l'annonce ; et chacun essaie de s'en réjouir, bien qu'elle ne change rien à la misère de ces pauvres êtres blêmes et décharnés. Même la musique du régiment, avec une immense bonne volonté, attaque la *Marseillaise* :

— Fa, fa, fa, si... murmure le chef de musique.

Et ça éclate !

Le vent de Russie nous frappe. La forêt, tout entière rebroussée, file au Sud, de toutes ses branches, sous la panique des nuages ; les arbres sinistres nous encerclent dressés derrière les fusils ; le fleuve louche gonfle ses vagues boueuses. On oublie tout pour cette *Marseillaise* que le chef de musique secoue des bras et du torse. Mieux que les phrases hautaines du communiqué, les meuglements rythmés accomplissent ce miracle de redresser les têtes maigres, de repétrir les visages défaits, de galvaniser les misérables corps.

Hélas !... les pauvres gars qui soufflent, qui enfoncent les touches de leurs doigts gourds, perclus d'onglée, jouent sans cartons. Ils se sont répandus au passage d'un col, dans un ravin, quelque part entre Vélès et Uskub. Aussi trébuchent-ils dès les premières mesures et le régiment au port d'armes écoute, navré, les rots affolés des trombones, les cris éperdus de la clarinette égarée. Ils lâchent un à un, les musicots ; leurs instruments retombent...

— Si, si, fa, ré, hurle le chef de musique qui hale les survivants avec des gestes de noyé.

...Rien à faire pour remettre ça avec quelques chances de succès. C'est fini.

— A droite par quatre !

Et l'on s'en va sur cet échec, on s'en va sans trouver en soi le goût d'être heureux comme il faudrait ; on s'en va tête basse, derrière la musique déshonorée... Après cinquante-deux mois, être vivant, avoir eu le bon bout, et rater la joie que ça devait vous donner !

Seul, dans ce marasme, le lieutenant Conan garde le sourire. Cette vie difficile, qui demande de l'énergie, de l'obstination, de l'astuce, lui plaît. Et puis, à se rappeler les exploits sans nombre qu'il a accomplis sous le feu ennemi avec les gars de son corps franc, — attaques follement téméraires, subterfuges inouïs et couronnés de succès, adversaires « descendus » en masse, — il exulte, c'est là son plus cher sujet de conversation ; et, du ton le plus naturel, il demande à son ami, le lieutenant Norbert — celui qui tient la plume dans le livre :

— Où as-tu tué ton premier, toi ?

***

SECONDE VISION : Bucarest. Une de nos divisions, celle où est Norbert y fait une entrée triomphale, un peu grotesque, mais émue : les hommes se sentent enfin dans la terre promise où ils vont retrouver confort et joie de vivre. Changement total, soudain, qui les étourdit :

Il se passe, en effet, quelque chose d'extraordinaire que je commence seulement à entrevoir : des grenadiers, des mitrailleurs, des guetteurs et des canonniers qui redeviennent des hommes, pour la première fois depuis quatre ans ! Hier, on ne leur concédait qu'une âme uniforme, simplifiée, où l'on ne surveillait que l'obéissance et le courage. Aujourd'hui, brusquement, il faut compter avec leurs désirs, leurs instincts, leur passé inconnu auquel ils renouent le présent... Hier, une unité, c'était un régiment ; aujourd'hui, un matricule, c'est quelqu'un qui peut, librement, jusqu'à minuit, penser, parler, vouloir, agir. Il n'y a que moi pour l'en empêcher, et je viens de voir comment j'y réussis !

Car certains ont poussé si loin l'indiscipline et le dérèglement que les quartiers mal famés de la ville retentissent de pugilats et de rixes et que les officiers préposés, tel Norbert, à la police des rues, sont impuissants. Les supérieurs tentent de reprendre en main leur monde : les résistances sont opiniâtres, — avant tout, celle de Conan, qui se ronge de ne plus respirer le danger, de traîner des jours sans autre piment que des brimades et reproches. Il fait la mauvaise tête ; son commandant le tance, et il jubile :

— C'est pour moi, le poulet ! annonça Conan, épanoui et glorieux. Et ce n'est que le premier !

Je savais qu'il n'y avait là ni inconscience, ni bravade ; mais volonté tenace de lutte contre l'étroit formalisme militaire, la routine odieuse des casernes où l'on prétendait le plier. S'il ressentait comme des offenses personnelles les mesures les plus générales, c'est qu'elles le blessaient au vif, dans son instinct profond de chef de guerre, cet instinct des routiers qui se débandaient, le combat fini, et retrouvaient au moins la liberté, à défaut de la bataille. Il était homme à la prendre, à déserter, si les sordides bureaux le poussaient à bout. Je discernais sous ses bouffonneries une révolte obstinée qui m'épouvantait. On l'encagerait peut-être, mais ça coûterait quelques dompteurs. Malheureusement, on n'a jamais laissé un fauve digérer tranquillement son dompteur !

Quand éclate l'histoire du *Palais de Glace* — cambriolage et meurtre — où trois de ses hommes sont compromis, il prend leur défense avec une véhémence sauvage, parce qu'ils ont fait la guerre, gagné la paix et que ce sont eux qui « se sont appuyé tout le boulot ».

— ...Des gars, dit-il à Norbert, chargé en tant que commissaire-rapporteur près le Conseil de guerre, d'instruire l'affaire, qui te valent dix fois, toi, tes ga-

lons et ta peau. Vous profitez de ce que vous retrouvez vos burlingues et vos cognes pour leur tomber sur le poil. Doucement, les basses !

L'enquête se poursuit. Elle vaut à Norbert une descente lugubre dans les bas-fonds de Bucarest et de nouvelles algarades avec Conan qui, familier de plus d'une prostituée, vient à tout bout de champ lui barrer la route. Elle se termine par la condamnation des trois prévenus, reconnus, de toute évidence, coupables. Ce qui n'empêche pas Conan de fulminer :

— ...Ces gars-là, tu leur as crié depuis 14 : « Bien tué ! Bien assommé ! Continue, tu m'intéresses ! » Et puis, quand tu n'en as plus besoin pour te cacher derrière, que tu ne trembles plus du maigre des fesses dans ta belle culotte de cheval : « A la chiourme !... Mais ne vous en faites pas ; si on remet ça demain, on vous réhabilitera tout de suite pour vous repousser devant ! »

***

TROISIÈME PARTIE : Séjour en Bulgarie. Monde paysan, fier et fermé ; les soldats s'y ennuient. Sauf Conan, qui lorgne les belles filles du lieu, fort farouches, et déploie une stratégie consommée pour les conquérir. Et puis, il reçoit son troisième galon. Il préside avec dignité la fête qui s'organise en son honneur, tandis que l'aristocratique lieutenant de Scève, qui l'a eu sous ses ordres pendant la guerre, évoque les prouesses passées du nouveau capitaine et de son groupe franc, et conclut : « Un terrifiant petit bonhomme ».

Cependant Conan n'a pas perdu toute humanité. Le soldat Erlane — un gamin de dix-neuf ans, — accusé d'avoir déserté, et que les Bulgares viennent de livrer aux autorités françaises, va passer devant le Conseil de guerre. Conan, remué par la jeunesse et surtout par l'effarante faiblesse physique et morale du malheureux, explique, sur les lieux mêmes de l'évasion, comment la peur pure et simple, la peur souveraine et incontrôlable, que tout être peut ressentir, a fait de l'accusé un lâche, et comment, de terreur en terreur, il n'a plus eu la force que « d'en finir tout de suite » en se jetant chez l'ennemi. Il ajoute :

— Ben oui, mais vous ne pourrez pas le dire ! Sur les cinq bigorneaux qu'on vous alignera pour le juger, derrière le tapis, y en aura pas un d'assez culotté pour bien savoir ce que c'est que la frousse...

Soudain, à arpenter le terrain où il s'est battu' où il a vécu ses heures les plus intenses, le voilà repris par la passion de la lutte :

— Les nuits de coup de main, t'arrivais par là... T'entendais les Buls causer dans leur trou, rigoler parfois, à cinq pas de toi ! T'étais là, couché, ton sifflet entre les dents. Tu savais que tu les possédais d'avance... Tu jouissais, tiens ! Et puis, tu te décidais ! Ton coup de sifflet, ça dressait d'un coup cinquante types qui tombaient d'un coup dans la tranchée comme le tonnerre de Dieu... Tu ne peux pas te figurer les têtes que t'y voyais, dans la tranchée, des gueules de types qui ne croient pas au diable et qui le voient ! Ah ! ça te payait de tout ce que t'avais roté ! Et puis, ils payaient autrement, les vaches. Ils en ont dégusté avec moi... dégusté !

Il bafouillait, saisi par une de ses terribles colères. Toute sa guerre, toute sa haine lui remontait d'un coup à la tête, à la bouche !... J'en restais immobile d'horreur et de honte...

***

QUATRIÈME ÉPISODE : Dans les tranchées du Dniester, face aux Rouges qui menacent de reprendre la Bessarabie conquise par les Roumains. De nouveau, les barbelés, les abris, l'appareil de la guerre, dans un paysage dont M. Vercel rend de façon frappante l'âpreté noyée dans la pluie et la boue.

A l'improviste, les bolcheviks attaquent les positions tenues par Norbert et de Scève. L'instant est tragique : nos hommes vont être jetés dans le fleuve auquel ils s'adossent. Alors Conan, qui est aux arrêts pour avoir aux trois quarts assommé, en Bulgarie, son propriétaire, et qui, de la prison, a eu vent de la bataille, rassemble en un clin d'œil préventionnaires et condamnés — dont Erlane, — découvre pour eux des grenades et les précipite dans la mêlée, sauvant la situation. Erlane est tué, Norbert blessé. A son chevet, Conan, radieux, lui raconte la bagarre, avec son entrain d'autrefois : pour quelques heures, le guerrier a revécu en lui.

ÉPILOGUE : En France, au fond d'un village, plusieurs années après. Engraissé, avachi, méconnaissable, Conan tue le temps au café. Un homme éteint, perdu, qui n'a pu se faire à ce qui n'est plus la guerre, et qui a pleine conscience de sa déchéance. A Norbert qui, par hasard, le retrouve, il dit :

— Comme tu vois, je finis de crever.

***

POUR faire défiler devant nos yeux cette succession de péripéties, M. Vercel use d'un style haché, rebondissant, qui dédaigne les transitions et les mouvements oratoires, qui fait converger toutes les notations vers le trait à retenir, qui disloque et recompose des dialogues avec une grande sûreté. Peu de nuances, peu d'occasions offertes à la rêverie ou même à la halte méditative. Tout le livre n'est qu'action et élan.

Avec cela, un langage d'une plantureuse verdeur, populaire et rabelaisienne. Une verve intarissable qui donne au personnage central assez d'envergure pour nous faire oublier ce qu'il a d'exceptionnel et, somme toute, d'inhumain.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

GEORGES LAKHOVSKY : **Le Racisme et l'orchestre universel** (Alcan ; 15 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans ce nouveau livre, le physicien et biologiste Georges Lakhovsky, qui s'était déjà penché, il y a trois ans, d'une manière quasi prophétique, sur la situation économique mondiale, en publiant son ouvrage : *L'Etatisme, mort des nations*, jette un nouveau cri d'alarme devant les doctrines néfastes réputées «racistes» qui envahissent l'Europe.

Il démontre scientifiquement que le développement de toutes les espèces et de toutes les races, aussi bien humaines qu'animales ou végétales, dépend de la nature géologique du sol sur lequel elles naissent et se développent.

Il montre que, de même que les mariages consanguins provoquent la dégénérescence des familles, de même le sélectionnisme des peuples entraîne la dégénérescence des nations.

Il a prouvé, par des faits historiques incontestables, que pour la même cause huit civilisations se sont effondrées, depuis l'Egypte des Pharaons, jusqu'à la Russie des Tsars, en passant par la Rome des Césars et l'Espagne de Philippe II.

Il démontre scientifiquement que l'Allemagne, par l'application intégrale du principe raciste, doit disparaître également.

Ce livre, rendu très vivant par ses anecdotes et ses dialogues avec un avocat russe et un professeur allemand, est d'une lecture passionnante.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

AU CIRQUE

par ALEXANDRE KOUPRINE

Traduit du russe par HENRI MONTGAULT.

I

Le docteur Loukhovitsine, médecin attitré du cirque, dit à Arbouzov de se dévêtir. Malgré sa bosse et peut-être même à cause de cette infirmité, le docteur portait aux spectacles du cirque un vif intérêt, quelque peu ridicule pour un homme de son âge. A vrai dire, les artistes ne recouraient que fort rarement à ses soins, car, dans ce monde-là — qu'il s'agisse de contusions, d'évanouissements ou de foulures, — on se soigne par ses propres moyens, transmis tels quels de génération en génération, probablement depuis l'époque des Jeux Olympiques. Pourtant, cela ne l'empêchait pas d'assister chaque soir aux représentations, de connaître intimement tous les écuyers, acrobates, jongleurs notoires, et d'émailler son langage de locutions empruntées au vocabulaire de l'arène et des écuries. Les athlètes et les lutteurs éveillaient chez lui une admiration qui allait jusqu'à la passion. Aussi, quand Arbouzov, après avoir retiré sa chemise empesée et le tricôt de rigueur chez les gens du cirque, demeura nu jusqu'à la ceinture, le petit docteur se frotta les mains de plaisir, examinant l'athlète sur toutes les coutures, admirant ce grand corps rosâtre, soigné, dont les muscles saillaient, durs comme du bois.

— Sapristi, quel Hercule ! dit-il en pétrissant à tour de rôle, de ses doigts minces et tenaces, les épaules d'Arbouzov. Ma parole ! on dirait un cheval. On pourrait faire, d'après votre corps, une leçon d'anatomie ; pas besoin d'atlas ! Allons, mon ami, pliez le bras au coude.

L'athlète soupira et, regardant avec indolence son bras gauche, le plia, ce qui fit apparaître au-dessus de l'articulation, sous la peau mince distendue, une boule élastique roulant vers l'épaule, de la grosseur d'une tête d'enfant. En même temps, au contact des doigts froids du médecin, le torse nu d'Arbouzov se couvrit soudain de petites ampoules dures.

— Oui, mon brave, le bon Dieu ne s'est pas montré chiche envers vous, poursuivit le docteur émerveillé. Quels biceps ! Et voici ce que nous appelons, en anatomie, les muscles supinateurs et pronateurs. Tournez le poing, comme si vous faisiez jouer une clef. Parfait. Vous les voyez fonctionner ? Et ceci — vous sentez, je tâte à l'épaule, — ce sont les deltoïdes. Les vôtres rappellent des épaulettes... Ah ! vous êtes un gaillard. Que serait-ce si vous bousculiez quelqu'un... par mégarde ? Hein ? Ou si l'on vous heurtait... dans l'obscurité ? Hein ? Je crois qu'on n'en mènerait pas large. Hé ! hé ! hé ! Alors, nous nous plaignons d'insomnie et de lassitude générale ?

L'athlète souriait, l'air gêné et bon enfant. Bien qu'habitué depuis longtemps à paraître demi-nu devant les gens habillés, il se sentait mal à l'aise en présence du débile médecin et avait presque honte de son grand corps vigoureux, musclé.

— Je crains d'avoir pris froid, docteur, dit-il d'une voix grêle, un peu rauque, qui contrastait avec ses formes massives. Surtout que nos loges sont déplorables ; ça souffle de partout. Durant la représentation, vous ne l'ignorez pas, on transpire, et il faut se rhabiller aux courants d'air. C'est ainsi qu'on attrape du mal.

— Vous n'avez pas mal à la tête ? Vous ne toussez pas ?

— Non, pas de toux, mais la tête, — Arbouzov passa la main sur sa nuque rase, — la tête, à vrai dire, ne va pas bien. Elle ne me fait pas mal, mais comme ça... une sensation de lourdeur... De plus, je dors mal. Surtout au début. Voyez-vous, le sommeil me gagne, et, tout à coup, c'est comme si on me projetait sur mon lit ; comprenez-vous, comme si j'avais peur de quelque chose ; même que, d'effroi, mon cœur bat à grands coups. Et ainsi, trois, quatre fois ; je me réveille tout le temps. Et le matin, ça ne va pas : la tête... un malaise général...

— Vous ne saignez pas du nez ?

— Parfois, docteur.

— Hum, voilà... traîna Loukhovitsine, qui, levant les sourcils, les baissa aussitôt. Vous travaillez sans doute beaucoup ces temps-ci ? Vous vous fatiguez ?

— Beaucoup, docteur. C'est maintenant le carnaval. Il faut chaque jour travailler avec des poids. Parfois deux fois par jour. Et puis tous les deux jours, en plus des numéros ordinaires, il faut lutter. Pour sûr, on se fatigue...

— En effet, acquiesça le médecin en hochant la tête. Nous allons vous ausculter. Ecartez les bras. Parfait. Respirez maintenant. Ne vous pressez pas. Respirez plus fort, plus régulièrement.

Le petit docteur, qui venait à peine à la poitrine d'Arbouzov, lui appliqua le stéthoscope et se mit à ausculter. Fixant d'un air craintif la nuque du médecin, Arbouzov aspirait bruyamment l'air et le rejetait, les lèvres allongées, pour ne pas souffler sur la raie lisse et lustrée.

Son examen terminé, Loukhovitsine s'assit au coin de son bureau, les jambes croisées, les mains aux genoux. Son visage en lame de couteau, qui saillait, large aux pommettes, se fit grave, presque sévère. Après un instant de réflexion, il déclara en fixant par-dessus l'épaule d'Arbouzov les rayons chargés de livres :

— Je ne trouve rien de dangereux, mon ami, bien qu'on puisse tenir les palpitations et le saignement de nez pour de délicats avertissements de l'autre monde. Vous avez une tendance à l'hypertrophie du cœur. C'est une maladie à laquelle sont sujets tous les gens adonnés à un travail musculaire intense : forgerons, matelots, gymnastes, etc. Par suite d'une tension constante et excessive, les parois de leur cœur se dilatent extraordinairement, et il en résulte ce que nous appelons *cor bovinum*, c'est-à-dire un cœur de bœuf. Un beau jour, ce cœur, frappé de paralysie, refuse de fonctionner ; et alors, bonsoir, la farce est jouée. Ne vous inquiétez pas, vous êtes encore loin de ce moment désagréable ; mais, en tout cas, je vous conseille de vous abstenir de spiritueux et autres excitants. Compris ? demanda Loukhovitsine en tambourinant légèrement sur la table et en regardant Arbouzov du coin de l'œil.

— Compris, docteur.

— Quant au reste, l'abstinence s'impose. Vous comprenez ce que je veux dire ?

L'athlète, en train de boutonner sa chemise, esquissa en rougissant un sourire gêné.

— Je comprends... Du reste, vous n'ignorez pas, docteur, que, dans notre profession, la modération est de rigueur. Au reste, on n'a pas le temps d'y penser.

— Fort bien, mon ami. Puis vous vous reposerez un jour ou deux, davantage si possible. Vous luttez aujourd'hui contre Reber, je crois ? Tâchez de remettre le match à une autre fois... Impossible ? Eh bien ! faites-vous porter malade, voilà tout. Quant à moi, je vous le défends catégoriquement, vous entendez ? Montrez-moi votre langue. Justement, elle est chargée. Vous vous sentez faible, mon ami ? Hé ! Parlez sans ambages. Je ne vous trahirai pas. Pourquoi, diable ! avoir peur ? Les prêtres et les médecins sont payés pour garder les secrets d'autrui. Ça ne va pas du tout, hein ?

Arbouzov avoua qu'en effet il se sentait mal. Parfois il éprouvait de la faiblesse et de l'apathie, pas d'appétit, des frissons le soir. Si le docteur lui prescrivait des gouttes ?

— Non, mon ami, décidément, vous n'êtes pas en état de lutter, dit le docteur d'un ton très net, en se levant de la table. Vous le savez, je ne suis pas novice en ces matières, et aux lutteurs de ma connaissance je répète toujours la même chose. Avant un match, observez quatre règles : d'abord bien dormir la veille ; puis, prendre dans la journée un repas fortifiant, en troisième lieu, entrer en lutte l'estomac vide ; enfin, quatrièmement, au point de vue psychologique, ne pas

douter une minute de la victoire. Comment voulez-vous combattre si vous êtes, dès le matin, en proie aux idées noires ?... Pardonnez-moi une question indiscrète... je suis des vôtres. Ne s'agirait-il pas d'une lutte fictive, au résultat fixé d'avance ?

— Mais non, docteur, quelle idée !... Depuis longtemps, Reber et moi, nous nous poursuivons à travers l'Europe. Même que la caution est pour de bon et non pour la réclame. Lui et moi avons versé chacun cent roubles aux mains d'un tiers.

— Pourtant je ne vois pas pour quelle raison le match ne saurait être remis.

— Au contraire, docteur, il y a des raisons très sérieuses. Jugez-en vous-même. Notre lutte a lieu en trois matches. Reber a gagné le premier, moi le second ; le troisième sera donc décisif. Alors, si je ne suis pas sûr de moi, qu'est-ce qui m'empêche de tomber malade, de boiter, etc., et de retirer mon argent ? Dans ce cas, pourquoi Reber aurait-il lutté les deux premières fois ? Pour son plaisir ? Voilà pourquoi, docteur, aux termes de notre convention, celui qui tombe malade le jour du match décisif est considéré comme battu et perd son argent.

— Mauvaise affaire, dit le docteur en fronçant les sourcils. Eh bien ! mon ami, au diable ces cent roubles, hein ?

— Deux cents, docteur, rectifia Arbouzov. D'après mon contrat avec la direction, je paie cent roubles de dédit, si je fais défaut le jour de la représentation, fût-ce pour cause de maladie.

— Eh bien ! au diable... les deux cents roubles, dit le docteur fâché. A votre place, je refuserais quand même... Mieux vaut les perdre, la santé avant tout. D'ailleurs, mon ami, vous risquez également de perdre votre caution, en luttant, malade, contre un adversaire aussi dangereux que cet Américain.

Arbouzov hocha la tête avec assurance ; un sourire méprisant se dessina sur ses lèvres charnues.

— La belle affaire ! proféra-t-il d'un ton dédaigneux. Reber ne pèse que cent kilos, il me vient à peine au menton. Vous verrez que je le tomberai en trois minutes. Je l'aurais mis par terre dès le premier match s'il ne m'avait pas acculé aux cordes. A franchement parler, le jury n'aurait pas dû admettre une victoire aussi déloyale. D'ailleurs, le public a protesté.

Le docteur eut un sourire malicieux à peine perceptible. Mêlé constamment à la vie du cirque, il connaissait la vantardise imperturbable de tous les lutteurs, athlètes et boxeurs, ainsi que leur tendance à rejeter leur défaite sur des causes fortuites. Il prescrivit à Arbouzov de prendre du bromure une heure avant le match et, d'une tape amicale dans le large dos de l'athlète, il le congédia en lui souhaitant bonne chance.

(A suivre.)

ALEXANDRE KOUPRINE.

INITIATION APICOLE
EN JANVIER

Le laboratoire ou chambre à miel. — Il est nécessaire d'affecter une petite pièce au soin des abeilles et du miel. On y place les outils, les cadres, les ruches vides, la récolte. Elle doit être au rez-de-chaussée, proche du rucher si possible, fraîche l'été, saine, sans odeur et d'une aération facile.

La fenêtre, au besoin la porte, sera fermée par un grillage, au moins dans la partie supérieure. On assurera la sortie des abeilles introduites en posant de petits cônes spéciaux, appelés chasse-abeilles, qui sont d'un prix minime, dans le haut du grillage.

Le meilleur plancher est celui en ciment ou en carreaux, car il se lave mieux que le bois. Meublez avec une table recouverte de toile cirée forte, ou de zinc ; placez quelques étagères. Si vous pouvez avoir une pierre à évier et un emplacement pour un petit poêle, ce sera parfait. Au cas où il y aurait une cheminée, n'oubliez pas que c'est un passage de choix pour les abeilles et fermez-la par un grillage ou tout autre système.

Nourrissement. — L'hiver, les abeilles vivent au ralenti en mangeant le miel accumulé dans les rayons. De septembre à mars, elles consomment de douze à quinze kilogrammes de miel. Si leurs provisions sont insuffisantes, il faut donc procéder au nourrissement.

Eviter d'avoir à nourrir : telle est la règle. L'apiculteur prudent a toujours soin de laisser une quantité suffisante, et pour la nourriture hivernale, et pour favoriser dès le printemps un large élevage qui assurera un grand nombre de butineuses prêtes pour la récolte de mai à juin.

C'est en septembre qu'il faut se rendre compte. Trois décimètres carrés de rayon contiennent un kilogramme de miel. A ce moment, on complète en donnant du sirop de sucre assez clair : moitié eau, moitié sucre. On chauffe l'eau jusqu'à ébullition ; on ajoute 15 à 20 p. 100 de miel afin d'éviter la cristallisation en cellules, et l'on donne un kilogramme chaque soir.

Quand on a oublié de faire ce nourrissement d'automne, force est d'en faire un à la fin de l'hiver si l'on se rend compte du besoin. Mais alors on doit donner du sirop épais : 5 kilogrammes de sucre pour 3 litres d'eau. Il paraît encore préférable de nourrir au « candi ». C'est un sucre composé de 4 kilogrammes de sucre en poudre pour un de miel chaud. On en vend d'excellent tout préparé et présenté en blocs.

L'avantage de la ruche à cadres est qu'on peut aisément nourrir en plaçant dans le corps de ruche un cadre plein de miel.

Je ne vous conseillerais pas de pratiquer au printemps ce qu'on appelle le « nourrissement stimulant », pour accélérer la ponte. Attendez d'être plus expérimenté.

Manière de nourrir. — Pour les ruches vulgaires, mettez le sirop dans une assiette creuse, jetez dessus des rondelles de bouchon, quelques pailles coupées pour éviter les noyades. Placez l'assiette le soir et enlevez-la le matin ; qu'il reste du sirop ou non. On vend quantité de nourrisseurs ; les plus simples sont les meilleurs.

Pour les ruches à cadres, si l'on n'a pas de rayons bâtis, le mieux est d'avoir un rayon spécial, creux, qui se vend tout prêt. On y verse le sirop et l'on introduit dans la ruche en le plaçant près du groupe d'abeilles, le soir également, pour le retirer le matin.

On peut aussi se borner à placer le candi sur le haut des cadres. Quelques apiculteurs emploient simplement des morceaux de sucre ordinaire.

Enfin on peut encore mettre sur les cadres un simple pot plein soit de miel, soit de sirop, retourné, recouvert d'une toile à mailles assez larges tenue par une ficelle : les abeilles viennent lécher le miel qui découle lentement et l'entreposent. Une planchette perforée est nécessaire ; on vend également des matelas dans lesquels on a laissé la place du vase pour le nourrissement.

Conseil. — Veillez que la neige n'obstrue pas les entrées des ruches durant l'hiver : quand il fait du soleil, et que le temps est plus doux, il y a toujours des abeilles qui sortent pour leur vol de propreté.

H. DE PUYTORAC.

DEUX MÉTHODES DE CULTURE PHYSIQUE

LA culture physique mimée est à la mode. Présente-t-elle pour l'instituteur un intérêt quelconque ? Est-il préférable de commander aux enfants « d'imiter les moulins à vent», plutôt que de leur demander de « faire des cercles avec les bras » ?

Il est évident que ces deux méthodes, l'ancienne et la nouvelle, possèdent leurs avantages propres, puisque chacune a ses partisans. Mais, au fond, qu'importe la méthode si le résultat désiré est obtenu ? Le principal, c'est que les enfants finissent par considérer la culture physique comme une science aussi nécessaire que les autres, et qu'ils prennent l'habitude d'exécuter chaque matin chez eux, sans commandement, quelques mouvements d'une façon correcte.

Leur résistance musculaire ira ainsi en augmentant, et, s'ils sont légèrement fatigués de leurs efforts au cours des premières leçons, il leur suffira de croquer quelques morceaux de sucre pour faire disparaître toute trace de lassitude.

POUR NOS LECTRICES

DES GANTS DE LAINE

POUR les sports d'hiver, pour les grandes promenades ou même simplement pour les courses en ville, les gants de laine sont fort appréciés ; assortis au bonnet et à l'écharpe, ils font une parure élégante.

Le poignet se fait au tricot et de préférence

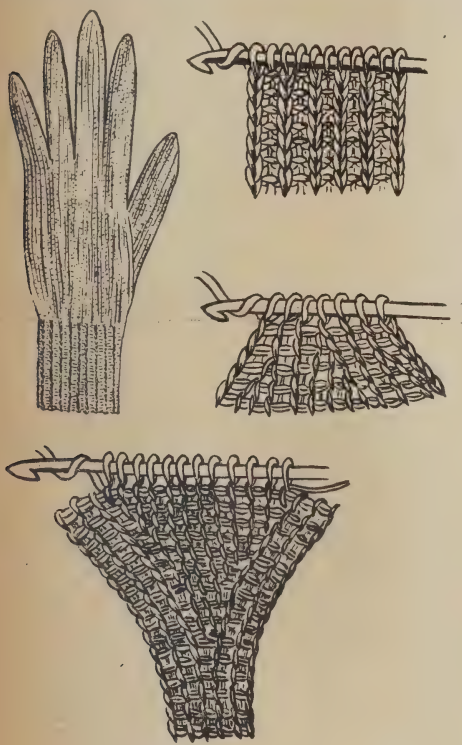

en laine Angora, le reste du gant est fait en point tunisien.

Poignet.

Monter 42 mailles sur une aiguille, faire la côte, une maille endroit, une maille envers, cela pendant 20 rangs environ ou davantage si on désire un poignet plus long.

Exécution du gant.

DU POIGNET AU COMMENCEMENT DU POUCE. — Après avoir terminé les côtes, reprendre les mailles sur le crochet et tricoter 6 rangs de point tunisien aller et retour ; aux 6 rangs suivants, augmenter d'un point à chaque rang.

POUCE. — *1er rang :* Relever 21 boucles, faire une augmentation ; pour faire cette dernière, il faut relever une boucle sur l'envers du travail, puis relever les 21 boucles suivantes, revenir sur 43 points.

2e rang : relever 21 boucles, faire une augmentation, relever 22 boucles, revenir sur 44 points.

3e rang : l'augmentation se fait avant les 21 dernières boucles.

4e rang : l'augmentation se fait avant les 21 premières boucles.

5e rang : l'augmentation se fait avant les 21 dernières boucles.

6e rang : l'augmentation se fait avant les 21 premières boucles.

Faire encore 10 rangs en augmentant de 2 points à chaque rang, l'augmentation se fait toujours après les 21 premières boucles et avant les 21 dernières boucles.

Au 17e rang, on doit avoir 21 points pour le dessus de la main et 16 points pour le pouce. Laisser la laine de côté et prendre une nouvelle pelote pour faire l'extrémité du pouce qui est composé de 8 rangs ; relever 16 boucles sur 16 boucles de l'augmentationet faire ainsi 8 rangs aller et retour ; fermer par 5 rangs de diminution que l'on exécute ainsi.

1er rang : aller 16 points ; retour 13 points ; diminuer les 3e, 9e et 15e points.

2e rang : aller 13 points ; retour 10 points ; diminuer les 3e, 7e et 12e points.

3e rang : aller 10 points, retour 8 points ; diminuer les 5e et 9e points.

4e rang : aller et retour 8 points.

5e rang : aller 8 points avec avec un crochet plus fin ; pour le retour, tirer toutes les boucles par une seule maille d'un seul coup et fermer le doigt à l'envers avec le même crochet.

DU POUCE AU COMMENCEMENT DES DOIGTS. — On continue la main avec la laine laissée de côté.

Augmenter de 2 points de chaque côté vers le milieu dès le 1er rang.

Travailler ainsi 6 rangs avec 44 points.

Au 7e rang, augmenter de 12 points, ce qui donnera 56 points ; relever 4 boucles, 1 augmentation ; 3 boucles, 1 augmentation ; 4 boucles, 1 augmentation ; 3 boucles, 1 augmentation ; 4 boucles, 1 augmentation ; 3 boucles, 1 augmentation ; 2 boucles, 1 augmentation ; 3 boucles, 1 augmentation ; 4 boucles, 1 augmentation, 3 boucles, 1 augmentation ; 3 boucles, 1 augmentation ; 4 boucles. Revenir sur 56 points puis faire encore 1 rang de 56 points aller et retour.

EXÉCUTION DES DOIGTS. — Plier la main dans le sens de la largeur, laisser de côté la laine qui servira pour le petit doigt et commencer par l'index l'exécution des doigts avec une autre pelote en cassant la laine à chaque doigt. On exécutera ainsi le poignet, la main et le petit doigt avec la même laine ; chaque doigt s'exécutera séparément sur 14 points, 7 sur chaque côté de la main.

INDEX. — L'index comprend 11 rangs de 14 points aller et retour ; fermer avec 3 rangs.

1er rang : aller 14 points, retour 11 points ; diminuer les 3e, 7e et 12e points.

2e rang : aller 11 points ; retour 9 points ; diminuer les 3e et 10e points.

3e rang : aller 9 points ; retour 8 points ; diminuer le 5e point.

Faire un dernier rang avec un crochet plus fin et tirer d'un seul coup, fermer le doigt à l'envers.

MÉDIUS. — Le médius se fait sur 13 rangs de 14 points, 3 rangs de diminution et fermer avec un crochet plus fin.

ANNULAIRE. — L'annulaire se fait sur 12 rangs de 14 points, 3 rangs de diminution et fermer avec un crochet plus fin.

AURICULAIRE. — L'auriculaire se fait sur 9 rangs de 14 points, 3 rangs de diminution et fermer avec un crochet plus fin. Continuer à fermer toute la main.

Fermer à l'aiguille le léger vide qui se trouve entre chaque doigt.

Il faut environ 100 grammes de laine pour confectionner une paire de gants.

QUELQUES CONSEILS

Contre les brûlures — Si vous ne disposez pas d'acide picrique, triturez à froid dans un récipient quelconque du beurre et des jaunes d'œufs en égale quantité. Étendez cet onguent sur un morceau de toile que vous appliquez sur la brûlure et renouvelez chaque fois qu'elle sèche. Les douleurs les plus profondes sont aussitôt adoucies et la guérison s'opère rapidement, sans traces de cicatrices.

Pour guérir les engelures — Se baigner chaque jour et plusieurs fois par jour les parties malades dans de l'eau très chaude ; s'essuyer avec soin, frictionner à l'alcool. Pendant la nuit, appliquer la pommade ci-dessous : huile d'olive, 10 grammes ; eau pure, 50 grammes ; lanoline, 7 grammes ; résorcine, 2 grammes ; ichtyol, 2 grammes. Malaxer, dans un mortier, d'abord la lanoline l'eau et l'huile. Ajoutez ensuite les autres produits.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

Le roi des bons garçons.

Il y avait une fois, au village de Trentheim, un petit fermier nommé Mayer, qui ne s'était jamais mis en colère. Les garçons et les filles de Trentheim se creusaient la tête pour trouver de bonnes malices et le pousser à bout, mais jamais personne n'avait pu y parvenir. Quand on voulait donner à entendre qu'une chose ne se ferait jamais, on ne disait pas, comme dans les autres pays. « Ce sera pour la semaine des quatre jeudis », ou disait : « Ce sera pour le jour où Mayer se fâchera. »

Comme les plus malins du village y avaient perdu leur latin, on finit par le laisser tranquille et, de l'avis des anciens, il fut proclamé le Roi des Bons Garçons. Mais, un beau jour, les hostilités reprirent, sans qu'il pût savoir pourquoi.

Par une chaude après-midi, le Roi des Bons Garçons monta dans son batelet pour aller chercher de l'herbe dans une île qui est au milieu du lac, à un endroit où elle est plus nourrissante et plus parfumée que partout ailleurs.

Déjà, il était à quelque distance du bord, lorsqu'une voix essoufflée cria de loin :

— Holà, de la barque !

Mayer tourna la tête et vit le gros Albrecht qui accourait de toutes ses forces ; sa sœur Wanda venait un peu en arrière.

— Où vas-tu ? demanda sans façon le gros Albrecht.

— Je vais à l'herbe, là-bas.

— Nous aussi, emmène-nous.

— Ça ne se refuse pas, répondit Mayer.

Et il revint au bord. Albrecht s'embarqua et sa sœur après lui.

Quand on fut de l'autre côté du lac, on se mit à fourrager sans perdre de temps.

— Nous sommes prêts, dit Albrecht au bout d'une heure.

— Moi aussi, répondit Mayer.

On retourna au bord du lac. Comme la barque était à Mayer, il en fit poliment les honneurs : je veux dire qu'il resta en arrière, avec sa charge d'herbe qui lui faisait plier l'échine, tandis que les autres s'installaient. Mais au moment où il s'apprêtait à les suivre, la barque, sous l'impulsion d'Albrech, s'éloigna brusquement de la grosse pierre sur laquelle il se tenait en équilibre.

Il leva la tête d'un air surpris et se trouva, au premier moment si penaud et si décontenancé, qu'Albrecht et Wanda se mirent à rire aux larmes. Je vous réponds que c'étaient de fameux rires ; les bois en résonnaient à plus d'une demi-lieue et les rochers du rivage en renvoyaient l'écho, sur la surface paisible du lac.

Le premier moment de surprise passé, Mayer se mit à rire aussi.

— De quoi ris-tu ? lui demanda brusquement Albrecht.

— Parbleu ! je ris de vous voir rire.

— Si tu pouvais voir la figure que tu fais d'ici, perché sur la pierre comme un gros héron, tu rirais bien davantage.

— Je ne demande pas mieux que de rire davantage, répondit le Roi des Bons Garçons, viens prendre ma place et donne-moi la tienne. Je te dirai franchement l'effet que tu produis.

— Nenni ! répondit Albrecht d'un air narquois. Je suis bien ici, je m'y tiens.

— C'est, dit Mayer, la différence qu'il y a entre nous deux ; moi, je ne suis pas trop bien sur cette pierre.

— Saute en barque !

— C'est trop loin.

— Mets-toi à l'eau !

— C'est trop creux.

— A-t-on jamais vu un monsieur si difficile ? cria Albrecht en saisissant de nouveau les avirons. Puisque tu ne veux pas venir avec nous, au revoir, voilà le soleil qui descend, le temps est à l'orage, nous ne pouvons pas attendre plus longtemps.

Mayer réfléchit quelques secondes et dit tranquillement :

— Albrecht, qu'est-ce que je t'ai fait pour que tu me joues un tour pareil ?

— Tu m'as fait que je voudrais te voir en colère une pauvre petite fois ; voilà ce que tu m'as fait.

Mayer se mit à rire :

— Je ne peux cependant pas me mettre en colère rien que pour te faire plaisir.

— Je t'aiderai, sois tranquille, répondit Albrecht.

— Comment cela ?

— En te laissant passer la nuit ici.

— Tu ne ferais pas cela ?

— Je le ferai certainement.

— Tu es dans ma barque

— Viens la prendre.

Mayer fit volte-face, regagna le bord, de pierre en pierre, déposa son fardeau, s'assit dessus, alluma lentement sa pipe et en tira de grosses bouffées.

— Mayer ! cria Albrecht avec impatience.

— Présent ! dit Mayer en se levant, avec empressement.

— C'est pour te souhaiter le bonsoir, dit ironiquement Albrecht.

— Il faudra donc que je couche à la belle étoile ?

— Tu l'as dit, Robinson.

— Bah ! on n'en meurt pas !

— Quel chien d'entêté ! N'as-tu pas au moins quelque commission pour là-bas ?

Mayer se mit à réfléchir :

— Personne ne m'attend ; les bêtes sont en sûreté dans la pâture. Seulement...

— Seulement quoi ?

— Seulement la vache rousse est malade.

— Elle peut bien crever si elle veut.

— Tu ne dis pas ce que tu penses. Jamais un homme de chez nous n'a été cruel pour une pauvre bête. Tu iras la voir, tu te connais à ces choses-là aussi bien que moi.

— C'est ton dernier mot ? demanda Albrecht en fronçant les sourcils.

— Trouve-moi une autre combinaison, répondit tranquillement le Roi des Bons Garçons.

— En voilà une autre, dit joyeusement Albrecht en virant de bord. Prends ton herbe et reviens avec nous. De ma vie, je n'ai vu un aussi bon garçon que toi.

Mayer ne se le fit pas dire deux fois. Quand le passager fut à bord avec sa cargaison, Albrecht lui dit :

— Non, non, tu ne toucheras pas aux rames ; couche-toi dans le foin comme un prince. N'importe, tu aurais bien dû te fâcher rien qu'un petit peu, pour me faire gagner la prime.

— De quelle prime parles-tu ?

— Ah ! ah ! mon gaillard, reprit gaiement le gros Albrecht ; nous nous sommes réunis à quinze pour conspirer contre toi ; chacun de nous a déposé un thaler entre les mains de Christian ; quinze thalers de prime pour celui qui te mettrait en colère. Je suis le quinzième et dernier ; les quinze thalers te reviennent.

— M'est avis que ces thalers-là, dit Mayer, feront grand bien à la veuve du forestier, depuis la mort de son mari, elle est dans la misère.

— Vieux, tu es un vrai homme, répondit le gros Albrecht.

Quelques semaines après, le Roi des Bons Garçons épousa la sœur d'Albrecht, qui était une bonne fille et un excellent parti.

— Elle mènera son mari, disaient les gens qui n'y voient pas plus loin que le bout de leur nez.

— Oui, oui, répondaient les anciens, elle le mènera où il voudra aller ; dans un ménage, comme partout ailleurs, celui qui mène l'autre, c'est celui qui ne se fâche jamais.

D'après J. GIRARDIN. *Récits de la vie réelle.*

(Librairie Hachette.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Des livres qu'il faut lire :

15 fr.

A LA RECHERCHE D'UNE MÉTHODE D'ÉDUCATION, par L. SIGNORET, Inspecteur d'Académie.

Étude critique d'une grande pénétration et d'une parfaite objectivité sur les aspects les plus importants de la pédagogie moderne.

12 fr.

L'HOMME ET SES DÉSIRS

par Camille MÉLINAND, Agrégé de philosophie.

L'immense problème de l'homme, de ses désirs, de ses tendances, traité par un esprit profond, pénétrant et clair.

15 fr.

COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS (L'École attentive),

par P. BERNARD, Ancien Directeur de l'E. N. de la Seine.

Tous les résultats de votre enseignement dépendent de la faculté d'attention que vous aurez su développer chez vos élèves. Lisez ce livre !

15 fr.

COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR (A travers la vie scolaire), par P. BERNARD

Un grand éducateur traite ici des moyens pratiques de donner un enseignement vraiment cohérent et efficace. Cet ouvrage doit être votre livre de chevet !

15 fr.

POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE

par H. DUCOS, Ancien Ministre. **Préface d'E. Herriot**

Une des plus graves questions, non seulement scolaire, mais nationale, étudiée avec une parfaite objectivité par un de ceux qui prirent une part active aux débats.

15 fr.

DIX-SEPT MOIS RUE DE GRENELLE

par Mario ROUSTAN, Ancien Ministre.

Des allocutions, des causeries, des discours aussi, tous écrits avec la même limpidité au service de la pensée la plus claire.

12 fr.

LES GRANDS PROBLÈMES DE LA BIOLOGIE ET DE LA GÉOLOGIE, par E. LAZERGES

Si vous voulez comprendre les problèmes de la nature et les explications les plus récentes que les savants en ont données, il vous faut lire ce volume.

12 fr.

LES GRANDES HYPOTHÈSES DE LA SCIENCE MODERNE, par E. LAZERGES

Comme le précédent, cet ouvrage vous permettra de vous mettre au courant des théories actuelles sur toutes les grandes questions scientifiques qui passionnent l'élite de ce temps.

12 fr.

LES PROBLÈMES DE LA FAMILLE ET LE FÉMINISME

par G. BELOT, G. RICHARD, D. PARODI, etc...

Sur une question ardemment controversée, voici les opinions des personnalités les plus qualifiées.

9 fr.

LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE, par G. ROUCH

La géographie ne peut pas ignorer l'homme, son influence sur la nature, et doit en tenir compte pour être vraiment " explicative ".

15 fr.

L'ART ET LA BEAUTÉ, par F. CHALLAYE

L'un des chapitres les plus attrayants de la philosophie, l'esthétique, a permis à l'auteur de faire un livre du plus vif intérêt, qui éclaire d'un jour singulier le mystère de l'Art, de sa création, de son évolution.

Ces volumes sont extraits de

LA BIBLIOTHÈQUE DES ÉDUCATEURS

éditée par Fernand NATHAN

Demandez à la Librairie F. Nathan l'envoi gratuit du **prospectus spécial N° 202**

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Maman!

S'il a la langue blanche...

Ne le massacrez pas avec des purges. Il y a la manière douce — maternelle — de soigner la constipation. Pas de produits chimiques !

Faites-le simplement sourire avec quelques tasses bien sucrées de Thé Garfield. Le Thé Garfield est une délicieuse infusion aux plantes médicinales scientifiquement choisies. Il agit *naturellement* sans déprimer, active progressivement la sécrétion des sucs gastriques et vient très vite à bout de la constipation tenace.

Le Thé Garfield se trouve dans toutes les pharmacies. Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 1).

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. 283-12-34. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
J01

81e Année. — N° 16. 12 Janvier 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

LIBRARY OF THE
FEB 13 1935
UNIVERSITY OF ILLINOIS

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 35 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227903)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

RECETTE DU BONHEUR

A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE

Se contenter de ce que l'on a, et faire son possible pour avoir mieux.

Maxime LEFÈBVRE-DESPEAUX

(Réflexions sceptiques sur l'amour ; FIGUIÈRE, éditeur).

SANS COMMENTAIRES...

« J'ai bien reçu le matériel " CHIMICA " que je vous avais commandé et en suis très satisfait. Je ne pensais pas que sous un si petit volume et sous une forme aussi maniable et aussi simple, on pouvait réunir l'essentiel du matériel permettant de faire toutes les expériences désirables dans nos écoles. »

Extrait de la lettre de M. Gaston OUVRAT,
Instituteur, GIÈVRES (Loir-et-Cher).

Rappelons que la boîte CHIMICA, *contenant tout le matériel désirable pour faire plus de 200 expériences sans danger, est livrée avec une notice très complète, où tous les détails de manipulation sont indiqués, pour la somme de* **275 fr.**

F. NATHAN, Éditeur.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire

Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE

par le Dr **J.-C. BAYLE,**
lauréat de l'Académie de médecine.

Envoi fco c. chèque post. 3 fr. 50. C. c. Paris 1345-99.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs

LOCATION

avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

l'essor féminin

PUBLIE DANS SON NUMÉRO DU
28 Décembre 1934

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pense Monsieur Charles NORDMANN.
LA MODE. — Interview de Mlle IRMONE.
» » SORBIER. (Chapeaux)
LE CINÉMA. — Interview de Mme ORANE DEMAZIS.
DIVERS. — Interview de Mme Joliot CURIE.
» » Kempf BERTHELOT. Présidente de Chambres syndicales.
CHRONIQUES : Juridique, Médicale, Littéraire, Conte, Roman, etc.

L'abonnement d'un an, 52 numéros **20 fr.** donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL. ANJou 91-66

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

une fois il l'a toujours, car quasi dès sa naissance il est un : même inclination, même route, même force. »

Voyons là Montaigne dans sa « maîtresse forme ». Maître de lui à « tout sens » ; prenant en soi-même ses inspirations et le principe de toute son activité ; le jugement et la conscience libres ; capable, en toutes circonstances, de se manier « règlement et ordonnément ». Homme de réflexion et de vie intérieure, il s'est composé la personnalité la plus naturelle et la plus puissante. Quel exemple et quel modèle !

PAUL BERNARD.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

La CORRECTION des CAHIERS par le MAITRE EN DEHORS DE LA CLASSE

MÊME si tous les devoirs ont été surveillés et vus d'un rapide coup d'œil en classe, il est bon que, de temps en temps, le maître visite et annote à loisir les cahiers pour s'assurer que les corrections individuelles ont bien toutes été faites, et pour que l'élève sente qu'une visite régulière saura retrouver les négligences.

Certains maîtres voient les cahiers à date régulière, tous les huit jours, ou les quinze jours, par exemple ; d'autres ne revoient le cahier que lorsqu'il est terminé et y placent une annotation. L'un et l'autre procédé ont du bon.

Mais quelles corrections inscrire ?

Il est parfaitement inutile de faire une débauche d'encre ou de crayon rouge et de rectifier tout ce qui est mal. L'objet de l'enseignement n'est pas d'obtenir des cahiers sans faute, ni d'y redresser toutes les erreurs qui s'y trouvent.

Il ne faut pas oublier que le véritable profit que l'enfant tire d'un exercice, c'est l'effort intellectuel qu'il a fait pour le préparer. Et, le plus souvent, les corrections massives que le maître peut faire hors de sa présence ne l'intéressent que pour compter le nombre de fautes qu'il a faites, sans plus.

Il convient de souligner seulement quelques fautes grossières ou graves erreurs d'une encre spéciale, de façon que l'enfant puisse les apercevoir, les raisonner de lui-même et les redresser ensuite. Cette revision par l'élève des quelques fautes soulignées pourra faire l'objet d'un travail à la maison. Il est évident que tout devoir manifestement négligé sera refait.

Il ne s'agit donc pas pour le maître de corriger chaque jour tous les cahiers des élèves. Ce serait un travail long, fastidieux et sans grande efficacité.

Mais, pour que les parents et les élèves sentent toujours l'œil du maître, il nous paraît suffisant que, chaque semaine ou quinzaine, le cahier de chaque élève soit visité une fois. Dans cette visite, les plus graves fautes seulement seront relevées et rectifiées, non pas encore pour tous les devoirs de la semaine, mais pour l'une des journées de la période. De plus, il n'est pas utile de revoir tous les cahiers de la classe le même jour ; on peut en corriger et annoter 5 ou 6 par jour en dehors de la classe. Cela ne demande chaque jour que peu de temps et c'est suffisant pour apprécier le travail et stimuler les enfants. Et, en prenant la précaution de ne pas choisir chaque semaine le même jour pour chaque cahier, l'action sur l'élève reste efficace.

Il est pourtant des devoirs que le maître ne peut se dispenser de voir et d'annoter avec soin, en dehors de l'école. Ce sont les devoirs du cahier mensuel et les exercices de composition française.

a. Les devoirs mensuels sont tous vus et annotés en dehors de la classe. Les fautes y sont seulement soulignées, sauf quelques-unes exceptionnellement corrigées en entier par le maître.

En marge, une appréciation brève et une note.

Avant le prochain devoir, lorsque l'élève reçoit son cahier, quelques minutes lui sont laissées pour prendre connaissance des annotations et pour rectifier sur l'ardoise les fautes soulignées.

b. Les compositions françaises sont certainement les exercices les plus difficiles à corriger, et ce sont ceux dont la correction a le plus d'importance pour les progrès ultérieurs.

Faut-il les faire sur un cahier spécial, sur feuilles séparées plus faciles à relever, ou sur le cahier journalier ? La question a peu d'importance et chaque maître peut avoir à ce sujet sa petite manie. C'est la correction qui est tout. La meilleure certainement serait la correction individuelle, le maître corrigeant le devoir de l'élève devant celui-ci et le faisant travailler sur sa composition en provoquant ses propres critiques, en lui suggérant des explications, et en lui montrant comment on améliore ce que l'on a mal réussi.

Mais, hélas ! c'est impossible dans l'enseignement collectif. Voici comment on peut procéder pour obtenir le meilleur résultat.

Le maître doit lire et annoter tous les devoirs hors de la classe. Les corrections seront sobres, claires, soignées, bien nettes et lisibles. Il retient quelques-unes des fautes les plus graves et les plus fréquentes et en prend note pour en faire l'objet d'une correction générale.

Le compte rendu collectif est fait aux élèves et doit être une véritable leçon de français en action.

1° Le meilleur devoir peut servir d'exemple vivant : on en lira quelques fragments, c'est un moyen de stimuler. Mais il ne faut pas trop en attendre ; car chaque devoir a légitimement sa forme personnelle et ne peut servir de modèle à tout le monde.

2° La critique des fautes et maladresses doit être ordonnée et progressive. A la même leçon, ne redresser qu'un seul groupe de fautes.

3° La correction doit se faire avec la collaboration de toute la classe. Le maître fait d'abord reconnaître la faute, chacun signale le moyen de rectifier le tour incorrect ou la confusion, ou la lourdeur de la phrase, etc. Cette manière de procéder donne la preuve de l'efficacité de l'effort.

4° Chaque enfant procède ensuite à la correction de son propre travail. Il redresse les fautes et les passages soulignés. A ce sujet, il est bon que chaque maître adopte une série de signes conventionnels, indiquant à l'élève ce qu'il doit rectifier lui-même : fautes d'orthographe, impropriétés, répétitions, incorrections, etc., sans pourtant tomber dans une complication excessive.

La réfection totale d'un devoir mauvais ou trop médiocre pourra être demandée, mais également sans en abuser.

F. BROUTET,
Instituteur (Jura).

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

L'hygiène à l'école, par M. FUSTER, I. A. (*L'École sarthoise*).

DES efforts considérables sont faits pour amener les écoliers à une stricte propreté corporelle. Le moment approche où, dans toutes les écoles, le lavabo réglementaire sera installé. La pratique des serviettes individuelles, l'usage du savon, des brosses à dents, des dentifrices, font de grands progrès.

Dans la plupart des écoles, s'effectuent des visites de propreté à 8 h. 30 et à 13 heures, ainsi qu'après les récréations. La chasse aux parasites est active. On veille à ce qu'il n'y ait pas échange de coiffures, fichus ou cache-nez.

Dans plusieurs classes, des récompenses sont distribuées aux enfants qui se font remarquer par la netteté de leurs vêtements et de leurs chaussures ; de bonnes habitudes de propreté sont données aux élèves qui doivent éviter les taches sur les tables, boiseries, planchers ; certains services de propreté sont organisés avec de grands élèves : nettoyage des tableaux noirs, distribution d'eau pour les éponges des ardoises, remise de chiffons secs à chaque élève, ramassage des papiers et des objets oubliés. Dans certaines écoles, les élèves sont chargés de balayer les classes et de nettoyer les privés.

Les bonnes habitudes prises ainsi au courant de la vie scolaire servent de point de départ à l'enseignement de l'hygiène qui a surtout un caractère pratique. Les notions essentielles sont données au cours des leçons de choses ; les applications sommaires, relatives à l'hygiène du vêtement, de la maison, de la table, sont fréquemment rappelées et commentées ; dans un certain nombre de classes, on apprend à faire des pansements simples ; l'enseignement antituberculeux est à l'honneur ; quelques tableaux d'hygiène fournis par les services départementaux sont utilisés rationnellement.

L'enfance et les animaux, par LÉAUD (*Revue des Conférences et Lectures populaires*).

NOS enfants font et refont, avec la même candeur émerveillée, la découverte du monde animal. Observez les petits citadins transplantés pour quelques jours dans un village alpestre ; voyez-les le soir guetter le retour d'un troupeau de chèvres et de moutons qui descendent des hauts pâturages vers leurs bergeries. Dès que les bêtes apparaissent, ils courent vers elles, les flattent, les caressent, et les animaux répondent à tant de prévenances par une admirable docilité.

Voyez-les aussi à la basse-cour où les tout-petits découvrent avec tant de joie la mère poule affairée au milieu de ses poussins, la tribu des canards au bord d'une flaque, les lapins rongeant quelques brins d'herbe derrière le grillage du clapier.

Quelles sont les causes qui déterminent l'intérêt de l'enfant pour les animaux ? Il semble tout d'abord que cet intérêt est d'autant plus vif que l'animal est de petite taille ou bien qu'il appartient à ce groupe domestique dont l'enfant apprécie de bonne heure les complaisants services. Mais il y a chez les enfants une sympathie immédiate à l'égard de tous les animaux : les fauves du Zoo : loups, tigres ou panthères ; les bêtes qui répugnent à certains adultes : vers, escargots, crabes. Parfois, c'est un véritable commerce d'amitié qui s'établit, car l'enfance est prompte à saisir ce qu'il y a de sympathie obscure pour elle dans l'instinct de certains animaux domestiques. (*Mémoires d'un âne*, de la comtesse de Ségur.)

Cette sympathie, les éducateurs et les parents devraient s'appuyer sur elle pour donner à leurs enfants de justes directions touchant la vie des animaux, directions d'ordre intellectuel et scientifique, et directions morales. Ce sentiment deviendra bonté, pitié pour les créatures souffrantes et particulièrement les animaux domestiques et les oiseaux, *qui méritent d'être protégés de toutes façons.*

L'émulation est-elle malfaisante ? par M. VAUSSARD (*Ecole et Liberté*).

Y a-t-il lieu pour un élève de s'enorgueillir de ses notes scolaires ou de ses places de composition ? Non : c'est souvent une supériorité toute relative. Tel, qui est 1er ou 2e dans une classe particulièrement faible ou dont l'effectif est peu nombreux, sera relégué au 10e ou au 15e rang s'il est versé dans une autre. Même la « note », quoique beaucoup plus significative, peut se ressentir de circonstances fortuites et ne pas permettre de fixer équitablement la valeur d'un enfant.

Mais il y a plus grave, et le grand reproche que légitime, semble-t-il, l'abus des compétitions scolaires, c'est d'habituer l'enfant à se juger toujours par rapport à autrui, non par rapport à lui-même et à ses progrès ou à ses reculs *réels*. De là des conséquences, pour la formation du caractère, qui peuvent atteindre une extrême gravité : non seulement vanité ou jalousie, parfois déloyauté pour occuper une place que l'on n'atteindrait pas par ses propres moyens, mais égocentrisme habituel.

Certaines écoles nouvelles étrangères ont supprimé complètement notes et compositions et les ont remplacées par des marques concrètes de confiance accordées aux enfants qui en sont jugés dignes, refusées aux autres, et par des graphiques sur lesquels chacun d'eux peut suivre son propre développement. On assure que leurs élèves n'ont pas perdu pour cela le goût du travail. Une réforme aussi radicale ne pourrait évidemment être appliquée en France du jour au lendemain. Beaucoup de maîtres et surtout de parents de chez nous la *jugeraient d'ailleurs imprudente*. Mais il semble qu'on pourrait l'expérimenter, après entente avec les familles, dans quelques milieux choisis qui en auraient compris la portée morale.

Plaidoyer pour la jeunesse, par OCTAVE AUBRY (*Le Phare de la Loire*).

ON entend souvent les gens d'âge moyen parler avec amertume des jeunes gens et des jeunes filles d'aujourd'hui, à qui ils reprochent de se montrer trop épris du mouvement, trop enclins au plaisir, plus ou moins raffiné, trop amateurs des satisfactions matérielles, trop attachés à l'argent.

Il y a dans ces critiques un peu de vrai, beaucoup de faux : pour juger avec équité la jeunesse, il faut s'approcher d'elle, la comprendre, l'aimer. Au fond, ce que la génération d'hier reproche le plus à celle d'aujourd'hui, c'est de paraître trop différente d'elle-même. Elle oublie qu'une profonde révolution morale et sociale, une véritable catastrophe les sépare, et que ce n'est pas la faute des jeunes d'à présent si elle s'est produite.

Ils n'ont point nos qualités, disent les messieurs de l'âge mûr. Peut-être, mais ils ont les leurs. Ils sont moins timides que nous n'étions, ils ont le goût de l'énergie, *ils ne comptent point sur les autres, mais sur eux-mêmes*. Ne les blâmons pas ; plaignons-les plutôt de manquer de tout ce qui a fait le charme de nos jeunes années à nous et qu'ils ne retrouveront jamais. Regrettons de n'avoir pas su mieux préparer leurs débuts, de leur livrer un monde si incertain, si triste, et où grincent tant de haines.

Aussi bien, à moins d'une catastrophe totale qui, il faut l'espérer, nous sera et à eux épargnée, soyons persuadés que, l'âge venant, ils nous ressembleront beaucoup plus qu'on ne le croit.

Ils apprendront la patience et la nécessité du sacrifice. Ils sont trop enclins à l'égoïsme : ils s'apercevront assez tôt qu'il ne fonde rien, pas même un étroit bonheur d'individu. Mais nous-mêmes, n'avons-nous pas été égoïstes aussi vis-à-vis de ceux qui nous précédaient ? Nous y mettions sans doute plus de formes. Tout cela n'est qu'affaire de surface. Les jeunes d'aujourd'hui valent dans l'ensemble ce que nous valions à leur âge. Et ils élèveront peut-être mieux leurs enfants que nous n'avons élevé les nôtres. C'est pourquoi soyons modestes dans nos jugements et, avant de condamner nos fils, songeons un peu aux pères, aux mères, que nous avons été pour eux.

A. LACLEF.

Pour les enfants malheureux

Emu par la détresse des enfants qui souffrent, le Comité français de secours aux enfants (10, rue de l'Elysée, Paris VIIIe), lance *un vibrant appel en leur faveur*.

Hâtez-vous d'envoyer votre obole au Comité français de secours aux enfants, 10, rue de l'Elysée, Paris (VIIIe) ; chèques-postaux, Paris 384-65.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

LE pain est cher et il est mauvais. Voilà deux constatations qui choquent le bon sens populaire, car on est assez enclin à penser que plus un produit est cher, meilleur il est. Il semble bien aujourd'hui que, pour le pain, ce soit tout à fait le contraire.

Cette cherté du pain est-elle due à un déficit de blé dans notre pays ? Aucunement : les récoltes sont abondantes et bien des cultivateurs n'arrivent pas à écouler leur blé. Tel le café au Brésil, il y en a de trop ; on ne sait qu'en faire. Peut-être, penserez-vous, cette mauvaise qualité du pain est-elle une conséquence de la mauvaise qualité des récoltes ? Pas davantage : avec le blé français actuel, on peut obtenir une excellente farine et, avec celle-ci, fabriquer un excellent pain... comme autrefois !

C'est l'État qui fixe la composition de la farine et le prix du pain ; c'est donc l'État qui est responsable des faits rappelés plus haut et que chacun constate journellement. Bien des personnes ne peuvent supporter le produit vendu actuellement sous le nom de pain, et il est souvent prudent d'en restreindre la consommation.

Comment est fabriquée notre farine.

AVEC 100 kilos d'un blé pesant 77 kilos l'hectolitre, le meunier ne doit, selon les instructions officielles, fabriquer que *63 kilos de farine*, soit 14 kilos de moins que le poids de l'hectolitre. Cependant, la meunerie peut extraire, comme jadis, la totalité de la farine que contient le blé, soit *75 kilos*. Ces 75 kilos de farine blanche, intégrale, donnent un pain blanc, d'excellente qualité, qui faisait les délices de chacun.

La meunerie n'utilise donc pas la totalité de la farine extraite. Pourquoi ? Voici comment les choses se passent : le travail d'écrasement des cylindres ne débute pas par la production de farine, mais par un classement des granulations suivant leur densité au moyen d'un courant d'air. Avec 100 kilos du blé précédent, le meunier peut obtenir : 65 kilos de farine dite « première », 8 kilos de farine « seconde », 2 kilos de farine « troisième ». Ces catégories se séparent d'après l'état physique particulier de l'albumen ; les qualificatifs ne présument en rien de leurs qualités respectives.

Or, pour arriver aux 63 kilos de farine « légale », il faut éliminer les 2 kilos de farine « troisième », les 8 kilos de farine « seconde » et 2 kilos de farine « première ». Ce qui reste est une poudre à laquelle on continue à donner le nom de farine, *mais qui n'a plus les qualités de la farine panifiable* puisqu'elle n'est plus apte à une fermentation régulière. Les confectionneurs de circulaires, arrêtés, instructions, etc., ignorent évidemment que *l'on ne peut ainsi déséquilibrer un complexe biologique et lui conserver les mêmes qualités.* Aussi, a-t-on eu recours, pour pallier aux inconvénients, à l'adjonction de farines étrangères, d'améliorants biologiques, de levures chimiques, pour permettre à la boulangerie de travailler cette farine dénaturée. Et c'est avec elle que les boulangers sont contraints de fabriquer un pain que nos estomacs désapprouvent.

La farine actuelle est déséquilibrée aux divers points de vue mécanique, biologique, alimentaire. Examinons-la à ces divers titres.

La farine est dénaturée au point de vue mécanique.

ON s'en rend facilement compte au moyen d'un appareil appelé *extensimètre*, lequel permet d'apprécier les éléments qui caractérisent la qualité boulangère d'une farine. Un échantillon de pâte est gonflé, dans des conditions déterminées, par un courant d'air jusqu'à ce que la bulle formée crève sous l'excès de pression. Sur un cylindre tournant, une aiguille enregistre les variations de gonflement par rapport à la pression.

On a pu ainsi comparer les pâtes faites avec les farines « première », « seconde » et « troisième ». Quand les farines portant les numéros 2 et 3 sont éliminées, les qualités boulangères de nos blés se trouvent faussées : *seule la farine intégrale possède les qualités requises.*

L'élimination de deux catégories de farine entraîne la *déficience du gluten.* A ce défaut, on a cherché un palliatif dans l'adjonction de farine américaine « manitoba », d'extrait de farine de malt, de farine de fèves, etc. On a cherché, en somme, à constituer un mélange qui ne soit pas trop inapte au travail de la boulangerie.

Elle est aussi dénaturée au point de vue biologique.

ON sait que la farine est d'autant plus riche en minéraux, gluten, matières grasses et diastases, qu'elle provient d'une zone plus externe du grain de blé. Le « gruau blanc », obtenu avec la couche moyenne du grain, est déjà plus azoté que la « fleur » obtenue avec la partie centrale ; le « gruau gris », qui provient de la couche périphérique, est également précieux. En ne conservant que la farine première, on se trouve avoir éliminé *la plus grande partie des principes minéraux et albuminoïdes du grain de blé.*

Cette élimination a une conséquence désastreuse sur la fermentation. La législation ignore sans doute que la farine intégrale est seule capable de subir une panification normale, car elle contient les ferments spéciaux qui s'associent et se cultivent sur la pâte pour former le levain, et qu'une quantité suffisante de phosphates et de sucre est nécessaire pour la « pousse de la pâte ».

Avec la seule farine première, *la fermentation est difficile.* En raison de la pauvreté en minéraux et en diastases, les ferments ne peuvent avoir dans ce mélange incomplet qu'une vie très précaire. Il a fallu ajouter des levures, des améliorants biologiques, pour corriger cette farine. Le travail de fermentation est abrégé en boulangerie, mais il se continue dans l'estomac du consommateur, qui se serait certainement bien passé de jouer le rôle de pétrin.

La farine n'a plus les qualités alimentaires requises.

EN modifiant l'agencement physique et chimique de la farine, on a rompu son équilibre et *on lui a fait perdre une partie de ses qualités alimentaires.*

Le pain actuel renferme *trop d'amidon, pas assez de gluten,* ni de *substances minérales ;* la mie, insuffisamment cuite, renferme *trop d'eau.*

Ceux qui en sont encore à juger la valeur d'un aliment d'après la quantité de calories que donne sa combustion, — notion qui a eu un grand succès dans le public et que l'on retrouve dans tous les articles d'enseignement ménager — ne verront sans doute pas d'inconvénients à cette richesse du pain en amidon. Mais on ne se nourrit pas seulement de substances qui donnent de la chaleur ; les minéraux (qui n'en donnent pas) et les vitamines (qui apportent des énergies impondérables) sont absolument indispensables. Cette théorie calorimétrique a conduit à des comparaisons ridicules et au pain qu'on nous inflige actuellement. Calorimétrie, que d'erreurs on commet en ton nom !

Dans le pain d'aujourd'hui : *le gluten est en quantité insuffisante* (une partie du gluten, le glutathion, joue un rôle important dans les phénomènes d'oxydations concourant aux synthèses vitales, ; — *le manganèse a disparu* (alors qu'il intervient dans l'utilisation des sucres par l'organisme) ; — *le magnésium a également disparu* (ce qui est d'autant plus regrettable que l'on a reconnu la fréquence du cancer chez les individus privés de magnésium).

Et ces constatations sont d'autant plus graves que ces éléments disparus *ne peuvent être remplacés artificiellement*, car ils possèdent leur maximum d'activité à l'état de complexes naturels comme dans ceux du grain de blé.

L'excès d'humidité des farines conduit le boulanger à brusquer la cuisson de la croûte pour ne laisser évaporer que peu d'eau et conserver son rendement ; de là, cette mie mal cuite, mal mastiquée, mal digérée, dont la fermentation dans l'estomac produit les aigreurs et les ballonnements si fréquents chez les consommateurs.

Privé d'une partie de ses éléments nutritifs, le pain actuel est, en outre, indigeste. Sait-on que notre « pain légal » laisse au moins 50 p. 100 de mie non désagrégée ? Qu'il produit beaucoup d'acide lactique et peu de peptones ? On a raison de regretter le pain à farine normale, qui ne laissait que 5 p. 100 de mie non digérée, produisait peu d'acide lactique et beaucoup de peptones. Mais où est le pain d'antan !

***

En somme, *le pain actuel n'est plus du pain.* C'est un « ersatz » qui donne à la vue, dans la boutique du boulanger, l'illusion du pain ; mais l'organisme s'en rend compte. Le consommateur est trompé ; il paie de sa poche et de sa santé un mauvais produit fabriqué avec une matière première légalement mauvaise. Et cela se passe dans un pays qui est, en blé, l'un des plus riches producteurs du monde, et justement à cause de cela!

G. EISENMENGER.

LE FOOTBALL, ÉCOLE D'ÉNERGIE ET DE DISCIPLINE

Il y a quelques années, il aurait paru ridicule à un maître d'enseigner à ses élèves les principales règles de tel ou tel sport. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et le personnel enseignant, sportif lui-même, ne s'occupe pas seulement de la culture intellectuelle des enfants, mais surveille aussi leur développement physique. Qui, d'ailleurs, serait mieux qualifié que l'instituteur pour donner aux écoliers les conseils indispensables et freiner une ardeur qui les entraîne souvent à commettre des excès ?

Le sport le plus populaire est certainement le football. Enseigner les principes du football-association ou du rugby ne nous paraît pas chose inutile, car rien ne vaut le jeu d'équipe pour former l'esprit de solidarité et d'entr'aide. Les leçons qui seront faites pratiquement dans la cour, pendant une récréation, s'accompagneront des précautions nécessaires pour faire bénéficier les enfants des bienfaits de l'exercice en plein air. Il faudra éviter les refroidissements et prévenir les signes de fatigue nerveuse. Chaque élève fera bien, en particulier, d'apporter quelques morceaux de sucre, pour les croquer après la leçon et tonifier ainsi son système musculaire. Aucune maman ne se refusera à cette minime dépense que le maître demande pour le bien de son enfant, et ce dernier reconnaîtra vite l'excellence d'une méthode appliquée actuellement par tous les grands joueurs internationaux ; il l'appliquera tout naturellement plus tard, lorsque, arrivée à l'âge d'homme, il aura à fournir des efforts importants.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire international de l'Éducation et de l'Enseignement, 1934 (Bureau international d'Éducation, Genève. Rel. toile ; 12 fr. suisses). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce deuxième annuaire, offrant une vue d'ensemble mondiale des progrès réalisés dans le domaine de l'Instruction publique durant l'année scolaire écoulée, contient les rapports officiels et les renseignements statistiques de 53 pays (35 en 1933). Outre le rapport sur le mouvement éducatif, l'annuaire renferme pour chaque pays les données budgétaires, la statistique des écoles et du personnel enseignant, le chiffre des traitements annuels du personnel enseignant, les noms du ministre et des titulaires des postes élevés dans l'enseignement, etc. L'étude par pays est précédée d'un aperçu général sur le mouvement éducatif dans le monde, résumé extrêmement utile pour l'éducation comparée.

Barret (P.) et Pregnon (S.) : **La Chansonneraie** (Bourrelier, éd.). — *En vente à la librairie Nathan.*

La Chansonneraie est un joli et abondant florilège de chants anciens et modernes recueillis par notre collaborateur, M. Paul Barret, inspecteur de l'enseignement primaire, et par Mlle Simone Pregnon, professeur de musique. Agrémentés pour la plupart d'un accompagnement de piano, ces quarante-deux chants, dont quelques-uns peuvent donner lieu à des évolutions, ont été empruntés aux sources les plus variées : chants populaires sur l'histoire de France, sur nos provinces, chants populaires canadiens et slaves, chants sur les saisons, etc. Presque tous gais et bien rythmés, ces morceaux, choisis avec un sens pédagogique très sûr et un goût artistique des plus avertis, réalisent parfaitement le but poursuivi par ceux qui les ont si bien groupés : « Rénover le répertoire enfantin hors des chemins battus, qui sont des chemins moroses. »

De la Brète (Jean) : **L'Appel des souvenirs** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Combien peu de femmes trouveraient, au soir de leur vie, le courage de reprendre avec loyauté l'histoire de leur jeunesse avec ses désillusions, ses espoirs comblés ou déçus, ses fautes, ses erreurs, son enthousiasme et sa naïve confiance? Mais Annick Alfant, dont l'énergie est le culte, n'hésite pas à analyser son âme de jeune fille et de femme et à exposer — cause perdue, bonheur envolé, — les illusions de ses jeunes années.

Ce nouveau roman intéressant et très vivant de l'auteur de *Mon oncle et mon curé* peut être mis entre toutes les mains.

Dr Sand (René) : **L'économie humaine par la médecine sociale**, préface par M. Édouard Herriot (Rieder ; 30 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le Dr Henri Bouquet apprécie cet important ouvrage, dans *Le Temps*, dans les termes suivants :

« L'auteur étudie les facteurs de l'inégalité des classes sociales devant la maladie et la mort même. Il montre quels progrès la médecine sociale a réalisés dans cet ordre de faits, et ce qui lui manque encore pour atteindre son but, les perfectionnements qui sont à souhaiter dans son organisation, son fonctionnement, ses ressources. Il fait état des résultats acquis pour en prévoir d'autres qui sont aussi à notre portée. On peut différer d'avis avec lui sur certains points, on n'en lira pas moins avec le plus grand intérêt ce livre bien documenté et qu'anime un louable altruisme. »

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Muzillac, Morbihan, 1934). — **La chatte.** — La mère chatte est la plus attentive et la plus tendre qui soit au monde des animaux ; quand elle cesse d'allaiter ses petits, elle va à la chasse pour eux, leur apporte souris de *maison*, mulots, musaraignes des champs. Elle *leur* donne le goût de cette chair *qui* les rend vite robustes, elle leur fait sa leçon avec une incomparable patience, leur apprenant à marcher, à la suivre *docilement*... S'ils s'éloignent, elle les appelle avec de petits cris très doux, jusqu'à ce qu'ils viennent se blottir. Elle quitte enfin le gîte obscur et les promène au plein jour, dans la cour de la métairie. Elle sait les protéger dans tous les périls qui les menacent.

Ch. SYLVESTRE.

Questions. — 1. *Rechercher dans le texte trois qualités de la chatte.*

2. *Expliquer : « robustes ; se blottir ; gîte ».*

3. *Fonction grammaticale des mots soulignés. Conjuguer « rendre » (forme pronominale), 2e pers. du sing. des temps de l'indicatif.*

➔ RÉPONSES. — 1. La mère chatte est attentive, elle est tendre, elle est patiente.

2. *Robustes* : forts, vigoureux ; — *se blottir* : se serrer, se pelotonner tout près de leur mère ; — *gîte* : le refuge.

3. *Maison :* compl. du nom *souris* ; — *leur :* pron. pers., représente *petits*, compl. d'attribution de *donne* ; — *qui :* pron. relat., antécéd. *chair*, sujet de *rend* ; — *docilement :* adv. de manière, se rapporte à *suivre*.

Tu te rends, tu te rendais, tu te rendis, tu te rendis, tu te fus rendu, tu t'étais rendu, tu te rendras, tu te seras rendu.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Racontez votre départ pour l'école un matin de la semaine dernière : vos préparatifs ; ce que vous voyez en route, l'arrivée dans la cour.*

➔ SUJET TRAITÉ. — « Maurice ! Bois ton lait ! Mets ton cache-nez, Maurice ! Tes gants, ton cartable ! » Ces exclamations avaient lieu samedi matin, au moment où je me disposais à prendre le chemin de l'école. Il avait neigé pendant la nuit, et ma bonne mère craignait que je ne prisse froid.

Aussitôt dans la rue, le froid se fit sentir. Mes pieds étaient glacés, mais mon corps était bien protégé. Peu à peu, je m'habituai à cette température et je regardai tout ce qui se passait autour de moi. Les passants se pressaient, serrant contre eux leur manteau. Quelques enfants se lançaient des boules de neige. Le froid ayant gelé la neige et les ruisseaux, quelques garnements organisaient des glissades.

Arrivé dans la cour de l'école, je ne pus m'empêcher de pousser une exclamation devant l'aspect inattendu qu'elle avait pris. Un cantonnier balayait la neige et faisait des traînées noires sur le blanc tapis. Les murs, les toits de l'école, de la maison du directeur et des préaux, semblaient recouverts d'une grande nappe immaculée. Les enfants passèrent la porte les uns après les autres, et bientôt le linceul, qui couvrait la cour, fut souillé par mille petits pieds.

Quand le signal fut donné, tous étaient joyeux de rentrer au chaud, mais chacun regrettait de quitter les bonnes parties interrompues.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Courville, Eure-et-Loir, 1933). — 1. *Sur le plan cadastral à l'échelle de 1/2 500, un champ en forme de trapèze rectangle a pour mesures : B = 54 millimètres, b = 42 mm., et h = 21 mm. Que vaut ce champ, à 8 750 f. l'hectare ?*

➔ SOLUTION. — Les dimensions du champ sont 2 500 fois plus grandes que celles du plan :

B = 54 mm. × 2 500 = 135 000 mm., ou 135 m.
b = 42 mm. × 2 500 = 105 000 mm., ou 105 m.
h = 21 mm. × 2 500 = 52 500 mm., ou 52 m. 50.

D'après la formule $S = 1/2 (B + b) h$, le champ mesure :

$1/2 (135 + 105) \times 52{,}5 = 6\,300$ m² ;

ou 0 ha. 63. Ces 0,63 d'hectare valent les 0,63 de 8 750 f.

8 750 f. 0,63 = 5 512 f. 50.

***

2. On entoure un champ rectangulaire d'une clôture à 14 f. 50 le mètre linéaire, qui coûte 5 075 f. Ce champ étant 4 fois plus long que large, quelles sont ses dimensions et quelle est sa surface ?

➔ SOLUTION. — La clôture a autant de mètres linéaires que 14 f. 50 sont contenus de fois dans 5 075 f. :

5 075 : 14,50 = 350 m.

Tel est le périmètre du champ. Comme il est fait de 2 fois la longueur et de 2 fois la largeur, la somme de ces dimensions est :

350 m. : 2 = 175 m.

Cette somme vaut la largeur plus 4 fois la largeur, au total 5 fois celle-ci, qui mesure dès lors le 5e de 175 mètres :

175 m. : 5 = 35 m.

La longueur est 4 fois plus grande, soit 140 mètres. Et la surface du champ est le produit des deux dimensions :

140 × 35 = 4 900 m², ou 49 ares.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Charles X :* a. *A quel roi succède-t-il ?*

b. *Son caractère ?*

c. *Quelles expéditions eurent lieu sous son règne ?*

d. *Pourquoi et comment son règne a-t-il brusquement pris fin ?*

2. *La Seine : croquis du cours avec 4 villes. Caractères du fleuve. Que savez-vous des régions traversées ?*

Pourquoi est-ce le fleuve le plus utile ?

➔ RÉPONSES. — 1. Charles X succéda en 1824 à son frère Louis XVIII (comte d'Artois). Le nouveau roi était d'esprit étroit, très attaché à l'ancien régime et chef des « ultra-royalistes » sous Louis XVIII, il s'appuya sur le clergé et s'opposa de toutes ses forces au progrès des idées libérales (lois sur la presse, restauration du droit d'aînesse).

BAUDRILLARD et KUHN. Lisons ! Cours élémentaire. (1er degré). 7.50 (2e degré). 8 fr.

Sous Charles X eurent lieu l'expédition de Grèce (participation française au combat naval de Navarin, 1827. Campagne de Morée), et l'expédition d'Alger (prise d'Alger, 4 juillet) qui fut le commencement de la conquête de l'Algérie.

Après avoir voulu imposer à la Chambre un ministère absolutiste, Charles X prononça la dissolution de la Chambre et supprima la liberté de la presse. Une révolution éclata alors à Paris (27, 28 et 29 juillet). Charles X dut s'exiler en Angleterre et Louis-Philippe (duc d'Orléans) devint roi des Français.

2. *La Seine* (croquis, voir *Atlas*). Villes à signaler : Troyes, Melun, Paris, Rouen (Le Havre). Caractères du fleuve. Longueur sans l'estuaire (776 km.), débit très régulier, faible pente (méandres). La Seine est le plus navigable de nos cours d'eau. Les régions traversées : Champagne, Ile-de-France, Normandie, sont des pays agricoles dont les produits concourent en partie à l'approvisionnement de l'agglomération parisienne. Paris et sa banlieue forment un centre industriel, commercial, de premier ordre. Capitale de la France, Paris est encore le centre de la vie administrative, intellectuelle et artistique du pays. La Seine est le plus utile de nos fleuves, parce qu'il est le plus navigable et parce qu'il met Paris et ses environs en communication par eau avec les autres régions françaises (voir une carte des canaux).

IV *bis*. **SCIENCES** (Rohan, Morbihan, 1933, garçons). — 1. *Décrivez un insecte que vous avez observé en classe.* — 2. *Comment obtient-on l'alcool ? Que savez-vous de ses propriétés ?* — 3. *Le purin, ses qualités, comment on installe une fosse à purin, utilisation de ce liquide, précautions à prendre.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. J'ai observé en classe un ver blanc, qu'on avait trouvé dans la terre. Ce n'est pas un véritable ver, car il a des pattes : c'est la larve du hanneton.

Long de 3 centimètres environ, plié en V, le ver blanc rampe sur le côté, ses pattes étant très courtes. Sa tête et son thorax sont bruns et durs ; son abdomen est mou, blanchâtre et long. Il a de fortes mâchoires comme l'insecte adulte, et cause encore plus de dégâts que celui-ci : tandis que le hanneton dévore les feuilles, la larve s'attaque aux racines et tubercules. Elle vit près de trois ans, après quoi un mois lui suffit, au printemps, pour se transformer en insecte parfait.

2. L'alcool résulte de la fermentation des jus sucrés : moûts de raisin et d'autres fruits, moût de malt (orge germée), jus de betterave sucrière et de canne à sucre, etc. Cette fermentation n'est autre chose que la transformation du sucre de ces liquides en gaz carbonique, qui se dégage, et en alcool, qui reste dedans. Il y est mêlé à beaucoup d'eau. On l'en sépare par distillation, c'est-à-dire en faisant bouillir le mélange et en condensant les premières vapeurs obtenues, dans l'appareil appelé alambic : on obtient ainsi tout l'alcool mêlé à très peu d'eau.

L'alcool est un liquide incolore, d'une odeur agréable, d'une saveur brûlante, plus volatil et plus léger que l'eau. Il dissout maintes substances insolubles dans l'eau. Il brûle avec une flamme pâle, mais très chaude, d'où l'usage des lampes à alcool. Ses vapeurs elles-mêmes étant inflammables, on ne doit manier ce liquide qu'assez loin du feu.

3. On nomme purin le liquide brun et malodorant qui coule du fumier de ferme.

C'est un engrais puissant. Il contient, en effet, de l'azote à l'état d'ammoniaque et des sels de potasse, et ces substances y sont dissoutes, donc directement absorbables.

Aussi subit-on une perte importante lorsqu'on laisse les eaux pluviales laver la base du fumier et entraîner le purin au ruisseau. Pour éviter cette perte, on installe le fumier sur une sole un peu surélevée, on fait une rigole autour, et on creuse à proximité une fosse, dont on cimente le fond et les parois, pour recevoir le purin recueilli dans cette rigole.

Le meilleur emploi du purin, c'est l'arrosage du fumier, surtout par temps sec : la putréfaction s'en trouve activée, le pouvoir fertilisant accru, et on évite les pertes d'ammoniaque gazeuse par dessiccation.

On peut aussi répandre le purin directement sur certaines cultures, sur les prairies en particulier.

Il faut alors y ajouter beaucoup d'eau, sans quoi il serait caustique pour les végétaux.

V. **DESSIN** (Paris, 1934). — *Poser verticalement sur le bureau deux cahiers enroulés l'un sur l'autre, et tenus à l'aide d'un ruban ou d'une ficelle ; leurs couvertures seront de couleurs différentes, et le cahier de l'intérieur dépassera l'autre par en haut. Un pinceau sera glissé obliquement entre le cahier extérieur et la ficelle.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Fête montagnarde.** — La place publique est, auprès du lavoir, grande comme une petite *chambre*. C'est *là* qu'on danse. On y avait posé deux tonneaux, sur les tonneaux deux planches, sur les planches deux chaises, sur les chaises deux musiciens, le tout surmonté de deux beaux parapluies bleus faisant parasol, car le soleil était de plomb, et il n'y avait pas un arbre. Autour des deux tonneaux tournoyait une ronde d'un mouvement souple, cadencé, sur un air monotone et bizarre, terminé par une note fausse, aiguë, d'un effet *saisissant*. Un jeune homme, en veste de laine, en culotte courte, conduisait la bande. Les jeunes filles allaient gravement, sans *parler* ni rire. Leurs petites sœurs, *au bout de* la file, essayaient le pas à grand'peine, et la rangée des capulets de pourpre ondulait lentement comme une couronne de pivoines.

TAINE. (*Voyage aux Pyrénées.*)

Questions. — 1. a. *Donnez le sens des mots et expressions : « grande comme une petite chambre ; — parasol ; — mouvement cadencé ; — capulets ».*

b. *Quelle nuance de sens sépare « tourner et tournoyer » ?*

2. *Relevez dans le texte une gracieuse comparaison et expliquez-la.*

3. *Nature et fonction des mots soulignés : « chambre ; — la ; — saisissant ; — parler ; — au bout de ».*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Grande comme une petite chambre :* l'auteur veut dire par cette expression plaisante que la place est toute petite ; — *parasol :* (pare-soleil) abri contre le soleil et qui est fabriqué comme un parapluie portatif ; ici, les parasols sont fixés de façon à protéger les musiciens ; — *mouvement cadencé :* bien rythmé et dans lequel on accentue la cadence, c'est-à-dire les temps de chute de la mesure ; — *capulet :* diminutif de cape, sorte de coiffure formant capuchon en usage chez les femmes des Pyrénées.

b. *Tourner :* c'est se mouvoir en cercle, de façon régulière ; *tournoyer :* c'est tourner plusieurs fois sur soi-même avec des mouvements variés.

SOUPEY. CONTES ET LÉGENDES D'ESPAGNE... broché.. 11 f. relié.... 15 f. Toile noire 16.50

2. La gracieuse comparaison demandée se rencontre à la fin du texte : « La rangée des capulets de pourpre ondulait lentement comme une couronne de pivoines. » Au cours de la ronde, les coiffures rouges des petites filles dessinent en effet, comme une couronne de fleurs.

3. *Sans difficultés.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une table circulaire a 3 m. 77 de tour. On veut l'agrandir par 3 rallonges égales, telles que, si chacune avait 1 centimètre de plus en largeur, elles formeraient ensemble un carré au milieu de la table. Calculer : 1° la largeur de chacune d'elles ; 2° le périmètre de la table ainsi agrandie.*

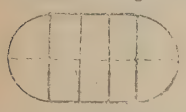

➔ SOLUTION. — 1. D'après la formule πd de la circonférence, 3 m. 77 = 3,14 × d, de sorte que : d = 3 m. 77 : 3,14 = 1 m. 20.
à 1 millimètre près. Le carré en question aurait donc 1 m. 20 de côté. Comme les 3 rallonges auraient la même largeur, celle-ci mesurerait :

1 m. 20 : 3 = 0 m. 40.

On devra donc donner 0 m. 39 de large à chacune des 3 rallonges.

2. La figure montre qu'elles accroissent le périmètre primitif de 2 fois la somme de leurs largeurs. Cela fait au total, pour le périmètre nouveau :

3 m. 77 + 0 m. 39 × 3 × 2 = 6 m. 11.

***

2. *On veut fournir 50 kilos d'azote par hectare à une terre avec du nitrate de chaux contenant 13 p. 100 d'azote. Quel poids de cet engrais faut-il employer par hectare ? Quelle sera la dépense, à 84 f. les 100 kilos ? Serait-il plus avantageux d'employer du nitrate de soude contenant 15,5 p. 100 d'azote et coûtant 104 f. les 100 kilos ?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — 1° Poids de nitrate de chaux par hectare : 50 kg. × 100/13 = 384 kg. à 1 près par défaut. — 2° Dépense : 0 f. 84 × 384 = 322 f. 55. — 3° Prix du kg. d'azote du nitrate de chaux et du nitrate de soude : 84 f. : 13 = 6 f. 46, et 104 f. : 15,5 = 6 f. 71 ; ce dernier engrais est le plus cher.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Toulouse, 1933, autre centre). — **Le vrai courage.** — Le courage pour vous tous, courage de toutes les heures, c'est de supputer sans fléchir les épreuves de tout ordre, physiques et morales, que prodigue la vie. Le courage c'est de ne pas livrer sa volonté au hasard des impressions et des forces ; c'est de garder dans les lassitudes inévitables l'habitude du travail et de l'action. Le courage dans le désordre infini de la vie qui nous sollicite de toutes parts, c'est de choisir un métier et de le bien faire, quel qu'il soit ; c'est de ne pas se rebuter du détail minutieux ou monotone ; c'est de devenir, autant qu'on le peut, un technicien accompli ; c'est d'accepter et de comprendre cette loi de la spécialisation du travail qui est la condition de l'acte utile, et cependant de ménager à son regard, à son esprit, quelques échappées vers le vaste monde et des perspectives plus étendues. Le courage, c'est d'être tout ensemble, et quel que soit le métier, un praticien et un philosophe. Le courage, c'est de comprendre sa propre vie, de la préciser, de l'approfondir, de l'établir et de la coordonner cependant à la vie générale : le courage, c'est de surveiller exactement sa machine à filer ou à tisser pour qu'aucun fil ne se casse et de préparer cependant un ordre social plus vaste et plus fraternel où la machine sera la servante commune des travailleurs libérés.

J. JAURÈS.

Questions. — 1. *Que faut-il entendre par les expressions suivantes : « le hasard des impressions et des forces ; — le détail minutieux et monotone ; — échappées sur le vaste monde » ?*

2. *Essayez de noter en quelques formules précises quels sont, d'après cette page, les bienfaits du vrai courage.*

3. *Étudiez sur l'exemple suivant la construction maintes fois répétée dans ce texte : « Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté au hasard des impressions et des forces. » Quelle est, dans cette phrase, la fonction des mots : « courage ; c' ; livrer ? » Pourquoi l'auteur emploie-t-il cette construction ?*

➔ RÉPONSES. — 1. La vie nous impose des conditions d'action très variables et qui ne dépendent pas de nous. Nos impressions sont produites par le spectacle des choses extérieures, par des événements que, bien souvent, nous n'avons pas voulus. Nous ne nous rendons maîtres de nos sentiments qui sont de véritables forces intérieures, que par un effort de volonté et il y a d'autres forces qui nous sont opposées et qui sont représentées par les désirs de nos semblables et par l'exercice de leur propre activité qui, parfois, s'oppose à la nôtre.

Le détail minutieux et monotone : dans l'exercice de la tâche journalière, du métier, les menus détails ne doivent jamais être négligés, c'est le soin scrupuleux apporté aux petites choses de la profession qui fait le bon ouvrier n'aimant que le travail vraiment achevé. Il y a nécessairement dans cette répétition des mêmes besognes précises une monotonie, c'est-à-dire un manque de variété qui met à l'épreuve notre persévérance, mais que le travailleur courageux accepte sans faiblesse. ; — *échappées sur le vaste monde :* au sens propre, une échappée, c'est l'interruption d'un obstacle qui masque la vue : « une échappée à travers bois ». Ici, il s'agit, par comparaison, d'échappées de l'esprit. Il est nécessaire que l'homme ne s'enferme pas tout à fait dans une tâche sans horizon. Il lui faut, pour satisfaire les besoins de son intelligence et de son cœur, s'intéresser à ce qui se passe dans le vaste monde et vivre dans l'espace avec les autres hommes et aussi dans le temps avec les grands esprits d'autrefois. Il peut le faire grâce aux moyens actuels d'information, grâce aux livres et aux œuvres d'art.

2. Le courage est une consolation dans les épreuves. Une discipline salutaire. Il donne l'habitude du travail et de l'action utile. Il permet encore à l'homme de cultiver son esprit et d'être à la fois un bon ouvrier et un sage. Il conduit au perfectionnement de soi-même ; il aide à bien vivre et à bien mourir.

3. Dans la forme usitée ici, le sujet de chaque proposition principale est *courage*. L'auteur reprend ce sujet à l'aide du pron. démonst. neutre *c'* (ce) qui est sujet apparent ; *courage* : sujet réel de *est* ; — c' : sujet apparent de *est livrer* : infinitif attribut du sujet *réel courage*. Cette tournure sans cesse répétée produit une sorte d'effet oratoire, elle met puissamment en relief le mot *courage* qui exprime ici, à lui seul, l'essentiel du texte.

DUCOS. POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE ? ..... 15 fr.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Deux femmes du peuple à cheveux grisonnants, le panier de provisions au bras, échangent leurs réflexions au seuil du marché. Imaginez leur conversation.*

➔ INDICATIONS. — Il s'agit d'imaginer une conversation qui traduise bien les préoccupations des deux femmes dont on vous parle. Prêter à ces personnes un langage simple en rapport avec leur condition, mais éviter soigneusement les incorrections et les tournures patoisantes aussi bien que les vulgarités. La difficulté sera ici de ne point s'en tenir à des banalités relatives au prix des denrées ou à la vie chère.

On pourra commencer par un portrait rapide, mais assez précis toutefois, des deux acheteuses, puis on les fera parler. Bien entendu, il sera question de l'approvisionnement du marché, des cours pratiqués ce jour-là et aussi de réflexions plus générales sur la dureté des temps, la période actuelle de crise et de chômage rendant fort précaire la situation des pauvres gens.

Ne pas se contenter toutefois, dans un devoir comme celui-ci, de réflexions d'ordre général, mais bien au contraire citer des détails concrets qui donneront au dialogue à la fois plus de précision, de pittoresque et aussi de vraisemblance.

III. **HISTOIRE.** — *Montrez dans quelle mesure Napoléon Bonaparte, comme Premier Consul, puis comme Empereur, a continué l'œuvre de la Convention et dans quelle mesure il a déformé cette œuvre.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Bonaparte, soldat de la Révolution, exercera comme Premier Consul, puis comme empereur, un pouvoir personnel qu'il rendra plus absolu que celui des anciens rois. Mais, dans sa lutte contre l'Europe, il s'est fait le propagateur des principes révolutionnaires, c'est ainsi qu'il donna aux pays conquis des institutions et une administration qui étaient celles de la France. D'autre part, Napoléon continua l'œuvre de la Convention, notamment sous le Consulat, en créant ou en développant les institutions politiques et administratives que la Convention avait elle-même projetées.

II. **Les institutions du Consulat.** — La Constitution de l'an VIII (Voir un *Manuel*) marquait l'avènement du pouvoir personnel et elle allait là à l'encontre des principes révolutionnaires. L'autorité est fortement centralisée. Toute l'administration est sous la dépendance directe du Premier Consul, qui nomme ou révoque les préfets, les sous-préfets, les maires, qui choisit lui-même ses magistrats. Après avoir réorganisé l'administration et la justice, Bonaparte réorganise les finances et crée une administration fortement hiérarchisée qui subsiste encore aujourd'hui (Voir un *Manuel*). Pour rétablir la paix religieuse, Napoléon signe avec le Pape le *Concordat*, qui met fin à la lutte entre la Révolution et l'Eglise.

III. **Le Code civil.** — Le Premier Consul complète et ordonne l'œuvre sociale de la Révolution, en faisant réunir dans un recueil unique ou *Code civil* l'ensemble des lois qui règlent désormais les rapports des particuliers dans la société nouvelle. Le « Code Napoléon », toujours en vigueur, a été imité par la plupart des État européens.

IV. **Autres réformes.** — Organisation de l'*Université* (Voir un *Manuel*), Napoléon pense surtout à assurer le recrutement de ses fonctionnaires et de ses officiers, il ne fait rien pour l'enseignement primaire.

Conclusion. — Sur bon nombre de points, Napoléon a mené à bien l'œuvre d'organisation entreprise par la Convention. Mais cette œuvre, il l'a nécessairement déformée par cela même qu'il a voulu toujours assurer la prépondérance absolue d'un pouvoir personnel véritablement tyrannique qui pesa lourdement sur le pays.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Montpellier, juillet 1933). — 1. **Algèbre.** — *Soient deux demi-droites Ax et Ay, un point B et de Ax, un point C de Ay. On désigne par* a, b, c, *les côtés du triangle ABC. D'un point M de Ax tel que* $AM = x$, *on trace la parallèle MN à BC, N étant sur Ay.*

1° *On demande d'évaluer en fonction de* a, b, c, x, *le périmètre du trapèze BMNC dans les deux cas de figures possibles.*

2° *Étudier les variations du périmètre de BMNC quand M se déplace de A vers* x. *Représenter graphiquement ces variations.*

3° *Déterminer graphiquement* x *pour que le périmètre du trapèze soit égal à une longueur donnée* l. *Nombre et disposition des points M répondant à la question.*

➔ SOLUTION. — 1° Le périmètre du trapèze BMNC est :

$$y = BC + BM + MN + NC.$$

a. Si M est entre A et B, ou $x < b$, $BM = AB - AM = c - x$.

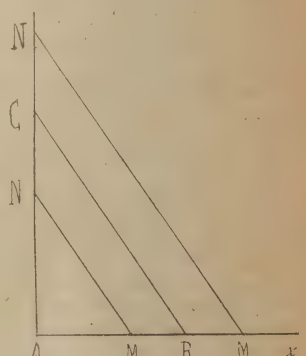

Les triangles semblables AMN et ABC donnent :

$$\frac{MN}{BC} = \frac{AM}{AB}, \quad \text{ou} \quad \frac{MN}{a} = \frac{x}{c}.$$

D'où : $MN = \frac{ax}{c}$.

MN étant parallèle à BC :

$$\frac{NC}{AC} = \frac{MB}{AB}, \quad \text{ou} \quad \frac{NC}{b} = \frac{c-x}{c},$$

et : $NC = \frac{b(c-x)}{c}$.

Par suite : $y = a + c - x + \frac{ax}{c} + \frac{b(c-x)}{c}$

$$= \frac{a-b-c}{c}x + a + b + c. \qquad (1)$$

b. Si M est sur Bx, on a en remplaçant $c - x$ par $x - c$:

$$y = \frac{a+b+c}{c}x + a - b - c. \qquad (2)$$

2° Dans les deux cas, y est une fonction du 1er degré. Si M est entre A et B, soit $o < x < c$, le coefficient de x, $a - b - c$, est négatif, car on a : $a < b + c$. La fonction est décroissante.

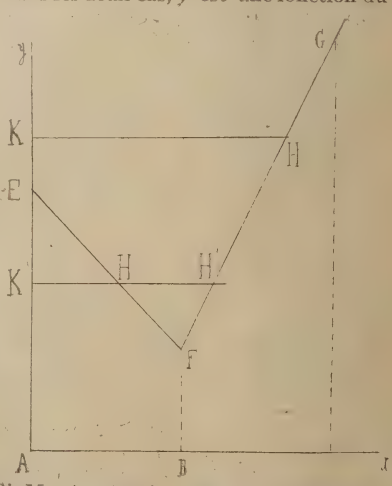

JAUBERT. CONTES POPULAIRES RUSSES. RÉCITS DU TERROIR RUSSE. *Chaque volume :* broché... 15 f. relié.... 11 f. *Toile noire...* **16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La tempérance.

Des exemples de tempérance.

MARCELLE a reçu hier une boîte de fondants et un paquet de gâteaux. Elle ne les a pas mangés tous en une fois. Elle s'est contentée d'en croquer quelques-uns et il lui en reste.

YVETTE, à qui le père Noël avait apporté l'année dernière un gros bonhomme en chocolat, l'a savouré morceau par morceau, se réservant le droit d'en manger seulement le jeudi et le dimanche.

Vous êtes parfois invitées avec vos parents chez des amis. On sert à table des plats que vous aimez, d'autres que vous aimez moins ou que vous n'aimez pas du tout. Vous ne manifestez pas grossièrement vos préférences, c'est-à-dire vous ne vous gavez pas des premiers mets jusqu'à en avoir une indigestion, tandis que vous touchez à peine aux seconds. Vous mangez raisonnablement des uns et des autres. De même, au dessert, vous n'abusez pas des sucreries, des crèmes ou des fruits. Vous prenez votre part sans en réclamer davantage. Vos papas ne boivent de vin que lorsqu'on les sert et qu'ils ont soif. Tous, vous vous montrez ainsi **tempérants.**

Au contraire, Lucienne hier a fait preuve d'**intempérance.** Elle avait couru dans les bois avec ses compagnes. Il faisait chaud ; elle avait soif. Tout d'un coup, elle a découvert en bordure du chemin une fontaine à l'eau très fraîche. « Quel plaisir de se désaltérer ! » dit-elle. Aussitôt, elle but un premier gobelet d'eau, puis un second, puis un troisième. « Cela te fera mal, observaient ses amies. — Bah ! » répondait l'imprudente. Mais, le soir, l'**excès d'eau** qu'elle avait ingérée lui procura des maux de ventre intolérables. Le petit Poum, que son père a pris en flagrant délit de vol et de gourmandise et qui avait dévoré plusieurs choux à la crème, manquait lui aussi de tempérance.

Nous comprenons, d'après ces exemples, qu'être tempérant cela signifie d'abord **ne pas manger au delà de sa faim** et **ne pas boire au delà de sa soif.** Prise dans ce sens restreint, la tempérance s'appelle la **sobriété**.

L'intempérance détruit la santé.

Lucienne a eu mal au ventre parce qu'elle avait bu **trop** d'eau.

Ces jours-ci, le petit chat d'Alice a eu une indigestion. On lui avait donné une jatte de lait qu'il a absorbé avec délices ; puis des restes de bouilli, des reliefs de volailles. Le petit chat a tout mangé. Le soir, il a vomi, et Alice avait bien peur de le voir mourir. Minet n'a pas la raison comme les grandes personnes : aussi était-il moins coupable qu'elles de son acte d'intempérance. Mais les fillettes et les petits garçons l'imitent trop souvent, bien qu'on les ait, à l'avance, mis en garde contre les conséquences fâcheuses de leur gourmandise.

Vous avez lu la poésie de Ratisbonne : *Le baba,* et vous savez que Paul, pour en avoir désiré **trop**, a été malade.

« Et toute la journée, il fut mélancolique,
Et l'on disait tout bas qu'il avait... la colique. »

Raymonde a eu des coliques aussi parce qu'elle avait mangé trop de crème à la noce de sa sœur. C'est toujours ainsi ; les gloutons détruisent leur santé. Ils se préparent pour l'avenir des maladies d'estomac fort douloureuses, sans compter une foule d'autres maux qui peuvent les accabler : arthritisme, goutte...

Celui qui boit trop est encore plus à plaindre que celui qui fait des excès dans le manger. En effet, il détruit la santé de son corps et celle de son esprit. Comme nous le verrons dans notre prochain entretien, l'alcoolique peut même devenir fou furieux.

Nous nous appliquerons dès maintenant à contracter l'habitude de la sobriété.

Quelques formes d'intempérance.

Les fillettes gourmandes manquent de tempérance. Mais quelques-unes de leurs compagnes ont le même défaut sans le manifester de la même manière.

Marie a toujours envie d'une nouvelle toilette ; Adrienne, pendant la fête du village, ne veut jamais aller se coucher avant la fin du bal, bien qu'elle soit trop jeune pour veiller toute la nuit ; Denise pleure pour monter plusieurs fois de suite sur le manège ; Juliette réclame toujours de nouveaux jouets à sa maman. Pour le premier de l'an, elle avait demandé une poupée : son parrain lui en a offert une, fort jolie. Juliette a été heureuse quelque temps. Mais elle a, très vite, eu un autre désir. Elle veut un ménage maintenant. Si maman lui cède, elle aura demain envie d'autre chose.

Georgette montre beaucoup d'application à son travail de classe, mais son zèle diminue si je ne la complimente pas assez à son gré.

Dédé me fait raconter une, deux, trois histoires de suite, et, à la fin de la troisième, il me supplie encore de continuer : il n'est jamais satisfait.

La fillette qui dort trop longtemps, la jeune fille qui ne songe qu'à se parer du matin au soir pour paraître belle, les personnes qui accordent à leur bien-être personnel une importance exagérée et se soignent avec un zèle excessif pour le moindre bobo ; les ménagères qui, les samedis de paye, dépensent en quelques heures et pour du superflu le salaire de leurs maris, sont encore des **intempérantes**.

On peut même faire preuve d'intempérance dans la manière d'être bonne. Je pense à un acte de charité que j'ai vu s'accomplir dimanche devant moi. Un mendiant tendait la main aux personnes sortant de l'église. L'une d'elles, généreusement, lui a donné une pièce de cinq francs. « Très bien », murmurez-vous. Ce geste serait à louer, en effet, s'il n'avait pas favorisé la paresse du mendiant : or, ce dernier a dépensé l'argent dans un cabaret et les gendarmes l'ont ramassé le soir ivre-mort dans une

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

rue du village. Ce mendiant était un être jeune, robuste, qui avait refusé le jour même l'offre de travail d'un propriétaire du pays. La donatrice a manqué de discernement, de mesure. Elle a agi d'une façon trop impulsive et a encouragé le vice sans le vouloir.

Une maman est intempérante dans l'affection qu'elle porte à son fils, si elle cède à tous ses caprices et ne redresse pas ses défauts avec sévérité.

L'idéaliste se montre intempérant s'il n'admet pas d'autres idées et d'autres rêves que les siens... Nous pourrions trouver encore une variété infinie d'exemples et nous constaterions ainsi que la tempérance a sa place dans tous les actes de notre existence, dans tous nos sentiments. C'est elle qui leur donne un charme de mesure, de raison.

Avantages de la tempérance.

La tempérance a des avantages précieux pour l'**individu,** pour la **famille** et la **société.** Elle est, avant tout, le meilleur moyen d'entretenir la **santé du corps.** Que d'êtres malingres et inutiles deviendraient capables de travailler au bonheur social s'ils observaient les règles de la tempérance ou si leurs parents les avaient observées avant de leur donner le jour. Des milliers d'hommes seraient, chaque année, en France, préservés de la mort s'ils avaient mangé et bu raisonnablement.

La tempérance entretient la santé de l'esprit. Elle lui garde la vivacité, nous laisse toujours de l'entrain pour le jeu comme pour le travail.

Le grand-père de Marcel a quatre-vingts ans. Il est encore alerte de corps et d'esprit. Le secret de sa robuste vieillesse, c'est la sobriété. Il l'assure en riant à ses petits-enfants, dont il veut combattre la gourmandise : « La tempérance, voilà l'élixir de longue vie. »

La tempérance rend le plaisir plus savoureux en le faisant plus rare. La fillette qui entend un concert par T. S. F. le dimanche seulement éprouve un contentement plus vif que celle qui écoute son poste tous les soirs. Juliette, qui va au cinéma une fois en passant, a plus de satisfaction que les enfants qui y vont très souvent. La personne qui se nourrit de mets ordinaires toute la semaine apprécie davantage un plat succulent servi le dimanche : au contraire, celle qui a toujours de bonnes choses à manger finit par ne plus leur trouver de saveur.

Pour la même raison, l'élève qui a bien travaillé en classe éprouve plus de bonheur à jouer ensuite que celle qui, n'ayant fait aucun effort, joue sans discontinuer.

La tempérance est souvent une source de richesse. En effet, c'est elle qui, gardant les corps et les esprits robustes, les rend capables de travail sérieux, le seul moyen honnête d'acquérir la fortune. Elle est toujours en tout cas la source de la richesse du cœur : grâce à elle, l'homme est heureux, car il sait borner ses désirs. Il est content de son sort quel qu'il soit. Quant à l'intempérant, même comblé par la fortune, il désire toujours quelque chose.

La tempérance éloigne de tous les excès qui peuvent être des causes de malheurs pour nous-mêmes et pour notre famille : passion du jeu, excès de luxe, surmenage... Elle donne à tous ceux qui la pratiquent un charme profond fait de sérénité.

Enfin, si nous sommes tempérants, par la loi de l'hérédité, nous léguerons à nos fils et à nos filles un corps et une âme sains.

Nous devons tous réfléchir aux conséquences multiples de la tempérance, au bonheur que nos vies tempérantes ici même peuvent mettre dans le monde et prendre courageusement la résolution de ne **jamais commettre aucun excès.**

LECTURE. — L'enfant content de son sort.

(Marcellin, jeune berger, a trouvé dans la montagne un chasseur à demi mort de faim et de soif. Il l'a fait manger et boire, puis l'a conduit hors des bois. Le chasseur veut récompenser l'enfant) :

— Viens avec moi à la ville ; je suis riche et je te traiterai comme si tu étais mon fils.

— Non, dit l'enfant... j'ai une mère et un père qui sont pauvres, mais que j'aime bien. Quand vous seriez un roi, je ne voudrais pas quitter mon père pour vous.

— Mais, dit le chasseur, ici tu habites une misérable cabane couverte de chaume, moi je demeure dans un palais de marbre... Je te ferai boire dans des coupes de cristal, et manger des mets somptueux dans des plats d'argent.

L'enfant répondit : « Notre petite maison n'est pas aussi misérable que vous le croyez. Si elle n'est pas entourée de colonnes, elle est environnée d'arbres fruitiers et de treilles. Nous buvons de l'eau bien claire..., nous gagnons par notre travail une nourriture simple qui nous suffit ; et si nous n'avons pas dans notre maison de l'argent, du cristal et du marbre, nous n'y manquons pas de fleurs. »

Le chasseur ajouta : « Viens avec moi, enfant... J'ai un magnifique jardin, avec des allées droites et touffues, et un parterre rempli des plantes les plus précieuses ; au milieu de ce jardin est un jet d'eau magnifique ; jamais tu n'as rien vu de semblable ; l'eau s'élance en gerbes et retombe en écume dans un bassin de marbre blanc.

— Nous sommes heureux dans nos bois, dit l'enfant. Les ombrages de nos forêts sont aussi délicieux pour le moins que ceux de vos superbes allées. Nos vertes prairies sont émaillées de fleurs. Il y a aussi des fleurs autour de notre maisonnette : des roses, des violettes, des lis, des pensées. Croyez-vous que nos fontaines soient moins belles que vos jets d'eau ?

— Tu ne sais pas ce que tu refuses, ô enfant, dit le chasseur. Il y a à la ville des collèges où je te ferai apprendre toutes sortes de sciences. Il y a des théâtres où d'habiles musiciens enchanteront tes oreilles...

— Non, répondit l'enfant... On m'apprend à l'école de mon village tout ce qui est vraiment utile... Vos musiciens chantent-ils mieux que le rossignol ou la fauvette ?... Que nous sommes heureux le dimanche, quand nous sommes réunis en famille, et assis à l'ombre d'un bois, sur le bord d'un ruisseau qui murmure !... »

Alors le chasseur vit bien qu'il fallait renoncer à emmener l'enfant...

(BARRAU, *Livre de morale pratique.*)

RÉSUMÉS. — Une fillette tempérante mange et boit raisonnablement à table. Elle conserve ainsi la santé et fait preuve de dignité. Elle sait borner ses désirs de jouets, de friandises, d'éloges, de divertissements de toutes sortes. Elle obéit toujours à la voix de sa raison.

PENSÉES. — 1. Toujours du plaisir n'est pas du plaisir.

2. Celui-là est heureux qui sait borner ses désirs.

C. É. et C. P. — « Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger. »

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME. Tableau de 1 m. × 0,75... **5.50**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres 19 et 20.

Le nombre 19.

I. **Présentation du nombre.** — Ajouter 1, 2, 3..., 9 bûchettes à la dizaine : on obtient dix-neuf bûchettes.

Compter divers objets jusqu'à 19, opérer comme pour l'étude des nombres précédents.

II. **Écriture du nombre.** — Suivre la marche indiquée jusqu'ici. Faire dessiner et grouper 19 bûchettes en mettant en évidence le paquet de dix.

III. **Étude de la composition du nombre.** — Rien de particulier à signaler. Former les décompositions habituelles par de nombreuses manipulations d'objets groupés de diverses façons. On a : 19 = 10 + 9 = 5 + 5 + 5 + 4 = 18 + 1 = 16 + 3, etc.

Ne pas oublier que chacune des parties du nombre peut, à son tour, être décomposée en ses éléments (insister surtout sur la décomposition de 10). Continuer les exercices de symétrie et de compensation.

En ce qui concerne la division, montrer comme pour 17 qu'on ne peut faire avec 19 des tas égaux de 2, 3, 4, 5. Ne pas insister.

Faire de nombreuses manipulations d'objets, de manière à donner une notion intuitive de la composition du nombre.

Le nombre 20.

On forme le nombre 20 en ajoutant 10 bûchettes à 10 bûchettes, ou une dizaine à une dizaine. Par analogie avec 10, on écrira vingt : 20 étant bien compris que le 2 représente un nombre de dizaines d'unités (cette notion se précisera par les leçons suivantes).

Composition de 20. — Opérer comme précédemment, mais insister surtout sur les décompositions suivantes :

20 = 10 + 10 = ; 5 + 5 + 5 + 5 = ; 4 fois 5 = 10 fois 2.

Comme toujours, faire de nombreuses opérations manuelles avec un matériel varié.

Exercices — 1. *Donner quelques opérations. Pour la multiplication et la division : multiplicateur et diviseur 2 ou 3.*

2. *Jean avait 12 billes, il en gagne 8, il en perd 3 ensuite. Combien en a-t-il ?*

3. *Je veux donner 2 images à 8 petits garçons. Combien m'en faut-il ?*

4. *En gymnastique, les élèves sont placés par rangs de 4, il y a 5 rangs. Combien d'élèves ?*

5. *Le marchand a fait des piles de tablettes de chocolat, il y en a 3 par piles. Il y a en tout 18 tablettes. Combien de piles ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La division.

Un seul chiffre au diviseur. Plusieurs chiffres au quotient.

Problème. — *Un cultivateur veut répartir 276 gerbes de blé en 6 charretées égales. Combien devra-t-il y avoir de gerbes dans chaque charretée ?*

➔ SOLUTION :

Il faut partager 27 dizaines de gerbes + 6 gerbes. On mettra dans chaque voiture : 27 diz. : 6 = 4 dizaines, mais il restera 3 dizaines + 6 gerbes ou 36 gerbes à partager ; il faudra donc mettre en plus 6 gerbes dans chaque voiture, soit en tout :

4 diz. + 6 gerbes = 46 gerbes.

Disposons l'opération :

276	6
— 24	46
36	
— 36	
0	

Au début, apprendre à poser les soustractions successives. Insister sur le mécanisme qui devra être parfaitement su. Ne pas insister sur la théorie. Apprendre à dire : en 27 combien de fois 6, 4 fois ; j'inscris 4 au quotient ; 4 fois 6, 24, etc. Faire de nombreux exercices. Ne pas oublier que le mécanisme a ici, comme pour la soustraction, une valeur en soi.

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*

845 | 5 ; 732 | 2 ; 342 | 3 ;

729 | 9 ; 1 344 | 7 ; 344 | 8 ;

2. *Une Amicale a reçue 438 f. de cotisations ; le montant de la cotisation est 6 f. Combien cette amicale a-t-elle de membres ?* RÉPONSE. ➔ **73.**

3. *Un restaurateur a fait 648 f. de recette. Le prix du repas est 9 f. Combien a-t-il été servi de repas ?* RÉPONSE. ➔ **72.**

4. *Je veux planter 132 poireaux dans mon jardin, il y en aura 33 par rangée. Combien pourrai-je faire de rangées ?* RÉPONSE. ➔ **4.**

5. *Pierre, Jacques et Louis voyagent ensemble. Ils dépensent 122 f. pour le train, 60 f. pour la nourriture et 40 f. de frais divers. Combien chacun d'eux aura-t-il à payer ?* RÉPONSE. ➔ **74 f.**

Numération.

Les dizaines de mille.

Nous connaissons les nombres jusqu'à 9 999. En ajoutant 1 à ce nombre, nous obtenons dix mille ou une dizaine de mille qui s'écrit 10 000.

On peut compter par dizaines de mille, on a par exemple :

20 000 vingt mille.
30 000 trente mille.
.....
90 000 quatre-vingt-dix mille.

Le chiffre qui se trouve au 5e rang à partir de la gauche représente donc des dizaines de mille.

Entre 10 000 et 20 000, on peut intercaler tous les nombres de 1 à 9 999 : on a donc 10 001, dix mille un ; 10 002, dix mille deux... ; 19 999, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf.

Revisons : soit le nombre 14 872 ; le 1er chiffre à droite représente des unités, le 2e des dizaines, le 3e des centaines, le 4e des mille, le 5e des dizaines de mille. Et, dans 14 872, il y a une dizaine de mille, 14 mille, 148 centaines, 1 487 dizaines et 14 872 unités.

Exercices. — 1. *Écrire en chiffres les nombres suivants : vingt-deux mille huit cent soixante-quatorze, dix mille vingt-trois, quatre-vingt-dix mille cent vingt-sept, quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-quatorze.*

2. *Compter de 100 en 100 de 10 900 à 20 600.*

3. *Combien y a-t-il de dizaines dans les nombres suivants : 12 873 ; 21 832 ; 10 002 ; 92 003 ; de centaines ? de mille ?*

Calcul mental.

Addition d'un nombre inférieur à 20 avec un nombre exact de dizaines.

Soit à faire l'addition suivante : 50 + 17. On sait que : 17 = 10 + 7 ; on a donc : 50 + 17 = 50 + 10 + 7 = 60 + 7 = 67.

Exercices. — a. *Effectuer les opérations suivantes :*

20 + 12	40 + 16	19 + 60
15 + 40	30 + 18	20 + 15
20 + 17	19 + 50	60 + 12

b. *Donner de petits problèmes simples :*

1. *Jean avait 20 billes, il en gagne 12. Combien en a-t-il maintenant ?*

2. *Le facteur a fait 20 kilomètres à l'aller et 17 au retour. Combien a-t-il fait de kilomètres en tout ?*

MINET, PATIN et LEFEVRE **Cours pratique d'arithmétique.** Cours moyen (nouvelle édition).. **8.80**

COURS MOYEN

Le losange.

Distribuer à chaque élève un morceau de papier ayant la forme d'un losange.

I. **Les propriétés du losange.** — 1. Le losange est un parallélogramme : vérifier à l'aide de la règle et de l'équerre le parallélisme des côtés opposés ; vérifier à l'aide du rapporteur ou par superposition l'égalité des angles opposés.

2. Le losange a 2 côtés consécutifs égaux : il en résulte que les 4 côtés sont égaux.

3. Les diagonales du losange sont perpendiculaires : plier le losange suivant les diagonales et vérifier à l'aide de l'équerre qu'elles sont perpendiculaires. Comme les diagonales du parallélogramme, celles du losange se coupent mutuellement en parties égales.

II. **Le périmètre du losange.** — Si c est le côté, on a : $P = 4c$.

III. **La surface du losange.** — Construire un rectangle ABCD et joindre les milieux des côtés consécutifs, on obtient un losange EFGH dont les diagonales sont égales aux axes ou aux côtés du rectangle. On voit facilement que la surface du losange est la moitié de celle du rectangle qui a été partagé en 8 triangles rectangles égaux. Si D et d ont les diagonales (côtés du rectangle), on a :

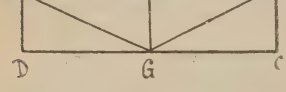

$$S \text{ (rectangle)} = D \times d.$$

$$\textbf{S. losange} = \frac{D \times d}{2}.$$

Énoncer la règle.

On a : $2S = D \times d$, d'où :

$$D = \frac{2S}{d}; \quad d = \frac{2S}{D}.$$

Énoncer les règles.

Exercices. — 1. *Le carré est-il un losange ? Pourquoi ?*

2. *Mesurez les diagonales du losange que vous avez entre les mains et calculez sa surface en cm².*

3. *Construire un losange dont les diagonales sont 18 cm. et 12 cm.*

4. *Pierre le jardinier trace un parterre ayant la forme d'un losange dont les diagonales ont 4 m. 2 et 2 m. 6. Il veut planter une fleur par dm². Combien lui faudra-t-il de fleurs ?* RÉPONSE. ➔ **546 fleurs.**

5. *On veut faire pour une porte un panneau de bois ayant la forme d'un losange et dont la surface sera égale à un demi-mètre carré. Sachant que la grande diagonale a 1 m. 25, quelle sera la longueur de la petite ?* RÉPONSE. ➔ **0 m. 80.**

La division (suite).

3e CAS. — Le diviseur a plusieurs chiffres. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'insister sur une justification même sommaire du mécanisme de la division. Ce qui importe avant tout est de savoir faire correctement les opérations et surtout d'en comprendre le sens. C'est pourquoi il sera bon de faire quelques exercices d'intelligence ayant rapport à la division.

Exercices. — 1. *Que devient le quotient d'une division exacte quand on retranche du dividende une quantité égale à 3 fois le diviseur ? Que pensez-vous du reste ?* RÉPONSE. ➔ **Le reste ne change pas ; le quotient diminue de 3.**

2. *Quel nombre faut-il ajouter au dividende d'une division pour que le quotient augmente de 3 unités ?* RÉPONSE. ➔ **Il faut ajouter 3 fois le diviseur.**

3. *Je vais au marché avec 223 f. ; j'achète des poulets au prix de 21 f. pièce. Combien en ai-je acheté ? Quelle somme aurai-je dû emporter pour pouvoir acheter 2 poulets de plus ?*

(Faire ce problème mentalement en appliquant les propriétés de la division. On voit que le quotient est 10 et qu'il reste 13 f. Il faudra donc emporter en plus : 21 f. × 2 — 13 f. = 42 f. — 13 f. = 29 f., soit une somme : 223 f. + 29 f. = 252 f.)

REMARQUE. — Bien insister sur les relations entre la division et la multiplication. On a, en effet, dans tous les cas :

Dividende = diviseur × quotient + reste.

Avec reste < diviseur.

4. *Pourquoi faut-il que, dans une division, le reste soit inférieur au diviseur ?* RÉPONSE. ➔ **Quand le reste est supérieur au diviseur, la division n'est pas exacte ; le quotient doit être plus élevé d'une unité.**

5. *On multiplie un nombre par 32 et le même nombre par 12. La différence des produits obtenus est 820. Quel est ce nombre ?*

On a : 20 fois le nombre = 820. RÉPONSE. ➔ **41.**

6. *Même problème en considérant la somme des produits obtenus.*

7. *Comment peut-on déterminer sans faire l'opération le nombre des chiffres du quotient d'une division ? Exemple : 8 734 ; 23.*

On a : $2\,300 < 8\,734 < 23\,000$ ou $23 \times 100 < 8\,734 < 23 \times 1\,000$; le dividende étant compris entre 100 fois et 1 000 fois le diviseur, le quotient sera compris entre 100 et 1 000 et aura 3 chiffres.

Problèmes sur les surfaces.

Carrelage, planchéiage, pavage. — 1. *On veut paver avec des carreaux ayant 0 m. 25 de côté une cuisine ayant 3 m. 20 sur 2 m. 80. Combien faudra-t-il de carreaux ? Quelle sera la dépense si les carreaux valent 350 f. le mille et si l'ouvrier demande 52 f. pour son travail ?*

➔ SOLUTION :

Surface de la cuisine en m² : 3,2 × 2,8 = 8 m² 96.

Surface d'un carreau en m² : 0,25 × 0,25 = 0 m² 0625.

Nombre de carreaux nécessaires : $\frac{8,96}{0,0625}$ = 144 carreaux.

Prix des carreaux : 0 f. 35 × 144 = 50 f. 40.

Dépense totale : 52 f. + 50,4 = 102 f. 4.

REMARQUE. — Faire observer que ce résultat n'est qu'approximatif, il faut, en effet, tenir compte du déchet et surtout de la façon dont les carreaux sont posés. Dans certains cas, il faut utiliser des demi-carreaux, comme le montre le problème suivant.

2. *On veut poser des carreaux de faïence blanche au-dessus d'un évier. Ces carreaux ont 0 m. 20 de côté, le rectangle à recouvrir a 0 m. 60 de large et 1 m. de long. Les carreaux seront disposés comme l'indique le croquis suivant. Combien faudrait-il de carreaux pratiquement ? Faire un croquis.*

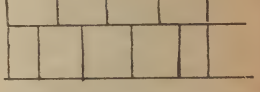

RÉPONSE. ➔ **16.** (Bien faire comprendre qu'il est difficile d'utiliser la moitié des carreaux cassés.)

3. *Un toit a la forme de 2 rectangles. On veut le recouvrir de tuiles ayant 0 m. 20 de large et 0 m. 30 de long. Les tuiles, en se recouvrant, perdent la moitié de leur surface. Combien faudra-t-il de tuiles, sachant que chaque rectangle du toit a 7 m. de long et 4 m. 50 de large ?* RÉPONSE. ➔ **2 100 tuiles.**

4. *On veut poser un plancher dans une salle ayant 7 m. 20 de long et 6 m. de large, avec des planches en chêne ayant 0 m. 15 de large et 3 m. de long. Combien faudra-t-il de planches ?*

Les planches devront être coupées. Le résultat pratique ne peut être obtenu en divisant la superficie de la salle par la surface d'une planche.

Problèmes variés sur les surfaces. — 1. *Le losange ABCD a pour diagonales 6 m. et 8 m., son côté vaut 5 m. Calculer la longueur de la perpendiculaire CH abaissée du point C sur le côté AB.*

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le bourgeois dans sa ville.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *une ville, un beffroi, une maison, un bourgeois, des artisans au travail.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Bourgeois signifie, au moyen âge, celui qui s'est déjà un peu éloigné de la vie de la terre, qui compte moins, pour son entretien, sur la terre que sur a vente ou l'échange, à la ville ou sur le marché, de ses produits ou de ses services. Le bourgeois désire deux choses : l'indépendance (par le secret et l'épargne), la sécurité. Il désire échapper, autant que possible, à son seigneur, par le moyen de l'argent. Il va agir en conséquence et organiser sa ville pour cela. Celle-ci sera une forteresse ; c'est aussi un lieu de commerce (marchés et foires) ; c'est, surtout, la ville du bourgeois (organisation communale, beffroi).

DOCUMENTS ET LECTURES. — « Comment les bourgeois vivent-ils dans ces villes du XIIe siècle qui sont si souvent d'origine rurale, qui sont encore, sans doute, rustiques d'aspect, en partie habitées par des cultivateurs qui paient leurs impôts en nature, parce qu'ils possèdent des jardins, des champs, hors de la ville où ils rentrent après leur travail, ou n'exercent que de petits métiers ? Leurs maisons sont très petites, comme au village. Sur la place du marché, devant l'église, s'élève la croix que remplace dans certaines régions la statue de Roland, ou l'épée dressée qui marque la *paix du marché*, la garantie du seigneur et maître et aussi son droit. Celui-ci est représenté par le maire, le régisseur ou l'intendant du domaine, car la ville imite en tout le domaine. Mais ce maire est maintenant choisi dans la communauté qu'il administre, il surveille les travaux faits en commun, la police, les comptes de la commune, les saisies, les poursuites. Les villes neuves, comme les villes de bourgeoisie, ont généralement maison commune, sceau et beffroi, caisse municipale... » (J. AYNARD : *La bourgeoisie française*, Perrin.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 79-83 (Nathan).

COURS MOYEN

Siècle de Louis XIV.

MATÉRIEL. — **Gravures** *représentant quelques scènes de la Cour et de la vie en société au XVIIe siècle. Portrait des grands écrivains et des grands artistes. Extraits de Molière, Corneille, La Fontaine.* — *Versailles et gravures représentant quelques œuvres d'art de l'époque. Des projections seraient, évidemment, à leur place dans une telle leçon.*

FAITS ET DIRECTIONS. — L'écueil à éviter est de ne donner que des noms. C'est pourquoi la question du matériel à utiliser est importante. On décrira Versailles et la vie de la Cour. On rattachera à cette leçon une série de lectures d'œuvres du XVIIe siècle. On montrera aux enfants qu'ils sont les petits élèves des écrivains du siècle de Louis XIV. On essaiera de faire saisir le caractère commun aux œuvres d'art de cette époque, qui a le goût de la régularité, de la solennité, de l'harmonie (Poussin et les Bergers d'Arcadie ; Versailles et ses jardins ; meubles massifs, puissants : un fauteuil Louis XIV). On dira que l'influence française a été considérable, que l'Europe a imité tout ce qui s'est fait à la Cour de Louis XIV et que la prépondérance de l'art français à cette époque est incontestée. Gœthe fait dire à un personnage de *Wilhelm Meister* que, de son temps, « une culture supérieure ne pouvait être acquise que par la lecture des livres français ». En 1782 encore, Wieland demandait, dans son *Mercure* : « Où sont nos Boileau, nos Molière, nos Corneille, nos Racine ?... Où sont les tragédies allemandes que nous pouvons opposer au *Cid*, à *Cinna*, à *Phèdre*, à *Britannicus*, à *Athalie* ? Où sont les comédies comparables au *Misanthrope*, à *Tartufe* ? Je demande qu'on me cite une pièce imprimée, rien qu'une, qui, avec toutes les qualités d'une excellente tragédie (y compris la langue, la versification et la rime), puisse se placer à côté de n'importe quelle tragédie de Racine. » La bourgeoisie allemande, elle-même, beaucoup moins francisée que l'aristocratie pourtant, fait son éducation littéraire dans Corneille, Racine, La Fontaine, Boileau. Ce sont là les auteurs que lit Gœthe dans sa jeunesse. Sa ville natale, Francfort, a le goût si français qu'on y rit à la représentation du *Roi Lear*, et qu'on y prend *Hamlet* pour une farce. Le cas de Schiller est analogue. Les livres que l'on met entre les mains des élèves à l'École Charles, où il fait ses études, sont le *Télémaque*, les *Fables* de La Fontaine, les tragédies de Corneille et de Racine. A Weimar règnent notre langue, nos manières, nos usages, notre vie de société. Le type de l'État allemand, tel qu'il s'ébauche, au XVIIe siècle, en Autriche, en Prusse, en Bavière, en Saxe, un peu partout, avec ses ministères spéciaux, sa centralisation, son administration régulière, les encouragements aux manufactures, aux arts, est calqué sur la France de Louis XIV. Le grand électeur Frédéric-Guillaume, le vrai fondateur de l'État prussien, a passé sa vie à imiter le grand roi.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Versailles.** — « Le nom de Louis XIV brillera à travers les siècles par la grandeur et la beauté uniques du palais de Versailles, où il fut servi par le génie de Mansard, l'architecte, et celui de Lenôtre, le jardinier, que seconda le talent des peintres Lebrun et Mignard. Mais la beauté de Versailles vient de ce que le château, les jardins, le parc, sont le résultat non seulement de l'activité des artistes qui les ont réalisés et du goût de celui qui en a pris l'initiative, mais qu'ils sont, en leur majesté et en leur grandeur, en leur dessin même, l'expression de la grandeur séculaire de la monarchie française.

« L'entreprise en a été reprochée de nos jours à Louis XIV, qui s'y serait déterminé par son agrément personnel et aussi dans son désir de fuir Paris et les Parisiens dont il aurait continué à se défier depuis les temps malheureux de la Fronde. Le véritable motif qui détermina au XVIIe siècle le transport de Paris à Versailles du séjour de la monarchie tient au caractère même du pouvoir royal en France ; nous voulons parler de l'intimité traditionnelle qui s'était formée entre le prince et ses sujets. On entrait au palais du roi, au Louvre, comme dans un moulin. Tout y était banal. Les étrangers ne cessent d'en exprimer leur surprise. « J'allai au Louvre, écrit l'Italien Locatelli en 1665, je m'y promenai en toute liberté et, traversant les différents corps de garde, je parvins enfin à cette porte qui est ouverte

AMMANN et COUTANT. HISTOIRE DE FRANCE. Cours supérieur et Cours complémentaire. 16 fr.

dès qu'on y touche et le plus souvent par le roi lui-même. Il suffit d'y gratter et l'on vous introduit aussitôt. Le roi veut que tous ses sujets entrent librement. » Dans le jardin des Tuileries, le public coudoie journellement la famille royale. Colbert aurait voulu le réserver à la Cour. Perrault, l'architecte de l'admirable colonnade, combattit son opinion :

« — Les jardins du roi, dit-il, ne sont si grands et si précieux qu'afin que tous leurs enfants puissent s'y promener.

« Louis XIV se rangea à son avis et les jardins des Tuileries demeurèrent ouverts à tous. Locatelli assiste à la toilette de la reine, toilette qui se fait en public. « Pendant qu'on la coiffait, elle portait un léger corsage de toile blanche, bien garni de baleines, serré à la taille, et une jupe si étroite qu'elle semblait enveloppée dans un sac de soie. » Comme la reine et comme la Dauphine, le roi s'habillait sous les yeux de tous. Certains bourgeois trouvaient leur distraction à s'en aller au Louvre « pour le seul plaisir de voir le roi » et d'assister à son dîner. Au Louvre, « derrière les portes et presque partout, on y voit mille ordures et des immondices, on y sent mille puanteurs insupportables causées par les nécessités naturelles que chacun y fait tous les jours », lisons-nous dans le manuscrit de Nicolas Delamarre, conservé à la Bibliothèque nationale.

« Avec l'accroissement de Paris dans les trois premiers quarts du XVIIe siècle, la multiplication des moyens de transport et l'amélioration des routes qui augmentaient le nombre des provinciaux désireux de voir le roi, le séjour dans la capitale devenait au prince insupportable, dans le sens précis du mot. Les usages coutumiers de la royauté en France, que Louis XIV ne voulait pas modifier, le contraignirent à se retirer à Versailles, où les Parisiens, du reste, continuèrent de venir encombrer son palais et ses jardins à toute heure du jour, organisant dans cette vue des omnibus appelés, les uns des *carabas*, les autres des *pots de chambre* ; mais du moins le flot en était-il sensiblement diminué et l'existence du roi et de sa famille y devint-elle tolérable. » (FUNCK-BRENTANO : *Monarchie française*, Flammarion.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 28-34 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

France et Maison d'Autriche.

MATÉRIEL. — Cartes géographiques. — *Portraits de Charles-Quint, de Philippe II, de François Ier et d'Henri II.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Le sujet a été traité au Cours moyen. S'attacher ici à faire connaître avec plus de détails : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, Charles-Quint et Philippe II. Ce dernier a été, ne l'oublions pas, un roi mondial, dont les vastes espoirs ont été anéantis avec *L'Invincible Armada*, un des événements majeurs de l'histoire, raconté, récemment, par M. Larrouy : *l'Invincible Armada* (Editions du Masque). — I. Les guerres d'Italie : Marignan. — II. Rivalité de François Ier et de Charles-Quint : l'empire de Charles-Quint, Pavie, Metz et abdication de Charles-Quint, paix de Cateau-Cambrésis. — III. Philippe II et la puissance espagnole : indépendance des Pays-Bas, Philippe II et l'Angleterre. Résultats du règne : gloire et misère. La décadence espagnole commencée.

DOCUMENTS ET LECTURES. — M. HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 236-240 (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Vie primitive et vie civilisée.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Expliquer comment la structure des sociétés intéresse la géographie en ce qu'elle est en partie déterminée par les conditions naturelles où vivent les hommes, et parce qu'elle détermine en partie le développement économique. Étudier les divers genres de vie : culture, élevage, chasse, pêche, industrie, etc. Passer en revue les divers âges de l'histoire, de l'humanité, et comparer les sociétés primitives et les sociétés civilisées.

MATÉRIEL. — *Photographies et gravures sur la préhistoire, sur les sociétés vivant encore actuellement à l'état quasi primitif et sur les sociétés industrialisées à outrance, etc.*

EXERCICES PRATIQUES. — En prenant des exemples locaux, chercher comment le genre de vie et la forme des sociétés dépendent en partie de la nature. Étudier les vestiges locaux de la préhistoire.

LECTURE I. — **Les hommes des Eyzies.** Ces balcons (les terrasses des falaises de la Vézère) ont servi de refuge, pendant la période glaciaire, aux contemporains du mammouth et du rhinocéros à narines cloisonnées, de l'ours, du tigre et du lion des cavernes, de l'auroch, du bison et du renne. L'été étant consacré à la chasse et au boucanage des viandes, le refuge n'était habité que l'hiver. On y dormait, comme les Esquimaux d'aujourd'hui, dans des sacs de fourrure, sous des huttes triangulaires dont les artistes du temps nous ont laissé, sur les parois de leurs grottes, la représentation figurée. Les femmes y travaillaient durant le jour, autour des grands feux sans cesse entretenus pour se préserver non seulement du froid, mais des fauves, et faire rôtir les viandes, à coudre avec des aiguilles d'os les peaux de bêtes qui constituaient l'unique vêtement des deux sexes, les hommes à tailler dans le silex ou dans l'os, avec des instruments primitifs en silex, leurs pointes de flèche, de lance ou d'épieu, leurs couteaux, leurs poignards, les grattoirs avec lesquels ils râclaient la dépouille de l'ours ou du renard, des félins et des bovidés, la pointe barbelée des harpons qu'ils utilisaient pour la pêche, les casse-tête ou les haches dont ils fracassaient les os de leurs ennemis, les burins en bec de perroquet, dont ils incisaient le roc, dans les grottes souterraines où se célébrait leur culte, pour y graver la silhouette des animaux dont la chair était leur nourriture ou dont ils priaient leurs divinités de les défendre.

Pour ces races déjà très évoluées, infiniment plus rapprochées de l'homme moderne que de l'homme primitif à capacité cranienne très médiocre, à menton fuyant et à mufle simiesque, l'art ne se bornait pas à ces figurations dont la destination était uniquement religieuse. Ils l'employaient aussi à des usages familiers : les bâtons de commandement des chefs, en bois de renne, étaient gravés de représentations d'animaux et parfois de figures humaines ; les instruments qui servaient de propulseurs pour lancer la sagaie ou qui tendaient la corde des arcs, les manches de poignard et de couteau, exécutés en ivoire ou en os, prenaient souvent la forme d'un bison, d'un ours ou d'un tigre... Les femmes, comme celles d'à présent, avaient le goût et le besoin de la parure ; elles ornaient leur poitrine de colliers faits tantôt de dents d'animaux véritables ou artificielles... déjà, tantôt de menus coquillages aux colorations délicates ramassés sur les rivages de mers très lointaines et que leur apportaient, en échange de fourrures, des marchands qui avaient utilisé

Mlle KŒNIG. RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE..... 6.60

LANGUE FRANÇAISE

Travailleurs du bois.

COURS PRÉPARATOIRE

L'apprenti indécis.

Jean voulait travailler le bois. Toute sa famille avait toujours aimé cette branche de métier. Mais Jean aurait aimé un métier agréable. On le mit en apprentissage chez un ébéniste. Mais il fallait beaucoup de patience et d'adresse pour fabriquer de jolis meubles en bois précieux. La colle sentait mauvais, et l'on collait toujours. Il préféra la menuiserie, mais que les outils étaient lourds, et les pièces de bois aussi. Raboter, scier, varloper, voilà de pénibles travaux. Fabriquer portes, fenêtres, tables, poser des planchers, des rayons, voilà qui est monotone. Jean admirait le charron. Ses robustes outils lui permettaient de donner aux cultivateurs : les grands chars, les pesants tombereaux, les légères brouettes ; herses, charrues, manches d'outils, n'est-ce pas varié, agréable à tirer du bois épais? Mais Jean manquait de muscles ; et on lui proposa d'être charpentier. Autre ennui : le vertige. Ce n'est pas aisé de chevaucher les poutres faîtières, à califourchon, le vide en dessous ; Jean songeait avec terreur qu'il lui faudrait hisser des madriers au faîte des clochers. Brr... il en avait la chair de poule. « Il ne te reste plus qu'à devenir sabotier, dit son père, ou bûcheron, à moins que tu ne veuilles du métier de tonnelier? Il faut te décider, mon ami. Chaque métier a ses roses et ses épines. »

ÉLOCUTION. — Quels métiers Jean voudrait-il exercer ? — Pourquoi les abandonne-t-il ensuite ? — Faire trouver quels inconvénients présente chacun d'eux. — Faire raconter l'histoire de l'apprenti indécis.

VOCABULAIRE. — Liste des **artisans du bois.** Indiquer ce qu'ils font. — Le (*charron*) fait des voitures. — Le (*menuisier*), des portes, des fenêtres. — L'(*ébéniste*) fabrique des meubles de luxe. — Le (*tonnelier*) fabrique des cuves. — Le (*charpentier*) construit des vaisseaux. — Le (*sabotier*) fabrique des galoches. — Le (*bûcheron*) fait des fagots. — Le (*chaisier*) fabrique ou répare des chaises.

CONJUGAISON ORALE.—Si j'étais (menuisier..., charpentier, etc.), je raboterais des planches, je les...

Employer ainsi les verbes : *polir, scier, assembler, clouer, découper, tracer, prendre* ses mesures, etc.

Que font les outils ? Le rabot *siffle,* la scie *grince,* les copeaux *volent.* — Quand je serai menuisier, je ferai... Employer les noms d'outils avec les verbes : *trancher, percer, enlever un copeau, coller,* etc.

OBSERVATION. — Un rabot (le *fût,* la *lance*). — Une scie (la *corde*). — Un ciseau (le *manche,* le *tranchant*). — Une gouge, un bédane, etc.

RÉCITATION

Les scieurs de long.

De bas en haut, de haut en bas,
Sur la grand'place du village,
Les pieds écartés en compas,
De bas en haut, de haut en bas,
Avec leur tête, avec leurs bras,
Les scieurs scandent leur ouvrage.
De haut en bas, de bas en haut,
Qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud,
Les scieurs de long se trémoussent
Et le soir jusqu'aux monts lointains
Les allonge en sombres pantins
Qui poussent, tirent et repoussent.

D'après FRANÇOIS FABIÉ.
(*Œuvres,* Lemerre.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année.)

1. Un ébéniste.

Roguin s'était penché ; il avait inspecté la tranche du bois, les chevilles, l'entrée des mortaises. Avec la lame de son canif, il avait fait sauter un copeau très mince et si habilement que la blessure du bois ne se remarquait ensuite que par un faible éclaircissement de la couleur. Avec la pointe, il avait sondé deux ou trois endroits choisis. Enfin, il avait ouvert la bouche : « Ces panneaux sont très bons, évidemment, et anciens. »

JULES ROMAINS.
(*Les Hommes de bonne volonté.* I., N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Que fait Roguin ? (*Il inspecte des panneaux de bois.*) — Quelles précautions prend-il avant de donner son avis ? — Relevez les expressions montrant : 1° **la prudence ;** 2° **la grande expérience de l'ébéniste.** — Que cherche-t-il à savoir ? — Est-ce une qualité ou un défaut que ces panneaux soient anciens ?

Mots. — La *tranche* du bois : la partie tranchée (sciée ou coupée par la lame d'un outil). — L'*entrée* des *mortaises :* expliquer ce qu'est une mortaise ; l'entrée en est la partie supérieure. — *Sondé :* vérifié, mesuré l'épaisseur ; cp. au pêcheur qui sonde un endroit de la rivière. — Remplacer *bons* par un équivalent (en bon état, solides). — *Ébéniste :* menuisier en bois précieux (ébène) qui fait des meubles précieux.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Les ouvriers du bois :** *charron, ébéniste, sculpteur, charpentier, menuisier, tonnelier, luthier, carrossier.*

Employer ces noms dans une phrase en indiquant ce que chacun fabrique.

2. Citez des bois employés en ébénisterie : *ébène, acajou, bois de rose, palissandre, noyer ;* en menuiserie : *chêne, hêtre, sapin ;* en charronnage : *frêne, orme, chêne,* etc.

ORTHOGRAPHE. — Scie, sciure, scierie. — Autres mots commençant pas *sc* (science, scène).

Dictée. — L'ébéniste inspectait soigneusement chaque panneau. Il les jugeait anciens et très bons. Il examinait le bois et, avec son canif, il faisait sauter un copeau très mince ; mais, comme il était fort habile, cette blessure ne se voyait pas.

GRAMMAIRE. L'adverbe.

L'ébéniste avait fait sauter habilement un copeau. Il inspectait soigneusement chaque panneau.

En analysant la première phrase, nous y trouvons *deux compléments : un copeau* est un **nom** ; *habilement* est un **adverbe.** — Dans la deuxième phrase, nous trouvons encore un nom complément (*chaque panneau*) et un autre complément : *soigneusement* est un adverbe.

1. Remarque : **l'adverbe à lui seul est complément.**

2. Les ébénistes faisaient sauter habilement un copeau. — L'adverbe est un mot invariable.

3. On pouvait dire : D'une façon habile, l'ébéniste... : *habilement* remplace un groupe de mots complément formé d'un nom et d'un adjectif.

Exercices. — 1. Relever les adverbes dans un texte donné (se borner aux adverbes en *ment,* reconnaissables d'abord à leur terminaison).

2. Avec les adjectifs : *propre, fine, légère, soigneuse, grave, forte...* (qui ont été écrits au féminin), former les adverbes correspondants.

3. Avec les adjectifs : *joli, poli, infini, assidu, goulu, décidé, aisé* (qui sont au masculin), former les adverbes correspondants (*joliment*).

2. L'ébéniste (*suite*).

Roguin se chargea d'adapter les panneaux aux dimensions de la baie. Heureusement, l'écart était petit : quatre centimètres en largeur et six en hauteur. Mais il fallait obtenir des raccords invisibles, même si, plus tard, le bois venait à jouer. Roguin s'était procuré du vieux chêne, l'avait amené à la

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. MÉTHODE DE LECTURE. 1er livret, 2.20. 2e livret, 4 fr.

nuance voulue et, par surcroît de précaution, avait posé un couvre-joint, après avoir reproduit en creux un motif pris à l'ornementation des panneaux.

JULES ROMAINS.
(*Hommes de bonne volonté.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — En quoi consiste le travail de Roguin ? — Quelles précautions prend-il pour cela ? — Quels soins apporte-t-il à son travail ? — Qualifiez Roguin (ébéniste *habile, prudent, consciencieux*). — Relevez les détails qui prouvent chacune de ces épithètes.

Mots. — *Adapter :* ajuster. — *Baie :* ouverture (il s'agit de panneaux qui doivent garnir une ouverture trop grande). — *L'écart :* la différence. — *Jouer :* rétrécir, diminuer. — *Amené :* lui avait donné peu à peu. — *Par surcroît :* par excès, par supplément de... — *Un motif :* un dessin. — *Pris :* copié. — *Nuance :* ton voulu.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Relever les **noms d'outils** des divers ouvriers en bois : *maillet, rabot, varlope, cuiller, tarière,* la *plane,* la *besaiguë,* la *hache,* la *gouge,* le *ciseau,* le *bédane,* l'*établi,* le *valet,* l'*étau,* la *presse,* et les grouper dans des phrases avec le nom de chaque ouvrier.

2. Le charron fabrique des..., des..., des... ; l'ébéniste, des..., des... ; le menuisier, des..., des... ; le sabotier, des..., des..., etc.

ORTHOGRAPHE. — Dim*ension, pension, tension,* susp*ension,* att*ention,* inv*ention,* prét*ention.*

Dictée. — Le menuisier a mesuré exactement les dimensions de chaque panneau ; puis il l'a raccordé minutieusement au cadre de la baie. Il est fier de son travail. Le bois peut jouer : les raccords sont invisibles.

CONJUGAISON. — Le plus-que-parfait.

Roguin *avait inspecté* la tranche du bois.

Le verbe *inspecter* est à un temps composé ; expliquer sa formation et la rapprocher de celle du *passé composé.* On dit que c'est le *plus-que-parfait.*

Exercices. — 1. Relever les verbes des textes 1 et 2 qui sont au plus-que-parfait.

2. Mettre au plus-que-parfait :

Les maillets cognent sur les valets ; les scies mordent le bois sec ; les varlopes sifflent ; les copeaux jaillissent ; les ouvriers chantent.

3. Mettre au passé simple : j'avais ouvert ; il avait remarqué ; nous avions fait sauter le bois ; vous aviez scié une planche ; ils avaient réussi ; tu as obtenu un beau succès.

3. **Le secrétaire.**

Quoique boiteux, il ne lui déplaisait pas de faire parade de ses pieds en corne de biche. Jadis chacun de ses tiroirs était orné d'un bouton ciselé. Une entrée de serrure également ciselée en témoignait. Il était vêtu d'un justaucorps en bois de rose brodé avec des fleurs de marqueterie, coiffé d'un beau chapeau en marbre gris et fermé à clef. Sa clé était perdue.

D'après E. ESTAUNIÉ.
(*Les choses voient.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Par quel ouvrier ce meuble a-t-il été fabriqué ? — Relever les détails qui le distinguent d'un meuble ordinaire. — Quel détail en amoindrit la beauté ? — Est-ce un meuble ancien ou récent ? Prouvez-le. — A quoi le compare-t-on par ces expressions : *vêtu, coiffé ?* — Qualifiez ce meuble (*luxueux*).

Mots. — *Faire parade :* montrer fièrement. — *En corne de biche :* dessin. — *Ciselé* (ciseau) : finement taillé au ciseau (cp. à sculpté). — *En témoignait :* le prouvait (rappr. de *témoin*). — *Justaucorps :* vêtement collant au corps ; juste au corps. — *Marqueterie :* travail d'ébéniste. Faire voir des marqueteries. Expliquer en quoi consiste ce travail. — *Un secrétaire :* meuble renfermant tout ce qu'il faut pour écrire, servant à garder la correspondance. — En *corne* de biche : en pied de biche.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — A. Composer une phrase avec chacun des mots donnés en indiquant : 1° ce qu'ils contiennent (*buffet, armoire, commode, garde-robe, secrétaire, bureau, bibliothèque*) ; 2° dans quelle pièce de la maison ils se trouvent (*fauteuil, canapé, guéridon, garde-manger*).

B. Le menuisier *ajuste* un panneau, *monte* une porte, *pose* un rayon. — L'ébéniste *a sculpté* le fronton de cette armoire, *a réparé* cette marqueterie, il *a verni* ce coffret, il l'*a plaqué* de bois précieux. — Le charron *a tourné* ce moyeu, *plané* ces jantes et ces rais...

ORTHOGRAPHE. — Mots en *eterie :* bonn*eterie,* briqu*eterie* (coquetterie), marqu*eterie,* papet*erie.*

*Ci*seau, ciseler, incision, incisive, décision, précision, cisailles.

Dictée. — Ce secrétaire était boiteux, mais ses pieds étaient sculptés. Les boutons des tiroirs avaient été ciselés. On l'avait revêtu de bois de rose ; il était orné de marqueterie. Sa tablette était de marbre gris. On avait perdu sa clé.

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — *Quoique boiteux,* il faisait parade de ses pieds. *Transformer sur ce modèle les phrases données :*

Il était très bien sculpté, mais il n'était pas très cher. — Ce piano avait encore de beaux sons, pourtant il était déjà vieux. — Ce prunier porte encore des fruits : il est cependant à demi brisé. — Le grand âge de ce vieillard ne l'empêche pas d'être encore très vigoureux. — Ce madrier peut être soulevé facilement malgré son poids. — On n'a pu vendre cette commode, pourtant très jolie.

Inventons. — Achever les phrases données :

Quoique très rusé, ce renard... — Quoique intelligent, cet élève... — Quoique très lourd, cet ours... — Quoique..., cette commode contient beaucoup de linge. — Quoique..., cette table est insuffisante pour un jour de fête. — Quoique..., cet ébéniste est sans travail. — Quoique..., ce charpentier... — Quoique..., ce pauvre enfant...

Montrer un menuisier se préparant à raboter. — Observer un charron à la tarière. — Le jeu de la main d'un menuisier varlopant. — Le portrait du menuisier (costume).

RÉCITATION

Le charron.

Derrière sa double fenêtre,
L'œil adroit, le geste prompt,
Assemblant le frêne ou le hêtre
Peine, dès l'aube, le charron.

Manches de fourches et de houes
Pour la moisson et le labour,
Jantes, rayons, moyeux de roues,
Sortent de ses mains chaque jour.

De la terre, l'ardente tâche,
Usant les plus rudes outils,
Réclament de lui sans relâche
Mille instruments grands et petits

CHARLES DORNIER.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

Les sabotiers.

Ils abattent les arbres au ras de terre avec la grande cognée. Chaque corps d'arbre est scié en « tronces », et, si les billes sont trop grosses, on les fend en quartiers avec le « coutre ». Un premier ouvrier ébauche le sabot à la hache, en ayant soin de donner une courbure différente pour le pied gauche ou le pied droit, puis il passe ces ébauches à un second compagnon qui commence à les percer à l'aide de la vrille, et qui évide peu à peu l'intérieur au moyen d'un instrument qu'on nomme « cuiller ».

Pendant toute cette besogne, l'atelier bavarde et chante, car le sabotier n'est point taciturne comme

JOLLY. EN RIANT ! La lecture sans larmes (Cours préparatoire)..... 6.50

Une nouveauté !

L'HISTOIRE DE FRANCE
EN CARTES POSTALES

Documents recueillis, classés et commentés par **ALFRED CARLIER**

18 pochettes de 25 cartes classées, accompagnées d'une notice détaillée. La pochette : **5 fr. 50**

PRIX SPÉCIAL

En achetant en même temps les 18 pochettes ci-dessus et les 6 pochettes d'Histoire de Tiget qui complètent la série Carlier, vous ne paierez la collection complète de 24 pochettes que **125 francs** (au lieu de 132 fr.)

LISTE DES SÉRIES

1. La préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent ans. — 7. La vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les Lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIe siècle. — 16. Le règne de Louis XV. — 17. La vie française au XVIIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

Voici, à titre d'exemple, le texte d'une notice extraite d'une des pochettes d'Alfred CARLIER

LES DÉBUTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

1. **Louis XI, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Louis XI succède à son père Charles VII en 1461. Il devient roi d'une France à peine remise de la guerre de Cent Ans, et dont cinq grands vassaux détiennent à eux seuls la moitié du territoire.

2. **Philippe le Bon et Charles le Téméraire.** *Dessin de l'époque. Ecole des Pays-Bas.*
Dès le début du nouveau règne, Charles de Bourgogne, surnommé le Téméraire, se met à la tête des vassaux mécontents et entre en campagne contre Louis XI, sous le prétexte du « bien public ».

3. **Louis XI maintient les privilèges de Toulouse.** *Vitrail de Gesta.*
Louis XI adopte la politique à laquelle il restera fidèle : gagner la bourgeoisie, de façon à s'en faire une alliée contre la noblesse. Il se hâte de renouveler et d'augmenter les privilèges des villes.

4. **Costumes et outillage de guerre à l'époque de Louis XI.**
La guerre entreprise par les vassaux alliés n'aboutit à aucun résultat décisif. L'astucieux Louis XI parvient à dissoudre la ligue en excitant ses adhérents les uns contre les autres.

5. **Château de Péronne.** *Photo.*
Charles le Téméraire ne désarme pas. A l'issue d'une entrevue décidée de commun accord, il retient Louis XI prisonnier au château de Péronne, et lui arrache un traité désastreux pour le roi.

6. **La cage de fer où le Cardinal de La Balue fut enfermé pendant onze ans.**
Louis XI, à peine libre, annule le traité. Les seigneurs reprennent les armes. Le roi engage contre la féodalité une lutte sans merci, et enferme dans ses cages de fer les dignitaires ecclésiastiques suspects de pactiser avec les mécontents. Les laïques sont exécutés.

7. **Combat entre Français et Bourguignons.** *Miniature flamande du XVe siècle.*
Le Téméraire envahit les domaines de la couronne. Il échoue au siège de Beauvais où Jeanne Hachette et les femmes de la ville défendent le rempart, à côté des hommes. Le duc de Bourgogne demande une trêve.

8. **Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat.**
Charles attaque les Suisses. Vaincu à Granson et à Morat, il cesse de devenir pour Louis XI un adversaire dangereux. Le roi continue néanmoins à lui susciter partout des embarras et des ennemis.

9. **Mort du Téméraire à Nancy.** *Dessin de Ad. Closs.*
En 1477, Charles le Téméraire est tué devant Nancy, alors qu'il venait d'envahir les États du duc de Lorraine. Louis XI, dès la nouvelle de cet événement, déclare la Bourgogne confisquée et réunie à la France.

10. **Maximilien et Marie de Bourgogne.** *Tableau du temps.*
Marie, fille du Téméraire, épouse Maximilien d'Autriche, qui réclame la Bourgogne, envahit la France, et n'obtient aucun succès décisif. Louis XI conserve la Bourgogne.

11. **Louis XI vieux.** *Tableau de l'école de Fouquet.*
Vieux, retiré dans son château de Plessis-lez-Tours, Louis XI règne sur un royaume où la féodalité est devenue impuissante, et qu'il a tour à tour accru de la Bourgogne, de la Cerdagne, de l'Anjou, du Maine et de la Provence. La monarchie absolue est virtuellement fondée.

12. **Les derniers jours de Louis XI.** *Tableau de P. Comte.*
Louis XI meurt à Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483. Son fils Charles, héritier du trône, n'a que treize ans.

13. **Anne de Beaujeu et son époux.** *Triptyque de Moulins.*
La régence est dévolue à Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur du jeune roi. Les seigneurs féodaux recommencent la guerre, mais sont vaincus et définitivement mis à la raison par La Trémouille, chef des armées royales.

14. **Charles VIII, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII prend le pouvoir en 1490, initié à tous les secrets du gouvernement par sa sœur, qui, pendant sa régence, avait négocié le mariage du jeune roi avec la duchesse de Bretagne.

15. **Mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.** *Tableau de Saint-Evre. Versailles.*
Charles épouse Anne de Bretagne au château de Langeais. Ce mariage a pour conséquence immédiate de réunir la Bretagne à la France.

16. **Entrée de Charles VIII à Naples.** *Tableau de Feron. Versailles.*
Au lieu de poursuivre la vieille politique traditionnelle de la monarchie et de récupérer les terres féodales encore indépendantes, Charles VIII revendique des droits sur la couronne de Naples et entreprend une expédition pour s'en emparer. Il ouvre la malencontreuse série des guerres d'Italie.

17. **Louis XII, par Brune.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII meurt en 1498. Naples retombe aux mains de l'Espagne. Louis XII, cousin du roi défunt, lui succède et épouse sa veuve, afin de conserver la Bretagne à la France.

18. **Entrée de Louis XII à Gênes.** *Miniature du XVe siècle.*
Reprenant la politique de son prédécesseur, il envahit à son tour l'Italie, s'empare du Milanais, puis de Naples, qu'il évacue après plusieurs défaites.

19. **Les États Généraux de Tours.** *Tableau de Drolling. Musée de Versailles.*
En 1505, il est obligé de signer avec le roi d'Espagne un traité désastreux, que les Etats généraux, réunis à Tours, refusent d'exécuter. Louis XII abandonne tous ses droits sur la couronne de Naples, mais conserve ceux qu'il prétend avoir sur le Milanais.

20. **Bataille de Ravenne.** *Tableau d'Ary Scheffer. Versailles.*
Une ligue se forme entre le pape, l'empereur d'Allemagne, les rois d'Angleterre et d'Espagne, les Suisses et les Vénitiens pour chasser les Français du Milanais. C'est la première coalition européenne à laquelle la France dut faire face. Vainqueur à Ravenne, puis vaincu à Novare, Louis XII évacue l'Italie.

21. **Bataille de Guinegate.** *Bas-relief du tombeau de Maximilien, à Inspruck.*
Henri VIII d'Angleterre envahit la France par le Nord et triomphe à Guinegate. Louis XII renonce à ses droits sur le Milanais pendant un an, et s'engage à payer par annuités un million d'écus à l'Angleterre. Il meurt en 1515.

22. **Christophe Colomb et son équipage mutiné.**
Pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, deux grands événements s'accomplissent sur mer. 1° Christophe Colomb découvre l'Amérique.

23. **Caravelle de la fin du XVe siècle.**
2° Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et trouve la route des Indes par l'Océan Indien. L'Europe, à la suite de ces découvertes, entre dans une phase économique nouvelle.

24. **Costumes du règne de Louis XI.**

25. **Costumes du règne de Louis XII.**

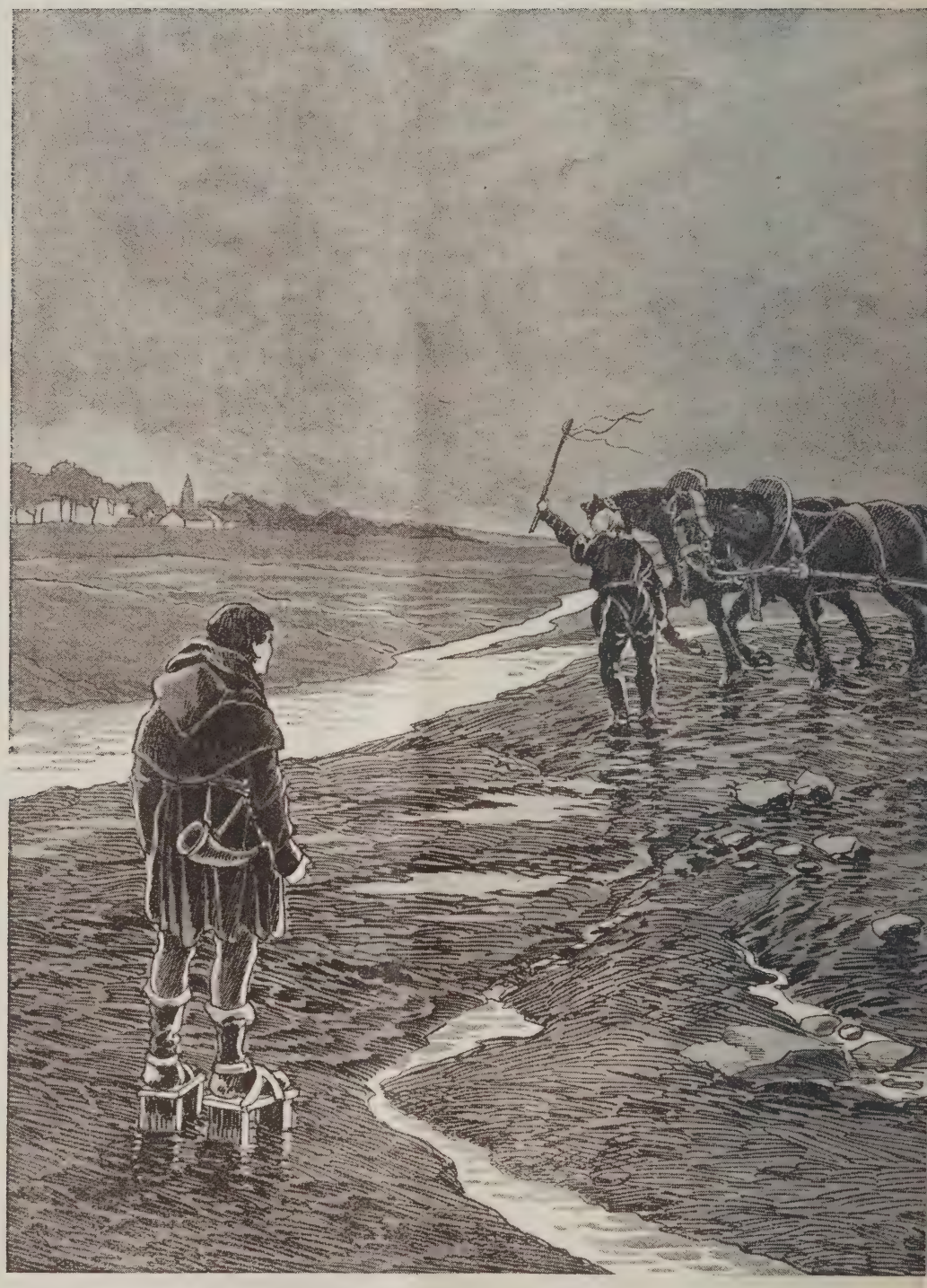

EN VOYAGE

Les routes étaient dans un état si pitoyable que l'hiver elles devenaient à peu près impraticables. Le seul v
sur deux paires de roues, parfois découverte, parfois munie d'une bâche. A signaler, comme détails carac
gauche. Ces patins, dans beaucoup d

Les Archives de l'Enseignement primaire.

XIIe SIÈCLE

cule de l'époque, à l'exception de quelques charrettes agricoles, consistait en une vaste caisse posée à cru tiques, le fouet à triple lanière du conducteur et les patins de bois sur lesquels est monté le paysan à roits, servirent jusqu'au XVIIe siècle.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

LES CARTES TIGET

POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

complètent la **Série Carlier** **(Voyez page III)**

6 pochettes avec notices détaillées

La Révolution (2 pochettes) — **Bonaparte** — **Napoléon Empereur** — **La Restauration et Louis-Philippe** — **La Seconde République, Napoléon III.**

Chaque pochette..... **5 fr. 50**

● Prix global pour la collection de 24 pochettes d'Histoire (18 pochettes Carlier + 6 pochettes Tiget) prises en une seule fois..... **125 francs.**

POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

vous aurez également recours aux

CARTES POSTALES TIGET

accompagnées d'une notice explicative rédigée sous la forme d'une leçon s'adressant à des enfants

Pochette I.	**La mer** (A), Généralités.....	25 cartes	**5 fr.**	**»**
— II.	**La mer** (B), Les Ports.....	25 —	**5 fr.**	**»**
— III.	**La mer** (C), Pêches et Industries ...	25 —	**5 fr.**	**»**
— IV.	**Relief du sol**.....	20 —	**4 fr. 50**	
— V.	**Communications en montagne** ...	25 —	**5 fr.**	**»**
— VI.	**Histoire d'un fleuve**.....	20 —	**4 fr. 50**	
— VII.	**Phénomènes dus à l'érosion**.....	20 —	**4 fr. 50**	
— VIII.	**Les voies de communication**.....	20 —	**4 fr. 50**	
— IX.	**Paris**.....	25 —	**5 fr.**	**»**

NOUVEAUTÉ

LES COLONIES FRANÇAISES

Poch. X.	**L'Algérie.**	25 cartes	**5 fr. 50**		
— XI.	**La Tunisie.**	25 —	**5 fr. 50**		
— XII.	**Le Maroc.**	25 —	**5 fr. 50**		
Poch. XIII.	**La France noire (A. O. F., A. E. F.).**	24 cartes	**5 fr. 50**		
— XIV.	**Madagascar.**	24 —	**5 fr. 50**		
— XV.	**L'Indochine.**	24 —	**5 fr. 50**		

Ces collections, avec une notice rédigée sous la forme d'une leçon s'adressant à des enfants, permettent d'illustrer le cours de géographie de la plus heureuse façon. Ces cartes pourront être utilement projetées dans un appareil de projection (CARTOSCOPE).

● ***Prospectus spécial de projection N° 21, sur demande*** ●

son voisin le charbonnier ; les muscles continuellement en action, le travail en pleine lumière après une bonne nuit de sommeil, tout cela vous met en bon appétit et en belle humeur. Le sabotier chante comme un loriot en fouillant le bois tendre, d'où sortent de blancs copeaux, fins et lustrés comme des rubans, et l'ouvrage se façonne au milieu des rires et des refrains rustiques.

A. THEURIET.
(*Sous bois.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Caractériser les deux paragraphes : 1. Description précise du travail des sabotiers. 2. Attitude des sabotiers pendant le travail et explication de leur belle humeur. Dans le paragraphe 1, des **détails techniques** (les faire indiquer) ; dans le paragraphe 2, des **détails pittoresques** (les blancs copeaux) et **poétiques** (rires et refrains rustiques).

En adoptant le même ordre des idées, faire parler du bûcheron : 1. Description du travail. 2. Attitude : il ne chante pas parce que l'effort est rude. — Faire parler d'autres ouvriers que les enfants ont observés.

Mots et expressions. — *Tronces :* fragments du tronc (tronçon, tronçonner). — *Billes :* Voir bloc, billot. — *Ébauche :* une première façon. — *Courbure différente* (montrer, faire dessiner et expliquer par la forme des pieds). — *La vrille* (montrer ou dessiner). — *L'atelier bavarde :* rappeler : la cour entière chanta (n° 1). Citer : le cercle de famille applaudit ; on pourrait dire : la salle applaudit ; la maison s'égaie, etc. — *Taciturne :* se taire, tacite (une convention tacite). — *Lustrés :* qui a de l'éclat, idée de lumière ; choses lustrées : une étoffe (lustrine), un pelage ; rappr. illustre. — *Se façonne :* racine : faire... la façon d'un objet, travailler à façon. — *Rustique :* qui appartient à la campagne ; citer des choses rustiques : une maison, un banc...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer **au ras de** dans plusieurs phrases différentes : Couper l'herbe... — Couper les branches... — L'hirondelle vole...

2. Trouver dans le texte la locution prépositive synonyme de *au moyen de* (à l'aide de) ; employer les deux expressions dans une phrase. — Dans la 1re et la 2e phrase, employer l'une des expressions : *à l'aide de la grande cognée ; au moyen du coutre.*

3. Le mot **corps :** Faire des phrases : Substance : *corps* solide, etc. ; le *corps* humain ; lutter *corps à corps* ; à bras le *corps* ; à son *corps* défendant (malgré soi) ; à *corps* perdu (sans considérer ni craindre le danger) ; *corps et biens* ; les gardes du *corps* (du roi) ; *corps* (cadavres). — Principale partie d'une chose : le *corps* d'un vaisseau, le *corps* d'un arbre, le *corps* de pompe, le *corps* d'une lettre. — Réunion de personnes vivant sous les mêmes lois, exerçant le même métier : le *corps* des avocats, l'*esprit de corps*. — Armée : rejoindre son *corps*, un *corps* d'armée.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Noter les MOTS DE LA FAMILLE DE **corps :** *corsage, corset, corselet, corser* (donner du corps, de la force), *corpulent, corporel, incorporer*. Homonymes à distinguer : cor de chasse (de corne), cor au pied.

Questions. — Dans le premier paragraphe, relever les compléments circonstanciels, en indiquer le sens, souligner les prépositions. Citer un complément d'attribution (*à un second compagnon*). Quel est le complément de *commence ?* (objet : *à* (les) *percer.*) — Au début du deuxième paragraphe, fonction du nom *le charbonnier* (apposition de *voisin*). Après : son voisin le charbonnier, quel membre de phrase est sous-entendu ? (*Est taciturne.*)

Construire 3 phrases dans lesquelles la subordonnée commencera par *d'où* (adv.), contiendra une inversion : *Je regardais le tronc frémissant d'où jaillissaient des éclats de bois...* ; d'où sortaient... d'où descendait... d'où émergeait...

Un charpentier.

1. **Quand son père avait entrepris la construction d'une charpente, Paul ne le quittait pas. Avec lui travaillaient de bons ouvriers, grands abatteurs d'ouvrage et gais compagnons. Les maillets cognaient sur les valets ; les scies brillantes étaient gaies et chantaient en mordant le sapin ; à grands coups de marteau, les longues pointes s'enfonçaient dans les chevrons, vibrantes, avec une note de plus en plus aiguë, comme celle d'une corde que l'on tend. Des varlopes qui sifflaient en filant sur les planches jaillissaient de larges copeaux frisés. Cela sentait bon la sciure chaude, la résine, le bois sec.**

2. **Francolin traçait l'ouvrage pour tous et, aidé d'un manœuvre, posait et fixait la charpente. Quand il le voyait, avec son large pantalon de velours noir, sa ceinture rouge, debout sur le faîtage, le mètre à la main, vigoureux, hardi, dominateur, Paul se sentait plein de fierté. Son père l'autorisait à grimper à l'échelle, à courir sur les échafaudages, à se mettre à califourchon sur les chevrons cloués, lui faisait tenir son marteau ou une poignée de pointes, et parfois lui disait : « As-tu peur ? — Oh ! non », se hâtait de répondre l'enfant. Et, à la grande joie de son fils, le père criait : « C'est de la vraie graine de charpentier ! »**

J. LEROUX.
(*Le Pain et le Blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Dans le paragraphe 1, description du travail des charpentiers. **Remarque : l'auteur a pris pour sujets les noms des outils.** Comparer : *les ouvriers cognaient sur les valets avec les maillets* et la phrase du texte. (Phrases plus courtes, plus directes. Description plus vivante.) — Dans le paragraphe 2, l'**activité**, les **qualités du maître charpentier** sont mises en lumière. Enfin, les **sentiments réciproques** du père et du fils : ils sont fiers l'un de l'autre. Quelle est la phrase qui résume les sentiments du père ?

Mots et expressions. — *Entreprendre* (entreprise, entrepreneur). — *Abatteurs d'ouvrages :* qualificatifs correspondants : laborieux, actifs, habiles. A noter : *les scies gaies* et qui *chantent.* — *Vibrantes* (citer des choses qui vibrent : corde tendue, V. instruments à cordes, lames d'acier, la cloche, le verre que l'on frappe et qui rend un son : note aiguë ou grave). — *Filant :* passer très vite. — *Dominateur :* d'une grande autorité. Francolin connaît parfaitement son métier et il sait organiser le travail. — *L'autorisait à :* lui permettait de.

Pour les noms d'outils ou les termes techniques, voir dictionnaire ou dessiner.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — A la manière du texte, **traduire les idées suivantes** en des phrases aux termes précis (sujets, qualificatifs, verbes) : *D'actifs ouvriers travaillent. Ils frappent avec le maillet. Ils coupent les poutres avec la scie. Ils enfoncent les pointes dans les chevrons. Ils rabotent les planches avec des varlopes et font jaillir des copeaux. On sent une bonne odeur de sciure et de résine.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Le faîte, le faîtage, à califourchon. — Justifier l'orthographe de : *travaillaient, gaies, aiguë, jaillissaient, vraie.* — Analyse des termes de la phrase : *Des varlopes qui filaient... frisés.* — Analyse de : *des* (varlopes), *de* (larges copeaux). — Quelques attributs : *vibrantes, vigoureux, hardi, dominateur, plein* de fierté, *vraie graine.* — Dans la 1re phrase, justifier l'emploi du plus-que-parfait : *avait entrepris.* — Noms mis en apposition : *grands abatteurs, gais compagnons.*

Le menuisier.

Parmi les copeaux qui volent sous son rabot dans l'arome du sapin, du hêtre, du merisier frais, Guillaume le menuisier ajuste armoires, huches, panetières. Les armoires, il les fait larges, profondes, afin qu'elles contiennent sur leurs rayons le linge qui fleure bon la lavande. Les buffets, il les veut pansus, de sorte que, derrière leurs portes, s'alignent les plats, la verrerie, les provisions d'hiver. Les tables, Guillaume les construit massives, car il leur faut porter gaillardement la soupière fumante, le pain et le sel, et le service à fleurs qui met une note si gaie sur la blancheur de la nappe ; parce qu'il aime la besogne, Guillaume le menuisier chante de l'aube au soir.

FANNY CLAR.
(*Les mains enchantées.*)

AMAND. La pratique du vocabulaire et de composition française. Cours moyen. *Elève...* 6.80 *Maître.* 12.20

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Comme le charpentier Francolin, **Guillaume** est un menuisier qui **connaît** bien **son métier et** qui **l'aime** (le montrer). — En travaillant, à quoi pense-t-il ? (*A la destination des meubles qu'il fabrique.*) — Quelles qualités ont-ils ? (*Solides et commodes.*) On ne nous dit pas s'il les fait élégants.

Remarque : Il chante en travaillant comme les sabotiers.

Mots et expressions. — *Volent :* rappr. *jaillir* (texte 2). — *Arome :* rappr. *cela sent bon la sciure...* (texte 2). — *Ajuste :* assemble, assemblage de menuiserie. — *Fleure bon :* sent bon. — *Massives :* pleines, pesantes, solides : un meuble en chêne massif ; opposer : grêle, léger, gracile ; bois, métal plaqué. — *Gaillardement :* vigoureusement, et aussi joyeusement, hardiment ; rappr. *gaillard* de *massif*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Résumer en quelques phrases et en employant les qualificatifs convenables les qualités de certains meubles anciens. — 2. *Sur la blancheur de la nappe :* comparer : sur la nappe blanche. L'idée de blancheur est soulignée. Tourner de même les expressions : dans le ciel bleu (*dans le bleu du ciel*), sur le feuillage vert (*sur la verdure du feuillage*), dans les blés dorés (*dans l'or des blés*), au-dessus de l'incendie qui rougeoie (*du rougeoiement de l'incendie*), dans les étoiles scintillantes (*le scintillement des étoiles*), dans la cuisine sombre (*dans l'ombre de la cuisine*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Rabot, raboter ; hêtre ; ajuster, aplanir, aplatir ; huche ; panetières, panier, pain ; pausus, ventrus.

1. Attributs : *larges, profondes* (du compl. d'obj. dir. *les*) ; *pansus* (attr. de *les*) ; *massives* (attr. de *les*).

2. Sujets de *s'alignent* (inversion). — Remarquer la construction des phrases : Les armoires, il les fait... — Les buffets... — Les tables... Rétablir l'ordre normal et comparer : *Il fait les armoires...*

GRAMMAIRE. — Fonction et complément de l'adjectif.

1. L'adjectif **épithète.** Voir exemple dans les textes.

2. L'adjectif **attribut.** Il ne suffit pas de dire que l'adj. est attribut du sujet après les verbes : être, sembler, paraître, devenir, etc. **Voir** dans les questions sous les textes ci-dessus **des cas fort variés** dans lesquels l'adj. est *attribut du sujet* ou du *compl. d'objet direct.*

Quelques cas particuliers : Cet homme a été traité *de voleur* (attrib. avec prépos.). Il a la vue *basse* (attr. du compl. d'obj. dir. *vue*).

3. **L'adjectif employé comme adverbe :** Cela sentait *bon* ; j'y vois *clair.*

Compléments de l'adjectif qualificatif. — Exercices. — 1. *Souligner chaque complément et indiquer comment il est formé :* enclin au pardon (nom, prép. *à*) ; content de peu ; apte au service ; empressé à rendre service ; ardent au travail ; attentif à plaire ; sévère pour soi-même, indulgent pour autrui ; perclus de douleurs.

CONJUGAISON. — Le mode conditionnel : le temps présent.

Formation : partant du futur simple, il suffit de remplacer les terminaisons *rai, ras, ra, rons, rez, ront* par *rais, rais, rait, rions, riez, raient.* — Avec le conditionnel présent, la condition se met à l'imparfait de l'indicatif.

1. **Exercices.** — *Compléter les phrases en écrivant correctement les verbes à l'infinitif :* Si j'étais riche (*acheter*). — Si je réussissais à l'examen, mon père (*donner*). — Si tu voulais, nous (*jouer*). — Si j'étais un oiseau, je (*traverser*). — S'il ne pleuvait pas demain, nous (*aller*). — Si tu lisais davantage de bons livres, tu (*devenir*).

2. Écrire **une série d'actions** en commençant par : Si j'avais un jardin, ... — Si j'étais menuisier, ... — Si nous avions un ballon de football, ...

3. Écrire le texte 3 en commençant par : Si Guillaume était menuisier... (supprimer : afin qu'elles contiennent... lavande).

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — 1. *Les armoires, il les fait larges... — Les buffets, il les veut pansus... — Les tables, Guillaume les construit...*

Le complément d'objet direct est mis en relief, étant placé au commencement de la phrase et remplacé dans la phrase par le pronom.

D'après ce modèle, écrire des phrases sur **le travail d'un ouvrier du bois** (le tonnelier, le charron, le vannier) : *Les tonneaux, il les fait de douves épaisses, bien assemblées, fortement serrées par des cercles de fer...*

2. Quatrième phrase du texte 3 : Des varlopes qui sifflaient en filant... frisés. Commencer par un complément circonstanciel d'origine (ou de lieu) complété par une proposition commençant par *qui...* ; ensuite inversion dans la principale.

Ex. : *Des arbres qui bordaient le sentier, jaillissaient (descendaient, s'élevaient) les chants des oiseaux invisibles. — Des rochers qui s'amoncelaient au pied de la colline, ruisselait (s'échappait)...*

LE PARAGRAPHE. — Le texte 1 : **Les sabotiers,** offre deux exemples de paragraphes auxquels on peut donner un titre : 1. *Les sabotiers au travail ;* 2. *Les sabotiers sont gens heureux.*

Dans le texte 2 : **Un charpentier,** on a de même : 1. *Les charpentiers au travail ;* 2. *Le charpentier et son fils.*

Dans le texte 3, on pourrait donner pour titre : **Un bon menuisier.**

Titres de paragraphes à rédiger : *Les tonneliers au travail, les charrons au travail,* etc. — En mettant l'accent sur la qualité du travail fourni, sur l'habileté déployée : *Un vannier adroit.*

LE DEVOIR COMPLET. — Comprend deux ou trois paragraphes nettement distincts : 1. L'atelier du menuisier est bien intéressant ; 2. C'est un plaisir de le regarder travailler, comme il est habile ! 3. Et de bonne humeur !

Même devoir pour les autres ouvriers observés. Mais le plan peut être différent : 1. *Bruits de l'atelier entendus du dehors ;* 2. *Dans l'atelier...*

On peut proposer le sujet : Ce que dit Jean, le menuisier, tout en maniant le rabot...

RÉCITATION

L'atelier du menuisier.

Sur l'établi, branches mi-jointes,
La pince ! A côté, goguenard,
Le marteau tête de canard,
Ricanant sur un sac de pointes.

Là, sur du vieil acajou rouge,
Le compas chevauche un racloir
Dont le coupant semble en vouloir
Au canal oblong de la gouge.

Ici, sont groupés sans façon
Tous les ciseaux jusqu'au bec d'âne ;
Une serpe luit, toute crâne,
Entre l'alène et le poinçon.

Figurant une olive jaune,
En travers au bout d'un grand clou,
La vrille apparaît dans le flou
Avec un pain de cire en cône.

A moitié droite, les tenailles
Braquent leur bâillement sournois
Sur des ferrures de vieux bois
En pente contre les murailles.

MAURICE ROLLINAT.
(*La Nature.* E. Fasquelle, édit.)

Explications. — Le poète prête la vie aux outils du menuisier en leur attribuant des sentiments, des intentions suggérés par leur forme, leur position.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français au Cours préparatoire. 4.50

les seules grand'routes de l'époque, l'eau des rivières et des fleuves.

THIÉBAULT-SISSON. (*Le Temps.*)

LECTURE II. — **Une tribu australienne primitive.** — La tribu de Karadjeri occupe une bande côtière au sud de Broome, en Australie occidentale ; comme tous les groupements aborigènes, elle ne vit que de chasse, n'ayant ni agriculture, ni animaux domestiques, à l'exception du « dingo » qui est dressé à coopérer aux poursuites. Elle dépend donc entièrement des produits de la chasse et de la pêche, de la récolte des fruits de la brousse, de noix, de racines comestibles ; et, pour s'assurer la protection divine en une matière aussi vitale, elle célèbre, à intervalles réguliers, des cérémonies magiques ; ainsi seront obtenues en quantité les nourritures indispensables. Chacune de ces cérémonies est l'apanage d'un clan totémique pour lequel un animal particulier, oiseau, poisson, mammifère ou une denrée, est sacré. Par exemple, le clan totémique du miel sauvage se livre à sa manifestation près de l'endroit où se dresse la station télégraphique de la baie Lagrange. La réunion a lieu une fois par an autour d'une roche en saillie. Sous la direction du chef, la dalle sacrée est nettoyée, l'herbe soigneusement arrachée, et des sentiers rayonnants sont tracés avec des pierres plus petites. Ils guideront, croit-on, les abeilles-esprits qui habitent la dalle, quand celles-ci se répandront au loin et sur une vaste étendue, à travers le pays entier, pour fournir aux indigènes une ample moisson de ce miel dont ils sont si friands.

Les préparatifs une fois terminés, les officiants détachent, à coups de tomahawk, des débris de la roche, s'écartent à quelques mètres, et lancent avec grande violence ces débris contre la dalle principale. Chaque fois que l'un d'eux atteint son but, il se pulvérise en menus fragments qui rebondissent ; leur vol symbolise celui d'un essaim d'abeilles. Tout au long de la cérémonie, un chant s'élève sans interruptions ; il se compose d'une litanie d'imprécations par lesquelles les abeilles esprits sont priées de s'élancer et d'accorder aux habitants des diverses régions une large distribution de miel.

Dans nombre de lieux sacrés du même genre, les esprits d'espèces naturelles sont supposés résider ; par l'accomplissement de rites appropriés, on peut les amener à entrer en scène, et à travailler en faveur des indigènes. Près du phare de cap Bossut se creuse dans le sol un trou, sacré pour une sorte de poisson. Un nettoyage solennel de ce trou assure un approvisionnement magnifique du dit poisson. D'analogues cérémonies de « multiplication », selon le terme même en usage, existent pour les coquillages, les anguilles de mer, les anguilles, les prunes, et divers autres animaux ou fruits naturels.

RALPH PIDDINGTEN. (*Le Miroir du Monde.*)

LECTURE III. — **« Le Pays noir» britannique.** — Jadis, par delà l'Angleterre historique, de celle qui de Worcester à Cambridge regarde vers le sud, il y avait une Angleterre de forêts et de landes, de pâturages et de marais, piquée seulement de quelques antiques cités serrées autour d'un sanctuaire ou des restes de *castra* romains, York, Chester, Durham, Leicester, Peterborough, Shrewsburg, en bordure du pays gallois. Un train part pour Oxford. Montons. Les petits coteaux du Shropshire, à l'aspect de montagnes sous leur manteau boisé, font place très vite à un sol nivelé. Sous le ciel de fine turquoise, à l'ombre de bouquets de chêne, le bétail broute ou rumine. Une ombre a passé ; puis une autre plus dense ; une autre encore les rejoint, et une bouffée de suie s'engouffre dans le coupé. L'horizon se hérisse de barres verticales : des panaches noirs ondoient au-dessus. Le sol se boursoufle en talus croulants et fumants. Une atmosphère de tunnel, des odeurs âcres envahissent les voitures. A travers les glaces précipitamment levées, on voit les maisonnettes de briques défiler, pareilles et ternes. Des lettres énormes se plaquent au fronton de constructions massives : on lit *Works* ; on lit *Manufacturing C°* ; on lit des noms d'industriels connus dans le monde entier, des noms obscurs aussi. Plus un arbre ; pas une herbe. Des collines de scories, des monceaux de charbon, des empilements de matériaux, des gares noircies, des embranchements qui bifurquent en tous sens, des locomotives qui halettent, de longs convois qui se poursuivent ou qui se croisent, des ponts roulants, des grues, des réservoirs, des hangars béants ou congestionnés, des câbles auxquels une benne se suspend, court, bascule et revient. Dans les intervalles, une amorce de rue dont le prolongement s'enfonce dans la brume opaque, couleurs de logis bas, mornes et identiques, alvéoles charbonneux où descend et se dépose un linceul de fumée. Quatre ou cinq « clairières », où les bâtisses sont moins serrées, dessinent un vague contour à ces amas funèbres. De Wolverhampton à Birmingham, plus d'un million d'êtres à face humaine étouffent dans l'air empesté de douze villes, parcs de faubourgs hideux sur plus de cent milles carrés, charbonnages et hauts fourneaux, forges et ateliers, usines, chantiers resserrés, entrepôts immenses, carrefours grouillants. Au XVIIe siècle, quand ce n'était pas pour se mesurer avec les bêtes rondes de Cromwell, la gentry du voisinage chassait ici même ou traquait le gibier. Le train fuit. La fumée s'écarte. La turquoise du ciel sourit de nouveau entre les arbres et sur les prairies. On traverse en coup de vent une gare aux quais prolongés de parterres. A droite, sous un revêtement de lierre, de lourdes murailles : Warwick. De la grâce à l'horreur, et de la nuit à la lumière, le *Black Country* fait entre les collines galloises et la demeure du « faiseur de rois », seigneuriale encore dans ses ruines, un contraste impressionnant. Sur ce coin de pays, l'homme et l'âge industriel ont marqué leur empreinte comme au fer rouge.

J.-EL. DAVID.
(Cité par J. BRUNHES, *Géog. humaine*, t. I.)

LECTURE IV. — **L'abattoir des porcs à Chicago.** — Une grande salle confuse. Elle donne accès, dans un angle, à la galerie couverte par laquelle arrive le fleuve des cochons. Les bêtes, toutes fougueuses, sont saisies par une patte, saisies dans un nœud coulant et accrochées à la chaîne. Elles pendent, la tête en bas, et hurlent en chœur leur affreux chant de mort. Mais, déjà, la chaîne les entraîne et, tout de suite, les présente au tueur.

C'est un nègre athlétique. Il porte une salopette gluante de sang jusqu'aux aisselles. Il tient, dans sa main droite, un solide coutelas. Il est seul sur une estrade, comme un acteur. La chaîne passe devant lui et présente à bonne hauteur les cochons que leur poids rend presque inertes. Alors, d'un geste calme et sûr, le nègre leur enfonce le coutelas dans la gorge. Aucune hésitation, aucune violence. Le fer s'enfonce, sans hâte. Un ruisseau de sang jaillit qui s'unit à d'autres ruisseaux, coule dans les caniveaux du sol et tombe aux étages inférieurs où l'on en fait je ne sais quoi : des aliments, des drogues, des bijoux, des explosifs...

Le sang jaillit. L'animal pousse un dernier cri gargouillant. Un autre cri, déjà, remplace, dans le chœur, celui du chanteur égorgé. L'animal qui vient de périr bascule dans l'échaudoir. Imaginez une cuve longue et puante où les cadavres sont débarrassés de leur crasse. Ils y entrent couleur de terre. Ils en sortent roses, roses pour l'éternité...

Mais nous perdons du temps et, cependant, la chaîne marche, avec son roulement funèbre et ses craquements arthritiques. Les cochons échaudés sont pendus par les tendons, la tête en bas. Et la promenade continue. La chaîne se plie et se replie plusieurs fois dans la grande salle. Sur son passage, les hommes attendent, par couples. Les hommes silencieux, à l'air accablé, qui savent, chacun, faire un geste. Celui-ci fait flamber le corps dans une large flamme de gaz. Ceux-ci, armés de tranchets, grattent la couenne, région par région. La chaîne marche, chaque homme rase un pied carré de porc. Toujours la même place. Le même homme fait cela chaque jour de la semaine...

Mais la chaîne marche. Un homme attend. D'un seul coup de couteau, il détache la tête qui pendille, tenue par la peau du menton. Un autre homme commence à fendre la bête au milieu. Un autre achève l'estocade. Un autre entreprend l'étripage qu'un autre encore achève. La chaîne marche. Les porcs blêmes et roses avancent l'un derrière l'autre, en procession. Tous de ce même rose fatal. Ils perdent petit à petit toutes les parties de leur être et quand, de la chaîne, enfin, tombe le dernier morceau, seize minutes se sont écoulées depuis le geste du nègre sacrificateur.

G. DUHAMEL. (*Scènes de la Vie future.*)

Mme OZOUF.

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine..... 9 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Cuisson des poissons.

Les recettes concernant les poissons sont en nombre presque infini, mais on peut les classer : 1° On fait cuire le poisson au « court-bouillon » et on l'assaisonne ensuite ; 2° on le fait cuire directement dans sa sauce ; 3° on le fait frire.

Un court-bouillon. — C'est un bouillon court ; on peut prendre l'adjectif dans deux sens : le bouillon est court parce qu'on y emploie peu d'eau, il est court aussi parce que l'ébullition ne dure jamais longtemps : les plus gros poissons sont cuits en une demi-heure ; pour les petits ou ceux que l'on coupe en tronçons, quelques minutes suffisent. Parfois même — et c'est le cas pour la morue séchée, la cuisson est suffisante dès que la surface de l'eau frémit ; alors, on écarte la casserole du feu et on laisse le poisson achever de cuire sans bouillir.

Le court-bouillon s'assaisonne de sel, d'oignon, de laurier, de persil, d'une carotte, pour les poissons ordinaires ; mais pour les poissons d'un goût très délicat, comme le brochet, le turbot, on sale seulement : les autres parfums masqueraient le goût du poisson et ce serait dommage.

On met le poisson à l'eau bouillante, sauf dans le cas de poisson séché et salé, comme la morue, qu'on met à l'eau froide et qu'on amène très lentement à l'ébullition pour que la chair se gonfle d'eau.

Les poissons qu'on ne fait ni cuire à l'eau, ni frire, on les fait généralement gratiner au four, ou bien on les met en matelote. (Voir, plus loin, au chapitre des sauces.)

Friture. — On frit à petite friture avec un peu d'huile ou de beurre au fond de la poêle, ou bien à grande friture dans une bassine.

Mais, que ce soit pour petite ou pour grande friture, il faut tout d'abord rouler le poisson dans la farine ; la peau ainsi farinée deviendra dorée et croustillante tandis que la chair, cuisant sous cette croûte, restera tendre.

Vous savez qu'on fait cuire de la même façon des pommes de terre, des beignets, des croquettes, etc. Vous savez aussi que la même huile peut servir à plusieurs cuissons, mais... attention ! L'huile qui a servi au poisson donnerait un goût affreux à tout autre mets ; il vous faut deux provisions d'huile. Il ne faut pas non plus faire servir l'huile trop longtemps : il faut avoir le courage de la remplacer dès qu'elle commence à rancir ou à noircir.

***

Les sauces.

1° Les sauces liées.

Une sauce liée, c'est une sauce épaissie par un peu de farine ou de fécule.

Pour faire un roux, vous laissez fondre soit du lard, soit de la graisse, soit du beurre, vous y faites revenir vos morceaux de viande, — si viande il y a dans votre préparation, — et, quand ils sont bien dorés, vous les retirez et les laissez sur un plat près du feu, car ils ne doivent pas refroidir sous peine d'avoir ensuite un « goût de réchauffé » très désagréable. Vous mettez dans la graisse un peu de farine et vous tournez ; vous *mouillez* ensuite avec un liquide, nous verrons lequel tout à l'heure.

Si vous voulez obtenir un *roux blanc* (c'est mal dit, mais on dit ainsi !), vous mouillez la farine dès qu'elle a été absorbée et sans lui laisser prendre couleur ; si vous voulez un *roux blond*, vous la laissez dorer, et si vous voulez un *roux brun*, vous la laissez presque noircir, toujours en tournant avec la cuiller de bois afin que tout brunisse et que rien ne brûle.

Un roux blanc se fait toujours avec du beurre ; mouillé d'eau, c'est une *sauce blanche* ; mouillé de lait, c'est une *sauce béchamelle*. Dans ces deux cas, on emploie assez de farine pour que la préparation acquière la consistance d'une crème épaisse.

Un roux blond ou un roux brun se mouillent soit avec de l'eau ou du bouillon de pot-au-feu (ragoût de mouton, de veau ou d'abatis de volaille aux pommes de terre, aux navets, aux carottes, etc.), soit avec du vin blanc (lapin sauté chasseur, veau ou volaille financière ou marengo), soit avec du vin rouge (civet de lièvre ou de lapin, rognons).

Si vous devez mettre dans votre sauce de petits oignons, il faut les faire légèrement dorer dans votre roux avant de mouiller. Si vous avez une belle tomate à couper dans votre roux avant de verser le liquide, cette façon de mouiller donnera à votre sauce une belle couleur et un bon goût. D'ailleurs, c'est la tomate — et le roux fait à l'huile d'olive — qui donne son caractère à la sauce *Marengo*.

Quand vous avez bien mouillé votre roux, en mettant un peu plus de liquide que vous n'en voulez avoir en servant, vous remettez dans la sauce vos morceaux de viande et vous les laissez cuire le temps nécessaire *à petit feu* ; la sauce doit s'évaporer en partie et « réduire » : une sauce longue n'est pas très bonne, mais elle ne doit pas se trouver réduite à la graisse et à la farine, ce ne serait plus une sauce et la viande s'y racornirait.

***

Quelquefois, au lieu de faire un roux, on lie la sauce à la fin de la cuisson, cinq minutes avant de servir. Pour ce faire, on mélange sur une assiette du beurre et un peu de farine que l'on pétrit ensemble à l'aide d'une fourchette ou d'une spatule ; quand le beurre a absorbé la farine, on le met dans la sauce en train de bouillir ; en fondant, il libère les grains de farine qui gonflent et épaississent le liquide ; pendant ce temps-là, il faut tourner avec la cuiller de bois pour que la farine se répande dans toute la casserole et ne cuise pas en paquet, car c'est pour éviter ce malheur que l'on ne met pas directement la cuillerée de farine dans la sauce et qu'on prend le beurre comme intermédiaire.

Quand vous liez ainsi le vin rouge assaisonné d'ail, d'oignons, d'échalotes, dans lequel vous avez fait cuire du poisson, vous faites une *matelote*.

Quand vous liez de la même façon le bouillon qui a cuit du veau ou de la volaille, vous faites une *blanquette*. On remplace souvent la farine par un jaune d'œuf, mais cette opération est délicate : il faut l'exécuter hors du feu, quand la sauce ne bout plus et qu'elle est encore assez chaude pour cuire l'œuf sans le durcir.

On peut lier aussi au dernier moment, après avoir fait bouillir le lait, la sauce *béchamelle*.

A propos de béchamelle, je vais vous indiquer tout de suite comment, avec quelques aromates de plus ou de moins, on peut modifier le caractère de cette sauce.

Si elle doit accompagner un mets de goût très particulier et très fin, comme des asperges ou des artichauts, il ne faut rien lui ajouter, de peur de masquer le parfum principal.

Si vous voulez y pocher des œufs, parfumez votre lait, en le faisant bouillir, avec de l'ail, du persil, du thym ou de l'estragon, et passez le liquide avant de faire la liaison pour que la sauce reste nette.

Presque toujours une demi-gousse d'ail, très finement coupée dans le lait, donnera de la finesse à votre béchamelle.

Ajoutez-lui du gruyère râpé, une cuillerée de madère, un œuf bien battu et couvrez-en des nouilles, du riz, des endives ou des poireaux préalablement cuits à l'eau et que vous voulez faire gratiner au four... vous m'en direz des nouvelles !

Vous pouvez envelopper de la même sauce un poisson d'abord cuit au court-bouillon, mais alors remplacez l'ail par de l'échalote ou de l'oignon.

Pour faire gratiner un poisson qui n'a pas d'abord été cuit à l'eau, faites un roux blanc mouillé d'eau et de vin blanc, assaisonnez-le d'échalote finement hachée, couvrez-en votre poisson et mettez au four avec de la chapelure (pain grillé écrasé) et de petits morceaux de beurre.

M. RAVAUDET.

MICHARD et AZAIS. Le nouveau guide du maître pour l'enseignement du dessin d'après nature. 19 fr.

→ SOLUTION :
Le losange étant un parallélogramme, sa surface est égale à AB × CH.

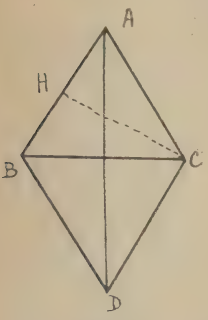

Surface du losange en m² : $\frac{6 \times 8}{2} = 24$ m², et l'on a $5 \times CH = 24$, d'où $CH = \frac{24}{5}$ de m. = **4 m. 8.**

2. *Ma maison compte 8 fenêtres ayant chacune 8 vitres d'une surface de 25 dm². Le verre vaut 28 f. le mètre carré et le vitrier me demande 1 f. 25 pour poser une vitre. Quel est le prix de revient des vitres de ma maison ?* RÉPONSE. → **528 f.**

3. *Un cultivateur donne un champ triangulaire de 80 m. de base et 62 m. de hauteur estimé 492 f. l'are et reçoit en échange, outre une certaine somme d'argent, un terrain rectangulaire de 158 m. de périmètre et de 65 m. de longueur estimé 9 f. 60 le m². Quelle est la somme reçue ?*

→ SOLUTION :
Surface du terrain triangulaire en m² : $\frac{80 \times 62}{2} =$ 2 480 m² ou 24 a. 80.
Valeur de ce terrain : 492 f. × 24,8 = 12 201 f. 60.
Largeur du terrain rectangulaire : (158 m. : 2) — 65 m. = 14 m.
Surface du terrain rectangulaire en m² : 65 × 14 = 910 m².
Valeur de ce 2e terrain : 9 f. 60 × 910 = 8 736 f.
Somme reçue par le cultivateur : 12 201 f. 60 — 8 736 f. = 3 465 f. 10.

COURS SUPÉRIEUR

Aires des quadrilatères et du triangle.

Distinguer la surface de l'aire.

SURFACE : Figure géométrique ayant une forme, deux surfaces égales peuvent être superposées.

AIRE : Nombre qui mesure une surface ; deux aires équivalentes peuvent ne pas être égales, mais elles sont mesurées par le même nombre.

1. **Aire du carré.** — On obtient l'aire du carré en faisant le carré du côté :

$$S = a^2 ; \quad a = \sqrt{S}.$$

2. **Aire du rectangle.** — L'aire du rectangle s'obtient en faisant le produit de ses deux dimensions :

$$S = a \times b, \text{ d'où } a = \frac{S}{b} ; \quad b = \frac{S}{a}.$$

3. **Aire du losange.** — Un losange est la moitié d'un rectangle ayant ses diagonales pour dimensions. Si D et d sont les diagonales, on a : $S = \frac{D \times d}{2}$

(Voir Cours moyen.)

4. **Aire du parallélogramme.** — Montrer qu'un parallélogramme est équivalent à un rectangle ayant même base et même hauteur.

REMARQUE. Un parallélogramme a 2 hauteurs et l'on a : $CD \times h = BC \times h'$.

5. **Aire du triangle.** — Un triangle quelconque est équivalent à la moitié d'un parallélogramme ayant même base et même hauteur, et l'on a :

$$S = \frac{B \times h}{2}.$$

REMARQUE. — 1° Un triangle a 3 hauteurs et l'on a :

$$S = \frac{ah}{2} = \frac{a'h'}{2} = \frac{a''h''}{2}.$$

2° La hauteur d'un triangle peut être extérieure à la surface quand il y a un angle obtus.

6. **Aire du trapèze.** — Si O est le milieu du côté CD du trapèze ABCD, on peut amener le triangle 1 en 2 par une rotation de 180°. Le trapèze est alors équivalent au triangle ABC', et l'on a :

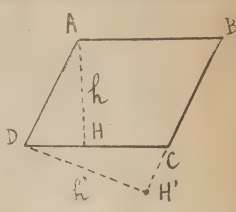

$$\text{Aire trapèze} = \frac{B + b}{2} \times h.$$

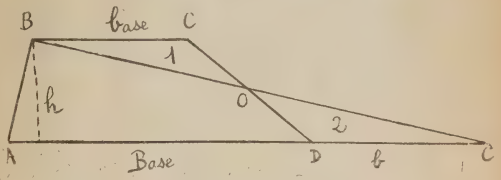

Problèmes sur les aires.

1. *Montrer que l'aire d'un triangle ne change pas quand le sommet se déplace sur une parallèle à la base* (on a en effet dans tous les cas : S = BH).

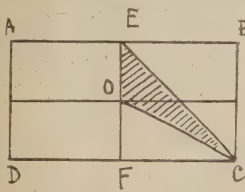

2. *Dans le rectangle ABCD, de centre O, on construit le triangle EOC comme l'indique la figure. Montrer que la surface de ce triangle est le 1/8 de celle du rectangle.*

→ SOLUTION :
On a surf. OEC = OE (base) × $\frac{CF \text{ (hauteur)}}{2}$.
Or : $OE = \frac{BC}{2}$; $CF = \frac{AB}{2}$; $\frac{CF}{2} = \frac{AB}{4}$.
Surf. = $\frac{BC \times AB}{8}$.

3. *Dans le rectangle ABCD de centre O, on construit les angles HED et DBG. Comparer les aires de ces triangles.*

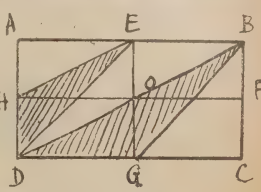

→ SOLUTION :
Aire HED = $\frac{\text{aire ABCD}}{8}$ (Voir problème précédent).
Aire DBG = DG × (base) × $\frac{BC}{2}$ (hauteur).

$$DG = \frac{AB}{2}.$$

$$\text{Aire DBG} = \frac{AB \times BC}{4} = \frac{\text{aire ABCD}}{4}.$$

Le triangle DBG a donc une aire double de celle du triangle HED.

4. *Un champ ayant la forme d'un trapèze a été vendu 10 500 f. l'ha., frais compris. L'acheteur a payé ce champ 1 680 f. La hauteur du trapèze a 32 m. et la grande base a 20 m. de plus que la petite. Calculer les bases du trapèze.* RÉPONSES. → **40 m. et 60 m.**

4. *Une planche rectangulaire a 2 dm. 1/2 de large. Le menuisier en détache un triangle rectangle de 4 dm² 50 de surface et il reste un trapèze rectangle de 30 dm² 50. Quelle est la longueur de chacune des bases de ce trapèze ?* RÉPONSES. → **1 m. 40 ; 1 m. 04.**

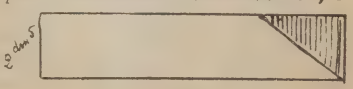

M. PAUMIER,
I. E. P.

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS MOYEN..... 8.80

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Voies romaines et voies modernes.

A une époque où le réseau routier doit sans cesse s'adapter à une circulation automobile croissante, il est intéressant de comparer ce que furent les voies romaines d'autrefois à ce que sont les routes d'aujourd'hui.

Les croquis schématiques ci-contre, empruntés à une récente étude, publiée par l'éminent technicien Baudry de Saunier dans *L'Illustration*, illustrent d'une manière saisissante cette comparaison.

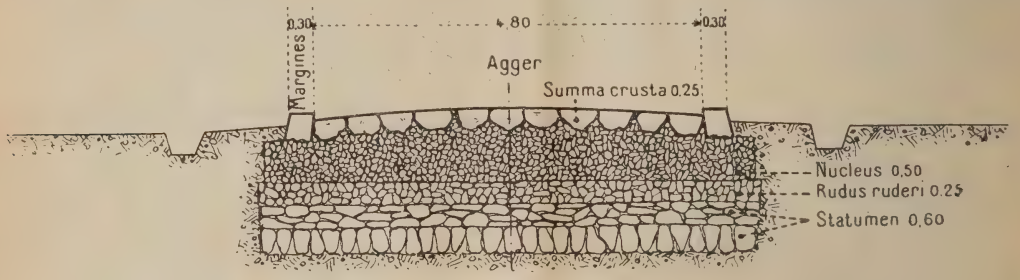

Fig. 1. — Reconstitution de la coupe d'une ancienne route romaine.

Statumen, lit de pierres servant de fondation. — *Rudus*, béton. — *Nucleus*, pierraille enveloppée d'un revêtement. — *Summa crusta*, couche supérieure (croûte). — *Agger*, matériaux pour le comblement des interstices. — *Margines (margo, inis)* les bordures. — (Expressions de Pline et Vitruve.) — L'épaisseur d'une telle route est d'environ 2 mètres.

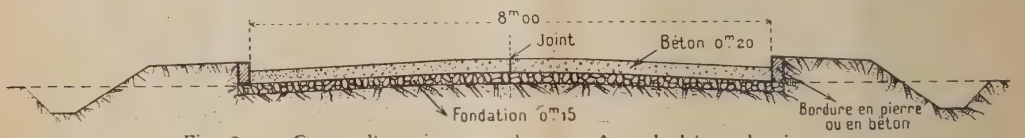

Fig. 2. — Coupe d'une route moderne revêtue de béton de ciment.
L'épaisseur d'une telle route est de 35 centimètres.

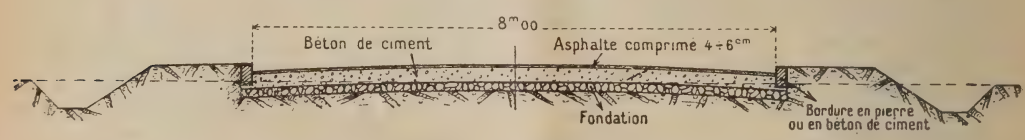

Fig. 3. — Coupe d'une route moderne revêtue d'asphalte comprimé.
L'épaisseur d'une telle route ne dépasse jamais 40 centimètres.

Croquis de *L'Illustration*.

Véritable *édifice*, la route romaine atteignait 2 mètres d'épaisseur. Elle comportait deux parties : la fondation et le recouvrement. Pour la construire, on commençait par creuser une profonde tranchée, dans laquelle on plaçait un lit de grosses pierres couronné de pierres plates, sur lesquelles on étendait une épaisse couche de béton. Sur cette fondation, on disposait enfin un revêtement de dalles rectangulaires ou polygonales, disposées en dos d'âne et liées entre elles par du ciment. Des trottoirs étaient réservés aux piétons sur les côtés. De place en place, des bornes servaient de montoirs aux cavaliers ou indiquaient les distances qui séparaient les cités (bornes *milliaires*).

Tandis que les caractéristiques essentielles de ces voies romaines étaient une *grande épaisseur* et une *grande rigidité*, nos chaussées modernes sont remarquables par des propriétés inverses : *petitesse de l'épaisseur* et *élasticité*. Ces chaussées ont en effet 35 à 40 centimètres seulement d'épaisseur totale. Leur fondation ne dépasse guère 15 centimètres. Elle est recouverte d'une couche de béton de ciment de $0^m,20$ d'épaisseur, soit laissée à nu, soit revêtue d'une couche d'asphalte comprimé de 4 à 6 centimètres d'épaisseur. Sur les côtés, une bordure en pierre ou en béton de ciment limite la chaussée.

« Les anciens, écrit M. Baudry de Saunier, construisaient-ils moins bien que nous ? Assurément pas. Tous les techniciens s'accordent à juger qu'une route moderne idéale aurait pour fondations le mur antique des voies romaines, fût-il de deux mètres de haut, avec un faîtage élastique fait soit d'asphalte comprimé, soit de ciment bitumineux, avec joints de dilatation.

« Mais une telle route coûterait 10 millions le kilomètre ! Nous n'avons plus la main-d'œuvre singulièrement économique que les Romains trouvaient chez leurs peuples vaincus, leurs esclaves et leurs criminels ; et, ce qui nous manque le plus, c'est le *temps*, le temps d'attendre qu'une route presque indéfiniment durable s'édifie... Nous construisons en quelques mois de longues routes légères, qui ne sont que des épidermes de routes et que nous remettons en état tous les deux ans !

« Autres mœurs, autres routes. Nous vivons au siècle de la vitesse. Contentons-nous de nos voies à fondations réduites, puisqu'elles seules peuvent être établies avec rapidité. »

R. O.

LEBIGOT et COQUERELLE (Mmes) **Pour rendre nos enfants souples et gracieux.....** *broché.* **10 fr.** *relié...* **11.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Vache et chèvre.

I. Un animal fort et inoffensif.

Un peu moins haut, mais plus gros et plus épais que le cheval. Moins élégant, à la démarche lente et lourde. Tête grosse garnie de deux cornes creuses et pointues (armes redoutables). Œil doux, forte encolure, larges épaules, reins puissants. Queue longue, terminée par une touffe de poils. Membres solides comme il convient pour un animal au corps lourd. Le pied a deux doigts munis de deux sabots. Observez le mouvement des sabots quand la vache marche.

Les cornes sont placées comme des fourreaux sur un prolongement de l'os du crâne. Elles persistent toute la vie et ne se montrent qu'un certain temps après la naissance (comparer au bois du chevreuil). Pelage changeant avec la race : pelage rougeâtre, noir, blanc, tacheté, brun.

Mufle humide, langue épaisse et rugueuse.

Mettre un petit morceau de corne dans de l'eau bouillante. Qu'arrive-t-il ? Brûler de la corne. Usage.

Un animal herbivore ruminant.

Nourriture purement végétale, de peu de valeur nutritive : donc, nécessité d'absorber des quantités énormes qui doivent être digérées complètement (une vache mange tous les jours 1 quintal d'herbe). Observez une vache qui paît. Elle saisit l'herbe avec sa langue rugueuse, la tire dans le museau, la presse sur la mâchoire supérieure cornée. Les incisives la coupent avec un mouvement brusque de la tête. La vache paît vite et de façon continue. Elle ne prend pas le temps de mâcher. L'herbe avalée se rend dans un premier compartiment, très spacieux (160 litres et plus), appelé *panse*, sorte de magasin de réserve. Les liquides absorbés par la vache s'accumulent dans le *bonnet* où les aliments sont mouillés et moulés en pelotes. Quand la vache a fini de paître et se livre au repos, la nourriture remonte dans la bouche pour être remâchée. Regardez attentivement une vache qui vient de manger. Vous verrez sur le cou le passage des boulettes d'herbe qui remontent à la bouche. L'herbe est broyée entre les molaires larges, garnies de plis. Observez le mouvement de la mâchoire inférieure. Elle se meut de droite à gauche. Les plis des molaires sont dirigés dans le sens longitudinal des mâchoires. Les molaires écrasent l'herbe comme des meules.

La nourriture-bouillie descend alors dans le *feuillet* et la *caillette* où commence la digestion. L'intestin est long de 40 mètres. Pourquoi ?

III. Un animal domestique utile.

Énumérez les nombreux services que nous rendent la vache et le bœuf. Décrivez comment on trait la vache. Combien de litres de lait donne votre vache par jour ?

Le pis de la vache, fabrique vivante, transforme l'herbe et le foin en lait.

Allez vous documenter sur les prix du lait, de la crème, du beurre, du fromage, de la viande de vache, de bœuf.

Demandez au boucher à qui il vend les peaux de vache. Pourquoi ?

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Quelques autres métaux.

I. Quelques généralités.

Nommez des métaux : fer, fonte, acier, plomb, cuivre, zinc, étain, argent, or, platine.

Tous ces métaux ont des caractères généraux que nous allons d'abord chercher ensemble.

Éclat particulier : *éclat métallique. Bons conducteurs de chaleur et d'électricité* (citez des exemples et applications).

Les métaux forment avec l'oxygène des *oxydes* (rouille). Ils sont *malléables, ductiles. Ordre décroissant de la malléabilité*, or, argent, aluminium, cuivre, étain, platine, plomb, zinc, fer, nickel.

Ordre décroissant de la ductilité, or, argent, platine, aluminium, fer, cuivre, zinc, étain, plomb.

Ordre décroissant de ténacité, nickel, fer, cuivre, platine, argent, or, zinc, étain, plomb.

Expérimenter la ténacité avec des fils métalliques de 1 millimètre carré de section. Un pareil fil de nickel supporte un poids de 10 kilogrammes, le plomb seulement 2 kg. 400.

La *dureté* des métaux se mesure à la facilité avec laquelle ils rayent certains corps ou sont rayés par eux.

Le fer, le nickel et le zinc, sont rayés par le verre, mais rayent le spath d'Islande.

Tous les métaux ont été *fondus*. Quelques températures de fusion : étain 228°, plomb 335°, zinc 410°, cuivre 1 100°, fer 1 500°.

La plupart des métaux ne pouvant être employés seuls, parce que chacun d'eux ne possède que rarement toutes les propriétés exigées par les applications industrielles, on les allie ensemble : *alliages métalliques*.

II. Plomb et galène.

On distingue facilement le plomb des autres métaux. Il est très lourd (densité 11,455), gris bleuâtre. Grattons un morceau de plomb : il est brillant. Peu tenace, mais très malléable. Aplatissons une graine de plomb en la frappant avec le marteau. Rayer le plomb avec l'ongle, écrire avec du plomb. Fondre du plomb dans une cuillère de fer. Le plomb existe dans la nature surtout à l'état de *galène* (soufre + plomb). A la loupe, regardons les cristaux cubiques.

Écraser un peu de galène, mélanger de la soude et chauffer sur du charbon de bois avec une lampe du soudeur. On reçoit une graine de plomb. Poser la scorie sur une pièce de 10 francs, ajouter quelques gouttes d'acide chlorhydrique. La tache noire indique la présence du soufre.

239 kilogrammes de galène donnent 207 kilogrammes de plomb. Calculer le contenu p. 100.

Usage : couverture de toits, fabrication des gouttières, plomb de chasse, caractères d'imprimerie, soudure des plombiers (allié à d'autres

EISENMANGER et RICHARD. Comment construire soi-même ses appareils scientifiques 15 fr.

métaux), tuyaux de gaz et d'eau. Montrer le minium, la céruse.

III. Cuivre.

Expérimentons la dureté et la plasticité d'un fil de cuivre et d'une lame de cuivre. Le cuivre est, après l'or, le métal le plus malléable et le plus ductible. Frapper une graine de cuivre avec le marteau. Mettre un fil de cuivre dans la flamme et observer la couleur. Le cuivre ne fond pas facilement.

Poser un fil de cuivre dans de l'acide chlorhydrique. Vert-de-gris (poison). Danger de la conservation des aliments dans des vases de cuivre. Le lait est le contre-poison indiqué. Observez aussi la patine antique à la surface des statues de bronze.

Frotter une lame de cuivre : couleur rouge. Chauffer cette lame : formation d'oxyde de cuivre noir.

Montrer de la pyrite cuivreuse (cuivre + fer + soufre). Dans 183 kilogrammes de minerai, il y a 63 kilogrammes de cuivre, 56 kilogrammes de fer et 64 kilogrammes de soufre. Calculer le contenu p. 100. Montrer aussi du carbonate de cuivre (malachite).

Usage : confection d'alambics, de chaudières, de fils électriques.

Mais, dans la plupart des cas, on l'emploie à l'état d'alliage.

Laiton (cuivre jaune), cuivre + zinc (70 p. 100 Cu + 30 p. 100 Zn). Nommez des objets usuels en laiton. Faire un mélange de poussière de zinc et de potasse caustique chaude. Y poser un fil de cuivre. Passer le fil plusieurs fois dans la flamme. Le fil de cuivre devient du laiton.

Bronze. — 95 p. 100 Cu + 1 p. 100 Zn + 4 p. 100 Sn (étain). Fabrication de canons, statues, cloches, médailles, monnaies de bronze.

Maillechort. — Cuivre + zinc + nickel, « nouvel argent », fabrication de couverts, de gobelets.

IV. Zinc et blende.

Observer un bâton ou une lame de zinc : métal blanc, bleuâtre, mou (il graisse la lime). Quand on l'aplatit sous le marteau, il gerce.

Montrer du zinc terni dans l'air. Fondre du zinc dans une cuillère de fer (flamme de gaz !). Montrer de la *blende* et de la *calamine*. Blende : zinc + soufre.

Usage : couvertures de toits en feuilles minces, baignoires, gouttières, étamage.

V. Étain.

Montrer des feuilles, des baguettes d'étain. C'est un métal blanc argentin au reflet un peu jaunâtre, la texture est cristalline, plier une baguette d'étain et observer le « cri de l'étain ».

Métal mou et très malléable. Montrer que le « papier d'argent » des paquets de thé et de chocolat est de l'étain. Métal très fusible.

Montrer de l'oxyde d'étain (cassitérite).

Usage : fabrication de couverts et de vases. Étamage du cuivre, des vases en fer battu, de la fonte, de la tôle.

Soudure du plombier : alliage de plomb + étain.

VI. Un métal curieux : le mercure.

C'est le seul métal liquide à la température ordinaire. Blanc et très lourd (13 fois 1/2 plus lourd que l'eau). Il gèle à — 40° et bout à + 357°. Verser du mercure dans une coupe, observer les grosses gouttes et les petites gouttes. Verser quelques gouttes d'eau dans une autre coupe et remuer. Comparer et conclure.

Les vapeurs mercurielles sont vénéneuses : il faut donc, par exemple, ramasser soigneusement les gouttes de mercure qui seraient tombées sur le sol par la cassure du thermomètre.

Tremper du papier d'étain dans du mercure ou frotter une lamelle de zinc luisante avec du mercure à l'aide d'un bouchon. On reçoit un *amalgame*, alliage métallique avec du mercure.

Chauffer du cinabre dans un tube à essai et observer les gouttes de mercure et la couche de soufre sur les parois du tube.

Usage : baromètre, thermomètre, étamage des glaces.

VII. Les métaux précieux.

1. **Argent.** — C'est le plus blanc de tous les métaux. Très malléable, très ductile. Avec un poids de 5 centigrammes, on peut faire 130 m. de fils d'argent. Il ne s'oxyde pas à l'air humide, ni dans la flamme ordinaire. Il y a de l'argent métallique naturel, mais, ordinairement, il se trouve à l'état de minerai (soufre + arsenic). L'argent est trop mou pour pouvoir être employé dans l'industrie. Mais, allié à du cuivre, il a une densité qui permet de le faire servir à la fabrication des monnaies, des bijoux, des fourchettes et cuillères, etc. On appelle *titre* le rapport qui existe entre le poids d'argent que contiennent 1 000 grammes d'alliage. Monnaies $\frac{865}{1000}$: c'est-à-dire il y a 865 grammes d'argent et 135 grammes de cuivre. Observez sur des objets la marque du titre et le sceau de contrôle posé par l'Administration.

2. **Or.** — Belle couleur jaune, métal inaltérable.

L'or est le métal, après le fer, qui est disséminé à la surface du globe de la manière la plus générale. Mais il se rencontre toujours en quantité infiniment petite.

C'est le métal le plus malléable et le plus ductile. On peut faire des lamelles de 0 m. 0001 d'épaisseur.

L'or se rencontre ordinairement dans les sables quartzeux. Parler du lavage (Amérique, Oural). Il sert à la fabrication de monnaies, de bijoux et d'objets de luxe, allié avec du cuivre $\left(\text{(titre } \frac{750 \text{ à } 920}{1000}\right)$.

VIII. Récapitulons.

Travaux personnels. Classer les métaux étudiés d'après leur poids spécifique.

Distinguer métaux ordinaires, métaux précieux.

Faire une collection de minerais pour le Musée scolaire.

Oxydes. — Rouille, oxyde de fer, magnétique, hématite brune, limonite, minettes.

Sulfures. — Pyrite de fer, pyrite cuivreux, galène, blende, cinabre.

Carbonates. — Fer spathique, malachite.

Autres moyens de classification des métaux : couleur, éclat, dureté, utilité, valeur.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BELIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménager. 15.50

Si : $x = c$, $y = a + b + c$;
et si $x = c$, $y = a - b - c + a + b + c = 2a$.
Donc y décroît de $a + b + c$ à $2a$.

Cette variation est représentée par le segment de droite EF, dont les extrémités ont pour coordonnées o et $a + b + c$, c et $2a$.

Si M est sur Bx ($x > c$), le coefficient de x est positif ; la fonction est croissante.

Si : $x = c$, $y = a + b + c + a - b - c = 2a$.

Si x augmente indéfiniment, il en est de même de y. Cette variation est représentée par la demi-droite FG.

3° Menons la droite $y = l$, parallèle à Ax. Si elle coupe la ligne brisée EFG en un point H, les coordonnées de H vérifient l'équation $y = l$ et l'une des équations (1) ou (2).

Donc l'abscisse de H est solution de l'équation :

$$\frac{a - b - c}{c} x + a + b + c = l,$$

ou de : $\frac{a + b + c}{c} x + a - b - c = l$.

La figure montre que le problème a 2 solutions : $x = KH$ et $x = KH'$, l'ordonnée de K, $y = l$, est comprise entre celles de F et de E, soit si :

$$2a < l < a + b + c ;$$

et une solution si K est sur Ey, soit si :

$$l > a + b + c.$$

H donne un point M sur AB et H', un point M sur Bx.

2. **Géométrie.** — *Soit une demi-circonférence de centre O, de diamètre BC, de rayon R. On trace un rayon OA et on désigne par M et M' les centres des cercles circonscrits aux triangles AOC et AOB. M se projette en P et M' en P' sur BC.*

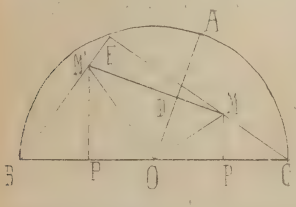

1° *Indiquer la construction des points M et M'. En déduire que MM' est perpendiculaire sur OA et que OM et OM' sont perpendiculaires.*

2° *Démontrer que :* $PM \times P'M' = \frac{R^2}{4}$.

3° *Prouver que CM et BM' se coupent sur la demi-circonférence.*

→ INDICATIONS. — Construction classique.

La droite MM' est la perpendiculaire à OA en son milieu D.

Les triangles rectangles MOP et MOD ont OM commun et OP = OD. Donc $\widehat{MOP} = \widehat{MOD}$ et MO est bissectrice de $\widehat{AOC}$.

De même M'OP' et M'OD étant égaux, M'O est bissectrice de $\widehat{AOB}$.

Les angles AOC et AOB sont supplémentaires ; donc leurs bissectrices sont perpendiculaires.

2° Le triangle rectangle MOM' donne :

$$OD^2 \text{ ou } \frac{R^2}{4} = M'D \times MD.$$

L'égalité des triangles MOP et MOD, M'OP' et M'OD donne MD = MP et M'D = M'P'.

Donc : $\frac{R^2}{4} = MP \times M'P'$.

$$\widehat{MCO} + \widehat{M'BO} = \widehat{MOC} + \widehat{M'OB}.$$

$$= \frac{\widehat{AOC}}{2} + \frac{\widehat{AOB}}{2} = 1 \text{ droit}.$$

Donc le triangle EBC est rectangle en E et E est sur la demi-circonférence de diamètre BC.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le plébiscite sarrois.

Les clauses du Traité de Versailles relatives au plébiscite qui va décider demain du sort du Territoire de la Sarre sont les suivantes (§ 34 du chapitre III de l'annexe à la section IV du traité de Versailles) :

« *A l'expiration d'un délai de quinze ans, à compter de la mise en vigueur du présent traité, la population du Territoire du Bassin de la Sarre sera appelée à faire connaître sa volonté comme il suit :*

« *Un vote aura lieu par commune ou par district et portera sur les trois alternatives suivantes :* a. *maintien du régime établi par le présent traité et par la présente annexe ;* b. *union à la France ;* c. *union à l'Allemagne.*

« *Le droit de vote appartiendra sans distinction de sexe à toute personne âgée de plus de vingt ans à la date du vote, habitant le territoire à la date de la signature du traité.*

« *Les autres règles, les modalités et la date du vote seront fixées par le Conseil de la Société des Nations, de façon à assurer la liberté, le secret et la sincérité des votes.* »

Les dispositions prévues par ce dernier alinéa ont été arrêtées par le Conseil de la Société des Nations et acceptées par les deux puissances intéressées au début de juin 1934. Quelles sont les principales de ces dispositions et quelle est la position de l'Allemagne et de la France officielles en face du plébiscite ?

Le statut du plébiscite.

La tâche du Conseil de la Société des Nations a été rendue difficile par l'arrivée au pouvoir en Allemagne du parti national-socialiste. Dès le mois de mai 1933, il eut à connaître d'une lettre de la Commission de gouvernement de la Sarre attirant son attention sur les inquiétudes provoquées chez les fonctionnaires sarrois par la loi allemande du 7 avril 1933 qui vise les fonctionnaires « d'extraction non aryenne » et les fonctionnaires n'offrant pas certaines garanties politiques et qui prévoit, en ce qui concerne ces agents, soit des licenciements, soit des mises à la retraite, et rend caduc les droits acquis en vertu de la législation antérieure. Il adopta une résolution affirmant que les droits des fonctionnaires du Territoire de la Sarre seraient sauvegardés dans toutes les hypothèses, mais sans réussir à apaiser les inquiétudes des non-racistes et à empêcher les autres de passer en grand nombre dans le camp nazi.

La question du statut du plébiscite a été mise à l'ordre du jour à la session de janvier 1934. L'Allemagne ayant quitté la Société des Nations en octobre 1933, la discussion du rapport du baron Aloisi, délégué italien, sur les mesures préparatoires à prendre en vue de la consultation populaire dans la Sarre eut lieu en l'absence du délégué allemand. Il fut décidé que le rapporteur s'adjoindrait les représentants de l'Espagne et de l'Argentine, ainsi qu'un sous-comité de juristes, afin d'étudier les mesures tendant à assurer par tous les moyens appropriés la régularité des opérations électorales ; de prendre spécialement en considération l'étude des moyens appropriés pour mettre la population à l'abri de toute pression et de l'exécution de toute menace de nature à affecter la sincérité du vote ; d'étudier les suggestions que pourrait lui présenter la Commission du gouvernement en ce qui concerne le maintien de l'ordre pendant la période du plébiscite.

Après de multiples négociations dans la coulisse, la question est venue devant le Conseil à sa session de mai. L'accord n'ayant pu être réalisé entre les représentants des gouvernements français et alle-

DORSAY. CONTES PERSANS..... broché. 11 f. relié... 15 f. Toile noire. 16.50

mand, il a ajourné la question à une session extraordinaire qui s'est tenue au début de juin. Au cours de cette session, les mesures à prendre ont été finalement arrêtées dans le détail et acceptées par Berlin et Paris.

La consultation populaire prescrite par le traité de Versailles quinze ans après sa mise en vigueur (10 janvier 1920) a été fixée au *13 janvier 1935*. Les *frais* en sont mis à la charge de la Commission de Gouvernement de la Sarre et des gouvernements français et allemand. Le vote fera l'objet d'un *calcul séparé* dans chaque union de communes et chaque commune qui ne fait pas partie d'une union de communes. Les effectifs de la police seront augmentés pour que l'ordre soit maintenu en toutes circonstances. Sont électeurs, *sans distinction de sexe ou de nationalité*, toute personne ayant vingt ans révolus à la date du vote et habitant le territoire à la date du 28 juin 1919. Des dispositions minutieuses et parfois ingénieuses sont prévues pour assurer le secret du vote et garantir la sincérité du scrutin. Toutes les personnes investies de fonctions publiques à l'occasion de la consultation populaire ont dû prêter le serment suivant : « Je jure d'observer loyalement les lois du Territoire et de remplir en homme d'honneur et de conscience les pouvoirs qui me sont confiés. » Une Commission de plébiscite a été nommée par le Conseil de la Société des Nations. Cette Commission est assistée d'un Tribunal destiné à connaître des infractions aux règlements institués en vue de la consultation populaire. En font partie : un président, un vice-président et six magistrats, tous choisis, soit par le président du Conseil de la Société des Nations, soit par le président de la Commission du Plébiscite, parmi des personnalités « possédant la langue allemande », étrangères au territoire, et n'appartenant à aucune des deux nations intéressées.

Les ministres des Affaires étrangères des Gouvernements de Berlin et de Paris, *MM. Barthou* et *von Neurath* ont pris, au nom de leurs pays respectifs, trois *engagements solennels*. D'abord, « s'abstenir de toute pression directe ou indirecte » qui pourrait affecter la sincérité du vote ; « de toute poursuite, représailles ou discrimination », « à l'égard des personnes ayant droit au vote », « en raison de leur attitude politique pendant l'administration de la Société des Nations », et, naturellement, « les empêcher ou les réprimer ». Ensuite, accepter, au cas où surgirait un différend, « quant à l'application ou à l'interprétation de ces engagements », et l'arbitrage de la Cour de La Haye et l'intervention du Conseil de la Société des Nations. Enfin, admettre, pendant « un an à dater de l'établissement du régime définitif », pour « toute personne ayant droit de vote en Sarre », le droit de saisir le tribunal supérieur du plébiscite de « toute pression, poursuite, mesure de représailles ou discrimination », comme de « toutes poursuites pénales ou administratives hors du territoire ».

En enregistrant ce triple engagement, le Conseil a déclaré qu'il veillerait à son accomplissement et il l'a complété en se réservant d'examiner, en temps utile, les modalités selon lesquelles pourrait être étendu *aux habitants du Territoire de la Sarre n'ayant pas le droit de vote* le bénéfice des engagements pris par les Gouvernements français et allemand.

Fin septembre, on annonçait que le *nombre des électeurs inscrits* pour le plébiscite s'élevait à 530 000.

La position de l'Allemagne.

Depuis la signature du traité de Versailles, aucun des gouvernements qui se sont succédé en Allemagne n'a douté du retour définitif de la Sarre au Reich lors du plébiscite et Berlin a toujours disposé pour sa propagande dans le Territoire d'un nombre important de personnalités et de groupements recevant et suivant ses directives (les principaux journaux, le clergé, les syndicats, les partis politiques, les députés au Landesrat, les industriels, les commerçants, les fonctionnaires, etc.).

Sur l'initiative de *Briand* et de *Stresemann*, des négociations directes franco-allemandes furent entreprises à partir de 1927 pour régler par anticipation le problème de la Sarre. Elles échouèrent. Aux élections communales de fin 1932, sur 4 301 élus, 7 seulement étaient favorables au *statu quo*. A cette époque, tous les partis politiques sarrois, des nationalistes aux communistes, réclamaient le retour pur et simple à la « patrie allemande ».

L'arrivée de Hitler au pouvoir provoqua dans l'opinion et la conduite des différents partis sarrois un indéniable désarroi. Tous, certes, restaient favorables à un retour à l'Allemagne, mais communistes, socialistes et catholiques, se déclaraient hostiles au régime hitlérien. Il est difficile de savoir avec exactitude si cette hostilité est restée aussi totale et dans quelle mesure elle est de nature à faire voter le Centre et les marxistes pour le *statu quo*. Quoi qu'il en soit, Hitler a accentué sa propagande en Sarre et rallié, semble-t-il, un grand nombre d'hésitants de la première heure. Le 14 juillet 1933, tous les partis sarrois, à l'exclusion des partis marxistes, se sont unis en un *front allemand*. Depuis lors, les actes de terrorisme nazi se sont multipliés à l'intérieur du Territoire de la Sarre, actes devant lesquels, malgré les sévères mesures édictées, la Commission de Gouvernement est le plus souvent restée impuissante en raison d'une complicité quasi générale et officielle. En outre, des manifestations monstres et tapageuses ont été organisées dans le voisinage de la Sarre pour réclamer le retour de la Sarre au Reich, telles celles de Niederwald le 23 août 1933, d'Ehrenbreitstein le 26 août 1934. Des centaines de mille personnes, dont beaucoup venues de la Sarre, y ont acclamé le Führer lui-même faisant appel à la fidélité des Sarrois et les assurant de son indéfectible attachement.

Le 26 août toutefois, parallèlement à la parade d'Ehrenbreitstein, s'est déroulée à Sulzbach, dans la Sarre, une manifestation au terme de laquelle 70 à 80 000 personnes jurèrent que « jamais la Sarre ne retournerait à Hitler ». Mais cette manifestation, surtout communiste et socialiste, a été antihitlérienne plus qu'antiallemande. Quoi qu'il en soit, la propagande allemande n'a cessé depuis de s'intensifier, mais il est difficile de savoir notamment dans quelle mesure elle a réussi à rallier le parti catholique qui reste divisé, semble-t-il, malgré les déclarations rassurantes de Hitler.

La position de la France.

Pour l'opinion publique française, l'idée d'un vote qui nous serait favorable est depuis longtemps exclue des possibilités. Mais il reste qu'à de rares exceptions près les reportages et les enquêtes publiées sur le problème de la Sarre ont été inspirés par de puissants intérêts économiques qui s'efforçaient de dissimuler la vérité et d'égarer l'opinion. En se refusant à régler la question sarroise avant le plébiscite au cours de négociations directes franco-allemandes, le Gouvernement a-t-il eu tort ou raison ? L'histoire le dira. La note relative aux problèmes posés par le plébiscite de la Sarre, qu'il a remise en septembre au secrétariat de la Société des Nations, s'attache à montrer au monde que la France ne demande rien pour elle en Sarre et ne désire qu'assurer le maximum de liberté et de bien-être aux Sarrois quels qu'ils soient, quand le plébiscite aura statué, et quels qu'en soient les résultats. Mal accueillie en Allemagne, cette note semble avoir été mieux appréciée de l'opinion publique européenne.

Nous ne nous livrerons pas au petit jeu facile des prévisions sur le résultat de la consultation de demain ; nous ne chercherons pas davantage à déterminer si, quel que soit ce résultat, un *putsch* hitlérien, comme on l'a annoncé de divers côtés, va suivre en Sarre ou non. Nous dirons seulement que la partie qui va se jouer demain et dans les jours qui vont suivre peut avoir sur l'avenir de l'Europe les plus graves conséquences.

R. OZOUF.

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS..... 15 fr.

NOTRE NOUVELLE TABLE SCOLAIRE

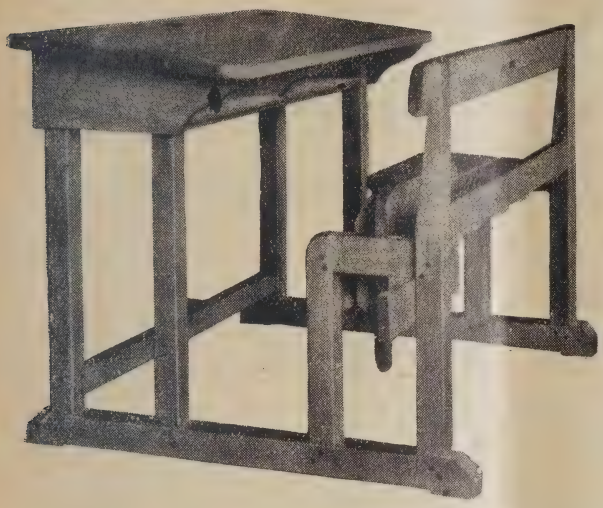

"CHATILLON"

Table banc à 2 places avec banc mobile.

TAILLE	HÊTRE	CHÊNE
N° 0. (6 à 7 ans)....	151 fr.	192 fr.
N° 1. (7 à 9 ans)....	165 fr.	236 fr.
N° 2. (10 à 14 ans)..	186 fr.	258 fr.
N° 3. (15 ans et plus)	188 fr.	261 fr.
N° 4. (grands élèves).	189 fr.	264 fr.

(Port et emballage en sus.)

Modèle entièrement en bois (hêtre ou chêne) étuvé et verni. Se recommande par son banc mobile composé de 2 sièges séparés se relevant et s'abaissant sans bruit, grâce à un système simple et robuste fonctionnant par fortes charnières.

Fernand NATHAN
Éditeur-Fabricant.

● ***Envoi sur demande du catalogue n° 20 MOBILIER SCOLAIRE.***

Voici un appareil d'un prix **très modique** qui vous permettra de faire du cinéma à bon marché.

LE CINAK

passe des films de 9 m/m 5

(Notamment les films Pathé-Baby)

● **CINAK 20.** — Complet, pour courant 110/130 volts, avec lampe **O** (écran de 0m. 70 à 2m. 75). **145 fr.**
— — **S** (écran de 1 mètre à 3 m. 50). **169 fr.**

● **CINAK 20 S.** — Complet, pour courant 110/130 volts (écran de 1 m. 25 à 5 mètres).. **235 fr.**
Supplément pour courant 200/230 volts. **4 fr.**

● **CINAK 120 S** permettant de passer les films de **10 à 120 mètres** avec **moteur spécial** à vitesse variable, pour tous courants, (écran de 1m.25 à 5 mètres)..... **580 fr.**
(Bien spécifier voltage).

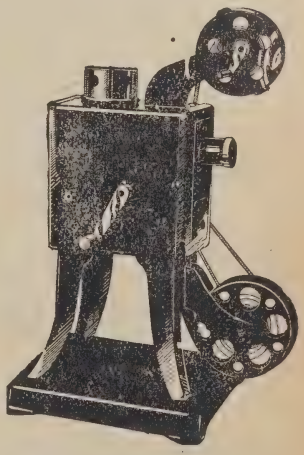

PROJECTEUR SILENCIEUX
DONNANT UNE PROJECTION LUMINEUSE ET SANS SCINTILLEMENTS

Envoi du prospectus spécial CINAK, appareils et liste de films, et de la brochure n° 21 PROJECTION sur demande.

F. NATHAN

Toutes les écoles de France possèdent les célèbres collections de Tableaux :

200 Images faciles

à raconter par les tout-petits, par Perrot et Fau. 34 tableaux double face sur carte forte (50 × 65).

***En noir*..... 55 fr. — *En couleurs*..... 85 fr.**

30 Histoires en Images

sans paroles, par Perrot et Fau. 30 tableaux double face sur carte forte (50 × 65).

***En noir*..... 50 fr. — *En couleurs*..... 80 fr.**

34 Leçons de choses

17 tableaux double face, par Perrot et Fau, sur carte forte.

***En noir*..... 55 fr. — *En couleurs*..... 85 fr.**

Pour faire parler nos petits

32 tableaux muraux (50 × 65), par Perrot, Dot et Girardot, imprimés sur carte forte double face.

1re série : *En noir*. 26 fr. 50 — *En couleurs*..... 41 fr.
2e série : *En noir*. 26 fr. 50 — *En couleurs*..... 41 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

ENSEIGNEMENT

Professorats officiels de musique. État, Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. PIERRON, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons partic. par corresp., grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé, Lycée Reims.

MARIAGES

Instituteur Syrie, mus., libre penseur, désire corr. av. institutrice vue mariage. J. I. 503.

DIVERS

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jaquinod, Farges (Ain.)

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Travaux chez soi. Le Guide Labor indique 2.500 maisons confiant du travail. Notice 0 fr. 50 franco. Éditions Labor, 80, La Rochelle.

Saucisson ou jambon extra, le kg. 18 fr. Valard, à Roanne, Loire. C. ch. postaux, Lyon 11.837.

75 % réduction **tes Revues.** Dem. notice A. « Impress ». Poitiers.

Suis acheteur la 2e année du *Travail Manuel à l'Ecole*, et des nos 2, 3, 4, 5, 6, 11 et 12 de la 1re année. J. I. 501.

Institutrice 1re classe, emprunt. 3.000 fr. pour 2 ans. Bon intérêt, bonne garantie. Très pressé. J. I. 502.

Le nouveau poste de T. S. F. super-octode *Efen* 85 S. est destiné à révolutionner le marché de la T. S. F. Son prix de 1.250 fr. le met à la portée de tous. Envoi gratuit du prospectus spécial illustré. J. I. 1015.

Projections. Avant de faire l'achat d'un appareil de projection fixe ou animée, ne manquez pas de demander la brochure renseignant sur les meilleurs appareils et au sujet des subventions à obtenir des ministères. J. I. 222.

Mobilier scolaire. Les meubles destinés aux écoles doivent être fabriqués par des maisons spécialisées, fabricant suivant les règles de l'art et de la technique moderne. Demandez l'envoi de la brochure spéciale et vous ne le regretterez pas. J. I. 223.

Un phono et des disques constituent un cadeau toujours apprécié. Renseignez-vous sur les machines parlantes Concordia, modèle « Baby » à 75 fr. Junior à 135 fr., et pour les grandes personnes « Classic » à 335 fr., « Lux » à 525 fr. Le catalogue spécial illustré est envoyé gratuitement. J. I. 1017.

ENCADREZ VOUS-MÊME VOS TABLEAUX AVEC " ECLA "

(Nouvel encadrement métallique pour gravures, dessins, photos, etc.)

	Nickel ou mét. uni.	Gravé granité
Baguette de 1 cm de large, le mètre.....	C 3. »	C 3.30
Coins légers pour baguette de 1 cm, le coin.....	C 1. »	C 1.15
Coins pour encadr. plus soigné, le coin.....	C 2.50	C 2.75
Baguette de 2 cm de large, le mètre.....	C 3.50	C 4. »
Coins pour baguette de 2 cm, le coin	C 3. »	C 3.25
Baguette de 3 cm de large, le mètre.....	C 4. »	C 5. »
Coins pour baguette de 3 cm, le coin.....	C 3.50	C 3.75

Emballage en sus. — Ne peut être expédié par poste qu'en bande de **0.75** *maximum.*

Librairie Fernand NATHAN.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

AU CIRQUE

par ALEXANDRE KOUPRINE

Traduit du russe par HENRI MONTGAULT.

II

Arbouzov sortit. C'était le dernier jour du carnaval, tardif cette année. Il faisait encore froid ; mais on sentait dans l'air l'odeur vague, subtile, du printemps, qui chatouillait la poitrine. Sur la neige salie par les véhicules, deux files de traîneaux glissaient silencieusement en sens contraire, et les cris des cochers retentissaient avec une sonorité douce. Aux carrefours, on vendait des pommes trempées, dans des baquets blancs tout neufs ; du nougat couleur de neige ; des ballons qui, s'élevant en grappes multicolores, planaient au-dessus des passants, dont le flot tumultueux noircissait les trottoirs : leurs mouvements tantôt saccadés, tantôt ralentis, avaient une gaieté printanière, enfantine.

Au grand air, Arbouzov, qui, chez le médecin, se sentait presque bien, éprouva de nouveau une sensation accablante. Sa tête lui semblait énorme, alourdie, quasi vide, et chaque pas y résonnait désagréablement. Il avait un goût de brûlé dans la bouche et dans les yeux une douleur sourde comme si quelqu'un avait appuyé dessus avec les doigts ; quand il promenait son regard d'un objet à l'autre, deux grandes taches jaunes l'accompagnaient sur la neige, sur les maisons et sur le ciel.

A un carrefour, son propre nom, étalé en grosses lettres sur une colonne, lui sauta aux yeux. Machinalement, il s'approcha. Parmi les placards bariolés annonçant les divers spectacles, il reconnut l'affiche rouge du cirque sur laquelle un papillon vert était collé. Arbouzov lut avec indifférence d'un bout à l'autre, comme en rêve :

CIRQUE DUVERNOIS FRÈRES

Aujourd'hui, troisième match décisif
de lutte franco-romaine
entre le célèbre champion américain
JOHN REBER
et le fameux lutteur et hercule russe
ARBOUZOV
pour un enjeu de cent roubles.
Voir les détails au programme.

Deux ouvriers s'arrêtèrent devant la colonne ; des serruriers à en juger par leurs visages tachés de suie, l'un d'eux se mit à lire tout haut l'affiche en estropiant les mots. Arbouzov entendit son nom, qui lui parut un son vague dénué de sens, comme il arrive parfois lorsqu'on répète longtemps de suite le même mot. Les ouvriers reconnurent l'athlète. L'un d'eux poussa son camarade du coude et s'écarta respectueusement. Arbouzov se détourna d'un air fâché, fourra les mains dans les poches de son pardessus et poursuivit son chemin.

La matinée avait déjà pris fin. Comme l'arène n'était éclairée que par un vitrage couvert de neige, le cirque semblait, dans la pénombre, un hangar immense vide et glacé.

En entrant, Arbouzov distingua avec peine les chaises du premier rang, le velours des barrières, la dorure des loges et les piliers blancs où étaient cloués des écussons figurant des monogrammes, des têtes de chevaux, des masques de clowns. L'amphithéâtre et les galeries se perdaient dans l'obscurité. En haut, sur la coupole, suspendus à des poulies, luisaient l'acier et le nickel d'engins gymnastiques : échelles, anneaux, barres fixes, trapèzes.

Dans l'arène, deux hommes se débattaient sur le sol. Arbouzov les considéra longtemps, en clignant des yeux, avant de reconnaître son adversaire, le lutteur américain qui, comme tous les jours, s'entraînait avec un de ses aides et compatriotes, Harvan. Dans l'argot des professionnels, ces aides s'appellent des « loups » ou des « roquets ». Accompagnant dans tous ses déplacements un lutteur célèbre, ils l'aident à s'entraîner, s'occupent de sa garde-robe, le frictionnent de leurs mains rudes après la douche matinale, lui rendent enfin une foule de menus services.

Comme les « loups » se recrutent soit parmi de vieux lutteurs de force moyenne, soit parmi de jeunes athlètes peu sûrs d'eux-mêmes, qui ne possèdent pas encore tous les secrets du métier, ils ne remportent que de rares victoires. Cependant, avant de se mesurer à un lutteur sérieux, un champion ne manque jamais de lâcher contre lui ses « roquets », afin d'observer les avantages, les côtés faibles et les bévues habituelles de son futur adversaire. Reber avait déjà lâché contre Arbouzov un de ses aides, l'Anglais Simpson, lutteur de second ordre, gauche et mal dégrossi, mais connu parmi les athlètes pour sa force monstrueuse du poignet et des doigts. Arbouzov avait deux fois tombé l'Anglais, presque en se jouant, avec des trucs à effets, qu'il ne se fût pas risqué à employer contre un lutteur tant soit peu dangereux. Reber avait, dès ce moment, noté les principaux défauts et avantages d'Arbouzov : poids lourd, haute taille, énorme force musculaire des bras et des jambes, hardiesse et décision, beauté plastique, des mouvements provoquant toujours la sympathie du public ; mais aussi faiblesse relative des poignets et du cou, respiration courte, ardeur excessive. Il décida qu'avec un tel adversaire il convenait de se tenir sur la défensive en l'épuisant, en l'irritant jusqu'à ce qu'il succombât ; d'éviter les prises par devant et par derrière dont il serait difficile de se dégager ; et surtout de savoir endurer les premières attaques où ce sauvage russe déployait une vigueur et une énergie vraiment monstrueuses. Reber s'en tint à ce système dans les deux premiers matches, dont il avait gagné l'un et perdu l'autre.

Une fois habitué au demi-jour, Arbouzov distingua nettement les deux athlètes. Ils portaient des tricots gris laissant les bras nus, de larges ceintures de cuir, des pantalons assujettis aux cous-de-pied par des courroies. Reber se trouvait dans l'une des positions les plus difficiles et les plus critiques, celle que l'on nomme « le pont ». Couché par terre, en contact avec le sol par la nuque d'un côté et de l'autre par les talons, les reins fortement cambrés, et maintenant l'équilibre avec ses mains enfoncées dans le sable, son corps figurait ainsi un arc vivant et souple, tandis que Harvan, à califourchon sur le ventre bombé et la poitrine du champion, employait toutes ses forces à réduire cette masse de muscles saillants, à la renverser, à l'acculer au sol.

Chaque fois que Harvan imprimait une nouvelle secousse, les deux lutteurs ahanaient, soupiraient et reprenaient péniblement haleine. Grands, lourds, comme figés sur l'arène, ils rappelaient, à la lumière incertaine diffuse dans le cirque vide, deux crabes gigantesques aux pinces enchevêtrées.

Comme la conscience professionnelle des athlètes leur interdit d'assister aux exercices d'un adversaire, Arbouzov contourna la barrière en feignant de ne pas apercevoir les lutteurs et se dirigea vers la sortie menant aux loges des artistes. Tandis qu'il soulevait le lourd rideau rouge qui séparait la piste des corridors, quelqu'un le souleva de l'autre côté, et Arbouzov eut devant lui, sous un haut de forme luisant planté de guingois, les moustaches noires et les yeux noirs rieurs de son grand ami, l'acrobate Antonio Batisto.

— *Buono giorno*, mon cher monsieur Arbouzov, s'exclama l'acrobate d'une voix traînante, avec un sourire où brillaient ses belles dents blanches, les bras grands ouverts comme s'il voulait étreindre Arbouzov. Je viens seulement d'achever ma répétition ? Si nous prenions quelque chose ? Un petit verre de cognac, hein ? Seulement, ne me cassez pas la main.

Tout le monde au cirque, depuis le directeur jusqu'aux palefreniers, aimait cet acrobate. C'était un artiste exceptionnel, aux talents multiples : habile à jongler, à travailler au trapèze, à dresser des chevaux en

POUR LIRE EN CLASSE

Un réfractaire.

C'est aujourd'hui la Saint-Martin, le jour où, selon l'ancien usage du pays, les métayers changent de maîtres et les terres de tenanciers.

Depuis le matin, la métairie est sens dessus dessous. On déménage. Sur les charrettes à bœufs qui attendent, attelées, devant la porte, s'entasse le mobilier rustique : l'horloge à poids, la traditionnelle armoire de noyer, le lit des vieux parents. On a chargé les ustensiles de cuisine, la poêle rongée d'usure où saute joyeusement l'omelette pascale, la marmite employée, selon les heures, à préparer le tourin familial ou la pâtée des pourceaux.

Les nippes, la vaisselle, tout est casé, on va partir. L'Ancienne, l'aïeule en cheveux blancs, a été tiissée tant bien que mal sur une paillasse éventrée ; indifférente, étrangère à ce qui se passe, elle continue à filer sa quenouille, et il semble, tant elle est cassée et décrépite, que c'est le fil de sa vie qui tourne, qui se tord, prêt à se rompre, à la pointe de son fuseau. Sa bru est assise près d'elle, une femme triste en habits de veuve, qui tient un enfant, un marmot encore en jupes de fille, allongé sur ses genoux.

Le père est mort des fièvres au printemps dernier, et c'est parce que, sans lui, ils ne pouvaient plus suffire à la culture, que les maîtres leur ont signifié leur congé. Elle a pleuré, la veuve ; elle ne pleure plus ; il faut bien vivre ! Elle s'est fatiguée à vider la maison, elle est lasse !

Les hommes, le beau-frère, l'Aïeul sont résignés, eux aussi. Qu'ils gagnent leur pain ici ou ailleurs, que leur importe...

Seul, dans cette petite troupe docile au destin, une créature résiste, se refuse, malgré la consigne, à quitter la maison. De son poste habituel, au coin de l'âtre, dans les cendres, le chat, un certain Raton à poils courts, à queue courte, a surveillé les préparatifs du départ ; puis, quand il a vu que la maison se démeublait, quand il a compris l'exode prochain, il s'est mis à rôder, à tourner autour des maîtres. Bousculé, il revenait, il se frottait à leurs jambes avec des miaulements d'inquiétude. Et ce manège a duré jusqu'à ce que la métayère ait essayé de mettre la main sur lui, de l'enfermer dans un panier.

Enfermé ! ce n'était pas l'affaire de Raton ; il a flairé le coup, détalé prestement. Traqué de chambre en chambre, il s'est sauvé au grenier et, d'un bond, enfilant la lucarne, il s'est mis en sûreté sur le toit. Inaccessible, hors d'atteinte, il s'arrête, il respire. Et comme la récente alerte, la voltige à travers la poussière du galetas, ont délustré son poil, terni sa belle robe grise, soigneusement il s'est pourléché, étrillé, bichonné de la pointe de son museau rose à l'extrémité de ses pattes blanches. Puis, sa toilette finie, il s'est blotti, le dos au tuyau de la cheminée qui garde encore un reste de tiédeur. Roulé en boule, les yeux à demi-clos, il réfléchit, il songe.

Les réflexions d'un chat, qu'est-ce que ça peut bien être ? Quelque chose d'un peu court, d'un peu vague, sans doute ; des réflexions tout de même, des raisonnements pas trop complexes, mais des raisonnements.

Donc, Raton pense, Raton réfléchit. Les maîtres s'en vont. Pourquoi s'en vont-ils ? A cette question, pas de réponse, et Raton renonce à sonder cette énigme. Ses maîtres partent, le fait est là. Doit-il les suivre ? Il s'est dérobé à la contrainte du panier, c'est bien ; mais doit-il consentir librement à monter sur la charrette ? Et cette question en appelle une autre : Raton a-t-il à se louer des rapports qu'il a eus jusque-là avec les gens de la maison ?

Raton se souvient. Sa mémoire de chat évoque le passé, un passé de dix ans, un siècle pour Raton qui touche au bord de la vieillesse.

Le premier souvenir est cuisant. Raton avait un mois à peine, il était le chaton ingénu et curieux, la petite boule de soie et de nerfs. Et voilà que, à sa première sortie, quand, sur les pas de la maman chatte, il s'était présenté devant ses maîtres, le geste d'accueil de la ménagère avait été de le saisir, de le porter à son homme, qui, brusquement, d'un coup de hachette, l'avait allégé de la moitié de sa queue, ornement inutile qui aurait donné prise à l'ennemi, dans les batailles qu'il livrerait, adulte, aux belettes et aux rats. Cette chirurgie n'avait pas été de son goût Et ils ne lui agréaient pas davantage ses ébats forcés avec le fils de la maison, un marmot épais et brutal qui lui jouait de méchants tours. Mauvais, très mauvais souvenirs.

Mais le temps des folâtreries est passé. Raton doit gagner sa vie. Raton se souvient. Il est à l'affût, dans le grenier. Aplati, ramassé sur lui-même, il attend, immobile, l'œil au guet. Un trottinement léger qui s'arrête, qui repart, qui s'approche... Raton a bondi, et c'est le corps à corps, le sang qui coule, et des cris, des gémissements d'agonie qui étonnent le silence nocturne. Tout cela pour le contentement de la faim, un moment assouvie ! La faim ! l'estomac douloureux qui se contracte, les entrailles qui se tordent. La faim, en compagnie des maîtres qui mangent, des maîtres qui se repaissent, la faim en reniflant la soupe qui mijote, en flairant la tranche de lard pendue aux solives... Mauvais, très mauvais souvenirs !

Mais Raton est juste ; il évoque le bien à côté du mal, les jours de frairie à côté des années maigres. La mort du cochon !... Raton sait ce que cela veut dire, d'avance, il se lèche les babines. Mais aux cris de la bête qu'on immole, tous les ventre-creux, tous les affamés du pays ont accouru ; il faut se battre, conquérir à la pointe de la griffe quelque rogaton échappé au couteau du découpeur. Une heure de bombance pour de longs mois de jeûne ! Et ensuite, la chasse, toujours la chasse...

Mais les souris se font malignes, et Raton développe son industrie ; de preneur de rats, il se fait braconnier, il s'attaque aux perdreaux, aux lapins. Pendant des heures, pendant des nuits entières, il se cramponne à la fourche d'un arbre, guettant les lapereaux. D'autres que lui les guettent, par malheur, et les chasseurs sont jaloux. Plus d'une fois, Raton a entendu le plomb siffler à ses oreilles. Et s'il n'avait fait que l'entendre ! La grenaille l'a mordu ; il est rentré un soir, traînant la patte, échappé par miracle à la mort.

La mort ! Il sait celle qui l'attend plus tard, quand l'âge l'aura mis hors d'état de servir. Il a vu mourir sa mère. Pauvre vieille ! une lèpre la rongeait ; elle y voyait à peine pour se conduire. Rudoyée, maltraitée, elle se traînait comme une ombre le long des murs, elle se blottissait, immobile, sous les meubles.

Elle dormait, un jour, étendue au soleil, dans la poussière de la route, au moment où les gens de la maison rentraient avec une charretée de foin ; la roue l'avait écrasée. « Bon débarras ! » avait prononcé le maître, qui n'aurait eu qu'un geste à faire pour sauver la malheureuse.

La leçon ne sera pas perdue pour Raton. Que ses maîtres partent s'ils veulent ; Raton ne partira pas.

Cependant la caravane va se mettre en route. Avant de donner le signal, le vieux se retourne, inspecte d'un coup d'œil la grange, la maison. N'a-t-on rien oublié ? Raton est là, — roulé en boule, au haut du toit. La bête et l'homme se regardent. Regard d'indifférence du chat, regard de colère de l'homme. Le chat lui appartient, il lui en coûte de le laisser aux autres, aux métayers qui vont venir. A voix futée, insinuante, il l'appelle :

— Raton ! Ratonnet ?

Pas de réponse... Et le vieux s'exaspère :

— Ah ! tu ne veux pas descendre ?

Il décroche le fusil pendu aux ridelles de la charrette ; il vérifie l'amorce, il épaule lentement, il tire. Le coup a porté. Obéissant malgré lui, Raton dégringole et vient mourir aux pieds de ses maîtres.

En même temps, les charrettes s'ébranlent, les bourreaux s'en vont ; et l'idée ne leur vient pas, en enjambant le cadavre du chat, qu'ils sont, eux aussi, soumis à la même loi que leur victime : la loi du plus fort.

D'après Émile Pouvillon.
Petites gens.
(Eugène Fasquelle, éditeur.)

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

P.-L. MAZEYDAT : Vues sur l'école unique 235
G. URIOT : Livres illustrés..... 237
Paul BERNARD : La personnalité 238
F. BROUTET : La correction des cahiers ... 239
A. LACLEF : La presse pédagogique 240
G. EISENMENGER : Notre pain quotidien... 241
Bibliographie : Annuaire international, etc... 242
Alexandre KOUPRINE : Au cirque (suite).. 243
René BURTIN : Pédagogie et publicité..... 244
Georges VÉRON : Le meurtre d'un boulanger de Paris en 1789 245
Pour lire en classe : Un réfractaire 246

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Nouvelles notes sur la crise..... 247
Paul BRÉCY : Le budget de l'I. P. au Sénat. 248
SAINT-JAMES : Qui aime bien châtie bien.. 249
F. BÉRANGER : Le rapport Philip et les É. N. 249
P. B. : On souhaite. — Le trait d'union corporatif 249
André GANNE : Carnet du militant..... 250

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 225 à 240
Examens : Textes et documents..... 85 à 90
René OZOUF : Le plébiscite sarrois..... 89
Les Archives de l'Enseignement primaire : En voyage au XIIe siècle..... Hors-texte.

VUES SUR L'ÉCOLE UNIQUE

Par PIERRE-L. MAZEYDAT.

SI l'on demandait actuellement aux Français un peu instruits ce qu'ils savent de la question de l'école unique et ce qu'ils en pensent, je crois que la plupart seraient assez embarrassés pour répondre. Beaucoup identifieraient école unique et gratuite — ce qui est inexact ou, à tout le moins, incomplet. Et beaucoup ignoreraient l'essentiel des mesures par lesquelles, lentement, l'école unique est déjà devenue une réalité.

Le petit livre de M. FRANCISQUE VIAL, *Vues sur l'École unique* (1), vient opportunément éclairer notre religion à cet égard. Il est formé d'une série d'articles parus dans la *Revue de l'Enseignement public*, et dans lesquels le directeur de l'Enseignement secondaire, avec la compétence que lui valent une carrière universitaire bien remplie et un esprit particulièrement apte à débrouiller une matière d'une extrême complexité, tantôt expose en quoi consiste l'école unique et tantôt suggère par quelles dispositions cette construction, déjà hardiment mise en train, pourrait être, sinon achevée, du moins poussée sans retard. Démonstrations précises, toujours étayées sur des faits, et qui, selon la modeste parole de l'auteur, aident « le lecteur à se faire ou à mieux définir son propre jugement ».

***

IL est bien certain que l'idée de l'école unique a été et reste très populaire en France. Elle y a même pris, dit M. Vial, « tous les caractères d'une mystique », car elle répond à quelques-unes des tendances profondes du tempérament national : le besoin de justice, confondu ici avec l'amour de l'égalité pour ne pas accepter que le critère de l'argent soit celui qui décide de l'admission aux études secondaires ; le souci du bien public qui exige, à l'heure où la France, saignée par la guerre et appauvrie par sa faible natalité, a un besoin pressant de toutes ses énergies intellectuelles, que les enfants peu fortunés ne soient pas tenus éloignés de la haute culture et des études supérieures ; enfin, le goût de l'ordre, de la cohésion, qui s'irrite de constater, dans notre régime universitaire, quantité d'anomalies et de confusions : écoles faisant double emploi, établissements dénommés primaires et qui devraient, de par leur caractère, se rattacher à l'enseignement supérieur ; institutions dites secondaires et qui relèvent de l'enseignement primaire, supérieur ou professionnel. De si puissants penchants expliquent « cette sorte de conjuration des esprits et des cœurs qui s'est formée en faveur de l'école unique » et l'ardente passion avec laquelle nombre de ses adeptes militent pour elle.

Ceux-ci ont déjà reçu partiellement satisfaction : la gratuité des études secondaires, clé de voûte de la nouvelle institution scolaire, est aujourd'hui presque complète. En un vigoureux et instructif historique, M. Vial rappelle les étapes par lesquelles, grâce à une sorte d'enchaînement fatal, elle fut établie, depuis le fameux Xe décret-loi du 1er octobre 1926 qui ordonnait la géminations des lycées et collèges avec les écoles primaires supérieures ou pratiques qui leur étaient

(1) Delagrave, éd. — *En vente à la librairie Nathan.*

*

juxtaposées, jusqu'au vote du budget de 1933, lequel comporte les crédits nécessaires à la gratuité de toutes les classes proprement secondaires. Effort patient, continu, de la part des hommes de gauche, triomphe final d'une idée généreuse, malgré des adversaires auxquels l'auteur décoche paisiblement quelques pointes non sans mordant.

***

QU'ON ne s'y trompe toutefois pas : le « couple gratuité-sélection » n'est pas toute l'école unique. S'il apaise la soif de justice et la préoccupation du bien public chères au cœur français, il ne satisfait pas notre désir d'ordonnance logique, notre « amour des constructions claires et bien coordonnées », auxquels l'organisation actuelle de notre enseignement apporte du tourment... C'est pourquoi ont été élaborés divers plans d'école unique, que M. Vial étudie avec grande minutie, notamment ceux de M. Lapie, de M. Langevin, de M. de Monzie.

Sans pouvoir suivre l'auteur dans cet examen pourtant plein d'intérêt, notons les traits essentiels qu'il en dégage. D'abord, ces plans sont bien plutôt des « avant-projets », des esquisses, des constructions un peu abstraites, qui offrent des lacunes et s'en tiennent aux grandes lignes. Ensuite, de ces grandes lignes, la plupart sont communes aux divers plans ; et les voici : division de la scolarité en *degrés*, le premier correspondant à notre école primaire élémentaire, le second et le troisième à notre enseignement secondaire, technique et professionnel, le dernier à notre enseignement supérieur ; et les enfants se trouvant à même, selon leurs capacités et leurs possibilités d'existence, de parcourir tous ces degrés ou de s'arrêter au terme de l'un ou de l'autre ; conception, pour chacune des classes des deuxième et troisième degrés, où déjà les écoliers doivent s'orienter, d'après la carrière choisie, vers telle ou telle branche d'enseignement, de cours communs et de cours spéciaux ; tandis que, dans le premier degré, les élèves, ayant tous à apprendre les mêmes notions primordiales, n'ont que des cours communs, et que le quatrième et dernier degré ne comporte que des enseignements spéciaux.

Voilà le schéma, les directives fondamentales. Mais, à l'intérieur de ce cadre, que trouve-t-on ? M. Vial doit le reconnaître : peu de précision. Ainsi, rien ou presque sur les programmes du quatrième degré. Et quant à ceux des deux degrés intermédiaires, ils demeurent dans le vague. Surtout en ce qui concerne l'échelonnement, le long des années, des matières communes, langue et littérature françaises, histoire et géographie, mathématiques, trilogie des sciences. Ces matières, qui forment un tout, dont on ne peut pas n'apprendre que la moitié, les répartira-t-on sur les sept ou huit années des deux degrés, quitte à n'en enseigner qu'une partie aux enfants obligés de cesser leurs études dès la fin du second degré ? Les resserrera-t-on dans les quatre années de ce second degré, ce qui forcerait à les reprendre, à les « rabâcher » — procédé antipédagogique par bien des côtés — au cours du troisième degré ? Grave problème, que les constructeurs théoriques de l'école unique n'ont pas tranché — ou ont parfois résolu de façon utopique.

Même incertitude lorsqu'il s'agit des méthodes de travail à appliquer dans ces mêmes années des deuxième et troisième degrés. M. Vial, très justement, fait observer que la totalité des élèves de ces deux cycles, se destinant à des professions très différentes, emplois techniques, situations administratives, carrière d'instituteur, ou alors, après le quatrième cycle, professions libérales, ne pourront être enseignés selon le même mode. Les uns auront besoin d'apprendre beaucoup et vite, pour réussir sans retard à leurs examens ou être en mesure d'entrer jeunes dans des administrations privées ou dans le commerce. A d'autres — les élèves-maîtres des Écoles normales — il faudra une culture « ni rapide, ni livresque, mais presque scientifique, ou plutôt préscientifique », sur laquelle, entre parenthèses, l'auteur émet un certain nombre de remarques extrêmement pertinentes. Pour les élèves des lycées, enfin, que ne talonne pas le souci d'embrasser tôt un métier, sera fructueuse une méthode active, dialoguée, exigeant beaucoup de temps et aboutissant à l'embellissement désintéressé de l'intelligence.

Or, les tenants de l'école unique la conçoivent souvent comme un type invariable, où l'enseignement serait donné par des maîtres de même formation, selon une méthode rigoureusement identique. Quelle sera, en ce cas, la méthode à adopter ? Sans aucun doute, la méthode rapide, dogmatique, qui convient à la masse des enfants obligés de gagner assez tôt leur vie après d'indispensables examens. Ne voit-on pas aussitôt que ce serait la fin de cette culture sereine, toute de « loisir et de jeu », qui ne peut certes être que l'apanage d'une élite, mais qui développe les plus hautes et les plus délicates qualités ? De toutes ses forces, M. Vial, qui place au-dessus de tout cet idéal d'humanisme, proteste contre sa disparition possible. Mais alors, le problème, là aussi, reste intact, et gros de difficultés...

***

QUELLE conclusion tirer de cette étude, sinon, avec M. Vial, que la plupart des plans d'école unique, conçus par des esprits géométriques, ne tiennent pas un assez large compte des réalités ? L'auteur des *Vues sur l'école unique* insiste sur la nécessité, pour le réformateur, de partir du réel, de s'inspirer de l'expérience, et de ne jamais faire table rase d'institutions vivantes pour construire

dans le vide. Or, notre Université, tout imparfaite qu'elle soit, demeure très vivante ; elle plonge dans le monde changeant ; elle répond « à des besoins permanents et au caractère profond et stable de la nation ». Bien plus, elle est l'œuvre des siècles ; elle représente le legs du passé, la tradition. Comment donc ne pas adapter à elle, avec prudence, les innovations ; comment imposer des changements brusques, radicaux, sans se heurter à des résistances insurmontables et courir à l'échec ?

C'est donc une série de mesures partielles, mais opportunes, que M. Vial propose pour hâter l'édification de l'école unique. D'abord, compléter ce qui a été commencé : étendre la gratuité à tout l'enseignement secondaire, classes élémentaires comprises ; élargir le système des équivalences qui a ouvert l'accès des facultés aux non-bacheliers ; achever l'assimilation déjà fort avancée des classes primaires des lycées et des écoles communales. Ensuite, innover dans le secteur où s'impose, de toute évidence, une action pressante, c'est-à-dire opérer « la soudure entre le premier et les diverses branches du deuxième degré, plus exactement entre le primaire et le secondaire ». Car nul n'ignore que, pour l'instant, un élève d'école primaire qui veut entrer au lycée doit, s'il tient à posséder le certificat d'études, repousser jusqu'à douze ou treize ans son accession en 6e : lourd retard qui le suivra pendant toutes ses études ; sinon, il faut qu'il renonce à passer le certificat, ce qui représente pour lui — et pour son maître — un pénible sacrifice, et pour l'école primaire la perte prématurée d'un de ses meilleurs éléments. M. Vial suggère qu'il suffirait, pour remédier à cet état de choses, de prolonger la scolarité primaire jusqu'à quatorze ans, et de dédoubler le certificat d'études en deux examens, le premier se plaçant vers dix ou onze ans et constituant une sorte d'épreuve d'orientation pour diriger l'enfant vers la branche du second degré qui lui convient, ou le laisser à l'école primaire terminer ses études, sanctionnées alors par la seconde partie du diplôme.

Réforme nullement chimérique, dit-il. Certes, mais elle soulève des objections diverses dont il suffit de signaler l'essentielle : l'école primaire n'en continuerait pas moins d'être privée de ses élèves les mieux doués, et le certificat perdrait sans doute de son prestige. Remarquons aussi que M. Vial n'a point indiqué de solution aux redoutables questions des programmes et des méthodes des deuxième et troisième degrés...

Mais l'intérêt de son livre est moins dans des suggestions fragmentaires que dans la parfaite clarté de l'exposition et la densité remarquable de la pensée. Il faut lire l'ouvrage lentement, pour y bien suivre la succession serrée des raisonnements, pour apercevoir les multiples échappées qu'il découvre, et pour goûter dans leur plénitude certaines pages — celles, par exemple, sur la valeur permanente de la culture générale qui n'a d'autre but que son propre perfectionnement, ou sur les dangers de l'esprit dogmatique, ou encore sur la « vieille iniquité sociale » qui, jusqu'à hier, présidait, dans l'Université, à la distribution du savoir — où la sincérité de la conviction hausse le discours jusqu'à une émouvante éloquence.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

MENUS PROPOS

LIVRES ILLUSTRÉS

LES écoliers d'à présent sont gâtés : pour eux travaillent à l'envi auteurs et éditeurs. C'est à qui fera les plus beaux livres : présentation agréable, papier choisi, impression nette, solide, adaptée à l'âge des lecteurs, et, surtout, illustration abondante, variée, riche. Les artistes illustrateurs font merveille. Dans nos manuels de classe triomphent la « composition », la photographie, les couleurs, sous le signe du bon goût. Il s'agit d'enchanter les yeux, et, par delà, l'esprit. Le beau livre scolaire plaît dès l'abord; il tire le regard; il donne l'envie de saisir, d'ouvrir, de feuilleter, de lire. L'écolier va de l'image au commentaire qui l'explique; puis il veut connaître le texte. Ainsi s'éveille la curiosité vraie : savoir, savoir bien, savoir mieux, comprendre. En ce sens, le beau livre, avec son riche cortège d'images, rend l'étude attrayante et l'instruction désirable. Par les yeux, s'ouvrent l'esprit et la pensée. Incomparable avantage.

Mais il y a le danger. Point ne suffit de regarder les gravures; il faut les observer, en découvrir l'entière signification. Il faut qu'à leur contact s'émeuvent les souvenirs, l'imagination, les pensées. Or, trop souvent, nos écoliers ne savent ni observer, ni voir. Tantôt, ils se contentent d'une sommaire vue d'ensemble; tantôt, ils s'attachent à un détail de rien. Rarement, ils conduisent par ordre leurs regards, de l'ensemble aux détails, s'efforçant de prendre clairement conscience. Ils restent volontiers superficiels. Du livre, pour voir les images, ils tournent hâtivement les pages, négligent les notes explicatives, courent d'une allure précipitée du début à la fin. Rien d'étonnant si, de l'ensemble, ils ne gardent qu'un souvenir pauvre et confus, imprécis, sans relief et sans valeur.

Le mal va plus loin : la course aux images empêche l'effort attentif limité, soutenu, pénétrant; elle favorise l'attention fugitive, éparpillée, qui effleure à peine les objets au lieu de se fixer sur eux; elle produit la distraction et la paresse, alors qu'il faudrait l'observation et le travail. J'ai vu maints adultes qui demeurent enfants sur ce point, et, tenant quelque livre illustré, ne vont qu'aux images, sans lire du texte la moindre ligne. Voilà l'écueil.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

LA PERSONNALITÉ

LA culture bien entendue ne doit jamais perdre de vue son objet, qui est de créer en nous une personnalité.

Essayons, loin des épineuses et d'ailleurs passionnantes discussions que soulève le problème de la personnalité, d'indiquer la signification que nous donnons ici à ce terme.

La personnalité, lit-on dans les dictionnaires usuels ou les traités de morale, est « ce qui appartient en propre à la personne, ce qui la caractérise ».

Cette définition, pour juste qu'elle soit, appelle quelques commentaires.

La personne se distingue de la *chose* et de l'*individu*. La chose est insensible et inconsciente ; l'individu — tel un animal ou un tout jeune enfant — est doué d'une sensibilité et aussi d'une certaine conscience ; la personne, en son état de perfection, possède la sensibilité, la conscience claire de soi et le pouvoir d'user librement de ses facultés.

Laissons de côté l'homme en tant que chose, et, avant de le considérer comme une personne, envisageons en lui l'individu. Il est, à ce titre, une unité distincte, irréductible à toute autre. Tous les hommes ont les traits communs de l'espèce, mais chaque homme, résultat d'une infinité de hasards, a ses particularités spécifiques ou, comme dit Montaigne, ses « complexions et humeurs », ses « conditions naturelles », bref, son « individualité ». Il n'y a pas, dit-on, deux feuilles semblables dans la forêt ; il n'y a pas non plus, dans toute une foule, deux hommes dont les individualités coïncident exactement.

Du reste, chacune de ces individualités est infiniment complexe, instable et pleine de contradictions. « Toutes les contrariétés s'y trouvent selon quelque tour et en quelque façon. » Ecoutez Montaigne se découvrant : « Honteux, insolent ; chaste, luxurieux ; bavard, taciturne ; laborieux, délicat ; ingénieux, hébété ; chagrin, débonnaire ; menteur, véritable ; savant, ignorant, et libéral et avare, et prodigue, tout cela, je le vois en moi selon que je me vire. »

Toutefois, derrière ces « gestes » et cet aspect inconstant de l'« humaine condition », notre auteur signale une « forme essentielle », un « moi » qui se perpétue en se modifiant. « Il n'est personne, s'il s'écoute, qui ne découvre en soi une forme sienne, une forme maîtresse qui lutte contre l'institution, et contre la tempête des passions qui lui sont contraires. »

Cette « forme maîtresse » — cette individualité — semble nous « marquer », comme on dit en argot de théâtre, pour un rôle, pour un « emploi » particulier. Certains auteurs la dénomment « personnalité innée » puisqu'on apporte en naissant ces dispositions et prédispositions, ces « dons de nature » qui la constituent.

La personnalité est distincte de l'individualité puisqu'elle n'est pas un présent de la nature. On ne naît pas une « personne », on le devient. La personnalité est « acquise ». Elle se choisit et se crée. Comme la culture, elle est le prix d'efforts suivis. Et même elle est une conquête toujours précaire et qu'il ne faut pas cesser de défendre, d'affermir et de développer. Le jeune enfant a une individualité, il n'a pas encore de véritable personnalité. Ce n'est que lentement qu'il sort de l'individualité quasi animale pour atteindre à la personnalité humaine.

Mais ce n'est que longtemps après l'enfance, quand l'esprit a pris sa forme (« Quant à moi, écrit Montaigne, j'estime que nos âmes sont dénouées à vingt ans ce qu'elles doivent être, et qu'elles promettent tout ce qu'elles pourront ! »), que le jeune homme, habitué à s'observer, peut prendre vraiment une conscience claire de soi et s'attribuer la direction de son attention de ses pensées, de ses facultés. On peut dire alors qu'il a une personnalité, c'est-à-dire un « moi » se connaissant un, identique à lui-même, actif et autonome.

La personnalité est une individualité qui se pense et se réfléchit. C'est l'attribut essentiel de l'être humain conscient de son indépendance et de son pouvoir intérieur d'unification et de concentration ; c'est, en son fond, une « volonté raisonnable », une énergie tendue vers son but. Quel but ? Etre le moins possible une chose et le plus possible une personne, c'est-à-dire « persévérer dans son être », selon la formule spinozienne, en établissant en soi la primauté de la raison sur les inclinations naturelles.

Par l'individualité, les hommes se découvrent « différents » les uns des autres ; par la personnalité ils tentent à devenir des « semblables ». La raison, essence même de la personnalité, empreinte déjà dans leur nature individuelle et commune à tous, leur permet, par ses progrès et son influence croissante sur les tendances innées, de se comprendre de mieux en mieux ; de communier quelquefois dans les mêmes sentiments et les mêmes pensées, de faire partie enfin d'une même société spirituelle.

Mais, si l'on ne saurait identifier la personnalité — qui est « acquise » — avec l'individualité — qui est « innée », — on ne peut non plus l'en séparer. L'individu humain est virtuellement une personne, et prédestiné par sa nature même à le devenir. La personnalité requiert et implique l'individualité ; elle trouve en elle son fondement et son aliment ; c'est d'elle que lui viennent ces « particularités », ces « variations » qui font que chacun de nous est unique en son genre et qu'il est vraiment un « hors-série ». On n'est pas une personnalité abstraite et générale, on est M. X... ou Mlle Y..., autrement dit une personnalité concrète et singulière.

En fait, l'individualité et la personnalité sont si étroitement associées, si fortement tissées ensemble, que le langage les unit et les confond en un seul terme : celui de personnalité. Dans ce beau pommier, honneur du verger, on ne distingue plus le sauvageon du greffon : les deux se sont réduits à l'unité de l'arbre fruitier. Mais si la greffe — ce triomphe de l'art sur la nature — a réussi, c'est que des précautions ont été prises et qu'en particulier on a veillé à associer deux espèces, l'une portant l'autre, ayant entre elles des affinités reconnues. Ainsi fera l'éducateur de soi-même en accordant sa culture avec sa nature, de façon à donner l'essor à sa véritable personnalité et, proprement, à sauver son âme.

On peut croire que Montaigne était arrivé à cet heureux résultat après ses nombreux « apprentissages ». Il écrivait (vers 1587, probablement), dans ce chapitre *Du Repentir*, un des plus importants des *Essais* :

« Je fais coutumièrement entier ce que je fais, et marche tout d'une pièce ; je n'ai guère de mouvement qui se cache et dérobe à ma raison, et qui ne se conduise à peu près par le consentement de toutes mes parties, sans division, sans sédition intestine ; mon jugement en a la coulpe ou la louange entière ; et la coulpe qu'il a

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

NOUVELLES NOTES SUR LA CRISE

Si la politique nous est interdite par certains pontifes du régime, — la politique pure s'entend, — l'économique nous reste ouverte. Or, grâce à Pierre-Etienne Flandin, l'économique a supplanté la politique dans les préoccupations du Gouvernement. Après le problème du blé, le gouvernement a abordé le problème du vin. La Chambre et le Sénat l'ont suivi, non sans quelque résistance. Nous pourrons bientôt exposer à notre tour ces délicats problèmes dont la solution est grosse de conséquences pour nos budgets particuliers. Continuons, en attendant, à glaner dans le champ parlementaire des faits, des chiffres et des opinions.

Voici d'abord, de M. Maupoil, de nouveaux chiffres sur la production minière. En 1928, la France produit 52 440 000 tonnes de charbon. Cette production augmente jusqu'en 1930 : 54 977 000 tonnes en 1929, 55 057 000 tonnes en 1930. La crise exerce alors ses effets. La production tombe à 51 046 000 tonnes en 1931, 47 274 000 tonnes en 1932 et se relève légèrement à 47 941 000 tonnes en 1934. Malgré cette diminution, les stocks restent considérables et atteignent 4 millions de tonnes.

Cependant nous continuons à importer de grosses quantités de charbons et de cokes : 22 millions de tonnes en 1933, dont 8 millions de charbons allemands, et non compris les 4 millions de la Sarre. Ces importations massives et peu explicables sont dues, d'après M. Maupoil, à l'insuffisance des droits de douane qui étaient de 1 fr. 20 avant la guerre et ne sont que de 2 fr. 90 (coefficient 2,4 au lieu de 5).

Le nombre des mineurs, qui était de 302 000 en 1929, n'est plus en 1933 que de 247 000, et les survivants ont cinq à six jours de chômage par mois. Si la production n'a pas baissé dans la même proportion que le nombre des ouvriers, c'est que le rendement individuel s'est accru de 20 p. 100 par rapport à 1913.

Et voici, sur le même sujet, M. Appourchaux qui déclare que, tandis que le mineur du Pas-de-Calais a chômé soixante-deux jours en 1933, le mineur de la Ruhr n'a chômé que quarante-quatre jours; le mineur gallois, trente-sept jours; le mineur belge, trente-deux jours. Mais la Belgique a réduit ses importations de 18 p. 100, tandis que le Gouvernement français n'a pas appliqué intégralement la réduction de 10 p. 100 des importations décidée par la loi du 1er décembre 1933. Solution : porter la taxe de licence d'importation à 6 francs et appliquer strictement le contingentement.

Il y a donc aussi un problème du charbon.

M. Chevrier propose, dans une certaine proportion, le remplacement de la culture du blé ou de la betterave par celle du lin et du chanvre. « La culture du lin n'englobe actuellement que 25 000 à 28 000 hectares, alors qu'elle a pu atteindre 90 000 hectares. » Double résultat : réduire la culture du blé qui est excédentaire, donner aux industriels du Nord un excellent produit : le lin français.

Il donne aux producteurs de blé l'exemple des producteurs de betteraves qui ont consenti à réduire de 15 p. 100 leurs plantations et sont satisfaits de l'entente établie avec les producteurs coloniaux (140 000 tonnes de sucres coloniaux pour 860 000 tonnes de sucres métropolitains). Nous avons vu que M. Ramette est loin de partager l'optimisme de M. Chevrier.

M. Moutet poursuit également la réduction des emblavures en blé et il propose de développer la culture du maïs. La récolte métropolitaine n'atteint que 4 500 000 quintaux. Les importations de nos colonies, surtout Indochine et Maroc, sont de l'ordre de 3 500 000 quintaux et celles de l'étranger (Argentine, Roumanie, Bulgarie) dépassent 4 millions de quintaux. Cinq ou six départements français gros producteurs de blé se prêtent également bien à la culture du maïs.

M. Niel défend l'élevage.

« Alors que, dans les dernières années, on compte que le revenu annuel de la France était de 225 milliards de francs, l'agriculture y participait pour une somme de 120 milliards. Dans ces 120 milliards, le produit brut approximatif du cheptel national était, pour 1929, de 31 700 millions de francs environ, dont 13 300 millions pour les produits laitiers. Ce revenu a baissé depuis et on l'estime aujourd'hui à 21 milliards de francs, dont 10 pour les produits laitiers. Le revenu du blé représente à peu près, au cours légal, 12 milliards de francs, mais, si la liberté commerciale avait été laissée pour la vente du blé comme elle l'a été pour celle des produits d'élevage, il ne dépasserait vraisemblablement pas 6 milliards. »

Et M. Niel de signaler la grande misère de l'élevage. Il cite la chute des cours au marché de la Villette où le prix moyen du kilogramme de bœuf de deuxième qualité est passé de 11 fr. 25 (3e trimestre de 1930) à 9 fr. 33 (même trimestre de 1931), à 6 fr. 72 (même trimestre de 1932), à 5 fr. 15 (fin de 1933). Or, il y a dans ces prix une partie qui a peu varié, la baisse a porté presque uniquement sur la somme versée à l'éleveur. Actuellement, sur les 5 francs payés à la Villette pour un kilogramme de bœuf, les frais généraux absorbent la même somme de 3 francs environ, il ne reste que 2 francs pour le producteur. Cette baisse est une catastrophe.

Les produits laitiers se sont mieux comportés, mais la vague de baisse les atteint à présent. Dans certaines régions, le lait vaut 25 centimes le litre, ce qui ne représente que le coefficient 2,5 par rapport aux prix d'avant guerre.

Dans l'ensemble, on peut dire que les produits de l'élevage ont subi, en francs-or, une réduction de 50 p. 100 dont les consommateurs ne profitent en aucune manière.

Sur le même sujet, M. Riffaterre cite des chiffres aussi concluants. La chute en 1934 a été à ce point accélérée que, pour les viandes qui sont le fond de l'alimentation, le bœuf et le veau, on enregistre les cours les plus bas qu'on ait vus depuis quarante années. Le prix moyen du kilogramme de bœuf première qualité a été, à la

Villette, pendant le premier trimestre de 1934, de 6 fr. 44. On ne retrouve un prix voisin qu'en 1900-1901 : 7 fr. 69 en valeur actuelle. En ce qui concerne le veau, il faut remonter jusqu'en 1897 pour trouver le cours de 5 fr. 08, le plus rapproché de celui du 1er mai 1934 : 4 fr. 50.

Et, comme M. Niel, il ajoute que la baisse à la production a été beaucoup plus profonde encore. M. Riffaterre, s'appuyant sur un tableau établi par l'Association générale des producteurs de viande, tableau déjà ancien il est vrai (septembre 1932), dit que, par rapport, à 1913 le prix d'achat à la ferme était alors au coefficient 3,75, tandis que la commission et les frais du marché sont au coefficient 9,50, les frais généraux du chevillard 8,33, son bénéfice 6,25, les frais de transport de l'échaudoir à l'étal 6,82, le bénéfice moyen du détaillant 10.

Concluons là-dessus par cette observation de M. MORINAUD :

« Il y a quatre mois (ceci était dit à la séance du 1er juin 1934) la Chambre sur mon intervention, le Sénat sur les instances de M. Paul Lafond et de M. Chéron, ont voté une loi aux termes de laquelle les préfets ont le droit de taxer la viande. J'ai écrit à M. le ministre de l'Intérieur pour lui demander combien de préfets avaient usé de ce droit. Il m'a répondu : « Aucun. »

M. PIERRE-ÉTIENNE FLANDIN terrassera-t-il ou étouffera-t-il l'hydre de la vie chère. Nous l'espérons sans trop y croire. En tous cas, il ne paraît pas désireux d'étendre au marché du bétail les mesures protectrices accordées momentanément au blé et au vin, car il a foi dans la liberté. N'a-t-il pas répété, le 10 décembre 1934, que tout le mal vient de la fixation d'un prix minimum du blé :

« Il est exact, et j'en suis profondément convaincu, que, si l'on avait laissé l'automatisme des prix jouer tout seul, la résorption de la production, pour l'amener au niveau de la consommation du pays, *se serait faite d'elle-même*. Elle ne s'est pas faite parce que, par le jeu de la fixation des prix, vous avez incité d'une manière systématique le producteur, d'une part, à étendre ses surfaces cultivées et, d'autre part, ce qui est beaucoup plus grave, à intensifier son rendement. »

Belle confiance ! Une petite question toutefois. Pour l'élevage, aucun prix minimum légal n'est venu troubler la sainte liberté de la production et du commerce. Et cependant le malaise y est aussi profond qu'ailleurs. La sainte liberté, dans ce domaine, semble consacrer la ruine du paysan et la misère physiologique de la grande masse du peuple. Alors ?

P. RIQUET

LE BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU SÉNAT

Séance du 14 déc. 1934.

M. Philip, *sénateur du Gers, radical-socialiste, rapporteur du budget de l'E. N.* — Je signalerai d'abord, messieurs, à propos de l'enseignement supérieur, la détresse de nos étudiants de facultés, futurs avocats sans cause, futurs médecins sans clientèle, futurs professeurs sans chaire. J'ai donné dans mon rapport des chiffres que vous avez peut-être lus, et qui méritent d'être retenus. Cette détresse est grande, douloureuse, elle est aussi très dangereuse, car il ne faut pas oublier que le prolétariat intellectuel, aux mains d'agitateurs habiles et sans scrupules, peut être le plus redoutable de tous. (*Très bien ! très bien !*) Ces étudiants, il faut les aider. D'abord, en leur disant la vérité, en leur disant, par exemple, que la licence, dans quatre-vingt-dix cas sur cent, est une impasse qui ne mène à rien et qui ne les conduira qu'à des déboires et désillusions. Il faut, en second lieu, essayer de leur trouver, dans la mesure du possible, des débouchés, et peut-être, en particulier, dans cet enseignement primaire où beaucoup d'entre eux, après un stage approprié, arriveront à modifier heureusement la qualité et l'esprit de l'enseignement. Enfin, à mon sens, il faudrait aussi refaire la licence que nous avons connue et qui était un examen de culture générale.

La sélection devient de plus en plus rigoureuse. Pas de bacheliers en série. Les problèmes de l'enseignement primaire se résument ainsi : remettre de l'ordre dans la maison (*Très bien !*), rétablir le sens de l'autorité et le respect de la hiérarchie. (*Très bien ! et applaudissements.*) M. Berthod, le précédent ministre de l'E. N., avait, en septembre 1934, rédigé une C. qui a eu, à mon sens, les plus heureux effets. Elle décidait que les comités consultatifs chargés de pourvoir aux vacances et aux nominations d'instituteurs ne donneraient que des avis et non des ordres. (*Très bien !*) Et M. Mallarmé, l'actuel ministre, a eu une inspiration aussi heureuse que celle de M. Berthod. Il y a quelques jours à peine, il vient de convoquer les I. A. et de leur rappeler qu'il les soutiendrait énergiquement, à condition qu'ils soient des chefs qui parlent et agissent en chefs. (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs, le corps enseignant, à l'heure présente, malgré quelques exceptions fâcheuses, est encore intact ou à peu près ; et c'est pourquoi nous nous devons et nous lui devons, parce qu'il est composé d'une masse de braves gens qui remplissent leur devoir en toute conscience, de le protéger contre les brimades et contre les menaces des violents et de lui permettre d'accomplir en paix et en toute indépendance sa rude tâche. (*Applaudissements.*)

M. Jossot, *sénateur de la Côte-d'Or, radical-socialiste.* — J'avais demandé des suppressions de chaires dans certains établissements secondaires où le nombre des élèves était inférieur à cinq par classe. Savez-vous combien il y en avait à ce moment ? Deux cent quarante, dans les collèges et les lycées.

Quelques-uns d'entre vous ont été professeurs, sans doute, comme moi. Avez-vous jamais eu l'idée de faire une classe de philosophie ou de mathématiques élémentaires à trois élèves ? Je disais d'une façon un peu triviale, l'autre jour, à un de mes collègues, qu'un pareil service était le chemin de l'asile d'aliénés, à moins que ce ne soit le chemin de la paresse perpétuelle. (*Très bien !*)

Je réclamais des suppressions de cette nature, on les a refusées. Le texte dont je demandais l'examen a été renvoyé à plus tard pour une étude complète.

M. le ministre de l'E. N. — Actuellement il y a, dans les E. P. S., une moyenne de 25 élèves par professeur. Il n'est pas bon, je crois, surtout dans les classes d'écoles primaires supérieures, de surcharger davantage le personnel scolaire, et je prie instamment la commission des Finances du Sénat de bien vouloir rétablir le chiffre de la Chambre. (*Le Sénat a refusé de rétablir ce chiffre.*)

M. Chanal, *sénateur de l'Ain*, a posé une question :

Lorsque, dans une région déshéritée, dont la population est très clairsemée, une commune ou un groupement de communes crée un internat primaire communal ou intercommunal, la subvention prévue à ce chapitre est-elle accordée à la commune, au syndicat intercommunal qui a créé cet internat permanent ou aux familles des enfants qui fréquentent l'internat ?

M. Mallarmé, *ministre de l'Éducation nationale.* — Elle est accordée au syndicat.

CONCLUSION

La partie du débat à souligner se trouve dans le discours du rapporteur ponctué de « Très bien » et d'applaudissements lorsqu'il a réclamé le rétablissement du sens de l'autorité et le respect de la hiérarchie dans l'enseignement primaire. Le vent, au Parlement et au Ministère, souffle indiscutablement de de côté-là. Mais le Rapport lui-même se montre si injuste à l'égard des instituteurs et des écoles normales qu'il est impossible de laisser passer ses appréciations. On trouvera plus loin, à ce propos, les protestations justifiées de deux de nos collaborateurs.

PAUL BRÉCY.

LE RAPPORT DU SÉNATEUR PHILIP
ou
QUI AIME BIEN, CHATIE BIEN !

M. LE sénateur Jean Philip, rapporteur du budget de l'Éducation nationale, affectionne particulièrement le corps des instituteurs. C'est pourquoi, sans doute, il crut bon de leur adresser, dans son rapport officiel, de paternelles, mais sévères objurgations.

Après avoir parlé *d'une crise des maîtres, ou du moins de certains maîtres, qui trahissent, quelquefois, sans s'en douter, la noble cause qu'ils ont mission de servir*, il ajoute :

... Si l'état d'esprit de ces instituteurs... ne se transforme pas ; si, quelles que soient leurs opinions personnelles, ils ne restent pas respectueux des devoirs que leur impose leur mission, s'ils ne parlent que de leurs droits, et comptent sur l'agitation violente pour les faire aboutir, si les Écoles normales continuent à être des séminaires formant des esprits étroits et sectaires, si, parmi les éducateurs de la jeunesse, l'ordre, la discipline et le bon sens n'ont pas le dernier mot, il y aura, dans la masse française, une désaffection profonde de l'école.

Et il écrit aussi :

C'est parce que nous aimons l'école et que nous aimons les instituteurs, dont l'immense majorité, il faut le répéter, n'a pas manqué à sa tâche, mais que tyrannisent quelques mauvais bergers, que nous avons le droit de parler ainsi.

La précaution n'était pas inutile. M. le sénateur radical-socialiste du Gers, Jean Philip, a le bon goût de nous informer qu'il est de nos amis... Cela nous tranquillise ! Nous ignorions l'étiquette de M. Jean Philip, et nous eussions pu le classer — faute d'information — à côté de son collègue M. le sénateur Gautherot, un autre de nos bons amis, s'il faut l'en croire !

M. le rapporteur se défend, sans doute, de porter sur l'ensemble des instituteurs une appréciation désobligeante, et nous l'en remercions. Il s'en prend *aux mauvais bergers, à ceux qui ne sont pas le nombre, mais donnent et se donnent l'illusion d'être la force parce qu'ils font le bruit...* Nous lui concédons volontiers que quelques maîtres imprudents ou maladroits peuvent parfois faire du tort à l'ensemble de la corporation. Mais n'en est-il pas ainsi partout ? J'ai entendu dire — serais-je mal informé ? — que quelques sénateurs ou députés notoires sont en difficulté avec la justice de leur pays. Allons-nous en conclure que tous les représentants de la nation sont des affairistes ou des profiteurs ?

Les instituteurs syndiqués répondront sans doute à M. le rapporteur. Ils lui feront remarquer, j'imagine, que les mauvais bergers qu'il stigmatise conduisent un bloc de 80 000 maîtres, soit les deux tiers de la masse enseignante primaire ; que, bien qu'il s'en défende, les reproches adressés aux dirigeants atteignent leurs troupes, qui leur ont accordé et leur renouvellent leur confiance.

Je noterai simplement que la sévère appréciation portée par M. le sénateur Philip atteint — qu'il le veuille ou non — l'ensemble de la corporation, syndiqués et non syndiqués, et donne des armes singulièrement dangereuses aux ennemis de l'école de J. Ferry et de F. Buisson qu'il se proposait de défendre ! Belle aubaine, en vérité, que ces critiques semi-officielles, pour les détracteurs de notre enseignement national ! A combien d'exemplaires n'allons-nous pas les voir reproduire par des plumitifs en mal d'arguments ou de copie ! A combien de déformations ou d'exploitations malveillantes ne vont-elles pas donner lieu ! Était-il équitable de jeter de tels arguments à l'opinion publique ? Était-il opportun de le faire en cette période troublée ?

Je relèverai enfin, sous la plume de M. le rapporteur, cette condamnation sévère — et sans réserve — de nos Écoles normales. Ce seraient, à l'en croire, « des séminaires formant des esprits étroits et sectaires ». Je crois savoir que la grosse majorité des maîtres primaires sortent des Écoles normales. Faut-il en déduire que tous sont des esprits étroits et sectaires ? Et n'y a-t-il pas là une contradiction avec ce qu'affirme ailleurs M. le rapporteur, — ou plutôt M. le sénateur ne montre-t-il pas ici le bout de l'oreille ?

SAINT-JAMES.

POUR LES JEUNES

Le RAPPORT PHILIP et les ÉCOLES NORMALES

JE lis, avec une surprise qui n'est pas éloignée de la stupeur, dans le rapport de M. Jean Philip, sénateur du Gers : « Si les Écoles normales continuent à être des séminaires formant des esprits étroits et sectaires, si... » Arrêtons-nous. Cela suffit.

Non, monsieur le sénateur, les Écoles normales ne sont pas des séminaires. C'est là une vieille formule qui, même si elle répondait aux faits, gagnerait, pour porter, à être rajeunie.

Elles ne forment pas davantage des esprits étroits et sectaires. Le reproche qu'on pourrait leur adresser viserait plutôt leur excès de libéralisme. Si elles couraient un danger — je dis « si elles couraient », — ce serait peut-être pour cette raison. Il est possible que les élèves des deux sexes qui en sortent y aient connu un enseignement trop désintéressé, qui ne les a pas suffisamment préparés à leur tâche professionnelle. Mais cet écueil a été signalé par ceux-là mêmes qui ont la responsabilité de la formation de nos générations d'instituteurs. Un peu partout on s'emploie — suivant les programmes ou par-dessus les programmes — à établir le contact entre les élèves-maîtres, le milieu scolaire et le milieu social.

Je m'en voudrais, monsieur, de vous apporter une suggestion qui aurait les apparences d'un conseil. Mais vous avez près de vous, à la Commission compétente du Sénat, des collègues éminents qui ont consacré des semaines et des mois à « circuler » dans les Écoles normales et à s'informer sur place. Je serais bien surpris qu'ils partagent votre jugement sévère et d'un autre temps.

Et, puisque le hasard m'a conduit à prendre, dans cette rubrique des jeunes, la défense des Écoles normales, vous permettrez à quelqu'un qui les connaît pour y avoir vécu de dire ici, prochainement, ce qui, en toute équité et sérénité, pourrait être reproché à ces établissements qui valent beaucoup mieux que vous ne paraissez le penser. Ceci, pour contribuer une fois de plus à leur complète adaptation aux besoins sociaux. Un pas de plus, si vous le voulez bien, vers cette limite qu'est la perfection.

Mais, en attendant, je demande à tous les jeunes, demi-jeunes et ex-jeunes si, oui ou non, ils estiment que les Écoles normales forment ou ont formé des esprits « étroits et sectaires ».

FERNAND BÉRENGER.

ON SOUHAITE...

...de l'honnêteté.

UN retraité vient de passer au guichet d'une Trésorerie générale pour toucher sa pension. Il attend son tour patiemment et longuement. Enfin, il est servi ; la jeune employée qui s'occupe de son livret lui dit :

— C'est tant, moins 10 p. 100.

Sursaut d'indignation du patient :

— Comment ! Vous me retranchez 10 p. 100, alors que l'État me doit une augmentation de pension de 3 000 francs par an. C'est un comble !

Eh oui ! c'est un comble. En application du décret-loi du 28 octobre dernier, certaines pensions sont augmentées, mais l'Administration va prendre des mois et des mois pour calculer cette augmentation et, en attendant, le pensionné versera des sommes qu'il ne doit point, l'État étant, au contraire, son débiteur.

Inutile d'ajouter que ce dernier ne lui paiera pas, le jour du remboursement, l'intérêt de l'argent sorti injustement de sa poche. Gouvernement, Parlement, État, se plaignent fréquemment de leur impopularité. Comment peut-il en être autrement avec des mesures semblables à celle que nous rapportons ?

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(« Le Trait d'Union » reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les institutrices.

« ...Quand il s'agit des nominations, le ministère dit : « Cela ne me regarde pas ; la question concerne l'I. A. et le préfet », mais, lorsqu'il est question des congés, il n'hésite pas à intervenir pour ajouter au Règlement. Pourquoi va-t-il jusqu'à dire qu'aucun congé pour convenances personnelles ne pourra être accordé s'il ne s'étend pas jusqu'à la fin de l'année scolaire?... » (*C. V.*)

Chez les adjoints.

« ...Un instituteur adjoint doit-il être installé par le directeur, selon la réglementation en honneur dans le département de X..., ou par le maire, ainsi qu'il est procédé dans le département de Y... ? N'est-il pas logique que le fonctionnaire soit installé par celui qui est placé immédiatement au-dessus de lui ?... » (*D. H.*)

Chez les retraités.

« ...La retraite, la liquidation d'une pension, ne sont pas des faveurs, mais simplement des opérations qui découlent d'un droit ; dans de telles conditions, on ne s'explique pas que l'État frappe d'une contribution, qui s'appelle papier timbré, les fonctionnaires se bornant à exercer leur droit. Demande de pension et actes de l'état civil devraient être établis sur papier libre... » (*B. R.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Nous demandons que le secrétariat de mairie de notre commune ne soit confié à l'instituteur du village voisin que lorsque nous ne pourrons consentir à l'accepter ; c'est une question de bonne confraternité, et puis n'est-il pas excessif de voir un instituteur s'occuper de trois secrétariats de mairie, dont un se trouve dans la commune d'une collègue toute disposée à s'en acquitter ?... » (*D'une Institutrice, Mme M. P.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

Fédération nationale des groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs. — La Commission permanente s'est réunie à Paris, 3, rue Béranger, le jeudi 27 décembre. Nous rendrons compte de cette réunion dans un prochain carnet.

Le *Journal de l'Ecole publique*, que publie la Fédération, paraîtra bientôt le 15 de chaque mois. L'abonnement est de 15 francs par an, réduit à 10 francs pour les membres de la Fédération, payable au compte de chèques postaux Paris 27-99, du trésorier fédéral, M. Mahiet, à Grand-Bréau, par Courpalay (Seine-et-Marne)

Congrès de la Fédération générale des fonctionnaires. — La Fédération générale des fonctionnaires a tenu son Congrès les 14, 15 et 16 décembre dernier, au Palais de la Mutualité, à Paris.

M. Charles Laurent a rappelé les luttes soutenues depuis un an pour combattre les décrets-lois et pour défendre les traitements et les retraites ainsi que les libertés publiques et syndicales. Il s'est montré favorable au plan de rénovation économique de la C. G. T et a préconisé une campagne active des sections départementales auprès des parlementaires.

La Fédération autonome, ayant renouvelé par son envoyé son désir de fusion avec la Fédération générale, le Congrès examina le samedi matin la question de l'unité syndicale. Plusieurs thèses se sont opposées. Finalement la motion suivante a été adoptée :

Le Congrès affirme à nouveau son profond attachement à la réalisation de l'unité syndicale.

En ce qui concerne la réunification du mouvement syndical des fonctionnaires, le Congrès approuve sans réserve la position prise dans sa séance de juillet dernier par le commission exécutive. Il se déclare prêt à tenir, dès que la Fédération autonome en manifestera le désir, le Congrès extraordinaire de fusion d'où sortira cette réunification ;

Le Congrès déclare que, s'il acceptait les dernières propositions faites par la Fédération autonome, tendant à la constitution d'un comité d'organisation de l'action commune, il ne ferait que retarder l'heure de l'unité organique chez les fonctionnaires.

La quatrième séance, celle du samedi après-midi, a été consacrée à l'examen du rapport de M. Neumeyer, sur « la position du syndicalisme en face des problèmes actuels ».

Devant la crise, « dont le capitalisme, dit-il, est responsable, pour arriver à socialiser les moyens de production et de répartition des richesses, trois moyens s'offrent à nous : l'insurrection, la conquête de la majorité parlementaire et la position intermédiaire que constitue le plan de rénovation économique de la C. G. T. » C'est ce dernier que le secrétaire adjoint préconise.

Mais Delmas, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs ne croit pas au succès de ce plan, même avec l'unité réalisée. Il adhère sans réserve à la thèse de l'économie dirigée qu'il veut faire triompher par la force d'un front populaire allant des communistes aux jeunes radicaux, en passant par les socialistes.

Plusieurs autres orateurs ont apporté leur point de vue et la commission nommée travailla le dimanche matin à la rédaction de la motion qui fut ensuite votée. En voici la conclusion :

Le Congrès considère que la crise ne pourra être résolue que par la mise en pratique d'un plan complet d'économie dirigée, visant à transférer à la collectivité le pouvoir économique et à lui donner en contre-partie la responsabilité d'assurer la vie de ses membres.

Sur la base des principes du plan d'action contre la crise établi par les soins de la C. G. T., le rassemblement indispensable des forces et des organisations anticapitalistes et antifascistes du pays, peut s'effectuer.

Le Congrès précise que ce rassemblement ne doit comporter aucune exclusive à l'égard d'une fraction quelconque de la classe ouvrière comme des groupements qui affirmeront leur volonté de travailler à la solution de la crise dans le sens indiqué ci-dessus.

Le bureau fédéral a été entièrement réélu.

ANDRÉ GANNE.

Dans toute la France !

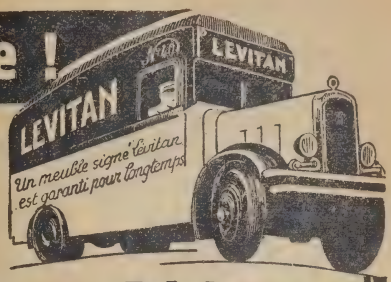

LEVITAN livre par camions, installe gratuitement tous ses meubles et rembourse les frais de voyage à Paris.

(Consultez la notice transport jointe au Catalogue).

N'hésitez plus! Désormais, effectuez tous vos achats à Paris, chez LEVITAN.

Actuellement Grande Vente Réclame

EXCEPTIONNELLEMENT ET PENDANT UN MOIS

Avec chaque salle à manger il sera livré :

10 pièces

Soit : 1 Buffet, 1 Table, 6 Chaises, 1 Table Servante 1 Glace encadrement moderne

Avec chaque chambre à coucher il sera livré :

13 pièces

Soit : 1 Armoire, 1 Lit, 1 Table de nuit, 1 Sommier, 1 Matelas, 1 Traversin, 2 Oreillers, 1 Couverture, 2 Descentes de lit, 2 Chaises

LE CHÊNE MASSIF

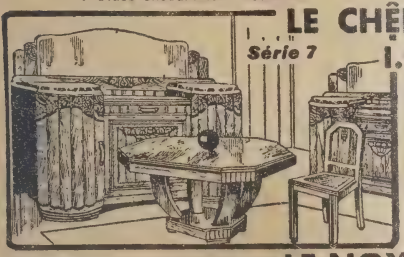

1.995 Fr.

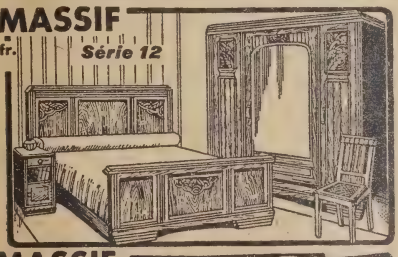

LE NOYER MASSIF

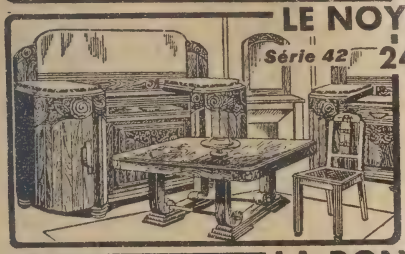

2495 Fr.

LA RONCE DE NOYER

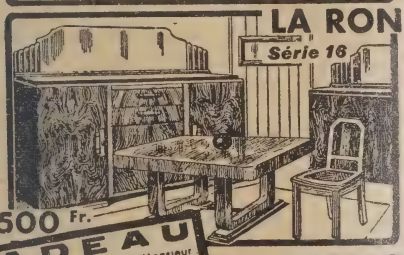

2500 Fr.

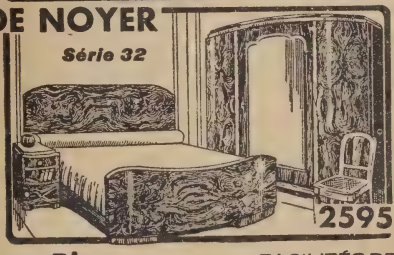

2595 Fr.

CADEAU

A l'occasion de la nouvelle année, Monsieur LÉVITAN a songé à vos enfants, neveux ou protégés. En réglant vos achats, n'oubliez pas de réclamer un des superbes jouets ci-dessous

Un avion monoplan tri-moteur

Une voiture LÉVITAN châssis Latil 21 HP.- Carrosserie grand luxe

Une Chambre de poupée avec armoire à glace.

S.890

CATALOGUE et Photos adressés gratuitement sur demande

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

FACILITÉS DE PAIEMENT

Entretien gratuit pendant 3 ans

BON à découper et à faire parvenir aux Ets LEVITAN, 63 Bd de Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 % EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

N'abusez pas des

PURGES

Comme la plupart des gens atteints par la constipation chronique, vous attendez la venue des maux de tête et de la fatigue générale pour agir. Vous avez alors recours aux purgations énergiques. C'est une erreur dangereuse, car l'effet des purges, toujours passager, ne peut pas venir à bout d'une affection aussi tenace que la constipation.

Vous devez mettre en œuvre des soins constants et *doucement actifs*, capables de régulariser l'évacuation des déchets alimentaires. Pour cela, pas de remèdes chimiques et irritants ; adoptez une médication naturelle et reposante.

Le Thé Garfield doit sa merveilleuse efficacité aux vertus spéciales des plantes qui le composent.

Bien connu depuis 40 ans, il est le traitement de choix pour la libération et la rééducation de l'intestin. Son emploi journalier comme boisson chaude — et rafraîchissante — est agréable. Essayez-le pendant un mois. Il est en vente chez tous les pharmaciens à Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit, avec brochure, aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 2).

Thé Garfield

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, TOULOUSE.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* PROTECTION, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

LE GUIDE 1935

de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS & FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FO[illegible], rue Remusat, Toulouse.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

TOILE DE GERARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

VISITEZ, *18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe),*

l'EXPOSITION PERMANENTE

de livres scolaires, tableaux muraux, jouets éducatifs, de matériel didactique, de livres pour la jeunesse,

édités par la **Librairie FERNAND NATHAN**

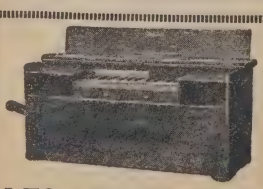

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 283-1-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
J01

81e Année. — N° 17. 19 janvier 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

SURPRODUCTION INTELLECTUELLE

« Nous assistons à une surproduction intellectuelle tout aussi inquiétante et plus peut-être que la surproduction industrielle ou la surproduction agricole. Il est temps d'y mettre un terme et de recréer des terrassiers, des maçons, des couvreurs, dont la France a plus besoin que de licenciés sans emploi. J'envisage de déterminer par avance le nombre moyen d'avocats, médecins, ingénieurs, à nommer chaque année. Ces titres seront mis au concours afin de couper court au développement d'un prolétariat intellectuel qui peut devenir une plaie sociale sur la base d'examens qui distribuent des diplômes sans correspondance de fonction.

PIERRE-ÉTIENNE FLANDIN,
Président du Conseil des Ministres.

Un charmant volume en même temps qu'un auxiliaire précieux pour les instituteurs

LA GRAMMAIRE DE L'ONCLE TONTON

de G. SCHNÉE

La grammaire offre aux enfants un visage rébarbatif. Si vous voulez que vos élèves lui fassent bon accueil, procurez-vous l'ouvrage de G. Schnée, véritable " Livre du Maître " pour la grammaire attrayante et amusante. C'est un livre d'historiettes charmantes, dont le but est d'éclairer de façon parfaite les petites difficultés initiales, sur lesquelles trébuchent tous les écoliers. Ajoutons que les grands prendront autant de plaisir que les petits à lire ce délicieux volume et à en utiliser les procédés amusants.

Un volume abondamment illustré : Broché : **10 fr.** - Relié : **11 fr. 50.**

Cet ouvrage ne s'offre pas en spécimen — Fernand NATHAN, Éditeur, Paris

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Demandez le Catalogue spécial n° 83.

RÉCLAME DE BLANC

Envoi franco des collections

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

La constipation

est une véritable maladie et vous vous repentirez de la négliger.
Sans parler des graves affections qu'elle peut faire naître, surtout chez la femme, combien de visages mélancoliques, combien d'yeux cernés et fiévreux n'ont pas d'autres causes. La constipation enlaidit la femme. Le seul remède vraiment efficace est la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Purifiant le sang, grâce aux plantes qui entrent dans sa composition, elle régularise les fonctions de l'intestin, même pour les organismes sujets à la constipation la plus tenace.
Le flacon **14.30** *dans les Pharmacies*
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. attestations

TISANE des CHARTREUX de DURBON

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION**, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix. Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

Tous les lecteurs des articles de **M. LE PROFESSEUR EISENMENGER** voudront lire
Ce que L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR de la TUBERCULOSE
par le **Dr J.-C. BAYLE,**
lauréat de l'Académie de médecine.
Envoi fco c. chèque post. **3 fr. 50.** C. c. Paris 1345-90.
M. Gérard GAMBY, 57, Av. de Joinville, Nogent-s/-Marne (Seine).

PRÊTS **ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT** Rapid. Formal. simplif. **TAUX BAS**
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, **TOULOUSE.**

HUILES

Olive pure.	**63 fr.**	*Bidon 10 litres*
Table extra.	**56 fr.**	*net franco.*
Blanche com.	**48 fr.**	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop., SALON* (Bouches-du-Rhône)

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

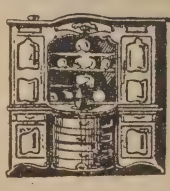

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

TRICOTEUSES DEMANDEZ CES MODÈLES GRATUITS

Envoyez votre adresse et votre nom à l'adresse ci-dessous et vous recevrez gratuitement un service régulier de modèles inédits de travaux de tricots, photographiés en couleur, avec de claires explications, vous permettant de les exécuter.

Avec cet envoi sera joint une collection de laines à tricoter dont la présentation pratique vous séduira et vous permettra de choisir facilement, chez vous, la qualité qui convient exactement à votre travail.

FILATURES DES 3 SUISSES
Service 33 . à Roubaix

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. LETERRIER : L'éducation est-elle inutile ?. 251
J. CRESSOT : Faillite ?..... 253
Louis FAURE : Carnets sanitaires individuels. 253
J.-A. LEBEAU : Papillons noirs..... 254
M. LEBLOND : Travail libre..... 255
T. BLAVIER : Les déficients..... 256
Jean PARTICIPE : Quelle maladie ?..... 256
P.-L. MAZEYDAT : Du côté de chez nous... 257
Bibliographie : Admission aux écoles secondaires..... 258
Alexandre KOUPRINE : Au cirque (suite).. 259
Dr P.-E. MORHARDT : Hygiène et vêtements. 260
René JOUGLET : Des contes pour les petits. 261
Pour lire en classe : Es-tu content ? ou l'histoire des nez..... 262

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc..... 33 à 36
A. LANTENOIS : La mauvaise foi ne se présume pas..... 33

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 241 à 256
Examens : Textes et documents..... 91 à 96
René OZOUF : Jacques Cartier et la découverte de la Nouvelle-France 95
Les Archives de l'enseignement primaire : Louis XIV en campagne..... Hors texte

L'ÉDUCATION EST-ELLE INUTILE ?

Par L. LETERRIER.

« L'ÉDUCATION peut tout », déclarait Helvétius au XVIIIe siècle. M. Robert Vauquelin, professeur de cours complémentaire à Paris, docteur ès lettres, soutenait récemment en Sorbonne une thèse diamétralement opposée (1) : *Le pouvoir de l'éducation, affirme-t-il, est considérablement restreint et même, dans beaucoup de cas, pratiquement nul.* Qui devons-nous croire ? La question est d'importance, car nous avions encore l'illusion d'être utiles à nos élèves. La science moderne va-t-elle nous faire perdre cette foi en la valeur de l'action éducative qui était la raison même de notre existenc equotidienne ?

M. Vauquelin, bien qu'éducateur lui-même, s'y emploie avec une ardeur qu'on devine toute juvénile. Il a beaucoup lu (les dix pages de savante bibliographie qui complètent son ouvrage l'attestent), beaucoup observé et beaucoup appris. On le sent nourri de toutes les connaissances récemment acquises en biologie et en psychologie. Les lois de Mendel lui sont familières ainsi que le rôle des chromosomes dans la transmission des caractères héréditaires. Ces hypothèses lui donnent-elles pourtant le droit de conclure ainsi : *Il paraît hors de contestation que l'enfant hérite de ses parents à sa naissance à la fois sa constitution physique et ses constitutions intellectuelle, morale et affective* (p. 35).

Conclusions peut-être un peu prématurées d'ailleurs, car le problème auquel s'est attaqué M. Vauquelin n'est pas encore posé d'une façon précise. Il ne le sera que plus loin, en ces termes : *Dans l'état actuel d'une fonction mentale donnée, il y a le plus souvent une part innée (héréditaire au sens large) et une part acquise. Quelle est la valeur respective de ces parts ?* (p. 54). Autrement dit, quel est le rôle de l'hérédité et quel est le rôle de l'éducation dans la formation des aptitudes intellectuelles ? Est-il vrai, comme on le pense communément, que l'éducation, ou pour employer un terme plus général emprunté au physiologiste Galton, que la *nurture* puisse changer quelque chose à la *nature*, c'est-à-dire au donné, à l'innéité psychologique de l'individu ?

M. Vauquelin ne se contente pas de répondre nettement par la négative et même de comparer les pédagogues contemporains, qui s'obstinent à faire faire des mathématiques ou à enseigner l'orthographe à des élèves qui n'ont pour cela aucune disposition, à *ces annonceurs de la sixième page des journaux qui permettent l'acquisition de la mémoire ou de l'habileté au dessin, ou de l'art de bien écrire, à ceux que la nature n'a pas doués.* Il soutient sa thèse comme il convient, à l'aide de faits nombreux et méthodiquement classés. Il apporte des preuves. Examinons-les.

UNE première série de faits se rapporte aux différences d'aptitudes qui apparaissent à première vue chez les enfants. Les uns, par exemple, sont observateurs, les autres imaginatifs, ceux-ci ont un talent naturel pour le dessin ou la musique, ceux-là n'en ont aucun. M. Vauquelin raisonne alors ainsi : si nous soumettons ces enfants différents à une éducation commune, toutes différences devront s'effacer et un nivellement général se produire. Au bout d'un certain temps, les esprits devront être égaux, puisque si l'on ajoute *des quantités égales d'éducation commune* (p. 258) à... Oui, à quoi donc, au fait ? Gardons-nous bien de l'oublier. A des quantités *inégales*, pour employer le langage précis de l'auteur, à des différences. C'est là notre hypothèse. Alors, si j'ai encore quelque élémentaire notion de l'arithmétique, on devra retrouver des quantités *inégales*, c'est-à-dire toujours des

(1) R. VAUQUELIN. *Les aptitudes fonctionnelles et l'éducation*, Alcan, édit. En vente à la librairie Nathan.

*

différences et non pas des ressemblances. Et c'est ce qui arrive, en effet.

De quoi M. Vauquelin tire argument pour dénier tout pouvoir à l'éducation. Il rappelle les expériences de Binet sur ses deux fillettes, Armande et Henriette, qui, après avoir été soumises pendant un an *à une éducation absolument identique* (p. 91), restent ce qu'elles étaient auparavant : l'une, observatrice, pratique, l'autre imaginative et rêveuse. M. Vauquelin lui-même, au cours complémentaire où il enseigne, a renouvelé patiemment ces expériences. Son enseignement du français, donné en commun à des élèves ayant des aptitudes diverses, n'a pas modifié ces aptitudes : *L'observateur reste observateur, le poète reste poète, le menteur reste menteur* (p. 97). Quoi d'étonnant à cela ? Je puis me tromper, mais il me semble que, dans ces conditions, l'expérience ne prouve rien. Il eût fallu, à des élèves différents, donner des éducations non pas communes, mais différentes. C'est ainsi que l'observateur aurait dû être orienté vers les sujets d'imagination, l'imaginatif vers les exercices d'observation. Et c'est seulement en cas d'échec que j'aurais admis volontiers la conclusion de M. Vauquelin : *Tous les exemples que nous avons cités ont illustré l'impossibilité presque absolue pour l'éducation de transformer l'innéité psychologique* (p. 119). Mais la bonne expérience ne me paraît pas avoir été faite.

PASSONS aux différences d'aptitudes provenant de la *différence des sexes*. En des pages d'un grand intérêt, M. Vauquelin relate les recherches faites, en Amérique principalement, sur les distinctions qui séparent garçons et filles. On y a trouvé, à l'aide de tests, que, par exemple, 62 p. 100 des garçons sont aussi ou plus *turbulents* que la moyenne des filles, 46 p. 100 des garçons aussi ou plus *vulgaires* que la moyenne des filles, 42 p. 100 des garçons aussi ou plus *timides* que la moyenne des filles. Un autre psychologue a établi que, pour l'*émotivité*, le pourcentage des hommes est de 30 p. 100 seulement de celui des femmes, mais pour la *rapidité à se remettre d'un chagrin*, il est de 66 p. 100. On a tout mesuré ainsi : la *patience*, l'*humour*, la *facilité du rire*, *rire*, la *vanité*, le *bavardage*, etc... Vous réclamez le pourcentage du bavardage : 40 p. 100 seulement pour les hommes.

Les Américains ont le goût de la précision en toutes choses : ce sont des gens qui ont toujours chiffres en main et il convient de les admirer. Mais cette statistique nous fait un peu oublier notre problème : l'éducation peut-elle changer les garçons en filles et les filles en garçons, au psychologique s'entend ? Cette fois, nous avons des expériences nombreuses : les écoles où existe la *coéducation*. Malheureusement les résultats en sont mal connus, je veux dire mal chiffrés. M. Vauquelin a tout de même l'impression que *les aptitudes attachées au sexe sont à peu près immuables*, et il en prend note (p. 155).

LA différence de *race* est aussi l'une des causes les plus importantes de diversité entre les esprits. On a observé depuis longtemps que les noirs ne pensaient pas comme les blancs, que les jaunes avaient aussi leur mentalité particulière. Des élèves juifs, appartenant au même cours complémentaire où enseigne l'auteur, se faisaient remarquer tout de suite en dessin par une aptitude exceptionnelle dans le choix des couleurs. Et le même problème se pose ici : l'éducation peut-elle changer ces mentalités, modifier les esprits à son gré ? Même réponse négative. S'il s'agit des peuples noirs primitifs, par exemple, les missionnaires déclarent que *l'éducation est impuissante à transformer les aptitudes fonctionnelles de leurs élèves. Particulièrement doués pour la mémoire et très mal partagés du côté du raisonnement logique, en dépit d'une éducation nettement dirigée vers l'emploi constant de la raison* (la voilà, la bonne expérience !), *les jeunes nègres continuent à se servir de leur mémoire et à se refuser à tout effort de raisonnement* (p. 185). Là encore, donc, échec de l'éducation.

PAR contre, d'innombrables preuves peuvent être apportées en faveur de la toute-puissance de l'hérédité. Nous ne pouvons que les signaler rapidement. On connaît au surplus la plupart d'entre elles : hérédité des aptitudes pour la poésie dans certaines familles (les Corneille, les Racine, les Chénier, les Musset, etc...) pour la peinture (Titien, Murillo, Van Dyck et bien d'autres), la musique (familles des Bach, des Mozart, des Schumann), pour la science (les Ampère, les Cuvier, les d'Alembert). Ajoutons-y les faits d'hérédité pathologique (transmission de certaines maladies) et les cas, particulièrement intéressants, de ressemblances d'aptitudes chez les jumeaux et l'on se trouvera tout disposé au premier abord à souscrire à ces conclusions essentielles de l'ouvrage :

Le pouvoir de la nature *dépasse considérablement le pouvoir de la* nurture. *La part de l'innéité est beaucoup plus grande que celle de l'éducation* (p. 256). *Si, en particulier, l'éducation veut lutter contre des inaptitudes fonctionnelles intellectuelles, les résultats seront pratiquement nuls* (p. 264). *On ne change pas la nature d'un enfant. Les éducateurs, parents et maîtres, travaillent une matière première, un donné, un ensemble d'aptitudes et d'inaptitudes héritées qu'ils développent, qu'ils dirigent, mais ne transforment pas* (p. 287).

LE problème ne date pas d'aujourd'hui. Aux affirmations présomptueuses d'Helvétius, Diderot, son contemporain, avait déjà répondu, en substance, comme répond M. Vauquelin. On trouverait, dans bien d'autres auteurs, les mêmes idées, moins développées, il est vrai et, par exemple, dans l'ouvrage bien connu de Compayré :

> Si Helvétius eût seulement réfléchi à ses deux filles, si inégalement douées, quoique identiquement élevées, il se fût sans doute décidé à avouer les limites du pouvoir de l'éducation : il aurait compris qu'elle ne peut donner de l'imagination aux esprits froids, de l'enthousiasme et de la sensibilité aux âmes sèches (1).

Il y a un demi-siècle environ, cette thèse de la vanité de l'éducation fut soutenue avec plus d'intransigeance encore par Lombroso et l'école anthropologique italienne. Le grand mérite de M. Vauquelin est de l'avoir modernisée, d'avoir rassemblé autour de cette idée directrice une multitude de faits empruntés aux recherches les plus récentes, y compris les siennes propres, et d'avoir excellemment conclu à la nécessité pour les maîtres de bien étudier les aptitudes, les possibilités des enfants, avant de prétendre agir sur elles.

Mais, si vigoureusement soutenue qu'elle soit, la thèse est-elle inattaquable ? Laissons de côté la résistance intime qu'éprouve tout éducateur à se laisser persuader que l'éducation est à peu près impuissante à changer quoi que ce soit à la

(1) G. COMPAYRÉ, *Histoire critique des doctrines de l'éducation*, tome II, p. 227.

personnalité humaine. C'est là sentimentalité sans valeur ; voyons plutôt, et de plus près, les faits. Il semble bien, à lire M. Vauquelin, que toute sa conviction soit née, ainsi que nous l'avons indiqué au début, des révélations apportées par les expériences mendéliennes prouvant la rigueur, quasi mathématique, des lois de l'hérédité. Mais si ces lois sont valables dans le cas de la transmission de certains caractères organiques, on est encore bien loin de penser qu'elles puissent être invoquées dans le cas particulièrement délicat qui nous occupe : celui des aptitudes intellectuelles. L'un des auteurs même auquel M. Vauquelin a eu volontiers recours, M. Poyer, déclare très nettement :

On n'a pas encore démontré d'une façon certaine que les lois de Mendel, qui s'appliquent à beaucoup d'espèces du règne végétal et animal, s'appliquent à l'homme. Jusqu'à nouvel ordre, le mendélisme demeure une hypothèse, en ce qui concerne l'espèce humaine (1).

Piéron, dont il n'est pas utile de souligner l'autorité, attribue à l'éducation, au milieu, aux traditions, aux modes, et pas seulement au sexe, *un rôle important* dans la genèse des différences moyennes entre hommes et femmes. Et même, à propos des différences raciales étudiées, nous l'avons vu, par M. Vauquelin, il n'hésite pas à écrire : *Les différences fondamentales héréditaires sont souvent insignifiantes à côté des différences dues au type de civilisation et au niveau de culture* (2).

Qui sait ? Il ne serait peut-être pas impossible de moderniser aussi la thèse d'Helvétius sur la toute-puissance de l'éducation, j'entends par là démontrer, avec l'aide de l'expérience, bien entendu, et non plus *a priori*, que celle-ci constitue, dans l'existence individuelle, un facteur important de *variation*. Car il faut, en fin de compte, nous placer sur ce terrain de la biologie et évoquer la vieille querelle du darwinisme et du lamarckisme. M. Vauquelin est néo-darwinien : pour lui l'hérédité seule, ou à peu près, est créatrice. C'est négliger les faits nombreux de variabilité organique et mentale qui témoignent de l'influence du milieu et même, ne l'oublions pas, de l'efficacité de l'effort personnel. On peut se faire un caractère, on peut acquérir, avec plus ou moins de peine, des aptitudes qu'on n'avait pas naturellement. Ainsi que le dit très bien l'un des psychologues cités plus haut :

L'évolution psychologique de l'individu n'est donc pas uniquement conditionnée par les lois biologiques qui gouvernent le développement de son système nerveux ou par les influences extérieures, physiques ou sociales, qui agissent sur lui : il y a une évolution intérieure, préparée, voulue, qui est le produit de sa volonté et de sa réflexion personnelles (3).

L'éducation qu'on reçoit, celle qu'on se donne, la *nurture*, si l'on veut, sont, avec l'hérédité, et pour une part qui est loin d'être négligeable, les causes qui font l'homme. M. Vauquelin n'aurait pas écrit cette thèse remarquable avec tant de conviction s'il avait cru vraiment ne rien changer à la *nature* de ses lecteurs. Il ne serait pas éducateur s'il n'avait pas foi dans l'éducation.

L. LETERRIER,
Directeur d'École normale.

(1) G. Poyer, *La psychologie des caractères*, dans *Traité*, de Dumas, tome II, p. 596.
(2) H. Piéron, *Psychologie expérimentale*, p. 202.
(3) G. Poyer, *La psychologie des caractères* (*Traité*, de Dumas, p. 605).

CHEMIN FAISANT
FAILLITE ?

L'ÉCOLE prépare-t-elle nos enfants à trouver une situation ? — Non, répond M. Mauvezin, dans son livre récent, à la suite d'une expérience dont la presse s'émeut. Et ses cobayes avaient pourtant de seize à vingt-trois ans, et possédaient le B. E. ou le B. E. P. S. ou le baccalauréat.

Alors ? Alors nous en revenons toujours aux mêmes constatations : Ignorance des notions fondamentales et des mécanismes élémentaires, déroute de la mémoire, manque de jugement... faute d'exercice et par atrophie de la faculté naturelle.

Et qui est responsable ?

D'abord et avant tout des programmes démesurés en ampleur et en hauteur, et cela dès l'école primaire. Le programme du B. E. actuel est plus difficile que celui du B. S. d'il y a trente ans! La race est-elle devenue plus intelligente ? plus laborieuse ?

Les spécialistes qui ont établi les programmes ont-ils oublié leur enfance ? ou ont-ils été des enfants prodiges ?

Trop d'auteurs de livres et, mea culpa ! *d'écriveurs pédagogiques, aggravent les programmes, dans leur enthousiasme d'être si savants, si intéressants !*

*Course sans arrêts, sans retours en arrière, à travers les programmes (on s'inquiète trop de leur état d'*avancement, *trop peu de leur état de* digestion !), *vers des examens ; encombrement provisoire des mémoires... formation médiocre pour tous ceux qui ne sont pas très bien doués.*

Combien faudra-t-il encore de ces vagues de vaine émotion avant qu'une claire et courageuse raison nous ramène à plus de modestie et de véritable intelligence ? J. CRESSOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE
CARNETS SANITAIRES INDIVIDUELS

LA surveillance médicale individuelle des écoliers, — dont j'ai montré l'utilité au point de vue pédagogique dans un précédent article — réclame, pour être vraiment méthodique et pouvoir porter tous ses fruits, la tenue de « fiches sanitaires » ou, mieux, de « carnets » sur lesquels seraient consignés les résultats de l'examen d'entrée, qui aurait été complet pour tous les élèves, et des examens successifs plus ou moins approfondis suivant les cas. Il serait bon même d'y trouver des renseignements sur la santé de l'élève avant son entrée à l'école (maladies qu'il a eues, par exemple) et même sur ses antécédents héréditaires. Enfin les pesées et les mensurations semestrielles y figureraient également, sous la forme d'un graphique, de préférence.

Le projet de loi relatif à la protection de la santé publique adopté le 28 juin dernier par la Chambre des députés, — et qui organise l'inspection médicale obligatoire des établissements d'enseignement, — n'a pas manqué de prévoir la tenue de ces carnets, dont une circulaire du 4 mars

1924 soulignait déjà la nécessité. « La fiche sanitaire, disait-elle, bien comprise, attentivement établie et soigneusement tenue à jour, constitue le dossier sanitaire et ce qu'on a appelé le *bilan de santé* de l'enfant. Elle doit être considérée comme la base même de l'hygiène scolaire, le moyen d'action et de contrôle le plus efficace dont elle dispose, tant parce qu'elle éclaire les aptitudes physiques ou les tares physiologiques auxquelles le développement intellectuel de l'enfant est intimement lié, que parce qu'elle est révélatrice de certaines hérédités morbides que le dossier individuel, transformé plus tard en dossier sanitaire familial, permettra de suivre à la trace et, par conséquent, de combattre dans les familles intéressées. Il n'y a pas d'œuvre de préservation sociale plus utile. »

Mais la tenue du « carnet sanitaire individuel », aussi complet qu'il vient d'être envisagé, rencontre un gros obstacle : les susceptibilités des pères de famille, voire leurs « droits », que la plupart d'entre eux allégueront. Comme le faisait remarquer Henriette Brunot, dans un de ses intéressants articles du *Quotidien*, les familles ont un préjugé tenace contre ce qu'elles considèrent comme une sorte d'espionnage, de violation du secret qu'elles demandent à leur médecin. Mais elle dénonce, d'autre part, ce préjugé et considère comme une sorte de trahison le fait de vouloir cacher l'état de santé de ses enfants, trahison envers ces derniers et envers la collectivité scolaire. « Mensonge, dit-elle, qui, à l'âge scolaire, est souvent un crime contre de petits camarades, mais qui est plus souvent encore un crime vis-à-vis de l'enfant lui-même, puisqu'on dissimule ses tares au lieu de prévenir leur développement... Si cette hypocrisie disparaissait, la difficulté réelle serait vite résolue et le secret nécessaire aisément assuré.

Ce secret, il convient, en effet, de l'assurer et c'est là le principal moyen de vaincre la difficulté en question. Pour cela, la Commission permanente de préservation contre la tuberculose avait proposé au ministre de l'É. N., en 1907, déjà, un système qui comprenait deux fiches : 1° une fiche de mensuration collective destinée à l'instituteur chargé de la remplir et de la communiquer au médecin inspecteur ; 2° une fiche médicale qui resterait entre les mains de ce dernier. Le modèle de carnet adopté par cette Commission portait, d'ailleurs, lui-même les instructions suivantes :

Le carnet, tenu par le médecin avec toutes les obligations du secret professionnel, ne doit jamais sortir de ses mains. Le médecin pourra communiquer aux parents, sur leur demande, tout ou partie des renseignements contenus dans le carnet, sans se dessaisir de celui-ci. En cas de cessation des fonctions du médecin sanitaire, le carnet doit être remis à son successeur. Si l'enfant change d'école, le médecin sanitaire envoie directement à son collègue le carnet de l'élève.

Ladite Commission — et cet avis a été adopté par elle à la majorité — proposait même de détruire le carnet à la fin de la scolarité. M. Lamy, inspecteur général, dans une conférence du Musée pédagogique, estimait, au contraire, qu'il serait préférable de le remettre à la famille pour être présenté, ensuite, à la Commission d'examen de santé pour le service militaire. Et les Drs Méry et Génévrier font remarquer avec raison que « les parents y puiseront d'utiles renseignements sur la constitution et les aptitudes physiques de l'adolescent qui va choisir une profession ». Voici également une autre suggestion intéressante de M. Lamy :

L'instituteur inscrirait sur le carnet sanitaire, avant tout examen médical, les renseignements sur la santé antérieure de l'enfant ; puis le carnet ne quitterait plus le médecin. L'instituteur inscrirait les mensurations et les pesées sur une feuille signalétique dont les chiffres seraient inscrits sur le carnet par le médecin seul. Enfin la circulaire de 1924 — à laquelle j'ai déjà fait allusion — spécifiait que les « fiches seront secrètes et à la disposition du médecin inspecteur seul ».

Le nouveau projet de loi tranche-t-il cette délicate question et le fait-il d'une façon judicieuse ? L'article 31 — qui institue les « carnets médicaux » — déclare tout simplement que : « les observations faites par les médecins inspecteurs seront portées sur ces carnets dont les familles resteront propriétaires ». Il ne dit pas si les instituteurs pourront ou ne devront pas en avoir connaissance. Il y a là une lacune regrettable, qui, si elle n'est pas comblée par une circulaire tout au moins risque d'être une source de conflits entre les médecins et les instituteurs et entre ces derniers et les parents. Il serait regrettable aussi que la communication, sinon la garde des carnets médicaux, fût absolument refusée aux instituteurs. Certains renseignements sur les antécédents et les tares de tels et tels élèves les éclaireraient souvent, en effet, sur bien des déficiences ou des défaillances intellectuelles et sur des troubles du caractère constatés par eux chez ces élèves et, par suite, leur épargneraient des incompréhensions et des erreurs.

L'instituteur est un médecin, lui aussi, le « médecin des âmes », et la corrélation qui existe entre le physique et le moral est trop certaine, trop étroite pour qu'il puisse agir efficacement sur celui-ci sans bien connaître celui-là, chez chacun des enfants — si divers de complexion, de tempérament, de caractère — qui lui sont confiés. Il y a, pour lui également, un « secret professionnel ». Ne le jugerait-on pas capable de l'observer ?

LOUIS FAURE,
Directeur de l'École annexe de l'École normale d'Oran.

SUR LE VIF

PAPILLONS NOIRS

Le jour baisse : la nuit tombe vite en décembre.
Peu à peu le jardin s'emplit d'obscurité ;
La vitre sans regard a perdu sa gaîté,
L'ombre terne envahit tous les coins de la chambre...
Mais voici que la lampe apparaît rallumée,
Chaque objet a repris sa forme accoutumée,
La lumière joyeuse a dissipé l'ennui.
L'un retrouve son livre et l'autre son aiguille,
Et les papillons noirs qui sortaient de la nuit
Se dispersent devant la lampe de famille.

LES élèves viennent d'écrire le nom de l'auteur, « Henri Chantavoine », et ainsi s'achève la dictée de contrôle au cours moyen.

— Jolie poésie, n'est-ce pas, mes enfants ? Mais qui peut m'expliquer ce que le poète entend par « les papillons noirs » ?

— Monsieur, ce sont des papillons de nuit.

— Oui, monsieur, des papillons nocturnes.

— Peut-être ; mais comment se dispersent-ils ?

— Monsieur, ils s'écartent !

— Ils s'éloignent !

— Tiens, c'est curieux, j'avais toujours cru jusqu'ici que la lampe attirait les papillons. Qui a remarqué, comme moi, que la lumière rassemble les papillons ?

Toutes les mains se lèvent.

— Moi, monsieur !

— Alors, l'auteur fait preuve d'un manque d'observation inadmissible ? ou peut-être s'exprime-t-il sans avoir réfléchi ? Il n'a pas dû relire les vers qu'il venait d'écrire ?

Silence embarrassé.

— Voyons, mes enfants, croyez-vous sérieusement que le poète puisse faire pareille erreur ?

— Non, monsieur.

— Alors, cherchons bien. Les deux vers qui terminent cette poésie n'auraient-ils pas un sens figuré ?

Pas d'écho. Chacun suit trop sa propre pensée concentrée sur la certitude de l'existence de vrais papillons pour entendre mon appel à la raison.

Et soudain, les réponses de jaillir :

— Monsieur, ce sont les papillons qui ornent la lampe !

— Non, monsieur, il s'agit de vrais papillons, mais ils étaient « collés » sous l'abat-jour !

— « Collés » ? Comment « collés » ?

— Oui, monsieur, ils se reposaient et se sont écartés lorsqu'on a allumé la lampe.

— Monsieur, ils...

Il est grand temps d'arrêter ces divagations.

— Allons, voyons, un peu de calme. Réfléchissez. Ne sont-ce pas les idées noires que l'auteur concrétise par ces mots « les papillons noirs » ?

Silence.

— N'avez-vous jamais eu d'idées noires ?

Étonnement interrogateur.

— Pourtant, je suis sûr que, parmi vous, il en est qui ont déjà dit : « J'ai le cafard ! » Allons, que ceux qui ont déjà eu le cafard lèvent la main !

Aucune abstention. Instantanément, les yeux brillent et semblent dire :

« Ah ! voilà qui est clair au moins ! »

Nul besoin de recommander l'attention. Je continue :

« Avoir le cafard » n'est pas d'un langage très distingué ; mais, puisque cette expression vous est familière, pourriez-vous me dire ce qu'est un cafard, au sens propre ?

— C'est un animal !

— Oui, mais précisez.

Embarras. Cependant un élève hasarde :

— C'est un insecte !

— Oui, c'est un insecte, un insecte repoussant et très noir. Les boulangeries, pâtisseries, cuisines, en sont parfois infestées. Dans certains de ces vieux locaux, le cafard pullule à tel point qu'on ne parvient jamais à l'exterminer. Alors, il devient obsédant comme une pensée triste que l'on ne peut dissiper. A cause de cela, sans doute, et aussi parce qu'il est noir, couleur de deuil, on en a fait l'emblème de l'ennui, de la mélancolie vague et persistante... Mais l'auteur n'a-t-il pas choisi un vocable plus joli que « cafard » en s'exprimant ainsi : « les papillons noirs » ?

— Oh ! si, monsieur.

— L'obscurité nous laisse une impression de malaise, de crainte vague. Elle fait naître en nous des idées plutôt tristes, un peu noires, pour ainsi dire. Mais la lumière nous rassure. Rendant aux objets leur couleur et leur éclat, elle chasse cette tendance à la mélancolie, elle disperse les « cafards », les papillons noirs. Et si vous aviez réfléchi, n'auriez-vous pas dû remarquer qu'il ne pouvait guère, en décembre, être question de vrais papillons ?

— Certainement, monsieur, il fait trop froid. L'hiver n'est pas la saison des papillons.

— Et si j'ajoutais que, chez nous, il n'est même pas la saison du « cafard », des « papillons noirs », seriez-vous de mon avis ?

Rires joyeux, approbation enthousiaste.

— Oh ! oui, monsieur !

J.-A. LEBEAU,

Directeur de l'École publique annexée à l'Orphelinat départemental à Chartres.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

TRAVAIL LIBRE

QUELQUES observations glanées au cours des après-midi de travail libre (1).

Lucette et Jeanne sollicitent mon attention. Elles veulent me « dire une histoire vraie ». J'écoute jusqu'au bout les récits naïfs, sincères et maladroits, dont le vocabulaire au parfum de terroir ne manque cependant pas de pittoresque...

On me conte volontiers, par écrit, des rêves compliqués. Je soupçonne l'imagination d'embellir le souvenir ou de suppléer à son insuffisance. Qu'ils traduisent un refoulement des tendances profondes ou l'élan vers la vie d'une personnalité qui s'ébauche, ces récits à l'orthographe fantaisiste sont, parfois, de précieux documents psychologiques.

Rolande compose elle-même, en tirant la langue, un texte de problème dans lequel une petite fille qui fait 50 centimètres d'ourlet à l'heure voudrait savoir si, en jouant à la poupée pendant une heure le jeudi soir, elle arrivera à faire son ourlet.

Une équipe de jeunes personnes, réfractaires d'ordinaire à la science des nombres, me surprend fort en me demandant « du calcul mental ». Groupées autour de moi, Lucile, Jeannine, Denise, le front plissé, calculent le prix de 8 mètres d'étoffe à 0 fr. 75 le mètre. Aujourd'hui, plus de regard équivoque vers l'ardoise de la voisine. « On » travaille parce qu'« on » veut bien, donc inutile de tricher. Il faudrait, petites filles, que cette loyauté devînt une habitude, un besoin. Vous commencez à sentir, ce soir, la satisfaction intime que procure l'accomplissement volontaire et joyeux d'une tâche difficile.

Germaine et Lucette n'ont pas assisté à la première leçon sur les nombres complexes. Elles me demandent des explications. Jeanne qui était présente avoue : « Je n'ai pas compris. » Je lui en sais gré. Se rendre compte que l'on ne comprend pas est un acheminement vers le progrès.

Toutes les leçons, mais plus particulièrement la lecture et la récitation, connaissent, maintenant, une animation inhabituelle. Un souffle vivifiant, est passé. Les questions fleurissent. Je n'interviens qu'en dernier ressort :

« Cela lui causa une peine affreuse »... qu'est-ce que ça veut dire ? demande Lydie.

— Un chagrin, dit Suzanne.

— « Un très grand chagrin », ajoute Lucienne dont le doigt s'agitait d'impatience.

Les sourcils de Lydie restent froncés. Ce n'est pas cela.

« Causa » ? dit-elle.

— Cela lui fit un très grand chagrin, dit Lucienne, « causer », c'est « faire ».

(1) Voir le *J. I. I.* du 15 décembre 1934.

* *

Mes petites élèves viennent souvent me demander quelque chose à l'oreille. « Somptueux, madame, qu'est-ce que ça veut dire ? » « Qu'est-ce que c'est, madame, un négociant ? »

Je n'ai pas perdu tout à fait mon temps. Sincérité, goût de l'effort, curiosité, tout cela naît peu à peu, sous mes yeux et, peu à peu, le désir de savoir remplace la passivité résignée.

M. LEBLOND.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

LES DÉFICIENTS

L'AVENIR des enfants normaux et jouissant d'une bonne santé est souvent un grand souci pour les familles ; mais le problème de l'avenir est bien plus angoissant encore lorsqu'il s'agit d'enfants qui ne jouissent pas d'une bonne santé physique ou intellectuelle.

Lorsqu'un enfant ne peut suivre ses camarades de classe en raison de son état constitutionnel, il est préférable de le traiter suivant son cas, dans son intérêt comme dans celui de ses camarades. Le mieux est de le soumettre à l'examen d'un médecin spécialiste, qui donnera des indications pour le diriger vers l'établissement qui lui conviendra le mieux.

***

Voici la liste, parue au *Bulletin des Offices d'orientation professionnelle*, des divers établissements où les familles pourront s'adresser, soit pour consultation, soit pour placement. Il est recommandé *de prendre confirmation des informations données avant de se rendre aux adresses indiquées*, ceci en cas de modifications toujours possibles.

CENTRALISATION DE RENSEIGNEMENTS. — Service social de l'hôpital Henri-Rousselle, 1, rue Cabanis. Service social des Enfants anormaux, 4, rue Tandou. Société pour la protection et l'instruction des enfants arriérés ou sourds-muets, 26, rue Serpente. Comité national de l'enfance, 37, avenue Victor-Emmanuel.

CONSULTATIONS. — Assistance aux enfants nerveux, 35, avenue de Saint-Ouen. Centre de Gennevilliers, 74, rue de l'Arbre-Sec (Gennevilliers). Clinique de neuro-psychiatrie infantile, 379, avenue de Vaugirard. Consultations de la Salpêtrière. Institut Lannelongue, 29, rue Diderot (Vanves).

CLASSES DE PERFECTIONNEMENT (POUR RETARDÉS ET ARRIÉRÉS PÉDAGOGIQUES). — Paris. *Garçons :* 27, rue Sambre-et-Meuse (X^{e}) ; rue de la Brèche-aux-Loups (XIIe) ; 105 *bis*, rue de l'Ourcq (XIXe) ; 6, rue Desprez (XIVe) ; 40, rue de Balagny (XVIe) ; 42, rue Ponchet (XVIIe) ; 43, rue des Poissonniers (XVIIIe) ; 10, rue Eugène-Varlin ; 1, rue du Général-Lasalle (XIXe) ; 40, rue des Pyrénées (XXe).

Filles : 3, rue de Belzunce (X^{e}) ; 1, rue Crocé-Spinelli (XIVe) ; 20, rue Jouffroy (XVIIe) ; 20, rue Hermel (XVIIIe) ; 21, rue des Alouettes (XIXe).

Mixtes : 35, avenue de Saint-Ouen (XVIIe) ; 27, rue de la Sourdière (Ier).

Asnières (Seine) : Institut départemental des sourds-muets (internes), 29, rue de Nanterre.

Midi : Marseille, Toulon (garçons), Montpellier, Salies-de-Béarn, Toulouse (garçons).

Autres régions : Alger, Angers, Bordeaux (garçons), Saint-Etienne (garçons), Tours.

Écoles autonomes (externat) : Le Mans, Tours, Poitiers, Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Metz, Selestat (internat).

Pensionnats privés spécialisés. — Œuvre de Saint-Nicolas, 92, rue de Vaugirard, Paris (VIe), à partir de huit ans.

Classes d'arriérées (filles), 185, rue de Charonne, Paris, six à dix ans (externat). Mme Delpierre, 59, rue de la Mairie, Boulogne (Seine). Externat, 68, rue de la Tour, Paris. École de rééducation de Vaujours. École Fénelon, 16, place Dauphine, Paris.

Internats dépendant d'un établissement public. — Asnières (Seine). Villeurbanne (Rhône), 77, avenue Jean-Jaurès, institut municipal. Yvetot (Seine-Inférieure), école de perfectionnement, arriérés, sourds, aveugles. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), section de perfectionnement annexée à l'Institut de s sourds-muets. Pontorson (Manche), garçons seulement. Châlons-sur-Marne (Marne), école de perfectionnement annexée à l'asile d'aliénés. Apet (Haute-Haronne), préventorium.

Écoles publiques annexées à un internat privé. — Henry-les-Aubraies (Loiret), école de perfectionnement. Créhen, près Plancoet (Côtes-du-Nord). Hœrdt, près Strasbourg, institut médico-pédagogique.

ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS DÉBILES, INSTABLES, AYANT DES TROUBLES DE CARACTÈRES. — *Région parisienne :* Institut Clamageran, Limours (S.-et-O.), garçons. Institut départemental des sourds-muets (Asnières). Institut médico-pédagogique du Dr Paul Boncour à Vitry. Théophile-Roussel, Montesson (S.-et-O.).

Province : Établissement psychothérapique de Fleury-les-Aubrais (Loiret). Château Saint-Ange Montfavet. (Vaucluse), Institut Paul-Bert, au Mans. Institut d'Anormaux, 39, rue de l'Ile, à Dijon. Maison du Bon Pasteur, 33, avenue de la Gare, Bourges (filles).

ÉTABLISSEMENTS POUR ARRIÉRÉS IMPERFECTIBLES. — *Région parisienne* : asile de Perray-Vaucluse, de Moselles.

Allier : asile Sainte-Catherine, de Moulins.

Bouches-du-Rhône : asile de Marseille.

ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE. — Centre agricole d'Arnouville pour instables débiles (horticulture, vannerie). Institution départementale d'Asnières, tailleurs, cordonniers, menuisiers. Asile John-Bost à la Force, à partir de quatorze ans: Travaux agricoles et horticoles, vannerie. École d'Yvetot. École spéciale d'enseignement industriel pour débiles, Château de Saint-Eman, près Illiers (Eure-et-Loir). Domaine de Trinotières, Sèches (Maine-et-Loire). École des Yvelines-en-Brie : Débilité physique, légère débilité mentale, retard scolaire; Enseignement secondaire. La maison et le travail aux champs, 90, rue du Moulin-Vert: Débiles mentaux et chétifs, retour à la terre. Service social de l'enfance en danger moral, rue du Pot-de-Fer, Paris. Institut Boher, 39, rue de Lille, Dijon. Asiles de Saint-Vincent-de-la-Teppe (Tarn, Drôme). École régionale des sourds-muets et arriérés de Clermont-Ferrand : agriculture, horticulture, cordonnerie, reliure, menuiserie, couture.

INFIRMES. — Asile Mathilde, 42, avenue du Roule, Neuilly (Seine). Colonie Saint-Fargeau, par Ponthierry (Seine-et-Marne). Asile des jeunes infirmes (Saint-Jean-de-Dieu), 223, rue Lecourbe, Paris. Thierry-Maxéville, 2 *bis*, rue Guardet, Nancy (paralysés). Dr Reynard, 13, rue du Pré-aux-Clercs, Paris (rééducation de la parole). École des Amblyopes, Strasbourg (vue faible.)

Nous n'avons signalé que les plus importants des établissements destinés à l'éducation des enfants arriérés ou infirmes. En province, les docteurs consultés pour les enfants arriérés pourront, à l'occasion, indiquer aux familles d'autres maisons d'éducation plus proches de leur domicile que les établissements mentionnés ci-dessus.

T. BLAVIER.

NOS PETITES HISTOIRES

QUELLE MALADIE !

LE soir où le père Pataraud vint me voir pour la première et la dernière fois :

« Monsieur Participe, dit-il, ce n'est pas pour une affaire de classe ou pour une affaire de mairie. Non. Voilà : j'ai été voir le médecin. Il m'a donné des drogues pour modifier, qu'il a dit, mon métabolisme. J'ai fait celui qui comprend. Et puis je suis venu vous trouver, pour que vous m'expliquiez... »

Une tempête s'engage instantanément sous mon crâne. C'est la chasse panique dont parlait mon professeur. Voyons : méta... métaspirine... Métastase... Métacarpe... métalepse... Ça ne vient pas... Et je suis rouge, rouge...

« Ah ! j'y suis ! dit à mi-voix le père Pataraud. Oui, vous ne tenez pas à me parler de mon métabole... métabolisme devant Mme Participe. C'est des choses à traiter entre hommes. »

Un rire furieux tient mon adjointe entre la vie et la mort.

« N'importe, dit le vieux, me voilà très content tout de même. Je craignais que ça soit bien pire. Car enfin je ne suis pas plus mab... métaboul que lui. »

JEAN PARTICIPE.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Une nouvelle C. en date du 17 déc. 1934 a paru sur les* **titularisations** *au 1er janvier 1935* (Voir les Nouveaux Textes).

➔ *Un fonctionnaire qui a été l'objet d'une* **mesure disciplinaire** *au cours de l'année ne peut obtenir une* **promotion de classe** *au choix le 1er janv. suivant* (C. 14 déc. 1934).

➔ *Aucun règlement ne fixe* **l'effectif maximum et minimum** *d'une classe. L'effectif des classes est fonction des crédits dont l'administration dispose pour autoriser l'ouverture de classes nouvelles ; une* **école mixte** *peut, d'après la jurisprudence du conseil d'État, comporter deux classes lorsque la seconde classe est une classe enfantine annexée à la classe unique de* **l'école mixte** (*J. O.*, 19 déc. 1934).

➔ *En matière de* **subvention**, *il a été demandé au ministre des F. l'établissement, par les Conseils généraux, de* **deux listes** *une liste pour les travaux nouveaux, une liste pour les grosses réparations* (Sénat, 20 déc. 1934).

➔ *L'administration des finances ne dénie pas le bénéfice de l'art. 18 de la loi du 14 avril 1924* **aux femmes fonctionnaires** *ou employées qui sont admises à la retraite au titre de* **l'invalidité** (*bonification de services d'un an par enfant*) (*J. O.*, 22 déc. 1934).

➔ *La* **mauvaise foi** *ne se présume pas et doit être* **établie par l'Administration** (C. d'Ét., 19 déc. 1934). (Voir notre Étude documentaire.)

➔ *Au sujet* **d'indemnités** *pour* **travaux extraordinaires**, *le Conseil d'État a déclaré que l'arrêté du ministre des F. aurait dû faire l'objet d'une publication au* J. O. *en vue de permettre aux intéressés de connaître les* **conditions** *de l'allocation de ces indemnités* (Arrêt du 17 oct. 1934).

➔ *Sauf quelques autorisations non renouvelables et accordées à titre exceptionnel, il n'est plus installé de* **cours de vacances** *dans les locaux* **des lycées et collèges** (*J. O.*, 20 déc. 1934).

➔ *La délibération du Conseil municipal supprimant l'emploi de* **secrétaire de la mairie**, *motivée par des considérations étrangères à l'intérêt du service public, doit être annulée pour détournement de pouvoir et, par voie de conséquence, l'arrêté du maire qui n'a fait qu'exécuter ladite délibération, ainsi que les arrêtés par lesquels le sous-préfet et le préfet ont respectivement rejeté les recours hiérarchiques* (C. d'Ét., 19 juillet 1933).

➔ *Le* J. O. *du 23 déc. 1934 renferme le* **Code du timbre** *du 21 déc. 1934, utile à consulter* (Voir les Nouveaux Textes).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LA MAUVAISE FOI NE SE PRÉSUME PAS

On sait avec quelle facilité le ministère des Finances envoie des ordres de reversement. Nous en avons eu un exemple au sujet des majorations de pension pour enfants, qui ont motivé notre étude documentaire du 12 mai 1934 ; un certain nombre d'intéressés sont alors intervenus auprès de leur député qui a protesté auprès du ministre des F., ce dernier est resté silencieux, d'après les parlementaires, si bien que les plaignants se sont trouvés forclos pour un recours devant le Conseil d'État, le délai de trois mois étant expiré.

Mais voici un brave garde des Eaux et Forêts en retraite, M. Jacquel, demeurant à Rochefort-sur-la-Côte (Haute-Marne), qui a fait preuve d'esprit de décision dans une autre affaire et en a été récompensé ; ayant reçu l'ordre de reverser 6 028 f. 91, — somme considérable — perçue en trop sur sa pension civile, il a soutenu que si la liquidation de sa pension était entachée d'une erreur matérielle, sa bonne foi était incontestable et que l'on ne pouvait lui imposer le reversement du trop-perçu.

Aux termes de l'art. 65 de la loi du 14 avril 1924, dans le cas où une pension a été revisée pour une des causes prévues audit article, « la restitution des sommes payées indûment ne peut être exigée que si l'intéressé était de mauvaise foi ».

La mauvaise foi ne se présume pas, a décidé le Conseil d'État. Elle doit être établie par l'Administration.

Le ministre des Finances n'ayant pas apporté la preuve de la mauvaise foi de M. Jacquel, celui-ci a été déclaré fondé à demander l'annulation de la décision lui ordonnant de reverser les sommes perçues indûment sur sa pension de retraite.

L'arrêt rendu par le Conseil d'État, sur cette affaire, le 19 déc. 1934, est trop important pour que nous ne le mentionnons point dans nos colonnes, mot pour mot :

Argument du requérant. — Ce faisant, attendu que si la liquidation primitive de la pension du requérant a été entachée d'une erreur matérielle, le requérant, dont la bonne foi est incontestable, ne saurait se voir imposer le reversement du trop-perçu, en vertu de l'art. 65 de la loi du 14 avril 1924 ;

Le renvoyer devant le ministre des F. pour être prises les mesures que comporte l'exécution de la décision du Conseil ;

Observations du ministre des F. — Vu les observations présentées par le min. des F. en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 28 juil. 1934, et tendant au rejet de la requête, par le motif que le requérant, qui avait une connaissance personnelle de sa situation militaire au cours des hostilités, ne pouvait ignorer qu'il n'avait pas droit au bénéfice de campagne double et qu'il percevait les arrérages d'une pension liquidée sur des bases erronées ;

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'aux termes de l'art. 65 de la loi du 14 avril 1924, dans le cas où une pension a été revisée pour une des causes prévues audit article, « la restitution des sommes payées indûment ne peut être exigée que si l'intéressé était de mauvaise foi » ; que la mauvaise foi ne se présume pas et doit être établie par l'administration ; qu'en l'espèce, le min. des F. ne rapporte pas la preuve de la mauvaise foi du sieur Jacquel ; que celui-ci est, dès lors, fondé à demander l'annulation de la décision lui ordonnant de reverser les sommes perçues indûment sur sa pension de retraite ; Décide : Article premier. — La décision susvisée du Min. des F. est annulée ; Art. 2. — Le sieur Jacquel est renvoyé devant le min. des F. pour être prises les mesures que comporte l'exécution de la présente décision.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Loi de finances du 24 déc. 1934.** — *Voir les Nouveaux Textes.*

✱ **Revision des pensions.** — La revision des pensions déjà concédées, prévue par l'art. 9 du D. du 4 avril 1934, modifié par le D. du 10 mai et aménagé par le D. du 28 oct. 1934, sera effectuée d'office par les différentes administrations. Toutefois, afin de faciliter leur tâche, il est prescrit aux comptables assignataires de la pension de remplir ou de faire remplir par les intéressés, au moment du payement des arrérages, une déclaration contenant les renseignements nécessaires (J. O., *22 déc. 1934*).

✱ **Institutrice ayant exercé pendant dix-neuf ans et ayant quitté l'enseignement il y a sept ans.** — Si l'institutrice en question n'est pas démissionnaire, elle peut obtenir le remboursement des retenues qu'elle a subies en formulant une demande accompagnée d'une lettre par laquelle elle donnera actuellement sa démission (J. O., *23 déc. 1934*).

✱ **Logement.** — Les instituteurs et les institutrices, qui tiennent de leurs fonctions le droit au logement, ne sont plus fondés à revendiquer ce droit dès qu'ils ne sont plus en activité de service. En ce qui concerne les instituteurs et institutrices mis d'office à la retraite en août dernier, toutes les facilités compatibles avec les nécessités du service scolaire et les droits de leurs successeurs leur ont été données pour quitter le logement qu'ils occupaient dans les locaux scolaires (J. O., *23 déc.1934*).

✱ **Engagement pris par l'administration. Publication de l'arrêté d'admission à la retraite** (*Arrêt du Conseil d'État du 6 juin 1934, aff. Tollard*). — Considérant que cet engagement, dont l'existence n'est d'ailleurs pas établie, ne pouvait créer au profit du requérant des droits dont la méconnaissance fût susceptible d'entraîner l'annulation pour excès de pouvoir de l'arrêté attaqué ;

Considérant que l'arrêté attaqué du 1er janv. 1932 a légalement fixé à sa date même l'effet de l'admission à la retraite du sieur Tollard, que la circonstance que cet arrêté n'a été publié et notifié qu'ultérieurement n'est pas de nature à en entacher la validité... (*Rejet.*)

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Si la convocation adressée à un fonctionnaire pour comparaître devant un conseil de discipline ne lui parvient pas parce qu'il est parti sans laisser d'adresse, il n'est pas en droit de se plaindre de n'avoir pas profité des garanties disciplinaires prévues par les lois et règlements (*C. d'Ét., 25 juil. 1934*).

***

Un titulaire d'emploi réservé est soumis à la procédure disciplinaire pour les fonctions qu'il exerce, y compris la rétrogradation (*C. d'Ét., 25 juil. 1934*).

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

Accident dans une école d'agriculture.

L'accident survenu dans une école d'agriculture à un élève au cours d'un exercice pratique de culture conforme au programme des études et accompli normalement n'engage pas la responsabilité contractuelle du directeur qui, tenu de surveiller les travaux des élèves, ne saurait cependant être considéré comme ayant contracté l'engagement de garantir ceux-ci contre les dangers qu'ils comportent et, par assimilation au cas du transporteur, comme astreint à une obligation d'absolue sécurité relativement à des risques que les parents ont eux-mêmes acceptés en connaissance de cause en lui confiant leurs enfants.

D'autre part, la présomption de faute édictée par l'art. 1384 du code civil contre celui qui a la garde de la chose ne peut être appliquée au directeur de l'école, si la victime de l'accident a participé volontairement, et dans son intérêt exclusif, en vue de son instruction professionnelle, à l'usage du matériel agricole qui a causé l'accident, de sorte que le directeur ne peut encourir que la seule responsabilité quasi délictuelle résultant des dispositions de l'art. 1382 du Code civil, à la condition qu'une faute soit établie à sa charge (*Cour Douai, 27 nov. 1933*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

École secondaire privée.

Il n'existe pas de disposition législative qui interdise à la directrice d'une école secondaire privée de filles de recevoir dans les classes élémentaires des petits garçons âgés de moins de sept ans (J. O., *19 déc. 1934*).

***

Nombre de professeurs de l'ens. public autorisés à enseigner dans les établissements privés : 62 en 1934.

Les autorisations, accordées ne sont valables que pour un an (J. O., *20 déc. 1934*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Eau potable.

Le J. O. du 28 oct. renferme une circulaire très importante, en date du 25 oct., sur l'alimentation en eau potable des communes, et celui du 30 oct. une autre C., du 29 oct., sur le même sujet.

Deux arrêts du Conseil d'État, en date du 19 déc. 1934 sur des révocations de secrétaire de mairie.

Considérant que, si le maire de Seuzy a, par l'arrêté attaqué, suspendu de ses fonctions pour une durée d'un mois le sieur Belinguier, secrétaire de mairie, il résulte de l'instruction qu'aucun fait de nature à justifier cette mesure disciplinaire n'a été relevé à l'encontre du requérant ; qu'en outre il n'est pas contesté que, d'une part, cette sanction est intervenue sans qu'un Conseil de discipline ait été appelé à donner son avis, conformément aux dispositions de l'art. 88 de la loi du 5 avril 1884, modifié par la loi du 12 mars 1930, et que, d'autre part, il n'a pas été satisfait aux prescriptions de l'art. 65 de la loi du 22 avril 1905 ; que, par suite, le requérant est fondé à demander l'annulation pour excès de pouvoir de l'arrêté attaqué ; Décide : Article premier. — L'arrêté du maire de Seuzy, en date du 31 août 1933, est annulé ; Art. 2. — La commune de Seuzy remboursera au sieur Belinguier les frais de timbre exposés par lui et s'élevant à 8 francs, ainsi que ceux de la présente décision.

***

Considérant que si l'arrêté du maire du Mesnil-Rousset (Eure) prononçant la révocation de la dame Nuguès de ses fonctions de secrétaire de mairie a été annulé par décision du C. d'Ét. le 17 fév. 1932, la requérante, en l'absence de service fait, ne peut prétendre au rappel de son traitement ; mais qu'elle est fondée à demander à la commune la réparation du préjudice qu'elle a réellement subi du fait de la sanction disciplinaire prise à son encontre dans des conditions irrégulières ; qu'il sera fait une exacte appréciation des circonstances de la cause en condamnant la commune à payer à la dame Nuguès une indemnité de 600 francs, ladite somme portant intérêts au taux légal à compter du 3 nov. 1932 ;

Considérant que, par sa décision précitée du 17 fév. 1932, le C. d'Ét. a décidé que les frais de timbre exposés par la dame Nuguès à l'occasion du pourvoi n° 15 061 lui seraient remboursés par la commune de Mesnil-Rousset ; que cette décision a autorité de chose jugée et qu'il appartient à la dame Nuguès d'en demander

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Rouchin, Nord, juin 1934). — **A bicyclette.** — Sur la route, ayant assuré mon chapeau, je saute en selle. Et comme mes amis me regardent partir, je prends tout de suite de la vitesse, malgré une côte assez raide. J'ai vu un jour un clown (1) qui franchissait une table de son pas ordinaire. Toute la difficulté est de masquer ses efforts. Le corps droit, sans raideur, je monte à terribles coups de jarrets. En haut, je me penche pour prendre le virage comme après une descente rapide. Puis, j'ai le droit de souffler. La route maintenant est plate, droite et dure comme un parquet. Lurgé (1) est à trois kilomètres ; j'aperçois le clocher au-dessus des arbres. J'y serai quand je voudrai.

E. PÉROCHON (1).

(1) A écrire au tableau.

Questions. — 1. (1 point 1/2.) *Remplacez par un mot de même sens chacun des mots soulignés : de son pas « ordinaire » (3e phrase) ; — « masquer » ses efforts (4e phrase) ; — prendre le « virage » (5e phrase) ; — le droit de « souffler » (7e phrase).*

2. (2 points.) *a.* (1 point.) *Trouvez deux propositions subordonnées dans le texte. Recopiez-les en entier et donnez leur fonction. — b.* (1 point.) *Nature des mots soulignés : je saute « en » selle (1re phrase) ; — j' « y » serai quand je voudrai (dernière phrase).*

3. (1 point 1/2.) « *Je me penche* » ; — « *j'aperçois le clocher* ». *Écrivez chacune de ces phrases ; 1° au futur ; 2° au passé simple ; 3° au passé composé de l'indicatif.*

➔ RÉPONSES. — 1. De son pas *habituel* ; — *cacher, dissimuler* ses efforts ; — prendre le *tournant* ; — le droit de *respirer* (de *reprendre haleine*).

2. *a. Et comme mes amis me regardent partir :* 1re prop. subord., compl. circ. de temps de *prends. — Qui franchissait une table de son pas ordinaire :* 2e prop. subord., compl. du nom antécéd. *clown.*

b. En : préposition. — *Y :* adverbe.

3. *Sans difficultés.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — **Voilà les gendarmes !** — *Montrez-les-nous traversant le village... Les gens sur le pas des portes... Que viennent donc faire les gendarmes ? Les propos échangés.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Voici qu'une espèce de rumeur s'élève dans le village, et l'on entend un trot régulier de chevaux. Je cours vite à la porte et je vois deux gendarmes à cheval. Les petits enfants ne font pas fort belle mine, car on leur a déjà conté des histoires émouvantes. Comme ils sont beaux, les gendarmes avec leur galons et leurs boutons dorés ; ils se tiennent bien droits sur leur monture. Tout le village est sur le pas des portes, car c'est rare de voir passer les gendarmes, tant le pays est tranquille. On les admire avec un peu de crainte. Plusieurs femmes disent : « C'est le grand Henri qui a volé des poules à la ferme du Gravier. » Il y a des « oui », des « non ». Une commère ajoute : « Nous serons renseignées tantôt. »

Et, comme les cavaliers s'éloignent, chacun rentre chez soi pour y reprendre la tâche délaissée.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Lyon, 1934). — 1. *Dans un ménage, le père gagne 27 f. 50 par jour, et la mère la moitié de cette somme. Le père travaille 300 jours par an, la mère 265. Si la dépense mensuelle est 890 f., quelle somme économise-t-on par an ?*

➔ SOLUTION. — Le père gagne annuellement 300 fois 27 f. 50 :

$$27 \text{ f. } 50 \times 300 = 8\,250 \text{ f.}$$

Et la mère 265 fois la moitié de 27 f. 50 :

$$\frac{27 \text{ f. } 50}{2} \times 265 = 3\,643 \text{ f. } 75.$$

Le salaire annuel total est donc :

$$8\,250 \text{ f.} + 3\,643 \text{ f. } 75 = 11\,893 \text{ f. } 75.$$

D'autre part, la dépense annuelle totale est 12 fois 890 f. :

$$890 \text{ f.} \times 12 = 10\,680 \text{ f.}$$

De sorte que l'épargne annuelle demandée est :

$$11\,893 \text{ f. } 75 - 10\,680 \text{ f.} = 1\,213 \text{ f. } 75.$$

***

2. *Un rouleau de fil de fer de 4 millimètres de diamètre pèse 12 kg. 246. La densité de ce métal étant 7,8, quelle est la longueur du fil ? — $\pi = 3{,}14$.*

➔ SOLUTION. — Le poids total étant donné en kilogrammes, en le divisant par la densité, nous aurons le volume du fer en décimètres cubes :

$$12{,}246 : 7{,}8 = 1 \text{ dm}^3\ 57.$$

Ce volume est le produit de la section du fil exprimée en décimètres carrés par la longueur du fil exprimée en décimètres. Ladite section étant, d'après la formule πR^2 :

$$3{,}14 \times 0{,}02^2 = 0 \text{ dm}^2\ 001\ 256$$

(puisque la moitié de 4 mm. est 2 mm., ou 0 dm. 02), la longueur demandée est :

$$1{,}57 : 0{,}001\ 256 = 1\,250 \text{ dm., ou } 125 \text{ m.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — **Questions.** — 1. *Le traité de Bâle (1795).* — 2. *Qu'est-ce que la IIIe République a fait pour l'enseignement ?* — 3. *Les côtes méditerranéennes. Reproduire le croquis. Indiquer les côtes sablonneuses, les étangs, les côtes rocheuses. Indiquez les ports.*

➔ RÉPONSES. — 1. Le traité de Bâle (1795) mettait fin à la première coalition, la Prusse se retirant alors de la lutte. Cette puissance nous reconnaissait la possession de la rive gauche du Rhin que nous avions conquise sur l'Autriche (Voir *Petite Histoire de la France et de la civilisation*, BERNARD et REDON, p. 129. Nathan, édit.).

2. La IIIe République a définitivement organisé l'enseignement primaire, qui a été rendu gratuit (1881), obligatoire (1882) et laïque (1886) (lois J. Ferry).

3. Croquis. Bien indiquer la côte sablonneuse du Languedoc et du delta du Rhône ; noter quelques étangs : en particulier ceux qu'emprunte le canal de Sète au Rhône (étang de Thau), puis en Camargue l'étang de Vaccarès, et, à l'est du Rhône, l'étang de Berre. Signaler les rochers et les golfes de la Provence. Indiquer les ports de Sète, Marseille, Toulon et Nice.

IV *bis*. **SCIENCES** (Guyotville, Algérie, 1934). — 1. *Principaux caractères des poissons. Citez*

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** Cours moyen 1er degré **9.25 ;** 2e degré et Cours supérieur. **10 fr.**

quelques poissons que vous connaissez. — 2. *Que savez-vous du soufre, et à quoi sert-il ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les poissons sont les vertébrés qui ont la respiration aquatique durant toute leur vie. Les organes de cette fonction, appelés branchies, sont logés sur les côtés de la tête ; le sang les colore en rouge. Aspirée par la bouche, l'eau passe sur les branchies, cède au sang de l'oxygène dissous, lui prend du gaz carbonique et s'échappe au dehors par les fentes appelées ouïes. Les poissons ont la peau visqueuse, pleine d'écailles imbriquées, visibles par transparence, et qui leur font une sorte de cuirasse. Leur corps est ordinairement fuselé, ce qui facilite leur progression. Ils avancent par des ondulations horizontales du corps et par l'action de deux paires de nageoires, courtes, larges et minces, qui battent l'eau comme des rames. Ils ont d'autres nageoires sur la ligne médiane du corps, à la queue, sur le dos, et en arrière de l'anus. Ils pondent d'innombrables petits œufs, qu'ils abandonnent ensuite, et dont la plupart ne viennent pas à bien.

Les eaux douces nourrissent le brochet, la truite, la perche, la tanche, le goujon, la loche, le vairon, l'ablette, le gardon, le chevesne, etc. On pêche en mer le hareng, la sardine, le maquereau, la morue, le thon, le merlan, le grondin, la sole, la raie, etc. Le saumon et l'anguille passent de la mer aux cours d'eau et inversement.

2. Le soufre est un minéral des terrains volcaniques.

Il est jaune-citron, sans odeur ni saveur, fragile, insoluble dans l'eau. On le fond aisément.

C'est un corps simple. Combustible, il ne prend feu qu'après fusion et brûle avec une flamme d'un bleu très pâle ; cette combustion produit du gaz sulfureux, composé de soufre et d'oxygène, qu'on reconnaît à son odeur piquante et suffocante.

Il entre du soufre dans les allumettes ordinaires, où il transmet le feu du phosphore au bois. Il y en a dans la poudre noire à tirer. On en met un peu dans le caoutchouc, pour que celui-ci reste souple par temps froid. Le soufre en poudre sert à traiter préventivement la vigne contre l'oïdium. On brûle de la mèche soufrée dans les tonneaux vides pour les préserver de la moisissure : le soufre agit ici par le gaz sulfureux qu'il donne en brûlant.

V. **DESSIN ET COUTURE** (El Biar, Algérie, 1934). — **Garçons.** *Dessin à vue d'un broc de toilette.* — **Filles.** *Cinq centimètres de couture rabattue, trois dents de feston ordinaire au bord d'une pièce.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le glacier du Rhône.** — Aucun glacier ne cause cette impression.

L'œil le saisit d'un coup et l'embrasse de la base au sommet. Figurez-vous une chute du Niagara figée. Le fleuve de glace, qui prend sa source cinq ou six lieues plus loin, sur les cimes éternellement neigeuses, descend jusqu'au déversoir de granit et tombe tout d'un morceau, comme une nappe de verre. En bas, les blocs qui se rebroussent et se brisent en éclats simulent, à s'y méprendre, les bouillonnements et les rejaillissements de l'écume. Puis le fleuve gelé, après ce tumulte de remous et de tourbillons immobiles, s'étale dans le cirque creusé au pied des montagnes, et les stries des glaces lui donnent l'apparence d'une eau qui ondule et remue ; mais tout à coup le fleuve s'arrête, laissant voir par la tranche ses blocs d'une transparence bleuâtre.

THÉOPHILE GAUTIER.

Questions. — 1. *Expliquez le sens des mots et expressions ; « d'un coup ; — se rebroussent ; — stries ; — ondule ».*

2. *Expliquez : « ce tumulte de remous et de tourbillons immobiles ».*

3. *Comment l'auteur peut-il comparer le glacier du Rhône à la chute du Niagara ?*

4. *Nature et fonction des mots : « après (ce tumulte) ; — pied (des montagnes) ; — lui (donnent) ; — tout à coup (le fleuve) ; — tranche (par la tranche) ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *D'un coup :* en une seule fois ; — *se rebroussent :* certains blocs de glace sont disposés en désordre et dans un sens contraire à celui de la marche du glacier ; — *stries :* petits sillons parallèles qui se dessinent à la surface du glacier ; — *ondule :* onduler vient de onde, produire un mouvement sinueux comparable à celui des vagues ou de l'eau agitée par le vent.

2. Le glacier est comparé à un fleuve gelé, bien qu'il soit immobile et silencieux ; sa surface inégale et tourmentée permet d'évoquer les mouvements et la bruyante agitation de l'eau qui tourne sur elle-même et forme des contre-courants.

3. Le glacier a son lit tel un fleuve, mais ce fond n'est pas horizontal, il présente au contraire de brusques différences de niveau ; la plus considérable de ces dénivellations se trouve avant le déversoir de granit où le glacier tombe « tout d'un morceau ». C'est à cet endroit que le glacier peut être comparé à la chute du Niagara célèbre par sa hauteur.

4. *Après :* adv. de temps, se rapporte à *s'étale ; — pied :* nom com., compl. de l'adj. *creusé ; — lui.* pron. personnel, représente *fleuve gelé,* compl. d'attribution de *donnent ; — tout à coup :* loc. adverbiale de manière, se rapporte à *s'arrête ; — tranche :* nom com., compl. circ. de manière de *voir.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Maman et son bébé âgé de quatre ans passent devant un bazar ou une pâtisserie. Décrivez la devanture. Bébé voudrait un jouet ou un gâteau. Maman refuse. L'enfant insiste. Terminez la scène à votre gré.*

➔ INDICATIONS. — Présenter d'abord les personnages et tracer d'eux un court portrait. Décrire ensuite de façon vivante et précise le magasin de jouets ou la pâtisserie. Rendre l'étalage aussi intéressant ou aussi alléchant que possible, de manière à justifier les vives tentations de Bébé.

A cette première partie succédera ensuite un dialogue assez bref, où vous ferez parler successivement l'enfant et sa maman. Il vous appartiendra de décider si la mère maintiendra son refus ou si, cédant une fois de plus aux insistances de Bébé, elle lui accordera la satisfaction de son désir.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Dans un champ rectangulaire ABCD, AB mesure 125 mètres et AD 231 mètres. On veut le partager en deux lots par une droite allant de B à un point M de CD, de manière que la surface du triangle BMC soit la moitié de celle du trapèze ABMD. Calculer la surface de chaque lot et la distance MD.*

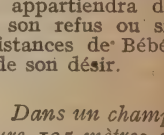

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — 1° Surface du champ : $231 \times 125 = 28\,875$ m² ; surface du petit lot : $28\,875$ m² : $3 = 9\,625$ m² ; surface du grand : $9\,625$ m² $\times 2 = 19\,250$ m².

Mlle FLAYOL. LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR..... 12 fr.

2° Demi-somme des bases du trapèze : 19 250 : 231 = 83 m. 33 ; leur somme : 166 m. 66 ; petite base, MD = 166 m. 66 — 125 m. = 41 m. 66.

***

2. *Nous faisons en moyenne 15 inspirations par minute, qui déplacent chacune 500 cm³ de gaz. L'air expiré contenant 4 p. 100 en volume de gaz carbonique, quel volume de ce gaz rejetons-nous en 24 heures ? Quel est le poids de ce gaz, à 1 g. 98 par litre ? Calculer enfin combien il contient de carbone, sachant que 12 g. de carbone se combinent à 32 g. d'oxygène pour former 44 g. de gaz carbonique.*

➔ Solution abrégée. — 1° Volume de gaz carbonique : 500 cm³ × 0,04 = 20 cm³ par expiration-20 cm³ × 15 = 300 cm³ par minute, 300 cm³ × 60 × 24 = 432 000 cm³ ou 432 litres par jour. — 2° Poids de ce gaz : 1 g. 98 × 432 = 855 g. 36. — 3° Poids du carbone qu'il contient : 12 g. × (855,36 : 44) = 233 g. 1/4.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Dijon, juillet 1932). — **Puissance de l'homme sur la nature.** — Il y a quelques années, le charbon évoquait à l'esprit ou les grandes gares sonores, ou les vastes usines closes, trépidantes et poussiéreuses. Le voilà, aujourd'hui, qui mêle son éclat souterrain et sombre à la splendeur ouverte des moissons que dore le grand espace clair. Demain, il fera haleter la machine en pleine nature recueillie et l'ombre de sa fumée inquiète passera sur les prés à la croissance lente où les forces de la ville travaillent silencieusement. En cette houille s'était emmagasinée depuis des milliers de siècles la chaleur solaire. Ainsi, tandis que le soleil des jours présents mûrit les épis de blé, c'est le soleil des jours lointains, ranimé par le génie de l'homme, qui aide le paysan à séparer le grain de la paille.

Quel magnifique témoignage de la croissance de l'homme, de sa puissance grandissante sur la nature ! Quelle glorification de l'esprit qui crée ! Et comme les paysans tressailleraient parfois d'une joie profonde si leur travail s'illuminait de pensée !...

Mais n'est-ce pas l'homme qui créa le blé ? Les productions qu'on appelle naturelles ne sont pas, pour la plupart — celles, du moins, qui servent aux besoins de l'homme, — l'œuvre spontanée de la nature. Ni le blé ni la vigne n'existaient avant que quelques hommes, les plus grands génies inconnus, aient sélectionné et éduqué lentement quelque grain ou quelque cep sauvage. C'est l'homme qui a donné, dans je ne sais quelle pauvre graine tremblant au vent des prairies, le futur trésor du froment. C'est l'homme qui a obligé la sève de la terre à condenser sa plus fine et savoureuse substance dans le grain de blé ou à gonfler le grain du raisin.

Jean Jaurès.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions : « éclat souterrain et sombre ; — nature recueillie ; — ranimé par le génie de l'homme ». Distinguez les expressions : « il est doué ; — il est intelligent ; — il a du talent ; — il a du génie ».*

2. *Nombre, nature et fonction des propositions dans la phrase : « Ainsi, tandis que le soleil... paille. »*

3. *Analyse grammaticale des mots suivants : « le (le voilà aujourd'hui) ; — comme (comme les paysans tressailleraient) ; — si (si leur travail) ; — naturelles (les productions qu'on appelle naturelles) ».*

➔ Réponses. — 1. *Éclat souterrain et sombre :* le charbon est à la fois noir et brillant, et sa couleur rappelle son origine souterraine. — *Nature recueillie :* nature calme, silencieuse ; il s'agit de la pleine campagne opposée aux gares sonores et aux usines trépidantes. — *Ranimé par le génie de l'homme :* l'énergie solaire, emmagasinée dans le charbon depuis des milliers de siècles, se manifeste de nouveau grâce à l'intelligence humaine. — *Il est doué :* il possède un don naturel. — *Il est intelligent :* il comprend aisément le sens des choses. — *Il a du talent :* il montre pour exercer tel art de réelles dispositions, des aptitudes naturelles. — *Il a du génie :* il fait preuve, dans tel domaine de l'art et de la science, de facultés vraiment extraordinaires qui font de lui un maître.

2. Deux propositions : 1° (*C'est*) *le soleil des jours lointains ranimé par le génie de l'homme* (*qui*) *aide le paysan à séparer le grain de la paille :* prop. principale (mise en relief du sujet *soleil* avec « *c'est que* ») ; 2° *tandis que le soleil des jours présents mûrit les épis de blé :* prop. subord. par la loc. conjonctive *tandis que*, complément circ. de temps de *aide*.

3. *Le :* pron. pers., 3e pers. du masc. sing., représente *charbon*, compl. d'obj. dir. de *vois* (inclus dans *voilà*). — *Comme :* adv. exclamatif, se rapporte à *tressailleraient*. — *Si :* conjonct. de subord., unit la subordonnée : *si leur travail s'illuminait de pensée*, à la prop. principale : *comme les paysans tressailleraient...* etc. — *Naturelles :* adj. qual., fém. pluriel, attribut du compl. d'obj. *que* (*que*).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Victor Hugo, dans* La Vie aux champs, *résume ainsi les conseils qu'il donne aux enfants :*

Je leur conte la vie, et que, dans nos douleurs,
Il faut que la bonté soit au fond de nos pleurs,
Et que, dans nos bonheurs, et que, dans nos délires,
Il faut que la bonté soit au fond de nos rires ;
Qu'être bon c'est bien vivre et que l'adversité
Peut tout chasser d'une âme, excepté la bonté !

Comment comprenez-vous ces vers ? Pensez-vous que le poète ait raison ?

➔ Indications. — V. Hugo, dans les vers précités, exalte la bonté, qualité qu'il nous faut toujours posséder, dit-il, dans la douleur comme dans la joie et qui, seule, nous permettra de bien vivre.

Il est bien certain que la bonté, forme générale de l'amour du prochain, enferme souvent en elle-même les principales qualités qui permettent de mener une vie juste, ordonnée, utile aux autres et vraiment digne de notre condition d'hommes. Un être bon ne peut pas être sciemment injuste ; il ne peut manquer d'être sensible aux souffrances des autres, il sera donc charitable. D'un commerce agréable parce qu'il s'efforce de faire plaisir, il montrera toujours une parfaite politesse. Sa bienveillance rencontrera parfois l'ingratitude, mais elle lui vaudra aussi bien des sympathies, et elle sera pour lui l'occasion de beaucoup de satisfactions intérieures, qui le rendront vraiment heureux si le sort ne l'accable point.

Il convient de dire toutefois que la vraie bonté ne devra jamais dégénérer en faiblesse : autrement, l'homme bon risquerait de voir ses possibilités d'action gênées par ceux qui abuseraient de sa trop grande bienveillance ; il serait la victime toute désignée des gens peu scrupuleux et qui visent, avant tout, à la satisfaction de leur égoïsme.

Clot. Contes et Légendes de Shakespeare ..... *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *Toile noire.* **16.50**

Cette réserve faite, convenons qu'une bonté éclairée, servie par une volonté forte, est la meilleure et la plus utile des qualités que nous puissions posséder.

III. **GÉOGRAPHIE** (autre centre). — *La Yougoslavie. Formation. Régions naturelles. Ressources. Populations. Croquis.*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La Yougoslavie, ou Royaume serbe-croate-slovène, a été constituée en 1919 par l'union autour de la Serbie et du Monténégro des provinces du sud de l'empire austro-hongrois (Bosnie, Herzégovine, Croatie, Slovénie, Dalmatie). Superficie 248 000 km², 12 millions 1/2 d'habitants.

II. **Régions naturelles.** — Cinq régions naturelles : 1° à l'ouest, les *chaînes alpestres* du pays slovène (bassin fertile de Ljubljana) ; 2° au sud-ouest, les *plateaux fissurés du Karst* surmontés par les Alpes Dinariques (bassins lacustres fertiles : *Serajevo* en Bosnie) ; 3° la *côte dalmate* très découpée, bordée d'îles, climat méditerranéen ; 4° à l'est, la *région balkanique :* vieille Serbie, Monténégro, hauts massifs (*Dormitor*, 2 600 m. ; *Tchar Dagh*, 3 050 m.) ; bassins isolés « polié » ; importance de la *dépression Morava-Vardar* (Voir *Atlas*) ; 5° *le bassin pannonique :* plaines limoneuses fertiles entre Save et Drave.

III. **Population et villes.** — 12 millions 1/2 d'habitants, dont 8 millions de Serbes et 1 million 1/2 d'étrangers : Allemands, Magyars, Turcs ; les autres habitants sont des Slaves : Croates ou Slovènes. Principales villes : *Belgrade*, 90 000 habitants ; *Zagreb* (en Croatie), 80 000 habitants ; Serajevo (Bosnie), Ljubljana (Slovénie).

IV. **Ressources économiques.** — *Agriculture :* maïs, blé, betterave, lin, chanvre, en Pannonie ; vergers (prunes) en Bosnie, vignobles (Croatie, Dalmatie). *Élevage :* vaches laitières dans les Alpes Slovènes, nombreux chevaux, ânes et mulets dans les montagnes et en Pannonie, 11 millions de chèvres et moutons. Élevage des porcs en Serbie. Nombreuses *forêts*, exportation de bois et de pâte à papier. *Mines :* charbon en Bosnie et en Serbie, 3 millions de tonnes. Cuivre abondant (mines de Bor), zinc, plomb, manganèse, sel, bauxite. *Industrie* encore peu développée.

Commerce et communications : bonnes voies navigables : Danube, Drave, Save. Voies ferrées importantes rayonnant autour de Belgrade, mais pas de bons ports (Dubrovnik, Cattaro, Raguse communiquent difficilement avec l'intérieur du pays).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Caen 1933). — 1. **Algèbre.** — 1° *Étant donné le système d'équation :*

$$2x + 5y = 10, \qquad y = \frac{5x}{2},$$

représenter graphiquement chacune des équations.

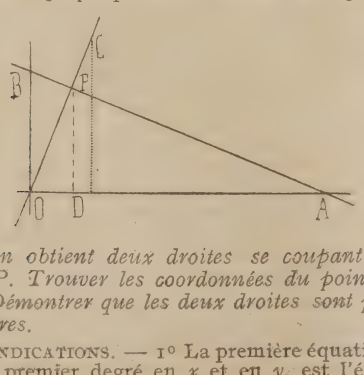

2° *On obtient deux droites se coupant en un point P. Trouver les coordonnées du point P.*

3° *Démontrer que les deux droites sont perpendiculaires.*

→ INDICATIONS. — 1° La première équation, qui est du premier degré en x et en y, est l'équation d'une droite. On peut d'ailleurs l'écrire :

$$y = -\frac{2x}{5} + 2.$$

Pour obtenir cette droite, il suffit d'en construire 2 points, de préférence les points de rencontre A et B avec les axes.

Si $y = 0$, on a : $2x = 10$ ou $x = 5$; c'est l'abscisse de A.

Si $x = 0$, on a : $5y = 10$ ou $y = 2$; c'est l'ordonnée de B.

L'équation $y = \frac{5x}{2}$ est celle d'une droite passant par l'origine, puisque si $x = 0$, $y = 0$.

On en obtient un second point C en faisant par exemple $x = 1$, ce qui donne $y = \frac{5}{2}$.

2° Les deux droites se coupent en un point P, dont on peut mesurer l'abscisse et l'ordonnée.

D'ailleurs, ces deux nombres vérifient chacune des équations données, puisque le point P est sur les deux droites. On peut donc les obtenir en résolvant le système formé par ces équations.

On trouve :

$$x = \frac{20}{29}, \; y = \frac{50}{29}.$$

3° Menons PD perpendiculaire à OA ; le point D est entre O et A, puisque $OD = \frac{20}{29}$ et $OA = 5$.

Le triangle OPA est rectangle en P, si la hauteur PD est moyenne proportionnelle entre les segments OD et DA.

Or, d'une part, $DP^2 = \left(\frac{50}{29}\right)^2 = \frac{2\,500}{29^2}$;

d'autre part, $OD = \frac{20}{29}$ et $DA = OA - OD = 5 - \frac{20}{29} = \frac{125}{29}$,

de sorte que $OD \times DA = \frac{20}{29} \times \frac{125}{29} = \frac{2\,500}{29^2}$.

On a donc : $DP^2 = OD \times DA$.

2. **Géométrie.** — *Un quadrilatère convexe ABCD est inscrit dans une circonférence. Soit E un point de la diagonale BD, tel que les angles EAB et DAC soient égaux.*

1° *Prouver que les triangles ABE et ACD, ADE et ACB, sont semblables.*

2° *En déduire que :*

$$AB \times CD + AD \times BC = AC \times BD.$$

3° *Énoncer le théorème auquel conduit cette relation.*

→ SOLUTION. — 1° Les triangles ABE et ACD ont les angles EAB et DAC égaux par construction. D'autre part, les angles inscrits ABE et ACD, qui interceptent le même arc AD, sont égaux. Donc, ces triangles sont semblables.

Les triangles ADE et ACB ont : $\widehat{DAE} = \widehat{CAB}$ (une partie commune et $\widehat{DAC} = \widehat{EAB}$), $\widehat{ADE} = \widehat{ACB}$ (angles inscrits interceptant le même arc AB). Donc, ils sont semblables.

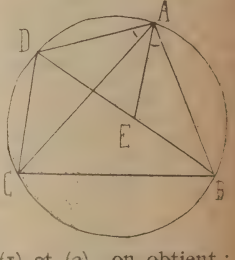

2° De la similitude de ABE et ACD, on tire : $\frac{AB}{AC} = \frac{BE}{CD}$ ou $AB \times CD = AC \times BE$. (1)

La similitude de ADE et ACB donne : $\frac{AD}{AC} = \frac{DE}{BC}$ ou $AD \times BC = AC \times DE$. (2)

En additionnant membre à membre les égalités (1) et (2), on obtient : $AB \times CD + AD \times BC = AC\,(BE + DE) = AC \times BD$.

3° On a démontré le théorème suivant :

Le produit des diagonales d'un quadrilatère convexe inscriptible est égal à la somme des produits des côtés opposés.

DIVIN. Contes et Légendes de l'Égypte ancienne.. *Broché.* **11 fr.** *Relié....* **15 fr.** *Toile noire.* **16. 50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

L'alcoolisme.

Nous insisterons aujourd'hui sur la terrible maladie que provoque l'habitude de boire immodérément du vin, du cidre, de la bière, des liqueurs ou toute autre boisson contenant de l'alcool. Je voudrais que les petits garçons aient pour toujours, après notre entretien, l'horreur du cabaret ; quant aux fillettes, je désirerais qu'elles accumulent dans leur cœur, dès maintenant, des trésors de tendresse et d'énergie, non pas pour se préserver de la passion de boire, plutôt rare chez elles, mais pour sauver de son emprise leurs frères et, plus tard, leurs époux ou leurs fils. Souvent, en effet, les femmes ont accompli dans la lutte contre l'alcoolisme les plus étonnants miracles.

Comment on devient alcoolique.

Il vous est peut-être arrivé de déguster, en présence de vos parents, chez des amis, un petit verre de liqueur : cassis, curaçao... Vous lui avez trouvé une saveur agréable : jusque-là, rien de grave. Mais vous pouvez désirer vous procurer encore le même plaisir. Vous buvez chez vous, en cachette, un second verre de cassis. Vous vous sentez gai... Les jours suivants, vous buvez de nouveau de la fameuse liqueur. A ce moment, si vous ne réagissez pas, vous prenez l'habitude de vous **empoisonner lentement**. Votre sang entraîne avec lui dans tous vos organes une certaine dose d'alcool dont ils ne peuvent se débarrasser et qui sera la cause de malaises plus ou moins graves : migraines, vertiges, maux de cœur ou d'estomac, douleurs dans le foie, tremblement des mains... L'alcool attaquera même votre **intelligence** : vous perdrez peu à peu la mémoire, toute force d'attention, et vous deviendrez incapable de travail intellectuel sérieux.

Vous serez atteints d'une maladie terrible : l'**alcoolisme.** Remarquez qu'il n'est pas besoin de se trouver en état d'ivresse pour être alcoolique, il n'est pas même nécessaire de boire beaucoup d'alcool à la fois, il suffit d'en **boire souvent** et **régulièrement**.

Je connais un ouvrier qui, sobre dans sa jeunesse, est cependant devenu un pauvre alcoolique. Cela lui est arrivé un peu comme à l'enfant gourmand de liqueur. Un jour, il sortait de la filature où il était employé ; un de ses camarades de travail l'a appelé : « Hé ! Pierre, viens donc prendre un verre de fine. Ça fait passer la fatigue. » Pierre n'a pas résisté. Il a bu la fine, sans y trouver grand plaisir. Le lendemain, c'est lui qui a hélé son compagnon : « Tiens, je te paie une tournée ce matin ; il fait froid, l'eau-de-vie nous réchauffera. » Cette deuxième fois, ils ont bu ensemble pour se réchauffer. Ensuite, les occasions de boire n'ont pas manqué : le moindre événement heureux ou malheureux leur était un prétexte pour aller au café.

Aussi, combien Pierre a changé ! Il a perdu sa belle mine de santé et de jeunesse ; il a déjà des cheveux blancs sur les tempes ; son visage est congestionné, ridé ; ses mains tremblent ; son dos se voûte ; son allure a quelque chose de cassé, de chancelant. Souvent, il ne peut se rendre à son travail car il souffre tantôt de l'estomac, tantôt du foie. Il est probable, hélas ! que l'alcool a fait des ravages dans son corps : peut-être a-t-il des ulcères et cette terrible maladie du foie : la cirrhose, qui ne pardonne pas.

J'ai lu dans le journal le cas impressionnant d'un homme que l'alcool a rendu fou furieux. Un jour, sans aucune provocation, il s'est mis à injurier et à frapper ses voisins. Il a fallu s'emparer de lui, le ligoter afin de l'empêcher de nuire et l'amener en toute hâte à l'asile d'aliénés de Montpellier où il est mort peu de temps après, dans d'atroces souffrances. Cet homme était atteint d'une folie particulière qui frappe beaucoup d'alcooliques : le **délire tremblant**.

Sans être atteint du délire tremblant, l'alcoolique peut, sous l'influence de l'excitation causée par l'alcool, commettre des crimes : un fils alcoolique va jusqu'à tuer sa mère, son père, ses enfants et sa femme.

L'alcoolique cause le malheur des siens.

La famille des alcooliques est bien malheureuse. La femme et les enfants de Pierre, l'ouvrier dont je vous entretenais au début, mènent une vie misérable. Ils n'ont pas les aliments substantiels qui leur seraient indispensables pour bien se porter. Ils sont frêles et ont une mine souffreteuse qui en dit long sur leurs misères. La mère, très amaigrie, très triste, se prive du nécessaire et s'épuise à des tâches pénibles : lessives, travaux divers aux champs, pour remplacer l'argent gaspillé au cabaret par le père. L'ivrogne, pendant qu'on souffre à la maison, boit... La tendresse la plus profonde est morte dans son cœur. Il est l'esclave de sa passion, n'aime rien d'étranger à elle.

L'hérédité de l'alcoolisme.

Ce qui est plus triste encore, c'est que l'alcoolique transmet ses tares à ses descendants. Le sang des enfants d'alcooliques est empoisonné par l'alcool. Ils naissent chétifs, anémiques, avec de pauvres jambes déformées. Souvent ils sont épileptiques et tuberculeux. L'existence est pour eux une suite de maux. Leur intelligence est peu développée ou inexistante. De nombreux petits idiots doivent leur navrante situation au vice de leurs pères. Les fils d'alcooliques héritent parfois de la funeste passion de boire. Ils ont à leur tour des enfants dégénérés... Si tous les hommes devenaient alcooliques, l'humanité régresserait vers la barbarie.

La cause profonde de l'alcoolisme.

L'alcoolisme n'a vraiment qu'une seule cause : la **faiblesse de la volonté**. On boit parce qu'on craint d'être raillé par le camarade qui invite ; on veut faire comme tout le monde ; on a peur d'être jugé avare ; on boit parce qu'on n'est pas assez fort pour résister à l'ennui ou aux chagrins ; on boit enfin parce qu'on se laisse gouverner par une habitude : en résumé,

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

on boit toujours par lâcheté, insuffisance d'énergie.

Les remèdes à l'alcoolisme.

Chaque petit garçon doit prendre la résolution de ne jamais boire au café de verres de liqueurs ou des apéritifs. A la place, il prend du sirop, de la limonade ou très peu de bière. Plus tard, il ne fréquentera pas de compagnons buveurs et s'interdira l'accès du cabaret.

Devoirs particuliers aux fillettes.

Quant aux fillettes, j'espère qu'elles auront assez de **respect pour leur âme** et de délicatesse pour ne pas consentir à boire souvent des boissons alcoolisées. Si, par malheur, il y avait un jour dans leur famille un alcoolique, elles devraient mettre en œuvre toute leur tendresse et ce don de divination plus particulier aux femmes pour trouver le moyen de retenir le grand frère, le père ou le mari à la maison.

Je vais vous raconter à ce propos l'histoire authentique et bien touchante d'une fillette qui fit preuve d'un véritable héroïsme pour sauver son père de l'alcoolisme.

C'était à G..., petit village de l'Hérault, où la population est surtout composée de mineurs. Après les heures de travail vécues dans les ténèbres de la mine, beaucoup d'entre eux boivent par une néfaste tradition.

Marcelle, âgée de onze ans, adorait son père qui l'avait gâtée dans sa prime enfance. Elle conservait pieusement le mobilier rustique de poupée qu'il lui avait confectionné avec des planchettes. Ce père se mit à boire. Après les jours heureux faits de tendre union vinrent les jours de disputes et de misère. La mère pleurait souvent en prenant son enfant sur ses genoux : « Hélas ! ma pauvre petite, depuis que ton père boit, tout a bien changé ! »

Le père ne se contentait pas d'aller au cabaret : il avait acheté de l'eau-de-vie et il buvait chez lui le matin à jeun, à midi, et le soir en revenant de la mine de larges rasades qui le rendaient chaque fois irascible et méchant.

La petite Marcelle se dit : « Cette bouteille est la cause de notre malheur. Je vais la casser. Tant pis si je suis battue ! » Elle ne mit pas sa mère au courant de sa résolution, de crainte d'en être détournée.

Le soir, le père revint de la mine et posa sur la table la bouteille d'alcool. Tandis qu'il cherchait un verre dans le placard, Marcelle la saisit et la jeta avec force sur le carreau. Le père entra dans une colère terrible. Marcelle fut battue atrocement. Mais, la nuit, dans son lit, les coups qu'elle avait reçus lui paraissaient légers. Dans son âme courageuse subsistait tout entier le désir de sauver son père à tout prix. Le lendemain, une nouvelle bouteille fut achetée et cassée de la même façon. Mais, cette fois, la fillette éclata en sanglots : « Je ne veux pas, mon petit papa, je ne veux pas que tu boives ce poison. Après, tu es si méchant ! » Le cœur du père se réveilla. Il devina les souffrances de son enfant. Il pleura longtemps et, depuis ce jour, il ne but plus d'alcool. Le bonheur, avec la tempérance, s'installa de nouveau au logis.

Vous n'aurez pas sans doute à imiter cette vaillante fillette. Toutefois, plus tard, quand vous serez en âge de vous marier, vous prendrez garde de ne pas épouser un jeune homme ayant l'habitude de boire.

Pour retenir votre mari à la maison, vous la rendrez accueillante. Elle sera toujours propre et coquette ; les repas seront servis à l'heure. Vous serez vous-mêmes gracieuses dans votre tenue, souriantes, gaies et non grondeuses et maussades.

Quand votre mari s'ennuiera, vous offrirez de l'accompagner au cinéma, au théâtre, ou vous irez ensemble vous promener à la campagne.

Si le travail lui cause des soucis, vous les partagerez ; si vous le trouvez déprimé par l'inquiétude ou des chagrins quelconques, vous redoublerez d'attentions affectueuses à son égard, vous lui donnerez une nourriture plus substantielle qu'à l'ordinaire. Vous éviterez à tout prix qu'il aille, selon l'expression consacrée, « noyer son chagrin dans un verre, au café ». Il est rare, si la femme remplit bien son devoir d'épouse, que l'homme déserte un foyer pour lui plein de réconfort et de bonheur.

LECTURES. — 1. L'ivrogne.

Dans un réduit étroit où règne la détresse,
Une femme encore jeune étreint entre ses bras
Deux pauvres chers petits, qu'un mal secret [oppresse,
Et les porte coucher sur leurs maigres grabats.

« Va-t'en chercher papa », fait l'un d'eux, « qu'il [se presse !
Dis-lui qu'il nous apporte à manger, n'est-ce pas ?
Car nous avons bien faim... » La mère le caresse
Et, retenant ses pleurs, le console tout bas.

Et, pendant ce temps-là, le père est à l'auberge :
Il rit, il est heureux de vivre, il se goberge
Et gaspille l'argent qu'on attend sous son toit.

Et quand la vie aux siens n'est que souffrance [amère,
Quand chez lui l'on a faim et qu'on y meurt, [il boit...
Il boit le sang de ses enfants et de leur mère.

ACHILLE DEUM.
(*Cent poésies nouvelles.*)

2. **La maison maudite** (Frédéric Bataille, *Lectures illustrées de l'Ecole*).

3. **L'alcoolisme est un danger national.** — « *Que chacun passe en revue dans son village natal les individus dont l'alcool a fait des déchets sociaux : les familles désolées, ruinées ; les enfants jetés à la misère, au vice, à la honte ; les gens dont la raison a sombré soit parce qu'ils ont trop bu, soit, ce qui est plus effrayant, parce que leurs parents ont aimé boire ! Multiplions les résultats par le nombre des villages français et nous serons épouvantés des ravages du fléau !* »

PAYOT.

RÉSUMÉS. — L'alcool est un poison. Il attaque tous les organes et donne à l'homme les plus terribles maladies. Il le conduit lentement à la folie et au crime. L'alcoolique a des enfants dégénérés. Il est une honte et une charge pour la société.

Jamais nous n'aurons assez d'horreur pour l'alcool.

PENSÉE. — N'est-il pas désolant qu'on appelle eau-de-vie un poison qui est une eau-de-mort ? (PAYOT.)

C. E. et C. P. — **Guerre à l'alcool.**

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

BELGBEDER. **La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres 21, 22, 23.

Chaque élève devra disposer de 2 paquets de 10 bûchettes.

I. **Présentation des nombres.** — Revoir la vingtaine et son écriture. Si à vingt bûchettes j'ajoute une bûchette, j'obtiens vingt et une bûchettes ; puis vingt-deux et vingt-trois.

Faire compter jusqu'à 21, 22, 23. Montrer 21, 22, 23 objets différents. Comme toujours, varier les exercices. Faire observer la simple règle employée pour nommer les nombres supérieurs à 20.

II. **Écriture des nombres.** — Opérer comme pour l'étude des nombres compris entre 10 et 20. Faire disposer sur la table 2 paquets de 10 bûchettes avec 1, 2, ou 3 à côté. Écrire 2 sous les 2 paquets de 10 et le chiffre correspondant aux unités à droite. Faire dessiner. Insister sur le fait que le 2 représente des paquets de 10 et faire dire par exemple : « 22 est composé de 2 dizaines plus 2 unités ». Rapprocher les nombres étudiés de 11, 12, 13.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Continuer les exercices habituels.

1. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On insistera surtout sur les décompositions suivantes :

a. 21 = 20 + 1 ; 22 = 20 + 2 ; 23 = 20 + 3.
b. 21 = 10 + 11 ; 22 = 10 + 12 ; 23 = 10 + 13.
c. 21 = 15 + 6 ; 22 = 15 + 7 ; 23 = 15 + 8.

Ne pas oublier de décomposer chacun des nombres formant la somme en ses constituants. Par exemple :

22 = 10 + 5 + 4 + 3.

Ces décompositions seront aisées si les élèves connaissent bien la composition des nombres antérieurement étudiés, mais, ce qui importe avant tout, c'est de mettre 1 ou 2 dizaines en évidence.

Continuer les exercices de symétrie et de compensation.

EXEMPLES :

9 + 12 = 10 + 12 — 1 = 22 — 1 = 21.
8 + 13 = 10 — 2 + 13 = 23 — 2 = 21.
10 + 12 = 11 — 1 + 11 + 1 = 22.

Opérer de même en ce qui concerne la soustraction. Ne pas oublier de toujours relier ensemble les 2 opérations.

2. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Opérer avec les bûchettes et montrer en ce qui concerne 21 que 01 bûchettes peuvent être formées par 3 paquets de 7 et 7 paquets de 3. Ne pas insister. De même 22 bûchettes peuvent être formées par 2 paquets de 11. Les décompositions avec 23, comme avec 17 et 19, sont impossibles. Faire évaluer les restes en faisant des paquets de 2, de 3.

IV. **Exercices.** — 1. *Poser quelques opérations. Exemples :*

8	9				
+ 4	+ 5	21	23	7	22 | 2
+ 7	+ 8	— 1	— 3	× 3	| —

Remarque : veiller à ce que l'addition et la soustraction ne comportent pas de retenues.

2. *Jean avait 8 noisettes, il en trouve encore 10, puis 2. Combien en a-t-il trouvé?*

3. *On veut partager 22 noix entre 2 enfants. Quelle sera la part de chacun ?*

4. *La maman de Pierre lui donne 23 sous, il en dépense 3. Combien lui en reste-t-il ?*

5. *Avec 21 livres, combien peut-on faire de piles de 7 livres ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les mesures de longueur (revision).

Cette revision des mesures de longueur sera en même temps une revision de la numération décimale. Il sera également utile de faire mesurer un certain nombre de longueurs par les élèves. On montrera encore les diverses mesures effectives, on rappellera les mesures itinéraires.

Exercices. — 1. *Convertir en mètres les longueurs suivantes :*

2 km. 25 m. ; 12 km. 4 hm. 2 m. ; 8 hm. 12 m. ; 1 dam. 2 m. ; 4 km. 830 m.

2. *Combien y a-t-il de dam., d'hm., dans les longueurs suivantes ?*

8 734 m. ; 7 km. 2 m. ; 18 km. 32 m. ; 1 400 m.

3. *Effectuer les opérations suivantes :*

2 km. 2 m. + 15 hm. 8 m. + 32 hm. 14 m.
9 km. 2 dam. 1 m. — 7 hm. 8 m.

4. **Problèmes.** — a. *Une automobile parcourt une piste ayant 2 km. 5 de longueur. Combien d'hm. parcourt-elle au bout d'un tour ? De 2 tours ? De 10 tours ?* RÉPONSE. → **25 hm. ; 50 hm. ; 250 hm.**

b. *Combien y a-t-il de bornes hectométriques sur la route nationale entre le km. 35 et le km. 42 ?* RÉPONSE. → **63 bornes.**

c. *Par la route, il y a 425 km. de la ville A à la ville B et 125 km. de la ville B à la ville C. Quelle est la distance en km. de A à C.* RÉPONSE. → **550 km.**

La multiplication.

Multiplier un nombre entier par 20, 200..., 30, 300...

Problèmes. — *Un ouvrier dépense 24 f. par jour. Combien dépense-t-il en une semaine ? En 70 jours ?*

→ SOLUTION :

En une semaine, l'ouvrier dépense : 24 f. × 7 = 168 f.

70 jours font 10 semaines ; en 10 semaines ou 70 jours, l'ouvrier dépense :

168 f. × 10 = 24 f. × 7 × 10 = 1 680 f ;

d'où la règle : on fait la multiplication sans s'occuper du zéro et on écrit un zéro à droite du produit.

On aurait de même :

4 × 600 = 4 × 6 × 100 = 24 × 100 = 2 400 ;

et :

5 × 7 000 = 5 × 7 × 1 000 = 35 × 1 000 = 35 000.

Énoncer la règle générale.

Exercices. — Effectuer les multiplications suivantes :

14 × 20	*13 × 400*	*31 × 200*
12 × 300	*2 × 600*	*24 × 500*
4 × 5 000	*14 × 7 000*	*32 × 300*

Problèmes (calcul du prix de revient, du prix d'achat).

1. *L'épicier revend 48 f. 12 douzaines d'œufs. Quel est le prix de vente d'une douzaine d'œufs ? Il a fait un bénéfice total de 6 f. Calculer le prix d'achat total.*

→ SOLUTION :

Prix de vente d'une douzaine d'œufs : 48 f. : 12 = 4 f.

Prix d'achat total : 48 f. — 6 f. = 42 f.

2. *Un garagiste revend 9 500 f. une voiture d'occasion. Il fait pour 1 200 f. de réparations. Combien a-t-il acheté la voiture si son bénéfice est de 500 f. ?* RÉPONSE. → **7 800 f.**

3. *Une modiste vend 8 chapeaux pour 440 f. Quel est le prix de vente d'un chapeau ? Elle a fait un bénéfice total de 40 f. Calculer le prix d'achat d'un chapeau.*

→ SOLUTION :

Prix de vente d'un chapeau : 440 f. : 8 = 55 .

THURET. Précis de géométrie des Cours complémentaires... Broché. . , 16 fr. Cartonné. 18 fr

Bénéfice sur un chapeau : 40 f. : 8 = 5 f.
Prix d'achat d'un chapeau : 55 f. — 5 f. = 50 f.

COURS MOYEN

Le trapèze (1re leçon).

Chaque élève aura entre les mains une feuille de papier ayant la forme d'un trapèze.

I. **Définitions.** — Observons le trapèze : 4 côtés, c'est un quadrilatère, 2 côtés seulement sont parallèles.

Les côtés parallèles sont les **bases** : grande base, petite base. La distance des bases est la **hauteur.**

II. **Les différents trapèzes.** — 1. Le trapèze rectangle : a 2 angles droits ; la hauteur est l'un des côtés non parallèles.

2. Le trapèze isocèle : ses 2 côtés non parallèles sont également inclinés sur les bases. Vérifier l'égalité des côtés non parallèles et des diagonales.

3. Le trapèze quelconque.

Exercices. — 1. *Construire à l'aide de la règle et du rapporteur un trapèze isocèle dont les angles à la base ont une valeur de 45°.*

2. *Construire un trapèze rectangle à l'aide de la règle, de l'équerre et du rapporteur ; l'angle aigu aura une valeur de 60°.*

3. *On prolonge les côtés non parallèles d'un trapèze. Quelle sorte de triangle obtient-on suivant que le trapèze est rectangle, isocèle, quelconque ?*

4. *Construire un trapèze rectangle dont les bases seront 4 cm. et 8 cm. et la hauteur 3 cm.*

5. *Construire un trapèze isocèle ayant pour bases 6 cm. et 10 cm. et pour hauteur 4 cm.*

6. *Citez des objets usuels ayant la forme de trapèzes.*

Problèmes sur les partages.

Les parts sont multiples l'une de l'autre.

1. *Partager 60 billes entre deux enfants, de façon que l'un en ait 4 fois plus que l'autre.*

Faire le graphique des parts comme dans les problèmes précédents.

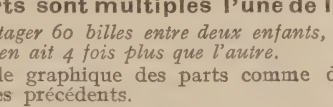

Le total des billes vaut 5 fois la petite part.

Petite part : $\frac{60\ b}{5}$ = 12 billes.

Grande part : 12 b. × 4 = 48 billes.

REMARQUE. — La même méthode s'emploie quand le partage s'effectue entre 3, 4, 5... parts multiples l'une de l'autre. Prendre toujours comme unité la petite part.

2. *Un rectangle a 240 m. de périmètre ; la longueur vaut 5 fois la largeur. Calculer les dimensions de ce rectangle.* RÉPONSE. → **100 m., 20 m.**

3. *Jean et son père ont travaillé ensemble pendant 15 jours et ont gagné 675 f. Calculer le salaire journalier de chacun, sachant que le salaire de Jean est la moitié de celui de son père.* RÉPONSE. → **30 f. 15 f.**

4. *J'ai acheté au marché 4 maquereaux et 4 merlans. J'ai dépensé 12 f. Le prix d'un maquereau est le double de celui d'un merlan. Quel est le prix de chaque poisson ?* RÉPONSE. → **1 f., 2 f.**

5. *Partager une somme de 374 f. entre 3 personnes, de manière que la part de la 2e soit 4 fois celle de la 1re, et celle de la 3e 6 fois celle de la 1re.*

La somme totale vaut 11 fois la part de la 1re. RÉPONSE. → **34 f., 136 f., 204 f.**

6. *Une salle à manger est composée d'un buffet, d'une table et de 6 chaises. Elle coûte 5 400 f. Calculer le prix de chaque objet, sachant que le prix du buffet est double de celui de la table, et celui de la table triple de celui des chaises ?*

Le prix total vaut 10 fois celui des 6 chaises. RÉPONSE. → **90 f. ; 1 620 f. ; 3 240 f.**

On connaît la différence et le rapport des parts.

1. *La différence de 2 nombres est 75. Calculer ces deux nombres, sachant que le plus grand vaut 6 fois le plus petit.*

→ SOLUTION. — La différence 75 vaut 5 fois le petit nombre.

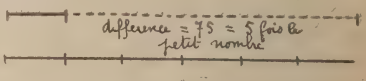

Petit nombre : $\frac{75}{5}$ = 15.

Grand nombre : 15 × 6 = 90.

2. *La capacité d'un récipient est quadruple de celle d'un autre. Si l'on retire 180 l. du premier, les 2 récipients ont la même capacité. Quelle est la capacité de chaque récipient ?*

3 fois la capacité du petit vaut 180 l. RÉPONSE. → **60 l. ; 240 l.**

3. *Deux pièces de drap valent 42 f. le mètre. La 1re, qui est 4 fois plus longue que la 2e, a coûté 1 512 f. de plus. Quelle est la longueur de chaque pièce ?*

La différence des longueurs est de 36 m., qui représentent le triple de la longueur de la petite pièce. RÉPONSE. → **12 m. ; 48 m.**

La division (fin).

Division des nombres décimaux.

1er CAS : le diviseur est un nombre entier, le dividende est entier ou décimal.

Problème. — *Diviser en 6 parties égales une longueur de 5 m. 50.*

On divise d'abord la partie entière soit 25 m. par 6, on obtient 4 m. et il reste 1 m. à partager, auquel il faut ajouter les 50 cm. ; il faudra donc ajouter à 4 m. le nombre de cm. obtenus en partageant 150 cm. en 6 parties égales, soit 25 cm. Le quotient est donc 1 m. 25.

DISPOSITION PRATIQUE :

25 m. 50	6
1	4,25
5	
30	
0	

Montrer que l'opération n'est que la traduction du partage effectué plus haut.

Énoncer la règle, s'appliquer à ce qu'elle soit bien connue. Insister sur la virgule qui doit être mise au quotient dès que la division de la partie non décimale est terminée.

2e CAS : le diviseur est décimal.

Problème. — *On a payé 43 f. 75 pour 3 m. 50 de toile. A combien revient le mètre ?*

En prenant 35 m. de soie au même prix, on aurait payé 10 fois plus, soit 437 f. 50 ; on peut donc remplacer la division 43,75 par 3,5 par la division de 437,5 par 35 et l'on revient au cas précédent.

Énoncer la règle. Insister sur le fait que, dans toute division de nombres décimaux, il faut reculer vers la droite la virgule du diviseur de façon à le rendre entier. On recule également la virgule du dividende d'un même nombre de rangs. Quand le diviseur est entier, on écrit à sa droite un nombre de zéros égal aux chiffres décimaux du diviseur.

Exercices. — *Effectuer les divisions suivantes : 42,375 : 3 ; 12,456 : 9 ; 2,324 : 5. 9 : 0,15 ; 12 : 0,03 ; 16 : 0,4 ; 2,235 : 1, 5 ; 4,372 : 0,3 ; 8,74 : 0,04.*

Quotient à 0,1 ; 0,001 ; 0,001 près.

Prendre un exemple. Montrer que, pour avoir le quotient de 2 nombres à une unité d'un certain ordre décimal près, on calcule d'abord le quotient entier, on place une virgule au quotient et l'on continue l'opération jusqu'à ce que l'on arrive au chiffre du quotient qui correspond à l'ordre décimal d'approximation.

BESSE et FAYOLLE. **Arithmétique et Algèbre** des Cours Compl. et des E. P. S. (1re année). Broché 13.30 Relié 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Prêtres et moines.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *monastère et ses dépendances, ecclésiastiques, un copiste. Visiter, si possible, une ancienne abbaye.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Un monastère : situation, bâtiments et dépendances. La vie des moines : travail manuel, études, copies (les manuscrits). Le monastère est un lieu d'hospitalité. La grande influence de l'Église : elle enseigne la religion, tient les registres de l'état civil, secourt les malheureux, organise des écoles. Les pèlerinages : de Rome, de Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), de Saint-Martin de Tours (France). « La France était couverte d'églises qui la jalonnaient, car les clochers sont situés chez nous à la distance moyenne d'une journée de marche. On comptait, en 1328, 24 250 paroisses et 2 411 149 foyers. Dans ces campagnes, autour de l'église où l'habitant trouva sa première maison commune, un homme joua un rôle spirituel extraordinaire, plus important encore que celui du maire, c'est le curé. Sorti du peuple, peuple lui-même, et sachant parler, instruisant les simples, il représente une véritable opinion publique, contre laquelle ne prévaudra aucune force, ni antinationale, ni spirituelle. Cette force ne paraît, en ces jours, favorable ni au gouvernement, ni surtout à la féodalité. » (*Champion.*)

DOCUMENTS ET LECTURES. — L'abbaye de Marmoutier, près de Tours. — Marmoutier n'était pas seulement une pieuse retraite... ; c'était encore une école où les moines, occupés à la transcription des manuscrits, conservaient les précieuses traditions de l'antiquité et cultivaient avec succès les lettres, les sciences et les arts de leur temps ; c'était un lieu saint et respecté, où les princes et les seigneurs féodaux, d'une humeur trop souvent violente et emportée, recevaient des conseils de modération et de douceur ; c'était aussi le siège d'une immense propriété territoriale, dont l'influence temporelle s'ajoutait à l'influence morale de l'Église et faisait du monastère une puissance doublement prépondérante.

On aurait peine à se représenter aujourd'hui la richesse de l'abbaye de Marmoutier au moyen âge... Elle avait acquis par donation une multitude de possessions, principalement dans l'ouest, le nord-ouest et le centre de la France, sans oublier l'Angleterre où Guillaume le Conquérant avait donné le signal des libéralités envers le monastère de saint Martin. De là, le vieux dicton de nos pères :

De quel côté que le vent vente,
Marmoutier a cens et rente.

... Après les désastres de l'invasion anglaise et les guerres de religion, Marmoutier possédait encore 140 prieurés, dont relevaient 370 paroisses. D'après ces chiffres, on comprendra sans peine que l'abbé de Marmoutier était un puissant personnage...

Cette énorme puissance territoriale ne se bornait pas à jouer un rôle politique, elle remplissait encore une bien meilleure mission. Tout prieuré devenait un centre dont l'action bienfaisante s'étendait à plus d'un objet. Les moines distribuaient une portion de leurs domaines à leurs serfs, moyennant des redevances légères, et amélioraient ainsi la situation des laboureurs, en les intéressant à la culture du sol ; ils provoquaient les défrichements des bois et des terres incultes, bâtissaient des fermes, construisaient des moulins, créaient des bourgs et des paroisses, et, par l'esprit paroissial, élevaient peu à peu nos pères à l'esprit communal. En même temps ils affranchissaient les serfs de leurs terres... (Abbé CHEVALIER dans *Pages tourangelles* de DUPUIS et MILLET, libr. Arrault, à Tours.)

COURS MOYEN

Gouvernement de Louis XV et de Louis XVI.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *portraits de Louis XV, de Louis XVI, de Turgot.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Nous groupons, dans cette leçon, les faits qui se rapportent à la politique intérieure de Louis XV et de Louis XVI. Ils établissent qu'après Louis XIV la France manque :

1° D'un gouvernement prévoyant et constant dans ses vues. Caractère des rois Louis XV et Louis XVI. Trop souvent portés au pouvoir par l'intrigue, les ministres créent, malgré la valeur de quelques-uns, une situation sans autre remède qu'une révolution.

2° D'une saine politique financière : perpétuellement gênée, la royauté ne put accomplir les réformes nécessaires. Le régime fiscal ruine le pays. Le déficit financier provoque la convocation des États généraux.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Résultats du système de Law. — Certes, le système avait eu quelques résultats heureux ; pendant quelques mois, la France s'était crue enrichie, le Trésor affranchi de ses perpétuels embarras, et dans cette atmosphère d'optimisme s'était développée une prospérité toute factice et toute momentanée. Mais passagers furent les bienfaits, durables furent les maux de ce dévergondage financier auquel la France s'était abandonnée à la voix de cet aventurier.

Pour quelques fortunes élevées, quantité d'autres détruites ; pour quelques débiteurs qui s'enrichirent en payant leurs dettes en mauvais papier, quantité de créanciers ruinés, quantité de familles désolées : un coup terrible porté au crédit par la crainte, désormais persistante, des remboursements en papier, et la répugnance à prêter qui en fut la conséquence. Le crédit que Law avait eu l'ambition de populariser en France fut affaibli par sa chute plutôt que fortifié par son passager succès. « Le souvenir de ces événements, a dit le grand économiste, presque contemporain, Forbonnais, nuit, surtout dans les provinces, à la facilité du prêt, retire de grandes sommes de la circulation, contribue à soutenir l'intérêt de l'argent ; il n'est que trop commun de voir des gens qui ne veulent pas se libérer en entier de leurs dettes dans l'espérance chimérique d'une pareille révolution. »

Somme toute, la plaie faite au travail, au commerce, a été profonde ; l'activité économique de la France en a été moins surexcitée que déprimée. « Il semble, écrivait le 21 décembre 1720 l'intendant de Tours, que chacun se soit donné le mot pour garder le peu d'argent qu'il a, dans l'appréhension de mourir de faim et d'être payé en compte de banque, ... le commerce tombe tous les jours : les fabricants de toute espèce ont congédié plus de la moitié de leurs ouvriers qui demandent l'aumône ou deviennent des vagabonds ; il n'y a plus de sûreté sur les grands chemins, dans les villes, pendant la nuit... Le marchand le plus riche et le plus accrédité de Tours ne trouverait pas à emprunter 1 000 écus à 6 p. 100. » Nouvelle preuve de ce fait bien connu qu'un véritable débordement d'immoralité et comme une épidémie de crimes est l'ordinaire accompagnement de ces grands et rapides déplacements de for-

BERNARD et REDON. **Petite Histoire de la France et de la civilisation franç.** *Cours élément.* 6.20 *Cours moyen.* 8 fr.

tune qui suivent de semblables crises. Une soif immodérée de jouissance coexiste avec le mépris du travail, et beaucoup demandent au crime, plus volontiers qu'au travail, de fournir aux dépenses dont ils ont contracté l'habitude. (MARION, *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire*, Boivin.) (Autres documents : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 35-39, Nathan.)

COURS SUPÉRIEUR

Réforme, guerres religieuses et de Trente ans.

MATÉRIEL. FAITS ET DIRECTIONS. — HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 241.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Misères de la guerre (1637-1654) en Lorraine. — La misère continue à estre si extrême partout pour la nécessité des vivres que plusieurs sont morts de male faim ; les carnages (charognes) et bêtes mortes sont recueillis des pauvres gens, comme des bonnes viandes. L'on a trouvé plusieurs corps morts par les champs auxquels l'on avoit arraché tout le gras pour manger. Et, ce qui augmente les calamités, c'est l'extrême froid qu'il a fait, qui en fait mourir un grand nombre, partie des pauvres gens s'estant retirés aux bois ; les autres demeurant dans leurs pauvres cabanes toutes ruinées, destitués de bois, sont péris malheureusement, en sorte que l'on trouve les villages tout déserts, sans être habités que de fort peu de gens, si hâves et défaits qu'on les prendrait pour des squelettes et anatomies. Et, ce qui cause un désespoir général sans ressource, c'est le prix excessif du blé... Il n'y a plus ou fort peu d'animaux pour cultiver la terre, ni d'hommes pour les conduire. Voilà en somme l'estat misérable et déplorable où se retrouve le monde en cette année, sans parler des courses exécrables et tyranniques qu'exercent les soldats allemands par les campagnes, accompagnées de toute sorte de cruautés en leur manière accoutumée. (BIGOT, *Journal*, 1637.)

J'ai vu une femme pendue, proche Château-Salins, qui avait tué une petite fille pour la manger, et avait salé sa chair dans un cuveau, et fut découverte... J'ai vu, souventes fois, proche des villes, que l'on avait mis hors quelques bêtes mortes, les pauvres alentour, comme des chiens et des loups, découpant dans ces corps morts et emportant chacun sa pièce. D'autres ont mangé de la cheneveuse (pâte de chènevis) grillée et d'autres du pain de cheneveuse. Ces extrémités étant telles, nous n'entendions que des pauvres à notre porte demander un morceau de pain, et, par charité, étions obligés de donner le peu que nous pouvions.

Cet hiver fut fort rude, et allant chercher du blé caché à Nomény, le frère Dominique Tacon eut les oreilles engelées, et son cheval eut les pieds engelés aussi. Et, ne le pouvant reguérir, nous le tuâmes et salâmes la chair pour manger, n'en ayant point d'autre. Il y avait des vieux cuirs par la maison que les pauvres gens demandaient, pour l'honneur de Dieu, pour manger, et le cuir de ce cheval tué... (G. DROUIN, *Journal*, 1637.)

Un quatrième fléau est paru au monde, savoir les loups qui se jettent furieusement sur les personnes et les dévorent. Ce qui s'est vu du côté du Barrois, où l'on dit que ce sont des loups garous, qui sont des sorciers ou magiciens transformés en loups. (BIGOT, *Journal*, 1654.) Ces extraits sont tirés du livre : *Texte d'histoire lorraine*, THOMAS, à Nancy.

Autres documents : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 242-245 (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Races — Langues — Religions.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Dire quelques mots de la notion de race et de sa relativité. Montrer qu'il y a, dans chaque grande race, une infinie variété de types et qu'il y a actuellement beaucoup plus d'hommes de sang mêlé que de race pure. Expliquer la part des facteurs géographiques et des facteurs historiques dans la répartition des races, des langues et des religions dans le monde.

MATÉRIEL. — *Planisphère physique et si possible ethnique. Gravures et cartes postales montrant les principaux types ethniques et quelques sanctuaires sacrés des principales religions.*

EXERCICES PRATIQUES. — Reporter sur le cahier le croquis montrant la répartition sur le globe des principales races. Dresser des graphiques traduisant par rapport à la population totale la répartition numérique des races, des religions, des langues.

LECTURE I. — **Notions de races et de peuples.** — Si l'on essaie de répartir en groupes distincts les hommes qui peuplent la Terre, on se trouve en présence de deux classifications qu'il importe de préciser nettement. L'une s'appuie uniquement sur les caractères morphologiques : teinte de la peau, des yeux, forme du crâne, du nez, de la mâchoire, taille, etc. Un groupe d'individus qui possèdent en commun l'ensemble de ces caractères constitue une race. L'autre fait intervenir non plus des caractères physiques, mais des faits ethniques, linguistiques et sociaux : degré de culture, genre de vie, croyances religieuses, vicissitudes historiques, intérêts et tendances économiques, langues et dialectes, etc. Cette classification ne divise plus les hommes en *races*, mais en groupes ethniques, en *peuples* ou en nations.

De ces deux modes de classement, le second apparaît aujourd'hui comme infiniment plus important que le premier. Depuis l'origine de l'humanité, en effet, il y a eu de tels brassages, des mélanges si répétés et si continus que, sauf d'infimes exceptions (Australiens), l'on ne se trouve plus nulle part en présence d'une « race » pure. Tous les hommes sont, à des degrés divers, des métis. Sans doute, la vieille division en races blanche, noire, jaune et cuivrée, subsiste encore dans ses grands traits. Mais que de nuances multiples, que de variations insensibles entre Blancs, Noirs et Jaunes ! Combien de millions d'êtres humains ne sont ni tout à fait noirs, ni tout à fait blancs, ni tout à fait jaunes ! Et si l'on fait intervenir non plus seulement la couleur de l'épiderme, mais ces autres caractères physiologiques qui, en fait de question de races, ont une importance au moins égale, — nature des cheveux, forme du crâne, des mâchoires, du nez, des yeux, etc., — que de multiples variétés n'observe-t-on point encore ? Même entre Blancs de race pure, et sur un domaine restreint, voyez quelles différences physiques existent entre un Basque et un Lorrain, un Breton et un Normand, un Provençal et un Picard ! Examinez les individus qui composent une foule française, détaillez leurs traits, vous serez incontinent frappés de l'extrême variété de leur teint, de la couleur de leurs yeux, de la forme de leur nez, de leur taille, etc. Les uns sont bruns comme des Maures, d'autres blonds et roses comme des Scandinaves. Celui-ci possède, sans être juif, le grand nez courbe du Sémite, celui-là le nez épaté des nègres, cet autre le petit nez charnu du Mongol. Vous retrouvez aisément dans ces gens, qui sont cependant vos frères, l'œil bridé de l'Asiatique, la mâchoire proéminente du Sénégalais, la taille gigantesque du

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire. *1er volume* **15 fr.** *2e volume* **16.50**

LANGUE FRANÇAISE

Travailleurs du fer.

COURS PRÉPARATOIRE

Chez le maréchal.

Les jeudis, en hiver surtout, la forge du maréchal est le rendez-vous de tous les gamins du village. Ils aiment beaucoup, chacun à leur tour, tirer sur la chaîne par laquelle on actionne le gros soufflet de cuir. C'est fatigant, mais amusant. La flamme, qui semblait sans forces, se ranime tout à coup, gronde et s'élève jusqu'au milieu de la grande cheminée de tôle. Et quel plaisir aussi d'admirer le colossal ouvrier, aux bras robustes, qui manie si aisément sur l'enclume la barre de fer incandescent. Il est bien lourd, son marteau, mais comme il lui paraît léger. Il faut voir comme le fer se courbe, s'allonge, s'étire en pointe, s'écrase en tête de boulon. Comme cela paraît facile !

Le travail du maréchal est des plus varié : tantôt il répare un soc de charrue, tantôt il fabrique un gros cercle de roue ; parfois il remet une dent à un hoyau, un pic à une pioche ; il ferre les chevaux et les bœufs de labour, il sait tout faire ; aussi les paysans ne le laissent pas chômer. Sa clientèle s'étend à vingt villages environnants.

Les automobilistes mêmes réclament son secours.

ÉLOCUTION. — Pourquoi, l'hiver surtout, les gamins visitent-ils le maréchal ? — Ne pourrait-il activer autrement son feu ? (*Ventilateur.*) — Pourquoi le marteau lui semble-t-il léger ? — A qui le travail du maréchal est-il utile ? — Énumérez ce qu'il sait faire. — Un village peut-il se passer de maréchal-ferrant ? — A qui son habileté profite-t-elle encore ?

VOCABULAIRE ORAL. — La forge est activée par un *soufflet*, ou un *ventilateur*. — Le maréchal saisit le fer à l'aide de *tenailles*. — Il le *martèle* avec son marteau sur l'*enclume* sonore. — Le maréchal *a ferré* le cheval du laboureur, il a réparé le *versoir* de sa charrue ; il a *cerclé* hier une roue de char.

CONJUGAISON ORALE. — Avec les noms d'outils : *lime, tenailles, marteau, foret, burin,* former des verbes et les employer aux différentes personnes (Je lime cette pièce. — Je saisis cette ferrure incandescente avec les tenailles. — Je martèle cette tôle. — Je fore un trou dans cette plaque de cuivre. — Je *taraude* cet écrou) et aux divers temps connus.

Comparer le menuisier au mécanicien.

L'un *rabote*, l'autre *burine*. — Il *râpe*, il *lime*. — Il *cloue*, il *rive*. — Il *colle*, il *soude*.

Tous deux *tournent, scient, percent, ajustent* le métal ou le bois.

RÉCITATION

Le charbon.

Je suis le bloc noir qui sommeille
J'ai dormi mille et mille nuits ;
C'est le mineur qui me réveille,
Me tire au jour par le grand puits.

Et me voici, vite à l'usine !
Pour que l'ouvrage y soit plus doux,
Je vais animer la machine
Bons ouvriers, ma force à vous !

STÉPHANE.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

I. Les laminoirs.

Nous entrons dans la galerie des laminoirs. Des serpents rougis courent par terre, les uns minces comme des ficelles, les autres gros comme des câbles. On dirait ici des vers de terre démesurés, et là-bas des boas effroyables. Car ici on fait des fils de fer, et là-bas les rails pour les trains.

Des hommes, les yeux couverts d'une toile métallique, les mains, les bras et les jambes enveloppés de cuir, jettent dans la bouche des machines l'éternel morceau de fer ardent. La machine le saisit, le tire, l'allonge, le tire encore, le rejette, le reprend, l'amincit toujours. Lui, le fer, il se tortille comme un reptile blessé, semble lutter, mais cède, s'allonge encore, s'allonge toujours, toujours repris et toujours rejeté par la mâchoire d'acier.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Au Soleil.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Expliquer, d'après le texte, ce qu'est le *travail du laminoir*. — Relever les comparaisons et les classer par *idée de grosseur, de longueur*. — Montrer que ce travail est dangereux. — Montrer la répétition multipliée des actions de la machine. — Souligner la grande puissance de la machine.

Mots. — *Galerie* (section, la partie spécialement affectée) ; — *démesurés* (de mesure exagérée ; immense) ; — l'*éternel morceau* (c'est toujours le même travail) ; — *cède* (obéit) ; — *laminoir* (laminer, lame), machine qui étire le fer en barres, ou l'aplatit en plaques de tôle.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — *Utiliser les mots de la famille de fer, dans les phrases ci-dessous :* Le fer se rouille à l'air humide. — Le forgeron a réparé le *fer* de cette bêche. — Le maréchal *a ferré* le cheval. — Le quincaillier vend des *ferrures* de porte et de fenêtre. — L'eau *ferrugineuse* a un goût désagréable. — Le chiffonnier m'a acheté ce tas de *ferrailles*. — Le pêcheur *a ferré* un énorme brochet.

ORTHOGRAPHE. — Mots commençant par *all. : allonger, alléger, allier, allumer* ; — par *al. : alarme, alentour, aligner, alimenter*. En *ill :* (sauf île, îlot) tous les mots prennent 2 l : *illuminer*, etc.

Dictée. — Des hommes, les yeux couverts... → toujours.

GRAMMAIRE. — La forme des compléments.

Des hommes jettent *dans la bouche des machines* **l'éternel morceau de fer. La machine le saisit. Nous entrons** *dans la galerie des machines*. **Des serpents courent** *par terre*.

Si nous retranchons de chaque phrase le sujet et le verbe, il nous reste les compléments. — Les uns, comme : *l'éternel morceau de fer*, forment un groupe de mots **directement** construits avec le verbe ; les autres, *dans la bouche des machines*, le sont par l'intermédiaire d'un petit mot *dans*, nommé **préposition.**

Les premiers sont dits : compléments directs ; les deuxièmes, comp. indirects.

Exercice. — 1. Relever les compléments d'une phrase et souligner s'ils sont *directs* ou indirects.

Ex. : *Ici* on fait *des fils de fer*, et *là-bas* les rails pour les trains.

2. La machine *le* saisit.

Analyser *le*.

3. Construire des phrases : 1° sans compléments. Ex. : *le fer étincelle ; — la forge flambe*, etc.... 2° Y ajouter des compléments directs ou indirects. Ex. : *le fer étincelle sous le marteau ; — la forge flambe clair*.

2. Un serrurier d'art.

Il faisai une de ces barres à volutes qui forment la rampe des balcons. Levant un gros marteau, il commença à frapper, poussant la partie rouge,

VANNIER. LA CLARTÉ FRANÇAISE..... Broché. 10.50 Relié. . 13.50

tantôt ici, tantôt là, entre le coin de l'enclume et le milieu, et la tournant de différentes manières. C'était merveille de voir, sous les coups rapides et précis du marteau, le fer se courber, s'onduler, et prendre peu à peu la forme gracieuse d'un feuillage, d'une spirale, comme si on l'eût modelé avec la main.

E. DE AMICIS.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'impression de ce morceau est que le serrurier est **habile, expérimenté, robuste.** — Relever les expressions qui prouvent ces qualités. — **Ce travail a l'air aisé** (*comme si... avec la main*). — Relever pourtant l'expression qui corrige cette impression. Quel sentiment éprouve le visiteur de ce serrurier ? (*Il est étonné, émerveillé.*)

Mots. — *Volutes* (enroulements, spirales) : rap. volubilis (plante qui grimpe en s'enroulant). Dessin. — *Poussant* (courbant) : cp. : repousser. — *Merveille* (étonnant, merveilleux) : c'était une chose extraordinaire. — *Coups précis :* qui tombe juste à l'endroit voulu : précision. — *Spirale* (dessin) : comme si on *l'eût modelé* : rap. modelage, modèle ; modeler : c'est donner une forme. Un modèle est une forme qui doit servir à en construire de semblables. Cp. : un enfant modèle.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Les ouvriers en métaux. — Le *chaudronnier* travaille principalement le cuivre ; — le *ferblantier* fabrique les objets en fer-blanc ; — le *plombier* soude les tuyaux de plomb ; — l'*orfèvre* travaille les métaux précieux (or et argent) ; — le *mouleur* prépare les moules pour couler les métaux fondus ; — le *tôlier* travaille les métaux en mince plaque ; — le *taillandier* fabrique les outils tranchants ; — le *ferronnier* fait toute sorte d'objets en fer ; — le *cloutier* fabrique spécialement des clous ; — le *serrurier* fabrique des grilles, des rampes, des serrures.

ORTHOGRAPHE. — *Rampe, lampe, hampe, campe*, trempe, tempe. — *Commencer : commerce, commode*, etc., sauf comique, comité. Finale *mence, mense : immense* (excepté démence, semence, clémence, etc...) ; *mance :* romance.

Dictée. — Levant un gros marteau → feuillage.

CONJUGAISON : Dire et faire.

1. **Présent :** rapprocher vous faites, vous dites, vous êtes.

2. **Imparfait :** noter la prononciation de l'imparfait de *faire*.

3. **Rapprocher :** je fis, je dis, nous fîmes, nous dîmes ; vous fîtes, vous dîtes (distinguer de vous dites).

4. **Temps composés :** j'ai fait, j'ai dit.

Exercices. — 1° Conjug. *Je fais ce que je dis*, à tous les temp connus.

2° Vous *dites* ce que vous faites. (*Analyser* dites.)

3° Vous *dîtes* ce que vous fîtes. (*Analyser* dîtes.)

5. **Remarque :** sur *dire*, on a formé les verbes : *prédire, interdire*, qui diffèrent à la 2e pers. du pluriel : *vous prédisez, vous interdisez*.

6. **Conjug.** sur *faire : satisfaire, contrefaire* (un objet, sa voix).

3. **Le Creusot.**

Ici, des brasiers ; là, des jets de flammes ; plus loin des blocs de fer ardent vont et viennent, sortent des fours, entrent dans les engrenages, en ressortent, y entrent cent fois, changent de formes, toujours rouges. Les machines voraces mangent du feu, ce fer éclatant, le broient, le coupent, le scient, l'aplatissent, le filent, le tordent, en font des locomotives, des navires, des canons, mille choses diverses, fines comme des ciselures d'artistes, monstrueuses comme des œuvres de géants, et compliquées, délicates, brutales, puissantes.

GUY DE MAUPASSANT.
(*Au Soleil.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Les idées dominantes sont celles d'activité de chaleur ardente, de la puissance des machines, de la diversité des travaux. — (Relever les expressions montrant chaque idée.) — Qualités extrêmes de ces ouvrages. — Qualifier l'usine du Creusot (*infernale, gigantesque*).

Mots. — *Brasiers* (braises, embrasé) ; — *ardent :* brûlant, d'un rouge vif (comp. : incandescent). — *Voraces :* rap. dévorer. — *Le filent :* l'étirent en fil, comme une matière textile ; — *ciselures* (rap. ciseau) : tailler au ciseau ; un ciseleur. — *Monstrueuse :* monstre qui dépasse en force, en laideur, ce qu'on voit d'habitude ; — *délicates* (fines, fragiles) : rap. déliées, on dit une chair délicate, un fruit délicat ; — *brutales* (rap. brute, opposer à intelligent) : qui paraît l'œuvre d'un être sauvage ; — *puissantes :* capables de produire une grande force.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Machines qui travaillent le fer : marteau-pilon, laminoir, presse, cisailles, filière. — Usines : fonderie, aciérie, tôlerie, chaudronnerie, tréfilerie, etc. (expliquer ces mots et les faire entrer dans une phrase). — Adjectifs : *ardent, éclatant, incandescent.* — *Qualité des métaux :* le plomb est (*lourd et mou*). — L'acier est (*élastique et cassant*). — Le fer est (*malléable et tenace*). —

ORTHOGRAPHE. — Noms de métaux. — *Nickel, nickelé, zinc, plombier-zingueur, acier, acéré, aluminium, le laiton, étain, étamé, étameur.*

Dictée. — Les machines voraces → puissantes

COMPOSITION DE PHRASES

Imitons. — I. *Lui, le fer, il* se tortille comme un reptile blessé. (*Transformer les phrases suivantes sur l'exemple ci-dessus :* L'enclume se dresse en pleine clarté. — Les apprentis s'appliquent de toutes leurs forces. — Les marins retraités songent à leurs voyages passés. — Le forgeron jamais ne se plaignait. — Le maréchal ferrant paraissait colossal...)

II. **C'était merveille de voir sous les coups rapides... le fer se courber...**

Composer 5 phrases commençant de même :

Ex. : C'était merveille de voir le serrurier modeler un feuillage ; — ... le zingueur... ; — ... le chaudronnier..., etc.

RÉCITATION

L'usine.

L'usine s'éveille au petit matin,
Et crie... Il lui faut des hommes, des hommes !
Et son cri perce le repos, brise le somme
Des pauvres gens cachés dans un songe lointain.

Elle veut soudain se mettre à l'ouvrage
Et crie... Aussitôt, pour la contenter,
Les pauvres gens partent en foule lui porter,
Vite, chacun sa vie et chacun son courage.

Par la grande route et les chemins creux,
Noirs et pressés, ils viennent, cent ou mille,
Et pareils aux fourmis qui rentrent dans leur ville,
A tous les carrefours, ils s'abordent entre eux.

MARIE NOEL.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. **Le forgeron.**

1. J'entre dans la forge ; je la connais bien et, toujours, elle m'émerveille. L'enclume, à la belle forme dure, se dresse sur un billot d'orme, en pleine clarté, près du foyer d'où la fumée s'en va par une cheminée en forme de hotte. A gauche, s'arrondit la meule en pierre sèche, qui donne au métal le fil voulu. Les instruments sont bien rangés, accrochés aux murs : tenailles, pinces à prendre le feu ; dans un coin, pioches, chenets et socs à réparer sont entassés. Sur une tablette où tombe le jour du vitrage, l'apprenti place des fers sur des sabots de vergne ou de noyer. Il commence ainsi à se faire la main.

2. En ce moment, le forgeron chauffe une lame de soc. Il tire en cadence la chaîne et fouille de sa pique, en l'irritant davantage, une aile de la flamme grondante. C'est un homme dans la force de l'âge,

PESSONNEAUX et GAUTHIER. LEXICOLOGIE FRANÇAISE..... Broché 17 fr. Relié. . 20 fr.

L'HISTOIRE PITTORESQUE

de Jean-Pierre

est la collection la plus artistique et la plus intéressante qui puisse illustrer vos leçons d'histoire.

Les tableaux qui la composent sont, non seulement des documents de première valeur, mais de véritables tableaux d'art.

Chaque Héliogravure

(format 65×100) tirage très soigné

12 fr. 50

Tableaux en vente :

Nouveauté

- **Les Pyramides de Gizeh (Égypte pharaonique).**
- **Le Pont du Gard (Monument Gallo-Romain).**
- **La Cité de Carcassonne (Féodalité).**
- **Notre-Dame-la-Grande à Poitiers (Église Romane).**
- **La Cathédrale de Reims (Église Gothique).**
- **Le Château de Chenonceaux (Renaissance).**
- **Le Château de Chambord (Renaissance).**
- **Le Château de Versailles (XVIIe siècle).**

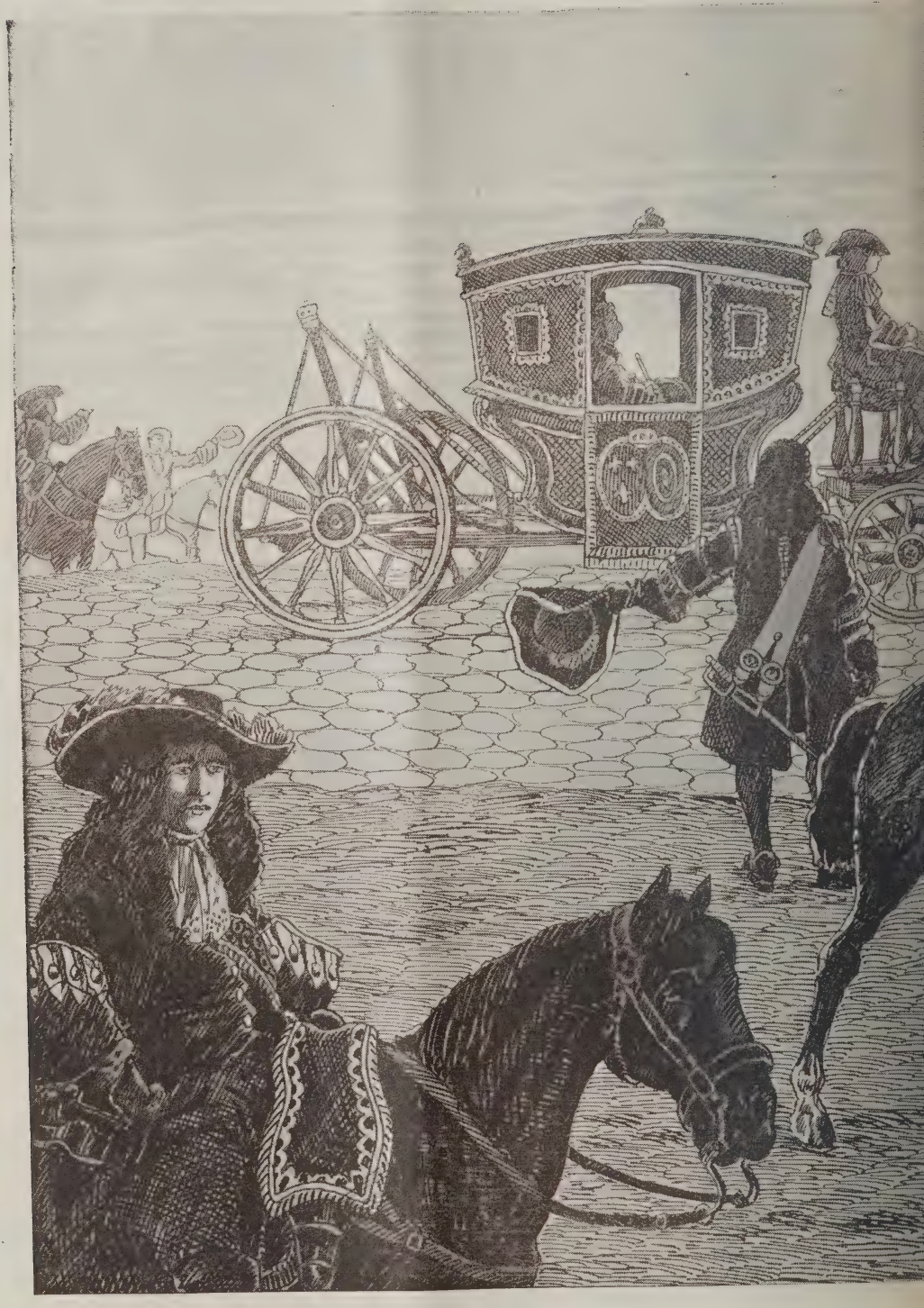

LOUIS XIV

Louis XIV fit toutes ses campagnes en carrosse, ne montant à cheval qu'à de rares occasions La voit
Succession d'Espagne,

MPAGNE

lessinée d'après une gravure de l'époque. Les costumes des personnages sont ceux de la guerre de e la fin du règne.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

POUR RENDRE L'ÉCOLE ACTIVE

LA GÉOGRAPHIE PITTORESQUE

de Jean-Pierre

met à votre disposition

La plus belle collection de gravures géantes

Chaque Héliogravure

(format 65×100)

tirage très soigné

12 fr. 50

Tableaux en vente :

Nouveauté

- Le Glacier (Massif de la Bernina).
- Le Lac (Lac de Sils en Haute-Engadine).
- L'Afrique Équatoriale Française (Forêt en Oubangui).
- La Banquise (Océan Antarctique).
- L'Afrique Occidentale Française (Soudan).
- La haute montagne: le Mont Blanc et la vallée de Chamonix.
- La Mer : la côte sauvage (Quiberon).
- Le Confluent : Montereau : confl. de l'Yonne et de la Seine
- Le Volcan : Le Vésuve et la Baie de Naples.
- Le Désert (le Sahara).
- L'Oasis (la Tunisie).
- La récolte des dattes (l'Algérie)
- Les Souks à Meknès (le Maroc).
- Le Canal Dong-Bâh à Hué (l'Indochine, Annam).
- Le Temple d'Angkor (l'Indochine, Cambodge)
- Coucher de soleil à Tahiti (l'Océanie).

Fernand NATHAN
Éditeur

à la figure mordue, noircie par le feu, au cou solide ; il a redressé ses manches au-dessus de la saignée. Tout à coup, il enlève du foyer la lame du soc. Ça pétille comme une fusée qui va partir. Il frappe à coups redoublés. Le fer blémit et bleuit ; le marteau n'a plus de grands chocs ; il se presse en fins battements. Le métal est maintenant caressé. Au bout de la pince, il va maintenant bouillonner dans un baquet d'eau noirâtre.

CHARLES SYLVESTRE. (*Le Voyage rustique.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Quel titre peut-on donner à chacun des paragraphes du texte ?* — 1. L'atelier ; 2. Le forgeron, portrait et travail. — *Comment peut s'expliquer l'impression du visiteur : elle m'émerveille ?* Beauté, ordre, activité, force, habileté. — *Indiquer les détails qui rendent sensibles toutes ces qualités.*

Mots et expressions. — *Émerveille :* citer des choses qui vous ont paru merveilleuses ; — *forme dure :* nette, évoque aussi la matière et l'usage, opposer à la forme molle d'un coussin la forme indécise d'un nuage ; — *s'arrondit :* la meule (verbe à justifier) ; — *le fil :* le tranchant (affiler un couteau) ; — *vergne :* verne, aune ; — *se faire la main :* s'exercer ; — *en cadence* (à justifier) ; — *une aile :* pourquoi ? — *mordue :* autres emplois : par le froid, par la gelée ; — *saignée :* pli entre le bras et l'avant-bras. Noter les verbes et expressions qui montrent comment le forgeron façonne le fer : *coups redoublés, plus de grands chocs, fins battements,* le *métal est caressé* (gestes à imiter).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. La meule *s'arrondit ;* — le ravin (*se creuse*) ; — la route (*s'incurve, s'allonge*) ; — le toit (*s'incline*) ; — un sapin *pyramide*) ; — les rochers (*s'entassent*) ; les nuages (*s'épaississent*).

2. *Elle m'émerveille* : employer les expressions de sens voisin : me plaît, me ravit, m'étonne, m'enchante, me séduit, m'agrée, m'enthousiasme, me frappe, me conquiert, me surprend.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Apprenti, apprentissage ; — irriter, irritation, irascible ; — davantage (adv.), d'abord, caresse.

Analyser les termes de la proposition : *A gauche, s'arrondit... sèche.* — Relever les verbes à l'infinitif compléments de noms (à prendre, etc.). Relever deux inversions, le verbe avant le sujet. — Analyser : *de sa pique* (sens de la prép. : *de*), *de la flamme.* — Sens de : *il va bouillonner* (futur prochain).

2. Un bon ouvrier.

Chalifour était serrurier. Il travaillait dans une salle basse et encombrée où régnait l'âcre odeur de la forge. Que j'aimais à le voir avec son petit tablier de cuir noirci ! Il saisissait une barre de fer et ce fer devenait aussitôt sa chose. Il avait une façon à lui, pleine d'amour et d'autorité, de manipuler l'objet de son travail. Ses mains noueuses touchaient tout avec un mélange de respect et d'audace... Je le revois, activant d'un air pensif le soufflet secoué de sanglots et surveillant le métal dont l'incandescence était comme transparente.

O vieil ouvrier, comme tu étais riche et enviable, toi qui n'aspirais qu'à une chose : bien faire ce que tu faisais. Nul mieux que toi n'a connu le fer lourd et obéissant, nul ne l'a mieux que toi pratiqué avec amour et constance.

GEORGES DUHAMEL.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Opposer l'atelier du forgeron (texte 1) et celui de ce serrurier. — La description du travail du serrurier est beaucoup **moins précise : quelques traits** seulement sur la salle, le costume, le portrait physique (mains noueuses). **L'attitude de l'auteur est différente,** il voit moins et **pense davantage.**

Mots et expressions. — *Régnait* (v. à noter), autres emplois : la joie, une mode, une épidémie, une chaîne de montagne... ; — *âcre :* fruit âcre, un ton âcre ; — *sa chose :* son bien, dont il disposait entièrement ; — *amour :* il aime son travail ; — *autorité :* vient de sa maîtrise, il n'hésite pas, il semble commander à la matière. — *manipuler* (de main) ; — *noueuses* (de nœud) ; — *respect et audace :* à rapprocher respectivement de *amour* et *autorité ;* — *riche :* pourquoi ? de ses qualités professionnelles ; — *enviable :* que peut-on envier à cet ouvrier ? Il atteint son but et satisfait son désir : il réussit dans son travail ; — *constance :* persévérance, patience.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Mots à employer : nœud,** nœud coulant, nœud du bois, nouer, dénouer, dénouement.

2. L'(*odeur*) du muguet ; — la (*senteur*) d'un bouquet) ; — le (*fumet*) du rôti ; — l'(*exhalaison*) d'un marais ; — les (*émanations*) d'une fosse à purin ; — l' (*arome*) du thym ; — Une odeur peut être : douce, suave, fade, embaumée, parfumée, exquise, pénétrante, forte, violente... appétissante, réjouissante, etc.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Fer, ferrer, ferraille, etc. (Voir C. É.) ; — autorité, auteur, audace, audacieux ; — incandescent (*ce*) ; — transparent (*ence*) ; — *serrurier* (attr.) ; — *régnait l'âcre odeur* (inversion). — *Que :* combien, comme (adv.) ; — *sa chose* (attrib.). — Justifier l'orthographe de *aspirais.* — Ecrire le dernier paragraphe en commençant : *O vieux ouvriers...*

3. L'usine.

Une énorme fraiseuse qui grignotait les bavures d'un bloc moteur fondu d'une pièce dont, par surcroît, elle rectifiait le profil, retint un moment son attention.

— C'est beau, dit-il enfin à Fréret qui jouissait de son triomphe.

L'ancien mécano était sincère. Le spectacle de cette machine œuvrant puissamment, sans à-coups, sans erreur, sous la conduite d'un jeune ouvrier au visage intelligent, aux gestes précis, l'enthousiasmait.

Et puis il aimait cette odeur de fonte grasse, d'huile chaude, ce chant rauque des outils faisant leur chemin dans le métal, ce glissement feutré des courroies que soulignaient, par instants, de brefs claquements ; et aussi le ronronnement des poulies, haut perchées, dont l'incessante rotation ordonnait la bruyante activité de l'immense atelier.

— C'est beau, répéta-t-il.

Il respirait à pleins poumons, comme s'il eût voulu accaparer d'un seul coup toute l'odeur de l'usine en travail.

HENRI MACÉ. (*Le pain de chaque jour.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Un jeune mécanicien visite une usine d'automobiles en compagnie du propriétaire M. Fréret. Quels sentiments éprouve-t-il ? Rapprocher *l'enthousiasmait* de : *elle m'émerveille* (1er texte). Expliquer ces sentiments : beauté et puissance de la machine, odeurs et bruits lui plaisent parce qu'il aime son métier.

Mots et expressions. — *Fraiseuse :* machine à travailler les métaux ; — le *profil :* elle rognait le métal pour obtenir des surfaces et des angles conformes au modèle ; — *son triomphe :* le propriétaire était fier de la belle tenue de son usine ; — *sans à-coups :* sans mouvements brusques ou arrêts ; — *rotation :* action de tourner (roue) ; — *ordonnait :* réglait ; — *accaparer :* absorber, aspirer.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. *Œuvrer :* mots de la même famille : *œuvre, désœuvré, manœuvre, ouvrer, ouvrier, ouvrage, ouvrable, (jours ouvrables), ouvroir, opéra, opération, opérer, coopérer, coopérateur,* etc. — Expressions à employer : *se mettre à l'œuvre, mettre tout en œuvre.* — Expliquer : *A l'œuvre, on connaît l'ouvrier.* — Divers sens du mot opération : *opération arithmétique, chirurgicale, stratégique, financière.* Citer des exemples.

2. **Noter l'expression :** la machine *œuvre puissamment ;* que pourrait-on dire encore : travaille délicatement avec précision ; — *le chant rauque des outils :* le choc sonore des... ; — le murmure des... ; —

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

le grincement aigu... ; — le grondement... ; — le glissement feutré... ; — le ronronnement... ; — les brefs claquements... etc.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Par surcroît, croître, un cru, une crue, accroître, une recrue ; — erreur, errer, errement ; — précis, concis ; — courroie ; — accaparer.

Indiquer la fonction des noms dans la phrase : *Le spectacle... enthousiasmait.*

Analyse du mot *haut* (perchées) adv., précise le sens du mot.

Remplacer: *qui grignotait* par le part. prés. et les participes présents : *œuvrant, faisant*, par les verbes ayant pour sujets : *qui.*

GRAMMAIRE. — 1. L'adjectif possessif.

Relever dans le texte 2 (Un bon ouvrier) les adjectifs possessifs : *son* petit tablier, *sa* chose, *son* travail, *ses* mains noueuses. — Le possesseur est à la 3e personne du sing. (*son, sa, ses*). Si l'on parlait de deux ouvriers (3e pers. du pluriel), on dirait : *leur, leurs.* — Faire parler l'ouvrier (1re pers. du sing.) : *mon, ma, mes.* — Faire parler deux ouvriers (1re pers. du plur.) : *notre, nos.* — Parler à l'ouvrier (2e pers. du sing.) : *ton, ta, tes.* — Parler à deux ouvriers (2e pers. du plur.) : *votre, vos.*

Dresser le tableau des adjectifs possessifs (Voir *Manuel*).

Remarques. — 1. **Forme polie:** 2e pers. du pluriel. — 2. Éviter l'adjectif possessif dans certains cas : j'ai mal à *la* tête. — 3. Quel est le **sens de l'adjectif possessif** dans ces phrases : « *Notre* laitière ainsi troussée... » (La Fontaine). — « Or c'était un cochet dont *notre* souriceau fit à sa mère le tableau. »

Le masculin pour le féminin: *mon* idée ; — *ton* esprit, *son* armoire. — Copier en intervertissant la place du qualificatif et du nom : Ma maison accueillante ; — son adroite manœuvre ; — sa rapide allure.

2. L'adjectif démonstratif.

Texte 2 : *ce* fer. — Texte 3 : *ce chant rauque ; — ce* glissement, *cette* machine, *cette* odeur ; — plur. *ces.* — *Ce fer, cette machine* : on vient d'en parler ; — *ce* chant, *ce* glissement, *cette* odeur : on attire l'attention sur des choses qu'on entend, que l'on sent ; dans d'autres cas, que l'on a sous les yeux.

CONJUGAISON. — Le conditionnel. Passé 1re forme.

Si j'avais eu à choisir, j'*aurais été* serrurier. Ce métier m'*aurait plu* parce qu'il n'exige pas une grande force physique, mais de l'adresse, de l'ingéniosité. Je ne *me serais pas borné* à réparer des serrures, à fabriquer des clefs. J'*aurais étudié* tous les types de serrure qui existent, et, dans mes moments de loisir, j'*aurais* librement *travaillé* le fer pour fabriquer de belles choses comme j'en ai vu chez un serrurier d'art

Exercices. — 1. **Relever** les verbes au conditionnel passé 1re forme. En expliquer l'emploi. A quel temps est exprimée la condition : au plus-que-parfait de l'indicatif.

2. **Énoncer** les verbes à toutes les personnes du sing. et du pluriel.

3. **Conjuguer** de même : Si j'avais su, je *serais allé* à la foire.

4. **Terminer les phrases suivantes:** Le chasseur : Si j'avais eu mon fusil... — Si nous avions mieux lu la question posée... — S'ils avaient connu leur adresse... — Si tu m'avais obéi... — Je (vouloir) qu'il réussît.

5. Qu'auriez-vous fait s'il avait fait beau jeudi ? S'il avait fait beau jeudi...

6. **Construire en interrogeant:** N'auriez-vous pas été heureux si... — Ils auraient dû (n'auraient-ils pas dû...). — Vous auriez cru (Auriez-vous cru...).

EXERCICES DE COMPOSITION ET DE RÉDACTION

LA PHRASE. — Le spectacle de cette machine... l'enthousiasmait (Texte 3. L'usine). *Entre le sujet de la proposition principale et le verbe rejeté à la fin, s'intercale une proposition ayant son verbe au participe présent complété par plusieurs compléments circonstanciels plus ou moins complexes.* (*En faire l'analyse.*)

Imitons. — Le spectacle de la scie à métaux, pénétrant lentement, sûrement, sans heurts, dans le bloc de fer, sous la surveillance... l'intéressait vivement.

Le spectacle du marteau-pilon, tombant sur le fer incandescent avec un bruit sourd, dans un jaillissement d'étincelles..., le captivait.

Rétablir la strophe de 4 vers : Affermi sur les *reins*, le forgeron robuste se cambre en contractant les muscles de son *torse*. Avec des gestes souverains, il bat le fer, et, à le voir, je goûte l'ivresse de la *force.*

LE PARAGRAPHE. — 1. L'atelier du forgeron m'intéresse beaucoup (V. texte 1). — 2. Le forgeron forge une pièce (V. texte 1, § 2). — 3. Le portrait d'un ouvrier du fer. — 4. Les bruits de la forge. — 5. Le maréchal ferre un cheval. — 6. Le serrurier répare une serrure. — 7. Bruits de l'usine. — 8. Que cette machine travaille bien ! — 9. Le feu de la forge.

DEVOIR COMPLET. — Traiter deux ou trois paragraphes dans un ordre convenable : 1° L'atelier 2° L'ouvrier ; 3° Le travail ; 4° Réflexions s'il y a lieu.

2. Le cloutier ardennais. — Sur un commandement, bref, le chien entre, sans beaucoup d'entrain toutefois, dans sa cage de bois. Il marche, la roue s'ébranle, la perche bascule et le soufflet, dont le cuir se gonfle de gros plis arrondis, s'aplatit en chassant dans le foyer une bouffée d'air. Le charbon assoupi, mais encore ardent, brille de nouveau. Quelques coups d'une palette de fer rassemblent le foyer. Les baguettes de fer y plongent. Bientôt la main du cloutier en tire une à l'extrémité incandescente. Vite, le marteau entre en danse et voilà que le fer s'effile sous les coups pressés. L'homme frappe, frappe, et tout son corps remue et danse aussi. D'un geste vif, il coupe le fer à demi au-dessus de la pointe, plonge celle-ci dans la cloutière, la détache de la baguette. De deux coups de marteau, il façonne la tête. C'est fait. Le clou jaillit hors du trou, et, pendant qu'il est en l'air, un geste de la main l'envoie avec les autres dans un pot de fer.

RÉCITATION

Les travailleurs.

Je vous aime, gars des pays, beaux conducteurs
De hennissants et clairs et pesants attelages,
Et vous, bûcherons roux des bois pleins de senteurs,
Et toi, paysan fruste et vieux des blancs villages,
Qui n'aimes que les champs et leurs humbles chemins
Et qui jettes la semence d'une ample main
D'abord en l'air, droit devant toi, vers la lumière,
Pour qu'elle vive un peu, avant de choir en terre ;

Et vous aussi, chercheurs d'hallucinants métaux
En des plaines de gel, sur des grèves de neige,
Au fond des pays blancs où le froid vous assiège
Et brusquement vous serre en son immense étau,
Et vous encor, mineurs qui cheminez sous terre,
Le corps rampant, avec la lampe entre vos dents
Jusqu'à la veine étroite où le charbon braniant
Cède sous votre effort obscur et solitaire.

Et vous enfin, batteurs de fer, forgeurs d'airain,
Visages d'encre et d'or trouant l'ombre et la brume,
Dos musculeux tendus ou ramassés, soudain
Autour de grands brasiers et d'énormes enclumes,
Lamineurs noirs, bâtis pour un œuvre éternel
Qui s'étend de siècle en siècle toujours plus vaste
Sur des villes d'effroi, de misère et de faste,
Je vous sens en mon cœur, puissants et fraternels.

E. Verhaeren.
(*La multiple splendeur.* Mercure de France.)

C. Adnet, *I. E. P.* (*Nord*). — J. Rogissart, *Instituteur* (*Ardennes*).

Amand. La pratique du vocab. et de la comp. française. *Cours sup.* Élève. . 8.60 Maître. 15.75

Patagon ou la stature presque naine du négrille africain. Il n'y a point, en effet, de « race » française, pas plus qu'il n'y a de races anglaise, italienne, allemande ou américaine. Le sol de la France apparaît comme une sorte de creuset dans lequel, depuis bien des millénaires, se sont fondus et amalgamés des éléments disparates empruntés à des races multiples et, pour la plupart, déjà métissées : autochtones (du grec *autos*, même, et *chton*, la terre : nés de la terre même, indigènes) de la préhistoire, Ligures, Ibères, Celtes, Grecs, Romains, Germains, Huns, Arabes, Normands de Scandinavie, et il serait facile de multiplier de pareils exemples. Mais, si l'on ne savait parler d'une race française, il y a un peuple français, une nation française formée d'êtres qui, quelle que soit leur origine raciale, vivent en commun depuis des siècles, partagent la même destinée, connaissent les mêmes souffrances et les mêmes triomphes, ont les mêmes intérêts, le même genre de penser et de sentir, poursuivent, en dépit des obstacles, le même idéal. C'est cela qui importe surtout et voilà pourquoi, dans la classification des hommes, la question *race* passe au second plan pour céder le premier à l'idée de nation, à l'idée de patrie.

E. Granger.
(*Les Races humaines.*)

Lecture II. — **Le type japonais.** — Traits caractéristiques du Japonais : front plat, avec sourcils plus distants l'un de l'autre que chez la plupart des hommes ; nez petit, bien fait ; narines légèrement relevées ; petits yeux noirs, avec moins d'obliquité que chez les Chinois ; cheveux noirs, maigres et plats ; peu ou pas de barbe ; jambes courtes ; stature basse, avec moyenne de 1 m. 62 ; teint pâle ou d'un jaune olivâtre.

Des qualités physiques d'un peuple, on ne peut pas toujours tirer correctement le pronostic de ses qualités mentales. On s'en convainc très bien quand on étudie les Japonais. Ce sont des gens faibles de corps, en comparaison des Chinois et des Coréens, avec lesquels ils sont plus étroitement apparentés ; ils sont physiquement assez débiles, avec poitrine étroite et puissance musculaire minime ; or, ils n'en sont pas moins les plus intelligents de tous les Mongols.

Ces dernières années ont prouvé qu'ils peuvent concourir en force intellectuelle avec les nations les plus avancées de l'Europe ; ils possèdent une haute compréhension ; ils sont progressifs, d'esprit prompt, braves à un degré d'héroïsme qu'aucun autre peuple ne dépasse. Le sentiment de l'honneur, si peu développé chez les Asiatiques en général, est devenu chez eux une passion, durant leur ère féodale, et les a portés à des actes de dévouement et de sacrifice inouïs... A l'esprit d'entreprise, à l'originalité native, ils joignent des facultés d'imitation surpassant celles mêmes des Chinois, ainsi que l'a démontré ce fait que, rien qu'aux indications données par un livre hollandais, ils construisirent, voilà quelque cinquante ans, un vapeur auquel rien ne manquait...

Les Japonais de toutes les classes sont, au plus haut degré, courtois, obligeants ; tous braves, fiers des exploits de leurs ancêtres, ils forment un peuple guerrier qui se distingue par un mépris extraordinaire de la mort et un sentiment de l'honneur presque maladif : d'où des duels fréquents, des querelles entre hommes et familles, soutenues avec tant de persévérance, de rancune inexorable, qu'elles sont dignes des *vendetta* corses.

...Leur activité infatigable, leur bonne humeur, c'est ce qu'ils montrent le plus et qui se manifeste par des amusements auxquels ils se livrent corps et âme. Ils semblent presque frivoles, tant ils paraissent libres de soucis. A chaque pas on rencontre dans les rues des troupes d'acrobates fort habiles, de jongleurs, d'acteurs ambulants ; dans de nombreux théâtres, on entre presque pour rien et l'on s'accroupit en famille pendant de longues heures. La lutte est encore peut-être plus goûtée des Japonais que le théâtre ; elle excite un enthousiasme frénétique, comparable à celui des Espagnols pour les courses de taureaux. Ils se divertissent aussi beaucoup à lancer des cerfs-volants, et les vieillards eux-mêmes s'y distraient.

(*Les Races humaines.* Hachette, édit.)

Lecture III. — **Le français, langue internationale par excellence.** — Le caractère social de la langue française, auquel il faut joindre sa grâce, son élégance, sa souplesse, la prédestinent à être la langue internationale par excellence. Ensemble ces qualités lui donnent une force de propagande incomparable ; elles lui donnent une aptitude particulière à pénétrer partout ; elles aident puissamment à l'extension de la civilisation française. Rivarol a dit : « Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. » Nous touchons ici à un suprême accord entre langue et civilisation ; car pour un Français la civilisation française aussi a quelque chose de plus universellement humain que celle des autres peuples ; et cette idée est partagée par bien des personnes cultivées d'autres nations. Si l'anglais l'emporte dans le monde des affaires, il ne le doit pas à ses qualités comme langue, mais simplement au principe de la majorité : aucune autre langue parlée par des Européens ne peut rivaliser avec lui quant à l'extension et au nombre des adhérents. La langue française, il est vrai, a pris son rang au moment où aucune autre langue n'était prête à le lui contester ; mais si elle a conservé son prestige, elle ne le doit pas à la situation politique et commerciale de la France, ni à cette tradition de trois siècles ; elle le doit à elle-même.

Tandis que les nations de langue anglaise font des conquêtes territoriales pour l'anglais, le français fait des conquêtes morales pour la nation.

W. V. Wartburg.
(*Évolution et structure de la langue française.*)

Lecture IV. — **Les religions et la géographie.** — La répartition des religions sur le globe tient essentiellement à de grands faits historiques : ce sont les conquêtes espagnoles et portugaises qui ont implanté le catholicisme dans l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale ; la répartition de l'islamisme a été favorisée par la facilité d'expansion des Arabes, peuple nomade, et cette religion s'étend sur le pourtour et à la surface des déserts de l'ancien continent.

Par là, la diffusion des religions tient à la géographie. Là ne se borne pas leur rôle. Le commerce a suivi les voies que la propagande religieuse lui traçait ; les pèlerinages musulmans sont à la fois des voyages de dévotion et des caravanes de commerce. Des plantes, des animaux ont été acclimatés à la faveur de déplacements de ce genre : ce sont des moines revenus de Chine qui ont introduit le ver à soie en Europe.

Comme l'extension des peuples, celle des religions peut être suivie à l'aide des noms de lieux. Les Espagnols ont transporté dans leurs colonies d'Amérique le nom des principales fêtes et des principaux saints du calendrier catholique. Les fêtes et les saints orthodoxes donnent leurs noms aux localités nouvelles de la Sibérie.

Il n'est pas jusqu'à l'aspect extérieur des pays qui ne traduise l'influence des religions. Les temples grecs, égyptiens, hindous, mexicains, les cathédrales chrétiennes font partie intégrante du paysage dans lequel l'homme les a élevés ; l'idée du Rhin est pour nous associée à celle des cathédrales des bords du fleuve. Les cultures aussi ont dépendu souvent des religions : pendant que l'islamisme proscrivait la vigne de pays où elle pouvait fort bien croître, les moines chrétiens du nord de l'Allemagne, afin de se procurer le vin nécessaire à la célébration de la messe, s'évertuaient à la cultiver dans des conditions peu favorables. Dans l'antiquité, le culte de Minerve était associé à la culture de l'olivier ; le culte d'Apollon a propagé le laurier tout autour de la Méditerranée.

P. Camena d'Almeida.
(*La Terre.*)

Mme Ozouf.

Tiget. L'ens. de la géogr. par les cartes postales. *Chac. des 15 pochettes* 4.50 / 5 fr. *ou* **5.50**

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE.** — **Les habitations à bon marché** (*fin*). **Assurance en cas de décès.** — Tout bénéficiaire d'une avance de l'État au titre des H. B. M. doit souscrire une Assurance vie égale au montant du prêt, auprès de la Caisse nationale qui exige que les candidats soient en bonne santé et âgés de moins de soixante ans ; elle règle le contrat de manière qu'il n'y ait plus de prime à payer après soixante-cinq ans d'âge. Toutefois, si l'emprunteur n'est pas admis à contracter l'assurance, celle-ci peut être souscrite par son conjoint ou par un tiers qui s'engage, solidairement, au remboursement du prêt. En certains cas, l'article 48 de la loi de 1922 dispense de la visite médicale. Grâce à cette assurance, si le sociétaire meurt prématurément, ses héritiers deviennent *ipso facto* propriétaires de la maison et l'État est remboursé de son avance. Ajoutons que le montant de la prime de cette Assurance-vie peut être avancé par l'État et incorporé au montant du prêt.

Participation personnelle à la construction. — Les emprunteurs, qui ont la possibilité de participer aux travaux de construction de leur maison, partiellement ou en totalité, peuvent néanmoins bénéficier des avances de l'État, si l'immeuble édifié remplit les conditions requises par la loi. La somme prêtée sert à payer le terrain et les matériaux.

Cités ouvrières. — Il n'est pas accordé d'avances directes aux chefs d'industrie qui désireraient procurer des logements sains à leurs ouvriers. Mais ces patrons ont la faculté de provoquer la formation de coopératives H. B. M., soit en avançant à leurs salariés les sommes exigées comme appoint, soit en souscrivant eux-mêmes les actions des coopératives, ce qui permet à ces Sociétés de construire des maisons destinées à la location simple ou à la location-vente.

Dispenses d'apport et priorité. — Les pensionnés au titre de la loi du 31 mars 1919 et les invalides du travail ayant au moins 50 p. 100, les veuves de guerre non remariées, les chefs de famille ayant deux enfants de moins de dix-huit ans ou deux pupilles de la Nation à leur charge sont dispensés de fournir un apport. Certaines catégories de constructeurs peuvent bénéficier d'une réduction d'apport allant de 25 à 50 p. 100.

Un décret a fixé un ordre de priorité pour les constructions à réaliser. D'autre part, pour les particuliers qui sollicitent une subvention ou un prêt pour construire une H. B. M., un ordre de préférence a été établi. En tête de l'échelonnement viennent les familles de sept enfants ou plus, ayant moins de dix-huit ans, ou pupilles de la Nation à leur charge ; les invalides de guerre et les mutilés du travail à 100 p. 100. Entre les bénéficiaires d'un même échelon, la priorité appartient toujours aux anciens combattants.

Acquisition d'une maison déjà bâtie. — Les Sociétés de Crédit immobilier peuvent consentir des prêts hypothécaires en vue de l'acquisition de maisons individuelles à bon marché ; sont considérées comme telles, quelle que soit la date à laquelle remonte leur construction, les maisons dont la salubrité a été reconnue et dont le prix n'excède pas les maxima légaux. Cependant, la subvention gratuite n'est accordée que pour les constructions.

Travaux d'agrandissement. — Les prêts individuels ne peuvent être, en principe, affectés à des travaux de réparation, d'aménagement ou d'agrandissement que s'il s'agit d'habitations appartenant à des travailleurs agricoles ou à des artisans ruraux.

Changement d'affectation. — Le commerce n'est pas permis dans les locaux prévus pour l'habitation.

Vente et location. — Les maisons et les logements ayant bénéficié de subventions de construction ne peuvent, pendant vingt-cinq ans, être cédés qu'à des personnes remplissant les conditions pour l'attribution de la subvention et agréées par le Comité de patronage H. B. M. Toute location est interdite pendant dix ans, sauf autorisation exceptionnelle donnée par ledit Comité. En tout cas, jusqu'à l'amortissement intégral des avances et des emprunts, le prix de location ne peut dépasser le maximum fixé par la loi.

Nationalité des bénéficiaires. — Outre les Français, les Belges, Polonais et Italiens peuvent bénéficier des avantages de la loi Loucheur.

Nécessité du vote de nouveaux crédits. — Souhaitons, en terminant, que le Sénat comprenne enfin l'importance et l'urgence de la question et accepte de doter les organismes H. B. M. des crédits indispensables au complet achèvement du programme prévu par la loi Loucheur. En agissant différemment, nos parlementaires feraient une singulière économie. En effet, pour le crédit d'un milliard estimé nécessaire, l'État ne conserverait à sa charge que 25 millions (différence entre le taux de 2 p. 100 auquel les avances sont accordées aux Sociétés H. B. M. et le taux moyen des placements à la Caisse des dépôts et consignations : 4,58 p. 100). Or, avec ce milliard, il serait exécuté pour 1 300 millions de travaux qui feraient rentrer dans les Caisses de l'État 39 millions de taxes sur le chiffre d'affaires et 20 millions de droits d'enregistrement et de frais d'actes. En définitive, l'opération rapporterait 34 millions à l'État tout en fournissant du travail aux chômeurs qui, ne recevant plus l'allocation, déchargeraient l'État d'autant.

II. **CONSEILS PRATIQUES.** — Les pièces indispensables à la constitution du dossier des personnes demandant à bénéficier des lois H. B. M. sont les suivantes :

1° Bulletin de naissance sur papier libre ; 2° certificat de travail pour tous les membres salariés de la famille (emploi, salaire, durée des services) ; 3° titre de propriété du terrain ; 4° certificat de non-inscription hypothécaire ayant moins de trois mois de date ; 5° dernier avertissement du percepteur relatif à l'impôt sur les salaires et revenus ou certificat de non-imposition ; 6° carte d'électeur ou certificat de nationalité ; 7° dernière quittance de loyer ; 8° plan du terrain avec son orientation ; 9° croquis et itinéraire du terrain à la gare la plus proche.

III. **RÉDACTION.** — **Une lettre.** — *Vous avez acheté un terrain en vue de la construction d'une maison H. B. M. Comme le titre de propriété n'est pas encore établi, vous écrivez à votre notaire pour lui demander une lettre indiquant les dimensions, la surface, la référence cadastrale et le prix d'achat du terrain, frais compris, pour remplacer provisoirement le titre de propriété.*

IV. **CALCUL.** — 1. *Un père de famille âgé de 35 ans veut faire construire une maison H. B. M. de 35 000 f. Il ne possède pas le terrain estimé 3 000 f., mais il bénéficie d'une subvention de 5 000 f. Combien devra-t-il emprunter ? Comme il veut rembourser cette somme en 25 ans, il contracte une assurance vie à la Caisse nationale (prime unique : 102 f. 30 p. 1 000) et fait ajouter le montant de la prime au prêt. A combien se montera l'emprunt ?*

RÉPONSE : **36 375 f. 90.**

2. *Sur un terrain carré ayant 180 m. de périmètre, on construit un pavillon rectangulaire ayant 12m,50 de long et 8 m. de large et qui est entouré d'un trottoir de 1m,50 de large. Quelle est la surface du terrain cultivable ?*

RÉPONSE : **1 854 m², 50.**

V. **LECTURE PAR LE MAITRE.** — Dans l'usine métallurgique, JEAN PALLU. (*L'Usine*, Rieder, éditeur, p. 199 à 203.)

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (*Nord*).

BARADUC et LAROCHE. **Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté..... 7.50**

Exercices. — *Chercher le quotient à 0,1 ; 0,01 ; 0,001, près des nombres suivants :*
347 : 29 ; 2,055 : 23 ; 4,372 : 0,27 ;
3,26 : 0,295 ; 4,732 : 2,28 ; 99,75 : 32.

Calcul mental.

Prendre la moitié, le tiers, le quart.

1. **Prendre la moitié.** — Exemple : soit à prendre la moitié de 55. On a : 55 = 40 + 15 ; la moitié de 40 est 20 ; la moitié de 15 est 7,5 ; la moitié de 55 est 20 + 7,5 = 27,5. Énoncer la règle.

2. **Prendre le tiers.** — Exemple : soit à prendre le tiers de 46 ; on remarque que 46 = 30 + 16 ; il faudra ajouter au tiers de 30 ; le tiers de 16.
Le reste de la division de 16 par 3 est 1 ; la partie décimale du quotient est donc 0,33 et le tiers de 16 est 5,33.
Le tiers de 46 = 15,33.
Quand le reste de la division de la partie non divisible est 2 ; la partie décimale du quotient est 0,66. Énoncer la règle employée.

3. **Prendre le quart.** — Pour prendre le quart d'un nombre, on prend la moitié de la moitié. Faire remarquer que la partie décimale peut être 0,25 (reste 1) ; 0,5 (reste 2) ou 0,75 (reste 3).

Exercices (procédé Lamartinière). — 1. Prendre la moitié le tiers, le quart des nombres suivants : 27 ; 32 ; 64 ; 107 ; 224 ; 327 ; 835.
2. Imaginez des petits problèmes conduisant aux opérations étudiées.

COURS SUPÉRIEUR

Le carré de l'hypoténuse.

Montrer, à l'aide de 4 équerres que l'on disposera comme l'indique la figure, que le carré construit sur l'hypoténuse d'un triangle rectangle est égal à la somme des carrés construits sur chacun des côtés de l'angle droit.

La surface du carré ABCD est égale à la surface des 4 équerres augmentée en I du carré construit

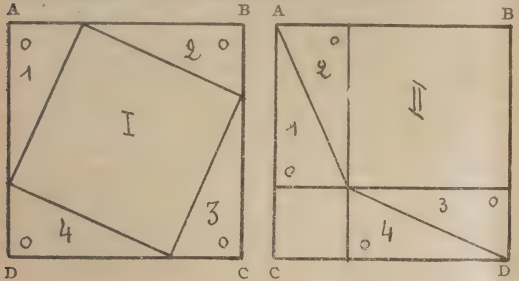

sur l'hypoténuse, et en II des carrés construits sur les côtés de l'angle droit. La propriété est donc vérifiée.

Si on considère le triangle ABC (fig.), on a :

$$a^2 \times b^2 + c^2$$

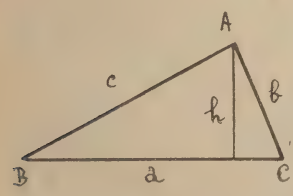

Problème. — *Les côtés d'un triangle rectangle valent 3 m. et 4 m. Calculer l'hypoténuse.* Réponse. → **5 m.**

Problème. — *L'hypoténuse d'un triangle rectangle a 12 m. de long ; l'un des côtés de l'angle droit a 8 m. de long. Calculer l'autre côté.* Réponse. → **8 m. 93.**

Problème. — *Un triangle rectangle a pour côtés de l'angle droit 3 m. × 4 m. Calculer la hauteur relative à l'hypoténuse.*

→ Solution :
On connaît la valeur de l'hypoténuse (prob. I) : 5 m.
On a :

$$S = \frac{b \times c}{2} \quad \frac{a \times h}{2};$$

d'où : $bc = ah$ et

$$h = \frac{bc}{a} = \frac{3 \times 4}{5} = \frac{12}{5} = 2 \text{ m. } 40.$$

Le triangle équilatéral.

Problème. — *Un triangle équilatéral a pour côté 6 m. Calculer : 1° sa hauteur ; 2° sa surface.*

→ Solution :
On sait que H est le milieu de BC ; et, dans le triangle AHC, on a :

$$\overline{AH}^2 = \overline{AC}^2 - \overline{HC}^2 = 36 - 9 = 27.$$

$$AH = \sqrt{27} = 3\sqrt{3} \text{ m.}$$

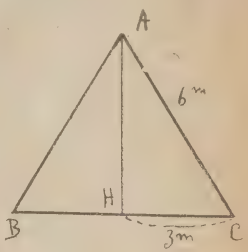

Et la surface est :

$$\frac{BC \times AH}{2} = 1 \text{ m}^2 \times 3 \times 3\sqrt{3} = 9\sqrt{3} \text{ m}^2.$$

Si le côté du triangle est a, la hauteur est :

$$\overline{AH}^2 = \overline{AC}^2 - \overline{HC}^2 = a^2 - \frac{a^2}{4} = \frac{3a^2}{4},$$

$$AH = \frac{a\sqrt{3}}{2}.$$

Et la surface : $\frac{a \times a\sqrt{3}}{2} = \frac{a^2\sqrt{3}}{4}$.

Problème. — 1. *On découpe des triangles équilatéraux pour faire un assemblage. Quelle sera la surface de ces triangles si le côté a 8 cm.* Réponse. → **27 m² 71.**

2. *Une pyramide a base carrée de côté a a pour faces des triangles équilatéraux. Calculer la surface latérale de la pyramide, la surface totale. Application numérique* a = 2 m.

Réponse. → **S lat. = $a^2\sqrt{3}$; surf. totale = $a^2\sqrt{3} + 1$; 6 m² 928 ; 10 m² 928.**

Le triangle rectangle isocèle.

Les angles à la base B et C valent 45° et sont

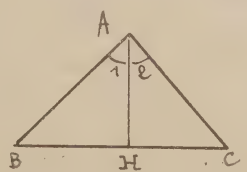

égaux à A_1 et A_2. On a donc ; AH = HC. Si a est le côté du triangle, on a :

$$\overline{AC}^2 = \overline{AH}^2 + \overline{HC}^2 \quad \text{ou} \quad a^2 = 2\overline{AH}^2 ; \quad \overline{AH} \quad \frac{a^2}{2},$$

$$\text{d'où : } AH = \frac{a}{\sqrt{2}} = \frac{a\sqrt{2}}{2}.$$

$$\frac{BC \times AH}{2} = \frac{a\sqrt{2} \times a\sqrt{2}}{4} = \frac{2a^2}{4} = \frac{a^2}{2}.$$

(Cette surface est la $\frac{1}{2}$ de la surface du carré de côté a.)

Problèmes. — 1. *Une console placée dans l'angle d'un mur a la forme d'un triangle-rectangle isocèle dont l'hypoténuse a 120 cm. Quelle est la surface de cette console ?* Réponse. → **0 m² 36.**

2. *Calculer la surface d'un carré en fonction de la diagonale.* Réponse. → Si d est la diagonale, on a : $S = \frac{d^2}{2}$.

M. Paumier,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

Maillet. Le livre du maître pour l'enseig. du calcul aux débutants.... 15 fr.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Un nouveau plan de leçon d'éducation physique.

Au cours du stage d'information du lycée Michelet en 1933, M. RACINE, professeur honoraire d'Éducation physique, exposa aux stagiaires comment il avait été amené à créer un nouveau plan de leçon. Ce nouveau plan est ainsi conçu :

PREMIÈRE SÉRIE. — **Mise en train :** marches, accélération de la circulation et de la respiration, souplesse articulaire, réveil d'attention et des fonctions de la peau. Durée : 5 minutes.

DEUXIÈME SÉRIE. — **Développement thoracique :** exercices correctifs, harmonie de la forme. Durée : 10 minutes.

TROISIÈME SÉRIE. — **Préparation sportive :** détente, vitesse, sauts, lancers. Durée : 5 minutes.

QUATRIÈME SÉRIE. — **Développement musculaire :** lever, porter, éducation de la force. Durée : 10 minutes.

CINQUIÈME SÉRIE. — **Exercices aux agrès :** applications de la série précédente, acquisition de l'équilibre, de l'adresse. Durée : 10 minutes.

SIXIÈME SÉRIE. — **Exercices de résistance :** courses, jeux de plein air. Durée : 5 minutes.

SEPTIÈME SÉRIE. — **Poses esthétiques :** exercices rythmiques, danses. Durée : 5 minutes.

HUITIÈME SÉRIE. — **Retour au calme :** décontraction musculaire, exercices respiratoires jusqu'à la sensation de bien-être. Durée : 5 minutes.

Inutile de dire que la leçon, comme celle bien connue de la méthode française, se déroule sans arrêts anormaux, que les exercices respiratoires ont lieu chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Les durées sont données pour une leçon de 55 minutes et à titre indicatif, car le maître peut régler à son gré le temps attribué à chaque série.

Nous avons fait l'essai de ce nouveau plan et il nous semble que les enfants prennent un plaisir plus vif à la leçon ainsi comprise. Il peut aussi bien s'adapter à la gymnastique féminine que masculine. Recommandons aux maîtresses de préparer soigneusement leurs leçons *par écrit* ; nous leur conseillons de polycopier le plan sur des bristols de force moyenne et du format courant (carte postale).

Leçons d'après « le plan Racine ».

Leçon pour élèves de 11 à 13 ans (plein air).

Durée : 35 minutes. Intensité : moyenne.

1. **Mise en train.** — Marche des gymnastes ; flexion et extension des bras ; flexion et extension du tronc (ces deux exercices se feront en marchant).

2. **Développement thoracique.** — Circumduction des bras fléchis devant le corps et écartement arrière avec mouvement respiratoire.

3. **Préparation sportive.** — Lancer de la balle de jonglage (1 kilo), bras partant d'en bas, puis bras partant d'en haut.

4. **Développement musculaire.** — Porter le pot de beurre (une élève s'accroupit, les mains croisées sous les jarrets ; deux autres passent leur bras dans l'anse et, se redressant, emportent leur camarade).

5. **Exercices aux agrès.** — Grimper aux cordes jumelles.

6. **Exercices de résistance.** — Chat perché.

7. **Poses esthétiques, exercices rythmiques.** — Lancer la jambe en arrière, soit sur place, soit en marchant avec élévation verticale rapide des bras,

8. **Retour au calme.** — Sur le dos, exercices respiratoires, puis marche lente.

Leçon pour élèves de 11 à 13 ans (intérieur).

Durée : 30 minutes. Intensité : faible.

1. **Mise en train.** — Sur la pointe des pieds, faire le tour de la classe, prendre les places ; flexion sur les jambes ; puis y ajouter l'élévation verticale des bras tendus.

2. **Développement thoracique.** — Mains jointes et portées en avant, tête inclinée sur les bras, porter lentement les bras et la tête en arrière ; faire un mouvement respiratoire complet pendant cet exercice.

3. **Préparation sportive ou détente.** — Geste de lancer la balle vers le haut, vers le bas (des deux mains).

4. **Développement musculaire.** — Appui au banc à traction des bras.

5. **Exercices aux agrès.** — Position assise, mains aux hanches, les pieds tenus par une camarade, flexion et extension du tronc.

6. **Exercices de résistance.** — Mettre une main sur la tête et résister à la poussée qu'exercera une élève (poussée verticale). changer de main.

7. **Poses esthétiques, exercices rythmiques.** — Étude du pas de polka (pas très souvent employé en rythmique).

8. **Retour au calme.** — Exercices respiratoires.

Leçon pour fillettes de 13 à 16 ans.

Durée : 35 minutes. Intensité : moyenne.

1. **Mise en train.** — Marche allongée sur la pointe du pied ; puis marche sur les talons ; marche avec flexion et extension du tronc tous les 4 pas.

2. **Développement thoracique.** — Flexion du tronc avec flexion combinée des bras et mouvement respiratoire.

3. **Préparation sportive et détente.** — Lancer du poids (2 kilos) à droite et à gauche.

4. **Développement musculaire.** — Soulever de terre une compagne raidie.

5. **Applications.** — Grimper à l'échelle de corde.

6. **Exercices de résistance et jeux.** — L'épervier.

7. **Poses esthétiques et équilibre.** — Tous les deux pas, extension du tronc.

8. **Retour au calme.** — Marche lente avec exercices respiratoires. Chant.

Leçon d'intensité forte pour jeunes filles de 18 ans et plus.

Durée : 50 minutes. Intensité : forte.

1. **Mise en train.** — Sur la pointe des pieds, jambes tendues, mains à la nuque en élevant alternativement les genoux et cercles des bras. Marche normale et circumduction des bras croisés en 4 temps de chaque sens. Flexion et extension des jambes et dissymétrique des bras.

2. **Développement thoracique.** — Circumduction en arrière. Sur place, flexion avant, arrière, latérale du tronc.

3. **Préparation sportive.** — Éducatif : appui avant. Application : saute-mouton.

4. **Développement musculaire.** — Couché, les bras étendus dans le prolongement du tronc ; cercles des jambes, en réunissant celles-ci, à quelques centimètres du sol. Circumduction des jambes étendues et réunies ; couché face au sol, élévation alternative des jambes étendues.

5. **Application.** — Grimper à la corde lisse.

6. **Exercices de résistance et jeux.** — Basket-ball.

7. **Poses esthétiques et équilibre.** — En équilibre sur une jambe, extension verticale des bras, puis flexion de la jambe en ramenant les bras à l'horizontale.

8. **Retour au calme.** — Exercices de décontraction musculaire ; exercices respiratoires ; marche lente.

GEORGES MAURIE,
Instituteur à Murat (Cantal).

BRANDT. POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT.... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le cochon.

I. Le cochon n'est pas un ruminant.

Rappeler les caractères des ruminants : estomac composé de 4 poches, 4 doigts dont 2 garnis de sabots, cornes creuses et persistantes ou pleines et caduques, herbivores, pas d'incisives supérieures, pas de canines, molaires larges garnies de plis.

Le cochon n'a aucun de ces caractères. Son estomac est simple, son pied a 4 doigts qui tous sont garnis de sabots, il n'a pas de cornes, il a des incisives en haut et en bas, de fortes canines, parfois recourbées par en haut.

II. Allons observer le cochon à la porcherie (ou une bonne gravure).

Tête conique, allongée en un groin élastique.

Pelage rude, soies raides, peau épaisse (pensez à la couenne du lard), petite queue en tire-bouchon, yeux petits.

La dentition indique qu'il est capable de manger de la nourriture végétale et animale. Regardez ce qu'on lui a mis dans l'auge : tous les déchets de la cuisine. Le porc est *omnivore*. C'est ce qui fait sa grande utilité : c'est une machine vivante qui transforme en chair les déchets qui seraient sans cela inutiles.

Voyez comme il est glouton et gourmand. Il mange beaucoup trop. Ceci explique l'épaisse couche de graisse qui couvre son corps. Vous connaissez ces épaisses bandes de lard de porc que l'on découpe et que l'on fait fondre (saindoux). Comparez les mouvements de ses mâchoires à ceux des mâchoires de la vache.

Voyez comme il fouille. Son groin est très sensible (extrémité poilue). Où sont les naseaux ?

Dire un mot de la propreté du cochon, de la porcherie. Le cochon aime la propreté comme tous les autres animaux. Il a la renommée d'être sale parce que l'homme ne le soigne pas assez.

Demandez à l'éleveur des renseignements sur les gorets, le temps d'engraissement, le prix (6-10 gorets par truie, les gorets s'engraissent en quelques mois. Après un an ils sont adultes. A l'âge de dix-huit mois, ils pèsent 150 kg. en moyenne et donnent 70 kg. de viande, 50 kg. de saindoux, 20 kg. de sang, intestins, etc.).

Se documenter sur les frais d'élevage et le bénéfice. Composer des problèmes en calcul.

III. Un animal domestique très utile.

Toutes les parties du corps sont comestibles. Observez les moitiés de porc suspendues aux étalages des bouchers. Demandez à voir le foie, les rognons, les poumons du porc. Que fait le boucher avec les intestins ?

La chair de porc est un aliment très nourrissant. Elle est surtout riche en graisse. Comment la conserve-t-on chez vous ? Comment fait-on du jambon, du lard chez vous ?

Observez chez l'épicier les conserves faites avec de la chair de porc.

IV. Précautions à prendre.

Il faut faire cuire la viande de porc avant de la consommer. Elle loge parfois des vers : trichines, vers solitaires.

Observez et dessinez le sceau bleu sur la viande de porc à la boucherie (contrôle du vétérinaire).

V. Le sanglier.

C'est le cochon demeuré à l'état sauvage. Il vit en troupes, de préférence dans les épais fourrés de bois humides.

Le corps du sanglier est préparé à cette vie sous bois. Avec la tête conique et allongée il perce le fourré. Ses jambes courbes et fortes ne le gênent pas pour passer dans les taillis bas. Son pelage rude, ses soies dures et grossières, sa peau solide et épaisse ne se déchirent pas aux épines. Avec son groin il fouille le sol à la recherche des noisettes, des faînes, des glands et d'autres fruits. Mais il mange aussi des insectes, des vers, des escargots et des grenouilles. Il est aussi omnivore. De ses fortes canines (défenses) il laboure et creuse la terre pour déterrer les racines et les tubercules comestibles. Ses défenses sont des armes redoutables. Un sanglier blessé attaque le chasseur et le blesse souvent gravement.

Allez observer un sanglier tué chez le marchand de gibier. Essayez d'arracher des soies. Demandez le prix de la viande de sanglier

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Quelques pierres.

Allez visiter un chantier de construction. Il y a là différentes espèces de pierres : il y a là des tas de sable, des briques et des tuiles, des blocs de grès et de granite, des pierres de calcaire, de l'ardoise, du ciment et d'autres encore. Demandez quelques échantillons. Nous allons en étudier quelques-uns.

I. La pierre de taille. Le calcaire.

Expliquez le mot : pierre de taille. Quelles montagnes en France sont en calcaire ? Où y a-t-il des carrières de calcaire ?

1. **Observons.** — Dureté : essayons de le rayer avec du quartz, le couteau, l'ongle. On peut débiter les pierres à bâtir à la scie.

Couleur : blanchâtre, jaunâtre. Voir aussi la couleur de la rayure. (Même expérience avec du calcaire rouge et noir.) Cassons un morceau de calcaire et regardons la texture. Mettons un petit morceau de calcaire dans l'eau. Il ne se dissout pas. Cependant il y a souvent du calcaire dissous dans l'eau.

Mettons quelques gouttes d'acide chlorhydrique dilué sur un morceau de calcaire. Effervescence (CO^2).

Expérience possible : calciner du calcaire : chaux vive, chaux éteinte, mortier.

Calcaire — CO^2 = chaux.

Chaux + CO^2 = calcaire.

Pour sécher les maisons neuves on brûle des charbons. Expliquer pourquoi ?

L'eau s'infiltre facilement dans la roche calcaire. Les rivières creusent la roche et forment des gorges resserrées à parois presque verticales s'élevant à quelques centaines de

Mlle MARTIN et COUPIN. **Hygiène et économ. domestique.** *C. compl. et E. P. S. (Jeunes filles).* **10 fr.**

mètres (Gorges du Jura, du Tarn). Il arrive aussi que les rivières se perdent dans des grottes souterraines et ne reparaissent qu'à une distance de quelques kilomètres. Ces grottes sont garnies de stalactites et de stalagmites.

2. **Espèces**. — Montrez du spath d'Islande, du marbre, de la craie, du calcaire grossier, du calcaire lithographique, des travertins, du calcaire coquillier.

II. Le grès.

Montrez du mortier sec : il y a des graines de sable et des cailloux reliés ensemble par la chaux ou le ciment.

Le grès aussi se compose de grains de sable, soudés ensemble (constitution naturelle). Quand les grains sont gros, on parle de rognons de grès ou d'un conglomérat. Où trouve-t-on du grès en France ?

Mettre un morceau de grès dans l'eau et le frotter avec une brosse. Qu'arrive-t-il ? Dans la nature aussi le grès se désagrège. Observez les pierres de grès au-dessous des gouttières, les seuils de porte, les marches d'escaliers en grès, les meules à aiguiser.

La cathédrale de Strasbourg est construite en beau grès rouge.

Emploi du grès dans votre région ? à votre maison ? aux monuments de votre ville ou village ?

III. Les pavés.

Observez les paveurs, leurs outils, leur travail. Les pavés sont souvent en *granite*, pierres de grains cristallins.

Observons bien un morceau de granite. Il y a trois sortes de cristaux, serrés les uns aux autres : du *quartz* (fragments anguleux de couleur grisâtre et d'aspect vitreux) ; du *feldspath* (cristaux d'un blanc mat) ; du *mica* (lamelles noires et brillantes).

Le granite est une pierre très dure. Rayons-le avec le couteau, un clou, du verre. Avec le granit on peut rayer le bois, le fer et le verre.

Quelles régions françaises ont du granite ?

Dessinez un pavé cubique — 18 cm. d'arête — poids 17 kg. Observez et dessinez les bordures de trottoir en granite. On en fait aussi des socles de monuments et des pierres tombales.

Montrez du granite poli.

IV. Le quartz.

Vous avez souvent trouvé des cailloux au ruisseau. Mais tous les cailloux ne sont pas du quartz.

Cassons un caillou, ce n'est pas facile. Observons les bords et la texture.

Le quartz est très dur, capable de rayer le verre et l'acier.

Le *silex* est aussi du quartz. C'est une roche très dure, brune et noire. Sa cassure a des bords tellement tranchants que les premiers hommes se servaient des éclats de silex comme de couteaux, de pointes de flèches, de haches. Frappons du silex avec le dos d'un couteau : des étincelles jaillissent. Emploi dans les briquets, les vieux fusils.

Espèces. — Montrez du cristal de roche (observez et dessinez quelques cristaux) : des cristaux agglomérés, de l'améthyste (violet), de l'agate (gris), de la citrine (jaune), du quartz enfumé.

V. Le plâtre.

Parlez du travail des plâtriers qui emploient du gypse calciné et pulvérisé.

Dissoudre un peu de plâtre dans une cuvette d'eau. Y presser un sou engraissé. Observer l'échauffement de la bouillie et comme elle prend prise.

Dissoudre du plâtre dans de l'eau gommeuse et en remplir un cube de papier. On obtient un cube dur qu'on peut lustrer avec une brosse (stuc). Ajouter une couleur à la bouillie pour faire du plâtre coloré (imitation du marbre).

Le plâtre vient d'une pierre appelée *gypse* (chaux + soufre + eau). C'est une roche tendre qu'on peut rayer avec l'ongle, qui ne fait pas effervescence avec l'acide.

Chauffez du gypse dans un tube à essai posé horizontalement. Observez les gouttes d'eau. Ce qui reste est du plâtre.

Plâtre = gypse — eau.
Plâtre + eau = gypse.

Il y a des carrières de gypse aux environs de Paris et en Lorraine.

VI. L'ardoise.

L'ardoise ou schiste est de l'argile durcie pouvant se diviser en feuillets plus ou moins épais. Effritez un fragment d'ardoise. Observez le travail des couvreurs des toits. En France, il y a des carrières de schiste à Trélazé, près d'Angers, et dans les Ardennes.

VII. Travaux personnels, initiatives à prendre.

Classez des pierres d'après leur dureté.

Classez des pierres en { pierres de construction. / pierres d'ornementation. / pierres précieuses.

Faire une collection de cailloux quartzeux.

Plan pour un musée géologique d'une école primaire :

1. **Roches ignées** (produits par l'action du feu central de la terre).

Cristaux de quartz, cristal de roche, feldspath, mica, granite bleu, granite rose, échantillon de granite poli, porphyre rouge et noir, lave, pierre ponce, gneiss.

2. **Roches sédimentaires** (couches superposées) : sable, grès rouge, grès gris, silex, pierre meulière, cailloux quartzeux, kaolin, argile plastique, terre glaise, ardoise, calcaire, craie, marbre brut, marbre poli, pierre à aiguiser, ciment, gypse, plâtre.

Sel gemme, cristaux de sel de cuisine, graphite, houille, anthracite, empreintes, tourbe, asphalte, échantillons de pétrole.

Minerais de fer, de cuivre, d'étain, de plomb, de zinc.

Conservez ces échantillons de roches dans des boîtes d'allumettes vides (ou confectionner des boîtes de carton 10 cm., 6 cm., 3 cm). Collez sur chaque boîte une feuille contenant les renseignements suivants : nom, espèce, endroit, usage.

Exemple : grès rouge, roche sédimentaire quartzeuse, Kronthal (Bas-Rhin), marche d'escalier, croisée de fenêtre.

E. Bannwarth,
Instituteur à Mulhouse.

Van Gelder. ÉLÉMENTS DES SCIENCES PHYSIQUES..... 8.80

Remarque. — Reprendre cette démonstration en supposant que ABCD n'est pas inscriptible et en construisant $\widehat{EAB} = \widehat{DAC}$ et $\widehat{EBA} = \widehat{DCA}$. On trouve que le produit des diagonales est plus petit que la somme des produits des côtés opposés.

En déduire par l'absurde la réciproque du premier theorème.

V. **SCIENCES** (B. É., Caen 1933). — 1. **Problème.** — *Une machine pneumatique à piston a un corps de pompe d'un litre de capacité. Elle est utilisée à faire le vide dans un récipient de 2 litres. Quelle est la pression dans le récipient après le premier coup de piston ? Après le troisième ?*

La pression initiale est supposée de 76 cm. de mercure.

➤ SOLUTION. — Avant le premier coup de piston, la pression dans le récipient est de 76 cm. de mercure.

Quand on soulève le piston, le gaz du récipient se partage entre le récipient et le corps de pompe, occupant un volume de 3 litres sous une pression de x cm.

D'après la loi de Mariotte :

$$2 \times 76 = 3 \times x.$$

On en tire :

$$x = \frac{2 \times 76}{3} \text{ ou } 76 \times \frac{2}{3} = 50 \text{ cm. } 66.$$

Après la descente du piston, le gaz contenu dans le corps de pompe est expulsé ; celui qui reste dans le récipient est à la pression de 50 cm. 66.

Après le second coup de piston, la pression devient les $\frac{2}{3}$ de ce qu'elle était précédemment, soit :

$$76 \times \frac{2}{3} \times \frac{2}{3} = 76 \times \left(\frac{2}{3}\right)^2.$$

Après le troisième coup, elle est :

$$76 \times \left(\frac{2}{3}\right)^2 \times \frac{2}{3} = 76 \times \left(\frac{2}{3}\right)^3 = 22 \text{ cm. } 5.$$

2. **Question de cours.** — *Description de la machine pneumatique ; son fonctionnement. Usage des pompes à vide.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Février 1935.

1. Les exercices de récitation. — *Leur objet. Quels textes choisir? Comment les faire étudier? Le cahier de récitations.* (C. A. P., Marne.)

2. « Bons maîtres font bonne fréquentation. » — *Justifiez cet aphorisme pédagogique.* (C. A. P., Ardennes.)

3. Votre journal pédagogique. — *Son utilité. Ses dangers.* (C. A. P., Pas-de-Calais.)

4. *V. Hugo a célébré avec lyrisme la* beauté, *l'innocence et la* bonne foi *du* jeune enfant. *Peut-on en dire autant des enfants de 6 à 13 ans?*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet) en mandat-poste, ou de préférence *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Jacques Cartier et la découverte de la Nouvelle-France.

L'été dernier, de grandes fêtes ont été organisées au Canada pour célébrer le quatrième centenaire de la découverte du pays par le navigateur malouin *Jacques Cartier*. Dans quelles circonstances a été faite cette découverte et pourquoi Jacques Cartier mérite-t-il de figurer au premier rang des grands découvreurs ? Le bel ouvrage sur « Jacques Cartier et la découverte de la Nouvelle-France », publié dans la collection des grandes figures coloniales de la librairie Plon (1) par *M. Charles de la Roncière*, un de nos historiens les plus avertis des choses de la Marine, nous apporte sur ces deux points des renseignements curieux et peu connus.

Les origines.

Jacques Cartier est né dans le second semestre de 1491, l'année même où Charles VIII fit d'Anne de Bretagne une reine de France, à *Saint-Malo*, près du rempart nord-est, dans une maison sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui l'hôtel natal de Chateaubriand. Son enfance s'écoula dans une ambiance héroïque. C'était l'époque où les marins malouins couraient en Méditerranée sus aux navires turcs, où un de leurs navires combattait en 1512 contre toute une flotte anglaise pour l'empêcher de forcer le goulet de Brest, s'accrochait à un de ses plus puissants adversaires et se faisait sauter en l'entraînant dans l'abîme. Jacques Cartier joua-t-il un rôle dans cette dernière campagne ? On ne sait. Mais il faut bien qu'il eût acquis de la notoriété pour qu'en 1520 il épouse une des jeunes filles les plus riches de Saint-Malo. Il devient dès lors un notable de la cité.

Le goût de l'aventure l'entraîne d'abord vers le *Brésil*, région où, note le capitaine du navire l'*Espoir*, de Honfleur, parti, en 1503, pour les Indes Occidentales, « d'emplus aucunes années en ça, les Dieppois et les Malouinois, et autres Normands et Bretons, allaient quérir du bois à teindre en rouge, cotons, guenons et perroquets ». Ce voyage doit être rapporté, semble-t-il, à l'année 1526. Plus tard, au Canada, Cartier s'en souviendra : « Ce dict peuple vict en une communaulté de biens assez et de la sorte des Brésiliens. Leur bled qu'ils appellent Osisy est gros comme poix ; et de ce même, en croist assez au Brésil. »

De ses navigations aux colonies portugaises d'Afrique et d'Amérique, Jacques Cartier semble avoir rapporté, avec la connaissance de la langue portugaise (il était interprète à Saint-Malo pour le portugais), celle de la cartographie lusitanienne.

Le secret de Terre-Neuve.

L'enfance de Jacques Cartier fut bercée des légendes qui parsemaient d'îles fantastiques la mer ténébreuse de l'Atlantique et plaçaient au delà de ces îles le Paradis terrestre ainsi que le *Cathay*, le pays du grand Khan, pour lequel Christophe Colomb avait emporté des lettres d'introduction. Bien plus, les marins bretons et surtout les malouins se croyaient en possession du « *secret de Terre-Neuve* ». A Paimpol, les moines de Beauport ne déclarent-ils pas, dans un acte du *14 décembre 1414*, toucher, *depuis sexante ans*, la dîme levée sur les morues et merlans « tant en la coste de Bretaigne, la *Terre-Neufve*, Islande que ailleurs » ? Les campagnes de pêche de nos marins à Terre-Neuve étaient si fréquentes qu'un superbe atlas italien de l'époque figure leur route avec cette légende : *El viazo de Fransa a la terra de Bacalaos*. Ils s'aventu-

(1) Un volume, prix : 15 fr., en vente à la librairie Fernand Nathan.

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Corneille. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

raient dans ces régions d'ailleurs non seulement en pêcheurs, mais en explorateurs, préoccupés de découvrir un *détroit interocéanique* qui permettrait d'atteindre l'Asie et ses richesses qu'on croyait fabuleuses, notamment la soie, plus rapidement que par le détroit reconnu par Magellan et baptisé de son nom.

En 1524, *Giovanni Verrazano*, sur un navire armé à Rouen par les soins des Lyonnais, avait tenté de découvrir une fissure dans le continent nord-américain : il ne parvint qu'à la Caroline, qu'il baptisa : la *Franciscane*. Deux ans plus tard, une nouvelle tentative qu'il fit pour atteindre « le Cathay » et « l'extrémité orientale de l'Asie » échoua encore. Mais Verrazano eut en Jacques Cartier un continuateur.

Le premier voyage (1534).

Le 31 octobre 1533, Jacques Cartier reçut de l'amiral Philippe de Chabot la permission d'armer des navires pour « voyager, découvrir et conquérir à Neuve-France, ainsi que trouver par le Nord, le passage au Cathay ». Son plan est simple : ne pas heurter la terre franciscaine (les côtes américaines plus au Sud), s'élever à la hauteur du Labrador et pénétrer dans le golfe du Saint-Laurent où, selon les récits des Terre-Neuvas d'alors, il y avait tout lieu de penser que se trouvait le passage du Nord-Ouest.

François Ier, pratique, précisa le but de la mission du Malouin en notant sur le mandat qu'il adressait, le 12 mars 1534, au trésorier de la Marine : « Vous paierez 6 000 livres au pilote Jacques Cartier qui va aux Terres Neufves descouvrir certaines ysles et pays où l'on dit qu'il se doibt trouver grant quantité d'or. »

Mais, voyant là une entrave au recrutement de leurs équipages de pêche pour Terre-Neuve, les armateurs, bourgeois et marchands malouins multiplièrent leurs efforts pour empêcher les enrôlements. Seule, l'autorité royale eut raison de leur opposition. Défense fut faite le 27 mars 1534, aux armateurs malouins, rapporte M. de la Roncière, de lever leurs équipages pour Terre-Neuve avant que Jacques Cartier eût enrôlé les siens.

Le 20 avril 1534, deux petits navires de soixante tonnes, montés par soixante matelots, quittaient Saint-Malo pour les terres nouvelles. La traversée fut courte : en vingt jours, Jacques Cartier gagnait Terre-Neuve dont les cartes ne donnaient jusque-là que la côte orientale. Sur cette côte, les deux navires firent halte quelques jours pour attendre la débâcle des glaces. Ils y découvrirent un îlot couvert d'oiseaux grands comme des oies, « noirs et blancs, le bec comme ung corbin, avec de petites ailes comme la moitié d'une main ». Les équipages en abattirent un grand nombre qui furent ou mangés frais ou salés ; puis ils pêchèrent des centaines de morues. Ils tuèrent même un ours « grant comme une vache, aussi blanc comme ung signe ». Sa chair fut trouvée aussi bonne que celle d'une génisse de deux ans.

La baie de Gaspé, terme du premier voyage de Jacques Cartier (état actuel). D'après *L'Illustration*.

Le 27 mai, l'expédition atteignit la *baye des Chasteaulx*, qui était en réalité l'actuel détroit de Belle-Isle, entre Terre-Neuve et le Labrador. Elle y resta, bloquée également par la débâcle, jusqu'au 9 juin. Jacques Cartier profita de cet arrêt forcé pour dresser l'hydrographie de la côte du Labrador qu'il suivit ensuite vers l'est. La messe fut célébrée dans le *havre de Brest*, — aujourd'hui Bonne-Espérance. Un sol couvert de rochers « mal rabottèz », sans une seule « charetée de terre », de la mousse et des avortons de bois pour toute végétation, firent prendre le Labrador pour « la terre que Dieu donna à Cayn ». On aperçut des indigènes qui pêchaient en canots de bois de bouleau et qu'un rien effarait. Ils avaient les cheveux liés sur la tête en tresse de foin, un clou ou des plumes fichés au milieu, des peaux de bête sur le corps. En mettant ensuite droit au Sud, Jacques Cartier reconnaît le cap sud-ouest de Terre-Neuve, le cap Saint-Jean, aujourd'hui cap Anguille, puis il s'enfonce à nouveau vers l'Ouest et découvre une série d'îles dont quelques-unes sont de délicieux jardins.

« De beaux arbres, prairies, champs de blé sauvaige et de poys en fleurs, aussi espès que en Bretaigne, avec force grouaseliers, frassiers et roses de Provins, persil et autres bonnes herbes de grant odeur ». Des bœufs marins à la grande dent, des mor ses voisinaient avec des ours et des renards.

Puis il longea la terre qui porte aujourd'hui le nom d'île du Prince-Édouard, s'engagea dans le détroit qui la sépare du continent et atteignit le 4 juillet le cap de l'Espérance, ainsi nommé parce que le Malouin le crut à tort à l'ouvert du passage de la Chine. Sur les rives de la *baie des Chaleurs*, parfumée d'effluves de groseilliers, de framboisiers et de rosiers, il fit la connaissance des Indiens *Micmacs*, puis des *Hurons*, fort affables. On peut inférer de l'insistance qu'ils mettaient à offrir des pelleteries, qu'ils avaient l'habitude du trafic avec les Européens, avec les Basques peut-être, lancés à la poursuite des baleines que Cartier rencontra jusqu'au fond du golfe.

Le 24 juillet, à *Gaspé*, le Malouin prit officiellement possession du sol de la Nouvelle-France en plantant une croix de trente pieds de hauteur dont un croisillon supporte l'écu fleurdelisé avec la devise : « *Vive le roy de France* ». C'est sur l'emplacement de cette croix qu'a été érigée en juillet 1934, lors des fêtes commémoratives, une grande croix de granit.

Le 25 juillet, Jacques Cartier quittait Gaspé après avoir embarqué deux jeunes Indiens, et franchissait le bras méridional du Saint-Laurent. Puis il doubla la pointe orientale d'Anticosti, regagna le détroit de Belle-Isle et appareilla pour la France. Il jetait l'ancre à Saint-Malo le 5 septembre.

(A suivre.)

R. Ozouf.

HEISSAT. MÉMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE 2.85

L'ALIMENT DE L'EFFORT

Pourquoi laisser tourner au ralenti votre « moteur humain » lorsque, mieux alimenté, il peut « gazer » sans dommage ? Que ne prenez-vous un supercarburant alimentaire ? Pour vos muscles, pour votre volonté, il faut des hydrates de carbone. Qui le dit? Le médecin. Qui en fournit? Le fruitier. Demandez-lui des bananes bien mûres.

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïde** Phlébites, Affections veineuses **guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice** Laborat^re Varigoline, VOIRON

TABLEAUX NOIRS
ardoisés
et Bouliers Compteurs
de tous modèles et prix.
Catalogue n° 15 grat. sur demande.
F. NATHAN, Éditeur.

MATÉRIEL DIDACTIQUE
Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert. *F. NATHAN, Édit.*
Catalogue n° 1 gratuitement sur demande.

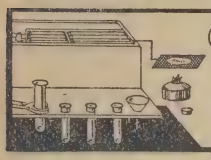

CHIMICA
Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

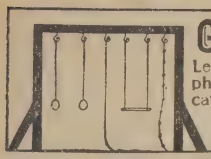

GYMNASTIQUE
Le meilleur matériel d'éducation physique est annoncé dans le catalogue n° 16 envoyé gratuitement.
F. NATHAN. Édit.

MOBILIER SCOLAIRE
TABLE INDIVIDUELLE "K. S. K." en hêtre verni.... 130 fr.
Voyez notre choix incomparable de Tables, Bancs, Bureaux, Bibliothèques, etc., *dans notre catalogue N° 20* envoyé gratuitement sur demande. F. NATHAN

T.S.F
LE
SUPEROCTODE "EFEN"
Le moins cher des appareils vraiment modernes.
1250 fr. *(Remise 10 % au corps enseignant).*

P.-L.-M.

PLACES de LITS-SALONS et de COUCHETTES A MOITIÉ PRIX

Il vous arrive de voyager fréquemment la nuit pour vos affaires ou, par exemple, en fin de semaine à l'occasion des sports d'hiver. Mais vos déplacements vous paraissent longs et fatigants. Que n'utilisez-vous des places couchées dans les grands trains ? Elles vous sont offertes sur le P.-L.-M. à moitié prix.

Ce Réseau tient à votre disposition des cartes d'abonnement valables six mois ou un an donnant droit à la délivrance de suppléments à demi-tarif pour l'occupation de places de lits-salons, couchettes-toilette.

Le prix des cartes est de **439 fr. 05** pour 6 mois et de **707 fr. 85** pour un an.

CHIMIE
COMPENDIUM
métriques et scientifiques.
Matériel d'enseignement des Sciences.
Catalogue n° 28 gratuit. F. NATHAN

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES
en couleurs, double face 1m.30 × 1m.
collées sur carton.
Chacune..... **27 fr. 50**
Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. F. NATHAN

CINÉMA
ET PROJECTION FIXE
Grand choix d'appareils.
Catalogue n° 21 envoyé gratuitement. F. NATHAN

DOCUMENTS FIGURÉS
POUR L'HISTOIRE DE L'ART
par L et Ch. A JULIEN
500 reproductions en 40 poch. de 12 cartes commentées.
(Peinture, Sculpture, Architecture, des primitifs à nos jours).
La série complète ..... **140 francs.**
Librairie F. NATHAN, Éditeur.

Nous signalons d'une façon spéciale à nos lecteurs **LE MONDE COLONIAL ILLUSTRÉ** (N° de Janvier). Ils y trouveront une abondante documentation qui leur permettra de faire des leçons vivantes et attrayantes.
Spécimen gratuit sur demande :
27, rue Marbeuf - PARIS

P.-L.-M.

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

BILLETS DE 33 JOURS A PRIX RÉDUITS

La perspective d'un long hiver vous attriste ? Allez donc à la Côte d'Azur ! Le soleil luit comme au printemps et la vie s'écoule agréable et douce au milieu des fleurs et des fêtes.

Il est si simple de gagner à bon compte ces rivages enchanteurs avec les billets d'aller et retour de 33 jours à prix réduits que les Grands Réseaux français délivrent, du 15 décembre au 30 avril, pour Hyères et la plupart des gares de Fréjus à Menton. Vous bénéficierez d'une réduction de 20 à 30 0/0 selon la classe de votre billet, sans avoir d'autres conditions à remplir que d'effectuer un parcours d'au moins 1 500 km. retour compris et un séjour d'au moins 12 jours sur la Côte d'Azur. Vous pourrez, si vous le désirez, faire prolonger votre billet 2 fois de 30 jours.

Les beaux succès de l'homéopathie

Des traitements efficaces qui ne coûtent que 20 centimes par jour. Un livre explicatif gratuit.

Plus de 20.000 médecins dans le monde soignent et guérissent leurs malades uniquement par l'Homéopathie.

Pour vulgariser en France cette méthode, un savant pharmacien, M. Gelly, vient d'éditer un livre fort intéressant. On y trouve les raisons et les faits qui justifient la confiance des milliers de médecins et des malades qui utilisent l'homéopathie, et on y a reproduit les traitements, selon les formules de l'Abbé Chevrel, de plus de soixante maladies: anémie, artériosclérose, asthme, constipation, coqueluche, diarrhée, maladies de la peau, entérite, épilepsie, maladies de l'estomac et du foie, de l'intestin, hémorroïdes, retour d'âge, rhumatismes, sciatique, varices et ulcères variqueux, vers, etc., etc. Les traitements homéopathiques ne connaissent pas d'échecs, et ne reviennent qu'à 20 centimes par jour.

Ce livre, est envoyé à toute personne qui écrira aux Laboratoires Homéopathiques Gelly, à Dol de Bretagne (I.-&-V.), prière de joindre 0 fr. 50 pour port. Dr. E. S.

Reliez vous-même

LES COLLECTIONS DU JOURNAL DES INSTITUTEURS

par années.

Au fur et à mesure que vous recevrez chaque numéro, placez-le aussitôt, grâce à un système simple et pratique, dans une reliure appropriée.

A la fin de l'année scolaire votre collection sera bien protégée et facile à consulter.

***La reliure spéciale pour le* Journal des Instituteurs. 10 fr.**

Librairie F. NATHAN.

DE NOUVEAU EN VENTE

Mosaïques "BOIDUR"

en joli bois verni lavable, de couleurs variées.

N° 1094 - Losanges grand modèle, épais. 4 m/m. Le cent. 9 fr. 75

N° 1093 - Losanges modèle moyen, épais. 6 m/m. Le cent. 9 fr. 50

N.-B. Les deux numéros ci-dessus sont seuls remis en vente.

HORS CATALOGUE

Pour travaux d'enfilage :

Grands Triangles "BOIDUR" perfor. (35×35). Le cent. 15 fr.

Grands Triangles "BOIDUR" perfor. (30×30). Le cent. 12 fr.

Ronds perforés "BOIDUR" perforés. Le cent. . . . . 12 fr.

Carrés perforés "BOIDUR" perforés. Le cent. . . . . 12 fr.

Librairie Fernand NATHAN.

l'exécution par telles voies que de droit ; que la requérante n'est par contre pas recevable à demander à nouveau la condamnation de la commune au payement desdits frais ;

Considérant, d'autre part, que la dame Nuguès ne justifie pas qu'antérieurement au 14 juin 1933, date du dépôt de la requête susvisée n° 35 165, elle a demandé à la commune le payement des frais de timbre dont s'agit ; qu'il y a lieu dès lors de lui accorder les intérêts de ces frais de timbre à compter seulement de ladite date...

DANS LES COLONIES

Conseil du contentieux. Congé.

(Arrêt du Conseil d'État du 30 octobre 1934.)

Considérant que, si le requérant estimait que deux membres du Conseil du contentieux ayant connu des poursuites judiciaires dirigées contre lui se trouvaient dans un cas de récusation légale, il devait présenter sa réclamation devant le Conseil du contentieux ; que ledit Conseil n'a pas été saisi de l'examen de la question soulevée par le pourvoi ; que le sieur Dussaule de Nesvre n'est pas recevable à soumettre directement à l'appréciation du Conseil d'État ;

Considérant qu'en retardant le départ en congé administratif du sieur Dussaule de Nesvre jusqu'à ce que les poursuites judiciaires intentées contre lui aient été réglées le gouverneur général de l'Afrique Équatoriale française n'a fait qu'user, dans l'intérêt du service, des pouvoirs qui lui sont conférés en matière d'octroi de congé ; que, par suite, et en admettant même que la mesure ainsi prise ait entraîné un préjudice pour le requérant, celui-ci n'est pas fondé à soutenir qu'il a droit de ce chef à une indemnité... *(Rejet.)*

EN ALSACE ET EN LORRAINE

L'Administration.

(Séance du Sénat, 20 décembre 1934.)

M. le comte de Leusse, *sénateur du Bas-Rhin, union républicaine.* — M. le président du Conseil, je veux dire avec quelle joie nous vous avons vu, dans les trois départements recouvrés, prendre nos affaires en main. Les promesses de la France sont choses sacrées ; nous comptons dessus et nous n'avons aucune crainte de voir la France ne pas les tenir. Vous nous avez d'ailleurs donné tous apaisements et je vous en félicite.

Je tiens, dans cette Assemblée, où nous avons été et où nous sommes toujours si bien reçus, à dire que nous faisons partie intégrale de la France *(Vifs applaudissements)*, que nous en sommes très satisfaits et que nous sommes heureux également de féliciter les fonctionnaires très distingués que vous nous avez envoyés, comme les fonctionnaires non moins distingués qui s'occupent ici de nos affaires et qui assument, à la satisfaction de tout le monde, un travail très dur et très pénible. Je vous adresse donc nos félicitations, monsieur le président, et j'ai presque envie de répéter la parole du maréchal de Mac-Mahon : « Continuez ! *(Vifs applaudissements.)*

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Bourses d'enseignement primaire supérieur.** — *On demande si un enfant à qui vient d'être attribué une bourse d'ens. pr. sup. (bourse d'entretien) doit nécessairement, pour en bénéficier, fréquenter un C. C. parce que le domicile de ses parents est moins éloigné d'un C. C. que de l'E. P. S. la plus proche.*

L'art. 45 du D. du 18 août 1927 stipule « que les boursiers sont affectés à l'établissement d'ens. pr. sup. le plus proche du domicile de la famille, sauf exception pour des motifs dûment contrôlés ». En conséquence, un élève boursier doit nécessairement, s'il ne veut pas perdre le bénéfice de sa bourse, fréquenter le C. C. auquel il a été affecté lorsque ce C. C. est moins éloigné du domicile des parents que l'E. P. S. la plus proche (J. O., *23 déc. 1934*).

✱ **Préparation aux examens supérieurs de l'enseignement primaire** (*C. 14 déc. 1934 aux R.*). — Il vous appartiendra, comme les années précédentes de recevoir et de trier les candidatures au début de l'année scolaire ; vous voudrez bien éliminer celles qui ne vous sembleront pas dignes d'intérêt, ou qui ne rentreront pas dans l'une des deux catégories ci-après :

« 1° Fonctionnaires de l'ens. pr. en exercice, préparant effectivement auprès des facultés les examens supérieurs de l'ens. pr. suivantes : C. A. à l'Insp. pr. ; C. A. au prof. des E. N. et des E. P. S. (2e partie) ; C. A. aux ens. spéciaux dans les E. N. et les E. P. S.

« 2° Fonctionnaires de l'ens. pr. en exercice, titulaires de la 1re partie du C. A. au prof. (à l'exclusion des équivalences), qui préparent une licence donnant accès aux fonctions d'ens. dans les établissements d'ens. pr. sup.

« Les candidats ne sont pas astreints à suivre les cours d'une Faculté de votre Université ; ils doivent choisir la Faculté la plus proche ou dont l'accès leur sera plus facile, dans laquelle des cours sont organisés en vue des études qu'ils se proposent de faire.

« Les candidats que vous aurez retenus seront informés par vos soins qu'une indemnité pourra leur être allouée en fin d'année, le montant en sera proportionnel au nombre des voyages effectués et au travail qu'ils auront fourni.

« *Les propositions feront, avant le 31 juillet 1935, l'objet d'un seul envoi au ministère.* Elles seront adressées sous le timbre de la dir. de l'Ens. pr. (5e bureau) et comporteront :

« I. Les demandes des candidats ;

« II. Les attestations officielles sur le nombre de voyages effectués par chacun d'eux ;

« III. Un état en double exemplaire, sur neuf colonnes, indiquant pour chaque candidat : 1° les noms et prénoms ; 2° la fonction et l'adresse ; 3° le ou les C. A. préparés ; 4° la faculté dont il a suivi les cours ; 5° le coût exact d'un voyage aller et retour, 3e cl., de la résidence au siège de la faculté (frais de chemin de fer seulement) ; 6° le nombre de voyages effectués ; 7° la note de mérite (de 1 à 3) donnée par le doyen ; 8° le montant total des frais de voyage ;

« La neuvième colonne, *laissée en blanc*, sera réservée à une décision. Vous y ajouterez votre avis personnel motivé. Un des deux exemplaires de l'état vous sera retourné avec l'indication du montant des bourses attribuées. Vous voudrez bien en aviser aussitôt les bénéficiaires. »

✱ **Droits universitaires.** — En exécution des L. des 26 février 1887 et 30 mars 1888, les membres de l'ens. sec. et pr. publics sont dispensés des droits d'inscription, des droits de bibliothèque afférents auxdites inscriptions et des droits d'examens, à l'exclusion du droit d'immatriculation. Dans le cas où l'étudiant doit s'immatriculer, il est tenu, en plus du droit d'immatriculation, de verser les droits de bibliothèque, ceux-ci étant liés à celui-là. Quant aux droits d'examen, la gratuité accordée par les lois susvisées n'est valable que pour la première série d'épreuves dans chaque certificat ; aussi l'étudiant qui désire réparer son échec doit-il payer les droits d'examens. Il s'ensuit que, dans certains cas, un étudiant qui est dispensé des droits d'inscription, de bibliothèque et d'examens, peut être appelé à acquitter les droits d'immatriculation, de bibliothèque et d'examens. (J. O., *15 déc. 1934.*)

✱ **Promotion exceptionnelle de bourse aux boursiers entrant cette année dans une classe préparatoire aux grandes écoles.** (Voir C. *26 nov. 1934.*)

LES NOUVEAUX TEXTES

Une nouvelle circulaire sur les titularisations. (*C. 17 déc. 1934*). — *Résumé.* — Cette C. étend le bénéfice de la titularisation au 1er janvier 1935 :

a. Aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'E. N. en juill. 1933 et qui, faute de postes vacants, n'ont pas obtenu une délégation de stagiaire avant le 31 déc. 1933 et, par suite, n'ont pu être titularisés le 1er janv. 1934 ;

b. Aux intérimaires et suppléants pourvus du B. S. et ayant obtenu le C. A. en 1933 qui, par suite de leur présence au régiment, n'ont pu recevoir une délégation de stagiaire au cours de l'année 1933 et n'ont pu être titularisés au 1er janv. 1934 ;

c. Aux intérimaires et suppléants titulaires du B. E., ayant obtenu le C. A. P. en 1933, appelés au service militaire au cours de l'année 1933, et qui auraient rempli le 31 déc. 1933 les conditions fixées par la loi du 30 déc. 1932 pour être titularisés le 1er janv. 1934, s'ils avaient pu être en fonctions à cette date.

Mesure disciplinaire et promotion au choix. (*C. 14 déc. 1934*).

La question m'a été posée de savoir si un fonctionnaire qui a été l'objet d'une mesure disciplinaire au cours de l'année 1934 pouvait être l'objet d'une promotion au choix au 1er janv. 1935. La réponse ne peut être que négative. Les promotions au choix sont une récompense accordée seulement à 30 p. 100 des fonctionnaires qui remplissent les conditions pour être promus. Elles ne sauraient être accordées à ceux qui ont été l'objet, au cours de la même année, d'une mesure disciplinaire.

Ce que renferme la loi de finances du 24 déc. 1934. (J. O., *25 déc.*).

Caisse des pensions. — Art. 25. — Le ministre des F. est autorisé à ajourner, jusqu'au 31 déc. 1936, la mise en œuvre de la caisse des pensions d'ancienneté prévue par la loi du 14 avril 1924.

Mise d'office à la retraite. — Art. 26. — Est prorogé, jusqu'au 31 déc. 1936, le délai d'application des dispositions de l'art. 73 de la loi de finances du 31 mars 1932

relatif à l'admission des fonctionnaires à la retraite d'office.

Nota. — *L'art. 73 précité est ainsi libellé :*

Art. 73. — A titre transitoire et pendant une période de trois années, par dérogation aux dispositions du paragraphe 2 de l'art. précédent, le ministre pourra prononcer l'admission à la retraite d'office :

1° Trois ans avant la limite d'âge si le fonctionnaire n'a point d'enfant ;

2° Deux ans avant cette limite s'il est père d'un enfant vivant ;

3° Un an avant cette limite s'il est père de deux enfants vivants ;

4° Au moment où le fonctionnaire atteint l'âge minimum de la retraite, si, à ce moment, il occupe depuis trois ans au moins un emploi comportant des émoluments totaux égaux ou supérieurs à 80 000 francs.

Travaux de grosses réparations. — Art. 39. — Pour une période de cinq années à partir du 1er janv. 1935, les subventions accordées aux départements et aux communes en vertu de la loi du 20 juin 1885 sur les constructions scolaires pourront être étendues aux dépenses entraînées par des travaux de grosses réparations.

Convocation de réservistes. — Art. 34. — En vue de poursuivre les convocations de réservistes par unités constituées, le min. de la Guerre est autorisé à convoquer, en 1935, pour leur deuxième période d'exercice de la première réserve, les réservistes affectés aux unités qui seront formées.

La durée de cet appel sera, à titre exceptionnel, uniformément de quinze jours pour tous les réservistes convoqués à ce titre.

Textes divers.

✱ **D. 20 déc. 1934** sur les visites des **Musées nationaux**.
✱ **Code du timbre du 21 déc. 1934** (J. O., *23 déc. 1934*). — Rubriques à consulter avec l'indication de l'article (ordre alphabétique) :

Actes administratifs, 256.
Actes de l'état civil, 258 et suivants.
Casier judiciaire, 289.
Certificats de maladie, 291.
Congés, 392.
Contrat d'apprentissage, 264.
Droits d'inscription pour l'examen d'entrée à des écoles techniques, 218.
Enfants assistés, 325.
Expropriation pour cause d'utilité publique, 332.
Papier timbré, 49.
Pensions, 385 et suivants.
Pétitions, 55, 392.
Prestation de serment, 401.
Pupilles de la N., 403.
Quittances, 115, 404 et suivants.
Secours, 392.

Mémento du Contribuable

Frais de tenue.

On demande si un fonctionnaire civil, officier de réserve, qui a fait toute la guerre et n'a jamais perçu l'indemnité de première mise d'équipement, ni aucune indemnité de renouvellement de tenue, ayant reçu l'ordre d'effectuer une période en 1933, a le droit, dans sa déclaration d'impôts sur le revenu, de comprendre dans les frais personnels : 1° les frais de renouvellement de tenue ; 2° les frais d'achat des divers équipements militaires.

Les frais envisagés ne peuvent être admis en déduction du traitement perçu par l'intéressé en tant que fonctionnaire civil, car ils constituent normalement une charge de la solde qui lui est allouée pendant ses périodes d'instruction. Cette solde n'est d'ailleurs pas considérée comme un revenu imposable. (J. O., *4 nov. 1934.*)

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Plan d'études.

Les prescriptions et les indications contenues dans les instructions ministérielles du 20 juin 1923, relatives au nouveau plan d'études des écoles primaires élémentaires, peuvent être librement reproduites ou utilisées par les auteurs d'ouvrages pédagogiques, destinés à l'ens. des matières visées par ces instructions ministérielles. (J. O., *1er déc. 1934.*)

Logement.

Doit-on considérer comme fonctionnaire logé un fonctionnaire marié à une institutrice logée ? La ville où celui-ci doit occuper ses fonctions est éloignée de 17 km. de la commune où sa femme exerce. Les deux localités en cause ne sont pas reliées par des moyens de communications utiles aux heures où le fonctionnaire doit accomplir son service, ce qui l'oblige à résider le plus souvent là où il travaille.

Réponse négative. Sont réputés logés les fonctionnaires qui, comme les instituteurs et institutrices, tiennent d'un règlement particulier à leur catégorie le droit au logement ou à l'indemnité représentative. (J. O., *1er déc. 1934.*)

Heures supplémentaires dans les É. P. S.

Les formalités d'ordonnancement sur exercice clos sont toujours longues ; elles sont en cours depuis plus de trois mois ; on peut espérer que les mandatements pourront avoir lieu dans un délai assez court. Ces opérations ont lieu à la même date pour tous les départements. (J. O., *1er déc. 1934.*)

Délégués d'É. P. S.

Un instituteur pourvu de la 1re partie du professorat peut espérer avoir une nomination dans l'ens. primaire supérieur, à défaut de candidats pourvus du C. A. au prof., qui ont un droit de priorité pour nomination aux postes vacants et dans la limite des crédits inscrits au budget, car la transformation d'un emploi d'inst. adjoint en emploi de prof. impose une augmentation de dépenses pour le présent et pour l'avenir. Au mouvement de juil. 1934, le nombre des emplois de prof. vacants était égal au nombre des candidats pourvus du prof. (2e partie). Il n'a donc été possible de confier aux candidats qui n'étaient pas pourvus de la 2e partie du prof. que des emplois d'inst. délégués. Les délégations dans les emplois d'inst. adjoints d'É. P. S. sont faites pour un an et prennent fin le 30 sept. Elles peuvent être renouvelées, suivant les besoins du service, dans la même école ou dans une autre école, mais ce renouvellement n'est ni obligatoire, ni automatique. (J. O., *4 déc. 1934.*)

Suppléant dans une É. N.

On demande : *si un prof. suppléant, prenant dans une E. N. importante le service d'un professeur malade, peut être chargé d'un certain nombre d'heures de cours dans une É. P. S. d'une autre localité, distante de plus de 30 km.*

Réponse affirmative dès l'instant qu'il n'est exigé du suppléant qu'un service hebdomadaire total conforme aux règlements et que les communications sont faciles entre les deux localités. Un suppléant est d'ailleurs toujours libre d'accepter ou de refuser le service qui lui est proposé. (J. O., *11 déc. 1934.*)

Comité consultatif des É. P. S. de Paris.

Le Comité consultatif du collège Chaptal et des É. P. S. de Paris est chargé d'étudier toutes les questions relatives au personnel de ces établissements (nominations, promotions, etc...). Il n'a pas pouvoir de décision propre et les propositions qu'il soumet au ministre, notamment en ce qui concerne les nominations aux emplois vacants dans les É. P. S. de Paris, ne lient pas celui-ci. Pour ces nominations, la situation de famille des candidats est toujours prise en considération et constitue un élément important de la décision ; il n'est pas, cependant, à lui seul, déterminant ; d'autres éléments entrent également en ligne de compte, dont le plus important est, sans contestation possible, l'aptitude au poste du candidat ou de la candidate considérée. (J. O., *2 déc. 1934.*)

Indemnité de charges de famille.

Aux termes de l'article 2 du décret du 9 mars 1921, « lorsque le mari et la femme font partie l'un et l'autre de personnels pouvant prétendre aux indemnités pour charges de famille, à titre d'agents de l'État, d'un département, d'une commune, d'un établissement public, d'un pays de protectorat ou d'un organisme pour lequel cette catégorie de dépenses doit en fait demeurer à la charge de l'une des collectivités ci-dessus énumérées, il ne leur est attribué qu'une seule indemnité pour chacun des enfants. Dans ce cas, le soin de mandater l'indemnité incombe à l'administration qui emploie le mari ». Si les caisses primaires départementales d'assurances sociales ne constituent pas *stricto sensu* des établissements publics, elles collaborent néanmoins à l'exécution d'un service public et les dépenses afférentes au payement à leur personnel d'indemnités pour charges de famille sont susceptibles de demeurer à la charge du Trésor, par le jeu des avances consenties par la caisse générale de garantie aux caisses primaires départementales. Elles tombent ainsi sous le coup des dispositions ci-dessus rappelées, dispositions qui ont été reprises dans le décret du 4 avril 1934 relatif au cumul d'avantages accessoires de traitements ou de pensions au titre des charges de famille. Dans ces conditions, l'administration qui emploie la femme fonctionnaire est fondée à réclamer à celle-ci le remboursement des indemnités pour charges de famille indûment perçues. Toutefois, si le montant des indemnités dues par l'État à l'intéressée est supérieur à celui des allocations familiales perçues d'autre part par son mari, l'excédent des premiers émoluments sur les seconds doit lui être attribué. (J. O., *11 déc 1934.*)

LES IDÉES ET LES LIVRES

DU COTÉ DE CHEZ NOUS.

LE nombre de ceux qui, dans l'Université, trouvent le moyen d'exercer leur métier avec conscience et aussi d'écrire des livres est plus grand qu'on ne le croirait. Même parmi les instituteurs, dont personne ne niera que la tâche soit absorbante entre toutes, il se rencontre des romanciers, voire des poètes.

Cet effort de haute qualité, ce goût, — qui persiste malgré les occupations et les difficultés matérielles, — des choses de l'esprit, sont assez remarquables pour qu'on ait plaisir à faire place, dans la production littéraire, aux œuvres des membres de l'enseignement.

***

ON sait que M. Ernest Pérochon, depuis le grand succès que connut son premier roman, *Nène*, couronné par l'Académie Goncourt, a quitté ses fonctions scolaires. Mais son passé d'instituteur, aussi bien que l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à l'école, peuvent autoriser à le considérer comme encore des nôtres.

L'année dernière, il commençait, avec *Barberine des genêts*, une chronique pittoresque de la chouannerie. Se souvient-on que Barberine, fille de huguenots vendéens, avait été liée d'amour par une sorcière à Gilles le catholique, et que leur tendresse avait duré, à travers les péripéties et rebondissements de l'insurrection, jusqu'à la mort mystérieuse de la jeune femme, peut-être victime des « bleus » ?

Les Endiablés (Ed. Plon) racontent la suite des aventures de Gilles. Nous assistons à la course errante et folle qu'il mène, dans les rangs des révoltés, pour apaiser la soif qui le ronge de venger son amie ; nous le voyons, dans le même décor de boqueteaux, de villages et de villes dévastées par la guerre civile, mêlé de nouveau à des épisodes tragiques et confus, où sont perpétrées les pires horreurs.

Le récit peut sembler long, monotone, brouillé, avec une certaine affectation de rusticité dans le style. Il ne faut pas oublier que M. Pérochon a continué de mettre la narration dans la bouche, semble-t-il, de quelque vieux paysan, comme il s'en trouvait jadis pour rappeler le passé aux veillées, et que les redites, pauses et digressions que le lecteur inclinerait à trouver fastidieuses seraient tout à fait à leur place dans une causerie campagnarde au coin du feu.

A côté du roman historique, voici des ouvrages où l'étude réaliste s'allie à l'imagination. M. Roger Denux retrace, dans *Le Magister* (Ed. La Fenêtre ouverte), les débuts d'un instituteur dans un village du Morvan. Les déboires du héros, plein de bonne volonté et en butte à la fois aux méfiances de l'homme des champs contre le citadin et aux préventions de ceux qui travaillent de leurs mains contre le fonctionnaire, sont notés avec un sens aigu de la réalité, avec une justesse de touche et une modération dans le ton peu communes. M. Denux, excellent observateur des paysans, de leur finesse retorse, de leurs silencieuses intrigues, sait, en outre, ne pas nous livrer ses notations sous la forme de commentaires ou de discours ; il fait voir ses personnages, il les jette dans l'action ; il en fait des créations vivantes.

Aussi son livre, où il a la modestie de ne pas déborder le champ connu de ses investigations, apparaît-il comme un tableau exact et animé de ce qu'est un village français parmi tant d'autres. Il a encore ce mérite de ne pas faire du jeune instituteur un martyr, mais de souligner sobrement ce que son rôle a d'ingrat et de patiemment courageux. Nul doute qu'il ne remette en mémoire à beaucoup de nos collègues campagnards les souvenirs de leurs premières expériences de maîtres d'école.

Plus que dans *Le Magister*, la fiction tient une large place dans *Les demoiselles Lemarguillier* (Ed. Peyronnet), charmante et triste histoire de deux sœurs dont M. Guy Vanhor a tracé le portrait avec une sollicitude visible. L'aînée, Marthe, souriante et raisonnable, avec un petit coin sentimental dans le cœur ; la seconde, Suzanne, pétulante, romanesque, un peu égoïste... Surgit dans leur vie Roger Landolphy, beau jeune homme bien disant, poète au surplus, qui fait rêver les demoiselles. Marthe commence à s'émouvoir ; mais, découvrant que Suzanne s'est enflammée pour Roger, elle s'efface pour faire le bonheur de sa cadette, qui bientôt vogue en plein azur :

> Roger Landolphy ! Il était, et de plus en plus, aux yeux de Suzanne, paré de toutes les vertus, de toutes les grâces, de toutes les séductions. Naturellement, c'était le plus exquis des poètes et qui mettait l'amour en alexandrins mieux que Musset lui-même. Le madrigal aux rimes d'or qu'il lui avait glissé furtivement, dès le lendemain de l'inoubliable partie de tennis, chantait furtivement en elle. Oui, un poète, et quel poète !
>
> Et comme il parlait bien ! Quels mots divins il savait découvrir ! Ses phrases glissaient comme des caresses ; c'était un charmeur, et nul mieux que lui ne savait bercer un cœur au rythme langoureux des sentiments délicats et des périodes fleuries.

Mais ce fiancé parfait ne paraît pas songer au mariage ; il espace ses visites ; bientôt il s'éloigne, n'écrit pas... Le désespoir de Suzanne est tel que sa sœur recourt, pour la consoler, aux plus tendres subterfuges. Mais elle s'inquiète, s'use, et meurt de son dévouement, n'ayant confié qu'à son journal intime ses espoirs d'un jour et son sacrifice. Suzanne, par hasard, retrouve ce confident ; la révélation qu'elle y lit est trop forte pou elle ; à son tour, elle s'écroule.

Autour de ce drame, conté avec une émotion quelquefois détendue de malice, M. Vanhor a groupé des types très vrais, petits bourgeois, jeunes filles émancipées ou sérieuses, pécores et braves gens. Et il a su restituer, par des descriptions ou par des scènes bien réussies — entre toutes, celle de la présentation de Roger Landolphy à la société choisie de la petite ville — l'atmosphère paisible, un peu étriquée et cependant sympathique de la vie d'une sous-préfecture.

Mme Marcelle Hanne, qui appartient à une famille universitaire, s'était déjà fait connaître, l'an dernier, par un roman qui obtint le grand Prix de prose de la Jeune Académie : *Des princes quand même...* Elle y revendiquait le droit de vivre une vie indépendante en faisant fi de toutes les conventions sociales ; et la véhémence avec

laquelle elle illustrait et défendait ses vues, autant que le lyrisme des descriptions qui étoffaient le récit, n'avaient pas passé inaperçus.

Dans son nouveau livre, *Cœur de Vache* (Éd. de la Jeune Académie), elle marque le même penchant à étudier les conflits de l'âme. Il s'agit, cette fois, du heurt entre la nature fruste d'un marchand de vaches lorrain et une frêle fillette bretonne dont il s'est épris et qu'il a épousée. Il y a bien un peu d'artifice dans l'opposition, analysée d'ailleurs de façon nuancée, entre les deux héros ; et le cas qu'envisage Mme Hanne ne saurait être regardé que comme l'exception. Mais l'écrivain a trouvé là l'occasion de déployer les ressources, qui sont grandes, de sa langue poétique, et de donner la mesure, en des notations hachées, denses, parfois un peu trop recherchées, d'un talent rougueux et original.

Dans *La Cité des Mères* (Nouvelles Éditions Latines), c'est l'idéologie qui seule compte : elle réduit l'action à un schéma et fait des personnages les porte-parole de la romancière, Mme Jeanne Luz. Celle-ci appelle de ses vœux une société où toute femme aurait le droit et la possibilité de connaître la maternité, au lieu, comme c'est trop souvent le cas, de demeurer dans le célibat ou de subir les tourments d'un mariage mal assorti. L'idée, pour n'être pas très neuve, reste hardie, car elle va à l'encontre de toute l'organisation sociale actuelle. Elle n'est pas à repousser d'emblée, toutefois ; elle contient une grande part de générosité et de compréhensive compassion et Mme J. Luz la développe avec conviction. Remarquons seulement que l'écrivain, emportée par sa thèse, en néglige, volontairement ou non, tout souci littéraire et que, de ce fait, son livre perd la séduction, la force persuasive d'œuvres soutenues par des dons d'observation ou d'invention.

***

Et, maintenant, quelques poètes... Des poètes presque toujours sagement classiques, ce qui ne veut pas dire qu'on les lise sans agrément.

M. Léger Sauvageot, dans *Premières plumes* (Figuière), met en vers des sujets très variés, spectacles de la nature, anecdotes de la vie scolaire et familiale, voire les préceptes de la morale. Ce ne sont pas toujours là ses meilleures réussites : les données de l'éthique sont difficiles à rimer...

M. Yves Chatelain offre dans son *Triptyque fleuri* (Éd. Les écrivains indépendants) des poèmes aisés, au rythme souple. Il y chante allégrement l'amour ; il chante aussi les souffrances du cœur qui doute, de l'intelligence qui tâtonne à la recherche décevante du vrai. Parfois, lassé, il n'aspire qu'à un repos muet ; mais plus souvent, repris de confiance, il se montre prêt à remplir sa mission humaine :

Allez, ô mes pensées, et que l'espoir vous guide,
Car vous accomplirez la plus belle des tâches :
Ainsi que l'homme sain qui transfuse son sang,
Vous donnerez un peu de vous aux autres hommes.

C'est également une « belle tâche » qu'a entreprise Mme Annaik Le Léard en écrivant *Le Joli Petit Bois* (Éd. Aubert, Saint-Brieuc) ; la tâche de toucher, par une poésie simple et gracieuse, le cœur des enfants. Institutrice en Bretagne, elle a écouté et regardé vivre autour d'elle l'univers familier, bêtes et fleurs, nuages, ruisseaux, saisons, et elle en a traduit pour les petits, et même les tout-petits, les beautés avec la plus délicate fantaisie. Strophes rapides, « amusettes » vives comme des plaisanteries, telle *La pie :*

Damier ? La pie !
Page noircie ?
La pie !
Œuf au cirage ?
Truffe au laitage ?
Riz à la suie ?
La pie !

Morceaux plus longs, vraies petites peintures de printemps, des bois en automne, de l'hiver dépouillé, ou chaudes scènes d'intérieur :

Ma maison s'éclaire
Dès que vient la nuit,
Et maman s'affaire
Au foyer qui luit.

Le repas mijote
Dans le grand chaudron
Grand'maman tricote,
Le chat fait ronron.

Papa lit un livre
Auprès des tisons ;
La marmite en cuivre
Jette des rayons.

Laissant mon problème,
Je ferme les yeux ;
Je pense qu'on m'aime,
Et je suis heureux.

Enfin, pièces aux vers amples, pleins de sève et de sens, où les écoliers plus grands trouveront leur profit, car elles expriment des sentiments voilés, profonds, qu'il faut de la réflexion pour pénétrer :

Ces meubles sont venus d'une pauvre chaumière
Où, dans le demi-jour d'une faible lumière,
Brillaient leurs noirs fuseaux à présent vermoulus.
Et je pense à tous ceux qui ne les verront plus ;
Aux mains qui les frottaient, aux mains de ma [grand'mère,
A mes pauvres parents qui dorment dans la terre,
Aux yeux qui les aimaient et qui posaient sur eux
Soir et matin, leurs regards tristes ou joyeux.
Quand je mourrai, qui les prendra dans ma demeure ?
On les vendra, je le sais bien, et mon cœur pleure.

Il est bien rare de trouver un recueil de poésies aussi parfaitement adapté que celui de Mme Le Léard au public enfantin, jailli d'une aussi fraîche inspiration, et aussi capable d'ouvrir les yeux de la jeunesse aux enchantements du monde.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

L'admission aux écoles secondaires (Bureau international d'Éducation, Genève. 5 fr. suisses). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est là un sujet brûlant dans presque tous les pays, où il pose des problèmes pédagogiques et psychologiques, sociaux et économiques, entre autres ceux de la gratuité de l'enseignement secondaire et du régime des bourses, du surpeuplement des écoles secondaires et de la sélection des candidats. Tous ces points sont envisagés dans cet ouvrage composé d'après les réponses, reçues de 55 pays, au questionnaire envoyé par le Bureau aux ministères de l'Instruction publique. Avec les volumes sur « Les économies dans le domaine de l'Instruction publique » et sur « La scolarité obligatoire et sa prolongation », cette publication a servi de base aux travaux de la troisième Conférence internationale de l'instruction publique, dont nous avons rendu compte.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

AU CIRQUE

par ALEXANDRE KOUPRINE

(Suite.)

Le directeur, petit homme obèse, sans cou, jambes minces, épaules en accent circonflexe, haut de forme sur la tête et pelisse déboutonnée, pénétra en coup de vent dans le buffet. Son visage rond de bouledogue, ses épaisses moustaches, l'expression cruelle des sourcils et des yeux lui donnaient une étrange ressemblance avec Bismarck. Antonio et Arbouzov portèrent la main à leur chapeau. Le directeur en fit autant et aussitôt, comme s'il s'était longtemps contenu et n'attendait qu'une occasion, se répandit en injures contre un palefrenier qui l'avait irrité.

— Figurez-vous que ce manant, cette canaille a abreuvé un cheval en sueur. Je porterai plainte au juge de paix, et le gredin me payera trois cents roubles d'amende. Je... que le diable l'emporte!... Je vais lui casser la gueule, il fera connaissance avec ma cravache...

En proie à cette idée fixe, il tourna rapidement les talons, et, trottinant sur ses jambes grêles, courut à l'écurie. Arbouzov le rejoignit à la porte...

— Monsieur le directeur...

L'autre s'arrêta brusquement, et, l'air toujours revêche, l'attitude expectante, fourra les mains dans les poches de sa pelisse.

Arbouzov le pria de remettre le match au lendemain ou au surlendemain. S'il y consentait, Arbouzov donnerait en échange, en sus de ses engagements, deux ou trois exercices avec des poids. M. le directeur ne voudrait-il pas en même temps se charger de parlementer avec Reber au sujet de ce changement de date ?

Le directeur écoutait l'athlète, tourné de côté et en regardant par la fenêtre. Quand Arbouzov eut fini, il le fixa de ses yeux durs, aux poches terreuses, et trancha laconiquement :

— Cent roubles de dédit.

— Monsieur le directeur...

— Pardi, je le sais bien, que je suis directeur ! interrompit l'autre avec impatience. Arrangez-vous avec Reber, ça ne me regarde pas. Je m'en tiens au contrat, qui prévoit un dédit.

Il tourna brusquement le dos à Arbouzov et se dirigea en clopinant vers la porte; mais, arrivé là, il s'arrêta, se retourna et tout à coup, tremblant de colère, le visage empourpré, le cou gonflé, les yeux hors de la tête, les bajoues tressautantes, hurla :

— Sapristi ! Mon meilleur cheval se meurt, une canaille de palefrenier lui a stupidement donné à boire, et vous venez me relancer pour des bêtises ! Mais de par tous les diables, c'est aujourd'hui le dernier jour de cet idiot de carnaval ; il ne me reste pas un strapontin, et, si je supprime la lutte, le public me fera *ein grosses Skandal !* Il voudra être remboursé et me démolira mon cirque. *Schwamm drüber !* Je ne veux rien savoir...

Et il sortit du buffet en fermant la lourde porte avec une telle violence que les verres tintèrent sur le comptoir en rendant un son grêle.

III

Après avoir pris congé d'Antonio, Arbouzov rentra chez lui.

Avant la lutte, il lui fallait dîner et tâcher de dormir, pour se rafraîchir un peu la tête. Mais, de nouveau, dès qu'il fut dehors, il se sentit malade. Le brouhaha de la rue lui paraissait lointain, irréel : il croyait examiner un étrange, un mouvant tableau. En traversant les rues, il craignait d'être atteint et renversé par les chevaux.

Il habitait un garni non loin du cirque. Dès l'escalier, il perçut l'odeur qui régnait toujours dans les corridors, odeur de cuisine, de pétrole et de souris. En gagnant sa chambre à tâtons par le couloir sombre, Arbouzov s'attendait à heurter quelque obstacle dans l'obscurité ; à ce sentiment d'attente anxieuse se mêlait malgré lui une sensation d'angoisse et la conscience de son isolement.

Il n'avait pas faim, mais lorsqu'on lui eut monté le déjeuner de la gargote *Eureka*, il se força à avaler quelques cuillerées d'une soupe aux betteraves qui sentait le torchon malpropre, et la moitié d'une côtelette filandreuse baignant dans une sauce aux carottes. Après le repas, il eut soif. Il envoya le gamin chercher de la bière et s'allongea sur son lit.

Aussitôt, il lui sembla que le lit oscillait doucement et flottait sous lui, comme un bateau, tandis que les murs et le plafond se déplaçaient du côté opposé. Mais cette sensation n'avait rien d'effrayant ni de pénible ; au contraire, une molle langueur l'envahissait toujours davantage. Le plafond enfumé, que sillonnaient comme des veines de minces fissures sinueuses, tantôt reculait très haut, tantôt se rapprochait tout à fait, et le rythme de ses oscillations énervait, incitait au sommeil.

De l'autre côté du mur, c'était un bruit de tasses ; dans le corridor résonnaient sans cesse des pas pressés, étouffés par le tapis ; la fenêtre apportait le bourdonnement confus de la rue. Tous ces sons s'enchaînaient, rivalisant entre eux, et soudain, confondus pour quelques instants, s'ordonnaient en une mélodie merveilleuse, si belle, si inattendue qu'elle chatouillait la poitrine et donnait envie de rire.

S'étant mis sur son séant pour boire, l'athlète examina sa chambre. Dans le crépuscule lilas, les meubles lui paraissaient différents de leur aspect habituel : ils avaient une expression bizarre, énigmatique, vivante. La commode trapue, sérieuse, la haute armoire étroite à l'air pratique, mais dur et moqueur, la brave table ronde, le miroir coquet, tous surveillaient Arbouzov avec une vigilance menaçante.

— J'ai la fièvre, songea-t-il. Il répéta tout haut : « J'ai la fièvre », et sa voix résonna à ses oreilles comme un son lointain, dénué de sens.

Bercé par l'oscillation du lit, les yeux en proie à une agréable torpeur, Arbouzov tomba dans un délire saccadé, inquiet, tout en éprouvant, comme à l'état de veille, la même alternative d'impressions. Tantôt il lui semblait mouvoir à grand'peine et entasser l'un sur l'autre des blocs de granit aux flancs polis, durs au toucher, mais qui, en même temps, cédaient sous sa main comme de l'ouate. Puis ces blocs s'écroulaient et il ne restait que quelque chose d'uni, de mouvant, de sinistrement calme. Cela n'avait pas de nom, mais ressemblait aussi bien à la surface d'un lac qu'à un mince fil de fer, qui, s'allongeant indéfiniment, grinçait avec une monotonie fatigante. Mais le fil de fer disparaissait, et, de nouveau, Arbouzov entassait d'énormes blocs qui s'écroulaient avec fracas, et, de nouveau, il ne restait que le fil de fer sinistre. En même temps, Arbouzov voyait toujours le plafond fendillé ; il entendait toujours le bizarre assemblage de sons ; mais tout cela appartenait à un monde étranger, hostile, mesquin, dénué d'intérêt en comparaison des rêves parmi lesquels il vivait.

Il faisait déjà sombre quand l'athlète se dressa soudain et s'assit sur son lit, en proie à un sentiment d'épouvante et d'angoisse physique intolérable, qui, partant du cœur, emplissait la poitrine et montait jusqu'à la gorge. Les poumons manquaient d'air ; quelque chose à l'intérieur l'empêchait d'entrer. Arbouzov ouvrait convulsivement la bouche, s'efforçant de respirer ; mais il n'y pouvait parvenir. Ces terribles sensations ne durèrent pas plus de trois, quatre secondes ; cependant il parut à l'athlète que la crise durait depuis des années, et qu'il avait eu le temps de vieillir.

« Je vais mourir ! » songea-t-il. Mais, à ce moment, une main invisible toucha le cœur immobile, comme on touche un balancier qui s'est arrêté. Après un violent soubresaut, prêt à défoncer la poitrine, il se remit à battre avec une ardeur désordonnée. En même temps, le sang afflua au visage, aux bras, aux jambes, couvrant tout le corps de sueur.

Par la porte ouverte passa une grosse tête rase, aux oreilles minces, écarquillées comme les ailes d'une chauve-souris. C'était Gricha, un gamin qui aidait le garçon d'étage et qui venait prendre les ordres pour le thé. Derrière son dos, la lumière de la lampe du corridor pénétra gaiement dans la chambre.

— Désirez-vous le samovar, Nikite Ionytch ?

Arbouzov perçut nettement les paroles qui se gravèrent dans sa mémoire, mais il ne put venir à bout d'en comprendre la signification. Son esprit s'efforçait alors de retrouver un mot extraordinaire, rare, très important, qu'il avait entendu en rêve avant que la crise survînt.

— Nikite Ionytch, faut-il apporter le samovar ? Il est six heures passées.

— Tout à l'heure, Gricha, répondit Arbouzov, qui, continuant d'entendre le gamin sans le comprendre, se rappela tout à coup le mot oublié : *Boomerang*. Ah oui ! le boomerang, cette lame de bois recourbée, drôle d'aspect, que, dans un cirque, à Montmartre, lançaient de petits sauvages noirs, nus, adroits, musclés. Et aussitôt, comme délivrée de ses liens, l'attention d'Arbouzov se reporta aux paroles du gamin, qui résonnaient encore dans sa mémoire.

— Tu dis qu'il est six heures ? Alors, apporte vite le samovar, Gricha.

Le gamin parti, Arbouzov demeura longtemps sur son lit, les jambes appuyées au bois, scrutant les coins sombres et écoutant son cœur battre à coups précipités. Ses lèvres remuaient doucement, martelant toujours le même mot sonore qui l'avait frappé :

— *Boo-me-rang !*

(A suivre.) ALEXANDRE KOUPRINE.

CAUSERIE MÉDICALE

HYGIÈNE ET VÊTEMENTS

LES raisons pour lesquelles nous mettons des vêtements sont nombreuses et sans doute ne les connaissons-nous pas d'une façon aussi exacte qu'on pourrait le croire et qu'il serait désirable. L'une d'elles, apparemment la plus importante, est que nous avons besoin de nous protéger du froid ou plus exactement du changement de température. Mais ce besoin est assez variable d'un sujet à un autre. Telle personne, le plus souvent à constitution sensible et quelque peu anxieuse, a l'habitude de se couvrir de couches nombreuses de lainage alors qu'une autre, généralement plus pondérée d'esprit, s'en passe volontiers.

A cet égard, il y a une différence considérable entre les hommes et les femmes, celles-ci montrant, lorsque la mode l'impose, leurs bras nus dans une saison où les hommes ne relèvent les manches de leur chemise que s'ils se livrent à un travail de force.

On a constaté ainsi qu'une femme est actuellement vêtue avec un poids d'étoffe de 750 grammes à peine alors qu'un homme en exige près de 3 250 grammes. Par suite, la température qui règne entre les vêtements et la peau est de 31° chez l'homme tandis que chez la femme elle n'est que de 27°.

Une autre expérience, plus intéressante encore, a montré qu'un papier photographique sensible noircit assez rapidement sous les vêtements d'une femme alors que, sous ceux d'un homme, il reste longtemps sans se modifier en aucune manière sous l'influence de la lumière. Ce fait n'est pas sans importance, étant donnée la signification physiologique des radiations que la peau reçoit.

Mais il faut savoir, par ailleurs, que certaines Tyroliennes se sont rendues célèbres dans les annales de l'hygiène en portant, été comme hiver, une jupe du poids respectable de onze kilogrammes. Des faits de ce genre amènent à se demander si finalement, en matière de vêtement, des habitudes dans lesquelles l'hygiène a peu de part, mais consacrées par des usages immémoriaux, n'interviennent pas pour la plus grande part.

EFFECTIVEMENT, la différence qui existe entre les hommes et les femmes au point de vue de la couche graisseuse sous-cutanée n'explique pas la différence vestimentaire. Celle-ci est d'ailleurs, tout au moins partiellement, compensée par le revêtement pileux, isolant d'une certaine efficacité, toujours bien plus abondant chez l'homme que chez la femme et équivalent d'une épaisseur de laine appréciable. A ce sujet, on doit noter le fait assez curieux que ce sont les femmes qui souffrent le plus de certaines affections superficielles dues au froid. Les engelures de la cheville n'ont été observées, à ma connaissance, que chez les femmes à partir du moment où il fut élégant de porter des jupes très courtes et des bas fins. De même le phénomène du « doigt mort », au cours duquel un doigt blanchit et devient froid pendant quelques minutes par spasme artériel, s'observe en hiver et surtout chez les femmes.

Il y aurait également à prendre en considération les enfants, qui semblent, d'une façon générale, supporter assez volontiers des vêtements moins chauds que ceux des adultes et qui, eux aussi, sont sensibles aux engelures. On est donc en somme bien embarrassé pour fixer une règle générale.

Un autre fait intervient pour modifier le pouvoir par lequel les vêtements empêchent les variations brusques de caloriques. Cet élément est constitué par les ouvertures du cou, des manches et des jambes. Comme les vêtements ne suivent pas rigoureusement tous les mouvements du thorax, il s'opère à chaque respiration, par l'encolure, un départ d'air chaud suivi d'une arrivée d'air froid. Il en est de même naturellement à chaque mouvement des membres par les ouvertures des manches ou des pantalons. C'est là un élément, on peut le dire, impondérable pour le physiologiste, rendant absolument imprévisible les effets d'un vêtement donné. Une écharpe de gaze ou un foulard placés autour du cou et fermant plus ou moins une robe décolletée ou l'ouverture d'un col empesé peut modifier considérablement le pouvoir protecteur d'une étoffe de laine ou de coton. Pour se faire une opinion, il faudrait mesurer d'une façon continue la température de l'air qui entoure le tronc ou les extrémités, et l'on trouverait vraisemblablement des différences considérables d'un moment à l'autre, suivant la manière dont l'écharpe ou le foulard ont été placés.

DES remarques de ce genre ont permis à un célèbre hygiéniste anglais, Léonard Hill, de proclamer que l'homme est infiniment trop habillé et qu'il en souffre. Cet auteur demande, par exemple, qu'on ne mette pas de pardessus pour aller faire une promenade en hiver, car l'exercice ainsi pris doit suffire pour combler les pertes de chaleur.

Par contre, la tendance actuelle des femmes à porter des vêtements légers a une conséquence qui me paraît désastreuse. Elle les amène à chauffer de plus en plus les appartements. Un chauffage central entretenant une température supérieure à 20° n'est pas rare dans bien des

maisons particulières ou dans de nombreuses institutions telles que les lycées ou les écoles. Rien n'est plus absurde, ni plus néfaste.

Une température de 18° est largement suffisante. Si, à cette température, les extrémités se refroidissent au point qu'on ne puisse plus écrire par exemple, il n'y aurait qu'à ajouter un vêtement de laine de supplément, soit pardessus la robe, soit en dessous du veston. A cet égard la mode des vêtements tricotés et souples a, il faut le reconnaître bien haut, rendu de réels services.

Il y a donc une solidarité étroite entre le chauffage et le vêtement. C'est là un point qui est bien souvent perdu de vue et qui entraîne des conclusions erronées. Je ne puis partager complètement l'avis de Léonard Hill, quand il prétend que le vêtement des femmes est actuellement un idéal dont l'homme doit se rapprocher le plus possible. Le principe directeur est, selon moi, d'être assez vêtu pour vivre dans une atmosphère fraîche, permettant aux calories en excès de s'éliminer et favorisant le pouvoir de défense de la muqueuse des voies aériennes contre les microbes.

L'épaisseur des vêtements ne joue, en effet, aucun rôle dans la protection contre les maladies de la mauvaise saison. Ces maladies sont d'origine microbienne et se transmettent par gouttelettes émises en parlant ou en toussant. Cette règle ne souffre pour ainsi dire pas d'exception. Ceux qui vivent assez écartés du monde pour connaître individuellement chacune des personnes qui les approchent à moins d'un mètre et pour savoir si elles sont ou non enrhumées n'attrapent jamais le coryza autrement que transmis par un enrhumé, et cette transmission est d'autant plus aisée que l'atmosphère est plus congestionnante par suite de sa température élevée.

Dr P.-E. MORHARDT.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

DES CONTES POUR LES PETITS

JE désire vous signaler trois disques dont l'intérêt me paraît de premier ordre pour les enfants. Ces trois disques, « où l'on raconte des histoires », m'ont rappelé tout à la fois certains auteurs romantiques et nordiques, les frères Grimm aussi bien qu'Andersen. Ils m'ont rappelé aussi notre grand fabuliste.

Ils ont pour titre : *Tante Claire raconte...* et ils sont l'œuvre de Mlles J. et B. Auroy. Mlle J. Auroy est, on le sait, inspectrice des écoles maternelles de la Seine ; c'est elle qui dit les contes et qui les dit fort bien.

Tante Claire raconte les aventures de la Coccinelle enchantée et de Minet courte-queue, du Petit Cochon de Bois et du Bonhomme de Quat'sous, du Caillou Merveilleux et de Mademoiselle Turlurette. La poésie est là partout présente et le merveilleux ; et l'un et l'autre y rejoignent le réel. Un enfant peut rêver quand il a fini d'entendre l'une ou l'autre de ces choses jolies et d'une invention si naturellement jaillissante ; il sourira, et voilà pour lui le plus beau profit. Mais on peut tout aussi bien lui faire saisir l'allusion morale.

Je m'en voudrais d'insister et je me garde de raconter ces histoires, qui reposeront une classe, qui provoqueront l'imaginative, comme on eût dit naguère ; ce serait en affaiblir le charme. Il faut bien avouer aussi que, rejoignant sur ce point les tout-petits, j'ai eu pour ma part plaisir à les entendre : après tout, c'est encore un grand bonheur quand, en dépit de l'âge, l'esprit continue de s'animer comme au temps de la jeunesse.

MEMENTO

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)

Abréviations : G. (Gramophone) ; P. (Pathé) ; U. (Ultraphone ; Pol. (Polydor) ; B. (Brunswick) ; O. (Odéon).

DICTION. — *Tante Claire raconte...*, par Mlles J. et B. Auroy (Pol., 3 disques) ; *Les Joies du Retour*, pay-san nerie lorraine, de Chepfer (O., 1 disque).

ORCHESTRE. — *Children's corner*, par la Société des Concerts du Conservatoire (G., 3 disques en album). On sait que ce « Coin des Enfants » fut écrit par Debussy pour sa fille ; *La Symphonie fantastique*, de Berlioz, un enregistrement monumental sous la direction de Selmar Meyrowitz (P., 6 disques en album) ; *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, prélude du 3e acte par la Philharmonique de Berlin (U., 1 disque) ; *La Moldau*, de Smetana, par la même Philharmonique (U., 2 disques).

CHANT. — *La Chanson du Pèlerin nécessiteux* et *Lève-toi, rouge soleil*, par Chaliapine et le chœur Afonsky (G. 1 disque) ; *Le Roi des Aulnes* et *Le Sosie*, de Schubert, par Panzera (G. ; 1 disque) ; Romance et ariette de *Fragonard* de Pierné, par André Baugé (P., 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano : Gigue et Minuetto* de la Sonate en sol majeur de Scarlatti, par Carlo Zecchi (U., 1 disque) ; *Polonaise*, op. 22, de Chopin, par le même (U., 1 disque) ; *Sevilla*, d'Albeniz et *Fantaisie Impromptu*, de Chopin, par Magda Tagliafero (P., 1 disque) ; *Trente-deux variations en do mineur*, de Beethoven, par Horowitz (G., 2 disques). — *Violon :* Prélude de l'*Enfant Prodigue*, de Debussy, et *Caprice*, de Paganini, par Heifetz (G., 1 disque) ; *Primavera*, d'Ambrosio, et *Marie-Louise*, sérénade de Meisel, par Yvonne Curti (P., 1 disque). — *Violoncelle : Sonate en la*, de Weber, par Piatigorsky (G., 1 disque). — *Guitare hawaïenne : Hilo Hanakaki* et *Aloa beloved*, par Kanui et Lula (O., 1 disque).

CHANSONS. — *Les Filles de Saint-Malo* et *Ne viens pas trop tard*, par Suzy Solidor (O., 1 disque) ; *Madame Arthur* et *Le Fiacre*, par Yvette Guilbert (G., 1 disque) ; *Ça se fait aussi* et *On s'en fout*, par Colline, Dorin et Franconay de l'A. B. C. (P., 1 disque) ; *Tout seul*, par « Les Mélodistes », quatuor vocal (U., 1 disque) ; *Les Choux* et *Sur le bassin des Tuileries*, chanson d'enfant, par Licette Limozin (P., 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

PRÉPARATION AUX SPORTS

ACTUELLEMENT, tous les écoliers aiment et pratiquent les sports. Est-ce que leur santé s'en trouve améliorée ? Oui, certainement, mais il existe cependant beaucoup d'enfants qui les pratiquent dans de si mauvaises conditions que les résultats obtenus sont contraires à ceux escomptés.

C'est pourquoi, avant de permettre à un enfant de jouer au football, au basket, etc., il faudrait d'abord perfectionner son corps par une culture physique appropriée, afin de préparer petit à petit ses jeunes muscles à fournir ensuite sans fatigue les efforts exigés par les exercices violents.

Vous ferez donc œuvre utile en enseignant à vos élèves que la culture physique est indispensable à tous ceux qui, sans vouloir devenir des champions, tiennent à faire du sport, non seulement pour s'amuser ou « étonner la galerie », mais aussi pour développer leur « charpente » et devenir des hommes solides et robustes.

Un quart d'heure de culture physique bien employé chaque matin suffit pour donner en peu de temps des résultats appréciables, surtout si l'on prend la précaution de croquer, après les séances, quelques morceaux de sucre pour récupérer l'énergie dépensée et effacer toute trace de fatigue.

POUR LIRE EN CLASSE

ES-TU CONTENT ? OU L'HISTOIRE DES NEZ

A Dewitz, aux environs de Prague, il y avait une fois un fermier, riche et bizarre, qui avait une jolie fille à marier.

Les étudiants de Prague (en ce temps-là, il y en avait vingt-cinq mille) allaient souvent du côté de Dewitz, et il en est plus d'un qui eût volontiers conduit la charrue pour devenir le gendre du fermier. Mais comment faire ?

La première condition que le rusé paysan imposait à chaque nouveau valet était celle-ci :

— Je t'engage pour un an, c'est-à-dire jusqu'à ce que le coucou chante le retour du printemps ; si, d'ici là, tu me dis une seule fois que tu n'es pas content, je te coupe le bout du nez. Du reste, ajoutait-il en riant, je te donne le même droit sur ma personne.

Et il faisait comme il avait dit.

Prague était rempli d'étudiants auxquels on avait recollé le bout du nez, ce qui n'empêchait pas la cicatrice, et encore moins les mauvaises plaisanteries. Revenir de Dewitz défiguré et ridicule, c'était de quoi refroidir la passion !

Un certain Coranda, assez lourd de sa personne, mais froid, fin et rusé, ce qui n'est pas un mauvais moyen de faire fortune, voulut tenter l'aventure.

Le fermier l'accueillit avec sa bonhomie ordinaire et, le marché conclu, l'envoya aux champs labourer. A l'heure du déjeuner, on appela les autres valets, mais on eut soin d'oublier notre homme ; à dîner, on fit de même.

Coranda ne se troubla point, revint au logis et, tandis que la fermière portait du grain aux poules, il décrocha dans la cuisine un énorme jambon, prit un grand pain dans la huche, et s'en alla aux champs dîner et faire un somme.

Lorsqu'il revint le soir :

— Es-tu content ? lui cria le fermier.

— Très content, répondit Coranda ; j'ai mieux dîné que vous.

Voici la fermière qui accourt en criant au voleur ; et notre homme de rire. Le fermier pâlit.

— Vous n'êtes pas content ? dit Coranda.

— Un jambon n'est qu'un jambon, reprit le maître. Je ne me trouble pas pour si peu.

Mais, depuis lors, on eut soin de ne pas laisser à jeun notre étudiant.

Vint le dimanche. Le fermier et sa femme montèrent en char pour se rendre à l'église, et dirent au prétendu valet :

— Tu soigneras le dîner ; tu mettras dans la marmite ce morceau de viande, et tu y joindras oignons, carottes, ciboules et persil.

Or, il y avait à la ferme un petit chien mignon, qui se nommait Persil. Coranda le tue, le dépouille et le fait bouillir proprement dans le pot-au-feu.

Quand la fermière revint, elle appela son favori ; hélas ! elle ne trouva qu'une peau sanglante pendue à la fenêtre.

— Qu'as-tu fait ? dit-elle à Coranda ;

— Ce que vous m'avez commandé maîtresse : j'ai mis oignons, carottes, ciboules, et Persil dans la marmite.

— Méchant sot, cria le fermier, tu as eu le cœur de tuer cette innocente créature, qui faisait la joie de la maison ?

— Vous n'êtes pas content ? dit Coranda, en tirant son couteau de sa poche.

— Je ne dis pas cela, reprit le bonhomme. Un chien mort n'est qu'un chien mort.

Et il soupira.

Quelques jours plus tard, le fermier et sa femme allèrent au marché. Comme ils se méfiaient de leur terrible valet, ils lui dirent.

— Tu resteras au logis, tu ne te permettras rien de ton chef ; tu feras exactement ce que feront les autres.

Il y avait dans la cour un vieil appentis dont le toit menaçait ruine. Vinrent les maçons pour le réparer ; suivant l'usage, ils commencèrent par le démolir.

Voilà mon Coranda qui prend une échelle et monte sur le toit de la maison, qui était tout neuf. Bardeaux, lattes, clous, crampons, il arrache tout et en disperse aux quatre vents les débris.

Quand le fermier revint, la maison était à jour.

— Drôle, s'écria-t-il, quel nouveau tour m'as-tu joué ?

— Je vous ai obéi, maître, reprit Coranda, vous m'avez dit de faire ce que feraient les autres. Est-ce que vous n'êtes pas content ?

Et il tira son couteau.

— Content, dit le fermier, content ; pourquoi serais-je mécontent ? Quelques lattes de plus ou de moins ne me ruineront pas.

Et il soupira.

Le soir venu, le fermier et sa femme se dirent qu'il était grand temps d'en finir avec ce diable incarné. Comme c'étaient des gens sensés, ils ne faisaient jamais rien sans consulter leur fille, l'usage étant en Bohême que les enfants aient toujours plus d'esprit que les parents.

— Père, dit Hélène, je me cacherai de bon matin dans le grand poirier, et je ferai le coucou ; tu diras à Coranda que l'année est passée, puisque le coucou chante ; tu le payeras et tu le renverras.

Chose dite, chose faite.

Dès le matin, on entend dans la campagne le cri plaintif de l'oiseau du printemps :

— Cou-cou, Cou-cou.

Qui parut surpris ? ce fut le fermier.

— Or çà, mon garçon, dit-il à Coranda, voici la saison nouvelle ; le coucou chante sur le poirier là-bas ; viens que je te paie et séparons-nous bons amis.

— Un coucou, dit Coranda ; je n'ai jamais vu de près ce bel oiseau.

Il court à l'arbre et le secoue à tour de bras.

On entend un cri, et voilà que de l'arbre tombe une jeune fille, Dieu merci, avec plus de peur que de mal.

— Scélérat ! criait le fermier.

— Vous n'êtes pas content ? dit Coranda en tirant son couteau.

— Misérable ! tu me tues ma fille et tu veux encore que je sois content ; je suis fou de colère ; va-t'en, si tu ne veux périr de ma main.

— Je partirai quand je vous aurai coupé le nez, dit Coranda. J'ai tenu ma parole, tenez la vôtre.

— Holà ! dit le fermier en mettant la main devant son visage, tu me laisseras bien racheter mon nez ?

— Soit, dit Coranda.

— Veux-tu dix moutons ?

— Non.

— Deux bœufs ?

— Non.

— Dix vaches ?

— Non, j'aime mieux vous couper le nez.

Et il aiguisa son couteau sur le seuil de la maison.

— Père, dit Hélène, j'ai fait la faute, je la réparerai. Coranda, voulez-vous ma main au lieu du nez de mon père ?

— Oui, dit Coranda.

— J'y mets une condition, dit la jeune fille, je prends pour ma part la suite du marché. Le premier de nous qui ne sera pas content en ménage, on lui coupera le nez.

— Bien, dit Coranda, j'aimerais mieux que ce fût la langue, mais après le nez on y viendra.

Jamais il n'y eut plus belle noce à Dewitz, et jamais on ne vit plus heureux ménage. Coranda et la jolie Hélène furent des époux accomplis. Jamais on n'entendit se plaindre ni le mari, ni la femme ; ils s'aimèrent à couteaux tirés et, grâce à leur ingénieux contrat, ils gardèrent pendant une longue union, et leur amour, et leur nez !

E. LABOULAYE (*Contes bleus*).

G. Charpentier, éditeur.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

NOTRE NOUVELLE TABLE SCOLAIRE

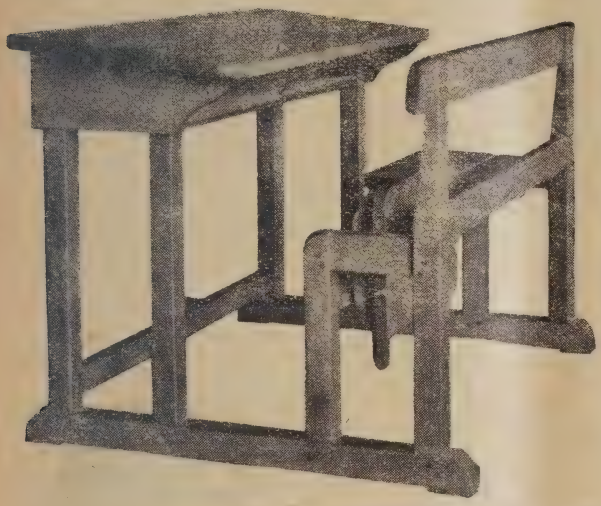

"CHATILLON"

Table banc à 2 places avec banc mobile.

TAILLE	HÊTRE	CHÊNE
N° 0. (6 à 7 ans)....	151 fr.	192 fr.
N° 1. (7 à 9 ans)....	165 fr.	236 fr.
N° 2. (10 à 14 ans)..	186 fr.	258 fr.
N° 3. (15 ans et plus)	188 fr.	261 fr.
N° 4. (grands élèves).	189 fr.	264 fr.

(Port et emballage en sus.)

Modèle entièrement en bois (hêtre ou chêne) étuvé et verni. Se recommande par son banc mobile composé de 2 sièges séparés se relevant et s'abaissant sans bruit, grâce à un système simple et robuste fonctionnant par fortes charnières.

Fernand NATHAN
Éditeur-Fabricant.

● ***Envoi sur demande du catalogue n° 20 MOBILIER SCOLAIRE.***

Voici un appareil d'un prix **très modique** qui vous permettra de faire du cinéma à bon marché.

LE CINAK

passe des films de 9 m/m 5

(Notamment les films Pathé-Baby)

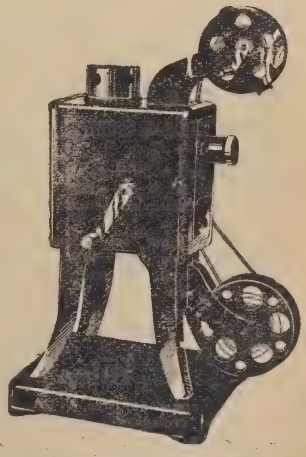

PROJECTEUR SILENCIEUX
DONNANT UNE PROJECTION LUMINEUSE ET SANS SCINTILLEMENTS

● **CINAK 20.** — Complet, pour courant 110/130 volts, avec lampe **O** (écran de 0 m. 70 à 2 m. 75). **145 fr.**
— — **S** (écran de 1 mètre à 3 m. 50). **169 fr.**

● **CINAK 20 S.** — Complet, pour courant 110/130 volts (écran de 1 m. 25 à 5 mètres).. **235 fr.**
Supplément pour courant 200/230 volts. 4 fr.

● **CINAK 120 S** permettant de passer les films de **10 à 120 mètres** avec **moteur spécial** à vitesse variable, pour tous courants, (écran de 1 m. 25 à 5 mètres)..... **580 fr.**

(Bien spécifier voltage).

Envoi du prospectus spécial CINAK, appareils et liste de films, et de la brochure n° 21 PROJECTION sur demande.

F. NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à **VALENCE** (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT
au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. **FRANCO.**

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration**, 28, Boulevard des Invalides, 28. — Paris (7e)

PRÊTS A FONC[illegible]RES
sans assurance, sans provision, taux réduit.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

La constipation guérie par la douceur

Vous êtes tous les mêmes ! Chaque fois que la migraine vous rappelle votre paresse intestinale, vous dites : « Une bonne purge. » Pourquoi pas : « Une **balle** dans la tête ! »

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mater avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être **aidé**. Donc pas de traitements chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! **Il faut un remède naturel et reposant.**

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous l procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis quarante ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris (XIIe), Dept J-3.

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. 283-1-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
J81

81e Année. — N° 18. 26 Janvier 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

L'AMOUR DE LA VÉRITÉ

Ce n'est pas aimer la vérité que de ne l'aimer que flatteuse... Il faut en aimer les épines et les blessures. MONTAIGNE.

THE LIBRARY OF THE FEB 13 1935 UNIVERSITY OF ILLINOIS

Au lendemain du triomphe hitlérien dans la Sarre et de nos concessions à l'Italie mussolinienne, à la veille, peut-être, d'autres surprises décevantes, cette mâle pensée de Montaigne devrait nous consoler de nos illusions perdues et nous empêcher de caresser d'autres chimères.

Aimons donc la vérité, même pénible, recherchons-la, et agissons en conséquence.

Pour le Brevet Élémentaire, la préparation aux Écoles Normales
voici UN OUVRAGE DE PREMIER INTÉRÊT

Vient de paraître :

C. VERMOREL et **M. THIÉDOT**
Professeur d'École Normale — Professeur au Lycée Rollin

AIDE-MÉMOIRE DE GÉOGRAPHIE

La France et ses colonies

Un volume 11 × 15,5, format de poche, relié..... **9 fr. 50**

Cet ouvrage, qui contient l'essentiel des connaissances que doit posséder le candidat, est mieux qu'un simple résumé. Non seulement il constitue l'ossature solide sur laquelle reposera le savoir de l'élève, mais encore, à lui seul, il constitue une sorte de véritable cours abrégé, très clair, très net, très analytique, dont toutes les parties bien enchaînées forment un tout cohérent, qui permet une vue d'ensemble propre à faciliter un travail de revision.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

l'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pense M. Pierre-Étienne FLANDIN, Président du Conseil.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — Les premières Femmes Avocates. Les professions industrielles et commerciales.

LA MODE — LES ARTS — LE CINÉMA — LE THÉATRE.

Chroniques littéraire et juridique.

L'abonnement d'un an, 52 numéros **20 fr.** donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL. ANJou 91-66

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

PIERRE — MINET — MARTIN
La bonne méthode de lecture
Fernand NATHAN, Éditeur.

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int. moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : **230 frs**

Dans le même modèle les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : 155 frs

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"
68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)
Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. t.

Remise spéciale à Messieurs les Instituteurs.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Nos alliés polonais..... 263
J. GENILLON : Lectures du samedi..... 265
L. LABREIL : La formation de la France..... 266
Lucien GÉRARD : Petit Pierre sera éclaireur.. 266
René CASTEL : A travers les journaux..... 268
G. EISENMENGER : Techniques nouvelles : l'endomécanique 269
Bibliographie : Seabrook, etc..... 270
Alexandre KOUPRINE : Au cirque (suite)... 271
A. PAYER : La parabole du jet d'eau..... 272
M. HÉNON : L'enseignement postscolaire en Allemagne 272
H. DE PUYTORAC : En février..... 273
Pour lire en classe : Une aventure dans le Colorado 274

PARTIE CORPORATIVE

Albert DEMAISON : Après le discours du maréchal Pétain 275
La croix de M. François Mareschal..... 276
Paul BRÉCY : La loi Dessein en Alsace et en Lorraine 276
Ch. CHARLOT : Toucher son mandat..... 277
P. B. : On souhaite. — Le trait d'union corporatif. 277
André GANNE : Carnet du militant..... 278

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures ... 257 à 272
Examens : Textes et documents..... 97 à 102
René OZOUF : Jacques Cartier et la découverte de la Nouvelle-France (suite et fin)... 101
Les Archives de l'Enseignement primaire : Rochambeau arrive à Rhode-Island... Hors-texte.

NOS ALLIÉS POLONAIS

Par LÉON BROSSOLETTE

LES Polonais sont nos alliés. Nous les aimons beaucoup. Quand la Pologne fut partagée, il paraît que Louis XV se serait écrié : « Ah ! si Choiseul eût été ici, cela ne fût pas arrivé ! » C'était la voix du remords qui jaillissait ainsi de la conscience royale. Ce remords, la France, à la suite de son roi, en a été torturée pendant cent cinquante ans. Plus tard, au milieu du XIXe siècle, un éminent ecclésiastique, le P. GRATRY, déclarait que, depuis le dépècement de l'État polonais, l'Europe était « en état de péché mortel ».

Ce remords, né de l'injustice que nous n'avions pas empêchée, nous était cruel. Ce péché mortel dont il nous plaisait de revendiquer une large part, nous avions hâte de nous en faire absoudre. L'occasion s'offrit au cours de la guerre de 1914-1918. Il semble bien que le succès des armes françaises ait été alors pour quelque chose dans la résurrection de la Pologne. Il semble aussi que, pendant les négociations qui aboutirent au traité de Versailles, CLEMENCEAU ait pris quelque soin des intérêts polonais. Dans son livre *La Paix*, M. André TARDIEU en parle ainsi :

Pour la Pologne, la France soutient une lutte de six mois contre les préventions britanniques ; lutte pour Dantzick ; lutte pour la Haute-Silésie ; lutte pour Lemberg ; lutte pour le transport des divisions Haller, pour le ravitaillement en matériel, pour le blocus de la Baltique, pour l'engagement d'aide défensive de décembre 1919, pour le statut de la Galicie orientale.

Ces quelques lignes laissent deviner l'âpreté des batailles qui mirent aux prises CLEMENCEAU et M. LLOYD GEORGE, car ce dernier, en bon Anglais, protestant et non-conformiste, détestait, autant qu'il peut être permis, la nation polonaise catholique et papaline.

***

A LA même époque, le gouvernement polonais, en mal d'annexions, imagina d'attaquer la Russie des Soviets. Au témoignage du même M. André Tardieu, Clemenceau le détourna de ce projet. Mais, l'année suivante, les armées polonaises foncèrent sur l'Ukraine soviétique. L'Angleterre se hérissa. L'Europe se révéla hostile. Les armées rouges firent plier l'adversaire et, bientôt, furent aux portes de Varsovie. La France dépêcha là-bas le général WEYGAND. Elle envoya, au prix de mille difficultés, suscitées en particulier par l'Allemagne, des munitions. Les généraux soviétiques furent battus, Varsovie délivrée, et la vague rouge reflua vers l'intérieur de la Moscovie.

En cette même année 1920, la Pologne et la Lithuanie se disputaient la possession de la ville de Wilna. Le litige devait être tranché par la Société des Nations. Avec la complicité tacite de son gouvernement, le général polonais Zéligowski le trancha par un coup de force : il se saisit par la force des armes de la ville, objet de la contestation, et la garde. A Genève, la France fit de son mieux pour

*

faire avaliser par la Société des Nations un acte qui ressemblait assez à une usurpation et, en 1923, par une décision que la Lithuanie n'a d'ailleurs jamais acceptée, Wilna fut attribuée à la Pologne.

Qui donc aussi, en dépit des fureurs de l'Allemagne et de l'hostilité de l'Angleterre, permit, lors du plébiscite de 1921, à la Pologne de récupérer une riche partie de la Haute-Silésie ? Il n'est guère contestable que le mérite de cette opération doive être attribué au général français Le Rond et aux bataillons français qui avaient été acheminés là-bas et devaient y perdre le commandant Montalègre.

Depuis encore, quand la Pologne s'est senti venir des ambitions, elle a trouvé le concours bienveillant de la diplomatie française, par exemple quand il lui a paru à propos de réclamer le bénéfice d'un siège au Conseil de la Société des Nations.

Vraiment, il apparaît que la politique polonophile suivie par la France depuis 1918 devrait suffire à éteindre en nous ce vieux remords qui date de Louis XV et à nous faire absoudre de ce péché mortel dont, à la suite du P. Gratry, nous prenions si libéralement une large part.

***

CEPENDANT, qui le croirait ? Nos amis polonais estiment que nous n'avons pas assez fait pour eux et ne sont pas contents de nous. Comment et depuis quand le savons-nous ? Nous le savons depuis le 2 novembre 1932. Ce jour-là, le ministre des Affaires étrangères polonais, M. Zaleski, donnait sa démission. Il était remplacé par le colonel Joseph Beck, homme de confiance du dictateur, le maréchal Pilsudski.

Deux jours après, la *Gazeta Warszawka* commentait ainsi ce changement :

Jusqu'ici, il y avait une politique ouverte, officielle, dirigée par le cabinet de la rue Wierzbowa, — la rue où est le ministère polonais des Affaires étrangères, — et représentée à l'extérieur par M. Zaleski. Les grandes lignes de cette politique étaient connues, car elle s'exprimait, dans le domaine international, par des actes et des déclarations. D'une façon générale, elle était conforme à l'esprit de Genève et de Locarno, et elle s'appliquait à maintenir, comme base essentielle de notre politique extérieure, l'entente avec la France. A côté il existait, pourrait-on dire, une politique ésotérique, ayant ses objectifs et ses principes, mais inconnue de l'opinion polonaise comme de l'opinion étrangère. Cette politique ésotérique était cependant celle qui décidait.

La politique « ésotérique » ainsi dénoncée n'était autre que celle du maréchal Pilsudski, du colonel Beck et de quelques initiés. Elle ne portait dans son cœur, l'article de la *Gazeta* le laisse suffisamment entendre, ni la politique de Genève, ni l'intimité avec Paris. Depuis longtemps, elle contrariait sourdement la francophilie de M. Zaleski. Avec l'avènement de M. Beck, elle devenait la politique officielle du gouvernement polonais, et le changement d'orientation de la diplomatie polonaise devenait aussitôt plus marqué.

Le journal *Robotnik* ne s'y trompait pas. Après avoir rappelé les premières démarches de M. Beck et de son sous-secrétaire d'État, M. Kembek, il écrivait :

M. le ministre Beck a emprunté, pour aller à Genève, une autre voie que son prédécesseur. Celui-ci, d'ordinaire, prenait le rapide de Paris, qui ne s'arrête que quelques minutes à Berlin ; puis, après un séjour en territoire français ami, il partait pour Genève. Le nouveau ministre a donné une preuve d'indépendance et de courageux dédain des « impondérables » diplomatiques surannés en traversant l'Allemagne de long en large pour se rendre en Suisse... A Genève, où les moindres gestes des diplomates sont parfaitement compris, on a saisi tout de suite ce que voulait dire la substitution de l'itinéraire Varsovie Berlin-Genève à l'itinéraire Varsovie-Paris-Genève.

Il y a donc du symbolisme dans la manière de voyager de M. Beck. Mais M. Beck, et derrière lui le maréchal Pilsudski, ne sont pas hommes à se contenter d'une politique de gestes symboliques. Depuis le départ de M. Zaleski, ils ont rarement manqué une occasion de dissocier leur action de celle de la diplomatie française, d'user de procédés douteux à l'égard de la France, d'accentuer leur collusion avec l'Allemagne et la Hongrie en vue d'une politique antifrançaise.

Il serait fastidieux d'établir la liste des cas où la Pologne a marqué à notre pays une très faible bonne volonté. Qu'il nous suffise de rappeler seulement le dernier de ces cas. C'était à Genève, en décembre. Le Conseil de la Société des Nations devait discuter la question de la Sarre et régler le différend qui, à la suite de l'attentat de Marseille, dressait l'une contre l'autre la Yougoslavie et la Hongrie. Ces questions intéressaient au premier chef la France et la paix de l'Europe. M. Beck ne jugea pas utile de venir occuper le siège qui est le sien au Conseil de la Société, et pas davantage l'ambassadeur Raczynski qui, quelquefois, est appelé à le suppléer. Au cours des débats, un sous-ordre, M. Komarnicki, se contenta, le 8 décembre, de diriger une virulente attaque, au nom de la Pologne, contre la Tchécoslovaquie, c'est-à-dire contre la puissance qui, à Genève et ailleurs, marche le plus constamment en accord avec la diplomatie française. A la même heure, à Varsovie, M. Beck déclarait tranquillement qu'il donnerait une réponse aux propositions déjà anciennes de pacte nord-oriental de la France après le plébiscite de la Sarre, c'est-à-dire quand il aura la possibilité de régler sa réponse selon les suggestions que lui inspireront soit la déception, soit le triomphe de l'Allemagne.

***

TELLE est la pratique de ce qu'on continue d'appeler l'alliance franco-polonaise. Pourquoi en est-il ainsi ? Il paraît

que la France aurait trop peu de souci du prestige de la Pologne et ne sait pas traiter ce pays en grande nation. Il paraît aussi qu'elle se préoccupe trop peu de favoriser son développement économique, qu'elle montre peu d'empressement à lui faciliter à Paris de ces emprunts qui sont si facilement consentis à d'autres États.

Il ne semble pas indispensable de s'attarder à mesurer la valeur de tels griefs. Les maîtres actuels de la Pologne, M. Pilsudski, M. Beck, le « parti des colonels » sont de mentalité germanique. Ils ont des affinités avec l'hilétrisme et, comme lui, professent le culte de la force. Ils ont peu de sympathie pour les institutions de Genève. Ils caressent des desseins d'expansion et pensent réaliser leurs ambitions aux dépens de la Russie.

C'est ce qu'a nettement établi, dans son livre *Dictateurs et Dictatures*, le comte Sforza, quand il reproche au maréchal Pilsudski de s'être adjugé, sans droit, un morceau de l'Ukraine, d'avoir annexé quatre millions d'Ukrainiens qui ne se laisseront jamais « poloniser », quand il l'accuse de poursuivre « son vieux rêve romantique d'une Pologne allant à la mer Noire, à travers un État ukrainien dépendant plus ou moins de Varsovie ».

Pour réaliser ce rêve, le parti des colonels mise sur Berlin. Mais Berlin, inspiré par M. Rosenberg, a des ambitions concurrentes et rien ne prouve, d'autre part, qu'il ait pour toujours renoncé à de futurs agrandissements au détriment de la nation polonaise. L'avenir dira si le concert Pologne-Allemagne ne rappelle pas l'association du pot de terre et du pot de fer.

Quant à la France, elle reste attachée au principe des gouvernements libéraux. Elle reste fidèle, selon les méthodes de Genève, aux idées de conciliation internationale. Elle n'a aucun dessein d'instaurer une politique antirusse, ni de faire tuer des soldats pour donner l'Ukraine à qui que ce soit. On comprend donc les sérieuses divergences qui se manifestent entre sa politique et celle de la Pologne alliée. Peut-être, en présence de ce « malentendu », comme disent les journaux des bords de la Vistule, pourrait-on estimer qu'à Varsovie, le « parti des colonels » régnant, le don d'oubli atteint, selon les intérêts du moment, un degré tout à fait remarquable : oubli des services rendus, quand ils viennent de la France, oubli des injures reçues quand elles viennent de l'Allemagne. Mais ceci doit correspondre à une loi profonde de la nature humaine.

L. BROSSOLETTE.

BOURSE JULES-FERRY

La bourse JULES-FERRY est attribuée en mai. Les professeurs désirant poser leur candidature sont priés de l'adresser à la SORBONNE, FONDATION JULES-FERRY, avant le 1er avril.

Cette bourse de huit mille francs est destinée à un membre de l'enseignement des lettres (primaire, secondaire ou supérieur) ayant au moins 3 ans de service effectif, afin de lui permettre, soit de préparer un examen, soit de faire des recherches en vue du doctorat ès lettres.

BLOC-NOTES

LECTURES DU SAMEDI

« Il faut que les enfants attendent avec impatience l'heure de la lecture du samedi, non parce que c'est la dernière de la semaine, mais parce que c'est la meilleure. »

MAURICE KUHN.

En ces jours de congé et de fêtes, on délaisse volontiers le travail régulier et appliqué.

Mais que faire au foyer à moins que l'on ne lise ?

Lire quelque roman-fleuve compact et touffu ? Ma foi non ! On voudrait quelque chose de léger, qui fût à la fois agréable et court. Un dessert plutôt qu'un repas copieux...

Dans la pile de livres qui s'étagent sur mon bureau, attendant leur heure d'être lus, ma main a choisi — ô puissance de l'habitude ! — un petit recueil scolaire : les Lectures du samedi, *de mon vieil ami, notre directeur, Maurice Kuhn.*

Et je l'ai lu d'un bout à l'autre, retrouvant là quelques anciennes connaissances, et aussi des récits nouveaux pour moi, qui ne me pique pas d'avoir tout lu.

Avec le même plaisir qu'autrefois, Toinette m'est apparue en médecin, « ébouriffant » le pauvre Argante avec ses moyens radicaux de supprimer le mal par l'ablation d'un bras ou d'un œil sur deux ! J'ai ri de l'avocat Pathelin, qui « engeigne » maître Guillaume, et qu'engeigne, à son tour, Agnelet. J'ai relu de Voltaire le conte délicieux qui s'appelle Jeannot et Colin ; *et, sans résistance, je me suis laissé entraîner par A. Dumas, vers* Le Pont du Diable, *et sur la route de Schwitz à Brunnen, avec* L'Ane entêté.

Que d'autres textes encore dans ce léger recueil, et si variés de ton ! Le vieux fabliau français y trouve sa place avec Le Lai de l'Oiselet, — *les contes de fées avec* La Belle et la Bête, — *les contes populaires, avec* Jean le Chanceux, *des frères Grimm, — les contes orientaux avec* Alibée, berger persan, *de Fénelon.*

Puis, à côté de l'exquis Merle blanc *d'A. de Musset, il y a* La Reine du désert *de Balzac, qu'on ne lit pas sans un petit frisson, et aussi* La Canne de jonc *d'A. de Vigny qui, sans déclamation verbeuse, évoque ce qu'il y a d'atroce dans la guerre. J'en passe et non des moindres.*

En somme, toute la gamme des sentiments, du plaisant au sévère ; mais du plaisant plus que du sévère, comme il sied pour des enfants, et parfois même habilement dosés dans un même texte, comme dans le Tamango *de Mérimée.*

Exprimés, par surcroît, dans une forme qui met successivement en relief tous les dons de la langue française : clarté, simplicité, propriété, richesse. Des textes, comme le dit la préface, qui « contribuent à donner le goût des bons livres ».

AH ! nos enfants ont bien de la chance, et leurs maîtres aussi, qui ont en main un tel instrument de joie et de culture, un recueil établi avec le goût le plus sûr, et où une pédagogie avertie a réuni tout ce qui plaît à l'enfance.

Et, puisqu'en ce moment de l'année on peut former des vœux, je souhaite, dans l'intérêt des élèves et des maîtres, que ces Lectures du samedi *aient une suite, et que 1935 nous apporte une nouvelle anthologie — à l'usage de la jeunesse — d'un choix aussi délicat et d'une matière aussi riche que la première.*

JEAN GENILLON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

LA FORMATION DE LA FRANCE

« C'est en réunissant ainsi les pays qui appartenaient à leurs grands vassaux que les rois ont créé la France. Ils ont fait comme les propriétaires qui achètent un champ, puis un autre, puis un autre encore, et arrondissent ainsi leur propriété. »

CES PHRASES, lues dans un manuel d'histoire, m'ont suggéré une idée... que peut-être d'autres ont eue avant moi : J'ai confectionné une carte de France, divisée en provinces, et entièrement blanche, sauf les frontières actuelles, maritimes et terrestres, signalées par un peu de couleur. Nous sommes partis, lors de la leçon sur les premiers Capétiens, en fixant sur cette carte blanche, à l'aide de punaises, le domaine de Hugues Capet. Puis, lors de chaque leçon, nous fixons sur cette carte, toujours à l'aide de punaises, les provinces acquises par les différents souverains, provinces figurées par des découpages en papier demi-carte provenant de vieilles couvertures de cahiers de différentes couleurs. Nous concrétisons ainsi les clauses des traités, les résultats des différents règnes... Grâce à ce procédé, les élèves sentent bien que la France s'est formée peu à peu, qu'elle n'a pas toujours été « une et indivisible », comme la proclamaient nos pères en 1789. Il faut voir, à la fin de la leçon sur Louis XI, par exemple, combien les élèves sentent ce que notre pays lui doit lorsqu'ils voient Provence, Maine, Anjou, Roussillon, Bourgogne, Artois et Picardie, venir grossir le domaine royal !

Par contre, lorsque Charles VIII, voulant être libre de faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, restitue Artois, Franche-Comté et Roussillon, de quels regards de regrets les découpages figurant ces provinces ne sont-ils pas accompagnés lorsqu'ils réintègrent l'enveloppe d'où ils étaient sortis à la leçon précédente !

Un bon enseignement étant composé de multiples procédés, je signale celui-ci sans toutefois m'exagérer son importance. Cependant, je crois qu'il permet de mettre un peu d'ordre dans l'esprit de nos élèves et contribue ainsi à leur faire acquérir la « tête bien faite » que nous leur désirons. Ceci non seulement en histoire, mais aussi en géographie ou dans d'autres matières où nous avons occasion de faire allusion aux anciennes provinces et à leur situation.

N. B. — Une carte format 60 ou 65 centimètres au carré suffit amplement. Coût : deux feuilles de papier à lavis, quelques couvertures de cahiers, un carton épais ou une planchette de format approprié et... une dizaine d'heures de travail. (Le décalquage, puis le découpage des provinces sont assez minutieux, car elles doivent se raccorder aussi exactement que possible.)

L. LABREIL,
Instituteur à Basse-Indre (Loire-Inférieure).

PAULETTE ET SON MARI

PETIT PIERRE SERA ÉCLAIREUR

STÉPHANE a réfléchi depuis notre conversation sur le scoutisme, et c'est tout bénéfice pour moi, puisque j'ai raison. S'il réfléchit beaucoup, il finira par s'en apercevoir. Mon mari est maintenant plus près de mon point de vue qu'il n'accepte de l'avouer, mais l'adhésion que je sens venir pourrait, hélas ! n'être que de principe. Du train dont vont les choses, il est possible que nous n'ayons jamais à discuter sur le point de savoir si notre petit Pierre futur sera scout ou non. Entre le temps où il nous arrivera et celui où il sera en âge de pratiquer le scoutisme, bien des années passeront.

Dans huit ou dix ans, nous serons, peut-être, encore instituteurs à Saint-Gérasime : la Chambre n'étudie-t-elle pas les moyens de nous contraindre à une stabilité dans les postes ruraux qui lui paraît indispensable au bonheur des paysans ? Il paraît que les enfants des campagnes qui changent trop souvent de maîtres en souffrent ; comme si les élèves des grosses écoles urbaines ne changeaient pas de maître une fois par an en changeant de classe ! MM. les députés, qui ont quitté leur village pour aller vivre à Paris, savent mieux que quiconque qu'il faut demeurer à la terre, et ils ne manqueront pas de faire leur possible pour nous obliger à rester là où ils ne sont plus. Ainsi je crains que nous demeurions à Saint-Gérasime, Stéphane et moi, assez longtemps pour y célébrer en 1948 le centenaire du réavènement de la Liberté, du réavènement de l'Égalité et du réavènement de la Fraternité.

Dans ces conditions, il ne pourrait être question de scoutisme pour le futur Pierre, et j'aurais dépensé en pure perte un trésor d'arguments à l'usage de Stéphane. Car il va de soi que le scoutisme a moins d'intérêt pour les enfants des champs que pour les enfants des villes. Si je ne craignais d'avoir l'air de fronder les programmes qui sont ma loi et mes prophètes, je dirais qu'il en est, à cet égard, du scoutisme comme de la gymnastique. Mais je suis trop bonne conformiste pour penser des vérités qui sortent de la doctrine.

***

C'est un des avantages du scoutisme, et non des moindres, de replonger le petit urbain dans la vie rurale éloignée des artifices de la vie des villes, dans ce milieu naturel qui est celui des lointains ancêtres, les laboureurs, les chasseurs, les bûcherons, dont le bras était fort, la poitrine robuste et la tête solide. Il y a des enfants qui vont au scoutisme comme les boutiquiers vont à la pêche : pour répondre au besoin de retrouver de l'herbe sous leurs pieds et des feuilles sur leur tête.

Mais voici le jeune éclaireur des villes qui

revient à la pleine nature dans des conditions que le bon Jean-Jacques aurait aimées. Le voilà qui s'oriente comme Émile : il sait lire sa route aux étoiles du ciel, à la mousse des arbres, aux mille signes que connaît le braconnier et que connaît le chemineau. Il apprend à étudier le terrain : la prairie sans mystère et la forêt dans l'ombre. Il apprend à connaître les plantes dont lui parlait sa grand'mère : non pas les plantes mortes des herbiers ou des livres, mais les plantes vivantes des sentiers ou des bois. Il apprend à connaître enfin les animaux et non pas seulement le chat de gouttière, ou le chien de coussin, mais encore tous ceux qui vivent une libre vie. Il sait qu'il y a d'autres oiseaux que le serin ou la perruche, des oiseaux qui sont de chez nous et qui chantent ces vieilles chansons de France — tireli — qu'aimaient les pâtres d'autrefois.

L'éclaireur apprend la science, pour lui toute neuve, d'allumer un feu et de l'entretenir. Il sait faire cuire un œuf ou un bifteck (est-ce donc si facile, ô vous qui vous nourrissez de saucisson et de sardines à l'huile?). L'éclaireur sait monter une tente et construire une hutte ; il sait même trouver de la joie à coucher dehors en communion avec les mystères de la nuit et du vent. Il sait construire une passerelle avec des perches, traverser une rivière par des moyens de fortune. Il a vu des arbres autrement qu'en les regardant d'en bas et il a retrouvé la joie millénaire du balancement dans les hautes branches chargées de tous les parfums de la sylve.

Et l'éclaireur, mieux que dans le meilleur atelier de la meilleure école primaire supérieure, acquiert l'habileté de la main et des doigts. Il apprend à tresser la corde qui lui manquait, à faire le nœud dont il avait besoin, à tendre la toile qui va l'abriter. Il travaille de ses mains le fer et le bois, en artisan et non pas en surveillant de machines-outils trop ingénieuses.

***

Le scoutisme, si précieux du point de vue de la formation pratique de l'enfant des villes, ne l'est pas moins au point de vue de sa formation physiologique.

Les quelques demi-heures consacrées par semaine à l'éducation physique officielle suffisent sans doute pour nos petits campagnards, qui ont inventé la méthode naturelle avant M. Hébert et qui la pratiquent dès que l'école veut bien les rendre à la nature, mais suffisent-elles aux jeunes garçons des villes ? Et puis, les éclaireurs ne sont pas tous des écoliers : il y a parmi eux des ouvriers, des employés, des adolescents de toutes les conditions. A ceux-là, le scoutisme apporte tous les éléments ou tous les compléments qu'il faut.

Marcher, courir, grimper, sauter, nager, voilà la grande affaire pour l'éclaireur de France. Il est un sportif beaucoup plus authentique que tant de gens qui affectent de mépriser son effort : vous savez, ces gens qui, pour assister à l'arrivée d'une course à pied, s'asseyent confortablement dans la tribune ; vous savez, ces gens qui connaissent par cœur les noms de tous les champions et la liste de toutes les performances pour l'avoir repassée chaque jour en prenant l'apéritif au « Café du Commerce et des Sports réunis ».

Le scoutisme ne fait ni sport d'exhibition, ni sport de compétition. Aucun éclaireur n'a songé à danser pendant des heures et encore d'autres heures pour battre tel record australien ou javanais. Le scout ne désire pas être champion dans telle ou telle spécialité petite ou grande. Il se contente de se développer harmonieusement et de faire tout ce qu'il peut pour cela, cherchant à se dépasser lui-même plutôt qu'à dépasser les autres. On y compte probablement moins qu'ailleurs de produits photogéniques, mais on y rencontre aussi moins de poumons vidés et de cœurs claqués.

***

STÉPHANE, mon ami, toi qui lis par dessus mon épaule, es-tu convaincu ? Tu avoues que le scoutisme vaut pour la formation pratique de l'enfant, pour sa formation physiologique, mais, par déformation professionnelle, tu t'intéresses surtout à sa formation intellectuelle. Parlons-en donc.

On n'est pas éclaireur sans être un garçon d'imagination, et jouer, c'est, avant tout, imaginer ; on joue beaucoup dans le scoutisme. On joue et on observe et on déduit. Voilà qui n'est pas mal. En face des difficultés inattendues que rencontre sans cesse l'éclaireur en patrouille, il doit montrer son esprit de ressource en même temps que son esprit d'initiative : l'éclaireur est un débrouillard cultivé. Le débrouillage est une qualité de complément qui en vaut beaucoup qu'on vante davantage.

Et les fondateurs du scoutisme n'ont pas négligé la mémoire ; comme ils ont eu raison ! L'éclaireur est soumis à certaines épreuves qui s'inspirent directement du *Kim* de Kipling et qui nécessitent un effort intense de mémorisation. Mais ce qui fait la valeur singulière de la formation intellectuelle scout, c'est que les éclaireurs sont entraînés à feuilleter sans cesse le grand album d'images qu'est la nature. Les notions qu'on les aide à découvrir par les prés et par les bois sont autrement vivantes que celles qu'on trouve dans les manuels scolaires, où l'on met les comprimés de science en conserve. Découvrir peu à peu le vrai, quelle joie et, comme elle grandit, lorsqu'en cherchant le vrai en vient à rencontrer le bien !

La supercivilisation, dont nous ressentons chaque jour davantage les inconvénients au point de vue économique, n'a pas de dangers moindres au point de vue moral. Aux parents qui, pour leurs enfants, ont peur de la rue moderne, le scoutisme apporte la tranquillité. A ceux qui s'effrayent de trouver chez certains jeunes un tel esprit d'orgueil, le scoutisme apporte une discipline librement consentie dont la règle tient en trois mots : *Fraternité, droiture, loyauté.*

Fraternité, puisque l'éclaireur est le frère de tous les éclaireurs : fraternité qui n'est pas verbale, mais qui trouve son emploi dans les mille petits services qu'il doit rendre à tous moments à ceux de la troupe et à ceux de la meute.

Fraternité, *droiture* aussi. « Tout droit » est la devise de l'éclaireur : tout droit, comme la flèche qui s'envole de l'arc. Fraternité, droiture et encore *loyauté*, car la loyauté est la grande vertu sociale.

L'éclaireur est toujours loyal et il l'est d'abord envers ses chefs. Il sait qu'on ne devient un chef qu'à la condition d'acquérir d'abord toutes les qualités qu'il faut. Ses chefs, il les a choisis lui-même parmi les meilleurs, et il sait qu'ils iront toujours en s'améliorant puisque, comme l'a dit Goblot : « Le meilleur moyen de faire d'un gar-

**

çon un homme, c'est de lui donner d'autres garçons à conduire. »

***

COMPRENDS mieux maintenant, mon cher Stéphane, la devise du scoutisme : « Toujours prêt. » A quoi ? à rendre service. Lorsque le jeune louveteau va devenir éclaireur à son tour, il fait une promesse solennelle. Les chefs de patrouille, les simples éclaireurs, les petits de la meute forment le cercle autour de lui. Leurs mains se serrent étroitement dans une chaîne de fraternité et d'amour autour du feu, symbole éternel de purification et l'enfant s'engage à quoi ? A rendre service à tous les autres.

Pour reprendre, après Paul Fort et Richepin, un vieux thème qui vient du fond des âges : « Ah ! que ce serait beau si tous les garçons pouvaient faire une ronde, autour du monde, si tous les gens du monde pouvaient se donner la main ! »

Petit Pierre sera éclaireur. Tu veux bien, n'est-ce pas, Stéphane ?

PAULETTE DUBOIS
et p. c. c.
LUCIEN GÉRARD.

A TRAVERS LES JOURNAUX

LE DISCOURS DU MARÉCHAL PÉTAIN

Notre collaborateur André Ganne a déjà signalé, dans un de ses derniers « Carnets », le retentissant discours du maréchal Pétain dont la presse quotidienne, dans le courant du mois de décembre, a donné de nombreux extraits et d'abondants commentaires. On trouvera plus loin la substantielle réplique d'Albert DEMAISON à ce même discours, qui fut prononcé, au Cercle Interallié, où le maréchal Pétain présidait le quatorzième dîner annuel de la Revue des Deux Mondes.

Notre souci habituel de documenter impartialement nos lecteurs nous impose l'obligation, avant de donner la parole à son contradicteur, de citer de larges extraits du discours du maréchal, consacré, comme on le sait, à réclamer la restauration de l'enseignement patriotique à l'école, qui, à l'entendre, serait, depuis quelques années, dangereusement négligé.

Hier et aujourd'hui.

Au lendemain du désastre de 1870, un grand souffle de patriotisme passa sur l'Université.

Celle-ci, cinglée par la défaite, entend prendre sa part du relèvement de notre pays. C'est l'époque où Renan dénonce l'indifférence nationale et le matérialisme politique comme les causes principales de nos désastres, reprochant à la bourgeoisie et aux dirigeants de se laisser absorber par « les progrès de la prospérité matérielle », et par les seules questions sociales.

Un peu plus tard, des hommes dont on ne peut suspecter la sincérité, Jules Ferry et Paul Bert, proposent, au nom de la science, de donner aux éducateurs d'abord, ensuite aux Français, une formation affranchie de toute idée religieuse, et de leur fixer comme unique idéal la Patrie.

C'était admettre entre la science et la morale des liens de parenté. Malentendu ou désaccord, le malaise devait bientôt se faire sentir. Diverses causes allaient entraîner peu à peu une partie de l'Université à négliger, et parfois même à contredire, l'enseignement patriotique.

Ce mouvement s'atténuait, il est vrai, à la veille de 1914. Sous la menace de l'agression, les Français sentaient mieux le prix de la cohésion, en même temps que le besoin d'une foi. Les liens se renouaient entre l'Université et l'Armée... Par bonheur, cette union sacrée persista pendant toute la guerre. Mais, une fois le danger passé, les anciennes tendances reprirent le dessus.

Aujourd'hui, notre système pédagogique poursuit comme but unique le développement de l'individu considéré comme une fin en soi. Voici même qu'ouvertement des membres du personnel enseignant se donnent pour objet de détruire l'État et la société. Ce sont de tels maîtres qui élèvent nos fils dans l'ignorance ou le mépris de la patrie.

Grandi dans cette ambiance, c'est par suite trop souvent sans idéal, sans enthousiasme, qu'au seuil de la maturité l'adolescent se présente à la caserne. Il y fait un trop bref séjour pour que les lacunes de son éducation puissent être comblées.

Regards sur l'étranger.

Que se passe-t-il cependant à l'étranger ?

Les nationalismes qui remplissent aujourd'hui le monde ont commencé par étendre la main à la fois sur l'éducation et sur l'instruction, pour les faire servir l'une et l'autre au profit de la communauté.

En Italie, c'est le gouvernement fasciste qui, non content d'amorcer dès l'école l'apprentissage de la discipline militaire, proclame sa volonté d'assurer au citoyen l'éducation et de donner à cette éducation un caractère guerrier.

En Allemagne, c'est l'hitlérisme qui exerce sur la jeunesse la même emprise, inculque à la nation le culte de la guerre, et, fort du suffrage de l'Université, entraîne le pays dans les voies d'un racisme exalté.

La Russie, à son tour, dans le but d'asservir l'individu à la prospérité de l'État révolutionnaire, enserre le peuple dans un cadre si rigoureux qu'aucun éducateur ne saurait s'y risquer à discuter un seul détail du régime.

Un programme français.

Que faut-il donc faire en France ? Instituer une active politique d'éducation nationale.

Le point capital de cette politique d'éducation nationale, c'est l'action sur la jeunesse, par le resserrement des liens entre l'école et l'armée.

Cadres scolaires et cadres militaires ont, en effet, une mission commune : développer la valeur physique, tremper les cœurs, forger les volontés. L'instituteur, le professeur, l'officier, participant à la même tâche, ont à s'inspirer des mêmes traditions et des mêmes vertus.

Convaincre les éducateurs de leur haute responsabilité devant l'État, établir la charte de l'enseignement patriotique à l'école, instituer en quelque sorte la surveillance et le contrôle de cet enseignement à travers la nation, en un mot préciser et fixer les devoirs de tous, accorder en revanche aux maîtres la considération, le prestige, la place privilégiée que méritent la noblesse et l'étendue de leur mission, tels pourraient être les traits généraux d'un programme capable d'assurer à notre jeunesse le bénéfice d'une doctrine virile, exaltant l'effort collectif, l'intérêt national, les gloires et les destins de la patrie.

Mais l'action sur la jeunesse serait inefficace si, hors de l'école, ou passé le seuil de la caserne, elle devait voir impunément bafoué l'enseignement qu'elle a reçu. Il appartient aux pouvoirs publics d'exercer sur la société une action de tutelle dans le champ moral et social, d'animer l'énergie du peuple dans une atmosphère saine et de donner à tous les citoyens, avec plus de bien-être, un degré supérieur d'éducation patriotique et morale.

La France ne poursuit aucune pensée d'agression. Elle est éloignée de toute mystique d'intolérance ou d'orgueil ; ce qu'elle veut, c'est retrouver une discipline nationale qui lui permette de travailler dans le calme et la confiance, prête néanmoins à déployer tout ce qu'elle possède de courage, de volonté et d'intelligence pour assurer sa sécurité.

Bien entendu, la thèse du maréchal Pétain a été bruyamment applaudie et parfois exagérée par la presse de droite et du centre, — Echo de Paris, Figaro, Temps, *etc.*, — *et vivement critiquée par les journaux de gauche ainsi que par les organes syndicalistes. On lira avec intérêt, et en connaissance de cause, la réponse digne et mesurée que lui adresse ci-après notre collègue Demaison.*

RENÉ CASTEL,

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

TECHNIQUES NOUVELLES : L'ENDOMÉCANIQUE

SI tout le monde ne peut expliquer ce qu'est un « pick-up », il est certain que tout le monde en a entendu parler et qu'à l'heure actuelle la plupart de nos lecteurs l'ont vu fonctionner dans le phonographe.

Mais ce qu'on ignore généralement, c'est que ce dispositif, — malgré sa désinence étrangère, — est né en France et qu'il se trouve à la base de techniques nouvelles qu'il est intéressant de connaître si l'on tient à ne pas rester trop en dehors du mouvement scientifique et technique.

Le phonographe électrique et ses applications.

LE *pick-up* a été inventé par un Français, M. François DUSSAUD, et présenté en 1896, à la Sorbonne, à une réunion de professeurs et de savants. Il se compose en principe d'un petit électro-aimant devant les pôles duquel se trouve une petite armature en fer munie d'une aiguille.

Si un courant modulé passe dans l'electro, il agit sur le fer doux qui communique ses vibrations à l'aiguille ; celle-ci inscrit un tracé dans une matière plastique. Inversement, quand l'aiguille suit cette trace, elle fait vibrer le fer doux qui, dès lors, engendre un courant d'induction dans l'électro. Ainsi, le pick-up enregistre et reproduit les phénomènes électriques ; si l'on transforme d'autres phénomènes en phénomènes électriques, le pick-up pourra également les inscrire. C'est ce que l'on a réalisé pour les phénomènes sonores, lumineux, mécaniques. Le dispositif de M. DUSSAUD mérite bien le nom d'*électro-aimant graveur* que lui a donné son inventeur ; il grave pour reproduire et ses reproductions ne sont rien moins que stupéfiantes.

La première application que M. DUSSAUD donna à son petit appareil fut l'inscription et la reproduction des bruits de l'auscultation, de la marche des insectes. Un microphone recueillait les sons, les transformait en courants électriques. Avec un pick-up reproducteur, on pouvait ensuite reconstituer les sons enregistrés.

En 1897, dans les laboratoires de la Sorbonne, furent posées les bases scientifiques de la combinaison du phonographe électrique et du cinéma. En 1910, le phonographe électrique est exploité sous le nom de phono-scènes ; après la guerre, il a fait disparaître le phonographe mécanique enregistreur ; aujourd'hui, il s'associe aux amplificateurs et haut-parleurs de T. S. F. pour réaliser les nombreux modèles existant actuellement et qui, tous, dérivent du premier appareil de M. DUSSAUD.

Le cinématographe électrique.

LES phénomènes lumineux peuvent aussi être inscrits et reproduits électriquement ; il faut, pour cela, traduire les modulations lumineuses en modulations électriques et inversement.

Soit un sujet fixe ou animé placé devant un transmetteur de télévision déjà décrit ici-même. On sait que, grâce à la cellule photo-électrique, les variations lumineuses se traduisent en variations de courant électrique ; c'est ce courant qu'enregistre le pick-up. Le courant reproduit est envoyé dans un récepteur de télévision dont la lampe au néon subit des variations d'intensité proportionnelles aux variations du courant électrique qui lui arrive. Ainsi, en remplaçant le microphone du phonographe par un transmetteur de télévision, et le haut-parleur par un récepteur de télévision, on a obtenu le *cinématographe électrique*.

La première application du cinéma électrique a été l'enregistrement des images reçues par télévision sans fil, afin de les reproduire à volonté. On peut aussi enregistrer et reproduire ce qu'on entend en radiophonie en même temps que les images s'inscrivent sur le disque. C'est donc le *cinéma parlant* à la portée de tous, sans manipulation et avec reproduction immédiate. Le jeudi 22 décembre 1932, eurent lieu, à l'Aula de l'Université de Genève, des démonstrations publiques de télévision enregistrée : les émissions de télévision étaient fournies par Londres.

Enregistrement des phénomènes mécaniques.

ON conçoit qu'il est possible de traduire en mouvements mécaniques les enregistrements faits sur disque, si l'on transforme au préalable en courants électriques les mouvements mécaniques d'un levier de commande. Les appareils seront, dès lors, les suivants : manipulateur électrique pour la transformation des mouvements en courant, pick-up électromagnétique pour l'inscription, pick-up reproducteurs, électro-aimant manœuvrant un levier de commande. Le courant est amplifié par des amplificateurs, relais, etc.

Cette réalisation fut opérée par M. DUSSAUD. Elle a permis de commander une machine ou un ensemble de machines suivant un plan préétabli et enregistré au moyen d'un pick-up, c'est l'*endomécanique*, par opposition à la télémécanique. Le dispositif mécanique porte en lui-même les ordres de mouvement et toute la manœuvre enregistrée s'effectue comme il a été désiré.

Les applications de cette nouvelle technique sont extrêmement curieuses. Un véhicule non monté pourra évoluer suivant les ordres enregistrés. Ici le disque est remplacé par un ruban qui passe sur un cylindre bon conducteur de l'électricité. Les manipulateurs, alimentant chacun un pick-up, déterminent sur le ruban les inscriptions simultanées sous forme de sillons perforés. On remarquera qu'ici le courant qui arrive au pick-up n'est pas modulé ; il est rendu intermittent par le jeu même des manipulateurs, et cette intermittence est enregistrée mécaniquement sur la feuille de papier. On pourra ainsi faire exécuter au véhicule tel mouvement désiré et pendant le temps imposé ; il suffira de donner aux espaces perforés une longueur proportionnelle à la durée prévue pour le mouvement à exécuter.

Un véhicule sans pilote marchera, puis s'arrêtera comme il a été désiré : on pourra lui imposer tel changement de direction en produisant sur le ruban des perforations dont la longueur sera proportionnelle aux angles dont on veut faire tourner le véhicule. Une manœuvre peut

être commandée à un moment donné ; après quoi le véhicule pourra se déplacer à une vitesse plus grande, monter ou descendre, s'il s'agit d'avions ou de sous-marins, etc.

Pour exécuter ainsi les ordres enregistrés sur le ruban, un balai en cuivre frotte sur le ruban, entre en contact avec le cylindre bon conducteur grâce aux perforations ; le courant passe dans le pick-up reproducteur, excite les électros et met les appareils en action. L'arrivée d'une bande non perforée arrête la manœuvre. Celle-ci recommence lors du passage d'une nouvelle perforation.

M. Dussaud a pu ainsi, tout dernièrement, faire évoluer un chariot dans la cour de l'Académie des Sciences.

Les possibilités de l'endomécanique.

Ce simple aperçu montre combien est riche l'avenir de l'endomécanique. On a pensé enregistrer et reproduire les mouvements de tous les organes de commande relatifs à des jeux artistiques d'eau, de lumière ou de sonorité, à des gestes d'automates, etc. On pourra faire exécuter toute mission matérielle à un avion stratosphérique transportant du courrier, à un canot de sauvetage sans équipage, à un véhicule envoyé pour créer une zone de protection par fumée, à un tack mitrailleur non monté, etc.

La voie stratosphérique pourra être sillonnée de véhicules extrarapides, faisant en quelques heures le service postal entre l'Europe et l'Amérique, dans lesquels toutes les manœuvres auront été inscrites d'avance et fidèlement reproduites.

Toutes les inventions s'enchaînent. Le phonographe électrique, l'avion, le tank et le sous-marin sans pilote découlent du petit dispositif imaginé par un Français et qui, après avoir fonctionné en Sorbonne, a conquis le monde sous un nom étranger.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Seabrook (W. B.) : **Aventures en Arabie** (Éditions de la Nouvelle Revue Française. Prix : 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans la préface de ce recueil, M. W. B. Seabrook un écrivain américain, raconte comment le goût de l'aventure le poussa, l'occasion s'y prêtant, à explorer jusque dans ses zones les plus reculées l'Arabie. Ses voyages, fertiles en aventures parfois périlleuses, le menèrent de Beyrouth aux montagnes kurdes et du Djebel druse à Tripoli. Il nous en donne une narration familière et vive, où abondent, à côté des anecdotes personnelles et des histoires qu'il entendit conter sous la tente, les descriptions des mœurs des tribus chez lesquelles il séjourna.

Les chapitres qui concernent les Bédouins sont, à cet égard, particulièrement riches. M. Seabrook nous montre là un peuple nomade, volontiers pillard, dont certaines coutumes nous paraissent encore étrangement barbares, et cependant régi par un Code fort strict en ce qui concerne l'hospitalité, la loyauté, la fidélité aux « lois du Désert » : en somme, des aventuriers chevaleresques, diplomates consommés et guerriers intrépides.

Pleins d'enseignements à d'autres points de vue sont les passages consacrés aux Druses et aux derviches. Ils jettent sur les croyances du Proche-Orient une lumière d'autant plus appréciable que celles-ci sont tenues secrètes par leurs zélateurs et qu'il faut des circonstances exceptionnelles pour que soient levées les défenses qui protègent cérémonies, rites et superstitions. M. Seabrook a pu, à plusieurs reprises, soulever ce voile de mystère, et ce qu'il rapporte sur la religion druse, aussi loin de l'islamisme que du christianisme, et sur le mysticisme étrange des derviches de Tripoli, offre l'attrait irremplaçable de l'inédit.

M.

Leçons d'initiation mathématique, à l'usage des cours professionnels, écoles de métiers, cours d'apprentis, etc., par P. Renard, ingénieur en chef des Ponts et chaussées en retraite, inspecteur départemental de l'enseignement technique (Dunod ; 16 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Beaucoup d'élèves des cours professionnels n'ont conservé de l'arithmétique qu'un souvenir insuffisant. L'ouvrage de M. Renard reprend cette science par la base en s'adressant à l'intelligence d'auditeurs mûris.

Il fait appel aux notions et aux méthoes de l'algèbre, traite de l'emploi des lettres, des quantités positives et négatives, de l'approximation, et donne des indications sur les changements d'unités ainsi que sur la lecture des plans et dessins.

L'expérience prouve que l'arithmétique ainsi comprise prépare efficacement les jeunes gens à la solution des problèmes qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle et, par conséquent, présente pour eux un intérêt pratique considérable.

Poiré (Daniel) : **Une ombre sur l'amour** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Une idylle sentimentale, une atmosphère de romans policier, un heureux dénouement malgré mille intrigues font de ce charmant roman une lecture des plus captivante, qui peut convenir à tous les âges. Et le cadre provincial dans lequel il se déroule rend plus piquant encore ce parfum d'aventures mystérieuses nées à l'ombre du vieux donjon de Loches.

Conan Doyle (A.) : **Rodney Stone**, traduit de l'anglais par René Lécuyer (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans cette œuvre mouvementée, le créateur amusant de Sherlock Holmes se révèle sous un aspect nouveau, peu connu du public français. Sydney Stone, son héros imberbe, a vécu à l'époque des luttes épiques de John Bull contre Napoléon et il nous raconte à sa façon, avec un inimitable accent de sincérité, son enfance solitaire sur les côtes du Sussex, les légendes qui enflammèrent sa jeune âme, les mystères qui passionnèrent sa curiosité, son initiation piquante au dandysme alors en faveur.

C'est un coin de l'histoire anecdotique de la Grande-Bretagne qui nous est ainsi restitué, un moment intéressant de la société londonienne, où les rivalités, les intrigues, les combats les folles gageures, qui s'agitaient autour des champions cotés du *ring* tiennent une grande place.

VIENNENT DE PARAITRE

(*En vente à la librairie Nathan.*)

Acremant (Germaine) : **L'enfant aux cheveux gris** (Plon ; 15 fr.).

Acremant (Germaine et Albert) : **Le carnaval d'été** (Plon).

Aillet (Barthélemy) : **Un voilier passa** (Imp. Louis-Jean, Gap ; 12 fr.).

Barret (P.) et Pregnon (S.) : **La chansonnerie** (Bourrelier).

Degouy (H.-W.) : **Trois éducations modernes : Mlles** Allégret, Caron, Amieux (Presses univ.).

Delacroix (Henri) : **L'enfant et le langage** (Alcan ; 12 fr.).

Duboin (Jacques) : **Kou l'ahuri** (Ed. nouvelles ; 5 fr.).

Girardot (Rosita) : **Clameurs**, poèmes (Girardot ; 8 fr.).

Hanotaux (Gabriel) : **Raymond Poincaré** (Plon ; 7 fr. 50).

Larguier (Léon) : **Le roi sans reine : Louis II de Bavière** (Arthaud ; 4 fr. 50).

Lefebvre-Despeaux (Maxime) : **Réflexions sceptiques sur l'amour** (Figuière ; 6 fr.).

Mæterlinck (Maurice) : **Avant le grand silence** (Fasquelle ; 12 fr.).

Martin (Gaston) : **Négriers et bois d'ébène** (Arthaud ; 4 fr. 50).

Nicolle (Charles) : **La nature, conception et morale biologiques** (Alcan ; 12 fr.).

Prévost (Ernest) : **L'Hosanna des Quatre Saisons** (Jouve ; 12 fr.).

Riotor (Léon) : **Amours et tragédie de Michel Ney, maréchal de France** (Fasquelle ; 12 fr.).

Sand (George) : **L'homme de neige** (Bibl. rel. Plon ; 2 vol. à 3 fr. 50 chacun).

Schisler-Poncet (J.) : **Les cigales chantent** (Colin ; br. 9 fr. ; rel. 14 fr.).

Souriau (Marcel) : **De la baïonnette à l'épée** (Figuière ; 15 fr.).

Sudan (Louis) : **L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration** (de Boccard).

Vausselle (Alfred-Paul) : **La fée aux sauterelles** (Ed. Alpes-Midi, Gap ; 6 fr.).

Vicard (C.-M.) : **Le mythe de la démocratie** (Figuière ; 10 fr.).

Wauthier (Magdeleine) : **Connaissance des sables** (Plon ; 15 fr.).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Cysoing, Nord, juin 1934). — **En gardant les bœufs.** — Louis montrait à Jeanne un nid de *queue de poêle* (1) qu'il avait découvert, attaché sous la branche d'un poirier sauvage... D'autres fois, à l'automne, ils cueillaient ensemble les fruits de l'aubépine, les poires de *oui-ouiche* (1), ou bien Louis jetait à Jeanne des baies rouges d'églantier, qu'il avait à moitié fendues avec son couteau, et Jeanne s'en faisait des boucles d'oreille.

Mais il arrivait que, pendant que la bergère avait le dos tourné, quelque bœuf ou quelque vache s'en allait au terrain défendu, dans le blé ou dans l'orge ; il fallait vite courir l'en chasser, le fouet à la main.

CH. BAUSSAN (1).

(1) A écrire au tableau.

Questions. — 1. (2 points.) *Nature et fonction des mots soulignés de la phrase suivante : « Il fallait vite courir « l'en » chasser, le « fouet » à la main. »*

2. (1 point.) a. (1/2 point.) *« Ils cueillaient ensemble les fruits de l'aubépine. » Écrivez cette phrase en mettant le verbe : 1° au futur ; 2° au passé simple de l'indicatif.* — b. (1/2 point.) *« Jeanne s'en faisait des boucles d'oreille. » Écrivez cette phrase en mettant le verbe : 1° au passé simple ; 2° au passé composé de l'indicatif.*

3. (2 points.) *Trouvez un adjectif ou un verbe de la même famille que chacun des noms suivants, et faites une phrase avec chacun des adjectifs et des verbes trouvés : un « nid » ; — les « fruits » ; — le « dos » ; — la « main ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Vite* : adverbe de manière, se rapporte à *fallait* ; — *l'* : pron. pers., représente *quelque bœuf ou quelque vache*, compl. d'obj. dir. de *chasser* ; — *en* : adverbe de lieu, se rapporte à *chasser* ; — *fouet* : nom com., compl. circ. de manière de *chasser*.

2. *a.* Ils *cueilleront* ensemble... ; ils *cueillirent*, etc. — *b.* Jeanne *s'en fit* des boucles d'oreille ; Jeanne *s'en est fait* des boucles d'oreille.

3. Il ne faut pas *dénicher* les oiseaux. — Cette huile a un goût *fruité*. — Il s'était *adossé* à la barrière. — Le travail *manuel* repose des fatigues intellectuelles.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — **Une belle partie.** — *Vous avez assisté à une partie intéressante de cartes ou de dominos, ou de boules, ou de quilles... Racontez avec entrain.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Jeudi dernier, quel plaisir avons-nous eu ! Il était déjà tard et la pluie tombait sans s'arrêter... A quoi jouer par ce temps-là ? Grand'mère propose : « Jouons aux cartes ! » Tout le monde accepte. Je vais chercher un tapis, un paquet de cartes enveloppé dans un papier vert, et une petite corbeille renfermant des haricots destinés à marquer les points. Je dispose le tout sur la table. Les joueurs sont quatre : grand'mère, grand-père, papa et moi. Nous nous rangeons autour de la table. « Blanche, c'est toi qui distribues les cartes. »

« Oui, papa. » Je prends le paquet et je donne à chacun cinq cartes. Le sort ne doit pas favoriser grand-père, car à chaque carte que je lui donne il fait la moue. « Je vais perdre, c'est certain », ajoute-t-il. Nous disposons nos cartes en éventail et la partie commence, bruyante et animée.

Grand-père. — Le trèfle, c'est de l'atout ! J'en suis complètement dépourvu ! Ah ! si, tout de même : un, deux. J'en ai deux !

Papa. — Mais il ne faut pas publier ce que tu as ou ce que tu n'as pas ! Tu vas peut-être gagner !

Papa. — C'est toi qui commences, Blanche.

Je choisis une carte et je la jette en m'écriant : « Valet de pique ! »

Papa. — Eh bien ! voilà un roi de pique !

Je maugrée un peu contre papa.

Grand'mère. — Voilà une dame, moi !

Grand-père. — Et moi l'as !

Tous trois. — Oh ! mais tu n'avais rien et tu nous prends tout ! tu n'as pas peur !

Et la partie continue avec des rires et des éclats de voix.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Auray, Morbihan, 1933). — 1. *Un marchand achète 3 bidons d'huile de chacun 2 dal. 5, à 135 f. le bidon. Pour gagner 15 p. 100 sur le prix d'achat, combien doit-il revendre le kilogramme de cette huile, la densité de celle-ci étant 0,9 ?*

➔ SOLUTION. — Le prix de vente de chaque bidon doit être les 115 centièmes de son prix d'achat :

135 f. × 1,15 = 155 f. 25.

Or, ses 25 litres pèsent 25 fois 0 kg. 9 :

0 kg. 9 × 25 = 22 kg. 500.

Nous aurons donc le prix de vente du kilo en divisant le prix de vente total par 22,5 :

155 f. 25 : 22,5 = 6 f. 90.

➔ REMARQUE. — La donnée 3 bidons est inutile.

***

1. *Un jardin rectangulaire ABCD avait 140 mètres de périmètre. Le propriétaire en a cédé pour 945 f., à raison de 6 f. le mètre carré, une partie rectangulaire ADEF, ce qui a diminué la longueur primitive de 7 m. 50. Calculer les dimensions primitives du jardin et la surface restante.*

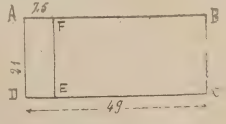

➔ SOLUTION. — La surface cédée a autant de mètres carrés que 945 f. contiennent de fois 6 f. :

945 : 6 = 157 m² 50.

En la divisant par la dimension connue, AF = 7 m. 50, nous aurons l'autre dimension :

AD = 157,5 : 7,5 = 21 m.

Or, AD et AB font ensemble le demi-périmètre du jardin primitif, soit 140 m. : 2 = 70 mètres. Donc :

AB = 70 m. — 21 m. = 49 m.

La surface restante est le produit de la largeur, 21 mètres, par la longueur diminuée, 49 m. — 7 m. 50, ou 41 m. 50 :

21 × 41,5 = 871 m² 50.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'est-ce que la période des Cent-Jours ? Par quelle grande bataille se termina-t-elle ? Pourquoi l'Europe était-elle coalisée contre Napoléon Ier ?* — 2. *Quels sont les gouvernements qui se sont*

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES (Cours préparatoire)..... 5.70

succédé de 1815 à 1870? — 3. *Tracez la côte de la mer du Nord et de la Manche. Placez quelques ports.*

1. On a appelé « Cent-Jours » la courte période pendant laquelle gouverna Napoléon après son retour de l'île d'Elbe. Le désastre de Waterloo (18 juin 1815) mit fin à ce gouvernement, Napoléon obligé d'abdiquer une deuxième fois s'étant livré aux Anglais qui l'envoyèrent à Sainte-Hélène. L'Europe s'était coalisée contre Napoléon parce qu'elle voyait en lui comme un ennemi public, promoteur de nouvelles guerres.

2. Louis XVIII, de 1815 à 1824 ; Charles X (1824-1830) ; Louis-Philippe (1830-1848) ; IIe République (1848-1852) ; IIe Empire (1852-1870) ; IIIe République, de 1870 à nos jours.

3. Croquis (Voir *Atlas*). Placer les principaux ports : Dunkerque, Calais, Boulogne, Dieppe, Le Havre, Cherbourg, Granville, Saint-Malo. Distinguer les secteurs rocheux et les secteurs sableux.

IV *bis*. **SCIENCES** (Kolea, Algérie, 1934). — 1. *Principaux caractères des oiseaux, citez quelques oiseaux utiles.* — 2. *D'où tire-t-on le sucre ? Dites ses propriétés.*

➜ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les oiseaux ont le tronc ramassé et sans souplesse, mais le cou long, grêle et très mobile.

De petites plumes imbriquées les protègent du froid et de la pluie. De grandes plumes appelées pennes, fixées aux membres antérieurs, en font des ailes, c'est-à-dire des organes propres au vol. La queue, très courte, empennée elle aussi, joue le rôle d'un gouvernail.

Les oiseaux marchent avec leurs membres postérieurs, dont ils ne posent à terre que les doigts : trois en avant à chaque patte et un en arrière, ordinairement.

Point de dents, mais, à la place des lèvres molles, un bec corné avec lequel l'animal divise les aliments trop volumineux. Ceux-ci stationnent d'abord à la base du cou, dans une poche appelée jabot, d'où ils gagnent l'estomac ou gésier. Avec ses parois épaisses et fortes, ce dernier parvient à triturer les aliments.

Les os des oiseaux sont gros, mais creux et remplis d'air, donc légers.

Ces animaux pondent de gros œufs à coquille calcaire, où les petits se forment peu à peu durant l'incubation.

Le plus utile des oiseaux est certainement la poule, dont on consomme les œufs et les poulets, et dont la chair même n'est pas sans valeur. Toutes les autres volailles de basse-cour sont aussi comestibles, y compris le pigeon. L'oie et le canard fournissent une bonne plume. La perdrix, la caille, le faisan sont des gibiers estimés. Un grand nombre d'oiseaux sauvages sont utiles à titre d'insectivores, les petits passereaux en particulier. Les rapaces nocturnes détruisent beaucoup de petits rongeurs.

2. On tire le sucre de la betterave sucrière et de la canne à sucre. Celle-ci est une haute graminée des pays chauds, celle-là une plante de nos pays tempérés.

Le sucre est cristallin et blanc. Il n'a pas d'odeur s'il est bien raffiné. Sa saveur, douce et agréable, est caractéristique. Il est assez dur pour entamer l'émail des dents. Plus dense que l'eau, il va au fond quand on l'y jette, et s'y dissout rapidement quand on agite ; un litre d'eau froide dissout jusqu'à 2 kilogrammes de sucre, ce qui donne le sirop. Chauffé à sec, le sucre fond ; il se décompose presque en même temps, en donnant un produit amer et brun appelé caramel.

Le sucre est à la fois un excellent condiment et un aliment de haute qualité. Il joue, en outre, le rôle d'agent de conservation dans la confiture.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Guer, Morbihan, 1933). — **Garçons.** *Croquis coté d'un tiroir.* — **Filles.** *Enlever sur la pièce une bande de 3 centimètres, froncer le haut du tissu et border avec la bande enlevée.*

Concours commun des Bourses Nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **La pluie.** — La pluie tombait fine, froide, pénétrante, continue ; elle ruisselait sur les murs, rendant plus noirs les hauts toits d'ardoise, les hautes maisons de granit. Elle arrosait comme à plaisir cette foule bruyante du dimanche qui grouillait tout de même dans les rues étroites.

La pluie tombait, tombait, mouillant tout, les chapeaux à boucle d'argent des Bretons, les bonnets sur l'oreille des matelots, les coiffes blanches et les parapluies des femmes.

L'air avait quelque chose de tellement terne, de tellement éteint, qu'on ne pouvait se figurer qu'il y eût quelque part du soleil.

De temps en temps, il y avait de grandes rafales qui faisaient envoler les bonnets et tituber les passants... et alors la pluie tombait plus drue, plus torrentielle, et fouettait comme grêle. Le vent et la mer faisaient grand bruit.

PIERRE LOTI.
(*Mon frère Yves.*)

Questions. — 1. *Expliquez : la pluie tombait « drue » ; — les rafales faisaient « tituber » les passants.*

2. *Verbe et nom correspondant à « bruyante ». — Contraire de « terne ». — Pourquoi l'auteur écrit-il : L'air avait quelque chose d' « éteint » ?*

3. *Conjuguez le verbe « éteindre » à la 1re pers. du sing. des 4 temps simples de l'indicatif — Analysez : « noirs ; — qui ».*

4. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « L'air avait quelque chose... un soleil. »*

➜ RÉPONSES. — 1. *Drue :* serrée. Les coups de vent étaient si brusques et si violents qu'ils faisaient vaciller les passants, qui avaient peine à garder leur équilibre.

2. *Bruire, bruit, brillant.* Sous la pluie continue et serrée, la lumière se trouvait diminuée (on ne pouvait se figurer qu'il y eût un soleil), d'où l'expression : « L'air avait quelque chose d'éteint. »

3. Présent de l'indic. : *j'éteins ;* imparfait : *j'éteignais ;* passé simple : *j'éteignis* ; futur : *j'éteindrai.* — *Noirs :* adj. qual., masc. pl., attribut de *toits* (compl. d'objet de *rendant*) ; — *qui :* pron. relatif, antécéd. *foule*, fém. sing., sujet de *grouillait.*

4. Trois propositions : a. *L'air avait quelque chose de tellement terne, de tellement éteint :* prop. principale.

b. *Qu'on ne pouvait se figurer :* prop. subord. par la conj. *que*, compl. de *tellement terne, tellement éteint.*

c. *Qu'il y eût quelque part un soleil :* prop. subord. par la conj. *que*, compl. d'obj. dir. de *se figurer.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Pour faire des draps de lit longs de 3 m. 50 et larges de 2 m. 40, une ménagère achète de la toile de 1 m. 20 de*

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR. Code Lantenois. 40 fr.

largeur. Pour chaque drap, elle en prend en plus 20 centimètres pour les ourlets et 15 centimètres pour compenser le raccourcissement au lavage. Dans ces conditions, 6 paires de draps reviennent à 1 934 f. 10, y compris la façon, de 21 f. par paire: Quel est le prix du mètre courant de la toile ?

➔ SOLUTION. — Déduisons du prix de revient des draps celui de la façon, soit 6 fois 21 f., ou 126 f., pour avoir le prix total d'achat de la toile :

1 934 f. 10 — 126 f. = 1 808 f. 10.

Combien en a-t-on acheté de mètres ? La largeur des draps, 2 m. 40, étant obtenue avec 2 lés de toile, de chacun 1 m. 20, chaque drap demande 2 fois 3 m. 50 de toile, soit 7 mètres, plus les deux suppléments dont parle l'énoncé :

7 m. + 0 m. 20 + 0 m. 15 = 7 m. 35.

Les 12 draps en demandent 12 fois plus :

7 m. 35 × 12 = 88 m. 20.

Nous aurons le prix d'achat du mètre en divisant le prix total d'achat par le nombre de mètres :

1 808 f. 10 : 88,20 = 20 f. 50.

***

2. *Pierre a 7 ans de moins que Jacques, et Louis a 3 ans de plus que Pierre. Calculer leurs âges respectifs, sachant, d'autre part, que le total de ces âges est 40 années.*

➔ SOLUTION. — Plus âgé que Pierre de 3 années, Louis n'a que 7 — 3 = 4 ans de moins que Jacques. Si donc Pierre et Louis avaient respectivement 7 ans et 4 ans de plus, ils seraient aussi âgés que Jacques. Dans cette hypothèse, le total des trois âges serait :

40 + 7 + 4 = 51 ans.

De sorte que Jacques a le tiers de 51 ans, soit 17 ans.

Pierre et Louis en auraient autant dans l'hypothèse. En réalité, ils ont respectivement 7 et 4 ans de moins, ce qui fait :

17 — 7 = 10 ans et 17 — 4 = 13 ans.

➔ VÉRIFICATION. — 17 + 10 + 13 = 40 ans

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lille, juillet 1934). — **Ma grand'mère.** — Après le dîner, hélas ! j'étais bientôt obligé de quitter maman qui restait à causer avec les autres, au jardin s'il faisait beau, dans le petit salon où tout le monde se retirait s'il faisait mauvais. Tout le monde, sauf ma grand'mère qui trouvait que « c'est une pitié de rester enfermé à la campagne » et qui avait d'incessantes discussions avec mon père, les jours de trop grande pluie, parce qu'il m'envoyait lire dans ma chambre... Ma grand'mère, elle, par tous les temps, même quand la pluie faisait rage et que Françoise avait précipitamment rentré les précieux fauteuils d'osier de peur qu'ils ne fussent mouillés, on la voyait dans le jardin vide et fouetté par l'averse, relevant ses mèches désordonnées et grises pour que son front s'imbibât mieux de la salubrité du vent et de la pluie. Elle disait : « Enfin, on respire ! » et parcourait les allées détrempées, — trop symétriquement alignées à son gré par le nouveau jardinier dépourvu du sentiment de la nature, et auquel mon père avait demandé depuis le matin si le temps s'arrangerait, — de son petit pas enthousiaste et saccadé, réglé sur les mouvements divers qu'excitaient dans son âme l'ivresse de l'orage, la puissance de l'hygiène, la stupidité de mon éducation et la symétrie des jardins, plutôt que sur le désir inconnu d'elle d'éviter à sa jupe brune les taches de boue sous lesquelles elle disparaissait jusqu'à une hauteur qui était toujours pour sa femme de chambre un désespoir et un problème.

MARCEL PROUST.

1. (12 points.) a. « *S'il faisait beau* » (*1re phrase*): — « *si le temps s'arrangerait* » (*dernière phrase*). *Donnez la nature et la fonction de chacune de ces deux propositions. Le mot « si » a-t-il le même sens dans l'une et l'autre de ces deux propositions ?*

b. « *Qui trouvait « que » c'est une pitié* » (*2e phrase*) ; — « *quand la pluie faisait rage et « que » Françoise avait précipitamment...* » (*3e phrase*). *Indiquez la fonction de chacune des propositions subordonnées commençant par « que ». Quel est le sens de la conjonction « que » dans la 2e proposition ?*

c. « *Si le temps s'arrangerait* » (*dernière phrase*). *A quel temps et à quel mode est le verbe « s'arrangerait » ? Pourquoi ce verbe est-il à ce mode et à ce temps ?*

2. (4 points.) *Expliquez cette expression : « Les taches de boue étaient pour sa femme de chambre un désespoir et un problème. »*

3. (4 points.) *Expliquez les mots soulignés suivants : « la « salubrité » du vent et de la pluie ; — la « symétrie » des jardins. »*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *S'il faisait beau :* prop. subordonnée, compl. cir. de temps de *restait à causer.* — *Si le temps s'arrangerait :* prop. subordonnée, compl. d'obj. dir. de *avait demandé.* Le premier *si* est une conj. de subordination, il signifie *au cas où, toutes les fois que.* Le deuxième *si* joue le rôle de conj. de subordination, mais sert aussi à interroger.

b. *Que c'est une pitié :* compl. d'obj. direct de *trouvait.* — *Que Françoise avait précipitamment... :* compl. circ. de temps de *voyait. Que* a ici le sens de *quand*, il est employé pour éviter la répétition de ce dernier mot.

c. Le verbe *s'arrangerait* est au présent du mode conditionnel ; ce verbe est au mode conditionnel parce que le verbe de la proposition précédente *avait demandé* est à un temps passé ; on emploie le présent du conditionnel parce que l'action est présentée comme future.

2. Les taches de boue qui couvraient la jupe de la grand'mère étaient si nombreuses et montaient si haut, que la femme de chambre se désolait et se demandait comment venir à bout d'un nettoyage aussi difficile.

3. La grand'mère jugeait le vent et la pluie salubres, c'est-à-dire favorables à la santé : « Enfin, on respire ! » disait-elle alors au cours de ses promenades. — Les allées étaient symétriques, c'est-à-dire disposées de façon régulière, de manière à diviser le jardin en parties de même étendue. Il n'y avait aucun imprévu, aucune fantaisie dans cette disposition.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous montrerez La Fontaine errant au hasard de ses rêveries dans la campagne où tout l'attire et l'intéresse, paysans, animaux, arbres et fleurs. Vous vous souviendrez de ses fables qui prouvent suffisamment combien il aimait tout ce qui touche à la vie des champs.*

➔ INDICATIONS. — Sujet d'imagination, plutôt conventionnel lorsqu'il s'agit d'évoquer le personnage du fabuliste au cours de ses promenades dans

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique)..... 22 fr.

a campagne. Insister surtout sur la seconde partie du texte dans laquelle il vous est demandé de vous souvenir des fables prouvant combien La Fontaine aimait la vie des champs. Il ne vous sera pas difficile, en rappelant des passages précis du *Meunier, son fils et l'âne*, de *La laitière et le pot au lait*, du *Gland et la citrouille*, de *L'alouette, ses petits et le maître d'un champ*, de montrer comment l'auteur a vu les paysans.

Les animaux tiennent, eux, le premier rang dans les Fables. Si le Lion aussi bien que l'Ours et le Loup ne se rencontrent point communément dans nos campagnes, La Fontaine a pu observer d'assez près « Maître Renard », « Compère le Bouc », « Jeannot Lapin », et tous les hôtes familiers de la ferme et des bois voisins.

Dans ses promenades, le fabuliste a beaucoup goûté les spectacles de la Nature : il a bien vu l'étang dont le vent *ride la face de l'eau*, le frêle roseau pour lequel *un roitelet est un pesant fardeau*, le *clair ruisseau* où, par un matin d'été, *buvait une colombe*. Il a admiré la force et la splendeur du grand chêne, il s'est penché avec une sympathie amusée sur l'*onde transparente* où pêche le héron. Toutes ces notations montreront que le sentiment de la nature, si rare au XVIIe siècle, a maintes fois inspiré La Fontaine, et c'est ce sentiment qui, pour nous, donne aux Fables un intérêt toujours nouveau.

III. HISTOIRE. — *La Constitution de 1791. Principales dispositions. Application.*

→ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Importance de la Constitution de 1791, qui avait pour but d'organiser la France nouvelle issue de la Révolution. Les députés de la Constituante, fidèles à l'influence des philosophes et des encyclopédistes, font précéder la Constitution de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Deux principes auront une importance particulière dans la Constitution de 1791 : celui de la *souveraineté du peuple* et celui de la *séparation des pouvoirs*.

II. **Principales dispositions constitutionnelles.** — Le *gouvernement* est *représentatif*. Le pouvoir législatif est confié à des députés élus. Le pouvoir exécutif appartient au roi. Le pouvoir judiciaire a des juges également élus.

a. *Le système électoral.* — Suffrage restreint et à deux degrés (citoyens *actifs* : 25 ans, contribution directe égale à la valeur de 3 journées de travail, et citoyens *passifs* qui ne votent pas). Les *assemblées primaires* nomment les *électeurs* (1 pour 100 citoyens actifs). Conditions de fortune exigées : *cens* équivalent à 150 ou 200 journées de travail. Les électeurs réunis aux chefs-lieux des départements nomment les députés et les juges.

b. *Pouvoir législatif.* — Il appartient aux 745 députés de l'*Assemblée législative* élue pour deux ans.

c. *Pouvoir exécutif.* — Il est confié au roi qui devient *roi des Français*. Il reçoit une *liste civile* (25 millions), nomme et révoque ses ministres qu'il prend *en dehors* de l'Assemblée. Il sanctionne les lois, mais peut refuser cette sanction pendant deux législatures (*veto suspensif*).

d. *Pouvoir judiciaire.* — Juges élus, nouvelle hiérarchie : *tribunaux de paix* (ou de canton), de *districts*, de *cassation* (Paris). Ce sont les *jurés* qui décident de l'innocence ou de la culpabilité en justice pénale : *tribunaux de simple police* (contraventions), *correctionnels* (délits), *criminels* (crimes).

La Constitution donnait aussi à la France une *nouvelle organisation administrative* et établissait des *contributions* pour remplacer les impôts (Voir un *Manuel*).

III. **Imperfections de la Constitution de 1791.** — Séparation trop absolue entre le pouvoir législatif et l'exécutif, d'où conflits entre le roi et l'Assemblée. Le système électoral crée de nouveaux privilégiés, il est donc contraire au principe d'égalité. Le système des administrateurs élus et la division en départements détruit l'unité nécessaire et amènera une anarchie, qui aboutira à la dictature du gouvernement révolutionnaire.

IV. MATHÉMATIQUES. — 1. Algèbre. —

On considère l'équation : $y = 2x + m$.

1° *Pour* $m = 1$, *elle devient :* $y = 2x + 1$, *qu'on représentera graphiquement.*

2° *Même question en faisant* $m = 2$; $m = 1{,}4$, *et en utilisant le même graphique.*

Propriété des diverses courbes obtenues.

3° *Est-il possible de donner à* m *une valeur telle que la courbe* $y = 2x - m$ *passe par le point* $x = 1$, $y = 3{,}25$?

Vérifier graphiquement.

4° *Résoudre graphiquement et algébriquement :*

$$y = 2x + 1,\quad y = -x + 2,$$

et, d'une manière générale, le système :

$$y = 2x + m,\quad y = -x + 2,$$

en supposant m *entier. Que remarquez-vous sur le graphique ?* (B. É., Grenoble, octobre 1933.)

→ INDICATION. — 1° $y = 2x + 1$ est l'équation d'une droite qui coupe l'axe $x'x$ au point A d'ordonnée $y = 0$ et d'abscisse $x = -\frac{1}{2}$, et l'axe $y'y$ au point B d'abscisse $x = 0$ et d'ordonnée $y = 1$.

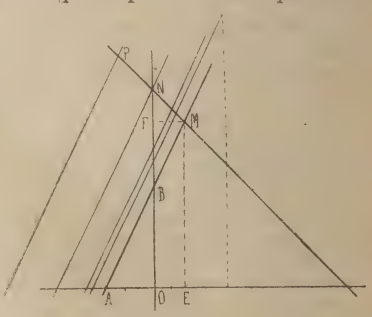

2° Si $m = 2$, on a l'équation :

$$y = 2x + 2.$$

La droite représentative coupe $x'x$ au point $y = 0$, $x = -1$, et l'axe $y'y$ au point $x = 0$, $y = 2$.

De même :

$$y = 2x + 1{,}4$$

est l'équation d'une droite qui coupe $x'x$ au point $y = 0$, $x = -0{,}7$, et $y'y$ au point $x = 0$, $y = 1{,}4$.

Ces droites ont la même pente, puisque, dans les trois équations, le coefficient est le même nombre 2 ; donc elles sont parallèles. Elles sont d'ailleurs parallèles à la droite $y = 2x$ qui passe par l'origine.

3° La droite $y = 2x + m$ passe par le point d'abscisse 1 et d'ordonnée 3,25 si ces nombres sont une solution de l'équation donnée, c'est-à-dire si :

$$3{,}25 = 2 \times 1 + m.$$

Il faut donc : $m = 3{,}25 - 2 = 1{,}25$.

Si l'on construit la droite $y = 2x + 1{,}25$, on vérifie que le point de cette droite qui a 1 pour abscisse a pour ordonnée 3,25.

4° La droite $y = -x + 2$ coupe l'axe des x au point $y = 0$, $x = 2$ et l'axe des y au point $x = 0$, $y = 2$.

Cette droite coupe la première AB en un point M, dont les coordonnées vérifient les équations des 2 droites :

$$y = 2x - 1,\quad y = -x + 2.$$

L'abscisse de ce point est $\widehat{OE} = \frac{1}{3}$, et son ordonnée $\widehat{OF} = \frac{5}{3}$. Ces nombres sont la solution des deux équations.

On retrouve ces résultats en résolvant le système d'équations.

En général, $x = \frac{2 - m}{3}$ et $y = -\frac{2 - m}{3} + 2 = \frac{4 + m}{3}$.

Si l'on donne à m des valeurs entières (1, 2,

Mme ORVIETO. Contes et Légendes du monde grec et barbare Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

L'ordre.

Nous allons évoquer ensemble, quelques instants, les beaux spectacles de la Nature : un ciel étoilé, un soleil levant, la mer déroulant à perte de vue ses vagues argentées... La majesté de ces spectacles nous impressionne, nous admirons ensuite l'harmonie qui règne dans l'univers ; chaque chose nous paraît être à sa place et remplir une fonction définie.

D'innombrables étoiles gravitent dans l'espace sans se heurter jamais, la révolution des saisons s'accomplit régulièrement et la Terre obéit à ses deux mouvements toujours avec la même précision... Bref, nous découvrons dans la **Nature** un **ordre magnifique.**

— Mais la tempête, madame, l'ouragan, les inondations, les cyclones qui dévastent les pays en quelques heures, sont, au contraire, des signes de désordre.

— Jeanne a raison, mais l'ordre n'en règne pas moins d'une façon souveraine sur la terre. Les cataclysmes divers qui la bouleversent parfois sont des exceptions brutales, des troubles qui font mieux ressortir encore l'importance des lois d'ordre et après lesquels le calme renaît aussitôt.

Nous devons précisément essayer de faire régner l'ordre dans notre existence d'une manière plus parfaite que dans la Nature : notre raison et notre volonté nous aideront à y parvenir.

L'ordre d'une écolière.

Renée arrive en classe à l'heure. Aussitôt elle se déshabille avec soin, suspend ses vêtements au vestiaire, endosse une blouse propre sur sa robe. Elle s'assied à sa place sans bruit, range ses livres dans son bureau. C'est un plaisir de voir les livres et les cahiers de Renée. Ils sont tous recouverts de papier fort dont la couleur bleu clair n'est déparée par aucune tache. Chacun d'eux est désigné par son titre. Ouvrons-en un, au hasard : les pages sont nettes et lisses ; les coins ne sont pas froissés et ne portent pas la marque de doigts malpropres. Les cahiers sont bien tenus et bien écrits.

Dans le plumier de Renée, les crayons sont dans un compartiment, les porte-plume dans un autre ; la gomme est dans l'angle.

Je demande un livre quelconque : Renée est la première à me l'apporter. Devinez-vous pourquoi ? Simplement, parce qu'elle le trouve toujours à la même place. Elle n'a pas besoin d'efforts de mémoire pour se rappeler où elle l'a mis. Elle **économise son temps** et le mien et **soulage sa mémoire.**

Regardons, au contraire, dans le bureau de Josette : les livres et les cahiers sont mêlés ; des feuilles détachées de l'arithmétique ou de la grammaire sont froissées dans un coin. Un morceau de pain sec, une corde à sauter, un ouvrage de tricot à peine commencé, des images déchirées... voisinent avec ses affaires de classe.

Un plumier tombe sur le plancher avec un beau fracas, au milieu d'une leçon : nous nous doutons d'où vient le bruit. Instinctivement, nous nous retournons vers Josette. Josette, en effet, ne peut se procurer un livre, un crayon ou un cahier sans tout mettre sens dessus dessous, sans s'impatienter et sans finir par laisser tomber un objet quelconque dans ce grand remue-ménage.

La **mise** de Josette est aussi peu soignée que ses affaires d'écolière. L'ourlet de sa blouse est décousu par endroits. Des épingles tenant lieu de boutons en rattachent les deux côtés sur l'épaule. Le béret de Josette est rarement suspendu au portemanteau ; il traîne à terre jusqu'à ce qu'une petite compagne ait pitié de lui.

Les vêtements de Josette durent deux fois moins de temps que ceux de Renée.

L'ordre dans le ménage.

Suivons maintenant ces deux fillettes dans la vie. La première deviendra une excellente femme d'intérieur. Elle n'aura pas besoin d'être riche pour donner à sa maison un air accueillant. Les meubles seront simples, vieux peut-être, mais ils auront le charme de la propreté et paraîtront toujours neufs. Chacun d'eux sera à sa place et renfermera les objets qu'il doit contenir : la vaisselle brillera dans le buffet, les livres seront bien alignés dans la bibliothèque, les vêtements soigneusement pliés seront disposés avec goût sur les rayons de l'armoire.

Renée aura de l'**ordre dans ses comptes.** Elle établira chaque jour le tableau des recettes et des dépenses de la famille et fera en sorte que les premières surpassent les secondes. Cela lui sera facile, car le soin attentif qu'elle prendra de tout : de la maison, des habits, des divers objets à son usage, lui évitera de renouveler trop fréquemment ses achats.

Dans un avenir plus ou moins lointain, l'aisance s'installera au foyer de Renée.

La maison de Josette sera triste, négligée : la poussière recouvrira les meubles, le pavé sera mal lavé, les araignées fileront tranquillement leurs toiles au coin des murs. Les vêtements seront enfermés dans l'armoire sans avoir été raccommodés au préalable. En vain, y chercherons-nous les chemises : elles seront enfouies sous les draps et les serviettes.

Il nous tardera de quitter ce logis désordonné : nous nous sentirons blessées par le manque de soin de la ménagère comme par une absence de goût et de raison.

Quant à l'ordre dans les comptes, nous n'en réclamerons point à Josette : elle le juge superflu. Au reste, les dépenses atteindront toujours un chiffre au moins égal à celui des recettes, car les ustensiles, les meubles et le linge négligés devront être remplacés plus souvent.

La gêne, la misère deviendront tôt ou tard les hôtes habituels de la maison de Josette.

L'ordre dans la distribution du temps.

Au début d'octobre, certaines d'entre vous ont été très étonnées quand je leur ai dit : « Vous allez copier **l'emploi du temps** sur la

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale ... 15 fr.

couverture de votre cahier du soir. » Depuis, elles ont dû apprécier l'opportunité de ce travail. Grâce à lui, vous savez à l'avance les leçons que vous devez étudier chaque jour. Nous accordons à chaque matière du programme le temps nécessaire sans empiéter sur les autres. Nous ne passons pas d'une leçon d'histoire ou de géographie à une leçon de morale, ou inversement, au gré de nos désirs ; nous nous conformons à l'horaire établi, cela nous permet de réaliser une économie de temps et nous dispense de tout souci, de toute préoccupation préjudiciable aux études.

Toute vie bien réglée comporte un emploi du temps.

L'ordre dans la distribution du travail.

Paule et Madeleine sont deux jeunes femmes sans enfants. Leurs maris sont occupés au même atelier. Mais tandis que Paule fait son ménage avec aisance, nettoie, lave, raccommode, prépare les repas et trouve encore le moyen de lire afin de cultiver son esprit, Madeleine, au contraire, est toujours en retard. Pourtant, affirme-t-elle, je ne m'amuse pas. Oui, sans doute, mais elle ne sait pas organiser son travail avec **méthode**, c'est-à-dire faire au moment convenable chacune des actions que comporte le ménage. Une meilleure distribution de sa tâche augmenterait la somme du travail fourni pendant le même nombre d'heures.

Voici deux vignerons laborieux, propriétaires d'une égale étendue de terrain, de même fertilité. L'un effectue tous les travaux que nécessite la culture de la vigne au moment propice ; l'autre ne soufre, ni ne sulfate jamais à l'époque voulue. En conséquence, le second récolte toujours moins d'hectolitres de vin que le premier.

L'année dernière, une invasion de mildiou a détruit la moitié de ses raisins.

L'**ordre dans les travaux** peut donc être une condition de richesse et son proche parent, l'**ordre dans les affaires** en assure souvent la réussite, le succès.

L'ordre dans la conduite.

L'ordre doit enfin dominer notre vie morale. Nous ne gaspillerons pas un temps et des trésors d'énergie précieux dans l'oisiveté, en plaisirs frivoles. Nous ne permettrons pas, à force de vigilance, que s'enracinent en nous de mauvaises habitudes : habitude de mentir, de tout sacrifier à notre égoïsme, habitude de boire, de fumer, de jouer... L'ordre dans la conduite sauvegardera notre dignité et contribuera à l'entretien de notre bonne santé physique et morale.

Nous aurons réalisé la vraie richesse, celle vers laquelle tout être humain doit tendre pour son bonheur ainsi que l'expose Franklin dans la lecture suivante :

Compte de fin d'année.

Voici encore une année qui finit. Si tu es un bon commerçant, un homme entendu en affaires, tu vas arrêter tes comptes pour savoir si tu as gagné ou perdu durant cette année, et combien ? C'est là-dessus que tu régleras ton négoce et la dépense de ta maison ? — C'est fort bien, mais ce n'est pas tout. N'examineras-tu pas aussi ton compte moral pour voir ce que tu as gagné dans la conduite de ta vie, quel vice tu as supprimé, quelle vertu tu as acquise ? Tu es devenu plus riche de telle somme, mais de combien es-tu devenu meilleur et plus sage ?... Si tu ne fais pas attention à ceci, tu auras beau compter des millions dans ta caisse, tu paraîtras pauvre même ici-bas aux yeux de ceux qui savent voir, et tu seras vraiment pauvre dans l'éternité.

(Almanach du Bonhomme Richard.)

RÉSUMÉS. — C. M. — Dans la Nature règne un ordre magnifique. Tout a l'air à sa place : étoiles, terre, soleil. Je veux mettre de l'ordre dans ma vie. Je soignerai mes affaires, ma maison. Je distribuerai mon temps entre mes diverses occupations afin de l'employer le mieux possible.

L'ordre permet l'économie de temps et d'argent ; il soulage la mémoire.

C. E. et C. P. — « Une place pour chaque chose. Chaque chose à sa place. »

Autre lecture : L'ÉPINGLE

Lorsque M. Laffitte vint à Paris, en 1788, toute son ambition se bornait à obtenir une petite place dans une maison de banque. Il se présenta chez M. Perregaux, riche banquier. Le jeune provincial, pauvre et modeste, timide et troublé, fut introduit dans le cabinet du banquier, et présenta sa requête. « Impossible de vous admettre chez moi, du moins pour le moment, lui répond M. Perregaux : mes bureaux sont au complet. Plus tard, si j'ai besoin de quelqu'un, je verrai : mais, en attendant, je vous conseille de chercher ailleurs, car je ne pense pas avoir de longtemps une place vacante. »

Ainsi éconduit, le jeune solliciteur salue et se retire. En traversant la cour, triste et le front penché, il aperçoit à terre une épingle, la ramasse et l'attache sur le parement de son habit.

Debout devant la fenêtre de son cabinet, M. Perregaux avait suivi des yeux la retraite du jeune homme... Il avait vu ramasser l'épingle, et ce trait lui fit plaisir. Dans ce simple mouvement, il y avait pour lui la révélation d'un caractère : c'était une garantie d'ordre et d'économie.

Le soir même, le jeune Laffitte reçut un billet de M. Perregaux qui lui disait : « Vous avez une place dans mes bureaux, vous pouvez venir l'occuper dès demain... »

BARRAU.

Laffitte devait devenir un riche banquier et un homme d'Etat éminent sous Louis-Philippe.

Pour engager nos enfants à soigner leurs livres de classe, lisons-leur le texte suivant écrit par JULES PAYOT dans *La Morale à l'école* :

Voici une carte du globe terrestre. Des millions d'hommes ont travaillé, ont réfléchi et sont morts de misère pour que nous ayons cette carte dans notre atlas d'écolier.

Il a fallu d'abord inventer et perfectionner les moyens de représenter sur une feuille de papier la Terre qui est ronde. Ensuite, chaque fleuve tracé sur la carte de l'Afrique représente la fièvre, les embuscades meurtrières, la lutte contre les reptiles, les tigres ; des marches par la chaleur accablante, dans d'inextricables forêts vierges.

Chaque ligne tracée sur la carte du nord de l'Afrique a coûté d'horribles souffrances dans les longues nuits glaciales du pôle : c'est Hudson qui y périt ; Ross qui y fut bloqué quatre hivers ; John Franklin perdu avec ses 129 compagnons ; Andrée parti en ballon en 1897 et dont on n'a plus de nouvelles ; Nansen qui faillit mourir de froid et de misère...

Souvenons-nous aussi de l'héroïque audace de Christophe Colomb... Sur 239 hommes partis avec Magellan qui découvrit l'océan Pacifique, 21 seulement revirent leur pays.

Nous pouvons imaginer maintenant ce que contient d'efforts, de souffrances et d'héroïsme une carte de géographie !

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres 24, 25, 26.

I. **Présentation des nombres.** — Revoir la vingtaine et son écriture, compter jusqu'à 23. J'ajoute une bûchette à 23, j'en ai vingt-quatre, puis vingt-cinq, vingt-six. Montrer que l'on emploie toujours la même règle pour nommer les nombres.

Compter 24, 25, 26 coquillages, boutons, haricots, etc. Varier le matériel.

II. **Écriture des nombres.** — Opérer comme pour l'étude des nombres compris entre 10 et 20. Faire disposer sur la table 2 paquets de 10 bûchettes avec une, 2... 6 à côté. Écrire 2 sous les paquets de 10 et le chiffre correspondant aux unités à droite. Faire dessiner.

Continuer l'initiation à la connaissance de la valeur du chiffre 2 dans les nombres étudiés.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Continuer les exercices habituels d'abord concrets, abstraits ensuite. Faire manipuler de nombreux objets.

1. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On insistera surtout sur les décompositions suivantes :

a. 24 = 20 + 4 ; 25 = 20 + 5 ; 26 = 20 + 6.
b. 24 = 10 + 14 ; 25 = 10 + 15 ; 26 = 16 + 16.
c. 24 = 15 + 9.
d. 24 = 10 + 10 + 4 ; 25 = 10 + 10 + 5 ; 26 = 10 + 10 + 6.

Rapprocher les nombres étudiés de 14, 15, 16.

Enfin, ne pas oublier de décomposer chacun des nombres formant la somme en ses constituants.

Continuer les exercices de symétrie et de compensation.

2. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Opérer toujours de façon concrète, on montrera :

a. Que 24 = 2 fois 12 = 3 fois 8.
b. Que 26 = 2 fois 13.
c. Que 25 = 5 tas de 5 ou 5 fois 5.

Faire manipuler de nombreux objets.

IV. **Exercices.** — 1. *Poser quelques opérations :*

12	11	24	25	12	26 | 2
+ 15	+ 14	— 3	— 5	× 2	| —

2. *Dans un champ il y a 3 tas de gerbes, dans le premier il y en a 10, 10 aussi dans le second et 5 dans le 3e. Combien y a-t-il de gerbes en tout ?*

3. *Il y avait 26 cahiers dans le placard, le maître en a distribué 19. Combien en reste-t-il ?*

4. *Les 25 élèves de la classe sont par rangs de 5. Combien y a-t-il de rangs ?*

5. *Combien me faudra-t-il de dragées si je veux en donner 2 à chacun des 13 enfants qui sont à l'école ce matin ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La division.

Le diviseur a 2 chiffres, le quotient n'a qu'un chiffre.

Problème. — *Partager 264 noisettes entre 44 enfants ?*

Peut-on donner 10 noisettes à chaque enfant ? Non, car il en faudrait 440. Le quotient sera donc inférieur à 10. Peut-on en donner 5 ? Oui, car 5 × 44 = 220. Combien de noisettes reste-t-il ? 44 ; on peut donc encore en donner une, ce qui fait 6 noisettes pour chaque enfant.

(Bien noter que ce qui vient d'être dit n'est pas une explication ; nous voulons simplement montrer comment il est possible de faire réfléchir les enfants.)

Montrer que l'on obtient le chiffre du quotient en divisant les dizaines du dividende par les dizaines du diviseur (l'exemple suivant montrera que l'on obtient ce chiffre ou un chiffre trop fort).

Problème. — *Partager 121 bonbons entre les 49 élèves de la classe ?*

Divisons les dizaines du dividende par les dizaines du diviseur, soit 12 : 4 on trouve 3 ; si le produit de 3 par 49 peut se retrancher de 121, la part de chaque élève sera de 3 bonbons.

3 × 49 = 147.

147 ne peut pas se retrancher de 121 ; le chiffre 3 est donc trop fort. Essayons 2.

2 × 49 = 98 et 121 — 98 = 23.

Le quotient est donc 2 et le reste 23.

DISPOSITION PRATIQUE :

121 | 49		et plus	121 | 49
98 | 2		simplement	23 | 2
23			

Faire réaliser de nombreuses opérations, de manière à bien faire acquérir le mécanisme de l'opération. Ne pas oublier de faire remarquer que le reste est toujours inférieur au diviseur.

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes : 432 :54 ; 124 :62 ; 211 :42.*

2. *J'achète pour 392 f. du drap à 49 f. le mètre. Combien ai-je acheté de mètres ?* RÉPONSE. → **8 mètres.**

3. *Une trousse de toilette vaut 95 f. Combien peut-on avoir de trousses avec 380 f. ?* RÉPONSE. → **4 trousses.**

4. *Le maître veut partager 63 bonbons entre les 20 élèves de la classe. Combien chaque élève aura-t-il de bonbons ? Combien de bonbons ne seront pas partagés ?* RÉPONSE. → **3 bonbons, 3 ne seront pas partagés.**

Le litre.

Faire appel aux souvenirs des enfants ; la laitière mesure le lait ; l'épicier mesure le vinaigre, l'huile.

La contenance d'un récipient s'appelle encore sa capacité ; la laitière, l'épicier, le marchand de grains se servent de mesures de capacité.

Si je verse 3 fois un litre dans un récipient que je remplis, c'est que la capacité du récipient est de 3 litres.

Exercice. — Faire mesurer par les élèves la capacité de divers récipients que l'on remplira de sable ou de grains.

OBSERVONS DIVERS LITRES. — La substance dont le litre est fait varie avec l'usage auquel il est destiné.

Montrer un litre en bois, un litre en fer-blanc, en étain. Faire réfléchir les enfants : pourquoi ne peut-on pas mesurer des liquides avec un litre en bois ? Du vinaigre avec un litre en fer-blanc ? etc.

Exercices. — 1. *Examiner et dessiner les différentes formes de litres. Rôle de l'anse.*

2. *Mesurer la capacité d'un seau, d'une boîte.*

3. *Je verse 8 l., puis 5 l., puis encore 9 l. de graines dans un sac. Combien ai-je versé de litres en tout ?* RÉPONSE. → **22 l.**

4. *J'achète chez l'épicier 2 l. de vin à 3 f., un litre de vinaigre à 2 f. et un litre d'huile à 3 f. Combien dois-je en tout ?* RÉPONSE. → **11 f.**

Problèmes. Perte ou bénéfice.

1. *Un marchand achète une vieille bicyclette 152 f. ; il fait 65 f. de réparations. A combien lui revient la bicyclette ? Il la revend 200 f. A-t-il gagné ou perdu et combien ?* RÉPONSE. → **Il perd 17 f.**

2. *Un marchand de primeurs a acheté une caisse de pêches 72 f. Un certain nombre de fruits étant avariés il n'a pu la revendre que 62 f. Quelle perte a-t-il subi ?* RÉPONSE. → **10 f.**

3. *Un garagiste achète une vieille automobile 2 500 f. ; la revision du moteur lui revient à 850 f. ; il fait en outre pour 400 f. de réparations diverses ? Quel est le prix de revient de la voiture réparée ? Un*

MINET, FATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithm.** C. préparatoire en 4 cahiers. Ch. cahier. . **1.20**

client offre 3 200 f. au garagiste S'il accepte, quelle sera sa perte ou son bénéfice ?

→ SOLUTION :

Prix de revient de la voiture réparée : 2 500 f. + 850 f. + 400 f. = 3 750 f.

Si le garagiste accepte l'offre de 3 200 f., il fait une perte de : 3 750 f. — 3 200 = 550 f.

Calcul mental.

Addition d'un nombre exact de dizaines et d'un nombre quelconque.

Soit à faire l'addition suivante :

60 + 27, on dit 60 + 20 = 80 ; 80 + 7 = 87.

Énoncer la règle employée.

Exercices. — a. *Effectuer les opérations suivantes :*

$$40 + 32 \quad | \quad 62 + 30 \quad | \quad 54 + 30$$

b. *Donner de petits problèmes simples.*

1. *J'avais 27 images. Mon parrain m'en donne 40. Combien en ai-je maintenant ?*

2. *En se promenant, Pierre a parcouru 9 hm., puis 37 m. Combien a-t-il parcouru de m. en tout ?*

COURS MOYEN

Le trapèze (surface).

CALCUL DE LA SURFACE. — Parmi les nombreuses façons de trouver la surface du trapèze, nous signalons seulement les 2 suivantes qui sont les plus simples.

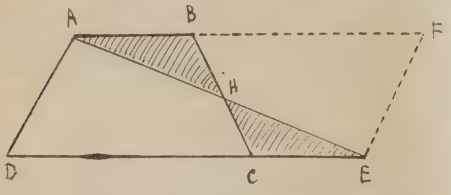

a. On transforme le trapèze en un triangle équivalent. Prolonger la grande base CD d'une longueur CE égale à la petite base. Joindre EA. Montrer par superposition que le triangle ABH est égal au triangle ECH. Le trapèze est donc équivalent au triangle ADE et si B et *b* sont les bases et H la hauteur, on a :

$$S = \frac{(B + b)\,H}{2}.$$

b. On obtient un parallélogramme ayant une surface double de celle du trapèze. Prolonger chacune des bases d'une longueur égale à l'autre. On obtient le parallélogramme ADEF. Montrer par superposition que le trapèze BCEF est équivalent au trapèze ABCD, et l'on a surface trapèze $= \frac{1}{2}$ surface AFED $= \frac{(B + b)\,H}{2}$.

On a donc :

$$S = \frac{(B + b)\,H}{2} = \frac{H}{2}(B + b) = \frac{B + b}{2} \times H.$$

Énoncer la règle.

Calcul d'une dimension.

1. CALCUL DE LA HAUTEUR. — Prendre un exemple numérique. On a : $2S = (B + b)\,H$;

d'où : $H = \frac{2S}{B + b}$.

2. CALCUL DE LA SOMME DES BASES : exemple numérique de $2S = (B + b)H$, on tire :

$B + b = \frac{2S}{H}$, et si l'on connaît une base, l'autre est donnée par l'expression :

$$B = \frac{2S}{H} - b \text{ et } b = \frac{2S}{H} - B.$$

Exercices.

1. *Calculez la surface du trapèze que vous avez entre les mains.*

2. *Un trapèze a pour bases 32 m. et 50 m. Sa hauteur est 23 m. Calculer la surface.* RÉPONSE. → **943 m².**

3. *Avec les mêmes chiffres que dans le problème précédent, résoudre les exercices suivants :*

a. *Un trapèze a une surface de 943 m², les 2 bases valent 50 m. et 32 m. Calculer la hauteur.*

b. *Un trapèze a une surface de 943 m², la hauteur est de 23 m. Calculer la somme des bases.*

c. *Donner la surface, la hauteur, une base, calculer l'autre.*

4. *La cour de récréation de l'école a la forme d'un trapèze de surface 1 440 m² et de hauteur 30 m. Calculer les bases sachant que la grande base a 12 m. de plus que la petite.*

On obtient la somme des bases 96 m. On fait ensuite un problème simple de partage. RÉPONSE. → **42 m. ; 54 m.**

5. *Deux propriétaires échangent deux pièces de terre de même qualité et de même surface. L'une a la forme d'un parallélogramme ayant 42 m. de base et 35 m. de hauteur ; l'autre a la forme d'un trapèze dont les bases mesurent 55 m. et 95 m. Calculer la hauteur du trapèze.*

→ SOLUTION :

Surface commune des champs en m² : 35 × 42 = 1 470.

Hauteur du trapèze en m. : $\frac{2 \times 1\,470}{150} = 19$ m. 6.

6. *On veut construire une auge en tôle. On donne à l'ouvrier le croquis suivant. Calculer le poids de métal nécessaire sachant qu'il pèse 75 g. au dm². Calculer la surface de métal perdue en supposant que la pièce a été découpée dans un carré.*

→ SOLUTION :

Surface du fond en cm² : 25 × 25 = 625 cm².

Surface d'une face latérale en cm² :

$10 \times \frac{25 + 35}{2} = 300^2$ cm.

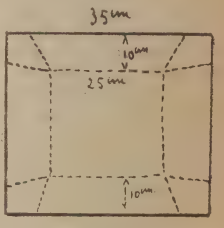

Surface des 4 faces en cm² : 300 × 4 = 1 200 cm².

Surface totale utilisée : 1 200 cm² + 625 cm² = 1 825 cm², 18 dm² 25.

Poids de la tôle : 75 g. × 18,25 = 1 368 g. 75.

Côté du carré de tôle : 25 cm. + 10 cm. + 10 cm. = 45 cm.

Surface de la tôle en cm² : 45 × 45 = 2 025 cm².

Surface perdue : 2 025 cm² — 1 825 cm² = 200 cm² = **2 dm².**

Les fractions décimales.

Nous commençons l'étude des fractions par l'étude des fractions décimales. Lorsque l'enfant aura compris les opérations relatives aux fractions décimales, il abordera avec sûreté et facilité l'étude des fractions ordinaires.

1. **Rappel des notions sur les nombres décimaux.** — Fractions décimales.

Montrer 1 m., chaque dm. et un dixième de m., une longueur égale à 7 dm. s'écrit 0 m. 7 ; on aurait de même 125 mm. = 0 m. 125 ; 2 centilitres = 0 l. 02.

Ces nombres décimaux peuvent également s'écrire sous une autre forme :

0 m. 7 s'écrit $\frac{7}{10}$ de m.

0 m. 125 s'écrit $\frac{125}{1\,000}$ de m.

0 l. 02 s'écrit $\frac{2}{100}$ de m.

Ainsi écrits les nombres décimaux sont des fractions décimales. On aurait de même en considérant les parties décimales d'une unité quelconque :

$$0{,}7 = \frac{7}{10}$$

$$0{,}125 = \frac{125}{1\,000} \text{ etc.}$$

JOLLY. L'arithmétique en riant au cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le chevalier et la chevalerie.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *un chevalier, l'armement d'un chevalier, un tournoi.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Les origines de la chevalerie semblent fort anciennes. « Dès l'époque de Charlemagne, le jeune Franc était solennellement revêtu du glaive, mais c'est seulement à l'époque féodale que la prise d'armes donna lieu à une véritable cérémonie connue sous le nom d'« adoubement »... Jean de Tours raconte comment a été adoubé, en 1129, Geoffroy Plantagenet, comte d'Angers. Le jeune prince se rend à Rouen, où se trouve Henri Ier Beauclerc, dont il doit épouser la fille ; il prend un bain, puis on lui remet, ainsi qu'à ses compagnons, une chemise de lin, une robe de pourpre et des souliers. Ainsi vêtu, il paraît devant le roi. On lui ajuste un haubert, on suspend à son cou un bouclier, on couvre sa tête d'un casque, on lui confie une lance et une épée, puis il saute sur son cheval ; il est désormais chevalier.

« D'autres récits d'adoubement ne diffèrent de celui-là que par des détails insignifiants. Au fur et à mesure que l'on avance dans le XIIe siècle, la cérémonie se modifie. A l'origine simple prise d'armes, elle revêt peu à peu un caractère religieux. Elle a lieu à une grande fête liturgique, à Pâques ou à la Pentecôte ; les armes sont déposées sur un autel et reçoivent une bénédiction solennelle dont les termes méritent d'être cités : « Seigneur, dit le prêtre ou l'évêque, nous vous en supplions ; exaucez nos prières et daignez bénir cette épée dont votre serviteur désire être armé, pour qu'elle puisse défendre et protéger les églises, les veuves, les orphelins et tous les serviteurs de Dieu contre la cruauté des païens. » Le futur chevalier se prépare à cette lourde mission par le jeûne et par la veillée d'armes, c'est-à-dire par une nuit de prières dans une église ; au matin, il entend la messe et communie. Les autres actes de la cérémonie sont maintenus, mais chacun d'eux prend une valeur symbolique : le bain est une purification, la chemise de lin un symbole de pureté, la tunique rouge une allusion au sang que le chevalier doit être prêt à répandre pour la défense de la foi. Enfin la prise d'armes s'accompagne d'un serment : le chevalier jure d'être preux, courageux, loyal, de protéger la veuve et l'orphelin, de voler au secours du faible et de l'opprimé.

« Cette transformation de la cérémonie de l'adoubement a eu la plus large répercussion sur la vie féodale elle-même. Elle explique pourquoi les seigneurs brutaux et féroces, qui ne rêvent que rixes et batailles, ont eu pour héritiers de vrais chevaliers dont la devise eût pu s'écrire dévoûment et charité... » (Fliche : *La chrétienté médiévale*, 395-1254. E. de Boccard).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Hénon : *Lectures historiques*, I, p. 87-89 (Nathan). On peut aussi trouver le récit d'un tournoi dans le roman de W. Scott : *Ivanhoé*.

COURS MOYEN

Guerres de Louis XV et de Louis XVI.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques. Portraits de Montcalm, de Dupleix.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. L'incohérence de la politique de Louis XV ne nous rapporte qu'échecs et déceptions : la guerre de Pologne nous vaudra la Lorraine, mais nous ne tirons rien de la guerre de la Succession d'Autriche, malgré Fontenoy (1745) ; la guerre de Sept ans (renversement des alliances) nous fait perdre le Canada et l'Inde, malgré Montcalm et Dupleix (traité de Paris, 1763). — II. La guerre d'Amérique jette quelque popularité sur le règne de Louis XVI ; le traité de Versailles (1783), qui reconnaît l'indépendance des États-Unis, nous restitue quelques colonies.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Frédéric II administrateur.** — Dans le cabinet de travail du souverain, sur des tables, des consoles et des sièges, s'entassaient des dossiers, d'énormes liasses soigneusement classées, portant uniformément la suscription *Au roi* : toute la vie courante de son État... Des comptes l'attendaient pour le canal Finow qui unissait maintenant le Havel et l'Oder, et pour l'écluse d'Eberswald. Sa mémoire travaillait ; il regardait les fascicules avec reconnaissance... Les marécages de l'Oder, les terrains désolés autour de Gartz, de Damm, de Greifenhagen et de Gollnow, étaient défrichés. Il n'y avait plus qu'à y attirer des colons.

Il en venait de Thuringe. Trop d'argent avait été dépensé à l'étranger pour des couteaux et des ciseaux. Il avait là le rapport sur les nouveaux forgerons venus de Schmalkald et de Ruhla. On ne produisait pas non plus assez de savon dans le pays. De nouvelles salpêtrières se créaient ; le rapport sur leur rendement, qu'il avait demandé, devait être là. Il fallait développer les filatures de lin dans les villages, instituer des récompenses pour les fils les plus solides et les plus fins ; le décret était là. La laine indigène ne valait pas grand'chose, on pourrait importer d'Espagne une espèce particulière de béliers à toison épaisse et douce ; les avis des experts étaient là. Il fallait également organiser l'élève des vers à soie en Prusse ; une ordonnance sur la création et la protection des plantations de mûriers avait été étudiée : le texte en était là...

(B. Frank : *Trenck*, Stock.)

Défaite de Montcalm. — Les Anglais sont devant Québec. Montcalm a chargé Bougainville de surveiller les mouvements de l'ennemi. Le général anglais Wolfe parvient à le tromper, remonte le Saint-Laurent bien au-dessus de Québec et va prendre Montcalm à revers. La flotte anglaise a profité de l'obscurité pour, trompant la surveillance de Bougainville, peut-être un peu lassé par tant d'allées et venues, redescendre rapidement le fleuve. La voilà qui stationne à la hauteur de l'anse de Toulon. La nuit est sereine, sans lune. Tout est prêt. En avant ! Les troupes s'entassent sur les chaloupes silencieuses qui se mettent à sillonner les eaux du Saint-Laurent. Assis à l'arrière de son canot, Wolfe s'entretient à voix basse avec ses officiers... Le canot poursuit sa nage silencieuse, approche la terre... « Qui vive ? » interroge une sentinelle. « France », répond un capitaine de highlanders qui sait à merveille le français. Le fonctionnaire, croyant que c'est le convoi de vivres annoncé par Bougainville, laisse passer. Même négligence chez un deuxième. L'une ou l'autre des sentinelles eût-elle rempli son devoir

AMMANN et COUTANT. **Histoire de France.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

avec plus de vigilance, le Canada cette année encore était sauvé.

Le détachement qui atterrit surprend M. de Vergor endormi parmi ses soldats. Personne n'a donné l'alarme. En un instant le poste est enlevé. Un va-et-vient s'établit et se hâte. Les transports sont si promptement effectués qu'avant 6 heures le débarquement des troupes est achevé : environ 4 500 hommes, l'élite de l'armée britannique. Au premier jour, par un temps gris entrecoupé de légères ondées, ils sont en état de se ranger en bataille... Le 13 septembre, au matin, les trois têtes de colonnes de l'armée anglaise ont pris position avec leur artillerie sur les hauteurs d'Abraham, aux portes de Québec. C'est à ce moment seulement que M. de Montcalm est averti de l'événement.

Comment ajouter foi à l'invraisemblable nouvelle qu'apporte un coureur canadien ? « Nous connaissions si bien, écrit le secrétaire de Montcalm, les difficultés de pénétrer par ce point pour peu qu'il fût défendu, qu'on ne crut pas un mot du récit d'un homme à qui nous crûmes que la peur avait tourné la tête. » C'est seulement par ses yeux que Montcalm se convainc que c'est bien l'armée anglaise qu'il a devant lui. « L'affaire est sérieuse », dit-il à Johnstone, officier écossais jacobite, passé au service de la France, qui l'accompagne, et il concentre aussitôt ses forces. Elles sont réduites. Après la victoire de Montmorency, une partie des Canadiens sont retournés chez eux pour faire la moisson. Lévis a été détaché avec 800 hommes, Bougainville avec 3 000. Il faut garder le camp de Beau-Port.

Il reste environ 4 500 fantassins, dont seulement 2 000 soldats de ligne, le reste étant formé par des chasseurs canadiens, tireurs excellents pour la guerre des bois, mais incapables d'affronter le feu en terrain découvert. Montcalm les dispose en face des forces anglaises, sans doute à peu près équivalentes en nombre, mais ayant pour elles la solidité de leur formation et l'avantage du terrain. Entre moins de 10 000 hommes, va se disputer le dénouement de l'épopée. (A. LICHTENBERGER : *Montcalm*, Plon.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 40-44 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Développement de la Monarchie absolue en France.

MATÉRIEL. — *Portraits des grands artisans de l'absolutisme.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Dans la longue histoire de la dynastie capétienne, on peut distinguer trois formes successives de monarchie :

1° Monarchie féodale : de Hugues Capet à Philippe le Bel. Il n'y a encore ni impôts généraux, ni armée propre de la royauté, la législation générale commence à peine ;

2° Monarchie tempérée : de Philippe le Bel à Henri IV. Il existe encore, dans la nation, à côté du pouvoir royal pleinement développé, des forces plus ou moins indépendantes qui lui font contrepoids ;

3° Monarchie absolue et administrative des XVIIe et XVIIIe siècles. Il n'y a plus de contrepoids à la puissance royale. L'organisation administrative se régularise par la constitution des Conseils du roi et l'institution des intendants. La monarchie catholique de droit divin trouve dans Bossuet son théoricien.

DOCUMENTS ET LECTURES. — HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 57-59 (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

L'habitat humain.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — On montrera comment les établissements des hommes se présentent à la surface du globe et comment ils dépendent soit de conditions naturelles (climat, relief, nature du sol, hydrographie, ressources végétales et minérales), soit de conditions proprement humaines (genres de vie, voies de communication, etc.). Décrire quelques types de maisons et de villages.

MATÉRIEL. — *Cartes politiques. Cartes d'état-major montrant la dispersion et les divers modes de groupement des habitations. Gravures et cartes postales de maisons et de villages de divers types.*

EXERCICES PRATIQUES. — Étude de l'habitat dans la région, de la maison-type, du hameau, du village. Partir de l'observation personnelle des enfants.

LECTURE I. — **La maison de bois.** — Dès la plus haute antiquité, la forêt a fourni à l'homme les principaux de ses matériaux de construction. Parfois c'est l'arbre lui-même qui a servi à l'habitation ; il existe encore en Nouvelle-Guinée des populations dont les logements sont dans les arbres. Le plus souvent c'est le bois, l'*obre* (l'œuvre), comme on dit en Aquitaine, que les hommes ont utilisé pour bâtir. La matière ligneuse est beaucoup plus malléable que la pierre ; sa légèreté, sa facilité de taille, sa mauvaise conductibilité à la chaleur sont de précieux avantages. La primitive maison du sédentaire apparaît liée au voisinage de la forêt de la même manière que la primitive agriculture s'est installée dans les clairières, elle a été essentiellement une œuvre de bûcherons et charpentiers. Les chartes de fondation des agglomérations attribuaient presque toujours aux nouveaux colons une portion de forêt avec permission d'y prendre : « poutres et solives pour amaysoner » (construire une maison) : c'était devenu une clause de style dans les *bastides* du Sud-Ouest.

Naturellement ces constructions en bois dépendaient de la composition des forêts. Dans les régions de sapins, épicéas, mélèzes, aux troncs rectilignes, on employa l'*empilage*, qui consiste à poser horizontalement les unes sur les autres les pièces de bois équarries ou non. Ce type de maison correspond aux forêts de conifères d'Europe septentrionale et montagneuse ; c'est la maison des Alpes, des Carpathes, c'est surtout l'*isba* russe et sibérienne et la *kota* finnoise. Beaucoup des églises slaves ou scandinaves sont ainsi en troncs superposés.

... Dans la zone des arbres feuillus de l'Europe occidentale, on ne trouve pas un assez grand nombre de troncs droits et la croissance très lente des arbres ne peut fournir le matériel nécessaire à l'empilage ; on inventa le système du pan de bois, construction à claire-voie formant ossature et soutenant des matériaux de remplissage ; par sa solidité et sa rigidité, le chêne est spécialement adapté à ce rôle de soutien. Toute la zone océanique de l'Europe a utilisé cette maison en colombage et torchis.

Dans les campagnes bocagères, privées de forêts, les maisons sont encadrées d'une dizaine d'arbres plantés lors de la construction : chênes ou ormes. Ces arbres, une fois grands, serviront à remplacer les pièces de bois abîmées ; la maison s'entoure d'un matériel de rechange qui lui donne en même temps de l'ombre, c'est l'*ourmièro* de l'Agenais.

Maison de bois et pays de forêts ne correspondent pas toujours. Il y a des régions forestières qui ont des maisons de pierre ; la Montagne Noire, malgré les vastes boisements qui lui donnent son nom, pos-

BERNARD et REDON. Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élémentaire... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Travaux du ménage.

COURS PRÉPARATOIRE

Poil de Carotte s'occupe du ménage.

— C'est moi qui vais à la cave, car l'escalier est si mauvais que les femmes risquent de s'y casser le cou. Le matin, j'ouvre au chien et je lui fais manger sa soupe. Je fermerai toujours la porte des poules, m'a promis maman. J'arrache des herbes au jardin, et je les distribue aux bêtes. J'aide mon père à scier du bois. Je fends le ventre des poissons, je les vide, mais c'est la bonne qui les écaille. Vous tirez les eaux du puits, mais je vous aide à dévider les écheveaux de fil. C'est moi qui mouds le café. Je porte dans le corridor les souliers sales de M. Lepic. Je me charge des commissions importantes, des longues trottes. Je vais chez le médecin ou le pharmacien, par exemple. De votre côté, vous courez le village aux menues provisions. Vous devez, par tous les temps, et plusieurs heures par jour, laver à la rivière. Ce sera le plus dur de votre tâche, ma pauvre fille. Je n'y peux rien. Cependant, si je suis libre, je tâcherai quelquefois de vous donner un coup de main, quand vous étendrez le linge sur la haie. Ne l'étendez jamais, je vous le conseille, sur les arbres fruitiers.

En somme, vous serez très peu à plaindre. Pendant ces vacances, nous nous partagerons la besogne et vous en aurez moins lorsque ma sœur, mon frère et moi, nous serons rentrés à la pension.

Adapté de JULES RENARD. (*Poil de Carotte.*)

ÉLOCUTION. — A qui parle Poil de Carotte ? (*A une nouvelle bonne.*) — De quoi s'occupe-t-il ? Faire énumérer les travaux de Poil de Carotte ? — Sont-ce des travaux faciles ? — Pénibles ? — Citez ceux qui sont agréables. — Ceux qui sont fatigants. — Quels travaux restent à faire à la bonne ?

CONJUGAISON. — 1. C'est moi qui vais à la cave ; c'est toi qui, etc... — Conjuguer ainsi le verbe *aller, ouvrir au chien, faire manger sa soupe*, etc... (prendre les verbes du texte).

2. Faire conjuguer au **futur** ces verbes : **Faire parler** Poil de Carotte à la bonne, en lui commandant de... : *écailler les poissons ;* — *tirer* les seaux du puits ; — *courir* aux provisions ; — *étendre* le linge.

VOCABULAIRE ORAL. — 1. Grouper autour d'une *action* ménagère des noms d'instruments :

Épousseter, balayer (*plumeau, aspirateur de poussière, balai*).

Laver (*battoir, brosse, lessiveuse, cuveau*, etc...). — Repasser (*fer, fourneau, empois*).

(*Faire entrer ces groupes dans des phrases.*)

2. Faire décrire *la journée d'une ménagère* (votre mère).

RÉCITATION

Au lavoir.

Tous les jours, moins le dimanche,
On entend le gai battoir
Battre la lessive blanche
Dans l'eau verte du lavoir.

Une rigole en vieux chêne
Au lavoir amène l'eau
De la colline prochaine
Où se tient caché l'écho.

La margelle est une pierre
Aussi lisse qu'un miroir,
Un vieux toit fourni de lierre
Tient à l'abri le lavoir.

Tous les jours moins le dimanche...

P. DUPONT.
(*Chants et Poésies*).

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. L'assiette cassée.

Devant une bassine d'eau chaude, Mme Audibert lavait prestement les assiettes qu'elle déposait, toutes fumantes sur une petite table couverte de toile cirée blanche. Milot les essuyait avec une ardeur qui lui faisait tirer la langue et froncer les sourcils, essayant de ne pas se laisser gagner de vitesse par Mme Audibert.

Il essuyait une petite assiette de porcelaine blanche ornée de fleurs bleues, sur laquelle le torchon, maintenant trop humide, glissait mal, et qui, brusquement, s'échappant aux doigts qui la tenaient, s'était brisée en menus morceaux sur le carrelage.

CHARLES VILDRAC (*Milot.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi Mme Audibert lave-t-elle *prestement* ses assiettes ? — Pourquoi sur la table une toile *cirée blanche ?* — A quoi voit-on que Milot s'applique ? — Pourquoi a-t-il laissé échapper la petite assiette ? — Quelles précautions aurait-il dû prendre ? — Qualifier Milot ? (*Inhabile, novice.*)

Mots. — *Prestement* (rapidement), cp. prestidigitateur ; — *se laisser gagner de vitesse* (se laisser rattraper, dépasser). Milot essayait d'aller aussi vite que Mme Audibert ; — *porcelaine :* distinguer de *faïence.* Quelle vaisselle a-t-elle le plus de valeur ?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — On jette les eaux dans l'*évier.* — On pose les assiettes lavées sur un *égouttoir.* — On les frotte avec une *lavette.* — On les sèche avec un *torchon.* — On *écure* la vaisselle salie avant de la laver. — On *fourbit* les casseroles de cuivre avec du tripoli. — Voici de la vaisselle bien *nette.*

ORTHOGRAPHE. — La vaisselle, la ficelle, l'étincelle, le vermicelle, etc... Remarquer : j'étincelle, je ficelle, je morcelle. — Une semelle, je ressemelle, je **pèle.**

Dictée. — Devant une bassine d'eau chaude, Mme Audibert lavait prestement les assiettes. Elle les déposait toutes fumantes sur une petite table couverte de toile cirée blanche. Milot les essuyait avec ardeur.

GRAMMAIRE. — La préposition et l'article.

1. Dans la 1re phrase de la dictée, *souligner les compléments directs,* les *compléments indirects.*

Souligner les *prépositions* introduisant des compléments de verbe.

2. **La préposition introduit d'autres compléments :**

Une bassine *d'*eau chaude ; — couverte *de* toile cirée ; — *de* porcelaine blanche ; — un panier *d'*œufs, *de* prunes ; — une toile *à* laver ; — une bassine *à* vaisselle ; — un marchand *de* poissons ; — une étoffe *à* carreaux.

3. **La préposition se combine avec l'article.**

L'assiette échappe *aux* doigts : on aurait dit, L'assiette échappe *à la* main ; *aux* mains. — J'ai mal *à* la main, *aux* mains ; — *au* doigt (pour *à le* doigt).

On dit que : *aux, au,* sont des articles contractés.

La maladresse *de l'*enfant. — La patience *de la* mère. — L'ardeur *du* petit garçon ; — le lavage *des* assiettes ; — le froncement *des* sourcils.

On dit aussi que : *du, des* sont des articles contractés. Ils introduisent, par conséquent, des compléments indirects.

Exercice. — 1. Rechercher, dans la langue courante locale, *les emplois vicieux de préposition,* et les faire remplacer par des locutions correctes. — J'ai lu cette histoire *sur* un livre (pour *dans* un livre). — Je vais *en* bicyclette (*à*). — Je pars *en* voyage (*pour un*). — Je pars *à* Paris (*pour*).

2. Dans les expressions données, *remplacer par une préposition* la partie soulignée.

La salle *où l'on mange* (à manger). — Une caisse *qui sert à déposer les* ordures. — Un panier *contenant*

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS. Cours préparatoire. 5.50

des pommes. — Un enfant *qui n'a pas de* mémoire (sans). — Un voyageur *habillé d'une* longue redingote (en). — Une fourchette *ayant un* manche de corne (à).

2. Justine fait le ménage.

Pour les nettoyer, Justine frappait violemment d'un maigre plumeau les tableaux et les bronzes. Des plumes, violemment arrachées à l'époussetoir, se logeaient sous les ailes de l'ange gardien, entre les pattes du crabe, sous l'épée de Jeanne d'Arc, dans les cheveux de Mignon, dans la guirlande de Flore, dans les chaînes de Spartacus. Justine n'aimait pas ces guignols, comme elle les appelait, et surtout elle détestait le Spartacus. C'est lui qu'elle frappait le plus rudement.

Dans ces combats de chaque jour, le plumeau eut bientôt perdu toutes ses plumes. C'était avec la manchette de cuir et de bois dénudé que Justine époussetait désormais.

ANATOLE FRANCE. (*Le Petit Pierre.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quel est le défaut principal de Justine ? — Pourquoi le plumeau était-il *maigre* ? — Énumérez les *bronzes* de l'appartement. — Que pensez-vous de Justine qui n'aimait pas les statuettes ? — Quelle réflexion vous faites-vous en lisant la dernière phrase ? — Relevez les mots indiquant les défauts de Justine. — Cette servante ne montre-t-elle pas néanmoins une qualité ?

Mots. — *Maigre* (aux plumes rares) ; — *bronzes* statuettes en bronze. On dit, de même, les *cristaux* (les verres en cristal) ; — les *papiers*, les *étains*, les *faïences*, etc... — *Guignols* (pantins, bonshommes). — Donnez un adjectif qualifiant le plumeau ayant perdu toutes ses plumes (*chauve*). — Dessin d'un plumeau sans plumes : indiquer la *manchette*. — Bois *dénudé* (dégarni, dépouillé). — *Chaque jour* : équiv. *quotidien*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Justine est une mauvaise *ménagère*. Elle est *brusque*, *violente*, peu *soigneuse*. Une bonne doit être *calme*, *ordonnée*, *attentive*. — Il est plus hygiénique d'*aspirer* la poussière avec un aspirateur, que d'*épousseter* avec un plumeau. On cire les meubles avec de l'*encaustique*.

ORTHOGRAPHE. — Justifier l'orthographe de *arrachées*, *se logeaient*. — Former le féminin de : *mignon*, *gardien*, *quotidien* ; — *tous* ces *garçons*.

Dictée. — Justine frappait violemment de son maigre plumeau les tableaux et les bronzes. Des plumes se logeaient entre les pattes du crabe ; dans ces combats quotidiens, le plumeau eut bientôt perdu toutes ses plumes. Justine époussetait désormais avec la manchette de cuir.

CONJUGAISON. — Le passé antérieur.

1. Le plumeau *eut* bientôt *perdu* toutes ses plumes.

Le verbe *perdre* est employé à un temps composé. Ce temps est formé du verbe *avoir* au passé simple. C'est le **passé antérieur.**

2. **Certains verbes prennent l'auxiliaire être.** A peine *fut*-il *arrivé* qu'il s'empara du balai et se mit à nettoyer la cabine.

Exercices. — Employer les verbes indiqués au temps voulu dans les phrases données.

Aussitôt qu'elle (*comprendre*) ce que sa patronne (*vouloir*), la jeune bonne (*se mettre*) courageusement à sa besogne. — Quand elle (*finir*) d'encaustiquer le parquet, elle le (*brosser*) vigoureusement. — Le maître (*promettre*) une récompense à l'élève qui saurait le plus vite sa leçon : Jean l'*apprendre* bientôt. — Dès qu'il (*arriver*), il (*voir*) son appartement bouleversé.

N. B. — L'emploi du passé antérieur étant plutôt rare, cette leçon sera surtout réservée aux élèves du C. M. 1er A.

3. Kobus dresse la table.

Kobus choisit une belle nappe damassée et l'étendit sur la table soigneusement, passant une main dessus pour en effacer les plis, et faisant aux coins de gros nœuds, pour les empêcher de balayer le plancher. Il fit cela lentement, gravement. Après quoi, il prit une pile d'assiettes plates et la posa sur la cheminée, puis une autre d'assiettes creuses. Enfin, il déposa les couverts sur la table, régulièrement, l'un en face de l'autre ; il plia les serviettes dessus avec soin, en bateau et en bonnet d'évêque, se plaçant tantôt à droite, tantôt à gauche, pour juger de la symétrie.

ERCKMANN-CHATRIAN. (*L'Ami Fritz.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Est-ce pour un repas ordinaire que Kobus dresse la table ? — A quoi le voit-on ? — Quels soins prend-il ? — Comment ordonne-t-il les couverts ? — Pourquoi plie-t-il ainsi les serviettes ? — Que cherche-t-il à obtenir dans cette disposition ? — Pourquoi prend-il toutes ces précautions ? — Quelles sont les qualités de Kobus ? (*Soigneux, propre, minutieux.*)

Mots. — *Damassée* : à fleurs ou dessins en relief. — *Couverts* : l'ensemble des pièces de vaisselle, couteaux, fourchettes, etc... — *Symétrie* : régularité.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Trouver des **qualificatifs appropriés** aux noms donnés : Une nappe (*immaculée*). — Des couverts (*alignés*). — Les assiettes (*empilées*). — Une soupière (*ventrue*). — Des mets *appétissants*. — Du linge (*empesé*).

2. Dites **à quoi servent** les *raviers* (plats à hors-d'œuvre), les *porte-couteaux* : les *coupes* et les *flûtes*, les *saucières*, les *surtouts* (vases à fleurs ou à fruits), les *compotiers*, les *pelles* à tartes, etc... Une *tête de loup*, un *gril*, une *serpillière*, etc...

ORTHOGRAPHE. — **Dictée.** — Kobus choisit → plancher.

COMPOSITION DE PHRASES. — Il passait sa main dessus *pour en effacer* les plis.

Modifions : *pour* peut être remplacé par *afin de*, *en vue de*, *dans l'intention de*, etc...

Inventons. — Compléter les exemples ci-dessous.

Elle découpait les légumes en tranches minces pour... — Elle goûtait le bouillon pour... — Elle approchait la cuiller avec précaution de ses lèvres pour... — Elle mirait les œufs pour... — Elle fouettait vigoureusement l'omelette pour...

N. B. — (C.M.) Apprendre aux élèves à utiliser le groupe verbal *faire* + *infinitif*, ce qui évite l'emploi trop délicat du *subjonctif*.

Ex. : Elle fouettait vigoureusement l'omelette pour *la faire mousser*.

Notons. — Les mouvements du corps quand on cire un plancher (*mouvement alternatif des jambes, en ciseaux, mouvement des bras*). — Les actions successives pour laver le linge. — Les sons du battoir sur le linge mouillé. — Une repasseuse au travail.

RÉCITATION

A une jeune fille.

Quand tu seras fermière, il faudra travailler :
Étant maîtresse, on est servante ; — s'éveiller
Au chant du coq, couper le seigle ou la fougère,
Être bonne faucheuse et bonne ménagère,
Manier gentiment la fourche à tour de bras,
Laver les murs, laver les lits, laver les draps,
Donner à boire aux gars ayant au dos leurs pioches,
Blanchir l'âtre, écumer le pot, moucher des mioches...

V. HUGO.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Travaux du ménage.

Tous les jours, manger.
Tous les jours, salir.
Tous les jours, cette maille qui se rompt à un bas, à dix bas, et cent mailles qui filent.
Tous les jours, ce panier de raccommodage qui ne désemplit jamais. Tous les jours, cette poussière.

FOURNIER. Nouv. cours de lang. franç. (Méthode inductive), Cours élémentaire.. 5.70

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

G. Chandon.....	Contes et Récits tirés de Racine.
A. Cuvelier.....	Contes et Légendes de Suisse.
Quinel et de Montgon	Contes et Légendes de Corse.
Ch.-M. Garnier.....	Contes et Légendes du Pays d'Irlande.
G. Chandon	Contes et Récits tirés de Corneille.
M. Divin	Contes et Légendes d'Égypte.
Lauwereyns de Roosendaele.....	Contes et Légendes de Flandre.
Quinel et de Montgon.	Contes et Légendes du Grand Siècle.
F. Challaye	Contes et Légendes du Japon.
E. Jaubert	Récits du Terroir Russe.
Quinel et de Montgon.	Contes et Légendes de Paris et de Montmartre.
J. Laguirande-Duval ..	Contes et Légendes de Pologne.
L. Orvieto	Contes et Légendes de la naissance de Rome.
A. Weil	Contes et Légendes d'Israël.
M. et G. Huisman.....	Contes et Légendes du moyen âge.
E. Genest	Contes et Légendes mythologiques
L. Orvieto	Légendes du Monde grec et barbare.
J. Dorsay.....	Contes Persans.
—	Contes d'Armorique.
A. Dumas.....	Contes et Légendes d'Orient.
M. Soupey	Contes et Légendes d'Espagne.
E. Hinzelin.....	Contes et Légendes d'Alsace.
S. Clot	Contes et Récits d'Outre-Manche
—	Contes et Légendes de Shakespeare.
E. Jaubert	Contes populaires russes.
N. Weiller.....	Épopées et Légendes d'Outre-Rhin.

(Voyez ci-contre le prix des volumes).

Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5× 19).
Broché ..... **11 fr.**
Relié..... **15 fr.**
Toile noire..... **16 fr. 50**

W. Scott.....	Quentin Durward.
Th. Gautier	Le Capitaine Fracasse.
Rabelais.....	Pantagruel.
Ch. Dickens.....	Aventures de M. Pickwick.
A. Dumas.....	Le Capitaine Pamphile.
L. Desnoyers.....	Robert Robert.
Grimm	Contes.
Rabelais.....	Gargantua.
A. Galland.....	Contes des Mille et Une Nuits.
L. Desnoyers.....	Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart.
W. Scott	Ivanhoë.
F. Cooper.....	Le Dernier des Mohicans.
Ch. Perrault.....	Contes.
Andersen	Contes.
M. de Cervantès	Don Quichotte.
Ch. Dickens.....	David Copperfield.
R. Wyss.....	Robinson Suisse.
H. Beecher Stowe.....	La Case de l'Oncle Tom.
D. de Foe.....	Robinson Crusoë.
J. Swift	Voyages de Gulliver.

Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5× 19). *Relié*..... **12 fr. 50**
Toile noire ..... **14 fr.**

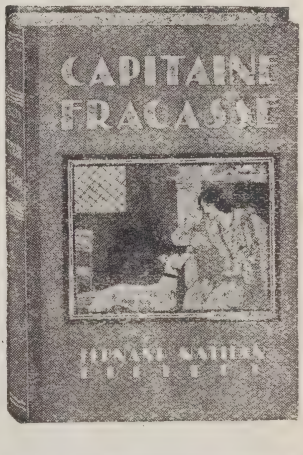

H. Sienkiewicz.....	Le Gouffre Noir.
Quinel et de Montgon.	Aux quatre coins du monde.
O. Hanstein	Radiopolis.
T. Vallerey.....	Un Mois sous les Mers.
O. Hanstein	Jusqu'à la Lune en fusée aérienne
Quinel et de Montgon.	Le Bateau fantôme.
F. W. Mader	Les Héroïnes du Pacifique.
O. Hanstein	10.000 lieues dans les airs.
P. Couteaud.....	L'Ile de Tulipatan.
H. Dominik	John Workmann ou les Cent millions du petit crieur de journaux.

Chaque volume (20 × 15), *très illustré, couverture en couleurs* : **15 fr.**
Relié toile noire..... **17 fr.**

J. Yvel.....	Cadet Roussel.
M. M. d'Armagnac.....	Aag la Gitane.
M. Morel	Guillerette et Guillerl.
G. Cerfbeer	Tête de Turc.
C. Sinclair	La Maison des deux Espiègles.
J. d'Agraives.....	Le Petit Roi du Lac.
J. Yvel	Contes de chez nous.
Pierre Besbre.....	Rataploum.
—	La Fille unique de Lord Hameries
—	Le Naufrage mystérieux.
—	Mon frère Jean-Jacques.
C. Chabrier-Rieder	Colette et son frère.
—	Rose et Violette.
—	Les enfants du Luxembourg.

Chaque volume (13,5 × 19), *illustré, couverture en couleurs, titre or. Relié*..... 9 fr.
Toile noire..... **11 fr. 50**

FERNAND NATHAN, Éditeur.

Nous ne donnons ici qu'un extrait de nos collections. Voir nos collections complètes dans notre catalogue nº 12, que nous vous adresserons gratuitement sur simple demande de votre part.

ROCHAMBEAU ARR

Les vaisseaux de Louis XVI, qui ont fait toutes les guerres navales de la Révolution et de l'Empire, et
considérable sur ceux de Louis XIV. Toutes les décorations superflues étaient supprimées, la voilure ét
à 3 ponts et 1

Les Archives de l'Enseignement primaire.

A RHODE-ISLAND

t le type ne se modifia pas avant l'apparition des navires de guerre à vapeur, marquaient un progrès lus rationnelle, la construction meilleure. Le vaisseau tête-de-file est du type « États de Bourgogne », anons.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

Une méthode féconde en résultats, c'est la méthode F. AMAND

LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE

ET DE

LA COMPOSITION FRANÇAISE

Cours élémentaire 1re et 2e divisions
(Couverture rose)

Un volume très illustré, format 13×18, cartonné. **6.80**

● **Le " Livre du Maître " pour le Cours élémentaire..... 10.50**

Cours moyen (Couverture verte).
Mécanisme de la phrase - Vocabulaire - Acquisition et expression des idées.

Un volume très illustré, format 13×18, cartonné. **6.80**

● **Le " Livre du Maître " pour le Cours moyen..... 12.20**

LA PRATIQUE DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

Cours supérieur. **Acquisition méthodique des idées par l'observation et les textes.**

Un volume très illustré, format 13×18, cartonné..... **8.60**

● **Le " Livre du Maître " pour le Cours supérieur..... 15.75**

F. NATHAN, Éditeur.

Pour vos fêtes scolaires

Voici un recueil vraiment nouveau

L. VASSEUR

AUX FEUX DE LA RAMPE

Préface de Roger DUCASSE

Un volume 28×19, très illustré, relié : **16 fr. 50**

Dans ce recueil on trouvera un ensemble de saynètes, de ballets, qui, tous, ont été joués et qui ont obtenu un immense succès. Vous y puiserez abondamment pour la préparation des fêtes scolaires.

Et voici une nouveauté charmante pour les petits

LINA ROTH

MONSIEUR LE CECI, MONSIEUR LE CELA

Le Théâtre des moins de 10 ans

Un volume 18×23, illustré. Broché : **10 fr.** — *Relié :* **11 fr. 50**

Voici des petites pièces charmantes, d'une fraîcheur vraiment enfantine, très courtes, très vivantes, ne demandant aucun accessoire coûteux ; elles auront le plus vif succès dans toutes les classes maternelles, enfantines et élémentaires.

F. NATHAN, Éditeur

Et comment tant de poussière peut-elle tomber silencieusement chaque jour?

Une pleine pelle de poussière dans chaque pièce, chaque jour. Sans compter les mottes apportées par les pieds, comme si, depuis une semaine, le balai n'avait passé là. Poussière qui semble sourdre du plancher, posé à même le sol. Cendre toujours revenue, petite marée, petite pluie, qui submergent mes jours...

Chaussures, culottes.

Toujours ces pieds mouillés par-dessus les sabots. « Ils cherchent les flaques ! »

Bas humides qui sèchent autour de la cheminée. Bas aux talons emportés... culottes sans fonds.

Oui, toujours embourbée dans ce désordre, ces jeux répandus, ces sabots crottés en travers du dallage. Toujours derrière les autres ; remettre en place...

Une armoire qu'on astique, elle brille ; le cerisier poli vous récompense.

Mais ces enfants ! Poulains échappés !

Tout glisse sur eux comme des gouttes d'eau sur la plume du canard.

Et leurs taquineries entre eux, leurs incessantes querelles ! ils redoutent à peine leur père dont la rude main, comme celle du destin, s'abat parfois sur les bons et sur les méchants.

GENEVIÈVE FAUCONNIER. (*Claude*. Stock.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — C'est une mère de famille, **un peu lasse**, un peu **découragée**, qui écrit les notes ci-dessus. Elle a une tâche fatigante, complexe, ingrate. Relever dans le texte **tout ce qu'elle doit faire :** *la cuisine, le nettoyage, le raccommodage, l'entretien des vêtements.* Elle doit mettre de l'crdre, faire régner la paix. Ses enfants ne pourraient-ils **alléger un peu son travail ?** Comment ?

Mots et expressions. — Expressions relatives à la poussière : *sourdre :* on voit l'eau sourdre de terre : jaillir ; le plancher est posé à même le sol ; — *cendre, petite marée, petite pluie ; — submergent :* submerger : engloutir dans l'eau. Ici, une grande partie de son temps est employé par la ménagère à combattre la poussière envahissante ; — *embourbée :* rapprocher de submerger. — *Tout glisse sur eux...* : ils ne tiennent pas compte des observations, des remontrances ; — *comme celle du destin.* Le sort frappe dans la vie les bons et les méchants, ainsi la main du père...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Submerger, émerger, immersion, submersible (Voir dictionnaire, écrire des exemples).

2. **Exercice de rédaction.** — Compléter la pensée en construisant des phrases avec verbes : *Tous les jours, manger. Tous les jours, salir. Tous les jours, cette poussière. — Une pleine pelle... jour. — Chaussures, culottes. — Toujours ces pieds mouillés ... — Bas aux talons emportés... culottes sans fonds. — Oui, toujours embourbée... remettre en place... Mais ces enfants. Poulains échappés ! — Et leurs taquineries... querelles !*

Ex. : Tous les jours, il faut manger. Tous les jours, on salit... cette poussière s'accumule.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Rompre, rompt, rupture, abrupt ; — le balai ; — répandus, répandre, épandre, échappés.

Relever dans ce morceau les adjectifs possessifs et les adjectifs démonstratifs. (En expliquer l'emploi.)

Fonction de : *Tous les jours :* compl. circonst. de temps (forme directe).

Toujours derrière les autres. — Deux compléments d'un verbe sous-entendu : *être, se tenir, passer,* etc.

Comment est complété le nom : *bas* dans : *bas humides qui...* (par une proposition) ; *bas aux talons emportés* (par un nom compl.) ; — le mot : *culottes (sans fond).*

2. Le grand nettoyage.

Les rideaux sont propres, d'une blancheur crue, avec des plis raides, car ils sont à demi empesés. Des housses immaculées recouvrent les meubles. Le globe de cristal de la pendule est si clair que, dans sa transparence, on aperçoit l'image des fenêtres déformées selon la courbe. Les boutons de cuivre aux portes luisent comme de l'or jaune tant ils ont été frottés. Le grand corridor, lavé, relavé, est plus humide que jamais.

Dans les armoires, les piles de linge sont alignées harmonieusement. Pas un cordon de tablier ne dépasse. Une odeur de lavande s'en exhale. Ces draps, ces serviettes, ces taies d'oreiller ont séché dans la campagne et se sont imprégnés de l'odeur fraîche des herbes.

Dans la cuisine, l'escadron des casseroles de cuivre, le régiment des plats d'étain, l'artillerie lourde des marmites en fonte, l'artillerie légère des cocottes en terre, tout cela rutile à sa place, par rang de taille, en bonne position, impeccablement aligné et astiqué devant le plumeau, sorte de général à panache.

G. ACREMANT.
(*Ces Dames aux chapeaux verts.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Empesés* (empois, amidon) ; *immaculés :* sans taches ; — *harmonieusement :* avec ordre, harmonie des sons, des couleurs, des formes. Sens moral : vivre dans une parfaite harmonie (en parfait accord) ; — *exhale* (haleine) s'en dégage ; — *escadron, régiment, artillerie, général :* justifier ces termes militaires (il s'agit d'une sorte de revue) ; — *rutile :* brille d'un vif éclat, étincelle ; — *impeccablement :* sans pécher, sans défaut.

Quels sont les mots (verbes, adjectifs) qui évoquent l'**idée de propreté ?** L'idée d'ordre ? Il n'y a pas seulement **plaisir des yeux**, mais aussi de l'**odorat ?...**

VOCABULAIRE ÉCRIT. — En s'inspirant du texte, écrire : La (*propreté, la blancheur crue*) des rideaux ; — la (*netteté*) des housses ; — la (*transparence*) du globe de la pendule ; — l' (*éclat*), le (*brillant*) des boutons de porte ; — l'(*humidité persistante*) du corridor lavé ; — l'(*harmonie*), l'(*ordre*) des piles de linge bien rangées ; — la bonne (*odeur*), le frais (*parfum*) de lavande ; — le vif *éclat* l'(*alignement impeccable*) des casseroles de cuivre, des plats d'étain...

Mots de la famille de plume : 1. *Plumage, plumeau, plumet* (d'un chapeau) ; *plumassier*, plumetis, plumier, plumer, déplumer, emplumer, remplumé.

2. Panache (de *penna :* plume), panaché, empanaché, pennon.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Housse, luisent, cuisent, nuisent, rap. les infinitifs ; — taies, casseroles, marmites, cocottes.

Relever les **propositions indépendantes.** Relever les **adjectifs démonstratifs** et en justifier l'emploi. Fonction de : sorte de général à panache (apposition). — Mettre les verbes à l'imparfait (deux d'entre eux seront au plus-que-parfait : *ont séché, se sont imprégnés,* pourquoi ?).

3. Tante Dine.

Elle était d'une activité que les années ne ralentissaient pas, toujours allant, venant, de la cave au galetas, par les escaliers, car elle oubliait la moitié des travaux qu'elle comptait entreprendre, ou suspendait brusquement ceux qu'elle avait entrepris, commençant un nettoyage ; l'abandonnant pour chasser la poussière d'un meuble, menant la guerre contre les toiles d'araignées au moyen d'une tête de loup, sorte de brosse fixée au bout d'une perche, ou bondissant sur l'un de nous qui avait crié. Elle nous a bercés, lavés, habillés, pouponnés, pomponnés, gardés, amusés, occupés, soignés, caressés tous les sept.

H. BORDEAUX. (*La Maison.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE. — Mots et expressions à remplacer par des mots et expressions de même sens : *les années :* l'âge, la vieillesse ; — *galetas :* grenier ; — *travaux :* ouvrages, besognes ; — *comptait :* espérait, projetait de ; — *entreprendre :*

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours élémentaire..... **11.75**

commencer, exécuter ; — *suspendait :* interrompait ; — *brusquement :* subitement, soudainement ; — *abandonnant :* quittant ; — *chasser la poussière :* épousseter, essuyer ; — *au moyen de :* à l'aide de — *fixée :* attachée ; — *au bout :* à l'extrémité ; — *bondissant :* se précipitant.

Quels sentiments doit éprouver l'auteur pour cette vieille tante ?

GRAMMAIRE. — I. **Les adjectifs numéraux** (Voir *Manuel*).

Exercices. — 1. **Écrire** en toutes lettres des *adjectifs numéraux cardinaux.*

2. **Dicter.** — Les *quatre* roues de la voiture ; les *huit* pattes de l'araignée.

Ce vieillard a *quatre-vingts* ans ; — *quatre-vingt-deux* ans. — La Seine mesure sept cent vingt-six kilomètres.

3. **Emploi particulier :** *V. texte* 1. — Tous les jours, cette maille qui se rompt à *un* bas, à *dix* bas, et *cent* mailles qui filent.

De même, la mère pourrait dire : Je dis aux enfants *dix* fois, *vingt* fois, *cent* fois par jour : « Rangez vos habits, faites moins de bruit ! »

Expliquer le sens des adjectifs numéraux dans ces phrases et construire une phrase sur ce modèle **en faisant parler le maître.**

II. **Adjectifs indéfinis. Adjectifs interrogatifs.**

Exercices. — 1. **Souligner** les *adjectifs indéfinis* dans les phrases suivantes :

Certains enfants donnent bien de la peine à leur mère. — *Tous* les jours, il y a *quelques* bas à raccommoder, ou bien c'est *quelque* pièce devêtement qui réclame une réparation. A ce travail, la mère de famille passe *plusieurs* jours par semaine et c'est en vain qu'elle répète sans cesse les *mêmes* avertissements.

2. **Adjectifs interrogatifs.** — *Quelle* heure est-il ? — Exclamatif : *Quel* beau temps ! — *A dicter :* Ah ! *qu'elle* était jolie, la petite chèvre de M. Seguin. — *Quelle* jolie chèvre avait M. Seguin ? — *Quel* était son nom ?

CONJUGAISON. — La forme passive.

Exercice. — 1. **Relever** dans le texte 2 (le grand nettoyage) un verbe à la forme *active* ayant un complément d'objet direct : *Les housses immaculées recouvrent les meubles* (faire l'analyse des termes de la proposition). — **Tourner :** *les meubles sont recouverts de housses immaculées.* Faire l'analyse des termes et noter les changements. *Le compl. d'objet dir. est devenu sujet ; le sujet est devenu complément indirect (d'agent).* Verbe à la forme passive : *être recouvert.* Pour le conjuguer, il suffit de savoir conjuguer le verbe *être* et d'y ajouter *le participe passé* du verbe qui s'accorde avec le sujet comme attribut.

2. **Relever** dans le même texte **les verbes à la forme passive.**

Ils sont à demi empesés ; ils ont été frottés ; les piles de linge sont alignées.

On reconnaît le mode et le temps en isolant l'auxiliaire (sont, — ont été, — sont).

3. **Écrire.** — *Les piles de linge ont été alignées :* au présent, à l'imparfait, au passé simple, au plus-que-parfait, au futur simple, au futur antérieur de l'indicatif, au mode conditionnel, présent et passé 1re forme.

4. **Tourner au passif** les verbes suivants ; souligner le sujet et le complément : Joliette *repasse* les chemises de son père. — Grand'mère *faisait* des confitures. — Elle *confectionnait* des tartes appétissantes. — Comme leur mère était malade, les garçons *préparèrent* le repas. — Elle nous a bercés, lavés, etc. (texte 3).

5. **Distinguer** dans les phrases ci-dessous les verbes à **la forme active** des verbes à **la forme passive.** — Nous *sommes venus* vous voir. — Ils *ont été étonnés* (par où de quelque chose). — Les deux aviateurs *sont arrivés* à New-York. — Ils *ont été très gênés* par le brouillard. — Lorsqu'ils *étaient partis*, on avait douté de leur réussite. Là-bas, ils *furent accueillis* avec enthousiasme (par quelqu'un).

COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — 1. Au lieu de dire : *Elle était active... il était fort ;* ou bien : *son activité, sa force était grande.* On peut dire : *Elle était d'une activité que les années ne ralentissaient pas.* Écrivez sur ce modèle des phrases exprimant une qualité à un haut degré.

Ex. : *Le forgeron était un homme d'une force que tout le monde admirait. — Ce mendiant était d'une maigreur qui...*

M. X. est un homme d'une honnêteté qui (le rend respectable à tous)... ; — d'une hauteur telle que... — ... d'une bravoure qui le rendait redoutable.

Le repas préparé (Albert Samain).

Rétablir les 4 vers suivants :

Sur la feuille de *vigne* (2) pose les fruits choisis.
Dans la coupe arrondie à l'anse en col de *cygne* (1).
Les pêches qu'un velours vierge *encor* (3) recouvre.
Et les lourds raisins bleus mêlés aux raisins d'*or* (4).

LE PARAGRAPHE. — Observez une repasseuse et décrivez son travail.

Joliette descend du grenier *à pleine brassées* **l'étente humide et blanche,** *qui a comme une odeur de gaîté.* **Mme Lécalley empèse les jupons et plisse les volants. Joliette a pour elle le tas des mouchoirs et des serviettes.** *Sous le fer chaud, la toile fripée fume et se raidit.* **La table s'emplit de** *piles bien étagées,* **et les** *chemises, aux bras bien repliés sur la poitrine, ont un petit air comique et vivant.* **Parfois, Mme Lécalley confie à Joliette, pour lui apprendre, quelques pièces délicates. Il faut y mettre toute son attention pour ne point roussir la dentelle fine, ni faire de faux plis.** *Appuyée des deux mains sur la poignée de drap, la langue tirée jusqu'au menton, elle pousse à petits coups le fer qui glisse.* **Il n'y a pas de joie comparable et le bonheur présent chasse la peine déjà lointaine.**

J. Gaument et Camille Cé.

Une laveuse. — 1. **Madeleine agitait l'eau** *par mouvements prompts de grande laveuse ;* **elle ne craignait point de se mouiller les bras ni de faire sauter des gouttes jusqu'à son visage. Elle frottait entre ses mains pour ne pas user l'étoffe, et, quant au savon, elle en était très ménagère ; elle** *rinçait vivement le linge défripé d'un coup sec claquant à hauteur de figure...*

2. **Elle étendit sur la planche son jupon de cretonne à fleurs et elle se mit à le savonner avec grand soin. Puis** *elle frotta longuement, pas trop fort.* **Elle** *frottait, frottait ; entre ses gros doigts disparaissait la toile mince et le savon moussait tout autour.*

3. **Elle** *coula* **ses bras dans l'eau et se mit à rincer,** *de grosse manière,* **une chemise. Eh bien ! non ! il n'y avait pas moyen d'aller si vite. La** *chemise tordue laissait goutter de l'eau trouble et savonneuse ;* **elle recommença. Cette toile fine était** *douce à ses mains.*

E. Pérochon.

LE DEVOIR COMPLET. — Étudier le morceau ci-dessus. *Mettre en valeur* les traits descriptifs.

Sujets. — 1. **Maman fait le ménage :** *ce qu'elle fait, comment ?*

2. **Un gros panier de raccommodage ;** *ce qu'il contient. Maman se met au travail. Regardez-la longtemps. Décrivez.*

3. **On rentre.** *Le feu est éteint. Il faut le rallumer. Comment s'y prend-on ?*

4. **La cuisine est bien en ordre.** *L'aspect en est agréable. Observez toutes choses et décrivez en donnant beaucoup de détails.*

RÉCITATION

On pourra donner : 1. **Le repas préparé** (A. Samain.)

2. **Nausikaa, la princesse au lavoir** (n° 10, *J. des I.*, 1931-1932).

C. Adnet, *I. E. P.* (*Nord*). — J. Rogissart, *Instituteur* (*Ardennes*).

LABAT et GOBY (Mme). LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIG. DE L'ORTHOGRAPHE.... 16.50

sède depuis le moyen âge une maison en *dur* et à toit de tuile de type méditerranéen. Dans le Jura, l'une des régions les plus forestières de France, régnait déjà au XVIe siècle une lourde maison de pierre où même le toit est en plaques de calcaire ; la seule partie construite en planches est la grande cheminée centrale, le *tué*. Par contre, il existe maints pays qui utilisent la maison de bois sans être spécialement forestiers. En Limousin, la maison en pans de bois et torchis s'est conservée dans les villes, mais depuis longtemps la métairie rurale est construite en granit ; on savait plus facilement bâtir des maisons hautes à étages, c'est-à-dire des maisons urbaines, avec un squelette de bois, qu'avec des murs de pierre. La ville de Rouen, où les maisons se pressaient et se haussaient, fut par excellence la cité du colombage. Dans les pays de la brique, une évolution inverse a été suivie ; en Artois, comme en Flandres, la ferme du paysan est encore en colombage, tandis que la maison urbaine, même ancienne, à Arras comme à Lille, est presque exclusivement une maison bâtie en *dur*, brique et pierre.

P. DEFFONTAINES.
(*L'Homme et la forêt.*)

LECTURE II. — **La ferme de la plaine maritime flamande.** — Elle est bâtie au milieu même des 100 ou 150 hectares qu'elle exploite, car il faut, par les temps humides qui rendent les charrois difficiles, être aussi près que possible de tous les champs. Un wattergand, des puits aisés à forer lui assurent l'eau en toutes circonstances. C'est donc, avant tout, une construction isolée.

Derrière son rideau de peupliers qui la protègent du vent d'ouest, elle range ses constructions en carré autour d'une cour dont le fumier occupe le centre. Une grange énorme prend tout un côté : celui du chemin d'accès. Elle date de l'époque ignorant la mise en meule, constituant, pour les récoltes, le grand magasin, proche des champs. On y jetait les gerbes par les fenêtres, et on rangeait les voitures sous le grand porche en fin de journée. Le reste des bâtiments comprend d'abord la remise des instruments agricoles, puis une grande étable ou une énorme grange, selon que la ferme pratique en grand, ou l'élevage ou la culture. Détail typique, le logis de l'exploitant voisine toujours avec le logement des bêtes. Souvent des portes intérieures permettent une communication immédiate de l'un à l'autre ; au moins, un trottoir couvert, dans la cour, les relie aisément. Ainsi, de chez lui, le fermier embrasse du regard et surveille toute son installation. Sa propre demeure est simple : un rez-de-chaussée de deux ou trois pièces. Fréquemment, un couloir la traverse, allant de la cour au jardin ou à la pâture sise derrière la maison, couloir qu'empruntent bêtes et gens. L'intérieur de l'habitation ignore le superflu. Une pièce principale, « la maison », est celle où l'on se tient d'ordinaire ; à côté et surélevée de deux à trois marches au-dessus de la cave, la « voûte », pièce d'honneur, où l'on reçoit et où l'on couche ; derrière, d'autres chambres, plus petites, servent de magasin.

Tous les bâtiments sont faits de briques blanchies à la chaux ; les toits sont recouverts de tuiles ou « pannes » rouges. Ces matériaux sont fournis par les polders voisins où les briqueteries sont légion. Partout ici on construit maintenant en « dur » ; on laisse aux « houtland » la vieille habitude des maisons de torchis et des toits de chaume, car il faut que la construction résiste au vent et, si possible, aux incendies.

LEMAY et ROBYN.
(*Le Nord.*)

LECTURE III. — **L'habitat au Siam.** — Dans les plaines, la culture traditionnelle du riz par l'irrigation est l'œuvre d'une population de paysans sédentaires habitant des villages permanents. Ce sont des groupes de 10 à 50 maisons, entourés d'une magnifique végétation de cocotiers, d'aréquiers, de bananiers, de papayiers, de manguiers, de bambous. Le cycle des travaux agricoles règle toute la vie villageoise et lui impose des coutumes communautaires. Beaucoup de besognes champêtres s'accomplissent par l'entr'aide villageoise. La construction des maisons se fait en commun entre amis et voisins, et l'on choisit, pour la mener à bien, les mois secs de l'année, surtout janvier et février. Dans chaque village, le temple bouddhiste donne comme un symbole à cette unité sociale. Dans les montagnes, il y a plus de mobilité et de variété ; au milieu des forêts, des défrichements temporaires assurent sa place au riz de montagne ; les petits villages et les hameaux se déplacent souvent pour refaire de la terre ; souvent, parmi les arbres sauvages, on retrouve d'anciens emplacements de villages où sont restés des arbres fruitiers, témoins de l'habitat abandonné ; les groupements humains ont un caractère plus menu, plus desserré et plus instable. Par contre, partout, dans la montagne comme dans la plaine, c'est un même type d'habitation, la maison sur pilotis, qui domine. Chaque maison de la plaine comprend généralement trois constructions : le logis, le bâtiment pour les outils et les provisions, le grenier à riz, tous trois portés sur pilotis et unis par une plate-forme ; le bétail trouve abri contre le soleil et la pluie au-dessous de la maison entre les pilotis. Ce type original d'habitation présente plusieurs avantages : il offre une protection contre l'humidité du sol et le ruissellement des orages ; il permet de construire sur un terrain fortement incliné, sans exiger de travaux de terrassement ; il éloigne les petits animaux comme les fourmis, les serpents, et il arrête les grosses bêtes comme les léopards et les tigres ; il ménage au-dessous de la construction un espace, commode à surveiller, pour les animaux domestiques.

A. DEMANGEON.
(*Annales de Géographie.*)

LECTURE IV. — **Le peuplement de la Bretagne intérieure.** — Dans l'intérieur, les paysans ont adopté le peuplement disséminé ; ils habitent soit de petits hameaux, soit des fermes isolées.

Le hameau, appelé *ker* dans la Basse-Bretagne, *ville* dans la région de Dinan, est formé par le groupement de quelques fermes, quatre ou cinq au plus. En général, c'est une réunion désordonnée d'habitations et de bâtiments d'exploitation parfois plus ou moins groupés autour d'un espace libre, fangeux et bosselé, le « placitre ». De là, on ne gagne la campagne entre les maisons posées de travers que par des défilés étranglés, les « issues », qui bientôt s'égarent dans les champs entourés de ces levées de terre qu'on appelle « fossés ». C'est la dispersion anarchique d'un pays de bocage.

Dans la Bretagne du Nord et de l'extrême Ouest, la double recherche de l'exposition au soleil et de la protection contre les vents de mer a exigé et fini par obtenir des maisons une orientation régulière. Les maisons s'alignent en une ou deux files parallèles toujours aussi indifférentes à la route ; mais toutes leurs façades regardent vers le sud-est, tandis que, sur le côté opposé, le toit couvert d'ardoises, sans cesse lavé par les vents pluvieux, prolonge sa pente presque jusqu'au sol.

Village sans silhouette, tapi dans le bocage au milieu des chênes étêtés et des pommiers en boule, où la grisaille des toits se mêle à la verdure des bois.

Le paysan habite aussi des fermes isolées : tantôt c'est le manoir où le petit propriétaire a succédé au hobereau, dernier vestige d'un état ancien, celui de la grande propriété nobiliaire qui s'opposait au petit hameau tassé des journaliers et artisans ; tantôt c'est la demeure d'un pauvre « pentyer » qui est venu s'établir au milieu d'un ancien domaine démembré.

Quant au centre de la commune, à la paroisse, au « plou », il joue un faible rôle. Plus souvent le bourg communal n'est qu'un hameau affublé d'une église et d'une mairie, tels Breunien, Breunilis, Collorec. Entourant la commune de Carhaix, la commune de Plouguer, avec ses 1 111 habitants et ses 2 334 hectares, présente même la curieuse particularité d'être tout entière en petits hameaux et en fermes isolées, et de n'avoir ni chef-lieu, ni église paroissiale : c'est à Carhaix, dans la commune voisine, que se trouve l'église.

De telles communes, mal groupées, ont une extension territoriale anormale. La superficie moyenne des communes en Morbihan est de 2 669 hectares (superficie moyenne des communes de France, 463 hectares). La commune de Plonévez-du-Faou a même 8 066 hectares, dépassant l'étendue de Paris.

Ajoutons toutefois que certains bourgs établis à un croisement de routes groupent un nombre de maisons plus important ; ils abritent des petits boutiquiers, des artisans et tentent à devenir des villages-foires exemples : Languenau, Pleurtuit, près de Dinan, etc).

JEAN BRUNHES.
(*Géographie humaine de la France.*)
Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES.... 12 fr.

CHANT

NON! OUI!

Chœur à 3 voix égales.

Version française
de GENEVIÈVE AVRIL.

Chanson populaire
polonaise harmonisée par
HENRY-VASSEUR.

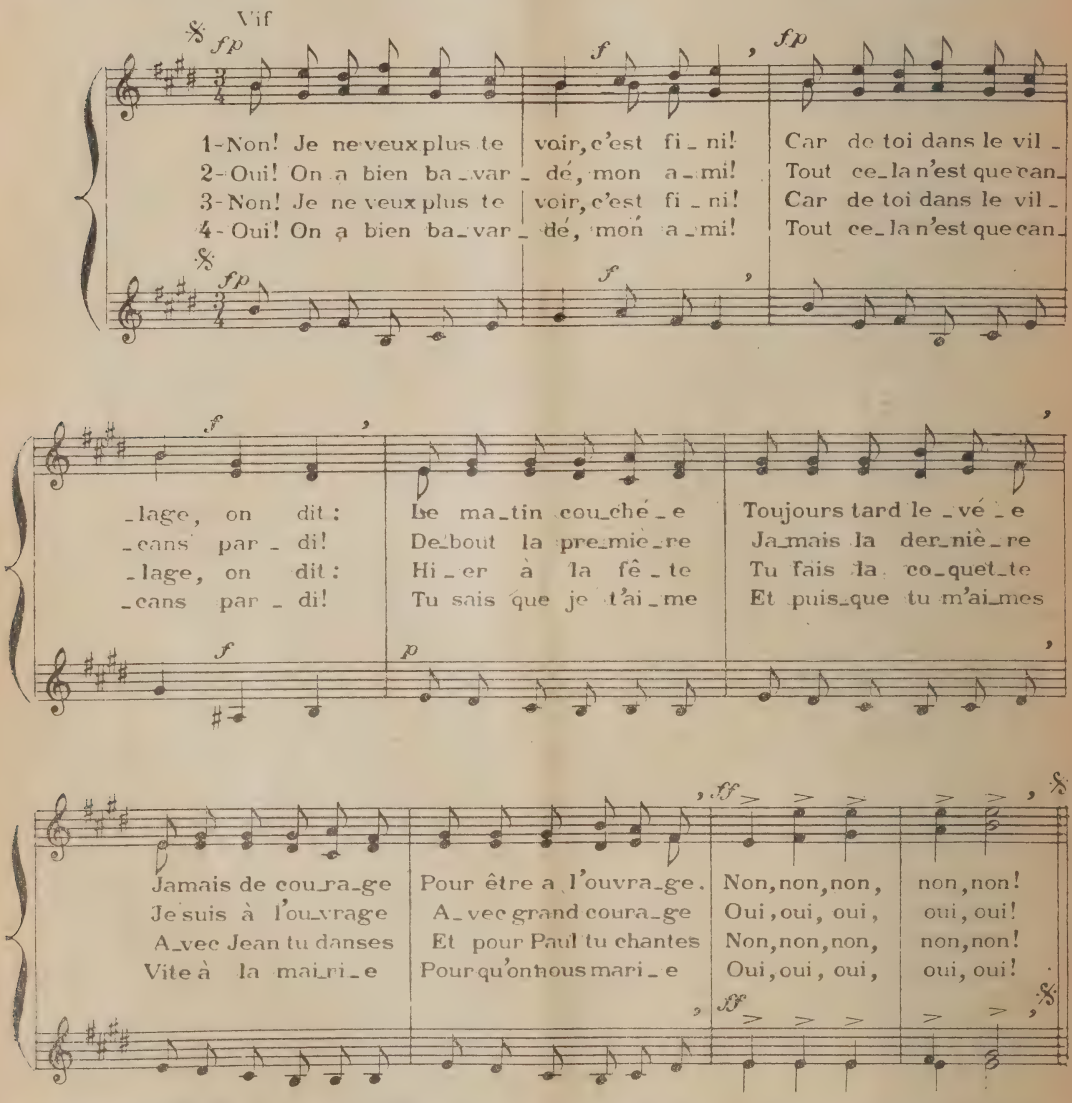

INTERPRÉTATION. — Dialogue animé de dispute entre deux fiancés qui craignent les oreilles indiscrètes. On ne perçoit que des « Non », des « Oui ». — « C'est fini ! » — On dit ! » — « Pardi ! » Tout le reste est chanté à mi-voix dans un débit rapide et rageur, chacun des antagonistes affirmant finalement sa volonté par de formidables : « Non ! Oui! » C'est une scène amusante qui, par sa brièveté, peut être rapidement montée entre deux groupes de garçonnets et de fillettes qui se piquent au jeu et les « Non ! » et les « Oui ! » jaillissent, de part et d'autre, avec un entrain qui touche à la frénésie, les couplets s'enchaînant sans aucune interruption.

HENRY-VASSEUR,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI..... 7 fr.

2. **Définitions.** — Définir le dénominateur et le numérateur de la fraction décimale. Insister sur le fait que le dénominateur est toujours 10 ou un de ses multiples. Apprendre à nommer les fractions décimales.

Exercices. — 1. *Écrire sous forme de fractions décimales les nombres décimaux suivants :*

0,4 ; 0,02 ; 0,12 ; 0,125 ; 0,001 ;
0,00002 ; 0,1245 ; 0,009.

2. *Écrire sous forme de nombres décimaux les fractions suivantes :*

$\frac{2}{100}$; $\frac{4}{10}$; $\frac{3}{1\,000}$; $\frac{32}{1\,000}$; $\frac{8\,734}{10\,000}$; $\frac{12}{1\,000\,000}$.

Problèmes.

AVARIES, DÉCHETS, PERTES.

1. *Un marchand de fruits achète 25 kg. de pêches à 3 f. le kg., 5 kg. pourrissent et ne peuvent être vendus. Combien le marchand doit-il vendre le kg. des pêches restantes s'il veut faire un bénéfice de 25 f. ?* RÉPONSE. → **5 f.**

2. *Un marchand achète un coupon de toile de 14 m. 5 de longueur pour 174 f. Au blanchiment, la toile perd 10 cm. par mètre. Elle est revendue au prix de 15 f. le m. Calculer le bénéfice réalisé.*

→ SOLUTION :

Longueur perdue : 0 m. 1 × 14,5 = 1 m. 45.
Longueur vendue : 14 m. 5 — 1 m. 45 = 13 m. 05.
Prix de vente : 15 f. × 13,05 = 195 f. 75.
Bénéfice : 195 f. 75 — 174 f. = 21 f. 75.

3. *Un marchand de volaille achète 14 paires de poulets à 13 f. la pièce. Pendant le transport, 4 animaux sont morts. Il revend ceux qui lui restent 30 f. la paire. A-t-il gagné ou perdu et combien ?* RÉPONSE. → **Il perd 4 f.**

Problèmes variés.

1. *Votre mère peut acheter de l'huile à 6 f. 30 le litre ou à 7 f. 25 le kg. Calculez l'économie réalisée par le genre d'achat le plus avantageux (dites lequel) sur un fût d'huile de 28 l. Le litre d'huile pèse 0 kg. 9.*

→ SOLUTION :

Prix d'un litre d'huile acheté au poids : 7 f. 25 × 0,9 = 6 f. 525.

Il est plus avantageux d'acheter l'huile au litre ; le bénéfice réalisé par litre est de : 6 f. 525 — 6,30 = 0 f. 225.

L'économie sur un fût de 28 l. sera de :
0 f. 225 × 28 = 6 f. 30 (ou le prix d'un litre).

2. *Une marchande achète des pêches à 52 f. le cent et les revend à raison de 3 f. pour 2 f. 20. Combien en a-t-elle acheté et vendu dans ces conditions, son bénéfice s'élevant à 51 f. 20.*

→ SOLUTION :

A 52 f. le cent, 3 pêches ont coûté 3 fois 0 f. 52, soit : 0 f. 52 × 3 = 1 f. 56.

Le bénéfice sur 3 pêches est donc de :
2 f. 2 — 1,56 = 0 f. 64.

Et dès lors la marchande a acheté et vendu autant de fois 3 pêches que 0 f. 64 sont contenus de fois dans le bénéfice total, soit :
pêches × (51,20 : 0,64) = 240 pêches.

3. *Un employé qui travaille 25 jours par mois prend chaque jour l'autobus pour se rendre à son bureau et paye 1 f. par voyage simple. Il le prend aussi pour revenir chez lui, mais seulement un jour sur deux. Il trouve auprès de son bureau un logement dont le loyer dépasse le sien de 800 f. A-t-il intérêt à déménager ? Quelle sera la différence ?* (C. É. P., Pas-de-Calais.) RÉPONSE. → **L'employé gagne 350 f. par an à ne pas déménager.**

4. *Un marchand achète 205 m. de velours à 38 f. 50 le mètre. Il veut gagner 1 f. 20 par mètre en moyenne. Mais il ne vend les 155 premiers mètres que 39 f. l'un. Combien doit-il vendre le mètre du reste pour réaliser le bénéfice prévu ?* RÉPONSE. → **41 f. 87.**

5. *Pour la confection d'un gâteau, une ménagère utilise 150 g. de farine à 1 f. 50 le 1/2 kg. ; 150 g. de sucre à 4 f. le kg., 100 g. de beurre à 6 f. le 1/2 kg. et 3 œufs à 5 f. 40 la douzaine. Quel est le prix de revient de ce gâteau ? Chez le pâtissier, le même gâteau coûte 7 f. 50. Combien la ménagère a-t-elle économisé en le faisant elle-même ?* (C. E. P., Puy-de-Dôme.) RÉPONSE. → **3 f. 60 ; 3 f. 90.**

COURS SUPÉRIEUR

Le système métrique à base 1 000.

Les mesures de volume sont des cubes dont l'arête a pour mesure l'unité de longueur. L'unité principale est le mètre cube (m^3).

Montrer en divisant un cube en 1 000 cubes égaux (10 couches de 100) que chaque mesure de volume vaut 1 000 fois la mesure immédiatement inférieure.

Le m^3 vaut 1 000 dm^3 ; le dm^3 est la millième partie du m^3, etc.

Conséquence : pour écrire un nombre exprimant des volumes, chaque unité est représentée par une tranche de 3 chiffres (base 1 000).

CAPACITÉS. POIDS. VOLUMES.

Le litre est pratiquement égal au dm^3, on a donc :
1 dm^3 = 1 l. ; 1 cm^3 = 1 ml.

A 4° centigrades, 1 l. d'eau pèse 1 kg. On a donc le tableau de concordance suivant entre les capacités, les volumes, les poids.

Volumes	m^3			dm^3			cm^3
Capacités	10 hl.	1 hl.	dal.	l.	dl.	cl.	ml.
Poids d'eau ...	1 t.	1 q.	10 k.	1 k.	hg.	dag.	g.

Exercices. — 1. *Convertir en litres, en dl., les volumes suivants :*

3 m^3 ; 12 m^3 5 ; 734 dm^3 ; 3 m^3 72 ; 7 m^3 345.

2. *Convertir en dm^3, en cm^3, les capacités suivantes : 4 hl. ; 25 dal. ; 24 l. 35 ; 7 hl. 25.*

3. *Quels sont les volumes en l. occupés par les poids d'eau suivants :*

845 gr. ; 72 kgr. ; 4 hg. 25 ; 38 dag. ; 2 t. ; 9 g.

Problèmes. — 1. *Un fût qui pèse vide 18 kg. est rempli d'eau et mis sur le grand plateau d'une bascule au 1/10. Pour faire équilibre, on met alors sur le petit plateau les poids de 5 kg., 2 kg., 5 hg. et 1 hg. Quelle est la capacité du fût ? 2. On remplit ce fût d'une huile dont la densité est 0,93. Quelle est la valeur de cette huile à 9 f. 50 le kg. ?* RÉPONSE. → **58 l. ; 512 f. 43.**

2. *Pendant un orage, il est tombé une hauteur d'eau de 3 mm. 5. Calculer le volume d'eau qui est tombé sur un jardin de 2 dam. 6 sur 1 dam. 5. Combien aurait-il fallu répandre d'arrosoirs de 1 dal. 3 sur ce jardin pour fournir l'équivalent de cette pluie ? Il faut 4 minutes pour porter et répandre un arrosoir, exprimer en heures le temps nécessaire pour arroser avec la même quantité d'eau.* RÉPONSE. → **105 arrosoirs, 7 heures.**

Application des produits remarquables.

Décomposition en facteurs.

1er EXEMPLE. — Décomposer en un produit de facteurs l'expression suivante : $a^2 + 4ax + 4x^2$.

Les 2 termes extrêmes sont les carrés de a et de $2x$ et $4ax$, le double produit de a par $2x$; l'expression $a^2 + 4ax + 4x^2$ est donc le carré de $a + 2x$.

2e EXEMPLE. — Décomposer en un produit de facteurs l'expression suivante : $4p^2 - 9$.

Cette expression est la différence des carrés des 2 nombres $2p$ et 3. On a donc :
$4p^2 - 9 = (2p + 3)(2p - 3)$.

Exercice. — *Décomposer en facteurs du 1er degré l'expression suivante :* $ac^2 - ad^2 + bc^2 - bd^2$.

→ SOLUTION :

En mettant a et b en facteurs communs, on a : $a(c^2 - d^2) + b(c^2 - d^2)$, ou $(c^2 - d^2)(a + b)$, mais $c^2 - d^2 = (c + d)(c - d)$, donc :
$ac^2 - ad^2 + bc^2 - bd^2 = (c + d)(c - d)(a + b)$.

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENOT. POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE (Guide du maître). 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

Travail du carton.

DIRECTIONS. — Il n'est guère possible d'employer pour le travail du carton les ciseaux. Les canifs doivent être aiguisés. Indiquons qu'il existe dans le commerce des montures pour employer les lames de rasoir usagées et des tranche-papier. Ces derniers outils ajustables et pouvant s'aiguiser sont d'un prix assez élevé (plus de 6 francs).

I. **Les droites.** — Faire découper des bandelettes de dimensions de plus en plus réduites, puis des angles (90°, 60°, 45°, 30°) ; indiquer la façon d'opérer, la manière de partager un angle en 2, 4 parties égales.

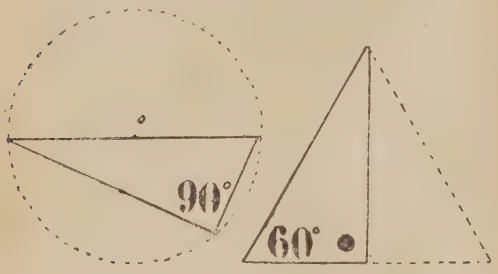

Construire un té à dessin, des règles plates, des équerres (équerre à 45°, équerre à 60°).

Couper des carrés, des rectangles ; donner — par exemple — la surface d'un carré et faire découper le rectangle de surface équivalente — une dimension étant donnée.

II. **Les courbes.** — Découper des cercles, des couronnes, suivre des courbes variées, construire une courbe dite « pistolet ». Elle aura son emploi dans les leçons de dessin qui suivront. Ne pas multiplier les courbes, ce qui compliquerait inutilement le travail des élèves, mais insister pour que soit connue la manière de faire passer une circonférence par trois points donnés.

III. **Pliage.** — Le carton se plie moins facilement que le papier ; il faut, avant de plier, donner un coup de canif du côté opposé à celui vers lequel on veut plier le carton (fig. 1).

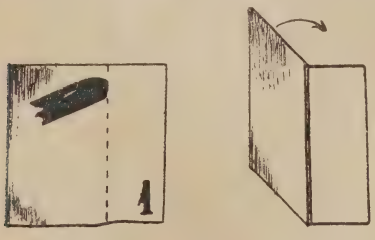

* * *

QUELQUES EXERCICES

1. **Le cube.** — Rappeler que le cube est un solide limité par 6 faces carrées. Tracer le développement sur du carton, ménager les onglets qui éviteront de placer des bandes gommées sur les arêtes. Découper en suivant les contours, assembler en vérifiant si les faces se joignent à angles droits (fig. 2).

On peut — naturellement — faire calculer la surface totale, la surface latérale, le volume du cube le nombre et la longueur totale des arêtes, etc.

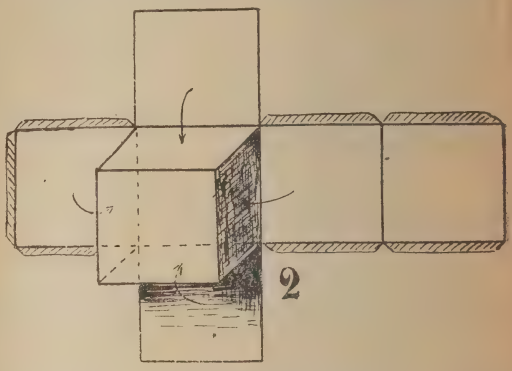

2. **Prisme rectangulaire.** — C'est un volume limité par 6 faces qui sont des rectangles. C'est l'ancien parallélipipède rectangle. Deux faces opposées peuvent être carrées (rappeler que le carré est un rectangle qui a ses côtés égaux). Mêmes exercices que pour le cube. Surface latérale = périmètre de base × hauteur. Faire calculer séparément la surface de chaque rectangle, additionner et montrer que le résultat est le même quand on applique la formule citée plus haut.

Surface totale = surface latérale + surface des bases.

Volume = surface de base × hauteur.

3. **Boîte sans couvercle.** — Prendre un rectangle de carton de 260 × 150 millimètres, tracer aux sommets 4 carrés de 40 millimètres, découper ces carrés en ayant soin de ménager des onglets (fig. 3, parties hachurées). Suivre avec la pointe du canif les côtés du rectangle *abcd*, rabattre les parties devant servir de côtés à la boîte ; une goutte de colle sur chacune des attaches permet d'achever l'exercice. La décoration du fond ou des côtés peut donner matière à un exercice de dessin.

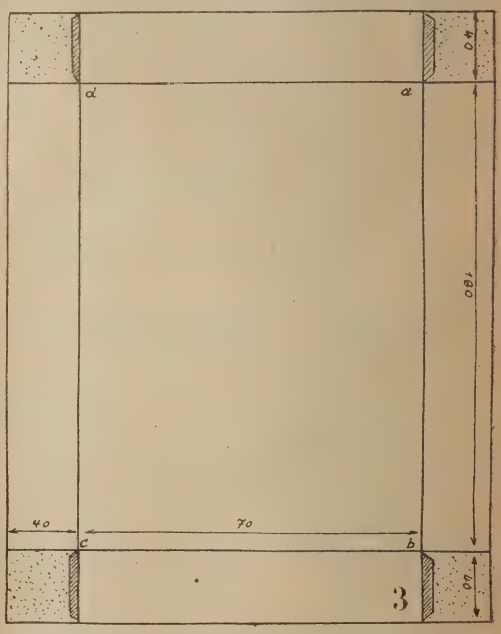

H. DEGORRE,
Instituteur, (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La souris.

Voici une souris que j'ai attrapée hier soir avec la souricière. Minet aussi, vous le savez, chasse les souris.

I. La souris est un animal nuisible et importun.

Comment constate-t-on la présence de souris au logis ? La souris est omnivore. Dites tout ce qu'elle mange et détruit à la cave, au grenier, à la cuisine.

Montrez des objets rongés par les souris. On voit les traces des *incisives* fortes et longues. Ces incisives sont toujours en mouvement, s'usent, mais poussent continuellement, si bien qu'elles ont toujours la même longueur. Les incisives sont comme des cisailles. (Quand on donne à une souris de la nourriture molle, ses incisives s'allongent indéfiniment et l'empêchent de se nourrir.) Il n'y a pas de canines. Observez aussi les molaires qui présentent la forme et remplissent les fonctions de râpes.

C'est la dentition type des *rongeurs* que nous avons déjà étudiée chez l'écureuil et chez le lièvre.

La souris troue les murs et les planchers, elle ronge nos aliments, détruit les livres et les étoffes. Elle est un hôte désagréable et nuisible de nos maisons.

II. Comment l'homme s'en défend.

Les ennemis naturels : le chat, le chien, le renard.

Montrez et expliquez le fonctionnement de différentes souricières. On doit tuer les souris capturées sans cruauté.

III. Mais la souris est protégée contre ses ennemis.

1. **Son corps passe partout.** — Long comme un doigt, gros comme un pouce, corps agile, pelage dru.

2. **Sa couleur la cache.** — Gris noirâtre, ventre plus clair.

Dans l'obscurité des caves et des greniers, elle est presque invisible.

3. **Elle est très agile et rapide.** — Si possible, observez la position de ses jambes courtes au repos, à la course, au saut, à l'attitude assise.

Les pieds sont mignons. La plante du pied est nue, les griffes sont pointues. La souris grimpe, saute à des hauteurs d'un demi-mètre, fouille, creuse, ronge sans arrêt. La queue longue et une lui sert de gouvernail. En grimpant elle l'enroule à des objets minces.

Comparez la longueur de la queue à celle du corps.

4. **Elle est pourvue d'excellents sens.** — Oreilles pendantes et mobiles (bonne ouïe), museau effilé garni de longs poils (très bon odorat), bonne vue.

5. **Sa nombreuse progéniture.** — La femelle donne naissance à 20, 28, 32 petits par an. Où avez-vous déjà trouvé un nid de souris ? Comment était-il ?

En naissant, les petits sont nus, aveugles et guère plus grands que 1 centimètre.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La sonnerie électrique. Les piles.

Notre sonnerie électrique ne fonctionne plus. Voyons ce qui ne marche plus. Est-ce le timbre ? Est-ce la pile ? Les fils sont-ils déchirés ? Le bouton est-il coincé ? Pour trouver le défaut, nous devons examiner les différentes parties de l'installation.

I. La pile.

1. **Pile de poche.** — Ouvrir une pile de poche et dessiner ce qu'on voit.

On peut fabriquer aisément un petit élément analogue à ceux de la pile de poche. Découper dans du zinc de 1 mm. d'épaisseur des plaquettes carrées de 6 cm. 5 de côté. Les rouler sur un mandrin de bois pour donner des tubes de 2 cm. de diamètre environ. Fermer le fond avec un disque de bouchon et couler intérieurement une couche de 3 mm. de cire à bouteille. Sur la boîte en zinc on soude un fil (pôle négatif). Retirer le charbon d'une pile hors d'usage. Recouvrir la surface latérale intérieure du tube de deux épaisseurs de papier buvard jusqu'à 1 cm. 5 du bord supérieur. Préparer le mélange dépolarisant suivant : 2 parties au poids de bioxyde de manganèse en poudre, une partie de coke pulvérisé.

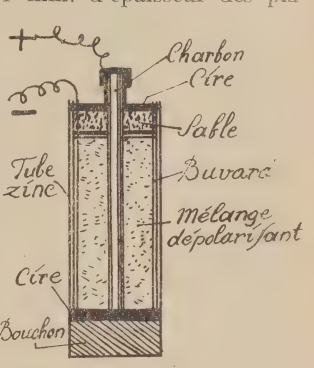

Pétrir en bouillie épaisse avec 200 g. de sel, ammoniac et 40 g. de chlorure de zinc par litre d'eau. Placer le charbon au milieu et remplir avec cette bouillie jusqu'à 2 mm. du haut du papier buvard. Recouvrir la pâte de deux rondelles de papier buvard, ajouter une couche de sable fin, enfin obturer avec une couche de cire à bouteilles.

Posez les 2 pôles en même temps sur la langue. On éprouve un petit picotement, dû à ce qu'un courant électrique prend naissance dans la pile et traverse la langue. Ce courant suffit à allumer la petite ampoule de la lampe.

2. **Une autre pile.** — Au fond d'une assiette creuse mettre une couche de coke de 1 cm 5. grossièrement pulvérisé. Placer dans la masse de

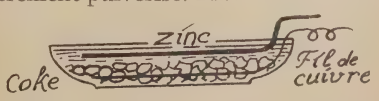

coke un fil de cuivre enroulé en spirale (pôle positif). Découper un carré de zinc de dimension telle que, posé sur l'assiette, il soit maintenu par ses quatre angles à 1 cm. de la couche de coke.

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences physiques et naturelles des Cours compl. et du B. E. relié... 22 f.

Verser le liquide excitateur (1 l. d'eau, 10 g. de bichromate de potasse, 20 cm³ d'acide sulfurique) jusqu'à ce que la plaque de zinc soit complètement immergée.

Faire sentir le picotement sur la langue. Toucher l'ampoule d'une lampe de poche avec les deux fils.

3. **La pile de la sonnerie électrique.** — Il y a plusieurs vases. Chaque vase contient de l'eau rendue acide (sel ammoniac) et 2 lames, l'une en zinc, l'autre en charbon. Le charbon de chaque vase est relié au zinc du vase suivant. Le premier zinc de pile est relié au dernier cuivre. Chaque vase est un élément, l'appareil entier est une pile.

Le charbon et le zinc qui sont libres aux deux bouts sont les *pôles*. Le fil qui relie ces

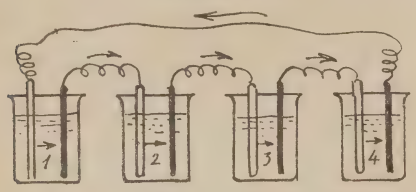

deux pôles est le *circuit extérieur*. D'où vient le courant ? Quelle est la cause qui le produit ?

Observons l'action chimique qui s'accomplit dans les différents éléments de la pile. Nous voyons une multitude de petites bulles gazeuses qui semblent sortir du charbon. Nous pouvons le recueillir : c'est de l'hydrogène (leçon nº 2). C'est du zinc que vient ce gaz. Mais pourquoi les bulles de gaz sont-elles autour du charbon ? C'est qu'un courant électrique allant du zinc au charbon entraîne les bulles de gaz. Ce courant électrique est produit par une action chimique. Le niveau électrique du charbon s'élève, tandis que celui du zinc s'abaisse. Le pôle charbon est dit *positif*, le pôle zinc est dit *négatif* (parce qu'il y a de moins en moins d'électricité). Par le fil circuit extérieur il y aura donc un courant coulant du pôle charbon au pôle zinc.

La pile, donc, produit le courant électrique nécessaire au fonctionnement de la sonnerie. Mais comment ce courant fait-il sonner, c'est-à-dire lance-t-il le marteau sur le timbre ?

II. L'électro-aimant.

1. **Une expérience intéressante.** — Voici un grand clou de fer doux. Il n'est pas aimanté. Entourons-le un grand nombre de fois d'un fil de cuivre isolé. Le clou n'est toujours pas aimanté. Préparons le dispositif du croquis.

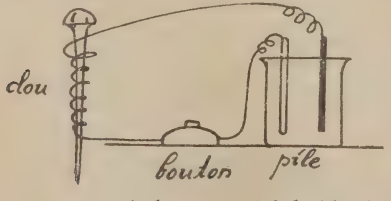

Fermer et ouvrir le courant à l'aide du bouton. Montrer que le clou est aimanté quand le courant passe, que l'aimantation cesse quand le courant est interrompu.

Ce clou de fer est un *électro-aimant*.

2. **L'électro-aimant de la sonnerie.** — Dessinons-le. Suivons le trajet du courant. Il vient du pôle positif, passe autour de l'électro-aimant. De là, il se rend dans un ressort d'acier sur lequel est fixé une plaque de fer, l'armature portant le marteau. Au repos, l'armature s'appuie contre un buttoir métallique. C'est par ce buttoir que le courant sort de la sonnerie pour couler au pôle négatif.

3. **Fonctionnement de la sonnerie.** — Quand le bouton passe par l'électro-aimant, celui-ci

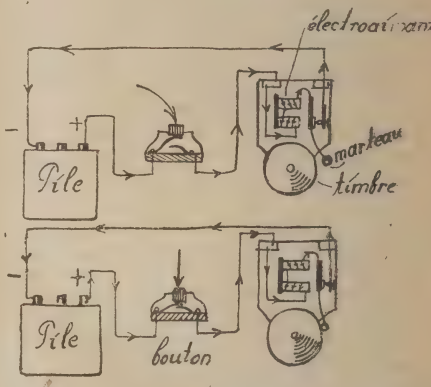

s'aimante et attire l'armature. Le marteau vient donc frapper un coup sur le timbre. L'armature s'écarte ainsi du buttoir, le courant ne passe plus. L'électro-aimant cesse d'être aimanté, le ressort ramène l'armature sur le buttoir, le marteau quitte le timbre. Le courant se rétablit et le même phénomène se reproduit.

Le marteau exécute ainsi, grâce à l'armature, des mouvements rapides de va-et-vient et frappe sur le timbre une succession rapide de coups.

Et le bouton ? On ne veut pas entendre la sonnerie de façon continue. Le bouton interrompt, c'est-à-dire ferme et ouvre le courant. Il repose sur l'extrémité d'un ressort, dont l'autre extrémité est liée à la pile. Sous ce ressort il y a une lamelle métallique qui communique avec l'électro-aimant et par celui-ci avec l'autre pôle. Quand le bouton est au dehors, le courant électrique est interrompu. Mais, quand on appuie sur le bouton, le ressort vient s'appliquer contre la lamelle, le courant passe et coule à l'électro-aimant. Dès qu'on cesse d'appuyer, le courant est ouvert, et la sonnerie s'arrête.

III. Installons une sonnerie électrique à l'école.

ACHETER LES DIFFÉRENTES PARTIES chez l'électricien et faire le montage selon le croquis.

BRICOLER UNE INSTALLATION (ce qui est plus recommandable).

Pour ce bricolage, se rapporter au livre *Comment construire soi-même ses appareils scientifiques*, EISENMENGER-RICHARD (Nathan), p. 225 et 226.

AUTRE TRAVAIL PERSONNEL. — Dessiner le schéma de la sonnerie électrique sur une feuille de dessin (grandeur naturelle). Découper l'armature et le marteau en papier rouge et les fixer avec du fil. Déplacer l'armature mobile.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. 15 fr.

3, etc.), on trouve pour x les valeurs $\frac{1}{3}$, 0, $-\frac{1}{3}$, ... qui forment une progression arithmétique de raison $-\frac{1}{3}$, et pour y les valeurs $\frac{5}{3}$, 2, $\frac{7}{3}$, ... qui forment une progression arithmétique de raison $\frac{1}{3}$.

Les points d'intersection M, N, P, des droites $y = 2x + 1$, $y = 2x + 2$, $y = 2x + 3$... avec la droite $y = -x + 2$ sont équidistants sur cette droite.

2. **Géométrie.** — *Soit un hexagone régulier ABCDEF de centre O. On prolonge chaque côté dans le même sens d'une longueur égale à sa moitié.*

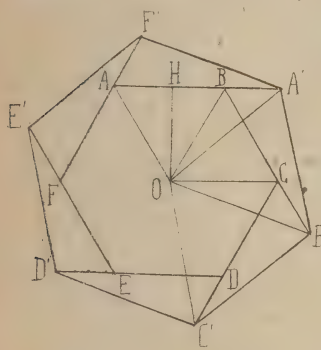

1° *Montrer que les segments OA', OB', OC', OD', OE', OF', sont égaux et calculer leur longueur commune.*

2° *Montrer que les 6 angles formés par deux segments consécutifs sont égaux.*

3° *On forme le polygone A'B'C'D'E'F'. Quelle est sa nature ? Quel est le rapport de sa surface à celle de l'hexagone donné ?* (B. É., Lille, octobre 1933.)

➔ Solution. — 1° Les triangles OAA', OBB', OCC', ont un angle égal compris entre deux côtés égaux chacun à chacun ; par exemple : $\widehat{OAA'} = 60^\circ = \widehat{OBB'}$, $OA = OB$ et $AA' = BB'$.

Donc $OA' = OB' = OC' = \ldots$

Le triangle rectangle OHA' donne :

$$OA'^2 = OH^2 + HA'^2.$$

Or, OH est l'apothème de l'hexagone régulier et égale : $\frac{a\sqrt{3}}{2}$; $HA' = HB + BA' = \frac{a}{2} + \frac{a}{2} = a$.

$$\text{Donc : } OA'^2 = \frac{3a^2}{4} + a^2 = \frac{7a^2}{4} \text{ et } OA' = \frac{a\sqrt{7}}{2}.$$

2° Les triangles AA'F', B'B'A', CC'B',... ont un angle égal compris entre deux côtés égaux chacun à chacun ; par exemple :

$$\widehat{FAA'} = 180^\circ - 120^\circ = \widehat{A'BB'},$$
$$F'A = A'B \text{ et } AA' = BB'.$$

Donc $F'A' = A'B' = B'C' = \ldots$, de sorte que les triangles isocèles A'OB', B'OC'..., ont leurs trois côtés égaux chacun à chacun. On en tire :

$$\widehat{A'OB'} = \widehat{B'OC'} = \ldots$$

3° La circonférence de centre O et de rayon OA' passe par les sommets de l'hexagone A'B'C'D'E'F', puisque :

$$OA' = OB' = OC' = \ldots,$$

et ces points la divisent en 6 arcs égaux, puisque :

$$F'A' = A'B' = B'C' = \ldots$$

Donc l'hexagone A'B'C'D'E'F' est régulier.

Il est semblable à ABCDEF ; le rapport de leurs aires est :

$$\frac{AF'^2}{AB^2} = \frac{OA'^2}{OA^2} = \frac{7a^2}{4a^2} = \frac{7}{4}.$$

E. Leroy, *Inspecteur primaire.*
C. Morisot, *Professeur d'École normale.*
G. Nampon, *Professeur d'É. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Jacques Cartier et la découverte de la Nouvelle-France.

(Suite et fin.)

Le bilan de la première expédition de Jacques Cartier se résumait ainsi : exploration du détroit de Belle-Isle, reconnaissance des îles du golfe du Saint-Laurent, découverte de l'hospitalière côte de Gaspé. Aucun des buts initiaux du voyage n'était atteint, ni la recherche des régions aurifères, ni la découverte du passage du Nord-Ouest. Les résultats étaient tels toutefois que, le 31 octobre 1534, l'amiral Philippe Chabot donnait ordre « au cappitaine et pillote, maistre Jaques Cartier », de poursuivre ses explorations avec trois navires qui emporteraient des vivres pour quinze mois.

Le second voyage (juin 1535-mai 1536).

L'expédition comprit cette fois trois navires : « Une nef de cent vingt tonneaux, un courlieu rapide comme les messagers de la tempête auxquels le bâtiment devait son nom générique et un galion dont le vocable évoquait un oiseau de proie, *La Grande Hermine*, *La Petite Hermine* et *L'Emerillon*. » En raison de l'opposition des bourgeois malouins, plus vive encore qu'en 1534, le recrutement des équipages fut difficile. Quant à l'état-major, il ne comprit guère que des parents de Jacques Cartier. Une petite troupe de nobles volontaires que tentait le voyage escorta toutefois l'expédition qui mit à la voile le 19 mai 1535.

Le temps fut si mauvais que les trois navires ne purent naviguer de conserve, mais ils se retrouvèrent dans la baie des Châteaux ou détroit de Belle-Isle, d'où ils s'enfoncèrent dans le golfe du Saint-Laurent en longeant, comme lors du premier voyage, la côte du Labrador. Du 15 au 17 août on suivit la côte d'Anticosti, baptisée l'*île de l'Assomption*, puis, après avoir consulté les deux Indiens qu'on ramenait de Saint-Malo comme interprètes, les trois navires poussèrent plus à l'est encore vers le royaume de *Saguenay* « qui joint le *Canada* ». *Canada* signifie « village » en Huron. L'expédition découvrit de nombreuses îles et les deux passagers hurons retrouvèrent leur tribu qui les accueillit avec des transports de joie. On arriva ensuite à la capitale *Stadaconé* qui, au dire de Jacques Cartier, se trouvait sur « ung destroict dudict fleuve, fort courant et parfond, où il n'avait de laize que envyron ung tiers de lieue ». C'est de l'étroitesse de ce passage que la ville recevra des Algonquins, maîtres du territoire au temps de Champlain, le nom de Québec. « Elle est en aussi bonne terre qu'il soit possible de veoyr, disoit Cartier, et bien fructifférante, plaine de moult beaux arbres, de la nature et sorte de France comme chaisnes, hourmes, frennes, noyers, prunyers, yfz, seddres, vignes, aubespines, qui portent fruct aussi groz que prunes de Damas, et aultres arbres, soubz lesquels croist de aussi bon chanvre que celluy de France, sans semance ny labour. »

Les Hurons s'efforcèrent de convaincre Jacques Cartier de ne pas pousser plus avant. Mais il passa outre et s'avança avec deux barques, tout l'état-major et vingt-huit marins jusqu'à *Hochelaga*, la « digue des castors », aujourd'hui *Montréal*, ville close d'une triple palissade de forme pyramidale avec chemin de ronde. Au milieu de la place publique que bordent de longues cabanes couvertes d'écorces se presse autour de Jacques Cartier une cour des Miracles de boiteux et d'infirmes. Le cacique, porté sur une natte, ôte sa couronne en poils de hérisson pour la poser sur la tête du Malouin qui, thaumaturge improvisé, récite sur cette misère humaine des extraits des Évangiles.

Les interprètes indiens firent comprendre aux Français qu'on trouvait de l'or et de l'argent dans

Mossier. Comment former des esprits solides et vivants..... 8 fr.

des pays situés plus en amont. Mais Jacques Cartier ne dépassa point Hochelaga. A son retour à la rivière Sainte-Croix, il retrouve ses navires, mais une épidémie de scorbut se déclare durant l'hivernage parmi les équipages, « jambes enflées, nerfz noirciz comme charbon, bouche infecte, gensivez si pourryes que toute la chair en tumboyt ». Il fait le vœu d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Rocamadour, en Quercy. Et c'est un sauvage qui lui apporte la guérison : une décoction de feuilles d'épinette blanche ! Puis, à plusieurs reprises, les relations avec les Indiens se tendent. Finalement Jacques Cartier s'empare par surprise de leur chef Donnacona et,

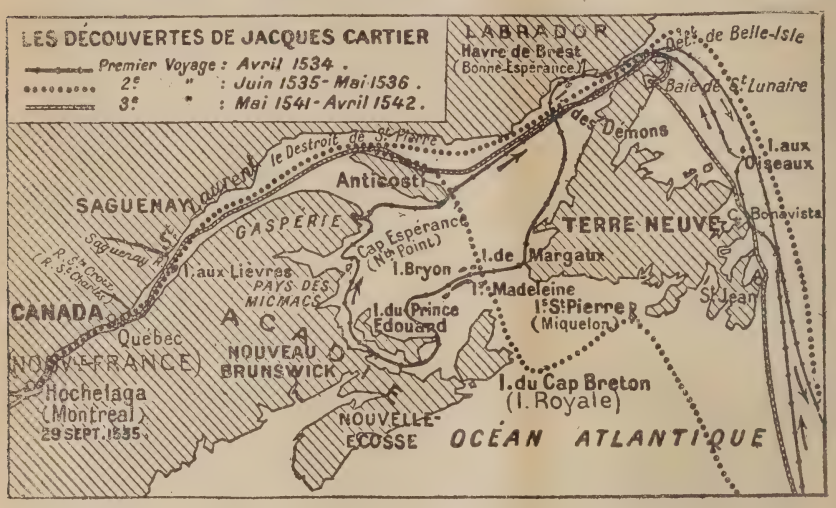

D'après *Le Petit Parisien.*

le 6 mai 1536, il met à la voile pour la France, n'emmenant que *La Grande Hermine* et *L'Emerillon,* faute de monde pour armer les trois navires. Pour sortir du golfe du Saint-Laurent, il prit un autre itinéraire qu'à l'aller et doubla au sud l'île de Cap-Breton. Le 16 juillet, Cartier abordait à *Saint-Malo.*

Une erreur géographique, l'idée que le Canada formait « un bout de l'Asie du costé de l'Occident », mais une saine appréciation des « commoditèz » d'un pays facile à coloniser et une *carte précise* du Saint-Laurent en aval d'Hochelaga, tel était le bilan du second voyage de Jacques Cartier.

Des Hurons ramenés en France, Donnacona, le chef, mourut à la veille du troisième voyage ; d'autres furent traités aux frais du roi et convertis au christianisme. Ils aidèrent Jacques Cartier à achever de dresser un lexique français-huron et furent présentés à François Ier qu'ils intéressèrent vivement. En 1540, le pilote « de bon entendement, sçavoir et expérience » était récompensé de ses fatigues par une promotion à la charge de capitaine général et maître pilote d'une nouvelle expédition envoyée au Canada avec des gens « de toutes qualités, arts et industrie ». Les armateurs de Dieppe, Rouen, Nantes, La Rochelle et Bordeaux, étaient invités à se joindre « de corps et de biens » à cette magnifique entreprise dont la jalousie des étrangers, Portugais surtout, soulignait l'importance.

Le troisième voyage.

Comme lors des deux premiers voyages, l'armement traîna en longueur par suite de l'opposition des armateurs. Des intrigues se produisirent autour du roi ; les lettres de commission données au découvreur de la Nouvelle-France furent « cassées » et c'est Jean-François de La Rocque de *Roberval* qui fut nommé « lieutenant général, chef, ducteur et cappitaine de l'entrepriuse ». Jacques Cartier n'ira qu'en fourrier préparer les logis d'une colonie dont il a soumis les plans, dès le mois de septembre 1538, au connétable de Montmorency. Il demande des gens de métier, des artisans, des ouvriers constructeurs de navires. On ne lui envoie guère, en fait de colons, que des condamnés de droit commun.

Le 23 mai 1541, les cinq navires malouins qui composaient le convoi appareillèrent. Par le détroit de Belle-Isle, ils remontèrent le Saint-Laurent jusqu'au havre *Sainte-Croix.* L'été se passa à s'organiser solidement à *Charlesbourg-Royal.* Un fort, au sommet du promontoire, était relié par un chemin à double révolution au fortin du bord de l'eau. Il importait de veiller, car les Indiens paraissaient menaçants.

Le manuscrit de la relation de voyage de Jacques Cartier s'arrête là ou, plus probablement, la suite en a été perdue. Au printemps de 1542, en juin, le Malouin repart pour la France ; au havre Saint-Jean à Terre-Neuve, où il fait escale, il rencontre le lieutenant général Roberval qui arrive au Canada avec le deuxième échelon. Mais, au lieu de rebrousser chemin pour l'accompagner, il appareille de nuit pour Saint-Malo, croyant en effet tenir la fortune. Il a recueilli dix barriques de « certaines feuilles d'un or fin, aussi épaisses que l'ongle », et d'autres barriques de « diamants les plus beaux polis et aussi merveilleusement taillés qu'il fût possible de voir : ils luisaient comme si c'étaient étincelles de feu ».

Hélas ! l'or n'était que pyrite et les diamants s'effritèrent. D'où le proverbe qui se répandit à la Cour et gagna la province : *Faux comme un diamant du Canada.* L'entreprise coloniale était dès lors condamnée. Après un hiver passé au Canada dans le port de Charlesbourg-Royal, Roberval rentra à La Rochelle le 11 septembre 1543.

Les dernières années.

Cependant, les voyages de Jacques Cartier avaient eu pour résultat de développer considérablement nos pêcheries de morues de Terre-Neuve. Les étrangers furent jaloux. Corsaires anglais et corsaires de Biscaye s'efforcèrent de détruire nos navires terre-neuviers.

Trop âgé pour prendre part au duel qui s'engageait, Jacques Cartier suivait anxieusement les péripéties de la lutte. Le grand marin passa ses dernières années entouré de l'estime de ses compatriotes. C'était un honneur de l'avoir comme témoin à un baptême (il le fut 53 fois). De nombreux cartographes et cosmographes le visitaient, pressés de connaître ses épures sur le Canada. De temps à autre, il quittait la ville pour aller se reposer au manoir de *Limoïlou,* que l'on peut voir encore, à la limite des communes de Paramé et Saint-Coulomb, en un sommet d'où la vue s'étend par delà la grande grève malouine jusqu'au cap Fréhel.

Le 1er septembre 1557, Jacques Cartier était enlevé par la peste. Il fut inhumé dans la cathédrale. L'énigme qu'il s'était attaché à résoudre restait pendante : existait-il un passage au nord-ouest pour gagner le Cathay et les Indes orientales ? Mais le nom de Jacques Cartier n'en est pas moins étroitement lié à la découverte du Canada, et c'est avec justice que, l'été dernier, sur la côte de Gaspé, on a solennellement rendu hommage au glorieux souvenir de sa première navigation canadienne.

R. Ozour.

LAGUIRANDE-DUVAL. Contes et Légendes de Pologne. *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. Toile noire. 16.50

LE FRUIT QUI RÉCHAUFFE

Il est indispensable, pour braver le froid, d'avoir un régime alimentaire approprié. Les aliments les plus nourrissants ne sont pas toujours les plus chers : tels fruits rares et onéreux ont peu de valeur nutritive ; tels autres, au contraire, très abordables, sont les fruits-types pour une alimentation rationnelle d'hiver parce qu'ils enrichissent l'organisme de précieuses vitamines, génératrices d'énergie et de chaleur.

Au premier rang, se place la banane, à la fois gourmandise et aliment, toujours bien tolérée lorsqu'elle est bien mûre, même par les estomacs délicats.

Vient de paraître :

Alexandre DEBOUTÉ

Miss ALYCANTHE

Pièce sociale en cinq actes et en vers

Cette œuvre de haute portée morale et sociale intéressera tout particulièrement les Membres du corps Enseignant. Elle a été écrite par l'un des plus éminents d'entre eux.

Un volume de 224 pages..... **12 francs.**

Éditions La Bourdonnais

60, Avenue de La Bourdonnais, Paris

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les

Belles Dentelles

La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT
Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, **TOULOUSE.**

franco sur demande
LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER
gamme incomparable de qualités et de coloris.
Vente directe par le filateur.
Conditions spéciales pour le Corps Enseignant

NORTRICO
14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

950.000 LIVRES neufs et non coupés SOLDÉS

Valeur 20 fr. Soldés *10 fr. net d'envoi*
Grande Rue . . . . . Sinclair Lewis
Gargantua et Pantagruel. . . . . F. Rabelais

Valeur 15 et 12 fr. Soldés *4 fr. 75 net*
Les Secrets de la Censure pendant la guerre. Berger
Femmes sans Hommes. . . . . . M. Querlin
Verdun Cote 304. . . . . . Terrier Santans

Envoi liste de nos 400 titres contre **0 fr. 50**
Passer commande avec mandat à la Librairie
VAVASSEUR, 20, rue de Chabrol, Paris (Xe).

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26 Place Saint-Georges, TOULOUSE.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

TABLEAUX NOIRS
ardoisés

et Bouliers Compteurs
de tous modèles et prix.
Catalogue nº 15 grat. sur demande.
F. NATHAN, Éditeur.

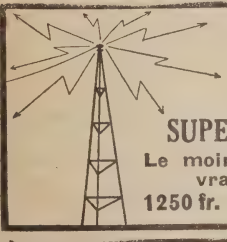
T.S.F
LE
SUPEROCTODE "EFEN"
Le moins cher des appareils vraiment modernes.
1250 fr. *(Remise 10 % au corps enseignant).*

MATÉRIEL DIDACTIQUE
Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert. *F. NATHAN, Édit.*
Catalogue nº 1 gratuitement sur demande.

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... **275 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice bon poste Oran, cherche perm. Corse, Provence. Pressé. J. I. 504.

Instituteur adjoint Seine-et-Oise, banlieue immédiate Paris, désire remplaçant B. S. J. I. 505.

Instituteur banlieue Lille permuterait toutes régions. Platel à Lambersart (Nord).

Institutrice Deux-Sèvres, permuterait Dordogne ou Gironde, proximité Sainte-Foy-la-Grande. J. I. 507

Institutrice Eure-et-Loir, bon poste, demande permutante Eure. J. I. 508.

Institutrice Eure. b. p., com. direct. Paris, perm. Hte-Gar. ou dép. lim. J. I. 509.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Un groupement d'instituteurs, de licenciés et de professeurs d'écoles normales vient de se former et se met à la disposition des institutrices et des instituteurs pour les aider dans la préparation des conférences pédagogiques. Tarif suivant les sujets. Timbre pour réponse. J. I. 512.

Professorat officiel chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Saucisson ou jambon extra, le kg. 18 fr. Valard, à Roanne (Loire). C. ch. postaux, Lyon 11.837.

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jacquinod, Farges (Ain).

Travaux chez soi. Le Guide Labor indique 2 500 maisons confiant du travail. Notice 0 fr. 50 franco. Edition Labor, 80, La Rochelle.

Collaboration facile chez soi pendant loisirs, me rapport. plus de 1 000 fr. par mois prouvés. Timbre pour réponse. A. Jourdois, instit. Nanteuil (Ardennes).

Marie Vialle, institutrice en retraite à Limoges, « Les pensionnaires de Mme Michard ». Presses Universitaires. 12 fr. En vente à la librairie Nathan.

Suis acheteur la 2e année du « Travail Manuel à l'Ecole » et des nos 2, 3, 4, 5, 6, 11 et 12 de la 1re année. J. I. 501.

30 insectes utiles, nuisibles : 18 fr. Boyer, inst., 2, rue Hôpital, Limoges.

Céderait 700 fr., appareil Éduca, avec coll. 42 plaques : 504 vues stéroscop. (France), 3 séries colonies, État neuf. J. I. 516.

Nouvelle firme de bicyclettes, lançant sa marque, fournit instit. rens. prix spéciaux et conseils. J. 1 fr. timbre. J. I. 515.

Le nouveau poste de T. S. F. super-octode *Efen* 85 S. est destiné à révolutionner le marché de la T. S. F. Son prix de 1 250 fr. le met à la portée de tous. Envoi gratuit du prospectus spécial illustré. J. I. 1015.

Projections. Avant de faire l'achat d'un appareil de projection fixe ou animée, ne manquez pas de demander la brochure renseignant sur les meilleurs appareils et au sujet des subventions à obtenir des ministères. J. I. 222.

Mobilier scolaire. Les meubles destinés aux écoles doivent être fabriqués par des maisons spécialisées, fabricant suivant les règles de l'art et de la technique moderne. Demandez l'envoi de la brochure spéciale et vous ne le regretterez pas. J. I. 223.

Reliure. Chacun peut tout relier soi-même à son entière satisfaction avec la *Relieuse Mèredieu* (matériel complet de reliure) et son guide illustré. Demandez la notice illustrée franco à MM. Fougère et Laurent, Angoulême.

Pour le ménage. Faire sécher vos lessives, même en appartement, sera pour vous, mesdames, facile et sans encombre avec le *Séchoir-Etendoir Moderne* dépliant. Demandez la notice illustrée, franco, à M. Mèredieu, 38, rue Ste-Colombe, Bordeaux.

MARIAGES

Institutrice Rhône, 39 ans, célibataire, bien, économies 50 000, épouserait fonctionnaire sérieux, sain. J. I. 510.

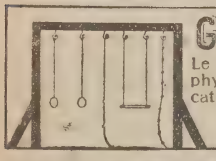

GYMNASTIQUE

Le meilleur matériel d'éducation physique est annoncé dans le catalogue n° 16 envoyé gratuitement.

F. NATHAN, Édit.

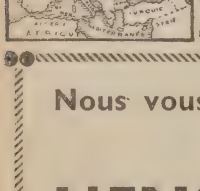

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1m.30 × 1m. *collées sur carton.*

Chacune..... **27 fr. 50**

Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

DOCUMENTS FIGURÉS

POUR L'HISTOIRE DE L'ART

par L. et Ch. A. JULIEN

500 reproductions en 40 poch. de 12 cartes commentées.

(Peinture, Sculpture, Architecture, des primitifs à nos jours).

La série complète..... **140 francs.**

Librairie F. NATHAN, Éditeur.

CINÉMA

ET PROJECTION FIXE

Grand choix d'appareils.

Catalogue n° 21 envoyé gratuitement. **F. NATHAN**

Nous vous prions de bien vouloir honorer de votre présence l'exposition de

L'ENSEIGNEMENT MODERNE

PAR L'IMAGE ET PAR LE SON

qui a lieu, du **14 Janvier** au **13 Février 1935,**

aux Galeries Fernand NATHAN,

18, rue Monsieur-le-Prince, Paris-VIe (Près le théâtre de l'Odéon),

de 8 heures à midi, de 14 à 18 heures.

Téléph. : Gobelins 88-94 (4 lignes)

Des démonstrations du nouvel appareil " EFEN ", dernier mot du progrès en T. S. F., seront faites aux visiteurs sur simple demande.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

AU CIRQUE

par ALEXANDRE KOUPRINE

(Suite.)

IV

A neuf heures, Arbouzov se rendit au cirque. Le gamin à la grosse tête, amateur passionné de spectacles, portait son costume dans un cabas. Une vive animation régnait à l'entrée, brillamment éclairée. Les fiacres ne cessaient d'arriver l'un après l'autre et, sur un signe d'un sergent de ville, majestueux comme une statue, s'en allaient, après un virage, se ranger plus loin dans l'obscurité. On rencontrait partout les affiches rouges du cirque et les annonces vertes du match — des deux côtés de l'entrée, près des caisses, dans le vestibule — et partout Arbouzov voyait son nom imprimé en grosses lettres. Les corridors sentaient l'écurie, le gaz, la sciure de bois et l'odeur habituelle des salles de spectacle, odeur de poudre et de gants glacés. Ces senteurs, qui émouvaient toujours un peu et excitaient Arbouzov les soirs de lutte, lui agaçaient maintenant les nerfs.

Dans les coulisses, près du passage par où les artistes pénètrent sur la piste, était affiché sous un grillage le programme manuscrit de la soirée, avec des titres imprimés : *Arbeit. Pferd. Klown.* Arbouzov l'examina avec le vague et naïf espoir de n'y pas trouver son nom. Mais dans la IIe section, en face du mot *Kampf*, figuraient deux noms grossièrement écrits par un individu presque illettré : Arbouzov, Reber.

Dans l'arène retentissaient le rire idiot, la voix rauque et grasseyante des clowns. Antonio Batisto et sa femme Henriette attendaient dans le passage la fin de ce numéro. Tous deux portaient le même costume de tricot violet tendre, brodé de paillettes, dont les plis chatoyaient à la lumière comme de la soie, ainsi que des souliers de satin blanc.

En guise de jupe, Henriette avait autour de la ceinture une longue crépine dorée qui brillait à chacun de ses mouvements. La blouse de satin violet, mise à même le corps, sans corset, laissait toute liberté aux mouvements du torse souple. Un long burnous blanc, jeté sur les épaules de la jeune femme, nuançait doucement sa jolie tête bronzée aux cheveux noirs.

— Eh bien ! monsieur Arbouzov, dit Henriette souriante, en sortant du burnous son bras nu, mince, mais robuste et bien fait. Comment trouvez-vous nos nouveaux costumes ? C'est une idée de mon Antonio. Vous viendrez voir notre numéro ? Venez, je vous en prie. Vous avez le bon œil et vous me porterez bonheur.

Antonio donna une tape amicale à Arbouzov.

— Eh bien ! comment va, mon pigeon ? *All right !* J'ai parié sur vous avec Vincenzo une bouteille de cognac. Attention !

Un rire parcourut le cirque ; des applaudissements retentirent. Deux clowns au visage enfariné, barbouillé de noir et de rouge cramoisi, accoururent de la piste dans les couloirs. Un large sourire professionnel demeurait figé sur leurs visages, mais leurs poitrines haletaient après les pénibles sauts périlleux. On les rappela ; ils durent encore exécuter plusieurs tours ; lorsque le public se fut calmé et que l'orchestre eut joué une valse, ils purent enfin regagner leurs loges, brusquement épuisés, à bout de forces.

Les artistes qui étaient libres ce soir-là, en habit et en pantalon à bandes dorées, firent adroitement descendre du plafond un grand filet en le fixant aux poteaux par des cordes. Puis ils se rangèrent des deux côtés du passage et quelqu'un tira le rideau. Les yeux illuminés d'un regard caressant sous les fins sourcils énergiques, Henriette jeta son burnous sur le bras d'Arbouzov, arrangea ses cheveux d'un rapide mouvement familier, prit son mari par la main et s'élança avec grâce dans l'arène. Arbouzov les suivit, après avoir remis le burnous à un palefrenier.

Dans la troupe, tous aimaient à regarder le travail des deux acrobates. A part la grâce et la légèreté des mouvements, les artistes admiraient en eux le sens du rythme, sorte de sixième sens qu'on ne comprend guère qu'au ballet et au cirque, mais indispensable dans tous les mouvements difficiles exécutés en musique. Sans perdre une seconde et réglant chaque mouvement sur la cadence de la valse, Antonio et Henriette montèrent lestement sur la coupole à la hauteur des galeries supérieures. Des deux extrémités du cirque, ils envoyaient des baisers au public ; lui, assis au trapèze ; elle, debout sur un léger tabouret, recouvert du même satin violet dont était faite sa chemise, avec une frange dorée au bord et les initiales A et B au milieu.

Leur travail était si bien combiné, si harmonieux, il paraissait si facile et si simple que même les artistes, qui les observaient, oubliaient la difficulté et le danger de tels exercices. Le corps complètement renversé, les pieds accrochés à la barre d'acier, Antonio commença à se balancer. Se tenant des mains au trapèze, Henriette, debout sur son siège violet, suivait avec une attention, extrême tous les mouvements de son mari. Tout à coup repoussant le tabouret des pieds, elle vola à sa rencontre, le corps cambré, les jambes tendues en arrière. Son trapèze était deux fois plus long et décrivait des oscillations deux fois plus grandes que celui d'Antonio ; leurs mouvements convergeaient, puis divergeaient tour à tour.

Et voici qu'à un signal imperceptible elle lâcha la barre de son trapèze, tomba dans le vide, et, soudain, ses bras ayant rencontré ceux d'Antonio, elle se souda à lui par les poignets. Durant quelques secondes, les deux corps, unissant leur souplesse et leur vigueur, se balancèrent harmonieusement, les souliers de satin d'Henriette effleurant le bord du filet, soulevé en l'air. Puis Antonio la retourna et la lança de nouveau dans l'espace, juste au moment où se trouvait au-dessus de sa tête le trapèze qu'elle avait abandonné et qui oscillait encore ; elle s'y suspendit lestement, pour se transporter d'un seul élan à l'autre bout du cirque, sur son tabouret violet.

Le vol en hauteur constituait leur dernier exercice. Les écuyers hissèrent sur les poulies, tout en haut de la coupole, le trapèze où se tenait Henriette. Là, à une hauteur de quinze mètres, l'artiste passa avec précaution sur la barre immobile, en touchant presque de la tête les vitres de la lucarne. Arbouzov la regardait en levant la tête avec effort ; il songeait que d'en haut, sans doute, Antonio paraissait minuscule à Henriette ; et cette idée lui donnait le vertige.

Quand il se fut assuré que sa femme avait solidement pris pied sur la barre fixe, Antonio se suspendit de nouveau la tête en bas et reprit son balancement. L'orchestre, qui jouait une valse mélancolique, l'interrompit brusquement. On n'entendit plus que le sifflement plaintif et monotone des charbons dans les lampes à arc. Une attente anxieuse émanait du silence fait soudain par l'immense foule, qui suivait avec une avidité craintive chaque mouvement des artistes...

— *Pronta !* cria Antonio d'un ton gai et assuré, en lançant dans le filet un mouchoir blanc avec lequel il s'essuyait les mains, tout en se balançant. Arbouzov vit à cette exclamation Henriette qui, debout sous la coupole, se tenait par les mains au fil de fer, se pencher de tout le corps dans une attente nerveuse.

— *Attenti !* cria de nouveau Antonio.

Les charbons des lampes faisaient entendre la même note plaintive, le silence était devenu sinistre.

— *Allez !* retentit la voix d'Antonio, impérieuse et saccadée.

Ce cri parut précipiter Henriette de la barre. Arbouzov vit tomber, la tête la première, en tournoyant, une forme violette aux paillettes étincelantes ! Le cœur glacé d'effroi, les jambes flageolantes, l'athlète ferma les yeux et les rouvrit seulement quand, à la suite d'un cri perçant et guttural d'Henriette, le cirque tout entier respira bruyamment, comme un géant qui vient de se débarrasser d'un lourd fardeau. L'orchestre joua un galop effréné, tandis que, se balançant aux bras d'Antonio, Henriette agitait gaiement les jambes et les frappait l'une contre l'autre. Lancée par son mari dans e

filet, elle s'y enfonça profondément ; mais aussitôt, repoussée comme par un ressort, elle fut sur pied et, oscillant en même temps que le filet, toute rouge, toute charmante, salua avec un sourire radieux et sincère les spectateurs qui l'acclamaient... En la couvrant du burnous dans la coulisse, Arbouzov remarqua sa respiration haletante et les pulsations des veinules bleues sur ses tempes...

V

La sonnette annonça l'entr'acte, et Arbouzov alla s'habiller dans sa loge, voisine de celle de Reber. A travers les larges fentes de la cloison édifiée à la légère, Arbouzov voyait chacun des mouvements de son voisin. En s'habillant, l'Américain sifflait, fredonnait un refrain d'une voix fausse, échangeait avec son entraîneur de laconiques paroles au son bizarre et sourd, qui paraissait sortir des profondeurs de sa poitrine. Arbouzov ignorait l'anglais, mais, chaque fois que Reber riait ou que son intonation devenait irritée, il lui semblait que l'autre parlait de lui ; et les sons de cette voix rude, assurée, lui inspiraient un sentiment grandissant d'angoisse et de faiblesse physique.

Ses vêtements retirés, un tremblement fiévreux lui secoua soudain les jambes, le ventre, les épaules, tandis que ses mâchoires s'entre-choquaient bruyamment. Afin de se réchauffer, il envoya Gricha chercher du cognac au buffet. L'alcool calma un peu l'athlète et le réconforta, mais ensuite, comme le matin, une lassitude générale l'envahit.

A chaque instant, des gens frappaient à la porte de la loge et entraient. C'étaient des officiers de cavalerie, aux jambes moulées dans des pantalons collants, de grands collégiens aux petites casquettes comiques, la cigarette aux lèvres, d'élégants étudiants au verbe haut. Ils touchaient tous Arbouzov aux bras, à la poitrine, au cou, admirant ses muscles tendus. Quelques-uns lui donnaient des tapes amicales dans le dos, comme à un cheval gagnant, et des conseils sur la façon de lutter. Tantôt leurs voix résonnaient lointaines aux oreilles d'Arbouzov, semblant venir de sous terre ; tantôt elles déferlaient, lui causant une douleur intolérable dans la tête. Il s'habillait machinalement, ajustant avec soin sur son corps le tricot mince et assujettissant autour de son ventre une large ceinture de cuir.

L'orchestre joua ; les visiteurs importuns quittèrent la loge l'un après l'autre. Il ne resta que le docteur Loukhovitsine. Il prit la main d'Arbouzov, lui tâta le pouls, hocha la tête :

— C'est une pure folie de lutter dans votre état. Vous avez le pouls saccadé, les mains glacées. Regardez dans la glace comme vos pupilles sont dilatées.

Arbouzov posa ses regards sur le miroir incliné qui se trouvait sur la table ; il aperçut un visage pâle, indifférent, qui lui parut étranger.

— Eh ! qu'importe, docteur ! laissa-t-il tomber.

Puis, posant le pied sur la chaise libre, il se mit à enrouler avec soin autour des mollets les minces courroies de ses souliers. Quelqu'un qui courait dans le corridor cria successivement aux portes des deux loges :

— Monsieur Reber, monsieur Arbouzov, en scène !

(A suivre.) ALEXANDRE KOUPRINE.

LE PRIX MORÉAS 1934

LA PARABOLE DU JET D'EAU

Le dernier prix de poésie Jean Moréas a été attribué au poète André Payer *pour son recueil* Parabole du jet d'eau. *Nous en détachons la pièce liminaire qui, par son haut symbolisme valéryen et la grâce harmonieuse de ses strophes iambiques, plaira sûrement à nos lecteurs et, parmi eux, aux nombreux adeptes de la Muse. André Payer a déjà publié :* Perveurs secrètes, Le visage de Paris, Petits ciels, *où s'affirme un de nos meilleurs poètes élégiaques.*

Sans oublier jamais que je cours à ma perte
et rentre en l'ombre d'où je sors,
Je vis, — et tous les jeux que ma grâce concerte
aiguisent mes jeunes essors.

Je vis et je m'invente à mesure et me crée.
J'irise mes moindres instants
Et je nuance, au gré de ma danse nacrée
le sable incolore du temps.

Un fluide univers naît avec moi, s'élance,
monte à la nue en s'y mêlant,
Puis, l'espace conquis, clôt son expérience
au faîte bleu de mon élan.

L'azur ! Terme où j'accède à ma limite extrême !
Sous de brûlants faix accablé
J'y sonde, à la recherche ardente de moi-même,
un vide impossible à combler.

Ma vie, à chaque instant, me quitte et m'est rendue..
O transe exquise d'exister !
Sensible et frais, je goûte une ivresse éperdue
Au jeu de ma fragilité.

Inique est le destin contre lequel je lutte.
En vain je tâche à le forcer :
Chaque envol que je tente est suivi d'une chute.
Je meurs pour me recommencer...

Je sais qu'un âpre joug, si haut que je m'élance,
me courbe et me tient prisonnier.
Je sais que cet instant de lumière où je danse
sera peut-être le dernier.

N'importe ! De mon jeu j'épuise l'aventure,
si vaine et prompte qu'elle soit.
Je vis et je m'enivre à tenir la gageure
d'être un rythme qui se conçoit...

Jaillir !... Toujours jaillir !... O terreur du non-être !
Quel instinct millénaire, obscur,
M'habite ? D'où me vient cette soif de renaître
qui me soulève vers l'azur ?

Ah ! n'ai-je donc vécu, n'ai-je connu le leurre
d'être jeune, fervent et beau,
O ruse sans espoir, que pour différer l'heure
de retourner à mon tombeau.

ANDRÉ PAYER.
(*Parabole du Jet d'eau.* Le Divan.)

A L'ÉTRANGER

L'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE EN ALLEMAGNE

LE *Bureau international d'éducation* de Genève avait mis à l'ordre du jour de la *IIIe Conférence internationale de l'Instruction publique* (1934) la question de la scolarité obligatoire et de sa prolongation. Quarante-sept pays avaient répondu au questionnaire qui leur avait été adressé. C'est dire l'intérêt du recueil qui vient de paraître (1), et dont nous tirons les renseignements suivants, relatifs à l'enseignement postscolaire en Allemagne.

Cet enseignement est régi par l'article 145 de la Constitution du Reich, qui dit que « l'obligation scolaire est générale. Elle s'étend en principe à la fréquentation de l'école primaire, dont le cours d'études dure huit ans au moins, et aux écoles complémentaires qui font suite à l'école primaire jusqu'à dix-huit ans révolus ».

En Prusse, la création de ces écoles complémentaires, plus fréquemment appelés écoles professionnelles, est laissée aux soins des communes. Dans les *Länder* (pays) du centre et du sud de l'Allemagne, les écoles professionnelles sont obligatoires, pour les filles et les garçons, de quatorze à dix-huit ans, et le nombre des leçons varie de 6 à 10 heures par semaine. Les corporations d'ouvriers, les Chambres de travail, les Chambres de commerce, les grands magasins, les associations privées ont le droit de créer de semblables cours. Pour les programmes, ils sont les mêmes pour les deux sexes, quant

(1) IIIe Conférence internationale de l'Instruction publique : *La scolarité obligatoire et sa prolongation* (Bureau International d'éducation, 44, rue des Maraîchers, Genève, 1934).

à l'instruction professionnelle et civique, mais les filles reçoivent, en outre, des leçons d'économie domestique (cuisine, couture, soins aux malades). L'enseignement est, du reste, adapté aux besoins des régions : dans les villes, il tient compte surtout des exigences de l'industrie, tandis que les écoles complémentaires rurales prennent en considération les intérêts de l'agriculture.

Etant donnée l'extension énorme du chômage, les élèves quittant l'école primaire encombrent le marché du travail. On a donc jugé nécessaire d'occuper ces jeunes gens, en leur donnant une plus grande culture générale et un enseignement de préapprentissage. Dans des villes comme Hambourg, Brême, Berlin, etc., on a commencé à instituer une 9e et une 10e années scolaires. La fréquentation en est facultative ; elles conservent, pourtant, environ un tiers des élèves. Les programmes préparent ceux-ci à leur profession sans donner, néanmoins, une instruction professionnelle strictement spécialisée. L'artisan futur suivra un cours de travail manuel et de dessin appliqué ; le négociant de demain optera pour l'anglais, la sténographie, la dactylographie, la comptabilité et ainsi de suite. Quant aux méthodes, elles sont les mêmes qu'à l'école primaire ; mais, grâce à la plus grande maturité des enfants, la méthode active, le travail par groupe, les cours facultatifs jouent un rôle plus important.

Par un décret du 1er avril 1934, le ministre de l'Instruction publique de Prusse a institué pour les écoliers l' « année à passer à la campagne ». Elle n'est pas une continuation proprement dite de l'enseignement primaire, mais elle lui fait suite. Les enfants qui sont obligés « d'y prendre part » sont désignés parmi ceux qui quittent l'école après avoir achevé leur scolarité. Pendant l'année passée à la campagne, l'obligation de fréquenter une école complémantaire est suspendue. Le 15 avril 1934, 22 000 enfants (dont le tiers de jeunes filles) des provinces de Rhénanie, Westphalie, Saxe, Silésie et de Berlin, ont été distribués dans plusieurs centaines de foyers ruraux des provinces agricoles de la Prusse occidentale, de la Poméranie, de la Basse-Silésie, de la Marche de Brandebourg, etc... Chaque foyer héberge trente enfants, qui doivent apprendre à connaître les ressources de la campagne, être initiés aux jeux en plein air, au jardinage, au travail des champs. Un enseignement portant sur l'étude de la race, l'histoire, la connaissance du milieu local et régional, le folklore, complète ces occupations. Les enfants sont élevés dans un esprit de discipline et de camaraderie et, naturellement, selon la conception de l'État national-socialiste.

M. HÉNON.

INITIATION APICOLE
EN FÉVRIER

Pollen artificiel. — Dès le début de ce mois, s'il fait un tant soit peu doux, les avettes commencent à sortir pour visiter les fleurs à pollen des coudriers, des saules, des ormes, des perce-neige, des violettes, des primevères, des corbeilles d'argent.

Abeilles mortes. — Les néophytes sont quelquefois désolés du nombre des abeilles mortes qu'ils voient devant les ruches vers cette époque. Ne vous en alarmez pas trop. Si l'hiver a été rigoureux, il y en a toujours beaucoup ; si l'hiver a été doux, bien moins. En bonne saison, on ne s'aperçoit guère de ces mortalités et cependant elles sont très nombreuses : plusieurs centaines par jour. Pendant la mauvaise, elles diminuent mais il y en a toujours. Cependant, si le nombre des cadavres devenait impressionnant, cela indiquerait que la ruche est orpheline.

Visites. — Dès le commencement du prochain mois, vous aurez à faire. C'est la visite réglementaire dite de printemps. Choisissez une belle journée, douce, et opérez vers la fin de l'après-midi.

Vous avez votre enfumoir, vos petits rouleaux d'étoffe de coton bien sec et pas trop serré ; vos gants, si vous avez encore peur ; la brosse, votre voile ou masque ; votre lève-cadre universel ; au besoin le bol pour mettre la toile phéniquée tout imprégnée et prête à poser.

Allumez l'enfumoir ; voyez s'il fonctionne correctement. Placez vos instruments bien à portée de la main, dans une caisse *ad hoc*, près de vos ruches. Mettez le masque.

Ruches fixes. — Enfumez légèrement à la porte ; enlevez le surtout de paille sans brusquerie et posez-le derrière vous. Encore un peu de fumée ; enlevez la grille d'entrée ; puis mettez-vous sur le côté et penchez la ruche à gauche ; maintenez-la de cette main et, de l'autre, balayez le plateau rapidement. Si vous n'apercevez pas dans les détritus ces débris faits de morceaux de cire, de déjections brunes, de larves ou de vers de fausses teignes, c'est bon signe : il n'y a pas d'ennemi sur les rayons. Au cas où vous en apercevriez, vous pencheriez davantage la ruche pour vous rendre compte de l'étendue du mal et, si vous remarquiez de larges places portant des galeries, il ne faudrait pas hésiter à retourner hardiment la ruche entre les pieds d'un escabeau pour enlever la portion atteinte.

Dans ce cas, vous enfumeriez après avoir recouvert la majeure partie des rayons avec un morceau d'étoffe noire. Sous l'influence de la fumée, les abeilles se retireraient sur les bâtisses couvertes et vous opéreriez sans ennui.

Vous enlèveriez également les bas de rayons moisis s'il y en avait.

Ceci fait, remettez le panier en place, sans les cales d'hiver ; vérifiez l'aplomb du plateau lui-même et lutez autour soit avec du pourget, soit avec du mastic ; remettez le surtout.

Cette visite permet également de vous rendre compte des provisions si vous n'avez rien pour peser la ruche. S'il n'en existait pas suffisamment, ce serait donc le moment de nourrir.

Ruches à cadres. — Enfumez à la porte ; enlevez la grille. Placez vous derrière ; enlevez le chapiteau, le matelas ou le paillasson. Enlevez toutes les cales placées à l'automne pour remettre parfaitement d'aplomb le corps de ruche.

En soulevant légèrement celui-ci avec le lève-cadre ou un ciseau, vous pourrez balayer le plateau soit avec la brosse, soit avec une raclette.

Revenez alors sur le haut ; soulevez un peu la première planchette et, par la fente, envoyez de la fumée sur les cadres : le bruit des ailes redouble à l'intérieur. Au bout d'un moment, enlevez la planchette, sortez la partition de bois ou le cadre que vous placez debout appuyé à la ruche. En continuant ainsi à pousser vers la partie vide les cadres un à un, à enlever une à une les planchettes près avoir enfumé légèrement en ayant soin de recouvrir les cadres visités au fur et à mesure, vous pourrez vous rendre compte et de l'état du couvain et de celui des provisions. Si vous procédez avec calme, les abeilles ne quitteront même pas les bâtisses, quand vous sortirez un cadre.

S'il y a de la fausse-teigne, n'hésitez pas à couper les parties atteintes.

S'il n'y a pas de couvain, la ruche est orpheline ; portez-la assez loin, sortez les cadres un à un et balayez les abeilles : elles seront recueillies par les autres ruches ; mettez-la dans le laboratoire pour l'examiner à loisir.

C'est le moment pour achever de garnir de cadres votre Layens. Préférez ceux qui sont entièrement armés de cire gaufrée.

H. DE PUYTORAC.

L'ÉDUCATION NOUVELLE.

Le Groupe français d'Éducation nouvelle organise, au Collège libre des Sciences sociales, une série de cinq conférences sur l'Éducation nouvelle.

Comme les années précédentes, ces conférences auront lieu le jeudi après-midi, à 16 h. 30, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris, 6e.

Jeudi 24 janvier. — *L'Imprimerie à l'École*, par Mlle Flayol.

Jeudi 31 janvier. — *Les arts dans l'éducation de l'adolescence*, par M. Marcault.

Jeudi 7 février. — *L'observation psychologique des enfants à l'École nouvelle*, par Mme Janowska, directrice du « Jardin d'enfants du Parc Montsouris ».

Jeudi 14 février. — *La vie des enfants dans une école nouvelle*, par Mme Leroux, directrice de l'Enfance heureuse de Vaucresson.

Jeudi 21 février. — *L'éducation sociale dans les écoles nouvelles*, par M. Bertier, directeur de l'Ecole des Roches.

SOCIÉTÉ ALFRED-BINET.

Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale, 3, rue de Belzunce, Paris, 10e.

L'Assemblée générale a eu lieu le *jeudi 24 janvier 1935*, à 14 heures, 44, rue de Rennes, sous la présidence de M. Cazals, président de la Commission de l'Enseignement de la Chambre des Députés.

POUR LIRE EN CLASSE

UNE AVENTURE dans le COLORADO

La belle Florence, pas encore mariée à vingt-six ans, se met en route pour sa résidence d'été. Ses parents, cette année, ont projeté de passer les beaux mois à l'étranger. Leur fille sera donc seule dans la montagne, n'ayant avec elle que la vieille négresse qui l'a élevée.

Florence quitte un matin sa ville natale, Denver (Colorado), suivie de sa Dorothée toute noire, mais dont la laine est déjà grisonnante. La malle, les valises, les paquets, Keeper, le chien policier, et les deux voyageuses, tout cela fait une auto bien chargée. C'est Florence qui conduit, avec le calme et la témérité acquis par une longue pratique

Au bout de peu de temps, après que la région des plaines dont s'entoure Denver est traversée, voici que commence la longue montée à travers les montagnes Rocheuses.

Tout en sifflant un petit air, Florence, son chien gravement assis à côté d'elle, écoutait d'une oreille experte le ronflement régulier de sa voiture, ce qui ne l'empêchait pas d'entendre aussi les gémissements prévus de Dorothée. Installée derrière, la négresse, comme chaque année, se plaignait du mal des montagnes et déclarait qu'elle se sentait mourir.

Si Florence répondait, c'était seulement, et sans se retourner, par quelques mots rieurs :

— Prenez exemple sur Keeper, voyons ! Vous voyez bien qu'il ne se plaint pas, lui !

Comme sa maîtresse, l'animal était impatient d'arriver. Il savait bien qu'une fois là-haut la bonne vie d'été commencerait pour lui. La liberté dans la nature, les excitantes courses à travers la montagne auprès d'un cheval monté par Florence, toujours en quête de nouveaux pics, de nouvelles gorges, de nouveaux torrents. Et si quelque orage subit, avec sa pluie furibonde, faisait rentrer la cavalière et son chien, trempés jusqu'aux os, c'était la joie de trouver dans la petite maison sans étage, construite en troncs de sapins, le grand feu de bois dont les Américains ne peuvent se passer. Alors, au coin de la cheminée monumentale, quelles bonnes soirées passées à somnoler dans la chaleur des flammes !

Vers dix heures du soir, Florence allait se coucher, le chien dormant au pied de son lit et, le lendemain, la bonne vie recommençait.

. . . . . .

— Eh bien ! Dorothée, pauvre chose, vous n'êtes pas encore morte cette fois-ci...

Les bagages étalés, ouverts, la négresse, ayant retrouvé son sourire, rangeait déjà la maison, aussi ravie que le chien de se retrouver là.

Naturellement, puisque nous sommes en Amérique, l'électricité, l'eau courante et la salle de bains fonctionnent à merveille, au beau milieu des peaux de bêtes et des meubles construits en sapin, comme tout le reste.

A cent mètres de là, se trouve un petit ranch pour le ravitaillement en œufs, légumes et volailles ; il fournit en même temps l'électricité, l'eau froide et l'eau chaude. Un cow-boy et sa femme tiennent cette ferme pendant toute l'année, soignent le cheval de Florence, et empêchent la jeune fille d'être absolument seule avec sa négresse et son chien.

La première journée à « Aspen Lodge » s'est passée dans l'enivrement de retrouver tout ce qu'on y aime. Florence a fait sa promenade à cheval... le chien fou de joie...

Maintenant, c'est le moment du coucher :

— Bonsoir, Missus !

— Bonsoir, Dorothée.

— Je n'ai pas pu venir à bout des papillons de nuit, Missus. Il y en a bien trois cents dans votre chambre.

— Ça ne fait rien, Dorothée, quand la lumière sera éteinte, ils resteront tranquilles.

— Cette année, Missus, je dois le dire, les « pack-rats » n'ont fait aucun dégât dans la maison, excepté le canapé du hall qu'ils ont crevé.

Pour ceux qui n'ont pas fréquenté cette région de l'Amérique, il faut bien expliquer ce que sont les pack-rats, un des mille petits cauchemars de la montagne.

Ce sont des espèces de rats doués d'une humeur tellement originale qu'on ne compte plus les tours qu'ils jouent aux gens. En effet, voleurs de leur nature à la manière des pies, chaque fois qu'ils viennent prendre quelque chose dans une maison, ils remplacent l'objet emporté par un objet équivalent comme taille et comme poids. Prennent-ils un billet de cent francs ? Ils y substituent, à la place même où ils l'ont trouvé, telle grande feuille d'arbre ou tel bout de journal de même taille. Si c'est une bague qu'ils emportent, un caillou la remplacera.

Ces bêtes, du reste, et sans que personne ait encore deviné leurs obscures raisons, trottent pendant des milles et des milles pour exécuter ces échanges effarants. Et, si incroyables que paraissent les mœurs de ces rats-déménageurs, il faut bien se rendre à l'évidence quand on a vécu quelques mois dans la montagne américaine.

Malgré la crainte de ces visiteurs ironiques, et malgré les trois cents papillons de nuit qui voltigeaient autour de sa lampe, Florence, cette première nuit, se coucha le cœur joyeux.

Par la suite, il lui fut impossible de dire ce qui la réveilla vers trois heures du matin. Fut-ce le sourd grondement du chien, ou bien le bruit insolite qui se produisait quelque part dans la maison ?

Assise entre ses oreillers, immobile, elle écouta pendant un moment avant d'allumer la lumière. D'un petit coup sur la tête, elle avait fait taire son chien bien dressé. Son cœur battait un peu fort, mais elle se sentait brave. Il faut bien l'être, quand on est seule dans une maison perchée à trois mille mètres de toute civilisation, loin de la ferme, n'ayant pour défense que son chien, sa négresse et sa carabine.

— Pourvu que Dorothée ne se réveille pas, pensa-t-elle. Cette vieille peureuse crierait, ce qui n'arrangerait rien.

Des visions de gangsters en fuite traversaient son esprit. Quelqu'un, certainement, travaillait dans le hall...

Subitement, elle se décide. Ayant allumé, puis saisi sa carabine, suivie par Keeper, qui couchait les reins comme un fauve, elle pénétra dans le hall.

Un peu de clarté céleste lui permit de constater immédiatement que les gros rideaux de la fenêtre remuaient et que l'on venait de se cacher derrière. Tout aussitôt, par un mouvement réflexe, elle épaula sa carabine et tira...

Les hurlements de Dorothée accourue, le bond du chien, le flot de lumière tombée de l'ampoule enfin allumée, tout cela ne fit qu'une seule confusion, parmi laquelle le rire de Florence éclata, frais et rassurant :

— Hallo, Dorothée ! pas tant de cris. Tenez ! ce n'est qu'un pack-rat qui remontait par les rideaux jusqu'aux toits. Le voilà mort ! Mais qu'est-ce qu'il emportait donc entre ses dents ?

C'était un des ressorts du canapé. Devant cela, la négresse elle-même, bien que tremblante encore, se mit à rire.

— Je l'avais dit, Missus. Il doit y avoir des nuits et des nuits qu'il vient ici pour nous voler cela.

— Allons voir, s'écria Florence, car il a certainement remplacé les ressorts Dieu sait par quoi !

Ses mains n'eurent pas à fouiller longtemps dans les entrailles du malheureux canapé.

— Oh ! Dorothée !.. Qu'est-ce qui nous arrive ?

Car une à une, des profondeurs du crin ravagé, ce qu'elle extirpait à la place des ressorts, c'étaient des fourchettes et des cuillers d'argent, volées on ne sait où, et patiemment apportées, depuis des mois sans doute, à travers des distances qu'on ne pourrait jamais calculer.

— Et voilà, continue Florence, quand elle raconte l'aventure, comment, sans le vouloir, j'ai, parmi mon argenterie, cinq ou six beaux couverts qui ne m'appartiennent pas !

D'après LUCIE DELARUE-MARDRUS.

(*Le Journal.*)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

APRÈS LE DISCOURS DU MARÉCHAL PÉTAIN

DÉJA, en 1910, *L'Écho de Paris* reproduisait dans un opuscule un discours de Maurice Barrès dans lequel celui-ci disait :

Nous avons des instituteurs prêchant le mépris du sentiment religieux, bafouant nos gloires militaires, sapant l'idée de patrie, les idées de responsabilité, de devoir, d'honneur, l'idée même du bien et du mal.

Toutes les bonnes feuilles vouaient alors au pilori l'école sans Dieu et les maîtres sans patrie désorganisateurs de la famille et de la société.

Vers la même époque, certains congrès d'instituteurs avaient également fait beaucoup parler d'eux et, pour bien des gens, la France, en raison de l'esprit de son éducation publique, était vouée à une perte certaine en cas d'agression étrangère.

Puis ce fut la guerre, la levée en masse, l'élan vers la frontière de tous les hommes valides, sortis presque tous des écoles de la République, et préparés moralement pour la défense de leur liberté beaucoup mieux qu'ils ne l'étaient matériellement. Nos anciens élèves se conduisirent comme vous savez.

Devant de tels résultats, les braves gens s'inclinèrent, reconnurent leur erreur ; les autres se turent et attendirent le moment propice pour reprendre l'offensive contre l'école laïque, leur ennemie.

***

L'attaque recommença bientôt. M. Doumergue, lui-même, l'appuya récemment dans une interview donnée au journal *L'Ordre*. Et les instituteurs ont eu naguère le regret de voir M. le maréchal Pétain, avec toute l'autorité qui s'attache à son nom, entrer également contre eux dans l'arène. Ils croyaient être mieux connus du vainqueur de Verdun, qui leur avait jadis rendu hommage ; aussi son discours, prononcé au dîner annuel de la *Revue des Deux Mondes*, puis radiodiffusé et reproduit par tous les journaux, les a-t-il émus à bon droit.

On a dit, après 1871, que l'instituteur allemand avait gagné la guerre. Nul n'a songé à rendre alors les Frères de la Doctrine chrétienne responsables de nos désastres. Soyez pourtant certains que si, en 1918, nous avions été vaincus, l'école laïque et ses maîtres auraient été accusés d'être les auteurs de la défaite.

M. le maréchal Pétain affirme qu'*aujourd'hui notre système pédagogique poursuit comme but unique le développement de l'individu considéré comme une fin en soi.* Que disent pourtant à ce sujet les instructions officielles? Je cite quelques phrases :

L'enseignement moral est destiné à compléter et à relier, à relever et à ennoblir tous les enseignements de l'école. Tandis que les autres études développent chacune un ordre spécial d'aptitudes et de connaissances utiles, celle-ci tend à développer l'homme lui-même, c'est-à-dire un cœur, une intelligence, une conscience... L'instituteur prend les enfants tels qu'ils lui viennent, avec leurs idées et leur langage, avec les croyances qu'ils tiennent de leur famille, et il n'a d'autre souci que de leur apprendre à en tirer ce qu'elles contiennent de plus précieux au point de vue social, c'est-à-dire les préceptes d'une haute moralité... Il doit insister sur les devoirs qui rapprochent les hommes et non sur les dogmes qui les divisent... Il s'agit d'amener les enfants à réfléchir méthodiquement sur les principales vertus individuelles et sur les principaux devoirs de la vie sociale.

Qu'on prenne n'importe quel journal pédagogique, même parmi les plus « avancés », et l'on verra dans les sujets de leçons et de devoirs le développement de ces principes.

M. le maréchal Pétain ajoute qu'*ouvertement des membres du personnel enseignant se donnent pour objet de détruire l'État et la Société.* Quel État ? Quelle Société ?

Il n'y a qu'une force aveugle et stupide qui puisse se donner pour but la destruction de l'État, uniquement parce qu'il est l'État, ou de la Société, parce qu'elle est la Société. Cette force est celle qui anime les canons ; elle n'est pas celle qui fait agir les instituteurs quels qu'ils soient.

Se faisant ensuite l'écho des affirmations malveillantes qui essaient de discréditer les instituteurs laïques, M. le maréchal déclare : *Ce sont de tels maîtres qui élèvent nos fils dans l'ignorance ou le mépris de la patrie.* Il y a certainement des gens qui ont intérêt à ce que de pareilles calomnies soient déversées sur notre compte ; ce sont ceux que gêne notre amour de la paix. Ce sont tous ceux qui croient pouvoir encore se ruer à la curée à la faveur d'un nouveau cataclysme. Ce sont aussi les adversaires de la pensée libre et fière.

Aussi, après le discours du maréchal Pétain, grande fut la joie dans la presse de droite. Citons seulement une partie d'un article de M. de Kérillis dans *L'Echo de Paris* :

...Le maréchal Pétain a touché au fond du problème le plus grave du moment : à l'éducation de la jeunesse. Notre pays se trouve, à cet égard, dans la situation la plus paradoxale, la plus exceptionnelle, la plus insensée qui se puisse imaginer. Il est le seul au monde où la grosse majorité des instituteurs publics enseigne aux enfants qu'ils doivent haïr la patrie qui les a vus naître, et au besoin la livrer sans défense à l'envahisseur. Comment s'étonner si beaucoup de ces enfants, devenus hommes, sont de mauvais citoyens et si, dans l'ensemble de la nation, fléchissent les sentiments nobles qui sont le propre des grands peuples !

Nous retrouvons là la même incompréhension, les mêmes erreurs involontaires ou volontaires que celles contenues dans les phrases de Barrès dont je parlais au début de cet article.

***

LES instituteurs français se sont assez bien battus pendant la guerre pour avoir le droit de proclamer que, dans un pays victorieux et fort, ils enseigneront à leurs élèves l'amour de la paix. Nous savons bien qu'au delà des frontières les écoliers sont enrégimentés et défilent au pas au son des marches guerrières. Nous savons aussi que ces manifestations théâtrales plaisent aux enfants et à la foule fanatisée qui les acclame, croyant ainsi affirmer son patriotisme. Nous persistons à croire néanmoins que les sentiments les plus nobles et les plus sincères ne s'extériorisent pas bruyamment. Il ne vient à l'idée de

personne de répéter sur tous les tons : « J'aime mon père, j'aime ma mère, j'aime ma famille. »

« C'est aimer peu que de pouvoir dire combien 'on aime », dit Pétrarque. « Toutes passions qui se laissent goûter et digérer ne sont que médiocres », dit Montaigne. « Légères, elles s'expriment ; extrêmes, elles se taisent », dit Sénèque. L'amour du foyer, et par suite de la patrie, va de soi ; il est inné chez l'homme normal et il est d'autant plus fort que les siens ont eu pour lui plus de tendresse et de sollicitude.

Il s'associe chez nous à l'amour d'un idéal fait de liberté, de justice, de générosité, idéal élaboré par les meilleurs des penseurs et des écrivains français dont nous enseignons les principes à nos élèves. Mais si nous montrons aux enfants que, dans l'histoire de la civilisation, la part de notre pays est grande, nous ne leur laissons pas ignorer la contribution des autres peuples à la construction de l'édifice commun.

***

NOTRE patriotisme va au delà de l'exaltation passagère provoquée par un défilé de clairons et de tambours. Des milliers d'instituteurs connurent d'autres défilés, la nuit, à la lueur fugitive des fusées éclairantes ; défilés peu décoratifs où le pas s'appesantissait sous le lourd chargement de guerre taché de boue, où le sifflement des balles et l'éclatement des obus tenaient lieu de fanfares, où la fatigue et l'angoisse remplaçaient, hélas ! la douceur et la joie de vivre. Que de fois, à cette époque, nous avons redressé le courage de nos camarades en leur disant que notre souffrance ne serait pas vaine et que nos enfants, grâce à notre sacrifice, ne reverraient pas les horreurs que nous vivions alors ! Comptez, monsieur le maréchal, combien d'instituteurs publics sont tombés, combien de citations, de croix, de médailles, ont été décernées à ces hommes qui, pourtant, avaient d'abord été accueillis en suspects par beaucoup de leurs chefs.

La guerre a démontré de la façon la plus formelle la valeur morale et le patriotisme des maîtres de l'enseignement laïque et républicain. Voici ce que Raymond POINCARÉ écrivait à ce sujet dans le numéro du 25 septembre 1920 du *Manuel général de l'Instruction primaire*.

Le temps qui vient de s'écouler m'a appris à mieux connaître encore les instituteurs et même à les aimer, s'il est possible plus que par le passé... J'avais vécu ma vie auprès d'eux. J'admirais leur dévouement professionnel. Je me plaisais à les interroger sur leurs méthodes, sur la manière dont ils essayaient les uns et les autres de former l'intelligence des enfants, et j'emportais toujours de ces conversations une vive estime pour eux, des renseignements instructifs et une pleine confiance dans l'avenir dont la préparation leur était confiée. Mais je les ai retrouvés pendant la guerre, et c'est alors vraiment que j'ai pu les juger tout entiers. Ils ont été grands parmi les plus grands...

...Au cours des hostilités, il m'a été donné de visiter, dans les cantonnements et dans les tranchées, nombre d'instituteurs devenus chefs de sections ou commandants de compagnie. Ils étaient aussi ardents à remplir leur mission nouvelle qu'ils l'avaient été auparavant à instruire la jeunesse. Ils étaient les éducateurs de leurs hommes comme ils avaient été ceux de leurs écoliers, et, parce qu'ils savaient que la première condition d'un bon enseignement est l'exemple du maître, ils étaient, pour les troupes, d'incomparables modèles de bravoure, d'abnégation et de discipline librement consentie. Ils n'avaient, certes, aucune indulgence pour les horreurs de la guerre et leur conscience se révoltait à l'idée qu'au XXe siècle l'humanité fût encore obligée de défendre par la force ses droits et sa liberté... Ils remplissaient ce devoir sans ostentation et leur modestie me rappelait ce passage où La Bruyère, s'excusant de comparer l'homme de cœur à un ouvrier couvreur, ajoute que, pour l'un comme pour l'autre, la mort est un inconvénient du métier et jamais un obstacle...

Les voici maintenant revenus, avec la même simplicité, à leur profession pacifique et chargés de veiller, dans une France victorieuse, sur l'âme des générations futures. Ils se sont élevés d'eux-mêmes à la hauteur de cette magnifique responsabilité. Nous pouvons être assurés qu'ils seront les administrateurs vigilants de notre patrimoine de vertus nationales et que, sous leur direction, les enfants qui tiennent dans leurs petites mains les destinées du pays deviendront dignes de nos grands morts.

***

VOILA ce que la « chétive et demi-culture » dont parle Barrès a fait de ces primaires qu'il a tant méprisés.

« De quoi demain sera-t-il fait ? »

Reverrons-nous des temps encore plus tragiques que ceux que nous avons vécus ? Les hommes des diverses nations, excités les uns contre les autres dès leur jeune âge, se précipiteront-ils sur les champs de bataille pour s'entre-déchirer de nouveau ? Ce sera l'honneur des instituteurs français d'avoir essayé d'apaiser chez leurs élèves les haines aveugles. Ce sera leur honneur d'avoir même essayé de se faire entendre par delà les frontières. Si, dans le désarroi mondial, notre pays, jusqu'au bout, se montre résolument calme et pacifique, croyez-vous, monsieur le maréchal, qu'il n'y gagnera pas en grandeur et peut-être même en force ? Et les instituteurs français, en donnant un pareil exemple, n'auront-ils pas fait preuve du patriotisme le meilleur et le plus élevé ?

Albert DEMAISON.

La croix de M. François Mareschal

DOYEN DES INSTITUTEURS

LE 26 février prochain, M. François Mareschal, doyen des instituteurs français, aura cent trois ans. M. Mareschal, dont nous parlions l'an dernier à nos lecteurs à propos de son centdeuxième anniversaire, a enseigné pendant quarante-deux ans dans le département de l'Oise. Il débuta à Brenvilliers et prit sa retraite alors qu'il occupait le poste de Flechy.

Il est actuellement retiré à Breteuil, où il vient d'apprendre sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur, nomination méritée à tous égards, car non seulement M. Mareschal fut un excellent maître, dont les succès scolaires ne se comptaient pas, mais encore il sut gagner l'affection de tous ses élèves, comme il a su gagner depuis longtemps l'affection de tous ses concitoyens.

AU PARLEMENT

LA LOI DESSEIN en ALSACE et en LORRAINE

SÉNAT : Séance du 20 déc. 1934.

M. Pfleger, *sénateur du Haut-Rhin, union républicaine.* — On parle depuis longtemps déjà de l'introduction de la loi du 5 déc. 1927, connue sous le nom de loi Dessein, dans nos départements recouvrés.

L'ajournement de l'application de cette loi chez nous a causé une déception et une irritation justifiées parmi les intéressés.

M. le min. des F., dans la séance de la Chambre des

députés du 10 nov. dernier, a pris, au nom du gouvernement, l'engagement d'appliquer désormais la loi Dessein au cadre local des fonctionnaires. Je prends ici acte de cette promesse formelle et je supplie le gouvernement d'exécuter la solution envisagée et d'introduire cette loi à bref délai chez nous. (*Applaudissements.*)

M. Eccard. — Je m'associe pleinement à cette demande.

M. P.-E. Flandin, *président du Conseil.* — Je donne bien volontiers à l'honorable M. Pfleger l'assurance que les questions dont il vient de nous entretenir feront prochainement l'objet des délibérations gouvernementales.

CONCLUSION

Députés et sénateurs d'Alsace et de Lorraine finiront par obtenir satisfaction pour l'application de la loi Dessein aux fonctionnaires des pays recouvrés, car ils font preuve d'une persévérante ténacité.

P B.

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

TOUCHER SON MANDAT

Un de nos abonnés nous écrit :

L'un de vos collaborateurs, M. Charles Charlot, instituteur (Yonne), se plaint, dans son article : « La vie scolaire » (n° 10, du 1er décembre 1934), de la difficulté de toucher son mandat.

Je suis entièrement de son avis quant au mandat « de vacances », mais où je me permets de prendre la parole, c'est au sujet du mandat des dix autres mois.

1° Le bureau de poste paie le mandat aussi bien que le percepteur (moyen que j'emploie) ;

2° Si ce bureau de poste est trop éloigné de l'endroit où vous enseignez, voici un tuyau que je tiens d'un employé des P. T. T. :

Le facteur possède un carnet à souches dit « de commissions ». Il suffit de donner le mandat au facteur contre un reçu de ce carnet, et, moyennant une taxe de vingt centimes, le facteur touche le mandat à la poste et le paie à l'intéressé à la distribution suivante, moyennant restitution du reçu.

Voilà donc une solution simple, pratique et peu coûteuse. Naturellement, celle indiquée par M. Charlot (à l'aide du chèque postal) est intéressante, mais elle est beaucoup plus coûteuse.

Augras Bernard,
Instituteur à Reuilly (Indre).

M. Charlot, *à qui nous avons communiqué la lettre qui précède, nous adresse la réponse suivante :*

La solution que nous apporte notre collègue M. Augras est, en effet, très simple...

Malheureusement, elle est inexacte.

Aux termes des renseignements que vient de me fournir l'administration des P. T. T., « les facteurs ruraux » (seulement) sont tenus d'encaisser pour les ressortissants de leur distribution les *mandats-poste* présentés par des personnes connues ou justifiant de leur identité.

« Par contre, les *mandats de dépenses publiques* étrangères au service des P. T. T. (cas des titres de paiements mensuels : instituteurs, fonctionnaires divers, etc.) sont payables exclusivement au guichet des P. T. T., au bénéficiaire même, dans les seules localités non pourvues d'un comptable du Trésor, percepteur, Recette des Finances, Trésorerie générale ».

Dans ces conditions, le paiement par virement au compte personnel de chèques postaux des fonctionnaires reste, dans bien des cas, et surtout si l'intéressé réside loin d'une caisse publique, le mode de paiement le plus pratique.

Si pratique d'ailleurs qu'il est déjà admis pour les traitements mensuels supérieurs à 3 000 francs.

Aussi ne voit-on pas pourquoi les petits fonctionnaires ne pourraient pas bénéficier des mêmes facilités.

CHARLES CHARLOT.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Ce qui est surprenant, c'est qu'on a supprimé des centaines de postes dans les écoles primaires alors qu'on laissait intactes, dans les lycées et collèges, des classes élémentaires ou primaires comptant un nombre d'élèves de beaucoup inférieur à celui de ces écoles. Est-ce juste ?... » (*D. R.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Il importe de se mettre d'accord pour formuler, devant les Conseils d'administration des caisses des incendies, des revendications qui soient les mêmes : 2 p. 100 sur le montant des cotisations plus une somme de 2 fr. 50 par assurance. Si les demandes sont divergentes, on peut être certain d'aller à un échec... » (*D.*)

Chez les retraités.

« ...Il ne faut pas craindre de réclamer aux conseils généraux, pour les maîtres retraités d'office, la différence entre le montant de la retraite et le montant du traitement pour les mois d'août et de septembre, parce que la cause est juste et aussi pour bien montrer aux assemblées départementales que, chaque fois que l'Etat faillira à son devoir, nous nous tournerons vers le département... » (*J. P.*)

Chez les professeurs d'E. P. S.

« ...Nous nous plaignons du surmenage qu'entraînent les classes nombreuses. C'est évidemment juste. Mais pourquoi accepter aussi facilement des heures supplémentaires ? Ne convient-il pas d'insister pour la suppression de ces heures chaque fois qu'on pourra les remplacer par un service homogène ?... » (*H. A.*)

Chez les I. E. P.

« ...Il y a un référendum qui n'a pas été fait sur la question de l'époque des grandes vacances ; le référendum des pères et mères de famille, ou plus simplement la consultation des conseils municipaux. Parce que deux ou trois députés, désireux de prouver leur existence, ont lancé cette question au Palais-Bourbon, faut-il se plier à leurs conceptions personnelles et particulières et mettre de côté l'intérêt général ?... » (*S. T.*)

Chez les secrétaires d'I. A.

« ...De nombreuses nominations de secrétaires ont prouvé que la disposition suivante n'était pas observée : « Engagement d'accepter, en cas de succès à l'examen, le premier poste offert. » Pourquoi l'appliquer aux uns, alors que les autres en sont exonérés ? Ne vaut-il pas mieux la supprimer ?... » (*R. R.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...une autre méthode.

POUR l'attribution des bourses, on tient compte de la situation de fortune déterminée par les feuilles de contributions.

Quelle est la valeur de cette méthode ? Celle même des déclarations d'impôt qui est des plus contestable. Les contribuables honnêtes — « les poires », a-t-on dit, — risquent donc d'être pénalisés, tandis que les fraudeurs obtiendront les bourses, grâce à la modicité de leurs revenus avoués. Dans de telles conditions, comment faire état des feuilles de contributions ?

Faut-il, d'autre part, laisser au maire ou au

délégué de la sous-préfecture le soin de donner les renseignements nécessaires sur la situation de fortune ? Non, car l'intérêt électoral ou politique pourrait inspirer leurs appréciations.

Un député demande qu'on s'en remette à l'avis d'une Commission de pères de famille non investis d'un mandat électoral, étant entendu que ces pères de famille seraient choisis parmi ceux qui comptent le plus d'enfants. On souhaite que cette méthode soit mise à l'étude.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des institutrices et instituteurs. — Le S. N. a tenu un Conseil national à Paris les 27 et 28 décembre. Les débats ont porté principalement sur les poursuites engagées par M. MALLARMÉ, ministre de l'Éducation nationale, contre un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices (80 environ). En cette circonstance, le Bureau avait cru bon d'interdire l'entrée de la salle même aux syndiqués porteurs de leur carte, les propos passionnés risquant d'être mal interprétés.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté après les interventions de Delhermet (Haute-Loire), Roméas (Loire), Celerier (Dordogne), Ferrand (Isère), Babau (Bouches-du-Rhône), Faussemagne (Rhône), Bellon (Alpes-Maritimes), Robin (Maine-et-Loire), Beuzelin (Cher), Peltier (Marne), Terrien (Gironde), Perraudeau (Loire-Inférieure), Senèze (Puy-de-Dôme), Hagnauer Seine), Vivès, Giron et Delmas (du bureau).

Le Conseil national du Syndicat national, réuni à Paris le 27 décembre 1934,

Prenant acte des enquêtes auxquelles sont soumis un certain nombre d'institutrices et d'instituteurs, ainsi que des poursuites dirigées contre eux et des sanctions déjà infligées ou à intervenir ;

Considérant que ces affaires ont été amorcées à la suite d'une intervention du ministère de la Guerre, d'un rapport de police, d'une dénonciation quelconque ou d'un article de journal parfois anonyme ;

Rappelant *l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, spécifiant que « *nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* » ;

Proteste contre toute enquête, poursuite ou sanction disciplinaire qui n'est pas basée sur des faits d'ordre professionnel ;

S'indigne des procédés employés ;

Proteste également contre le fait que, pour une soi-disant faute d'ordre politique, un instituteur a pu se trouver trois fois frappé : déplacement d'office, censure, suppression de promotion au choix ;

Souligne que l'initiative des poursuites engagées émane irrégulièrement du ministre lui-même, qui annule de ce fait la seule garantie du droit de recours accordée au personnel enseignant ;

Signale que le ministre de l'Éducation nationale, de par sa seule volonté, a interdit toutes relations entre la Direction de l'enseignement primaire et les délégués du Syndicat national ;

Constate qu'à l'heure où les maîtres laïques et syndicalistes sont frappés, les menées fascistes contre l'école publique ne sont pas réprimées ;

Affirme sa volonté de défendre énergiquement l'école laïque en péril et les maîtres menacés de sanctions ;

Espère que les chefs directs du personnel primaire et les membres du Conseil départemental, suivant la tradition constante de l'Université, s'opposeront à toute atteinte aux « droits imprescriptibles » des instituteurs qui ne sauraient être des citoyens diminués ;

Et compte sur les républicains sincères pour se dresser contre tout retour avoué ou camouflé à « *l'ordre moral* » contre toute politique d'hostilité à l'égard des instituteurs laïques et syndicalistes.

La première séance avait été occupée par les questions corporatives, notamment celles des intérimaires, des normaliens, des brevets supérieurs, — et par la question de l'*unité syndicale*, au sujet de laquelle le Conseil national a adopté l'ordre du jour suivant :

Le Conseil national renouvelle les propositions faites par le Congrès de Nice du Syndicat national à la Fédération unitaire, en vue de réaliser l'unité corporative de l'enseignement.

Le Conseil national, considérant que l'idée de l'unité corporative fait des progrès rapides et que cette unité pourrait être totale sans les efforts de quelques camarades unitaires mal inspirés ;

Considérant que la constitution des syndicats uniques tend à créer des difficultés et une atmosphère intérieure dangereuse pour le Syndicat national et le mouvement syndical ;

Considérant que, loin de servir l'unité, ces initiatives risquent d'en éloigner la réalisation ;

Considérant que les dangers d'un mouvement d'autonomie syndicale, né des syndicats uniques, vont se précisant ;

Invite les sections qui — avec les meilleures intentions — ont accepté d'entrer dans un syndicat unique, à envisager, dans un délai aussi bref que possible, la fin de l'expérience à laquelle elles se sont associées.

Le Conseil national se prononce nettement pour la reprise des pourparlers entre la C. G. T. et la C. G. T. U. en vue de réaliser l'unité organique totale.

Le bureau du S. N. a fait des démarches auprès de plusieurs groupes parlementaires pour la défense des syndicalistes et pacifistes inquiétés ou poursuivis.

Le groupe S. F. I. O. a fait déposer au bureau de la Chambre, par M. VOIRIN, une demande d'interpellation au Gouvernement, « visant sa politique scolaire ».

Le groupe socialiste de France a reçu une délégation conduite par Levasseur. Un rapport a été envoyé à M. DEAT.

Le groupe radical-socialiste a reçu les militants du S. N. le jeudi 11 janvier. MM. Levasseur, Delmas et Mérat ont demandé aux députés présents d'intervenir pour faire respecter la liberté d'opinion des fonctionnaires. M. VERNEY, député, a été chargé de suivre la question posée par le S. N.

Fédération nationale des groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs. — La Commission permanente a tenu sa réunion trimestrielle le 27 décembre 1934, sous la présidence de M. Le Gall, directeur d'école à Paris.

Après avoir constaté la progression régulière des adhésions, la Commission a approuvé l'action du bureau, puis elle a décidé de poursuivre énergiquement la réalisation de son programme et notamment :

1° La réforme du Comité consultatif des mutations, qui fonctionne actuellement dans des conditions illégales ;

2° L'application de la représentation proportionnelle intégrale pour les élections au Conseil départemental ;

3° En ce qui concerne les pensions, le retour aux dispositions de la loi du 14 avril 1924 ;

4° Un reclassement basé sur l'ancienneté générale des services au profit des maîtres qui n'ont pas bénéficié intégralement des dispositions de la loi du 26 avril 1932 sur l'avancement ;

5° Le maintien dans les programmes et l'enseignement régulier dans les classes de l'éducation morale et civique, ainsi que le respect par tous les élèves d'une discipline bienveillante mais ferme.

Les délégués ont été reçus le 28 décembre par M. André Mallarmé, ministre de l'Éducation nationale, à qui ils ont exposé les principes et les revendications de leur organisation.

Le ministre a félicité la Fédération de l'esprit qui l'anime et l'a assuré de sa sympathie absolue et de son appui le plus complet en vue de raffermir le crédit de l'école laïque dans l'opinion publique ; le bureau sera reçu régulièrement en vue d'organiser une collaboration effective et efficace.

Pour tous renseignements sur la Fédération, prière de s'adresser au secrétaire général : M. Sivé, 58, boulevard Barbès à Paris (XVIIIe).

Fédération nationale des directrices et directeurs d'école publique. — Le Congrès de la F. D. D. D. E. P. qui se tiendra à la Sorbonne les jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 avril 1935, traitera deux questions qui sont d'ores et déjà à l'étude dans les groupements départementaux :

1° L'éducation professionnelle des suppléants et des intérimaires ;

2° Rôle de l'instituteur dans la préservation physique, intellectuelle et morale, de la jeunesse.

Ligue de l'enseignement. — Le congrès annuel de la Ligue aura lieu à Lille les 6, 7, 8 et 9 juin prochain.

ANDRÉ GANNE.

Dans toute la France !

LEVITAN livre par camions, installe gratuitement tous ses meubles et rembourse les frais de voyage à Paris.

(Consultez la notice transport jointe au Catalogue).

N'hésitez plus! Désormais, effectuez tous vos achats à Paris, chez LEVITAN.

Actuellement Grande Vente Réclame

EXCEPTIONNELLEMENT ET PENDANT UN MOIS

Avec chaque salle à manger il sera livré :

10 pièces

Soit 1 Buffet, 1 Table, 6 Chaises, 1 Table Servante, 1 Colonne, encadrement moderne

Avec chaque chambre à coucher il sera livré :

13 pièces

Soit : 1 Armoire, 1 Lit, 1 Table de nuit, 1 Sommier, 1 Matelas, 1 Traversin, 2 Oreillers, 1 Couverture, 2 Descentes de lit, 2 Chaises

LE CHÊNE MASSIF

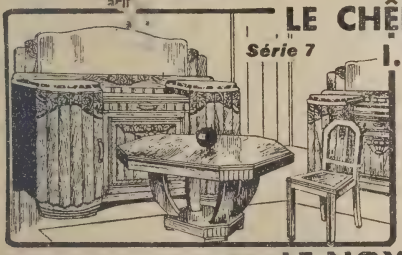

Série 7

1.995 fr.

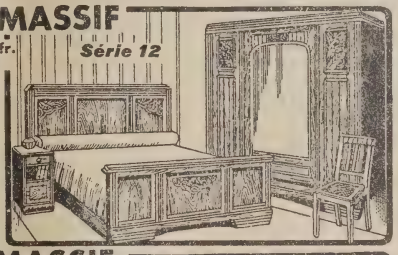

Série 12

LE NOYER MASSIF

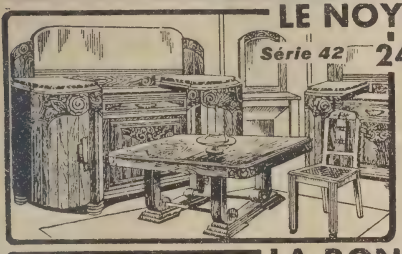

Série 42

2495 Fr.

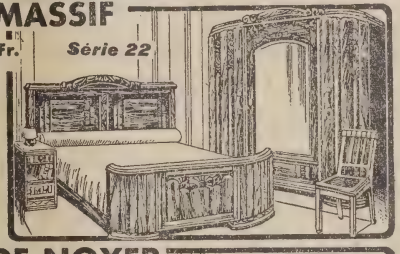

Série 22

LA RONCE DE NOYER

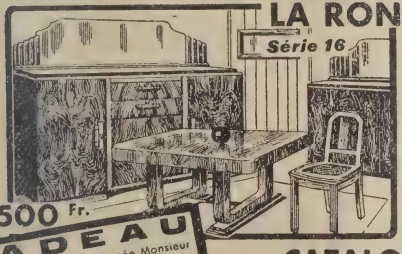

Série 16

2500 Fr.

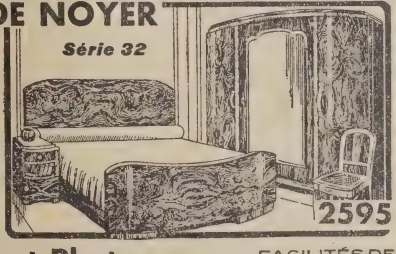

Série 32

2595 Fr.

CADEAU

A l'occasion de la nouvelle année, Monsieur LEVITAN a songé à vos enfants, neveux ou protégés. En réglant vos achats, n'oubliez pas de réclamer un des superbes jouets ci-dessous.

Un avion monoplan tri-moteur

Une Voiture LÉVITAN châssis Latil 21 HP.- Carrosserie grand luxe

Une Chambre de poupée avec armoire à glace.

3.890

CATALOGUE et Photos

adressés gratuitement sur demande

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

FACILITÉS DE PAIEMENT

Entretien gratuit pendant 3 ans

BON à découper et à faire parvenir aux Ets LEVITAN, 63 Bd de Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 % EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare. PARIS

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

Maman!

S'il a la langue blanche...

Ne le massacrez pas avec des purges. Il y a la manière douce — maternelle — de soigner la constipation. Pas de produits chimiques !

Faites-le simplement sourire avec quelques tasses bien sucrées de Thé Garfield. Le Thé Garfield est une délicieuse infusion aux plantes médicinales scientifiquement choisies. Il agit *naturellement* sans déprimer, active progressivement la sécrétion des sucs gastriques et vient très vite à bout de la constipation tenace.

Le Thé Garfield se trouve dans toutes les pharmacies. Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 1).

Thé Garfield

SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

Les actionnaires sont informés que le Conseil d'administration, en vertu de l'article 47 des Statuts, a décidé la mise en paiement, à partir du 20 janvier 1935, d'un acompte de 10 francs net par action nominative ou au porteur, représentant pour l'exercice 1934, les deux tiers de la partie fixe de la rémunération garantie par le contrat de Régie. Cet acompte sera payable contre remise du coupon n° 54, aux guichets des établissements de crédit ou à leurs succursales et agences.

GUIDE - CHANT KASRIEL
et... Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. 283-1-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
SOI
Romance

81e Année. — N° 19. 2 Février 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

ÉVOLUTION

De toutes parts, après un siècle durant lequel les efforts des peuples ont surtout tendu vers le matérialisme et l'éducation des hommes pour le gain, nous voyons l'humanité revenir à ses moteurs éternels : les passions sentimentales et mystiques. Mystique du nationalisme en Italie, mystique du racisme en Allemagne, mystique du communisme en Russie, mystique du monroïsme aux États-Unis. A la France de dégager, comme elle le fit tant de fois au cours des âges, sa mystique propre et de proposer une fois de plus au monde un visage harmonieux et humain.

RAOUL DAUTRY,
Directeur général des Chemins de fer de l'État.

Voici le moment de songer

A VOS

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Vous trouverez pages III et VI de ce numéro et du numéro prochain une liste des meilleurs ouvrages classés par catégories.

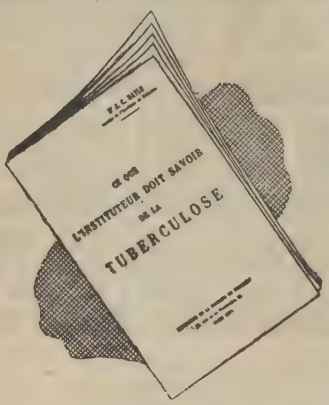

LECTEURS des articles de Monsieur le PROFESSEUR **EISENMENGER**

LISEZ

Ce que l'InsTiTuTeur Doit Savoir de la

TUBERCULOSE

Par le Dr J.-C. BAYLE

Lauréat de l'Académie de Médecine

Envoi fco c. chèque post. 3 fr. 50 - C. c. Paris 1345-99

Mr G. GAMBY, 57, Avenue de Joinville

NOGENT-SUR-MARNE (Seine)

PAPIERS PEINTS

K·L

Envoi franco de notre

ALBUM NOUVEAUTÉS 1935

600 modèles depuis 90c le rouleau

Peinture à l'huile 5F 75 LE KILO

24 nuances

RUE JACQUEMONT 25 PARIS (17e)

Remise aux Membres de l'Enseignement.

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS

Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

26, place Paul-Vidal, **TOULOUSE.**

l'essor féminin

1F50

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui

ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs

donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale

Spécimen gratuit sur demande adressée aux

EDITIONS H. P. DOMANGE

8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

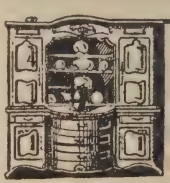

A la Grande Maison de Rustiques

172, Av. du Maine - PARIS

STUDIOS COSY

Facilités de paiement

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.

CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*

22, rue des Arts, TOULOUSE

3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

SANG PUR — BONNE SANTÉ

La circulation du sang a un double objet : d'abord, apporter aux tissus l'oxygène absorbé par les poumons; d'autre part, emporter les déchets de la nutrition et les évacuer dans les urines. L'organisme n'est donc en bon état que lorsque cette circulation est parfaitement assurée, et elle ne peut l'être que si le sang est exempt de toute impureté.

Aussi, lorsque vous ressentez une douleur, un malaise, c'est que votre sang a besoin d'être lavé. N'hésitez pas alors à faire une cure de la célèbre Tisane des Chartreux de Durbon, composée de plantes spécialement choisies, cueillies sur les plateaux des Alpes et dont les vertus sont depuis longtemps connues et appréciées de tous. Vous éviterez ainsi toutes les misères provenant de l'impureté du sang : digestions pénibles, constipation, névralgies, affections des reins et de la vessie, maux de tête, vertiges, etc., et vous vous maintiendrez dans cet heureux équilibre des fonctions vitales qu'on appelle la santé. Le flacon de 35 doses 14 fr. 80, dans toutes les pharmacies.

VINS des COTES du RHONE

Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**

CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Disciplinons la liberté.... 279
G. URIOT : Les vacances..... 281
J. LEFEUVRE : La rédaction au cours élémentaire..... 281
Paul BERNARD : Crépuscule de la personnalité..... 282
G. NAUD : L'enfance est hugophile..... 283
L. MAIRE : Petites étourderies..... 283
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 284
P.-L. MAZEYDAT : Vue de la terre promise. 285
Bibliographie : Sudan..... 286
Alexandre KOUPRINE : Le cirque (suite et fin)..... 287
R. IMBERT : A trois heures du matin..... 288
ROSINE : Broderie décorative..... 289
Pour lire en classe : Il n'y a si mauvais vent.. 290

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en février. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc..... 37 à 40
A. LANTENOIS : Dans le dédale des impôts. 37

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 273 à 288
Examens : Textes et documents..... 103 à 108
René OZOUF : Les transports en U. R. S. S.. 107
Les Archives de l'Enseignement primaire : Diderot visitant une papeterie..... Hors-texte.

DISCIPLINONS LA LIBERTÉ

Par GEORGES GUY-GRAND

C'EST devenu un lieu commun — nous l'avons ici bien des fois signalé — de comparer la faiblesse des États libéraux et la puissance des États dictatoriaux quant à formation d'un esprit public. Alors qu'en Italie, en Allemagne, en Russie soviétique, toutes les institutions, du berceau à la tombe, convergent pour façonner le citoyen aux dogmes d'une religion d'État, les pays libres le laissent démuni de toute doctrine efficace, capable de nourrir un esprit national. M. le maréchal Pétain vient encore de le rappeler, au dîner annuel de la *Revue des Deux Mondes*, dans un discours qui a fait quelque bruit.

Ou, plutôt, il n'est pas exact de dire que dans les États libres on n'enseigne pas de doctrines : on enseigne *des* doctrines et non *une* doctrine : toute la différence du pluriel au singulier ! Le principe de la neutralité s'oppose à ce qu'il y ait des dogmes officiels, métaphysiques, politiques ou sociaux ; il ne s'oppose pas à l'émulation des doctrines. L'application de la neutralité n'est d'ailleurs pas possible littéralement, car un enseignement neutre serait un enseignement inexistant. L'accent mis sur la laïcité, sur les règles morales, sur la démocratie, implique un choix, et il n'en peut être autrement. Mais, dans les limites de ces exigences nationales, la liberté trouve à jouer.

Jetons en effet un coup d'œil sur l'Université française, qu'y trouvons-nous ? A tous les degrés, du primaire au supérieur, nous voyons des maîtres qui professent, non dans leur service, mais dans leur privé, toutes les opinions. Il y a des chrétiens de toutes confessions, des républicains de toutes nuances, des mystiques et des athées, des monarchistes et des socialistes, des bourgeois et des communistes. On peut déjà prévoir que, tout corrects qu'« ils soient » dans l'accomplissement de leur devoir professionnel, ils n'y procéderont pas avec le même accent ; l'enseignement officiel sera dépourvu de fanatisme. Et les maîtres les plus ardents se rattraperont, dans l'enseignement privé ou dans l'action publique, des contraintes qu'ils s'imposent dans l'enseignement universitaire.

Considérons maintenant l'enseignement qui prolonge l'enseignement scolaire, celui que donnent, si l'on peut dire, les réunions publiques et la presse. Là encore, même diversité. Il y a, en outre, cette circonstance aggravante que, s'adressant à des adultes soi-disant raisonnables, les professionnels de la parole ou de la plume ne se croient plus tenus à la réserve que leur impose le respect des enfants. D'où cette violence dans la polémique et ce débordement d'outrages dont nous n'avons que trop d'exemples. Mais enfin, si peu libres que soient les journaux, qui tous servent des intérêts précis, le choc de ces opinions, de ces violences, de ces bourrages — pourvu qu'on n'écoute pas systématiquement qu'un son de cloche, — permet encore un choix et sauve la liberté.

Seulement, on voit la conséquence. D'un côté, un enseignement délibérément dogmatique, l'étouffement de toutes les libertés

*

l'imposition par la contrainte, le dressage, la mobilisation perpétuelle, d'une religion d'État. De l'autre, un enseignement officiel qui manque de flamme, et le déchaînement de toutes les critiques, le conflit de toutes les mystiques, un champ de bataille au lieu d'une communion. La partie n'est pas égale.

***

QUE faire en présence de cette situation ? Ici s'affrontent les solutions.

La première, celle qui vient pour ainsi dire mécaniquement à l'esprit, consiste à faire chez nous ce que nous voyons faire chez nos voisins. On dogmatise ailleurs ? dogmatisons. On supprime les libertés ? faisons de même. On dresse, on enrégimente, on militarise hommes et femmes de tout âge et de toute condition ? instituons chez nous de semblables méthodes. Puisque les mêmes causes produisent les mêmes effets, nous obtiendrions rapidement des résultats équivalents. Ce serait la seule façon de donner au monde le sentiment de notre force et de nous faire respecter.

Une telle solution présentée crûment, avec franchise, il faut reconnaître qu'on ne la trouve pas fréquemment. On sent qu'elle heurterait chez les Français trop d'idées réfléchies ou de sentiments inconscients. Ce n'est pas que le dessein en soit totalement exclu. Des partisans déclarés d'une monarchie antidémocratique ou d'une dictature antiparlementaire, on en trouverait dans certaines ligues ou certaines associations politiques, qui s'ingénient à imiter les uniformes, les exercices et les méthodes dénommées en bloc « fascistes ». Elles présentent un danger certain, dont le gouvernement s'est justement ému et dont nous avons vu les effets. Mais il ne semble pas que ce danger soit actuellement capital, faute de vedette qui fasse cristalliser l'engouement populaire.

Sans aller jusqu'à cet extrême, d'autres symptômes s'orientent dans le même sens. Les appels nombreux et d'ailleurs contradictoires, à un « gouvernement fort », accompagnés d'une violente poussée d'antiparlementarisme, aboutiraient, s'ils réussissaient, à une sorte de dictature. Qu'elle soit nationaliste, jacobine ou marxiste, cette dictature mettrait sous le boisseau tous les organes de contrôle et toutes les libertés démocratiques. Plus rien n'existerait que la volonté d'un maître appuyée directement sur le peuple, qu'elle se chargerait de se rendre favorable par le monopole des organes qui pétrissent l'opinion. Sous une apparence plus constitutionnelle, ce régime serait assez semblable à celui que pratiquent nos voisins.

Il provoquerait, il provoque déjà les mêmes résistances, et ces résistances se présentent, elles aussi, sous une forme absolue. Tantôt des ligues d'extrême-gauche se mettent en bataille contre celles d'extrême-droite, et qui dit bataille dit suspension de la liberté. Tantôt on refuse toute espèce de discipline, on veut profiter jusqu'à l'abus de cette liberté, qu'assure un régime qu'on exècre, et c'est le conflit exaspéré de toutes les pressions. Il s'ensuit que, tandis qu'il y a au dehors toujours plus de concentration et de force offensive, nous voyons chez nous toujours plus de dispersion et de faiblesse.

***

N'EST-IL donc pas d'autre alternative que le choix entre une liberté anarchique, rebelle à toute règle, destructive de tout esprit public, et un despotisme qui étouffe toute liberté et soumet les citoyens redevenus des sujets à un conformisme total ? Nous nous refusons à le croire.

Posons tout d'abord, puisqu'il est redevenu nécessaire de le faire, la nécessité de sauver la liberté. Et par liberté nous entendons l'exercice des droits du citoyen, du travailleur, des peuples tels qu'ils ont été définis par les révolutions démocratiques. On prétend que la démocratie est périmée et dépassée. Nous ne cessons de répondre que, loin d'être périmé, le sentiment du droit reste plus que jamais l'animateur d'une société juste, et que, loin d'être dépassée, la démocratie est à peine commencée. La seule question est de savoir si elle sera étouffée avant d'atteindre à la maturité, ou si elle continuera son développement progressif et normal.

On a fait observer bien des fois que les peuples qui prétendent avoir dépassé la démocratie, Italie, Allemagne ou Russie, sont des peuples chez qui le régime parlementaire n'avait pas encore jeté de profondes racines. Ce sont d'ailleurs les pays qui ont été le plus bouleversés par les révolutions, tandis que les pays libéraux, d'expérience politique plus ancienne, ont mieux résisté à la crise.

Proclamons donc l'excellence de la liberté. Elle a réalisé un progrès politique et moral chèrement acquis, payé par le dévouement des apôtres et le sang des martyrs. Mais il ne suffit pas de la conquérir, il faut vouloir la conserver. Et on ne la conservera qu'au prix d'une forte discipline, car l'erreur la plus grave est de confondre la liberté avec le laisser faire et la facilité.

C'est faute d'avoir méconnu cette discipline que les institutions libérales sont aujourd'hui discréditées, et la liberté en péril. Le parlementarisme n'est certes pas le dernier mot de la sagesse humaine ; il appelle une adaptation aux besoins de notre époque. Tel quel, il est encore préférable à l'impulsivité des mouvements populaires. Pourquoi cependant est-il si profondément discrédité ? C'est parce qu'il a abusé de ses prérogatives au point de les compromettre. C'est parce que son incapacité de discipliner ses ambitions et ses passions a créé une instabilité que n'ont pas manqué d'exploiter les adversaires du régime.

Mêmes remarques pour les institutions

privées. Il était, certes, nécessaire d'introduire dans la famille, dans les associations, le respect des droits de la femme, des droits de l'enfant, des droits de tous les membres contre des hiérarchies trop autoritaires.

Mais s'il n'y a plus dans la famille d'autre règle que le bon plaisir, dans les associations et dans les syndicats d'autre souci que la fantaisie individuelle, l'anarchie des mœurs entraînera la ruine des institutions. On éprouvera le besoin d'une violente réaction, même despotique. La liberté sera morte parce qu'elle n'aura pas su ou pas pu se régler.

***

EN définitive, le meilleur moyen de sauver la liberté est de bien voir qu'elle ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être constamment équilibrée par le besoin et le sentiment de l'ordre, ordre volontaire si l'on ne désire pas qu'il soit imposé. La grande devise positiviste « Ordre et Progrès », à condition d'être bien comprise, reste la règle la plus sage.

L'ordre, à lui seul, tend presque inévitablement à la tyrannie, car il implique souvent la négation de la liberté. Il suffit de se reporter aux périodes d'« Ordre moral » pour en trouver la preuve dans les faits. La Liberté, à elle seule, tend non moins inévitablement à l'anarchie, et par réaction au despotisme : c'est ce que montrent toutes les expériences libertaires. Un seul moyen de sauver à la fois l'ordre et la liberté : se discipliner soi-même, pratiquer l'équilibre des droits et des devoirs.

Règle qui paraît simple, la plus facile à énoncer. En réalité, règle la plus difficile à appliquer, parce que rien n'est plus difficile que de dompter les passions et d'obéir à la raison. Il est plus facile, plus attrayant, plus pittoresque, de faire des émeutes que de se réformer soi-même ; d'être, selon le mot profond de Proudhon, *bousculeur* que vraiment *révolutionnaire*. On bouscule, on rebouscule, et le fond de l'homme ne change pas. On ne fera de révolution sérieuse que lorsqu'on sera intérieurement converti à la raison.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

LES VACANCES

LE partisan du statu quo *disait : On reparle des vacances. Les réformistes perdent un peu de terrain. Pourquoi changer? Le régime actuel offre pourtant quelques avantages qu'on oublie de rappeler. Il a le mérite d'exister. Il a subi l'épreuve du temps. Lentement, par retouches successives et prudentes, on lui a donné sa forme d'aujourd'hui afin de l'ajuster aux exigences nouvelles de la vie.*

Élèves, maîtres, familles, les principaux intéressés y sont faits. Ils savent que les vacances de Pâques tantôt sont en avance, tantôt en retard, et qu'elles apporteront, ou les giboulées encore glacées de mars, ou les coups de soleil déjà vifs de la fin d'avril, que le second trimestre de l'année scolaire sera court, ramassé, laborieux, ou qu'il débordera largement sur avril, entraînant un peu de lassitude chez les scolaires, mais alors qu'on se rattrape sur le suivant. Ils savent que les grandes vacances s'ouvrent au cœur de l'été et que le mois de septembre leur ménage des plaisirs délicieux, et toujours un repos agréable et réparateur. Ils disent qu'il est juste que les mois de chaleurs, juillet et août, soient partagés également entre la période de travail et la période de vacances, les grandes chaleurs étant plutôt pénibles et déprimantes. Ils disent encore que, si les classes recommençaient vers la mi-septembre, la rentrée serait mauvaise. Au village, les besognes champêtres accaparent adultes et enfants : la main-d'œuvre enfantine compte quand il s'agit des vendanges, de la cueillette des fruits, de la garde du bétail, de la récolte des légumes, et bien des écoliers ne reviendraient à l'école qu'après les travaux. Ainsi les grandes vacances seraient allongées d'une quinzaine, ce que l'on ne veut pas. Ils disent enfin que, depuis longtemps, le régime des vacances a façonné la vie scolaire : répartition des matières enseignées marche des études, organisation des examens, établissant chez les élèves, chez les maîtres, chez les administrateurs, de fortes habitudes qu'il semble maladroit de bouleverser, que les choses ne vont pas si mal.

Alors, pourquoi changer ? tenter une expérience qui ne s'impose pas ? Quand septembre s'achève, que s'annoncent les pluies et les brouillards, que les jours raccourcissent, que les feuilles déjà se détachent, le peuple scolaire sent que l'heure approche. La classe paraît hospitalière et attrayante, l'étude, un remède à l'ennui qui menace. Nul regret des vacances. Le législateur qui fixa la rentrée au début de l'automne ne manquait pas de finesse.

G. URIOT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LA RÉDACTION AU COURS ÉLÉMENTAIRE

LA rédaction au Cours élémentaire se borne à l'étude de la phrase. Habituer les élèves à construire une phrase claire, précise et complète, telle est donc la tâche du maître. Il est nécessaire, d'abord, que l'enfant sache répondre d'une façon convenable aux questions posées oralement, et les exercices de langage poseront nos premiers jalons. J'ai dit « de façon convenable » car, d'ordinaire, les enfants répondent juste, mais s'expriment mal. Je pose par exemple cette question : « D'où provient la pluie ? » Plusieurs mains se lèvent et le premier venu me répond avec étourderie : « Des nuages, monsieur ! » La réponse est juste, mais la manière de l'exprimer est mauvaise, et un élève plus attentif rectifiera aussitôt: « La pluie provient des nuages. »

Obligez l'enfant à toujours répondre par des

phrases, faites-lui préciser sa pensée par des termes plus exacts et, après de nombreux exercices, l'enseignement de la rédaction se trouvera tout préparé.

On écrira un questionnaire au tableau. Il se compose de demandes très simples se rapportant à un même sujet. Par exemple : *Pourquoi venez-vous à l'école ? — Qu'apprend-on en classe ? — Qu'arrive-t-il au paresseux ?* Ces questions pourront se rapporter soit à une leçon de choses récente, soit à une lecture ou à une récitation, suivant le cas. Peu importe, pourvu qu'elles soient claires et que leur réponse puisse tenir en une seule phrase.

Les élèves lisent le questionnaire et, sur le brouillon, ils établissent leurs premières réponses. Un enfant, désigné au hasard, copie alors son travail au tableau, suivi par les yeux attentifs de ses camarades, puis le maître fait la critique. Pour corriger telle phrase mal construite, il s'adresse à toute la classe et chacun apporte ses suggestions personnelles, qui sont acceptées ou refusées selon leur opportunité. Le tableau effacé, chaque écolier corrige son brouillon et le transcrit sur le cahier de rédaction. Un cahier spécial est nécessaire : plus commode pour le maître, il permet, en outre, à l'élève de mieux constater ses progrès.

Cette méthode s'adresse aux débutants. Après quelques mois, quand l'enfant aura saisi la technique de la phrase, une simple préparation orale suffira. Et, pour éviter que la rédaction ne dégénère en une sorte de copie, je préconise deux moyens. Le premier, employé aussi en orthographe, est la préparation à distance, un ou deux jours avant l'exécution du devoir. Le deuxième s'efforce de récompenser et de favoriser l'originalité de l'enfant. Une phrase bien rythmée, une idée découverte à propos sera notée en marge par un B. Chaque B majore de deux points la note marquée, et, de plus, le passage signalé est lu à haute voix pendant le compte rendu de la rédaction. Ces petites faveurs incitent l'élève à fournir un travail personnel et, par là-même, plus productif.

JULIEN LEFEUVRE,
Instituteur (Loire-Inférieure.)

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

CRÉPUSCULE DE LA PERSONNALITÉ

NOTRE époque se caractérise, peut-on dire, par sa « civilisation machiniste ». Les nations, de jour en jour plus industrialisées, se disputent âprement tous les marchés, et l'abaissement du « prix de revient » de leurs produits manufacturés est devenu pour elles une nécessité vitale. C'est pourquoi elles s'ingénient, d'une part, à apporter à la machine des perfectionnements techniques augmentant son rendement et, d'autre part, à réduire le nombre des objets fabriqués à quelques « types » adaptés aux besoins de la clientèle.

Cette « standardisation » ou « normalisation » a remporté, jusqu'ici, aux États-Unis, son succès le plus éclatant.

C'est ainsi que là-bas, pour ne citer que deux ou trois cas, le nombre des « types » de briques à construire est descendu de 119 à une dizaine, celui des canifs de 300 à 45, etc. Les mille nuances des chapeaux de feutre ont été réduites à 9 et les abattements sur les innombrables faux cols, objets de toilette, etc., ont été tout aussi sévères.

Alors qu'avant la « normalisation » l'industriel mettait son amour-propre et son talent à varier et diversifier, à « faire du neuf », à piquer la fantaisie de l'acheteur, il en est tout naturellement venu à la production en série ». L'ouvrier, de son côté, a été trop souvent condamné à ce travail humiliant si bien nommé « la chaîne ».

Mais le pire sans doute est qu'à cette « normalisation matérielle » correspond, dans certains groupes sociaux d'Amérique, une façon de « normalisation spirituelle » qui fait qu'aujourd'hui nombre « d'Américains moyens » paraissent façonnés comme sur un même gabarit. Ce n'est pas seulement par l'apparence extérieure — habillement, visage rasé, allure, etc., — que beaucoup d'entre eux se ressemblent, mais encore par la manière de concevoir et de raisonner. « Tous les membres de la Ligue des Bons Citoyens — lit-on dans le *Babbitt* du romancier Sinclair Lewis — se rendaient compte que la démocratie américaine exige une identité salutaire de pensées, de costumes, de maquillage, de morale et de vocabulaire. » Dès lors, nulle indépendance d'esprit, nulle autonomie. Le conformiste Babbitt s'écrie dans un moment de clairvoyance : « Je n'ai jamais, dans toute ma vie, fait une seule chose que je désirais vraiment. »

Ajoutons tout de suite que cet impérieux conformisme ne sévit pas seulement en Amérique. En France aussi, trop de gens cherchent leurs opinions hors d'eux-mêmes, empruntent leurs mots d'ordre à des collectivités, à des groupements dans lesquels leur personnalité est comme diluée et dissoute.

***

Certes, on ne saurait nier que le milieu social instruit, éduque et forme. « Chacun de nous, écrivait Durkheim, est le point où viennent se rencontrer un certain nombre de forces extérieures et c'est de cet entre-croisement que résulte notre personnalité. » Tous tant que nous sommes, nous devons beaucoup à autrui et il est évident que nous ne nous sommes pas formés tout seuls. Toutefois, l'opinion de Durkheim est excessive si on la prend dans son sens général et plein. Elle ne s'applique exactement qu'aux gens qui, par paresse et apathie d'esprit, par snobisme aussi, cèdent sans résistance et sans retenue intérieures aux conventions mondaines, aux préjugés de leur classe sociale, de leur famille, de leur groupe confessionnel ou professionnel ; aux préventions du parti politique auquel ils se sont agrégés, etc. Ils adoptent, sans les contrôler et les critiquer suffisamment, des programmes, des doctrines, des thèses, des catéchismes ; ils s'attachent servilement aux opinions de leurs journaux et de leurs revues devenus, pour eux, de véritables machines à ne pas penser ; ils se laissent emporter loin d'eux-mêmes, ils se renoncent, ils finissent parfois par abdiquer toute virilité d'esprit et toute personnalité. « Leurs facultés, dit Montaigne dans le même sens, ne sont pas pour eux, elles sont pour ceux à qui ils s'asservissent ; leurs locataires sont chez eux, ce ne sont pas eux. »

N'est-ce pas, par exemple, une chose bien faite pour étonner que cette soumission de femmes d'initiative et de goût aux décrets de ces arbitres de l'élégance que sont les grands couturiers ou les modistes en renom ? Mais, le plus grave, c'est qu'il existe une mode intellectuelle plus oppri-mante encore et aussi changeante que la mode

couturière. Elle aussi fait un temps la vogue et l'agrément et puis elle se démode. Elle fait que l'on admire aujourd'hui ce qui déplaira demain. Les phébus, les pointes, voire les rébus et les énigmes, ont été jadis en honneur dans notre littérature. Le maniérisme, la préciosité, l'obscurité prétentieuse, le pédantesque appareil des références savantes et des citations innombrables que nous tenons maintenant pour des défauts ont été des qualités. Les « opinions régnantes » et le fameux pronom « on », aussi despotique qu'indéfini, imposent à tous, plus ou moins, leurs exigences. Trop souvent — pour reprendre un mot de Montaigne — « notre âme ne branle qu'à crédit, liée et contrainte à l'appétit des fantaisies d'autrui ».

Cette infidélité à soi-même, ce conformisme, ou, comme disent les savants, ce « mimétisme social », peut avoir sur les jeunes gens les effets politiques les plus alarmants. Les conformistes intransigeants qu'ils sont quelquefois placent, pour ainsi parler, leur centre de gravité hors d'eux-mêmes ; ils se vantent d'avoir le « sens de l'équipe » (nécessaire d'ailleurs, en bien des circonstances, il en faut convenir), mais, en réalité, ils n'ont plus guère que « l'esprit de la ruche ». Ils en viennent à perdre jusqu'au culte de la personne humaine et l'histoire montre que le crépuscule de la personnalité dans les hommes entraîne celui de la liberté dans la nation. L'État absorbe l'Individu.

L'homme cultivé fuit toute extrémité et se plaît à marcher dans la voie moyenne. Il peut se définir un individualiste raisonnable. Il ne fait pas montre d'un non-conformisme prétentieux ni d'un aristocratisme intellectuel, qui n'est le plus souvent qu'anarchisme ; il ne cherche pas à se singulariser et à « contraster aux mœurs publiques », mais, foncièrement rebelle à l'enrégimentation intellectuelle, il n'est pas « une unité dans le troupeau », un « élément dans la série », son ambition est d'être lui-même, en toute modestie et prudence.

PAUL BERNARD.

CHOSES VUES

L'ENFANCE EST HUGOPHILE

POURQUOI ne pas la faire entrer dans le débat ? Romanciers, critiques, caricaturistes même y prennent bien part, et avec une violence, une liberté de langage qui rappelle les disputes de la cour de récréation par une après-midi orageuse. L'enfant, autant qu'eux, parfois, est sensible au lyrisme, aux jeux de l'imagination ; et il a cet avantage de l'être avec plus d'ingénuité.

***

Que l'on veuille bien faire l'expérience ; que les maîtres qui ont dans leur classe des enfants d'une douzaine d'années abandonnent pour une fois les poètes mineurs qui foisonnent dans nombre de recueils destinés à nos classes élémentaires, pour lire à leurs élèves, expliquer et faire apprendre quelques vers de Victor Hugo ; puisque, dans trois mois, dans six mois, ils s'inquiètent de savoir quel est, dans la liste des textes appris par cœur, celui qui a été le mieux retenu, et qui sera, après cet intervalle, récité avec le plus de plaisir et de succès. Le résultat de l'expérience n'est pas douteux ; nous l'avons observé cent fois, et tout dernièrement encore, dans une classe de petits montagnards que leur institutrice avait su éveiller. A cette demande : « Le premier prêt récite... tel poème d'un auteur contemporain », l'hésitation est générale : il n'y a pas de premier prêt ; un bon élève, désigné, s'en acquitte assez mal ; le rythme, d'une simplicité trop savante, le déroute ; et il n'y a même pas de volontaire pour dire *Les derniers beaux jours*, de Th. Gautier. Mais s'agit-il de l'épisode des *Pauvres Gens*, — « Le Pêcheur est en mer... » — vingt, trente mains se lèvent, se tendent ; vingt, trente corps se jettent hors des tables ; tous ces petits gars brûlent de dire les angoisses de Jeannie ; et c'est avec un sentiment fort juste et délicat que l'un de ceux dont la main s'était tendue avec le plus de fougue traduit ce passage du beau poème.

***

Est-il besoin de chercher une explication de cette préférence si nette, tout intuitive, pour le grand poète, d'élèves encore enfants ? Dans nombre de beaux vers de V. Hugo, l'enfant se retrouve tel qu'il se rêve, et tel qu'il se voit dans les jeux qui veulent exprimer ses rêves : actif, aventureux, toujours victorieux des forces naturelles, des lâches et des méchants, indomptable dans l'épreuve, grand dans le malheur, et accessible à la bonté, à la pitié. Tout cela il aime l'être en pleine lumière, dans des attitudes avantageuses, avec de grands éclats de voix, dans une réalité agrandie, dans un monde plus vaste et plus merveilleux.

Qui lui permet de jouir de son rêve aussi intensément, aussi parfaitement que Victor Hugo ? Si certains de ses éducateurs cherchent encore, lui n'hésite pas : il est hugophile d'instinct.

G. NAUD,
I. E. P. Clermond-Ferrand.

SUR LE VIF

PETITES ÉTOURDERIES

CHASSELION, satisfait de son sort, proclame qu'il mange des chardons à satiété. Heureux âne, assurément !

Ce n'est pas une raison, madame, pour proposer à vos élèves cet invraisemblable devoir de conjugaison : « Je mange des chardons autant que je veux ; tu manges des chardons autant que tu veux... » Et vous, mademoiselle, à quoi songiez-vous donc quand vous faisiez écrire par vos bambins : « Je brame, tu brames, il brame... » ? Nous connaissions déjà l'enfant qui « pétille dans les verres », mais, nous ignorions que certains écoliers avaient adopté le régime alimentaire du baudet et le langage du cerf.

Quant à vous, madame, croyez-vous qu'il soit indispensable, pour expliquer la poésie *La Vache*, de Victor Hugo, de consigner sur votre carnet de préparation ce commentaire bizarre inspiré du transformisme : « La vache considère les hommes comme ses enfants » ?

Et vous, monsieur, avez-vous songé aux commentaires que risquait de provoquer ce surprenant exercice : « Je concevrai ; tu concevras... » Non pas, assurément ; pas plus que vous, madame, qui, adepte de Lamarck et de Darwin sans le savoir, faisiez écrire à propos d'une leçon sur la formation du féminin des noms propres : « Julien devient Julienne ; un Alsacien devient une Alsacienne ; un Italien devient une Italienne. »

L. MAIRE,
I. E. P. Verdun (Meuse).

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Utilisation de la T. S. F. à l'école et à la postécole (*Bulletin de la Marne*).

AU cours d'une réunion à laquelle assistaient les instituteurs et les chefs des établissements des différents ordres d'enseignement, M. l'inspecteur d'Académie a exposé que les maîtres de nos écoles ont entrevu le parti à tirer de ce merveilleux instrument de progrès qu'est la T. S. F., puisqu'une quarantaine d'entre eux sont entrés dans la voie nouvelle et obtiennent des résultats intéressants. Mais la radiophonie mérite mieux que ces timides essais, réalisés par quelques instituteurs, le plus souvent avec leur appareil personnel.

Car la *radiophonie peut rendre des services indiscutables et inappréciables* à l'enseignement, de quelque degré qu'il soit. Elle permet, en effet de donner aux élèves d'excellents exemples de diction, de développer leur éducation musicale, de leur faciliter l'apprentissage et la pratique des langues vivantes. Elle trouve une utilisation plus grande encore dans les œuvres postscolaires, en complétant de la manière la plus agréable et la plus parfaite les fêtes et concerts de nos coopératives scolaires, amicales d'anciens élèves, œuvres laïques de toutes sortes.

Mais il nous faut malheureusement reconnaître qu'une très faible partie seulement des émissions actuelles conviennent aux écoles. Il faut choisir dans les programmes et combien expurger !

Le désir commun des membres de l'enseignement est d'avoir des émissions spéciales pour nos enfants, à des jours et à des heures fixés, dont les programmes seraient élaborés par un comité de pédagogues avertis, de gens du métier, seuls qualifiés pour déterminer exactement ce qui leur est accessible. Il nous est possible de travailler de concert à une organisation méthodique des auditions et le meilleur moyen d'y parvenir est d'étudier toutes questions utiles à ce sujet au sein d'un Office départemental dont le rôle consisterait à guider et conseiller les maîtres dans l'organisation de leurs auditions, de développer l'utilisation pratique de la radiophonie à l'école et à la postécole.

L'exposé de M. l'inspecteur d'Académie a convaincu l'auditoire : la création d'un Office départemental a été immédiatement décidé.

Déperdition du savoir scolaire, par F. MAUVEZIN (*Bulletin de la Chambre des métiers de la Gironde et du Sud-Ouest*).

L'AUTEUR, qui dirige le cabinet d'orientation professionnelle de la Chambre des métiers, publie une expérience faite par lui récemment. Une maison de Bordeaux, en quête d'un employé à adjoindre plus tard à la direction, demandait un jeune homme ou une jeune fille de seize à vingt-trois ans, « ayant une bonne instruction primaire supérieure ou secondaire ».

74 candidats se présentent ; M. Mauvezin en écarte tout de suite 46 qui ne répondent pas aux conditions exigées et fait subir isolément aux 28 autres l'épreuve écrite d'un questionnaire-test, comprenant une dictée et 37 questions de mathématiques, d'histoire de France, de géographie, de sciences. Disons tout de suite que la plupart de ces candidats possèdent un diplôme, brevet, certificat, voire baccalauréat, et qu'aucune des questions posées ne dépasse les programmes de l'école primaire élémentaire.

Mais, si l'expérience ne dépasse pas le niveau de l'école primaire, elle dépasse nombre de concurrents. Dix lignes de dictée, en phrases détachées, sans difficulté notable, n'ont pas révélé une seule copie absolument correcte. Un bachelier n'a qu'une demi-faute ; un breveté 1 ; mais onze en ont de 2 à 5 ; le reste de 5 1/2 à 10 1/2. Constatations attristantes en mathématiques : 12 candidats ne s'aperçoivent point, après réflexion, que le produit d'un nombre par zéro est zéro ; 14 confondent le sens de la division avec celui de la multiplication ; 18 se montrent incapables de résoudre un problème enfantin d'intérêt. L'altitude du niveau de la Seine au Havre est un mystère pour 21 ; seize ne savent où fixer l'altitude maximum de la Loire ; 22 se trompent sur les départements traversés par la Garonne. Seize ignorent qui régnait en France en 1600 et en 1700. D'autres font régner en 1500 Hugues Capet, Louis XIII ou Louis XIV. Somme toute, *ce bilan est affligeant*, si l'on considère surtout qu'il ne s'agit pas d'adolescent ayant rompu trop tôt avec l'école.

L'intelligence de l'enfant, par R. NUSSBAUM (« *Quand l'enfant paraît* », Delagrave éditeur). — *En vente à la librairie Nathan.*

ENTRE quatre et sept ans, l'enfant donne, à juste titre, l'impression d'un petit être intelligent, car ses facultés intellectuelles évoluent rapidement, il mord à la science avec une gourmande avidité, comme à un gâteau. Bien entendu, cet appétit ne s'éveille pas chez tous à la même date ; il ne faut rien faire pour l'exciter, ne pas se réjouir lorsqu'il est précoce, ni s'affliger lorsqu'il tarde un peu ; la précocité de ces manifestations n'est pas du tout une preuve nécessaire d'une intelligence supérieure, ni le retard une preuve du contraire.

Il est indéniable que certains enfants sont intellectuellement mieux doués que d'autres. Et, ce qui est également indéniable, c'est la responsabilité de l'adulte dans l'évolution de l'intelligence. Après la réceptivité plus ou moins passive des premières années, l'intelligence de l'enfant s'extériorise volontiers sous forme de questions. C'est une chose bien connue que cette inlassable curiosité qui se manifeste sous cette forme entre quatre et sept ans et dont il serait intéressant de dresser la courbe, car le nombre des questions posées chaque jour augmente, puis il va diminuant. Ces questions répétées mettent à l'épreuve notre patience. A l'examen, on s'aperçoit que les unes, qu'on peut appeler les « questions fécondes », répondent à une curiosité réelle et que les autres n'ont pour but que de retenir l'attention de l'adulte. Il faut répondre de manière à encourager l'enfant lorsque sa question est féconde et à le décourager quand elle est dénuée de toute réelle curiosité.

Les livres usagés et l'hygiène, par le professeur TANON, de la Faculté de médecine (*Journal des Débats*).

LA question est grave et ne date pas d'hier. Elle intéresse les lycées et les écoles, les bibliothèques publiques et les bibliothèques privées, les cercles, les cabinets de lecture, le commerce des livres d'occasion, etc.

Les livres sont des agents de contagion : ils font courir de graves dangers aux lecteurs, c'est incontestable. Tous les médecins ont signalé la transmission de la scarlatine par des lettres datant d'un mois et plus, de la variole par des bacilles datant d'un an ; les bacilles tuberculeux gardent leur virulence pendant un an, les bacilles diphtériques pendant six mois à l'abri de l'air et de la lumière. Or, ces maladies sont celles qui affectent l'âge scolaire.

Ces notions sont banales à force d'avoir été répétées, et pourtant le *danger reste méconnu*. Les hygiénistes s'intéressent aux porteurs de germes et fort peu aux véhicules qui représentent au fond des milieux de conservation des virus. Or, un conservateur latent n'est pas moins dangereux qu'un porteur latent. Tous les deux ont une part dans la contagion à l'école.

Pour parer à ces dangers, on doit conseiller la désinfection, en dépit des difficultés auxquelles elle se heurte. La désinfection au formol semble la plus pratique. Il existe des étuves à formol qui donnent satisfaction.

N'y a-t-il pas un autre moyen ? Évidemment si... Il consiste à conseiller aux élèves de garder leurs livres, aux parents d'acheter des livres neufs. En cette matière, on ne peut que conseiller, on ne peut convaincre d'un coup : l'éducation du public doit être faite et, pour cela, il faut le documenter. La nécessité de la désinfection des livres apparaît comme sinon toujours nécessaire, au moins sage et prudente. On doit la conseiller pour les bibliothèques, les cabinets de lecture et même pour les maisons de vente des ouvrages d'occasion, auxquels le public serait reconnaissant certainement de cette attention. Mais pour les écoles, il serait préférable d'avoir toujours des livres neufs.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'arrêt du Conseil d'État, en date du 11 janvier 1935, que nous mentionnons sous la rubrique : La jurisprudence ; un arrêté de* **promotion au choix** *légalement pris* **ne peut pas être rapporté.**

➔ *Aucun règlement ne s'oppose à ce qu'une* **promotion au choix** *soit accordée la même année à un instituteur et à une institutrice* **mariés ensemble** (*J. O.*, 9 janv. 1935).

➔ *L'engagement d'une* **femme de service** *dans une école* **primaire** (*non maternelle*) *par la directrice de cette école, ayant eu lieu dans les conditions du droit commun, le litige relatif à son* **congédiement** *ne peut pas être porté devant la* **juridiction administrative** (C. d'Ét., 2 janv. 1935). — *Nous consacrerons à cette importante question l'étude documentaire de notre prochain numéro.*

➔ **M. Louis Barthou**, *ministre des Affaires étrangères, mort assassiné au service de la paix,, a bien mérité de la patrie* (L. 7. janv. 1935, art. 1er).

Les dispositions de l'art. 2 de la loi du 17 novembre 1918 sont applicables à la présente loi (même L., art. 2). *Cet art. 2 dispose* que le texte de la loi sera gravé pour demeurer permanent dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République.

➔ *Le nombre des* **communes** *de France est actuellement de 38 011. Il y a 50 491* **bibliothèques scolaires** (Alsace-Lorraine non comprise) (*J. O.*, 9 janv. 1935).

➔ *Dans l'ens.* **secondaire**, *les* **mises à la retraite** *n'ont pas lieu en cours d'année scolaire, réserve faite du cas où elles sont sollicitées par les intéressés* (*J. O.*, 9 janv. 1935).

➔ *Le* **préavis** *de six mois ne joue pas dans le cas de mise à la* **retraite d'office** (*J.O.*, 9 janv. 1935).

➔ *Les instituteurs* **secrétaires de mairie** *ont intérêt à lire la rubrique qui leur est destinée dans le présent Guide.*

➔ *Bien qu'un instituteur n'ait pas été nommé* **secrétaire de mairie** *par arrêté municipal, il doit être considéré comme un* **agent communal** *ayant droit aux* **garanties disciplinaires** *prévues par la loi* (C. d'Ét., 2 janv. 1935).

➔ *Une* **révocation verbale** *d'un* **secrétaire de mairie** *constitue néanmoins une* **décision administrative** *susceptible d'être attaquée devant le* **Conseil d'État** (même arrêt du 2 janv. 1935).

➔ *Le* J. O. *du 29 déc. 1934 renferme le* **Code de l'enregistrement**, *très utile à consulter, surtout en matière de succession ; le* J. O. *du 29 déc. 1934, le Code des impôts directs. — Rappelons que le numéro du* J. O. *coûte 0 fr. 60 et que l'adresse du* J. O. *est la suivante : 31, quai Voltaire, Paris (VIIe).*

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN FÉVRIER

➔ Prenez connaissance du tableau général indiquant les dates des examens et concours.

➔ Ne perdez pas de vue que l'exercice du budget communal est clos le 31 mars pour le paiement des dépenses et que la clôture des mandatements a lieu le 15 mars.

➔ Entretenez le maire, s'il y a lieu, de la nécessité du crédit supplémentaire pour le chauffage et l'éclairage de l'école.

➔ Préparez déjà la statistique annuelle sur les œuvres complémentaires de l'école.

➔ Rappelez-vous que les I. E. P. et les I. D. commencent à s'occuper de leurs propositions de récompenses et de distinctions honorifiques.

➔ Formulez une demande de subvention pour la Société sportive scolaire.

➔ Envoyez au contrôleur des contributions directes votre déclaration en vue de l'impôt général sur le revenu.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

DANS LE DÉDALE DES IMPOTS

Le mois de juillet 1934 a vu éclore une infinité de décrets et d'instructions sur les impôts et les taxes ; nous en extrayons les dispositions principales qui peuvent intéresser nos lecteurs, au moment où ils s'apprêtent à faire la déclaration réglementaire au contrôleur des contributions directes pour l'impôt général sur le revenu.

IMPOT SUR LES TRAITEMENTS, SALAIRES, PENSIONS

Avant de calculer cet impôt, que faut-il retrancher de l'ensemble des émoluments ?

1° Les pensions de la grande guerre (une partie des pensions mixtes), la retraite du combattant ;

2° Les retenues supportées et les versements effectués pour la constitution de pensions ou de retraites à capital aliéné, dans la limite de 6 p. 100 du montant brut des appointements et sans que la déduction puisse excéder 10 000 francs ;

3° Les sommes versées au titre des assurances sociales ;

4° L'impôt sur les traitements et salaires, pensions ou rentes viagères afférent à l'année précédente ;

5° Les frais inhérents à la fonction ou à l'emploi lorsqu'ils ne sont pas couverts par des allocations spéciales.

La déduction à effectuer du chef des frais professionnels est forfaitairement fixée à 10 p. 100 du revenu brut après défalcation des retenues ou versements visés aux paragraphes 2° et 3° ci-dessus sans pouvoir excéder 20 000 francs. Pour les catégories de professions qui comportent normalement un pourcentage de frais plus élevé, le taux et le maximum de la déduction forfaitaire sont fixés par arrêté du ministre des Finances. *(30 p. 100 pour les journalistes) (A 28, déc. 1934.)*

NOTA. — Ne pas oublier de ne tenir compte que des sommes effectivement touchées ; les timbres de quittance doivent être déduits.

Il n'y a plus de déductions de l'ensemble des émoluments à l'occasion de la femme et des personnes à charge, mais les mutilés titulaires d'une pension d'invalidité ont toujours droit à une déduction de 1 000 francs.

Quand cette soustraction est effectuée, que faut-il faire ? — Rechercher le revenu taxable, car la partie restante n'est pas soumise entièrement à l'impôt.

La fraction des émoluments jusqu'à 10 000 francs est toujours exonérée d'impôt.

La fraction comprise entre 10 000 et 20 000 francs ne compte que pour moitié ; ce qui excède 20 000 francs compte pour la totalité.

Le revenu taxable étant ainsi déterminé, comment calculer l'impôt ? — L'impôt n'est plus fixé à 10 p. 100 du revenu taxable, mais à la moitié d'un taux général et variable. Ce taux général étant de 12 p. 100 pour 1935, l'impôt sera donc de 6 p. 100 du revenu taxable pour cette année.

Lorsque l'impôt est calculé, il est soumis à la réduction suivante s'il y a des enfants à charge, c'est-à-dire des enfants de moins de vingt et un ans ou infirmes, recueillis compris : 20 p. 100 pour chacun des deux premiers enfants, 60 p. 100 à partir du 3e, mais ces deux réductions deviennent seulement 15 et 45 p. 100 lorsque le revenu est compris entre 20 000 et 40 000 ; 10 et 30 p. 100 lorsque le revenu est supérieur à 40 000 francs. Il s'agit du revenu net pour cette opération. Le montant de la réduction ne peut dépasser 800 francs par enfant.

NOTA. — Les ascendants et parents en ligne collatérale ne comptent plus pour cette réduction.

IMPOT GÉNÉRAL SUR LE REVENU

C'est l'ensemble des revenus qui est atteint par cet impôt ; disons d'abord que les revenus provenant des traitements, salaires, pensions, sont déterminés, en vue de l'impôt général, dans les mêmes conditions que pour l'assiette de l'impôt cédulaire visant ces émoluments. (*Voir plus haut.*)

Comment obtenir le revenu imposable ?

Le contribuable doit opérer une série de déductions de la totalité de ses revenus lorsqu'elles n'entrent pas en compte pour l'évaluation des impôts cédulaires : intérêts des emprunts et dettes à sa charge ; — arrérages de rentes payées par lui à titre obligatoire et gratuit ; — impôts directs et taxes assimilées ; — cotisations des assurances sociales ; — pensions de la Grande Guerre (fraction des pensions mixtes) ; — retraite du combattant ; — versements effectués en vue de la retraite du combattant organisée par les lois des 4 août 1923 et 30 décembre 1928 ; — intérêts des bons du Trésor à échéance d'un an au plus et des bons de la défense nationale à échéance de deux ans au plus ; — arrérages des rentes perpétuelles 4 p. 100 émises en 1925 ; — somme de 5 000 francs si ledit contribuable est marié ou veuf avec un ou plusieurs enfants à charge ; — somme de 5 000 francs pour chacun des deux premiers enfants ; — 8 000 francs pour le 3e ; — 9 000 francs pour le 4e ; — 10 000 francs à partir du 5e. (Il s'agit des enfants de moins de vingt et un ans ou infirmes, recueillis compris.) — Il n'y a plus de déductions pour les autres personnes à charge.

La somme restante après ces déductions n'est pas encore le revenu taxable comme nous allons le montrer : la totalité des revenus est exonérée jusqu'à 10 000 francs ; — après 10 000 francs, on compte pour un vingt-cinquième la fraction comprise entre 10 000 et 20 000 francs, pour deux vingt-cinquièmes la fraction comprise entre 20 000 et 30 000 francs, et ainsi de suite en augmentant de un vingt-cinquième par tranche de 10 000 jusqu'à 100 000 francs, par tranche de 25 000 francs jusqu'à 400 000 francs, par tranche de 50 000 jusqu'à 550 000 francs, la fraction dépassant 550 000 étant comptée pour l'intégralité. — Il y a, par conséquent, toute une série de petites opérations arithmétiques à effectuer pour connaître le revenu taxable.

Comment calculer l'impôt sur le revenu taxable ?

Le taux de l'impôt n'est plus fixé au tiers du revenu taxable, mais au double du taux général fixé pour les impôts cédulaires, soit au double de 12 p. 100, ce qui fait 24 p. 100 en 1935.

Y a-t-il une réduction de l'impôt ainsi obtenu pour les charges de famille ? — Non.

Y a-t-il une majoration de cet impôt pour absence de charges ? — Oui : 40 p. 100 pour les contribuables âgés de plus de trente ans, qui sont célibataires, veufs ou divorcés et qui n'ont pas d'enfant ; 20 p. 100 pour les contribuables âgés de plus de trente ans, mariés depuis plus de deux ans au 1er janvier de l'année d'imposition et qui n'ont pas d'enfant. Les pensionnés de la Grande Guerre à 40 p. 100 sont exonérés de la majoration, ainsi que les contribuables dont tous les enfants sont morts.

Ajoutons que les enfants recueillis âgés de moins de vingt et un ans ou infirmes entrent en compte et que la fraction de revenu inférieure à cent francs est négligée dans les calculs en vue des deux impôts ci-dessus.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Erreur matérielle.** — Une erreur matérielle de liquidation doit être rectifiée (C. d'Et., 24 oct. 1934).

✱ **Réintégration.** — *On demande : 1° Si l'art. 17 (§ 5) de la loi du 14 avril 1924 modifiée par l'art. 39 de la loi du 30 mars 1929, accordant aux femmes fonctionnaires, mères de 3 enfants vivants, ayant au moins 15 années de services, une pension de retraite avec jouissance immédiate est toujours en vigueur ; 2° dans l'affirmative, si une institutrice primaire titulaire, bénéficiaire de cette pension et devenue veuve par la suite, pourrait obtenir sa réintégration dans les cadres en ne percevant que la différence entre son traitement et ladite pension ; 3° dans ce cas, comment serait décomptée la totalité de ses services le jour où elle quitterait définitivement l'enseignement ?*

1° Réponse affirmative ; 2° en principe le fonctionnaire retraité ne doit pas être remis en activité. L'administration ne s'oppose pas néanmoins à examiner chaque cas particulier. Mais la réintégration, toujours exceptionnelle, ne peut être envisagée que si elle correspond à un intérêt évident du service. La pension des institutrices réadmises dans les cadres est obligatoirement suspendue ; dès leur remise en activité, ces maîtresses perçoivent le traitement afférent à la classe à laquelle elles appartenaient lors de leur admission à la retraite ; 3° les services accomplis après la réintégration s'ajoutent aux précédents pour la constitution de nouveaux droits à l'avancement et à la retraite (J. O., *9 janv. 1935*).

✱ **Détachement à Tanger.** — Tanger n'est ni protectorat, ni colonie, ni territoire civil de l'Afrique du Nord ; art. 9 de la loi du 14 avril 1924.

S'agissant de services rendus avant le 17 avril 1924, l'intéressé paraît avoir le choix entre les deux solutions suivantes : 1° bonification des services de moitié sans réduction d'âge (art. 10 de la loi du 9 juin 1853) ; 2° bonification de services du tiers et réduction d'âge de la même quotité (art. 9 de la loi du 14 avril 1924) (J. O., *9 janv. 1935*).

✱ **Droit de veuves.** — Les épouses de fonctionnaires mis à la retraite par anticipation en vertu du D. du 4 avril 1934, et mariées depuis moins de deux ans, bénéficient, en cas de décès du mari, de la moitié de la retraite de celui-ci, sous la réserve que la condition d'antériorité de deux ans se serait trouvée remplie à la date à laquelle le fonctionnaire aurait atteint la limite d'âge afférente à l'emploi qu'il occupait lors de sa mise à la retraite (J. O., *9 janv. 1935*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Erratum. — Dans l'arrêt du Conseil d'État, en date du 25 juillet 1934, sur les congés de maladie, que nous avons reproduit p. 30 du Guide, il faut lire : 180 jours de congé, dont 90 avec traitement intégral et 90 avec demi-traitement.

***

Un arrêté de promotion au choix, légalement pris, ne peut être rapporté (*11 janv. 1935, af. Touzet, instituteur*).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Pontaumur, Puy-de-Dôme, 1934). — **Faucheurs au Canada.** — Le soleil ardent leur brûlait la nuque et les gouttes de sueur leur brûlaient les yeux. La fatigue de leurs dos toujours pliés devenait telle, vers le soir, qu'ils ne se redressaient qu'avec beaucoup de peine. Mais ils besognaient de l'aube à la nuit, sans perdre une seconde, abrégeant les repas, heureux et reconnaissants du temps favorable.

Trois ou quatre fois par jour, Maria leur apportait un seau d'eau qu'ils cachaient sous les branches pour la conserver froide; et quand la chaleur, le travail et la poussière de foin leur avaient par trop desséché le gosier, ils allaient, chacun à son tour, boire de grandes lampées d'eau et s'en verser sur les poignets ou sur la tête.

LOUIS HÉMON.
(*Maria Chapdelaine.*)

Questions. — 1. (2 points.) *Dans le premier paragraphe, l'auteur nous montre les faucheurs éprouvant deux sentiments opposés : lesquels ? Relevez les mots et expressions qui traduisent ces sentiments opposés.*

2. (2 points.) *Sens de « abrégeant ». Écrire deux mots de la même famille et faire avec l'un d'eux une phrase qui en précise le sens.*

3. (1 point.) *Y a-t-il une différence entre « trop » et « par trop ». Laquelle ?*

➔ RÉPONSES. — 1. Les faucheurs éprouvent à la fois un sentiment de grande fatigue et une impression de joie. — Mots et expressions qui traduisent :

a. La fatigue : *le soleil « leur brûlait la nuque »...; la sueur « leur brûlait les yeux »...; « dos toujours pliés »...;*

« ils ne se redressaient qu'avec beaucoup de peine ».

b. La joie : *heureux et reconnaissants du temps favorable.*

2. *Abréviation, bref.* — Ce devoir est trop *bref*, il fallait le développer davantage.

3. *Trop :* adverbe, signifie *plus qu'il ne convient.* — *Par trop :* expression formée de l'adv. précédé de la préposition *par* veut dire *réellement trop.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre mère vous a envoyée chez l'épicière. En attendant d'être servie, vous observez la boutique. Faites-nous part de vos observations.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Comme c'est jeudi, maman m'a envoyée faire les courses chez l'épicière.

C'est une maison d'assez bel aspect, dont les vitrines et la porte sont peintes en vert.

J'entre. Comme il y a du monde, j'attends mon tour, tout en observant le magasin. Tout rayonne de propreté, le papier peint, très clair, égaie la pièce spacieuse. Les comptoirs sont vernis et les rayons peints en jaune. Sur l'un des comptoirs se trouve la balance et sur l'autre les bocaux pleins de bonbons.

Sur les rayons, les boîtes de petits pois, qui siègent tout en haut, forment des pyramides ; sur une autre rangée, les boîtes de sardines, disposées en long et en large, font valoir leur marque. Un échelon plus bas, ce sont des barres de pain d'épice, que les enfants regardent avec envie. Puis, toujours en descendant, viennent les conserves, le sucre mis en paquet d'un kilo, les pâtes alimentaires et, tout en bas, les tubes pour faire les cuivres et les fourneaux.

Sur un autre côté du mur, se trouve le rayon de mercerie.

Auprès du comptoir, la soude, l'amidon sont en caisses et le savon noir dans un seau.

L'air avenant et aimable de la marchande, ainsi que sa propreté, lui attirent une nombreuse clientèle.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Saint-Hippolyte, Doubs, 1933). — 1. *Une fermière vend au marché 8 kg. 4 de beurre, à 10 f. 25 les 500 grammes, et 150 œufs à 7 f. 20 la douzaine. Elle achète ensuite 6 m. 80 de cretonne à 7 f. 85 le mètre. Combien lui reste-t-il sur le produit de ses ventes ?*

➔ SOLUTION. — 10 f. 25 les 500 grammes font 20 f. 50 le kilo. Les 8 kg. 4 de beurre sont donc vendus les 84 dixièmes de 20 f. 50 :

$$20 \text{ f. } 50 \times 8{,}4 = 172 \text{ f. } 20.$$

A 7 f. 20 la douzaine, chaque œuf est vendu le 1/12 de 7 f. 20, soit 0 f. 60. Le prix total des œufs est donc 150 fois 0 f. 60 :

$$0 \text{ f. } 60 \times 150 = 90 \text{ f.}$$

Les deux ventes ont produit ensemble :

$$172 \text{ f. } 20 + 90 \text{ f.} = 262 \text{ f. } 20.$$

Les 6 m. 8, ou 68 dixièmes de mètres de cretonne, ont coûté les 68 dixièmes de 7 f. 85 :

$$7 \text{ f. } 85 \times 6{,}8 = 53 \text{ f. } 35 \text{ (pour 53 f. 38).}$$

Cette dépense faite, il reste donc à la fermière sur le produit de sa vente :

$$262 \text{ f. } 20 - 53 \text{ f. } 35 = 208 \text{ f. } 85.$$

***

2. *J'achète un fût de vin de 108 litres pour 594 f. J'en mets la moitié dans des bouteilles de 75 centilitres, et l'autre moitié dans des demi-bouteilles de 37 cl. 5. La douzaine de bouteilles vides coûte 4 f. 80, et la douzaine de demi-bouteilles les 2/3 de cette somme. Les bouchons coûtant 6 f. 75 le cent, calculer le prix de revient d'une bouteille pleine et celui d'une demi-bouteille pleine.*

➔ SOLUTION. — Un litre du vin en question coûte la 108e partie de 594 f., soit 594 f. : 108 = 5 f. 50. Le contenu d'une bouteille coûte les 0,75 de cette somme, soit 5 f. 50 × 0,75 = 4 f. 13 à 1 centime près par défaut, et le contenu de la demi-bouteille 2 fois moins, soit 2 f. 06 à 1 centime près par défaut.

D'autre part, la bouteille vide coûte le 1/12 de 4 f. 80, soit 0 f. 40, et la demi-bouteille les 2/3 de 0 f. 40, soit 0 f. 27 par excès.

Chaque bouchon coûte enfin :

$$6 \text{ f. } 75 : 100 = 0 \text{ f. } 07 \text{ par excès.}$$

Pleines et bouchées, la bouteille et la demi-bouteille reviennent donc respectivement à :

$$4 \text{ f. } 13 + 0 \text{ f. } 40 + 0 \text{ f. } 07 = 4 \text{ f. } 60;$$

et :

$$2 \text{ f. } 06 + 0 \text{ f. } 27 + 0 \text{ f. } 07 = 2 \text{ f. } 40.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Où se trouvent les châteaux les plus célèbres de la Renaissance ? Citez-en deux. En quel siècle ont-ils été construits ? — 2. Citez un monument de l'époque romane, un de l'époque gothique, un de*

BAUDRILLARD et KUHN. LISONS ! Cours élémentaire (1er degré)..... 7.50

l'époque de la Renaissance, se trouvant en France. — 3. *De Bordeaux aux Pyrénées, en longeant la côte de l'Atlantique :* a. *en chemin de fer, essayez d'évoquer trois régions différentes que vous traversez ;* b. *en bateau, indiquez deux aspects caractéristiques de la côte.* — 4. *Dessinez le croquis de ces deux itinéraires.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les châteaux les plus célèbres de la Renaissance se trouvent sur les bords de la Loire et de la Seine ; ex. : Chambord, près de la vallée de la Loire ; Fontainebleau, dans la vallée de la Seine. Ces châteaux ont été construits sous François Ier, c'est-à-dire au XVIe siècle.

2. L'église Notre-Dame-la-Grande à Poitiers est de style roman. Notre-Dame de Paris est une cathédrale gothique. Le château de Blois appartient à l'époque de la Renaissance.

3. De Bordeaux aux Pyrénées, on traverse :

a. *En chemin de fer.* — La région des vignobles du Bordelais, puis les forêts de pins des Landes et, pour finir, le Pays Basque avec ses aspects variés : champs, vergers, premières pentes montagneuses.

b. *En bateau.* — La côte est plate, bordée de dunes sableuses consolidées par des pins ; toutefois, à partir de l'embouchure de l'Adour, elle devient rocheuse dans le Pays Basque (Biarritz, Saint-Jean-de-Luz). *Croquis* (Voir *Atlas*).

IV *bis.* **SCIENCES** (Sarzeau, Morbihan, 1933). — 1. *Par quels organes la bouche communique-t-elle avec l'estomac et avec les poumons ? Quand dit-on qu'on a avalé de travers ?* — 2. *Transformations mécaniques et chimiques subies par les aliments dans la bouche.* — 3. *Différentes sortes de dents, nombre de dents de chaque sorte à chaque mâchoire.* — 4. *Hygiène de la bouche et des dents.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. En arrière de la bouche, dont elle est séparée incomplètement par le voile du palais, est une cavité appelée pharynx, sorte de carrefour où se croisent les voies digestive et respiratoire. Le pharynx, en effet, se prolonge en arrière et en bas par un tube appelé œsophage, qui conduit les aliments à l'estomac ; et, d'autre part, l'air venant des narines traverse le pharynx pour descendre dans la trachée-artère, qui le mène aux poumons.

On « avale de travers » quand une parcelle de matière alimentaire s'engage accidentellement dans la trachée-artère. Il en résulte une vive irritation et une toux qui finit par expulser ce qui la cause. La parcelle alimentaire peut alors être projetée dans les fosses nasales, où elle est encore gênante.

2. Les boissons ne subissent aucune transformation dans la bouche. Les aliments solides, au contraire, y sont mâchés, c'est-à-dire broyés par les dents, et imprégnés de salive, ce qui en fait une bouillie claire. La salive commence aussitôt à transformer l'amidon des aliments en sucre ; mais c'est surtout dans l'estomac qu'a lieu ce phénomène chimique de digestion.

3. Nous avons trois sortes de dents, en même nombre à chaque mâchoire et pour chaque sorte. Ce sont : 1° en avant, 4 incisives, à arête vive, qui coupent les aliments où l'on mord ; 2° par côté, contre les précédentes, 2 canines, à couronne pointue, sans fonction bien spéciale ; 3° au fond, 10 molaires (5 de chaque côté), à couronne large et mamelonnée, qui broient les aliments.

4. L'hygiène de la bouche se réduit à peu près au brossage, quotidien au moins, des dents et des gencives. Il est bon toutefois d'y ajouter des rinçages à l'eau tiède additionnée de bicarbonate de soude, surtout quand on craint le mal de gorge. On doit éviter d'envoyer sur les dents un potage trop chaud ou une boisson glacée, qui pourraient en faire gercer l'émail.

Malgré toutes les précautions, les dents se carient souvent. Il est prudent de les faire examiner chaque année par le dentiste, sans attendre d'en souffrir.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Thiaucourt, Meurthe-et-Moselle, 1933). — **Garçons.** *Perspective d'un seau à charbon à base carrée.* — **Filles.** *Un petit pli, le faufiler, le coudre à points devant sur environ 5 centimètres. Une de vos initiales au point de croix.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

1. **ORTHOGRAPHE. — Une petite ville normande.** — La Normandie s'éclaire sous la lumière d'argent. Pour mieux juger de ce décor, montons, après un orage, sur les terrasses de Falaise.

Aujourd'hui le silence est adorable. La ville, cependant active, ne laisse monter jusqu'à la haute terrasse aucun bruit : dans les rues jadis habitées par les gens de noblesse et de justice, les marchands œuvrent sans rumeur.

Les tuiles rouges des toits ont pris sous le soleil des tons de rose sèche. Une lumière digne de l'aube dessine des festons sur les murs qui se donnent des airs d'enceintes crénelées... La nappe de lumière s'épand jusqu'à la colline où jadis on allait prendre les oiseaux de proie ; elle baigne les vieux faubourgs, les fontaines où se lavaient les toiles, ce qui reste des anciens moulins. Les chroniqueurs comparaient Falaise à une nef longue et étroite, avec son château à la poupe. Cette nef, aujourd'hui toutes voiles abaissées, semble immobile dans sa lumière.

ÉDOUARD HERRIOT.

Questions. — 1. *Sens des mots et expressions : « s'éclaire ; — une lumière digne de l'aube ; — les chroniqueurs ».*

2. *Expliquez la comparaison contenue dans la phrase : « Les chroniqueurs comparaient Falaise... poupe. »*

3. *Nombre, nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « La nappe de lumière... oiseaux de proie. »*

4. *Nature et fonction des mots : « Pour mieux juger. »*

➔ RÉPONSES. — 1. Sous la lumière, la campagne normande et la petite ville de Falaise deviennent claires, prennent des teintes plus vives qu'à l'ordinaire. — *Une lumière digne de l'aube :* une lumière aussi douce, aussi belle que celle qui précède l'apparition du jour. — *Les chroniqueurs :* les historiens.

2. Au milieu de la campagne, la petite ville de Falaise apparaît avec son enceinte de murs comme un navire à l'arrière duquel (à la poupe) se dresserait le château.

3. Cinq propositions.

a. *La nappe de lumière s'épand jusqu'à la colline :* prop. principale.

b. *Où jadis on allait prendre les oiseaux de proie :* prop. subordonnée par le pron. relatif *où*, compl. de l'antéc. *colline*.

c. *Elle baigne les vieux faubourgs, les fontaines... ce :* 2e prop. principale.

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE..... 24 fr.

d. *Qui reste des anciens moulins :* prop. subord. par le pron. relat. *qui*, compl. de l'antéc. *ce*.

e. *Où se lavaient les toiles :* prop. subordonnée par le pron. adverbial *où*, compl. de l'antécédent *fontaines*.

4. *Pour :* préposition, marque un rapport de but entre *montons* et son complément *juger*. — *Mieux :* adv. de manière (comparatif de supériorité de lieu), se rapporte à *juger*. — *Juger :* infinitif présent 1er groupe, compl. circ. de but de *moutons*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Il vous est arrivé d'être puni ou récompensé. Vous raconterez dans quelles circonstances et vous direz quels sentiments vous avez éprouvés.*

➔ INDICATIONS. — Il ne vous sera pas difficile, en rappelant vos propres souvenirs, de donner à ce devoir un accent nettement personnel. Vous évoquerez d'abord avec précision les circonstances précises qui expliquent la punition que vous avez encourue ou qui justifient la récompense que vous avez méritée. Ensuite vous essaierez de faire une analyse aussi complète que possible des sentiments que vous avez alors éprouvés : s'il s'agit d'une punition, vous aurez à noter votre tristesse, peut-être même votre révolte momentanée ou votre colère, puis, la réflexion aidant, vous formulerez vos regrets et vos résolutions. S'il s'agit d'une récompense, ce sont alors des sentiments de joie et de reconnaissance que vous avez à exprimer.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On a déposé dans la cour d'une école deux tas de tuf qui valent ensemble 550 f., et dont le premier a 8 m³ 250 de plus que le 2e. Sachant, en outre, que la valeur du 1er tas est quadruple de celle du 2e, calculer le volume de chaque tas et le prix du mètre cube. Étendu dans la cour, tout ce tuf forme une couche de 5 centimètres d'épaisseur ; quelle est la surface de cette cour ?*

➔ SOLUTION. — 1° Puisque le 1er tas vaut 4 fois le 2e, leur différence vaut 3 fois le 2e tas, qui mesure dès lors le tiers de 8 m³ 250 :

8 m³ 250 : 3 = 2 m³ 750.

Le 1er tas, quadruple du précédent, mesure 11 m³.

2° Nous aurons le prix du mètre cube en divisant le prix total par le volume total, 11 m³ + 2 m³ 750 = 13 m³ 750 :

550 f. : 13,750 = 40 f.

3° Enfin, 13 m³ 750 étant le produit de la surface couverte par l'épaisseur de la couverture, cette surface mesure :

13,750 : 0,05 = 275 m².

***

2. *En revendant une marchandise, un marchand gagne le 1/9 du prix de vente. S'il avait gagné 100 f. de moins, son bénéfice ne serait plus que le 1/9 du prix d'achat. Calculer son bénéfice réel.*

➔ SOLUTION. — Le prix de vente réel, le bénéfice réel et le prix d'achat sont entre eux comme les nombres 9, 1 et 9 — 1 ou 8 ; le bénéfice réel est donc le 1/8 du prix d'achat.

Il ne serait que le 1/9 de ce prix s'il avait été diminué de 100 f., nous dit-on. Cette diminution est donc la fraction suivante du prix d'achat :

$$\frac{1}{8} - \frac{1}{9} = \frac{1}{72}.$$

De sorte que le prix d'achat est 72 fois 100 f., soit 7 200 f.

Le bénéfice réel demandé en est le 1/8, soit 900 f.

➔ VÉRIFICATION. — Dans le cas supposé, le bénéfice ne serait plus que : 900 f. — 100 f. = 800 f. ; c'est bien là le 1/9 du prix d'achat.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (département de la Seine, juillet 1934). — **Les chalands.** — Dans une anse, les chalands étaient amarrés.

Ils étaient là, les chalands, rangés le long des berges encombrées de tas de graviers, rattachés à la rive par des cordes nouées à la tige des ancres à demi enfoncées dans le gazon, serrant l'un contre l'autre leurs flancs ventrus entre lesquels l'eau passait, furtive, attirante, sans cesse chatoyante des reflets diversement colorés que les peintures criardes y laissaient traîner.

Ils étaient là, les chalands, de toute grandeur et de toute taille, venus de tous les coins de la France, des plaines du Nord et des bords du Rhin, formant dans ce coin de rivière lente, comme un village flottant d'où montaient des cris d'enfants et des voix de femmes.

On voyait la péniche, charpentée avec des planches de sapin à peine équarries, qui montrait le squelette de sa membrure enduite de goudron, laissant traîner au fil de l'eau des irisations changeantes. Et aussi les lourds chalands bien construits, portant une petite maison blanche avec des fenêtres à volets verts fleuries de géraniums et de fuchsias, et une écurie dont la porte entr'ouverte laissait voir la croupe d'un cheval bien nourri.

Et sur tout cela, flottaient des mouchoirs, des camisoles roses, du linge blanc qui séchait dans le vent, et qui étaient comme les pavois de cette flottille, arrêtée là, au tournant de la rivière.

E. MOSELLY.
(*Terres lorraines.*)

Questions. — 1. *Expliquez le sens des mots : « furtive ; — équarries ; — irisations ; — pavois ».*

2. *Analyse grammaticale des mots : « nouées ; — que (que les peintures) : — où (d'où montaient) ».*

3. *Indiquez le nombre, la nature et la fonction des propositions contenues dans la dernière phrase.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Furtive :* l'eau, cachée par les flancs ventrus des chalands, coule entre eux sans attirer l'attention et presque sans qu'on la voie. — *Équarries :* une planche est équarrie quand elle a été taillée à angles droits ; les chalands sont faits de planches de sapin à peine dégrossies. — *Irisations :* mot dérivé de *iriser*, *iris* (arc-en-ciel). Le goudron, en se délayant dans l'eau, produit des couleurs variées qui ressemblent à celles de l'arc-en-ciel. — *Pavois :* ce mot s'emploie au sens propre à propos de la décoration d'un navire faite à l'aide de tentures et de drapeaux (arborer le grand pavois) ; ici, il est utilisé par comparaison : les linges aux couleurs vives qui sèchent dans le vent font l'effet de pavillons, de drapeaux.

2. *Nouées :* adj. qual., fémin. plur., épithète de *contes*. — *Que :* pron. relatif, antécéd. *reflets*, masc. plur., compl. d'obj. dir. de *traîner*. — *Où :* pron. relatif, antéc. *village flottant*, compl. circ. de lieu de *montaient*.

3. Trois propositions :

a. *Et, sur tout cela, flottaient des mouchoirs, des*

MONROZIÈS. L'organis. pédagog. des écoles à classe unique et géminées. 10 fr.

camisoles roses, du linge blanc : prop. principale.

b. *Qui séchait dans le vent :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. du nom antécéd. *linge*.

c. *Et qui étaient comme les pavois de cette flottille, arrêtée là, au tournant de la rivière :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. des noms antécédents : *mouchoirs, camisoles, linge*, coordonnée à la 2e prop. par la conj. *et*.

II. COMPOSITION FRANÇAISE. — *Se taire parler ; dire oui, dire non ; aller de l'avant, reculer ; tout cela peut demander du courage : cela dépend des circonstances. Êtes-vous de cet avis ?*

➔ Indications. — Pour éclairer la question, il sera nécessaire d'évoquer ici des cas précis et concrets. En faisant appel aux petits incidents de la vie scolaire, aux exemples que vous emprunterez soit à la vie courante, soit aux œuvres littéraires que vous connaissez, il ne sera pas difficile de montrer que parfois le courage consiste à agir alors que, dans d'autres cas, il commande au contraire de s'abstenir. C'est se montrer courageux que de se taire plutôt que de trahir ses sentiments ou ses plus chères convictions. Ce courage a été poussé jusqu'à l'héroïsme par les premiers chrétiens refusant de sacrifier aux faux dieux aussi bien que par tous ceux qui, en temps de guerre, refusent de renseigner l'ennemi. Parler peut être également courageux lorsqu'il s'agit d'avouer une faute ou de donner avec netteté son opinion. Là encore, l'histoire nous fournit des exemples d'héroïsme : c'est le jeune Bara qui, pour avoir crié : « Vive la République ! », tombe sous les coups des Vendéens ; c'est le brave d'Assas qui, pour sauver ses compagnons, donne l'alarme et sacrifie sa vie qu'un lâche silence eût sauvé. C'est encore montrer du courage que de s'engager avec confiance et décision dans une entreprise sérieusement préparée ; c'est aussi montrer une louable fermeté que de renoncer, le moment venu, à des projets dont on voit nettement les inconvénients.

III. GÉOGRAPHIE. — *La Pologne. Le milieu physique. Les ressources naturelles. La population et les villes. Croquis.*

➔ Plan détaillé. — I. **Considérations générales.** — La Pologne reconstituée par le traité de Versailles comprend, avec l'ancienne Pologne russe, la Galicie, la Posnanie et la Prusse occidentale, au total 386 000 kilomètres carrés.

II. **Relief.** — Pays de plaines (*polé*, plaine) et de plateaux, la Pologne n'a de montagnes qu'au sud dans les Carpathes. Elle n'a d'accès à la mer Baltique que par un étroit couloir sur la Vistule (rive gauche) (Voir *Atlas*).

III. **Climat et hydrographie.** — Climat semi-continental plus froid vers l'est. Un fleuve principal, la *Vistule*, grossie du San et du Bug. La Warta est un affluent de l'Oder ; autres cours d'eau : le Niémen, le Dniestr.

IV. **Ressources naturelles.** — a. *Agriculture.* Elle est prospère : céréales, blé, avoine, seigle ; betterave à sucre, pomme de terre, lin ; cheptel important (vaches, chevaux, porcs). — b. *Mines* importantes : *houille* (Haute-Silésie), *pétrole* (Galicie), zinc, plomb (Haute-Silésie), sel gemme.

V. **Industrie et commerce.** — Industries actives en *Haute-Silésie* (*métallurgie*). *Textiles* (lin et coton) à Lodz, Varsovie. Sucreries, distilleries. La Vistule est une bonne voie navigable, mais le débouché naturel du fleuve est occupé par l'État libre de *Dantzig*. Il existe 11 500 kilomètres de voies ferrées.

VI. **Population et villes.** — 28 millions d'habitants (65 au kilomètre carré). Principaux centres : *Varsovie*, cap. (950 000 h.), *Lodz* (420 000), Cracovie, Lwow, Poznan.

IV. MATHÉMATIQUES. — 1. Arithmétique.

— *Soient* $\frac{a}{a'}$ *et* $\frac{b}{b'}$ *deux fractions. Supposons-les d'abord égales. Multiplions les deux termes de la première par* n *et formons la fraction* $\frac{an - b}{a'n - b'}$.

1° *Que peut-on dire de cette nouvelle fraction ? Justifier la réponse.*

2° *Supposons* $\frac{a}{a'} < \frac{b}{b'}$ *et formons encore la fraction* $\frac{an + b}{a'n + b'}$. *Montrer qu'elle est comprise entre* $\frac{a}{a'}$ *et* $\frac{b}{b'}$. (B. É., Poitiers, juillet 1933.)

➔ Solution. — 1° En multipliant les deux termes d'une fraction par un même nombre, on obtient une fraction égale.

Donc :

$$\frac{an}{a'n} = \frac{a}{a'} = \frac{b}{b'}$$

Si q est le quotient de a par a', c'est aussi le quotient de b par b' et de an par $a'n$, de sorte que l'on peut écrire :

$$an = a'nq \text{ et } b = b'q.$$

De ces égalités on tire, en les additionnant membre à membre :

$$an + b = a'nq + b'q;$$

soit, en mettant q en facteur :

$$an + b = q(a'n + b').$$

Cette égalité montre que q est le quotient de la division de $an + b$ par $a'n + b'$, soit :

$$q = \frac{an + b}{a'n + b'} \text{ ou } \frac{a}{a'} = \frac{an + b}{a'n + b'}.$$

La fraction obtenue est donc égale à la fraction donnée.

2° On a encore :

$$\frac{a}{a'} = \frac{an}{a'n} = q,$$

ou :

$$an = a'nq. \quad (1)$$

Mais $\frac{b}{b'}$ étant supérieur à $\frac{a}{a'}$, on peut écrire :

$$\frac{b}{b'} > q \text{ ou } b > b'q. \quad (2)$$

En additionnant membre à membre (1) et (2), on obtient :

$$an + b > a'nq + b'q;$$

ou :

$$an + b > q(a'n + b').$$

On en déduit $\frac{an+b}{a'n+b} > q$, soit donc $\frac{an + b}{a'n+b'} > \frac{a}{a'}$.

D'autre part, si l'on pose : $\frac{b}{b'} = q'$ ou $b = b'q'$ (3), on peut écrire :

$$\frac{a}{a'} \text{ ou } \frac{an}{a'n} < q', \text{ soit } an < a'nq'. \quad (4)$$

En additionnant membre à membre (3) et (4), on obtient :

$$an + b < a'nq' + b'q' \text{ ou } an + b < q'(a'n + b').$$

On en déduit $\frac{an + b}{a'n+b'} < q'$, soit donc $\frac{an + b}{a'n+b'} < \frac{b}{b'}$.

En résumé, la nouvelle fraction est comprise entre $\frac{a}{a'}$ et $\frac{b}{b'}$.

2. **Géométrie.** — *Soit le losange ABCD.*

1° *Montrer qu'il existe un cercle inscrit dans ce losange. On construira ce cercle.*

2° *On désigne par A', B', C', D', respectivement les points de contact des côtés AB, BC, CD et DA avec le cercle. Le point O étant le point commun aux diagonales du losange, démontrer que OA' et OC' sont dans le prolongement l'un de l'autre et que le quadrilatère A'B'C'D' est un rectangle dont les diagonales se coupent en O.*

3° *On donne : OA' = 3 cm., AA' = 4 cm. Construire la figure dans ce cas et calculer l'aire du losange.* (B. E., Clermont, juillet 1932.)

Goué (M. et Mme). COMMENT FAIRE OBSERVER NOS ÉLÈVES.. 13.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Le travail.

Élise s'est levée ce matin à sept heures. Mais ses parents étaient déjà au travail.

Dès cinq heures, son père, le boulanger du village, a allumé le four et cuit le pain. Sa mère a nettoyé la boulangerie et la cuisine, lavé les pavés de sa chambre, fait son lit.

Élise déjeune, puis elle part pour l'école. Elle rencontre dans la rue Alphonse, le balayeur public, qui débarrasse la chaussée de ses ordures et, un peu plus loin, une équipe de goudronneurs occupés à répandre le contenu de gros bidons sur des cailloux fraîchement écrasés.

Plus loin encore, elle salue le laitier qui, au bas de chaque porte, appelle les clients d'un coup de trompette et leur sert la quantité de lait qu'ils désirent.

On répare actuellement la mairie : des maçons préparent du mortier à vigoureux coups de pelle ; un échafaudage a été monté : d'autres ouvriers sont en train de décrépir la façade en sifflant joyeusement. Élise, au moment de traverser la rue qui mène tout droit à l'école, est arrêtée par une file de charrettes renfermant des outils agricoles : les vignerons vont cultiver leurs vignes.

A huit heures, la cloche de l'école sonne : nous entrons en classe. Peu de temps après, la sirène de la filature appelle les ouvriers : hommes, femmes, jeunes filles se hâtent vers l'usine. Nous entendons d'ici le bruit continu des métiers. Écoliers et écolières penchés sur leurs cahiers s'appliquent de leur côté à résoudre un problème.

A dix heures, tandis que nous sommes en récréation, le facteur vient m'apporter des lettres... Au même moment, dans toutes les usines du monde, dans les champs, dans les bois, sur les routes, dans tous les ateliers, des millions d'hommes travaillent aussi.

La terre ressemble à une ruche immense, « le travail est comme le battement de cœur du monde vivant ».

Le travail est une nécessité.

Vous êtes-vous demandé pourquoi tant de travailleurs accouraient ainsi tous les jours vers une tâche pénible ? — Parce qu'il le faut, dites-vous. — Oui, il faut travailler pour produire tout ce qui est indispensable à la vie.

Le blé ne pousse pas seul dans le sillon : il faut que le laboureur ait peiné dans le champ où l'homme jette ensuite la semence. Il faut que le moissonneur coupe les épis au temps de la moisson, que le meunier change le blé en farine, que le boulanger prépare la pâte et la cuise. Pour que nous puissions manger seulement un morceau de pain, que d'hommes ont dû se fatiguer !

Nos vêtements, la maison qui nous abrite, le lit dans lequel nous nous reposons la nuit et un foule d'autres objets qui nous sont utiles ne se font pas seuls. Des hommes ont encore travaillé pour nous les procurer.

Sans le **labeur** de tant d'inconnus, **nous ne pourrions pas suffire à nos besoins.**

Nous comprendrons la nécessité du travail dans toute sa force si nous évoquons la vie des premiers hommes. Ils étaient nus, sans abris, n'ayant d'autre fortune que leur corps. Pour le protéger des atteintes mortelles des grands froids, des rigueurs de la chaleur, ils durent confectionner des armes grossières d'abord, tuer les animaux féroces, les dépouiller de leurs peaux pour s'en faire de rudimentaires vêtements. Ils s'abritèrent dans le creux des rochers. Jugeant cette habitation incommode et malsaine, ils édifièrent ensuite des cabanes de terre et de chaume ; depuis, jusqu'à la construction du splendide palais, ils accumulèrent effort sur effort pour améliorer leur condition. Ils mangeaient la viande crue des animaux tués à la chasse ou des poissons pris dans les rivières.

Ainsi, pour **se vêtir**, l'homme a dû travailler ; pour **se nourrir**, il a dû travailler encore...

Mais aujourd'hui, nous qui naissons en plein vingtième siècle, nous trouvons la terre toute parée du fruit du travail de nos ancêtres : les magasins de confection regorgent de vêtements, les épiceries et les boulangeries de denrées alimentaires et de pain. Les paresseux pourraient se dire : « A quoi bon travailler puisque tant d'autres travaillent pour nous ? » Ce raisonnement serait égoïste. De plus, quand nous avons faim, nous suffit-il de demander du pain à la boulangère, de la viande à la bouchère ? Quand nos souliers sont usés, nous suffit-il de nous présenter au cordonnier et de lui dire : « Voulez-vous me donner une paire de souliers ? Ceux que je porte sont troués. » Vous souriez. La petite Suzanne murmure : « Il faut des sous. »

Oui, en échange du pain, des souliers, nous sommes obligés de remettre de l'argent aux commerçants. Or, l'argent ne vient pas seul dans les poches des hommes. L'argent honnête se gagne **en travaillant**.

Le devoir de gagner sa vie.

Quand ils étaient célibataires, plusieurs de vos parents ont voyagé pour gagner leur vie.

Le grand-père de Josette était serrurier. Il raconte souvent, pendant les veillées d'hiver, les souffrances de sa jeunesse : « Ah ! c'est dur de gagner son pain ! J'allais de ville en ville pour me procurer du travail. Quand le patron qui m'occupait n'avait plus d'ouvrage, je partais à la recherche d'une nouvelle place. Je n'étais pas riche. Que de fois j'ai dû coucher à la belle étoile et dîner d'un morceau de pain et de fromage, faute d'argent pour me procurer un gîte et un repas confortable ! »

Renée, la bonne de l'hôtel, subvient à ses besoins avec l'argent qu'elle gagne. Elle n'a que seize ans : elle est très fière de n'être pas à la charge de ses parents qui ont encore quatre jeunes enfants à élever. Elle a beaucoup de mérite.

Gagner sa vie est une belle chose, mais **gagner celle de ceux qu'on aime** est une chose plus belle encore. Nos parents accomplissent cet acte d'amour.

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants ..... 10 fr.

Le travail : acte d'amour.

On ne travaille pas seulement, en effet, pour satisfaire des besoins matériels, mais on travaille aussi par amour des autres. Nos parents travaillent pour nous parce qu'ils nous aiment et veulent que nous ayons plus de bien-être qu'ils n'en ont eu à notre âge.

Quand le père de Madeleine, joli bébé de trois ans que nous voyons courir sur l'avenue de l'école, revient des champs, le soir, sa pioche sur l'épaule, il a un sourire de bonheur sur les lèvres en apercevant sa femme et sa fillette : « Aujourd'hui, j'ai bien travaillé, mignonne ; le blé pousse dru, nous aurons une belle moisson », dit-il en embrassant son enfant. Et la lassitude de toute une journée de labeur disparaît comme par enchantement.

Nos mamans travaillent par amour pour nous ; le désir de faire le bonheur de leur famille les rend infatigables au foyer.

M. Martin, le menuisier, met beaucoup d'entrain à l'ouvrage, car c'est un brave homme : il veut fournir des meubles solides, confortables, gais, et ne plaint pas sa peine : « Voyez, madame, me disait-il l'autre jour, ce petit lit qu'aura le fils du voisin. Sera-t-il bien dans ce beau meuble de noyer. Il y fera des rêves d'or ! »

Le grand-père d'Yves, en plantant des arbres fruitiers le long de la clôture de son jardin, pensait tout haut : « Ils grandiront ; quand je ne serai plus, mes petits-fils goûteront à leur ombre et se régaleront de cerises et de prunes. »

Les savants, comme Pasteur, ont travaillé avec acharnement toute leur vie pour sauver des hommes ; les écrivains, comme Victor Hugo, ont laissé à l'humanité des chefs-d'œuvre d'émotion, de pitié, d'imagination qui la consolent et l'enchantent ; les musiciens de génie lui ont légué des sources pures de ravissement ; en résumé, tous les travailleurs, depuis le plus humble : le grand-père d'Yves, par exemple, jusqu'aux plus illustres : Pasteur, Victor Hugo... sont des **créateurs de bonheur**. Ce sont des **bienfaiteurs de l'humanité**.

Le travail : source de joie.

Après avoir rendu sa feuille de composition, hier, Pierre chantait comme un pinson. Sa gaîté faisait plaisir à voir.

Pendant la récréation, son rire sonore me parvenait dans mon bureau.

Pourquoi Pierre riait-il ainsi et s'amusait-il avec tant d'entrain ? Tout simplement parce qu'il avait bien résolu ses problèmes et qu'il avait eu une bonne note.

Avait-il obtenu ce résultat sans peine ? Non : il a cherché longtemps avec courage ; les efforts de pensée plissaient son front ; je le devinais anxieux et résolu devant sa feuille. Enfin, il a poussé une exclamation de joie : « J'ai trouvé ! » Il a éprouvé une satisfaction profonde : celle d'avoir **fait son devoir** et d'avoir **vaincu un difficulté**.

Tous ceux qui travaillent se procurent ainsi une joie intense et durable : la maman dont la maison est reluisante de propreté, la fillette qui a bien rédigé un problème, le menuisier qui a bien réussi un meuble, le cultivateur qui a bien fait un labour, l'ingénieur qui a bien dessiné ses plans... éprouvent tous la joie de la difficulté vaincue.

Le travail fortifie le corps et l'esprit.

Le travail augmente les forces physiques de l'homme. Le père de Raymonde, qui travaille toute l'année aux champs, le forgeron, le bûcheron sont des gaillards solides. Ils ont des muscles vigoureux et la maladie n'a pas de prise sur eux.

Mais leur esprit, croyez-vous, n'a rien à gagner d'un travail manuel. C'est une erreur ! le paysan qui veut tracer des sillons bien droits doit faire attention ; le menuisier, avant de scier ses planches, doit bien prendre ses mesures ; le maçon doit réfléchir avant d'employer ses matériaux. Le travail discipline ainsi l'attention, il apprend à observer, donne de l'initiative, de la décision, du sang-froid, de l'endurance. **C'est la meilleure école du courage.**

Résolutions.

Tous ces avantages du travail vous paraissent évidents. Vous travaillerez donc, bien que ce soit pénible parfois. Tant pis si Marcelle n'aime pas faire les problèmes : raison de plus pour les chercher avec ardeur. Si nous nous mettons au travail même sans goût, mais avec de la bonne volonté, l'entrain nous viendra ensuite.

Vous êtes tous ici des enfants affectueux : vous travaillerez pour créer du bonheur à votre tour, pour faire plaisir à vos parents, à vos maîtres. Vous remercierez ainsi de la manière la meilleure tant de travailleurs qui peinent pour vous.

Pour l'instant, vous étudierez, vous rendrez service à vos parents. Plus tard, quel que soit le métier que vous aurez choisi, vous l'exercerez honnêtement. Vous ne tromperez jamais sur la qualité de votre travail. « Vous vivifierez votre tâche par la pensée du bien qui en résultera. » Et vous serez heureux : personne ne pourra vous ravir le sentiment de **légitime fierté** qui récompense toujours le travailleur de sa fatigue et de son courage.

LECTURES. — 1. La chanson des ouvriers
(*Le Travail. Histoires pour le petit François.*)
(Mme H. WALTZ.)

2. **Le laboureur et ses enfants**
(LA FONTAINE.)

3. **Le travail console.**

MICHELET nous raconte, dans *Ma Jeunesse*, les souffrances de ses premières années. Il souffrit surtout de la faim et du froid. Mais le travail intellectuel lui faisait oublier ses maux :

« *N'importe, malgré l'hiver, les engelures qui s'étaient ouvertes et me faisaient cruellement souffrir, je me levais avant le jour pour relire la volumineuse* Histoire ancienne *de* ROLLIN. *Je m'enfonçais dans mes chères études, y cherchant un secours... Il me semblait que c'était anéantir la misère que d'y moins songer.* »

Plus tard, le travail sera pour nous le meilleur dérivatif à nos peines.

RÉSUMÉS. — C. M. — **Le travail est nécessaire : sans lui, nous ne pourrions suffire à nos besoins. Il est l'artisan du progrès et du bonheur des hommes. Il fortifie notre corps, notre esprit, et nous permet de profiter sans rougir des bienfaits de la société. Il est la source de joies saines et profondes.**

C. E. et C. P. — **Je travaillerai en classe avec courage afin de rendre mes parents heureux.**

Pensée : « A besogne faite, joyeux repos. »

A l'aide d'exemples pris dans votre vie, expliquez la pensée ci-dessus.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

MAILLET. LE LIVRE du MAITRE pour L'ÉDUCATION et L'INSTRUCTION CIVIQUES. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres 27, 28, 29.

I. **Présentation des nombres.** — Revoir la vingtaine et son écriture, compter jusqu'à 26. J'ajoute une bûchette à 26, j'en ai vingt-sept, puis vingt-huit, vingt-neuf. Montrer que l'on emploie toujours la même règle pour nommer les nombres. Rapprocher de 17, 18, 19.

Compter 27, 28, 29 bûchettes, haricots, élèves, etc.

II. **Écriture des nombres.** — Opérer comme pour les nombres précédents : 2 dizaines plus 7, 8, 9. Continuer l'initiation à la connaissance de la valeur du chifire 2 dans les nombres étudiés.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Continuer suivant la même méthode les exercices habituels.

1. ADDITION ET SOUSTRACTION. — Insister sur les décompositions suivantes :

a. 27 = 20 + 7 ; 28 = 20 + 8 ; 29 = 20 + 9.
27 = 10 + 10 + 7 ; 28 = 10 + 10 + 8 ; 29 = 10 + 10 + 9.

b. 27 = 10 + 17 ; 28 = 10 + 18 ; 29 = 10 + 19.

c. 27 = 14 + 13 ; 28 = 14 + 14 ; 29 = 14 + 15.

Rapprocher les nombres étudiés de 17, 18, 19, quant à leur composition ; faire remarquer que la différence est de 10. Ne pas oublier de décomposer chacun des nombres formant la somme en ses constituants, c'est ainsi que l'on aura :

27 = 10 + 15 + 2 = 12 + 15 ;
28 = 7 + 7 + 7 + 7, etc.

Continuer les exercices de symétrie et de compensation.

Exemple :

13 + 15 = 14 — 1 + 14 — 1 = 28.
15 + 12 = 15 + 5 + 12 — 5 = 20 + 7 = 27.

2. MULTIPLICATION ET DIVISION. — *a.* 27 : montrer que 27 est composé de 3 tas de 9.

b. 28 : 28 = 4 fois 7 et surtout 2 fois 14.

c. 29 : ne peut se décomposer en tas égaux de 2 et de 3.

REMARQUE. — Il ne s'agit pas, dans ces exercices, de faire apprendre la table de multiplication aux enfants, mais de leur donner une idée intuitive aussi riche que possible de la constitution des nombres.

IV. **Exercices.** — 1. *Poser quelques opérations (sans retenues).*

12	13	27	29	14	27 | 3
+ 15	+ 16	— 12	— 15	× 2	

REMARQUE. — En ce qui concerne la soustraction, on montrera de façon concrète que le résultat s'obtient en retranchant les unités des unités et les dizaines des dizaines. D'ailleurs, au C. P., on n'abordera pas l'étude de la soustraction avec retenue.

2. *Jean avait 16 billes, il en gagne 10 puis 2, il en perd 4 ensuite. Combien en a-t-il à la fin de la partie ?*

3. *Pierre a une dizaine de noisettes, Yves une autre dizaine et Jean 9. Combien ont-ils de noisettes en tout ?*

4. *Les 28 élèves de la classe sont 2 par table. Combien y a-t-il de tables dans la classe ?*

5. *Combien faut-il de gâteaux pour que 4 enfants en aient chacun 7 ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La multiplication. Le multiplicateur à 2 chiffres.

Problème. — *Un mètre de drap coûte 58 f. Quel est le prix de 25 m. ?*

➔ SOLUTION :

Le prix des 25 m. de toile est 25 fois le prix d'un mètre, soit : 58 f. × 25.

Pour avoir le prix de 25 m. on peut chercher le prix de 5 m., puis le prix de 20 m., et faire la somme des prix obtenus.

58	58	Prix de 5 m. : 58 f. × 5 = 290 f.
× 5	× 20	Prix de 20 m. = 58 f. × 20 = 1 160 f.
290	1 160	Prix des 25 m. : 290 f. + 1 160 f. = 1 450 f.

DISPOSITION PRATIQUE DE L'OPÉRATION :

58		58
25	ou	25
290		290
1 160		116
1 450		1 450

Montrer que la disposition pratique de l'opération n'est que la traduction des opérations faites plus haut.

Le premier produit partiel représente des unités, le 2e des dizaines.

Insister sur le fait que le 1er chiffre à droite de chaque produit partiel se place sous le chiffre du multiplicateur qui a servi à le former.

Faire de nombreuses opérations afin d'acquérir le mécanisme.

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes : 27 m. × 49 ; 54 dam. × 36 ; 184 m. × 12.*

2. *J'ai acheté 15 poulets à 17 f. pièce. Combien ai-je dépensé ?* RÉPONSE. ➔ **255 f.**

3. *Un marchand de meubles a acheté 18 belles chaises à 135 f. pièce. Combien a-t-il déboursé ?* RÉPONSE. ➔ **2 430 f.**

4. *Dans la 1re classe, il y a 15 tables de 3 élèves ; dans la 2e classe, 11 tables de 2 élèves. Combien y a-t-il d'élèves dans les 2 classes ?* RÉPONSE. ➔ **67.**

5. *Le facteur rural parcourt 186 hm. par jour. Combien de km. a-t-il parcouru au bout de 6 jours ? D'un mois de 31 jours, sachant qu'il a eu 5 jours de repos ?* RÉPONSE. ➔ **1 116 hm. ; 433 km. 6.**

Le triangle.

Donner à chaque élève une feuille de papier ayant la forme d'un triangle.

Définir le triangle : ligne brisée fermée de 3 côtés. Un triangle a 3 angles : montrer les angles du triangle.

Deux triangles que l'on peut superposer sont égaux : dans ce cas, les angles sont égaux ainsi que les côtés. Faire vérifier par les élèves l'égalité de deux triangles.

PÉRIMÈTRE. — C'est la somme des 3 côtés du triangle. Avec votre double décimètre, mesurez le périmètre du triangle que vous avez entre les mains. Tracez une droite dont la longueur soit égale au périmètre du triangle.

Différents triangles.

1. LE TRIANGLE RECTANGLE. — Prendre une feuille de papier de cahier, plier un angle : on obtient un triangle rectangle. L'équerre a la forme d'un triangle rectangle.

Un triangle rectangle a **un angle droit** : les 2 autres angles sont aigus. Le plus grand côté est opposé à l'angle droit : on l'appelle l'hypoténuse.

Exercices. — 1. *Vérifiez l'égalité de 2 triangles.*

2. *Construire un triangle qui aura pour côtés 8 cm., 6 cm. et 7 cm.*

3. *Construire un triangle rectangle dont un côté de l'angle droit aura 6 cm.*

4. *Construire un triangle rectangle dont les côtés de l'angle droit seront 3 cm. et 4 cm.*

5. *Un jardin triangulaire a pour côtés 27 m., 32 m., 26 m. Calculer son périmètre.* RÉPONSE. ➔ **85 m.**

6. *Le jardin précédent est entouré d'une clôture valant 5 f. le mètre. Quel est le prix de cette clôture ?* RÉPONSE. ➔ **425 f.**

Problèmes.

1. *Une fermière va au marché avec 15 douzaines d'œufs qu'elle vend 5 f. la douzaine ; 3 lapins qu'elle*

MINET, PATIN ET DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.** Cours élémentaire..... Élève... 5.50 Maître. 8.50

vend 12 f. pièce ; 7 poulets qu'elle vend la pièce 6 f. plus cher qu'un lapin. Combien a-t-elle reçu en tout ? RÉPONSE. → **237 f.**

2. *Un brocanteur achète un vieux buffet 1 250 f., une table 250 f. de moins que le buffet et 6 chaises 400 f. de moins que la table. Quel est le prix d'achat de la table ? Des 6 chaises ? D'une chaise ? Il veut revendre le tout en faisant un bénéfice de 350 f. ? Quel doit être le prix de vente ?*

→ SOLUTION :

Prix de la table : 1 250 f. — 250 f. = 1 000 f.
Prix des 6 chaises : 1 000 f. — 400 f. = 600 f.

Prix d'une chaise : $\frac{600 \text{ f.}}{6} = 100$ f.

Prix d'achat total : 1 000 f. + 600 f. + 100 f. = 1 700 f.
Prix de vente total : 1 700 f. + 350 f. = 2 050 f.

3. *Un libraire a acheté des livres d'arithmétique valant 7 f. pièce pour une somme de 875 f. Combien a-t-il acheté de livres ? En les revendant, il veut faire un bénéfice de 2 f. par livre. Quel sera le bénéfice total ? Le prix de vente total ?* RÉPONSE. → **125 livres ; Bénéf. : 250 f. ; P. vente : 1 125 f.**

Calcul mental.

Addition d'un nombre quelconque et d'un nombre compris entre 10 et 20.

EXEMPLE. — 58 + 17 = ; 58 + 10 + 7 = ; 68 + 7 = 75.
Énoncer la règle employée.

Exercices. — a. *Effectuer les opérations suivantes :*

49 + 15	28 + 16	53 + 17
27 + 12	34 + 11	67 + 13
42 + 18	27 + 17	79 + 19

b. *Imaginer de petits problèmes conduisant aux opérations étudiées.*

COURS MOYEN

Échelle des plans et des cartes.

Nécessité de représenter sur le papier le plan d'une maison, la carte d'une région (C. É., 1res notions de géographie). On obtient un dessin qui est beaucoup plus petit, mais semblable à la réalité. Montrer le plan de la classe, le plan du village, la carte de la commune.

I. **Définition.** — On dit qu'un plan est à l'échelle de $\frac{1}{10}$ ou de $\frac{1}{100}$ quand une dimension quelconque du plan est 10 fois ou 100 fois plus petite que la longueur réelle.

L'échelle se représente par une fraction : le numérateur indique l'unité de longueur du plan ou de la carte, le dénominateur la longueur correspondante sur le terrain.

Exercices. — Que signifient les expressions suivantes :

a. *L'échelle de ce plan est* $\frac{1}{10}$.

b. *L'échelle du cadastre est* $\frac{1}{2\,500}$.

c. *La carte d'état-major est à l'échelle de* $\frac{1}{80\,000}$.

d. *Cette carte de France est à l'échelle de* $\frac{1}{1\,000\,000}$.

II. **1er problème.** — ÉTANT DONNÉES L'ÉCHELLE D'UNE CARTE ET UNE DIMENSION DE LA CARTE, TROUVER LA LONGUEUR RÉELLE CORRESPONDANTE.

EXEMPLE. — *Sur un plan au* $\frac{1}{100}$, *une longueur AB a 12 cm. Trouver la longueur réelle.*

1 cm. du plan représente 100 cm.
12 cm. du plan représentent 1 200 cm. ou 12 m.
Énoncer la règle.

III. **2e problème.** — ÉTANT DONNÉES L'ÉCHELLE D'UNE CARTE ET LA DISTANCE RÉELLE, TROUVER LA LONGUEUR FIGURÉE SUR LA CARTE.

EXEMPLE. — *Sur le plan cadastral au* $\frac{1}{2\,500}$, *trouver la longueur représentant une distance de 500 m.*

La longueur figurée est 2 500 fois plus petite que la réalité, une distance de 500 m. sera donc représentée par une longueur de $\frac{500 \text{ m.}}{2\,500} = 0$ m. 20.

Énoncer la règle.

IV. **3e problème.** — TROUVER L'ÉCHELLE D'UN PLAN, ÉTANT DONNÉES LA LONGUEUR RÉELLE ET LA LONGUEUR FIGURÉE.

Si une longueur de 0 m. 20 représente une distance de 400 m., l'échelle est : $\frac{0,2}{400} = \frac{1}{2\,000}$.

Montrer l'échelle de réduction accompagnant les cartes et en apprendre l'usage.

Problèmes.

CALCUL DE LA LONGUEUR RÉELLE. — 1. *Sur la carte routière Michelin à l'échelle de 1/200 000, la route de Blois à Orléans mesure 28 cm. Quelle est la distance réelle de ces deux villes ?* RÉPONSE. → **56 km.**

2. *Sur le plan cadastral à l'échelle de 1/2 500, un champ est représenté par un rectangle de 44 mm. sur 15 mm. Quelle est la surface réelle de ce champ ?* → **4 125 m².**

3. *Sur le plan d'Angers au 1/20 000, la place du Ralliement est représentée par un carré ayant 6 mm. de côté. Quel est le périmètre de la place ?* RÉPONSE. → **480 m.**

CALCUL DE LA LONGUEUR SUR LA CARTE. — 1. *La classe mesure 7 m. 50 sur 8 m. Nous en avons fait le plan sur notre cahier à l'échelle de 1/50. Quelle est la surface du rectangle que nous avons tracé ?* RÉPONSE. → **240 cm².**

2. *Faites à l'échelle de* $\frac{1}{1\,000}$ *le croquis d'un terrain ayant la forme d'un rectangle ayant pour côtés de l'angle droit 42 m. et 59 m.*

CALCUL DE L'ÉCHELLE. — *A quelle échelle devrez-vous représenter sur votre cahier un champ rectangulaire mesurant 240 m. de long et 110 m. de large pour que le croquis puisse tenir convenablement dans une page ayant 22 cm. de long et 14 cm. de large (marge déduite) ?* RÉPONSE. → **1/2 000 par exemple.**

La preuve par 9 de la multiplication et de la division.

Donner quelques notions sommaires sur la divisibilité. Définir à l'aide d'exemples concrets les mots : multiples, diviseurs.

QUELQUES CARACTÈRES DE DIVISIBILITÉ. — Apprendre à reconnaître si un nombre est divisible par 2, 4, 5, 3, 9. Montrer que le reste de la division d'un nombre par 9 s'obtient en divisant par 9 la somme des valeurs absolues des chiffres du nombre.

PREUVE PAR 9 DE LA MULTIPLICATION. — A l'aide de plusieurs exemples, apprendre le mécanisme de la preuve par 9 de la multiplication.

PREUVE PAR 9 DE LA DIVISION. — Opérer comme pour la multiplication.

REMARQUE. — Montrer que ces preuves ne sont qu'approchées. Quand l'erreur est un multiple de 9, elle ne peut être révélée.

Exercices. — 1. *Les nombres suivants : 3 427, 2 923, 49 972, 87, sont-ils divisibles par 2, 3, 5, 9 ?*

2. *Au nombre 35.. il manque les chiffres des unités et des dizaines, les déterminer de façon que le nombre soit divisible par 2 et par 5.*

3. *Vérifier l'exactitude d'opérations à l'aide de la preuve par 9.*

JACQUET et LACLEF. **L'arithmétique du B. E. et des Cours complémentaires.** Broché. 11.75 Relié... 14.50

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les chevaliers normands conquièrent l'Angleterre.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *épisode de la conquête, tapisserie de Bayeux. On pourra mettre à profit le livre, qui sera à lire au cours moyen* : Guillaume le Conquérant, par BONHOURE (Larousse).

FAITS ET DIRECTIONS. — Guillaume le Conquérant. — L'expédition : l'armée, la flotte, le débarquement, Hastings. — Guillaume, roi d'Angleterre, partage le pays entre ses compagnons. — Importance de cette expédition.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Ce qui suit est mis dans la bouche d'un chevalier normand : « Quand notre duc partit de Normandie pour conquérir son Angleterre, de grands chevaliers vinrent combattre dur sous ses ordres, parce qu'il leur promettait des terres dans ce pays, et de petits chevaliers suivirent les grands. Ma famille de Normandie était pauvre ; mais un grand chevalier, Enguerrand de l'Aigle — Engenulf De Aquila, — qui était du sang de mon père, suivit le comte de Mortain, qui suivait le duc, et je suis De Aquila. Oui, avec trente hommes d'armes de chez mon père, et une épée neuve, je partis à la conquête de l'Angleterre trois jours après avoir été fait chevalier. Je ne savais pas alors que ce serait l'Angleterre qui me conquerrait. Nous nous rendîmes à Senlac avec les autres... A Senlac, au delà de cette colline (il tendit le doigt du côté du sud-est, vers Fairlight), nous trouvâmes les gens de Harold. Nous nous battîmes. A la chute du jour, ils s'enfuirent. Mes hommes, avec De Aquila, se lancèrent à la poursuite et au pillage, et pendant cette poursuite Enguerrand de l'Aigle fut tué, et son fils Gilbert poussa de l'avant avec sa bannière et ses hommes. Ceci, je ne le sus que plus tard, car mon Hirondelle (nom de son cheval) que voici avait une entaille au flanc, et je restai laver sa blessure dans un ruisseau près d'une aubépine. C'est là qu'un Saxon, demeuré seul, me héla en français (il avait passé trois ans près de Rouen) et nous nous battîmes... Pendant longtemps aucun n'eut l'avantage ; et puis, par pure malchance, son pied glissa, et son épée lui échappa de la main. Or j'avais été fait chevalier tout récemment, et je désirais surtout rester courtois et honorable ; aussi je me retins de frapper et lui dis de reprendre son épée. « La peste soit de mon épée, dit-il. Elle m'a perdu mon premier combat. Tu m'as laissé la vie. Prends mon épée. »

« ... Soudain un groupe de Saxons accourut sur moi et, voyant un Normand isolé, ils voulurent me tuer ; mais mon Saxon s'écria que j'étais son prisonnier et les chassa. De la sorte, voyez-vous, il me sauva la vie. Il me mit sur mon cheval et me conduisit à travers bois, pendant dix long milles, jusqu'à cette vallée...

« En arrivant chez lui, nous avions presque oublié que nous nous étions battus. Il était près de minuit et la Grand Salle était pleine d'hommes et de femmes à l'affût de nouvelles. Là je vis pour la première fois sa sœur, la dame Ælueva, de laquelle il nou savait parlé en France. Elle me couvrit d'imprécations farouches, et voulut me faire pendre sur l'heure ; mais son frère dit que je lui avais laissé la vie — il ne dit pas comment il m'avait sauvé des Saxons — et que notre duc avait gagné la bataille ; et, tandis qu'ils se disputaient ma pauvre personne, il défaillit soudain, épuisé par ses blessures...

« Ils emportèrent Hugh (le Saxon défaillant) dans son appartement ; mais trois hommes de haute taille, qui appartenaient à la maison, me lièrent et me déposèrent sous la poutre de la Grande Salle, une corde au cou. Ils lancèrent le bout de la corde par-dessus la poutre, et s'assirent près du feu en attendant de savoir si Hugh était mort ou vivant. Ils passaient le temps à casser des noix avec les manches de leurs poignards.

« ... Vers midi j'entendis des chevaux dans la vallée, et les trois hommes défirent mes liens et s'enfuirent, et les cavaliers de De Aquila survinrent. Gilbert De Aquila les accompagnait, car il faisait gloire, comme son père, de n'oublier aucun de ceux qui le servaient. » (KIPLING : *Puck*, Hartmann.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 90 (Nathan).

COURS MOYEN

La France à la veille de 1789.

MATÉRIEL. — *Portraits des grands écrivains du XVIIIe siècle. Reproductions d'œuvres d'art. Gravures représentant des scènes de la vie de cette époque ; estampes critiquant les institutions. Un livre récent pour les maîtres* : DUCROS : *La société française au XVIIIe siècle* (Libr. Hatier).

FAITS ET DIRECTIONS. — Faire connaître la société et la civilisation du XVIIIe siècle, en rendre sensible l'esprit. Se garder de pousser le tableau de la vie populaire trop au noir. Dans la critique que l'on fait de l'Ancien Régime, il y a beaucoup de vrai, encore faut-il se méfier des généralisations. La condition du paysan, par exemple, dépend du pays qu'il habite (certaines provinces sont plus riches que d'autres) ; de l'année : il y a de bonnes et de mauvaises années. C'est pourquoi, à côté de descriptions très sombres, on peut aussi en trouver comme celle qui suit et qui est d'un Anglais venu en France en 1789.

DOCUMENTS ET LECTURES. — En général, l'extérieur des gens est différent de ce à quoi je m'attendais, ils sont robustes et bien faits. Nous fûmes témoins de plusieurs scènes charmantes sur notre chemin, la veille, dans la soirée de notre arrivée à Lille. De petits groupes d'amis étaient assis sur le devant des portes ; quelques hommes fumaient, d'autres jouaient aux cartes en plein air, et d'autres filaient du coton. Tout ce que nous voyons porte la marque du travail, et tous les gens paraissent heureux. Nous avons, il est vrai, vu peu de signes d'opulence chez les individus, car nous n'apercevons pas autant de maisons de campagne bourgeoises qu'en Angleterre ; par contre, nous avons vu peu de gens des classes populaires en haillons, vivant dans la paresse et la misère. Quels singuliers préjugés nous sommes enclins à accueillir en ce qui concerne les étrangers !

Je dois avouer que je croyais les Français légers, insignifiants, d'un extérieur chétif, et vivant dans une misérable condition causée par l'oppression de leurs maîtres. Ce que nous avons vu contredit cette appréciation ; les hommes sont vigoureux et bâtis en athlètes, et l'apparence du pays montre que le travail reçoit des encouragements.

Les femmes aussi — je parle de la classe populaire, qui dans tous les pays est la plus nombreuse et la plus utile — sont robustes et bien faites et paraissent s'adonner à beaucoup de travaux, surtout à la campagne. Elles portent de gros fardeaux et se rendent au marché avec les produits des champs et des jardins sur leurs dos. Une Anglaise jugerait peut-être cela dur, mais les paysans, en Angleterre, ne sont certainement pas aussi aisés ; en tout cas, ils sont loin de paraître aussi heureux.

Ces femmes, avec de grandes et lourdes hottes sur le dos, ont toutes de très bons bonnets sur leurs

BERNARD ET REDON, **Petite Histoire de la France et de la civilisation française** (C. moy.). 8 fr.

cheveux poudrés ; elles sont parées de boucles d'oreilles, de colliers et de croix. Nous n'en avons pas encore vu avec un chapeau. Ce qui me frappe le plus dans ce que j'ai observé, c'est la différence étonnante entre ce pays et l'Angleterre. Je ne sais ce que nous pourrons penser ultérieurement, mais, pour le moment la différence semble être en faveur de la France. Si les Français ne sont pas heureux, ils paraissent du moins l'être beaucoup. (*Lettres du docteur Rigby*, Nouvelle Librairie nationale.)

Autres documents : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 46-52 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Louis XIV et le grand siècle.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *portraits de Louis XIV, de ses principaux ministres, des grands écrivains et artistes de son siècle. Scènes de la vie de la Cour : Versailles. Ouvriers et paysans du XVIIe siècle. Reproductions d'œuvres d'art de l'époque ; extraits des grands écrivains.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Louis XIV et l'apogée de la monarchie absolue : le roi a les qualités solides d'un administrateur (goût du travail, jugement, volonté) ; il gouverne personnellement. Sa vie et celle de sa cour est minutieusement réglée : Versailles apparaît comme le sanctuaire du culte monarchique. — II. Colbert et l'œuvre économique. Colbert gère l'équivalent d'une dizaine de ministères actuels. Il veut enrichir la France par le travail de tous, minutieusement réglementé et protégé par des tarifs douaniers. — III. Louvois et l'armée. — IV. Le siècle de Louis XIV : la littérature classique et l'art monarchique. L'influence française en Europe.

LECTURES ET DOCUMENTS. — Que de grandeur réelle dans ce tableau brillant de la monarchie, animé des plus grandes figures de la littérature et de l'art français : une patrie consciente désormais de ses forces matérielles et morales, dans son attachement au roi Bourbon qui l'incarnait, un État cohérent et fort dont les agents assuraient avec méthode et docilité la liaison étroite et régulière avec les provinces, les villes et les sujets, une population abondante et laborieuse, unie dans les mêmes sentiments de fidélité à la dynastie et à ses traditions, dont les mœurs turbulentes s'étaient adoucies par la politesse et le confort, la culture de l'esprit et le goût, « la patrie de la Société où, selon Voltaire, l'on venait apprendre l'art de vivre ». Nul de ces avantages ne se rencontrait alors « dans aucun des royaumes voisins, en Angleterre en Espagne ni ailleurs », écrivait à son roi, à Berlin, l'envoyé de la Prusse, Spanheim. A en jouir, les Français prirent cette passion de l'unité de leur domaine et de leur vie collective, œuvre de raison et de force, dont ils gardèrent l'empreinte profonde. Ils laissèrent leur roi et ses commis absorber l'Église, réduire la noblesse et les grands corps de l'État, poursuivre de leurs rigueurs jansénistes et protestants, « ces hommes, dit Voltaire, qui préférèrent leur religion à la patrie », et rechercher l'unité impossible des croyances. Tant il leur parut légitime et utile à la grandeur de la nation que « tout fût peuple, devant le roi, un seul corps et une seule âme » ! (E. BOURGEOIS : *Ce qu'il faut connaître du passé de la France*, Boivin.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 61-66 (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les centres urbains.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Montrer que la ville est un des éléments de ce que nous appelons la « civilisation » (les peuples primitifs l'ignorent). Dire quelles sont les différentes fonctions des villes (commerciale, industrielle, administrative, militaire), les conditions géographiques de leur établissement et leurs caractères spéciaux. Souligner leurs progrès actuels.

MATÉRIEL. — *Plans de villes de divers types (on en trouvera dans les Guides Bleus, Michelin, etc., dans les brochures des syndicats d'initiative, les dictionnaires, etc.). Gravures et cartes postales d'agglomérations urbaines.*

EXERCICES PRATIQUES. — Étudier les origines et le développement de la ville la plus proche du lieu où l'on habite. En dresser un plan schématique.

LECTURE I. — **Types urbains.** — Au cœur des Pyrénées méditerranéennes, à 1 200 mètres d'altitude, une conque de montagnes verdoyante, encerclée de hauts sommets, le cadre le mieux déterminé qui soit pour une petite région naturelle : la Cerdagne. Presque au centre de figure, au croisement des lignes qui joignent, d'une part, le col de Puymorens à celui d'Alp et, de l'autre, le col de la Perche au défilé du Sègre, sur l'éperon d'une moraine terminale, se serrent les églises, les couvents, les maisons de Puycerda (2 636 habitants). L'ensemble garde un air altier qui évoque un passé militaire. Mais toutes les rues sont bordées de boutiques où se pressent, au jour de marché, les habitants de la conque. Au XIe siècle, la ville fut établie pour la commune utilité de toute la Cerdagne, nous dit l'acte de fondation. Aujourd'hui encore, elle n'a pas d'autre raison d'être ; même pour les paysans de la Cerdagne française, elle est la ville, « la vila ». Type parfait, achevé, d'un *petit centre régional*.

Sous un ciel voilé de fumées, une accumulation de maisons, d'usines aux hautes cheminées, deux agglomérations jumelles, les villes du textile, Roubaix, Tourcoing, avec 198 588 habitants. Peu de passé, point d'ordonnance régulière autour d'un foyer. Les centres d'activité sont partout, les usines se trouvent à la périphérie comme au centre. Peu de monuments : seulement les hôtels de ville et les Chambres de commerce. La double agglomération étend vers la frontière ses tentacules, files de maisons basses qui vont rejoindre les villages voisins, demeures ouvrières toutes pareilles. Quel lien entre ces villes qui ne sont que des chefs-lieux de canton et la contrée qui les entoure ? Tout ce paysage urbain, uniforme et triste, n'est qu'une *création de l'industrie*.

Et voici une autre vision urbaine. A l'extrémité d'une des zones du bassin londonien, au contact des campagnes du Norfolk et non loin de la lisière des Fens, a grandi une agglomération qui compte de 50 à 60 000 âmes. Ce n'est pas de cette situation géographique ni de sa position au passage d'une rivière — Cambridge : le pont sur la Cam — que lui vient son intérêt. Descendons le cours d'eau tranquille entre les tapis de verdure bordés d'arbres séculaires : nous verrons défiler les vieux collèges, orgueil de l'Université. En vérité, c'est autour de ce *foyer intellectuel* que tourne la vie de la cité ; elle ne serait pas grand'chose sans ses antiques écoles. Parce que là s'est allumé un des phares dont la lumière rayonne sur le monde anglais, la ville rurale a connu une fortune que n'ont point eu ses voisines. Cette ville, malgré l'automobile et malgré le sport, a par endroits des aspects de cloître. Elle étend, il est vrai, par ses faubourgs occidentaux, ses racines dans la vie rurale anglaise ; mais elle est avant tout

LECLERC ET MARTIN Les grands faits de l'Histoire de France (Cours élémentaire)..... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Les petits métiers.

COURS PRÉPARATOIRE

Petit Louis, le commissionnaire.

De quatre heures et demie à six heures et demie, dans la nuit presque toujours pluvieuse, Louis Bastide porte sous sa pèlerine de petits sacs de café. Il n'en porte généralement qu'un ou deux à la fois. Les commandes ne sont pas très nombreuses, et les clients habitent tout près. Mme Chapitre (la marchande de café) préfère que le petit revienne plus souvent et n'ait pas les bras trop chargés. Un sac échappe si facilement ; le papier crève ; les grains se répandent sur le trottoir ou sur une marche d'escalier, c'est du propre...

...Certaines clientes ont pris l'habitude de lui remettre le prix de la livraison, ce qui le flatte, mais le rend anxieux ; d'ordinaire, en ce cas, il tient l'argent serré dans sa main droite, et sa main enfouie dans la poche de sa pèlerine.

... Quand il sonne ou frappe à une porte, il a toujours des battements de cœur, il craint parfois de s'être trompé d'étage. Après avoir sonné, il écoute. Louis entend approcher un pas. C'est le plus souvent une dame qui ouvre la porte. Louis a pris l'habitude de dire d'une voix polie : « Voici, madame. » Il tire le sac de dessous sa pèlerine. Il a l'air d'offrir un cadeau. Les clientes n'ont jamais eu tant d'agrément à prendre des mains de quelqu'un un petit sac de café.

Extrait de J. ROMAINS.
(*Les hommes de bonne volonté.* VI. *Les Humbles.*)

ÉLOCUTION. — Quel métier faisait Petit Louis ? — Expliquer combien de sacs il portait à la fois ? — Pourquoi ? — Quelle est l'habitude de quelques clientes ? — De quoi Louis a-t-il peur ? — Pourquoi serre-t-il ainsi son argent ? — Pourquoi son cœur bat-il ? — Quelle est la qualité de Louis ? — Pourquoi les clientes aiment-elles ce petit garçon ?

VOCABULAIRE ORAL. — Petit Louis était un *commissionnaire*. — Il faisait des *courses* pour la marchande. — Il y a aussi des *porteurs* de pain. — Dans les gares, on voit des porteurs de *bagages*, des *ouvreurs* de portières, des *chasseurs* d'hôtel, des *distributeurs* de prospectus-réclame ; — dans les hôtels, de petits garçons qui font des courses se nomment *groom ;* — des petites vendeuses de bouquets s'appellent des *bouquetières*.

CONJUGAISON ORALE. — 1. Je te *remets* le prix de ta livraison. — Je *sers* poliment les clientes. — Je *prends* l'habitude d'être poli. — J'*offre* ma marchandise gentiment. — Je *reçois* un léger pourboire. — Je ne *chôme* que (le dimanche). — On me *gratifie* d'un sac de... — Je *tiens* l'argent serré dans ma main droite. — Je *crains* de (me tromper).

(Conjuguer aux divers temps (imparfait, passé comp. futur) et aux différentes personnes.)

RÉCITATION

Deuxième et troisième strophes du **Rémouleur** (C. É.).

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. L'horloger.

L'atelier de M. Soliès était plutôt une petite boutique dont la fenêtre tenait lieu de vitrine. Une dizaine de montres pendaient contre les vitres, accrochées au croisillon. Le fond de la pièce étroite était tout entier occupé par une armoire vitrée, pleine de pendules, de réveils, de montres et de menues pièces d'horlogerie de toute sorte. Des rayonnages à tiroirs garnissaient les murs, chaque tiroir portant une étiquette usée. Un homme travaillait près de la fenêtre, à une extrémité de la table. Il était penché sur une montre, une petite pince à la main et tenait dans son orbite droite la loupe tubulaire des horlogers, à la façon d'un monocle.

CH. VILDRAC. (*Milot.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Faire trouver les diverses parties de cette description. — Pourquoi des montres sont-elles accrochées aux croisillons de la fenêtre ? — Quelle qualité de M. Soliès constatez-vous ? — Que nous apprennent : pièce *étroite*, étiquette *usée ?* — Pourquoi l'homme travaille-t-il près de la fenêtre ? — Pourquoi se sert-il d'une *loupe ?* — D'une *petite pince ?* — Qualifiez les rouages d'une montre, un *bon* horloger. —

Mot. — *Tenait lieu de :* servait de ; — on dirait de même : *faisait office de...* — *Vitrine :* cp. à fenêtre, rappr. de vitre, verre ; — *Croisillon :* rap. de croix, croisée. — Dessin. Montrer le croisillon d'une fenêtre. — *Rayonnages :* des rayons (planches) disposés en étagère. — *Son orbite :* la cavité de l'œil, entre le sourcil, le haut du nez et l'os de la joue. — *Tubulaire :* en tube. — Pourquoi cette disposition ? — *Monocle :* rap. bino*cle*, *oc*uliste ; verre grossissant ne servant que pour un œil, *mon :* un seul.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Famille de verre** : Ce magasin a une large *vitrine*. — Cette cathédrale a de beaux *vitraux*. — Le *vitrier* a remplacé mes vitres cassées par l'orage. — Les ateliers sont éclairés souvent par des *vitrages*. — Ce maître *verrier* fabrique de ravissants vitraux. — Ces faux bijoux sont garnis de *verroterie*. Tout le pignon de cette maison est *vitré*.

ORTHOGRAPHE. — *H*orloge, *h*eure, *h*oraire, *h*orlogerie. — Distinguer le bonheur ; de bonne heure. — Revoir *œil*, mots en *euil, euille, ueil* (écureuil, feuille, accueil). — Distinguer *plutôt* de *plus tôt*.

Dictée. — L'atelier de M. Soliès était plutôt une petite boutique dont la fenêtre tenait lieu de vitrine → usée.

GRAMMAIRE. — La préposition et le complément du nom.

I. L'atelier *de M. Soliès* était une petite boutique.

→ Si, dans la 1re phrase, on avait dit seulement : l'atelier était..., le nom atelier n'aurait pas été connu suffisamment : on l'a complété par *de M. Soliès*, qui indique le *possesseur de l'atelier*. La préposition *de* rattache ici un *complément de nom* à un nom.

→ Une dizaine *de montres :* le complément du nom *dizaines* détermine ce que contient cette dizaine.

La loupe *des horlogers : des* est ici le pluriel de *de l'*. C'est un article contracté.

Exercice. — 1. Souligner dans le texte n° 1 toutes les prépositions. — Distinguer les articles contractés.

2. Rechercher les compléments indirects de verbes, et les compléments de noms (les souligner différemment).

3. Analyser *des* dans : *des* rayonnages garnissaient les murs. Il se servait de la loupe *des* horlogers.

4. Dans les exemples suivants, remplacer **de** par **en** quand c'est possible.

Une bouteille de verre. — Une flûte de champagne. — Un sac de papier. — Un cornet de bonbons. — Un manteau de laine. — Un manteau de berger.

5. Remplacer par des *adjectifs qualificatifs* les *noms introduits par une préposition.*

Un journal *de chaque jour* (quotidien). — Une fête *de tous les ans* (annuelle). — Une couleur *de vin* (vineuse). — Un chant *de printemps* (printanier).

2. Les casseurs de pierres.

Nous étions parfois jusqu'à vingt casseurs à la file, travaillant chacun à l'abri d'une claie de paille,

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS Cours élém. (1er degré) *Elève...* 5.70 *Maître.* 12 fr.

à genoux sur un tabouret de chiffons... A vrai dire, si nous avions, nous, la faculté de respirer à l'aise, de nous sentir caressés par les souffles sains de la campagne et de la forêt, nous mériterions bien d'être plaints aussi, car c'est un travail peu récréatif que de casser la pierre. Nos jambes, toujours inertes et pliées, s'ankylosaient ; nos mains s'écorchaient au contact des petits manches de houx de nos masses. Souvent la lassitude nous gagnait, et l'ennui...

E. GUILLAUMIN. (*La vie d'un Simple.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quels sont les inconvénients de ce métier ? — Quels en sont les avantages ? — Quelles dispositions prennent ces ouvriers pour travailler ? — Dans quelle position se tiennent-ils ? — Quels en sont les inconvénients ? — Connaissez-vous d'autres positions pour casser les pierres ? — Comment ces casseurs de pierres se protègent-ils les yeux ? — Ce métier vous paraît-il difficile ? Agréable ?

Mots. — *A la file* (l'un derrière l'autre) ; — *claie :* sorte de haie, de paillasson ; — *tabouret :* ici, un tas épais ; — *la faculté :* si nous pouvions, il nous était facile. — *Peu récréatif* (peu amusant. Eq. : monotone). — *Inertes :* sans mouvements, immobiles ; — *s'ankylosaient :* s'engourdissaient, devenaient raides ; — *masses :* marteaux des casseurs de pierres (comp. : massue). — *Nous gagnait :* nous devenions las, nous étions vaincus par la fatigue de l'ennui.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Un métier (*lucratif*) permet de gagner beaucoup. — Un (*petit*) métier ne procure que de faibles gains. — Casser des pierres est un travail (*monotone, ennuyeux*). — L'horlogerie est un métier (*varié, agréable*). C'est un métier *rémunérateur*, mais qui exige un long (*apprentissage*). — Quelqu'un qui gagne peu se nomme souvent un *gagne-petit*.

ORTHOGRAPHE. — Claie, clayette, clayon. A distinguer de clé ou clef. — Homonymes : vingt, vins, vint, vain, vaine. — Sain, saint, sein, ceint. — Peu, peux, peut, peuh. — Mots en *i :* ennui, cri, pli, tri.

Dictée. — C'est un travail peu récréatif → ennui.

CONJUGAISON

Moudre et coudre. Apprendre.

1. Rappeler les règles étudiées sur les verbes en *dre* (endre, erdre, ondre, erdre), les verbes en *indre*.

Présent : *Je mouds, il moud*. Faire observer le **changement de radical :** nous moulons, vous moulez, ils moulent.

Comparer avec le verbe *mouler*. — Faire noter la **différence de prononciation** dans : nous moulons le café (ou : bref), nous moulons cette statue (ou : long). — Il en est de même à l'imparfait

2. Rapprocher du verbe **coudre :** 1er radical *coud* ; 2e radical *cous*.

3. **Apprendre.** — Trois radicaux : *apprend, appren, apprenn*.

4. On conjugue de même : *prendre, comprendre, surprendre, se méprendre*, etc...

Exercice. — J'*apprends* la couture ; je *couds* déjà bien.

Je *rends* service à ma mère, je lui *mouds* le café.

Je *plains* les casseurs de pierre.

3. Un potier.

Dans le grand atelier de terre battue, le potier, tout jaune de terre luisante, de l'occiput aux sabots, est aux prises avec la matière. A peine un léger balancement du corps indique-t-il le mouvement de la pédale. L'œil fixé sur le petit pain de glaise qu'il vient de placer sur le tour, l'homme plonge les deux mains en pleine pâte et, tout aussitôt, quelque chose de vivant se dresse sous ses doigts, qui devient coupe tournante, s'évase en écuelle, monte en amphore toujours changeante, s'aplatissant, s'étirant ou se renflant, palpitant sous le doigt en apparence immobile de l'ouvrier.

G. CLEMENCEAU. (*Le grand Pan.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Indiquer : 1° de quelle machine se sert le potier ; 2° comment est-elle mise en mouvement ; 3° de quels outils se sert l'ouvrier ; 4° comment semble-t-il ? (immobile) ; 5° quel est l'adjectif qui montre mieux le travail du potier (quelque chose de *vivant*). Souligner les verbes qui rappellent cette idée (se dresse... palpitant). — Qualifiez le travail du potier (*grossier, primitif*).

Mots. — Atelier de *terre battue* (aucun plancher, ni dallage, la terre). — *Occiput* (sommet de la tête). — *être aux prises avec* (se battre avec) : la tâche du potier a *ses* difficultés ; — la *matière* (la matière première : ici la glaise) ; — *amphore* (dessin) ; — *palpitant* (ayant des mouvements comme un animal).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Tous les objets en terre cuite se nomment des (*poteries*). Un vase en (*porcelaine*) est transparent— Un vase en *faïence* est opaque. — L'ouvrier qui fabrique des faïences est un *faïencier ;* — celui qui fabrique des porcelaines, *un porcelainier*. — Les parquets sont parfois remplacés par des carreaux de *céramique*. — Une matière qui permet de fabriquer des vaisselles est *plastique*. — La *glaise*, le *kaolin* sont des terres céramiques.

ORTHOGRAPHE. — L'œil fixé → en écuelle sous le doigt → ouvrier.

COMPOSITION DES PHRASES

A peine **un léger balancement du corps indique-*t-il*** **le mouvement de la pédale.**

Imitons cette construction en parlant *du vitrier qui coupe une vitre*. — (*A peine* un léger crissement indique-t-il le passage du diamant) ; — du *coiffeur qui rase un client* ; — du malade *à qui le dentiste...* ; — du *pêcheur qui ferre un poisson* ; — du *rémouleur qui pédale*.

Marquer par une phrase analogue :

La *souffrance* d'un malade ; — la *joie* d'un élève que le maître complimente ; — la *moquerie* d'un malin compère ; — la *surprise* d'un joueur ayant un beau jeu (de cartes).

RECITATION

Le rémouleur.

Cris sonores, traînants ou gais : le rémouleur.
Humble gagne-petit, content de son labeur ;
Il va et vient par les saisons, chemine, passe
Et porte sa fortune au creux de sa besace.

Tourne, vieux rémouleur, ta meule en polissoir,
Aiguise les couteaux, les ciseaux jusqu'au soir :
Les couteaux qui fendront le fagot ou la miche
Ceux du pauvre, ceux du bourgeois et ceux du riche.

Et les pauvres ciseaux, si coquets, à broder.
Puis, quand le soir venu, las de toujours rôder,
Tu chercheras un gîte où nul ne te dérange;
Va-t'en jusqu'au matin dormir en quelque grange.

A.-P. GARNIER.
(*La Poèmeraie*. Gedalge, édit.)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Marchand de peaux de lapin.

Les deux hommes, le jeune et le vieux, commencèrent leur promenade à travers les rues du village. Le vieux criait d'une voix grêle, dont le chantonnement traînait sur un ton de lente mélopée.

— Avez-vous des chiffons, de la ferraille, des peaux de lapins à vendre.

Bien rares étaient les maisons d'où la ménagère ne sortait pas pour les héler au passage, apportant

FOURNIER. Nouveau cours de lang. franç. (Méthode inductive) Cours moyen... 7.50

VOLUMES POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

(Ouvrages adoptés par le Ministère de l'Éducation Nationale)

Nous avons sélectionné pour vous les meilleurs ouvrages à adopter pour les Bibliothèques scolaires

Age auquel conviennent les volumes ci-dessous : **9 à 14 ans.**

SUR L'HISTOIRE

Série " Œuvres Célèbres pour la Jeunesse "

W. Scott ..... **Quentin Durward.**
— **Ivanhoé.**
Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5 × 19). Relié **12 fr. 50**
Toile noire ..... **14 fr. »**

Série " Les Personnages Illustres "

A. de Montgon..... **Jeanne d'Arc.**
— ..... **Henri IV.**
— ..... **Jules César.**
G. Vallerey ..... **Richelieu.**
A. de Montgon..... **Napoléon.**
— ..... **Louis XIV.**
Chaque volume (13,5 × 19), illustré, magnifiques hors-texte en quadrichromie.
Broché..... **12 fr.** Relié..... **13 fr. 50**
Toile noire..... **15 fr. »**

Série " Contes et Légendes de tous les Pays "

Quinel et de Montgon. **Contes et légendes du Grand Siècle.**
Orvieto..... **Contes et légendes de la naissance de Rome.**
M. et G. Huisman .... **Contes et légendes du moyen âge.**
E. Genest ..... **Contes et légendes mythologiques.**
L. Orvieto ..... **Légendes du monde grec et barbare.**
Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché **11 fr.** Relié..... **15 fr. »**
Toile noire..... **16 fr. 50**

Série "Vies Aventureuses et Romanesques"

Ch. Quinel et A. de Montgon **Charles le Téméraire et ses ennemis.**
Un prince charmant, Henri de Guise.
Cyrano de Bergerac et ses Amis.
Monsieur de Lauzun et la Grande Mademoiselle.
Cagliostro l'Enchanteur.
Dunois et les Compagnons de Jeanne d'Arc.
Le beau d'Artagnan et son époque.
Chaque volume (13,5 × 19), nombreux hors-texte en couleurs. Broché **11 fr.**
Relié..... **12 fr. 50**
Toile noire..... **14 fr. »**

SUR LES PAYS

Série " Contes et Légendes de tous les Pays "

A. Cuvelier..... **Contes et Légendes de Suisse.**
Quinel et de Montgon **Contes et Légendes de Corse.**
Ch.-M. Garnier ..... **Contes et Légendes du pays d'Irlande.**
M. Divin..... **Contes et Légendes d'Égypte.**
Lauwereyns de Roosendaele ..... **Contes et Légendes de Flandre.**
F. Challaye..... **Contes et Légendes du Japon.**
E. Jaubert..... **Récits du terroir russe.**
Quinel et de Montgon **Contes et Légendes de Paris et de Montmartre.**
J. Laguirande-Duval.... **Contes et Légendes de Pologne.**
J. Dorsay ..... **Contes Persans.**
— ..... **Contes d'Armorique.**
A. Dumas..... **Contes et Légendes d'Orient.**
M. Soupey..... **Contes et Légendes d'Espagne.**
E. Hinzelin ..... **Contes et Légendes d'Alsace.**
S. Clot..... **Contes et Récits d'outre-Manche.**
E. Jaubert..... **Contes populaires russes.**
N. Weiller..... **Épopées et Légendes d'outre-Rhin.**
Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché **11 fr.** Relié ..... **15 fr. »**
Toile noire..... **16 fr. 50**

DIDEROT VISITA

Pour la rédaction de l'Encyclopédie, Diderot prit le soin d'étudier lui-même sur place les principale
roue hydraulique qui actionne les maillets destinés à triturer la pâte de chiffons placée dans les cuves
petites que l'o

UNE PAPETERIE

ustries. On le voit ici se faisant expliquer la fabrication de la pâte à papier. Au fond, on remarque la
es à gauche. Cette pâte est ensuite malaxée à nouveau, mais à la main cette fois, dans des cuves plus
erçoit à droite.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

SUR LA LITTÉRATURE

Série " Œuvres Célèbres pour la Jeunesse "

Th. Gautier..... **Le Capitaine Fracasse.**
Rabelais..... **Pantagruel.**
Ch. Dickens..... **Aventures de M. Pickwick.**
A. Dumas..... **Le Capitaine Pamphile.**
L. Desnoyers..... **Les Aventures de Robert Robert.**
F. Rabelais..... **Gargantua.**
Grimm..... **Contes.**
A. Galland..... **Contes des Mille et une Nuits.**
L. Desnoyers..... **Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart.**
F. Cooper..... **Le dernier des Mohicans.**
Ch. Perrault..... **Contes.**
Andersen..... **Contes.**
M. de Cervantès..... **Don Quichotte.**
Ch. Dickens..... **David Copperfield.**
R. Wyss..... **Robinson Suisse.**
H. Beecher-Stowe..... **La Case de l'oncle Tom.**
D. de Foe..... **Robinson Crusoé.**
J. Swift..... **Voyages de Gulliver.**

Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5 × 19). Relié **12 fr. 50**
Toile noire..... **14 fr. »**

Série " Contes et Légendes de tous les Pays "

G. Chandon..... **Contes et Légendes tirés de Racine.**
— ..... **Contes et récits tirés de Corneille.**
A. Weill..... **Contes et Légendes d'Israël.**
S. Clot..... **Contes et Légendes de Shakespeare.**

Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché **11 fr.** Relié..... **15 fr. »**
Toile noire..... **16 fr. 50**

Série " Les Belles Citations "

E. Genest. **Les Belles Citations de la Littérature Française suggérées par les idées et par les mots.**
Première série. Broché, **13 fr. 75.** Relié..... **16 fr. 50**
Deuxième série. Broché, **16 fr. 50.** Relié..... **20 fr. »**
Les Belles Citations de la Littér. Étrangère. Br. **12 fr. 50.** Rel. **15 fr. »**
Les Belles Citations de la Littérature Latine. Br. **10 fr. 50.** Rel. **13 fr. »**
Les Belles Citations de la Littérature Grecque. Br. **10 fr.** Rel. **12 fr. 25**
Où est-ce donc ? (Dictionnaire de phrases, vers et mots célèbres avec précision de l'origine). **Première série.** Broché..... **13 fr. 75**
Relié, **16 fr. 50. Deuxième série.** Broché, **12 fr. 50.** Relié..... **15 fr.**

AVENTURES ET VOYAGES

Série " Aventures et Voyages "

H. Sienkiewicz..... **Le Gouffre noir.**
Quinel et de Montgon. **Aux Quatre coins du monde.**
T. Vallerey..... **Un Mois sous les Mers.**
O. Hanstein..... **Radiopolis.**
Jusqu'à la Lune en fusée aérienne.
Quinel et de Montgon **Le Bateau fantôme.**
F.-W. Mader..... **Les Héroïnes du Pacifique.**
O. Hanstein..... **10 000 lieues dans les airs.**
P. Couteaud..... **L'Ile de Tulipatan.**
H. Dominik..... **John Workmann ou les Cent millions du petit Crieur de Journaux.**

Chaque volume (20 × 15) très illustré, couverture en couleurs. Relié **15 fr.**
Relié toile noire..... **17 fr.**

Collection " Iris "

A. Lichtenberger..... **Amrou, frère des Aigles.**
— ..... **Houck et Sla.**

Chaque volume (13 × 10), nombreux hors-texte. Relié..... **8 fr. 50**

Série des " Bridges "

T.-C. Bridges..... **La Cité mystérieuse.**
— ..... **Le Voyage dans l'Inconnu.**
— ..... **Le Raid mystérieux de Martin Crusoé.**

Chaque volume (29 × 19), luxueusement présenté, 12 grands hors-texte, têtes de chapitre, culs-de-lampe. Relié..... **15 fr.**

VOLUMES ÉDITÉS PAR FERNAND NATHAN.

La suite de cette liste, contenant les volumes pour les enfants de 7 à 13 ans, paraîtra dans le prochain numéro.

une peau de lapin saignante, bourrée de paille fraîche.

C'étaient des marchandages à n'en plus finir, des doléances geignardes et de longs pleurnichements que le vieux savait pousser avec une habileté consommée, des récriminations sur le prix des peaux qui avaient baissé, et qu'on ne vendait plus pour faire les chapeaux riches, tandis que les vieilles paysannes sérieuses et fermées à tout attendrissement défendaient leur marchandise sou par sou, avec une âpreté ardente et concentrée.

E. Moselly. (*Livre de la misère.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Voix grêle*, contr. : voix grave ; comparer : voix aiguë, acide (n° 1) ; — *mélopée :* sorte de diction chantante et monotone, comp. psalmodie ; — *héler :* appeler (avec un porte-voix) ; — *doléances* (douleur), plaintes ; — *geignardes* (de geindre : gémir) ; — *consommée*, parfaite ; — *récriminations* (de crime), accusations, plaintes ; — *fermées à :*... insensibles ; — *âpreté :* rudesse, âpre au gain, caractère âpre ; — *ardente :* très vive ; — *concentrée :* très intense, sans défaillance.

Quels **personnages s'opposent** dans ce morceau ? (*Le vieux marchand, les vieilles paysannes sérieuses.*) — Résumer en quelques mots leur attitude. Le marché est-il important ? (*Non.*) — Pourquoi tant d'âpreté ? — En quoi consiste l'**habileté** du vieux marchand ? — Noter les termes qui caractérisent la voix du vieux marchand. — Essayer de répéter le dernier paragraphe en employant les expressions de l'auteur.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — De qui avez-vous entendu la *voix grêle ?* Citez des marchands ambulants à *la traînante mélopée.* Que criaient-ils ? — *Peau de lapin saignante, bourrée de paille fraîche.* — Vous avez vu d'autres peaux de lapins, d'autres vieilles choses. — Caractérisez-les à la manière de l'auteur. (*Peaux de lapin toutes raides d'où sort une touffe de poil, vieux chiffons...* vieux outils...). — De qui avez-vous entendu les *pleurnichements ?* Les *gémissements ?*... Les *récriminations ?*

Famille du mot fer : *ferrer, dé..., en..., ferrure, ferrugineux* (source, eau), ferraille, ferrailler, ferronnerie, ferronnier, fer-blanc, ferblantier, ferblanterie, maréchal ferrant.

Les suffixes : *aille, asse, ace, âtre, ard* (sens péjoratif) : valetaille, marmaille (marmot), mangeaille, filasse, lavasse, paperasse, populace, douceâtre, verdâtre, saumâtre, criard, geignard, pleurard, grognard, nasillard, vantard, bavard, traînard, pillard, fuyard.

Employer chacun de ces mots dans une phrase.

ORTHOGRAPHE. — Grêle, frêle ; héler, interpeller ; doléance, condoléance ; geindre, feindre, ceindre ; âpre, âcre.

Nature et fonction des mots dans la phrase : *Bien rares* étaient *les maisons.*

Nature et fonction des compléments du verbe : *défendaient.*

Justifier l'emploi du temps des verbes : *commencèrent, criait, avaient baissé.*

2. Petit marchand.

Installée dans le jardin du Luxembourg, ce n'était qu'une petite baraque de bois peinte en vert, exactement de la couleur des bancs. Le père Clément, en tablier bleu, vendait des billes, des hannetons, des toupies, du coco, des bâtons de sucre à la menthe, à la pomme ou à la cerise, des cordonnets de réglisse enroulés sur eux-mêmes à la façon des ressorts de montre, des tubes de verre emplis de grains à l'anis blancs et roses, maintenus à chaque extrémité par de l'ouate rose et par un bouchon ; les grains d'anis n'étaient pas fameux, mais le tube, une fois vide, pouvait servir de sarbacane. C'est comme les petites bouteilles qui portaient des étiquettes : cassis, anisette, curaçao, et qu'on n'achetait guère que pour le plaisir, ensuite, de se les suspendre à la lèvre, comme des ventouses ou des sangsues.

A. Gide. (*Si le grain ne meurt.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Vous avez certainement vu et observé une boutique comme celle du père Clément. Décrivez-la en suivant le texte d'aussi près que possible et en faisant les changements nécessaires. Ex. : *Installée sur la place à l'occasion de la foire, c'était une petite boutique de toile tendue sur des piquets...* ou bien : *C'était tout simplement la roulotte elle-même qui s'ouvrait sur le côté...*

Mots. — *Sarbacane :* long tuyau qui sert à lancer, en soufflant, de petits projectiles. — *Cassis, anisette, curaçao :* noms de liqueurs. — *Ventouses, sangsues,* comment les enfants s'y prenaient-ils ?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Mettre par écrit l'exercice oral : description d'une boutique. — 2. Employer les mots : baraque, cabane, boutique, étalage, étal. — 3. Famille du mot *verre :* verrée, verrier, verrerie, verrière, verroterie ; — vitre, vitré, vitreux (un œil vitreux), vitrine, vitrail, vitrier, vitrer, vitrage, vitrifier.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Installer, stalle, détaler, baraque, menthe, réglisse, ressort, anis, cassis, curaçao.

Relever les compléments de noms.

Ecrire à la 1re personne du plur. : *qu'on n'achetait guère.*

Mettre le verbe ci-dessus à la forme passive : *qui n'étaient guère achetées.*

Tourner à la forme passive : *le père Clément vendait...*

Souligner les sujets de : *étaient vendus.* Justifier l's de vendus.

3. Le colleur d'affiches.

Un homme approchait à pas tranquilles. Une échelle légère sur l'épaule, un seau à la main, une sacoche en bandoulière, il parcourut avec une grande attention l'appareillage des pierres et, n'y apercevant pas la place lisse qu'il cherchait, haussa les épaules d'un air mécontent.

Il déposa ensuite son échelle, prit un pinceau et, l'ayant trempé dans le seau, se mit à badigeonner avec soin le montant de la porte. Quand la paroi lui parut suffisamment humide, et même un peu plus, il prit dans sa sacoche un placard rouge, l'appliqua de son mieux à grands coups de brosse et s'en alla.

E. Estaunié. (*Les choses voient.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce morceau offre un très bon exemple de **croquis rapide**, tel que les élèves devraient être habitués à en tracer. Faire préciser à quoi sert l'**échelle**, ce que contient le **seau**, la **sacoche.** — *Il parcourut* (compléter : *des yeux*) ; — l'*appareillage :* la disposition. Pourquoi ? Faire répéter oralement le 2e paragraphe.

Les élèves ont dû voir des colleurs d'affiches. — Leur faire reprendre le morceau pour qu'ils y introduisent les changements qui correspondent à ce qu'ils ont vu (notamment : surfaces cimentées, colleur est l'appariteur municipal).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Examiner un panneau d'affichage et énumérer ce qu'annoncent les affiches : *réclames, fêtes, concours, réunions, discours, protestation, déclaration électorale,* etc. — Qu'affiche-t-on à la mairie ? *Arrêtés du maire, préfectoraux. Extrait du* Journal officiel, *avis,* etc. — Qu'affiche-t-on dans les gares ? *horaires des trains, règlements, avis.* — Où et quand avez-vous vu encore des affiches ? *Sur des poteaux, sur des troncs d'arbres* (direction à suivre par une course, etc.).

2. **Famille du mot haut :** *hauteur, hautain,* un *hautbois,* un *haut-le-cœur* (soulèvement, dégoût), *hausser, hausse, haussement, rehausser, exhausser* et *exaucer ; altitude, altier, exalter, altesse.*

3. Emploi du verbe **appliquer** dans des phrases : *appliquer* une affiche (V. texte) ; presser : *appliquer* un cachet sur de la cire ; — *appliquer* un soufflet, une gifle ; — *appliquer* une règle, une maxime ; — *appliquer* un remède ; — *appliquer* son esprit ; — *s'appliquer* à un travail ; — être *appliqué.*

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours moy. 14.50 Cours sup. et compl. 14.50

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Expliquer la construction de la 2e phrase jusqu'à... pierres. — 2. *N'y apercevant pas...* subordonnée compl. de *cause*. — La modifier en employant : *apercevoir* à l'imparfait de l'indicatif : *Comme..., parce que...* — 3. *L'ayant trempé* : part. pas. composé : tourner par le passé de l'infinitif : *Après l'avoir trempé*. — 4. Fonction du mot : *humide* (attrib. de *paroi*). — 5. Écrire les verbes en supposant qu'il s'agit de plusieurs colleurs d'affiches.

GRAMMAIRE. — Les pronoms personnels.

1. Dans le texte 3, relever les pronoms personnels qui désignent le colleur d'affiches : *il, lui, se* (sujet, complément). Énoncer le 2e paragraphe en faisant parler l'homme (je, me, me). — A la 2e pers. du sing. (*tu, te, te*).

2. Même exercice sur le 2e paragraphe aux 3 personnes du pluriel. 3e pers. : *ils, leur, se*. — 1re pers. : *nous, nous, nous*. — 2e pers. : *vous, vous, vous*.

3. Établir un premier classement selon la personne des pronoms en complétant à l'aide d'exemples :

Singulier.	Pluriel.
1re personne : *je, me moi.*	*nous.*
2e personne : *tu, te, toi...*	*vous.*
3e personne : *il, elle, la, lui, soi.*	*ils, elles, les, leur, eux*

Pour le singulier et le pluriel : *se, en, y*.

4. Analyse orale : **Patachon et son papa.** « S'*il* tombait une vieille étoile au fond du jardin, *me* dit Patachon, *elle* serait à *moi*. *Tu me la* donnerais ? — Volontiers, mais qu'*en* ferais-tu ? — *Je la* ramasserais. — *Tu te* brûlerais... » (Tristan Derême). (*Extrait de la Grammaire nouvelle*, par Souché. C. M. et C. S. 1re A. Nathan, éditeurs.)

Faire remarquer que certains pronoms sont toujours sujets : *je, tu, il, ils*. D'autres sont sujets ou compléments : *nous, vous, lui, elle, elles*.

D'autres, enfin, sont toujours compléments ; notamment : *me, te, le, la, les, leur*, etc.

CONJUGAISON. — La forme passive (*suite*).

Exercices. — 1. *Tourner à la forme passive les verbes soulignés :*

La moissonneuse-lieuse *coupe* le blé et le *lie* en gerbes. On *amoncelle* ces gerbes en attendant que la charrette vienne les chercher. On *engrange* le blé. Plus tard, on le *battra* on le *mettra* en sac pour la vente.

2. *Tourner à la forme active les verbes à la forme passive :*

Pour la fête de dimanche, la maison *sera nettoyée* à fond. Le parquet *sera lavé*, les planchers, les meubles *cirés*. La batterie de cuisine *sera récurée ;* les casseroles brilleront d'un vif éclat. Des toilettes *ont été commandées* à la couturière. Le tailleur a pris les mesures des garçons.

Dire le nombre de tartes qui *seront cuites* est impossible. Déjà, des boutiques de forains *ont été installées* sur la place. Ce sera une belle fête s'il fait beau.

3. *Souligner les verbes à la forme passive ; en indiquer le temps :*

Je fus accueilli par un ami qui était arrivé avant moi.

Je n'ai pas été surpris de sa visite qui était attendue ; mais, comme il était parti de très bonne heure, je n'étais pas à la maison lorsqu'il est entré.

J'étais sorti pour une affaire qui ne devait pas durer longtemps, mais, j'ai été retenu plus que je n'aurais voulu.

4. *Modifier la construction des phrases ci-dessus en tournant à la forme active les verbes qui sont à la forme passive.*

Ex. : Un ami, qui était arrivé avant moi, m'accueillit. Sa visite, que j'attendais, ne m'a pas surpris...

COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — Bien rares étaient les maisons d'où la ménagère ne sortait pas pour les héler au passage.

Sur ce modèle, faites une phrase :

1° *Pour dire que quelque marchand ambulant passait presque toutes les semaines :* Bien rares étaient les semaines...

2° *Pour dire que presque tout le monde s'arrêtait devant un camelot :* Bien rares étaient les gens...

3° *Pour dire que presque tous les joueurs perdaient à la loterie.*

Il y avait aussi « des petites bouteilles qu'on n'achetait guère que pour le plaisir de... ».

Imitons : *Un marchand ambulant offrait sa pacotille. On ne lui achetait guère que pour...* (lui venir en aide).

Beaucoup n'allaient à la pêche que pour le plaisir... ou *à la chasse...*

LE PARAGRAPHE. — Étudier les textes donnés.

Autres sujets à proposer :

Le camelot. — Le camelot a retiré la toile cirée qui recouvrait sa voiture, et aussitôt des couteaux, des ciseaux, des petits fusils, des pantins, des soldats de bois et de plomb, des flacons d'odeur, des pains de savon des images peintes, mille choses éclatantes *ont rajeuni le regard des hommes, des femmes et des enfants.* Pierre et Jacques en ont rougi de joie. Lepetit Jean en a tiré la langue. Tout ce qui était dans cette voiture lui semblait précieux et beau.

A. France.

Un vannier ambulant. — Il y avait Bistoquet, dit Louis-tout-du-long, le panetier, qui remettait à neuf toute la vannerie et la boissellerie de la ferme. C'était un grand diable de quarante ans, sec, borgne, la tête *bretaudée*, le visage *mâchuré*, avec un long nez qui se recourbait en croc, *agrippant une moustache roulée en botte de foin. La casquette en arrière*, une botte d'osiers rouges *lui barrant le dos, empaqueté* dans un tablier de serge verte muni sur le ventre d'une vaste poche renfermant des clous, un marteau, un peloton de ficelle, une serpette, de la poix, une pipe, un paquet de tabac, Bistoquet cheminait lentement sur les routes, en homme qui a conscience de son habileté professionnelle et de sa taille avantageuse.

J. Leroux. (*Le pain et le blé.*)

Bretaudée : tondue inégalement.
Mâchuré : barbouillée de noir.

Autres sujets : Le marchand de glace. Le marchand de poissons. — L'homme-sandwich. — Le raccommodeur de porcelaine, de parapluies. (*On demandera aux élèves une observation attentive de tous ces personnages.*)

RÉCITATION

Adoption.

Un jour d'automne, me trouvant seul dans le salon, je vis sortir de la cheminée un petit Savoyard noir comme un diable ; cette apparition me divertit sans trop m'effrayer. Les petits Savoyards qui, comme celui-là, ramonaient les cheminées, n'étaient pas rares à Paris. Dans les vieilles maisons, telles que la nôtre, les tuyaux des cheminées pratiquées en l'épaisseur des murs étaient assez gros pour qu'un enfant pût s'y introduire. Des petits Savoyards, le plus souvent, faisaient ce travail. On disait qu'ils avaient appris de leurs marmottes à grimper ; mais ils s'aidaient d'une corde à nœuds. Celui-ci, tout barbouillé de suie, coiffé jusqu'aux oreilles d'un petit bonnet à la phrygienne, noir comme lui, montrait en souriant des dents d'une blancheur éclatante et des lèvres rouges qu'il léchait pour les nettoyer. Il portait sur son épaule des cordes et une truelle, et était tout menu dans sa veste et ses culottes courtes. Je le trouvai gentil, je m'approchai de lui, et, dans un mouvement de sympathie, je lui dis : « Voulez-vous être mon frère ? »

A. France.

C. Adnet,
I. E. P. (*Nord*).

J. Rogissart,
Instituteur (*Ardennes*).

Lacroix. Les mots et les idées (dictionnaire des termes cadrant avec les idées). . . . **16 fr.**

une création de l'esprit et sa fonction dominante est toute spirituelle.

L'étranger qui arrive à Cambridge a l'esprit encore tout rempli d'images bien différentes. Sa pensée se détache malaisément de la vision monstrueuse d'une ville sans limites, dont les faubourgs, par un progrès incessant, rejoignent les villes voisines, elles-mêmes souvent peuplées de plus de 100 000 habitants, d'une ville qui enferme dans ses limites des jardins, des parcs, des forêts, d'une ville qui absorbe peu à peu toute la vie de l'Angleterre du sud-est et dont Southampton et Brighton sont les banlieues. Ce Londres immense couvre sur les deux rives de la Tamise 1 842 kilomètres carrés et ses maisons d'une uniformité parfois si déplaisante abritent sept millions et demi d'habitants. Or un principe anime ce corps urbain démesuré, l'échange. Toutes les richesses du plus formidable Empire que le monde ait connu affluent ici, portées par la marée qui gonfle le fleuve. Le domaine de la Cité s'étend jusqu'aux confins de la Terre. Et la ville, selon l'expression de M. Demangeon, est « *l'œuvre du commerce universel* ».

M. Sorre. (*Bulletin de Saint-Cloud.*)

Lecture II. — **La genèse des villes.** — Quand on étudie dans le passé la genèse des villes, on trouve que ce qui a fait éclore le germe, ce qui en a assuré le développement, c'est généralement la *présence d'un obstacle*. Aux débouchés des montagnes, aux passages des fleuves, au seuil des déserts, au contact des côtes, partout où il faut s'arrêter, aviser à de nouveaux moyens de transport, il y a chance pour qu'une ville se forme.

On connaît des tribus riveraines de la *mer*, dans l'ouest de l'Afrique et dans le sud de l'Asie, qui sont demeurées inertes devant cette immensité ; mais dès que la navigation existe, elle cherche des points fixes : îlots côtiers, caps des bords de la Méditerranée, *viks* ou golfes des mers du Nord ; là s'amorcent les villes. Quand la marée pénètre dans l'embouchure des fleuves, la ville naît au point où la batellerie devient impuissante.

Sur les bords des *montagnes* qui ont longtemps arrêté les hommes, se rangent les villes, aux points où les produits, les moyens de transport, la circulation de la plaine doivent s'accommoder à des conditions nouvelles. De Milan à Zurich, de Vienne à Lyon, une ceinture de villes entoure les Alpes. Tirnovo au nord des Balkans s'oppose à Kasaulik comme Vladicaucase à Tiflis. Aux débouchés des passes de Kaboul se multiplient les marchés du Pendjab.

On trouve aussi des séries de villes s'échelonnant en bordure des *déserts*. Les deux rives du Sahara, comme celles de l'Asie centrale, ont leurs ports. La caravane y trouve, après les épreuves de dures traversées, des lieux de détente et de sécurité, les caravansérails où se recrutent convoyeurs et chameaux, d'où rayonnent les transactions, où se rencontrent les hommes et circulent les nouvelles. Figuig, Tombouctou, Merv, Bokhara, etc., ont joué ce rôle.

Enfin l'obstacle des *fleuves* a servi aussi de pierre d'achoppement. On ne compte plus les villes qui doivent leur origine à un gué, à un passage facilité par des îles, parfois à un portage, les *dunum* et les *briva* celtiques, les *furt* germaniques, etc.

Vidal de la Blache.
(*Principes de géographie humaine.*)

Lecture III. — **La circulation parisienne.** — Seuls ceux qui vivent à Paris ou ceux qui l'ont visité peuvent imaginer l'intensité exceptionnelle de la circulation dans cette cité affairée. Seuls aussi ceux qui y travaillent savent combien de temps on peut y perdre à parcourir les longues distances qui séparent leur foyer de leur atelier ou de leur bureau. La bonne économie de la ville a pour condition la possession de moyens propres à vaincre la distance, c'est-à-dire des moyens de transport rapides et bon marché, à la surface et sous terre.

C'est depuis 1855 que la Compagnie générale des Omnibus exploite le réseau des lignes de transports en commun dans les rues de Paris. Depuis cette date, des transformations profondes se sont accomplies : substitution de la traction mécanique à la traction animale, extension du réseau jusqu'en des points fort éloignés de Paris, énorme accroissement du trafic. Actuellement ce réseau comprend 118 lignes de *tramways* qui desservent la ville de Paris, le département de la Seine, une partie de la Seine-et-Oise et même qui atteignent la Seine-et-Marne ; 103 lignes d'*autobus* qui pénètrent chaque jour plus intimement dans cette immensité bâtie. Les lignes de tramways s'étendent sur 1 100 kilomètres, celles d'autobus sur 600 kilomètres. Omnibus et tramways parcourent annuellement plus de 150 millions de kilomètres et le nombre des voyageurs transportés en 1931 dépassait un milliard. A certaines heures de la journée et dans certains quartiers, la circulation intense ne va pas sans embarras, ni encombrements, ni même embouteillages. Outre les voitures des transports en commun, il circule dans Paris 187 000 autos appartenant à des Parisiens. Chaque jour, il passe sur la place de l'Opéra près de 43 000 véhicules qui s'y croisent sur un espace de quelques dizaines de mètres carrés.

Les *chemins de fer* jouent leur rôle dans la circulation intérieure de l'agglomération parisienne, surtout en banlieue. Rien que pour la banlieue ouest desservie par les gares Saint-Lazare, des Invalides et Montparnasse, le mouvement des voyageurs atteignit, en 1929, le nombre de 111 millions...

L'encombrement des rues de Paris a rendu nécessaire la création de transports souterrains : c'est le *Métropolitain*, construit à partir de 1900, actuellement long de 143 kilomètres, œuvre d'art remarquable qui a exigé des travaux difficiles : percée de galeries dans un sous-sol déjà tout perforé d'égouts et de canalisations de toutes sortes, creusement de cinq tunnels sous la Seine, superposition de plusieurs lignes qui se croisent à certaines stations. Le trafic a dépassé toutes les espérances ; on réussit à faire circuler les trains à une minute et demie d'intervalle, ce qui correspond à 40 trains par heure sur chaque voie. En 1931, il a été transporté environ 930 millions de voyageurs, soit 7 700 000 par kilomètre de ligne.

A. Demangeon.
(*Paris, la ville et sa banlieue.*)

Lecture IV. — **Les gratte-ciel new-yorkais.** — Après avoir foisonné comme les épis, New-York a voulu croître en hauteur comme le cèdre. De toutes parts, se sont élevés ces *buildings* qu'on appelle aussi des gratte-ciel. Sous mes yeux maintenant, ils se pressaient, s'étageaient, se dépassaient l'un l'autre dans une rivalité ascensionnelle, une sorte de course verticale. Partout des arêtes vives, des segments cubiques, de vastes plans rectangulaires dressés comme de gigantesques dominos et des milliers, des myriades de fenêtres.

... Le premier mérite du « gratte-ciel », c'est qu'il est parfaitement adapté à son but et ne vise à rien qu'à son but. Il a la nudité d'une épure. Ces vertigineuses surfaces désertes, sans saillies, sans moulures, relèvent moins de la fantaisie de l'artiste que du calcul de l'ingénieur sans doute, mais c'est là ce qui, déjà, les préserve du mauvais goût. Au surplus, elles n'ont pas toujours que des qualités négatives : par la justesse des proportions, par l'audace des lignes dépouillées, elles peuvent encore atteindre à quelque chose de mieux que l'absence de laideur. L'architecture n'est-elle pas sévérité avant d'être caprice ? D'ailleurs, les « gratte-ciel » pareils à des cubes absolument nus sont les plus anciens. Dans les « buildings » de construction toute récente se remarque une évolution curieuse. La conception primitive subsiste jusqu'à une certaine hauteur, jusqu'au douzième étage, par exemple ; mais, à partir de là, l'édifice tend vers la pyramide, par une succession de retraits et de terrasses, ou bien vers le clocher, grâce à un emploi inattendu et parfois très heureux du style gothique.

François Porché. (*L'Illustration.*)
Mme Ozouf.

Jean-Pierre. La géographie pittoresque, 15 héliogravures de 1m×0,65 chacune.... 12.50

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE. — L'assurance-vie.** — Autant l'assurance-incendie — plus ou moins bien faite — est entrée dans les habitudes, autant l'assurance-vie a de la peine à s'acclimater dans notre pays, au grand étonnement des Anglais et des Américains familiers de l'assurance sous toutes ses formes.

Pourtant, celui qui signe un contrat de ce genre ne fait que garantir l'existence de ceux dont il est le soutien, pour le cas où il viendrait à décéder prématurément. Le travail et les facultés d'un individu représentent un capital productif, dont la disparition cause à la famille ou à l'associé de celui qui décède une perte matérielle que, seule, l'assurance peut réparer en laissant aux survivants un capital qui ne pourrait être amassé qu'au bout de longues années de travail et d'économie.

Maintes fois, nous avons entendu l'objection suivante : « Je fais, moi-même, mon assurance-vie et n'ai pas besoin des compagnies. » Point n'est besoin de compagnies privées pour souscrire une assurance-vie, la Caisse nationale et diverses Mutuelles y suffisent ; quant à la faire soi-même, cela n'est possible qu'en cas de longévité. Or, qui peut répondre qu'il sera encore de ce monde dans dix ans ? Nous avons connu un artisan robuste et sérieux qui, lors de son mariage, refusa de souscrire une assurance-vie sous le même prétexte ; il préférait placer ses économies dont le montant annuel oscillait entre 2 000 et 3 000 francs. Il en fut ainsi jusqu'au jour où un stupide accident de motocyclette causa la mort de ce brave travailleur, qui laissait à sa veuve et à ses deux enfants une quinzaine de mille francs, toutes les économies amassées pendant cinq années de dur labeur. Or, si ce chef de famille avait utilisé annuellement 2 000 francs à payer une prime d'assurance-vie, ses héritiers se seraient trouvés à la tête d'un capital de 50 000 francs.

Souscrire une assurance-vie pour soi-même ou pour les siens est à la fois faire un acte de prévoyance, de sagesse et de sécurité pour l'avenir en même temps qu'un placement. Persuadé que la répugnance marquée par beaucoup à l'égard de ces sortes d'assurance provient de ce qu'on ignore leurs conditions de fonctionnement, nous allons en exposer les principales modalités.

Vie entière. — L'assurance la plus simple, véritable prototype de l'assurance-vie, est celle qu'on dénomme *Vie entière*. Ce genre de contrat permet à l'assuré de faire garantir soit à l'épouse, soit aux enfants, soit à un bénéficiaire quelconque, un capital dont le paiement ne peut avoir lieu qu'à la mort de l'assuré. Il existe trois façons de s'assurer pour la vie entière :

1° Par le versement d'une prime unique (une personne versant 2 566 francs à vingt-cinq ans, garantit un capital de 10 000 francs) ;

2° Par le versement de primes fixes pendant un nombre d'années déterminé par le contrat (en versant annuellement 227 francs pendant vingt ans, cette personne garantirait le même capital) ;

3° En optant pour la prime viagère, elle devrait verser annuellement 162 francs, soit 0 fr. 45 par jour, sa vie durant.

Évidemment, au lieu de vingt-cinq ans d'âge, si nous prenons trente, trente-cinq ou quarante ans, le montant des primes est de plus en plus élevé. Lors du décès, — l'assuré n'eût-il payé qu'une seule prime trimestrielle, — le capital garanti est immédiatement versé au bénéficiaire et toute prime cesse d'être due.

Nous étudierons, dans notre prochaine causerie, l'assurance mixte, l'assurance à terme fixe, l'assurance combinée et l'assurance dotale.

II. **CONSEILS PRATIQUES. — Transports par chemin de fer : instructions à suivre en cas d'avaries.** — Sauf pour les transports internationaux régis par la Convention de Berne, la responsabilité des Compagnies de chemins de fer, en ce qui concerne les pertes et les avaries, est réglée par l'article 103 du Code de commerce, modifié par la loi du 17 mars 1905, dite loi Rabier. En vertu de cet article, les Compagnies sont responsables du poids, du nombre et de l'état des objets dont elles ont régulièrement pris charge, objets auxquels elles doivent, pendant tout le temps qu'ils restent entre leurs mains, « les soins d'un bon père de famille » (art. 1137 du Code civil). En vertu de l'article 1784 du même Code, elles doivent, pour dégager leur responsabilité, faire la preuve que les avaries et les manquants résultent de la force majeure, d'un cas fortuit ou d'un vice propre ; cette preuve ne peut provenir de simples allégations, elle doit reposer sur des faits précis et déterminés.

Le destinataire doit vérifier, extérieurement et intérieurement, avant d'en donner décharge et d'en payer le port, les colis dont on lui offre livraison en gare ou à domicile ; il a toujours le droit de faire procéder, en sa présence, au pesage supplémentaire des expéditions et de se faire délivrer un bulletin de pesée. En cas d'avarie ou de manquants, le destinataire fera des réserves précises et déterminées sur le livre d'émargement et invitera le chef de gare à reconnaître les avaries ou manquants et à les constater sur la lettre de voiture. Si le représentant de la Compagnie refuse cette constatation, s'il s'oppose à l'inscription des réserves sur le livre d'émargement, ou bien encore, s'il décline la responsabilité des avaries ou manquants, le destinataire refusera momentanément de prendre livraison et enverra dans un délai de trois jours une lettre recommandée au chef de gare.

III. **RÉDACTION. — Une lettre.** — *Vous écrivez au chef de gare pour lui signaler que vous n'avez pu prendre livraison d'un tonneau de vin présentant un manquant (Voir les Conseils pratiques).*

Monsieur le chef de gare, à...

Pour me conformer aux prescriptions de l'article 105 du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous informer, par la présente lettre recommandée, que votre gare m'a livré le..., en petite vitesse, un tonneau de vin expédié par M. ..., en gare de..., et qui pesait ... kg. au départ de...

Au moment de la livraison, j'ai fait les réserves pour une différence de poids de 35 kg., bien que le tonneau fût en bon état.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me faire verser, dans un délai de quinze jours, la valeur dudit manquant s'élevant à cent cinq francs, plus une indemnité de cinquante francs, en réparation du préjudice qui m'a été causé.

Veuillez agréer Monsieur, etc...

(Date, signature, adresse.)

IV. **CALCUL.** — 1. *Un artisan s'assure en faisant des versements mensuels de 120 f. et dans les conditions suivantes ; en cas de maladie, il cesse ses versements et reçoit une indemnité journalière de 12 f. S'il meurt, une somme de 40 000 f est versée à ses héritiers. Au bout de 14 ans et 4 mois, il tombe malade et meurt après 60 jours de maladie. Quelle somme la Compagnie d'assurances a-t-elle reçue ? Combien a-t-elle versé ?*

RÉPONSE : **20 640 f., 40 720 f.**

2. *Un maçon gagne 35 f. par jour de travail et dépense journellement, en moyenne, 28 f. pour la nourriture et l'entretien de sa famille. Malheureusement, pendant le mois de novembre dernier, il a chômé un certain nombre de jours et, comme il n'avait pas d'économies, il a été obligé d'emprunter 280 f. pour terminer le mois sans priver sa famille. Combien de jours le maçon a-t-il chômé pendant le mois de novembre ?*

RÉPONSE : **14 jours.**

V. **LECTURE PAR LE MAITRE.** — *L'usine aux pyrites*, LÉON BONNEFF (Aubervilliers, Éditions Floréal, p. 121-122).

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (Nord).

RENAUDEL et DELAGE. Le livre du maître pour l'enseign. de la musique. Cours élém. 10 fr. Cours moy. 10.50 Cours sup. 14 fr.

Problèmes sur les transports.

1. *En 3e classe, le billet simple à place entière coûte 19 f. 80 pour 100 km. Les billets aller et retour sont délivrés avec une réduction égale aux 20 centièmes du prix de deux billets simples. Une famille de 5 personnes part de Paris pour aller passer 3 jours à Blois, distant de Paris de 182 km. Quelle économie fera cette famille en prenant des billets aller et retour ?* RÉPONSE. → **72 f. 075.**

2. *Le prix du billet simple en 3e classe est de 19 f. 80 aux 100 km. La réduction sur les billets aller et retour est égale aux 20 centièmes du prix de deux billets simples et les familles de 3 enfants ne paient que les 70 centièmes de ce tarif. D'après ces données, combien paiera pour le trajet aller et retour de Tours à Angers une famille de 5 personnes qui bénéficie des réductions indiquées ?* (*Distance de Tours à Angers, 106 km.*) RÉPONSE. → **117 f. 60.**

3. *En allant de Lorient à Quimper par le chemin de fer, je paie une somme qu'il est facile de calculer avec les données des problèmes 1, 2, 3. Sachant que ma voiture consomme 12 l. d'essence et un dl. d'huile aux 100 km., est-il plus avantageux d'aller en automobile ou par le train ?*

Distance de Lorient à Quimper : 65 km.

Prix de l'essence : 2 f. 45 le litre ; de l'huile : 10 f. le litre.

→ SOLUTION :

Dépense kilométrique en chemin de fer : 0 f. 198.

Je dépenserai par le train : 0 f. 198 × 65 = 12 f. 87.

Quantité d'essence dépensée : $\frac{12\text{ l}}{100} \times 65 = 7\text{ l. }8$.

Prix de l'essence : 2 f. 45 × 7,8 = 19 f. 11.

Quantité d'huile dépensée : $\frac{0\text{ l. }1}{100} \times 65 = 0\text{ l. }065$

Prix de l'huile : 10 f. × 0,065 = 0 f. 65.

Prix du voyage en automobile : 19 f. 11 + 0 f. 65. = 19 f. 76.

Il est plus avantageux d'aller à Quimper par le train.

Calcul mental.

Diviser un nombre par 20, 30, 40 ; 200, 300, 400.

EXEMPLE. — *a.* Soit à diviser 64 par 40. Remarquer que 40 = 4 × 10 ; on divisera 64 par 4 et le résultat obtenu par 10.

64 : 4 = 16 ; 16 : 10 = 1,6.

64 : 40 = 1,6.

b. Soit à diviser 38 par 30.

38 : 3 = 12,66 ; 12,66 : 10 = 1,266.

38 : 30 = 1,266.

Énoncer la règle employée.

Exercices (Procédé Lamartinière).

1. *Effectuer les opérations suivantes :*

44 : 20 ; 72 : 40 ; 89 : 30.

28 : 200 ; 49 : 400 ; 71 : 300, etc.

2. *Je veux partager un fil de fer de 22 m. de long en 20 parties égales. Quelle sera la longueur de chacune des parties ?*

3. *J'ai acheté 300 kg. de paille pour 82 f. A combien me revient le kg?*

COURS SUPÉRIEUR

Quelques propriétés de la circonférence.

1. **Tangente à la circonférence.** — C'est une droite qui n'a qu'un point commun avec la circonférence.

PROPRIÉTÉ IMPORTANTE. — *La tangente est perpendiculaire au rayon qui aboutit au point où la tangente touche la circonférence.*

CONSTRUCTION. — *D'un point pris en dehors d'une circonférence, mener une tangente à cette circonférence.*

On joint P au centre O de la circonférence et, avec PO comme diamètre, on décrit une circonférence qui coupe la 1re en T, PT est la tangente demandée. En effet, OT et TP sont perpendiculaires, car le triangle OTP est rectangle comme inscrit dans une demi-circonférence.

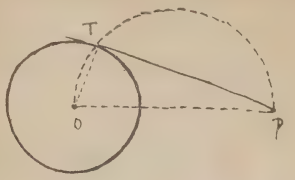

2. **Arcs et cordes.** — Vérifier par pliage ou translation les propriétés suivantes :

a. Dans deux circonférences égales des angles aux centres égaux interceptent des arcs égaux ;

b. Deux parallèles interceptent sur une circonférence des arcs égaux ;

c. Le diamètre perpendiculaire sur une corde partage cette corde et les arcs qu'elle sous-tend en parties égales ;

d. Deux cordes égales sont à la même distance du centre.

3. **Longueur de la circonférence.** — Opérer expérimentalement à l'aide de circonférence de diamètres différents. Entourer à l'aide d'un fil ces diverses circonférences : on constate que le quotient de la longueur obtenue par la longueur du diamètre est un nombre constant et voisin de 3,14. Ce nombre est π, on a donc :

$$\frac{C}{D} = \pi \quad \text{ou} \quad \frac{C}{2R} = \pi,$$

d'où :

$$\mathbf{C = \pi D ; \quad C = 2\pi R.}$$

ÉNONCER LA RÈGLE.

4. **Longueur d'un arc.** — Si R est le rayon de la circonférence, n la mesure de l'arc en degrés, établir la formule :

$$l = \frac{2\pi R \times n}{360} = \frac{\pi R n}{180}.$$

Étudier les cas particuliers de $n = 90°$; $n = 60°$; $n = 30°$.

Exercices. — 1. *Décrire une circonférence passant par 3 points A, B, C, non en ligne droite.*

(On joint AB, AC, on mène les perpendiculaires au milieu de ces droites, leur point de rencontre est le centre O de la circonférence.)

2. *Sur le prolongement d'une corde AB d'une circonférence O, on prend une longueur BC égale au rayon. Par le point C, on mène le diamètre CDE : démontrer que l'angle AOE vaut 3 fois l'angle ACO.*

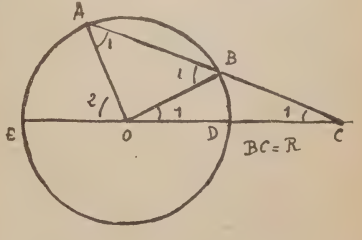

→ SOLUTION :

On a : AO = BO = BC = R, donc les triangles AOB, OBC sont isocèles = et l'on a : $\widehat{C_1} = \widehat{O_1}$; $\widehat{B_1}$, $\widehat{A_1}$.

Dans le triangle AOB, l'angle extérieur $\widehat{B_1}$ est égal à la somme des angles intérieurs non adjacents :

$$\widehat{B_1} = \widehat{O_1} + \widehat{C_1} = \widehat{A_1} = \widehat{2\,C_1}.$$

Et, dans le triangle AOC, l'angle extérieur O est égal à la somme des angles intérieurs non adjacents :

$$\widehat{O_2} = \widehat{A_1} + \widehat{C_1} = \widehat{2\,C_1} = \widehat{C_1}, \text{ ou :}$$

$$\widehat{AOE} = 3\,\widehat{ACO}.$$

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

JAVELOT. Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire... 14.75

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C. MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. ÉLÉM^re : Lignes et points (symétrie)

C. MOYEN : FRISES ET BORDURES

ÉQUILIBRE ET RYTHME DÉCORATIFS

OBSERVATION ET DESSIN

C. ÉLÉM^re : Symétrie des profils

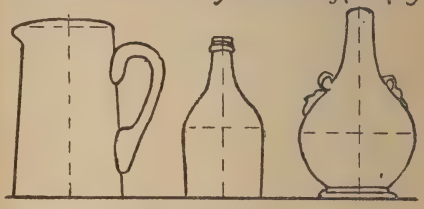

C. MOYEN : Profils complexes

PRÉPARATION AU C.E.P.

Vérifier aplombs et hauteurs relatives

Bien observer le mouvement des profils

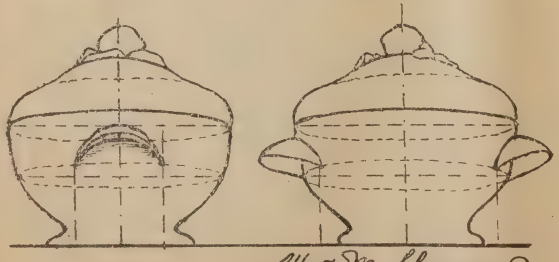

Albert Muhlemann

DÉCORATION

DÉCOR DU CERCLE

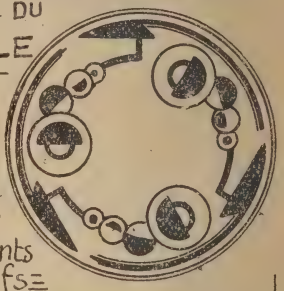

Groupement irrégulier des éléments décoratifs

DÉCORS GÉOMETRIQUE & FLORAL

QUINEL ET DE MONTGON. Contes et légendes de Paris et de Montmartre Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. T. noire 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Oie et canard.

I. L'oie.

L'oie sauvage est la mère de toutes les races nombreuses d'oies domestiques. En automne et en hiver, on entend et on voit souvent passer des bandes d'oies sauvages. Quand vous en voyez, comptez-les, observez la première oie en tête de la file. Observez la direction du vent.

Les oies domestiques s'agitent quand les oies sauvages passent. Elles crient et battent des ailes. Il est déjà arrivé que des oies domestiques sont parties avec des oies sauvages. Les oies sauvages sont d'excellents voiliers. Et les oies domestiques ?

1. **Observons le plumage de l'oie.** — Observez, si possible, une oie vivante (ou animal empaillé ou gravure).

Observez le duvet et les plumes des ailes, de la queue. Dessinons une plume : axe principal, tube corné, les barbes et barbules.

Verser quelques gouttes d'eau sur le plumage. Le plumage est enduit d'une matière huileuse. Tailler une grande rectrice et écrire avec de l'encre.

Comment emploie-t-on le duvet ?

Ouvrons une aile. Mesurons-la. Bon ou médiocre voilier ?

Observez le plumage d'été, le plumage d'hiver. Différences.

2. **Bec et pattes.** — Comparer la longueur du cou à celle des pattes. Les pattes sont placées un peu en arrière du corps. Observer et dessiner la patte palmée. Les doigts sont réunis par une membrane. L'oie est une bonne nageuse, mais elle préfère vivre sur la terre.

Le bec sert à arracher les touffes d'herbes. Il a des bords tranchants pourvus de dents de corne.

Observez et décrivez une oie qui mange.

Les oies entendent et voient bien. Mais où sont les oreilles ?

3. **Habitudes de vie.** — Sa nourriture est exclusivement végétale. On lui a fait, à tort, la réputation d'être stupide. On dit « bête comme une oie ». Avez-vous fait les observations qui affirment ou infirment cela. L'oie sait-elle distinguer les habitants de la maison des étrangers ? Comment se comporte-t-elle quand des étrangers entrent dans la basse-cour ? Que fait le jars quand on menace son troupeau ? Retrouvent-elles seules leur étable ?

Les oies sont des animaux très propres. Observez comme elles se nettoient.

4. **Un oiseau très utile.** — Duvet, chair délicate, graisse fine, foie apprécié.

Pour l'engraisser, on la soumet à un régime particulier. On la maintient dans une cage étroite, à l'obscurité, on la prive d'eau, mais on la gave de maïs et de froment. Après un mois ou un mois et demi, l'engraissement est achevé.

Dire que ce régime est cruel.

II. Le canard.

1. **Un excellent nageur.** — Son corps est comme un chaland de canal, reposant sur une large base. Les jambes sont les rames et le gouvernail. Où sont placées les jambes ? Très en arrière, pas au centre du corps. Pensez à l'endroit du bateau où se place le batelier avec sa perche.

Observons les pieds palmés. Dessinons-les. Le canard peut plier et étendre ses pieds. Observez dans l'eau les mouvements des pattes.

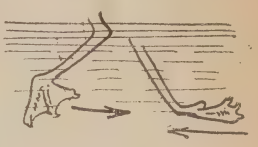

Son plumage ne se mouille pas. Touchez le duvet dru au ventre et à la poitrine. Touchez les plumes. Elles sont graisseuses. Observez un canard qui cherche la matière huileuse avec le bec (cou long et flexible) sur le croupion et qui l'étend sur ses plumes.

La nature a ainsi donné au canard un habit sec et chaud.

2. **Il trouve sa nourriture dans l'eau.** — Le canard mange des animaux et des plantes aquatiques. Observons et dessinons le bec. Il est large, légèrement bombé, revêtu d'une peau molle et délicate, très sensible. Le canard ne voit rien quand il a la tête plongée dans la vase du ruisseau, il trouve sa nourriture par le toucher. Observez sur les bords une série de petites lamelles dentées. La langue est épaisse et charnue, bordée aussi de petites denticules.

Le canard fouille le fond et l'eau du ruisseau. Il remplit le bec d'eau et de vase. Avec sa langue il vide le bec, les plantes et les bestioles restent attachées aux denticules.

Vous voyez, le bec du canard est un véritable tamis.

Comparons le bec du canard à celui de l'oie.

3. **Un oiseau utile.** — Oiseau précieux à tous les égards : délicatesse de la chair, duvet et peu de soins qu'il réclame. La cane n'aime pas couver. On donne les œufs de canard à la poule couveuse. Observez l'attitude de la poule quand les canetons vont à l'eau.

4. **Le canard sauvage** est originaire des régions froides. En hiver, les canards sauvages se montrent par petites bandes dans les départements du nord de la France. A mesure que la saison devient plus rigoureuse, ils s'avancent davantage vers le sud.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'électricité éclaire et chauffe.

Courte introduction sur l'histoire de l'éclairage : feu, torches, lampe à huile, chandelles, bougies, lampe à pétrole, bec de gaz. Tous ces modes d'éclairage produisent la lumière par une *combustion*. L'ampoule électrique éclaire par *incandescence*.

I. L'électricité éclaire.

1. **Observons une ampoule électrique.** — Ampoule de verre dont le col est rempli de résine noire. Dans la résine sont plongées deux plaques de cuivre communiquant chacune avec un fil très mince qu'on voit à l'intérieur de l'ampoule. Ces fils sont en osmium ou en wolfram, métaux qui fondent à 3 000°. Observer

LEMOINE ET FOURNIER. Les sciences physiques et naturelles avec leurs applications C. moy. et sup. 10.50

qu'une plaque de cuivre touche le bouton, que l'autre est fixée à la capsule de laiton.

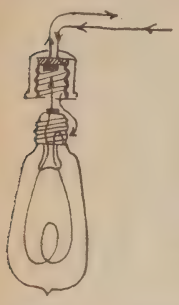

Oter cette capsule et observer l'endroit où l'ampoule est fixée. A l'endroit où les plaques entrent dans l'ampoule, elles sont fondues dans le verre. Pour éviter le bris on y a introduit de petits filaments de platine ou d'un alliage de nickel et acier. Ces deux métaux se dilatent autant que le verre.

Ouvrons la douille.

Suivre le trajet du courant : conduite électrique, douille, capsule, ampoule, capsule, douille, fil (suivre les flèches).

2. **La lampe incandescente.** — Le courant électrique rend les fils minces incandescents. Cela tient à la résistance que les fils conducteurs opposent au passage du courant qui les traverse. Réfléchir : une grande foule de gens qui passent rapidement dans un couloir étroit auront chaud. Quand on force un puissant courant d'eau à circuler dans un tube étroit, le frottement de l'eau contre le tube est tel que le tube s'échauffe.

Les choses se passent de la même façon si on lance un courant électrique dans un fil mince, médiocre conducteur. Le fil oppose une grande résistance au passage du courant et s'échauffe jusqu'à l'incandescence. Les fils sont enfermés dans l'ampoule vide d'air pour éviter l'oxydation.

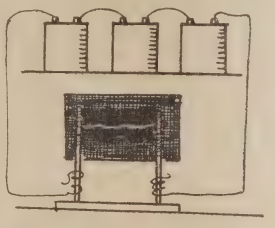

Expérience. — Le fil mince rougit, le remplacer par un fil plus gros, il s'échauffe beaucoup moins.

La lampe à incandescence n'est pas autre chose que la mise en pratique de cette expérience.

Edison : fils de charbon.

Auer : fils métalliques.

3. **Le commutateur.** — Expliquez le fonctionnement d'après le croquis. Pensez au bouton de la sonnerie électrique.

4. **Éclairage des rues, des maisons.** — Faire le plan de l'éclairage électrique de votre rue, de votre appartement, de votre maison. D'où vient le courant ? Comment les lampes sont-elles branchées sur le circuit ?

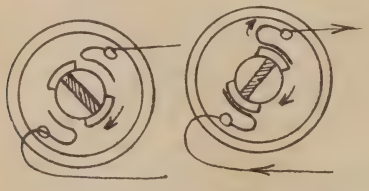

II. L'électricité chauffe.

Touchez une ampoule électrique qui a brûlé pendant un certain temps. Elle est chaude.

1. **Expériences.** — Disposer dans un tube à essai, à moitié plein d'eau, un fil de ferro-nickel (long. 50 cm., diamètre 0 cm. 05) enroulé en spirale autour d'un crayon et attaché à des fils de connexion par lesquels on amènera le courant électrique jusqu'à ce que l'eau entre en ébullition.

Spirale de ferro-nickel réchauffé à l'aide d'une pile. Que se passe-t-il dans le tube recourbé ?

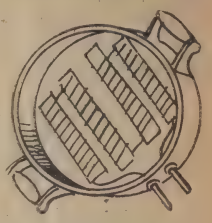

Chaque courant électrique réchauffe les fils conducteurs.

2. **Les applications.** — Coussin électrique, four électrique, réchaud électrique, fer à repasser.

Observer dans tous ces appareils, si possible, le réseau de fils qui s'échauffent. On peut régler l'intensité en branchant plus ou moins d'éléments caloriques.

III. L'électricité à la maison.

D'où vient le courant ? De l'usine électrique où il y a de puissantes machines, les dynamos, qui produisent le courant. Nous en parlerons dans la prochaine leçon. L'électricité de l'usine électrique circule dans de gros fils comme l'eau circule dans des tuyaux.

A la campagne : conduites aériennes, dessinez un poteau, les capsules en porcelaine ou en verre. Allez copier les écriteaux collés sur les poteaux, voyez aussi les petits bâtiments abritant les transformateurs qui abaissent la tension du courant pour le rendre moins dangereux pour l'usage domestique.

A la ville : conduites souterraines. Allez voir à la cave où le courant entre chez vous. Où va-t-il alors ? Observez les cadrans du *compteur*, les *plombs fusibles*. Comme il y a toujours lieu de craindre que les fils de canalisation ne s'échauffent et provoquent un incendie, on a soin d'intercaler des plombs fusibles dans le circuit. Ce sont des plombs qui fondent et, par conséquent, coupent le courant.

La canalisation électrique dans les chambres est le plus souvent cachée dans des tubes, dans les moulures des corniches, derrière les ornements des murs.

Chaque fil est bien isolé du mur pour que le courant ne se perde pas en chemin. Défaire l'enveloppe isolante (soie, gutta-percha).

IV. Du danger de l'électricité domestique.

Les capsules, les ampoules, le fer à repasser, le commutateur, etc., sont dangereux dès que l'isolation est défectueuse. Le courant peut ainsi passer par le corps et entrer dans le sol. Graves inconvénients pour les poumons et le cœur, entraînant souvent la mort.

Montrer comment on doit visser une ampoule (éviter de toucher la capsule en laiton). Danger des appareils de radio reliés à la terre. Éviter de marcher pieds nus sur le sol humide. Ne jamais toucher une ampoule ou un appareil électrique quand on est couché dans la baignoire.

Reviser de temps en temps les fils conducteurs, les commutateurs, les prises de courant, etc. de l'installation électrique domestique.

Premiers secours. — Éloigner l'électrocuté du courant. Mais attention de ne pas toucher le courant soi-même. Couper le courant ou prendre le malade à l'aide de couvertures et de gros torchons.

Appeler d'urgence le médecin ; en attendant, pratiquer la respiration artificielle.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RIGNAULT, L'ENSEIG. EXPÉRIMENTAL des SCIENCES PHYSIQUES et NATURELLES. 8.60

→ Solution. — 1° On sait que les diagonales d'un losange sont bissectrices des angles de ce losange. Donc leur point de concours O est équidis-

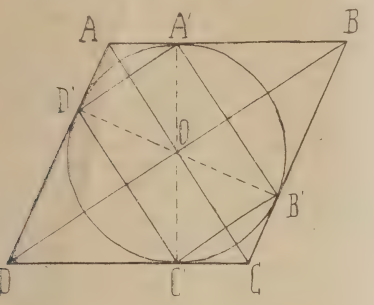

tant de AB et AD, de AD et DC, de DC et BC et par suite des 4 côtés du losange ; il est le centre d'un cercle tangent aux 4 côtés.

Pour construire ce cercle, on abaisse de O la perpendiculaire OA' à l'un des côtés ; on a ainsi le rayon.

2° Les rayons OA' et OC' sont perpendiculaires aux droites AB et CD qui sont parallèles ; donc, OA' et OC' sont dans le prolongement l'un de l'autre. De même, B'OD' est une droite.

Les droites A'C' et B'D' sont les diagonales du quadrilatère A'B'C'D'. Elles se coupent en leur milieu O, puisque :

$$OA' = OB' = OC' = OD' \text{ (rayon)} ;$$

donc ce quadrilatère est un parallélogramme.

Elles sont égales : $A'C' = 2\ OA' = 2\ OB' = B'D'$; donc ce parallélogramme est un rectangle.

3° On peut construire le triangle rectangle OAA' dont on connaît les côtés de l'angle droit (OA' = 3 cm., AA' = 4 cm.) et en déduire le triangle COC' symétrique par rapport à O.

Les diagonales d'un losange étant perpendiculaires, il suffit de tracer par O la perpendiculaire à AC qui coupe AA' en B et CC' en D.

L'aire du losange égale AB × A'C'.

Le triangle rectangle AOB donne :

$$AA' \times A'B = OA'^2 \text{ ou } 4 \times A'B = 3^2.$$

Donc $A'B = 3^2 : 4 = 2$ cm. 25 et $AB = 4 + 2{,}25 = 6$ cm. 25.

Puisque $A'C' = 2\ OA' = 6$ cm., l'aire de ABCD est de $6{,}25 \times 6 = 37$ cm² 5.

V. **SCIENCES** (B. É. Alger, juillet 1932). — 1. **Problème.** — *Exprimer, en poids, le résultat de la combustion d'un litre d'acétylène et calculer le volume d'air qu'elle exige.*

→ Solution. — L'équation de la combustion de l'acétylène est :

$$C^2H^2 + 5\ O = 2\ CO^2 + H^2O.$$

Donc 22 l. 4 d'acétylène donnent : 2 fois 22 l. 4 de gaz carbonique qui pèsent :

$$(12 + 16 \times 2)2 = 88 \text{ grammes},$$

et 22 l. 4 de vapeur d'eau qui pèsent :

$$2 + 16 = 18 \text{ grammes}.$$

La combustion d'un litre d'acétylène donne 88 : 22,4 = 3 g. 93 de gaz carbonique et 18 : 22,4 = 0 g. 8 d'eau.

La combustion de 22 l. 4 d'acétylène exige 11 l. 2 × 5 = 56 l. d'oxygène. Pour brûler un litre d'acétylène, il faut :

$$56 : 22{,}4 = 2 \text{ l. } 5 \text{ d'oxygène},$$

soit environ :

$$2 \text{ l. } 5 \times 5 = 12 \text{ l. } 5 \text{ d'air.}$$

2. **Question de cours.** — *L'acétylène. Composition. Production. Propriétés. Usages.*

É. Leroy, *Inspecteur primaire.* C. Morisot, *Professeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les transports en U. R. S. S.

Au cours de son histoire, la Russie a été maintes fois protégée des invasions par son immensité même. Mais, du point de vue de l'essor économique, cette immensité risque d'être une faiblesse si elle n'a pas comme contre-partie un développement suffisant des voies de communication. « Le gouvernement de l'U. R. S. S., écrit *M. André Pierre*, s'en est surtout rendu compte quand il a voulu, après 1928, accélérer le rythme de la production et industrialiser dans le plus bref délai la vieille Russie. L'exécution du premier plan quinquennal, la construction de centaines d'usines, la création de nouveaux centres industriels dans des régions lointaines exigeaient une circulation intense de marchandises. C'est alors que l'état rudimentaire des transports se fit cruellement sentir. » Qu'a-t-on fait pour remédier à cette situation dans le triple domaine des voies ferrées, des voies fluviales et des routes ?

Les voies ferrées.

En 1913, la Russie ne possédait que 63 000 kilomètres de chemins de fer pour une superficie de 21 millions de kilomètres carrés. En octobre 1928, à la veille du premier plan quinquennal, on était arrivé à 76 000 kilomètres. La première *Piatiletka* envisagea la construction d'une longueur de lignes qui devait porter le réseau à 93 000 kilomètres en 1933. Mais 6 000 à 7 000 kilomètres seulement de lignes purent être construits durant cette période et le réseau ne fut porté qu'à 83 000 kilomètres. Au cours des mêmes années, le nombre des locomotives s'éleva de 16 000 à 19 500 et celui des wagons de 450 000 à 550 000. Or, dans cette période, le trafic des voyageurs passa de 291 millions à 967 millions et le trafic des marchandises de 52 milliards de tonnes-kilomètres à 170 milliards.

La plupart des lignes nouvelles sont situées dans la partie orientale de l'U. R. S. S. La plus célèbre est la magistrale *Turk-Sib* (1 440 kilomètres), dont nous avons eu son temps entretenu nos lecteurs.

Les progrès réalisés étaient loin de correspondre aux besoins. On ne put, même en 1933, dépasser les chiffres de 52 000-54 000 wagons comme chargement quotidien, alors qu'il eût fallu pouvoir porter ce chiffre à 60 000-62 000.

Le mauvais fonctionnement du réseau provenait de l'état déplorable des voies et du matériel roulant, de l'absence de postes d'aiguillage modernes, du caractère encore primitif de la signalisation, du manque d'éducation, de conscience professionnelle et de stabilité du personnel. D'après les déclarations d'*Andreïev*, commissaire aux transports, il n'y a que 2 p. 100 de rails lourds pesant 43 kilogrammes le mètre et 16 p. 100 du poids de 38 kilogrammes, soit 18 p. 100 seulement de rails capables de supporter les grosses locomotives et les grands trains. Les traverses sont pourries et le ballast est fait surtout avec du sable. Les locomotives sont d'une quarantaine de types différents ; beaucoup sont vétustes ou de trop faible puissance. Les wagons sont petits et de vieux modèles. Les freins et attelages automatiques sont rares. Aussi la circulation sur les voies est-elle très faible. La *vitesse* horaire moyenne d'un train de marchandises était en 1932 de 14 km. 300 ; on espère la porter à 18 kilomètres en 1937, à la fin du second plan quinquennal. En outre, les *accidents* sont nombreux malgré la rigueur des tribunaux qui n'hésitent pas à condamner à mort les responsables. « On compte sur les procès et les punitions exemplaires, auxquels on donne la plus large publicité, écrit M. André Pierre, pour rétablir « une discipline de fer » et on envoie périodiquement des centaines de bolcheviks éprouvés

LAUERWEYNS et ROSENDAELE. **Contes et Légendes de Flandre** *Broché.* 11 fr. *Relié* ... 15 fr. **Toile noire..... 16.50**

dans les sections politiques chargées de la surveillance du personnel. »

De grosses dépenses sont ou vont être engagées pour atténuer la crise. Rien que pour 1934, les crédits prévus ont été de 3 707 millions au lieu de 2 100 millions en 1933. Le réseau doit atteindre 94 000 kilomètres au 1er janvier 1938. La plupart des lignes prévues doivent desservir les centres industriels sibériens et, en particulier, le bassin Oural-Kouznetsk. Dans la Russie d'Europe, une artère de 1 080 kilomètres reliant directement Moscou et le bassin du Donetz doit être achevée fin 1935.

Une augmentation considérable de matériel roulant est prévue. Le nombre des locomotives doit passer de 19 475 en 1932 à 24 600 en 1938 et celui des wagons de 536 900 à 686 000. On double les voies sur beaucoup de grandes lignes et on installe de nouveaux appareils de sécurité.

Les voies d'eau.

La situation est plus critique encore dans le domaine de la navigation intérieure. La flotte fluviale n'a pas encore pu réparer les pertes de la guerre ; les bateaux en service sont pour la plupart vieux et en mauvais état ; ils sont de types trop différents et leur force motrice est trop faible. On n'en construit qu'en nombre tout à fait insuffisant. Pour le creusement des fleuves, on manque d'excavateurs et l'outillage des bassins et des quais dans les ports est resté rudimentaire.

En mai 1934, un décret a été publié qui énumère les fautes commises et les réformes à accomplir. Il constate que la liaison est mal assurée entre voies ferrées et voies d'eau et que le rôle des transports fluviaux, qui sont cependant de beaucoup les plus économiques pour les produits lourds tels que le naphte ou le bois, n'est pas apprécié à sa juste valeur. Aussi institue-t-il des dégrèvements de tarifs et réclame-t-il des chefs responsables, énergiques et compétents, « sans s'occuper de savoir s'ils sont communistes ou non ».

Les *Izvestia* commentent ainsi ce décret : « A la fin du premier plan quinquennal, on avait transporté par mer et par fleuves quatre fois moins de marchandises que par chemin de fer. Cette situation n'est nullement en rapport avec les possibilités techniques des transports fluviaux de l'Union... Il faut augmenter à tout prix le pourcentage de la navigation fluviale. D'après le deuxième plan, l'augmentation est fixée à 77,2 p. 100 pour les chemins de fer ; elle doit atteindre 145,2 p. 100 pour les fleuves et canaux et 180,2 p. 100 pour les transports maritimes. »

Le réseau des fleuves navigables et des canaux devra être porté de 84 000 kilomètres en 1932 à 101 000 en 1937. La flotte fluviale à cette dernière date devra transporter 91 500 000 tonnes de marchandises et 78 milliards de passagers et la flotte maritime 38 700 000 tonnes et 6 200 000 passagers. Pour ce qui est du transport par eau du naphte, il devra passer durant cette période de 30,4 p. 100 à 34,6 p. 100 ; le transport du blé s'élèvera de 9,7 p. 100 à 16,2 p. 100.

En 1932, a été achevé le canal *mer Blanche-mer Baltique* ou canal Staline, long de 226 kilomètres, entre Soroki sur la mer Blanche et le lac Onéga, d'où les bâtiments peuvent emprunter le Svir, le Ladoga et enfin la Néva pour atteindre Leningrad. Le second plan quinquennal, en cours d'exécution, envisage la liaison de la Volga avec les autres parties du réseau navigable russe. Il s'agit notamment d'exécuter le canal *Volga-Moscou* et le canal *Volga-Don*, de procéder à la reconstruction du système de Marie et du bassin de la Moskwa, de créer le « grand Dniepr » et ainsi « *de relier par un système unique de voies navigables les quatre mers de l'U. R. S. S. : la mer Blanche, la Baltique, la mer Noire et la Caspienne* ».

Le *canal Volga-Moscou*, qui doit être achevé en 1936, aura 127 kilomètres de longueur. A 89 kilomètres d'Ivankow, son point de départ, il débouchera dans un bassin de retenue de 221 millions de mètres cubes. Puis il se divisera en deux bras, l'un pour la navigation et l'autre pour les conduites d'eau. Le bras navigable atteindra Moscou par l'ouest et sera relié par une écluse de cinq étages à la Moskwa ; l'autre rejoindra Moscou par l'est. Le canal aura 54 mètres de large et 5 m. 50 de profondeur ; il sera accessible aux grands bateaux de la Volga de 10 000 tonnes qui apporteront à la capitale pétrole, bois, ciment, matériaux de construction. Les travaux de béton qu'il exigera seront trois fois plus importants que ceux du Dnieprostroï et neuf fois plus que ceux du canal Staline.

Le *canal Volga-Don* aura une longueur de 100 kilomètres entre Kalatch-sur le-Don et Krasnoarmeiskoié (au sud de Stalingrad) sur la Volga. Outre son utilisation pour la navigation, il permettra de déverser la moitié des eaux du Don dans la Volga pour compenser la perte des eaux de ce dernier fleuve destinées à l'irrigation de quatre millions d'hectares de steppes actuellement arides.

Les routes.

L'établissement d'un bon réseau routier en Russie se heurte à divers obstacles : dégel du printemps, provoquant la *raspoutitsa* ou transformation des chemins en pistes de boue ; manque de pierres en bien des régions, pour la consolidation des chaussées ; faible densité de la population et éloignement souvent considérable des villages. Aussi l'ancien régime n'avait-il qu'un réseau routier long de 30 000 kilomètres.

Ce réseau fut mal entretenu par les Soviets durant les années de guerre civile, mais le premier plan quinquennal mis en œuvre à partir de 1928 le plaça au premier rang des préoccupations gouvernementales. De 1928 à 1933, il a été construit 93 000 kilomètres de routes nouvelles, dont plus de 12 000 empierrées. Ces chiffres ne portent que sur les voies intéressant l'Union tout entière ou les républiques fédérées. Ils se répartissent très inégalement entre les différentes régions. Leur construction a coûté deux milliards de roubles. Malgré cette grosse dépense, il semble que les nouvelles routes, mal construites et mal entretenues, soient loin de donner satisfaction.

Bien entendu, il a été construit en outre, aux frais des diverses républiques fédérées, beaucoup de routes d'intérêt local. Les paysans des kolkhozes et des sovkhozes doivent participer à ces travaux.

L'augmentation rapide de la production des *automobiles* et des *tracteurs* rend urgente la solution du problème routier. On compte qu'en 1937, grâce aux trois grandes fabriques de Gorki, Moscou et Yaroslav, l'U. R. S. S. disposera de 580 000 voitures et pourra en fabriquer 200 000 par an. L'absence de bonnes routes est actuellement, au dire des *Izvestia*, le fléau de l'automobilisme soviétique.

Signalons toutefois qu'un gros effort a été fait en Asie centrale dans les deux républiques du Tadjikistan et de l'Uzbekistan, au voisinage de l'Afghanistan et de l'Inde, en Transcaucasie et dans la République des Yakoutes.

A la fin du second plan, en 1937, le réseau routier de l'U. R. S. S. doit s'élever à 210 000 kilomètres.

Nous consacrerons un prochain jour une étude spéciale à l'*aviation* soviétique. Le Gouvernement de Moscou lui porte un intérêt tout particulier en raison des dimensions exceptionnelles du pays et de la défectuosité des autres moyens de transport, pour des raisons militaires aussi. Un gros effort de propagande est fait pour populariser l'aviation dans les masses. En 1932, les lignes de l'aviation civile atteignaient 30 517 kilomètres. Des avions de conception et de construction exclusivement nationales ont, en grande partie, remplacé les appareils d'origine étrangère des premières années.

Si méritoires que soient les efforts déjà réalisés, la crise des transports reste grave au pays des Soviets et constitue un obstacle capital au développement économique du pays.

R. Ozouf.

GAL. PAS A PAS (Du fait à l'idée)..... 10 fr.

LE FRUIT SACRÉ DES BAYADÈRES

Chacun sait que les bayadères de l'Inde, véritables prêtresses de la danse, se nourrissent presque exclusivement de fruits. Elles doivent leur surprenante souplesse à ce régime. Or, le fruit qu'elles consomment le plus, c'est la banane, leur exemple nous prouve combien les savants ont raison d'affirmer l'excellence de la banane bien mûre ; aliment complet qui nourrit sans alourdir.

NE LAISSEZ PLUS LE SORT SE JOUER DE VOUS

SOYEZ-EN MAITRE !

grâce à l'OFFRE GRATUITE

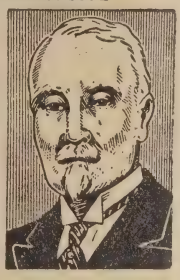

du Professeur Daniel **VOXREY**, qui aimerait à vous aider.

Par lui vous connaîtrez vos amis et vos ennemis et vous serez renseigné utilement sur tout ce qui concerne votre santé, votre fortune et vos affections.

Ses conseils avisés vous feront conquérir et garder l'amour de la personne élue.

Le Professeur Daniel **VOXREY**, le plus réputé et le plus honnête des astrologues, vous guidera vers la réussite et le bonheur, ainsi qu'il l'a fait pour tant de personnalités éminentes dont le monde entier envie aujourd'hui la fortune et les joies.

L'exactitude de ses calculs, établis d'après votre date de naissance, lui permet de vous dévoiler votre avenir aussi facilement que votre présent et votre passé. Il résoudra ainsi pour vous **l'énigme angoissante du lendemain.**

Envoyez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse, le professeur Daniel **VOXREY** lui-même vous établira **gratuitement** cet horoscope précis qui vous sera envoyé sous enveloppe cachetée avec toute la discrétion désirable. Joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres pour frais d'écritures. Professeur Daniel **VOXREY** (Serv. 7), 13, boul. de la République, Vaucresson (S. et O.).

Deux rosiers gratuits

Voici le moment de planter les rosiers. Seuls les rosiers "racés" cultivés et sélectionnés dans des pépinières spécialisées, vous donneront, pendant de longues années, les roses éclatantes et fournies qui vous vaudront l'admiration des connaisseurs.

Pour faire connaître ces rosiers de race, LE JARDIN DES ROSES a créé un colis-sélection contenant les dix plus belles variétés de ses pépinières. Ce colis-sélection vous sera adressé franco de port contre mandat de 30 frs. En outre, désireux de favoriser spécialement les lecteurs de ce journal, nous joindrons à toute commande deux rosiers "grande nouveauté" à titre absolument gratuit.

Si, avant de passer commande, vous désirez vous documenter plus complètement sur les rosiers de race, et la manière dont ils sont obtenus et sélectionnés, demandez-nous sans engagement notre Calendrier des Roses, qui vous donnera, de plus, pour chaque mois de l'année, les différentes variétés entrant en éclosion et les soins à donner aux fleurs. De toutes façons, recommandez-vous de ce journal et vous bénéficierez de conditions spéciales très avantageuses.

Ch. Pos. Paris 489-18.

LE JARDIN DES ROSES

A. NONIN & Fils, Châtillon près Paris

Soumettons à toutes demandes :

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix. Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION**, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

DRAPS DE LIT

confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau mi-fil, larg. 220. Val. : 16 fr., vendu : **9 fr. 75.** *Échant. franco.* **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

T. S. F.

Le SAMEDI 2 FÉVRIER, à 15 heures

le poste de Radio-Paris diffusera aux "Ondes Enfantines" une pièce musicale en 2 actes et 3 tableaux :

" SIX POULES NOIRES "

de M. Lucien Vasseur (Musique de Mad. Dollet)

auteur de l'ouvrage :

" AUX FEUX DE LA RAMPE "

Librairie Fernand NATHAN

Cette pièce sera diffusée avec le concours de 27 fillettes de l'école de la rue Jean Jaurès, Puteaux

L. PORINIOT

LA

CRISE DE L'ORTHOGRAPHE

ET

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Un très intéressant ouvrage, où la question est étudiée avec soin par un auteur qui fait preuve de beaucoup de pénétration et d'objectivité.

Librairie F. NATHAN **12 fr.**

Une nouveauté

Pour rester svelte, pour le devenir

Trude KATINE

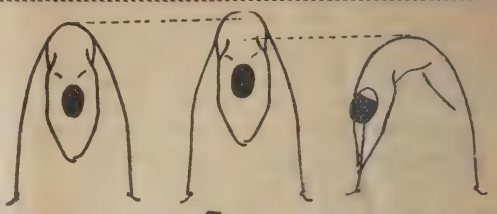

GYMNASTIQUE FÉMININE

EN 350 CROQUIS

Un grand album 27 × 35, à l'italienne.

Prix : **18 fr.**

Voici un volume d'une formule nouvelle. L'auteur indique sous forme de croquis suggestifs accompagnés de quelques lignes de commentaires, 125 exercices variés qui constituent le meilleur choix de mouvements de gymnastique suivie. Ils donnent les meilleurs résultats aux nombreux adeptes qui les exécutent quotidiennement. **Librairie Fernand NATHAN**

POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR

Une nouveauté de premier plan

COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

par G. GUY-GRAND

à l'usage de la 2e Année des E. P. S. et des C. C.

Un volume 14 × 19, abondamment illustré, broché : **12 fr.** ; Relié : **15 fr.**

RAPPEL

Du même auteur : **COURS DE MORALE** à l'usage de la 1re année des E. P. S. et des C. C.

Broché..... **12 fr.** ; Relié..... **15 fr.**

QUELQUES APPRÉCIATIONS AUTORISÉES

Sur le " Cours d'Éducation Civique "

« Votre " cours d'éducation civique " est en effet très neuf. »

M. CHARLÉTY,
Recteur de l'Académie de Paris.

« Je l'ai trouvé précis et bien adapté à l'enseignement. »

M. LE VERRIER,
Directeur du Collège Chaptal.

Sur le Cours de Morale

« C'est un ouvrage qui donne à méditer. Il serait souhaitable que ce manuel soit mis entre les mains du plus grand nombre de jeunes élèves. Il ne saurait manquer ni de servir leur caractère, ni de contribuer grandement à former leur cœur. »

RAYMOND BAYET
(L'Éducation Morale).

« J'ai tout de suite apprécié l'originalité de la forme, le relief avec lequel sont présentées les vérités morales, la mesure et la solidité des conseils. Vous apportez là une précieuse collaboration à ce que vous appelez, à bien juste titre, un enseignement difficile. »

M. LALANDE,
Professeur à la Sorbonne.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

Vu la requête présentée par le sieur Touzet Alphonse, inst. à Carency (Pas-de-Calais), ...et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler, pour excès de pouvoir, un arrêté, en date du 6 fév. 1933, par lequel le P. du Pas-de-Calais a rapporté la disposition de son A. du 26 déc. 1932 portant promotion du requérant, au choix, de la 2e à la 1re cl. de son emploi, à compter du 1er janv. 1933 ;

. . . . . .

Considérant qu'une autorité administrative ne peut rapporter, dans le délai du recours contentieux, une décision ayant créé des droits que lorsque cette décision est entachée d'illégalité ; que l'arrêté du 26 déc. 1932, portant promotion au choix du sieur Touzet à la 1er cl. de son emploi, avait été légalement pris et qu'il avait créé des droits en faveur du requérant ; que, par suite, s'il appartenait à l'Administration, à raison de la faute commise par le sieur Touzet, d'infliger à cet inst. telle mesure disciplinaire que de droit, le P. du Pas-de-Calais n'a pu, sans excéder ses pouvoirs, rapporter l'A. susvisé du 26 déc. 1932 ; que, dès lors, le requérant est fondé à demander l'annulation de l'A. du 6 fév. 1933 ; Décide : l'A. du P. du Pas-de-Calais, en date du 6 fév. 1933, est annulé.

Dans les tribunaux

Diffamation.

N'importe quel citoyen pouvant légitimement **recommander** quelqu'un à ses supérieurs en vue d'un avancement ou d'un avantage quelconque, la juridiction correctionnelle est compétente pour connaître de l'accusation portée contre un membre du Parlement qui est intervenu en faveur d'une personne (*Cour Paris, 8 janv. 1934*).

***

Une action peut être dirigée contre **une commune**, à raison d'une faute commise par l'un de ses préposés lorsqu'il s'agit non d'une faute de service, mais d'une **faute personnelle** se détachant des fonctions (*Cour Nancy, 1er juin 1934*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Un arrêt du Conseil d'État, daté du 2 janvier 1935, très important en matière de révocation.

Considérant que, si le sieur Mutlet n'a pas été nommé secrétaire de la mairie de Pierrepont, par un arrêté municipal, il remplissait ces fonctions depuis le 1er oct. 1932 et devait, dès lors, être regardé comme un agent communal ayant droit aux garanties édictées par les lois des 22 avril 1905 et 12 mars 1930 ;

Considérant que la mesure de révocation prise par le maire de Pierrepont, le 29 nov. 1933, à l'égard du sieur Mutlet, bien qu'elle n'ait pas fait l'objet d'un acte écrit, constitue une décision administrative ; que, par suite, elle est susceptible d'être attaquée devant le Conseil d'Etat par la voie du recours pour excès de pouvoir ;

Considérant que ladite mesure disciplinaire n'a pas été précédée de l'accomplissement des formalités édictées par l'art. 65 de la loi du 22 av. 1905 et par la loi du 12 mars 1930 ; que, par suite, le sieur Mutlet est fondé à soutenir que cette décision est entachée d'excès de pouvoir ; Décide : *Art. 1.* — La décision susvisée du maire de Pierrepont, en date du 29 nov. 1933, est annulée ; *Art. 2.* — Les frais de timbre de la requête s'élevant à la somme de 8 fr. et ceux de la présente décision seront remboursés au sieur Mutlet par la commune de Pierrepont.

DANS LES COLONIES

Prélèvement sur les traitements en Algérie.

Le D. du 28 déc. 1934 (J. O. *du 30 déc.*) porte homologation d'une décision de l'assemblée plénière des délégations financières algériennes, instituant un prélèvement de 5 à 10 p. 100 sur les traitements, salaires et émoluments des personnels civils et militaires rémunérés sur le budget spécial de l'Algérie ou les budgets annexes.

Ce prélèvement sera calculé sur le montant net des traitements, appointements, soldes, rétributions et salaires, proprement dits, à l'exclusion des indemnités et suppléments, non soumis à retenues pour la retraite, et notamment du quart colonial, de l'indemnité algérienne de 25 p. 100 et de l'indemnité d'Algérie de 8 p. 100.

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Majorations pour services de guerre.

Les dispositions du 4e par. de l'art. 3 de la L. du 17 avril 1924 n'ont pas été rendues applicables aux fonctionnaires des départements recouvrés ni par la loi du 26 fév. 1927, ni par un texte ultérieur (*C. d'Et., 14 oct. 1934*).

EXAMENS ET CONCOURS

Examens des bourses (*Deux A. du 2 janv. 1935*).

Article premier. — Les sessions de l'examen d'aptitude aux bourses, commun aux ens. sec., prim. sup. et technique (1re et 2e séries) s'ouvriront en 1935 dans tous les dép. le jeudi 2 mai 1935.

Les épreuves de la 1re et de la 2e série auront lieu à partir de 8 h. du matin dans l'ordre indiqué à l'art. 4 et à l'art. 5 de l'A. du 15 fév. 1926. Les épreuves de la 2e série devront être terminées à 12 h. un quart.

Art. 2. — Les inscriptions seront reçues pour Paris et le dép. de la Seine à la direction de l'ens. prim. (service des examens, 3 *bis*, rue Mabillon, à Paris), dans les autres dép., par l'I. A. du 4 janv. 1935 au 14 mars 1935 inclus.

***

Article premier. — Les sessions de examen d'aptitude aux bourses dans les lyc., coll. et cours sec. (3e, 4e, 5e et 6e séries) s'ouvriront en 1935 dans tous les dép. le jeudi 4 avril 1935 pour les garçons et pour les filles.

Les inscriptions seront reçues du 5 janv. au 14 mars inclus pour Paris et le dép. de la Seine, à la dir. de l'ens. prim. (service des examens, rue Mabillon), pour tous les autres départements par l'I. A. de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille.

Art. 2. — Aucun candidat ne sera autorisé à se présenter à l'examen si son dossier, dont la composition est fixée par l'art. 2 de l'A. du 17 juil. 1926, n'est pas déposé au complet avant le 15 mars 1935.

✱ **Sur les indemnités aux membres des jurys dans l'ens. primaire** (*C. 14 déc. 1934*).

« Le D. du 17 déc. 1933 fait obligation aux fonctionnaires de l'Ens. public de participer aux jurys des examens et concours pour lesquels ils sont qualifiés par leurs titres ou leurs emplois. De ce fait, il n'est dû, aux fonctionnaires en exercice, appelés à faire partie des jurys d'examens de l'Ens. prim., aucune rémunération ni pour la correction des épreuves écrites, ni pour la participation aux épreuves orales.

« Toutefois, dans certains examens, il peut être nécessaire d'assurer la correction des épreuves écrites dans un délai très limité, et d'imposer par là aux correcteurs un service excédant la durée normale de leur travail quotidien. Dans ce cas, l'attribution d'une rémunération a paru justifiée.

« Il conviendra d'ailleurs de prendre toutes dispostiions utiles afin que les corrections n'entraînent que très exceptionnellement un dépassement de la durée normale du travail.

« Pour les conditions pratiques dans lesquelles ce service supplémentaire donnerait droit à une rémunération, il a été estimé que la correction de : 25 compositions... au concours d'admission aux E. N., à l'examen du B. E., du B. E. P. S. et du C. A. à l'Education physique (D. E.) et de 20 compositions... à l'examen du B. S. et du C. A. P. correspondait à la durée normale du travail journalier des examinateurs.

« Ces derniers sont donc tenus d'assurer, sans rétribution, la correction de ce nombre de copies, au cours de chaque journée ouvrable, c'est-à-dire à l'exception des dimanches et jours fériés, comprise entre le moment où ils auront reçu les copies et celui où ils seront tenus de les rendre. Si ce nombre vient à être dépassé au cours d'une même journée, il leur est accordé une allocation fixée à 2 fr. ou à 3 fr. par composition en sus des 25 ou 20 premières, suivant qu'il s'agit d'un examen figurant dans le premier ou dans le deuxième groupe.

« Aucune rétribution ne peut être attribuée, sous quelque prétexte que ce soit, aux fonctionnaires en exercice qui participent aux épreuves orales des divers examens.

« Ces restrictions ne sont naturellement pas applicables aux membres des jurys qui ne sont pas fonctionnaires en activité de service et qui, dès lors, perçoivent, pour chaque copie corrigée par eux, l'allocation prévue, et, pour chaque séance consacrée aux épreuves orales, l'indemnité de vacation ou de demi-vacation.

« J'appelle votre attention sur le fait qu'il n'est accordé aucune rémunération à aucun membre du jury pour la participation aux épreuves écrites ou orales de l'examen de C. E. P. E.

« Il va sans dire que les membres des divers jurys

continueront à recevoir le remboursement des frais de séjour et de transport occasionnés par leur participation aux travaux des commissions d'examen. Il sera du reste nécessaire de limiter le plus possible les dépenses de cette nature en évitant, par exemple, de nommer, dans les jurys, des examinateurs par trop éloignés du centre de l'examen.

« Les nouvelles dispositions du D. du 28 nov. imposent des modifications dans l'établissement des états de dépenses pour les diverses commissions d'examen. Vous trouverez ci-joint trois modèles d'états (A, B, C). Ces états devront me parvenir sous le timbre du deuxième bureau de la direction de l'Ens. primaire chaque année, le 31 août, pour la première session et le 30 novembre pour la deuxième session. »

Nota. — Le jeudi ne peut être considéré comme jour non ouvrable, au regard de l'art. 27 de l'A. O. mod. par A. du 18 août 1920 (J. O., *12 janv. 1935*).

Dates d'examens.

✱ **Stagiaire des contributions indirectes** : 11 mars 1935 ; délai d'inscription : 12 fév. 1935 (*Voir* J. O., *10 janv. 1935*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Subventions aux Caisses des Écoles (*C. 2 janv. 1935 aux P.*).

J'estime, en accord avec les parlementaires des deux Chambres qui portent intérêt aux Caisses des Écoles, que les subventions de l'État doivent être réservées à celles qui font preuve d'une véritable activité en faveur de l'école et que la subvention doit être proportionnée à cette activité ; d'autre part, les subventions doivent être accordées par priorité à celles d'entre elles dont la situation budgétaire est équilibrée grâce à cette subvention.

La subvention de l'État doit être une aide pour permettre à ces œuvres importantes de vivre et de se développer. Elle ne doit pas être accordée indirectement à toutes les Caisses pour marquer à toutes, comme c'est souvent le cas, la sollicitude uniforme du Gouvernement. Mieux vaut ne subventionner que quelques Caisses très actives dans un département que d'accorder à la presque totalité de ces organismes une subvention minime et sans efficacité.

Je vous prie de vouloir bien expliquer mes intentions aux membres du C. D. avec qui, d'accord avec M. l'I. A., vous procéderez à la répartition du crédit de...

Les délégations dans les lyc., col., cours secondaires (*D. 8 janv. 1935*).

Délégués des lyc. et col. — Article premier. — Les candidats aux fonctions d'enseignement dans les lyc., col. et cours sec., qui ne sont pas pourvus de l'agrég. ou de l'un des certificats exigés pour l'ens. sec. et obtenus au concours, sont tenus d'accomplir un stage minimum de deux ans au titre de délégué.

Art. 2. — Cette délégation est accordée, en principe, pour la durée de l'année scolaire ; elle est renouvelable. Il peut, toutefois, y être mis fin au cours de l'année scolaire soit par suite d'insuffisance professionnelle constatée, soit par nécessité de service.

Le stage minimum de deux ans peut être prolongé par nécessité de service ou pour un dernier essai d'un an, en cas d'aptitude non encore suffisamment éprouvée.

Art. 3. — Au terme du stage, les délégués peuvent être titularisés dans les fonctions de prof. de col., soit qu'ils exercent dans un lyc., soit qu'ils exercent dans un col.

Si la titularisation n'est pas prononcée et qu'il n'y ait pas eu prolongation de stage, le délégué, qui appartenait antérieurement à l'ens. public, est rappelé dans son cadre d'origine. La durée de sa délégation lui est comptée comme ancienneté de classe et de services.

Professeurs de col. délégués dans les lyc. — Art. 4. — Ne peuvent être nommés prof. titulaires licenciés ou certifiés des lyc. de garçons et de j. f. que les prof. titulaires de col. délégués à ce titre dans un lyc., depuis deux ans au moins, pour un service normal. La délégation dans un lyc. est accordée, en principe, pour la durée de l'année scolaire ; elle est renouvelable.

Art. 5. — Peuvent, à titre exceptionnel, être dispensés de tout stage et nommés directement prof. titulaires de lyc., les prof. titulaires en exercice dans les col. comptant au moins dix années d'ens. effectif dans les col. Cette durée pourra être ramenée à deux ans pour les docteurs ès lettres ou ès sciences et pour les admissibles à l'agrég.

Art. 6. — Le stage minimum prévu à l'art. 4 pourra être prolongé par nécessité de service pour un dernier essai d'un an si les aptitudes n'ont pas encore été suffisamment éprouvées.

Art. 7. — A l'expiration de la délégation, le prof. de col. délégué dans un lyc. qui n'aurait pas été nommé prof. titulaire des lyc., ou dont la délégation n'aura pas été renouvelée, sera rappelé dans un emploi de son cadre d'origine. La durée de sa délégation dans les lyc. lui sera comptée intégralement dans le cadre des col.

Dispositions communes. — Art. 8. — La titularisation des délégués en exercice dans les lyc. ou col., la titularisation des prof. de col. délégués à ce titre dans les lyc., la prolongation de la délégation à titre de dernier essai pédagogique, le rappel dans un emploi du cadre d'origine sont prononcés, après avis de la section permanente du comité consultatif de l'ens. sec., sur la proposition du R.

Art. 9. — Sont abrogés les D. du 3 mai 1931, l'art. 12 du D. du 4 mars 1926 et toutes les dispositions contraires au présent D.

Textes divers.

C. 14 déc. 1934 sur les indemnités pour enseignement postscolaire agricole et confirmant les précédentes.

C. 20 déc. 1934, sur le prélèvement concernant les contremaîtres des écoles pratiques.

C. 29 déc. 1934 sur le cumul dans l'ens. technique, en vue de propositions à faire à la Commission qui doit examiner les cumuls en général.

C. 29 déc. 1934 sur les chapitres des dépenses relatives aux E. P. S.

C. 29 déc. 1934 sur la réduction des bourses nationales (5 p. 100) à compter du 1er janv. 1935, exception faite pour les bourses des pupilles de la N.

Mémento du Contribuable

Valeur du logement.

Pour la détermination des bases d'imposition en ce qui concerne l'impôt sur les traitements, il est tenu compte de tous les avantages en argent ou en nature accordés aux intéressés en sus des traitements, indemnités, émoluments, salaires, pensions et rentes viagères proprement dits (I., *20 juil. 1934*).

Il est donc impossible de ne pas faire état de la valeur du logement accordé par la commune.

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Titularisation.

Doit-on assimiler aux stagiaires dont il est question dans la C. du 9 nov. 1934 : 1° les élèves-maîtres ou élèves-maîtresses en congé pour convenances personnelles depuis plus d'un an ou plus et n'ayant pu, de ce fait, passer leur C. A. P. qu'à la rentrée d'oct. 1934, ayant été délégués stagiaires à cette date seulement ; 2° les élèves-maîtres ou élèves-maîtresses sortis de l'E. N. en 1932, trop jeunes pour passer le C. A. P. avant le 31 déc. 1932 et n'ayant pu être titularisés au 1er janv. 1933, ni au 1er janv. 1934 par suite d'un échec au C. A. P. dans le courant de 1933, mais ayant réussi en 1934 ?

1° et 2°, réponse négative. (J. O., *9 janv. 1935.*)

Indemnité de charges de famille.

On demande : 1° si deux fonctionnaires qui ont recueilli, en 1927, trois orphelins de père et de mère, actuellement âgés de vingt-trois, vingt et seize ans, ont droit à l'indemnité de charges de famille pour les deux plus jeunes orphelins respectivement à leur charge, qui poursuivent leurs études, l'aînée des orphelins, une fille majeure, étant en traitement dans un sanatorium depuis plus de trois ans ; ajoute que ces orphelins sont bénéficiaires d'une pension de 3 200 fr., au titre de la loi du 31 mars 1919 ; 2° si l'aînée des orphelins, atteinte de maladie incurable, continue à bénéficier de la pension principale en application de l'art. 20 de la loi du 31 mars 1919.

1° Réponse négative ; 2° réponse affirmative si l'intéressée est atteinte d'une infirmité incurable la mettant dans l'impossibilité de gagner sa vie (art. 20 de la loi du 31 mars 1919, modifié par l'art. 2 de la loi du 25 juil. 1931) (J. O., *9 janv. 1935*).

Cumul.

L'interdiction faite aux fonctionnaires de participer aux organes d'administration ou de contrôle d'une société commerciale (D. du 4 av. 1934, art. 6), peut-elle s'appliquer dans le cas d'une société coopérative de fonctionnaires, société coopérative de consommation, qui a pris la forme de société anonyme et qui, par le fait, est une société commerciale ?

Les conditions suivant lesquelles seront appliquées les dispositions du D. du 4 avril 1934, y compris celles interdisant aux fonctionnaires de participer aux organes d'administration ou de contrôle d'une société commerciale, seront examinées par la commission prévue par l'art. 1er dudit D. Cette commission a été constituée par un D. en date du 25 oct. 1934. Elle sera saisie de tous les cas d'espèce (J. O., *9 janv. 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

VUE DE LA TERRE PROMISE.

Il y a de l'ironie et de l'amertume dans le titre que M. Georges Duhamel a choisi pour le troisième volume de sa *Chronique des Pasquier* (1), car cette Terre promise où il fait pénétrer ses héros se révèle pour eux fertile en déboires de toutes sortes. C'est d'ailleurs le sort habituel des rêves humains de se transformer en déceptions dès qu'ils se réalisent. M. Duhamel est trop bon observateur et moraliste pour ne pas avoir donné à cette loi une topique vérification.

La tribu des Pasquier, telle que *Le notaire du Havre* et *Le jardin des bêtes sauvages* nous l'avaient fait connaître, vivait, on s'en souvient, dans l'espérance passionnée à la fois de l'héritage d'une tante lointaine et du succès du chef de famille, Raymond, aux examens de médecine qui lui permettaient d'exercer une profession en rapport avec les capacités et mérites qu'il croit siens. Quand s'ouvre le présent récit, les Pasquier ont hérité et Raymond, muni de ses diplômes, s'est établi docteur : il semblerait que le « clan » inquiet et souffrant dût enfin, dans l'aisance et la sécurité du lendemain, commencer une vie nouvelle, entrer « dans les vertes vallées de l'intelligence » et s'asseoir dans le bonheur.

M. Duhamel n'a pas voulu qu'il en soit ainsi. D'abord parce que, ses personnages devenus satisfaits, on conçoit qu'il n'y aurait plus de roman. Et aussi parce qu'il les a dessinés avec des traits si marqués et souvent si opposés que leurs caractères, se développant selon une logique fatale, ne peuvent qu'entraîner pour le groupe des vicissitudes en même temps nouvelles et toujours analogues. C'est donc aux conflits de ces caractères, conflits aigus, douloureux, que l'on assiste ; et ils sont narrés avec assez de naturel et d'émotion pour que, tournant les pages, on se demande : « Que va-t-il bien encore arriver à ces pauvres gens ? »

***

Ce qui leur arrive invariablement, ce sont des déconvenues, petites ou grosses, et cela surtout par la faute du père. Raymond Pasquier est un personnage curieux, peut-être moins original que Salavin, mais moins exceptionnel aussi ; en tous cas nuancé avec art, mêlant de brillantes qualités à des défauts énormes, en un alliage qui amuse et qui effare. Rêveur incorrigible, il supprime en trois phrases la réalité. Il dit :

— Il n'y a que moi qui suis éternel. Car, vraiment, mon cher, il y a des moments où je me sens éternel. Mais oui, mon cher : je regarde le ciel et je sais bien que je le verrai toujours. Impossible autrement.

Infatué de lui-même, il ne doute de rien. On l'entend murmurer : « Si jamais je suis nommé président de la République... » Jamais satisfait de sa condition, qu'il ne trouve pas digne de lui, il forge chimère sur chimère :

Il invective contre la pluie, et parle de s'en aller en Afrique équatoriale, aux Indes, aux Philippines. Il dit : « Je me suis trompé, voilà tout. J'étais fait pour devenir explorateur. Je finirai dans la peau d'un explorateur. » Le lendemain, changement de thème. Une lecture aventureuse a fait ce beau miracle : il sera marin. Mère a des battements de cœur. Il nous explique, avec une abondance folle de détails et d'exemples, comment se gagnent les fortunes. Il dit : « Mon cher, c'est tout simple. » Tout est simple, pour ce rêveur.

Que passe encore un jour, et le soleil se lève ailleurs. « Je suis allé donner une consultation chez Domange, au bout de Sucy — celui qui fait le plant de choux exclusivement. Ça n'a pas l'air très malin. Eh bien ! il gagne ce qu'il veut. Il a deux chevaux, deux voitures. Une situation à tout casser... » Et le nouveau docteur déclare : « Je vais flanquer tout en l'air et m'installer maraîcher. Je respecte la science, mais je ne veux pas m'ennuyer. »

Or, voilà le point : son métier de médecin l'ennuie : « Je suis lié, soupire-t-il, comme un chien de garde. » Son fils cadet, Laurent — le narrateur — constate :

Il a, pendant des années, rêvé de la science, de la science libératrice, d'une profession miraculeuse, faite d'imprévu, de nouveauté, d'incessantes découvertes, de coups de vent, de belles bourrasques ; et voilà que la nouvelle vie est plus morne que l'ancienne, réglée comme celle d'un captif. Ainsi donc, la science ressemble à la bureaucratie. Quel mécompte !

Bien entendu, il fait un piètre praticien ; sa clientèle est rare ; et, plus que jamais, la maisonnée vit dans la gêne. D'autant plus que Raymond, qui n'entend rien aux affaires, engloutit dans des entreprises ridicules le peu d'argent dont il peut disposer. Les créanciers le harcèlent ; ses fils le morigènent ; de là des disputes sans fin et sans espoir.

Elles sont aggravées par la présence de Joseph, l'aîné des enfants. Personnage vigoureusement campé, lui aussi. La passion de l'argent le possède et il met à son service une lucidité d'esprit impitoyable. Le règlement de comptes que provoque l'arrivée du fameux héritage donne à ce garçon positif l'occasion d'étaler un cynisme qui révolterait si l'on ne songeait que la somme qu'il exige et obtient de son père sera du moins mise par là à l'abri des gaspillages de Raymond. Mais la scène de famille qui naît de ces réclamations est navrante ; c'est le type de ces « chamailles » à propos de « sous et de liards » dont la vie des Pasquier est empoisonnée et qui font horreur à Laurent.

Il s'en ajoute d'autres. Raymond, bel homme avantageux, tourne autour des femmes. Il prend avec Claire, la fiancée du second fils, Ferdinand, soi-disant pour « rendre hommage à la beauté », des privautés qui mettent, cela se conçoit, l'amoureux hors de lui. Il séduit Paula, petite cousine qui vit sous le toit familial. La jeune fille devient enceinte. Joseph qui, comme il le dit avec orgueil, a sa police, découvre la vérité. Il fait comparaître, pour l'humilier, son père devant l'assemblée des enfants mis au courant de l'aventure. Imperturbable, magnifique, Raymond « crâne », élude les précisions, se moque. La mère, qu'attirent les voix et que sa divination instinctive éclaire, paraît et tombe évanouie. Les enfants s'affolent, et c'est le père qui leur tient, en ranimant la malade, ce discours incroyable et désarmant :

— ... Je vous répète que c'est une simple crise nerveuse. Non, ce n'est pas mortel. Ce n'est même pas très dangereux, mais c'est pénible, sans aucun doute. Et vous pourrez dire, mes enfants, que vous l'aurez voulu

(1) *Vue de la Terre promise* (Mercure de France). — *En vente à la librairie Nathan.*

vous pourrez dire que vous aurez fait ce qu'il fallait faire pour en arriver là. Cécile, cherche un oreiller... Quand elle reprendra ses sens, il faudra montrer bon visage. Bien. Doucement, doucement. Qu'est-ce que tu dis, Joseph ? Que je vous ai encore une fois mis dedans ? Quel langage, mon garçon ! N'insiste pas, ce serait irrespectueux. Pour ta mère, bien entendu. Je ne parle pas pour moi. Je n'ai plus d'illusion à votre sujet. Non, plus la moindre illusion.

Faut-il, chez les Pasquier, d'autres sujets de tourment ? En voici. Cécile, la jeune pianiste, la sœur préférée de Laurent, va épouser Valdemar Henningsen, l'adolescent danois qui l'a initiée à la musique que lui-même adore. Mais, exécutant médiocre et compositeur malheureux, Valdemar devient bizarre, incompréhensible, sujet à des colères sauvages pendant lesquelles il jette l'anathème à l'art et aux artistes. En secret, il prend de la morphine. Laurent, qui s'en aperçoit, veut à toutes forces détourner Cécile de ce mariage. Mais elle, avec un entêtement héroïque, refuse de rendre sa parole à celui qui lui a ouvert l'univers idéal ; et il faut le suicide du malheureux pour mettre fin à ce tragique épisode.

Autour de tant de drames, une atmosphère que l'écrivain assombrit encore par l'évocation de la banlieue — c'est à Créteil que M. Pasquier fait ses débuts de médecin — dans toute sa « pouillerie », et par des notations éparses sur l'automne, la pluie, la boue, les maisons crasseuses, aux relents répugnants ; bref, une teinte de misère et de désolation qui accable le lecteur tout au long de l'histoire. Le talent de M. Duhamel ne s'est pas démenti, que ce soit pour accumuler les détails de couleurs, d'odeurs et de sons, ou pour suggérer, par des silences, des arrêts ou des répétitions, la persistance obsédante d'une sensation.

Heureusement, quelques éclaircies balaient, dans ce sombre récit, les noirceurs multipliées. D'abord, des incidents comiques, tels que la promenade que fait Raymond dans l'auto qu'il vient d'acquérir — grande nouveauté pour l'époque, puisque nous sommes en 1900, — et qu'il conduit glorieusement dans un fossé ; ensuite, des descriptions pétries d'humour, des tics et manies du « grand homme », comme des attitudes et discours de Joseph. Ensuite encore, le portrait, mi-ombre et mi-lumière, tout de douceur attendrie, de Mme Pasquier, éternellement dévouée à sa nichée, et qui se désole des querelles quotidiennes dont elle la voit déchirée. Elle s'écrie :

— A quoi me sert de vous aimer, si je n'ai pas pu faire que vous vous aimiez entre vous ?

C'est peut-être Laurent que cet appel touche le mieux ; car il a gardé, dans cette ambiance déprimante, une chaleur de cœur, une ardeur juvénile qui le rendent sympathique. Il a, certes, des heures de désespoir que son besoin d'absolu rend particulièrement amères. Il a perdu la foi en l'art rédempteur, en la science salvatrice ; il ne croit plus en la famille depuis qu'il a jugé son père et percé à jour la fureur de gain qui pousse Joseph dans des combinaisons sordidement lucratives. Mais il sait se révolter et crier son dégoût :

— Tu as raison bassement, dit-il à Joseph. Tu parles de l'argent d'une façon que je dis basse. Tu donnes ta vie à l'argent. Je comprendrais peut-être s'il s'agissait de milliards, de chiffres astronomiques. Il y a une poésie de l'énorme. Il y a quelque chose de vertigineux dans les chiffres gigantesques. Mais tu t'immoles, tu t'avilis pour gagner mille francs par mois, peut-être moins, je ne sais pas. Et voilà ce que je trouve absurde.

Et il conserve assez de flamme idéaliste pour trouver le courage de quitter la maison où il s'enlise : « Il y a des jours, écrit-il, où je me sens tourmenté par le désir de posséder mon âme à moi tout seul, d'être délivré, d'être pur. Oui, délivré, même d'amour. » Il s'installe dans une petite chambre où il poursuivra en paix ses études scientifiques et donnera à sa vie son vrai sens :

... Il s'est produit dans mon cœur une grande révolution. J'étais, il y a quinze jours, tout à fait désespéré. Voilà que tout est changé. Comment ? Je ne saurais le dire. Je veux vivre ; je veux vivre pour moi. Je veux aimer. Je veux jouir de la beauté du monde. Je veux me sauver tout seul.

***

COMMENT Laurent se sauvera-t-il ? C'est sans doute ce que M. G. Duhamel nous révélera plus tard. Pour l'instant, sa bonne volonté, son désir de considérer la vie avec gravité, sa tendance à se tourmenter sur des questions élevées jettent un peu de clarté sur la médiocrité attristante du milieu Pasquier, et enlèvent à la narration ce qu'elle aurait de désespérément terne. Il faut d'ailleurs admirer que M. Duhamel, en dépit de quelques commentaires un peu trop appuyés, soit parvenu à nous intéresser à toutes les misères, si monotones au fond, de l'ensemble de ses personnages : sa verve amusée, sa compréhension apitoyée des petites gens, l'aisance et la bonhomie de son style ne comptent pas pour rien dans cette réussite.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Sudan, docteur ès lettres : **L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration, 1814-1830** (De Boccard, éd.). — *En vente à la librairie Nathan.*

« On parle beaucoup à notre époque d'école unique, d'école active, d'école laïque, etc. Sous la Restauration déjà, le problème de l'instruction ne se posait pas avec moins de force ; il était même débattu dans des termes qui font singulièrement penser à ceux d'aujourd'hui. » Ainsi s'exprime M. Piller, conseiller d'État, dans sa préface au volumineux travail de M. Sudan. Pour en bien comprendre l'intérêt, il faut se rappeler que le canton suisse de Fribourg est catholique et que l'influence de la hiérarchie ecclésiastique, qui y était prédominante dans l'enseignement au début du XIXe siècle, y fut discutée et combattue particulièrement à partir de 1816. Le personnage saillant de cette période tourmentée et intéressante est « le célèbre Cordelier », le P. Girard, que ses concitoyens appelaient volontiers le *Socrate fribourgeois*, et qui a laissé un nom dans l'histoire des doctrines pédagogiques. Sa forte personnalité est mise ici en pleine lumière.

ÉCONOMIE ET SANTÉ

C'EST un usage qui tend de plus en plus à se généraliser que de supprimer la viande au repas du soir. Économies sans doute, elles sont aussi nécessaires dans le budget des particuliers que dans celui de l'État, mais hygiène surtout. Tandis que l'organisme va être livré à un sommeil réparateur, il est indiqué de ne pas astreindre l'estomac à un rude effort. Cependant ce repas léger doit être substantiel : il doit apporter les matériaux de récupération des forces dépensées et nourrir pour la nuit entière. Les potages, les légumes sont excellents et rafraîchissants, mais leur valeur nutritive est insuffisante, complétez-les par des entremets. Riz, semoules, farine, œufs, lait, beurre, tous ces produits sont à la fois nourrissants et aisément assimilables et, surtout, ils ne vont pas sans sucre. Or, il est bien connu que le sucre présente, sous le plus petit volume, la valeur nutritive la plus riche.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

AU CIRQUE

par ALEXANDRE KOUPRINE

(Suite.)

Une lassitude invincible s'empara soudain d'Arbouzov, il eut envie de s'étirer longtemps, voluptueusement, comme avant de s'endormir. Dans un coin de la loge gisaient, entassés pêle-mêle, des costumes circassiens destinés à la pantomime. En regardant cette défroque, Arbouzov songea qu'il serait doux de rester là, de s'allonger confortablement, la tête enfouie dans les étoffes chaudes et soyeuses.

— Il est temps, dit-il en se levant avec un soupir. Docteur, connaissez-vous le boomerang ?

— Le boomerang ? répéta le médecin, surpris. C'est, paraît-il, un instrument spécial avec lequel les Australiens abattent les perroquets. D'ailleurs, il sert peut-être à autre chose... De quoi s'agit-il ?

— Une simple réminiscence... Allons, docteur.

Près du rideau, dans le large passage planchéié, se pressaient les habitués du cirque, artistes, employés, palefreniers ; quand Arbouzov parut, ils chuchotèrent entre eux et lui firent rapidement place. Reber vint ensuite. Evitant de se regarder, les deux athlètes se tinrent côte à côte. A ce moment, Arbouzov perçut avec une netteté extraordinaire combien ce qu'il allait faire était inutile, absurde, cruel. Mais, en même temps, il savait et sentait qu'il était retenu là et contraint d'agir ainsi par une force anonyme impitoyable. Il demeurait immobile, regardant la lourde draperie avec une morne résignation.

— Peut-on commencer ? demanda d'en haut une voix qui venait de l'estrade des musiciens.

— Allez-y ! répondit-on d'en bas.

On entendit le coup sec de la baguette du chef d'orchestre ; les premières mesures d'une marche entraînante retentirent dans le cirque. Le rideau s'ouvrit brusquement ; quelqu'un frappa Arbouzov à l'épaule et lui commanda d'un ton bref :

— Allez !

***

Coude à coude, cheminant avec une grâce pesante et assurée, toujours sans se regarder, les lutteurs passèrent entre la double haie des artistes. Arrivés au milieu de la piste, ils se séparèrent.

Un des écuyers entra aussi dans l'arène et, se plaçant entre les athlètes, commença la lecture d'une annonce :

— Un match de lutte franco-romaine va avoir lieu entre les célèbres athlètes John Reber et Arbouzov. D'après le règlement, les lutteurs peuvent à volonté s'empoigner de la tête à la ceinture. Est considéré vaincu celui qui touche terre des deux omoplates. Il est interdit de s'égratigner, de se saisir par les jambes et les cheveux, de serrer la gorge. Ce match, le troisième et dernier, est décisif. Le vainqueur recevra un prix de cent roubles... Avant de se mesurer, les lutteurs se donnent la main, comme pour jurer qu'ils combattront loyalement et suivant les règles.

Les spectateurs écoutaient dans un silence si profond que chacun d'eux paraissait retenir son souffle. C'était sans doute le moment le plus poignant de la soirée — moment de fiévreuse attente. La face blême, la bouche entr'ouverte, les têtes se penchaient, les yeux s'attachaient avec une curiosité ardente aux formes des athlètes, immobiles sur la bâche qui recouvrait le sable de l'arène.

Les deux lutteurs portaient un maillot noir, grâce auquel leurs torses et leurs jambes paraissaient plus minces et plus sveltes qu'en réalité, leurs bras et leurs cous nus, plus massifs et plus forts. Une jambe avançant légèrement, un bras appuyé sur la hanche, la tête rejetée en arrière, Reber parcourait des yeux les galeries supérieures. Sachant par expérience que leurs sympathies iraient à son adversaire, lutteur plus jeune, plus beau, plus élégant, et portant un nom russe, il semblait, par ce regard calme, dédaigneux, défier la foule qui le dévisageait.

De taille moyenne, large des épaules et plus encore du bassin, le dos voûté, les bras longs, les jambes courtes, grosses et torses, comme les racines d'un arbre puissant, on eût dit une nuque de taureau qui, nette et plate, sans le moindre pli, rejoignait le cou, de même que celui-ci, en s'élargissant, se confondait avec les épaules. Cette nuque redoutable évoquait involontairement chez les spectateurs l'idée vague et craintive d'une force cruelle, surhumaine.

Arbouzov avait pris la pose classique des lutteurs, celle dans laquelle ils se font toujours photographier : les bras croisés sur la poitrine, le menton incliné. Son corps était plus blanc que celui de Reber, et d'une structure presque irréprochable. Le cou émergeait de l'échancrure du maillot comme un tronc arrondi et puissant, supportant avec aisance une belle tête aux cheveux roussâtres coupés court, au front bas, aux traits neutres. Les pectoraux, comprimés par les bras croisés, se dessinaient sous le maillot en deux boules saillantes ; sous la lumière bleuâtre des lampes électriques, les épaules rondes avaient des reflets de satin rose.

Arbouzov tenait les yeux fixés sur l'écuyer qui lisait. Une fois seulement, il se détourna et regarda les spectateurs. Le cirque entier était comme submergé par une vague noire où se détachaient en rangs symétriques, étagés l'un sur l'autre, les taches blanches et arrondies des visages. En présence de cette masse sombre, anonyme, Arbouzov eut la sensation d'un froid sinistre. Il comprit, par toutes les fibres de son être, qu'il était emprisonné dans ce cercle magique, brillamment éclairé qu'une volonté étrangère, toute-puissante, l'avait amené là et qu'aucune force n'était capable de le faire revenir en arrière. A cette idée, l'athlète se sentit soudain sans appui, désemparé, faible comme un enfant égaré ; une frayeur animale s'éveilla dans son âme, la sombre frayeur instinctive que doit éprouver le jeune taureau quand on le mène à l'abattoir sur l'asphalte ensanglanté.

Sa lecture terminée, l'écuyer se retira. L'orchestre joua de nouveau avec une gaieté discrète ; dans les sons clairsemés des trompettes perçait maintenant un triomphe sournois et cruel. Arbouzov se figura un moment que les sons insinuants de la marche, le sifflement plaintif des lampes, le silence poignant des spectateurs servaient de suite à sa dernière rêverie, alors qu'il avait vu un long fil de fer monotone se tendre devant lui. Cet instant fut très pénible, et de nouveau, dans son esprit, résonna le nom bizarre de l'instrument australien.

***

Jusqu'alors, Arbouzov avait espéré qu'au dernier moment surgiraient en lui la colère coutumière, l'assurance de vaincre, un brusque accroissement de force physique. Mais à présent, lorsque ces lutteurs se furent tournés l'un vers l'autre, et que le Russe eut rencontré pour la première fois le regard aigu et froid des petits yeux bleus de l'Américain, il comprit que l'issue du match était déjà décidée.

Les athlètes marchèrent au-devant l'un de l'autre. Reber s'approchait à pas rapides, feutrés, élastiques, sa terrible nuque penchée en avant, les épaules légèrement fléchies, tel un fauve prêt à bondir. En se rencontrant au milieu de l'arène, ils échangèrent une rapide et vigoureuse poignée de mains, et se séparèrent pour se retrouver aussitôt face à face par un saut simultané. Au contact saccadé de la main brûlante, robuste, calleuse de Reber, Arbouzov sentit la même assurance de vaincre que dans ses yeux en vrille.

D'abord ils essayèrent de se saisir aux poignets, aux coudes, aux épaules, tout en se dérobant aux étreintes de l'adversaire. Leurs mouvements étaient lents, doux, prudents, mesurés, comme ceux de deux grands chats qui commencent à jouer.

Les tempes appuyées l'une à l'autre, s'envoyant leur chaude haleine à l'épaule, ils changeaient constamment de place. Ils firent ainsi le tour de la piste. Profitant de sa haute taille, Arbouzov saisit la nuque de Reber et essaya de la courber ; mais aussitôt la tête de l'Américain rentra dans les épaules, comme celle d'une tortue qui se cache, le cou devint dur comme de l'acier, les pieds largement écartés s'arc-boutèrent au sol. En même temps, Arbouzov sentit que Reber lui pétrissait les biceps, s'efforçant de les paralyser par la douleur.

Ils cheminaient ainsi dans l'arène, remuant à peine les pieds, sans relâcher leur étreinte, avec des mouvements lents, indécis. Tout à coup, Reber, empoignant des deux mains le bras de son adversaire, l'attira à lui. Surpris par cette attaque, Arbouzov fit deux pas en avant et se sentit au même instant ceinturé et soulevé de terre par deux bras vigoureux, qui se rejoignaient sur sa poitrine. Instinctivement, pour augmenter son poids, Arbouzov pencha le buste et, en prévision d'une attaque, écarta les bras et les jambes. Reber tenta à plusieurs reprises d'attirer à lui le dos de son adversaire ; mais, voyant qu'il ne réussirait pas à soulever le lourd athlète, il l'obligea, d'une brusque secousse, à se mettre à quatre pattes, et s'agenouilla lui-même à côté, cramponné à son cou et à son dos.

Un moment, Reber parut réfléchir et prendre ses mesures. Puis, d'un mouvement adroit, il passa un bras par derrière sous l'aisselle d'Arbouzov, lui saisit le cou de sa paume dure et se mit à le courber, tandis que son autre bras, entourant par en bas le ventre d'Arbouzov, s'efforçait de lui retourner le corps sur son axe. Arbouzov résistait, le cou tendu, en écartant les bras et les jambes et en se penchant vers la terre. Les lutteurs restaient en place, comme figés dans leur position, et l'on aurait pu croire qu'ils s'amusaient ou se reposaient, si l'on n'avait pas vu leurs visages et leurs cous s'injecter peu à peu de sang, et leurs muscles tendus saillir toujours davantage sous le tricot. Leur respiration était haletante ; on percevait aux premiers rangs du parterre l'odeur âcre de leur sueur.

Soudain, l'angoisse physique bien connue d'Arbouzov lui poignit le cœur, lui envahit la poitrine, l'étreignit convulsivement à la gorge. Aussitôt tout lui devint fastidieux, indifférent : les sons des cuivres, le chant plaintif des lampes, le cirque, Reber, et la lutte elle-même. Une longue habitude l'obligeait encore à résister ; mais il entendait déjà dans l'haleine saccadée de l'Américain, qui lui soufflait sur la nuque, des sons rauques, pareils aux grognements d'un fauve triomphant ; et déjà un de ses bras, détaché du sol cherchait vainement en l'air un point d'appui. Puis, son corps entier perdit l'équilibre et, le dos brusquement collé à la bâche froide, il vit penché sur lui le visage rouge, suant, de Reber, la moustache ébouriffée, montrant les dents, le regard enflammé d'une fureur démente...

S'étant remis sur pied, Arbouzov, comme à travers un brouillard, aperçut Reber qui faisait de tous côtés des signes de tête au public : les spectateurs, soudain levés, criaient comme des forcenés, se démenaient, agitaient leurs mouchoirs. Mais tout cela lui parut un songe absurde et bien futile, en comparaison de l'angoisse qui lui déchirait la poitrine. Il regagna sa loge en titubant. La vue des costumes entassés lui rappela quelque chose de confus, à quoi il pensait récemment ; il se laissa tomber sur eux, en se tenant le cœur à deux mains et en aspirant l'air par la bouche ouverte.

***

Soudain la nausée, la faiblesse, la suffocation l'envahirent. Tout, à ses yeux, devint vert, s'assombrit, s'abîma dans un gouffre noir. Un cri distinct : *Boomerang* retentit dans son cerveau, en rendant un son aigu comme une corde fine qui se brise. Puis tout disparut : pensée, conscience, douleur, angoisse. Et cela fut aussi simple, aussi prompt que si quelqu'un eût soufflé sur une bougie brûlant dans une chambre obscure.

ALEXANDRE KOUPRINE.

(Traduit durusse par HENRI MONGAULT, *Olessia*, Plon.)

SOUS D'AUTRES CIEUX

A TROIS HEURES DU MATIN

SUR la ville endormie, la lune, à son dernier quartier, détache vaguement, de l'ombre des maisons, des arbres, des terrains vagues.

Soudain, dans le grand silence qui précède l'heure où les coqs s'appellent, une galopade brusque, des appels précipités, un piaillement aigu de bête qu'on égorge réveillent l'école en sursaut.

Les cris augmentent au milieu d'un brouhaha qui enfle...

Qu'est-ce que c'est ? Qu'y a-t-il ?

On se précipite. La nature des cris, qui ne cessent que pour reprendre plus stridents, explique en partie l'aventure : c'est un porc, un porc qu'on réduit à l'impuissance.

L'affaire se précise vite. Désespérés de voir leurs cultures de manioc mise à mal, toutes les nuits, par des animaux en maraude, les internes du cours complémentaire ont organisé eux-mêmes une garde, ils viennent de pincer l'un des coupables, et, ma foi !... cela tourne très mal pour l'animal.

Le drame est bref et il s'éclaire rapidement (au propre comme au figuré), lorsqu'à l'instant où le dernier cri expire une flamme jaillit. Avec la décision des chasseurs de brousse, les élèves n'ont pas différé les suites de l'événement : un couteau, un récipient et maintenant on s'apprête à flamber celui qui — il y a dix minutes encore — déterrait voracement les savoureux tubercules du jardin.

La directrice est descendue. Que voulez-vous qu'elle fît ? Elle ne peut que se renseigner sur les détails de la capture. La bête est belle, une odeur de couenne grillée parfume l'air, les soies grésillent sous les brandons... Le cercle des internes suit, très intéressé, le travail de ceux qui se sont improvisés charcutiers. On frotte, on gratte, on lave... Et, sur place, de haut en bas, on fend le porc. Ce sera fête à midi, le cercle se resserre.

Véritables professionnels, deux élèves conduisent le dépeçage, les chairs se fendent, le cuir se replie. Voici les côtes, le cœur... ceci l'aorte, cela... La directrice s'est penchée, elle précise, elle explique, tant il est vrai que la véritable institutrice est de toutes les heures, de toutes les occasions.

— Ici la trachée ; regardez les cartilages... Et là ?

On a ranimé le feu pour voir clair. Trois heures tintent à la cathédrale lointaine. Des coqs, trompés par la lueur, lancent un appel sans écho.

— Voici le commencement de l'intestin...

Et, sous les reflets rouges du brasier, qui, dans les faces noires, font ressortir d'éclatantes dentitions, au milieu de la fantasmagorie des ombres dansantes, la leçon se poursuit sans prétention, sur les restes de celui qui aima trop les racines de manioc.

Dans le ciel pur, la lune baisse lentement.

ROBERT IMBERT.

I. E. P., Lomé (Togo).

LES BEAUX OUVRAGES

BRODERIE DÉCORATIVE

PARMI les différents genres de broderie, il n'en est guère de plus décorative que la broderie Richelieu. Si la broderie au passé est très élégante pour le linge de table et les napperons, la broderie Richelieu convient surtout pour donner de beaux effets de « transparents ». C'est ainsi que pour un store, un abat-jour, un coussin doublé d'un beau tissu, nous obtiendrons avec la broderie Richelieu des effets très décoratifs.

Le motif que nous présentons est une églantine stylisée qui, avec quelques feuilles, décore un triangle (fig. 1) ou une bande. Voici un store (fig. 2)

Fig. 1. — Motif.

largement denté et dont les dents sont ajourées ; une haute frange orne le bas du store.

Il peut être exécuté soit en toile ancienne que l'on brodera avec du coton perlé de couleur bise, soit en voile de coton, soit en voile de soie beige

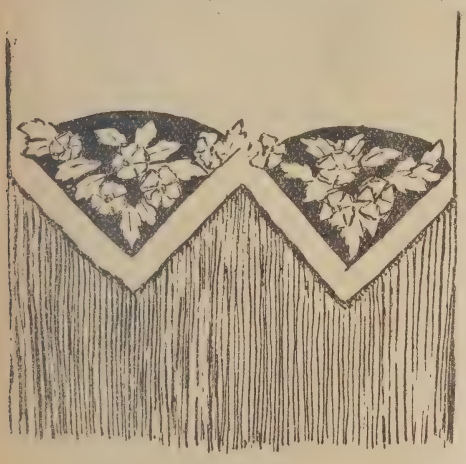

Fig. 2. — Store.

rosé, vert, rose ou bleu pâle. Dans ce cas, la broderie sera faite avec de la soie ton sur ton ou bien avec de la soie blanche qui tranchera nettement sur le ton du rideau.

Pour le coussin (fig. 3), nous prendrons soit de la toile bise, soit du linon, suivant que nous voulons obtenir un coussin rustique ou bien un coussin de fine lingerie.

Le coussin de toile bise, brodé de coton perlé bis, sera doublé de toile rose vif ou vert vif.

Le coussin de fine lingerie sera doublé de satin rose. Nous pourrons également obtenir un délicieux coussin très riche d'ensemble en l'exécutant en crêpe de Chine. Dans ce cas, à l'endroit des motifs, nous mettrons une doublure intérieure en crêpe Georgette de même ton que le coussin ; nous pouvons faire un coussin de satin rose avec dessus de crêpe de Chine rose et broderie sur fond de crêpe Georgette rose ; nous pouvons aussi, tout en gardant le dessous de satin rose,

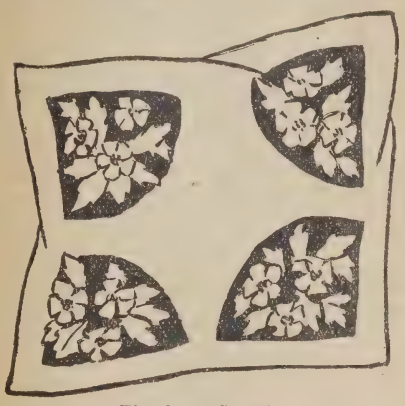

Fig. 3. — Coussin.

faire un dessus de crêpe de Chine blanc avec broderie sur crêpe Georgette blanc ; le dessus sera très doucement teinté par la transparence et sera du plus merveilleux effet. Le travail de broderie sera certainement un peu plus délicat ; lorsque le dessin sera reporté sur le tissu, il faudra bâtir

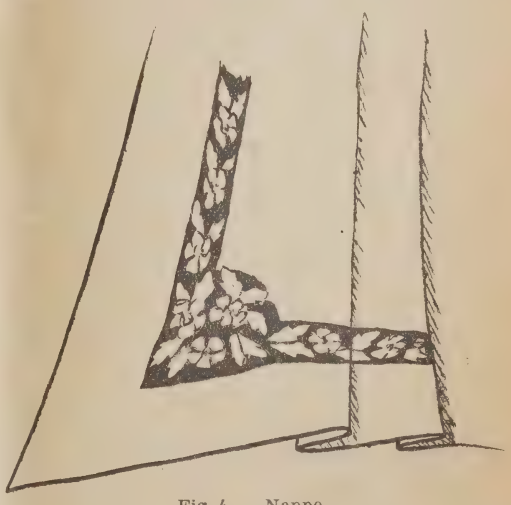

Fig. 4. — Nappe.

très soigneusement le crêpe Georgette à l'envers, puis bâtir tous les motifs avant de commencer la broderie ; avoir bien soin de prendre les deux tissus en brodant et, surtout, faire attention au découpage de ne pas entamer le crêpe Georgette.

Avec ce motif de broderie Richelieu, nous ornerons également une nappe pour le goûter (fig. 4), un revers de drap, un chemin de table, etc...

Prendre soin de toujours rattacher les feuilles au bord de la bande et si dans quelque endroit le jour est trop grand, le couper par une barrette au point de feston.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

IL N'Y A SI MAUVAIS VENT...

Aux premières heures de ce matin de septembre, la plupart des animaux de la plaine qui s'étaient rassemblés pour dormir à l'orée du bois quittèrent cet abri, les uns, pour aller chercher leur vie dans les éteules moissonnées, les autres pour gagner, franchissant la haie administrative, le talus du chemin de fer. C'est là un stratagème que l'expérience leur enseigna : ils savent depuis longtemps que les grosses locomotives, ainsi que le convoi qui les accompagne, font beaucoup de bruit, mais aucun mal, et que les chasseurs ne peuvent fréquenter ce domaine interdit.

Seul, le vieux Hase, le lièvre, avait préféré se tapir, comme d'habitude, dans un sillon. Pourtant, il s'était rapproché de la haie, prêt à la franchir d'un bond, ou à passer dessous, en cas de danger.

Les premières grives s'envolèrent, de ce vol qui se reprend, s'arrête, repart d'un nouvel élan. Les corbeaux campèrent sur les grands labours bruns, les mottes humides, fraîchement retournées par la charrue, pour les fouiller de leur bec dur, de leurs ongles forts — troupe triangulaire commandée par le plus ancien, le plus sage. Mais, avant de pâturer, eux aussi s'arrêtèrent un instant, près de la haie. D'une voix haute, avec des croassements variés, nets, distincts, ils échangeaient des réflexions.

Les ramiers, à leur tour, passèrent en planant, la carène de leur corps gris bleu diapré par l'aurore.

Les faisans, par couples, s'aventurèrent dans les hautes herbes d'un pré qui n'avait pas été fauché. Un bocquebois, c'est l'oiseau que les gens des villes appellent un pivert, lança un coup de bec sur le tronc d'un arbre, qui sonna creux.

Un renard fila sous la haie, rasant le sol de son ventre, aplatissant sa queue. Il y eut, parmi ce peuple divers et sauvage, un murmure de crainte et de colère. Mais il rentrait dans son terrier puant, lui qui ne chasse que la nuit. L'agitation se calma.

Un écureuil, qui avait abandonné le bois, grimpa, léger, dans un noyer. Des lapins reprirent silencieusement leur danse au bas du talus.

Puis ils firent un bond de côté, et tous les animaux se turent et s'immobilisèrent, sauf les corbeaux, qui s'éloignèrent en protestant. Un train passait. Des centaines d'yeux vifs, cachés, le regardèrent : des chiens se dressaient aux portières ouvertes. On voyait dans les compartiments des hommes vêtus d'une façon connue — et redoutable.

— L'ouverture ! murmura une vieille perdrix expérimentée... Les hommes vont se remettre à nous poursuivre.

Les petits, qui ne savaient pas encore ce que c'est que l'ouverture de la chasse, mais qui en avaient entendu parler, frémirent.

— Bah ! dit leur mère, je vous apprendrai les tours ! On peut les éviter assez facilement : il ne faut pas voler, ce qui attire leur attention, mais piéter avec prudence... Le plus ennuyeux, ce sont les chiens, mais, dans deux mois, l'hiver venu, les chasseurs ne s'occuperont plus guère de nous. Vienne donc novembre !

Un faisan gloussa, comme s'il ricanait :

— Cela vous plaît à dire ! En novembre, ça ira mieux pour vous. Mais pour nous ! Aussitôt que les arbres ont perdu leurs feuilles, c'est, sous bois, l'époque des battues. Des troupeaux de rustres se déchaînent à travers les halliers, soufflant dans des trompes de cuivre, frappant les arbres avec des gourdins, nous forçant à fuir.

Et tandis qu'ils courent à notre queue, voilà que, devant nous, apparaît une barrière de fusils menaçants... Nous tombons alors par centaines ! Non ! Non ! l'hiver, pour nous, est bien plus terrible que l'automne.

— Il a raison, soupira une biche.

— Pour moi, fit Hase, le lièvre, j'estime que c'est toujours la même chose. En été, les chiens d'arrêt m'éventent en plaine. Une fois les feuilles tombées, les chiens courants me pourchassent jusqu'à la mort. Je ne connais jamais de repos.

Un chat sauvage fit entendre une sorte de ronronnement brutal. Les autres animaux, sauf les corbeaux, qui n'ont jamais peur de rien, s'écartèrent, épouvantés.

— Hase n'a pas tort, fit-il, hérissant sa chaude fourrure tigrée. Il n'a pas tort, de son point de vue, mais, moi, je préfère l'été et le début de l'automne. Plus tard, il arrive que les chiens qui chassent le lièvre sous bois prennent le change sur mon odeur ; et je suis obligé de me réfugier sur un arbre. C'est très ennuyeux... D'autant plus qu'il est des chasseurs pour me tirer dessus, afin d'avoir ma peau et de s'en faire des gilets contre les rhumatismes.

— Tant mieux ! osa murmurer un lapereau.

Mais le chat, tournant vers lui son œil vert, le considéra de telle façon que le lapereau, épouvanté, se précipita dans son trou.

— Cela n'empêche pas, observa la perdrix, pacifiante, qu'il paraît que, il y a vingt ans, il s'est produit un phénomène sans précédent : jamais les hommes n'avaient employé autant d'armes — et parfois des armes énormes telles que nous n'en avions jamais vu, — cependant ils n'atteignaient plus personne et nous avons pu nous multiplier tranquillement.

— Encore une fois, remarqua la biche, vous parlez pour vous. Ici même, dans ce bois, campèrent longtemps des hommes habillés de bleu, qui semaient sous nos pas des trappes, des collets ; ils firent de nous de grands massacres.

— C'est vrai, gronda un sanglier, c'est bien vrai.

— Cela n'empêche pas, s'obstina la perdrix, que, dans la plaine..., c'est inouï ce qui se passait dans la plaine... les hommes avaient beau tirer, ils ne se tuaient qu'entre eux. Je vous assure !

— Cela s'appelait la guerre ! confirma le vieux chef des corbeaux, qui s'était perché dans le noyer. Ce fut un bon temps pour les corbeaux.

— Ah ! ça devait être un bien bon temps ! opinèrent les jeunes perdreaux. Il ne reviendra pas !

— Qui sait ! fit le chef des corbeaux. Nous vivons cent ans, nous autres, et j'ai déjà vu ça plusieurs fois... Toutes les deux ou trois générations, l'ouverture se fait contre les hommes et non pas contre les bêtes.

— Mais en attendant ?

— En attendant, elle se fera contre nous, ici... à moins d'un hasard.

Or, le hasard, le hasard fut pour ce jour-là... Dans le lointain, un train siffla. Son grondement formidable se rapprocha.

— Un autre train, annonça le corbeau, dont la vue était perçante.

...Une des traverses était-elle pourrie, y eut-il une erreur dans l'aiguillage ? Le fait est que le train dérailla. La locomotive, butant contre le talus, se renversa. Ses bielles continuèrent, durant quelques minutes, à tourner follement, pour rien. La vapeur fusa, brûlante, si brûlante que Hase, le lièvre, qui était tout près, en eut le derrière échaudé. Et les wagons, entraînés par la vitesse acquise, s'écrasèrent les uns contre les autres, en se montant sur le dos.

On entendit des cris, des cris atroces, des cris qui auraient suspendu les battements du cœur dans la poitrine d'un homme, s'il y avait eu un homme pour assister à cette chose affreuse. Mais il n'y avait que des bêtes curieuses ou indifférentes.

Et Hase, le lièvre, dit aux lapereaux, sans s'émouvoir :

— Juste retour des choses d'ici-bas, les chasseurs venaient nous tuer pour faire du pâté des lièvres. C'est eux qui font du pâté-chasseur !

... Car il n'y a si mauvais vent qui ne porte du plaisir à quelqu'un !

D'après PIERRE MILLE.

(Collection La Joie de nos enfants.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Bien des fois nos abonnés nous ont demandé de leur procurer des colis d'alimentation semblables à ceux dont ils trouvaient l'annonce il y a quelques années dans ce journal. Pour leur être agréable, nous avons réussi à mettre sur pied un service de

COLIS-PRIME MENSUEL D'ALIMENTATION

qui doit leur donner satisfaction.

COMPOSITION DU COLIS DU MOIS DE FÉVRIER

500 gr. de Chocolat Continental.
1 boîte 1/2 Tripes Pharamond.
500 gr. Poires sèches de Californie.
1 boîte 1/2 poires au sirop Libbys.
1 paquet 250 gr. nouilles Bertrand.
1 paquet 250 gr. semoule de riz.
1 boîte 1/2 macédoine de légumes.
1 boîte 1/8 sardines françaises.
1 paquet 12 biscuits Bonnet.
1 chope 500 gr. confitures.

Marchandises de tout premier choix, garanties de grande fraîcheur et de parfaite conservation.

ET UNE PRIME D'ARGENTERIE

Pour Février, cette prime consistera en UNE FOURCHETTE DE TABLE Modèle VÉGA " ALFÉNIDE " (84 gr.) Propr. de la Sté Orfèvrerie Christofle.

En Mars : UNE CUILLÈRE DE TABLE Modèle VÉGA " ALFÉNIDE " (84 gr.)

En Avril : DEUX CUILLÈRES A CAFÉ Modèle VÉGA " ALFÉNIDE " ", etc.

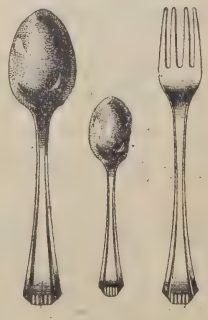

PRIX DU COLIS - PRIME DE FÉVRIER
Franco gare (Colis postal de 5 kgs). 42 fr.

Adressez les demandes au Service des " Primes-Journal des Instituteurs ", 9, rue Méchain, Paris (XIVe). C. C. Postaux : Paris 251.

Les demandes accompagnées du montant peuvent seules être exécutées.

Délai de livraison : environ 4 à 5 jours.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

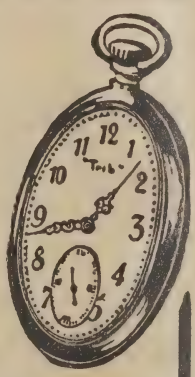

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes. films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS AUX FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

N'abusez pas des

PURGES

Comme la plupart des gens atteints par la constipation chronique, vous attendez la venue des maux de tête et de la fatigue générale pour agir. Vous avez alors recours aux purgations énergiques. C'est une erreur dangereuse, car l'effet des purges, toujours passager, ne peut pas venir à bout d'une affection aussi tenace que la constipation.

Vous devez mettre en œuvre des soins constants et *doucement actifs*, capables de régulariser l'évacuation des déchets alimentaires. Pour cela, pas de remèdes chimiques et irritants ; adoptez une médication naturelle et reposante.

Le Thé Garfield doit sa merveilleuse efficacité aux vertus spéciales des plantes qui le composent.

Bien connu depuis 40 ans, il est le traitement de choix pour la libération et la rééducation de l'intestin. Son emploi journalier comme boisson chaude — et rafraîchissante — est agréable. Essayez-le pendant un mois. Il est en vente chez tous les pharmaciens à Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit, avec brochure, aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 2).

Thé Garfield

Le Gérant : A. BERNARD. 283-2-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

3'70.5 Romance
JOI

81e Année. — N° 20. 9 Février 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227903)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite,
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LA CONVENTION

NATIONALE
RAPPELLE A TOUS LES CITOYENS
ET A TOUS LES FONCTIONNAIRES

QUE LA JUSTICE

ET LA PROBITÉ

SONT A L'ORDRE DU JOUR DANS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AFFICHE GRAVÉE SUR BOIS DE L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE (AN II). (Coll. du Musée Carnavalet.)
Citée par G. LENÔTRE : *La Révolution Française par ceux qui l'ont vue* (Grasset, éd.).

Vient de paraître ***Édition remaniée***

Conforme à l'*Édition 1934* du livre de l'élève.

A. MINET, L. PATIN et E. LEFÈVRE

LE LIVRE DU MAITRE

du COURS PRATIQUE

D'ARITHMÉTIQUE

DE SYSTÈME MÉTRIQUE ET DE GÉOMÉTRIE

Cours Moyen

Un gros volume 14×18,5 de plus de 600 pages : 18 fr.

Fernand Nathan, Éditeur.

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

VARICES *ulcérées ou non,* Hémorroïde, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

POUR VOTRE VOITURE

Envoi franco à partir de 20 litres à MM. les Instituteurs. Remise 10 %. Tarif adr. sur demande.
HUILES AUTOS garanties, analyse.
Agents sérieux acceptés.
Écr. Cie Fse HUILES PRESTIGIOR, Salon-de-Provence

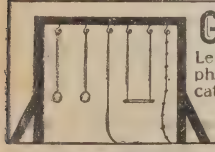

GYMNASTIQUE

Le meilleur matériel d'éducation physique est annoncé dans le catalogue n° 16 envoyé gratuitement.
F. NATHAN, Édit.

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1 m. 30 × 1 m. collées sur carton.
Chacune..... **27 fr. 50**
Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs
LOCATION
avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasions
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée.
Voir ou écrire : **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

l'essor féminin NUMÉRO 1F50

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

DOCUMENTS FIGURÉS
POUR L'HISTOIRE DE L'ART
par L. et Ch. A. JULIEN
500 reproductions en 40 poch. de 12 cartes commentées.
(Peinture, Sculpture, Architecture, des primitifs à nos jours).
La série complète..... **140 francs.**
Librairie F. NATHAN, Éditeur.

T.S.F

LE
SUPEROCTODE "EFEN"
Le moins cher des appareils vraiment modernes.
1250 fr. *(Remise 10 % au corps enseignant).*

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. DA COSTA : L'inconscient et les facultés intellectuelles..... 291
J. CRESSOT : Noli me tangere..... 294
M. HÉNON : Enseignement vivant..... 294
A. BALLON : Paradoxe sur l'illettré..... 295
ALCESTE : Victime de l'Amérique..... 295
A. LACLEF : La pédagogie hors de France... 296
G. EISENMENGER : Butagaz et propagaz... 297
Faites vacciner vos enfants contre la tuberculose. 298
Bibliographie : Degouy, etc..... 298
René OZOUF : Connaissance des sables..... 299
P.-L. MAZEYDAT : L'hosanna des saisons... 300
René JOUGLET : Grandes œuvres..... 300
Les auberges de jeunesse..... 301
Pour lire en classe : L'homme poudreux..... 302

PARTIE CORPORATIVE

A. MEUNIER : Le concours d'entrée à l'E. N. et l'examen du B. E..... 303
A. et J. PEYREFITTE : La réorganisation du concours d'entrée à l'E. N..... 304
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 305
André GANNE : Carnet du militant..... 306

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 289 à 304
Examens : Textes et documents..... 109 à 114
René OZOUF : La pédagogie hitlérienne..... 113
Les Archives de l'Enseignement primaire :
L'extinction du servage en 1779.. Hors-texte.

L'INCONSCIENT ET LES FACULTÉS INTELLECTUELLES

Par M. DA COSTA

DEPUIS Rousseau, il semble bien que la plupart des psychologues et des pédagogues qui se sont occupés de l'enfant se sont efforcés de marquer fortement ses caractères distinctifs, tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue émotif et moral. A l'ancienne psychologie, toute pénétrée de rationalisme et volontiers uniformisante, s'est substituée de plus en plus une psychologie génétique, plus soucieuse de discerner les phases différentes par lesquelles passe l'évolution enfantine que de retrouver le fil continu par lequel l'enfant pourrait se rattacher à l'homme. En ce qui concerne particulièrement le développement de ses facultés intellectuelles, on ne s'est pas borné à montrer, comme on l'avait fait de tout temps, qu'elles diffèrent de celles de l'adulte par leur degré de force et de maturité : on a voulu établir entre elles une différence de nature. Le terme de *syncrétisme* est devenu courant dans le langage de la psychologie moderne, pour désigner cet état de confusionnisme, tout à fait étranger, semble-t-il, à nos habitudes rationnelles, dans lequel végéterait, pour ainsi dire, l'esprit de l'enfant, jusqu'à ce que, au seuil de l'adolescence, par le fait de diverses contraintes sociales, parmi lesquelles il faut d'ailleurs compter l'éducation, il parvînt tout à coup à la conscience et aux aptitudes logiques de l'adulte, un peu comme la chrysalide donne brusquement naissance au papillon.

Une telle conception séduit par ce qu'elle a de positif, et elle repose du reste sur tout un ensemble d'observations, d'enquêtes méthodiquement menées, qui conservent une valeur incontestable. Néanmoins, il ne faut pas dissimuler qu'elle soulève des objections, d'ordre à la fois théorique et pratique. Car, d'une part, elle ne satisfait pas au besoin de continuité de notre esprit, où Leibniz voyait déjà justement une véritable exigence rationnelle et, d'autre part, elle ne tient pas compte de certains faits d'expérience qui semblent la contredire. Aussi est-il intéressant de noter qu'à l'heure actuelle un certain revirement se dessine, même chez ses protagonistes les plus réputés.

C'est ainsi, par exemple, que M. Piaget a pu écrire, dans son livre sur le jugement moral chez l'enfant : « Après avoir tout fait pour présenter la pensée de l'enfant comme différente de celle de l'adulte, en nature et pas seulement en degré, nous avouons ne plus savoir au juste ce que ces mots signifient... Tout l'adulte est déjà dans l'enfant, tout l'enfant est encore dans l'adulte. » Aveu, disons-le en passant, qui, venant d'un juge aussi autorisé, l'honore grandement. C'est également l'avis de Freud, pour des raisons un peu spéciales, qu'il est inutile d'exposer ici. En France, M. Bourgade, par exemple, a soutenu brillamment la même thèse.

Il semble donc qu'on soit encouragé à tenter une conciliation entre la psychologie de la ressemblance et celle de la différence. C'est ce que nous essaierons de faire ici, en nous plaçant à un point de vue d'où il est sans doute difficile d'exclure toute hypothèse, mais qui tient suffisamment compte des faits pour qu'on ne puisse pas le taxer d'arbitraire, et qui a l'avantage de mettre en lumière un aspect un peu négligé et cependant essentiel, à notre avis, du problème.

***

CONSCIENCE, intelligence, raison, ont paru pendant longtemps être des termes sinon équivalents, du moins inséparables l'un de l'autre, et beaucoup de bons esprits ne peuvent encore se résoudre à les dissocier.

Cependant c'est l'expérience elle-même qui nous invite à ne pas les confondre. On admet maintenant, comme une chose naturelle, que les poètes et les artistes enfantent souvent leurs œuvres dans l'inconscience ; mais, bien plus, des

*

savants eux-mêmes ont reconnu qu'ils avaient fait quelques-unes de leurs plus remarquables découvertes pour ainsi dire sans s'en apercevoir. Nous nous contentons, en général, d'enregistrer ce fait, à titre de curiosité, mais sans chercher à l'expliquer autrement qu'en chargeant l'inconscient de mettre la dernière main aux produits élaborés par la raison, comme s'il n'était pas plus simple que celle-ci se fût chargée elle-même de cette tâche. D'autre part, si nous nous plaçons à l'autre extrémité de l'échelle humaine, ne sommes-nous pas frappés, et souvent même déconcertés, de voir quelle rigueur logique de tout jeunes enfants apportent parfois dans leurs raisonnements ?

Dans ses études sur l'enfance, James Sully cite cet exemple véritablement stupéfiant : « A l'âge de deux ans, L... commença à parler de son cheval favori, Dobbin, comme si c'était une créature vivante. « Le charpentier n'a pas fait Dobbin, disait-il. Dobbin n'est pas en bois : il a de la peau et des os, et Dieu l'a fait », voulant signifier par là que Dieu seul pouvait créer des êtres vivants et que, par conséquent, lui seul avait pu faire son cheval, si parfaitement imité qu'il paraissait vivant. » Et il ajoute : « L'enfant protestait quand on employait *it* au lieu de *he*, en parlant de son cheval Dobbin (1). »

J'ai vu moi-même, au cours de mes inspections, résoudre par deux petits garçons de sept ans les deux problèmes suivants : *Tu as deux frères, Pierre et Robert. Combien Pierre a-t-il de frères?* et : *Dans une famille, il y a sept garçons. Chacun de ces garçons a une sœur. Combien y a-t-il d'enfants dans la famille?* Le premier de ces problèmes suppose une perception de la relation de réciprocité que M. Piaget ne croyait accessible, du moins dans son livre sur *le jugement et le raisonnement chez l'enfant*, qu'à des enfants d'une dizaine d'années. Le second implique, en plus, une maîtrise de soi, une capacité d'arrêt devant le piège tendu, qu'on ne rencontre pas, loin de là, chez tous les adultes. Faites-en vous-mêmes l'expérience.

Une première conclusion se dégage de ces premières observations : c'est que la conscience n'est pas synonyme d'activité intellectuelle. Elle est également absente chez le savant qui se trouve soudain en face de la découverte, et chez l'enfant qui raisonne, ou plutôt qui pense de la façon logiquement la plus correcte, sans avoir évidemment conscience des facultés mentales qu'il met en œuvre et des procédés qu'il emploie. Mais l'expérience nous permet encore de saisir d'autres résultats aussi curieux.

***

SI l'on examine les tests sur lesquels M. Piaget s'est fondé pour refuser à l'enfant de dix à douze ans l'usage des facultés logiques, on s'aperçoit que ces mêmes tests, proposés à des adultes instruits et intelligents, sont loin d'être résolus avec l'aisance que supposerait chez eux la conscience qu'ils ont du fonctionnement de leurs facultés intellectuelles. J'ai eu, par exemple, la curiosité de proposer à des élèves d'un établissement féminin du second degré, âgées en moyenne de dix-sept ans, les deux tests suivants :

1° *Si cet animal a de longues oreilles, c'est un mulet où un âne.*
Si cet animal a une grosse queue, c'est un cheval ou un mulet.
Si cet animal a de longues oreilles et une grosse queue, quel est-il?

2° *S'il pleut, je peux prendre le train ou l'autobus. Si j'ai plus de cinq francs, je peux prendre le train ou un taxi.*
Or il pleut et j'ai plus de cinq francs.
Que prendrai-je?

Les élèves avaient non seulement à répondre, mais à justifier leur réponse en mettant leur raisonnement sous une forme correcte. Sur 22 réponses, 9 seulement ont pu être retenues, pour chacun des deux tests, comme donnant un résultat non seulement exact, mais comme l'accompagnant d'un raisonnement rigoureusement en forme. De plus, le deuxième test a donné lieu à sept réponses complètement extravagantes.

Si typique qu'elle soit, une seule expérience de ce genre ne nous permet sans doute pas de généraliser. Elle nous autorise néanmoins à conclure que la faculté de discerner les relations logiques n'est pas dans un rapport si évident avec l'âge qu'on puisse se fonder sur elle pour établir, au cours de l'évolution intellectuelle, des étages rigoureusement séparés et distincts, comme on croyait pouvoir le faire en se bornant à proposer ces tests à des enfants de dix à douze ans.

On voit donc que le problème se complique à mesure qu'on le serre de plus près. On s'est demandé, avec raison à mon sens, si l'une des principales difficultés ne proviendrait pas du langage. Penser et parler sont, en effet, quoi qu'on en ait dit, deux choses distinctes, ou du moins on peut penser correctement et ne pas savoir « expliciter » sa pensée, et c'est probablement ce qui se passe chez l'enfant. M. Claparède et M. Piaget ont insisté sur ce point important et montré que « prendre conscience d'une opération, c'était la faire passer du plan de l'action sur celui du langage, donc la réinventer en imagination pour pouvoir l'exprimer par des mots. Lorsque l'enfant essaiera de parler une opération il retombera peut-être dans les difficultés qu'il avait déjà vaincues sur le plan de l'action ».

C'est la loi où le phénomène connus sous le nom de « décalage ». Mais ce qui est vrai de toute action traduite en pensée l'est également, à mon avis, de toute perception de rapports logiques lorsqu'elle est obligée de se formuler. La preuve en est qu'en simplifiant le langage des questions, il arrive qu'on met, par là même, l'enfant sur la bonne voie.

Prenons, par exemple, le test de Burt : *Édith est plus blonde que Suzanne, Édith est plus brune que Lili. Laquelle est la plus foncée?*

De l'impuissance générale d'enfants de dix à douze ans à résoudre ce test, Piaget conclut qu'à cet âge l'enfant est encore incapable de comprendre la logique des relations et de situer par conséquent Édith à la place intermédiaire qui lui convient. Mais, si l'on pose la question sous la forme suivante, qui, logiquement est la même : *Édith est moins brune que Suzanne et plus brune que Lili*, il est probable — j'en ai fait moi-même l'expérience — qu'on obtiendra de meilleurs résultats. En identifiant les mots qui représentent des couleurs, nous avons simplifié à la fois la représentation que l'enfant se fait de la relation logique et son énonciation, sa traduction verbale.

Mais si le langage joue un rôle important, sinon prépondérant dans la circonstance, c'est précisément que ses progrès correspondent à ceux de la conscience. Nous sommes alors ramenés au problème initial. Les opérations intellectuelles et, en particulier, les plus abstraites d'entre elles, les opérations logiques, supposent-elles nécessai-

(1) On sait que la langue anglaise emploie le pronom personnel *he* pour le masculin et *it* pour le neutre.

rement la conscience ? Le problème est vaste, obscur, et il n'a été généralement abordé, du moins de nos jours, qu'avec beaucoup de prudence. Cependant Durkheim lui-même, dans sa *Division du Travail Social*, a écrit :

Quoique la conscience individuelle ou sociale ne soit pas sans influence sur la réalité qu'elle éclaire, elle n'a pas le pouvoir d'en changer la nature. La structure interne des phénomènes reste la même, qu'ils soient conscients ou non.

Et Dwelshauvers, dans un des derniers chapitres de son livre sur *L'Inconscient*, affirme, lui aussi, que la conscience ne saisit jamais, du moins originairement, que des produits déjà élaborés sans son aide. En nous plaçant nous-mêmes à ce point de vue, verrons-nous s'éclairer, si on peut parler de lumière lorsqu'il s'agit de questions aussi troubles, le sujet limité qui nous occupe ?

***

TOUS les psychologues s'accordent pour reconnaître que l'enfant n'arrive à la conscience de lui-même et de ses opérations intellectuelles, à ce qu'on appelle la conscience réfléchie, qu'à l'âge de l'adolescence. On ne saurait prétendre que, jusque-là, il n'ait ni réfléchi, ni jugé ni raisonné, et de telle manière que ses jugements et raisonnements puissent, sur bien des points, concorder avec ceux de la conscience adulte. Le postulat fondamental de toute éducation n'est-il pas d'ailleurs que l'enfant est capable, à divers degrés sans doute, mais sans qu'on puisse faire sur le fond une réserve essentielle, de comprendre ce qu'on lui enseigne et, par conséquent, de suivre dans son esprit la même voie que celle par où l'adulte parvient à la conception et à l'expression de tout ce qui constitue le savoir ? Il faut donc bien reconnaître qu'à des nuances près, et dans ses rouages essentiels, la machine intellectuelle fonctionne chez lui comme chez nous, avec cette différence capitale qu'elle s'ignore elle-même. C'est là un fait que nous sommes bien obligés de considérer comme tel, bien qu'il nous déconcerte et nous trouble fortement dans nos habitudes et nos préjugés les plus invétérés.

L'enfant juge comme nous, raisonne comme nous, il perçoit des ressemblances et des différences, il associe, il généralise, il induit et déduit en vertu des mêmes mécanismes qui rendent possible l'exercice de toute pensée. Ce n'est pas par la forme que sa pensée se distingue de celle de l'adulte, mais par son contenu et par l'absence partielle ou totale d'esprit critique. Chez lui, les facultés de synthèse et d'analyse s'exercent au contact d'une expérience toute dominée par la sensation immédiate et que l'imagination interprète aussitôt, au détriment de ce que nous appelons la raison. Et c'est pourquoi ses associations d'images où d'idées nous paraissent si souvent bizarres, ses inductions et déductions contraires aux exigences de la logique. Mais, dans le cadre de son expérience journalière, que les nécessités de l'action ordonnent rapidement, il se montre très tôt capable d'analyse et de synthèse correctes et applique inconsciemment, sans pouvoir les formuler, les règles du raisonnement syllogistique. L'enfant, dont nous avons parlé plus haut, qui résoud le problème de la famille, « subsume », comme diraient les philosophes, sous le concept plus général d'enfant, les concepts plus particuliers de garçon et de fille. Celui qui, dans une classe, sait que Pierre, qui a menti, doit être puni parce que le maître a dit que tous les menteurs seraient punis, applique spontanément les règles du syllogisme de la première figure. Les uns et les autres ne font-ils pas de la logique sans le savoir, comme M. Jourdan faisait de la prose ?

***

EN reconnaissant à l'enfant la faculté d'opérer des liaisons logiques simples et correctes, bien qu'inconscientes, il semble bien que nous ayons débarrassé notre sujet d'une de ses principales difficultés : celle d'expliquer comment l'enfant passerait tout à coup de l'incapacité à la capacité logique. Si *logique* n'implique pas nécessairement *conscience*, on comprend mieux comment peut se faire, par gradations insensibles, le passage de l'état d'enfance à l'état d'adulte, la conscience ne faisant que se dégager peu à peu, au terme d'un assez long développement, du travail spontané de l'intelligence suivant les mêmes lignes qui ont permis à celle-ci d'organiser les données de l'expérience. Il semble que Montaigne et Rousseau aient eu l'intuition de cette vérité, lorsqu'ils nous disent l'un et l'autre, chacun dans son langage, que nous devons laisser l'enfant suivre l'inspiration de la nature et nous garder d'entraver par des procédés artificiels la spontanéité de son développement.

Mais le problème s'éclairerait encore, semble-t-il, si l'on pouvait montrer que, chez l'adulte lui-même, la conscience ne joue qu'un rôle limité, quoique capital, dans l'activité intellectuelle. Admettons, en effet, un instant, qu'elle ait uniquement pour tâche d'apporter un ordre de plus en plus rigoureux dans les produits spontanés de l'intelligence, de corriger, si l'on veut, ce qu'il peut y avoir, dans ces derniers, d'imparfaitement élaboré, un peu comme un écolier attentif, qui relit sa dictée, corrige ses fautes ; alors on s'expliquerait un peu mieux à la fois les ressemblances et les différences de l'intelligence enfantine et de l'intelligence adulte. Mais nous ne ferons ici qu'indiquer cette voie et nous retiendrons simplement les quelques conclusions pédagogiques qui se dégagent des vues qui précèdent.

1° *Tout enseignement étant une communication d'esprit à esprit, cette communication se fait naturellement, et n'a besoin ni d'explication ni de justification.* Le seul soin du maître doit être de se borner à des sujets simples, rattachés autant que possible à l'expérience journalière. Qu'il raisonne correctement devant l'enfant, et l'enfant le suivra, comme la danseuse suit le danseur, dans l'entraînement du même rythme, qui est ici celui de l'évidence. Si elle n'était pas dans l'enfant comme elle est en lui, aucun procédé ne pourrait jamais la faire passer de l'un à l'autre.

2° *L'inconscience de l'enfant ne doit constituer, par elle-même, aucune gêne pour l'enseignement.* Les difficultés que rencontre le maître proviennent de ce que, chez l'enfant, la capacité d'analyse et de synthèse est limitée et que son esprit, comme on l'a dit justement, adhère à l'objet au lieu de s'en distinguer comme il le fera lorsque naîtra en lui la conscience. Toute l'œuvre de l'éducation consiste précisément à le libérer de cette sujétion.

3° *Il n'est pas de plus grand maître pour aider à cette libération, comme l'a génialement montré Rousseau, que l'expérience elle-même.* Car c'est dans l'expérience, contrôlée par la raison et élaborée par la réflexion critique, que tout le savoir humain a sa source, et c'est en elle, par conséquent, que doivent se rencontrer, pour se prolonger les uns les autres et s'harmoniser entre eux, les premiers et les derniers efforts que fait l'intelligence humaine pour essayer de comprendre le monde.

M. DA COSTA,
Inspecteur général de l'Éducation nationale.

CHEMIN FAISANT

NOLI ME TANGERE

C'ÉTAIT dans une classe de novice, de novice déjà maniaque, comme ils le sont presque tous et tout de suite : c'est une légende que de réserver les manies aux personnes mûres.

Mon jeune ami travaillait de la langue, des jambes, de la main, avec la même intempérance. Il allait d'un enfant à l'autre, prenant celui-ci par le bras, celui-là par l'oreille, le menton, les cheveux... Il ne cessait d'attraper, de bousculer, de tapoter, et l'on voyait bien, aux gestes de défense esquissés, que la méthode n'était pas inaugurée en mon honneur.

« Attention, dis-je un peu plus tard, vos intentions sont pures et votre bienveillance certaine. Mais un beau jour, l'énervement aidant, vous caresserez trop fort un tablier trop mûr, un épiderme trop délicat, un cheveu trop léger. Les traces s'en iront à la maison, et vous vous verrez, au début de votre carrière, avec une affaire sur les bras.

« Ne touchez jamais un enfant ! Contentez-vous des ressources de la voix, du regard, du geste... à distance respectueuse. Cessez ces tripotages. Je vous souhaiterais presque ce cauchemar salutaire : tous vos marmots changés en Princes Balsamine ; au moindre contact, vous les verriez avec horreur se rouler en vrille et vous lancer au visage les démons dont ils sont gonflés. Regardez-les bien : chacun porte sur la poitrine, en lettres invisibles : « Ne me touche pas ! *Noli me tangere.* »

J. CRESSOT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

ENSEIGNEMENT VIVANT

DANS un récent article du journal *Marianne* (1), on pouvait lire ceci :

« Si le Français ignore notoirement la géographie, c'est qu'on la lui enseigne en dépit du bon sens. On lui raconte des choses insipides, en lui fournissant des noms et des chiffres, qui ne parlent ni à sa sensibilité, ni à son imagination... »

Toutes nos leçons ne méritent pas, assurément, ce reproche, qui ne nous en rappelle pas moins la nécessité d'un enseignement intéressant et vivant si nous voulons qu'il soit fécond.

***

IL est facile de donner ce conseil. Le suivre, alors même qu'on le désire, n'est pas toujours aisé.

Il faut avoir vu passablement de choses et entendu pas mal de gens pour être en mesure de donner, en certaines matières, un enseignement à la fois substantiel et simple, précis et coloré, sérieux et plaisant. Parler de la sierra, alors que l'on vient de la traverser ; de la mer, alors que l'on en rapporte des impressions fraîches et vives, est commode et assure les conditions les plus favorables à une vivante leçon. On souhaiterait pouvoir toujours enseigner de cette façon. Évidente est la vanité d'un tel souhait.

Il faut aussi « suivre l'actualité », qui impose une constante mise au point des connaissances, qui les enrichit, les ravive en tenant l'esprit et la curiosité en éveil. Alors même qu'il n'exploite pas directement les événements à l'ordre du jour, notre enseignement tirera grand profit de ce rajeunissement continu et de cette vie qui se renouvelle.

Ce qui revient à dire qu'il est indispensable de lire, car la lecture reste, jusqu'alors, le grand moyen d'instruction, celui qui est le mieux à notre portée. Il faudrait arriver à connaître si bien tant de choses que toujours l'exemple vînt à l'esprit dans le moment même où celui-ci songerait à dicter un précepte. Pouvoir toujours substituer le fait à la formule : c'est dans la mesure où l'on progresse dans cette voie que l'on s'achemine vers un enseignement de plus en plus vivant.

Nous avons tous dit à des enfants que les navigateurs du XVIe siècle entreprirent leurs expéditions pour trouver des épices qui, rares alors, avaient par cela même un grand prix. Cela, c'est une idée, ce n'est pas la vie. La vie, la voici : lorsqu'en 408 Alaric s'empare de Rome, il impose à ses habitants une rançon de 3 000 livres de poivre ; quarante ans plus tard, Théodore II croit ne pouvoir mieux se concilier les bonnes grâces d'Attila qu'en lui en expédiant une ample provision. Aux religieux du monastère de Corbie, qu'il a fondé en 716, Chilpéric II stipule que les vassaux du domaine paieront une redevance annuelle de 30 livres de la précieuse épice et, l'an 1107, pour faire expier aux habitants de Béziers le meurtre du vicomte Roger, son fils les frappe d'une amende de trois livres de poivre à prendre sur chaque famille bourgeoise. On s'explique que l'expression « cher comme le poivre » fût passée en proverbe au moyen âge, et l'on comprend le désir de s'en procurer.

La vie, nous la trouvons encore dans les descriptions saisissantes, dans les curieux récits du livre tout récent d'un écrivain tchécoslovaque (1), lorsqu'il nous entretient de l'Alaska, du travail des premiers prospecteurs, de la ruée vers le pays de l'or ou lorsqu'il nous communique l'horreur que lui a inspirée la steppe sibérienne, la toundra. Qu'est-ce que ce mot peut nous dire ? Il a un terrible sens pour celui qui a traversé l'immensité qu'il désigne, pour celui qui se souvient qu'elle est dangereuse et cache à chaque pas un piège mortel.

« Sous les lichens se dissimulent des fosses profondes. Malheur à celui qui approche du bord d'un gouffre de la Toundra : il est englouti sans pouvoir pousser un cri.... Je suivais toujours avec angoisse, le bord des rochers, parce que le sol y était ferme. Je me glissais le long des roches et c'est ainsi que j'ai échappé à d'innombrables marécages. Il n'y avait pas beaucoup de gibier parce que la steppe est le domaine de nombreuses bandes de loups. J'ai souvent été obligé de faire le coup de feu pour éloigner les importuns éclaireurs de ces troupes sanguinaires. Mon voyage à travers cette steppe désertique dura trente-sept jours ».

Un tel extrait donne l'idée de ce que peut être un enseignement vivant : il est précis et riche, il est coloré et dramatique ; il parle aux sens, à l'imagination, au cœur.

Nous ajouterons qu'il doit être plaisant et savoir utiliser l'anecdote. Il peut devoir beaucoup à une aimable érudition. Après avoir fait obser-

(1) Numéro du 29 août 1934. P. Ogouz : *De Mercator au Guide Michelin.*

(1) Jan Welzl : *La Vie des Esquimaux* (Gallimard. Ouvrage des plus attachant. Aurait sa place dans les bibliothèques populaires. (*En vente à la librairie Nathan.*)

ver le petit pois, un maître inspiré amuserait, certainement, ses écoliers en leur disant que ce légume a connu, en France, sous Louis XIV, une vogue sans pareille. C'était alors une primeur si recherchée que Mme de Maintenon a raconté que des dames nobles, « après avoir soupé avec le Roi et bien soupé, trouvaient des pois chez elles pour en manger avant de se coucher au risque d'une indigestion ». Ce genre de renseignement a son prix (1). Il conviendrait d'être très savant pour instruire sérieusement, gaîment et utilement les enfants.

***

CETTE constatation revient à dire qu'il est nécessaire de beaucoup travailler pour avoir des chances de donner un enseignement vivant. Banalité qu'une telle conclusion ! Répétons tout de même ce conseil. Ce qui fait sa banalité, c'est qu'il n'en est guère tenu compte et qu'il est à craindre qu'il soit transgressé tant qu'il y aura des hommes.

M. HÉNON.

LA VIE SCOLAIRE

PARADOXE SUR L'ILLETTRÉ

Les manches de leurs bourgerons crasseux légèrement retroussées, leurs longues jambes coincées sous les bancs trop étroits, crânes tondus et odeur forte, les soldats illettrés s'appliquent sagement. Leurs progrès sont assez rapides, car ils apportent beaucoup de bonne volonté. Les moins avancés, qui déchiffraient vaguement *a, e, i, o, u*, les premiers temps, commencent à lire maintenant, d'une voix où perce une naïve et joyeuse fierté, des mots un peu compliqués. Ils les épellent une première fois sans les comprendre, sur un ton monotone ; ils les reprennent ensuite d'un seul trait, satisfaits de retrouver au passage une vieille connaissance : *herse, chevreau,... képi ! etc...*

Pendant quelques secondes, le maître les suit d'un regard amusé et presque attendri, saisi par la touchante application de ces grands corps penchés sur la tâche enfantine. Et il pense :

« Je vous salue et je vous respecte, paysans aux rudes mains. Les sourdes vibrations de la charrue laborieuse vous fatiguent peut-être moins que le poids léger du porte-plume frêle. J'en sais beaucoup qui, à ma place, railleraient, méprisants, vos ongles noirs et cassés, vos doigts crispés, noueux et déjà pleins de cals. Qu'importe cependant la gaucherie de vos esprits et de vos corps, puisqu'elle n'exclut pas en vous le bon sens et la force? Le bagage sommaire, dont nous venons de vous charger en ces quelques semaines, suffira certainement aux modestes exigences de votre vie rustique et simple. Car vos pesantes silhouettes ne sont pas faites pour l'étroit et brumeux horizon de la ville : venues de la terre, elles y retourneront, humblement résignées et, serfs modernes éternellement attachés à la glèbe féconde, je découvre en vous la promesse émouvante des champs fleuris et des moissons dorées. »

A. BALLON,
Instituteur, Marseille.

(1) Lire : H. LECLERC : *Les légumes de France* (histoire, usages alimentaires, vertus thérapeutiques), A. Legrand, éd., Paris. (*En vente à la librairie Nathan.*)

BILLET D'ALCESTE

VICTIME DE L'AMÉRIQUE

LA chute verticale de ce grand industriel, bien qu'elle fût loin d'être imprévue, a provoqué des commentaires contradictoires. « Juste punition, ont dit les bonnes gens, d'un excès d'orgueil et du dérèglement de l'imagination. — Malheureux accident, ripostaient les admirateurs, qui n'enlève rien à la hardiesse de la tentative. Seuls les médiocres peuvent se réjouir de cet échec. »

Ce dernier argument me touche. Il faut l'accueillir et le peser. Il est bien vrai que toute puissante entreprise est une aventure étonnante, qui tend et exalte prodigieusement les forces humaines. A une époque où l'on nous accuse de cultiver presque systématiquement le mesquin et le sordide, de perdre le sentiment de la grandeur, ces formidables poèmes de l'action sont la preuve que nous ne déméritons pas, que nous ne nous laissons pas distancer par les autres peuples, même dans les réalisations industrielles et techniques. L'Amérique ne faisait pas mieux...

***

Voilà le grand mot lancé, et qui précisément parle trop. Ce téméraire animateur est une victime de l'Amérique. D'où vient la crise du Nouveau-Monde, dont il n'est pas encore guéri ? D'avoir cru qu'on pouvait toujours s'agrandir démesurément, colossalement, sans jamais rencontrer de limites. D'avoir intensifié sans trêve la production, sans se préoccuper de savoir si la consommation irait du même pas, ou plutôt sans mettre la consommation en harmonie avec les ressources. On a donc surexcité les besoins et facilité par le crédit les moyens de les satisfaire. Cela est bien allé tant que la clientèle solvable n'a pas été saturée. Mais quand le rendement des usines n'a plus correspondu à la capacité actuelle d'absorption, la catastrophe est apparue fatale. Et c'est l'histoire de notre industriel.

Il ne suffit donc pas de voir grand, de faire grand, il faut encore ajuster ses forces au réel. Toujours le vrai génie a été là. A quoi bon « sortir » plusieurs centaines de voitures par jour, quand on n'en peut écouler qu'une partie ? Sans doute on espère, par une armée de concessionnaires et une débauche de publicité, forcer la consommation, mais celle-ci dépend d'un ensemble complexe, et il y a une hiérarchie dans la satisfaction des besoins. L'erreur n'est pas d'avoir essayé de « démocratiser » l'automobile, elle est de n'avoir pas vu que cette démocratisation était elle-même fonction d'un très grand nombre de facteurs. On ne fait pas violence à la nature des choses. Le risque, la noble audace ne deviennent plus alors que présomption et outrecuidance, la persévérance n'est plus qu'un entêtement mortel.

***

« D'ailleurs, me souffle Philinte, ce constructeur aurait dû méditer sur son métier. Ses voitures étaient munies de moteurs, mais aussi de freins. Sans moteur, impossible de démarrer, mais sans changements de vitesse, et sans freins, impossible de régler la marche. Ainsi le veut la prudence, mais la misère de notre condition fait que certains hommes ne sont que des moteurs, les autres que des freins, et qu'on voit rarement les deux ensemble. »

ALCESTE.

**

LA PÉDAGOGIE HORS DE FRANCE

Genève. — Un essai d'éducation internationale, par Mme MAURETTE (*Les Annales de l'Enfance*).

LE personnel employé à la Société des Nations à Genève est nombreux. Ces gens ont des enfants dont l'avenir est à préparer. Les écoles genevoises donnent une éducation toute cantonale ; elles enseignent la vie, l'histoire et la géographie suisses. On ne pouvait recourir à elles.

Trois familles, une américaine, une polonaise, une française, décidèrent de résoudre elles-mêmes cette question Elles organisèrent une réunion entre parents, élèves et professeurs, et fondèrent une école.

Le côté nouveau de l'entreprise, c'était le point de vue « éducation internationale ». Trois idées furent mises en valeur : 1° le contact entre les différentes nationalités (l'école possède 170 élèves de 25 nationalités différentes et 23 professeurs de 9 nationalités) ; 2° la nécessité d'une école bilingue française-anglaise. Le bilinguisme est non seulement une conception pratique, mais un grand enrichissement de l'individu qu'il aide à voir les choses de deux manières différentes ; 3° la création d'un programme réel de culture international, complétant les programmes nationaux. On choisit à cet effet la géographie avec ses prolongements, les sciences économiques et les sciences politiques. C'est sur ce terrain qu'eut lieu l'essai de création d'une éducation internationale.

Le contact entre les différentes nationalités, qu'on aurait pu craindre, n'a donné lieu à aucune difficulté. Le problème de la *nationalité* proprement dite ne s'est jamais posé. La diversité des langues a été la seule difficulté. Le bilinguisme a permis de la résoudre partiellement.

Partout, l'enseignement de la géographie se donne à l'aide de cartes et de livres qui font voir à l'enfant son propre pays à *une échelle démesurée* : il en résulte que l'élève considère sa patrie comme *la plus grande du monde*. A l'école internationale, le premier contact de l'enfant avec la géographie se fait par la carte et le monde internationaux. L'échelle est toujours vraie. Les élèves dessinent les cartes de tous les pays.

Indochine. — L'école et le péril révolutionnaire (*Revue des Deux Mondes*).

ON calomnie certainement le corps enseignant européen en le présentant comme comptant parmi ses membres beaucoup de professeurs révolutionnaires; mais, ce que l'on ne peut nier, c'est que la plupart des meneurs antifrançais sont des étudiants inscrits dans nos écoles ou des maîtres indigènes de l'enseignement public. La vérité, c'est que leur mentalité étant différente de celle des Occidentaux, les Extrêmes-Orientaux, Chinois et Annamites, sont mal préparés à recevoir nos idées, notre culture, à être formés selon nos programmes universitaires. En leur enseignant les doctrines des philosophes et sociologues européens, on verse trop souvent dans leurs cerveaux un poison qui trouble leur raison et en fait des insurgés.

D'autre part, quand on a appelé à bénéficier de notre culture les jeunes indigènes, ceux-ci se sont jetés sur notre enseignement avec avidité. Pour eux, l'instruction sous ses différentes formes, c'était la clef magique qui leur ouvrirait le champ illimité des ambitions, le talisman qui leur permettrait d'égaler, puis de surpasser le maître européen.

Au lieu de donner une dangereuse orientation à l'enseignement secondaire et supérieur, il eût fallu faire porter *l'effort principal sur l'enseignement technique* qui aurait fourni des sujets aptes à gagner leur vie, en contribuant au développement et à la prospérité de l'Indochine.

Imprudemment, on a déterminé une pléthore de gradués universitaires, nourris de théories dangereuses parce que mal assimilées, infatués d'eux-mêmes, se croyant de bonne foi appelés à servir dans l'Administration aux conditions les plus avantageuses et laissés, pour le plus grand nombre, faute de débouchés, sans emploi une fois leurs études terminées. Désœuvrés, aigris, ils sont allés grossir la foule des mécontents où, grâce à leur qualité de pseudo-savants, ils font figure de personnages importants, de dirigeants, de chefs.

Les écoliers polonais en France, par STÉPH. WLOSZEZEWSTI (*La Pologne*).

ILS sont très nombreux en France, les petits Polonais, environ 600 000. Ils abondent notamment dans certaines régions du Nord et le long de l'ancienne frontière franco-allemande. Ils ne se bornent pas à fréquenter l'école primaire : on les trouve encore dans tous les établissements de l'enseignement primaire supérieur, dans les écoles pratiques, même dans les écoles normales, dans les lycées de garçons et de filles et jusqu'à l'École des Mines de Douai d'où ils peuvent sortir chefs porions, voire ingénieurs diplômés.

Comment s'adaptent-ils aux méthodes françaises d'enseignement ? Une universitaire qui les voit de près nous dit que *leur faculté de réceptivité est grande*. Leur curiosité intellectuelle est telle qu'on est quelque peu embarrassé pour déclarer s'ils sont plus ouverts aux lettres qu'aux sciences ou inversement. Pourtant, sauf peut-être pour les mathématiques, dont l'étude leur est généralement facile, il semble que les lettres les intéressent plus que les sciences. Leurs parents, le plus souvent ouvriers de mines ou employés agricoles, quoique cultivés, ont été nourris chez eux, là-bas, de légendes populaires et de récits épiques. La poésie nationale a puisé son inspiration dans l'exaltation d'un passé glorieux et l'espoir infini d'heures compensatrices. C'est cette poésie qui a imprégné à leur insu ceux qui émigrent en France et qui accompagne presque toujours le travail de l'imagination.

Ils montrent un goût véritable pour l'histoire. Beaucoup s'intéressent aussi aux sciences naturelles, notamment à la botanique, qui plaît souvent aux âmes éprises de solitude et de rêve.

Comment l'enfant polonais réagit-il devant les habitudes de la discipline scolaire ? Tant que l'élève est intéressé par ce qu'on lui dit, il est remarquablement attentif et docile. Une fois finie la leçon qui a retenu son esprit, c'est la liberté, le jeu, le bruit, l'exubérance.

En somme, ces enfants s'adaptent chez nous et même s'adaptent assez rapidement. Et plus tard, lorsqu'ils ont grandi, on voit s'affirmer chez eux les qualités qui font les hommes : un goût fervent de l'étude avec une place pour l'imagination qui colore et embellit tout et apporte, à côté des vérités spéculatives, un peu de variété, d'art et de fantaisie.

Italie. — Rareté des bons films d'enseignement, par le professeur VACCARI (*Revue internationale du Cinéma éducateur*).

LA première difficulté que rencontrent les instituteurs désireux d'introduire à l'école l'enseignement visuel, c'est de trouver des films à projeter. Car si le marché abonde en films moraux, instructifs et éducatifs, plutôt rares sont les films d'enseignement proprement dit, c'est-à-dire les films pouvant accompagner la leçon de chaque jour pour l'illustrer et l'expliquer. Pourtant les films réalisés dans un but essentiellement didactique ne manquent pas : en Allemagne seulement, le gouvernement a reconnu la qualité de films pédagogiques à 2 268 bandes. Mais, faute de catalogues internationaux spéciaux exposant clairement le contenu des films, les maîtres ne peuvent savoir ce qui convient effectivement pour leurs leçons.

Cet inconvénient a été senti par tous à tel point que la Commission de Coopération intellectuelle de la Société des Nations a exprimé le vœu que tous les films éducatifs édités dans le monde entier soient catalogués à l'intention des écoles.

La nécessité de bons films didactiques a, du reste, été comprise dès les premiers temps du cinéma ; et, dans tous les pays, des institutions publiques ou privées et des industriels intelligents ont cherché à satisfaire cette nécessité en créant d'excellents films instructifs. Toutefois, pressés par l'obligation de rendre leur production plus rémunératrice, ils préparaient leurs films non à l'usage exclusif des écoles, qui offrait un marché trop restreint, mais à l'usage du grand public des cinémas. Et l'école, au lieu de films limités aux scènes nécessaires pour éclairer les points difficiles d'une leçon, a eu des films surchargés, diffus, encombrés d'images et de textes destinés à faire comprendre tout, point par point, aux spectateurs les plus ignares des cinémas publics.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

BUTAGAZ ET PROPAGAZ

DÈS l'apparition du *butane* sur le marché, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur l'importance de ce gaz pour le chauffage et l'éclairage domestiques. Les avantages que nous indiquions sont aujourd'hui appréciés en France, à l'étranger et dans nos colonies.

Mais le *butane* n'est pas le seul gaz facilement liquéfiable que l'on retire des gisements d'huile de naphte ou que l'on extrait des pétroles bruts au cours de leur raffinage. Un autre, le *propane*, a été récemment introduit sur le marché sous le nom de *propagaz*. Il se trouve que le propane apporte à de nombreux problèmes industriels une solution du même ordre que celle que le butane a fournie à de multiples exigences domestiques.

Propriétés du butane et du propane.

CHACUN sait que ces deux gaz sont des carbures saturés de la série des paraffines, dont le premier terme est le *méthane* (ou formène, ou gaz des marais). Si ces corps ont peu d'affinités chimiques, leurs éléments, carbone et hydrogène, sont d'excellents combustibles. Tous les livres de chimie, même élémentaires, renseignent amplement sur ce sujet : le résultat de la combustion est formé de gaz carbonique et de vapeur d'eau.

Le *butagaz* est un mélange des deux butanes isomères (C^4H^{10}) contenant environ 2/3 de butane normal et 1/3 d'isobutane. L'addition d'isobutane favorise l'évaporation du mélange liquéfié et, par suite, en facilite l'usage sans nuire à sa sécurité d'emploi ni à ses qualités de combustible. Ce fait est dû à ce que la tension de vapeur de l'isobutane est un peu plus grande que celle de son isomère. Le pouvoir calorifique des deux gaz est sensiblement le même.

Le *propagaz* est du propane pur (C^3H^8) : d'ailleurs il n'existe qu'un propane. Dans l'un et l'autre de ces gaz commerciaux, on ne trouve aucune trace sulfurée ; il en résulte l'absence de noircissement des surfaces chauffées, de l'encrassement des brûleurs et de la formation de composés nocifs. De plus, la composition constante de ces combustibles assure à l'usager des résultats d'une remarquable régularité, qualité précieuse pour toutes sortes d'applications.

Butagaz et propagaz sont livrés aux usagers à l'état liquide, dans des bouteilles légères, sous faible pression. En tournant le robinet, le gaz se dégage et alimente réchauds, cuisinières, poêles, etc., tout comme le ferait le gaz d'éclairage.

La sécurité qu'assurent butagaz et propagaz ainsi emmagasinés est une conséquence de leur faible tension de vapeur. En effet, dans une bouteille de butane liquéfié, la pression ne dépasse pas celle de l'atmosphère de plus de 2 kilogrammes par centimètre carré ; à 40 degrés, température qui n'est jamais atteinte par la bouteille, cette différence de pression n'est que de 4,3 kg/cm². Ces bouteilles employées sont timbrées par le service des Mines à 15 hectopièzes, soit un peu plus de 15 kg/cm², mais elles peuvent supporter des pressions supérieures à 50 kg/cm². Aussi une bouteille à butane est très légère : à vide elle pèse 12 kilogrammes pour les 13 kilogrammes de liquide qu'elle contient.

Pour le propane, des remarques du même ordre sont à faire. Bien que la tension de vapeur du propane soit supérieure à celle du butane à la même température (7 at. 15 à 15° cent. au lieu de 2 at. 60), l'excès de pression sur la pression atmosphérique n'est encore que de 5,2 kg/cm² à 10°, et 12,4 kg/cm² à 40°. Les bouteilles à propane sont timbrées à 35 hectopièzes et peuvent supporter des pressions trois fois plus fortes ; elles sont un peu plus lourdes que les précédentes (17 kilogrammes pour 14 kilogrammes de liquide).

Notons qu'en cas de rupture il n'y aurait pas éclatement, mais déchirure, et que le produit contenu n'a aucune action corrosive sur la paroi des bouteilles, pas plus que sur celui des canalisations. Il est intéressant de rappeler ici que les bouteilles à gaz de houille le renferment comprimé à 200 atmosphères et pèsent 60 kilogrammes pour 4 kilogrammes environ de gaz combustible.

Combustion et pouvoir calorifique du butagaz et du propagaz.

ON sait que, pour chaque gaz combustible, il existe un pourcentage optimum de gaz dans le mélange gaz-air qui correspond à la combustion complète. Pour le propane, l'équation de combustion complète :

$$C^3H^8 + 5\ O^2 = 3\ CO^2 + H^2O$$

montre que, pour un volume de propane, il faut 5 volumes d'oxygène, soit 25 volumes d'air. La teneur la plus favorable est donc de 1/25, soit 4 p. 100 de gaz. Comme les limites d'inflammabilité s'écartent peu de ce pourcentage optimum, on peut dire que le *propane ne pourra brûler ni avec un grand excès d'air, ni avec un grand excès de combustible ;* dans le cas de fuite accidentelle, *l'explosion n'est pas à craindre.*

Des considérations analogues existent pour le butane. Et comme les deux gaz sont brûlés sous pression constante, le *réglage* se trouve être d'une grande stabilité.

Comme *pouvoir calorifique*, les usagers sont réellement bien servis : 12 000 kilocalories par kilogramme de produit combustible. Une bouteille de butane fournit ainsi plus de 150 000 calories (équivalant à 36 mètres cubes de gaz de houille) ; avec une bouteille de propane, on dispose de 167 000 calories (équivalant à la combustion de 40 mètres cubes de gaz de houille).

En raison de ces avantages, l'emploi du butane et du propane ne peut que se développer rapidement. Dans les villages, dans les fermes, à la campagne ou à la montagne, dans les villes où les citadins vont passer leurs vacances, le butane remplace le gaz d'éclairage ; il en est de même dans les campements, à bord des yachts, etc. L'abonné dispose de deux bouteilles branchées sur la même canalisation : l'une est en service, l'autre en réserve. Quand la première bouteille est vide, le dépôt régional la remplace par une pleine. *Le butane a été adopté pour les usages domestiques* (réchauds, cuisinières, chauffe-bains, appareils d'éclairage, etc.).

Emplois industriels du propane.

Le propane, en raison de sa tension de vapeur plus élevée que celle du butane, peut alimenter des appareils à grand débit, et a été préféré pour les applications industrielles.

L'un des premiers débouchés du propagaz a été *l'alimentation des grandes cuisines* d'hôtels, restaurants, sanatoria, colonies de vacances, etc., où le gaz de houille n'existait pas. Pour les cuisines roulantes de l'armée, le propagaz pourra rendre les plus grands services.

L'*éclairage au moyen de manchons à incandescence* est parfaitement assuré par le propane partout où l'électricité n'existe pas ou serait d'un emploi trop onéreux : éclairage des bouées (Ostende, Anvers), balisage des ports, équipement des phares, etc.

Le *chauffage industriel de l'air* s'effectue économiquement au propane (vastes ateliers, grandes salles d'exposition, etc.), ainsi que le *chauffage des fours*, l'alimentation des *chalumeaux* (industrie du verre ; fabrication des verres peu fusibles, borosilicates complexes du genre Pyrex ; lampes à souder, etc.)

Les raffineries de pétrole installées en France produisent tout le butane et le propane nécessaires actuellement ; leur production pourra être augmentée selon les besoins. Des applications nouvelles sont à l'étude ; elles contribueront à ouvrir au butane et au propane de larges débouchés, et à assurer l'avenir de cette jeune et puissante industrie née en pleine crise économique.

G. EISENMENGER.

FAITES VACCINER VOS ENFANTS CONTRE LA TUBERCULOSE

La VIIIe Campagne nationale du Timbre antituberculeux, consacrée à « Calmette, sauveur des tout-petits », vient de se terminer. Quelle doit être la conclusion pratique et l'enseignement salutaire de cette campagne ?

C'est le professeur Calmette, lui-même, qui nous a légué ce conseil, en matière de testament : « *Faites vacciner vos enfants contre la tuberculose.* »

Le vaccin dit B. C. G. est préparé par l'Institut Pasteur et distribué gratuitement à tous les médecins ou sages-femmes qui en font la demande.

La vaccination, tout à fait inoffensive, comporte trois ampoules dont on fait absorber le contenu au nouveau-né à l'aide d'une cuiller à café, à quarante-huit heures d'intervalle, au cours des dix premiers jours de la vie. Ce vaccin ne peut pas se conserver au delà de dix jours ; il faut donc le demander aussitôt après la naissance à l'*Institut Pasteur, 25, rue du Docteur-Roux, à Paris*. Après un délai de six semaines environ, l'enfant devient « résistant », c'est-à-dire qu'il est à l'abri de la contagion ; mais il est nécessaire, pendant ces six premières semaines de la vie, de ne pas le laisser ou de ne pas le mettre en contact avec un malade tuberculeux.

Cette vaccination doit être pratiquée chez tous les enfants, car, non seulement, elle les préserve contre la tuberculose, mais encore elle les rend plus résistants aux autres maladies infantiles.

On a constaté, dans tous les pays où la vaccination par le B. C. G. est pratiquée sur tous les enfants, une baisse de la mortalité générale infantile pour toutes causes ; c'est-à-dire que le nouveau-né vacciné a plus de chances de rester bien portant qu'un enfant non vacciné. Il est utile de revacciner les enfants déjà vaccinés à la naissance, aux âges de un an, trois ans, sept ans et quinze ans, avec le même vaccin et le même mode d'administration. Tout enfant qui a été ainsi vacciné et revacciné régulièrement est presque sûrement immunisé contre la tuberculose.

Demandez à votre médecin, à votre accoucheur, à votre sage-femme, soit à l'hôpital si l'accouchement a lieu en maternité, soit à domicile, de vacciner votre nouveau-né. Pour son bien, pour celui de tous les vôtres, réclamez la vaccination par le B. C. G.

BIBLIOGRAPHIE

HENRIETTE W. DEGOUY : **Trois éducatrices modernes.** (Presses universitaires). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'enseignement secondaire des jeunes filles, vieux d'un demi-siècle maintenant, a eu sa période héroïque. Il lui fallut en effet, à ses débuts, braver l'hostilité et le ridicule, élaborer ses programmes, constituer son personnel, tâche difficile qu'il sut pourtant accomplir avec un rare bonheur, et dont Mme Degouy entreprend de raconter ici quelques épisodes, tout en retraçant la vie de trois bonnes ouvrières de l'enseignement secondaire féminin : Mlles Léonie Allégret, Marguerite Caron, Amieux. Ces trois biographies sont intéressantes et significatives ; leur auteur, qui fut un professeur d'histoire distingué, sait y souligner les traits essentiels, tant au point de vue humain et social qu'au point de vue pédagogique. La figure de Mlle Allégret, en particulier, la pionnière, nous révèle un type remarquable de femme française, sortie du petit peuple, à la fois énergique, bonne et fine, qui devait se montrer à la hauteur de toutes les missions : créatrice de l'internat du lycée de Versailles, fondatrice du lycée Victor-Duruy. Mlle Caron, élève de Mlle Allégret, et Mlle Amieux, plus jeune encore, trouvèrent les voies déjà frayées, mais elles apportèrent à l'œuvre commune des qualités de cœur et d'esprit exceptionnelles. Toutes deux ont vu, à la fin de leur carrière (et leur biographe ne le constate pas sans une pointe de mélancolie), l'enseignement secondaire féminin perdre peu à peu son originalité et son autonomie relative : il est devenu maintenant le frère cadet de l'enseignement secondaire masculin, et, sans ignorer ce qu'il veut y gagner, nous savons bien aussi ce qu'il y perd.

Lettres de Rainer Maria Rilke, choisies et traduites par H. Zylberberg et J. Nougayrol (Stock ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ces lettres de Rilke, précédées de courts fragments de son journal intime datés de 1900, s'étendent de 1902 à 1911. La plupart sont adressées à sa femme, Clara Rilke, d'autres à des amis, et presque toutes écrites de Paris où il a séjourné à diverses reprises pendant cette période ascensionnelle de sa vie ; on sait qu'il fut secrétaire de Rodin et de quelle importance a été pour lui l'intimité journalière du sculpteur inspiré.

Dans cette correspondance sans apprêt, celui qui est, avec Stefan George, le plus grand poète moderne de langue allemande, se retrouve tout entier, avec cette sensibilité humaine et consciente qui approfondit sans cesse les rapports qu'elle devine d'abord entre les êtres, les œuvres, les choses.

Son contact inquiet avec notre ville, ses visites dans nos musées, la façon dont il a analysé les efforts et les œuvres de nos artistes offrent pour nous un intérêt aigu à quoi s'ajoute l'émotion, si discrète, que dégagent ces lettres admirables du génial Autrichien, aux écoutes des vibrations les plus intimes de la vie.

LASSITUDE ENFANTINE

Pour les tout-petits qui arrivent à l'école dès huit heures du matin, l'étape est longue jusqu'au déjeuner. La maman, elle-même pressée, n'a eu que peu de loisirs pour faire déjeuner son enfant et bien léger est souvent le viatique qui lui permet d'attendre l'heure du repas, d'où une lassitude qui, sournoisement, fatigue et peut entraîner l'anémie. Pourquoi ne pas conseiller à l'enfant d'emporter le matin, dans sa poche, deux ou trois morceaux de sucre ? Pas une maman ne se refusera à cette minime dépense si elle sait que son enfant doit s'en bien trouver. Du sucre ? dites-vous, comme à un petit chien ? Pourquoi pas ? le jeune animal va d'instinct à ce qui lui est le meilleur. Comme il favorise la croissance du petit chien, le sucre favorise le développement du jeune organisme de l'enfant. Et, en même temps qu'il combat la fatigue nerveuse et la lassitude, il augmente sa résistance à l'atteinte des maladies contagieuses. Très vite assimilé, il délasse instantanément et sa digestion sera accomplie en moins d'un quart d'heure. Aussi n'y a-t-il pas lieu de redouter, s'il est absorbé à la récréation, que l'appétit de l'enfant en souffre à l'heure du déjeuner.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Lyon, juin 1934). — **Un jeu décevant.** — Lorsque j'étais enfant, j'aimais à rester seul, et souvent, sans autres jouets qu'un brin de paille et un bol ébréché, je m'amusais à souffler des bulles de savon qui s'envolaient et éclataient avant d'avoir atteint le toit de la maison. Elles disparaissaient sans laisser de traces, pas même une goutte d'eau, comme si elles n'avaient été faites que de lumière. Chaque fois, ma bouche chagrine se tirait, et cependant, sans perdre confiance, j'en gonflais toujours de nouvelles, espérant qu'une au moins serait épargnée et que je la verrais se perdre dans le ciel, si loin que pourraient la suivre mes petits yeux.

ROLAND DORGELÈS.
(Partir.)

Questions. — 1. (1 point 1/2.) *Expliquez les expressions : « un bol ébréché ; — ma bouche chagrine se tirait ».*

2. (2 points.) *Expliquez le titre de la dictée et dites pourquoi l'enfant ne renonçait pas à son jeu.*

3. (1 point 1/2.) *Si l'on mettait « se tirait » au présent, comment faudrait-il écrire les autres verbes de la dernière phrase ?*

➔ RÉPONSES. — 1. *Un bol ébréché :* dont le bord est écorné (ou porte une brèche). — *Ma bouche chagrine se tirait :* l'enfant était sur le point de pleurer, sa bouche faisait une grimace de dépit.

2. Le jeu est décevant puisque l'enfant ne réussit pas à gonfler des bulles qui demeurent un moment sans éclater. Pourtant l'enfant ne renonce pas à son jeu, parce qu'il espère toujours voir monter dans les airs une bulle qui, cette fois, ne crèvera point.

3. Si l'on mettait *se tirait* au présent, il faudrait mettre les autres verbes au présent ou au futur et écrire : *j'en gonfle, sera épargnée, je verrai, pourront.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE. — Une surprise.** — *Vous est-il arrivé de faire une bonne surprise à vos parents ? Laquelle ? Montrez l'étonnement heureux de votre papa. Essayez aussi de dire quels étaient vos sentiments.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Je suis dans un grand embarras. Dans quinze jours, c'est l'anniversaire de mon père. Que vais-je lui offrir ? Une pipe ? Une écharpe ? Je ne peux me décider...

Tout à coup, une idée me vient. Je me rappelle avoir entendu papa dire : « Ma cravate ne tient plus, il me manque une épingle. » Quelle chance ! C'est le moment de lui en acheter une.

Je monte, sans bruit, dans ma chambre, afin de m'assurer que j'ai assez d'argent. L'escalier gémit sous mes pas. Quel malheur ! Je tremble. Aussitôt arrivée dans la pièce, je retire, du plus profond de l'armoire, un sac de cuir où est enfermé tout mon avoir. Je possède 50 fr. 50 !

Ayant replacé le sac, je redescends vivement. Je profite d'un jeudi pour aller faire, en cachette, mon petit achat. Une demi-heure après, je reviens, portant ma légère, mais précieuse emplette.

Le grand jour arrive enfin ! J'enferme, dans la serviette de table de papa, ma surprise.

Papa rentre ; nous nous mettons à table ; il déplie sa serviette, aussitôt une petite chose très brillante tombe sur son pantalon :

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Quel bon génie a déposé cette épingle admirable dans ma serviette ?

Un petit rire étouffé lui fait tourner la tête :

— C'est toi, Éliane, me dit-il, les yeux illuminés d'une joie profonde, comme tu es gentille. Viens m'embrasser !

J'éprouvai à ce moment-là un grand bonheur.

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Douera, Algérie, 1934). — 1. *Une salle de classe est éclairée par 4 grandes fenêtres ayant chacune 8 carreaux de 45 centimètres sur 30. A combien en revient le vitrage, si le verre coûte 30 f. le mètre carré et la pose d'une vitre 0 f. 90 ?*

➔ SOLUTION. — Les 4 fenêtres ont ensemble 4 fois 8 ou 32 vitres. Chacune de celles-ci mesurant

$0{,}45 \times 0{,}30 = 0\ m^2\ 135$.

la surface totale du verre est 32 fois 0 m² 135 :

$0\ m^2\ 135 \times 32 = 4\ m^2\ 32$.

Ces 432 centièmes des mètres carrés coûtent les 432 centièmes de 30 f. :

$30\ f. \times 4{,}32 = 129\ f.\ 60$.

A cette dépense, s'ajoute la pose, soit 32 fois 0 f. 90 :

$0\ f.\ 90 \times 32 = 28\ f.\ 80$.

Cela fait au total :

$129\ f.\ 60 + 28\ f.\ 80 = 158\ f.\ 40$.

***

2. *Un boucher achète 5 veaux et 48 moutons pour 7 020 f. Si chaque veau coûte 6 fois plus qu'un mouton, combien coûtent-ils chacun ?*

➔ SOLUTION. — Les 5 veaux coûtent autant que 5 fois 6 ou 30 moutons. Pour le prix total d'achat, on aurait donc pu avoir 30 moutons, plus 48 moutons :

$30\ m. + 48\ m. = 78\ m.$

Cela porte le prix de chaque mouton à la 78e partie de 7 020 f. :

$7\ 020\ f. : 78 = 90\ f.$

Chaque veau a coûté 6 fois plus, donc 540 f.

➔ VÉRIFICATION. — Les 5 veaux coûtent 5 fois 540 f., soit 2 700 f. ; les 48 moutons, 48 fois 90 f., ou 4 320 f. ; le tout :

$2\ 700\ f. + 4\ 320\ f. = 7\ 020\ f.$

On pourrait aussi reprendre la solution en partant de ce que les 48 moutons valent autant que $48 : 6 = 8$ veaux...

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *A quelles époques et dans quelles conditions l'Alsace et la Lorraine sont-elles devenues françaises, puis allemandes, puis de nouveau françaises ? — 2. Dites ce que vous savez du Havre et de Rouen. — 3. Croquis des côtes françaises de la mer du Nord et de la Manche, avec indication des principaux ports.*

➔ RÉPONSES. — 1. L'Alsace est devenue française en 1648, au traité de Westphalie qui mit fin à la guerre de Trente ans.

La Lorraine devint française en 1766, à la mort du duc Stanislas Leczinski, ancien roi de Pologne, beau-père de Louis XV.

L'Alsace et une partie de la Lorraine nous furent enlevées en 1871, par le traité de Francfort qui mit fin à la guerre franco-allemande. Ces provinces nous furent rendues par l'armistice du 11 no-

BAUDRILLARD ET KUHN. **LISONS !** Cours élémentaire (2e degré)..... 8 fr.

vembre 1918 et par le traité de Versailles du 30 juin 1919.

2. Le Havre et Rouen sont deux ports de commerce très importants situés sur la Seine. Rouen est le port fluvial, et Le Havre, bâti sur l'estuaire avec accès direct sur la Manche, est le port maritime. Ces deux places contribuent au ravitaillement de Paris. Alors que Rouen est un port de marchandises, Le Havre est aussi un port de voyageurs (lignes d'Amérique).

Le Havre et Rouen sont en relations avec l'Angleterre et avec l'Amérique (États-Unis et Canada surtout). Le Havre reçoit du pétrole, du coton, du blé, du café (Antilles, Brésil), du cuivre et du charbon (Angleterre).

Rouen exporte des tissus, draps et cotonnades (rouenneries).

3. Croquis (Voir *Atlas*). Question déjà traitée.

IV *bis*. **SCIENCES** (Dreux, Eure-et-Loir, 1933). — 1. *Pourquoi entoure-t-on de paille les conduites d'eau et les pompes en hiver ? Justifiez cette pratique.* — 2. *Pourquoi dit-on : « Mauvaises dents, mauvais estomac » ?* — 3. *Quels sont les os du bras et de l'avant-bras ?* — 4. *Comment prépare-t-on une infusion de camomille ?*

→ DÉVELOPPEMENT. — 1. En hiver, on enveloppe de paille les conduites d'eau et les pompes exposées à la gelée, qui pourrait les faire éclater : l'observation le montre. Mauvaise conductrice, la paille empêche l'eau de se refroidir assez pour se congeler.

L'eau qui gèle se dilate, — à preuve la légèreté relative de la glace, qui flotte sur l'eau en émergeant un peu. Bien que cette dilatation soit minime, elle se fait avec une très grande force, capable de vaincre de grandes résistances, par exemple de faire éclater un tuyau de plomb ou un corps de pompe en fonte.

2. Très différent de celui des oiseaux, notre estomac est incapable de broyer les aliments : ses contractions ne visent qu'à les mélanger au suc gastrique. Si donc il en reçoit de mal mâchés, ces aliments digèrent lentement et péniblement, et on souffre bientôt de l'estomac. C'est ce qui arrive quand la dentition est insuffisante, si l'on ne prend pas des précautions spéciales pour y suppléer.

3. Le bras proprement dit n'a qu'un seul os, l'humérus, qui s'appuie à l'omoplate. L'avant-bras en a deux, articulés tous deux à l'humérus et aux os du poignet : le cubitus, qui forme la saillie du coude, et le radius, qui, en pivotant sur sa base, permet au poignet de faire un demi-tour.

4. La camomille des pharmaciens est la fleur séchée d'une herbe cultivée qui porte le même nom. On en fait une infusion qui, prise très chaude et en petite quantité, dissipe souvent les embarras d'estomac.

Pour préparer cette infusion, on jette cinq à six fleurs de camomille dans un verre d'eau qui bout dans une petite casserole. On retire celle-ci du feu, mais en la laissant à proximité pour qu'elle se refroidisse moins ; on la couvre pour la même raison. Après cinq minutes environ, on passe et on reçoit le liquide chaud dans une tasse chaude : il est limpide, aromatique, et d'une jolie couleur jaune verdâtre. On le sucre à son goût. On s'habitue vite à son amertume, qu'on trouve bientôt agréable.

V. **TRAVAIL MANUEL** (Eure, 1931). — **Garçons.** *Dessiner un pochoir sur du carton carte et le découper.* — **Filles.** *Montez une trentaine de mailles pour en faire un bout de manche et exécutez le tricot à deux côtes (2 mailles à l'endroit et 2 à l'envers). Fournitures : 4 aiguilles à tricoter et un peu de laine.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Un Robinson pour rire.** — Dans un buisson, j'*avais creusé* une cachette où je déposais des provisions, du chocolat et des macarons. J'avais pris *chez* mon oncle un marteau et des clous *que* j'avais enfouis *à côté de* la soute aux vivres.

Partout où je pouvais prendre une latte, une planche, je m'*en* emparais et je les dissimulais dans l'épaisseur de la haie vive. Je voulais construire un radeau, le charger de mes provisions et m'abandonner au cours de la Sarthe.

Où devais-je aller ainsi ? Je ne m'en doutais guère, mais il me paraissait certain que je ne pouvais aborder qu'à une île déserte... où je verrais des flamants roses marcher à travers les herbes.

MAXIME DU CAMP.

Questions. — 1. *Expliquez les mots et expressions : « enfouis ; — soute aux vivres ; — dissimulais ; — haie vive ».*

2. a. *Remplacez dans le texte l'expression « m'abandonner » par une expression de même sens.*

b. *Montrez en les employant dans des phrases que vous construirez que les mots « abandonner » et « s'abandonner » n'ont pas le même sens.*

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « J'avais pris... aux vivres. »*

4. *Analysez les mots soulignés : « avais creusé ; — chez ; — que ; — à côté de ; — en ».*

→ RÉPONSES. — 1. *Enfouis :* au sens propre, *enfouir* c'est enfoncer dans la terre ; ici, c'est dissimuler sous les buissons. — *Soute aux vivres :* cette expression désigne au sens propre un réduit pratiqué dans la cale d'un navire (donc au-dessous du pont) pour y entasser les provisions, les munitions ; ces mots sont employés ici par comparaison et un peu plaisamment, pour indiquer la cachette où notre jeune Robinson cache ses provisions. — *Dissimulais :* cachais. — *Haie vive :* une haie faite d'épines, de buissons enracinés et vivaces.

2. *a.* Me *laisser aller* avec le courant. — *b.* Devant l'invasion, les gens *abandonnaient* leurs maisons. — Ce projet est maintenant *abandonné*. — Il *s'abandonne* à sa mélancolie. — Le nageur *s'abandonnait* au courant.

3. Deux propositions : 1° *J'avais pris chez mon oncle un marteau et des clous :* prop. principale. — 2° *Que j'avais enfouis à côté de la soute aux vivres :* prop. subord. par le pron. relat. *que*, compl. des antécédents *marteau* et *clous*.

4. *Avais creusé :* verbe *creuser*, forme active, plus-q.-parf. de l'indic., 1re pers. du sing., 1er groupe. — *Chez :* préposition, marque un rapport de lieu entre *avais pris* et son complément *oncle*. — *Que :* pron. relatif., antécéd. *marteau* et *clous*, compd'obj. direct de *avais enfouis*. — *A côté de :* loc. prépositive, marque un rapport de lieu entre *avais enfouis* et *soute*. — *En :* pron. personnel, représente *latte et planche*, compl. d'obj. indirect de *m'emparais*.

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Dans une cour de 18 mètres de long sur 12 m. 50 de large, on veut installer, tout autour, un trottoir de 1 mètre de large. La bordure de ce trottoir coûtera 15 f. le mètre courant et le reste, travail et fourniture.*

Mlle FLAYOL. Le Docteur Decroly éducateur..... Broché. 12 fr.

reviendra à 13 f. 25 le mètre carré. Évaluer la dépense totale.

➔ Solution. — La dépense totale est faite de deux parties : le prix de la bordure du trottoir et celui du reste. Le 1er s'élève à autant de fois 15 f. que ladite bordure a de mètres courants, le 2e à autant de fois 13 f. 25 que le trottoir a de mètres carrés. Calculons donc cette longueur et cette surface.

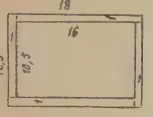

Les dimensions de la bordure sont celles de la cour diminuées chacune de 2 mètres, la figure le montre. Cela fait : 18 — 2 = 16 mètres et 12,5 — 2 = 10 m. 5. La longueur totale de la bordure est dès lors :

$$(16 \text{ m.} + 10 \text{ m. } 5) \times 2 = 53 \text{ m.};$$

et son prix 53 fois 15 f. :

$$15 \text{ f.} \times 53 = 795 \text{ f.}$$

Pour calculer la surface du trottoir, décomposons-la comme l'indique la figure : en deux rectangles de chacun 17 mètres sur 1 et deux de chacun 11 m. 5 sur 1. Leur surface totale mesure :

$$(17 \text{ m}^2 + 11 \text{ m}^2 5) \times 2 = 57 \text{ m}^2;$$

et la 2e dépense partielle est ainsi 57 fois 13 f. 25 :

$$13 \text{ f. } 25 \times 57 = 755 \text{ f. } 25.$$

La dépense totale s'élève donc à :

$$795 \text{ f.} + 755 \text{ f. } 25 = 1\,550 \text{ f. } 25.$$

***

2. Un fût pèse 65 kilogrammes quand il est rempli d'eau, 56 kilogrammes seulement quand il est rempli d'un pétrole dont la densité est 0,8. Calculer le poids du fût vide.

➔ Solution. — La substitution du pétrole à l'eau fait baisser le poids total de 65 kg. — 56 kg. = 9 kg. Or, si l'on pouvait faire cette substitution litre à litre, chaque opération partielle abaisserait le poids total de 1 kg. — 0 kg. 8 = 0 kg. 2. Il faudrait donc faire autant de substitutions partielles que 0 kg. 2 sont contenus de fois dans 9 kg. :

$$9 : 0{,}2 = 45.$$

Ainsi la capacité du fût est 45 litres. Plein d'eau, il en contient donc 45 kg. De sorte que son poids propre est le complément de 45 kg. à 65 kg., soit 20 kilogrammes.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie d'Ajaccio, 1re session, 1933). — **Gracieuses erreurs de la nature.** — Cueillez au bord de la route, dans la première touffe venue, un brin d'herbe quelconque ; et vous surprendrez à l'œuvre une petite intelligence indépendante, inlassable, imprévue. Voici deux pauvres plantes rampantes, que vous avez mille fois rencontrées dans vos promenades, car on les trouve en tous lieux et jusque dans les coins les plus ingrats où s'est égarée une pincée d'humus, ce sont des variétés de luzerne sauvage, deux mauvaises herbes, au sens le plus modeste de ce mot. L'une porte une fleur rougeâtre, l'autre une houppette jaune de la grosseur d'un pois. A les voir se glisser et se dissimuler dans le gazon parmi les orgueilleuses graminées, on ne se douterait jamais qu'elles ont, bien avant l'illustre physicien et géomètre de Syracuse, découvert et tenté d'appliquer, non pas à l'élévation des liquides, mais à l'aviation, les étonnantes propriétés de la vis d'Archimède. Elles logent donc leurs graines dans de légères spirales, à trois ou quatre révolutions, admirablement construites, comptant bien ainsi ralentir leur chute et, par conséquent, avec l'aide du vent, prolonger leur voyage aérien.

Le plus touchant, dans tout ce grand effort, c'est qu'il est inutile. Les pauvres luzernes se sont trompées. Leurs remarquables vis ne leur servent de rien. Elles ne pourraient fonctionner que si elles tombaient d'une certaine hauteur, du faîte d'un grand arbre ou d'une altière graminée ; mais, construites au ras de l'herbe, à peine ont-elles fait un quart de tour qu'elles touchent déjà terre. Nous avons là un curieux exemple des erreurs, des tâtonnements, des expériences et des petits mécomptes, assez fréquents, de la nature. MAETERLINCK.

Questions. — 1. *Indiquez la formation et le sens des mots : « imprévue ; — admirablement ; — ralentir ; — mécompte ».*

2. *Nature et fonction des mots : « pincée ; — variétés ; — l'autre ; — construites ».*

3. *Indiquez la nature et la fonction des proposition contenues dans l'avant-dernière phrase : « Elles ne pourraient... déjà terre ».*

➔ Réponses. — 1. *Imprévue :* rad. *vu*, préfixe *pré* = avant, préf. *im* indique le contraire, qui n'a pas été vu d'avance ; ici, qu'on ne s'attendait pas à trouver. — *Admirablement :* rad. *admirer*, suffixe *able* marque la possibilité ; suffixe adverbial *ment* indique la manière ; admirablement construites : construites de façon à émerveiller, à ravir l'âme. — *Ralentir :* radical *lent*, préfixe *ra* : augmentatif, terminaison verbale en *ir* ; *ralentir* : rendre plus lent. — *Mécompte :* rad. *compte*, préfixe *mé* : mal, péjoratif ; au sens étymologique : erreur dans un compte ; ici : le fait de s'être trompé dans ses prévisions.

2. *Pincée :* nom com., sujet de *s'est égarée*. — *Variétés :* nom com., attribut du sujet *ce*. — *L'autre :* pron. indéfini, sujet de *porte* (s.-entendu). — *Construites :* adj. qualif., mis en apposition au sujet *elles*.

3. a. *Elles ne pourraient fonctionner que :* prop. principale (*ne... que* = seulement).

b. *Si elles tombaient d'une certaine hauteur, du faîte, etc... graminée :* prop. subord. par la conjonct. *si*, compl. circ. de condition de *pourraient fonctionner*.

c. *Mais, construites... quart de tour :* prop. principale, coordonnée à la 2e prop. par la conj. *mais*.

d. *Qu'elles touchent déjà terre :* prop. subord. par la conj. *que*, compl. circ. de conséquence de *ont fait*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *On parle souvent de la joie que procure le travail. On chante aussi la douceur de ne rien faire. Les avez-vous éprouvées l'une et l'autre, et en quelles circonstances ? S'excluent-elles l'une l'autre ou, au contraire, est-il possible de les concilier ? Pourquoi et, dans l'affirmative, comment ?*

➔ Indications. — On a exalté avec raison les joies réelles que donne un travail intéressant fait avec goût et avec cœur. On a souvent chanté aussi les douceurs du farniente et les délices de la flânerie. Chacun de vous a certainement éprouvé, plus d'une fois, les joies différentes dont nous parlons, il ne sera donc pas difficile de faire appel à votre expérience personnelle pour citer quelques exemples précis des unes et des autres. A première vue, les

CHARRIER. Comment développer un sujet pédagogique..... 11 fr.

joies dont il s'agit paraissent s'exclure : le travail étant bien le contraire des loisirs ; mais, pour peu que nous réfléchissions, nous verrons facilement que cette exclusion n'est qu'apparente. Pour bien goûter les joies du repos, il faut avoir fourni préalablement un effort ; et, plus cet effort aura été sérieux, plus nous éprouverons de satisfaction à connaître une détente bien méritée. Nous dirons de la même façon qu'une tâche trop absorbante finit à la fin par occasionner, si intéressante soit-elle, une fatigue qui exclut toute autre satisfaction ; alors que ce même travail repris après un repos indispensable pourra sembler véritablement attrayant. Là encore, les exemples ne vous manqueront point pour préciser votre pensée ; il suffira de les emprunter soit à votre vie scolaire, soit au milieu qui vous est familier.

III. **HISTOIRE.** — *Après avoir exposé la politique suivie par la Révolution française à l'égard du clergé, vous montrerez l'œuvre du premier Empire dans sa tentative de pacification religieuse.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La *Constitution civile du clergé*, votée le 12 juillet 1790 par l'Assemblée Constituante, eut les plus funestes conséquences ; elle fit de la grande majorité des prêtres catholiques les ennemis et les victimes de la Révolution, et elle amena la guerre civile de Vendée. Bonaparte, *Premier Consul*, négocia avec le pape le *Concordat* de 1802, qui mit fin aux persécutions religieuses et qui fit du clergé français un allié du futur empereur. Napoléon entra plus tard en conflit avec le pape à l'occasion de la politique du Blocus continental, et le clergé se trouva gagné d'avance aux Bourbons, à la suite des persécutions dont Pie VII eut à souffrir.

II. **La politique religieuse de la Révolution.** — La *Constitution civile du clergé* donnait aux électeurs le droit d'élire leurs prêtres et leurs évêques, et le clergé devait prêter serment de fidélité à cette Constitution. Tous les évêques (sauf quatre) et les deux tiers des prêtres refusèrent ce serment, ils furent appelés *insermentés* ou *réfractaires*, et persécutés. Les querelles religieuses furent une des causes principales de la *guerre civile de Vendée* (Voir un *Manuel*). Signaler aussi que, dès le 2 novembre 1789, les biens du clergé avaient été déclarés « biens nationaux ».

III. **Bonaparte et la question religieuse.** — Les persécutions religieuses continuaient encore sous le Directoire. Bonaparte voulut y mettre fin et, pour établir la paix intérieure, il négocia avec le pape Pie VII le Concordat de 1802. La religion catholique était reconnue comme celle de la « grande majorité du peuple français » (Voir un *Manuel*). Des *articles organiques* faisaient du clergé de France une sorte de « gendarmerie sacrée », sur laquelle Bonaparte allait s'appuyer pour établir l'Empire.

IV. **L'Église sous Napoléon.** — Napoléon fut sacré empereur par le pape ; il se servit de l'influence morale de l'Eglise pour fortifier son autorité (le *catéchisme napoléonien*) (Voir un *Manuel*). Entré plus tard en conflit avec le pape, il le persécuta (enlèvement de Savone, emprisonnement de Fontainebleau) et le clergé se détourna secrètement de l'empereur.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — *Calculer les valeurs de* x *et de* y *qui satisfont au système :*

$$y = \frac{3}{x} \qquad y = x + \frac{1}{2}.$$

Montrer que la résolution de ce système permet de calculer les côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle dont la surface est de 150 m², sachant que la différence de ces côtés est de 5 m. (B. E., Paris, octobre 1931.)

➔ SOLUTION. — 1° La première équation est équivalente à :

$$xy = 3;$$

et la seconde à :

$$x - y = -\frac{1}{2}.$$

Il faut donc trouver deux nombres connaissant leur différence et leur produit. On peut faire apparaître leur somme en remarquant que :

$$(x+y)^2 = x^2 + 2xy + y^2$$
$$= x^2 - 2xy + y^2 + 4xy = (x-y)^2 + 4xy.$$

On peut donc écrire ici :

$$(x+y)^2 = \left(-\frac{1}{2}\right)^2 + 4 \times 3 = \frac{49}{4};$$

et, par suite :

$$x + y = \pm\frac{7}{2}.$$

On a donc à résoudre les systèmes d'équations :

$$x + y = \frac{7}{2},\ x - y = -\frac{1}{2};$$

$$x + y = -\frac{7}{2},\ x - y = -\frac{1}{2}.$$

Du premier, on tire par addition :

$$2x = \frac{7}{2} - \frac{1}{2} = 3, \text{ ou } x = \frac{3}{2},$$

et, par soustraction :

$$2y = +\frac{7}{2} + \frac{1}{2} = 4, \text{ ou } y = 2.$$

De même, le second donne :

$$2x = -\frac{7}{2} - \frac{1}{2} = -4 \text{ ou } x = -2;$$

et :

$$2y = -\frac{7}{2} + \frac{1}{2} = -3, \text{ ou } y = -\frac{3}{2}.$$

2° Soient x et y décamètres les longueurs des côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle, avec $x < y$.

On a immédiatement les deux équations :

$$xy = 3 \text{ et } y - x = 0{,}5;$$

ou :

$$y = \frac{3}{x} \text{ et } x - y = -\frac{1}{2}.$$

C'est donc le système que l'on vient de résoudre. Les dimensions cherchées sont :

$x = 1$ dam. $5 = 15$ m. et $y = 2$ dam. $= 20$ m.

2. **Géométrie.** — *On considère sur une même droite trois points J'IJ tels que IJ = 10 cm., IJ' = 4 cm., le point I étant situé entre J et J'. Une droite quelconque passant par I recoupe le cercle de diamètre IJ en A et le cercle de diamètre IJ' en A'.*

1° *Montrer que les triangles AIJ et A'IJ' sont semblables et montrer que le rapport* $\frac{IA}{IA'}$ *a une valeur (que l'on calculera) indépendante de la droite AA'.*

2° *Une seconde droite quelconque passant par I coupe le cercle de diamètre IJ en B et celui de diamètre IJ' en B'. Démontrer que les triangles IAB et IA'B' sont semblables.*

3° *O étant le milieu de IJ et O' celui de IJ', démontrer que les triangles OAB et O'A'B' sont semblables.*

4° *On dispose les droites AA' et BB' en sorte que la mesure de l'arc AB = 90°. Calculer l'aire des triangles OAB et O'A'B'.* (B. E., Clermont, octobre 1932.)

➔ SOLUTION. — 1° Les triangles AIJ et A'IJ' sont rectangles (inscrits dans des demi-circonférences) et ont les angles en I égaux comme opposés par le sommet. Ils sont donc semblables et :

$$\frac{IA}{IA'} = \frac{IJ}{IJ'} = \frac{10}{4} \text{ ou } \frac{5}{2}.$$

2° La démonstration précédente donne :

HUISMAN. Contes et Légendes du moyen âge français Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

L'emploi des loisirs.

Le travail est la loi de la vie, avons-nous affirmé dans notre dernière leçon : sans travail, l'homme ne pourrait suffire à ses besoins. Mais, d'autre part, il ne peut pas travailler toujours. Ses forces ont des limites : la fatigue, la maladie suivent de près le surmenage. Le bonnetier Marcel qui, après sa journée, faisait des heures de travail supplémentaires, est maintenant la proie de la tuberculose. Cet exemple nous montre la nécessité de faire **alterner** le **repos** et le **travail**.

Qu'est-ce que le repos ?

Se reposer, c'est faire succéder à une dépense d'énergie une absence absolue d'occupation.

Des médecins ont démontré que ceux qui croient se reposer en changeant de travail commettent une erreur. Le corps et l'âme sont, comme nous l'avons vu, si intimement liés, qu'on ne peut occuper l'un sans intéresser l'autre.

Le **meilleur état de repos est le sommeil**. Nous devons tous dormir un nombre d'heures suffisant pour réparer nos forces usées par le travail, mais nous ne dormirons pas plus que de raison. Celui qui dort trop s'amollit, perd la vivacité du corps et de l'esprit.

Nous nous coucherons tôt et nous nous lèverons tôt. Des enfants de votre âge **ne doivent pas veiller** : il est sage d'aller au lit à neuf heures au plus tard et de se lever le matin à six heures et demie ou sept heures.

L'homme, dont l'organisme a atteint son complet développement, a besoin de moins d'heures de sommeil, mais plus son travail sera dur, pénible, plus il devra consacrer de temps au repos.

Le jeu.

« Allons, mes enfants, vite, profitez de votre récréation, jouez ! » Vos maîtresses vous exhortent ainsi à satisfaire l'envie que vous avez tous de remuer, de courir après être restés immobiles sur vos bancs.

Le jeu, sans vous permettre de vous reposer au sens absolu du mot, vous délasse. A l'activité du cerveau, vous faites succéder celle du corps. D'ailleurs, le jeu est pour vous plein d'attrait parce que personne ne vous l'impose : vous exercez votre activité **librement**, avec enthousiasme, avec joie, sans envisager un résultat utilitaire.

La fillette qui saute à la corde, le garçonnet qui joue au football ou fait une partie de cache-cache, produisent tous un effort qui peut être sérieux mais qu'ils ne jugent jamais pénible. Ils le consentent avec tant d'élan !

Je fais la même remarque sur mon petit Dédé. Il faut voir avec quelle application soutenue, quel calme obstiné, il cherche à reconstituer avec des cubes spéciaux l'image modèle de son jeu de patience. Pourtant, à l'ordinaire, Dédé est vif, turbulent, et je dois le punir parfois pour obtenir de lui un travail persévérant. Mais, du moment qu'il joue, tout est changé !...

L'amour du jeu.

Le jeu a les faveurs de l'enfance. L'instinct de **jouer** est un des premiers que l'on observe chez les bébés.

Regardez la petite Aline dans son berceau, elle s'amuse avec un rien : une frange de sa couverture, un ruban de sa taie d'oreiller ou même un simple rais de lumière qui bouge. Si les choses extérieures ne l'intéressent pas, elle joue avec ses doigts, ses orteils.

Vous-mêmes vous adorez le jeu ; pour s'en assurer, il suffit de vous voir dans la cour de récréation, les jours de classe ou, chez vous, le dimanche et le jeudi. Lucien et Jacques n'attendent pas même d'être rentrés à la maison pour faire leur partie de billes ; ils l'engagent à la sortie de l'école. Avec quel entrain ils font rouler leurs boules sur le trottoir et quelles exclamations de joie poussent-ils !

Marie et Line sont ravies de jouer à la maman, le jeudi. Quand elles promènent leur poupée, « leur fille », comme elles disent, leurs joues sont colorées de plaisir.

Et les hommes ressemblent bien aux enfants sur ce point. Dès la plus haute antiquité, le jeu leur est apparu comme une **merveilleuse détente**.

Les Grecs ont aimé par-dessus tout les exercices physiques qui donnaient à leur corps santé, souplesse et beauté.

Les Gaulois ont savouré les plaisirs violents de la chasse et de la guerre.

Les jeux de société ont été à l'honneur dans les salons de nos **rois** : jeux de cartes, jeux d'esprit, danses...

A notre époque, les jeux sont multiples et divers comme les âmes de nos contemporains : jeux d'adresse : tennis, ping-pong, patinage... ; jeux de force : football, rugby... ; jeux paisibles d'intérieur : cartes, dominos, damiers... Il y a peu de temps, nous nous passionnions pour le jeu d'adresse du yo-yo, maintenant oublié. Chaque époque a ainsi son jeu préféré caractéristique de l'âme collective.

Les avantages du jeu.

Nous devons nous réjouir du penchant de notre nature pour le jeu.

« Mais, madame, si nous aimons trop le jeu, nous deviendrons paresseuses ! »

C'est juste. Nous avons expliqué dans la leçon sur la tempérance que le **trop** gâtait toutes choses. Il faut, Jeanne, aimer raisonnablement le jeu, éviter de trop le prolonger, de crainte de voir disparaître en nous le goût du travail. La passion du jeu nous conduirait, en effet, à la paresse et finalement à la misère.

La bonne nourriture est une chose excellente, mais, si nous mangeons trop, nous devenons malades. De même pour le jeu ; pour être salutaire, il ne doit pas prendre une place trop importante dans notre vie.

Si nous voulons qu'il garde pour nous son charme, nous en ferons la récompense de notre travail. Quand nous aurons bien travaillé, il

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale ..... 15 fr.

nous paraîtra meilleur. Il nous **distraira**, nous donnera de la **gaieté**, des **forces**. En exerçant nos muscles dans la course, nous ferons courir un sang plus vif dans nos veines et jusqu'à notre cerveau qui sera mieux disposé ensuite à penser, à réfléchir.

La joie vaut un cordial. Elle aplanit toutes les difficultés et le jeu qui nous la procure mérite notre faveur. C'est lui qui nous met en état de grâce, c'est-à-dire dans les meilleures dispositions de travail, de bonté.

A ce propos, je rappellerai à Jeanne sa réflexion de l'autre jour. Sa petite compagne Renée lui demandait de lui expliquer un problème, en rentrant de la récréation : « Vraiment, je ne pourrais pas te refuser maintenant : j'ai si bien joué ce matin ! » N'est-ce pas que j'avais raison d'affirmer que le **jeu prédispose à la bonté** ?

Santé du corps et de l'esprit, générosité de l'âme, voilà en résumé quels sont les avantages du jeu pour les enfants comme pour les grandes personnes.

Les mauvais jeux.

L'excès du jeu est condamnable. Il y a, de plus, de **mauvais jeux**. J'appelle ainsi ceux qui favorisent les mauvais instincts de l'homme : les jeux brutaux, par exemple.

Je punis, pendant les récréations, tous les enfants qui manifestent de la colère, de la méchanceté, au cours de leurs jeux, et donnent des coups de pied, des coups de poing ou des gifles à leurs camarades. Cela n'arrive guère chez les fillettes, mais les petits garçons commettent parfois quelques écarts qu'ils devraient éviter.

D'autres jeux sont mauvais parce qu'ils font contracter des habitudes de **dépense** et de **paresse** : tous ceux que l'on désigne par l'expression **jeux de hasard** : les jeux de cartes, la roulette, le loto... Vous ne vous laisserez jamais tenter par les jeux d'argent. Ils ont conduit plus d'un homme à la ruine, au déshonneur et parfois au suicide.

Les journaux relatent souvent des faits divers de ce genre :

M. X..., ayant perdu toute sa fortune au Casino de Monte-Carlo et se voyant dans l'impossibilité de rembourser, ses créanciers s'est jeté à la mer, dans la soirée. Les recherches faites pour retrouver le corps n'ont donné aucun résultat.

Pauvre M. X... ! murmurez-vous. Non, dites plutôt : pauvre famille de M. X..., sur qui va rejaillir le déshonneur et qui sera plongée dans la misère et le désespoir.

Les meilleurs jeux.

Quels jeux aimer alors ? Eh bien ! dès l'école, vous prendrez l'habitude des jeux discrets, délicats, qui peuvent affiner en vous les bons sentiments.

Pour les fillettes, le jeu de la maman est excellent : il est paisible et leur met sur les lèvres des mots de douceur, de raison.

Pour les garçons, le jeu des billes, du carrelet, les parties de cache-cache, le jeu des métiers sont **récréatifs** et **éducatifs**.

Il y a certainement bien d'autres jeux à vous proposer, mais je ne cite que les principaux. D'ailleurs, votre imagination ne serait pas prise au dépourvu sous ce rapport !

Les lectures.

Vos loisirs ne seront pas tous occupés par les jeux, j'espère. Vous goûterez les joies profondes de la lecture. Vous vivrez les aventures merveilleuses des héros des contes de Perrault ou celles de Robinson Crusoé, vous voyagerez jusqu'au bout du monde par la magie de Jules Verne, vous partagerez la société des nobles penseurs, des hommes les plus généreux et les plus spirituels de tous les pays et de tous les temps.

La lecture vous instruira et vous améliorera.

Les promenades à la campagne.

Quand la lecture vous lassera, vous prendrez le chemin des bois ou des champs. Qu'on est bien sous le vaste ciel, environné d'harmonie, de douceur, de beauté ! Les arbres, les fleurs, les eaux vives, les oiseaux enchanteront votre curiosité. A chaque pas vous découvrirez une merveille de la Nature. Vous apprendrez à observer ; vous éprouverez de vivifiantes émotions au sein de tant de calme et tant de poésie.

La grande douceur des choses vous reposera et vous inclinera à plus de bonté.

Ne vous sentez-vous pas meilleurs et comme régénérés après un séjour de quelques heures dans les bois fleuris du printemps ?

Les voyages, les sports, la musique.

Pour charmer vos loisirs, vous pourrez encore voyager. Chaque voyage devra enrichir votre esprit de connaissances et d'émotions nouvelles. Le caractère du pays que vous visiterez, les mœurs de ses habitants devront être pour vous le sujet de réflexions fécondes.

Comme Louise, vous pourrez vous délasser de la recherche de problèmes en jouant du violon ou en écoutant de beaux morceaux de musique à votre poste de T. S. F., ou encore en chantant vous-même avec âme les chants que vous aurez appris à l'école.

Enfin, vous pourrez vous exercer aux **jeux d'adresse** : jouer au croquet, au tennis. Les garçons pourront passer agréablement leur temps en jouant au basket-ball ou au football, ou en faisant une partie de boules ou de pêche avec des amis.

Les **sports**, pratiqués avec mesure, sont excellents.

Toutes ces perspectives de divertissement font briller vos yeux de désir. Tant mieux ! Pour l'instant, copions notre résumé de morale. Nous l'étudierons avec courage pour la prochaine fois afin de mieux savourer les plaisirs du jeu durant la récréation.

RÉSUMÉ. — C. M. — **Nos forces ont des limites. Nous ne pouvons pas travailler sans trêve. Dormons raisonnablement.**

Pour charmer nos loisirs, choisissons des jeux discrets, délicats, capables de nous améliorer. Fuyons les jeux de hasard. Lisons souvent. Allons nous promener à la campagne : apprenons à goûter de bonne heure les joies profondes et bienfaisantes qu'elle donne.

C. E. et C. P. — **Quand nous aurons bien travaillé, nous jouerons de bon cœur. Le jeu donne de la joie et des forces.**

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours complém. et des E. P. S. (1re Année)... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 30.

I. **Présentation du nombre 30.** — Partir de 20, compter jusqu'à 29. On a étudié les nombres 20 + 1, 20 + 2..., 20 + 9. Comparer avec les nombres de la série de 10 à 19. Le nombre 20 + 10, composé de 3 dizaines, est trente. Compter divers objets variés jusqu'à 30. Disposer 3 paquets de bûchettes de 10 et faire dire : 10, 20, 30 ou une dizaine, 2 dizaines, 3 dizaines.

II. **Écriture du nombre 30.** — Par analogie avec 10, 20, trente s'écrit 30. Que représente le 3 dans 30 ? 3 paquets de 10, 3 dizaines. Faire dessiner un, 2, 3 paquets de 10 bûchettes et faire écrire 10, 20, 30. Varier les exercices.

III. **Étude de la composition du nombre 30.** — Continuer les exercices habituels. On insistera sur les décompositions suivantes :

a. 30 = 20 + 10 = ; 10 + 10 + 10.

b. 30 = 25 + 5 = ; 15 + 15 = ; 5 + 5 + 5 + 5 + 5 + 5.

c. 30 = 21 + 9 = ; 22 + 8... ; = 29 + 1.

Comparer les nombres compris entre 20 et 30 à ceux compris entre 10 et 20.

Soustraction : effectuer les opérations inverses : 30 — 10 = 20 ; 30 — 20 = 10, etc.

Ne pas séparer comme toujours la notion d'addition de celle de soustraction.

En ce qui concerne la division et la multiplication, on se bornera à faire savoir que :

30 = 2 fois 15 ; = 3 fois 10.

Faire décomposer un paquet de 30 bûchettes en tas de 2, de 3.

IV. **Exercices.** — 1. *Pierre a 2 dizaines de billes, Jean en a 5, Yves, 5 aussi. Combien en ont-ils ensemble ?*

2. *Il y avait 30 gâteaux dans la boîte, 6 ont été mangés. Combien en reste-t-il ?*

3. *Il y a 30 livres sur la table. Je veux faire des tas de 10. Combien puis-je faire de tas ?*

4. *En donnant 2 bonbons à chaque élève, combien me faudra-t-il de bonbons, sachant qu'il y a 15 élèves ?*

5. *Paul avait 25 images, on lui en a donné 5. Combien en a-t-il ? Il en donne 3 à son petit frère. Combien lui en reste-t-il ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le décalitre.

Le décalitre est une mesure de capacité qui vaut 10 l. (dal.). On se sert du décalitre pour aller plus vite dans les mesures. Que mesure-t-on avec le décalitre ? Du vin, des graines, du lait, etc.

Mesurer à l'aide du litre la capacité du décalitre, on trouve 10 l. :

1 dal. = 10 l.

Si l'on a un grand récipient, on pourra mesurer sa capacité en décalitres. Utiliser du sable de préférence.

Observons divers décalitres. — Montrer le décalitre en bois, le décalitre en tôle. Comme pour le litre, la substance employée pour faire ces mesures varie avec l'usage auquel elles sont destinées.

Exercices. — 1. *Vérifier que le dal contient 5 doubles litres et 2 demi-décalitres.*

2. *Observer le diamètre et la profondeur du dal, le dessiner.*

3. *Évaluer approximativement la contenance de divers récipients en décalitres.*

Exercices de numération. — On a :

1 dal. = 10 l. ; 2 dal. = 20 l.

50 l. = 5 dal. ; 190 l. = 19 dal.

15 l. = 1 dal. 5 l. ; 252 l. = 25 dal. 2.

Compter par décalitres, c'est compter par dizaines de litres.

a. Combien de litres dans :

3 dal. ; 15 dal. ; 52 dal. ; 87 dal. ?

b. Convertir en dal. et l. les capacités suivantes :

234 l. = dal. l. ; 25 l. = dal. l.

8 372 l. = dal. l. ; 724 l. = dal. l.

c. On a versé 4 dal. 3 l. de vin une 1re fois dans un fût, puis 33 l. une seconde fois. Mais le fût était percé et 6 l. de vin se sont perdus. Combien y a-t-il de litres de vin dans le fût ? de dal. ? Réponse. ➔ **70 l. ; 7 dal.**

Le triangle (suite).

2. Le triangle isocèle. — Le triangle isocèle a **2 côtés égaux.** Construire un angle, porter sur ses deux côtés à l'aide d'un double décimètre deux longueurs égales, joindre les points obtenus : on obtient un triangle isocèle.

Construire un triangle isocèle et le découper.

Par pliage, faire trouver les propriétés importantes suivantes : *a.* en faisant coïncider les 2 côtés égaux, on divise le triangle isocèle en 2 triangles rectangles égaux.

b. Les angles opposés aux côtés égaux sont égaux.

3. Le triangle équilatéral. — Un triangle qui a ses **3 côtés égaux** est un triangle équilatéral. Constater par pliage que les 3 angles sont égaux.

Exercices. — 1. *Construire un triangle isocèle dont un des côtés égaux aura 8 cm. Calculer le périmètre.*

2. *Un triangle isocèle a pour côtés égaux 10 m., l'autre côté vaut 7 m. Quel est le périmètre ?* Réponse. ➔ **27 m.**

3. *Dans un triangle isocèle, un des côtés égaux vaut 12 m. ; le 3e côté a 6 m. de plus ; quel est le périmètre ?* Réponse. ➔ **42 m.**

4. *Un triangle équilatéral a 6 m. de côté. Quel est son périmètre ?* Réponse. ➔ **18 cm.**

Problèmes (gain, économie).

1. *Un ouvrier gagne 22 f. par jour. Combien gagne-t-il au bout d'une semaine (6 jours de travail) ?* Réponse. ➔ **132 f.**

2. *Un employé gagne 1 250 f. par mois ; il dépense 32 f. par jour. Combien économise-t-il au bout d'un mois de 30 jours, d'une année ?* Réponse. ➔ **290 f. ; 3 480 f.**

3. *Je gagne 2 500 f. par mois. Je dépense par mois 1 200 f. pour ma nourriture et mon entretien ; 3 500 f. par an pour mon loyer et 4 000 f. en menues dépenses. Quelle est mon économie annuelle ?*

➔ Solution :

Gain annuel : 2 500 f. × 12 = 30 000 f.

Dépense annuelle pour la nourriture et l'entretien : 1 200 f. × 12 = 14 400 f.

Dépense totale annuelle : 14 400 f. + 3 500 f. + 4 000 f. = 21 900 f.

Économie annuelle : 30 000 f. — 21 900 f. = 8 100 f.

4. *Jean me dit : « Avec ce que je gagne par mois, je pourrais acheter une bicyclette valant 630 f. ; un appareil photographique valant 240 f. ; et je ferais 170 f. d'économie. » Quel est le gain mensuel de Jean ? Quel est son gain journalier sachant qu'il travaille 26 jours par mois ?* Réponse. ➔ **1 040 f. ; 40 f.**

Calcul mental.

Addition de 2 nombres de 2 chiffres.

Soit à additionner :

35 + 42 ; on remarque que 35 = 30 + 5 et 42 = 40 + 2 ; 35 + 42 = 30 + 40 + 5 + 2 = 77.

On peut dire encore :

35 + 40 = 75 ; 75 + 2 = 77.

Enfin, dans certains cas particuliers, on peut arrondir les nombres :

48 + 75 = ; 50 + 75 — 2 = ; 125 — 2 = 123.

Énoncer les règles employées.

Exercices (procédé Lamartinière).

1. *Effectuer les additions suivantes :*

47 + 29 | 27 + 39 | 22 + 34.

MINET, PATIN ET LEFÈVRE. C. pratique d'arithmétique. C. moy. (nouvelle édit. refondue). Élève. . 8. 80 Maître. 18 fr.

2. *Jean parcourt avec son tricycle 42 m., puis 54 m. Combien de m. ont été parcourus en tout ?*

COURS MOYEN

Les fractions décimales.

I. **Comparaison des fractions décimales** (d'une même unité).

a. Comparaison des fractions avec l'unité. Un litre entier comprend 10 décilitres ou 10 dixièmes de litres, on a donc : 1 l. = $\frac{10}{10}$ de l.

Si on prend 7 dl., on aura une capacité plus petite qu'un litre, donc $\frac{7}{10}$ de l. est une capacité plus petite que $\frac{10}{10}$ de l. ou un litre.

De la même façon, si l'on prend 12 dl., on a une capacité égale à 1 l. 2 donc plus grande que 1 l., donc $\frac{12}{10}$ de l. est une capacité plus grande que $\frac{10}{10}$ de l. ou un litre. Énoncer la règle générale.

b. Comparaison de fractions ayant le même dénominateur.

Comparons les fractions suivantes du mètre $\frac{15}{100}$ et $\frac{22}{100}$; la 1re fraction représente une longueur de 15 cm., la 2e une longueur de 22 cm. ; donc la fraction $\frac{22}{100}$ est plus grande que la fraction $\frac{15}{100}$.

Énoncer la règle générale.

c. Comparaison de fractions ayant le même numérateur. Même marche : $\frac{9}{10}$ de m. est plus grand que $\frac{9}{100}$ de m., car 9 dm. sont plus grands que 9 cm. Énoncer la règle générale.

REMARQUE. — *Insister sur la nécessité de toujours comparer des fractions d'une même unité,*

II. **Quelques propriétés des fractions décimales.** — 1. On multiplie le numérateur de la fraction par un nombre.

Soit la fraction $\frac{8}{10}$ de mètre ; en multipliant le numérateur par 2, on obtient la fraction $\frac{16}{10}$ de m.

Comparons ces 2 fractions :

$\frac{8}{10}$ de m. = 0 m. 8 = 8 dm.

$\frac{16}{10}$ de m. = 1 m. 6 = 16 dm.

Or, 16 dm. est 2 fois plus grand que 8 dm., donc :

$\frac{16}{10}$ de m. = $\frac{8}{10}$ de m. × 2.

Énoncer la règle générale

2. On multiplie le dénominateur de la fraction par 10, 100...

Même marche : $\frac{7}{10}$ de m. est 10 fois plus grand que $\frac{7}{10 \times 10}$, car 7 dm. sont 10 fois plus grands que 7 cm.

Énoncer la règle générale.

3. On multiplie le numérateur et le dénominateur par 10, par 100, par 1 000...

Soit la fraction décimale de litre égale à $\frac{15}{100}$, elle représente 0 l. 15 ; multiplions les 2 termes de cette fraction par 10, on obtient la fraction $\frac{150}{1\,000}$ de litre, elle représente 0 l. 150, or les 2 nombres décimaux 0 l. 15 et 0 l. 150 sont égaux. Conclure.

REMARQUE. — On peut également dire que, dans la fraction $\frac{150}{1\,000}$, on a pris 10 fois plus de parties du litre, mais ces parties sont 10 fois plus petites, ce sont des ml. et non des cl., la fraction ne change donc pas de valeur.

Exercices. — 1. *Comparer les fractions décimales suivantes :*

$\frac{4}{10}$ *et* $\frac{9}{10}$; $\frac{25}{100}$ *et* $\frac{22}{100}$; $\frac{14}{1\,000}$ *et* $\frac{29}{1\,000}$.

2. *Rendre les fractions suivantes 2, 3 fois plus grandes :*

$\frac{3}{1\,000}$; $\frac{12}{1\,000}$; $\frac{4}{10}$; $\frac{5}{1\,000}$.

3. *Rendre les fractions suivantes 3 fois plus petites :*

$\frac{9}{10}$; $\frac{27}{1\,000}$; $\frac{45}{100}$.

4. *Rendre les fractions suivantes 10, 100, 1 000 fois plus petites :*

$\frac{14}{10}$; $\frac{40}{100}$; $\frac{22}{1\,000}$; $\frac{45}{100}$.

Aire des polygones quelconques.

Les champs n'ont pas, d'une façon générale, la forme des polygones étudiés jusqu'ici. L'arpentage est l'ensemble des méthodes qui permettent de trouver la superficie des terrains.

Soit à trouver la surface du terrain ABCDEF.

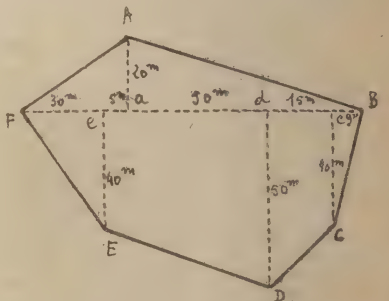

L'arpenteur, après avoir parcouru le terrain, en dessine le schéma général. Il divise ensuite le terrain en triangles rectangles et en trapèzes rectangles. Puis il jalonne les longueurs et les mesure.

Problèmes.

1. *Faire calculer la surface du terrain ABCD EF.* RÉPONSE. → **4 975 m².**

2. *Un jardinier trace un parterre constitué de la façon suivante. En prenant pour bases les quatre côtés d'un carré de 4 m., de côté il construit extérieurement 4 triangles ayant pour hauteur le 1/4 du côté du carré. Calculer la surface du polygone ainsi obtenu.* RÉPONSE. → **24 m².**

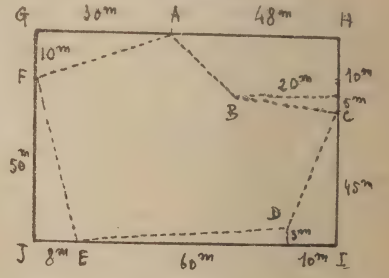

3. *On veut calculer la surface du bois ABCDEF ; il est impossible d'y pénétrer pour prendre les mesures. On inscrit le polygone dans un rectangle GHIJ et l'on mesure les distances indiquées sur le croquis. Est-il possible de calculer la surface du bois ? Quelle est sa valeur ?* RÉPONSE. → **36 ares 10.**

4. *La figure ci-contre représente le plan d'un terrain figuré sur le cadastre. Calculer la surface de ce terrain et sa valeur à 100 f. l'are. Le revenu cadastral du terrain est de 55 f. par ha. Il est situé dans une*

GILLARD. Nouveau cours d'arithmétique pratique et raisonné..... Elève... 10 fr. Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les chevaliers vont en Croisade.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* — **Gravures :** *un Turc, un Croisé, le château de Godefroy de Bouillon (Belgique), Jérusalem.*

FAITS ET DIRECTIONS. — « Le sultan d'Égypte a démoli le Saint-Sépulcre et traité les chrétiens comme des chiens. Le Pape appelle aux armes les soldats chrétiens de l'Église universelle. Les visiteurs de la Terre Sainte devront désormais assurer eux-mêmes leur protection. Les Turcs viennent d'envahir l'Asie Mineure, de prendre Jérusalem, exerçant des persécutions plus cruelles que celles des khalifes. Un pèlerin obscur, Pierre l'Ermite, soldat, puis moine, né aux environs d'Amiens, qui avait prié à Jérusalem, fut l'animateur de l'expédition... Appuyé par le pape, il parcourt les villes et les bourgs, prêche la paix entre les hommes ; on le suit comme un saint. Pierre l'Ermite et le pape racontent les humiliations et la peine des chrétiens. Tous deux parlent en français : « Hommes français, hommes d'au delà des montagnes, nations choisies et chéries de Dieu, très courageux chevaliers ! Rappelez-vous les vertus de vos ancêtres, la vertu et la grandeur du roi Charlemagne et de vos autres rois ; c'est de vous surtout que Jérusalem attend le secours qu'elle invoque. Car Dieu vous a accordé, par-dessus toutes les nations, la gloire des armes. Prenez donc la route de Jérusalem en rémission de vos péchés, et partez assurés de la gloire impérissable qui vous attend dans le royaume des cieux ! » Les foules répondent par un seul cri : Dieu le veut, Dieu le veut ! Elles vont prendre la croix, comme le Christ. Moment unique d'enthousiasme... C'est bientôt la grande aventure. Trois foules se mirent en marche (1096), femmes, enfants, familles. Elles pillent l'Europe et se jettent sur Byzance. Alexis Comnène fait transporter les croisés au delà du Bosphore. Les armées avancent ; la Syrie tombait entre leurs mains. Baudouin conquérait pour lui-même la principauté d'Édesse. Indiscipline des armées, rivalités, devant Antioche. La ville est prise, mais les croisés sont enfermés dans leur conquête ; pas de secours des Grecs. La famine ; le fer de la lance découvert ; en 1099, la prise de Jérusalem par 40 000 affamés ; l'élection de Godefroy de Bouillon ; le régime féodal transporté en Orient ; une domination précaire d'un peu plus de quarante ans : tels sont les épisodes marquant l'existence éphémère du royaume de Jérusalem. » (*P. Champion.*) Il y eut plusieurs croisades après que les Turcs eurent repris Jérusalem.

DOCUMENTS ET LECTURES. — HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 92-94 (Nathan).

COURS MOYEN

La monarchie absolue (revision).

MATÉRIEL. — *Voir les précédentes leçons.*

FAITS ET DIRECTIONS. — HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 53 (Nathan). L'interrogation de revision portera sur quelques points essentiels. Exemples : le développement de l'autorité royale de 1610 à 1789 ; comment la France est-elle arrivée à tenir le premier rang en Europe ; à la suite de quels faits ne tarde-t-elle pas à déchoir ; les imperfections du gouvernement monarchique à la fin de l'Ancien Régime, etc.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Deux tableaux de la France rurale d'avant 1789. — 1° *Lettre du curé de Singleyrac* (en Périgord), 8 janvier 1767 : « J'ai un petit bénéfice au diocèse de Sarlat, sur lequel il y a 75 pièces de vigne, qui donnent annuellement de 9 à 10 barriques de vin de dîme qu'on vend communément de 10 à 12 livres la barrique. Or, un particulier, nommé Peyronny, contrôleur ambulant de Sarlat, qui a une vigne sur ma paroisse, prétend que, parce que je dîme la vendange de 13 portoires une, il a le droit de jeter la treizième si mon compteur ne se trouve pas à la vigne au moment qu'on la ramasse. En conséquence, il a jeté ou fait jeter deux ans de suite, savoir en 1765 et 1766, la vendange qu'il disait faire ramasser pour ma dîme par la raison que mes gens ne se sont pas trouvés à sa vigne pour la recevoir aussitôt qu'elle a été ramassée ; de sorte que je n'ai pas reçu la dîme qui doit me revenir. Cependant, j'ai envoyé régulièrement à la vigne de cet homme le jour même qu'il l'a vendangée, et jamais plus tard qu'à 2 heures après-midi. Si la prétention de ce particulier avait lieu, il me faudrait, pendant le cours des vendanges, autant de compteurs et autant de chevaux que j'ai de pièces de vigne dans ma paroisse et dépenser par conséquent beaucoup plus que ne vaut la dîme. Tous les honnêtes gens trouvent affreux le procédé de cet homme, et lui en est enchanté et s'en vante partout pour avoir des imitateurs, et déjà des sujets comme lui ont menacé mes confrères de jeter leur vendange. La première fois qu'il fit jeter la mienne, il se servit de son fils. Mais la seconde fois, il l'a fait jeter lui-même. Je lui écrivis pour me plaindre du procédé de son fils, disant que je le croyais trop sage pour avoir part à ce trait de jeune homme. Voici sa réponse, tirée mot à mot de l'original : « Dans la conduite qu'a tenue mon fils à l'occasion de votre dîme, Monsieur, tout est, je crois, conforme aux règles, et n'a aucun rapport au trait de jeune homme que vous lui attribuez. Je le pense si fort ainsi, que lui et moi agirons toujours ainsi. » (Citée par P. DE VAISSIÈRE : *Curés de campagne de l'Ancienne France.* Éditions Spes.)

2° Seigneurs et paysans. — « Les rapports mutuels des seigneurs et de leurs paysans, dit Mme de la Rochejaquelein dans ses *Mémoires*, ne ressembloient pas dans le Bocage à ce que l'on voyoit, en général, dans le reste de la France. Il régnoit entre eux une sorte d'union peut-être inconnue ailleurs. Les propriétaires du Bocage y afferment peu leurs terres ; ils partagent les productions avec le métayer qui les cultive : chaque jour ils ont ainsi des intérêts communs et des relations qui supposent la confiance et la bonne foi. Comme les domaines sont très divisés et qu'une terre un peu considérable renfermoit vingt-cinq ou trente métairies, le seigneur avoit ainsi des communications habituelles avec les paysans qui habitoient autour de son château ; il les traitoit paternellement, les visitoit souvent dans leurs métairies, causoit avec eux de leur position, du soin de leur bétail, prenoit part à des accidens et à des malheurs qui lui portoient aussi préjudice. Il alloit aux noces de leurs enfans et buvoit avec les convives. Le dimanche, on dansoit dans la cour du château, et les dames se mettoient de la partie. Quand on chassoit, le sanglier, le loup, le curé avertissait les paysans au prône ; chacun prenoit son fusil et se rendoit avec joie au lieu assigné ; les chasseurs postoient les tireurs qui se conformoient strictement à tout ce qu'on leur ordonnoit. Ces heureuses habitudes, se joignant à un bon naturel font des habitans du Bocage un excellent peuple :

AMMANN et COUTANT. **Histoire du B. E. et des E. P. S.** (Revue par Huisman)..... *Broché.* 22 fr. *Relié...* 24.50

ils sont doux, pieux, hospitaliers, charitables, pleins de courage et de gaieté; les mœurs y sont pures ; ils ont beaucoup de probité. Jamais on n'entend parler d'un crime, rarement d'un procès. Ils étoient dévoués à leurs seigneurs, avec un respect mêlé de familiarité... » (Cité par P. DE VAISSIÈRE : *Gentilshommes campagnards de l'Ancienne France*, Perrin.)

COURS SUPÉRIEUR

Primauté française en Europe.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques. Portraits des grands militaires de l'époque.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Les ambitions du roi : tenir le premier rang en Europe et l'affirmer dans toutes les occasions ; procurer à la France ses limites naturelles, en liquidant à son avantage la Succession d'Espagne. — II. Diplomatie et armée : le roi a été servi par de remarquables diplomates (Lyonne, Pomponne) et d'illustres chefs d'armées (Condé, Turenne, Luxembourg, Catinat, Villars, sur terre ; Duquesne, Tourville, sur mer). — III. Guerre de Dévolution ; guerre de Hollande et acquisition de la Franche-Comté; guerre de la Ligue d'Augsbourg et acquisition de Strasbourg ; guerre de la Succession d'Espagne : la France envahie est sauvée par la victoire de Denain. Le traité d'Utrecht fait de l'Angleterre l'arbitre de l'Europe occidentale.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La puissance de notre pays, l'éclat de la cour de Louis XIV éblouissent littéralement l'Allemagne. Non seulement les cours d'outre-Rhin se laissent séduire, mais encore la classe aristocratique tout entière et la haute bourgeoisie. Le français est maintenant la langue familière, courante de tout ce beau monde, qui méprise l'allemand comme un idiome grossier et l'abandonne au petit peuple. La vraie capitale de l'Allemagne, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et dans toute la première moitié du XVIIIe, est Paris ou Versailles. La plupart des princes allemands... reçoivent de notre gouvernement d'énormes subsides... Les jeunes nobles allemands servent dans nos régiments étrangers et, comme Maurice de Saxe, restent souvent en France définitivement... Dès la fin du XVIIe siècle, toute la classe supérieure, en Allemagne, est francisée. Un protestant français, après s'être entretenu dans sa langue avec la femme du grand électeur, lui demande si elle connaît aussi l'allemand. Leibnitz écrit en français ses grands ouvrages. L'Académie des Sciences de Berlin rédige en français ses comptes rendus. Frédéric II devient un auteur français... Il est impossible d'obtenir un emploi dans une cour allemande quelconque si on ne sait le français. La future femme de Schiller, ayant sollicité une place de dame d'honneur à la cour de Weimar, doit aller faire un séjour en Suisse française... A Berlin, à Leipzig, à Francfort, le français est compris par les gens de la rue. On le parle couramment à Hanovre, ville anglaise, et à Hambourg. « Dans beaucoup de sociétés distinguées de Hambourg, écrit Cramer en 1777, notre pauvre langue maternelle est entièrement proscrite ; il y a des gens qui prononcent jusqu'à leur nom à la française. » Un pamphlet de 1686 constate que la langue française est devenue d'un usage si général que, dans beaucoup d'endroits déjà, les cordonniers et les tailleurs, les enfants et les domestiques la parlent habituellement. Des troupes françaises jouent dans la plupart des « résidences » et sont comprises du public. On traduit même en français des pièces allemandes... Le vocabulaire allemand est donc saturé de mots français. On a compté que deux mille termes français, au moins, s'y étaient introduits... (L. REYNAUD : *Français et Allemands*, Fayard.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La pêche et la chasse.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Montrer qu'à côté des peuples chasseurs et pêcheurs la plupart des autres peuples plus civilisés ont recours à la pêche et à la chasse pour se procurer un supplément de ressources alimentaires ou industrielles. Signaler que les engins modernes rendent la pêche et la chasse de plus en plus intensives et de plus en plus destructives.

MATÉRIEL. — *Planisphère physique. Carte des côtes de France. Gravures et cartes postales représentant des navires, des ports, des scènes de pêche et aussi des scènes de chasse d'animaux à fourrures, notamment.*

EXERCICES PRATIQUES. — Croquis des grands ports de pêche européens, français. Graphique de la production annuelle de la France en poisson.

LECTURE I. — **Sur les bancs de Terre-Neuve.** — Chaque *voilier* ancré sur les bancs devient l'atelier de ses trente-cinq hommes. Le ciré craquelé est l'uniforme du métier. Mais une déteinte huileuse et noirâtre, insidieux mimétisme, les assimile au navire, aux poissons et à la mer. L'après-midi durant, ils appâtent les lignes : quinze cents mètres de « corde » et huit cents hameçons par homme. Cela se fait en silence. La pluie ou le vent glacé mordent les mains tatouées et velues de poils durs. Au soir, les palans balancent les doris à fond plat et leur équipe de deux hommes, toujours les mêmes. Ils s'éloignent en étoile du navire. Le tirage au sort a fixé les directions ; ceux qui vont contre le vent ne crient pas à l'injustice. Un tonnelet à pavillon marque le départ sur la vague. La ligne se déroule à l'arrière du doris, coule dans l'eau noire, descend s'allonger au fond sur trois kilomètres. Si légers sur la houle énorme, les doris ont une insignifiance d'insectes aquatiques. Une gifle d'eau les chavirerait. Mais des siècles d'atavisme ont donné à la race qui souque sur leurs avirons rugueux un sens singulier de l'équilibre, comme ces organes dont la nature dote après coup une espèce pour qu'elle s'adapte à un élément nouveau. Dans la nuit, les doris rallient le voilier ; ses feux troubles vacillent entre des ombres élastiques.

Avant l'aube livide, ils repartent. Chacun retrouve son tonnelet dans l'obscurité angoissante de l'océan. L'homme d'avant se hale sur la ligne. Un poisson qui brille spasmodique, l'autre pêcheur le gaffe, l'arrache de l'hameçon, le jette à fond de barque ; il en est de soixante livres. Les morues gonflées s'entassent en masse souple qui penche au roulis, étreint les jambes dans sa mollesse glacée. Chaque vague ténébreuse crache son écume. Trois cents kilos de chair visqueuse et d'embruns enfoncent le doris dans la houle à ras bord. L'horizon se limite à des pentes mouvantes et vitreuses. Cela dure des heures. Le jour révèle la mâture du voilier dodelinant au fond d'un paysage tuméfié. Leur ligne rentrée, les hommes exténués, assis dans la morue, doigts crevassés, arment les avirons ou gréent des lambeaux de voile huilée pour cingler vers lui. Contre sa coque râpeuse que la houle soulève d'un haussement d'épaule, les embarcations tanguent, folles. En équilibre sur le monceau gélatineux, les pêcheurs harponnent leurs captures une à une et les lancent en voltige sur le pont. Le capitaine compte et note. Entre deux rumeurs de vent passe le gémissement du navire, le claquement frais des chutes et le halètement de ces moissonneurs ruisselants qui, mâchoires serrées, reins meurtris, engrangent.

Alors le pont devient abattoir. Debout entre les cloisonnements frustes au pied du grand mât, les pêcheurs éventrent, vident, décapitent les morues ;

LEGRAND ET MARTIN. **Les grands faits de l'Histoire de France.** Cours moyen..... **8.50**

LANGUE FRANÇAISE

Le commerce.

COURS PRÉPARATOIRE

La bonne marchande.

CHANT DIALOGUÉ. — La bonne marchande : ronde de Dalcroze.

VOCABULAIRE ET ÉLOCUTION. — Que vendent ces marchandes ? (Du café, des souliers, des dentelles.) — Comment les appelle-t-on ? (Une *épicière*, une *cordonnière*, une *mercière*.) — Que vendent la *bouchère*, la *pâtissière*, la *libraire*, l'*herboriste*, le *pharmacien* ? — Avec quel instrument mesure-t-on les dentelles, les étoffes ; le vin, l'huile ; la viande ? (Mètre, litre, balance.) — Qui achète les vieux chiffons ? les bestiaux ? les porcs ?... — Que vend le colporteur, le camelot, le charlatan ?

CONJUGAISON. — Faire parler un enfant-marchand à un enfant-client. — Que *désirez-vous*, monsieur ? — Je voudrais... — Préférez-vous ce... ou ce... — Que *valent* ces qualités ? — Je vous *recommande*, je vous *propose*... vous serez satisfait avec ce... — Celui-ci *me plairait, mais*... — Monsieur, ce... vous va très bien. — *J'hésite* à... — *Croyez bien*, monsieur, *que*... — Alors *veuillez* me l'empaqueter.

VOCABULAIRE ORAL. — 1. Dans ce grand *magasin* de vêtements, des étoffes sont exposées (en vitrine). — Des *mannequins* sont vêtus d'habits élégants. — Des vendeuses surveillent l'*étalage* en plein air. — Des *commis* s'empressent autour des clients. — Des *chefs de rayons* surveillent le *personnel*. — Le *caissier* trône dans sallogette vitrée auprès de sa machine à calculer.

RÉCITATION

Deuxième et troisième strophes de : **La petite ville.**

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Le marchand de poissons.

Il poussait sur une brouette une énorme corbeille d'osier, une tour de paniers emboîtés. Le plus haut contenait un grouillement de petites anguilles, l'étage suivant luisait de petites plies tachetées et d'éperlans d'argent, puis il y avait du cabillaud terne, de flasques églefins, des raies en éventail, et le plus grand panier, base de l'édifice, renfermait des nœuds de grosses anguilles, rampantes et gluantes sur un lit de sable blanc.

MARIE GEVERS. (*Madame Orpha.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — De quelle sorte de marchand s'agit-il ? — Est-ce un gros commerçant ? — Dans quoi sont ses poissons ? — Comment a-t-il disposé ses paniers ? — Combien y en a-t-il ? — Relever les qualificatifs descriptifs. — Indiquer quels poissons vivent ? — Pourquoi un lit de sable blanc ? — De quelle espèce sont tous ces poissons ?

Mots. — *Emboîtés :* Placés l'un dans l'autre comme des boîtes ; Cf. *déboîté* (une articulation). — *Grouillement :* action de grouiller (remuer dans tous les sens) (Voir C.M. Texte 1). — Une grande quantité d'anguilles grouillantes. — *Terne :* le contr. serait luisant, brillant. — *Flasques :* le contr. serait raides, rigides. Équiv. *mou*. — Du *cabillaud :* faire remarquer l'emploi du singulier. On aurait pu dire de même *de la raie*, de l'*anguille*, etc..., c'est une expression commerciale.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le marchand a beaucoup de *clients*, une *clientèle* fidèle, mais *difficile*. Elle *exige* des marchandises de qualité *irréprochable*. Aussi le marchand en *soigne* la présentation, et ne vend-il qu'*au comptant*. Il ne fait jamais *de crédit*, et ne permet pas le *marchandage*. Il ne prend qu'un *bénéfice* modeste ; c'est un honnête *commerçant*. Il achète son poisson aux marchands *en gros*, lui n'est qu'un simple *détaillant*, qui ne vend qu'au *détail*.

ORTHOGRAPHE. — Revoir les mots contenant *ill*, corbeille, grouiller, anguilles, cabillaud, éventail. — Mots terminés en *fice :* édifice, office, bénéfice, sacrifice (idée de *faire*). — Mots en *aud :* crapaud rougeaud, réchaud.

Dictée. — Tout le texte.

GRAMMAIRE. — Les compléments de circonstances (circonstanciels).

Il poussait *sur une brouette* **une énorme corbeille d'osier.** — Dans cette phrase, on dit *ce que fait le marchand :* il pousse une corbeille. Cette action est faite au moyen d'*une brouette ;* elle aurait pu être faite sur *une voiture, dans une hotte*, sur *une bicyclette*... L'action serait demeurée la même, seule aurait changé *la circonstance*.

Quand un complément indique une circonstance de l'action, on dit que c'est un *complément circonstanciel du verbe*.

Le sens est marqué par la préposition (quand ce complément est indirect).

Si l'on dit : **Le boucher sommeillait,** *les jambes écartées* (A. France).

Le complément indique ici la manière d'être du boucher quand il sommeille. C'est un compl. circonst. direct.

Il sommeillait *lourdement*, **il balançait** *lentement* la tête. Les adverbes sont aussi des compl. de circonst. directs.

Exercices. — 1. Indiquer dans les ex. suivants quel sens et quelle forme ont les compléments soulignés.

2. L'épicier.

Annoncé par sa trompette, l'épicier arrivait. Toute sa marchandise dansait *au pas du cheval ;* **il passait l'index** *dans l'anneau* **de la balance romaine, il suspendait** *au crochet* **la marchandise débitée. Il tâtonnait pour encocher** *sur la baguette graduée* **le poids** *au bon endroit. Autour de sa tête,* **oscillent des cordes d'oignons et des petites pelotes de ficelle serrées.**

D'après G. FAUCONNIER.

Ajouter des compléments circonstanciels directs ou indirects, d'après le sens indiqué.

Ex. : Je me promène (*lieu*). — Je me promène (*moyen*). — Je me promène (*accompagnement*). — Je me promène (*temps*). — Je me promène (*manière*). — Je me promène (*cause*).

3. Dans un magasin de nouveautés.

— Mais, mademoiselle, je ne vois vraiment pas ce que vous trouvez à dire à cette cape. La nuance ? Mais c'est tout à fait la nuance mode... Ah ! parce qu'elle vous paraît trop claire ? Mais vous n'êtes pas en deuil ? A votre âge, quand on n'est pas en deuil, et plutôt brune déjà de teint... Vous n'avez pas idée comme du sombre va faire sévère. Enfin, comme vous voudrez !

J. ROMAINS.

(*Les hommes de bonne volonté.* Flammarion.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qui parle ? — A qui parle ainsi la vendeuse ? — Que vend-elle ? — Que vient de dire l'acheteuse ? — Quelles raisons donne la vendeuse pour faire décider l'acheteuse ? — Y réussit-elle ? — Pourquoi insiste-t-elle ? — Quelles précautions la vendeuse prend-elle envers l'acheteuse ? — Qualifiez la vendeuse. — A qui donnez-vous raison ? — (*Laisser les élèves discuter.*)

Mots. — *Cape :* manteau enveloppant (rap capeline). — Ce qui couvre, recouvre. Cp. : *décaper*

SOUCHÉ. La gram. nouvelle et le français. Cours élém. (2e deg.) et moyen (1e deg.) *Élève.* . **6.90** *Maître.* **15 fr.**

(un métal) avant de souder. — *Trouver à dire à* (reprocher). — La nuance *mode* (nouvelle). — *Vous n'avez pas idée :* vous ne pouvez savoir, vous ne pouvez vous rendre compte. — *Va faire sévère :* va vous rendre sévère, va vous donner un aspect triste. — Comp. : Un maître sévère, une couleur sévère ; contr. : *agréable*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Remplacer** par des équivalents les expressions indiquées : Un magasin (qui a de nombreux clients) (*bien achalandé*). — Un magasin (qui fait beaucoup d'affaires) (*important*). Un commerce (qui se développe) (*prospère*) ; (dont les affaires vont mal) (*qui périclite*). — Le prix des marchandises (augmente) (*est en hausse*). — Des marchandises (vendues en fin de saison) (*soldées*).—

ORTHOGRAPHE. — Une petite librairie. — La porte n'est pas au milieu. La plus grande des deux vitrines, à droite, contient des journaux illustrés, quelques articles de bureau et de mercerie. L'autre, beaucoup moins large, contient quelques jouets de l'espèce la plus simple, et des bocaux de sucreries. Un rideau de brochures illustrées, accrochées à l'intérieur sur deux rangs par des pinces de bois masque la porte.

J. ROMAINS.

CONJUGAISON. — Verbe en enir.

1. Revision des verbes **vendre** et **acheter**.

2. Étude du verbe **offrir**. Au *présent* et à l'*imparfait*, se conjugue comme un verbe en *e*. — Au *passé simple et au futur :* is, irai. — Les *temps composés* sont formés avec le participe *offert*, au fém. *offerte*.

Se conjuguent de même : **ouvrir, couvrir, souffrir.**

3. Étude du verbe **contenir.** On dit : cette boîte *contient* des bonbons ; — ces boîtes *contiennent*, cette corbeille *contenait*...

Exercice. — 1. Sur ce modèle, conjuguer : **soutenir, appartenir, tenir, maintenir**, etc.

2. Conj. : *venir*. Aux temps composés, l'auxiliaire, est *être*.

3. Mettre aux divers temps étudiés les verbes du texte ci-dessous.

Trois fois par semaine (*venir*) le boucher. — Il (*vendre*) à tout le village. — Sa voiture (*contenir*) une balance, un bloc, des pains, des quartiers de viande. — Il (*annoncer*) son passage par une aigre trompette. — Il n' (*offrir*) que de la marchandise de choix. — On lui (*acheter*) en confiance. — Il ne (*craindre*) aucune concurrence, car il (*dire*) volontiers : « Le bon boucher (*faire*) la bonne viande. »

4. **Le camelot.**

Monté sur un banc, il vendait des crayons, mais il tirait de cet article banal et aride de telles inventions que la foule se pressait autour de lui. Armé d'une lame de faux, une pauvre lame usée, ébréchée, il taillait ses crayons à grands coups pour montrer la solidité de la mine. Puis, par moments, il se baissait, en prenait dans l'énorme tas, devant lui sur une couverture, une poignée qu'il jetait à la volée : « Je ne les vends pas, moi, je ne les offre même pas, je les donne à tous ceux qui veulent les prendre. Vingt sous la poignée, sans compter, et j'ai des grandes mains, des mains d'Auvergnat. » C'étaient des crayons mis au rebut par plusieurs fabriques pour un défaut de bois. Il avait dû acheter un lot, une demi-tonne, et il en tirait le meilleur parti possible.

JEAN PALLU (*Port d'escale*. Rieder, éd.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'un petit marchand qui vend où ? Quoi ? (Voir le texte d'A. FRANCE, n° 19.) — Comment attire-t-il la foule ? — Faire trouver son invention. Pourquoi une lame de faux ? (En réalité, elle coupe mieux qu'un canif). — Pourquoi étale-t-il une telle quantité de crayons. — Étudier sa réclame. — Quelle est le secret de cette prodigalité ? — Qualifiez le camelot (*ingénieux*), les acheteurs (*naïfs*).

Mots. — *Article :* objet vendu, marchandise ; — *banal* (très ordinaire, très commun) ; — *aride* (difficile à vendre) ; — *au rebut* (mis à l'écart, sans valeur commerciale, dépourvu de qualités) ; — *un lot* (une quantité importante) ; — *le meilleur parti* (il les vendait de son mieux, pour en tirer le meilleur bénéfice possible).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Ces crayons n'étaient que de la (*camelote*) ; — aussi les vendait-on à (*vil*) prix. — Ils étaient de qualité (*inférieure*). — Par son (*boniment*) amusant, le camelot (*attire*) et (*retient*) la foule. — Il (*démontre*) l'excellence de sa marchandise ; il en (*vante*) la qualité ; il (*insiste*) sur son bon marché (*exceptionnel*). — Il fait le (*généreux*). — Bien (*naïfs*) ceux qui se laissent prendre à ce (*bagout*) ensorceleur. — La bonne marchandise nécessite moins de (*réclame*).

ORTHOGRAPHE. — Le marchand de vin. — Deux nouveaux clients sont venus. Ces messieurs expédient deux tournées, promptement. Chaque fois, le patron, après avoir trinqué, soulève son verre comme si, mourant de soif, il allait le boire d'un trait. Mais il réussit à n'en avaler qu'une gorgée de moineau et, pendant que les autres pérorent, il le glisse sous un petit abri, ménagé à cet effet dans l'épaisseur du comptoir.

J. ROMAINS. (*Eros de Paris.*)

Noter : monsieur, messieurs ; — *prompt, compte, dompte*. — Je *romps*, il *rompt*.

COMPOSITION DES PHRASES

Imitons. — 1. *Vous n'avez pas idée comme* **du sombre va faire sévère.** — (*Transformer les exemples ci-dessous d'après ce modèle.*)

Il fait très beau : vous ne le soupçonnez pas. — Cette viande rôtie sera excellente : vous ne vous en doutez pas. — Ces fruits sont très bon marché : vous ne le calculez pas. — Cette étoffe vous habillera à ravir : vous l'ignorez.

2. **Composer** sur ce modèle des phrases dans lesquelles : Une modiste *offrira* un chapeau à une cliente. — Un libraire *propose* un livre amusant à un écolier. — Un spectateur *vante* un spectacle auprès de son ami. — Un chiffonnier se plaint *de la baisse* du cours des peaux de lapin, de la *mévente* des vieux os et ferraille.

3. **Observer** des vitrines (*libraire, boucher, quincaillier, charcutier, fruitier*, etc...), des marchands (*mercerie, cabaretier, charbonnier*). Faire composer de courts paragraphes (3 à 4 phr.). Croquis imités des textes donnés. — Faire parler un marchand et une acheteuse. (*Le boucher sert une cliente. — Une cliente demande un livre*, etc...)

RÉCITATION

La petite ville.

La ville douce et monotone
Est en montée et en vallon,
Les maisons peinent tout au long
Et l'une à l'autre se cramponnent.

La boulangerie est énorme ;
Il entre et sort de larges pains
Couleur de bois blanc des sapins,
Et ronds comme des chats qui dorment.

Le libraire a quelques volumes
Qui vieillissent sur ses rayons.
Il en vend moins que de crayons
De cahiers et de porte-plume.

COMTESSE DE NOAILLES

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. **Un grand magasin.**

C'était, à l'encoignure de la rue Michodière et de la rue Neuve-Saint-Augustin, un magasin de nouveautés dont les étalages éclataient en notes vives

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

VOLUMES ADOPTÉS par le MINISTÈRE de L'ÉDUCATION NATIONALE POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

(suite)

● *Voir également le numéro précédent du* **Journal des Instituteurs.**

HISTOIRES ET CONTES POUR LES PETITS

Série " La Sans Rivale "

O. Leblanc ..... **Les Hirondelles.**
— ..... **Corbeaux et Corneilles.**
— ..... **« Gracieux » l'écureuil.**
— ..... **Grenouillette et ses enfants.**
— ..... **Roucou et Roucoulette.**
— ..... **Monsieur Moineau et sa famille.**
— ..... **Fourmillette la bonne ouvrière.**
— ..... **Coin ! Coin !**

Chaque volume (17,5 × 13). Relié..... **3 fr. 90**
Texte en gros caractères. Illustrations en couleurs.

Série " Fenleroc "

L. Peltier..... **Les Grandes Chasses de Nestor Fenleroc en Afrique.**
— ..... **Les Aventures de Nestoc Fenleroc en Amérique et en Asie.**

Chaque volume (32 × 24,5), magnifiquement illustré en couleurs, relié **12 fr.**

Série " Bob et Suzette "

Ch. Deschamp ..... **Premières Aventures de Bob et Suzette.**
— ..... **Nouvelles Aventures de Bob et Suzette.**
— ..... **Bob et Suzette en vacances.**
— ..... **Bob et Suzette à la maison.**

Chaque beau volume (22 × 28), illustrations en couleurs. Relié..... **10 fr.**

Série " Histoires de Mère Nanette "

De la Baume..... **Pauvre Nicaise !**
— ..... **Bob et son ami Serpollet.**
— ..... **Les Aventures de Véronique.**
— ..... **Les Malheurs de Berlicoquet.**
— ..... **Le Pommier merveilleux.**
— ..... **Le Beau Coq de la Picoulette.**

Chaque volume (25 × 19), nombreuses illustrations en couleurs. Relié. **10 fr.**

Série des " Pif Paf "

H. Dubus et J. Bruller **Pif et Paf.**
— **Pif et Paf naviguent.**
— **Pif et Paf chez les Cannibales.**

Chaque volume (20 × 25), illustré en couleurs, cartonné ..... **5 fr.**

Collection " Verte "

Mlle Capus ..... **Il y a encore des fées.**
Lina Roth..... **Monsieur le Ceci, Monsieur le Cela.**
G. Schnée ..... **La Grammaire de l'Oncle Tonton.**
Mme Mayer-Pallot ..... **Nos Enfants chez les Bêtes.**
Mlle Capus ..... **Pour Charmer nos Petits** (1re série).
— ..... **Pour Charmer nos Petits** (2e série).
— ..... **Tout un Sac de Belles Histoires.**
M. Girardot..... **Voulez-Vous des Histoires, mes Enfants ?**
N. Weiller..... **Contes d'Ailleurs et d'Autrefois.**

Chaque volume (23 × 18), illustré. Broché **10 fr.** Relié..... **11 fr. 50**
H. Perrin-Duportal. **Histoires simples** (avec images en couleur)... **8 fr.**

L'EXTINCT

Les derniers mainmortables de France étaient ceux de l'Abbaye de Saint-Claude, dans le Jura. A la
en 1779, mettant fin, par cet a

DU SERVAGE EN 1779.

s des retentissants écrits de Voltaire, et après de longues tergiversations, Louis XVI édicta leur libération aux derniers vestiges de l'esclavage.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

VOLUMES POUR LES BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

(Suite de la page III)

POUR LES PETITS (suite)

Série " Noir et Rouge "

C. Halphen-Istel..... **Des Fées et des Fleurs**..... **9 fr.**
— ..... **Des Enfants et des Bêtes**..... **9 fr.**
J. Auroy et H. Isserlis. **Les mille et Une malices de Maître Renard, 8 fr. 50.**
H. Dubus ..... **En Suivant les Sentiers Fleuris** ..... **9 fr.**
Chaque volume est illustré abondamment.
L. Reuss ..... **Fantaisies orthographiques pour Miquette** (illustré)..... **6 fr.**

Série des " Contes Merveilleux "

J. Auroy et H. Isserlis.. **Contes du Soleil, de la Neige et du Vent.**
J. Montaigne ..... **Contes de la Baie des Anges.**
— ..... **Contes hurluberlus.**
— ..... **Contes de la Sirène.**
Chaque volume (28 × 19), illustré, relié..... **15 fr.**

POUR LES FILLES

Série " La Magnifique "

M. Duvallon ..... **Pierrot le Gourmand.**
A. Cruppi ..... **Touche à Tout.**
A. Crozière ..... **Loulou chez les Nègres.**
J. Montaigne ..... **Fifi-Tutu-Panpan.**
Chaque volume (23 × 28), nombreuses illustrations, relié..... **15 fr.**

Série des " Josette "

H. C. Cradock..... **Josette et ses poupées.**
— **Josette s'amuse.**
— **Josette maîtresse d'école.**
— **Josette en famille.**
— **La fête de Josette.**
Chaque volume (25,5 × 19), nomb. illustrations en couleurs, relié... **12 fr.**

Série des " Georgie "

H. Perrin-Duportal .... **Georgie en Vacances.**
— .... **Georgie chez sa Cousine Lili.**
— .... **Dick et Georgie.**
— .... **Georgie à la Montagne.**
— .... **Georgie à la Mer.**
— .... **Georgie au Jardin Zoologique.**
— .... **Georgie au jardin public.**
— .... **Georgie au Cirque.**
Kuhn-Régnier ..... **Georgie apprend à lire.**
Chaque volume (18,5 × 24), nombreuses illustrations en couleurs, couverture couleurs, relié..... **7 fr. 50**
H. Perrin-Duportal. **Explique-moi, Maman** (ill.), relié..... **9 fr. 50**

ROMANS, CONTES, AVENTURES

A PARTIR DE 9 ANS.

Série " Or et Noir "

J. Yvel..... **Cadet-Roussel.**
M. M. d'Armagnac..... **Aag la Gitane.**
M. Morel..... **Guillerette et Guilleri.**
G. Cerfbeer,..... **Tête de Turc.**
C. Sinclair..... **La Maison des deux Espiègles.**
J. d'Agraives ..... **Le Petit Roi du Lac.**
J. Yvel..... **Contes de chez nous.**
Pierre Besbre,..... **Rataploum.**
— ..... **La Fille unique de Lord Hamerless.**
— ..... **Le Naufrage mystérieux.**
— ..... **Mon frère Jean-Jacques.**
C. Chabrier-Rieder .... **Colette et son frère.**
— .... **Rose et Violette.**
— .... **Les enfants du Luxembourg.**
Chaque volume (13,5 × 19), illustré, couverture en couleurs, titre or. Relié **9 fr.** Toile noire..... **11 fr. 50**

VOLUMES ÉDITÉS PAR FERNAND NATHAN.

***Voir le début de cette liste dans le numéro précédent du* Journal des Instituteurs.**

dans la douce et pâle journée d'octobre. Devant la porte, deux commis montés sur une échelle double finissaient de pendre des lainages, tandis que, dans une vitrine, un autre commis, agenouillé et le dos tourné, plissait délicatement une pièce de soie bleue. Le magasin, vide encore de clientes et où le personnel arrivait à peine, bourdonnait à l'intérieur, comme une ruche qui s'éveille...

Il y avait, au plein air de la rue, sur le trottoir même, un éboulement de marchandises à bon marché, la tentation de la porte, les occasions qui arrêtaient les clientes au passage. Cela partait de haut ; des pièces de lainage et de draperie tombaient de l'entresol, flottantes comme des drapeaux, et dont les tons neutres, gris-ardoise, bleu-marine, vert-olive, étaient coupés par les pancartes blanches des étiquettes... En bas, dans des casiers, sur des tables, au milieu d'un empilement de coupons, débordaient les articles de bonneterie, vendues pour rien, gants et fichus de laine tricotés, capelines, gilets, tout un étalage d'hiver aux couleurs bariolées, chinées, rayées, avec des taches saignantes de rouge...

E. Zola. (*Au Bonheur des Dames.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Magasin de nouveautés :* on y trouve surtout des étoffes de couleurs vives et variées ; de là, le verbe : *éclater* ; — *notes :* teintes. — Quelle circonstance contribue à rendre les teintes plus éclatantes ? — Noter : le *magasin bourdonnait* ; — *un éboulement de marchandises*, des marchandises qui s'éboulaient, exprimer de même de l'eau qui ruisselle : un ruissellement d'eau ; — plus loin : un *empilement de coupons, la tentation* de la porte : l'art de l'étalagiste est de tenter le client.

La description qui suit est le développement de termes : *éboulement, tentation, occasions...*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer, au lieu des verbes, les noms d'action ou d'état : *Des légumes s'amoncelaient, des victuailles s'entassaient.* C'était un... de légumes, un ... de victuailles.

Devant les jouets étalés, les enfants riaient, s'exclamaient de joie, de surprise. — Devant l' (étalage) des... c'étaient des... d'enfants, des... — *Dans la forêt, des oiseaux chantaient, gazouillaient, sifflaient ; les feuilles bruissaient doucement, de l'eau ruisselait sur les pierres.* C'étaient...

2. Emploi du verbe **tenter** : entreprendre, essayer : *tenter une entreprise* ; mettre en usage : *tenter des efforts surhumains.* Employer aussi : *faire une tentative, tenter de...* ; — *tenter, tentation.* Les clientes sont tentées par... — Bien peu résistent à...

3. **Mots de la famille de pli** : *plier, ployer, plisser, plissement* de terrain ; *pliage.* Composés : *appliquer* (plier vers) ; — *compliquer* (plier avec) ; — *déplier* et *déployer, déploiement* ; — *expliquer* (prop. déployer, développer) ; *exploiter* (déployer son activité) ; *impliquer* (dans une affaire) ; — *répliquer* (plier en arrière, revenir sur ce qui a été dit) ; — *multiplier, supplier* (plier sous, embrasser les genoux).

ORTHOGRAPHE. — Un commis, un permis. *Justifier le singulier dans les termes :* gris-ardoise, bleu-marine, vert-olive.

Dans la phrase : Il y avait, au plein air... passage, *indiquer la nature et la fonction des compléments (de verbe, de nom).*

Tourner à la forme active la phrase : les tons neutres... étaient coupés...

2. Un grand magasin (suite).

Enfin, on ouvrit les portes. Dès la première heure, avant que les magasins fussent pleins, il se produisit, sous le vestibule, un écrasement tel qu'il fallut avoir recours aux sergents de ville pour rétablir la circulation sur le trottoir.

Toutes les ménagères, une troupe serrée de petites bourgeoises et de femmes en bonnet, donnaient assaut aux occasions, aux soldes et aux coupons, étalés, jusque dans la rue. Il y avait des poussées d'épaules, une bousculade fiévreuse autour des casiers et des corbeilles, où des articles au rabais, dentelles à dix centimes, rubans à cinq sous, jarretières à trois sous, gants, jupons, cravates, chaussettes et bas de coton, s'éboulaient, disparaissaient comme mangés par la foule vorace...

Et à l'intérieur, au milieu de l'air surchauffé, les femmes régnaient. Elles avaient pris d'assaut les magasins, elles y campaient comme en pays conquis, ainsi qu'une horde envahissante, installée dans la débâcle des marchandises. Les vendeurs, assourdis, brisés, n'étaient plus que leurs choses, dont elles disposaient avec une tyrannie de souveraines. De grosses dames bousculaient le monde. Les plus minces tenaient de la place, devenaient arrogantes. Toutes, la tête haute, les gestes brusques, étaient chez elles, sans politesse les unes pour les autres, usant de la maison tant qu'elles pouvaient, jusqu'à emporter la poussière des murs.

E. Zola. (*Au Bonheur des Dames.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelle sorte de clientes a ce magasin ? (*Gens de petite condition.*) — Pourquoi ? (*Le bon marché.*) — Relever les termes, les expressions qui traduisent l'empressement, l'affluence des clientes. — *a.* Aux abords du magasin ; *b.* à l'intérieur.

Idée générale : **C'est un assaut** (écrasement sur le trottoir, troupe serrée, bousculade fiévreuse, la foule vorace ; — elles campaient, horde envahissante, débâcle des marchandises, etc.).

Demander aux élèves s'ils ont assisté à des scènes de ce genre, faire appel à leur souvenirs, de manière qu'ils sentent vivement la vigueur des termes employés.

Quelques expressions à remplacer par d'autres à sens voisins : avoir recours : faire appel ; — *foule vorace :* avide ; — *dont elles disposaient :* dont elles faisaient ce qu'elles voulaient ; — *arrogantes :* insolentes, hautaines ; — *une troupe serrée :* une foule dense.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Rétablir dans les phrases ci-dessous les expressions du texte : *Une foule* de petites bourgeoises, de femmes en bonnet, *se hâtaient* vers les occasions, les soldes, les coupons. *Elles se poussaient des épaules, se bousculaient fiévreusement* autour des casiers, des corbeilles. Les marchandises au rabais *tombaient*, disparaissaient, *enlevées* par la foule... A l'intérieur, les femmes *dominaient.* Elles *avaient envahi* les magasins. Elles *s'y installaient comme chez elles*, ainsi qu'une horde..., installée dans... des marchandises.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Fussent : pleins (sing. : fût plein, imp. du subj.) ; — vestibule, vestiaire ; — rabais ; — surchauffé, surmené, surfait ; — assaut, assaillir ; — camper, campagne, champ ; — conquis, conquérir, je conquiers ; — envahir, invasion ; — assourdir, abasourdir ; — tyran, tyrannie ; — arrogantes, s'arroger, interroger.

1. Certaines expressions ont le sens d'un verbe simple : *avoir recours, donner assaut, prendre d'assaut.* Indiquer la nature et la fonction de leurs compléments.

2. Relever deux adjectifs et un nom attributs (*pleins, arrogantes, leurs choses*).

3. Fonction des mots entre virgules qui suivent : *articles au rabais.*

3. La grande épicerie.

Elle flambait d'une aveuglante façade rouge qu'ornaient des lettres d'or. Au-dessus de la large porte d'entrée, une enseigne représentait un planteur, personnage important, vêtu d'un impeccable costume blanc. La tête couverte d'un chapeau de paille large comme une ombrelle, il dégustait une tasse de café. Dans la fumée, s'échappant de la tasse, s'inscrivaient les mots ; « Au meilleur moka. »

La devanture émerveillait la population enfantine du quartier de ses bocaux emplis de sucreries multicolores, ses édifices construits en boîtes à cacao. Aujourd'hui, toute l'attention se concentrait sur le village de pain d'épice au milieu duquel trônait

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

l'automate, un nègre roulant des yeux blancs, hochant le chef et qui tapait du pied contre la vitre pour faire arrêter les passants. Une bande de gamins béait d'extase à cette vue.

FANNY CLAR. (*La maison des 7 compagnons.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1er par. : la façade ; 2e par. : la devanture. Toutes deux sont originales, attirent les regards, provoquent l'émerveillement : par quoi ?

Mots et expressions : *flambait :* à justifier, rouge et or comme des flammes ; — *impeccable :* sans défaut ; — *déguster* (de goût) ; — *trônait* (comp. : régnait) ; — *hochant le chef :* remuant, secouant la tête ; — *béait :* béer, bayer, tenir la bouche ouverte, bayer aux corneilles, béant, bouche bée ; — *extase :* de ravissement.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer *flamber* en parlant de la forêt en automne ; — *flamboyer*, en parlant de vitraux, de fenêtres, que vous avez observés au soleil couchant.

2. *Impeccable :* costume impeccable. Employer ce qualificatif avec d'autres noms. Ex. : une conduite, un style, une solution...

3. Contraire de : *l'attention se concentrait* (se dispersait).

4. Employer dans des phrases : *bayer aux corneilles, béant, bouche bée.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Impeccable, peccadille ; — concentrait, centre ; — hochant, un hochet ; — extase, s'extasier.

1. Relever et analyser les adjectifs possessifs.

2. Tourner la 2e phr au passif : *Au-dessus de..., sur une enseigne...*

3. Quels sont les compléments de *dégustait ?*

4. Relever les inversions du verbe et du sujet.

5. Pourquoi tous les verbes sont-ils à l'imparfait ?

GRAMMAIRE. — Les pronoms personnels invariables.

Ex. : Il faut travailler : tu *le* sais. Mais il ne suffit pas de *le* savoir. Il faut *y* penser souvent et *en* avoir le courage.

Analyser : *le, en, y,* dans l'exemple ci-dessus et déterminer leur fonction.

Exercice sur **le** : Remplacer *le* par les mots dont il tient la place : Crois-tu que ce marchand fasse de bonnes affaires ? — Je *le* crois. — Penses-tu qu'il soit assez habile pour réussir. — Je *le* pense. — Soit, mais encore faut-il qu'il reste honnête. Il *le* restera.

En et **y.** — Distinguer *en* (de là), *y* (là ou vers un lieu), qui sont adverbes, de *en* (de cela), (de quelqu'un) et de *y* (à cela) qui sont pronoms.

1. *Ce magasin est bien achalandé.* Sans cesse les clients *y* entrent ; d'autres *en* sortent chargés de boîtes et de paquets. — J'*en* vois un grand nombre qui n'arrivent pas à se faire servir. Il n'y a pas assez de commis. Il *en* faudrait dix de plus. Entrons tout de même ; nous examinerons les rayons. Et puis, ton père a dit qu'il voudrait des bretelles. Il est heureux que j'*y* pense.

2. *En :* complément d'un nom ou d'un adjectif. — Le maître m'a parlé de Pierre, il est content de lui (ou, il *en* est content). — Les magasins sont fermés, les rideaux *en* sont baissés. Tu n'en trouveras pas un d'ouvert, j'*en* suis sûr.

CONJUGAISON. — La forme pronominale.

Le verbe est à la **forme pronominale** lorsqu'il se conjugue avec deux pronoms de la même personne. Exercices de conjugaison à tous les temps étudiés.

1. Indiquer dans les phrases ci-dessous les verbes qui ont : *a.* le sens réfléchi ; *b.* le sens réciproque ; *c.* le même sens qu'un verbe à la forme active : Jean *se lève* de bonne heure, il *se lave* et part pour l'école. — Quand deux amis *se rencontrent, ils se serrent* la main. Pierre et Jean *se souviennent* d'avoir été à l'école ensemble ; *ils se mettent* à bavarder : « *Te rappelles-tu* notre vieux maître d'école ? *S'en donnait-il* de la peine pour nous apprendre quelque chose ? Sérieusement, *je me repens* quelquefois de l'avoir fait fâcher. »

Quel est le sens de : Voici les magasins qui *s'ouvrent* (on ouvre les magasins). La construction *s'achève* (on achève la construction).

COMPOSITION FRANÇAISE

1. **LA PHRASE.** — *Au-dessus de la porte d'entrée... blanc.*

Imiter cette phrase pour décrire l'**enseigne d'un magasin,** d'une **boutique que vous connaissez.** (Il peut s'agir d'une enseigne parlante.)

Au milieu de la vitrine, trônait l'automate, un nègre... Imiter cette phrase pour décrire un automate que vous avez vu.

2. **LE PARAGRAPHE.** — 1. Que tout est bien rangé dans ce magasin !

2. Quel désordre pittoresque dans cette épicerie !

3. Paroles de marchand (Voir C. E. Texte 2.)

LE DEVOIR COMPLET. — Vous allez faire une commission. Vous êtes distrait. Vous ne rapportez pas ce que l'on désirait. Reproches de votre maman.

SUJET TRAITÉ. — 1. **Une cliente difficile : « C'est trop..., ce n'est pas assez... Je reviendrai. »**

Mme Lepic entre chez la modiste. Elle a bien regardé la vitrine. Elle y a vu bien des chapeaux dont beaucoup lui plaisent sans toutefois lui convenir tout à fait. Peut-être pourra-t-elle s'arranger avec la marchande.

— Vous désirez, madame ?

— Je désirerais un petit chapeau pour l'hiver, un beau feutre, avec un ruban très simple et une boucle, un peu comme ceux de la vitrine. Mais voulez-vous me faire voir quelques modèles ?

La marchande s'empresse, met sur la table un choix de modèles, de toutes formes, de toutes couleurs, de toutes qualités.

— Voyez, madame, ce petit chapeau, comme il est gracieux, tout simple qu'il est.

Mme Lepic tourne, retourne les chapeaux, tâte l'étoffe, se place devant la glace, tête inclinée, à demi tournée, un chapeau sur la tête qu'elle ajuste, ôte, remet. Elle le pose, en reprend un autre. Celui-ci est trop clair, celui-là lui plairait pour sa forme, mais il le faudrait brun et non bleu. Le feutre de ce troisième est souple et léger, mais qu'il est cher !

Patiente, la modiste attend, risque un mot pour redresser ce qu'elle juge une erreur, pour modifier une opinion. Et puis, conciliante :

— Si vous voulez, madame, je vous ferai à celui-ci les modifications que vous désirez, ou bien, choisissez une forme et indiquez-moi ce que vous désirez comme garniture.

— Oui, je ne dis pas non ; mais je veux réfléchir. Et puis, il me le faudrait pour demain. Voyez-vous, madame, je préfère revenir...

Et Mme Lepic s'en va, laissant sur le comptoir vingt chapeaux dédaignés.

RÉCITATION

La petite ville (*suite*).

L'épicerie a un auvent,
Un banc, un air de bonne chance,
Elle a sa table et sa balance,
Ses tiroirs qu'on ouvre souvent.

Elle est prudente et trésorière
Pleine de soins et d'expédients,
Les gens y causent en riant,
Elle se ferme la dernière.

Et la fleuriste aux primevères
Respire, assise entre ses pots,
Une moiteur de terre et d'eau
Et vit dans sa maison de verre.

COMTESSE DE NOAILLES.
(*L'Ombre des jours*, Calmann-Lévy.)

C. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

LEROY. La dictée au C. E. P. et au Conc. des Bourses nation. (1re et 2e séries). **7 fr.**

les millions d'œufs sortant de chaque ventre nacré. les sardines s'en repaîtront sur les côtes de France, Puis le trancheur, en trois coups d'une précision chirurgicale, les ouvre comme un livre, leur arrache l'épine-dorsale. Un sang épais englue les madriers, éclabousse les entassements de têtes où se figent les yeux cerclés d'or, mouchette le visage des mousses, enfants de treize ans qui savent déjà ce que sera leur vie et pourra être leur mort. Les mouettes en piaulant se disputent les débris sanguinolents vomis par les sabords.

A fond de cale, le saleur reçoit les dépouilles flasques. Sous le fanal à acétylène, courbé dans la tranchée de sel durci par l'humidité, il les étale pour leur donner cette forme en éventail qu'on voit sur les vieux blasons d'Islande et sur les portulans jaunis. Du même coup, il les couvre de sel dosé à leur grandeur. La conservation et la qualité de la pêche, c'est de ce jugement qu'elles dépendront. Les empilant par parapets jusqu'aux baux, l'homme finit par besogner à plat ventre sur cette blancheur scintillante, dans la tiède humidité, son dos frottant la voûte de bois d'où suintent de lourdes gouttes rousses.

Sur le pont débarrassé, les autres recommencent d'appâter les lignes. Et le cycle des travaux quotidiens se referme. Une seule interruption : la voie d'eau ou la tempête qui chique les équipages. Des périls : l'iceberg, le paquebot aveugle, le phlegmon et, le plus affreux, les brumes. Cette obscurité blanche étouffe ou déforme les sons. Sur le voilier, pavillon en berne, « à rallier d'urgence », le pierrier de bronze aboie, les cornes meuglent, lugubres ; mais le doris que la brume a surpris nage souvent dans une direction trompeuse. Un jour, on le trouvera flottant avec ses deux cadavres. A moins qu'une lame ne l'ait empli : les deux hommes alourdis par leur ciré et leurs bottes énormes auront coulé d'un bloc. Ceux qu'un hasard a sauvés, après des jours d'anxiété, réembarquent sur leur navire et reprennent leur labeur. Ils ont une histoire de plus à conter le soir en mâchant leur carotte de tabac, les coudes appesantis sur la table poisseuse. Ainsi l'esprit des terre-neuvas est-il toujours préparé pour quelque foi ou quelque superstition.

E. CONDROYER.
(*La France travaille.*)

LECTURE II. — **La pêche du hareng au chalut.** — J'ai donc embarqué, le 3 septembre, à bord du *Petit-Poilu*, un fin chalutier du type Mersey, un des plus beaux du port de pêche de Boulogne. A toute allure, il s'éloigne des jetées et cingle vers l'ouest. Il s'en va pour une « marée » aux Smalls, dans le canal de Bristol, pêcher le hareng à la « traille » (chalut). Ce qu'il faut accomplir par n'importe quel temps pour que l'humble poisson parvienne au consommateur, bien peu s'en doutent.

Voici bientôt Lizard, point extrême sud-ouest de l'Angleterre, et son phare érigé sur un rocher, à un mille de la côte. Nous « démanchons » alors, ce qui veut dire que nous quittons la Manche, et nous arrivons après sept ou huit heures à l'entrée du canal. Nous sommes sur la « pêcherie aux Smalls ». Rien ne la distingue du reste de l'immensité, si ce n'est qu'une centaine de chalutiers anglais, belges ou français, y « travaillent » dans un espace parfois si restreint que les chaluts traînant au fond de la mer se prennent les uns dans les autres, non sans avaries ou même perte totale, ce qui est un accident fort onéreux.

Le 5 septembre, à 7 heures du matin, le « maître » donne l'ordre d' « affaler le chalut ». Tout le monde est sur le pont. En dix minutes, le vaste filet est au fond.

La profondeur moyenne de ces parages est de 90 à 110 mètres. Un homme sonde fréquemment. Il faut, en effet, que le patron puisse calculer quelle longueur de câble il doit « filer » pour le remorquage du chalut, cette longueur devant être trois fois celle de la sonde. Ici, le chalut est donc traîné au moins à 250 mètres derrière le bateau. A allure réduite, le chalutier remorque le filet. Cela dure de deux à trois heures, suivant l'abondance du poisson. On juge ce qu'il faut de charbon pour tirer ce poids énorme, qui rafle le fond de la mer : les bateaux de notre force brûlent en moyenne 10 000 kilos par jour.

Enfin, le « trait », qui est la durée d'un coup de chalut, est terminé. Le patron annonce que l'on va « virer », c'est-à-dire remonter à l'aide du treuil le chalut à la surface. Tout le monde est de nouveau sur le pont. L'opération est déjà rude par temps calme, mais, par une mer démontée ou simplement houleuse comme elle l'est si souvent en cette région où viennent s'épanouir les grandes lames de l'océan, elle devient singulièrement périlleuse et, plus d'une fois, l'un de ces hardis travailleurs de la mer, impitoyablement élingué, devient la proie de la grande mangeuse d'hommes.

Cela se renouvelle pendant six, huit, dix ou douze jours, sans discontinuer, le jour et la nuit, quel que soit le temps, jusqu'à ce que l'on ait une quantité de poisson suffisante pour regagner le port.

Le chalut vidé est aussitôt rejeté à la mer, puis, tandis que se poursuit le nouveau trait, les hommes se mettent à la besogne pour descendre le poisson en cale, soit en mannes, soit en caisses que l'on complète avec de la glace concassée. Un chalutier de ce tonnage en emporte toujours de cinquante à soixante tonnes.

CH. FICHEUX. (*L'Illustration.*)

LECTURE III. — **La chasse des animaux à fourrure au Canada.** — Ce fut jadis, en ses vastes territoires, presque la seule occupation et la seule ressource des populations indigènes pendant les nombreux siècles qui précédèrent l'arrivée des Européens. L'installation des premiers colons ne changea guère les horizons de travail, la première colonisation se fit par des pêcheurs et des chasseurs qui adoptèrent rapidement les habitudes indigènes.

Européens et indigènes restèrent longtemps appliqués aux mêmes besognes, les Français surtout ; sans doute retrouvèrent-ils d'antiques hérédités de coureurs de bois et de trappeurs. Ils furent et sont encore les meilleurs chasseurs de l'Amérique, bien plus que l'Anglais ou le Yankee.

Le premier Canada français apparaît essentiellement comme une colonie de chasse, voué à la production des pelleteries par une véritable monoproduction. On défendit longtemps aux colons de s'adonner à d'autres travaux ; même le blé pour leur alimentation n'était pas produit par eux. Pendant plus d'un siècle, le Canada, premier pays de l'exportation du blé de nos jours, fut approvisionné par des farines garonnaises importées de Bordeaux.

Les colons chasseurs menèrent des vies étonnantes ; ce sont eux qui découvrirent les immenses territoires ; à la poursuite du gibier, ils pénétrèrent jusqu'en Louisiane et jusqu'à l'océan Arctique ; ils furent les pionniers, les conquérants, ils prirent langue et souvent alliance avec les tribus indiennes.

Il n'y a pas tant d'années, pas un demi-siècle, que les pelleteries ont cessé d'être le premier article des exportations canadiennes. Aujourd'hui d'ailleurs, la majorité du territoire du Canada a encore comme seule utilisation la chasse aux animaux à fourrures. Les seuls aménagements des vastes forêts ou des lointaines toundras sont exécutés pour les chasseurs : routes de forêts, pistes de portage, postes et forts, dépôts de vivres qui jalonnent les itinéraires et jusqu'aux services d'avions qui servent exclusivement au transport des fourrures.

Une police spéciale a été créée en vue de faire régner l'ordre dans cette zone de chasse, la plus grande du monde, où l'individu, perdu dans les solitudes, semblait en dehors de tous les règlements, véritable gendarmerie du pôle, comme on l'a appelé, qui a réussi à maintenir une belle équité qui doit être dans les règles du jeu de la chasse.

Sans doute la chasse recule devant les progrès des nouvelles emblavures et devant les déforestations sans cesse agrandies des modernes usines de pâtes de bois. Le gibier diminue aussi par suite des perfectionnements des piégeages.

L'ancienne vie de chasse est-elle donc compromise ? Il semble plutôt qu'elle s'oriente vers de nouvelles formes. La multiplication des réserves et parcs nationaux assure une protection et un renouvellement du gibier suffisant et, à ce point de vue, la chasse est bien en avance sur la pêche. Par ailleurs, on introduit de nouveaux gibiers comme cet énorme troupeau de 3 000 rennes qu'on conduit après un voyage de deux ans en partie sur la banquise, au long de l'océan Arctique canadien. Mais la principale transformation en cours est la production de la fourrure par l'élevage. Les anciens trappeurs deviendront-ils des fermiers de ces établissements étranges où l'on élève renards argentés, castors ? Il y a aujourd'hui plus de 4 300 fermes d'animaux à fourrure.

P. DEFFONTAINES.
(*La chasse des animaux à fourrure au Canada.*)

Mme OZOUF.

Mlle KŒNIG. RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les sauces *(suite)*.

2° Les sauces non liées.

Je vous ai déjà parlé des sauces de rôti ou de viande braisée qui se font par la cuisson même de la viande. On parachève la sauce de braise en « déglaçant » la cocotte à l'aide d'une ou deux cuillerées d'eau un peu salée que l'on fait bouillir une minute et que l'on verse dans le plat.

Parmi celles qu'on ajoute, après la cuisson, à un plat de légumes, de viande ou de poisson, la plus simple est celle dite « maître d'hôtel » qui se compose d'un bon morceau de beurre pétri avec du persil finement haché et arrosé de jus de citron (le jus de citron est le plus souvent supprimé). On la sert *sous* une grillade de viande ou de poisson. Elle accompagne délicieusement aussi des haricots verts.

Pour accompagner une grillade à la poêle, la sauce maître d'hôtel ordinaire convient très bien, mais on peut la modifier ainsi : faites bouillir une ou deux cuillerées d'eau légèrement salée dans la poêle où reste un peu du jus de la viande, puis mettez-y un bon morceau de beurre et, tandis qu'il fond, *fouettez cette sauce avec une fourchette afin de la rendre crémeuse*. Quand le beurre est fondu, versez le tout sur votre viande que vous pouvez couvrir encore de persil très finement haché.

Voici maintenant une sauce exquise à servir avec un morceau de gros poisson cuit à l'eau. Dans un verre de lait, vous faites cuire doucement un petit oignon coupé en tranches très minces ; cela demande de quinze à vingt minutes, pendant lesquelles votre poisson s'égouttera sur une passoire (au-dessus de la marmite et de son court-bouillon afin de ne pas refroidir). Votre oignon bien cuit, bien tendre, et le lait réduit de moitié, vous faites fondre (toujours en battant pour obtenir le « moelleux ») un bon morceau de beurre dans ce lait, vous salez, vous poivrez, vous mettez le poisson dans la sauce.

Et voici encore une blanquette de veau dont je vous garantis le mérite : faites cuire vos morceaux de veau dans peu d'eau (il n'est pas nécessaire que la viande soit entièrement couverte) avec un bouquet garni, quelques petits oignons entiers et, si cela vous plaît, une carotte coupée en rondelles, un ou deux petits navets coupés aussi, sel et poivre, naturellement. La viande cuite, retirez le bouquet garni, les morceaux de carotte et de navets qui n'ont plus rien à faire maintenant qu'ils ont donné tout leur parfum ; laissez les oignons. Pilez au fond d'un plat une ou deux belles gousses d'ail, mettez-y un bon morceau de beurre frais et versez là-dessus le contenu de votre casserole ; remuez un peu pour bien mélanger le beurre et l'ail à tout le reste. Si vous trouvez votre sauce trop courte, ajoutez-y une ou deux cuillerées de crème ou de bon lait.

3° Les sauces crues.

Les sauces crues sont presque toutes des vinaigrettes. La plus simple est celle que l'on prépare pour assaisonner les salades vertes.

Je vais vous dire comment la meilleure cuisinière que je connaisse assaisonne les salades qu'elle m'offre parfois à déjeuner. Au fond du saladier, une *petite* noix de moutarde *douce*, du sel fin, du poivre, une petite gousse d'ail très finement coupée, une petite cuillerée de vinaigre pour deux bonnes cuillerées d'huile, le tout non seulement mélangé à la cuillère, mais *battu* de façon à former une sauce bien homogène, d'une couleur unie et d'une consistance crémeuse et légère. Non seulement l'huile ainsi battue est plus facile à digérer, mais les divers éléments de la sauce, également répartis, imprègnent tous toute la salade qui a un goût uniforme.

Si quelques-uns de vos convives n'aiment pas manger l'ail cru, coupez de minces et étroites croûtes de pain que vous frotterez d'ail et mettrez dans la salade ; celle-ci sera suffisamment parfumée par le voisinage de ces croûtons qui feront, d'autre part, les délices des amateurs.

Dans les salades printanières, on peut remplacer l'ail par de la ciboulette ou de fines pousses d'oignon. Un peu d'estragon fait souvent plaisir aussi ; d'ailleurs, l'emploi des aromates est partout affaire de goût.

La salade doit être toujours *très soigneusement* égouttée, puis mise dans la sauce au *dernier moment*, surtout les salades tendres dont les feuilles seraient vite flétries par le vinaigre. Elle doit être retournée assez longtemps pour que *toute* la sauce soit employée à enrober les feuillets. Si la sauce a été bien composée et bien mesurée, il n'en doit pas rester une goutte au fond du saladier et toutes les feuilles doivent en être bien enveloppées.

On fait aussi des salades de légumes. La salade de pommes de terre, en particulier, a beaucoup d'amateurs.

Pour bien la réussir, il faut préparer la vinaigrette à l'avance, l'assaisonner avec des oignons bien émincés qui gagneront à macérer un peu. Employez les mêmes proportions d'huile et de vinaigre mais en quantité double que pour une salade verte de même volume ; puis ajoutez encore deux ou trois grandes cuillerées de *vin*, car les pommes de terre absorberont beaucoup de liquide et tant de cuillerées de vinaigre irriteraient l'estomac. Puis épluchez rapidement vos pommes de terre cuites d'abord dans leur peau, coupez-les en tranches minces et mettez-les, *toutes chaudes*, dans la sauce qu'elles boiront et qui les imprégnera parfaitement.

On fait encore des vinaigrettes qu'on sert dans une saucière pour accompagner des asperges ou des artichauts (dans ce cas, aucun aromate, qui masquerait le goût du délicieux légume!), ou bien du poisson, de la tête ou des pieds de veau, des viandes froides. Là, vous pouvez parfumer la sauce à votre gré, d'ail, de persil, de cerfeuil, d'un peu de menthe, d'estragon... tout est permis, selon les goûts.

***

Il faut maintenant parler de la *sauce mayonnaise* qui est, en somme, une vinaigrette, mais dans laquelle le vinaigre ne joue qu'un tout petit rôle, complètement effacé par celui de l'huile.

La mayonnaise passe pour très difficile à réussir. Tous les livres de cuisine s'accordent à dire qu'on doit mettre un ou deux jaunes d'œuf au fond du mortier (ou du bol), les tourner avec un pilon jusqu'à ce qu'ils « fassent pommade », puis ajouter *goutte à goutte*, sans jamais arrêter, de l'huile d'olive, en tournant toujours. C'est ainsi que font toutes les ménagères et elles considèrent comme une grande chance que leur mayonnaise ne « tourne » pas avant que d'être achevée. Eh bien ! voici comment s'y prend ma cuisinière modèle, qui n'en « rate » jamais...

Elle met un seul jaune d'œuf dans le bol avec *un peu* de moutarde *douce* ; elle tourne jusqu'à consistance de pommade, mais elle fait cela deux heures à l'avance et elle laisse reposer le jaune d'œuf tout ce temps-là. Puis, au lieu de verser l'huile goutte à goutte et sans arrêt, elle en verse plusieurs bonnes gouttes à la fois, tourne vivement pour les incorporer, puis verse encore plusieurs gouttes, s'arrête de verser pour tourner, et toujours ainsi jusqu'à la fin.

Ensuite, elle ajoute à cette crème épaisse d'huile et d'œuf une forte cuillerée de vinaigre dans laquelle elle a fait dissoudre du sel et du poivre.

On peut remplacer le vinaigre par du citron. Dans ce cas, on sale et on poivre le jaune d'œuf au commencement.

Au lieu de cette mayonnaise, on peut faire l'ailloli ; on pile alors dans le fond du bol (il faut piler et non couper !) huit belles gousses d'ail pour dix convives et l'on continue par les opérations ordinaires.

J'ajoute que toute huile peut faire de la mayonnaise, mais que la meilleure pour cet usage est, de beaucoup, l'huile d'olive.

M. RAVAUDET.

GRÉGOIRE. COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN..... 30 fr.

commune où l'on paie 0 f. 53742 d'impôt par franc de revenu cadastral (centime le franc). Calculer l'impôt foncier annuel payé par ce terrain. RÉPONSE. → **19 a, 5 f. 61.**

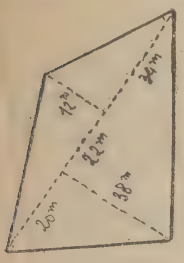

5. Une feuille de papier rectangulaire mesure 15 cm. de longueur sur 12 cm. de largeur. On enlève sur les 4 coins des morceaux en forme de carrés de 2 cm. 5 de côté. Calculez la surface restante et le périmètre de la nouvelle figure obtenue.

→ SOLUTION :

Surface du rectangle en cm² : 15 × 12 = 180 cm².

Surface des 4 carrés en cm² : 4 × 2,5 × 2,5 = 25 cm².

Surface restante : 180 cm² — 25 cm² = 155 cm².

Le périmètre de la nouvelle figure obtenue est égal au périmètre du rectangle :

(15 cm. + 12 cm.) × 2 = 54 cm.

6. La longueur d'une nappe rectangulaire dépasse sa largeur de 0 m. 68. On borde cette nappe d'un galon à 2 f. 75 le mètre coûtant 24 f. 75. Calculer la surface de la nappe (Nord). RÉPONSE. → **4 m² 94.**

7. Un jardin rectangulaire mesure 60 m. sur 40 m. On trace tout autour, à l'intérieur de la clôture, une allée de 1 m. 5 de large ; puis on trace au milieu, dans le sens de la longueur, une autre allée large de 1 m. 20. Faire un croquis de ce jardin et évaluer la surface à cultiver (Nord). RÉPONSE. → **2040 m² 6.**

8. Un jardin a la forme d'un rectangle ABCD. Si l'on diminue la largeur AD de 3 m. et la longueur AB de 5 m., on aura un carré IFGA dont le périmètre est 32 m. Quel est le périmètre du champ rectangulaire ? De combien faut-il diminuer la longueur et la largeur du rectangle ABCD pour obtenir un carré dont la surface sera le quart de celle du carré IFGA (faire la figure) (Puy-de-Dôme).

→ SOLUTION :

Côté du carré IFGA en m. : $\frac{32}{4} = 8$ m.

On a : AB = AG + 5 m. = 8 m. + 5 m. = 13 cm.

AD = AI + 3 m. = 8 m. + 3 m. = 11 m.

Périmètre du champ rectangulaire : (13 m. + 11 m.) × 2 = 48 m.

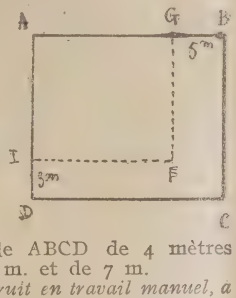

Surface du carré IFGA en m² : 8 × 8 = 64 m².

Surface du nouveau carré en m² : $\frac{64}{4} = 16$ m².

Ce nouveau carré aura 4 m. de côté ; il faudra donc diminuer les dimensions de ABCD de 4 mètres supplémentaires, soit de 9 m. et de 7 m.

9. Le carré ABCD, construit en travail manuel, a 8 cm. de côté. Les points E, F, G, H, sont les milieux des côtés et l'on a HI = FJ = 2 cm. Les 4 triangles formant les coins sont recouverts de papier bleu, la figure centrale de papier rouge et les surfaces latérales restantes de papier jaune. Calculer la surface bleue, la surface jaune, la surface rouge (Finistère).

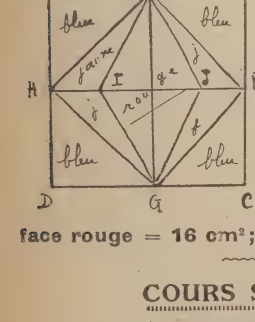

RÉPONSE. → **Surface bleue = 32 cm² : surface rouge = 16 cm² ; surface jaune = 16 cm².**

COURS SUPÉRIEUR

Divisibilité.

Définitions. — *a* est multiple de *b*, quand il est égal à $b \times q$.

Exemple : 12 est multiple de 3 et de 4, car 12 = 3 × 4.

On dit que *a* est divisible par *b* et *q* ; 12 est divisible par 3 et 4 ; *b* et *q* sont des diviseurs de *a* ; 3 et 4 sont des diviseurs de 12.

1re propriété : TOUT NOMBRE QUI EN DIVISE PLUSIEURS DIVISE LEUR SOMME.

6 divise 12, 18, 36 ; il divise aussi : 12 + 18 + 36.

On a : 12 = 6 × 2 ; 18 = 6 × 3 ; 36 = 6 × 6 et 12 + 18 + 36 = 6 × 2 + 6 × 3 × 6 × 6 = 6 (2 + 3 + 6) = 6 × 11.

2e propriété : TOUT NOMBRE QUI EN DIVISE 2 AUTRES DIVISE LEUR DIFFÉRENCE.

5 divise 30 et 45, il divise aussi 45 — 30.

On a : 30 = 5 × 6 ; 45 = 5 × 9, 45 — 30 = 5 × 9 — 5 × 6 = 5 (9 — 6) = 5 × 3.

CONSÉQUENCE. — Tout nombre qui divise une somme de deux parties et l'une de ces parties divise l'autre.

3e propriété : SI 2 NOMBRES *a* ET *b* ONT UNE DIFFÉRENCE MULTIPLE DE *d*, CES DEUX NOMBRES DIVISÉS PAR *d* DONNENT LE MÊME RESTE.

Soient les nombres 65 et 23, dont la différence est multiple de 7. 65 et 23 divisés par 7 donnent le même reste.

On a : 65 — 23 = 7 × 6 ; ou :

65 = 23 + 7 × 6 (1) ; d'autre part, on a :

23 = 7 × 3 + 2, et en remplaçant 23 par sa valeur dans l'égalité (1) :

65 = 7 × 3 + 7 × 6 + 2 = 7 (6 + 3) + 2.

Ce qui montre que 65 divisé par 7 donnera 2 pour reste.

Exercices. — 1. *Montrer que le produit de 2 nombres entiers consécutifs est toujours divisible par 2.*

(Un de ces nombres est toujours pair 2 *n*, l'autre est 2 *n* — 1 ou 2 *n* + 1.)

2. *Montrer que la somme de 3 nombres consécutifs est multi. de 3.*

(On a : *n*, *n* + 1, *n* + 2, comme nombres, et S = *n* + *n* + 1 + *n* + 2 = 3 *n* + 3 = 3 (*n* + 1) mult. de 3.)

Division algébrique.

Définition. — La division algébrique a pour but, étant données 2 expressions algébriques : l'une appelée dividende, l'autre diviseur, d'en trouver une troisième, le quotient qui, multiplié par le diviseur, reproduise le dividende.

EXEMPLE. — Soit à diviser 25 $a^4b^3c^3$ par 5 a^2b^2c, il faut trouver Q tel que : Q × 5 a^2b^2c = 25 $a^4b^3c^3$, cette expression est : 5 a^2bc^2, car :

5 a^2bc^2 × 5 a^2b^2c = 25 $a^4b^3c^3$.

Énoncer la règle employée.

Quand on a à diviser un polynôme par un monôme, on divise chaque tenue du polynôme par le monôme, et l'on fait la somme des quotients obtenus.

Mise en facteurs communs. — Soit à effectuer la multiplication suivante : $x(a + b + c - d)$. On a :

$x(a + b + c - d) = x\,a + xb + xc - xd$;

et inversement si on donne l'expression : $xa + xb + xc - xd$, elle est égale à :

$x(a + b + c - d)$. On dit alors que x est mis en facteurs communs.

Énoncer la règle employée.

EXEMPLE. — Mettre x en facteurs communs dans l'expression :

$$4\,ax - 5\,ax^2 + bx^3,$$

on a : $x(4\,a + 5\,ax + bx^2)$.

Exercices. — 1. *Effectuer les divisions suivantes :* 25 a^3x^2b : 5 axb ; 7 mn^2 : mn, 21 ax^3b^4 + 5 ax^2b + 7 axb^2 : axb.

2. *Mettre en facteurs communs le facteur de plus haut degré possible avec le coefficient le plus grand possible dans les expressions suivantes :*

a. 32 a^2x^3b + 8 $a^4b^2x^5$ + 16 ab^2x — 24 a^2bx^3.

b. 15 a^4x^3 — 20 a^3x^2 + 35 a^2x^5.

3. *Décomposer en produits de facteurs les expressions :*

a. ab — a + b — 1.

b. ab + bx + ay + xy.

RÉPONSE. → *a.* **(a + 1) (b — 1).**

b. **(a + x) (b + y).**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

CHANTICLAIRE. CE QU'IL FAUT SAVOIR pour CALCULER RAPIDEMENT de TÊTE. 4.20

TRAVAIL MANUEL

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Animaux articulés.

MATÉRIEL. — Gros carton gris ; canif bien aiguisé ; aiguille pour perforer le carton ; fil de fer ou de cuivre souple, à défaut quelques morceaux de cordonnet.

DIRECTIONS. — Dessiner le profil des animaux en donnant la forme qu'on désire obtenir. Reproduire ensuite les différentes parties du corps : tronc, membres, oreilles. Allonger le tronc, en modifier la forme pour pouvoir, par la suite, y fixer les parties qu'on en a détachées. Eviter de percer les trous sur les bords, les sujets y gagneront en solidité.

L'éléphant. — Les membres de derrière sont identiques ; il en est de même pour ceux de devant.

Prendre la précaution de placer la défense, visible au-dessus de la trompe. Dans ce cas, les fixer fortement à la tête ; tombantes, elles changeraient complètement la silhouette de l'éléphant.

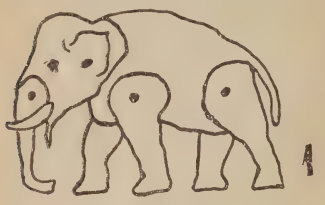

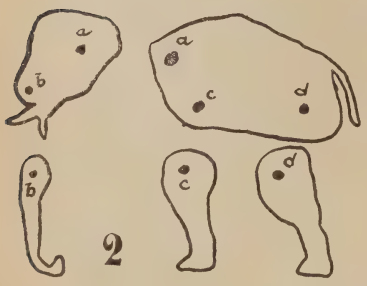

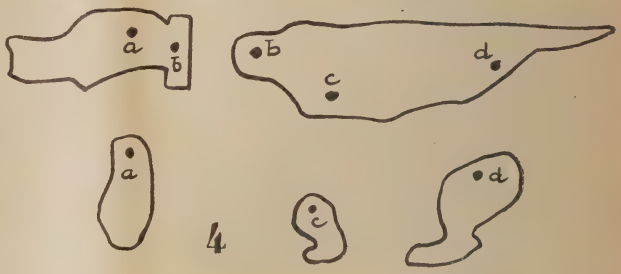

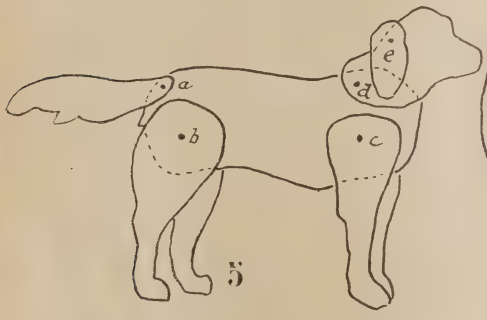

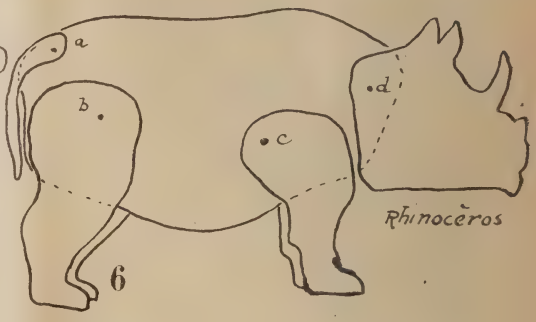

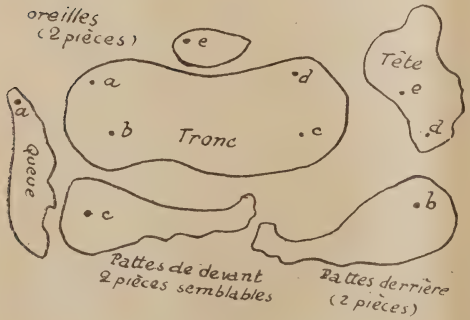

H. DEGORRE, *instituteur, Mœuvres (Nord).*

PLICQUE. Le travail manuel attrayant à l'école primaire..... *Broché.* **10.50** *Relié...* **12.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le pigeon.

I. Observons un pigeon vivant.

Taille moyenne, tête petite, cou court mais mobile. Pattes courtes garnies de 4 doigts, dont 3 antérieurs et 1 postérieur.

Queue arrondie. Ouvrons ses ailes : elles sont de longueur moyenne et fournissent un vol rapide et puissant.

Plumage blanc gris.

1. **Un excellent voilier.** — Un pigeon messager fait 2 km. par minute. Et vous ! Et un train express ?

Aptitudes pour bien voler : ailes pointues, plumes longues, forts muscles (le blanc du pigeon), corps élancé.

Observez les pigeons quand ils s'envolent, quand ils se posent (attitude de la tête, des pattes, de la queue).

2. **Sa nourriture.** — Observons et dessinons son bec. Il est faible, plus haut que large, mou à sa base, renflé fortement autour des narines. La pointe seule est cornée et légèrement bombée.

Le pigeon n'écrase pas les graines avec son bec. Il les picore et les avale entières. Les graines ramollissent dans le *jabot*. (Observez le jabot gonflé d'un pigeon repu.) Du jabot la nourriture descend dans l'estomac.

L'estomac du pigeon ressemble à celui de la poule. (Rappeler leçon n° 20, 1933-1934.) Il a des parois de muscle épaisses et contient aussi des cailloux et des graines de sable que le pigeon avale.

Le « moulin » du pigeon n'est pas non plus dans sa bouche, mais dans son estomac.

Observez le pigeon qui boit (les narines se ferment).

3. **Ses petits.** — Les pigeons vivent par couples. Décrivez le pigeonnier et le nid. Les petits naissent ordinairement au nombre de deux. Au moment de leur naissance, ils ont encore les yeux fermés et sont à peine recouverts d'un léger duvet. Ils sont nourris, pendant les premiers jours, par une sorte de bouillie, sorte de lait de pigeon, que produit le jabot des parents et que ceux-ci dégorgent pour la leur introduire dans le bec. Un mois après la naissance, le petit pigeon quitte le nid.

II. D'autres pigeons.

1. **Le pigeon ramier.** — Oiseau très commun en France où il arrive au commencement de mars. En octobre et en novembre il nous quitte pour aller passer l'hiver en Italie et en Egypte. Il habite les bois et s'y nourrit de faînes, de glands et de graines. Son nid est un lacis grossier de bois mort. Le pigeon est très farouche, mais, en captivité, il s'apprivoise complètement et devient très familier. Ce sont les ramiers que l'on voit en si grand nombre à Venise et à Paris dans quelques jardins publics.

2. **Le pigeon messager.** — L'usage du pigeon messager remonte à une date fort reculée. Les Romains s'en servaient dans la conquête de la Grèce. Les Arabes l'employaient avec méthode et profit.

Au commencement du XIXe siècle on s'en servit pour porter les ordres de Bourse, des dépêches de journaux, etc.

Rappelez le rôle considérable que les pigeons messagers ont joué en France pendant le siège de Paris de 1870-1871 (115 000 dépêches officielles et 1 000 000 de dépêches privées furent expédiées par ce moyen).

Parlez aussi du « Pigeon de Verdun ».

Le pigeon messager a un odorat prodigieux. C'est lui qui le guide. Le pigeon sent l'odeur des pois germants, par exemple, à plusieurs heures de distance.

3. **La tourterelle à collier,** que l'on élève dans les volières, est originaire d'Afrique où elle vit en liberté. Une espèce voisine vit dans nos bois ; elle nous arrive au printemps et repart vers la fin de l'été.

III. Travail personnel.

Allez visiter une exposition de pigeons (il y a des sociétés d'éleveurs dans tous les départements). Notez et décrivez quelques races.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'électricité travaille.

Le moteur électrique est indispensable aujourd'hui dans les ateliers, pour les transports publics, à la maison même. L'agriculture moderne aussi s'en sert de plus en plus.

Nommez des machines mues par l'électricité que vous avez déjà observées.

I. Les machines qui produisent de l'électricité.

Il n'y a pas que les piles qui produisent des courants électriques. Le courant qu'on exploite chez vous pour éclairer, chauffer et faire marcher des machines, est produit par de puissantes machines qu'on appelle *dynamos*.

1. **Expérimentons.** — Fixer une aiguille aimantée mobile sur un pivot. Nous savons qu'elle s'oriente toute seule dans une direction fixe, voisine de la direction nord-sud (leçon de l'année dernière). Disposer un électro-aimant droit, perpendiculairement à l'aiguille..

Faire passer le courant d'une pile. Observer comment l'aiguille se déplace. Expliquons : l'électro-aimant agit comme un aimant. Cette expérience peut aussi se faire à l'envers. C'est-à-dire, quand on déplace un aimant au voisinage d'un électro-aimant, il s'y forme du courant. Ce courant dure le même temps que le déplacement en question et il est d'autant plus fort que le mouvement de l'aimant est plus rapide.

C'est de cette façon-là que les dynamos produisent du courant.

2. **La dynamo.** — Montrer la dynamo des bicyclettes.

La machine électrique la plus simple est formée par un aimant qui tourne très vite devant un électro-aimant. Les grosses machines sont formées par plusieurs aimants qui tournent en même temps devant plusieurs électro-aimants. On peut aussi remplacer les aimants par d'autres électro-aimants. Il faut, il est vrai,

EISENMENGER ET COUPIN. Les sciences naturelles des Cours Complémentaires et du B. E. *Relié*... 22 fr.

leur fournir un peu de courant. C'est quand même un avantage, car un électro-aimant est beaucoup plus puissant qu'un aimant. Ainsi, avec un peu de courant on en produit énormément.

Mais qui fait tourner les aimants ?

On utilise une machine à vapeur, un moteur à explosion ou la force d'une chute d'eau. Ce troisième cas est l'installation la plus économique.

3. **Bricolage d'un petit moteur électrique.** — Se procurer l'excellent livre : *Comment construire soi-même ses appareils scientifiques*, par Eisenmenger-Richard. Librairie Nathan, p. 239 et suivantes.

Bricolage assez difficile, mais très instructif.

Le moteur électrique n'est donc qu'une dynamo que le courant électrique fait tourner. — En faisant tourner une dynamo, on produit un courant électrique. Inversement, un courant lancé dans une dynamo la fait tourner.

C'est cette propriété que possèdent les dynamos, soit de produire un courant quand on les fait tourner, soit de se mettre à tourner quand on les fait traverser par un courant, qu'on utilise pour faire marcher les tramways, les machines, en un mot, pour transporter la force à distance.

II. Le tramway électrique.

1. **Allons observer les tramways.** — Le wagon, ses roues, la place du conducteur, ses

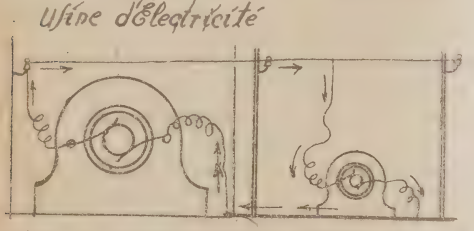

leviers de commande, ses freins, la longue perche de fer terminée par une roulette (trolley) ou une fourche ou un cadre. Le trolley s'appuie sur un câble de cuivre, tendu le long de la voie et supporté par de hauts poteaux. Ce câble est parcouru par un fort courant électrique. Voyez les étincelles qui se produisent chaque fois quand le trolley se sépare un peu du câble. Quand le trolley quitte le câble, le tramway demeure immobile. Mais comment

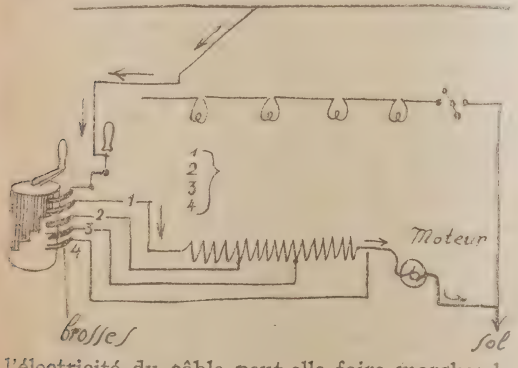

l'électricité du câble peut-elle faire marcher le tramway ?

2. **Le tramway porte un moteur sur l'un de ses essieux.** — Dans l'usine électrique il y a une puissante dynamo dont l'un des pôles communique avec les rails.

L'autre pôle communique avec le câble de cuivre qui court le long de la voie du tramway.

Le courant parcourt le fil, traverse la dynamo et revient par les rails au premier pôle.

Expliquer le trajet du courant d'après les flèches.

La dynamo se met à tourner et entraîne dans son mouvement l'essieu et les roues. De la dynamo le courant se perd dans la terre.

Travail du mécanicien : il coupe et rétablit le courant. Il règle la vitesse en faisant passer le courant soit par la résistance entière, soit par une partie de la résistance.

III. Autos électriques, machines diverses.

Chez l'automobile électrique, la dynamo est mue par un courant électrique venant de piles ou d'accumulateurs (qui accumulent, qui tiennent le courant en réserve).

Les machines d'atelier sont mues par des moteurs électriques branchés sur le circuit du courant local. Dans les grandes usines, le courant est produit par une dynamo mue par la machine à vapeur ou une roue hydraulique.

L'agriculture aussi emploie l'électricité de plus en plus. Les petits moteurs électriques pour les différentes machines agricoles sont fixés sur des voiturettes. Le courant du circuit local les fait marcher. La machine agricole est fixée au moteur par une courroie.

Moteurs domestiques : ventilateur, aspirateur, cinéma Pathé-Baby.

IV. Transport de la force à distance.

On se sert encore des dynamos pour utiliser, très loin de l'endroit où se trouve la machine, la force d'une machine à vapeur, d'une chute d'eau ou d'un moteur à explosion. C'est ce qu'on appelle *transporter la force à distance*.

Ainsi on transporte à Paris la force d'une chute d'eau des Alpes. On transporte la force hydraulique du Rhin (usines à Rheinfelden en Suisse et à Kembs en Alsace) dans toute la région de l'Est. Au moyen des chutes du Rhin on fait tourner de puissantes dynamos.

Le courant produit par ces dynamos est conduit par des câbles en cuivre à Mulhouse, à Bâle, à Strasbourg, en Allemagne du Sud, jusqu'à la région lyonnaise, pour actionner toutes sortes de machines, pour faire rouler des tramways, faire monter des ascenseurs, etc.

V. Travaux personnels.

Allez observer un tramway, décrivez-le et expliquez comment il marche.

Cherchez à vous documenter sur l'électrification des voies ferrées. Dessinez une carte de France avec les voies électriques.

Allez étudier l'installation électrique d'un menuisier, d'un serrurier, du boucher. Dessinez-la.

Visite d'une usine électrique : sources de force (machine à vapeur, turbines) ; source d'électricité (dynamo) ; emploi du courant (moteurs) ; transmission de la force électrique.

On parle de la « Fée électricité », ce nom est-il justifié ?

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

KAHN. L'usine humaine (L'homme comme palais d'industrie). *Tableau entoilé avec notice.* 25 fr.

$$\frac{IB}{IB'} = \frac{5}{2} = \frac{IA}{IA'}.$$

D'autre part, $\widehat{AIB} = \widehat{A'IB'}$ (opposés par le sommet).

Donc les triangles AIB et A'IB' ont un angle égal

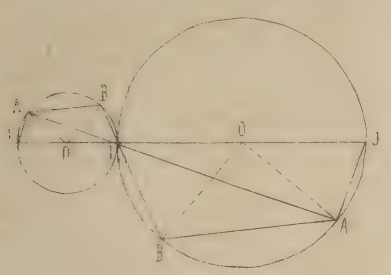

compris entre côtés proportionnels : ils sont semblables.

3° De la similitude de AIB et A'IB', on tire :

$$\frac{AB}{A'B'} = \frac{IA}{IA'} = \frac{5}{2}.$$

De plus :

$$\frac{OA}{O'A'} = \frac{OB}{OB'} = \frac{5}{2}.$$

Donc, les triangles AOB et A'OB' ont leurs côtés proportionnels : ils sont semblables.

4° Si l'arc AB vaut 90°, AOB et, par suite, A'OB' sont des triangles rectangles. Leurs aires sont respectivement :

$$\frac{5 \times 5}{2} = 12 \text{ cm}^2 5 \text{ et } \frac{2 \times 2}{2} = 2 \text{ cm}^2.$$

V. **SCIENCES** (B. E., Tunis, octobre 1933). — **Problème.** — *Une machine à vapeur à double effet fonctionne à pleine vapeur pendant 10 heures. La vapeur est à une pression de 8 kg. par centimètre carré. Le piston a 0 m. 4 de diamètre et une course de 0 m. 80. L'arbre fait 20 tours à la minute. Calculer :*

1° *La force utile exercée sur le piston ;*

2° *Le travail fourni par cette machine pendant le temps donné ;*

3° *Sa puissance.*

Pression atmosphérique = 1 kg. par cm².

→ SOLUTION. — 1° Le piston ayant 40 : 2 = 20 cm. de rayon, sa surface est de $\pi \times 20^2 = 1\,256$ cm².

La force utile par cm² étant de : 8 — 1 = 7 kg., la force utile totale est de :

$$7 \times 1\,256 = 8\,792 \text{ kg.}$$

2° Quand l'arbre fait un tour, le piston fait un aller et un retour, parcourant 0 m. 8 × 2 = 1 m. 6.

Le travail accompli est de :

$$8\,792 \times 1{,}6 = 14\,067{,}2 \text{ kilogrammètres.}$$

Or, en 10 heures ou 600 minutes, l'arbre fait :

$$20 \times 600 = 12\,000 \text{ tours.}$$

Donc, le travail fourni égale :

14 067,2 × 12 000 = 168 806 000 kilogrammètres, soit, puisqu'un kilogrammètre vaut 9 joules 8 :

$$9{,}8 \times 168\,806 = 1\,650\,000 \text{ kilojoules.}$$

3° L'arbre fait un tour en 60 : 20 = 3 secondes. Donc, en une seconde, la machine fournit un travail de :

$$14\,067 : 3 = 4\,689 \text{ kilogrammètres.}$$

Sa puissance est de :

$$4\,689 : 75 = 62{,}5 \text{ chevaux-vapeur,}$$

ou, puisqu'un cheval-vapeur vaut 0,736 kilowatt :

$$0{,}736 \times 62{,}5 = 46 \text{ kilowatts.}$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La pédagogie hitlérienne.

Pour un régime dictatorial, quel qu'il soit, toute manifestation d'individualisme est un crime contre la sûreté de l'État. C'est dire que, dans ce régime, l'activité spirituelle est mise, comme les autres, au service du dogme imposé par le maître de l'heure ; la liberté est bannie de la science et de l'art comme de la pédagogie. Dans la *Russie* soviétique, la liberté des penseurs et des professeurs n'existe plus. Il est interdit d'enseigner certaines doctrines qui pourraient faire douter des vertus du marxisme, lequel a, dans les programmes de philosophie et d'histoire, une place prépondérante. On exalte les grands révolutionnaires tandis qu'on met à l'index certains chefs-d'œuvre littéraires qui risqueraient d' « amollir » l'enfant ou de l'entraîner à admirer les régimes déchus. En *Italie*, même subordination de la science et de l'enseignement aux principes fascistes ; les maîtres doivent apprendre à leurs élèves à penser fasciste et exalter avec eux le régime mussolinien. En *Allemagne*, le mouvement est plus visible encore et il a été plus brutal. Pour compléter la série d'articles d'information que nous avons publiés l'an dernier sur l'hitlérisme, nous essaierons de donner une idée de la nouvelle pédagogie allemande d'après une fort intéressante étude récemment publiée dans la *Revue des Deux Mondes* par *M. L.-A. Fouret.*

Le régime weimarien.

Depuis la proclamation de la République, un système pédagogique très souple et très libéral était officiellement en vigueur en Prusse, sinon dans toute l'Allemagne. D'après les instructions ministérielles de 1925, les maîtres devaient avoir pour souci essentiel le *respect de l'enfant*, de son indépendance, de sa personnalité, de sa liberté. Pour cela, ils devaient proscrire les exposés dogmatiques, les cours *ex cathedra* et employer les méthodes actives : laisser notamment aux élèves le choix et des matières d'enseignement et des méthodes. On proscrivait tout cours suivi, tout exposé magistral dogmatique. Les élèves étudiaient les textes à la maison. L'un d'eux était chargé du « rapport » destiné à être discuté en classe sous la direction du professeur. Les observations générales sur lesquelles on tombait d'accord étaient notées sur le cahier de cours.

Beaucoup de professeurs prussiens, soucieux de leur prestige et traditionalistes, combattirent cette nouvelle méthode. « Il est hors de doute, d'ailleurs, écrit M. Fouret, que l'application intégrale de ce principe, libertaire plutôt que libéral, eut souvent des résultats imprévus de ses promoteurs et inquiétants. Pour ne citer que quelques exemples : dans les classes d'histoire, on ne traitait plus guère, en discussion publique, que des événements de l'histoire contemporaine ; les conceptions politiques, sociales, les plus opposées, s'affrontaient passionnément ; dans les programmes d'auteurs allemands, les grands classiques, considérés par cette jeunesse ardente et désireuse de vivre et d'agir, comme vétustes et ennuyeux, étaient à peine représentés ; en revanche, les auteurs modernes et contemporains de pièces ou de romans à thèse étaient nombreux. Il en allait de même pour les littératures étrangères, et c'est ainsi, par exemple, que, dans les programmes de littérature française, Corneille, Racine, Bossuet, Pascal, Hugo, etc., avaient fait place à Georges Duhamel, André Gide et Paul Claudel. »

Un tel système pédagogique, fondé sur l'individualisme, ne pouvait qu'être violemment combattu par l'hitlérisme triomphant qui entend, au contraire, par une discipline implacable, subordonner l'individu à la communauté dirigée par la seule volonté du chef. Aussi la réaction fut-elle violente et d'ailleurs approuvée par les maîtres restés tradi-

GARNIER. CONTES ET LÉGENDES DU PAYS D'IRLANDE. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire.. 16.50

tionalistes qui n'avaient subi qu'à contre-cœur la réforme de 1925.

La réaction raciale.

Les nouvelles méthodes sont conformes aux principes exposés par Hitler dans son livre *Meinkampf*. L'intelligence et les connaissances qu'elle peut acquérir, la culture qu'elle peut **créer** ne sont pas les facteurs essentiels et déterminants de la valeur d'un peuple ; le corps doit passer avant l'esprit, et le but du pédagogue doit être de former d'abord des corps sains et forts, puis des caractères trempés, enfin, et comme par surcroît, de donner à ses élèves des connaissances utiles ; l'un des objectifs essentiels de l'éducation est d'imprimer *au fer rouge* dans le cerveau de l'élève l'*idée de race*, la conviction des éminentes vertus de la race aryenne, civilisatrice de l'Europe ; toutes les sciences, et notamment l'histoire, doivent être mises au service de l'État, contribuer à assurer la permanence du caractère ethnique ; l'objectivité, l'impartialité scientifique sont des erreurs condamnables aussi abominables que le pacifisme... L'art doit également être raciste et national, contribuer à exalter l'orgueil national, l'orgueil de race.

Les lieutenants et les disciples renchérissent. Gœbbels exalte l'intolérance et condamne l'objectivité. Gœring entend « assainir » l'art et l'école et traquer partout l'esprit libéral. Frick, ministre de l'Intérieur, charge les historiens de démontrer la valeur scientifique de la théorie raciste. Les lois, arrêtés, plans d'études, manuels développent ces idées. Le docteur Krieck, recteur de l'Université de Francfort, envisage ainsi l'éducation national-socialiste, dans un de ses ouvrages :

« Une éducation atteindra son but, qui est de former et de façonner l'homme, dans la mesure où elle pourra le rendre d'abord malléable et plastique... L'art national-socialiste d'émouvoir et d'agiter les masses agit en suscitant et en excitant des forces élémentaires puissantes, et renferme des innovations utiles à une future éducation nationale et politique... Ces états d'excitation intense, extatique, rendent non seulement les sens plus éveillés, l'imagination plus active, les âmes plus fluides, mais les nombreux individus d'une foule rassemblée s'amalgament en une unité spirituelle, en une union sentimentale, en une communauté : la masse devient docile et malléable dans cette excitation spirituelle... Les réformateurs nationaux-socialistes de la pédagogie qui, dans le cadre et dans les conditions de l'école, auront à faire la même chose... ne verront plus Pestalozzi à la lumière de Rousseau. Au fond, ces méthodes sont apparentées aux techniques d'estampage et de dressage des âmes que l'Inde a élaborées (système Yoghi et méthode des cloîtres bouddhistes)... »

Le docteur *Paul Sommer*, inspecteur d'Académie, dans un ouvrage *très suivi*, intitulé *L'Eveil de l'Allemagne, cent sujets et plans de rédactions*, propose les devoirs suivants : L'idée de race dans le IIIe Reich. — Quelles aptitudes qualifient Adolf Hitler pour être le chef de l'Allemagne et le chancelier du peuple ? — Dieu n'abandonne pas un bon Allemand. — Faites seulement des armes ! Vous aurez alors tout fait ! — Le national-socialisme, son histoire, ses principes, sa structure. — Le devoir de la propagande nationale-socialiste. — La nécessité de l'orgueil national. — Pourquoi avons-nous besoin pour l'avenir de nous orienter vers l'Est ?

On sait aussi l'épuration des bibliothèques par le bûcher, les persécutions antisémites, la mise à la retraite de professeurs suspects de non-conformisme, l'embrigadement des lycéens dans les jeunesses hitlériennes, le passage obligatoire des étudiants dans les « camps de travail ». Autant de mesures, dit M. Fouret, « où s'affirme et se réalise le triple désir de mater ou plutôt d'écarter l'intelligence pure, de faire concourir toute l'activité spirituelle de la nation au triomphe d'un dogme politico-philosophique impérieusement imposé par le parti au pouvoir, de supprimer à la fois toute liberté de pensée et toute recherche scientifique désintéressée et impartiale ».

L'attitude des professeurs.

Les Universités ont été *mises au pas*. Les associations de maîtres spécialistes n'y ont plus de présidents, mais elles ont à leur tête des *Führer* avec lesquels les ministères comptent. On les consulte sur les réformes en chantier et on tient compte de leur avis. C'est ainsi que Hitler lui-même, après avoir proclamé que l'étude des sciences n'avait aucune valeur éducative, a avoué s'être trompé parce que des délégués des professeurs de sciences avaient fait près de lui une démarche de protestation à ce sujet.

C'est d'ailleurs sans enthousiasme que beaucoup d'universitaires donnent leur adhésion aux directives du national-socialisme en matière d'éducation. Il est même des professeurs d'Université à refuser d'admettre comme dogme intangible la théorie du racisme aryen. Beaucoup souffrent, semble-t-il, du mépris dans lequel on tient l'intelligence. Ils regrettent la fatigue que les sévères obligations sportives et militaires valent à leurs étudiants dans les formations de la *Jeunesse hitlérienne* et des *Sections d'assaut*. Mais nul n'ose protester ouvertement. On garde seulement l'espoir d'une prochaine stabilisation politique et économique qui serait accompagnée d'une restauration de l'ancienne conception du travail scientifique et de l'enseignement.

Quelques-uns, toutefois, manifestent pour la diffusion des doctrines éducatives nationales-socialistes une ardeur de néophyte. Pour eux, « l'historien devra s'attacher à choisir les faits qui mettent en lumière l'action germanique dans le passé et les nécessités politiques présentes. Il sera, ou devrait être, secondé par les professeurs de langues vivantes ». Que les parents soient satisfaits ou non, ces professeurs voudraient qu'on enseignât presque exclusivement, dans les lycées, les langues slave, russe ou polonaise : ceci pour former les futurs pionniers du germanisme dans l'Est et aider les professeurs d'histoire à bien enfoncer dans l'esprit de leurs élèves cette idée. Au *Congrès international de la conférence pour l'enseignement de l'histoire*, tenu à Bâle en juin 1934, le professeur *Edelmann* exposa que le premier devoir du professeur est « d'inoculer » à l'enfant la conscience de la « consanguinité ethnique » et de la « communauté démotique ». On exaltera dans les écoles les forces instinctives, inconscientes, qui mènent les individus et les peuples en remettant à sa place, qui est secondaire, la raison. On s'attachera à infuser à l'enfant non seulement le respect du chef « envoyé à l'Allemagne par la Providence », mais aussi cette « vérité historique » que rien ne se fait dans le monde sans l'intervention directe de quelques grands génies qui ont droit à la soumission inconditionnée du peuple à la direction duquel ils ont été élus.

Dans son *Histoire allemande considérée comme la destinée d'une race*, le docteur Karl Zimmermann rattache les qualités combatives de Jésus à son origine nordique, c'est-à-dire germanique. « On est à peu près sûr, écrit-il, que ces caractères de la doctrine de Jésus résultent de l'ascendance raciale (nordique) de Jésus, ascendance qu'il n'est que trop facile d'expliquer dans un pays qui fut fréquemment un territoire de transit et une base offensive des troupes indo-germaniques. » Et il ajoute avec sérénité : *La preuve historique de cette hypothèse est sans importance ; seul l'esprit de la doctrine a une valeur décisive.*

M. Fouret se montre justement inquiet de ces extravagances pour l'avenir de l'Europe et celui de la culture occidentale. Il estime que le devoir de l'Université française est de ne pas pécher contre l'esprit, de défendre plus jalousement que jamais l'indépendance des maîtres et de l'enseignement, la neutralité pédagogique, l'esprit critique. « Il y va de la paix, de la vie du pays et de la paix du monde. »

R. Ozouf.

DORSAY. Contes et Légendes d'Armorique Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Eure, b. p. comm. direct. Paris perm. Hte-Garonne ou dép. limitrophes. J. I. 509.

Ménage instituteurs Maine-et-Loire, 15 km. Saumur, permuterait Charente-Inférieure. J. I. 518.

Institutrice Toulon permuterait Rochefort ou environs immédiats. Pressé. J. I. 520.

Institutrice Corse, poste intéressant, permuterait collègue Var. Pressé. J. I. 521.

Institutrice Moselle perm. Haut ou Bas-Rhin. Raisons famille. Toujours valable. J. I. 522.

Institutrice Charente, dem. perm. institutrice ou instituteur Gironde. J. I. 523.

Institutrice Var permuterait Gard. J. I. 526,

Institutrice Algérie, ville littoral, permuterait France Ouest, préfér. ville ou localité importante. J. I. 527.

Institutrice b. p. près P.-L.-M. Côte-d'Or, perm. Seine. Pressé. Mariage. J. I. 528.

Instituteur Paris dem. perm. Haute-Garonne. J. I. 529.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp., grds début. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé, Lycée Reims.

Professorats officiels de musique. État, Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. PIERRON, 147, avenue Parmentier, Paris.

Cinéma parlant. La question est à l'ordre du jour; des postes bien au point sont maintenant en vente. Demandez-nous toute documentation utile sur le poste « Excelsior Parlant ». Prix : 13 100 fr. pour films de 35 mm. et sur le Pathé Natan 175. Prix : 5 850 fr. pour films de 17mm,5. Devis et renseignements gratuits. J. I. 3334.

Je suis à la disposition de nos collègues pour traiter certains devoirs pédagogiques ou sujets de conférences qui les embarrassent ou qu'ils n'ont pas le temps de traiter. Émoluements suivant longueur du travail. J. I. 530.

DIVERS

Suis acheteur la 2e année du « Travail Manuel à l'Ecole » et des nos 2, 3, 4, 5, 6, 11 et 12 de la 1re année. J. I. 501.

Institutrice 1re classe demande prêt 5 000 fr. p. 2 ans. Int. 10 p. 100. Remb. gré prêt. Sérieuses garanties. J. I. 517.

Instituteur, 29 ans, Velay, échangerait cartes collègues toutes régions. J. I. 519.

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

A enlever de suite quelques tables-bancs à 2 places « Tubulex », à des prix exceptionnels de bon marché. Demandez renseignements et tarif. J. I. 3340.

Les meilleurs protège-cahiers sont les modèles « Jupiter ». Renseignements et prix envoyés sur simple demande. J. I. 3333.

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jacquinod, Farges (Ain).

Travaux chez soi. Le Guide Labor indique 2 500 maisons confiant du travail. Notice 0 fr. 50 franco. Edition Labor, 80, La Rochelle.

Machines parlantes Concordia. La marque qui donne toute satisfaction dans les écoles et dans les familles joue tous les disques à aiguille. Brochure spéciale sur demande. J. I. 3335.

Des cartes murales géographiques claires et documentées. Telles sont les cartes « Cosmos » collées sur carton, recto verso, pris 27 fr. 50. Détail envoyé sur simple demande. J. I. 3336.

MARIAGES

Institutrice célib., 34 ans, cor. v. mar. coll. affectueux même veuf av. enf. J. I. 525.

DE NOUVEAU EN VENTE

Mosaïques "BOIDUR"

en joli bois verni lavable, de couleurs variées.

N° 1094 - Losanges grand modèle, épais. 4 m/m. Le cent. 9 fr. 75

N° 1093 - Losanges modèle moyen, épais. 6 m/m. Le cent. 9 fr. 50

HORS CATALOGUE

Grands Triangles "BOIDUR" perfor. (35×35). Le cent. 15 fr.

Grands Triangles "BOIDUR" perfor. (30×30). Le cent. 12 fr.

Ronds perforés "BOIDUR" perforés. Le cent. . . . . 12 fr.

Carrés perforés "BOIDUR" perforés. Le cent. . . . . 12 fr.

LA PETITE MÉNAGÈRE

Boîte contenant un assortiment d'objets en bois (cuvettes, baquets, brocs, etc...) et d'ustensiles divers pour occuper les petits. . . . . 13 fr.

Librairie Fernand NATHAN.

CECI VOUS INTÉRESSE

Nos lecteurs trouveront probablement grand intérêt à savoir qu'ils peuvent se procurer à très bon compte des collections de divers journaux, de premier intérêt pour des éducateurs.

● Dans le **Brevet Elémentaire,** ils trouveront des dictées, des sujets de rédaction, des problèmes.

● Dans le **Travail Manuel,** dont la carrière fut brillante, de nombreux articles de science pratique.

● Dans l'**Inspection Primaire** et dans le **Certificat d'Aptitude,** de nombreux articles de pédagogie, psychologie, etc...

Le nombre des collections que nous possédons étant très restreint, nous ne pouvons garantir de satisfaire à toutes les demandes. Hâtez-vous donc d'écrire !

IL NOUS RESTE QUELQUES COLLECTIONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES DE CES DIVERS JOURNAUX

NOUS LES METTONS A LA DISPOSITION DE NOS LECTEURS AUX CONDITIONS CI-CONTRE :

NOUVEAU BREVET SUPÉRIEUR

Année 1922-23 ..... 10 fr.

LE CERTIFICAT D'APTITUDE PÉDAGOGIQUE

Année 1920-21 ..... 5 fr.
— 1922-23 ..... 5 fr.
— 1923-24 ..... 5 fr.
— 1924-25 (4 nos) ..... 3 fr.

L'INSPECTION PRIMAIRE

Année 1907 ..... 10 fr.
— 1909 ..... 10 fr.
— 1913 (moins 1 no) ..... 10 fr.
— 1913-14 (moins 1 no) ..... 10 fr.
— 1915-16 ..... 10 fr.
— 1916-17 ..... 10 fr.
— 1918 (moins 1 no) ..... 10 fr.
— 1918-19 (moins 1 no) ..... 10 fr.

LE BREVET ÉLÉMENTAIRE

Année 1926-27 ..... 10 fr.
— 1930-31 ..... 10 fr.
— 1931-32 ..... 10 fr.
— 1932-33 ..... 12 fr.

LE TRAVAIL MANUEL

Année 1924-25 (moins 3 nos) ..... 6 fr.
— 1925-26 ..... 6 fr.
— 1926-27 ..... 6 fr.
— 1927-28 ..... 6 fr.
— 1928-29 ..... 6 fr.
— 1929-30 ..... 6 fr.
— 1930-31 ..... 7 fr.
— 1931-32 ..... 7 fr.
— 1932-33 ..... 7 fr.

LE BACCALAURÉAT

Année 1916-17 (Latin-Sciences) ... 10 fr.
— 1917-18 (Latin-Sciences) ... 10 fr.
— 1918-19 (Latin-Sciences) ... 10 fr.
— 1923 (Philosophie) ..... 10 fr.
— 1923-24 (Philosophie) ..... 10 fr.

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

Une nouveauté

Pour rester svelte, pour le devenir

Trude KATINE

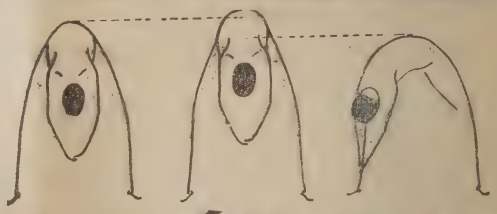

GYMNASTIQUE FÉMININE

EN 350 CROQUIS

Un grand album 27 × 35 à l'italienne ..... 18 fr.

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert: *F. NATHAN, Édit.*

Catalogue no 1 gratuitement sur demande.

CHIMICA

Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN LISANT

CONNAISSANCE DES SABLES

LES « blancs », par lesquels sont indiquées sur les cartes les régions inexplorées, se réduisent de plus en plus et la terre donne l'impression d'être tout entière connue. Il reste pourtant encore assez d'espaces vierges pour permettre aux amants de l'aventure, de la découverte, du danger, à « cette race nomade, qui a besoin de changement plus que de pain, d'un ciel nouveau plus que d'un bon lit », comme le dit Mme MAGDELEINE WAUTHIER, de satisfaire son désir d'explorer l'inconnu (1). L'Afrique, avec ses vastes étendues désertiques, a tenté bien des voyageurs ; elle garde encore assez de secrets pour attirer ceux qui ont « le complexe du voyage », du vrai voyage vers le mystère. C'est ainsi qu'en 1933 le capitaine Wauthier organisait une expédition pour reconnaître une route nouvelle vers le Tchad, plus courte que la route actuelle qui gagne directement, au sud, Gao sur le Niger, le descend jusqu'à Niamey et traverse ensuite d'ouest en est par Zinder vers le Tchad. Par In-Salah et Tamanrasset, l'expédition Wauthier se dirigeait vers In-Azoua, dernier point d'eau avant d'aborder la zone inexplorée du Ténéré, « frère du Tanezrouft, désert sans eau et sans piste, qui n'a connu que des tentes de caravanes à des époques indéterminées ». Un jour, ajoute Mme Wauthier, la route impériale française d'Alger à la grande île de l'océan Indien, Madagascar, ne passera-t-elle pas par là ?

Car Mme Wauthier était de l'expédition et elle la raconte avec une simplicité qui n'exclut ni la verve, ni le trait pris sur le vif, ni la phrase évocatrice, dans un récit que complète un compte rendu technique de la randonnée par le capitaine Wauthier lui-même. Avec un avion prêté pour six mois par le ministère de l'Air et deux camions, huit personnes — mécaniciens, radios, photographe, cinéaste, avec M. et Mme Wauthier — tentèrent l'aventure. Au jour le jour, Mme Wauthier prend des notes qu'elle nous donne, vives et tout émues encore...

Au départ l'avion survole l'Espagne et ses sierras, « immense pierre-ponce, cataclysme aride, tachée parfois d'un peu de rouille... », franchit la mer, aborde l'Afrique, atteint El-Goléa, la porte du désert : là, « le désert, le vrai, le grand, s'ouvre sur un accueil fleuri. Nous sommes dans une oasis des *Mille et une Nuits*. Tout n'est ici que palmes, eaux jaillissantes, fleurs et fruits, gazelles et colombes. » Mais il faut partir. Les camions prennent la route, devançant l'avion qui s'envole à son tour, survole les hamadas, le Tadémaït, le ridikelt. « Et voici, la rouge In-Salah, à la grande palmeraie, au lac plus grand encore bordé de taches salines, unique blancheur dans tout ce rouge, dans tout ce vert... » Ainsi se succèdent, dans les pages de Mme Wauthier, les notations pittoresques. Mais déjà l'expédition fait connaissance avec le terrible vent de sable dont elle subira si souvent l'assaut.

A Tamanrasset commence la véritable aventure. Le départ a lieu le 7 mars. Désormais les camions précéderont l'avion, et, par radio, lui feront connaître les points possibles pour l'atterrissage. Mais que d'heures passées à désensabler les camions dont l'un devra être abandonné non loin du point E, une des stations dépourvues de nom de la route du désert. Quels dangers surtout après avoir quitté le dernier point d'eau, le puits d'In-Azaoua, pour aborder le Ténéré. Le guide d'Agadès, qui devait rejoindre à In-Azaoua l'expédition, n'est pas là. Notre T. S. F. en informe le poste d'Agadès, qui nous répond cette bonne plaisanterie : Guide annoncé sera à In-Azaoua dans dix jours, si vous l'y attendez. » Bien entendu, on ne l'attendit pas.

La chaleur grandit. « Le thermomètre indique 34° sans hésiter ; le vent de sable se mêle bientôt d'ajouter son mal à nos maux. L'horizon se fond en brume jaune, le soleil se dilue en lumière verte, quoique intense ; aucun travail ne peut s'accomplir sous ces rafales qui nous cinglent de sable, en remplissant les yeux, la bouche, les poumons. Le burnous seul y est imperméable. » Les nuits, par contre, sont froides et le vent de l'aube parfois glacial. Autre misère : il faut économiser l'eau. On peut à peine se laver ; on ne peut plus laver de linge ; tout ce qui est pris pour l'hygiène est pris à la soif. Et les difficultés se multiplient : voici l'avion qui à faible allure et tout près du sol, heureusement, capote, pique du nez dans le sable, queue verticale. Personne n'est blessé, et l'avion n'est pas endommagé, mais quel long travail pour le remettre en position normale. Et le voici ensablé jusqu'au moyeu des roues : « La journée passe, épuisante physiquement, douloureuse moralement, au lent et patient désensablement. Mètre par mètre, le terrain est gagné. Le travail est pénible. Le soir vient. Soixante mètres sont parcourus. Il en reste une trentaine encore à couvrir pour atteindre un terrain dur... Et nous dormîmes dans le sable. »

Quand le camion, après de longues recherches rendues angoissantes par la baisse des vivres, de l'eau, de l'essence, a enfin réussi à sortir de la mer des sables, pour rejoindre la piste de Bilma, la grande épreuve attend encore l'avion. Avant qu'il s'envoie vers Faché, point de ralliement où il trouvera le ravitaillement nécessaire, une tornade sèche éclate. Au matin, il s'envole. Il doit avoir 50 kilomètres à franchir. Il vole, il vole ; il a fait 160 kilomètres et les falaises de Fachi n'apparaissent point. Au-dessus d'un océan de dunes séparées par des couloirs plats, il cherche sa route. Et l'essence baisse. Il se pose, demande par T. S. F. au camion de lui indiquer ce point : le camion ne répond pas, ne répondra pas de la journée. A l'aube suivante, il décolle : il faut tenter un suprême effort, au hasard. Enfin la ligne mauve d'une falaise, la ligne verte des arbres. Bien vite il se pose : il n'a plus que 10 litres d'essence. A pied le capitaine gagne ce qu'il croit être Fachi. Fachi ? s'exclame le capitaine Couturier qui commande le poste. Mais vous êtes à Bilma ! La tornade de l'autre nuit, les masses magnétiques d'un sol volcanique ont à la fois empêché la liaison radio-

(1) MAGDELEINE WAUTHIER : *Connaissance des Sables*. Plon, 15 fr.. *(En vente à la librairie Fernand Nathan.)*

graphique et déréglé les compas de bord : le capitaine qui se croyait au sud de Fachi a atterri au nord-est de ce point !

Le Ténéré est franchi. Gagner le Tchad et en revenir par la route classique du Niger et du Tanezrouft ne sera rien au prix des dangers courus.

Ces dangers, Mme Wauthier nous en donne un vif sentiment dans son journal, tout palpitant des émotions de cette randonnée. Elle sait nous rendre présentes les souffrances endurées par l'expédition, comme aussi la patience calme du chef, l'énergie de tous devant les difficultés sans cesse renouvelées et la fatigue grandissante. Et elle a le talent d'évoquer pour nous cette terre ingrate, aride, dangereuse, mais attachante qu'est le désert : son livre est, autant que le poème de l'héroïsme humain à la conquête du monde, celui de cette Afrique « au visage sec, dur et mystérieux », de cette Afrique où se joue l'épopée moderne de la lutte de l'homme contre les éléments.

R. OZOUF.

CHEZ LES POÈTES

L'HOSANNA DES QUATRE SAISONS

ON ne s'étonne pas que le recueil de poèmes intitulé *L'hosanna des quatre saisons*, que vient de publier M. Ernest Prévost (Ed. Jouve), soit placé sous l'invocation de vers fiévreux, bondissants d'allégresse, dus à la comtesse de Noailles. Tout au long du volume, comme auparavant dans le *Livre de l'Immortelle Amie* et l'*Ame inclinée*, le poète laisse sourdre une effusion d'optimisme fervent et tendre.

Il aime la vie, avec un enthousiasme juvénile et une candeur délicieuse. Il se penche avec amour vers tout ce qui vibre, chante, appelle, frémit et s'élance. Il fait passer dans ses vers la montée printanière de la sève, les splendeurs des éclosions, l'extase des jeunes nids, les promesses des saisons. Et ce qui, peut-être, l'enivre le mieux, c'est la grâce éparse du monde, la grâce pure, ailée et comme irréelle. Il trouve, pour la célébrer, des touches d'une extrême délicatesse. Ainsi, la sérénité des matins :

Un émoi confus nous trouble et nous berce ;
Tout est calme et doux, frêle, aérien.
L'aube se prolonge, et tremble, et nous verse
Un bonheur lucide et virgilien.

Ainsi encore, le charme des vergers dans leur floraison :

Les pommiers en fleurs suivent les allées
En un rythme égal et bien sagement ;
Et l'on croirait voir, d'aurore enlacées,
En robes de neige et blancs ornements,
Un cortège de fiancées
Marchant à l'autel au bras du printemps.

Pareillement, l'adolescent, parce qu'il a la fougue, la jeune fille, qui est fraîcheur et clarté, les amoureux, dans leurs transports de félicité, ont en M. E. Prévost un chantre inspiré. Un chantre aussi qui croit en la vertu de l'idée, en la beauté de l'héroïsme et de l'audace :

C'est dans le vaste espoir et vers le plus beau rêve,
En l'orgueil de l'effort enthousiaste et prompt,
A l'heure créatrice où la semence lève
Des jeunes idéals qui fleuriront demain,
Que l'enfant doit porter l'aile qui le soulève,
Dresser son ardeur et son front.
Car si la vanité sourit aux multitudes,
Si la fortune aspire à l'abri du clocher,
Il n'est de grandeur qu'en les altitudes
Où l'aile a touché.

M. E. Prévost ne saurait donc être le poète des langueurs morbides, des désenchantements, encore moins des noirs chagrins. Si l'on perçoit parfois dans sa poésie un écho mélancolique, il se fait discret ; et, vite, le poète se ressaisit au rappel des hautes raisons d'espérer qui demeurent toujours. Il veut que son âme reste vibrante et sa confiance inaltérée :

Les jours ont passé sans rider mon cœur,
Sans atténuer d'un souffle ma flamme.
Je n'ai dans les yeux gardé que leurs fleurs,
Et ce sont leurs chants qui m'emplissent l'âme...
... Loin des regrets où la foi s'endeuille,
Je n'ai retenu des rudes assauts
Que l'hymne immortel jaillissant des feuilles,
Que l'éternité riant aux berceaux.

On pourrait craindre que cette affirmation répétée d'une courageuse et souriante allégresse n'entraînât un risque de monotonie. Il n'en est rien ; tout au plus relèverait-on, dans quelques pièces, des développements un peu didactiques, d'une venue moins heureuse que les passages descriptifs ou évocateurs. Mais, presque toujours, la technique du poète varie savamment les combinaisons de rythmes ; elle allie les sonorités douces et légères ; elle communique à des termes abstraits, en les enchâssant dans une éclosion de mots gonflés d'éclat, de suc et de poésie, la chaleur, le rayonnement lumineux du réel ; elle donne à la langue une fluidité cristalline qui fait de la lecture de certains vers une véritable joie. Je n'en veux pour exemples que cet alexandrin :

Et la rose s'écroule en parfums sur sa tige...

et que cette vision d'un amandier fleuri :

Comme un nuage rose oublié par l'aurore,
Comme un frais reposoir, comme un divin pastel,
Un amandier...
Une extase de fleurs tendue au firmament,
Un essor qui s'épanche, un parfum qui s'érige...

Il fait bon goûter sans hâte les poèmes de M. E. Prévost qui résonnent de si gracieuses harmonies, et où une pensée fière et saine n'abdique jamais ses droits.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

GRANDES ŒUVRES

NEUVIÈME SYMPHONIE de Beethoven : cette œuvre d'un esprit à son apogée, dont on n'a peut-être jamais pénétré la souterraine puissance, la signification complexe, la voici dans un groupe de cires uniques. Richesse de voix des solistes, densité sans défaut des chœurs, jamais je ne me suis senti, pour ma part, plus écrasé, effrayé par cette espèce de paix et de frayeur sacrées. Je vous recommande la *Neuvième* dirigée par Stokowski. Il m'a semblé en plus d'un endroit que ce chef d'orchestre avait pu rejoindre le génial insoumis, qu'il avait *vu* par delà les sons. Il va de soi qu'auprès d'une telle récréation, à peu près rien ne tient. Comment ne pas vous signaler cependant le *Concerto* de Mozart dédié à la princesse Adélaïde, puisque c'est Menuhim qui le joue et qu'il en marque si clairement l'allègre qualité humaine ? De tels disques sont l'honneur de Gramophone.

Gabriel Pierné a dirigé pour Odéon l'*Ibéria* de Debussy. Vous trouverez, ici, une diversité de timbres, une variété de jeu, une richesse d'oppositions, dont la maîtrise ne pourra que vous plaire. Tout cela chante, danse et chatoie, comme les belles filles et la lumière de l'Espagne.

Je vous signale l'enregistrement très rythmique, fort bien en place, du *VIe Concerto brandebourgeois*. Polydor continue ces gravures de Bach et il élève là, il faut le dire, un beau monument à la musique.

Pour finir, je reviens d'un mot sur l'édition par Pathé de la *Symphonie fantastique ;* je vous l'avais signalée le mois passé, mais trop brièvement à mon goût, puisque c'était dans le « Mémento ». Ce que je désire noter, c'est la réussite dans cette atmosphère romantique que Selmar Meyrowitz a su répandre sur les pages célèbres de Berlioz.

MÉMENTO

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.)

Abréviations : G. (Gramophone) ; P. (Pathé) ; Pol. (Polydor) ; U. (Ultraphone) ; O. (Odéon).

ORCHESTRE. — *Neuvième Symphonie*, de Beethoven, par l'Orchestre Symphonique de Philadelphie, direction Stokowski (G., 9 disques en album) ; *Ibéria*, de Debussy, par les Concerts Colonne, direction Pierné (O., 3 disques) ; *Concerto brandebourgeois, n° 6*, de Bach, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, direction Melichar (Pol., 2 disques) ; *Symphonie fantastique*, de Berlioz, direction Melichar (Pat., 6 disques).

INSTRUMENTS. — *Piano : Sonates en ré et en la majeur*, de Scarlatti, par Carlo Zecchi (U., 1 disque) ; *Rapsodie hongroise, n° 12*, de Liszt, par Braïlowsky (Pol., 1 disque) ; *Rapsodie hongroise, n° 2*, par Jacques Dupont (Pat., 1 disque) ; *Sextuor*, d'Edouard Flament, par les solistes de l'orchestre Flament (Pat., 3 disques). *Violon : Concerto en ré majeur*, de Mozart, par Yehudi Menuhim et l'Orchestre Symphonique de Paris (G., 3 disques).

CHANT. — *Don Quichotte à Dulcinée* (3 chansons : romantique, épique, à boire) et *Ronsard à son âme*, de Maurice Ravel, par Martial Singher (G., 2 disques) ; Air du *Prince Igor*, de Borodine, par Alexandre Kraïef (U., 1 disque).

CHANSONS. — *Au fil de l'eau* et *Mon rêve était d'avoir...*, de Reynaldo Hahn, par Suzanne-Marie Bertin (O., 1 disque) ; *Chanson de route* et les *Yeux de femme*, de l'opérette *Mandrin*, par Georges Jouatte (Pat., 1 disque) ; *Sous le Pont du Gard*, chanson provençale, et *Vieni... ! Vieni !*, chanson corse, par Reda Caire (Pat., 1 disque) ; *Ils étaient trois* et *La Fille au gai Marin*, par Pierre Dorian (Pat., 1 disque) ; *Anna ! Anna !* et *Devant un café-crème*, par Félix Paquet (Pat., 1 disque) ; *La Danse à travers les âges* et *Les Surprises du Téléphone*, par Marguerite Deval (U., 1 disque) ; *La Courroie* et *Encore un tour de chevaux de bois*, par Nane Cholet (U., 1 disque) ; *Campement dans la forêt* et *Palorska*, par le chœur des Tziganes Dimitriewitch (U., 1 disque) ; *Le Grand Lustucru* et *J'attends un navire* (Pol., 1 disque) ; *Le Roi d'Aquitaine* et *Les Filles de Bordeaux* (Pol., 1 disque), par Florelle.

RENÉ JOUGLET.

LES AUBERGES DE JEUNESSE

LA jeunesse de tous les pays de l'Europe centrale et nordique est, depuis de longues années, familiarisée avec les Auberges de Jeunesse. Il n'est pas de fin de semaine, pas de vacances qui ne soient prétexte à s'évader des villes pour parcourir la campagne en bandes joyeuses et à faire halte, soit une nuit, soit pendant quelques jours, dans des refuges agréablement aménagés.

Ces Auberges comportent des dortoirs confortablement installés avec lits, couvertures, sacs de couchage, des lavabos, des cuisines pourvues de la batterie de cuisine nécessaire à la préparation des repas, vaisselle, verrerie, couverts. Et le tout pour une somme variant de 2 à 4 francs par nuit.

C'est en Allemagne que ce mouvement a pris naissance, dès 1909. Répondant au goût de la marche qu'a la jeunesse d'outre-Rhin, les Auberges se sont multipliées à un rythme exceptionnel. Actuellement, l'Allemagne en possède plus de deux mille.

Très rapidement tous les pays voisins ont suivi cet exemple et, aujourd'hui, on compte 250 Auberges en Autriche, 200 en Angleterre et Pays de Galles, 130 au Danemark, 32 en Écosse, 10 en Irlande, 100 en Norvège, 80 en Hollande, 175 en Pologne, 177 en Suisse, 25 en Tchécoslovaquie, etc...

En France, les premières Auberges de Jeunesse ont été créées dans diverses régions, à l'instigation de M. Marc Sangnier.

Depuis l'année dernière, grâce à la constitution du Centre laïque des Auberges de Jeunesse, qui groupe comme membre fondateur d'importantes associations, ce mouvement a pris un grand essor. En une année, plus de quarante Auberges ont été ouvertes, auxquelles se sont ajoutés, après entente avec « les Amis de la Nature », dix refuges dans les Vosges et un dans l'Isère. Plus de 6 000 nuits d'hébergement ont été totalisées au cours de l'été dernier.

Le Centre laïque s'est donné pour tâche de tracer des itinéraires touristiques jalonnés d'étapes qui permettent aux jeunes cyclistes, en quittant une Auberge le matin, d'en trouver une autre le soir. Par la suite, le nombre de ces gîtes d'étapes sera considérablement augmenté à l'intention des piétons.

La ligne Paris-Pyrénées, qui comptait neuf arrêts l'été dernier, sera définitivement au point en 1935. La région parisienne comprend 10 Auberges et est en constant développement. La ligne Paris-Côte d'Azur, amorcée en 1934, sera aménagée l'année prochaine. Un réseau est à l'étude en Normandie, un autre en Bretagne.

Dès cette première année, le Centre laïque a vu affluer de nombreux jeunes gens, instituteurs, étudiants, employés, ouvriers qui, soit individuellement, soit par groupes, sont allés passer des vacances bienfaisantes à la campagne, au bord de la mer, à la montagne. Nombre d'étrangers s'étaient également fait inscrire, et ont partagé la vie des jeunes Français pour le plus grand bien de tous.

La fraternité, l'entente, l'harmonie la plus gaie et amicale n'ont cessé de régner. Des groupes s'étaient formés pendant les vacances, ils ont consolidé leur franche camaraderie par des réunions au retour. De temps à autre, ils se retrouvent dans une Auberge proche de Paris, ils projettent d'y passer les fêtes de Noël et d'y terminer joyeusement l'année. D'autres vont partir aux sports d'hiver où, grâce aux Auberges récemment ouvertes, ils pourront, pour une somme modique, passer leur congé de fin d'année sur les champs de neige des Vosges, du Jura, des Alpes et des Pyrénées.

Que tous ceux qui rêvent de fuir la fumée, le bruit, l'entassement des grandes villes, s'adressent au Centre laïque des Auberges de Jeunesse, 1, rue de l'Ave-Maria, Paris (4e), où tout sera mis en œuvre pour faciliter leur départ.

POUR LIRE EN CLASSE

L'HOMME POUDREUX

Le vieux Fritz entr'ouvrit respectueusement la porte du cabinet où M. le conseiller Hartmann travaillait.

— S'il vous plaît, monsieur le conseiller, dit-il en s'inclinant, il y a, dans l'antichambre, un homme qui désire parler à monsieur le conseiller.

— Quelle espèce d'homme ? demanda M. le conseiller.

Le vieux Fritz toussa derrière sa main, et répondit :

— Un vagabond, un pas grand'chose, si j'ose m'exprimer ainsi.

— A quoi, dit M. le conseiller en souriant, reconnais-tu que c'est un vagabond et un pas grand'chose ?

— Chapeau mou, reprit le vieux Fritz d'un air de dédain ; souquenille trouée au coude ; souliers poudreux ; sac sur le dos, avec une paire de bottes à gros clous sur le sac, linge négligé ; cheveux en désordre ; voix rude et grossière ; gourdin énorme, monsieur le conseiller, gourdin énorme !

— Qu'est-ce qu'il demande ?

— Il dit qu'il veut parler à monsieur le conseiller.

— De qui se recommande-t-il ?

— De personne.

— Fais entrer.

— Gourdin énorme, monsieur le conseiller.

— Fais entrer, te dis-je.

L'homme entra, avec la raideur d'un ancien soldat, et la gaucherie d'un solliciteur.

Pour débuter, il laissa tomber son gourdin, qui rebondit avec fracas sur le parquet bien ciré.

Comme il se baissait pour le ramasser, le vieux Fritz, au lieu de sortir du cabinet, s'adossa contre la porte, bien décidé à ne pas laisser M. le conseiller exposé aux violences du vagabond poudreux.

Mais M. le conseiller lui adressa un signe de tête impérieux en fronçant les sourcils, et le vieux Fritz dut battre en retraite.

Comme le solliciteur se redressait, tout rouge de confusion, M. le conseiller lui indiqua du doigt un siège où bien d'autres solliciteurs s'étaient assis avant lui, recevant en plein sur la figure le grand jour de la fenêtre.

— Qui êtes-vous ? lui demanda M. le conseiller d'une voix brève.

— Un ancien soldat, Votre Excellence.

— Que désirez-vous ?

— Je désire gagner honnêtement ma vie.

— Que savez-vous faire ?

— Je travaille proprement le cuir, je sais soigner un cheval et j'ai une belle écriture.

— Je ne puis pas quitter mon bottier, car je suis très content de lui, répondit M. le conseiller ; je ne suis pas assez riche pour avoir des chevaux et, pour la même raison, je me passe de secrétaire.

L'homme porta sa main à son front et reprit :

— J'avais espéré...

— Qu'aviez-vous espéré ? demanda Monsieur le conseiller.

— Que Votre Excellence s'intéresserait à moi.

Là-dessus, l'homme se leva péniblement, et, d'un pas alourdi par la fatigue d'une longue marche, se dirigea lentement vers la porte.

— Attendez, lui dit M. le conseiller.

L'homme se rapprocha timidement.

— Comme je ne vous connais pas, reprit M. le conseiller, il m'est impossible de vous recommander à qui que ce soit.

L'homme secoua timidement la tête d'un air résigné, et M. le conseiller reprit :

— Cependant, il ne sera pas dit que vous aurez monté pour rien mon escalier. Je ne suis pas riche, je vous l'ai dit, mais je suis disposé à faire quelque chose pour vous... bien peu de chose... bien peu de chose !...

Tout en prononçant ces paroles, M. le conseiller avait ouvert un des tiroirs de son bureau. Il allongea la main comme au hasard ; il y eut un petit bruit de pièces de monnaie.

— Tenez, dit-il à l'homme poudreux, voilà une pièce d'argent. Non, non ! ne me remerciez pas, cela n'en vaut pas la peine.

L'homme poudreux, qui n'était pas habitué à mendier, rougit jusqu'à la racine des cheveux, mais il n'osa pas refuser ; il referma ses doigts en tremblant sur la petite pièce d'argent.

Quand il ouvrit la porte du cabinet, il faillit renverser le vieux Fritz, qui se tenait aux aguets, tout prêt à secourir son maître.

Au lieu de se remettre à travailler, Monsieur le conseiller se leva de son fauteuil et se promena lentement.

— Figure honnête, se disait-il, mais il y a bien des fripons qui ont des figures d'honnêtes gens. Enfin, je saurai bientôt à quoi m'en tenir.

Au bout d'une minute, il entendit à la porte un vigoureux coup de sonnette. Un bon sourire apparut sur ses lèvres et disparut presque aussitôt.

— A nous deux ! dit-il, pendant que le vieux Fritz parlementait avec l'homme poudreux.

...Une fois sur le palier, le premier mouvement de l'homme poudreux avait été de jeter à toute volée dans l'escalier la pièce d'argent qu'il n'avait pas osé refuser.

Il avait le cœur bien gros d'avoir été traité comme un mendiant, au moment même où il venait demander honnêtement du travail ou, tout au moins, une recommandation pour en obtenir.

Par un mouvement de curiosité irréfléchie, il ouvrit la main et regarda la petite pièce d'argent ; la petite pièce d'argent se trouvait être une pièce d'or !

— J'allais faire un beau coup ! se dit-il aussitôt, de jeter cela dans l'escalier. Le premier venu l'aurait ramassée et mise dans sa poche, et l'homme qui est là dedans m'aurait pris pour un filou.

Il tourna lentement la tête vers la porte de M. le conseiller :

— Voilà une porte que je m'étais bien promis de ne pas franchir une seconde fois, se dit-il, et, pourtant, il faut que j'entre de nouveau ; cet homme s'est trompé en me donnant une pièce d'or ; elle n'est pas à moi, je ne veux pas la garder.

Aussitôt, il tira le bouton de la sonnette.

— C'est encore vous ! s'écria le vieux Fritz. Que voulez-vous ?

— Il faut que je parle à l'instant à Monsieur le conseiller.

Et comme le vieux Fritz faisait mine de lui barrer le passage, l'homme poudreux le mit de côté sans cérémonie et entra sans avoir été annoncé.

— Monsieur le conseiller, dit-il brusquement, tout à l'heure vous m'avez fait l'aumône. Je n'ai pas osé refuser comme j'aurais dû le faire.

— Et alors, lui dit M. le conseiller, vous venez fièrement me jeter mon aumône à la figure ?

— J'ai manqué de la jeter dans l'escalier, dit en balbutiant l'homme poudreux ; quant à la jeter à la figure de M. le conseiller, j'en suis bien incapable.

— Pourquoi, dit M. le conseiller, n'avez-vous pas jeté cette pièce dans l'escalier ?

— Parce qu'elle ne m'appartenait pas.

— Je vous l'avais donnée.

— Vous m'aviez donné une pièce d'argent et c'est une pièce d'or... La voilà.

Et il se dirigea du côté de la porte.

— Restez, lui dit M. le conseiller avec une figure de jubilation. Cette petite pièce que vous me rapportez, c'est une lettre de recommandation. Vous êtes un honnête homme, c'est tout ce que je voulais savoir. Asseyez-vous là et causons de vos petites affaires.

Quelques jours plus tard, l'homme poudreux était concierge chez un des amis de M. le conseiller. Tout en surveillant sa porte, il fabriquait des bottes neuves ; et, tout en travaillant le cuir, il sifflait comme un merle, tout le long du jour.

D'après J. GIRARDIN.

Récits de la vie réelle (Librairie Hachette).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

LE CONCOURS D'ENTRÉE A L'É. N. ET L'EXAMEN DU B. É.

L'article récent de M. Bonne, *inspecteur d'Académie de la Loire, sur cet important sujet, a provoqué deux réponses autorisées, que nous croyons devoir soumettre l'une et l'autre aux réflexions de nos lecteurs, et, s'il y a lieu, à leurs commentaires.*

SOUS le même titre, M. Bonne rappelait dernièrement (1) les critiques nombreuses et justifiées qui se sont élevées contre le régime actuel ; il concluait, d'une part à la suppression du B. E., remplacé par le B. E. P. S. qui donnerait le droit d'enseigner, d'autre part au rétablissement d'un concours spécial d'entrée aux Écoles normales, concours sans doute assez semblable à l'examen actuel, mais dont les épreuves pourraient être plus difficiles et plus probantes. Permettra-t-on à un correspondant occasionnel d'exprimer une manière de voir sensiblement différente ?

***

IL est hors de doute que le régime actuel présente de graves inconvénients. Ou les commissions d'examen du B. E. et du concours d'entrée à l'E. N. sont, en fait, distinctes, et alors les candidats à l'E. N. non munis du B. E. sont défavorisés en ce qui concerne l'obtention de ce titre. Ou toutes les compositions sont corrigées en commun, et on est appelé à faire subir les épreuves orales à un trop grand nombre de candidats à l'E. N., ce qui prolonge la durée de l'examen et ne favorise pas, bien au contraire, un choix équitable. Je suis donc d'avis de rétablir un concours distinct.

D'autre part, le B. E. et le B. E. P. S. (section générale) font à peu près double emploi et l'on peut s'étonner que le second, qui paraît plus complet, ne confère pas le droit d'enseigner au même titre que le premier. Ce n'est pas que je pense que la multiplicité des compositions puisse rendre un examen plus probant ; j'inclinerais même à croire le contraire ; et, d'ailleurs, beaucoup de candidats qui échouent au B. E. sont admis au B. E. P. S. grâce à la bonne note qu'ils obtiennent à une composition de langues généralement facile. Ce n'est pas non plus que je ne voie pas le danger d'interdire pratiquement à de bons élèves d'aspirer à des fonctions d'enseignement s'ils n'ont pu fréquenter que de petits cours complémentaires fort mal outillés pour l'enseignement des langues et du travail manuel. Mais on peut estimer, avec M. Bonne, qu'un examen qui est le couronnement des études primaires supérieures doit comporter des épreuves sur les disciplines principales de ces études, et qu'en particulier il y aurait intérêt à demander à tous les élèves-maîtres de justifier, en entrant à l'école, de la connaissance des premiers éléments d'une langue vivante. J'admets donc encore la suppression du B. E. et son remplacement par un titre comportant la connaissance d'une langue et — peut-être — la justification d'une certaine habileté manuelle. La façon dont l'examen serait compris gagnerait d'ailleurs à être modifiée ; mais c'est là une autre question sur laquelle j'aurai sans doute l'occasion de revenir.

Jusqu'ici, je suis donc, ou à peu près, pleinement d'accord avec M. Bonne. Par contre, je ne partage pas sa manière de voir en ce qui concerne la nature même du concours d'entrée à l'École normale.

***

QU'ATTEND-ON, en effet, des jeunes élèves-maîtres ? Ce n'est pas avant tout, je pense, qu'ils possèdent une masse imposante de connaissances plus ou moins digérées. C'est, d'abord, qu'ils soient assez cultivés pour pouvoir comprendre l'enseignement de l'École normale ; mais c'est surtout qu'ils aient l'intelligence curieuse, vive, alerte, et *qu'ils soient susceptibles de se cultiver encore.*

Or qu'arrive-t-il trop souvent avec le régime actuel ? On choisit les élèves-maîtres, non parmi ceux qui savent le mieux et qui sont aptes à apprendre encore, mais parmi ceux qui savent *le plus.* Et l'on en arrive à admettre, parfois avec des notes brillantes, des jeunes gens et des jeunes filles qui se révèlent par la suite incapables de progresser. Combien de professeurs ai-je entendus faire cette réflexion soulignée d'un geste d'impuissance : « Dans toutes les promotions, nous avons des élèves qui ne travaillent pas, qui sont incapables de fournir un travail intelligent, qui ne gagnent presque rien pendant leur séjour à l'École normale ! » Cette constatation devrait-elle être possible dans des départements où il y a quatre candidats pour une place, et où nombre de ces candidats possèdent le B. E. depuis un ou deux ans ? Avec un choix pareil, il semble qu'on pourrait n'admettre que des candidats de réelle valeur intellectuelle. En réalité, on ne sait pas choisir, ou plutôt *on ne peut pas choisir,* car l'examen est un examen *de connaissances* et non un *examen d'intelligence.*

Voyons d'ailleurs comment les choses se passent pratiquement. Il est à peu près impossible à un candidat moyen d'espérer être admis à l'E. N. après ses trois années régulières d'E. P. S., c'est-à-dire à seize ans, car il est handicapé par « l'acquis » des candidats plus âgés. Il essaye donc d'obtenir le B. E. ; puis il recommence ses études de troisième année ; il étudie de nouveau, une fois, deux fois... le même programme, sans intérêt et sans plaisir, parce qu'il a l'impression de ne pas avancer, de tourner toujours dans le même cercle ; et, quand il est bien fatigué de faire du « par cœur », quand toute curiosité intellectuelle a été émoussée, il finit par entrer à l'École normale, car, à force d'avoir répété les mêmes choses, il donnera le jour de l'examen l'impression d'être « très fort ». Quoi d'étonnant qu'il devienne ensuite un élève médiocre ! Et cela est si vrai que, dans toutes les E. P. S. un peu prospères, on a été amené à créer, en marge

(1) *Journal des Instituteurs* du 22 décembre 1934.

de la réglementation, des classes de quatrième année, qui ne sont, en fait, que des classes de préparation à l'E. N., qui ne peuvent être que des classes de répétition, des classes de « bachotage ». S'il s'agit d'élèves de Cours complémentaires, c'est pis encore, car ils sont obligés de recommencer exactement les mêmes études, sans possibilité de renouvellement.

***

COMMENT éviter cette situation lamentable ? Comment faire entrer dans les Écoles normales, non pas les esprits les plus chargés, mais les meilleurs, les plus intelligents ? D'une manière qui, théoriquement du moins, me paraît assez simple : en donnant au concours d'entrée un caractère tout différent de celui de l'examen du B. E., en en faisant un concours de *sélection*.

Voici, en quelques mots, comment je comprendrais la chose :

L'examen du B. E. (ou du B. E. P. S., *section générale*) ayant été subi, on aurait une garantie de *savoir suffisant* pour tous les candidats. Il est difficile d'admettre, en effet, que des jeunes gens qui ont vu leurs études primaires supérieures régulièrement couronnées par le succès final, qu'on reconnaît, d'autre part, suffisamment instruits pour avoir le droit d'enseigner, ne possèdent pas les connaissances leur permettant simplement de continuer leurs études. Ce qu'il faudrait avant tout, ce serait s'assurer que leurs moyens intellectuels leur permettent d'aller plus loin, ce serait aussi, puisqu'il s'agit d'un concours, choisir les plus aptes. Je voudrais donc faire de ce concours, non plus un contrôle du savoir, mais un contrôle de l'aptitude.

De quelle façon ? Par des *tests* ? Ce serait peut-être se lancer dans un inconnu redoutable. Mais je crois qu'il y aurait une autre manière, pas tout à fait nouvelle, puisque, un peu timidement, on l'utilisait autrefois : vous voulez savoir jusqu'à quel point les candidats profiteront de votre enseignement, enseignez-leur quelque chose de tout à fait nouveau pour eux et vérifiez le profit qu'ils en ont retiré. Quoi de plus logique ?

Le concours d'entrée à l'E. N. consisterait donc, non plus en des compositions écrites ou en des interrogations, mais en quelques leçons faites aux candidats par les professeurs de l'école sur des sujets nettement en dehors du programme des E. P. S., mais choisis de telle façon que les connaissances qui ont dû être acquises leur permettent de bien les comprendre. Chacune de ces leçons serait suivie d'un compte rendu écrit, d'après lequel on jugerait de la valeur des candidats. Il pourrait y avoir ainsi : une leçon de *mathématiques*, une de *sciences* (physique, chimie ou histoire naturelle), une de *français* (explication d'un texte), une d'*histoire* ou de *géographie*, une de *morale* ou de *pédagogie*. On pourrait y ajouter, si on le jugeait utile, une interrogation de *morale* et une interrogation de *français* (je choisis les deux matières qui me semblent permettre de déceler le plus facilement la personnalité du candidat). L'ensemble ne constituerait qu'une seule série d'épreuves et le total des points donnerait le classement. Si, d'ailleurs, on estime que ce système risque de favoriser certaines disciplines, les lettres par exemple, il serait facile de rétablir l'équilibre par un jeu de coefficients.

Le procédé, en tout cas, me paraît très simple. L'examen durerait trois jours au plus. Il ne se prêterait guère à une préparation directe, et, par suite, il éviterait sans doute le fâcheux « bourrage». Je pense aussi qu'il permettrait d'écarter les candidats peu susceptibles de progrès, et qu'il donnerait un recrutement supérieur au recrutement actuel. J'ajoute que le personnel enseignant des Écoles normales devrait naturellement faire partie des jurys du B. E. (ou du B. E. P. S.) et qu'il aurait tout intérêt à contribuer à maintenir cet examen à un niveau raisonnable.

***

JE me résume :

1° Remplacement du B. E. et du B. E. P. S. (section générale) par un titre unique, qui comporterait la connaissance d'une langue vivante ;

2° Autonomie du concours d'entrée à l'E. N., tous les candidats devant justifier de la possession du titre nouveau indiqué ci-dessus ;

3° Organisation de ce concours de manière à en faire, non plus une vérification des connaissances acquises, mais un *contrôle de l'aptitude à acquérir des connaissances nouvelles*.

A. MEUNIER,
I. E. P. Moulins (Allier).

La réorganisation du concours d'entrée à l'École Normale.

LA question n'est pas nouvelle (et M. Bonne, inspecteur d'Académie, l'a récemment traitée ici d'une manière très heureuse), mais elle est toujours d'actualité. En ces dernières années, que de fois ont été demandées la disparition du régime actuel et la séparation entre l'examen du Brevet élémentaire et le concours d'entrée à l'École normale ? Les arguments sont nombreux et tous ont été déjà fournis. Aussi, ne voulant point revenir sur cette discussion, notons simplement que le Syndicat de l'Enseignement primaire supérieur et professionnel a inscrit cette question à l'ordre du jour de ses travaux.

Voici les grandes lignes d'un projet soumis par la Direction de l'Enseignement primaire à l'examen de ce groupement corporatif, projet qui intéresse les membres de l'enseignement primaire public à tous les degrés et qui ne manquera pas d'être étudié par toutes les associations professionnelles intéressées.

I. **Caractère et but du concours.** — Le concours d'entrée à l'E. N. serait distinct de l'examen du B. E. Les épreuves du B. E. seraient subies après trois années d'études primaires supérieures, tous les bons élèves de troisième année devant y être normalement reçus. Au contraire, les épreuves du concours, dont le but est de choisir en vue de l'enseignement primaire élémentaire les meilleurs des brevetés, seraient subies après une quatrième année d'études dans une classe dont tous les élèves posséderaient le B. E.

II. **Les épreuves.** — 1. — *Épreuves écrites :*

a. Une dictée suivie de questions sur les connaissances en langue française et sur l'intelligence du texte. La note de dictée serait éliminatoire ;

b. Une composition française : commentaire et explication d'un texte assez long distribué aux candidats ou développement d'une idée générale ;

c. Une épreuve de mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie) ;

d. Une épreuve de dessin.

2. — *Épreuves orales :*

a. Une épreuve de lecture expliquée pour laquelle deux notes seraient attribuées : une pour la lecture à

haute voix ; l'autre pour l'explication de la langue et des idées du texte ;

b. Une interrogation d'histoire ou de géographie de la France (métropole et colonies) ;

c. Une interrogation de sciences physiques et naturelles.

Dans ces deux interrogations, on exigerait des candidats d'abord la connaissance sûre de faits qui sont consignés dans les manuels actuellement en usage pour les cours supérieurs d'école primaire élémentaire et ensuite aussi l'intelligence de ces faits.

3. — *Épreuves d'aptitude :*

a. Un compte rendu de leçon de lettres (français, histoire, géographie) ;

b. Un compte rendu de leçon de sciences (mathématiques, ou sciences physiques, ou sciences naturelles).

Les candidats devraient remettre les notes prises au cours de la leçon et le compte rendu (plan ou résumés, rédigé à l'aide de ces notes.

III. **Classement des candidats.** — Par analogie avec les pratiques en usage au professorat et qui ont donné de bons résultats, on pourrait :

a. Rendre les épreuves écrites éliminatoires.

L'admissibilité serait arrêtée à un nombre de points fixé librement par la Commission (compte tenu de la valeur des copies, du nombre des élèves à admettre et aussi d'une césure assez importante dans la suite des totaux) ;

b. Maintenir admissibles après les épreuves orales tous les candidats obtenant la moyenne dans ces épreuves considérées indépendamment de l'écrit ;

c. Ajouter les notes des épreuves d'aptitude à celles des épreuves orales et écrites en vue de déterminer l'ordre de classement pour l'admission.

Déjà discuté dans quelques réunions départementales de professeurs d'E. P. S., ce projet — qui reçoit dans son ensemble une approbation unanime — a appelé cependant certaines réserves. Les dispositions prévues pour l'écrit sont bien accueillies. La suppression des épreuves écrites de sciences, d'histoire et de géographie, n'est pas regrettée et l'introduction d'une épreuve de dessin reçoit toutes les adhésions : l'instituteur ne retire-t-il pas dans l'enseignement de toutes les disciplines un large profit de ses connaissances en dessin ?

Par contre, certains déplorent la disparition de l'épreuve orale de mathématiques et trouvent trop faible la part faite à cette matière, surtout quand la deuxième leçon des épreuves d'aptitude portera sur les sciences physiques ou naturelles. Peut-être conviendrait-il d'attribuer un important coefficient à l'épreuve écrite de mathématiques, celle-ci comportant trois questions distinctes d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie.

Mais il est une omission vivement regrettée : les langues vivantes n'ont été introduites ni à l'écrit, ni à l'oral du nouveau concours. S'il est posé que l'instituteur doit connaître une langue vivante en sortant de l'E. N., peut-on soutenir qu'un apprentissage de trois ans y suffit dans les conditions où cet enseignement est aujourd'hui donné ? Parmi les élèves-maîtres, il en est, en effet, qui ont déjà étudié une langue pendant plusieurs années, d'autres, au contraire, n'en savent pas un mot ; et, de ce fait, l'embarras des professeurs est extrême entre ces deux tendances : s'occuper des débutants tandis que les autres piétinent, ou ne s'intéresser qu'aux initiés au détriment des commençants. Certes, on a essayé de remédier à cet inconvénient en réunissant les élèves selon leur force et non selon l'année à laquelle ils appartiennent, mais nul ne saurait nier que l'enseignement des langues vivantes dans les E. N. ne donne pas les résultats qu'on en pourrait attendre. Enfin, l'élève d'E. P. S., aspirant à l'E. N., ne s'intéressera à l'étude des langues vivantes que si cet enseignement reçoit une sanction au concours d'admission. Nous savons tous que, surtout à la veille d'un examen, il est bien difficile d'obtenir des élèves du travail personnel ou simplement de l'attention en une matière ne figurant pas au programme. Ou bien il faut supprimer les langues vivantes dans les E. P. S., ou bien il faut leur donner une juste place aux examens qui sanctionnent ces études.

Mais, nous dira-t-on, le B. E. P. S. comporte des épreuves écrites et orales de langues vivantes. Oui, et voici notre conclusion : puisque le B. E. P. S. (section générale) est un B. E. augmenté d'une épreuve de langues vivantes et d'une épreuve de travail manuel, supprimons le B. E. S'il est trop audacieux de songer à la disparition du premier de nos diplômes de capacité — trouverait-il vraiment encore des défenseurs passionnés ? — que soit du moins exigée du candidat à l'École normale la possession du brevet d'enseignement primaire supérieur.

A. et J. PEYREFITTE,
Professeurs E. P. S. Montpellier.

ON SOUHAITE...

...Une prompte solution

Le décret-loi sur les retraites n'a pas encore été discuté. Qui en est responsable ? Le Gouvernement ou le Parlement ? Pas assurément le premier, puisqu'il a déposé les décrets-lois sur le bureau de la Chambre dès la rentrée parlementaire, en novembre. Donc le coupable est le second, parti en vacances le 23 décembre, alors qu'il pouvait très bien travailler jusqu'au 31, prendre une décision — fût-elle seulement de principe — et ne partir qu'ensuite en vacances.

Quelle est la conséquence de cette situation regrettable ? La voici : le ministère des F., ne pouvant faire attendre plus longtemps de malheureux retraités, a commencé la liquidation de leur pension, d'après le dernier décret-loi promulgué, de sorte que, lorsque la discussion parlementaire s'ouvrira, il y aura un état de fait qui pèsera certainement dans la balance. Les parlementaires ont cru être très habiles en gagnant du temps, mais la meilleure habileté, pensons-nous, est celle qui résout les difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentent. On abuse vraiment trop de la patience des retraités dans les deux Chambres.

PAUL BRÉCY.

NOTA. — En feuilletant les derniers numéros de *l'Officiel*, nous enregistrons deux séances de la Chambre (10 et 11 janvier), ayant la durée suivante : 35 minutes, 45 minutes. Au Sénat, la séance du 26 janvier a duré de onze heures à onze heures quinze, soit le quart d'une heure ! Les retraités peuvent encore attendre.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...La question du balayage dans les petites localités doit être réglée une fois pour toutes ; il faut dire aux conseillers municipaux que les élèves chargés de ce service se salissent et se trouvent dans de fâcheuses conditions d'hygiène, qu'ils peuvent contracter des maladies contagieuses dont les germes sont répandus dans la classe et qu'ils peuvent être victimes d'accidents... » (M. H.)

Chez les intérimaires.

« ...Nous passerions, s'il est nécessaire, sur la question du versement des retenues pour pensions civiles, mais le point sur lequel nous ne pouvons faire de concessions est celui des congés rétribués. Un intérimaire se surmène dans sa classe et tombe malade ; pour se rétablir de fatigues supportées au service de l'État, il sera obligé d'épuiser ses maigres économies ; à ce moment-là, l'État ne veut plus le connaître... » (L. S.)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Au cours de la dernière session, des Conseils généraux ont décidé la création d'une Commission chargée d'étudier les simplifications qui pourraient être apportées aux écritures des mairies et ont fait entrer des instituteurs secrétaires de mairie dans cette Commission. C'est une bonne idée qui devrait être généralisée et avoir pour suite la concentration de toutes les délibérations au ministère de l'Intérieur... » (H.)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LES DÉCRETS-LOIS

Ils ont, dit-on, du plomb dans l'aile. Évidemment, plus on s'approchera de la date des élections, moins leur presse au Parlement sera bonne. Pourtant, comme beaucoup de nos collègues, je suis encore très sceptique sur la conduite future des députés et des sénateurs en face de leurs responsabilités. Présentement, d'ailleurs, ils laissent voler ces oiseaux, jetant sur eux des regards tantôt inquiets, tantôt indifférents.

CONGÉS DE MALADIE

Un arrêt récent du Conseil d'État, appelé arrêt Plane (voir *Guide adm.* n° 15, p. 29), stipule que c'est seulement à l'expiration d'une période de six mois *consécutifs* que le fonctionnaire n'a plus droit à aucun traitement. Or, le régime en vigueur pour les congés permettait d'obtenir trois mois à plein traitement, puis trois mois à tiers de traitement, dans une période de douze mois.

L'arrêt sus-indiqué adoucissait le régime. Il suffisait de reprendre le travail quelque temps pour avoir droit de nouveau aux trois mois à plein traitement...

Mais à une question posée sur l'interprétation de l'arrêt Plane, le ministre des Finances a répondu qu'il ne s'agissait là que du règlement d'un cas particulier et non d'un cas faisant autorité en matière de jurisprudence. Nous croyons bon d'en informer nos lecteurs, pour leur éviter toute surprise désagréable.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Instituteurs et Institutrices. — Au cours de sa dernière réunion, le Bureau du S. N. a adopté, sur la proposition de Delmas, l'ordre du jour suivant, pour protester contre la « politique de répression de M. MALLARMÉ et pour défendre le prestige du Conseil départemental et la dignité de ses membres » :

Le Bureau du S. N., réuni à Paris le 17 janvier 1935,

« Considérant que le C. D. de Seine-et-Oise s'est prononcé à la majorité contre la peine de la censure demandée contre Mlle Bernadou, institutrice ;

« Considérant que l'I. A. de Seine-et-Oise, sur l'ordre de M. Mallarmé, ministre de l'E. N., a cependant infligé à Mlle Bernadou la peine de la censure ;

« Souligne que cette institutrice a été frappée, malgré l'avis motivé du C. D., pour son enseignement pacifiste ;

« Affirme sa solidarité complète avec Mlle Bernadou, pupille de la Nation, fille du sous-lieutenant Bernadou tué pendant la guerre de 1914-1918 ;

« Constate que la peine infligée à Mlle Bernadou marque la volonté de M. Mallarmé de brimer les institutrices et les instituteurs dans leurs sentiments pacifistes comme dans l'expression de leurs opinions ;

« Constate que le ministre, par cet acte, annule en fait les garanties accordées au personnel enseignant en matière disciplinaire ;

« Invite tous les membres des C. D. à démissionner de leurs fonctions ;

« Et espère que les élus républicains du Parlement, à quelque parti qu'ils appartiennent, comprendront la valeur d'un geste destiné à souligner la menace qui pèse sur l'École laïque et à sauvegarder la dignité du personnel enseignant. »

Des instructions, qui précisent les motifs invoqués, ont été envoyées aux sections départementales. La démission sera rendue effective le 1er février.

G. LAPIERRE a proposé que le S. N. « organise, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de Victor Hugo (22 mai 1935), des fêtes et manifestations prenant pour thème l'œuvre d'Hugo consacrée à l'enfance, au travail, à la justice, à la paix ».

Fédération générale des fonctionnaires. — Le groupe parlementaire radical-socialiste a reçu le 25 janvier une délégation commune de la F. G. F. et de la Fédération postale.

L'audience a porté :

1° Sur les sanctions prises à l'égard de fonctionnaires pour des faits « n'intéressant en rien leur activité professionnelle ». La délégation a demandé qu'elles soient rapportées ;

2° Sur l'utilité d'une discussion immédiate à la Chambre de la question des décrets-lois. La délégation a, bien entendu, marqué son hostilité contre ces décrets-lois.

Le groupe a accueilli favorablement ces revendications.

Fédération nationale des directeurs et directrices d'écoles publiques. — Le Bureau vient d'envoyer aux sénateurs et aux députés l'appel ci-dessous :

M. G. Doumergue, président du Conseil, avait, le 7 juin dernier, formellement promis à une délégation de notre bureau de corriger les décrets du 4 avril et du 10 mai relatifs aux retraites des fonctionnaires. Et pourtant *le décret-loi du 28 oct. 1934* porte, comme ceux qui le précèdent, une atteinte grave à la législation du régime des pensions civiles et militaires ; il marque un recul sensible sur le régime né de la loi d'Empire de 1853 ; il *est injuste et inacceptable.*

Le vote du budget de 1935 n'impliquait pas — a déclaré M. le ministre des Finances — la ratification des décrets-lois. Nous estimons, d'autre part, que les représentants de la Nation ne peuvent laisser procéder, par d'arbitraires décrets-lois, à la refonte du régime des pensions établi par le Parlement.

Aussi nous permettons-nous, au nom des directeurs et directrices des écoles publiques de France, de vous prier de *hâter, par tous les moyens en votre pouvoir, la discussion des décrets-lois de 1934.* Nous vous faisons confiance pour *repousser notamment ceux qui mutilent la charte des vieux serviteurs de l'Etat, et pour exiger le respect total de la loi organique du 14 avril 1924 et des lois subséquentes.*

La Fédération, que nous avons l'honneur de représenter, fait appel à votre souci d'équité et d'humanité, à vos sentiments foncièrement républicains, pour que soit enfin réparé le déni de justice dont souffrent les fonctionnaires civils et militaires arrivés au terme d'une vie de labeur et de dévouement. Au nom de nos retraités, malheureuses victimes de trois décrets-lois successifs, nous vous assurons par avance de notre vive reconnaissance...

L. BRUNET, *Président de la F. N. D. D. Directeur d'École publique, Angoulême-La Bassarte (Charente).*

M. MORIN, *Secrétaire général de la F. N. D. D., Directeur d'École publique, 1, rue de Villemomble, Lagny (Seine-et-Oise).*

Ligue de l'Enseignement. — Le Bureau a adopté un ordre du jour dont voici la conclusion :

Considérant qu'aucun texte légal ou réglementaire ne prive les universitaires des libertés communes aux Français, que les instituteurs et les professeurs sont les serviteurs de la nation, non les instruments politiques des partis qui se succèdent au pouvoir ;

Décide :

De saisir les groupements de défense et d'action laïques du Parlement pour leur demander de faire rétablir l'exercice des droits civiques reconnus aux instituteurs par les fondateurs de l'École laïque, ainsi que la pratique de la collaboration dont Jules Ferry à la Sorbonne, en 1880, Paul Bert à la Chambre, en 1882, avaient proclamé la nécessité indispensable pour démocratiser l'administration universitaire.

C'est à LENS (Pas-de-Calais) que se tiendra, du 6 au 9 juin 1935, le 51e Congrès de la Ligue de l'Enseignement.

ANDRÉ GANNE.

GRATUITEMENT

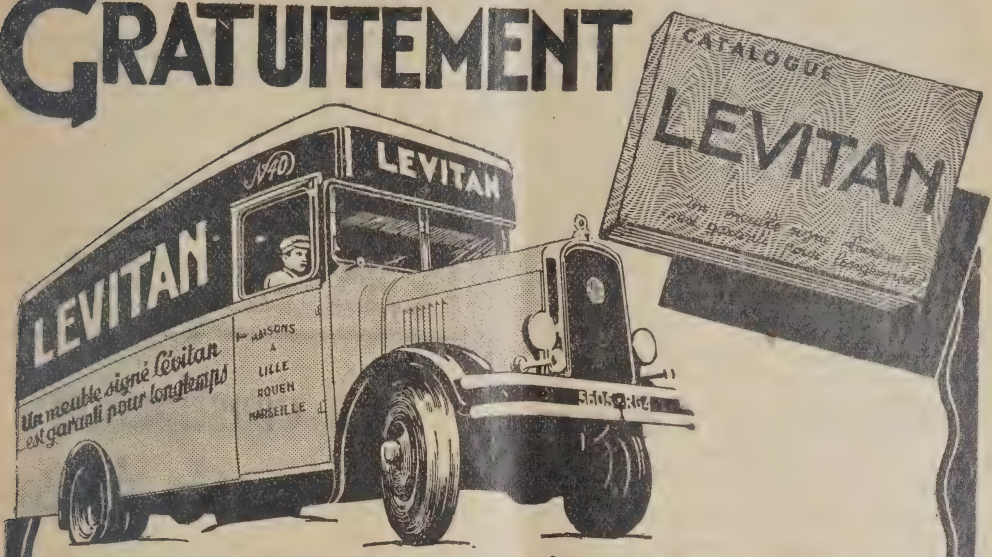

Le Catalogue de 156 pages
Les Frais de Voyage à Paris remboursés
La Livraison par camion à domicile
L'Installation et la Mise en Place des Meubles

le tout GRATUITEMENT

DEUX MODÈLES EN RÉCLAME

SÉRIE 16
RONCE DE NOYER VERNIE
1 Buffet dosseret glace, larg. 1m40
1 Table, 3 allonges
6 Chaises assorties
1 Table servante.
1 Glace encadrement moderne.

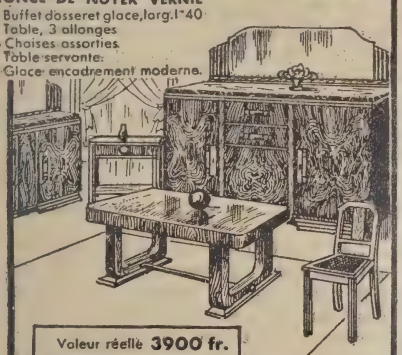

Valeur réelle **3900 fr.**
10 pièces pour.. **2500 fr**

SÉRIE 32
RONCE DE NOYER VERNIE
(forme bombée)
1 Armoire, démontable 3 portes.
1 Lit de milieu 1m40.
1 Table de chevet.
1 Sommier. | 2 Oreillers.
1 Matelas. | 1 Couverture laine.
1 Traversin. | 2 Descentes de lit.
2 Chaises assorties.

Valeur réelle **3900 fr.**
13 pièces pour.. **2595 fr**

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

FACILITÉS DE PAIEMENT

"Nous acceptons en paiement, et sans frais, tous bons du Trésor, bons de la Défense Nationale et tous titres d'emprunt d'Etat français".

S-987
Publicis

LEVITAN
63, Boul^d Magenta - PARIS

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

BON à remplir et à faire parvenir aux Etabl^ts LEVITAN, 63, B^d Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le Catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS ET Ttes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT
Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, TOULOUSE.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

La constipation guérie par la douceur

Vous êtes tous les mêmes ! Chaque fois que la migraine vous rappelle votre paresse intestinale, vous dites : « Une bonne purge. » Pourquoi pas : « Une **balle** dans la tête ! »

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mater avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être **aidé**. Donc pas de traitements chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! **Il faut un remède naturel et reposant.**

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus **rééducatives** et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis quarante ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris (XIIe), Dept J-3.

Thé Garfield

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Gérant ARD. Printed in France. 283-2-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

61e Année. — N° 21. — 16 Février 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN .R. C. Seine 227909 3
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe,

CE PELÉ, CE GALEUX...

C'est le fonctionnaire, et encore plus le retraité. On les a d'abord accusés du déficit; on leur attribue maintenant le chômage.

Et deux députés, MM. Brom et Schuman (qui n'ont pourtant pas demandé jusqu'ici la réduction de l'indemnité parlementaire) viennent de déposer une proposition de loi interdisant l'emploi des fonctionnaires dans les entreprises privées et limitant l'emploi de retraités.

En ce qui concerne ces derniers, toute occupation rémunérée leur serait défendue si leur revenu dépassait 8.000 francs, plus 2.000 francs par personne légalement à leur charge.

S'ils se plaignent, ils auront tort : pourquoi sont-ils entrés au service de l'État ? « Rien que la mort n'était capable d'expier leur forfait », disait déjà le fabuliste.

La liberté de mourir de faim sera bientôt, en effet, la seule liberté qui leur restera.

Vacances de Pâques en Sicile

A l'aller : Une journée à NAPLES
Au retour : Une journée à ROME

PALERME — SEGESTE — AGRIGENTE — SELINONTE
SYRACUSE — TAORMINA — CATANE — MESSINE, etc...

Adhésion de principe à partir du 1er Février. — Inscription à partir du 1er Mars.
Clôture des Inscriptions : 31 Mars.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET RENSEIGNEMENTS

Écrire à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Professeur agrégé de l'Université, Directeur des " Voyages Universitaires de Documentation ", 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe). (Joindre 1 franc en timbres-poste.)

☛ **Voyez une annonce importante page VIII (Cinéma).**

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

FONCT. PRÊTS CONDITIONS UNIQUES.

PARROD, 60, Bd de Clichy, PARIS.

PRETS

ET 1tes AVANCES SPÉCIALEMENT aux MEMBRES ENSEIGNEMENT
Rapid. Formal. simplif. TAUX BAS
Renseign. gratuits. Auc. frais d'avance. Envoi discr.
COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
26, place Paul-Vidal, **TOULOUSE.**

L'essor féminin

LE 50c

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

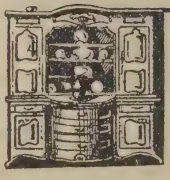

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine-PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS

momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

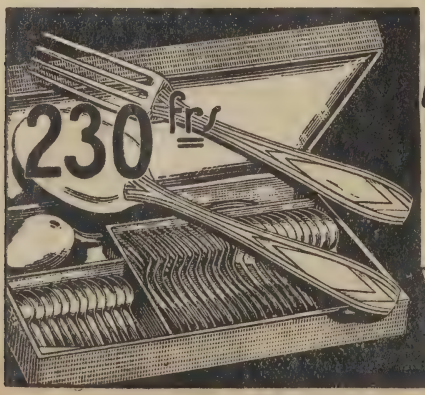

pas d'intermédiaires...

VENTE DIRECTE DU FABRICANT !

Aussi voyez nos prix ! Profitez de notre Ménagère Moderne en Réclame

N° 101 Modèle Riche comprenant : 1 superbe écrin int. moire, ext. havane marbré, 12 cuillers table - 12 fourchettes table, 12 cuillers à café - 1 louche. Le tout argenté à 112 grs sur métal extra-blanc, garanti et poinçonné..... Prix publicitaire : **230 frs**

Dans le même modèle les 12 couverts table argentés à 84 grammes dans un superbe écrin havane marbré..... Prix publicitaire : **155 frs**

ENVOI Franco port et emballage par retour en cas paiement à la commande, ou envoi contre remboursement avec frais de remb^t en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non satisfaction.

"FRANOR"

68 et 70 RUE AMELOT - PARIS (XIe)
Tél. Roquette : 87-94

BON GRATUIT pour envoi du catalogue illustré J. I.

Remise spéciale à Messieurs les Instituteurs.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

E. BONNE : Réflexions sur le temps présent. 307
G. URIOT : L'esprit critique..... 309
A. LAUGIER : Sous le signe de l'école unique. 310
M. LEBLOND : Détente..... 310
A. SOUCHÉ : Comment créer une bibliothèque scolaire..... 310
T. BLAVIER : Charcuterie et conserves..... 312
P.-L. MAZEYDAT : Prix littéraires..... 313
Bibliographie : Charles Nicolle..... 314
Jeanne GALZY : Disparition d'enfant..... 315
Lina ROTH : Pour les orchestres de pipeaux. 316
H. de PUYTORAC : Les Etats généraux de la France agricole..... 316
École de plein air d'Andernos-les-Bains..... 317
Pour lire en classe : Hanneton, vole..... 318

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc. 41 à 44
A. LANTENOIS : Femmes de service..... 41

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 305 à 320
Examens : Textes et documents..... 114 à 120
René OZOUF : La huerta de Valence..... 119
Les Archives de l'Enseignement primaire :
La fête de la Fédération, par Monnet. Hors-texte.

RÉFLEXIONS SUR LE TEMPS PRÉSENT

Par E. BONNE

LE *Journal des Instituteurs* a récemment analysé un article : « Les effets du chômage sur l'enfance » dû à la plume de Mme Morsier, secrétaire générale de l'*Union internationale de secours aux enfants*. Cet article confirme, hélas ! un état de choses dont les éducateurs, suivant les milieux où ils exercent, pressentent ou connaissent l'angoissante réalité. Dans les pays où sévit le chômage, on constate, chez les enfants mal vêtus et insuffisamment nourris, « une moins grande résistance à la contagion des maladies infectieuses bénignes, une prolongation indue de la croissance après des maladies graves, une augmentation du rachitisme, de la carie dentaire ». Alors que de jeunes êtres humains, en pleine période de formation, sont soumis à un régime aussi débilitant, le monde regorge de blé dont on ne sait que faire, de bétail qu'on ne peut vendre, de balles de laine ou de coton qui moisissent dans les entrepôts des ports !

Situation paradoxale à laquelle ne peut consentir la raison humaine. Si des divergences d'opinions peuvent se manifester sur le choix des moyens à employer pour y parvenir, un accord quasi unanime s'établit entre les esprits sur l'impérieuse obligation d'améliorer les institutions sociales. Les consciences ne pourront rester en repos aussi longtemps que l'accroissement de la capacité productive des hommes se traduira par une aggravation du paupérisme et une augmentation corrélative de souffrances.

EN fait, même dans un pays comme la France, une révolution sociale est déjà amorcée. Elle se poursuit sous nos yeux sans que, peut-être, nos contemporains en aient réellement conscience. Trop d'esprits sont encore imbus de l'idée qu'une révolution ne peut être qu'un état de violence où le peuple descend dans la rue pour imposer ses volontés. Ainsi conçue, la révolution s'accompagne obligatoirement des mouvements passionnés de la foule, de l'explosion enivrante de la poudre, de la vision affolante du sang abondamment répandu. La Révolution, c'est Charles Ier ou Louis XVI montant sur l'échafaud, ce sont les sections de Paris assiégeant la Convention, c'est la Terreur avec sa guillotine en permanence.

Une telle conception est un peu superficielle. Si l'on admet qu'une révolution est un changement de condition qui affecte un grand nombre d'individus, une révolution a des causes plus profondes et plus durables que de simples mouvements de foules. Celles-ci ne sont qu'une conséquence, une résultante des modifications profondes qui s'inscrivent dans les institutions sociales, quelque chose comme les boutons qui signalent sur son visage le fonctionnement de glandes nouvelles dans le corps de l'adolescent. Encore n'en est-ce pas l'accompagnement obligé. Quels mouvements de foules traduisirent la révolution véritable qui, après les grandes découvertes du xve siècle, fit passer le pouvoir de la noblesse à la bourgeoisie, des possesseurs de biens fonciers aux détenteurs de biens mobiliers ou, pour parler comme M. Maurras dans *L'Avenir de L'Intelligence*, de l'Épée à la Finance et du Sang à l'Or ?...

Les conséquences les plus durables de la

*

Révolution française, ne les cherchons pas dans les journées du 20 juin ou du 10 août, où les sections descendirent dans la rue. Dix ans plus tard, le consul Bonaparte avait un autre pouvoir que celui tout négatif de Louis XVI, ce pauvre M. Veto. Ne cherchons pas davantage des effets durables dans ces journées de septembre où la basse pègre d'une grande ville donna libre cours à ses instincts de carnage et de sadisme. Les conséquences durables de la Révolution dérivèrent de la vente des biens du clergé, qui provoqua une extension considérable de la petite propriété, et qui attacha les milieux ruraux, voués d'ordinaire au conservatisme, à une révolution qui bouleversait toutes les traditions politiques, sociales ou religieuses. Les premiers besoins de l'homme, ceux qui s'imposent le plus impérieusement à lui, concernent sa nourriture, son habillement, son logement. Ne nous étonnons point que les faits se rapportant à la satisfaction de ces besoins dominent l'évolution de l'histoire. Les transformations apportées à la production et à la répartition des richesses, voilà les causes véritables des révolutions.

***

SI l'on admet les considérations qui précèdent, on est amené à conclure que nous traversons actuellement une révolution économique dont personne, jusqu'à présent, ne semble avoir dégagé le véritable caractère. Tous les prophètes de l'économie politique annonçaient que, si l'intervention de l'État devait un jour se manifester sur la production, elle s'appliquerait sans aucun doute sur la grande industrie fortement centralisée. Or, il se trouve qu'elle se manifeste d'abord sur l'agriculture. Dans ses rapports avec l'État, depuis deux millénaires, un seul désir animait le paysan : celui que l'État voulût bien le laisser travailler en paix et ne pas trop l'accabler d'impôts. En quelques années, une véritable révolution s'est accomplie. A un paysan individualiste, les temps présents sont en voie de substituer un paysan étatiste. Le salut ne lui paraît plus dans la liberté, mais dans l'intervention constante de l'État réglementant la culture. Réglementation empirique, certes, et qui ne s'organise pas suivant un plan longuement médité. L'agriculture hésite, tâtonne. Comme surprise du chemin qu'elle a parcouru dans la voie de l'étatisme, elle tente de s'en écarter ou cherche à se tromper elle-même, criant liberté alors qu'elle appelle la protection. Les méandres du fleuve n'empêchent point de découvrir la direction générale que lui impose la pente des terrains. L'agriculture court à l'étatisme. Est-il possible d'en douter quand les cultivateurs somment l'État de ligoter la liberté, de juguler la concurrence extérieure par des droits prohibitifs (1), de réduire la concurrence intérieure par la limitation des surfaces à emblaver ? L'État protecteur, l'État patron assurera un prix rémunérateur au dedans, il achètera les stocks en souffrance, il liquidera au dehors (et à quel bas prix !) le surplus la production française. Après avoir réglementé la culture du blé, l'État a réglementé la culture de la vigne, après la culture de la vigne, c'est de l'élevage du bétail dont il va s'occuper.

Est-on fondé, après ces observations, à affirmer qu'une révolution économique et sociale est en cours, qui met en déroute tous les pronostics des théoriciens ? En vérité, nous sommes en marche vers une terre promise dont il nous reste à découvrir la route.

***

NOUS voici bien loin, semble-t-il, de ces jeunes écoliers dont parle Mme Morsier dans son article et qui sont les victimes du chômage. Mais leur image souffreteuse se profile derrière les considérations que nous avons développées et sa vision angoissante stimule toutes nos déductions. Le monde est en proie à la misère. Le monde est devenu plastique. Le monde est en pleine voie de transformation. Puisse cette transformation s'opérer dans le moindre délai pour que cesse cette affreuse consommation de souffrances imméritées dont l'enfance n'est pas la seule victime ! Mais qui nous guidera dans la recherche du monde nouveau ! L'expérience et l'expérience seule, car, depuis la guerre, les réalités ont mis à mal toutes les doctrines et toutes les prévisions des compétences. Qui eût prévu avant la guerre que l'État deviendrait le véritable patron des cultivateurs ?

Or, il faut bien le reconnaître, dans cette recherche d'un monde nouveau, trop souvent le sentiment l'emporte sur la raison, car le jugement est souvent aveuglé par l'attachement soit à un passé périmé, soit à une vision d'avenir, radieuse peut-être, mais insoucieuse des simples réalités. Ce ne sont pas, au surplus, les seules expériences poursuivies dans notre pays qui méritent notre attention. Des tentatives d'organisation sociale nouvelle se poursuivent en Russie, en Italie, aux États-Unis, en Allemagne. Mais où trouver les études véritablement objectives sur l'évolution de ces différents pays ? Ne mettant en relief qu'un aspect des choses, les auteurs exaltent ou décrient les expériences en cours, suivant leurs sympathies ou leurs aversions. Contre cette tendance, nous devons réagir avec vigueur.

Soviétisme et fascisme s'accordent malaisément avec nos traditions libérales. D'accord. Mais quand une expérience se poursuit comme en Russie sur cent quarante millions d'habitants, lorsqu'elle tend à modifier toutes

(1) Comme le remarque M. Bergson, à un certain degré, des différences de quantité traduisent de véritables différences de qualité. Le droit de 7 francs établi avant guerre sur le blé était un droit protecteur. Élevé à 80 francs, ce droit transforme la protection en prohibition et supprime toute concurrence étrangère.

les valeurs admises, substituant le marxisme au capitalisme, une société fondée sur l'intérêt collectif à une société basée sur l'intérêt individuel, proclamant la subordination complète des droits de la famille aux droits de l'État, niant le divin ou plutôt identifiant le divin avec l'humain et instituant une véritable religion de l'humanité, quand une telle expérience se poursuit depuis plusieurs lustres, quelle riche mine d'observations et même de conclusions fournirait une étude objective à son sujet !

De même, sans éprouver le moindre goût pour le salut fasciste, ne serait-il pas intéressant d'établir au moins un bilan provisoire du corporatisme institué en Italie. Quel « Français moyen » serait en état d'exprimer, en pleine connaissance de cause, un jugement motivé sur cette tentative de Mussolini qui, revenant au système des corporations, a essayé de rapprocher patrons et ouvriers ? Qu'elle ait réussi, qu'elle ait échoué, ou probablement, comme toute réalisation humaine, qu'elle n'ait donné que des résultats inférieurs aux espérances de son fondateur, elle mérite en tout cas d'être connue et ses résultats d'être exactement appréciés.

Faut-il insister pour établir que nous ne sommes guère mieux informés au sujet d'une expérience qui devrait nous être particulièrement sympathique, car elle se poursuit dans un pays qui n'a renoncé ni à la liberté de la presse, ni aux institutions parlementaires et où le droit de critique s'exerce en toute indépendance ? A ces traits, l'on reconnaît les États-Unis. Accordons qu'il peut être malaisé de tirer les conséquences d'une expérience en cours, bien que la disgrâce récente du général Johnson doive marquer la fin de sa première étape. Quoi qu'il en soit, souhaitons d'être mis au courant de ses résultats par des études documentées et impartiales.

***

NOUS voici au terme de nos déductions. Quelle conclusion s'en dégage ?

Une conscience humaine digne de ce nom ne peut prendre son parti d'un système économique et social où la surabondance de la production est la cause de privations douloureuses pour des millions d'êtres humains, et en particulier pour l'enfance. Dans cette élaboration d'un monde nouveau qui, nous l'avons établi, se poursuit en France et hors de France, des qualités d'esprit sont nécessaires si l'on veut atteindre le but assigné, disparition de la misère, avec la plus grande économie de souffrances humaines : point de préventions irréfléchies, point de passion aveuglante, nul attachement obstiné à un système, mais une intelligence ouverte, objective, adaptant ses idées aux leçons de l'expérience. Qui ne retrouve ici la peinture de l'esprit scientifique dont se recommandent tous les laïques ? Que les éducateurs laïques restent donc fidèles à eux-mêmes, qu'ils conservent ce besoin d'information exacte, cette indépendance de jugement, ce souci de vérité qui ne transige jamais avec l'esprit de parti, de quelque côté qu'il souffle. Ils seront alors appelés, par leur formation intellectuelle comme par leur influence sur les milieux populaires, à jouer un rôle particulièrement actif sur une transformation sociale dont ils attendent les plus grands bienfaits pour l'enfance si douloureusement atteinte, dans certains milieux, par une misère précoce.

E. BONNE,
Inspecteur d'Académie de la Loire.

MENUS PROPOS

L'ESPRIT CRITIQUE

IL en faut, par le temps qui court, si l'on veut essayer d'y voir clair et discerner, dans les faits quotidiens, le vrai d'avec le faux. Nous avons beau vivre en un siècle d'informations à outrance et recevoir, des quatre bouts de l'horizon, le flot toujours grossissant des nouvelles ; la presse, la T. S. F., le cinéma, la brochure, le tract ont beau largement remplir leur naturel office, nous ne savons pas mieux la vérité.

Trop d'informations nuisent autant que trop peu. Comment s'y reconnaître ?

Le lecteur ordinaire n'en a pas les moyens, les loisirs lui manquent, et la curiosité, l'intelligence, les possibilités de comparer, de contrôler, de « recouper ». Il trouve, dans son journal habituel, l'information toute faite : pour lui, la vérité toute faite. Et il y croit d'autant plus fortement que cette vérité n'apparaît point sous les dehors fragiles d'une parole qui passe, mais sous la forme solide de l'imprimé qui demeure, s'impose à l'œil et, du même coup, à l'esprit. Prestige toujours vivace de la chose imprimée, et singulièrement dangereux ! Car il faudrait connaître ce que recouvre la chose imprimée, et, d'abord, y aller voir. Il faudrait au moins montrer quelque doute, prendre une attitude critique, poser les questions nécessaires. Que représente cet alignement régulier de signes conventionnels ? Quelle réalité, quelle vérité, traduit-il ? Qu'un fait soit réel ou imaginaire, vrai en toutes ses parties ou mensonger en certaines d'entre elles, il paraît, dans le journal, sous le même aspect, sous les mêmes formes ; il prend même consistance et même matière ; la machine à imprimer donne même figure à la vérité et au mensonge. Tant pis si le lecteur ne se met pas en garde, s'il croit parce que « cela est écrit ». Au coin du feu, devant son journal, il ne peut trouver de défense qu'en soi, dans son savoir et dans son expérience, surtout dans son bon sens. Mais il peut être entraîné.

Dommage qu'à l'école primaire, au cours d'adultes, le maître n'exerce point les écoliers à lire le journal, qu'il ne leur montre point, à l'occasion, le désaccord qui existe entre la nouvelle publiée et le fait d'origine dont ils

furent les témoins. Ils apercevraient, sur le vif, l'intervention active du rédacteur et la déformation, consciente ou inconsciente, qu'il inflige à la vérité. Utile leçon à une époque où, dans la masse sans cesse croissante des informations, le lecteur a besoin, pour sa gouverne, de distinguer et de choisir : ce que fait l'esprit critique.

G. URIOT.

SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOLE UNIQUE

LE *Journal officiel* du 21 décembre 1934 publie les questions écrites suivantes, posées par M. le député Dupré au ministre de l'Éducation nationale :

A. — M. Dupré expose qu'aux termes du décret du 23 mai 1934 les membres des jurys d'examen pour le bachot sont tenus à la correction de 12 copies par jour ouvrable sans pouvoir prétendre à aucune allocation.

B. — Qu'aux termes du décret du 28 novembre 1934 les membres des jurys d'examen pour le brevet supérieur sont tenus à la correction de 20 copies par jour ouvrable sans pouvoir prétendre à aucune allocation ;

Et demande : 1° Quelles considérations sont intervenues pour la fixation de ces chiffres ?

2° Comment se justifie la différence, attendu qu'il est difficilement admissible que soient estimés, de près du simple au double, des travaux de correction portant sur des épreuves écrites d'un niveau sensiblement égal ?

Ces deux questions n'étaient pas suivies de la réponse — comme cela arrive quelquefois Sans doute, on a voulu gagner du temps, et se documenter avant de satisfaire la curiosité bien légitime de l'honorable député. Si l'on voulait y mettre un peu de franchise, on répondrait : 1° que l'on n'est ni pressé, ni empressé de réaliser l'école unique, dont, pourtant, il a été tant parlé et tant écrit au cours de ces dix dernières années ; 2° qu'à la vérité les épreuves du brevet supérieur sont au moins égales, en difficulté et en étendue, à celles du baccalauréat ; 3° que les premières sont subies par des jeunes gens et des jeunes filles de dix-huit à vingt ans et plus, tandis que celles du baccalauréat sont généralement traitées par des éphèbes de seize et dix-sept ans ;

Qu'il y a, de ce fait, une présomption en faveur des épreuves du brevet supérieur ; mais, que celles-ci appartiennent à l'enseignement primaire, et que celles-là émanent de l'enseignement secondaire ; que cela suffit pour expliquer et justifier la différence signalée par l'honorable parlementaire.

Gageons cependant que, si l'on répond, on ne répondra pas ainsi à M. Dupré ; et j'ai quelques raisons de penser que la réponse — tout au moins la réponse publique, par voie de l'*Officiel* — sera escamotée. Elle est vraiment trop embarrassante ; elle ne pourrait être que très embarrassée.

A. LAUGIER.

N. de la Réd. — *La réponse, impatiemment attendue par notre collaborateur, a enfin paru le 23 janvier. En voici le texte :*

La différence de traitement constatée n'est qu'apparente. Les professeurs de l'enseignement secondaire chargés de la correction des épreuves du baccalauréat continuent néanmoins à assurer leurs cours et ne peuvent, en conséquence, que corriger très peu de copies ; par contre, les examinateurs des jurys du brevet supérieur sont, pendant la durée de la session, déchargés de leurs cours journaliers et peuvent, par suite, consacrer tout leur temps à ce travail.

*Reconnaissons que l'Administration ne manque pas d'ingéniosité. Nous doutons pourtant que les professeurs de l'enseignement secondaire membres du jury du baccalauréat, qui n'habitent pas toujours le centre où se corrigent les épreuves, puissent continuer leur service au cours des sessions, et il n'en est certainement pas ainsi pour les professeurs de l'enseignement supérieur. Quant aux examinateurs du B. S., — professeurs d'E. N. et d'E. P. S., inspecteurs primaires et directeurs d'E. N., — ils ne seront pas fâchés d'apprendre qu'ils sont désormais libérés de toute autre obligation professionnelle pendant la durée de la session. La lecture de l'*Officiel *a du bon.*

A LILLIPUT
DÉTENTE

En gymnastique. Grande animation : le jeu du torchon. On se sépare en deux groupes égaux, — du moins quant au nombre d'unités. On s'affronte deux à deux pour ramasser, en s'efforçant de n'être pas touché par l'adversaire, un torchon placé à mi-chemin des camps respectifs. Le groupe qui totalise le plus grand nombre de victoires individuelles est gagnant.

Je remplace une unité qui manque. Prestement, après avoir compté les trois coups réglementaires, je me précipite sur le torchon et essaie de m'enfuir. Mais, je m'illusionnais, hélas ! sur mon agilité. Je reçois, dans le dos, une claque formidable, accompagnée d'un retentissant : « Tu y es ! »

Les deux camps se tordent. Paulette, victorieuse, mais écarlate, introduit dans sa bouche un index crasseux et s'assure d'un regard en coin que je n'ai pas ma figure des mauvais jours. Je fais des efforts désespérés, mais impuissants, pour reprendre mon sérieux, ma bouche se fend démesurément. C'est très gênant, mais que c'est bon !

M. LEBLOND.

PÉDAGOGIE PRATIQUE
COMMENT CRÉER UNE BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

L'ÉCOLE primaire a presque échoué si elle n'a pas développé chez les enfants le besoin de lire, et si elle n'a pas mis à la disposition de ses élèves et de ses anciens élèves des livres capables de les intéresser et de les instruire.

Mais, dira-t-on, comment se procurer des livres ? Qu'on nous permette de citer ce qui a été fait, d'abord *par une école rurale* avec l'aide de crédits municipaux, ensuite par *une classe d'école de ville* avec de modiques cotisations d'enfants.

L'école rurale de C.-les-B.,.

Depuis le 1er janvier 1924, époque à laquelle j'ai réorganisé la bibliothèque scolaire, j'ai reçu du Conseil municipal une subvention annuelle de 200 francs, et depuis 1932 cette subvention a été portée à 250 francs. La Caisse de la bibliothèque est encore alimentée par le *sou de la bibliothèque* versé par les élèves, et par une somme

modique de 0 f. 25 que donnent les grandes personnes prenant un volume. Je suis arrivé à avoir ainsi un *budget régulier* et largement suffisant pour me permettre de renouveler mon fonds de livres. Guidé par le désir d'instruire les grands et d'intéresser les petits, j'ai divisé la bibliothèque en trois sections :

1re section : Livres pour les enfants de 8 à 9 ans;

2e section : Livres pour les enfants de 9 à 13 ans;

3e section : Livres pour les adolescents et adultes.

Ainsi constituée, ma bibliothèque fonctionne bien. Chaque samedi, de nombreux enfants se pressent autour de mon bureau pour avoir « leur livre », et j'ai vu bien souvent des tout petits bien contrariés de ne pouvoir emporter leur *Georgie* ou *Pif-et-Paf* (1).

Amenés d'abord par l'attrait du livre d'images, les enfants prennent le chemin de la bibliothèque, et chez eux la curiosité fait place au goût, au besoin de lire, et plus tard mes jeunes élèves devenus grands seront les habitués de la bibliothèque.

Ma bibliothèque compte actuellement 310 volumes et le nombre de prêts, cette année, a été de 574.

En conclusion, je dirai ceci : *De toutes les œuvres postscolaires, c'est à mon avis la bibliothèque scolaire la plus importante, à l'heure où les cours d'adultes se meurent faute d'élèves et de programmes définis.*

La classe de Certificat d'études d'une école de ville.

Après la conférence pédagogique de l'an dernier, je pris la résolution de constituer une bibliothèque scolaire, puisque nous n'en avions pas même le plus petit commencement.

Dès la première leçon de morale du lendemain, je pris un quart d'heure pour poser nos premiers jalons. Je présentai à mes élèves tous les avantages que nous procurerait, si nous en avions une, une bibliothèque à nous, bien à nous, rien que pour nous, dans laquelle nous aurions les livres qui avaient enchanté nos heures de « lecture du samedi ». L'énoncé de *Sans famille*, *Michel Strogoff* fit pousser à chacune des «Oh! oui, madame», qui me firent bien augurer de la suite qu'allait prendre mon projet.

— Mais voilà, les livres coûtent cher et il nous faut de l'argent !

— Eh bien ! proposent plusieurs, si nous en apportions chacune un peu ?

J'attendais cette proposition.

— Ça c'est une idée, une très bonne idée ! Si nous formions une petite société ? Vous allez, à midi, en parler chez vous, et ce soir, à quatre heures, nous prendrons un moment pour mettre « d'aplomb » notre bibliothèque.

Pendant les récréations, elles discutèrent par petits groupes avec l'animation des grands jours, les yeux brillants, les gestes éloquents. Dès treize heures, les unes m'apportaient des livres, d'autres de l'argent.

« Maman veut bien. » « Papa dit que c'est une bonne idée. » « Est-ce que papa pourra aussi lire les livres que j'aurai empruntés ?

— Mais bien sûr, c'est même recommandé. »

La cloche de quatre heures sonna enfin, et après un petit tumulte, nous « ouvrîmes la séance ».

— Voilà, nous avons beaucoup à faire ce soir, il nous faut :

« 1° Fixer le prix d'une cotisation mensuelle ;

« 2° Trouver d'autres revenus si possible ;

« 3° Nomme run bureau, c'est-à-dire plusieurs élèves qui, sous mon contrôle, s'occuperont de notre bibliothèque. »

Nous fixâmes la cotisation à 0 fr. 50 par mois, avec faculté de payer 0 fr. 10 par livre emprunté pour celles qui ne pouvaient disposer tout d'un coup de 0 fr. 50 Tous les dons qu'on voudrait bien nous faire seraient acceptés avec reconnaissance.

Mais ce fut la partie « organisation » qui passionna tout le monde :

— Vous allez choisir parmi vous trois élèves, celles que vous croirez le plus aptes à tenir la charge :

« 1° Une trésorière qui tiendra nos comptes ;

« 2° Une bibliothécaire qui s'occupera du service des prêts ;

« 3° Une troisième camarade qui tiendra à jour le catalogue. »

Quel enthousiasme parmi mes petites ! Comme elles étaient contentes et étaient pénétrées de l'importance de leurs réunions ! Dès le lendemain, les unes arrivaient avec la cotisation du mois, de plusieurs mois, de l'année ! J'avais quelques livres de lecture, je les mis comme « fond » de bibliothèque, puis, le soir même, j'achetai des livres. Il nous en fallait au moins 34 pour le samedi suivant qui devait être le premier samedi de prêts.

Étant donnée la modicité de nos ressources, nous convînmes d'acheter des livres à 2 francs et à 3 fr. 50 seulement, pour avoir devant nous un certain nombre de volumes. Un gros appoint nous arriva sous la forme de 17 volumes que nous envoya la grand'mère d'une ancienne élève. Ce geste stimula l'émulation générale, il fut dit que le nom de chaque donateur figurerait sur le livre offert. Aussi avons-nous 32 livres qui nous ont été donnés par des papas et des mamans. Déjà notre bibliothèque pouvait fonctionner sans interruption.

Un samedi soir, je pris un air très sérieux et dis :

— Je crois que nous ferions bien de nous réunir, mes enfants, afin de choisir des titres de livres à acheter.

Un « oui » pénétré de respect pour l'importance d'un tel acte me fut répondu. Et je mis au choix plusieurs titres. Puis nous décidâmes de ne plus acheter que des livres reliés en toile et par conséquent plus solides.

Nous avons, en cette fin d'année, 89 ouvrages et nous attendons les deux volumes de *En famille*, d'Hector Malot, qui ne sont pas encore arrivés.

Pendant ce dernier mois de classe, chacune avait à me dire quels livres elle préférait.

Jules Verne remporta de nombreux suffrages, mais *Sans famille* et *En famille* (ce dernier, lu le samedi), *Les Patins d'argent*, *Maroussia*, *Les Lettres de mon moulin*, *L'Allumeur de réverbères*, *Poum*, *La Case de l'oncle Tom* eurent un succès général.

Le zèle et l'ardeur à lire ne se démentirent pas un seul instant. J'eus le plaisir de voir plusieurs papas et mamans s'intéresser à nos lectures.

Quelques-unes nous ont dit :

« Je ne rapporte pas mon livre cette semaine, papa n'a pas fini de le lire. » « Je garde mon livre une semaine encore parce que je fais la lecture à haute voix chez moi. »

Former, orienter le goût de la lecture chez nos enfants, faire rayonner l'école jusque dans la

* *

(1) *Georgie*, *Pif-et-Paf* : voir au catalogue de la librairie Fernand Nathan.

famille n'est-ce pas le but de la bibliothèque scolaire ?

Certes, nous n'avons là qu'un tout petit commencement, mais aussi de grands espoirs, et, avec de la persévérance, nous mènerons à bien notre tâche.

Pendant l'année scolaire prochaine, nous voulons acquérir des livres de plus grande valeur, c'est-à-dire d'une présentation plus soignée, plus solides, car les éditions à bon marché ont bien mis des livres intéressants à la portée de tous, mais elles s'abîment très vite.

Les fillettes qui ont présidé à la naissance de notre bibliothèque vont quitter l'école. Elles ont demandé à continuer à y puiser chaque semaine et à verser leur cotisation. Nous avons accepté leur proposition. Puissent-elles continuer longtemps encore et se tenir ainsi longtemps près de notre école !

A. SOUCHÉ.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

CHARCUTERIE ET CONSERVES

ALORS que bien des carrières sont encombrées et ne mettent pas ceux qui les ont choisies à l'abri du chômage, l'industrie alimentaire reste un des débouchés les plus sûrs. C'est pourquoi il est sage, pour les jeunes gens, qu'une vocation particulière ne pousse pas vers les études, d'envisager une profession qui leur assure une situation, modeste peut-être, mais sûre.

Naturellement l'exercice de ce métier exige certaines aptitudes. Examinons tout d'abord, uniquement, la profession de charcutier.

Cette profession comprend :

1° Les ouvriers employés dans les abattoirs (pour l'abatage) ;

2° Les charcutiers au détail ;

3° Ceux qui préparent les salaisons et conserves.

Aptitudes physiques nécessaires à l'exercice de cette profession. — Bonne santé. Robustesse. Goût et odorat bien développés, adresse des deux mains pour le travail des couteaux.

Contre-indications : hernie, tendance aux varices, bronches faibles, nervosité, mauvaise vue.

Aptitudes morales et intellectuelles. — Propreté, soin, goût, énergie. Bonne instruction primaire portant particulièrement sur la comptabilité et le calcul mental. Enfin, pour ceux qui veulent s'établir, qualités propres à tous les commerçants : bonne humeur, affabilité et sens des affaires pour obtenir le meilleur rendement de la marchandise et pour l'écouler facilement.

Avenir dans la profession. — Le jeune homme travailleur, énergique, sérieux et économe, peut s'installer à son compte dès que ses ressources le lui permettent. Notons qu'il est prudent, à notre époque, de disposer d'un capital assez sérieux pour installer ou reprendre une maison. Si l'on ne tient pas à s'établir à son compte, on peut trouver de bons emplois aux halles, aux abattoirs, et dans les usines de salaison.

Comment on se prépare à cette profession. — 1° Chez un patron ; meilleur âge : quatorze ans ; durée de l'apprentissage : deux ans. L'apprenti est logé et nourri chez le patron.

2° A la maison Olida, qui a installé dans son usine de Levallois-Perret une école d'apprentissage qui reçoit les jeunes gens à leur sortie de l'école primaire.

Conditions d'entrée à l'Ecole d'apprentissage Olida. — Avoir au moins treize ans, posséder le certificat d'études et les aptitudes physiques indispensables. Les jeunes gens pourvus du brevet élémentaire jouissent d'avantages spéciaux.

Durée et nature de l'apprentissage. — Il y a trois années d'apprentissage pendant lesquelles les jeunes gens reçoivent un enseignement pratique et théorique. Durant ces trois années, les élèves passent dans tous les ateliers de fabrication, leurs aptitudes s'y révèlent, leurs goûts se précisent, leur valeur technique s'y assure.

Le soir, la dernière heure de travail est consacrée à des cours théoriques généraux (français et arithmétique appliqués à la profession, et à des cours professionnels : élevage des porcs, notions physiques, chimiques, biologiques relatives à la profession, explication raisonnée des procédés de diverses fabrications, description et utilisation des matières et des machines.

Après ces trois années d'apprentissage, chacun est capable de savoir exactement dans quelle voie se diriger, car la maison même offre une très grande variété d'emplois. Elle comprend en effet trois groupes de services différents : les services de fabrication, les services commerciaux, les services annexes.

I. — *La fabrication des conserves, salaisons, produits de charcuterie* emploie des manœuvres, des ouvrières et ouvriers salaisonniers ou charcutiers qualifiés. Mais quelle diversité ! La seule préparation des jambons comporte une douzaine d'opérations différentes (désossage, parage, salage, séchage, fumage, cuisson, mise en boîtes, etc.... Chaque atelier est doté d'un chef d'atelier, d'un sous-chef d'atelier et de plusieurs chefs d'équipe.

II. — *Les services commerciaux* comportent l'achat des matières premières et la vente des produits fabriqués Celle-ci comprend surtout de nombreux voyageurs appointés, intéressés à la maison qui parcourent les différentes régions de France et se rendent même à l'étranger.

III. — *Les services annexes* comprennent une très grandes variété : service d'entretien du matériel de l'usine (mécaniciens, forgerons, tourneurs, menuisiers, électriciens) ; le service des autos, le service de la ferblanterie, car la maison, fabrique toutes ses boîtes de conserves, les services administratifs (prix de revient, achats, comptabilité générale et contrôle par atelier), ce service emploie des comptables, des commis, des dactylos, etc...

(*Renseignements communiqués par le « Bulletin des Comités d'O. P. de la région parisienne.*)

Nous voyons que cette industrie des conserves alimentaires permet l'emploi d'un personnel nombreux et divers et ne s'adresse pas seulement aux ouvriers de la charcuterie. Souhaitons que de nombreux jeunes gens qui ne pourraient trouver d'emplois dans les professions libérales reviennent aux professions manuelles qui leur permettent de gagner leur vie simplement, mais sans risques.

T. BLAVIER.

QU'EST-CE QUE LA PARESSE ?

LA paresse, a écrit M. Paul Vigne, ancien directeur du bureau d'hygiène de Lyon, est un vice du caractère qui résulte d'un défaut d'attention en liaison directe avec la volonté.

C'est peut-être exact, mais cela ne résout pas la question, et il nous paraît que les théories médicales modernes approchent de plus près la vérité en disant que la paresse est un état pathologique provenant soit de tares héréditaires, soit d'un état de déficience de l'organisme.

Les écoles pour enfants arriérés, paresseux-types, nous montrent par l'extrême quel est ce mal et comment on peut lutter contre lui. Dans la majorité des enfants soumis à notre pédagogie, les symptômes sont moins définis, allant jusqu'à la simple intention.

Il est nécessaire, évidemment, que le médecin agisse : traitements appropriés, reconstituants, etc. Mais pour l'école, pour le simple paresseux, il semble que l'action du maître puisse être déterminante auprès des parents pour obtenir une alimentation plus complète, notamment en hydrates de carbone Pour ceux dont la situation sociale est précaire, la cantine doit savoir y pourvoir si le professeur y tient la main en adjoignant, pour ceux-là, au menu, quelques confitures à mettre sur le pain, quelques morceaux de sucre en supplément chaque jour dans la boisson.

C'est, d'ailleurs, la méthode utilisée en Belgique, où, comme vous le savez, cette question des enfants paresseux ou arriérés est suivie de très près et où des efforts constants ont obtenu des résultats très en avance sur les nôtres.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➛ *Les* **syndicats de fonctionnaires** *ne peuvent recevoir aucune* **subvention** *des* **collectivités publiques** (C. d'Et., 16 janv. 1935). — Voir plus loin : La Jurisprudence.

➛ *Une commission administrative de bureau de bienfaisance ne peut obéir à des mobiles autres que l'intérêt du service d'assistance pour* **exclure** *de la répartition de ses* **secours** *de fournitures scolaires les élèves* **indigents** *des* **écoles libres** (C. d'Et., 16 janv. 1935). — Voir plus loin : Enseignement privé.

➛ *Une* **lettre** *ministérielle donnant des renseignements ne constitue pas une* **décision** (C. d'Et., 23 janv. 1935). — Voir : Retraites et pensions.

➛ « *Le Gouvernement* **ne reviendra pas**, *il tient à le dire, sur les* **économies** *qui ont été réalisées* » (Paroles du Président du Conseil, à la Chambre, 25 janv. 1935).

➛ *Les fonctionnaires qui supportent des frais* **de déplacement et de repas** *ont intérêt à lire la rubrique :* Mémento du contribuable, *dans le présent numéro ; ils y verront un changement de jurisprudence.*

➛ *Nombre* **d'écoles** *ayant 0 élève : néant ; 1 élève : 26 ; 2 élèves : 50 ; 3 élèves : 100 ; 4 élèves : 139* (*J. O.*, 23 janv. 1935).

➛ *Les* **heures supplémentaires** *données dans les E. N., E. P. S., par des professeurs des enseignements secondaire et technique doivent être rétribuées au tarif de* **l'établissement** *dans lequel ces professeurs assurent un service normal comme titulaires* (C., 7 janv. 1935).

➛ *Les opérations de liquidation des* **pensions** *concédées en vertu des* **décrets-lois** *sont actuellement en cours d'exécution et la remise des livrets commencera à être effectuée* **vers la fin de janvier 1935** (Déclaration du ministre des F., 14 janv.).

➛ *Pour calculer le* **traitement moyen**, *en vue d'une pension, il faut tenir compte des trois années qui précèdent la date* **effective** *de l'admission à la retraite, et non une date* **rétroactive** (C. d'Et., 24 oct. 1934).

➛ *L'interdiction d'exercer un* **commerce** *ou de faire des actes de commerce isolés ne s'applique pas aux fonctionnaires* **honoraires** (*J. O.*, 18 janv. 1935).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

FEMMES DE SERVICE

La femme de service de l'école maternelle et de la classe enfantine a un statut nettement déterminé ; en application du décret du 18 janv. 1887, art. 8, modifié par D. 15 avril 1921, elle est nommée et révoquée par la directrice avec l'agrément du maire ; si les conditions de la nomination et de la révocation n'ont pas été remplies, il est clair qu'un recours peut être formé, à ce sujet, devant le Conseil d'État, la question étant, par essence, administrative ; la Haute Assemblée a, d'ailleurs, déjà rendu des arrêts en pareille matière.

Mais supposons qu'il s'agisse de la femme de service d'une école primaire élémentaire, non d'une école maternelle ou d'une classe enfantine. Ici, la question change d'aspect ; il n'y a aucun texte, dans notre arsenal de lois, décrets et règlements concernant l'éducation nationale, qui ait prévu et organisé dans ces écoles l'institution d'une femme de service. La L. du 19 juil. 1889, art. 4, modifié par la L. du 26 déc 1908, art. 56, cite bien les frais de balayage et de nettoyage, dans les communes de 500 habitants au moins mais elle ne souffle mot du balayeur ou de la balayeuse. Qu'en résulte-t-il ? Inévitablement ceci : c'est que des femmes ayant cette qualité sont choisies par la directrice, alors que d'autres sont nommées par le maire. Si la femme de service a été engagée par la directrice, le Conseil d'État déclare que, cet engagement ayant eu lieu dans les conditions du droit commun, les litiges relatifs au congédiement ne sont pas d'ordre administratif et ne peuvent être portés devant la juridiction administrative ; cette thèse se soutient puisque les textes scolaires n'ont donné aucun pouvoir à la directrice dans ce domaine. Voici, d'ailleurs, l'arrêt rendu, le 2 janv. 1935, sur la requête d'une dame Poirrié, d'Orléans :

Objet de la requête. — Vu la requête présentée par la dame Poirrié, demeurant à Orléans, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler, pour excès de pouvoir, une décision, en date du 16 déc. 1932, par laquelle le maire de la ville d'Orléans a rejeté la demande formée par la requérante en vue d'être réintégrée dans l'emploi qu'elle occupait à l'école des filles du Faubourg-Bannier, à Orléans.

. . . . . .

Ce faisant, attendu que la requérante, femme de service dans une école primaire, occupait un emploi permanent de l'administration communale ; que la mesure disciplinaire prise à son égard devait être précédée des formalités prévues par l'art. 65 de la loi du 22 avril 1905 et l'art. 88 de la loi du 5 avril 1884 modifié par la loi du 12 mars 1930 ; qu'il n'appartenait pas à la directrice de l'école de filles du Faubourg-Bannier de prononcer la révocation de la requérante et que la décision du maire confirmant cette révocation est entachée d'excès de pouvoir ;

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que la dame Poirrié avait été engagée par la directrice de l'école primaire de filles du Faubourg-Bannier à Orléans, pour travailler pendant vingt-quatre heures par semaine au nettoyage des locaux scolaires ; que cet engagement avait eu lieu dans les conditions du droit commun et que, par suite, le litige relatif au congédiement de la dame Poirrié ne peut être porté devant la juridiction administrative ; Décide : Article premier. — La requête susvisée de la dame Poirrié est rejetée comme portée devant une juridiction incompétente pour en connaître. Art. 2. — Les frais de timbre exposés par la ville d'Orléans et s'élevant à 7 fr. 50 lui seront remboursés par la dame Poirrié.

***

Tout autre serait notre manière de voir si la femme de service avait été nommée par le maire, en application des deux textes suivants :

Loi du 12 mars 1930. — « Le maire nomme à tous les emplois communaux pour lesquels les lois, décrets et ordonnances actuellement en vigueur ne fixent pas un droit spécial de nomination. Il suspend et révoque les titulaires de ces emplois... »

Décret du 9 fév. 1932. — Le personnel communal comprend les catégories ci-après : « 9° Agents divers occupant des emplois inférieurs et dont les fonctions municipales ne sont que l'accessoire d'une autre fonction, à condition qu'ils aient été nommés à titre permanent. »

Insistons sur le mot « permanent ».

Il est bien entendu qu'en pareil cas l'intéressée serait en droit de réclamer les garanties disciplinaires que la loi lui a réservées, qu'elle doit être prévenue de la mesure projetée contre elle et pouvoir prendre communication de son dossier, en un mot être mise à même de défendre ses intérêts.

RETRAITES ET PENSIONS

∗ **Lettre ministérielle** (*Arrêt du C. d'Et., en date du 23 janv. 1935*).— Considérant que la lettre, en date du 10 juin 1932, par laquelle le ministre de l'I. P. a fait connaître au sieur Dupouy, par l'intermédiaire du recteur de l'Académie de Rennes, les conditions dans lesquelles seraient susceptibles de s'ouvrir éventuellement ses droits à pension, constitue une simple réponse à une demande de renseignements formée par le requérant et n'a pas le caractère d'une décision faisant grief au sieur Dupouy et susceptible d'être déférée au Conseil d'Etat ; qu'ainsi la requête n'est pas recevable. Décide : La requête susvisée du sieur Dupouy est rejetée.

∗ **Mobilisation dans une usine.** — Pour le calcul de sa retraite, un fonctionnaire qui, pendant la guerre, a été mobilisé, en raison de ses connaissances professionnelles (chimiste), dans une ou plusieurs usines, ne peut pas compter les années où il a été mobilisé dans ces usines comme temps de services sous les drapeaux (J. O., *9 janv. 1935*).

∗ **Bonification pour services rendus en Algérie** (*D. 16 janv. 1935*). — Article premier. — Les bonifications pour services rendus en Algérie ou dans les territoires du Sud visées par le quatrième paragraphe de l'art. 3 du décret du 28 juin 1934 susmentionné seront acquises et décomptées, pour l'application de cette disposition, dans les conditions fixées par les textes actuellement en vigueur.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Les syndicats de fonctionnaires ne peuvent recevoir aucune subvention de la part des collectivités publiques (*16 janv. 1935, aff. Julitte*).

Considérant qu'il résulte de l'ensemble des dispositions du titre Ier du livre 3 du Code du Travail et notamment de ses art. 1 et 24 qu'aucun groupement de fonctionnaires ne peut légalement constituer un syndicat professionnel ; que, dès lors, les groupements de fonctionnaires qui prétendent se constituer sous cette forme ne sauraient, à raison de leur caractère illégal, recevoir aucune subvention de la part des collectivités publiques ; que, par suite, le sieur Julitte est fondé à soutenir qu'en accordant des subventions au Syndicat national des Instituteurs et Institutrices publics le Conseil municipal de la ville de Paris a excédé ses pouvoirs ; Décide : Article premier. — Sont annulées les délibérations susvisées du Conseil municipal de Paris, en date des 11 et 28 décembre 1933, accordant l'une 500 fr. au Syndicat des Instituteurs et Institutrices publics dont le siège est à Paris, 3, rue du Château-d'Eau (Xe) ; l'autre 200 fr. au Syndicat national des Instituteurs et Institutrices publics de France et des colonies. Art. 2. — Les frais de timbre exposés par le sieur Julitte à l'occasion des requêtes susvisées s'élevant à 16 fr. et ceux de la présente décision lui seront remboursés par la ville de Paris.

Un arrêt du Conseil d'État du même jour, avec les mêmes considérants, annule une délibération du Conseil général de la Seine en date du 23 déc. 1933, allouant une subvention de 1 300 fr. au Syndicat national des Instituteurs et Institutrices publics (Section départementale de la Seine), dont le siège est à Paris, 3, rue du Château-d'Eau.

***

Accident dans la cour d'une É. P. S. (*Arrêt du C. d'Ét., 16 janv. 1935*).

Arguments de la Ville. — Attendu que, le 8 janv. 1929, la demoiselle Vassal, jouant dans la cour de récréation, est tombée dans un trou profond servant de bouche d'aération et s'est fracturée la cheville ; que la responsabilité de l'accident incombe tout d'abord à la directrice, qui, connaissant l'existence de cette excavation, aurait dû recouvrir celle-ci de planches en attendant la pose d'une grille et qui avait sous sa surveillance les élèves internes ; que, par ailleurs, la demoiselle Vassal a commis une faute en allant d'elle-même jouer à proximité de cette exacavation ; qu'ainsi les deux responsabilités qui se trouvent engagées excluent celle de la commune.

Arguments du père de famille. — Attendu que l'excavation dont s'agit avait été creusée plusieurs années auparavant pour assainir les murs de l'école : que ces travaux n'avaient jamais été terminés et que c'est seulement au lendemain de l'accident qu'une grille a été posée ; que cette excavation se trouve dans la cour même de l'école et ne peut être regardée comme séparée de celle-ci par quatre arbustes plantés à côté ; que l'inachèvement du travail public engage la responsabilité de la Ville ; qu'il y a donc lieu de mettre à la charge de celle-ci non les trois quarts, mais la totalité du préjudice subi, tout en maintenant les réserves relatives au montant définitif du préjudice ;

... Attendu que, au cas où cet accident serait dû à une faute de la directrice, il conviendrait de mettre à charge de l'État la réparation du préjudice qui, quant à présent, est évalué à 19 000 francs.

Observations du ministre de l'É. N. — La requête contre l'État est en contradiction avec celle dirigée contre la ville ; la directrice ayant, à plusieurs reprises, signalé l'état des lieux à la Ville, aucune faute ne peut être reprochée à l'État.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que les deux requêtes susvisées, présentées l'une par la Ville de Mézières, l'autre par le sieur Vassal, sont toutes deux relatives à l'accident survenu à la fille de ce dernier dans la cour de l'école primaire supérieure de Mézières et présentent à juger les mêmes questions ; qu'il y a lieu de les joindre pour y être statué par une seule décision ;

Considérant que la jeune Vassal, en jouant dans cette cour pendant une récréation, est tombée dans un trou profond de 3 mètres et s'est fracturé la cheville ; que ce trou communiquant avec les caves de l'école avait été creusé longtemps auparavant par la Ville afin d'aérer et d'assainir les murs de celle-ci ; que son orifice, malgré les réclamations adressées à ladite Ville par la directrice de l'école, n'avait jamais été muni d'une grille, et constituait ainsi pour les élèves un danger permanent dont la responsabilité incombe à la Ville ; que, d'autre part, la directrice n'ayant pas interdit aux élèves l'accès de cette partie de la cour, la responsabilité de l'État se trouve également engagée à l'occasion de l'accident survenu ; qu'il sera fait une juste appréciation des responsabilités encourues et de l'importance du dommage subi en maintenant la condamnation à une indemnité de 14 250 francs prononcée contre la Ville par le Conseil de préfecture... et en condamnant l'Etat à payer au sieur Vassal une indemnité de 4 750 francs, qui portera intérêts à compter du 22 oct. 1931 ;

Considérant que plus d'un an s'étant écoulé entre la demande adressée à la Ville par le sieur Vassal et le 31 déc. 1931, date où celui-ci a demandé la capitalisation des intérêts, il y a lieu de faire droit à cette dernière demande ; Décide : Article premier. — La requête de la Ville de Mézières est rejetée. Art. 2. — Le recours incident du sieur Vassal est rejeté. Art. 3. — Les intérêts de la somme de 14 250 francs, mise à la charge de la Ville par le Conseil de préfecture, porteront eux-mêmes intérêts à compter du 31 déc. 1931. Art. 4. — La décision du ministre de l'Éducation nationale du 16 nov. 1931 est annulée. Art. 5. — L'État paiera au sieur Vassal une indemnité de 4 750 francs avec intérêts du 22 oct. 1931.

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Quesnoy-sur-Deule, Nord, juin 1934). — **Chagrin d'enfant.** — Je courais sur la pelouse, dont les herbes hautes, me venaient jusqu'à la taille ; c'était août, c'était midi. Il s'élevait de ces herbes tièdes, odorantes, des nuées de minuscules papillons bleus aux ailes délicatement pointillées. Je les trouvais d'une beauté incomparable, et cela me ravissait, à chaque pas, de voir frémir leurs vols azurés. Entre mes petits doigts prompts et agilement refermés, je saisis un de ces êtres fragiles, et, ouvrant ma menotte, je vis que le papillon était écrasé. Mon cœur se gonfla d'une peine affreuse. Je versai des larmes intarissables. Ni ma mère, ni Nanon (1), ni ma nourrice ne purent me consoler.

GÉRARD D'HOUVILLE (1).

Questions. — 1. (2 points.) « *Incomparable* » (3e *phrase*) ; — « *intarissables* » (*avant-dernière phrase*). *Avec chacun des verbes : « consoler » et « saisir », formez un adjectif composé comme « incomparable » et « intarissable », et faites une phrase avec chacun des adjectifs que vous aurez ainsi formés.*

2. (1 point 1/2.) *Remplacez les mots suivants de la dictée par des mots de même sens : « la taille »* (1re *phrase*) ; — « *odorantes* » (2e *phrase*) ; — « *fragiles* » (3e *phrase*).

3. (1 point 1/2.) a. (1 point.) *Cherchez dans la dictée deux propositions subordonnées. Copiez-les en entier et donnez la fonction de chacune d'elles.*

b. (1/2 point.) *Ecrivez la 2e phrase de la dictée en supprimant le pronom « il ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Inconsolable ; insaisissable ;* — Son malheur l'a laissé *inconsolable ;* ce malfaiteur est vraiment *insaisissable.*

2. *La ceinture ; — parfumées ; — délicats.*

3. a. *Dont les herbes hautes me venaient jusqu'à la taille :* prop. subord., compl. du nom *pelouse.* — *Que le papillon était écrasé :* prop. subord., compl. d'obj. dir. de *vis.* — b. *De ces herbes tièdes, odorantes s'élevaient des nuées de minuscules papillons bleus,* etc.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Chaque matin, en vous rendant à l'école, vous rencontrez souvent les mêmes personnes. Présentez l'une d'elles à votre choix, en relevant les détails caractéristiques qui vous permettent de deviner sa profession... sa vie...*

➔ SUJET TRAITÉ. — Mlle Georgette trotte d'un pas menu, son sac sous le bras ; un feutre noir emprisonne ses cheveux blonds.

Sous le léger nuage de poudre, sa figure s'empourpre de froid, mais la jeune fille, ramenant son col de fourrure autour de son cou, sourit gracieusement.

Comme elle se hâte, ce matin ! Ses petits pieds chaussés d'élégants souliers vernis effleurent à peine le sol, toute sa personne menue et trépidante se presse. Toujours de bonne humeur, Mlle Georgette ! Un peu moqueuse, sans doute, mais si aimable avec tous ! Le long du chemin, elle distribue de bonne grâce des sourires aux voisins qu'elle rencontre.

Arrivée en face de l'horloge de la ville, elle se hausse sur la pointe des pieds et regarde. Rassurée sans doute, elle ralentit le pas. Huit heures sonnent au beffroi ! Mlle Georgette est arrivée, elle pousse une porte vitrée et elle entre dans le magasin où elle travaille comme vendeuse.

(*Devoir d'élève.*)

(1) A épeler.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Tiranges, 1930). — 1. *On recimente le fond et les parois d'une citerne longue de 3 m. 80, large de 1 m. 70 et profonde de 2 m. 50. Calculer la dépense, à 5 f. le mètre carré.*

➔ SOLUTION. — La surface du fond rectangulaire est le produit de ses deux dimensions :

$$3{,}8 \times 1{,}7 = 6 \text{ m}^2 46.$$

L'ensemble des parois latérales équivaut à un rectangle ayant pour largeur la profondeur de la citerne et pour longueur le périmètre du fond, soit :

$$(3 \text{ m. } 80 + 1 \text{ m. } 70) \times 2 = 11 \text{ m.}$$

Ces parois mesurent donc ensemble :

$$11 \times 2{,}5 = 27 \text{ m}^2 50.$$

Ajoutons-y la surface du fond pour avoir la surface recimentée totale :

$$27 \text{ m}^2 50 + 6 \text{ m}^2 46 = 33 \text{ m}^2 96.$$

A 5 f. le mètre carré, le travail coûtera les 3 396 centièmes de 5 f. :

$$5 \text{ f.} \times 33{,}96 = 169 \text{ f. } 80.$$

* * *

2. *Une personne achète à 80 f. l'are un terrain rectangulaire de 7 dam. 5 de long et de 60 mètres de large. Elle paie comptant le tiers du prix et paiera le reste 6 mois après avec ses intérêts à 6 p. 100. Calculer ce dernier versement.*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Surface du terrain en dam² (ou en ares) : 7,5 × 6 = 45 a. ; son prix total : 80 f. × 45 = 3 600 f. ; principal du 2e versement : 3 600 f. × 2/3 = 2 400 f. Intérêts de ce capital : 6 f. × 24 × 1/2 = 72 f. Montant total du 2e versement : 2 400 f. + 72 f. = 2 472 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que vous rappellent les dates suivantes : 1095, 1302, 1763, 1851 ? — 2. La guerre franco-allemande de 1870-1871. Citez deux faits importants ; nommez quatre personnages (dont au moins un civil) qui s'illustrèrent au cours de cette guerre. Dites quelques mots du traité de paix. — 3. Situez aussi exactement que possible les villes suivantes : Toulouse, Rennes, Chartres, Amiens, Nice, Dijon. — 4. Tracez la côte de l'océan Atlantique de Brest jusqu'à la frontière d'Espagne. Marquez les îles et indiquez les principaux ports.*

➔ RÉPONSES. — 1. 1095 : Concile de Clermont où fut prêchée la 1re Croisade.

1302 : Premiers États généraux convoqués par Philippe le Bel.

1763 : Traité de Paris. La France cède à l'Angleterre ses belles colonies de l'Inde et du Canada.

1851 : Coup d'État du 2 décembre. Le prince-président Louis-Napoléon prépare contre l'Assemblée Nationale l'avènement du deuxième Empire et la chute de la deuxième République.

2. Désastre de Sedan (2 septembre 1870). Bazaine capitule dans Metz avec toute son armée (27 octobre 1870). Gambetta organisa la Défense nationale ; nos meilleurs généraux furent Chanzy et Faidherbe. Le colonel Denfert-Rochereau défendit

BAUDRILLARD ET KUHN. LISONS ! Cours moyen (1er degré)..... 9.25

héroïquement Belfort qui fut conservé à la France. Le traité de Francfort (1871) nous enlevait l'Alsace-Lorraine et nous obligeait à verser aux Allemands une indemnité de guerre de 5 milliards.

3. Toulouse est située sur la Garonne, un peu après le confluent de l'Ariège. Rennes, sur la Vilaine, au confluent de l'Ille. Chartres est bâtie sur l'Eure, Amiens sur la Somme. Nice est sur la Côte d'Azur (Méditerranée), un peu à l'est du Var. Dijon est située sur l'Ouche, petit affluent de la Saône.

4. Croquis (Voir *Atlas*).

IV *bis*. **SCIENCES** (Midi, 1931). — 1. *On suspend sous un des plateaux d'une balance ordinaire, à l'aide d'une ficelle, un corps pesant 7 kg. 8 et mesurant 1 dm³ (fer), qui pend dans l'eau. Quels poids faut-il mettre dans l'autre plateau pour établir l'équilibre ?* — 2. *Pourquoi plante-t-on des arbres dans les cours de récréation ?* — 3. *Différences entre une artère et une veine.* — 4. *Citez deux expériences faites devant vous sur un acide.* — 5. *Métamorphoses du ver à soie.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Avant d'être immergé, le morceau de fer tirait de tout son poids le plateau qui le porte. Après, au contraire, il perd une partie de son poids, d'après le principe d'Archimède ; si l'immersion est totale, il déplace 1 dm³ d'eau, perd 1 kg., ne pèse plus apparemment que 6 kg. 8. On l'équilibrera donc avec les poids suivants : 5 kg., 1 kg., 5 hg., 2 hg. et 1 hg., dont le total est 6 kg. 8.

2. Les arbres plantés dans les cours de récréation servent surtout à donner de l'ombre en été. Ils sont, en outre, agréables et reposants pour la vue. Enfin, ils assainissent l'air en en ôtant du gaz carbonique et en y mettant de l'oxygène.

3. Artères et veines sont des vaisseaux sanguins : dans les artères, le sang chemine en partant des ventricules du cœur ; dans les veines, il va vers les oreillettes du cœur.

Ce sont les parois des ventricules qui, en se contractant, lancent le sang dans les artères ; et c'est le sang des artères qui, à travers les capillaires, pousse celui des veines. Il en résulte que la pression du sang est beaucoup plus grande dans les artères que dans les veines. Aussi les blessures des artères provoquent-elles des hémorragies dangereuses.

Pour résister à la pression du sang, les artères ont des parois épaisses et fermes, beaucoup plus fortes que celles des veines.

4. Dans un verre contenant de l'eau bleuie par le tournesol, on a plongé un agitateur de verre préalablement trempé dans du vinaigre : la liqueur a rougi aussitôt.

On a chauffé doucement, dans un ballon de verre, des petits clous avec de l'acide sulfurique étendu d'eau : de l'hydrogène en est sorti, qu'on a recueilli et brûlé ; le fer des clous a été rongé, et le liquide est devenu vert parce qu'il s'était formé du sulfate de fer.

5. Le ver à soie est une chenille qui vit des feuilles du mûrier. Parvenu à son entier développement, il s'enferme dans un cocon de soie, qu'il file lui-même : à cet état de chrysalide, il se transforme profondément. Il sort du cocon à l'état de papillon, en effet. Ce papillon ne vit que quelques jours, sans manger d'ailleurs, et pond de petits œufs d'où naîtront au printemps suivant de nouveaux vers à soie.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Courtenay, Loiret, 1933). — **Garçons.** *Frise de 8 centimètres de large : feuilles de lierre, d'après les deux ou trois éléments remis aux candidats.* — **Filles.** *Sur un ourlet bâti, faire une boutonnière et coudre un bouton à deux trous.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Chanteur des rues. —** Le marchand de romances s'est installé sur le *terre-plein* d'un boulevard, à une extrémité du faubourg, à l'entrée d'une impasse, ou simplement au milieu d'une rue dépavée, défendue aux voitures. Il a dressé des tréteaux, étalé ses cahiers, ses paperasses, ses vignettes, pincé les cordes d'un violon.

De partout *sont* alors *venues*, comme les alouettes au miroir, les passantes rapides et les langoureuses retardataires. Les gaies et les tristes filles qui regagnent les logis ouvriers, la journée faite... L'industriel chante, racle, répète les refrains, s'arrête, fait le tour de l'auditoire, vend aux *écouteuses* pour deux sous de poésie et de mélodie. A leur tour, elles vont chanter.

Chœur faubourien, ignorante maîtrise, cantique évaporé dans l'air ! *Il* n'est pas de plus joli et de plus *mélancolique* spectacle... Elles lisent les paroles, elles écoutent la traînante voix du professeur et ce sont les syllabes qui deviennent les notes.

GASTON GEFFROY.

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots et expressions : « vignettes ; — industriel ; — auditoire ; — ignorante maîtrise ».*

b. *Justifiez la comparaison : « Les passantes sont venues... comme les alouettes au miroir ».*

2. *Indiquez avec précision quelles sont les différentes parties qu'on peut distinguer dans ce texte.*

3. *Nature et fonction des mots soulignés : « terre-plein ; — sont venues ; — écouteuses ; — il (n'est pas) ; — mélancolique ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Vignettes :* ici, les chansons sur feuilles qu'une gravure orne au verso. — *Industriel :* ce mot désigne un peu plaisamment le chanteur de rues qui sait, avec beaucoup d'adresse et d'habileté, exercer son métier. — *Auditoire :* l'ensemble des gens qui écoutent le chanteur et qui forment son public. — *Ignorante maîtrise :* une maîtrise est une école musicale pour les enfants de chœur d'une église ; ici, le chanteur de rues joue le rôle de professeur, ses élèves sont les ouvrières, elles sont ignorantes puisqu'elles ne connaissent pas même les notes de la gamme.

b. Les jeunes ouvrières ont peu de distractions et elles aiment le chant ; dès que le chanteur de rues s'installent, elles accourent autour de lui, attirées de la même façon que les alouettes qui se précipitent vers le brillant miroir du chasseur.

2. *Première partie :* les préparatifs du chanteur, du début jusqu'à *violon* (1er paragraphe). *Deuxième partie :* la leçon de chant : le public, le chanteur dit l'air, le répète, vend ses chansons, l'auditoire chante à son tour. *Troisième partie :* réflexions de l'auteur en écoutant les ouvrières et en les voyant s'appliquer à bien chanter.

3. *Terre-plein :* nom composé, compl. circ. de lieu de *s'est installé.* — *Sont venues :* verbe *venir*, forme active, passé composé de l'ind., 3e pers. du pluriel, 3e groupe. — *Écouteuses :* nom com., compl. d'attribution de *vend.* — *Il :* pron. impersonnel, sujet apparent de *est.* — *Mélancolique :* adj. qual., épithète de *spectacle.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Quel est parmi les récits ou les contes que vous avez enten-*

LANTENOIS. Répartition mensuelle du travail administratif..... 5.50

dus en classe, cette année, celui qui vous a le plus intéressé ?

➔ INDICATIONS. — Les candidats devront choisir un récit ou un conte qui leur soit bien resté en mémoire ; car, pour justifier l'intérêt qu'ils ont pris eux-mêmes à l'écouter, il faut qu'ils demeurent capables, à leur tour, de narrer avec agrément l'histoire ou l'aventure dont il s'agit.

Eviter une relation sèche et froide. Tout en rapportant l'essentiel du récit, ordonner avec adresse ce que vous narrez, de façon que l'intérêt aille en croissant, du commencement à la fin de votre devoir. Mêler aussi à votre narration l'expression des sentiments que vous avez pu éprouver lorsque vous avez écouté le récit qu'on vous demande de raconter à votre tour.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un terrain rectangulaire ABCD de 35 mètres de large est partagé par une ligne parallèle à cette dimension en deux parties, dont l'une est les 2/5 de l'autre. A 250 f. l'are, la plus petite vaut 1 400 f. Calculer : 1° l'autre dimension de cette petite parcelle ; 2° la longueur totale du terrain ABCD et sa surface totale ; 3° le prix de revient total de la petite parcelle si on l'entoure complètement d'une clôture à 2 f. 50 le mètre courant.*

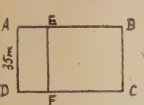

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — 1° Surface de la petite parcelle : 1 400 : 250 = 5 a. 60 ; dimension AE : 560 : 35 = 16 m.

2° La surface EBCF est les 5/2 de EADF, soit 560 m² × 5/2 = 1 400 m² ; donc ABCD = 1 400 m² + 560 m² = 1 960 m² ou 19 a. 60. Longueur AB = 1 960 : 35 = 56 m.

3° Périmètre de AEFD = (35 m. + 16 m.) × 2 = 102 m. ; prix de la clôture : 2 f. 50 × 102 = 255 f. ; prix total de revient : 1 400 f. + 255 f. = 1 655 f.

***

2. Quel est le capital qui, placé 6 mois à 6 p. 100, rapporte 20 f. de moins qu'un capital double placé 6 mois à 4 p. 100 ?

➔ SOLUTION. — L'intérêt du 1er capital est la moitié de ses 0,06, soit ses 0,03. L'intérêt du 2e est la moitié de ses 0,04, soit ses 0,02. Mais les 0,02 du 2e capital équivalent aux 0,04 du 1er, qui est 2 fois moindre. Donc 20 f. sont l'excès des 0,04 du 1er capital sur ses 0,03, soit le 0,01 de celui-ci. Il vaut dès lors 20 f. × 100 = 2 000 f. — Faire une vérification.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie d'Aix, 1934, 1re session). — **Au milieu du chemin de la vie...** — Je suis au milieu du chemin de la vie, à supposer ce chemin égal pour tous et menant à la vieillesse.

Il est doux de se souvenir. Le silence de la nuit y invite. Son calme apprivoise les revenants qui sont timides et fuyants par nature et veulent l'ombre avec la solitude pour parler à l'oreille de leurs amis vivants. Les rideaux des fenêtres sont tirés, les portières pendent à plis lourds sur le tapis. Seule une porte est entr'ouverte, là, du côté où mes yeux se tournent par instinct. Il en sort une lueur d'opale, il en vient des souffles égaux et doux dans lesquels je ne saurais distinguer moi-même celui de la mère de ceux des enfants.

Dormez, chéris, dormez !

Au coin du feu qui meurt, je rêve et je me figure que cette maison de famille, avec la chambre où luit en tremblant la veilleuse et d'où s'exhalent ces souffles purs, est une auberge isolée sur cette grand'route, dont j'ai déjà suivi la moitié.

Dormez, chéris, nous repartirons demain ! Demain ! il fut un temps où ce mot contenait pour moi la plus belle des magies. J'aimais tant la vie alors ! J'avais en elle la belle confiance d'un amoureux et je ne pensais pas qu'elle pût me devenir sévère, elle qui pourtant est sans pitié. Non ! je n'ai plus confiance en mon ancienne amie la vie. Mais je l'aime encore. Tant que je verrai son divin rayon briller sur trois fronts blancs, sur trois fronts aimés, je dirai qu'elle est belle et je la bénirai.

A. FRANCE.

Questions. — 1. *Expliquez la phrase : « Demain ! il fut un temps... la plus belle des magies ».*

2. *Nature et fonction des mots : « il ; — y ; — lesquels ; — dont ; — où ».*

3. *Nombre, nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « Au coin du feu... la moitié. »*

➔ RÉPONSES. — 1. Le temps auquel l'auteur fait allusion est celui de la jeunesse, de l'adolescence, moment de la vie où l'avenir apparaît plein de promesses, où les plus beaux espoirs semblent permis. Il y a là un effet extraordinaire de l'imagination comparable à une magie.

2. *Il :* pron. neutre, sujet apparent de *est.* — *Y :* pron. personnel, représente *se souvenir*, compl. circ. de but de *invite.* — *Lesquels :* pron. relatif, antécéd. *souffles*, compl. circ. de lieu de *saurais distinguer.* — *Dont :* pron. relatif, antécéd. *grand'route*, compl. du nom *moitié.* — *Où :* pron. relatif, antécéd. *temps*, compl. circ. de temps de *contenait.*

3. Deux propositions principales : *Au coin du feu... je rêve ; — et je me figure*, suivies de subordonnées (pas de véritables difficultés).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Il vous est sans doute arrivé de vous attarder à contempler un beau spectacle de la nature.*

Décrivez ce spectacle et essayez-vous à traduire les sentiments qu'il a fait naître en vous.

➔ INDICATIONS. — Le spectacle à décrire est laissé ici au libre choix du candidat ; il pourra s'agir d'un lever ou d'un coucher de soleil sur la plaine ou sur la mer, d'un grandiose paysage de montagne, voire même d'un site plus familier que vous aimez et dont la contemplation ne manque pas de vous émouvoir, parce qu'elle fait naître en vous un réel sentiment de beauté.

Il convient d'abord de décrire le spectacle choisi avec suffisamment de précision et de pittoresque, pour que le lecteur soit intéressé et pour qu'il puisse imaginer lui-même, sans trop d'effort, le paysage dont il s'agit. C'est à ce prix que les sentiments que vous aurez ensuite à exprimer se trouveront en quelque sorte expliqués et justifiés. Pour éviter la monotonie et les redites, il sera bon de mêler l'évocation des sentiments à la description même : tel trait du paysage étant lié à telle émotion, ou permettant de rappeler tel souvenir. Bien noter que, s'il s'agit ici de donner une impression de beauté, il n'est point nécessaire pour cela d'employer un style grandiloquent, et que l'on peut très bien expri-

ORVIETO. (Mme) Contes et Légendes de la naissance de Rome Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. t. noire. 16.50

mer une émotion sincère et forte à l'aide des mots les plus simples.

III. **GÉOGRAPHIE** (autre centre). — *La Roumanie. Régions naturelles. Ressources. Population et villes. Croquis.*

➤ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — A l'ancienne Roumanie (*Moldavie, Valachie, Dobroudja*), la guerre a ajouté la *Transylvanie* et la *Bessarabie*. La grande Roumanie (293 000 kilomètres carrés) comprend donc à la fois des plaines et des montagnes.

II. **Relief et sol.** — Plaines, montagnes et plateaux forment deux régions très différentes d'aspect et dont les ressources se complètent :

a. *Les plaines.* — Elles sont limitées par les cours d'eau : *Danube* (Oltu, Danubovitza), Séreth, Pruth, Dniestr (Voir *Atlas*). Climat continental.

b. *Les montagnes.* — Les *Alpes de Transylvanie* (Karpates), 2 500 mètres au mont Negoï, tombent à pic sur la Valachie au sud et s'abaissent lentement au nord-ouest (plateau). Massif cristallin, climat rude.

III. **Ressources naturelles.** — a. *Agriculture* riche : céréales, vigne, cultures industrielles en Moldavie-Valachie. Forêts en Bessarabie et en montagne. Elevage prospère (transhumance). — b. *Mines :* sel et surtout *pétrole* en Valachie (*Bustenari*). Houille à Temesvar. Minerais variés en Transylvanie.

IV. **Population et villes.** — 17 millions d'hab., 56 au kilomètre carré, de race latine. *Bucarest*, 300 000 habitants, capitale. Marchés agricoles en plaine : Jassy, Ploïesci, Craïova, Cernowitz. Petites villes industrielles du plateau : Brasso, Cluj, Nagy, Szeben, Nagy, Varad, Temisoara (Voir *Atlas*). *Ports sur le Danube :* Orsava, Braïla, Galatz ; *sur la mer Noire :* Constantza.

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — 1° *Démontrez que la droite qui représente l'équation* $Ax + By + C = o$ *divise le plan en deux régions telles que les coordonnées des points de l'une portées dans le premier membre de cette équation le rendent positif, tandis que la même opération pour les points de l'autre région donne un résultat négatif.*

2° *Application. — Déterminer la région où il faut choisir le point M de coordonnées* x *et* y, *pour que les deux inégalités ci-après soient satisfaites simultanément :*

$$x < y \text{ et } x + y < 3.$$

(B. É., Poitiers, octobre 1933.)

➤ SOLUTION. — 1° Soit la droite D qui a pour équation : $Ax + By + C = o$.

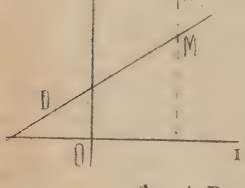

Si M est un point de cette droite ayant pour coordonnées x_0 et y_0, on a $Ax_0 + By_0 + C = o$. (1)

Soit N un point ayant aussi x_0 comme abscisse ; si son ordonnée est y_1, on veut le signe de l'expression :

$$Ax_0 + By_1 + C. \qquad (2)$$

Or, de l'égalité (1), on tire :

$$Ax_0 + C = -By_0.$$

Donc, l'expression (2) peut s'écrire :

$$By_1 - By_0 = B(y_1 - y_0).$$

Pour tous les points situés au-dessus de la droite D, on a :

$$y_1 > y_0 \text{ ou } y_1 - y_0 > o.$$

Donc l'expression (2) est positive si B est positif, négative dans le cas contraire, quelle que soit la position de N au-dessus de D.

Pour les points situés au-dessous de D, on a :

$$y_1 < y_0 \text{ ou } y_1 - y_0 < o.$$

L'expression (2) est négative ou positive selon que B est positif ou négatif.

Donc si l'expression (2) est positive pour un point quelconque de l'une des régions, elle est négative pour tout point de l'autre.

2° APPLICATION. — On veut $x < y$ ou $x - y < o$. La droite $x - y = o$ est la bissectrice de l'angle

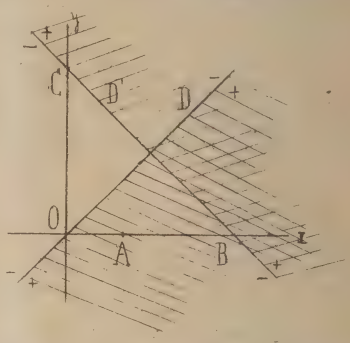

xOy. Le point A, d'abscisse $x = 1$ et d'ordonnée $y = o$, donne $x - y = 1$, nombre positif.

Donc l'expression $x - y$ est négative pour les points qui ne sont pas dans la même région que A (hachurons cette région).

La droite $x + y - 3 = o$ est la droite D', qui coupe Ox en B ($x = 3$, $y = o$) et Oy en C ($x = o$, $y = 3$).

Le point O, dont les coordonnées sont nulles, donne $x + y - 3 = -3$, nombre négatif.

Donc l'expression $x + y - 3$ est négative pour les points qui sont dans la même région que O (hachurons l'autre région). La région cherchée est celle qui n'a pas de hachures.

2. **Géométrie.** — *On donne un losange ABCD de côté* a. *Sur AB, à partir de A, on prend une longueur AP telle que* $\frac{AP}{AB} = m$ *et, sur CD, à partir de C, une longueur CQ telle que* $\frac{CQ}{CD} = m$, m *étant compris entre* o *et* 1.

1° *Dire la nature des quadrilatères DPBQ et AQCP.*

2° *Les droites DA et QP prolongées se coupent en un point I. Calculer le rapport* $\frac{ID}{IA}$.

3° *On donne à* m *la valeur* $\frac{1}{3}$. *Démontrer que, dans ce cas, la droite IB est perpendiculaire à DB. Quelles sont les médianes du triangle rectangle DIB ?*

4° *Lorsque* m *varie de* o *à* 1, *comment se déplace le point I ?* (B. É., Toulouse, juillet 1933.)

➤ INDICATIONS. — 1° $AP = ma = CQ$, et ces droites sont parallèles : AQCP est un parallélogramme.

De même : $BP = a - ma = DQ$, et ces droites sont parallèles : DPBQ est un parallélogramme.

$$2° \frac{ID}{IA} = \frac{DQ}{AP} = \frac{a - ma}{ma} = \frac{1 - m}{m}.$$

$$3° \text{ Si } m = \frac{1}{3}, \frac{ID}{IA} = \frac{2}{3} : \frac{1}{3} = 2.$$

Donc : $ID = 2\,IA$ ou $IA = AD = AB = a$.

AB est médiane issue de B et est égale à la moitié de ID, ce qui prouve que le triangle IBD est rectangle en B.

P étant au tiers de AB à partir de A est le point de concours des médianes de ce triangle. Les médianes sont BA, IO et DPM.

CHALLAYE. Contes et Légendes du Japon Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Économie et prévoyance.

Vous êtes impressionnées, surtout les plus petites d'entre vous, par le destin de la Cigale que la Fourmi chasse, sans vouloir lui donner les moindres grains qui lui permettraient de vivre. Et si je vous interroge, si je vous demande lequel des deux animaux est le plus à blâmer en cette circonstance, vous vous écriez : « C'est la Fourmi qui manque de cœur. A cause de sa cruauté, la pauvre Cigale mourra de faim. »

Je conçois votre indignation : en effet, la Fourmi est méchante. Toutefois, la Cigale a commis de graves fautes : elle a chanté tout l'été au lieu de travailler et elle n'a pas été **prévoyante**.

La prévoyance.

Qu'est-ce que la prévoyance ? Quand nous avons étudié avec les plus grandes les préfixes, en grammaire, nous avons précisé la signification de *pré*. « Pré... » veut dire à l'avance.

La prévoyance est la faculté que nous avons d'imaginer l'avenir et d'en calculer les probabilités.

« En présence de son cheval de carton, le petit frère s'écrie : « Je serai cocher quand je serai grand ! » Et la petite sœur, à la vue d'une blanche toilette de mariée : « Moi aussi, je me marierai quand j'aurai vingt ans ! » Papa dit : « Quand je serai vieux !... » « Quand je serai vieille », dit maman. « Quand je ne serai plus », dit grand'mère. Tous, petits et grands, ils prévoient.

« L'abeille sait prévoir quand elle remplit d'un miel parfumé l'alvéole de sa ruche ; l'oiseau sait prévoir lorsqu'il bâtit le doux nid où il pourra abriter sa famille... »

La Cigale a joui de l'été sans envisager le lendemain. Elle n'a point pensé qu'après les beaux jours où la Nature est prodigue de graines viendrait l'hiver où il lui serait impossible de trouver la moindre nourriture. Son imprévoyance causera sa perte.

Bien des gens autour de nous ressemblent à la Cigale.

Des ménagères imprévoyantes.

Vous connaissez comme moi des familles qui souffrent par la faute de la mère.

Le père de Marie était employé à la bonneterie. Les bas de soie d'abord se vendaient bien ; les ouvriers gagnaient de fortes journées. La mère ne croyait pas que cet état de choses pût jamais cesser. Aussi dépensait-elle sans compter, sans rien mettre de côté.

L'industrie des bas de soie eut à subir la concurrence étrangère : plusieurs usines se fermèrent. Les ouvriers bonnetiers furent renvoyés en grand nombre. Brusquement, le père de Marie n'eut plus d'ouvrage ; il lui fallut chercher une autre place.

Pendant le chômage du père, la famille **dut** acheter à crédit le pain et les denrées indispensables à la vie. Elle se priva du superflu d'abord, d'une partie du nécessaire ensuite.

Heureusement, le père a trouvé du travail ; la mère a payé ses dettes, mais elle est aussi imprévoyante que par le passé. Si la maladie atteint les enfants, faute d'argent pour les soigner, il faudra les conduire à l'hôpital.

Les œuvres de prévoyance sociale.

« Oh ! quand nous sommes malades, nous n'avons pas à payer le médecin, ni les remèdes. Papa fait partie des **Assurances sociales** », dit Juliette.

En effet, une loi de 1929, appelée loi sur les Assurances sociales, assure aux ouvriers et à leur famille la gratuité des secours de maladies. Des indemnités sont prélevées pour cela sur les salaires des ouvriers, sur les patrons et sur les fonds de l'État.

Cette loi fait de la prévoyance une obligation à laquelle nul ouvrier ne pourrait se soustraire sans encourir une sanction.

Le papa de Renée a une automobile. Mais il a sagement prévu les accidents qui pourraient lui arriver : il a **assuré sa voiture**, c'est-à-dire il paie chaque année une certaine somme ou prime d'assurance à une Société particulière qui, le cas échéant, l'indemniserait des dommages subis par son auto.

Les propriétaires de vignobles, de champs de blé, de jardins, de bétail, **assurent leurs cultures** contre la grêle et leurs troupeaux contre la maladie.

Vos parents ont, presque tous, **assuré leur maison** contre l'incendie.

En classe, vous pratiquez de bonne heure la prévoyance si vous faites partie d'une **mutualité scolaire**. Vous apportez chaque semaine une faible cotisation : 20 centimes. La moitié de cette somme est versée au fonds commun sur lequel sont payés les frais de maladie. L'autre moitié est versée au livret personnel de retraite sur lequel chaque sociétaire peut continuer à effectuer à son gré des versements. Il se constitue ainsi une petite rente dont il jouira à l'âge de cinquante-cinq ans.

Je ne saurais trop vous encourager à être mutualistes. Vous accomplirez ainsi un acte de prévoyance précieux non seulement pour vous-mêmes, mais aussi pour autrui. Votre cotisation, jointe à celle des autres sociétaires, servira à soulager les infortunes de vos semblables.

L'économie.

Mais, pour exercer la prévoyance en faisant partie des œuvres diverses que nous venons d'énumérer, **il faut avoir de l'argent**. Nous ne saurions payer les primes d'assurances, les cotisations des Sociétés de secours mutuels avec celui que nous employons pour satisfaire des besoins essentiels : nourriture, vêtement, logement. Où donc le prendrons-nous ? « Dans le bas de laine », affirme Josette. Cela vous fait sourire.

Josette a une vieille grand'mère qui reste fidèle aux traditions de sa famille. Elle conserve ses économies dans un bas de laine bien serré au fond de l'armoire.

AB-DER-HALDEN ET Mlle LAVAUT. **POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.**

Vos parents ont peut-être, au lieu du bas de laine, un porte-monnaie, un coffre-fort. Qu'importe le contenant ! L'essentiel, c'est que la famille économise.

Qu'est-ce qu'économiser ? **Économiser, c'est réserver chaque jour une partie de ce que l'on gagne afin de pouvoir s'en servir au besoin.**

Nous avons déjà effleuré cette question dans la leçon sur l'ordre. Pour qu'un foyer prospère, il faut de l'ordre dans les comptes, avons-nous dit. Le chiffre des dépenses sera toujours inférieur à celui des recettes.

Mme L... est une ménagère économe. Son mari ne gagne que 20 francs par jour et, pourtant, elle trouve le moyen de déposer chaque mois quelques pièces de 10 francs à la Caisse d'épargne. Ses deux enfants sont simplement tenus. Ils n'ont qu'un seul costume pour le dimanche, un autre pour la semaine, mais si bien soignés qu'on croirait vraiment qu'ils en ont plusieurs.

Tout le monde mange à sa faim. Les petits goûtent tous les jours. Évidemment, on ne se nourrit pas de langoustes ou de poissons fins à chaque repas ; on ne boit pas de champagne ni de liqueurs dans cette maison-là.

J'ai parlé l'autre jour à cette maman.

« Oui, mon mari gagne peu, mais je m'efforce de dépenser toujours moins que ce qu'il gagne. A la maison, voyez-vous, rien ne se gaspille. Mes enfants ont le respect du pain. Nous ne jetons pas les restes. Nous mangeons des légumes nourrissants et nous ne nous privons pas de viande. Nous prenons soin de tout. Quant au linge, je le raccommode dès qu'il est déchiré : il dure ainsi plus longtemps. Ma mère me l'a souvent répété : **l'ordre et le soin enrichissent la maison.**

« Quand j'avais envie d'acheter un objet de peu de valeur en affirmant que cela n'avait pas d'importance : « Prends garde aux petites « dépenses, me disait-elle ; plusieurs *peu* font « *beaucoup* ; une voie d'eau peut submerger un « grand vaisseau. »

L'exemple de cette maman ne sera pas perdu pour ses enfants, qui seront économes à leur tour.

Nécessité et avantages de l'économie.

Les gens qui vivent uniquement du fruit de leur travail sont moins à l'abri de la misère que ceux qui ont des ressources diverses. Il suffit d'une maladie, du chômage du père, pour que l'argent ne rentre plus au logis. C'est alors que les économies de la mère seront précieuses : les soins ne manqueront à personne jusqu'au retour de la santé ou jusqu'à la reprise du travail.

— Et les riches, madame, ont-ils besoin d'économiser comme les ouvriers ?

— Certainement, s'ils veulent conserver leur richesse. Le riche qui dépense chaque jour plus que ce qu'il gagne sera bientôt pauvre. A quoi servirait de gagner de grosses sommes dans une journée, si le soir même on était endetté ? Celui qui gagnerait des millions dans ces conditions serait plus pauvre que celui qui, gagnant 20 francs par jour, en dépenserait 19.

L'économie conduit à l'aisance. Vous pouvez le vérifier autour de vous : beaucoup d'Espagnols vivent ici occupés aux travaux agricoles. Ils sont arrivés pauvres d'Espagne. Aujourd'hui, chacun a sa maison, sa vigne, son petit jardin. Quelques-uns ont même acquis de jolies propriétés. Pour obtenir ce résultat, ils ont **bien travaillé** et **beaucoup économisé**.

L'économie vous permettra de vivre fièrement, en toute indépendance. Si, un jour, vos affaires marchent mal, vous n'aurez pas besoin de supplier le voisin de vous venir en aide.

Vous pourrez vous procurer des distractions supérieures : aller au théâtre de temps en temps pour y voir représenter un chef-d'œuvre, acheter des livres, voyager...

Vous pourrez enfin donner plus de bien-être à vos enfants, offrir à vos parents ou à vos amis le cadeau désiré ; secourir de plus malheureux que vous, participer aux œuvres philanthropiques : fondations d'hôpitaux, asiles pour les vieillards, crèches...

Le courage d'économiser.

Il faut savoir économiser. Économiser, ce n'est pas se priver du nécessaire, mais de l'inutile. Si je m'abstiens d'aller au spectacle parce que je crains de grever mon budget, je suis économe. Si je me prive de nourriture, si j'impose à mon corps des privations qui l'épuisent, je ne suis plus économe : je suis avare. L'avarice est un terrible défaut.

Les femmes dépensent surtout leur argent en frivolités, en toilettes. Je vous mets en garde contre les excès de coquetterie. Sans doute, il vous faudra du courage pour résister à la tentation de renouveler une robe ou un chapeau, ou un meuble démodé, mais vous ferez cet effort en pensant qu'il sera récompensé par le bonheur des vôtres.

Vous ferez fructifier vos économies en les plaçant à la Caisse d'épargne. Vous vous méfierez des offres de placement trop avantageuses qui, le plus souvent, ne sont que des escroqueries déguisées.

RÉSUMÉS. — C. M. — **Économiser, c'est mettre de côté une partie de ce que l'on gagne. Dans les mauvais jours, on est bien heureux d'avoir quelques ressources. Je veux prendre, dès maintenant, l'habitude de l'économie. J'aurai un livret à la Caisse d'épargne. Je serai mutualiste.**

C. E. et C. P. — « **Gardons une poire pour la soif.** »

LECTURES. — 1. La jeune fille économe (Clarisse Juranville, *Éducation morale*).

2. Les deux bougies. — *Un fils disait un jour à son père, qui était devenu fort riche : « Comment, mon père, avez-vous fait pour acquérir une si grande fortune ? Pour moi, j'ai peine à atteindre le bout de l'année avec tous les revenus du bien que vous m'avez donné en mariage.*

— Rien n'est plus facile, lui répondit le père en éteignant une des deux bougies qui les éclairaient, c'est de se contenter du nécessaire et de ne brûler qu'une bougie quand on n'a pas besoin d'en brûler deux. »

Barrau. (*Livre de morale pratique.*)

PENSÉE. — **L'économie ne peut-elle pas être appelée à bon droit une vertu héroïque dans un temps où elle est si difficile à pratiquer et dans une société consumée par les rivalités de luxe et l'insatiable besoin de paraître ?** (P. Janet.)

Mme Dupuy,
Institutrice (Hérault).

Guy-Grand. COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE ..... relié : 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

L'addition avec retenue.

Le mécanisme de l'addition avec retenue est d'ordinaire, facilement compris. On aura soin comme toujours d'être concret et surtout de faire manipuler des objets par les enfants.

Soit à faire l'addition suivante :

27 bûchettes + 3 bûchettes.

Faire disposer sur la table les bûchettes comme l'indique le croquis.

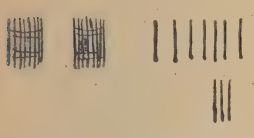

En réunissant ensemble les bûchettes qui ne font pas partie des paquets de 10, on obtient 7 b. + 3 b. = 10 bûchettes. On a donc en tout 3 paquets de 10, 3 dizaines ou 30.

Faire dire : 7 b. + 3 b. = une dizaine de bûchettes, une dizaine plus 2 dizaines = 3 dizaines ; 27+3=30.

Autre exemple : 17 bûchettes + 9 bûchettes.

On aura en opérant comme précédemment :

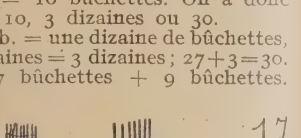

Réunissons ensemble les bûchettes isolées, on a : 9 b. + 7 b. = 16 b. Dans 16 b., il y a un paquet de 10 + 6 b. Ajoutons cette dizaine à la dizaine de 17, on obtient 2 diz. + 6 ou 26 bûchettes.

Montrer que le mécanisme de l'opération n'est que la traduction écrite des manipulations qui ont été faites avec les objets.

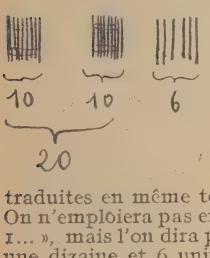

1
17
+ 9
26

On aura soin de faire réaliser de nombreuses opérations à l'aide du matériel. Ces opérations seront traduites en même temps en chiffres par les élèves. On n'emploiera pas encore l'expression : « Je retiens 1... », mais l'on dira par exemple : « Dans 16, il y a une dizaine et 6 unités, j'ajoute cette dizaine à la dizaine de 17, une dizaine et une dizaine... » Il est absolument nécessaire que l'élève expose les diverses phases de l'opération.

Exercices. — 1. *Faire les additions suivantes :*

			15
15	17	14	+ 7
+ 16	+ 8	+ 9	+ 4

2. *Petits problèmes de revision : sur les nombres étudiés*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La multiplication.

Le multiplicateur a 3 chiffres.

Problème. — *Un facteur rural parcourt 152 hm. en moyenne par jour. Quelle distance aura-t-il parcourue au bout de 365 jours de travail.*

➔ SOLUTION :

La distance parcourue sera égale à 365 fois 152 hm., soit 152 hm. × 365.

Pour avoir la distance parcourue, on peut chercher la distance parcourue pendant 5 jours, puis pendant 60 jours et enfin pendant 300 jours, et faire la somme des distances obtenues :

152	152	152
× 5	× 60	× 300
760	9 120	45 600

Distance parcourue en 5 jours : 152 hm. × 5 = 760 hm.

Distance parcourue en 60 jours : 152 hm. × 60 = 9 120 hm.

Distance parcourue en 300 jours : 152 hm. × 300 = 45 600 hm.

Distance parcourue en 365 jours : 760 hm. + 9 120 hm. + 45 600 hm. = 55 480 hm.

DISPOSITION PRATIQUE DE L'OPÉRATION :

152	152	Montrer que la disposition pratique de l'opération n'est que la traduction des opérations faites plus haut.
365	365	
760	ou 760	
9120	912	
45600	456	Le 1er produit partiel représente des unités, le 2e des dizaines ; le 3e des centaines.
55480	55480	

Le 1er chiffre à droite de chaque produit partiel se place sous le chiffre du multiplicateur qui a servi à la former.

Faire de nombreuses opérations, afin d'acquérir le mécanisme.

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*
237 hm. × 272 ; 424 m. × 132 ; 224 m. × 824.
432 dam. × 125 ; 872 f. × 229 ; 732 l. × 835.

2. *On a acheté 215 pièces de vin à 435 f. l'une. Quelle est la somme totale déboursée ?* RÉPONSE. ➔ **93 525 f.**

3. *Un autobus parcourt 135 km. par jour. Quelle distance aura-t-il parcourue au bout de 175 jours ?* RÉPONSE. ➔ **23 615 km.**

4. *Dans un champ de betteraves composé de 234 rangs, il y a 284 pieds par rang. Combien y a-t-il de betteraves en tout dans le champ ?* RÉPONSE. ➔ **66 456 pieds.**

Problèmes de revision.

1. *En vendant une machine à coudre, un commerçant gagne 280 f. Il en vend 15. Combien gagne-t-il ?* RÉPONSE. ➔ **4 200 f.**

2. *Un marchand de chevaux va à la foire avec 18 000 f. Il achète 3 chevaux à 2 500 f. l'un et 6 ânes à 1 100 f. l'un. Combien lui reste-t-il en revenant de la foire ?*

➔ SOLUTION :

Prix des 3 chevaux : 2 500 f. × 3 = 7 500 f.
Prix des 6 ânes : 1 100 f. × 6 = 6 600 f.
Le maquignon a dépensé en tout : 7 500 f. + 6 600 f. = 14 100 f.
Il lui reste : 18 000 f. — 14 100 f. — 3 900 f.

3. *J'achète une demi-douzaine de chemises de nuit à 32 f. pièce, 5 chemises de jour à 27 f. pièce une cravate à 12 f. Je paie avec un billet de 500 f. Combien me rendra-t-on ?* RÉPONSE. ➔ **161 f.**

4. *Une fermière vend au marché 4 douzaines d'œufs à 5 f. ; 2 paires de poulets à 32 f. la paire ; 4 lapins à 12 f. la pièce. Combien a-t-elle reçu ? A-t-elle assez d'argent pour acheter 2 paires de draps à 70 f. la paire ?*

➔ SOLUTION :

Prix des 4 douzaines d'œufs : 5 f. × 4 = 20 f.
Prix des 2 paires de poulets : 32 f. × 2 = 64 f.
Prix des 4 lapins : 12 f. × 4 = 48 f.
La fermière a reçu : 20 f. + 64 f. + 48 f. = 132 f.
Les 2 paires de drap valent : 70 f. × 2 = 140 f.
La fermière n'a pas assez d'argent, il lui manque : 140 f. — 132 f. = 8 f.

5. *Un ébéniste achète pour 390 f. une table de 120 f. et 6 chaises. Quel est le prix d'une chaise ?* RÉPONSE. ➔ **45 f.**

6. *Pour faire un gâteau, la maman emploie une livre de farine à 2 f., 4 œufs valant ensemble 2 fr*

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique** ..... *Cours supérieur* *Élève.* 14.50 *Maître.* 21.50

un quart de beurre à 3 f., la cuisson du gâteau revient à 1 f. Quel est le prix de revient du gâteau ? Chez le pâtissier, le même gâteau serait acheté 10 f. Est-il plus avantageux de le faire à la maison? RÉPONSES. → **8 f.; on gagne 2 f. en faisant le gâteau à la maison.**

Calcul mental.

Revision de l'addition. Imaginer de nombreux petits problèmes simples et concrets. Interroger par le procédé Lamartinière.

COURS MOYEN

La circonférence.

Un cerceau, le pourtour d'une pièce de monnaie, du cadran d'une montre, donnent l'image de la circonférence.

ON SE SERT DU COMPAS POUR TRACER UNE CIRCONFÉRENCE. — Tracer une circonférence sur le cahier. Définir le centre, le rayon, le diamètre, une corde, une sécante, une tangente. Étudier les propriétés élémentaires de la circonférence (Voir un manuel). Tracé de la tangente à l'aide de la règle et de l'équerre.

La longueur de la circonférence.

Observer expérimentalement, à l'aide de corps ronds que le rapport entre la circonférence et le diamètre est un nombre constant. Faire 7 ou 8 mesures différentes : assiette, roue, tuyau de poêle, plat, etc. On trouvera un nombre voisin de 3,14.

CONCLURE. — *Le rapport de la longueur de la circonférence au diamètre est un nombre constant égal à 3,14* (π).

On a donc :

$$\frac{C}{D} = \pi, \text{ d'où : } \mathbf{C = \pi D = 2\pi R;}$$

de ces formules, on tire :

$$D = \frac{C}{\pi}; \quad R = \frac{C}{2\pi}.$$

Énoncer ces propriétés qui devront être parfaitement connues.

Exercices d'application. — 1. *La roue d'une voiture a un rayon égal à 1 m. 50. Calculer la distance parcourue au bout de 20 tours, de 50 tours.* RÉPONSE. → **188 m. 4; 471 m.**

2. *On veut faire une table ronde pour 8 personnes, chacune d'elles devant disposer d'une longueur de 0 m. 60. Quel diamètre doit-on donner à cette table ?* RÉPONSE. → **1 m. 52.**

3. *Les roues de devant d'une voiture ont 0 m. 90 de rayon et font 15 tours, pendant que celles de derrière en font 10. Calculer le rayon des roues de derrière.*

→ SOLUTION :

Longueur de la circonférence d'une roue avant en m. : $2 \times 3{,}14 \times 0{,}9 = 5$ m. 562.

Distance parcourue au bout de 15 tours : 5 m. 652 $\times$ 15 = 84 m. 78. Cette distance est également la longueur de 10 tours de la roue arrière.

Un tour de la roue arrière vaut donc : 84 m. 78 : 10 = 8 m. 478.

Rayon de la roue arrière : $\frac{8 \text{ m. } 478}{2 \times 3{,}14} = 1$ m. 35.

4. *Dans une course, un cycliste parcourt 30 fois le tour d'un vélodrome ayant 120 m. de diamètre. Une des roues de la bicyclette a 0 m. 70 de diamètre. Calculer le nombre de tours faits par une roue pendant la course.* RÉPONSE. → **5 143 tours.**

Les fractions décimales.

Addition et soustraction.

1er problème. — *On a acheté une 1re fois* $\frac{5}{10}$ *de m. de ruban, une 2e fois* $\frac{2}{10}$ *de m. Quelle longueur a-t-on acheté en tout ?*

→ SOLUTION :

$\frac{5}{10}$ de m. = 5 dm. ; $\frac{2}{10}$ de m. = 2 dm.

On a donc acheté : 5 dm. + 2 dm. = 7 dm. = $\frac{7}{10}$; d'où : $\frac{5}{10}$ de m. + $\frac{2}{10}$ de m. = $\frac{7}{10}$ de m.

Même marche en ce qui concerne la soustraction de deux fractions ayant le même dénominateur. Énoncer la règle.

2e problème. — *Un pharmacien met dans une bouteille* $\frac{4}{10}$ *de litre d'eau;* $\frac{12}{100}$ *de litre d'alcool, et* $\frac{6}{1000}$ *de litre de médicament. Quelle fraction de la bouteille se trouve remplie ?*

→ SOLUTION :

Il a été mis dans la bouteille :

$+\frac{4}{10}$ de l. + $\frac{12}{100}$ de l. + $\frac{6}{1000}$ de litre.

Bien faire comprendre qu'on ne peut additionner ces fractions décimales, car elles ne sont pas formées par des parties égales de l'unité, d'où la nécessité de la réduction au même dénominateur. Il faut transformer les dixièmes et les centièmes de litres en millilitres, on sait que :

1 dl. = 10 cl. = 100 ml.,

donc : 4 dl. = 400 ml., et :

12 cl. = 120 ml., d'où :

$\frac{4}{10}$ de l. = $\frac{400}{1000}$ de l. ; $\frac{12}{100}$ de l. = $\frac{120}{1000}$ de l. ;

et l'on a :

$\frac{4}{10}$ de l. + $\frac{12}{100}$ de l. + $\frac{6}{1000}$ de l. = $\frac{400}{1000}$ de l. $\frac{120}{1000}$ de l. + $\frac{6}{1000}$ de l. $\times$ $\frac{526}{1000}$ de l.

Montrer que, dans la réduction au même dénominateur, on a multiplié les 2 termes de chaque fraction par le même nombre. On prend pour dénominateur commun le plus grand dénominateur. Énoncer la règle employée.

Exercices. — 1. *Additionner les fractions suivantes :*

$$\frac{4}{10} + \frac{9}{10} + \frac{6}{10}; \quad \frac{2}{100} + \frac{15}{100}.$$

2. *Faire les soustractions suivantes :*

$$\frac{9}{10} - \frac{2}{10}; \quad \frac{22}{100} - \frac{18}{100}.$$

REMARQUE. — Transformer ces fractions en nombres décimaux, faire les opérations. Constater que l'on obtient les mêmes résultats. Opérer au début sur des fractions de mètre ou de litre avant d'opérer sur des fractions abstraites.

Problèmes (revision).

1. *Trois frères se partagent un héritage se composant d'une maison et d'un champ. Le premier prend la maison et donne 19 000 f. au troisième ; le deuxième prend le champ et donne 7 000 f. au troisième. De cette façon, les parts sont égales. Quelle est la valeur de la maison ? Quelle est la valeur du champ ?* RÉPONSES. → **45 000 fr.; 33 000 f.**

2. *Une laiterie coopérative a produit en un mois 22 655 kg. de beurre vendu 16 f. 60 le kg. et 13 648 kgs de caséine vendue 7 f. 50 le kg. Les frais se sont élevés pendant le même mois à 13 173 f. pour les employés et à 9 660 f. pour le charbon et le transport. Combien cette laiterie a-t-elle pu payer le litre de lait à ses sociétaires si elle en a traité 481 050 l. pendant le mois ?*

→ SOLUTION :

La vente du beurre a donné..... 16 f. 6 $\times$ 22 665 = 376 073 f.

La vente de la caséine a donné..... 7 f. 5 $\times$ 648 = 102 360 f.

Ce qui fait au total..... 478 433 f.

Les frais s'élèvent à : 13 173 fr. + 9 660 f. = 22 833 f.

GAL ET MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Louis VI le Gros.

MATÉRIEL. — **Gravure** : *château féodal; carte du domaine royal.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Faire rappeler l'incapacité des successeurs de Charlemagne et la défense de Paris contre les Normands par le comte Eudes. C'est un de ses descendants, Hugues Capet, qui fonde, en 987, la dynastie des Capétiens. Jusqu'en 1108, ils ne sont guère puissants. Ils ne commandent que sur une petite partie du pays, dont le reste appartient à des seigneurs qui se combattent. Louis VI le Gros met de l'ordre dans ses affaires. Aidé de Suger, il exerce la police du royaume, rase les donjons, donne aux paysans et aux villes les libertés indispensables à leur développement. Sa vie se passe à poursuivre les brigands féodaux à l'aide des milices paroissiales et du clergé. Il traque Hugues du Puiset, un « chien furieux », terreur de la Beauce ; il pourchasse, pendant des années, Thomas de Marle, tyran du Laonnois ; il nettoie tout le pays accidenté au sud de la Seine. A la fin de son règne, l'empereur d'Allemagne veut envahir le royaume de Louis VI. Une armée allemande se dirige sur Reims. Écoutons Suger : « Quand, de tous les points du royaume, notre puissante armée fut réunie à Reims, il se trouva une si grande quantité de chevaliers et de gens de pied, qu'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la terre, non seulement sur les rives des fleuves, mais sur les montagnes et dans les plaines. Le roi ayant attendu là, une semaine entière, l'arrivée des Allemands, les grands du royaume se préparaient au combat et se disaient entre eux : « Marchons hardiment aux ennemis ; qu'ils ne rentrent pas dans leurs foyers sans avoir été punis, et ne puissent pas dire qu'ils ont eu l'orgueilleuse présomption d'attaquer la France, la maîtresse de la terre. Que leur arrogance obtienne ce qu'elle mérite... » Louis VI n'eut pas à combattre : l'Empereur ne dépassa pas Metz et se retira.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Louis VI s'empare du Puiset.** — Le roi fait approcher ses chevaliers et ses fantassins. Ses nombreuses balistes, les arcs, les écus, le glaive, tout est déployé contre le coupable. Vous auriez vu des deux parts, avec le plus grand étonnement, tomber une pluie de flèches, briller les casques étincelants... Les ennemis, repoussés d'abord par la grande porte dans l'intérieur du château, combattent les nôtres du haut des remparts, font pleuvoir sur nous une grêle de poutres et de pieux... Les chevaliers du roi combattent vigoureusement : les boucliers brisés, ils se servent de toutes les planches qu'ils peuvent trouver pour se protéger et enfoncer les portes. Des chariots que nous avions fait charger d'une grande quantité de bois sec mêlé de graisse pour servir à brûler ce repaire sont poussés contre les portes...

De son côté, le comte Thibaut attaque le château par le côté qui regarde Chartres. Il excite les siens à monter sur la pente du fossé, mais gémit de les voir redescendre. Il a beau les forcer à ramper doucement, il les voit bientôt rester étendus sur le dos. Il cherche à reconnaître ceux qui, dans cette chute dangereuse, écrasés par les pierres qui roulent, ont perdu la vie. En effet, des chevaliers, montés sur de rapides chevaux, faisaient le tour du château pour le défendre, tuaient ceux que surprenaient leur arrivée inopinée et précipitaient du haut des fossés ceux qu'ils avaient gravement blessés.

Déjà les bras rompus et les genoux affaiblis laissaient prévoir la fin de l'assaut, lorsqu'un prêtre, montant avec rapidité, nu-tête et n'ayant devant lui pour le protéger qu'une mauvaise planche, arrive jusqu'à la palissade. Se cachant sous les bois qui en masquaient les ouvertures, il l'arrache pièce à pièce. Il fait signe aux hommes du roi qui hésitaient à venir et restaient inactifs dans la plaine. Ceux-ci font un bond jusqu'à lui avec des haches et des outils de fer. Les troupes du roi pénètrent enfin dans l'enceinte. Hugues du Puiset, voyant que le mur intérieur du château ne suffisait plus à le protéger, se retire dans la plus haute tour en bois. Mais bientôt, frappé de terreur, il consent à se rendre. Le roi fit vendre tout le matériel et toutes les richesses du château qui fut, sauf le donjon, livré aux flammes. (D'après SUGER.)

COURS MOYEN

Assemblée nationale constituante.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *députés; serment du Jeu de Paume; la Bastille; la Fédération; Mirabeau.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Ouverture des États généraux : 5 mai 1789. — Les députés se déclarent constitués en Assemblée nationale : 17 juin. — Conflit du roi et de l'Assemblée : serment du Jeu de Paume (20 juin 1789), séance royale du 23 juin et apostrophe de Mirabeau. Le 27 juin, les députés de la Noblesse et les dissidents du Clergé se joignent, sur l'invitation du roi, à l'Assemblée nationale ; la révolution politique était accomplie puisque le roi reconnaissait le pouvoir des représentants de la Nation. — Les préparatifs d'un coup d'État militaire amènent l'intervention du peuple de Paris (14 juillet 1789). La prise de la Bastille cause un violent mouvement dans les provinces contre l'Ancien Régime : les villes organisent des municipalités qui substituent leur autorité à celle des agents royaux ; les paysans se jettent sur les châteaux (la Grande Peur). Ces désordres précipitent l'achèvement de la Révolution légale : nuit du 4 août. — Les lenteurs du roi à signer les résolutions prises en cette occasion provoquent le mouvement populaire des 5 et 6 octobre. — La Fédération (14 juillet 1790) et la communion des Français. — La fuite du roi crée le parti républicain. — Fin de la Constituante (septembre 1791).

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Ouverture des Etats.** — La procession est magnifique. Les maisons sont de chaque côté couvertes de tapisseries. Ni le roi, ni la reine ne semblent très contents. Le premier est salué, partout où il passe, du cri de « Vive le roi ! » mais pas la moindre acclamation n'accueille la souveraine. Elle jette un regard de mépris sur la scène où elle joue un rôle et semble dire : « Pour le moment, je me soumets, mais j'aurai mon heure. » (GOUVERNEUR MORRIS : *Journal*, Plon).

L'Assemblée Constituante en séance, 18 octobre 1789. — Je n'ai assisté qu'une fois aux délibérations de l'Assemblée nationale depuis septembre. Cette seule fois a complètement satisfait ma curiosité. Il est impossible d'imaginer plus de désordre dans une assemblée : nul raisonnement, nul examen,

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire — *1er volume*..... 15 fr.

nulle discussion. On applaudit quand on approuve et l'on siffle quand on désapprouve. (Gouverneur Morris : *Journal*, Plon.)

Retour de Varenne. — ... Ils firent leur rentrée à Paris dans une voiture qui entra dans les Tuileries par la place de la Révolution. La troupe qui escortait leur voiture portait le canon de leur fusil en bas comme lorsqu'ils vont à l'enterrement de quelqu'un ; on ne savait pourquoi. M. La Fayette, qui la commandait et qui était près de cette voiture, les laissait ainsi porter leurs armes et souffrait que la canaille jetât à travers des vitres de la calèche du roi des poignées de sable et cailloux qu'ils ramassaient dans les Tuileries, en l'injuriant, comme cela se pratique par la canaille quand elle est bien payée. Il eût été si facile à M. La Fayette, s'il l'eût voulu de faire respecter la famille royale ; alors la Nation ne pensait et ne voyait que par lui. (Boutanquoi : *Souvenirs d'une femme du peuple*, Senlis.)

COURS SUPÉRIEUR

Décadence de la royauté : Louis XV, Louis XVI.

MATÉRIEL. — *Portraits de Louis XV, Louis XVI, Turgot, des principaux philosophes.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Imperfections de l'œuvre monarchique : I. Manque d'autorité dans le gouvernement. — II. Mauvaise gestion financière. — III. La France, « agrégat inconstitué de peuples désunis ». — IV. L'opinion publique et les puissances nouvelles : bourgeoisie, philosophes et économistes. — V. Progrès économique : les intendants donnent toute leur attention à la terre, aux routes, aux manufactures, aux échanges. On crée des prairies artificielles. On propage le trèfle, le sainfoin, la luzerne. La culture du colza et de la fraise, presque inconnus jusque-là, se développe à partir de 1750, celle de la pomme de terre vers 1766, celle de la betterave dès 1775. On améliore le bétail.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Partout la confusion et le chaos. Au centre, deux organes distincts : le Conseil, divisé en nombreuses sections, et les six ministres, indépendants les uns des autres, simples commis qui ne délibèrent pas en commun et qui n'ont pas tous entrée au Conseil. Les divers services publics chevauchent d'un département à l'autre, selon les convenances personnelles. Le contrôleur général des finances avoue qu'il lui est impossible de dresser un budget régulier, à cause de l'enchevêtrement des exercices, de la multiplicité des diverses caisses, de l'absence d'une comptabilité régulière. Chacun tire de son côté. Sartine, ministre de la Marine, dépense des millions à l'insu du contrôleur général. Aucun ensemble dans les mesures prises. Tel ministre protège les philosophes, tel autre les persécute. Tous se jalousent et intriguent. Leur grande préoccupation est moins d'administrer que de retenir la faveur du maître ou de ses entours. L'intérêt public n'est plus défendu. L'absolutisme de droit divin sert à couvrir toutes les dilapidations, tous les arbitraires, tous les abus. Aussi les ministres et les intendants sont-ils communément détestés, et la centralisation imparfaite qu'ils personnifient, loin de fortifier la monarchie, tourne contre elle l'opinion publique. (Mathiez : *La Révolution française*, I, Colin.)

Autres textes : Hénon : *Lectures historiques*, II, p. 73-81 (Nathan).

M. Hénon.

GÉOGRAPHIE

L'élevage dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Insister sur l'importance de l'élevage dans le monde et sur les services qu'il rend en matière d'alimentation, de traction et d'industrie. Étudier ses conditions naturelles et économiques et ses formes. Passer en revue les grands troupeaux. Dire quelques mots des principaux produits de l'élevage (viande, lait, beurre, etc.).

Matériel. — *Planisphère physique et planisphère politique. Gravures et cartes postales se rapportant à l'élevage et aux industries dérivées.*

EXERCICES PRATIQUES. — Dresser des graphiques des principaux troupeaux par grand pays d'élevage et par spécialité. Étudier l'élevage dans la région habitée et dans la France en général.

Lecture I. — **La vie pastorale dans les Alpes françaises.** — Du lac Léman à la Côte d'Azur, des cimes du Briançonnais aux massifs des bords du Rhône, qui a parcouru nos montagnes garde d'innombrables souvenirs de leur activité pastorale : dans les villages du Nord, des meuglements sortent de vastes étables, que dominent des granges aux formes amples, où le foin s'est accumulé pour les vaches ; dans les villages du Sud, les portes entr'ouvertes, que barrent des claies, envoient par bouffées de violentes senteurs qui font deviner les moutons entassés à l'étroit dans les bergeries, où de rares soupiraux, vraies meurtrières, ne laissent pénétrer que de minces filets de lumière. Telles sont les impressions des jours d'hiver, lorsque le bétail mène sa vie recluse. Dès le printemps, les bêtes animent la campagne : poulains qui s'ébrouent dans des prairies encloses de haies ; moutons qui paissent patiemment les herbes clairsemées des landes et des jachères ; bovins qui traînent au long des routes.

A la tombée du soir, appels des bergers, aboiements des chiens, sonnailles, le village bruit gaiement. L'été transporte cette agitation plus haut. Au voisinage des cimes et des cols, il n'est guère de chemin qui ne permette d'assister à quelque scène de la vie pastorale. Au jour levant, les vaches sortent de l'enclos ou sont détachées du piquet ; avant le gros de la chaleur, on s'affaire à les ramener dans leurs halles ou à les rattacher à leurs places ; à d'autres moments, les bêtes se pressent autour des abreuvoirs rustiques, troncs creux, grossièrement équarris, où se déverse l'eau fraîche d'une source ; ou bien le troupeau est en train de paître ; au passage de l'étranger, quelques bêtes détournent la tête pour le suivre d'un long regard étonné ; le taureau gronde sourdement. Le même spectacle ne cesse de se renouveler : aux jours de brouillard, il se dissimule et se devine à la fois ; c'est une curieuse et étrange impression que laissent certaines routes de montagne, suivies dans l'épaisse brume qui ne laisse rien voir que le chemin, cependant que, des heures et des heures, les sonnailles et les bruits de voix accompagnent le voyageur, véritable obsession qui ferait presque croire à une illusion, si parfois un brusque coup de soleil, déchirant un instant les nuages, ne dévoilait dans une éclaircie le toit fumant d'une cabane ou un troupeau épars sur les pâturages. Même lorsqu'on s'éloigne des sentiers battus et que, par les abrupts et les éboulis, on gagne les sommets, même alors on retrouve le bétail ; ce sont les animaux plus alertes et plus sobres que n'effraient point les escarpements et qui sont capables de trouver leur nourriture là où l'œil humain ne voit que des cailloux ; les moutons paissent au milieu des rochers avec lesquels leur toison blanchâtre se confond souvent ; aux heures chaudes, pelotonnés au pied d'un rocher, au creux

Huisman. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire..... 8.80

LANGUE FRANÇAISE

Villes et villages.

COURS PRÉPARATOIRE

La vie au village.

Pierre ne peut plus sortir. Une chute malheureuse lui a cassé la jambe. Il demeure assis toute la journée auprès de la fenêtre ouverte, et s'amuse à regarder vivre le village.

L'homme en tablier bleu tourne autour de ses ruches bleues ; une femme en bonnet suspend ses fromages sur une claie ; une jeune fille remonte du ruisseau, poussant une brouette. Tout à l'heure ses linges claqueront au vent, épinglés aux cordes du verger. Le toit du fournil fume ; Marie-Jeanne cuit son pain. La cloche sonne à l'église ; des cris emplissent la rue : les camarades s'échappent de l'école, comme un essaim.

Il y a aussi les marchands venus du bourg voisin. L'auto du boulanger dont le klaxon fait fuir les poules ; la sonnette du charcutier qui ne vient que l'été ; le cri strident du boucher qui vient trois fois par semaine, la voiture du fruitier, et, de temps en temps, celle du marchand de chiffons et de peaux de lapins.

Pierre apprend que des bohémiens ont campé à l'entrée du village : ils vendaient de la vannerie grossière, et tout le village a surveillé jardins et poulaillers. D'autres fois s'arrêtent un cinéma ambulant, une ménagerie minuscule, un cirque en miniature.

Le soir, on prend le frais au seuil des portes. Les hommes fument en discutant, les femmes bavardent en tricotant, les enfants jouent à cache-cache, ce qui, au clair de lune, est bien plus amusant.

Pierre, guéri, se plaira plus encore dans son village.

ÉLOCUTION. — A quelles occupations se livrent les habitants ? — Pourquoi les marchands viennent-ils du bourg ? — Pourquoi ont-ils un jour fixée ? — Pourquoi craint-on les bohémiens ? — Pourquoi ne s'arrête-t-il que de petites ménageries, de petits cirques, des cinémas ambulants ? — Que remarquez-vous sur les gens de ce village ? (*Tous travaillent, jeunes et vieux.*)

VOCABULAIRE ORAL. — Faire trouver les **lieux publics** du petit village. (*L'auberge, la mairie, l'école, l'église, le lavoir*). **D'un village plus important.** (*La gare, le bureau de poste, l'abattoir.*)

Comparer. le village à la ville ; employer les mots suivants dans des phrases analogues à celle-ci : *Le village est petit, la ville est vaste* (*cathédrale, église*) ; — (*ruelles, avenues*) ; — (*magasins, boutiques*) ; — (*illuminées, à peine éclairées*) ; — (*animées*, presque *désertes*) ; — (*bruyante, silencieuse*). — (*Le café, l'auberge*) ; — (*le marché, le fruitier ambulant*).

CONJUGAISON ORALE. — 1. Que font les gens à la ville ? — Ils *sont employés* dans des bureaux ; ils *vendent* dans les magasins ; ils *conduisent* des tramways ; ils travaillent dans les usines. (Mettre ces verbes aux divers *temps* et *personnes*.)

2. **L'activité dans une ville.** — Les passants *se hâtent, se coudoient, se bousculent ;* les acheteurs *se pressent* dans les magasins, les voitures, les tramways *se suivent, filent, s'arrêtent*. La cloche des autobus *retentit*, une sirène *mugit*.

Mettre ces verbes à l'*imparfait*, au *futur*.

RÉCITATION

A mon village.

Tu n'as point de hauts frontons de cheminées,
De rails bruyants ;
Tu n'as que tes courtils pleins d'oiseaux au printemps
Et de fleurs satinées ;
Tu n'as que ta vieille église avec son clocher branlant
Et son toit de tuiles grises...

PHILÉAS LEBESGUE. (*Les Servitudes.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

1. Un village picard.

Entre-t-on dans un village picard, on n'aperçoit tout le long de la rue que des granges, toujours bâties de même, les murs en torchis, les toits couverts de tuiles rouges. Les granges sont percées d'une grande porte cochère. Ouvrons cette grande porte, nous apercevrons une cour de ferme, assez étroite, avec la maison d'habitation dans le fond, et sur les côtés, reliant la grange à l'habitation, des étables, des écuries. Au milieu, le tas de fumier.

H. ITIER.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qualifiez ce village (*agricole*), son aspect (*uniforme*). — Relevez les détails de construction des granges (*murs, toits, porte*). — Indiquer par un croquis le plan de chacune des maisons d'habitation. — Comparer ce village au vôtre (*murs, toits, disposition des maisons*).

Mots. — *Torchis* (murs en mortier de terre mélangée de paille hachée). — Porte *cochère :* rapp. cocher ; un coche (voiture) ; porte par où peuvent passer des voitures.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Un village, dont presque toute la population travaille aux champs, est (*agricole*) ; dans les vignobles, il est (*vinicole*) ; en usine (*industriel*). — Un gros village est un (*bourg*), ses écarts, des (*hameaux*). — Une grosse agglomération de maisons est une (*ville*), une (*cité*). — Les petites villes alentour forment sa (*banlieue*). Paris est la *capitale* de la France. — ... est le *chef-lieu* de notre canton.

ORTHOGRAPHE. — Mots terminés en *is :* *bris*, débr*is*, gâch*is*, hach*is*, rad*is*, taud*is*, log*is*, éboul*is*, etc... — Adjectifs : *précis, indécis, gris*, etc...

Dictée. — **L'arbre au village** (F. CARDOT).

Rien n'est beau comme un village à demi caché (sous le feuillage des arbres) *ainsi qu'un nid d'oiseau. Les maisons apparaissent plus* (blanches), *plus coquettes, plus avenantes* au milieu de cette verdure ombreuse *qui* (leur) *donne la fraîcheur et l'abri.*

GRAMMAIRE. — **Les pronoms personnels compléments.**

Cités de sable. — Nous nous attaquions au tas de sable et nous *y* bâtissions une ville. J'*en* dessinais le plan. Jules *la* fortifiait et *la* minait. Berthe *y* ménageait des passages souterrains (ALBERT THIERRY).

Faire trouver les pronoms compléments soulignés et leur fonction.

Remplacer une ville par un *village*, des *villages*, des *villes*.

Dans la phrase : **La maison** *m'*apparaît **avenante**, parler aux div. pers. ; noter : *m'* : à moi ; *t'* : à toi ; *lui :* à lui, etc...

Faire un tableau des pronoms compléments personnels.

Exercices. — 1. Souligner les pronoms compléments :

On *vous* a bien aimé, petit village gris. Vous aviez le visage boudeur, mais la neige faisait *de vous* une belle image. (JEAN TOUSSEUL.)

2. Remplacer les points par un pronom compl. convenable.

Bâtissons une ville et nous (...) fermerons par une muraille. — Ce village perdu, je voudrais (...) quitter, (...) partir pour toujours, ou n'(...) avoir jamais demeuré. — Cette maison (...) connaît. Je ...) habite tous les ans aux vacances. — Si ton ami veut une chambre, je (...) (...) louerai une. — Si vos amis veulent → ... une.

2. Un village d'Alsace.

Autant de maisons, autant d'auberges ; et pourtant l'aspect de la grand'rue ne manquait pas de variété. Le portail s'ouvrait assez uniformément sur une vaste cour entourée d'écuries et de remises, et couronnée d'un balcon de bois, mais il y avait façade

SOUCHÉ. La grammaire nouv. et le franç. au C. moy. *Elève...* 7.50 *Maître.* 15 fr. *C. moy. (2e deg.) et c. sup.* 8.50

et façade. Les vieilles auberges patriarcales, comme le Lion d'Or, le Cerf d'Argent, se distinguaient par une décoration naïve, comme au bon vieux temps. Celle-ci était peinte en rouge, celle-ci paraissait sculptée à coups de canif dans une énorme bille de chêne, cette autre se distinguait par un pignon hexagone, suspendu sur la tête des passants.

EDMOND ABOUT.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quel caractère offre ce village? (*Pittoresque.*) Rechercher les détails. — Pourquoi a-t-il ce caractère? (*Auberges.*) L'Alsace est un pays de touristes. — Comparer le plan de ces maisons à celui des maisons (texte 1). — A quels détails pouvait-on voir que chaque maison est une auberge (*écuries, remises*). — Faire observer la couleur, l'originalité des façades.

Mots. — *Couronnées* (entourés dans le haut) ; — *patriarcales* (patriarche) anciennes, d'autrefois. — Décoration *naïve* (sans raffinement, simple, comme faite par un enfant) ; — *bille* de chêne (tronçon) ; — *pignon hexagone* (dessin) ; — *suspendu* (le haut du pignon avançait sur le bas. Rappeler les constructions du moyen âge).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. La principale rue d'un village est la (*grand'rue*) ; les petites rues étroites sont des (*ruelles*). Une rue fermée se nomme une (*impasse*), une rue courte ou (*passage*) permet de faire communiquer deux rues importantes. Dans les villes, les rues larges se nomment des (*avenues*), celles qui font le tour des quartiers sont les *boulevards*.

CONJUGAISON. — Apercevoir et voir.

On *aperçoit* des granges. — Nous *apercevrons* une cour de ferme. — Le radical de ce verbe au présent est modifié aux 3 pers. du singulier : *aperç-ois, ois, oit* ; à la 3e pers. du pluriel : *aperç - oiv - ent*.

Exercices. — 1. Conjuguer : *devoir, recevoir* sur ce modèle.

2. Ouvrir une porte et apercevoir une cour. — Entrer et recevoir un cadeau. — Sortir et recevoir, etc.

Le verbe *voir*. — Comparer à *apercevoir* ; et noter les différences. *Voyons*, ils voient. — Passé simple en *is*, temps composés en *vu*. — Le futur est très irrégulier : je *verrai* au lieu de *voirai*.

ORTHOGRAPHE. — Aspect, respect circonspect (le *c* est muet). Infect, correct, direct ; indirect (le *t* est sonore). — Un insecte, une collecte, un dialecte, un architecte.

Dictée. — L'aspect de la grand'rue → au bon vieux temps.

3. **La foule.**

La rue était bruyante. Les trams, remplis à briser leurs ressorts, les marchepieds garnis de grappes humaines ramenaient des usines de la banlieue des ouvriers dont les yeux brillaient sous le masque de crasse, de graisse et de rouille. Les autobus qui revenaient du centre déposaient à chaque arrêt des employés de banque, des vendeurs en confection, des dactylos, des midinettes, et tous s'en allaient à pas légers et rapides vers le repas servi. Les bicyclistes se faufilaient entre les groupes avec leurs vêtements de travail attachés au guidon par une ficelle. C'était le samedi de la semaine anglaise, c'était la paie, tous les bonheurs à la fois.

Extrait de JEAN PALLU. (*Port d'escale*, Rieder.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quel qualificatif pourrait-on ajouter au titre? (*Épaisse, grouillante.*) — Quels détails justifient cette épithète ? (*Remplis..., ressorts, grappes, faufilaient.*) — Classez les divers passants. (*Employés, ouvriers.*) — Quels détails montrent la joie? (*Yeux brillaient, à pas légers.*) — Expliquer : Tous les bonheurs à la fois. (*Liberté, argent.*) — Cette ville est-elle importante? (*Trams, autobus, bicyclistes.*)

Mots. — *Dactylos, midinettes* (expliquer). — *Semaine anglaise* (le samedi après-midi, jour de congé).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La population de la ville (*citadine, urbaine*), d'un village (*villageoise, rurale, campagnarde*). Les pays loin de la capitale (*la province*). L'habitant d'une ville (*un citadin*). Les monuments ; la cathédrale (*l'église*) ; l'hôtel de ville (*la mairie*) ; le palais de justice (*le tribunal*) ; le grand magasin (*boutique*) ; le square (*la place*).

ORTHOGRAPHE. — Tramway, autobus, bicyclette ; — dactylo ; — banque ; — la banlieue, le faubourg, etc... Relever sur le carnet de vocabulaire-orthographe les mots nouveaux.

Dictée. — Les trams... des ouvriers aux yeux brillants sous... Les autobus revenaient... → ficelle. (*Supprimer les pron. relatifs.*)

COMPOSITION DE PHRASES

1. *Entre-t-on* dans un village picard, *on* n'aperçoit...

Imitons *cette construction en modifiant les phrases suivantes :* Si l'on veut traverser une rue, on risque d'être happé à tout instant par une auto. — Quand on visite cette cathédrale, le froid vous saisit aux épaules. — Il faut prendre un ticket de tramway, si l'on veut avoir son tour. — En visitant cette ville, on est étonné du nombre de ses monuments.

2. *Autant* de maisons, *autant* d'auberges.

Construire des phrases de même modèle, en parlant de *vendeurs* de journaux criant chacun un *journal* différent ; —de *garages* affichant chacun une réclame d'*huile* différente ; — de *convives* chantant chacun leur *chanson*.

Notons. — Le clocher (*se hausse*), (*pointe*), (*lance sa flèche*) au-dessus des feuillages. — Les maisons *se serrent* les unes contre les autres, se *blottissent*, se *tapissent* dans un creux de terrain.

RÉCITATION

Le village.

Le village, là-bas, sur le bord du coteau,
Sourit dans l'air du soir avec ses maisons blanches,
Et dresse vers les cieux, parmi les hautes branches,
Le clocher d'une église et la tour d'un château.

Transparence du ciel, sérénité de l'heure !
Seule un peu de fumée ondule à l'horizon,
Un mince filet gris sort de chaque maison
Comme pour révéler sa vie intérieure.

Et la cloche du soir s'ébranle dans la tour,
Et son tintement monte à travers la fumée,
Et l'ombre à pas de loup descend sous la ramée,
Comme si l'Angelus hâtait la fin du jour.

ANDRÉ DUMAS. (*Paysages.*)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

1. Une promenade dans Paris.

Le perpétuel roulement des voitures, l'affluence des passants, les cris de la rue, la hauteur des maisons, tout cela m'effare et m'étourdit. A un certain endroit, le flot qui dévale du faubourg se mêle au tourbillonnement d'une foule plus tumultueuse encore, qui se répand dans une large voie transversale, plantée d'arbres : « Les boulevards ! »

Nous coupons péniblement ce courant sans cesse renouvelé, ces files de voitures qui semblent enchevêtrées les unes dans les autres, puis nous retombons dans une longue rue, aussi populeuse, aussi affairée que la précédente. Cette rue noire et longue d'une demi-lieue débouche tout à coup sur un vaste espace lumineux. Le soleil transparaît derrière le brouillard ; j'aperçois, dans une clarté laiteuse, la coulée verte d'un grand fleuve et, sur chaque bord, parmi des bouquets d'arbres, une perspective de hautes maisons et de palais ; au-dessus des toits surgissent des tours, des dômes ardoisés, de sveltes flèches d'églises...

Maintenant, nous sommes sur l'autre rive. Nous montons à travers un dédale de rues tortueuses, où

FOURNIER. Nouveau cours de Langue française (méthode inductive) Cours élémen. 5.70 Cours moyen. 7.50

ADOPTEZ NOS CLASSIQUES

SOUCHÉ

LA LECTURE ET LE FRANÇAIS

▪ *Cours préparatoire*	Élève. 5.50	Maître. 9.50
▪ *Cours élémentaire 1er degré*	— 7. »	— 12. »
▪ *Cours — 2e —*	— 7.70	— 12. »
▪ *Cours moyen 1er —*	— 9.25	— 15. »
▪ *Cours — 2e — et C. Sup.*	— 10. »	— 16. »

SOUCHÉ

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS

▪ *Cours préparatoire* 4.50

▪ *Cours élémentaire* . . . . . 5.70 ▪ *Cours moyen* 7.50
▪ *Livre du Maître pour le C. élém.* . . 12. » ▪ *Livre du Maître pour le C. moyen* 15. »
▪ *Cours élém. 2e et C. moyen 1er* 6.90 ▪ *C. moyen 2e et C. sup. 1er* 8.50

FOURNIER

NOUVEAU COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Méthode inductive basée sur l'observation

▪ *Cours élémentaire* . . . . . 5.70 -:- ▪ *Cours moyen* 7.50

AMAND

LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE ET DE LA COMPOSITION FRANÇAISE

▪ *Cours élémentaire*	Élève. 6.80	Maître. 10.50
▪ *Cours moyen*	— 6.80	— 12.20
▪ *Cours supérieur*	— 8.60	— 15.75

BERNARD ET REDON

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

▪ *Cours élémentaire* . . . . . 6.20 -:- ▪ *Cours moyen* . . . . . 8. »

(Voyez page VI de ce journal)

JOLLY

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

▪ *Cours élémentaire* . . . . . 6. »
▪ *Cours moyen* 8. 80

MINET-PATIN

COURS PRATIQUE D'ARITHMÉTIQUE DE SYSTÈME MÉTRIQUE ET DE GÉOMÉTRIE

▪ *Cours préparatoire 4 cahiers* (addition, soustraction, multiplication, division). 1.20 *chaque*

▪ *Cours élémentaire*	Élève. 5.50	Maître. 8.50
▪ *Cours moyen* (remanié) *Minet-Patin-Lefèvre.*	— 8.80	— 18. » (paraîtra fin Février)
▪ *Cours supérieur*	— 14.50	— 21.50

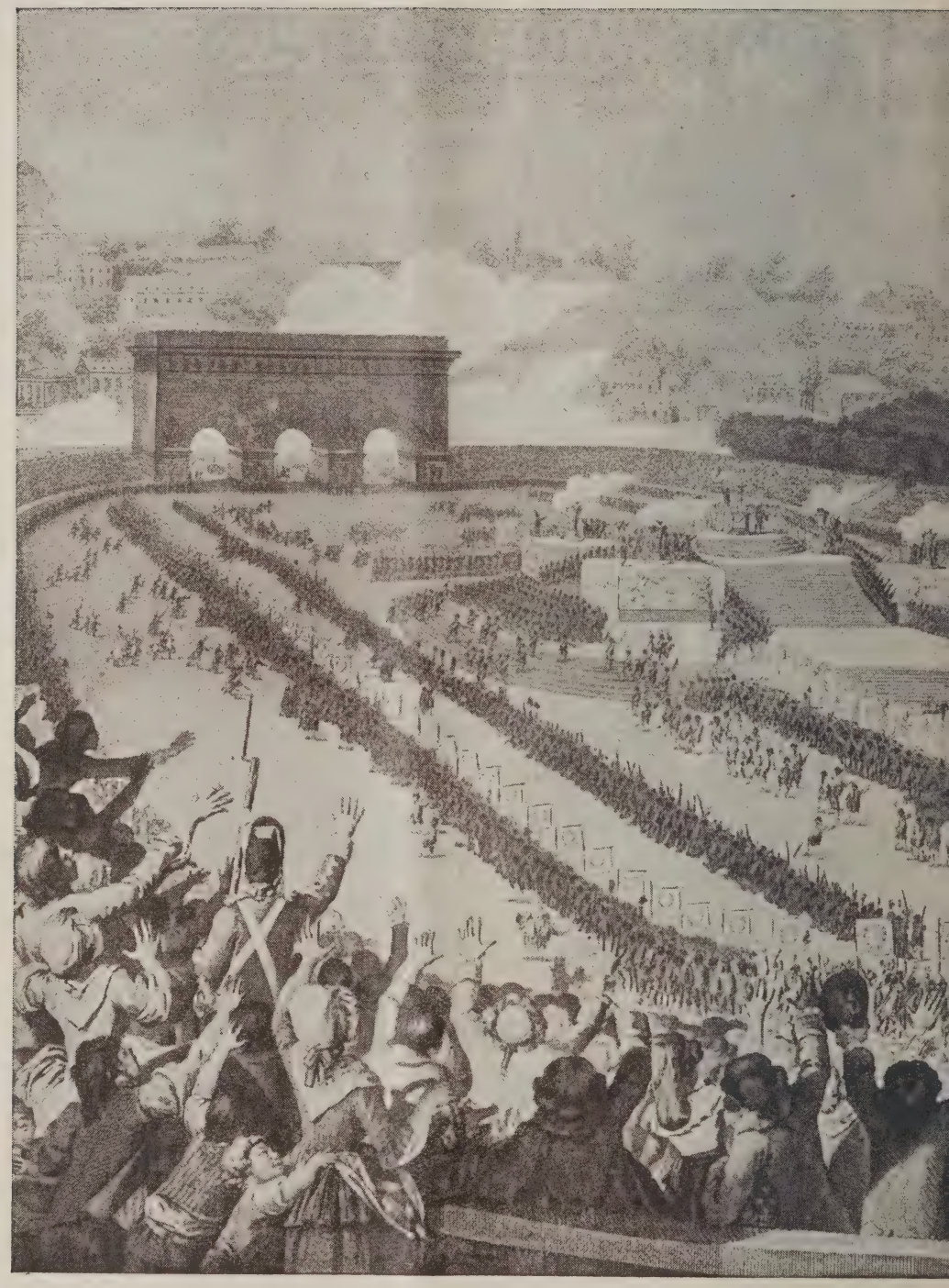

LA FÊTE DE LA

Sur l'autel de la Patrie, vient d'être juré le serment de fidélité à la France nouvelle. Tout autour, les
aux acclamations du peuple. (A gauche, au fond, un Arc de Triomphe, sur l'emplacement

Les Archives de l'Enseignement primaire.

DÉRATION, par MONNET

gations des gardes nationales de tous les départements, sous leurs étendards, s'associent à ce nouveau sacre, el de la Tour Eiffel. Au centre, l'autel de la Patrie. A droite, au premier plan, la tribune royale.)

Illustration extraite du « Cours d'Éducation civique » de G. Guy-Grand, F. Nathan, édit.

NOUVEAUTÉ

TABLEAUX DE LECTURE JOLLY

Méthode JOLLY "EN RIANT"

Format 65 × 90

La collection de 16 tableaux format 65×90

Prix : **40 frs**

Les Tableaux sont bordés et œilletés, prêts à être placés au mur.

Les 16 tableaux de la Méthode Jolly "EN RIANT" représentent des scènes qui enchantent les enfants.

Comme dans les livrets, on y retrouve les mêmes personnages qui courent, glissent, grimpent ou bondissent. Mais les scènes sont différentes ; si bien que la collection, loin d'être la simple répétition des livrets, en est un heureux complément.

Les caractères sont lisibles à grande distance et les dessins sont d'une originalité séduisante.

Avec ces tableaux d'une utilité indiscutable, la Méthode Jolly, aujourd'hui adoptée dans la plupart des écoles de France, va s'imposer définitivement.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

Si vous désirez

un cours d'histoire touffu, bourré de dates inutiles, rempli de listes de batailles,

Si vous voulez

que vos élèves ne « comprennent » pas l'histoire, mais qu'ils l'apprennnent mécaniquement

N'adoptez pas

La PETITE HISTOIRE de la FRANCE et de la CIVILISATION FRANÇAISE

de P. BERNARD et F. REDON

- ***Cours élémentaire :*** **6 fr. 20** **(Spécimen : 1 fr. 50)**
- ***Cours moyen :*** **8 francs** **(Spécimen : 2 fr. 50)**

de nouvelles foules circulent au milieu du même brouhaha de voitures et de clameurs perçantes...

A. THEURIET.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Celui qui fait cette description est un **enfant** qui n'avait jamais vu Paris, qui ne le connaissait pas. A quels détails peut-on le reconnaître? (*Il s'étonne, s'effare, est étourdi.*) — Aucun nom propre de rue, de monument; il ne nomme même pas le fleuve : la Seine (un grand fleuve).

Quelles sont les sensations qu'il retient? (Les foules, le mouvement, les bruits, la longueur des rues, la hauteur des maisons, les perspectives des monuments.) — Grouper les mots et expressions qui se rapportent respectivement à ces sensations.

Mots et expressions. — *Perpétuel* (éternel, incessant, continu) ; — *affluence* (de flux) ; — *m'effare* (m'effraye) ; — *dévale* (de val) : descend ; — *transversale* (disposée en travers) ; — *débouche* (comp. à : se termine, donne sur...) ; — *transparaît* (paraît à travers) ; — *perspective* (montrer une gravure) ; — *surgissent* (se dressent brusquement devant les yeux) ; — *dômes, sveltes flèches d'église* (à dessiner) ; — *dédale* : labyrinthe (V. dic.).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Dans les expressions et les phrases ci-dessous, remplacer les mots en italique par les mots du texte :

L'*incessant* roulement des voitures, l'*abondance* des passants.

Le *mouvement circulaire* d'une foule *agitée et bruyante* (tumultueuse).

Une large *avenue* qui *traverse* (une large voie transversale). — Une longue rue *très peuplée où l'on se presse* (populeuse et affairée) ; *se termine* sur une *place* ; — des tours, des dômes *couverts d'ardoises*, d'*élégantes et minces* (sveltes) flèches d'église *se dressent* (surgissent) ; — un *enchevêtrement* de rues *sinueuses* ; — le *bruit confus* (brouhaha) des voitures et les *cris* perçants.

Mots de la famille de fleuve (qui coule) : fluvial, fluide, superflu, effluve (n. m.), affluer, affluent, affluence ; influer, influent, influence ; confluent, refluer ; flux, afflux, reflux ; flot, flotter, fluctuation.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Dévale, avale, vallée, vallon ; — bourg, faubourg ; — affaire, affairée, affairement ; — précéder, décéder, succéder ; — un lieu, une lieue ; — transparaît, transparent ; — clair, clarté ; — perspective ; — cercle, circuler.

1. **Nature et fonction** des compléments du verbe : *j'aperçois.*

2. Écrire la 1re phrase du texte **en supprimant** : *tout cela.*

3. Relever deux verbes **à la forme pronominale** : les conjuguer à la même pers. aux temps de l'indicatif.

4. Relever les **adjectifs démonstratifs**. Justifier leur emploi.

2. Ville de France.

Le matin, je me lève et je sors de la ville,
Le trottoir de la rue est sonore à mes pas,
Et le jeune soleil chauffe les vieilles tuiles,
Et les jardins étroits sont fleuris de lilas.

Le long du mur moussu que dépassent les branches
Un écho que l'on suit vous précède en marchant,
Et le pavé pointu mène à la route blanche
Qui commence au faubourg et s'en va dans les champs.

Et me voici bientôt sur la côte gravie
D'où l'on voit, au soleil et couchée à ses pieds,
Calme, petite, pauvre, isolée, engourdie
La ville maternelle aux doux toits familiers.

Elle est là, étendue et longue. Sa rivière,
Par deux fois, en dormant, passe sous ses deux ponts ;
Les arbres de son mail sont vieux comme les pierres
De son clocher qui pointe au-dessus des maisons.

Dans l'air limpide, gai, transparent et sans brume
Elle fait un long bruit qui monte jusqu'à nous ;
Le battoir bat le linge et le marteau l'enclume,
Et l'on entend des cris d'enfants, aigres et doux.

HENRI DE RÉGNIER.
(*La sandale ailée.* Mercure de France.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. *Deux strophes.* Je sors de la ville : *ce que je vois, ce que j'entends.* — 2. *Trois strophes.* Ma ville vue du sommet de la colline : a. *Traits généraux :* deux vers résument tout le poème (les répéter, les retenir).

Calme, petite, pauvre, isolée, engourdie,
La ville maternelle aux doux toits familiers.

Insister sur le **sens** de chaque qualificatif. **Des contraires :** *Un grande ville bruyante, animée, riche, ayant de populeux faubourgs* (exemple). — b. *Situation.* — c. *Bruits.* — Impression d'ensemble : faire sentir tout ce qu'exprime de joie, de douceur, d'amour, le deuxième vers cité ci-dessus.

Mots et expressions. — Grouper : *les vieilles tuiles, les jardins étroits, le mur moussu, le pavé pointu, arbres vieux comme les pierres du clocher.*

Noter : *couchée, étendue, la rivière dort* (le calme, le repos).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Terminer les phrases** suivantes en vous inspirant du texte.

Mon pas (*sonne sur le trottoir*). — Les lilas... — Les branches... — L'écho... — Le sentier... — Je gravis... — Le clocher... — Des cris d'enfants, aigres et doux... (*retentissent*).

2. **Donner le contraire** d'un air *limpide, gai, transparent et sans brume.*

3. **Faites une phrase sur** un ruisseau dont l'allure est toute différente de celle de la rivière.

4. **Modifier les vers ;** *La ville maternelle...* en pensant à votre village : « *Mon village natal,* aux doux toits familiers ».

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Dans le 2e et le 4e vers, analyser : *sonore, à mon pas, fleuris de lilas.* — 2. Relever trois verbes à la **forme active**, à la **forme passive**, à la **forme pronominale** (1re strophe), en indiquer le **temps**, les mettre à l'imparfait. — 3. Quel est le sens de : *en marchant?* à quoi se rapporte : *en dormant?*

3. Village.

Sagonne se trouve au fond d'une vallée souvent enveloppée de brumes occasionnées par le voisinage d'un étang, qui baignait autrefois les ruines d'un château féodal. Les maisons en bois, avec leurs pignons pointus et leurs avant-toits, leurs portes sculptées et leurs croisées à meneaux, ont des coquetteries de petites vieilles sous les ailes brodées de leurs cornettes. On dirait que chacune d'elles a conservé un reflet des époques lointaines, comme la trace de lumière qui dore leur crête longtemps après la disparition du soleil derrière les colines.

L'unique rue du village se déroule en forme d'S élargi au milieu par une banale place de province, avec sa fontaine publique et ses tilleuls en quinconce. Le clocher, sans ornements d'époque, dresse humblement au sommet de son toit effilé, couvert d'ardoises jaunies par le temps, sa croix de fer vers le ciel.

HUGUES LAPAIRE. (*Le fardeau.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Voir dans le dictionnaire les gravures représentant : *un pignon, une croisée* à meneaux, *une cornette, un quinconce.* — **Faire dessiner** ainsi que : *le clocher avec sa croix de fer.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Mots à **remplacer par des équivalents ;** *se trouve :* est situé ; — *occasionnées :* causées ; — *voisinage :* proximité ; — *pointus :* aigus ; — *croisées :* fenêtres ; — *crête :* faîte ; — *la disparition :* le coucher. — *L'unique* rue : la seule rue ; — *banale :* quelconque ; — *humblement :* modestement.

Emploi du verbe baigner : *baigner* un enfant ; — *se baigner.* — La Seine *baigne* (arrose) Paris ; — l'étang *baigne* les murailles ; — le visage *baigné* (inondé) de larmes.

GOBY. Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse..... 10 fr.

Que peut-on dire *d'une rue ?* Elle *s'étend*, *s'allonge*, se *déroule* ; si elle est tortueuse, elle *serpente*.

Que peut-on dire *d'un clocher ?* Il *se dresse*, il *pointe*, il *s'érige*, il *surgit*, il *domine* les maisons.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Public (*publique*) ; — caduc (*caduque*) ; — turc (*turque*) ; — grec (*grecque*).

Relever les verbes pronominaux. Quel est le sens de : *se déroule* (réfléchi) ?

GRAMMAIRE. — Pronoms possessifs.

En faire l'étude parallèlement à celle des adjectifs possessifs (à revoir).

Exercice. — Dans les phrases ci-dessous, **faire reconnaître** les pronoms possessifs, **montrer :** 1° qu'ils remplacent un nom précédé de l'adjectif possessif ; 2° que leur forme varie avec l'objet possédé ; 3° selon la personne du possesseur :

Il est tout petit, mon village. *Le tien* est plus important. Pourtant, c'est *le mien* que je préfère. Le plus beau de tous les villages, c'est *le nôtre*. Vous en diriez autant *du vôtre*, car chacun aime son pays natal.

A qui sont ces champs, ces vignes, ces troupeaux ? — Ce sont *les nôtres*. Et voici ceux de nos voisins. *Les leurs* vont jusqu'à la rivière.

Dresser le tableau des adjectifs et des pronoms possessifs correspondants. Quelques emplois (Voir *Manuel*) particuliers à expliquer : Voilà *notre* homme ! (L'homme *dont nous parlons*, que *nous attendons*.) — Faire *des siennes*. — Gardons le souvenir *des nôtres*. — J'y mets *du mien*. — Je ne me désintéresse pas *des miens*. — Un *mien* ami, un *sien* frère (adj. poss.).

CONJUGAISON. — Forme active, forme passive, forme pronominale (revision).

Il est tout petit, mon village. Je ne vous dirai pas comment il s'appelle. Je ne le dénoncerai pas aux Parisiens en quête de verdure et de tranquillité... Il se pelotonne frileusement sur le penchant d'une colline qui se chauffe en plein midi... Il a bien su ce qu'il faisait en se blottissant à mi-côte, mon village...

GEORGES RENARD.

1. **Souligner** *d'un trait les verbes à la forme active, de deux traits, les verbes à la forme pronominale.*

2. **Écrire les verbes :** il s'appelle, il se pelotonne, elle se chauffe, *à l'imparfait, au passé composé de l'indicatif.*

3. **Analyser** *les verbes des deux strophes suivantes :*

Que de cœurs *ont battu* **dans cet humble village !**
Que de bonheurs cachés que je ne *connais* **pas !**
Que de couples muets *sont rentrés*, **pas à pas.**
Par ce même chemin, sous ce même feuillage.

Et voici que *s'éteint* **la dernière rumeur,**
S'efface **la fumée et** *se taisent* **les cloches ;**
On *pourrait* **ignorer que des maisons sont proches,**
Où l'on *vit*, **où l'on** *aime*, **où l'on** *souffre*, **où l'on** *meurt.*

A. DUMAS. (*Paysages.*)

Quelle remarque est à faire sur la construction des deux premiers vers de la 2e strophe ? — Mettre au présent les verbes qui sont au passé composé et au passé composé ceux qui sont au présent de l'indicatif.

4. *Distinguer en les soulignant les verbes qui sont à la forme passive* (prés. de l'ind. et pas. comp.) *de ceux qui sont à la forme active* (passé composé, auxiliaire *être*). Nous sommes arrivés de bonne heure. — Les blés sont moissonnés. — La rivière a été canalisée. — Vous êtes sortis trop tôt. — La nuit est tombée très vite. — Le village a été bombardé. — Il est reconstruit. — Vous êtes allés visiter la ville. — Combien d'élèves sont reçus à l'examen du certificat d'études ?

COMPOSITION FRANÇAISE

LA PHRASE. — 1. **« Le perpétuel mouvement des voitures, l'affluence des passants, les cris de la rue, la hauteur des maisons, tout cela m'effare et m'étourdit. »**

Faites sur ce modèle *quelques phrases qui se termineront par :* tout cela me plaît et m'attire. *Vous penserez par exemple* **à la rivière** ou **au ruisseau de votre village, à une forêt,** *peut-être* **à l'atelier d'un artisan,** etc.

Exemple. — L'eau verte ou transparente, la fraîcheur de l'ombre, les poissons au ventre d'argent, le flotteur de la ligne immobile ou brusquement secoué, tout cela me plaît et m'attire.

2. **Rétablir une strophe** *de 4 vers* (*les rimes sont en italique et numérotées*).

Là-bas, sur le bord du *coteau* (1), le village sourit dans l'air du soir avec ses maisons *blanches* (2), et dresse parmi les hautes *branches* (3) vers les cieux le clocher d'une église et la tour d'un *château* (4).

ANDRÉ DUMAS.

LE PARAGRAPHE. — Une rue de petite ville ou de village.

Bonne rue des petites villes ! Un paysan mène une vache ; une fille, pieds nus, conduit par un bout de corde une chèvre, et, sur le seuil des portes, les bonnes femmes, assises en rond, filent ou tricotent. A midi, l'horloge de la mairie sonne, l'église répond avec sa cloche. Oh ! quel silence ! On entend sur le pavé sonner les pas, et, sous la brise, en haut, se fâcher les feuilles. Les fenêtres sont closes ; seulement, on voit, derrière les vitres, de temps en temps, une jeune fille qui risque un œil, soulève un coin de rideau.

JULES VALLÈS.
(*La rue*).

Autres sujets. — 1. **Qu'il est joli, mon village, vue du haut de la colline !** (Situation.) — 2. **Bruits de la rue, le matin.** — 3. **Les passants.** — 4. **Où je passe pour aller de l'entrée du village à ma maison.**

LE DEVOIR COMPLET. — Promenade à travers mon village ou ma petite ville, ou mon quartier. — Noter en passant les choses intéressantes. (Vous pouvez supposer que vous accompagnez un ami à qui vous donnez des explications et qui vous fait part de ses impressions.)

Quelques phrases d'un écrivain. — 1. Nous avions traversé le pays, passé devant l'*humble mairie, carrée et blanchie à la chaux.*

On pourrait dire : *l'humble mairie, bâtisse sans caractère que signalait une boîte grillagée protégeant les affiches officielles.*

Ou : *Une façade de belle allure, aux multiples fenêtres que surmonte un haut beffroi coiffé d'ardoise, dont on voit de très loin le cadran aux chiffres d'or.*

2. La rue villageoise, quelque peu crottée par les poules et les bouses et dont on ne fait guère la toilette que le dimanche, se bordait de maisons presque semblables et sœurs, avec leur porte exhaussée sur trois marches, leur unique fenêtre, un pot de fleurs parfois derrière le volet mi-poussé ; **on pourrait dire :** *Les rues propres, mais étroites, au pavé inégal, dont les trottoirs sont soigneusement lavés à grande eau chaque matin, se bordaient de maisons aux façades toutes diverses, les unes crépies, les autres badigeonnées de blanc, avec des traits de couleurs vives. Presque toutes présentaient un détail qui attirait l'attention, quelque sculpture naïve ou grotesque, quelque niche abritant un saint ou une sainte, quelque vieille pierre portant une date gravée en chiffres anciens. Ou bien c'était une porte devant laquelle nous nous arrêtions pour en examiner les sculptures.*

Autres sujets. — 1. **Description d'une place** (Situation. Étendue. Façades. Monuments. Statues). — 2. **L'église ou la cathédrale** (disposition générale. La façade. Autres parties intéressantes).

RÉCITATION

Voir le texte n° 2. **Ville de France** (HENRI DE RÉGNIER).

C. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

JOLLY. 16 Tableaux de lecture de la méthode " En riant " — La collection, 40 fr.

d'une ondulation, à l'abri d'un buisson, ils se serrent en tas immobiles dont la présence ne se décèle que si une clochette vient à tinter au hasard d'un léger mouvement ; perchée sur un roc, une chèvre dessine sa silhouette sur le bleu du ciel. Toutes ces images s'associent au souvenir des grands espaces boisés, gazonnés ou rocailleux dont elles varient la solitude : la seule vie dont ils soient animés aujourd'hui que les derniers fauves en ont disparu et que le sifflement même des marmottes s'y fait plus rare, ils la doivent à l'exploitation pastorale.

P. ARBOS.
(*La Vie pastorale dans les Alpes françaises.*)

LECTURE II. — **L'horloge à traire les vaches.** — Avant de quitter Princeton, et à quelques kilomètres à peine de l'Université, nous allons visiter une des dernières créations de la technique agricole américaine, l'horloge à traire les vaches, ou *roto-lactor*.

Imaginez un petit bâtiment circulaire semblable à un observatoire d'astronomie. Le public du premier étage contemple par une verrière le fonctionnement de l'horloge située au rez-de-chaussée.

Les vaches arrivent de leurs étables par une allée à sens unique et pénètrent dans l'amphithéâtre une à une par une petite porte, exactement comme le taureau dans l'arène. Chacune prend place aussitôt dans la case qui lui est réservée. Elle est saisie au cou par un mécanisme qui l'immobilise, et le trottoir circulaire, un instant arrêté pour son installation, recommence à tourner à une vitesse sensiblement égale à celle de la chaîne pour la fabrication des automobiles.

Aussitôt une barre transversale fixe fait trébucher la vache, qui, instinctivement, écarte les pattes. C'est le moment choisi pour le lavage automatique des pis par une lance d'arrosage. En même temps que la vache subit ces soins d'hygiène, un grand récipient en verre situé au-dessus d'elle et destiné à recevoir son lait est lavé, désinfecté et séché.

La vache passe d'abord devant un appareil à air chaud qui lui sèche les pis. Au stade suivant, un opérateur essuie la queue de la vache avec un torchon qui ne sert qu'une seule fois. Enfin, la vache et le récipient sont prêts en même temps, l'une à donner, l'autre à recevoir le lait. Un opérateur manuel place les pis dans les suçoirs de caoutchouc. Le lait monte dans le récipient et, au bout de quelques minutes, l'horloge ayant terminé son tour et le récipient étant plus ou moins plein, selon le rendement en lait de la vache, une porte automatique ouvre devant elle le chemin de la liberté. Un couloir à sens unique la conduit à la mangeoire, où elle va recevoir sa ration de fourrage. La traite dure exactement le temps d'une rotation de la plate-forme.

Cette installation, à première vue, semble coûteuse, mais elle donne, paraît-il, un lait d'une pureté et d'une qualité supérieures à celui de la traite ordinaire, contenant, assure-t-on, une quantité beaucoup plus grande de vitamines.

Le spectacle de cette horloge, dernier cri de la technique américaine, m'incline à conclure que celle-ci tend encore à se perfectionner, s'acheminant vers l'emploi de machines de plus en plus compliquées.

E. SCHREIBER.
(*L'Illustration.*)

LECTURE III. — **La production du beurre au Danemark.** — A partir de 1875, la culture des céréales n'étant plus rémunératrice, les agriculteurs danois se tournèrent vers les produits animaux en donnant à leur exploitation une forme de plus en plus intensive.

Jusqu'alors le Danemark avait exporté déjà chaque année une certaine quantité de beurre, soit 9 000 tonnes entre 1850 et 1860. Mais ce produit, de qualité inégale, sans homogénéité, restait peu connu et de médiocre renom. Grâce à l'adoption des écrémeuses centrifuges et de tout un matériel perfectionné, à l'extension subite du mouvement coopératif, et aussi à l'impulsion de Segelcke qui rationalisa l'industrie laitière et forma des agents d'action et de propagande, le Danemark devint soudainement, après 1880, *le plus important producteur de beurre du monde*. La première *coopérative* fut fondée en 1882 ; dès 1890, il y en avait 708, et le mouvement ne s'est plus dès lors arrêté. En 1928, on dénombrait en tout 1 665 laiteries, dont 1 362 coopératives... La division du travail a été poussée à l'extrême, pour la production des matières fourragères, l'outillage des fabriques, la sélection des animaux et l'organisation de la vente. En 1928, chaque laiterie groupait en moyenne 145 fournisseurs et traitait le lait de 1 025 vaches ; la production de lait par vache, qui dépassait de peu 1 000 kilogrammes annuellement vers 1860, s'est élevée, par un progrès continu, à 2 940 kilogrammes, et la quantité de lait nécessaire pour un kilogramme de beurre a constamment diminué.

Depuis cinquante ans, la production du beurre n'a cessé de s'accroître, comme en attestent les derniers chiffres publiés, qui marquent un maximum : 89 millions de kilogrammes de 1900 à 1904, 103 millions en 1914, 179 millions en 1929. Comme il ne s'en consomme guère plus d'une vingtaine de millions de kilogrammes dans le pays, où l'on donne la préférence à la margarine, la plus grande partie s'exporte. Le Danemark, tout petit qu'il est, est arrivé à fournir environ *un tiers du beurre vendu sur le marché mondial*, suivi de fort loin par la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Hollande. Pendant un temps, avant la guerre, d'importantes quantités de beurre russe et sibérien venaient, en outre, se faire qualifier et vendre à Copenhague. Mais aujourd'hui, de nouvelles fabrications, telles que le fromage (5 millions de kilogrammes), le lait condensé, qui occupe d'importantes usines (24 millions de kilogrammes), et aussi la crème et le lait frais, ont, dans une certaine mesure, ralenti la production du beurre.

M. ZIMMERMANN.
(*Géographie universelle*, t. III.)

LECTURE IV. — **La consommation de la viande.** — D'une façon générale, la consommation de la viande s'accroît à mesure qu'augmente le bien-être des classes populaires des pays industriels. La viande était autrefois, dans nos campagnes, considérée comme un aliment de luxe. Aujourd'hui, un repas sans viande paraît incomplet.

D'autre part, la rapidité des communications, ainsi que l'application au transport de la viande des procédés frigorifiques, a permis d'en répandre l'usage dans les régions où l'élevage des troupeaux n'était pas suffisant pour l'alimentation.

Les principaux pays consommateurs sont : l'Australie, dont chaque habitant consomme 100 kilogrammes de viande par an ; les États-Unis (consommation annuelle par habitant : 70 kilogrammes) ; l'Allemagne et l'Angleterre (50 kilogrammes) ; la France (35 kilogrammes). Chaque année, l'Angleterre importe un million de tonnes de viande, la France 150 000 tonnes.

... Les États-Unis (Chicago, Kansas, Omaha), les États de la Plata (Liebig) ont de gigantesques fabriques de viandes frigorifiées, de conserves, de graisses. La préparation des viandes et la fabrication des conserves ont pris dans ces pays un développement inconnu en Europe. C'est par milliers qu'arrivent chaque jour à Chicago des bestiaux : bœufs, moutons, porcs. On les entasse dans d'immenses parcs avant de les faire passer à l'usine. En quelques minutes, les animaux sont tués, dépecés, coupés en morceaux, expédiés dans les chambres frigorifiques L'exportation des produits divers (viande refroidie à — 2°, conserves, extraits, jambons, saindoux) apporte chaque année 800 millions de francs-or aux États-Unis, 210 aux États de la Plata, 150 au Canada et à l'Australie.

J. ROUCH.
(*Les traits essentiels de la géographie humaine*).

Mme OZOUF.

COSMOS. Cartes murales scolaires (double face). *Chacune n° 1* **25 fr.** *Autres numéros.* **27.50**

ÉDUCATION PHYSIQUE

A l'école mixte. Les jeux. Leçons spéciales.

Nous avons donné l'an dernier (nº 32) des modèles de leçons pour l'école mixte. On trouvera, cette année encore, une leçon complète pouvant être donnée à tous les élèves à la fois, elle est établie d'après le plan du professeur Racine.

La conduite de la leçon d'Éducation physique à l'école mixte est très pénible ; sans aucun inconvénient, on peut la remplacer par des *séances de jeux*, deux ou trois fois par semaine.

Voici quelques jeux convenant particulièrement aux écoles mixtes, parce que pouvant être exécutés par tous à la fois :

Les coins ; les coins sur un pied ; la chaîne d'incendie ; passe-passe en extension, en flexion, en extension et flexion ; la chèvre ; le kangourou ; passe-passe avec encerclement ; le va-et-vient ; la chaîne roulée ; mort et vivant ; pile ou face ; chat perché ; pigeon vole modifié ; les petits paquets ; navette ; navette ball (diverses formes) ; course à la mouche ; les relais ; les deux camps, etc.

On peut procéder d'une autre manière : faire deux groupes mixtes (petits et grands) ; tandis que les petits jouent à la chandelle, les grands joueront à touche ballon. Le maître, après avoir donné les indications nécessaires, se tiendra à un endroit de la cour d'où il pourra commodément surveiller tous les enfants. Il va sans dire que la discipline doit être très sévère pour éviter les accidents et incidents.

Petits.	Grands.
La chandelle.	Touche ballon.
Chat malade.	Balle cavalière.
Chat perché.	Esquive ballon.
Les anneaux.	L'ours.
Balle nommé.	Balle au terrain acquis.
Colin-maillard.	Balle aux pots.
Colin-tampon.	La mère Garuche.
Chat et souris,	Balle au chasseur,
etc.	etc.

Si l'on peut faire un groupe spécial des fillettes, on n'y manquera pas ; à elles conviendront particulièrement les jeux de lancer de balle, de ballon, les jonglages, le saut à la corde, en général tous les exercices de redressement de la colonne vertébrale, et ceux fortifiant la sangle abdominale. Mais la multiplicité des divisions complique un travail déjà fort absorbant, et il y a lieu, pensons-nous, de s'en tenir à deux groupes mixtes.

Pour les jours de pluie, de neige, voici un jeu pouvant être pratiqué par tous en classe ; nous le relevons dans le journal *La Dépêche :* Les anneaux. Avec des baguettes de coudrier, d'osier, confectionner des anneaux de 15 à 20 centimètres de diamètre. Dans une planche, planter des baguettes espacées de 30 centimètres environ et de 40 à 50 centimètres de hauteur. Il s'agit d'enfiler les anneaux sur les baguettes ; donner une valeur à chaque baguette. Le vainqueur est celui qui totalisera le plus de points.

Exemple de leçon complète pour école mixte.

(Deux groupes mixtes : 1 = petits ; 2 = garçons).

Durée : 30 minutes.

Matériel. — Élastique, corde à grimper.

Mise en train (commune). — Marche de gymnastes. Flexion et extension du tronc sur place, puis en marchant.

Développement thoracique — PREMIER GROUPE : boire dans le creux de la main ; souffler la lampe.

DEUXIÈME GROUPE : circumduction des bras fléchis devant le corps avec flexion et extension du tronc.

Détente. Préparation sportive. — PREMIER GROUPE : jeu à sauter : les trois sauts.

DEUXIÈME GROUPE : saut en hauteur avec élan.

Développement musculaire. — PREMIER GROUPE : mouvements des doigts (ouvrir la main, la fermer, écartement de l'index, puis du majeur, etc.).

DEUXIÈME GROUPE : porter un camarade en appui tendu sur les épaules.

Applications (exercices aux agrès). — PREMIER GROUPE : lutte de traction par les avant-bras.

DEUXIÈME GROUPE : grimper au mât ou à la corde lisse.

Jeu (en commun). — La navette.

Équilibre ou mouvements rythmiques. — GARÇONS : en équilibre sur la jambe droite, gauche en arrière, bras latéraux ; puis flexion sur la jambe, se redresser.

FILLES : pas de polka avec élévation latérale des bras.

Retour au calme (commun). — Exercices de décontraction musculaire. Marche avec chant.

Pour l'institutrice. — L'institutrice, en plus de sa mission éducatrice, a à s'occuper encore, une fois la classe terminée, de son ménage, de la préparation des repas, et, si elle est mariée, des enfants. Nous ne parlons pas du travail de préparation de classe ou du secrétariat de mairie qui achèvent de lui porter le coup de grâce... Labeur écrasant, qui détruit la santé la plus florissante. Combien, hélas ! voyons-nous de collègues mourir à la tâche.

La jeune institutrice a donc le plus grand intérêt à avoir un organisme robuste ; qu'elle consacre tous les jours quelques instants à sa santé. Qu'elle ne se borne pas seulement au cours de la leçon quotidienne à montrer le mouvement : qu'elle le fasse en lui donnant toujours le maximum d'amplitude. Ses poumons fatigués lui seront reconnaissants de nombreux exercices respiratoires.

Si cela lui est possible, qu'elle pratique un sport : tennis, ski, basket... L'institutrice de l'école mixte perdue pourra, chaque jour, par n'importe quel temps, faire un peu de marche, non pas la promenade consistant à aller chercher son lait et à bavarder avec la voisine, mais un quart d'heure de marche rapide : merveilleux moyen de retrouver le calme moral, l'équilibre physique après une lourde journée de classe.

Enfin, pour celles qui auront assez de volonté, de courage dirons-nous, pour se lever un peu plus matin, voici une série de mouvements, très simples, d'une efficacité sûre, qui conserveront au corps la souplesse et la santé :

PREMIÈRE SÉRIE. — Debout, les bras tendus latéralement, les croiser sur la poitrine et les écarter de nouveau.

Debout, mains aux hanches, fléchir la cuisse, puis étendre la jambe latéralement.

Sur le dos, jambes fléchies, bras étendus en arrière, redresser le buste de manière à venir s'asseoir, genoux restant réunis.

Debout, une jambe tendue en avant, flexion du corps dans la direction de la jambe tendue ; poser les mains sur le sol.

Debout, station écartée, mains aux hanches, flexion alternative des jambes en gardant le corps droit.

Sur le dos, bras en arrière, fléchir les cuisses sur le bassin et revenir au départ en écartant les genoux et les pieds.

Debout, jambes écartées, élévation verticale des bras, par un mouvement de torsion et de flexion du tronc, toucher le sol derrière la jambe.

Sur le dos, faire la culbute, c'est-à-dire porter le corps en arrière, jusqu'à ce que les pieds touchent le sol derrière la tête, puis élever alternativement les jambes.

Debout, élever une jambe tendue et se retourner brusquement de manière à se retrouver dans la position de l'envol en sautant sur la jambe restée au sol.

(Faire ces mouvements une dizaine de fois chacun.)

(Extrait de *Votre Beauté* (numéro de février), *7 bis*, rue du Louvre, Paris.)

GEORGES MAURIE,
Instituteur, Murat (Cantal).

PROFIT. LA COOPÉRATION SCOLAIRE FRANÇAISE..... 15 fr.

Ce qui donne à repartir entre les sociétaires :
478 433 f. — 22 843 f. = 455 600 f.
Pour chaque litre de lait, il sera donc versé :
455 600 l. : 481 050 = 0 f. 95 à 0,01 près.

3. *J'ai une feuille de papier carrée de 35 cm. de côté. Je veux y dessiner le plan de ma maison dont la plus grande dimension est 18 m. Quelle échelle dois-je adopter si je veux laisser à droite et à gauche 2 cm. 5 de papier blanc ?* RÉPONSE. ➔ **1/60.**

4. *Un terrain de forme triangulaire a 192 m. 25 de base sur 95 m. 25 de hauteur. On l'échange contre un autre terrain ayant la forme d'un trapèze dont la grande base a 124 m., la petite base 75 m. 5 et la hauteur 95 m. 25. Quel est le plus grand de ces deux terrains ? De combien sa valeur surpasse-t-elle celle de l'autre si l'are des 2 parcelles est estimé 125 f. ?* RÉPONSE. ➔ **Le second vaut 481 f. 60 de plus que le premier.**

5. *La cour de l'école a la forme d'un rectangle mesurant 32 m. de long et 20 m. de large. Sur deux côtés, un grand et un petit, on établit une galerie couverte de 3 m. de largeur. L'aire cimentée de cette galerie coûte 13 f. le mètre carré. La charpente et la couverture coûtent en tout 5 800 f. On demande la dépense totale faite pour la galerie et la surface qui reste pour la cour.* RÉPONSES. ➔ **7 711 f.; 493 m².**

Calcul mental.

Diviser un nombre par 0,1 ; 0,2 ; 0,3 ; par 0,01 ; 0,02 ; 0,03.

EXEMPLE. — 42 : 0,1, en rendant le diviseur entier on a : 42 : 0,1 = 420 : 1 = 420.
De même : 42 : 0,01 = 4 200 : 1 = 4 200.
Énoncer la règle.
On a de même :
72 : 0,2 = 720 : 2 = 360.
72 : 0,02 = 7 200 : 2 = 3 600.
Énoncer la règle.
Et : 45 : 0,3 = 450 : 3 = 150.
45 : 0,03 : 4 500 : 3 = 1 500.
Énoncer la règle.

Exercices. — 1. *Diviser par 0,1 ; 0,2 ; 0,3 ; 0,01, 0,02 ; 0,03 les nombres suivants :*
35 ; 42 ; 67 ; 39 ; 720 ; 364
2. *Combien peut-on avoir de timbres à 0 f. 20 avec 8 f. ; de crayons à 0 f. 3 à 5 f.?*
3. *Combien peut-on remplir de verres de 0 l 03 avec 1 l. 5 ; 3 l. ; 7 l. 5 ?*

COURS SUPÉRIEUR

Les caractères de divisibilité.

Il s'agit de rechercher rapidement et sans faire la division si un nombre est divisible par un autre, tel que 2, 3, 4, 5, 8, 9, etc.

Méthode générale — Soit à rechercher si a est multiple de d ; on décompose a en deux parties, dont l'une est toujours multiple de d, on a donc :
a = mult. de d + b ;
la différence $a - b$ est multiple de d, donc a et b divisés par d donneront le même reste (3e propriété). Or on a remplacé a par un nombre $b < a$ dont le reste de la division par d est facile à obtenir.

EXEMPLE. — *Soit à chercher le caractère de divisibilité par 3.*
Établissons les 2 propriétés suivantes :
a. L'unité suivie d'un nombre quelconque de zéros est un multiple de 3 plus 1.
En effectuant la division, on trouve en effet :
10 = mult. de 3 + 1.
100 = mult. de 3 + 1.
1 000 = mult. de 3 + 1.

b. Tout chiffre suivi d'un nombre quelconque de zéros est un mult. de 3 plus ce chiffre.
On a : 40 = 10 × 4 = (mult. de 3 + 1) 4 = mult. de 3 + 4.
7 000 = 1 000 × 7 = (mult. de 3 + 1) 7 = mult. de 3 + 7.

c. Tout nombre est un mult. de 3 augmenté de la somme de ses chiffres. Soit le nombre 4 732, on a :
Écrire : 4 000 = mult. de 3 + 4.
700 = mult. de 3 + 7.
30 = mult. de 3 + 3
2 = 2.
Et en additionnant :
4 732 = mult. de 3 + (4 + 7 + 3 + 2).
Le reste de la division de 4 732 par 3 est le même que celui de la division par 3 de 4 + 7 + 3 + 2.

Un nombre est divisible par 3 quand la somme des valeurs absolues de ses chiffres est divisible par 3.

Exercices. — 1. *Établir en employant la méthode générale le caractère de divisibilité par 2 et 5, par 4, et 25 ; par 8 et 125.*
2. *Montrer que le caractère de divisibilité par 9 est le même que le caractère de divisibilité par 3.*
3. *Deux nombres de 2 chiffres différents sont terminés par le chiffre 6. A quelle condition leur produit sera-t-il terminé par 36 ?*

➔ SOLUTION :

Soient $10d + 6$ et $10d' + 6$ les 2 nombres. On a, en faisant le produit :
$(10d + 6)(10d' + 6) = 100dd' + 60d + 60d' + 36 = 100dd' + 60(d + d') + 36$.
Pour que cette somme soit terminée par 36, il faut que les deux premières parties soient un nombre exact de centaines, c'est le cas pour $100dd'$. Il faut donc que $60(d + d')$ soit terminé par 2 zéros ou que $6(d + d')$ soit terminé par zéro, ce qui se produit quand :
$d + d' = 5.$
$d + d' = 10.$
$d + d' = 15.$

Fractions algébriques.

On appelle fraction algébrique une expression de la forme $\frac{A}{B}$ dans laquelle A et B sont des monômes ou des polynômes. Ex. $= \frac{a^3b^2}{c^4}$; $\frac{a+b}{a-b}$.

En remplaçant les lettres par des valeurs numériques, on obtient des fractions numériques. Les fractions algébriques jouissent des mêmes propriétés que les fractions arithmétiques.
Il en résulte que les opérations concernant les fractions algébriques se font suivant les mêmes règles que celles qui concernent les fractions arithmétiques (opérations proprement dites, simplification, réduction au même dénominateur).

Exercices. — 1. *Simplifier les fractions suivantes (utiliser les produits remarquables).*

$\frac{a^2 - ab}{a^2 + ab}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{a-b}{a+b}$.

$\frac{3a - 1}{9a^2 - 1}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{1}{3a+1}$.

$\frac{6x^2 - 15xy}{12x^3 - 75xy^2}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{1}{2x+5y}$.

$\frac{x+y}{x^2 - y^2}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{1}{x-y}$.

2. *Additionner les fractions suivantes :*
$\frac{1}{x^2 - 1} + \frac{1}{x+1} + \frac{1}{x-1}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{2x+1}{x^2-1}$.

3. *Effectuer les calculs suivants :*
a. $\frac{a-1}{a+1} + \frac{a+1}{a-1} - \frac{a^2+1}{a^2-1}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{a^2+1}{a^2-1}$.
b. $\frac{x+y}{x^2+2xy+y^2} + \frac{x-y}{x^2-y^2}$. RÉPONSE. ➔ $\frac{2}{x+y}$.

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique. Guide du maître..... 15 fr.

Cartographie amusante

Les croquis géographiques ressemblent quelquefois à certaines caricatures. Il n'est pas inutile de le faire remarquer aux jeunes élèves. Ils retiendront mieux l'allure générale du croquis.

LA FRANCE.

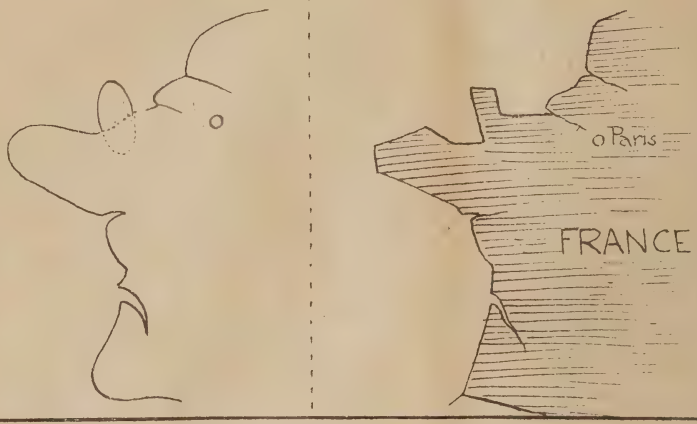

LA CORSE

LA LOIRE et quelques affluents.

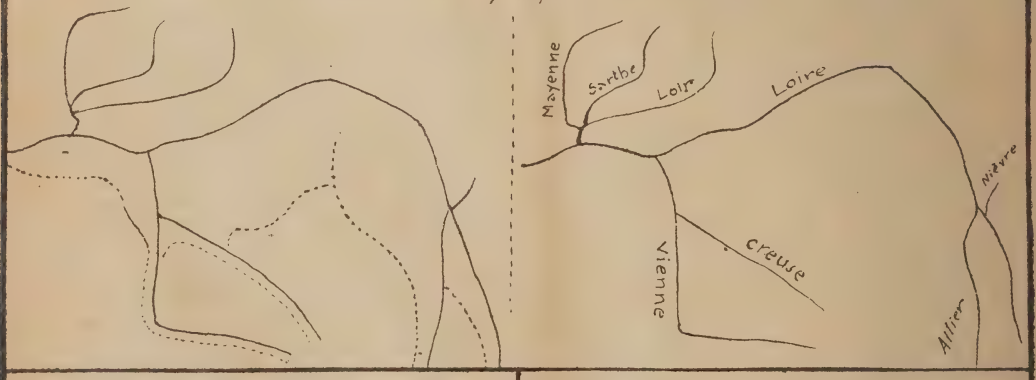

LA BRETAGNE

LE DÉPARTEMENT DU NORD.

— J. Beauvillain Instituteur Nord —

QUINEL ET DE MONTGON. **Contes et Légendes du grand siècle** *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire.... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

A la poissonnerie.

I. Allez visiter une poissonnerie.

Allez vous documenter sur : noms des poissons ; origine ; lesquels sont des poissons de mer, des poissons d'eau douce ; prix (comparer aux prix de la viande de bœuf, de porc) ; aspect, taille, poids ; modes de conservation.

Observez aussi les poissons vivants dans l'aquarium du marchand de poissons : aération de l'eau ; mouvements respiratoires des poissons ; mouvements des nageoires, de la queue à la nage rapide, à la nage lente, à la descente, à la montée.

Réfléchissez sur les trois questions suivantes :

1. Pourquoi le poisson ne souffre-t-il pas du froid dans l'eau froide ?
2. Pourquoi ne s'étouffe-t-il pas sous l'eau ?
3. Pourquoi peut-il se déplacer si aisément dans l'eau ?

II. Observons un poisson mort.

(ou une bonne gravure).

Curiosités de son corps. — Allongé, oblong, effilé en fuseau, pas de cou, yeux plats, gros et fixes.

Montrer coupe longitudinale, coupe transversale.

Faire toucher la colonne vertébrale et les arêtes.

1. **Une cuirasse d'écailles.** — La peau est recouverte d'écailles imbriquées comme des tuiles. Ce sont des plaquettes cornées couvertes d'une glu. (Il est difficile de saisir un poisson à la main.)

2. **Des membres pour nager.** — Coupons une nageoire, étendons-la. Dessinons les rayons osseux.

Nageoires paires : au ventre et à la poitrine, ce sont les quatre membres.

Nageoires impaires : sur le dos, à l'anus, la queue.

Nous verrons tout à l'heure comment le poisson se sert de ses nageoires.

3. **Il n'étouffe pas sous l'eau.** — C'est qu'il respire l'air qui est dans l'eau. Soulevons les espèces de couvercles que le poisson porte en arrière de la tête. Nous voyons les *branchies*, les « poumons » du poisson. Ce sont les branchies qui absorbent l'air de l'eau.

Dites pourquoi il faut renouveler l'eau de l'*aquarium* de temps en temps.

4. **Il a un ballon d'air dans le ventre.** — Sortir la vessie natatoire, la dessiner.

Elle est remplie d'air qui vient du sang. Quand le poisson la compresse, il descend ; quand il la dilate, il remonte. (Pensez aux vessies gonflées que les enfants emploient aux premières leçons de natation.)

III. Observons un poisson vivant.

1. **Regardons nager le poisson rouge.** — Les nageoires se plient, s'étendent, se baissent, se redressent. Les nageoires impaires maintiennent le poisson en équilibre.

Observons surtout la queue qui est le principal moteur de natation du poisson. La queue bat l'eau de gauche à droite. Observons la grosseur du ventre du poisson quand il monte, quand il descend.

2. **Regardons respirer le poisson rouge.** — Le poisson ne cesse d'ouvrir et de fermer la bouche. A chaque fois que la bouche se ferme nous voyons, en arrière de la tête, les petits volets s'ouvrir et se fermer. Le poisson avale de l'eau. Cette eau sort par les petits volets en passant par les branchies qui retiennent l'air pur et rejettent l'air vicié.

IV. Installons un aquarium scolaire.

Grand verre rond ou carré ; une couche de terre de jardin, 1 1/2 à 2 cm. d'épaisseur ; une couche de sable lavé, 4 à 5 cm. d'épaisseur. Incliner les couches légèrement. Consolider le sable avec quelques gros cailloux ou des coquillages. Planter quelques plantes aquatiques. Ajouter les poissons seulement quand les plantes ont pris racine. Couvrir l'aquarium d'une toile de fils métalliques. Nourrir les poissons avec des œufs de fourmis ou des mélanges nutritifs qu'on achète, à peu de frais, chez les marchands de poissons. Ne jamais donner du pain. Renouveler l'eau tous les huit jours, surtout au commencement, jusqu'à ce que les plantes vertes soient bien développées. Ajouter aussi quelques planorbes.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La nature se réveille.

I. Le noisetier.

En automne, quand les feuilles sont tombées, on voit déjà aux branches du noisetier les *chatons* qui fleuriront au printemps prochain. Durant l'hiver ils ne bougent pas, mais, aux premiers rayons du soleil printanier, ils s'éveillent, gonflent et grossissent.

Coupons quelques rameaux avec 2 à 4 chatons chacun. Rappeler : la plante a besoin de lumière, d'eau et de chaleur, pour se développer. Les rameaux se réveilleront-ils si nous les privons d'une de leurs conditions de vie ? Mettre chaque rameau dans un vase d'eau et numéroter chaque rameau.

Rameau 1 : reçoit lumière, eau et chaleur. (L'installer, si nécessaire, au voisinage du fourneau.) Changer l'eau tous les trois ou quatre jours.

Rameau 2 : à placer sous une boîte (sans lumière).

Rameau 3 : sans eau.

Rameau 4 : installer le vase dehors, au vent. Mesurer la longueur des chatons et noter les observations dans le tableau suivant :

Jours.	I L.-E. Ch.	II E. Ch.	III L. Ch.	IV L. E.	Observations diverses.

Continuer ces observations et notations au moins pendant un mois (10-12 notations).

Observons aussi les bourgeons des rameaux. Il y en aura qui seront plus gros et qui seront bientôt couronnés de quelques fils rouges.

Quand les chatons fleurissent, observons-les et décomposons-en un :

EISENMENGER ET RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

Employons la loupe et dessinons ce que nous voyons. Chaque chaton est un ensemble de fleurs. Ce sont des fleurs incomplètes. Il n'y a que des étamines portant le pollen. Ce sont les fleurs mâles.

Observons maintenant les bourgeons couronnés de fils rouges. Enlevons les écailles avec précaution à l'aide d'une épingle. A l'intérieur, il y a des feuillettes portant les fils rouges. Ces fils rouges sont les fleurs femelles, les *fleurs à pistil*. Cherchons l'ovaire.

Mais comment le pollen arrive-t-il sur les pistils rouges? Ce ne sont pas les insectes. Pourquoi? (fin février les insectes ne sont pas encore réveillés, et puis le chaton du noisetier n'est pas attrayant et n'a pas de nectaire).

Allons visiter un noisetier par une belle journée de février, ensoleillée. Le vent secoue les chatons et enlève ces nuages jaunes. Le pollen tombe sur les fleurs femelles et la fécondation se produit.

Les fleurs sont adaptées à ce rôle fécondateur du vent : position pendante des chatons, floraison au début du printemps (saison des vents), tiges très flexibles.

Nous continuons nos observations à un arbuste de noisetier : le développement des fruits, leur forme primitive, la maturité des fruits.

II. Le saule.

Les saules aussi se réveillent au début du printemps. Les bourgeons bruns éclatent et s'ouvrent. Les chatons soyeux apparaissent. Mettons quelques rameaux coupés dans des vases contenant de l'eau et observons le développement des bourgeons. Combien d'écailles a l'enveloppe du bourgeon? Quel rôle remplit

le vêtement de poils soyeux? Posons-y quelques gouttes d'eau?

Il y a aussi deux sortes de chatons. Les uns contiennent du pollen. Ce sont les fleurs mâles. Les autres sont verts et contiennent un pistil, ce sont les fleurs femelles. Chaque arbre ne porte qu'une sorte de chatons. On dit que le saule est *dioïque* (le noisetier est monoïque, les deux sortes de fleurs sont portées par le même pied).

Qui s'occupe de la fécondation? Ce sont les insectes (les chatons sont dressés, ils ne pendent pas), ils sont évidents (éclat argenté, parfum mielleux, pollen gluant).

Cueillons des feuilles et dessinons-les. Comparons la face intérieure à la face supérieure.

En mai, allons observer les fruits. Ce sont des capsules.

La graine porte un panache de poils.

Coupons une branche longue de 30 cm. ne portant pas de chatons et fixons-la dans un vase contenant du sable mouillé (il faut souvent arroser). Observons comment la branche germe. Quand les feuilles sont étalées, tirons la branche du sable. Il y a des racines tout autour de la coupure. Bouturage employé pour consolider les berges et digues.

III. Les Amentacées.

Le noisetier et le saule ont donc des fleurs de deux sortes : les unes à étamines en chaton, les autres à pistil. Ce sont des *amentacées*.

1. **Le peuplier.** — Observons et dessinons les chatons femelles et les chatons mâles (ils sont pendants). Monoïques ou dioïques? (dioïques). Le vent les féconde. Les graines sont recouvertes d'un duvet cotonneux que les oiseaux utilisent pour rendre plus moelleux l'intérieur de leurs nids. Bois blanc très léger et peu résistant.

2. **L'aulne.** — L'aulne pousse, comme le saule et le peuplier, de préférence à des endroits humides. Fleurs doubles monoïques. Le fruit n'a pas de cupule comme la noisette, et pas de poils comme celui du peuplier. Dessinons les feuilles arrondies. Les bourgeons sont allongés et portent une queue. Le bois de l'aulne durcit dans l'eau (emploi dans les constructions aquatiques). Noirci, il imite parfaitement l'ébène.

3. **Le bouleau.** — Mettons un rameau de bouleau dans un vase contenant de l'eau. Les fleurs femelles apparaissent seulement quand les feuilles se développent. Monoïque.

L'écorce lisse et blanche du bouleau peut se diviser en plaques minces comme du papier. On en fait des tabatières, des nattes, des chaussures.

4. **D'autres amentacées.** — Le *chêne*, le ***hêtre***, le *châtaignier*, le *charme*, le *noyer*, le *platane*.

La famille des amentacées est l'une des plus utiles du règne végétal. Elle comprend la plupart des arbres de nos forêts et nous fournit des bois industriels et du bois de chauffage. L'écorce de plusieurs espèces donne le tan. Leurs fruits sont ordinairement comestibles (pour l'homme ou les animaux). Certains, comme la faîne, la noix et la noisette, servent à fabriquer de l'huile.

IV. Travaux personnels.

Faire un tableau récapitulatif des amentacées :

Nom.	Monoïque	Dioïque.	Agents de la fécondation.		Fruits.	Emploi.
Exemples :						
Noisetier..	monoïque			vent	cupule	huile de noisette
Saule.....		dioïque	insectes		capsule	osier

Faire une collection de feuilles et de fruits d'amentacées.

Confection de petits objets et de jouets en écorce de bouleau, de balais en jeunes rameaux de bouleau.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses..... 15 fr.

4° I est sur Ax si $\frac{ID}{IA}$ ou $\frac{1-m}{m}$ est supérieur à 1, soit si $1-m > m$ ou $m < \frac{1}{2}$.

Si $m < \frac{1}{2}$, $\frac{ID}{IA}$ est inférieur à 1 ; I est sur Dy.

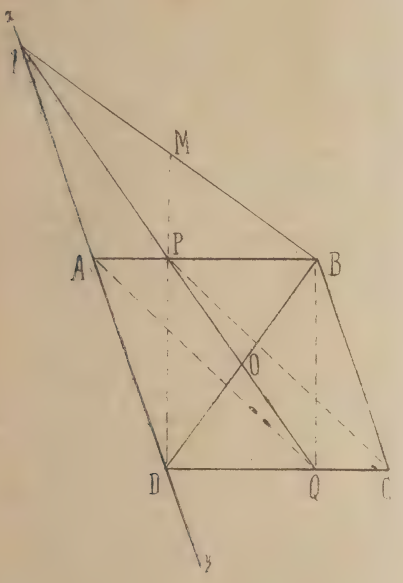

Si m croît de 0 à $\frac{1}{2}$, I se déplace de A vers x et tend vers l'infini.

Si $m = \frac{1}{2}$, PQ est parallèle à AD ; I n'existe pas.

Si m croît de $\frac{1}{2}$ à 1, I se déplace de l'infini sur Dy vers D. Il est en D si $m = 1$.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.*
C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*
G. NAMPON, *Professeur à E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Mars 1935.

1. Une classe-promenade. — *But. Organisation. Avantages. Difficultés.* (C. A. P., Alger.)

2. Les centres d'intérêt. — *Donnez des exemples. Avantages. Inconvénients. Abus possibles.* (C. A. P., Eure.)

3. *En quoi consiste la* géométrie à l'école primaire ? *Comment l'enseignez-vous ?*

4. « *Il faut à l'enseignement* par l'aspect *superposer l'enseignement* par l'action », *disent les Instructions ministérielles. Que faites-vous pour cela ?*

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet), en mandat-poste, ou de préférence *chèques postaux 40-392 Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur de l'Enseignement primaire, président du Comité de Correction du *Journal des Instituteurs et Institutrices*, à Chambéry (Savoie). Ajouter à chaque envoi, pour le retour des copies, une *enveloppe affranchie* à l'adresse de l'envoyeur.

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La huerta de Valence.

La fertilité des *huertas* espagnoles, soulignée par l'aridité des plateaux voisins, est devenue légendaire. Dans un récent numéro des *Annales de Géographie*, M. Halpern consacre une fort intéressante étude à l'une d'elles, la *huerta de Valence*, que ses oranges savoureuses ont rendue célèbre en France.

Cette huerta s'étend de *Sagonte* au nord à *Alcira* et *Carcagente* au sud. Elle est constituée par une plaine de 6 à 25 kilomètres de largeur bordant la mer. Cette plaine, qui se relève vers l'intérieur, est accidentée par un bombement de collines tertiaires qui suit la côte à quelque distance. Son sol, alluvionnaire, est loin d'avoir naturellement la fertilité quasi miraculeuse qu'on lui prête : la silice, l'argile et le calcaire y forment, selon les régions, l'élément prépondérant. Mais, grâce aux engrais, les paysans arrivent à y faire pousser n'importe quelle culture sur n'importe quel sol. Le climat est particulièrement doux ; les gelées sont rares. La température moyenne ne descend au-dessous de 10° qu'un seul mois par an. Grâce à l'influence régulatrice de la mer, la moyenne du mois le plus chaud n'est que de 25°. Les températures de 40° sont très rares. Les chutes de pluie sont insuffisantes (480 millimètres par an) et très irrégulièrement réparties. De mai à octobre, la sécheresse est quasi totale. Aussi le ravitaillement en *eau* est-il un problème vital pour la huerta.

L'eau.

Les canaux d'irrigation, ou *acequias*, de la huerta de Valence, ont une origine très ancienne. Ils sont alimentés d'une part et depuis toujours par les rivières qui descendent de la montagne, d'autre part et plus récemment par des puits.

Il existe deux cours d'eau principaux : le *Turia* (la rivière de Valence) et le *Jucar* (la rivière d'Alcira). Le Turia, long de 220 kilomètres, descend de la sierra de Molina. Il alimente, dans sa traversée de la plaine (14 kilomètres seulement), huit acequias, tant sur la rive droite que sur la rive gauche. Celle de Moncada, la plus longue, a 20 kilomètres ; mais son débit relatif est faible, tandis que celui d'acequias plus courtes est plus abondant. C'est que le débit par seconde et par hectare attribué à chaque acequia varie avec les besoins en eau des cultures irriguées. L'eau de l'acequia est inséparable de la terre et ne peut se vendre sans elle. Les paysans dont les champs sont desservis par une même acequia sont groupés en une junte dont le syndic règle la distribution de l'eau dans ses moindres détails. Les conflits sont déférés au *tribunal des eaux* qui siège tous les jeudis à Valence devant une des portes de la cathédrale et qui comprend des représentants des usagers de chaque acequia. Les huit acequias du Turia datent du temps des Arabes ; elles arrosent un territoire d'environ 12 000 hectares.

Les irrigations du *Jucar* sont plus importantes que celles du Turia et elles alimentent des terres plus riches. De nombreuses acequias sont alimentées par cette rivière. La plus importante est l'*acequia royale*, qui date non des Maures, mais du roi Jaime Ier et qui ne fut achevée qu'en 1775. Elle mesure 54 kilomètres, débite 27 mètres cubes d'eau par seconde et irrigue à elle seule 13 800 hectares. Tous les autres petits canaux de la plaine sont des dérivations de cette acequia.

Le développement de la culture intensive et l'extension des cultures ont rendu nécessaire, à partir du début du XIXe siècle, la recherche de nouvelles ressources en eau. D'où les *puits*. Des machines mues par la vapeur ou l'électricité ont été mises en service, à côté des anciennes norias, pour pomper l'eau qui existe dans le sous-sol en

KUHN, MEMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

deux nappes, l'une vers 10-15 mètres, l'autre, la plus riche, vers 50-60 mètres. On comptait en 1930, dans la province de Valence, en matière d'*hydraulique agricole*, 1 912 moteurs électriques, 597 moteurs à gazoline, 1 400 moteurs à huiles lourdes, 145 moteurs à gaz pauvre, 483 moteurs à vapeur, 131 moulins à vent, 3 200 pompes pour l'irrigation, 4 645 norias. Les trois quarts de ces machines étaient utilisées dans la seule huerta, où l'on en construit sans cesse de nouvelles. On les trouve surtout dans les régions que n'irriguent pas les acequias et notamment sur les pentes des collines. La plus grande partie des puits ont été creusés dans les vingt dernières années, pour irriguer des champs d'orangers, par de riches propriétaires, seuls capables de supporter les frais qu'entraînent les installations modernes, très coûteuses.

L'eau du puits n'est pas inséparable de la terre comme celle de l'acequia. Le propriétaire peut la vendre et il en tire parfois de gros revenus, car elle est très chère, alors que l'eau des acequias est gratuite. L'eau des puits, dit M. Halpern, est si précieuse qu'en divers points de la province on la vend indépendamment de la terre et on mesure la durée de l'irrigation avec des sabliers de 20, 15, 7 1/2 et 5 fractions d'heures et même jusqu'à des fractions de cinq minutes.

L'oranger.

Parmi les nombreuses cultures qui font la richesse de la plaine de Valence, l'oranger vient au premier rang.

Au début du XIXe siècle, l'oranger n'y était guère considéré que comme un ornement de jardin. Mais, en 1853, un Valencien audacieux fit un envoi de 100 caisses d'oranges en Angleterre où elles furent très appréciées. Dès lors l'exportation se développa rapidement, aussi rapidement que le permit l'extension des cultures d'orangers. Celles-ci, relativement

peu exigeantes en eau, envahirent d'immenses étendues restées en friche jusque-là.

Le climat et le sol conviennent particulièrement à l'oranger. Cet arbuste nécessite beaucoup de soins, mais la main-d'œuvre est abondante. Au nord, on n'en trouve guère à moins de 10 kilomètres de la ville, mais, au sud, il commence dans les faubourgs et couvre uniformément de grandes étendues découpées en petits champs bordés de canaux. Le Sud, vers *Alcira* et *Carcagente*, est la région par excellence de l'oranger. « C'est là que viennent tous les ans ces milliers et ces milliers d'oranges qu'on consomme ensuite dans toutes les villes d'Europe. C'est une mer d'orangers qu'on voit du haut des collines qui dominent Alcira. Là, l'orange est à peu près une monoculture. Il y a d'immenses propriétés (immenses par rapport aux propriétés ordinaires de huerta) encloses, ce qu'on ne voit jamais plus au nord. L'irrigation est assurée tantôt par l'eau de l'acequia royale, tantôt par des puits mus à la vapeur et qui peuvent donner des rendements considérables. La terre d'Alcira, étant très siliceuse (88 p. 100 de silice), donne au fruit une grande quantité de jus. »

Les champs d'orangers demandent beaucoup de soins : labours, désherbages, taille, irrigations (4 ou 5 par an dans les terrains argileux, 12 ou 14 dans les terrains sableux de la côte). Aussi les frais sont-ils élevés. La plupart des orangeraies, dont aucune n'est inférieure à un quart d'hectare et dont beaucoup comptent de 1 à 2 hectares (et même 10, 20, 30, 40, 100) sont exploitées directement par leur propriétaire.

L'orange est la grosse ressource de la région. Elle est renommée dans le monde entier, alors qu'en Espagne même elle se consomme peu. Des marchands l'achètent sur place et exportent les trois quarts de la production de la province par le port de Valence, *el Grao*. En 1929, cette exportation a atteint 120 millions de pesetas (Angleterre 58, Allemagne 25, Hollande 15, Autriche 9, France 3,5, Norvège 2,5, Suède 2,5, Danemark 2).

Les autres cultures.

Le riz est, avec l'orange, la grande culture de la huerta. Elle est étroitement cantonnée dans la région de l'*Albufera*, grand étang en voie de régression. Le riz pousse sur les terrains abandonnés par l'eau, mais restés inondables. Sur les 45 000 hectares de rizières que possède l'Espagne, la province de Valence en a 30 800, dont 27 000 pour la seule région de l'Albufera. Il y a des champs exclusivement consacrés au riz, alors que d'autres produisent aussi d'autres cultures : blé, avoine, maïs, trèfle, chanvre. Le riz se consomme plus en Espagne que les oranges. Aussi n'en exporte-t-on guère que 17 millions de pesetas pour une production de 80 millions (les trois quarts proviennent de Valence).

Outre l'oranger et le riz, la plaine de Valence possède toutes les *céréales*, tous les *fruits*, tous les *légumes* qu'on cultive en Europe et notamment : des *oignons*, gros et sucrés, très réputés, cultivés surtout dans les jeunes orangeraies ; du *tabac*, en voie de développement rapide ; des cultures maraîchères, choux et choux-fleurs, fraisiers, melons, tomates ; des fèves, des haricots, des céréales et des arbres fruitiers de toutes sortes.

La terre donne jusqu'à quatre récoltes dans l'année. « Pas un coin de campagne n'est laissé abandonné, tout est mis en culture. On ne voit pas un seul pré. Les animaux ne sont élevés que pour servir aux travaux agricoles. A peine quelques rares moutons errent par les chemins. Les innombrables canaux longeant les chemins encaissés apportent de l'eau dans les moindres recoins de la huerta. »

Aussi la *propriété* y est-elle divisée plus que dans tout le reste de l'Espagne. Une seule a plus de 100 hectares. L'immense majorité ont moins d'un hectare. Beaucoup de paysans vivent d'un douzième d'hectare. Ces propriétés sont très morcelées et faites de nombreuses parcelles toutes ouvertes, sauf à Alcira. Il y a peu de temps, 90 p. 100 des terres étaient affermées. Depuis les années de prospérité, cette proportion a diminué. Le nombre des paysans propriétaires augmente sensiblement. La population, dont la densité atteint 450 au kilomètre carré (sans compter la ville de Valence), est groupée en villages très gros et très nombreux constitués de *barracas*, maisons de bone durcie, recouvertes de paille.

La crise agricole atteint aujourd'hui durement la huerta de Valence, surtout en raison des restrictions apportées, depuis les accords d'Ottawa, aux importations d'oranges en Angleterre. On s'efforce d'intensifier la vente des oranges à l'intérieur de l'Espagne. L'admirable variété des produits de la région de la Valence lui assure toutefois un certain équilibre économique que lui envient maintes autres provinces espagnoles.

R. Ozouf.

GENEST. Contes et légendes mythologiques .... Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire. 16.50

LE CARBURANT IDÉAL

Vous comparez, quand il s'agit de votre voiture, les mérites des essences bleues ou roses, S'il s'agit du moteur humain et de ses organes, estomac, reins et cœur, vous souciez-vous assez de la teneur en hydrates de carbone du carburant que vous lui donnez ? Plus un aliment en est riche, meilleur il est. Or, le fruit le plus riche en hydrates de carbone est la banane, elle en contient près du tiers de son poids. Si vous avez à fournir un gros effort, mangez des bananes bien mûres.

Deux rosiers gratuits

Voici le moment de planter les rosiers. Seuls les rosiers "racés" cultivés et sélectionnés dans des pépinières spécialisées, vous donneront, pendant de longues années, les roses éclatantes et fournies qui vous vaudront l'admiration des connaisseurs.

Pour faire connaître ces rosiers de race, LE JARDIN DES ROSES a créé un **colis-sélection** contenant les dix plus belles variétés de ses pépinières. Ce **colis-sélection** vous sera adressé franco de port contre mandat de 30 frs. En outre, désireux de favoriser spécialement les lecteurs de ce journal, nous joindrons à toute commande deux rosiers "grande nouveauté" à titre absolument gratuit.

Si, avant de passer commande, vous désirez vous documenter plus complètement sur les rosiers de race, et la manière dont ils sont obtenus et sélectionnés, demandez-nous sans engagement notre **Calendrier des Roses,** qui vous donnera, de plus, pour chaque mois de l'année, les différentes variétés entrant en éclosion et les soins à donner aux fleurs. De toutes façons, recommandez-vous de ce journal et vous bénéficierez de conditions spéciales très avantageuses.

Ch. Pos. Paris 489-18.

LE JARDIN DES ROSES

A. NONIN & Fils, Châtillon près Paris

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

Soumettons à toutes demandes :

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

LA PRÉPARATION AU CONCOURS DE

l'AUXILIARIAT

exigé cette année tant des candidats que des candidates, commencera le 17 Février courant.

Assuré par des Insp. Prim. et Prof. d'E. N. au COURS NADAUD, scientifique et littéraire.

5, Place Jussieu, PARIS (V°).

Prog., Conditions, Renseignements gratis sur demande.

PRÊTS FONCTION. TAUX RÉDUIT, RIEN D'AVANCE. *Agence LANGUEDOC, 10, r. Tolosane, Toulouse.*

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1m.30 × 1m. *collées sur carton.*

Chacune..... **27 fr. 50**

Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

PAPIERS PEINTS

K·L

Envoi franco de notre

ALBUM NOUVEAUTÉS 1935

600 modèles depuis 90c le rouleau

Peinture à l'huile 24 nuances 5F 75 LE KILO

RUE JACQUEMONT 25 PARIS (17e)

Remise aux Membres de l'Enseignement.

Rien n'est plus gracieusement féminin que les

Belles Dentelles

La Maison CROUZET (Service I)

à TENCE (Haute-Loire)

Adresse sur demande ses échantillons de

DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN

Nouveautés 1935

La cure nécessaire

Si bien portant que vous soyez, ne faites pas fi des avertissements que vous envoie parfois la nature. Un malaise subit indique toujours un trouble de la circulation qu'il s'agisse de l'estomac, de l'intestin, du foie ou des reins. Aussi n'hésitez pas, à la première alerte, à faire une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON à base de plantes alpestres. Sous son action régénératrice les malaises disparaissent, les vices du sang s'éliminent et vous recouvrerez la paix du corps et la sérénité.

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Soyez moderne !

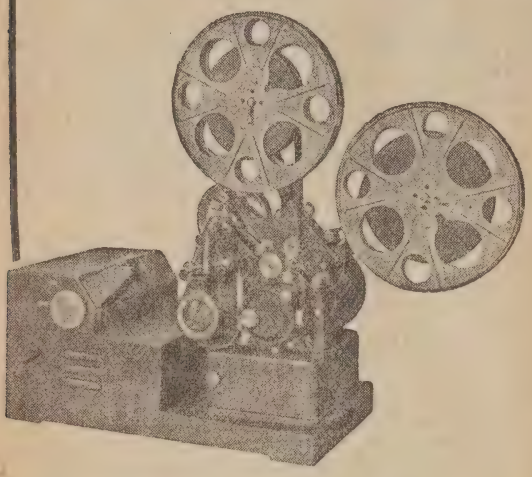

Ne faites plus de Cinéma muet

LE

CINÉMA SONORE

s'offre à vous sous forme de l'appareil

le plus coquet
le plus commode
le plus simple

AUSSI BIEN QUE DANS N'IMPORTE QUELLE SALLE

L'APPAREIL COMPLET

Projecteur Pathé-Natan 175,

sonore et parlant, livré en deux écrins-valises, avec accessoires et une bobine de film de démonstration.

- Avec objectif de 45 m/m pour projection jusqu'à 10 mètres. **5 850 fr.**
- Avec objectif de 60 m/m pour projection jusqu'à 14 mètres. **6 000 fr.**

CINÉMATHÈQUE TRÈS COPIEUSE ET PEU COUTEUSE

Le

PATHÉ-NATAN

175

CINÉMA SONORE

vous permettra de passer dans vos classes les meilleurs films d'enseignement, les films récréatifs les plus amusants.

Tous les films de 17 m/m 5

de la Cinémathèque PATHÉ-NATAN sont tirés sur pellicule ininflammable.

Ils sont tous loués dans les meilleures conditions.

(Nous demander renseignements.)

Vous achèterez le PATHÉ-NATAN

à la Librairie FERNAND NATHAN

qui vous donnera sa garantie et vous fera bénéficier, comme membre du corps enseignant, d'une

REMISE SPÉCIALE DE 10 %

Dans les tribunaux

Objecteurs de conscience.

« Doit être considérée comme tombant sous le coup de l'art. 3 de la L. du 3 juil. 1901, qui déclare nulle et de nul effet toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, l'association qui poursuit des buts condamnés par la loi elle-même ou qui a pour objet de préconiser, de favoriser et d'organiser la résistance à des lois existantes.

« Encourt, par suite, la dissolution, l'association dite « Ligue des objecteurs de conscience », qui a pour objet d'assurer, par des manœuvres concertées, l'impunité et le triomphe de la résistance aux lois qu'implique l'objection de conscience, c'est-à-dire le prétendu droit, pour tout individu, de se soustraire, par un refus formel et pour des raisons dont il serait seul juge, aux obligations militaires et notamment à la conscription. » (*Trib. civil de la Seine, 18 oct. 1934.*)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Une Commission administrative de bureau de bienfaisance ne peut obéir à des mobiles autres que l'intérêt du service d'assistance pour exclure de la répartition de ses secours de fournitures scolaires les élèves indigents des écoles libres (*C. d'Ét., 16 janv. 1935*).

Argument des requérants. — Ce faire, attendu que, dans la répartition des secours pour fournitures scolaires aux enfants indigents, le bureau de bienfaisance ne peut établir de distinction suivant l'école fréquentée par eux.

Observations de la Commission. — En prenant la délibération attaquée, la Commission administrative a entendu protester contre la pression exercée sur les parents en vue de les contraindre à envoyer leurs enfants à une école libre récemment ouverte.

Réplique des requérants. — Dans la répartition des secours qu'il est appelé à allouer, un bureau de bienfaisance ne peut se déterminer que d'après l'indigence des enfants ou de leurs familles ; aucune pression n'a été exercée sur les parents, ni par les ministres du culte, ni par les propriétaires et employeurs de main-d'œuvre en vue de les contraindre à envoyer leurs enfants à l'école libre.

Observations du ministre de l'Intérieur. — Une Commission administrative de bureau de bienfaisance ne saurait, sans violer l'art. 4 de la loi du 7 frimaire, an V, exclure de la répartition des secours les élèves indigents fréquentant des écoles autres que l'école publique.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte des pièces versées au dossier qu'en réservant aux enfants indigents des seules écoles publiques les secours attribués à titre de fournitures scolaires la Commission administrative du bureau de bienfaisance de Pouldrenzie a obéi à des mobiles autres que l'intérêt du service d'assistance dont elle a la charge ; qu'ainsi sa délibération est entachée de détournement de pouvoir ; Décide : Article premier. — La délibération susvisée de la Commission administrative du bureau de bienfaisance de Pouldrenzie, en date du 28 novembre 1931, est annulée. Art. 2. — Les frais de timbre exposés par les requérants et s'élevant à 11 fr. 60, ensemble les frais de timbre de la présente décision, leur seront remboursés par le bureau de bienfaisance de Pouldrenzie.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Éligibilité des professeurs d'E. P. S.

En application de la loi du 12 janv. 1928 modifiant l'art. 33 de la loi du 5 avril 1884, les prof. de l'ens. pr. sup. sont éligibles au conseil municipal, même dans les communes où ils exercent leurs fonctions.

D'autre part, ces prof. sont également éligibles au conseil général ; l'art. 8 de la loi du 10 août 1871, qui porte l'énumération des personnes qui ne peuvent être élues membres du conseil général, ne frappe d'inéligibilité, parmi les membres du corps enseignant, que les recteurs d'académie, dans le ressort de leur académie, les I. A. et les I. E. P. dans le département où ils exercent leurs fonctions (*J. O., 11 janv. 1935*).

DANS LES COLONIES

Primes de fin de services au Maroc.

(*Arrêt du C. d'Et., 18 janv. 1935.*)

Considérant que l'arrêté viziriel du 8 mars 1924 dispose que les demandes de primes de fin de services présentées par les agents ayant moins de dix ans de services sont soumises à une Commission spéciale chargée d'émettre un avis motivé, notamment sur la relation qui peut exister entre la maladie qui a provoqué la cessation des fonctions et l'exercice de ces fonctions ; que cette disposition implique que le fonctionnaire doit être convoqué devant la Commission ; que, dès lors, le requérant est fondé à soutenir que c'est en méconnaissance de ses droits que la décision attaquée a été prise sans qu'il eût été appelé à comparaître devant la Commission précitée ; Décide : Article premier. — La décision susvisée du directeur général de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au Maroc en date du 1er mai 1932 est annulée. Art. 2. — Le sieur Alleyrax est renvoyé devant le ministre des Affaires étrangères, pour que soient prises à son égard les mesures que comporte l'exécution de la présente décision.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Examen d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement primaire supérieur (3e et 4e séries) en 1935** (*A.*, 17 janv. 1935).

La session de l'examen d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement primaire supérieur (3e et 4e série) en 1935 s'ouvrira dans tous les départements le jeudi 11 avril 1935.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 11 mars inclus à la direction de l'enseignement primaire (service des examens, rue Mabillon), pour Paris et le département de la Seine, à l'inspection académique de la résidence des candidats ou de la résidence de leur famille, pour les autres départements.

✱ **C. A. à la direction des écoles pratiques. — Modifications des conditions à réunir** (*A. 8 janv. 1935 dans J. O., 11 janv.*).

✱ **C. A. à l'enseignement pratique (section chef des travaux) dans les écoles pratiques (garçons et filles). — Conditions d'admission** (*A. 15 janv. 1935 dans J. O., 17 janv.*).

✱ **Brevet professionnel. — Prolongation de la période transitoire jusqu'au 31 déc. 1937** (*D. 19 janv. 1935 dans J. O., 24 janv. 1935*).

Date d'examens.

✱ **C. A. au contrôle des voies ferrées d'intérêt local : 6 juin 1935 ; délai d'inscription : 1er mai 1935** (*Voir J. O., 20 janv. 1935*).

LES NOUVEAUX TEXTES

Demandes d'autorisations d'absence de membres de groupements professionnels (*C. 17 janv. 1935 aux R.*).

« Vous recevez assez fréquemment des demandes d'autorisations d'absence de la part de fonctionnaires qui, membres d'un groupement professionnel, désirent assister à des réunions de bureaux, de conseil d'administration, de commission exécutive de leur association, à des congrès corporatifs ou à des congrès organisés par diverses associations.

« Il importe qu'une même règle soit appliquée dans toutes les Académies et pour les différents enseignements. En ce qui concerne les congrès qui réunissent des fonctionnaires appartenant à toutes les administrations, l'octroi d'autorisations d'absence ou de congés intéressant tous les départements ministériels, il appartient à M. le président du Conseil d'en décider. Il conviendra d'attendre ses décisions que je ne manquerai pas de vous notifier sans retard.

« Pour les réunions particulières aux fonctionnaires du ministère de l'E. N., ceux qui doivent y prendre part pour y exercer un mandat devront vous demander la permission de s'absenter, assez longtemps à l'avance, pour que vous puissiez prendre les mesures nécessaires à la bonne marche du service. Lorsque le service pourra être assuré normalement, sans dépense pour l'État, vous pourrez accorder des autorisations d'absence. Lorsque le fonction-

naire absent devra être remplacé dans son service, vous pourrez accorder un congé pour convenances personnelles, sans traitement. Si le service ne peut être assuré en l'absence du fonctionnaire, aucune autorisation ne pourra être accordée. Vous ne manquerez pas de me rendre compte, sous le timbre des directions intéressées, des demandes dont vous aurez été saisis et de la suite que vous aurez pu leur donner. »

Demandes d'autorisation pour exécuter des projets de constructions scolaires sans attendre l'octroi de la subvention de l'État (*C. 15 janv. 1935 aux P.*).

Il conviendra, le cas échéant, d'aviser MM. les maires qu'en l'état actuel de la législation les municipalités ne peuvent être autorisées à entreprendre les travaux avant l'octroi d'une subvention que si elles renoncent à toute subvention de l'État.

Vous rappellerez aussi au Conseil général qu'il lui appartient, en exécution des prescriptions de l'art. 68 de la L. du 10 août 1871, d'établir, chaque année, dans sa deuxième session ordinaire, la liste des projets de construction, en plaçant en tête ceux qui présentent un caractère spécial d'urgence et dont les dossiers sont en état de m'être soumis.

Si, à raison de circonstances que le Conseil général n'a pu connaître, lors de l'établissement de la liste, un projet devait être réalisé de toute urgence, la Commission départementale pourrait, sur votre proposition, donner à ce projet un numéro *bis*, dans les tout premiers rangs de la liste. Mais, ainsi que le précisent les instructions du 27 août 1928 et 2 juillet 1929, ce classement doit rester *exceptionnel* et justifié par des raisons de force majeure.

Il peut être fait exception à ces dispositions lorsqu'il s'agit d'acquérir un immeuble destiné à usage scolaire ou un terrain en vue de construction ultérieure.

Il arrive, en effet, que ces acquisitions doivent être réalisées sans retard, notamment lorsque les délais fixés pour la vente arrivent à expiration. Dans ce cas, la commune peut, préalablement à la présentation du projet complet, demander l'autorisation de procéder immédiatement à l'achat envisagé. Après examen et approbation par le Comité ministériel des constructions scolaires, la commune pourra être autorisée, par décision ministérielle, à faire l'acquisition projetée, avant l'octroi de la subvention, tout en conservant ses droits à subvention.

Le cumul dans l'enseignement (*C. 7 janv. 1935 du ministre de l'E. N.*).

M. le ministre des F. vient de me faire connaître qu'il estime avec moi, en ce qui concerne le cumul d'une pension de retraite et d'une rémunération d'auxiliaire, que le décret-loi du 4 avril ne s'applique pas, lorsque l'enseignement confié à un retraité ne comporte qu'un nombre d'heures très faible et que cet enseignement ne peut, en raison de la modicité relative de la rémunération qui y est attachée, être considéré comme constituant un *emploi* susceptible d'être confié à un professeur ne disposant pas d'autres moyens d'existence. Ce n'est qu'au cas où le nombre total d'heures d'enseignement confiées dans un établissement donné à des retraités serait assez élevé pour qu'il fût possible d'en charger spécialement un professeur qu'il y aurait lieu, conformément à la règle posée par le décret-loi, de procéder au licenciement des retraités dont il s'agit.

Textes divers.

C. 2 janv. 1935 concernant les ordres de **reversement** de fonds sur les dépenses des ministères dont le montant ne dépasse pas 100 francs.

C. 3 janv. 1935 fixant à 300 francs la **bourse d'entretien** pour les enfants **des hameaux** privés d'école publique.

C. 4 janv. 1935 sur les **listes d'aptitudes** (I. A., *Directeurs et Directrices d'E. P. S.*).

C. 7 janv. 1935 déclarant que la **réduction au franc inférieur** sera opérée sur chaque paiement effectué pendant le cours du mois, mais que les comptables pourront ajouter aux sommes dues pour la dernière période du mois le montant des centimes déduits à l'issue des périodes précédentes. Ils opéreront ensuite les réductions sur le total ainsi obtenu.

C. 7 janv. 1935 réservant les crédits de **suppléance** pour le remplacement des maîtres dans les écoles à **classe unique** ou à **2 classes**, le service devant être assuré par **le personnel de l'école** à plusieurs classes et, en particulier, par le directeur (ou la directrice) déchargé de classe.

C. 7 janv. 1935 sur les **autorisations d'absence** des **économes des E. N.** pour assister aux Journées des Economes du 14 au 16 fév. 1935.

C. 12 janv. 1935 sur l'application de la L. du 19 juil. 1935 relative à l'accession des **naturalisés** à **certaines fonctions** (ens. secondaire).

C. 14 janv. 1935 visant l'application de la C. du 27 déc. 1934 sur la **réduction** de 5 p. 100 des **bourses d'ens. secondaire.**

Mémento du Contribuable

Frais de déplacement.

Fonctionnaire exerçant dans une localité à laquelle est attribuée une indemnité de résidence. Peut-il déduire de son salaire annuel, pour l'établissement de l'impôt sur les traitements : 1° les frais supplémentaires de repas qu'il est obligé de prendre au restaurant parce que travaillant loin de son domicile; 2° les frais de transports pour se rendre de son habitation à la ville où il exerce, ledit fonctionnaire étant marié à la receveuse des postes d'une commune située à 25 kilomètres de cette ville ?

1° et 2° Réponse négative pour le passé ; pour l'année courante et pour l'avenir, les frais professionnels à déduire sont, dans la limite de 20 000 francs, fixés forfaitairement à 10 p. 100 du salaire brut après défalcation des retenues supportées et des versements effectués pour la constitution de pensions ou de retraites à capital aliéné, et des sommes versées au titre des assurances sociales (J. O., *26 janv. 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Inspection médicale.

Lorsque des enfants fréquentent une école publique autre que celle de la commune sur le territoire de laquelle leurs familles sont domiciliées, à quelle commune incombent les frais de l'inspection médicale scolaire desdits enfants ?

L'inspection médicale scolaire étant jusqu'à présent organisée facultativement, soit par les départements, soit par les communes, il n'existe aucune règle générale pour fixer le fonctionnement de ce service et la participation des collectivités intéressées aux dépenses (J. O., *19 janv. 1935*).

Suppléances.

1° Aux termes des instructions du 24 oct. 1930, il est recommandé aux autorités académiques de réserver les crédits pour suppléances par priorité au remplacement des maîtres des écoles à classe unique ou des écoles à deux classes chargées ; 2° par suite de la modicité des crédits restant disponibles en cette fin d'exercice, il n'a été possible de faire assurer, dans les écoles mixtes, la suppléance d'un maître en congé de maladie que pour une absence supérieure à dix jours, les crédits étant réservés de préférence pour les suppléances de plus longue durée (J. O., *23 janv. 1935*).

Vacations d'examens.

Les prof. de l'ens. secondaire chargés de la correction des épreuves du baccalauréat continuent néanmoins à assurer leur cours et ne peuvent, en conséquence, que corriger très peu de copies ; par contre, les examinateurs des jurys du B. S. sont, pendant la durée de la session, déchargés de leurs cours journaliers et peuvent, par suite, consacrer tout leur temps à ce travail (J. O., *23 janv. 1935*).

Convocation par commissaire de police.

Les instituteurs sont responsables des enfants tant qu'ils demeurent sous leur surveillance. L'I. E. P. a donc estimé, à juste titre, que le directeur de l'école devait accompagner les élèves appelés, durant les heures de classe, à se rendre à la convocation du commissaire de police. Ces enfants ne peuvent être considérés dans ce cas comme ayant été détournés de leurs études (J. O., *26 janv. 1935*).

Construction scolaire.

Une commune ayant présenté un projet de construction scolaire aux fins de subvention par l'Etat peut, après transmission au ministère, demander le retour du dossier technique, en vue de modifier les plans qu'elle avait primitivement adoptés. Si le rang de classement assigné au projet par le conseil général pour l'année en cours est tel qu'une décision ministérielle puisse être prise dans l'année même, la modification envisagée par la municipalité doit être effectuée assez rapidement pour permettre, en temps utile, l'étude administrative et technique du nouveau projet et son approbation dans l'année. Si la modification était opérée tardivement, le projet serait soumis, pour l'année suivante, au reclassement par le conseil général, à qui il appartient, aux termes de l'art. 68 de la loi du 10 août 1871, d'apprécier l'urgence relative des projets du département (J. O., *9 janv. 1935*).

Professeur adjoint.

Un professeur adjoint d'É. P. S. ayant plus de dix ans d'ancienneté, titulaire d'une licence d'enseignement secondaire, ne peut pas être nommé professeur de collège sans être astreint au stage de délégation de deux années exigé des licenciés débutants (J. O., *2 déc. 1934*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

PRIX LITTÉRAIRES.

S'IL est un trait commun aux ouvrages qui ont recueilli les suffrages des divers jurys littéraires réunis en décembre, c'est bien — mis à part *Capitaine Conan*, dont la truculence et le vigoureux entrain ont emporté l'adhésion unanime des Goncourt — la tristesse, la désolation de la peinture qu'ils offrent des gens et des choses. Et, certes, il a paru bien d'autres livres tristes cette année ; mais les lauréats du mois dernier sont tous de jeunes auteurs : ce qui offre de quoi méditer sur la génération nouvelle à s'installer dans un pessimisme morose et, semble-t-il, sans lueur d'espérance.

Peut-être faut-il voir là la marque d'une époque âpre, dont les perspectives trop sombres accablent les adolescents. Ce goût de la mélancolie, du reste, n'enlève aux œuvres récompensées aucune de leurs qualités qui, sans apparaître de tout premier plan, sont réelles,.

***

ANNY, de M. Marc Bernard, qui a reçu le Prix Interallié (*Nouvelle Revue Française*), se rattache à la lignée, fort riche chez nous, des romans d'analyse : sans vouloir l'écraser sous la comparaison avec des livres comme la *Princesse de Clèves*, *Adolphe* ou *Dominique*, on peut souligner qu'il s'y trouve de pénétrantes notations sur les mille détours du cœur, et que l'auteur y marque une tendance — bien française, elle aussi — à transformer ses observations en maximes générales comme celle-ci : « Ce n'est pas le petit nombre de couples heureux qui est étonnant ; c'est qu'il y en ait... » ou encore :

Je hais ces gens qui ne sont forts que parce que nous les aimons avec trop d'ardeur, abusant sans cesse de cet avantage, recherchant des victoires sans grandeur sur celui qu'un excès de tendresse met à leur merci : victoires déshonorantes pour celui qui les gagne.

On ne s'étonnera pas que la donnée du récit soit d'une simplicité extrême. Un homme et une femme se rencontrent ; ils font la difficile expérience de la vie en commun ; ils s'y meurtrissent ; et c'est tout. Peu de péripéties ; très peu de comparses ; quelques touches descriptives, uniquement pour faire mieux saisir, par l'analogie ou le contraste, des états d'âme ; à peine même ce qu'il faut de détails pour situer dans l'espace, dans son milieu social ou ses occupations quotidiennes, le couple. Car voilà le vrai sujet d'*Anny* : l'histoire intime d'un couple, ou plutôt de son impuissance à réaliser l'accord profond, total.

Sur ce thème, M. Marc Bernard, par le truchement de son héros, Blaise, accumule les réflexions. Elles rendent presque toutes un son tragique. C'est que, il faut le dire, le lien qui unit Blaise et Anny n'est que physique ; aussi, tout impérieux qu'il soit — Blaise ne cache ni sa puissance, ni le pouvoir qu'il a de lui révéler des joies inépuisables, des splendeurs jusqu'alors négligées, — il n'a pas suffi à rapprocher les âmes des deux amants : elles restent murées dans leur solitude. Blaise, qui, dans le couple, est la tête pensante, et qui ne cesse de s'étudier, de se regarder sentir, devine le danger d'identifier amour et sensualité :

Cette violence m'effraie. Que deviendrons-nous le jour où elle nous abandonnera ? Et comment espérer qu'elle s'éternise ? N'est-ce pas ce qu'il y a de plus périssable en nous ? Ne l'ai-je pas vu mourir tant de fois pour d'autres couples ? L'habitude, la satiété, le dégoût sont là qui nous menacent.

Il cherche donc, par delà les transports des sens, à atteindre le moi secret d'Anny ; il rêve d'explications confiantes :

Il m'arrive de croire — et je me complais à le penser — qu'un jour nous pourrions avoir une longue et amicale conversation où, sans détour, surmontant toute pudeur, nous parlerions à âme ouverte, où nous nous montrerions avec nos qualités et nos défauts, nos vices et nos vertus, nos élans et nos bassesses et notre désir de grandeur ; où nos pensées les mieux enfouies viendraient au jour... ; nous les maintiendrions de force sous cette clarté ; nous apparaîtrions l'un à l'autre dans toute notre misère, mais aussi avec tout ce qu'il peut y avoir en nous de quelque prix...

Mais Anny se dérobe à cette confidence ; elle s'entoure d'un silence « si angoissant, dit Blaise, que je sentais parfois un cri se former en moi, tout près de s'échapper ». S'il l'interroge, elle élude la réponse ; plus il la presse, la tourmente, plus elle s'écarte de lui. Du moins si nous en jugeons par la seule version du conflit que nous ayons — la version masculine. Peut-être y a-t-il surtout maladresse fatigante de la part de Blaise ? Ou peut-être Anny n'a-t-elle rien à dire ?

La tension entre eux devient bientôt insoutenable, et la situation sans issue. Blaise souffre auprès d'Anny et ne peut se passer d'elle ; il s'acharne à la faire entièrement sienne et perçoit chez elle une « résistance obstinée », la volonté de ne jamais plier. Un jour, elle s'enfuit ; il la rejoint et leur passion reprend aussi furieuse ; cependant Anny devient plus absente encore, plus insaisissable ; et lorsqu'un accident de maternité l'abat, elle meurt sans se défendre. Mais sa disparition libère Blaise de ses obsessions recomposant d'elle une image faite seulement de beaux souvenirs, il vit heureux avec ce fantôme.

On voit les mérites du livre : une constante inquiétude à disséquer les mouvements des âmes, leurs replis et leurs dernières profondeurs. On en pressent la faiblesse : c'est qu'à force de subtilité les développements tombent parfois dans l'abstraction, dans le compliqué confus, et privent ainsi la narration, pourtant fiévreuse, d'un peu de chaleur vivante.

***

LE roman de M. Louis Francis, qui s'intitule *Blanc* (N. R. F.) et à qui est allé le Prix Théophraste-Renaudot, est aussi une étude de psychologie, mais placée dans le cadre imposant des montagnes de la Savoie, que l'écrivain évoque non sans bonheur.

Un jeune diplomate en disponibilité, Blanc, dont les succès auprès des femmes faciles ne se comptent pas, découvre à Outrechaise, petite sous-préfecture des Alpes, dans laquelle on croit reconnaître Albertville, une humble et fière fille d'ouvrier, Raymonde Genix, qui s'éprend de lui avec une sincérité, un sérieux à quoi ses précédentes conquêtes ne l'avaient guère habitué.

L'aventure est pour lui si neuve qu'il s'y jette allégrement. En face de tant de gravité quasi mystique, il sent bien grandir en lui des scrupules, des pudeurs ; néanmoins, il souhaite pousser les choses plus avant que de chastes rendez-vous. Mais Raymonde, qui connaît sa réputation d'homme à bonnes fortunes, et qu'aussi tout — sa délicatesse, sa réserve native, le souci du qu'en dira-t-on, — contribue à faire hésiter, se refuse à lui ; et lorsque Blanc, qui la supplie de partir avec lui pour l'Italie, croit sa victoire assurée, il reçoit d'elle, en définitive, un *non* peureux et catégorique.

Alors, il quitte le pays. Quand il y revient, deux ans après, Raymonde va épouser un petit employé de perception. Repris par son ancien désir, Blanc s'ingénie à la détourner de ce projet, à la ramener à lui ; mais elle, farouchement, se rétracte sans réussir à s'expliquer. Ce mystérieux entêtement ne fait qu'irriter Blanc à qui l'oisiveté laisse tout le loisir de reprendre avec lui-même son interminable débat intérieur au sujet de ce tenace amour. Lorsqu'un hasard lui révèle que Raymonde est devenue, par passivité, la maîtresse de son fiancé, il n'en souhaite que plus violemment la reconquérir, et part à sa recherche. Mais elle est introuvable : au cours d'une marche solitaire où elle a voulu revoir la clairière de ses premières rencontres avec Blanc, elle tombe et meurt ensevelie dans la neige. Si nous en croyons le narrateur, Blanc se console en revenant bien vite à sa vie de bourgeois riche au-dessus de laquelle la ferveur de Raymonde ne l'avait que pour un temps élevé.

Tout ce récit est assez long, mêlé d'explications quelquefois gauches et qui, en tout cas, remplacent mal la vision ou la suggestion directe des attitudes et des émotions : l'écrivain ne parvient pas toujours à nous faire *sentir* ce sur quoi il disserte. Mais d'autres passages — les promenades qu'ébauchent ensemble Blanc et Raymonde, le tableau de l'hiver sur la montagne, les efforts anxieux de Blanc errant à la poursuite de la jeune fille par une nuit de neige — ont de la plénitude et une simplicité sans artifice. Et la mort de Raymonde atteint à une certaine grandeur :

... Le bruit de cloches recommença. Alors la vision devint moins nette. Les papillons noirs se multiplièrent. En même temps, elle oubliait que les arbres, les cimes, son propre corps avaient une forme que l'on pouvait caresser ou heurter. Il n'y avait plus qu'un rythme qui montait en mouvements puissants et harmonieux, s'amplifiait, s'étendait jusqu'à combler le vide que l'effacement de toutes les pensées avait laissé dans sa conscience. Un flot jaillissant sans repos des profondeurs de son être venait s'épanouir en cercles d'ondes riches et douces. Enfin, elle connaissait le plaisir, celui que ne réfrène aucune idée. La vie !

Elle perdit connaissance.

***

LE *Bateau-refuge*, qui a valu à M. ROBERT FRANCIS le Prix Femina (N. R. F.), termine une série qui débuta par *La Grange aux Trois Belles* et dont, par une pointe d'originalité, le romancier n'a pas encore écrit les volumes intermédiaires. Ce qui ne va pas sans gêne pour juger l'ensemble, mais non pour goûter chacun des romans qui se suffit à lui-même.

Dans le *Bateau-refuge*, l'action se réduit à une trame ténue, si bien enveloppée de flou qu'on n'est pas toujours sûr de la suivre. Ce qui frappe le plus, c'est cette atmosphère où M. R. Francis plonge ses créations : une atmosphère aux limites du vrai et de l'imaginaire, où la réalité n'est jamais abolie complètement, mais où elle se déforme ou se dilue, tantôt grâce à une lumière diaphane répandue sur les paysages les plus quelconques — la banlieue parisienne entre autres, — tantôt grâce à des fantaisies caricaturales, tantôt encore par l'imprécision, l'inachevé de tel épisode ; tantôt enfin par des comparaisons imprévues, des détails d'un cocasse lugubre, des inventions sans rime ni raison, faussant les rapports logiques, connus, auxquels notre esprit est rompu.

Ces procédés ont une grâce séduisante. Leur inconvénient, c'est l'abus. M. R. Francis ne nous amène pas assez constamment à adhérer sans réserve à son propos ; et, par moments, ses fabulations laissent le lecteur assez froid. On ne saurait cependant oublier ses personnages, tous un peu fous, tous ballottés et blessés par la vie, s'y adaptant mal et se tirant d'affaire par une prodigieuse faculté de verser des larmes. Parmi eux se détache, puérile et charmante, la petite Camille, née pour la joie et la rêverie, et dont l'affection a gagné le cœur de son jeune cousin, le narrateur :

Elle portait une robe blanche à gros pois rouges qui s'accordait à son teint... J'entends distinctement son rire à travers les années qui me séparent de ce clair matin d'automne, et le dessin net de sa bouche moqueuse me sourit encore. Je devine le contour de ses jambes sous la robe légère, la ligne émouvante de ses hanches à ses épaules que j'ai si souvent surprise dans tout l'éclat de sa nudité. Et, tandis que, rieuse, mon amie se tient debout devant moi, la gracieuse silhouette se brise ; elle se baisse pour tremper ses mains dans la rosée glacée et m'inonder le visage. Je frissonne, Camille me baise tendrement au front et ses lèvres gravent ainsi dans la mémoire de mon cœur un éternel et tremblant souvenir. Bien des choses sont cachées aux hommes et je ne saurais expliquer la vertu de ce baiser matinal. Pourtant, je suis sûr d'une chose, c'est que je me souviendrai toute ma vie des moindres détails de cette promenade d'automne, même si le Créateur m'accorde un temps exceptionnellement long pour l'oublier.

Camille est le seul personnage vraiment tendre et touchant du livre ; les autres font plutôt l'effet de marionnettes, prêtes à se casser, grimaçantes et fugitives, volontiers grotesques. Il passe sur eux un reflet, grossi et comme alourdi, des contes d'Hoffmann, des romans de Dickens, du *Grand Meaulnes*, d'Alain Fournier. Mélange non sans attrait, mais derrière lequel on aimerait entendre moins souvent le rire sarcastique et désenchanté de l'auteur : pour qu'on croie pleinement à ses fictions, il faudrait avoir la certitude qu'il y croit aussi.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

NICOLLE (Charles) : **La nature, conception et morale biologiques** (Alcan : 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. Charles Nicolle, auteur de cet essai philosophique, est un savant biologiste, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, à qui le prix Nobel de médecine a été décerné en 1928. C'est aussi un homme d'imagination et un littérateur, ainsi qu'en témoignent *Le Pâtissier de Bellone*, *Les Feuilles de la Sagittaire*, *Marmouse et ses hôtes*, curieux ouvrages publiés par Calmann-Lévy et par Rieder. Ici, M. Charles Nicolle, avec un talent d'exposition et une simplicité qui marquent le grand professeur et le grand savant, mais aussi avec un bonheur d'expression où l'on retrouve le littérateur, dégage les idées maîtresses que ses recherches et ses réflexions sur la biologie l'ont amené à concevoir au sujet de la nature et de la morale. Ces idées font peu de part aux croyances traditionnelles et aux illusions dites consolantes ; elles sont inspirées de l'amour de la vie et de l'amour du bien et invitent les hommes à jouer leur rôle, avec une application sereine, dans la pièce qu'ils n'ont pas écrite.

LECTURES ET VARIÉTÉS

NOS CONTES

DISPARITION D'ENFANT

LA mère attendait là, dans l'ombre. La directrice dit : « Je vous écoute, madame. » Et, dans le salon mal éclairé, il n'y eut en réponse que des pleurs.

C'était Mme Gervoix. La concierge l'avait annoncée par téléphone.

Enfin, Mme Gervoix put dire :

— Josette n'est pas rentrée depuis hier...

— Pas depuis hier !

Il y eut un silence. La directrice précisa :

— Pas rentrée depuis hier au soir chez vous ! Et vous venez ici seulement aujourd'hui !

— J'espérais qu'elle rentrerait, dit la mère. Vous comprenez, j'hésitais à faire connaître...

— Oh ! vous êtes sûre de mon silence. Mais est-ce possible qu'elle ait disparu ? Josette est une élève calme, bien notée.

— Je reviens de la police, dit la mère.

Ce fut alors qu'elle s'écroula dans le fauteuil. Elle pleurait entre ses paumes jointes. Jeune encore. Une réplique de Josette, devenue femme : tout à fait semblable à elle.

— Et votre mari ?

Elle leva la tête, eut une sorte de rictus de dénégation :

— Il m'a quittée depuis trois ans.

— Je voudrais vous aider, dit la directrice.

Et elle posa sa main sur le bras replié.

— Avez-vous cherché un signe, un mot écrit, un indice ? Quelque chose qui vous eût prévenue...

— Il n'y a rien.

Dehors, dans le parc désert, un souffle chaud d'été entra par la fenêtre.

— Voyons, à l'âge de Josette, il faut écarter certains motifs de fugue.

— Elle est si naïve encore ! fit la mère.

La directrice se rappelait tant de protestations semblables dites par des mères lorsqu'elle possédait la preuve de la culpabilité de l'enfant. Mais, dans le cas de Josette, c'était vrai. Ces yeux bleus, cette figure encore un peu gonflée d'enfance. Treize ans. Rien de douteux. Et pourtant cet âge même, si inquiétant ! Elle songea aux suicides d'enfants, s'en voulut de n'être pas plus sûre d'une des 764 élèves confiées à sa vigilance. Mais comment connaître, lorsque la mère de toutes les minutes et de tous les jours de la vie était là, sans présomption, égarée dans ses craintes ?

— Voulez-vous que j'interroge la répétitrice de classe ou quelques-unes de ses camarades internes ?

— Non, non, je ne veux pas qu'on sache. Pour plus tard. Vous comprenez tout ce qu'on pourrait raconter.

— Allait-elle bien ces jours-ci ?

— Oui.

— Pas de pertes de mémoire ? Rien de ce genre ?

— Non, non, je lui fais réciter ses leçons.

— Alors, écartons l'amnésie, la fugue, l'accident, car il ne saurait.

— Oh ! fit la mère.

Le cri de bête blessée retentissait, étouffé à travers les mains gantées sur la figure invisible. Puis le visage se dégagea, laissa apercevoir sa démence de terreur.

— Je vous en prie. N'envisagez pas cela. Vous seriez déjà prévenue. Gardez votre calme. Il faut chercher. Avait-elle de l'argent ?

— Très peu.

— Combien environ ?

— Une centaine de francs. Je ne les ai pas retrouvés dans sa tirelire. C'est le seul indice.

— Voyez que l'accident doit être écarté. Elle est partie volontairement avec un motif propre, j'en suis sûre. Il faut trouver ce motif.

Alors la directrice raconta. Elle avait été témoin dans sa carrière de quelques-uns de ces troubles de l'adolescence, de ces obsessions qui saisissent parfois une enfant imaginative. Deux petites lycéennes s'étaient un hiver embarquées pour la Côte d'Azur, hallucinées par une description, poussées par une nostalgie de soleil. Et cette autre, rêvant de la vie monastique, retrouvée dans un couvent dont la supérieure avait averti la mère. Et celle-là, la plus jeune, qui était allée à Brest avec l'intention de s'embarquer comme mousse. Poèmes nés dans ces imaginations fraîches, dédain splendide des contraintes de la réalité.

— Mais les mères ! mais les mères !

— Voyons, madame, vous ne vous êtes pas aperçue qu'elle ait chéri un livre, vu quelque chose qui l'ait exaltée.

— Elle n'est pas exaltée, fit la mère. J'y ai assez veillé. Je n'aurais pas voulu qu'elle ressemblât à son père. C'est une nature raisonnable. Nous nous ressemblons...

— Physiquement, beaucoup.

Et la directrice pense à cette loi du croisement des ressemblances qu'elle a tant de fois constatée, et qui donne à l'enfant le physique d'un des parents, mais aussi le moral de l'autre.

— Pardonnez-moi si je vous pose une question. Quel caractère avait son père ?

— Un fou. Un enthousiaste permanent. Cela me l'avait fait aimer. Quand on est jeune, vous savez... Mais plus tard, dans la vie de tous les jours...

— Encore une question, madame. Josette aimait-elle son père ?

— Passionnément, autrefois. Oui, quand elle était un bébé. Mais, depuis trois ans, elle a compris. Jamais elle ne m'en a parlé depuis...

***

Qu'est-ce qu'a pu imaginer Josette Gervoix ? pense la directrice lorsque la mère est partie.

Elle a trop l'habitude de pénétrer les âmes enfantines pour ne pas connaître la force de silence qu'ont déjà les petites filles de dix ans. Trois ans sans parler de son père ! Où la mère voit l'oubli, elle voit un repliement, une volonté de mystère, la seule défense qu'ait l'enfance contre notre autorité et même contre notre sagesse.

Elle a gagné le couloir des classes. Au rez-de-chaussée, les internes, encore en étude, se penchent sur leurs cahiers. Il y a un regard rapide de la répétitrice qui surveille et entend dans le couloir le pas directorial. Mais la directrice ne s'arrête pas. Elle monte dans la grande maison obscure et déserte. Elle tourne le commutateur qui, au deuxième étage, éclaire cette classe de 4e qui est celle de Josette Gervoix. Elle ouvre le casier où Josette met ses cahiers. Elle les examine. Leur écriture est appliquée et nette. Elle manie les livres revêtus de papier bleu. Rien, aucun signe. Elle ne saura pas. Et il y va peut-être d'une destinée d'enfant ! Mais là, sous la pile des cahiers, enveloppé de la même couverture bleue pour qu'il ne soit pas remarqué, il y a un livre de format différent. C'est un roman dans une édition bon marché. Fébrilement elle le feuillette. Et là, entre les pages, elle trouve une rose sèche. Et la rose marque, dans ce roman d'un auteur fameux, l'appel éloquent d'un père parti au loin, à l'enfant qu'il a abandonné.

Il n'y a plus de doute pour elle. Elle ressuscite le drame vécu jour après jour dans le silence. Josette a caché son amour et le travail de cet amour, et peu à peu a appartenu de plus en plus à l'absent. C'est sur ce père parti, et peut-être indigne, que s'est attaché son romanesque d'adolescente. Il faudrait prévenir la mère. Mais une lettre ne la rejoindra que le lendemain.

Dix heures. Le lycée dort. Les internes sont couchées et l'on a éteint les lampes électriques. La directrice regarde cette façade obscure que de son appartement particulier elle surveille encore. Le timbre du téléphone a sonné. C'est Mme Gervoix.

— Elle est retrouvée ! dit la voix.

— Comment ?

— Bien, bien ! Je suis hors de tout souci. Je vous raconterai demain. Merci, merci de m'avoir réconfortée.

— N'est-ce pas que c'était pour rejoindre son père ? ne peut s'empêcher de demander la directrice.

— Oh ! une démarche insensée... Mais comment, comment avez-vous deviné ?

La directrice ne dit pas : « J'ai fait si miennes tant d'enfants que j'ai à moi seule plus d'expérience que toutes les mères ! » Elle dit seulement :

— Si vous avez confiance en moi, ne grondez pas la petite. Cela, il ne le faut à aucun prix. Croyez-moi, je vous en conjure. Il y va de votre bonheur...

Car elle voudrait aussi pouvoir, contre les maladresses de leur cœur, protéger les mères.

JEANNE GALZY.

TOUS MUSICIENS

POUR LES ORCHESTRES DE PIPEAUX

" RALLIEMENT DES PIPEAUX "

(Mouvement de marche.)

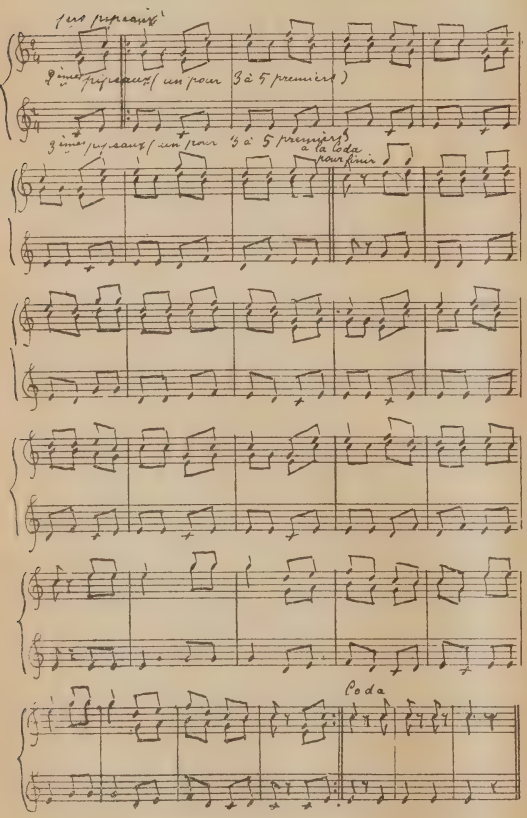

Reprendre une fois le tout, puis le 1er motif et la coda.

EN attendant le recueil que je vous ai promis et qui ne tardera pas trop, je l'espère, voici une marche très facile — le premier morceau, vraisemblablement, qui ait été composé pour le pipeau. C'est, depuis près de douze ans, l'air de ralliement de notre société et il figure en tête de tous nos programmes.

De plus, il est, pour nous, le morceau d'épreuve, notre « pont aux ânes ». Car il faut savoir l'exécuter correctement pour avoir droit au titre, fort apprécié, je vous assure, de « pipeau de Saint-Menoux ».

Et aussi au joli petit béret vert de la Société !

Primitivement, ce morceau ne comprenait qu'une seule partie (les notes de la première ligne qui ont la queue en haut). Puis, nos bambins ayant acquis dans l'unisson une véritable *maestria*, j'ai pu ajouter une deuxième partie (les notes de la première ligne qui ont la queue en bas) et bientôt après une « basse » (les notes de la deuxième ligne).

Je ne vous donne pas cette composition comme pouvant prétendre au Prix de Rome. Mais telle qu'elle est, facile, alerte, bien rythmée, je crois qu'elle plaira à vos élèves comme elle plaît aux miennes.

Et si, un beau jour, à la faveur d'une excursion, deux ou plusieurs orchestres de pipeaux avaient la chance de se rencontrer — ce qui est infiniment souhaitable, — j'imagine que la joie serait grande, pour nos jeunes musiciens, de pouvoir exécuter, dans un ensemble massif, imposant et impeccable, ce « Ralliement des Pipeaux ».

CONSEILS. — Si votre groupe est jeune et peu exercé, je vous conseillerai de faire étudier *par tous* la première partie.

Plus tard, seulement, quelques-uns parmi vos meilleurs élèves pourront essayer la *deuxième* et, plus tard encore, les meilleurs de ceux-là risqueront la *troisième*.

Mais l'ensemble ne sera vraiment *parfait* que lorsque tous les exécutants sauront leur partie *par cœur*.

LINA ROTH.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCE AGRICOLE

L'ÉVOLUTION de notre économie agricole est la conséquence de celle de notre économie nationale, qui paraît tendre vers le régime corporatif.

Aujourd'hui l'individu, qui s'isole, prend une part de moins en moins active dans la vie de sa profession ; il devient même sans action aucune. Au contraire, les membres d'un syndicat jouent un rôle de plus en plus important. L'association va finir par s'imposer, par devenir obligatoire pour tous.

Les syndicats exercent à l'heure présente une influence importante sur le pouvoir législatif, la confection des lois, des décrets, des règlements, sur la vie entière du pays. Le Conseil supérieur du Travail, le Conseil national de la main-d'œuvre, le Conseil national économique, les Chambres d'Agriculture, et d'autres encore, qui sont des représentations professionnelles, agissent puissamment sur la Chambre et sur le Sénat. Demain ces organismes auront une action plus grande encore.

Il est nécessaire de le noter : la mentalité des associations professionnelles a évolué singulièrement depuis quelques années. Au lieu de se préoccuper exclusivement de leurs intérêts particularistes, elles ont aussi visé la défense des intérêts généraux, manifestant ainsi le désir d'organiser un meilleur état social.

Les paysans français sont restés individualistes ; cela se comprend. Jadis chaque cultivateur vivait *sur* son bien. Mais, depuis un demi-siècle, l'emploi des engrais chimiques, des semences sélectionnées, des machines, a nécessité des achats coûteux. Le paysan s'est mis alors à

vivre *de* son bien et sa vie s'est modifiée et améliorée.

Plus tard, à partir de 1880, la concurrence étrangère de l'Australie, de l'Amérique, a commencé à faire sentir ses effets, et, surtout depuis quelques années, il a fallu défendre nos agriculteurs, en élevant les tarifs douaniers protecteurs, sous peine de les abandonner à la ruine. Aujourd'hui, la situation s'est encore aggravée.

Or, au moment où réellement le paysan souffre et se ruine, le citadin, l'employé, l'ouvrier, le retraité exigent le pain, la viande, les légumes, le vin, le cidre à meilleur marché encore. Et, dans leur ignorance des raisons qui empêchent le cultivateur français de vendre à un prix identique à celui des exportateurs étrangers, où la grande propriété permet d'obtenir des prix de revient bien inférieurs aux nôtres, tous crient contre lui.

Que faire pour que personne ne souffre ?

***

POUR défendre ce qu'on appelle le « salaire vital », les ouvriers ont fait agir les syndicats. Pour défendre leurs entreprises, les industriels, les commerçants se sont également organisés. Rien d'étonnant que le paysan, sous la menace de la ruine, ait enfin compris qu'il lui fallait suivre le mouvement.

Cela a commencé par quelques coopératives, s'est continué par des syndicats agricoles ; puis, soudainement, devant l'imminence de la misère proche, de la catastrophe même, quinze mille terriens sont venus à Paris, le 28 novembre dernier, crier leur détresse et affirmer leur volonté de sortir d'une crise qui s'aggrave de jour en jour.

Pour la première fois dans notre histoire politique, on a vu les grandes associations agricoles s'unir pour former le « Front paysan » ; on a vu aussi se créer un « parti agraire ».

Mais il y a plus encore. Le 10 décembre dernier, sur l'initiative des présidents des Chambres d'agriculture, on a vu siéger à Paris ce qu'on a justement appelé les premiers « États généraux » de l'agriculture française.

Présidents et délégués des Chambres d'agriculture, des Associations agricoles, nationales et spécialisées, sous la présidence de M. Joseph Faure, président de l'assemblée des présidents des Chambres d'agriculture, ont délibéré. Celui-ci, dans son discours inaugural, a pu dire :

L'unité professionnelle agricole est aujourd'hui un fait accompli... Cette unité d'action pour assurer le respect du droit à la vie des millions de paysans que nous représentons, pour la défense des agriculteurs du pays, qu'une politique imprévoyante et dangereuse entraîne à sa suite, sera fertile, j'espère, en heureuses conséquences.

Il y a lieu de noter, dans la *Déclaration*, les passages suivants :

Les États généraux...

Constatent que le gouvernement prétend imposer à l'*agriculture seule* les frais de la liquidation de la situation actuelle sans lui donner d'ailleurs la contrepartie logique, nécessaire et indispensable que représente la gestion, par la profession elle-même, des taxes perçues et le contrôle des importations, de l'admission temporaire et des industries de transformation... ;

Constatent que les frais de liquidation de la crise industrielle sont payés, en partie, sous forme d'indemnités de chômage, par la collectivité tout entière;

Prennent acte et protestent contre la différence de traitement que le gouvernement entend réserver à ces deux branches essentielles de l'activité économique du pays... ;

Déclarent que cette différence de traitement entre l'Agriculture et l'Industrie, jointe à l'aggravation de la misère rurale, aurait pour conséquence inévitable d'acculer la masse des agriculteurs, contre leur gré, à une néfaste mais véritable abstention des achats, capable d'entraîner l'effondrement de l'économie du pays tout entier... ;

Appellent tous les paysans français à la résistance dans la lutte pour la vie qui est engagée contre eux, leur patrimoine et leurs enfants. Ils les adjurent de se grouper plus que jamais dans leurs organisations corporatives, qui doivent obtenir dans l'État les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Il y a là un appel émouvant qui mérite d'être médité par tous les Français et, en particulier, par les membres de l'enseignement primaire, dont la vie est si intimement mêlée à celle des petits agriculteurs.

H. DE PUYTORAC.

Œuvre des Pupilles de l'École de la Gironde

ÉCOLE de PLEIN AIR D'ANDERNOS-les-BAINS

(avec internat permanent)

Situation. — L'école de plein air d'Andernos est située en pleine forêt de pins, à 42 kilomètres de Bordeaux, à 2 kilomètres du bassin d'Arcachon, à 8 kilomètres à vol d'oiseau des bords de l'Océan. Communications faciles avec Bordeaux, soit par chemin de fer, soit par autobus ; départs fréquents de l'autobus, arrêt devant l'école.

Le climat de la région, semi-maritime, tempéré, sédatif, convient particulièrement aux enfants malingres, affaiblis, convalescents et, en général, à tous ceux de santé fragile qui supportent mal le régime scolaire urbain.

Organisation. — Fondée en 1927 par M. Auriac, inspecteur général de l'Instruction publique et développée par M. Jolly, inspecteur d'Académie, président de l'Œuvre des pupilles, l'école d'Andernos est une école primaire publique, mixte, avec internat.

Des agrandissements récents lui permettent de recevoir 200 élèves, répartis en six classes.

Le personnel comprend un directeur, une économe et des institutrices, qui remplissent en même temps les fonctions de surveillantes. Une maîtresse d'éducation physique est attachée à l'établissement.

Régime alimentaire. — Le menu de chaque semaine, approuvé par le médecin, comporte une alimentation substantielle et variée.

Après le repas de midi, sieste obligatoire d'une demi-heure, sous la verrière en hiver, sous les pins en été.

Enseignement et discipline. — L'instruction donnée est conforme aux programmes. La durée des leçons et l'abondance des matières sont en rapport avec le degré de réceptivité des élèves.

L'école prépare au certificat d'études primaires. Un bulletin mensuel renseigne les familles sur les progrès réalisés par leurs enfants.

La discipline est douce et l'école s'efforce de remplacer la famille absente.

Conditions d'admission. — Pour être admis, les enfants doivent être âgés de six ans au moins, treize ans au plus. A la demande d'admission, les parents doivent joindre un bulletin de naissance et un certificat médical attestant que leur enfant n'est atteint d'aucune maladie contagieuse et qu'il a besoin d'une cure de grand air. Ne peuvent être acceptés ceux dont l'état physique ou mental serait une gêne pour la vie en commun.

Prix de la pension, tous frais compris : 300 francs par mois, payables d'avance, au bureau du directeur ou par mandat-carte. Toute quinzaine commencée est due.

Les pupilles de la Nation bénéficient d'une réduction de 10 p. 100. Une réduction est également accordée aux enfants d'une même famille.

Les demandes d'inscriptions sont adressées, soit à M. l'inspecteur d'Académie, rue Vital-Carles à Bordeaux, soit à M. le directeur de l'École de plein air, à Andernos (Gironde). En réponse, les familles recevront la liste du trousseau et tous renseignements complémentaires demandés sur le régime de l'école.

Les Voyages Universitaires de Documentation

préparent, pour les prochaines vacances de Pâques, un magnifique voyage en

ITALIE MÉRIDIONALE ET SICILE

sur lesquels nous donnerons quelques détails dans notre prochain numéro.

POUR LIRE EN CLASSE

HANNETON, VOLE...

Aimables comme tous les étourdis, prompts à s'instruire, faciles à dissimuler dans les pupitres, les hannetons, jadis, m'ont donné bien des joies.

Deux d'abord, que j'attelais ensemble à une voiture en papier ; un autre après, qui exécutait de magnifiques desseins à l'encre, du bout de la patte, mais très bien !

Et cet autre encore : le hanneton de Fine...

Fine ? La petite des métayers ; un rien de fillette avec des cheveux couleur de maïs, très sauvage et très maligne, instruite comme pas une à tous les jeux, chasses, amusettes et flibusteries campagnardes ; et rude ! sans chapeau, sans souliers, une loque sur le corps et un roseau en main pour conduire les oisons.

Je l'enviais, cette Fine. Marcher pieds nus ; mordre au pain de seigle noir, quel rêve ! Oui, mais quand j'essayais, quel réveil. Aïe ! mon talon qui s'entame ; ouf ! mon estomac qui dit : non.

Mes paysanneries n'allaient jamais loin.

— Remets tes souliers, et allons aux hannetons, veux-tu ? disait la petite.

Nous suivions le ruisseau ; les jeunes nichées pépiaient près de nous, dans les saules, et Fine chantait du haut du gosier, à la mode des enfants de campagne :

Hanneton, vole, vole, vole,
Ton mari est à l'école.

. . . . . .

Un hanneton, poursuivi par une hirondelle, vibra tout à coup au-dessus de nos têtes et s'abattit dans les feuilles, de l'autre côté de la bordure...

— Dans le colza, peut-être, suggéra Fine.

Il était plus haut que nous, ce colza. Au bout de deux pas, nous y fûmes perdus, le visage dans les fleurs, investis comme d'une immense forêt jaune. Les hannetons travaillaient là dedans. En un tour de main, nous en eûmes pris deux, les élytres luisants, le damier bien marqué, les antennes pareilles à des bois de renne en miniature.

Mais, pendant que nous les admirions, voilà que le jour baissait tout à coup ; une giboulée montait au front d'un nuage noir. Et déjà les premiers grêlons, les premières gouttes !

Vite, sous le pommier !

Mauvais abri, quoique très parfumé ; des fleurs partout, mais la pluie à travers ; elle fit bientôt une flaque à nos pieds, dans le creux du sillon ; et chaque fois qu'y tombaient les pétales blancs, les pétales roses, déchirés par la grêle :

— Encore une pomme dans l'eau ! soupirait Fine.

Pauvre petiote ! Elle frissonnait dans ses loques d'indienne percées par la pluie, tandis que, accroupie à terre comme une mère poule, elle protégeait de son mieux et réchauffait les oisons confiés à sa garde. C'est si délicat à la mouillure, ces bestioles ! Une d'entre elles, plus chétive, grelottait encore, et se traînait après les autres, quand, l'averse essuyée, nous quittâmes le pommier.

Inquiète, l'enfant la prit sur elle, la logea sous la chemise, à la bonne tiédeur de la peau.

Était-ce déjà la fièvre, ou la peur d'être grondée à cause de l'oison malade, ma petite amie tremblait comme la feuille en rentrant à la maison.

Le lendemain, je n'aperçus pas Fine, le surlendemain non plus.

On me dit qu'elle était au lit, tourmentée par la fièvre. Je ne m'en inquiétai pas autrement et ne demandai pas à la voir. S'enfermer dans l'obscur d'une chambre quand les grillons chantaient si gaiement sous le ciel !

Ils foisonnaient dans la prairie. L'oreille à l'affût, j'avançais à petits pas, et, l'un après l'autre, repliant leurs cymbales d'or, les petits musiciens se taisaient à mon approche, tandis qu'en avant, en arrière l'orchestre, à larges ondes, jetait, comme une respiration énorme, sa sourde rumeur.

Mais je n'eus pas de chance aux grillons ce jour-là. Et, justement, mon hanneton était mort très misérablement la veille, étouffé sous sa litière de feuilles, asphyxié dans sa boîte.

— Demain, pensai-je, j'irai voir si Fine veut me donner le sien.

Sitôt levé, le lendemain, je courus à la métairie.

Personne. Le père, la mère, la grande sœur, la vieille Ménine, tous s'en étaient allés au pré, dès la pointe du jour.

— Fine ? appelai-je à travers la porte.

Pas de réponse.

Je tirai la chevillette, et me trouvai dans le noir.

J'appelai de nouveau :

— Fine ?

— Ici... répondit une voix faible, si faible !

En même temps, mes yeux s'accoutumaient à l'obscur, et je m'avançai vers le grand lit.

Les rideaux de serge tirés sur la malade faisaient comme une seconde épaisseur d'ombre où, d'abord, je ne distinguai que le blanc du bénitier de faïence ; puis, la figure pâlotte et les mains de Fine m'apparurent, au-dessus de l'immense couche sur laquelle l'attitude de son corps soulevait à peine un léger pli.

Elle s'était haussée un peu sur le traversin et me regardait. Je la trouvai enlaidie, les joues creusées, le nez mince et les yeux trop brillants.

Mais j'oubliais bientôt sa figure.

Là, près d'elle, j'avais aperçu le hanneton !

Des feuilles fraîches de peuplier jonchaient le drap de toile bise, et le prisonnier fourrageait là dedans, tirant le fil, entortillé de l'autre bout au petit doigt de la malade.

— Pousse un peu le volet, je le verrai mieux... demandait Fine.

Elle parlait avec effort, jetant un mauvais sifflement entre deux pauses. A un mouvement qu'elle risqua pour se pencher, je la vis fermer les yeux subitement et porter la main à son côté :

— Aïe ! gémit-elle !

Je ne m'enquis pas de ce qui la faisait souffrir. J'étais tout au hanneton ; elle aussi, d'ailleurs. Oh ! la gentille bestiole ! De quel appétit il vous grignotait les feuilles, et quelle amusante pantomime, quand il s'arrêtait de manger.

— Il compte ses pas, il va partir, disait Fine.

D'un brusque élan, l'étourdi s'enlevait, se cognait aux rideaux, et retombait en paquet sur le lit. Très comique ! Vraiment, j'en étais fou, de ce hanneton, et, si j'avais osé...

Mais Fine ne le quittait pas des yeux. Elle jouait à le bercer, à le faire grimper en échelette sur ses doigts...

— N'est-ce pas qu'il est intelligent, mon hanneton ? me disait-elle. Tiens, veux-tu voir comme il aime la musique ?

Bien doucement alors, à cause de cette mauvaise toux qui lui déchirait la poitrine, elle chantonnait :

Hanneton, vole, vole, vole.

. . . . . .

Elle s'arrêtait un moment, mettait la main sur ses lèvres pour retenir une quinte, puis elle reprenait entre deux silences :

Ton mari est à l'école.

Elle n'alla pas plus loin. Un étouffement lui fit monter le rouge au visage, et elle retomba sur le traversin.

Sournoisement, j'allongeai la main sur le hanneton.

— Tu me le donnes ? dis-je tout bas par acquit de conscience.

Et sans attendre la réponse, je m'en allai doucement, sur la pointe du pied, comme un voleur.

Fine ne me donna jamais la réponse.

Ces fièvres de poitrine, ça va vite. En rentrant du pré, à l'heure du goûter, ceux de la métairie trouvèrent l'enfant morte.

D'après E. POUVILLON.

Petites âmes. (Lemerre, éd.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

DOCUMENTS FIGURÉS
POUR L'HISTOIRE DE L'ART
par L. et Ch. A. JULIEN
500 reproductions en 40 poch. de 12 cartes commentées.
(Peinture, Sculpture, Architecture, des primitifs à nos jours).
La série complète ..... **140 francs.**
Librairie F. NATHAN Éditeur.

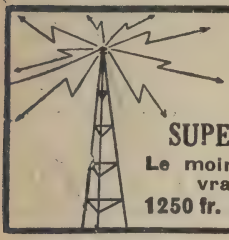

T.S.F
LE
SUPEROCTODE "EFEN"
Le moins cher des appareils vraiment modernes.
1250 fr. *(Remise 10 % au corps enseignant).*

TABLEAUX NOIRS
ardoisés

et Bouliers Compteurs
de tous modèles et prix.
Catalogue nº 15 grat. sur demande.
F. NATHAN, Éditeur.

ARITHMÉTIQUE DES PETITS EN 34 TABLEAUX MURAUX
en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50 × 65).
En noir : **55 fr.** — En couleurs : **85 fr.**
Voir nos autres Collections dans notre Brochure Nº 6 envoyée gratuitement.
FERNAND NATHAN, Éditeur.

Avez-vous demandé
LE LIVRE DU MAITRE
du
COURS PRATIQUE
D'ARITHMÉTIQUE
DE SYSTÈME MÉTRIQUE ET DE GÉOMÉTRIE
Cours Moyen remanié
par **MINET-PATIN-LEFÈVRE**
Un gros volume 14×18,5 de plus de 600 pages..... **18 fr.**
FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

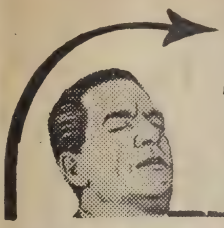

OFFRE GRATUITE
Bon à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" Nº 2069 J. E.

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix
La boite d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

CHIMICA
Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

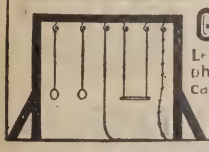

GYMNASTIQUE
Le meilleur matériel d'éducation physique est annoncé dans le catalogue nº 16 envoyé gratuitement.
F. NATHAN, Édit.

MOBILIER SCOLAIRE
TABLE INDIVIDUELLE "K. S. K."
[illegible] 130 fr.
Voyez notre choix incomparable de **Tables, Bancs, Bureaux, Bibliothèques, etc.,** *dans notre catalogue Nº 20* envoyé gratuitement sur demande. **F. NATHAN**

MATÉRIEL DIDACTIQUE
Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert. *F. NATHAN, Édit.*
Catalogue nº 1 gratuitement sur demande.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à **VALENCE** (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
... assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE.
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

Maman!

S'il a la langue blanche...
Ne le massacrez pas avec des purges. Il y a la manière douce — maternelle — de soigner la constipation. Pas de produits chimiques !
Faites-le simplement sourire avec quelques tasses bien sucrées de Thé Garfield. Le Thé Garfield est une délicieuse infusion aux plantes médicinales scientifiquement choisies. Il agit *naturellement* sans déprimer, active progressivement la sécrétion des sucs gastriques et vient très vite à bout de la constipation tenace.
Le Thé Garfield se trouve dans toutes les pharmacies. Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 1).
Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-2-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance.
J0

81e Année. — N° 22. 23 Février 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

LIBRARY OF THE MAR 9 1935 UNIVERSITY OF ILLINOIS

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Etranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227.963 A)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite,
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

XIIe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

ITALIE MÉRIDIONALE ET SICILE

Vacances de Pâques (18-28 Avril 1935)

Merveilleuse Synthèse des Pays Méditerranéens. — Palerme, Syracuse, Taormine, Catane et Messine. — Célèbres monuments antiques dans un décor fastueux. — L'Hellade sous le ciel d'Italie. — Toute la Sicile en autocars (1000 km).

A L'ALLER : Une journée à Naples - AU RETOUR : Une journée à Rome

Splendide voyage réalisable sans aucune fatigue, grâce à son organisation minutieuse et à son confort absolu (hôtels de 1er ordre, palaces). Concours des Universités et Municipalités siciliennes.

PRIX TRÈS RÉDUIT

Adhésions de principe à partir du 1er **Février**. — Inscriptions à partir du 1er **Mars**.
Clôture des Inscriptions : **31 Mars**.

PROGRAMME DÉTAILLÉ — RENSEIGNEMENTS

Correspondance (joindre **1 fr.** en timbres-poste) à

M. G. EISENMENGER,
Docteur ès Sciences, Professeur agrégé de l'Université,
Directeur des Voyages Universitaires de Documentation.
34, Rue La Fontaine, PARIS (16e).

ÉGAL AUX MEILLEURS APPAREILS DES GRANDES SALLES

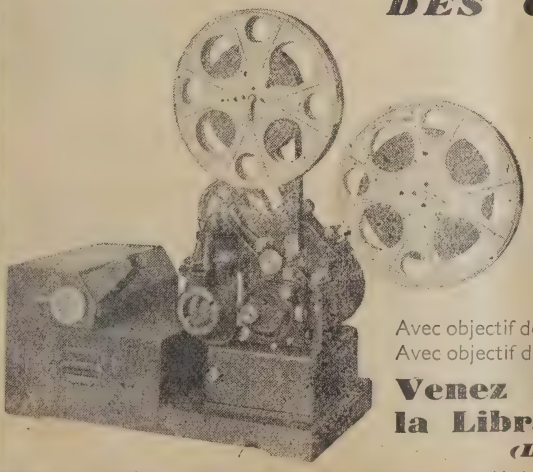

LE PATHÉ-NATAN 175

(Cinéma sonore)

EST D'UN BON MARCHÉ SANS PRÉCÉDENT

L'APPAREIL COMPLET. — **PROJECTEUR PATHÉ-NATAN 175,** sonore et parlant, livré en deux écrins-valises, avec accessoires et une bobine de film de démonstration.

Avec objectif de 45 m/m pour projection jusqu'à 10 m. : **5850 fr.**
Avec objectif de 60 m/m pour projection jusqu'à 14 m. : **6000 fr.**

Venez le voir et l'entendre à la Librairie Fernand NATHAN

(Démonstration gratuite)

La Librairie F. NATHAN vous fera bénéficier de 10 % de remise en qualité de membre du corps enseignant.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* PROTECTION, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

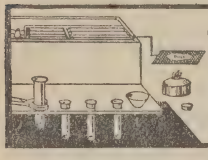

CHIMICA
Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.
F. NATHAN, Éditeur.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

l'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. Théodore VALENSI et Joseph PYTHON, avocats à la Cour ; Pierre MENDÈS-FRANCE, avocat ; André DEMAISON, écrivain.

LES FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Mme G. MALATERRE-SELLIER, déléguée de la France à la S. D. N. ; Mrs WAMBAUGT, conseillère à la commission du plébiscite de la Sarre ; Mlle DELAGRANGE, chef du Bureau Central des Infirmières.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — La femme à la campagne ; La Couturière ; La Femme avocate ; Les professions industrielles et commerciales.

LA FEMME A L'ÉTRANGER. — En Norvège, en Italie, en Allemagne et en Angleterre.

LA MODE. — Mlles Alice HARVAL, Mauricette ROBERT, Mme LEMONNIER. La mode enfantine.

LE THÉATRE — LE CINÉMA
Chroniques : Juridique, Médicale, Littéraire.

L'abonnement d'un an, **20 fr.**, donnant droit à une participation à la LOTERIE NATIONALE.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL ANJou 91-66

L'Épilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs

Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre

"La Médecine Moderne du Système nerveux"

Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST. 2 qde rue. SAINT-PRIEST (Isère.)

PRÊTS FONCTION. TAUX RÉDUIT, RIEN D'AVANCE. *Agence LANGUEDOC, 10, r. Tolosane, Toulouse.*

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES
en couleurs, double face 1 m. 30 × 1 m. *collées sur carton.*
Chacune ..... **27 fr. 50**
Pour détails voir catalogue nº 15 *gratuit.* — **F. NATHAN**

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Illusions et désillusions. 319
P. DESPORTES : En corrigeant une rédaction. 321
Lucien GÉRARD : Paroles et musique..... 322
PRATIC : Le livret de correspondance idéal. 323
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 324
G. EISENMENGER : L'évolution des houillères..... 325
Bibliographie : Dr M. Wiser..... 326
René JOUGLET : Le nigaud..... 327
Maurice KUHN : Aux verts fuseaux de la Semoy et de la Meuse..... 328
M. LEBLOND : Le souhait..... 329
H. de PUYTORAC : En mars..... 329
Pour lire en classe : Les trois pigeons du général Reybell..... 330

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Le budget de 1935..... 331
P. BRÉCY : La question des économies au Sénat..... 332
F. BÉRENGER : Sur les écoles normales.... 333
Léon SAVART : Les retraites en 1935..... 333
P. B. : On souhaite. — Le trait d'union corporatif 333
André GANNE : Carnet du militant..... 334

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures .. 321 à 336
Examens : Textes et documents ..... 121 à 126
René OZOUF : Un cinquantenaire : L'affaire de Lang-Son..... 125
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le café Procope à la fin du XVIIIe siècle. Hors-texte.

ILLUSIONS ET DÉSILLUSIONS

Par LÉON BROSSOLETTE

IL paraît que le plébiscite sarrois du 13 janvier est pour nous une déception. Personne certes, dans notre pays, n'imaginait que la Sarre voterait son rattachement à la France. Personne même, au moins dans les semaines qui précédèrent immédiatement le scrutin, ne pensait que nous assisterions au triomphe de ce qu'on appelait le *statu quo*. Mais beaucoup se flattaient qu'une forte minorité d'électeurs marquerait une véritable répugnance à se jeter sans conditions dans les bras de l'Allemagne hitlérienne. On sait assez qu'il n'en a rien été.

Or, sans nous attarder à examiner la question de savoir si nous avions un intérêt capital à ce que le *statu quo* fût voté, disons tout de suite que, si nous espérions que la Sarre hésiterait à précipiter son incorporation au Reich, c'est qu'il nous plaisait d'entretenir en nous de tenaces illusions.

***

SANS doute, le pays sarrois fut aux deux tiers à la France depuis Louis XIV jusqu'en 1815. Sans doute aussi les populations sarroises nous restèrent d'une fidélité éprouvée aux temps troublés de la Révolution. Sans doute encore, ce fut avec le premier Empire que commença la mise en valeur industrielle de la Sarre. Ce sont là des souvenirs.

Seulement, à un moment donné, il nous plut de nous donner pour maître un guerrier éblouissant, Napoléon. La politique de guerre et d'envahissements de cet illustre conquérant eut un double résultat : elle opéra un premier groupement, une première concentration des pays germaniques, et donna par là au monde allemand, sur les Rhénans spécialement, un pouvoir d'attraction que jusque-là il ne possédait pas ; elle aboutit, à l'Est, à nous faire perdre, non seulement les acquisitions de la révolution, mais même quelques-unes de celles de la monarchie. De sorte que nous ne conservâmes qu'une frontière mutilée, ouverte. Et, plus tard, parce que nous n'avions plus Sarrelouis et Sarrebrück pour fermer le débouché de la Sarre, nous éprouvâmes, le 6 août 1870, le désastre de Forbach ; de même que, sur la Queich, la perte de Landau, qui avait été ville française pendant plus de cent ans, nous valut, parallèlement, ce même 6 août, le désastre de Reichshoffen. Il faut bien que les dictatures se paient.

En même temps qu'un grand capitaine, nous avions, au début du siècle dernier, un incomparable diplomate, M. de Talleyrand. Au Congrès de Vienne, ce maître des jeux de la politique, « si à tort admiré » — comme parle M. Louis Madelin, — dépensa le meilleur de son génie pour nous donner comme voisins les Bavarois dans le Palatinat, les Prussiens en Rhénanie. Ces derniers, aussitôt, de se précipiter dans la région sarroise. Ils l'inondent. Ils y pullulent. Ils y effacent, en cent ans, tout ce qui pouvait rappeler la France. Il y a maintenant en Sarre 500 000

★

Prussiens et 300 000 Rhénans prussianisés. Ces Prussiens, ce mot-là dit tout, sont des Allemands 100 p. 100. Leur nationalisme est d'autant plus vif que, comme à l'ordinaire des populations des bordures, ils sont sans bienveillance pour ceux d'au delà de la frontière. La Sarre est donc une colonie prussienne, et de germanisme intransigeant. Nous ne l'avons pas su. Nous n'avons pas voulu le savoir. Voilà notre première illusion.

***

POUR l'adoption du *statu quo*, certains de nos journaux comptaient avec une inébranlable certitude sur le vote unanime des socialistes et des communistes rassemblés sous les bannières du « Front de la Liberté ». Socialistes et communistes, aux élections de 1932, avaient pu bloquer sur leurs candidats plus de 120 000 suffrages. Le 13 janvier, le plébiscite sarrois a réuni seulement 48 000 voix contre le rattachement à l'Allemagne, parmi lesquelles, évidemment, des voix catholiques et des voix non marxistes. C'est l'indication indiscutable qu'un chiffre de socialistes qui doit être situé entre 80 et 100 000 a déserté la cause du *statu quo*.

Grande surprise alors ? Pour d'aucuns, oui. Pas pour ceux, cependant, qui savent que, parmi les adhérents aux partis marxistes d'Allemagne, les deux tiers ou les trois quarts ont toujours été de bons nationalistes. Pas pour ceux qui n'ont point oublié avec quelle tranquille audace le chef socialiste allemand Hermann Müller vint à Paris, fin de juillet 1914, dans le dessein d'essayer de duper les socialistes français au profit de l'Allemagne casquée, prête à se ruer sur nous. Pas pour ceux qui se souviennent combien Jaurès, criant son amour de la paix, fut déçu par l'entrevue qu'il eut, en cette même fin de juillet, à Bruxelles, avec le chef des syndicats rouges d'outre-Rhin Legien. Pas pour ceux qui n'ignorent point que la République allemande, proclamée à Berlin le 9 novembre 1918, fut livrée la même nuit par le socialiste Ebert au général Grœner et à l'armée vaincue du Kaiser. Pas pour ceux qui se rappellent avec quel zèle le socialiste à poigne Noske fit abattre les rouges, genre Karl Liebknecht et Rosa Luxembourg, c'est-à-dire les gens d'avant-garde, qui, seuls, mettaient quelque levain révolutionnaire dans la lourde pâte des masses populaires allemandes. Pas pour ceux, enfin, qui ont remarqué avec quelle prestesse s'évanouirent les puissantes organisations syndicalistes et socialistes du Reich dès que siffla la cravache d'Adolf Hitler.

Comme partout, il y a eu, fidèles à leurs convictions, des gens assez courageux dans le Reich pour braver la terreur hitlérienne, s'en aller finir dans les camps de concentration ou porter leur tête sur le billot restauré dans la cour des prisons. Il y en a eu aussi dans la Sarre pour suivre Max Braun et Fritz Pfordt, dressés contre les nazis. Mais, par surcroît, nous nous sommes figurés que la plupart des marxistes prussiens du pays sarrois n'auraient pas le sentiment national aussi vif et se comporteraient autrement que les marxistes prussiens, bavarois ou saxons du Reich. Ce fut notre deuxième illusion.

***

IL y avait un autre parti sur lequel les tenants du *statu quo* fondaient de grandes espérances, le parti catholique. Comment des fidèles du Christ pourraient-ils aspirer à se placer sous la férule de ces hitlériens qui raniment le paganisme, ressuscitent le culte de Wotan, rouvrent le Walhalla et affichent un parfait mépris de la loi évangélique ?

Peut-être toutefois n'était-il pas très difficile de prévoir que les catholiques sarrois, bons Prussiens, laisseraient parler en eux, tout aussi bien que les marxistes, le sentiment national. Et il était encore moins difficile de prévoir qu'ils se conformeraient à la pensée du Saint-Siège. Or, dans les affaires internationales, le Saint-Siège, rarement, embrasse la cause de la France et, rarement, se décide à contrarier l'Allemagne. M. Émile Buré assure que les rédacteurs de *La Croix* eux-mêmes en éprouvent quelque chagrin. C'est possible. Mais c'est un fait avec lequel il est toujours sage de compter.

Comment supposer que Mgr Pacelli, aujourd'hui secrétaire d'État au Vatican, se montrerait un adepte passionné du *statu quo*, alors que, nonce à Munich et à Berlin pendant la guerre, il témoigna d'une façon constante une si manifeste bienveillance à la cause des puissances centrales ? Il y avait aussi l'exemple de la Haute-Silésie qui pouvait nous revenir en mémoire. Quand, après le traité de Versailles, il fallut, dans ce territoire ardemment contesté, départager, par un plébiscite, Pologne et Allemagne, le Saint-Siège y envoya un commissaire ecclésiastique. Ce fut le nonce à Varsovie. Il s'appelait Mgr Ratti.

Sous le regard approbateur de ce commissaire, le cardinal Bertrain, archevêque de Breslau, n'hésita pas : d'un certain ton, il donna des ordres et tous les curés, ceux d'origine polonaise, comme ceux d'origine allemande, durent, au bénéfice du Reich, travailler à arracher le plus de suffrages et, par conséquent, le plus de terres qu'il se pouvait, à la Pologne, pourtant foncièrement catholique.

Mgr Ratti est aujourd'hui le pape Pie XI. Parce qu'il a coiffé la tiare, pouvait-on lui demander d'être aujourd'hui dans la Sarre autre que ce qu'il fut jadis en Haute-Silésie ? A l'occasion, il fera don d'un chapelet précieux et bénit à quelque jeune princesse de notre République. C'est une marque de courtoisie à laquelle nul ne saurait rester insensible. Mais, du Vatican, nous ne pouvons guère attendre davantage.

Le Saint-Siège a donc laissé Mgr Bornwasser, évêque de Trèves, et Mgr Sébastien, évêque de Spire, ainsi que les douze curés-doyens de la Sarre, enjoindre aux catholiques sarrois de voter le rattachement au Reich. Il s'est contenté, pour sa part, d'une déclaration tardive de neutralité qui ne pouvait être que de nul effet

D'ailleurs, les journaux suisses, comme par exemple les *Basler Nachrichten*, nous avaient d'avance avertis que Rome redoutait surtout les colères hitlériennes et ne risquerait pas, en laissant percer, dans le bassin minier sarrois, une trop médiocre sympathie pour la solution chère aux nazis, de déchaîner dans tout le Reich un nouveau *Kulturkampf* dont auraient à pâtir les catholiques allemands.

De tels avertissements, nous n'avons voulu ni les comprendre, ni même les entendre. Nous avons préféré marquer de l'étonnement quand nous avons vu les catholiques sarrois, à l'exception de la petite minorité qui suivit M. Hoffmann, voter en masse contre le *statu quo*. Ainsi, fûmes-nous voués à une troisième désillusion.

***

Il serait trop long d'établir la liste complète de nos erreurs d'appréciation dans les temps qui précédèrent le plébiscite du 13 janvier. Encore celle-ci, pourtant : Nous autres, Français, nous nous flattons volontiers de cette opinion que, dans le vaste monde, nous sommes aimés, admirés. N'avons-nous pas promulgué les Droits de l'homme ? N'avons-nous pas fondé le droit des peuples ? N'avons-nous pas répandu de toutes parts les idées de ce siècle lumineux qui arrachait à Michelet ce cri : « Le grand siècle !... c'est le XVIIIe que je veux dire ? » Ne sommes-nous pas, en un mot, les apôtres de la liberté ?

Nous assumons, en effet, ce rôle glorieux, malheureusement il est à craindre qu'il ne se trouve des peuples entiers pour ne point nous l'envier et même pour ne point nous en savoir gré. Les idées de la Révolution ? Quand nous les portâmes en Allemagne, les Allemands en prirent juste ce qu'il fallait pour pouvoir les retourner contre nous. Quand Napoléon prétendit en introduire quelques-unes en Espagne, il en résulta la guerilla, l'insurrection, qui mit à mal une partie de la Grande Armée, l'autre partie étant réservée aux neiges de la Russie.

La liberté ? Tous les peuples s'en réclament. Hitler lui-même s'écrie : « Nous aimons la liberté ! » Mais chacun a sa conception de la liberté, et cette conception n'est point nécessairement la conception française. Les uns veulent la liberté de l'individu. Les autres se contentent de celle des gouvernements. Ceux-ci limitent la liberté là où commence la religion. Ceux-là ne lui permettent point de prévaloir contre un certain conformisme social. Il en est qui bénissent la servitude, pourvu, comme disait l'écrivain latin, qu'elle leur permette de dominer. Et cette servitude, ils l'appellent tout de même liberté.

La liberté n'est point pour un Anglo-Saxon, pour un Scandinave, pour un Allemand, ce qu'elle est pour un Français. Le Français y fait entrer le jeu entièrement libre de l'esprit, l'indépendance intégrale de la pensée, l'appel sans frein à la raison critique. Pour d'aucuns, une telle conception de la liberté, c'est l'anarchie intellectuelle, morale, religieuse, bref une manière de scandale.

Si cela est, comment avons-nous pu croire que les Sarrois, de mentalité germanique, seraient assez effrayés par la mystique raciste, par la terreur hitlérienne, par les instincts de violence des nazis, pour se ruer sinon vers la France des Droits de l'homme, du moins à l'abri des franchises que leur offrait un bienfaisant *statu quo* sous l'égide paisible de la Société des Nations ! Là aussi, nous avons mal calculé. D'où, pour nous, encore une autre désillusion.

Et maintenant, pour nous et pour le monde, ce chapitre des illusions suivies de désillusions est-il clos ? Le journal allemand anti-hitlérien de Paris, *Das neue Tage-Buch*, ne le croit pas. Il écrit : « La victoire d'Hitler dans la Sarre va être le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire des illusions internationales. » Ces Allemands de Paris gardent donc cette opinion que l'Allemagne hitlérienne continue, en se jouant des autres nations, ce que M. Victor Bérard appelait « l'éternelle Allemagne ».

L. BROSSOLETTE.

SUR LE VIF

EN CORRIGEANT UNE RÉDACTION

Si vous aimez les jolies descriptions : *Le vent d'automne dans la forêt, La rue un jour d'hiver, Soleil de juillet...* parce qu'elles font revivre en vous le passé et vous rendent mélancoliques, les élèves sont moins emballés et préfèrent les sujets d'imagination qui, eux, sont plutôt orientés vers l'avenir : *Quel métier voudriez-vous exercer ? Que feriez-vous si vous gagniez à la loterie nationale ?...* A la bonne heure ! A l'énoncé de ces sujets, tout le monde se frotte les mains et les galoches cognent sur les barreaux de la table comme un branle-bas de combat !

Voici un sujet trouvé dans le *Journal des Instituteurs* et proposé au cours moyen. Les résultats m'ont vivement intéressé et m'ont permis de mesurer le degré de maturité de mes élèves. C'est amusant. Ce n'est pas moins éducatif. Je le transcris :

Si, comme dans les contes, une fée vous disait : « Demande-moi trois choses, je te les donnerai », que lui demanderiez-vous ?

Naturellement on n'a que l'embarras du choix, le tout est de se décider, et c'est là que j'attends mes élèves. Le devoir ne traîne guère, on n'interroge pas le plafond, on ne se gratte pas la tête, les plumes courent sur le papier. .

Voilà, c'est fini. On est prêt pour la correction. Je suis un peu anxieux car je m'attends à des désirs très variés. Eh bien! non, on est de son siècle et presque tout le monde a choisi : *de l'argent, une auto, une moto...*

On ajoute : *J'irai vite, je ferai du cent à l'heure, j'irai loin!* Quelques variantes viennent mettre une note originale : *un avion*, ou, plus pratique : *une maison.*

Cependant quelques devoirs accusent des préoccupations plus élevées et on me dit : *de l'argent, une auto, la santé.* Oui, la santé, voilà quelque chose qui ne s'achète pas et que la fée ferait bien de nous donner. On pense même à faire le bien autour de soi et à aider les malheureux. C'est beaucoup mieux. Décidément, je suis content du devoir !

Mais une dernière copie se révèle supérieure et me laisse rêveur. Simone, une grande fillette, svoudrait : *de l'argent, la santé, le bonheur!*

C'est parfait! Que peut-on souhaiter de plus dans la vie ? Qui aurait cru qu'à l'âge des poupées on puisse songer au bonheur ? N'est-ce pas le maximum de ce qu'on peut demander à des enfants, cette sagesse qui n'appartient qu'à l'âge mûr... que dis-je, que n'a pas souvent l'âge mûr ?

O jeunesse de France, vous êtes meilleure qu'on ne le dit !

P. DESPORTES,
Instituteur (Oise).

PAULETTE ET SON MARI

PAROLES ET MUSIQUE

STÉPHANE et moi, qui sommes les meilleurs amis du monde, nous nous taquinons quelquefois plus qu'il ne serait raisonnable. Il a le goût de la discussion et, pendant que je soutiens une thèse, je suis assurée qu'il prépare déjà l'antithèse, si bien que chacun a toujours l'air de prendre le contre-pied de ce que dit son conjoint. Un étranger s'y tromperait et croirait nos façons de penser très éloignées l'une de l'autre. En fait, il n'y a chez Stéphane qu'un amour gaulois de la controverse et il lui est arrivé de soutenir le lendemain ce que je défendais la veille. Je suis un peu confuse de dire qu'en pareil cas je me donnais la joie de présenter en réponse les anciens arguments abandonnés par mon mari. Dans le feu de la discussion, il nous arrive de soutenir des idées extrêmes pour la joie de l'escrime, mais chacun de nous entend l'autre plus qu'il ne veut l'avouer et glisse peu à peu vers la solution raisonnable qui nous met d'accord dès que l'envie nous prend de parler d'autre chose : d'autres y seraient parvenus plus vite, mais par un chemin moins plaisant : une fois de plus se vérifie que le produit des extrêmes est égal au produit des moyens.

Notre dernier duel fut à propos de la *Marseillaise.* M. le maire, voulant célébrer avec éclat la visite inattendue du sous-préfet dans la commune, vint me demander hier de faire chanter l'hymne national par mes enfants un peu à l'improviste :

— Je regrette vivement, monsieur le maire, mais mes élèves ne savent pas la *Marseillaise.*

— Elles ne savent pas notre hymne national ! C'est inconcevable.

— Cela se conçoit, au contraire, fort bien, la *Marseillaise* n'étant pas au programme.

— C'est inimaginable. Nous sommes probablement le seul pays au monde qui ne fait pas apprendre l'hymne national à tous ses enfants.

— C'est fort possible. Je ne sais pas. Mais notez bien, monsieur le maire, que les programmes, qui n'imposent pas la *Marseillaise*, ne l'interdisent pas non plus. Je ne me refuse pas du tout à la faire apprendre dans ma classe : il y faut seulement du temps : sa musique n'est pas aussi facile qu'elle en a l'air.

— L'air qu'elle a, c'est l'air de la *Marseillaise.*

— Sans doute, mais ce n'est pas ce que j'ai voulu dire : un chœur, fût-il à l'unisson, doit être répété beaucoup de fois.

— Allons donc, les conscrits n'y font pas tant de façons.

— Hélas ! monsieur le maire.

— Eh bien! tant pis; je comptais sur vos fillettes, puisque ce n'est pas possible, je vais m'adresser à celles de l'école libre: je les entends chanter, quand je passe le matin, à huit heures juste : la *Marseillaise* les jours pairs et *Nous voulons Dieu dans nos écoles* les jours impairs.

— Je vous en prie, monsieur le maire, ne faites pas cela. Je ne veux pas que ce soient les enfants de l'école privée qui accueillent chez nous le représentant de la République. Quand vient-il ? demain ; je me débrouillerai : mes élèves chanteront la *Marseillaise.*

J'avais compté sans mon mari, qui m'a fait la plus jolie scène du monde :

— Comment as-tu cédé au chantage du maire ? car il s'agit d'un chantage. En fait, il n'aurait pas osé s'adresser à l'école libre qui, au dernier moment, aurait très bien pu lui jouer le tour de remplacer la *Marseillaise* par *Sauvez, sauvez la France au nom du Sacré-Cœur.* Pourquoi le maire n'est-il pas venu chez nous, à l'école des garçons ? Il n'a pas osé et il a préféré s'adresser à des femmes, portées à tout abandonner plutôt qu'à renoncer à leur petite tranquillité douillette...

— Mais, mon ami, pourquoi cette colère ? Le maire me gêne un peu parce qu'il veut sa *Marseillaise* presque tout de suite, mais, si j'avais plus de temps, je ne verrais qu'avantages à ce que mes élèves apprennent à chanter convenablement l'hymne national.

— Comment peux-tu parler ainsi ? Oublies-tu combien ses paroles sont sanguinaires ?

— C'est une réputation qu'on leur a faite.

— Tu ne vois pas l'*étendard sanglant* qui est levé ? Tu n'entends pas ses *féroces soldats* ?

— L'étendard sanglant est celui de la tyrannie, dont je n'ai pas de bien à dire. Les féroces soldats sont ceux des despotes sanguinaires, ceux des complices de Bouillé, de tous ces tigres qui, sans pitié, déchirent le sein de leur mère ; ces féroces soldats sont ceux d'*une horde d'esclaves, de traîtres, de rois conjurés;* ce sont ceux de la dictature.

— Ce sont aussi les soldats étrangers qui mugissent...

— Des étrangers agresseurs, mon ami. Lis mieux la *Marseillaise :* « Ils viennent jusque dans nos bras. »

— C'est un chant sauvage dont toutes les lignes sont une excitation contre nos frères d'outre-frontière.

— C'est bien plutôt un appel à la générosité et à la fraternité humaine contre tous les

despotes et tous les dictateurs : « En guerriers magnanimes, portez et retenez vos coups, épargnez ces tristes victimes à regret s'armant contre nous... »

— Qu'importe le détail des paroles : en fait, la *Marseillaise* n'est plus guère chantée que par les réactionnaires.

— Il est vrai que cet admirable chant de révolte est surtout chanté aujourd'hui par les gens les plus éloignés de l'esprit de la Révolution, et j'ai plaisir à entendre le petit vicomte de la Tétardière vociférer contre les complices de Bouillé. Il doit prendre Bouillé pour un communiste. Ils nous ont volé Jeanne d'Arc, ils nous ont volé la *Marseillaise*, ils annexeront l'*Internationale*. Pourquoi pas ?

— J'ai lu qu'à Landerneau, récemment, les paysans, conduits par leurs prêtres, empêchèrent la représentation d'une pièce qui ne leur plaisait pas en chantant : « Liberté, liberté chérie, combats avec tes défenseurs. »

— Pourquoi le ciel ne les a-t-il pas exaucés ? Ils ont emprunté la musique et les paroles de la *Marseillaise*, mais ils nous en ont laissé l'âme.

— C'est l'essentiel.

— Il fallait tout garder. Mes enfants chanteront demain la *Marseillaise* et je veux qu'elles en tirent tout le bénéfice. Je commenterai donc le texte pour elles. J'expliquerai la violence des mots par les circonstances qui les ont dictés ; je ferai sentir toute la générosité des sentiments et tout l'élan de la musique. Je veux tirer de l'apprentissage de ce chant une leçon d'histoire et une leçon de morale ; je veux...

— Tu veux trop de choses : tes petites filles ne te comprendront pas. Il n'y a dans la *Marseillaise* aucun sentiment que puissent partager des fillettes tendrement élevées dans la paix. Tu veux faire apprendre la *Marseillaise* à tes filles, eh bien ! moi, je vais enseigner la *Paimpolaise* à mes garçons : le drame du marin qui lutte avec la mer est plus intéressant que le drame du guerrier.

Stéphane était buté. Je me gardai bien de le heurter pour l'obliger à s'enfoncer dans son entêtement. Ce n'est que plusieurs heures plus tard, et par toutes petites tranches, que je m'amusai, par représailles, à lui démolir sa *Paimpolaise*, qu'il n'avait choisie sans doute que par amitié pour la symétrie : *Marseillaise, Paimpolaise*, combat du soldat et combat du travailleur, amour du pays et amour de la payse...

« Dis-moi, mon ami, es-tu sûr qu'il y ait une falaise à Paimpol ? On m'avait dit le contraire et, comme il ne faut pas donner aux enfants des notions fausses en géographie...

« Dis-moi, mon ami, quand *Le patron d'un air très fin* (?), *Dit souvent que sa blanche voile Semble l'aile d'un séraphin*, est-ce que tu ne crois pas qu'il travaille un peu du bonnet ?

« Dis-moi, quand *Le brave Islandais, sans murmure, Jette la ligne et le harpon*, es-tu certain qu'il ne fait pas une petite erreur. Le harpon, ce n'est pas pour la morue, c'est pour la baleine.

« Est-il vrai qu'on dise en Bretagne : « Je serions ben mieux à mon aise », j'aurais cru à du patois normand interprété par un « artiste » de café-concert.

« Je ne comprends pas bien ceci : *Pour combattre la flotte anglaise, Comme il faut plus d'un moussaillon, J'en f'rons deux à la Paimpolaise.* Voilà qui part d'un bon sentiment mais, vraiment, est-ce pour combattre la flotte anglaise que... »

Stéphane avait reçu mes premières fléchettes sans méfiance, mais, peu à peu, il s'est senti piqué. Il a cru mettre fin à mon offensive par cet argument : « Du moins, la musique que Botrel a écrite pour la *Paimpolaise* est belle et si, parmi les paroles... » Je l'ai arrêté tout de suite, la musique n'est pas de Botrel, elle est de Feautrier et les vieillards y retrouvent l'ancien air de chasse de la forêt de Paimpont.

Au moment où j'allais mettre le point final au bout de ces lignes, Stéphane m'apprend qu'il renonce à la *Paimpolaise*, à sa falaise et à la flotte anglaise. Il me propose, uniquement pour l'intérêt musical de l'expérience, d'apprendre la *Marseillaise* à ses élèves en même temps qu'aux miennes sous la forme d'un chœur mixte à deux voix. Je ne peux pas lui refuser cela.

PAULETTE.

Et pour copie conforme :
LUCIEN GÉRARD.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LE LIVRET DE CORRESPONDANCE IDÉAL

Le livret de correspondance idéal pour l'école primaire serait celui qui renseignerait très clairement les parents les moins instruits sur l'application et la conduite de leurs enfants, tout en imposant le minimum de travail à l'instituteur. On peut l'imaginer ainsi :

Au recto de la couverture, le nom de la localité, celui de l'enfant et du maître, la classe fréquentée. Au verso de cette couverture, le règlement intérieur de l'école, avec une déclaration à signer par le père de l'élève, attestant qu'il a pris connaissance dudit règlement. (S'assurer autant que possible de l'authenticité de cette première signature, ce qui permettra de dépister les falsifications ultérieures de signatures.)

L'idéal serait que le même carnet de correspondance durât toute la scolarité, de façon à mesurer les progrès réalisés, et que sa présentation à l'incorporation des recrues fût rendue obligatoire par la loi.

Pour chaque mois, une page sur laquelle on indiquerait les notes obtenues en conduite, travail, assiduité et dans les diverses matières. Au bas, un emplacement pour la signature du maître et celle des parents.

Ce carnet comprendrait une deuxième partie réservée à la correspondance entre l'école et la famille (une page pour un carnet annuel).

On peut se demander si l'on ne pourrait pas faire imprimer à l'avance les observations les plus courantes :

« Les leçons ne sont pas sues. »

« Bavarde trop souvent en classe. »

Elles se ramènent au fond à une dizaine. Qu'on les numérote. Au cours du mois, le maître qui aura des reproches à adresser à un élève écrira simplement :

Observation 1 ou 2, ou 3, etc..., et il signera.

Je vois dans un carnet ainsi conçu un grand avantage : celui de permettre à un maître déjà surchargé de travail de correspondre fréquemment avec les familles sans s'imposer un trop grand surcroît de fatigue.

PRATIC
(du Bas-Rhin).

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Où en est la coopération en 1934 ? par PROFIT (*L'Ecole coopérative*).

CETTE petite école était jadis dépourvue de tout. La voici maintenant tout à fait transformée. Un matériel d'enseignement et un outillage collectif qu'en cinquante ans de République ni l'Etat ni la commune n'avaient pu lui donner, une installation améliorée, plus de propreté et plus de beauté, voilà ce que, sagement dirigés par leurs maîtres, les petits coopérateurs ont pu créer et produire eux-mêmes. Cette première partie du programme coopératif une fois remplie, les ressources de chaque année, plus que suffisantes pour l'entretien des acquisitions faites, peuvent servir à d'autres fins.

Mais ce côté de la question — on l'a souvent expliqué — n'est qu'un moyen. Le but véritable de la coopération est d'autre portée. Déjà, par le seul fonctionnement de la petite association, c'est l'éducation qui prend la place qu'elle doit avoir à côté et au-dessus de l'instruction : éducation intellectuelle par l'emploi facilité des méthodes actives, éducation physique par le travail manuel mis à la portée des enfants, éducation morale et sociale par l'esprit nouveau et par la vie introduits dans la classe. Education sous toutes ses formes, à la condition toutefois que la coopération fonctionne vraiment, quotidiennement et non par à-coups, à la condition *que les résultats matériels ne soient pas l'unique préoccupation.*

Une classe propre et embellie, abondamment pourvue, c'est déjà quelque chose, certes, et qui prouve en faveur du maître et des élèves ; mais des écoliers formés aux bonnes habitudes d'esprit et de cœur, c'est tout ; et c'est de cela qu'une fois les moyens nouveaux assurés il faut s'occuper. Dans l'histoire de l'école, il y a un second stade dans lequel on s'est engagé le jour où l'on a constitué et fait fonctionner la petite société, mais où l'on n'est peut-être pas encore allé très loin, toutes exceptions faites.

Quelques conseils de l'inspecteur général au sujet des cahiers (*Bulletin des Landes*).

LES mérites d'un cahier ne sont pas tout entiers dans la propreté des pages, la bonne disposition des exercices et la régularité de l'écriture. Les cahiers ne doivent pas présenter l'aspect austère et morne qu'on leur voit encore trop souvent. Il faut leur donner un air aimable par l'emploi constant du dessin, qui doit être fréquemment pratiqué et même associé à tous les exercices, *sans exception*. Le travail écrit de chaque jour peut être ponctué par un petit dessin décoratif, rosace ou bordure utilisant le quadrillage et rehaussé de couleurs au crayon ou à l'aquarelle. Pourquoi ne pas étendre aux cours moyen et supérieur l'habitude, prise dans certaines écoles au cours élémentaire, d'agrémenter le début de chaque exercice (problème, vocabulaire, résumé de morale, etc.) d'une petite vignette également aux crayons de couleur ? Le dessin libre et le dessin à vue ont leur place particulièrement indiquée sur les cahiers de compositions françaises et les cahiers de récitation.

Les données ou les solutions de problèmes seront figurées graphiquement chaque fois que ce sera possible, c'est-à-dire à peu près toujours. Les résumés les mieux conçus des leçons de choses et de sciences consistent en croquis simplifiés des objets observés, des expériences faites, accompagnés de très sommaires indications écrites.

Chaque classe devrait avoir son cahier d'honneur de rédactions, qui mérite aussi d'être illustré, et même avec un soin particulier. Qu'on s'attache non pas à y faire figurer beaucoup de phrases, dont quelques-unes sont simplement correctes et assez banales, mais les trouvailles d'expressions vraiment originales et spontanées. La qualité seule importe, non la quantité. Ces cahiers seraient encore plus intéressants si l'on y consignait non seulement les belles phrases, extraits de devoirs d'élèves, mais encore les phrases remaniées, embellies au cours de la correction de la rédaction par un travail collectif de la classe et du maître.

Consignes de la jeunesse descendante à la jeunesse montante, par ECOCHARD, professeur au lycée Hoche (*Discours de distribution des prix*).

DE 1914 à 1918, les enfants ont connu des privations, ont vécu entourés d'inquiétude, d'angoisse ; ils ont été élevés dans le culte de la patrie, dans la conviction que le devoir ne se discutait pas et qu'un même idéal unissait tous les Français.

En regard, quelle a été la jeunesse d'après la guerre ? Elle n'a guère été privée de rien. Mais une morale facile l'a invitée à ne pas s'encombrer de scrupules : « Moins d'effort, lui suggère-t-on, moins d'amour de l'effort personnel. »

Est-il pourtant rien de plus propre à la jeunesse que cet amour ? Mais encore faut-il qu'il soit cultivé, qu'il trouve un milieu favorable à son développement. Et il importe avant tout qu'il soit soutenu par la conscience d'un idéal, par la passion de servir une cause.

« Cet idéal, cette cause, les circonstances l'imposaient aux enfants que nous étions, comme elles l'imposaient à nos aînés : *se dévouer à la patrie.* Nul ne rougissait alors de prononcer ce mot. En est-il de même aujourd'hui ? Sans doute, il n'est pas encore rayé du dictionnaire ; il figure encore dans notre chant national et dans quelques livres de morale — pas dans tous — et, d'ailleurs, qui les lit ? Un drapeau tricolore, précédé d'une musique militaire, escorté d'une troupe au pas cadencé, excite encore un certain frisson le long des échines. Mais n'est-il pas vrai qu'un étrange respect humain retient souvent au bord des lèvres, quand il a pu monter jusque-là, le mot de patrie ?

« ... Peut-on dire, en vérité, que l'amour profond de la patrie soit toujours présent dans tous les cœurs, qu'il anime toutes les volontés, que chacun, à l'atelier ou au bureau, à l'étude ou au stade, offre son travail et sa peine à la France ? Une telle supposition risque de faire sourire : et c'est cela qui est triste. »

Croit-on que, si *le culte de l'humanité* comportait le consentement à un impôt ou l'acceptation d'un service militaire, il trouverait tant d'adeptes ? C'est là qu'il faut chercher la raison profonde et inavouée d'une si fréquente désaffection du patriotisme : l'éternelle recherche du moindre effort.

Fréquentation scolaire dans les milieux ruraux, par R. CHAPUIS (*Manuel général*).

LE mal de l'absentéisme est particulièrement répandu dans les milieux ruraux et ne tient pas toujours, comme on le croit communément, à l'indigence des familles. Les milieux aisés, tentés de réaliser une petite économie de main-d'œuvre, gardent les écoliers chez eux sans raison valable.

En octobre, l'école rouvre avec les deux tiers seulement de son effectif. Les « rentrés » ne fréquentent d'ailleurs pas régulièrement : les batteuses vont de ferme en ferme, les écoliers cassent le charbon, enlèvent la « pousse » et enrichissent leur vocabulaire au contact des ouvriers de batterie.

A la Toussaint, le gros des retardataires s'inscrit. Ils ont jusque-là battu les buissons, en surveillant distraitement le bétail à qui les prés sont abandonnés à la suite des regains.

En décembre, les porcs du village sont sacrifiés les uns après les autres, et cela entraîne des défaillances à l'école. Pendant les frimas, pour des raisons de santé partout invoquées, la classe en sabots est plus ou moins nombreuse. Vienne le printemps, de nouvelles occupations au dehors solliciteront les écoliers. A la Saint-Jean, les bêtes retourneront au pâturage et le plus petit troupeau aura son berger. L'école vivra désormais d'une vie ralentie, car la fenaison est proche et bientôt il ne restera sur les bancs que les enfants de l'instituteur.

Cet état de choses a de funestes conséquences : les courtes absences multipliées obligent à d'incessants retours en arrière ; *les longues absences sont une catastrophe.* Les enfants ont tout oublié, et le maître, découragé, se compare à Sisyphe et à son rocher. A. LACLEF.

LA SEMAINE DES PARENTS

ÉDUCATION ET CONTRE-ÉDUCATION

Les influences extérieures et la famille.

Congrès de 1935. — Les influences familiales. — Influences des maîtres et éducateurs, des amitiés, des groupements d'œuvres de jeunesse, de la presse, du théâtre. 28 Février, 1er et 2 Mars 1935, au Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris (VIIe).

Pour tous renseignements, s'adresser à l'*École des Parents*, 31, rue Guyot, Paris, (XVIIe).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'ÉVOLUTION DES HOUILLÈRES

POUR bien des personnes, une mine de houille est uniquement un lieu d'extraction de la précieuse roche noire, laquelle est expédiée telle quelle, à l'état brut, vers les lieux de consommation en vue d'alimenter de multiples foyers domestiques et industriels.

Or, aujourd'hui, une houillère n'est plus seulement un lieu d'extraction ; elle est devenue surtout un lieu de transformation de la houille. La vente du charbon brut se trouve réduite à une opération tout à fait accessoire, alors que l'activité presque complète de la houillère se dirige vers la production des dérivés. Les perfectionnements apportés aux grandes techniques de transformation du charbon permettent de tirer de la matière le rendement le plus élevé dans les conditions les moins onéreuses.

Une visite d'une houillère moderne est indispensable pour se rendre compte de la véritable révolution industrielle dont elle a été le théâtre au cours de ces dernières années.

Les techniques de la transformation du charbon.

LES raisons pour lesquelles les houillères se sont efforcées de transformer le charbon et de lui faire jouer le rôle de matière première sont multiples.

La production française est constituée surtout par des charbons flambants (riches en matières volatiles et ne convenant qu'aux usines à gaz et aux fours de verrerie), alors que la demande domestique et industrielle porte surtout sur des charbons maigres, brûlant lentement et sans fumée. Ces charbons maigres et les charbons à coke sont produits en quantité insuffisante pour les besoins nationaux normaux. Afin d'éviter de recourir à l'importation étrangère, il a fallu, d'une part, tirer un parti aussi avantageux que possible des qualités de charbons médiocres obtenus en excès et, d'autre part, fabriquer les produits que réclame la clientèle. Il en résulte que le puits de mine n'est plus la partie essentielle de la houillère, l'extraction du charbon étant devenue le prélude à une série de transformations très diverses.

La vente directe de la houille se réduit de plus en plus et encore ne se fait-elle qu'après un traitement de purification par lavage. Les résidus sont brûlés sur place dans des foyers spéciaux pour alimenter des centrales électriques parfois très puissantes, lesquelles distribuent le courant à des régions étendues. Certaines mines ont même entrepris des fabrications électrométallurgiques (cuivre électrolytique, carbure de calcium, cyanamide, etc.).

Les deux grandes techniques de transformation du charbon sont : la *distillation à haute température*, qui fournit le coke demandé par les hauts fourneaux, fonderies, établissements métallurgiques ; et la *carbonisation à basse température*, qui permet d'obtenir des combustibles calibrés, de qualités comparables à celles des meilleurs anthracites, à partir de produits de faible valeur marchande.

Ces deux procédés laissent d'abondants produits utiles dont le traitement a exigé l'édification d'importantes usines de produits chimiques. C'est ainsi que, pendant l'année 1932, la région du Nord de la France a obtenu, par distillation à haute température : 103 110 tonnes de goudron ; 36 000 tonnes de sulfate d'ammoniaque ; 23 000 tonnes de benzol brut, indépendamment des 540 millions de mètres cubes de gaz combustible. Le traitement de ce goudron a fourni : 36 000 tonnes de brai ; 32 000 tonnes de goudron pour routes ; 18 000 tonnes d'huiles diverses ; 2 000 tonnes de naphtaline ; 1 000 tonnes de phénols et crésols ; 250 tonnes de résine synthétique ; 500 tonnes de vernis. Avec l'hydrogène des fours à coke, on a fabriqué de l'ammoniaque (62 000 tonnes), des engrais azotés (sulfate d'ammoniaque, etc.). Enfin, il ne faut pas oublier les 20 000 hectolitres d'alcool méthylique qui ont servi à obtenir du formol et de l'alcool éthylique. La carbonisation à basse température a fourni de son côté du coke, du goudron, du gaz combustible à pouvoir calorifique très élevé, de l'essence, etc. Les mines du Nord de la France ont fourni par ailleurs, dans la même année, 15 000 tonnes de carbure de calcium, 9 500 tonnes de cyanamide et 771 tonnes de cuivre électrolytique.

Il n'est pas sans intérêt de donner quelques indications sur ces diverses industries, d'autant plus que les livres classiques sont généralement très en retard à ce sujet.

Les dérivés de la fabrication du coke métallurgique.

LA préparation du *coke métallurgique* se fait à partir d'autres variétés de houille que celle du coke à gaz. On choisit des houilles pauvres en gaz et, pour parer à leur pénurie, on est arrivé à traiter des mélanges de charbons considérés comme non cokéfiables séparément. Avant la guerre, les batteries de fours à coke produisaient 5 à 6 tonnes de coke par vingt-quatre heures ; elles en produisent maintenant trois fois plus dans le même temps.

Le *benzol* était déjà recueilli avant la guerre, mais il était regardé comme un carburant de mauvaise qualité. Aujourd'hui, on obtient, par tonne de houille, environ 10 litres de benzol brut qui fournit : le benzène pur, le toluène pur, le solvant naphta, le benzol moteur. Ce dernier produit est très recherché, car il améliore la qualité des essences et confère aux mélanges essence-alcool une certaine stabilité.

L'*ammoniaque synthétique* est obtenu en combinant l'azote de l'air à l'hydrogène des fours à coke. Il sert à la fabrication du *sulfate d'ammoniaque*, l'engrais classique dont la valeur fertilisante est bien connue. La sulfatation de l'ammoniaque s'opère soit par le barbotage du gaz dans l'acide sulfurique, soit (plus économiquement) par adjonction de gypse à la solution ammoniacale que l'on traite ensuite par le gaz carbonique. L'ammoniaque se retire aussi, comme on le sait, des eaux d'épuration du gaz d'éclairage ; c'est une source importante pour la fabrication du sulfate d'ammoniaque. On compte qu'une tonne de charbon produit 2 kg. 4 d'ammoniaque, soit environ 10 kilogrammes de sulfate. L'ammoniaque

de récupération fournit en France 130 000 tonnes de sulfate sur une production nationale de 340 000 tonnes.

Le *goudron de houille* n'était autrefois traité que pour en retirer les huiles légères (benzols), le reste servant au revêtement des routes. On en extrait aujourd'hui de très nombreux produits qui peuvent servir de matières premières pour la fabrication d'autres dérivés. Pour le revêtement des routes, on préfère recourir à des goudrons reconstitués, mélanges d'huiles anthracéniques et de brai de houille, auxquels on ajoute des matières inertes, comme du sable ou du charbon pulvérisé.

On compte jusqu'à 80 kilogrammes de goudron par tonne de houille. La distillation de ce goudron fournit : du *brai* (fabrication des agglomérés, briquettes, boulets), des *huiles anthracéniques* (traitement d'hiver des arbres fruitiers), des *huiles de créosotage* (imprégnation) des poteaux télégraphiques, traverses de chemins de fer, pavés de bois), des *huiles de débenzolage* (extraction du benzol des gaz de fours à coke), de la *naphtaline brute* (noir de fumée pour encres d'imprimerie), des *huiles phénoliques* et, enfin, des *huiles légères*.

Chaque série de produits sert de matière première pour de nombreuses industries. Les huiles anthracéniques fournissent : l'anthracène, d'où dérivent l'anthraquinone et toute une famille de colorants (alizarine, carbozol, etc.) ; les huiles phénoliques sont une source d'acide phénique (colorants, matières plastiques, désinfectants), de métaporacrésol, d'où dérivent des résines synthétiques, de résine de commarone (préparation des vernis), etc. ; quant aux huiles légères, elles fournissent la benzine, le toluène, le xylène purs, ainsi que le benzol pour autos.

Le gaz de fours à coke et les fabrications synthétiques.

Le gaz des fours à coke peut être distribué dans les villes à la façon du gaz d'éclairage ; on peut l'employer pour le chauffage domestique ainsi que pour certains fours industriels. Son pouvoir calorifique est un peu inférieur à celui du gaz d'éclairage. Ces distributions existent déjà à l'étranger : Tertre, dans le Borinage, envoie son gaz à Mons et à Bruxelles ; les mines de la Ruhr envoient leur gaz très loin.

Mais le gaz des cokeries est surtout important comme base de la *fabrication synthétique* de l'ammoniaque et des engrais azotés. Il contient en moyenne 60 p. 100 d'hydrogène, 25 p. 100 de méthane et, pour le reste, de l'azote, de l'oxyde de carbone, du gaz carbonique et quelques carbures.

Tous ces constituants sont utilisés : l'oxyde de carbone sert à produire de l'alcool méthylique, le méthane est employé pour la soudure autogène, l'éthylène conduit à l'alcool éthylique et à l'éther, etc. Mais c'est l'hydrogène le plus important. Il est retiré du gaz des cokeries par liquéfaction fractionnée ; en refroidissant progressivement le mélange gazeux, on finit par recueillir, à — 200°, l'hydrogène resté seul gazeux. Après purification, il est soumis, mélangé à l'azote, à l'action d'un catalyseur dont la composition exacte, variable d'une usine à l'autre, est maintenue secrète.

La plus ancienne synthèse industrielle de l'ammoniaque a été réalisée en Allemagne en 1912 (*Badische Anilin und Soda Fabrick*, procédé Haber) ; celle de Bully-les-Mines remonte à 1923 (procédé G. Claude) ; des procédés plus récents ont surgi en Italie, en Allemagne, aux États-Unis. Cet ammoniaque de synthèse sert à la préparation du sulfate d'ammoniaque, comme il a déjà été indiqué plus haut, de l'acide nitrique (usine de Grand-Couronne, près de Rouen ; 30 tonnes d'acide nitrique par jour), lequel conduit au nitrate de chaux, au nitrate d'ammoniaque et aux explosifs.

L'industrie française des engrais azotés de synthèse n'existe que depuis 1924, date à laquelle Georges Claude l'installe à l'usine de Béthune. La capacité de production a dépassé les possibilités de la consommation, aussi les usines n'utilisent-elles actuellement que 40 p. 100 de leur production nominale.

Les houillères sont devenues de véritables centres industriels de transformation, et il est possible que, dans un avenir prochain, la seule matière qui n'en sorte pas soit le charbon lui-même.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Dr M. Wiser : **Comment prévenir et guérir les affections des yeux**, trad. de l'allemand par Lucien Roth (Doin ; 16 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le Dr Wiser est un célèbre oculiste allemand, ancien premier médecin assistant à la clinique ophtalmologique de l'Université de Bonn et maintenant plus que septuagénaire. Sa clinique est ouverte chaque année de mars à novembre à Bad Eilsen, station thermale située près de Bückeburg, dans la principauté de Schaumburg-Lippe, et il y obtient des résultats surprenants, même dans des cas jugés incurables par tous ses confrères. On ne s'étonnera donc pas que le traité de vulgarisation publié en 1930 par le Dr Wiser (en attendant le grand ouvrage où il doit exposer ses recherches et ses découvertes) ait été traduit en français. Il contient, avec des témoignages touchants de quelques malades illustres soignés et guéris à Bad Eilsen, un exposé très clair du mécanisme de la vision normale et de ses troubles, ainsi qu'une étude des maladies de l'œil, de ses lésions, et des remèdes propres à les soulager. Les membres de l'enseignement, dont la vue se fatigue malheureusement si vite, et qui s'intéressent aussi, pour leurs élèves, à l'hygiène de la vision, trouveront dans ce précis des renseignements et des conseils excellents ; il serait souhaitable que nos oculistes français ne négligent pas, eux non plus, de méditer les enseignements du Dr Wiser.

VIENNENT DE PARAITRE

(*En vente à la librairie Nathan.*)

Aragon : **Les cloches de Bâle** (Denoël et Steele ; 18 fr.).

Badin (Jules) : **Les mille et une manières de frauder le fisc** (M. d'Hartoy ; 12 fr.). — **Les fraudes fiscales vues par un témoin** (M. d'Hartoy ; 5 fr.).

Balde (Jean) : **Le goéland** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

Barbedette (L.) : **Aux sources de la douleur** (Ed. Fraternité universitaire ; 7 fr.).

Bordeaux (Henry) : **La maison** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

Guéhenno (Jean) : **Journal d'un homme de quarante ans** (Grasset ; 15 fr.).

Halphen-Istel (Claire) : **Quels livres donnerez-vous à vos enfants?** Choix d'œuvres pour la jeunesse (Maison du Livre ; 9 fr.).

Lenotre (G.), de l'Académie française : **La Révolution par ceux qui l'ont vue** (Grasset ; 15 fr.).

Mailfert (André) : **Au pays des antiquaires** (Flammarion ; 12 fr.).

Mauriac (François), de l'Académie française : **La fin de la nuit** (Grasset ; 15 fr.).

Mayor (Jules) : **Nous n'irons plus au bois** (Crès ; 12 fr.).

Meyer-Redard (F.) : **Atlas des monnaies et des heures** (3e éd., Bq. Comm. Bâle ; 4 fr.).

Montenailles : **Chanson des Écoliers**, musique de Pierre Neuville, 2 fr. ; — **Comme l'abeille**, musique de Pierre Neuville, 2 fr. (Joubert, éd.).

Saint-Hélier (Monique) : **Bois-mort** (Grasset ; 15 fr.).

Seu Ring-Hai : **Miroir, cause de malheur** et autres contes coréens (Figuière ; 15 fr.).

Vasseur (Lucien) : **Aux feux de la rampe** (Nathan ; 16 fr. 50).

Vermorel et Thiédot : **Aide-mémoire de géographie pour le brevet élémentaire** : La France et ses colonies (Nathan ; 9 fr. 50).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Bruxelles, École française, 29 juin 1934). — **On rentre le foin.** — Renaud (1) et Isidore (1) marchaient en avant, près des chevaux. La charrette était lourdement chargée ; l'énorme masse de foin montait haut, et des deux côtés retombait presque sur les roues.

— Allez doucement, dit Jean Sureau (1), et attention aux branches de pommiers.

Le pré était vide. Les roues avaient laissé sur l'herbe un réseau d'ornières ; de distance en distance, des taches rondes, d'un vert plus tendre, marquaient encore les emplacements des meulons. Jean Sureau ferma la barrière.

Fanny (1) venait avec lui, le râteau sur l'épaule. Devant eux, la charrette allait, cahotant ; des brindilles s'accrochaient aux épines des haies.

CH. BAUSSAN (1).

(1) A écrire au tableau.

Questions. — 1. (2 points.) a. *Donnez la nature du mot « haut » dans la 2e phrase et la fonction du mot « vide » dans la 4e phrase.* — b. *A quel mode et à quel temps est chacun des verbes suivants : « allez » (3e phrase), « avaient laissé » (5e phrase)?*

2. (1 point 1/2.) *Copiez les expressions suivantes en remplaçant l'adjectif « tendre » par son contraire : des taches d'un vert tendre ; du pain tendre ; un père tendre.*

3. a. (1/2 point.) *Dans la 3e phrase, remplacez le mot « attention » par un mot de même sens.* — b. (1 point.) *Trouvez dans la dictée 2 noms qui sont des diminutifs et dites de quel mot simple chacun d'eux est formé.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Haut* est ici un adverbe venu de l'adj. qualificatif; — *Vide :* attribut du mot pré. — *b. Allez* est au mode impératif, temps présent ; — *Avaient laissé* est au mode indicatif, temps plus-que-parfait.

2. Des taches d'un vert foncé ; du pain rassis ; un père sévère (dur).

3. *a.* Gare. — *b.* Charrette (de char) ; — meulon (de meule).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — **Le déjeuner des deux poupées.** — *Jeanne installe ses deux « filles » à table... Recommandations... Le menu... La conversation... Petits incidents. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Une fragile petite table est installée dans le verger, sous un cerisier tout chargé de fruits. Jeanne a reçu de sa maman des cerises d'un rouge éclatant et elle emporte Lilie et Josette, ses deux poupées.

D'abord, avec des précautions infinies, elle place ses filles sur de hauts tabourets. Celles-ci lèvent les bras en l'air comme pour se tenir en équilibre et une serviette au cou, la frimousse souriante, elles attendent le déjeuner comme de vrais bébés. Puis, à la manière d'une petite maman, Jeanne dispose le minuscule couvert.

Le plat aux cerises est placé au milieu de la table. Jeanne sert ses filles et, avec un air d'autorité, elle leur dit : « Ne vous salissez pas, car c'est demain la fête, n'est-ce pas ! » — « Non, maman, répond une petite voix flûtée. »

Elle reprend alors d'un ton qui ne souffre pas de réplique : « Lilie, tiens-toi droite, et mange au moins ! A-t-on jamais vu cela, une grande fille comme toi qui renverse son verre ! Fais donc attention, et puis ne bois pas si vite ! Oh ! il faut toujours que je gronde ! »

Et Jeanne continue ses reproches devant ces deux têtes qui sourient toujours, lorsque, soudain, Josette, mal assise, tombe sur le nez. Aussitôt, la petite maman se précipite, relève sa fille, la console, la berce doucement, effaçant, d'un baiser, la trace du bobo.

Puis le repas interrompu s'achève dans la joie. Jeanne est une adorable petite maman.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Bourgueil, Indre-et-Loire, 1934). — 1. *On veut couvrir d'un tapis la surface entière d'un parquet qui mesure 4 m. sur 3 m. 50. Ce tapis est vendu en bandes de 0 m. 70 de large, à 36 f. le mètre courant. Faites un croquis au 100e représentant le tapis et la disposition des bandes ; puis, à l'aide de ce croquis, calculez la longueur totale de tapis à acheter, ainsi que la dépense (pose non comprise).*

➔ SOLUTION. — La longueur 4 mètres ne contient pas un nombre entier de fois la largeur 0 m. 70 de la bande, mais la largeur 3 m. 50 du parquet vaut exactement 5 fois 0 m. 70 : on disposera donc les bandes en long, comme l'indique le croquis (réduit au 1/200).

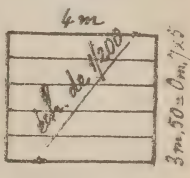

Il y en aura 5, longues de 4 mètres chacune. De sorte qu'on doit acheter 5 fois 4 mètres de tapis, soit 20 mètres courants.

A 36 f. l'un, cela fait une dépense de 20 fois 36 f., soit 720 f.

***

2. *Une personne a acheté une prairie qui lui revient à 6.720 f., frais d'acquisition compris. Elle la loue 450 f. par an, mais elle paie les impôts, qui s'élèvent à 63 f. 60. A quel taux son argent est-il placé?*

➔ SOLUTION. — Le revenu net n'est que :

450 f. — 63 f. 60 = 386 f. 40.

C'est l'intérêt annuel du prix de revient 6 720 f. En un an, 1 f. de capital rapporte 6 720 fois moins :

$$\frac{386 \text{ f. } 40}{6\,720}$$

et 100 f. de capital rapportent 100 fois plus que 1 f. :

$$\frac{386 \text{ f. } 40 \times 100}{6720} = 5 \text{ f. } 75.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que vous rappellent les dates suivantes : 5 mai 1789, 14 juillet 1790, 4 septembre 1870, 28 juin 1919.*

2. *De quel roi Richelieu fut-il le ministre ? Pourquoi assiégea-t-il La Rochelle ? Comment se termina ce siège ? Richelieu supprima-t-il la liberté de conscience aux protestants ?*

3. *Citez les principaux centres d'industrie textile en France.*

4. *Croquis de la Garonne, affluents, villes arrosées.*

BAUDRILLARD et KUHN **LISONS ! Cours moyen (2e degré) et Cours supérieur..... 10 fr.**

➔ RÉPONSES. — 1. 5 mai 1789 : réunion des États généraux à Versailles. — 14 juillet 1790 : fête de la Fédération. — 4 septembre 1870 : chute du 2e Empire, proclamation de la 3e République à Paris. — 28 juin 1919 : signature du traité de Versailles qui met fin à la guerre de 1914-1918.

2. Richelieu fut le ministre de Louis XIII. Il assiégea La Rochelle en 1628 pour mettre fin aux menées des protestants qui, appuyés sur leurs places de sûreté et alliés à l'Angleterre, ne reconnaissaient plus l'autorité du roi. Après un siège qui les réduisit à la famine, les protestants se rendirent. Richelieu accorda aux rebelles la paix ou édit de grâce d'Alais (1629), les protestants perdaient leurs privilèges mais conservaient la liberté du culte.

3. Principaux centres textiles en France : a. *Laine :* Roubaix (Nord), Rouen-Elbœuf (Normandie), Sedan (Ardennes), Reims (Champagne), Castres-Mazamet (Causses). — b. *Coton :* Lille-Tourcoing (Nord), Rouen (Normandie), Mulhouse (Alsace), Epinal (Vosges), Roanne (Loire). — c. *Soie :* Lyon, Saint-Etienne (*rubans*). — d. *Lin :* Armentières ; — *coutils :* Laval, Cholet.

4. (Voir Atlas.)

IV *bis*. **SCIENCES** (Montbazon, Indre-et-Loire, 1934). — 1. *Décrivez une expérience simple faite en classe pour mettre en évidence l'existence de la pression atmosphérique. Cette pression est-elle constante ? Avec quel appareil la mesure-t-on ? — 2. Citez les rosacées que vous connaissez.* — 3. **Filles**. *Différentes manières de conserver les fruits. Exposez rapidement les plus simples et les plus employées.* — 4. **Garçons**. *Qu'est-ce qu'une terre franche ? Qualités des terres franches, défauts des autres terres.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Le maître s'est servi d'une petite seringue en verre, dont le piston bien graissé glissait à l'aise, bien qu'il joignît hermétiquement. Après en avoir fermé le bec avec le doigt, le maître m'a fait tirer en arrière le piston, poussé d'abord à fond. J'ai dû faire un effort assez grand, ce qui m'a surpris ; et, quand j'ai lâché le piston, il est reparti vivement de lui-même à sa première position. C'est que l'atmosphère exerçait une pression sur l'arrière du piston, tandis qu'elle ne le poussait pas par devant, où l'air ne pouvait pas entrer.

On mesure la pression atmosphérique avec le baromètre, où elle fait équilibre à celle d'une colonne de mercure d'environ 75 centimètres de hauteur. On dit couramment que la pression atmosphérique est 75 centimètres...

Elle varie en chaque lieu, avec le temps, de 1 à 2 centimètres. Elle varie, en outre, d'un lieu à un autre s'il y a changement d'altitude : c'est au niveau de la mer que la pression reste voisine de 75 centimètres, elle diminue rapidement quand on gravit une montagne.

2. Les rosacées doivent leur nom aux rosiers, arbustes cultivés pour leurs fleurs. La plupart des autres plantes cultivées de cette famille fournissent des fruits. Le fraisier n'est qu'une herbe, le framboisier un arbuste, les autres sont des arbres. Le cerisier, le prunier, le pêcher, l'abricotier ont des fruits à noyau, — le pommier, le poirier, le cognassier des fruits à pépins. On fait des haies épineuses avec l'aubépine.

3. F. On conserve les cerises et les prunes dans des bouteilles bien bouchées, qu'on porte à 100° au bain-marie pour tuer les microbes adhérents à ces fruits, et qui les altéreraient.

Les pruneaux sont des prunes desséchées, ils résistent aux microbes précisément à cause de leur sécheresse. On conserve de même les abricots, les figues, les dattes, le raisin.

La confiture est un mélange de sucre et de fruits, — prunes, cerises, abricots, pêches, poires, coings raisins..., qu'on cuit assez longtemps pour en chasser l'excès d'eau. A l'état de sirop, le sucre est ici agent de conservation. Quand on ôte de la confiture la pulpe des fruits pour n'en garder que le jus, on obtient une gelée : ainsi fait-on pour les groseilles, les framboises, les coings, les pommes.

4. G. Les terres les plus fertiles et les plus faciles à cultiver contiennent environ 60 p. 100 de silice, 25 p. 100 d'argile, 10 p. 100 de calcaire et 3 à 5 p. 100 d'humus : on les appelle terres franches. Meubles et perméables, elles s'égouttent assez vite après les pluies, mais en gardant assez d'eau pour alimenter les plantes en temps de sécheresse.

On les oppose aux terres dites siliceuses, argileuses, calcaires, humifères, où l'un des quatre éléments constitutifs prédomine fortement, au détriment des autres. Collantes par temps humide, dures par temps sec, les terres argileuses sont ordinairement pénibles à travailler. Les plantes souffrent de la sécheresse dans les terres siliceuses, un peu aussi dans les terres calcaires. Les terres humifères ne deviennent fertiles que si on les assèche et si on y met un amendement calcaire.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Bourgueil, Indre-et-Loire, 1934). — **Garçons**. *Croquis coté d'un marteau.* — **Filles**. *Poser une pièce en coin à couture rabattue, d'environ 5 centimètres de côté. Lettre P.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le héron.** — Le héron est de *nature mélancolique ;* les *endroits* déserts, d'accès difficile, où l'homme passe rarement, lui conviennent. Il reste là, au bord de l'eau, pendant des journées entières, en équilibre sur une de ses longues pattes, le bec reposant sur son jabot, dans une immobilité si parfaite qu'il ne remuerait pas davantage empaillé derrière une vitrine. A travers son *rêve indéfini,* l'œil demi-clos, il guette le passage de *quelque poisson* avec une patience de pêcheur à la ligne sur un quai de la Seine. Son costume est sérieux comme il convient à un philosophe : habit noir à longues basques, un peu de blanc à la poitrine simulant le linge, et derrière la tête une fine aigrette de plumes couchées.

TH. GAUTIER.

Questions. — 1. *A quels personnages l'auteur compare-t-il le héron? Justifiez ces comparaisons.*

2. a. *Expliquez les mots et expressions : nature mélancolique ; accès ; rêve indéfini ; simulant.* — b. *Donnez le verbe correspondant à accès et un nom dérivé de simuler.*

3. *Relevez dans la 2e phrase les divers compléments du verbe « reste » et indiquez leur nature.*

➔ RÉPONSES. — 1. Le héron est successivement comparé au pêcheur à la ligne dont il a la patience, puisqu'il « reste là, au bord de l'eau, pendant des journées entières »... « dans une immobilité parfaite »... puis au philosophe, « son costume sérieux » : « habit noir à longues basques » étant celui d'un sage.

2. a. *Nature mélancolique :* le héron vit en solitaire, il est enclin à la rêverie et son penchant dominant est une vague de profonde tristesse.

Rêve indéfini : rêve à la fois vague et continu qu'il est aussi impossible de préciser que de limiter.

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS.. 17.80

Simulant : simuler, c'est faire paraître comme réel ce qui ne l'est point ; si les longues plumes noires du héron ressemblent à un habit noir, le duvet blanc de la poitrine fait l'effet du linge.

b. *Accès*, verbe accéder ; — *simuler*, nom : simulateur.

II. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Un alpiniste s'élève de 300 mètres par heure et descend de 500 mètres dans le même temps. Quel temps mettra-t-il pour faire l'ascension d'une montagne de 1 500 mètres d'altitude et pour revenir au point de départ (altitude 0), s'il s'arrête 1 heure au sommet ? Dans les mêmes conditions, quelle serait l'altitude atteinte si l'alpiniste était de retour 3 heures après son départ ?*

➔ Solution abrégée. — 1. 1 500 m. = 5 fois 300 m. = 3 fois 500 m. : 5 heures de montée, 3 de descente. Avec l'heure d'arrêt, cela fait 9 heures. — 2. D'après ce qui précède, en 8 heures de marche l'alpiniste monte et descend 1 500 m. ; en 2 heures, d marche (3 — 1 = 2), soit le quart de 8, il monte et descend 1 500 m. : 4 = 375 m.

***

2. *Un fût de vin a coûté 540 f., prix auquel s'ajoutent des frais de transport et de régie. Entamé le 1er juin, il a été fini le 28 octobre suivant, après une consommation journalière de 2 bouteilles de 75 centilitres, correspondant à une dépense de 4 f. 125. Calculer la contenance du fût et le montant des frais par hectolitre.*

➔ Solution abrégée. — 1. Durée de la consommation : 30 j. de juin + 31 de juillet + 31 d'août + 30 de septembre + 28 d'octobre = 150 jours. Consommation totale (contenance du fût) : 0 l. 75 × 2 × 150 = 225 litres. — 2. Dépense totale : 4 f. 125 × 150 = 618 f. 75 ; total des frais : 618 f. 75 — 540 f. = 78 f. 75 ; montant des frais par hectolitre : 78 f. 75 : 2.25 = 35 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Dijon, 1re session 1934). — **Salammbô** (1) **s'avance à la rencontre de son père**. — Salammbô descendait alors l'escalier des Galères. Toutes ses femmes venaient derrière elle ; et, à chacun de ses pas, elles descendaient aussi. Les têtes des négresses marquaient de gros points noirs la ligne des bandeaux à plaques d'or qui serraient le front des Romaines. D'autres avaient dans les cheveux des flèches d'argent, des papillons d'émeraudes, ou de longues aiguilles étalées en soleil. Sur la confusion de ces vêtements blancs, jaunes et bleus, les anneaux, les agrafes, les colliers, les franges, les bracelets resplendissaient ; un murmure d'étoffes légères s'élevait ; en entendait le claquement des sandales avec le bruit sourd des pieds nus posant sur le bois... Quand l'acclamation des hommes se fut apaisée, en se cachant le visage avec leurs manches, elles poussèrent ensemble un cri bizarre, pareil au hurlement d'une louve, et il était si furieux et si strident qu'il semblait faire, du haut en bas, vibrer comme une lyre le grand escalier d'ébène tout couvert de femmes.

Le vent soulevait leurs voiles, et les minces tiges des papyrus se balançaient doucement... Les grenadiers en fleur se bombaient sur l'azur du ciel, et, à travers les branches, la mer apparaissait avec une île au loin, à demi perdue dans la brume.

Flaubert.

Questions. — I. *En quoi ce passage est-il évocateur ? Montrez-le de façon précise en citant des détails caractéristiques.*

II. Expliquez : a. *marquaient de gros points noirs la ligne des bandeaux à plaques d'or ;* b. *papillons d'émeraudes ;* c. *strident ;* d. *les grenadiers en fleur se bombaient sur l'azur du ciel.*

III. a. *Dans la phrase :* Quand l'acclamation... couvert de femmes, *justifiez les temps des verbes qui se trouvent à un mode personnel.*

b. *Nature et fonction des propositions contenues dans cette phrase.*

➔ Réponses. — L'auteur a composé ce passage avec beaucoup d'art et de grâce; au choix très heureux des détails qu'il nous apporte et à leur grande précision, nous imaginons sans effort la scène qu'il décrit. Le rythme de la descente est noté : Salammbô s'avance suivie de toutes ses femmes et, « à chacun de ses pas, elles descendaient aussi ». On nous montre ensuite la ligne onduleuse des chevelures parées de bijoux : « Bandeaux à plaques d'or » des Romaines, têtes des négresses (« gros points noirs ») ; les claires couleurs des vêtements « blancs, jaunes et bleus » rehaussés de dorures et d'ornements.

Les bruits sont indiqués : « Murmure d'étoffes légères », « claquement des sandales », « bruit sourd des pieds nus », « acclamation » des hommes, « cri bizarre » et strident des femmes qui fait « vibrer comme une lyre le grand escalier d'ébène ».

Le cadre de la scène est lui-même évoqué avec majesté : « Les tiges de papyrus » se balançaient au vent alors que les « grenadiers en fleur » se bombaient sur l'azur du ciel. Au loin la mer forme le fond du tableau.

II. *a.* Les femmes étaient disposées à la suite, tout le long des degrés de l'escalier, c'est ainsi que les « bandeaux des Romaines ornés de « plaques d'or » formaient une longue ligne dorée qui, toutefois, n'était pas continue, les têtes rondes des négresses dessinant, sur cette ligne, comme de « gros points noirs ».

b. Il s'agit ici de papillons ciselés par les orfèvres et dont les ailes, pour mieux imiter les belles couleurs des insectes, sont ornées d'émeraudes, pierres précieuses, d'un très beau vert.

c. Strident : un cri très aigu, ce cri est ici si perçant qu'il fait « vibrer comme une lyre le grand escalier d'ébène ».

d. Les branches flexibles des grenadiers sont si chargées de fleurs qu'elles en sont courbées, cintrées (d'où l'expression « se bombaient »), alors qu'elles se détachent avec netteté sur le bleu ardent du ciel.

III. *a. Se fut apaisée* est au passé antérieur, l'action exprimée dans le passé ayant eu lieu *avant* celle de pousser qui est au passé simple parce qu'elle s'est produite à un moment bien déterminé du passé. Les autres verbes sont à l'imparfait parce que l'action a eu lieu en même temps que l'action passée précédente.

b. Pas de difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Harpagon chez son tailleur. Il lui porte de vieux habits, dans lesquels on taillera son nouveau*

(1) Écrire ce mot au tableau.

BROUTET. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar. . . 15 fr.

costume. Il donne ses indications, discute le prix de la besogne. Faites-nous assister à la scène et entendre le dialogue.

➔ INDICATIONS. — Il s'agit ici d'un devoir d'imagination, cette scène n'existant point dans le théâtre de Molière. Le dialogue entre Harpagon et maître Jacques, au cours duquel l'avare qui veut faire « bonne chère » avec « peu d'argent », donne ses ordres à son cuisinier, indiquera aux candidats le ton qu'il convient de prendre. Présenter en quelques lignes les personnages et en arriver aussitôt au dialogue pour lequel il sera fait, bien entendu, usage du style direct et du tiret.

Vous pourrez supposer que c'est pour se faire beau et plaire davantage à Marianne que l'avare s'est décidé à un nouveau sacrifice : non seulement il offrira un repas à sa fiancée, mais il se commandera un autre costume. Mais se faire habiller de neuf serait ruineux et les tissus actuels ne valent pas les bonnes vieilles étoffes d'autrefois. Voilà donc Harpagon parti chez son tailleur avec les meilleures défroques de sa garde-robe. Il vous restera à traduire, avec les réticences et les objections du tailleur, qui se targue d'être « bon faiseur » et qui n'aime guère les raccommodages, toutes les bonnes raisons que trouve l'avare pour justifier son point de vue. Ne pas manquer de mettre aussi une certaine âpreté dans la discussion qui va porter sur le prix. Terminer par une réflexion du tailleur : « Que ce maudit avare est donc déplaisant et comme il vaut mieux travailler pour ce bon M. Jourdain, si généreux et si facile à contenter ! »

III. HISTOIRE. — *Marquer les grands faits et les grandes dates de l'histoire coloniale de la France, de 1715 à nos jours.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — L'empire colonial formé sous la royauté fut en partie perdu, lors de la guerre de Sept ans. Cet empire, reformé à la suite de la conquête de l'Algérie et des acquisitions de Napoléon III, fut considérablement agrandi sous la IIIe République et il est aujourd'hui le 2e du monde.

II. **La colonisation française de 1715 à 1830.** — *Le traité d'Utrecht* (1713), en nous enlevant *Terre-Neuve et l'Acadie*, était une première atteinte à nos possessions coloniales. Cependant, en 1715, nous possédions, avec la Guinée, le Sénégal, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion, de belles colonies en Amérique du Nord (Canada et Louisiane) et aux Indes. Mais après avoir provoqué le rappel de *Dupleix*, l'Angleterre nous enlève lors de la guerre de Sept ans le *Canada* et l'*Inde* ; le *traité de Paris 1763* ne nous laisse guère que quelques îles des Antilles et 5 comptoirs dans l'Inde. Nos acquisitions se trouvent encore réduites pendant la Révolution et l'Empire alors que l'Angleterre est maîtresse des mers.

III. **La colonisation française de 1830 à 1870.** — La conquête de l'*Algérie*, continuée sous *Louis-Philippe* (occupation des ports, lutte de Bugeaud contre Abd-el-Kader, 1847), nous ouvre de magnifiques horizons en Afrique. — *Autres acquisitions :* sous Louis-Philippe, *Tahiti* et quelques îles du Pacifique ; sous Napoléon III, la *Cochinchine*, le *Cambodge*, la *Nouvelle-Calédonie*.

IV. **L'expansion coloniale sous la IIIe République.** — Insister sur le rôle de *J. Ferry*, a. *En Algérie :* occupation de la *Tunisie* (1881), puis du *Maroc* (conférence d'Algésiras, 1906), expédition de la Chaouïa (1908), de Fez (1911), négociation de 1912 avec l'Allemagne, Conquêtes du *Soudan*, du *Dahomey*, pénétration du *Sahara*, occupation du Congo (œuvre de S. de Brazza).

Dans l'océan Indien : conquête de *Madagascar* (1895-1896).

b. *En Asie :* conquête de l'*Annam* et du *Tonkin* (1883-1885) (voir *un manuel*).

Les clauses du *traité de Versailles* (1919), mandats sur une partie du Togo et du Cameroun et sur la Syrie.

V. *Conclusion.* Notre empire colonial qui compte actuellement 12 millions de km² et 50 millions d'hab. forme un élément très important de la puissance française.

IV. MATHÉMATIQUES (B. E. Paris, octobre 1934). — 1. **Arithmétique et algèbre.** —

1. Un voyageur part en voiture de la ville A à 14 heures dans la direction de la ville B. Il s'arrête une heure, de 16 à 17 heures. Un cycliste, parti de B à 14 heures dans la direction de A, s'arrête 10 minutes après chaque heure de marche. Au bout de 4 heures, les deux voyageurs se rencontrent en C, à égale distance de A et de B.

1° Sachant que la vitesse horaire de la voiture surpasse de 3 km. celle du cycliste, trouver les deux vitesses horaires et la distance AB.

2° Tracer le graphique permettant de vérifier les résultats obtenus, l'heure étant représentée par 3 cm. sur l'axe Ax et le km. par 1 mm. sur Ay.

➔ SOLUTION. — 1. De 14 heures à 18 heures, la voiture a roulé pendant 3 heures et le cycliste s'est arrêté 3 fois, roulant pendant 4 h. — 3 fois 10 min. = 3 h. 1/2.

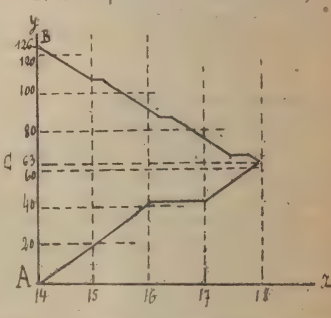

En 3 heures, il a perdu : 3 km. × 3 = 9 km. sur la voiture.

Il a parcouru ces 9 km. en une demi-heure.

Donc sa vitesse horaire est de 9 × 2 = 18 km. et celle de la voiture : 18 + 3 = 21 km.

La distance AC est de 21 × 3 = 63 km., de sorte que AB = 63 × 2 = 126 km.

2. Construire le graphique en se servant des nombres 18, 21 et 126 obtenus par le calcul et vérifier que l'ordonnée du point de rencontre des voyageurs est bien 63.

2. **Géométrie.** — *Deux circonférences de centres O et O' se coupent en A et B de manière que l'angle OAO' soit droit.*

1° Si O'A = 4 cm. 5 et OA = 6 cm., calculer la distance des centres OO'.

2° Soit P le milieu de OO'. La perpendiculaire menée en A à la droite PA détermine dans le cercle O la corde AC et dans le cercle O' la corde AD. Démontrer que AC = AD. (On mènera les perpendiculaires OM à AC et O'N à AD.)

3° On trace AF perpendiculaire à OO' et O'K perpendiculaire à OM. Démontrer que les deux triangles PAF et O'OK sont semblables. Prouver que AP est égal à $\frac{OO'}{2}$ et calculer la longueur O'K, puis la longueur commune des cordes AC et AD.

➔ SOLUTION. — 1. Le triangle-rectangle OAO' donne :

$$O'O^2 = OA^2 + O'A^2 = 6^2 + 4{,}5^2 = 56{,}25.$$

Donc $OO' = \sqrt{56{,}25} = 7$ cm. 5.

2. Les perpendiculaires OM et O'N à la sécante CD sont parallèles et passent, l'une par le milieu M de AC, l'autre par le milieu N de CD. Le quadrilatère OMNO' est un trapèze ; PA, perpendiculaire à CD, est parallèle aux bases OM et O'N de ce trapèze et passe par le milieu de OO' ; donc elle partage MN en deux parties égales.

De AM = AN, on tire 2AM = 2AN ou AC = AD.

3. *a.* Les deux triangles rectangles PAF et OKO'

HINZELIN. CONTES ET LÉGENDES D'ALSACE broché... 11 fr. relié..... 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La conscience.

Quand nous avons tâché de différencier l'homme des animaux et des plantes, nous avons distingué en lui deux parties intimement liées : l'**âme** et le **corps**.

Nous avons laissé de côté, à dessein, une fonction importante de l'âme pour l'étudier aujourd'hui : nous allons essayer d'expliquer ce qu'on appelle la **conscience**.

La formation de la conscience.

Regardons agir le tout petit enfant. Il ne se rend pas compte de ce qu'il fait.

RAYMOND, âgé de cinq ans, monte sur la grille sans avoir peur d'être grondé.

Au même âge, DÉDÉ arrachait les plantes du jardin de son grand-père sans avoir l'idée qu'il faisait mal. Le réprimandait-on, il lui arrivait de recommencer encore, car, une minute après, il ne se souvenait plus de la remontrance.

Les tout jeunes enfants sont comme des animaux ; ils n'ont pas de vie morale.

Mais à partir d'un âge donné, à sept ans communément, le souvenir d'une action accomplie persiste chez l'enfant. Il lui cause de la joie ou, au contraire, du chagrin. Pour renouveler sa joie, l'enfant accomplit des actions semblables à la première ; pour éviter le chagrin, il ne fait plus d'actions semblables à la seconde. En son âme, s'établit une première distinction du **bien** et du **mal**.

J'ai eu la révélation de la conscience de Dédé, un soir d'hiver, pendant un orage.

Le tonnerre grondait ; les éclairs zébraient de lumière la salle à manger où nous étions réunis, Dédé, son père et moi. Tout à coup, Dédé se mit à pleurer. Je le pris sur mes genoux, afin de le consoler, croyant qu'il avait peur des éclairs ou du tonnerre. Mais les mots affectueux firent redoubler ses larmes : « Maman, j'ai du chagrin parce que j'ai lancé une pierre à Black et j'ai fait saigner sa patte. » Black était le chien de la maison.

Le souvenir de sa mauvaise action était douloureux à Dédé. Il aurait voulu ne pas l'avoir commise, mais il ne le pouvait pas ; il aurait voulu du moins alors l'oublier, mais il ne le pouvait pas non plus.

Comme Dédé, **votre conscience s'est éveillée avec le premier remords ou la première joie**.

La conscience est la **connaissance naturelle du bien et du mal** que chacun de nous porte en soi, l'**instinct merveilleux** qui guide notre conduite d'être raisonnable.

Des consciences plus ou moins claires.

Mais cette notion première du bien et du mal est imparfaite. Beaucoup d'expériences, de conseils, sont nécessaires pour éclairer le jugement des enfants et obtenir qu'ils ne se trompent point sur la valeur de leurs actes.

Telle fillette du cours préparatoire peut croire bien faire en jouant au lieu d'apprendre à lire en classe ; telle autre peut croire bien faire aussi en gardant un objet trouvé. Leurs consciences sont encore obscures. Nos leçons de morale ont précisément pour but d'arriver, par l'observation de la vie, par la réflexion, le raisonnement, à les faire juger plus sainement.

La même fillette, parvenue au cours moyen, sait que son devoir est d'étudier en classe ou de rendre l'objet trouvé à son propriétaire.

En étudiant, en se montrant respectueuse du bien d'autrui, elle éprouve une douce satisfaction ; le jeu ne lui avait donné qu'un contentement tout instinctif, semblable à la joie de l'animal qui s'ébat en liberté.

Ainsi, rendre sa conscience plus délicate, c'est augmenter pour soi les chances de bonheur. On y parvient en s'instruisant, en acquérant le goût du bien, de généreuses émotions, au contact d'âmes supérieures : celle d'un Pasteur, par exemple, ou des personnes d'une rare élévation morale qu'on rencontre dans la vie.

Aimer le bien est le meilleur moyen d'acquérir une volonté assez forte pour le réaliser.

Le rôle de la conscience avant l'action.

La conscience nous parle dans l'intimité de notre cœur. Personne n'entend le langage qu'elle nous tient et personne ne peut s'y soustraire : « Va où tu voudras, tu y trouveras toujours ta conscience. » (Diderot : *Entretien d'un père avec ses enfants.*)

Elle s'élève en nous, impérative, quand nous sommes sur le point d'agir.

Je suis prête à faire une aumône, à dire la vérité, à rendre un service quelconque à autrui ; j'entends sa voix m'encourager : « Ce que tu veux faire est bien. Fais-le. »

Au contraire, je suis sur le point de mal faire, de mentir, de battre un camarade : elle essaie de me détourner de la mauvaise action : « Ne fais pas cela », ordonne-t-elle.

Vous vous rappelez l'aventure du petit Poum, allant la nuit savourer en cachette des gâteaux que sa mère avait enfermés dans la salle à manger. Tout à coup, Poum entendit une voix lui crier : « Voleur ! » Il eut peur, se retourna, crut que quelqu'un était caché sous le lit. Il n'y avait pourtant personne dans la chambre ; le témoin de la mauvaise action de Poum était sa conscience.

Les petits garçons qui vont dénicher les oiseaux, les enfants qui font l'école buissonnière, les gourmandes qui volent des morceaux de sucre ou de chocolat à leurs mamans, les maraudeurs, les menteurs, les paresseux... sont tous avertis que ce qu'ils vont faire est mal.

Ils n'écoutent pas les avis de leur conscience parce que satisfaire leur instinct de possession, leur paresse, leur gourmandise ou leur égoïsme, leur paraît au premier abord plus agréable que de leur résister. Le mal est paré de tant d'attraits !

On a pu le comparer à un chemin dont l'entrée est décorée de roses, au sol lisse, à la pente douce, tandis que le bien a pour symbole une route dont l'entrée est austère, sans fleurs, au sol rocailleux, souvent encombrée d'épines. Si vous vous engagez sur le premier chemin

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseig. de la morale dans les petites classes. . . . 15 fr.

parce que vous êtes séduits par ses charmes trompeurs, vous parvenez à un abîme où vous vous engloutissez, tandis que, si vous choisissez la route aride, difficile à parcourir au début, vous atteignez ensuite une avenue parfaitement plane, un lieu enchanteur où toutes les merveilles sont réunies pour vous rendre heureux.

L'abîme où nous précipite le mal est le **remords**.

Les châtiments de la conscience.

La conscience est pour chacun de nous un privilège inestimable. Sans elle, nous serions des animaux asservis à leurs besoins, à leurs instincts de ruse et de violence. Nous serions insensibles à la beauté des choses, des sentiments. Un auteur a pu la comparer à l'anneau merveilleux capable de transformer la vie du prince auquel une fée l'avait offert. Mais cet anneau était muni d'une pointe qui, à chaque mauvaise action du prince, faisait saigner son doigt.

Notre conscience, de même, nous « pique » quand nous faisons le mal. Une mauvaise action nous laisse un goût amer, une tristesse profonde. Et plus l'action a été grave, plus nos regrets sont douloureux.

Un élève a copié sa composition sur son voisin. Il est classé premier. La pensée du mal qu'il a fait lui est plus pénible encore s'il voit pleurer celui à qui il a volé cette place.

Un petit garçon a été cruel envers une bête inoffensive, il a torturé un crapaud, par exemple ; l'évocation de sa méchanceté le torture à son tour, surtout si elle est irréparable, s'il a tué l'animal.

Caïn a tué son frère. Après ce meurtre, il ne connaît plus un seul instant de repos. Sa conscience, sous la forme d'un œil implacable, le lui reproche partout, jusque dans la tombe où il a voulu descendre. (Lire le poème de V. HUGO : *La Conscience*.)

Tous les criminels sont ainsi châtiés de leurs méfaits. Ils peuvent échapper à la loi écrite des hommes ou **loi civile**, ils n'échappent pas à la **loi morale.**

Le rachat moral.

Certes, nous ne commettrons jamais d'actes aussi abominables que ceux des criminels, mais nous souffrirons pourtant du remords plusieurs fois dans notre vie.

Nous avons beau faire, en effet, nous ne parvenons pas facilement à la perfection, même relative. Nous avons à nous blâmer, soit pour un manque de courage ou de justice, soit pour un mensonge, un travail bâclé, pour notre égoïsme, notre cruauté, notre colère...

Notre remords, pour être salutaire, devra nous amener à réparer notre faute : j'ai été moqueuse à l'égard de ma compagne, je dois lui demander pardon de l'avoir blessée, lui faire une gentillesse qui coûte à mon égoïsme ; j'ai dit du mal de mon voisin, je m'efforce de détruire les effets de ma calomnie en avouant que j'ai menti, en me montrant publiquement l'ami de celui que j'avais voulu discréditer ; j'ai cassé la vitre de l'épicière en jouant avec des cailloux : avec l'argent de ma tirelire, je paie le vitrier qui la remplace.

Le remords serait vain s'il ne nous rendait pas meilleurs. Nous nous efforcerons toujours de nous racheter, c'est-à-dire de **renouveler notre âme par une bonne action** qui détruise les conséquences fâcheuses de la mauvaise.

Un magnifique exemple de rachat moral nous est offert par Victor Hugo dans *Les Misérables*. Le héros en est Jean Valjean.

JEAN VALJEAN, à sa sortie du bagne où il a été jeté pour avoir volé du pain, a le cœur aigri. Il vole des couverts d'argent à l'évêque qui l'a charitablement hébergé chez lui quand tout le monde le repoussait ; il vole une pièce de quarante sous à Petit-Gervais, un enfant pauvre dont les larmes ne l'ont pas touché. Mais il rachète ensuite ses fautes par une vie admirable d'honnêteté, de travail, de dévouement, d'héroïsme (adoption de Cosette, émouvant sauvetage du père Fauchelevent...).

Ne plus tomber dans les mêmes fautes, réparer le mal que nous aurons fait, telle sera la règle que nous nous imposerons d'observer quand nous aurons désobéi à notre conscience. C'est à ce prix seulement que nous serons dignes de notre propre estime et de celle des gens honnêtes.

LECTURE. — Le ruban rose.

« Une des filles de Mme Pontal perdit un petit ruban de couleur rose et argent déjà vieux. Ce ruban me tenta, je le volai ; et comme je ne le cachais guère, on me le trouva bientôt. On voulut savoir où je l'avais pris. Je me trouble, je balbutie, et enfin je dis, en rougissant : « C'est Marion qui me l'a donné. »

« Marion était une bonne fille, sage, et d'une probité à toute épreuve. C'est ce qui surprit quand je la nommai...

« On la fit venir. Elle arrive, on lui montre le ruban : je l'accuse effrontément ; elle reste interdite, se tait, me jette un regard qui aurait désarmé les démons et auquel mon cœur barbare résiste.

« Elle nie avec assurance, mais sans emportement ; elle me supplie de ne pas déshonorer une fille innocente ; et moi, avec une impudence infernale, je confirme ma déclaration et lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban. La pauvre fille se mit à pleurer et ne me dit que ces mots : « Ah ! Rousseau, je ne voudrais pas être à votre place. »

« On nous renvoya tous deux...

« J'ignore ce que devint cette pauvre victime de ma calomnie ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle ait après cela trouvé facilement à bien se placer.

« Ce souvenir cruel me trouble quelquefois et me bouleverse, au point de voir dans mes insomnies cette pauvre fille venir me reprocher mon crime comme s'il n'était commis que d'hier. »

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

RÉSUMÉS. — C. M. — **La conscience est la connaissance naturelle du bien et du mal que chacun de nous porte en soi. Elle nous conseille de faire le bien et d'éviter le mal.**

Quand nous lui désobéissons, elle nous punit par le remords.

Le remords doit nous amener à réparer notre faute.

C. E. et C. P. — **Quand j'ai rendu service à ma compagne, j'entends une voix me dire : « Tu as bien fait. »**

Quand j'ai battu ma sœur, la même voix s'élève en moi et me dit : « Tu as mal fait. »

Cette voix s'appelle la conscience.

RÉFLEXIONS. — Dites dans quelles circonstances vous avez éprouvé du remords.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 30 à 35.

I. **Présentation des nombres.** — *a.* Reviser le nombre 30, son écriture, sa composition : 30 = 3 dizaines.

b. Partir de 30 coquillages, en ajouter un, deux, trois, quatre, cinq. On obtient les nombres trente et un, trente-deux, etc.

Faire observer la loi de formation de ces nombres, rapprocher des nombres correspondants entre 20 et 30.

II. **Écriture des nombres.** — Suivre toujours la même marche, dessiner 3 paquets de 10 bûchettes et une, 2, 3, 4 ou 5 à côté, écrire 3 sous les paquets de 10 (30) et 1, 2, 3, 4, 5 sous les unités. Bien montrer que la règle employée est toujours la même, faire comprendre que 3 représente 3 dizaines ou 30. Rapprocher des nombres correspondants entre 20 et 30.

III. **Étude de la composition des nombres.** — *a.* ADDITION ET SOUSTRACTION.

Les décompositions principales à étudier sont les suivantes :

30 + 1 ; 30 + 2 ; 30 + 3 ; 30 + 4...
et 32 = 31 + 1 ; 33 = 31 + 2...

On a ainsi :

31 = 20 + 11 ; 32 = 20 + 12 ;
31 = 15 + 15 + 1 ; 32 = 15 + 15 + 2...

Faire les opérations inverses en ce qui concerne la soustraction :

31 = 33 — 2 = 34 — 3, etc.

Manipuler comme toujours un matériel aussi varié que possible.

b. MULTIPLICATION ET DIVISION

Faire trouver que l'on peut partager 32 bûchettes en 2 paquets de 16 ; on a :

32 b. = 16 b. + 16 b. = 16 b. × 2.

De même, on trouve 2 paquets de 17 dans 34 et l'on a :

34 b. = 17 b. + 17 b. = 17 b. × 2.

En ce qui concerne la division par 3, 33 est 3 fois 11 ou 11 fois 3.

On aura de même :

32 = 4 fois 8 et 35 = 7 fois 5.

Ne pas insister sur ces deux dernières décompositions.

IV. **Exercices.** — 1° OPÉRATIONS :

12					
+ 13	33	35	32	11	34 | 2
+ 7	+ 12	— 13	— 11	× 3	

2° PROBLÈMES :

a. *Dans une boîte, il y a 3 paquets de 10 biscuits et 4 biscuits. Combien y a-t-il de biscuits en tout?*

b. *Jean avait 32 billes, il en perd 4, puis 2. Combien lui en reste-t-il?*

c. *On empile des livres par piles de 8, on fait 2 piles. Combien de livres? Puis encore 2 piles. Combien y a-t-il de livres en tout?*

d. *On partage 32 bonbons entre 2 enfants. Quelle est la part de chacun?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

L'hectolitre.

Une capacité égale à 10 dal. est un **hectolitre.** UN HECTOLITRE (en abrégé hl.).

1 hl. = 10 dal. = 100 l.

On montrera si possible une mesure de un hl. Le tableau du système métrique donnera une idée de cette capacité. L'hl. se fait en bois, en tôle ou en cuivre. C'est une mesure cylindrique dont le diamètre égale la profondeur.

On trouve plus communément le demi-hl. qui vaut 50 l.

Exercices de numération. — Montrer que compter par hl. c'est compter par centaines de litres.

1° Convertir en litres :

2 hl. = . l.; 5 hl. = . l;
4 hl. 5 dal. = . l.; 8 hl. 2 dal. = . l.;
6 hl. 2 l. = . l.; 9 hl. 7 l. = . l.

2° Convertir en hl., dal., l. :

800 l. = . hl. = . dal.
830 l. = . hl. = . dal.
432 l. = . hl. . dal. . l. = . dal. . l.
906 l. = . hl. . l. = . dal. . l.

Problèmes : — 1. *Combien y a-t-il de dal., de doubles dal., de demi-dal. dans un sac contenant 1 hl. d'avoine?* RÉPONSES. ➔ **10 dal.; 5 doubles dal.; 20 demi-dal.**

2. *Dans 29 hl. combien y a-t-il de dal., de litres, de doubles dal.?* RÉPONSES. ➔ **290 dal. ; 2 900 l. ; 145 doubles dal.**

3. *J'ai récolté 2 fûts de vin contenant 250 l. Combien ai-je récolté de litres, de dal., d'hl. de vin?* RÉPONSES. ➔ **500 l. ; 50 dal. ; 5 hl.**

4. *Un cultivateur a récolté 125 dal. de blé, 232 dal. d'avoine, 25 dal. d'orge. Évaluer la récolte totale en hl., dal., litres.* RÉPONSES. ➔ **38 hl. 2 ; 382 dal. ; 3820 l.**

5. *Je vends 3 f. le litre ma récolte de haricots qui est de 6 dal. et demi. Quelle somme dois-je recevoir?* RÉPONSE ➔ **195 f.**

Le carré.

Donner à chaque élève une feuille de papier ayant la forme d'un carré. Chaque élève devra en outre avoir une règle, un double dm., une petite équerre, une feuille de papier de cahier.

I. **Les côtés du carré.** — *a.* Ils sont égaux ;
b. Ils sont parallèles.

II. **Les angles du carré.** — Ce sont 4 angles droits.

CONCLURE. — *Le carré est une figure à 4 côtés (quadrilatère), dont les côtés sont parallèles et les angles droits ; les 4 côtés sont égaux.*

III. **Autres propriétés du carré.** — *a.* Vérifier que les 2 diagonales sont égales, qu'elles se coupent en parties égales et sont perpendiculaires.

b. Joindre les milieux des côtés opposés : les axes du carré passent par le point de rencontre des diagonales, ils sont égaux et perpendiculaires.

IV. **Le périmètre du carré.** — Les 4 côtés étant égaux, pour l'obtenir on multiplie la longueur d'un côté par 4.

Exercices. — 1. *Construire un carré ayant 8 m. de côté à l'aide de l'équerre et de la règle. Calculez son périmètre.* RÉPONSE. ➔ **32 m.**

2. *Un carré a 32 m. de périmètre. Quel est son côté?* RÉPONSE. ➔ **8 m.**

3. *Dessinez un carré ayant 40 cm. de périmètre.*

4. *En pliant le carré suivant une diagonale, on divise le carré en 2 triangles. Que pensez-vous de ces triangles?* RÉPONSE. ➔ **Ils sont rectangles, isocèles et égaux.**

5. *On veut entourer un terrain carré de 50 m. de côté avec une palissade valant 5 f. le mètre. Quelle sera la dépense?* RÉPONSE. ➔ **1 000 f.**

6. *A raison de 6 f. le mètre, la clôture d'un jardin carré a coûté 1 440 f. Calculer le côté du jardin.* RÉPONSE. ➔ **60 m.**

7. *Le demi-périmètre d'une claie carrée est 2 m. Quelle est la longueur du côté?* RÉPONSE. ➔ **1 m.**

Calcul mental.

Soustraction.

Les 2 nombres sont terminés par zéro.

50 — 30, on dit 50 = 5 diz. ; 30 = 3 diz.
50 — 30 = 5 diz. — 3 diz. = 2 diz. = 20.

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants. . . . . 15 fr

Faire les soustractions suivantes :

90 — 20 ; 80 — 40 ; 70 — 20 ;
50 — 40 ; 60 — 30 ; 80 — 70.

Le chiffre des dizaines est le même.

38 — 32 ; la différence est la même que celle des chiffres des unités :

38 — 32 = 8 — 2 = 6.

Faire les soustractions suivantes :

49 — 41 ; 89 — 82 ; 77 — 74 ;
75 — 70 ; 95 — 91 ; 89 — 81.

Interroger par le procédé Lamartinière. Imaginer de petits problèmes conduisant aux opérations étudiées.

COURS MOYEN

Les fractions décimales.

Multiplication et division.

I. **Multiplication.** — 1er PROBLÈME. — (Multiplication d'une fraction par un nombre.) *Calculez la longueur de 6 coupons d'étoffe ayant chacun* $\frac{75}{100}$ *de m. de longueur.*

La longueur totale est égale à $\frac{75}{100}$ de m. × 6.

On sait que $\frac{75}{100}$ de m. = 0 m. 75 et l'on a :

$\frac{75}{100}$ de m. × 6 = 0 m. 75 × 6 = 4 m. 50.

Or : 4 m. 50 = $\frac{450}{100}$ de m. = $\frac{75 \times 6}{100}$ de m.

Énoncer la règle trouvée.

2e PROBLÈME. — (Multiplication d'un nombre par une fraction.) *Trouver le prix de* $\frac{75}{100}$ *de m. d'étoffe à 36 f. le mètre.*

Le prix est égal à : 36 f. × $\frac{75}{100}$.

Calculons le prix d'un cm., il est égal à 36 f. : 100 = 0 f. 36 ; et le prix total est 0 f. 36 × 75 ou $\frac{36}{100}$ f. × 75. Ce qui revient au cas précédent.

Énoncer la règle.

REMARQUE. — Faire observer que le produit est ici inférieur au multiplicande.

3e PROBLÈME. — (Multiplication d'une fraction par une fraction.) *Il me reste les* $\frac{3}{10}$ *de mon gain, j'en dépense les* $\frac{62}{100}$. *Quelle fraction de mon gain total ai-je ainsi dépensé?*

J'ai dépensé les $\frac{62}{100}$ de $\frac{3}{10}$; il faut donc prendre 62 fois le centième de $\frac{3}{10}$.

Rendons la fraction $\frac{3}{10}$ 100 fois plus petite en multipliant le dénominateur par 100, on a :

$\frac{3}{10} : 100 = \frac{3}{10 \times 100} = \frac{3}{1\,000}$; et les $\frac{62}{100}$ de $\frac{3}{10}$ valent : $\frac{3}{1\,000} \times 62 = \frac{3 \times 62}{10 \times 100}$.

D'où la règle : on multiplie les numérateurs entre eux et les dénominateurs entre eux.

II. **Division.** — 1er PROBLÈME. — (Division d'une fraction par un nombre). *Il reste une longueur de* $\frac{15}{100}$ *de m. d'étoffe à partager en 3 parties égales. Quelle sera la longueur de chacune des parties?*

La longueur sera égale à $\frac{15}{100}$ de m. : 3 ; ou à 0 m. 15 : 3 = 0 m. 05 = $\frac{5}{100}$ de m.

Énoncer la règle.

2e PROBLÈME. — (Division d'un nombre par une fraction.) *Combien de brins de fil de fer de* $\frac{75}{100}$ *de m. peut-on trouver dans 24 m.?*

On pourra trouver un nombre de brins égal à : 24 : $\frac{75}{100}$. Convertissons les m. en cm., on a :

2 400 : 75 = 32 brins.

L'opération effectuée peut donc s'écrire :

$$24 : \frac{75}{100} = \frac{24 \times 100}{75}.$$

Énoncer la règle.

REMARQUE. — On peut, sans grand inconvénient, supprimer à l'école primaire l'étude de la division d'une fraction par une fraction. Nous n'en parlerons donc pas.

Exercices. — 1. *Effectuer les multiplications suivantes :*

$\frac{4}{10} \times 2$; $\frac{8}{100} \times 9$; $\frac{4}{1\,000} \times 6$

$3 \times \frac{9}{10}$; $7 \times \frac{8}{100}$; $12 \times \frac{3}{1\,000}$.

$\frac{24}{10} \times \frac{3}{100}$; $\frac{12}{100} \times \frac{3}{1\,000}$; $\frac{2}{10} \times \frac{1}{100}$.

2. *Effectuer les divisions suivantes :*

$\frac{8}{10} : 2$; $\frac{4}{100} : 4$; $\frac{27}{1\,000} : 9$;

$7 : \frac{4}{10}$; $8 : \frac{16}{100}$; $12 : \frac{75}{1\,000}$.

La surface du cercle.

I. **L'hexagone inscrit dans la circonférence.** — Inscrire un hexagone régulier dans une circonférence de rayon R. Le côté de l'hexagone est égal au rayon. Décomposer le polygone en 6 triangles équilatéraux égaux. Mener l'apothème de l'hexagone qui est la hauteur de chacun des triangles obtenus. On a : surface ABO = $\frac{AB \times OH}{2}$ et surface de l'hexagone : $\frac{6 \times AB \times OH}{2}$ = Périmètre × $\frac{OH}{2}$.

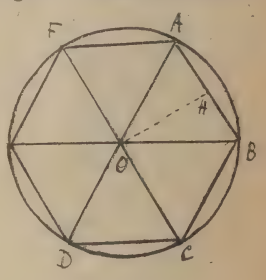

CONCLURE : LA SURFACE DE L'HEXAGONE S'OBTIENT EN MULTIPLIANT LE PÉRIMÈTRE PAR LA MOITIÉ DE L'APOTHÈME.

2. **La surface du cercle.** — Doubler le nombre des côtés de l'hexagone, on obtient un polygone de 12 côtés. Montrer que la surface de ce polygone est plus grande que la surface de l'hexagone et plus petite que celle du cercle. En doublant indéfiniment le nombre des côtés d'un polygone inscrit dans un cercle, sa surface tend vers celle du cercle en même temps que son périmètre tend vers la longueur de la circonférence et son apothème vers le rayon. On a donc à la limite :

Surface cercle = longueur circonférence × $\frac{R}{2}$

= **2 π R** × $\frac{R}{2}$ = **π R²** (**π = 3,14**).

Énoncer la règle.

Exercices. — 1. *Trouver la surface d'un cercle ayant 2 m. 50 de rayon.* RÉPONSE. → **19 m² 625.**

2. *Trouver la surface d'un cercle ayant une circonférence de 6 m. 28.* (*On calculera le rayon.*) RÉPONSE. → **3 m² 14.**

3. *Au milieu d'un jardin carré ayant 32 m. de côté, on a creusé un bassin circulaire ayant 3 m. de*

PERROT et BICIULESCU **L'Arithmétique des petits en images sans paroles 4.60**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Philippe-Auguste : Bouvines.

MATÉRIEL. — *Carte des acquisitions du domaine royal. — Gravures : Philippe-Auguste ; retour de Bouvines.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Philippe-Auguste fonde les Capétiens et la France, qu'il situe en Europe. Faire connaître l'homme : il aime la vie, a du jugement, de la réflexion, de la ruse. C'est un homme de guerre, un diplomate, un politique. Pendant près d'un demi-siècle, il sut tenir tout son royaume dans son cerveau et sous sa main. L'œuvre : lutte contre l'Angleterre et acquisition de la Normandie, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou. Bouvines (1214) et l'enthousiasme populaire. C'est le premier événement national de notre histoire. L'administration du royaume, l'embellissement de Paris. Philippe-Auguste meurt en recommandant à son fils de « faire bonne justice à son peuple et de protéger les petites gens contre les violences des grands ».

DOCUMENTS ET LECTURES. — Bouvines. — « Philippe choisit son terrain judicieusement à Bouvines, déployant dans ce poussiéreux juillet sa bataille suivant les règles de l'art (27 juillet 1214). Les impériaux d'Othon, les Flamands, les Lorrains viennent l'y retrouver.

« Philippe est au centre de sa bataille, près de la bannière rouge à fleurs de lys, que porte Galon de Montiguy, au milieu de sa chevalerie d'élite. Frère Guérin commande l'aile droite, avec les sergents à cheval de l'abbé de Saint-Médard, les chevaliers de Champagne, ceux du comte de Saint-Pol, du vicomte de Melun, des comtes de Beaumont, de Sancerre, de Mathieu de Montmorency et les chevaliers de Bourgogne. Toute la France était là quand les communes, formant la piétaille, arriveront se placer tardivement devant la bannière du roi avec l'étendard de saint Denis. En face du roi de France, Othon se tient avec la garde des chevaliers saxons, près de son énorme étendard à l'aigle d'or qui flotte sur un char. On n'entend plus une voix quand part le jet des flèches. Mais frère Guérin, homme d'Église, qui ne peut se battre, fait étendre les lignes : « La plaine est large, desserrez vos rangs, allongez-vous, pour que les ennemis ne puissent vous tourner, il ne faut pas que le soldat se fasse un bouclier de celui qui est devant lui ; placez-vous de façon à combattre, presque tous ensemble, sur un même front. »

« Philippe-Auguste harangue ses barons : « Seigneurs, je ne suis qu'un homme, mais je suis roi de France. Vous devez me garder sans défaillance. Gardez-moi, vous ferez bien, car par moi vous ne perdrez rien. Or, chevauchez, je vous suivrai, et partout après vous j'irai. » Le roi les bénit, puisqu'ils vont combattre des excommuniés. Les trompettes donnent le signal, tandis que le chapelain et son clerc chantent des psaumes. Les fantassins de Lorraine, d'Allemagne et de Flandre, renversent les bourgeois de Corbie, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras, arrivés hors d'haleine. Car ce ne sont pas les communes, comme on l'a dit, qui gagnèrent la bataille. Othon les suit, sabré par la cavalerie du roi. Philippe-Auguste est harponné par la piétaille, jeté à terre ; un fantassin cherche le défaut de l'armure pour lui porter un coup de dague. Galon de Montigny agite sa bannière ; Philippe a pu remonter à cheval. C'est une mêlée effrayante, homérique. L'Empereur a pris la fuite ; son aigle d'or est abattu et brisé ; Ferrand est fait prisonnier. Le soleil se couche sur le désastre des impériaux. La féodalité était battue avec eux : voilà ce que comprennent les paysans qui crient : « Ferrand, ferré », quand il passe sur la route qui le mène à la tour du Louvre, où il restera treize ans. » (P. CHAMPION : *La Galerie des Rois* ; Grasset.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 98-101 (Nathan).

COURS MOYEN

Déclaration des droits de l'homme.

MATÉRIEL. — *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La déclaration était « un catéchisme national ». Elle apparaissait comme un dogme nouveau : celui de la religion de l'homme, de la raison et de la justice terrestre. « Elle fut une page magnifique de droit public, la source de tous les progrès politiques qui se réaliseront dans le monde au siècle suivant. Ce n'est pas par rapport au futur qu'il faut la juger, mais en considération du passé. » (MATHIEZ.) On étudiera, dans cette leçon, l'œuvre de la Constituante : constitution de 1791, œuvre administrative.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Un prêtre réfractaire. — « Il y avait vingt-six ans et plus que j'exerçais le saint ministère dans la paroisse d'un des faubourgs d'une ville épiscopale de France (Toul), lorsque le fameux décret de prêter le serment de soutenir la constitution dite civile du clergé, faite par l'Assemblée nationale, me fut signifié aussi bien qu'à tous les évêques et curés du royaume. Mais Dieu m'avait déjà prévenu. Je sentais en moi-même une certaine répugnance très forte de le prêter.

« Ne voulant pas cependant m'en rapporter à mes propres lumières, je cherchais à savoir ce que faisaient et disaient les évêques à ce sujet ; j'écrivais à mes voisins ; je m'informais près de mes amis et de mes confrères sur ce qu'ils en pensaient et quelles étaient leurs dispositions. Les uns étaient pour, les autres étaient contre. Je me sentais toujours intérieurement du parti des derniers et cela alla si loin que, grâces à vous, ô mon Dieu, je dis en moi-même : « Oui, quand je verrais tous ceux de cette ville le prêter, je ne le prêterais pas, quoi qu'il pût m'arriver. » Ayant même entendu dire qu'un de mes amis était un peu disposé à le prêter, je lui écrivis jusqu'à deux lettres latines, et sa réponse, qui me rassura, me combla de consolation, aussi bien que l'héroïsme qu'il fit paraître alors et avec lequel il s'est toujours montré depuis.

« J'allai trouver un autre confrère qui était vraiment disposé à le prêter. Je lui dis ce que je pus ; mais son parti était pris. Bien loin de se rendre, il tâcha de m'attirer à lui, me disant que je serais dépouillé et que je deviendrais misérable. Dieu me soutint et je lui répondis que la divine Providence ne m'avait jamais manqué et que j'avais la douce confiance qu'elle pourvoierait à mes besoins ; qu'au reste, lorsque j'aurais faim, je viendrais lui demander du pain et que j'espérais qu'il ne m'en refuserait pas. Sur quoi nous nous quittâmes et il suivit le parti qu'il avait pris.

« Le maire de la municipalité de la ville, qui était aussi la nôtre, m'envoya plusieurs fois un émissaire pour me sonder, pour m'exciter, avec promesse de me faire avoir une des paroisses de notre ville. Je le fis remercier de ses offres et lui fis dire que ma conscience ne me permettait pas de les accepter... » (*Journal d'un prêtre lorrain pendant la Révolution*, Hachette.)

COURS SUPÉRIEUR

Prusse et Russie.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques. Portraits de Frédéric II, Pierre le Grand, Catherine II.*

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire (2e volume). 16.50

FAITS ET DIRECTIONS. — Au XVIIIe siècle, la puissance française diminue en dépit de l'acquisition de la Lorraine et de la Corse. La Prusse et la Russie, au contraire, grandissent.

I. La Prusse « fabriquée » par les Hohenzollern :

a. Qui ont travaillé à relier les uns aux autres leurs territoires : Brandebourg, Clèves, duché de Prusse. Acquisition de Madgebourg, Halberstadt, Minden, étapes sur la route de Berlin au Rhin (1648). Acquisitions de la Poméranie (1648), de la Silésie (1763). Spoliation de la Pologne : le Brandebourg et la Prusse soudés (1277);

b. Qui ont fondu en un État des provinces dont l'histoire et les mœurs étaient différentes;

c. Qui se sont libérés de l'étranger. L'électeur de Brandebourg devient roi de Prusse (1713). Frédéric II fait entrer celle-ci dans le collège des grandes puissances.

II. La Russie.

a. La Russie (territoire, organisation, mœurs) à l'avènement de Pierre le Grand;

b. Œuvre de Pierre le Grand et de Catherine II : conquêtes, organisation « à l'européenne ».

III. Politique de Louis XV : succession d'Autriche, guerre de Sept ans.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Un autocrate russe** (1). — Paul Ier « crut avoir remporté une grande victoire sur les révolutionnaires en proscrivant les chapeaux ronds, les fracs, les gilets, les pantalons... » Il exigea qu'à l'instant même où fut promulguée cette loi ridicule elle fût mise en vigueur. Pour y parvenir, il fit poster, à tous les coins de rues de Saint-Pétersbourg, des agents de police armés de grands ciseaux, qui eurent l'ordre de couper tous les chapeaux ronds qu'ils apercevraient. Ils exécutèrent cet ordre avec la plus grande exactitude. Aussi, ce jour-là, Pétersbourg offrit-il l'aspect d'une ville peuplée de fous. C'était à qui courrait pour éviter la perte de son couvre-chef, ou pour aller s'en procurer un de la forme requise chez les chapeliers, mais, comme ces derniers n'avaient pu se pourvoir, il ne se trouva pas assez de chapeaux à trois cornes pour couvrir, en un seul jour, toutes les têtes des habitants de la capitale, de sorte que beaucoup furent obligés de conserver durant plusieurs jours leurs chapeaux ronds rognés.

« Un ukase prescrivit à tout individu, à quelque classe qu'il appartînt, lorsqu'il se trouverait sur le passage de Sa Majesté, de s'arrêter, de se découvrir et d'ôter sa pelisse, ou son manteau, *quelque temps qu'il fît !* Il devait aussi s'agenouiller, et rester dans cette position jusqu'à ce que l'Empereur fût passé. Ceux qui se trouvaient en voiture, hommes ou femmes indistinctement, étaient obligés d'en descendre et de se prosterner.

« Pendant mon séjour à Pétersbourg, une malheureuse dame, qui se trouvait dans sa voiture, ayant aperçu de très loin l'Empereur se dirigeant de son côté, pour s'éviter la peine de descendre et d'abîmer sa toilette dans la boue, ordonna à son cocher d'entrer dans une cour dont la porte se trouvait ouverte, bien persuadée que Paul Ier n'y ferait pas attention... Malheureusement, l'autocrate... envoya un de ses aides de camp s'informer si la personne était effectivement descendue dans la maison, ou si elle n'y était entrée que pour l'éviter. L'officier l'ayant trouvée encore dans son carrosse en fit le rapport à l'Empereur qui, transporté de fureur, sans égards pour la naissance ni la famille de cette pauvre femme, la fit sur-le-champ arrêter et conduire à la prison... Elle y resta six mois, malgré tout ce que l'on fit pour obtenir sa grâce. » (*Mémoires du marquis de Toustain ;* Plon.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 83-88 (Nathan).

M. HÉNON.

(1) Paul Ier (1754-1801).

GÉOGRAPHIE

Les céréales.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Ce sont les plantes nourricières par excellence. On passera en revue les principales céréales des pays tempérés et des pays tropicaux en insistant plus particulièrement sur celles qui, en raison de leur valeur nutritive, font l'objet d'un commerce mondial : le blé et le riz. Étudier les conditions géographiques et la répartition des cultures, la production et le commerce.

MATÉRIEL. — *Planisphère physique. Croquis sur papier noir de la répartition géographique du blé et du riz dans le monde. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire dresser des graphiques représentant la production du blé, du riz, du maïs, dans le monde, la production du blé en France, les progrès du rendement (dans la commune ou la région), etc.

LECTURE I. — **La création des blés nouveaux en France.** — Dans chaque région de France, on cultivait autrefois une ou deux variétés de froment. Chacune d'elles avait une aire géographique bien définie. Ces blés de « pays » avaient de grandes qualités, ils étaient merveilleusement adaptés à leur région, ils résistaient au froid dans l'Est, à la chaleur dans le Midi, mais ils avaient un défaut commun : suivant les années, ils versaient ou donnaient de faibles rendements. Aussi la moyenne générale de la France serait toujours restée aux environs de 9 quintaux par hectare, comme en 1820, si l'on avait continué à employer exclusivement les blés de « pays ». Pour augmenter la production, il fallait de nouvelles variétés.

Or, en 1826, un meunier de Nérac remarqua dans un chargement de blé venant d'Odessa des grains très différents comme forme et comme couleur de ceux qu'il recevait habituellement. Il eut l'idée de les séparer et de les cultiver. Son essai lui donna des résultats remarquables. Il obtint un blé à tige courte, robuste, ayant un épi court, nourri, cylindrique, arrivant à maturité quinze jours plus tôt que les blés du pays. Ce blé fut alors cultivé dans l'île de Noé, près de Mirande, et reçut le nom de Noé. Quelques années après, il se répandait en Beauce, et de là dans toute la France. Partout il donnait des résultats remarquables, se traduisant par une augmentation très nette des rendements.

Voilà un cas curieux d'adaptation d'une plante à un milieu différent de celui où elle vivait jusqu'alors. Le blé de Noé n'est d'ailleurs pas originaire des environs d'Odessa, mais il est arrivé dans ce port par voie fluviale. Il y a de grandes chances qu'il provienne d'Ukraine, où on le rencontre.

D'autre part, en Écosse, on avait remarqué une variété appelée « épi carré », pour la forme qu'elle affectait. Ce blé se répandit en France après la guerre de 1870 et donna d'excellents résultats dans le Nord. Mais, dans le Midi, il ne supportait pas la chaleur et rapportait moins que le Noé.

Les sélectionneurs, Henry de Vilmorin en tête, eurent alors l'idée d'hybrider ces deux variétés pour associer leurs qualités. C'était une découverte géniale et elle permit d'obtenir en trente ans une famille de blés dont les noms sont aujourd'hui célèbres dans toute la France : Bon Fermier, Hâtif inversable, Alliés, Vilmorin 23, 27, 29 et tous leurs descendants. Ces blés remarquables constituent une collection de variétés qui n'est égalée dans aucun autre pays. Ils ont permis d'obtenir en France, depuis quelques années, autant de blé qu'autrefois sur une superficie réduite d'un cinquième.

CH. LAFITE et J. CAUDRON. (*L'Illustration.*)

JEAN-PIERRE. L'histoire pittoresque. 7 héliogravures de 1m. × 0,65. *(Chacune).* 12.50

LANGUE FRANÇAISE

La maison. — Ouvriers bâtisseurs.

COURS PRÉPARATOIRE

Jouons à la maison.

ÉLOCUTION. — VOCABULAIRE. — (*Nous ferons imaginer aux enfants qu'ils construisent une maison : ils s'adressent aux divers ouvriers.*)

Monsieur le *maçon*, construisez-moi une (*maison*), un (*château*), une (*villa*), une simple (*chaumière*). Je voudrais des murs (en *moellons*, en *briques*, en *ciment*) ; vous élèverez un (*perron*, une *terrasse*). Monsieur le *couvreur*, le toit sera (d'*ardoises*, de *tuiles*, de...). Monsieur le *plâtrier*, enduisez les murs de (*plâtre*), etc.

Ils meubleront la maison : au (*rez-de-chaussée*), nous aurons une (*cuisine*), une (*salle à manger*), une (*chambre à coucher*). — Au premier (*étage*), il y aura une (*salle de bain*) et des (*chambres*). — A la (*cave*), nous ferons une (*buanderie*) pour les lessives. Notre linge sera dans des (*armoires*), nos provisions dans des (*placards*), sur des (*rayons*). Notre vaisselle sera rangée dans un vaste (*buffet*). — Dans notre (*bureau*), nous installerons une petite (*table*), un (*fauteuil*) en cuir.

Les (*parquets*) seront (*cirés*), les (*carrelages*) (*vernis*), les planchers recouverts de (*linoléum*).

Notre maison sera (*claire, gaie, propre, jolie, commode, logeable*). Nous en serons les (*propriétaires*), mais, s'il nous reste de la place, nous aurons des (*locataires*).

CONJUGAISON. — 1. Si j'avais une maison, je la *meublerais* ainsi : j'*achèterais* (faire nommer quelques meubles). Je *peindrais*..., je l'*entourerais* d'une clôture en..., je n'*occuperais* que le rez-de-chaussée, et je *louerais* le premier étage.

2. Mettre les phrases ci-dessus au futur : *Quand j'aurai une maison...*

3. Ma maison est *bâtie* en... ; couverte en... ; les murs sont *crépis*, elle est *entourée* d'un.... — Ce jardin est *planté* de... ; la basse-cour est *peuplée* de..., de... — Toutes les pièces sont *éclairées* à... — La cuisine est entièrement *vitrée*, et le sol en est *carrelé*. Les lambris sont *revêtus* de faïence.

RÉCITATION

La salle à manger.

Il y a une armoire à peine luisante,
Qui a entendu les voix de mes grand'tantes...
Il y a aussi un coucou en bois,
Je ne sais pourquoi il n'a plus de voix.

Il y a aussi un vieux buffet
Qui sent la cire, la confiture,
La viande, le pain et les poires mûres :
C'est un serviteur fidèle qui sait
Qu'il ne doit rien nous voler.

FRANCIS JAMMES. (*Passim.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Un maçon et un plâtrier.

1. **D'un coup de truelle, le maçon donne une première gifle de mortier au mur. Vite, il la ramasse et de nouveau en frappe le mur. Avec plus de soin, il la ramasse encore pour l'appliquer au même endroit. C'est alors une succession de gifles rapides qui diminuent chaque fois, marquent et sonnent de moins en moins, jusqu'à la dernière petite chiquenaude donnée d'un geste machinal.** (JULES RENARD.)

2. **Pelo était un plâtrier grand et mince comme une latte. Il avait de petites rondelles de plâtre plein les cheveux et la moustache. Son pantalon de velours blanc à côtes était trop court. On voyait ses chaussettes de grosse laine rouge qui retombaient sur ses brodequins difformes, mangés par la chaux.** (LOUIS GUILLOUX.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Par quel mot J. RENARD dépeint-il le travail du maçon ? (*Gifle.*) — Expliquez le mot **ramasse** (une partie seulement du mortier demeure collée au mur, l'autre tombe). — Pourquoi ces mots : *vite, plus de soin* (ne rien laisser perdre ; le mortier doit être travaillé assez rapidement) ? — Autres mots descriptifs (*rapides, diminuent, marquent, sonnent*). — Que nous apprend le mot *chiquenaude* ? (La dernière truelle n'a plus d'importance : volume très réduit, le travail est achevé.)

Relever les détails du **costume** de Pelo qui caractérisent sa profession.

Mots. — *Difforme :* dont la forme est détruite. — Comp. *informe : latte mince*, planche de bois *longue* et *étroite*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Les outils et les matériaux :** *truelle, fil à plomb, niveau.* Ciment, mortier, plâtre, *auge*, moellons, briques.

2. **Les actions.** — *Gâcher, cimenter, crépir, édifier, revêtir.*

3. **Les ouvriers.** — Terrassier, maçon, cimentier, charpentier, couvreur, plombier, zingueur, plâtrier, peintre. — L'architecte, l'entrepreneur.

(*Construire des phrases où ces mots entreront.*)

4. **Les demeures.** — Une *cabane*, une *hutte*, une *chaumière*, un *gratte-ciel*, un *château*, un *palais*. Classer ces noms par ordre d'importance (*richesse, volume*).

ORTHOGRAPHE. — Pelo → chaux. (Supprimer ; *On voyait... qui.*)

Mots commençant par *diff, diss* (toujours *deux* f, *deux* s). — Par *déf* (tous n'ont *qu'un* f). — Par *dép* (*un seul* p). — Par *dél* (*un seul* l), etc.

GRAMMAIRE

L'adjectif qualificatif et le participe.

Ses chaussettes retombaient sur ses brodequins difformes, *mangés* par la chaux. — La dernière petite chiquenaude *donnée* d'un geste machinal.

Les mots *mangés* et *donnée* paraissent être des verbes. — Mais si le temps du verbe *retomber* varie, *mangés* demeure invariable ; ce ne sont donc pas des *verbes conjugués*.

Ils **varient** au contraire selon le **nom** (*brodequins*), (*chiquenaude*), ils portent la marque du nombre et du genre.

Ils ressemblent à des adjectifs qualificatifs (*petite, difformes*). On les appelle des **participes.**

Comme l'adjectif *qualificatif*, **le participe permet de qualifier un nom.**

Exercices. — 1. Avec les verbes : *bâtir, plâtrer, cimenter, crépir, couvrir, ardoiser, peindre*, former des participes et qualifier :

Une citerne, une grange... en tuiles, un pignon... — Une boiserie... — Une maison nouvellement... — Un mur mal... — Une cloison récemment...

2. Ajouter des compléments circonstanciels aux participes soulignés.

Une maison *bâtie* (sur...). — Un château *construit* (au...). — Un plan *étudié* (avec...). — Un chantier outillé (...). — Une façade *sculptée* (avec...). — Un perron (...) élevé.

3. Avec les adjectifs : *rouge, blanc, vert, noir, froid, chaud, sec, court, long, large*, etc., former des participes et les employer avec des noms.

Ex. : Il me montra sa joue *rougie* par le froid.

2. Un château.

C'est un château à la française, du siècle où l'on portait la poudre et les mouches. Je retrouve la grille d'honneur surmontée de la haute initiale, le vase de pierre et les bancs dans ces coins de bosquet, le potager rectiligne et somptueux avec sa haie monumentale, le cèdre et le tapis d'aiguilles sombres

SOUCHÉ. La récitation française au cours élémentaire et dans les petites classes *élève*..... 5,50 *maître*..... 8,80

lu'il semait autour de lui, l'empereur romain dont la robe de marbre est ternie par toutes les larmes de l'hiver et dont le bras rompu repose sur le piédestal.

CÉCILE DROUARD.
(*Impressions d'une seconde vie.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — De quel genre de château s'agit-il ? — Que décrit-on ici ? (L'extérieur : la *grille*, les *décors*.) Relevez les détails prouvant la **richesse :** (*grille d'honneur, bosquet, monumentale, cèdre, statue*).

A quel détail voit-on que ce château **n'est plus très bien entretenu** ? (*Le bras rompu.*) — De quel siècle s'agit-il ? (*Louis XV.*)

Mots. — *A la française* (à la façon des architectes et des jardiniers français). — Le style est marqué par des détails très caractéristiques. — *Haute initiale* : Le seigneur de ce château avait fait forger, dans le haut de la grille d'entrée, l'initiale de son nom de famille. — *Cèdre :* arbre résineux, très décoratif. — *Larmes de l'hiver :* de quelles larmes s'agit-il ? — Où se trouve le piédestal d'une statue ?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Les pièces de la maison.** (Ajouter au C. P.) — Un *cellier*, une *soupente*, un *débarras*, l'*office*, le *salon*, une *mansarde*. (Introduire chacun de ces mots dans une phrase.)

2. **Les meubles :** le *garde-manger*, le *divan*, le *piano*, la *garde-robe*, un *bahut*, une *desserte*, un *canapé*. (Placer ces meubles dans les pièces correspondantes. *Ex.* : Le *piano* orne le *salon*.)

ORTHOGRAPHE. — *Mots de la famille de* **pierre :** perron, pierrailles, pierreux, épierrer, empierrer. — De **aiguille :** aigu, aiguillon, aiguiller, aiguilleur, aiguillette ; — **honneur :** honorer.

Dictée. — Une haute initiale surmonte la grille d'honneur, une haie monumentale décore le potager rectiligne. Le cèdre sème ses aiguilles sombres sur les pelouses. L'hiver a terni la robe de marbre de l'empereur romain, au bras rompu.

CONJUGAISON

La formation du participe passé.

1. Classons les verbes par terminaisons de l'infinitif :

Aim*er* : partic. en *é*. — Remarque : créé, créée (1er groupe).

Fin*ir* : partic. en *i* : fini, finie (2e groupe).

Ir (3e groupe) : partic. en *i* (cueillir, sentir, mentir). — En *u* (venir, courir, tenir, vêtir).

Exercices. — 1. Donner les infinitifs correspondants aux participes suivants : *élu, ceint, feint, cru, promis, offert, tu, crû, dû, mu, clos, vaincu.*

2. Mettre au féminin les participes des verbes : *peindre, prendre, asseoir, mettre, tordre*, et écrire les passés composés correspondants. — **Ex. : peindre :** une muraille peinte. — J'ai peint une muraille.

3. Distinguer les infinitifs en *ir* de ceux en *ire* par les participes.

3. L'armoire : l'armoire et l'horloge.

1. **Voici la chambre de la haute armoire aux moulures tourmentées. Quand on s'en approche, la vaisselle fragile frissonne derrière les panneaux ajourés et répète à chacun des pas sur le plancher fatigué son délicat cliquetis.** (CÉCILE DROUARD.) (*Id.*)

2. **L'horloge était une servante de cuisine. Elle en avait la tenue, étant engainée dans une caisse brune, plate, sans aucun ornement, comme une femme de service dans son tablier de toile bleue. Jadis, quand elle marchait, son tic tac était si lent qu'il ressemblait au pas lourd d'une campagnarde chaussée de sabots.** (E. ESTAUNIÉ.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Relever les impressions **sonores** du texte 1 (*frissonne, répète, délicat cliquetis*). — De **toucher** (*haute, tourmentées, ajourés*). — Remarque (*aucune impression de couleur :* l'auteur est **aveugle**).

2. A quoi compare-t-on l'horloge ? Relever les mots qui continuent cette comparaison (1° *la caisse ;* 2° *le tic tac*).

Mots. — *Tourmentées* (de forme compliquée). — *Frissonne* (tremble). — *Ajourés* (taillés à jour). On dit les jours d'une dentelle. — *Cliquetis* (cp. à clapotis). De quoi peut-on dire aussi le cliquetis ? (*Épées.*) — *Fatigué* (usé, vieux). **Les pas des gens l'ont fatigué.** — *Engainée* (enfermée dans une *gaine* une caisse étroite). Équival. : *étui, fourreau.* — Donner l'équiv. de *sans aucun ornement* (nue). — Le contr. de *plate* (bombée). — *Marchait*, équiv. (*fonctionnait*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Dans le texte ci-dessous, trouver les mots (mis en *italique*) :

La cuisine.

La cuisine était magnifique avec sa grande cheminée plate, ses *landiers* (*chenêts*) à corbeille et sa *fonte* (*taque*) décorée de deux écussons à fleurs de lis. Sous le *manteau* de la cheminée, au-dessus de l'*âtre*, pendait la *batterie* de cuivre, la *bassinoire* pour chauffer les lits, la poissonnière, les écuelles dont le métal *astiqué* était éclatant, la *huche* à pain, la grande horloge dont la *gaine* était sculptée, le vieux *buffet* où l'on rangeait la vaisselle, et la table dont il avait vu la pareille chez un *brocanteur* (*un antiquaire*), affichée 800 francs. (D'après G. CHÉRAU.)

ORTHOGRAPHE. — Mots terminés par *-ard :* placard, poignard, billard, corbillard, homard, lézard, etc., campagnard, montagnard, gaillard.

Dictée. — **L'horloge.** (E. ESTAUNIÉ.)

COMPOSITION DE PHRASES

Immense, **cette cheminée de cuisine** *que coiffait* **un large auvent de forge.**

Simplifions. — Que coiffait (*coiffée d'*).

Imitons cette construction en parlant : **d'une taque de cheminée, d'une vieille horloge, d'une commode...**

Ex. : *Amusante,* cette taque *décorée de deux figures grimaçantes.*

Notons : Le trait descriptif **d'une vieille maison, d'une église, d'un vieux bahut, d'un lit de paysan, du balancier de l'horloge, d'un miroir** au soleil, **de la grande aiguille** d'un cadran, etc.

Ex. : Le *doigt* de la grande aiguille *s'appuie* au *front grave* du cadran.

Le paragraphe. — Montrer **un peintre** (qui colle du papier peint). — Qui remet une vitre (le *mastic*, le *couteau*). — Décrire une **vieille masure** (pierres, murs, toit). — Un **vieux meuble** (table, commode, etc.).

Exemples. — Textes 1, 2 et 3.

RÉCITATION

Vieux logis. (Voir C. M. et C. S.)

COURS MOYEN 2e ANNÉE ET SUPÉRIEUR

1. Ma maison.

Ma maison, j'en connais toutes les pierres, toutes les ardoises, tous les clous. Je pourrais devenir aveugle, je me retrouverais aussi bien dans chaque pièce qu'aujourd'hui.

Les soirs d'été, quand je viens de donner à manger aux bêtes, je regarde avec amour, avant de poser mes sabots sur le seuil, son toit qui fume bleu, tout droit, honnêtement. Puis je pousse mon banc dehors et je m'installe sur la route en écoutant le babil du village excité par l'approche de la soupe, et, en fumant la bonne odeur de corne brûlée que m'envoie la forge du maréchal, je me renverse un peu sur mon banc pour sentir mon dos s'appuyer sur le mur de ma maison. Alors, il ne faudrait pas venir me raconter qu'il y a par le monde un plus beau crépi gris...

D'ailleurs, nous sommes tous comme cela, chez

FONTAINE. Le problème grammatical (50 leçons de grammaire)..... 13 fr.

Une nouveauté !

L'HISTOIRE DE FRANCE
EN CARTES POSTALES

Documents recueillis, classés et commentés par **ALFRED CARLIER**

18 pochettes de 25 cartes classées, accompagnées d'une notice détaillée. La pochette : **5 fr. 50**

PRIX SPÉCIAL

En achetant en même temps les 18 pochettes ci-dessus et les 6 pochettes d'Histoire de Tiget qui complètent la série Carlier, vous ne paierez la collection complète de 24 pochettes que **125 francs** (au lieu de 132 fr.)

LISTE DES SÉRIES

1. La préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent ans. — 7. La vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les Lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIe siècle. — 16. Le règne de Louis XV. — 17. La vie française au XVIIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

Voici, à titre d'exemple, le texte d'une notice extraite d'une des pochettes d'Alfred CARLIER

LES DÉBUTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

1. **Louis XI, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Louis XI succède à son père Charles VII en 1461. Il devient roi d'une France à peine remise de la guerre de Cent Ans, et dont cinq grands vassaux détiennent à eux seuls la moitié du territoire.

2. **Philippe le Bon et Charles le Téméraire.** *Dessin de l'époque. Ecole des Pays-Bas.*
Dès le début du nouveau règne, Charles de Bourgogne, surnommé le Téméraire, se met à la tête des vassaux mécontents et entre en campagne contre Louis XI, sous le prétexte du « bien public ».

3. **Louis XI maintient les privilèges de Toulouse.** *Vitrail de Gesta.*
Louis XI adopte la politique à laquelle il restera fidèle : gagner la bourgeoisie, de façon à s'en faire une alliée contre la noblesse. Il se hâte de renouveler et d'augmenter les privilèges des villes.

4. **Costumes et outillage de guerre à l'époque de Louis XI.**
La guerre entreprise par les vassaux alliés n'aboutit à aucun résultat décisif. L'astucieux Louis XI parvient à dissoudre la ligue en excitant ses adhérents les uns contre les autres.

5. **Château de Péronne.** *Photo.*
Charles le Téméraire ne désarme pas. A l'issue d'une entrevue décidée de commun accord, il retient Louis XI prisonnier au château de Péronne, et lui arrache un traité désastreux pour le roi.

6. **La cage de fer où le Cardinal de La Balue fut enfermé pendant onze ans.**
Louis XI, à peine libre, annule le traité. Les seigneurs reprennent les armes. Le roi engage contre la féodalité une lutte sans merci, et enferme dans ses cages de fer les dignitaires ecclésiastiques suspects de pactiser avec les mécontents. Les laïques sont exécutés.

7. **Combat entre Français et Bourguignons.** *Miniature flamande du XVe siècle.*
Le Téméraire envahit les domaines de la couronne. Il échoue au siège de Beauvais où Jeanne Hachette et les femmes de la ville défendent le rempart, à côté des hommes. Le duc de Bourgogne demande une trêve.

8. **Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat.**
Charles attaque les Suisses. Vaincu à Granson et à Morat, il cesse de devenir pour Louis XI un adversaire dangereux. Le roi continue néanmoins à lui susciter partout des embarras et des ennemis.

9. **Mort du Téméraire à Nancy.** *Dessin de Ad. Closs.*
En 1477, Charles le Téméraire est tué devant Nancy, alors qu'il venait d'envahir les États du duc de Lorraine. Louis XI, dès la nouvelle de cet événement, déclare la Bourgogne confisquée et réunie à la France.

10. **Maximilien et Marie de Bourgogne.** *Tableau du temps.*
Marie, fille du Téméraire, épouse Maximilien d'Autriche, qui réclame la Bourgogne, envahit la France, et n'obtient aucun succès décisif. Louis XI conserve la Bourgogne.

11. **Louis XI vieux.** *Tableau de l'école de Fouquet.*
Vieux, retiré dans son château de Plessis-lez-Tours, Louis XI règne sur un royaume où la féodalité est devenue impuissante, et qu'il a tour à tour accru de la Bourgogne, de la Cerdagne, de l'Anjou, du Maine et de la Provence. La monarchie absolue est virtuellement fondée.

12. **Les derniers jours de Louis XI.** *Tableau de P. Comte.*
Louis XI meurt à Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483. Son fils Charles, héritier du trône, n'a que treize ans.

13. **Anne de Beaujeu et son époux.** *Triptyque de Moulins.*
La régence est dévolue à Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur du jeune roi. Les seigneurs féodaux recommencent la guerre, mais sont vaincus et définitivement mis à la raison par La Trémouille, chef des armées royales.

14. **Charles VIII, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII prend le pouvoir en 1490, initié à tous les secrets du gouvernement par sa sœur, qui, pendant sa régence, avait négocié le mariage du jeune roi avec la duchesse de Bretagne.

15. **Mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.** *Tableau de Saint-Evre. Versailles.*
Charles épouse Anne de Bretagne au château de Langeais. Ce mariage a pour conséquence immédiate de réunir la Bretagne à la France.

16. **Entrée de Charles VIII à Naples.** *Tableau de Feron. Versailles.*
Au lieu de poursuivre la vieille politique traditionnelle de la monarchie et de récupérer les terres féodales encore indépendantes, Charles VIII revendique des droits sur la couronne de Naples et entreprend une expédition pour s'en emparer. Il ouvre la malencontreuse série des guerres d'Italie.

17. **Louis XII, par Brune.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII meurt en 1498. Naples retombe aux mains de l'Espagne. Louis XII, cousin du roi défunt, lui succède et épouse sa veuve, afin de conserver la Bretagne à la France.

18. **Entrée de Louis XII à Gênes.** *Miniature du XVIe siècle.*
Reprenant la politique de son prédécesseur, il envahit à son tour l'Italie, s'empare du Milanais, puis de Naples, qu'il évacue après plusieurs défaites.

19. **Les États Généraux de Tours.** *Tableau de Drolling. Musée de Versailles.*
En 1505, il est obligé de signer avec le roi d'Espagne un traité désastreux, que les Etats généraux, réunis à Tours, refusent d'exécuter. Louis XII abandonne tous ses droits sur la couronne de Naples, mais conserve ceux qu'il prétend avoir sur le Milanais.

20. **Bataille de Ravenne.** *Tableau d'Ary Scheffer. Versailles.*
Une ligue se forme entre le pape, l'empereur d'Allemagne, les rois d'Angleterre et d'Espagne, les Suisses et les Vénitiens pour chasser les Français du Milanais. C'est la première coalition européenne à laquelle la France doit faire face. Vainqueur à Ravenne, puis vaincu à Novare, Louis XII évacue l'Italie.

21. **Bataille de Guinegate.** *Bas-relief du tombeau de Maximilien, à Inspruck.*
Henri VIII d'Angleterre envahit la France par le Nord et triomphe à Guinegate. Louis XII renonce à ses droits sur le Milanais pendant un an, et s'engage à payer par annuités un million d'écus à l'Angleterre. Il meurt en 1515.

22. **Christophe Colomb et son équipage mutiné.**
Pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, deux grands événements s'accomplissent sur mer. 1° Christophe Colomb découvre l'Amérique.

23. **Caravelle de la fin du XVe siècle.**
2° Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et trouve la route des Indes par l'Océan Indien. L'Europe, à la suite de ces découvertes, entre dans une phase économique nouvelle.

24. **Costumes du règne de Louis XI.**

25. **Costumes du règne de Louis XII.**

LE CAFÉ PROCOPE

La gravure représente le Café Procope, l'un des plus célèbres « cafés politiques », tel qu'il était et n
ancien, à par

A FIN DU XVIIIe SIÈCLE

s tout à fait tel qu'il est **aujourd'hui.** La Commission du Vieux Paris l'a fait rétablir en 1930 dans son aspect peintures murales.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

LES CARTES TIGET

POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

complètent la **Série Carlier** (Voyez page III)

6 pochettes avec notices détaillées

La Révolution (2 pochettes) — **Bonaparte** — **Napoléon Empereur** — **La Restauration et Louis-Philippe** — **La Seconde République, Napoléon III.**

Chaque pochette..... **5 fr. 50**

O Prix global pour la collection de 24 pochettes d'Histoire (18 pochettes Carlier + 6 pochettes Tiget) prises en une seule fois... **125 francs.**

Ces collections, avec une notice rédigée sous la forme d'une leçon s'adressant à des enfants, permettent d'illustrer le cours d'histoire de la plus heureuse façon. Ces cartes peuvent être utilement projetées dans un appareil de projection (CARTOSCOPE).

● *Prospectus spécial de projection N° 21, sur demande* ●

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Votre meilleur auxiliaire

LE FICHIER SCOLAIRE F. N.

La Préparation de Classe

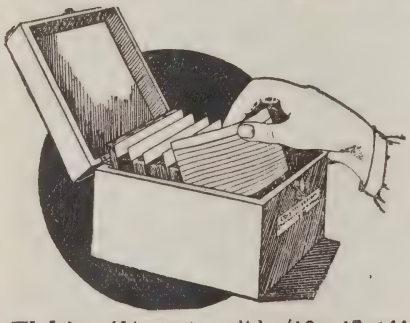

Véritable auxiliaire journalier et continu de l'Instituteur.

Une maison de commerce bien tenue se sert de fiches pour l'organisation de sa comptabilité.

Faites comme elle !

Tenez votre comptabilité pédagogique avec le *Fichier scolaire F. N.*

- **Le plus simple**
- **Le plus solide**
- **Le moins cher**

Fichier élégant, solide (18×17×11 cm. haut), bois verni au tampon, pouvant contenir 250 fiches. . . . . **15 fr. 50**

74 titres sur papier jaune gommé pour écoles primaires ou écoles maternelles (le spécifier), avec 25 fiches cavalières . . . . . **3 fr. »**

Fiches de 5 couleurs différentes, réglées. Le cent assorti. . . . . **9 fr. 50**

Le Fichier complet, avec ses 225 fiches et tout le matériel nécessaire. . . **35 fr. »**

Matériel complémentaire :

Cavaliers en acier, dépassant, assortis de 5 couleurs. Le cent. . . . . **9 fr. »**

Cavaliers en papier, ne dépassant pas, assortis de couleurs. Les 500. . . . **3 fr. 50**

nous. Notre maison, voilà nos vraies amours. Ne pas vivre dans sa maison, « être chez les autres », c'est la pire condition.

CH. BRAIBANT.
(*Le Roi dort.* Denoel et Steele.)

EXPLICATION ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce propriétaire **aime** bien sa maison. Dans quel passage **affirme-t-il** cet amour? (*Je regarde avec amour...*) — Relever un trait précis qui rend sensible le sentiment qu'il éprouve (*je me renverse un peu... le mur de ma maison*). — Voir aussi la conclusion (*la pire condition :* être locataire, *« être chez les autres »*). — Montrer qu'il la **préfère** à toute autre (*il ne faudrait pas venir me dire...*).

Pourquoi l'aime-t-il? *Il la connaît parfaitement.* Comment le dit-il? Il pourrait dire comme Diderot de sa vieille robe de chambre : *« Elle était faite à moi, j'étais fait à elle. »* Quel est le seul trait descriptif? (*Son toit qui fume bleu, tout droit, honnêtement.*) Le **toit** résume et **symbolise** la protection qu'offre la maison. On dit souvent : *toit* pour *maison.*

Il n'aime pas seulement sa maison, le montrer (*je hume la bonne odeur... j'écoute le babil du village*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — *La pire condition.* Expressions de sens voisin à employer : *le sort* le plus triste, le plus misérable, un *destin* tragique, une grande *infortune,* une pénible *obligation.*

Expressions de sens contraire : un *sort ;* — un *destin* heureux ; — une *situation* privilégiée ; — un grand *bonheur ;* — une faveur.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. **Analyser :** *en* (j'*en* connais). — 2. Je *pourrais* devenir aveugle: **tourner** en commençant par *si* (je devenais). — 3. **Analyse :** *Je viens de donner* (passé récent). — 4. **Fonction** du mot *bleu* (qui fume bleu). Comp. : voir *rouge,* parler *clair.* — 5. Vrai*es amours,* f. pl., comp. un amour, m. sing. — 6. **Sens** de la préposition *par* (par le monde).

2. Le grenier.

Le grenier de tante Poncette ! Comme elle ne jetait rien, toutes les vieilleries, meubles, nippes, papiers, objets hors d'usage s'y entassaient depuis toujours, pêle-mêle, étrange bric-à-brac ; pittoresque capharnaüm, paradis pour un enfant. Il ne songeait pas à chevaucher l'énorme poutre supportant le toit, ni à grimper dans la charpente massive, couverte de poussière et de toiles d'araignées. Il ne donnait même pas un coup d'œil au seul coin libre, rétréci chaque année, le seul où se hasardât tante Poncette, où l'on ne voyait que des glanes d'oignons, des bottes de haricots ; sur des rayons, des pommes, des poires, des pots de confitures ; accrochés aux murs, de gros bouquets de millepertuis, de centaurée rouge, de camomille. Il y avait là, dans leurs hautes gaines de bois peint, deux horloges sans aiguilles ni balancier, trois rouets, une broie pour le teillage du chanvre...

J. LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Les deux idées essentielles : 1. **Le grenier est un capharnaüm** (de Capharnaüm, ville de Galilée), lieu renfermant des objets entassés confusément. — 2. **C'est un paradis pour un enfant,** pourquoi? D'après le texte suivant, on fera imaginer ce qu'il peut faire dans le grenier : *tour à tour, ingénieur, chasseur de fauves, il passait des heures fiévreuses, des heures d'illusion, d'audace, vivant de cette vie pleine, agrandie, où toutes les forces créatrices de l'âme se meuvent en liberté, qui est celle des artistes et des enfants.*

J. LEROUX. (*Id.*)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Faites vous-même **l'inventaire** de ce qu'on trouve dans votre **grenier** ou dans la **chambre de débarras.** Dites ce qui **ne vous intéresse pas,** ce qui **vous intéresse** et pourquoi.

Mots de la famille de **cheval.** — *Chevalet, chevalin* ; — distinguer *chevalier* de *cavalier, chevalerie* de *cavalerie ; chevaleresque, chevaucher, cavalcade, cavale.* — Du latin **equus, equitare :** *équestre* (une statue), *équitation.* — Du grec **hippos :** *hippique, hippodrome, hippopotame* (cheval de fleuve).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Remplacer **comme** par une autre conjonction (*parce que*). — 2. **Analyser : *y*** (s'y entassaient). — 3. **Fonction des infinitifs :** *chevaucher, grimper* (c. ind. d'objet de *songeait*). — 4. Dans : *le seul où se hasardât,* **justifier l'imparfait du subjonctif.** (Mettre toute la phrase au présent en écrivant *nous,* au lieu de tante Poncette.)

3. La maison de Patrice Perrier.

Il y a vraiment des maisons qui peuvent communiquer leur image et leur âme aux gens qui les habitent. Or, la maison de M. Perrier, de loin, vue du tournant de la route, avait un peu l'air revêche d'une caserne ; quand on y était, on était rassuré. Et M. Perrier, de loin, avait l'air d'un créancier ; de près, on se persuadait promptement que c'était un aimable citoyen. Il avait la voix forte, mais des pensées charmantes : la maison aussi. Elle grondait au moindre bruit, mais on n'en faisait pas d'assez fort pour éveiller leur écho en elle : la chute des pincettes peut-être? Et puis, sans être frivole, elle recélait des grâces qu'on découvrait une à une. Enfin, elle commandait un grand potager encerclé d'une antique charmille, où, durant l'été, régnait une fraîcheur de bords de rivière et une paix de musée de sculpture.

G. CHÉRAU.
(*La maison de Patrice Perrier.* Plon, édit.)

EXPLICATION ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Pour commencer, une idée générale à bien comprendre : **leur image :** l'aspect extérieur ; **leur âme :** leur vrai caractère. — Ce qui suit est l'illustration de cette idée : **rapprocher** les termes correspondants qui se rapportent respectivement à la maison, à son propriétaire : *l'air revêche d'une caserne : l'air d'un créancier. — On était rassuré : un aimable citoyen. — Il avait la voix forte : elle grondait au moindre bruit. — Il avait des pensées charmantes : elle recélait des grâces...*

Grouper tous les termes relatifs : 1° à la maison ; 2° au propriétaire ; — qui se rapportent : 1° au mot : *image ;* 2° au mot : *âme.*

Morceau bien composé. — 2. **Observer** une **maison de rentier,** isolée, fleurie, au jardin bien ratissé, bien cultivé. — Imaginer **le caractère** des habitants (ordonné, économe, paisible). — Même travail en ce qui concerne **une cabane** où habitent des gens qui n'ont pas une vie très régulière.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Mots à remplacer par des mots de sens voisin : *revêche* (rude), *rassuré* (tranquillisé), *persuadait* (convainquait), *aimable* (affable, agréable, charmant), *frivole* (vaine, légère, futile), *recélait* (cachait), *grâces* (charmes, agréments), *antique* (ancienne).

2. Emploi du verbe **commander.** Que signifie : *commander* une armée. — L'honneur vous *commande* ce sacrifice. — Sa conduite *commande* le respect, l'admiration. — Faire une *commande* à un commerçant. — La citadelle *commande* la ville (voir texte). — *Commander* à ses passions.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Persuader, persuasion ; — citoyen, cité ; — écho, écot (payer son écot) ; — recéler, receleur, céler, déceler, recel ; — antique, antiquaire ; — sculpture, sculpteur, compter, compteur, dompter, exempter.

1. *Quand on y était, on était rassuré,* **écrire cette phrase** à toutes les personnes du singulier et du pluriel.

On n'en faisait pas d'assez fort, même exercice.

2. **Relever les verbes** à la *forme pronominale,* à la *forme passive.* Temps et mode?

Écrire le verbe à la forme passive : aux gens par lesquels, elles... — Un grand potager...

3. **Indiquer la fonction** de : *pensées charmantes, une fraîcheur.*

CUNÉO (Mlle). Vade-mecum des exerc. sensoriels à l'école des petits. *Broché* **4 fr.**

GRAMMAIRE

Le pronom démonstratif.

Au lieu de dire : *Or, la maison de M. Perrier,* on pourrait dire : Or, *celle* de M. Perrier... Que désigne le mot *celle ?* Que dirait-on s'il s'agissait de son jardin ? *Celui.*

Exercice. — *Étudier dans les phrases suivantes la forme et le sens des pronoms démonstratifs* : J'ai à choisir entre deux maisons, l'une près de la gare, l'autre à l'écart, près de la forêt. *Celle-là* est située au centre, mais je préfère l'autre. Au moins dans *celle-ci* j'aurai la tranquillité et le silence que je souhaite (*celui-ci, celui-là ; ceux-ci, ceux-là ; celles-ci, celles-là*).

Je préfère le climat du Midi à *celui* du Nord. — Venez en aide à *ceux* qui souffrent.

(*Celui, celle, ceux, celles doivent être complétés soit par un nom, soit par un groupe de mots, soit par une proposition subordonnée.*)

Ceci ne me plaît point. Voulez-vous *ceci* ou *cela ?* (*Pr. démons. invariables.*)

C'est un étrange accident. — C'est beau de faire son devoir (ce : *sujet apparent ;* faire son devoir : *sujet réel*). — *Ce* qui me plaît en lui, c'est sa franchise (*le premier* ce *rappelle le sujet et le renforce*).

1. **Étudier la composition** de : est-ce que, n'est-ce pas.

2. **Employer la locution :** *c'est... qui* pour donner plus de relief au sujet.

Les joueurs s'élancent : (c'est) *le ballon* (qui) *vole.* — *... une tête ... le reçoit.* — *...un joueur ... glisse et ... tombe.* — *... enfin le ballon ... entre dans les buts en dépit des efforts du gardien.*

3. **Compléter :** *Ce qui* me plairait, *ce* serait une petite maison sur le versant de la colline. — Ce qui me réjouit... — Ce que je ne puis souffrir... — Ce qui me surprend...

CONJUGAISON

Les verbes impersonnels.

1. **Trouver des expressions comme :** *il pleut, il neige, il fait froid,* dans lesquelles le **verbe** est **impersonnel.**

2. *Dans les phrases suivantes (tournure impersonnelle), souligner les sujets réels :*

Il arrive tous les jours *un grand nombre de touristes.* — Il passe *beaucoup d'automobiles* sur cette route. — Une source se cachait sous les buissons ; il en sortait *une eau* d'une limpidité, d'une fraîcheur exquise. — Sur le bord de la rivière, il est *une agréable maison* que j'aimerais habiter. — Il a été perdu *un portefeuille.*

3. Pour réussir, *il est nécessaire* de beaucoup travailler.

Tourner à la forme impersonnelle : Voyager est utile pour s'instruire. — Manger trop est nuisible autant que manger trop peu. — Se montrer prévoyant est indispensable. — En automobile, rouler lentement est toujours prudent sur les routes sinueuses. — Donner est plus agréable que recevoir

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. *Ma maison, j'en connais toutes les pierres, toutes les ardoises, tous les clous.*

Cette façon de dire est **plus expressive** que : *Ma maison, je la connais parfaitement.* Exprimez-vous de cette manière en commençant par : *Mon jardin... — Le grenier... Mon atelier... — Mon village... — La rivière...*

2. *Ne pas vivre dans sa maison... pire condition.*

Écrivez une phrase dans laquelle **vous direz le contraire** en indiquant quelques avantages qui font que : *Vivre dans sa maison* est la plus agréable des conditions.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Un intérieur rustique.** — **Son petit feutre à la main, il entra. Une pièce** *basse,* **des** *chromos* **et des** *calendriers* **pendus aux murs, le** *meuble ordinaire* **des maisons paysannes modernisé par un fourneau qu'on avait installé dans la grande cheminée. Le tout** *bien propre,* **dans le** *clair-obscur,* **avec la** *vive couleur* **de quelques pots de géranium à l'extérieur de la fenêtre, derrière les** *petits carreaux* **et les rideaux** *de coton.*

L. DELARUE-MARDRUS.
(*Un cancre.*)

(*D'un coup d'œil, l'auteur saisit l'essentiel. Essayer de l'imiter.*)

2. **Une maison délabrée. — Tout au bout du village, par une suite de chemins** *oubliés,* **il avait enfin découvert, tout près des bois, la** *bicoque* **sans étages, enfouie dans un assez grand jardin** *inculte.* **Le toit d'ardoise tombait très bas sur les** *murs crevassés.* **Les branches d'un gros chêne, dirigées vers ce toit, répandaient une** *ombre humide* **sur la maison. Le lieu sentait** *l'abandon, l'oubli sinistre...* **La porte ne fermait pas ; les volets des fenêtres,** *rongés de moisissures,* **semblaient prêts à s'effriter contre les murailles. On ne les tirait jamais, cela se voyait à la** *rouille des ferrures. L'herbe* **poussait jusque sur les marches du petit perron. Une ancienne marquise** *tordue et cassée* **supportait un** *faix épais* **de lianes sauvages. Le jardin et la demeure avaient, depuis longtemps, perdu la raison.**

L. DELARUE-MARDRUS. (*Id.*)

LE DEVOIR COMPLET. — Décrivez la maison que vous voudriez habiter. — Où serait-elle située ? Comment serait-elle disposée ?

Devoir d'élève. — La maison de mes rêves est une jolie maisonnette située non loin de la rivière. En face du logis serait un grand jardin où papa cultiverait toutes sortes de légumes. La porte précédée d'un perron composé de quelques marches serait, ainsi que les fenêtres, encadrée de glycines dont les grappes pendantes *égaieraient* l'habitation. Tout le long du logis, se trouverait une plate-bande semée de petites fleurettes aux couleurs variées. Le toit serait couvert de tuiles rouges qui sont plus gaies que la triste ardoise grise.

Un couloir *conduirait* à gauche dans une grande cuisine éclairée par de larges baies, et à droite dans une grande chambre qui servirait de salle à manger les jours de fête. A la suite, *se trouveraient* deux chambres à coucher. Dans le couloir, deux portes *conduiraient :* l'une au grenier où maman mettrait sécher son linge, et l'autre à une buanderie où l'on ferait la lessive. Une grande cave servirait à mettre les provisions.

Derrière la maison, une vaste cour où *picoreraient* les poules et les poussins (prendrait place). L'été, j'irais coudre sur l'herbe de la prairie attenant au jardin et je croquerais les bons fruits délicieux que produiraient les arbres fruitiers...

Si mes souhaits se réalisaient, quel bonheur ! (H. É., 11 ANS.)

Autre sujet. — Une vieille maison en ruines vous raconte son histoire.

RÉCITATION

Vieux logis.

Dans un cher souvenir de vos jeunes années
Ne regrettez-vous pas ces hautes cheminées
Où l'âtre réjoui par un grand feu de bois
Réchauffait en flambant nos maisons d'autrefois ?

Ne regrettez-vous pas ces vieilles cheminées
Dans l'épaisseur des murs en granit maçonnées
Qui portaient sur trois rangs de nombreux andouillers
Dont les fusils de chasse ornaient les râteliers.

Quand le sarment jetait ses gerbes d'étincelles,
Au dressoir miroitaient des antiques vaisselles.
Comme un riche éventail en ordre s'étageant,
Plats de cuivre et d'étain semblaient d'or et d'argent.

Quand soufflait un vent noir roulant des feuilles [mortes
Si quelque infortuné, le soir, frappait aux portes,
Un pauvre, un voyageur perdu dans le chemin,
« Entrez, lui disait-on, restez jusqu'à demain ! »

ANDRÉ LEMOYNE.

CH. ADNET,
I. E. P. (Nord).

J. ROGISSART,
Instituteur (Ardennes).

LE FRANÇAIS. MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE. COURS MOYEN. . 10 fr.

LECTURE II. — **L'exportation du blé de la prairie canadienne.** — Comme aux États-Unis, le grain, sitôt battu, est transporté aux élévateurs de la station de chemin de fer la plus proche. Pas de gare infime qui ne voie se dresser une de ces hautes constructions de bois, rouges ou noires, qui ont l'air de guérites fermées de 20-25 mètres ; certaines en alignent sept et huit à la file. De là, le blé sera automatiquement déversé dans les wagons, qui l'emporteront vers les grands élévateurs dits terminaux. La plus grande partie du grain de l'Alberta prend la route de l'Ouest, par les deux voies ferrées des Rocheuses et va s'accumuler dans les élévateurs de Prince Rupert, New Westminster et surtout Vancouver, d'une capacité totale de 6 500 000 hectolitres. Le reste prenait jusqu'ici la route de l'Est, presque tout s'arrêtant aux grands élévateurs des ports jumeaux, Port William et Port Arthur, sur le Lac Supérieur, d'une contenance de 32 millions d'hectolitres, où, à lui seul, le gigantesque numéro sept peut en absorber 2 500 000. Chargé sur les bateaux des lacs, le blé va aboutir soit à Buffalo, soit aux élévateurs canadiens de la baie Géorgienne et de l'Erié ; de là, d'autres bateaux ou chemins de fer le convoient aux élévateurs du Saint-Laurent et d'Halifax, d'où il sera définitivement embarqué pour l'Europe. Enfin, on a ouvert en 1931 un nouvel exutoire, singulièrement audacieux, vers la baie d'Hudson, en jetant à travers la forêt une voie ferrée de Le Pas sur la Saskatchewan à Port Churchill, où un élévateur de 800 000 hectolitres a été érigé ; la distance se trouve ainsi raccourcie de près de 1 000 kilomètres entre Regina et Liverpool. Mais la ligne, dans le désert de Muskeg, a été terriblement difficile et coûteuse à construire ; d'autre part, les premières expérience de navigation en 1932 sur la baie d'Hudson n'ont pas été heureuses. On ne peut guère y pénétrer que du 15 juillet au 15 octobre ; or si sept bateaux ont réussi à charger à Churchill 900 000 hectolitres de grain, le huitième a heurté un iceberg le 3 octobre et a sombré. Dans cette tentative un peu risquée, on retrouve toute l'ardeur du nouveau monde.

R. BLANCHARD. (*L'Amérique du Nord.*)

LECTURE III. — **La culture du riz.** — La culture du riz réclame un très grand nombre de bras et un travail continu. L'établissement de la rizière exige des soins fort minutieux. La rizière se décompose en une série de bassins plats qui doivent, non seulement recevoir l'eau, mais la conserver huit ou dix jours de suite. Chacun de ces bassins est borné par des à-dos qui doivent être entretenus avec régularité ; le terrain de ces petits bassins doit être préparé par des labours ou à la herse : puis il faut semer le riz. Une fois le riz semé, on le recouvre d'eau pendant vingt à trente jours, en renouvelant cette eau de temps en temps, car elle ne doit jamais se corrompre en restant stagnante. Lorsque le riz est sorti de terre, il s'agit de le repiquer. L'opération du repiquage est un travail long et très dur ainsi que malsain. Transplanté dans les bassins où il doit se développer, le riz demande à être arrosé à époques fixes ; ces arrosages doivent être surveillés de fort près et souvent renouvelés. Dans les régions deltaïques et planes, les rizières apparaissent de loin comme d'indéfinis marécages ; sur les versants — aux Philippines, au Japon, à Java, en quelques régions de l'Annam et en Chine, — elles s'étagent parfois en ravissants gradins, coupes superposées de verdure ou d'eau selon les saisons.

Enfin, quand le riz s'est développé, il faut vider les rizières et procéder à la récolte qui se fait à la faucille, c'est-à-dire à la main. Reste enfin le décorticage du grain qui exige encore beaucoup de travail.

La culture du riz n'appartient qu'à des régions très peuplées et qui consomment principalement sur place le produit de la récolte. Pour que le riz puisse être exporté, la main-d'œuvre doit être assez bon marché. Du reste, le fait géographique général est que le riz est consommé d'abord sur place en des pays où grouillent les êtres humains et où les salaires sont bas.

Le riz est la nourriture essentielle et fondamentale de tous les Chinois du Centre et du Sud ; en certaines parties du Nord de la Chine, les habitants se nourrissent de froment, de millet et de sorgho ; mais la grande majorité des habitants de la Chine vit du riz et par le riz ; cette culture, qui ne demande pas des instruments de travail très perfectionnés, qui exige moins de fumure que d'eau, qui n'a besoin que de quatre mois pour son évolution complète, convient très bien à ce territoire surchauffé en été, abondamment arrosé par des pluies, riche en terres alluviales et enfin surpeuplé.

Dans toute la Chine, le riz est si prépondérant que les mots « chih fan », « manger du riz », sont les expressions courantes pour dire « prendre un repas », de même que l'expression « chih kono fan ? », « comment avez-vous mangé votre riz ? », est la formule courante que l'on emploie en s'abordant, — équivalant des formules telles que « comment allez-vous ? »

JEAN BRUNHES. (*La Géographie humaine.*)

LECTURE IV. — **Les exigences de la culture du maïs.** — Partout le maïs a semblables exigences quant à la préparation, du sol et aux façons culturales. Un labour profond à l'automne, surtout dans les régions méridionales, permet aux pluies d'hiver de pénétrer dans la terre. Un autre labour, suivi de hersages et de roulages, ameublit le sol et enfouit le fumier. Le maïs demande de fortes fumures et, au printemps, les champs qui doivent le porter reçoivent souvent des engrais complémentaires. Dans le Midi, on sème en avril ou au début de mai les variétés tardives ; en juillet, après la moisson, les variétés hâtives ; dans l'Est et le Nord-Est, les semailles se font en mai. Le maïs est toujours semé en lignes espacées de 50 à 70 centimètres ; à raison de 60 à 70 lignes par ha. Lorsque le grain a levé, on le herse parfois, mais, le plus souvent, on attend que les jeunes plants aient atteint 10 à 15 centimètres de hauteur pour le biner avec la houe à cheval entre les lignes, à la main sur la ligne. Les pieds en excès sont supprimés au cours de cette opération, les vides sont comblés. Un second binage plus profond a lieu lorsque les pieds ont de 30 à 40 centimètres, un troisième avec buttage pour favoriser l'émission des racines adventives après une nouvelle poussée d'une vingtaine de centimètres. Les rejets sont alors supprimés et, après la fécondation, les tiges sont écimées à la main, pour activer la maturation : cette opération, qui n'a pas toujours lieu dans le Midi, est indispensable dans l'Est.

Arrive enfin la cueillette. Elle se fait à la main, en cassant les épis, et le jour même, pour éviter les fermentations, ceux-ci sont débarrassés de leurs spathes et étalés sur l'aire, au grand air et au soleil. Dans les plaines de la Saône, la dessiccation doit parfois être terminée au four. Les épis sont alors engrangés, et les tas remués à brefs intervalles pour éviter qu'ils ne s'échauffent. Souvent liés par grappes, ils sont suspendus sous le toit de la maison, ou dans des greniers ouverts. Dans les fermes bressanes, par exemple, les épis en gros « raisins » pendent sous la toiture qui avance comme un large auvent au-dessus du mur de la façade. Il faut ensuite séparer l'épi des spathes restants, et l'opération, la « despeluquère » du Sud-Ouest, se fait jusqu'ici à la main.

L'égrenage, enfin, se fait à loisir, durant l'hiver, par des moyens variés, dont quelques-uns, fort primitifs, comme celui qui consiste à passer chaque épi à la main sur une lame de fer.

Les travaux que nécessite le maïs sont donc nombreux, et la plupart d'entre eux sont exclusifs de l'emploi des machines. Sa culture est donc particulièrement indiquée dans les petits domaines. Ce sont les métayers du Sud-Ouest, les petits propriétaires de l'Est et du Midi qui ont, de tout temps, fait le plus volontiers cette culture et, à sa limite nord, dans le département de l'Aisne, c'est presque une culture de jardin.

D. FAUCHER. (*Annales de Géographie.*)

Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES ... 12 fr.

CHANT

LA RONDE DE LA SOUPE A L'OIGNON (1)

Harmonisateur HENRY VASSEUR. Texte et musique de LINA ROTH.

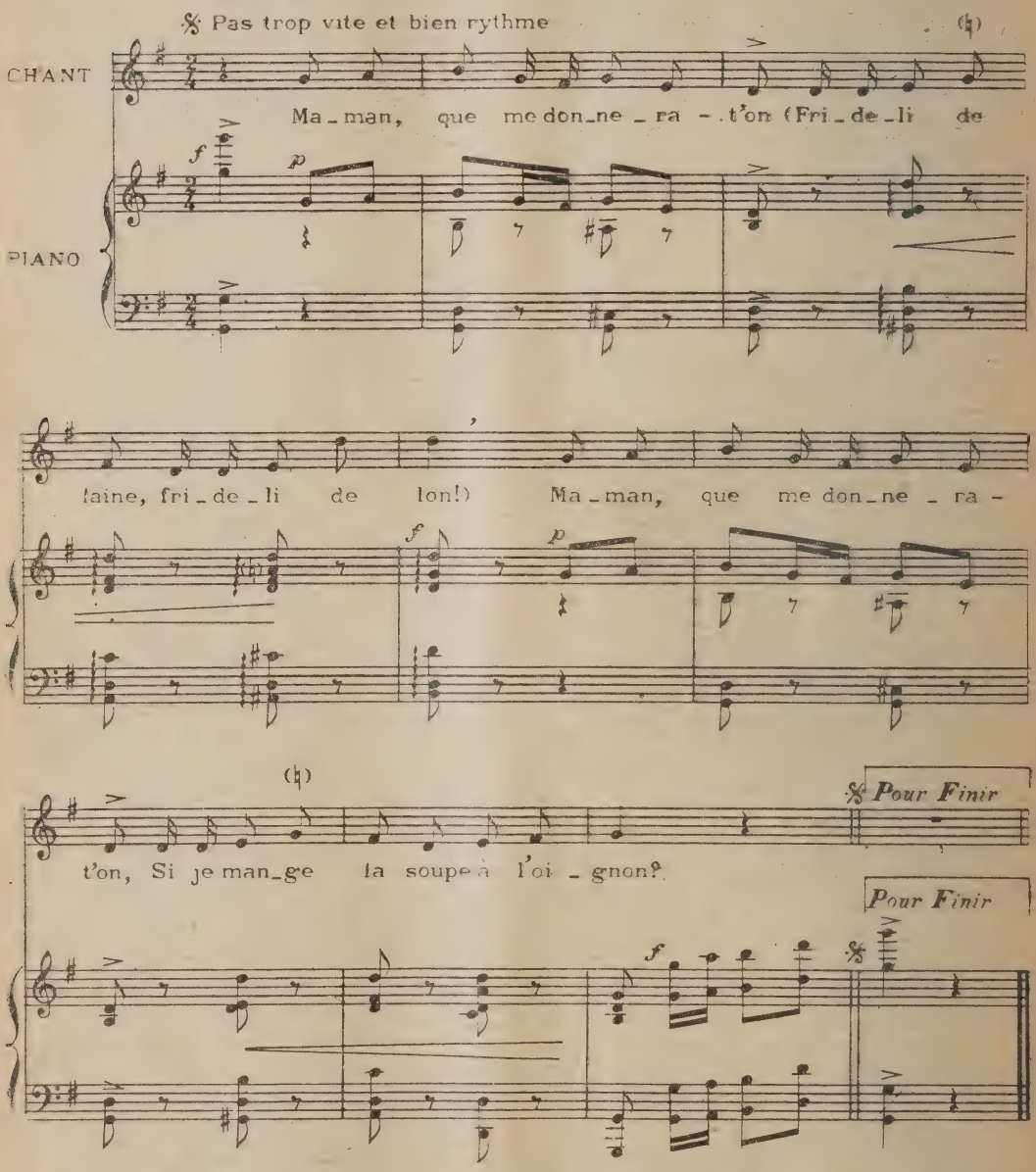

I

Tu auras un rond d'saucisson
(Frideli de laine, frideli delon !),
Tu auras un rond d'saucisson,
Si tu manges la soupe à l'oignon.

L'saucisson est trop salé. Non !
(Frideli de laine, frideli de lon !)
L'saucisson est trop salé. Non,
Je n'mangerai pas la soupe à l'oignon.

II

Tu auras un joli bonbon
(Frideli de laine, frideli de lon !),
Tu auras un joli bonbon
Si tu manges la soupe à l'oignon.

Mais l'bonbon est trop sucré. Non !
(Frideli de laine, frideli de lon !)
Mais l'bonbon est trop sucré. Non,
Je n'mangerai pas la soupe à l'oignon.

INTERPRETATION. — La division en deux groupes s'impose pour cette charmante ronde qui fera les délices de nos petits élèves. Par un dialogue animé, mais toujours bien rythmé, ils interpréteront une scène dont l'intérêt ne saurait leur échapper.

Pour savoir la fin de l'histoire, on sera obligé de recourir au livre « Chansons pour la pluie et le beau temps » de Lina Roth ; on ne le regrettera pas, car ce livre est une source de joie pour l'école.

HENRY VASSEUR.

(1) *Chansons pour la pluie et le beau temps*, de LINA ROTH. Nathan, éditeur, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (Ve).

diamètre. Quelle surface reste à cultiver? RÉPONSE. ➔ **1 016 m² 935.**

4. *Dans un carré de drap ayant 6 m. de côté, on taille un tapis rond dont la circonférence touche aux 4 côtés du carré. Quelle est la valeur du drap perdu, sachant qu'il coûte 52 f. le m²?*

SOLUTION :

Le rayon du tapis est égal à $\frac{6}{2}$ m. = 3 m.

Surface du tapis en m² : 3,14 × 9 = 28 m² 26.
Surface du carré de drap en m² = 6 × 6 = 36 m².
Surface perdue : 36 m² — 28 m² 26 = 7 m² 74.
Valeur du drap perdu : 52 f. × 7,74 = 402 f. 48.

5. *Quelle est la différence entre la surface d'un cercle de 4 m. de diamètre et la surface de l'hexagone inscrit dans ce cercle? L'apothème de l'hexagone mesure 1 m. 73.* RÉPONSE. ➔ **2 m² 18.**

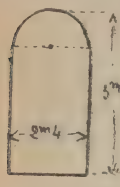

6. *Quelle est la surface d'une porte en plein cintre, dont la longueur est de 2 m. 4 et la hauteur totale de 3 m. 8?* RÉPONSE. ➔ **8 m² 5.**

8. *Tout autour d'un parterre circulaire de 1 m. 60 de rayon, un jardinier dispose des boutures de chrysanthème espacées de 0 m. 5 l'une de l'autre. Quelle dépense ce jardinier fera-t-il pour orner le bord de trois parterres semblables, s'il paie 16 f. 8 la douzaine de ces boutures.* RÉPONSE. ➔ **84 f.**

Problèmes.

Le compteur électrique.

Apprendre que l'énergie électrique se vend à l'hectowatt-heure (HWH). Le nombre d'HWH est indiqué par le compteur électrique. Apprendre à lire le compteur électrique (bien observer le sens de rotation des aiguilles indicatrices).

1. *A la fin de janvier, le compteur électrique marquait 2 732 HWH et à la fin de février 2 932 HWH. Quel est le prix de l'énergie consommée à 1 f. 60 le kilowatt-heure (1 KWH = 10 HWH).* RÉPONSE. ➔ **32 f.**

2. *Une ménagère repasse à l'électricité. Au début de son travail, le compteur marque 3 735 HWH et 3 755 à la fin. Quelle est la dépense horaire sachant que le repassage a duré 2 h. 1/2 et que l'HWH vaut 0 f. 15.* RÉPONSE. ➔ **1 f. 20.**

3. *Interpréter une quittance de consommation d'électricité.*

Le compteur à gaz.

Le gaz d'éclairage se vend au m³. La consommation est indiquée par le compteur à gaz. Apprendre à lire le compteur à gaz.

1. *Au début du mois de juillet, le compteur à gaz marque 732 m³ et 802 à la fin. Quel est le prix du gaz consommé à 0 f. 90 le m³?* RÉPONSE. ➔ **63 f.**

2. *Un fourneau à gaz consomme 302 l. de gaz à l'heure. Le gaz valant 0 f. 80 le m³, on demande pendant combien d'heures le fourneau a fonctionné, sachant que la dépense s'est élevée à 30 f. 20?* RÉPONSE. ➔ **125 heures.**

3. *Interpréter une quittance d'usine à gaz.*

Calcul mental.

Divisions successives.

Diviser un nombre par 6, par 8, par 9.

On remarque que : 6 = 2 × 3 ; 8 = 2 × 2 × 2 = 4 × 2 ; 9 = 3 × 3.

On divise le dividende par l'un des facteurs et le quotient obtenu par l'autre facteur.

Exemples : 72 : 6, on dit 72 : 2 = 36 ; 36 : 3 = 12 ; 72 : 6 = 12.

108 : 8, on dit 108 : 2 = 54 ; 54 : 2 = 27 ; 27 : 2 = 13,5 ; 108 : 8 = 13,5.

Opérer de la même façon en ce qui concerne la division par 12 = 3 × 4 ; par 16 = 4 × 4 ; par 18 = 3 × 6.

Problèmes oraux. — 1. *J'ai payé 192 f. pour l'achat de 8 livres. Quel est le prix d'un livre?*

2. *Combien peut-on avoir de kg. de sucre à 4 f. avec 128 f.*

3. *Quel est le salaire mensuel d'un ouvrier qui gagne 18 000 f. par an.*

4. *Un mètre de tissu vaut 12 f., combien peut-on avoir de mètres avec 20 f., 36 f., 92 f.?*

COURS SUPÉRIEUR

Résolution algébrique de quelques problèmes simples.

PROBLÈME I. — *Trouver un nombre tel qu'en le multipliant par 2 et en retranchant 10 du résultat on obtienne 54.*

SOLUTION :

Soit x le nombre cherché, multiplié par 2, on obtient $2x$ et, en retranchant 10 du résultat, on a l'égalité : $2x - 10 = 54$.

Cette égalité est une équation algébrique. Il faut chercher le nombre qui, mis à la place de x, donne au 1er membre une valeur égale à 54. Chercher la valeur égale à 54. Chercher la valeur de x s'appelle résoudre l'équation.

D'après la définition arithmétique de la soustraction, on a : $2x = 54 + 10 = 64$, d'où $x = \frac{64}{2} = 32$.

VÉRIFICATION. — 32 × 2 — 10 = 54.

PROBLÈME II. — *Partager une somme de 132 f. entre 2 personnes, de manière que l'une ait 24 f. de plus que l'autre.*

SOLUTION :

Soit x la plus petite part ; la plus grande est $x + 24$ et l'on a :

$$x + x + 24 = 132.$$
$$2x + 24 = 132 ; 2x : 132 - 24 = 108 ;$$
d'où $x = 54$ f.
$$x + 24 = 54 + 24 = 78 \text{ f.}$$

VÉRIFICATION. — 78 f. + 54 f. = 132 f.

PROBLÈME III. — *Trouver un nombre tel qu'en diminuant les $\frac{2}{3}$ de ce nombre de 6 on obtienne 10.*

SOLUTION :

Soit x le nombre cherché ; d'après l'énoncé, on doit avoir : $\frac{2}{3}x - 6 = 10$.

Les deux membres de cette égalité seront encore égaux si l'on multiplie chacun d'eux par un nombre quelconque, par 3 par exemple. On aura donc :

$$2x - 18 = 30 ; \text{ d'où } 2x = 30 + 18.$$
$$2x = 48 ; x = 24.$$

VÉRIFICATION. — $\frac{24 \times 2}{3} - 6 = 16 - 6 = 10$.

Remarques générales. — Dire quelques mots, mais sans insister au sujet des termes suivants : équation, inconnue, mise en équation, résolution de l'équation, racine.

Montrer que tous ces problèmes peuvent se résoudre arithmétiquement, en suivant une marche identique.

Insister sur la simplicité des procédés algébriques.

Exercices. — 1. *Trouver un nombre tel qu'en le multipliant par 3 et en ajoutant 4 au résultat on obtienne 40.* RÉPONSE. ➔ **12 f.**

2. *Partager une somme de 48 f. entre 2 personnes, de façon que l'une ait 14 f. de plus que l'autre.* RÉPONSE. ➔ **17 f. ; 31 f.**

3. *Partager 250 f. entre 2 personnes, de façon que l'une ait 32 f. de plus que l'autre.* RÉPONSE. ➔ **109 f. ; 141 f.**

4. *Trouver un nombre tel qu'en diminuant de 6 la somme de son tiers et de son quart on obtienne 22.* RÉPONSE. ➔ **48.**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élémentaire. 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Travail du fil de fer.

DIRECTIONS. — Les exercices proposés n'exigent aucun outillage spécial : une pince coupante pour le maître suffit.

Pour faciliter la tâche des enfants, leur permettre de placer de temps en temps le fil sur le dessin afin d'en suivre exactement les lignes. Ce dessin représente en grandeur naturelle l'objet à réaliser.

Le fil à employer.

Pour le support de cadre (sous-verre), employer du fil de fer rigide, de diamètre en rapport avec le poids à supporter.

Pour les silhouettes, prendre du fil de laiton ou du fil de cuivre.

Comment couper le fil de fer.

Faire un œillet, rapprocher puis éloigner plu-

sieurs fois et rapidement les branches, et le fil se coupe aisément (fig. 1).

Support pour sous-verre.

Les attaches gommées ne résistent pas à l'humidité, il existe des attaches métalliques, mais elles se posent avant que le travail soit achevé. La figure 2 montre clairement la façon de plier le fil de

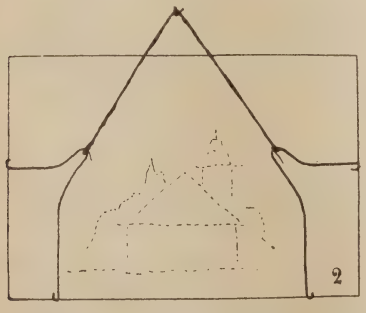

fer, de réaliser le support qui évitera l'emploi des attaches. On peut construire un support d'une seule pièce, mais c'est compliquer inutilement le travail. Opérer comme il est indiqué sur la figure et adapter une ficelle, dont on peut facilement régler la longueur, avant d'accrocher le cadre.

Silhouettes.

Comme exemple, nous donnerons celle d'un échassier genre cigogne.

Le corps, la tête et le cou, les pattes doivent être exécutés séparément et réunis ensuite. Le corps est une spirale ovoïde. Les pattes sont des fils de laiton (deux pour chaque patte). On peut former une queue avec de l'étoffe froncée. Le support peut être

en carton fort ou en bois recouvert d'étoffe de même couleur que celle de la queue. Fixer l'oiseau sur le support à l'aide d'attaches, également en laiton,

passées dans les pieds et traversant le carton : autre sujet possible, le coq (fig. 3.).

Le grille-pain.

Prendre du fil de fer galvanisé assez fort, 15 ou 20 dixièmes, le plier comme il est indiqué sur la

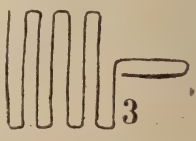

figure 3. Prendre la précaution de faire le manche assez long pour pouvoir enlever facilement le grille-pain et éviter les brûlures.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE ..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE ..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Les singes.

Dans les pays de la zone chaude, il pleut beaucoup. Ainsi les plantes sont très nombreuses et très vigoureuses (forêts vierges avec arbres gigantesques et savanes avec hautes herbes). Les animaux herbivores y trouvent leur nourriture pendant toute l'année. Dans ces régions vivent aussi des animaux sauvages qui se nourrissent des herbivores.

Dans les forêts vierges vivent : les singes, les perroquets, les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les colibris, le léopard et les grands serpents.

Dans les steppes et au bord du désert vivent : les antilopes, les zèbres, les kangourous, les autruches, les chameaux, les lions, les tigres et les hyènes.

Au bord des fleuves et des lacs vivent : les tortues, les pélicans, les hippopotames, les crocodiles.

I. Les singes.

1. **Observations à faire au dehors.** — Vous avez été déjà au Zoo, à la ménagerie. Allez observer les singes, notez leurs noms et leurs pays d'origine. Qu'aiment-ils à manger ? Que repoussent-ils ? Comment mangent-ils ? Que jouent-ils ? Comment expriment-ils leur joie, leur colère ? Comment grimpent-ils ? (pattes et queue — pensez à ce que vous faites quand vous grimpez). Comment marchent-ils ? Pourquoi est-ce aussi amusant qu'intéressant d'observer les singes ? Notez toutes les observations que vous pouvez faire devant la cage des singes.

2. **Un animal qui ressemble à l'homme.** — Il peut se tenir debout — sa face est nue, ses yeux sont dirigés en avant, — il a 32 dents semblables à celles de l'homme. Cherchez et notez d'autres ressemblances.

3. **Un animal d'arbre.** — Excellent grimpeur et sauteur. Observons ses pattes. Les membres antérieurs sont très longs (avantages ?). Ses pieds sont de véritables mains, composées de 5 doigts, dont l'un, le pouce, est opposable et très écarté aux quatre autres. Observez si le singe peut mouvoir isolément chacun de ses doigts, munis d'ongles.

On peut dire qu'il a 4 mains. Observez comment il s'en sert pour grimper et pour manger.

Sa queue est prenante. Observez comme il l'enroule.

4. **Ce qu'il mange.** — En liberté, le singe mange des fruits, des graines, des insectes et des oiseaux (il est friand des œufs). Il pille les champs de maïs et les plantation de bananes. Observez les abajoues, sortes de réservoirs pour les aliments, situées des deux côtés de la bouche.

5. **Un animal agile et intelligent.** — C'est un animal des plus vif et des plus mobile. Il court, sauté, grimpe, gesticule et nage. Les tours qu'il exécute sur les arbres dépassent toute croyance.

Dites ce que vous l'avez vu faire au cirque.

II. D'autres singes.

(Montrer de nombreuses gravures. Ou visiter un zoo, une ménagerie.)

1. **Singes de l'ancien continent.** — Le chimpanzé, le gorille, l'orang-outang, les gibbons, le macaque, le mandrille.

2. **Singes du nouveau continent.** — Singe hurleur, singe-araignée, sapajou, ouistiti, singe-écureuil.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le son.

Faire fonctionner un grelot de bicyclette, un diapason, un violon (avec archet et un pizzicato). Tous ces corps produisent des sons.

I. Expérimentons.

(A toutes ces expériences, faire constater les *vibrations* et le *son*.)

1. Fixer une lame d'acier dans les deux mâchoires d'un étau. Écartons-la et lâchons-la. Elle exécute des mouvements très rapides. On dit qu'elle vibre. En même temps on entend un son.

2. Planter un bec de plume dans une table, le faire vibrer.

3. Préparer un pendule fait d'un petit morceau de bouchon attaché à un long fil, suspendu à un support. Faire vibrer un diapason, approcher le pendule.

4. Tendre une corde de violon sur une table. L'attacher à un bout, la faire passer sur un petit coin de bois (chevalet), la tendre à l'aide d'un poids attaché à l'autre bout. Faire vibrer la corde. Observer que la corde en vibrant présente l'aspect d'un fuseau transparent.

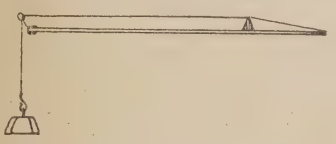

5. Montrer à toutes les expériences précédentes que le son cesse quand les vibrations sont arrêtées (saisir un bout par la main).

Conclure : Tout corps élastique qui vibre, produit un son.

II. Comment le son se propage.

1. Le son des cloches s'entend de loin. Toujours ? Influence du vent, de l'air.

A quelle distance entendez-vous encore le tic tac de la montre ? Posez la montre dans une boîte ouatée fermée. Éloignez-la de vous. Arrêtez quand vous ne l'entendez plus. Comparez cette distance à celle de tout à l'heure. Expliquez.

C'est l'air qui transmet jusqu'à notre oreille le son que les corps produisent.

2. **Mais les corps solides et liquides aussi transmettent le son.** — Expérience dans la cour : faites frapper le sol de la cour des pieds. Dans l'autre coin, écoutez le bruit, puis appliquez l'oreille contre la terre. Expliquez la différence.

Appliquez l'oreille au poteau électrique ou téléphonique, vous entendez le bruit du vent.

Appuyez l'oreille contre le bord d'une longue table. Quelqu'un gratte avec l'ongle à l'autre

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil : chaque planche : 2 fr. L'homme (les 2 planches) ..... 5 fr.

bout de la table. Par l'air on n'entend pas le bruit de l'ongle. Par le bois on l'entend très distinctement.

Expérience à faire en campagne : en appliquant l'oreille sur le sol, on entend, à plusieurs kilomètres de distance, le roulement d'une voiture.

Tremper une sonnette attachée à un long bras dans l'eau d'une cuvette. La faire agiter sous l'eau. On l'entend parfaitement. Les ouvriers placés au fond de l'eau, dans des cloches à plongeur, entendent les bruits qui se produisent sur le rivage. L'observation montre aussi que les poissons entendent les bruits qui se produisent autour d'eux.

3. **Mauvais conducteurs du son.** — Cependant les corps mous, comme les draperies, le coton, le cuir, le coton, amortissent les sons. C'est ce qui explique l'usage que l'on fait des portières rembourrées (docteur).

4. **Comment le son atteint-il notre oreille.** — *a.* Placer 10 élèves à la queu leu leu. Le dernier de la file frappe l'épaule de son camarade placé devant lui ; celui-ci rend la tape au prochain, etc. Aucun élève ne quitte sa place, chacun exécute le même mouvement.

b. Laisser tomber une pierre à la surface d'une eau tranquille. Le choc de la pierre donne naissance à une petite vague, de forme circulaire, qui s'éloigne progressivement du point où elle s'est formée. Produire à la surface de l'eau, avec un bâton, une série de chocs se succédant à intervalles réguliers. Observer les vagues semblables, courant les unes à la suite des autres, autour du point où elles se forment. Un brin de paille est soulevé chaque fois qu'il est rencontré par une vague, mais reste toujours sensiblement à la même place.

Ces expériences nous expliquent ce qui se produit dans l'atmosphère autour d'un corps sonore : chacune des vibrations se communique successivement, et de proche en proche, à l'air qui l'environne. La masse d'air n'est pas transportée. Chacun des points ébranlés exécute simplement de petits mouvements de va-et-vient. L'oreille perçoit le son par le mouvement vibratoire transmis à la couche d'air qui est en contact avec elle.

III. La vitesse du son dans l'air.

1. **Tous les sons se propagent avec la même vitesse.**

Expérience : placer 4 enfants munis d'un grelot, d'un tambour, d'un sifflet et d'un clairon à la même distance du pupitre (4-5 mètres). Au signal donné, chacun produit des sons, qu'on entend ensemble.

2. **La vitesse du son.** — Expérience possible dans une grande cour : frapper sur une plaque sonore, suspendue à un poteau. Quand on est tout près, on entend le son au moment même où le marteau s'abat.

Éloignons-nous de 340 mètres, on entend le son seulement 1 seconde après avoir vu le marteau s'abattre. Il a donc fallu au son une seconde pour venir de la plaque à notre oreille. En cette seconde le son a parcouru une distance de 340 mètres. Et si nous nous éloignions de 680 mètres, de 1 020 mètres, etc., nous *pouvons donc affirmer que dans l'air le son parcourt 340 mètres par seconde.*

3. **Petits problèmes pratiques.** — Nous voyons un chasseur tirer (feu, fumée), mais nous entendons la détonation seulement après 3 secondes. A quelle distance sommes-nous du chasseur ?

A quelle distance est l'orage quand nous pouvons compter 11 secondes entre l'éclair et le tonnerre ? (sans montre : compter à partir de vingt et un, vingt et deux, vingt et trois, etc.). Inventez et observez des problèmes analogues.

IV. Expliquons l'écho.

Vous connaissez l'écho. Le son rebondit comme une balle élastique contre l'obstacle (roche, mur, forêt) et revient vers nous.

On peut montrer cette *réflexion du son.*

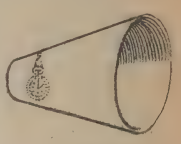

Placer la montre dans l'abat-jour conique, un peu en arrière du plan de la grande base. On entend le tic tac à plus de *10 centimètres de distance, dans la direction de l'axe de l'abat-jour.*

Expliquer le fonctionnement et l'usage du porte-voix, du cornet acoustique.

V. Instruments à cordes et à vent.

1. **Instruments à cordes.** — Montrer comment le ton d'un violon change quand on *tend plus les cordes.* Faire observer que les vibrations deviennent plus rapides. *La hauteur musicale du son dépend de la rapidité des vibrations.*

Montrer que cette hauteur dépend aussi de la *longueur de la corde.* Expliquer le doigté sur les cordes du violon : on raccourcit et on rallonge la partie vibrante de corde.

Montrer que la hauteur du son dépend aussi de la grosseur de la corde.

Pour comprendre l'importance de la boîte à résonance, pratiquer l'expérience suivante : faire vibrer le diapason à l'air, puis sur une boîte à cigares vide, puis sur le violon.

2. **Instruments à vent.** — Siffler avec un tube à essai, une clé creuse. En soufflant, on comprime l'air. Élastique, l'air se détend et vibre comme un ressort d'acier.

Ajouter de l'eau dans le tube et souffler. Comment la hauteur du son change-t-elle avec la longueur de la colonne d'air ?

Essayer de faire la gamme en *do.*

Bricoler un sifflet avec un rameau de sureau ou un tuyau de bambou (fente, biseau). L'air traverse la fente (lumière) et frappe contre le biseau (lèvre supérieure). Les vibrations du biseau se communiquent à l'air du tuyau et produisent le son. Souffler légèrement, souffler fortement : différences de hauteur musicale des sons, résultant des différences de longueur des colonnes d'air qui vibrent.

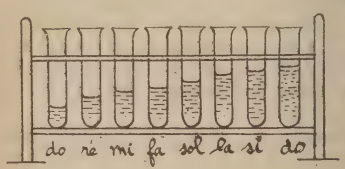

Démonter une guimbarde, souffler dedans et observer les mouvements des languettes. Montrer les languettes d'un harmonium, l'anche d'une trompe d'auto. L'anche élastique est mise en vibration par le courant d'air.

Bricoler des *tuyaux à bouche* et des *tuyaux à anche* (pipeaux).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BOUVIER-LETRAIT. Leçons d'agriculture et de sciences physiques et naturelles. . . . . 10 fr.

ont les angles APF et KOO′ égaux comme correspondants ; donc ils sont semblables.

b. Dans le triangle rectangle OAO′, la droite AP

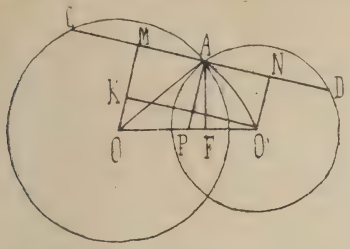

est la médiane issue du sommet de l'angle droit ; donc elle est égale à la moitié de l'hypoténuse, soit

$$AP = \frac{OO'}{2}.$$

c. La similitude des triangles PAF et OKO′ donne :

$$\frac{O'K}{AF} = \frac{OO'}{AP} = 2,$$

ou : $O'K = 2\ AF.$

Or, AF est la hauteur issue du sommet de l'angle droit dans le triangle rectangle OAO′ ; le produit de cette hauteur par l'hypoténuse est égal au produit des côtés de l'angle droit, soit :

$$AF \times OO' = OA \times O'A,$$

ou : $AF \times 7{,}5 = 6 \times 4{,}5.$

On en tire :

$$AF = \frac{6 \times 4{,}5}{7{,}5} = 3 \text{ cm. } 6,$$

et, par suite :

$$O'K = 3{,}6 \times 2 = 7 \text{ cm. } 2.$$

d. Puisque AC = 2 AM et que AM = AN, on a :

$$AC = MN \text{ et de même } AD = MN.$$

Or le quadrilatère MNO′K étant un rectangle, MN = O′K.

Donc AC = AD = O′K = 7 cm. 2.

V. **SCIENCES** (B. E., Paris, octobre 1934). — **Problème.** — 1° *Sur ses deux faces, on veut recouvrir par électrolyse une plaque de cuivre de 8 cm. sur 9 cm. d'une couche d'argent d'un demi-millimètre d'épaisseur. Quelle est la masse de nitrate d'argent qu'il faudra décomposer ?*

2° *Pendant combien de temps, en heures, minutes et secondes, devra-t-on faire passer un courant constant dont l'intensité est d'un ampère et demi pour obtenir le résultat désiré ?*

Densité de l'argent : 10,5. Masse atomique : Ag = 108.

➔ Solution. — 1. La surface d'une face de la plaque étant :

$$8 \times 9 = 72 \text{ cm}^2,$$

et la couche d'argent ayant 0 cm. 05 d'épaisseur, il faut, sur les deux faces :

$$72 \times 0{,}05 \times 2 = 7 \text{ cm}^3 \text{ 2 d'argent.}$$

La masse d'argent déposé est :

$$10{,}5 \times 7{,}2 = 75 \text{ g. } 6.$$

La masse moléculaire du nitrate d'argent, $NO^3\ Ag$ est :

$$14 + 16 \times 3 + 108 = 170,$$

de sorte que 170 grammes de nitrate fournissent 108 g. d'argent.

Pour avoir 75 g. 6 d'argent, il faut :

$$\frac{170 \times 75{,}6}{108} = 119 \text{ grammes de nitrate.}$$

2. On sait que l'électrolyse d'une solution de nitrate d'argent donne 1 mg. 118 d'argent par seconde si le courant a une intensité d'un ampère.

Un courant d'un ampère et demi donne :

$$1{,}118 \times 1{,}5 = 1 \text{ mg. } 677 \text{ par seconde.}$$

Il libère 75 g. 6 d'argent en :

$$75\,600 : 1{,}677 = 12 \text{ h. } 31 \text{ min. } 20 \text{ sec.}$$

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* — C. Morisot, *Professeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Un cinquantenaire :

L'affaire de Lang-Son.

(Février-mars 1885.)

La chute de Jules Ferry, en mars 1885, fut provoquée par la campagne du Tonkin dont il n'avait d'ailleurs pas pris l'initiative. Il nous semble intéressant, à cinquante ans de distance, de préciser à la suite de quels événements la popularité du grand homme d'État s'effrita peu à peu et comment un simple épisode malheureux, survenu au cours de cette campagne, entraîna la démission de son ministère.

Les origines.

C'est sous le second Empire que la France s'établit en Indochine. Après deux brillantes campagnes, l'empereur d'Annam, Tu-Duc, nous céda les provinces qui formèrent la Cochinchine française et le royaume de Cambodge passa sous notre protectorat. En 1873, le négociant Jean Dupuis explora le fleuve Rouge et le lieutenant de vaisseau Garnier s'empara, sur les troupes annamites et les bandes des Pavillons-Noirs, de la forteresse de Hanoï et du Delta. Par le traité de Saïgon, du 15 mars 1874, la France reconnaissait la souveraineté de l'empereur d'Annam et s'engageait à lui donner, *sur sa demande*, un concours militaire pour la sécurité de son trône et pour la répression de la piraterie. Tu-Duc s'engageait à conformer sa politique extérieure à celle de la France, à ne signer aucun traité sans en avoir, au préalable, « informé » le gouvernement français. Ce dernier mettait à sa disposition des instructeurs militaires. Le traité stipulait en outre la liberté de navigation sur le fleuve Rouge entre le Yun-Nan et la mer, l'ouverture de ports au

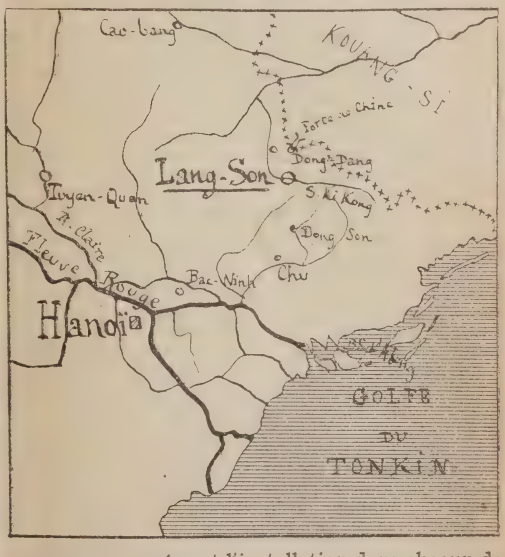

commerce européen et l'installation dans chacun de ces ports d'un consul français avec une escorte de cent hommes. Il s'agissait, en fait, d'un véritable traité de *protectorat*.

La Chine, qui avait autrefois exercé sa suzeraineté et perçu un tribut de vassalité sur l'empire d'Annam, protesta contre le traité, mais seulement six ans plus tard, en 1880. Gambetta, ministre des Affaires étrangères du premier cabinet Jules Ferry, lui fit savoir que la France estimait que l'ancienne vassalité de l'Annam à l'égard de la Chine ne présentait plus, à vrai dire, « qu'un *intérêt historique* ».

DUMAS. CONTES et LÉGENDES des PAYS D'ORIENT broché. 11fr. relié... 15fr. T. noire 16.50

Mais Tu-Duc, qui avait pris en haine notre protectorat, chercha à se replacer sous celui de la Chine. Il adressa de nouveau des présents au gouvernement de Pékin ; ses agents préparèrent une insurrection en Cochinchine, tandis qu'au Tonkin ses mandarins et ses généraux faisaient cause commune avec les bandes de Pavillons-Noirs et même avec les éclaireurs des troupes impériales chinoises qui commençaient à se glisser dans le pays.

Sous le ministère *Freycinet* (janvier-juillet 1882), le capitaine de vaisseau Rivière fut chargé par le gouverneur de la Cochinchine, Le Myre de Vilers, de donner une leçon aux Annamites. Il enleva d'assaut Hanoï. Le gouvernement de Pékin fut informé que nous ne permettrions pas à la Chine de « s'ingérer dans la politique que nous suivions en Indochine ». Le cabinet *Duclerc* (août 1882-janvier 1883) suivit la même politique et fit envoyer des renforts à Rivière.

C'est de cette situation créée par tous les cabinets précédents que le second ministère *Ferry*, constitué le 21 février 1883, hérita. *Rivière* conquit à nouveau le Delta du fleuve Rouge, mais tomba le 19 mai dans une embuscade de pirates près du Pont-de-Papier. Des crédits furent votés par les Chambres qui semblaient brûler du désir de venger Rivière et le gouvernement envoya en Indochine de nouveaux renforts.

Sur ces entrefaites, on apprit que notre ministre à Pékin, *Bourée*, avait négocié avec le gouvernement chinois un arrangement aux termes duquel nous lui reconnaissions le droit d'intervention dans les affaires du Tonkin. *Challemel-Lacour*, ministre des Affaires étrangères de Jules Ferry, informé de cette négociation, désavoua le ministre Bourée et le rappela. En juillet 1883, une discussion sur la politique suivie en Indochine se termina à la Chambre des députés par le vote, par 362 voix contre 78, d'un ordre du jour de confiance dans la « politique ferme et prudente du gouvernement ». L'accord paraissait donc complet sur l'affaire du Tonkin entre le gouvernement et sa majorité.

Au début d'août 1883, l'amiral Courbet, en présence de l'hostilité des mandarins après la mort de l'empereur Tu-Duc, força l'entrée de la rivière de Hué et nos agents imposèrent à l'Annam un traité de protectorat. Ce protectorat s'étendait au Tonkin, dépendance de l'Annam, où nos troupes étendirent leur occupation. Il souleva de nouvelles protestations du gouvernement chinois. Le 30 octobre, Jules Ferry fut de nouveau interpellé à la Chambre. A Clemenceau, qui donnait violemment l'assaut au cabinet en réclamant une politique de « désintéressement » en Extrême-Orient, *Jules Ferry* répondit qu'il n'était ni l'auteur, ni l'inventeur de l'affaire du Tonkin ; il rappela les actes des gouvernements antérieurs, du duc de Broglie, des divers cabinets républicains, l'émotion causée par le meurtre de Garnier, de Rivière, les votes successifs des crédits accordés à d'énormes majorités ; puis il montra la nécessité pour la France d'imiter les autres grandes nations européennes et de s'installer à proximité de l'immense marché chinois, sans toutefois entrer en conflit avec la Chine et en restant à « l'école de la patience et du sang-froid ». L'ordre du jour Paul Bert « approuvant les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder au Tonkin les intérêts, les droits et l'honneur de la France et confiante dans sa fermeté et sa prudence pour faire exécuter les traités existants », fut voté par 325 voix contre 115.

La nouvelle que des armées régulières chinoises étaient entrées au Tonkin et s'y heurtaient à nos troupes provoqua, en décembre 1883, de nouveaux débats au Parlement. Jules Ferry fit tête aux interpellateurs qui lui reprochaient sa manie d'annexions et de conquêtes, les dépenses engagées avant que les Chambres les eussent votées, le danger imminent d'une guerre avec la Chine sans que le Parlement l'eût voulue. Il l'emporta de nouveau et ordonna à l'amiral Courbet, nommé généralissime, d'agir énergiquement.

Le 1er juin 1884, l'occupation de *Tuyen-Quan*, sur la rivière Claire, achevait la conquête du Delta. La Chine s'avoua vaincue. Dès le 11 mai, elle avait signé avec nous le traité de Tien-Tsin, par lequel elle s'engageait à rappeler immédiatement ses troupes du Tonkin, à respecter les traités conclus ou à conclure entre la France et l'Annam, à nous accorder le libre trafic entre le Tonkin et les provinces chinoises. Jules Ferry annonça fin mai l'achèvement de la conquête et la paix avec la Chine au Parlement qui l'en félicita.

Mais de nouvelles complications surgirent du fait du gouvernement de Pékin, où les militaires reprirent le dessus. Nos troupes ne cessèrent pas d'avoir devant elles au Tonkin des réguliers chinois malgré les promesses faites et les protestations de notre ministre en Chine. De nouvelles opérations furent entreprises par l'escadre française à Fou-Tchéou et à Formose et par notre corps expéditionnaire au Tonkin. « Dans la pensée de Jules Ferry, écrit Rambaud, son historien, comme dans la réalité des faits, étant données les façons de penser chinoises, la France n'était pas en guerre avec le Céleste Empire. On échangeait des coups de fusil, des coups de canon ; on se tuait des hommes, on se brûlait des villes, mais on continuait à négocier ; les relations diplomatiques n'étaient même pas rompues. »

Quoi qu'il en soit, l'opposition attaqua Jules Ferry de plus en plus violemment pour sa politique indochinoise. Il dut monter de plus en plus souvent à la tribune pour demander des crédits ou répondre à des interpellations. A chaque scrutin, le nombre des opposants augmentait tandis que, dans le pays, la campagne du Tonkin devenait de plus en plus impopulaire. Les radicaux se détachèrent peu à peu de Jules Ferry ; ils le surnommèrent *le Tonkinois* et ils écoutèrent plus volontiers son ennemi intime Clemenceau.

La prise de Lang-Son (février 1885).

Au début de 1885, le général *de Négrier* fut chargé par le commandant en chef Brière de l'Isle de marcher sur Lang-Son, la dernière place tonkinoise vers l'Est, sur la frontière chinoise du Kouang-si. Il disposait de 7 000 hommes et d'un convoi de 6 500 porteurs.

Nos troupes quittèrent *Chu* le 3 février, franchirent le col du *Do-Van* et s'emparèrent, après trois jours de durs combats, du camp retranché de *Dong-Son*, formé de 50 forts casematés et entourés de tranchées-abris, construits au sommet de pitons rocheux commandant un défilé long de six kilomètres. Le 10, la marche en avant reprit sur un terrain détrempé par les pluies. Le 12, l'assaut est donné aux défenses avancées de *Lang-Son* que les réguliers chinois, qui ont reçu de nombreux renforts, défendent avec acharnement. Le 13, nos troupes débouchent dans la plaine où se dresse la ville. Rien ne s'oppose à leur avance : les Chinois ont fui, évacuant en hâte, avec les forts de la rive gauche du Sarg-si-Kong, la citadelle elle-même. A midi, le pavillon français est hissé au sommet du mirador.

« Pour y arriver, écrit *M. A. Quérillac*, nous avons traversé des montagnes réputées infranchissables ; les hommes, vingt fois par jour, se sont mis à l'eau pour franchir des arroyos ; ils ont marché, lutté sans cesse ; bivouaquant au sommet de mamelons (on appelle cela « pitonner » en style campagne du Tonkin) sous le feu ennemi, dans l'humidité, le froid, le brouillard, mettant en déroute une armée dix fois supérieure en nombre, prenant ou réduisant à l'impuissance plus de 140 forts. »

La prise de Lang-Son n'avait pas libéré le territoire du Tonkin. A 8 kilomètres au Nord se dressait le poste fortifié de Dong-Dang qui commandait la fameuse Caï-Aï, ou porte de Chine, d'où les Chinois continuaient de tenir tout le pays. Tandis qu'une partie du corps expéditionnaire se portait avec Brière de l'Isle au secours du commandant Dominé assiégé depuis le 20 novembre dans Tuyen-Quan, les troupes du général de Négrier s'avancèrent de Lang-Son sur Dong-Dang, s'en emparèrent, firent sauter la porte de Chine, bivouaquèrent deux jours en territoire chinois et rentrèrent à Lang-Son.

(*A suivre.*)

R. OZOUF.

QUINEL et de MONTGON CONTES et LÉGENDES de la CORSE broché. 11 fr. relié... 15 fr. toile noire 16.50

UNE BONNE RECETTE !

Voici : prenez trois bananes par personne, coupez-les, faites-les cuire à feu doux, avec très peu d'eau, du sucre, un peu de rhum et de citron. Versez cette compote dans un plat allant au four, recouvrez-la de blanc d'œufs battus en neige ferme, avec un peu de sucre. Laissez le plat quelques minutes au four chaud. Servez. Petits et grands en redemanderont.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice S.-et-O. désire perm. avec institutrice Cantal. J. I. 536.

Inst. Nièvre, bords Loire, perm. Algérie, Tunisie, Maroc. Tjs val. J. I.533.

Instituteur Ardennes, 10 km. Rethel, 1 km. 5 ch. l. c. (riv. Aisne, canal) dés. perm. Oise. T. V. J. I. 532.

Institutrice Amiens permuterait Paris ou banlieue. Toujours valable J. I. 530.

Algérie. Institutrice éc. mixte européens, 10 km. Sétif, gare, autobus, concession de 4 ha. terrain, indemn. résidence, tiers colonial, climat sain, dem. permutante Ariège p. octobre prochain. Raison famille. J. I. 531.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons partic. par corresp. Grds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembour. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Travaux chez soi. Le Guide Labor indique 2 500 maisons confiant du travail. Notice 0 fr. 50 franco. Édition Labor, 80, La Rochelle.

A vendre 200 fr. lanterne projections 3 000 vues pellicules assorties. Gigandet. Avanne (Doubs).

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jacquinod, Farges (Ain).

Demandez ma circulaire concernant mes 53 comédies. Noël Oudin, à Senlis (Oise).

Ménage fonctionn. emprunterait 9 500 fr., rembours. mensuels de 500 fr., à dater octobre. Taux 15 p. 100. N° 537.

Cède double emploi Hist. univ. Quillet 8 v. 800 fr. val. 1 450 fr. Géogr. univ. Quillet 4 vol. 400 fr. val 800 fr. Droit commercial Dalloz neuf 10 fr. val. 18 fr. J. I. 534.

MARIAGES

Institutrice 22 ans, corr. collègue, vue mariage. Age rapport. Joindre photo. J. I. 535.

Les démonstrations de travaux manuels pratiques, destinées aux institutrices des classes primaires élémentaires et des écoles maternelles, sont les suivantes :

COUTURE (matériaux et points).
le mardi 26 février, par Mlle M. CUNÉO, directrice d'E. Mlle C. A. I. E. M.

TISSAGE ET PERLES
le vendredi 8 mars, par Mlle LINÉE, institutrice d'E. Mlle.

MODELAGE ET TRAVAIL DU BOIS
le vendredi 22 mars, par Mlle CUNÉO.

DU DÉCOUPAGE A LA COUPE
le mardi 7 mai, par Mme SAISSET, inspectrice principale de l'enseignement professionnel.

CHOIX DES MATÉRIAUX
le mardi 21 mai, par Mlle MOUFLARD, inspectrice des Écoles Maternelles de la Seine.

Elles auront lieu à **17 heures,** *à l'École des Filles, rue de l'Ave-Maria (IVe).*

Métro : Saint-Paul ou Pont-Marie.

Toutes les institutrices y sont cordialement invitées.

MOBILIER SCOLAIRE

Demandez l'envoi gratuit du catalogue **N° 20**

à Fernand NATHAN, Éditeur-Fabricant.

Du 15 Février au 2 Mars 1935

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES D'ART

(Portraits - Scènes - Paysages)

de JOSEPH BREITENBACH

Galeries Fernand NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VIe)

GRATUITEMENT

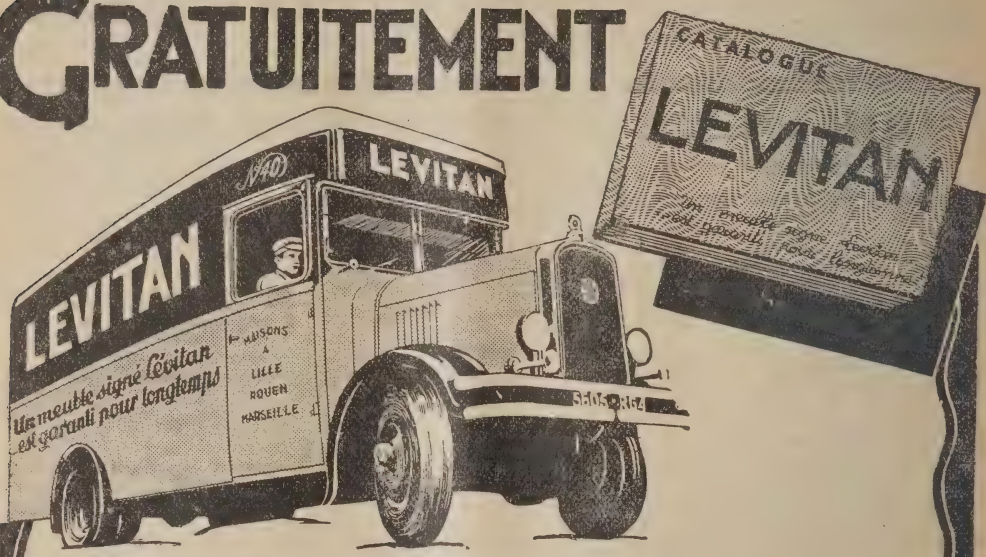

Le Catalogue de 156 pages
Les Frais de Voyage à Paris remboursés
La Livraison par camion à domicile
L'Installation et la Mise en Place des Meubles

le tout GRATUITEMENT

DEUX MODÈLES EN RÉCLAME

SÉRIE 16
RONCE DE NOYER VERNIE
1 Buffet dosseret glace, larg. 1m40
1 Table, 3 allonges.
6 Chaises assorties.
1 Table servante.
1 Glace encadrement moderne.

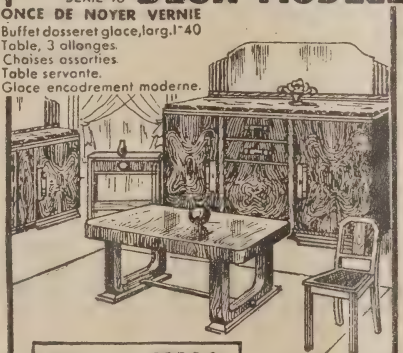

Valeur réelle **3900 fr.**
10 pièces pour.. **2500 fr**

SÉRIE 32
RONCE DE NOYER VERNIE
(forme bombée)
1 Armoire, démontable 3 portes.
1 Lit de milieu 1m40.
1 Table de chevet.
1 Sommier. | 2 Oreillers.
1 Matelas. | 1 Couverture laine.
1 Traversin. | 2 Descentes de lit.
2 Chaises assorties.

Valeur réelle **3900 fr.**
13 pièces pour.. **2595 fr**

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

FACILITÉS DE PAIEMENT

"Nous acceptons en paiement, et sans frais, tous bons du Trésor, bons de la Défense Nationale et tous titres d'emprunt d'Etat français".

S 927
Publicis

LEVITAN
63, Boul[d] Magenta - PARIS

LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue Grignan — ROUEN 19, rue de Cresne

BON à remplir et à faire parvenir aux Etabl[ts] LEVITAN, 63, B[d] Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le Catalogue n° 66

UNE REMISE DE 10 0/0 EST ACCORDÉE SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE GÉNÉRAL A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE NIGAUD

par René JOUGLET

A TROIS heures tapant, le Nigaud faisait son entrée. Le cabaret était vide. Il s'asseyait au milieu du banc qui touche à la plus longue table, remontait sa casquette sur ses cheveux qui ne voyaient jamais le peigne et qui luisaient de crasse, s'accoudait largement, le menton à trois doigts de la toile cirée, et commandait sa première chope.

— Te v'là, Nigaud ? disait Maria.

— C'est moi, répondait-il avec un rire de tout son visage huileux.

Puis il crachait entre ses jambes écartées, sur le sable dont le carrelage était saupoudré, et lorgnait en dessous la belle fille.

La Maria touchait à la trentaine. Elle avait la taille d'un cuirassier, des membres de bûcheron, des yeux de chaude audace et un chignon de cheveux roux. A dix lieues à la ronde, elle n'avait pas sa pareille pour dégeler une assemblée. Si le nom de ses parents était inscrit sur l'enseigne, c'était elle, et elle seule, qui achalandait le cabaret. Elle savait entendre et dire les gaudrioles, elle se laissait pincer les fesses avec tranquillité. Le comptable de sa vertu eût en fort à faire.

Elle apporta la chope de bière et s'en retourna rincer les verres dans la bassine. Elle ne se mettait pas en frais avec le Nigaud, un niais de la plus belle espèce, de deux ou trois années plus jeune qu'elle, amoureux d'elle depuis toujours ; il travaillait dans la forêt, charbonnier de son état ; c'était un métier qui ne demande pas d'intelligence.

Par la porte grande ouverte, la Maria apercevait les prairies, un troupeau de vaches rouges et tout un front de hêtres. La maison se trouvait à l'écart du village, sur la route de sabotiers et de bûcherons.

Le Nigaud se mit à souffler ; la Maria abaissa sur lui un regard paisible.

— T'as trop chaud, dit-elle. Enlève ton gilet.

— Ouais, dit-il.

Il l'enleva et le fourra sous le banc. Il lui restait sur les épaules, outre son linge, un tricot de laine épais et grossièrement rapetassé. On était en plein mois d'août.

La Maria posa les verres sur l'égouttoir et vint s'asseoir sur le seuil. La chaleur tombait lourdement. Pas un souffle de vent n'agitait les poiriers du verger. Les poules creusaient la terre pour y trouver un peu de fraîcheur. Éparses sur la pierre du jeu, les quilles attendaient les joueurs.

La Maria vit bientôt venir Octave du Rémouleur, celui-là même qui possédait la plus belle femme du pays : quatre-vingt-dix kilos. Il était maigre comme un cent de clous et brun comme un Kabyle. Il commença de dire à Maria des polissonneries. Elle répondait sur le même ton, d'une façon naturelle, sans s'émouvoir le moins du monde.

— Tu viens ? dit-il soudain.

Il entra dans le cabaret, où il espérait bien serrer d'un peu plus près la fille, et vit le Nigaud qui, silencieux sur son banc, la lippe au bord de sa pinte, lui souriait largement.

— Nom de Dieu ! grogna-t-il.

— Te v'là, Octave ? dit le Nigaud. On fait une partie ?

— Non, dit Octave, d'un air de mauvaise humeur.

Il ajouta tout de même :

— Fait encore trop chaud.

Il prit place en face de l'autre, commanda de la bière et parla.

— Nigaud, dit-il, t'es mon copain, tu ne me refuseras pas ça. Voilà. Tu vas aller me chercher pour quatre sous de graines d'asticots... Oui, chez Fanny. J'ai oublié d'en planter.

Le Nigaud n'était pas si bête qu'il en avait l'air. S'il ne comprit pas qu'Octave se préoccupait de l'éloigner, il soupçonna bien qu'on se moquait de lui. Il haussa les épaules et déclara que la graine d'asticots, ça n'existait pas.

— C'est comme tu veux, dit Octave. Mais, dans ce cas-là, paie-moi une chope.

— Non, dit le Nigaud.

Ils trinquèrent. La Maria vint s'asseoir auprès d'Octave, dont la mauvaise humeur fondit. Il se frottait à elle. Elle ne paraissait ni gênée, ni satisfaite de ces façons ; elle faisait son métier. Ses avant-bras charnus posés sur la table, elle demanda au Nigaud comment il avait employé sa semaine ; après tout, c'était un client aussi.

Le Nigaud vivait dans une cabane de terre et de branchages, mangeait la soupe des bois, qui n'est point grasse, buvait l'eau de la source, était maigre et dépenaillé, se lavait le dimanche dans son écuelle, juste avant de venir dépenser ses quatre sous au cabaret. Quand il eut fini de bafouiller complaisamment sur le volume des meules de bois qu'il avait calcinées (car il prétendait être un ouvrier émérite), la Maria se fit offrir à boire. Il y consentit volontiers, découvrant dans cette invite le signe d'une préférence.

Elle avait, à son propre usage, un verre de petite contenance, une sorte de flûte à champagne dont l'emploi présentait le double avantage de ménager à la fois la tonne de bière et son estomac ; car elle buvait plus d'une chope dans la soirée, sachant tinquer à point nommé, pareille au bon cabaretier qui entretient avec adresse la consommation ; il n'est pas de petit bénéfice.

Nabuchodonosor entra.

— Salut, Nabor !

On abrégeait le nom impossible qu'avait donné à cet enfant une mère trop généreuse.

— Salut, dit-il.

C'était un garçon de dix-huit ans, un jeune colosse. Il avait les faveurs de Maria. Le dimanche, elle lui glissait à la dérobée une dizaine de sous qu'elle prélevait sur la recette ; il les lui rendait pour payer son écot.

— N' laisse point ton vélo au soleil, lui dit-elle. Ça fait péter les pneus.

— Rentre-le, répondit-il tranquillement.

Elle s'en fut prendre la bicyclette et la rangea dans le corridor ; elle était serviable et sans façons.

Tout aussitôt, on vit venir Abel, un chasseur borgne, un fainéant. Il possédait quelques bonnes terres que sa femme cultivait, ou bien sa mère. Il se trouvait mieux au cabaret, une chope à portée de la main, que dans les champs, à conduire une charrue. Hiver comme été, il portait des guêtres de cuir, ce qui est un signe de distinction.

— On joue ? dit-il.

Ils étaient le juste nombre, quatre joueurs, ce qui faisait deux équipes ; et la meilleure des deux était sans conteste celle qui comprenait le Nigaud. Ce garçon-là, si bête qu'il fût à d'autres endroits, n'avait pas son pareil pour calculer l'angle de chute des quilles ; d'un seul coup de boule, il en abattait neuf.

Il suait tellement encore que la Maria lui cria d'enlever son tricot. Il obéit. On vit sa chemise rapiécée dans tous les sens, un vrai drapeau. Il buvait comme un sonneur, et sur le compte des autres bien entendu, puisqu'il gagnait.

Abel se fatigua le premier. Mais on trouvait, dans le cabaret, des remplaçants tout prêts, buveurs, paillards, et bons joueurs aussi : jusqu'à la brume, les parties ne se ralentirent pas.

Quand les coqs eurent fini de chanter dans les pâturages, les hommes mariés regagnèrent leurs logis : pour eux, la réjouissance était finie.

***

Le Nigaud avait remis son tricot et son gilet à manches, il avait repris sa place à l'intérieur du cabaret. Il était jovial, tout prêt à faire du tapage. La bière, dont il n'avait pas l'habitude et dont il buvait outre

mesure, lui montait à la tête. Il pérorait et faillit chanter ; mais la Maria le fit taire. Il se dandinait sur son banc.

On alluma les lampes et l'on se mit à jouer au piquet, un jeu à quoi le Nigaud n'entendait rien. La Maria passait entre les tables avec son pot de bière, et recevait sans émotion des claques sur les reins. La verdeur des propos la laissait paisible ; elle y répondait hardiment en remplissant les pintes. De temps en temps, une bande de jeunes garçons arrivait ; ils la serraient derrière son comptoir. Elle disait : « Bas les pattes ! » sans se fâcher. Les yeux du Nigaud la suivaient dans tous les coins.

Il buvait encore sec et alignait ses gros sous. La Maria avait une mémoire implacable et ne perdait pas une chope, pas un genièvre : sans en avoir l'air, elle aimait trop l'argent. Elle avait même pris l'habitude de passer l'heure de la fermeture, d'enfreindre l'arrêté du maire : c'est quand ils se sentent pressés de partir que les clients boivent le mieux. Le cabaret était à l'écart, elle ne risquait pas grand'chose du côté des gendarmes, et rien du tout du côté du garde champêtre, qu'elle savait régaler. Mais les revers sont faits pour tout le monde : la retraite était à peine sonnée que, ce soir-là, deux gendarmes firent irruption dans la pièce.

Les lampes s'éteignirent du même coup, comme il est d'usage dans ces cas-là. Les fenêtres s'ouvrirent avec bruit, et les deux gendarmes purent voir les plus lestes d'entre les délinquants bondir et disparaître dans la nuit.

La lumière rallumée, les plus lents, sinon les plus timides, déclinèrent leur état civil et se virent dresser procès-verbal. La Maria en prit elle aussi pour son grade, bien qu'elle se fût empressée d'offrir le café et la goutte aux défenseurs de l'ordre ; ils refusèrent péremptoirement et mirent tout le monde dehors ; non sans toutefois que la Maria eût fait le compte de chaque client et eût reçu son dû, comme il convenait.

Restée seule, elle referma les fenêtres. Elle s'occupait de faire sa caisse avant d'aller rejoindre Nabor dans la prairie quand le Nigaud se leva de dessous la table où il était resté caché pendant l'échauffourée ; personne n'avait plus songé à lui, on eût pu croire qu'il avait pris la fuite. Il avait un air si ahuri que la Maria éclata de rire.

— Ah ! dit-elle, tu fais un fameux soldat !

— Ouais, dit-il.

Il n'avait pas compris la moquerie. Mais maintenant elle avait hâte de le mettre dehors.

— Un fameux soldat, oui, répétait-elle. Et tu parles de m'épouser ! Eh ben ! Nigaud, i' faudra d'abord t' montrer plus brave que ça !

— Qu'est-ce que tu dis ? fit-il.

— Qu'il est temps d'aller te coucher.

Mais il ne l'entendait plus, préoccupé qu'il était de pénétrer le sens des paroles qu'elle avait prononcées ; et il finissait par comprendre que la Maria ne l'épousait pas parce qu'il s'était caché sous la table, mais qu'elle l'aurait épousé s'il s'était jeté à la tête des gendarmes. Il la regarda drôlement, avec un air de complicité.

— Ouste ! fit-elle.

Il se mit à rire et dit :

— Tu vas voir.

Elle lui ouvrit la porte ; il répéta :

— Tu vas voir.

Puis il partit dans la direction du village.

La nuit était belle. La Maria s'en fut à ses amours.

(A suivre.)

René JOUGLET.

LE PRIX CLAIRE-VIRENQUE

Le concours pour le prix Claire-Virenque de 1934 (prix de littérature spiritualiste de 3 000 fr.) est actuellement ouvert. Une lettre de candidature et les ouvrages (romans, nouvelles, ou poésies) doivent être adressés en triple exemplaire avant le 1er avril 1935 à Mme la comtesse de Larnage, à Mézières, par Cléry-sur-Loire (Loiret). Les œuvres manuscrites ou dactylographiées ne peuvent prendre part au concours. Le président du jury est M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, et son secrétaire général, M. Ernest Prévost, 101, rue de Vaugirard Paris (VIe).

AUX VERTS FUSEAUX
DE LA SEMOY ET DE LA MEUSE

Ardennais fidèle à sa terre, Jean Rogissart, instituteur et poète, est un des bons artisans de la renaissance régionaliste, qu'il sert par ses œuvres et par son action. Aussi sa dernière plaquette, *Aux verts fuseaux de la Semoy et de la Meuse*, elle-même habillée de vert, est-elle consacrée tout entière à chanter les tranquilles villages, bourgades et petites villes de son Ardenne natale, leurs rochers et leurs arbres, leurs légendes et leur histoire, leur quiétude et leurs industries. C'est avec tendresse qu'il leur parle :

Les abeilles, dans les ruchers,
Distillent du miel pour les rhumes...
Le soir venu, vous vous couchez
Dans les couettes de vos brumes...
L'Angelus tinte à vos clochers.

Sur la route où les autos clament,
Des drames, dans la nuit, se trament.
Mais laquelle pourrait songer
Que le bonheur, tel un berger,
Sous vos chaumes s'est hébergé ?

Voici donc le défilé des localités choisies pour être le sujet d'un poème bref et savoureux, et dont le nom seul évoque un vieux paysage français (je me suis permis de les ordonner en un rustique tercet, où je m'excuse de n'avoir pu faire entrer Signy-l'Abbaye, pourtant de bonne réputation) :

Meillier-Fontaine, Auchamp, Hauts-Buttés, Passe-[mange,
Haulmé, Rocroi, Villers, Guignicourt, Gespunsart,
Laifour, Linchamp, Fumay, Charleville et Grivière...

On pense, en lisant ces noms de terroir, à la fameuse chanson ancienne :

Orléans, Beaugency,
Notre-Dame-de-Cléry,
Vendôme, Vendôme...

que le savant abbé Brémond citait comme exemple de poésie pure. « Poète pur », notre ami Rogissart, si soigneux de ses mesures et de ses rimes, et dont le métier est toujours si ingénieux et si fin sous son apparente simplicité, mérite d'ailleurs bien ce nom, s'il doit désigner, entre tous, les artistes du vers essentiellement soucieux d'atteindre le cœur et l'esprit par le détour harmonieux de la musique. Jugez-en par l'une des pièces du recueil :

VILLERS-SUR-LE-MONT.

Ainsi qu'en ronds
Les mousserons
De la Saint-Georges
Se blottissant dans les pâtis,
Sans boulanger, ni feu de forge,
C'est un village tout petit
Parmi ses champs d'avoine et d'orge.

Tout autour de ses deux étangs,
Il danse une ronde d'antan,
Et ses dix fermes se trémoussent
En bonnets gris, brodés de mousse.
Des voisines, aucun souci :
L'une recule, l'autre avance,
Les vieilles font la révérence,
Incertaines de la cadence
Qu'elles suivent, couça... couci...

Sous des tilleuls, hauts en panache,
La petite église se cache.
Accroupie en son clos herbeux,
Elle y couve les morts en boîte
Et penche un peu la tête à droite,
Comme une poule sur ses œufs.

Ainsi présenté par lui-même, Jean Rogissart, du reste déjà aimé de nos lecteurs, leur apparaîtra certainement comme un écrivain qui mérite d'être connu au delà des frontières et de sa petite patrie. MAURICE KUHN.

A LILLIPUT

LE SOUHAIT

SI une bonne fée voulait réaliser un de tes souhaits, dis-je à Jeannine, que lui demanderais-tu ?

— De me fendre la lèvre sur une pierre, comme ma sœur Paulette, dit la petite, sans l'ombre d'une hésitation.

— Ah ! et pourquoi cela ? fis-je, interloquée.

— Parce que Paulette, la semaine dernière, avec son bobo, elle a mangé tous les jours du tapioca et de la crème, et moi j'avais que la casserole à lécher ! M. LEBLOND.

INITIATION APICOLE

EN MARS

Transvasement. — Pour transvaser le contenu d'une ruche fixe dans une ruche à cadres, il suffit d'un peu de sang-froid. Si vous êtes trop nerveux, faites-vous aider par un apiculteur du voisinage ; mais, je le répète, l'opération est simple.

Le meilleur moment pour la faire est fin mars ou début d'avril.

Préparation des cadres. — Enfoncez à demi quatre petits clous à tapisser sur chaque montant ; reliez ces clous par de la ficelle fine et pas trop serrée ; finissez d'enfoncer les clous : cela vous fera comme une sorte de grille sur une face.

Retournez le cadre et placez d'autres clous sur la nouvelle face : il est prêt ; passez à un autre. Préparez ainsi le nombre suffisant : six ou sept. Laissez-les dans le laboratoire avec la ruche.

Chasse. — Par temps chaud (18 à 20°) et sans vent, enfumez la ruche vulgaire choisie (A), d'abord à la porte, puis à l'arrière en la soulevant légèrement, avec une cale. Les abeilles bruissent, se gorgent de miel, deviennent inoffensives. Portez ce panier à l'ombre et renversez-le soit entre les pieds d'un escabeau soit à terre en le maintenant avec des pierres fortes, près d'une muraille, d'un arbre, en observant que l'entrée habituelle soit en arrière et recouvrez avec un panier vide de même dimension (B).

Placez sur le plateau, maintenant dépourvu, une autre ruche également vide (C), afin de recevoir les butineuses durant votre transvasement.

Revenez à vos deux ruches A et B ; commencez à frapper des coups rapides et modérés avec deux baguettes de 0 m. 40 environ sur les parois de la ruche renversée A, en commençant par le bas et en remontant. Le mieux est de s'agenouiller.

Sous l'influence de ce bruit, l'essaim se met à monter en B, et, si vous placez un coin assez fort entre les deux paniers, vous vous rendrez compte de la marche ; peut-être même aurez-vous la chance d'apercevoir la reine passant sur le groupe et se hâtant d'arriver en haut. Continuez à frapper.

Au bout d'un quart d'heure, la majeure partie des abeilles sera passée en B, que vous poserez alors doucement sur une étoffe *noire* placée à l'avance à plat sur le sol et à l'ombre, en maintenant le panier soulevé par une petite cale de 5 centimètres d'épaisseur.

Redressez la ruche A, cognez plusieurs fois son bord, modérément, près de la ruche B, là où celle-ci est soulevée : ce qui reste des abeilles tombe sur l'étoffe et rejoint rapidement le groupe.

Revenez près de B ; soulevez et vous apercevrez sur l'étoffe de petits points blancs qui sont des œufs que la reine a laissé tomber. S'il n'y avait pas trace d'œufs, c'est que la reine a dû rester dans A ; d'ailleurs, ne vous en tracassez pas trop : si vous avez du couvant, comme cela arrive d'ordinaire, même si la reine avait été tuée ou perdue, les abeilles en feraient une autre, avec un œuf de moins de trois jours.

Transvasement des rayons. — Emportez A au laboratoire et posez sur la table. Enlevez à la tenaille les bois qui retiennent les rayons de la ruche A ; avec le couteau courbe, détachez successivement les bâtisses et garnissez successivement les cadres, après avoir coupé aussi nettement que possible chaque rayon à la dimension du cadre placé dessus comme gabarit. Les cadres préparés sont mis à plat, la ficelle en dessous. Chaque rayon placé, on le fixe avec une autre ficelle et l'on finit d'enfoncer les clous. Au fur et à mesure, les cadres sont placés dans le corps de ruche, dans l'ordre qu'ils avaient dans le panier.

On peut garnir quelques cadres avec des morceaux irréguliers qu'on maintient à l'aide de grillage à larges mailles ; mais on ne les mettra que le lendemain et les abeilles transporteront le miel autour du couvain.

On complète la garniture du nid à couvain de D (ou de la ruche horizontale) avec des cadres garnis de cire gaufrée et on le couvre avec les planchettes. On le portera sur le plateau disposé à l'avance au rucher et mis parfaitement de niveau à l'emplacement de A, après avoir mis de côté le panier C.

Soulevez le devant avec une cale de 5 centimètres ou plus ; placez une large planche allant du sol à l'ouverture béante en s'appuyant sur le rebord du plateau ; mettez sur elle une serviette. Allez chercher la ruche B et, en frappant son bord d'un coup sec sur la planche, l'essaim tombera d'un bloc près de la porte de D dans laquelle il entrera rapidement, attiré par l'odeur du couvain. Au besoin, un peu de fumée sur le groupe hâtera l'enruchement.

Il vous suffira d'aller chercher le panier C contenant les butineuses revenues, et de verser celles-ci de la même manière pour les joindre à leurs compagnes. Mettez alors le chapiteau et sortez la cale.

Il ne faut pas plus d'une heure pour cette opération.

Au bout de quelques jours, jetez un coup d'œil dans la ruche, par le haut, afin de voir si tout se passe bien, si quelques rayons n'ont pas subi de dommages, si la cire gaufrée ne s'est pas gondolée, et rectifiez, ou changez au besoin.

Les abeilles effilocheront bientôt les ficelles et les rejetteront dehors.

Si vous vous aperceviez qu'il n'y a vraiment pas suffisamment de miel, nourrissez au sirop en conséquence.

H. DE PUYTORAC.

QUAND ILS S'EN VONT A BICYCLETTE...

LA vulgarisation de la bicyclette, grâce à son prix relativement bas, a fait que ce véhicule se trouve maintenant entre les mains de la plupart des enfants au-dessus de dix ans. Dans les campagnes, en particulier, beaucoup d'entre eux s'en servent actuellement pour aller à l'école.

Aussi l'instituteur, lorsque l'occasion s'en présentera, ne manquera-t-il pas d'intéresser prodigieusement son jeune auditoire en retraçant devant lui l'histoire de la bicyclette depuis son origine, c'est-à-dire la Draisienne et le grand bicycle, jusqu'à nos jours, époque de la bicyclette moderne avec roue libre, pignon fixe et changement de vitesse.

Il profitera de cette circonstance pour rappeler que, l'hiver, le pignon fixe, en obligeant le cycliste à pédaler même dans les descentes, l'empêche de prendre froid. Il est donc, en cette saison, préférable à la roue libre. Mais on signalera également que cette précaution n'est pas suffisante, il faut aussi que les enfants prennent en sortant de chez eux, aussi bien le matin qu'à midi, et pour aller à l'école comme pour aller se promener, une boisson chaude bien sucrée, qui apportera à leur organisme un précieux surcroît de calories.

Et pourquoi ne pas recommander la bouteille thermos que les champions du Tour de France fixent sur leur guidon et qui leur permet de conserver chaude pendant quelques heures une bonne provision de café au lait, de thé, ou d'une infusion sucrée dont ils boivent quelques gorgées quand la fatigue ou le froid vont les saisir ?

POUR LIRE EN CLASSE

Les trois pigeons du général Reybell.

Voici une aventure que l'on entend souvent conter à table, en Alsace :

Après Waterloo, le général Reybell avait pris sa retraite dans sa maison natale, près de Barr. C'était une sorte de bon géant, aux blancs cheveux drus et ras, à la courte moustache grise, aux yeux bleus rayonnants de bonté.

Ses deux amis les plus fidèles étaient le colonel Wurtz, de Phalsbourg, et le commandant Rumpler, de Colmar. Tous trois avaient fait, presque côte à côte, la campagne de Russie. Dans leurs entretiens, où défilaient tant de souvenirs héroïques, cette campagne tenait la première place : leur amitié y était née.

— Te rappelles-tu le flacon de curaçao que tu t'étais procuré à Smolensk ?

— Et ce café, que tu avais recueilli grain par grain ?

— Et ce repas que nous fîmes à Orcha ?

— Ah ! ce repas, c'est le meilleur de toute ma vie ! Où diable ton soldat en avait-il réuni les éléments ? Je me rappelle la soupe du début. Quelle saveur et quel velouté !

— Puis nous eûmes trois délicieux oiseaux, sans doute de très gros pigeons du pays, cuits à point.

— Vint enfin une sorte d'entrecôte incomparable.

— Ton soldat était un cuisinier sans pareil. Tu l'appelais Fritz Dürr, n'est-ce pas ?

— Je l'appelle toujours, car il est resté à mon service.

Et le général Reybell cria d'une voix retentissante :

— Fritz Dürr !

— Présent, mon général ! répondit, au fond du jardin, un petit homme qui ornait le parterre de beaux géraniums rouges.

La moustache un peu pendante de Fritz Dürr avait blanchi, mais sa petite taille était toujours droite à souhait. Il alla saluer les officiers, puis, lorsqu'il fut retourné à ses géraniums, le général Reybell reprit :

— Par une pente naturelle, ce cuisinier idéal a épousé une cuisinière qu'il jugeait digne de lui. Emma, apportez-nous le café. Messieurs, je vous présente Mme Fritz Dürr.

La bonne femme aux cheveux gris s'inclina et répondit :

— Messieurs, pour vous servir.

. . . . . .

Les trois amis devaient se retrouver à Barr quelques mois plus tard, c'est-à-dire au commencement de l'hiver.

Un matin, le général fit venir son soldat :

— Fritz Dürr, j'ai une idée.

— Cela ne m'étonne pas, mon général.

— Le colonel Wurtz et le commandant Rumpler doivent déjeuner ici le 4 novembre.

— Je le sais, mon général.

— Cette date du 4 novembre ne te dit rien ?

— Rien de précis pour l'instant.

— Ingrat ! Ce fut le 4 novembre 1812 que tu nous fis, à Orcha, ce repas aux pommes de terre et aux oiseaux qui t'a couvert de gloire. Eh bien ! je veux que, le 4 novembre prochain, tu nous fasses un repas semblable.

— Semblable... à peu près... dit gaiement Fritz.

— A peu près ? Qu'est-ce que cela signifie ? Semblable, absolument ; identique en tous points.

— Mon général, je ne sais si...

— Tu as peut-être besoin de faire venir quelque chose de Russie ? Eh bien ! tu as le temps. Quant à la dépense, ce n'est pas ton affaire.

— Mais, mon général, il faut que vous sachiez...

— Il n'y a pas de mais, et je ne veux rien savoir.

— Bien, mon général, répondit Fritz Dürr d'un ton stoïque.

. . . . . .

Le 4 novembre, les trois amis s'assirent autour d'une table où s'étalaient le beau linge d'Alsace, la vaisselle de marque et l'argenterie de poids.

Depuis la veille, la maison tout entière semblait se préparer à un si solennel moment. On avait entendu des coups de fusil retentir aux échos du parc. Des allées et venues avaient succédé à des chuchotements. La figure de Fritz était pleine d'une émouvante gravité ; celle d'Emma, pleine d'un calme ingénu.

— Mon général est servi.

— Bon ! Mais donnez un peu d'air, ajouta-t-il. Vous avez dû laisser une chandelle s'éteindre à la cuisine. Il en vient une odeur de suif tout à fait désagréable. A table, messieurs.

Dès la première cuillerée de soupe, le colonel et le commandant se souvinrent que leur médecin leur avait interdit le potage.

— Bah ! dit le général, est-ce qu'on songe à suivre un régime, dans une fête comme celle-ci et devant une soupe de cette espèce ?

Brusquement, il avale une cuillerée, lui aussi.

— Remportez, cria-t-il, et donnez-nous la suite.

Le plat que Fritz Dürr apporta contenait trois gros oiseaux, entourés gracieusement de pommes de terre et de croutons.

— Chacun le sien, comme à Orcha, prononça le général.

D'un geste religieux, les deux convives portèrent le couteau dans le volatile qui leur était servi. Le volatile résistait. La bouchée qu'ils en détachèrent après de longs efforts amena sur leurs lèvres une grimace, pieusement dissimulée par un sourire. Le général ne se contenait plus.

— Par le diable, qu'est-ce que cette chair coriace ? Qu'est-ce que cette sauce empestée ? Fritz Dürr, viens ici.

Fritz s'avança, pâlissant sous l'orage, mais fortement appuyé sur sa conscience.

— Le troisième plat que tu prétends nous servir est-il de la même farine et du même tonneau ?

— Mon général, c'est du même menu, et c'est vous qui m'avez ordonné...

— De nous faire exactement le même repas qu'à Orcha.

— Je l'ai fait.

— Quoi ! Tu prétends que cette ratatouille qui nous soulève le cœur est même chose que le régal qui nous fait encore venir l'eau à la bouche ?

— Exactement la même chose, mon général.

— Voyons, mon garçon, dis-nous sincèrement ce que tu nous a servi.

Fritz Dürr releva la tête et, d'une voix ferme, récita :

— Premièrement, soupe au sarrasin et au millet, broyés entre des pierres et accommodés au sang de cheval. Deuxièmement, corbeaux aux pommes de terre et aux croûtons cuits dans de la graisse... russe.

— Du suif, veux-tu dire. Garde pour toi ton troisièmement. Je l'entends hennir d'ici...

Alors, d'un pas timide, la vieille servante s'approcha et dit de sa voix de fillette :

— J'ai préparé pour ces messieurs un autre repas, à tout hasard.

Ce fut un repas délicieux, non pas « identique », mais « analogue » à celui d'Orcha !

Après une soupe onctueuse, apparurent trois perdreaux d'un précieux fumet, puis un de ces entrecôtes où l'or fin d'un beurre exquis serpente dans la pourpre alléchante de la chair.

Ces morceaux de roi furent savourés à fond, mais non sans une pointe de mélancolie.

Le colonel Wurtz affirmait philosophiquement :

— Chaque chose doit être mangée sur place.

— Dites plutôt, répondait le commandant Rumpler, que l'appétit est une sauce qui ferait prendre les corbeaux pour des perdreaux gris !

— La vérité, messieurs, conclut le général, c'est qu'il ne faut jamais rien recommencer ni regretter. Rendons justice aux bonnes choses du passé, mais travaillons à rendre l'avenir toujours meilleur. La prochaine fois, Emma et Fritz nous feront encore mieux déjeuner, et sans hors-d'œuvre à la sauce d'Orcha !

D'après Émile Hinzelin.
(*Légendes et contes d'Alsace*. Fernand Nathan, éditeur.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

LE BUDGET DE 1935

DEPUIS deux ans, je présente aux lecteurs de ce journal le budget de l'année en cours. Malgré leur caractère de simples prévisions, donc leur approximation, les indications du budget sont précieuses pour le citoyen attentif à suivre l'évolution des idées parlementaires en matière de dépenses publiques et d'impôts. Pour le fonctionnaire, cet intérêt se double de la légitime préoccupation de sa vie matérielle et morale dont le « standing » — pour employer un mot aujourd'hui courant — est conditionné par les dispositions budgétaires.

LE budget de 1935 est encore un budget de crise puisqu'il a été préparé au moment où s'avérait l'impossibilité d'équilibrer le budget de 1934 dans son exécution, malgré les efforts de déflation des décrets-lois. Le déficit d'exécution reconnu du budget de 1934 s'élève dès aujourd'hui à 5 milliards 600 millions, alors qu'au départ le découvert prévu était seulement de moins de 1 milliard 900 millions. Ajoutons que si les décrets-lois n'ont pas encore reçu l'approbation du Parlement, — approbation douteuse prétend-on, au moins pour certains d'entre eux, — c'est néanmoins en tenant compte de leurs dispositions qu'ont été arrêtés les chiffres du budget de 1935.

Le vote de ce budget par nos députés et nos sénateurs (449 voix contre 122 à la Chambre ; 281 voix contre 11 au Sénat) apparut à beaucoup de bons esprits, en dépit des protestations du Gouvernement et des rapporteurs, comme une sorte d'aval, donc un engagement de ne repousser ultérieurement les décrets-lois qu'à la condition de produire une recette ou une économie de même montant. Peut-être espère-t-on par ce moyen, ou bien ajourner indéfiniment le débat, ou bien amener les parlementaires, par lassitude et découragement, par crainte aussi de déséquilibrer plus encore l'instable budget, à ratifier les décrets-lois malgré toute l'horreur qu'ils inspirent.

MAIS revenons au budget de 1935.

Pour le service de la dette publique, les crédits s'élèvent à 20 006 242 477 francs, en diminution de 7 963 469 francs par rapport aux chiffres de 1934, soit 0,39 p. 100. Mais l'élévation récente à 15 milliards de la limite d'émission des bons à court terme transforme d'ores et déjà cette réduction en une augmentation. Le poids de la dette continue donc sa courbe ascendante.

Pour les pouvoirs publics, crédits de 123 062 500 fr., en diminution de 1 400 040 francs, soit 1,1 p. 100, analogue en importance à celle de l'année précédente. Pas d'économie massive là-dessus. Les dépenses de transfert à l'hôtel Matignon des services de la présidence du Conseil renverseront la situation, là aussi.

Les crédits de fonctionnement des ministères, y compris ceux des frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics, se montent à 27 136 295 919 francs, en réduction, sensible de 2 067 424 520 francs, soit 7 p. 100. Il faut y ajouter 510 millions provenant du prélèvement sur les traitements et soldes, inscrits au budget des recettes dans les « produits divers », de sorte que la réduction par rapport à 1934 est de 8 p. 100. En 1934, le prélèvement sur les traitements et soldes ne figurait que pour 241 millions : il a donc été plus que doublé. Remarquons cependant que cet effort très réel de déflation est loin de correspondre aux exigences des décrets-lois. Ceux-ci devaient produire une réduction des crédits de 10 p. 100 provenant de la réforme administrative par suppression d'emplois, à laquelle s'ajoutait une autre réduction provenant du prélèvement sur les traitements, prélèvement dont le taux est échelonné de 5 à 10 p. 100. Il n'est donc pas douteux que les décrets-lois d'économie n'ont pas été appliqués avec toute la rigueur prévue. Les collaborateurs et continuateurs du patriarche de Tournefeuille ont perdu leur redoutable alacrité. Aussi bien M. Flandin a-t-il, par ailleurs, déclaré que la déflation est terminée.

Le poste dénommé « Remboursements, restitutions et non valeurs » subit une réduction beaucoup plus forte, 551 411 080 francs contre 720 181 080 francs l'année précédente, soit 30 p. 100 en moins. Dommage que ce formidable pourcentage ne puisse être appliqué qu'au plus modeste des postes de dépenses du budget. En réalité, nous sommes en face d'un trompe-l'œil. On diminue comme il plaît sur le papier le montant probable des dégrèvements en matière d'impôts : la crise se chargera, au cours de l'année, de prouver l'impossibilité matérielle de les réduire effectivement.

En résumé, les crédits votés font un total de 47 817 011 976 francs, soit une diminution de 2 345 558 029 francs par rapport à 1934, environ 4,6 p. 100.

LES recettes, dénommées « Voies et moyens », sont fixées au chiffre total de 46 991 968 737 fr. par l'article 13 de la loi de finances de 1935. Comme, en 1934, ce chiffre était de 48 281 366 848 francs, nous nous trouvons en présence d'une diminution sensible dans les évaluations, 2,6 p. 100 environ. Remarquons, toutefois, que cette estimation reste supérieure à celle du budget de 1933, beaucoup plus prudente, qui s'élevait seulement à 45 645 851 509 francs.

Les impôts constituent évidemment la grosse masse des recettes, 39 280 174 000 francs, en diminution de 3 p. 100 sur l'évaluation correspondante de 1934.

Le produit des monopoles est stationnaire à 1 494 905 728 francs. Les revenus du domaine sont augmentés de 38 811 500 francs (15,2 p. 100). Les recettes d'ordre accusent une augmentation de 96 888 999 francs (3 p. 100). Les produits divers sont en augmentation de 526 152 839 fr., dans la proportion considérable de 26 p. 100. Dans cette catégorie de recettes rentrent en effet le prélèvement sur les traitements et soldes (augmentation de 269 millions), et, sous une rubrique nouvelle, 290 985 308 francs provenant

du remboursement, par la Caisse générale de garantie, de sommes dues pour les années 1930 et 1933, en exécution d'une loi du 30 avril 1930.

Quant aux ressources exceptionnelles, elles sont ramenées de 768 millions à 47 millions 900 000 francs, ce qui s'explique par la disparition des 725 millions de la loterie nationale. En 1935, en effet, le budget ordinaire ne supporte plus la totalité des charges de la retraite du combattant qui figurait au budget de 1934 pour 1 356 millions. Le chapitre 15 du budget des pensions comporte seulement une annuité forfaitaire pour le service de cette retraite et, par compensation, le produit de la loterie y est affecté. Il en résulte qu'en dépenses le budget de 1935 est allégé de 856 millions et que, par contre, ses ressources exceptionnelles sont diminuées de 725 millions. La réduction nette des charges ressort donc à 131 millions qui représentent, je crois, les retenues et abattements résultant des décrets-lois.

LES budgets annexes (article 14 de la loi de finances) sont fixés à 8 113 347 308 francs, en diminution de 361 454 096 francs, soit 4,2 p. 100.

Dans cette masse, le budget des P. T. T. figure à lui seul pour 4 807 069 687 francs, en diminution de 167 907 966 francs, soit 3,4 p. 100. Notons que le prélèvement sur les traitements du personnel, qui ne figurait au budget de 1934 que pour 30 millions, représente, en 1935, 120 millions. Cette augmentation est proportionnellement beaucoup plus forte que celle qui a été constatée au budget général. Il y a, en effet, dans le service des Postes, un nombre considérable d'agents à petits traitements, épargnés avant les décrets-lois, frappés depuis lors d'une retenue de 5 p. 100. On saisit là sur le vif le caractère peu démocratique des décrets-lois qui, sous le prétexte d'égalité, imposent des sacrifices plus légers aux gros qu'aux petits.

TERMINONS cette revue par quelques documents annexes.

Le déficit d'exécution du budget en cours a été évalué par les rapporteurs des commissions parlementaires à 4 milliards environ.

Le déficit d'exploitation des chemins de fer nécessitera de son côté un emprunt de 4 milliards dont les charges d'intérêt incomberont au Trésor.

Les transactions commerciales sont réduites de moitié par rapport à 1928-1929. La valeur des effets commerciaux escomptés par la Banque de France, qui était de 1 510 millions en 1913 (7 550 millions en francs-papier) et restait encore de 7 200 millions en 1929, tombe à 3 250 millions en 1934.

Parallèlement, la circulation fiduciaire, qui était en juin 1928 de 58 milliards, s'élève aujourd'hui à 82 milliards.

Cette restriction des affaires, jointe à ce gonflement des signes monétaires, explique la thésaurisation, le grand mal de l'heure présente et l'une des causes de la crise. On estime à 30 ou 40 milliards (dont les 4/5 en billets) le montant des signes qui se soustraient au devoir civique, auxquels il faut ajouter le montant, plus considérable encore, des avoirs disponibles à vue dans les banques et les caisses d'épargne. Par exemple, le montant des dépôts dans les caisses d'épargne, qui n'était que de 15 600 millions en 1926, s'élevait à fin décembre 1933 à 58 600 millions.

L'incohérence est maîtresse. Un grand pays végète ou dépérit au moment précis où il regorge d'espèces et d'économies accumulées et improductives.

P. RIQUET.

La QUESTION des ÉCONOMIES au SÉNAT

Séance du 29 janvier 1935.

M. Lémery, *sénateur de la Martinique, radical-socialiste.* — Vainement on m'objecte des considérations d'humanité qui rendraient indispensable telle ou telle dépense : elles ne peuvent prévaloir contre la rigueur de l'arithmétique. Ceux à qui on veut épargner des souffrances n'en seront que plus durement frappés, car tôt ou tard, aujourd'hui ou demain, sous une forme ou sous une autre, il faudra supprimer des charges auxquelles la nation ne peut plus faire face, il faudra suspendre l'application des lois sociales qui, dans l'état actuel de nos ressources, ne peuvent plus être appliquées; il faudra penser aux primes aux fonctionnaires qui ne s'expliquent pas, puisqu'un fonctionnaire est payé pour faire son devoir, aux constructions d'habitations à bon marché, aux dépenses des offices, aux abus de la gratuité scolaire, aux subventions de toutes sortes, au financement des lois et des entreprises de l'économie dirigée. (*Mouvements divers.*)

M. le président du Conseil, vous avez dit, pour justifier les remèdes pénibles qui sont, croyez-le, les seuls efficaces : « La quinine est amère, mais elle guérit. » Permettez-moi de vous répliquer aujourd'hui, alors que vous ne nous proposez, pour calmer nos angoisses, qu'un expédient et une sorte de confiance mystique en un mieux impossible : la morphine est douce, mais elle tue. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

M. Caillaux, *sénateur de la Sarthe, radical-socialiste.* — Sans vous chercher querelle, monsieur le président du Conseil, je vais vous demander des précisions, car vous avez également dit que la période de déflation était terminée. Si vous entendez qu'il ne s'agit plus de discuter à propos des petits traitements ou de grappiller de-ci de-là, je veux bien me mettre d'accord avec vous. Mais il y a encore des compressions de dépenses énormes à faire de bien des côtés. (*Vifs applaudissements.*)

Si vous ne voulez pas d'économies de bouts de chandelles, entendez-vous rechercher toutes les grandes économies et poursuivre une politique de resserrement et de restrictions budgétaires? (*Applaudissements.*) Certes, ce n'est pas une politique qui attire des agréments ; elle expose, au contraire, à une infinité d'ennuis, mais c'est la seule qu'on puisse suivre.

M. Provost-Dumarchais. — Il faut aussi réformer les lois qui nous valent la situation présente : assurances sociales et retraite du combattant !

M. Joseph Caillaux, *président de la commission des finances.* — Il est bien certain qu'on ne peut parvenir à des économies profondes qu'en modifiant certaines de nos lois qui entraînent tous les ans une augmentation automatique des dépenses. (*Très bien ! très bien ! et applaudissements.*)

M. Flandin, *président du Conseil.* — On nous demande et on nous a demandé éloquemment de persévérer dans la politique d'économies ; je souhaite seulement d'obtenir toujours sur ce point le concours intégral des Assemblées. (*Très bien ! très bien ! et applaudissements.*)

M. Joseph Caillaux, *Sénateur de la Sarthe, président de la Commission des finances.* — Très bien !

M. P.-E. Flandin, *président du Conseil.* — J'entends bien les critiques qui nous sont adressées, j'entends bien les bons conseils que l'on nous distribue, mais, depuis que j'ai l'honneur d'être à la tête du gouvernement, j'ai reçu beaucoup de délégations, dont certaines m'ont demandé de revenir sur nombre de décrets d'économie ; je n'ai point cédé à leurs sollicitations, j'ai dit à la Chambre, en prenant toute ma responsabilité, que je n'accepterais pas que ces décrets soient mis en cause. (*Très bien ! très bien !*)

Mais le Parlement aura-t-il autant de sagesse ? C'est la question que je pose.

CONCLUSION

M. le président du Conseil s'est donc déclaré bien décidé, au Sénat, à ne pas revenir sur les décrets-lois, et ses paroles ont été ponctuées par des

» Très bien ». Mais voudra-t-il jouer sur cette question l'existence du ministère? Tout pronostic serait téméraire. Mais il apparaît que la Haute Assemblée, dans sa majorité, est disposée à le suivre.

La Chambre dans sa séance du 7 février a montré, il est vrai, des intentions assez différentes, et la motion socialiste hostile à la ratification des décrets-lois n'y a été rejetée qu'à une cinquantaine de voix de majorité. Ce médiocre succès gouvernemental, acheté pourtant par un prudent silence du président du Conseil, qui n'osa rien répondre à l'offensive de plusieurs députés contre les décrets-lois sur les retraites, a causé, au Parlement et ailleurs, une très profonde impression. PAUL BRÉCY.

POUR LES JEUNES

SUR LES ÉCOLES NORMALES

J'AI signalé, dans un récent article, qu'il était injustifié de parler de Séminaires à propos des Écoles normales. Et j'ai ajouté que, si elles encouraient une critique — et on peut fort bien l'admettre, — ce serait précisément à cause de leur excès de libéralisme.

Autrement dit (et pour énoncer ma thèse en termes clairs et vivants), je regrette que nos Écoles normales ne se préoccupent pas de former des instituteurs — au sens professionnel du terme — autant que les Séminaires ont le souci précis et constant de préparer... leurs adeptes à une tâche déterminée.

Ou, si l'on préfère, je regrette que nos E. N. ne soient pas un peu ce que M. le sénateur Phillip leur a injustement reproché d'être... un peu trop.

Je m'explique. Dans toute École normale, il y a un double courant d'activité : la culture générale et la préparation professionnelle. Je sais que je n'invente rien en formulant ces prémisses; mais ce sont tout de même des prémisses nécessaires. Où j'inventerai peut-être quelque chose, c'est en affirmant que la culture générale ne doit pas y prendre des airs de grande dame, et la préparation pédagogique une allure de servante. Et de servante qui éprouve quelquefois de la peine à ne pas se faire mettre en chômage.

Tout est là : affaire d'équilibre, mais d'équilibre constamment menacé et pour bien des causes. La préparation professionnelle est la raison d'être de nos Écoles normales. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elle doit passer au premier plan — encore que j'en aie fort envie, — mais je me permettrai tout de même d'affirmer qu'elle peut, elle aussi, invoquer la formule de l'égalité des droits... Que nos E. N. nous préparent de la bonne graine d'*instituteurs enseignants*. Mais graine = *Semen*, et *Semen* a donné... ce que vous devinez. Et me voilà encore à demander cette chose invraisemblable que les Écoles normales soient un peu plus... des *Séminaires*.

Nouveau désaccord avec l'honorable rapporteur qui — je suppose — m'en excusera.

FERNAND BÉRENGER.

LES RETRAITES EN 1935

IL est à prévoir qu'elles seront peu nombreuses, pour les diverses raisons suivantes :

1° La limite d'âge légale pour les instituteurs et les institutrices (rangés maintenant dans le cadre sédentaire) a été reculée jusqu'à soixante-trois ans ;

2° Tous les instituteurs et toutes les institutrices âgés de cinquante-cinq ans ou plus ont été mis à la retraite en 1934 ;

3° Un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices (notamment celles qui étaient mariées à des fonctionnaires) âgés de moins de cinquante-cinq ans ont été engagés ou contraints à prendre leur retraite en 1934.

Conséquence : seuls les instituteurs et les institutrices atteignant en 1935 l'âge de cinquante-cinq ans *qui en feront la demande* seront normalement mis à la retraite cette année, mais, le nouveau régime des pensions étant moins favorable que l'ancien, il est probable que ces retraites volontaires au minimum d'âge n'atteindront pas un chiffre élevé, et que beaucoup de maîtres désireront prolonger leurs services sinon jusqu'à soixante-trois ans, terme légal de leur activité, au moins jusqu'aux environs de la soixantaine.

Il est vrai que l'article 26 de la dernière loi de finances permet au ministre de mettre d'office à la retraite, dans certaines conditions, les fonctionnaires du cadre sédentaire dont l'âge est compris entre soixante et soixante-trois ans. Mais cette mesure ne saurait s'appliquer aux instituteurs et aux institutrices qui, sauf de très rares exceptions, ont tous été pensionnés d'office le 1er août 1934, s'ils étaient âgés de cinquante-cinq ans.

Bref, le résultat le plus clair (car les économies escomptées ont été finalement négligeables ou nulles) des lois et décrets des deux ou trois dernières années semble bien avoir été, d'une part, de décapiter brutalement notre corporation de ses éléments les plus expérimentés et de désorganiser ainsi nos écoles ; d'autre part, de reculer *sine die*, pour les jeunes maîtres et les candidats à l'enseignement, après la secousse de 1934, l'avancement normal ou la nomination qu'ils étaient en droit d'espérer.

Léon SAVART.

P.-S. — L'*Officiel* du 9 janvier a publié une réponse du ministre de l'É. N. à M. Bénassy, député, qui lui avait demandé quel serait le nombre des retraités au 1er janvier 1935. Nous en détachons le paragraphe qui nous intéresse spécialement :

En ce qui concerne l'enseignement primaire élémentaire, il y aura environ 250 retraites ; il sera fait appel d'abord aux intérimaires pourvus du B. S. qui ont déjà exercé ces fonctions avant le 31 juillet 1934 et qui, du fait de la suppression d'environ 800 postes, peuvent actuellement se trouver sans emploi.

Chiffres à retenir ; question à suivre.

ON SOUHAITE...

... Moins de négligence.

NOS députés, sénateurs, ministres, sous-ministres et leurs employés ou attachés rédigent, rédigent à tour de bras... Que vaudraient certaines de leurs rédactions à l'examen du certificat d'études ? Nous proposons 3 sur 10. En voici un exemple : le projet de loi sur l'obligation scolaire, dont on reparle beaucoup depuis quelques temps comme d'un remède au chômage.

Lisez l'article 2, il y est dit : « Des C. C. seront institués avec un minimum d'un cours par canton. » On ne peut être plus formel ni plus péremptoire, grâce à l'emploi du mot «seront», qui implique l'obligation sans réserve. Mais continuez la lecture : « Des cours supérieurs

seront créés dans toute école où ne pourra être effectivement organisé un C. C. ». Voilà l'obligation précédente réduite ou plutôt annihilée ; ce n'est plus un ordre catégorique, mais une possibilité.

Nous ne savons que trop avec quelle mollesse les lois sont souvent appliquées, mais on pourrait du moins les rédiger avec attention.

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ... Nous ne voulons plus être à la merci de volontés ministérielles changeantes et instables. C'est pourquoi nous demandons qu'un crédit suffisant soit prévu dans le budget du ministère de l'E. N. pour l'attribution de frais de déplacement aux maîtres déplacés d'office, ainsi qu'à ceux qui sont obligés, par suite de suppressions de poste, de changer de résidence, et nous sommes d'avis que tous les fonctionnaires de l'I. P. doivent être traités de même façon sous ce rapport... » (*H. P.*)

Chez les adjoints.

« ... Il y a des classes enfantines annexées sur le papier à des écoles mixtes et qui sont indépendantes en fait, car elles fonctionnent dans des bâtiments bien distincts de ceux des écoles primaires. A qui confie-t-on ces classes enfantines ? A des institutrices hier suppléantes ou intérimaires. Ne devrait-on pas, au contraire, les attribuer à des institutrices expérimentées ?... » (*Mme C.*)

Chez les élèves-maîtres.

« ... Un assez grand nombre d'élèves-maîtres, au 1er octobre dernier, ont été appelés à exercer, comme intérimaires, en dehors de leur département, à plusieurs centaines de kilomètres de la résidence de leur famille ; il en résulte inévitablement, pour eux, des frais de déplacement qui vont se répéter, plusieurs fois, dans l'année. Ne serait-il pas juste de leur donner un dédommagement pécuniaire, le recrutement des élèves-maîtres étant, en principe, départemental ?... » (*N. V.*)

Chez les retraités.

« ... Pourquoi deux poids et deux mesures ? Pourquoi 15 annuités supplémentaires seulement (au maximum) sont-elles attribuées aux fonctionnaires combattants, alors que 20 annuités sont accordées aux militaires ? La Commission de revision du décret-loi a-t-elle demandé l'égalité de traitement entre les uns et les autres ? On aimerait le savoir... » (*D. A.*)

Chez les maires.

« ... Nous sommes les premiers à nous chagriner lorsque la salle de classe nous est demandée soit pour un repas de noces ou de première communion, soit pour des réunions de sociétés locales ; ce que nous souhaitons, c'est un texte qui nous arme en disant que la salle ne peut servir que dans un intérêt public... » (*B. L.*)

Chez les commis d'I. A.

« ... L'examen de commis ne comporte que deux épreuves écrites, pas d'examen oral ; dans ces conditions, nous estimons que, pour chacune de ces épreuves écrites, une durée de deux heures et demie est nécessaire... » (*C. F.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

DÉCRETS-LOIS

Une première escarmouche a eu lieu à la Chambre des députés au sujet des décrets-lois, au cours de la deuxième semaine de février.

Auparavant, une délégation du parti radical-socialiste avait accompli une démarche auprès du Président du Conseil. M. Flandin avait donné tous les apaisements nécessaires : bien que décidé à opposer « la question préalable » à la demande de nomination d'une commission spéciale chargée de l'examen d'ensemble des décrets-lois, le Président du Conseil avait laissé entendre que les décrets-lois sur les retraites pourraient être revisés.

Le jeudi 7, la Chambre se trouva en présence d'une proposition de résolution déposée par M. René Brunet au nom des socialistes S. F. I. O., des socialistes-pupistes et des communistes, tendant à renvoyer les projets de ratification des décrets-lois devant une commission spéciale chargée de rapporter la suppression de la plupart d'entre eux.

M. Flandin monta à la tribune pour opposer la question préalable — « parce que cette commission devrait se prononcer pour l'abrogation d'une série de décrets-lois dont on ne peut oublier qu'ils ont apporté 2 640 millions d'économie ».

Or, ajouta-t-il, en substance, les commissions compétentes sont en train d'examiner chacune les décrets-lois qui les concernent. Repousser en bloc les décrets-lois serait aller au-devant d'un conflit avec le Sénat.

M. Brunet défendit sa motion qui a pour but « d'examiner les résultats d'ensemble de la politique des décrets-lois, politique qui ne fut pas seulement une politique d'économies, mais aussi et surtout une politique d'illégalités ».

M. Midol intervint au nom du parti communiste ; M. Déat, au nom du parti socialiste de France ; M. Maze, au nom du parti radical-socialiste, ces deux derniers se déclarèrent hostiles aux décrets-lois, mais votèrent en faveur de la question préalable, conformément au vœu de M. Flandin. Celle-ci ne fut d'ailleurs adoptée que par 299 voix contre 254.

Le problème des décrets-lois reste entier.

LA DÉMISSION des CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux de l'enseignement primaire, délégués élus du personnel, sont au nombre de 382 (14 pour la Seine, et 4 pour chacun des 92 autres départements de France et d'Algérie).

A la date du 6 février, le Bureau du S. N. assure que, sur les 373 conseillers appartenant au S. N., 365 avaient démissionné (auxquels s'ajoutent les 6 de la Fédération unitaire) pour protester contre les sanctions disciplinaires prononcées par le gouvernement.

En présence de ce mouvement, M. André Mallarmé, ministre de l'Éducation nationale, a adressé aux préfets, et pour information aux inspecteurs d'Académie, une circulaire dont nous citons l'essentiel :

Il ne saurait être question de modifier les décisions que j'ai prises en connaissance de cause et avec le profond souci d'éviter des erreurs individuelles dans une action d'ordre et de redressement qui est devenue indispensable pour l'avenir de l'école publique. Par suite, vous voudrez bien accepter purement et simplement les démissions qui vous ont été adressées.

Ces démissions, d'ailleurs, ne comportent en fait, de la part de leurs auteurs, qu'un renoncement très restreint à l'exercice de leur mandat, puisque leurs pouvoirs allaient expirer au mois d'avril prochain.

En attendant ce renouvellement réglementaire, les conseils départementaux continueront à se réunir normalement et à délibérer. La jurisprudence du Conseil d'État (décision du 20 janvier 1922) décide, en effet, que les délibérations du conseil départemental restent valables, même lorsque, par suite de démissions collectives et concertées, le nombre réglementaire des membres présents ne peut pas être atteint.

Le ministre termine en demandant qu'on lui fasse connaître la date fixée et qu'on le renseigne sur le résultat des élections.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Quelques appréciations

prises au hasard dans les lettres que nous recevons de nos clients :

« Très satisfait, le poste peut rivaliser avec des appareils plus chers et de n'importe quelle marque. »

A. KIHM, Schirmek (Bas-Rhin.)

« L'Institut Prophylactique est très satisfait de votre excellent appareil. »

P. EVEN, Sénateur, 1, sq. Delambre, Paris.

« Le poste m'a donné entière satisfaction. Il est très pur, très puissant. J'obtiens ce que je veux, avec le simple morceau de fil qui était joint. »

M. CREMEL, Neuville-s/Moselle.

Bien entendu, il s'agit du poste de T.S.F.

"EFEN" 85 S

Le superoctode... à la mode.

Prix : 1250 fr.

Taxes, port et emballage compris.

(Prix valable pour la France continentale seulement)

Remise 10 % aux membres du corps enseignant.

Démonstration permanente gratuite à la

Librairie Fernand NATHAN

18, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS (VIe).

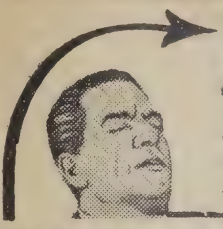

OFFRE GRATUITE

Bon *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" N° 2069 J. E.*

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix

La boite d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies^ et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

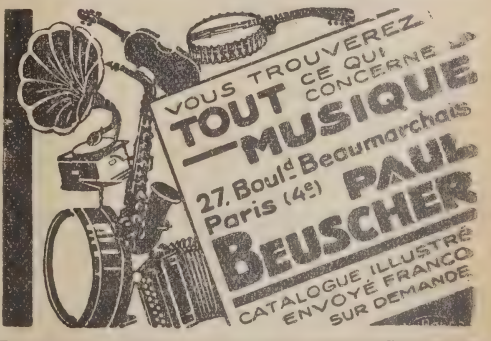

DOCUMENTS FIGURÉS

POUR L'HISTOIRE DE L'ART

par L. et Ch. A. JULIEN

500 reproductions en 40 poch. de 12 cartes commentées.

(Peinture, Sculpture, Architecture, des primitifs à nos jours).

La série complète ..... 140 francs.

Librairie F. NATHAN, Éditeur.

PRÊTS de Fonc^re^ à Fonctionnaire. - *Très peu de formalités. - Bonnes conditions.* TOURENQ, RETRAITÉ, BLAGNAC (H.-G.)

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

BON n° POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**.
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration**, 28, Boulevard des Invalides, 28 — **Paris (7e)**

PRÊTS DIRECTS TRES RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE*

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

MOBILIER SCOLAIRE
TABLE INDIVIDUELLE "K. S. K."
en hêtre verni.... 130 fr.
Voyez notre choix incomparable de Tables, Bancs, Bureaux, Bibliothèques, etc., *dans notre catalogue N° 20* envoyé gratuitement sur demande. F. NATHAN

N'abusez pas des
PURGES

Comme la plupart des gens atteints par la constipation chronique, vous attendez la venue des maux de tête et de la fatigue générale pour agir. Vous avez alors recours aux purgations énergiques. C'est une erreur dangereuse, car l'effet des purges, toujours passager, ne peut pas venir à bout d'une affection aussi tenace que la constipation.

Vous devez mettre en œuvre des soins constants et *doucement actifs*, capables de régulariser l'évacuation des déchets alimentaires. Pour cela, pas de remèdes chimiques et irritants ; adoptez une médication naturelle et reposante.

Le Thé Garfield doit sa merveilleuse efficacité aux vertus spéciales des plantes qui le composent.

Bien connu depuis 40 ans, il est le traitement de choix pour la libération et la rééducation de l'intestin. Son emploi journalier comme boisson chaude — et rafraîchissante — est agréable. Essayez-le pendant un mois. Il est en vente chez tous les pharmaciens à Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit, avec brochure, aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 2).

Thé Garfield

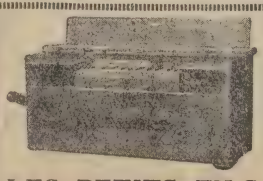

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-2-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
J 08 I

84e Année. — N° 23. 2 Mars 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)
Compte Chèque postal : 251-Paris, — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite,
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

L'AVENIR DES DIPLÔMÉS

Quatre places au lieu de trois l'année précédente, sont mises au concours.

(Écho de Paris.)

VIENT DE PARAITRE :

ÉPISODES ET RÉCITS BIBLIQUES

par G. VALLEREY

Un beau volume 13,5 × 19, illustré de nombreux hors-texte en couleurs.

Broché.... **11 francs.** Relié.... **15 francs.**
Relié toile noire bibliothèque..... **16 fr. 50**

Voici un ouvrage de haute valeur, d'un intérêt prenant. L'auteur a su retracer les grands épisodes bibliques, reconstituer les scènes, faire revivre les personnages avec un art magnifique. Cet ouvrage si profondément humain, si vivant, si pathétique parfois, n'a pas trahi l'œuvre monumentale qui l'a inspiré.

F. NATHAN, Éditeur.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

LAINES A MATELAS
Protégez votre porte-monnaie et votre santé en n'achetant que des
LAINES NEUVES ET DE 1re QUALITÉ
Ech. sur dem. A. HASSELOT, MAZAMET (Tarn).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

A CHAQUE SAISON

vous ressentez les mêmes malaises : névralgies, palpitations, migraines, vertiges, etc., qui empoisonnent votre existence.

C'est que votre sang, chargé de toxines et d'impuretés de toutes sortes, a besoin d'être purifié.

Faites donc une cure complète de Tisane des Chartreux de Durbon, aux plantes aromatiques des Alpes, dont les vertus dépuratives opéreront en vous une véritable désinfection et vous rendront rapidement la santé.

Ayez toujours chez vous une provision de Tisane des Chartreux de Durbon et, dès la moindre alerte, recourez à ce médicament merveilleux.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le flacon de 35 doses : 14 fr. 80.

ENCADREMENT METALLIQUE

ÉCLA

Prosp. gratuit sur demande à la **Librairie Fernand NATHAN.**

VACANCES

MANCHE -:- OCÉAN
COTE D'AZUR -:- LES ALPES

PENSION COMPLÈTE

STATIONS à partir de **18.**

HOTELS CONFORTABLES à partir de **23.**

HOTELS avec grand confort à partir de **30.**

S'adresser aux

HOTELS COOP

5, Av. de la République,
PARIS

Conditions spéciales pour longs séjours

l'essor féminin
LE 50

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

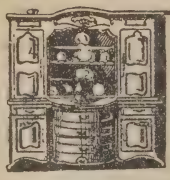

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

Le Protège-Cahier
"JUPITER"
4 Nuances assorties.
N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... **21 fr. 40**
Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : En relisant Barrès..... 335
J. CRESSOT : La peur et la paix..... 337
Paul BERNARD : Nature et culture..... 337
F. GARCIN : Enseignement ménager..... 338
H. BÉCHET : Cahiers de récitation..... 339
René CASTEL : A travers les journaux 340
P.-L. MAZEYDAT : Si c'était vrai ?..... 341
Bibliographie : Vigier-Weill, Savard..... 342
René JOUGLET : Le nigaud (suite)..... 343
Dr P.-E. MORHARDT : Hygiène sociale et maladies infantiles..... 344
R. SOLENTE : La Société des Jardins ouvriers. 345
Pour lire en classe : Le chien « Misère »..... 346

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en mars. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes, etc..... 45 à 48
A. LANTENOIS : Les congés de maladie.... 46

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 337 à 352
Examens : Textes et documents..... 127 à 132
René OZOUF : L'affaire de Lang-Son (suite et fin)..... 131
Les Archives de l'Enseignement primaire : Vente publique en l'an II, au Châtelet de Paris ..... Hors-texte.

EN RELISANT BARRÈS

Par GEORGES GUY-GRAND

ON vient de publier le tome huitième des *Cahiers* de Maurice Barrès (1). Volume particulièrement intéressant non seulement pour la connaissance de l'écrivain, mais pour celle de l'action qu'il eut la ferme volonté d'exercer dans la vie publique, soit à la Chambre des députés, soit par ses écrits, et particulièrement en matière d'enseignement.

La période que couvrent ces *Cahiers* (1909-1911) est en effet une de celles où se déroulent, à la tribune ou dans la presse, de grandes controverses sur l'instruction et l'éducation, spécialement dans l'enseignement primaire. Nous sommes à près de trente ans de la création de l'école républicaine. Les instituteurs ne sont déjà plus exactement selon le cœur des fondateurs. La doctrine, la foi de Jules Ferry et de Paul Bert ne leur suffisent plus. D'autres foyers de pensée et d'action les attirent : le socialisme de Jaurès, le syndicalisme de la Confédération du travail.

Le syndicalisme a débordé des industries privées sur les fonctions d'État ; il s'est exprimé en manifestes, voire en manifestations retentissantes : Briand, Clemenceau les ont réprimées. Le principal collaborateur de Jules Ferry, Ferdinand Buisson, est député de Paris et président de la Ligue des Droits de l'Homme. Tout en restant fidèle à l'esprit initial de l'école, il l'a singulièrement élargi. Sans approuver les excès du syndicalisme, il en comprend l'idéal, tandis qu'il mène, d'autre part, avec Maurice Barrès, Charles Benoist, Jaurès, des campagnes en faveur de la représentation proportionnelle.

La lutte scolaire s'est concentrée sur l'enseignement de la morale. Les manuels sont très attaqués par les amis de l'Église, qui leur reprochent d'être hostiles à la morale religieuse sans mettre à la place aucune doctrine consistante. Ils vont plus loin, Remontant des manuels à leurs inspirateurs. les défenseurs de la morale confessionnelle s'en prennent très vivement à ce qu'ils nomment d'ailleurs inexactement la doctrine officielle de l'Université : le scientisme déjà un peu lointain, le sociologisme de Durkheim et de Lévy-Bruhl qui a supplanté le kantisme. Ces attaques sont d'autant plus vives que l'écho n'est pas encore affaibli des polémiques qui ont préparé et accompagné depuis 1905 la séparation des Églises et de l'État.

Telle est l'atmosphère au milieu de laquelle Barrès veut prendre position.

***

DANS quel esprit ? On le sait d'avance, pour peu qu'on connaisse l'influence exercée par l'écrivain. Mais ce serait une erreur de le prendre pour un sectaire. J'en peux personnellement porter témoignage. J'avais eu l'occasion, dans une période un peu postérieure à celle-ci, de critiquer assez vivement sa philosophie, et Barrès désira s'entretenir avec moi. J'ai rarement rencontré d'esprit plus ouvert. Il faut tenir compte, sans doute, du désir naturel à tout homme de

(1) Plon, éd. — *En vente à la librairie Nathan.*

*

lettres, même illustre, d'essayer de séduire un critique alors jeune. Mais il y avait autre chose, de moins « égotiste » et de plus consistant, l'influence de sa formation intellectuelle. Barrès est resté toute sa vie marqué par les deux courants dominants du XIXe siècle, le romantisme, qu'il n'a jamais renié, et le relativisme, celui de Sainte-Beuve et de Renan, dont il a bien pu se moquer, mais dont il n'a jamais pu ni voulu secouer l'empreinte. Par là, Barrès apparaît bien différent de tel autre maître du nationalisme, un Maurras par exemple.

Ce relativisme, ce sentiment de la diversité spirituelle, qui devait s'épanouir plus tard dans le très beau livre qui se nomme *Les diverses familles spirituelles de la France*, on le trouve précisément dès qu'on ouvre ce tome huit. « Je me mets au point de vue de la richesse nationale. Il y a plusieurs types d'hommes, il y a le type mystique, comme il y a le type positiviste. » Il y en a bien d'autres, et Barrès, plus tard, poussera plus loin l'analyse. Il y a, selon les diversités des races, des tempéraments, des conditions sociales, un pluralisme de types humains et d'individualités, ce qui n'empêche pas qu'il y ait, sous-jacents à ces diversités, une nature humaine et un esprit humain. Toute la pensée et toute l'action consistent à accorder cet *un* et ce *divers*.

Cette constatation, Barrès en fait la base de sa doctrine pédagogique. Puisqu'il y a un pluralisme de types humains, il doit y avoir un pluralisme d'écoles qui les développent. D'où suit la justification de la liberté de l'enseignement. « L'enseignement de l'État ne peut pas être donné à ces formes diverses. Il doit être rigide. Il est le lit de Procuste. Il nuit à la richesse nationale. »

Conclusion que, pour ma part, je juge inattaquable. Non que l'enseignement de l'État soit forcément « rigide ». Il peut et devrait être au contraire diversifié selon les régions, les carrières poursuivies, les types psychologiques des élèves. Nous ne sommes à cet égard qu'à l'aube d'une organisation rationnelle qu'avait commencé à esquisser Paul Lapie. Mais il est vrai que le rôle de l'État est de distribuer ce qui est commun à tous et de veiller à ce que ce fonds commun soit respecté même dans l'enseignement libre, ce qui est la raison d'être de son contrôle. En dehors de ce qui constitue l'unité nationale, et plus largement l'unité humaine, il est des diversités religieuses, philosophiques, politiques, sociales, que l'État à son tour doit respecter, comme il exige le respect de son unité.

Barrès a bien vu cela, mais il l'a traduit d'une façon singulièrement sommaire.

***

CETTE diversité, en effet, il la réduit, comme on vient de le voir, à un dualisme, celui du type « positiviste » et du type « mystique ». Transposé du concret dans l'intellectuel et l'administratif, ce dualisme devient la distinction, poussée jusqu'à la séparation absolue, de la science et de la foi religieuse, de l'instruction et de l'éducation, de l'école et de l'église.

Voici dès lors le thème de toutes les interventions de Barrès, à la tribune, dans la presse et dans ses livres. La science, la raison, Barrès n'en méconnaît pas l'œuvre positive, ni même la grandeur (le mot revient plusieurs fois sous sa plume), mais il l'estime insuffisante, courte et pauvre. La science est incapable de fournir à la vie des raisons de vivre, ce que les philosophes appellent des fins. La raison abstraite méconnaît que, sous la limpidité superficielle des idées claires, s'élabore toute une vie inconsciente, celle des « parties obscures » de l'âme, qui en « sont l'essentiel » parce qu'elles nourrissent les facultés affectives et mystiques.

Supériorité de la sensibilité sur l'intelligence, cette très « petite chose à la surface de nous-mêmes », on retrouve ici un thème familier au théoricien du nationalisme romantique.

Il s'ensuit que l'éducation, qui est pour Barrès la culture des facultés affectives, est distincte de l'instruction, qui n'est que l'acquisition du savoir. On voit, dès lors, s'esquisser la conséquence pédagogique. Les enfants reçoivent à l'école publique l'instruction, mais, l'éducation, ils ne l'y trouveront pas. Elle ne leur sera donnée qu'à l'école religieuse, et mieux encore à l'église. C'est toujours le dualisme de l'instituteur et du curé. Mais, tandis que les premiers républicains, dans leur foi anticléricale, avaient dressé l'instituteur contre le curé, Barrès fait du curé un défenseur de la civilisation et commence sa campagne sur la grande pitié des églises qui s'écroulent. Les choses se sont retournées.

Et le tempérament du polémiste l'emportant, la distinction sera bien vite poussée jusqu'à la satire et à la caricature. A la Chambre, le 18 janvier 1910, Barrès se livre à un jeu de massacre des doctrines qui prétendent remplacer la foi religieuse ; bonnes pour détruire, elles sont, suivant lui, impuissantes à reconstruire. Il montre les instituteurs perdus au milieu des systèmes, s'orientant, dans leur besoin de foi, « vers un fanatisme tout neuf, d'une virulence invraisemblable », bref « prêtres manqués ». Parlant à ses collègues, Barrès reste parlementaire. En réunion publique, quelques mois plus tard, il traitera les instituteurs d'Aliborons...

***

VINGT-CINQ ans ont passé depuis ces polémiques, et des fleuves de sang ont coulé. Avec une justice un peu mélancolique, nous pouvons faire le point. Ces prêtres manqués, ces Aliborons, nous savons combien sont morts pour la cause nationale, qui était celle

du pamphlétaire. Barrès n'a pas hésité à le reconnaître. Dans ses *Familles spirituelles*, il a rendu justice aux instituteurs et aux professeurs même révolutionnaires, en particulier à ce noble et pur Albert Thierry, qui est une des pertes irréparables de la guerre. Il a élargi son éventail de la diversité. Nous aimons mieux l'historien que le partisan.

Ce dualisme même, si nous en avions la place, il faudrait le passer à l'étamine. Tout n'en est pas faux. Il est très vrai que la science n'est pas la métaphysique, que l'instruction n'est pas l'éducation, que l'instituteur n'est pas le curé. La critique du « scientisme », elle a été faite par des penseurs très laïques, qui se sont montrés, contre des outrances d'abord inévitables, les meilleurs défenseurs de la raison. Et l'on peut aimer les idées claires sans méconnaître l'inconscient.

Mais où la position de Barrès devient indéfendable, c'est quand il s'appuie sur une analyse en partie exacte pour renverser l'ordre des valeurs. Aucun penseur épris de raison, s'il ne méconnaît pas l'influence de la sensibilité et de l'inconscient, ne consentira jamais à humilier la raison devant ces puissances instinctives. Il voudra d'abord les surmonter par l'intelligence, la science, la raison claire et distincte. Et, s'il veut ensuite les dépasser pour s'élever, comme Pascal, à l'ordre du cœur, c'est après avoir assimilé tout ce qui est de l'ordre de la science.

On n'a pas élucidé toutes les questions qui nous étreignent quand on a résolu les problèmes scientifiques. Il reste toujours le mystère. A ce mystère, les religions et les métaphysiques apportent leurs solutions, mais ces solutions ne valent que pour leurs fidèles ou leurs adeptes. Les autres ne peuvent que constater leur diversité, leur relativité, les soumettre au doute et à la critique. Les autres, et Barrès tout le premier, car ce défenseur du catholicisme n'était pas un croyant catholique, quelque sympathie qu'il montrât pour la foi. Cette impossibilité de croire métaphysiquement à ce que l'on présente comme une valeur suprême, quelle leçon on en devrait tirer, quand on y réfléchit !

Il est très vrai que l'esprit critique ne suffit pas: on ne construit pas sans une foi profonde. Mais seule la raison peut construire parce qu'elle est universelle. Et aucune construction n'est solide si elle n'est d'abord éprouvée. Il n'y a pas de cloison étanche entre l'instruction et l'éducation, pas plus qu'il n'y en a entre les « facultés » de l'âme. Le duel de l'instituteur et du curé paraît aujourd'hui terminé, sauf en quelques régions où le fanatisme arme toujours ses sectaires. Mais il y a maintenant d'autres luttes, des luttes sociales. Elles devraient donner matière à d'autres respects, à une nouvelle neutralité.

GEORGES GUY-GRAND.

De toutes les autorités, celle à qui le peuple obéit le moins, ou d'une manière le plus versatile, c'est lui-même.

RIVAROL (1753-1801).

CHEMIN FAISANT

LA PEUR ET LA PAIX

QUE *les inspecteurs en fassent leur deuil! Leur présence ne donne vertu ni aux maîtres ni aux élèves. J'étais donc un jour dans une classe mal gouvernée : l'instituteur, esclave agité d'une leçon mal préparée ; les trois quarts de son troupeau lui échappant, qui dormant, qui en colloque, qui trémoussant des jambes ou de la tête. Et, toutes les trois minutes, un furieux déchaînement de cris et de menaces sur ces égarés — pure émotion de l'air ! — car il n'en résultait rien du tout, et tout aussitôt chacun se remettait à son jeu.*

J'en vins à penser à la peur qui saisit les enfants et leur maître, avant qu'ils se connaissent. L'un se dit : « Je les dresserai », et les autres : « Il ne nous mangera pas... on le dressera ! » Est-ce sur de tels sentiments que va se fonder la vie commune ?

Pauvre politique que celle de la peur, et qui crée ce qu'elle craint !

On aime à jouer avec le chat qui peut griffer, avec l'âne qui peut ruer, avec l'ogre qui peut croquer... Il y a du délice dans la peur.

On aime à braver la menace, à ruser avec la puissance, à la vaincre subtilement ou en face... Prouesses qui font de vous un héros du clan.

Le menaçant n'a pas la paix, et il a moins encore les esprits et les âmes. La peur inquiète et distrait ; elle crée désordre ou stupeur. Le bon travail veut avant tout paix, confiance, sérénité heureuse.

Prendre une classe, c'est un peu prendre femme : mariage de tyran ? mariage d'amour? mariage de raison ? Le tyran seul est un pauvre homme, car il a peur.

J. CRESSOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

NATURE ET CULTURE

PERSONNE ne nie la puissance de la nature originelle. On naît « mathématicien », affirme Henri Poincaré. « Je crois que l'on naît philosophe comme l'on naît sculpteur ou musicien », dit, de son côté, M. Paul Valéry. Le poète « sent du ciel l'influence secrète » ; le bon ouvrier « semble fait pour son métier » et l'on sait que, si l'on devient cuisinier, « on naît rôtisseur ».

L'homme est-il donc tout entier dans les langes de son berceau ? Le « natif » l'emporte-t-il fatalement sur « l'acquis », la « nature » sur la « culture ? »

Oui, s'il en faut croire nombre de penseurs. Personne ne peut sortir de son individualité, la rivière suit sa pente et l'homme ne change pas plus son caractère que l'arbre son feuillage. Toute culture (éducation, instruction, « nourriture » ou « institution » de nos vieux auteurs) échouerait, qui prétendrait aller à l'encontre de cette nature

quasiment immuable qui rejette ce qui ne lui convient pas et qu'on ne peut repétrir comme une cire molle. Le don prime l'acquis ; le naturel un instant chassé revient au galop et avec une force accrue. Ce que l'on a été, on le sera. « Nature peut tout et fait tout. Les boiteux sont mal propres aux exercices du corps, et, aux exercices de l'esprit, les âmes boiteuses... (1) ».

Au rebours, on a pu soutenir qu'une bonne éducation peut aller jusqu'à redresser les inclinations naturelles. « Nourriture passe nature », disaient nos pères. L'homme, sans être soumis à toutes les lois (celle de l'hérédité, entre autres) qui pèsent sur les animaux et les végétaux, comme eux, pourtant, subit des variations. L'herbe sauvage s'est transmuée en froment et l'homme n'a pas toujours été ce qu'il est. Il s'est cultivé, il s'est ennobli, il s'est grandi quelquefois jusqu'à l'héroïsme et la sainteté. Il n'est pas, il devient.

Entre les deux thèses extrêmes que nous venons de résumer, il y a place pour une opinion moyenne sans doute acceptable pour tous. Entre trop et trop peu, toujours, demeure mesure. La culture ne crée pas de toutes pièces des aptitudes, mais elle « actualise » et perfectionne celles que nous apportons en naissant.

Cela admis, qui ne voit que le mieux pour l'éducateur de soi-même est d'adapter le mieux possible sa culture à sa nature. C'est dans cette nature, dans cette « individualité », que se trouvent ces dispositions, ces virtualités qui sont comme la matière dans laquelle la culture sculpte notre personnalité. Du point de vue intellectuel auquel nous nous plaçons ici, remarquons que chacun de nous a originellement une « mentalité » qui conditionne ces « vocations », plus ou moins vives ou impérieuses qui se manifestent parfois dans la prime jeunesse, mais que, le plus souvent, une circonstance imprévue ou une rencontre décisive font surgir du profond de l'être, telles des semences intérieures qui germeraient tout à coup.

Cette « vocation », il faut la sentir pour la suivre ; cette « mentalité », il faut la connaître pour l'éduquer. C'est pourquoi les recherches sur les « natures individuelles » sont, à notre époque, pratiquées en tous pays. Une science nouvelle, la « caractérologie », est née. La « psychologie des vocations » est à l'honneur en Amérique. En Russie, on a tracé, d'enfants et de jeunes gens, des « profils psychologiques » fort intéressants.

En France, où ce mouvement a été suivi avec quelque lenteur et même avec quelque défiance, on vante beaucoup aujourd'hui « l'orientation professionnelle » dont l'objet est de découvrir cette « nature », de déceler ces aptitudes, qualités ou capacités spéciales, qui rendent propres, comme par fait de naissance, à tel ou tel métier, à telle ou telle profession. Des « centres d'orientation professionnelle » ont été ouverts ; un « Institut national d'Orientation professionnelle » a été créé et l'Enseignement technique, s'inspirant de ces doctrines et de ces recherches, offre à ses élèves, divers en aptitudes et en goûts, ses écoles professionnelles, ses écoles pratiques de commerce et d'industrie, ses écoles de métiers, etc.

Même quand il s'agit des carrières libérales et des études qui y conduisent, l'orientation est officiellement recommandée. « L'écolier, écrit un ministre de l'Education nationale, sera sollicité d'abord, puis, petit à petit, dirigé vers le genre d'études qui conviendra le mieux à ses aptitudes personnelles ». Montaigne eut applaudi à ces vues : « Si est-il difficile de forcer les propensions naturelles. D'où il advient que, par faute d'avoir bien choisi leur route, pour néant travaille-t-on souvent et emploie-t-on beaucoup d'âge à dresser des enfants aux choses auxquelles ils ne peuvent prendre pied (1) ».

De fait, il y a longtemps que les Lycées et Collèges ont leurs différentes sections et que fonctionnent des « écoles spéciales » de toutes sortes et de tous degrés. Les « cours à option » n'ont pas cessé d'être en faveur dans nombre de pays, où le programme des études, divisé en « matières obligatoires » et en « matières facultatives », donne aux élèves la possibilité de choisir des combinaisons variées correspondant à leurs aptitudes réelles, ou présumées.

Car il faut convenir qu'à l'âge scolaire l'horoscope peut être téméraire et l'orientation prématurée. Les aptitudes ne sont pas toujours aisément discernables et c'est peut-être s'aventurer que de désigner d'office, parmi toutes les possibilités que recèle un cerveau d'enfant ou d'adolescent, celles qui méritent d'être cultivées spécialement. Sans compter que des aptitudes peuvent être endormies ou retardées et que la futurition décisoire a tort de les considérer comme préalables à leur exercice suffisamment prolongé. Du reste, ce qui manque généralement aux mauvais ou aux médiocres élèves, ce sont moins les aptitudes ou les « moyens » que la volonté et l'énergie d'esprit nécessaires à vaincre les difficultés inhérentes aux études.

Il importe de considérer aussi que l'enseignement public, qui se propose de préparer à la vie sociale des citoyens faits pour s'entendre et collaborer, a pour devoir de munir ses élèves d'un fonds commun d'idées et de sentiments. Le voudrait-il qu'il lui serait bien impossible de répondre à la nature de chacun d'eux et d'être comme taillé sur mesure. Forcément omnibus, au moins dans les petites et moyennes classes, il tend plutôt à socialiser et à unifier les esprits qu'à les particulariser ou à les individualiser.

PAUL BERNARD.

(1) *Essais*, liv. I, chap. xxv.

LA VIE SCOLAIRE

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'ENSEIGNEMENT ménager, inscrit au programme, est donné dans nos écoles. Comme bonne volonté, c'est bien. Est-il donné comme il le faudrait ? C'est une autre affaire.

Nous entrons dans une école de filles à deux classes et nous demandons à l'institutrice :

— Quel matériel possédez-vous pour l'enseignement ménager ?

— Oh ! monsieur le délégué cantonal, je n'ai rien. Je donne des conseils, je fais écrire des résumés. Tenez, voici le cahier d'enseignement ménager, la dernière leçon traitait du repassage. J'ai fait la leçon et mes élèves en conservent la substance dans leur cahier.

— Bien, dis-je à cette dévouée jeune fille, mais avez-vous au moins montré un fer à repasser ?

— Non, monsieur, j'en ai dessiné un au tableau et mes élèves ont relevé ce dessin sur leur cahier.

— Je le vois, mademoiselle, vous avez fait

(1) *Essais*, liv. I, chap. xxvi.

ce que vous avez pu. Mais, lorsque votre maman a voulu vous enseigner ce travail, elle n'avait ni cahier, ni tableau noir, ni craie blanche. Elle avait une table ou une planche, un fer à repasser chauffé à son poêle et elle vous a mis l'outil en main en disant : « Repasse ce linge propre. »

— C'est vrai, monsieur, mais puisque je n'ai rien ici ? Alors...

— Alors, vous parlez, et autant en emporte le vent. Je dirai cela à M. le maire qui a quelque responsabilité dans l'affaire.

Autre visite dans une école de grande ville, école à six classes.

— Vos élèves, madame la directrice, reçoivent l'enseignement ménager.

— Parfaitement, monsieur le délégué cantonal. Nous les conduisons au centre de Z... deux fois par semaine. Et, précisément, vous arrivez au bon moment, l'institutrice va y partir avec sa classe.

— Si vous me le permettez, je les suivrai en votre compagnie.

Nous arrivons au centre de Z... Très belle école, avec locaux fort bien aménagés.

— Marguerite ! votre tour est au fourneau, surveillez le rôti.

Et Marguerite, plantée devant le fourneau, verse le jus avec une cuiller pendant une demi-heure.

— Jeanne, vous êtes au sorbet. Catherine, passez à la pâtisserie, il faut faire les biscuits à la cuiller. Ernestine et Paule iront au repassage.

Cette salle de repassage était superbe : grande salle longue de $4^m,50$ et large de 5 mètres, avec un poêle spécial pour recevoir les fers à repasser, et des planches merveilleuses dotées d'un système conducteur pour tenir le linge d'aplomb. La maîtresse ménagère, coiffée d'un bonnet blanc, drapée dans un superbe tablier virginal avec fleur rose sur le sein gauche, allait, venait, parlait sur le sorbet, sur les œufs et la farine, sur, sur, sur... C'était resplendissant !

Après avoir admiré et complimenté, je demandai un instant d'entretien à la maîtresse.

— Est-ce que vous avez appris à ces jeunes filles à faire une bonne soupe, madame ?

— La soupe ! Mais ce n'est pas au programme...

— Pourtant, madame, on mange beaucoup plus de soupe que de sorbets dans les ménages ouvriers, et même... bourgeois. Est-ce que vos élèves sauraient préparer un bon civet de lapin, un gratin de pommes de terre ? Est-ce que vous leur avez enseigné à accommoder les restes ?

— Mon Dieu ! monsieur le délégué, tout cela est trop long et nous n'avons pas beaucoup de temps. Et puis le programme...

— Oui, oui, je sais, le programme, le temps. Mais, madame, quand ces fillettes seront à la tête de leur ménage, elles se soucieront peu de votre programme. Il faudra préparer une bonne soupe, un solide plat pour succéder à la soupe. Il faudra savoir ne pas jeter aux ordures un reste de rôti. Il faudra accommoder la pomme de terre autrement que dans la poêle à friture ; il faudra savoir faire un lit, utiliser les vieux linges pour les torchons. Quant à vos biscuits à la cuiller, le magasin d'en face en fabrique plus économiquement et avec plus de perfection que la ménagère. N'oubliez pas qu'elle peut avoir deux ou trois enfants à surveiller. Et votre magnifique planche à repasser avec son poêle perfectionné, où les rencontrerez-vous dans nos logements à bon marché ? La cuisine n'a pas toujours trois mètres carrés de surface, et la salle à manger tout juste la place pour y caser une table de 80 centimètres et quatre chaises autour. Telle est la vie réservée à ces futures ménagères. Vos sorbets, vos biscuits, votre rôti avec la grande fillette qui passe une demi-heure à l'arroser, vos repasseuses avec leur outillage perfectionné, tout cela est bien loin de la pratique, de la vie réelle en un mot. Combien je serais heureux que, pour l'enseignement ménager, ainsi que pour beaucoup d'autres choses d'ailleurs, l'école voulût bien ouvrir ses fenêtres et regarder les réalités !

F. GARCIN.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

CAHIERS DE RÉCITATION

DANS cette classe unique avec tous les cours il y a trente élèves et je trouve trente cahiers de récitation : ce sont de gros cahiers fortement cartonnés, desespèces de registres. Les cinq commençants entrés depuis quinze jours ont aussi les leurs et ils en sont fiers... L'institutrice voit mon étonnement et elle m'explique que ces nouveaux, ne sachant ni lire ni écrire, font appel au concours des élèves du cours moyen pour copier leurs textes et à leurs mamans pour les lire. Ainsi, ils peuvent, comme les autres, apprendre chez eux leurs leçons de récitation...

Les cahiers sont très gros, m'explique l'institutrice, pour permettre des revisions d'une année à l'autre pendant toute la durée de la scolarité et même après l'école. Les petits ont plaisir à apprendre *La chèvre de M. Seguin*, mais les grands ont aussi grand plaisir à la réciter. Grâce à ces utiles revisions, la prose d'Alphonse Daudet chantera dans la mémoire des adolescents, des adultes et même des vieillards. On aura appris pour la vie et non pas seulement pour l'école, comme on le fait si souvent. Le petit bagage de la culture primaire sera mince, mais il sera précis et solide.

J'ai félicité l'institutrice, mais je lui ai conseillé de remplacer la copie des grands élèves par des tirages à la polycopie ou à la machine à écrire : le papier mince se colle très bien sur un gros registre et, par ce procédé, on est sûr que l'orthographe, que la ponctuation, que la disposition même des vers dans la ligne seront toujours parfaites.

Et j'ai conseillé les illustrations par collages de gommettes, par fragments découpés de catalogues, par gros points au crayon de couleur formant amorce de bordures décoratives. Car le cahier de récitation doit être, malgré son allure de gros personnage, un cahier aussi beau que les autres, et il faut dès le début donner le culte du beau cahier.

H. BÉCHET,
I. E. P., Guéret (Creuse).

L'ÉDUCATION NOUVELLE

Conférences des Amis de l'Éducation nouvelle, au collège Sévigné, 28, rue Pierre-Nicole, V^e^, le jeudi, à 17 h., par M. MARCAULT.

28 mars : *L'enfant anormal.*

23 mai : *L'enfant surnormal.*

Avant chaque conférence, à 16 h., cercle de lectures circulantes et prêt de livres.

* *

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le snobisme du langage.

Dans un de ses « Films » du Journal, CLÉMENT VAUTEL *applaudit avec raison un chansonnier montmartrois qui vient de s'attaquer aux expressions et vocables à la mode.*

Après avoir passé en revue les « C'est formidable ! » « C'est une splendeur ! », « A la page », etc., notre « bon camarade » s'en prit à deux mots auxquels le snobisme du langage a fait, depuis quelque temps, un succès extraordinaire. Et cependant il s'agit de mots savants, pédantesques, qui semblaient aussi peu promis que possible à une destinée aussi brillante.

Ces deux mots sont : « dynamisme » et « potentiel ». Certes, on ne les entend pas au cours des conversations du marché, du lavoir ou du « zinc » — cela viendra, — mais ils émaillent nombre de propos plus ou moins salonnards, les parlementaires les emploient et tout jeune journaliste qui veut « faire littéraire » s'arrange pour fourrer dans son « papier » un « dynamisme » par-ci et un « potentiel » par-là.

Le « dynamisme » mondain, c'est, en somme, la vigueur, l'ardeur présente du tempérament ; le « potentiel », c'est la même chose, mais dans l'avenir. Le jeune homme qui épouse une jeune fille « dynamique » doit avoir du « potentiel ».

Mais notre chansonnier a oublié « conformisme » dans sa nomenclature des vocables *up to date*. Ah ! « conformisme », « conformiste », que vous revenez souvent dans les phrases que nous entendons et, surtout, que nous lisons !

Le conformisme, c'est l'obéissance, l'assujettissement à l'opinion politique, sociale, au goût artistique, littéraire, etc. qui passent pour être orthodoxes ; le conformiste, c'est un « bourgeois », un « pompier »... Mais il y a aussi un conformisme révolutionnaire, et je sais bien des « non-conformistes » qui suivent aussi la foule, une autre foule.

Ajoutons le mot « crucial » à ceux qui sont énumérés ci-dessus : on nous a dit sur tous les tons, aux alentours du 1er janvier, que 1935 serait une année cruciale. *Et beaucoup de gens l'ont répété, et l'ont même cru, peut-être, sans être bien certains de le comprendre. Mais le mal n'est pas bien grand.*

Croient-ils encore au Père Noël ?

Dans des milliers de cheminées, l'autre matin, ont été découverts par d'innombrables gosses les cadeaux apportés par le père Noël...

Ils y croient de toute leur âme au père Noël, les chers petits. Oui, mais jusques à quand? demande GEO LONDON *dans* Le Journal.

L'enquête à laquelle, pour sa seule satisfaction, s'est livrée une institutrice de Montmartre, patrie des petits Poulbots, est à cet égard fort intéressante...

En interrogeant ses élèves, garçons et filles, l'institutrice est arrivée à cette conclusion que l'âge moyen où les enfants cessent d'ajouter foi à la jolie légende de Noël est, pour les filles, de six ans et demi ; pour les garçons, de huit ans. Que l'intuition féminine l'emporte sur le discernement masculin, dès l'âge le plus tendre, voilà qui n'étonnera personne.

Au cours de son étude, basée sur l'observation de chaque jour, l'institutrice a remarqué que les enfants les plus intelligents étaient parfois ceux chez qui la croyance dans la réalité du père Noël persistait le plus longtemps. Elle cite un exemple d'une fillette de neuf ans, remarquablement douée, première de sa classe, qui se refuse à admettre que le bonhomme Noël soit un mythe.

Il est vrai que, d'autre part, l'institutrice a découvert une troisième catégorie d'enfants, ceux qui « veulent faire croire à leurs parents qu'ils y croient », sans doute dans la crainte qu'en disant adieu au père Noël ils devraient du même coup dire adieu à toutes les belles choses qu'ils trouvent dans la cheminée au matin du 25 décembre.

Ceux-là sont les petits « resquilleurs du père Noël ». Des malins qui promettent !

L'instituteur allemand et la « Marche vers l'Ouest ».

Du *Temps* :

Dans le dernier numéro de la revue *Reichszeitung für deutsche Erzieher* (Gazette nationale pour éducateurs allemands), M. Hermann Diehl publie un article intitulé : « Question sarroise et pensées sur la marche vers l'Ouest. »

Selon M. Hermann Diehl, la question sarroise a réveillé « l'instinct traditionnel de la frontière » et elle a servi à cristalliser toutes les questions pendantes visant la frontière occidentale de l'Allemagne.

L'idée de la marche vers l'Ouest dépasse, dans le temps et géographiquement, le plébiscite sarrois. La prédominance allemande a toujours dépendu, en effet, de l'extension des frontières occidentales du Reich. Le « Drang nach Westen » s'est arrêté vers l'an 1 500. Et Diehl rappelle que, sous les Hohenstaufen, la frontière occidentale de l'Allemagne allait de l'embouchure de l'Escaut jusqu'à Marseille. Le traité de Westphalie a marqué l'affaiblissement de l'Empire. Il perdit notamment l'estuaire du Rhin, ce tremplin vers la conquête du monde d'outre-mer, et la frontière des Alpes.

L'Allemagne veut le delta du Rhin, celui du Rhône et celui de la Vistule. Tout cela « ne peut être atteint que par la guerre ».

La question de la marche vers l'Ouest a fait de grands progrès en ces dernières années, et il serait regrettable que le plébiscite sarrois y mît fin. Elle doit rester l'unique préoccupation de l'Allemand, qui se doit d'étudier tout ce qui a trait aux frontières, pour pouvoir profiter du moment opportun.

Notons que la *Gazette nationale pour éducateurs allemands* est une publication patronnée par le ministre bavarois de l'Instruction et des Cultes, M. Schemm, et qu'elle s'adresse aux professeurs et instituteurs allemands, dont la mission est de former la jeunesse, donc de préparer l'avenir.

Les mastroquets de l'adolescence.

La revue Science et Civilisation *publie, sous la signature de* JEAN GUICHARD, *une série de* Libres Pensées *d'où nous détachons les justes réflexions suivantes :*

Il ne suffit pas d'améliorer le sort matériel du peuple, il faut améliorer aussi sa condition morale, en le préservant du vice et de la corruption.

Un gouvernement soucieux du bien public interdit la vente des denrées frelatées et des boissons toxiques ; il doit prohiber également la vente des poisons intellectuels débités dans les journaux farcis de récits circonstanciés de vols et d'assassinats, dans les brochures et les livres pornographiques, dans les pièces de théâtre faisandées et, surtout, dans les films cinématographiques qui répandent le goût des basses jouissances, du faux luxe, de la débauche et du crime.

Le kiosque du marchand de journaux, la vitrine du libraire, la salle de cinéma sont devenus, selon la pittoresque et juste expression d'un grand écrivain, « les mastroquets de l'adolescence ». Voilà les sources du mal. Il faut les tarir en poursuivant impitoyablement les fabricants de dépravation et les trafiquants sans vergogne qui empoisonnent la jeunesse.

Un nouveau record britannique.

Le *Morning Post*, grave organe londonien, rempart du parti conservateur, signale le cas, sans précédent dans l'histoire du Parlement britannique, d'un député nouvellement élu, M. Stewart, représentant Fermanagh et Tyrone, qui s'est pris à bâiller avant même d'avoir siégé depuis une demi-heure. Pour la majorité des nouveaux membres de la Chambre des Communes, le premier contact avec l'illustre Assemblée est suffisamment excitant pour stimuler leur intérêt au moins pendant quelques semaines, quels que soient les orateurs et les sujets traités. M. Stewart a créé un record de sincérité parlementaire.

Sagesse d'Outre-Mer.

Du *Reader's Digest*, revue américaine :

Ce n'est pas votre position qui vous rend heureux ou malheureux, c'est votre disposition.

RENÉ CASTEL.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *D'une manière générale, les fonctionnaires doivent envisager l'éventualité de* **changements de résidence** *et il leur appartient, en conséquence, de prévoir cette cause de* **résiliation** *dans les* **baux** *qu'ils contractent* (L. m. du ministre des F. à un député, janv. 1935).

➔ *Pour donner droit aux* **indemnités de charges de famille**, *les enfants* **recueillis** *doivent être orphelins ou considérés comme tels (parents inconnus, disparus, hospitalisés ou internés)* (*J. O.*, 30 janv. 1935).

➔ *Les décisions contentieuses du Conseil d'État n'étant exécutoires qu'à l'égard des* **parties en cause**, *un fonctionnaire ne peut se prévaloir d'un arrêt du 28 janv. 1934 sur l'application de la* **L. du 17 avril 1924** (rappel d'ancienneté) (*J. O.*, 30 janv. 1935).

➔ *Si les pensions de la* **L. du 31 mars 1919** *sont affranchies de l'impôt, il n'en est pas de même de la* **pension civile exceptionnelle** *pour laquelle a opté une veuve de fonctionnaire mobilisé* (*J. O.*, 30 janv. 1935).

➔ *Le présent* Guide *renferme le tableau général des* **dates d'examens**.

➔ *Les directeurs et directrices d'E. P. S. peuvent vendre à leurs élèves les* **fournitures scolaires**, *aucune réglementation n'existe dans les collèges au sujet de cette question* (*J. O.*, 2 fév. 1935).

➔ *Aucune dérogation à la mesure générale suspendant pendant un an la* **titularisation** *des instituteurs* **stagiaires** *n'a été prévue en faveur de ceux qui n'ont pas été titularisés le 1er janvier 1934 par suite de leur échec au C. A. P.* (*J. O.*, 6 fév. 1935).

➔ *Les récompenses pour enseignement* **agricole et horticole** (*région du Nord*) *ont paru dans le* J. O. *du 30 janv. 1935.*

➔ *La date des* **élections au C. D.** *devra être fixée de telle sorte que le premier tour ait lieu postérieurement au 30 avril, par exemple, le jeudi* 2 **mai** (C. 7 fév. 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN MARS

➔ Le mois de mars est celui de la préparation des propositions concernant la plupart des **récompenses et distinctions** par les I. E. P. et les I. D.

➔ **Le 14 mars** est la date de clôture pour l'inscription aux examens des bourses.

➔ Faites changer, au besoin, **les heures de classe** en raison de **l'avance légale** de l'heure.

➔ Demandez, s'il y a lieu, votre **changement** à l'occasion du mouvement de Pâques et la communication de votre dossier professionnel en cas d'avis d'un **prochain déplacement d'office.**

➔ Si vous désirez être admis à la retraite pour le 1er octobre, ne négligez pas d'adresser le **préavis** de 6 mois à l'Administration.

➔ Pensez à la **réunion du Conseil des maîtres** et du Comité de la **Caisse des écoles.**

ÉTUDE DOCUMENTAIRE
LES CONGÉS DE MALADIE

Dans le *Guide* du 5 janvier dernier, nous avons consacré une étude documentaire à l'arrêt du Conseil d'État, rendu le 25 juil. 1934 (affaire Plane). Afin d'éviter toute équivoque, nous tenons à dire qu'il ne s'agissait pas, en l'espèce, d'un cas particulier, car de nombreux fonctionnaires se trouvent dans la même situation. Il y a, chaque jour, en effet, des congés de maladie qui se suivent, d'autres qui ne se suivent pas, et il arrive fréquemment que la période de douze mois expire en plein congé, comme dans l'affaire Plane.

Quelle a été la thèse du ministère des Finances dans cette affaire ? Uniquement celle-ci, que l'arrêt reproduit : « Dans une période de douze mois, il ne peut y avoir plus de 180 jours de congés avec traitement : 90 avec traitement total, 90 avec demi ou tiers de traitement. » C'est après avoir soutenu cette thèse très nette qu'il a été battu et obligé de payer, alors qu'il s'attendait à une autre décision.

Certes, un tel arrêt a des conséquences financières que l'Administration peut regretter, mais il existe, et tant que le Conseil d'État n'aura pas modifié sa manière de voir actuelle (ce qui est chose possible), force nous est de renvoyer nos lecteurs à ses considérants formels, et non à l'avis de la partie qui vient de succomber. Rappelons que les décisions contentieuses du Conseil d'État ne sont exécutoires qu'à l'égard des parties en cause.

LA JURISPRUDENCE
AU CONSEIL D'ÉTAT

Accident dans la cour de récréation pendant l'interclasse précédant l'étude surveillée (*16 janv. 1935, af. Pointier*).

Requête du père de famille. — Ce faisant, attendu que le jeune Octave Pointier, fils du requérant, fréquentait l'école primaire Jules Ferry à Troyes, lorsque, le 7 janv. 1931, au cours de la récréation prise dans la cour de l'école, il a eu l'œil gauche crevé par une branche d'arbuste ; que la responsabilité de l'État est engagée dans cet accident tant par suite du défaut de surveillance qu'à raison de la faute commise par l'Administration en tolérant un arbre offrant de tels risques dans un endroit affecté aux jeux des élèves ;

Condamne l'Etat à lui payer une indemnité de 100 000 fr., avec toutes réserves pour le cas d'aggravation des conséquences de l'accident.

Observations du ministre de l'E. N. — L'accident survenu au jeune Octave Pointier s'est produit le 27 janv. 1931, entre 16 h. 30 et 17 h., pendant l'interclasse qui précède l'étude surveillée et dans une petite cour où il était interdit aux enfants de se rendre ; cet accident est imputable au frère de la victime, Henri Pointier qui, en jouant, a lâché brusquement une branche d'arbuste, laquelle a atteint le jeune Octave Pointier à l'œil gauche. Si une faute de service pouvait être invoquée par le père de la victime, ce serait un défaut de surveillance de la part de la maîtresse de service ; en pareil cas, l'action en indemnité doit, en vertu de la loi du 20 juil. 1899, complétant l'art. 1384 du C. C., être portée devant la juridiction civile ; d'ailleurs, la

responsabilité de l'État n'est pas engagée lorsque l'accident est imputable à une désobéissance flagrante des enfants ; enfin, la faute de service fût-elle reconnue, l'État ne pourrait être tenu pour responsable d'un accident survenu après la classe à un élève fréquentant l'étude surveillée, laquelle est une œuvre exclusivement municipale.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que, pendant une récréation, le jeune Octave Pointier, élève à l'école primaire Jules-Ferry de Troyes, a eu l'œil gauche crevé par son frère, alors que l'institutrice se trouvait momentanément absente ;

Considérant que si le sieur Pointier, père de la victime, prétend que le dommage subi dans les conditions qui viennent d'être rappelées a eu pour origine une faute de service de l'enseignement, il n'apporte aucune preuve à l'appui de son allégation ; que, dès lors, il n'est pas fondé à soutenir que l'État a encouru une responsabilité distincte de celle qui pourrait lui incomber par application des dispositions combinées de l'art 1384 du Code civil et de la loi du 20 juil. 1899 et qui ne peut être appréciée que par l'autorité judiciaire ; qu'ainsi il n'est pas fondé à demander l'annulation de la décision implicite par laquelle le ministre de l'E. N. a rejeté sa demande d'indemnité ; Décide : Art. 1er. — La requête susvisée du sieur Pointier est rejetée ; Art. 2. — Les dépens sont mis à la charge du sieur Pointier.

***

Déplacement d'office régulier.

(*Arrêt du C. d'Ét., en date du 16 janv. 1935.*)

Considérant qu'il résulte de l'instruction, d'une part, que la dame Suau a reçu communication de son dossier conformément aux dispositions de l'art. 65 de la loi du 22 avril 1905, d'autre part, que le déplacement d'office dont elle a été l'objet a été prononcé dans l'intérêt du service ; qu'elle n'est dès lors pas fondée à demander l'annulation de la décision attaquée ; Décide : La requête de la dame Suau est rejetée.

RETRAITES ET PENSIONS

* **Combattants.** — Les décrets-lois ne portent pas dérogation aux dispositions de l'art. 79, par. final de la loi du 14 avril 1924 et de l'art. 30 de la loi du 30 juin 1930 relatives à certaines catégories de fonctionnaires anciens combattants (engagés volontaires, mobilisés sur leur demande) (J. O., *6 fév. 1935*).

* **Proposition de retraite.** — Une longue C., datée du 19 janv. 1935, règle les admissions à la retraite, en 1935, concernant les personnels de l'inspection académique, l'inspection primaire, les E. N., les E. P. S.

* **Pension d'ascendant de la L. du 31 mars 1919.** — Pièces à produire lors du décès d'un cotitulaire d'un livret de pension d'ascendant :

1° Le livret de pension ; 2° un extrait de l'acte de décès du titulaire sur papier libre ; 3° un extrait de l'acte de mariage sur papier timbré ; 4° un certificat de non-séparation de corps et de non-divorce, sur papier timbré, délivré par le maire du domicile du défunt, sur la déclaration de l'époux survivant, corroborée par l'attestation de deux témoins (J. O., *11 déc. 1934*).

Dans les tribunaux

Responsabilité des parents.

Constitue une imprudence des parents, le fait de laisser un jeune enfant seul et sans surveillance dans les rues d'une ville. Le devoir de garde et de surveillance qui s'impose à ces derniers vis-à-vis de leurs enfants, n'est incompatible ni avec l'obligation d'un travail journalier, ni avec l'obligation de la fréquentation scolaire (*Cour Besançon, 14 juin 1934*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Enseignement privé technique (*C. 5 janv. 1935*).

Par C. n° 86, datée du 18 juil. dernier, je vous ai adressé, établie par mon administration, après avis de la Commission permanente du C. S. de l'Ens. technique, la liste prévue à l'art. 3, § 4, du D. du 9 janv. 1934 relatif aux conditions exigées du personnel enseignant et de directions des écoles privées techniques.

Après consultation de l'Assemblée susvisée, j'ai décidé de compléter cette liste par les diplômes d'ingénieur délivrés par : l'École des Hautes Études industrielles de Lille, l'Institut technique roubaisien.

Par la même C., je vous communiquais la liste établie en application de l'art 6, b du D. précité, des diplômes qui pourraient conférer le droit de donner l'ens. technique théorique dans les écoles privées techniques.

Sur l'avis favorable de la Commission permanente dudit C. S., j'ai décidé d'ajouter à cette liste le diplôme délivré par : l'Ecole des Hautes Etudes commerciales des Facultés libres de Lille, l'École supérieure des Sciences économiques et commerciales, 74, rue de Vaugirard, Paris.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Secrétariat de mairie.

Conformément à l'art. 33 de la loi municipale, les secrétaires de mairie rétribués sur les fonds communaux sont inéligibles au conseil municipal. Les maires, adjoints et conseillers municipaux ne peuvent donc remplir les fonctions de secrétaire de mairie et toucher de ce fait un salaire de la commune. Conformément à un avis du ministre de l'Intérieur du 18 mai 1905, la femme du maire ou de l'adjoint ne peut occuper l'emploi de secrétaire de mairie et percevoir de ce fait un salaire dans la commune où son mari exerce des fonctions. Toutefois, c'est le traitement et non la fonction qui crée l'inéligibilité ; rien n'empêche donc un maire, un adjoint ou un conseiller municipal d'exercer les fonctions de secrétaire s'il remplit cet emploi gratuitement et ne touche aucun traitement prévu au budget municipal (réponse du ministre de l'Intérieur à une question écrite, *J. O.* du 1er janv. 1913). Il en est de même pour la femme du maire, de l'adjoint ou d'un conseiller municipal qui exercerait gratuitement cet emploi. D'autre part, les fonctions de maire sont gratuites. Elles donnent seulement droit, conformément à l'art. 74 de la loi du 5 avril 1884, au remboursement des frais que nécessite l'exécution des mandats spéciaux ; les conseils municipaux peuvent voter sur les ressources ordinaires de la commune des indemnités aux maires pour frais de représentation. L'administration qui exerce le droit de contrôle sur les budgets communaux a le devoir de veiller à ce que, sous prétexte de frais de représentation, les maires ne se fassent pas allouer de véritables traitements (J. O., *9 janv. 1935*).

DANS LES COLONIES

Avance de pension.

1° Les retraités de la caisse intercoloniale de retraites perçoivent, dès qu'ils ont été mis à la retraite, des avances trimestrielles calculées comme pour les retraités de l'Etat sur les 4/5 de la pension à laquelle ils peuvent prétendre ; 2° s'il s'agit d'avances sur les arrérages de pensions déjà concédées prévues par la loi du 26 juil. 1917, les dispositions de ce texte ne sont pas encore applicables aux tributaires de la caisse intercoloniale de retraites. Toutefois, un projet de règlement est actuellement en cours de préparation pour permettre aux retraités coloniaux de bénéficier du même avantage (J. O., *23 juin 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

* **Rédacteur au ministère des Finances** : 18 avril 1935 ; — délai d'inscription : 18 mars (J. O., *8 fév. 1935*).

* **C. A. à l'inspection primaire. — Auteurs français pour l'année scolaire 1935-1936** (*C. 28 janv. 1935*).

Saint-Evremond, *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le Père Ganaye* (Œuvres choisies de Saint-Evremond, éd. Firmin-Didot, p. 280/287).

Racine, *Britannicus* (éd. Lanson ; Hachette).

Fénelon, *Lettre à l'Académie* (éd. Cahen ; Hachette).

Diderot, *Le neveu de Rameau* (Extraits de Diderot ; éd. Texte ; Hachette, p. 224-275).

Vigny, *Les Destinées*, sauf *Les Oracles* et *Wanda* (éd. Estève ; Droz).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire, 1934). — **Renouveau.** — Un jour de la fin de mars, le vent du Sud souffla sur la forêt ; les nuages s'éparpillèrent, le ciel prit sa couleur d'été ; la sève sous l'écorce des arbres et les sources dans les profondeurs de la terre se gonflèrent comme une eau qui va bouillir. En un instant, tout changea : c'était le printemps.

Une fois de plus, le vieux chêne laissait tomber ses feuilles rousses ; une fois de plus, au bout des branches encore nues, le bois humide et violet s'entr'ouvrait sous la poussée des bourgeons.

Pareille à l'enfant *qui* jette un jouet, la forêt dépouillait son noir *vêtement* d'hiver pour prendre la robe brillante de la saison nouvelle.

H. Waltz.

Questions. — 1. (1 point.) *Relevez dans la dictée une jolie comparaison. Expliquez-la.*

2. (2 points.) *Expliquez les deux expressions : « les nuages s'éparpillèrent », « les sources se gonflèrent ».*

3. (2 points.) *Nature et fonction des propositions contenues dans la dernière phrase.*

➔ Réponses. — 1. Les feuilles nouvelles font à la forêt une jolie parure, ce qui explique la gracieuse comparaison que nous trouvons dans la dernière phrase : *La forêt dépouillait son noir vêtement d'hiver pour prendre la robe brillante de la saison nouvelle.*

2. *Les nuages s'éparpillèrent :* se dispersèrent ; — *les sources se gonflèrent :* devinrent beaucoup plus abondantes, grossirent rapidement.

3. Deux propositions : a. *La forêt, pareille à l'enfant, dépouillait son noir vêtement... pour prendre... nouvelle :* prop. principale. — b. *... qui jette un jouet :* prop. subord. par le pron. relat. *qui*, compl. de l'antéc. *enfant.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Halte à la douane ! A la frontière, une auto arrive au poste de douane, les douaniers font leur service. Racontez.*

➔ Sujet traité. — Une auto arrive de la Belgique, et s'arrête au poste de douane. Un monsieur descend, montre au douanier ses papiers : triptyque, carte grise, permis de conduire : « Entrez au bureau, monsieur. » Là le chef signe et regarde si tout est en règle. Pendant ce temps, le douanier examine la voiture, le numéro, le feu rouge, etc. ; il ouvre la portière et salue les dames assises confortablement dans le fond de la voiture. Le douanier regarde le niveau d'essence pour s'assurer qu'il n'y a pas de fraude, car maintenant il ne faut pas les tromper, ces rusés douaniers !

— Rien à déclarer ?

— Non, monsieur.

— Et dans cette valise, qu'y a-t-il ?

— Du linge de nuit, monsieur.

— Ah ! montrez.

Une des dames avance la valise et l'ouvre, le douanier examine, retourne tout le linge, la dame la referme et la dépose sur un strapontin.

Le douanier visite le plafond, les portes, soulève les coussins du devant. « Bon, ça va ! dit-il » ; il salue et referme la porte.

L'automobiliste revient, met l'auto en marche et le douanier soulève la barrière.

L'auto s'ébranle et part.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Saint-Chaptes, Gard, 1934). — 1. *Une pelouse à la forme d'un carré prolongé de deux côtés opposés par deux demi-cercles, dont le diamètre, 4 m. 50, est égal au côté du carré. On pose tout autour, à 0 m. 25 du bord, intérieurement, une bordure d'arceaux bas, qui revient à 2 f. 50 le mètre courant. Calculer la dépense.*

➔ Solution. — On dépense autant de fois 2 f. 50 que la bordure a de mètres : calculons donc sa longueur.

Ses deux parties droites AB et CD mesurent 4 m. 50 chacune, ensemble 9 mètres. Ses deux parties courbes sont deux demi-circonférences dont le diamètre, AD ou BC, est égal du côté du carré diminué de deux fois la distance 0 m. 25, ce qui fait :

4 m. 50 — 0 m. 25 × 2 = 4 m.

La somme des longueurs des deux demi-circonférences est la longueur d'une circonférence entière de même diamètre, soit :

$\pi d = 3{,}14 \times 4$ m. = 12 m. 56.

La longueur totale de la bordure est donc :

9 m. + 12 m. 56 = 21 m. 56.

De sorte que la dépense est les 2 156 centièmes de 2 f. 50 :

2 f. 50 × 21,56 = 53 f. 90.

***

2. *Une personne place les 2/7 de sa fortune à 8 p. 100 et touche ainsi 1 400 f. par trimestre. Le reste de son avoir étant placé à 7 p. 100, quel est le revenu annuel total de cette personne ?*

➔ Solution. — Le premier capital partiel rapporte annuellement 4 fois 1 400 f. :

1 400 f. × 4 = 5 600 f.

Ce sont là les 8/100 de ce capital, il est donc les 100/8 de 5 600 f. :

5 600 f. × 100/8 = 70 000 f.

Le 2e capital partiel est la fraction suivante de l'avoir total :

1 ou 7/7 — 2/7 = 5/7.

Il est donc les 5/2 du 1er capital partiel (5/7 sont les 5/2 de 2/7) :

70 000 f. × 5/2 = 175 000 f.

Il rapporte annuellement 1 750 fois 7 f. :

7 f. × 1 750 = 12 250 f.

Avec les 5 600 f. d'intérêts du 1er capital partiel, cela fait un revenu annuel total de :

12 250 f. + 5 600 f. = 17 850 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.**

1. *Comment avons-nous perdu notre empire colonial sous Louis XV ?*

2. *La Bretagne : relief, côtes, principales villes et principaux ports.*

1. L'Angleterre, qui enviait notre empire colonial avait obtenu, en 1713, au traité d'Utrecht, l'*Acadie*

Baudrillard et Kuhn. Lectures faciles. (Cours préparatoire)..... 5.70

et *Terre-Neuve* qui lui ouvraient les portes du Canada. Sous Louis XV, elle avait provoqué le rappel de Dupleix qui nous avait donné une très belle colonie aux Indes. Pendant la guerre de Sept ans (1756-1763), alors que nous étions en lutte avec Frédéric II, roi de Prusse, l'Angleterre nous enleva à la fois le *Canada*, que défendit *Montcalm* (tué à Québec) et l'*Inde* (prise de *Pondichéry*, que défendit *Lally-Tolendal*). Le *traité de Paris* (1763) consacra la ruine de notre premier empire colonial : nous perdions le *Canada* et nous ne conservions aux Indes que 5 comptoirs.

2. La presqu'île de Bretagne, comprise entre la baie du Mont-Saint-Michel et l'estuaire de la Loire, est parcourue par deux lignes de collines granitiques : *collines de Normandie et de Bretagne* au Nord, orientées de l'Est à l'Ouest, landes et sillon de Bretagne au Sud en prolongement de la Gâtine (bocage vendéen), orientation Sud-Est, Nord-Ouest. L'altitude ne dépasse pas 400 mètres, mais il existe de profondes vallées dues à l'érosion. Entre ces collines se succèdent le *bassin de Rennes*, le *plateau de Rohan* et le *bassin de Châteaulin*. Les côtes bordées d'îles sont très découpées et la *rade de Brest* est une des plus belles du monde (V. *Atlas*). Principales villes : *Nantes* (184 000 h.), *Brest* (100 000 h.), *Rennes* (80 000 h.). Principaux ports : *Brest* et *Lorient* (ports de guerre), *Saint-Nazaire* et *Nantes* (ports de commerce), *Saint-Malo*, *Paimpol* (ports de pêche).

IV *bis*. **SCIENCES** (Bréhal, Manche, 1934). — 1. *Qu'entendez-vous par corps simples et par corps composés ? Citez-en.* — 2. *Propriétés et usages du plomb.* — 3. *Description et fonctions de la feuille.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. On nomme corps simples ceux desquels on ne peut pas tirer plusieurs espèces de matières. Tels sont les métaux, l'hydrogène, l'oxygène, le soufre, le carone...

On nomme composés les corps qui résultent de la *combinaison* de deux ou plusieurs corps simples, et non pas simplement de leur *mélange*. La différence est qu'on ne change rien aux propriétés des corps en les *mélangeant*, tandis qu'en les *combinant* on voit apparaître des propriétés nouvelles dans le composé. L'eau pure est un composé d'oxygène et d'hydrogène, très différent d'un mélange de ces deux gaz. Le sel de cuisine est composé d'un gaz appelé chlore et d'un métal appelé sodium. Le sulfate de cuivre est composé de soufre, d'oxygène et de cuivre...

2. Le plomb est un métal peu dur et sans rigidité : on le raye avec l'ongle, on courbe sans peine une tige de plomb. Une coupure fraîche de ce métal est d'un blanc éclatant, mais elle devient vite grisâtre et terne en s'oxydant. Il est plus dense que le fer, le cuivre, le zinc... et presque aussi fusible que l'étain.

On en fait des conduites pour l'eau et pour le gaz, des feuilles pour les toitures et les gouttières, des balles et du plomb de chasse. Il entre du plomb dans les soudures très fusibles, dans les caractères d'imprimerie, dans les accumulateurs électriques...

3. La plupart des feuilles ont trois parties : le limbe, étendu en surface et très mince, — le pétiole, support menu du limbe, — et la gaine, base élargie du pétiole. Celui-ci se divise dans le limbe en nervures, entre lesquelles est un tissu vert.

La fonction essentielle de la feuille est de prendre du gaz carbonique dans l'atmosphère, de le décomposer avec l'aide des rayons solaires, d'en rejeter l'oxygène au dehors, et d'en combiner le carbone à l'eau et aux sels de la sève brute pour faire des composés organiques, sucres, amidon, cellulose, gluten, etc. En même temps, la feuille évapore l'excès d'eau de la sève brute. L'eau restante, chargée de composés organiques dissous, est ce qu'on appelle la sève élaborée. Elle descend de la feuille et porte des aliments aux organes en voie de croissance ou de maturation.

La matière colorante verte des feuilles, appelée chlorophylle, étant indispensable aux deux fonctions ci-dessus, on les appelle fonctions chlorophylliennes.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Saint-Chaptes, Gard, 1934). — **Garçons**. *Un cadran d'horloge.* — **Filles.** *Avec un morceau d'étoffe de 15 centimètres sur 12, confectionner un tablier de poupée*

Concours commun des Bourses Nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — A la rosée.** — Quand il faisait beau, à l'heure matinale où j'y arrivais, la Breure (1) était magnifique. La rosée étincelait aux *rayons vainqueurs* du soleil ; elle diamantait les grands genêts dont la floraison vigoureuse *nimbait d'or* la verdure sombre ; elle se suspendait aux fougères dentelées, aux touffes de pâquerettes blanches dédaignées des brebis ; elle masquait d'une buée uniforme l'herbe fine et les bruyères grises étoilées de fleurettes roses. Et, dans les haies du voisinage, ce n'étaient que trilles, vocalises, pépiements et roucoulements : tout le *concert* enchanteur des aurores d'été.

La rosée des bruyères entrait dans mes sabots ; celle des genêts mouillait ma blouse de cretonne rayée, ma petite culotte de cotonnade, et *dégoulinait* sur mes jambes grêles qu'elle rendait très blanches. Mais ce bain journalier ne m'était pas défavorable, et le soleil avait vite fait *d'en effacer les traces*.

E. GUILLAUMIN.

(1) Écrire le mot " Breure " au tableau.

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots et expressions : « rayons vainqueurs », « diamantait », « effacer les traces ».*

b. *Remplacez par des mots de même sens : « nimbait » (et nimbe), « dégoulinait ».*

2. *Nature et fonction grammaticale des mots : « dont » (la floraison), « concert » (tout le concert), « blanches » (qu'elle rendait très), « en » (d'en effacer).*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Rayons vainqueurs :* les rayons du soleil ont dissipé la brume matinale, ils l'ont vaincue puisqu'elle s'est évaporée sous leur ardeur ; — *diamantait :* le soleil faisait étinceler les gouttes de rosée et elles avaient l'éclat du diamant ; — *effacer les traces :* la rosée matinale avait mouillé les jambes du petit berger, mais cette humidité disparaissait tout à fait au contact des chauds rayons du soleil.

b. Auréolait (auréole) ; — dégouttait.

2. *Dont :* pron. relatif, antécédent *genêts*, compl. du nom *floraison*.

Concert : nom commun, mis en apposition à *trilles, vocaliser, pépiements et roucoulements*.

Blanches : adj. qualif., attribut de *qu'* dont l'antécédent est *jambes*.

En : pron. pers., représente *bain journalier*, compl. du nom *traces*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En classe, ou en vue de l'examen, vous avez étudié une fable*

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois) ..... 40 fr.

de La Fontaine. Racontez-la brièvement, et indiquez le caractère des personnages.

➔ Conseils. — Ne pas oublier que le récit fait d'après la fable doit être bref, vous attacher plutôt au caractère des personnages. Toutefois vous garder des généralités vagues et étudier le caractère de vos acteurs dans la fable même où ils sont en scène et non dans d'autres œuvres du fabuliste. S'agit-il, par exemple, du Corbeau et du Renard? la sottise du premier sera mise en relief par ses propres attitudes; quant à la fourberie du « flatteur », il ne vous sera pas difficile d'en relever les différentes manifestations.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *On m'offre deux étoffes, l'une à 12 f. le mètre et l'autre à 15 f. ; mais la 1re n'a que 90 centimètres de large, tandis que la 2e a 1 m. 20. 1° Quelle est la moins coûteuse à surface égale ? 2° Quelle est l'étoffe qui conviendrait le mieux pour doubler un tapis long de 1 m. 80 et large de 1 m. 35 ? Quelle longueur de cette étoffe doit-on acheter, et quel en sera le prix total ?*

➔ Solution. — 1. Pour 12 f., on aurait la surface suivante de la 1re étoffe : $1 \times 0{,}90 = 0\text{ m}^2 90$. Quelle surface de la 2e étoffe aurait-on pour le même prix ? Pour 15 f., on en aurait un mètre courant, ce qui fait $1 \times 1{,}20 = 1\text{ m}^2 20$; pour 1 f. on en aurait 15 fois moins, et pour 12 f. on en aurait 12 fois plus que pour 1 f. :

$$\frac{1\text{ m}^2 20 \times 12}{15} = 0\text{ m}^2 96.$$

La 2e étoffe est moins coûteuse que la 1re à surface égale, puisqu'on en a davantage pour le même prix.

2. Mais la 1re se prêterait mieux au travail en question, car 1 m. 80 étant justement le double de 0 m. 90, deux lés de cette doublure, disposés en travers, couvriraient exactement la longueur du tapis.

Il en faudrait dès lors une longueur double de la largeur du tapis, soit 1 m. 35 × 2 = 2 m. 70, qui coûteraient 12 f. × 2,70 = 32 f. 40.

***

2. *Un commerçant vend d'abord les 2/5 d'une pièce de drap plus 2 mètres, ensuite la moitié du reste plus 3 mètres, après quoi il lui en reste 8 mètres. Quelle était la longueur de la pièce ?*

➔ Solution. — Si la 2e vente n'avait porté que sur la moitié du 1er reste, le 2e mesurerait 8 m. + 3 m. = 11 m., et comme ce serait la 2e moitié du 1er reste, celui-ci était 11 m. × 2 = 22 m.

Si la 1re vente n'avait porté que sur les 2/5e de la pièce, le 1er reste mesurerait 22 m. + 2 m. = 24 m. ; et comme ce seraient les 3/5 de la pièce, celle-ci était les 5/3 de 24 m., soit 24 m. × 5/3 = 40 mètres.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Grenoble, juillet 1933). — **Une journée de printemps.** — Dès que je fus arrivé à la route, ce fut un éblouissement. Là où je n'avais vu avec ma grand-mère, au mois d'août, que les feuilles et comme l'emplacement des pommiers, à perte de vue, ils étaient en pleine floraison, d'un luxe inouï, les pieds dans la boue et en toilette de bal, ne prenant pas de précautions, pour ne pas gâter le plus merveilleux satin rose qu'on eût jamais vu et que faisait briller le soleil ; l'horizon lointain de la mer fournissait aux pommiers comme *un arrière-plan d'estampe japonaise ;* si je levais la tête pour regarder le ciel entre les fleurs, qui faisaient paraître son *bleu rassérèné* presque violent, elles semblaient s'écarter pour montrer la profondeur de ce paradis.

Sous cet azur, une brise légère mais froide faisait trembler légèrement les bouquets rougissants. Des mésanges bleues venaient se poser sur les branches et sautaient entre les fleurs, indulgentes comme si *c'eût été un amateur d'exotisme* et de couleurs qui avait artificiellement créé cette beauté vivante. Mais elle touchait jusqu'aux larmes parce qu'on sentait qu'elle était naturelle, que ces pommiers étaient là, en pleine campagne, comme des paysans sur une grande route de France.

Questions. — 1. *Analysez grammaticalement : « Si c'eût été » et cherchez dans le texte un autre « si » qui remplisse une autre fonction.*

2. *Distinguez les propositions de la dernière phrase de la dictée : « Mais elle... France » et indiquez leur nature et leur fonction.*

3. *Expliquez les trois expressions : « un arrière-plan d'estampe japonaise », « un bleu rassérèné », « un amateur d'exotisme ».*

➔ 1. *Si* fait partie de la locut. conjonctive *comme si* qui exprime en même temps une comparaison et une supposition et qui précède la prop. subordonnée complément de *venaient se poser* et de *sautaient*.

C' : pron. démonst. élidé neutre, sing., sujet de *eût été*.

Eût été : verbe être, mod. condit. passé, 2e forme, 3e pers. du sing.

Le 1er *si* (*si je levais la tête*) est une conj. de subordination qui exprime une condition et qui précède la prop. subordonnée, compl. de *semblaient s'écarter*.

2. Quatre propositions : a. *Mais elle touchait jusqu'aux larmes :* prop. principale. — b. *Parce qu'on sentait :* prop. subord. par la loc. conjonctive *parce que*, compl. circ. de cause de *touchait*. — c. *Qu'elle était naturelle* ; d. *Que ces pommiers étaient là... comme des paysans... de France :* ces 2 prop. subord. par la conjonct. *que* sont les compléments d'objet de *sentait*.

3. *Un arrière-plan d'estampe japonaise :* les pommiers aux formes trapues et tourmentées se dessinent nettement sur « l'horizon lointain de la mer » dont les couleurs adoucies forment le fond du tableau et pareille disposition se retrouve très souvent dans les estampes ou gravures japonaises...

Un bleu rassérèné : rassérèné vient du radical serein, préfixes re-à ; littéralement rassérèné signifie donc qui est redevenu serein, c'est-à-dire en parlant ici du ciel, pur, calme, donc d'un bleu qu'aucun nuage ne vient troubler. Au printemps, alors que le temps est souvent changeant, lorsque le soleil survient après une averse, le bleu du ciel reparaît plus pur qu'avant la pluie, il est « rassérèné » ; ici ce sont les fleurs roses des pommiers qui, se détachant sur l'azur du ciel, le font paraître plus profond et plus vif, « presque violent ».

Un amateur d'exotisme (exotisme est un néologisme venu de exotique) : l'exotisme est le caractère de toute production étrangère à notre climat. Les mésanges bleues sautillant entre les fleurs roses des pommiers offrent à l'œil des couleurs si vives qu'il y a dans ce spectacle quelque chose d'irréel, d'artificiel, comme s'il s'agissait d'une création

Mlle Flayol. LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR.... Broché 12 fr.

réalisée par quelqu'un qui aime (amateur) les fleurs et les oiseaux des pays lointains.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Oh ! la bonne école que l'école de la maison ! Développez ce mot d'Anatole France ; montrez comment la vie de famille peut être pour chacun de nous une excellente école, et dites quel profit nous en pouvons tirer.*

La maman est tout naturellement la première institutrice de son enfant : c'est elle qui lui apprend à parler, à nommer les choses et les êtres de son entourage. A leur tour, le papa et les aînés (frères et sœurs) complètent cette première initiation. Que de connaissances acquises ainsi en se jouant au cours des conversations familiales ! La curiosité de l'enfant reçoit ainsi satisfaction et nombre de notions pratiques sont ainsi données qui valent bien le savoir, sans doute plus méthodique, mais aussi souvent plus abstrait acquis à l'école.

Quant aux qualités morales, il n'est pas de milieu plus favorable à leur éclosion qu'une famille unie. Les parents donnent aux enfants l'exemple constant du dévouement aux autres et de l'oubli de soi ; la présence des frères et sœurs crée une communauté de vie et un partage des plaisirs et des peines absolument contraires à l'égoïsme. C'est grâce à la vie de famille bien comprise que les enfants peuvent acquérir les bonnes habitudes morales, que l'école fortifiera : amour des parents et des frères et sœurs, sens précis de l'équité, désir d'être aimable, bonté véritable faite d'élans généreux que traduit une entr'aide fraternelle.

Le mot d'Anatole France est donc profondément vrai dans bien des cas ; toutefois si la famille est trop restreinte, l'égoïsme peut très aisément y trouver place : que d'enfants uniques sont littéralement gâtés par leurs parents ! Pour ceux-là, la meilleure école n'est pas celle de la maison, mais, bien au contraire, l'école proprement dite, qui les mettra en contact avec des camarades avec lesquels il leur audra apprendre à vivre en bonne amitié.

III. **GÉOGRAPHIE**. — *Les côtes méditerranéennes de la France : géographie physique et humaine.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales**. — Il existe un contraste frappant entre les *côtes* basses et sablonneuse *du golfe du Lion* malsaines et inhospitalières et les *côtes* rocheuses et bien découpées *de la Provence* qui, en dehors de leur climat délicieux, sont très propres à la vie maritime.

II. **Les côtes du golfe du Lion**. — a. *Aspect physique :* mer sans marées, la Méditerranée est parcourue par un courant côtier qui, partant des bouches du Rhône, longe la côte d'Est en Ouest ; les alluvions du fleuve et celles des torrents côtiers disposées en flèches de sable isolent ainsi le fond des golfes et forment des étangs aux eaux saumâtres, communiquant avec la mer par des passes étroites (V. *Atlas*). Cette côte finit à l'*étang de Berre*, petite mer intérieure assez profonde qui se rattache à la Provence.

b. *Géographie humaine.* — Toute cette étendue de côtes basses ou *Salanque* est très inhospitalière, la fièvre paludéenne sévit souvent, la vie maritime est difficile. Un seul port à citer, celui de *Sète*, grand centre d'expédition des vins.

III. **Les côtes de Provence**. — a. *Géographie physique.* — Les côtes, partout rocheuses et découpées (nombreuses baies ou *calanques*), varient d'aspect selon la nature de l'arrière-pays. Jusqu'à Toulon les chaînes calcaires forment des caps qui alternent avec de belles rades (V. *Atlas*).

b. *Géographie humaine.* — Vie maritime très active, pêcheries, nombreux ports et stations d'hiver réputées. Importance exceptionnelle de *Marseille* (notre 1er port maritime), de *Toulon* (notre 1er port de guerre), des stations balnéaires et hivernales de *Cannes, Nice Menton.*

IV. **MATHÉMATIQUES** (bourses 4e série, Paris, 1934). — 1. **Algèbre**. — 1° *On donne l'expression :* $\frac{x^2 + y^2}{xy} = \frac{149}{70}$.

Utilisant les propriétés des proportions, mettre cette expression sous la forme d'une nouvelle proportion dont le numérateur de la première fraction sera $(x + y)^2$.

2° *On sait que la valeur absolue de* $x + y$ *est 17 ; calculer* xy, *puis* x *et* y.

➔ INDICATIONS.

De $\frac{x^2 + y^2}{2xy} = \frac{149}{140}$, on tire :

$$\frac{x^2 + y^2 + 2xy}{2xy} = \frac{149 + 140}{140},$$

soit :

$$\frac{(x + y)^2}{2xy} = \frac{289}{140}.$$

2. Si $x + y = 17$, $(x + y)^2 = 289$.

Donc $2xy = 140$ et, par suite, $xy = 70$.

On peut dire que x et y sont les racines de l'équation $z^2 - 17z + 70 = 0$.

2. **Géométrie**. — *On donne un parallélogramme ABCD, DC = AB = b, AD = BC = a. On mène les bissectrices des angles de ABCD qui se coupent en formant le quadrilatère MNPQ.*

1° *Démontrer que les bissectrices de deux angles opposés du parallélogramme sont parallèles.*

2° *Démontrer que MNPQ est un rectangle. Calculer ses dimensions dans le cas où l'angle D vaut 60 degrés.*

3° *On suppose que DC reste fixe et que le segment de droite AB se déplace parallèlement à lui-même, A restant sur Dx et B sur Cy. Le point P, intersection des bissectrices des angles A et B, peut-il venir en M, intersection des bissectrices des angles C et D ? Quelle sera alors la valeur de* a ?

4° *Pour quelle valeur de* a *ce point P sera-t-il sur DC ?*

5° *Dans ce déplacement, quelle ligne décrit le point P ? Pourquoi ?*

➔ SOLUTION. — 1. La bissectrice AP coupe CD en E. On a :

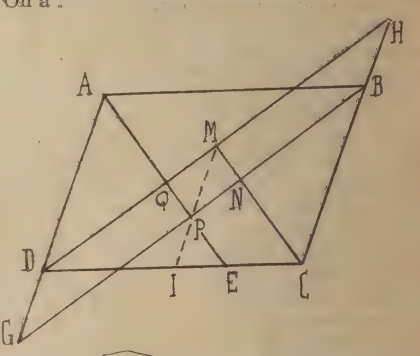

$\widehat{AED} = \widehat{BAE}$ ou $\frac{\widehat{BAD}}{2}$ comme alternes-internes.

Or, $\widehat{MCE} = \frac{\widehat{BCD}}{2}$,

et, puisque $\widehat{BAD} = \widehat{BCD}$ (angles opposés du parallélogramme), $\widehat{AED} = \widehat{MCE}$.

Ces angles sont correspondants ; donc MC et AE sont parallèles. On démontre de même que BP et DM sont parallèles.

2. Le quadrilatère MNPQ ayant ses côtés opposés parallèles est un parallélogramme. Les angles MCD et MDC sont les moitiés des angles supplémentaires BCD et ADC ; ils sont donc complémentaires, de sorte que DMC = 1 droit. Le parallélogramme MNPQ a un angle droit, c'est un rectangle.

HOUDRÉ (Doctesse). Mémento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La conscience (2e leçon).

Nous avons vu dans la dernière leçon que, si nous avons désobéi à notre conscience, elle nous punit par le remords. Mais elle sait nous récompenser aussi : quand nous lui avons obéi, elle nous procure un vif contentement : la satisfaction morale.

La satisfaction morale : exemples.

YVONNE, pour soulager sa mère malade, a passé tout son jeudi à la rivière. Elle a lavé un gros paquet de linge. Il faisait chaud. A force de se courber, elle avait mal aux reins, mais elle n'a pas faibli une minute. Courageusement, elle a terminé l'ouvrage. Nous l'avons vue le soir remonter le chemin de la rivière, un faix de linge blanc sur la tête.

Comme elle était heureuse ! La joie se lisait dans ses yeux. Le soir, avant de s'endormir, elle a senti la fatigue de ses membres, mais elle n'y a pas pensé longtemps : la **fierté** d'avoir aidé sa mère, le **bonheur** de lui avoir épargné une peine ont été plus forts que la fatigue.

Si nous interrogions Yvonne, elle nous confierait certainement que ce grand bonheur intérieur lui paraît désirable et qu'elle aidera encore maman afin de l'éprouver à nouveau.

Un jour de foire, l'une d'entre vous, après être montée deux fois sur le manège, a vu près d'elle deux fillettes pauvrement vêtues qui regardaient tourner les chevaux de bois, les yeux brillants d'envie. Elle a dit au patron, en lui remettant une pièce de vingt sous et en lui montrant les fillettes : « Je paie un tour pour elles. » Puis elle s'est éclipsée.

Je suis sûre que cette aumône délicate lui a laissé le plus délicieux souvenir et qu'elle serait prête à se priver encore une autre fois de manège pour savourer la même **douce joie d'avoir été bonne**.

LUCIEN a trouvé sur la route un porte-monnaie contenant une certaine somme. Il s'est empressé de le remettre à son propriétaire. Sur le journal, on l'a félicité de cet acte de probité ; mais ces compliments publics lui causent une satisfaction moins profonde, moins délicate que celle de sa conscience.

La jeune fille qui se dévoue pour soigner ses parents infirmes, renonce pour eux à une situation intéressante, se sent encouragée dans son sacrifice par l'amour filial sans doute, mais aussi par **l'assentiment de sa conscience**.

Si vous jetez un coup d'œil sur votre vie passée, vous vous rappelez diverses actions qui vous ont procuré la joie du bien accompli. Et plus votre devoir aura été difficile, plus il vous aura coûté de courage, d'abnégation, plus cette joie aura été vive.

La supériorité de la joie de bien faire.

La joie d'avoir bien fait est la meilleure. Elle transfigure toutes choses autour de nous : l'ouvrière laborieuse, qui vit dans un taudis, ne s'aperçoit pas de la tristesse de son foyer : le sentiment du devoir accompli crée en son âme comme une **aube continuelle**.

Tous ceux qui sont bons, vaillants à l'ouvrage, loyaux, sincères, courageux, ont leurs jours illuminés du même bonheur.

Sans la satisfaction de la conscience, la richesse, la santé, les plaisirs de toutes sortes sont des biens incomplets. Ils laissent un vide dans notre âme, comme une soif inapaisée.

Sont-ils parfaitement heureux les gens riches, bien portants, qui ignorent la joie de donner aux pauvres, de consoler les malheureux, d'être utiles à leurs semblables ? Non, nous ne le pensons pas.

La joie de bien faire nous réconforte dans le malheur ; elle nous aide à supporter les vicissitudes du sort : les pertes d'argent, les deuils cruels. Elle semble atténuer nos souffrances physiques.

Le bon écrivain Émile Souvestre, tout enfant, fut battu par un marchand qui le soupçonnait de s'être rendu coupable d'un vol de marrons qu'il avait, au contraire, voulu empêcher. Il recevait les coups sans se plaindre, **soutenu par le sentiment de son innocence**.

Les héros savourent même comme un âpre plaisir la souffrance qu'ils s'infligent pour sauver leurs semblables. Tel ce pompier qui devait succomber à ses brûlures, mais affirmait qu'il ne souffrait pas trop, surtout « en pensant qu'il avait arraché une fillette à une mort affreuse ». Tels encore ces savants qui risquent leur existence pour faire des recherches utiles à l'humanité : les radiologues, les Bergonié, les Ménard, les Vaillant...

Il faut que la joie du devoir accompli soit bien grande pour que des âmes supérieures n'hésitent pas à lui sacrifier tous les autres biens, y compris la vie.

Les difficultés de faire le bien.

Nous sommes donc toutes d'accord sur ce point : la joie du bien embellit l'existence. Pourquoi ne nous procurons-nous pas toujours cette joie ? Nous sommes pourtant libres de bien faire. Personne ne nous empêche d'être bonne, d'être sincère, d'être laborieuse autant de fois que nous le désirons.

Voyons, Jeanne, et vous Marie-Rose, et toi Pierre. Pourquoi, ayant à votre disposition une source intarissable de bonheur, n'y puisez-vous pas à chaque instant afin de faire de votre petite vie une fête continuelle ?

C'est qu'il n'est pas toujours facile d'obéir à sa conscience, dites-vous. En effet ! je me suis déjà mal exprimée en affirmant que nous étions libres de bien faire. Certaines forces nous poussent à résister à la voix de la conscience : nos mauvais instincts, nos vices ; l'égoïsme surtout qui tend à concentrer toute notre attention, tout notre amour sur nous-mêmes...

Il faut que nous choisissions : que nous consentions à accomplir ou un acte d'animal ou un **acte d'enfant raisonnable**. Dans le second cas, notre volonté doit dominer nos défauts. Elle les dominera si nous l'y exerçons dès notre jeune âge. A cet égard, l'obéissance envers vos

GUY-GRAND. C. de morale à l'usage des C. complément. et des É. P. S. (1re année).. 15 fr.

parents, envers vos maîtres, vous rend, sans que vous vous en doutiez, un immense service. Elle fortifie en vous les bons penchants et vous fait résister aux mauvais ; elle vous fait pratiquer le courage, la bonté, l'honnêteté, vous donne, en un mot, l'habitude du bien. Cette habitude, une fois prise, deviendra la loi de votre vie. C'est pourquoi je ne saurais trop vous encourager à être pour l'instant des **enfants obéissants**.

Une force pour le bien.

Quand nous sommes sur le point d'accomplir une action, il peut arriver que nous hésitions parce que le devoir est douloureux. Il nous en coûte de sacrifier nos intérêts, notre bien-être, nos affections, notre santé, parfois même notre vie à notre conscience.

Je crois que le souvenir d'actions vertueuses, héroïques, est une force dont nous devrons user dans ces cas : exemples de courageux sauveteurs observés autour de nous ; exemples de noble désintéressement pris dans vos livres de lecture...

Jean Valjean, dont nous nous sommes déjà entretenues ensemble, nous guidera dans la voie du renoncement :

Jean Valjean a racheté son passé par une vie de charité, de dévouement, d'héroïsme. Il a sauvé, au mépris de sa vie, le père Fauchelevent que sa charrette menaçait d'écraser. Il est devenu, sous le nom de M. Madeleine, un maire estimé, un bienfaiteur vénéré de tous. Soudain, voilà qu'on accuse un vagabond, Champmathieu, d'être Jean Valjean : on le jette en prison. Jean Valjean se taira-t-il en cette circonstance ? Il ne sera pas reconnu : s'il se tait, c'est le bonheur assuré pour lui, pour tous ceux qu'il protège, mais aussi c'est un innocent qui est puni à sa place ; s'il se dénonce, c'est tout son bonheur détruit, c'est le mépris de tous ceux qui l'honoraient, mais aussi **l'estime de sa propre conscience**.

Après une nuit d'insomnie, une véritable tempête intérieure, il décide de se dénoncer.

Nous nous efforcerons toujours de bien faire pour avoir la paix du cœur et l'intime fierté de notre conduite.

LECTURES. — 1. **Le lieutenant Louhault.**

« Je me promenais vers le pont d'Iéna (à Paris) ; il faisait un grand vent, la Seine était houleuse ; je suivais de l'œil un petit batelet, rempli de sable jusqu'au bord, qui voulait passer sous la dernière arche du pont... Tout à coup, le batelet chavira ; je vis le batelier essayer de nager, mais il s'y prenait mal ; « Ce maladroit va se noyer », me dis-je. J'eus quelque idée de me jeter à l'eau, mais j'ai quarante-sept ans et des rhumatismes, il faisait un froid piquant : « Ce serait fou à moi, me dis-je, quand je serai cloué dans mon lit avec un rhumatisme aigu, qui viendra me voir ? qui songera à moi ? Je serai seul à mourir d'ennui comme l'an passé ! » Je m'éloignai rapidement et je me mis à penser à autre chose.

« Tout à coup, je me dis : « Lieutenant Louhault, tu es un lâche. — Et les soixante-sept jours que le rhumatisme m'a retenu au lit, l'an passé », dit le parti de la prudence... Que le diable l'emporte ! Il faut savoir nager, quand on est marinier. — Je marchai fort vite vers l'Ecole militaire. Tout à coup, une voix me dit : « Lieutenant Louhault, vous êtes un lâche ! » Ce mot me fit tressaillir. Je me mis à courir vers la Seine, je sauvai l'homme sans difficulté...

« Qu'est-ce qui m'a fait faire ma belle action ? Ma foi, c'est la peur du mépris ; c'est cette voix qui me dit : « Lieutenant Louhault, vous êtes un lâche ! » Ce qui me frappa, c'est que la voix, cette fois, ne me tutoyait pas... Je me serais méprisé moi-même si je ne me fusse pas jeté à l'eau ! »

STENDHAL.

2. **Le bien et le mal.**

Quand on a fait le bien, tout semble nous sourire,
La nature est plus belle, et le zéphyr plus doux,
Comme un parfum subtil flottant autour de nous,
La joie entre dans l'âme avec l'air qu'on respire.

Lorsqu'on a fait le mal, tout paraît vous maudire
Et nous considérer d'un œil plein de courroux ;
Du calme et de la paix notre cœur est jaloux ;
L'implacable remords sans pitié nous déchire.

Au bonheur, évincé par les cruels regrets,
Par les sombres soucis, par les tourments secrets,
Ah ! l'on devrait songer quand on fait une faute...

On se rit du danger, on ne veut pas le voir ;
On quitte en se jouant le sentier du devoir ;
On rencontre le gouffre, en aveugle on y saute.

CH. FERROUD.

RÉSUMÉ. — C. M. — **Quand j'ai obéi à la voix de ma conscience, j'éprouve une joie profonde. Or je suis libre de faire le bien : seuls, mes défauts et mon égoïsme instinctif m'en empêchent.**

Afin d'acquérir la volonté nécessaire pour les vaincre, je m'appliquerai à obéir à mes parents, à mes maîtres. Je me proposerai en exemple tous les héros du devoir.

PENSÉES. — 1. **« Il faut aimer la vertu pour elle-même ; le plaisir est obtenu par surcroît. »** (D'après SÉNÈQUE.)

2. **« On est toujours joyeux le soir quand on a employé utilement sa journée. »** (FÉNELON.)

C. E. et C. P. — **« Une bonne conscience est un bon oreiller. »**

CONSEILS. — **Prendre l'habitude de l'examen de conscience. Récapituler chaque soir toutes les actions de la journée. Se poser la question : « En quoi ai-je été bonne, courageuse, méchante aujourd'hui ? »**

Que chaque jour marque un progrès dans notre vie morale.

Tenons notre volonté dans la lutte pour le bien par la pensée du bonheur qui en résultera pour tous ceux que nous aimons ; faire de leurs enfants des hommes honnêtes et bons, n'est-ce pas le désir le plus cher de tous les parents ?

La nature en mars.

Une causerie faite en pleine nature, autour d'une merveille de mars : un bel amandier fleuri, un arbre quelconque couvert d'une multitude de bourgeons naissants, un chemin bordé d'aubépines... nous paraît la façon la meilleure d'intéresser nos élèves aux transformations opérées dès le début du printemps dans le milieu où ils vivent.

Au travers des giboulées, que d'enchantements se préparent ! (*Lire :* Premiers sourires du printemps, de Th. GAUTIER.)

Nos élèves doivent goûter la lumière, l'harmonie, la douceur riante de l'aube du printemps, mettre à profit l'allégresse intérieure que provoque l'allégresse de la nature pour étudier avec plus d'ardeur et tendre avec plus d'enthousiasme vers le bien.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 36 à 39.

I. **Présentation des nombres.** — *a.* Reviser le nombre 30 et les nombres de 31 à 35.

b. Partir de 35 bûchettes, en ajouter une, deux... On obtient les nombres trente-six, trente-sept, etc.

Faire observer la loi de formation de ces nombres et rapprocher des nombres correspondants entre 20 et 30.

II. **Écriture des nombres.** — Suivre toujours la même marche ; dessiner 3 paquets de 10 bûchettes, de 10 jetons et 1, 2, 3, 4, 5... 9 à côté ; écrire 3 sous les paquets de 10 (30) et 1, 2... 7, 8, 9, sous les unités. Bien montrer que la règle employée est toujours la même : 3 représentant 3 dizaines ou 30.

III. **Étude de la composition des nombres.** — *a.* ADDITION ET SOUSTRACTION.

Les décompositions principales à étudier sont les suivantes :

$$30 + 6 \; ; \quad 30 + 7 \; ;$$

et $37 = 36 + 1 \; ; \quad 38 = 36 + 2 \ldots$

On a aussi :

$$36 = 20 + 16 \; ; \qquad 37 = 20 + 17.$$

$$36 = 15 + 15 + 6 \; ; \; 37 = 15 + 15 + 7.$$

Faire les opérations inverses en ce qui concerne la soustraction :

$$36 = 37 - 1 = 38 - 2, \text{ etc.}$$

Manipuler comme toujours un matériel aussi varié que possible.

b. MULTIPLICATION ET DIVISION.

Faire trouver que l'on peut partager 36 bûchettes en 2 paquets de 18, on a :

$$36 \text{ b.} = 18 \text{ b.} + 18 \text{ b.} = 18 \text{ b.} \times 2.$$

De même, on trouve 2 paquets de 19 dans 38 et l'on a :

$$38 \text{ b.} = 19 \text{ b.} + 19 \text{ b.} = 19 \text{ b.} \times 2.$$

En ce qui concerne la division par 3, 39 est 3 fois 13 ou 13 fois 3.

On aura de même :

$$36 = 4 \text{ fois } 9, \text{ mais ne pas insister.}$$

IV. **Exercices.** — 1. OPÉRATIONS :

15					
+ 13	23	37	36	13	36 | 2
+ 9	+ 16	— 15	— 11	× 3	

2. PROBLÈMES. — a. *J'avais 35 noisettes, j'en trouve encore 4. Combien en ai-je maintenant?*

b. *Il y avait 39 tablettes de chocolat sur l'étalage, 12 ont été vendues, combien en reste-t-il?*

c. *Combien faut-il de gâteaux pour 9 élèves, de façon que chacun en ait 4?*

d. *Avec 39 livres, combien peut-on faire de piles de 13 livres?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La division. Cas général.

Problème. — *Partager 769 bonbons entre 24 enfants.*

SOLUTION :

La part de chaque enfant sera de 769 b. : 24 = 32 bonbons.

769 \| 24
72 \| 32
49
48
.1

Pour faire le partage, distribuons d'abord les dizaines, il faut diviser 76 par 24, chacun aura 3 dizaines et 4 dizaines + 9 bonbons resteront à partager. Il faudra ensuite diviser 49 par 24, il reste un bonbon.

49 \| 24
01 \| 2

Chaque enfant aura donc :

3 diz. + 2 b. = 32 bonbons.

Disposition de l'opération :

769 \| 24
72 \| 32
49
48
.1

ou en abrégé

769 \| 24
49 \| 32
1

Montrer que, pour obtenir le 1er dividende partiel, on sépare sur la gauche du dividende un nombre contenant le diviseur.

Faire de nombreuses divisions et insister sur le mécanisme. Inutile de faire apprendre une règle.

Exercices. — 1. *Effectuer les divisions suivantes :*

$$434 \mid 22 \; ; \qquad 874 \mid 42 \; ; \qquad 739 \mid 25$$

$$8743 \mid 35 \; ; \qquad 2240 \mid 31 \; ; \qquad 4227 \mid 26$$

2. *On achète, pour 1 752 f., 73 paires de poulets. Quel est le prix d'une paire?* RÉPONSE. → **24 f.**

3. *Un commerçant achète 25 chaises à 45 f. pièce et 22 couvre-lits. Quel est le prix des chaises? Il paie en tout une somme de 1 895 f. Quel est le prix d'un couvre-lit?*

SOLUTION :

Prix des 25 chaises : 45 f. × 25 = 1 125 f.
Prix des couvre-lits : 1 895 f. — 1 125 f. = 770 f.
Prix d'un couvre-lit : 770 f. : 22 = 35 f.

Les mesures de capacité (revision).

Exercices. — 1. *Convertir en litres les capacités suivantes :*

4 hl. 25 ; 18 hl. 4 dal. 3 l. ; 15 dal. 2 l. ; 1 dal. 2 l. ; 2 hl. 3 l. ; 12 dal. 3 l., etc.

2. *Combien y a-t-il de dal., d'hl. dans les mesures suivantes :*

4 832 l. ; 842 doubles dal. ; 45 demi-hl. ; 8 740 l. ; 141 demi-dal. ; 32 doubles l.

3. *Problèmes :* a. *Pour mesurer un récipient, on a empli de sable les mesures suivantes : 1 hl., 1 double dal., 1 demi-dal., 1 double litre, 1 litre, 1 demi-litre. Quelle est la capacité du récipient?*

b. *Un vigneron a récolté 12 barriques de vin ayant chacune une capacité de 250 l. Après soutirage, la perte s'élève à 15 demi-dal. Le vin est vendu 200 f. l'hl. Quel est le revenu de la récolte?*

SOLUTION :

Quantité de vin récoltée : 250 l. × 12 = 3 000 l.
Perte : 5 l. × 15 = 75 l.
Quantité vendue : 3 000 l. — 75 l. = 2 925 l.
Prix de vente d'un litre de vin : 200 f. : 100 = 2 f.
Revenu de la récolte : 2 f. × 2 925 = 5 850 f.

c. *J'achète du vin au litre et je le paie 3 f. le litre. J'en consomme 1 l. par jour. Quelle est ma consommation annuelle? Quelle somme dépensé-je annuellement?* RÉPONSES. → **365 l. ; 1 095 f.**

d. *Une fermière a 15 vaches, chacune d'elle lui donne en moyenne 18 l. de lait par jour. Quelle est la quantité de lait donnée par semaine? Ce lait donne environ 1 l. de crème pour 18 l. de lait. Quelle est la quantité de crème produite en une semaine?* RÉPONSES. → **105 l.**

e. *Un épicier achète 3 fûts d'huile blanche contenant chacun 120 l. au prix de 3 f. le litre. Quel est le prix d'achat total. Combien doit-il revendre le litre d'huile s'il veut faire un bénéfice total de 360 f.?* RÉPONSES. → **1 080 f. ; 4 f.**

Calcul mental.

La différence est un nombre exact de dizaines.

Soit à faire la différence : 32 — 12, cette différence est égale à la différence entre les nombres de dizaines, on a :

$$32 - 12 = 30 - 10 = 20.$$

$$49 - 29 = 40 - 20 = 20.$$

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*

$$79 - 29 \; ; \quad 54 - 14 \; ; \quad 99 - 29 \; ;$$

$$57 - 27 \; ; \quad 22 - 12 \; ; \quad 36 - 16.$$

2. *Donner des petits problèmes simples par le procédé Lamartinière, en rapport avec les opérations étudiées.*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS ÉLÉMENTAIRE. 6 fr.

COURS MOYEN

Le cube. Propriétés, volume.

Exercices d'observation. — Un dé à jouer, un morceau de savon, certains coffres sont des cubes.

I. **Propriétés du cube.** — *a.* Les faces: 6 faces, égales et carrées (mesurer les côtés) ; leurs plans sont perpendiculaires ; les faces opposées sont parallèles, n'importe laquelle peut servir de base.

b. Les arêtes : 12 arêtes égales, parallèles par groupes de 4, sont 3 à 3 perpendiculaires (sommet).

c. Les diagonales : 4 qui se coupent au centre.

II. **La surface du cube.** — *a.* La surface totale : étudier le développement du cube : 6 carrés égaux. Si c est l'arête, c^2 est la surface d'une face et la surface totale est 6 c^2.

b. La surface latérale : 4 fois la surface d'une face donc 4 c^2.

Exercice de travail manuel. — Dessiner le développement d'un cube, ménager des onglets aux endroits convenables et le construire.

III. **Le volume du cube.** — Utiliser le dm^3 divisé en cm^3 du compendium métrique.

Montrer que, quelle que soit la longueur de l'arête en cm., on obtient le nombre de cm^3 contenus dans le cube en faisant le produit de 3 facteurs égaux à la longueur de son arête. On a donc :

$$\mathbf{V = a \times a \times a = a^3 \text{ (a au cube).}}$$

Problèmes. — 1. *Quelle est la surface latérale d'un cube de 12 cm. d'arête? La surface totale? Le volume?* Réponses. → **576 cm^2, 864 cm^2, 1 728 cm^3.**

2. *Si l'arête d'un cube est doublée, que devient la surface totale? Le volume?* Réponses. → **La surface totale est multipliée par 4, le volume par 8.**

3. *Une caisse renfermant un arbuste a 0 m. 60 d'arête. Quelle est la surface latérale? On la peint extérieurement, la peinture vaut 1 f. 50 le m^2 Quel est le prix de la peinture?* Réponse. → **2 f. 16.**

4. *Vous voulez construire un cube ayant 8 cm. d'arête. Calculez la surface de papier nécessaire. Vous collez une bande de papier à cheval sur chaque arête. Quelle est la longueur de bande nécessaire ?* Réponses → **384 cm^2 ; 96 cm.**

5. *On fabrique un cube de 0 m. 12 d'arête avec du carton blanc. On applique sur chacune de ses faces un cercle de papier rouge de 4 cm. de rayon. Trouver en cm^2 la surface du cube qui reste blanche.* (C. É., Var.)

Solution :

Surface d'une face en $cm^2 = 12 \times 12 = 144$ cm^2.

Surface du cercle en $cm^2 = \pi \times 4 \times 4 = 50$ cm^2 24.

Surface blanche sur une face : 144 cm^2 — 50 $cm^2$24 = 93 cm^2 76.

Surface blanche sur le cube en cm^2 — 93 cm^2 76 × 6 = 562 cm^2 56.

6. *On dispose dans une boîte cubique de 34 cm. d'arête des cubes ayant 5 cm. d'arête.*

a. *Combien faut-il de cubes pour recouvrir la base?*

b. *Combien peut-on mettre de rangées de cubes dans la hauteur?*

c. *Combien la boîte peut-elle contenir de cubes en tout?* Réponses. → **36 ; 6 ; 216.**

(Faire observer que la base ne sera pas entièrement recouverte, 4 cm. resteront libres de chaque côté ; il en est de même en ce qui concerne la hauteur. Le résultat pratique ne s'obtient donc pas en divisant la surface de base par la surface de la face d'un cube ou le volume total par le volume d'un cube.)

Les fractions ordinaires.

I. Notion de fraction. — Au C. É. et dans la vie courante, les enfants ont été initiés à la notion de moitié, de tiers, de quart. Quand un mètre par exemple a été divisé en 5 parties égales, chacune d'elles est un cinquième de m. Cette fraction de l'unité s'écrit $\frac{1}{5}$ de m. (rapprocher de $\frac{1}{10}$). Si l'on prend 2 cinquièmes, 3 cinquièmes, etc., on a les fractions $\frac{2}{5}$ de m., $\frac{3}{5}$ de m. etc.

Donc, quand on divise un mètre, une pomme, une feuille de papier, etc., en parties égales, et si l'on prend une ou plusieurs de ces parties, on prend une fraction de mètre de la pomme, etc.

Remarque. — Le terme fraction ne s'emploie jamais seul dans la pratique. On peut néanmoins généraliser et parler dès maintenant de fractions de l'unité et arriver à la notion abstraite de fraction.

Définir le dénominateur, le numérateur, les termes. Lecture des fractions. Signaler les exceptions : demi, tiers, quart (d'une même unité).

II. Comparaison des fractions (d'une même unité.)— 1. Comparaison avec l'unité : arriver rapidement à la conclusion suivante : *quand le numérateur est plus petit que le dénominateur, la fraction est plus petite que l'unité ; elle est plus grande dans le cas contraire.*

2. Les fractions ont le même dénominateur : opérer de façon concrète : gâteau, pomme, feuille de papier, etc.

Conclure. — *Quand 2 fractions ont le même dénominateur, la plus grande est celle qui a le plus grand numérateur.*

3. Les fractions ont le même numérateur : *la plus grande est celle qui a le plus petit dénominateur.*

Exercices. — 1. *Lire les fractions suivantes :* $\frac{1}{3}; \frac{7}{8}; \frac{8}{15}; \frac{7}{9}$; etc.

2. *Comparer à l'unité les fractions suivantes :*

$$\frac{2}{3}, \frac{5}{4}, \frac{9}{8}, \frac{5}{6}, \frac{8}{9}.$$

3. *Comparer entre elles les fractions suivantes :*

$$\frac{2}{6} \text{ et } \frac{4}{6}; \frac{3}{9} \text{ et } \frac{6}{9}; \frac{7}{6} \text{ et } \frac{8}{6},$$

$$\frac{3}{2} \text{ et } \frac{3}{4}; \frac{2}{9} \text{ et } \frac{2}{8}; \frac{4}{10} \text{ et } \frac{4}{11}; \frac{8}{9} \text{ et } \frac{8}{7}.$$

4. *Extraire des entiers des fractions suivantes :*

$$\frac{12}{4}, \frac{21}{7}, \frac{18}{7}, \frac{15}{2}, \frac{29}{3}.$$

Problèmes (revision).

1. *Autour d'une maison rectangulaire de 8 m. sur 7 m. 20 et à 10 m. des murs, on établit une clôture composée de barreaux espacés de 0 m. 20 les uns des autres. Chaque barreau revient à 2 f. 5. Quel est le montant de la dépense. Quelle est la surface comprise entre la grille et la maison?* (C. É. P. É., Carhaix.) Réponses. → **1 380 f. ; 704 m^2.**

2. *On fait recouvrir de carreaux émaillés en faïence mesurant 15 cm. de côté et coûtant 157 f. 50 le cent, les 4 faces et le fond d'une cuve cubique de 2 m. 7 d'arête. Trouver le nombre de carreaux employés et le montant de la dépense.* (C. É. P. É., Roscoff.)

Solution :

Calcul du nombre des carreaux nécessaires pour recouvrir une face. Il y aura : $\frac{2 \text{ m. } 70}{0{,}15} = 18$ carreaux suivant l'une des dimensions, ce qui fait que 18 × 18 = 324 carreaux seront nécessaires pour une face.

Nombre total des carreaux utilisés : 324 × 5 = 1 620.

Prix des carreaux : $\frac{157 \text{ f. } 50}{100} \times 1\,620 = 2\,551$ f. 50.

3. *Un marchand a acheté 240 assiettes pour 420 f. Il paie 42 f. de transport. Au détail, il revend les assiettes 30 f. la douzaine. Quel est son bénéfice sur une assiette?* (C. É. P. É., Roscoff.) Réponse. → **0 f. 575.**

4. *Trois personnes se partagent une somme de 69 000 f. La 1re reçoit 4 000 f. de plus que la 2e ; la part de la 3e est la demi-somme des parts des 2 autres. Calculer les parts de chacune de ces per-*

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Saint Louis, Philippe le Bel.

MATÉRIEL. — *Gravure : portrait présumé de saint Louis.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Saint Louis, qui est le roi de France le plus populaire du moyen âge, unit en lui toutes les vertus chrétiennes : piété, charité, justice. Il n'eut pas d'autre but que de rester en paix avec les princes chrétiens (paix avec l'Angleterre), de combattre les infidèles (croisades d'Égypte et de Tunis), de maintenir dans le royaume le droit et la justice (interdiction des guerres privées). La vertu de saint Louis grandit son autorité. Il inspirait un respect universel. Henri III d'Angleterre se disait fier d'être son vassal « à cause de sa prééminence en chevalerie ». Un historien anglais, Mathieu Paris, l'appelait « le roi des rois de la terre ». L'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre, le prenaient comme arbitre dans leurs luttes, l'un contre le pape, l'autre contre ses barons. L'on voyait, dit Joinville, des Bourguignons et des Lorrains venir plaider devant lui pour des procès qu'ils avaient entre eux. « Le trône de France resplendissait au regard de tous les autres comme le soleil qui répand ses rayons. »

Quand le roi fut mort, les sentiments des humbles furent ainsi traduits par un poète anonyme :

« Je dis que Droit est mort et Loyauté éteinte,
Quand le bon roi est mort, la créature sainte.
Vers qui pourront dès lors les pauvres gens crier
Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer »

On pourra se reporter aux récits de Joinville ou encore au livre de Franc-Nohain : *Saint Louis* (Flammarion).

Philippe le Bel accrut la puissance de la royauté et la fit craindre (accroissement du domaine royal, organisation du royaume, lutte contre le pape, les Templiers, les premiers États généraux).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Images de saint Louis. — « J'aime le voir, au moment que sa flotte arrive devant Damiette ; alors que sur le rivage, autour du soudan dont l'armure d'or étincelle au soleil, font rage les timbales et les cors sarrasins, j'aime voir Louis, à la nouvelle que l'enseigne saint Denis vient d'être débarquée, ne se souvoir tenir de la rejoindre aussitôt, et pris d'une porte de frénésie, qui se jette à la mer, avance, de l'eau jusqu'aux aisselles, l'écu au col, le heaume en tête et le glaive en main et, à peine à terre, qui affermit son glaive sous son bras, place l'écu en avant, et veut foncer sur les Sarrasins qui sont là...

« Avec un heaume doré et une épée d'Allemagne, on se défend contre l'ennemi, mais non contre les éléments et la maladie, contre le Nil, sournois allié des Sarrasins, qui fut, comme on sait, le vrai vainqueur de Louis IX, débordant à point pour engloutir les chaussées construites à grand'peine, tandis que les « chats » ou galeries couvertes pour cheminer à l'abri, et les châteaux de bois en avant de ces galeries pour les protéger, étaient démolis par le feu grégeois qui semblait un dragon qui volât par l'air, accompagné d'un bruit de foudre. Et c'est encore une image de saint Louis que nous voudrons retenir qui, chaque fois qu'il entend le feu grégeois, se dresse sur son lit, tend les mains au ciel, et dit en pleurant : « Beau Sire Dieu, gardez-moi mon armée !... Un roi de France dans les fers !... Car il fut vraiment dans les fers, et entre les images que nous offre la vie de saint Louis, celle-ci n'est pas la moins émouvante, qui nous le montre menacé des pires supplices, attendant, d'une âme indomptable et tranquille, que les Sarrasins le missent en « bernicles », redoutable machine à rompre les jambes...

Sur ce, révolution de palais chez les Sarrasins ; le soudan est assassiné par sa garde à l'instigation des émirs, et l'un d'eux, lui ayant fendu le corps d'un coup de son épée, lui arrache le cœur des entrailles et, dans sa main ensanglantée, l'apporte au roi prisonnier à qui il demande : « Que me donneras-tu ? J'ai tué ton ennemi qui t'aurait tué s'il avait vécu !... »

Et en récompense prétend-il être armé chevalier, ce que le roi refuse, à moins qu'auparavant il n'ait reçu le baptême... » (Franc-Nohain : *Saint Louis*, Flammarion.)

COURS MOYEN

La Législative.

MATÉRIEL. — *Portraits de quelques membres de l'Assemblée. Gravures représentant des scènes de la proclamation de la Patrie en danger. Carte pour suivre les événements militaires.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La Constitution de 1791 et la monarchie constitutionnelle : l'Assemblée législative est modérée, mais elle se défie du roi. Le conflit entre l'Assemblée et Louis XVI fut provoqué par la question des prêtres réfractaires, par celle des émigrés, par l'attitude suspecte du roi à l'égard des puissances étrangères. — II. La patrie en danger et la chute de la Royauté : 20 juin 1792, 10 août 1792. — III. Dictature de la Commune de Paris : massacres de septembre. Valmy.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Troubles partout. — « Les attroupements autour des voitures de grains et les pillages des marchés se produisent un peu partout dès le mois de novembre (1791). En février, les maisons de plusieurs négociants de Dunkerque sont saccagées. Un engagement sanglant couche sur le pavé du port 14 tués, 60 blessés. A Noyon, vers le même temps, 30 000 paysans armés de fourches, de hallebardes, de fusils, de piques, marchant sous la conduite de leurs maires, arrêtent sur l'Oise des bateaux chargés de blé et se les partagent. A la fin du mois, les bûcherons et les cloutiers des forêts de Conches et de Breteuil, tambour battant et drapeau déployé, entraînent les foules sur les marchés de la Beauce et forcent les municipalités à taxer non seulement les grains, mais les œufs, le beurre, les fers, le bois, le charbon, etc. A Étampes, le maire Simoneau, riche tanneur, qui employait 60 ouvriers, voulut résister à la taxation. Il fut tué de deux coups de fusil. Les Feuillants et les Jacobins eux-mêmes le célébrèrent comme un martyr de la loi et firent décréter une fête funèbre en son honneur. Puis ce furent les bûcherons du Morvan qui arrêtèrent le flottage des bûches et désarmèrent la garde nationale de Clamecy. Dans le Centre et le Midi, les troubles furent peut-être plus graves encore. Les gardes nationales des villages du Cantal, du Lot, de la Dordogne, de la Corrèze, du Gard, etc., se portèrent, au mois de mars, sur les châteaux des émigrés, les incendièrent ou les dévalisèrent. Chemin faisant, elles forçaient les riches aristocrates à verser des contributions en faveur des volontaires qui partaient pour l'armée.

« ... Il est vrai que, dans les contrées royalistes comme la Lozère, c'étaient les patriotes qui n'étaient

TIGET. L'enseig. de l'Histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes. 5.50

pas en sûreté. Le 26 février 1792 et les jours suivants, les paysans des environs de Mende, fanatisés par leurs prêtres, avaient marché sur la ville, forcé les troupes de ligne à l'évacuer pour se retirer à Marvejols et levé sur les patriotes des contributions pour les indemniser de leurs journées perdues. Dix patriotes avaient été emprisonnés, l'évêque constitutionnel gardé en otage, le club fermé, plusieurs maisons dévastées...

Si on songe que, dans cet hiver de 1791-1792, la vente des biens d'Église est déjà fort avancée... on se rend compte des grands intérêts qui poussent les paysans. Si la Révolution est vaincue, la gabelle, les aides, les tailles, les dîmes, les droits féodaux déjà supprimés seront rétablis, les biens vendus restitués à l'Église, les émigrés reviendront altérés de vengeances. Gare à leurs manants ! Ceux-ci frémissent à cette pensée... » (MATHIEZ : *La Révolution française*, I ; Colin.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 110-114 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

France et Angleterre au XVIIIe siècle.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques. Gravures : Dupleix, Montcalm, Washington, Franklin, La Fayette.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Œuvre coloniale de Colbert. Rivalité de la France et de l'Angleterre (traité d'Utrecht, Dupleix, Montcalm, traité de Paris, 1763). Guerre de l'indépendance américaine (traité de Versailles, 1783).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Washington refuse la couronne. — « Le 10 mars (1783) se répandit dans le camp une adresse destinée aux officiers, où, dans des termes adroits et hardis, on les invitait à s'unir et à exiger du pays et du Congrès les avantages auxquels ils avaient droit. Une réunion des officiers devait se tenir dès le lendemain. La rédaction de ces pages laissait deviner qu'on les avait écrites à Philadelphie, le succès qu'elles remportèrent permettait de tout craindre. Gates (général américain), qui épiait les visages, crut la partie gagnée.

« Il n'en était rien. Washington connaissait ses hommes et était décidé à les tenir. Aussitôt qu'il eut vu le manifeste et la convocation anonyme, il rédigea et répandit un document net par lequel il ordonnait aux officiers de se réunir le samedi 15 à midi, sous la présidence de Gates. Ainsi il gagnait du temps pour réfléchir et calmer les esprits, il laissait espérer aux conspirateurs son appui, et il semblait pousser Gates à la tête du mouvement. En fait, obligé de présider, Gates ne pourrait parler ni manœuvrer son assemblée comme il l'eût pu, s'il avait été mêlé aux autres officiers.

« Washington se réservait ce rôle. Au jour dit, à l'heure dite, il vint lui-même lire un rapport, où il leur parlait de leur gloire commune, de ses services, de tout ce qu'ils avaient souffert, de tout ce qu'ils avaient défendu et défendaient encore, de tout ce qu'ils représentaient pour l'Amérique et pour l'Univers. Il leur promettait de plaider leur cause devant le Congrès ; il leur demandait de lui faire confiance : « Par la dignité de votre conduite, vous allez faire dire à la postérité, quand elle parlera de l'exemple que vous donnez à l'Univers : Si ce jour n'avait point existé, le monde n'aurait jamais contemplé la perfection la plus haute que la nature humaine soit capable d'atteindre. » Puis il se déroba, laissant les officiers bouleversés d'émotion. Knox et Putnam n'eurent point de difficulté à leur faire voter un ordre du jour qui faisait pleine confiance au général en chef et au Congrès... » (FAY : *G. Washington gentilhomme*, Grasset.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Cultures maraîchères et fruitières.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Dire quelques mots des plantes à fécule et plus spécialement des pommes de terre. Insister sur l'évolution récente des cultures maraîchères et fruitières qui font aujourd'hui la fortune d'un grand nombre de régions et qui sont l'objet d'un important commerce international, grâce surtout à l'invention des procédés de conservation par le froid.

MATÉRIEL. — *Planisphère physique. Croquis sur papier noir montrant la répartition des principales cultures de légumes et d'arbres fruitiers. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Étude de la production maraîchère ou fruitière de la commune ou de la région avec, si possible, graphiques à l'appui.

LECTURE I. — **La pomme de terre en France** — La pomme de terre est une plante robuste qui pousse sur tous les terrains ; elle est la providence des pays pauvres, mais elle n'est pas dédaignée dans les pays riches et peuplés, par suite de ses forts rendements. Elle est cultivée, d'ailleurs, pour des fins très variables. Dans les Vosges et la vallée de la Saône, on la cultive pour alimenter les usines de fécule et de glucose. En Limousin, elle sert surtout à l'engraissement des porcs. Dans les Flandres très peuplées, il existe des districts d'intense développement de la pomme de terre ; dans l'arrondissement d'Hazebrouck, un huitième des champs est ainsi planté ; les communes de Merville, Neuf-Berquin et Vieux-Berquin sont renommées pour leurs pommes de terre dites de Merville.

Les pommes de terre de *primeur* constituent comme une autre plante de caractère spécial. Elles sont cultivées en petits îlots séparés, tels, en Provence, Barbentane et Hyères où l'on plante la pomme de terre déjà germée pendant le courant de janvier ; il en est de même en Roussillon, où le marché de primeurs de Perpignan en expédie dès le mois d'avril des trains entiers. Les côtes bretonnes, sur les terrains légers où il est facile de porter l'engrais marin, goémon, tangue, font des récoltes importantes qui sont expédiées par petits caboteurs sur l'Angleterre. Surtout l'Algérie, à la faveur de sa latitude, jouit d'un hiver doux et d'un printemps précoce qui favorisent la récolte hâtive et l'exportation des tubercules vers les pays du Nord. Même au long de la froide côte flamande, dans les dunes stériles, on a réussi à installer une importante culture de pommes de terre de primeur, surtout autour de Rosendaël, près Dunkerque, où l'on récolte en juin des pommes de terre appelées les « vertes ». La pomme de terre primeur est celle qui, malgré sa nature assez fragile et à cause de son prix élevé, peut courir le risque des plus longs transports.

J. BRUNHES et P. DEFFONTAINES.
(*Géographie humaine de la France.*)

LECTURE II. — **Une région transformée par les cultures maraîchères et fruitières : la Plaine Atlantique des Etats-Unis.** — D'immenses bois de pins couvraient le sol lors de l'arrivée des Européens. Bien entendu, on les a violemment défrichés et massacrés, mais la plupart des clairières pratiquées ont été ensuite abandonnées. La culture du blé et du maïs, l'élevage ne payaient pas sur ces terres pauvres ; lorsque l'Ouest commença de s'ouvrir, un grand nombre des colons de la plaine quitta la région pour les terres neuves, comme faisaient les paysans de Nouvelle-Angleterre. On mit longtemps à comprendre que, sur ces sols dédaignés, pouvaient

OLZONNE et MOREAU. L'histoire et la géographie par les mots croisés..... 6.50

LANGUE FRANÇAISE

Les maladies.

COURS PRÉPARATOIRE

RONDE. — La ronde du docteur (JACQUE DALCROZE).

Jouons au docteur. — (Un enfant fera la *malade*, l'autre le *docteur*, le reste de la classe sera le *chœur*.)

Le docteur. — Qu'avez-vous ? Qu'a-t-elle ? — *Le chœur :* Elle a la (*grippe*, la *rougeole*, la *scarlatine*, etc.). — Que ressentez-vous ? — (J'ai la *fièvre*, je *sue*, j'ai des *points de côté.*) — *Le chœur : Auscultez-la*, docteur. — *Le docteur :* Donnez-moi une serviette, une cuiller. (Il *examine* la gorge.) — Oh ! oh ! elle a une *angine*. — *Le chœur :* Oh ! oh ! c'est grave ? — Très grave ! Vous lui ferez de la *tisane*, vous lui mettrez des *cataplasmes*, des cataplasmes *sinapisés*. Savez-vous poser des *ventouses ?* — Oui, oui, oui. — Je vais *faire une ordonnance*. Vous lui donnerez cette *potion*. Vous lui mettrez ces *gouttes* dans le nez Je reviendrai demain.

On fera ainsi mimer : le *docteur*, le *chirurgien*. l'*infirmière* dans de petits tableaux dialogués.

VOCABULAIRE ORAL. — 1. Faire citer des **maladies peu graves** (*rhume, oreillons, varicelle*) ; — **graves** (*bronchite, rougeole, grippe*).

2. **Faire employer** dans des phrases : *hôpital, médecin, pharmacien, chirurgien, infirmier, opération.*

Ex. : On a conduit ce malade à l'hôpital.

3. Le malade *souffre*, il (*gémit, se plaint*). Le médecin (l'*examine*, l'*ausculte*). Il lui *tâte* le poignet. Il lui *prend* sa température. Il *ordonne* un traitement. Il *fait suivre* un régime. Le pharmacien *prépare* la potion. Le remède *réussit*. Le malade *va* mieux ; il est *soulagé*. Sa fièvre *baisse*. Il est *guéri*.

CONJUGAISON. — 1. Je *souffre*, je me *plains*, je *gémis* (conj. à toutes les personnes et à tous les temps connus). — Je *prends* le remède et je *suis* guéri. — Je *suis* un régime. — Je *vais* mieux. — Je *peux* me lever. — Je *bois* encore de la tisane. — J'*obéis* au docteur. — Je *retourne* à l'école (même exercice).

2. Mettre les verbes ci-dessus à la forme négative, interrogative. — **Interroger** le docteur : Le petit malade va-t-il mieux ? — Combien de cuillerées de potions doit-il prendre ? etc.

3. **Donner des conseils :** Pour n'être pas malade, il faut que tu... — Pour te guérir, tu dois..., tu feras...

4. **Donner des ordres :** Il faut suivre mon ordonnance. — Vous devez... — Gargarisez-vous ! — J'exige que...

5. **Lire une ordonnance :** *Prendre* une cuillerée... — *Frictionner* le malade avec... — *Poser* une ventouse...

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. Le petit enfant malade.

Il avait de pauvres lèvres décolorées, les yeux enfoncés dans les orbites, et larges, le nez pincé, un visage de cire... Son front brûle, mais il n'a ni la rougeole, ni la scarlatine, ni point de côté. Le médecin est venu, petit homme sec et revêche : « C'est la croissance. » Jean prend des paillettes de fer ou de l'huile de foie de morue. Que c'est mauvais ! Il triche un peu, diminue la dose, donne un coup hypocrite à la cuiller qui lâche quelques gouttes de son poison. Mme Phanie est venue : « C'est la fièvre lente ! » JEAN TOUSSEUL.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quels détails voit-on que l'enfant est malade ? — Quels médicaments prend-il ? — Expliquer pourquoi Jean triche, diminue... → poison. — Pourquoi, dit-on *poison ?* — Qui est Mme Phanie ? — De quelle espèce est la maladie de Jean ? (*Lente, anémie.*)

Mots. — *Pauvres* lèvres (elles faisaient pitié). — *Décolorées* (pâles : sans couleur). — *De cire :* pâle comme... (cireux). — *Revêche :* peu affable ; le contr. serait (*souriant, aimable*). — Sec (en paroles) équiv. : une parole *brève, nette*. — *Triche* (trompe) la *dose :* quantité ordonnée. — *Hypocrite :* en dessous, sans qu'on le voie.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La rougeole, la scarlatine sont des maladies (*graves, contagieuses, épidémiques*). — La maladie de Jean est de l' (*anémie*). — Elle est (*longue*) à soigner : elle est (*chronique*), elle n'est pas néanmoins (*bénigne*). — Le docteur lui ordonne des (*fortifiants*). — Il a prescrit la *dose* de ces remèdes, mais Jean (*désobéit*). — Il ne (*se remettra*) pas, il n'entrera jamais en (*convalescence*).

ORTHOGRAPHE. — Noms de maladies. (Voir C. Prép.)

GRAMMAIRE : Mots interrogatifs, exclamatifs.

Dictée. — Il avait... → mauvais !

On a employé les mots : **quel, quelle (quels, quelles) : Adjectifs interrogatifs, exclamatifs. — Que : Adverbe exclamatif. — Oh : (interrogation).**

Dans l'expression : **Que** fais-tu ? **que** est **pronom interrogatif.**

D'autres mots : *Combien, pourquoi, comment, où ?* sont des **adverbes interrogatifs.**

La forme interrogative. — Inversion du sujet. *Où vas-tu ?*

REMARQUE. — On dit : Comment vas-tu ? Comment l'enfant va-t-il ? Comment va l'enfant ? *Est-ce que* tu vas mieux ?

Exercices. — 1. Faire parler la maman qui consulte les voisins pour connaître de nouveaux remèdes.

2. Le docteur Bonnard interroge ses confrères. Faites-le parler.

3. Il s'exclame en constatant l'état de son malade.

4. Faire parler l'enfant convalescent qui a grand'faim.

5. Mettre à la forme interrogative la partie soulignée. — Je vous demande *si je puis examiner ce malade*. — Le médecin demande à l'enfant *s'il va mieux*. — A la mère *si son enfant a pris son sirop*. — Un automobiliste demande à un passant *si cette route conduit à Paris* (*si c'est la route de Paris*, etc.).

L'exclamation. — Certains mots s'emploient uniquement comme mots exclamatifs : *Oh ! Ah ! Bah ! Hé ! Eh !* etc., qui marquent les sentiments de celui qui parle (*désir, joie, surprise*, etc.).

Exercice. — 1. Employer des exclamations pour manifester son *admiration ;* pour *encourager* quelqu'un ; pour montrer son *dégoût*, son plaisir.

2. Vous l'avez prise votre potion ! Imiter cette construction dans plusieurs phrases...

2. Le grand docteur.

Il y a eu une nouvelle consultation. Cette fois, il y avait encore un médecin de plus. C'était le célèbre docteur Bonnard de l'Académie de médecine. Il arrivait de Paris. Il a posé quelques questions ; les autres lui répondaient très vite comme s'ils avaient peur de lui. Il les écoutait à peine, et ne cessait de regarder Michel en lui tenant la main. Puis il a demandé à l'examiner sur toutes les coutures. Le professeur lui a palpé le ventre, tapoté la poitrine et le dos. Il lui a même dit : « Tousse, mon garçon, tousse ! » Quand il a eu fini, le docteur Bonnard, se tournant vers les autres médecins, les a interpellés. D'un air sévère, il leur fait une espèce de leçon. Il parle nettement, vite, l'air infaillible...

D'après A. LICHTENBERGER.
(*Le petit roi*, Plon.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quand y a-t-il ainsi une consultation ? — S'agit-il

SOUCHÉ. La récitation française au Cours moyen et supérieur . . . . . Élèves.. 5.70 Maître. 11.50

d'un malade **pauvre** ou **riche?** — Qui le docteur Bonnard interroge-t-il? Pourquoi? — Pourquoi les autres paraissent-ils avoir peur? — A quoi voit-on que ce docteur de Paris est **plus instruit** que les autres? — Qualifiez-le (une **célébrité**, un **spécialiste**).

Mots. — *Consultation :* une réunion de docteur : conf. un conseil de... — *Coutures* (faces, partout). — *Professeur :* un professeur de médecine. — *Palpé :* à différ. de (*tâter*), de (*toucher*). — *Tapoter :* sens part. du suffixe *oter* : comp. : clignoter, grignoter, trembloter. — *Interpeller :* parler avec une certaine violence. — *Infaillible :* qui ne se trompe pas (rad. : *faillir*). — *Nettement :* de façon claire.

Qualifier le **ton du docteur** (*familier, docte, magistral*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Ce docteur est un (*spécialiste*) des maladies du cœur. — Le (*chirurgien*) a opéré mon frère : l'*opération* a bien réussi. — L'*oculiste* m'a soigné les yeux. — Le (*dentiste*) m'a arraché une dent. — Le (*radiologue*) a examiné le blessé aux rayons X. — Ce malade aisé s'est fait soigné en (*clinique*), ce malheureux fut conduit à l'*hôpital*. Ce tuberculeux est dans un *sanatorium*.

ORTHOGRAPHE. — Une hernie, un abcès, une appendicite, un furoncle ; — ausculter ; — la toux.

Dictée. — Il ne cessait de regarder → s'est tourné vers les autres médecins pour les interpeller.

CONJUGAISON. — La forme interrogative.

Aux temps simples (inversion du sujet) : Venez-vous? — Crois-tu? — A la 1re personne, noter au 1er groupe *(er)*, 2e groupe *(ir)*, l'emploi disgracieux de l'inversion : Finis-je? Mangeai-je? — Remplacer par la forme : *est-ce que*, notamment : *dors-je, cours-je*, etc. — Certains verbes en *e* acceptent cette inversion : *aimé-je?* Noter l'*accent aigu* sur le *e* final.

Aux temps composés. — Ai-je pris cette purge? Noter que la **forme exclamative** peut se conjuguer de même : En ai-je vu de ces savants docteurs ! Non, mais, crois-tu ! Souvent la forme interrogative est *accompagnée d'une négation : Ne* crois-tu *pas?* — *N'*as-tu *pas* cru? — Cet enfant *ne* croit-il *pas* que..., *n'*a-t-il *pas* cru que...

Exercices. — 1. Conjuguer : 1° à la forme interrogative ; 2° interrogative-négative, les exemples donnés : Je veux partir. — Tu prends le train. — Tu viendras demain. L'enfant sait sa leçon. — Il a étudié son piano. — Le médecin est venu hier. — Le malade est enfin guéri.

2. Conjuguer à la forme exclamative : J'ai mal (*Ai-je mal!*). — Je suis fatigué. — Tu parais las.

Verbe se laver. — Te laves-tu? — L'enfant se lave-t-il? — *Me* suis-*je* lavé? — *Ne* te laves-tu pas? — *Ne* me suis-je *pas* lavé?

Exercice. — Conjuguer sur ce modèle les verbes :
1. **Se lever, s'endormir, se nourrir** suffisamment.
2. **S'en aller.** (Où t'en vas-tu? Où m'en irai-je? Où m'en suis-je allé?)

3. La convalescence.

... Ainsi, je ne suis pas mort ! Mais dans quel état la fièvre me laisse ! Elle m'a réduit à rien. Je suis affreusement maigri, racorni, incapable de remuer seulement mes jambes de fuseau et mes bras grêles. Mais quelle tenaille me mord le ventre? « Oh ! grand'mère, que j'ai faim ! — Tu as faim ! oh ! alors tu es sauf ! » Elle courut à l'étable chercher un œuf frais que j'avalai d'un trait.

Pendant les deux mois que dura ma convalescence, je fus en proie à une faim sans cesse renaissante. Ce que je consommais en un jour était prodigieux. De grandes écuellées de soupe et de pain bis, les œufs de toutes nos poules et d'épaisses tranches de lard qui faisaient mes délices. A ce régime, je repris vite des forces ; mes couleurs revinrent, et aussi la joie, le plaisir de vivre.

PIERRE BESSON.
(*Un pâtre du Cantal*, Delagrave.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Détails indiquant la longueur de cette maladie. — Pourquoi a-t-il si faim? — Montrer qu'il a grand faim. — Comment se termine sa convalescence? — Lire le texte en insistant sur les mots qui montre cette faim. — Qualifier cette nourriture.

Mots. — *Réduit à rien :* il ne reste presque rien de moi. — *Racorni* (de corne) : je suis devenu *sec* (maigre). — *Sauf* (sauvé) : sain et sauf. — *Renaissante :* qui ne se calmait pas. Une faim *insatiable.* — *Prodigieux* (étonnant). Un prodige : un miracle. — *Mes délices :* qui me semblaient délicieuses. — *Ce régime* (manière de se nourrir). (Être au régime. Vivre de régime.)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Un *régime* (sévère, lacté...). — Observer la *diète.* — *Jeûner.* — *Un convalescent.* — Une guérison (*inespérée, miraculeuse*).

COMPLÉTER *le bulletin de santé suivant :*

Un (*mieux*) **sensible s'est** (*manifesté*) **dans l'**(*état*) **de Sa Majesté. Elle** (*a recouvré*) **sa connaissance. La fièvre est** (*tombée*). **Sa Majesté** (*a reposé*) **paisiblement cette nuit. Les médecins se déclarent pleins** (*d'espoir*). **Désormais, Sa Majesté est** (*en convalescence*). **Il ne sera plus publié de bulletin quotidien de sa** (*santé*). (A. LICHTENBERGER.)

COMPOSITION DE PHRASES. — Que (*Comme*) **c'est mauvais, cette huile de foie de morue! Quelle mauvaise mine tu as aujourd'hui.**

1. *Sur ces modèles,* **composer des phrases exclamatives** *mettant en vedette une* **qualité** *ou un* **défaut.**

Une potion ; — un grand docteur ; — le pouls d'un malade ; — une convalescence ; — la fièvre.

2. **Faire parler** un malade à son docteur ; — le docteur au malade. — La mère de l'enfant à son fils. — L'infirmière au docteur.

Notons : L'aspect d'un fiévreux ; — d'un enfant malade depuis longtemps ; — ce que fait le docteur, ce qu'il dit en auscultant.

Le paragraphe. — *Sur le modèle du texte* (1), montrer : **un enfant, un grand-père, un bébé malades, la mère donnant une potion très désagréable.** — *Sur le modèle du texte* (2), **un docteur qui vous vous a ausculté** (ce qu'il dit, ce qu'il fait, ce que vous avez fait). — (Texte 3.) **Un convalescent** (ayant grand'faim ; demandant à manger ; ne parvenant pas à se rassasier).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

1. Tante Poncette.

Quand elle se mettait à énumérer ses maladies, elle ne tarissait point. D'apparence frêle, de complexion délicate, sensible aux moindres changements de température, mais se soignant, s'écoutant, se dorlotant, elle pouvait être assurée de la longévité de ces éternels valétudinaires qui enterrent leurs arrière-neveux. Elle parlait de ses maladies comme d'hôtes familiers et choyés, que chaque saison ramenait régulièrement. L'hiver, elle avait sa bronchite ; au début du printemps, sa congestion pulmonaire ; en été, sa fièvre, ses palpitations ; en automne, ses enrouements et ses faiblesses...

J. LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Expliquer tout de suite les textes 1 et 2 qui forment un tout. — Tante Poncette est une **personne âgée.** — Le **portrait** qu'en trace l'auteur est **empreint** de **malice** et d'**ironie.** — Quel est son plus grand souci? (*Sa santé.*) — Quelle nuance de sens marque l'adjectif possessif dans : *sa* bronchite, *sa* congestion pulmonaire, etc. (Essayer de le remplacer par l'adj. indéfini.) — Elle aime se plaindre et être plainte (V. texte 2). — Caractériser l'attitude du docteur. — Pourquoi tante Poncette lui accorde-t-elle toute confiance?

Mots et expressions. — *Tarissait* : cessait ; — *complexion :* constitution du corps ; — *se soignant, s'écoutant, se dorlotant :* noter la progression ; — *longévité :* longue durée de la vie ; — *valétudinaires :*

IMBERT. Mon ami Koffi. Livre de Lecture courante à l'usage des écoles africaines C. élément. 10 f.

N'achetez aucun poste sans avoir d'abord

ENTENDU, ESSAYÉ, ÉPROUVÉ

le

SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

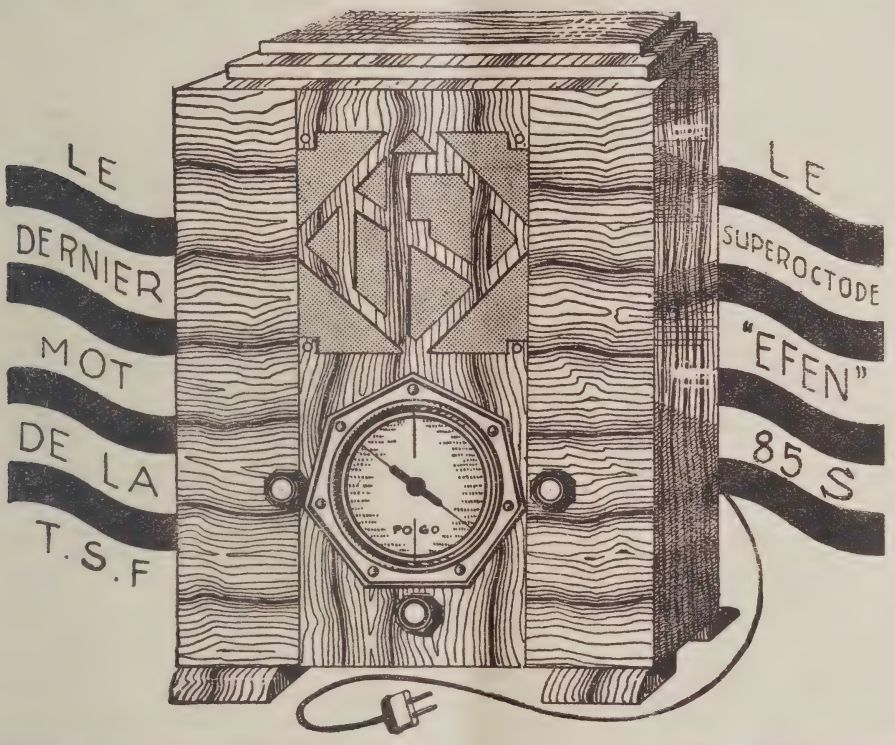

Superhétérodyne à changement de fréquence. Sept circuits accordés, triple condensateur variable, entièrement blindé. Étalonné en noms de stations. Prise de Pick-up.

LE MAXIMUM DE PERFECTION

- GARANTI PAR F. NATHAN UN AN CONTRE TOUT VICE DE CONSTRUCTION
- ▪ LAMPES GARANTIES SIX MOIS
- ▪ ▪ SERVICE DE DÉPANNAGE GRATUIT
- ▪ ▪ ▪ RENSEIGNEMENTS CHEZ LES LIBRAIRES CONCESSIONNAIRES ET A LA LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

1250 fr.
Franco FRANCE CONTINENTALE seulement
(REMISE 10 % aux membres du corps enseignant)

- ▪ NETTETÉ PARFAITE
- ▪ ▪ SÉLECTIVITÉ ABSOLUE
- ▪ ▪ ▪ PUISSANCE RÉGLABLE
- ▪ ▪ ▪ CONTROLE DU VOLUME SONORE
- ▪ ▪ ▪ ▪ FONCTIONNE SUR COURANT ALTERNATIF 110-130-220-250 volts, 25 et 40/50 périodes.

(Bien indiquer le courant utilisé)

LE MINIMUM DE PRIX D'ACHAT

LIQVIDATION
DE LA
TYRANNIE
DECRET

VENTE PUBLIQUE EN L'AN II, AU CHATELET DE PARIS.

Les ventes publiques de biens immeubles avaient lieu sur place, au chef-lieu des districts. Quant aux ventes des objets saisis dans les Églises, et des accessoires de théâtre estimés séditieux, elles étaient faites, aux enchères, tantôt sur la place de la Révolution (Concorde), tantôt devant le grand Châtelet, au débouché de la rue Saint-Denis. Les brocanteurs qui se rendaient acquéreurs de ces objets, pour en extraire l'or, s'intitulaient « les liquidateurs de la Tyrannie »

NE CONNAITRIEZ-VOUS PAS ENCORE....

CHIMICA

Ne savez-vous pas que...

CHIMICA permet de faire, pour un prix très réduit, un nombre d'expériences considérable.

CHIMICA est le laboratoire portatif le plus complet, le mieux étudié, le moins encombrant.

CHIMICA est le seul compendium de chimie que l'on puisse confier sans danger à des élèves.

Un joli coffret en aulne verni (43 × 21 × 19 ; poids 6 kilogr.), comprenant plus de 110 appareils, produits ou accessoires prêts à être utilisés, livré avec une notice très complète, véritable guide conduisant l'expérimentateur le plus novice " par la main ".

275 fr.

La boîte CHIMICA, grâce à sa forme et à son contenu particulièrement bien étudiés, permet de réaliser en classe tous les essais, dont les ouvrages scolaires donnent la description et l'explication théoriques. C'est donc le complément indispensable du cours.

malades, maladifs. — Expliquer toute la phrase : — *hôtes familiers et choyés* ; montrer l'ironie en rattachant à l'emploi de l'adjectif possessif ; — *reconstituant :* fortifiant.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. *Remplacer les mots soulignés par des mots et expressions tirés du texte :* Quand elle *commençait* à *citer* toutes *ses affections*, elle *ne cessait point de parler*. D'*aspect* frêle, de *faible constitution*, sensible aux moindres *variations* de température, mais se soignant... elle pouvait être *certaine de vivre aussi longtemps que ces* éternels *malades* qui *survivent* à leurs arrière-neveux.

2. Emploi du verbe **tarir.** — Que signifie : *tarir* un étang ? (mettre à sec) ; — *tarir* les larmes, les pleurs ? (faire cesser). — Cette source *a tari* hier, *est tarie* depuis hier. — Il ne *tarit* point sur ce sujet. — L'entretien *tarit*.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Complexion, réflexion, complexe ; — les arrière-neveux ; — l'hôte, les hôtes, hôtel, autel ; — famille, familier ; — congestion, gestion, gérer, digérer, digestion, suggestion ; — enrouer, enrouement.

1. Indiquer **le sens des verbes à la forme pronominale** ; le sens de l'adj. démons. : *ces* (éternels valétudinaires).

2. **Fonction de :** *d'apparence frêle, de complexion délicate, sensible.* — Se rapportent à elle : attributs ou équivalents d'attributs : frêle d'apparence, délicate de complexion.

2. Tante Poncette (*suite*).

Enrhumée, elle toussait avec complaisance, creusant sa toux sans se plaindre, mais attendant qu'on la plaignît, mortifiée si l'on ne s'apercevait de rien. Enrouée, elle prenait une voix venant du plus profond de la gorge, si grave, si basse qu'on ne l'entendait plus, et si parfois elle s'oubliait à parler presque distinctement :

— C'est par crises, disait-elle.

Contrairement à la plupart des paysannes, elle appelait volontiers le docteur, et celui-ci, qui la savait bonne cliente et malade de facile composition, l'écoutait, hochait la tête, lui ordonnait du vin reconstituant, lui recommandait par-dessus tout de se coucher tôt, de se lever tard, de ne pas se fatiguer dans son jardin.

— Surtout, pas d'excès, madame Varnier, pas d'excès.

— Non, monsieur Lacasse, disait-elle, grave et docile.

J. Leroux. (*Id.*)

EXPLICATION ET VOCABULAIRE. — *Avec complaisance :* avec une sorte de satisfaction, avec insistance ; — *mortifiée :* contrariée, déçue ; — *de facile composition :* accommodante.

Exercice. — 1. Emploi de : **composer,** *composition :* 1° Former un tout de différentes parties : *composer un remède, un corps composé.* — 2° Imprimerie : *composer un texte* (le composteur). — 3° *Composer un livre, un poème, une œuvre musicale* (un compositeur), *les plans, les dessins d'un édifice.* — 4° Arranger pour donner le change : *composer son langage, ses manières.* — 5° Composer en classe : *composition de français.* — 6° S'arranger, s'accorder : *Me voyant pris, il fallut composer, entrer en composition.* — 7° Faire des concessions : *composer avec les préjugés, avec l'opinion.* — 8° capitulation : *recevoir à composition.* — 9° *un homme de facile, de bonne composition* (V. texte).

2. **Le mot: constitution :** — *La constitution* de l'air (composition). — *Constituer* une société (l'organiser). — *Se constituer* prisonnier (se livrer soi-même). — *Une constitution* monarchique, républicaine. — Une bonne *constitution* (une forte complexion).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Mettre au **présent** la 1re phrase : (*plaignît :* devient *plaigne*, subj. prés.). — **Relever** les verbes à la forme pronominale. — **Analyser** le pronom démonstr. — **Fonction de :** bonne cliente (attrib. de *la*). — Grave et docile (attrib. de *elle* ou compl. circonstanciels de *disait*).

3. Une garde-malade dévouée.

Quand il y a dans la famille quelqu'un de malade, on fait appeler tante Argentine. Tante Argentine arrive et s'installe dans la chambre. Elle met une serviette blanche sur la table, range les drogues, fait la veilleuse pour la nuit. Si le malade s'assoupit, elle se cale dans le fauteuil au chevet du lit et dort à petits coups. Sa tête penche et se déclanche à secousses sèches : une, deux, trois, quatre ; elle ouvre les yeux une demi-seconde, se renverse au dossier et recommence... On dirait un gros joujou mécanique, entêté au même mouvement raide et comique.

L'hiver, le poêle ronronne ; l'été, une mouche bourdonne dans les rideaux ; c'est un bon silence tiède et feutré dans une molle odeur de pharmacie. Si le médecin a dit : « Tâchez de distraire un peu votre malade », tante Argentine égrène d'une voix qui ne fatigue point les mille riens qui font doucement couler les heures. Mais s'il a recommandé le calme, elle peut se taire pendant des jours et des semaines. Il lui est arrivé de rester tout un mois sans se déshabiller.

J. Gaument et Camille Cé.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Au lieu d'une vieille dame qui s'écoute et se dorlote, nous avons ici une **tante dévouée** qui se fait la garde-malade de toute une famille. — Quel est le **trait** qui caractérise le mieux son **dévouement?** (Dernière phrase.) — Quand dort-elle ? — Pourquoi dort-elle mal ? — Argentine s'est si bien habituée à ses fonctions qu'elle paraît y trouver quelque **plaisir** (un bon silence...).

Mots. — *Drogues :* remèdes, médicaments ; — *chevet :* chef, tête ; — *se déclanche* (ou déclenche) : séparation brusque de deux pièces, rappr. de *mécanique ;* — *feutré,* v. ouaté ; — *molle :* contr. violente ; — *égrène les mille riens :* justifier le verbe : régularité, minutie, lenteur ; — qu'est-ce que ces mille riens ? — *Elle peut se taire :* elle ne parle pas pour le plaisir. Son attitude est subordonnée à l'intérêt de son malade.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **S'assoupit.** — Trouver des expressions qui expriment : a. *l'envie de dormir :* tomber de sommeil, bâiller, être accablé de sommeil ; — b. *commencer à dormir :* s'endormir, s'assoupir ; — c. *dormir légèrement ou profondément :* somnoler, dormir d'un œil, reposer, dormir d'une oreille, dormir sur ses deux oreilles, sommeiller, avoir un sommeil de plomb.

2. Remplacer les mots et expressions suivants par des **synonymes :** *à secousses sèches* (par saccades) ; — *une demi-seconde* (un instant) ; — *entêté* (obstiné) ; — *ronronne* (ronfle) ; — *molle* odeur (fade) ; — *distraire* (amuser) ; — *qui ne fatigue point* (infatigable) ; — *riens* (choses babioles, vétilles, bagatelles) ; — *recommandé* (prescrit) ; — *se déshabiller* (se dévêtir).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Drogue, droguerie, droguiste ; — une demi-seconde, une demi-heure ; — joujou, des joujoux ; — poêle, poil ; — distraire, traire, traction, distraction ; — égrener, grain ; — médecin, médical, médicinal.

1. **Analyser la forme :** *Il lui est arrivé de...* (dernière phrase), v. impers., sujet réel ? — 2. **Commencer** la 1re phrase **par :** *Si quelqu'un est...* — 3. *Si le malade s'assoupit, si le médecin a dit...* — Exprimer la condition par l'inversion en supprimant *si : Le malade s'assoupit-il?...* — 4. **Relever les verbes à la forme pronominale** en indiquant le sens : les mille *riens* (n. com.).

GRAMMAIRE

Pronoms indéfinis.

Quelqu'un de malade ; — *on* fait appeler (3e texte) ; — l'*on* ne s'apercevait de *rien* (texte 2) ; — *la plupart* des paysannes (texte 3).

CHAPOTOT ET MAILLARD. L'enseig. de la composition franç. à l'école primaire... 12.50

Exercice. — Dans les phrases suivantes, **relever les pronoms indéfinis,** les **étudier** au point de vue de la **forme,** de la **fonction,** du **sens.**

On a souvent besoin d'un plus petit que soi (*sujet indéterminé*). — Est-*on* prêt ? — *On* va partir (on = *nous*).

Chacun **se dit ami, mais fou qui s'y repose.**

Rien **n'est plus commun que le nom.**

Rien **n'est plus rare que la chose.**

LA FONTAINE.

Comparer à mille *riens*; — dans lequel *riens* est un nom ; — **faire distinguer** *chaque,* adj. de *chacun* (pronom). — Ces cahiers coûtent deux francs *chacun* (et non chaque). Les élèves ont eu *chacun* son prix (ou leur prix). — Le bien d'*autrui* tu ne prendras (autrui, toujours complément). — *Personne* ne répondait. — Qui est venu ? *Personne* (sens négatif dans les deux cas). — *D'aucuns* pensent... (sens de : quelques-uns). — *Aucun* ne l'a vu (sens négatif). — *Quiconque* a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu (n'importe qui). — Je cherche *quelqu'un* (une personne quelconque). — De mes amis, *quelques-uns* ou *plusieurs* sont morts. — *L'un* rit, *l'autre* pleure (celui-ci, celui-là, le premier, le second). — Donnez-moi *quelque chose* de solide. — *Tous* ne sont pas venus, dites-moi *tout.* — *La plupart* ont réussi (verbe au pluriel). — *Plus d'un* s'est trompé (verbe au singulier).

2. **Une ombre, un souffle, un rien,** *tout* **lui donnait la fièvre.** (L. F.)

Femme, moine, vieillard, *tout* **était descendu.** (*Id.*)

Quelle est la valeur de *tout ?* — Faites quelques phrases sur ce modèle.

CONJUGAISON

Le mode subjonctif (temps présent et passé).

Dans les phrases suivantes, **étudier** la **forme** et le **sens** des verbes au subjonctif :

Comparer :

Le malade *va* beaucoup mieux. — Je souhaite que le malade *aille* mieux. — Je dis que Paul *est* courageux. — Je veux que Paul *soit* courageux. — Elle se tait quand il *dort.* — Elle lui parle jusqu'à ce qu'il *dorme.* — Il faut que vous *finissiez* avant ce soir, que vous *ayez fini, terminé.* — Je vois que vous vous appliquez, mais je désire que vous vous *hâtiez* davantage. — Je ne permets pas qu'*on joue,* qu'*on coure* sur la pelouse. — Il importe qu'il *se soumette* aux prescriptions du docteur. — Ce n'est pas assez qu'un livre vous *amuse,* il est bon qu'il vous *instruise.*

Formes exclamatives. — Qu'il s'en *aille !* — Qui m'aime me *suive !* — *Fasse* le ciel ! — *Puissé*-je réussir ! — Il n'est pas malade, que je *sache !* — Qu'on me *permette* de sortir, et j'aurai bientôt fait cette commission ! — *Advienne* que pourra ! — *Vive* la France !

Construire des phrases dans lesquelles les subordonnées seront introduites par : *pour que, afin que, de peur que ; quoique, bien que, quel que, en attendant que...*

Étudier la formation *du présent* et du *passé du subjonctif* dans les trois groupes (auxiliaires *avoir* et *être*).

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. *Portrait rapide* (Voir C. É., TEXTE 1) : **Le médecin est venu, petit homme sec et revêche : « C'est la croissance. »**

Présentez quelques docteurs en traits aussi brefs. Modifier les paroles : « Nous allons voir ! — Où est le malade ? — Eh bien ! on est malade ! » etc.

2. *Je suis guéri* (Voir C. É., TEXTE 3). **Je suis affreusement maigri... bras grêles.**

Vous supposerez que la malade a repris des forces : Je suis redevenu gros, replet, capable de..., de...

3. *Si le médecin a dit :* **« Tâchez de distraire votre malade »,... couler les heures** (TEXTE 3).

Supposez que le médecin ait dit : « Il faut du calme » et indiquez en imitant la construction ci-dessus l'attitude de chacun. — Il peut aussi avoir dit : « C'est grave ! » ou : « Ce ne sera rien. » — « Il lui faut le grand air », etc.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Qu'est-ce Pierre peut bien avoir?** — Attitude de Pierre. — Inquiétude de la maman. — 2. **Une consultation** (V. TEXTE 2, C. É. ET C. M. 1re ANNÉE). — 3. **On pose des ventouses.** — 4. **Maman veille** au chevet de mon frère malade. — 5. **Convalescence** (TEXTE 3, C. É.). — 5. **Veux-tu bien prendre** ta médecine! Bébé résiste. Maman insiste.

Le petit Jacques a la rougeole. Il faut le veiller, lui donner sa tisane, prendre garde à ce qu'il ne se découvre pas. Et chaque nuit, quand Jacques ouvre les yeux, il voit sa maman penchée au-dessus de lui, ramenant les couvertures qu'il voudrait repousser, lui parlant doucement : « Allons, petit Jacques, obéis à maman pour guérir bien vite. »

D'après E. LAVISSE.

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **Vous avez sans doute été malade ; vos parents ont appelé le docteur ou vous ont conduit chez lui.** Racontez dans quelles circonstances et dites quelles impressions vous avez éprouvées avant, pendant et après la consultation.

2. **Vous avez soigné votre maman malade.** Dites comment vous vous êtes acquitté de votre tâche.

3. **Votre dernière maladie** ou celle d'une personne que vous connaissez.

Devoir d'élève. — L'hiver dernier, en revenant d'une promenade, mes parents ont trouvé Paul tout fiévreux et fort oppressé. On lui a mis tout de suite des cataplasmes, et, comme le mal ne se calmait pas, avant de se rendre à son travail, papa est passé chez le docteur.

Celui-ci arriva bientôt, il se chauffa les mains pendant quelques instants, car, dehors, la bise était rude, puis il dit : « Allons voir le petit malade ! » Ma mère le conduisit dans la chambre où Paul continuait toujours à se plaindre. Il l'ausculta minutieusement, écoutant le sifflement continuel des bronches, lui tâta le pouls, prit sa température. Mes parents le regardaient anxieusement, cherchant à deviner ses pensées. Enfin, il releva sa grosse tête ; un pli soucieux lui barrait le front. Il fit une moue et déclara : « C'est une bronchite, et elle est à surveiller. » Il s'assit et rédigea minutieusement une longue ordonnance, dans laquelle il prescrivit une injection de sérum, des potions calmantes et des bains.

La maladie fut longue et pénible. Le docteur revint plusieurs fois, car il craignait une bronchopneumonie. Si Paul eût été moins faible, il aurait vu ses parents, le jour comme la nuit, penchés au-dessus de son petit lit, surveillant son souffle, ses moindres mouvements.

Enfin, le médecin put annoncer la convalescence ; elle fut assez longue elle aussi, mais la robuste constitution de Paul triompha. Il put se lever et manger un peu. Les gens qui passaient dans la rue et qui lui faisaient de petits signes d'amitié lui paraissaient plus aimables, la nature plus belle. Lorsqu'il fut complètement rétabli, il demanda « Maman, est-ce vrai que j'ai failli mourir ? » Maman ne répondit pas, mais l'embrassa bien fort pour clore ces tristes souvenirs.

J. S. (12 ANS).

RÉCITATION

Sganarelle médecin.

Voir SOUCHÉ, *La Lecture expressive et le Français au C. M., 1er degré,* p. 134. (Nathan, édit.)

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).*

J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. *Cours élément.* *Élève...* **6.80** *Maître.* **10.50**

croître des produits qui seraient l'objet d'une demande pressante de la part des grandes villes installées au bord de la plaine, bref que ces sols sableux et humides pouvaient devenir grands producteurs de légumes et de petits fruits. Depuis quarante ans, c'est une véritable résurrection opérée à l'aide de moyens variés. Le sol a été amélioré par application de chaux et d'engrais chimiques. Des trains spéciaux ont été créés pour relier les centres de production aux grandes villes lorsque la récolte bat son plein. Enfin des usines de conserves ont été aménagées partout pour utiliser le surplus. Ajoutons la spécialisation étroite en fonction des sols, et la création d'associations de producteurs qui standardisent et contrôlent la qualité des produits.

Cette originale agriculture commence en réalité dans la presqu'île marécageuse du Cap Cod, où l'on récolte en masse les baies un peu sûres *(cranberries)*, si utilisées dans les tartes. Dans Long Island, à côté de déserts de pins souffreteux et de chênes buissonnants, d'une part, et des énormes faubourgs de New-York d'autre part, on trouve surtout dans l'Est, de vastes champs de pommes de terre, choux, choux-fleurs et tomates, sur des domaines qui, il y a quarante ans, se consacraient entièrement à la production du lait ; le climat maritime de cette partie de l'île, où les gelées d'automne sont tardives, permet d'y produire des tomates jusqu'à la fin d'octobre, au moment où celles du continent sont gelées, ce qui est une sorte de fourniture de primeurs a rebours. Les pinèdes du New-Jersey, qui occupent 7 500 kilomètres carrés, l'étendue d'un grand département français, sont aérées de clairières où on récolte des fraises, des melons d'eau, où on recueille des cranberries en automne, le tout effectué par des Italiens et Polonais qui, l'hiver, cherchent du travail dans les villes. Nulle part, cependant, ce type d'agriculture n'est aussi développé que dans la vaste presqu'île allongée entre les baies Delaware et Chesapeake, et que se partagent les États de Delaware, Maryland et Virginie. Le sol bas rappelle celui de nos marais de la côte Atlantique ; les fermiers y circulent en bateau plus que sur la terre ferme. Partout ce sont des champs de tomates, fraises, melons, pommes de terre, haricots, pois, et presque chaque station de chemin de fer a sa fabrique de conserves. Nous sommes là dans un des plus grands centres de conserves de l'Union. L'extrême-sud de la presqu'île est consacré à la « pomme de terre douce », au goût sucré, une des originalités de la cuisine américaine.

R. Blanchard. (*L'Amérique du Nord.*)

Lecture III. — **Les pêches de Montreuil.** — Certaines des cultures de la région parisienne ont une renommée mondiale. Il en est ainsi des cultures de pêches de Montreuil.

Leur origine remonte très loin, vraisemblablement au XVe siècle, et cette culture s'est développée aux XVIe et XVIIe siècles, où les pêches de Montreuil ont commencé à être appréciées sur les tables royales.

Il existait encore, il y a quelques années, sur la seule commune de Montreuil, plus de 350 hectares de jardins où l'on ne faisait que la culture fruitière. Ces cultures s'étendaient également sur les communes voisines de Bagnolet, Fontenay-sous-Bois, Rosny, Romainville, donnant une surface de plus de 500 hectares de jardins et représentant plus de 1 000 kilomètres d'espaliers. Ces jardins sont en effet entrecoupés de murs le long desquels les pêchers sont plantés en espalier. Ces murs, formant dans les jardins un véritable dédale, donnent à la région un aspect tout à fait caractéristique.

On cultivait autrefois dans la région de Montreuil toutes les espèces fruitières : pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêchers. Quand les chemins de fer ont été créés, permettant les échanges faciles entre les différentes régions, les cultivateurs de Montreuil se sont spécialisés et les pêchers couvrent tous les espaliers exposés au sud et au levant. Les cultures exposées à l'ouest sont seules réservées aux pommiers et aux poiriers.

Le terrain silico-argileux, avec sous-sol calcaire entremêlé de silex, est tout à fait favorable à la culture du pêcher greffé sur amandier. Celui-ci s'étale dans ce terrain au lieu de piquer en profondeur et donne au pêcher une longévité remarquable.

La proximité de Paris et la transformation de Montreuil qui, riche de 72 000 habitants, est devenue une ville très industrielle, rendent la culture de plus en plus difficile, mais il existe encore 250 hectares de jardins à Montreuil. On y trouvait autrefois de la vigne, destinée à faire du vin, qui était cultivée entre les murs d'espaliers. Maintenant les cultures intercalées sont des fleurs : pivoines, rosiers, glaïeuls, plantes bulbeuses qui, apportées aux halles parisiennes, y trouvent un écoulement facile.

Enfin, à côté des belles variétés de pêches, on cultive en fruits de luxe les poires des variétés Comice, Passe Crassane et les pommes Calville, Canada, ainsi que les variétés également de luxe Api, Grand Alexandre, Sans Pareille de Peagood, que l'on obtient en fruits de choix, souvent décorés et armoriés par des procédés spéciaux d'insolation et de photographie.

A. Lièvre. (*Les productions horticoles françaises.*)

Lecture IV. — **Conservation des fruits et légumes par le froid** — Le froid peut être utilisé pour la conservation des fruits pendant des périodes assez longues.

Le fruit est un véritable organisme qui continue à vivre après avoir été détaché de l'arbre. Comme avant la cueillette, il constitue un ensemble vivant, soumis à un rythme régulier ; il absorbe de l'oxygène et rend de l'anhydride carbonique. Cette vie aboutit fatalement à la mort, suivie de décomposition chimique et de putréfaction. En entreposant le fruit dans une chambre frigorifique dont la température varie entre — 1° et + 5°, on peut facilement ralentir l'intensité de cette vie et retarder ainsi la mort.

Malgré les très grands services que l'utilisation du froid industriel peut rendre à l'alimentation générale, les installations frigorifiques sont encore assez peu répandues chez nous. Il y a lieu cependant de noter la gare frigorifique de Paris-Ivry, installation comprenant 22 chambres froides dont les températures varient suivant les denrées à conserver. Un étage entier est spécialement réservé aux fruits. La location des emplacements est consentie aux expéditeurs suivant diverses modalités pouvant permettre l'usage de cet entrepôt à tous les cultivateurs appelés à faire des expéditions de fruits à Paris.

La conservation des légumes par le froid offre des difficultés beaucoup plus considérables que la conservation des fruits. La constitution du légume est essentiellement aqueuse, ce qui rend assez rapide son flétrissement et difficile son maintien à l'état frais. D'autre part, une fois congelés, les légumes frais deviennent impropres à la consommation. Il faut donc ne se servir pour leur conservation que de chambres frigorifiques à température supérieure à zéro degré.

Les pommes de terre maintenues à la température + 2° à + 5°, avec humidité de 80 à 50 p. 100 d'une bonne aération, peuvent se conserver six mois.

Aux États-Unis d'Amérique, on conserve couramment par frigorifiques les carottes, les navets et les oignons. Les choux-fleurs le sont en Italie et en France pendant deux à trois mois au maximum. La conservation des asperges et des champignons est à l'étude. Les petits pois, les haricots verts, les tomates, les melons et les salades ne peuvent pas être conservés à l'état frais par les procédés basés sur le froid ; on peut seulement assurer, par l'emploi de wagons frigorifiques, leur conservation pendant les quelques heures que nécessite leur transport du pays producteur en pays consommateur.

F. Delège. (*L'Exportateur français.*)

Mme Ozouf.

Jean-Pierre. La géographie pittoresque. 15 héliogravures de 1 m. × 0,65. Chac. 12.50

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. ÉLÉM^RE : Bordures (petites surfaces)

C. MOYEN : Bordure (décor floral).

INVERSION ALTERNATIVE D'UN MOTIF-TYPE

OBSERVATION ET DESSIN

C. ÉL^RE : Notion de symétrie

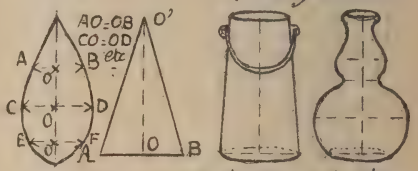

Croquis du maître Application par les élèves

C. MOYEN : Vases et poteries

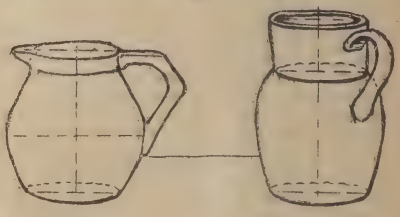

PRÉPARATION AU C.E.P.

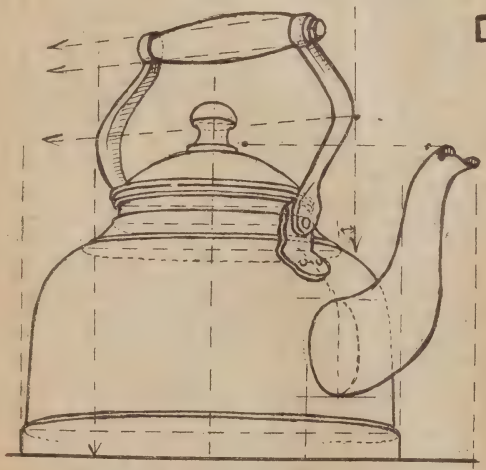

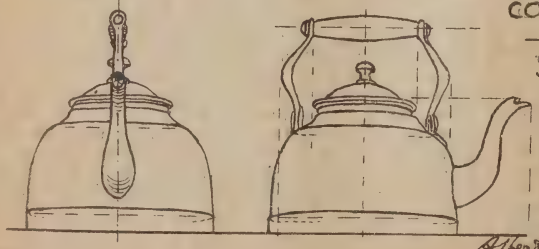

DÉCORATION : Décor du Cercle

Eléments végétaux stylisés

Inversion du même motif

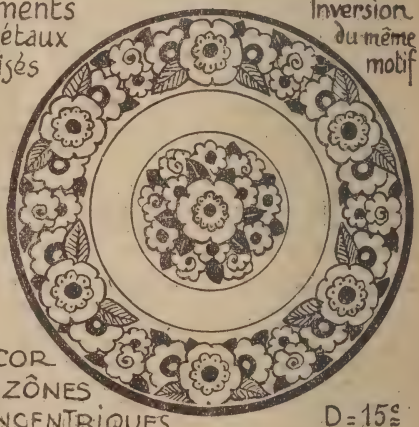

DÉCOR EN ZÔNES CONCENTRIQUES

D = 15^c

SCHÈMA DES CHANGEMENTS D'ASPECT DE L'ANSE

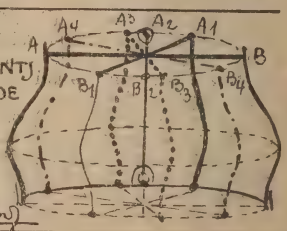

Albert Muhlemann

PROFIT et VIVIEN. Le travail manuel appliqué sans outillage. . . . . Broché. 10.50 Relié. . 12.50

sonnes. (C. É. P. É., Crozon.) RÉPONSES. → **1er : 25 000 f. ; 2e : 21 000 f. ; 3e : 23 000 f.**

5. Deux terrains ont le même périmètre. L'un est carré et a 75 m. de côté. L'autre est rectangulaire et sa longueur est double de sa longueur. Quelle est la différence de prix de ces terrains si l'are vaut 250 f.? (C. É. P. É., Pont-Aven.) RÉPONSE. → **1562 f. 50.**

6. On veut partager en deux parties égales par une parallèle à la largeur un champ rectangulaire de 40 m. de long sur 36 m. de large. L'opération faite, on s'aperçoit qu'une part a 40 m² de plus que l'autre. De combien faut-il déplacer la limite pour que les 2 parts soient égales? RÉPONSE. → **0 m. 55.**

Calcul mental.

Multiplication et division d'un nombre par 0,5.

PROBLÈME. — *Quel est le prix de 0 l. 5 d'alcool à 18 f. le litre.*

On a : 0 l. 5 $= \frac{1}{2}$ l.

Prix : 18 f. $\times \frac{1}{2} = \frac{18}{2} = 9$.

PROBLÈME. — *Combien peut-on couper de morceaux de ficelle de 0 m. 50 dans 15 m.?*

On a : 0 l. 5 $= \frac{1}{2}$ m.

Nombre de morceaux : $15 : \frac{1}{2} = 15 \times 2 =$ 30 morceaux.

ÉNONCER LES RÈGLES.

Poser par le procédé Lamartinière des petits problèmes simples conduisant aux opérations étudiées.

COURS SUPÉRIEUR

Principes généraux relatifs à la résolution des équations.

1er PRINCIPE. — *On peut ajouter ou retrancher un même nombre ou une même expression algébrique aux 2 termes d'une équation ; on obtient une équation qui a les mêmes solutions que la première.*

CONSÉQUENCES : 1. Tout terme qui change de membre change de signe.

Soit l'équation : $2x + 7 = 5x - 9$.

Si l'on ajoute : $-5x$ aux 2 membres de l'équation, on obtient :

$$2x + 7 - 5x = 5x - 5x - 9, \quad \text{ou :}$$
$$2x + 7 - 5x = -9$$

$+5x$ en passant dans le 1er membre a changé de signe.

2. On peut changer tous les signes d'une équation.

Soit l'équation : $-7x + 9 = 5x + 6$; si l'on fait passer tous les termes du 1er membre dans le second, on obtient l'équation : $-5x - 6 = 7x - 9$ qui est la 1re équation dont tous les signes ont été changés.

2e PRINCIPE. — *En multipliant ou en divisant les deux membres d'une équation par une quantité différente de zéro, on obtient une équation qui a les mêmes racines que la première.*

CONSÉQUENCE. — On peut faire disparaître tous les dénominateurs numériques d'une équation.

Soit l'équation :

$\frac{2x}{3} + \frac{5x}{9} = 4 - \frac{7x}{12}$; le p. p. d. c. des dénominateurs est 36, on a donc, en réduisant chaque fraction au même dénominateur :

$\frac{24x}{36} + \frac{20}{36} = \frac{4 \times 36}{36} - \frac{21x}{36}$, ou, en multipliant par 36 tous les termes de cette équation, on obtient :

$$24x + 20 = 144 - 21x.$$

On dit que l'on a chassé les dénominateurs.

Polygones réguliers.

DÉFINITION. — Un polygone régulier est un polygone dont les côtés et les angles sont égaux.

Le carré est un polygone régulier à 4 côtés, le triangle équilatéral est un polygone régulier à 3 côtés.

I. **Le carré inscrit dans la circonférence :** *a.* Construction : on mène 2 diamètres perpendiculaires dont on joint les extrémités.

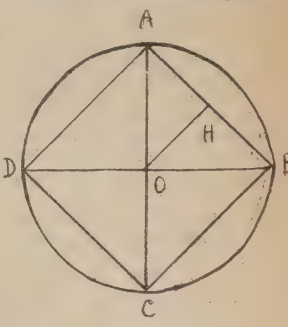

b. AB est le côté du carré, AC et DB les diagonales la perpendiculaire OH abaissée du centre sur l'un des côtés est l'apothème du carré. Les diagonales divisent le carré en quatre triangles rectangles isocèles égaux.

c. calcul du côté dans le triangle rectangle A OB, on a :

$$\widehat{AO^2} + \widehat{OB^2} = \widehat{AB^2}.$$
$$R^2 + R^2 = \widehat{AB^2}.$$
$$\widehat{AB^2} = 2R^2 ; \quad AB = R\sqrt{2}.$$

L'apothème est égal à la moitié du côté (triangle rectangle isocèle), soit à $\frac{R\sqrt{2}}{2}$

II. **L'hexagone inscrit dans la circonférence.** — Montrer que l'on obtient l'hexagone régulier inscrit en portant 6 fois le rayon de la circonférence. On peut décomposer le polygone en 6 triangles équilatéraux de côté R dont la hauteur $\frac{R\sqrt{3}}{2}$ est l'apothème de l'hexagone

III. **Le triangle équilatéral inscrit dans le cercle.** — 1. Construction : inscrire l'hexagone dans la circonférence ; le triangle équilatéral s'obtient en joignant les sommets de l'hexagone de 2 en 2.

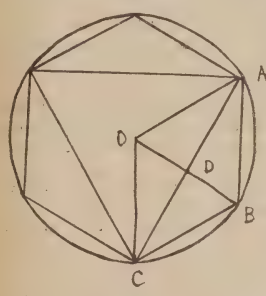

2. Calcul du côté. Le quadrilatère AOCB est un losange, ses diagonales OB et AC sont perpendiculaires, AD est donc égal à la hauteur du triangle AOB, c'est-à-dire à l'apothème de l'hexagone, le côté du triangle équilatéral vaut 2 AD, soit : $\frac{R\sqrt{3}}{2}$ $\times 2 = R\sqrt{3}$.

3. Calcul de l'apothème : l'apothème est OD, or $OD = \frac{OB}{2} = \frac{R}{2}$.

Exercices.

1. *Calculer la valeur de l'angle au centre d'un triangle équilatéral, d'un hexagone, d'un octogone régulier* (on a d'une façon générale : $\alpha^\circ = \frac{360^\circ}{n}$), RÉPONSE. → **120° ; 60° ; 45°.**

2. *Construisez un octogone régulier, joignez ensuite les sommets de 3 en 3. Quelle figure obtient-on?* (On obtient un octogone étoilé.)

3. *Tracer une circonférence de centre O et un rayon OA, élever au milieu K du rayon une perpendiculaire qui coupe la circonférence en C et D. Que pensez-vous de la droite CD? Déduire de ce problème le moyen pratique de construire le triangle équilatéral inscrit* (CD est égal au côté du triangle équilatéral, dont OK est l'apothème.)

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'enseignement primaire.

MARCANT — LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. Cours moyen..... 13 f. Cours supérieur ... 17 f.

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE**. — **Les assurances-vie** (*suite*). — *Assurance mixte.* — L'assurance mixte se fait pour une durée limitée, et ce au gré du contractant. Elle a pour but de garantir, par le paiement d'une prime déterminée, un capital payable soit immédiatement après le décès de l'assuré, si ce décès survient avant le terme fixé au contrat, ou à l'assuré lui-même, s'il est vivant à l'expiration dudit contrat.

EXEMPLE. — Age de l'assuré : 30 ans ; capital garanti : 50 000 francs ; durée du contrat : 20 ans ; prime annuelle : 2 175 francs.

Si l'assuré vient à mourir au cours de ces vingt années, n'eût-il payé qu'une seule prime trimestrielle, le capital garanti, soit 50 000 francs, est versé immédiatement au bénéficiaire, toute prime cessant d'être due. Si, au contraire, il est vivant à l'expiration des vingt années, c'est à lui-même que sera payé le capital assuré.

L'assurance mixte se fait également sur deux têtes, pour une durée limitée au gré des contractants. Elle garantit un capital payable à l'échéance du contrat aux deux assurés eux-mêmes s'ils sont vivants, soit immédiatement après le décès de l'un d'eux, au survivant ou bénéficiaire désigné. Elle permet aux époux ou à des associés de réparer la perte matérielle que peut causer à l'autre la disparition de l'un d'eux, et de reconstituer sûrement, dans un temps déterminé, tout ou partie du capital engagé dans leur entreprise.

Assurance à terme fixe. — Dotation. — La durée est fixée par l'assuré. Le capital garanti est versé au bénéficiaire à l'expiration du contrat, que l'assuré soit vivant ou décédé. En cas de décès de l'assuré, les primes cessent d'être dues et le capital reste intégralement garanti à l'époque fixée. Cette forme d'assurance peut donc servir à constituer une dot à des enfants et est préférable aux assurances qu'on nomme dotales.

Assurance combinée. — Elle se fait pour une durée limitée. En cas de décès de l'assuré au cours du contrat, le capital garanti est payé immédiatement au bénéficiaire.

S'il est vivant à l'expiration du contrat, l'assuré choisit l'une des solutions prévues :

a. Recevoir une rente ou toucher un capital tout en restant assuré ;

b. Recevoir une rente ou toucher un capital plus élevé, mais sans rester assuré.

EXEMPLE. — Age : 30 ans ; capital assuré : 100 000 francs ; durée : 20 ans ; prime annuelle : 6 300 francs.

Le capital assuré est payable immédiatement au bénéficiaire, en cas de décès de l'assuré. Si ce dernier est vivant à l'expiration du contrat, il peut opter pour l'une des combinaisons suivantes :

a. Recevoir une rente annuelle de 7 790 francs et rester assuré gratuitement pour 100 000 francs ;

b. Toucher un capital de 108 110 francs et rester assuré gratuitement ;

c. Son assurance est résiliée et il touche un capital de 165 200 francs ;

d. Son assurance est résiliée et il reçoit une rente viagère annuelle de 11 900 francs.

Assurance dotale avec contre-assurance. — Elle a pour but, moyennant le versement d'une prime annuelle, d'assurer le paiement d'un capital à fixer, dans un laps de temps déterminé par le contrat, si l'enfant est vivant à cette époque.

Au cas où l'assuré viendrait à mourir avant l'échéance dudit contrat, les primes cessent d'être dues et le capital reste intégralement garanti à cette même échéance, en cas de vie de l'enfant.

Si, au contraire, c'est l'enfant qui vient à disparaître, les primes versées sont remboursées, sans intérêt, bien entendu.

Avec la dotale sans contre-assurance, les primes sont moins lourdes, mais si l'enfant vient, malheureusement à décéder, les primes versées sont acquises à l'assureur.

II. **CONSEILS PRATIQUES. — Transports par chemin de fer ; avaries et manquants** (*suite*). — Si la Compagnie fait la preuve, par des faits positifs et précis, que les avaries ou manquants résultent de la force majeure, d'un cas fortuit ou du vice propre et dégage ainsi sa responsabilité, le destinataire pourra prendre livraison, mais en formulant des réserves motivées sur le livre d'émargement et ensuite par lettre recommandée, dans le délai de trois jours, afin de ne pas laisser périmer les droits de l'expéditeur si celui-ci croit devoir les faire valoir ultérieurement.

Enfin, si le destinataire a pris livraison sans avoir fait de réserves, il doit, si le camionnage a été fait soit par lui-même, soit par la Compagnie ou pour le compte de celle-ci, adresser au chef de gare, sous trois jours, une lettre recommandée par laquelle, après avoir signalé les avaries ou manquants, il l'invitera à les constater dans un délai de quarante-huit heures. Mais le destinataire devra faire la preuve, par témoins ou autrement, que lesdites avaries ou manquants existaient alors que les colis étaient encore sous la garde du chemin de fer.

Si le camionnage a été fait par un camionneur libre, le destinataire devra envoyer à ce camionneur, ainsi qu'au chef de gare, dans le délai de trois jours, ses réserves motivées par lettre recommandée ; il devra également faire la preuve, ainsi que nous le disons ci-dessus. Il est entendu que le correspondant de la Compagnie agit comme camionneur libre lorsque l'ordre de camionner lui a été donné directement par le destinataire.

Nous insistons sur le fait que les réserves doivent être formulées dans les trois jours, par lettre recommandée ; celle-ci ne peut être remplacée par des réserves verbales, ni par une lettre affranchie à 0 fr. 50, ni par un constat d'huissier.

III. **RÉDACTION. — Une lettre.** — *Vous écrivez au chef de gare, qui a refusé de reconnaître la responsabilité des avaries que vous aviez signalées en prenant livraison de vos colis, pour le mettre en demeure de faire la preuve que la faute n'en incombe pas à la Compagnie.*

IV. **CALCUL**. — 1. *L'abonnement annuel à un journal quotidien vendu 0 fr. 25 le numéro coûte 72 francs. Un lecteur a-t-il avantage à s'abonner pour l'année ou à acheter le journal chaque jour si, voyageant tous les dimanches, il achète ce jour-là un numéro en cours de route, qu'il soit abonné ou non ? Quelle sera la différence de dépense annuelle ?*

SOLUTION. — Prix des journaux achetés le dimanche :

0 f. 25 × 52 = 13 f.

En s'abonnant, la dépense se monte à :

72 f. + 13 f. = 85 f.

Acheté au numéro, le journal coûte :

0 f. 25 + 365 = 91 f. 25.

En s'abonnant, on réaliserait une économie de 6 f. 25.

RÉPONSE. — **L'abonnement est plus avantageux ; 6 f. 25.**

2. *Vaut-il mieux employer, pour s'éclairer, des lampes électriques ordinaires qui coûtent 4 f. 95 et durent 1 600 heures en brûlant $\frac{1}{2}$ kw. à l'heure ou des lampes demi-watt donnant le même éclairement, qui coûtent 7 f. 45 et durent 800 heures en consommant 0 kw. 38 à l'heure ?* (*1kw-heure coûte 0 f. 15.*)

RÉPONSE. — **On gagne 18 f. 85 en 1 600 heures en employant les demi-watt.**

V. **LECTURE PAR LE MAITRE.** — Le retour des pêcheurs, E. MOSELLY. (*La houle*, éditions Bourrelier, Paris.)

M. CARNIAUX,
Directeur d'école à Hellemmes-Lille (*Nord*).

KUHN. LECTURES DU SAMEDI . . . . . 7 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'éléphant.

L'éléphant est un animal géant. Son poids peut atteindre 4 000 kilos, il peut être haut de 5 mètres. Il vit dans les forêts vierges d'Afrique et d'Asie.

Les mammifères des forêts vierges vivent de préférence *sur* les arbres. Ceux qui vivent sous les arbres, sur la terre, sont ou *très petits* (pour glisser à travers le réseau inextricable de troncs et de lianes), ou *énormes*, pour se frayer leur chemin avec violence à travers les fourrés. L'éléphant vit en troupeaux de 20 à 30 individus, conduits souvent par un mâle particulièrement fort et grand.

I. Un animal qui se fraye son chemin dans la forêt vierge.

Taille considérable, force énorme : aucun arbuste, aucune liane ne résiste à sa poussée.

1. **Son corps** est comme un coin gigantesque, court et cylindrique et résistant. Son front est puissant et muni de deux bosses courtes et plates. (Sa queue est mince, garnie d'une touffe de poils.)

2. **Ses membres** massifs ressemblent à de solides piliers cylindriques. Son pied est large et plat. Les doigts sont comme soudés et munis de petits sabots.

3. **Ses yeux** sont extraordinairement petits et placés tout au fond des orbites. Ils sont ainsi protégés quand l'animal s'introduit dans les fourrés.

4. **Sa peau** est très épaisse (3 centimètres) et nue. C'est une véritable cuirasse de cuir brune ou gris d'ardoise. (Un pelage serait vite arraché.)

5. **Ses sens** sont bien développés. Son ouïe est très fine (remarquez ses oreilles larges, pendantes et mobiles). Son odorat est excellent (trompe).

II. Un herbivore.

Il mange : plantes, branches, herbes, bananes, arbustes. Il abat les arbres. Avec sa trompe il déracine ou casse les troncs, avec ses défenses il fend les branches.

Ses défenses (ce sont les incisives supérieures, pas les canines) sont en ivoire, matière précieuse. L'éléphant a quatre molaires gigantesques (40 centimètres de long, 10 centimètres de large). Ces dents s'usent rapidement, mais sont remplacées après usure. Cette chute de dents usées (la nouvelle dent est prête quand la vieille tombe) se produit 6 à 8 fois pendant la vie de l'éléphant (100-150 ans).

Ces dents (meules énormes) sont plantées dans de formidables mâchoires, mues par les muscles puissants de la grosse tête.

Le cou est court, les pattes sont raides. Il ne peut pas se baisser pour brouter : sa *trompe* est le prolongement du nez et est à la fois : nez, organe du toucher, bras prenant, réservoir d'eau et arme de défense. C'est un organe très mobile et très sensible.

Observez comment l'éléphant meut la trompe, comment il saisit sa nourriture, comment il s'arrose. Il peut saisir un tronc d'arbre et un morceau de sucre avec sa trompe. Pourquoi ? Il enroule la trompe. Observez l'extrémité poilue et humide de la trompe qui est une sorte de petit doigt charnu, mobile et préhensible.

III. L'éléphant domestique.

L'éléphant est un animal paisible et intelligent.

A l'état sauvage, il est ordinairement inoffensif. Quand on l'attaque, il se défend furieusement. Il écarte les larges oreilles, pousse un cri strident, saisit son ennemi avec la trompe, le lance en l'air et le piétine.

L'éléphant domestiqué rend les plus grands services : monture, bête de somme, bête de travail.

Montrer gravure avec l'**éléphant d'Afrique** : front bombé, grandes oreilles ; l'**éléphant d'Asie** : plus petit, front plat, petites oreilles.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Le téléphone.

I. Comment on téléphone.

Votre petite sœur est malade. Maman vous envoie **téléphoner** au docteur. Vous allez chez le boulanger, qui possède un appareil de téléphone. Le docteur a un numéro de téléphone que vous cherchez d'abord dans l'annuaire (numéro 11-65, par exemple). Vous décrochez le cornet de l'appareil du boulanger, vous tournez une manivelle ou vous appuyez sur un bouton. Vous mettez ainsi en branle une sonnerie qui se trouve au bureau central de Poste avec lequel l'appareil du boulanger communique par un fil. Cette sonnerie avertit une employée qui vous dit : « J'écoute ». Vous répondez : « Donnez-moi le 11-65 s'il vous plaît. ». L'employée a devant elle un tableau où sont percés beaucoup de petits trous bordés de cuivre. Il y a autant de trous que d'abonnés. L'employée prend une fiche (fil terminé aux deux bouts par 2 tiges de cuivre). Elle plante l'une des tiges dans le trou qui correspond au numéro du boulanger, l'autre dans le trou qui correspond au numéro du docteur. La communication est établie et vous pouvez causer avec le docteur.

Quand vous avez fini, vous accrochez le récepteur. Une nouvelle sonnerie prévient l'employée que vous avez fini. Elle retire la fiche, la communication est coupée.

Ainsi chaque abonné est lié au bureau central des Postes et Télégraphes et c'est ce bureau qui fait les communications.

Allez observer les nombreux fils téléphoniques sur le toit de l'hôtel des Postes. Les fils sont souterrains dans les villes, aériens à la campagne.

Il y a des réseaux de téléphone d'une ville à l'autre, d'un village à l'autre, d'un pays à l'autre. On peut par exemple téléphoner de Mulhouse à Strasbourg, à Paris, à Bâle, à Berlin, à Bruxelles. N'est-ce pas admirable de pouvoir parler avec quelqu'un qui se trouve à des dizaines, des centaines, des milliers de kilomètres de nous. Tâchons de comprendre comment cela peut se faire.

II. Bricolons un téléphone à ficelle.

Prendre 2 cornets de carton (cylindres creux, anneaux à serviette) dont le fond est fait d'une feuille de parchemin bien tendue. Relier les fonds des deux cornets par un fil mince.

Téléphonons : Un enfant prend un cornet, un autre prend l'autre cornet et tous les deux s'éloignent l'un de l'autre de toute la longueur du fil (30-40 mètres et davantage). Bien tendre

MARCHADIER. Propos d'un rural (Sujets de conférences agricoles)... 12 fr.

le fil. L'un des enfants parle à voix très basse dans le cornet qu'il tient, l'autre enfant met le sien à l'oreille et entend ainsi, très distinctement, tout ce que dit le premier. Le cornet dans lequel on parle se nomme *cornet transmetteur* (ou expéditeur), celui avec lequel on écoute est le *cornet récepteur*.

Constatez que la voix fait vibrer le parchemin du cornet transmetteur. La ficelle transmet fidèlement ces vibrations au parchemin du cornet transmetteur. Ce parchemin vibre donc exactement comme vibre le fond du transmetteur et reproduit la parole.

III. Le téléphone électrique.

1. **Démontons un téléphone de Graham Bell.** — Cet appareil a été imaginé en 1876 par Graham Bell, un physicien américain.

Dans sa simplicité primitive il se compose d'un aimant A dont le pôle nord est entouré d'une bobine, constituée par l'enroulement d'un fil conducteur recouvert de soie. A une très petite distance de ce pôle est une plaque mince de fer doux, maintenue au fond d'une embouchure en ébonite. Les 2 extrémités du fil de la bobine communiquent avec un double fil de ligne auquel est attaché, au poste d'arrivée, un appareil absolument identique.

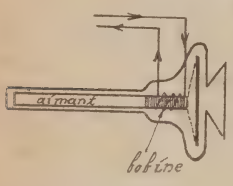

Si une personne parle dans l'embouchure, une autre personne, l'oreille appliquée à l'embouchure du second appareil, entend distinctement la parole. Cet appareil Bell est réversible. Il peut, à tour de rôle, servir de transmetteur ou de récepteur.

Donner aux élèves l'explication suivante :

Quand on parle dans l'embouchure de l'appareil transmetteur, les vibrations de l'air se transmettent à la plaque de fer doux qui entre elle-même en vibration. Elle s'éloigne et s'approche donc alternativement, un grand nombre de fois par seconde, du pôle de l'aimant. Il se produit ainsi un courant électrique dans la bobine. Ce courant arrive à l'appareil récepteur et fait vibrer la plaque de fer doux exactement de la même façon. L'air de l'embouchure de l'appareil récepteur est mis en vibration et communique le son à l'oreille de celui qui écoute.

Les cours électriques qui prennent naissance dans la bobine sont faibles et, dès que la distance qui sépare les deux postes dépasse quelques centaines de mètres, la voix n'arrive plus distincte.

2. **Le microphone.** — Expérience possible (quand on possède un ampèremètre) : disposer

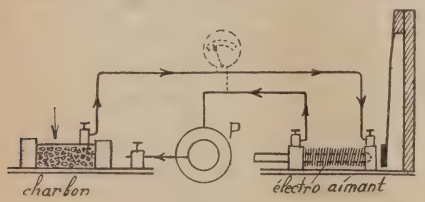

des granulés de charbon de cornue sur une plaque de fer-blanc. Poser dessus une deuxième plaque et la mettre en communication avec une pile et un ampèremètre.

Brancher également un électro-aimant. Attacher devant le pôle nord de l'aimant une boule de fer fixée à un ressort.

Observer l'ampèremètre quand le contact entre les deux plaques est effectué par les granulés de charbon. Presser sur la deuxième plaque. Qu'indique l'ampèremètre ? Que fait la boule de fer attachée au ressort ?

Exercer des pressions rythmiques sur la plaque de fer-blanc, faire observer les mouvements synchrones du ressort.

Expliquer alors le microphone d'après le croquis.

Quand on parle dans l'entonnoir, la membrane du microphone commence à vibrer et presse les granulés de charbon alternativement contre la plaque. Ces mouvements font subir au courant de la pile des variations qui mettent la plaque de fer de l'appareil récepteur en mouvement par suite de variations de l'intensité magnétique de l'aimant.

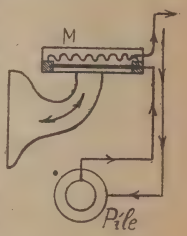

Cet appareil est très sensible et susceptible de transmettre la voix à une très grande distance. Le microphone de Hughes, construit en 1877, possède une légère baguette de charbon des cornues, taillée en pointe et soutenue entre deux godets en charbon, fixés sur une planchette. La baguette n'est pas serrée fortement et peut ballotter presque librement.

3. **Le microtéléphone.** — Un très grand nombre de modifications ont été apportées soit au microphone transmetteur, soit au téléphone récepteur. Mais chaque appareil de téléphone actuel est constitué par un microphone et un appareil récepteur. Chacun de ces appareils peut d'ailleurs affecter des formes assez diverses.

On emploie aussi le courant local d'après le schéma suivant :

Le courant local passe dans le transmetteur T puis dans le gros fil de la bobine B et se perd dans la terre. C'est le fil fin de la bobine qui communique avec la ligne et, par suite, avec le récepteur R. Les courants électriques produits dans la bobine vont au récepteur. Ces courants sont éminemment favorables à la transmission à grande distance.

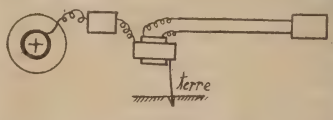

IV. Bricolages.

Installer une communication téléphonique à l'école, d'une classe à une autre, du bureau du directeur à la loge du concierge avec deux appareils Bell.

Bricoler le schéma du tableau des communications téléphoniques au Bureau central des Postes :

Planche munie de deux rangées de trous. Ficelles colorées (rouges et vertes) pour marquer les lignes. La fiche : grosse ficelle munie à chaque bout d'une soupape de bicyclette. Jouer à l'employée du téléphone.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expériences de phys. et de chim. à peu de frais 12.20

$MN = MC - NC$ (ou $NC - MC$).

Le triangle rectangle MDC a $\widehat{MDC} = 30°$. Donc :

$$MC = \frac{DC}{2} = \frac{b}{2}.$$

De même, dans le triangle rectangle BNC, $\widehat{NBC} = 30°$ et :

$$NC = \frac{BC}{2} = \frac{a}{2}.$$

On en tire :

$$MN = \frac{b-a}{2} \left(\text{ou } \frac{a-b}{2}\right).$$

D'autre part, $MQ = MD - DQ$ (ou $DQ - MD$), et les triangles rectangles MCD et ADQ donnent :

$$MD = \sqrt{CD^2 - MC^2} = \sqrt{b^2 - \frac{b^2}{4}} = \frac{b\sqrt{3}}{2}$$

et $$DQ = \sqrt{AD^2 - AQ^2} = \sqrt{a^2 - \frac{a^2}{4}} = \frac{a\sqrt{3}}{2}$$

Donc $$MQ = \frac{(b-a)\sqrt{3}}{2} \left(\text{ou } \frac{(a-b)\sqrt{3}}{2}\right).$$

3. Si les points M et P coïncident, N et Q se confondent avec le point commun O. AO et OC sont deux droites parallèles ; donc elles sont en ligne droite ; de même BO et DO sont en ligne droite. Il en résulte que les bissectrices des angles A et C sont la diagonale AC de ABCD ; ce parallélogramme est un losange, ou $a = b$.

La réciproque est évidente.

4. Si P est sur DC, les triangles PAD et PBC sont isocèles $(\widehat{DPA} = \widehat{PAB} = \widehat{PAD}$ et $\widehat{BPC} = \widehat{PBA} = \widehat{PBC})$.

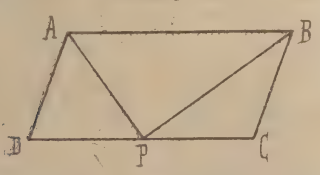

Donc $DP = DA = a$ et $PC = BC = a$.

D'où $CD = b = 2a$ ou $a = \frac{b}{2}$.

5. Les triangles ABG et DCH sont isocèles, AP et CM étant bissectrices et hauteurs. Ces droites sont médianes et P est le milieu de BG et M, le milieu de DH. Dans le parallélogramme BHDG, MP joint les milieux de 2 côtés opposés : MP est parallèle à DG ou AD. MP rencontre DC en I ; cette droite passe par le milieu de DH et est parallèle à CH ; elle est droite des milieux dans DCH et I est le milieu de DC.

Donc P est sur la parallèle à DA menée par le milieu de DC.

V. **SCIENCES** (B. É., Lille, 1928). — *Dans une éprouvette cylindrique renversée sur une cuve à mercure est enfermé 24 cm³ d'un gaz et la hauteur du mercure dans l'éprouvette au-dessus de la surface libre du liquide est 19 cm. La pression atmosphérique est de 76 cm.*

1° Quel est le volume qu'occuperait ce gaz sous la pression atmosphérique ?

2° Quelle est la pression du gaz en grammes par cm² ? Densité du mercure : 13,6.

➔ INDICATIONS. — 1. Pression du gaz : 76 — 19 = 57 cm. Si son volume est x cm³, sous la pression de 76, $76 \times x = 57 \times 24$.

D'où $x = 1\,368 : 76 = 18$ cm³.

2. Pression du gaz en grammes par cm² : $13,6 \times 57 = 775,2$ g/cm².

E. LEROY, *Inspecteur primaire,* C. MORISOT, *Professeur d'École Normale*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

UN CINQUANTENAIRE :

L'affaire de Lang-Son.

(Février-mars 1885.)

(Suite et fin.)

La retraite de Lang-Son.

Le 13 mars, nos troupes durent reprendre l'offensive vers *Bang-Bô* où se massaient d'importants renforts chinois. L'effectif de la colonne de Négrier, encore réduit par la nécessité de tenir garnison dans Lang-Son et d'abriter ses derrières, compte à peine 925 combattants.

Le 24 mars au soir, avec ces faibles forces, Bang-Bô est pris. Mais, le lendemain, les contre-attaques chinoises avec des troupes fraîches se multiplient. 350 des nôtres sont mis hors de combat. Quels que soient leur héroïsme et leur endurance, comment 575 Français pourraient-ils tenir contre les 10 000 hommes que compte maintenant l'armée ennemie ? Il faut se résigner à abandonner le territoire chinois : la retraite est ordonnée.

« Ainsi qu'en Russie le général Ney, le général de Négrier se bat comme un lion. Vêtements en lambeaux, décorations faussées par les balles, mains et visage noircis de poudre, voix enrouée des ordres jetés en hurlant pour dominer le tumulte, il conduit à pied, casque sous le bras, la marche de l'arrière-garde, fait le coup de feu avec les soldats, électrise les troupes tour à tour par sa folle bravoure ou par son sang-froid, parvient, au crépuscule, à leur faire repasser la frontière. »

Les hommes, qui n'ont absorbé depuis la veille que quelques cuillerées de riz bouilli sans sel, sont exténués. Ils réussissent toutefois dans la nuit à gagner Dong-Dang. Le 26, ils abandonnent ce poste pour s'établir plus solidement en arrière à *Ki-Lua*. Des renforts arrivant de France portent leur nombre le 27 à 3 500 combattants. Les troupes chinoises qui déferlent dans l'étroit défilé de la route de Dong-Dang le 28 sont décimées par notre artillerie. Elles tentent vainement un mouvement tournant : le général de Négrier les laisse approcher jusqu'à 400 mètres et les mitraille presque à bout portant en en faisant une hécatombe indescriptible. Notre victoire est complète : 20 000 Chinois sont mis en déroute par 3 500 des nôtres. Les morts de Bang-Bô sont vengés.

Dès le rétablissement de la situation, le général de Négrier a télégraphié au commandant en chef lui annonçant, avec le succès, son projet de contre-attaque.

En fin de journée, en effet, nos troupes reprennent l'offensive, mais en se rendant près de son aide de camp qui vient d'être blessé, le général de Négrier est lui-même atteint en pleine poitrine et s'affaisse brusquement sur l'encolure de son cheval. On l'emporte à l'ambulance, puis on l'évacue sur Lang-Son.

Le lieutenant-colonel *Herbinger* lui succède à la tête des troupes et poursuit d'abord l'attaque dessinée par son prédécesseur. Les Chinois reculent de nouveau et sont rejetés sur la route mandarine. A cinq heures, ils sont en pleine déroute.

Mais comme nos munitions diminuent, le tir des batteries françaises se ralentit. Le colonel Herbinger donne alors l'ordre de rentrer dans Lang-Son, puis, peu après, de l'abandonner. Et l'on voit alors cette chose étrange : *vainqueurs et vaincus se tournant le dos pour fuir.*

Herbinger eût-il pu, sinon demeurer à Lang-Son, du moins s'établir aux alentours en attendant des renforts et des munitions qui étaient en route, dans l'une des positions escarpées que notre artillerie eût faite inaccessible ? Il est difficile d'en juger. En tout cas, écrit M. A. Quérillac, on quitta hâtivement Lang-Son, abandonnant non seulement les belles pièces

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Racine . . . *Broché* . . . . . 11 fr. *Relié* . . . . . 15 fr. *Toile noire* . . **16.50**

enlevées à l'artillerie chinoise, mais encor eune batterie française de canons de 4 de montagne : celle-ci est noyée, jetée au Sarg-Ki-Kong, en compagnie des 600 000 francs en piastres reçus trois jours plus tôt... On brûle magasins, bagages, et jusqu'aux sacs de correspondance reçus de France deux jours plus tôt et que la bataille empêcha d'ouvrir. Les vivres sont à qui les veut. Des tonneaux défoncés, vin, tafia coulent à flots. Pour ces hommes depuis si longtemps accablés des plus terribles privations, c'est brusquement l'orgie. La folie gagne. Certains soldats sont ivres-morts. On en oublie une dizaine au départ. Si les Chinois étaient entrés à Lang-Son en cet instant, ils eussent décapité et martyrisé ces malheureux. Mais, tout occupé de sa propre fuite, l'ennemi n'en avait cure. Pendant deux jours, croyant à un piège, n'osant approcher, il hésite, laissant à nos traînards dégrisés le temps de se replier en bon ordre et de rejoindre leur corps à Chu.

Malgré la vive résistance de la plupart des officiers qui le suppliaient de laisser du moins une arrière-garde à Lang-Son, le colonel Herbinger se replia jusqu'à Dong-Son, annonçant par télégramme au général Brière de l'Isle que, dans le nord du Tonkin, envahi par plusieurs armées chinoises, la situation était irrémédiablement compromise.

Hanoï ne pouvait mettre en doute de telles allégations ! Pourtant le commandant en chef répondit au colonel Herbinger de s'arrêter, de tenir coûte que coûte jusqu'à son arrivée... Mais il dut avertir le gouvernement de la gravité des événements.

La chute de Jules Ferry.

Dès le 25 mars, l'émotion avait été vive à Paris, au reçu de la dépêche du général de Négrier annonçant le repli de la frontière de Chine sur Dong-Dang, en raison surtout de certaines de ses expressions : nécessité de « se donner de l'air », « supériorité numérique considérable de l'ennemi », « manque de munitions ». Une interpellation sur les affaires du Tonkin fut fixée au samedi 28 mars. Le 27, un télégramme plus rassurant fut reçu de Brière de l'Isle : Négrier annonçait l'inactivité des Chinois et l'arrivée à Lang-Son d'importants renforts. L'interpellation n'en fut pas moins développée par Granet, qui accusa Jules Ferry de faire la guerre sans l'autorisation du Parlement, par Raoul Duval, qui lui reprocha d'être le seul obstacle à la conclusion de la paix et par Clemenceau, qui prétendit que le Président du Conseil cherchait vainement à faire partager aux Chambres une écrasante responsabilité.

Bien que conscient du désarroi qui s'était glissé dans sa majorité, Jules Ferry tint tête bravement aux interpellateurs. Il fit appel à l'honneur de la Chambre en rappelant toute la série de ses votes antérieurs sur les crédits du Tonkin ainsi que le scrutin qui avait ratifié le traité de Tien-Tsin et approuvé les mesures coercitives préparées contre la Chine. Puis, en lisant la seconde dépêche de Négrier, il rétablit la vérité de la situation au Tonkin, montra qu'avec 25 000 hommes des meilleures troupes de France, bien concentrés, bien approvisionnés, il n'y avait pas lieu d'être inquiet, et déclara qu'il était nécessaire, en dépit de mécomptes ou même de revers passagers, de garder son sang-froid et de rester confiants en un proche avenir. L'ordre du jour de blâme fut repoussé par 246 voix contre 217 et l'ordre du jour pur et simple voté par 259 voix contre 209. « Personne n'avait voulu présenter un ordre du jour impliquant la confiance dans le gouvernement, mais personne aussi n'avait osé proposer un ordre du jour d'explicite désapprobation. »

Paris commençait à s'agiter. Dans certains milieux on allait jusqu'à projeter de se porter en masse sur le Palais-Bourbon pour y imposer la paix avec la Chine. Les couloirs de la Chambre étaient en effervescence. Les attaques des journaux contre Jules Ferry redoublaient : attaques violentes de *La Justice*, injures brutales de *L'Autorité* et de *L'Intransigeant*, articles acrimonieux du *Journal des Débats*. Parmi les hommes politiques, les uns gardaient rancune à Jules Ferry de son anticléricalisme, les autres ne lui pardonnaient pas sa modération et ses attaques contre l'extrême gauche.

Les intrigues contre le ministère n'auraient peut-être abouti qu'à un échec, si le dimanche 29 mars, les journaux n'avaient publié le télégramme suivant, arrivé dans la nuit :

Hanoï, 28 mars, 11 h. 38 du soir.

« Je vous annonce avec douleur que le général de Négrier, grièvement blessé, a été contraint d'évacuer Lang-Son. Les Chinois, débouchant par grandes masses sur trois colonnes, ont attaqué avec impétuosité nos positions en avant de Ki-Lua. Le colonel Herbinger, devant cette grande supériorité numérique, et ayant épuisé ses munitions, m'informe qu'il est obligé de rétrograder sur Dong-Son et Than-Moï. Je concentre tous mes moyens d'action sur les défilés de Chu et de Kep. L'ennemi grossit toujours sur le Song-Koï. Quoi qu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le Delta. Je demande au gouvernement de m'envoyer le plus tôt possible de nouveaux renforts.

« BRIÈRE DE L'ISLE. »

L'affolement à Paris, et surtout dans les milieux politiques, fut à son comble. Un nouveau télégramme de Brière de l'Isle, daté du 29 mars, 10 h. 15 du soir, très rassurant, celui-là, n'eut aucun effet sur les esprits. Des membres influents de l'Union Républicaine et de l'Union Démocratique, qui avaient jusqu'alors soutenu le cabinet, demandèrent au Président du Conseil de démissionner sur-le-champ. Jules Ferry s'y refusa. Le gouvernement décida de demander aux Chambres, le lundi 30 mars de nouveaux crédits. Dès le début de la séance, le Président du Conseil monta à la tribune et déclara que, en vue d'éviter que la question de cabinet empêchât tous les partis de « se réunir dans un effort commun », le gouvernement « ne considérait pas le vote des crédits comme un vote de confiance » et laisserait à un scrutin ultérieur le soin de décider de son sort. Ses paroles furent hachées d'interruptions souvent outrageantes. Clemenceau l'accusa de haute trahison ; un modéré, Ribot, lui reprocha d'avoir infligé à la République « sa première humiliation » Et la demande de crédits fut repoussée par 306 voix contre 149. « Dans la majorité, se confondaient les suffrages de 86 députés de la droite, ceux de l'extrême gauche, ceux du centre gauche qui avait tenu à jouer un premier rôle dans ce drame, ceux d'un petit groupe de futurs boulangistes ; ceux des jaloux, des timides, des flaireurs de vent et de ces députés qu'on a appelés depuis les « toupies hollandaises ». Jules Ferry se retira en annonçant que le cabinet allait porter sa démission au Président de la République.

Dans la soirée, une foule énorme envahit les abords du Palais-Bourbon et du ministère des Affaires étrangères, aux cris de « A bas Ferry ! A mort Ferry ! A l'eau Ferry ! » Le lendemain matin, la presse monarchiste et la presse d'extrême gauche rivalisaient de brutalité et de grossièreté envers le Président du Conseil démissionnaire.

Il semble pourtant qu'il eût suffi à Jules Ferry, le 30 mars, pour déconcerter les fureurs de ses adversaires et faire de cette journée désastreuse pour lui une journée de victoire, d'annoncer les résultats obtenus à Pékin par sir Robert Hart, inspecteur général des douanes chinoises qui, depuis plusieurs mois, s'était entremis entre la France et le Céleste Empire. Le lendemain 31, il recevait de ce dernier un télégramme lui apprenant que la Chine, même après Lang-Son, consentait à la paix en acceptant toutes nos conditions. C'est cette paix qui fut signée à Tien-Tsin le 9 juin 1885. Mais Jules Ferry n'avait pas voulu révéler le secret que sir Robert Hart lui avait demandé de garder jusqu'à l'aboutissement de ses négociations. Dans l'intérêt supérieur du pays, il s'était tu le 30 mars et son silence avait été l'arrêt de mort de son gouvernement.

Il prit sa revanche dans la séance du 28 juillet 1885 où, simple député, revenant sur les affaires d'Indochine en même temps que sur celles de Madagascar, il put dire à ses interrupteurs :

« J'ai montré que je savais me taire, quand j'estimais que l'intérêt public ne me permettait pas d'aborder et d'engager certaines discussions. Je me suis tu quand il fallait me taire et quand le devoir m'en était imposé... »

R. OZOUF.

CLOT. Contes et Récits d'Outre-Manche..... Broché.... 11 fr. Relié..... 15 fr. Toile noire... 16.50

COMMENT POUVAIENT-ILS VIVRE?

AU XVIIe et au XVIIIe siècles, le café, le cacao, le sucre ne se montraient que sur les tables des riches. Ce superflu de jadis est devenu le nécessaire d'aujourd'hui. Il en sera de même demain pour les bananes : elles peuvent et doivent se trouver dans le cartable de l'écolier et sur toutes les tables françaises, à la campagne comme à la ville : la santé, l'hygiène l'exigent.

NOTRE COLIS-PRIME D'ALIMENTATION

pour le mois de MARS

COMPOSITION DU COLIS

Chocolat Continental. . . . . .
500 gr. Pêches sèches de Californie . . . . .
1/2 boîte crême de marrons . . . . . .
Paté de campagne Pharamond. . . . . .
250 gr. nouilles Bertrand. . . . . .
Thé Lypton. . . . . .
1/8 sardines franc. . . . . .
1/8 thon entier huile d'olive . . . . . .
1/4 maquereaux à l'huile . . . . . .
1 noix de harengs marinés. . . . . .
Saumon rose. . . . . .
Tomate concentrée. . . . . .
1/2 Pois moyens étuvée . . . . . .

Marchandises de tout premier choix, et de parfaite conservation.

ET UNE PRIME D'ARGENTERIE

Pour Mars, chaque colis contiendra :

UNE CUILLÈRE DE TABLE Modèle VÉGA " ALFÉNIDE " (84 gr.) Propr. de la Sté Orfèvrerie Christofle.

PRIX DU COLIS-PRIME DE MARS

Franco gare (Colis postal de 5 kgs). 45 fr.

Adressez les demandes au " Service des Primes-Journal des Instituteurs", 9, rue Méchain, Paris (XIVe). C. C. Postaux: Paris 251.

Les demandes accompagnées du montant peuvent seules être exécutées.

Délai de livraison : environ 4 à 5 jours.

LE FICHIER SCOLAIRE F. N.

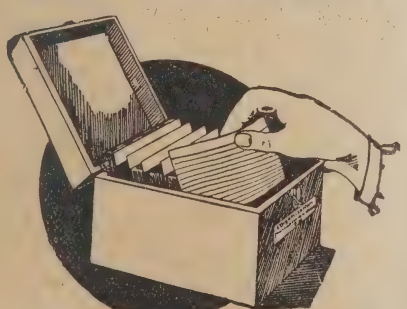

Fichier élégant, solide (18 × 17 × 11 cm. haut), bois verni au tampon, pouvant contenir 250 fiches..... **15 fr. 50**

74 titres sur papier jaune gommé pour écoles primaires ou écoles maternelles (le spécifier), avec 25 fiches cavalières..... **3 fr. »**

Fiches de 5 couleurs différentes, réglées. Le cent assorti..... **9 fr. 50**

Le Fichier complet, avec ses 225 fiches et tout le matériel nécessaire..... **35 fr. »**

Matériel complémentaire :

Cavaliers en acier, dépassant, assortis de 5 couleurs. Le cent..... **9 fr. »**

Cavalier en papier, ne dépassant pas, assortis de couleurs. Les 500..... **3 fr. 50**

Librairie Fernand NATHAN.

Pour rendre l'école vivante et joyeuse, voici la musique, le chant, la danse...

LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE
par Mmes RENAUDET et DELAGE. *Éducation de la voix et de l'oreille — Chant et solfège.*
Cours élém. : **10 fr.** — Cours moyen : **10 fr. 50** — Cours supérieur : **14 fr.**

LA MUSIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
par L. BLAREAU. *Solfège — Théorie — Art musical.*
Brevet élém. : **16 fr.** — Brevet supér. : **20 fr.** — Les deux parties B. E. et B. S. réunies : **29 fr.**

LES GAIS REFRAINS DU PAYS DE FRANCE, par G. WEILL
Rondes — Chansons mimées — Évolutions Brochure rigide : **11 fr. 50**

GENTIL COQUELICOT, MESDAMES, par G. WEILL et G. JUST
Danses et Évolutions sur nos vieilles chansons Relié : **16 fr. 50**

LES CHANTS POPULAIRES DE LA BELLE FRANCE, par B. DUMOULIN
Relié : **6 francs**

NOUS, DE LA PETITE CLASSE, par LINA ROTH
(Chansons — Rythmes — Chœurs) Brochure rigide : **8 fr. 50**

CHANSONS POUR LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS, par LINA ROTH
(Chansons enfantines) Brochure rigide : **8 fr. 50**

LES CHANTS DU PREMIER AGE, par ISORÉ
Broché **10 francs.** Relié : **11 fr. 50**

LES RONDES DES ENFANTS SAGES par XAVIER PRIVAS
Relié : **15 francs**

LES RONDES DES PETITS MÉTIERS, par XAVIER PRIVAS
Relié : **15 francs**

LES VOIX DE L'ENFANCE, par FANNY LEFÈVRE Relié : **16 fr. 50**

L'ÉCOLE EN FÊTE, par HERMIN DUBUS
Deux Séries. Chacune, reliée : **16 fr. 50**

DES FÉERIES ET DES SAYNÈTES, par HERMIN DUBUS
Relié : **16 fr. 50**

LES CHANSONS DU DOCTEUR TANT-MIEUX, par HERMIN DUBUS
Relié : **15 francs**

AUX FEUX DE LA RAMPE, par LUCIEN VASSEUR Relié : **16 fr. 50**

L'ORCHESTRE ENFANTIN, par Mlles LORENT et BARRET
Brochure rigide : **10 francs**

TOUS MUSICIENS, par LINA ROTH Brochure rigide : **6 francs**

POUR RENDRE NOS ENFANTS SOUPLES ET GRACIEUX
par Mmes LEBIGOT et COQUERELLE. *Gymnastique rythmique, mouvements adaptés sur des phrases musicales. Avec accompagnement de piano.*
Broché : **10 fr.** — Relié : **11 fr. 50**

LA GYMNASTIQUE JOYEUSE, par Mme RAOUL MONTEFIORE
Directions — Rythmes — Musique. Broché : **10 fr.** — Relié : **11 fr. 50**

TRENTE-SIX DANSES CHANTÉES ET MIMÉES POUR NOS PETITS
par Mmes CARR et SIQUOT. *Paroles, Musiques, Théories de danses.*
Broché : **10 fr.** — Relié : **11 fr. 50**

MES LEÇONS D'ÉDUCATION PHYSIQUE, par E. BOUGOIN
Broché : **7 francs**

POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT
par le Capitaine BRANDT. *Gymnastique figurative dérivée des principes de Ling.*
Broché : **16 fr. 50**

Fernand NATHAN, Éditeur.

LES EXAMENS ET CONCOURS EN 1935
(A. du 6 fév. 1935.)

DÉSIGNATION des EXAMENS ET CONCOURS.	Clôture du registre d'inscription.	Ouverture de la session.
C. A. à l'ens. du chant (degré élémentaire)	28 fév.	29 avril
(degré supérieur)	5 mars	6 mai
Bourses d'ens. primaire sup. :		
1re et 2e séries	14 mars	2 mai
3e et 4e séries	11 mars	11 avril
C. A. à l'éducation physique (degré élémentaire)	18 mai	3 juin
* C. A. au prof. d'éducation physique :		
1re partie	17 mai	17 juin
2e partie	21 mai	21 juin
* C. A. au professorat : 1re partie et admission à Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et 2e partie	30 mars	31 mai
* Sciences appliquées	21 mars	22 mai
C. A. à l'ens. du travail manuel.	15 mars	16 mai
C. A. à l'ens. de l'agriculture dans les E. P. S.	1er mars	2 mai
Bourses de séjour à l'étranger (Prof. d'E. N. et élèves des E. P. S.)	20 avril	23 mai
Bourses de 4e année dans les E. N.	19 avril	20 juin
* C. A. à l'I. E. P. et à la direction des E. N.	4 oct.	5 déc.
C. A. à l'ens. des arriérés	6 sept.	7 nov.
Admission aux E. N. (instituteurs et institutrices) :		
Algérie	9 mai	24 juin
Paris	1er juin	12 juill.
Départements	1er juin	15 juill.
Corse	25 mai	8 juill.
BREVETS (aspirants et aspirantes) : 1re session :		
B. E. P. S. (Sect. spéc.) — Algérie	9 mai	11 juin
B. E. P. S. (Sect. spéc.) — Départ. et Paris.	23 mai	24 juin
B. E. et B. E. P. S. (Sect. gén.) — Algérie	23 mai	24 juin
B. E. et B. E. P. S. (Sect. gén.) — Départ. et Paris.	14 juin	15 juill.
B. E. et B. E. P. S. (Sect. gén.) — Corse.	7 juin	8 juill.
B. S. — Algérie	12 mai	13 juin
B. S. — Paris et départ.	31 mai	1er juill.
2e session :		
B. E. P. S. (Sect. spéc.) — Paris et départ.	13 sept.	14 oct.
B. E. et B. E. P. S. (Section générale) — id.	31 août	1er oct.
B. S. — id.	6 sept.	7 oct.

OBSERVATIONS

Les inscriptions sont reçues à l'I. A. ou au Service des examens du département de la Seine, 3 *bis*, rue Mabillon, Paris.

Pour les examens marqués d'un astérisque, les épreuves éliminatoires ont lieu au chef-lieu de l'académie ; pour les autres, au chef-lieu du département. Celles du C. A. au chant ont lieu à Paris, 3 *bis*, rue Mabillon, aux dates indiquées, à 7 heures et demie du matin.

Les dates d'examens des bourses, des brevets et du concours d'admission ne s'appliquent pas à l'Alsace-Lorraine.

Renan, *Discours et conférences :* 1° Discours de réception l'Académie française, p. 1/46 ; 2° Réponse au discours à de réception de M. Pasteur, p. 63/94 (éd. Calmann-Lévy, in-8°).

Comme par le passé, les candidats sont invités à ne pas limiter strictement leur préparation aux œuvres dont le programme leur impose l'étude détaillée ; mais à s'assurer des connaissances générales sur chacun des auteurs. Ils auront intérêt à consulter, en particulier, pour les auteurs ci-après désignés, les ouvrages suivants ;

Pour Saint-Evremond : Article et notes de Sainte-Beuve dans *Les Grands écrivains français*, par Sainte-Beuve, *(Philosophes et moralistes du XVIIe siècle*, éd. Allem. ; Garnier frères).

Pour Vigny : Alfred de Vigny, *Journal d'un poète* — Estève, *Alfred de Vigny* (Garnier). — P. Flottes, *Alfred de Vigny* (Perrin).

Pour Renan : Renan, *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse.*

* * *

* **C. A. au professorat des E. N., 2e partie, lettres, section langues françaises.** — Rectificatif dans le *J. O.* du 19 janvier ; œuvres d'André Chénier.

* **Concours d'admission des Ecolesnationales d'art et métiers.** — Par A. en date du 2 février 1935, les dispositions transitoires de l'A. du 15 novembre 1933, applicables au concours d'admission des Ecoles nationales d'arts et métiers de 1934 et aux termes desquelles les notes inférieures à 6 obtenues par les candidats aux épreuves écrite et orale de langue étrangère ne sont pas éliminatoires, ont été étendues au concours de 1935.

* **C. A. à la direction des écoles pratiques** (*A. 8 janv. 1935*, J. O., *11 janv.*). — L'art. 1er de l'A. du 27 février 1918 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Les aspirants et aspirantes au C. A. à la direction des Éc. prat. de com. et d'ind. doivent justifier de cinq ans d'exercice au moins, soit dans une éc. nat. professionnelle, une éc. prat. de comm. et d'ind., soit dans une éc. professionnelle de Paris, dont deux ans au moins avec le titre d'ingénieur ou de prof., ou de prof. technique.

« En outre, les prof. techniques femmes devront justifier de la possession d'un des diplômes suivants : B. S., Bac., D. F. E. S., D. C. F. E., ou d'un autre diplôme reconnu équivalent par le comité d'inspection.

« Les aspirantes devront avoir exercé pendant deux ans au moins dans une école publique d'ens. technique (filles) possédant une section industrielle. Toutefois, ce laps de temps pourra être ramené à un an après avis du comité d'inspection.

« Les aspirants et aspirantes qui auront subi trois échecs à l'examen seront écartés définitivement.

« Les titulaires du C. A. qui auront refusé des postes de direction au cours de deux années consécutives seront déchus de leur titre. »

LES NOUVEAUX TEXTES

Les démissions au C. D. — Nouvelles élections (*C. 7 fév. 1935, aux P. et I. A.*).

« Je suis informé qu'un certain nombre de membres élus des C. D., sur un mot d'ordre qui leur a été donné, ont adressé collectivement aux préfets leur démission. Ces démissions sont présentées par leurs auteurs comme ayant pour but de protester contre les sections disciplinaires que j'ai été amené à prendre, à l'égard d'instituteurs et d'institutrices, dans des affaires que j'ai trouvées en arrivant au ministère.

« Il ne saurait être question de modifier les décisions que j'ai prises en connaissance de cause et avec le profond souci d'éviter des erreurs individuelles dans une action d'ordre et de redressement qui est devenue indispensable pour l'avenir de l'École publique. Par suite, vous voudrez bien accepter purement et simplement les démissions qui vous ont été adressées.

« Ces démissions, d'ailleurs, ne comportent en fait, de la part de leurs auteurs, qu'un renoncement très restreint à l'exercice de leur mandat puisque leurs pouvoirs allaient expirer au mois d'avril prochain.

« En attendant ce renouvellement réglementaire, les C. D. continueront à se réunir normalement et à délibérer. La jurisprudence du Conseil d'État (décision du 20 janv. 1922) décide, en effet, que les délibérations du C. D. restent valables, même lorsque, par suite des démissions collectives et concertées, le nombre réglementaire des membres présents ne peut pas être atteint.

« Je vous prie de faire figurer à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil général de votre département la désignation des 4 conseillers généraux qui doivent, aux termes des articles 44 et 45 de la loi du 30 octobre 1886, être désignés tous les trois ans par leurs collègues pour siéger au C. D. »

Au sujet des étrangers naturalisés (*C. 22 janv. 1935*).

Dans sa séance du 27 déc. 1934, le Conseil d'État a rendu l'avis suivant :

I. *Ce qu'il faut entendre par « étrangers naturalisés ».* — L'art. 6 de la loi du 10 août 1927, qui a été modifié et complété par la loi du 19 juil. 1934, ne vise que les étrangers auxquels la naturalisation est accordée par décret.

La loi du 19 juil. 1934 *ne s'applique donc pas* aux personnes appartenant à l'une des catégories ci-après :

1° Enfants légitimes nés en France d'une mère étrangère elle-même née en France ; enfants naturels nés en France de parents étrangers, lorsque celui dont ils ne devraient pas suivre la nationalité est lui-même né en France. (Art. 2 de la loi du 10 août 1927.)

2° Enfants nés en France d'un étranger et domiciliés en France qui ont souscrit, avant l'âge de vingt et un ans révolus, une déclaration en vue d'acquérir la qualité de Français. (Art. 3 de la loi du 10 août 1927.)

3° Enfants nés en France et domiciliés en France, devenus Français à l'âge de vingt et un ans, à moins que, dans l'année qui a suivi leur majorité, ils n'aient décliné la qualité de Français. (Art. 4 de la loi du 10 août 1927.)

4° Indigènes de l'Algérie et des colonies. Ces indigènes ne sont pas étrangers, mais sujets français. Leur admission aux droits de citoyens français, quand elle se produit, ne constitue pas une naturalisation.

La loi du 19 juillet 1934 est applicable :

1° Aux étrangers devenus Français en vertu d'un décret de naturalisation. (Art. 6 de la loi du 10 août 1927.)

2° Aux indigènes des pays de protectorat et des territoires sous mandats. Ces indigènes ne sont citoyens, ni sujets français, et ne peuvent acquérir la nationalité française que par décret de naturalisation.

3° Aux enfants mineurs d'un étranger lui-même devenu Français en vertu d'un décret de naturalisation, sauf si ces enfants sont français par application de l'art. 2 de la loi du 10 août 1927. Dans ce dernier cas, en effet, la naturalisation des parents par décret a seulement pour effet d'enlever à ces enfants la faculté de répudier la nationalité française dans l'année qui suit leur majorité.

II. *Application de la loi aux étrangers naturalisés avant le 19 juil. 1934.* — Les étrangers naturalisés avant l'entrée en vigueur de la loi sont soumis à dater de l'entrée en vigueur de la loi, et sans qu'ils puissent invoquer les dispositions de l'art. 2. du Code civil, aux prescriptions de la nouvelle loi, sauf ceux qui avaient déjà acquis, le 19 juil. 1934, à la suite d'un concours subi avec l'autorisation ou l'agrément de l'autorité administrative, une vocation spéciale à certains emplois publics.

III. *Situation des étrangers naturalisés depuis moins de dix ans lors de l'entrée en vigueur de la loi du 19 juillet 1934 et postulant, à cette date, dans certaines conditions, un emploi public.* — Les élèves entrés après concours dans les grandes écoles et dans les E. N. primaires ont vocation légale à obtenir les fonctions en vue desquelles ils ont subi le concours. Il existe un lien juridique spécial entre ces élèves et l'État. La loi du 19 juil. 1934 ne leur est pas applicable.

En conséquence, les étrangers naturalisés depuis moins de dix ans et reçus au concours d'entrée dans les E. N. primaires en 1932, 1933 et 1934, échappent à l'application de la loi. Ils pourront à leur sortie de l'E. N. être pourvus d'un poste, même si, à cette date, il s'est écoulé moins de dix ans depuis leur naturalisation.

Par contre, aucun lien n'existe entre l'État et les jeunes gens qui ont été admissibles aux épreuves orales des concours antérieurs ou qui préparent ce concours. Ces jeunes gens tombent donc sous le coup de la loi du 19 juil. 1934.

***

Par suite, pour l'admission dans les E. N. primaires, indépendamment des candidats qui sont Français en vertu de l'art. 1er de la loi du 10 août 1927, seront seuls autorisés à concourir les candidats rentrant dans l'une des catégories ci-après :

1° Les enfants légitimes nés en France d'une mère étrangère qui y est elle-même née.

2° Les enfants naturels nés en France de parents étrangers lorsque celui dont ils ne devraient pas suivre la nationalité est lui-même né en France.

Dans ces deux cas, les candidats doivent avoir souscrit une déclaration par laquelle ils renoncent à la faculté de répudier la nationalité française. Si les parents étrangers de ces enfants ont obtenu la naturalisation après la naissance des candidats, une déclaration de répudiation n'est plus nécessaire, car la naturalisation des parents enlève aux enfants la faculté de répudiation.

3° Les enfants nés en France d'un étranger et domiciliés en France qui ont, avant l'âge de vingt et un ans révolus, souscrit avant le concours une déclaration en vue d'acquérir la nationalité française. Dans ce cas, ils ne pourront entrer à l'E. N. le 1er octobre suivant, que s'ils apportent la preuve que leur déclaration a été enregistrée au ministère de la Justice.

4° Les indigènes de l'Algérie et des colonies.

5° *Sous réserve qu'au 31 déc. de l'année du concours ils soient naturalisés depuis sept ans au moins :*

Les enfants mineurs naturalisés par décret, par application de l'art. 6. de la loi du 10 août 1927 ;

Les enfants mineurs d'un étranger naturalisés par décret, par application du même article. (Toutefois le délai de sept ans n'est pas exigé des enfants mineurs qui, en vertu de l'art. 2 de la loi du 10 août 1927, sont Français, sauf faculté de répudier la nationalité française ; la naturalisation des parents a seulement pour effet d'enlever à ces enfants la faculté de répudiation.)

Il ne sera pas accordé de dérogation à l'âge maximum fixé pour les candidats aux E. N., dérogation qui permettrait aux étrangers naturalisés de se présenter au concours après l'expiration du délai de sept ans.

***

Pour le concours des bourses, seuls seront autorisés à s'inscrire en vue de l'examen des bourses d'ens. primaire supérieur les *candidats de nationalité française.* Les candidats d'origine étrangère, mais naturalisés Français, pourront s'inscrire et bénéficier d'une bourse, quelle que soit la date à laquelle ils auront obtenu leur naturalisation.

Les enfants qui possèdent la qualité de Français en vertu de l'art. 2 de la loi du 10 août 1927 et dont les parents n'auront pas été naturalisés devront faire la preuve qu'ils ont souscrit une déclaration de renonciation à la faculté de répudier la nationalité française, dans l'année qui suivra leur majorité.

Les enfants qui ont souscrit une déclaration en vue d'acquérir la nationalité française en vertu de l'art. 3 de la loi du 10 août 1927 n'entreront en possession de leur bourse que s'ils apportent la preuve que cette déclaration a été enregistrée au ministère de la Justice.

Les enfants étrangers en instance de naturalisation ne seront plus autorisés à se présenter conditionnellement.

***

Pour tous les cas douteux, qu'il s'agisse du concours d'entrée dans les E. N. ou de l'examen des bourses, vous ne prendrez aucune décision avant de m'en avoir référé.

---

* C. **28 janv. 1935** demandant des renseignements en vue de la **prolongation scolaire** jusqu'à quatorze ans, le cours supérieur devant comprendre tous les élèves pourvus du C. E. P. E., de douze à quatorze ans révolus.

* C. **28 janv. 1935** demandant les propositions pour le prix Pape-Carpentier (1er juin), les prix Pauline-Kergomard et de *L'Éducation enfantine* (14 mars).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Cantines.

On demande s'il ne serait pas logique et juste que, dans les départements où le conseil général vote un crédit global à répartir entre les communes entretenant une cantine scolaire, les œuvres scolaires ou postscolaires régulièrement constituées (amicales, patronages, coopératives scolaires) reçoivent une partie de ce crédit lorsque la municipalité est remplacée par une de ces œuvres dans le fonctionnement des cantines.

La création et le fonctionnement des cantines scolaires relèvent des départements, des municipalités ou de l'initiative privée. Il appartient aux conseils généraux de déterminer de façon précise, s'ils le jugent utile, l'emploi et l'affectation des crédits qui sont votés en vue d'aider au fonctionnement des cantines scolaires (J. O., *9 janv. 1935*).

La commune — ou l'œuvre postscolaire subventionnée par la commune — qui accorde aux élèves des écoles publiques la gratuité des fournitures scolaires et le service de la cantine scolaire n'est pas tenue d'accorder ces avantages aux enfants d'une commune voisine qui sont reçus dans les locaux scolaires. La participation de cette dernière commune aux dépenses de cette nature est purement facultative. Il y a là une question d'espèce qui ne peut être résolue que par un accord entre les collectivités intéressées (J. O., *11 janv. 1935*).

Professeurs licenciés.

A la différence du C. A. au professorat, le diplôme de licencié ne confère pas un droit, mais une aptitude à être nommé professeur d'É. P. S. La nomination d'un professeur adjoint en qualité de professeur entraînant, pour le présent et pour l'avenir, une augmentation de dépenses, est une création d'emploi qui ne peut être envisagée que dans la mesure où il reste au budget des crédits disponibles ; d'autre part, cet emploi créé est un emploi nouveau auquel doivent d'abord être nommés les candidats reçus au C. A. au professorat, qui ont réglementairement un droit de priorité. Le nombre des emplois vacants au dernier mouvement a été tout juste suffisant pour assurer la nomination en qualité de professeur des candidats pourvus de la deuxième partie du C. A. au professorat. La nomination de professeurs ne pourra être envisagée qu'au moment où les postes vacants, soit par retraites, soit par création d'emplois, seront plus nombreux que les candidats pourvus du professorat (J. O., *19 déc. 1934*).

Auxiliaire de directeur.

Les services d'auxiliaires de directeur dans les écoles de la Ville de Paris sont rétribués, comme ceux des suppléants, au moyen d'une indemnité journalière. Cette indemnité est payée sur le budget de la ville de Paris ; elle n'est due que pour les journées de travail effectivement accomplies au cours de l'année scolaire. Pendant la période des grandes vacances, les auxiliaires de directeur reçoivent une légère indemnité forfaitaire, qui est allouée sur les crédits du budget de la Ville de Paris et qui, par sa nature même, ne saurait donner lieu à validation des services pour la retraite au titre de la loi du 14 avril 1924 (art. 10). Il est donc régulier que, comme suppléants, ils ne soient admis à valider que le nombre de journées de service réellement accompli, à l'exclusion, par conséquent, de la durée des grandes vacances (J. O., *19 déc. 1934*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

SI C'ÉTAIT VRAI ?

VOILA bien une merveilleuse rareté : le dernier livre de M. Roland Dorgelès, *Si c'était vrai ?* (Albin Michel), est un livre gai. En ces années où la littérature, en accord avec les préoccupations qu'apporte le présent et les craintes qu'inspire l'avenir, plonge dans le tragique et le lugubre, le fait mérite d'être retenu et admiré.

Le comique, dans *Si c'était vrai ?* naît d'abord de la fécondité d'invention du romancier, qui multiplie à plaisir les épisodes où l'inattendu joue un grand rôle. Il naît aussi de l'enchevêtrement des situations particulières et de la chronique générale d'une époque, les fantaisies prêtées aux individus réagissant sur la collectivité et inversement. De là, un récit plein de brio, d'humour, d'imprévu, et qui semble d'autant plus drôle qu'on soupçonne l'auteur de s'être royalement amusé en l'écrivant.

***

REMARQUONS-LE, il y a un fond solide au roman ; ou, plutôt, on discerne chez M. Dorgelès une intention continue, que viennent illustrer mille péripéties. Cette intention, c'est de suggérer ce que peuvent devenir, une fois lancés dans les foules, les découvertes et les bienfaits de la science. Le héros de l'histoire, le professeur et savant Radec, que ses dons éclectiques poussent vers les recherches médicales aussi bien que scientifiques, et qui a déjà trouvé le remède du cancer, vient d'isoler, chez un criminel, un microbe inconnu. Il l'inocule à son chimpanzé, lequel, devenu furieux, mord un bonhomme du voisinage jusque-là parfaitement inoffensif, le père Bouffard. Stupeur : le pauvre homme, pris de rage à son tour, frappe, injurie, profère des menaces de mort : il faut l'incarcérer. Pas de doute : Radec a découvert le virus du mal, — *bacillis criminis*, — origine des perversités humaines.

Le public, d'abord, reste sceptique devant la révélation. L'entourage de l'inventeur aussi, de son frère Philibert à son homme de confiance Gatineau, de Mme Marguillet, petite personne sémillante et pointue, au général baron Pellenc de la Tour, vieux retraité devenu maire de la commune de banlieue où Radec a installé son laboratoire, brave type bougonnant et naïf, sympathique et grotesque. L'abbé Lanvraigne, ami du savant, est le plus rétif :

— Avez-vous envisagé les conséquences de ces funestes conceptions ? Songez seulement aux criminels qui vont cyniquement rejeter leurs fautes sur ce germe imaginaire et se vautrer dans l'horreur avec impunité !

— Mais si je parviens à les guérir ?

Les yeux de braise du curé incendiaient subitement son visage de cendre :

— Je vous en conjure ! Une telle plaisanterie est abominable. Même en admettant cette thèse impie, que vaudrait une perfection qu'on obtiendrait sans peine et presque malgré soi ? Vous supprimez le libre arbitre. Vous faites de l'homme une bête. Pas même une bête : un soliveau. C'est en résistant aux tentations que l'homme s'élève. Il n'y a pas de progrès sans lutte. Et le seul vaccin possible, les chrétiens le connaissent : est la grâce.

Le professeur, sans s'émouvoir, poursuit ses expériences, qui confirment sa thèse. Emoi général, qui croît quand, après de savantes cultures, Radec transforme le fameux virus en vaccin : grâce à cet *Antimal*, il peut faire disparaître de ce globe tous les mauvais instincts, tous les penchants au crime. Il essaie la préparation sur les détenus de la maison centrale de Poissy. L'effet est inouï : tous ceux qu'on a piqués deviennent doux comme des agneaux, assoiffés de repentance. L'un d'eux, Chalumeau, se montre si angélique que sa femme crie qu'on l'a « assassiné » :

— C'est une honte, s'égosillait-elle. Bande de crapules ! Ils ont empoisonné mon homme !

Apercevant le médiateur (1) en veston d'alpaga, c'est contre lui qu'elle tourna sa rage :

— Assassin ! Je lui avais bien dit de ne pas se laisser piquer. Qu'est-ce que vous lui avez fait, saligauds, pour qu'il soit dans cet état-là ?

De l'autre côté des barreaux, Chalumeau regardait sa compagne d'un air apitoyé :

— Mon pauvre petit poulet ! geignait-il. Ne faites pas attention, monsieur le Directeur : c'est le chagrin. Mais qu'on me laisse lui parler seul, je vous promets de la ramener au bien.

A ces mots, la grosse fille éclata en pleurs, sans souci du rimmel qui barbouillait ses joues :

— Il m'a dit que je devrais travailler... faire des ménages. Jamais, dans le temps, il ne m'aurait proposé des infamies pareilles !

Cependant, l'annonce de ces guérisons déchaîne une curiosité, puis un enthousiasme indescriptibles. Par milliers, les gens viennent se faire vacciner chez Radec. Les commerçants les premiers : cela leur fait une excellente réclame. La mansuétude, l'abnégation, la générosité coulent à pleins flots. Une *Ligue Nationale de Bonté*, destinée à pourvoir toute la France de cliniques d' « épuration », se fonde, et le général Pellenc de la Tour en accepte la présidence. Il mène une furieuse campagne en faveur du vaccin, devenant si populaire qu'on l'élit sénateur et que bientôt le portefeuille de ministre de la Guerre lui échoit. Aux côtés du Président de la République, il inaugure l'hôtel de la Ligue, au milieu d'une foule en délire devant laquelle défilent les épurés en cortège burlesque et frénétiquement applaudi. Triomphe sans précédent, qui fait dire à Mme Marguillet, « toute pâmée » :

— L'humanité s'améliore de jour en jour. Si cela continue, la vie sera si belle qu'on ne voudra plus mourir.

***

LA médaille à son revers. Comme on n'a pas pu rendre l'épuration obligatoire, l'antagonisme éclate vite entre les braves gens, — les vaccinés, — tout confits en sainteté, et les non-épurés, dont les vices et méfaits s'exercent impunément : les premiers sont des victimes, les autres des profiteurs. Déjà, l'assistant même de Radec, le jeune et équivoque Serge Obrovitch, qui s'est bien gardé de se faire piquer, fabrique de faux certificat à des financiers véreux dont les affaires vont prospérant...

Et puis, la vague de vertu déferlant, les cafés perdent leurs habitués, les femmes leur attrait, Paris son animation :

(1) Le Directeur appelé à la rescousse.

Une morne rigueur pesait sur les épaules. Les épurés se rendaient tristement à leurs occupations, comme les veuves vont aux vêpres. Pas de rires, pas de cris... Même dans les lieux ordinairement les plus bruyants régnait soudain une paix de cimetière. A la Bourse, les commis silencieux jouaient au nain jaune sur les marches et les camelots, renonçant à la *cote* qu'on ne leur achetait plus, vendaient *La Veillée des Chaumières*. Au quartier Latin, si l'on voulait trouver un peu d'animation, il fallait pénétrer dans les amphithéâtres où de futurs licenciés flétrissaient avec l'indignation de leur âge la cruauté du Code et les sévices du Droit romain...

Muettes, les rues populeuses, les avenues de luxe, les carrefours sillonnés de taxis. Plus d'attroupements, le soir, aux sorties de métro, où des joueurs d'accordéon lançaient les romances à succès. La même consigne régnait dans toutes les classes : « Défense de s'amuser. » De Montmartre à Montparnasse, les boîtes de nuit avaient toutes rendu l'âme, dans un dernier sanglot de saxophone.

Pis encore : la « bienfaisance » provoque des catastrophes. Les financiers de la Bourse, renonçant à spéculer, vendent leurs valeurs pour ce qu'elles valent, c'est-à-dire presque rien ; d'où un effondrement des cours qui ruine les épargnants. Dans les magasins, les vendeurs « épurés » renoncent à surveiller les clients ; c'est alors une nuée de malhonnêtes gens qui pillent les comptoirs. Partout la bonté est aux prises avec la violence, — et elle n'a pas toujours le dessus.

Le général n'est pas sans flairer le danger. Il voit d'ailleurs, au conseil des ministres, ses collègues « avachis », bénisseurs et larmoyants : l'un d'eux ne propose-t-il pas l'abandon de l'Indochine, où, dit-il, les Annamites peuvent bien « se passer de nous » ? C'en est trop pour l'âme patriote et quelque peu nationaliste du vieil homme ; et comme celui-ci, prudemment, a préféré ne point se faire vacciner et a conservé son caractère emporté, il fulmine contre les pleutres du gouvernement... Peine perdue. Toute la machine administrative est relâchée. L'armée même a subi la fatale contagion. A la caserne de la Pépinière — la scène que M. Dorgelès y imagine est du plus haut comique, — le baron Pellenc essaie de galvaniser les énergies ; il veut arracher à un caporal les instructions pour le service en campagne ; il lui crie :

— ... Je vous dis que vous êtes en pointe d'avant-garde, avec votre escouade, la nuit... Vous croyez distinguer un uniforme ennemi. Que faites-vous ? On vous a appris cela au peloton. Allons... vous lui dites ?

Dix lèvres, dont celles du capitaine, articulaient les mêmes syllabes : « Som-ma-tions. » Mais l'illuminé ne voyait rien. Rien que sa conscience.

— Je lui dis : « Fais comme moi, jette ton fusil... »

Le vieux brave crut qu'il divaguait :

— Mais vous l'avez, votre fusil, bougre d'empaillé ! Pas question de le jeter... Et l'ennemi arme le sien... Alors ?

Le front du militaire se nimba de pureté :

— Alors, mon général, je le regarde bien en face et je lui fais honte...

Hors de lui, Pellenc est prêt à tout briser. Les ministres, épouvantés, flanchent : ils renient l'épuration et la Ligue. D'ailleurs, l'opinion en a assez de l'expérience ; elle vitupère les « sang-de-navet », tandis que la presse, retournée, accuse les « bienfaisants » de tous les maux de l'heure, et que le général, qui tient bon pour le vaccin, doit donner sa démission de ministre, de sénateur, de maire.

Radec pourrait, en inoculant aux épurés ses cultures de *Bacillis criminis*, leur rendre, avec le goût du mal, la joie de vivre. Il s'y refuse, estimant que l'humanité ne mérite pas de sollicitude :

— Je ne renie rien. J'avais donné un remède aux hommes pour se décrasser l'âme ; tant pis s'ils l'ont gâché. Maintenant, ils ont des ilotes : qu'ils les gardent

Mais Serge, toujours avisé, fait dérober à Radec, par la propre fille du savant, Josette, qu'il enlève au surplus, les fameux tubes de microbes. A tour de bras, il régénère les épurés, gagne beaucoup d'argent et prend figure de sauveur. Cependant que le général, par un suprême scrupule, se décidant à absorber l'*Antimal* dont il s'était toujours méfié, tombe dans un évangélisme enfantin ; et que le professeur, sans haine, philosophe sur ses semblables :

— L'espèce humaine n'est pas perfectible. Lorsqu'elle a cessé d'être quadrumane, elle a réalisé son dernier progrès. J'estime même... que le Créateur a eu raison de s'arrêter le septième jour : en insistant, il aurait tout gâté. Il a créé l'homme et la femme le sixième jour ; je me demande s'il n'aurait pas mieux fait de se reposer avant.

***

CES réflexions, et quelques autres, laissent deviner le tour amer, désenchanté, de la pensée de l'auteur. M. Dorgelès paraît bien ne pas croire que notre monde soit jamais capable d'identifier la santé morale et le désir de la perfection avec le bonheur... Mais ces vues, à peine indiquées, ne sauraient assombrir la narration, ni ralentir son rythme endiablé. Les dialogues pétillants, les descriptions hilarantes, les inventions facétieuses se succèdent ; des types variés surgissent, silhouettes poussées presque à la caricature... On ne les prend pas très au sérieux ; on n'admet pas la vraisemblance de certains traits ; mais il faudrait avoir l'esprit bien chagrin pour ne pas se divertir aux cabrioles de l'imagination de l'écrivain.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

A. VIGIER-WEILL : **Isabelle de Ludre** (Ed. P. Bossuet ; 15 francs). — *En vente à la librairie Nathan.*

Mlle Andrée Vigier-Weill a fouillé les archives de la Lorraine et de la Bourgogne pour mettre en lumière la belle figure d'une femme du siècle de Louis XIV, qui est à la souche d'une grande famille française, la famille des Ludre. Les Ludre ont encore un représentant, le comte de Ludre, qui est sénateur du département de l'Orne.

La vie d'Isabelle de Ludre fut un véritable roman. D'une remarquable beauté physique et morale, elle sut, tant aux cours de France que de Lorraine, désarmer l'envie qu'excitait sa beauté. Poursuivant un haut idéal, elle eut le dessein d'écarter Mme de Montespan de la voie que suivait Louis XIV et faillit y réussir. Son histoire, telle qu'elle est racontée ici, est aussi attachante qu'instructive.

C. SAVARD : **Pages choisies de pédagogie contemporaine** (Delagrave ; 18 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Pour répondre au programme de 2e année des E. N., qui recommande d'étudier les « pages les plus importantes de la pédagogie contemporaine », M. C. Savard, directeur d'école normale, à composé ce recueil, en se plaçant « au point de vue de l'éducateur du XXe siècle ». On y trouvera un choix très averti de documents et de lectures sur notre école, nos études et nos élèves, dus à des maîtres français et étrangers, et extraits d'ouvrages qu'il serait parfois difficile ou impossible de se procurer. C'est donc un instrument de travail aussi commode qu'utile.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE NIGAUD

par René JOUGLET

(Suite.)

Le Nigaud galopait sur la route. Son idée était claire : il rattrapait les gendarmes, envoyait son poing dans la figure du premier qui se présentait, sautait le fossé et la haie et s'échappait par les prairies. Personne ne l'eût rattrapé, tant il courait vite. Il revenait chez la Maria, lui racontait son exploit et l'épousait le lendemain : tout était simple.

Mais il eut beau parcourir le village ; il ne trouva pas trace de ses prochaines victimes. Sans doute étaient-elles venues à bicyclette et reparties et déjà loin, en train de verbaliser dans une commune voisine. C'est le sport de la nuit du dimanche.

***

Le Nigaud demeurait perplexe, debout dans la poussière de la route. Le Nigaud ne portait pas la moindre attention au beau ciel pâle poudré d'étoiles. Il n'y avait pas de raison que la poésie habitât son âme.

Il s'en revint sur ses pas, il n'allait pas vite. Il remâchait sa déception et lui trouvait un goût amer. La Maria lui échappait, la belle fille aux reins épais, cette poitrine à faire craquer un caraco. Dépité, il se grattait le crâne. La Maria lui rirait au nez en lui rappelant sa vantardise. Mais était-ce sa faute à lui, si les gendarmes avaient pris le large ? Il jurait et lançait des coups de pied aux cailloux du chemin.

Il aperçut Abel qui s'en revenait, las et bredouille, puis Nabor, qui marchait tout ragaillardi par ses rapides amours. Il se sentit sur-le-champ une vive amitié pour Nabor, qui avait été son partenaire au jeu de quilles.

— Te v'là ? dit-il. On a gagné, hein ?

— J'vas me coucher, dit Nabor. L'est temps.

Le Nigaud lui emboîta le pas. Ils firent ainsi une centaine de mètres et ils arrivèrent au carrefour qui est dit des Trois-Chemins.

— Nabor ! cria soudain le Nigaud.

— Ouais, dit Nabor, sans se retourner.

— Nabor ! cria l'autre, et cette fois avec une étrange ardeur.

Dans l'angle des deux routes il y avait un calvaire. Le Christ se détachait sur un mur blanchi à la chaux et constellé d'étoiles d'or. Dans le bas, une grille. Et contre la grille un gendarme, probablement l'un de ceux qui avaient verbalisé tout à l'heure. Penché sur sa bicyclette, il s'occupait à regonfler le pneumatique. Il tournait le dos à la route.

Or Nabor vit ceci, qui fut achevé en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire et qui lui sécha l'eau dans la bouche : le Nigaud marchait sans plus de bruit qu'un chat vers le défenseur de l'ordre et lui décochait un si beau coup de poing dans la nuque que l'autre se couchait tout de son long sur le sol et ne remuait plus. Le képi avait roulé sur le sol ; le Nigaud s'en empara, puis tout de suite se mit à fuir.

— Nabor, dit-il, tu diras à Maria que je ne suis point si mauvais soldat ! T'as vu, hein ?

***

Nabor avait vu et continuait de voir, médusé. Son premier mouvement avait été de se porter au secours du gendarme. La sagesse des bonnes gens l'en avait dissuadé : il n'est pas prudent de se mêler des affaires des autres. Il se mit à courir derrière le Nigaud en disant : « T'es fou ! T'es fou ! » d'une façon rapide et quelque peu angoissée. Ils suivaient des ruelles et des sentiers peu praticables ; leur piste était perdue pour le gendarme, en admettant qu'il fût déjà ranimé.

— Et tu vas voir ! cria le Nigaud.

Les idées naissaient en lui des circonstances. Ils arrivaient à la hauteur d'une boulangerie. Le rougeoiement du four illuminait les vitres.

Le Nigaud marcha droit sur le fournil, entra et ne vit pas le boulanger. D'un coup de rangard, il souleva la porte du foyer, puis il lança le képi dans la braise. Nabor le regardait toujours, d'un peu loin et les yeux sur la route. Il hochait la tête et grognait grossièrement. Pour une mauvaise affaire, c'était une mauvaise affaire. Il se disait qu'il y était mêlé, et cette idée ne le rassurait pas.

— T'as vu ? Tu lui diras que je ne suis pas un mauvais soldat !

Le Nigaud éclata d'un rire stupide et sortit de la boulangerie. Sautant par-dessus la haie, il se mit à galoper à travers la prairie et gagna le cabaret. Mais les lumières étaient éteintes : il n'osa pas frapper à la porte, de peur de mécontenter ce soir-là, un si beau soir, la Maria. On se retrouverait dimanche.

Il reprit la direction de la forêt. La lune embusquait dans les taillis des spectres fantastiques : les animaux des bois rampaient dans les fossés, sur les fougères et sous les ronces, reniflaient, sifflaient, jappaient, grondaient. Le Nigaud ne craignait pas plus le sanglier que le hérisson, la chouette que l'araignée : il était dans son domaine. Il sifflait joyeusement et, de temps en temps, s'essayait à chanter ; il n'y parvenait pas et il poussait de grands cris.

***

Nabor, le lendemain, suffoquait encore. Il raconta l'histoire à sa mère, sa mère courut chez la voisine, et pour finir, le boulanger — qui ne s'était aperçu de rien, car il s'enivrait dans sa cave, selon son habitude — le boulanger retrouva les boutons du képi dans la cendre.

A dix heures du matin, tout le monde était informé ; à midi, l'on vit paraître trois gendarmes, la paire du dimanche et leur brigadier. Ils commencèrent leur enquête par la Maria ; la Maria ne savait rien, sauf son procès. Ils interrogèrent en vain, l'un après l'autre, tous les délinquants de la veille.

Le village riait. Les gens sont frondeurs, ils aiment faire la nique aux autorités. Mais la suite se montra bientôt moins réjouissante ; on comprenait que, désormais, les gendarmes auraient le village à l'œil. Or, le citoyen le plus soumis n'évite pas, chacun le sait, d'être en défaut : on s'y trouve sans le savoir, que ce soit à cause de la lanterne d'une bicyclette ou d'une plaque. Au surplus, le délit s'invente et ces gens-là sont assermentés. On se mit à trouver l'histoire malheureuse.

A trois heures tapant, le dimanche d'après, la Maria vit entrer le Nigaud et le trouva changé. Il ne l'était pas, cependant : aussi malpropre que devant. Mais elle n'imaginait pas qu'il osât reparaître de sitôt. Il tapa du poing sur la table et dit :

— T'as vu si je suis un mauvais soldat !

Il s'assit et commanda à boire. Il avait un air de suffisance qui frappa la Maria. Elle murmura : « T'iras en prison. »

Il éclata de rire, aussi bêtement que de coutume, puis avala sa chope de bière. Elle se retira derrière son comptoir. Il la lorgnait toujours. Elle ne se sentit rassurée qu'au moment où Octave parut. Mais Octave, dès qu'il vit le Nigaud, cessa de penser à la bagatelle.

— A la tienne ! dit le Nigaud.

— Ouais ! dit Octave.

Ils trinquèrent.

Un peu plus tard, Abel entra. Il fit l'homme fort, il allongea de grandes tapes sur l'épaule de l'autre en criant : « Ben, mon copain ! » Après quoi, la température ordinaire commença de se rétablir.

Et quand ils furent tous bien à l'aise, ou à peu près, ils jouèrent aux quilles. Maintenant, ils ne se lassaient plus de se faire raconter l'histoire, et ceux qui arrivaient, incertains d'abord, voulaient l'entendre à leur tour ; de telle sorte que le Nigaud perdait peu à peu de son auréole pour devenir une sorte d'énorme bouffon. Ils lui lançaient encore des claques dans le dos : « Sacré Nigaud de Nigaud ! » Ils lui payaient à boire, on sentait qu'avant peu de jours ils se flatteraient de le connaître.

Mais les femmes s'attendaient à voir le Nigaud passer un de ces jours entre deux gendarmes, les menottes aux mains.

***

Les gendarmes avaient beau multiplier les enquêtes, répandre la menace, dépêcher de ces civils qui posent d'insidieuses questions : ils n'apprenaient rien. La crainte ne transforme pas forcément un homme en mouchard. Et peu à peu l'on vit se faire un curieux renversement.

Les gens du pays insinuèrent qu'il était probable que le malfaiteur habitait un village voisin et que c'était par malice qu'il était venu faire chez eux son coup ; il détournait ainsi les soupçons. Ils dirent ouvertement que les gendarmes manquaient de flair en s'obstinant sur une fausse piste et que c'était au surplus à leur détriment. Les gens du pays avaient l'air de se plaindre. Les gendarmes devinrent perplexes.

(A suivre.) RENÉ JOUGLET.

CAUSERIE MÉDICALE

HYGIÈNE SOCIALE ET ANOMALIES INFANTILES

L'HYGIÈNE mentale des enfants normaux ou anormaux est un sujet qu'on ne saurait trop étudier dans un journal comme celui-ci. Je profite donc de l'excellente brochure que le Dr Jacques Roubinovitch vient de publier (1) pour revoir quelques-uns des grands principes qui régissent ces matières.

Une bonne hygiène sociale doit avoir à sa base une hygiène des procréateurs, afin que les enfants tarés, véritables déchets sociaux qui n'arrivent pas à s'intégrer dans la communauté, soient aussi rares que possible.

Bien souvent, en effet, les parents sont des malades qui s'ignorent et auraient besoin d'être soignés et d'être guidés. Il va sans dire que l'examen prénuptial n'est pas une panacée et ne suffit pas pour supprimer toute espèce d'arriérés et de délinquants ou pour vider les prisons. Il n'est pas douteux cependant qu'il aura des résultats favorables, surtout si ce premier contact des parents avec le médecin a pour heureuse conséquence que la progéniture sera, elle aussi, suivie par un praticien compétent.

Effectivement, les parents sont moins, que les autres, aptes à surveiller le développement de leurs enfants. Une mère s'aperçoit bien qu'il apparaît quelque chose d'anormal : un mouvement de fièvre, de l'inappétence, etc. Mais elle ne se rend pas compte que l'évolution de son enfant présente, dans son ensemble, des anomalies. Elle voit les fonctions motrices ou intellectuelles se développer, mais ne peut dire si cette croissance se fait sur le rythme normal ou sur un rythme trop lent. Le Dr Jacques Roubinovitch donne, de ce fait, une observation remarquable. Par exception, il s'agit non de la mère, mais du père, dont la fillette de treize ans, gravement idiote (sclérose cérébrale avec mongolisme), est considérée par lui comme normale parce que, grâce à une affection excessive, il arrive à donner un sens aux moindres gestes de l'enfant. Pour apprécier sainement le rythme du développement, il faut, en effet, connaître quelques règles que le Dr Jacques Roubinovitch rappelle fort opportunément.

Le retard des fonctions motrices est particulièrement significatif. Il intéresse d'abord la saisie du sein pour têter, puis la stabilité de la tête (qui existe normalement à trois mois), la station debout d'abord sur les jambes, l'enfant étant soutenu par les aisselles (apparaissant vers quatre mois), la faculté de s'asseoir (apparaissant vers six mois), l'aptitude à s'asseoir et à se tenir raide (apparaissant vers neuf mois), les premiers pas (se faisant entre douze et dix-huit mois), l'aptitude à se soulever seul (apparaissant vers dix-huit mois), l'aptitude à courir ou à descendre un escalier (apparaissant vers deux ans), la faculté de marcher à reculons ou de sauter sur les deux pieds (apparaissant vers quatre ans), la propreté, etc. Toute arriération physique s'accompagne souvent d'une arriération mentale et exige des soins et une éducation appropriée.

Les retards peuvent avoir pour origine la souffrance de l'enfant pendant l'accouchement (traumatisme obstétrical), une méningite, etc. L'importance du traitement médical est grande quand les lésions peuvent être réellement et complètement guéries, comme c'est parfois le cas dans la syphilis héréditaire. Alors même qu'elles sont irrémédiables, les effets du traitement ne sont pas négligeables. Cela résulte du fait qu'à cet âge le système nerveux est, en quelque sorte, plastique comme la glaise du modeleur. Bien des cellules du cerveau dont nous sommes pourvus (et qui est véritablement disproportionné par rapport à notre corps) constituent en effet une réserve à laquelle nous ne faisons appel qu'en cas de besoin, qui, bien souvent, ne servent jamais, mais qui, si l'éducation fait son œuvre, peuvent être utilisées pour en remplacer de déficientes. C'est ainsi qu'un traitement précoce et intelligent de cette terrible paralysie infantile ou polyomyélite, qui détruit des groupes de cellules nerveuses, donne des résultats que le laisser aller et la négligence ne sauraient obtenir. Le Dr Jacques Roubinovitch note aussi que, chez les petites arriérées qu'il connaît si bien, le rythme musical constitue un puissant moyen d'éducation.

Il est nécessaire également de faire appel aux sens, et pour cela présenter aux enfants tout ce qui peut les intéresser : les fleurs, les fruits, les plantes. Dès qu'un anormal manifeste un désir ou un intérêt quelconque, il a réalisé un véritable progrès qu'il faut favoriser à tout prix. L'envie, qu'on reproche si souvent aux enfants, n'est donc pas un défaut, mais bien plutôt une qualité et un facteur de développement dans le vrai sens du mot.

Au contraire, un enfant dont l'apathie est totale, qui ne manifeste jamais ni tendance, ni propension à quoi que ce soit, n'est plus guère susceptible d'aucune évolution. Les ressorts et les moteurs de sa machine intellectuelle ou physique sont inexistants ou brisés.

Ce que nous venons de dire des sens est également vrai dans une grande mesure pour tout ce qui concerne l'ordre affectif. Les sentiments sociaux doivent être développés chez les anormaux, en les faisant si possible jouer ou chanter avec des sujets non tarés.

Par ailleurs, les parents doivent apprendre à traiter leur enfant par les méthodes qui s'imposent en pareil cas et non par celles qui conviennent à des enfants sains. Chez ces derniers, des considérations théoriques sur la dignité, la sympathie, l'amour, l'amitié, ont des échos qu'ils n'ont pas chez les premiers. Alors, la seule chose

(1) Dr J. Roubinovitch : *Comment combattre les anomalies infantiles.* Conseils aux parents (Nathan, éd., 2 fr. 50).

qu'on puisse exiger, c'est la discipline physique, la ponctualité, la régularité dans les divers actes de la vie courante, qui rendront l'enfant très supportable.

En particulier, rien n'est plus mauvais, je l'ai dit maintes fois dans ces chroniques, que de donner aux enfants le spectacle de la discorde dans le ménage, de la nervosité, du manque de suite dans les idées et de la déraison. Ce spectacle peut, il est vrai, provoquer des réactions salutaires qui amèneront l'enfant bien portant à prendre précocement le contrepied de ce qu'il observe quotidiennement et, dans quelques cas, à devenir dans la famille un facteur d'ordre et d'organisation. Quand il s'agit d'enfants à système nerveux déjà mal équilibré, une réaction de ce genre ne se produit pas. Il faut alors, pour qu'ils soient aussi heureux que possible, les mettre sous une direction technique appropriée qui saura mener à bien cette éducation difficile, mais indispensable.

A ce propos, le Dr J. Roubinovitch vante avec raison les résultats obtenus depuis 1888, date où elle a été fondée, par une grande œuvre, l'*Union française pour le sauvetage de l'enfance*. L'expérience de cette association a montré, dans des cas innombrables, que l'abrutissement, les fâcheuses habitudes de malpropreté ou d'onanisme, les tendances aux fugues et aux larcins disparaissent d'autant mieux que l'enfant est enlevé plus tôt à son milieu familial.

C'est que, si la substance nerveuse de l'enfant est plastique à l'égard des méthodes pédagogiques, elle l'est plus encore, malheureusement, à l'égard des plus déplorables et des plus funestes exemples.

Il est une période de vie où ces considérations reprennent une grande importance : c'est celle de la puberté ou de la formation. A ce moment, une crise psychologique, côtoyant la pathologie mentale, survient parfois et épouvante ou attriste les parents, qui ne comprennent pas très bien ce qui se passe. A ce moment, comme la jeune araignée tisse un fil par lequel elle va se laisser emporter au loin par le vent, l'adolescent ou l'adolescente commence à se rebeller contre le joug familial et à vouloir vivre sa vie. C'est à ce moment que les idées générales ont le plus d'empire sur l'imagination. C'est à ce moment aussi qu'une éducation saine se montre le plus efficace.

Dr P.-E. MORHARDT.

UN BEL EXEMPLE D'ASSOCIATION

LA SOCIÉTÉ DES JARDINS OUVRIERS

NOMBRE de mes collègues sont, comme je le suis, fervents amateurs de jardinage. Aussi crois-je intéressant pour eux de leur signaler l'existence de la Société d'Horticulture et des Jardins ouvriers de France qui compte près de 330 000 membres.

Quel est donc le but de cette Société ? Faciliter la création des jardins ouvriers en propageant le goût du jardinage par des conférences pratiques (plus de 1 500 annuellement par 90 professeurs), des concours de jardins (12 200 concurrents en 1933), des expositions (les Floralies valenciennoises de 1934 ont constitué la plus importante manifestation horticole internationale de l'année) et la publication d'un bulletin trimestriel, développer l'instruction technique des jardiniers, vulgariser l'horticulture raisonnée parmi les propriétaires de jardins, aider et encourager toutes les espèces de cultures dans les jardins, indiquer et propager les meilleures méthodes, récompenser les efforts et les résultats par des prix en argent, médailles, objets d'art, diplômes et objets d'utilité ménagère.

Si l'on compte que la superficie moyenne du jardin de chaque sociétaire est de 4 ares et en prenant comme base de rapport 200 francs l'are, nous arrivons à la somme de 265 millions de francs de légumes produits par l'ensemble des adhérents. Ce chiffre n'est-il pas suffisamment éloquent et peut-on nier l'importance du jardin dans la lutte contre la vie chère ?

Comment fonctionne la Société ? Dès qu'une personne veut adhérer, elle envoie, avec son adhésion, sa cotisation annuelle de 8 fr. 50, augmentée d'un droit d'entrée de 5 francs et d'une somme de 2 francs pour frais d'envoi recommandé d'une série de paquets de graines et de sa carte (soit 15 fr. 50 la première année).

C'est qu'en effet chaque sociétaire reçoit gratuitement une série de 50 paquets de graines (d'une valeur commerciale de 30 à 40 francs) et que le numéro de sa carte participe chaque année au tirage d'une tombola entièrement gratuite. D'autre part, les sociétaires qui le désirent (et ils sont la grande majorité) participent, moyennant 2 francs, à une tombola-souscription dotée de nombreux lots de valeur, chaque sociétaire n'ayant droit qu'à un billet portant le même numéro que sa carte.

Si, dans la localité, il y a plusieurs sociétaires, l'un d'eux est pressenti pour être délégué. Il reçoit les paquets de graines et les cartes de toute la section ; les frais de port, dans ce cas, ne sont plus à la charge des sociétaires. Il y a, actuellement, près de 3 000 délégués.

Dès qu'une section compte 100 membres, elle a droit à une conférence annuelle faite par un professeur agréé de la Société. Cette conférence, véritable leçon de jardinage, est suivie d'une tombola gratuite, tirée entre les membres présents, et comprenant des outils de jardinage et des articles de ménage.

La Société a obtenu, d'autre part, des remises intéressantes de divers fournisseurs pour des achats complémentaires de graines, pois, haricots, pommes de terre, quincaillerie horticole et engrais. Pour obtenir ces remises, il suffit de grouper les commandes et de les passer par l'intermédiaire du délégué de la section.

En résumé, tout en combattant efficacement la vie chère par la propagation de l'horticulture, cette science utile et moralisatrice au plus haut degré, tout en développant le goût du jardinage et, par suite, celui du travail et de la production, notre Société s'est surtout donné pour mission d'assurer un plus grand bien-être chez tous ses membres.

J'ajouterai que je suis à la disposition de tous mes collègues qui auraient besoin de renseignements complémentaires ou qui seraient prêts à assumer les fonctions de délégué.

R. SOLENTE,
Instituteur (C. A. E. agricole),
Professeur de la Société des Jardins ouvriers,
37, rue de Bapaume, Albert (Somme).

UN LONG TRIMESTRE

PAQUES est très tard cette année et le premier trimestre 1935 semblera long aux écoliers, du 1er janvier au 20 avril, sans autres jours de congé que les jeudis et les dimanches. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que certains donnent des signes de fatigue et de surmenage, négligent de ce fait leurs études, et échouent, par la suite, à leurs examens de fin d'année.

L'instituteur agira donc sagement, dans l'intérêt de ses élèves, en conseillant aux parents de veiller particulièrement, pendant cette longue période de travail, sur l'alimentation de leurs enfants qui doit être très riche en plats sucrés : confitures, compotes, marmelades, entremets, boissons sucrées, etc..., car le sucre, très léger à l'estomac, est un reconstituant de premier ordre.

Quelques leçons faites directement aux écoliers amèneront ces derniers à répéter à leurs parents, en rentrant chez eux, les paroles du maître, et beaucoup de mères de famille apprendront ainsi que des deux grandes classes d'aliments : les albuminoïdes et les hydrates de carbone, ce sont les seconds (dont le principal est le sucre) qui sont seuls capables de fournir à notre organisme son énergie motrice.

POUR LIRE EN CLASSE

LE CHIEN « MISÈRE »

La nuit était noire, triste et mouillée, quand Bill Bouvier sortit du cinéma et prit la direction des docks où son bateau attendait la marée matinale pour partir.

Les mains enfoncées dans les poches de son pantalon, il avançait à grands pas sur le pavé glissant, quand il surprit un bruit derrière lui. Il se retourna, et vit un pauvre roquet jaune, au poil sordide, qui grelottait sous un réverbère.

— D'où viens-tu ? questionna Bouvier d'une voie bourrue.

La longue queue du chien, qui pendait lamentablement entre ses pattes, se dressa subitement et se mit à s'agiter avec vigueur.

— Eh bien ? grommela Bill, comme s'il attendait une réponse.

Malgré son ton bourru, il y avait peut-être quelque émotion dans sa voix, car le chien avança d'un pas, une lueur d'espoir au fond de ses yeux marrons.

— Tu as faim, je vois ce que c'est.

Et, apercevant un petit café encore ouvert, Bouvier traversa la rue et revint avec un os de gigot.

— Tiens, mon vieux, mange ça, dit-il en posant l'os par terre devant le chien.

Pendant quelques instants, il regarda la bête affamée commencer son repas, puis il reprit sa route. Il n'avait pas fait vingt mètres, qu'il surprit à nouveau le bruit des pattes sur le trottoir. Il fit volte-face :

— Ah ! en voilà assez, maintenant ; tu vas filer.

Mais, à la hauteur du réverbère suivant, il jeta un coup d'œil en arrière : le chien était encore là avec son os dans la gueule !

— J'en ai assez, entends-tu ? cria Bill...

Le chien lâcha son os et s'assit, comme s'il était décidé à écouter tout ce que Bill Bouvier aurait encore à lui dire.

— Et puis, après tout, si tu veux venir, viens, grommela Bill, quelque peu ému par cette attitude pacifique. Mais je te préviens, si le capitaine te jette par-dessus bord, tant pis pour toi.

Le dos courbé contre la pluie, il hâta le pas et, bientôt, franchissant les grilles du dock, il monta la passerelle qui reliait au quai la *Capricieuse*.

Dans la cambuse, il n'y avait personne, l'équipage prolongeait à terre sa dernière soirée. Le chien jaune, l'os dans la gueule, était demeuré près de la porte, hésitant.

— Allons, approche, maintenant que tu es venu jusqu'ici, dit Bouvier. Ce disant, il alla chercher une couverture qu'il étendit par terre devant le poêle. Le chien, sur un signe, alla s'y étendre et s'étira avec bonheur.

Quelques secondes plus tard, Bill ronflait. Il ne se réveilla qu'à l'aube, s'habilla en un clin d'œil et grimpa laver le pont.

Le capitaine, un gros homme à la face rougeaude, surveillait l'opération.

— Allons, ouste ! criait-il à tue-tête... Ma parole... Il s'arrêta net, car quelque chose de froid et de mouillé se frottait contre sa main. Baissant les yeux, il vit un pauvre animal qui le regardait tout penaud.

— D'où diable sort-il ? hurla le capitaine. Eh ! vous autres, qui a amené ici ce sale cabot ?

Les marins regardèrent le toutou, la bouche ouverte et les yeux ronds.

— Flanquez-le à la flotte et qu'on ne le revoie plus ! ordonna le capitaine en s'adressant à Bouvier.

— Je n'ai pas l'habitude de manier ces bêtes-là, protesta celui-ci. Et c'est un chien méchant, par-dessus le marché.

Soit que cette affirmation eût impressionné le capitaine, soit qu'il eût regretté son ordre un peu hâtif, il ne dit rien et reprit sa surveillance.

Dès que Bill jugea l'occasion propice, il lança un coup de sifflet discret, le toutou bondit vers lui :

— File dans la cambuse, vieux frère, et n'en bouge plus... Tu l'as échappé belle !

Comme s'il avait compris, le chien jaune disparut au fond du bateau et s'y blottit jusqu'à ce que l'équipage fût descendu pour la soupe.

C'est alors que Bouvier expliqua sa présence en deux mots, et tous les hommes se mirent d'accord pour le garder. « Misère » (c'est ainsi qu'un marin le baptisa) devint un membre de l'équipage.

. . . . . .

La *Capricieuse* tenait la mer depuis quinze jours, quand le temps changea brusquement. Pendant toute la nuit, le vent souffla avec rage, les vagues géantes se ruèrent contre les flancs du navire. Au matin, les rivets cédèrent et l'eau commença de s'infiltrer dans la cale arrière. On mit les pompes en marche, mais, bien que le niveau de l'eau ne montât pas, le cargo commença à donner de la bande.

Malgré les efforts désespérés de l'équipage, il fallut renoncer à redresser le navire et le capitaine donna l'ordre de mettre les embarcations à la mer.

La première chaloupe, mal équilibrée, fut emportée par une lame de fond et coula à pic ; la seconde et la troisième s'éloignèrent saines et sauves. Il était temps...

— Le navire sombre ! hurla un des hommes.

En effet, la *Capricieuse* se cabrait et se retournait la quille en l'air...

C'est à cet instant que Bill Bouvier se rappela Misère. Pendant qu'il luttait de toutes ses forces pour sauver la *Capricieuse*, il avait oublié son chien.

— Il a coulé avec le reste, et c'est tant mieux, remarqua le capitaine. Un pauvre vieux cabot, c'est tout ce qu'il était...

Mais, tout à coup, un des marins qui tenaient les rames heurta quelque chose de mou. Il y eut un petit cri aigu, et la tête de Misère apparut au-dessus des genoux.

Au cours de la nuit suivante, le vent tomba peu à peu. Le cœur des hommes se gonfla d'espoir et, à l'aube, ils se mirent à scruter l'océan, la main rabattue sur les yeux... ! Hélas, deux heures à peine s'étaient écoulées quand une vapeur s'éleva de la mer. D'abord légère, la brume se resserra, et bientôt le brouillard se fit si dense que les deux barques, qui pourtant se tenaient côte à côte, ne se voyaient plus...

Les chances de sauvetage devenaient bien problématiques, et les heures s'écoulaient pour les naufragés dans un morne désespoir.

Un peu avant minuit, les marins furent réveillés en sursaut par les aboiements répétés de « Misère ». C'était plus que leurs pauvres nerfs malades ne pouvaient supporter, et des jurons s'échappèrent de toutes les poitrines, accompagnés de menaces féroces.

— Allons, tuez ce damné cabot et qu'on n'en parle plus ! commanda le capitaine.

— Maintenant, tu es perdu ! souffla Bouvier à l'oreille de Misère en essayant de le faire taire.

Il y réussit pendant quelques secondes et, pendant ces secondes qui lui parurent des siècles, il entendit un bruit lointain qui fit bondir son cœur.

— Écoutez, hurla-t-il.

Les autres se redressèrent, retenant leur souffle, et voilà qu'un faible bruit de machine, étouffé par le brouillard, se rapprocha peu à peu.

— Crions tous en chœur, commanda le capitaine.

Mais leur gorge était desséchée par la soif ; il n'en sortait qu'un son aigrelet et pathétique.

— Aboie, espèce de petit cochon ! Mais aboie donc ! suppliait Bill.

Dressé sur ses pattes, les muscles tendus, la tête haute, Misère lança le cri d'alarme à travers le brouillard et, bientôt, une lumière fouilla la nuit, les éclairant en plein visage...

— Ohé ! les gars ! nous voilà ! lança une voix toute proche.

Misère avait sauvé ses camarades.

D'après ALICE VILLENEUVE.
Paris-Soir.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurance Mutuelle à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr.; 6 CV : 264 fr.; 7 CV : 288 fr.; 8 CV : 312 fr.; 9 CV : 336 fr.; 10 CV : 360 fr.; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61

(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e)

Colle 'FIXE-TOUT'

Colle blanche parfumée pour travaux de bureau —

1 fr. 25 — 3 fr. 50 — 4 fr. 75 — 6 fr. 50

Librairie Fernand NATHAN.

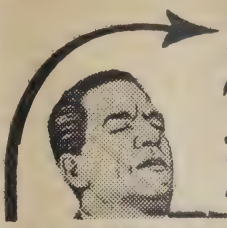

OFFRE GRATUITE

Bon à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" N° 2069 J. E.

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix

La boite d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

JEU DE LECTURE

GÉRAUD et CRÉPIN

Inspectrice Générale des É. M. — Directrice d'É. M.

● Une belle boîte contenant 32 cartons..... **12 fr.**

CUNÉO

LA LECTURE ATTRAYANTE ET RAPIDE

CUNÉO

● 2 séries de 20 doubles cartes avec signets. Chaque série..... **15 fr.**

LA LECTURE PAR LA MÉTHODE AMUSANTE

CUNÉO

● 12 cartes illustrées en couleurs sous pochette..... **3 fr. 50**

A. GUILMAIN

LA LECTURE PAR LA MÉTHODE ACTIVE

● Le livret et le matériel (méthode complète)..... **4 fr. 60**

Le livret seul .. **2 fr. 75.** — Le matériel seul .. **2 fr. 20**

Fernand NATHAN, Éditeur.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à **VALENCE** (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

COIFFURE MODE
Actuellement la natte diadème et les bouclettes ont un grand succès. Vous trouverez aux
POSTICHES MOLLARD
des nattes à **50 fr.** et des chignons bouclés dep. **30 fr.**
Grand choix de postiches cheveux courts ou longs. H. MOLLARD fabricant, 18, rue Crussol, PARIS. Catal. III, N° 64, franco.

PRÊTS A INSTITUTEURS consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* PROTECTION, 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau mi-fil, larg. 220. Val.: 16 fr., vendu : 9 fr. 75. *Échant. franco.* A. ROCHE, Rombas (Moselle).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)

PRÊTS FONCTIONNAIRES
sans ... sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

La constipation guérie par la douceur

Vous êtes tous les mêmes ! Chaque fois que la migraine vous rappelle votre paresse intestinale, vous dites : « Une bonne purge. » Pourquoi pas : « Une **balle** dans la tête ! »

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mater avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être **aidé**. Donc pas de traitements chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! **Il faut un remède naturel et reposant.**

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis quarante ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris (XIIe), Dept J-3.

Thé Garfield

Le Gérant ; A. BESNARD. Printed in France. 283-3-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

61e Année. — N° 24. 9 Mars 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les **libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN** (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LE CHEF-D'ŒUVRE

Puisque nous ne savons rien qui ait plus de prix qu'un homme dirigé par la Raison, personne ne peut mieux montrer ce qu'il vaut par son habileté et ses aptitudes qu'en élevant des hommes de façon qu'ils vivent enfin sous la propre souveraineté de la Raison.

SPINOZA

(Éthique, 4e partie, chapitre IX).

Un conseiller toujours prêt à répondre

A. LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un gros volume 14×18 (de plus de 750 pages). 40 fr.

Du même auteur :

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE 24 fr.
CE QUE LE DÉLÉGUÉ CANTONAL DOIT SAVOIR 15 fr.

Fernand Nathan, Éditeur.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AUTOS et MOTOS D'OCCASION *s'achètent se vendent s'échangent à*

FRANCE-AUTOS

Porte de Vincennes, Paris 20e
Porte de Versailles, Paris 15e
Porte des Lilas, Paris 19e

Crédit sur 12 mois

l'essor féminin LE 50

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée. *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

PALERME — SEGESTE — AGRIGENTE — SÉLINONTE
SYRACUSE — TAORMINA — CATANE — MESSINE, etc...

TOUTE LA SICILE AU PRINTEMPS

avec les **" Voyages Universitaires de Documentation ".**

Prix du Voyage : Au départ de Modane ou de Vintimille, **tous frais compris : 1765 fr.**

(Le plus grand confort, 2e classe en chemin de fer, autocars à fauteuils, etc.)

Valeur réelle du voyage : 2.900 fr.

Clôture des Inscriptions : 31 Mars.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET RENSEIGNEMENTS

Écrire à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Professeur agrégé de l'Université, Directeur des " Voyages Universitaires de Documentation ", 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe). (Joindre 1 franc en timbres-poste.)

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Aimé BERTHOD : Économies et sanctions. 347
J. CRESSOT : Collier de perles..... 350
Ch. CHARLOT : Couture..... 350
P. VALLÈS : Application de leçon..... 351
ALCESTE : Mort de la vertu ?..... 351
A. LACLEF : La pédagogie hors de France... 352
G. EISENMENGER : Nouveaux procédés de traitement de la houille..... 353
Bibliographie : Schlisler-Poncet..... 354
1er Congrès national d'Orientation professionnelle..... 354
René JOUGLET : Le nigaud (suite et fin)..... 355
R. PIERRET : Le siècle de Louis XIV..... 356
Voyages Universitaires de Documentation. 356
ROSINE : Le linge fleuri..... 357
Pour lire en classe : Le pain d'or..... 358

PARTIE CORPORATIVE

V. BORDEX : Une modification indispensable aux décrets-lois sur les retraites..... 359
P. B. : Les décrets-lois à la Chambre..... 360
G. MICHAELIS : 18 !..... 360
F. BÉRENGER : Autres signes... des temps... 361
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 361
André GANNE : Carnet du militant..... 362

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 353 à 368
Examens : Textes et documents.... 133 à 138
René OZOUF : Les accords coloniaux franco-italiens..... 137
Les Archives de l'Enseignement primaire : Foire de Champagne (XIIIe siècle). Hors-texte

ÉCONOMIES ET SANCTIONS

Par M. AIMÉ BERTHOD,
Ancien ministre de l'Éducation nationale.

LE *dernier numéro de* L'École et la Cité, *organe du Syndicat de la presse de l'enseignement, contient le texte du discours prononcé au banquet annuel de ce groupement par* M. AIMÉ BERTHOD, *qui, pendant les neuf mois de 1934 où le cabinet Doumergue fut au pouvoir, exerça les fonctions de ministre de l'Éducation nationale. On sait que M. Aimé Berthod fut vivement critiqué (en particulier par le* Journal des Instituteurs et des Institutrices) *pour certaines des mesures auxquelles il fut associé : il est donc intéressant — et équitable — d'écouter maintenant sa réponse.*

Ce que j'ai fait aucours de ces neuf mois, je l'ai accepté, puisque je suis resté. Mais je n'ai pas accepté tout ce qu'on me demandait, et je ne serais pas resté — j'ai tenu à plusieurs reprises à le dire assez clairement — si l'on avait voulu m'y forcer. Qu'ai-je accepté ? Et où sommes-nous finalement arrivés ? Je ne veux pas, vous le pensez bien, à la fin d'un déjeuner, retracer une histoire de ces neuf mois, elle serait trop longue... Je peux bien, tout de même, en quelques mots, appeler votre attention sur les deux principales difficultés que nous avons rencontrées, mes collaborateurs et moi. Premièrement, la difficulté des économies, et puis, à un certain moment, — je n'en parlerai qu'avec beaucoup de discrétion, mais il faut tout de même que j'en parle, — la difficulté des sanctions, des sévérités.

Sur aucun de ces points, je vous prie de le croire, messieurs, je ne suis embarrassé pour m'expliquer. J'ai le sentiment, voyez-vous, d'avoir fait, en conscience, tout ce que je pouvais faire, et de n'avoir consenti, finalement, dans quelque ordre que ce soit, comme membre du Gouvernement, rien que je n'aurais pu consentir avant d'y entrer et que je ne consentirais encore aujourd'hui que j'en suis sorti.

Je disais tout à l'heure qu'un ministre a toujours la liberté de s'en aller. Mais ce n'est pas toujours une bonne solution. Il y a des moments où, au contraire, il faut savoir rester à la place qu'on occupe pour pouvoir défendre plus efficacement ce qu'on s'est donné pour mission de défendre.

***

Les économies ! Ce fut le premier et le plus continu de nos tourments. J'étais à peine entré depuis une semaine au ministère, les décrets-lois n'étaient pas encore promulgués, que nous subissions déjà l'ennui des économies ; car le précédent budget avait amputé gravement les crédits de l'Éducation nationale ; la Commission du Sénat avait à son tour fait des coupes sombres ; et, je veux le rappeler ici, la première fois que m'ont été présentées, par M. le ministre des Finances, ses propositions d'économies, les fameux « dix pour cent », c'est au moment où j'étais allé lui porter des notes très bien faites que mes collaborateurs avaient bien voulu me préparer pour lui demander tout l'argent dont j'avais besoin et dont le précédent budget nous avait privés. Telle était ma position ! J'allais justement lui dire : « On a fait sur mon budget des économies excessives, nous ne pouvons pas fonctionner comme cela, rendez-moi un peu de l'argent qu'on vient de me prendre » ; et c'est à ce moment-là qu'il m'apprenait qu'un décret allait paraître pour décider au contraire des économies nouvelles.

M. le ministre des Finances, d'ailleurs, tout en jouant son rôle, n'a pas été insensible aux diffi-

*

cultés que j'éprouvais. Je tiens à le dire — il faut être juste avec tout le monde, même avec ceux avec lesquels, courtoisement, je dirai amicalement, on a beaucoup bataillé, parce que chacun défendait, comme c'était son devoir, sa cause et sa thèse.

C'est donc ce jour-là que M. Germain-Martin m'a dit : « Mais il ne s'agit plus de cela. Cela n'a plus d'intérêt. Voilà ce que je vous demande : dans l'article 1er... » C'était dix pour cent d'économies sur le personnel du ministère.

Je suis revenu voir mes collaborateurs. Ils se souviennent de cette après-midi tragique. — Je n'exagère rien, ce fut une après-midi tragique. — On peut d'ailleurs en parler maintenant avec le sourire, car nous avons singulièrement limité les dégâts.

Je peux bien dire que le ministre a passé plusieurs nuits sans dormir ; que le directeur de l'enseignement supérieur, quand je lui ai fait part des propositions qu'on me demandait d'accepter, s'est douloureusement effondré dans son fauteuil ; que le directeur de l'enseignement secondaire en a attrapé, disons-le, une jaunisse qui l'a retenu pendant huit jours à la chambre. Quant au directeur de l'enseignement primaire, — il est ici et vous le connaissez trop pour ignorer avec quels sentiments il a accepté une tâche comme celle que je lui demandais d'entreprendre. Et, alors, nous avons cherché ensemble : « Dix pour cent d'économies » !... Impossible, impossible ! Comment voulez-vous que nous fassions dix pour cent d'économies ? — Pour ne prendre qu'un de mes budgets, celui du personnel de l'enseignement primaire élémentaire, il s'élevait, l'année dernière, à 2 milliards 75 millions, si je me souviens bien. Comment pouvait-on prendre là-dessus dix pour cent ? Dans certaines administrations, il est possible de mettre un fonctionnaire de moins dans un bureau ; mais, dans l'enseignement primaire, l'économie d'un fonctionnaire, c'est la suppression d'une classe, ce sont les enfants privés du savoir que, d'après la loi, on leur doit. Nous avons conclu tout de suite qu'il y avait là une impossibilité absolue et, le lendemain, au Conseil des ministres (ce sont choses que je puis dire sans violer aucun secret), quand on a présenté le projet, j'ai pris immédiatement la parole pour dire que j'étais dans l'impossibilité de faire une économie d'un dixième sur le budget de l'Éducation nationale.

J'ai longtemps bataillé. Cela a jeté un froid. J'ai dit que j'essaierais de faire un pour cent sur l'enseignement primaire. Je ne promettais pas d'y arriver. Après une assez longue discussion, mes collègues ont bien voulu déclarer assez gentiment que l'on ne me demanderait pas l'impossible, mais qu'il fallait que j'accomplisse un loyal effort. Je l'ai fait, je n'avais pas le droit de m'y refuser. J'ai fait ce loyal effort. Nous l'avons fait ensemble, mes collaborateurs et moi. Nous avons cherché les meilleures solutions ou, si vous préférez, les moins mauvaises. Et puis, après la première défense que j'avais esquissée au sein du Gouvernement, nous avons continué à batailler, dans tous les ordres d'enseignement, qu'il s'agisse du supérieur, du secondaire ou du primaire, jour après jour, semaine après semaine, pour ne rien sacrifier d'essentiel, pour reprendre même, quelquefois, avec tout ce que nous pouvions y mettre d'habileté, d'ingéniosité ou de hardiesse, un peu de ce que nous avions abandonné. On a dénoncé nos hésitations. Mais nous n'avons jamais hésité sur le but...

Les « dix pour cent » !... Il y a, si je me souviens bien, à peu près 130 000 instituteurs et institutrices. Cela faisait 13 000 suppressions ; en effet, dans les journaux corporatifs et dans quelques autres, on nous accusa, pendant plusieurs semaines, de vouloir supprimer 13 000 postes.

Finalement, après des négociations qui furent difficiles et longues, après nous être ingéniés, mes collaborateurs et moi, — et je veux rendre ici un hommage particulier au fécond labeur de M. Rosset, — pour trouver les solutions les moins mauvaises, nous avons supprimé en tout et pour tout deux mille postes.

***

Attendez... je n'ai pas fini, deux mille postes avec l'agrément du ministre des Finances. C'étaient les fameuses économies de quatorze millions qu'on m'a tant reprochées... car — notre situation était assez curieuse — on me demandait deux cent sept millions d'économies, cela valait donc la peine ; mais lorsque — après quelques mois d'efforts — nous sommes arrivés à réduire ces économies à quatorze millions, cela devint le principal argument pour nous attaquer : « Comment ! on désorganise *tout* pour quelques malheureux quatorze millions ! »

Cependant, quand je suis rentré du Conseil des ministres en disant : « Ce n'est pas deux cents millions qu'on nous demande, on se contente de quatorze millions », je ne m'attendais pas à recevoir des compliments, mais en moi-même je me réjouissais profondément. J'avais le sentiment que je venais tout de même de gagner pour l'enseignement primaire une grande bataille. Hélas ! ce n'était pas fini !

Les mois suivants, nous avons continué nos efforts pour réduire ces fâcheuses économies. M. Germain-Martin m'a dit, un jour : « Vous avez un art subtil pour retirer une à une les feuilles de l'artichaut après avoir eu l'air de faire cadeau de l'artichaut tout entier. » En effet, j'ai tiré les feuilles tant que j'ai pu. On a créé quelque huit cents postes dont on avait grand besoin. En même temps, après des études qui nous ont demandé pendant les vacances beaucoup de peine, — car nous avons passé toutes nos vacances rue de Grenelle à étudier la situation de chacune des écoles menacées de suppression, — on a rétabli quatre cents autres postes, si bien qu'actuellement le budget du personnel de l'enseignement primaire est à peu près égal à ce qu'il était l'année dernière. Les quatorze millions !... ils ont disparu. Les économies !... Elles ne sont plus de « dix pour cent ». J'ai demandé, avant le Congrès de Nantes, à l'un de mes collaborateurs, de faire le calcul exact des économies effectivement réalisées ; j'ai alors constaté qu'il ne s'agissait plus de « dix pour cent »... que ce n'était même pas un pour cent, même pas zéro virgule un pour cent, mais zéro virgule quarante-cinq millièmes pour cent ; dans quelques semaines, ce sera zéro pour cent. Il faudra même, si les Chambres accordent les crédits que j'ai demandés, faire intervenir les quantités négatives... A la fin de l'année, le budget du personnel de l'enseignement primaire sera supérieur à ce qu'il était l'année dernière.

Voilà, messieurs, notre bilan.

Sans doute, nous avons, malgré cela, dû supprimer, ici ou là, quelques écoles de village ou de hameau que nous aurions mieux aimé maintenir. Mais, écoutez, il y a trente-six mille communes en France ; je lis dans les journaux les protestations de quelques conseils municipaux qui n'ont pas encore obtenu satisfaction : ils obtiendront satis-

faction sûrement dans quelques jours ; M. Mallarmé et ses collaborateurs continueront sur ce point — peut-être plus facilement que moi dans des conditions nouvelles — notre politique. Mais supposez qu'il y ait encore deux ou trois douzaines de hameaux — il y en a quelques-uns dans ma circonscription — qui ne soient pas satisfaits ! Pensez aux quelques milliers d'autres que nous avons préservés et dites-vous qu'après tout nous n'avons pas si mal travaillé.

***

Je passe au deuxième sujet.

Il est bien plus difficile, bien plus délicat... Je veux pourtant en dire un mot : c'est la question des sanctions.

Il y a eu un moment où, à la suite d'un certain Congrès, — qui n'était d'ailleurs pas plus étonnant qu'un Congrès semblable qui avait eu lieu l'année dernière, qu'un autre qui avait eu lieu il y a deux ans, — dans une très grande partie de la presse, parurent de violents articles ; on accusa l'extrême faiblesse du ministre de l'Éducation nationale ; et il se trouva qu'au sein même du gouvernement — tous ses membres, comme on le disait tout à l'heure, n'avaient pas les traditions laïques du vieil universitaire que je suis — un certain nombre, le plus grand nombre peut-être, s'indignèrent du fait que je n'avais pas encore sévi. Il fallait que je sévisse !... Il fallait que je révoque par fournées parce qu'on avait prononcé des paroles dont quelques-unes — il faut bien le dire — étaient difficilement acceptables.

Que devais-je faire ?

J'ai fait, messieurs, ce que vous auriez fait à ma place. J'ai étudié avec mes collaborateurs les dossiers et je me suis dit : « Cherchons, non pas avec l'esprit des journaux de droite qui nous attaquent, mais avec l'esprit d'un républicain de tradition, d'un laïc de conviction, d'un universitaire, et j'ajouterai — pour moi — d'un syndicaliste. » Cherchons ce que nous pouvons trouver de répréhensible dans ces paroles ; ce que nous trouverons, nous le dirons ; s'il y a quelques sanctions à prendre, dans l'intérêt même de l'école et du personnel, nous les prendrons. Il faut, en effet, savoir dire quelquefois même à ses meilleurs amis qu'ils se trompent...

Et, maintenant, nous allons, si vous le voulez bien, passer à l'examen des sanctions.

J'ai vu, dans certains journaux de gauche, à un certain moment, que j'avais été brutal, surtout dans certains journaux corporatifs. On a voté des ordres du jour contre moi.

Je ne m'en suis jamais ému. Aux grandes associations qui m'ont quelquefois sommairement condamné, j'offre publiquement d'aller ouvrir mes dossiers devant elles, non pas pour plaider ma cause, mais pour prouver que j'ai défendu constamment le droit républicain et que je n'ai sur ce point aucune justification à demander. Qu'est-ce que j'ai fait ?

Au point où nous en sommes, après ce grand tapage du Congrès de Nice, j'ai censuré... un instituteur, qui, dans ce congrès, s'était déclaré partisan — c'est d'ailleurs dans le compte rendu — de la grève générale... *armée !*

La grève générale !... Vous savez, dans ma jeunesse... j'ai beaucoup étudié le syndicalisme, je le connais bien... la grève générale, cela pouvait encore me laisser relativement indifférent. Je n'ai donc rien dit à ceux qui se sont contentés de préconiser la grève générale. Voyez, dans cet excès d'indulgence, si vous le voulez, un hommage à Briand qui, jadis, a prononcé sur ce sujet de beaux discours !...

La « grève générale *armée* »... comme ministre de l'Éducation nationale, j'ai pensé que je n'avais pas le droit de laisser prêcher cette thèse dans un congrès d'instituteurs. J'ai donc demandé une censure que j'ai appliquée. C'est la seule. Je n'ai pas le sentiment que j'aie eu tort.

Et puis, il y eut quelques réprimandes.

On me disait — quoique je n'aime pas beaucoup entrer dans ces détails, mais enfin... — on me disait tout à l'heure de m'expliquer sur une de ces réprimandes, la seule que j'aie donnée en dehors du Congrès de Nice, à un instituteur de Paris. Puisque quelques-uns désirent que je m'en explique, je vais le faire. Un instituteur de Paris, dans un journal, pendant plusieurs semaines, a critiqué avec violence les mesures que je prenais.

Je dis tout de suite que je n'ai jamais contesté à un maître le droit de critiquer le Gouvernement et même le droit de critiquer le ministre ; jamais je n'ai demandé ni qu'on réprimandât, ni même qu'on fît les observations les plus bénignes à un instituteur qui avait écrit quelques articles pour critiquer les mesures que j'étais contraint de prendre et sur lesquelles j'étais d'ailleurs bien souvent de son avis.

Mais il y a une chose que, pour la dignité de ma fonction, non par orgueil personnel, je ne pouvais tolérer, c'est l'injure.

Dans le cas qui nous occupe, j'ai trouvé qu'il y avait injure, lorsque cet instituteur a écrit que j'avais agi « par veulerie » : c'est le mot qu'il a employé.

On voudrait que le fonctionnaire ait les mêmes droits que les autres citoyens. Cette thèse n'est pas entièrement exacte, mais, le serait-elle, je demande si, dans une administration privée, un chef accorderait à l'un de ses collaborateurs le droit de l'insulter. Croyez-vous, messieurs, que, dans un de vos journaux, le directeur permettrait que, même dans un autre journal, un de ses collaborateurs écrive qu'il est un pleutre ? Et croyez-vous que vraiment j'aurais été digne de rester ministre un jour de plus si j'avais laissé passer de telles paroles sans manifester par un geste — d'ailleurs bien indulgent — que je ne pouvais les tolérer ?

A cela se sont bornées mes sanctions.

***

Je pourrais là-dessus développer des pensées sur lesquelles nous avons beaucoup réfléchi. Je me suis efforcé, dans un certain nombre de lettres, de circulaires, de fixer ce qui nous a paru être, à mes collaborateurs et à moi, le droit républicain.

J'en ferai état, le moment venu, s'il en est besoin. J'ai eu en tout cas le souci, et j'ai l'orgueil de le déclarer, messieurs, de ne jamais sortir de la ligne de conduite qui s'imposait, comme je le disais tout à l'heure, à un laïque, à un républicain, à un universitaire, qui a voué à peu près toute sa vie, vous le savez bien, non seulement à la défense des institutions républicaines, mais à la défense de l'École laïque, et qui n'aurait pas — comme je l'ai dit un jour à la Chambre — accepté de diriger l'Université pour la trahir. (*Applaudissements.*)

Et voilà comment se sont passés nos jours !... Ce n'est certes pas une chose agréable que de vivre neuf mois au milieu de telles difficultés et de telles embûches, alors que, dans un grand et beau ministère comme celui-là, il y aurait eu tant de grandes et belles choses à faire.

D'autres seront plus heureux.

AIMÉ BERTHOD.

CHEMIN FAISANT

COLLIER DE PERLES

DANS le *Manuel général* du 2 février, M. l'inspecteur d'académie de l'Allier apporte un vigoureux renfort à l'un de mes derniers articulets (« Faillite ? », du 19 janvier).

Explorant un banc d'huîtres sur les rivages du brevet élémentaire, M. Laurent en a rapporté quelques perles qu'il soumet à notre expertise.

Il s'agissait d'une épreuve de sciences naturelles, et l'on demandait aux candidats de répondre aux questions suivantes, que je résume :

Croquis des massifs primaires en France ;
Roches caractéristiques ; leur composition ;
Invertébrés, caractéristiques ; vertébrés, caractéristiques ;
Particularités de la flore houillère ;
Régions houillères du Massif Central ; expliquer leur présence.

CE sujet, pris dans le programme limitatif, a été, nous dit-on, fort mal traité, qu'il s'agisse des mots ou des faits, de minéralogie ou de botanique, de paléontologie ou de géographie.

Pourtant, ajoute M. Laurent, il *suffisait* de bien connaître *quelques notions élémentaires*... et d'y *ajouter la précision des détails*. Par exemple, « la flore houillère se marque par une luxuriance dans la végétation qu'atteste le beau développement des calamites, des sigillaires, des lépidodendrons et des fougères à graines ».

Il faudrait en conclure « que les sciences naturelles sont traitées en parents pauvres... d'où désaffection de la part des élèves, défaut de méthode dans l'enseignement... ».

Il y a du vrai, sans doute, dans ces conclusions, mais je demande la permission d'y ajouter quelque chose.

PRENONS au hasard les épreuves du brevet élémentaire, par exemple : 1933, 1re et 2e sessions :

Les candidats ont été appelés à exposer leurs connaissances sur :

Les formes obscures du courage ; la méfiance chez La Fontaine ;
L'œuvre de Salut public de la Convention ;
L'influence physique, économique, humaine de la mer sur la Bretagne ;
Le gaz acétylène et le rendement du carbure de calcium ;
Les piles électriques, la consommation des lampes ;
Les relations entre le triangle et le cercle ; entre les arcs, les tangentes, les aires...

Sans compter l'orthographe et l'intelligence de textes empruntés aux moins naïves de nos dernières gloires littéraires, et où il faut expliquer des expressions telles que : « épouser des souffles, — enguirlandements de fêtes neptuniennes, — plaines profondes, — règne des trilles... » et autres gentillesses.

Songeons que, en dépit de la limitation des programmes, ces questions sont tombées au hasard devant les candidats, parmi des *centaines* d'autres sur lesquelles ils devaient être également préparés.

SONGEONS encore que les épreuves sont appréciées par des professeurs *spécialisés*, dont chacun n'exigera que les connaissances élémentaires indispensables... enrichies de détails au gré du candidat ! Et, il le faut bien, que les examinateurs soient des spécialistes ! L'homme cultivé, c'est-à-dire celui qui, ayant su quelque chose, a tout oublié, est inutilisable dans une commission d'examen, et de plus en plus chaque spécialiste se récuse quand on tente de le sortir de sa spécialité.

Avouons-le sans fausse honte : aux connaissances qu'on exige d'un candidat au brevet élémentaire, combien d'examinateurs, devenus avec l'âge des spécialistes ou tout bonnement des gens « cultivés », seraient sûrs d'y réussir ? Pour ma part, je connais mon sort.

On exige des candidats un savoir *élémentaire* sans doute, mais *encyclopédique*. Ce savoir doit associer des faits précis et des idées claires : les unes ne sont rien sans les autres. Or, la galopade à travers les programmes est telle que le temps manque pour revenir sur les leçons faites, pour réfléchir, pour digérer et assimiler. Tout élève qui n'est pas très intelligent, et chez qui l'organisation du savoir ne se produit pas spontanément, en est réduit à entasser des mots et des formules dans sa mémoire « brute ». Quand il revise, à la veille de l'examen, il essaie simplement le jeu de son mécanisme formel ; et quand il « compose » (!) il ne peut guère que « regorger la viande comme il l'a avalée ». Image peu ragoûtante, mais quel est l'examinateur qui n'a pas eu la nausée devant la médiocrité persistante de certaines épreuves ?

Nous gémissons sur la faiblesse des candidats ; beaucoup se noient sous nos yeux et combien périraient encore sans le traditionnel repêchage Mais nous sentons bien que ces pratiques ne remédient en rien au mal véritable, qui n'est ni dans la sévérité des juges, ni dans l'incompétence des maîtres, ni même dans la médiocrité foncière des élèves. Il est dans l'ambition de programmes qui exigent trop, qui veulent à la fois quantité et qualité. Le *progrès*, qu'on se plaît à voir partout, n'a rendu les adolescents ni plus intelligents ni plus précoces, et, par un singulier retour des choses, nos exigences éloignent la jeunesse des disciplines de Montaigne pour les soumettre à celles de maître Thubal Holoferne.

Le remède, on voit assez dans quelle direction il faut le chercher.

J. CRESSOT.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

COUTURE

ON a souvent déploré la faiblesse de nos élèves en français, mais on ne parle jamais de leur maladresse en couture... Est-elle pour cela moins réelle ?

Il suffirait, pour en juger, de jeter un coup d'œil sur les travaux fournis par certaines candidates au certificat d'études. Personnellement, j'ai gardé le souvenir d'appréciations indignées de commissions d'examen, pourtant indulgentes, devant tels chiffons de toile, d'un blanc douteux, bâtis d'un fil épais, à grands points désordonnés.

Mais faut-il s'en étonner ? L'épreuve de couture n'est pas éliminatoire et l'on conçoit que de jeunes écolières qui n'aimeraient pas coudre puissent s'en désintéresser. D'ailleurs, les deux heures hebdomadaires de travail manuel se placent généralement en fin de journée. Comment ne

pas les sacrifier, particulièrement dans une école à classe unique, surtout en période de préparation aux examens, où l'effort principal porte sur le calcul et la dictée, — à moins que l'institutrice n'ait un goût particulier pour les travaux à l'aiguille?

Et puis, il y a les écoles mixtes dirigées par un instituteur. La leçon de couture est alors confiée à une maîtresse spéciale, plus ou moins improvisée, et dont le choix au village ne se fait pas toujours sans difficulté... Elle peut avoir l'habileté personnelle et la bonne volonté, plus rarement la science pédagogique infuse : on ne saurait raisonnablement attendre d'elle des résultats qui ne soient pas à l'échelle de sa médiocre rétribution.

De plus, pas de véritable contrôle. Sur un tel sujet, les inspecteurs primaires déclinent volontiers toute compétence. Aussi bien, n'est-il jamais question de couture en conférence pédagogique...

Restent seules les *Instructions* ministérielles pour souligner l'importance d'un enseignement qui doit préparer à la vie les ménagères de demain. Mais est-ce assez d'avoir élaboré un excellent programme et de l'avoir commenté par des conseils plus judicieux encore ? Si l'on veut que nos fillettes apprennent à l'école, comme il est désirable, la coupe, la couture, le tricot et le raccommodage, et qu'elles soient un jour capables de remplir leurs obligations de maîtresses de maison, il faut davantage.

Pourquoi ne pas commencer par appliquer systématiquement l'arrêté du 17 janvier 1891, qui permet la nomination d'inspectrices primaires, dont le principal effort, comme l'écrivait le ministre, « devrait porter sur l'organisation et la surveillance des travaux manuels dans les écoles de filles » ?

CHARLES CHARLOT.

SUR LE VIF

APPLICATION DE LEÇON

LE sujet de la leçon de sciences était : « Les ennemis de l'agriculteur ». Chaque élève a évoqué ses souvenirs de leçons passées, s'est rappelé des observations qu'il a pu faire lui-même. La leçon finie, il faut passer aux applications : tout élève recevra cinquante centimes par œuf de pie apporté.

Dès le lendemain, les œufs de pie affluent : en quinze jours, plus de cent œufs, cinq jeunes pies ont été apportés.

Un nid magnifique, bâti à la fourche d'un peuplier, a enrichi le musée ; il a circulé de classe en classe : tous les élèves ont pu observer les brindilles d'aubépine et de ronce habilement croisées, la maçonnerie en terre glaise, le réseau de plus en plus fin des racines séchées.

Des œufs, par dizaines, brisés dans des soucoupes, ont montré l'évolution lente et progressive du germe : petit point blanchâtre sur le jaune ferme, tête et yeux hypertrophiés de l'état embryonnaire, oisillon complet mais nu et difforme de la fin de l'incubation.

Ces enfants ont vécu des heures de puissant intérêt. Par surcroît, des milliers de fruits des récoltes prochaines ont été sauvegardés, des nichées futures de passereaux ont été épargnées.

P. VALLÈS,
Directeur d'école (Pyr.-Or.).

BILLET D'ALCESTE

MORT DE LA VERTU?

ON a été quelque peu déconcerté, l'autre jour, à l'Académie française, par le discours de M. Paul Valéry. L'auteur de Variété, *étant directeur, devait à son tour célébrer la vertu. Mais sa harangue fut singulière. Au lieu de s'étendre, comme c'était l'usage, sur les mérites des lauréats, le fameux « rapport sur les prix de vertu » les a relégués tout en queue, et il a presque uniquement consisté en une dissertation sur la vertu et autres sujets. Chose plus étrange encore : si le successeur de M. de Montyon a parlé si longuement de la vertu, c'est pour constater qu'elle était défunte, et il l'a portée en terre avec une magnificence littéraire savoureusement archaïque. Beaucoup d'auditeurs ou de lecteurs, âmes simples, n'en sont pas encore revenus.*

Pourtant M. Paul Valéry, à son habitude, n'a fait que constater une vérité cruelle. Il est bien vrai que la vertu, si elle n'est pas morte effectivement (car une société où nulle vertu n'existerait plus serait une société finie), est frappée dans les mœurs d'une déchéance affreuse : moins encore qu'un certain vice, elle n'ose plus dire son nom, car parler d'elle, dans une société de gens avertis, fait naître de ces sourires ironiques plus destructeurs que la négation. Madame se meurt, Madame est morte... Madame, ici, c'est la vertu.

Et par une perversion complémentaire, le contraire de la vertu, que jusqu'à présent on n'osait produire au grand jour, tient maintenant le haut du pavé. « Ce que l'on louait autrefois n'ose plus s'énoncer ; ce que l'on blâmait, ce que l'on voilait s'expose dans les propos. Nous assistons, nous consentons, nous participons, sans y prendre garde, à un abandon universel de l'expression directe des choses jadis les plus vénérables ou les plus sacrées. » M. Paul Valéry voit dans ce délaissement un de ces phénomènes historiques que l'histoire traditionnelle ne relève guère, mais qui n'en sont pas moins caractéristiques d'une époque.

La cause de ce phénomène ? C'est, suivant notre auteur, qu'on a trop abusé du mot vertu *à une époque qui devenait de plus en plus positive, c'est-à-dire dominée par les besoins matériels et une conception brutale de l'existence. Il en est d'ailleurs de même d'autres mots sacrés ou sublimes, l'*honneur, *la* liberté, *l'*égalité, *la* justice, *la* patrie. *Ils ont été tellement galvaudés ou profanés par les politiciens et les professionnels que toute âme un peu fière éprouve aujourd'hui une pudeur à les prononcer. Et chaque jour s'élargit l'abîme entre des réalités trop souvent ignobles et des vertus qui s'abolissent.*

Le remède ? Paul Valéry ne l'a pas indiqué. Il s'est contenté de constater sans conclure, et il s'est évadé dans Sirius en compagnie d'un reporter imaginaire. Sans doute a-t-il craint de provoquer ces sourires qu'il avait lui-même dénoncés. Soyons plus béotiens que lui, n'ayons pas peur de nous exposer à l'ironie des esprits avantageux. On ne rendra quelque force à ces augustes mots que lorsqu'on se remettra à pratiquer les disciplines qu'ils impliquent. Rendons vie aux vertus, les mots suivront. Sinon, descendons la pente, jusqu'à la culbute.

ALCESTE.

**

LA PÉDAGOGIE HORS DE FRANCE

La pédagogie hitlérienne, par L. FOURET (*Revue des Deux Mondes*).

UN régime politique marque nécessairement de son empreinte l'enseignement public. Si le régime est d'essence libérale, le mal n'est pas grand ; science pure et pédagogique ne courent pas de graves dangers. Mais si le régime est dictatorial, il n'en va plus de même : la liberté est bannie de la science et de l'art, *surtout de la pédagogie*.

Le régime weimarien avait institué un système pédagogique souple et libéral dont l'un des caractères était, de la part des maîtres, le souci de respecter toujours l'indépendance de l'enfant, son originalité, son génie et sa liberté. Mais ce système, fondé sur l'individualisme, ne pouvait être toléré par la conception hitlérienne qui, grâce à une discipline implacable, entend subordonner l'individu à la communauté, gouvernée par la seule volonté d'un chef. La réaction fut violente. Et, depuis plus d'un an, elle se poursuit conformément aux principes exposés par le Führer dans son livre *Mon combat* et dans de nombreux discours publics :

« ... L'intelligence et les connaissances qu'elle peut acquérir ne sont pas les caractères essentiels et déterminants de la volonté d'un peuple... Le corps doit passer avant l'esprit ; le but du pédagogue est de former d'abord des corps sains et forts, puis des caractères trempés, enfin, et *comme par surcroît*, de donner à ses élèves des connaissances utiles... L'un des objectifs essentiels de l'éducation est d'*imprimer au fer rouge* dans le cerveau de l'élève l'idée de race, la conviction des éminentes vertus de la race aryenne, civilisatrice de l'Europe... Toutes les sciences, et notamment l'histoire, doivent être mises au service de l'Etat, contribuer à assurer la permanence du caractère ethnique... Il en va de même pour l'art, qui doit être raciste et national, contribuer à exalter l'orgueil national, l'orgueil de race. »

La lecture collective et silencieuse, par E. DÉVAUD (*Revue belge de pédagogie*).

C'EST une lecture collective, parce que tous les élèves lisent en même temps le même texte; c'est une lecture silencieuse, parce que chacun lit pour son compte des yeux, ou, s'il prononce, c'est des lèvres seulement, en silence. Elle se propose d'exercer les enfants à lire une page en deux pour leur compte, à en observer la teneur d'une appréhension attentive et réfléchie.

Voici comment on procède. Les élèves sont invités à lire deux fois, silencieusement, un texte inconnu, soit dans leur manuel, soit sur une feuille polycopiée. Ils notent dans leur esprit ce qu'ils ne comprennent pas, ce qui leur demeure obscur : idées, expressions, mots. Ils s'efforcent de saisir et de retenir en gros le contenu du texte, la suite des pensées.

Après un temps convenable, le maître demande : « Qu'est-ce que vous n'avez pas compris ? » Chacun de lever la main et de dénoncer ce qu'il n'a pas clairement saisi. L'instituteur, qui a préparé soigneusement sa leçon au préalable, fournit les explications souhaitées, pour autant que les camarades ne l'ont pas fait eux-mêmes. Lorsque toutes les difficultés ont été éclaircies, l'instituteur se met à poser des questions à son tour, sur le contenu, la suite des idées, le sens des phrases, des expressions et des mots.

Cet exercice oblige les enfants à se rendre compte de ce qu'ils comprennent et de ce qu'ils ne comprennent pas ; ils lisent donc de plus près. Le maître n'éparpille plus ses explications au hasard, selon ses divinations ; il est averti de ce que les jeunes lecteurs n'ont pas appréhendé, de ce qu'ils ont besoin de savoir. L'explication désirée, demandée, est accueillie avec plus d'attention, écoutée avec plus d'ouverture d'intelligence. L'interrogation finale dénonce maintes insuffisances dans la pénétration du texte : que de mots dont on croyait posséder le sens sont compris de travers ou d'une manière trop floue, que de détails l'imagination n'a pas su reconstruire avec vivacité et netteté, que d'imprécisions dans la conception de l'ensemble !

Le laboratoire de géographie à l'école (*Notice publiée par le Musée d'Éducation et d'Instruction de Varsovie*).

POUR que l'enseignement de la géographie soit réellement efficace, il faut créer à l'école des conditions qui rendent possible l'emploi de la méthode active, seule efficace pour l'étude de la « science de la terre ».

Non seulement il faut disposer d'une méthode appropriée, mais aussi d'un matériel didactique adéquat, d'un atelier de travail dûment outillé. L'ancien « cabinet de géographie » ne suffit pas ; ce qu'il faut, c'est un « Laboratoire de géographie » tel qu'il existe en Pologne.

Le matériel didactique est riche et varié : des collections de minerais, de roches, de fossiles, d'échantillons du sol, des cartes géographiques de différentes dimensions et à différentes échelles, ensuite toutes formes de présentation de paysages : photos, gravures, dessins, clichés, des spécimens d'art populaire, modèles, appareils variés, etc., tout ceci disposé de façon qu'on puisse s'en servir à tout moment sans perte de temps, sans effort inutile. Les cartes murales si encombrantes, si difficiles à manier d'habitude, sont disposées autour d'un rouleau fixé au-dessus du tableau noir. Un jeu de ficelles fait descendre et monter comme un rideau la carte voulue, en une minute. En outre, deux cartes inductives, une de la Pologne, l'autre du monde, qui se trouvent sur les deux tableaux noirs, facilitent au professeur l'exécution rapide de nombreuses esquisses géographiques pendant la leçon, ainsi que l'élaboration progressive de la carte devant les yeux de l'élève. Le troisième tableau, qui porte un quadrillage d'un décimètre carré, rend singulièrement aisée la construction des diagrammes. Des casiers appropriés permettent de conserver soigneusement et de sortir facilement des gravures, photos, tableaux, etc. Les armoires à volant renferment les livres, modèles, collections, appareils (souvent construits par les élèves eux-mêmes, par exemple un théodolite).

Angleterre. Un cas de prolongation de la scolarité obligatoire (*Communiqué du Bureau international d'Éducation*).

PAR dérogation à la loi, l'*Education Act* de 1921 permet aux autorités locales de prolonger de quatorze à quinze ans, par simple arrêté, la fréquentation scolaire pour les enfants des deux sexes.

La ville de Chesterfield a pris dans ce sens un arrêté pour la rentrée de 1933. Les locaux scolaires, qui venaient d'être agrandis, offraient les places nécessaires. Comme il y avait beaucoup de chômeurs âgés de quatorze ans, les autorités estimèrent qu'il serait plus intéressant pour eux de fréquenter l'école que de vagabonder dans les rues.

L'arrêté municipal prévoit d'ailleurs que des enfants de quatorze à quinze ans peuvent être dispensés de l'école s'ils obtiennent un emploi convenable et *approuvé ;* certaines occupations sont interdites comme non convenables, par exemple : marmiton dans un hôtel ou un restaurant, vendeur de programmes, manœuvre des décors dans un théâtre, aide-chiffonnier, etc. Les jeunes filles peuvent être dispensées lorsque des circonstances de famille difficiles nécessitent leur présence à la maison. Pendant la première année, 37 p. 100 des enfants de quatorze à quinze ans ont été dispensés de l'école pour entrée au travail ; 37 p. 100 sont restés à l'école ; 6 p. 100 ont été dispensés pour circonstances de famille. Après examen, 6 p. 100 environ des demandes de dispense ont dû être rejetées.

Un résultat digne d'être souligné est le suivant : le groupe des grands élèves constitue maintenant une ou deux classes par école au lieu d'être si réduit qu'il tendait à disparaître au cours de l'année. L'effectif total des élèves de quatorze à quinze ans s'est accru de 283 unités.

Cette innovation a un autre côté heureux : elle fait l'éducation des familles, en leur inculquant l'idée que l'âge normal de sortie de l'école est quinze ans et elle conduit les parents à se préoccuper beaucoup plus des conditions d'emploi qui peuvent convenir à leurs enfants.

A. LACLEF.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

NOUVEAUX PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE LA HOUILLE

LE procédé de traitement de la houille à haute température (1 100°) est bien connu de tout le monde : c'est celui qu'exposent les ouvrages de classe pour la fabrication du gaz d'éclairage. Et l'on sait tous les produits que l'on peut tirer de la houille, question sur laquelle nous avons retenu l'attention de nos lecteurs dans un précédent article.

Un nouveau procédé de traitement, mis en application depuis peu dans les houillères, offre de très grands avantages, tant par les substances qu'il permet de traiter que par les nombreux produits obtenus. Il n'est pas possible de rester sans notions, même très générales, sur cette nouvelle technique industrielle.

La carbonisation à basse température.

AU lieu de distiller la houille à plus de 1 000°, comme dans les fours à coke, on la laisse carboniser aux environs de 500 à 600° ; on recueille alors des produits sensiblement différents de ceux fournis par le procédé ordinaire : *semi-coke*, *goudron primaire* ou de basse température, lequel se prête particulièrement à l'*hydrogénation*, et un *gaz à pouvoir calorifique élevé* différent de celui des cokeries.

Le *semi-coke*, ou coke de basse température, est plus poreux que le coke métallurgique ; il est plus riche en matières volatiles. Le *gaz de basse température* possède un pouvoir calorifique beaucoup plus élevé (de 6 000 à 7 000 calories) que le gaz de cokeries (4 500 calories par mètre cube). Quant au *goudron primaire*, obtenu en quantité double du goudron de four à coke, il a été tout particulièrement étudié par les techniciens.

Ce goudron a une teneur élevée en composés non saturés et en corps oxygénés complexes ; il peut fournir une quantité appréciable d'hydrocarbures liquides susceptibles de se substituer aux huiles de pétrole : essences, huiles lourdes, combustibles pour moteurs Diesel et même huiles de graissage. Les pays riches en charbon ont cru voir, dans ce procédé, un moyen de diminuer leurs importations en dérivés du pétrole.

La carbonisation à basse température conduit à une *essence* d'excellente qualité et convenant parfaitement au tourisme ; cette essence a une grande résistance à la détonation et, grâce à sa grande volatilité, elle permet les démarrages faciles par temps froid. C'est la « carboline » lancée sur le marché par les mines de Bruay. Outre des huiles lourdes et des huiles légères, on retire encore du goudron primaire : des *huiles phénolées* (imprégnation des bois, insecticides, désinfectants), des *solvants incolores* (pour vernis gras, crèmes, cirages, caoutchouc), des *huiles de graissage* de qualité d'ailleurs assez médiocre, et un produit lourd pouvant servir à la fabrication d'asphalte ou de liant pour les briquettes.

En France et en Belgique, on soumet à la carbonisation à basse température les charbons à forte teneur en matières volatiles (plus de 30 p. 100), ou des fines de charbons bitumeux préalablement agglomérées. Ces dernières fournissent ainsi un *combustible sans fumée*, calibré, très apprécié pour les foyers domestiques et le chauffage central, que l'on trouve dans le commerce sous différents noms : « coalite », « anthracine », « carbolux », « anthralux », etc. Les usines françaises en fabriquent actuellement 1 000 tonnes par jour.

Il est certain que le traitement du goudron primaire — comme ce fut le cas pour le goudron de haute température — ira en se perfectionnant ; mais, dès maintenant, il sert de base à l'industrie nouvelle de l'hydrogénation, en vue d'obtenir des combustibles liquides.

L'industrie nouvelle de l'hydrogénation.

CETTE industrie est la conséquence des recherches poursuivies pour la fabrication synthétique de l'essence à partir du charbon. On l'applique aux goudrons et aux pétroles. La *Standard Oil* l'emploie pour le traitement des huiles moyennes et lourdes provenant de la distillation du pétrole. Les usines de Leuna (Allemagne) traitent ainsi les huiles de pétrole et les goudrons de houille ou de lignite.

Les corps qui entrent dans la composition des goudrons et des pétroles sont des composés de carbone et d'hydrogène, lesquels sont d'autant plus légers qu'ils renferment une proportion plus grande d'hydrogène. Pour obtenir de l'essence, par exemple, avec un produit lourd, il faut fixer de l'hydrogène sur ce dernier, c'est-à-dire l'hydrogéner.

On connaissait déjà un procédé pour obtenir un produit léger à partir d'un produit lourd, c'est le *cracking*, que nous avons décrit ici même. Il consiste à briser les molécules sous l'action de la chaleur, ce qui libère les molécules légères, tandis que les tronçons se combinent et donnent des molécules encore plus lourdes.

Par hydrogénation, au contraire, on n'obtient que des produits légers. L'hydrogène va se fixer sur les débris des molécules « craquées » et empêche leur recombinaison. De plus, il permet d'éliminer l'oxygène (à l'état d'eau), l'azote (à l'état d'ammoniaque), le soufre (à l'état d'hydrogène sulfuré) ; les hydrocarbures non saturés et instables sont saturés d'hydrogène et stabilisés. Enfin, en choisissant convenablement les catalyseurs et les conditions d'hydrogénation, on peut passer d'une fonction à une autre, ce qui augmente considérablement l'intérêt de la méthode.

C'est ainsi qu'en hydrogénant le goudron des cokeries on a obtenu des carbures légers. Mais le procédé est surtout appliqué au traitement du goudron primaire (ou de basse température), car les produits extraits du goudron ordinaire (ou de haute température) ont un marché bien établi. Cependant, l'*hydrogénation de la naphtaline* a donné des solvants du caoutchouc, des résines et des graisses ; tandis que celle du *phénol* et des *crésols* a conduit à d'autres solvants utilisés à la fabrication des vernis, des laques et du linoléum.

Le traitement du goudron primaire par hydrogénation est particulièrement avantageux : les composés phénolés passent aux hydrocarbures aromatiques, et les essences obtenues se rapprochent du benzol et du toluène, utilisables dans l'industrie chimique et la fabrication des explosifs.

L'hydrogénation du charbon et l'essence synthétique.

L'HYDROGÉNATION directe du charbon pour obtenir de l'essence devait inévitablement tenter les chimistes. Des sommes considérables ont été dépensées dans cette voie, en Allemagne et en Angleterre et, à l'échelle semi-industrielle, des résultats ont été obtenus. De grandes firmes ont entrepris les recherches, des usines de production s'édifient ou s'agrandissent dans ces deux pays, et il semble bien que la fabrication soit au point.

A Billingham, en Angleterre, une usine est en voie de construction pour produire 100 000 tonnes d'essence par an ; cette usine, qui doit coûter près de 3 millions de livres, sera en service au printemps 1935. Dans le pays de Galles, on entreprend la production d'essence synthétique par l'hydrogénation du charbon et celle du goudron primaire. De gros capitaux sont engagés. On a l'impression qu'une industrie nouvelle est née et que, bientôt, la chimie libérera les pays dépourvus de gisements pétrolifères de la tutelle dans laquelle ils étaient tenus jusqu'à présent.

Il serait trop long d'entrer dans l'exposé du procédé. Nous dirons seulement que l'hydrogénation s'effectue à une température voisine de 450° et sous une pression de 200 atmosphères ; elle porte sur du charbon finement broyé et mélangé à de l'huile lourde ou du goudron. L'appareillage nécessaire est très compliqué. D'après le *Fuel Research Board* (Office britannique de recherches pour les combustibles), on aurait pu obtenir jusqu'à 743 litres d'essence pour auto par tonne de charbon traité.

***

On voit combien s'est modifiée, dans ces dernières années, l'industrie charbonnière. D'industrie extractive, elle est devenue industrie de transformation. C'est que le charbon, jadis seule source d'énergie, a trouvé de redoutables rivaux dans la houille blanche et le pétrole. La consommation du charbon à l'état de combustible s'est trouvée également diminuée du fait que les appareils de chauffage se sont perfectionnés. Le charbon est devenu une denrée de moins en moins demandée.

Les houillères ont dû rationaliser leur industrie ; elles ont été amenées à étendre leur champ d'action et à entrer dans la fabrication des produits dérivés et des produits synthétiques. Elles continuent ainsi à jouer un rôle de premier plan dans l'économie nationale en fournissant, à bon compte, une foule de produits utiles et en libérant le pays de la dépendance étrangère.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

SCHLISLER-PONCET (J.) : **Les cigales chantent** (Colin br. : 9 fr. ; rel. ; 14 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Comme dans son premier livre, *Quatre ou cinq diables dans un paradis*, Mme Schlisler-Poncet excelle à communiquer à ses jeunes héros cette chaleur de vie simple et cordiale qui les rend si sympathiques aux lecteurs enfantins.

Mais ils ont grandi maintenant, et leur « paradis » ce n'est plus simplement la vieille maison provençale, c'est toute la Provence : ce sont les Baux, les mas solitaires de Camargue, les Saintes-Maries-de-la-Mer, c'est Marseille, Porte de l'Orient ; mais c'est aussi la vie familière aux coutumes charmantes, l'élevage des vers à soie, la chasse aux cigales, les jeux dans le jardin aixois qu'emplit le chant paisible de l'harmonium de grand-père.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

BLOCH (Jean-Richard) : **L'anoblissement en France au temps de François Ier** (Alcan ; 15 fr.).

BOUCHOR (Maurice) : **Cinq pièces en un acte. — Saynètes et farces** (Colin ; 2 vol. ; 12 fr. et 10 fr.).

BOULAY (François) : **Les voies de la Providence** (Figuière ; 12 fr.).

BOURGET (Paul) : **Un cœur de femme** (Bibl. éd. Plon ; 3 fr. 50).

CHAMSON (André) : **L'année des vaincus** (Grasset ; 15 fr.).

CHANDON (G.) : **Contes et récits tirés de Molière** (Nathan ; 15 fr.).

CHÉLARD (Raoul) : **Le danger hongrois** (Figuière ; 12 fr.).

CHRISTIAENS (A.-G.) : **Une méthode d'orientation professionnelle** (Lamertin, Bruxelles).

CROUSAZ-CRÉTET (P. DE) : **Paris sous Louis XIV** (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.).

ESTÈVE (R.) et MITAULT (H.) : **Cours de géométrie, classe de seconde** (Gauthier-Villars ; 20 fr.).

FAURÉ-FRÉMIET (Philippe) : **Pensée et Re-Création** (Alcan ; 12 fr.).

JOUGLET (René) : **Dans le sillage des jonques** (Grasset ; 15 fr.).

KOECKERT (G.) : **Les idées de mon oncle Robert sur la morale et la religion** (Presses univ.).

LONGWORTH-CHAMBRUN : **Mon grand ami Shakespeare** (Plon ; 15 fr.).

MADELIN (Louis) : **La contre-révolution sous la révolution** (Plon ; 30 fr.).

MAUROIS (André) : **Sentiments et coutumes** (Grasset ; 12 fr.).

OUESSANT (Marcel) : **La Révolution des chemises noires** (Plon ; 12 fr.).

PALÉOLOGUE (Maurice) : **Guillaume II et Nicolas II** (Plon ; 12 fr.).

RAHN (Otto) : **La croisade contre le Graal**, trad. de l'all. par R. PITRON (Stock ; 18 fr.).

REDIER (Antoine) : **L'angoisse des filles** (Plon ; 12 fr.).

RHEINHARDT : **L'impératrice Joséphine**, trad. de l'all. par A. BABELON (Grasset ; 25 fr.).

SAVARD (C.) : **Pages choisies de pédagogie contemporaine** (Delagrave).

SEIGNOBOS (Charles) : **Études de politique et d'histoire** (Presses univ. ; 45 fr.).

TANCHARD-MARÉ (Anne) : **Les brouillards de l'âme** (Figuière ; 6 fr.).

TOLSTOI (Alexis) : **Nikita** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

VINCENT (Jos.) : **Raphaël Citron, brigadier**, pièce bouffe, 2 fr. ; — **La Bohême en salade**, pièce bouffe, 2 fr. ; **Le buste d'Auguste**, comédie, 2 fr. ; — **Le pacte à quatre**, comédie, 2 fr. ; — **Les petites poupées**, chanson, 1 fr. ; — **Les petits Poulbots**, sketch, 2 fr. (chez l'auteur, 12, r. de la Liberté, Saint-Junien, Haute-Vienne).

VIOUX (Marcelle) : **Le Vert-Galant, vie héroïque et amoureuse de Henri IV** (Fasquelle ; 15 fr.).

BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION : **Procès-verbaux et résolutions de la IIIe Conférence internationale de l'instruction publique, Genève, 1934. — Le bureau international d'éducation en 1933-1934.** Rapport du directeur. — **La réforme scolaire polonaise** (Bureau Int. d'Ed., Genève ; 3 broch.).

1er Congrès National d'Orientation professionnelle

PARIS : 25-26-27 septembre 1935.

Les questions traitées seront les suivantes :

1. Des rapports entre l'O. P. et les écoles des différents degrés :

a. L'O. P. et l'École primaire : 1° Comment l'École primaire peut-elle préparer l'O. P. ; 2° Collaboration entre l'École primaire et l'O. P. ;

b. Communications sur l'O. P. à l'entrée et à la sortie de l'E. P. S., de l'École professionnelle, du Lycée et du Collège.

2. L'O. P. et le corps médical et ses auxiliaires. Quels services en attend l'O. P. : *a.* pour les normaux ; *b.* pour les déficients ?

3. Rapports de l'O. P. avec les groupements professionnels : *a.* Monographie ; *b.* Besoins de la profession ; *c.* Sélection éventuelle ; *d.* Placement.

Visites : Centre d'O. P. Laboratoire de psychotechnie. Petite Exposition de livres d'O. P., d'appareils de Laboratoire, de tests.

Les congressistes bénéficieront de la réduction habituelle de 50 p. 100 sur les grands réseaux français.

Adresser : Les adhésions (30 frs) à M. Bunel, 2, rue Soyer, Neuilly-sur-Seine ; La correspondance relative aux Congrès, ainsi que les rapports, à M. Ménessier, 84, avenue Marceau, Courbevoie (Seine).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Lannoy, 9-25 juin 1934). — **Retour au pays.** — De très loin, Pierre avait reconnu le bonnet de paysanne de sa mère. Elle attendait derrière la porte à croisillons (1), près des deux grands épicéas (1) dont la cime dominait de haut le toit de la petite gare.

Lorsque le train s'arrêta, son wagon était juste à hauteur de la porte. Il regardait sa mère, ému de la revoir ainsi, vieille sans doute, mais vigoureuse, à peine changée malgré les années. Toute sa tendresse s'élançait vers elle, vers son visage aux traits rudes et courageux, vers son tablier de toile bleue et sa blanche coiffe de paysanne qui était celle de leur pays.

— Bonsoir, maman.

Il l'embrassa ; et elle lui rendit son baiser, sur chaque joue.

M. GENEVOIX (1).

Questions. — 1. (2 points.) *Donnez la nature et la fonction de chacun des mots suivants : « lorsque » (3e phrase) ; « juste » (3e phrase) ; « mais » (4e phrase) ; « malgré » (4e phrase).*

2. (1 point.) *Quels sont les différents temps de l'indicatif employés dans la dictée ? Donnez un exemple de chacun d'eux.*

3. (2 points.) a. (1 point.) *Faites une phrase où vous emploierez le verbe « dominer » avec le sens qu'il a dans la dictée.*

b. (1 point.) *Remplacez le nom « la cime » (2e phrase) par deux noms de même sens et l'expression « à hauteur de » par une expression de même sens.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Lorsque :* conjonct. de subordination, unit la prop. subordonnée *lorsque le train s'arrêta* à la proposition principale : *son wagon était juste à hauteur de la porte.*

Juste : adverbe de manière venu de l'adj. qual., se rapporte à *était.*

Mais : conjonction, unit l'adj. *vieille* à l'adj. *vigoureuse* en marquant une opposition.

Malgré : préposition, unit *changée* à son complément *années.*

2. Le plus-que-parfait de l'ind. (*avait reconnu*) ; l'imparfait de l'ind. (*attendait*) ; passé simple (*s'arrêta*) ; infinitif (*revoir*) ; participe passé (*ému, changée*).

3. *a.* Le clocher *domine* le village.

b. Cime : faîte ; *à hauteur de :* au niveau de.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous venez de retrouver au grenier le cheval, ou le train, ou l'automobile avec lequel vous vous êtes tant amusé lorsque vous étiez petit. Rappelez vos souvenirs et racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'était un soir de novembre. Ma mère venait de terminer sa lessive et, comme le linge sèche difficilement dans la cuisine, elle s'apprêtait à le monter au grenier pour l'étendre sur des cordes. Je finissais d'apprendre mes leçons pour le lendemain, mes devoirs étaient terminés ; je me décidai à accompagner maman.

Tandis qu'elle faisait sa besogne, je furetais partout. C'est ainsi que je retrouvai la boîte couverte de poussière où je rangeais le petit train qui fut le jouet préféré de mon enfance. Il n'était pas luxueux et n'avait pas coûté bien cher, mon petit train, mais combien il m'amusa !

J'installais les rails au beau milieu de la cuisine et la locomotive entraînait rapidement le convoi à travers ce petit circuit, qu'il parcourait deux ou trois fois à ma grande joie. Parfois, je cassais le ressort en tournant la clef trop brutalement ; alors, mon père, très ingénieux, effectuait la réparation nécessaire tandis que je pleurais à chaudes larmes. Mon chagrin ne finissait qu'en voyant rouler à nouveau mon petit train.

Puis vint un jour où, trop grand, je délaissai ce jouet qui fut placé au grenier, là où je l'ai retrouvé avec une bien douce émotion. Il m'a donné l'occasion de revivre les bonnes heures de mon enfance.

(*Devoir d'élève.*)

(1) A écrire au tableau.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Lorient, Morbihan, 1933). — 1. *Un tapis rectangulaire avait 8 m. 60 de périmètre et sa longueur surpassait sa largeur de 0 m. 80. On en enlève, tout autour, une bande de 0 m. 15 de large, et on borde le reste avec une frange à 2 f. 75 le mètre. Faire une figure, et calculer la dépense.*

SOLUTION. — ➔ Chaque côté nouveau du tapis a 2 fois 0 m. 15, soit 0 m. 30 de moins que celui qu'il remplace. Le nouveau périmètre a donc 4 fois 0 m. 30, soit 1 m. 20 de moins que le premier, ce qui fait :

8 m. 60 — 1 m. 20 = 7 m. 40.

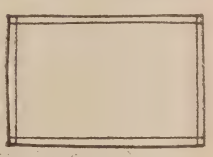

A 2 f. 75 le mètre, la dépense est dès lors les 74 dixièmes de 2 f. 75 :

2 f. 75 × 7,4 = 20 f. 35.

La donnée 0 m. 80 n'intervient pas dans la question précédente, mais elle est nécessaire si l'on veut faire une figure bien semblable au tapis. Il faut en effet calculer les dimensions de celui-ci à l'aide de leur somme : 8 m. 60 : 2 = 4 m. 30 et de leur différence 0 m. 80 : ces dimensions sont :

$$\frac{4 \text{ m. } 30}{2} \pm \frac{0 \text{ m. } 80}{2} = 2 \text{ m. } 55 \text{ et } 1 \text{ m. } 75.$$

A l'échelle de 1/100, le dessin mesurera 25 mm. 5 sur 17 mm. 5.

***

2. *Partie au marché avec 450 f., une fermière vend 12 kg. 250 de beurre à 10 f. 40 le demi-kilo et 3 paires de poulets à 19 f. 50 l'un. Elle achète ensuite 25 m. 50 de toile, et rentre à la maison avec 133 f. 30. Calculer le prix du mètre de toile.*

➔ SOLUTION. — Le prix du mètre de toile est le quotient du prix total par le nombre de mètres. Nous aurons ce prix total en retranchant le reste en bourse du total de l'avoir primitif et des deux prix de vente.

Le prix total du beurre est les 1 225 centièmes du double de 10 f. 40 :

10 f. 40 × 2 × 12,25 = 254 f. 80.

La vente des poulets a fourni 6 fois 19 f. 50 :

19 f. 50 × 6 = 117 f.

La fermière avait alors en bourse :

450 f. + 254 f. 80 + 117 f. = 821 f. 80.

La toile a donc coûté au total :

821 f. 80 — 133 f. 30 = 688 f. 50.

Cela porte le prix du mètre à :

688 f. 50 : 25,5 = 27 f.

BAUDRILLARD et KUHN. Lisons ! Cours élémentaire. (1er degré). 7.50 (2e degré). 8 fr.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — *1. Quelles sont les chaînes de montagnes qui forment la frontière de la France ? De quels pays nous séparent-elles ? Sont-elles aisément franchissables ? Comment les traverse-t-on ?*

2. Croquis de la côte française méditerranéenne.

3. A la suite de quels événements furent proclamées la 2e et la 3e République.

4. Que vous rappellent les dates de 1648 et de 1678 ?

➤ RÉPONSES. — 1. Au Nord-Est, la frontière d'Alsace est formée maintenant par le Rhin et les Vosges, tout entières françaises ; à l'Est, le Jura nous sépare de la Suisse ; au Sud-Est, les Alpes forment la frontière avec l'Italie et au Sud les Pyrénées nous séparent de l'Espagne. Le Jura et les Pyrénées sont difficilement franchissables, vu la hauteur des cols et leur rareté. Les routes des Alpes sont meilleures, mais, du côté français, l'épaisseur des massifs rend difficile une invasion. Des voies ferrées traversent ces montagnes grâce aux tunnels : lignes de Dijon vers la Suisse par le col de Jougne ; ligne de Lyon à Turin par le Mont-Cenis ; ligne de Bordeaux à Saragosse par le Somport et de Toulouse à Barcelone par le tunnel de Puymorens.

2. (V. *Atlas.*)

3. La 2e République fut proclamée à la suite de la révolution de février 1848, faite contre Guizot et Louis-Philippe et pour l'établissement du suffrage universel.

La 3e République fut proclamée le 4 septembre 1870, lorsque la nouvelle de Sedan parvint à Paris où elle provoqua la chute du 2e Empire.

4. 1648 : Traité de Wesphalie qui nous donne l'Alsace. — 1678 : Traité de Nimègue qui nous donne la Flandre et la Franche-Comté.

IV *bis.* **SCIENCES** (El-Biar, Algérie, 1934). 1. *Quel est notre organe essentiel de la respiration? Décrivez-le sommairement, indiquez comment il fonctionne et dites-en le rôle.* — 2. *Quelles différences de composition et de propriétés y a-t-il entre le fer et l'acier ?*

➤ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les organes essentiels de notre respiration sont nos deux poumons. Ils remplissent à eux seuls presque toute la cage thoracique, ne laissant guère place qu'au cœur. Creusés d'innombrables cavités aériennes, qui sont les ramifications des bronches, les poumons sont extrêmement légers. Ils sont, en outre, très dilatables. Le sang leur donne une teinte rosée.

Ils fonctionnent comme des soufflets, par le jeu des côtes et du diaphragme, qui alternativement dilatent la cage thoracique et la laissent revenir à sa capacité normale. Quand elle se dilate, la pression atmosphérique distend les poumons pour qu'ils continuent à la remplir en entier. L'air se renouvelle ainsi à chaque instant dans les poumons, où, d'autre part, le sang se renouvelle constamment en circulant.

Séparés seulement par des membranes très minces, le sang et l'air font un échange : le sang reçoit de l'oxygène, véritable aliment gazeux dont le besoin est incessant, et il donne du gaz carbonique, produit nuisible provenant des combustions lentes qui se font dans notre corps, lequel s'en trouve ainsi débarrassé.

2. Le fer est un corps simple ; l'acier est un carbure de fer, composé de fer et d'environ 1 p. 100 de carbone.

La présence de cette petite quantité de carbone dans le métal suffit à en modifier considérablement les propriétés. Tandis que le fer ne fond qu'au-dessus de 1 500° et en restant presque pâteux, l'acier fond vers 1 300° seulement et devient très fluide, ce qui permet de le mouler. En revanche, l'acier ne peut pas être forgé aussi aisément que le fer : c'est au rouge blanc que celui-ci se forge le mieux, or l'acier se détériore sous le marteau quand on dépasse le rouge-cerise. Tandis que le fer s'aimante instantanément, mais temporairement, ce qui le rend propre à la fabrication des électro-aimants, l'acier s'aimante progressivement, mais d'une manière durable, et convient à la fabrication des aimants permanents. Mais les différences les plus importantes au point de vue pratique sont celles qui apparaissent dans l'acier par la trempe : tandis que cette opération est sans effet sur le fer, elle rend l'acier très dur et très élastique, ce qui permet d'en faire des ressorts et des instruments tranchants. La trempe rend malheureusement l'acier un peu cassant.

V. **COUTURE** (Azay-le-Rideau, Indre-et-Loire, 1934). — *Bâtir deux plis d'un centimètre de hauteur, exécuter l'un au point devant et l'autre au point de piqûre.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Un modeste jardin.**— Moi aussi, j'ai eu pour berceau un petit et agreste jardin entouré d'un mur de pierres sèches, sur une de ces collines arides et sombres que vous apercevez d'ici à l'extrémité de votre horizon. Il n'y avait là ni vaste étendue, ni ombrages majestueux, ni eaux jaillissantes, ni fleurs rares, ni fruits précoces, ni plantes de luxe ; c'étaient quelques allées étroites, encadrées d'œillets sauvages, de violettes et de primevères, et bordant des carrés de légumes pour la nourriture de la famille. Eh bien ! j'habite maintenant des jardins plus vastes et plus artistement plantés ; mais j'ai conservé ma prédilection pour celui-là.

LAMARTINE.

Questions. — 1. a. *Expliquez l'expression « j'ai eu pour berceau » un petit et agreste jardin.*

b. *Donnez le sens des mots et expressions : « agreste », « pierres sèches », « eaux jaillissantes », « prédilection ».*

c. *Trouvez un synonyme de précoce et donnez son contraire.*

2. *Nature et fonction des propositions dans la 1re phrase : « Moi aussi... horizon. »*

3. *Pour quelles raisons l'auteur préfère-t-il le modeste jardin dont il parle aux beaux jardins qu'il habite maintenant ?*

➤ RÉPONSES. — 1. a. *J'ai eu pour berceau :* j'ai passé mon enfance dans ce jardin.

b. *Agreste :* rustique, champêtre, il s'agit ici d'un petit jardin de campagne.

Pierres sèches : pierres posées les unes sur les autres sans ciment.

Eaux jaillissantes : cette expression désigne ici les jets d'eau utilisés pour embellir les jardins d'agrément et les rendre plus attrayants.

Prédilection : préférence marquée. Aux jardins les plus beaux et les plus riches l'auteur préfère celui de la maison paternelle.

c. *Hâtif,* contraire *tardif.*

2. Deux propositions. — a. *Moi aussi, j'ai eu pour berceau un petit et agreste jardin entouré... sur une de ces collines arides et sombres :* prop. principale.

CUNÉO (Mlle). Vade-mecum des exercices sensoriels à l'école des petits. . 4 fr.

b. *Que vous apercevez... horizon :* prop. subord. par le pronom relatif *que*, compl. de l'antécédent *collines*.

3. Parce que ce jardin, si pauvre soit-il, est pour lui riche des plus précieux souvenirs : c'est là que l'enfance du poète s'est écoulée au milieu des siens, c'est là qu'il s'est promené, qu'il a joué tout enfant, c'est là qu'est son cœur.

II. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Pour les besoins de sa ferme, un cultivateur consomme en moyenne 4 hectolitres d'eau par jour. Il a dans sa cour un bassin de 8 mètres de long, 3 mètres de large et 2 m. 50 de profondeur. Le 23 juillet au soir, il constate que le niveau de l'eau n'est plus qu'à la moitié de la profondeur du bassin. Jusqu'à quelle date aura-t-il de l'eau, si les 5 derniers centimètres sont inutilisables ?*

➔ Solution. — La hauteur de l'eau utilisable le soir du 23 juillet n'est que :

2 m.50 : 2 — 0 m. 05 = 1 m. 20.

Son volume mesure donc :

8 × 3 × 1,20 = 28 m³ 8.

A 4 hl. ou 0 m³ 4 par jour, il y en a pour :

28,8 : 0,4 = 72 jours.

Ce sont d'abord les 31 — 23 = 8 derniers jours de juillet, puis les 31 jours d'août et les 30 de septembre. Cela fait déjà :

8 j. + 31 j. + 30 j. = 69 j.

Ce sont enfin les 72 — 69 = 3 premiers jours d'octobre. Il y a donc de l'eau pour jusqu'au 3 octobre inclus.

***

2. *Un capital de 18 600 f. est devenu au bout d'un an, avec ses intérêts, 19 716 f. Après combien de temps le même capital, placé au même taux, deviendrait-il 21 390 f. et quel est ce taux ?*

➔ Solution. — Les intérêts produits en 1 an et dans le temps demandé s'élèvent respectivement à :

19 716 f. — 18 600 f. = 1 116 f.

et à 21 390 f. — 18 600 f. = 2 790 f.

Le 2e placement durerait donc autant d'années que 2 790 f. contiennent de fois 1 116 f :

2 790 : 1 116 = 2 a. 5.

18 600 f. faisant 186 fois 100 f., 100 f. rapportent annuellement la 186e partie de 1 116 f. ; le taux demandé est donc :

1 116 f. : 186 = 6 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lille, 2e session 1933). — **Les hirondelles.** — Oh ! je les avais déjà *remarquées*, mais *volant* si haut et si loin, qu'elles décourageaient les yeux et la pensée. Et voilà qu'elles descendaient, qu'*elles fondaient du ciel sur ma terrasse*, et, me semblait-il, uniquement pour moi !

...Elles s'appliquaient à me chercher, à me viser, on *eût dit* à me taquiner ; puis elles se sauvaient en cache-cache et se dispersaient ailleurs, *allant* raser des toits, dire bonsoir à des gouttières, faire le tour d'une mansarde ou rire à des cheminées ; après quoi, elles revenaient, *relancées* sur mon visage comme si elles avaient à me rapporter quelque chose de leur course et de leur chasse à travers les plateaux du soir, à me donner une becquée d'or, un brin de ciel bleu.

...En me forçant à lever la tête vers le ciel, *leur domaine*, elles me l'apprenaient, me le déroulaient, me donnaient le plaisir et le goût de sa vue, le vague et candide sentiment de sa profondeur, de son mystère, de tout ce qu'il renfermait et voilait. Enfin, pour mieux l'expliquer, d'un seul battement de leur aile, comme un coup de baguette, elles m'avaient « rendu rêveur ».

H. Lavedan. (*Avant l'Oubli.*)

Questions. — 1. *Expliquez :* a. « *Elles fondaient du ciel sur ma terrasse* ». — b. « *Leur domaine* ».

2. a. *A quel mode et à quel temps sont les verbes : je les « avais remarquées », on « eût dit ? » Justifiez l'emploi du temps pour le premier verbe, et l'emploi du mode pour le deuxième.*

b. *Indiquez la nature et la fonction de volant* (1re *phrase*), « *allant* » (3e *phrase*) *et* « *relancées* » (3e *phrase*).

3. *Analyse logique de l'avant-dernière phrase.*

➔ Réponses. — 1. a. *Fondre* a ici le sens de s'abattre, se précipiter ; le vol des hirondelles est rapide et les oiseaux descendaient du ciel à tire-d'aile, donc à toute vitesse sur la terrasse.

b. Le *domaine* est littéralement la terre ou la propriété qui appartient au maître. Les hirondelles sillonnent en tous sens le ciel de leurs vols incessants et rapides ; il semble que son étendue leur appartient.

2. a. *Avais remarquées :* est au mode indicatif, temps plus-que-parfait : l'action de remarquer est antérieure dans le passé aux autres actions exprimées dans le texte, qui, elles, sont à l'imparfait.

Eût dit : est au mode conditionnel, temps passé, 2e forme. Ce mode exprime ici une supposition faite dans le passé.

b. *Volant :* part. présent du verbe *voler*, 1er groupe, forme active, exprime ici l'action et équivaut à un mode personnel (*qui volaient*).

Allant : part. présent du verbe *aller*, 1er groupe, sert ici d'auxiliaire commun aux verbes raser, dire, faire et rire et marque comme une accentuation de l'action, les expressions allant raser (allant) dire, etc., sont des compl. circ. de manière, de *se dispersaient*.

Relancées : adj. qual. venu du part. passé, fém. pluriel, attribut de *elles* (sujet de *revenaient*).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Molière fait dire à un des personnages du* Misanthrope :

Il faut fléchir au temps sans obstination,
Et c'est une folie à nulle autre seconde
De vouloir se mêler de corriger le monde.

Vous expliquerez quelle attitude nous est ainsi conseillée. Vous en apprécierez la valeur morale.

➔ Indications. — Philinte, qui se fait des hommes une idée trop peu généreuse, veut les prendre comme ils sont et s'accommode volontiers de leurs travers. En particulier, il n'attache point trop d'importance aux manières affectées qui veulent que l'on témoigne, en toute occasion, aux gens que l'on rencontre, des sentiments d'amitié que l'on n'éprouve point ; ce sont là jeux de la mode et il serait de mauvais ton de s'en montrer offusqué. Quant à l'ambition d'Alceste qui voudrait « corriger le monde » et faire en sorte que la franchise la plus grande soit de règle dans nos rapports avec les autres, Philinte la juge déplacée et nettement ridicule.

Guy-Grand. COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE ..... *Relié* **15 fr.**

Quelle attitude convient-il donc d'adopter en ce qui a trait à l'opinion des autres et aux exigences de la mode qui n'affectent pas seulement le costume, mais encore les goûts, les manières et certaines habitudes de vivre et de penser ? Suivre en tout point l'opinion serait faire montre de peu de personnalité. N'oublions pas, au demeurant, qu'Alceste, tout bourru qu'il est, reste sympathique et qu'il se tait des hommes une conception plus généreuse que celle de Philinte. Cependant partir en guerre contre toute nouveauté et ne point se conformer, de parti pris, aux usages de son milieu et de son temps, serait faire montre d'une originalité pour le moins bizarre.

La véritable sagesse consistera à distinguer parmi les nouveautés celles qui sont moralement indifférentes ; sacrifier quelque peu à celles-là, ce sera montrer aux autres une sympathie qui nous permettra, à l'occasion, de conserver sur notre propre entourage une heureuse influence morale. Grâce à elle, nous pourrons combattre utilement les travers et les fautes de goût que les engouements de la mode n'excluent point.

III. **HISTOIRE.** — *Indiquer les grandes étapes de la formation de l'unité italienne, de 1815 à 1870. Principaux faits.*

➜ PLAN DÉTAILLÉ. — 1. **Considérations générales.** — L'Italie, restée très morcelée après 1815 (V. *Manuel* et *Atlas*), n'était alors, selon le mot de Metternich, qu'une « expression géographique ». Les révolutions de 1820, 1831, 1848, faites au nom de la liberté et de l'unité, échouent ; mais de 1852 à 1870, le roi de Piémont, *Victor-Emmanuel*, et son ministre *Cavour* réussissent, avec l'aide de *Garibaldi*, à faire en trois étapes l'unité italienne.

2. **Les tentatives révolutionnaires de 1820 à 1849.** — Sous l'influence des sociétés secrètes (*les carbonari*), des insurrections militaires ont lieu à Naples, au Piémont, en Lombardie en 1820, dans l'Italie centrale en 1831, elles sont réprimées par l'Autriche (Congrès de Troppau et de Laybach, 1820-1821). La Révolution de 1848, préparée de longue date par les efforts de la « Jeune Italie » (*Mazzini*) et du parti réformiste (*Gioberti*) (ère du *Risorgimento*, résurrection), éclate dans toute l'Italie (V. *un manuel*). Les souverains octroient des constitutions libérales (*statut fondamental* du Piémont avec Charles Albert), soulèvement du royaume lombardo-vénitien, Ch. Albert vaincu à *Custozza* (1848), puis à *Novare* (1849) après la destruction de la République romaine par une expédition française (1849), capitulation de Venise, violente réaction.

3. **La formation de l'unité.** — Elle s'est faite en trois étapes autour du royaume piémontais :

a. *De 1852 à 1860.* — Après d'utiles réformes; Victor-Emmanuel et Cavour, alliés à la France (*Plombières*, 1858), expulsent l'Autriche de la Lombardie (victoire de Magenta et de Solférino, 1859) (V. *un manuel*).

b. *Rôle de Garibaldi et du parti révolutionnaire.* — Soutenu secrètement par Cavour, Garibaldi occupe la Sicile et Naples. Victor-Emmanuel est proclamé roi d'Italie (1861).

c. *L'alliance avec la Prusse donnera à l'Italie Venise et Rome.* — Alliée à la Prusse pendant la guerre de 1866, l'Italie battue à Custozza et à Lissa reçoit cependant la Vénétie après Sadowa.

Napoléon III avait d'abord garanti Rome au pape et arrêté Garibaldi à *Mentana*, 1867, mais, après 1870, le retrait de la garnison française permet aux Italiens d'occuper Rome.

Conclusion. — L'unité italienne s'est faite conformément au principe des nationalités et sans léser les droits des nations voisines. Restait à obtenir le Trentin et l'Istrie qui seront acquis en 1919.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Paris, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — *On donne l'équation :* $x^2 - (3a^2 - 13a - 10)x - (a - 1) = 0$.

1° *Sachant qu'une équation incomplète du second degré est celle qui n'a pas de terme en* x *ou qui n'a pas de terme indépendant de* x, *calculer les valeurs de* a *pour lesquelles l'équation donnée est incomplète.*

2° *Déterminer pour chacune de ces valeurs de* a *les valeurs correspondantes de* x.

➜ SOLUTION. — 1. *a.* L'équation n'a pas de terme en x si le coefficient de x est nul, ce qui exige :

$$3a^2 - 13a - 10 = 0.$$

Cette équation du second degré en a a pour discriminant :

$13^2 - 4 \times 3 \times (-10) = 169 + 120 = 289$ ou 17^2.

Donc ses racines sont :

$$a' = \frac{13 - 17}{6} = -\frac{2}{3} \quad \text{et} \quad a'' = \frac{13 + 17}{6} = 5.$$

b. L'équation n'a pas de terme indépendant de x si :

$$a - 1 = 0, \text{ ou } a = 1.$$

2. Si $a = -\frac{2}{3}$, l'équation donnée devient :

$$x^2 - \left(-\frac{2}{3} - 1\right) = 0 \text{ ou } x^2 + \frac{5}{3} = 0.$$

Le premier membre de cette équation est évidemment positif ; donc l'équation est impossible.

Si $a = 5$, on a l'équation :

$$x^2 - (5 - 1) = 0 \text{ ou } x^2 - 4 = 0.$$

Elle peut s'écrire : $(x + 2)(x - 2) = 0$.

Ce produit est nul si l'un de ses facteurs est nul, soit si :

$x + 2 = 0$ ou $x = -2$, ou $x - 2 = 0$, $x = 2$.

L'équation a deux racines opposées.

Si $a = 1$, l'équation devient :

$$x^2 - (3 - 13 - 10)x = 0 \text{ ou } x^2 + 20x = 0.$$

Elle peut s'écrire : $x(x + 20) = 0$.

Ce produit est nul si l'un de ses facteurs est nul, ce qui est si :

$$x = 0 \text{ ou } x + 20 = 0, \quad x = -20.$$

2. **Géométrie.** — *On donne un carré ABCD de côté* a. *On prolonge les côtés BC et CD dans les sens BCx, CDy indiqués sur la figure et l'on porte* $BM = b$ ($b > a$) *et* $DN = b$ *sur ces prolongements. On joint AN et AM et l'on construit le parallélogramme AMFN.*

1° *Démontrer que ce parallélogramme est un carré.*

2° *Démontrer que F est situé sur la bissectrice de l'angle* yCx *et que l'angle ACF est égal à* 1 *droit.*

Réciproquement, connaissant F sur la bissectrice de l'angle yCx, *déterminer la position de M et construire le carré.*

3° *Soit O le milieu de AF ; établir que la figure BOFC est un trapèze dont on calculera les bases, la surface et la diagonale BF en fonction de* a *et de* b.

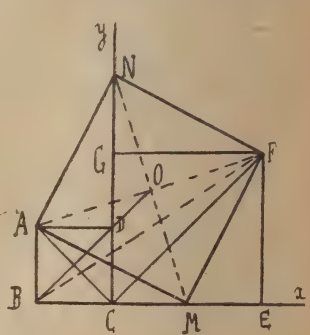

➜ SOLUTION. — 1. Le parallélogramme AMFN est un carré s'il a 2 côtés consécutifs égaux et un angle droit.

Or les triangles rectangles ABM et ADN ont :

AB = AD et BM = DN.

Donc ils sont égaux et $\widehat{AM} = \widehat{AN}$ et $\widehat{BAM} = \widehat{DAN}$.

On en déduit : $\widehat{MAN}$ ou $\widehat{MAD} + \widehat{DAN} = \widehat{MAD} + \widehat{BAM} = 1$ droit.

2. *a.* F est sur la bissectrice de $\widehat{xCy}$ s'il est équi-

JAUBERT. CONTES POPULAIRES RUSSES. RECITS DU TERROIR RUSSE. *Chaque volume :* broché... 15 f. relié..... 11 f. *Toile noire...* 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La sincérité.

Nous avons commencé l'étude des **devoirs envers nous-mêmes** par ceux que nous devons remplir envers notre **corps**: propreté, tempérance... Nous continuerons par ceux que nous avons à remplir envers notre **âme**, c'est-à-dire envers la puissance d'amour, de bonté, de lumière, d'ordre, qui anime notre corps.

Le plus impérieux de tous, c'est la sincérité.

La sincérité consiste à dire la vérité dans toutes les circonstances de la vie. Nous ne pouvons pas dire tout ce que nous pensons, soit, mais nous devons toujours penser ce que nous disons.

La sincérité ressemble au pur cristal qui laisse voir les choses telles qu'elles sont.

Un jour, on présenta à Dédé un miroir déformant ; s'étant regardé dans ce miroir, il le jeta à terre. « Pourquoi lances-tu ainsi cette glace ?, dis-je. — Maman, je m'y vois avec un gros nez. »

Dédé se sentait blessé par le manque de vérité du miroir qui ne lui rendait pas une image pareille à celle qu'il avait pu observer jusque-là.

Voici une belle pêche, veloutée. Elle a des couleurs si fraîches qu'il vous semble que vous vous régalerez à mordre dedans. Vous mordez, mais vous laissez aussitôt retomber la pêche dans votre assiette avec une grimace : la pêche est gâtée. Sous des apparences prometteuses, elle cachait un ver.

Une rivière coule limpide à travers un bois. Mais si l'on tombe dans cette rivière, on est irrémédiablement perdu à cause des remous violents qu'elle cache dans sa profondeur.

Un enfant qui ment nous trompe comme le mauvais miroir, comme la pêche gâtée, comme la rivière calme seulement en surface.

La sincérité est belle parce qu'elle ne nous trompe pas. L'enfant sincère nous laisse voir son âme telle qu'elle est ; il exprime ses sentiments tels qu'il les éprouve ; il décrit les choses telles qu'il les a vues, rapporte les propos tels qu'il les a entendus.

Il avoue ses faute avec courage : il sait qu'il a mérité la punition qu'il entrevoit.

Washington enfant nous a donné un bel exemple de sincérité. (Lire *La Hachette de Washington.*) CLARISSE JURANVILLE. (*Éducation morale.*)

Je suis entrée un matin dans la classe et j'ai vu de grosses taches d'encre sur le mur. « Qui a fait cela ? ai-je dit avec sévérité. Je lui réserve une punition dont il se souviendra. »

Pierrette s'est levée et m'a dit : « C'est moi, madame. » Voilà encore un exemple de **sincérité courageuse**.

Les causes du mensonge.

Je parle de mauvaise action. En effet, vous n'éprouveriez pas le besoin de mentir si vous aviez toujours bien agi. On ne cache que le mal dont on s'est rendu coupable.

a. **Le mensonge par peur.** — On ment par crainte d'une punition. L'élève qui arrive en retard en classe, qui fait du bruit et ne se dénonce pas, qui n'a pas appris sa leçon et ne veut pas en convenir, ment parce qu'il a peur de la sévérité du maître.

L'enfant qui casse un objet ne le dit pas à sa mère pour éviter la privation de dessert ou de sortie.

Le petit maraudeur qui a escaladé le mur du verger voisin et a dérobé des fruits ment pour échapper à la correction paternelle.

Interrogez-vous. Vous trouverez que, dans la plupart des cas où vous avez menti, vous avez obéi à la peur d'un châtiment quelconque, souvent exagéré par votre imagination.

b. **Le mensonge par vanité.** — On ment encore par vanité.

Un groupe de fillettes bavardent dans la cour de récréation. Chacune d'elles vante ses outils d'écolière. « Moi, j'ai un joli porte-plume de nacre », dit Marie-Rose. « Moi, une trousse en beau cuir de Russie garnie de porte-plume et de crayons », dit Paule. « Et moi, reprend Louise, j'ai une belle boîte de peinture. »

Or Louise n'a pas cette boîte. Mais elle ment par vanité, pour paraître, aux yeux de ses compagnes, aussi bien outillée qu'elles.

La maman de Raymond cause avec une personne de ses amies. Raymond, âgé de douze ans, assiste à l'entretien. La personne raconte un accident survenu près du village le jour même : une auto a heurté un platane et les quatre occupants ont été blessés.

Raymond ne sait rien de plus de l'accident, mais il ajoute : « oui, c'est la faute du chauffeur de l'auto. Il voulait éviter un camion venant en sens inverse ; il a donné un brusque coup de volant qui a précipité l'auto contre l'arbre. »

Raymond invente cette explication. Pourquoi ? Quel plaisir ce mensonge lui procure-t-il ? Celui d'avoir l'air mieux renseigné que les autres et de **satisfaire son besoin de bavardage**.

c. **Le mensonge par intérêt.** — Le marchand qui me trompe sur la qualité des objets qu'il me vend ; les héritiers qui modifient le texte d'un testament pour se faire une meilleure part mentent tous par intérêt, aux dépens de leurs semblables : leur mensonge **équivaut à un vol**.

d. **Le mensonge par méchanceté.** — Le mensonge peut être inspiré par le désir de nuire.

Renée affirme que Marcelle a fait tomber sa sœur à la sortie de l'école et que Georgette a arraché une page de son livre. Ce n'est pas vrai. Renée ment parce qu'elle est méchante ; elle serait heureuse de faire punir ses compagnes qui ne l'ont pas mérité.

Un commerçant prétend que le boulanger se sert d'une balance fausse et vole ainsi quelques sous par kilogramme de pain vendu. Ce commerçant ment par basse envie, pour porter préjudice à un concurrent prospère.

e. **Le mensonge par plaisanterie.** — Certains êtres qui ne réfléchissent pas aux conséquences de leurs actes mentent pour s'amuser. L'exemple de **Guillot** « criant au loup un jour, par passe-

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

temps » est saisissant à cet égard. (Lire *Le emnteur puni*, de RICHER.)

Les formes du mensonge.

a. **Le mensonge dans les paroles.** — C'est la manière la plus commune de mentir (les élèves fourniront divers exemples personnels).

b. **Le mensonge dans les attitudes.** — Le **flatteur** qui décerne louange sur louange ment dans son langage et dans tous ses gestes empreints d'une admiration, d'une amitié qu'il n'éprouve pas ; le **faux dévot** qui simule la piété, l'**hypocrite** qui feint l'intérêt et la compassion mentent tous dans leurs attitudes.

On peut même mentir en se taisant. Cela vous paraît drôle ! Supposons que vous êtes en compagnie de gens qui parlent mal d'une personne absente. Vous savez que ce mal est inventé de toutes pièces et vous avez la preuve irréfutable de l'honnêteté de celle que l'on calomnie. Mais, parce que vous craignez de braver l'opinion d'autrui, vous vous taisez, vous vous faites les complices de lâches calomniateurs.

Le mensonge envers soi-même.

Ce qui est plus remarquable, c'est qu'on se ment à soi-même. Comment ? En s'exagérant ses qualités, en diminuant à ses yeux l'importance d'une faute personnelle, en essayant de se justifier devant sa conscience en toute occasion. Nous nous croyons toujours plus sages, plus intelligents, plus courageux que nous ne le sommes en réalité : nous n'avons pas fait un devoir, c'est que nous étions fatigués ; nous n'avons pas étudié une leçon, c'est qu'elle était trop difficile ; nous avons brutalisé un camarade, c'est qu'il nous avait provoqués... bref, notre malignité s'ingénie à nous trouver des circonstances atténuantes.

L'inutilité du mensonge.

Le mensonge aboutit-il aux fins qu'il poursuit ?

Quand je mens pour éviter une punition, je l'évite quelquefois, mais un jour arrive où je me laisse prendre.

La fillette qui dit à sa maîtresse qu'elle est en retard à l'école parce qu'elle a dû s'occuper de sa petite sœur ou soigner sa mère malade n'est pas punie d'abord. Mais, si elle récidive, la maîtresse ne se contente plus de ces excuses. Elle écrit à la mère qui découvre la supercherie de l'enfant. La petite menteuse est doublement punie : pour sa paresse et pour son manque de sincérité.

En général, tous ceux qui mentent par peur ajoutent ainsi inutilement une seconde faute à la première.

Quand je mens par vanité, je n'ajoute rien à ce que je possède et je risque d'être bafoué par mes semblables s'ils se rendent compte de mon mensonge.

Quand je mens par méchanceté, je ne suis pas plus heureux du malheur des autres. La punition d'une petite compagne que vous avez dénoncée ne vous donne pas plus de bonheur. Quand je me mens à moi-même, je diminue mon énergie pour le bien et je compromets mon amélioration morale.

Les graves conséquences du mensonge.

a. **Pour nous-mêmes.** — Mentir pour la première fois est grave, car toute mauvaise action que nous commettons est un engagement pour l'avenir.

Nous devrions résister à l'attrait du premier mensonge pour conserver toute notre vie une attitude droite.

Si nous continuons à mentir, malgré les avertissements de notre conscience, personne n'aura plus bientôt en nous aucune confiance. (Voir : *Le Menteur puni*, de RICHER.)

b. **Pour les autres.** — Le mensonge fait condamner un innocent ; le témoignage en justice des menteurs conduit en prison ou à l'échafaud les inculpés qu'il accable injustement ; la calomnie ôte la réputation, la possibilité de gagner leur vie aux gens qui en sont les victimes.

Le devoir d'être sincères.

a. **Envers les autres.** — Nous devons être sincères par esprit de justice. Songeons d'ailleurs combien le monde serait misérable si la sincérité en était bannie. La vie serait impossible : le médecin me tromperait sur la nature de ma maladie, le pharmacien, sur celle des remèdes : je boirais un toxique au lieu d'une potion bienfaisante... Je ne pourrais faire un pas hors de chez moi sans risquer de m'égarer ou d'être victime d'accidents, sur la foi de fausses indications. J'aurais l'horreur de la parole de mes semblables comme de la « pire des choses ».

Au contraire, la vie sociale est facile, noble et douce par de nombreux côtés, en raison de la confiance réciproque des hommes. La recherche passionnée de la vérité dans tous les domaines, par les savants de tous les pays, est un des plus énergiques stimulants de l'activité humaine et en même temps la cause fondamentale de notre bien-être matériel, de notre bonheur.

b. **Envers nous-mêmes.** — Notre intelligence aspire à la vérité. Elle est heureuse de la connaître : pensez à votre joie d'apprendre à lire, à calculer, de pénétrer les secrets de la composition des corps en sciences...

Vous n'auriez pas l'idée d'allumer votre feu le matin avec des billets de banque : ce n'est pas là leur destination ; votre intelligence n'a pas plus été créée pour mentir que la monnaie pour servir de combustible.

Vous honorerez comme il convient cette faculté supérieure de votre esprit par l'enthousiasme et le respect de la vérité.

RÉSUMÉS. — C. M. — **L'intelligence nous a été donnée pour rechercher la vérité. Nous déprécions cette faculté par le mensonge.**

On ment par lâcheté, par vanité, par intérêt, par plaisanterie stupide ou par méchanceté. Toutes ces causes sont méprisables. Je m'efforcerai de dire toujours la vérité.

Je saurai me taire quand la vérité pourra inutilement blesser quelqu'un.

C. E. et C. P. — **A titre de résumé, copier ces vers pris dans la poésie de** Mme PAPE-CARPENTIER :

« La vérité, vertu d'un cœur sincère,
De la parole est toute la beauté ;
Pour qu'on m'estime et que je puisse plaire,
Je veux toujours, toujours dire, ô ma mère,
La vérité ! »

Au cours de l'examen de conscience journalier, se poser la question : Ai-je menti ? Quand ? Pourquoi ? Résolution de sincérité.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME. Tableau de 1 m. × 0,75... **5.50**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 40.

I. **Présentation du nombre.** — *a.* Reviser les nombres de 31 à 39. En ajoutant un à 9, on obtient 30 + 10 ou 4 dizaines ou quarante.

b. Faire compter des objets variés jusqu'à quarante, par unités, par dizaines ensuite : dix, vingt, trente, quarante.

II. **Écriture du nombre 40.** — Opérer comme pour 20 et 30. Montrer que le 4 représente le nombre de paquets de 10 ou les dizaines et o les unités supplémentaires.

III. **Composition de 40.** — 1. Addition et soustraction. — Étudier à l'aide de coquillages, bûchettes, etc., les décompositions suivantes :

40 = 10 + 10 + 10 + 10 ; 40 = 20 + 10 + 10 ;
40 = 30 + 10 ; 40 = 20 + 20.

On a encore :

40 = 39 + 1 = ... ; 35 + 5 = ... 31 + 9 =...

Rapprocher des nombres étudiées entre 20 et 30 et de 10 = 9 + 1 = 8 + 2 = 5 + 5, etc.

En ce qui concerne la soustraction, réaliser les opérations inverses :

40 — 10 = 30 ; 40 — 20 = 20 ; 40 — 30 = 10.

2. Multiplication et division. — Insister sur les deux décompositions suivantes :

40 = 2 fois 20 = 4 fois 10.

Inversement 20 est contenu dans 40 et 10 : 4 fois.

IV. **Exercices.** — 1. Opérations :

22						
+ 15	34	39	40	20	40	2
+ 7	+ 6	— 25	— 10	× 2		

2. Problèmes. — a. *Dans une boîte il y a 10 bonbons, 20 dans une autre et 10 dans une autre. Combien y a-t-il de bonbons en tout?*

b. *J'avais 12 billes, j'en gagne 13. Combien en ai-je maintenant?*

c. *Il y avait 40 hirondelles sur le fil télégraphique, 10 sont parties. Combien en reste-t-il?*

d. *On veut partager 40 noix entre 4 enfants. Quelle sera la part de chacun?*

Le mètre.

Cette petite leçon a pour but d'initier les élèves à l'idée de mesure et de préparer l'étude du système métrique.

I. **Observons le mètre.** — Montrer un mètre en bois, un mètre pliant. Observer sans insister ses divisions, sa couleur, sa forme.

II. **A quoi sert le mètre.** — C'est une mesure. Vous avez vu votre père, un ouvrier, se servir du mètre. Il sert à se rendre compte de la grandeur des longueurs. Mesurer quelques élèves. Sont-ils plus grands ou plus petits qu'un mètre ?

Mesurer la longueur de la salle de classe. A la maison, dire aux enfants de mesurer quelques longueurs.

Faire quelques exercices simples d'appréciations de longueurs. Faire discerner si des longueurs proposées sont plus longues ou plus courtes que le mètre.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Idée de la surface du carré par quadrillage.

Définir le centimètre carré : carré ayant un cm. de côté (cm²). Construire un cm². C'est en prenant le cm² pour unité que nous évaluerons les surfaces étudiées au cours élémentaire.

Construire un carré ayant 2 cm. de côté et le diviser en menant les axes en 4 carrés égaux. Quelle est la surface de chacun des carrés obtenus ? 1 cm² ; la surface du grand carré, 4 cm².

Réaliser la même opération avec un carré ayant 3 cm. de côté, on voit que sa surface est égale à 9 cm².

Et, d'une façon générale, on décomposera un carré construit sur le cahier en cm². Si l'on a 7 rangées de 7 cm², la surface en cm² est : 7 × 7 = 49 cm².

Énoncer la règle : *Pour avoir la surface d'un carré en cm², on mesure le côté en cm. et on multiplie le nombre trouvé par lui-même.*

Exercices. — 1. *Faire dessiner un carré sur le cahier et le diviser en cm². Évaluer sa surface.*

2. *Un carré a 10 cm. de côté. Quelle est sa surface en cm² ?* Réponse. ➔ **100 cm².**

3. *Un carré a 2 cm. de côté. Quelle est sa surface? On double le côté, que devient la surface? Combien de fois est-elle plus grande que la surface du petit carré? Même exercice en triplant le côté.*

La multiplication.

Des zéros intercalés au multiplicateur.

Problème. — *Un fût de vin contient 225 litres. Quelle est la contenance de 209 fûts?*

Solution :

La contenance des 209 fûts est : 225 l. × 209.

Pour trouver ce résultat, il faut chercher la contenance de 9 fûts, puis celle de 200 fûts.

Contenance de 9 fûts : 225 l. × 9 = 2 025 l.

Contenance de 200 fûts : 225 l. × 200 = 45 000 l.

Contenance des 209 fûts : 2 025 l. + 45 000 l. = 47 025 l.

Il faut donc faire les 3 opérations suivantes :

225	225	2 025
× 9	× 200	+ 45 000
2 025	45 000	47 000

Ce qui revient à poser la multiplication comme à l'ordinaire, en ayant toujours soin de placer le 1er chiffre à droite de chaque produit partiel sous le chiffre du multiplicateur qui le forme. Soit :

225		225
× 209		× 209
2 025	ou plus simplement	2 025
45 000		45 0..
47 025		47 025

Exercices. — *Effectuer les opérations suivantes : 225 × 409 ; 427 × 608 ; 32 × 1 002 ; 332 × 2 008 ; 228 × 304 ; 47 × 1 036.*

Problèmes (gain, économie, dette).

1. *Un terrassier gagne 22 f. par jour. Dans un mois de 30 jours, il chôme 6 jours? Quel est son gain mensuel? Sachant qu'il dépense pour sa nourriture et son entretien 15 f. par jour, calculer son économie mensuelle.*

Solution :

Nombre de jours de travail : 30 j. — 6 j. = 24 j.
Gain mensuel : 22 f. × 24 = 528 f.
Dépense mensuelle : 15 f. × 30 = 450 f.
Économie mensuelle : 528 f. — 450 f. = 78 f.

2. *Un employé gagne 1 250 f. par mois. Combien gagne-t-il par an? Il dépense par an 2 400 f. pour son loyer et 600 f. pour son entretien. Il paie 500 f. de pension par mois. Calculer son économie mensuelle.* Réponse. ➔ **500 f.**

3. *Un ouvrier a travaillé 18 jours seulement dans un mois de 30 jours. Il gagne 28 f. par jour et dépense en moyenne 15 f. Le reste du temps, ayant été malade, il a dû faire une dépense supplémentaire de 6 f. par jour. A-t-il eu assez de son gain pour couvrir tous ses frais?*

Solution :

Gain mensuel : 28 f. × 18 = 504 f.
Dépense mensuelle ordinaire : 15 f. × 30 = 450 f.
Nombre de jours de maladie : 30 f. — 18 f. = 12 j.
Dépense supplémentaire : 6 f. × 12 = 72 f.
Dépense totale : 72 f. + 450 = 522 f.

L'ouvrier n'a pas assez de son salaire ; il lui manque : 522 f. — 504 f. = 18 f.

4. *Un journalier qui a travaillé 208 jours par an a*

MINET, PATIN et LEFEVRE **Cours pratique d'arithm.** Cours moy. (nouv. édition refondue). *Élève.* 8.80 *Maître.* 18 fr.

gagné la somme nécessaire pour s'acheter un costume neuf coûtant 230 f., un vélomoteur coûtant 1 500 f., un fusil de chasse coûtant 700 f. et il lui reste 690 f. Calculer son gain journalier. RÉPONSE. → **15 f.**

Calcul mental.

On retranche d'un nombre quelconque un nombre exact de dizaines.

Soit à faire la soustraction : 57 — 20.

a. S'appuyer sur la propriété fondamentale de la soustraction : le petit nombre augmenté de la différence reproduit le grand nombre.

On dit de 20 à 50 = 30 unités ; de 50 à 57 = 7 unités ; 30 + 7 = 37.

57 — 20 = 37.

b. On peut encore dire : 60 — 20 = 40 ; 30 — 3 = 27. On a ainsi arrondi le grand nombre. Laisser les élèves employer le procédé qu'ils jugeront le plus rapide.

EXERCICES. — 1. *Calculer les différences :*

69 — 30 ;	88 — 40 ;	42 — 10 ;
76 — 20 ;	77 — 20 ;	65 — 40.

2. *Donner de petits problèmes oraux conduisant aux opérations étudiées.*

COURS MOYEN

Les mesures de volume.

Montrer par des exemples l'utilité des mesures de volume. Pour mesurer les volumes comme pour mesurer les longueurs, les surfaces, il faut une unité.

L'UNITÉ PRINCIPALE DES MESURES DE VOLUME EST LE MÈTRE CUBE (m^3) ; C'EST LE VOLUME D'UN CUBE D'UN MÈTRE DE COTÉ ; C'EST LE CUBE CONSTRUIT SUR L'UNITÉ DE LONGUEUR.

1. **Les multiples du m^3.** — Le seul multiple parfois employé est le kilomètre cube (km^3) ; cube ayant un km. d'arête.

2. **Les sous-multiples du m^3.** — Ce sont les cubes construits sur les sous-multiples du m. Ce sont :

Le dm^3 : cube ayant 1 dm. d'arête.
Le cm^3 : cube ayant 1 cm. d'arête.
Le mm^3 : cube ayant 1 mm. d'arête.

3. **Relations entre les multiples et les sous-multiples du m^3.** — Revenir à la dernière leçon sur le volume du cube. Montrer que, dans 1 m^3, il y a 1 000 dm^3 (10 couches de 100 cm^3) ; de même, dans le dm^3, il y a 1 000 cm^3, etc. On a donc :

1 m^3 = 1 000 dm^3.
1 dm^3 = 1 000 cm^3.
1 cm^3 = 1 000 mm^3.

On peut donc écrire :

1 m^3 = 1 000 dm^3 = 1 000 × 1 000 cm^3 = 1 000 × 1 000 × 1 000 mm^3.

LES MESURES DE VOLUME SONT DE 1 000 EN 1 000 FOIS PLUS GRANDES OU PLUS PETITES.

(Faire observer que les préfixes déci, centi, milli, perdent ici leur véritable sens, car le dm^3 est la millième partie du m^3 et non la dixième.)

4. **Exercices.** — a. *Quelle est la mesure de volume :*
1 000 000 000 fois plus grande qu'un mm^3 ?
1 000 fois plus petite qu'un m^3 ?
1 000 000 fois plus grande qu'un mm^3 ?
1 000 fois plus petite qu'un cm^3 ?
b. *Faire les conversions suivantes :*
2 m^3 = . dm^3 = . cm^3 = dm^3.
15 dm^3 = . cm^3 = mm^3.
4 000 cm^3 = dm^3 = mm^3.

REMARQUE. — Les volumes, comme les surfaces, se calculent et ne se mesurent pas.

Les fractions (suite).

Propriétés des fractions.

1. QUE DEVIENT UNE FRACTION QUAND ON FAIT VARIER LE NUMÉRATEUR SANS CHANGER LE DÉNOMINATEUR ?

A l'aide d'exemples concrets, arriver à la conclusion suivante :

Pour rendre une fraction 2, 3... fois plus grande, on multiplie le numérateur par 2, 3... Pour la rendre 2, 3 fois plus petite, on divise quand c'est possible le numérateur par 2, 3...

2. QUE DEVIENT UNE FRACTION QUAND ON FAIT VARIER LE DÉNOMINATEUR SANS CHANGER LE NUMÉRATEUR ?

A l'aide d'exemples concrets, arriver à la conclusion suivante :

Pour rendre une fraction 2, 3... fois plus petite, on multiplie le dénominateur par 2, 3... Pour la rendre 2, 3... fois plus grande, on divise, quand c'est possible, le dénominateur par 2, 3...

3. QUE DEVIENT UNE FRACTION QUAND ON MULTIPLIE PAR UN MÊME NOMBRE LE NUMÉRATEUR ET LE DÉNOMINATEUR ?

Aimeriez-vous mieux avoir les $\frac{2}{3}$ ou les $\frac{4}{6}$ d'un même gâteau. Montrer que si, dans le 2e cas, les parts sont 2 fois plus petites, on en a pris 2 fois plus ; on a donc la même fraction du gâteau et l'on peut écrire :

$\frac{2}{3}$ de gâteau = $\frac{4}{6}$ de gâteau.

CONCLURE.

Applications de ces propriétés. — 1. SIMPLIFICATION DES FRACTIONS : on divise les 2 termes par un même nombre.

2. RÉDUCTION DES FRACTIONS AU MÊME DÉNOMINATEUR. — Préférez-vous avoir les $\frac{2}{3}$ d'un gâteau ou les $\frac{5}{9}$ du même gâteau ?

Il faut amener les fractions au même dénominateur, avoir partout des neuvièmes. Or, on a : $\frac{2}{3} = \frac{4}{9}$, il est possible de comparer maintenant. *Les fractions ont été réduites au même dénominateur.*

Même question pour $\frac{2}{3}$ et $\frac{4}{5}$ d'un même gâteau.

Montrer qu'on peut trouver des quinzièmes en multipliant les 2 termes de chaque fraction par le dénominateur de l'autre. On aura :

$$\frac{2}{3} = \frac{2 \times 5}{3 \times 5} = \frac{10}{15}, \quad \frac{4}{5} = \frac{4 \times 3}{5 \times 3} = \frac{12}{15}.$$

On obtient 2 fractions faciles à comparer. Faire apprendre la règle. Opérer sur cas numériques simples.

On utilisera le plus petit dénominateur commun dans le cas où l'un des dénominateurs est visiblement multiple des autres. Ex. : $\frac{1}{2}, \frac{3}{4}, \frac{7}{8}$.

Exercices.

1. *Rendre les fractions suivantes 2, 3 fois plus grandes et plus petites :*

$$\frac{4}{9}, \frac{8}{15}, \frac{9}{27}, \frac{19}{21}, \frac{8}{9}.$$

2. *Simplifier les fractions suivantes :*

$$\frac{8}{12}, \frac{9}{27}, \frac{60}{120}, \frac{15}{45}, \frac{12}{144}.$$

3. *Réduire au même dénominateur :*

$$\frac{2}{3} \text{ et } \frac{3}{4} ; \frac{4}{7} \text{ et } \frac{8}{9} ; \frac{10}{11} \text{ et } \frac{12}{121}.$$

Problèmes.

(La solution la plus avantageuse.)

1. *Je puis m'éclairer avec un bec de gaz consommant 120 l. de gaz à l'heure ou avec une lampe à pétrole consommant 8 cl. de pétrole à l'heure. Quel est le mode d'éclairage le plus avantageux si le gaz vaut 0 f. 90 le m^3 et le pétrole 2 f. 25 le litre. Quelle sera l'économie réalisée au bout d'un mois si je m'éclaire en moyenne 4 heures par jour ?* RÉPONSE. → **8 f. 64 d'économie avec le gaz.**

2. *Pour faire une chemise, on emploie 2 m. 20 de tissu à 6 f. 75 le mètre, la façon revient à 5 f. 20, les fournitures à 1 f. 25. Aurait-on avantage à acheter*

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Civilisation française au XIIIe siècle.

MATÉRIEL. — *Gravures : une cathédrale, des sculptures, des chapiteaux, le Louvre, la Sainte-Chapelle. — Extraits du* Roman du Renard, *de fabliaux.* — M. et G. HUISMAN : Contes et légendes du moyen âge (*Nathan*). — PÉZARD : Le Roman de Renard (*Stock*).

FAITS ET DIRECTIONS. — La France est, à l'époque de saint Louis, au premier rang de la civilisation en Europe. Elle connaît la prospérité grâce à l'ordre qui règne dans le royaume. Le paysan est plus heureux. Les ouvriers se groupent en puissantes corporations. Des foires célèbres se tiennent à Paris, à Troyes, à Beaucaire. C'est alors que s'élèvent les cathédrales. Des écrivains nous ont laissé des poésies, des histoires qui, encore aujourd'hui, nous amusent et nous instruisent. La langue française est répandue en Angleterre, à Sparte, à Jérusalem. Paris est un grand centre d'études : saint Thomas d'Aquins y enseigne après y avoir étudié.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La vie des bourgeois de Tours au XIIIe siècle. — « Les habitants de Châteauneuf sont riches et fastueux, ils s'habillent avec les étoffes et les fourrures les plus précieuses. Leurs maisons crénelées sont ornées de tours élevées. Toujours dans les festins, ils boivent dans des coupes d'or et d'argent. Leurs jeux sont les chats, les dés et la chasse à l'oiseau. Ils élèvent des églises en pierre avec des arcades sculptées, et jettent sur la Loire, le Cher et les rivières voisines, des ponts en pierre. Les Tourangeaux sont fidèles à leurs promesses, modestes, affables, instruits, constants, courageux, ne s'enorgueillissant pas dans la prospérité et ne s'abaissant pas dans le malheur... » (J. DE MARMONTIER, chroniqueur du XIIIe siècle cité dans *Pages tourangelles*, de DUPUIS et MILLET; Arrault. éd., Tours.)

Les cathédrales. — « Ce sont des ouvriers laïques qui travaillent, mais c'est encore la foi qui les dirige. Au XIIe et au XIIIe siècle, les cités emploient leurs ressources et leurs bras à élever la maison de Dieu ; la ville entière se voue à l'œuvre commune ; la cathédrale, il la faut vaste, immense, parce qu'un peuple entier doit pouvoir circuler sous ses voûtes ; il la faut élevée, vertigineuse, parce que cet hommage de pierre semble ainsi plus fervent et bientôt parce qu'une sorte d'émulation de ville à ville emporte toujours plus haut les voûtes et les flèches. Chacune des cathédrales est née d'un large mouvement de charité ; l'évêque dirige, organise le travail, promène les reliques, ramasse les offrandes ; le roi encourage les quêteurs, contribue de sa bourse ; les fidèles en masse s'astreignent à des corvées volontaires. « Toutes les fois qu'on tirait du fond de la carrière de grands blocs de pierre attachés à des câbles, les gens du pays et ceux mêmes des contrées voisines, nobles ou roturiers, se faisaient attacher aux cordes par le bras, par la poitrine et les épaules, et conduisaient les fardeaux à la manière des bêtes de somme. » (SUGER.) C'est comme une croisade où tous prennent part, avec leurs bourses ou avec leurs bras ; les fidèle accourent des environs, trainant les chariots chargés de pierres et de poutres ; on campait au pied de la cathédrale à construire ; le travail se mêlait aux cérémonies religieuses ; le monument s'élevait très vite, car l'enthousiasme donne sans compter ; après la sublime cérémonie, quand ces croisés se dispersaient, un édifice prodigieux se dressait sur la plaine... » (HOURTICQ : *France*, Hachette.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 104-110 (Nathan).

COURS MOYEN

Convention : histoire intérieure.

MATÉRIEL. — *Portraits de Robespierre, Danton, Marat, Carnot. Gravures représentant des scènes de l'époque : un sans-culotte, un comité révolutionnaire, l'exécution de Louis XVI, la prison de Saint-Lazare (tableau de Hubert Robert). Si possible, des documents tirés des archives locales : délibérations municipales, registre d'un club. On trouvera les gravures nécessaires dans la pochette de cartes postales.* TIGET : La Convention (*Nathan*).

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La Convention proclame la République (22 septembre 1792) : procès et mort de Louis XVI (21 janvier 1793). Lutte des Girondins et des Montagnards ; triomphe de la Montagne. — II. Le gouvernement de la Montagne : Comité du Salut public, tribunal révolutionnaire, représentants en mission ; en province : comités révolutionnaires et surveillance des suspects, clubs jacobins, réquisitions et visites domiciliaires. Dictature de Robespierre et Terreur. — III. Mort de Robespierre et réaction thermidorienne. — IV. Œuvre d'organisation de la Convention : système métrique, code civil, instruction primaire et grandes écoles.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La terreur. — « ... La mort triomphe.

« Les citoyens ont sans doute un haut-le-cœur en lisant chaque jour, dans leur journal, les listes funèbres où se trouvent tous les âges et toutes les conditions sociales.

« Le *Journal de la Montagne* (« La force de la raison et la force du peuple, c'est la même chose ») mentionne, le 1er messidor, n° 53, parmi les condamnés à mort : Admiral, 50 ans ; A.-C. Renauld, 20 ans ; L. Demier Sainte-Amarante, âgée de 42 ans ; N.-C. Sainte-Amarante, femme Sartine, âgée de 19 ans ; L. Sainte-Amarante, 17 ans ; Bouchard, domestique, âgée de 18 ans.

« Le 2 messidor : Bertrand Génibe, journalier, 21 ans ; Raimons Borye, cordonnier, 19 ans ; Corrié, couturière, âgée de 23 ans ; Liennard, âgée de 17 ans ; Picard, couturière, âgée de 23 ans ; Joly, couturière, âgée de 22 ans ; Gréaude, couturière, âgée de 19 ans ; J. Boissard, âgée de 18 ans ; Alleaume, 17 ans ; Doublon, brodeuse, âgée de 20 ans, etc.

« Le *Moniteur* mentionne parmi les condamnés à mort, le 3 messidor, n° 273 : Harmasson, blanchisseuse, âgée de 24 ans ; le 4 messidor, n° 274 , Lacroix, blanchisseuse, âgée de 22 ans ; Saler, fabricant de cordes à violon, 22 ans ; Delvaux, brocanteur, 19 ans ; Legrand, employé aux charrois, 22 ans ; Paulet, marchand forain, 22 ans - Neveux, charron, 17 ans ; Laforge, marchand boutonnier à Rouen, 22 ans ; Curon, ex-domestiqu, de l'ex-comte de Sénéchal, 18 ans ; Belleguelle courrier à Amiens, 19 ans ; Balin, 18 ans ; Bulheme homme de loi, 18 ans.

« Et les numéros suivants sont analogues... La guillotine fonctionne en province. On peut compter, exécutions sommaires comprises, 16 à 18 000 victimes entre août 1792 et juillet 1794. A Saint-Malo 27 condamnés, le 2 messidor, et le lendemain 16 condamnés pour avoir pris le deuil de Louis XVI au village de Caussade... Les exécutions en masse font à Lyon au moins 1 600 victimes... Le hideux Carrier terrorise Nantes, noyant non seulement les adultes, mais les enfants... Fin messidor, début

AMMANN et COUTANT. **HISTOIRE DE FRANCE.** Cours supérieur et Cours complémentaire. 16 fr.

thermidor, les prisonniers sont un millier à Arras, 1 500 à 2 000 à Toulouse, 3 000 à Strasbourg, au moins 8 000 à Paris... dont Hoche, André Chénier... Fouquier-Tinville reconnaît que « les têtes tombent comme des ardoises ». Parfois 50 cadavres par jour, à Paris ; 1 375 entre le 22 prairial et le 9 thermidor, en sept semaines. « Une boucherie », juge Aulard... Ce système menace avec les nobles, les prolétaires, les manouvriers, les ouvriers, et les rend peu à peu hostiles, car on guillotine pour incivisme les blanchisseuses, les brocanteurs, les marchands forains... » (E. SOREAU : *A la veille du 9 thermidor*, Les Belles-Lettres.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 116-125 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La Révolution avec le roi : Constituante, Législative.

MATÉRIEL. — *Se reporter aux leçons du Cours moyen, sur le même sujet.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Revenir sur les faits enseignés au Cours moyen. Insister sur les principes et les réformes. On a dit que les idées de la Révolution n'étaient professées que par un petit groupe d'opposants, hommes de lettres, sociétés libérales et maçonniques, et que les pouvoirs publics eurent le tort de les laisser se répandre. Il ne faut pas méconnaître le rôle des sociétés et des individus précédemment mentionnés. Mais à n'attribuer un rôle qu'à eux, ne méconnaît-on pas l'œuvre de raison du XVIIe siècle? C'était au nom de la raison que Colbert suppliait le roi « de rendre à tous justice égale sur la proportion de leurs biens et de veiller à la grande misère des peuples ». En 1675, le roi n'était-il pas invité par Bossuet « à chercher les remèdes aux grands maux capables d'abîmer l'État, sans lesquels tout serait perdu sans ressource » ? N'est-ce pas La Bruyère, qui écrivait : « Le troupeau est-il fait pour le berger, ou le berger pour le troupeau ? »

DOCUMENTS ET LECTURES. — Organisation du nouveau régime. — « En même temps que les privilèges, l'assemblée avait supprimé tous les pouvoirs établis dans l'intérieur du royaume, intendants, gouverneurs, officiers de justice et de finances, Parlements, fermiers des aides. Pour la première fois en France, au lieu d'ajouter de nouvelles institutions aux vieilles pratiques, différentes suivant les pays, on avait aboli à la fois tout le régime et, sur le terrain entièrement dégagé, on voulait construire un régime nouveau sur un plan d'ensemble unique, le même pour toutes les parties du royaume.

« La division du territoire, compliquée et incohérente, en gouvernements, généralités, provinces, bailliages, fut remplacée par un système de divisions et de subdivisions uniformes pour tous les pays de France et le même pour toutes les espèces d'opérations. Ce furent les représentants de chaque pays qui furent chargés de décider les limites et les chefs-lieux, de façon à satisfaire les désirs de la population et à ménager ses habitudes. Les deux divisions les plus importantes, — la plus large le département, la plus petite la commune, — sont demeurées jusqu'à maintenant le fondement immuable du système. Elles sont entrées si profondément dans les habitudes des Français qu'il n'a jamais été question de les changer. Des deux degrés intermédiaires, l'un, le district, fut bientôt supprimé, l'autre, le canton, se conserva, mais le nombre des cantons fut diminué de moitié. » (SEIGNOBOS : *Histoire sincère de la nation française*, Rieder.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Le sucre dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — On montrera l'importance du sucre comme produit alimentaire et on étudiera séparément la production du sucre de canne et celle du sucre de betterave, en passant en revue les principaux pays producteurs. Faire une place particulière à la culture de la betterave en France et à la production sucrière française.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Carte murale de la France agricole. Graphiques sur papier noir montrant la répartition par pays et les progrès de la production du sucre de canne et du sucre de betterave. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever sur le cahier le croquis des grandes régions sucrières du globe. Dresser des graphiques traduisant le pourcentage du sucre de betterave et du sucre de canne, à diverses époques, dans la production sucrière totale.

LECTURE 1. — **Les plantations de cannes à sucre à la Martinique.** — Plantation de café, plantations de cacaoyers, champs de cannes, vous êtes les ressources de ce pays si peu commerçant, où il semble que c'est attenter au bon sens que de faire un effort, alors qu'il suffit d'étendre la main pour cueillir son repas, ou de fermer les yeux pour goûter du repos sur la mousse.

Pourtant, voici les bâtiments de la plantation rustique, le moulin dont la roue gronde, la haute cheminée, la sucrerie, la *rhumerie*, le village fait de cases en bois grisâtres, surmontées de toits de feuilles sèches, la maison du planteur, basse, pour résister aux vents et aux tremblements de terre.

Tout près, commence le champ de cannes, qu semble un champ de maïs. Au mois de novembre, un fier panache blanc a décoré chacune des tiges jaunâtres, si bien que l'immense étendue couverte de ces panaches donnait l'impression d'une mer écumeuse. En janvier a commencé la récolte.

Les tiges des cannes, qui ont perdu leurs feuilles à mesure qu'elles s'élevaient, ont été comme des laboratoires où le suc de la plante s'est transformé en sirop par l'effet du soleil. Un an a suffi. Quand arrive l'époque de la récolte, les travailleurs, en chantant ou bien stimulés par le rythme du tambour, s'alignent, le coutelas en main, tout en poussant une sorte de bruissement continu pour que les serpents soient effarouchés. A cheval, le commandeur surveille la ligne des noirs. Une donneuse d'eau passe de l'un à l'autre pour qu'ils puissent se désaltérer. Peu à peu, l'étendue couverte de hautes tiges n'est plus qu'un chaume. Des chariots grinçants ont emporté vers le moulin les tubes verdâtres et cassants. Une broyeuse écrase les cannes, dont le jus coule vers un bassin. A la sortie de la broyeuse, ce qui, tout à l'heure, vivait dans la lumière d'une douce vie végétale, n'est plus qu'un amas sans forme, une matière pareille à du foin, qu'on nomme *bagasse*, et qui servira pour alimenter les fourneaux. Ainsi, la matière première sert de combustible, en ce pays où le charbon est rare.

Le jus sera clarifié, décanté, concentré par évaporation, puis cuit jusqu'à ce qu'il se mette en grains. D'appareil en appareil, on le voit évoluer, de l'état de pâteuse mélasse à l'état de poudre brune, puis plus claire, puis, enfin, pâle et comme cristallisée.

PAUL REBOUX.
(*Le Paradis des Antilles françaises.*)

LECTURE II. — **Cuba et la crise sucrière.** — Cuba était en 1928 le plus gros producteur de sucre du monde : pour la campagne 1928-1929, sa produc-

Mlle KŒNIG. RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE..... 6.60

LANGUE FRANÇAISE

Les voyages.

COURS PRÉPARATOIRE

Le jeu du chemin de fer.

(*La scène se passe dans un jardin et un parc de villa.*)

On traîna les chaises le long des allées pour tracer les *voies*, **et bientôt une** *ligne*, **de la villa au bassin, fut mise en service. Arthur faisait la** *locomotive ;* **Françoise, dans une chaise roulante, faisait les** *voyageurs*. **Marcel était** *chef de train* **et devenait aux** *stations chef de gare*. **Trois trains par jour, dont un** *rapide*, **devaient circuler sur ce** *parcours*.

Un rapide ayant *déraillé*, **Françoise, le genou écorché, ne voulut plus faire les wagons, et devint** *un petit train local*, **un** *tortillard*, **qui dut** *desservir* **la campagne autour des six massifs du jardin. Bientôt un** *tunnel* **passa sous une tonnelle. La maison du jardinier fut la** *gare terminus*. **Avant d'entrer dans la** *gare principale*, **la locomotive prenait de l'eau au bord de l'étang, puis elle entrait en sifflant. Un jour, un** *train supplémentaire*, **un** *train de plaisir*, **entra en** *collision* **avec un** *train de marchandise*. **Ce fut terrible.**

Une autre fois, Arthur eut l'idée de faire faire aux petits chiens de la villa des *circuits* **sur tout le réseau. On leur délivra des** *billets gratuits*, **ou à** *tarif réduit*. **Tout le monde s'amusa et cela dura pendant toutes les vacances, sans ennui.**

D'après VALÉRY LARBAUD.
(*Enfantines.*)

ÉLOCUTION. — 1. Faire raconter en quoi consiste le jeu du chemin de fer.

2. Que met-on dans la locomotive pour qu'elle puisse rouler ? — Où se trouve le charbon ? — Où prend-elle l'eau ? — Que peuvent contenir les wagons ? — Que fait le mécanicien avant d'entrer en gare ? — Qui donne le signal du départ ? — Qui ferme les portières ? — Quand a-t-on le droit de monter dans les wagons ? — Dans combien de sens vont les trains dans une même gare ?

VOCABULAIRE ORAL. — 1. Je vais à la *gare* pour prendre le train. Je demande un *billet* au guichet. Je passe dans la *salle d'attente*. On me *vérifie* mon ticket. Je sors sur le *quai*. Bientôt le train est *annoncé* par une sonnerie. Il approche. La locomotive *siffle*. Il s'arrête : les *portières* s'ouvrent. Des *voyageurs* descendent, d'autres montent et s'installent dans les *compartiments*. Ils placent leurs *bagages* dans les filets, s'assoient sur les *banquettes*. Lorsque le train *part*, j'aime regarder le *paysage* qui *défile* à travers les vitres.

2. Expliquer les mots du texte (*en italique*).

CONJUGAISON. — Mettre les verbes suivants aux différentes personnes des temps connus.

Je me *décide* à faire un voyage. Je *me rends* à la gare et *demande* un billet pour... Je passe sur le quai et j'attends le train.

RÉCITATION

Voyages.

Si j'avais une bicyclette,
J'irais dès le soleil levant,
Par les routes blanches et nettes,
J'irais plus vite que le vent.

Si j'avais une automobile
Je roulerais au clair matin,
Je roulerais de ville en ville
Jusqu'aux murailles de Pékin.

Je voudrais une paire d'ailes
Pour m'envoler au ciel profond,
Parmi les vives hirondelles...
Qu'on me donne un petit avion.

ERNEST PÉROCHON.
(*Au point du jour*, Delagrave.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Le petit train.

Toc, le petit train s'est arrêté en pleine campagne. Un tout petit employé pénètre dans le wagon. Il a douze ans. Il contrôle les billets. Il est morne comme le petit train. Un voyageur. « C'est l'accident ? » Non, le train repart. Car il y a l'accident quasi quotidien du petit train. Un tout petit déraillement qui demande une toute petite heure pour être réparé. Le train repart. Plouff. Le quinquet vient de s'éteindre. Il était si douloureux, pâle et malade, le petit quinquet, qu'il faisait plus noir quand il était allumé. Il s'est éteint et le wagon semble éclairé. Le petit employé rentre et le rallume. Maintenant à chaque arrêt : plouff. Et toujours le petit employé rallumant inlassablement le petit quinquet.

R. DE MARMANDE.
(*Toi qui as le cœur gai*, Éd. du Monde Moderne.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Que pense l'auteur du petit train ? — Relevez les **expressions ironiques.** — Soulignez les **répétitions.** — Les **exagérations.** — Montrez la **pauvreté** du petit train. — Comparer à d'autres petits trains, à un train rapide. — Qualifiez ce petit train (*amusant, pitoyable, primitif, démodé*). — Qualifiez l'employé (*patient, résigné*).

Mots. — *Contrôle* (vérifie, poinçonne). — *Morne* (son visage ne montre aucune *joie*, aucun *ennui*, il semble *toujours le même*). — *Quasi quotidien* (qui se produit presque chaque jour). — *Quinquet* (lampe à pétrole ou à huile, éclairant peu). — *Douloureux* (la flamme paraissait souffrir, n'avoir aucune vigueur). — *Inlassablement* (sans se lasser).

ORTHOGRAPHE. — **Le petit train.** (J. RENARD.)

Le petit train d'utilité locale nous emmène, sorte de jouet mécanique assez solide pour porter une douzaine de voyageurs et quelques paniers de poissons. Il s'arrête quand il veut. L'administration a jugé inutile de tendre des fils de fer de chaque côté de la voie.

GRAMMAIRE. — **L'infinitif.**

Le quinquet vient *de s'éteindre*. — **Le petit train est assez solide** *pour porter* **douze voyageurs. — L'administration a jugé inutile** *de tendre* **des fils.**

→ Les mots *s'éteindre, porter, tendre*, sont des **verbes ; — ils n'ont pas de sujets ; — ils sont précédés d'une préposition.** On dit que ce sont des **infinitifs.** C'est une forme **invariable** du verbe.

Exercice. — 1. Remplacer les noms par des verbes à l'*infinitif*. — L'habitude *de la course* rend l'homme vigoureux. — Je vais revoir *la fumée* de ma petite maison. — Les vacances sont le meilleur temps *pour les voyages*. — Je me décide *au repos*. — J'aime *les voyages*.

2. Remplacer les verbes soulignés par des *infinitifs*. — Il faut *que l'on s'arrête* de temps en temps *pour qu'on admire* le pays. — Je parcourais le train avec l'espoir *que je trouverais* une place. — Je décidai *que je monterais* en première classe.

2. En auto.

A mesure que les heures s'ajoutaient aux heures, et les kilomètres aux kilomètres, Milot se sentait saisi d'une sorte d'accablement. Il y avait trop à voir. « Je suivrais bien ce petit chemin qui serpente le long de la colline », se disait-il avec regret. Le petit chemin et la colline étaient déjà loin. « Je pourrais faire partie de ce peloton de cyclistes qui rient et chantent au moment où nous les dépassons... J'habiterais cette grande maison avec ce pré derrière... Cette petite fille qui coud devant la porte serait ma sœur. » Il essaya d'expliquer à son

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. MÉTHODE DE LECTURE. 1er livret, 2.20. 2e livret, 4 fr.

compagnon ce qu'il éprouvait. « Moi, dit le chauffeur, je fais le trajet deux fois par semaine, je ne regarde plus rien. »

CH. VILDRAC.
(*Milot*, Sudel.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelle différence remarquez-vous entre Milot et le chauffeur ? — Que voudrait l'enfant ? — Que ressent-il pendant le voyage ? — A quoi voit-on que l'auto : a. *voyage depuis longtemps ;* b. *va vite.* — Pourquoi le chauffeur ne regarde-t-il plus rien ? — Quel est l'**inconvénient d'un tel voyage ?** — A-t-il pourtant des **avantages** ?

Mots. — *Saisi* (pris, frappé). — *Accablement* (tristesse). — *Serpente* (fait des zigzags, des sinuosités : cp. serpent). — *Un peloton de cyclistes* (pelote ; un peloton de fil). — Groupe de personnes ayant mêmes occupations : le peloton des élèves-caporaux. — *Éprouvait* (ressentait). — *Trajet* (chemin, parcours) : un trajet aller et retour.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Dites dans une phrase **ce que conduit :** le *mécanicien*, le *pilote*, le *chauffeur*, le *wattman*, le *postillon*, le *motocycliste*, l'*aviateur*, l'*aéronaute*, le *batelier*, l'*automobiliste*. — **Où se reposent :** le *navire*, l'*automobile*, le *train*, l'*avion*. — **A qui sert :** l'*aérodrome*, le *vélodrome*, la *piste*, le *rail*. — **A qui appartient :** l'*hélice*, le *capot*, le *moteur*, le *gouvernail*, le *frein*, les *pneus*.

ORTHOGRAPHE. — Autobus, omnibus, autocar, *trans*atlantique, *trans*porter, *trans*mettre, bicyclette, cycliste, tricycle, tramway.

Dictée. — Le départ en automobile.

Déjà le mécanicien a donné un tour de clé. La grosse machine vivante s'est mise à trembler et à ronfler si fort que Zette a eu peur, s'est reculée, tandis que sa maman, criait : « Montons vite ! » Puis tout a filé, disparu avec un grand bruit. (P. ET V. MARGUERITTE.)

CONJUGAISON

Le futur antérieur.

Avant d'entrer en gare, le train sifflera. — Des deux actions l'une *précède* l'autre. Laquelle ? — Si l'action avait été rapportée au passé, on aurait dit : *Lorsque le train* **eut sifflé,** *il entra en gare.* — De même on dira : Quand le train **aura sifflé,** il entrera en gare.

Rapprocher le **passé antérieur** du **futur antérieur.**

Composition. — Futur de l'auxiliaire (avoir ou être). — Participe passé.

Exercice. — 1. Écrire ces phrases au *futur*, en commençant par : *quand, lorsque.*

Avant de partir, fermons les portières. — Après notre départ, nous lisons. — Nous mettrons l'hélice en mouvement, puis nous nous en irons. — Le navire lève l'ancre, ensuite il sort du port. — Avant d'entrer au port, le paquebot demande un remorqueur.

3. En avion.

A chaque instant, des coups terribles déséquilibraient notre appareil. A chaque instant, le radio-télégraphiste et moi, lancés comme des balles, nous heurtions de nos têtes les plans inclinés au-dessus de nous. Aspiré vers la mer, rejeté en l'air, l'avion craquait de toutes ses attaches. Aux chocs succédaient les chutes. Sans cesse sur une aile ou sur l'autre, l'appareil semblait avoir perdu le sens de sa ligne. De l'hélice à la queue, il n'était plus qu'un tremblement. Plus d'une fois, les bouts des plans plièrent sous la force de l'assaut. Et nous crûmes tous que la fin venait.

J. KESSEL.
(*Vent de sable*, Éd. de France.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Résumer en une phrase ce texte : **L'avion lutte contre la tempête.** — Détails qui indiquent cette lutte. — Caractérisez ce voyage (*dangereux, périlleux*). — Quelles qualités le pilote doit-il avoir dans ce moment (*sang-froid, expérience, intelligence, courage*) ? — A quoi voit-on la force de la tempête ? — Que pensaient les aviateurs ?

Mots. — *Déséquilibraient* (faire perdre l'équilibre pour un avion la stabilité). Cp. à l'équilibre d'une balance. — *Radiotélégraphiste* (opérateur de T. S. F. Expliquer son rôle). — *Plans inclinés* (les parois de la cabine de l'avion). — *Attaches* (les pièces attachant entre elles les diverses parties). — Le *sens de sa ligne* (la direction qu'il devait suivre). — *Plans* (parties qui forment les ailes). — *La fin* (la mort, la catastrophe).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le moteur (*ronfle*), l'hélice (*vrombit*), l'avion (*roule*), puis (*s'enlève*), il s'élève en (*spirale*), il (*vire*), puis (*cingle*) droit devant lui. Il (*survole*) le pays. Arrivé au-dessus de l'(*aéro-port*), il décrit quelques (*ovales*), puis il (*pique*) vers le sol et il (*atterrit*) doucement. Relever quelques **termes relatifs à l'avion.**

Le *fuselage*, la *carlingue*, le *volant*, le *gouvernail*, un *biplan*, un *monoplan*, un *aéroplane*, un *parachute*, la *boussole*, le *pare-brise*.

ORTHOGRAPHE. — *Hélice, appareil, aviateur, l'atterrissage, l'hydroplane, essence, hangar.*

Dictée. — En avion. — Aspiré → tremblement.

COMPOSITION DE PHRASES

De l'hélice à la queue, l'avion **n'était plus qu'un tremblement.**

Imitons cette construction en montrant :

Un **reptile** qui se tord ; — un **ciel** strié d'éclairs, peuplé d'avions puissants ; — une **motocyclette** dont le moteur gronde ; — **un orage** qui fait claquer les volets d'une maison ; — une **mare** agitée par le vent et sur laquelle brille le soleil.

Notons. — Les bruits. — Un **rapide** dans la nuit. — La **sirène** d'un bateau. — L'**avion** dans le ciel. — Les **vitres** de l'autobus en marche. — La **sonnette** électrique qui annonce un train.

Les actions : les *arbres* vus par un voyageur dans le train. — Un *train* qui entre dans un tunnel ; — qui arrive de loin et s'approche.

Ex. : *Le train approchait* en s'étendant comme un accordéon. (D. R., 8 ANS.)

Le paragraphe. — Sur le modèle du texte 1 : **raconter** le voyage, **montrer** les voyageurs, l'employé du petit train (*un jour d'hiver, de pluie, d'été*). — Sur le modèle du texte 2 : **raconter** un voyage en auto (*la route, les bruits, le chauffeur*). — **Montrer** une escadrille d'avions, les gens qui les regardent, etc.

RÉCITATION

Voir le texte du C. P.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Chemins de France.

La France moderne a l'orgueil de ses routes. La France ancienne montrait un prodigieux réseau de chemins. Beaucoup de ces chemins subsistent encore. Les uns sont très apparents, élevés tant bien que mal à la dignité de petites routes pour les besoins d'accès aux villages. Mais la plupart se cachent dans les champs, s'échappent par les vallons et les collines, serpentent sans raisons notoires à travers les plaines, viennent frôler le portail d'une ferme, puis courent vers un hameau, s'attardent pour goûter la fraîcheur d'un bois, écouter une source, contempler une mare.

Aux carrefours, ils arrivent de guingois, surpris et un peu niais devant la splendeur des routes nationales, départementales ou communales, ornées d'un luxe qui leur est inconnu, celui des plaques indicatrices.

Un chemin cesse d'être un chemin quand il acquiert une plaque indicatrice. Dès lors, il ne se réserve plus à l'homme du pays, mais s'offre à

JOLLY. EN RIANT ! La lecture sans larmes (Cours préparatoire)..... 6.50

Ce que disent les personnalités
les plus autorisées du

COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

de G. GUY-GRAND

à l'usage de la 2e Année des E. P. S. et des C. C.

Un volume 14×19, abondamment illustré, broché : **12 fr.** ; Relié : **15 fr.**

RAPPEL
Du même auteur : **COURS DE MORALE** à l'usage de la 1re année des E. P. S. et des C. C.

Broché..... **12 fr.** ; Relié..... **15 fr.**

« Votre avant-propos exprime excellemment le but à atteindre ; et vous avez bien rempli votre dessein. J'apprécie surtout la précision des détails positifs que vous donnez sur l'organisation politique, administrative, judiciaire. En pareille matière, on ne saurait donner trop de détails, à condition de bien les choisir. Je me plains toujours, quand j'assiste à une leçon d'Instruction Civique, de ce qu'on reste dans l'abstrait et de ce que les enfants remplissent avec des idées fausses des cadres vides. Du reste, ce n'est que par les détails qu'on intéresse les enfants ; cela est vrai encore dans l'enseignement de l'histoire : il s'agit de choisir les détails caractéristiques, et c'est ce que vous avez su faire. »

A. AUBIN,
Inspecteur Général.

« Il est d'une clarté lumineuse et met en relief l'essentiel d'une façon remarquable. L'illustration est tout à fait intéressante et suggestive. »

H. HAVARD,
Inspecteur Général.

« Vous avez su rendre accessibles, par la clarté et la netteté de l'exposition, ainsi que par l'attrait de la présentation, des notions qu'il est très difficile de mettre à la portée d'élèves de 2e année. »

Mlle ROUSSEAU,
Directrice de l'École Paul-Bert.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Rappel de 3 NOUVEAUTÉS

Mlle FLAYOL

LE Dr DECROLY ÉDUCATEUR

Un volume 13,5×19, illustré, broché..... **12 francs**

Beaucoup d'éducateurs ont approché le Dr Decroly, beaucoup l'ont vu à l'œuvre, ont étudié sur place, à son école d'Uccle, ses méthodes et les principes d'application qu'il employait lui-même ; mais personne, de son vivant, n'a pu tenter de réunir en une vue d'ensemble, par un ouvrage spécialement consacré à son œuvre pédagogique, l'essentiel de ses théories, de ses méthodes et de ses expériences.

Mlle Flayol, qui, à de nombreuses reprises, a consacré de longs mois, aux côtés du Dr Decroly, à étudier son œuvre, a su en faire une synthèse magistrale. Non seulement le lecteur trouvera dans ce volume un exposé des principes et des méthodes du grand éducateur, mais encore il y verra comment le Dr Decroly appliquait sa fertile imagination à créer des expériences éducatives pour réaliser chaque jour de nouvelles et fructueuses vérifications.

Marie RAVAUDET

COURAGE !

Pour aider les Maîtres à enseigner la Morale

Un volume 13,5×19, broché..... **15 francs**

Une institutrice qui a su intéresser et même, peut-on dire, passionner ses élèves avec le cours de morale qu'elle leur a donné, a réussi à faire passer dans son volume la foi qui la guide : par sa technique professionnelle d'une habileté consommée, par son sens profond de l'âme de l'enfant, elle a pu construire un livre dont vont s'emparer les instituteurs.

A côté des volumes de Mme Waltz, de M. Ad-der-Alden et de Mlle Lavaut, de M. Souché, " COURAGE ! ", Pour aider les Maîtres à enseigner la Morale, va trouver une place de choix : chaque instituteur le placera sous sa main et, au moment de cette leçon si difficile qu'est la leçon de morale, il pourra l'ouvrir et trouvera les paroles convenables pour la réussir.

L. MENOT
Instituteur — Licencié ès sciences

La résolution des problèmes d'arithmétique

GUIDE DU MAITRE — DIRECTIONS — SOLUTIONS
COURS ÉLÉMENTAIRE - MOYEN - SUPÉRIEUR

Un volume 14×19, broché..... **15 francs**

Dans cet ouvrage, M. Menot, instituteur particulièrement bien doué pour les mathématiques, puisqu'il a conquis la licence ès sciences, expose et offre aux maîtres une méthode leur permettant d'intéresser les élèves et de leur fournir les moyens de résoudre les problèmes d'arithmétique.

Il y a dans cet ouvrage toute une technique inspirée par une grande habileté professionnelle, dont profiteront les maîtres et surtout les jeunes maîtres.

FOIRE DE CHAMI

A gauche la haute tribune du haut de laquelle l'évêque bénissait la Foire le jour de son ouverture. En
encore de nos jours au Faouët. Les tentes semi-cylindriques, abritant des buveurs sont restées en usag
forains, analogues du reste à ceux qui, vers la même époque, ét

Les Archives de l'Enseignement primaire.

NE (XIIIe SIÈCLE).

e, occupant toute la partie droite de la gravure, la halle couverte, analogue notamment à celle qui existe ns la plupart des Pardons bretons. En bas de la gravure à droite, on peut voir des fours de pâtissiers construits chez les boulangers fixes et dans les fours banaux.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris

LA GRAMMAIRE VIVANTE

Nouveautés

LE LIVRE DU MAITRE
pour le
COURS ÉLÉMENTAIRE
Prix..... 12 fr.

LE LIVRE DU MAITRE
pour le
COURS MOYEN
Prix..... 15 fr.

Les autres Livres du Maître sont en active préparation.

Fernand **NATHAN**
Éditeur

Volumes de l'élève

COURS PRÉPARATOIRE
Prix..... 4 fr. 50

COURS ÉLÉMENTAIRE
Prix..... 5 fr. 70

COURS ÉLÉM. ET MOYEN
Prix..... 6 fr. 90

COURS MOYEN
Prix..... 7 fr. 50

COURS MOYEN ET SUPÉR.
Prix..... 8 fr. 50

l'étranger. Ainsi fait le fils du fermier qui, avant d'aller chercher de l'embauche à la ville, achète un faux col.

LUCIEN ROMIER.
(*Notre France.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'auteur a suivi avec **complaisance** le tracé des chemins qu'il a observés. Sa description est empreinte d'une **sympathie** qui se traduit en expressions par lesquelles il semble attribuer aux chemins une **pensée**, des **intentions**, des **sentiments**. Relever ces expressions (*élevés à la dignité, surpris et un peu niais, s'attardent pour goûter..., écouter, contempler...*). Le morceau se termine par une pointe d'humour.

Mots et expressions. — *Réseau* (filet) : réseau de toiles d'araignée, de routes, de ch. de fer ; comp. : lacis ; fig. : un réseau d'intrigues. — *Notoires :* connues (notoriété). — *Il ne réserve plus... il s'offre.* — Pourquoi ?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer par un **synonyme** les mots suivants du texte : *à l'orgueil* (est fière) ; — *prodigieux :* extraordinaire ; — *subsistent :* existent ; — *apparents* (visibles) ; — *à la dignité* (aux fonctions) ; — *contempler :* observer, examiner ; — *carrefours* (croisements) ; — *de guingois* (de travers) ; — *niais* (naïfs, étonnés) ; — *la splendeur* (la beauté, la magnificence) ; — *il acquiert :* il devient possesseur ; — de *l'embauche :* du travail.

2. **Placer** comme il convient les mots en italique dans le texte suivant :

La route nationale, à l'étroit dans la ville, (*s'élance*), les faubourgs traversés, à travers la campagne. Tantôt, elle (*file*) droit devant elle entre sa double rangées d'arbres, elle (*ondule*) de vallon en vallon ; tantôt, et comme à regret, elle se fait (*sinueuse*), pour (*escalader*) les montagnes. Parfois, elle (*s'étrangle*) dans des rues trop étroites, (*s'irrite*) devant les passages à niveau, mais aux virages, elle (*s'élargit*), (*entame*) les rochers et s'orne, au-dessus des ravins, d'une barrière à réflecteurs. Lorsqu'elle (*aborde*) un croisement avec une route sœur, elle (*se pare*) d'un luxe de poteaux indicateurs, (*multiplie*) les avertissements. (*Dédaigneuse*) des hameaux, des fermes isolées, elle (*joint*) par le plus court les grandes villes.

ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE. — Orgueil, cercueil, œil ; — accès, succès, décès, procès ; — le portail, les portails ; — carrefour, bifurcation ; — guingois, guinguette ; — niais, niaiserie ; — acquérir, il acquiert, acquis ; — luxe, luxueux.

1. **Relever les pronoms indéfinis** du texte (les uns, la plupart), leur fonction.

2. Par les deux premières phrases, rappeler la **notion de proposition indépendante.**

3. Mettre au passé composé la phrase : Mais la plupart... *jusqu'à...* mare.

4. Même exercice avec le dernier paragraphe.

2. Sur la locomotive de l'express.

Le démarrage a quelque chose d'héroïque ; il s'agit de donner un coup de collier qui nous fasse aborder la rampe toute proche à la plus grande vitesse possible. Au coup de corne répondent immédiatement les gestes. Un souffle parcourt la chaudière et s'échappe quelque part dans la nuit ; un autre succède, puis un troisième, en avance sur le précédent, ainsi, sans arrêt...

Aux dernières aiguilles, nous sommes en pleine marche.

A intervalles fréquents, la gueule du foyer s'ouvre et sa grande lueur d'incendie nous frappe de bas en haut. Lorsque le chauffeur va enfourner, il a un claquement de langue. Le mécanicien allonge alors le bras droit, saisit le loquet d'acier et ouvre la porte du foyer ; la pelletée lancée, il la renferme et recommence son mouvement autant de fois que son compagnon chargera. Solidarité muette de gestes qui me frappe.

La voie s'élève rapidement. Parfois, un remblai jette le pays à cent pieds sous nos roues. C'est une des plus vertes contrées de France, un cloisonnement infini de prés et de pâturages, séparés par des rideaux tremblants de peupliers. Cette nuit, la campagne est pie (noire et blanche). La lune est maintenant sur notre droite, un peu en arrière de nous ; elle verse sur les prairies des nappes de lait ; les massifs d'arbres font taches d'encre.

D'après J.-R. BLOCH.
(*Les chasses de Renault.* N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'auteur a fait un **voyage de nuit** sur la locomotive d'un express. On trouve ci-dessus une partie de ses observations et de ses impressions. (Voyage de Limoges à Montluçon.)

Le démarrage... — Il faut s'élancer tout de suite à cause d'une *rampe* (une montée) toute proche, et le train est lourd (450 tonnes). — *Coup de collier :* grand effort ; d'où vient ce terme ? — *Les gestes,* de qui ? — *Solidarité muette :* les deux hommes partagent le travail et la responsabilité. Ils s'entr'aident parfaitement sans parler.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Employer les expressions suivantes :** donner *un coup de collier,* un coup de poing, de pied, de... ; — un coup d'épée dans l'eau (*tentative sans succès*) ; — faire d'une pierre deux coups (*exécuter deux choses par un même moyen*) ; — un coup de soleil, coup de sang ; — un coup de Jarnac (*mauvais tour inattendu*) ; — des coups de chapeau (*des salutations*) ; — sans coup férir (*sans porter un coup, sans se battre*) ; — le coup de grâce ; — un coup d'œil ; — un coup de langue (*médisance*) ; — un coup de théâtre ; — un coup d'essai ; — ...de maître, ...d'éclat, ...de tête ; — d'un seul coup ; — après coup ; — à coup sûr ; — pour le coup ; — coup sur coup ; — à tous coups ; — tout à coup ; — tout d'un coup.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Amarre, amarrer, démarrer ; un héros, une héroïne ; solidaire, solidarité ; solitaire, solitude ; remblai, remblayer.

1. **Analyser :** *quelque chose* (pron. ind.), *d'héroïque* (adj. qual, de explétif).

2. Qui nous fasse aborder : **pourquoi le mode subjonctif ?** Fonct. de *nous.*

3. Quelque part, **comparer à :** quelque chose.

4. **Relever** les **propositions indépendantes** et en indiquer les termes.

3. A Bornéo.

Nous franchissons des pans de forêt en bateau sans voir de terre, nous traversons des murs de lianes et d'herbes où ne semblerait pas devoir passer un oiseau. Une heure parfois s'écoule pour une distance de quelques mètres, tout un jour pour un ou deux kilomètres. Au moment où d'autres préparent le tour du monde sans escale, notre lutte pied à pied contre une nature qui se défend est couronnée de victoires que chacun ignore et qui sont inutiles.

Le voyage en forêt est extrêmement pénible. Une demi-obscurité règne sous les voûtes que le soleil ne perce jamais. Une chaleur organique monte de la pourriture du sol, de la moisissure des arbres, de la décomposition de tout ce qui vit et meurt. Les moustiques nous harcèlent, accompagnés de minuscules mouches noires dont le venin est plus douloureux encore.

Chaque soir, nous arrivons sinon dans un village, tout au moins à une habitation humaine où nous campons tant bien que mal.

TITAYNA.
(*Peuples et Magies de l'océan Indien.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — (*Voir Bornéo sur la carte.*) L'île est grande, montagneuse, peu peuplée, insalubre. — La voyageuse, auteur de ce récit, a risqué sa santé et sa vie pour l'explorer. A quels sentiments a-t-elle pu obéir ? Amour de l'inconnu, de l'aventure, besoin de dépenser sa force, son énergie, dégoût de notre civilisation. — Le morceau cité donne une idée des dangers

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la composition française. Cours moyen. *Elève...* 6.80 *Maître.* 12.20

courus, des difficultés à vaincre (la forêt vierge, la chaleur malsaine, les insectes). Il s'agit là d'un voyage qui n'est pas à la portée de tous.

Mots. — *Le tour du monde sans escale.* Il s'agit des aviateurs qui couvrent d'un seul trait des distances de plus en plus longues ; — *escales :* lieu de relâche et de ravitaillement, faire escale ; — *inutiles :* n'apportent aucun avantage aux autres hommes ; — *organique* (rappr. de : tout ce qui vit et meurt ; imprégnée d'émanations putrides).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Lutter pied à pied. — **Expression à employer :** perdre pied ; — prendre pied, lâcher le pied (*reculer*) ; — faire haut le pied (*disparaître*) : une locomotive haut le pied ; — être sur pied (*être relevé d'une maladie*) ; — ne savoir sur quel pied danser (*quel parti prendre*) ; — avoir un pied dans la tombe ; — portrait en pied ; — mettre pied à terre ; — mettre une armée sur pied ; — de pied ferme ; — avoir bon pied, bon œil ; — d'arrache pied (*sans interruption*) ; — une récolte sur pied ; — un pied d'œillet ; — au pied de la lettre (*littéralement*) ; — faire le pied de grue (*attendre*) ; — couper l'herbe sous les pieds (*supplanter avec adresse*) ; — mettre au pied du mur (*forcer à prendre parti*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. **Relever** les pronoms et les adj. indéfinis, leur fonction. — 2. Mettre les verbes à **l'imparfait.** — A quel **mode** et à quel **temps** doit-on écrire : *semblerait ?* — 3. **Analyse** de la phrase : Une demi-obscurité règne... jamais.

GRAMMAIRE

Adjectifs (revision) **et pronoms interrogatifs.**

Voir nº 19, *J. des I.* — 1. Dans les phrases ci-dessous, relever **les pronoms interrogatifs simples** (qui, que, quoi), **les pronoms composés** (lequel, laquelle, etc.), **les pronoms renforcés** (qui est-ce qui, qu'est-ce qui, etc.) et les étudier, forme et fonction (sujet, objet, attribut, complément).

— *Qui* **te rend si hardi de troubler mon breuvage?** (L. F., *Le Loup et l'Agneau.*)

— **Suivez-moi, vous aurez un bien meilleur destin.**

Le loup reprit : « *Que* **me faudra-t-il faire?**
... Chemin faisant, il vit le cou du chien pelé.
— Qu'est-ce là? lui dit-il. — Rien. — Quoi ! rien ! — Peu de chose.

Le Loup et le Chien..

A *quoi* donc pensez-vous ? — De *quoi* vous plaignez-vous ? — *Qui* es-tu ? — De vous deux, *lequel* m'accompagnera ? — *Que* se passe-t-il ? (*que*, sujet réel). — *Quoi* de nouveau ? — *Qui est-ce qui* vous a raconté cela ? — *De qui* le tenez-vous ? — *Qu'est-ce que* tu dis ?

2. **Remplacer par un** pronom interrogatif **les groupes de mots comprenant** un adjectif interrogatif et un nom (*qui* pour les personnes, *que* et *quoi* pour les choses). — *De quelles personnes* tenez-vous ces renseignements ? — *A quelles choses* pensez-vous ? — *De quelles choses* a-t-il été question ? — *Avec quelle personne* avez-vous fait la route ? — Sur *quelles choses* fondez-vous votre opinion ?

CONJUGAISON

Le mode subjonctif. — L'imparfait.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? — Qu'il *mourût !* **— Ou qu'un beau désespoir alors le** *secourût.* (CORNEILLE, *Horace.*)

1. *Mettre au présent* (que voulez-vous ?) et comparer les formes.

2. *Transposer :* Que je fisse. — Que tu mourusses. — Qu'ils fissent...

3. Dans les phrases ci-dessous, *souligner les verbes* à l'imparfait du subjonctif et *justifier* le mode et le temps :

Le maître exigea que Louis *refît* son devoir, qu'il *corrigeât* toutes ses fautes et qu'il *écrivît* avec soin. — Je ne voulais pas qu'il m'*accompagnât*, car je craignais que ses parents ne *fussent* inquiets de son absence.

(Mettre les phrases ci-dessus *au présent.*) — Mettre à l'*imparfait :*

Il s'agit de donner un coup de collier qui nous *fasse* aborder... (texte 2). — Il faut attendre jusqu'à ce que le train *entre* en gare. — Il n'y a rien qui me *plaise* autant que la lecture d'un beau livre.

Étudier la formation de l'imparfait du subjonctif dans les 3 groupes.

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — *Il s'agit de donner un coup de collier... vitesse possible.*

Composer des phrases sur ce modèle en commençant par : *Il s'agit de* ou *il s'agissait.*

Il s'agit de marcher à une allure qui nous permette... — Il s'agissait de prendre une avance qui... — Il s'agit de trouver un compagnon qui veuille... — Il s'agissait, la nuit venue, de trouver un asile où nous pussions...

2. **En auto.** (Voir C. É.) — *A mesure que les heures s'ajoutaient aux heures... accablement.*

Sur ce modèle, dites ce que **vous ressentiez au cours d'une marche** à mesure que les kilomètres s'ajoutaient aux kilomètres.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Quel agréable chemin !** (*Tous les détails doivent tendre à prouver que ce chemin est agréable.*) — 2. **Quel trafic sur cette route !** (*Abondance, variété des véhicules, mouvement incessant.*) — 3. **Un paysage en traits rapides vu du train.** — 4. **A bicyclette :** une côte ardue.

En chemin de fer. — *C'est la première fois* **que Joliette va en chemin de fer. Elle tient sur ses genoux tout son baluchon ficelé dans un journal. Elle regarde** *courir* **à la portière, sous le soleil d'automne, les arbres, les maisons, les champs** *en éventail* **et la Seine** *blanche,* **au pied des collines. Jusqu'à Moulineaux, elle connaît au moins les noms des gares, mais après la** *nuit brutale* **du tunnel, Joliette est dans un** *monde nouveau* **où tout l'effare. Le viaduc** *enjambe* **la forêt et le train roule sur les arbres. Sa voisine dit, par manière de plaisanterie : « Si jamais on déraillait là, nous serions frais ! » Joliette essaie de sourire, mais** *l'effroi* **d'un danger inconnu la bouleverse.**

J. GAUMENT ET CAMILLE CÉ.

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **Vous attendez quelqu'un sur le quai de la gare.** Le train arrive... il s'arrête... les voyageurs descendent... Le voilà (la voilà ou les voilà).

2. **L'arrivée de l'escadre Vuillemin au Bourget** (par un journaliste) :

Un bourdonnement lointain, *discret,* comme *le vol d'un essaim.*

Cela croît très vite, à l'est où des traits gris se détachent sur la toile claire du ciel. Puis *cela* se dore, se précise, devient tumultueux.

L'escadre est là, toute une page d'une *géométrie neuve dans l'espace,* des *triangles mouvants* qui *pointent* leurs sommets vers la foule.

Des cris qu'ils n'entendent pas là-haut. Une *frénésie* d'enthousiasme, un *délire* de gestes dont il faut bien qu'ils s'aperçoivent.

Le premier avion se détache.

On devine que c'est celui du chef.

Le gros de l'escadre vire et s'abaisse, déjà l'avion de tête s'est posée doucement, non loin du piquet d'honneur où l'on présente les armes.

(Extrait de *L'Œuvre.*)

3. Racontez un **beau voyage** que vous avez fait. (*Passer rapidement sur tout ce qui est commun à tous les voyages pour insister sur ce qui est particulier à celui-ci.*)

RÉCITATION

L'amour du pays natal.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage...

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français au Cours préparatoire. 4.50

tion avait atteint 5 150 000 tonnes pour un total mondial de 27 millions et demi.

La crise sucrière est grave partout ; mais, à Cuba, elle est devenue catastrophique, par suite du changement radical survenu dans la politique douanière des États-Unis.

Jusqu'en 1930, les États-Unis accordaient aux sucres cubains une préférence douanière vraiment efficace. Mais, en 1930, le président Hoover, cédant aux sollicitations des producteurs de sucre de betterave des États-Unis et des planteurs de canne des possessions insulaires (Porto-Rico, Philippines et Hawaï), éleva à 2 cents par livre le droit frappant le sucre cubain.

Il y eut alors aux États-Unis pour le sucre un triple régime : le sucre étranger payait un droit de 2 cents et demi, le sucre cubain un droit de 2 cents et le sucre des colonies entrait en franchise.

Le résultat de ce revirement fut que les producteurs indigènes, mieux protégés, et les planteurs coloniaux, favorisés, augmentèrent considérablement leur production au détriment des planteurs de Cuba, juste au moment où la consommation américaine fléchissait par suite de la crise.

La production de Porto-Rico, des Philippines et de Hawaï est passée de 1 860 000 tonnes en 1925 à 2 900 000 en 1933 ; celle des betteraviers américains a progressé de 800 000 tonnes environ avant 1927 à 1 207 000 tonnes en 1933.

Cuba, ne trouvant plus aux États-Unis le débouché habituel, dut réduire considérablement sa production de sucre, qui tomba de 5 150 000 tonnes en 1929 à 2 millions de tonnes en 1933. Cette réduction de 62 p. 100 est bien supérieure à la diminution de la production mondiale qui n'a été que de 15 p. 100 (23 millions et demi de tonnes en 1933 contre 27 et demi en 1929).

De nombreuses petites exploitations furent ruinées ; des milliers d'ouvriers réduits au chômage.

(*Sciences et Voyages.*)

LECTURE III. — **La « réception » des betteraves dans les sucreries françaises.** — Vers la fin de septembre, commence l'arrachage qui dure d'ordinaire six à sept semaines ; puis le cultivateur charrie sa récolte, soit à la fabrique ou à la râperie, lorsqu'elles sont proches, le plus souvent, aux bascules, ou, selon le terme consacré, se fait la « réception ».

Celle-ci est le premier stade des opérations de la fabrique et on peut juger, d'après son mode, que les principes de rigueur et de précision industrielle ne peuvent toujours être de mise.

En effet, cette opération si importante, tant pour le fabricant que pour le cultivateur, est confiée à deux employés temporaires qui, installés en pleine campagne dans la petite baraque de bois qui leur sert de bureau, déterminent le poids des betteraves reçues ; pour cela, ils pèsent les tombereaux, font la « tare », c'est-à-dire calculent le poids de terre transporté à déduire du poids brut ; ils déterminent ensuite, à l'aide d'un petit outillage, la densité, car celle-ci influe sur le prix.

Le nombre de ces bascules ou points de réception varie avec l'importance de la fabrique, avec sa situation, selon que ses centres d'approvisionnement sont plus groupés ou plus dispersés. Les très petites fabriques peuvent n'avoir qu'une dizaine de bascules ; d'autres en ont 50, 60 ; les grosses usines ont jusqu'à 110 ou 120 points de réception. On juge de la difficulté d'un contrôle rigoureux des opérations. Il est certain que, depuis la guerre, le cultivateur entend de moins en moins transporter, comme il le faisait autrefois, sa betterave loin de chez lui, soit à la sucrerie elle-même ou à sa râperie, soit aux gares de chemin de fer, ou gares d'eau. Les méthodes de culture intensive qui se sont généralisées et répandues exigent, pour l'exploitant, une utilisation de plus en plus serrée de son personnel et de ses attelages. Aussi, la fabrique est-elle obligée de créer des centres de réception toujours plus nombreux, près des champs eux-mêmes, et de prendre à sa charge une partie des transports dans une proportion plus grande qu'elle ne le faisait autrefois.

Le personnel de réception, employé temporairement chaque année durant les deux premiers mois de la campagne, se compose le plus souvent de retraités d'administrations et de chemins de fer, de petits bourgeois retirés, d'artisans dont le métier peut être abandonné aux approches de la belle saison, etc. Leur rôle a une importance considérable, tant pour la fabrique dont ils dépendent que pour la culture dont ils ont le contact permanent. Dire que les réceptions ne donnent jamais lieu de part et d'autre à des contestations, à des récriminations, serait peut-être exagéré. Elles sont aussi un des champs de concurrence entre les diverses sucreries et souvent des réceptions « avantageuses » ont pour but d'accroître le nombre des fournisseurs et le tonnage de telle ou telle usine

E. SOMMIER.

(*Revue des Deux Mondes*).

LECTURE IV. — **L'extension géographique des cultures de betteraves.** — De même que toutes les plaines limoneuses de la zone tropicale ne sont pas également pourvues de plantations de cannes, de même tous les sols riches de la zone tempérée de l'ancien monde ne renferment pas la même proportion de champs de betteraves sucrières. « D'une façon générale, la grande culture de la betterave ne s'est installée que dans les parties de la zone limoneuse où l'abondance de la main-d'œuvre, des capitaux, de l'outillage technique et de la houille permettait l'installation d'une grande industrie spécialisée : râperie, sucrerie, raffinerie, » (MAURETTE.) La densité des cultures de betteraves diminue presque régulièrement dans la grande zone de sols riches qui s'étend en écharpe des rives de la Manche à celles du lac Baïkal, à mesure qu'on avance de l'ouest vers l'est, c'est-à-dire à travers des pays de moins en moins industrialisés. Elle atteint son maximum sur les terres à limons de l'Europe occidentale et centrale surpeuplée, à proximité des bassins houillers du Nord de la France, du Borinage belge, de la Ruhr, de la Saxe, de la Bohême et de la Haute-Silésie ; en Picardie, en Artois, en Flandre (France), en Hainaut, en Brabant, en Hesbaye (Belgique), en Limbourg (Hollande), en Westphalie, en Hanovre, en Saxe, en Basse-Silésie (Allemagne), en Bohême (Tchécoslovaquie). Elle reste importante en Pologne et en Galicie, c'est-à-dire près de la houille des bassins polonais et silésiens. Enfin, elle devient de plus en plus faible en Hongrie, en Roumanie et en Ukraine, pour devenir insignifiante ou nulle en Sibérie. Les plus hauts rendements en sucre s'obtenaient, avant la guerre, grâce à une sélection particulièrement soignée des semences, à l'emploi intensif et rationnel des engrais et à des façons culturales ultra-modernes, en Allemagne, en Bohême et dans le Nord français, autour de Breslau, de Magdebourg, de Pilsen et de Saint-Quentin, véritables capitales du sucre de betterave européen.

En Europe, la betterave sucrière est encore cultivée dans certaines régions de l'Espagne et de l'Italie, au Danemark, dans la Suède méridionale, en Autriche, en Bulgarie. Elle a été introduite avec succès depuis quelques années en Égypte et au Canada. Aux États-Unis, où la consommation de sucre est très élevée, elle occupe déjà une place importante en Californie, dans le Michigan, et, grâce à l'irrigation, dans l'Ouest aride : Wyoming, Utah, Colorado.

LECTURE V. — **Consommation du sucre dans le monde.** — D'après des évaluations faites en 1932-1933, la consommation annuelle de sucre par tête d'habitant est la suivante : Danemark, 54 kg. 2 ; États-Unis, 47,8 ; Royaume-Uni, 45,3 ; Suède, 42,1 ; Suisse, 41,9 ; Pays-Bas, 41 ; Canada, 40,5 ; Cuba : 40 ; Argentine : 29,9 ; Belgique : 27,8 ; Tchécoslovaquie, 26,7 ; Autriche, 25,10 ; *France*, 25 ; Brésil, 20,5, etc.

Mme R. OZOUF.

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine ..... 9 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

6e Leçon.

L'assaisonnement.

La cuisson des aliments n'est qu'une partie de la cuisine ; elle en constitue le fond, mais non pas l'agrément. Il faut encore *assaisonner*.

C'est là qu'intervient l'*art* culinaire, fait, comme tous les arts, de science, de travail et d'inspiration. Chaque cuisinière fait *sa* cuisine, qui ne ressemble pas à celle des autres cuisinières. Tout le monde n'emploie pas de la même façon le « grain de sel », la « goutte d'huile », la « pointe d'ail » et le « filet de vinaigre ».

Vous apprendrez vous-mêmes à manier ces petites choses d'une façon harmonieuse au goût. Je vous donne ici quelques indications qui vous seront utiles à vos débuts et qui, surtout, vous feront comprendre l'importance en cuisine des plus petits détails, des plus menues précautions. Cela vous rendra attentives et soigneuses ; or, le soin et l'attention sont les premiers outils d'une bonne cuisinière.

Les graisses.

Presque tous les mets sont apprêtés avec un corps gras : saindoux, lard, huile ou beurre que l'on emploie quelquefois par des produits plus ou moins artificiels, livrés par l'industrie, qui coûtent moins cher, mais sont de moins bon goût, de digestion moins facile et de moindre valeur nutritive. Je ne vous parlerai donc que des graisses naturelles.

***

Je me suis laissé dire que le *saindoux* qu'on achète tout prêt contient quelquefois de la graisse de bœuf — qui n'est pas malsaine, mais qui est beaucoup moins fine que la graisse de porc. Une bonne ménagère a donc intérêt à préparer elle-même sa provision de saindoux pour trois ou quatre semaines en faisant fondre de la *panne* de porc.

Les « gratons », résidu de la fonte, sont très bons : bien rissolés, puis écrasés, ils feront de bonnes tartines pour les enfants, presque comme des rillettes. En Bourbonnais, on les met dans une sorte de brioche où ils remplacent le beurre et qu'on appelle « galette aux gratons ».

On emploie le saindoux pour faire « revenir » les viandes : il coûte moins cher que le beurre et, comme il contient moins d'eau, il saisit mieux la surface à rôtir.

***

Avant de faire fondre *le lard gras*, on le coupe soit en tranches minces, soit en petits dés, pour qu'il fonde rapidement ; on laisse roussir un peu les petits gratons qui se forment, on les retire pour qu'ils ne se ramollissent pas dans la sauce, mais on a soin de les ajouter en servant, car leur goût est délicieux.

Le *lard maigre*, ou lard de poitrine, ne doit pas roussir, sous peine de devenir coriace ; il doit dorer seulement, pour donner son bon goût de porc rôti, puis rester à cuire avec la viande ou les légumes ; pendant la cuisson, la partie grasse continuera de fondre au profit de toute la préparation.

On peut acheter le lard salé, mais il est meilleur si on l'achète frais et si on le frotte de sel un jour ou deux à l'avance. (Je parle pour les ménagères des villes, naturellement, et non pour les fermières qui ont rempli elles-mêmes leur saloir.) On peut aussi l'employer sans sel, mais il faut alors que les lardons soient salés aussitôt après avoir rôti.

***

Le beurre peut servir à faire revenir les viandes et à faire les roux, mais, quand il est de bonne qualité, il ne gagne rien à roussir, il faut lui préférer le lard ou le saindoux.

Le beurre a toute son importance — comme goût et comme valeur nutritive — quand il est employé cru, avec toutes ses vitamines. Il faut donc le mettre dans la préparation, quelle qu'elle soit, le plus tard possible et ne le laisser bouillir que si l'on ne peut faire autrement. Et même, s'il faut absolument que du beurre cuise avec votre mets, ayez soin d'en réserver un petit morceau que vous ajouterez au tout dernier moment, en servant, pour le bon goût.

***

Je vous ai déjà dit qu'un peu d'huile ajoutée au lard ou au beurre aide à faire dorer agréablement les viandes. Certaines farces — celles dont on garnit les tomates en particulier — sont beaucoup adoucies et parfumées par une petite cuillerée d'huile. Il est rare, d'ailleurs, qu'une goutte d'huile soit de trop là où vous avez de la tomate...

Vous en mettrez aussi dans une pâte à crêpe, qui gagnera alors en moelleux.

Mais il ne faut pas employer, pour la cuisine, l'huile de noix, dont le goût — excellent en soi, mais trop prononcé, — dénaturerait celui des autres aliments. D'autre part, les huiles dépourvues de goût, comme l'huile d'arachide, n'ajoutent à la cuisine que leur onction de corps gras — que le beurre peut remplacer. Elles sont bonnes à employer *froides*, dans des salades, il faut les éviter dans les plats chauds.

La *bonne* huile d'olive est la seule qui parfume véritablement la cuisine.

Sel et poivre.

Le sel est indispensable dans la cuisine, mais n'oubliez pas qu'une préparation, pour rester fine, ne doit pas être *très* salée.

Tout ce qui cuit à l'eau doit être salé au cours de cette cuisson, mais ne mettez pas dans l'eau une trop grosse poignée de gros sel ; vous mettrez au point, après la cuisson, quand vous aurez goûté, par quelques pincées de sel fin, si c'est nécessaire.

Le poivre n'est pas indispensable et doit être employé sans excès, parce qu'il irrite la muqueuse de l'estomac, mais il parfume bien les mets, il accompagne particulièrement bien les sauces au lait.

Le vinaigre.

A part les vinaigrettes où il joue le rôle important, le vinaigre est souvent appelé à « relever » une sauce qui serait un peu fade.

Je vous dirai de vous méfier de ce procédé. « Relever » une sauce, c'est bien souvent lui enlever de sa finesse. Le vinaigre a un goût brutal qui masque trop facilement des saveurs plus délicates et plus précieuses.

Là où on vous conseille le vinaigre, mettez plutôt du citron et même, bien souvent, rien du tout.

Vous savez comment on fait la sauce au beurre noir : on fait roussir fortement du beurre, on y jette quelques branches de persil, on en arrose des œufs ou du poisson, puis, dans la poêle, on fait bouillir une ou deux cuillerées de vinaigre qu'on sale et poivre et qu'on verse ensuite dans le plat, pour qu'il se mélange au beurre. Eh bien ! il m'est arrivé, dans ma méfiance du vinaigre, de le remplacer dans mon beurre noir... par du lait !... Et ce n'était pas fade du tout, c'était très bon !

Le madère.

J'aurais pu remplacer mon vinaigre par du madère.

Le madère coûte cher, aussi je ne vous conseillerai pas de l'employer couramment, mais quand vous voudrez faire de la cuisine particulièrement soignée, pour fêter des invités, par exemple, sachez en mettre une cuillerée dans la béchamelle qui accompagne votre morceau de poisson ; faites-en la sauce de votre bifteck ou de vos escalopes, au lieu d'employer de l'eau ; déglacez-en la cocotte où vous avez fait braiser un morceau de veau et, chaque fois, *sucrez* et salez légèrement.

M. RAVAUDET.

MICHARD et AZAIS. Le nouveau guide du maître pour l'enseignement du dessin d'après nature. 19 fr.

des chemises toutes faites au prix de 22 f. l'une? RÉPONSE. → **On gagne 0 f. 70 par chemise en les faisant.**

3. *Un électricien m'établit le devis suivant pour l'installation de 6 lampes électriques: 133 m. de fil à 0 f. 80 le mètre; 85 m. de baguette à 0 f. 60 le m.; 6 lampes à 8 f. 50 l'une; accessoires 39 f. 55; 30 heures de travail à 6 f. 50 l'heure. Un autre m'offre de faire l'installation à forfait au prix de 80 f. par lampe. Auquel dois-je donner la préférence? Pourquoi?* (C. É. P. É., Eure.)

SOLUTION :

1. Montant du devis du 1er électricien :

133 m. de fil à 0 f. 80 le m. : 0 f. 80 × 133 ...	106 f. 40
85 m. de baguette à 0 f. 60 le m. : 0 f. 60 × 85	51 f.
6 lampes à 8 f. 50 : 8 f. 50 × 6.....	51 f.
30 h. de travail à 6 f. 50 : 6 f. 50 × 30.	195 f.
Accessoires.....	39 f. 55
TOTAL.....	442 f. 95

2. Prix de l'installation à forfait : 80 f. × 6 = 480 f.

Je dois donner la préférence au 1er électricien, car je gagne : 480 f. — 442 f. 95 = 37 f. 05.

Calcul mental.

Multiplier un nombre par 1,5 et 1,25.

Remarquer que $1{,}5 = 1 + \frac{1}{2}$ et $1{,}25 = 1 + \frac{1}{4}$.

Pour multiplier un nombre par 1,5, on augmente ce nombre de sa moitié ; pour multiplier un nombre par 1,25, on augmente ce nombre de son quart.

EXEMPLES :

$$23 \times 1{,}5 = 23 + \frac{23}{2} = 23 + 11{,}5 = 34{,}5.$$

$$19 \times 1{,}25 = 19 + \frac{19}{4} = 19 + 4{,}75 = 23{,}75.$$

Exercices. — 1. *Effectuez les opérations suivantes :*

$19 \times 1{,}5$; $49 \times 1{,}25$; $22 \times 1{,}5$
$33 \times 1{,}5$; $31 \times 1{,}25$; $75 \times 1{,}25$.

2. *Quel est le prix de 15 crayons à 1 f. 25 la pièce?*

COURS SUPÉRIEUR

Les intérêts.

Définir l'intérêt d'une somme d'argent, le taux : intérêt de 100 f. en un an, le capital.

Problème général. — Calculer l'intérêt i d'un capital A placé au taux r p. 100 pendant t années.

100 f. en 1 an rapportent r f.
A — t — i f.

r f. sont rapportés par 100 f., 1 f. rapporte $\frac{r}{100}$ et A f. $\frac{Ar}{100}$ pendant un an,

et pendant t années, on a :

$$I = \frac{Art}{100}.$$

Cette formule permet de tirer les formules suivantes :

$$A = \frac{100\,I}{rt},$$

$$r = \frac{100\,I}{At},$$

$$t = \frac{100\,I}{Ar}.$$

Problèmes.

1. *Quel est le capital qui, placé à intérêt simples (les intérêts ne produisent pas intérêt), est devenu pendant 3 ans à 4 p. 100 capital et intérêts réunis 14 022 f. 48?*

Un capital de 100 f. au bout de 4 ans à 3 p. 100 devient 112 f. Le capital cherché est les $\frac{100}{112}$ de 14 022 f. 40. RÉPONSE. → **12 520 f.**

2. *Un employé a un salaire mensuel de 1 600 f. Il vient d'hériter et, tous frais déduits, il se trouve en possession d'une somme de 60 000 f. A quel taux doit-il placer cette somme pour que son salaire et les intérêts qu'il touchera lui procurent un revenu journalier de 60 f.?* RÉPONSE. → **4 p. 100.**

3. *Deux frères viennent d'hériter de leurs parents. L'aîné a reçu 25 000 f. et les a placés tout de suite au taux de 4 p. 100, le plus jeune n'a reçu que 22 000 f. et a attendu 6 mois pour les placer au taux de 5 p. 100. Combien de temps après le 1er placement les intérêts produits par les 2 capitaux seront-ils égaux?* RÉPONSE. → **5 ans.**

Surface des polygones réguliers.

I. **Surface du carré.** — *a.* Carré non inscrit : si a est son côté, sa surface est a^2.

b. Carré inscrit : on sait que le carré peut être décomposé en 4 triangles isocèles égaux. On a donc surface carré $= 4 \times AB \times \frac{OH}{2}$; or : $4 \times AB$ est le périmètre du carré.

Surface = périmètre $\times \frac{OH}{2}$.

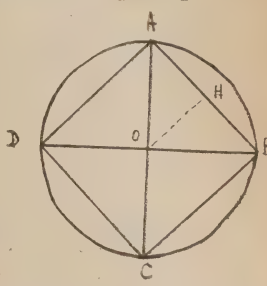

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, LA SURFACE D'UN POLYGONE INSCRIT S'OBTIENT EN MULTIPLIANT LE PÉRIMÈTRE PAR LA MOITIÉ DE L'APOTHÈME.

Côté $= R\sqrt{2}$; périmètre $= 4R\sqrt{2}$; apothème $= \frac{R\sqrt{2}}{2}$.

Surface $= 4R\sqrt{2} \times \frac{R\sqrt{2}}{4} = 2R^2$.

II. **Surface du triangle équilatéral.** — *a.* Triangle non inscrit : si a est le côté, on a vu que la surface était $\frac{a^2\sqrt{3}}{4}$.

b. Triangle inscrit :

Côté $= R\sqrt{3}$; périmètre $= 3R\sqrt{3}$; apothème $= \frac{R}{2}$.

Surface $= 3R\sqrt{3} \times \frac{R}{4} = \frac{3R^2\sqrt{3}}{4}$.

III. **Surface de l'hexagone.** — Peut être décomposé en 6 triangles équilatéraux égaux de côté a (ou R si l'hexagone est inscrit), on a donc :

Côté $= R$; périmètre $= 6R$; apothème $= \frac{R\sqrt{3}}{2}$.

Surface $= 6R \times \frac{R\sqrt{3}}{4} = \frac{3R^2\sqrt{3}}{2}$.

Problèmes.

1. *Montrer que l'aire du triangle équilatéral inscrit est moitié de l'aire de l'hexagone.*

2. *Le fond d'un bassin a la forme d'un hexagone régulier de 2 m. de côté. On le fait cimenter à raison de 4 f. 25 le m². Quelle sera la dépense?* R. → **44 f. 16.**

3. *On veut faire une frise de 4 m. de long avec des carreaux hexagonaux associés, comme l'indique ce croquis, à des carreaux triangulaires. Chaque carreau a 0 m. 20 de côté. Quelle sera la dépense si les carreaux hexagonaux valent 0 f. 35 pièce, et les carreaux triangulaires 0 f. 25?* RÉPONSE. → **17 f. 50.**

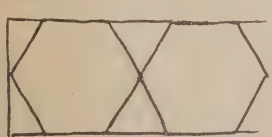

(On tiendra compte que, dans les bouts, les 2 demi-carreaux nécessitent 2 carreaux entiers.)

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS MOYEN..... 8.80

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le Commerce franco-colonial.

La Conférence impériale qui s'est réunie à la fin de 1934 a attiré l'attention du grand public sur les échanges franco-coloniaux. Ces échanges ont pris depuis quelques années une importance considérable, comme le montrent les graphiques ci-dessous empruntés à un récent numéro de Paris-Soir.

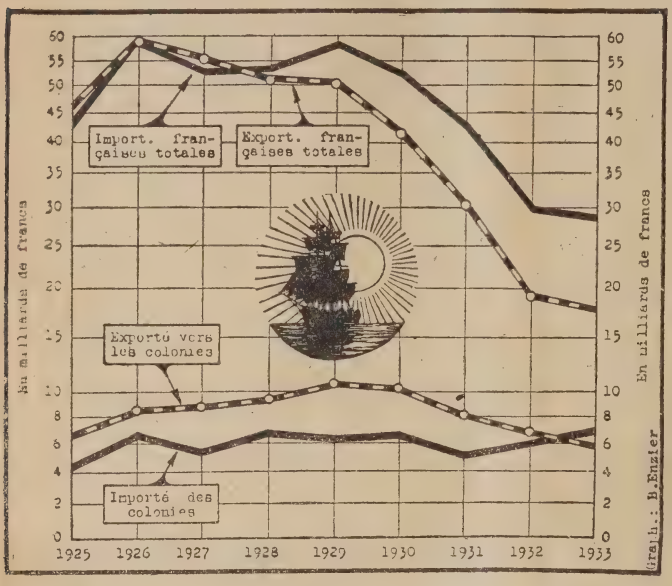

Ce graphique montre l'évolution du commerce extérieur total de la France et celle du mouvement d'échange franco-colonial. On remarquera que la baisse intervenue en 1930 est relativement moins importante pour les échanges franco-coloniaux que pour l'ensemble du commerce extérieur de la France. D'autre part, tandis que le mouvement global a été déficitaire pour la France depuis 1928, les échanges franco-coloniaux ont été bénéficiaires pour la métropole jusqu'en 1932. En 1933 déjà, la situation a changé : les importations des colonies en France ont été supérieures aux exportations de la France vers les colonies et ce phénomène s'est accentué encore au cours de 1934. C'est une des principales raisons qui ont poussé le ministre des Colonies à convoquer la Conférence impériale.

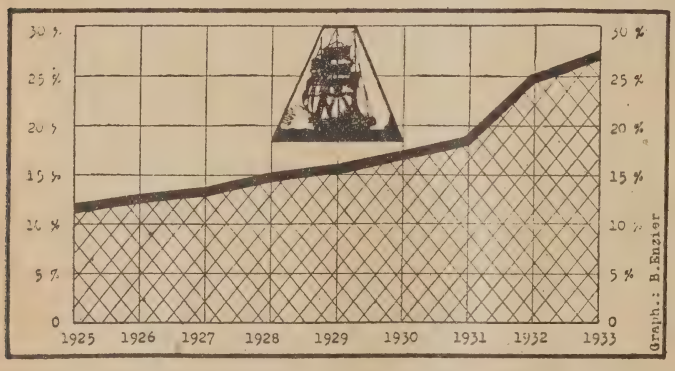

Le public a généralement une idée inexacte de l'importance des échanges franco-coloniaux ; il croit volontiers que ce mouvement est insignifiant. Or, le diagramme ci-contre montre non seulement la part que prennent ces échanges dans le mouvement d'ensemble du commerce extérieur de la France, mais encore l'accroissement constant de cette part. De 12 p. 100 en 1925, le pourcentage respectif est monté à 27 p. 100 en 1933. Voilà pour beaucoup de personnes, une constatation inattendue qui justifie à elle seule l'intérêt et l'attention que la Conférence impériale a accordés aux nombreux problèmes touchant le commerce franco-colonial.

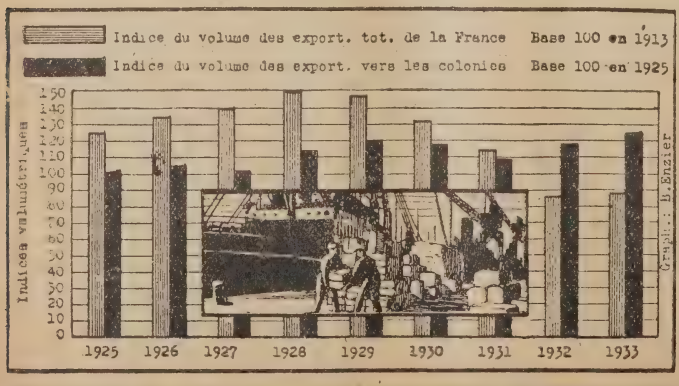

La démonstration ci-contre fait ressortir les efforts qui ont été faits depuis le début de la crise pour accroître les exportations de la métropole vers les territoires d'outre-mer, afin de compenser, tout au moins en partie, la moins-value des exportations vers les autres pays. De 150 en 1928, l'indice volumétrique des exportations totales de la France est tombé à 88 en 1933, tandis que celui des exportations de la métropole vers les colonies s'est amélioré en passant de 117 en 1928 à 123 en 1933.

R. O.

LEBIGOT et COQUERELLE (Mmes) **Pour rendre nos enfants souples et gracieux.....** *Broché.* **10 fr.** *Relié...* **11,50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le chameau.

C'est l'animal domestique indispensable des habitants du désert. Il leur donne tout ce qui est nécessaire à la vie : viande, lait, graisse, peau et poils (on tisse les poils). Le fumier même sert de combustible. Il transporte hommes et marchandises à travers les immenses solitudes du désert. L'Arabe l'appelle :

I. Le vaisseau du désert.

1. **Animal fort et large.** — 2 m. 25 de haut, peut transporter des charges de 200 kilos. Comparez sa taille à celle du cheval.

2. **Excellent marcheur.** — Jambes longues et solides. Marche régulière et endurante (l'amble). Il peut faire 150 kilomètres en une journée.

Ses doigts sont serrés et forment une semelle dure et cornée. Il ne s'enfonce pas dans le sable mouvant et ne s'y blesse pas.

Il porte des callosités aux coudes et aux genoux. Pourquoi ?

3. **Animal sobre.** — Il supporte longtemps la faim et la soif. Il mange les plantes dures et piquantes du désert.

Les lèvres (la supérieure est fendue), le palais et la langue sont insensibles. Avec les incisives il arrache l'herbe et il l'écrase entre les larges molaires. Il peut rester huit jours sans boire. A l'oasis, avant le départ de la caravane, il accumule une quantité considérable de liquide dans sa panse qui a 800 poches d'eau. Son estomac est composé comme celui de la vache.

4. **Vigilant aux dangers du désert.** — Grâce à sa haute taille il embrasse d un coup d'œil un espace vaste. Son merveilleux odorat lui révèle la présence de sources à plusieurs kilomètres de distance. Son toucher délicat perçoit l'approche du vent et des ennemis. Sa meilleure arme défensive est la fuite rapide (mais ses coups de sabots sont redoutables).

C'est un animal patient et paisible. Quand on le fâche, il mugit, crache et mord.

II. Animaux parents.

1. **Le dromadaire** ou chameau à une bosse est employé comme monture (méhari). Ses jambes fines le prédestinent à la course rapide.

2. **Le lama** est plus petit que le chameau et n'a pas de bosse. La fourrure est plus abondante et sert à la fabrication de chapeaux.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Un point curieux. Une machine très simple.

L'homme primitif, comparé aux autres créatures et aux puissances de la nature, a été faible et misérable. Combien d'animaux le dépassent en force, en agilité, en acuité des sens, en armes et outils naturels ! Mais l'homme est resté vainqueur. Son *esprit* lui a permis de créer des *outils* qui lui facilitent son travail, des *armes* qui suppléent à sa faible force, des *machines* qui lui donnent une puissance prodigieuse. Dans nos prochaines leçons nous allons étudier quelques-unes de ces machines les plus simples, celles qui nous permettent de lever et peser de grosses charges.

I. Un point curieux et important.

1. **Expériences.** — Percer quelques trous dans une planchette de bois rectangulaire. L'attacher par un de ces trous à l'aide d'une aiguille à tricoter.

Attacher un fil à plomb et marquer sa direction par un trait à la craie.

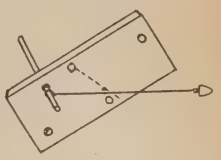

Suspendre la planche à d'autres trous et tracer les directions du fil à plomb. Marquer le point d'intersection des lignes verticales. Équilibrer la planchette dans ce point sur la pointe de l'aiguille. Le *centre de gravité* empêche la planchette de tomber.

Chercher de la même façon le centre de gravité de surfaces régulières et irrégulières en bois, en carton, en fer-blanc.

Chercher d'après les indications du croquis le centre de gravité d'une planchette triangulaire posée sur le bord d'une règle (point d'intersection de 2 lignes droites parallèles au bord de la règle).

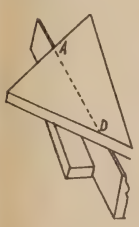

Même expérience avec un disque en carton. Fixer alors une pièce de 2 francs à l'aide d'une goutte de cire sur le bord. Le centre de gravité change-t-il ? Cherchez-le !

Chaque corps possède un point tel que, si l'on suspend le corps par ce point-là, on peut donner au corps toutes les positions qu'on veut autour de son point de support. Il conserve toujours la position qu'on lui donne. Ce point est ce qu'on appelle le centre de gravité du corps.

2. **De l'équilibre.** — Expériences avec une bûche de bois. Attacher un fil à plomb dans son centre de gravité.

a. La bûche est en équilibre sur la planchette parce que la ligne verticale du centre de gravité tombe à l'intérieur au centre de la figure de support (la base de la bûche).

b. Relever un peu l'un des bouts de la planchette de façon que la bûche soit inclinée (pas assez cependant pour qu'elle tombe). La verticale du centre de gravité ne passe plus par le centre de la base, mais reste encore dans le cercle de support.

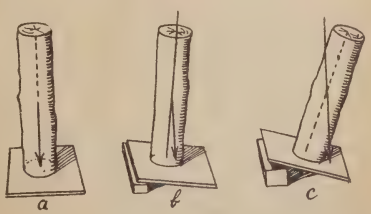

c. Continuer à relever lentement l'un des bouts de la planchette. La verticale du centre de gravité s'approche peu à peu de la circon-

EISENMANGER et RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques 15 fr.**

férence. Au moment où elle sort de la base, la bûchette tombe.

Faire la même expérience avec un guéridon à trois pieds.

Déduire la loi de l'équilibre : pour qu'un corps se tienne en équilibre, il faut et il suffit que la verticale menée par son centre de gravité passe à l'intérieur de la figure de support.

Bricoler un pantin équilibriste.

3. **La stabilité des corps en équilibre.** — Pousser une carafe, par le goulot, de façon à l'incliner assez fortement, puis l'abandonner à elle-même : elle retombe et reprend sa position d'équilibre.

Tenir debout un crayon sur son extrémité plate. Si peu qu'on dérange sa position d'équilibre, il bascule et tombe.

La carafe est en *équilibre stable*. Elle a de la stabilité. Le crayon est en *équilibre* instable. Il manque de stabilité.

Expliquons : la base de la carafe est très large, son centre de gravité très bas, la verticale du centre de gravité ne sort pas de l'intérieur de la base, même si l'on incline fortement la carafe.

La base du crayon est très étroite, son centre de gravité haut, la verticale du centre de gravité passe rapidement en dehors.

Déduire les règle de stabilité : si l'on veut qu'un corps ou un objet, reposant sur sa base, soit très stable, il faut faire en sorte que la base de ce corps ou de cet objet soit très large et que son centre de gravité soit aussi rapproché que possible de la base.

Applications : Les voitures et camions qu'on charge très haut de poids lourds ont des roues très écartées l'une de l'autre.

Position des jambes de l'ouvrier qui travaille (bûcheron, forgeron, terrassier).

Pourquoi ne peut-on pas lever la jambe droite quand on s'appuie légèrement au mur du côté gauche ?

Pourquoi se ploie-t-on quand on se lève d'une chaise ?

Expliquez l'usage de la canne, de l'échelle double (on élargit la surface double).

Trouvez, dans les objets qui vous entourent, des applications des principes de l'équilibre.

II. Une barre de fer rigide est une bonne machine.

1. **Comment nous pouvons soulever une grosse pierre.** — Voici une grosse pierre que nous voulons rouler dans un coin de la cour. La pierre est trop lourde, nous ne pouvons pas la soulever. Servons-nous de cette forte barre de fer. Nous introduirons sous la pierre l'extrémité de la barre ; puis tout près de la pierre nous plaçons une pièce de bois sur laquelle la barre de fer s'appuie. Pressons alors sur l'autre extrémité de la barre. Sans faire un grand effort, nous soulevons la grosse pierre. Cet instrument est un *levier*. C'est une machine simple qui permet de lever un grand poids avec peu de force.

2. **Expérimentons.** — Installer le dispositif simple du croquis. Lever le poids en pressant sur B. S'approcher du point d'appui. Approcher le poids du point d'appui. Constater les différences de force nécessaire à soulever le poids.

Mêmes expériences avec le deuxième dispositif. Expliquer les termes usuels : bras de levier

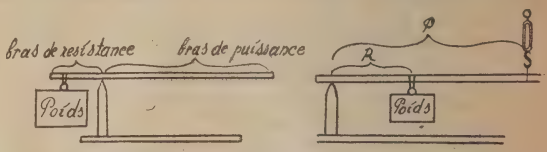

de la puissance, bras de levier de la résistance, point d'appui.

Conclure : si l'on veut, avec un levier, vaincre une forte résistance avec une faible puissance, il faut faire en sorte que le point d'appui soit très près de la résistance et très loin de la puissance.

(Même démonstration avec un gros registre, une règle et un bouchon comme point d'appui.)

3. **Applications numériques.** — Bricoler un levier d'expérience : règle de bois de 23 centimètres, percer des trous distants les uns des autres d'un centimètre. Suspendre la règle par le troisième trou. Accrocher au premier trou de la règle (à gauche) 1 kilogramme. Équilibrer avec 100 grammes. Où faut-il suspendre les 100 grammes ? Au vingtième trou (à l'extrémité à droite).

100 grammes agissant à l'extrémité d'un bras de levier de 20 centimètres font équilibre à 1 kilogramme agissant à l'extrémité d'un bras de levier de 2 centimètres.

Équilibrer 100 grammes par 50 grammes, 100 grammes par 20 grammes.

Vérifier que le produit de la résistance par la longueur de son bras de levier est toujours égal au produit de la puissance par la longueur de son bras de levier.

4. **Différents leviers.** — Étudions tous les leviers dont on a l'habitude de se servir et veillons toujours à ce que le point d'appui soit rapproché que possible de la résistance et aussi éloigné que possible de la puissance.

a. *Le levier de la pompe :*

A entre R et P.

AR très court, AP aussi long que possible.

Autres leviers de ce genre : ciseaux, tenailles.

b. *La brouette :*

R entre A et P.

RP (brancards) plus long que AR.

Autres leviers de ce genre : casse-noix, couteau à pain. Pourquoi place-t-on la noix tout près de la charnière, le pain tout près du point d'articulation du couteau ?

c. *La meule du rémouleur :*

P entre A et R.

Mauvais levier, car, quel que soit le point de la pédale sur lequel on appuie le pied, la distance PA sera toujours plus courte que la distance RA.

Expliquer ce genre de levier aussi avec la pincette à sucre.

5. **Travaux personnels.** — Dessinez différents outils-leviers et marquez les bras de puissance et de résistance toujours en ligne droite.

Indiquez en rouge la partie de l'outil où l'avantage mécanique du levier s'exerce.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BELIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménager. 15.50

distant des côtés de cet angle. Or, en traçant FE et FG respectivement perpendiculaires à Cx et Cy, on forme les deux triangles rectangles FEM et FGN qui ont :

FM = FN et $\widehat{MFE} = \widehat{NFG}$ (même complément $\widehat{MFG}$).

Donc ils sont égaux et FE = FG.

b. CF, bissectrice de $\widehat{xCy}$, et CA, bissectrice de $\widehat{BCD}$, sont perpendiculaires comme bissectrices de deux angles adjacents et supplémentaires.

c. Pour déterminer M connaissant F, on peut remarquer que les triangles rectangles AMF et ACF ont même hypoténuse AF. Donc M est sur la circonférence de diamètre AF ; il est à l'intersection de cette circonférence et de Cx.

Elle coupe Cy en N, et MN est un diamètre puisque $\widehat{MCN}$ est un angle droit. Donc le quadrilatère AMFN a ses diagonales égales et se coupant en leurs milieux : c'est un rectangle.

Les triangles-rectangles FEM et FGN ont FE = FG et $\widehat{EFM} = \widehat{NFG}$ (même complément $\widehat{MFG}$) ; ils sont égaux et FM = FN : AMFN est donc un carré.

3. *a.* Les droites CF et BI, inclinées à 45° sur Bx, sont parallèles ; IO, droite des milieux dans ACF, est aussi parallèle à CF. Donc BIO est une droite et BCFO un trapèze.

b. L'égalité des triangles rectangles ABM et MEF donne FE = BM = b et ME = AB = a.

CF, hypoténuse du triangle rectangle isocèle CEF, égale $FE\sqrt{2}$ ou $b\sqrt{2}$.

$$BO = BI + IO = \frac{a\sqrt{2}}{2} + \frac{b\sqrt{2}}{2} = \frac{(a+b)\sqrt{2}}{2}$$

et la hauteur du trapèze est $CI = \frac{a\sqrt{2}}{2}$.

Donc son aire égale :

$$\left[b\sqrt{2} + \frac{(a+b)\sqrt{2}}{2}\right]\frac{a\sqrt{2}}{4} = \frac{a\,(a+3\,b)}{4}.$$

Enfin, le triangle BFE donne :

$BF^2 = BE^2 + EF^2 = (a+b)^2 + b^2 = a^2 + 2\,ab + 2\,b^2$.

D'où $BF = \sqrt{a^2 + 2\,ab + 2\,b^2}$.

V. **SCIENCES** (B. É., Paris, juillet 1934). — 1. **Problème.** — *Un tube coudé comprend deux branches verticales A et B de même section ; la branche A est ouverte et B est fermée. On a versé du mercure dans le tube de telle façon que, dans la branche B, se trouve enfermé de l'air sur une longueur de 10 cm. Le niveau du mercure dans A est à 5 cm. au-dessous de la surface libre du mercure dans B. La pression atmosphérique est 770 mm. On relie A à un ballon contenant un gaz comprimé ; le mercure monte en B de 4 cm.*

1° *Quelle est alors la pression supportée par le gaz enfermé dans B ?*

2° *Quelle est la pression supportée par l'air dans le ballon ?*

→ INDICATIONS. — 1. Pression initiale dans B : 77 — 5 = 72 cm., le volume de l'air étant $s \times 10$ cm³.

Pression finale : x cm., sous un volume de $s \times 6$ cm³.

Donc $x \times 6 \times s = 72 \times 10 \times s$ et $x = 120$ cm.

2. Différence de niveau dans A et B : $5 + (4 \times 2) = 13$ cm.

Pression dans le ballon : 120 + 13 = 133 cm.

2. **Question de cours.** — *Étude expérimentale des propriétés du gaz chlorhydrique et de sa dissolution dans l'eau.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les accords coloniaux franco-italiens.

L'accord conclu entre la France et l'Italie, le 8 janvier 1935, pour l'ajustement de leurs intérêts en Afrique, règle les questions pendantes entre les deux nations ; d'une part au sujet des conventions du 28 septembre 1896 relatives à la Tunisie ; d'autre part, au sujet de l'application du pacte de Londres qui, dans son article 13, prévoyait en faveur de l'Italie des compensations équitables sous forme de rectifications de frontières entre les possessions limitrophes des deux pays.

La question tunisienne.

L'Italie considéra longtemps la Tunisie comme faisant partie de son héritage africain et la Triple Alliance naquit de notre conquête tunisienne. Depuis cette conquête, le gouvernement de Rome s'est efforcé de conserver à ses ressortissants — près de 100 000 — les privilèges de leur nationalité. La France, au contraire, tendait à les faire rentrer dans le droit commun. Une convention de commerce et une convention d'établissement, favorables aux intérêts italiens, furent conclues en 1896. Ces conventions avaient été dénoncées par le gouvernement français mais sans cesse renouvelées tacitement de trois mois en trois mois, en raison des protestations de l'Italie.

On pouvait envisager de prolonger l'état de choses existant pour une durée assez longue : c'est ce que la diplomatie italienne proposait afin de ne pas avoir à trancher la question de principe. La France souhaitait, au contraire, voir l'Italie accepter le retour au droit commun.

Une transaction est intervenue. Le retour des Italiens de Tunisie au droit commun se fera progressivement à partir du 28 mars 1945. Il s'achèvera en vingt ans pour les questions de nationalité : les enfants nés en Tunisie jusqu'en 1945 de parents italiens resteront italiens ; nés entre 1945 et 1965, il auront la faculté de réclamer la nationalité française ; après 1965, ils seront soumis au droit commun, c'est-à-dire à la législation sur la nationalité française en Tunisie. Quant aux écoles royales italiennes, elles deviendront en 1955 des écoles privées régies par la législation scolaire française en Tunisie. Pour les autres questions réglées par les conventions de 1896, il est entendu que ces conventions resteront prorogées jusqu'en 1945, date à partir de laquelle le retour au droit commun devra se faire progressivement, conformément à une convention à stipuler. Enfin, indépendamment du régime qui sera fixé par cette convention, il est reconnu, dès maintenant, que les Italiens qui, antérieurement à 1945, auront été admis à exercer des professions libérales, conserveront ce droit toute leur vie durant.

Le traité de Londres.

C'est le 26 avril 1915 que fut conclu le pacte de Londres à la suite duquel l'Italie entra en guerre à nos côtés. L'article 13 de ce pacte est ainsi conçu :

Dans le cas où la France et la Grande-Bretagne augmenteraient leurs domaines coloniaux d'Afrique aux dépens de l'Allemagne, ces deux puissances reconnaissent en principe que l'Italie pourrait réclamer quelques compensations équitables, notamment dans le règlement en sa faveur des questions concernant les frontières des colonies italiennes de l'Erythrée, de la Somalie et de la Libye, et des colonies voisines de la France et de la Grande-Bretagne.

Or, en 1919, les colonies allemandes africaines ont été placées soit sous mandat anglais (Tanganyka, Sud-Est africain, partie du Togo et du Cameroun), soit sous mandat français (le reste du Togo et du Cameroun). L'Italie était donc fondée à demander des « compensations équitables ».

DORSAY. CONTES PERSANS..... broché. 11 f. relié... 15 f. Toile noire. 16.50

Ces compensations furent fournies par l'Angleterre : 1° le Djoubaland, à la frontière de la Somalie italienne, cédé en 1924 ; 2° l'oasis de *Djaraboub*, près de la Cyrénaïque, important relais de caravanes, en 1925 ; 3° la moitié occidentale du territoire de El Aouenat, massif montagneux et oasis à la limite de la Cyrénaïque et du Soudan anglo-égyptien, en juillet 1934.

La France n'avait, jusqu'aux accords de janvier dernier, fourni comme « compensations » que deux bandes de territoire à la limite du Sahara français et de la Tripolitaine, permettant la liaison des oasis de Ghadamès, Ghat et Toummo (12 septembre

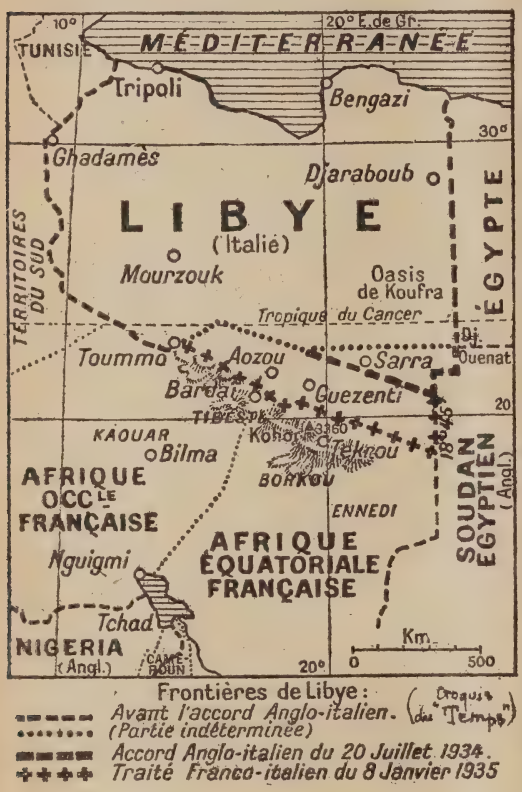

1919), soit 120 000 kilomètres carrés. En outre, elle avait récemment accepté la participation de l'Italie au statut international de Tanger, bien que celle-ci eût renoncé en 1900 à toute prétention sur le Maroc contre sa liberté d'action en Tripolitaine.

Les rectifications de frontières en Libye et en Erythrée, consenties par la France, mettent fin à un irritant litige où l'Italie, reconnaissons-le, se présentait à nous, sur le terrain africain, en demanderesse, le traité de Londres en main.

La frontière méridionale de la Libye.

Depuis l'occupation de la Tripolitaine turque en 1911, la frontière méridionale de ce territoire restait incertaine. Dans les milieux coloniaux italiens, avait vu le jour un mouvement d'opinion pour l'avance vers le Tchad et le golfe de Guinée, avance qui eût préparé la construction d'un chemin de fer translibyen. Les oasis de Koufra furent occupées en février 1931 et c'est en juillet 1934 que l'Angleterre abandonna aux Italiens le pays du Djebel Ouenat et de l'oasis de Sarra.

D'après le traité du 8 janvier, la frontière séparant la Libye de l'Afrique Occidentale Française sera déterminée par une ligne qui, partant de Toummo, point terminal du tracé fixé par l'accord de Paris du 12 septembre 1919, rejoindra la frontière ouest du Soudan anglo-égyptien à l'intersection du 24e méridien est de Greenwich avec le 18e degré 45′ de latitude nord. Cette ligne place en territoire italien Aozou, Yebbi Souma, Guezenti et Ouri; en territoire français, Bardaï, Yebbi Bon et Tekrou. La superficie des territoires ainsi reconnue à la Libye est approximativement de 114 000 kilomètres carrés.

Ainsi la France garde les centres du Tibesti dès longtemps occupés, civilisés, administrés par ses soldats et ses agents. L'Italie obtient des oasis et des points d'eau qui faciliteront l'établissement et la liaison de ses postes au sud du désert libyen.

La frontière Érythrée-Somalie française.

La frontière entre l'Erythrée et la côte française des Somalis est rectifiée par une ligne tracée entre Der Eloua, sur la côte de la mer Rouge et Daddato, sur le torrent Weïma. Cette rectification donne à l'Italie une ligne de côtes qui fait face au détroit de Bab-el-Mandeb. La France reconnaît, en outre, la suzeraineté de l'Italie sur l'île de Doumeïrah qui fait face à l'îlot anglais de Périm.

Comme en Libye, il ne s'agit pas de terres de grande valeur. Mais n'oublions pas que c'est surtout en Afrique Orientale que Rome cherche à se créer, avant tout, une vaste zone d'intérêts et d'influence. Son gain ne porte là que sur un millier de kilomètres carrés, mais le territoire cédé met directement en communication l'Erythrée avec la mer libre, c'est-à-dire l'océan Indien, et il permet une meilleure liaison entre les deux colonies de l'Afrique orientale : l'Erythrée et la Somalie italienne.

En outre, cette cession donne à l'Italie la possibilité d'ouvrir un nouveau débouché à l'Abyssinie. Il est difficile de dire si elle usera de cette possibilité, mais un autre paragraphe du traité du 8 janvier lui cède une participation de 20 p. 100 dans le chemin de fer français de Djibouti à Addis-Ababa,

R. Ozouf.

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS..... 15 fr.

Une Offre sensationnelle

Deux modèles chêne massif

Série 7

1 Buffet galbé, dessus marbre, 1 m. 50
1 Table 115-105, 3 allonges
6 Chaises cannées
1 Desserte double plateau
1 Glace encadrement moderne

10 pièces pour **1995 f.**

Valeur réelle **3.500 Fr.**

Série 12

1 Armoire 3 portes | 1 Traversin
1 Lit de milieu | 2 Oreillers
1 Table de chevet | 1 Couv. laine blanc.
1 Sommier coutil | 2 Descentes de lit
1 Matelas bourrelet | 2 Chaises assorties

13 pièces pour **1995 f.**

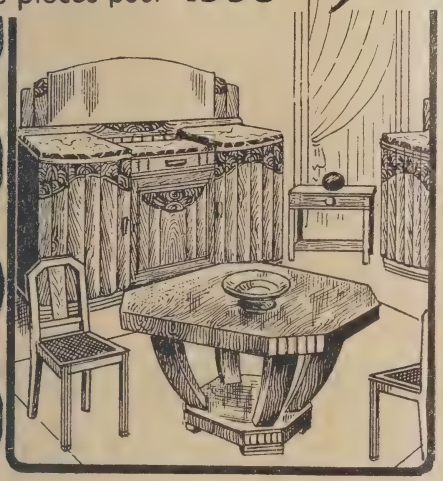

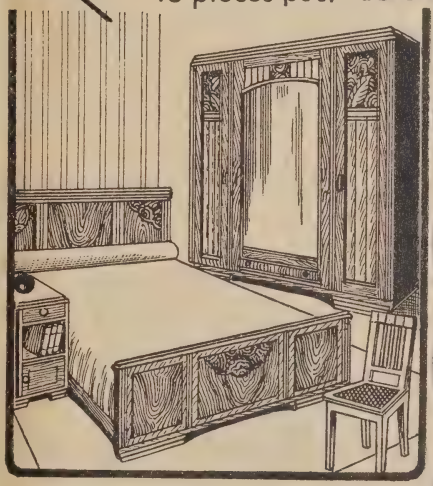

PRÉFÉREZ-VOUS LA RONCE DE NOYER ?

Série 32 Chambre, 13 pièces **2595 f.** | Série 16 Salle à manger, 10 p. **2500 f.**

Le Catalogue de 156 pages
Les Frais de Voyage à Paris remboursés
La Livraison par camion à domicile
L'Installation et la Mise en Place des Meubles
Service d'entretien pendant 3 ans

le tout GRATUITEMENT

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boul. Magenta, PARIS

LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

S. 967 "Publicis"

BON à découper pour recevoir le catalogue N° 86

A adresser à LEVITAN, 63, Bd Magenta, PARIS

UNE REMISE DE 10 0/0 SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous **Bons** du **Trésor**, **Bons** de la **Défense Nationale** et tous titres d'**Emprunt** d'**État Français**.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Pas-de-Calais, b. p. près gds centres permuterait Seine ou S.-et-O. Raison mariage. J. I. 540.

Institutrice Sarthe perm. Seine, S.-et-O., proximité Paris. J. I. 541.

Institutrice Côte-d'Or permuterait Haute-Saône. Octobre. J. I. 542.

Institutrice 40 km. Rennes demande permutante Côtes-du-Nord. Pressé. J. I. 544.

Institutrice 60 km. Paris perm. Puy-de-Dôme, Allier ou dép. limitr. Raisons fam. Pressé. J. I. 545.

Institutrice poste agréable 15 mn tramway Lyon perm. Alpes-Mar. Raisons famille. J. I. 546.

Institutrice Eure. B. poste, commun. direct. Paris, permuterait Hte-Garonne ou dép. limitrophes. J. I. 509.

Institutrice (Dee 2 classes) Pas-de-Calais, région Béthune, perm. cc ll. Bches-du-Rh., Var, ou A.-M., près du littoral si poss. raison santé. J. I. 548.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorats officiels de musique, Etat, Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembour. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jacquinod, Farges (Ain)

Si vous écrivez cette semaine à **RADIO A. L.**, 11, rue Mogador, Paris, vous pourrez avoir gratis un de leurs remarquables petits postes à 395 francs.

Les plus belles laines angora pr. tric. main, ts col. prix fabr. Echant. 0.50 ANGORA, Colombiers (Char.-Inf.)

La meilleure craie. Si vous cherchez une craie s'effaçant bien, à un prix av ntageux, renseignez-vous sur la craie « Marq bien ». Boîte échantillon de 12 bâtons ronds, couleurs assorties contre 2 francs en timbres. Renseignements gratuits. J. I. 3340.

Encadrement métallique. On obtient le plus bel effet dans une salle de classe ou un bureau avec l'encadrement « Ecla », qui permet d'encadrer instantanément en toutes dimensions gravures, dessins, photos, etc. Prospectus envoyé sur demande. J. I. 3341.

Suis acheteur coll. 1929-30 et 1931-32 Journal des Inst. partie scolaire. J. I. 543.

MARIAGES

Une femme 29 a. empl. Paris, phys. agr., corr. m. sér., empl. ou fonct. J. I. 538.

Institutrice C.-d.-N., 35 ans, corresp. avec coll. ou fonct. 35 à 40 ans, même dép. ou limit. J. I. 547.

Instituteur Hte-Marne, dés. corr. collègue 20-25 ans, grande, vue mariage. J. I. 549.

Institutrice 27 ans, dés. corr. avec professeur ou fonct. (même colonies), 25-30 a., idéal élevé, aimant vie simple, exempte des banalités mondaines. J. I. 550.

Vient de paraître :

Collection
" CONTES ET LÉGENDES DE TOUS LES PAYS "
(28 volumes parus)

G. CHANDON

CONTES ET RÉCITS TIRÉS DE MOLIÈRE

Un volume 13 × 19, illustré par M. LEMAINQUE de nombreux hors-texte en couleurs, de lettrines et de culs-de-lampe en noir.

Br. : **11 fr.** ; Rel. : **15 fr.** ; Toile noire : **16 fr. 50**

Rappel : **G. VALLEREY**

ÉPISODES ET RÉCITS BIBLIQUES

(Nouveauté)

Précédemment parus :

Contes et Légendes du pays d'Irlande — Contes et Légendes de la Corse — Contes et Légendes de l'Égypte ancienne — Contes et Récits tirés de Corneille — Contes et Légendes de Flandre — Contes et Légendes du Grand Siècle — Contes et Légendes du Japon — Récits du Territoire Russe — Contes et Légendes de Paris et de Montmartre — Contes et Légendes de Pologne — Contes et Légendes de la naissance de Rome — Contes et Légendes d'Israël — Contes et Légendes du Moyen Age, etc.

Demandez l'envoi gratuit du Catalogue N° 9, **DISTRIBUTIONS de PRIX 1935**

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

LECTURES ET VARIÉTÉS

LE NIGAUD

par René JOUGLET

(Suite et fin)

Cependant, les jours passaient. Le Nigaud travaillait comme toujours à ses meules de charbon, les édifiait, en réglait la combustion, ouvrant et bouchant les évents, les éteignait avec quelques seaux d'eau, puis, le septième jour, se lavait, revêtait son tricot et son gilet, mangeait, trottait par les traverses et, sur le coup des trois heures, arrivait au cabaret où il commençait de prendre sur la Maria un ascendant marqué. Elle ne se moquait plus du tout de lui. Elle eût préféré qu'il établît en un autre endroit son quartier dominical. Mais c'était d'elle qu'il était épris, d'elle et non d'une autre ; il n'y avait pas la moindre chance qu'il émigrât.

Un jour qu'ils étaient seuls, il lui avait demandé des nouvelles de leur mariage et d'une façon parfaitement idiote. Elle avait répondu : « T'es fou ! », pas très haut.

Or, tout à coup, le bruit se répandit que le Nigaud devenait fou.

L'événement n'est pas plus explicable que ne le sont la plupart des événements humains. Si le Nigaud eut le cerveau dérangé, ou s'il joua la comédie, personne ne le sut jamais.

Un samedi soir, comme ils rentraient de leur semaine, et lampaient en passant, au cabaret, une pinte de bière bien gagnée, deux bûcherons racontèrent qu'ils avaient vu, le matin même, le garçon gesticuler près d'une source et battre l'eau avec des verges, à la façon d'un aliéné. Ils concluaient, avec de gros rires satisfaits, qu'il ne restait plus qu'à prévenir le maire, lequel enverrait le garde champêtre aux renseignements. Mais le Nigaud reparut le lendemain, et il marchait dans les rues, raide et solennel, avec un air d'autorité qu'on n'aurait jamais eu l'idée de lui reconnaître.

Les braves gens découvrirent, dans une attitude à ce point insolite, les signes d'un dérangement cérébral. Ils lui fermèrent leur porte. Mais ceux d'entre eux qui rencontrèrent le Nigaud, impressionnés par son allure, n'osèrent plus le nommer de ce sobriquet méprisant. Ils se rappelèrent soudain le prénom qu'il avait reçu au jour de son baptême : ils l'appelèrent Ferdinand. Et les joueurs qui l'accueillirent dans leur partie le prièrent de les aider au placement des quilles, bien qu'ils s'y connussent eux-mêmes suffisamment. Ils avaient le sentiment vague qu'ils devaient faire plaisir au Nigaud, le mettre de leur côté. Ils lui faisaient des compliments quand il abattait ses neuf quilles.

Quant à la Maria, bouche bée derrière sa fenêtre, elle le regardait se dandiner avec importance.

Elle frémit jusqu'à la racine des cheveux quand, au cours de la soirée, et pour la première fois de sa vie, le Nigaud osa lui appliquer sur la croupe une claque magistrale. Une heure plus tard, elle en tremblait encore dans les bras de Nabor qui la serrait contre le noyer.

***

A quelques jours de là, on vit sortir de la forêt, en plein midi, un homme hagard et dont la voix ne sortait plus de la gorge. C'était un sabotier qu'on surnommait le Malvissé. Il finit par se faire entendre.

On sut alors que le Nigaud était entré dans la cabane du Malvissé, en poussant des cris de bête et en brandissant une hache qu'il faisait tournoyer au-dessus de sa propre tête. Le sabotier n'avait dû son salut qu'à la fuite.

Il avait galopé, à travers les fourrés aussi bien que sous les futaies, bien entendu sans prendre le temps de mettre ses bottines ; il avait perdu ses sabots, il n'avait plus de semelles à ses chaussettes ; mais le plus grand mal n'était pas là.

Le Malvissé, quand il se fut assis à sa place habituelle, dans sa maison, au coin de l'âtre, se mit à bafouiller avec abondance, à raconter des histoires sans lien possible avec le réel, des histoires véritablement excessives : et par exemple qu'il était devenu baron, ou bien encore qu'une souris lui trottait dans l'estomac. Et quand on essayait de le détromper, il répliquait d'une façon péremptoire qu'il sentait les griffes de la souris, non pas une, mais vingt, car il comptait comme pas un. Et là-dessus, il n'y avait rien à redire, sinon à prévenir le médecin. Ce que l'on fit. Puis, un jour, des messieurs de la préfecture vinrent faire visite à notre homme et l'invitèrent cérémonieusement à monter dans une voiture qui devait le conduire à sa capitale. Le Malvissé chantait à tue-tête en traversant le village. Il était devenu fou.

Le village vécut dans l'angoisse. Le Nigaud reparaîtrait-il ? Qu'allait-il faire ? Allait-il attaquer les gens ? Les mordre ? Les enfants ne sortaient plus. On se fût cru sous la menace d'un chien enragé.

A trois heures tapant, le dimanche, le Nigaud entra chez la Maria, qui, de peur, faillit tomber morte, commanda sa chope et la but avec tranquillité, invita lui-même Octave du Rémouleur, et les autres lorsqu'ils parurent, ôta de sa propre initiative son gilet et son tricot et joua aux quilles le mieux du monde. Il bafouillait toujours, mais c'était d'une voix éclatante. La Maria n'osait plus lui dire de se taire. Il fit l'imbécile avec un air d'empereur.

Il n'avait l'air de rien savoir, de ne se souvenir de rien. Avait-il menacé le Malvissé, comme le Malvissé l'avait raconté ? On n'osa pas lui en parler de peur de le mettre en transe.

***

Le temps passait toujours et la rancune s'use avec le temps. La gendarmerie finit par classer l'affaire.

Le Nigaud continuait d'aller et de venir et de jouer aux quilles. On eût cru que l'algarade lui avait porté bonheur. Peut-être, en effet, avait-il pris de lui-même un noble sentiment ; il faut bien s'égaler à l'image que l'on donne aux autres de soi-même, fût-on un charbonnier.

Le Nigaud parlait en égal à tout le monde. Et ce fut, sans étonnement que le pays le vit, un lundi, s'installer dans la cour de son patron. Il quittait la forêt, il devenait un employé : il avait la haute main sur le tas de charbon.

On l'entendait qui, du matin au soir, faisait claquer son fouet ; il chassait les poules qui venaient déranger ses alignements. Il portait un râteau sur l'épaule. Il prenait vraiment de l'importance.

Le village entier l'appelait Ferdinand. On avait fini de le tenir pour un imbécile, bien qu'il le fût à peu près resté. On ne faisait plus attention à son bafouillage, qui, d'ailleurs, allait s'atténuant. Ferdinand disait des choses évidentes, et par exemple qu'il avait plu ; et, quand il annonçait qu'il allait pleuvoir, il ne se trompait pas plus que tout le monde.

Il n'épousa pas la Maria comme on pourrait le supposer ; la Maria mourut de ses débordements. Il épousa une femme à l'esprit borné, une de celles qu'on nomme une innocente. Elle lui donna deux enfants fort bien faits et qui, à l'école, se révélèrent intelligents. Il avait loué une maison, mais il ne cultivait pas son jardinet ; il y laissait pousser de l'herbe et il en nourrissait quelques lapins.

Assis sur le seuil de sa porte et fumant sa pipe après avoir mangé sa soupe, il se sentait heureux et, sage qu'il était, ne se demandait pas d'où lui venait ce bonheur ; ce bonheur lui venait moins de son équipée que de la considération que le village lui avait donnée pour des raisons sans gloire ; il l'acceptait comme son dû.

Aussi bien, à mesure qu'il vieillissait, le Nigaud oubliait son équipée. Maintenant, il disait bonjour aux gendarmes, il leur tendait la main quand il les rencontrait sur la route. Les gendarmes n'étaient pas mauvais garçons ; ils ne la lui refusaient pas.

Il se tenait d'ailleurs bien mieux que naguère : depuis longtemps, il ne coupait plus sa barbe avec des ciseaux ; il se rasait.

RENÉ JOUGLET.

NOTES HISTORIQUES

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

Il est courant de dire que Louis XIV protégea les écrivains de son temps, les pensionna, les reçut à la cour, etc...

Cependant peu de textes à la portée de nos élèves, en dehors des anecdotes classiques, prouvent combien cette sollicitude fut réelle et persévérante.

Une dépêche officielle de Colbert, reproduite ci-après, constitue un témoignage précieux, d'une compréhension facile et d'un intérêt certain.

Non seulement le ministre y affirme la généreuse protection du souverain, mais il recherche les gens de lettres susceptibles de mériter des encouragements pécuniaires, il suscite même les talents.

Il est aussi à noter que cette mesure fut générale dans le royaume puisqu'elle se présente sous la forme d'une circulaire aux intendants.

A Monsieur de Breteuil, intendant de Picardie, le 19 juin 1683.

Le Roi faisant des gratifications aux gens de lettres, et S. M. étant protecteur de l'Académie Française et ayant établi diverses académies des sciences et arts, il serait fort à souhaiter que, *dans toutes les provinces du royaume*, il se trouvât quelques hommes de littérature qui s'appliquassent à quelque science particulière, même à l'histoire de chacune province ; et comme s'il y en avait de ce genre, S. M. pourrait leur faire quelque gratification, à proportion de leur mérite, je vous prie d'examiner si, *dans l'étendue de votre généralité*, il y a aucune personne de cette qualité et, en ce cas, de me le faire savoir ; et même quand vous ne trouveriez pas de ces personnes avancées en âge et qui eussent employé tout leur temps à quelque science et à quelque littérature particulière, si vous trouviez quelque jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui eût du talent et de la disposition d'esprit à l'appliquer à la recherche de tout ce qui pourrait composer l'histoire d'une province, ou à quelque autre science, nous pourrions l'exciter à entreprendre et à redoubler son application à la science qui serait de son goût et de son génie ; et en ce cas, suivant son travail et son mérite, je pourrais lui obtenir quelque gratification de S. M.

C'est ce que je vous prie d'examiner et de me faire réponse au plus tôt sur ce point.

Le Ministre :
COLBERT.

Un pareil document offre un champ étendu aux commentaires : désir chez le souverain de faire entreprendre l'histoire des provinces et sans doute de voir glorifier son œuvre ; invitation aux jeunes talents à se révéler ; remarques sur le style même du ministre : intention nette (deux fois soulignée) d'étendre les investigations dans tout le royaume, etc...

Habilement exploitée, la lecture de cette circulaire apportera un complément aux gravures et lectures rassemblées par tant de maîtres sur le siècle de Louis XIV : contribution minime peut-être, mais sûre, à l'enseignement efficace de l'histoire.

R. PIERRET,
Instituteur (Seine-et-Oise).

Congrès international de l'Enseignement

à Bruxelles (28 juillet - 4 août 1935).

Un Congrès international de l'Enseignement se tiendra à Bruxelles, sous le haut patronage du ministère de l'Instruction publique, à l'occasion de l'Exposition Universelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Ligue belge de l'Enseignement, 110, boulevard Lemonnier, Bruxelles.

VACANCES DE PAQUES 1935

XIIe Voyage Universitaire de Documentation

A TRAVERS L'ITALIE MÉRIDIONALE

LA SICILE

Prestigieux voyage dans la plus grande et la plus belle des Iles de la Méditerranée. Vestiges des anciennes civilisations au seuil de l'Europe, de l'Afrique et de l'Orient.

Le plus grand volcan de l'Europe : l'Etna, ses cratères, ses coulées, ses fumerolles.

1 000 kilomètres en autocars.

APERÇU DU PROGRAMME :

PREMIER JOUR (jeudi 18 avril). — Réunion des participants à Modane ou à Vintimille.

DEUXIÈME JOUR (vendredi 19 avril). — **La côte méditerranéenne du golfe de Gênes au golfe de Naples**. Train rapide de jour (2e classe). Séjour à Naples.

TROISIÈME JOUR (samedi 20 avril). — **Naples, Le Vésuve, Pompéi, Ile de Capri**. Journée complète à Naples. De Naples à Palerme en paquebot (1re classe).

QUATRIÈME JOUR (dimanche 21 avril). — **Palerme et les orangeraies de la Conca d'Oro**. Séjour à Palerme.

CINQUIÈME JOUR (lundi 22 avril). — **La Sicile occidentale, Ruines de Segesta, Selinunte, Agrigento**. Séjour à Agrigento.

SIXIÈME JOUR (mardi 23 avril). — **L'intérieur de la Sicile, les Solfatares, Syracuse**. Séjour à Syracuse.

SEPTIÈME JOUR (mercredi 24 avril). — **La Sicile orientale, Catane, Ascension de l'Etna**. Séjour à Catane.

HUITIÈME JOUR (jeudi 25 avril). — **La Riviera italienne, le paradis de la Sicile**. Taormine, Messine, Détroit de Messine. De Messine à Rome à travers la Calabre.

NEUVIÈME JOUR (vendredi 26 avril). — **Rome et ses merveilles**. La Rome antique et la Rome moderne. Journée complète à Rome.

DIXIÈME JOUR (samedi 27 avril). — **De Rome aux Alpes**. Retour à Modane ou à Vintimille. Trajet de jour.

Voyage de documentation organisé avec le concours des Universités et Municipalités siciliennes. Exposés sur place par des personnalités qualifiées. Toute la Sicile en autocars. Pas d'excursions fatigantes. Le plus grand confort partout (hôtels de premier ordre et palaces ; paquebot, cabines de première classe ; autocars à fauteuils ; chemins de fer 2e classe). Réceptions officielles. Banquets, etc.

Un départ en groupe, à prix réduit, aura lieu de Paris, le 18 avril matin. Retour à Paris, 28 avril matin.

PRIX DU VOYAGE : Au départ de MODANE ou de VINTIMILLE, *tous frais compris* : **1 765 fr.** (Valeur réelle : 2 900 fr.).

INSCRIPTIONS. — Du 15 février au 15 mars. Attribution des places suivant l'ordre d'inscription. Acompte : 100 francs par personne.

RENSEIGNEMENTS, PROGRAMME DÉTAILLÉ, INSCRIPTIONS. — Adresser toute correspondance (joindre 1 franc en timbres) à M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, directeur des Voyages Universitaires de Documentation, 34, rue La Fontaine, Paris, XVIe. Chèques postaux : Paris 668.31.

LES BEAUX OUVRAGES

LE LINGE FLEURI

LE linge fleuri qui met dans nos intérieurs une charmante atmosphère de gaieté est maintenant en grande vogue. Ce sont broderies légères, fleurettes éparses, qui sont aussi agréables à faire que plaisantes à voir ; un point de feston, passé très plat, sans bourrage, suffit à créer la forme, à donner la nuance.

Voici toute une série de petits objets « pour goûter » qui s'orneront des fleurettes dont nous donnons l'image. Ces formes n'ont rien d'absolu ; on peut créer une infinité de fleurettes décoratives en s'inspirant des motifs proposés ; et voilà qui est mieux encore : si nous possédons un service de porcelaine ou de faïence fleurie, nous essaierons de reproduire sur notre linge la forme et la couleur des décors. Quoi de plus gai que les décors de « Lunéville » ; les fleurettes aux tons frais, aux lignes très simples, seront facilement reproduites et brodées sur le linge ; des toiles bises, jaune-paille ou vert pâle, les mettront merveilleusement en valeur.

Si notre service est sans décors, toutes les fantaisies nous sont permises pour les broderies

du linge, à condition toutefois que les nuances restent en harmonie les unes avec les autres.

Sur le linge blanc, nous ferons des broderies en couleur ; le jaune, le vert, le rose, le bleu peuvent créer de jolis ensembles.

Sur le linge de couleur, les broderies blanches prendront du relief et mettront en valeur le caractère décoratif de l'ensemble.

Voici une nappe qui est ornée d'une quantité de fleurettes tout autour de l'ourlet, un fond de plateau, une petite serviette fleurie dans un de ses coins, un chemin de table, un petit napperon orné d'un motif central et tout entouré d'un point de grébiche. D'autres pièces peuvent être ajoutées à l'ensemble : assiettes à gâteaux, dessous de bol, etc...

LES BONNES RECETTES

Voici que de nouveau nous trouvons de beaux œufs frais. Profitons-en pour faire des plats variés.

Œufs cocotte à la crème. — Beurrez l'intérieur de petits ramikins et saupoudrez légèrement de sel ; versez dans chaque ramikin un œuf entier sans briser le jaune. Placez les ramikins dans une casserole plate contenant 2 à 3 centimètres d'eau chaude. Amenez l'eau à l'ébullition, couvrez la casserole, glissez-la au four et vérifiez de temps en temps pour que les œufs ne soient pas trop cuits ; il ne faut pas que les jaunes soient pris dans un blanc très dur.

Retirez les cocottes du feu ; versez sur chaque œuf un cordon de crème fraîche et servez.

Œufs fourrés. — Faites cuire des œufs durs (dix minutes à l'eau bouillante). Coupez-les en deux, retirez le jaune que vous réservez dans un bol. Faites une béchamelle, mettez-en la moitié dans un plat creux allant au four, versez l'autre moitié sur les jaunes d'œufs que vous écrasez pour les mêler intimement à la béchamelle ; ajoutez à ce mélange un bon morceau de beurre, du sel et du persil haché. Rangez les œufs sur la béchamelle dans le plat ; remplissez chaque cavité avec la composition ; mettez au four une dizaine de minutes avant de servir.

Mayonnaise au chocolat. — Prendre 6 œufs frais 125 grammes de chocolat, 60 grammes de sucre en poudre, 60 grammes de beurre. Faites fondre le chocolat au bain-marie, sans y ajouter d'eau ; quand il peut se réduire en crème, ajoutez le beurre, mélangez intimement, versez ensuite le sucre en poudre et les jaunes d'œufs. Tournez vivement la composition pour obtenir une pâte bien homogène. D'autre part, battez les blancs en neige très ferme. Lorsque la neige est prête, mélangez à la crème au chocolat en brassant sans trop faire tomber la mousse. Servez dans des petits pots avec des gâteaux secs : tuiles, langues de chat, gaufrettes légères.

ROSINE.

LES ENFANTS ET LES SPORTS

NOUS recevons quelquefois la visite de parents inquiets de savoir s'ils peuvent, sans que cela nuise à leurs études, laisser leurs enfants pratiquer le football, le basket-ball ou tout autre sport.

Notre réponse dépendra évidemment de l'état de l'enfant, car il est certain que le football est un jeu violent qui serait beaucoup plus nuisible qu'utile à un enfant chétif ou anémique. Dans ce cas, il convient plutôt de lui faire exécuter chaque matin quelques mouvements de culture physique et de lui donner une alimentation reconstituante. C'est là une excellente méthode de préparation aux sports.

Au contraire, s'il s'agit d'un enfant bien portant, ces exercices de plein air, avec des camarades de son âge, ne pourront que lui être salutaires, tant au point de vue physique, en développant ses muscles, qu'au point de vue moral, en le reposant de son travail scolaire.

Il est nécessaire cependant d'attirer l'attention de parents sur deux précautions indispensables : l'achat de vêtements chauds et en laine, pour éviter que l'enfant ne se refroidisse après l'effort : d'autre part la nécessité de lui donner une alimentation riche en aliments hydratés, seuls reconstituants des forces et de l'énergie musculaires.

Rappelons donc aux parents, pour être mieux compris, que le sucre, qui est le plus pur et le plus assimilable des hydrates de carbone, doit être à la base de l'alimentation de tous les jeunes sportifs.

POUR LIRE EN CLASSE

LE PAIN D'OR

Il y avait une fois une veuve qui avait une très belle fille. La mère était humble et modeste ; la fille, Marienka, était l'orgueil même. Les prétendants venaient de tous côtés, aucun ne lui convenait ; plus on s'efforçait de lui plaire, plus elle était dédaigneuse.

Une nuit que la pauvre mère ne dormait pas, elle prit au mur son chapelet et se mit à prier pour le salut de celle qui lui donnait plus d'un souci. Marienka était couchée dans le même lit ; la mère regardait avec amour la beauté de son enfant.

Voilà tout à coup Marienka qui rit en dormant.

— Quel beau rêve fait-elle donc, qu'elle rit de la sorte ? se dit la mère.

Au matin :

— Chère enfant, dit-elle, quel beau rêve faisais-tu donc cette nuit pour rire de la sorte ?

— Ce que j'ai rêvé, maman ? J'ai rêvé qu'il venait ici pour moi un seigneur dans un carrosse de cuivre ; il me mettait au doigt un anneau dont la pierre brillait comme les étoiles. Et quand je suis entrée dans l'église, le peuple n'avait d'yeux que pour la mère du seigneur et pour moi.

— Ma fille, ma fille, quel rêve orgueilleux ! dit la pauvre mère en secouant la tête.

Mais Marienka sortit en chantant.

Le jour même, il entra dans la cour un chariot. Un jeune fermier de bonne mine et fort à son aise venait demander à Marienka de partager avec lui le pain du paysan. Le prétendu plaisait à la mère ; la fière Marienka le repoussa en disant :

— Quand tu viendrais dans un carrosse de cuivre et que tu me mettrais au doigt un anneau dont la pierre brillerait comme les étoiles, je ne voudrais pas de toi comme mari.

La nuit suivante, voilà Marienka qui rit tout haut en dormant.

— Quel rêve fait-elle donc ? se demande la mère, qui ne peut trouver le sommeil.

Au matin :

— Chère enfant, dit-elle, quel rêve as-tu donc fait cette nuit ? Tu riais tout haut en dormant.

— Ce que j'ai rêvé, maman ! J'ai rêvé qu'il venait pour moi un seigneur dans un carrosse d'argent, et il m'offrait un diadème d'or. Et quand je suis entrée dans l'église, le peuple faisait moins attention à la mère du seigneur qu'à moi.

— Tais-toi, mon enfant, tu blasphèmes !

Mais Marienka s'enfuit pour ne pas entendre le sermon que commençait sa mère.

Le même jour, il entra dans la cour un carrosse. Un jeune seigneur venait prier Marienka de partager avec lui le pain des gentilshommes. C'était un grand honneur, disait la mère, mais la vanité est aveugle.

— Quand vous viendriez en carrosse d'argent, dit Marienka au nouveau soupirant, quand vous m'offririez un diadème d'or, je ne voudrais pas de vous pour mari.

La troisième nuit, la mère ne put pas dormir, tant elle était inquiète. Voilà Marienka qui part d'un grand éclat de rire.

— Bon Dieu ! dit la mère, que rêve encore la malheureuse enfant ?

Et elle resta en prière jusqu'au point du jour.

Au matin :

— Chère enfant, dit-elle, qu'as-tu donc rêvé, cette nuit ?

— J'ai rêvé qu'un noble seigneur venait, avec une suite nombreuse, me demander en mariage. Il était dans un carrosse d'or, et m'apportait une robe en dentelle d'or. Et quand je suis entrée dans l'église, le peuple n'a vu que moi.

La mère croisa les mains, la fille, demi-vêtue, sauta à bas du lit et s'en alla dans une autre chambre pour fuir une morale qui l'ennuyait.

Le même jour, il entra trois voitures dans la cour : une de cuivre, une d'argent, une d'or, la première à deux chevaux, la seconde à quatre, la troisième à huit, tous caparaçonnés d'or et de perles. Du carrosse de cuivre et du carrosse d'argent sortirent des pages en culottes rouges, en vestes et dolmans verts ; du carrosse d'or descendit un beau gentilhomme tout habillé d'or.

Il entra dans la maison et, mettant un genou en terre, demanda à la mère la main de sa fille.

— Quel honneur ! pensait la pauvre femme.

— Voilà mon rêve, dit Marienka ; vous voyez, ma mère, que, comme toujours, j'avais raison et que vous aviez tort.

Et, aussitôt, elle court à sa chambre, tresse le bouquet des fiancés et, toute souriante, l'offre au beau seigneur comme gage de sa foi. Et, de son côté, le beau seigneur lui passe au doigt un anneau dont la pierre brillait comme les étoiles, et lui offre un diadème d'or et une robe en dentelle d'or.

L'orgueilleuse alla s'habiller pour la cérémonie. La mère, toujours inquiète, demanda au fiancé :

— Mon bon seigneur, quel pain offrez-vous à ma fille ?

— Chez nous, dit-il, le pain est de cuivre, d'argent ou d'or, elle pourra choisir.

— Que veut dire cela ? pensa la mère.

Marienka ne s'inquiéta de rien ; elle revint belle comme le soleil, accepta la main de son fiancé et monta dans le carrosse. Elle partit sans se retourner vers sa mère, sans penser même à lui dire adieu.

Voilà les huit chevaux qui galopent jusqu'à ce qu'ils arrivent à un énorme rocher dans lequel il y avait un trou grand comme une porte de ville. Les chevaux s'enfoncent dans la nuit, la terre tremble, le rocher craque et s'écroule. La fiancée saisit la main de son époux.

— Ne crains rien, ma belle, tout à l'heure il fera jour

Tout à coup, mille flambeaux s'agitent, ce sont les nains de la montagne qui, une torche à la main, viennent saluer leur seigneur, le roi des mines. Marienka sut alors quel était son mari. Bon ou mauvais génie, il était si riche que la fiancée accepta volontiers sa nouvelle fortune.

Sortis de l'obscurité, on s'avança au travers de forêts blanchâtres et de montagnes qui dressaient jusqu'au ciel leur front morne et pâle. Sapins, hêtres, bouleaux, tout était de plomb. Au bout de la forêt, était une longue prairie dont les herbes étaient d'argent ; au fond de la prairie, était un château d'or incrusté de diamants et de rubis. C'est là que s'arrêta l'équipage ; le roi des mines offrit la main à sa fiancée en lui disant :

— Ma belle, tout ceci t'appartient !

Qui fut charmée ? ce fut Marienka ; mais on ne fait pas un si long voyage sans avoir faim. C'est donc avec un certain plaisir qu'elle vit les nains de la montagne dresser une table où tout étincelait d'or, de cristal et de pierreries. On servit des mets admirables, des entrées d'émeraudes, des rôtis d'or sur des plats d'argent. Chacun y mordit à belles dents, hormis la fiancée, qui demanda à son époux un peu de pain.

— Servez le pain de cuivre, dit le roi des mines.

Marienka n'en put manger.

— Servez le pain d'argent, reprit-il.

Marienka n'en put manger.

— Servez le pain d'or, dit-il enfin.

Marienka n'en put manger.

La fiancée fondit en larmes, le mari se mit à rire aux éclats ; son cœur était de métal, comme son domaine.

— Pleure si tu veux, s'écria-t-il, cela ne te servira de rien. Ce que tu as voulu, tu le possèdes ; mange le pain que tu as choisi.

C'est ainsi que la riche Marienka reste dans son château, mourant de faim, cherchant en vain une racine pour apaiser le mal qui la dévore. Trois jours par an, aux Rogations, quand la terre s'entr'ouvre à la pluie féconde, Marienka revient sur la terre. Vêtue de haillons, pâle, desséchée, elle mendie de porte en porte, trop heureuse quand elle reçoit ce qui lui manque dans son palais d'or : l'aumône d'un peu de pain et d'un peu de pitié.

E. LABOULAYE.

(*Contes bleus.*
G. Charpentier, éditeur.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

UNE MODIFICATION INDISPENSABLE AUX DÉCRETS-LOIS SUR LES RETRAITES

PAR application des dispositions (1) du décret du 4 avril 1934, modifié par le décret du 10 mai et aménagé par le décret du 28 octobre 1934, les fonctionnaires qui comptent *moins de* quinze ans de services dans la partie active (ou B) sont classés dans la partie sédentaire (ou A), et — ceci est foncièrement injuste — *tous leurs services* ACTIFS *sont comptés comme services* SÉDENTAIRES. En conséquence, un fonctionnaire qui compte, par exemple, quatorze ans de services actifs et seize ans de services sédentaires (total : trente ans de services), a droit, s'il est admis à la retraite après ces trente ans de services, à une pension calculée à raison de 30/60 du traitement moyen de ses trois dernières années d'exercice. Autrement dit, ses quatorze ans de services actifs au lieu d'entrer en ligne de compte pour 14/50 du traitement moyen, ne comptent, en vue de la liquidation de la pension, que pour 14/60 de ce traitement. N'est-ce pas monstrueux ? C'est une escroquerie, tout simplement.

Par contre, un fonctionnaire qui compte au moins quinze ans de services actifs est classé définitivement dans la partie active. En conséquence, après vingt-cinq ans de services, dont quinze ans de services actifs et dix ans de services sédentaires, un fonctionnaire a droit à une pension de retraite égale à 25/50 du traitement moyen de ses trois dernières années de services ; autrement dit, *ses dix ans de services* SÉDENTAIRES *lui sont comptés comme services* ACTIFS.

Est-il admissible que, dans un cas, des services actifs soient comptés comme services sédentaires, ce qui constitue, nous le répétons, une escroquerie, et que, inversement, dans l'autre cas, des services sédentaires soient comptés comme services actifs, ce qui constitue une très grande faveur ? Et pour quelle raison vole-t-on les uns, alors que l'on fait un cadeau aux autres ?

Le cas des instituteurs et des institutrices est un de ceux qui font le mieux ressortir tout ce que de telles dispositions contiennent de choquant. Nous allons examiner ce cas.

Les instituteurs, qui, jusqu'à ces dernières années étaient classés dans la catégorie des services *actifs*, sont, depuis le 1er avril 1932, classés dans la catégorie des services *sédentaires*. (Une lettre de M. le ministre de l'Éducation nationale, en date du 14 septembre 1934, adressée à un parlementaire des Côtes-du-Nord, ainsi qu'une circulaire aux recteurs, datée du 19 janvier 1935, ne laissent aucun doute à cet égard.)

Examinons la situation de deux instituteurs que nous appellerons *Durand* et *Dupont*, nés, l'un (Durand), le 31 mars 1899, l'autre, le 2 avril 1899, et entrés tous deux à l'École normale, le 1er octobre 1915. (Remarquons qu'ils sont nés à deux jours d'intervalle.)

Les services étant valables à partir de dix-huit ans, Durand et Dupont comptaient, l'un, quinze ans et un jour de services au 1er avril 1932 (1) et l'autre, quatorze ans onze mois et vingt-neuf jours de services à la même date. Dix ans plus tard, au 1er avril 1942, le premier comptera quinze ans et un jour de services actifs + dix ans de services sédentaires (*comptés comme services actifs*) = vingt-cinq ans et un jour de services *actifs*. Le lendemain, 2 avril 1942, le deuxième comptera quatorze ans onze mois vingt-neuf jours de services actifs (*comptés comme services sédentaires*) + dix ans et un jour de services sédentaires = vingt-cinq ans de services *sédentaires*.

Est-il admissible que deux instituteurs entrés à l'École normale le même jour (1er octobre 1915), nommés instituteurs le même jour (1er octobre 1918), ayant accompli exactement les mêmes fonctions, puissent compter, pour la retraite, l'un, vingt-cinq ans de services *actifs*, et l'autre, vingt-cinq ans de services *sédentaires*, pour l'unique raison que *l'un est né deux jours avant l'autre* ? Ajoutons que le premier jouira, s'il obtient sa retraite après vingt-cinq ans de services, d'une pension supérieure de 1 584 francs à celle du second, et cela, nous ne saurions trop le répéter, *parce qu'il est né deux jours avant son camarade de promotion !* La retraite du premier s'élèvera, en effet, à $\frac{19\,000 \text{ f.}}{50} \times 25 = 9\,500$ francs, tandis que celle du second s'élèvera à $\frac{19\,000 \text{ f.}}{60} \times 25 = 7\,916$ francs.

Voilà à quels résultats peuvent aboutir les dispositions des décrets-lois de 1934 ! N'est-ce pas révoltant ? Et ne devrait-on pas modifier sans délai des règlements dont les conséquences sont aussi peu équitables ? Ce qui est certain, c'est que le bon sens français ne peut admettre une pareille absurdité.

Cette situation n'est pas particulière aux instituteurs et aux institutrices ! Voici, par exemple, un vérificateur des Contributions indirectes qui, après avoir accompli ses fonctions pendant quatorze ans — et souvent sous la pluie ou dans la neige, — termine sa carrière dans les services sédentaires de son Administration (ou d'une autre Administration). Après trente ans de services (quatorze ans de services actifs + seize ans de services sédentaires), il est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour raison de santé. Comment sera calculée cette retraite ? Les auteurs des fameux décrets lui disent à peu près ceci : « Vous avez accompli quatorze ans de services actifs, c'est vrai, services souvent pénibles, nous le reconnaissons, et qui ont pu compromettre votre santé ; eh bien ! pour vous remercier de vos peines, nous allons compter vos services actifs comme services sédentaires, et nous aurons ainsi la satisfaction de diminuer arbitrairement votre maigre pension de retraite. » N'est-ce pas que c'est généreux ?

C'est le cas aussi des forestiers, des postiers

(1) Dispositions qui figuraient déjà dans le Décret du 2 septembre 1924.

(1) Date à partir de laquelle, nous le répétons, les instituteurs ont été classés dans la catégorie A (services sédentaires).

(certaines catégories) et en général de tous les fonctionnaires des services actifs qui, après moins de quinze ans de fonctions dans la catégorie B, terminent leur carrière dans les services sédentaires (catégorie A).

Nous ajoutons qu'il y a, actuellement, au moins 50 000 instituteurs ou institutrices qui comptent moins de quinze ans de services actifs, et qui, un jour, si les décrets-lois ne sont pas modifiés, verront leurs services actifs comptés comme services sédentaires, et perdront ainsi les avantages qui leur sont dus. Ces jeunes maîtres et maîtresses se résigneront-ils à accepter des dispositions qui sont un défi à la plus élémentaire équité ? Nous ne le pensons pas et nous demandons avec eux, pour les fonctionnaires comptant à la fois des services actifs et des services sédentaires, le retour pur et simple — *et seulement jusqu'à un total de trente ans de services* — à l'article 7 de la loi du 9 juin 1853, modifié par l'article premier de la loi du 30 décembre 1913, ainsi libellé :

« La pension est réglée à raison :

« D'un soixantième du traitement moyen pour chaque année de services rendus dans la partie sédentaire ;

« D'un cinquantième du même traitement pour chaque année passée dans la partie active. »

Voilà, n'est-il pas vrai, des dispositions qui sont beaucoup plus justes que celles des décrets-lois de 1934 ! Et cela paraît si naturel de compter comme « actifs » des services rendus dans la partie « active », qu'on se demande pour quelle raison des personnes qualifiées ont pu modifier un texte aussi équitable.

Au demeurant, nous ne voyons pas le moindre inconvénient à ce que les avantages accordés jusqu'ici aux fonctionnaires comptant au moins quinze ans de services dans la partie active leur soient maintenus ; mais nous ne cesserons de protester contre l'injustice criante commise à l'égard des fonctionnaires qui comptent moins de quinze ans de services actifs et, sans nous lasser, nous demanderons pour eux l'équité et rien que l'équité.

V. BORDEX.

LES DÉCRETS-LOIS A LA CHAMBRE

Séance du 7 février 1935.

M. Flandin, *président du Conseil.* — Je sais que si certains de ces décrets ont fait l'objet de critiques nombreuses, par contre beaucoup d'autres n'ont pas connu la même disgrâce et, en particulier, si l'on a voulu viser d'une manière plus spéciale le décret qui porte réforme du régime des retraites, j'indique tout de suite que les économies réalisées par ce décret ne figurent, dans le total de 2 milliards 646 millions, que pour 335 millions. (*Mouvements divers.*)

M. Mazé, *député de Morlaix, radical-socialiste.* — Si, au début de la législature, nous avons voté, avec une certaine abnégation, toutes les mesures, si impopulaires qu'elles fussent, qui nous ont été demandées par les gouvernements successifs, nous nous étions constamment refusés, quoiqu'on nous l'eût, à chaque réforme financière, proposé, à permettre qu'on touchât aux retraités, estimant que nous n'avions pas le droit de rompre le contrat qu'ils ont signé avec l'État. (*Applaudissements à gauche.*)

Les événements ont passé et, avec eux, est né le régime des décrets-lois. L'un d'eux, dès qu'il fut connu, et je suis sûr de traduire ici l'opinion unanime de la Chambre, nous est apparu comme particulièrement inique. Il frappait les retraités.

Remis plusieurs fois sur le chantier, il prit, le 28 octobre, une forme que le Gouvernement voudrait définitive. Si de notables améliorations ont été apportées aux premières mesures, ce décret renferme encore tellement d'injustices et, le mot n'est pas trop fort, d'incohérences, que nous ne pouvons l'accepter tel qu'il est.

Monsieur le président du Conseil, nous vous avons écouté avec attention. Nous prenons acte de vos déclarations.

Le rapport sur les retraites a été l'objet d'une décision ferme et unanime de la commission des pensions. Ce rapport pourra venir très rapidement en discussion. Nous nous emploierons à hâter le rendez-vous que vous nous avez donné.

Je suis chargé par le groupe radical-socialiste de vous dire que nous avons pris pour ce jour des résolutions inébranlables et propres à obtenir les modifications nécessaires. (*Vifs applaudissements à gauche et sur divers bancs.*)

CONCLUSION

Cette première escarmouche, assez chaude, au sujet de la ratification des décrets-lois, ne visait qu'une question de procédure parlementaire. Elle s'est terminée, on le sait, comme le gouvernement le souhaitait, mais avec une majorité d'une cinquantaine de voix seulement : 318 contre 262.

Nous n'avons voulu retenir du débat que les paroles qui nous paraissent présager un résultat positif : celles qui concernent la modification des décrets-lois sur les retraites. La Chambre y tient visiblement, et le président du Conseil, cette fois, n'a pas dit non. Reste à savoir quelle sera l'attitude du Sénat, qui s'est montré si intransigeant dans sa séance du 29 janvier : c'est de ce côté que les regards doivent se tourner.

PAUL BRÉCY.

NOTES D'EXAMEN

18 !

C'EST l'oral du B. É.

Mes candidats (j'interroge en sciences) sont partis au chant et à la « gym », et j'ai une demi-heure de liberté. Je sors mon journal et je feins de le lire tout en écoutant les interrogations en « maths » de mon vieil ami P...

Le premier candidat ânonne les cas d'égalité des triangles, sèche lamentablement sur les propriétés de la tangente, mais se rattrape un peu en résolvant une équation du second degré... « Je vous remercie... » Le candidat se retire et j'entends P... dire à mi-voix (il est un peu sourd !) : « **18 !** »

— Peste ! pensai-je, quelle indulgence !...

Une candidate se présente ; elle distingue parfaitement « l'égalité » de « l'équivalence » des figures géométriques ; elle sait construire un triangle équivalent à un polygone donné, et elle explique fort bien le procédé du calcul mental et rapide de 39×41... « Je vous remercie !... » La candidate se retire et j'entends P..., qui dit un peu plus fort que tout à l'heure (est-ce pour moi ?) : « **18 !** »

— Quelle sévérité ! me dis-je ; j'aurais donné 19 ou 20 !

Survient une autre candidate ; elle a beau déchiqueter l'éponge et émietter la craie, elle ignore la propriété des bissectrices d'un triangle, la moyenne proportionnelle à deux nombres donnés, et sait peu de chose sur $(a + b)^2$, $(a - b)^2$, etc... « Je vous remercie !... » La pauvre suppliciée s'en va... et je me retourne vers P... en demandant à haute voix :

— Encore **18 ?**

— Parfaitement, mon vieux ! répond-il en

venant à moi... Et ne me regarde pas ainsi avec l'air de croire que je travaille du couvre-chef !.., Oui ! oui ! c'est **18** ; mais ce **18** qui t'intrigue, *ce n'est pas la note 18*, c'est

18 SOUS !...

« ... Tu te tords, n'est-ce pas... mais tu as tort ! Écoute et comprends, si tu le peux !

— Merci ! mais dépêche-toi... mes candidats vont arriver !...

— Voilà ! Tu connais les prescriptions ministérielles concernant les épreuves orales du B. E. : « chacune de ces épreuves dure un quart d'heure environ ». Or, montre en main, je consacre douze minutes à chaque candidat : il en passe donc cinq devant moi pendant une heure...

— Très bien : 18, *note 18*...

— Ne m'interromps pas ! Or, le décret du 28 novembre 1934 a fixé « les allocations à accorder aux membres des jurys d'examen pour les brevets de capacité... » :

Pour les épreuves orales et pratiques, il est accordé aux EXAMINATEURS NON FONCTIONNAIRES EN EXERCICE (*tu en es, nous en sommes*) une allocation fixée pour chacun d'eux (*heureusement, « pour chacun d'eux » !*) à 18 francs par vacation. La vacation comprend au moins quatre heures d'examen oral...

« Alors, mon vieux, fais le calcul... mentalement : 5 candidats par heure... : 20 candidats en quatre heures ; prix pour ces 20 candidats ; 18 francs et *par tête* : $\frac{18}{20} = 0$ fr. 90.

= 18 SOUS !

... Et ce grand P..., riant encore de m'avoir ainsi estomaqué, va, en se dandinant, fumer une cigarette dans le vestibule...

Pauvre P..., examinateur en « maths », tu as oublié une donnée du problème dans ton calcul du « prix par tête de candidat... ». Le décret du 6 novembre 1934 dit, en effet : « La vacation comprend au moins quatre heures d'examen oral, *plus le temps nécessaire pour arrêter les notes et pour la délibération du jury.* »

Ce *temps nécessaire* est loin d'être négligeable, soit à Paris avec ses milliers de candidats, soit — toutes choses égales d'ailleurs — dans les commissions de province.

Ce *temps obligatoire*, venant s'ajouter aux quatre heures (au moins !) d'examen oral, réduira forcément « le prix par tête ».

Adieu, tes **18 sous**, mon vieux P... ! Tu ne toucheras plus que 13 sous, et encore !...

Peut-être même ne toucheras-tu rien du tout, comme pour les vacations du B. E. et B. E. P. S. d'**octobre 1933**, qui ne sont pas encore payées en **janvier 1935**...

G. MICHAELIS.

POUR LES JEUNES

AUTRES SIGNES... DES TEMPS

LES « réactions » dont les Universités viennent d'être le siège sont, elles aussi, un signe des temps, tout comme d'autres, moins bruyantes et sans doute plus dangereuses, que nous avons signalées.

Nous avons déjà évoqué dans cette chronique la situation pénible de notre jeunesse sacrifiée et, par certains côtés, brimée. Les étudiants en médecine ont dit, publiquement et à leur manière, qu'ils étaient las de n'être pas défendus. D'autres, plus silencieux, plus résignés peut-être, ne pensent pas autrement. Suppléantes et suppléants qui attendent de savoir comment se réglera leur situation devenue sans issue ; normaliens et normaliennes qui ont vu passer l'échéance du 1er janvier sans être titularisés ; jeunes maîtresses et jeunes maîtres qui ont préparé une licence depuis leur sortie de l'École normale et qui n'ont d'autre ressource que d'accepter dans l'enseignement primaire, et avec plusieurs années de retard à l'avancement, le poste qu'ils auraient obtenu il y a longtemps sans effort ; bacheliers qui, après de longues études souvent coûteuses, s'aperçoivent que le diplôme sur lequel ils comptaient s'est singulièrement dévalorisé. Toute cette jeunesse intellectuelle, sortant de la vie abstraite des livres et des cours, se réveille en présence d'un invraisemblable « néant » : autant de rancœurs contenues, autant de colères réfrénées, autant de raisons de crier tout haut la misère d'un état social qui tend à s'équilibrer sur l'injustice, sur le sacrifice de ceux qui, débordants de vie et confiants dans leur force jeune et intacte, ne peuvent pas ne pas résister.

Non point que nous voulions ici pousser les jeunes à des excès qui ne sont en aucune manière souhaitables. Mais nous sommes de ceux qui ont senti le danger, qui l'ont signalé, qui le voient s'aggraver. Et c'est, une fois de plus, un cri d'alarme en faveur des jeunes d'abord, mais aussi en faveur de la paix intérieure et de l'ordre nécessaire à tous, que nous lançons.

Le courant ascendant de la jeunesse obéit à un déterminisme qui n'est pas moins fatal, pas moins inéluctable... que tous les autres déterminismes.

FERNAND BÉRENGER.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Cette situation ne peut se prolonger ; par suite de la gémination, il y a, dans ma localité, trois classes mixtes qui se superposent ; j'ai la plus importante, et il faut bien que je dirige la nouvelle organisation. Qui touche l'indemnité de direction ? Ce n'est pas celui qui est à la peine, mais l'institutrice, qui a la place la plus douce et la plus tranquille et ne dirige rien... » (*V. L.*)

Chez les suppléants.

« ... Il n'y a pas que l'instruction publique qui peut nous occuper ; il y a aussi l'agriculture et divers établissements dépendant d'autres ministères. Pourquoi le président du Conseil des ministres, agent de liaison entre les ministères, ne ferait-il pas une circulaire pour prier les ministres intéressés d'utiliser nos services ?... » (*Mlle H. P.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Un Congrès national des maires de France s'est tenu récemment à Paris. N'était-ce pas le moment de faire coïncider avec ce Congrès un Congrès national des secrétaires de mairie et de mettre en communication les bureaux des deux associations ?... » (*G.*)

Chez les retraités.

« ...On a perdu un temps précieux à demander le retour à la loi de 1924, chose impossible à obtenir quand la dette nationale s'accroît tous les jours et se situe entre 300 et 400 milliards. Il eût mieux valu s'en tenir à une modification des décrets-lois, dans le cadre de la justice et des ressources existantes... » (*B. R.*)

Chez les directeurs d' E. P. S.

« ...C'est la pagaïe complète. Les cours complémentaires de la loi de 1886 ne sont plus ce qu'ils étaient. Les E. P. S. sont menacées de disparaître ou plutôt d'être absorbées par le technique qui se glisse partout et par le secondaire ; les E. N. oscillent également sur leur base. Où est-elle la belle Université de jadis, avec un but précis pour chaque établissement ? Elle a été remplacée par le chaos et la confusion... » (*G. P.*)

Chez les secrétaires d'I. A.

« ...Les circulaires ou instructions sur la comptabilité arrivent toujours trop tard. Le ministère semble oublier ou ignorer que la comptabilité de l'I. P. doit être remise le 21 du mois au préfet. Si l'on veut qu'il soit tenu compte de certaines dispositions, ce n'est pas le 20 ou le 21 qu'elles doivent être notifiées, mais le 12 au plus tard... » (*B.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...une autre méthode.

Le ministère des Finances gouverne, en réalité, la France administrative, qu'elle soit active ou retraitée. Mais comment ? Parlons-en.

Décret-loi du 4 avril 1934 sur les retraites : « un monstre », selon l'expression d'un spécialiste en la matière.

Décret-loi du 10 mai 1934 remplaçant le précédent, jugé mauvais.

Décret-loi du 28 octobre 1934 substitué au précédent, jugé inacceptable.

Et nous en sommes maintenant à la préparation de nouveaux textes pour remplacer le D. du 28 octobre 1934, l'œuvre des bureaux des Finances ayant soulevé non seulement les fonctionnaires et les retraités, mais encore la Chambre des députés.

On peut dire que l'expérience est maintenant concluante. Le ministère de la rue de Rivoli travaille mal, fort mal, à certains moments, et le Parlement doit cesser de lui confier ses pouvoirs.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

DÉCRETS-LOIS

On a distribué, le 21 février, à la Chambre, le rapport déposé par M. Mazé, au nom de la Commission des Pensions, sur les décrets-lois relatifs aux retraites.

Nous ne savons pas le sort que lui réservera le Parlement, notamment le Sénat, si toutefois la Chambre suit sa Commission, ce qui n'est pas encore certain (M. Germain-Martin aurait mis son portefeuille — de ministre des Finances — dans la balance). Mais en raison de l'importance du rapport Mazé, nous croyons utile d'en citer quelques passages importants :

Le Parlement de l'Empire a institué en 1853 un régime des retraites. Le décret du 28 octobre 1934 marque, sur ce régime, un recul très net. Ce n'est pas le plus grand grief que nous lui faisons. Nous estimons, en effet, que la plus grande erreur du gouvernement est une erreur de droit. Le Parlement, s'il l'autorisait, par décret, à prélever une dîme sur les pensions civiles et militaires, ne lui permettrait pas, d'un trait de plume, de bouleverser une loi des plus complexe, patiemment édifiée par quatre-vingts années de discussions. La loi sur les retraites était une des lois fondamentales du régime. Elle constituait la charte qui définit solennellement les droits des serviteurs de l'Etat. La voici détruite. Ne serait-ce que pour cette seule raison, nous ne pourrions entériner la décision du gouvernement.

D'un autre côté, si l'on écarte les controverses doctrinales sur la question des économies, nécessaires et utiles suivant les uns, nuisibles selon les autres, il est généralement admis (et nous admettrons avec les retraités eux-mêmes) que, dans un but d'équilibre budgétaire et d'égalité dans le sacrifice, un prélèvement peut être opéré sur les pensions. Ce que nous voulons, c'est que, dans le cadre de la loi organique de 1924, ce prélèvement soit analogue à ceux effectués sur le traitement des employés en activité, c'est-à-dire qu'il soit du même taux et temporaire.

Ces suggestions faites, quelles méthodes employer pour les réaliser ?

Refuser de ratifier les décrets est une solution simple. Mais elle n'est pas suffisante. Il faut, en effet, les remplacer par autre chose, puisque nous admettons le principe du prélèvement.

Présenter un contre-projet ? Il me suffira de vous rappeler la complexité de la loi rendue plus touffue encore par les décrets qui catégorisent à l'infini les pensionnés, pour que vous admettiez immédiatement que c'est une tâche qui dépasse la compétence d'une Commission parlementaire, à laquelle on demande un travail qui ne peut plus attendre.

Amender le décret lui-même ? C'est-à-dire remettre en chantier devant le Parlement toute la question des retraites, provoquer d'interminables discussions sur chaque article, faire des navettes entre les deux Chambres ? Cela ne peut être non plus une méthode efficace.

Enfin, voici une troisième solution qu'après mûre réflexion nous vous demandons d'adopter. Le gouvernement a modifié la structure même de la loi. Nous n'acceptons pas sa décision. Ce n'est pas à nous, mais à lui, auteur responsable des modifications survenues, de nous faire des propositions nouvelles. Pour cela, il n'y a qu'une seule procédure qui nous paraisse efficace et rapide, c'est de l'inviter à élaborer un nouveau texte à la place du décret que nous avons unanimement repoussé. Ainsi viendra devant vous pour approbation ce nouveau texte. Afin que cette approbation soit aussi certaine que possible, ce dernier et définitif texte sera mis sur pied par une Commission qui comprendrait des représentants du gouvernement, des membres du Sénat et de la Chambre, des représentants des retraités civils et militaires et des futurs retraités qui sont les fonctionnaires en activité. Enfin, pour que cette procédure soit aussi rapide que possible, il appartient à la Chambre de fixer à cette Commission un délai très court pour aboutir.

ACTION CORPORATIVE

Fédération des groupements professionnels d'Institutrices et d'Instituteurs. — Une délégation du bureau a été reçue le 15 février, par M. André Mallarmé.

L'entretien a porté sur les revendications présentées à l'audience du 28 décembre, et notamment sur les réformes à apporter à la représentation du personnel dans les conseils de l'enseignement primaire.

M. Mallarmé a entretenu la délégation des sanctions qu'il a été amené à prendre récemment et a déclaré s'être efforcé de concilier son sentiment de bienveillance à l'égard des maîtres avec l'obligation impérieuse de veiller au bon renom de l'école publique.

Quelques cas particuliers, faisant l'objet de réclamations de la part de certains membres de la Fédération, ont été soumis au ministre qui a promis de procéder à des enquêtes.

Le Congrès annuel de la F. G. P. aura lieu le jeudi 18 avril prochain, salle du Musée Social, 5, rue Las-Cases, Paris (7e).

A l'ordre du jour figurent les questions suivantes :

Revision des statuts et du règlement intérieur (rapporteur Le Gall, Seine, président).

Le comité consultatif et la collaboration (Desmier, Loire-Inférieure).

Les retraites (Sennelier, Seine).

L'avancement (Portal, Seine).

La formation des maîtres (Devos, Nord).

L'éducation morale et civique à l'école primaire (Prétrois, Seine-et-Marne).

Le *Journal de l'École publique* (Sive, Seine, secrétaire général).

Syndicat national des Institutrices et Instituteurs. — Au cours de sa réunion mensuelle de février, le bureau du S. N. a examiné, entre autres questions, celle de la réélection des conseillers départementaux. Il est passé à l'ordre du jour après l'audition d'une lettre de la Fédération unitaire de l'enseignement et a voté à l'unanimité la motion suivante :

Le bureau du S. N., en vue des prochaines élections au C. D., dont les résultats auront une très grande importance, invite dès maintenant toutes les sections à se préoccuper de la désignation de quatre candidats appartenant au Syndicat national.

ANDRÉ GANNE.

PRÊTS FONCTION. TAUX RÉDUIT, RIEN D'AVANCE.
Agence LANGUEDOC, 10, r. Tolosane, Toulouse.

ENCADREMENT METALLIQUE

ÉCLA

Prosp. gratuit sur demande à la
Librairie Fernand NATHAN.

MATÉRIEL
DIDACTIQUE

Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert. *F. NATHAN, Édit.*
Catalogue nº 1 gratuitement sur demande.

Colle 'FIXE-TOUT'

Colle blanche parfumée pour travaux de bureau
1 fr. 25 — 3 fr. 50 — 4 fr. 75 — 6 fr. 50
Librairie Fernand NATHAN.

Le Protège-Cahier
"JUPITER"
4 Nuances assorties.
Nº 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... **21 fr. 40**
Voyez les autres modèles dans le catalogue Nº 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurance Mutuelle à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr.; 6 CV : 264 fr.; 7 CV : 288 fr.; 8 CV : 312 fr.; 9 CV : 336 fr.; 10 CV : 360 fr.; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel " 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61
(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

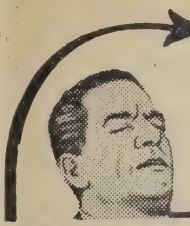

OFFRE GRATUITE
Bon *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" Nº 2069 J. E.*

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix
La boite d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

GYMNASTIQUE
Le meilleur matériel d'éducation physique est annoncé dans le catalogue nº 16 envoyé gratuitement.
F. NATHAN. Édit.

RELIEZ VOUS-MÊME
les Collections du
JOURNAL des INSTITUTEURS
par années

Au fur et à mesure que vous recevrez chaque numéro, placez-le aussitôt, grâce à un système simple et pratique, dans la reliure appropriée.

A la fin de l'année scolaire votre collection sera bien protégée et facile à consulter.

La reliure spéciale pour le *Journal des Instituteurs..* **10 fr.**
Librairie F. NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix. Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 0/0
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens, grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES. *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

PAPIERS PEINTS
K.L
Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1935
600 modèles depuis 90c le rouleau
Peinture à l'huile 24 nuances 5F 75 LE KILO
RUE JACQUEMONT 25 PARIS (17e)
Remise importante à MM. les Instituteurs.

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs
LOCATION
avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

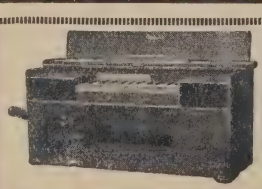

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-3-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

3°16.3 Romance
JOI

81e Année. — N° 25. 16 Mars 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

ARRIVED IN THE UNIVERSITY OF ILLINOIS 1935

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite,
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

HOMMAGE A VICTOR HUGO

Les poètes tels que lui sont les figures de leur race, les porte-parole de leur temps ; ils sont aussi les annonciateurs du temps qui va venir. Hugo a prophétisé le souci de l'époque actuelle. Dès le second Empire, à Guernesey, il écrivait :

« *Je représente un parti qui n'existe pas encore, le parti de la Révolution-Civilisation. Ce parti fera le vingtième siècle. Il en sortira d'abord les États-Unis d'Europe, puis les États-Unis du monde.* »

En jetant ces mots-là, a-t-il dit vrai ? Il a exprimé loyalement son vœu et son espoir, les nôtres. Si c'était folie ou niaiserie, nous revendiquons l'honneur de penser comme lui, après lui, et nous affirmons notre joie de trouver dans son œuvre la forme définitive de nos vœux et de nos espoirs.

Edmond HARAUCOURT,
Président de la Fondation Victor-Hugo.

UN MERVEILLEUX VOYAGE en Sicile

A l'aller : Une journée à NAPLES
Au retour : Une journée à ROME

PALERME — SEGESTE — AGRIGENTE — SÉLINONTE
SYRACUSE — TAORMINA — CATANE — MESSINE, etc...

Prix du Voyage : Au départ de Modane ou de Vintimille, **tous frais compris : 1765 fr.**

(Le plus grand confort, 2e classe en chemin de fer, autocars à fauteuils, etc.)

Valeur réelle du voyage : 2.900 fr.

Clôture des Inscriptions : 31 Mars.

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET RENSEIGNEMENTS

Écrire à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Professeur agrégé de l'Université, Directeur des " Voyages Universitaires de Documentation ", 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe). (Joindre 1 franc en timbres-poste.)

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

VACANCES

MANCHE -:- OCÉAN

COTE D'AZUR -:- LES ALPES

PENSION COMPLÈTE

STATIONS à partir de **18.**

HOTELS CONFORTABLES à partir de **23.**

HOTELS avec grand confort à partir de **30.**

S'adresser aux

HOTELS COOP

5, Av. de la République,

PARIS

Conditions spéciales pour longs séjours

Dépurez votre sang

Durant les mois rigoureux, l'organisme fatigué accumule les impuretés, les toxines. Le sang, qui les charrie, les porte à vos points faibles et vous souffrez régulièrement des mêmes maux. Maladies de la peau, rhumatismes, accidents de la circulation, etc... sont les misères que le printemps amène ou réveille en nous. Le seul moyen pour les faire disparaître est de purifier le sang. Pour cela rien ne vaut une cure de la célèbre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON aux sucs des plantes alpestres. Grâce à elle vous connaîtrez un printemps sans malaises.

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. brochures et attestations

TISANE des CHARTREUX de DURBON

l'essor féminin

NUMÉRO 1F.50

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui

ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs

donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale

Spécimen gratuit sur demande adressée aux

EDITIONS H. P. DOMANGE

8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

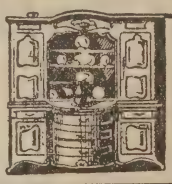

A la Grande Maison de Rustiques

172, Av. du Maine - PARIS

STUDIOS COSY

Facilités de paiement

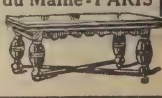

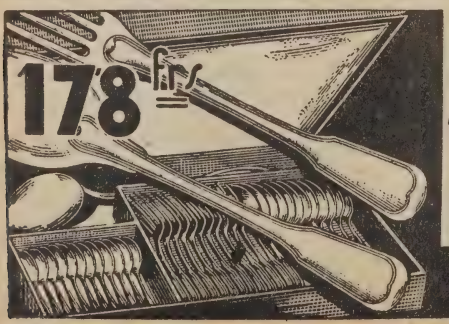

Une offre directe du fabricant

EN RÉCLAME ! A UN PRIX UNIQUE !...

MÉNAGÈRE 38 Pièces, **DECOR FILET LOURD**, fini brillant moderne

Argenture garantie sur métal extra-blanc (Maillechort) comprenant : 1 superbe écrin, extér' marbré havane : 12 cuillers table. - 12 fourchettes table. 12 cuillers café. - 1 louche. Le tout argenté à 112 Grs, garantis et poinçonnés.

Prix publicitaire : **178 frs** Tout compris

ENVOI : Fco de port et d'emb. en cas de paiement à la com. à notre c. c. post. PARIS 1460-99, envoi contre remboursement, frais en sus. Facilité de retour ou échange en cas de non convenance

"FRANOR" 68 et 70 R. AMELOT PARIS (XIe)

GRATUIT BON pour envoi du catal. illustré. J. L.

Remise spéciale à Messieurs les Instituteurs.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Les poux du lion 363
G. URIOT : Par cœur 365
A. MOLL-WEISS : Les programmes et la scolarité prolongée 365
A. L. : Interroger, c'est choisir 366
O. PRIVET : Description ou récit ? 366
J. S. : Le billet perdu 367
T. BLAVIER : La T. S. F. 368
P.-L. MAZEYDAT : Recherche d'une Église. Province 369
Bibliographie : G. Vallerey, G. Chandon ... 370
R. OZOUF : Dans le sillage des jonques 371
Emile HINZELIN : L'école et le retour à la terre 372
M. FAUSSOT : Parlons d'hygiène 373
Pour lire en classe : Hortibus 374

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes. — Questions contentieuses, etc. 49 à 52
A. LANTENOIS : Écoles ou classes inoccupées. 49

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. — Lectures. 369 à 384
Examens : Textes et documents ..... 139 à 144
René OZOUF : L'émigration française de 1800 à 1924 143
Les Archives de l'Enseignement primaire : Siège de Toulon (1793) ..... Hors-texte.

AVANT LE CINQUANTENAIRE DE VICTOR HUGO

LES POUX DU LION

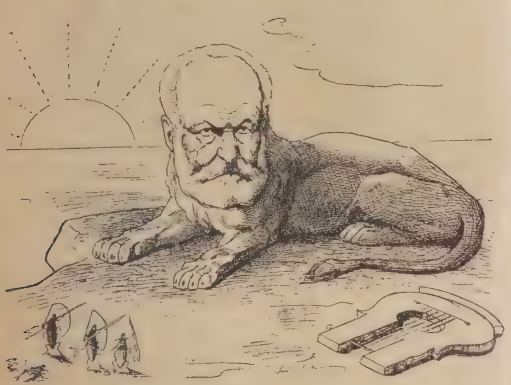

LA-BAS, DANS L'ILE, par GILL.

« Combien de poux faut-il pour tuer un lion ? »
VICTOR HUGO.
(La Légende des Siècles.)

VICTOR HUGO est mort à Paris le 22 mai 1885, il y aura bientôt un demi-siècle. Dans quelques semaines, donc, la France célébrera le cinquantenaire d'un de ses plus grands poètes, et nos écoles s'associeront d'autant plus volontiers à cette commémoration que Victor Hugo fut, entre autres choses, un tendre et vibrant poète de l'enfance.

Le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* ne manquera pas d'apporter à ses abonnés les renseignements et les matériaux qui les aideront, en cette circonstance, à mieux faire connaître et apprécier Victor Hugo par leurs élèves. Il veut, dès maintenant, faire écho à la revue *Franche-Comté et Monts-Jura*, éditée à Besançon, ville natale du poète, qui vient, dans un luxueux numéro, « de sonner le premier coup de clairon pour le rassemblement autour de cette grande mémoire ». Et ce numéro contient, en particulier, deux répliques nécessaires aux détracteurs anciens et récents de Victor Hugo, l'une de M. Ernest Prévost, l'autre de M. Georges Ascoli, dont on lira avec plaisir quelques extraits.

Écoutons d'abord M. Ernest Prévost, poète lui-même, — dont nous analysions récemment *L'hosanna des quatre saisons*, — mais aussi critique délicat et vigoureux.

A l'heure même où l'on se disposait à célébrer le cinquantième anniversaire de la mort de notre plus grand poète, d'un des plus illustres et des plus puissants écrivains du monde entier, une campagne s'engageait de critiques mesquines, impertinentes ou pédantesques, de dénigrement, de calomnies et d'injures.

Ce fut d'abord un livre de partisan : *Le pontife de la démagogie, Victor Hugo*, dont l'auteur, ignoré jusqu'ici, M. Batault, trouva moyen de dresser spontanément contre ses thèses les familiers, les admirateurs les plus avertis du poète, et de se faire applaudir frénétiquement par ses contempteurs et ses détracteurs ; par ceux aussi qu'un snobisme sacrilège incline à la démolition de tout, des statues comme des institutions et des sentiments ; par des jeunes enfin, avides de se singulariser en déniant à Hugo toute pensée et toute sincérité, en le taxant de grandiloquence, d'opportunisme et de sottise.

Nous avions déjà entendu cette antienne déplacée des blancs-becs : « Ce sont des gamins qui se sucent les pouces », avait dit Renan. Mais nous n'avions pas encore vu un écrivain notoire et

*

d'âge mûr attaquer Victor Hugo avec cette virulence haineuse, cette sorte de sadisme dans l'injure et le mépris : « Victor Hugo, a écrit Claude Farrère à M. Batault, a été, à n'en pas douter, le plus formidable des imbéciles du XIXe siècle. Ce siècle s'est montré souvent sincère, Victor Hugo jamais. Il est non seulement le roi des Joseph Prudhomme, mais, par surcroît, le roi des lâches, lâche de corps et lâche de cœur. Que cet homme, qui n'a jamais eu pour lui qu'un prodigieux génie verbal, que cet homme ait eu des admirateurs et même des gens qui l'aient appelé grand, c'est une honte pour l'humanité... »

Ce qui fut plus douloureux encore que la diatribe inconcevable d'un écrivain déchaîné, auquel on s'accordait à reconnaître quelque talent, c'est l'attitude de la presse devant cette diatribe : l'absence d'une réaction immédiate, générale, péremptoire.

Certes, beaucoup de journalistes soulignèrent le blasphème et s'élevèrent contre l'injustice, l'outrecuidance et la brutalité du libelle :

« Vous aurez beau faire et beau dire, multiplier les anecdotes et les citations rapetissantes, écrivit Émile Henriot dans *Le Temps*, vous n'empêcherez pas l'homme des *Contemplations* et de la *Légende des Siècles* d'être un sujet de vénération pour tous, heureux de reconnaître en lui, outre la grande idée française qu'il représente dans le monde et l'aède de tous les sentiments humains, notre grand poète national, le chantre sublime et pieux de la Patrie. »

« On a misérablement entrepris, déclara Lucien Descaves, dans *Le Journal*, du vivant de Victor Hugo et depuis qu'il est mort, de rabaisser son caractère et son génie. Est-ce que cela l'empêche d'être un des sommets de la littérature française et le supérieur de tous ceux qui se couvrent de ridicule en le couvrant d'opprobre ? Il est au rang des souverains qu'on ne détrône pas. Ce n'est pas seulement l'avenir qu'il a devant lui, c'est l'éternité ! »

« Qu'un écrivain français, s'écria Auguste Villeroy, dans *L'Homme libre*, ait pu écrire ce qu'a écrit M. Farrère, c'est inouï et l'on croit rêver ! A quels sentiments obéissent donc M. Farrère et ses caudataires quand ils déversent sur Hugo cette potée d'ordures ? Que certaines gens y consentent ou non, Victor Hugo trône désormais au premier rang de nos classiques. Il incarne et représente une période prestigieuse des Lettres françaises, et les Lettres françaises, c'est la France... En cette heure pathétique où d'autres nations tentent un effort considérable pour se forger cette unité morale, esthétique et sociale qui est la sœur divine de l'unité territoriale, on se demande par quelle aberration des hommes dits cultivés s'avisent de prendre pour cible ce qui fait la plus grande gloire de leur pays. »

...La campagne continua... Un long article de *Gringoire*, signé Claude Farrère, parut bientôt et voulut prouver « aux bonnes gens » que M. Farrère ne se trompait pas, que Victor Hugo fut bien un imbécile, un lâche, et le reste :

« Je n'ai jamais caché, écrivit le Zoïle, que je tiens Victor Hugo pour un bien triste sire, assez vil, un peu niais, follement vaniteux... Victor Hugo a toujours été au-dessous de rien !... Il n'est pas de lieu commun éculé au fond duquel Hugo n'ait creusé sa place et fait son lit. Il n'est pas de basse niaiserie au milieu de laquelle il n'ait étalé sa grandiloquente sottise... »

Mais soyons tranquilles. Ce n'est pas la première fois que les moineaux gueulards, désordonnés et insolents, cherchent pouilles à l'Aigle. L'Aigle indifférent, bien au-dessus de leurs piaillements, a plané. Il plane toujours. Victor Hugo en a vu d'autres et, si nous descendions à une contre-enquête, à une contre-partie du « procès » Batault, nous ne citerions ni Théophile Gautier, ni Gustave Flaubert, ni Catulle Mendès, ni Charles Péguy, ni mille autres hugophiles cependant de marque. Nous en appellerions seulement au témoignage d'un autre poète, grand aussi, à l'art impeccable, à la conscience rigide, l'auteur des *Poèmes barbares*, qu'on a impudemment dressé contre celui de la *Légende :*

« Tel qu'il nous apparaît, a écrit Leconte de Lisle, Victor Hugo s'impose à toute intelligence compréhensive comme une force vivante... L'auteur des seuls chefs-d'œuvre lyriques que la poésie française puisse opposer avec la certitude du triomphe aux littératures étrangères, l'écrivain qui a rendu à la langue rythmée la vigueur, la souplesse et l'éclat dont elle était destituée depuis deux siècles, mérite toute la gratitude des poètes et tout le respect des rares intelligences qui aiment et comprennent encore le beau... Les sentiments tendres, les délicatesses même subtiles acquièrent, en passant par cette âme forte, une expression souveraine. Ceux qui ignorent et ceux qui méconnaissent cette richesse particulière de son génie ne valent pas qu'on se préoccupe de leur incurie ou de leur obstruction mentale... »

Comment comprendre, pourtant, que Victor Hugo ait soulevé tant de critiques passionnées chez ses contemporains et chez les nôtres ?

Auguste Villeroy a rappelé à ce propos une des belles pages du grand poète, celle où toutes les hautes cimes des Alpes, le mont Géant, le Pilate, le Pelvoux, l'Orteler, l'Albis, la Jungfrau, entonnent un chœur magnifique en l'honneur du mont Blanc, le père qui les protège, le dieu qui les dépasse, et terminent sur ces vers :

Il est plus haut, plus pur, plus grand que nous le sommes,
Et nous l'insulterions si nous étions des hommes !

Eh bien ! les détracteurs contemporains de Victor Hugo furent des hommes !

***

De notre temps, ce sont surtout les haines politiques qui se dressent contre la mémoire de Victor Hugo, qui ne fut pas seulement, en effet, un artiste inspiré, mais aussi un généreux poète du peuple et de la démocratie, un apôtre de la paix, du progrès et de la fraternité humaine. M. Georges Ascoli, dans sa leçon d'ouverture du cours Victor-Hugo, à la Sorbonne, le 4 décembre dernier, le constatait avec regret :

Car nous en sommes venus là, en notre cher pays de pensée ferme et libre : les passions partisanes règnent en maîtresses. En Allemagne, sous tous les régimes, Gœthe et Schiller sont admirés et reconnus pour grands, même lorsque la plupart de leurs enseignements semblent contredire les idées des maîtres de l'heure. Il y a beau temps, en Angleterre, que le mépris affecté à l'égard d'un Shelley ou d'un Byron a fait place à une admiration reconnaissante, et qu'on les honore comme joyaux de la couronne spirituelle du pays... Verrons-nous donc en France seulement les haines de parti l'emporter sur l'honneur, sur le sentiment national ? Un des reproches que M. Batault adresse à Hugo, c'est de ne pas avoir eu assez de considération pour les grandeurs du

passé de la France, et, s'appuyant sur des pages célèbres de Fustel de Coulanges, il réclame l'équanimité des adversaires à l'égard des grands hommes et des grandes œuvres d'autrefois. Il a raison, mais pourquoi, après de tels appels, refuser cette égalité d'âme à Hugo lui-même et lui dénier toute intelligence, toute vertu, tout talent ?

Et M. Georges Ascoli cite quelques strophes de *Tristesse d'Olympio*, où le poète, après avoir souffert parce que la nature est indifférente et oublieuse à l'égard des hommes, proclame néanmoins son amour pour elle :

Eh bien ! oubliez-nous, maison, jardin, ombrages ! Herbe, use notre seuil ! ronce, cache nos pas ! Chantez, oiseaux ! ruisseaux, coulez ! croissez, feuillages ! Ceux que vous oubliez ne vous oublieront pas.

Qui, en relisant de tels vers oserait, parler encore de pensée indigente, de jeu de rimes et de mots ?

Quelle magnificence, quelle noblesse, et quelle générosité ! Et ne vous semble-t-il pas que, de la même façon, Hugo s'adresse à ceux qui le dédaignent, le nient, réclament qu'on l'oublie : « Faites, mais, moi, je ne vous oublie point et je vous aime. C'est pour vous que j'ai travaillé ; point assez encore puisque vous me niez ; mais c'est pour vous, et jusqu'à ce que vous en soyez imprégnés, que mes œuvres verseront l'amour et la beauté. »

MENUS PROPOS

PAR CŒUR

NOS écoliers, grands et petits, ont peine à dire exactement leurs pensées : les mots leur manquent avec les tours. Si on les interroge, si on leur demande d'exprimer une idée précise, définitive : théorème, loi scientifique, ils hésitent, trébuchent, se reprennent, parfois ânonnent péniblement. Nous en eûmes tout récemment la preuve. C'est alors qu'on souhaite la récitation par cœur de la leçon ou du résumé, qui n'est guère à la mode. On a tant rabâché la phrase fameuse : « Savoir par cœur... », tant critiqué la mémoire, que les jeunes s'empressent de « suivre », leur paresse naturelle y trouvant son compte.

On se trompe en affirmant que les enfants peuvent comprendre sans apprendre et que l'essentiel pour un maître consiste à bien expliquer, à s'assurer que les auditeurs saisissent ses explications et s'y retrouvent. Au vrai, un élève peut avoir l'intuition d'une vérité sans en avoir la connaissance exacte ; il peut réussir une manipulation ou un dessin sans connaître exactement la manipulation ou l'objet dessiné. Connaître, c'est prendre conscience des idées, des sentiments ou des images qu'on porte en soi, et, sauf exception rare, il n'y a prise de conscience que si ces idées, ces sentiments ou ces images se traduisent par des mots. Un écolier connaît quand il peut traduire sa connaissance par le langage et non point seulement par les actions, quand il peut dire exactement ce qu'il fait ou ce qu'il pense. Ces maîtres ont tort qui croient qu'une idée est indépendante des mots qui l'expriment, du tour particulier qui l'enferme, et qui tolèrent chez leurs élèves des réponses vagues, incomplètes, incorrectes, où la forme n'arrive jamais à une expression définie et définitive. Indigence verbale signifie souvent indigence mentale.

Il faut un savoir étendu et solide, de la maturité d'esprit, la pleine possession de la langue, pour donner à l'idée une forme brève et saisissante, une précision achevée. Affaire de maître, non d'apprenti. A l'école, l'enfant doit apprendre en même temps l'idée et les mots ; il doit les répéter et les réciter souvent afin de les mettre, solidement associés, dans sa mémoire, ce qui n'empêche pas la compréhension, mais, au contraire, en garantit la qualité et la durée. L'ancienne méthode du « par cœur » avait du bon. Mais elle exigeait beaucoup d'application et d'effort. D'où vient son décri.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LES PROGRAMMES ET LA SCOLARITÉ PROLONGÉE

LORS des dernières « journées » organisées par la Fédération française de l'Enseignement ménager, M. Roumajon, inspecteur général de l'enseignement technique, qui avait bien voulu se charger de traiter « de l'orientation professionnelle vers les métiers ménagers », commençait ainsi son rapport :

Les conditions économiques et sociales actuelles justifient, dans notre pays (après beaucoup d'autres), la nécessité de prolonger l'obligation scolaire jusqu'à quatorze ans. Ces années d'études supplémentaires seront consacrées, pour une très large part, à l'orientation professionnelle des adolescents ou, d'une manière plus générale, à leur préparation à la vie.

Voilà une introduction heureuse à l'étude des professions ménagères, mais on peut se demander, si, pour les garçons, tout aussi bien que pour les filles, cette prolongation ne devra pas comporter également leur initiation à certains métiers utiles à la défense de la famille, sans être de ceux qui permettent au jeune garçon de gagner sa vie ; et, d'autre part, si cette prolongation ne provoquera pas un remaniement général de nos programmes primaires afin de les adapter davantage à l'époque dans laquelle nous vivons.

***

PREMIER POINT : Il y a vingt-cinq ans, je fus chargée de l'organisation pédagogique et sociale d'un milieu ouvrier. Pour la partie pédagogique, je décidai de recevoir les petits enfants, de deux à six ans, dans un jardin d'enfants et de grouper les grands, après la classe et le jeudi matin, dans une classe de garde pour y faire leurs devoirs ou s'occuper intelligemment ; le jeudi après-midi, accompagnés des maîtres, ils feraient une promenade au bois de Vincennes, au bois de Boulogne ou ailleurs et, si le temps menaçait, visiteraient un musée ou un édifice public (1). C'est là que je me suis, pour la première fois, aperçue de la difficulté que ces enfants,

(1) MME A. MOLL-WEISS : *De la rue au Foyer* (lib. Nathan).

qui jamais ne quittaient leur quartier, éprouvaient à marcher ; c'est là aussi que je me rendis compte du nombre extraordinaire des enrhumés que comportait leur groupe et je finis par découvrir que presque tous ceux qui étaient fréquemment enrhumés portaient des chaussures trouées. Si j'avais été ministre des Finances, peut-être aurais-je eu recours à un impôt destiné à des achats de chaussures ; mais je n'étais même pas électeur !... J'eus donc recours à une autre mesure ; je décidai que, tous les mercredis soir et tous les jeudis matin, une partie de mes enfants apprendraient à raccommoder leurs chaussures.

Un vieux cordonnier intelligent et aimable fut sacré professeur (1), et bientôt toute ma petite troupe, munie de chaussures étanches, se trouva dans la possibilité de braver les boues parisiennes. Bien plus, nombre de mes petits élèves d'alors, devenus pères de famille, continuent la tradition et, grâce à leur savoir-faire, allègent ainsi leur budget au chapitre des chaussures toujours si élevé dans la famille ouvrière !

Le cannage des chaises, la confection des filets à provision, etc..., complétèrent l'ensemble des petites industries familiales mises à la portée de nos jeunes garçons. Oserai-je ajouter qu'ils apprirent aussi à faire la cuisine et que j'eus la joie de couronner quelques lauréats de nos concours de pose de boutons ?

Si je n'insiste pas sur cette seconde partie de mon programme d'éducation familiale, c'est que j'en ai déjà souvent parlé et qu'il entre dans mes habituelles préoccupations d'enseignement ménager.

***

DEUXIÈME POINT : Remaniement général de nos programmes. Il faut être bien hardie, il faut ne pas faire partie officiellement de l'enseignement primaire pour oser ainsi, tout simplement, demander que tout ce qu'une longue accoutumance et de nombreux succès a consacré puisse être remis en question... Et cependant !... J'assiste tous les jours à ce que je considère comme une faute grave contre l'enfant : je vois des écoliers de dix à quatorze ans s'atteler, après les classes du matin et de l'après-midi, à de nombreux devoirs qui les prennent de cinq à sept heures, jusqu'au dîner, des leçons restant à étudier ensuite. Et, j'imagine qu'on pourrait supprimer quelques devoirs, condenser quelques leçons et, après avoir groupé les enfants *en classes restreintes*, selon leur aptitude et leur acquis, réduire de moitié la durée du travail scolaire proprement dit. Le temps qui resterait serait occupé par les travaux manuels, la promenade, les jeux si agréables et si nécessaires à l'enfant tant pour son développement physique que pour la formation de son caractère.

Réformes dont les maîtres ne sauraient se plaindre puisqu'elles comprennent la réduction de leurs effectifs d'élèves, réformes qu'on pourrait essayer d'abord dans quelques écoles seulement, en utilisant comme auxiliaires quelques-uns de nos nombreux chômeurs intellectuels. On m'opposera les compressions budgétaires. Mais, sans doute, l'introduction des chômeurs n'entraînerait-elle qu'une faible dépense, qui aurait sur l'allocation qu'on verse aux travailleurs manuels la supériorité de la rétribution d'un travail.

(1) Nous avons toujours défendu l'usage du tranchet aux enfants, afin d'éviter les accidents.

Telles sont les suggestions que, tant pour l'établissement des programmes que pour l'utilisation des heures scolaires, je croirais bon de prendre en considération avant de fixer de manière définitive le nouveau plan de travail auquel aboutira fatalement la loi proposée.

AUGUSTA MOLL-WEISS.

INTERROGER, COMME ENSEIGNER, C'EST CHOISIR

DANS son discours de réception à l'Académie française, prononcé le 31 janvier 1935, M. le duc de Broglie, faisant, comme d'usage, l'éloge de son prédécesseur, M. de La Gorce, raconta l'anecdote suivante, qui ne manque ni de saveur, ni d'à-propos :

Un examinateur, Saint-Marc-Girardin, interrogeait un candidat sur la géographie, et le candidat répondait bien. Alors il poussa les questions jusqu'aux détails les plus puérils, et le candidat resta muet. Après un silence plein d'angoisse pour le malheureux élève, le professeur le rassura : « Je vous donne, lui dit-il, une très bonne note pour ce que vous avez appris, et une bien meilleure pour ce que vous avez eu l'esprit de ne pas apprendre. » Quelle belle chose que de savoir discerner ce que l'on doit ou peut ignorer !

Au moment où s'annonce la saison des examens et des concours, voilà, certes, une jolie leçon, qui s'adresse à la fois aux professeurs, aux examinateurs et aux candidats. Puissent-ils en faire leur profit ! Savoir faire, dans un programme d'études ou d'examen, la distinction entre les notions qui ne méritent pas l'honneur d'encombrer la mémoire et celles « qu'il n'est pas permis d'ignorer », n'est-ce pas là l'idéal auquel tous les éducateurs devraient tendre ?

Il faut que les examinateurs commencent. Les maîtres et les élèves suivront aisément.

A. L.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

DESCRIPTION OU RÉCIT ?

IL importe, pour la composition française, plus encore que pour les autres exercices, de graduer les difficultés. C'est pour ce motif qu'on s'est borné, en première année, à indiquer comme sujets possibles des « descriptions, récits et lettres ». Tous les maîtres d'E. P. S. ou de cours complémentaire soucieux de se conformer à cette indication des *instructions* ministérielles ne manquent pas de proposer, dès le début de l'année scolaire, une série de sujets descriptifs à leurs jeunes élèves. La plupart établissent même une gradation savante, menant, d'une manière aussi artistique que pédagogique, du simple au complexe. On commence, par exemple, par s'intéresser à un vieux livre de classe, puis à un arbre familier, on arrive à la maison paternelle, à la chère école, puis on passe au portrait, qui n'est qu'une description d'êtres vivants. Ici, on apprend à parler du chien de berger, en évitant l'emploi des verbes « avoir » et « être » ; là, on met à l'honneur le garde champêtre ou le gendarme, en ayant soin d'insister sur les détails de la physionomie, voire même du costume, qui indiquent la sévérité professionnelle. Il faut bien reconnaître, après quelques années d'expérience, que les élèves montrent peu d'entrain pour cet exercice de description, qu'il faut toujours mettre les mêmes annotations aux devoirs, c'est-à-dire : « Travail vague ; — pas de relief, — manque de précision, style monotone. »

Des résultats si généralement médiocres ne devraient-ils pas nous conduire à penser que, quoi qu'en disent les *Instructions*, la description n'est pas un exercice facile, à la portée d'élèves de treize ou quatorze ans ? Elle exige, en effet, un esprit d'observation et un sens critique qui ne sont pas suffisamment développés chez eux. C'est à l'enseignement scientifique, plus qu'à l'enseignement littéraire, qu'il incombe de les cultiver, c'est à la vie elle-même. Les exiger trop tôt est aussi ridicule que de demander à un arbre de porter ses fruits dans la saison des fleurs.

La description demande, en outre, les qualités d'un style formé et non les tournures gauches d'un style qui se dessine à peine. Il faut savoir écrire avant de chercher à décrire. Faire le contraire, c'est demander à un ouvrier d'exécuter un travail difficile sans lui mettre entre les mains les instruments indispensables.

Enfin, dernière critique importante, la description est de peu d'utilité pratique. Avons-nous souvent l'occasion de décrire ? Au retour des vacances, direz-vous, quand nous revenons à notre domicile fixe avec une mémoire pleine de souvenirs enchantés. Eh bien ! reconnaissons en toute sincérité que quelques adjectifs qualificatifs, employés avec discernement, suffisent à évoquer les sites les plus remarquables.

— La Côte d'Azur, mon cher, merveilleux.

— La Pointe du Raz ? Grandiose, fantastique !

— Les Alpes ? Superbes, inoubliables !

Et de sortir, là-dessus, la série des cartes postales et l'album de photographies.

Si nous jetons, d'autre part, un coup d'œil sur les œuvres des écrivains descriptifs, nous reconnaissons que, bien souvent, ils ont traité la description comme un genre se suffisant à lui-même. Flaubert, aussi bien que Chateaubriand, l'incorpore le plus souvent au récit dont elle est le complément et l'ornement. Il semble bien qu'elle n'ait eu vie indépendante que dans nos programmes scolaires, et qu'elle y subsiste en raison de notre passivité devant tout ce qui est texte officiel.

***

C'EST au récit qu'il conviendrait de faire une large place aux dépens de la description. Sans aller jusqu'à le déclarer facile, reconnaissons qu'il est très accessible aux élèves. Il demande de la mémoire, de l'imagination, deux facultés qui se développent tôt chez l'enfant. Il requiert, en fait de style, moins de recherches savantes que la description ; riche, varié comme la vie, il échappe de lui-même aux tournures monotones.

Enfin, il a quelque intérêt pratique. Si personne n'est assez prétentieux et assez démodé pour se hasarder à décrire, en plein salon, la côte de Bretagne, nous nous trouvons tous, de temps à autre, dans la nécessité de faire un récit. Nous devons raconter, par exemple, notre dramatique panne d'auto, l'accident dont nous avons failli être victime, ou les manies comiques du vieux monsieur qui logeait à côté de nous à l'hôtel de X..., pendant les vacances. Le conteur brillant est celui qui plaît en société. C'est préparer l'élève à la vie sociale que de développer chez lui l'aptitude à raconter. Proposons-lui donc des sujets comme celui-ci : « M. Jourdain vient de s'endormir dans son fauteuil de personne de qualité. Racontez son rêve. » Il est quantité de sujets bien connus qui ne manquent jamais de succès auprès des élèves : « Racontez une peur que vous avez eue. Faites le récit d'une soirée de fête, etc. »

Est-ce à dire que la description devrait être totalement supprimée de nos programmes de l'année ? Comme genre indépendant, oui ; comme complément du récit, non. Elle se mêlera d'elle-même à certains sujets, elle occupera tantôt quelques lignes, tantôt un paragraphe, jamais elle ne cherchera à concentrer sur elle tout l'intérêt. Ce n'est guère qu'en 3e année qu'il conviendrait d'aborder la description pure, qu'on y soit poussé par un goût personnel, ou par le respect des *Instructions* ministérielles. On a affaire, à ce moment, à des élèves dont la personnalité commence à se manifester et qui ont appris à observer ; leur style, débarrassé des lourdes gaucheries du début, a gagné un peu de souplesse, ils sont prêts à essayer de décrire ; guidés par le maître, sur des sujets bien choisis, ils arriveront peut-être à des résultats satisfaisants. La description devrait donc être considérée comme un exercice de fin d'études primaires supérieures et non comme une pénible mise en train. Encore ferait-on sagement de ne jamais lui sacrifier le récit qui, moins artificiel, est d'un intérêt plus prenant et d'une utilité pratique plus directe.

O. PRIVET,
Professeur d'E. P. S.,

SUR LE VIF

LE BILLET PERDU

AU cours préparatoire de l'E. P. S. de B... On entre. Les élèves rejoignent leur place dans un gai brouhaha. Une brunette s'approche du bureau :

— Madame, je viens de trouver ce billet de cinquante francs, là, près de la porte...

— Près de la porte de la classe ? C'est donc quelqu'une d'entre vous qui l'a perdu ? Voyons, mesdemoiselles, qui a perdu ce billet ? Cherchez bien. Personne ? C'est inimaginable ! On laisse traîner un billet de cinquante francs dans ses poches, n'importe où !... et on le perd !... et on ne s'en aperçoit même pas !...

Suit, en quelques minutes, une excellente leçon de morale, où l'honnêteté est complimentée, où le désordre, l'insouciance, l'imprévoyance, la méconnaissance de la valeur de l'argent sont sévèrement jugés et condamnés. Tout le monde a compris.

Deux heures après. La récréation.

— Mes enfants, dit la maîtresse, j'ai là quelques carnets de timbres antituberculeux... C'est une bonne œuvre, qui permet de soigner des milliers de petits enfants malades et malheureux... Quelles sont celles qui désirent en acheter ?

Le bureau est aussitôt entouré. Quatre sous... deux francs... Il faut de la monnaie pour changer. Madame ouvre son sac, le fouille, le tourne, le retourne, et le sourire de ses lèvres se fige soudain, tandis qu'une vive rougeur s'empare de ses joues, sous le regard impitoyable de quarante paires de mirettes.

— ... Pourtant... J'avais pris un billet de cinquante francs, ce matin... Je ne le trouve plus...

— Alors, madame, dites ?... C'est vous qui l'aviez perdu, le billet ?... le billet de cinquante francs ?... qu'on a trouvé devant la porte ?...

J. S.

**

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

LA T. S. F.

UNE industrie qui vient à peine de naître et qui connaît une merveilleuse prospérité, c'est la T. S. F., et de très nombreux débouchés sont offerts par elle aux jeunes gens, soit qu'ils soient curieux et avides d'entreprendre de belles croisières dans toutes les parties du monde, soit qu'ils s'intéressent à l'industrie et à l'exploitation de la T. S. F., dont les formes si variées répondent aux aspirations les plus diverses. Elle exige, d'ores et déjà, un personnel important dont l'effectif croît de jour en jour, et la simple énumération des multiples services que rendent, à l'heure actuelle, la T. S. F. et ses innombrables applications suffit à faire augurer son extension considérable dans un proche avenir.

De toutes parts, des stations de T. S. F. s'élèvent ; sur les côtes, à l'intérieur et dans les colonies. De nombreux réseaux radiotélégraphiques sont créés ou projetés. Une de ses dernières applications, la téléphonie sans fil, est entrée dans la voie des grandes réalisations pratiques. Elle est devenue pour chacun une source, sans cesse renouvelée, de documentation, de distractions et de joies individuelles, et elle constitue, à elle seule, une des branches les plus importantes de l'industrie radioélectrique. A la technique de la T. S. F. s'apparente très étroitement le cinéma sonore et parlant ; enfin la radiotélévision et le télécinéma sont dans le domaine des possibilités de demain.

Même s'ils ne désirent pas s'orienter vers les carrières de la T. S. F., les jeunes gens qui ne sont pas libérés de leurs obligations militaires et qui possèdent les connaissances requises pourront obtenir une affectation dans une formation d'élite, où leur temps de service s'écoulera d'une façon instructive et attrayante. Ils pourront être incorporés :

Soit dans un régiment de génie de T. S. F. (lecteur au son manipulant, sapeur T. S. F., chef de poste, élève officier de réserve) ;

Soit dans un régiment d'aviation (opérateur radio pouvant appartenir ou non au personnel navigant) ;

Soit dans la marine nationale (breveté radio) ;

Soit enfin dans la section radio d'un régiment quelconque (infanterie, artillerie, chars d'assaut).

Service militaire effectué dans la T. S. F.

GÉNIE. — Le jeune homme affecté dans cette arme ne fait que très peu de classes de soldat. Son temps se passe surtout dans l'étude et la pratique de la T. S. F. Les principales affectations dans le génie se font à Versailles, Nancy, Montpellier, le Mont-Valérien, la tour Eiffel.

AVIATION. — L'aviation a besoin d'un grand nombre de spécialistes. Leur service consiste en grande partie à établir les liaisons radiotélégraphiques et radiotéléphoniques entre les centres aéronautiques et les avions, à assurer le service météorologique. Ils accumulent de ce fait des références précieuses pour la vie civile.

MARINE NATIONALE. — Les jeunes gens titulaires d'un diplôme délivré après un examen sévère (lecture au son, électricité, T. S. F.) par un des établissements reconnus par le ministère de la Marine sont affectés dans un des quatre dépôts des équipages de la Flotte (Cherbourg, Brest, Lorient, Toulon). Après un séjour à l'école de T. S. F., ils subissent un examen à la suite duquel ils sont nommés « brevetés ». Ceux qui échouent suivent un cours pendant six semaines environ. Les « brevetés » T. S. F. de la Marine sont répartis suivant les besoins des services dans les postes suivants : services radios des préfectures maritimes, stations cotières de T. S. F. de la Marine, stations radiogoniométriques.

Une fois libérés, les « brevetés radios » sont très recherchés par les Compagnies exploitantes de T. S. F.

SECTIONS RADIO DES RÉGIMENTS DES DIFFÉRENTES ARMES. — Il existe depuis quelques années dans toutes les formations : infanterie, artillerie, chars de combat, un section de radiotélégraphistes. Leur service consiste en un entraînement journalier : écoute, transmission, montages, démontages des postes en campagne. Dans l'infanterie, les liaisons assurent une cohésion entre les différentes compagnies. Dans l'artillerie, la radio sert au réglage des tirs, aux liaisons entre plusieurs batteries, etc...

En dehors du service militaire, examinons rapidement diverses carrières offertes par la T. S. F. :

Officier radio de la Marine marchande. — Il a pour fonctions d'assurer le service de sécurité et les services publics et privés à bord.

Le jeune homme diplômé peut embarquer à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans.

Il est d'abord stagiaire, puis radiotélégraphiste titulaire. A vingt-quatre ans, après un minimum de soixante mois de navigation, il peut être nommé officier radio. L'officier radio peut espérer devenir inspecteur de T. S. F. ou, s'il a passé l'examen de monteur, occuper un emploi de monteur, de chef monteur, puis de chef d'agence dans un port.

Opérateur radio d'avion. — Cette carrière très intéressante convient surtout aux jeunes gens avides de grand air, de sport et d'indépendance. Elle exige un diplôme délivré par le ministère des P. T. T. avec mention spéciale du ministère de l'Air.

Postes T. S. F. coloniaux. — Les colonies françaises possèdent un réseau radiotélégraphique important qui emploie des opérateurs, des mécaniciens, des chefs de poste.

Les contrats sont souscrits pour deux ans de service à la colonie ; outre des traitements intéressants, de nombreux avantages sont accordés.

Industrie. — Les jeunes gens possédant des connaissances égales à celles du baccalauréat peuvent devenir *ingénieurs radio-électriciens* ou *sous-ingénieurs*. Les écoles d'électricité préparent également des *chefs monteurs* et des *monteurs* qui peuvent obtenir de bonnes situations.

Commerce. — Le commerce des appareils de T. S. F. emploie de préférence des employés au courant de la technique du métier ; les jeunes gens qui s'intéressent à ce commerce ont donc intérêt à se préparer à leur profession dans les écoles spéciales.

Préparation à ces diverses carrières. — La préparation est assurée par l'*École centrale de T. S. F.*, 12, rue de la Lune (Paris, IIe) et l'*École pratique de radio-électricité*, 57, rue de Vanves (Paris, XIVe).

Ces écoles assurent aux élèves de province une organisation de cours par correspondance. Celle de la rue de la Lune leur procure des facilités de logement dans un internat universitaire.

T. BLAVIER.

Pour le goûter des écoliers parisiens

LA cherté de la vie, le chômage, la diminution des salaires réduisent les ressources des familles et ont, entre autres tristes conséquences, celle d'amener la sous-alimentation des enfants. Les médecins des écoles ont constaté que, dans certains arrondissements, le nombre des écoliers qui ne mangent pas suffisamment et qui ne se nourrissent pas des aliments qui leur conviendraient, atteint 50 et 60 pour 100 !

L'enfant maigrit, s'étiole et devient accessible à toutes les contagions. Notre grand Calmette n'a-t-il pas affirmé que *la moitié* des morts par tuberculose étaient dues à une alimentation déficiente ?

Sans doute le Conseil municipal de Paris a octroyé aux enfants de familles nombreuses et aux enfants de chômeurs la cantine scolaire gratuite de midi ; elle ne saurait suffire à alimenter complètement ces enfants. Nous avons donc résolu, avec l'aide de tous les bons Français, de parfaire leur ration en distribuant aux jeunes écoliers nécessiteux — ils sont plus de 45 000 — un goûter copieux à 4 heures. Un essai tenté dans le 6e arrondissement a donné d'excellents résultats. Successivement et selon nos ressources, nous étendrons notre action à tous les arrondissements de Paris et rêvons d'aller jusqu'à la banlieue.

Mais la réalisation de notre projet exige d'importantes ressources, et c'est pourquoi nous adressons cet appel. Il suffit d'une petite somme, versée annuellement par chacun, pour que nos enfants se développent normalement, pour qu'ils deviennent des êtres robustes, pour que nous soyons délivrés du lourd impôt qui pèse sur nous du fait de la maladie et de la misère.

Prière d'envoyer les dons et les adhésions soit au siège social, à Mme MOLL-WEISS, *présidente, 19, quai Malaquais, soit à* Mme MULLER, *trésorière, 5, rue de la Comète, Asnières. Même les dons les plus modestes seront acceptés avec reconnaissance : cinquante centimes suffisent à assurer un goûter substantiel à un de nos enfants sous-alimentés.*

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➛ *Les dispositions relatives au* **conseil des maîtres** *et à son fonctionnement sont applicables avec toute leur valeur aux* **écoles maternelles** *tout comme aux écoles primaires élémentaires* (*J. O.*, 13 fév. 1935).

➛ *Le gouvernement a décidé que les absences non autorisées de la* **journée du 12 février 1934** *n'entraîneraient pas de retenues d'émoluments, mais que les faits de* **grève** *qui se sont produits à cette date donneraient lieu à des poursuites disciplinaires toutes les fois qu'ils se seraient accompagnés de violences matérielles ou morales* (*J. O.*, 13 fév. 1935).

➛ *Chaque I. A. fixera lui-même le sujet des* **conférences pédagogiques** *après l'avoir étudié en commission pédagogique et devra le faire connaître, aussitôt que possible, aux instituteurs et institutrices ; il rendra compte, avant le 31 déc., au ministère du Travail, des résultats des conférences* (C., 14 fév. 1935).

➛ *Les élèves qui auront douze ans révolus au 31 déc. 1935 pourront, comme les années précédentes, se faire inscrire à* **l'examen du C. E. P. E.** (C., 18 fév. 1935).

➛ *Une candidate* **licenciée** *a, dans les circonstances présentes, pratiquement très peu de chances d'obtenir un poste de* **professeur dans une E. N. ou une E. P. S.** (*J. O.*, 20 fév. 1935).

➛ *Je ne peux pas assurer aux* **jeunes gens** *les emplois qu'ils sollicitent avec les* **diplômes** *que je leur ai donnés* (Paroles du ministre de l'E. N. à la Chambre, 22 fév. 1935).

➛ *Un D. du 1er fév. 1935, dans le* J. O. *du 9 fév., réserve l'emploi de* **commis d'ordre et de comptabilité** *des préfectures et sous-préfectures aux bénéficiaires* **des emplois réservés.**

➛ *Le recrutement des* **économes** *des* **écoles nationales d'enseignement technique** *forme l'objet de l'A. du 11 fév. 1935 dans le* J. O. *du 13 fév. 1935.*

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

ÉCOLES OU CLASSES INOCCUPÉES

Il y a, dans tous les départements, des écoles ou des classes inoccupées. Quelle est, en droit, la situation de ces écoles ou de ces classes ? Le maire, ou le Conseil municipal, ou le préfet peut-il en disposer à son gré, et faire verser le prix de la location dans la caisse des écoles ? Voilà deux questions qui ont donné lieu à des discussions et sur lesquelles nous allons essayer de projeter un peu de lumière.

Ou le local a été régulièrement désaffecté, ou il ne l'a pas été.

Rappelons que la désaffectation ne peut être prononcée qu'en vertu d'une délibération du Conseil municipal approuvée par le préfet (*L. 5 avril 1884, 68, mod. par D. du 5 nov. 1926*) ; que le Conseil dont il s'agit n'a pas le droit de changer lui-même la destination du local (*C. d'Ét., 23 fév. 1906*), et que la même impossibilité existe pour le maire seul (*C. d'Ét., 5 août 1904*), pour le préfet seul (*C. d'Ét., 29 avril 1904 et 25 janv. 1907.*), en dehors de toute délibération municipale.

Si le local a été désaffecté, il est libéré de toute charge, et on ne peut refuser au Conseil municipal le droit d'en disposer à son gré, sous la réserve de l'intervention préfectorale dans les cas d'aliénation ou de location pour une durée excédant dix-huit ans (*L. 5 avril 1884, 68, mod. par D. du 5 nov. 1926).* Dans cette première hypothèse, le prix du loyer, s'il y a location, figure dans les recettes de la commune, sans affectation spéciale.

Lorsque le local n'a pas été désaffecté, la situation est toute différente ; il faut qu'il y ait accord entre le préfet et le Conseil municipal pour son utilisation et la destination du montant du loyer. Le préfet ne peut dire : « La recette sera versée à la Caisse des écoles », si le Conseil municipal n'y consent pas ; mais il lui est loisible de déclarer qu'il ne donnera son approbation au changement provisoire d'affectation que si le produit de la location est versé à ladite Caisse.

C'est dans ce sens que s'est prononcé le Conseil d'État dans un avis, en date du 15 mai 1928, ainsi conçu :

« Considérant que les bâtiments d'écoles sont des propriétés communales, grevées d'une affectation au service de l'Enseignement et que, tant que dure cette affectation, ils échappent à la libre disposition de l'autorité municipale ;

« Qu'en cas de désaffectation régulièrement autorisée, les bâtiments sont libérés de toute charge et que, par suite, ils peuvent être mis en location par le Conseil municipal, le montant du loyer devant figurer parmi les recettes communales, conformément à l'article 136 de la loi du 5 avril 1884 ;

« Considérant que, pendant la durée de leur affectation scolaire, les bâtiments, même inoccupés par le service de l'Enseignement, sont néanmoins à sa disposition et qu'ils ne peuvent faire l'objet d'une location de la part de la commune sans le consentement de l'autorité affectataire ; que le produit de cette location constitue une recette communale dont le Conseil municipal a la libre disposition ; que, cependant, l'autorité chargée du service de l'Enseignement peut demander que le montant du loyer soit versé à la Caisse des écoles, mais que cette affectation de la recette dont s'agit ne peut résulter que d'un accord entre ladite autorité et la commune ;

« Est d'avis :

« Que si les bâtiments scolaires ont été régulièrement désaffectés, le montant de leur location doit figurer dans les recettes du budget communal sans affectation spéciale et que, dans le cas où, sans être désaffectés, ils sont inoccupés par le service de l'Enseignement, le produit de la location autorisée par le service scolaire ne peut en être versé à la Caisse des écoles que si le Conseil municipal donne son consentement à cette affectation. »

Le 8 juil. 1928, le ministre de l'Intérieur a fait sienne cette manière de voir, qui a été celle du ministre de l'I. P. le 6 janv. 1932 et le 26 avril 1932.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Majoration de pension pour enfants.** — *On demande : 1° si chaque conjoint d'un ménage de fonctionnaires retraités, ayant élevé trois enfants au-dessus de seize ans, a droit à la majoration de 10 p. 100 sur la pension de retraite ; 2° dans la négative :* a. *sur quel texte on s'appuie pour suppri-*

mer le livret de majoration à l'un des conjoints ; b. si l'on retient sur le livret de pension de ce retraité, dont la majoration est supprimée, un millier de francs comme perçus en trop alors que dix mois se sont écoulés ; c. pour quel motif la mesure n'est applicable qu'à certains ménages et dans certains départements.

1° Réponse négative, la majoration ne pouvant être attribuée qu'à l'un des conjoints ; 2° cette interdiction de cumul est expressément édictée par un décret-loi du 4 avril 1934 ; *b.* et *c.* il serait nécessaire, pour pouvoir formuler utilement une réponse aux questions posées par l'honorable député, que soient précisés les cas d'espèce visés par lui (J. O. *16 fév. 1935*).

Nota. — *Nous ferons remarquer au ministère des F. qu'il a fait reverser des majorations de pension pour enfants avant le décret-loi du 4 avril 1934.*

✱ **Indemnité de charges de familles.** — *Un instituteur en retraite (décrets-lois) depuis le 1er août, ayant un enfant en bas âge (son septième), n'a pas touché d'indemnité de charges de famille pour cet enfant depuis la cessation de son service (1er août 1934). Or, cette indemnité doit être en supplément de sa retraite.*

L'intéressé recevra un livret de charges de famille en même temps que son livret de pension et les arrérages lui seront payés à partir du 1er août 1934 (J. O., *20 fév. 1935*).

✱ **Légalité d'un arrêté d'admission à la retraite.** — On ne peut pas dire qu'un arrêté est illégal comme ayant un effet rétroactif lorsqu'il ne fixe aucune date pour le point de départ de son effet (*C. d'Ét., 13 fév. 1935*).

✱ **Décompte des services, invalidité.** — Lorsque la requérante prétend que ses services ont été inexactement décomptés et que son invalidité est imputable au service, elle conteste ainsi, par avance, les bases de la liquidation de sa pension ; mais c'est seulement après cette liquidation et contre l'arrêté lui concédant ou refusant une pension qu'elle peut former un recours devant le Conseil d'État ; elle ne peut le faire dès l'admission à la retraite (*C. d'Ét., 13 fév. 1935*).

✱ **Cumul d'un traitement et d'une pension.** — La majoration de pension pour enfants n'entre pas en compte dans le total du traitement et de la pension. Il n'est pas possible de faire état des retenues subies pour pension civile sur le traitement, qui doit être considéré dans son brut. On doit faire entrer en compte les arrérages de pension qui ont été l'objet d'un rappel ultérieur (*C. d'Ét., 6 fév. 1935*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

UNE AFFAIRE D'ACCIDENT (*20 févr. 1935, af. Vézinet*).

Arguments du requérant. — Ce faisant, attendu que le 18 déc. 1929, à 10 h. du matin, le jeune Vézinet (René), jouant avec ses camarades, a été blessé accidentellement à l'œil droit d'un coup de couteau donné par un autre enfant, alors que l'institutrice, sous la surveillance de qui les élèves étaient placés, se trouvait momentanément absente ; que la responsabilité de l'État ne saurait être contestée, que le jeune Vézinet a dû demeurer quarante jours dans une clinique de Montpellier et a finalement perdu l'œil ainsi endommagé ; que ces circonstances ont entraîné pour le requérant des dépenses diverses qui ont atteint au total 6 326 francs ; qu'en outre, en raison de la diminution physique dont il est atteint, le jeune Vézinet a droit à une indemnité de 40 000 francs, à laquelle il convient d'ajouter le *prætium doloris* qui ne peut être fixé à moins de 10 000 francs.

Allouer au requérant ès qualités une indemnité de 56 326 francs avec toutes conséquences de droit.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que le sieur Vézinet conclut à ce que l'État soit condamné à lui payer une indemnité à raison d'un accident survenu à son fils mineur dans une école publique que ce dernier fréquentait comme élève, qu'il déclare expressément qu'il n'entend pas exercer contre l'État l'action qu'il pourrait avoir en vertu de l'article 1 384 du code civil modifié par la loi du 20 juil. 1899 et qui ne pourrait être portée que devant l'autorité judiciaire en vertu de l'art. 2 de cette dernière loi ; qu'il fonde sa demande exclusivement sur ce que l'accident dont s'agit serait la conséquence du mauvais fonctionnement du service à l'école publique précitée ; que cette demande ainsi motivée est de celle dont il appartient au C. d'É. de connaître :

Au fond : Considérant qu'il ne résulte pas de l'instruction que l'accident dont a été victime le mineur Vézinet ait eu pour cause une mauvaise organisation ou une faute du service public de nature à engager la responsabilité de l'État ; que le requérant n'est, dès lors, pas fondé à demander l'annulation de la décision par laquelle le M. de l'É. N. a rejeté sa demande d'indemnité. Décide : Art. 1er. — La requête susvisée du sieur Vézinet est rejetée. Art. 2. — Les dépenses exposées devant le C. d'É. seront supportées par le sieur Vézinet.

***

Maître auxiliaire, bénéficiaire d'une pension de la Grande Guerre (*13 fév. 1935, af. Bressac*).

Considérant que, d'après les dispositions combinées de l'art. 18 de la loi du 26 avril 1924 et de l'art. 1er du décret du 6 août 1927, pris en exécution de ladite loi, les employés ou ouvriers auxiliaires, même temporaires dans une administration de l'État, bénéficiaires d'une pension de la loi du 31 mars 1919, seront titularisés dans leur emploi s'ils sont au service de l'État au 30 avril 1924 et s'ils justifient, à cette date, d'une année de services civils ;

Considérant que, si, le 30 avril 1924, le sieur Bressac enseignait la musique au lycée d'Aurillac depuis plus d'un an, aucune disposition de loi ni de règlement ne définissait sa situation ; qu'il ne pouvait être regardé comme un agent auxiliaire de l'État ; que, dès lors, il n'est pas fondé à demander l'annulation de la décision implicite par laquelle le M. de l'É. N. lui a refusé le bénéfice de l'art. 18 susvisé. Décide : Art. 1er. — La requête du sieur Bressac est rejetée.

***

Peut-on remplacer un membre d'un Conseil de discipline sous le coup d'une enquête administrative ? Le Conseil d'État résout la question par l'affirmative (*Arrêt du 9 nov. 1934, af. Marfaing*).

Considérant qu'il résulte de l'instruction que le sieur Greloz, membre élu du Conseil de discipline, était, à la date de réunion de ce Conseil, sous le coup d'une enquête administrative ; que, dans ces circonstances, le min. de l'Intérieur a pu légalement le remplacer par le sieur Cailmant qui, d'après le nombre des suffrages obtenus, venait immédiatement après le sieur Greloz comme membre élu du Conseil de discipline.

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

Attendu... que la mise en cause de Mlle Daumas, institutrice à Franquevaux, ne pouvait se produire qu'en vertu de l'art. 1 382 et seulement pour le cas où cette institutrice aurait commis une faute personnelle détachable de la fonction publique qu'elle exerçait et de nature à engager ainsi sa responsabilité personnelle dans des conditions telles que l'État ne pouvait lui être substitué ;

Or, attendu que tel n'est pas le cas, en l'espèce, puisque, dans sa requête introductive d'instance, le demandeur ès qualité, se basant uniquement sur l'art. 1 384, invoque un défaut de surveillance au cours d'un service réglementaire, que, dès lors, si sa demande était fondée, les conséquences dommageables de l'accident dont il demande réparation seraient supportées par l'Etat (sauf à celui-ci à exercer, le cas échéant, un recours contre l'instjtutrice dans le cas où cette dernière aurait commis une faute professionnelle dont la

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Yssingeaux, Haute-Loire, 1933). — **Les bohémiens**. — Les femmes aiment les couleurs éclatantes, le rouge qui fait bien entre les arbres, le vert qui accompagnera ce qu'elles ont déjà de rouge.

Les hommes s'habillent comme tout le monde, en plus sale, avec un grand luxe de trous et de déchirures. Ils travaillent de préférence à ne rien faire. Les femmes sont plus actives. Pieds nus, ne cachant rien de leurs mollets, elles vont, d'une ferme à l'autre, présenter des crayons, du cirage, ou simplement la main pour qu'on la remplisse. Pendant qu'elles s'occupent sur le seuil, les marmots vérifient dans la cour si rien ne traîne.

Questions. — 1. *Expliquez : « Le vert y accompagne... rouge » ; — « le rouge qui fait bien entre les arbres » ; — « un grand luxe de trous et de déchirures ».*

2. *Dites, d'après ce texte, quelques caractères naturels, instinctifs, des bohémiens.*

3. *Distinguez les propositions de la dernière phrase de la dictée.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les bohémiennes aiment les couleurs voyantes et les contrastes, c'est pourquoi elles allient le vert au rouge. La teinte vive des étoffes rouges se détache nettement sur le fond de verdure. « *Un grand luxe de trous et de déchirures* » : il semble que les bohémiens mettent leur amour-propre à se vêtir de vêtements en haillons.

2. Les caractères les plus marquants des bohémiens sont ici, surtout chez les hommes, la malpropreté et la négligence dans la tenue, et une incurable paresse. Ajoutons à cela, chez les adultes comme chez les enfants, le goût de la mendicité et de la rapine.

3. Pas de difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — « *Oh ! voulez-vous, jouons au docteur.* » *Racontez d'une manière amusante.*

➔ SUJET TRAITÉ. — C'est jeudi. « Jouons au docteur, voulez-vous ? — Oh ! oui, c'est un beau jeu où l'on a du plaisir. Jeanne, puisqu'elle est la plus grande, sera le docteur. Ginette sera la malade, et moi je suis sa mère. »

Voilà le docteur qui arrive... Il est vêtu d'un grand pardessus qu'il a trouvé dans la caisse aux chiffons, il est coiffé d'un chapeau en papier construit par lui-même, et il serre une serviette sous son bras.

— Bonjour, monsieur le docteur, je vous ai fait appeler par ma voisine, pour ma fille, qui est très malade. Entrez, monsieur le docteur, voici la chambre où couche Ginette.

Ginette est couchée sur deux chaises, un coussin sert d'oreiller, et nous avons pris une vieille couverture pour remplacer le drap, le couvre-pied.

A la vue du docteur, Ginette se cache sous les couvertures.

On va lui faire des piqûres.

Le docteur ouvre sa serviette, il prend une boîte remplie d'épingles. Il en saisit une.

— Vous n'allez pas me faire mal, docteur ?

— Non ! je vais vous piquer, tout doucement.

Il fait semblant de piquer. Ginette pousse des cris : « Aïe ! Aïe ! Aïe ! »

Les deux chaises s'écartent et voilà la patiente par terre : « Aïe ! Aïe ! »

Le docteur sursaute et tombe à la renverse. Je me mets à rire.

Maman arrive : « Qu'est-ce qu'il y a ? Qu'est-ce que vous avez fait ?

— Eh bien ! On joue au docteur, alors Ginette a tellement crié que le docteur en est tombé à la renverse. Et l'on se serre les côtes de rire. »

(*Devoir d'élève*).

III. **ARITHMÉTIQUE** (Tunisie, 1934). — 1. *Un cycliste roule à une vitesse de 14 kilomètres à l'heure pour se rendre dans une localité distante de 52 km. 500. Il se repose pendant 50 minutes dans sa course. S'il est parti à 10 h. 25, à quelle heure arrivera-t-il ?*

➔ SOLUTION. — Le temps du repos mis à part, la course demandera autant d'heures que 52 km. 500 contiennent de fois 14 km.

52,5 : 14 = 3 h. 45.

Avec le repos, elle demandera en tout :

3 h. 45 + 0 h. 50 = 4 h. 35.

Cela porte l'heure d'arrivée à :

10 h. 25 + 4 h. 35 = 15 heures.

***

2. *Pour enclore un jardin rectangulaire long de 90 mètres et large de 65 mètres, on plante de 5 en 5 mètres des piquets qui, tout posés, reviennent à 2 f. 25 chacun ; puis on tend sur ces piquets 3 rangs d'un fil de fer qui pèse 95 grammes le mètre et qui coûte 2 f. le kilo. A combien revient cette clôture ? On néglige la porte.*

➔ SOLUTION. — Calculons combien chacun des côtés contient de fois l'intervalle 5 mètres :

90 m. : 5 m. = 18 exactement.

65 m. : 5 m. = 13 exactement.

On peut mettre des piquets aux quatre coins tout en les espaçant de 5 mètres. Dans ces conditions, il y a autant de piquets que d'intervalles de 5 mètres, soit : (18 + 13) × 2 = 62.

Ces 62 piquets coûtent 62 fois 2 f. 25 :

2 f. 25 × 62 = 139 f. 50.

Calculons maintenant le prix du fil de fer. Il y en a 3 rangs de chacun 62 fois 5 mètres, ce qui fait :

5 m. × 62 × 3 = 930 m.

Il pèse 930 fois 0 kg. 095 :

0 kg. 095 × 930 = 88 kg. 350.

A 2 f. le kilo, ce fil de fer coûte donc :

2 f. × 88,350 = 176 f. 70.

De sorte que la dépense totale est de :

139 f. 50 + 176 f. 70 = 316 f. 20.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE**. — 1. *Pourquoi y eut-il une révolte contre Mazarin ? Comment appela-t-on cette révolte ? Quel est le grand général qui prit parti pour les révoltés ? Cette guerre civile dura-t-elle longtemps ? Comment se termina-t-elle ?*

2. *Quelles sont les régions de la France productrices de vin ?*

➔ RÉPONSES. — 1. Mazarin, pour subvenir aux frais de la guerre de Trente ans et aux dilapidations qui lui permettaient d'accroître sa fortune personnelle, augmenta les impôts et en créa de nouveaux, le Parlement s'opposa à cette mesure ; plusieurs magistrats ayant été arrêtés, des barricades s'élevèrent dans Paris, ce fut la *Fronde parlementaire*, 1648-1649. Elle cessa dès que les chefs d'opposition furent relâchés. Vint ensuite la *Fronde des princes*, les seigneurs mécontents se groupèrent autour du prince de Condé qui alla jusqu'à trahir la France pour s'allier aux Espagnols. Cette guerre

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** Cours moyen 1er degré **9.25** ; 2e degré et Cours supérieur. **10 fr.**

civile, beaucoup plus grave que la précédente, dura jusqu'en 1653. Mazarin finit par l'emporter. Cette insurrection a tiré son nom du « jeu de fronde », fort à la mode chez les enfants à cette époque.

4. Régions productrices de vin : *grands crus :* le Bordelais, la Champagne, la Bourgogne. — *Crus secondaires :* le Val de Loire, l'Alsace, le Jura, la Vallée du Rhône, les Charentes et l'Armagnac (eaux-de-vie). — *Vins de table* (1er rang pour la quantité) : le Midi méditerranéen (Hérault, Gard).

IV *bis.* **SCIENCES** (Pont-l'Abbé, Finistère, 1934). — 1. *Un ballon rempli d'eau est fermé d'un bouchon qui porte un tube long et fin où l'eau atteint aussi un certain niveau. En chauffant le ballon, on voit l'eau baisser d'abord un peu dans le tube, puis aussitôt remonter et dépasser son niveau primitif. Tirez-en deux conclusions.* — 2. *Quelles sont les différentes parties de notre appareil respiratoire ? Pourquoi est-il préférable de respirer par le nez ?* — 3. *Dessinez l'appareil digestif des ruminants. Nommez trois de ces animaux.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. La chaleur agit d'abord sur le ballon, ensuite sur l'eau. Le 1er des deux effets observés prouve donc que *la chaleur accroît la capacité des récipients*, ici du ballon. Le 2e prouve que *la chaleur dilate les liquides*, ici l'eau, et qu'*ils sont plus dilatables que les solides*. Car, si l'eau ne se dilatait qu'autant que le verre, le niveau du liquide dans le tube remonterait à sa 1re position, mais ne la dépasserait pas.

2. Notre appareil respiratoire est fait essentiellement de nos deux poumons. Il comprend accessoirement les voies qui y conduisent, c'est-à-dire les bronches, la trachée-artère, le larynx, le pharynx ou arrière-bouche, et les cavités nasales. En outre, chaque poumon est enveloppé d'une membrane appelée plèvre, faite de deux feuillets qui glissent aisément l'un sur l'autre quand les poumons se dilatent et se resserrent dans leur jeu de soufflet.

Le pharynx communiquant aussi avec la bouche, on peut respirer par celle-ci comme par les fosses nasales. Mais il est préférable de respirer par le nez, car, ce passage étant étroit, l'air y chemine moins vite que dans la bouche, de sorte qu'il s'humecte et s'échauffe davantage, et qu'il arrive moins sec et moins froid aux poumons. Il y arrive aussi plus pur, ses poussières étant arrêtées pa les cavités nasales.

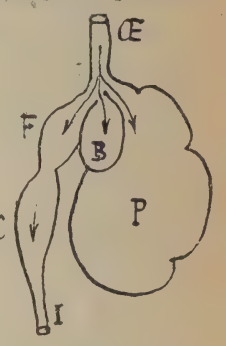

3. Ci-contre le croquis demandé, réduit à l'estomac, qui présente seul des particularités remarquables. Il est multiple, en effet, composé de la panse P où va l'herbe mal mâchée, du bonnet B où la boisson est mise en réserve, du feuillet F et de la caillette C, enfin, où vont l'herbe ruminée et la boisson.

La vache, la chèvre et le mouton sont des ruminants domestiques, le cerf et le chevreuil des ruminants sauvages.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Lorient, Morbihan, 1933). — **Garçons.** *Dessin à vue d'un globe terrestre.* — **Filles.** *Au milieu de la pièce d'étoffe, faire un pli crevé ; puis de chaque côté, à environ 1 cm. 1/2, faire un petit pli. Dans les intervalles des plis, faire au coton rouge une ligne d'ornement, de 3 cm. seulement, d'un côté au point d'épine, de l'autre au point de chaînette.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **La neige.** — Il neige. La couche s'épaissit, et *déjà*, sous un linceul uniforme, les inégalités du terrain ont disparu. Peu à peu, les chemins s'effacent, les silhouettes des objets *sur lesquels* glisse la neige se découpent en noir ou en gris sombre. A l'horizon, la lisière du bois forme une zone roussâtre rehaussée de *points* de gouache. Et la neige tombe toujours lentement, silencieusement, car le vent *s'est apaisé ;* les bras des sapins ploient sous le faix, et quelquefois, secouant leur charge, se relèvent brusquement ; des paquets de neige glissent et vont s'écraser avec un son mat sur le tapis blanc.

Les geais, les pies glapissent aigrement et font grincer leur crécelle *en volant* d'un arbre à un autre, pour chercher un abri contre les étoiles glacées qui tombent sur leur plumage ; les moineaux, blottis sous les feuilles des lierres, le long des vieux murs, poussent des piaillements de détresse.

TH. GAUTIER.

« **Questions.** — 1. a. *Expliquez les expressions : o sous un linceul uniforme, les inégalités du terrain rnt disparu » ; — « la lisière des bois forme une zone « oussâtre rehaussée de points de gouache » ; — font grincer leur crécelle ».*

i vb. *Donnez les contraires des expressions : « le ent s'est apaisé » ; — « un son mat » ; — « des iaillements de détresse ».*

2. *Nature et fonction grammaticale des mots : « déjà », « sur lesquels », « points », « s'est apaisé », « en volant ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* La neige couvre tout de sa blancheur; sous ce voile épais et partout le même, la nature est comme morte, d'où l'expression « linceul uniforme ». Les « inégalités de terrain », c'est-à-dire les saillants et les creux, se trouvent nivelés par l'épaisse couche de neige et c'est ainsi qu'ils disparaissent. L'horizon est ici limité par des bois dont la lisière forme une zone ou ceinture « roussâtre », par cela même que la neige n'a pu recouvrir complètement les feuilles sèches des chênes. Ce roux uniforme porte, çà et là, quelques taches plus claires ou plus foncées que font la neige ou les branches des arbres, ce qui fait penser à une teinte un peu terne à laquelle un peinte donnerait plus d'éclat (rehausserait) à l'aide de points de gouache, couleur pâteuse très usitée en dessin. Les cris aigres des geais et des pies imitent le grincement d'une crécelle, instrument bruyant composée d'une planchette qui produit, en tournant autour d'une petite roue dentée en bois, un bruit désagréable.

2. *Déjà :* adv. de temps, se rapporte à *ont disparu*.

Sur lesquels : expression relative formée de la préposition *sur* et du pronom relatif *lesquels*, compl. circ. de lieu de *glisse*.

Points : nom com., compl. de l'adj. qualif. *rehaussée*.

S'est apaisé : verbe apaiser, forme pronominale, passé composé, mode indicatif, 3e pers. du sing., 1er groupe.

En volant : part. présent précédé de la prép. *en*, compl. circ. de manière de *font grincer*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Imaginez un récit, pris autant que possible dans votre*

MATHERON. LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES INSTITUTEURS. 13.50

vie d'écolier, et dont la conclusion sera : « Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »

➔ Conseils. — Il s'agit en somme, ici, de refaire, en l'adaptant à votre vie scolaire, la fable du *Lièvre et de la tortue*. De deux écoliers, l'un est brillamment doué mais il se montre prime-sautier, étourdi, et il compte trop facilement sur sa mémoire pour atteindre au succès ; l'autre, au contraire, est d'intelligence moins vive, mais, par contre, il se montre sérieux et très appliqué. Qu'arrive-t-il au premier élève s'il n'est pas suffisamment surveillé ? Comptant sur ses aptitudes, il néglige tout effort sérieux et c'est seulement quelques semaines avant l'examen que, poussé par les remontrances, il se met vraiment au travail. Malgré tous ses efforts, il n'arrive point à combler son retard et échoue, alors que son camarade récolte sans surmenage et sans vaine agitation le prix de ses efforts persévérants.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Un terrain ABCD, en forme de trapèze, est vendu 5 400 f. au prix de 800 f. l'are. 1° Calculer sa surface. 2° Calculer ensuite les surfaces des triangles BDA et BDC, sachant qu'elles diffèrent de 135 m². 3° Calculer enfin la petite base AB, sachant que la grande CD a 45 mètres.*

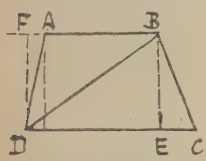

➔ Solution abrégée. — 1. Surface totale du terrain : 5 400 : 800 = 6 a. 75 ou 675 m². — 2. Surfaces des deux triangles : (675 m² : 2) ± (135 m² : 2) = 405 m² et 270 m². — 3. Hauteur BE : 405 : (45 : 2) = 18 mètres ; base AB : 270 : (18 : 2) = 30 mètres.

***

2. *Quatre personnes se partagent une certaine somme. La 1re en reçoit le tiers, la 2e les 3/4 du reste, la 3e les 2/5 du nouveau reste, après quoi il reste 1 200 f. pour la 4e part. Calculer les trois premières.*

➔ Solution. — La 1re part étant le tiers du total, le 1er reste en est les 2/3. La 2e part étant les 3/4 de ce 1er reste, le 2e reste est le quart du 1er, ce qui fait la fraction suivante du total :

$$2/3 \times 1/4 = 1/6.$$

La 3e part étant les 2/5 du 2e reste, le 3e reste 1 200 f. est les 3/5 du 2e ; c'est donc la fraction suivante du total partagé :

$$1/6 \times 3/5 = 1/10.$$

De sorte que ce total était 10 fois 1 200 f., soit 12 000 f.

La 1re part en est le tiers, soit 4 000 f. Le 1er reste est donc 12 000 f. — 4 000 f. = 8 000 f. — La 2e part est les 3/4 de ce 1er reste, soit 6 000 f. Le 2e reste est donc 8 000 f. — 6 000 f. = 2 000 f. — La 3e part est les 2/5 du 2e reste, soit 800 f.

➔ Vérification. — 4 000 f. + 6 000 f. + 800 f. + 1 200 f. = 12 000 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Nancy). — **Imagination d'enfant**. — Jean-Christophe était aussi un magicien. Il marchait à grands pas dans les champs en regardant le ciel et en agitant les bras. Il commandait aux nuages. Il voulait qu'ils allassent à droite, mais ils allaient à gauche. Alors, il les injuriait et réitérait son ordre. Il les guettait du coin de l'œil avec un battement de cœur, observant s'il n'y en aurait pas au moins un petit qui lui obéirait, mais ils continuaient de courir tranquillement vers la gauche. Alors, il tapait du pied, il les menaçait de son bâton et leur ordonnait, avec colère, de s'en aller à gauche. Et en effet, cette fois, ils obéissaient parfaitement. Il était heureux et fier de son pouvoir. Il touchait les fleurs en leur enjoignant de se changer en carrosse doré comme on lui avait dit qu'elles faisaient dans les contes, et, bien que cela n'arrivât jamais, il était persuadé que cela ne manquerait pas d'arriver avec un peu de patience. Il cherchait un grillon pour en faire un cheval. Il lui mettait doucement sa baguette sur le dos et lui disait une formule. L'insecte se sauvait. Il lui barrait le chemin. Après quelques instants, il était couché à plat ventre, près de lui, et il le regardait. Il avait oublié son rôle de magicien et s'amusait à retourner sur le dos la pauvre bête en riant aux éclats de ses contorsions.

Romain Rolland.

Questions. — 1. (4 points.) *Faites-vous une différence entre le sens de « magicien » et celui d' « enchanteur » ? Quelle est l'origine de ces mots ? — Sens de : « en leur enjoignant, réitérer ».*

2. (2 points.) *Expliquez les sentiments de l'enfant dans la phrase : « il les guettait... jusqu'à obéirait ». Ne pourriez-vous pas mettre en valeur l'un des compléments circonstanciels en changeant la construction de la phrase.*

3. (4 points.) *Nature et fonctions des propositions dans la phrase : « Il touchait... jusqu'à patience. »*

➔ Réponses. — 1. Les mots *magicien* et *enchanteur* sont ici synonymes. Magicien est venu de magie (de même que magique). Le magicien exerce sur les êtres et les choses un pouvoir surnaturel dû à une science occulte (cachée), la magie. Enchanteur est venu de enchanter (enchantement : incantation). L'enchanteur a la même puissance que le magicien dont, comme lui, il peut, à l'aide de formules magiques et au contact de sa baguette, transformer le monde au gré de sa fantaisie.

En leur enjoignant : en leur imposant l'ordre.

Réitérer : répéter l'ordre déjà donné.

2. L'enfant, entraîné par son imagination, se croit capable d'exercer sur les nuages, tel un magicien ou un enchanteur, un pouvoir surnaturel, mais il n'est pas encore bien sûr de sa puissance ; d'autre part les nuages les plus gros lui imposent une certaine crainte. Son émoi et son inquiétude se traduisent par les mots *guettant, battement de cœur ;* son espoir naïf d'être obéi au moins par un « petit » nuage est exprimé à la fin de la même phrase. — Pour mettre en valeur l'un des compléments circonstanciels : *du coin de l'œil* ou *avec un battement de cœur*, il suffirait de le placer en tête de la phrase.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Comment comprenez-vous cette parole d'Anatole France : « Les villes sont de beaux livres d'images où l'on voit les aïeux » ? Donnez des exemples à l'appui de votre interprétation.*

➔ Indications. — Les villes ont toutes conservé quelques monuments du passé, qui sont les témoignages des grands faits de l'histoire et qui nous permettent d'évoquer, avec assez de précision, les mœurs et les coutumes de nos aïeux. S'il s'agit d'une très grande ville comme Paris, Lyon, Bor-

Clot. Contes et Légendes de Shakespeare ..... *Broché.* **11 fr.** *Relié.* **15 fr.** *Toile noire.* **16.50**

deaux ou encore de certaines villes de Provence particulièrement riches en souvenirs historiques comme Arles ou Nîmes, les exemples à citer seront des plus nombreux qu'il suffira aux candidats de signaler quelques-uns des monuments les plus célèbres et ils connaissent bien. Mais si, laissant de côté ces cas en quelque sorte privilégiés, nous considérons une petite ville moins riche en œuvres d'art, nous y rencontrerons néanmoins, avec une vieille église, les ruines d'un château, quelques débris de remparts, des halles ou des maisons remontant au XVIe ou au XVIIe siècle, quelques statues de différentes époques. Et voilà un nombre suffisant de témoins du passé pour vous permettre d'évoquer ce que fut la vie de vos aïeux aux temps du moyen âge ou de l'ancien régime.

Développez de façon suffisamment précise les quelques exemples auxquels vous vous arrêterez et, par un choix heureux des détails, efforcez-vous de mettre dans ce devoir suffisamment de pittoresque, ce sera la meilleure manière de commenter adroitement les paroles d'Anatole France qu'il s'agit ici d'expliquer.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Le Massif Central. Géographie humaine : populations, agriculture, industrie, voies de communication. Carte à faire.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Le Massif Central, bien qu'il ait été, au temps de Vercingétorix, le centre de la résistance nationale reste, de par son relief, son hydrographie et la nature de son sol, pauvre le plus souvent, une région de dispersion des populations.

II. **Populations et villes.** — 4 millions et demi d'habitants, soit une moyenne de 60 au km², pas d'unité de races ni d'unité politique dans le passé. Peuplement *rural*, seuls les foyers industriels et les plaines riches comme la Limagne, atteignent 100, ou 150 habitants au km². Les plateaux granitiques : Limousin, ou basaltiques : Auvergne, Aubrac et les régions déshéritées comme le Gévaudan et les Causses sont des *foyers d'émigration* vers les centres industriels du pourtour et surtout *vers Paris*.

Une seule ville de plus de 100 000 habitants, *Saint-Etienne* (170 000), deux de plus de 50 000 : *Clermond-Ferrand* et *Limoges*. Les autres sont ou des marchés agricoles (Moulins, Aurillac, Rodez), ou des centres industriels (Le Creusot, Roanne, Alès, Castres, Montluçon).

III. **Agriculture.** — Pays de *cultures maigres* (seigle, sarrasin, pommes de terre) et *d'élevage extensif* : moutons des Causses (*transhumance*). Le Massif Central possède des châtaigniers nombreux, des bois de chênes (Périgord, *truffes*) et des *mûriers* (Gard, Ardèche). Les seules régions de riches cultures sont le *Bourbonnais* et la *Limagne* (alluvions volcaniques). *Elevage intensif* (près d'embouche) sur les monts du *Charolais* et les montagnes volcaniques du Velay, du Cantal et de l'Aubrac (planèzes).

IV. **Industries.** — La présence de la *houille* et parfois du fer a donné naissance à une série de riches bassins industriels disposés au pourtour du Massif, 1. Bassin de *Saône-et-Loire* : houille de *Montceau*, fer du *Creusot*. — 2. Groupe de la *Loire* : houille; aciers et rubans de *Saint-Etienne*, Firminy, Saint-Chamond, Rive-de-Gier ; cotonnades et soieries : Roanne, Tarare. — 3. Le bassin du *Gard* : houille à La Grande-Combe, forges d'Alès. — 4. *Au Sud* : lainages à Castres, Mazamet ; verreries à Carmaux et Albi ; forges : Aubin, Decazeville. — 5. *Au centre* : forges de Commentry ; glaces de Montluçon. — 6. *A l'ouest* : kaolin de Saint-Yrieix ; porcelaines, cuirs et papeteries de *Limoges*.

Industries locales : dentelles du Velay ; *caoutchouc* à Clermont-Ferrand ; nombreuses *sources thermales* : Vichy, Royat, La Bourboule, Saint-Galmier, Vals, etc.

V. **Voies de communication.** — 2 tronçons de *voies navigables* sans grande importance : canal du Centre, canal latéral à la Loire. Plusieurs voies ferrées importantes (*V. Atlas*).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Académie de Paris, octobre 1934). — 1. **Arithmétique.** — *1° Ranger par ordre de grandeur croissante les fractions suivantes :*

$$\frac{3}{15},\ \frac{11}{17},\ \frac{11}{9},\ \frac{7}{15},\ \frac{9}{15},\ \frac{11}{13}.$$

Justifier le classement.

2. Trouver une fraction de numérateur 4 dont la valeur soit comprise entre celles des fractions $\frac{1}{6}$ *et* $\frac{1}{5}$. *Existe-t-il plusieurs fractions répondant à la question ?*

3. Trouver une fraction de dénominateur 21 dont la valeur soit comprise entre celles des fractions $\frac{1}{6}$ *et* $\frac{1}{5}$.

➔ RÉPONSES :

$$\frac{3}{15} < \frac{7}{15} < \frac{9}{15} < \frac{11}{17} < \frac{11}{13} < \frac{11}{9}.$$

2. Soit la fraction $\frac{4}{n}$ la fraction cherchée. Il faut :

$$\frac{1}{6} < \frac{4}{n} < \frac{1}{5},$$

ou : $$n < 24 \text{ et } 20 < n.$$

Le problème a 3 solutions : $\frac{4}{21}, \frac{4}{22}, \frac{4}{23}$.

3. Si : $$\frac{1}{6} < \frac{n}{21} < \frac{1}{5},$$

$$\frac{21}{6} < n < \frac{21}{5} \text{ ou } 3\frac{1}{2} < n < 4\frac{1}{5}, \text{ ou } n = 4.$$

2. **Géométrie.** — *On donne un segment de droite fixe BC de milieu O.*

1° Démontrer que la condition nécessaire et suffisante pour qu'un triangle ABC soit rectangle en A est que le point A appartienne à une ligne L que l'on précisera.

2° B' et C' désignant les milieux respectifs de AB et de AC, on prolonge OB' et OC' de longueurs respectivement égales (OB' = B'M et OC' = C'N). Supposant que A décrit dans un sens déterminé toute la ligne L, on demande de préciser quelle ligne l_1 décrit le point M, quelle ligne l_2 décrit le point N et aussi d'étudier la direction, la position et la grandeur du segment MN.

3° Calculer l'aire S de la partie intérieure à L et extérieure à l_1 et l_2. — Application numérique : BC = 6 mètres.

➔ SOLUTION. — 1. Soit le triangle ABC, rectangle en A. La médiane AO est égale à la moitié de

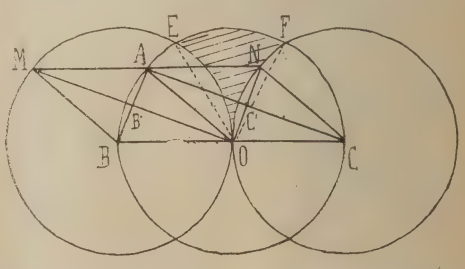

l'hypoténuse BC ; donc A est sur la circonférence de centre O et de rayon OB = $\frac{BC}{2}$.

Réciproquement, si A est un point de cette circonférence, on a OA = OB = $\frac{BC}{2}$; donc le triangle ABC est rectangle en A.

DIVIN. Contes et Légendes de l'Égypte ancienne.. *Broché.* **11 fr.** *Relié....* **15 fr.** *Toile noire.* **16. 50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La volonté.

Nous allons nous entretenir aujourd'hui de la force sans laquelle toutes nos causeries demeureraient vaines si elles n'éveillaient en vous que l'amour du bien.

Aimer la bonté, la sincérité, le courage est noble mais insuffisant. Il faut que vous puissiez pratiquer ces vertus. Où trouverez-vous la force indispensable ? **En vous.**

Des exemples de volonté chez les enfants.

André, ce matin, a pris sa pioche, sa pelle, son râteau, et s'est mis à creuser la terre dans le jardin de son grand-père, Nous l'avons laissé quelques heures à son occupation. Après le déjeûner, André est allé creuser encore avec une joyeuse ardeur. La sueur perlait sur son front, ses cheveux étaient collés aux tempes ; il ne faiblissait pas, pourtant.

Le soir, nous avons été surpris de la profondeur du trou fait par André.

Au mois de juillet, sur la plage, de nombreux enfants ont participé à un concours de châteaux de sable. Josette en avait édifié un magnifique. Elle pourrait nous dire quels efforts de patience il lui avait demandés.

André, Josette accomplissaient avec élan une tâche qu'ils s'étaient assignée. Ils éprouvaient de la fatigue, mais le désir d'atteindre un but précis la leur a fait vaincre. Ils ont montré qu'ils étaient capables de **volonté**.

Avoir de la volonté, c'est envisager un résultat défini et s'efforcer de l'obtenir en y employant toutes les forces de son esprit et de son corps : André voulait faire un puits et n'épargnait pas sa peine ; les petits constructeurs de châteaux de sable voulaient édifier un ouvrage digne d'être remarqué au concours et n'hésitaient pas à le refaire plusieurs fois.

Vous seriez tous capables d'efforts analogues ; du reste, pendant nos récréations, j'admire la patience des joueurs de billes, l'énergie des joueurs de ballon jamais las, même pendant les jours de forte chaleur... Vous manifestez tous de la volonté au cours de vos jeux qui vous font supporter sans vous plaindre le froid, la chaleur, la faim, la fatigue, parfois la douleur.

Cette volonté-là est naturelle aux enfants. Mais je n'affirmerais pas qu'André ou les constructeurs de châteaux de sable, pourtant si acharnés à leur tâche, sont des personnes douées de volonté.

Avoir de la volonté suppose en effet d'autres qualités que celles du joueur plein d'entrain. Il faut pouvoir supporter la fatigue, les privations pour un **but plus noble** qu'un petit puits d'enfant, ou un château de sable. Il faut, de plus, **persévérer dans l'effort** pendant des jours, des mois, des années, toute la vie.

Une volonté meilleure.

André n'avait pas de mérite à peiner pour faire une chose qui lui était agréable. Mais si je lui commande de faire une page d'écriture au moment où l'envie de jouer le tente et qu'il s'applique à bien former ses lettres, lentement, avec patience, il fait preuve d'un effort de volonté plus méritoire.

Vouloir, c'est **accepter ce qui nous déplaît** quand ce qui nous déplaît satisfait la raison, et essayer d'obéir à la conscience en triomphant de tous les obstacles.

Marie, le mercredi soir, s'est couchée de bonne heure, se promettant d'être matinale le lendemain pour étudier ses leçons. Le lendemain, la sonnerie du réveil l'arrache au sommeil. Mais, dehors, le vent souffle, il fait froid ; Marie est douillettement enfouie sous l'édredon. C'est bien plus agréable de rêver ou de dormir au chaud que d'étudier !

La voix de la paresse murmure à l'oreille de Marie : « Tu as le temps de repasser tes leçons ; la journée est longue ; si tu restes un peu plus au lit, tu seras plus dispose ensuite pour travailler. »

Pourtant, la conscience est la plus forte. Sans réfléchir plus longtemps, Marie saute à bas du lit, s'habille promptement et se plonge dans l'étude.

Voilà un **acte de volonté** qui honore Marie.

Un matin d'hiver, à la campagne, Yvonne a dû aller prendre de l'eau à la fontaine située à deux cents mètres environ du village. Le froid était vif : le givre pendait aux branches des arbres et les ruisseaux étaient gelés sur les bords du chemin.

En allant vers la fontaine, Yvonne sentait le vent glacial lui cingler le visage. Elle avait envie de retourner à la maison pour éviter cette souffrance, mais son amour-propre s'irritait de cet aveu de faiblesse. Elle a donc marché courageusement vers le but, a rempli ses deux seaux. Le retour lui a été plus pénible encore. Le vent projetait l'eau sur ses doigts que le vent gerçait aussitôt. Allait-elle abandonner ses deux seaux sur le chemin ? Non, Yvonne a supporté vaillamment, jusqu'au bout, la fatigue et le froid pour s'acquitter d'une tâche utile. Cet effort de volonté a été plus douloureux que celui de Marie.

Ce sont de petits efforts semblables à ceux de Marie et d'Yvonne qui, renouvelés chaque jour, font les héros de la volonté, tels le général Drouot, Michelet, René Caillé...

La vraie volonté est persévérante.

Le père de Marcelle avait l'habitude de fumer. Sa santé s'étant altérée par suite de l'abus du tabac, le docteur lui a interdit la moindre cigarette. Respecter cette prescription lui a été extrêmement difficile. Il se sentait encouragé à l'enfreindre surtout quand ses camarades fumaient en sa présence. Mais il s'est dit : « Je serai gravement malade si je fume. On sera malheureux chez moi par ma faute. Non, je ne fumerai pas. »

Il a **dominé sa passion**. Quelle puissance le lui a permis ? Sa volonté.

Le père de Marcelle aurait pu résister une fois à la tentation de fumer, mais y succomber le lendemain. Pensez-vous alors que son courage de la veille aurait eu de la valeur ? Non,

Bernard. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

puisqu'il ne lui aurait pas suffi pour vaincre sa passion d'une façon définitive. Aurions-nous pu affirmer que c'était un homme d'une volonté ferme ? Pas davantage. Nous aurions simplement assisté à un **éclat de volonté**, quelque chose de comparable à la flamme d'un feu de paille, presque aussitôt éteinte. La volonté est au moins toujours égale à elle-même, **les difficultés la trempent, l'affermissent au lieu de l'affaiblir.** C'est une belle flamme intérieure qui dure toute la vie. Elle est persévérante.

SUZANNE est persévérante dans l'étude parce qu'elle étudie ses leçons chaque jour avec la même ténacité, le même vif désir de s'instruire.

La puissance de la volonté.

La volonté réalise les plus étonnants miracles. Dans nos leçons d'histoire, nous avons insisté sur la vie malheureuse des hommes primitifs.

Non seulement, l'homme était venu au monde nu, sans abri, voué à périr sous le coup des intempéries ou des pièges de toutes sortes que lui tendait la nature, menacé à chaque minute d'être dévoré par les animaux féroces, mais encore il ignorait les douces joies de l'âme : joie de la sympathie, de la bonté, de la beauté.

Il a dû vaincre d'abord les ennemis extérieurs, les plus pressants à combattre, s'il voulait vivre ; en même temps, il a dû triompher de son ignorance, de sa paresse, de sa cruauté, de son injustice pour conquérir l'aptitude aux joies délicates du cœur. Comment serait-il parvenu sans volonté à terrasser des adversaires aussi redoutables !

L'eau, avec les années, finit par user les roches les plus dures ; les canaux, les tunnels les plus grandioses n'ont été creusés qu'au prix **d'efforts répétés longtemps avec la même énergie ;** l'homme a fait le canal de Suez, coup de pioche après coup de pioche ; le percement du tunnel du Mont-Cenis a coûté **des années de souffrances** aux ingénieurs et aux ouvriers qui y ont travaillé.

Pierre par pierre, les maçons ont construit notre école, votre maison et, dans tous les grands pays du monde, de splendides édifices qu'on admire.

Les villes, les cultures, les routes, les réseaux de voies ferrées qui sillonnent la terre ; les millions de livres qui ont été écrits, les découvertes de tous ordres qui ont amélioré et révolutionné la vie de l'homme moderne, tout est l'œuvre de **l'énergie persévérante** tendue toujours vers le même idéal.

La nécessité de la volonté.

Nous avons tous besoin de volonté pour bien vivre : L'écolier, pour apprendre à lire et à écrire ; plus tard, pour faire des progrès en calcul, en français, pour comprendre et retenir les leçons, pour s'astreindre à travailler à l'heure marquée pour l'étude au lieu de jouer.

Vous avez besoin de volonté pour triompher de votre paresse, de votre gourmandise, de votre colère, de votre égoïsme, de votre orgueil...

Pour être exactes et assidues à l'école, la volonté vous est indispensable ; plus tard, quand vous serez des ouvrières ou des mères de famille, elle vous permettra de ne pas être en retard dans votre travail, car vous serez ponctuelles, elle vous aidera à supporter les mille contrariétés de l'existence, les rigueurs de l'hiver et de l'été, la faim, la soif, la fatigue sans récrimination.

Sans volonté, l'homme est comparable au roseau ballotté par les vents ; il est le jouet de ses passions, mène une vie incohérente. Il accepte lâchement les injustices qu'il voit autour de lui au lieu de protester de toute sa force ; il favorise ainsi les méchants.

Il n'est capable d'aucune initiative : la société ne peut rien espérer de lui qui exige un effort soutenu. Souvent, il est victime de son intempérance.

L'éducation de la volonté.

On n'acquiert pas du jour au lendemain une **volonté robuste.** Il faut la **fortifier** par les petites victoires remportées chaque jour sur soi-même.

Je me mets facilement en colère ; je sens que je vais m'impatienter : je pense aux personnes que j'ai toujours vues calmes et souriantes dans l'exercice de leur travail, à ma mère ou à mon père, à mon maître et j'essaie de m'apaiser.

Je suis paresseuse : je m'occupe précisément aux travaux qui me répugnent.

Je suis gourmande : je me prive du dessert qui me tente le plus.

Je suis égoïste : je fais le geste qui coûte le plus à mon égoïsme.

Le premier triomphe sera malaisé, mais l'habitude transformera bientôt en plaisir les tâches qui me semblaient d'abord fastidieuses.

LECTURE. — Drouot écolier.

Le jeune Drouot s'était senti poussé à l'étude des lettres par un très précoce instinct. Agé de trois ans, il allait frapper à la porte de l'école... et, comme on lui en refusait l'entrée parce qu'il était encore trop jeune, il pleurait beaucoup.

On le reçut enfin. Ses parents, témoins de son application toute volontaire, lui permirent avec l'âge de fréquenter des leçons plus élevées, mais sans rien lui épargner des devoirs et des gênes de leur maison.

Rentré de l'école ou du collège, il lui fallait porter le pain chez les clients, se tenir dans la chambre publique avec tous les siens et subir dans ses oreilles et son esprit les inconvénients d'une perpétuelle distraction.

Le soir, on éteignait la lumière de bonne heure, par économie, et le pauvre écolier devenait ce qu'il pouvait, heureux lorsque la lune favorisait par un éclat plus vif la prolongation de sa veillée. On le voyait profiter ardemment de ces rares occasions. Dès les deux heures du matin, quelquefois plus tôt, il était debout ; c'était le temps où le travail domestique recommençait à la lueur d'une seule et mauvaise lampe. Il reprenait aussi le sien : mais la lampe infidèle, éteinte avant le jour, ne tardait point de lui manquer de nouveau ; alors, il s'approchait du four ouvert et enflammé et continuait à ce rude soleil la lecture de Tite-Live ou de César...

LACORDAIRE.
(*Éloge du général* DROUOT).

RÉSUMÉS. — C. M. — **Avoir de la volonté, c'est être capable d'efforts pénibles et persévérants pour accomplir la tâche que nous conseille la conscience.**

Je veux avoir de la volonté. Pour cela, je m'appliquerai surtout à faire ce qui me déplaît et contrarie mon égoïsme, ma paresse ou mes désirs.

Je garderai toujours le souvenir des héros de la volonté (Pasteur, René Caillé...).

C. E. et C. P. — **« Vouloir, c'est pouvoir. »**

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

BELGBEDER. La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 41 à 49.

I. **Présentation des nombres.** — *a.* Revoir le nombre 40, sa composition (4 dizaines), son écriture; *b.* Partir de 40 bûchettes, on ajoute une, 2, 3... 9, on obtient les nombres, quarante et un, etc.;

c. Compter des objets variés jusqu'à 49, en ayant bien soin de séparer les dizaines.

II. **Écriture des nombres.** — Suivre la marche habituelle, le 4 représente les paquets de 10, et les chiffres à sa droite les unités supplémentaires. Rapprocher des nombres étudiés entre 30 et 40.

III. **Étude de la composition des nombres.** — 1. Addition et soustraction. — On étudiera à l'aide d'un matériel varié les principales décompositions suivantes :

40 + 1 ; 40 + 2 ; 40 + 9 ou :
4 diz. + 1 ; 4 diz. + 2 ; ... 4 diz. + 9.
20 + 20 + 1 ; 20 + 20 + 2 ; 20 + 20 + 9 ;

et encore :

42 = 41 + 1; 43 = 41 + 2; 49 = 41 + 8, etc.

Rapprocher des nombres correspondants dans les dizaines précédentes.

Faire, en ce qui concerne la soustraction, les opérations inverses :

41 = 43 — 2 ; 41 = 44 — 3, etc.
49 — 20 = 29 ; 48 — 20 = 28, etc.

2. Multiplication et division. — Étudier surtout les groupements par 2 et par 3, ne pas trop insister d'ailleurs et toujours être concret.

Faire constater que l'on peut partager 42, 44, 46, 48 bûchettes en 2 parts égales, mais pas 43, 45, 47, 49 ; 45 bûchettes se partagent en 3 parts égales de 15, 42 en 3 parts égales de 14, 48 en 3 parts égales de 16.

III. **Exercices variés** — Faire compter de nombreux objets, dont le nombre est compris entre 41 et 49, les faire disposer par tas de 2, de 3, de 4, par groupes de 10 surtout.

Faire de nombreuses opérations manuelles que l'on traduira par le dessin sur l'ardoise.

IV. **Les quatre opérations.** — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*

24					
32	+ 12	48	45	23	44 | 2
+ 14	+ 13	— 23	— 24	× 2	

2. *J'avais 32 f., maman me donne 12 f. Quelle somme ai-je maintenant?*

3. *Pierre avait 45 billes, en jouant il en perd 5, puis 10. Combien en a-t-il maintenant?*

4. *Combien faut-il de bons points pour que le maître puisse en donner 2 à chaque élève de la classe?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le gramme, le décagramme.

Partir de l'expérience des élèves. Un grand nombre de marchandises sont vendues au poids. Décrire sommairement la balance, faire raconter comment se fait une pesée.

L'unité qui a été choisie pour évaluer les poids est le gramme (1 gr.). Montrer le poids d'un gramme ; ce poids est petit, on se sert surtout de ses multiples. Soupeser le poids d'un gramme.

Montrer le poids de 2 g., de 5 g., de 10 g. Le poids de 10 g. s'appelle un décagramme (dag.).

Observer la boîte de poids en laiton, on trouve un poids de 20 g. et un poids de 50 g.

Faire effectuer des pesées à l'aide des poids étudiés.

Exercices. — 1. *Dessiner le poids de 50 g.*

2. *Évaluer approximativement le poids de quelques objets.*

3. *Exercices de conversion :*

40 g. = . dag ; 50 g. ; = dag.
55 g. = . dag. . g. ; 79 g. = . dag. . g.

Bien montrer que compter par dag., c'est compter par dizaines de g.

4. *Problèmes :*

a. *Dans une boîte de poids, il y a les poids suivants : 1 g., 2 g., 2 g., 5 g., 10 g., 20 g., 20 g., 50 g Quels poids faut-il mettre dans la balance pour peser 75 g., 92 g., 36 g.*

b. *On a mis les poids suivants dans la balance pour peser du beurre : 50 g., 20 g., 2 g., 2 g., 1 g Quel poids a-t-on pesé?* Réponse. → **75 g.**

La division (zéros au quotient).

Problème. — *Pour 2 478 f., combien peut-on avoir de lapins à 12 f. la pièce ?*

Solution :

Le nombre de lapins que l'on peut avoir est de : $\frac{2\,478}{12}$ = 206 lapins.

2478 \| 12
078 \| 206
6

Montrer qu'en opérant comme il a été indiqué dans les leçons précédentes on trouve un dividende partiel 7 qui est plus petit que le diviseur; dans ce cas, on abaisse le chiffre suivant du dividende et l'on continue l'opération après avoir écrit un zéro au quotient.

Exercices. — 1. *Effectuer les opérations suivantes :*

9 010 : 22 ; 392 370 : 49 ; 15 760 : 51 ; 30 841 : 14 ;

2. *On achète 24 moutons pour 4 944 f. Quel est le prix d'un mouton?* Réponse. → **206 f.**

3. *Pour 3 162 f. combien un chapelier peut-il avoir de casquettes à 31 f. pièce?* Réponse. → **102 f.**

Problèmes.

1. *Une fermière va au marché, elle vend 3 paires de poulets à 29 f. la paire, 6 douzaines d'œufs à 4 f. la douzaine et 8 kg. de beurre à 24 f. le kg. Combien a-t-elle reçu en tout? Elle achète une baratte qui lui coûte 72 f. Avec l'argent qui lui reste, combien pourra-t-elle avoir de mètres de toile à 11 f. le m. ?* Réponse. → **21 m.**

2. *Un ouvrier agricole a travaillé 26 jours dans une ferme, il gagne 28 f. par jour. Combien a-t-il gagné? Pour le payer, on lui donne une barrique de vin de 125 l. estimée 2 f. le litre, et 12 dal. de pommes de terre à 5 f. le dal. Quelle somme d'argent doit-on lui donner pour compléter le paiement?* Réponse. → **428 f.**

3. *J'achète chez le marchand de meubles une table estimée 425 f., 3 chaises à 60 f. pièce et un buffet de bois blanc valant 350 f. Je paie avec un billet de 1 000 f. Combien doit-on me rendre?* Réponse. → **45 f.**

4. *Un éleveur vend 16 moutons à raison de 4 f. le kg. Chaque mouton pèse en moyenne 45 kg. Trouver le prix de vente des 16 moutons.* Réponse. → **2 880 f.**

5. *Un bijoutier achète des montres 155 f., il les revend 225 f., mais il donne à chaque acheteur une prime estimée 34 f. Combien le bijoutier gagne-t-il sur la vente d'une montre? Sur la vente de 25 montres?* Réponses. → **36 f. ; 900 f.**

Calcul mental.

On retranche d'un nombre exact de dizaines un nombre quelconque.

Soit à faire la soustraction : 60 — 27.

S'appuyer comme dans la leçon précédente sur la propriété fondamentale de la soustraction de 27 à 30 = 3 unités ; de 30 à 60 = 30 unités ; 30 + 3 = 33 ; 60 — 27 = 33.

Exercices (procédé Lamartinière).

1. *Calculer les différences :*

90 — 21 ; 70 — 43 ; 20 — 12.

2. *Donner de petits problèmes oraux.*

Thuret. Précis de géométrie des Cours complémentaires... Broché.., 16 fr. Cartonné. 18 fr.

COURS MOYEN

Les mesures de volume (suite).

On sait que les mesures de volume sont de 1 000 en 1 000 fois plus grandes ou plus petites. Dans l'expression décimale 1 m³ 875 ; 875 représente des millièmes de m³, c'est-à-dire des dm³ et non des mm³, de même, dans l'expression 1 dm³ 5, 5 représente des dixièmes de dm³, soit 500 cm³, puisque 1 dm³ = 1 000 cm³.

Dans un nombre représentant un volume, il faut donc 3 chiffres pour chaque unité, et l'on a le tableau suivant :

m³	dm³	cm³	mm³
●●●	●●●	●●●	●●●

Chaque point représentant un chiffre.

LIRE UN VOLUME. — 434 m³ 873 247 se lit 434 m³ 873 dm³ 247 cm³.

13 dm³ 274 892 se lit 13 dm³ 274 cm³ 892 mm³.

On peut, tout au moins au début, se servir du tableau précédent en écrivant chaque unité dans la case qui lui correspond.

ÉCRIRE UN VOLUME. — Écrire : 14 m³ 125 dm³ 12 cm³ 3 mm³ : écrire les unités dans l'ordre en ayant soin de représenter chacune d'elles par 3 chiffres, remplacer par des zéros les ordres qui manquent, on aura donc :

14 m³ 125 012 003.

8 dm³ 3 mm³ s'écrit 8 dm³ 000 0003.

EXERCICES DE CONVERSION :

Exemple : convertir 24 734 dm³ en m³. On a :

24 734 dm³ = 24 m³ 734.

Convertir 2 m³ 8 357 en dm³ ; on a :

2 m³ 8 357 = 2 835 dm³ 7.

Exercices. — 1. *Lire les volumes suivants :*

832 m³ 043 024 003 ; 3 dm³ 0 004 ;

2. *Écrire les volumes suivants :*

1 m³ 3 dm³ ; 11 dm³ 4 mm³ ;

3. *Exercices de conversion :*

a. *Convertir en m³ :*

8 234 dm³ ; 494 300 cm³ ; 874 234 mm³.

b. *Convertir en dm³ :*

1 493 cm³ ; 11 m³ 432 ; 47 m³ 874 848.

4. *Problèmes :*

a. *On achète à raison de 24 f. le m³ 3 tas de pierre ayant respectivement : 12 m³ 65 ; 4 m³ 32 dm³ ; 8 734 dm³. Quelle somme doit-on payer ?* RÉPONSE. ➔ **610 f.**

b. *Combien faut-il retrancher de dm³ à 442 dm³ pour avoir le quart d'un m³ ?* RÉPONSE. ➔ **192 dm³.**

c. *Le dm³ de mercure pèse 13 kg. 6. Quel est le poids d'un cm³, d'un mm³ de mercure ?* RÉPONSE. ➔ **13 g. 6 ; 13 mg. 6.**

Capacités et volumes.

Le litre vaut un dm³. Faire trouver aux élèves la correspondance entre les mesures de capacités et les mesures de volume.

Exercices.

1. *Convertir en litres :*

14 m³ 5 ; 400 cm³ ; 2 m³ 45 dm³ ; 4 m³ 4 dm³.

2. *Convertir en dal. :*

247 m³ ; 12 m³ 837 ; 7 400 dm³.

3. *Convertir en centilitres :*

2 m³ 350 dm³ ; 4 dm³ 635 ; 8 cm³ 294 mm³.

4. *Convertir en m³ :*

8 742 l. ; 4 247 dal. ; 87 hl. 834.

5. *Convertir en dm³ :*

84 842 l. ; 4 247 dal. ; 4 274 dl.

6. *Une carafe contient 2 l. 4. Combien contient-elle de petits verres de 12 cm³.* RÉPONSE. ➔ **200.**

7. *1 l. d'air pèse 1 gr. 293, 1 litre d'hydrogène pèse 0 g. 0 896. Quel est le poids d'un m³ d'air, d'un m³ d'h. ?* RÉPONSES. ➔ **1 kg. 293 ; 0 kg. 0896.**

Les fractions.

Opérations.

1. **Addition.** — Montrer en prenant des exemples concrets que si les fractions ont le même dénominateur, on fait la somme des numérateurs ; dans le cas contraire, la réduction au même dénominateur s'impose.

2. **Soustraction.** — Si les fractions n'ont pas le même dénominateur, on fera avant la différence des numérateurs la réduction au même dénominateur.

REMARQUE. — Quand il s'agit de faire l'addition ou la soustraction de nombres fractionnaires, on réduira les entiers en fraction.

3. **Multiplication.** — *a.* 1er PROBLÈME. — (Multiplication d'une fraction par un nombre.) *On achète 6 coupons d'étoffe ayant chacun $\frac{4}{7}$ de m. de longueur. Calculer la longueur totale.*

Longueur totale : $\frac{4}{7}$ de m. × 6.

Pour rendre $\frac{4}{7}$ 6 fois plus grand, on multiplie le numérateur par 6, donc :

Longueur = $\frac{24}{7}$ de m. = 3 m. $\frac{3}{7}$.

Énoncer la règle :

On peut diviser quand c'est possible le dénominateur par le nombre :

Exemple : $\frac{5}{12} \times 3 = \frac{5}{4}$.

b. 2e PROBLÈME. — (Multiplication d'un nombre par une fraction.) *Quel est le prix de $\frac{7}{8}$ de m. de ficelle à 4 f. le m. ?*

Prix : 4 f. × $\frac{7}{8}$. Chercher le prix d'un huitième, soit $\frac{4}{8}$ f., et le prix de $\frac{7}{8}$, soit $\frac{4 \text{ f.} \times 7}{8} = 3$ f. 50.

Énoncer la règle.

Cas particulier : Quels sont les $\frac{5}{8}$ d'une somme de 160 f. ?

On a : $\frac{1}{8}$ de 160 f. $= \frac{160 \text{ f.}}{8}$;

et $\frac{5}{8}$ de 160 f. $= \frac{160 \text{ f.} \times 5}{8} = 100$ f.

Prendre une fraction d'un nombre, c'est multiplier le nombre par la fraction.

c. 3e PROBLÈME. — (Multiplication d'une fraction par une fraction.) *On a encore à faire les $\frac{4}{7}$ d'un travail ; on fait les $\frac{2}{3}$ de ce reste. Quelle fraction du travail total vient-on de faire ?*

On a fait les $\frac{2}{3}$ des $\frac{4}{7}$ du travail total. Le $\frac{1}{3}$ de $\frac{4}{7}$ est une fraction 3 fois plus petite que $\frac{4}{7}$, soit $\frac{4}{7 \times 3}$. Les $\frac{2}{3}$ de $\frac{4}{7}$ valent donc $\frac{4 \times 2}{7 \times 3} = \frac{8}{21}$; on a fait les $\frac{8}{21}$ du travail total.

Énoncer la règle.

Exercices. — 1. *Additionner les fractions suivantes :*

$$\frac{4}{5} + \frac{2}{5} ; \quad \frac{8}{7} + \frac{3}{11} ; \quad \frac{2}{9} + \frac{1}{7} + \frac{3}{2}.$$

2. *Effectuer les soustractions suivantes :*

$$7 - \frac{2}{9} ; \quad \frac{2}{3} - \frac{1}{7} ; \quad \frac{8}{9} - \frac{3}{11}.$$

3. *Effectuer les multiplications :*

$$\frac{2}{3} \times 4 ; \quad 5 \times \frac{6}{11} ; \quad \frac{7}{9} \times \frac{3}{4} ; \quad 2 \times \frac{4}{11}.$$

Problèmes sur les fractions.

I. **Addition et soustraction :**

1. *Un faucheur a fauché les $\frac{2}{5}$ d'un pré le matin,*

BESSE et FAYOLLE. **Arithmétique et Algèbre** des Cours Compl. et des E. P. S. (1re année). *Broché.* 13.30 *Relié.* 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision.

MATÉRIEL. — *Carte des acquisitions des Capétiens. Gravures : cathédrale, foire, trouvère, etc. ; le Louvre de Philippe-Auguste, la Sainte-Chapelle.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Conduire l'interrogation de manière à fixer les points suivants : les noms des grands Capétiens, l'accroissement de l'étendue de leur domaine, leur effort pour établir l'ordre chez eux et pour organiser le royaume, le prestige des rois de France (Bouvines, saint Louis, Philippe le Bel et le pape). Faire parler de quelques manifestations de la civilisation de l'époque.

Les enfants doivent avoir l'impression que la France pacifiée du XIVe siècle ne ressemble plus à la France des premiers Capétiens et que l'époque de saint Louis est une grande époque de notre histoire. Notre patrie s'est peuplée et enrichie : à force de travail, les paysans sont devenus moins misérables, beaucoup se sont affranchis; les marchands, protégés des pillards, font de bonnes affaires. Au XIVe siècle, Paris est déjà une grande ville.

Ce n'est, du reste, pas à dire que tout soit parfait. Les procès-verbaux des enquêteurs royaux révèlent des mœurs brutales, des abus de pouvoir des administrateurs. « La crainte des bailes ou des prévôts paralysait les petites gens : l'un d'eux, sur une accusation plus ou moins vaine, est mis à la torture et il en sort estropié pour le reste de sa vie. A un autre, qui osait dire à un bas-officier qu'il préférait quitter le pays, où les vexations pleuvaient sur son pauvre dos, cet officier lui ferme la bouche avec du fumier... Un prêtre de Poitiers s'était risqué à excommunier le sénéchal de Poitou. Aussitôt celui-ci de le livrer à ses sergents et d'envoyer dans sa maison six gaillards de bon appétit, qu'il devra loger et nourrir à ses dépens. » (DUPONT-FERRIER.) Mais ces faits, loin de diminuer la valeur de l'œuvre des rois, en montrent, au contraire, les difficultés, en rehaussent le prix.

DOCUMENTS ET LECTURES. — HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 109-110 (Nathan).

COURS MOYEN

La Convention et l'Europe.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques pour les opérations militaires. Gravures : proclamation de la patrie en danger, soldats républicains, le départ du volontaire, bataille de Jemmapes, la Marseillaise de Rude (Arc de triomphe de l'Etoile).*

FAITS ET DIRECTIONS. — La Convention eut à soutenir une lutte incessante contre les ennemis de la Révolution. Elle dut recruter, instruire, discipliner de nombreuses armées (Carnot, la levée en masse, l'amalgame). Elle assura leur ravitaillement (loi du maximum) et leur équipement (réquisitions). Elle entretint leur moral : la propagande patriotique aux armées, l'esprit offensif et les représentants en mission. — Guerre à l'intérieur : les insurrections et le soulèvement vendéen (Hoche). — Guerre contre l'Europe : Jemmapes et l'occupation de la Belgique ; conquête de la Savoie, de Nice, de la rive gauche du Rhin. — La coalition vaincue : Wattignies, Fleurus, traité de Bâle (1795).

On utilisera l'histoire locale : « Enfants du pays » partis pour défendre la patrie en danger, batailles auxquelles ils furent mêlés, etc.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Levée de 300 000 hommes. — « La levée de 300 000 hommes avait été décrétée par la Convention nationale pour le 15 mars 1793. Le maire de notre village fit assembler tous les garçons de l'endroit : il s'agissait de faire un arrangement pour fournir le contingent qui était demandé par le décret de la Convention nationale. La levée comprenait tous les garçons depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à quarante ans. Comme je me trouvais avoir l'âge requis, je fus donc obligé de me transporter à la maison commune pour savoir quel serait mon sort.

« La séance étant ouverte, le maire nous donna lecture de la loi relative aux 300 000 hommes demandés par le gouvernement. Il nous fit ensuite un discours dans lequel il nous dit que c'était avec enthousiasme que nous devions répondre à l'appel de la République ; qu'il fallait chasser l'ennemi hors du territoire, et que dans six mois nous serions de retour dans nos foyers. Il ajouta que ce ne serait point un honneur pour la commune que de tirer le contingent au sort, et que, s'il se trouvait un nombre suffisant de jeunes gens de bonne volonté, on se dispenserait de cette cérémonie. Sur les hommes que nous étions pour tirer au sort, il n'en fallait que 19 pour fournir le contingent de la commune. Nous fîmes entre nous une convention de mettre à la masse chacun 100 francs au profit de ceux qui partiraient de bonne volonté, ces derniers étant dispensés de mettre 100 francs. Il ne se trouva que 16 volontaires ; il en fallait encore trois autres. A la sollicitation de mes camarades enrôlés volontairement, je me fis volontaire... » (*Mémoires de F. Lavaux*, Dentu.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 126-129 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Convention et Directoire.

MATÉRIEL. — *Se reporter aux leçons du cours moyen.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Accorder une place importante aux réformes. Montrer aussi que l'instabilité politique, la crise financière, la licence des mœurs, la perversion de l'opinion publique ont permis le renversement de la République et l'avènement de Bonaparte.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Le papier-monnaie après le 9 thermidor. — « Au moment de la chute de Robespierre, le total des créations d'assignats faites depuis le début était de 9 978 millions. Toutes les violences jacobines et terroristes n'ont pas réussi à empêcher cette masse de papier de s'effondrer. Malgré les lois qui prétendent l'imposer on l'évite : malgré le maximum les prix réels s'élèvent... En conséquence les dépenses publiques ne font que croître et on s'enfonce de plus en plus dans le cycle infernal de la vie chère exigeant des émissions nouvelles, et des émissions nouvelles accroissant de plus en plus la cherté de la vie.. D'énormes déficits mensuels de 250 à 350 millions

BERNARD et REDON. **Petite Histoire de la France et de la civilisation franç.** *Cours élément.* 6.20 *Cours moyen.* 8 fr.

ne sont couverts que par des émissions, toujours des émissions, qu'on se borne maintenant à faire faire par de simples arrêtés du comité des finances, sans publicité, dans l'espoir illusoire que l'opinion publique s'en alarmera moins, alors qu'au contraire elle s'en alarmera davantage, étant portée à supposer le mal encore plus grand qu'il n'est. Il est d'ailleurs effroyable : les 100 livres papier tombent à 20 en décembre 1794, à 18 en janvier 1795, à 14 en mars, à 10 en avril, à 4 en juin, à 3 en juillet. La monnaie nationale... s'achemine rapidement vers la mort.

« Les souffrances populaires deviennent terribles. L'hiver de l'an III fut extrêmement rigoureux et l'on vit la voie de bois (1 stère 920) monter à 200 livres, une bûche se vendre 14 francs pièce. « La cherté excessive des combustibles et la rareté des comestibles sont, disent les rapports de police, le sujet de presque toutes les conversations. » Les malheureux à qui quelque petite rente, quelque petit emploi permettaient jadis de vivre sont en proie maintenant à la plus cruelle indigence. Certains employés obtiennent de petites augmentations mensuelles, absorbées d'ailleurs, à peine viennent-elles d'être accordées par la cherté croissante des choses les plus indispensables.

« Plus généreuse pour ses propres membres, la Convention se vote d'un coup (25 nivôse an III) doublement de son indemnité journalière de 18 livres, avec effet rétroactif à partir du 1er vendémiaire. Cette manière de s'épargner à elle-même les difficultés de la vie qui tombent d'aplomb sur le public ne contribue pas peu à l'extrême impopularité dont elle sera frappée à la fin de sa carrière... » (MARION : *Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire*, Boivin.)

Absence de sécurité, sous le Directoire. — « *Ham.* Les vols se succèdent : les grandes routes et les chemins de traverse ne sont rien moins que sûrs.

« *Tourcoing.* Les propriétés sont peu respectées par la misère publique de l'ouvrier, et le relâchement de la morale, qui s'imagine que la liberté est de faire ce qui plaît. La gendarmerie fait son service avec assez de lenteur.

« *Auffay* (Seine-Inférieure). Les personnes et les propriétés ne sont point respectées. Le jour, les brigands se font délivrer forcément des subsistances. La nuit, les domiciles sont assaillis et forcés, les propriétaires maltraités, dépouillés et quelquefois incendiés. La gendarmerie est exempte de reproche, mais que peuvent cinq hommes pour courir deux cantons où les brigands fourmillent et se multiplient chaque jour ? Le nombre des mendiants est effrayant. Le même cultivateur en voit chaque jour plus d'un cent. Tantôt ils prient, tantôt ils menacent de meurtre ou d'incendie.

« *Lons-le-Saulnier.* Une des causes essentielles de l'inertie de la gendarmerie est qu'elle n'est pas rétribuée. Il est difficile de faire des tournées quand on est obligé de les faire à pied et de se nourrir souvent chez des citoyens intéressés à sa bienveillance.

« *Saint-Barbot* (Haute-Vienne). La gendarmerie est dans un dénûment extrême : depuis deux mois pas de fourrage, depuis cinq ni viande ni légumes. Sa détresse l'a engagée à faire un petit négoce, ce qui entrave beaucoup son service. » Telle était aussi la constatation du commissaire du Directoire près l'administration départementale d'Ille-et-Vilaine, qui écrit le 25 brumaire an V que plusieurs gendarmes font, au mépris des ordonnances des métiers et trafics qui les détournent de leurs occupations, ralentissent leur zèle et paralysent leur surveillance. « D'une prompte réorganisation de la gendarmerie dépend le rétablissement et le maintien de la tranquillité publique : les vols se multiplient à l'infini ; la terreur est si grande parmi les habitants des campagnes qu'aucun d'eux n'ose dénoncer les coupables... et ce silence enhardit au crime. » (Pièces d'archives tirées de MARION : *Le brigandage pendant la Révolution* ; Plon.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La vigne dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Montrer l'importance du vin, la seule des boissons fermentées qui soit l'objet d'un grand commerce international. Préciser les conditions favorables à la culture de la vigne et ses exigences, ainsi que son extension récente. Insister surtout sur les grands pays producteurs et notamment la France.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Carte de la France agricole. Graphique de la production mondiale du vin, de la production française, de la production algérienne. Gravures et cartes postales.*

EXERCICE PRATIQUES. — Relever les croquis et les graphiques sur le cahier. Étudier la production vinicole dans la région habitée ou dans une de nos grandes régions de production. Dresser un graphique de la consommation du vin dans le monde par tête d'habitant (Voir les chiffres plus loin).

LECTURE I. — **Le vignoble français.** — A l'heure actuelle, la France et l'Algérie récoltent une proportion considérable du vin produit dans le monde. Leurs vendanges totalisées donnent environ 70 millions d'hectolitres de vin, alors que l'ensemble du monde n'en fournit que 180 millions d'hectolitres.

La France est également le plus grand consommateur de vin : elle en absorbe à peu près 65 millions d'hectolitres sur une consommation totale de 160 millions.

Ces chiffres permettent de comprendre pourquoi la viticulture a toujours joui d'une vogue particulière en France. Le vignoble français s'est développé régulièrement jusqu'en 1875, année où il atteignit en moyenne à peu près 55 millions d'hectolitres de vin annuellement. La récolte de 1875 fut exceptionnellement abondante, avec 83 millions d'hectolitres.

C'est alors que le phylloxera fit son apparition en France. Ses dégâts furent si soudains et si considérables que, dix ans plus tard, il avait déjà anéanti plus de 500 000 hectares de vigne et qu'il en fit périr encore autant dans les années suivantes.

Le trouble qui en résulta eut pour effet de modifier entièrement le caractère du vignoble français. Culture de coteaux avant 1875, la vigne est descendue, depuis, dans la plaine. Jadis, les vignerons français recherchaient la qualité des crus : l'extension de l'invasion phylloxérique, provoquant une soudaine et violente disette de vin, incita les viticulteurs à demander à la vigne de produire beaucoup et, ayant désormais la quantité pour objectif, ils quittèrent les coteaux à petite production pour la plaine où les grands rendements sont de règle.

Ce phénomène se poursuit d'ailleurs encore régulièrement d'année en année. Alors que la surface du vignoble français, prise dans son ensemble, est stationnaire aux environs de 1 450 000 hectares, elle s'accroît régulièrement — quoique lentement — dans les sept départements viticoles du Midi : Aude, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse. Le vignoble de ces départements qui couvrait, au total, 532 261 hectares en 1907, accuse 601 443 hectares en 1932. C'est, en chiffres ronds, pour cette période de vingt-cinq années, une augmentation de 70 000 hectares, soit 2 800 hectares par année, à peu près.

Mais l'augmentation a été sensible, surtout au cours des cinq années 1928-1932. Pendant cette période, elle a porté sur 49 830 hectares, soit une moyenne annuelle de 9 966 hectares.

Des soins culturaux mieux entendus, mais aussi

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire. *1er volume* **15 fr.** *2e volume* **16.50**

LANGUE FRANÇAISE

Le printemps.

COURS PRÉPARATOIRE

Les plaisirs du printemps.

Aimez-vous l'hiver, avec ses jours de neige, de froid et de pluie, ses longues veillées, ses dimanches mornes? Lui préférez-vous l'automne où les feuilles s'envolent? Nous, nous aimons mieux l'époque où les oiseaux reviennent, où les feuilles éclosent, où les arbres fleurissent blancs ou roses, où tous les chemins sentent si bon ! Nous allons chercher les violettes cachées entre les feuilles tombées, nous faisons des pelotes de coucous des prés, des balles jaunes et parfumées. Nous choisissons une tige de saule pour en fabriquer un sifflet d'écorce. Nous courons les bois en quête de nids. C'est le moment joyeux où le ciel ne brûle pas encore, où les après-l'école sont de plus en plus longs. Nous chassons les premiers papillons, nous guettons les premières hirondelles.

C'est le temps de sortir de leur sac rebondi les billes de verre ou d'agate. Les toupies vont ronfler sur le sol plus sec ; on commence à voir les fillettes jouer au volant, les aînés au tennis, les papas aux boules, et les grands-pères aux quilles. Les vieilles en bonnets blancs viennent respirer le bon soleil. Les jardins se parent à neuf, d'un sol plus net, plus brun. Les parterres coquets se dépouillent des vieilles tiges desséchées... Vive le clair printemps !

ÉLOCUTION. — A quoi voit-on que l'hiver s'achève? — Quels changements observez-vous : au jardin, dans les bois; dans les champs? — Quels animaux voit-on de nouveau? — Quels changements observe-t-on dans les vêtements? — Quels jeux occupent les petits, les grands? — Quelles surprises procurent les promenades? — Pourquoi préférez-vous le printemps à l'été?

VOCABULAIRE ORAL. — Les jours sont *plus longs* qu'en hiver, le soleil est *plus chaud*, les gens s'habillent *moins chaudement, plus légèrement*, les oiseaux *reviennent, bâtissent* leurs nids. Le retour des hirondelles *annonce* le retour du... — Les *abeilles* sortent de leurs ruches ; les *papillons* voltigent comme des fous. — C'est la saison *nouvelle*, tout semble *en fête*. Les vieux paraissent *rajeunis* ; les animaux ont l'air aussi d'*aimer* le printemps.

CONJUGAISON. — Je *cueille des...* et j'en *fais* un bouquet. — Je *suis* heureux du retour du printemps. — J'*ai planté* au jardin des... — J'*ai bêché* la terre, je l'*ai ratissée*, etc.

Quand j'*aurai bêché* mon jardinet, je le *ratisserai*. — Construire ainsi les verbes : *ratisser, semer, arroser, cueillir, faire* un bouquet, *venir, s'habiller, venir, jouer* (à la balle, à la toupie, etc.).

RÉCITATION

La marche du printemps.

Voici venu le gai printemps,
Par vaux et montagnes.
Du matin clair jusqu'au couchant,
Partout on n'entend que des champs,
Par les prés, les bois, et les chants
Partons en campagne !

A. PIEDAGNEL.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

1re Année

1. Au printemps.

Les merles flûtent depuis ce matin dans la prairie ; les grives se poursuivent à travers les peupliers au bords de l'eau. De la joie monte, s'étend, gagne de proche en proche. Au ciel d'un bleu tendre, les nuées s'espacent, floconneuses. Les écorces des peupliers luisent, amollies par la montée de la sève. Les cimes des ormeaux s'alourdissent de chatons roses. Les sureaux, plus hardis, déplient leurs premières feuilles.

Et des odeurs flottent. Les blés sentent bon l'herbe fraîche ; des violettes exhalent leur petite âme au bord d'un taillis.

ÉMILE POUVILLON.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Rechercher dans ce tableau les idées successives (*oiseaux, arbres, odeurs, sensations*). C'est une esquisse hâtive résumant les **changements produits dans toute la nature.**

Mots. — *Flûtent* : rap. le mot *flûté* déjà vu. Comp. à : *claironnent, tambourinent*, etc. — Former ainsi des verbes avec *piano, carillon*. — *Gagne de proche en proche* : s'étend de plus en plus. — *La montée* : rap. de : la *sortie*, l'*entrée*, la *descente*. — *Fraîche* (nouvelle). — *Exhalent* (rap. haleine) : laissent échapper leurs parfums ; leur petite âme.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. *Le printemps* s'appelle encore le *renouveau*, c'est le temps où la nature *renaît*, ou ce qui est mort *ressuscite*. — Le printemps est *précoce*, cette année, les gelées *printanières* vont griller les fleurs. — Quand le printemps est *tardif*, il y a plus de fruits.

2. La température *s'adoucit* ; le ciel *s'éclaircit*, la sève *monte*, la végétation *part*, les arbres *bourgeonnent*, les bourgeons *éclatent*, les feuilles *se déploient*, les fleurs *éclosent*, les chatons des arbres *pendent*.

ORTHOGRAPHE. — Printemps, longtemps, de temps en temps. — Exhaler, haleine, haletant, inhalation.

Dictée. — Premier paragraphe.

GRAMMAIRE. — La proposition.

➔ Les merles flûtent depuis ce matin dans la prairie.

Cet ensemble de mots a un sens complet. Faire trouver les mots les plus importants. C'est le *verbe* avec *son sujet*.

Les autres expressions : *depuis ce matin, dans la prairie*, sont des compléments (circonstanciels, indirects).

➔ Ce groupe de mots : S + V + Compl. = Proposition.

Exercices. — 1. Faire composer des propositions avec des verbes donnés : par ex. : *s'envole, tremblait, planait*, etc. ; — des sujets donnés, par ex. : *la verdure, l'alouette, le seigle, le soleil*.

2. Relever dans le texte 1 des propositions analogues à la première.

2. Printemps lorrain.

C'était un printemps grêle et un peu maladif qui surgissait discrètement des terres sans répandre sur le sol les avalanches de couleurs et de parfums qu'il fait crouler en d'autres pays. Sur les pentes d'herbe flétrie et brûlée par les grands froids d'hiver, quelques pointes aiguës de gazon surgissaient, d'un vert neuf et luisant, des fleurs de pissenlits rayonnaient comme des étoiles jaunes. Il y avait surtout une bonne odeur de violette insaisissable et pénétrante, exhalée on ne savait d'où.

E. MOSELLY.
(*Le livre de la misère*, Plon.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qualifiez ce printemps en Lorraine (*hésitant*). — Relever les termes de l'auteur. Quelles sont les expressions qui les expliquent? (*sans répandre... pays, quelques pointes, insaisissable, on ne savait d'où*). — Quel mot résume le texte? (*discret*).

Mots. — Grêle (sans vigueur). Comp. à une fillette grêle. — *Surgissait* (sortir brusquement), *discrètement* (sans se faire remarquer). — *Avalanches de parfums* (comp. à avalanches de neiges, de couleurs) : masses brutales, énormes. — *Rayonnaient* (lançaient comme des rayons ; idée de joie et de

LEROY. La dictée au C. E. P. et au conc. des Bourses nation. (Ire et 2e séries) 7 fr.

lumière). — *Insaisissable :* difficile à distinguer plus nettement (venue on ne savait d'où). — *Pénétrante :* qui néanmoins était assez forte pour être sentie.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Trouvez des qualificatifs** pouvant s'appliquer à un printemps analogue au printemps lorrain : *pâle, maussade, anguissant, inquiet, capricieux.* — Qualificatifs contraires : *éclatant, vigoureux, riant, radieux, triomphant.*

ORTHOGRAPHE. — Aiguë, aigu, ciguë, exiguë (gu), ambiguë (gu), la bisaiguë.

Dictée. — Un printemps, grêle et maladif, surgissait ➔ jaunes.

CONJUGAISON. — **Le mode indicatif.** Revision. 1. Nous avons vu les temps *simples :* présent, imparfait, passé simple, futur simple.

A chacun de ces temps simples correspond un temps composé formé du temps simple correspondant de l'auxiliaire.

Présent donne *passé composé* (prés. aux. + part. pas.).

Imparfait donne *plus-que-parfait* (imp. aux. + part. pas.).

Passé simple donne *passé antérieur* (pas. simp. aux. + part. pas.).

Futur simple donne *futur antérieur* (fut. s. aux. + part. pas.).

Exercices. — Revoir la conjugaison des verbes en *eler, eter, cer, ger, yer, oudre, prendre,* etc., au présent.

Comparer les passés simples aux passés composés des verbes : *lire, écrire, voir, savoir, mettre, connaître, naître.*

3. La joie du printemps.

Le printemps m'avait pris comme un compagnon fou, et m'entraînait dans les haies au bord des fossés, vers les yeux clairs des sources. Echevelé, je suis les talus des fossés avec Tom qui paraît grisé, comme moi, gambade, s'arrête frémissant, prêt à bondir. Je cours, je cours à perdre haleine, derrière lui qui se joue de mes faibles jambes, je cours sans savoir où ni pourquoi, ivre de grand air, de lumière, d'une joie de jeune poulain qui se roule dans l'herbe nouvelle. Comme c'était bon alors de s'arrêter, le cœur affolé, la tête rafraîchie par le vent. Mais, fatigué, je m'assieds... Il y a là toute une éclosion de coucous en touffes ; je les cueille, je me fourre le visage dans la pelote que j'ai faite et que j'aspire en fermant les yeux.

GABRIEL MAURIÈRE.
(*Peau-de-Pêche,* Gédalge.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'un enfant de la ville qui, pour la première fois, vit à la campagne. — Quel est l'**effet** du printemps sur lui, sur le chien ? — Relever les expressions qui le montrent. — Relever les répétitions du verbe *courir.* — A quoi l'enfant se compare-t-il ? — Résumer les **joies** que ce petit garçon goûte au printemps.

VOCABULAIRE ORAL. — *Les yeux clairs des sources* (les sources naissent dans un petit creux d'eau très pure), d'où la comparaison facile à expliquer. — *Grisé, ivre* (avoir perdu sa raison) : qui a ainsi grisé, *enivré* l'enfant ? — *Gambade :* rap. *jambe, ingambe.* — *Qui se joue :* qui se moque. — *Une éclosion de coucous :* des coucous éclos. Rap. *éclos* de *clore, clos.* — *Aspire :* quelle partie de la pelote aspire-t-il ?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Le renouveau *grise, affole, enivre, enthousiasme* l'enfant. — Il *délire* presque ; il est comme *forcené, hors de lui-même,* il court comme un *insensé ;* il s'arrête, frappé de *vertige.* — Le printemps l'*enchante,* le fait *divaguer,* le *charme,* l'*ensorcelle.*

2. **Expliquer ces mots :** *échevelé, écervelé, époumonné, énervé, exaspéré, excité,* et les **appliquer** à des enfants que le printemps affole.

ORTHOGRAPHE. — Fourre, fourreau, fourrure, fourré ; — bourre, bourru, bourreau, bourrelet ; — la chasse à courre.

Dictée. — Le printemps m'avait pris ➔ herbe nouvelle.

COMPOSITION DE PHRASES

Comme *c'était bon de s'arrêter,* **le cœur affolé.**

Modifions cette construction : Qu'il faisait... — Qu'il était... — Quel bonheur de... — et **appliquons** ces diverses constructions en parlant de la cueillette des coucous ; la chasse aux papillons ; une course dans les bois ; la pêche aux grenouilles ; une promenade par les champs.

Notons : l'aspect des pissenlits fleuris ; — des myosotis ; — de l'orge, de l'avoine qui lève ; — des pommiers en fleurs ; — d'une chute de pétales ; — des sous-bois fleuris d'anémones, de muguet ; — des pervenches, etc.

Le paragraphe. — (Texte 1.) **Les oiseaux sont revenus. — Les arbres s'habillent de neuf. — Tout est gai.** — (Texte 2.) **Les premières annonces du printemps. — Sommes-nous au printemps?** — (Texte 3.) **Les plaisirs du printemps. — Les jeux des enfants... — Les bêtes sont joyeuses... — Les jeunes animaux** (le poulain, le chevreau, les poussins, les lapereaux, etc.).

RÉCITATION

Le mois de mai.

La jeune année arrive avec l'aurore au front,
Remet le temps à neuf, court d'un pas leste et prompt.
Lave le ciel, sourit à la terre engourdie
Et commence gaîment par une mélodie
Le printemps ! Chantez nids ! O fleurs, dans les fossés,
Les ravins, les étangs, les bois, les champs, croissez...
Boutons d'or... Fourmillez, liserons, églantines,
Pâquerettes, iris, muguets, lilas, jasmins.
Le petit enfant Mai frappe dans ses deux mains.
Allons, dépêchez-vous de naître, il vous appelle,
Il veut parer la terre ainsi qu'une chapelle.

VICTOR HUGO.
(*La Légende des Siècles,* Nelson.)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Jardin de printemps.

Le printemps a été tardif cette année. Les lilas n'ont encore que de petites grappes ternes, mais, dans le jardin, trois cerisiers sauvages sont en fleurs. Sous le ciel gris, ces bouquets de neige, légers, diaphanes, et comme ailés, semblent gonflés d'intense pureté ; et par terre, tapis éclatant, les narcisses sont épanouis dans l'herbe.

J'ai planté ces narcisses à l'automne en pensant que leur pâleur de cierge serait belle sous les cerisiers en fleurs ; je me disais qu'en arrivant par cette allée, un matin, à la fin d'avril, on aurait la surprise de ce bosquet nuptial, drapé de blanc, au sol étoilé...

J. CHARDONNE.
(*Les Nouvelles littéraires.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — **Impressions délicatement exprimées** devant les premières manifestations du printemps : **surprise joie, pureté.**

Mots. — *Tardif,* contr. : printemps précoce ; — fruits tardifs, contr. : fruits hâtifs ; — *sous le ciel gris :* effet de contraste avec la blancheur des cerisiers ; à noter : bouquets *de neige ; — diaphanes :* que traverse la lumière, contr. : opaques. Citez des choses diaphanes (le verre dépoli, l'eau, une étoffe) ; — *ailés :* rap. de légers ; — *intense pureté :* rap. de immaculés ; — *épanouis :* comp. à éclos ; — *pâleur de cierge :* il s'agit de narcisses blancs ; — *bosquet :* petit bois ; — *nuptial* (de noces). Justifier cette épithète. Noter : *sol étoilé* (Voir texte 2, C. É. : Des fleurs de pissenlits rayonnaient comme des étoiles).

PESSONNEAUX et GAUTHIER. LEXICOLOGIE FRANÇAISE..... Broché 17 fr. Relié. . 20 fr.

UNE VRAIE NOUVEAUTÉ !

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

par **R. JOLLY**, Instituteur

• **Cours élémentaire..... 6 francs** (Spécimen gratuit)

Vient de paraître :

•• **Cours moyen (C. E. P.).... 8 fr. 80** (Spécimen gratuit)

Il est à peine besoin de présenter le nouveau volume qui vient de paraître. Le livre du cours élémentaire, répandu maintenant dans toute la France, a fait connaître suffisamment la manière de l'auteur, et les résultats obtenus par les maîtres ont montré l'efficacité de cette méthode si attrayante.

Mais on pense bien qu'il fallait, pour un volume destiné à des enfants de dix à onze ans, ne pas prolonger d'une façon identique le livre du cours élémentaire. L'auteur a su conserver à l'ouvrage une physionomie avenante et gaie et, en même temps, lui donner tout le sérieux nécessaire. En un mot, si, par une illustration ou un exposé plaisants, il amène parfois le sourire sur le visage de l'élève, il n'oublie pas qu'il s'adresse à des enfants qui doivent acquérir un bagage de connaissances valable pour toute leur vie et d'abord pour le C. É. P.

C'est donc en songeant que ces enfants préparent l'examen du certificat d'études, en n'oubliant jamais ce but immédiat, que l'auteur a conçu et réalisé le cours moyen, que nous mettons aujourd'hui à la disposition des maîtres.

LE COURS MOYEN

Ce qu'il est :

Je vous avais demandé en Juillet l'**ARITHMÉTIQUE EN RIANT** de **JOLLY,** en spécimen ; j'en ai été si satisfaite qu'à la rentrée d'Octobre dernier je l'ai fait adopter par toutes les élèves de ma classe.

Mme DESBREZ,
Institutrice à OUNANS (Jura). 5-11-34.

J'ai adopté pour mon **Cours Moyen** le livre de **JOLLY** et c'est un enchantement pour mes petits montagnards.

Avec ce cours, si bien gradué et si bien illustré, le graphique si utile dans les problèmes devient un plaisir pour l'enfant et l'arithmétique n'est plus une science indéchiffrable même pour les plus faibles. Elle ne pouvait être mieux nommée.

Mme LEMMET,
Institutrice à SAINT-BONNET-CONDAT (Cantal). 22-11-34.

Ce qu'on en pense :

F. NATHAN, Éditeur.

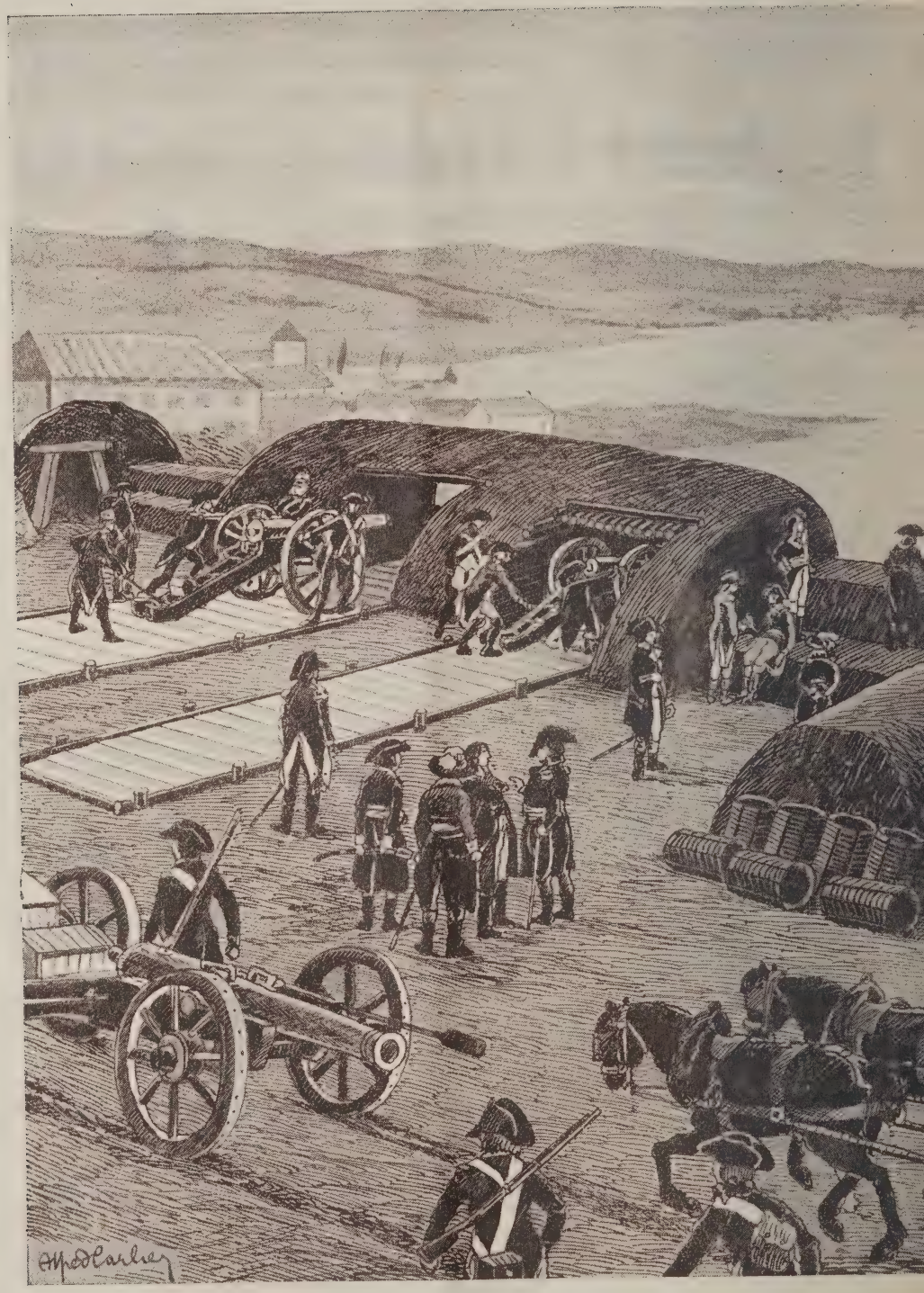

SIEGE DE

Ce siège, célèbre parce qu'il mit en relief le talent militaire de Bonaparte, est intéressant par l'emp
l'abri du boulet, et protégés des ricochets par des massifs en retour. La portée utile des canons étai
porté à un

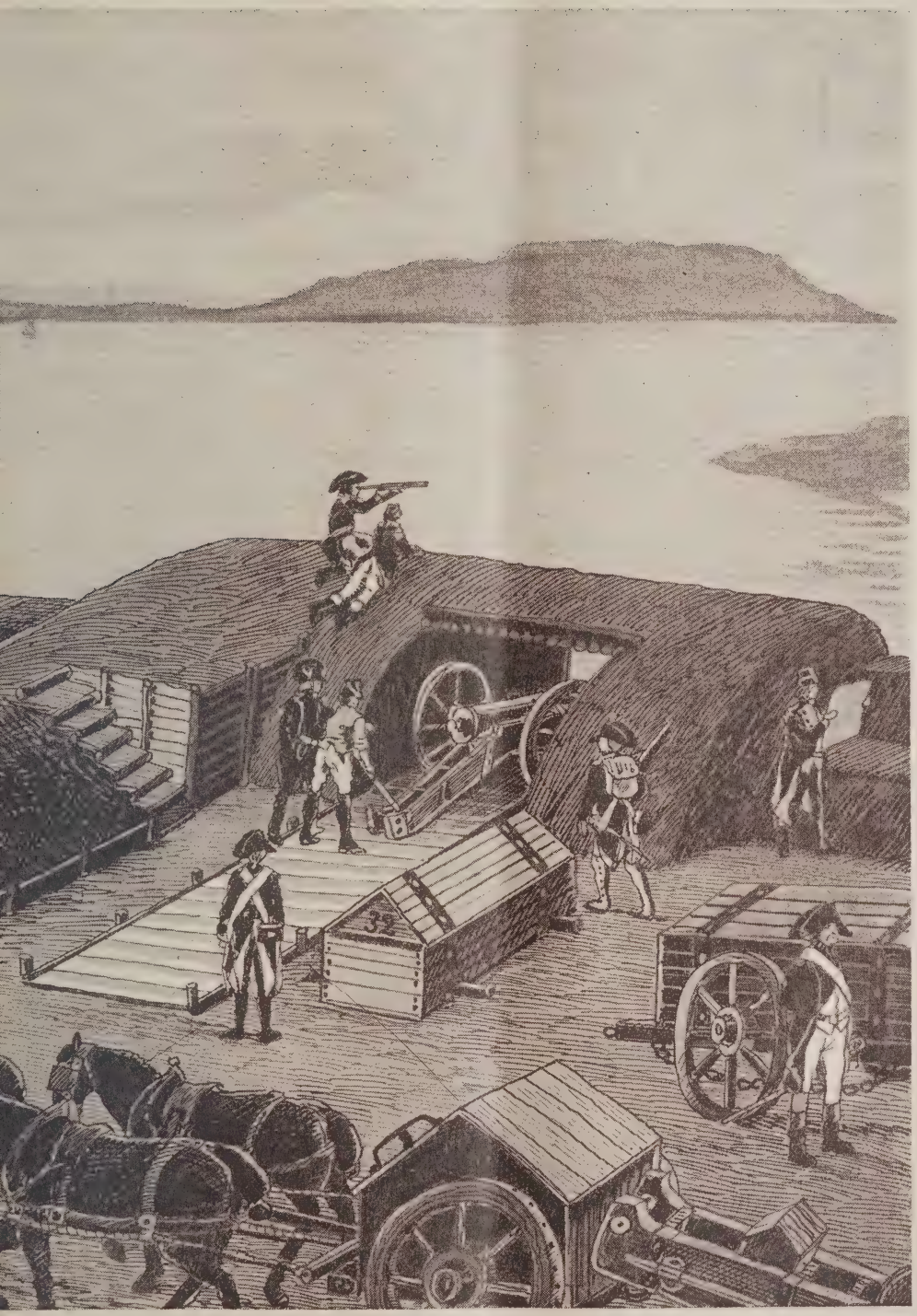

I (1793).
y fit de l'artillerie. On voit ici comment on avait appris à dissimuler les pièces sous des redans à 800 mètres pour le tir à démolir, mais sur sol favorable, on a des exemples de tirs ricochants ayant double.

Des livres qu'il faut lire :

15 fr. — **A LA RECHERCHE D'UNE MÉTHODE D'ÉDUCATION, par L. SIGNORET,** Inspecteur d'Académie.
Étude critique d'une grande pénétration et d'une parfaite objectivité sur les aspects les plus importants de la pédagogie moderne.

12 fr. — **L'HOMME ET SES DÉSIRS**
par Camille MÉLINAND, Agrégé de philosophie.
L'immense problème de l'homme, de ses désirs, de ses tendances, traité par un esprit profond, pénétrant et clair.

15 fr. — **COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS (L'École attentive),**
par P. BERNARD, Ancien Directeur de l'E. N. de la Seine.
Tous les résultats de votre enseignement dépendent de la faculté d'attention que vous aurez su développer chez vos élèves. Lisez ce livre !

15 fr. — **COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR (A travers la vie scolaire), par P. BERNARD**
Un grand éducateur traite ici des moyens pratiques de donner un enseignement vraiment cohérent et efficace. Cet ouvrage doit être votre livre de chevet !

15 fr. — **POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE**
par H. DUCOS, Ancien Ministre. **Préface d'E. Herriot**
Une des plus graves questions, non seulement scolaire, mais nationale, étudiée avec une parfaite objectivité par un de ceux qui prirent une part active aux débats.

15 fr. — **DIX-SEPT MOIS RUE DE GRENELLE**
par Mario ROUSTAN, Ancien Ministre.
Des allocutions, des causeries, des discours aussi, tous écrits avec la même limpidité au service de la pensée la plus claire.

12 fr. — **LES GRANDS PROBLÈMES DE LA BIOLOGIE ET DE LA GÉOLOGIE, par E. LAZERGES**
Si vous voulez comprendre les problèmes de la nature et les explications les plus récentes que les savants en ont données, il vous faut lire ce volume.

12 fr. — **LES GRANDES HYPOTHÈSES DE LA SCIENCE MODERNE, par E. LAZERGES**
Comme le précédent, cet ouvrage vous permettra de vous mettre au courant des théories actuelles sur toutes les grandes questions scientifiques qui passionnent l'élite de ce temps.

12 fr. — **LES PROBLÈMES DE LA FAMILLE ET LE FÉMINISME**
par G. BELOT, G. RICHARD, D. PARODI, etc...
Sur une question ardemment controversée, voici les opinions des personnalités les plus qualifiées.

9 fr. — **LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE, par G. ROUCH**
La géographie ne peut pas ignorer l'homme, son influence sur la nature, et doit en tenir compte pour être vraiment " explicative ".

15 fr. — **L'ART ET LA BEAUTÉ, par F. CHALLAYE**
L'un des chapitres les plus attrayants de la philosophie, l'esthétique, a permis à l'auteur de faire un livre du plus vif intérêt, qui éclaire d'un jour singulier le mystère de l'Art, de sa création, de son évolution.

Ces volumes sont extraits de

LA BIBLIOTHÈQUE DES ÉDUCATEURS

éditée par Fernand NATHAN

Demandez à la Librairie F. Nathan l'envoi gratuit du **prospectus spécial N° 202**

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Donner les **contraires** de : cerisiers sauvages (*cultivés*) ; — une oie sauvage (*domestique*) ; — un peuple sauvage (*civilisé*) ; — des lieux sauvages (*habités, cultivés*).

2. **Comment peut être** le ciel ? Clair, bleu d'azur, éclatant ou gris, sombre, nuageux, voilé, couvert, de plomb ; un ciel lavé.

3. FAMILLE DU MOT **fleur :** fleuron, fleurette, fleuret, fleuriste, fleurer, fleurir, floral, floraison, florissant (V. sens figuré), floréal, défleurer, efflorescence, effleurer, affleurer ; — du grec *anthos :* anthologie, chrysanthème (fleur d'or).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Le lilas, dia*phane*, *phé*nomène, *fan*tôme, noces, nuptial narcisses.

1. Relever les **adj. démonstr.** Justifier leur emploi.

2. Relever les **attributs,** les **complém. circonst.** de verbes en indiquant leur forme, fonction de : *tapis éclatant* (appos. à narcisses).

3. **Qu'exprime le passif** dans : *sont épanouis* ? (Une action accomplie.)

4. **Justifier l'emploi du conditionnel** dans certains verbes.

5. Relever les **compl. de noms, d'adjectifs ou de participes passés.**

2. Jardins de printemps (*suite*).

Au printemps, mon jardin m'étonne par ses inventions ; j'y trouve à peu près ce que j'attendais, mais je ne me doute pas, après l'hiver, des germes cachés dans la terre : ils jaillissent en pousses inattendues, tout à coup illuminées. Alors, je les reconnais, couleurs charmantes, qui n'étaient pas dans le programme, souvenirs toujours vifs que je croyais oubliés.

Entre les branches fleuries du cerisier, j'aperçois la Seine : l'eau semble noircie, par contraste avec ces bouquets blancs et les rives nouvellement teintées de vert. Les péniches égrenées sur le fleuve passent en paisibles caravanes, à la suite du remorqueur fumeux, au cœur battant.

JACQUES CHARDONNE. (*Id.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Suite des impressions : surprise, joie, contraste ; — *inattendues* : rap. de *qui n'étaient pas dans le programme ;* — *contraste :* l'expliquer. — *Noter :* jaillissent, égrenées (les grains d'un chapelet), au cœur battant ; souvenirs vifs (contr. : effacés, éteints).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. *Ils jaillissent en pousses inattendues.* — Tournez : *Des pousses* (sujet). — 2. **Fonction de :** *couleurs, souvenirs* ; en opposition à *les* (c. d'obj. dir. de *reconnais*). — 3. **Trouver un verbe pronom.** ayant le sens d'un verbe à la forme active. — 4. **Justifier l'orthogr.** de *oubliés* (attrib. de *que*).

3. Printemps.

Les pommiers, qui, hier, n'avaient que des boutons roses dans la feuille bourrue, sont maintenant revêtus d'une exubérance de fleurs radieuses, claires, larges ouvertes, légères, mais lourdes aux branches tant elles sont innombrables. Les abeilles vibrent aux parois fleuries de cette cloche.

Toute la membrure des grands arbres, restée jusqu'ici transparente, s'est vêtue d'un halo vermeil, clair et comme flottant. Chaque heure change une espérance en épanouissement. Les feuilles auront bientôt leur vert définitif et leur ferme tissu. En quelques jours, c'est l'été avec ses ombres sur nous.

Dans l'herbe montante, toute mélangée de sainfoins, de trèfles roses, de sauges, de grandes marguerites, déjà s'est élevé le crissement chaud du petit peuple des grillons et des cigales. Le tilleul est juste bon à cueillir. Le soir, au départ des abeilles, les petites grimpent dans les branches et je reçois des fleurs blondes qui tournoient un peu sur leur aile verte avant d'atteindre mon tablier.

GENEVIÈVE FAUCONNIER. (*Claude.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — **La saison est plus avancée.** — Relever une phrase qui résume tous les détails et une autre qui marque bien l'époque. (1. *Chaque heure change.* — 2. *En quelques jours...*) — *La feuille bourrue :* nouvelle, non encore dépliée ; — *exubérance :* surabondance, une végétation... ; — exubérance de mots, de phrases : un caractère exubérant ; — *halo vermeil, clair et comme flottant :* comp. texte 1 : ces bouquets... comme ailés ; — *les petites* (les filles de l'auteur).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Chaque heure change... épanouissement.

Donner **quelques exemples concrets qui illustreront cette phrase.** Ex. : *Le bouton d'hier s'est épanoui en une fleur vermeille. — Ce petit soulèvement de la terre a donné naissance à une jeune pousse. — Voici qu'aux petites graines semées avec précaution a succédé le tapis vert des jeunes légumes.*

2. **Rapprochez le mot :** *cloche* **d'une expression qui le justifie :** s'est vêtu d'un halo...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever un **nom sujet,** un **nom complément d'adjectif,** un nom **compl. circonstanciel,** un nom **compl. d'un autre nom.** — 2. Relever les **adjectifs indéfinis** (*chaque, quelques*). — 3. Deux **adjectifs employés comme noms** (*le vert, les petites*). — 4. Les **adjectifs possessifs.** — 5. Les verbes à la **forme pronominale** (mode, temps, conjuguer). — 6. **Fonction de la proposition :** *tant elles sont innombrables* (comp. de cause).

4. Printemps parisien.

Le début du printemps parisien a sa saveur, à nulle autre pareille : au milieu de nos noirs soucis, de notre agitation, de nos fièvres, de nos plaisirs absurdes, au milieu de notre civilisation si pesante, quel contraste exquis que ce réveil, cette résurrection de la nature triomphante, toujours la plus forte ! Nous-mêmes participons à son délire. Notre corps devient plus léger, notre esprit plus vif. De quoi ne nous sentons-nous pas tout d'un coup capables, ces matins gais du jeune avril ! N'avez-vous pas envie de tout entreprendre, tout ne vous semble-t-il pas séduisant, désirable, facile? Ne vous sentez-vous pas le cœur étrangement pénétré de sympathie, de bienveillance, à l'égard de tout ce qui vit, de ce qui respire, le merle qui, de nouveau, se fait entendre au fond de votre petit jardin, le pigeon invisible qu'on entend roucouler par la cheminée, le nuage rose, le doux soleil, le ciel lavé, la première hirondelle, et même les gens de la rue?

ÉMILE HENRIOT.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce sont, ici, les **impressions d'un citadin,** de l'habitant, comme il le dit ailleurs, « d'une dure ville de pierre », où règne « une civilisation pesante ». Dans une grande ville, des obligations de toutes sortes pèsent sur les habitants plus lourdement qu'à la campagne. Chercher des exemples des *noirs soucis* (matériels et moraux) ; — **rapprocher :** *agitation* de *fièvres* (au sens figuré) ; — **opposer :** *les plaisirs absurdes* (lesquels ?) aux plaisirs simples et sains qu'on peut goûter à la campagne, l'agitation souvent stérile des hommes à la résurrection triomphante et féconde de la nature.

Mots et expressions. — *Noirs soucis,* autre épithètes : lourds, pesants, accablants, rongeurs, etc. ; — *absurdes :* déraisonnables, insensés ; — *contraste :* v. texte 2 et comparer ; — *résurrection* (*re* et *surgir*), rap. ressusciter ; — *séduisant :* qui attire ; — *bienveillance* (bien et vouloir), contr. malveillance.

Quel effet produit le printemps sur les hommes, notamment les habitants des villes? Allégresse, joie, assurance, sympathie, bienveillance, confiance.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Donner les **contraires** de : un esprit vif (*lent, lourd*) ; — une allure vive (*lente*) ; — une couleur vive (*terne*) ; — de la chaux vive (*éteinte*) ; — l'eau vive (*stagnante, dormante*).

Expliquer : haie vive, des paroles vives, un plumage vif, de vive voix, de vive force. Employer ces expressions dans des phrases.

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Civilisation, civil, civilité ; — exquis, excellent ; — résurrection, érection, correction, insurrection, ériger, corriger, s'insurger ; — séduisant, séduire, séduction, réduire, réduction, etc. ; — sympathie, antipathie, apathie, pathologie, pathétique.

1. De *quoi :* anal. : *quoi*, pron. interr., compl. de *capables* (attrib. de *nous*).

2. **Nat. et fonct. des mots :** *nulle, autre, pareille.*

3. **Anal. :** *léger, vif.*

4. **Relever** le pron. indéf. *tout*, suj., comp.

5. **Conj. au passé simple :** *Ne vous sentez-vous pas...? — Est-ce que je ne me sens pas...? — Ne te sens-tu pas...?*

GRAMMAIRE

L'adverbe.

1. **Les pommiers qui,** *hier,* **n'avaient que des boutons roses... sont** *maintenant* **revêtus d'une exubérance de fleurs. — Les feuilles auront** *bientôt* **leur vert définitif.**

Les adverbes ci-dessus se rapportent à des verbes ; ils expriment le temps et équivalent à des compl. circonstanciels.

Exercice. — Chercher dans les textes des adverbes exprimant d'autres circonstances (*lieu, manières, quantité*) : déjà, tant, de nouveau, un peu, tout d'un coup, etc.

Vous *ne* vous sentez *pas* capables...? — *Est-ce que* vous ne vous sentez pas capables...?

Non, ne, ne... pas, ne... point, ne... goutte, ne... jamais, ne guère sont des adv. de négation. — *Est-ce que* forme une locution adverbiale interrogative.

Assurément ou *certainement,* aucune saison n'est plus belle que le printemps (adverbes d'affirmation).

2. **Souvenirs** *toujours* **vifs : — rives** *nouvellement* **teintées de vert ; — le tilleul est** *juste* **bon à cueillir ; — notre corps devient** *plus* **léger.**

Les adverbes ci-dessus précisent le sens d'un adjectif ou d'un participe passé.

Exercice. — Relever d'autres adverbes se rapportant à un *adjectif* ou à *un autre adverbe.*

3. Les locutions adverbiales sont formées de plusieurs mots (t. 2, *à peu près ;* t. 4, *de nouveau*). — En relever d'autres.

4. **Faire distinguer :** *tout,* pron., ou adj., ou adv. (variable), *toute* mélangée de sainfoins (t. 3).

J'y trouve (adv. de lieu. — *J'y* pense (pron. pers.).

Et *même* les gens de la rue (adv.) ; — les *mêmes* gens (adj.) ; — dans nous-*mêmes,* on peut le dire adv. bien qu'il s'accorde (précisément).

CONJUGAISON

Le plus-que-parfait du subjonctif.

1. Il veut qu'on *ait terminé* ce soir (*passé du subjonctif*).

Il faut qu'on *soit arrivé* avant la nuit (*id.*).

Il voulait qu'on *eût terminé* le soir même (*plus-que-parfait du subjonctif.*

Il fallait qu'on *fût arrivé* avant la nuit (*id.*).

La proposition principale est au passé, imparfait de l'indicatif.

2. Vous auriez réussi si vous aviez travaillé davantage.

Vous *eussiez réussi* si vous aviez travaillé davantage.

Le plus-que-parfait du subjonctif équivalent du conditionnel (2e forme).

3. **Confusion à éviter.** — On écrit souvent par inadvertance le passé antérieur pour le plus-que-parfait du subjonctif ou conditionnel passé 2e forme.

Ex. : En cherchant bien, j'*eus découvert* pour j'*eusse découvert.*

Mettons au pluriel : nous *eûmes découvert* au lieu de nous *eussions découvert.*

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. *Marquons l'opposition :* (texte 1). **Les lilas n'ont encore que de petites grappes ternes,** *mais,* **dans le jardin, trois cerisiers sauvages sont en fleurs.**

Observez autour de vous de quoi trouver les éléments d'une phrase de ce modèle.

Ex. : La température est encore fraîche le matin, mais, vers midi...

2. *Formons pour dire nos sentiments des phrases interrogatives* (V. t. 4).

Ne nous sentons-nous pas frais et dispos? N'avons-nous pas envie de partir, de marcher à travers la campagne...

LE PARAGRAPHE. — 1. **Premières fleurs !** (*Une ou plusieurs phrases sur chaque fleur nouvelle. S'inspirer du vocabulaire des textes et notamment des verbes.*) — 2. **L'arbre fleuri** (le tronc noir ou gris, les branches tortueuses, la légèreté diaphane des ramilles fleuries, etc.).

Montrer que la saison voulait rire :

Dans l'herbe courte, c'était une traînée de perce-neige épanouis du matin ; et le lendemain, c'était, sur le vieux mur, une touffe de giroflée qui envoyait une bonne odeur de miel au visage, rien qu'une touffe jaune, à peine ouverte avec deux ou trois abeilles, les premières qui bourdonnaient autour. Le printemps venait, il y avait une douceur dans l'air qui obligeait les choses et les gens à se déclore... (E. POUVILLON.)

COMPOSITION FRANÇAISE. — 1. **Aimez-vous le printemps ? Pourquoi ?**

Joie des yeux (la nature). — Le corps plus léger, l'esprit plus vif (espérance, assurance, sympathie) (Voir texte 4).

2. **L'hiver fait ses adieux au printemps qui le salue.** — Je suis désagréable, dit-on, pourtant je suis utile. (Utilité de l'hiver.) — Bien, maintenant, cède-moi la place que je réveille la nature (détails); afin que se préparent les récoltes futures...

3. **Promenade printanière.** — A rapprocher du premier sujet pour les observations et les impressions.

RÉCITATION

On trouvera dans le florilège poétique de PHILÉAS LEBESGUE une jolie chanson : **Avril** (p. 55). — Voir aussi : **Pâquerettes** (p. 42). — **Pluie nocturne** (p. 142), **Mai.**

La fuite de l'hiver.

Sentant le vent tiède proche,
L'hiver, que la peur harcèle,
Lance la dernière grêle
Qui reste dans sa sacoche.

Il a vidé la besace
Où, lorsqu'il vient de Norvège,
Il met ses flocons de neige
Et ses pendillons de glace.

Mais les poches pendent flasques,
Il en tire, mal gelées,
Des débris de giboulées
Dans des restes de bourrasques.

Il s'en retourne à son pôle
Remplir son sac de froidure,
Qu'à la saison âpre et dure
Il reprendra sur l'épaule ;

Et, vieux vagabond morose,
Vieux bourru, semeur de rhumes,
Il reviendra de ses brumes,
Aux premiers jours de nivôse,

Pour jeter à mains ouvertes,
En sacrant dans ses rafales,
Ses récoltes boréales
Sur nos pauvres plaines vertes.

AUGUSTE ANGELLIER.
(*Le Chemin des Saisons.*)

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

AMAND. La pratique du vocab. et de la comp. française. *Cours sup.* *Élève.* 8.60 *Maître.* 15.75

et surtout l'emploi de cépages plus prolifiques, plantés dans les terres fertiles des plaines ont eu pour effet d'élever considérablement le rendement moyen du vignoble français. A l'heure actuelle, avec ses 1 400 000 hectares, il produit autant de vin que celui d'avant 1875 avec ses 2 450 000 hectares. Le rendement moyen par hectare est passé d'environ 20 hectolitres à 33.

Les rendements actuels du vignoble sont extrêmement variables puisqu'ils oscillent entre des extrêmes allant d'environ 20 hectolitres à plus de 300 à l'hectare. Les variations des récoltes globales sont d'ailleurs moins amples : depuis 1918 elles ont oscillé entre 41 millions et 63 millions d'hectolitres avec une moyenne de 54 millions.

A. Fauchère.
(*Le Petit Journal.*)

Lecture II. — **Le vignoble de Porto.** — Ce nœud de vallées (cours inférieur du Douro) aux sombres versants de schistes compacts, c'est une des richesses du Portugal. Le long du fleuve, de Barca d'Alva à Regoa, peu de plaines alluviales où se puisse épanouir une florissante agriculture. Mais les vignes couvrent les pentes terrassées, construites par un labeur obstiné. Là mûrissent, sur les ceps échalassés, ces grappes, dont les moûts savamment traités, montés en alcool, donneront, après de minutieux coupages, des vins généreux. Ceux-ci achèveront pendant quinze ou vingt ans leur lente maturation dans les caves de Villa Nova de Gaia, en face de Porto. La vigne absorbe toute l'année les soins du paysan. Mais la population locale ne suffit pas à la vendange. Après la mi-septembre, quand les ardeurs du soleil ont concentré dans les grappes les sucs tirés du sol pierreux, la vallée retentit d'une animation joyeuse. Accourues du Minho, du haut Traz os Montes, des Beira et même de plus loin, des bandes de voyageurs, sous la conduite de leurs *capataz*, s'installent sur les domaines ou *quintas*. Tout le jour, les femmes coupent le raisin, et de longues files d'hommes, courbés sous le poids de la hotte, les transportent aux cuves. La région délimitée comprend d'abord l'antique *Pais do Vinho*, la vallée du Douro, entre Regoa et le confluent du Tua ; c'est encore une bande le long du fleuve en amont de ce point et le cours inférieur des affluents. Elle s'étend plus loin sur la rive droite mieux exposée et atteint Vila Real, Vila Paços, Alfandega du Fé. Enfin, une vaste contrée est intéressée à sa prospérité par la fourniture des alcools pour le mutage.

La réussite d'une industrie agricole aussi spécialisée ne tient pas seulement au climat et au sol. Elle suppose la possession d'une clientèle aux goûts connus, des courants commerciaux traditionnels. Les relations anciennes avec l'Angleterre fournissent un élément d'explication essentiel. On les constate dès 1654. De 1703 — traité de Methuen — à 1756 — fondation par Pombal de la *Compagnie générale des Vignes du Haut-Douro* — la région a été un vignoble anglais. Aujourd'hui encore, le commerce d'exportation est entre des mains britanniques, et le marché anglais est le meilleur client.

M. Sorre.
(*Espagne-Portugal.*)

Lecture III. — **La vigne en Australie.** — L'Australie a toujours mis de grands espoirs dans ses vignobles : en 1925-1926, ils ont produit 736 894 hectolitres de vin, sans parler des raisins de table et des raisins secs.

La vigne a besoin d'eau en hiver et au printemps et d'un temps sec et ensoleillé en été. Elle n'existe ni au Nord, ni sur la côte orientale, où les pluies tombent à l'époque de la maturité et de la vendange, ni en Tasmanie, humide et brumeuse. Par contre, elle prospère en Sud-Australie, puis en Victoria et dans l'intérieur de la Nouvelle-Galles. C'est un beau spectacle, dans les plaines lumineuses d'Adélaïde, que celui des pampres soutenus par des échalas, relevés et rattachés entre eux et laissant pendre par-dessous des grappes énormes. En novembre (1), quand la vigne est en fleurs, il flotte dans l'air un parfum de réséda.

Les vins australiens, durs, épais, au fort goût de terroir, sont d'un type méditerranéen exagéré par l'alcoolisation. Ils pourraient peut-être alimenter un marché local ; mais il faudrait fabriquer de bons vins du cru, au lieu d'imiter les crus étrangers. Actuellement le marché intérieur est très faible et n'absorbe qu'un cinquième de la récolte. L'Australien n'est pas buveur de vin, et il a le goût perverti par le wisky.

Il faut donc avoir recours à l'étranger, qui hésite devant des vins lointains et peu connus et qui est mis en défiance par l'extrême variabilité des qualités d'une année à l'autre, effet d'un climat changeant. En désespoir de cause, on s'est tourné vers l'Angleterre et la Nouvelle-Zélande, où le vin australien, qualifié d'*Imperial wine*, se fait accepter moins par le goût que par la solidarité nationale. Les vins de luxe continuent à venir d'Europe.

Les gouvernements ont aidé leurs nationaux. Le premier, celui du Sud-Australie, s'est improvisé commerçant. Il se charge de l'exportation ; dans ses magasins de Port-Adélaïde, des experts qualifient et marquent les vins. Il y a, à Londres, une exposition d'échantillons, et l'agent général de la colonie fait, avant tout, métier de représentant de commerce. Les autres États intéressés ont plus ou moins suivi l'exemple de l'Australie méridionale. On a même envisagé la création de « vineries » (*wineries*), comme autrefois en Californie, standardisées et produisant, par district, trois types fixes : rouge, blanc, liquoreux.

P. Privat-Deschanel.
(*Océanie.*)

Lecture IV. — **La consommation du vin dans le monde.** — D'après une statistique établie par l'Office national du vin en 1932, la consommation du vin, en litres, par tête d'habitant et par an, était la suivante, dans les principaux pays du monde : France, $145^{l},9$; Italie, $107^{l},5$; Espagne, 80 litres ; Algérie, $75^{l},5$; Portugal, $70^{l},7$; Chili, $61^{l},6$; Grèce, $42^{l},5$; Tchécoslovaquie, 39 litres ; Suisse, $38^{l},7$; Hongrie, $37^{l},8$; Roumanie, $31^{l},4$; Yougoslavie, $28^{l},4$; République argentine, $22^{l},3$; Uruguay, $20^{l},2$; Autriche, $17^{l},8$; Mexique, $17^{l},5$; Bulgarie, $16^{l},2$; Canada, 15 litres ; Tunisie, $14^{l},7$; Union Sud-Africaine, $13^{l},8$; Australie, $9^{l},5$; Colonies espagnoles, $7^{l},5$; Egypte, $7^{l},4$; Belgique, $3^{l},3$; Colonies italiennes, $2^{l},8$; Colonies portugaises, $2^{l},8$; Allemagne, $2^{l},5$; Grande-Bretagne, $1^{l},3$; Norvège, $1,3$; Pays-Bas, $1^{l},2$; Danemark, $0^{l},9$; Madagascar, $0^{l},9$; Suède, $0^{l},6$; Indochine, $0^{l},4$; Japon, $0^{l},1$; Pologne, $0^{l},04$; U. R. S. S., $0^{l},03$.

Ces chiffres valent pour 1932. Ils sont généralement en augmentation sur ceux d'avant guerre, notamment en France, où l'habitant consommait, en 1913, $41^{l},15$ contre $145^{l},9$ actuellement ; au Mexique, 1 litre contre $17^{l},5$; au Canada, 1 litre contre 15 ; en Bulgarie, $7^{l},8$ contre $16^{l},2$; en Yougoslavie, $2^{l},9$ contre $28^{l},4$; en Tunisie, $6^{l},8$ contre $14^{l},7$, en Algérie, $15^{l},9$ contre $75^{l},5$.

D'autres pays ont vu leur consommation diminuer, comme l'Italie, dont l'habitant n'a bu, en 1932, que $107^{l},5$ au lieu de 118 en 1913 ; l'Espagne, 80 litres au lieu de $85^{l},2$; la République argentine, $22^{l},3$ au lieu de $67^{l},5$; la Suisse, $38^{l},7$ au lieu de $54^{l},5$; l'Allemagne, $2^{l},5$ au lieu de $3^{l},7$; la Belgique, $3^{l},3$ au lieu de $4^{l},5$; l'U. R. S. S., $0^{l},03$ au lieu de $2^{l},7$.

Le Français est donc le plus gros buveur de vin du monde entier. Cette primauté s'explique si l'on considère que notre pays, fort producteur déjà, consomme plus que sa récolte. La France, en effet, qui produisait 47 millions et demi d'hectolitres de vin en 1932, soit le tiers de la production européenne, en a importé encore 14 millions et n'en a exporté que 700 000.

Mme Ozouf.

(1) Il s'agit de l'hémisphère sud, où les saisons sont renversées.

Tiget. L'ens. de la géogr. par les cartes postales. *Chac. des 15 pochettes* 4.50 5 fr. *ou* **5.50**

LA CLASSE DU SOIR

I. **CAUSERIE.** — **Organisons les loisirs ouvriers.** — Depuis l'application des lois instituant la journée de huit heures et le repos hebdomadaire, la classe laborieuse, opprimée de long siècles par le pénible travail manuel, jouit de loisirs salutaires, loisirs qui deviendront encore plus nombreux à la suite des perfectionnements de l'outillage industriel et agricole et de l'utilisation, toujours plus grande, des énergies captées dans la nature. Lorsque les vacances ouvrières seront devenues une réalité, on pourra dire que le loisir s'est démocratisé et ce sera là, ainsi que le faisait remarquer M. Labbé, alors directeur de l'enseignement technique, l'une des formes les plus frappantes de l'évolution sociale.

Mais comment l'ouvrier ainsi libéré emploiera-t-il ses loisirs ? Nous pouvons affirmer que, de prime abord, cette utilisation des loisirs par le peuple causa une pénible déception parmi ceux qui s'intéressent à son sort ; les cafés, les salles de cinéma virent croître le nombre de leurs clients, comme crurent les spectateurs des compétitions sportives. C'est alors qu'apparut l'impérieuse nécessité d'organiser rationnellement les loisirs ouvriers et d'encadrer la jeunesse, nécessité qui suscita, partout, une floraison d'œuvres se proposant de résoudre le problème qui nous préoccupe.

La Confédération générale des Œuvres laïques (ancienne Ligue de l'Enseignement) avec ses multiples œuvres postscolaires, ses amicales d'anciens élèves, ses sections sportives (U. F. O. L. E. P.) et artistiques (U. F. O. L. E. A.), ses bibliothèques populaires et ses diverses manifestations joue un rôle considérable dans l'aménagement des loisirs populaires, rôle qui pourrait être amplifié encore.

La Coopération a pris la tête du mouvement par la création du Comité national des Loisirs, à la mise en marche duquel Albert Thomas avait consacré sa belle énergie. Ce Comité est devenu le centre directeur de 150 comités locaux et d'une foule d'organismes d'éducation et de culture. La plupart de ces comités locaux comprennent des sections de cyclo-tourisme, éducation physique, danse, photographie, théâtre, musique, décoration du foyer, espéranto et jardins ouvriers. L'hiver est réservé aux concerts, séances théâtrales, conférences, cours, bals, expositions, tandis que la belle saison est consacrée aux excursions collectives, voyages, fêtes de plein air, et à la pratique des sports. Signalons également les belles réalisations des centrales syndicales (Collèges du travail, Institut supérieur ouvrier) ainsi que les Sociétés de jardinage et de petit élevage ; l'une de ces dernières, la Société d'horticulture de Valenciennes, groupe deux cent mille membres.

Malgré tout, il faut reconnaître qu'il y a beaucoup à faire encore pour l'organisation des loisirs ouvriers suivant les directives du bureau international du travail, c'est-à-dire pour :

a. L'amélioration de la vie ménagère et familiale ;

b. Le développement des forces et de la santé des travailleurs ;

c. Le développement de la culture générale ainsi que l'enseignement professionnel et ménager.

Souhaitons que l'enseignement postscolaire soit enfin assuré par l'État et que celui-ci apporte une aide vigoureuse et substantielle aux œuvres qui, sous son contrôle, se consacrent aux loisirs populaires. En attendant, ne ménageons pas notre sympathie agissante à ceux qui se dévouent à cette belle tâche.

Souhaitons enfin que triomphe l'idée qu'il s'agit avant tout d'éducation et que, seule, l'éducation permettra à l'ouvrier d'user noblement de ses loisirs. Peu à peu, le peuple s'habituera à la magie de la véritable beauté, car « il y a dans l'âme humaine un invincible élan vers ces merveilleux horizons de l'artqui nous arrachent aux tristesses et aux laideurs de la réalité », ainsi qu'Alice Jouenne le disait si bien.

II. **CONSEILS PRATIQUES.** — **Réparations locatives.** — Le locataire doit remettre les lieux loués dans l'état où ils étaient lors de l'emménagement, réserve faite par l'usure normale qui est l'inévitable conséquence d'une occupation plus ou moins prolongée.

Supposons que le locataire ait fait percer un trou dans le chambranle d'une porte pour y adapter un verrou de sûreté ; à son départ, il devra non seulement boucher le trou, mais, si le propriétaire l'exige, remplacer la planche tout entière.

Le locataire doit laisser les serrures des portes et placards en bon état de fonctionnement, ainsi que les fermetures des fenêtres et des volets. Il aura à remplacer les vitres et les glaces fêlées ou brisées, les lames de parquet brûlées par des tisons ou tachées profondément, les carreaux et les dalles cassées par violence. Les éviers, baignoires, lavabos et tous les appareils sanitaires doivent être remplacés s'ils sont fêlés, tachés ou abîmés par suite d'un mauvais entretien.

On n'est pas tenu de faire procéder aux réparations locatives tant qu'on occupe les lieux loués si ces réparations peuvent être différées sans nuire à la propriété ; mais il faut qu'elles soient faites avant l'arrivée du successeur. Afin d'éviter toute contestation avec le propriétaire, il est bon de faire dresser un état des lieux contradictoirement avec le propriétaire lors de l'entrée dans les locaux nouvellement loués.

III. **EXERCICE PRATIQUE.** — Dresser l'état des lieux d'une maison qu'on va occuper.

IV. **RÉDACTION.** — *Quelles sont les distractions que vous préférez pour vos heures de loisirs ?*

V. **CALCUL.** — 1. *Dans une famille de 4 personnes, chaque personne consomme par jour 150 grammes de viande coûtant 14 francs le kilogramme. Un lapin fournit la viande nécessaire pour 2 jours et sa peau est vendue 1 f. 25. On demande l'économie annuelle réalisée par cette famille qui tue, par an, 24 lapins élevés sans frais avec les déchets du ménage.*

SOLUTION. — Poids de la viande consommée en un jour :

$$150 \text{ g.} \times 4 = 600 \text{ g.}$$

Prix de cette viande :

$$14 \text{ f.} \times 0{,}6 = 8 \text{ f. } 4.$$

24 lapins économisent 48 jours de viande et le prix des peaux.

Prix de la viande :

$$8 \text{ f. } 40 \times 48 = 403 \text{ f. } 20.$$

Prix des peaux :

$$1 \text{ f. } 25 \times 24 = 30 \text{ f.}$$

Économie annuelle réalisée :

$$403 \text{ f. } 20 + 30 \text{ f.} = 433 \text{ f. } 20.$$

RÉPONSE. — 433 f. 20.

2. *Un ouvrier d'usine se propose de consacrer à la culture d'un jardin les loisirs que lui laisse la journée de 8 heures. Il dépense, par an, 275 francs pour la location et 98 francs pour l'achat des graines et la fumure de ce jardin. Sachant qu'il en retire annuellement pour 850 francs de légumes, dites de combien les ressources annuelles de cet ouvrier dépasseront celles d'un de ses camarades qui, chaque jour de travail, dépense 1 f. 25 au cabaret (67 jours de chômage).*

SOLUTION. — Dépense annuelle :

$$275 \text{ f.} + 98 \text{ f.} = 373 \text{ f.}$$

Bénéfice laissé par le jardin :

$$850 \text{ f.} - 373 \text{ f.} = 477 \text{ f.}$$

Dépense au cabaret :

$$1 \text{ f. } 25 + 298 = 372 \text{ f. } 50.$$

Les ressources annuelles de cet ouvrier seront augmentées de :

$$477 \text{ f.} + 372 \text{ f. } 50 = 849 \text{ f. } 50.$$

RÉPONSE. — 849 f. 50.

VI. **LECTURE PAR LE MAITRE.** — L'accident à l'usine, JEAN PALLU (*L'Usine*, Rieder, éd.).

M. CARNIAUX, *Dir. d'école à Hellemmes-Lille (Nord)*.

BARADUC et LAROCHE. **Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté..... 7.50**

puis les $\frac{2}{7}$ l'après-midi. Quelle fraction du pré lui reste-t-il à faucher? RÉPONSE. → $\frac{11}{35}$.

2. *Trois ouvriers creusent un fossé, le 1er creuse en une heure $\frac{3}{9}$ de m., le 2e $\frac{2}{3}$ de m. et le 3e $\frac{2}{10}$ de m. Quelle longueur auront-ils creusée en une heure.* RÉPONSE. → **1 m. $\frac{4}{5}$.**

3. *J'ai dépensé les $\frac{3}{8}$ de ce que j'avais et il me reste 45 f. Quelle somme avais-je?* RÉPONSE. → **72 f.**

4. *Un héritage est partagé entre plusieurs héritiers; le 1er reçoit le $\frac{1}{4}$; le 2e les $\frac{2}{5}$ de l'héritage. Ensemble ils ont reçu 13 200 f. Quel était le montant de l'héritage?* RÉPONSE. → **240.000 f.**

5. *J'ai reçu les $\frac{2}{5}$ d'une somme d'argent et mon frère la $\frac{1}{2}$ de la même somme. Mon frère a reçu 40 f. de plus que moi. Calculer la somme totale.* RÉPONSE. → **400 f.**

II. **Multiplication :**

1. *Un terrassier creuse $\frac{5}{6}$ de m. d'une tranchée en une heure. Quelle longueur sera creusée en 8 heures?* RÉPONSE. → **$\frac{40}{6}$ de m. ou 6 m $\frac{2}{3}$.**

2. *Un ménage consomme 1 l. $\frac{1}{3}$ de vin par jour. Quelle sera la dépense au bout d'une semaine, le litre de vin coûtant 2 f. 70?* RÉPONSE. → **25 f. 20.**

3. *Un fonctionnaire dépense le $\frac{1}{4}$ de son traitement annuel pour sa nourriture; il veut économiser les $\frac{4}{7}$ du reste. 1° Quelle fraction de son traitement représentent ses économies? 2° Il économise 6 300 f. Quel est son traitement annuel?*

SOLUTION :

La nourriture payée, il reste les $\frac{3}{4}$ du traitement.

Les économies seront les $\frac{4}{7}$ des $\frac{3}{4}$ du traitement, soit :

$$\frac{3}{4} \times \frac{4}{7} = \frac{3}{7} \text{ du traitement.}$$

Les $\frac{3}{7}$ du traitement valent donc 6 300 f. ; $\frac{1}{7}$ $\frac{6\,300 \text{ f.}}{3}$

et le traitement entier $\frac{6\,300 \times 7}{3} = 14\,700$ f.

Calcul mental.

Multiplier et diviser par 0,05

EXEMPLES. — 1° Prix de 24 timbres-poste à 0 f. 05.

Remarquer que 0 f. 05 = $\frac{1}{20}$ de franc. On a donc :

$$0{,}05 \times 24 = \frac{24}{20} = \frac{2{,}4}{2} = 1 \text{ f. } 20.$$

2° Combien peut-on avoir de timbres à 0 f. 05 avec 3 f. 20 ?

$$3 \text{ f. } 20 : 0{,}05 = 3{,}2 : \frac{1}{20} = 3{,}2 \times 20 = 32 \times 10 = 64 \text{ timbres.}$$

Énoncer la règle.

Exercices (procédé Lamartinière) :

1° *Multiplier et diviser par 0,05 les nombres suivants : 42, 56, 37, 64.*

2° *Donner des petits problèmes simples conduisant aux opérations étudiées.*

COURS SUPÉRIEUR

Résolution de l'équation du 1er degré à une inconnue.

EXEMPLE I. — *Résoudre l'équation : $9x - 7 = 20 + 6x$.*

Faisons passer les termes inconnus dans le 1er membre et les termes connus dans le second, on obtient : $9x - 6x = 20 + 7$.

Ou en réduisant les termes semblables :

$$3x = 27, \text{ d'où } x = \frac{27}{3} = 9;$$

9 est la solution ou la racine de l'équation préposée.

Vérification : $9 \times 9 - 7 = 74$; $20 + 6 \times 9 = 74$.

EXEMPLE II. — *Résoudre l'équation :*

$$\frac{2x - 1}{5} - 3 = \frac{x - 3}{8}.$$

Chassons les dénominateurs, le dénominateur commun étant 40, on obtient :

$8(2x - 1) - 120 = 5(x + 3)$, ou en effectuant : $16x - 8 - 120 = 5x + 15$. Faisons passer les termes inconnus dans le 1er membre et les termes connus dans le second, on obtient :

$$16x - 5x = 15 + 8 + 120,$$

ou : $11x = 143$, d'où $x = 13$.

Vérification : $\frac{26 - 1}{5} - 3 = 5 - 3 = 2$; $\frac{16}{8} = 2$.

Les exemples précédents montrent que, pour résoudre une équation du 1er degré à une inconnue, on applique la règle suivante :

b. On effectue les calculs indiqués.

a. On chasse les dénominateurs s'il y en a.

c. On fait passer tous les termes connus dans un membre et tous les termes inconnus dans l'autre, et l'on réduit les termes semblables.

Exercices. — *Résoudre les équations suivantes :*

1° $7x + 12 = 10x + 6$. RÉPONSE. → **$x = 2$.**

2° $\frac{x}{2} + \frac{x}{3} + \frac{x}{4} = \frac{6}{5}$. RÉPONSE. → **$x = \frac{72}{5}$.**

3° $\frac{x - 1}{3} = x + \frac{3x - 8}{6}$. RÉPONSE. → **$x = 3$.**

La longueur de la circonférence.

Montrer expérimentalement à l'aide de corps ronds que le rapport entre la longueur de la circonférence et le diamètre est un nombre constant égal sensiblement à 3,14 (π). On a donc :

$$\frac{C}{D} = \pi, \text{ d'où } C = \pi D = 2\pi R;$$

formules qui donnent :

$$D = \frac{C}{\pi}; \quad R = \frac{C}{2\pi}.$$

La surface du cercle.

(Voir le Cours moyen n° 22.)

SURFACE DE LA COURONNE CIRCULAIRE :

Surface comprise entre 2 cercles concentriques. Si R et r sont les rayons, on a :

$$S = \pi R^2 - \pi r^2 = \pi (R^2 - r^2).$$

SURFACE DU SECTEUR CIRCULAIRE : soit α l'angle au centre, la surface πR^2 correspond à 360°, la surface correspondant à 1° est $\frac{\pi R^2}{360}$ et celle qui correspond à α° est $\frac{\pi R^2}{360}$.

Exercices. — 1. *Calculer la surface comprise entre un cercle de 2 m. de rayon et l'hexagone inscrit dans ce cercle.* RÉPONSE. → **2 m² 168.**

2. *Montrer que la surface d'une couronne circulaire s'obtient en multipliant π par le produit de la somme des rayons par leur différence.* RÉPONSE. → **On a $S = \pi (R^2 - r^2) = \pi (R + r)(R - r)$.**

3. *Des 4 sommets d'un carré de côté 2 a, on décrit un quart de cercle de rayon a. Évaluer la surface du quadrilatère curviligne obtenu.* RÉPONSE. → **$S = a^2 (4 - \pi)$.**

PAUMIER,
I. E. P.

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseig. du calcul aux débutants. . . . 15 fr.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Gymnastique harmonique au Cours complémentaire.

Quand nos élèves, après avoir suivi pendant leur scolarité primaire la méthode française, arriveront dans les cours complémentaires ou dans les écoles primaires supérieures, elles posséderont les qualités physiques que procurent l'éducation physique et les jeux de plein air : force, santé, grâce, souplesse. Mais ces deux dernières qualités, indispensables à nos jeunes filles, ne seront peut-être pas développées à un point suffisant principalement pour les enfants venant de l'école mixte ou de l'école rurale. Il conviendrait donc, dès la première année, d'insister sur la gymnastique rythmique ou sur la gymnastique harmonique ; une ou deux fois par semaine, la leçon sera consacrée à des mouvements de ce genre. Les méthodes sont nombreuses où l'on trouvera à puiser des éléments. Nous recommandons particulièrement la méthode d'Irène Popard. La gymnastique harmonique d'Irène Popard est la méthode parfaite pour obtenir le redressement de la colonne vertébrale, l'élargissement du thorax, l'élongation des membres, etc. Elle a pour base le mouvement arrondi et s'apparente en cela à la méthode d'éducation physique française de Joinville que nous préconisons.

Pour bien exécuter les mouvements :

1° Chaque mouvement doit être exécuté avec le maximum d'amplitude, c'est-à-dire que l'on doit l'accomplir en poussant les membres aussi loin que le permettent les articulations; en six mois, on doit arriver à augmenter considérablement cette amplitude. Si les exercices apparaissent trop aisés à exécuter, si on peut les répéter sans fatigue dès le début, c'est qu'ils sont mal faits. Accomplis à fond, ils doivent fatiguer légèrement. L'important est de ne point dépasser la mesure et d'éviter le surmenage;

2° Le mouvement doit être continu, c'est-à-dire poursuivi sans heurt et sans à-coup. Il doit être lié. C'est une des conditions essentielles pour obtenir la souplesse ;

3° Il faut enfin que l'esprit s'habitue à suivre le geste que les membres accomplissent. On peut acquérir la maîtrise des gestes, l'adresse et la vitesse, facteurs primordiaux de la grâce et de l'élégance.

(Extrait de la *Culture physique de la Femme*, par I. Popard.)

Quelques mouvements de gymnastique harmonique :

1° *Position de départ* — Les deux pieds sur la même ligne, à 30 centimètres l'un de l'autre.

Mouvement. — D'aplomb sur le pied gauche, faire pivoter le torse à gauche, tandis que les deux bras arrondis s'élèvent au-dessus de la tête. Tandis que les bras s'élèvent, le pied droit se retourne en arrière sur sa pointe. Reprendre l'aplomb sur le pied droit, tandis que les bras redescendent ; faire pivoter le corps à droite et remonter les bras, pendant qu'à son tour le pied gauche se retourne en arrière sur sa poitrine.

2° *Position de départ.* — Les deux pieds sur la même ligne, à 80 centimètres l'un de l'autre. Ceinture rentrée, épaules rentrées, tête légèrement relevée.

Mouvement. — Plier le genou gauche et en même temps porter la main gauche à la hanche gauche, tandis que le corps s'incline du même côté. Élever en même temps le bras droit arrondi au-dessus de la tête et descendre le torse de côté en poussant les épaules en arrière. Répéter le mouvement à droite.

3° *Position de départ.* — Station droite.

Mouvement. — Fente latérale gauche, porter le pied gauche à 1 mètre du pied droit, fléchir le genou gauche, porter le bras droit tendu à l'horizontale, en inclinant le corps à gauche, arrondir le bras gauche au-dessus de la tête, puis déplacer la jambe gauche en avant, en arrondissant les deux bras au-dessus de la tête. Répéter le mouvement à droite.

4° *Position de départ.* — Les deux pieds sur la même ligne ; à 30 centimètres l'un de l'autre.

Mouvement. — Exécuter d'abord l'exercice n° 1, puis descendre en mettant le genou gauche à terre, tête baissée, mains à plat près du pied, redresser le corps, arrondir les bras au-dessus de la tête et renverser le corps en arrière, en poussant les bras verticaux pour toucher le sol, puis s'asseoir sur le talon en arrière en baissant la tête et le corps en avant, les deux bras revenant sur le pied et la jambe en avant. Se remettre à genoux, se grandir sur la pointe des pieds, bras arrondi, set pivoter pour répéter le même mouvement à droite.

5° *Position de départ.* — Station droite.

Mouvement. — (S'exécute en sautant.) Lever la jambe en arrière, en même temps que les deux bras s'élèvent en avant jusqu'à la verticale. Reposer le pied gauche sur le sol et sauter légèrement en avant sur ce pied. Remonter aussitôt en avant, le genou droit plié, tandis que les deux bras s'abaissent et sont poussés très en avant, obligeant ainsi le torse à se pencher en avant, la tête sur le genou droit. Poser ensuite le pied droit en avant et exécuter un sautillement.

(Ce mouvement extrêmement gracieux porte pourtant le nom barbare du « sauvage ».)

6° *Position de départ.* — Station droite.

Mouvement. — Lever la jambe gauche en arrière, les bras le long du corps. Poser le pied gauche en sautant. Monter le genou droit plié en avant, en pliant au-dessus de lui les bras, doigts se touchant, tête inclinée sur les mains. Poser le pied droit en avant, sauter sur ce pied et lever en même temps la jambe gauche en arrière tandis que le bras droit s'élève verticalement, le bras gauche restant souple le long du corps.

(Mouvement dit « demi-sauvage » ; s'exécute en sautant.)

7° *Position de départ.* — Station droite.

Mouvement. — Descendre à genoux lentement, puis s'asseoir sur la cuisse en avant, tendre la jambe arrière à son maximum d'élongation, les deux bras en avant, paumes des mains face au ciel, renverser le corps en arrière. Se relever lentement. Exécuter le mouvement sur l'autre jambe.

8° *Position de départ.* — Couchée sur le ventre, bras en avant.

Mouvement. — Se redresser en poussant sur les bras, rejeter la tête en arrière, plier les genoux pour amener les pieds à la tête.

9° *Position de départ.* — Fente fléchie arrière, jambe droite en avant.

Mouvement. — Élever les bras en arrière jusqu'à la verticale ; incliner le corps en avant sur la jambe droite tendue, les bras restant dans le prolongement du corps. Faire le mouvement sur les deux jambes.

Bon nombre de ces mouvements peuvent se faire par groupes de deux élèves face à face (nos 1, 2, 3, 7, 9).

Ces mouvements peuvent être enchaînés et exécutés sur une partition musicale. Pour terminer une démonstration, faire exécuter la pose I. Popard : assise à terre, une jambe fléchie en avant, corps en torsion, bras tendus obliquement en ligne avec le corps, tête tournée en avant.

Lorsque les mouvements sont bien sus, bien exécutés par une classe homogène, une impression de souplesse et de grâce produit un charme irrésistible.

Quelques adresses utiles :

Association française de Gymnastique harmonique (fondation Irène Popard), 22, rue Bayard, Paris (8e).

Culture physique de la Femme, par Irène Popard.

Les meilleurs mouvements de gymnastique pour la Femme (tableaux sportifs Nilsson, méthode Popard).

Méthode française d'Éducation physique.

Tous ces ouvrages sont en vente à la librairie Fernand Nathan.

GEORGES MAURIE,
Instituteur Murat (Cantal).

BRANDT. POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT.... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le perroquet et l'autruche.

I. Le perroquet.

Vous avez certainement déjà vu des perroquets au Zoo ou en cage. Parlez de leur plumage aux brillantes couleurs.

1. **Un excellent grimpeur.** — En Amérique, on les appelle « singes emplumés ».

Mauvais voilier : voyez ses ailes courtes et rondes, sa queue courte et carrée (d'ailleurs on ne peut voler loin dans la forêt vierge).

Mauvais marcheur : mal équilibré.

Mais *bien adapté au grimper.* Observons son *bec* et *ses pattes.*

Le bec est épais, fortement recourbé. Observez comment il s'en sert pour grimper, pour ouvrir une noix. A quel outil humain fait-il penser ?

Les doigts sont séparés par couples et disposés comme une main pour saisir les branches, les aliments, et les porter au bec. Les griffes sont acérées. Observez comment il grimpe adroitement en s'aidant du bec et des pattes.

Remarquez aussi comme son plumage coloré le cache dans les branches des arbres (souvent vert aux couleurs vives ; les arbres des forêts vierges ont des feuillages toujours verts et des fleurs éclatantes).

2. **Un oiseau intelligent.** — Ses sens sont très développés. Sa langue est épaisse et charnue. Son sens du goût acquiert une finesse spéciale. Sa mémoire est excellente. Sa voix forte et criarde peut, par l'éducation, s'adoucir et reproduire plus ou moins parfaitement la parole humaine. Mais comprend-il les paroles qu'il dit et les emploie-t-il au moment opportun ?

3. **Sa nourriture.** — C'est un granivore. Le bec et la langue épaisse croquent les fruits durs. Les pattes saisissent l'aliment.

Les perroquets sont redoutés par les cultivateurs des plantations.

II. L'autruche.

Au bord du désert, on rencontre souvent des troupeaux d'animaux paisibles, tous bons coureurs : les zèbres, les antilopes, les girafes, les autruches. Il se mettent en société pour être mieux protégés. Chaque animal contribue à la sécurité du groupe à sa façon : le zèbre a un excellent flair, les girafes et les antilopes entendent bien, l'autruche a une bonne vue et guette l'espace grâce à sa haute taille.

1. **L'oiseau type du désert.** — Elle se nourrit des plantes des steppes, de fruits et de graines, d'insectes et de petites bêtes. Comme son aire de distribution est stérile et déserte, elle est obligée de se déplacer beaucoup. Elle est agile et rapide.

2. **Excellent coureur.** — Mauvais voilier : les ailes sont rudimentaires, dépourvues de grandes plumes, la queue aussi est atrophiée. Excellent coureur, plus rapide qu'un cheval de course (40-45 kilomètres à l'heure). Voyez ses pattes nues, hautes et vigoureuses (pas de 2 à 3 mètres de longueur), 2 doigts larges, dont le plus grand est muni d'un ongle rappelant le fer à cheval. La course est facilitée par le mouvement des ailes.

3. **Un oiseau utile.** — Les plumes conservent la souplesse et la mollesse du duvet. Chaque autruche donne en moyenne 250 grammes de plumes blanches et 1 500 grammes de plumes noires (parure, éventails). Prix très élevé. Pour se procurer des plumes dans de bonnes conditions, on élève les autruches à l'état domestique (Cap). L'autruche a une force extraordinaire. Elle s'apprivoise avec facilité et alors on peut la monter et l'atteler comme un cheval.

4. **Comme elle s'occupe de ses petits.** — La femelle creuse un trou large de plus d'un mètre et l'entoure d'une sorte de rempart. Elle ménage en outre un canal pour l'écoulement de l'eau. Dans ce nid de sable elle pond 15-30 œufs énormes (chaque œuf pèse plus d'un kilogramme et a une taille de 15 centimètres). Elle abandonne les œufs à la chaleur du soleil pendant le jour, pendant la nuit elle les couve. Après 40-50 jours les petits éclosent et ont la taille de la poule. Pour les nourrir tout d'abord, les parents ont eu soin de tenir en réserve un certain nombre d'œufs non couvés.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les balances.

I. Observations à faire faire avant la leçon.

Observez la balance de l'épicier, du boucher, du marchand de charbon, du pharmacien, du marchand de chiffons. Décrivez et dessinez-les. Observez comment on pèse.

Observez et dessinez la balance de cuisine de votre maman.

II. La balance de l'école.

(Balance ordinaire, à plateaux suspendus.)

1. **Décrivons-la.** — Vérifier avec le mètre que le *fléau* est un levier à bras égaux. Le point de suspension est le point de gravité du fléau.

Démonter et dessiner le *couteau* qui repose par son tranchant sur deux supports d'acier poli, placés au haut du *pied.*

Vérifier que les deux *plateaux* ont le même poids, que les ficelles de suspension et les crochets sont identiques.

2. **Vérifions la justesse de la balance.** — Observer la position du fléau et de son aiguille :

a). Avec les 2 plateaux ;
b). Sans les 2 plateaux ;
c). En échangeant les 2 plateaux ;
d). Avec 2 poids égaux.

Si la balance est juste, le fléau continue à être *horizontal* dans chacune de ces quatre expériences.

3. **Vérifions la sensibilité de la balance.** — Mettre sur les 2 plateaux le poids maximum (il est souvent indiqué sur le pied de la balance).

Mlle MARTIN et COUPIN. **Hygiène et économ. domestique.** *C. compl. et E. P. S. (Jeunes filles).* **10 fr.**

Chercher alors le plus *petit poids* qui marque un fléchissement sensible du fléau.
Exemple : Plus petit poids : $\frac{0\ g,5}{\text{Poids maximum } 1\ 000\ g.} = \frac{1}{2\ 000}$.
On dit que la balance est sensible au 2 millième.
Réfléchir : Pourquoi la balance très sensible du pharmacien a-t-elle un long levier ? Pensez aux lois de levier étudiées dans la leçon précédentes.

III. Bricolons une balance ordinaire.

Avec un fléau en bois et des axes de suspension faits d'une aiguille ou d'une pointe fine, on peut réaliser des appareils justes et sensibles au centigramme.

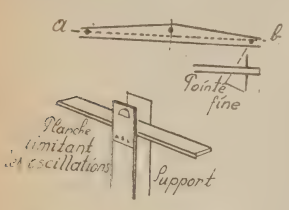

Raboter le fléau (30-40 centimètres). Enfoncer bien perpendiculairement les pointes formant couteau et vérifier l'équilibre du fléau (enlever de minces copeaux de bois si l'un des bras se trouve plus lourd que l'autre).
Plateaux : couvercles de boîtes de mêmes dimensions. Construire un support simple. Clouer au sommet deux plaques métalliques comme l'indique le croquis.
Dans le livre d'Eisenmenger et Richard : *Comment construire soi-même ses appareils scientifiques* (Nathan), aux pages 41 à 45 on trouvera d'autres modèles de balances sensibles, faciles à bricoler.

IV. Pesons.

1. **Les poids** (mesures effectives). — 10 poids en fonte :

1/2 hg., 1 hg., 2 hg., 1/2 kg., 1 kg., 2 kg., 5 kg.,

10 kg., 20 kg., 50 kg. (les poids encadrés sont ceux qu'on doit trouver dans chaque musée scolaire).
14 poids en laiton :

1 g., 2 g., 5 g., 10 g., 20 g., 50 g., 100 g., 500 g., 1 kg., 2 kg., 5 kg., 10 kg., 20 kg.

9 poids en lamelles :
1 mg., 2 mg., 1/2 cg., 2 cg., 1/2 dg., 1 dg. 2 dg., 1/2 g.
Faire les fractions de gramme avec des bouts de fil de fer. Chercher sur tous ces poids la marque du vérificateur des poids et mesures.

2. **Comment peser ?** — D'abord évaluer le poids, puis prendre les poids dans l'ordre dégressif.
Pesez vos ustensiles scolaires, 1 livre de sable, 1/4 livre de pâte plastique.
Quels poids employez-vous pour peser 900 g., 3 kg.6, 7 hg.8, 450 g., 650 g., 120 g. ?

3. **Comment peut-on faire une pesée juste avec une balance fausse ?** — *Réfléchir :* Le fléau d'une balance penche légèrement du côté des poids. Qui est avantagé, le marchand ou l'acheteur ? Et quand le fléau penche légèrement du côté de la marchandise ?
Opérer et expliquer la double pesée :
Corps à peser = Tare.
Tare = Poids ; donc :
Corps à peser = Poids.

4. **Usage de la graduation.** — Fixer une longue aiguille au milieu du fléau, le long du support. Attacher un carton blanc à la base du support. Marquer le point zéro. Mettre successivement des poids égaux sur chacun des 2 plateaux (10 g., puis 5 g., 20 g., puis 15 g., etc.). Marquer les points. Diviser les espaces vides. Faire des pesées sans poids.

V. La balance Roberval.

Montrer que les deux plateaux reposent sur deux tiges de fer qui sortent d'une caisse servant de socle. Démonter la balance pour montrer les 2 fléaux reliés.
Dessinez le schéma et bricoler une balance. *(Voir croquis).*

VI. La bascule du marchand de charbon.

C'est une balance dont le levier a deux bras inégaux. Les deux bras sont entre eux dans le rapport de 1 à 10. Le plateau, sur lequel on place le corps à peser, est soutenu de telle sorte que le poids total de ce corps se transmette à l'extrémité du petit bras du levier. Le petit plateau qui reçoit les poids est accroché à l'extrémité du bras de levier le plus long (rapport entre P du corps et les poids marqués est 10 : 1). On peut ainsi équilibrer 10 kg. avec 1 kg. par exemple

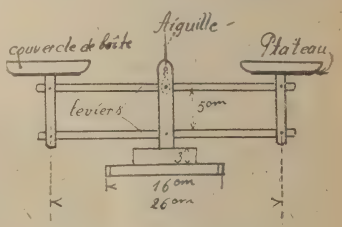

Que faut-il faire pour connaître le poids réel du corps pesé ? La bascule permet de peser des corps assez lourds avec un assez petit nombre de poids. Mais elle est peu sensible.
Dessinez le schéma de la bascule.
Peser des élèves.

VII. La balance romaine (peson).

C'est la plus simple de toutes les balances. Tige de fer assez longue muni d'un anneau. Cet anneau partage le fléau en deux bras très inégaux. Sur le long bras il y a une graduation et un contre-poids curseur assez lourd.
Accrocher un objet au crochet du plus court bras, faire glisser le poids curseur le long du grand bras jusqu'à ce que le fléau soit en équilibre. Lire la graduation qui indique souvent les kilogrammes.
La balance romaine est peu sensible, mais très employée à cause de sa simplicité.
La bascule des chemins de fer réunit en un seul appareil la bascule ordinaire et la bascule romaine. Allez l'observer à la gare.
NOTE. — Bricoler les appareils avec et devant les enfants. Faire les croquis analytiques cotés. Inviter les élèves à reproduire les bricolages à la maison. Organiser une exposition d'appareils bricolés à la fin de l'année scolaire.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

VAN GELDER. ÉLÉMENTS DES SCIENCES PHYSIQUES 8.80

2. Les obliques BM et BO, par rapport à OM, s'écartent également du pied B′ de la perpendiculaire BB′ à OM (OB′ et AC étant parallèles, OB′ est perpendiculaire à AB). Donc BM = BO, ce qui prouve que B est sur la circonférence de centre B et de rayon BO.

Le quadrilatère OBMA a ses diagonales perpendiculaires et se coupant en leurs milieux : c'est un losange et BM est parallèle à OA. Puisque A décrit toute la circonférence O, M décrit toute la circonférence B et dans le même sens.

On démontre de même que N décrit toute la circonférence de centre C et de rayon CO.

AM et AN, parallèles à BC, sont en ligne droite, et AM = OB = OC = AN ou MN = BC.

Donc MN reste parallèle à BC, passe par A et est égal à BC.

3. La surface hachurée est la différence entre le secteur EOF et les deux segment égaux OE et OF.

Puisque OE = OB = BE, $\widehat{BOE} = 60^\circ$; de même $\widehat{COF} = 60^\circ$; d'où $\widehat{EOF} = 60^\circ$.

Si l'on pose BC = 2 *a*, on a :

$$\text{Aire secteur EOF} = \frac{\pi a^2}{6},$$

aire segment OE = aire secteur EBO — aire triangle EBO :

$$= \frac{\pi a^2}{6} - \frac{a^2\sqrt{3}}{4}.$$

Donc l'aire de la partie hachurée égale :

$$\frac{\pi a^2}{6} - 2\left(\frac{\pi a^2}{6} - \frac{a^2\sqrt{3}}{4}\right) = \frac{a^2\sqrt{3}}{2} - \frac{\pi a^2}{6}.$$

On en déduit :

$$S = 2\left(\frac{a^2\sqrt{3}}{2} - \frac{\pi a^2}{6}\right) = a^2\left(\sqrt{3} - \frac{\pi}{3}\right) = 0,685\ a^2.$$

Si 2 *a* = 6 m., S = 0,685 × 9 = 6 m² 165.

V. **SCIENCES** (B. É., Montpellier, octobre 1933). — **Problème**. — *On veut décomposer 53 g. 5 de chlorure d'ammonium par la chaux vive.*

1° *Quel poids de chaux faut-il employer pour obtenir tout le gaz ammoniac contenu dans le chlorure donné et retenir par la chaux toute l'eau formée ?*

2° *En supposant que l'oxydation complète du gaz ammoniac donne uniquement de l'eau et de l'azote, calculer le volume d'oxygène nécessaire pour oxyder le gaz ammoniac obtenu dans l'expérience précédente et la masse d'eau obtenue. On donne : H = 1 ; N = 14 ; Cl = 35,5 ; Ca = 40 ; O = 16.*

➔ INDICATIONS. — 1. 2 $NH^4Cl + CaO = CaCl^2 + 2\ NH^3 + H^2O$. (14 + 4 + 36,5) 2 ou 53 g. 5 × 2 de chlorure réagissent avec 40 + 16 = 56 g. de chaux.

Avec 53 g. 5 de chlorure, il faut 56 : 2 = 28 g. de chaux.

Cette réaction donne 9 g. d'eau.

Or $H^2O + CaO = Ca(OH)^2$.

18 g. d'eau sont absorbés par 40 + 16 = 56 g. de chaux et 9 g. par 28 g. de chaux. Il faut donc :

28 + 28 = 56 g. de chaux.

2. $2\ NH^3 + 3O = 2\ N + 3\ H^2O$.

Pour oxyder 2 (14 + 3) = 34 g. de gaz ammoniac, il faut 11 l. 2 × 3 = 33 l. 6 d'oxygène et on obtient 3 × 18 = 54 g. d'eau ; pour 17 g., il faut 33 l. 6 : 2 = 16 l. 8. d'O et on a 54 : 2 = 27 g. d'eau.

L. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON. *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

L'émigration française de 1800 à 1924.

Le Bureau national américain de recherches économiques a entrepris une vaste enquête sur l'émigration européenne au cours du XIXe siècle. Il s'est efforcé de retrouver dans chaque pays les documents qui peuvent nous renseigner sur les départs d'émigrants et, en les confrontant, d'en faire jaillir une vérité approximative : on ne peut, en effet, espérer arriver à la connaissance exacte des chiffres, car beaucoup de pays n'ont gardé que des traces incomplètes de ces mouvements de peuple. Il a fallu, pour établir l'histoire de l'émigration, s'adresser à des textes souvent incomplets, en partie détruits ou perdus : statistiques de ports dont les uns distinguent la nationalité des émigrants et d'autres donnent seulement en bloc le nombre des partants, demandes de passeports, listes fragmentaires conservées dans les archives de telle ville ou de tel ministère. En France, le ministère de la Marine, ensuite celui des Colonies conservent dans leurs archives la liste des partants pour les colonies françaises dressée jusqu'en 1830. Un lot de rapports annuels publiés par le ministère de l'Intérieur sur l'émigration depuis 1856 jusqu'à 1881 fut retrouvé dans les cours de la préfecture de police. Tous les documents ainsi réunis, contrôlés par les statistiques d'arrivée d'immigrants français dans les pays étrangers, ont permis de se faire une idée approximative du mouvement d'émigration française de 1800 à 1924.

Les oscillations de l'émigration française.

Comme toutes les émigrations, celle des Français n'a jamais été régulière. Elle a des maxima qui correspondent soit à des années de crise : mauvaises récoltes, crise économique, soit à des années de troubles politiques, soit à un appel de l'étranger, comme l'attraction de l'or lors de la découverte des mines de Californie, soit enfin simplement au zèle d'agents recruteurs d'émigrants. Elle a ses minima dans les années de prospérité, de sécurité, parfois aussi dans celles où la population est absorbée dans quelque grande entreprise comme la guerre de 1870 ou celle de 1914.

La période napoléonienne ne fut pas favorable à l'émigration. Les vides causés dans la population par les guerres incessantes, l'abandon de toute politique coloniale par l'empereur ne poussaient pas au départ et ne s'en vont à cette époque que des réfractaires qui souhaitent échapper à la conscription. Au contraire, les années qui suivent et qui correspondent à la liquidation de l'aventure impériale sont marquées par des charges financières très lourdes et des servitudes qui encouragent les départs, favorisés par l'abandon de la politique qui entravait et prohibait même auparavant l'émigration. En 1816 et en 1817, un fort mouvement se produit soit pour l'Est, soit pour l'Amérique. La Moselle, la Meurthe, le Haut et le Bas-Rhin multiplient les demandes de passeports : 940 sont accordés dans la Meurthe en 1817, surtout pour la Russie, 3 200 d'octobre 1816 à avril 1817 dans la Moselle. Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin dans les six premiers mois de 1817 fournissent respectivement 4 858 et 3 996 émigrants. Les préfets s'inquiètent de voir journaliers et pauvres paysans entreprendre sans moyens pécuniaires de longs voyages transocéaniques qui les livrent aux mains des transporteurs sans scrupules ; et ils s'efforcent de diriger vers l'Est ceux qui n'ont pas de moyens suffisants.

Le flot diminue les années suivantes, mais il reprend en 1828. Les chiffres des Etats-Unis pour les années 1820 à 1836, les rapports des préfets des départements maritimes donnant les chiffres

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Corneille. *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *Toile noire.* 16.50

de gens embarqués dans les ports français en 1837 1838, 1839, nous permettent de nous faire une idée de ces départs. Toutefois les préfets ne distinguent pas entre les citoyens français et les étrangers qui partent de nos ports. Souvent aussi ils ne donnent que le nombre de passeports, c'est-à-dire que le nombre des chefs de famille, négligeant de compter les enfants, même les serviteurs portés sur le même passeport collectif. Enfin, un certain nombre de Français s'embarquaient dans les ports des pays voisins, surtout ceux d'Angleterre où existaient des services réguliers et fréquents pour l'Amérique. De France sont partis en 1837 : 12 000 émigrants ; en 1838 : 9 600 ; en 1839 : 14 000, soit plus de 35 000 départs en trois ans, mais sur lesquels on sait déjà qu'un grand nombre (16 000) partis par Le Havre étaient des Allemands. Toutefois les statistiques des Etats-Unis nous apprennent que, pour ces mêmes années 1837-1839, il est arrivé dans ce pays 5 000, puis 3 675, puis 7 200 émigrants *français*. Bordeaux, pour les mêmes trois ans, déclare 1 500 émigrants pour l'Amérique du Nord, 2 300 pour l'Amérique Centrale, 1 550 pour l'Amérique du Sud.

Autour de 1840 l'émigration basque vers l'Amérique du Sud tend à devenir un courant régulier et croissant. On note en 1840 : 1 575 départs ; en 1841 : 2 800, sans compter les nombreux départs clandestins par l'Espagne. Ce flot se dirige peu vers le Brésil, plus vers l'Argentine, mais surtout entre 1835 et 1842, vers l'*Uruguay* qui reçoit pendant cette période 13 765 Français. Au même moment la courbe de l'émigration française aux *Etats-Unis* atteint un de ses sommets avec 7 419 arrivées en 1840.

La grave crise économique qui atteint l'Europe après 1845 détermine à partir de 1847 une vague d'émigration générale que renforce, vers 1850, l'attrait de l'or découvert en Californie. L'*émigration française* augmente elle aussi. Vers les Etats-Unis, elle atteint un de ses chiffres maxima avec 20 000 en 1851, ce qui porte à 195 971 les immigrés français aux Etats-Unis entre 1820 et 1856. L'augmentation du nombre des émigrants, l'exploitation dont sont l'objet les malheureux sans défense par des compagnies de transport qui ne leur assurent même pas un cube d'air suffisant amènent les grands pays à réglementer l'émigration. Après l'Angleterre et l'Allemagne, la France prend un *décret en* 1855 créant des commissaires chargés de protéger les partants et obligeant les administrations à tenir des statistiques plus régulières de ces mouvements. Nos renseignements, à partir de 1856, ont donc une précision qu'ils n'avaient point avant.

L'émigration française diminue à ce moment-là, et tombe à 5 700 en 1857, à 2 334 en 1862, chiffres presque négligeables. La prospérité, aux premières années de l'Empire, explique ces chiffres extrêmement bas. Elle se relève ensuite sans doute à cause de l'activité d'agents qui cherchent des colons pour les Etats de l'Amérique du Sud, mais elle ne dépasse pas 7 900 en 1869 et, dès l'année suivante, la guerre franco-allemande, tarit en grande partie le mouvement d'exode. Si 1871 voit l'installation de 11 000 colons alsaciens en Algérie, si l'émigration de 1872 compte 15 829 partants, le mouvement décroît jusqu'à 1877 où il tombe à un peu plus de 2 000.

Un renouveau se dessine après 1877, atteint 11 170 émigrants en 1887, 23 339 en 1888 et le nombre maximum de 31 354 en 1889. L'émigration décroît ensuite (4 000 en 1894), remonte légèrement entre 1903 et 1907 (8 000 en 1907), puis décroît irrégulièrement jusqu'à 1914 et est arrêtée par la guerre. Après une année où elle est assez marquée — 5 439 en 1919 — elle recommence à décliner pour se limiter à 1 568 en 1924.

Ainsi l'émigration française, très irrégulière au cours du XIXe siècle, culmine en 1889 avec plus de 31 000 émigrants. Si elle a, de 1846 à 1924, envoyé au Nouveau Monde 497 000 colons, auxquels il faut ajouter les colons à destination de notre empire colonial, ces chiffres sont bien loin d'atteindre ceux d'autres pays, les 17 millions d'émigrants anglais, les 4 millions et demi d'émigrants allemands au Nouveau Monde pendant la même période.

Où vont les émigrants français.

Il est assez difficile d'établir des statistiques précises au sujet des émigrants français dans tel ou tel pays. Les statistiques françaises et les statistiques d'immigration des pays de destination ne concordent pas. Par exemple, de 1857 à 1890, les statistiques françaises accusent 237 218 départs pour toutes contrées. Mais les Etats-Unis, l'Argentine et le Brésil à eux seuls en ont reçu 319 316, soit un tiers de plus que le chiffre indiqué pour l'émigration totale française. De 1910 à 1924, les statistiques françaises montrent 43 450 partants, tandis que les statistiques des pays américains (Etats-Unis, Canada, Cuba, Argentine, Mexico, Uruguay, Paraguay), de l'Australie et de l'Afrique du Sud, montrent l'arrivée de 199 868 citoyens français, soit près de cinq fois autant.

Pendant la deuxième moitié du XIXe siècle, le courant d'émigration français s'est porté en grande partie vers l'*Amérique du Sud*. De 1865 à 1891, il y eut 54 600 départs pour Montevideo et Buenos-Ayres, près de 4 000 pour le Brésil, 28 288 pour les Etats-Unis et le Canada. L'Afrique et l'Australie ne semblent pas en avoir reçu beaucoup.

L'*Argentine* a reçu depuis 1857 un nombre considérable de Français. De 1857 à 1924, le total s'est élevé à 226 894. Le Brésil n'en a reçu que 33 000 de 1842 à 1924. Le courant se dirigeait vers l'Uruguay avec une certaine régularité, sauf un intervalle entre 1906 et 1913 et le chiffre d'arrivées de 1867 à 1921 a atteint 24 114.

Le *Canada*, jusqu'à la guerre, a vu croître le contingent d'arrivées, de 360 en 1900 à 2 755 en 1912 ; puis il a décru pendant et depuis la guerre. Le total pour 1900-1924 est de 29 428.

Parmi les autres continents, l'*Australie* a reçu le plus fort contingent, 24 000 de 1902 à 1924 et l'Afrique du Sud seulement 844, de 1913 à 1924.

L'émigration pour les colonies françaises a été insignifiante au XIXe siècle, et le gouvernement a songé à introduire dans les colonies non seulement des travailleurs de couleur, mais encore d'autres Européens, sans y beaucoup réussir. La Guinée et la Nouvelle-Calédonie ont reçu des bagnards, ce qui a eu pour effet d'y arrêter l'émigration libre. Les immigrants qui se rendent dans ces pays ne sont que des passants et les départs compensent à peu près les arrivées.

Le courant d'émigration vers l'*Algérie* a été longtemps très faible malgré les encouragements donnés. Le plus fort contingent fut celui des 13 500 chômeurs envoyés après la Révolution de 1848. Le *décret du 26 avril 1851* garantissant des terres aux colons, ouvrit une nouvelle ère où la population s'accrut rapidement. De 1853 à 1864, 55 000 colons s'établirent en Algérie. Après la guerre de 1870, l'émigration alsacienne vers l'Algérie fut organisée. De 1877 à 1881, près de 3 000 émigrants s'installèrent encore dans notre colonie. Au *Maroc*, si 39 896 immigrants se présentèrent de 1916 à 1924, 15 000 Français quittèrent la colonie de 1920 à 1924, ce qui réduit le nombre des immigrants stables.

Dans les autres colonies, que ce soient les Antilles, Madagascar ou l'Indochine, l'émigration semble surtout temporaire et le nombre des rapatriements compense presque celui des arrivées.

L'ensemble de cette étude, malgré les lacunes dues à l'insuffisance des documents, montre que l'émigration française, faible si on la compare à celle des autres pays, s'est surtout dirigée vers les pays au Sud du Brésil (Argentine, Uruguay, Paraguay), puis, en nombre moindre, vers l'Amérique du Nord : Etats-Unis surtout, et Canada. Les colonies françaises de l'Afrique méditerranéenne ont, depuis le milieu du XIXe siècle, reçu un contingent relativement grand, surtout en Algérie. Dans les autres pays du monde, le nombre des émigrants français est très peu considérable.

R. OZOUF.

HEISSAT. MÉMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE 2.85

LE GOUTER DE NOS ENFANTS

Le rôle social que joue de plus en plus le corps enseignant s'affirme chaque jour d'une manière nouvelle. Ce ne sont pas seulement les esprits et les caractères qu'il a pu assumer la mission de former, ce sont aussi les corps des enfants que les familles confient aux maîtres et aux maîtresses de notre enseignement primaire. Faire pénétrer dans la masse du peuple les principes d'une hygiène rationnelle, c'était un devoir que la haute conscience de nos éducateurs ne pouvait éluder, une charge de plus qu'ils ont acceptée.

On ne saurait trop louer les résultats qu'ils ont obtenus déjà par la diffusion de la gymnastique et de la pratique des sports ; mais le complément de cet effort doit se trouver dans une vulgarisation des règles qui doivent présider à une alimentation saine et au choix des aliments.

Avec beaucoup de raison, le Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris organise, chaque année, un cycle de conférences sur l'hygiène alimentaire où les savants les plus réputés enseignent l'art de se nourrir pour se garder en santé. Aux États-Unis, sur la table de nombreux restaurants, la carte des mets indique la valeur nutritive, le nombre de calories, de vitamines, d'hydrates de carbone, etc... que renferme chacun d'eux et, en haut de cette carte, une « suggestion » conseille le client dans son choix, en lui rappelant le nombre et la variété de ces éléments vitaux nécessaires que doit grouper un repas rationnellement composé.

Il est temps que, tout en gardant la réputation d'être les premiers cuisiniers du monde, les Français soient un peu plus renseignés sur les règles d'une bonne hygiène alimentaire. Pour illustrer les généralités qui précèdent, nous nous permettons aujourd'hui d'attirer l'attention sur une variété d'aliments dont la valeur a été trop souvent méconnue : les fruits. Nous en consommons beaucoup moins, malgré la richesse de nos vergers, que les Américains ou les Allemands qui en prennent à tous les repas et en toutes saisons.

Pour garder toute sa valeur, le fruit aliment doit être consommé frais, dans des conditions de conservation et d'asepsie parfaites. C'est seulement dans cet état qu'il assure au corps humain le bénéfice des vitamines dont il est chargé, de ces vitamines dont la chimie moderne a su dégager le rôle essentiel pour notre organisme. Or, il est un fruit très riche en vitamines A et en hydrates de carbone qui peut être consommé en toutes saisons, qui est toujours frais, toujours propre, facilement transportable sans s'altérer, c'est la banane dont la valeur nutritive équivaut à celle de la viande : 100 grammes de banane fraîche produisent environ 152 calories. Les Anglo-Saxons en font une consommation énorme, parce que c'est avant tout, en raison de sa valeur énergétique, l'aliment des enfants et l'aliment des sportifs. Facile à digérer quand il est bien mûr, toujours impollué dans sa gaine de peau, ce fruit est tout désigné pour constituer le meilleur goûter de nos enfants. Le faire connaître est un devoir social, car aujourd'hui il ne doit plus rester, comme le furent longtemps le café et le sucre, l'apanage des riches, et en paraphrasant le mot de Voltaire, nous devons affirmer que le superflu d'hier doit être le nécessaire de demain.

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES
en couleurs, double face 1m.30 × 1m.
collées sur carton.
Chacune..... 27 fr. 50
Pour détails voir catalogue
n° 15 gratuit. F. NATHAN

ENCADREMENT METALLIQUE
ÉCLAT
Prosp. gratuit sur demande à la
Librairie Fernand NATHAN.

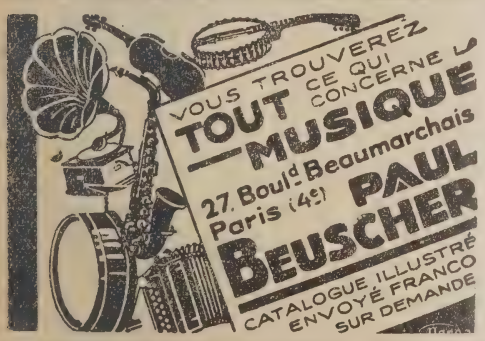

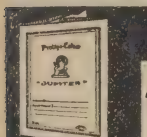

Le Protège-Cahier
"JUPITER"
4 Nuances assorties.
N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... 21 fr. 40
Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

LAINES A MATELAS
directement de notre usine
de Tourcoing
BELLE LAINE PURE
Garantie infeutrable
SIX FRANCS LE KILO
Demandez échantillons GRATUITS
LAINES, COUTILS, CRINS
ÉTABLISSEMENTS L. DEBRO
50, rue du Rocher, PARIS-8e

Le Disque de " La Chanson à l'École "
CHANSONS
ENFANTINES ET POPULAIRES
Textes des 20 chansons sur disques
Nos 44.101 à 44.110
Librairie F. NATHAN. Prix : 1 fr.

AUX SANS-FILISTES

A Radio-Paris, Samedi 16 Mars, à 15 heures, aux « Ondes enfantines » que dirige Madame Magdeleine Morland, sera diffusée la comédie musicale enfantine *Jeannot lapin*, de Lucien Vasseur, musique de Madame Dollet, danses de Madame Langot.

Cette pièce sera interprétée par 24 fillettes de l'École de filles de l'Avenue Foch, à Chatou (Seine-et-Oise).

Elle figure dans l'ouvrage *Aux jeux de la rampe*, de Lucien Vasseur, en vente à la librairie F. Nathan. (Prix 16 fr. 50.)

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau mi-fil, larg. 220. Val.: 16 fr., vendu : **9 fr. 75.**
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

PRÊTS **A INSTITUTEURS** consentis en 48 h. intér. 6%. Discrétion assurée, *Voir ou écrire :* **PROTECTION,** 26, Place Saint-Georges, TOULOUSE.

Une Occasion : du CHAMPAGNE LAMARTINE et un CADEAU

A titre provisoire et en vue des Fêtes de **PAQUES**, il vous est offert un excellent CHAMPAGNE de bonne marque, expédié de REIMS, provenant exclusivement de crus classés, d'origine garantie à des prix avantageux.

VIN de la Champagne **non mousseux,** vieux et tendre..... **8 fr. 50**
Champagne GREEN RÉSERVE, 1/2 sec ou doux..... **12 fr. »**
— RED RÉSERVE 1929, sec ou brut..... **15 fr. »**
La bouteille franco de tous frais gare destinataire.

par caisse de 18 bouteilles assorties au choix

CADEAU : Chaque caisse donne droit à une valisette contenant 2 douzaines de croustillants biscuits de REIMS.

Pour toute commande supérieure à 200 francs, payement par mensualité sur demande.

Écrivez à **L. ROUSSEAU,** 40, Place du Forum, REIMS

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

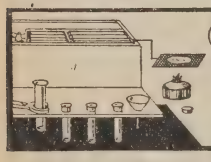

CHIMICA
Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... **275 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

Avez-vous demandé notre
COLIS - PRIME D'ALIMENTATION de Mars ?
Voyez le N° 23 du Journal, page VII.

Viennent de paraître :

Collection
VIES AVENTUREUSES ET ROMANESQUES
(De 9 à 15 ans)

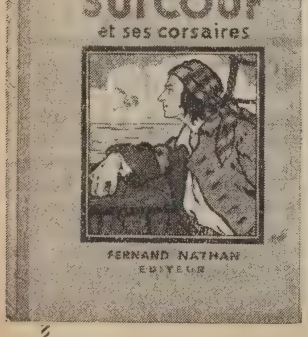

E. VALLÉE-BEAUVERGER

SURCOUF
ET SES CORSAIRES

Un joli volume (13,5 × 19), illustré par **B. ZELBART,** sous couverture élégante.
Broché : **11 fr.** ; *Relié :* **12 fr. 50** ; *Toile noire :* **14 fr.**

Ch. QUINEL et A. DE MONTGON

CARTOUCHE
ET SA BANDE

Un joli volume (13,5 × 19), illustré par **I. BILIBINE,** sous couverture élégante. — *Broché :* **11 fr.** ; *Relié :* **12 fr. 50**
Relié pleine toile noire bibliothèque : **14 fr.**

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

Charles le Téméraire et ses ennemis — Un prince Charmant, Henri de Guise — Étienne Marcel, roi de Paris — Cyrano de Bergerac et ses amis — Monsieur de Lauzun et la Grande Mademoiselle — Cagliostro l'Enchanteur — Dunois et les compagnons de Jeanne d'Arc — Le Beau d'Artagnan et son époque.

Fernand NATHAN, Éditeur

connaissance, d'ailleurs, échapperait à la compétence de la juridiction civile) ;

Attendu, ainsi, que le procès, tel qu'il a été engagé par Pradal, doit se dérouler entre ce demandeur et l'État français appelé, par lui, dans l'instance, que la présence de Mlle Daumas y est donc absolument inutile et qu'elle doit, dès lors, être mise hors d'instance sans dépens (*Trib. civil de Nimes, 18 oct. 1934*).

Nota. — *Lorsque le demandeur se base sur l'art. 1 384, c'est donc l'État qui doit être poursuivi, non l'instituteur (ou l'institutrice). Dans l'affaire ci-dessus, le demandeur avait déclaré que les enfants de l'école ne rentrant pas chez leurs parents pour le déjeuner de midi se trouvaient, après la classe du matin, dans les locaux de ladite école ; qu'à un moment où la surveillante était absente le jeune Sophocle s'était emparé d'un porte-plume et l'avait plongé dans l'œil du jeune Pradal.*

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Donation déguisée.

L'art. 6 de la loi du 1er juil. 1901 ne mentionne pas, parmi les droits reconnus aux associations simplement déclarées, celui de recevoir des dons et des legs, alors qu'il les reconnaît capables d'acquérir à titre onéreux ; seule l'association reconnue d'utilité publique a le droit de recevoir des libéralités moyennant, d'ailleurs, l'autorisation administrative.

Par suite, doit être annulé, comme constituant une donation déguisée sous la forme d'un contrat à titre onéreux ; le bail consenti à une association déclarée — *Comité honoraire pédagogique* — pour une durée de dix-huit ans, et pour un loyer annuel d'un franc par le propriétaire d'un immeuble qui l'a acquis, l'année précédente, moyennant le prix de 180 000 francs. (L'immeuble devait être affecté exclusivement à usage de pensionnat et le but de l'association était la fondation d'un lycée pour jeunes gens de nationalité russe.) (*Trib. civil de la Seine, 26 juil. 1934.*)

DANS LES COLONIES

Recommandations ministérielles.

Un très grand nombre de fonctionnaires et agents des cadres locaux recrutés pour les besoins de notre administration coloniale n'ont pas reçu la formation intellectuelle et morale qui est donnée à nos futurs administrateurs à l'école coloniale. Il leur manque, avant leur départ, d'être spécialement instruits de la conduite à tenir à l'égard des populations indigènes et de ce « devoir de l'homme blanc » dont parle Kipling.

Pour remédier dans la mesure du possible à cet état de choses et aux graves errements qui peuvent en résulter, M. Louis Rollin, ministre des Colonies, vient de publier en un léger fascicule des « Recommandations à l'usage des fonctionnaires et agents désignés pour servir dans la France d'outre-mer ».

Ces recommandations, qui seront remises à tous les fonctionnaires au moment de leur nomination, en même temps qu'un recueil d'instructions pratiques, rappellent brièvement les principes qui ont inspiré l'œuvre coloniale française, et précisent d'une manière aussi simple que concrète, sans vaine littérature, les tâches et obligations qui incombent à tous ceux qui revendiquent l'honneur de servir dans nos territoires d'outre-mer.

EXAMENS ET CONCOURS

★ **Elèves-maîtres et C. A. P.** (*C., 15 fév. 1935*). — Il m'a été signalé qu'en certains départements les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses sortis de l'E. N. en juil. 1934 et pourvus d'un emploi d'intérimaire n'ont pas, bien que remplissant les conditions d'âge et de services, subi les épreuves orales et pratiques du C. A. P. avant le 31 déc. 1934.

Je vous prie de vouloir bien d'urgence leur faire subir sans délai cette épreuve, qui sera considérée comme ayant été subie avant le 31 déc. 1934 de manière que l'année 1935 puisse entrer en compte dans leur ancienneté de classe au moment de la titularisation.

Les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses qui auront obtenu le C. A. P. avant le 31 déc. 1934 seront délégués stagiaires dans le poste qu'ils occupent au 1er avril 1935.

★ **Au sujet des examens en 1935** (*C., 19 fév. 1935*). — Il n'y aura, en 1935, aucune session d'examen pour le C. A. à l'ens. commercial (degré élém. et degré sup.).

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant les épreuves pour tous les examens, *y compris le concours des bourses de 4e année d'E. N.*

Les dossiers complets des candidats devront m'être adressés le dixième jour après la clôture du registre d'inscription. Vous inviterez les chefs d'établissements et les I. E. P. à vous adresser d'*urgence* leurs rapports sur les candidats.

Pour l'organisation des examens supérieurs de l'ens. primaire, je vous prie de vouloir bien vous reporter aux instructions du 10 mars 1930 (*Bull. adm.* n° 2 418, du 3 avril 1930) qui demeurent en vigueur.

Les autorisations d'inscription *extra tempora* ne pourront être accordées qu'à titre tout à fait exceptionnel et si elles sont justifiées par des circonstances imprévues qui feront l'objet d'un rapport spécial établi par l'I. A. qui aura reçu la demande d'inscription.

Les compositions doivent toutes être faites sur les feuilles de papier spécial et de modèles uniformes dont l'envoi vous est fait par mes soins.

★ **L'examen du C. A. au professorat des E. N. (2e partie) est modifié** (*A., 11 fév. 1935*). — Art. 1er. — L'art. 173 de l'A. du 18 janv. 1887 est modifié ainsi qu'il suit :

Épreuves complémentaires. — 1° Exécution d'un dessin à vue (durée, 2 h.) ;

2° Exécution d'un travail manuel (durée, 3 h.).

Les candidats pourront opter soit pour le travail du bois, soit pour le travail des métaux.

Les candidates devront exécuter un travail imposé et choisi par le jury, dans l'une des deux spécialités ci-après :

a. Couture usuelle, raccommodage, tricot et crochet ;

b. Coupe et assemblage (linge d'enfant, garçons et fillettes, linge de fillette, lingerie de dame, blouse chemisier) avec réalisation partielle.

Sont dispensés de ces épreuves...

(Le reste sans changement.)

LES NOUVEAUX TEXTES

Professorat dans les écoles pratiques (*D., 14 fév. 1935*).

Art. 1er. — L'art. 8 du D. du 12 juillet 1921 est remplacé par les dispositions ci-après :

Art. 8. — Les candidats aux fonctions de prof. doivent justifier de la possession du C. A. à l'un des professorats industriels (A, B ou C) des écoles pratiques ou du professorat lettres-langues vivantes desdits établissements, ou du professorat commercial dans les écoles pratiques et les E. P. S., délivrés dans des conditions déterminées par arrêtés ministériels.

A défaut de candidats munis de l'un des diplômes précités, les prof. pourront être recrutés parmi les candidats possédant l'un des titres suivants : agrégation ; double admissibilité à l'agrégation ; professorat des E. N. et E. P. S. ; C. A. des langues vivantes dans les lyc. et col.

A titre transitoire, les candidats ayant obtenu, avant le 1er janv. 1935, le C. A. à l'ens. commercial « degré supérieur » dans les E. P. S. pourront être délégués prof. d'ens. commercial dans une école pratique.

Art. 2. — Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret, qui aura effet à compter de la date d'ouverture des sessions d'examens pour l'obtention des professorats de l'ens. technique en 1935. Toutefois, ses dispositions ne s'opposeront pas à la titularisation ultérieure des prof. délégués avant cette date par application de l'art. 8 (ancien) du D. du 12 juil. 1921.

Textes divers.

★ **C. 1er fév. 1935** sur les dessins à réunir et à envoyer pour le prix Monnier.

★ **D. 9 fév. 1935** sur les indemnités du personnel enseignant de Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay.

★ **D. 10 fév. 1935** sur le Conseil supérieur de l'ens. technique (J. O., *13 fév. 1935*).

★ **A. 21 fév. 1935** sur l'examen de passage de la 5e à la 4e dans les établissements publics d'ens. second. sur l'agrégation des j. f. (sciences math.).

Mémento du Contribuable

Retraite du combattant.

Sous le régime établi par le décret du 20 juillet 1934 et qui est applicable à partir du 1er janvier 1935, les anciens combattants sont admis, sans distinction de profession, à déduire de leur revenu global, pour l'établissement de l'impôt général, les versements qu'ils effectuent en vue de la retraite du combattant (art. 109, paragraphe 5°, de la codification annexée au décret susvisé) (J. O., *16 fév. 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Candidate licenciée.

Une licenciée a-t-elle un droit de priorité pour être nommée dans l'emploi et la ville qu'elle recherche ? S'il y a impossibilité de réunion immédiate ou dans un temps déterminé, l'intéressée peut-elle demander un congé pour attendre sa nomination à l'emploi et dans la ville qu'elle recherche et sera-t-elle réintégrée par priorité ?

Ce droit de priorité ne pourrait jouer qu'autant que cette candidate se trouverait en compétition avec des postulantes également licenciées. S'il s'agit de certifiées ou, mieux, encore, de prof. déjà en fonctions, la priorité joue nécessairement au profit de ces dernières ; réponse affirmative, mais la décision lui accordant ce congé ne saurait être considérée comme un engagement de la part de l'administration de la nommer à l'emploi qu'elle sollicite. Il ne s'agit, d'ailleurs, pas, au surplus, d'une réintégration puisque cette candidate sollicite un emploi d'une catégorie supérieure à celle à laquelle elle appartient (J. O., *20 fév. 1935*).

Intérimaires.

Les institutrices intérimaires munies du B. S. depuis 1933 ne pourront être titularisées que dans la mesure où des vacances d'emplois permettront de leur donner une délégation de stagiaire. Il est impossible, étant donné l'encombrement des cadres, de prévoir actuellement, dans la plupart des départements, à quel moment il sera possible de prononcer leur titularisation. Aucun règlement ne prévoit d'ailleurs un délai dans lequel les intérimaires doivent être titularisées (J. O., *20 fév. 1935*).

Nationalité.

En vertu du dernier alinéa de l'art. 8 de la loi du 10 août 1927, la femme française qui épouse un étranger perd de plein droit notre nationalité si les époux fixent effectivement leur premier domicile hors de France après la célébration de leur mariage et si la femme acquiert nécessairement la nationalité de son mari, conformément à la loi nationale de ce dernier. La loi ne lui offre, dans cette hypothèse, aucun moyen de conserver sa qualité de Française qu'elle ne peut recouvrer que par voie de réintégration, à la condition de fixer son domicile en France (art. 11 de la loi du 10 août 1927) (J. O., *20 fév. 1935*).

Succession.

Produit de mandats de traitement touchés par la mère d'un fonctionnaire, déposé dans le coffre-fort de celle-ci qui vient à décéder subitement. — Par application de l'article 2279 du Code civil, les titres et sommes déposés dans un compartiment de coffre-fort sont présumés dépendre de la succession du locataire du coffre et doivent être soumis comme tels à l'impôt, mais cette présomption peut être détruite par la preuve contraire. Les intéressés peuvent, à cet effet, recourir à tous les moyens compatibles avec la procédure écrite usitée en matière d'enregistrement, laquelle exclut la preuve testimoniale, mais comporte la preuve littérale et les présomptions tirées des actes et des faits. Dans l'espèce, la restitution des droits qui auraient été perçus en trop peut être demandée au directeur départemental de l'enregistrement, au moyen d'une pétition sur timbre appuyée de tous les documents et justifications nécessaires (J. O., *22 déc. 1931*).

Sociétés sportives agréées.

Les avantages principaux des sociétés agréées sont les suivants : *a.* possibilité de recevoir des subventions ; *b.* droit à des allocations gratuites de munitions ; *c.* possibilité d'utiliser le concours des moniteurs militaires ; *d.* exonération du droit de timbre en ce qui concerne les affiches annonçant des réunions à caractère militaire et dirigées par l'autorité militaire, lorsqu'elles sont signées par un officier appartenant à l'armée active ou à ses réserves (art. 16, § 8, de la loi du timbre ; art. 228, § 3, du Code du timbre) ; elles ne sont pas exemptes du droit de timbre en ce qui concerne l'annonce des manifestations sportives (§ *d*) de la première partie de la réponse (J. O., *23 déc. 1934*).

Surveillants d'internats dans les lyc. et col.

On demande : 1° à qui appartient la nomination des surveillants dans les internats en régie municipale ; 2° si le maire peut refuser le choix fait par le chef de l'établissement ; 3° par qui serait réglé le conflit qui pourrait s'élever entre le chef de l'établissement et le maire.

1° Au recteur de l'Académie ; 2° le maire peut émettre un avis défavorable à la désignation proposée par le chef de l'établissement ; 3° par le recteur (J. O., *2 déc. 1934*).

Aération.

Les I. du 18 janv. 1887 relatives à l'installation des éc. prim. élém. et les I. de janv. 1927 relatives à l'installation des éc. mat. exigent que desdispositions soient prises pour assurer une ventilation convenable des locaux scolaires. Les comités départementaux et le comité supérieur appelés à examiner les projets de construction d'écoles présentés par les communes s'assurent, dans chaque cas particulier, que les conditions d'aération prévues sont suffisantes. Par ailleurs, le règlement scolaire modèle du 18 janv. 1887 a prévu dans son art. 13 que, dans chaque classe, l'air doit être fréquemment renouvelé et que, même en hiver, les fenêtres seront ouvertes pendant l'intervalle des classes (J. O., *8 fév. 1925*).

Gémination.

Il n'est pas possible d'appliquer une règle uniforme en ce qui concerne la réunion de deux écoles spéciales de garçons et de filles en une école mixte à classe unique. L'application de la loi sur la gémination a montré qu'en certaines communes la population et la municipalité, tout en reconnaissant la supériorité pédagogique des classes géminées, et tout en constatant que la présence des garçons et des filles dans les écoles mixtes n'a eu depuis cinquante ans aucune conséquence regrettable pour la moralité des enfants, ne veulent pas, néanmoins, renoncer à leurs deux écoles spéciales, même quand les effectifs sont faibles. Il peut ainsi arriver que le remplacement des écoles spéciales par une école mixte soit une cause d'abandon de l'école publique. C'est pourquoi la loi a laissé au ministre le soin de décider, de refuser ou de faire cesser la gémination dans l'intérêt de l'école publique (J. O., *8 fév. 1935*).

Directeur d'É. P. S.

Un professeur d'É. P. S., pourvu du C. A. à l'enseignement des langues vivantes (ancien régime), remplit les conditions de titres fixées par la loi du 30 octobre 1886 (art. 28) pour être nommé directeur d'E. P. S. Il n'en est pas de même des maîtres assimilés aux professeurs d'E. P. S. par application des dispositions de la loi du 19 juillet 1889 (art. 14) modifiée par la loi du 30 avril 1921 (art. 69) et par la loi du 30 juin 1923 (art. 144) (J. O., *26 janv. 1935*).

Films cinématographiques.

Sont seuls admis à circuler en franchise postale : 1° sous la griffe du min. de l'Éd. nat., les films prêtés gratuitement aux membres de l'ens. par le musée pédagogique et par suite appartenant à l'État ; 2° sous le couvert des recteurs ou des inspecteurs, les films confiés à titre temporaire par le musée pédagogique aux recteurs et aux inspecteurs ayant constitué dans leur ressort un dépôt de décentralisation. Dans ce cas, le prêt des films est toujours gratuit (J. O., *1er fév. 1935*).

Délégués.

1° Aucune modification n'a été apportée à une situation qui résulte des lois et règlements en vigueur. Le délégué n'étant pas fonctionnaire, mais stagiaire, n'est pas habilité par les règlements au bénéfice des congés ; 2° on rappelle que les retenues rétroactives ne sont pas opérées d'une façon massive, mais par versements échelonnés de douze mensualités au minimum, sans que, toutefois, le délai accordé pour la libération définitive puisse dépasser cinq années, suivant la durée des services à valider ; 3° la loi du 19 mars 1928 prévoit l'attribution du congé de maternité. La maladie contractée à l'occasion du service constitue un cas d'espèce ; 4° la transformation de ce régime ne pourrait résulter que d'une loi applicable aux différentes catégories de fonctionnaires (J. O., *2 fév. 1935*).

Fournitures scolaires.

On demande si les directeurs d'E. P. S. (garçons ou filles) et de collèges ont le droit de vendre à leurs élèves des fournitures scolaires, papeterie ou autres ; si non, comment empêcher ces directeurs de se livrer à ce commerce préjudiciable aux intérêts des vrais commerçants en librairie, papeterie, etc.

1° Cette vente est autorisée par le règlement modèle des E. P. S. (29 déc. 1888). Aucune réglementation n'existe dans les collèges ; 2° le C. d'Ét. a décidé que cette vente ne constituait pas un commerce (20 juil. 1864) (J. O., *2 fév. 1935*).

PETITS RENSEIGNEMENTS

✱ Les instituteurs du cadre départemental exerçant dans les lyc. (nouveau régime) ne peuvent revendiquer l'art. 113 de la L. du 13 juil. 1911 sur l'exemption des frais d'externat pour leurs enfants (J. O., *12 janv. 1935*).

✱ Un jeune homme acquérant la nationalité par service militaire ne peut pas être autorisé à subir le concours de l'agrégation (J. O., *12 janv. 1935*).

✱ Un contremaître d'E. P. S. peut, sans condition de stage, devenir instituteur adjoint assimilé (J. O., *12 janv. 1935*).

✱ Les congés de longue durée (maladie) n'entrent pas en compte pour une promotion de classe au choix (J. O., *9 janv. 1935*).

✱ La période de détachement de six années s'applique aux fonctionnaires détachés auprès des organisations syndicales (J. O., *9 janv. 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

RECHERCHE D'UNE ÉGLISE. — PROVINCE

AVEC une régularité que rien, jusqu'ici, n'a troublée, M. Jules Romains poursuit l'édification de son œuvre magistrale. Les deux tomes nouveaux, *Recherche d'une Église* et *Province* (Flammarion, édit.), qui la continuent, lui apportent surtout des enrichissements en profondeur. Ils n'offrent guère de personnages neufs, ni d'événements saillants, ni d'action serrée et soutenue, mais bien plutôt des investigations poussées fort loin dans certains domaines. En somme, une abondance d'observations et de pensées groupées autour de deux thèmes centraux, tandis que des développements annexes, jetés dans les directions les plus variées, remplissent l'espace entre ces thèmes, et les raccordent ainsi à la vie grouillante, unanime, dont l'auteur a le sens aigu et que, dans les précédents ouvrages de la série, il a su rendre singulièrement réelle et présente.

***

TOUS les tons, dans ces chapitres adjacents et néanmoins non négligeables, voisinent : le burlesque, le cocasse, le grave, l'étourdissant. Tantôt on s'y divertit aux drôleries du chien Macaire, ornement de la famille Saint-Papoul. Tantôt ce sont des aperçus fortuits sur le Paris nocturne, ou sur la banlieue. Tantôt des rêveries sur les saisons : par exemple, sur les charmes secrets de l'automne à son début, ou, dans les pages intitulées *Pulsation de juillet*, sur les aspects délicatement nuancés de l'été parisien :

C'est alors que les matins de Paris ont la couleur de l'acier. Le fond des avenues ressemble à une lame. Au sommet des collines, la ligne des maisons s'enlève sur un ciel plus subtil que jamais. Jamais non plus l'horizon n'a paru aussi actif. Cette crête, là-haut, de façades et de toits, qu'est la Butte-Montmartre, ou Belleville, donne une impression de réalité étonnamment riche et nombreuse, non quant aux détails de forme, qui sont, au contraire, voilés par un poudroiement, mais quant aux points de vie qu'elle contient et au pétillement qu'elle dégage. De son côté, le ciel, d'un gris à peine bleui, à peine moiré de rose, devient à la fois plus profond et plus impénétrable, comme habité par une vibration si dense que même le passage de la rêverie vers l'espace d'au delà y serait difficile. Ce sommet des quartiers lointains et ce bas du ciel, aperçus dans le créneau d'une rue, se joignent ainsi par une zone commune, où la lumière, toute crépitante qu'elle est, semble moins compter qu'un fourmillement d'opérations semi-invisibles, analogue à une déflagration de particules, à une pulvérisation léchant une suite de brûleurs, ou à la palpitation d'une nappe de flamme arrêtée par une grille métallique.

Nous revoyons, pour quelques instants, des personnages épisodiques : Gurau, le député de gauche devenu ministre, mélange plaisant d'idéalisme et de petitesses ; son amie, Germaine Baader, qui a pris un nouveau protecteur ; le marquis de Saint-Papoul, qui triomphe aux élections législatives à Bergerac, après une campagne dont M. J. Romains narre avec truculence les vicissitudes ; Jeanne, fille du noble député, qui épouse un jeune homme insignifiant ; Juliette Ezzelin, la charmante jeune femme mal mariée, jadis aimée de Jallez qui la retrouve et en fait sa maîtresse, jusqu'au jour où le mari découvre le pot aux roses... Nous faisons, grâce aux entrevues de Briand avec Gurau, de Gurau avec le comte de Mun — vraies pages d'histoire — des incursions dans la vie politique d'avant guerre ; et nous ne sommes pas sans percevoir, par intervalles, de tragiques rumeurs annonciatrices des catastrophes de 1914. Et cependant, nous sommes gagnés par l'optimisme raisonnable du vieux Sampeyre, l'honnête professeur en retraite, lorsque ce sage un peu désenchanté trouve le moyen de s'enthousiasmer sur les mérites de la démocratie :

Il reconstituait sans peine la conversation de ces hommes du peuple. « De quoi parlent-ils ? D'abord, soit, de leurs soucis personnels. Ou bien, ils ressassent une plaisanterie, en exagérant les signes de la gaîté qu'elle leur procure. Mais, à un moment ou à l'autre, ils se mettront à parler politique. Ils critiqueront ou condamneront ; ils approuveront parfois. Bien. Supposons un régime d'autorité, ailleurs. Les gens parleraient encore de leurs soucis personnels. Ils plaisanteraient encore. Mais, pas un mot de politique. Pas un mot des gouvernants. Cesseraient-ils pour cela d'y penser ? Un peu, sans doute ; la pensée se rouillant comme autre chose. Mais, surtout, ils auraient admis une bonne fois cette règle d'airain que les choses les plus importantes pour tout le monde sont celles dont personne ne parle. D'où un enfantillage voulu dans les conversations. On garde pour soi tout ce qui compte. On se communique les babioles. Une démocratie, c'est d'abord ça : une façon de vivre où les gens osent se communiquer les choses importantes, toutes les choses importantes, où ils se sentent le droit de parler comme des adultes et non comme des enfants dissimulés... »

Ces méditations, rappels, allusions nous font souvenir que la vie continue, sérieuse ou frivole, mais inéluctable, et que les personnages, quels qu'ils soient, font tous de leur mieux pour se frayer un chemin dans le monde embrouillé, mouvant et tumultueux de leur époque.

***

SUR ce fond chaotique et néanmoins ordonné, se détachent d'abord les expériences philosophico-sociales des deux amis normaliens, Jerphanion et Jallez ; ou, plutôt, celles de Jerphanion seul, car son camarade, tout entier à ses amours, a mis de côté ses préoccupations altruistes et ne prête qu'une attention fléchissante aux comportements et initiatives de son *alter ego*.

Jerphanion donc, ayant été déçu par la rigidité des dogmes et des mots d'ordre socialistes, cherche, avec sa ténacité montagnarde, une autre Église, entendons une autre foi. Il se tourne vers la Maçonnerie, sur laquelle il mène en toute conscience une enquête. C'est l'occasion pour M. Jules Romains de confronter son héros avec les représentants les plus topiques de la confrérie, et d'exposer, par le moyen de dialogues exaltants pour l'esprit, la vie cachée de la société, ses origines, ses grands principes, ses rites et ce que d'aucuns appelleraient volontiers ses mômeries. Ces passages ont tant de densité et de naturel, ils sont vivifiés de tant de détails arrachés au vif des protagonistes que l'on ne songe guère à se plaindre de leur allure un tantinet abstraite et massive.

Il faut reconnaître que Jerphanion, insuffisamment touché par la grâce maçonnique, ne s'affilie pas à la secte ; et qu'au surplus la crise spirituelle qu'il traverse lui laisse du répit qu'il emploie bien. Non seulement à servir de lieute-

nant au candidat marquis de Saint-Papoul — il envoie de la lutte électorale à Jallez des comptes rendus d'une bouffonnerie « canularesque » qui frise l'épique, — mais encore à discuter avec Jallez sur l'art et la poésie, sur l'amour, sur l'éternité, sur le vertige qui étreint à se représenter l'univers «dévasté par l'infini ». Là-dessus, les propos des jeunes gens, auxquels l'auteur s'est bien gardé d'enlever à l'ordinaire leur légère teinte de pédantisme juvénile, se font pressés, inquiets, presque douloureux ; et Jallez, qui est le plus intellectuel des deux, leur imprime un tour sérieux qui émeut :

— ...J'ai donc constaté par expérience qu'il y a un tourment de l'infini. Ceux qui y sont rebelles ont parfaitement le droit de hausser les épaules. Mais ceux qui sont passés par là savent que c'est une souffrance toute simple et humaine, pas prétentieuse pour un sou. Bien qu'elle soit une des origines de la plus haute poésie. On pourrait l'appeler aussi : mal de l'absence de limites. Car ce ne sont pas seulement les vertigineuses grandeurs qui vous accablent. C'est le fait de ne pas pouvoir s'accrocher à des échelons intermédiaires, de ne pas pouvoir s'enfermer dans une clôture. Les échelons lâchent. Les clôtures se baladent, emportées par le vent, jusqu'au bout de l'univers qui n'a pas de bout. La position indiquée par Pascal : à mi-hauteur entre les deux infinis, n'était tenable qu'un instant, dans le raidissement de la première découverte, comme un alpiniste réussit à s'arrêter quelques minutes sur une petite saillie de rocher... Alors, on finit par être saisi, jusqu'à l'angoisse, du besoin d'une limite...

C'est peut-être dans le récit de ces débats intérieurs, où se trahit l'effroi, mêlé d'intense curiosité, de l'adolescence en face des problèmes que lui révèle la vie, que M. Jules Romains laisse transparaître le plus de cette sollicitude un peu railleuse, mais fraternelle, mais compatissante, que, mille indices poussent à l'affirmer, il porte au fond de lui aux créatures humaines.

***

L'AUTRE THÈME auquel sont consacrés *Recherche d'une Église* et, bien plus encore, *Province*, fait un contraste complet avec celui de la Franc-Maçonnerie : on note là une sorte de balancement des motifs dans les deux tomes annuels, de même que dans les *Superbes* et les *Humbles*. Ici, il s'agit, après avoir montré la vitalité d'une organisation dont la doctrine s'oppose de tous points au christianisme, de rendre évidentes les ressources de défense, les réserves d'activité, la souplesse d'adaptation aussi qui subsistent dans le clergé et dans le monde catholiques. M. Jules Romains a voulu, dirait-on, donner une peinture détaillée des agissements et de la puissance de l'Église au temporel.

Il a donc imaginé une assez peu reluisante affaire dans laquelle l'évêque du diocèse de M... et quelques ecclésiastiques de son entourage sont engagés. L'archevêque de Paris envoie l'abbé Mionnet, ancien normalien entré tardivement dans les ordres, examiner sur place ce qui se passe et, s'il se peut, arranger les choses. De là, des échappées curieuses sur certains milieux religieux de la province en 1910 ; de là, aussi, l'importance que prend la figure de Mionnet.

Ce jeune prêtre, bien différent de l'évangélique et suave abbé Jeanne, de nous déjà connu, paraît plus apte aux cautèles des négociations épineuses et aux complaisances envers les défaillances de la chair qu'aux grandes envolées mystiques ou aux mortifications de l'ascète. On a même reproché à l'écrivain d'avoir assigné une place aussi éminente à un personnage très proche de la moyenne et peut-être même médiocre humanité. Je ne trouve pas, pour ma part, le reproche pertinent ; car ne voyons-nous pas chaque jour des êtres dont la valeur ne frappe pas jouer des rôles de premier plan ? Et puis, qui sait si le romancier n'a pas le dessein de présenter son héros sous une lumière tout autre, plus tard ? Il faut attendre l'achèvement de l'édifice pour se prononcer en définitive. Pour l'instant, il est permis de juger assez remarquable que M. Jules Romains ait brossé de l'abbé Mionnet un portrait aussi vivant, avec les goûts, préférences, susceptibilités et jusqu'aux habitudes et manies de l'homme.

Quant à l'histoire elle-même, elle n'est pas sans languir par endroits ; mais elle met en scène des comparses fort bien vus ; et, par ailleurs, elle amène à réfléchir sur les multiples intérêts qu'ont su se forger les pouvoirs religieux dans la vie quotidienne, sur l'influence occulte qui est la leur et sur les accommodements qu'ils savent prendre avec le monde laïque. Comme la Maçonnerie, dont tant de divergences pourtant la séparent, l'Église apparaît, dans l'œuvre de M. Jules Romains, comme une collectivité vigoureuse et obscure, comme une personne monstrueuse aspirant les volontés individuelles, et dont on sent tout le poids dans le déroulement de la destinée des masses.

***

FAUT-IL faire quelques réserves sur le gigantesque travail de M. Jules Romains ? parler du style souvent assez lâché, des liaisons parfois factices entre les groupes de personnages ou la succession des péripéties, de l'impression à la fois didactique et décousue que laissent certains morceaux ? Assurément, une œuvre de cette envergure comporte des faiblesses ; et l'auteur lui-même, par ses réussites multipliées, rend les lecteurs exigeants.

Mais ces imperfections, presque toujours, ne provoquent qu'un imperceptible malaise. A la lecture de ces deux tomes, les idées se lèvent en foule, les émotions s'éveillent ; et l'on goûte à chaque page des formules si heureuses pour traduire des sentiments, des songeries que chacun abrite sans savoir les exprimer, que l'on demeure surpris d'une telle profusion, jaillie, semble-t-il, d'une source inépuisable.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

G. VALLEREY : **Épisodes et récits bibliques.** — G. CHANDON : **Contes et récits tirés de Molière** (Collection *Contes et Légendes de tous les pays* ; Nathan, br. 11 fr., rel. 15 fr.).

Les *Episodes et Récits bibliques* de G. VALLEREY présentent une évocation vivante des plus belles scènes de la Bible, dont la connaissance est indispensable à toute personne cultivée, par un auteur d'une sensibilité et d'un tact exceptionnels. Parents et enfants les liront avec un vif intérêt.

Les pièces principales de notre grand comique ont fourni à G. CHANDON le sujet de ses *Contes et Récits tirés de Molière*, qui font suite à des volumes parallèles consacrés à Corneille et à Racine Nos enfants y trouveront une introduction utile et amusante à l'étude des œuvres elles-mêmes, qui sont résumées ici avec beaucoup de verve et de fidélité.

Ces deux nouveautés s'ajoutent heureusement à la collection des *Contes et Légendes de tous les pays*, où l'on trouve tant de beaux et bons livres pour les cadeaux de Pâques et du Nouvel an, ainsi que pour les distributions de prix.

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN LISANT

DANS LE SILLAGE DES JONQUES

NOS lecteurs n'ont pas oublié le voyage que nous fit faire « au cœur sauvage des Philippines » notre collaborateur M. René JOUGLET. Aujourd'hui, celui-ci nous convie encore à le suivre au cours d'une randonnée lointaine (1). Sans doute les pays qu'il parcourt cette fois nous sont-ils plus connus que les Philippines : du moins, croyons-nous être très renseignés sur la Chine, le Japon, surtout l'Indochine. Mais que de choses nous avons encore à apprendre sur cet Extrême-Orient aux multiples aspects ! Ceux que M. JOUGLET nous présente ont l'avantage d'être très loin de la froide banalité de tant de récits et descriptions exotiques, de se révéler à nous à travers la personnalité du voyageur qui a su voir par ses yeux, sentir par lui-même et traduire de façon neuve les impressions que lui ont données les sites et les hommes qui entourent la « mer de Chine ». Dans ce complexe monde jaune, M. JOUGLET a réussi à marquer le caractère divers des contrées et de leurs habitants, la Chine archaïque et anarchique, le Japon ultra-moderne, le Cambodge aux vieilles traditions pleines de grâce.

C'est d'abord en Chine que nous pénétrons. Et la première impression est saisissante, dès l'arrivée à Yunnan-Fou :

Non, rien ne pourrait donner une idée de cette cohue, de ces glapissements, de cette crasse. Dès la sortie de la gare, on est saisi, bousculé, ahuri. On est perdu. Les pousses et les porteurs chargent sur vous, vous cernent, vous assourdissent. A peine ai-je, en jouant des coudes, franchi leur cercle, non sans abandonner ma valise au moins nauséabond de ces individus, que je tombe sur une espèce de fort des halles flanqué d'acolytes de sa taille et de son poids. Ils barrent la rue et poussent en chœur d'invraisemblables cris.

Le vice-consul a du mal à arracher le voyageur aux mains de ces « barbares » qui constituent le cordon de la douane ou de l'octroi.

La rue, encombrée par les piétons, les ânes pelés, les vaches, les charrettes, les coolies en sueur, les aveugles, les files de petits chevaux, est un désordre inouï ; il y règne une saleté incroyable.

L'intensité de la vie n'est pas moindre la nuit, dans un décor de clair-obscur d'un impressionnisme sombre.

Les rues ne sont plus que des canaux d'ombre dans le lit desquels se déplacent quelques points pâles de lumière : les lanternes des pousses. Mais dès que le regard s'applique, il y distingue des êtres ou plutôt des formes d'êtres vagues et quelque part accoudées. La chaussée est couverte comme en plein jour par la foule, une masse compacte, mouvante, indistincte. Peu de paroles, rien que ce perpétuel piétinement. Rarement un visage ; il faut qu'il s'approche à toucher la roue. On pense au royaume d'outre-tombe.

Puis voici Hong-Kong, « couché au pied de son rocher ».

Une ville dure, tassée, une ville de pierre... D'un côté de la courte rue perpendiculaire à l'appontement, « Pedder Street, » les hôtels et les banques, consulats sous les drapeaux, magasins à hauts prix fixes. Puis, sur trois ou quatre rues parallèles avec leurs transversales, les boutiques à bon marché, l'odeur salée des fritures, sucrée du tabac, les halles obscures, les banques chinoises côte à côte, grandes comme une petite salle à manger, leurs barreaux de fer, un tapage assourdissant de phonographes dans les boutiques, kimonos de soie grège à vingt francs, valises à dix... le tintement des dollars sur la table des changeurs... les banderoles de toile et les plaquettes de laque, rouge et noir, noir et or, les cireurs de cinq ans, les coolies qui somnolent entre les brancards de leur pousse, sueur, crachats, clameurs, une cohue.

Pittoresque et saleté des villes chinoises, parmi lesquelles il faut excepter Canton, qui se modernise à pas de géant. A Shanghaï, les concessions ont des rues propres et un aspect occidental.

Mais la ville chinoise, derrière ses portes, c'est toujours cet ensemble prodigieux de ruelles qui se coupent, se croisent, s'enchevêtrent, avec, de place en place, une maison de thé au bord d'une mare qui figure un étang, la foule en grappes, l'odeur des corps, un tassement, un entassement. On va d'une façade à l'autre, en trois enjambées. Boutiques où l'on vend de tout, le neuf, le vieux et le plus que vieux. Bric-à-brac, capharnaüm.

***

A COTÉ de ces tableaux, ceux du Japon font un contraste brutal. Que ce soit le vieux ou le nouveau Japon, rien n'y rappelle la Chine. A Nagasaki, « le vieux Japon reparaît. Révérences depuis le pont jusqu'au quai, politesses interminables sur le quai. Ici, les femmes portent en grand nombre le kimono... Soieries aux vives couleurs, larges raies pour les jeunes filles, lignage serré pour les femmes, et les coques des cheveux noirs diversement édifiés selon la condition... ».

Voici un paysage féerique :

Un spectacle rare commence avec la nuit. Alors les barques de pêche s'effacent et disparaissent et seul demeure visible le fanal qui s'allume à leur petite proue, un point d'or posé sur la laque noire de l'eau. Et nous, que le paquebot emporte, nous n'avons plus sous les yeux, pendant des heures, que cette féerie : plus lumineuses que celles du ciel, des centaines d'étoiles en marche sur la mer.

Mais le Japon n'est pas tout rêve et poésie. Sa puissance apparaît formidable. Voici à Kobé, sur l'étroite bande de terre qui relie la mer aux collines, comme au Creusot, comme à Essen, une forêt de cheminées. La coiffe rouge des gazomètres n'a pas l'air de souffrir des intempéries. Avec cela, un sentiment national presque agressif qui fait se saluer tous les Japonais de tous les bateaux qui se croisent, les fait voyager seulement sur leurs propres bateaux et manifester à tout instant leur solidarité. Et puis une discipline impeccable qui rappelle celle des Allemands : une force contenue et redoutable, silencieuse et durement obstinée. La mer de Chine ne tardera pas à être un « lac du Japon ».

***

NOUS revenons par l'Indochine. M. JOUGLET dénonce au passage nos erreurs

(1) *Dans le sillage des Jonques* (Grasset ; 15 fr.). — En vente à la librairie Nathan.

dans cette contrée, ce fait de la centralisation qui nous a fait considérer comme un seul pays et tendre à unifier les cinq pays très divers qui forment l'union indochinoise. Il s'efforce de nous faire goûter le charme du Cambodge si opposé à l'Annam, de nous faire sentir les différences dans les habitations, les costumes et les mœurs, qui vont plus loin que l'apparence, qui sont les signes d'une autre conception de la vie.

Cases basses des Annamites, posées sur une aire de terre battue, cases sur pilotis des Cambodgiens, posées sur un plancher, dans la lumière ; vêtements noirs des premiers, vêtements de couleur des seconds ; instinct grégaire des uns, marqué par la forme groupée de leurs villages, individualisme des autres, dispersés dans la forêt et la rizière... Le Cambodgien, homme pacifique, travaille pour vivre et non pour s'enrichir. Il se repose dès qu'il tient sa pitance... On dit paresse, on pourrait dire aussi sagesse.

Le Laos offre de délicieux paysages.

J'allai jusqu'au Mékong. Il portait une teinte grise ; il était tout à fait tranquille, un lé d'étoffe tendu sur quinze cents mètres de largeur... De longues pirogues fines, creusées dans un tronc d'arbre, flottaient sur l'eau. Les pêcheurs harponnaient de beaux poissons tigrés.

Dans ce pays magnifique, les hommes sont d'une honnêteté qui déconcerte. Tel Laotien dont la charrette de paddy a été renversée par la voiture d'un voyageur, et auquel le voyageur envoie, pour le dédommager, une demi-piastre, arrive au commissariat :

— Qu'est-ce qu'il veut ? Est-ce que ce n'est pas suffisant ?

— Lui dire (traduit l'interprète) accident arrivé par sa faute ; lui pas tenir ses bœufs. Lui rapporter demi-piastre.

Quand un milicien décide de déserter, il commence par prévenir son chef et n'emporte ni fusil, ni cartouches, absolument rien !

Beaux paysages, tableaux des activités si diverses des hommes jaunes, de l'activité besogneuse du Chinois ou de l'Annamite, à celle, moderne et nationalisée du Japonais, à la belle indolence du Cambodgien, à la noblesse du Laotien, tout cela se succède sous la plume de M. JOUGLET. Le récit, d'un style alerte, qui donne la sensation même des choses, qui peint avec un art direct et pourtant évocateur, avec des expressions neuves et fortes, ne cesse un moment de passionner, de faire voir et aussi de faire penser.

R. OZOUF.

Le QUARANTENAIRE du THÉATRE du PEUPLE

LE Théâtre du Peuple, fondé à Bussang (Vosges) en 1895, par le poète et auteur dramatique Maurice Pottecher, aidé de quelques amis, fêtera cette année son 40e anniversaire.

Reconstruit après la guerre sur un plan nouveau, il a, sans y perdre son originalité, considérablement accru la valeur de son aménagement, de son interprétation et de ses mises en scène.

Il donnera cet été, le dimanche, du 28 juillet au 23 août, un *festival dramatique* de cinq représentations. Deux pièces nouvelles et trois reprises d'œuvres devenues classiques, comme *Le Château de Hans*, montreront la diversité et le caractère artistiques du répertoire, tour à tour légendaire, féerique, réaliste et rustique.

Des fêtes locales et régionales ajouteront, dit-on, à l'intérêt de ces spectacles, faits pour attirer autant les amateurs d'art et les artistes étrangers que la grande foule populaire.

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

L'ÉCOLE ET LE RETOUR A LA TERRE

EN Italie, M. Mussolini a fait mettre en culture les Marais Pontins. Cent mille hectares de plaines marécageuses sont redevenus de beaux pâturages. Par milliers, des habitants y fixent leurs foyers assainis. Ils trouvent santé et joie où régnait la fièvre et où végétaient si lamentablement quelques centaines de nos pauvres frères humains.

Devant cette transformation, comment ne pas se rappeler que, en France, depuis moins d'un siècle, tant de terres fertiles, victimes d'une malaria, ont perdu 30 p. 100 de leur population ! Ce sont aujourd'hui des fermes sans activité, des maisons qui tombent en ruines, des friches et des broussailles où ne foisonnent que des insectes.

Pourquoi notre ministre de l'Agriculture, après avoir visité les Marais Pontins en culture et consulté Mussolini sur la meilleure méthode du repeuplement, n'organiserait-il pas, lui aussi, des colonies agricoles dans telles ou telles de nos campagnes ?

Cette noble entreprise serait moins coûteuse que le fonds de chômage, et la chanson du bon travailleur content de son sort ferait vite oublier les récriminations déchirantes des sans-travail.

La misère qui guette l'ouvrier ne guette pas moins le petit commerçant. Au-dessous, tout au-dessous de l'appartement que nous habitons à Paris, il y a un magasin très modeste et très avenant. Combien fréquemment il change de locataire ! L'ancien locataire, c'est-à-dire celui qui, l'an dernier s'est établi là, vend son fonds à un nouveau qui ne demeurera guère plus longtemps. Le nouveau, comme l'ancien, arrive de province. Là-bas, dans quelque petite agglomération, il a réalisé d'honnêtes économies. Aussi, veut-il tenter fortune à Paris. Avec quel courage il s'installe ! Dans l'heureux magasin dont il prend possession, tout reluit de propreté, de gaieté, d'espoir. Nos petits marchands se lèvent avant le jour. Ils ont introduit dans leur étalage quelque nouveauté, quelque « spécialité », comme ils disent. Ils comptent un peu là-dessus. Ils comptent surtout, Dieu merci, sur leur bonne volonté et sur leur zèle, lesquels sont sans bornes. L'homme, la femme, parfois les enfants, voire les grands-parents, se donnent corps et âme à la tâche choisie. Hélas ! peu à peu la gaieté tombe, l'espoir se dissipe. Cependant ils luttent de toutes leurs forces, jusqu'au bout et même au delà. Mais le jour vient où ils sont obligés de se rendre à l'évidence. Ils plient bagage. Et voici que, tout de suite, d'une autre province, avec des économies et des forces neuves, d'autres petits marchands arrivent...

Quand vous parcourez en voiture certaines rues de Paris, rues étroites et laborieuses, rues essentiellement « marchandes », comptez les boutiques fermées sur les volets desquelles se colle l'écriteau : « A louer ». Au-dessus des volets clos, déchiffrez l'enseigne déjà à demi-effacée : « Mercerie-Chapellerie-Modes-Papeterie-Jouets-Faïences, etc., etc... » Vous évoquerez la figure du Provençal souriant, du Tourangeau amène, du Breton rêveur, du Lorrain pensif..., qui s'est un matin installé ici en disant de son accent le plus expressif, le plus résolu : « Eh ! ma foi ! on verra si je ne réussis pas aussi bien qu'un autre ! »

Aussi bien qu'un autre ! Pauvre compatriote, on l'a vu. Ah ! que n'es-tu resté en ta province, sous tes platanes blancs de soleil, ou près des pommiers tordus par le vent de la mer, ou à l'ombre parfumée des délicieuses montagnes vosgiennes. Là était la paix véritable, c'est-à-dire le seul bonheur possible. Retourneras-tu au pays natal ? Si tu crains la raillerie (le « qu'en dira-t-on »), si tu hésites à retourner dans quelque petite ville, fais mieux : va au village. Dans les villes, on prend toujours la place de quelqu'un. A la campagne, il y a presque toujours place pour tout le monde. La terre y est vraiment maternelle. Au travailleur qui lui reste attaché, elle répond avec une tranquille certitude qu'il ne souffrira jamais de la faim.

En 1846, 24 p. 100 des habitants de France résidaient dans les villes ; les agglomérations urbaines, c'est-à-dire les villes d'au moins 2 000 habitants, englobent aujourd'hui les 40 centièmes de la population totale.

D'après les statistiques officielles, 60 p. 100 de la population française était affectée à l'agriculture, avant la guerre de 1870 ; aujourd'hui la proportion n'est plus que de 40 p. 100, parmi lesquels 255 000 travailleurs étrangers : propriétaires, fermiers et ouvriers agricoles. (Dans cette évaluation, on ne tient pas compte des enfants au-dessous de treize ans.)

Le jour où les fils de cultivateurs cesseront d'émigrer vers les villes et où les déracinés retourneront à la terre nourricière, il n'y aura plus surabondance de personnel dans les manufactures, partant plus de chômage. A la ville, le travail a une sorte de lamentable armée de réserve qui se compose d'inoccupés.

Embauchés quand affluent les commandes, remerciés quand les commandes se ralentissent, les voilà rôdant autour des usines, changeant de métier suivant l'occasion, courant de bureau de placement en bureau de placement, faisant queue à la porte des mairies pour toucher la maigre indemnité que l'on sait, écoutant parfois les suggestions des plus indignes meneurs. La prison les guette, l'hôpital les recueille, la fosse commune les engloutit.

A mesure que la population urbaine augmente, la durée de la vie diminue malgré toutes les mesures hygiéniques multipliées par notre République. « A la campagne, nous disent les hygiénistes, sur 1 000 personnes, il y en a 142 âgées de plus de soixante ans ; dans les villes, il n'y en a que 88, et seulement 81 à Paris. » Dans les villes, le nombre des aliénés s'accroît démesurément... N'insistons pas.

Pour que les campagnes se repeuplent et pour que tous les champs de France soient labourés, il convient de cultiver l'esprit des futurs laboureurs. Où ? A l'école même. Est-ce à dire que nous souhaitions voir l'agriculture enseignée au même titre que la lecture, l'écriture et le calcul ? L'instituteur ne peut pas tout apprendre et son programme est déjà surchargé. Mais il peut, à l'occasion, dire à ses élèves : « Vous êtes nés dans un admirable coin de France. Vous avez le devoir d'en sentir la beauté et d'en développer la richesse. Gardez-vous de porter envie à vos camarades de Paris, à vos camarades des grandes villes ; ce sont eux, au contraire, qui auraient le droit d'envier votre sort. Leur rêve, à tous, n'est-il pas de passer un mois à la campagne ? Vous avez sous les yeux, en toute saison, des tableaux que les chefs-d'œuvre des villes les plus riches, dans leurs plus glorieux musées de peinture et de dessin, tentent en vain de reproduire ! »

Voilà ce que doit dire l'instituteur. Voici maintenant ce que doit dire le député : « Certaines innovations fiscales, certaines réglementations improvisées atteignent trop rudement les propriétaires ruraux. Efforçons-nous de rendre la tâche plus facile et plus douce au grand ouvrier qui nous donne le pain. »

ÉMILE HINZELIN.

EN MARGE

PARLONS D'HYGIÈNE !

SAVIEZ-VOUS que la tuberculose n'est pas une maladie contagieuse à déclarer ? Il y a quelques jours décédait en notre commune un pauvre malade qui, tuberculeux au dernier degré, soigné à plusieurs reprises dans un sanatorium du département, avait été renvoyé dans son foyer.

Je me le suis laissé dire par un docteur de ma connaissance que, lorsqu'un tuberculeux prend de la température et que son état est déclaré incurable, il est renvoyé dans sa famille. Ceci afin de ménager les statistiques sanitaires : pas de décès, état sanitaire satisfaisant !

Ledit malade rentre donc parmi les siens, qu'il risque de contaminer. Mais il y a mieux. Si ce malade vient à décéder, sa maladie n'est pas obligatoirement déclarée. Dans le décret du 10 février 1903, il n'est en effet nullement question de tuberculose, alors que la rougeole, la scarlatine, la dysenterie sont astreintes à la déclaration obligatoire.

Renseignements pris à bonne source, cette hérésie m'a été confirmée. On ajoute même : « En ce qui concerne les maladies facultatives (tuberculose) la désinfection ne peut être opérée que sur la demande des intéressés. La famille peut toujours se renseigner auprès du médecin traitant sur le point de savoir si la désinfection doit être envisagée. »

Comme la tuberculose exerce surtout ses ravages dans la classe pauvre, les parents du défunt, déjà dans la misère, feront-ils les frais d'une désinfection ? Qu'en pensez-vous ? N'est-ce pas à frémir, à notre époque où l'on parle tant d'hygiène, et où l'on mène une vigoureuse campagne contre la tuberculose ?

N'y a-t-il pas lieu de prescrire la désinfection obligatoire de tout foyer contaminé.

Qu'en pensent notre ministre de la Santé publique et nos éloquents parlementaires, dont beaucoup appartiennent au corps médical ?

MAURICE FAUSSOT,
Instituteur (Saône-et-Loire).

Groupe du Nord des Amis de l'École nouvelle.

LE Groupe du Nord des Amis de l'*École Nouvelle* organise, en fin mars ou au début d'avril, une « journée d'étude » consacrée aux méthodes nouvelles pour l'enseignement du calcul. Des conférences et une exposition de travaux d'enfants et de matériel didactique auront lieu à la Faculté des lettres, 9, rue Auguste-Angellier, à Lille. Un numéro spécial de l'*École Nouvelle* sera consacré à cette même question.

Afin que l'exposition soit réellement instructive, nous demandons instamment à tous les éducateurs qui posséderaient un matériel ou des travaux intéressants de vouloir bien y prendre part. Seuls les frais de transport seront à leur charge.

Expédier à domicile, Faculté des lettres.

R. HUBERT,
Doyen de la Faculté des lettres.

POUR LIRE EN CLASSE

HORTIBUS

Le petit collège est en fête. Portes ouvertes, volets battants, des drapeaux aux fenêtres, du monde partout, des bousculades dans les escaliers, des galopades dans les corridors et, dominant le tapage, les coups de marteau du tapissier en train de clouer les tentures sur l'estrade dressée dans la cour pour la distribution des prix.

Les prix ! les vacances ! des mots qui rient, des mots qui chantent, des mots qui éclatent comme des soleils et qui embaument comme un bouquet de fleurs des champs !

Très triste, là-haut, dans l'infirmerie toute blanche, le petit malade se soulève pour écouter.

Des pas montent, se hâtent, passent devant la porte ; aucun ne s'arrête. Personne. Le docteur — hem ! hem ! — est venu tout à l'heure, très pressé à cause de la fête ; bonjour, bonsoir, adieu mon médecin. L'infirmière, qui aide à faire les malles à la lingerie, paraît une fois tous les quarts d'heure, fait voir le bout du nez, referme la porte et s'en va.

Qu'elle s'en aille !

Ce n'est pas elle qu'attend le petit malade, le docteur pas davantage !

Ceux qu'il attend, tenez, les voilà qui arrivent. Trois campagnards : un homme en veste ronde, une petite femme courte en bonnet blanc, une fillette en robe longue, trop longue, les manches jusqu'au bout des doigts ; le père, la mère, la petite sœur.

Ils entrent : l'homme, discrètement, très circonspect, un peu timide ; la mère, tout de go, les bras tendus en avant jusqu'à ce qu'elle tienne embrassée, étouffée sur sa poitrine, la chère petite tête de l'enfant. Le père serre la main du malade, la fillette se hausse sur la pointe des pieds jusqu'aux joues penchées vers ses lèvres.

Et les questions pleuvent.

— Qu'as-tu, Tiennet ?

— Qu'est-ce qui te fait mal, pitchou ?

— Rien, presque rien. Là, au front, quelque chose qui me pèse.

— Depuis quand ?

— Depuis la composition en thème latin. Oh ! ce sera bientôt passé.

— Bientôt ? Non ; tout de suite, reprend la mère. Demain, jour de lessive, je fais des fouaces. C'est bon, les fouaces, eh ! Tiennet ?

Ils bavardent, et, d'en bas, de l'estrade dressée en plein air, une rumeur monte ; des pas se précipitent, des crosses de fusil sonnent sur le pavé de la cour.

Les pompiers sont arrivés.

— Père, allons-y, sollicite la petite sœur. Tantôt, nous n'aurons plus de place.

Et, caline, elle tire l'homme vers la porte.

— Tu peux bien y aller, dit la mère. A trois, que ferions-nous de plus ? Descendez ; moi, je reste... s'il me veut, lui, ajoute-t-elle en couvant de l'œil son Tiennet.

La petite sœur, le père sont partis. La mère a fermé les volets à cause du grand jour et, dans la demi-obscurité de l'infirmerie close, ils demeurent tous les deux sommeillant.

— Dors un peu, mieu, ça te guérira.

— Oui, mère.

Et Tiennet ferme les yeux.

Mais le moyen de s'endormir, avec le remue-ménage de la distribution des prix sous la fenêtre ?

— Mère, va voir, s'il te plaît. Que fait-on ?

— Rien encore. Les messieurs sont arrivés ; une pleine estrade. Oh ! je vois au milieu un officier avec un chapeau garni d'un énorme plumet.

— Le colonel !

— Et un autre, au premier rang, en face, tout brodé d'argent.

— Le sous-préfet. Bon, que vois-tu encore ?

— Jésus ! tant de prix ! Ils en ont fait trois piles au bord de l'estrade ; et des couronnes ! une montagne !

Brusquement, une fanfare éclate, à plein cuivre, à pleins poumons. C'est beau, la musique ! Élèves, parents, jusqu'au petit malade, tout le monde applaudit.

Attention, maintenant !

Le frac brodé d'argent se lève, un chiffon de papier roulé sur le doigt... le discours. On n'entend pas un mot, rien qu'un chantonnement aigu, berçant, monotone.

C'est curieux comme, à distance, un sous-préfet qui parle peut faire l'effet d'un moucheron qui siffle...

Le frac brodé d'argent s'assied ; une robe noire se lève : un long, chauve, avec un fort cahier à la main. Il ne siffle pas, celui-ci, il bourdonne. Telle une grosse mouche. Des phrases d'une lieue, des périodes d'une heure ; un sermon.

Du coup, la mère s'est endormie.

Tiennet, lui, s'impatiente.

Aura-t-il, n'aura-t-il pas le prix de thème latin ? Le prix, il est là, dans la pile, un beau livre doré sur tranches, l'attestation collée en dedans, avec les palmes académiques en vignette et le paraphe du principal.

S'il pouvait lire le nom du vainqueur !

Et, pendant qu'il calcule ses chances, le sommeil le prend à son tour.

Il rêve.

Quel cauchemar ! L'attestation est dans ses mains, sous ses yeux. Hélas ! un autre a vaincu : Luc Ongiès a obtenu le premier prix !

— Erreur ! injustice ! objecte Tiennet, ma copie était sans faute.

— Sans faute, ricane le professeur, sans faute ! Et ceci, petit malheureux, qu'en faites-vous ?

Suivant alors le doigt accusateur de monsieur Régulus Bec sur la copie criblée d'annotations, Tiennet découvre, souligné trois fois à l'encre rouge, cet affreux barbarisme : *Hortibus.*

Hortibus! au lieu de *Hortis* (dans les jardins).

Adieu le prix, adieu la gloire !

Hortibus ! le mot fatal l'obsède; il danse, multiplié devant lui, écrit en ronde, en coulée, en anglaise, imprimé en lettres rouges, en lettres bleues, affiché sur le mur en capitales, charbonné en lettres comiques qui s'animent, tirant la langue, envoyant des pieds de nez au vaincu.

Hortibus.

Le malade s'agite, ses lèvres remuent.

— Il appelle quelqu'un, dit la mère. Tiennet, Tiennet !

Embrassé, secoué de caresses, Tiennet ouvre les yeux.

Plus de *hortibus* ! Évanoui dans le pays des songes avec la figure irritée du professeur Régulus Bec.

Bon voyage à tous deux !

Mais le prix ? la couronne ?

Le prix ? La couronne ? Ils viennent, ils montent, pieusement, religieusement apportés par le père et la petite sœur. Une marche triomphale !

Ils entrent, et voilà le volume étalé sur le lit du petit malade, la couronne posée sur son front.

Le père rit, la mère pleure, tous s'embrassent.

Oh ! le bonheur des braves gens, le vrai bonheur !

Et tandis qu'on fait fête au vainqueur, hem ! hem ! Quelqu'un se présente, redingote noire, figure rose : le docteur.

— Hem ! hem !... l'enfant va mieux ; ce laurier sur le front a fait des miracles. Allons, le grand air achèvera de le guérir. Des marches à pied, de l'exercice, et surtout pas de thème latin ! Hem ! Hem !

Le docteur fait deux pas vers la porte, et, saluant la famille, le doigt levé dans un geste de menace amicale :

— Pas de thème latin, entendez-vous !

D'après E. POUVILLON.

Petites âmes.

Alphonse Lemerre, éditeur.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

NE LAISSEZ PLUS LE SORT SE JOUER DE VOUS

SOYEZ-EN MAITRE !

grâce à l'OFFRE GRATUITE

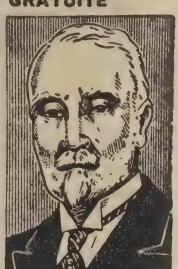

du Professeur Daniel **VOXREY**, qui aimerait à vous aider.

Par lui vous connaîtrez vos amis et vos ennemis et vous serez renseigné utilement sur tout ce qui concerne votre santé, votre fortune et vos affections.

Ses conseils avisés vous feront conquérir et garder l'amour de la personne élue.

Le Professeur Daniel **VOXREY**, le plus réputé et le plus honnête des astrologues, vous guidera vers la réussite et le bonheur, ainsi qu'il l'a fait pour tant de personnalités éminentes dont le monde entier envie aujourd'hui la fortune et les joies.

L'exactitude de ses calculs, établis d'après votre date de naissance, lui permet de vous dévoiler votre avenir aussi facilement que votre présent et votre passé. Il résoudra ainsi pour vous **l'énigme angoissante du lendemain.**

Envoyez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse, le professeur Daniel **VOXREY** lui-même vous établira **gratuitement** cet horoscope précis qui vous sera envoyé sous enveloppe cachetée avec toute la discrétion désirable. Joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres pour frais d'écriture. Professeur Daniel **VOXREY** (Serv. 37), 13, boul. de la République, Vaucresson (S. et O.).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61

(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

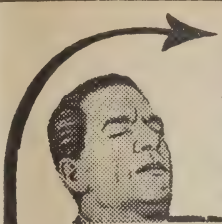

OFFRE GRATUITE

Bon à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" N° 2069 J. E.

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix

La boîte d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^cies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

PRÊTS FONCTION. TAUX RÉDUIT, RIEN D'AVANCE. *Agence LANGUEDOC, 10, r. Tolosane, Toulouse.*

BUVEZ LES BONS CRUS A BAS PRIX !

BORDEAUX Rouge à 10° : 1 fr. 60 ; Extra 11° : 2 fr. litre fco. Blanc 10°, Sec ou mi-moelleux : 1 fr. 90 litre fco. Très moelleux 11° : 2 fr. 60 franco.

MONBAZILLAC Roi des vins doux : 4 fr. litre franco. Grand vin admirable 16° : 4 fr. 75 franco. En fûts, le litre franco de port et régie votre gare, par 225, 112, 56 litres. *Échantil. :* 1 fr. 50 *chaque.*

Maison P. BORDERIE — Vins BERGERAC

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)

NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS

MALADIES DES FEMMES

Casino - Hôtels de tous ordres.

LAINES A MATELAS

Protégez votre porte-monnaie et votre santé en n'achetant que des **LAINES NEUVES ET DE 1re QUALITÉ**

Éch. sur dem. A. HASSELOT, MAZAMET (Tarn).

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à **VALENCE** (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur ooo

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit **36 francs** au lieu de **45 francs** sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans pi[illegible]aux minime.
CAZES, 123, rue [illegible]. PARIS

Les purges constipent

Vous savez que les effets d'une purge disparaissent en quelques heures et qu'ils sont suivis d'une réaction qui a toutes les caractéristiques d'un échauffement.

La purge, énergique et nécessaire en cas d'embarras gastrique ou d'empoisonnement, est donc contre-indiquée quand il s'agit d'une constipation chronique, *car elle ne peut que l'aggraver*. Trop de gens confondent tous les maux de la digestion et les traitent de la même manière. La constipation est due à un affaiblissement des intestins qu'il faut corriger progressivement et avec ménagements. Evitez les médications chimiques trop violentes et adoptez un remède naturel et doucement actif.

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis 40 ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure, aux Laboratoires du Thé Garfield, 25, rue Dagorno Paris XIIe, Dépt... **J. 4.**

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-3-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

55e Année. — N° 26. — 23 Mars 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227907 5)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite,
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

DÉJA... ENCORE !...

Pour nous permettre d'aider nos lecteurs dans la préparation des conférences pédagogiques de rentrée, nous serons reconnaissants à ceux d'entre eux qui voudront bien nous envoyer le sujet proposé dans leur département.

La circulaire ministérielle du 14 février 1935 a en effet annoncé que les sujets pour la conférence pédagogique du prochain automne seraient choisis, cette année, par les inspecteurs d'académie.

Faites dans des conditions uniques de CONFORT et de BON MARCHÉ

XIIe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

UN VOYAGE MAGNIFIQUE A TRAVERS L'ITALIE MÉRIDIONALE

Visitez toute la Sicile

sans soucis, sans fatigue, grâce à l'organisation sans égale que vous offrent les

V. U. D.

ATTENTION Ne vous laissez pas prendre aux promesses de certaines entreprises qui annoncent des voyages magnifiques mais omettent des visites essentielles, des excursions indispensables, ou bien les comptent en supplément. Avec les **V. U. D., tout est prévu.** Demandez plutôt d'urgence le programme à M. G. EISENMENGER, Directeur des **V. U. D.**, 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

Dernier délai pour l'inscription : 31 MARS • **PRIX DU VOYAGE :** au départ de Modane.. **1785 fr.** — de Vintimille. **1765 fr.**

MM. Bonaygue et Reber, après une visite dans la capitale autrichienne au lendemain du *putsch* du 25 juillet dernier, déclarent qu'on y trouve un mendiant tous les vingt mètres. Ils complètent cette indication par ce tableau sommaire de la rue viennoise :

Un homme à genoux au milieu du trottoir, deux petits enfants presque nus, appuyés contre lui, un homme de quarante ans, les mains jointes, jetées vers les passants avec des cris bas ; une femme qui allaite, agenouillée et implorante ; un jeune homme déguenillé qui gît, couché comme un chien devant une boutique, et dix et vingt autres, ce n'est pas le signe de l'organisation professionnelle de la mendicité, mais l'indice qui ne trompe pas de la plus profonde pauvreté.

Une telle misère n'a pu laisser indifférents, en dépit de la crise dont ils sont eux-mêmes victimes, les peuples étrangers, et certains de leurs gouvernements ont entrepris d'y apporter des remèdes. De tous, le gouvernement français est celui qui l'a fait avec le plus de désintéressement. Tour à tour, M. Briand, M. Tardieu ont proposé de grouper l'Europe centrale en des ententes, en des pactes où l'économie autrichienne aurait trouvé avantageusement à se reconstituer. Ils n'ont point été suivis.

D'autres puissances seraient ravies de sauver l'Autriche, à la condition qu'elle veuille bien entrer dans leur orbite politique et économique.

Le moyen de salut que préconise l'Allemagne est connu : il s'appelle l'*Anschluss*, autrement dit l'absorption dans le Reich de l'État autrichien. Jusqu'ici ni par l'accord Curtius-Schober, ni par ce *putsch* du 25 juillet qui coûta la vie au chancelier Dollfuss, elle n'a pu réussir à réaliser son dessein. Le veto de l'Europe a été assez marqué pour l'obliger à reculer. Elle attend donc, en perfectionnant son système d'intrigues captieuses et d'interventions sournoises, une occasion meilleure.

Mais voici qu'une solution nouvelle s'esquisse à l'horizon. D'aucuns veulent sauver l'Autriche en rétablissant à Vienne la monarchie. Le prétendant est tout trouvé. Il est le fils aîné du défunt empereur Charles, congédié en 1918, et le petit-neveu de François-Joseph, de peu glorieuse mémoire. Il s'appelle l'archiduc Othon de Habsbourg.

***

CE jeune prince, s'il faut en croire M. A. Redier, dans son livre *La tragédie du Danube*, rassemble à peu près toutes les perfections humaines :

Physiquement, l'héritier des Habsbourg est le type même du prince charmant et ce n'est pas dans le poste ingrat où l'a mis son destin, un mince avantage. Tous les Hongrois se souviennent de l'admirable enfant de quatre ans qui, le jour du couronnement à Budapest, agitait la main à la portière du carrosse royal. Il a été, pendant toute son enfance, l'idole de ceux de ses partisans qui l'ont approché. Au moment de sa majorité, on ne savait s'il portait avec plus de bonheur le vêtement de chasseur tyrolien ou le costume élégant et chamarré des magyars.

Un prince qui affirme de telles supériorités vestimentaires est de toute évidence destinée à devenir un grand souverain. Que n'aurait pas fait notre Louis XI s'il n'avait pas été aussi mal habillé ?

Aujourd'hui, Othon de Habsbourg a vingt-deux ans :

C'est un magnifique jeune homme, haut de taille, se tenant bien. Le regard est franc, la bouche fine, le front lumineux. Sa poignée de main est vigoureuse et ses gestes aisés. Il parle le français à la perfection, quoique avec ce léger accent des cours que d'autres prennent par snobisme pour se donner des airs de diplomates. Il parle d'abord l'allemand, bien entendu, et le hongrois, puis le tchèque, le croate, l'espagnol et l'anglais.

Il sait de même la politique, l'histoire, l'histoire naturelle. Ses capacités sont universelles. Nul ne serait étonné d'apprendre qu'il est bachelier.

La qualité de ses sentiments transparaît dans ce passage :

Le 2 octobre 1918, quelques jours avant l'armistice, c'est-à-dire en plein malheur, il fit dans la chapelle de Reichenau sa première communion. Le même jour, dans l'après-midi, l'empereur, entouré de sa femme et de ses enfants, consacrait solennellement les siens au Sacré-Cœur.

Othon de Habsbourg se trouvait ainsi parfaitement préparé à devenir un jour l'élève, d'abord des bénédictins de Clairvaux, en Luxembourg, ensuite de l'Université catholique de Louvain.

Les autres vertus du prince ? Il est un sportif déterminé, un nageur intrépide, un cavalier accompli. « Il aime la chasse plus que tout. Sa mère a dû refréner un peu cette passion, qu'il tient à la fois des Habsbourg et des Bourbons et à laquelle il eût peut-être trop sacrifié. » On l'a vu soutenir sans pâlir la charge d'un sanglier énorme, blessé et furieux. Ainsi, au temps de sa jeunesse, avait fait François Ier dans l'un de ses châteaux de la Loire. A la chasse, comme ailleurs, Othon de Habsbourg se révèle prêt à tous les exploits qui sont dans la tradition royale.

***

DANS l'ancienne cour de Vienne, il y avait déjà des archiducs, beaucoup d'archiducs. D'aucuns étaient des fossiles, figés dans des rites surannés, confits dans une nullité protocolaire et inaltérable. D'autres couraient les actrices. Quelques-uns étaient excentriques ou un peu plus qu'excentriques. Celui-ci allait se perdre dans les pays lointains sans laisser de traces. Cet autre finissait en quelque drame sordide. Il n'était pas jusqu'à des archiduchesses qui, à l'occasion, ne fissent avec de simples lieutenants un peu plus qu'un tour de valse. Ce personnel princier de la Hofburg cumulait à la fois la décré-

pitude des Habsbourg et les folies de la famille alliée, celle des Wittelsbach de Bavière.

Heureusement, le fils de Charles de Habsbourg et de Zita de Bourbon, « l'impératrice de la paix », est venu. Comme nous l'enseigne le livre de M. Redier, comme nous l'enseigne aussi une partie de notre presse républicaine pour qui la courtisanerie monarchique n'a pas de secrets, il a, sans doute, en vertu de quelque loi mystérieuse de compensation, tous les mérites. Les Autrichiens n'ont donc qu'à lui tendre la couronne.

Engelbert Dollfuss y avait songé. Il avait rappelé d'exil l'archiduc Eugène, lui avait restitué ses biens. Il comptait, au départ de M. Miklas, le faire élever à la présidence de la République. D'un Habsbourg président à un autre Habsbourg empereur, le glissement n'eût peut-être pas été impossible. Dollfuss est mort. Son projet également. Il faut trouver autre chose.

M. Schuschnigg, notre visiteur d'hier, passe pour être un légitimiste d'aussi bonne qualité que feu Dollfuss. Peut-être ne répugnerait-il pas à laisser s'organiser quelque manifestation monarchique très ample et bien réglée. Par exemple, M. von Wiesner et les légitimistes autrichiens pourraient entreprendre de faire revenir de Madère, où elles sont encore, les cendres de l'empereur Charles, mort là-bas.

A cette occasion, il y aurait dans Vienne un cortège impressionnant. Il comporterait les uniformes de la *Heimwehr*, ceux de l'armée fédérale, le cardinal Innitzer et son clergé en habits sacerdotaux, des archiducs dont le retour parlerait aux imaginations, et les notabilités du monde viennois, ramenées sans effort aux usages de la Cour impériale. Ce cortège s'en irait, entre les deux files de la foule agenouillée et en larmes, vers l'église des Capucins qui est le Saint-Denis des Habsbourg. Le courant d'émotion serait créé qui permettrait la restauration souhaitée. C'est ainsi que chez nous, le 15 décembre 1840, le défilé, de Courbevoie aux Invalides, du cercueil de Napoléon, ramené de Sainte-Hélène, fut, comme Lamartine l'avait d'avance annoncé aux d'Orléans incrédules, la préface de l'établissement du second Empire.

***

Il serait curieux de voir le trône relevé à Vienne alors que, de toutes parts, la monarchie cesse d'être à la mode. Du point de vue de la politique intérieure de l'Autriche, le scandale n'apparaîtrait pas démesuré. Car il est peu probable que le gouvernement du prince Othon, devenu empereur, soit plus rétrograde que celui de M. Schuschnigg. Mais, du côté de l'extérieur, la question est toute différente.

Si le prince Othon, rappelé, régnait sur la seule Autriche, il serait inévitablement conduit, à la fois pour son prestige et pour améliorer la situation de son peuple, à vouloir ressaisir les provinces enlevées à l'État autrichien par le traité de Saint-Germain. Les États qui les détiennent, groupés dans la Petite-Entente, le savent, et ils disent carrément : « Un Habsbourg à Vienne, c'est la guerre ! »

Comme le souhaitent à Budapest le comte Sigray, l'abbé Grieger ou M. Gustave Gratz, le prétendant pourrait réunir sous son sceptre à la fois l'Autriche et la Hongrie. Or, les vrais maîtres de l'État hongrois à l'heure présente, M. Gombœs, le comte Bethlen, n'acceptent cette solution que si elle doit entraîner la revision du traité de Trianon, jugé par eux insupportable pour leur pays. Ici encore, la Petite-Entente dit : « La revision, c'est la guerre ! »

Une combinaison qui sourirait au Saint-Siège serait de réunir, pour le prince Othon, en un seul État l'Autriche et la Bavière, toutes deux catholiques. Mais si M. Hitler veut bien, par l'*Anschluss*, absorber l'Autriche dans le Reich, il n'a jamais laissé paraître qu'il voulait donner la Bavière à l'Autriche. Si on le lui proposait, il est vraisemblable qu'il dirait à son tour : « C'est la guerre ! »

Nous autres, Français, il nous suffit que les affaires de l'Europe centrale nous aient valu la guerre de 1914-1918 et, au risque de désobliger le « prince charmant » qu'est l'archiduc Othon, nous ne souhaitons nullement prendre part à quelque nouvelle « tragédie du Danube ». Aussi faut-il espérer que MM. Flandin et Laval auront réussi à le faire comprendre à MM. Schuschnigg et Berger-Waldenegg au cours de la très courtoise visite que leur firent, fin février, ces hommes d'État distingués.

L. BROSSOLETTE.

BLOC-NOTES

VARIATIONS... GÉOGRAPHIQUES

« A dater du 21 mars, la Perse s'appellera l'Iran. »

(*Les Journaux.*)

C'EST *là un mince entrefilet et qui n'a l'air de rien. Pourtant, il n'ira pas sans jeter quelque confusion dans les connaissances de celui qui, depuis cinq ou six lustres*,

Appelle un shah un shah et son pays la Perse.

Quelqu'un qui sera bien surpris aussi, c'est Montesquieu, s'il lui faut revenir d'outre-tombe, pour mettre à la mode du jour la prochaine édition de ses Lettres Persanes.

Et le fameux : « Comment peut-on être Persan! », nous paraîtra moins savoureux sous la forme : « Comment peut-on être Iranien ! »

Mais voilà le Japon qui se débaptise aussi et qui ne veut plus s'appeler que le Nippon ! Nous avions si bien l'habitude des « petits Japs ». Et voilà qu'ils nous les faudra traiter de « petits Nips » et les Japonaises de « petites

Nippes ! » *Ce qui n'est pas très flatteur pour ces « Fleurs de Lotus » !*

SI *nous considérons les noms de villes, c'est bien autre chose ! J'ai passé toute ma jeunesse à apprendre les noms des capitales : Christiania, Saint-Pétersbourg, Constantinople... Ces vocables, que j'avais emmagasinés avec application, sont maintenant relégués dans des atlas périmés.*

En leur lieu et place, les cartes actuelles érigent en lettres majuscules : Oslo, Leningrad, Istanbul...

Las ! pauvres vieux noms auréolés par des siècles de gloire, et que la génération de demain ignorera à moins que le music-hall n'en garde le souvenir à nos petits-neveux :

Constantinople !
C-o-n-s-t-a-n-t-i-n-o-p-l-e.

Et que dire des noms des États et de leur contenu ? Quand on pense que des pays, riches de souvenirs, comme la Serbie et la Bohême, préfèrent s'appeler Yougoslavie, Tchécoslovaquie !... C'est du pur dévergondage !

Aussi, c'en est fait, je répudie la géographie. Et désormais, quand il me faudra un renseignement, eh bien ! j'ouvrirai mon dictionnaire.

SEULEMENT, *le dictionnaire est un instrument assez capricieux. Il ne vous livre un mot qu'autant que vous en connaissez les premières lettres. Et cela ne va pas sans quelque méprise.*

On se souvient de M. Follavoine (1) *qui, pour renseigner son fils sur « les Hébrides », compulsait en vain son dictionnaire.*

« C'est extraordinaire, je trouve zèbre, zébré, zébreuse, zébu... mais de « zébrides », pas plus que dans mon œil ! Si ça y était, ce serait entre zébré et zébrure. On ne trouve rien dans ce dictionnaire. »

Déçu par le dictionnaire, ahuri par les métamorphoses d'une nomenclature qui est dans un perpétuel devenir, à qui recourir, Dieu grand ?

Vous qui savez tout, Seigneur, vous savez que j'ai eu, autrefois, à l'École normale, une médaille de la Société de Géographie, et vous savez aussi qu'aujourd'hui je ne la mérite plus.

Faut-il la rendre ? ou faut-il, à l'âge du repos, me remettre à l'étude ?

JEAN GENILLON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL... DE L'ORIENT

RIEN ne vaut les voyages pour secouer les idées, ébranler les opinions et les croyances, pour forcer à remettre en question des notions qu'on pensait définitivement acquises. Même dans le domaine des petites choses, on peut faire des découvertes inattendues. En voici une que me procure mon séjour en Turquie.

Il ne s'agit que de l'humble soustraction avec retenue. Une telle opération s'effectue dans ce pays, *sans retenues*, par le système des *emprunts* successifs aux diverses unités du plus grand nombre seulement, le *petit nombre restant inchangé*.

Prenons deux exemples :

a. *519 à retrancher de 938 :*

$$\begin{array}{r} 9\,^{2}\!\not{3}\,^{1}\!8 \\ -\ 5\ 1\ 9 \\ \hline 4\ 1\ 9 \end{array}$$

9 ôté de 8, impossible. Je prends à 3 une dizaine que je transforme en unités, et j'obtiens 9 ôté de 18, il reste 9. 1 dizaine ôtée de 2 dizaines qui restent donne 1 ; 5 ôté de 9, il reste 4.

b. *579 à retrancher de 938 :*

$$\begin{array}{r} 8\,\not{9}\,^{1}\!\not{3}\,^{1}\!8 \\ -\ 5\ 7\ 9 \\ \hline 3\ 5\ 9 \end{array}$$

J'emprunte d'abord 1 dizaine à 3 pour obtenir 18 unités. Le plus grand nombre n'a plus que 2 dizaines. J'emprunte ensuite 1 centaine à 9 pour obtenir 12 dizaines. Le plus grand nombre n'a plus que 8 centaines.

On voit aisément que pareille pratique se fonde sur le seul principe de la numération décimale, et qu'elle peut être sans peine comprise des enfants. En fait, il n'y a pas là, à proprement parler, de soustraction avec retenue.

J'aurais sans doute ignoré cette façon d'opérer toute ma vie, puisqu'en France je ne la crois pratiquée nulle part. Dès qu'elle me fut révélée, je m'empressai de consulter mes auteurs, en l'occurrence quelques manuels d'arithmétique apportés dans mes caisses. J'avais d'autant plus hâte de vérifier ce qu'on dit du sujet « chez nous » qu'un certain pédagogue étranger, féru du procédé turc, me disait qu'il était plus simple que le nôtre, plus intelligible aux enfants, etc... On est volontiers chauvin en lointain pays, surtout en territoire cosmopolite, et la discussion avait failli prendre une allure aigre. Je me souvins à temps des maîtres de M. Jourdain... Voici donc ce que je trouvai dans mes auteurs français, qui constituera mes premières armes défensives si la dispute doit se rouvrir ici sur ce sujet :

Trois ouvrages récents (choix imposé, je le répète, par la modicité de mes collections) expliquent la soustraction avec retenue en partant du principe que la différence de deux nombres ne change pas quand on augmente également chacun d'eux. Tous font saisir ce principe soit avec des billes, soit avec des lignes droites prolongées. Bien entendu, ils sont obligés également d'utiliser le principe de la numération décimale pour transformer une unité d'un rang quelconque en 10 unités du rang immédiatement inférieur.

Cette « théorie » expliquée, tous, *pratiquement*, font la soustraction avec retenues ajoutées au nombre inférieur.

Un autre manuel conclut par le même mécanisme pratique, après avoir procédé à une explication qui paraît fondée sur le seul principe de l'emprunt entre les diverses unités du plus grand nombre. D'ailleurs, dans cet ouvrage, aucun principe n'est explicitement énoncé.

Une dernière vérification me restait, celle du *Journal des Instituteurs* pour l'année 1934-1935. Là, similitude avec l'ouvrage précédent. L'exemple choisi incline aussi vers le principe de l'emprunt ; mais après avoir affirmé qu'ici (pour le cas de la soustraction avec retenue) « le mécanisme a une valeur en soi, qu'il importe avant tout de le connaître », notre collègue M. Paumier ajoute que le mécanisme employé dans la pratique conduit aux mêmes résultats. Je sup-

(1) G. FEYPEAU : *On purge Bébé.*

pose que ce mécanisme pratique est celui qu'on enseignait partout dans mon enfance, à savoir les retenues ajoutées au nombre inférieur.

Que conclure de cette controverse qui agita assez nerveusement notre groupe de professeurs ?

Les Français, attachés à leur tradition, se défendaient avec âpreté. Un agrégé de mathématiques ajoutait, d'un ton badin, que cette question ne s'était jamais posée pour lui ; il ne paraissait pas fâché de décocher un coup de pied furtif à la Pédagogie, pédantesquement préoccupée de soulever des toiles d'araignée. Le parti des étrangers insistait pour faire prévaloir son procédé. Un humoriste parlait de porter le litige devant la Société des Nations...

Ai-je raison de croire qu'il y aura là matière à d'utiles réflexions pour mes collègues de France ? J'attends de pouvoir me faire ici l'écho de leurs conclusions mathématiciennes frappées au coin d'une sage pédagogie.

G. GOUIN,

Professeur au lycée de Galata-Seraï, Istanbul (Turquie).

AVEC LE SOURIRE

L'ÉCOLIER UNIQUE

DANS une note dont il accompagna un de mes derniers articles, notre directeur déclara avec raison que la lecture de l'*Officiel* avait du bon. On y découvre souvent des perles fines qui mériteraient d'être montées en épingle.

En voici une nouvelle, que je puise dans le numéro du 23 janvier dernier :

M. le député Schuman demande à M. le ministre de l'Éducation nationale s'il existe encore des écoles primaires publiques ayant moins de quatre élèves. Dans l'affirmative, quel est le nombre de celles qui ont 0 élèves, 1, 2 ou 3 élèves (pour chaque catégorie séparément) ?

Réponse :

Nombre d'écoles ayant	0 élève	0
—	1 élèves	26
—	2 —	50
—	3 —	100
—	4 —	139

On pourrait aisément, vous le sentez bien, philosopher à perte de vue, tant au point de vue pédagogique, qu'aux points de vue social, politique, financier, sur cette intéressante statistique. Je ne m'y laisserai pas entraîner, du moins pour aujourd'hui. Je m'attacherai exclusivement à un point de la réponse qui m'intéresse plus particulièrement.

Ainsi, le ministre déclare officiellement que nous avons 26 écoles qui n'ont qu'un élève.

Donc, à défaut de l'école unique, qu'on nous promet toujours, sans nous donner jamais, nous possédons « l'écolier unique » à 26 exemplaires, s'il vous plaît. C'est toujours ça. Le reste viendra sans doute avant le retour de la comète de Halley. Quoi qu'il en soit, cette école à un seul élève me fait rêver de joies paradisiaques. Comme tout doit y être simplifié ! Préparation de la classe, correction des devoirs, étude psychologique, discipline, surveillance des récréations, chances d'accidents, rapports avec les familles, distribution des prix, tout y est réduit au minimum irréductible et indivisible. On n'y est pas empoisonné par l'émulation, qui dégénère si facilement en jalousie et en haine. On n'y connaît et n'y cultive que l'émulation avec soi-même, l'anto-émulation, celle que préconisait avec tant de simplicité et d'éloquence le vénéré et très regretté Ferdinand Buisson, dans sa lettre au dernier de la classe, qui est dans toutes les mémoires.

En cas d'épidémie, pas de contagion à craindre

Et si, par hasard, en raison de l'état du malade, le licenciement vient à s'imposer, l'instituteur est autorisé, *ipso facto*, à aller pêcher à la ligne, ou à faire la manille au café du Commerce, où se traitent, en cinq secs, comme chacun sait, toutes les questions nationales ou internationales.

Que si, d'aventure, l'élève unique épuise, au cours de l'année scolaire, toute la série des maladies enfantines, grippe, rougeole, scarlatine, oreillons, on voit d'ici quelle belle perspective de loisirs honorables s'ouvre à l'horizon pour l'heureux maître. Voilà de quoi justifier amplement la réponse que me fit un jour un grand garçon à qui je demandais dans quelle carrière il voulait entrer : « — La carrière de l'Enseignement, me dit-il. — Et pourquoi ? — Parce que c'est celle où il y a le plus de vacances. » Je dédie cette réponse aux commissions d'orientation professionnelle. Elles sauront, j'en suis sûr, en faire leur profit. Et moi, je vous le dis, en vérité : Si je n'étais... ce que je suis, je voudrais être instituteur dans une école à un seul élève.

Et pourquoi pas ?

N'ai-je point parchemins aussi bien que les autres ?

A. LAUGIER.

P.-S. — Que pensent de ma statistique les braves collègues qui ont cinquante-cinq, soixante élèves et plus dans leurs classes ?

LA VIE SCOLAIRE

BÉBÉ CADUM !

NE croyez pas que je veuille parler du poupard plein de grâces qui, sans vieillir, s'épanouit depuis de nombreuses années sur des kilomètres carrés d'affiches multicolores !

Bébé Cadum, c'est tout simplement, dans le petit village de X-les-Trous, Antoine Coutaz ; le bon gros Toine, comme disent ses voisins.

En effet, c'est un bon gros garçon d'une douzaine d'années, à la figure gonflée et fraîche comme une pomme du mois d'août.

En ce moment, il va, les deux mains dans les poches, à travers la cour de l'école, et la maîtresse l'interpelle :

— Bébé Cadum, écoute !... Et Poincaré où est-il ?.. Avec Jako, vous irez tous les trois chercher de l'eau pour mouiller les torchons et vous donnerez un coup de balai autour du fourneau.

Bébé Cadum ! Poincaré ! Jako !... Comme c'est curieux, tout de même, d'entendre des appellations de ce genre sortir de la bouche d'une institutrice ! Et cette institutrice — qui a bien le droit, ma foi, de s'amuser de tout puisqu'elle a vingt printemps — a baptisé de cette manière les gosses de sa classe.

Comme dit l'autre, des goûts et des couleurs il ne faut pas discuter. Cependant, il me semble que la liste des Popaul, des Mimile, des Lulu ou des Lolo est suffisamment longue et contient déjà suffisamment d'enfantillage pour qu'il soit superflu d'en composer une autre plus ridicule encore.

M. LARIGUET.

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

Nos habitudes scolaires sont antidémocratiques.

Cette affirmation semble fausse ou tout au moins paradoxale, surtout quand il s'agit des classes primaires. Écoutons pourtant M. Mauvezin *qui lance, dans le* Bulletin de la Chambre de Métiers de la Gironde, *un cri d'alarme qui mérite d'être entendu.*

Tous les parents que nous interrogeons sur la façon dont se comportent en classe leurs enfants réputés bons élèves sont unanimes à déclarer que ceux-ci ne peuvent se maintenir en bonne place que grâce à l'appui donné par eux à leurs jeunes écoliers, en les aidant à faire leurs devoirs, à apprendre leurs leçons ou encore grâce à des répétitions payées.

Nous nous sommes déjà permis d'élever la voix pour demander que les programmes d'enseignement soient réduits et que des méthodes plus rationnelles soient recherchées.

Nous soutenons aujourd'hui la même thèse avec la même énergie, mais nous ajouterons que nous trouvons *antidémocratique* un enseignement qui, par ses programmes trop ambitieux et destinés à être absorbés dans des temps records, ne peuvent être assimilés que par des élèves aidés, en dehors de l'école, par des répétitions.

Non que nous nous élevions contre l'idée bien naturelle que des parents aident, ou fassent aider, leurs enfants dans leurs études. Nous trouvons cela très bien et nous ne pouvons que les engager à continuer.

Mais nous prétendons que l'école doit se suffire à elle-même, sans qu'il soit *indispensable* que ses élèves bénéficient d'un appui extérieur.

Tant mieux pour les enfants qui pourront avoir cet appui. Pour les autres, qui n'en peuvent bénéficier, il serait intolérable qu'ils fussent de ce fait fatalement réduit à être semés en route.

Il y a quelque exagération dans la thèse de M. Mauvezin. Beaucoup d'élèves intelligents réussissent bien dans leurs études sans recevoir aucun secours extérieur. Mais en est-il ainsi des élèves moyens, ou même seulement passables, qui forment assurément la majorité? Ne perdent-ils pas pied pour la plupart s'ils ne sont pas aidés par leurs parents ou par des leçons particulières ? Et ne serait-il pas plus démocratique de faire des programmes à la portée de la masse, programmes que l'élite, d'ailleurs, n'en assimilerait que mieux ?

Les impôts de consommation.

Dans La Femme et l'Enfant, M. Théodore *propose aux méditations d'une mère de famille quelques chiffres intéressants.*

Bonne ménagère, sais-tu ce que tu paies à l'État lorsque tu fais ton marché ?

Pour :	A l'épicier	A l'État	Total
1 litre de vin rouge	1,58	0,22	1,80
1 kilo de sucre	2,75	1,05	3,80
1 litre de rhum	11,57	11,43	23 »
1 boîte de cacao	5,80	2,20	8 »
1 paquet de thé	2,72	1,28	4 »
1 paquet de sel	0,77	0,63	1,45
1 litre de vinaigre	1,40	0,35	1,70
1 livre de café	4,80	3,20	8 »
1 tablette de chocolat	2,40	0,85	3,25
1 litre d'essence	1 »	1 »	2 »
1 paquet de chicorée	1,10	0,40	1,50
Total	35,89	22,61	58,50

Sur 58,50 d'achats, il y a 22 fr. 61 pour l'État, soit près de *trente-neuf pour cent*, plus du *tiers*.

On écrit tous les jours dans les journaux que *le fisc fait la vie chère*... Maintenant, bonne ménagère, as-tu compris ?

La bonne ménagère a certainement compris que chacune de ses factures d'épicerie était une feuille d'impôts supplémentaire, et que plus elle achète pour nourrir les siens, plus elle doit verser au fisc, ce qui constitue une lourde charge pour les familles nombreuses. Ceux qui le comprennent moins volontiers, ce sont les célibataires et les ménages sans enfants, qui protestent contre les faibles majorations d'impôts que la loi leur inflige sans penser qu'ils restent, au point de vue fiscal, d'incontestables privilégiés.

C'est la faute aux escargots.

Il paraît — c'est le Journal d'Alsace et de Lorraine *qui nous l'apprend et* M. André Lichtenberger, *dans* La Victoire, *s'en fait l'écho — qu'un maître d'école de Neustadt (Palatinat) a demandé à ses jeunes élèves d'expliquer pourquoi les Sarrois n'avaient pas voulu devenir Français.*

A la presque unanimité, ils ont en effet répondu que c'était une question de mangeaille : « Il y a plus à manger en Allemagne qu'en France », ont-ils déclaré dans leurs rédactions.

Et, spécialement, les Sarrois n'ont pu se décider à devenir Français dans la crainte d'être obligés de se nourrir d'escargots. Mille fois plutôt crier « Heil Hitler ! » et retourner au Reich, que d'être soumis à un régime aussi révoltant.

Les Sarrois auraient-ils voté pour la France si notre propagande, mieux renseignée, eût pu leur prouver qu'ils ne seraient pas condamnés sous notre hégémonie à l'absorption de l'escargot obligatoire ?

Je n'en suis pas bien convaincu. Il n'en est pas moins instructif de constater ce qu'ont d'indestructible certains préjugés populaires dans la mentalité des peuples : aux yeux d'un gosse du Palatinat, nous ne cesserons d'être suspects en tant que mangeurs d'escargots ; tandis qu'un boy de Londres ou une girl de Manchester gardera éternellement un certain malaise vis-à-vis du Parisien avaleur de grenouilles...

L'encombrement des carrières.

Il y eut, en 1933, un peu plus de 1 500 candidats pour 180 places à l'École Polytechnique. On compta, la même année, 1 300 candidats pour 270 places à Saint-Cyr, 530 candidats pour 21 places à l'École navale, 399 candidats pour 27 places à l'École coloniale, 522 candidats pour 48 places à l'École des Mines de Paris, 251 candidats pour 30 places à l'École des Ponts et Chaussées, 389 candidats pour 50 places à l'École d'Aéronautique.

Le rédactorat des ministères a réuni 402 candidats pour 59 places, la Banque de France 350 candidats pour 8 places, les emplois du Trésor 3 000 candidats pour 300 places, les contributions 800 candidats pour 150 places.

Dans les cadres de l'Instruction publique, en 1932, 767 licenciés ès lettres n'ont pu obtenir un poste de professeur ou de répétiteur. On a formé 1 102 licenciés ès sciences et 130 seulement ont été pourvus d'un emploi de professeur.

En 1896, il y avait 27 000 étudiants dans les Universités françaises ; on en comptait un peu plus de 40 000 au lendemain de la guerre ; à la fin de 1933, il y en avait 83 000, dont 1 600 étaient étrangers.

La Préfecture de la Seine, en 1932 et 1933, a enregistré 12 000 demandes d'emplois pour 400 postes vacants attribués au concours.

Ces données, tirées de la Revue générale de médecine et de chirurgie de l'Afrique du Nord, *nous font toucher du doigt le degré d'encombrement actuel de certaines professions.*

Un royaume tsigane ?

Le « roi » des Tsiganes, que nous appelons aussi Bohémiens ou Romanichels, Michel Kwiek, qui a organisé en Pologne une espèce de cabinet comptant sept ministres, a l'intention de demander au gouvernement britannique l'octroi d'un territoire où pourraient se fixer et faire souche 15 000 de ses compatriotes. Beaucoup de Tsiganes, selon lui, sont fatigués de la vie nomade et désireraient s'installer en Afrique pour se livrer à la culture des terres et se donner un gouvernement national, tout comme les juifs sionistes en Palestine. Une pétition a été rapidement couverte de milliers de signatures et le roi Kwiek la portera à Londres.

« La stabilisation du Romanichel », quel beau programme de gouvernement pour le roi Kwiek ! — Il est vrai qu'aux dernières nouvelles le roi Kwiek aurait abdiqué.

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

UNE TOUR DE 2000 MÈTRES A PARIS

UN projet d'une rare audace vient d'être soumis aux pouvoirs publics. Il s'agit de la construction aux portes de Paris — au centre du vaste terrain d'Issy-les-Moulineaux qui sert de champ d'aviation — d'une tour, qui serait la plus haute tour du monde, puisqu'elle n'aurait pas moins de 2 000 mètres de hauteur

On peut être stupéfait à la pensée d'une tour qui équivaudrait à sept fois la tour Eiffel, et auprès de laquelle les gigantesques gratte-ciel new-yorkais feraient piètre figure. Et, pourtant, il s'agit d'un projet très sérieux, soigneusement réfléchi, qui a fait l'objet de nombreuses études techniques, et qui est tout aussi réalisable que l'a été la Tour Eiffel à la fin du siècle dernier.

En quoi serait cette tour ? A quoi servirait-elle ? C'est ce que nous allons examiner.

Description de la tour géante.

LE béton armé a donné aux architectes et aux ingénieurs des possibilités insoupçonnées. Les calculs, dont les résultats ont paru dans la presse technique, ont montré que l'on peut

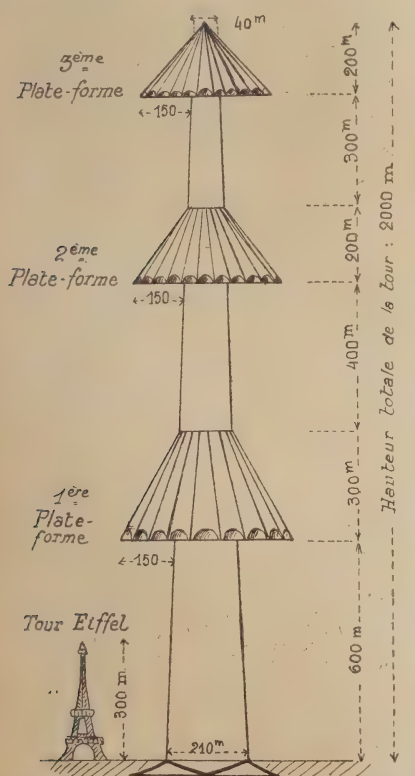

La tour de 2000 mètres, dont la construction est projetée à Paris. (La tour Eiffel est représentée à la même échelle.)

construire avec ce « matériau » des tours aussi hautes et des ponts aussi longs qu'on veut. Aussi, une tour de 2 000 mètres en béton armé se trouve être, aux yeux des techniciens, dans l'ordre des choses tout à fait possibles.

Cette tour se composerait d'une colonne centrale conique et de trois plates-formes situées respectivement à 600 mètres, 1 300 mètres, 1 800 mètres au-dessus du sol. Chaque plate-forme comporterait un plancher horizontal circulaire et une immense toiture tronconique, ondulée, offrant un curieux aspect de champignon. Ces plates-formes auraient un grand diamètre : 460 mètres pour la première, 400 mètres pour la seconde, 357 mètres pour la troisième. Les toitures auraient aussi des hauteurs imposantes : 300 mètres pour la plate-forme inférieure, 200 mètres pour les deux autres. Ainsi construite, la tour n'éveillera probablement en nous aucune sensation artistique ; mais on s'en consolera en pensant que 10 millions de tonnes auront été entassées là pour faire une œuvre utile et non pour faire une œuvre d'art.

Le fait de pouvoir s'installer en pays de plaines à 1 800 mètres au-dessus du sol sera susceptible de multiples applications ; mais disons tout de suite que l'utilité d'une aussi gigantesque construction est surtout d'ordre militaire. La défense aérienne de Paris est, avec l'artillerie, à peu près illusoire ; il en est de même pour les avions de chasse qui, pour entrer utilement en action, doivent s'élever à l'altitude des avions ennemis, ce qui ne peut avoir lieu qu'après un temps très long et peut-être trop tardivement. La tour permettrait d'installer l'artillerie sur ses plates-formes et de lancer des avions instantanément à grande hauteur.

C'est cette utilisation qui a dicté la forme de la tour et lui donne l'aspect d'un triple pigeonnier. Sous les immenses toitures seront ménagées des ouvertures de 30 mètres de hauteur sur 50 mètres de largeur, d'où, tels des pigeons, des avions pourront prendre leur vol dans toutes les directions.

Quant aux toits, ils pourront abriter des ateliers, laboratoires, stations météorologiques, sanatoria, etc., et peut-être aussi des hôtels pour touristes, salles d'expositions, etc. La tour, aérodrome vertical, sera en même temps une ville aérienne.

Les diverses plates-formes seront évidemment desservies par des ascenseurs, les uns pour les avions, les autres pour les marchandises, le matériel, les personnes. Une rampe spiro-hélicoïdale a été prévue comme secours ; elle n'aura pas moins de 12 kilomètres de longueur.

Construction de la tour : béton armé et acier réticulé.

LA tour géante, avec ses formes simples et géométriques, sera d'exécution facile, car on pourra « standardiser » les coffrages pour le *béton*. Le corps vertical mesure 210 mètres de diamètre à la base et 40 mètres au sommet ; l'épaisseur prévue est de 12 mètres à la base ; elle va en décroissant à mesure que l'on s'élève. La rigidité est améliorée par de puissantes nervures intérieures.

La construction des plates-formes nous conduit dans le domaine de l'*acier réticulé*. L'ossature comprend de vastes rayons divergents partant du corps central et construits en poutrelles croisées comme un pont métallique ; ces rayons viennent,

à leur extrémité, s'attacher à de longues poutres inclinées, également réticulées, qui forment les nervures de la toiture. Les voûtes de la toiture sont également en béton armé.

A l'intérieur des espaces tronconiques seront logés les étages intermédiaires et les écrans destinés à limiter l'effet d'éclatement des bombes qui parviendraient à pénétrer malgré l'épaisseur et l'inclinaison de la couverture.

On envisage l'emploi d'un béton ordinaire à graviers bien calibrés, fabriqué avec du ciment Portland premier choix ; les armatures sont prévues en acier dur et mi-dur ; quant aux ossatures métalliques des plates-formes, elles seront établies en acier au chrome-cuivre ou au nickel.

La tour reposera sur un massif en béton armé de 400 mètres de diamètre, complètement enterré, et assurant la parfaite stabilité de l'ensemble. Au centre de la tour et à la base est prévue une centrale électrique autonome pour l'éclairage et la manœuvre des nombreux moteurs qui interviendront dans l'équipement de cette gigantesque construction.

Quelques-uns des problèmes qui se posent.

M. FAURE-DUJARRIC et M. H. LOSSIER, les savants auteurs de ce colossal projet, ont étudié soigneusement les principaux problèmes que pose la construction d'une tour de 2 000 mètres, comme la *pression du vent*, le *recul des pièces d'artillerie*, les *déformations élastiques*, etc.

La *pression du vent* pose, dans la construction de la tour, une inconnue que l'on peut aussi qualifier de géante. Pour la construction des cheminées d'usines, on table au plus sur 300 kilogrammes par mètre carré, ce qui ne résout pas la question pour une tour de 2 000 mètres.

M. LOSSIER a fait une étude spéciale de ce problème en se basant sur les observations de différentes stations météorologiques. On admet que, jusqu'à 1 000 mètres, la vitesse du vent croît suivant une loi d'allure logarithmique et qu'au delà l'accroissement reste linéaire. La loi de décroissance de densité de l'air étant connue, on peut calculer la poussée de l'air par mètre carré pour toute altitude. Pour le sommet de la tour, on a ainsi trouvé 450 kilogrammes par mètre carré ; cet effort est d'ailleurs réduit d'un tiers par suite de la forme arrondie de la tour.

Il est intéressant de noter que, pour l'ensemble de la tour, la force qui tendrait à l'entraîner sous l'action du vent atteint 95 450 tonnes. Le poids considérable de la base de la construction permet de n'avoir aucune crainte au sujet du renversement.

L'influence du *recul des pièces d'artillerie* a donné lieu à des calculs compliqués. On a reconnu que si 100 canons de 105 tiraient ensemble du même côté, malgré une poussée de recul évaluée à 6 tonnes pour chaque affût, l'effort résultant ne serait que les 4/100 de l'effort dû au vent, donc parfaitement négligeable.

Les *déformations élastiques* prévues sous l'influence de divers agents physiques ont été évaluées. Sous l'influence du vent, le déplacement du centre de gravité serait maximum de $7^m,70$, ce qui est négligeable par rapport au diamètre de base (210 mètres). La stabilité du gigantesque édifice ne serait pas compromise, même par les vents violents.

Applications possibles de la tour de 2 000 mètres.

EN dehors de son rôle de *protecteur* de la capitale de la France, ce colossal pylône sera susceptible de *multiples applications* que nous sommes encore incapables d'imaginer et d'apprécier.

Il est évident que, juchés sur les diverses plates-formes, les savants pourront se livrer à de multiples recherches : régime des vents à différentes altitudes, étude des rayons cosmiques, du champ électrique et de l'ionisation de l'atmosphère, émission d'ondes électriques pour la T. S. F., études astronomiques, etc.

La possibilité de loger du monde sous les toits de chaque plate-forme permet d'envisager l'aménagement de *sanatoria d'altitude* qui bénéficieraient ainsi d'un excellent ensoleillement, d'une forte proportion de rayons ultra-violets et d'ozone, et de l'absence de toute poussière terrestre.

Cures d'altitude, de soleil, de désintoxication, etc., si à la mode aujourd'hui ; industrie hôtelière et touristique ; organisations sportives, etc., etc., ne manqueront pas de bénéficier des nouvelles possibilités offertes. Ce « clou » gigantesque serait un attrait de plus pour notre capitale et, pour peu que l'on sache s'y prendre, il pourrait devenir, — espérons-le, — une cause de développement du tourisme en France.

Mais la portée morale d'une telle construction nous paraît immense à côté de tout ce qui précède, car, à considérer d'une telle hauteur nos préoccupations terrestres, nous les trouverons réduites à leur juste valeur, et quiconque aura fait l'ascension de la tour en descendra convaincu qu'il n'est qu'un rien dans l'immensité.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

CHATELAIN (Yves) : **Le triptyque fleuri** (Plon ; 7 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur, après avoir épanché quelques-uns de ses sentiments intimes, se laisse emporter ensuite au sein de la nature ; enfin, il exprime les méditations que lui inspirent les problèmes de l'infini et de la destinée, le spectacle du monde et de l'humanité souffrante. Il se dégage de ces poèmes tout d'abord une impression sombre et pessimiste ; mais elle se transforme bientôt en un élan d'espoir vers le beau et l'idéal.

PICARD (Roger) et HUGON (Paul) : **Le problème des dettes interalliées, nécessité d'une revision** (Plon, éd. ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le problème des dettes de guerre et, plus particulièrement, de la dette française envers les États-Unis n'a pas encore reçu de solution satisfaisante et définitive. Une fois de plus, en décembre 1934, la France, persistant dans la résolution prise à la fin de 1932, s'est abstenue de tout versement. Il importe cependant que le règlement de cet irritant litige ne soit plus différé.

C'est dans l'espoir qu'il sera procédé bientôt à un nouvel examen des thèses en présence que ce livre a été écrit. Il présente d'abord un historique objectif de la question : comment est né l'endettement de la France, comment s'est-il réalisé, quelles ont été la forme et l'utilisation des avances consenties ? Il rappelle les négociations qui ont abouti aux accords conclus pour le règlement des dettes et retrace la suite des événements qui, de l'accord de Washington, nous ont mené au moratoire Hoover et à la suspension des paiements.

L'existence de la dette américaine est attestée par des actes en bonne et due forme, mais en droit, en équité et en fait, la dette de la France ne mérite-t-elle pas d'être revisée ? Il est impossible de faire admettre à un entendement français que la question des dettes et celle des réparations puissent être dissociées. Enfin, dans la tourmente économique que subit le monde, le règlement des dettes ne peut qu'accroître la gêne des débiteurs sans soulager aucunement les créanciers.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Montfrin, 1934). — **Souvenir d'enfance.** — Ma mère ne pouvait se débarrasser de moi qu'en me retenant souvent dans la prison qu'elle m'avait inventée, à savoir quatre chaises avec une chaufferette sans feu au milieu, pour m'asseoir quand je serais fatiguée, car nous n'avions pas le luxe d'un coussin. C'étaient des chaises garnies en paille et je m'évertuais à les dégarnir avec mes ongles ; il faut croire qu'on les avait sacrifiées à mon usage. Je me rappelle que j'étais encore si petite que, pour me livrer à cet amusement, j'étais obligée de monter sur la chaufferette ; alors je jouais des griffes avec une patience miraculeuse.

G. Sand.

Questions. — 1. *Expliquez : « nous n'avions pas le luxe d'un coussin » ; — « je m'évertuais à les dégarnir ».*

2. *Conjuguez le verbe « revenir » à la 2e pers. du sing. des temps simples de l'indicatif en employant la forme négative.*

3. *Analysez grammaticalement « qu'on les avait sacrifiées ».*

➔ Réponses. — 1. La mère de l'auteur vivait très simplement, très pauvrement même, puisque, dans la maison, il n'y avait aucun coussin et que d'en avoir eût été considéré comme un luxe, c'est-à-dire comme un superflu.

L'enfant faisait tout son possible (s'évertuait) pour « dégarnir » les chaises : c'est-à-dire pour arracher, avec les ongles, la paille qui les recouvrait.

2. Tu ne retiens pas ; — tu ne retenais pas ; — tu ne retins pas ; — tu ne retiendras pas.

3. Sans difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — En gare. Le train va démarrer. Un voyageur, encombré de bagages, s'empresse. Il monte dans votre compartiment. Il raconte ses émotions, explique son retard. Narrez-nous cela.

➔ Sujet traité. — Le train va démarrer... Encore une ou deux minutes et il quittera la gare. Installés dans un compartiment, nous regardons par la portière, le quai très animé.

Oh ! Là-bas, ce gros monsieur ! Qu'il est drôle ! Tout le monde regarde.

En effet, un monsieur se hâte vers le train. Ses bagages l'encombrent ; sa taille volumineuse l'empêche d'avancer comme il le voudrait à travers la foule. A chaque instant, il accroche, avec ses paquets, les personnes qui sont devant lui. Il avance, cherchant un compartiment de troisième classe. Le nôtre est le premier. Il ouvre vivement la portière, pousse ses nombreux paquets dans le train et s'y engouffre lui-même.

Un coup de sifflet... Le train s'ébranle.

— Une minute plus tard, je le manquais !... Ce n'est pourtant pas ma faute ! Je suis toujours si exact ! Je suis parti à l'heure de chez moi, mais j'ai toujours tous les malheurs !...

« Voyez-vous, il y a eu une panne de tramway. Je ne me trouvais pas à mi-chemin. J'ai dû venir à pied jusqu'ici, courant sans m'arrêter. Vous pensez bien que je n'ai pas l'habitude de courir, gros comme je suis...

— Vous avez dû avoir très chaud ! dit papa d'un air compatissant...

— Oh ! oui, monsieur ! Et puis, j'étais bien fatigué ! De plus, j'étais un peu ému ! Je me demandais : « Aurai-je mon train ? »

Enfin, j'arrive au guichet. Mais là, autre chose ! L'homme n'avançait pas !... Je l'ai eu tout de même, ce train maudit !

Puis il entame une conversation avec mon père. Moi, je me retourne dans le coin du compartiment pour rire à mon aise de la mésaventure du gros monsieur, encore rouge et tout essoufflé.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Nancy, Meurthe-et-Moselle, 1933). — 1. *Une fermière vend au marché 24 douzaines d'œufs. Avec le produit de cette vente, elle achète 3 m. 25 de drap à 32 f. le mètre et 1 m. 75 de ruban à 3 f. 20 le mètre. Elle ne rapporte sur sa vente que 46 f. 40. Quel est le prix de vente de la douzaine d'œufs ?*

➔ Solution. — Le prix de la douzaine est la 24e partie du prix de vente total. Nous aurons celui-ci en ajoutant 46 f. 40 aux prix du drap et du ruban.

Le drap a coûté les 325 centièmes de 32 f., le ruban les 175 centièmes de 3 f. 20 :

32 f. × 3,25 = 104 f.
3 f. 20 × 1,75 = 5 f. 60.
Avec le reste en bourse, 46 f. 40.
cela fait au total : 156 f.

La douzaine d'œufs a donc été vendue :

156 f. : 24 = 6 f. 50.

***

2. *Un tas de bois de chauffage a 12 mètres de long, 2 m. 50 de large et 2 m. 80 de hauteur. Si les vides occupent environ le 6e du volume total, et si la densité de ce bois est 0,55, combien coûtera le transport du tas, au prix de 32 f. la tonne ?*

➔ Solution. — Le volume du tas est le produit de ses trois dimensions :

12 × 2,5 × 2,8 = 84 m³.

Le volume propre du bois n'en est que les 5/6.

84 m³ × 5/6 = 70 m³.

Le mètre cube de ce bois pesant 0 t. 55, les 70 m³ pèsent :

0 t. 55 × 70 = 38 t. 5.

Le transport de ce bois coûtera donc les 385 dixièmes de 32 f.

32 f. × 38,5 = 1 232 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Quel est le grand ministre de la 3e République qui fonda l'école laïque ? Connaissez-vous une autre de ses œuvres ?*

2. *Qu'est-ce que le coup d'État du 18 brumaire ? Quel gouvernement fut renversé ? Quel autre fut créé ?*

3. *Citez deux monuments ou constructions qui nous restent de l'occupation romaine de la Gaule ?*

4. *Citez les plaines à blé de la France.*

➔ Réponses. — 1. L'école primaire laïque fut fondée par J. Ferry (loi sur la gratuité, 1881, sur l'obligation, 1882, sur la laïcité, 1886). C'est à J. Ferry que nous devons aussi l'expansion coloniale qui nous donna, sous la 3e République, la Tunisie (1881), l'Annam et le Tonkin (1885).

Baudrillard et Kuhn. LECTURES FACILES (Cours préparatoire)..... 5.70

2. Le coup d'État du 18 brumaire fait par les soldats de Bonaparte contre le *Directoire* (1799) renversa ce gouvernement républicain et créa le *Consulat* qui allait préparer l'avènement du Ier Empire (1800-1804).

3. La Maison Carrée à Nîmes et le Pont du Gard sont parmi les plus belles constructions que nous a laissées l'occupation romaine en Gaule.

4. *Plaines à blé :* dans le Nord : la Flandre, l'Artois et la Picardie ; dans le bassin de Paris : l'Ile-de-France et surtout la Brie et la Beauce ; à l'Est : la Lorraine, la Bourgogne et la Bresse ; au centre : la Limagne ; à l'Ouest : l'Anjou et le bassin de Rennes ; au Sud : l'Aquitaine.

IV *bis.* **SCIENCES** (Bléré, Indre-et-Loire, 1934). — 1. *Décrivez les expériences faites en classe sur l'évaporation. Que montrent-elles ? Quelles applications pratiques peut-on en déduire ?* — 2. *Par quels moyens une plante peut-elle se reproduire naturellement ? Comment multiplie-t-on le blé, la pomme de terre, le fraisier ? Comment peut-on obtenir des roses sur un églantier, des poires sur un cognassier ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les faits d'observation courante suffisent presque à l'étude de l'évaporation. Voici pourtant quelques expériences sur ce phénomène :

a. On a mis la même quantité d'eau dans une assiette plate et dans un verre étroit : elle a disparu plus vite dans l'assiette que dans le verre. Conclusion : l'évaporation est d'autant plus rapide que la surface libre du liquide est plus étendue. Applications : on étend le linge pour le faire sécher, on donne aux marais salants une grande surface (mais peu de profondeur).

b. On a amené un verre d'eau à la température de l'air environnant, et on y a plongé un thermomètre qu'on a retiré ensuite : il s'est refroidi de plusieurs degrés en séchant. Le refroidissement est particulièrement grand quand on habille de mousseline le réservoir du thermomètre pour qu'il emporte plus d'eau, et qu'on l'expose à un courant d'air. Conclusion : l'évaporation produit du froid, surtout quand elle est activée par le vent. Application : craindre les courants d'air quand on est en sueur.

c. On a versé une cuillerée à café d'essence minérale dans un couvercle de boîte à cirage, et on en a approché, par côté, la flamme d'une allumette : le feu a sauté brusquement au liquide. Conclusion : les liquides combustibles très volatils peuvent s'enflammer à distance, par l'intermédiaire de leur vapeur. Application : écarter toute flamme avant de manier à l'air un tel liquide.

2. Les plantes à fleurs se multiplient d'elles-mêmes par leurs graines, les autres par des semences impalpables appelées spores. En outre, les plantes dites traçantes, caractérisées par des rameaux couchés ou coulants (fraisier), par des rameaux souterrains ou rhizomes (chiendent), ou par des racines capables de donner des rameaux ou drageons (framboisier), se multiplient abondamment en s'étendant de tous côtés et en mourant à leur point de départ.

Le blé s'obtient par semis de graines. La pomme de terre produit des tubercules — rameaux souterrains gorgés de réserves alimentaires — qui sont des boutures naturelles parfaites. Les coulants du fraisier sont pareillement d'excellentes marcottes.

C'est par greffage qu'on obtient des roses sur un églantier, des poires sur un cognassier. Cela consiste à faire une entaille dans l'écorce du porte-greffe (églantier ou cognassier), et à y glisser un écusson de rosier ou de poirier, c'est-à-dire un petit morceau d'écorce portant un œil ou bourgeon. Celui-ci se développe et se ramifie, tandis qu'on supprime les autres rameaux.

V. **TRAVAIL MANUEL** (même centre). — **Garçons.** *Dans une feuille de papier fort, tracer et découper une équerre à dessin dont les côtés de l'angle droit mesurent 110 millimètres et 52 millimètres. Centrer le trou de l'équerre au point de rencontre des bissectrices.* — **Filles.** *Une pièce de coin en surjet, surfiler un des bords de l'étoffe.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE.

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Une auberge de campagne.** — Je me trouvai dans une salle basse, aux boiseries peintes de vert et de blanc, comme une cabine de navire. *De-ci, de-là étaient accrochées* des vues de mer ou de paysages lointains, une *Éruption* du Vésuve, un Combat de Trafalgar et, à la place d'honneur, au-dessus de la cheminée, un diplôme, sous verre, de second maître de timonerie.

Pour ameublement, quelques tables garnies de leurs tabourets, sur un parquet de briques aspergé de son ; dans les étagères d'angle, des bouteilles de boissons diverses qui attendaient encore, pour la plupart, qu'on brisât leur *cachet*.

Tout cela un peu fané, un peu pauvre, mais d'une pauvreté décente et presque coquette.

A. LE BRAZ.

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots et expressions : « cabine de navire » (citez d'autres genres de cabines) ; — « éruption » ; — « timonerie » (qu'est-ce qu'un timonier ?) ; — place d'honneur.*

b. *Donnez le sens précis des mots « fané » et « décente » dans la dernière phrase.*

2. *Nature et fonction grammaticale des mots : « de-ci, de-là » ; — « étaient accrochées » ; — « éruption » (du Vésuve) ; — « cachet ».*

➔ **Réponses.** — 1. *a. Cabine de navire :* petite chambre individuelle réservée sur un navire aux officiers ou aux passagers (à rapprocher de cabane). La cabine téléphonique, la cabine d'un baigneur ; — *éruption :* sortie soudaine et violente des fumées, des cendres et des laves lancées par le Vésuve, volcan bien connu de l'Italie ; — *timonerie :* de timon, banc de gouvernail, le timonier est celui qui, manœuvrant cette barre, dirige le navire. La timonerie est ici l'ensemble du personnel attaché au service de timonier ; — *place d'honneur :* c'est, dans une réunion ou un repas, la place la plus en vue, réservée à une personne que l'on désire honorer ; le diplôme auquel le marin attachait sans doute un grand prix était accroché là, en belle place, au-dessus de la cheminée.

b. Fané : (à rapprocher de foin) au sens propre, « faner », c'est retourner l'herbe coupée, pour la faire bien sécher, par extension une « fanée » est une fleur flétrie qui a perdu son éclat ; ici les choses dont on parle sont ternes, elles sont vieilles et n'ont plus la fraîcheur de la nouveauté.

Décente : la pauvreté dont il s'agit n'exclut ni le soin, ni la propreté, elle ne choque point, et reste convenable, puisqu'elle bannit tout laisser-aller.

2. *De-ci, de-là :*, loc. adv. formées des adv. de lieu « ci » et « là » précédés de la préposition « de » ; elles se rapportent à « étaient accrochées » et indiquent la position.

Étaient accrochées : v. accrocher, forme passive, imparf. de l'ind., 3e pers. du pluriel.

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR. Code Lantenois. 40 fr.

Éruption (du Vésuve) : nom propre mis en apposition à « vues de mer » et « paysages lointains ».

Cachet : nom com. compl. d'obj. dir. de « brisât ».

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Pour se rendre le matin à leur travail, à Paris, et pour rentrer chez eux le soir, en banlieue, un mari et sa femme prennent, à l'aller comme au retour, le tramway et le métro. Le mari travaille 6 jours par semaine et la femme 5. Le prix d'un voyage simple en tramway est de 3 tickets à 0 f. 30 l'un ; mais le mari prend chaque semaine une carte à tarif réduit qu'il paie 6 f. 30, et sa femme prend une semblable carte qu'elle paie 5 f. 25. Un billet simple de métro coûte 0 f. 70 pour un seul voyage ; mais nos deux travailleurs prennent chaque matin un billet d'aller et retour, qui ne coûte que 0 f. 85. On demande : 1° Combien ce ménage dépense par semaine en frais de locomotion ? 2° Quelle est l'économie réalisée chaque semaine grâce aux tarifs réduits du tramway et du métro ?*

➔ SOLUTION. — 1. Les frais hebdomadaires s'élèvent à :

Tramway :	6 f. 30 + 5 f. 25	= 11 f. 55.
Métro :	0 f. 85 × (6 + 5)	= 9 f. 35.
Total :		20 f. 90.

2. Pour chaque personne, les 2 voyages quotidiens en tramway coûteraient 0 f. 30 × 3 × 2 = 1 f. 80. Le mari dépenserait 6 fois cette somme chaque semaine, la femme 5 fois, le ménage : 1 f. 80 × 11 = 19 f. 80. Au métro, les 2 billets quotidiens de chaque personne coûteraient : 0 f. 70 × 2 = 1 f. 40. Dans la semaine, cette dépense se répéterait 6 + 5 = 11 fois, ce qui fait 1 f. 40 × 11 = 15 f. 40.

La dépense hebdomadaire totale, sans les réductions, serait donc : 19 f. 80 + 15 f. 40 = 35 f. 20. Avec les réductions, elle n'est que 20 f. 90, avons-nous trouvé. L'économie réalisée s'élève donc à : 35 f. 20 — 20 f. 90 = 14 f. 30.

* * *

2. *Pour faire 1 douzaine et demie de chemises, on a employé 46 m. 80 d'étoffe. La façon et les fournitures ont coûté 10 f. 10 par chemise. Si le commerçant a gagné 30 p. 100 sur le prix de revient en revendant chaque chemise 35 f. 10, combien lui coûtait le mètre de l'étoffe employée ?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Prix de revient de chaque chemise : 35 f. 10 × 100/130 = 27 f. Prix de l'étoffe de chaque chemise : 27 f. — 10 f. 10 = 16 f. 90. Son métrage : 46 m. 80 : 18 = 2 m. 60. Prix du mètre d'étoffe : 16 f. 90 : 2,60 = 6 f. 50.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Paris, juillet 1934). — **Les ruines de Persépolis.** — En quelle pierre merveilleuse tout cela a-t-il été ciselé, pour que tant de siècles n'aient même pu rien dépolir ? Les plus durs granits de nos églises, après trois ou quatre cents ans, n'ont plus une arête vive ; les porphyres byzantins, les marbres grecs exposés au grand air sont *usés* et *frustes* ; ici, toutes ces étranges figures, on dirait qu'elles sortent à peine de la main des sculpteurs.

Les archéologues ont discuté, sans tomber d'accord sur la provenance de cette matière très spéciale, qui est d'un grain si fin, et d'une si monotone couleur de souris, qui ressemble à une sorte de silex, de pierre à fusil d'une nuance très foncée ; les ciseaux devaient s'y *émousser* comme sur du métal ; de plus, c'était aussi cassant que du jade, car on voit de grands bas-reliefs qui ont éclaté de haut en bas, sous l'action *indéfinie* du soleil d'été peut-être, ou bien, dans les temps, sous le heurt des machines de guerre.

Et ces ruines muettes racontent leur histoire par d'innombrables inscriptions, leur histoire et celle du monde ; le moindre bloc voudrait parler, à qui saurait lire les primitives écritures.

PIERRE LOTI. (*Vers Ispahan.*)

Questions. — 1. (3 points.) *Quel est le sens précis des mots soulignés : « usés » et « frustes », s'y « émousser », action « indéfinie ».*

2. (4 points.) *Quel temps et quel mode l'auteur emploie-t-il dans les verbes suivants, et pour quelle raison ? « les ciseaux devaient s'y émousser », « le moindre bloc voudrait parler ».*

3. *Nombre, nature et fonction des propositions dans la phrase suivante : « Toutes ces étranges figures, on dirait qu'elles sortent à peine de la main des sculpteurs. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *Usés* : au sens propre, détériorés par l'usage ; ici, par la longueur du temps et les intempéries.

Frustes : est employé ici au sens propre, les sculptures et le relief des marbres grecs sont usés, de polis qu'ils étaient, ils sont devenus grossiers et rudes.

Émousser : rendre « mousse », c'est-à-dire non tranchant, le fil des ciseaux du sculpteur s'abîme sur les pierres très dures dont il est parlé dans le texte.

Action *indéfinie* : indéfini signifie littéralement dont on ne peut fixer la fin, la limite ; l'action sans cesse renouvelée du « soleil d'été » dure depuis très longtemps et se continuera sans qu'on puisse en indiquer la fin.

2. Les ciseaux *devaient* s'y émousser. Le verbe « devaient » est ici au mode indicatif, temps imparfait. Ce temps employé avec le verbe devoir a ici la valeur d'un conditionnel (auraient dû).

Le moindre bloc *voudrait* parler. Le verbe « voudrait » est au mode conditionnel, temps présent ; ce verbe exprime une action possible présentement, mais subordonnée à une condition exprimée dans la proposition suivante (à qui saurait lire).

3. Sans difficultés.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Du Bellay, un poète de la Renaissance, a écrit :*

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau [voyage...
Et puis est retourné plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge.

Vous avez toute liberté pour exprimer ce que ces vers suggèrent à votre cœur, à votre imagination, à votre raison.

➔ INDICATIONS. — Ces vers bien connus de du Bellay sont cités très souvent lorsqu'il s'agit de célébrer les bienfaits des voyages, les plaisirs qu'ils procurent et les enseignements variés et féconds qu'ils dispensent à ceux qui, amoureux de la découverte, s'en vont, sous d'autres cieux, à la rencontre d'hommes qui leur sont étrangers par la langue, le costume, les mœurs. Cependant s'ils sont une invi-

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (Cours complet et pratique)..... 22 fr.

tation au « beau voyage », ces vers chantent aussi, et surtout, la joie du retour. L'homme est ainsi fait que, tranquille, il aspire aux aventures et aux lointaines randonnées ; mais que, séparé du sol natal, il n'a plus qu'un souhait : revenir goûter au plus tôt, dans le calme, le repos dont naguère il était fatigué. C'est donc lorsqu'il a retrouvé sa patrie, son foyer que le voyageur, faisant un retour sur lui-même, apprécie le mieux les joies qu'il a éprouvées au cours de ses pérégrinations et les connaissances qu'il en a rapportées. Il sera inutile d'insister longuement sur les plaisirs des voyages puisque, tel plus tard Lamartine, qui préférera la maigre terre natale de Milly aux sites les plus enchanteurs d'Italie, du Bellay aime mieux son petit village des bords de Loire que les beaux palais romains. Par contre, il conviendra d'expliquer le second vers que La Fontaine a repris dans sa fable de *L'hirondelle et les petits oiseaux* sous la forme du proverbe : *Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu.*

III. **HISTOIRE.** — *Qu'entendez-vous par « principe des nationalités » ? Montrez, par des exemples précis empruntés à l'histoire de l'Europe au XIXe siècle (à partir de 1815), que ce principe a été longtemps et souvent méconnu.*

Depuis la victoire des alliés en 1918, ce principe est devenu le fondement de l'ordre international et son application a entraîné le remaniement de la carte politique de l'Europe. Indiquez ces principaux remaniements territoriaux.

➔ Plan détaillé. — I. **Considérations générales.** — Le *principe des nationalités* qui reconnaît aux peuples le droit souverain de disposer d'eux-mêmes afin de former des nations a été proclamé par la Révolution française ; méconnu à la suite de la politique de conquêtes qui s'affirme sous l'Empire, puis en 1815, quand, aux congrès de Vienne 1814-1815, les souverains alliés refont la carte de l'Europe, il reparaît lors des mouvements nationaux de 1830 et de 1848 et triomphe avec la formation de l'*unité italienne*. Méconnu en partie par la Prusse lors de la fondation de l'Empire allemand, il inspire les décisions prises par les alliés lors des traités qui mettent fin à la guerre de 1914-1918.

II. **Les traités de 1815.** — (V. *Manuel.*)

III. **Transformations opérées de 1815 à 1919 au nom du principe des nationalités.** — (V. *Manuel.*)

IV. **Le principe des nationalités et la paix de Versailles.** — Les traités qui mettent fin à la grande guerre s'inspirent du principe des nationalités : retour du Sleswig au Danemark et de l'Alsace-Lorraine à la France, reconstitution de la *Pologne*, formation de la *Tchécoslovaquie*, de la *Yougoslavie* (Slaves du Sud), accroissement de la *Roumanie*, etc. (V. *un manuel*). Des *plébiscites* ont été organisés pour résoudre les cas litigieux (*Haute-Silésie*) et des mesures ont été prévues pour assurer la protection des minorités. L'organisation d'une « Société des Nations » dont le siège est à Genève et dont le but est le maintien de la paix par la sauvegarde mutuelle des droits des peuples marque le triomphe du « principe des nationalités ».

IV. **MATHÉMATIQUES.** — 1. **Algèbre.** — *Résoudre les équations :*

$$1^\circ\ \frac{x-1}{3-x}+\frac{2x-5}{x-3}=4 ;$$

$$2^\circ\ x\left(\frac{x}{119}+\frac{2}{17}\right)=\frac{3}{7} ;$$

$$3^\circ\ \frac{1+x}{2+x}=\frac{13}{3}\cdot\frac{2x+3}{1+x}.$$

➔ Réponses. $x = 2$.

Cette solution convient, car elle n'annule pas le dénominateur $3 - x$.

2. $x' = -17$, $x'' = 3$.

3. $x' = -\frac{5}{2}$, $x'' = -\frac{1}{2}$.

Ces nombres n'annulent pas les dénominateurs $2 + x$ et $1 + x$; donc ils conviennent à l'équation donnée.

2. **Géométrie.** — *D'un point M pris entre B et C sur la base BC d'un triangle équilatéral ABC, de hauteur* h, *on abaisse les perpendiculaires MP et MQ sur les côtés AB et AC (P sur AB, Q sur AC).*

1° M décrivant le segment BC, on propose de montrer que la somme MP + MQ reste égale à une longueur invariable que l'on précisera. On demande aussi d'étudier la somme PP' + QQ' des distances à BC des points P et Q.

2° On prolonge MP et MQ de longueurs respectivement égales, PR = MP, QS = MQ. M décrivant le segment BC, on propose de déterminer les lieux géométriques des points R et S et d'étudier la somme RR' + SS' des distances à BC des points R et S.

3° On désigne par T le quatrième sommet du parallélogramme dont MR et MS sont deux côtés consécutifs. M décrivant le segment BC, on demande de déterminer le lieu géométrique du point T. (B. É., Académie de Paris, juillet 1934.)

➔ Solution. — 1. *a.* La droite AM décompose le triangle ABC en deux triangles ABM et AMC

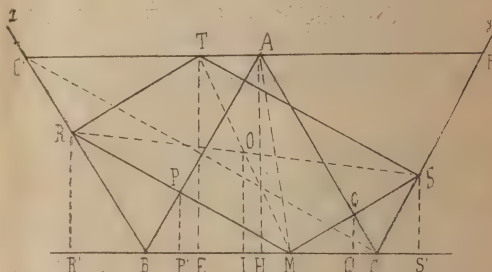

ayant pour bases AB et AC, pour hauteurs MP et MQ.

L'aire de ABC étant égale à $\frac{BC \times AH}{2}$, on peut écrire :

$$\frac{AB \times MP}{2}+\frac{AC \times MQ}{2}=\frac{BC \times AH}{2},$$

ou en divisant les deux membres par $\frac{AB}{2}$ $\left(\text{ou } \frac{AC}{2} \text{ ou } \frac{BC}{2}\right)$, MP + MQ = AH.

b. L'angle PMP' du triangle rectangle PMP' vaut 30 (complément de $\hat{B}$ dans PMB) ; donc $PP' = \frac{MP}{2}$.

De même MQQ' donne $QQ' = \frac{MQ}{2}$.

Par suite, $PP' + QQ' = \frac{MP + MQ}{2} = \frac{AH}{2}$.

2. *a.* Dans le triangle BMR, BP est hauteur et médiane ; donc ce triangle est isocèle et BP est bissectrice de MBR. La droite BR fait donc un angle de 60° avec AB ; elle est parallèle à AC. R est donc sur la parallèle à AC menée par B.

Réciproquement, R étant un point de cette droite B*x*, si l'on trace RP perpendiculaire à AB, qui rencontre BC en M, on forme le triangle RBM dans lequel BP est hauteur et bissectrice ; donc ce triangle est isocèle et BP est médiane ou PR = PM.

Si M est en B, R et M coïncident. Si M est en C, R est en C' point de rencontre de B*x* avec la hauteur issue de C. Le lieu de R est le segment **BC'**.

On démontre de même que le lieu de S est le segment CB' parallèle à AB.

b. Dans le triangle MRR', PP' est droite des milieux ; donc RR' = 2 PP'. De même, SS' = 2 QQ'

Orvieto (Mme). Légendes du monde grec et barbare. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. *Toile noire* **16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La maîtrise de soi.

Des exemples de maîtrise de soi chez les enfants.

a. JULIETTE tenait beaucoup à une image que RENÉE vient de lui prendre. Juliette se met aussitôt en colère. Elle arrache brutalement l'image des mains de Renée, la traite de voleuse et lui donne une tape sur la joue.

VALÉRIE, au contraire, à qui la même aventure est arrivée, demande gentiment l'image qu'on lui a dérobée. Elle conserve sa bonne humeur habituelle en dépit de la peine qu'elle éprouve à se voir privée de son bien. **Sa raison domine ses sentiments d'impatience.**

On dit que Valérie reste maîtresse d'elle-même, tandis que Juliette a perdu tout pouvoir de réfréner les vilains mouvements de son âme.

b. SUZANNE est montée par mégarde sur le pied d'ALINE. Aline a des engelures : malgré la vive souffrance qu'elle a soudain ressentie, elle n'a pas crié, elle ne s'est pas emportée contre sa compagne. **Elle a été plus forte que sa douleur physique.**

Valérie et Aline nous plaisent.

Pourquoi ? Parce que leur attitude a quelque chose de serein, de digne, d'attirant.

La conduite de Juliette nous déplaît ; cette enfant nous paraît aussi sotte et aussi méchante que le chat qui rend coup de griffe pour coup de griffe : elle agit en animal.

Des exemples de maîtrise de soi chez les hommes.

Écoutez maintenant le poète nous rapporter l'extraordinaire maîtrise de soi d'un général triomphant de sa douleur de père frappé dans ses plus chères affections, pour dicter des ordres à ses subordonnés :

C'était un général commandant une armée
Et son fils, lieutenant, sous ses ordres servait.
Or, disaient les jaloux, le jeune homme devait
User de la faveur qu'il avait réclamée.
Il en abusa même : écoutez bien comment.
Il arriva qu'un jour le haut commandement
Sentit l'urgent besoin d'une reconnaissance
Afin de repérer la force et la puissance
D'obusiers ennemis qui nous causaient grand tort.
« Pour réussir, il faut braver vingt fois la mort »,
A dit le général...
Mais la voix de son fils, la première s'élève :
« De cette mission, je réclame l'honneur » !
Le général eut une hésitation brève.
Il contemple son fils, son orgueil, son bonheur,
Songe au danger mortel, aux larmes de la mère.
Quelqu'un fait, devinant cette pensée amère :
« Pardon, mon général, ce tour n'est pas le sien,
Pour cette faveur-là, désignez un ancien ! »
Les officiers présents approuvent la requête,
Mais le général dit, en secouant la tête :
« Mon fils ayant d'abord exprimé ce désir,
Vous comprenez, messieurs, que je dois le choisir. »

. . . . . .

A de tels arguments se peut-il qu'on réponde ?
Déjà le lieutenant a rassemblé son monde,
Son père en l'embrassant lui dit : « Fais ton devoir. »
Et le jeune homme part en criant : « Au revoir ! »

. . . . . .

Les heures ont passé dans la terrible attente.
Devant le chef, dictant des ordres sous sa tente,
Un officier paraît, défaillant à demi ;
Il n'osé pas remplir sa mission cruelle.
Le général pressent la fatale nouvelle :
« Mon fils ! — Mon général !... — Quoi ! — Mort à l'ennemi ! »
Le général pâlit, puis, dominant sa peine :
« Messieurs, continuons, je disais, capitaine,
Qu'en occupant ce bourg, nous ferions un grand pas... »

Un inspecteur, visitant notre école, reçut un télégramme lui annonçant la mort subite de sa mère. Il pâlit, se recueillit un moment, puis continua jusqu'au bout l'explication commencée.

Corneille a incarné dans *Cinna* une forme incomparable de maîtrise de soi. Le héros que nous admirons est l'empereur romain Auguste qui, apprenant que son protégé Cinna a tramé sa mort, triomphe de son désir de vengeance et lui pardonne :

Je suis maître de moi comme de l'univers
Je le suis, je veux l'être, ô siècles ! ô mémoire !
Conservez à jamais ma dernière victoire.
Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous...

(Lire dans *Cinna* toute la tirade d'Auguste, acte V, scène III, du vers 1695 au vers 1715.)

Autour de nous, certaines personnes témoignent de **grandeur d'âme :** c'est le **patron** gardant à son service l'employé qui l'a calomnié ; c'est le **subordonné** n'éprouvant aucune rancune contre le chef qui a déprécié injustement son service ; c'est la **victime** demandant au tribunal l'acquittement du malfaiteur qui a voulu la tuer...

Dominer son ressentiment dans tous les cas, mais surtout quand il est motivé, est une des plus belles manifestations de la maîtrise de soi.

La bonne humeur et la patience.

Conserver sa bonne humeur pour mener à bien une tâche ingrate, montrer une douceur toujours égale dans l'accomplissement de travaux pénibles, délicats, est une autre preuve de maîtrise de soi également admirable. Elle est une **victoire plus modeste** sans doute, mais **constante**, c'est-à-dire **plus difficile** peut-être, de la volonté sur les penchants de la nature humaine à s'irriter contre les obstacles, à se lasser de la monotonie d'une besogne, d'un effort qui semble fastidieux...

La **maman**, si patiente devant les exigences de son bébé ; la **garde-malade**, pleine de sollicitude et de dévouement pour des malades hargneux ; l'**employée**, polie et serviable envers des clients exigeants ; vos **maîtres** aussi, que ne rebute point votre mauvaise volonté en classe... vous donnent l'exemple de la maîtrise de soi dans l'exécution de leur devoir journalier.

Le sang-froid.

Quand la maîtrise de soi nous rend capables

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale ... 15 fr.

de **dominer la peur** que fait naître en nous un danger soudain, imprévu, elle s'appelle le **sang-froid**.

Le sang-froid est heureusement complété chez certaines personnes par la **présence d'esprit**. On montre de la présence d'esprit quand, dans les circonstances où l'on se trouve mêlé, on fait de suite ce que l'on juge de plus à propos afin que les événements prennent une tournure plus favorable.

A. Rose et Jean sont les enfants de la garde-barrière. En l'absence de leurs parents, ils jouent sur la voie ferrée. Tout à coup, un rapide apparaît au tournant. Rose s'est déjà enfuie. mais Jean n'a pas le temps de s'échapper, « Couche-toi entre les rails ; aplatis-toi contre terre autant que possible » lui crie Rose. Le petit Jean obéit ; le monstre d'acier passe sans lui faire aucun mal.

B. **Deux petits garçons** s'amusent près du feu. Les vêtements du plus jeune s'enflamment. L'aîné ne perd pas la tête, il ne crie pas inutilement au secours, mais il essaie d'étouffer les flammes en entourant son camarade d'une couverture et en lui commandant de se rouler sur le sol.

C. Dernièrement, Amélie a fait preuve de sang-froid et de présence d'esprit pendant la récréation ; loin de s'effrayer devant le sang perdu par une compagne prise d'un abondant saignement de nez, elle l'a soignée comme nous l'avions indiqué dans nos leçons de sciences.

Conséquences heureuses de la maîtrise de soi.

La fillette maîtresse d'elle-même conserve dans toutes les circonstances de la vie une **attitude digne**. Elle ne se met en colère ni contre les personnes, ni contre les objets. Elle sait que la colère est vaine, laide ; qu'elle obscurcit momentanément l'intelligence et fait commettre des excès qu'on regrette ensuite.

Lorsqu'elle est sous le coup d'une vive contrariété, on ne s'en doute jamais, à voir son visage serein, à la sentir toujours prête à faire plaisir, à rendre service.

Sa bonne humeur continuelle lui vaut l'affection des autres et cause le bonheur de ses proches.

Elle affronte avec courage les difficultés de sa tâche d'écolière et en vient à bout paisiblement, petit à petit. **Sa patience réalise presque des miracles.**

A ce propos, voici l'histoire de deux servantes, telle qu'elle nous fut contée autrefois par notre maîtresse :

Deux servantes revenaient un matin du marché. Elles portaient chacune un panier lourdement chargé de provisions. L'une cheminait allégrement vers la maison de ses maîtres, l'autre se plaignait à chaque instant de sa fatigue ; elle posait le panier au bord de la route, puis le reprenait et repartait, le posait à nouveau pour arriver enfin après force stations au domicile de ses patrons.

— Comment se fait-il, dit-elle à sa compagne, que vous ayez pu rester si alerte et si gaie avec un chargement aussi lourd que le mien !

— Ah ! répondit celle-ci, j'avais mis dans mon panier un brin d'une plante infiniment précieuse. Elle a la vertu d'alléger les fardeaux les plus pesants, d'atténuer toutes les fatigues, d'adoucir toutes les souffrances, de changer même la couleur du ciel, ajouta-t-elle en riant.

— Oh ! dites-moi le nom de cette plante merveilleuse, afin que je m'en procure au plus tôt.

— Vous n'aurez point de peine à la trouver, ma mie ; elle croît en notre âme pour peu que nous nous y appliquions : elle s'appelle la **patience**.

La patience nous aide à terminer convenablement les œuvres entreprises, à être une bonne écolière, une ouvrière consciencieuse, une mère diligente et douce faisant les travaux du ménage les plus pénibles, les plus rebutants, avec la même attitude souriante.

La fillette maîtresse d'elle-même a du **sang-froid**. Elle s'efforce d'éviter le danger qui surgit soudain ou, au moins, d'en réduire les effets néfastes pour les autres et pour elle-même. A cet égard, les enseignements, les conseils qu'on lui donne à l'école et plus particulièrement pendant les leçons de sciences peuvent lui servir.

La fillette maîtresse d'elle-même est **indulgente** pour les défauts de ses compagnes. Elle leur pardonne volontiers leurs offenses, leurs paroles méchantes, leurs calomnies. Elle les ramène à de meilleurs sentiments en pratiquant à leur égard une vigilante bienveillance.

Ainsi la maîtrise de soi n'est pas une vertu simple : elle est faite de nombreuses vertus qui toutes assurent la souveraineté de la raison, sa victoire sur la partie animale de notre être. La tempérance, la sincérité, le courage ne sont, si nous allons au fond des choses, que des formes variées de la maîtrise de soi.

Comment acquérir de la maîtrise de soi.

Il faut s'habituer de bonne heure à dominer son impatience, sa colère, sa peur.

Vous avez envie de vous mettre en colère, obligez-vous au calme, essayez de détourner quelques instants votre esprit de l'objet de votre mécontentement. (Raconter l'histoire du *prince Violent*, d'après *Mme Leprince de Beaumont*.)

Un danger survient : n'écoutez pas vos craintes et cherchez le moyen d'y parer tout de suite avec courage. Avant d'agir, réfléchissez quelques minutes. C'est en s'imposant de **réfléchir sans mollesse** chaque fois qu'on est surpris par un événement quelconque, qu'on finira par acquérir de la présence d'esprit et du sang-froid.

LECTURES. — 1. **Le sang-froid de Félicité, la servante.** (Gustave Flaubert, *Trois Contes*.) 2. **Le charretier embourbé** (La Fontaine).

RÉSUMÉS. — C. M. — **Être maître de soi, c'est savoir commander à ses sentiments, à ses désirs, à ses passions pour faire son devoir.**

L'homme maître de soi conserve toujours une attitude digne. Par sa bonne humeur continuelle, sa patience, son indulgence, il rend les autres heureux.

Grâce au sang-froid, il évite le danger ou en réduit les effets néfastes.

Résolution : J'éviterai de me mettre en colère.

C. E. et C. P. — **Copier la résolution ci-dessus.**

Mme Dupuy,
Institutrice (Hérault).

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. **POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.**

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 50.

I. **Présentation du nombre.** — *a.* Reviser les nombres de 41 à 49. En ajoutant un à 49, on obtient 40 + 10 ou 5 dizaines ou cinquante.

b. Faire compter des objets variés jusqu'à cinquante par unités, par dizaines ensuite : dix, vingt, trente, quarante, cinquante.

II. **Écriture du nombre 50.** — Opérer comme pour 20, 30, 40. Montrer que le 5 représente le nombre de paquets de 10 ou les dizaines et o les unités supplémentaires.

III. **Composition du nombre 50.** — 1. ADDITION ET SOUSTRACTION. — Étudier à l'aide de coquillages, bûchettes, les décompositions suivantes : 50 = 10 + 10 + 10 + 10 + 10 = 20 + 10 + 10 + 10 = 30 + 10 + 10 = 40 + 10; 50 = 20 + 30.

On a encore :

50 = 49 + 1 = ... 45 + 5 = ... 41 + 9 = ...

Rapprocher des nombres étudiés entre 20 et 30, entre 30 et 40, et de :

10 = 9 + 1 = 8 + 2 = ... 5 + 5 = ... etc.

En ce qui concerne la soustraction, réaliser les opérations inverses :

50 — 10 = 40 ; 50 — 20 = 30..., etc.

2. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Insister sur les décompositions suivantes :

50 = 10 fois 5 = 5 fois 10.

50 = 2 fois 25.

IV. **Exercices.** — 1. *Opérations :*

24	+ 20	42	34	24	50 | 2
+ 26	+ 14	— 20	— 23	× 2	

2. *Sur l'étalage de l'épicier, il y a 24 tablettes de chocolat, il en vend 12. Combien lui en reste-t-il?*

3. *En allant faire une commission, Pierre a 50 sous, il en dépense 29. Combien lui en reste-t-il ?*

4. *Le peintre a posé une frise de 15 m. de long dans la matinée et une de 18 m. dans la soirée. Quelle longueur a-t-il posée en tout?*

5. *Combien peut-on faire de tas de 5 tablettes de chocolat avec 50 tablettes.*

Le kilogramme.

Leçon de choses ayant pour but d'initier les élèves à la notion de poids et de pesée, et de préparer l'étude du système métrique.

I. **Faire observer le kilogramme.** — Montrer un kilogramme en fonte et en laiton. Observer sa forme, sa couleur, le soupeser.

II. **A quoi sert le kilogramme.** — A l'aide d'une balance, peser des poids de sables égaux à 1, 2, 3 kg. Faire manipuler les élèves.

Se rendre compte si le poids d'objets variés est supérieur ou inférieur à 1, 2, 3... kg. à l'aide de la balance.

Faire apprécier quelques poids simples aux élèves.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le rectangle. Propriétés.

Donner à chaque élève une feuille de papier rectangulaire. Chacun aura aussi une règle, un double dm., une petite équerre, une feuille de papier de cahier.

1. LES CÔTÉS DU RECTANGLE. — *a.* Les côtés opposés sont égaux, le grand côté est la longueur, le petit, la largeur.

b. Les côtés opposés sont parallèles.

2. LES ANGLES DU RECTANGLE. — Ce sont 4 angles droits.

CONCLURE. — *Le rectangle est un quadrilatère dont les côtés opposés sont égaux et parallèles, les 4 angles sont droits.*

3. AUTRES PROPRIÉTÉS DU RECTANGLE. — *a.* Vérifier que les 2 diagonales sont égales et qu'elles se coupent en parties égales.

b. Vérifier que les axes sont perpendiculaires et passent par le point de rencontre des diagonales. Ils se coupent aussi en parties égales.

Exercices. — 1. *Montrez dans un rectangle les 4 sommets, les 4 angles, les diagonales, les médianes.*

2. *En quoi le rectangle diffère-t-il du carré? Le carré est-il un rectangle?*

3. *Montrez des surfaces de forme rectangulaire.*

4. *Construisez sur votre cahier un rectangle ayant pour côtés 8 cm. et 5 cm.*

5. *Divisez un rectangle en 2 triangles rectangles égaux.* RÉPONSE. ➔ **Mener une diagonale.**

6. *En menant les diagonales d'un rectangle, on le divise en 4 triangles. Que pensez-vous de ces triangles?* RÉPONSE. ➔ **Ils sont isocèles et égaux 2 à 2.**

7. *Quelles sont les propriétés des diagonales du carré que ne possèdent pas les diagonales du rectangle?*

L'hectogramme.

Un poids égal à 10 dag. est un **hectogramme (hg.)**. Un hectogramme vaut 10 fois 10 g. ou 100 g.

1 hg. = 10 dag. = 100 g.

Montrer des hectogrammes :

a. L'hg. en laiton ; observer sa forme, sa hauteur, son diamètre.

b. L'hg. en fonte : sa forme, la masse de plomb qui le leste.

Dessiner un poids d'un hg. Montrer un poids de 2 hg. (200 g.) et de 5 hg (500 g.) en fonte et en laiton.

EXERCICES DE NUMÉRATION. — Montrer que compter par hg. c'est compter par centaines de g.

1. *Convertir en grammes :*

2 hg. = . g.; 6 hg. = . g.; 9 hg. = . g.
4 hg. 5 dag. ; . g.; 9 hg. 2 dag. = . g.
4 hg. 2 g. = . g.; 8 hg. 1 g. = . g.

2. *Convertir en hg., dag., g.*

900 g. = . hg. = . dag.
930 g. = . hg. . dag.
432 g. = . hg. . dag. . g. = . dag. . g.
906 g. = . hg. . g. = . dag. . g., etc.

Problèmes. — 1. *Peser différents objets ayant un poids inférieur à 1 kg.*

2. *Dans 12 hg. combien y a-t-il de g., de dag.?*

3. *Quels poids doit-on mettre dans les plateaux de la balance pour faire équilibre aux poids suivants?*

432 g.; 930 g.; 72 g.; 29 g.
827 g.; 882 g.; 175 g.; 195 g.

4. *Soupeser divers objets et évaluer approximativement leur poids en hg.*

5. *Au prix de 1 f. les 500 g., quel poids de pain devra donner le boulanger à un petit garçon qui demande 10 sous de pain?* RÉPONSE. ➔ **250 g.**

Problèmes sur les quatre opérations.

1. *Jean achète une bicyclette, il donne 130 f. à la commande et termine le paiement en donnant 25 f. par mois pendant un an. Calculez le prix de la bicyclette.* RÉPONSE. ➔ **430 f.**

2. *J'ai 250 f. dans mon portefeuille. Avec cette somme puis-je acheter une paire de chaussures à 70 f., un chapeau à 40 f., 6 chemises à 26 f. pièce?* RÉPONSE. ➔ **Non, il me manque 16 f.**

3. *Un marchand de volailles a dépensé 974 f. au marché. Il a acheté 15 paires de poulets à 26 f. la paire, 42 lapins à 12 f. pièce et des œufs à 4 f. la douzaine. Combien a-t-il acheté de douzaines d'œufs?*

SOLUTION :

Prix des poulets : 26 f. × 15 = 390 f.
Prix des lapins : 12 f. × 42 = 504 f.
Le prix des lapins et des poulets est de : 504 f. + 390 f. = 894 f.
Le prix des œufs est égal à la différence entre la dépense totale et le prix des poulets et des lapins.
Prix des œufs : 974 f. — 894 f. = 80 f.

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithm.** C. préparatoire en 4 cahiers. Ch. cahier.. 1.20

Nombre de douzaines d'œufs : $\frac{80}{4} = 20$ douzaines.

4. *On a vendu une table 220 f. en faisant un bénéfice de 45 f. Quel est le prix d'achat de la table? Calculez le prix de vente d'un buffet acheté 542 f., sachant que le bénéfice fait sur le buffet est triple de celui fait sur la table.* RÉPONSE. → **175 f. ; 677 f.**

COURS MOYEN

Le parallélépipède rectangle.

Exercices d'observation : une boîte à chaussures, un plumier, une caisse sont des parallélépipèdes rectangles.

I. **Propriétés du parallélépipède rectangle.** — *a.* LES FACES : 6 faces égales 2 à 2 et paralleles 2 à 2, les plans de 2 faces consécutives sont perpendiculaires. Les 6 faces sont des rectangles, 2 d'entre elles peuvent être des carrés.

b. LES ARÊTES : 12 arêtes, les arêtes opposées sont parallèles, elles sont égales par groupes de 4 et sont 3 à 3 perpendiculaires (sommet).

CONCLURE. — *Le parallélépipède est un solide limité par 6 faces planes qui sont des rectangles.*

II. **La surface latérale du parallélépipède rectangle.** — La base inférieure est le rectangle sur lequel repose le solide, n'importe quelle face peut être prise comme base. La base supérieure est parallèle à la base inférieure. Les 4 autres faces sont les faces latérales.

Les dimensions du solide sont : la longueur et la largeur qui sont les dimensions de la base, et la hauteur qui est la longueur de l'arête perpendiculaire à la base.

Étudier le développement du solide, le réaliser en travail manuel.

La surface totale est la surface des 6 faces.

La surface latérale est la surface des faces latérales. On l'obtient en multipliant le périmètre de la base par la hauteur.

S. lat. = P. base × hauteur.

Exercices.

1. *Le cube est-il un parallélépipède rectangle ?*

2. *Construisez une boîte de carton ayant les dimensions suivantes : largeur 6 cm., longueur 8 cm., hauteur 5 cm. Quelle surface de carton fort sera nécessaire, sachant qu'il faut compter $\frac{1}{10}$ de déchet.* RÉPONSE. → **259 cm² 6.**

3. *On veut ficeler dans le sens de la largeur et dans le sens de la longueur une boîte parallélépipédique ayant 60 cm. de longueur, 40 cm. de largeur et 50 cm. de hauteur. Calculer la longueur de ficelle nécessaire, sachant qu'il faut 0 m. 30 pour les nœuds.* RÉPONSE. → **430 cm. ou 4 m. 30.**

4. *On veut renforcer les arêtes d'une boîte parallélépipédique en bois avec des lamelles de fer. Les dimensions de la boîte étant 50 cm., 80 cm., 70 cm., quelle longueur de lamelle sera nécessaire?* RÉPONSE. → **8 m.**

5. *Évaluer approximativement les dimensions de la salle dans laquelle vous vous trouvez. Calculer la surface latérale. Quelle serait le prix d'une couche de peinture à raison de 1 f. 25 le m². On tiendra compte des ouvertures.*

6. *On veut faire une boîte en tôle sans couvercle, à base carrée de 0 m. 50 de côté. La profondeur de la boîte étant de 0 m. 70, calculer le poids de tôle employée, sachant qu'elle pèse 12 kg. au m².*

SOLUTION :

Surface de base en m² : 0,5 × 0,5 = 0 m² 25.
Surface latérale en m² : 0,5 × 4 × 0,7 = 1 m² 4.
Surface de la boîte : 0 m² 25 + 1 m² 4 = 1 m² 65.
Poids de la boîte : 12 kg. × 1,65 = 19 kg. 80.

7. *On veut peindre à 2 couches une poutre en bois ayant les dimensions suivantes : 4 m., 0 m. 25, 0 m. 30 ; la 1re couche de peinture est payée 1 f. 25 le m², la deuxième 1 f. 75. Quel est le prix total du travail ?*

(On prendra pour bases les 2 petites faces de la poutre.) RÉPONSE. → **13 fr. 65**

Les fractions.

Opérations.

4e **Division.** — 1er PROBLÈME. — (Division d'une fraction par un nombre). *Les $\frac{8}{15}$ d'un héritage ont été partagés entre 4 personnes. Quelle fraction de l'héritage aura chacune d'elles ?*

Chacune d'elle aura 8 quinzièmes : 4 = 2 quinzièmes = $\frac{2}{15}$ de l'héritage.

Énoncer la règle.

Quand il n'est pas possible de diviser le numérateur par le nombre, on multiplie le dénominateur par ce nombre. Le problème revient à rendre une fraction un certain nombre de fois plus petite.

Exemple : $\frac{9}{15} : 4 = \frac{9}{15 \times 4} = \frac{9}{60}$.

2e PROBLÈME. — (Division d'un nombre par une fraction.) *On veut découper en morceaux ayant $\frac{2}{7}$ de m. de longueur une ficelle de 28 m. de long. Combien aura-t-on de morceaux?*

Le nombre des morceaux sera égal à 28 : $\frac{2}{7}$. Cherchons le nombre de $\frac{1}{7}$, de m. contenus dans 28 m., ce nombre est 28 × 7, et dans cette quantité il y a : $\frac{28 \times 7}{2}$ fois $\frac{2}{7}$ soit 98 morceaux.

Énoncer la règle.

Remarques importantes concernant l'étude des fractions. — 1. Donner des problèmes simples, dont la résolution s'applique sur la vision claire et concrète du sens de la fraction. Bannir le mécanisme.

2. Faire toutes les simplifications qui se présentent.

3. Transformer le plus souvent possible les fractions ordinaires en fractions décimales.

Problèmes. — 1. *On a les $\frac{9}{10}$ d'un gâteau à partager entre 3 enfants. Quelle fraction du gâteau aura chacun d'eux ?* RÉPONSE. → $\frac{3}{10}$.

2. *Combien peut-on remplir de bouteilles de $\frac{3}{4}$ de litre avec un petit fût de 48 l.?* RÉPONSE. → **64 b.**

3. *Les $\frac{3}{4}$ d'un terrain ont été vendus 12 900 f. Sachant que le prix du m² est 6 f., calculer la surface du terrain.* RÉPONSE. → **2 866 m² 66.**

4. *Un marchand de vin achète 2 barriques, dont l'une coûte les $\frac{2}{3}$ du prix de l'autre. Il paie en tout 790 f. Calculer le prix d'achat de ces 2 barriques.*

SOLUTION :

1er barrique.
2e barrique.

Le prix total représente les $\frac{3}{3} + \frac{2}{3} = \frac{5}{3}$ du prix de la barrique la plus chère.

L'une des barriques vaut : $\frac{790 \text{ f.} \times 3}{5} = 474$ f.

et l'autre : $\frac{790 \text{ f.} \times 2}{5} = 316$ f.

Problèmes (surfaces, revision).

1. *Dans un champ carré de 528 m. de périmètre, on joint par une clôture l'un des angles à un point situé sur l'un des côtés à 45 m. de l'angle opposé. Calculez la valeur de chacune des parties de ce champ à raison de 8 500 f. l'hectare.* (*Faire le croquis à l'échelle de $\frac{1}{2\,000}$.*) RÉPONSES. → **2 524 f. 50 ; 12 285 f. 90.**

2. *J'avais un petit jardin carré de 18 m. de côté. Je l'agrandis en triplant sa largeur et en lui donnant*

JOLLY. L'arithmétique en riant au cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Guerre de 100 ans : Crécy, Calais, Poitiers.

MATÉRIEL. — *Carte géographique. Gravures : un chevalier, un archer, une bombarde, un navire, bataille de Crécy, de Poitiers.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La guerre de Cent ans, ses causes. — II. Les événements : Crécy (1346), Calais (1347), Poitiers (1356). Les provinces perdues ; la misère (exemples locaux, si possible).

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Épisodes de guerre.** — Une fois qu'Aymerigot Marchès (chef de bande) chevauchait à l'aventure avec douze compagnons seulement, il prit son chemin pour venir à Aleuze, près de Saint-Flour, qui est un beau château de l'évêque de Clermont. Il savait que le château n'était point gardé, sauf par le portier. Comme il chevauchait à la couverte, tout coitement, devant Aleuze, Aymerigot regarda et vit le portier assis sur un tronc d'arbre en dehors du château. Alors un Breton, qui était là et savait bien jouer de l'arbalète, lui dit : « Voulez-vous que je vous rende tout mort ce portier, et du premier coup ? » — Oui, dit Aymerigot, je t'en prie. L'arbalétrier tend et tire un carreau qui atteint le portier de droite visée en la tête, et y entre avant. Le portier, qui était navré (blessé) à mort, se sentant frappé, rentra dans la porte et voulut fermer le guichet en entrant. Mais il ne le put et tomba là, mort. Aymerigot et ses compaghons, alors, vinrent en hâte à la porte et entrèrent au guichet. Ils trouvèrent mort le portier, et sa femme près de lui, tout effrayée ; ils ne lui firent aucun mal, mais lui demandèrent où était le châtelain. Elle répondit qu'il était à Clermont. Les compagnons assurèrent la femme de la vie, à condition qu'elle leur baillât les clefs du château et de la maîtresse tour. Elle obéit, car elle n'avait point de défense ; puis ils la mirent dehors en lui rendant toutes ses affaires, voire ce qu'elle en put porter. Elle s'en vint à Saint-Flour, une cité à une lieue de là, et ceux de Saint-Flour furent mout ébahis quand ils surent qu'Aleuze était anglaise, et aussi ceux du pays à l'environ.

« Bientôt après, Aymerigot Marchès prit le fort château de Vallon. Il l'enleva par escalade. Mais, quand il fut dedans, le capitaine dormait en la grosse tour, qu'il n'était pas possible de prendre par force. Or, par cette tour, on pouvait recouvrer tout le château. Alors Aymerigot s'avisa d'un tour subtil : il tenait le père et la mère du capitaine, il les fit venir devant la tour et fit semblant qu'il les ferait décoller, si leur fils ne rendait la tour. Les bonnes gens, qui craignaient la mort, dirent à leur fils de prendre pitié d'eux, et ils pleuraient tous deux mout tendrement. L'écuyer s'attendrit : jamais il n'eût laissé mourir son père ni sa mère ; il rendit aussitôt la tour et les bouta (chassa) hors du château. Ainsi Vallon fut anglais, ce qui greva fort le pays, car toutes gens qui voulaient mal faire s'y retiraient... » (FROISSART.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, I, p. 112-115 (Nathan).

COURS MOYEN

Le Directoire et Bonaparte.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques pour les guerres. Gravures : un directeur, un député en uniforme, un incroyable, une merveilleuse. Bonaparte au pont d'Arcole. Un mameluck.*

FAITS ET DIRECTIONS. — L'opinion publique est lasse de l'agitation révolutionnaire. La lutte des partis la laisse indifférente. Quand le Directoire s'est discrédité par ses maladresses et ses violences, un général victorieux, Bonaparte, n'a aucune peine à s'emparer du pouvoir. Dix années de révolution aboutissent à une dictature militaire.

I. Le Directoire : son organisation. Il s'épuise dans des luttes de partis : les coups d'État.

II. Il ne sait pas travailler à la restauration du pays : crise financière, insécurité et licence, dénuement de l'armée et menace étrangère. En frimaire an V (décembre 1796), le Directoire adressait aux Conseils un affligeant message. Montrant « les défenseurs de la patrie livrés aux horreurs de la nudité, leur courage énervé par le sentiment douloureux de leurs besoins, le dégoût qui en est la suite entraînant la désertion, les hôpitaux manquant de fournitures, de feu, de médicaments, les entrepreneurs chargés de fournir aux besoins des armées n'arrachant que de faibles parcelles des sommes qui leur sont dues, les routes bouleversées, les juges, les administrateurs réduits à l'horrible alternative de traîner dans la misère leur existence ou de se déshonorer en se vendant à l'intrigue : dans bien des lieux l'assassinat s'organisant, et la police sans activité, sans force, faute de moyens pécuniaires. » Cela, après Lodi, après Arcole !

III. Popularité de Bonaparte : campagne d'Italie, campagne d'Égypte. Coup d'État du 18 brumaire.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **En Égypte.** — « Sans pain, sans eau, les troupes qui passaient par ces sables mouvants et brûlants étaient consternées ; les soldats n'avaient plus de jambes : affolés par les illusions perfides du mirage, ils portaient la mort dans les yeux et sur le visage. Par surcroît, hussards, chasseurs et dragons à pied étaient chargés de leurs selles, de leurs armes et de leurs équipements. Aussi les Bédouins avaient-ils beau jeu pour harceler les colonnes en tête, en flanc et en queue et massacrer sans pitié les malheureux qui restaient en arrière et ne pouvaient plus se traîner...

« Dans les colonnes, chacun se sent arrivé à la limite de ses forces ; tout à coup, un cri de désespoir se fait entendre. Les soldats accusent les généraux des souffrances inouïes qu'ils ont endurées depuis qu'ils ont quitté les vaisseaux ; ils pleurent, ils demandent ce qu'ils ont fait de mal pour qu'on les mène ainsi mourir dans un désert. Les généraux Desaix, Belliard, Mireur, Friant se récrient ; aux mêmes souffrances physiques ils ajoutent la souffrance morale, plus poignante encore, témoins impuissants et navrés de tant de misères ! « Comme vous, braves soldats, s'écrie avec véhémence le général Mireur, nous souffrons de la faim, de la soif, de la fatigue et de la chaleur ; mais vous vous rappelez le proverbe : quand le vin est tiré, il faut le boire... »

« A ces mots, les soldats reprennent leur gaieté. « Si le vin est tiré, répondent-ils, nous sommes pressés de le boire. Est-il vieux ? Est-il nouveau ? Est-ce du Bordeaux, du Bourgogne ou du Champagne ? Bois toujours, il ne te grisera pas. » Et les propos joyeux s'élèvent, provoqués par le mot de Mireur, qui suffit à faire marcher la troupe jusqu'à la nuit... » (DESVERNOIS : *Avec Bonaparte en Italie et en Égypte ;* Plon.) Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 130-133 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La Révolution et l'Europe.

MATÉRIEL. — *Voir les leçons du cours moyen.*

AMMANN et COUTANT. **Histoire de France.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La Constituante déclare ne vouloir attenter à la liberté d'aucun peuple ; en 1792 commence la guerre contre les rois, pour l'affranchissement des peuples : « déjà, on rêvait de paix universelle : quand le dernier tyran aurait mordu la poussière, cesserait la guerre » (Gœthe). — II. Lorsque les armées de la Convention furent défaites, cette conception fit place à une autre : la guerre de la liberté : l'armée vivra sur le pays ennemi, la Révolution va continuer la politique monarchique des frontières naturelles ! — III. Les résultats : traité de Bâle (1796) et acquisition de la frontière du Rhin ; traité de Campo-Formio (1797) et acquisition de la Belgique.

DOCUMENTS ET LECTURES. — L'Europe et la Révolution. — « ... Si l'Angleterre nous avait voué une de ces haines de marchands, qui ne pardonnent pas, l'Europe nous poursuivait d'une de ces haines politiques qui ne désarment jamais. Il y avait entre elle et nous dissemblance absolue, antipathie irrésistible. Elle a pour dogme le droit divin, pour règle le droit dynastique. Son vieil édifice monarchique portait sur deux piliers, le clergé d'état, la féodalité. En 1789, les peuples n'ont pas de droits. Le servage, en de nombreux pays, régnait encore. La France, au contraire, a pour dogme, depuis 1789, la souveraineté de la nation... L'édifice social repose sur tous les citoyens indistinctement. Plus de nobles ni de clergé privilégiés. L'égalité est inscrite dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Tous les Français se croient libres, et ils sont tous égaux...

« Les peuples devenus majeurs brisent leurs lisières et veulent chasser leurs tuteurs. L'un d'eux commence et y réussit : c'est le nôtre. Avec une rapidité foudroyante, de gré ou de force, son exemple gagne les peuples voisins. L'épidémie est déchaînée ; la contagion gagne sans cesse... Elle se propageait de proche en proche, comme s'étaient étendus tous les régimes précédents, le système féodal lui-même. Les vieilles monarchies, menacées par ce fléau, effrayées par l'exemple de Louis XVI, s'acharnent à le combattre. Il progresse cependant. Il va triompher peut-être, submerger le continent. — Non, l'Angleterre veille. Elle a la liberté, sa liberté. Elle ne la désire point pour les autres. On arrêtera cette peste nouvelle... Trop tard... Le terrible virus s'est insinué dans le sang des peuples, et le microbe de la liberté, malgré les rois, ne périra plus... »

...Après 1802, l'Europe restait vis-à-vis de nous, armée et défiante, désirant en secret et cherchant dans l'ombre un prétexte quelconque de guerre contre cette nation qui, brusquement, s'était faite différente des autres, contre ce peuple qui tendait la main aux peuples par-dessus les têtes des rois, contre cet état dont l'existence reposait sur un principe qui menaçait l'existence de tous les autres. La lutte entre ces intérêts opposés ou ces idées contradictoires pouvait être un moment conjurée : nulle puissance humaine ne l'aurait empêché d'éclater dans un bref délai...

L'Ancien Régime se défend : c'est son droit. Ceci tuera cela, cela ne veut pas être tué. Aucun accord n'est possible. Toute paix ne sera que trêve. Les rois veulent la défaite, le démembrement de la France pour la punir d'avoir lancé sur le monde les idées révolutionnaires et pour les empêcher de triompher. Ils se la partagent sur le papier par le protocole du 8 avril 1793.

Mais la Révolution et son continuateur Napoléon ont-ils tort de lutter contre cette Europe ?

Albert MEVNIER : *Pour et contre Napoléon* (Éditions G. Ficker).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Cultures alimentaires diverses.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — A côté des céréales, des plantes à fécule, des légumes, des fruits, du sucre, du vin, faire une place dans l'étude des produits alimentaires à certains produits tropicaux qui ont pris dans le monde moderne une importance parfois considérable : le café, le thé, le cacao. Insister sur leurs conditions de culture et sur leur commerce.

MATÉRIEL. — *Planisphère montrant les principales régions de production du café, du thé et du cacao. Graphiques montrant pour ces divers produits la répartition des cultures ou leur progression. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever le croquis sur le cahier. Dresser un graphique montrant la part du Brésil dans la production mondiale du Café. Étudier la production de ces denrées dans les colonies françaises.

LECTURE I. — **La culture et la récolte du café.** — Le caféier est un arbuste aux branches longues et flexibles, aux feuilles toujours vertes. Suivant les espèces, sa hauteur varie entre deux et douze mètres ; elle atteint en moyenne cinq mètres au développement normal de l'arbuste.

On peut dire que le caféier peut croître, d'une façon générale, dans n'importe quelle terre. Il a cependant besoin d'un climat chaud mais relativement tempéré. Les meilleures conditions de terrain et de climat semblent être réunies, au Brésil, dans l'État de São-Paulo, où plus d'un milliard de caféiers sont cultivés, couvrant une superficie de 1 350 000 hectares gagnés, dans une grande proportion, sur la forêt vierge, dont le sol offre des réserves considérables des matériaux nutritifs nécessaires au développement et à la longévité des plants.

La plantation du caféier se fait de trois façons : soit en déposant dans la terre les grains qui se développeront sur place (semis direct), soit en replantant de jeunes tiges poussées dans des pépinières (semis en pépinière), ou bien enfin en transplantant des pieds d'un certain âge après large section de la tige. Le choix des grains est très important, quelle que soit la méthode employée. Il importe surtout qu'ils proviennent d'une récolte récente, car le café perd relativement vite son pouvoir germinatif.

Dès qu'il a atteint l'âge de quatre ans, le caféier produit suffisamment pour couvrir les frais. Le plein rapport commence à six ans et atteint son maximum de seize à dix-huit ans, pour diminuer ensuite progressivement jusqu'à trente ou quarante ans.

Les gelées et les vents froids sont nuisibles au caféier, et les conditions atmosphériques, de même que la nature du sol, exercent une influence considérable sur le rendement de la récolte. Le caféier est, d'autre part, sujet à certaines maladies, produites par des parasites végétaux ou animaux.

La fleur du café produit un fruit appelé *cerise* qui, vert au début, devient rougeâtre par la suite, pour tirer le plus souvent sur le noir à sa maturité. La cerise renferme généralement deux grains ou fèves, enveloppés chacun d'une pellicule très mince et d'une membrane plus épaisse, la *parche*. Il arrive souvent que certaines cerises, et plus particulièrement celles qui mûrissent au faîte de l'arbre, ne contiennent qu'une seule fève, la seconde ayant avorté. Le grain unique, dans ce cas, affecte une forme plus ou moins arrondie : c'est le café *caracoli* (qui roule, caracole, sur les tables de triage). Ces grains, plus rares, sont vendus un meilleur prix que les grains ordinaires.

BERNARD et REDON. Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élémentaire... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Eaux courantes et dormantes.

COURS PRÉPARATOIRE

L'histoire de la Goutelle.

Pierre voulait connaître l'histoire du ruisseau où il aime barboter. Son grand-frère lui a promis de la lui faire connaître.

Dans un frais vallon, goutte à goutte, une source semble sortir du pied d'un arbre. C'est un joli bassin. Un mince ruisselet s'en échappe, qui court d'abord sur un fin gravier bleu. Bientôt d'autres filets clairs le rejoignent et doublent, triplent, quadruplent son volume. Le ruisseau glisse entre des pierres, fait frissonner des roseaux ; déjà quelques petits poissons, des grenouilles y nagent. Il reçoit, d'un autre vallon, un autre ruisselet, et, devenu plus vigoureux, il se permet des cascatelles sur les rochers de son lit, il creuse ses berges, s'étale en flaques limpides, s'allonge en détours paresseux.

Après avoir abreuvé les oiseaux, les vaches dans les pâtures, après avoir fait tourner les petits moulins d'enfants, le ruisseau s'engage dans un canal aux berges murées, il aboutit dans un vaste étang et s'amasse derrière un barrage. De temps en temps, une porte s'ouvre et le ruisseau se précipite sur une roue qui le bat et le fait écumer comme une eau savonneuse.

Dès lors le ruisseau travaille dans chaque village : un moulin, une scierie, une turbine électrique, une usine importante utilisent sa force. A peine sorti de l'une, il s'élance dans l'autre, et son labeur ne s'achève qu'en se jetant dans le grand fleuve aux eaux glauques. Il y a peu de ruisseaux si courts qui soient si occupés.

ÉLOCUTION. — Racontez l'histoire de la Goutelle. — Énumérez ses aventures, ses travaux. — A qui rend-elle service ? — Qui sont heureux de profiter de ses eaux ? — Faites le dessin de cette petite rivière : vous marquerez ses divers accidents, depuis sa source, jusqu'à son confluent avec le fleuve.

VOCABULAIRE ORAL. — La source, l'affluent, le fleuve, le barrage, la cascade, le torrent, le confluent. (Faire employer ces mots dans des phrases, les faire indiquer sur le croquis.)

Trouver les **actions** que fait l'eau courante : elle *coule, écume, murmure, jase, fuit, se traîne, jaillit, se précipite ;* — elle *abreuve, désaltère, abrite, nourrit, cache, creuse, actionne...* (*Ajouter le complément approprié.*)

CONJUGAISON ORALE. — La, les sources *jaillir.* — Le torrent (les) *bondir.* — L'hirondelle (les) *boire.* — Le ruisselet (les) *courir.* — Le fleuve (les) *recevoir.* — La roue (les) *battre.* — Il (ils) *nourrir.*

Employer ces verbes : *à l'imparfait, au futur, au passé composé.*

RÉCITATION

Au bord de l'eau verte.

Au bord de l'eau verte, les sauterelles
Sautent ou se traînent,
Ou bien sur les fleurs des carottes frêles
Grimpent avec peine.

Dans l'eau tiède, filent les poissons blancs
Auprès d'arbres noirs
Dont l'ombre sur l'eau tremble doucement
Au soleil du soir.

Les moucherons minces volent sur l'eau
Sans changer de place,
Et se croisant, ils passent, puis repassent,
Vont de bas en haut.

FRANCIS JAMMES.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. Le moulin sur la rivière.

Le moulin se penche sur la Seulette pour la boire. Elle disparaît tout entière dans sa grande bouche qui la lape de toutes les dents de sa roue moussue. Il semble que c'en est fini de la pauvrette, qu'on ne la reverra plus jamais ; on entend ses derniers cris expirer sur les cailloux et puis la revoici qui s'échappe. Les moulins ont deux visages : celui de l'amont, terrible avec l'œil d'une lucarne surveillant la venue de la proie ; celui de l'aval qui glisse les regards de ses fenêtres bruyantes sur le claquement du fouet des charretiers traversant le pont de bois ; les lèvres de l'amont sont garnies de dents de fer, celles de l'aval s'ouvrent dans un large rire où cascade l'eau écumante.

GEORGES PONSOT.
(*Le roman de la rivière.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Étudions comment l'auteur parle du moulin (boire, bouche, lape, dents, visages, œil). — Pourquoi *deux visages ?* — Combien d'*aspects du moulin ?* — Pourquoi dit-il *fenêtres bruyantes ?* (Chambre des meules.) — Montrer les détails *terribles* de l'aspect du moulin, les détails *joyeux.* — 2. Comment l'auteur parle-t-il de la Seulette ? (Il la plaint : *la pauvrette, derniers cris, expirer.*) — Quels qualificatifs peut-on appliquer au moulin (*actif, animé, vivant*).

Mots. — *Lape :* fait penser à quel animal ? (Chien, chat...). — *Dents :* dessin d'une roue de moulin ; *dents = palettes.* — *C'en est fini de :* c'est la fin de. — *Expirer :* mourir, s'éteindre. — *Amont :* côté qui regarde la source, *aval :* côté opposé. — *La proie :* pourquoi cette expression ? — *Glisse les regards → bois :* faire transporter ainsi ; les charretiers qui traversent, en claquant du fouet. — *Lèvres :* pourquoi ce mot ? Par quel autre terme est-il appelé ? — Un *large* rire : comment peut-on dire ainsi ? (Penser à la bouche qui s'ouvre largement.) Équivalent : un *vaste* rire, *énorme.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Employer les mots : *canal, cascade, chute, rapide, bief, remous, clapotis,* roue *hydraulique, barrage, écluse, gué, tourbillon.* — La *crue,* l'*inondation,* le *cours,* le *lit,* la *berge,* la *rive,* en *amont,* en *aval,* une *digue.*

ORTHOGRAPHE. — Petite rivière.

Le flot coulait à petit bruit, au bas des rives croulantes de terre et de gravier. L'eau, jaunie par les crues récentes, passait le long de la berge avec un murmure calme. Dans des coins sablonneux, de légers remous trouaient comme une vrille la surface du flot.

E. MOSELLY.
(*Jean des Brebis,* Plon.)

GRAMMAIRE

Les pronoms démonstratifs.

Les moulins ont deux visages : *celui* de l'amont, *celui* de l'aval. Les lèvres de l'amont sont garnies de dents de fer, *celles* de l'aval s'ouvrent...

A la place de *celui,* on aurait pu dire : *le visage.* Celui est un **pronom** qui permet de désigner de quel objet il est question. C'est un **démonstratif.**

Au féminin, il ferait : *celle ;* au pluriel, *ceux, celles.*

Le pronom démonstratif est toujours accompagné d'*un complément.* Ainsi : celui *de l'amont.* On ne peut dire : *celles* s'ouvrent.

Ce complément est fréquemment l'adverbe *ci,* ou *là.* — D'où les pronoms : *celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là ; ceux-ci, celles-là.*

Exercices. — 1. **Reconnaître** dans les textes vus les pronoms démonstratifs, et trouver leur fonction.

2. **Imiter :** Mon oncle a deux maisons, celle..., celle... — Nous avons acheté deux champs, celui..., et...

2. La petite rivière.

Rieuse que tu es, tu joues avec le soleil ; caché derrière un rideau de feuillage que percent à peine quelques rayons, tu lui renvoies ses regards indis

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS. Cours préparatoire. 5.50

crets en reflets d'or qui voltigent, dansent et chatoient dans le vert foncé des aunes.

Voici que tu dors maintenant. Et, d'une rive à l'autre, les houblons et les viornes s'accrochent, s'entrelacent et tapissent pour toi une fraîche alcôve où il fait bon dormir. Tu disparais si bien sous cette voûte fleurie que seul un scintillement furtif révèle çà et là ta présence. Quand tu daignes reparaître, il semble que tu sois encore enivrée de sommeil. Et pourtant tu vis, tu te meus, témoin cette feuille tombée qui vogue, frêle esquif, d'une allure à peine sensible et trahit ainsi ton glissement silencieux.

GEORGES RENARD.
(*Croquis champêtres*, Plon.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Deux tableaux opposés : 1. La rivière *rit et joue* avec le soleil. A quoi compare-t-on la rivière ? (*Personne.*) — 2. *a.* La rivière *dort* (même comparaison). — Mot complétant l'idée (*alcôve*). — *b.* Comment voit-on que la rivière *vit encore ?* A quoi compare-t-on la feuille tombée. — Quel est le *jeu* de la rivière ?

Mots. — *Regards indiscrets :* regards curieux, qui cherchent à voir ce qui est *caché.* — *Chatoient :* changent de couleur ou de nuance. — *Alcôve :* partie d'une chambre où l'on dissimule un lit. — *Scintillement :* rapp. un bruissement, un glissement. — *Scintiller :* briller par instants, les étoiles scintillent. — *Furtif :* qui semble se cacher, qu'on aperçoit difficilement. — *Témoin :* la feuille prouve que... — *Vogue, esquif :* barque légère qui navigue. — *Sensible* (visible). — *Trahit* (fait voir).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Tu (*frétilles*), (*babilles*) et (*sautilles*) comme une fillette heureuse de vivre. Tu (*caresses*) l'algue flexible qui (*ondoie*) allongée à ta surface. Tu (*balances*) le roseau qui (*frissonne*), tu (*effleures*) de ta lèvre un rameau d'églantier qui (*se mire*) dans ton cristal (*limpide*). Contre une pierre, tu t'(*irrites*), tu (*moutonnes*), tu (*écumes*). Mais, vaincue et brisée, tu (*rejaillis*) en perles d'argent comme si ta (*colère*) se fondait en un rire mouillé de (*larmes*).

D'après G. RENARD.

ORTHOGRAPHE. — *Sc*intillement (Voir nº 16), tra*h*ir, trahison, enva*h*ir, enva*h*isseur, *h*aïr, *h*aine, in*h*umain, bon*h*omme, éba*h*ir, éba*h*issement, ouïr, ca*h*ot.

Dictée. — Texte 1. **Les moulins → écumantes.**

CONJUGAISON. — La forme pronominale.

On dit : Le moulin se penche, la rivière s'échappe, les lèvres s'ouvrent. — Ce sont les verbes *se pencher*, s'échapper, s'ouvrir. — Ce sont des *verbes pronominaux.*

On conjugue : Je *me* penche, tu *te* penches, il *se* penche, nous *nous* penchons, vous *vous* penchez, ils *se* penchent. — Les pronoms *me, te,* sont de la même personne que les pronoms sujets *je, tu,* etc.

Aux temps composés : Je me suis penché, je m'étais penché, je me fus..., je me serai...

Remarque : Le participe passé accompagnant le verbe être s'*accorde* le plus *souvent* avec le *sujet.*

Une femme dira donc : Je me suis penchée. — Nous nous sommes penchées. — Je me suis assise. — Je me suis mise à travailler.

Exercice. — **Conjuguer :** Je me suis amusé (masculin, féminin).

3. Sur l'eau.

Les araignées d'eau voyageaient à secousses régulières le long des nénuphars aux larges feuilles étalées, où, près d'une fleur aux pétales blancs, une grenouille sommeillait, aplatie. Sous les branches des saules, des libellules bleu pâle ou vert tendre voletaient avec des vibrations métalliques, des « demoiselles » qui n'ont rien que des yeux et des ailes, des yeux d'émeraude, des ailes de tulle. Avec leur vol hésitant, enivré, les papillons blancs se poursuivaient. L'eau verte semblait les attirer comme une autre prairie, et ils se balançaient au-dessus, si près qu'ils semblaient y boire et que leurs reflets et leurs êtres finissaient par se confondre.

POL NEVEUX. (*Golo*, Grasset.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Énumération descriptive des êtres qui vivent sur l'eau. — Les nommer. Relever les détails. — Comment l'auteur voit-il l'eau (*Verte, prairie*). — **Cette eau est-elle tranquille ou agitée ?** — A quels détails peut-on le savoir ? — Relever les expressions décrivant (mouvements, couleur, bruits, immobilité).

Mots. — *Vibrations métalliques :* les ailes des libellules, en vibrant (remuant très vite), produisent un son semblable à celui que produiraient des ailes de métal. — *Emeraude :* pierre de couleur verte. — *Tulle* (étoffe très légère). — *Vol hésitant :* changeant de direction à chaque instant. — *Reflets et êtres :* leur image se confondait avec leur propre corps. — Pourquoi ?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Au bord de l'eau vivent des animaux *aquatiques.* — Des habitations construites sur un lac sont des habitations *lacustres.* — Les eaux qui *stagnent* sont souvent corrompues. — On élève les poissons dans des *viviers*, on les étudie dans des *aquariums.* — L'eau potable circule sous terre dans des *aqueducs* pour être conduite dans les villes. — Les eaux ménagères circulent dans des *égouts.*

ORTHOGRAPHE. — (Texte 2.) **Rieuse que tu es... soleil. Tu lui renvoies... d'or. Tu dors maintenant → présence.**

COMPOSITION DE PHRASES

1. **Rieuse que tu es,** tu joues avec le soleil. — 2. **Voici que tu dors** maintenant. — **La revoici qui** s'échappe...

Imitons ces constructions en parlant : d'une rivière *couverte* de nénuphars, d'une **grenouille** qui *saute* dans l'eau ; d'**enfants** qui jouent *brutalement*, qui épient *curieusement* des poissons, etc.

Notons : Un **remous** à la surface de l'eau. — Un **ruisseau** qui court rapidement sur du gravier. — Une **vanne** qui laisse échapper le trop-plein d'un étang. — Un **ruisseau** qui passe sous des branches.

Ex. : Un remous *vrille* la surface.

Le paragraphe. — Sur le modèle du texte 1, **décrire : une roue de moulin en action. — Le meunier ouvre la vanne :** la roue s'ébranle. — **Il ferme,** la roue s'arrête... — (Texte 2.) Le **voyage de la petite rivière.** — Deux aspects : sommeil, vie. — (Texte 3.) Les **animaux de la rivière.** — Le vol d'une libellule au-dessus de l'eau.

RÉCITATION

Les rivières.

Te rappelles-tu nos calmes rivières
Qui se répandaient, limpides et fières,
A travers les champs fleuris de houblons
Dans le beau pays où les toits sont blonds?
Te rappelles-tu nos rivières lentes
Qui traînaient au loin leurs eaux indolentes
Tristes de quitter un si doux climat?

A peine une barque avec un long mât
Troublait le sommeil des rivières calmes
Où les nénuphars allongeaient leurs palmes,
Les nénuphars blancs qui semblaient des lis.

G. RODENBACH.
(*La jeunesse blanche*, Fasquelle.)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. La source.

Qui de nous sait entendre sans émoi la rumeur cachée de la source, de l'humble poignée d'eau claire où semble chanter l'ombre des arbres ou l'image limpide d'un coin des cieux !... Murmure sous les mousses, sanglot sur les pierres ! Voix de jeunesse et d'amour !... Voix qui cause avec les cailloux, et qui babille pour les fleurs et les oiseaux !...

Pour les fleurs, pour les oiseaux, et pour nous aussi !... Car cette voix blottie nous murmure quelque chose de tellement semblable à notre rêve... qu'on

FOURNIER. Nouv. cours de lang. franç. (Méthode inductive). Cours élémentaire.. 5.70

— 141 —

RÉSUMÉ

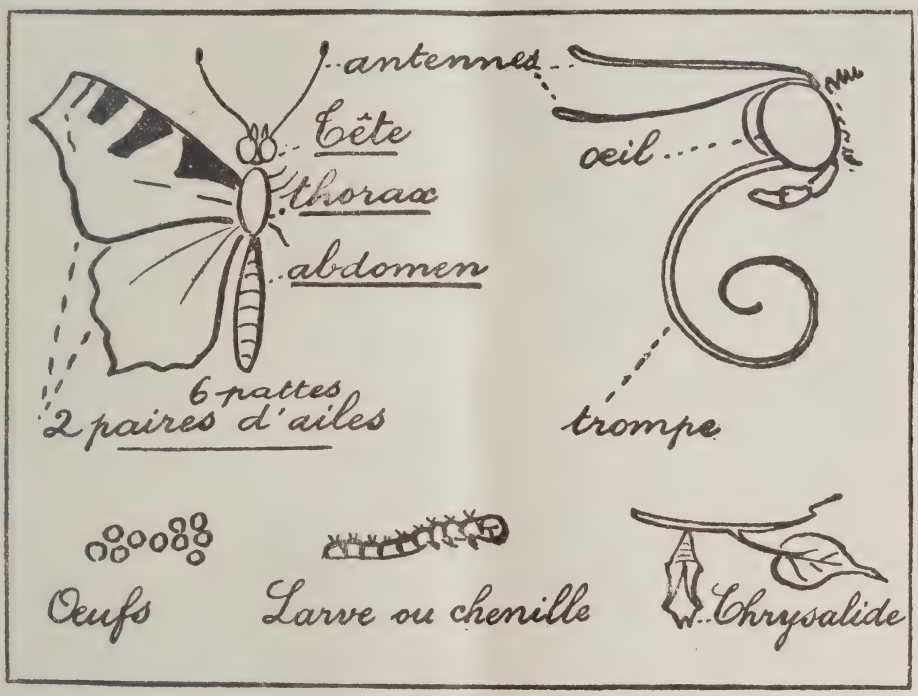

VOCABULAIRE

Le corps du papillon comprend trois parties : la *tête*, le *thorax* et l'*abdomen*.

La tête porte deux *antennes* et une *trompe*.

Le papillon pond des *œufs*. Ces œufs donnent naissance à des *chenilles* qui se transforment en *chrysalides*. Ces changements s'appellent des *métamorphoses*.

Les ailes du papillon se déchirent facilement; elles sont *fragiles*. Elles sont poudrées de rouge, jaune, marron, bleu; elles sont donc *multicolores*.

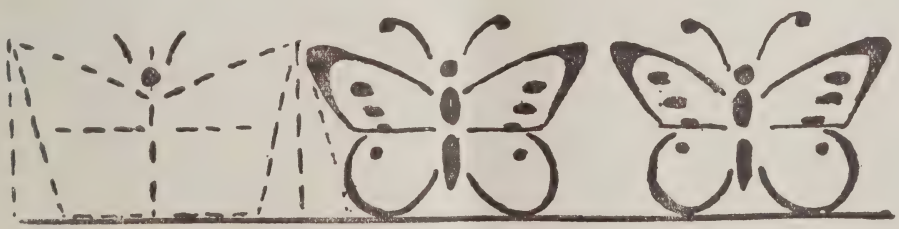

Une bordure de papillons.

u Maître pour l'enseignement des leçons de choses " (Cours élémentaire). Elles montrent comment la simplicité des dessins que le maître pourra facilement reproduire au tableau. Cet ouvrage donne *es*, les *Métaux*, *Outils et Ustensiles*, les *Roches et Minéraux*, les *Tissus*, les *Matières premières*, les e de façon semblable, sans verbiage. Le maître y trouve l'essentiel, un guide clair, abondamment ment utilisables.

CS ⊠ FERNAND NATHAN, ÉDITEUR N° 26.

BONAPARTE CHEZ

Le salon reconstitué ci-dessus représente, avec vraisemblance (car il n'existe aucun document série XVIIIe siècle. La décoration est entièrement de l'époque. On sait que Bonaparte apparut plusieurs moy

DAME TALLIEN (1795).

ur l'intérieur de la fameuse « chaumière » de Mme Tallien) une partie d'une riche demeure de la fin du dans ce salon après la journée du 13 Vendémiaire, alors qu'il cherchait à se « pousser » par tous les possibles.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

71. — Le papillon

MATÉRIEL. — *Des papillons* collectionnés par les élèves et étalés sur un carton à l'aide d'épingles et de bandelettes de papier.

Quelques *chenilles* et quelques *chrysalides* trouvées le long des haies ou bien sur les feuilles de chou. Mettre la chenille dans une boîte avec la feuille qui la portait.

Vanesse paon du jour.

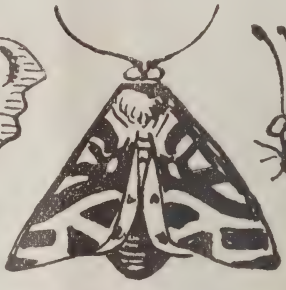

Papillon nocturne.

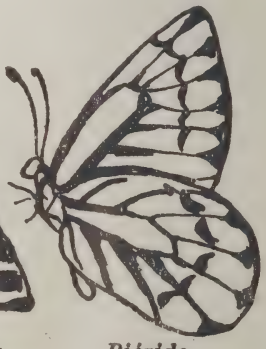

Piéride.

I. LA TÊTE

La tête porte les *antennes*, organes du toucher, *deux gros yeux* et *une trompe* enroulée en spirale et que le papillon déroute *pour sucer* le liquide sucré dans les corolles des fleurs.

II. LE THORAX

Le thorax porte *deux paires d'ailes* couvertes de fines écailles et souvent colorées merveilleusement, puis *trois paires de pattes.*

III. L'ABDOMEN

L'abdomen formé d'anneaux ne porte ni ailes ni pattes.

IV. MÉTAMORPHOSES

Le papillon pond *des œufs* qui deviennent des *larves ou chenilles* puis des *chrysalides.*

Remarque : Le papillon est fait pour sucer tandis que la chenille a une bouche faite pour broyer.

Les deux pages ci-dessus sont extraites du volume de R. JOLLY, AU FIL DES SAISONS. " *Le* chaque leçon est présentée sur deux pages se faisant face. On remarquera la clarté de la disposition d un ensemble de 80 leçons englobant un programme très varié sur les *Récoltes*, l'*Air* et l'*Eau*, les *Con Aliments*, le *Corps humain*, les *Végétaux*, les *Fleurs*, les *Fruits*, les *Animaux*, etc... Chaque leçon est p illustré, de dessi

Prix du volume : 12 f

se demande si c'est soi, si c'est soi libéré enfin de souvenirs et de chaînes, si c'est soi qu'on entend dans cette humble chanson de délivrance !

Puis l'eau coule ; le ruisseau s'en va vers sa destinée lointaine. Il glisse entre les longues herbes qui se couchent et les roseaux qui tremblent. Et les vieux saules contorsionnés déposent sur cet humide frisson qui leur humecte les racines l'adieu de leur ombre penchée, disloquée dans le tressaillement du flot.

GASTON ROUPNEL.
(*Histoire de la Campagne française*, Bernard Grasset, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Essayons de comprendre l'**émotion** de l'auteur. Pour lui, la source a une voix, chant, murmure, sanglot, qui exprime des sentiments, qui évoque les désirs, les rêves qui hantent le cœur de l'homme : *pureté* (eau claire, limpide), *jeunesse* (la source est un berceau), *amour* (la source est bienfaisante), *liberté, délivrance* (l'eau s'échappe des ténèbres de la terre et s'élance vers la lumière, vers le vaste monde. A ce moment, elle est encore exempte des entraves, des contraintes que les hommes plus tard lui infligeront).

Mots et expressions. — *Rumeur cachée*, rappr. *murmure sous les mousses, voix blottie* ; — *humble poignée d'eau :* mince filet, modeste ruissellement. — REMARQUE : *une ombre, une image* qui semblent chanter ; — *causer avec* : éviter l'incorrection : causer à quelqu'un, causer français, on dit : parler à quelqu'un, parler français ; — *contorsionnés :* tordus ; — *humecte :* mouille, baigne. — Noter : *l'adieu de leur ombre, disloquée :* déformée, démembrée.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — *Trouver et écrire des verbes ou expressions exprimant :*

1. **Le mouvement de l'eau :** l'eau coule. — La source naît, l'eau sourd, jaillit, s'échappe, prend sa course, s'évade, s'élance, court, glisse, se précipite ; — de légers remous, etc.

2. **L'idée de beauté, de pureté :** l'eau claire, limpide, transparente, miroir frissonnant. « Un charme, un sourire de la création » (VIDAL DE LA BLACHE). Une impression de fraîcheur et de joie s'empare de l'âme (*id.*).

3. **Le bruit de l'eau :** « L'eau coulait à petit bruit » (MOSELLY). « Un murmure calme, un chant paisible et familier » (*id.*). Elle chante, sanglote, jase, babille.

ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE. — Émoi, émouvoir (je m'émeus, etc.), émotion ; — disloquée, dislocation ; — tressaillir, tressaillement, assaillir, assaut ; — voix, vocal ; — contorsion, tordre, torsion.

1. **Nature et fonctions des mots :** qui (*pron. interrog.*), *leur* (humecter) et *leurs* dans : qui humecte *leurs* racines ; — *nous* (murmure) *quelque chose.*

2. Dans l'expression : Si c'est *soi, soi* correspond au pron. indéf. : *on.*

2. La rivière asservie.

« Au temps où les bêtes parlaient », l'eau vagabondait dans la nature libre, à l'ombre des bois : le castor y bâtissait ses digues, l'ours, le loup, l'aurochs venaient y boire. A peine rencontrait-elle l'homme ; il ne la salissait ni de ses immondices, ni de ses industries ; il ne l'enjambait point par des ponts, il ne la bordait pas de ses quais, de ses maisons.

Elle a dû s'accommoder à l'homme qui prétend à la souveraineté de la nature. Dans les régions industrielles, l'asservissement de nos courants est complet. L'eau a perdu la gaieté, la mutinerie, la turbulence de ses premiers jours. La pente étant moindre, le cours d'eau s'est calmé ; surtout, on le calme.

A mieux dire, on enchaîne la rivière, on la plie à toutes les besognes, y compris les ignobles et les nauséabondes. Elle était pure et réfléchissait la gloire du ciel ; la voilà livide et des bulles noires montent de ce qui fut le cristal de la fontaine.

ONÉSIME RECLUS. (*Manuel de l'eau.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Justifier le titre du morceau en **opposant l'eau vagabonde** et libre (1re partie) à l'**eau canalisée,** « enchaînée » soumise à la volonté de l'homme. Connaissez-vous des ruisseaux, des torrents, des rivières où l'eau a gardé et sa pureté et sa libre allure ? — Observer aussi, si possible, l'eau asservie, le tout en vue de la composition française.

Mots et expressions. — *Au temps où les bêtes parlaient* caractérise les temps lointains, fabuleux, où l'homme ne régnait pas encore sur la nature ; — *vagabondait :* errait en liberté, vagabond, extravagant ; — *aurochs :* espèce de bœuf aujourd'hui éteinte ; — *immondices :* boue, ordure, impureté ; — *s'accommoder :* s'adapter, se soumettre ; — *souveraineté :* domination, royauté ; — *mutinerie :* l'allégresse vive, la fantaisie ; — *turbulence :* pétulance, espièglerie ; — *ignoble* (non noble), bas, infâme ; — *nauséabondes :* qui donnent des nausées, envie de vomir ; — *salissait :* souillait.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer le verbe **enjamber** en prenant pour sujet : un nom de personne, un nom de chose (le pont, le viaduc, la passerelle).

2. Employer le verbe **accommoder** dans le sens de : *a.* rendre plus propre, plus convenable (*sa maison*) ; — *b.* apprêter pour être mangé (*un repas, des aliments*) ; *c.* terminer à l'amiable (*un différend*). — Que signifie : l'arbitre les a accommodés (*mis d'accord*). — Ceci ne m'accommode point (*convient*). — Je m'en accommoderai (*m'en contenterai*). — Cette affaire s'est accommodée (*s'est bien terminée*). — Ils s'accommodent bien (*s'entendent bien*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Analyser : *y* (boire). — 2. A partir de : *il ne la salissait.*, jusqu'à *maisons*, tourner par le passif : *L'eau n'était salie ni... la rivière...* — 3. Conjuguer : *se calmer*, au pas. composé. — 4. La voilà *livide* (attr. de *la*).

3. L'étang.

L'étang, dans le crépuscule d'aube, était un gouffre d'étain blême, sans rives, où traînaient des fumées de brume. Nous les voyions s'élever des eaux inertes, monter lentement entre les hauts roseaux. Elles enveloppaient la tête des arbres, les cachaient de leur masse épaissie. Bientôt, elles restèrent suspendues à quelques pieds au-dessus de l'étang. Leur nappe impénétrable voilait le ciel et les ramures ; mais, au-dessous l'eau, s'éclairait progressivement, rouge de macres nageantes, parcourue çà et là de lents reflets, de molles irisations nacrées. Une chasse de brochet l'ouvrit d'un brusque sillage, et, devant elle, avec un bruit de pluie, un éventail de fretin jaillit.

MAURICE GENEVOIX.
(*Forêt voisine.* Flammarion, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Des expressions à noter, en trouver de sens voisin : le *crépuscule d'aube* (dans la faible lumière de l'aube) ; — un *gouffre d'étain blême, des fumées de brume* (des vapeurs blanchâtres) ; — *les eaux inertes* (immobiles, dormantes, stagnantes) ; — *la masse épaisse des brumes ;* — *leur nappe impénétrable, macres nageantes* (plantes aquatiques) ; — *lents reflets, molles irisations nacrées* (iris : arc-en-ciel) ; — *un brusque sillage, un éventail de fretin* (les petits poissons fuyant le brochet).

Idée de **profondeur,** d'**immobilité,** de **mollesse,** de **lenteur :** c'est l'étang.

VOCABULAIRE CRIT. — 1. **Emploi du verbe dormir.** L'eau *dort*, eau *dormante* ; — le feu *dort* sous la cendre ; — laisser *dormir* une affaire ; — la terre où *dorment* nos aïeux.

2. **Le mot nappe.** Mettre la... ; — une nappe d'eau, de neige, de fleurs, etc.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les adverbes : *lentement, bientôt, au-dessous,* à distinguer de *au-dessus de* l'étang (prépos.) ; *progressivement.* — 2. Relever et analyser les pronoms personnels. — 3. Construire une phrase sur le modèle de la première : sujet, compl. circons. de lieu, verbe, attribut.

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours élémentaire 11.75

GRAMMAIRE

Le pronom relatif, la proposition subordonnée.

DANS LE TEXTE 1. — *Qui* de nous sait... — *Qui* est un pronom interrogatif.

I. **Il glisse entre les longues herbes** *qui* **se couchent (et les roseaux** *qui* **tremblent).**

Décomposons. — Il glisse entre les longues herbes ; *ces longues herbes* se couchent. — Nous avons deux propositions indépendantes. — Voyons ce qu'est devenue la construction dans la phrase du texte : *la 1re proposition est principale, la seconde* qui est rattachée à : longues herbes par le **pronom relatif qui** (les longues herbes) *devient une proposition subordonnée* qui complète : longues herbes (antécédent de *qui*).

Même analyse : *Texte 1*, dernière phrase. — *Texte 2*, 1re phrase, 2e par.

II. Le pronom **que.** — 1. Connaissez-vous cette contrée *que* l'on a appelée le jardin de la France ? — 2. L'humble cours d'eau se transforme en une petite rivière *que* les vieux ponts enjambent d'une seule arche.

III. **Analyse de** *qui* et de *que*, le premier : *sujet*, le second : *compl. dir. d'objet.*

IV. Le pron. *qui* précédé d'une préposition : *à qui, de qui, par qui*, etc. (désigne une personne). Ex. : J'ai parlé à la personne *de qui* vous teniez cette nouvelle.

V. **Accord du verbe de la subordonnée** ou de l'attribut avec *qui :* cas particuliers, c'est moi qui, c'est toi, c'est lui, c'est nous, c'est vous, ce sont eux qui...

CONJUGAISON

La conjugaison négative.

1. **Etudier** dans les exemples ci-dessous les différentes **formes de conjugaison et d'expression négative.**

Je *ne* puis entendre sans émoi la rumeur cachée de la source. — Je *n'*aime *pas* que l'on souille l'eau d'une source pure. — La rivière *n'*a *plus* la belle limpidité du ruisseau. — Les poissons *ne* vivent *point* dans cette eau souillée. — Vois-tu des poissons dans cette rivière ? — Je *ne* vois *rien*. — Ce pêcheur *n'*a *guère* pris de poissons. — Il *ne* pousse ici *que* des herbes folles (seulement).

« *Pas* le moindre petit morceau de mouche ou de vermisseau. » (L. F.)

« *Pas* un bruit, *pas* un son, toute vie est éteinte. » (MAUPASSANT). — « Point de réponse. — Mot. » (L. F.)

Lequel des deux voulez-vous ? — *Ni* l'un, *ni* l'autre.

Ils *ne* sont *ni* beaux, *ni* bons. — *Ni* le vent, *ni* la pluie, *ni* l'orage, *rien ne* l'arrête. — Il *n'*est *jamais* en repos.

2. **En employant les formes négatives : Pas... pas...,** exprimer l'absence de vie et de mouvement sur et dans l'étang.

En employant la forme **ni... ni...** devant des noms sujets, exprimer les efforts infructueux d'un pêcheur qui change souvent d'appât.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. **Qui de nous sait entendre sans émoi...** (TEXTE 1).

En imitant cette forme interrogative, parler du plaisir de s'asseoir sur la rive d'un clair ruisseau, à l'ombre des saules et d'écouter...

2. A peine rencontrait-elle l'homme ; il ne la salissait... (TEXTE 2).

Construire des phrases commençant par : *à peine*, suivi de l'inversion :

a. Un vent léger souffle sur l'étang, la mare, le lac, la rivière tranquille, et le ou la ride... ; — des frissons légers la parcourent.

b. Un bruit léger, un murmure se fait entendre...

3. **Opposition. — Elle était pure et réfléchissait... ; la voilà livide.**

Sur ce modèle : Le torrent roulait libre, turbulent et joyeux ; le voilà...

En amont de l'usine, la rivière... ; la voilà...

LE PARAGRAPHE. — 1. **Eaux dormantes.** — 2. **Eaux tumultueuses.** — 3. **Le barrage :** quel saut ! quel fracas ! — 4. **La barque sur la rivière.** — 5. **Dans le miroir de l'eau.** — 6. **Où je vais ?** dit la rivière. Je vais...

LE CANAL. — **Dans son fossé herbu, entre ses chemins de halage, sous la voûte de ses peupliers géants, son** *boulevard de verdure*, **en droite ligne, miroite et palpite devant nous. L'éternel frisson du vent court avec un bruit de rivière dans son feuillage et, sur l'eau morte et muette que refoule de loin en loin son gros ventre peinturluré, une péniche, au pas lent des chevaux dont les sonnailles tintent, glisse sans bruit, comme un bateau fantôme, avec la vision de sa cabane qui fume et de l'homme immobile et penché au lourd gouvernail. Puis le boulevard redevient vide, large, fluide et frissonnant, grande route pimpante et un peu féerique qui s'en va là-bas vers les fleuves et les cités marines.**

HENRY FÈVRE.
(Dans *L'Œuvre.*)

Pourquoi l'auteur peut-il comparer le canal à un boulevard ? Remarquer la longueur des phrases dont le déroulement correspond au calme de l'eau, à la lenteur du mouvement de la péniche qui «glisse sans bruit ».

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **La rivière ou le fleuve ou le ruisseau** parle : *a.* D'où je viens ; *b.* Où je vais...

2. **Une promenade au bord de la rivière :** *a.* La voici... ; *b.* Nous marchons sur la rive (description) ; *c.* L'eau est belle... sur l'eau dans l'eau ; *d.* Incidents s'il y a lieu.

3. **Un train de bateaux passe...** Un mugissement, c'est le remorqueur (quelques traits essentiels). Les péniches suivent, lentes et lourdes, parfois coquettes... les mariniers...

4. **Le marais :** L'eau inerte, noirâtre... les roseaux aigus ou élancés... les traînées des plantes aquatiques... les oiseaux aux cris stridents... torpeur et mystère...

RÉCITATION

Le torrent et la rivière.

Avec grand bruit et grand fracas
Un torrent tombait des montagnes :
Tout fuyait devant lui ! L'horreur suivait ses pas ;
Il faisait trembler les campagnes.
Nul voyageur n'osait passer
Une barrière si puissante ;
Un seul vit des voleurs ; et, se sentant presser,
Il mit entre eux et lui cette onde menaçante.
Ce n'était que menace et bruit sans profondeur :
Notre homme enfin n'eut que la peur.
Ce succès lui donnant courage,
Et les mêmes voleurs le poursuivant toujours,
Il rencontra sur son passage
Une rivière dont le cours,
Image d'un sommeil doux, paisible et tranquille,
Lui fit croire d'abord ce trajet fort facile :
Point de bord escarpé, un sable pur et net.
Il entre ; et son cheval le met
A couvert des voleurs, mais non de l'onde noire ;
Tous deux au Styx allèrent boire :
Tous deux, à nager malheureux,
Allèrent traverser, au séjour ténébreux,
Bien d'autres fleuves que les nôtres.
Les gens sans bruit sont dangereux :
Il n'en est pas ainsi des autres.

LA FONTAINE.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

LABAT et GOBY (Mme). LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIG. DE L'ORTHOGRAPHE.... 16.50

Les époques de floraison et de cueillette varient selon les régions et leur latitude.

On procède à la récolte des fruits de deux façons : soit par la méthode de terre, dans laquelle les cerises, séparées des branches à la main, tombent sur le sol où elles sont recueillies à l'aide de balais ou de rateaux ; soit par la méthode du linge, qui consiste à recevoir les graines sur deux draps, étendus sous l'arbre de façon à entourer complètement le tronc. Cette dernière méthode est la plus généralement employée. Elle permet d'obtenir un produit plus propre, non souillé par la terre ou les débris végétaux qui recouvrent le sol des plantations.

LOUIS NOBLET.
(*Travail.*)

LECTURE II. — **Les destructions de café au Brésil.** — On compte aujourd'hui dans le monde plus de quatre milliards de caféiers, dont un peu plus de 2 milliards et demi au Brésil (2 660 millions). Dans ce dernier chiffre, et en tête des dix États brésiliens qui s'adonnent à la culture du café, São-Paulo entre pour la moitié : 1 335 millions. Le Brésil fournit environ 70 p. 100 de la production mondiale.

Vers la fin du dix-neuvième siècle, la situation était des plus prospère. Aussi les plantations se multiplièrent à un rythme tel que la consommation se développa moins rapidement que la production. Il en résulta un engorgement du marché et une forte baisse des cours. Le gouvernement brésilien adopta alors, pour tenter d'atténuer la crise, une politique dite de *valorisation* : restriction des plantations, constitution de stocks dans les années de grande production pour être écoulés dans les années de production déficitaire, création d'un Institut de défense du café, chargé de stabiliser les prix sur le marché, etc. Ces diverses mesures n'ont pas évité la surproduction et l'effondrement des cours. Les cafés stockés ont fini par dépasser toute une année de consommation mondiale.

Le Brésil a alors adopté une détermination héroïque : la destruction d'une partie des stocks en vue d'alléger le marché. Au 31 décembre 1934, il avait été brûlé ou jeté à la mer plus de 34 millions de sacs de café. Le sac étant de 60 kilogrammes, c'est un tonnage de plus de *2 milliards de kilogrammes de café qui a été ainsi détruit.*

R. OZOUF.

LECTURE III. — **Le thé à Ceylan.** — Aux environs de Ratnapoura, de Kandy, c'est le thé qui détermine l'aspect du paysage : les bas-fonds sont cultivés en rizières irriguées, mais, très haut sur la terre rouge des versants, s'étend comme un manteau vert sombre, avec des touffes disposées en ligne pour se protéger mutuellement du vent et du soleil. L'arbuste qui, spontané, peut avoir 6 mètres de haut, est émondé pour ne pas dépasser 1 m, 20. Comme Ceylan ne connaît point d'hiver, ce buisson émet toute l'année de nouvelles pousses, que les femmes et les enfants Tamoul viennent cueillir tous les dix jours. Les feuilles sont triées ; puis il faut les débarrasser de leur humidité, d'une partie de leur tanin et de leurs huiles essentielles, en leur faisant subir toute une préparation : d'abord séchées, elles sont roulées, puis on les fait fermenter, on les dessèche à nouveau, et on renferme le thé en paquets et en caisses. Cette série d'opérations s'accomplit dans de véritables usines, alors qu'en Chine elles se font à la main, avec la malpropreté que l'on devine. Autre différence ; en Chine, le thé est plus léger, et on le mélange à des fleurs ou à des feuilles d'arbrisseaux aromatiques comme le camélia, le jasmin. Les planteurs anglais ne livrent pas, en général, un produit supérieur aux variétés chinoises, loin de là ; mais ils ont montré un sens commercial, une habileté dans la réclame qui contraste avec la routine des Chinois. Aussi ont-ils fait préférer leurs marques dans tous les pays anglo-saxons et par la plupart des nations européennes.

JULES SION.
(*Asie des Moussons.*)

LECTURE IV. — **Le thé en U. R. S. S.** — Les Soviets se préoccupent d'implanter la culture du thé dans les territoires les mieux appropriés par leur climat à cette culture. La production des plantations de thé du Turkestan et du Caucase, notamment, aurait fourni déjà plus de 48 millions de kilogrammes pour 12 000 hectares exploités. C'est là un excellent rendement de l'ordre de 4 000 kilogrammes à l'hectare. Nous n'avons pas de raison de le mettre en doute *a priori*, car le « plan quinquennal » dans ce domaine, comme dans bien d'autres, nous a révélé les gros efforts des Soviets vers l'industrialisation. A titre de comparaison, rappelons, d'après M. de Luppé, très versé en la matière, qu'à Ceylan notamment le rendement à l'hectare n'est que de 10 000 kilogrammes et même aux Indes néerlandaises (Java, Sumatra), ce rendement n'atteint pas à l'hectare 1 500 kilogrammes. On sait cependant combien les industries botaniques des colonies hollandaises ont prospéré, grâce à la science appliquée aux différentes cultures : caoutchouc, canne à sucre, etc.

M. de Luppé fait très judicieusement remarquer que la cueillette du thé en U. R. S. S. se fait *à la machine* et non à la main comme ailleurs. Bien entendu, la machine récolte indifféremment et en bloc : feuilles, bourgeons, tiges. Cette masse ne correspond plus du tout à celle que poursuit le triage méthodique de la feuille et des bourgeons dans les grands pays producteurs de thé. Ce thé soviétique constitue alors une sorte de breuvage, qui rappelle de loin le thé sélectionné de la consommation européenne.

Ajoutons, d'après M. de Luppé, que, comme dans toute industrie soviétique, le prix de revient en est particulièrement élevé ; le thé reviendrait, dit-on, à 50 francs le kilo, alors que nos colonies françaises d'Extrême-Orient livrent à notre métropole d'excellent thé à dix francs le kilogramme (prix de gros, bien entendu).

(*Science et Monde.*)

LECTURE V. — **L'essor du cacao africain.** — Le cacao est connu en Europe depuis le XVIIe siècle. Mais ce n'est qu'en 1830 que son commerce prit une réelle importance, après que le Hollandais Van Houten eut eu l'idée d'écraser la fève du cacao et de séparer la poudre obtenue du beurre qu'elle contient.

Depuis lors, la production n'a pas cessé de se développer rapidement. Elle atteignait 100 000 tonnes à la fin du siècle dernier. Elle avait bondi à 232 000 tonnes, moyenne des cinq années d'avant-guerre.

Le rythme de progression s'est encore accéléré par la suite et l'on en est arrivé au record de 610 000 tonnes en 1933.

L'augmentation provient surtout de la production africaine qui est passée de 81 300 tonnes en 1909 à 410 000 tonnes en 1933. En particulier, la Gold Coast a vu sa production s'élever de 34 900 tonnes en 1909 à 244 700 en 1933 ; elle est maintenant le principal producteur de cacao du monde entier.

La production du Nigeria a également fortement augmenté, de 3 400 tonnes en 1909 à 69 100 tonnes en 1933. Et la Côte d'Ivoire française a vu dans le même temps ses expéditions passer de 6 300 à 31 300 tonnes.

Mais il est à noter que l'Amérique du Sud (le Brésil, notamment) et plus encore l'Amérique centrale produisent des cacaos de bien meilleure qualité que ceux des diverses parties de l'Afrique. De sorte que ce sont maintenant les produits de qualité inférieure qui dominent sur le marché. D'où une baisse catastrophique des prix que la surproduction seule n'eût pas suffi à expliquer.

(*Sciences et Voyages.*)

Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIE FRANÇAISES.... 12 fr.

CHANT

GENTIL RUISSEAU [1]

Texte et musique de
J. CLAVIÉ.

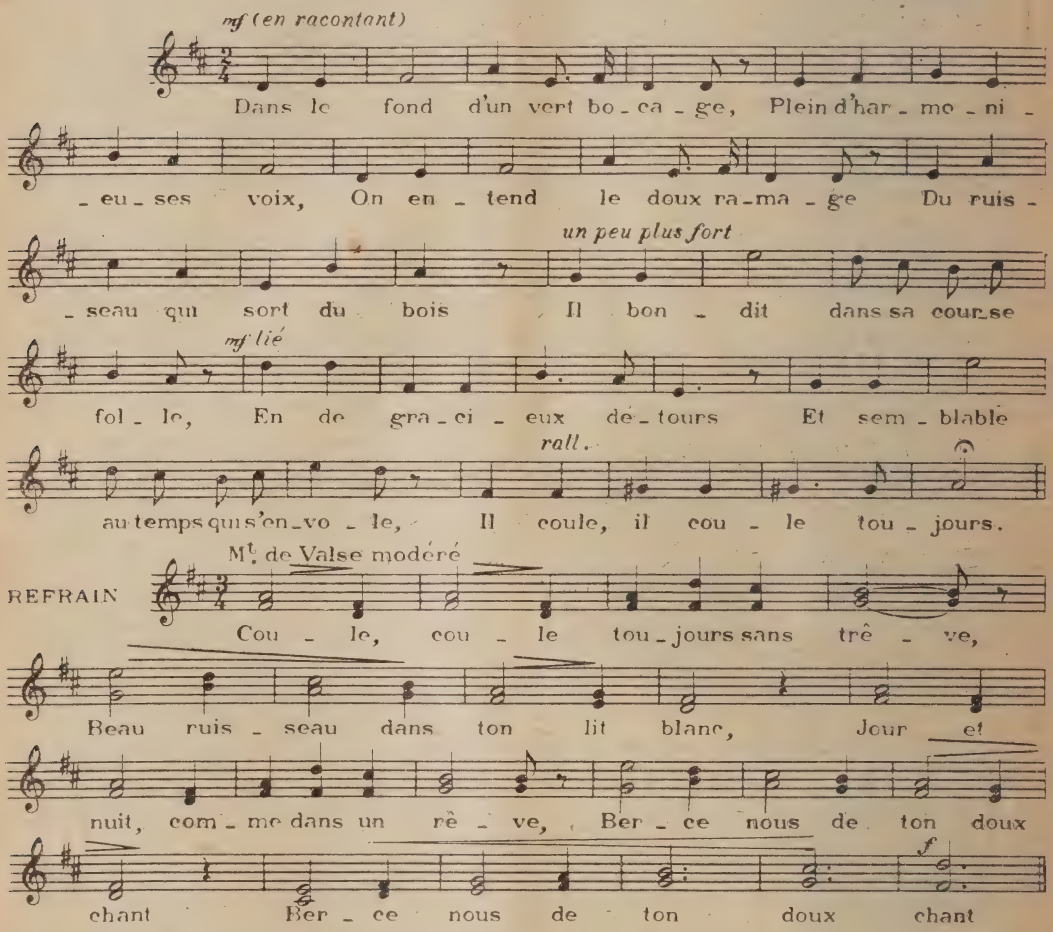

II

Quand la brise matinale
Fait trembler son front d'argent,
On dirait un lit d'opale,
De saphir, de diamant.
Sur ses bords, la douce hirondelle
Chante près des arbrisseaux
Et soudain, va plonger son aile
Dans le miroir de ses eaux.

III

Comme l'onde fugitive
L'enfant court à son destin;
Et sa voix, fière ou craintive,
Vient égayer le chemin.
Mais, souvent, la route est bien dure.
Honte à qui fuit le labeur,
Qui répand dans les âmes pures
Le doux secret du bonheur.

INTERPRÉTATION. — **Les enfants auront grand plaisir à chanter cette souple et élégante ligne mélodique et seront charmés au refrain par la magie de l'harmonie lorsque les voix se divisent en deux parties. A ce moment on exigera une grande douceur, car on n'affirme jamais une partie en chantant de toutes ses forces et en écrasant la partie adverse dont on redoute une influence pernicieuse. La volonté seule fait maintenir les voix dans leur partie propre et le résultat satisfaisant ne peut s'obtenir qu'en travaillant chaque partie séparément jusqu'à ce que chaque groupe la chante avec assurance.**

HENRY-VASSEUR,
Professeur à l'École normale d'Auteuil.

(1) Extrait de *Refrains roses et Refrains bleus*, de J. CLAVIÉ. Nathan, éditeur, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e).

KUHN. LECTURES DU SAMEDI..... 7 fr.

4 fois plus de longueur. Quelle est sa nouvelle forme et sa surface en ha. Combien de fois est-il plus grand que le premier? RÉPONSE. → **Le jardin est rectangulaire, il est 12 fois plus grand, S = 0 ha. 3888.**

3. *Calculez la surface d'un rectangle sachant qu'elle augmente de 54 cm² quand on allonge le rectangle de 9 cm., tandis qu'elle diminue de 23 cm² si on le rétrécit (c'est-à-dire si l'on diminue sa largeur) de 2 cm.* RÉPONSE. → **69 cm².**

4. *La toiture d'un hangar est composée de 2 triangles et de deux trapèzes. Les 2 triangles ont chacun 4 m. 25 de base et 3 m. 90 de hauteur. Les 2 trapèzes ont même hauteur que les triangles et ont pour base 9 m. 40 et 13 m. 65. Quelle est la surface de la toiture? A combien revient le m² de toiture si l'on paye en tout 3 194 f. 10.*

SOLUTION :

Surface des deux triangles en m² : 4,25 × 3,9 = 16 m² 575.

Surface des deux trapèzes en m² : (9,4 + 13,65) × 3,9 = 89 m² 895.

Surface totale : 16 m² 575 + 89 m² 895 = 106 m² 47.

Prix de revient du mètre carré : $\frac{3\ 194\text{ f. }1}{106,47} = 30$ f.

5. *Un champ de $\frac{1}{2}$ ha. 1 est représenté au 1/2 500 par un rectangle de 50 mm. de long. Quelles sont les dimensions réelles du champ ? Quelle est la surface cultivable, sachant qu'il est bordé intérieurement d'un talus de 1 m. de large? Croquis.* RÉPONSES. → **125 m., 40 m. ; 0 ha. 4674.**

Calcul mental.

Multiplication par 5, 50, 500.

Soit à multiplier 13 par 5, on a $13 \times 5 = 13 \times \frac{10}{2} = 6,5 \times 10 = 65$.

On aurait de même : $13 \times 50 = 13 = \frac{100}{2} = \frac{13}{2} \times 100 = 6,5 \times 100 = 650$, etc.

$13 \times 500 = 13 \times \frac{1\ 000}{2} = \frac{13}{2} \times 1\ 000 = 6\ 500$.

Division par 5, 50, 500.

Soit à effectuer l'opération : 29 : 5, on a :

$29 : 5 = 29 : \frac{10}{2} = 29 \times \frac{2}{10} = 58 : 10 = 5,8$.

On aurait de même :

$29 : 50 = 29 : \frac{100}{2} = 29 \times \frac{2}{100} = 58 : 100 = 0,58$ et

$29 : 500 = 29 : \frac{1\ 000}{2} = 29 \times \frac{2}{1\ 000} = 58 : 1\ 000 = 0,058$.

Exercices. — 1. *Multiplier et diviser par 5, 50, 500 les nombres suivants :*

49 ; 62 ; 73 ; 92 ; 39, etc.

2. *Quel est le prix d'un jardin carré de 12 m. de côté à raison de 5 f. le m² ?*

3. *50 kg. de sel valent 60 f. Quel est le prix d'un kilo.*

COURS SUPÉRIEUR

Calcul rapide de l'intérêt.

Méthode des diviseurs.

Dans la formule $i = \frac{Art}{100}$ supposons que le temps soit un nombre n de jours, la formule devient : en faisant $t = \frac{n}{360}$.

$$i = \frac{36\ 000}{Arn}.$$

En divisant les 2 termes du second membre par r, la formule devient :

$$i = \frac{An}{\frac{36\ 000}{r}}.$$

A chaque taux r correspond un nombre particulier quotient de 36 000 par r qui est le diviseur correspondant au taux r ; le produit An s'appelle le nombre, et si l'on pose $\frac{36\ 000}{r} = d$, la formule devient :

$$i = \frac{An}{d}, \text{ d'où la règle}$$

ON MULTIPLIE LE CAPITAL PAR LE NOMBRE DE JOURS DU PLACEMENT ET ON DIVISE LE RÉSULTAT OBTENU PAR LE DIVISEUR CORRESPONDANT AU TAUX.

On détermine aisément les principaux diviseurs : pour $r = 6$, $d = 6\ 000$; $r = 5$, $d = 7\ 200$; $r = 4$, $d = 9\ 000$; $r = 3$, $d = 12\ 000$.

EXEMPLE. — *Calculer l'intérêt de 12 550 f. à 5 p. 100 pendant 120 jours.*

$$i = \frac{12\ 550 \times 120}{7\ 200} = 209 \text{ f. } 16.$$

Exercices. — a. *Intérêt de 14 200 f. à 4 p. 100 pendant 150 jours.*

b. *Intérêt de 2 972 f. à 3 p. 100 pendant 225 jours.*

c. *Intérêt de 8 742 f. à 4,5 p. 100 pendant 96 jours ;*

d. *Intérêt de 9 835 f. à 2 p. 100 pendant 272 jours ;*

Le cube, le parallélépipède, le prisme.

I. **Le cube** (Voir le C. moyen du n° 23).

II. **Le parallélépipède rectangle.** — (Voir le Cours moyen du présent numéro.)

III. **Le prisme droit, surface, développement** — *a.* Génération de la surface prismatique : considérer une ligne droite qui se déplace parallèlemene à elle-même en glissant sur les côtés d'un polygont quelconque ABCDEF, cette droite engendre une surface prismatique. En coupant cette surface par un plan parallèle au polygone de base, le volume compris entre les 2 plans est un prisme dont les bases sont ABCDEF A'B'C'D'E'F'.

b. Définitions : les 2 polygones ABCDEF, A' B' C' D' E' F' sont les *bases* de prisme, la distance des 2 plans est la *hauteur* du prisme, AA', BB'... sont les arêtes ; la surface latérale est formée de parallélogrammes tels que ABB'A' ; le prisme est droit si l'arête est perpendiculaire à la base, oblique dans le cas contraire.

c. Propriétés : les bases sont égales et parallèles, il en est de même des arêtes.

Si le prisme est droit, la hauteur est égale à l'arête et les faces latérales sont des rectangles. Le prisme est régulier si le polygone de base est un polygone régulier.

d. Aire latérale du prisme droit : elle est égale au produit du périmètre de base par la hauteur.

Problèmes.

1. *On fabrique un cube de 0 m. 12 d'arête avec du carton blanc. On applique sur chacune de ses faces un cercle de papier rouge de 4 cm. de rayon. Trouver en cm² la surface du cube qui reste blanche.* RÉPONSE → **562 cm² 56.**

2. *Une boîte a la forme d'un parallélépipède rectangle de 1 m. 20 de long, de 80 cm. de large et de 50 cm. de hauteur. On la peint entièrement (fond non compris), la peinture revient à 1 f. 25 le m². Calculer la dépense.* RÉPONSE. → **2 f. 50.**

3. *On cimente intérieurement les parois d'un bassin parallélépipédique sur une hauteur de 3 m. et le fond. Ce travail, qui est payé 4 f. 50 le m², revient à 270 f. La largeur de la citerne étant 2 m., calculer la longueur.* RÉPONSE. → **6 m.**

4. *Calculer la surface de carton nécessaire pour construire un prisme droit de 8 cm. de hauteur, la base est un triangle équilatéral de 4 cm. de côté. On comptera $\frac{1}{10}$ de déchet.* RÉPONSE. → **120 cm² 84.**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENOT. POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE (Guide du maître). 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

Les fleurs.

DIRECTIONS. — *Indiquer* qu'un bouquet n'est pas un assemblage de fleurs quelconques. Un bouquet n'a de valeur que si on sait mettre en relief les teintes de chaque élément.

Bornons-nous à ces simples indications : les teintes les plus claires se placent au centre, les teintes moyennes dans la partie éclairée, les teintes sombres en bas, sur un côté.

Quelques fleurs harmonieusement groupées font plus d'effet qu'un grand nombre de fleurs trop serrées.

Le pavot.

I. **MATÉRIEL.** — *Papier celluloïd, grosses perles noires, petites perles blanches (une douzaine, au moins, de chacune de ces perles pour un pavot), de la ouate, du velours noir, des fils en laiton.*

II. **EXÉCUTION.** — 1. **Pétales.** — *Couper dans le papier celluloïd 5 pétales semblables à la figure 1,*

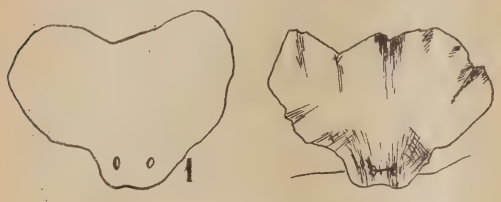

les plisser, y faire deux trous dans lesquels on passe un fil de laiton très fin.

2. **Étamines.** — *Passer un fil de laiton dans une petite perle, le plier en deux, le passer dans une perle*

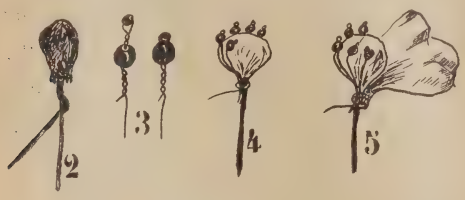

noire et le nouer de façon que les deux perles se touchent (figure 3). Répéter l'opération 12 ou 15 fois afin d'obtenir un nombre suffisant d'étamines.

3. **Support des étamines.** — *Avec du coton couvert de velours noir, former à l'extrémité d'un gros fil en laiton un bourrelet autour duquel il faudra grouper les étamines (figures 2 et 4). Continuer, avec une bandelette de velours, à couvrir la tige support, en l'enroulant comme il est indiqué au numéro 2.*

4. **Groupement des pétales.** — *Cette opération est facilitée du fait qu'on a passé au début un fil dans le bas de chacun des pétales. Elle demande du goût et de l'adresse, car il faut réussir à donner à l'ensemble la forme d'une corolle.*

L'œillet.

Nous n'insisterons plus sur les opérations nécessaires au montage de la fleur.

Le papier à employer est du papier spécial qu'on trouve chez tous les libraires.

La figure 6 indique la forme à donner aux pétales ; la figure 7 celle à donner aux sépales, 8 la façon de les placer à la base des pétales, 9 et 10 la façon de terminer la fleur ; 11 l'œillet terminé auquel on a ajouté quelques feuilles.

Pour terminer la tige, enrouler une bandelette de papier vert autour du laiton.

Le pois de senteur.

I. **MATÉRIEL.** — Fil de laiton. Crêpe de Chine ou organdi aux teintes vives. Ruban de soie verte.

II. **EXÉCUTION.** — Les pois de senteur comportent chacun trois pétales (deux petits, un grand) formés en tordant pour leur donner la forme voulue (fig. 12 et 13), des bouts de laiton de 10 et de 15 centimètres qu'on recouvre d'un morceau de l'étoffe

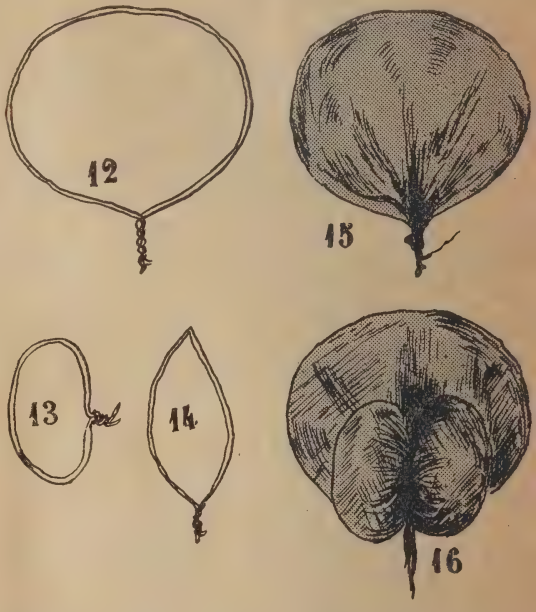

choisie et qu'on réunit par la suite à l'aide de quelques points (fig. 16).

Les feuilles s'exécutent de la même façon (fig. 14), la longueur des bouts de laiton est de 10 à 12 centimètres.

Les boutons s'exécutent en pliant en deux, suivant la hauteur, un petit pétale.

Les tiges — en laiton également — sont recouvertes d'un ruban vert régulièrement enroulé. Avec fleurs, boutons et feuilles, on peut composer de gracieux bouquets — prendre la précaution de varier les teintes.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La perce-neige.

La perce-neige est la première messagère du printemps. Elle « perce la neige ». Nous la trouvons dans les forêts éclaircies et les prés. On les plante aussi dans les jardins (grande perce-neige, la galante). Mais elle devient de plus en plus rare, car on en déterre trop. Faites un tour au marché et interrogez les marchandes de fleurs.

I. Elle a un oignon.

Pendant huit mois on ne voit rien de la perce-neige. C'est comme si elle avait péri. Mais quand la neige fond à peine, elle sort et dresse sa tige verte ornée d'une clochette blanche. L'année dernière nous avons parlé de l'oignon, réservoir d'aliments (leçon 31). Déterrons une perce-neige qui fleurit ou qui a fleuri. Pourquoi l'oignon est-il mou, vide ?

La perce-neige se nourrit donc des matières nutritives emmagasinées pendant l'automne et l'hiver. C'est ce qui explique sa floraison précoce.

II. Comment elle perce la terre.

En automne déjà, la jeune plante est sortie de l'oignon. Elle reste en terre pendant l'hiver, loin du gel. Elle est ronde et pointue comme un poinçon. Ce poinçon est entouré d'un capuchon brun et coriace. Les deux feuilles sont serrées l'une contre l'autre. La fleur repose entre elles, bien protégée. En mars, le poinçon grandit, son capuchon perce la terre et les deux feuilles s'étalent.

III. Les feuilles.

Voyez comment elles sortent à la base de la plante, du plateau de l'oignon. Ce plateau est le tronc de la perce-neige. Il donne naissance aux racines, à la tige et aux feuilles. Les feuilles sont longues et étroites.

IV. La fleur.

Il y a une seule fleur sur chaque tige. La fleur est enveloppée d'un capuchon (pourquoi ? pensez au froid, à la neige, à la pluie), 6 pétales, 6 étamines. Observez la tache verte sur le pétale : c'est la goutte de miel. Dégagez l'ovaire et le pistil. Chaque étamine porte une petite brosse pourvue de deux mignons trous. Secouez les brosses avec une aiguille : le pollen tombe. Et quand un insecte y entre ? Il remue les brosses et est arrosé de pollen. Dans une autre fleur, l'insecte touche d'abord le pistil et y dépose quelques graines de pollen.

Observez comment la fleur se ferme le soir. Les jours de pluie, elle ne s'ouvre pas. Le calice et la corolle se rapprochent et abritent l'intérieur délicat.

V. Le fruit.

L'ovaire devient une capsule qui a 3 loges. Quand la fleur est flétrie, la tige se dresse. Pourquoi ? Si elle restait penchée, toutes les graines tomberaient au pied de la plante mère. Comme la capsule est dressée, le vent dissémine les graines de tous les côtés.

Coupons un fruit : il y a 3 loges portant chacune 2 rangées de graines. Chaque graine porte un appendice charnu que les fourmis mangent.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La germination.

I. La graine merveilleuse.

1. **Expérimentons.** — Peser 20 grands haricots, les laisser dans l'eau pendant vingt-quatre heures. Marquer par un trait d'encre (noire ou rouge) sur le verre la hauteur des haricots et le niveau de l'eau. Couvrir le verre avec une plaque de verre (pourquoi ?). Après vingt-quatre heures, constater la diminution de l'eau, l'augmentation du volume des haricots. Sortir les haricots et chercher l'augmentation de leur poids.

Même expérience avec des pois, des graines de blé et de maïs.

Les graines qui gonflent exercent une pression. Poser un poids sur les haricots dans l'eau et observer le déplacement de ce poids vingt-quatre heures après.

Réfléchir à l'importance de cette pression pour la germination dans la terre.

2. **Observons une graine de haricot sec.** — Elle est dure, lisse, brillante. A la face interne, on voit une tache grisâtre (hile). Dessinons ce haricot.

3. **Observons un haricot gonflé.** — Enlevons délicatement l'*enveloppe* dure et coriace. Séparons l'*amande* en ces deux parties, appelées *cotylédons*. Ces cotylédons contiennent une substance farineuse (amidon et albumine) que vous connaissez bien. Entre les deux cotylédons, il y a le *germe*. Observons-le à la loupe. Nous distinguons la radicule, la tigelle et un mignon bourgeon de feuillettes plissées. Dessinons le germe. Remarquez comme le germe communique avec les cotylédons qui sont son garde-manger.

4. **Observons une graine de maïs gonflée.** — Coupons-la (couper la tache oblongue). Distinguer le germe. Il y a un *seul cotylédon*. Dessinons la coupe.

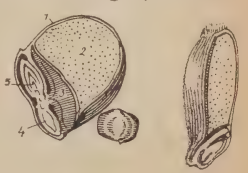

Mêmes observation et dessin d'une graine de blé.

5. **Monocotylédons, dicotylédons.** — Mono = seul ; di = deux.

Dicotylédons : haricot, pois, faîne, érable.
Monocotylédons : maïs, blé, seigle, orge, avoine.

II. Expériences de germination.

1. **Avec des haricots.** — 20 haricots, les mettre dans l'eau pendant douze à vingt-quatre heures. Préparer 3 soucoupes, une caissette et plusieurs pots de fleurs. Remplir les soucoupes à moitié avec de la sciure humide. Remplir la caissette et les pots avec de la terre de jardin.

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences physiques et naturelles des Cours compl. et du B. E. relié... 22 f.

Soucoupe I et II : 5-6 haricots gonflés recouverts d'une légère couche de sciure. Arroser souvent.

Soucoupe III : haricots secs dans sciure sèche, ne pas arroser.

Soucoupe I : à poser dans un endroit frais (jardin ou pièce non chauffée).

Soucoupes II et III : à poser dans une pièce chauffée. Placer au soleil recouvertes de plaques de verre.

Caissette comme soucoupe II.

Pot I comme soucoupe II.

Pot II : arroser trop.

Pot III : placer les haricots au fond et remplir de sable mouillé (manque d'oxygène de l'air).

Observez tous les jours et, à l'aide de vos nombreuses observations, tâchez de répondre aux questions suivantes :

a. Rôle de l'eau.

b. Rôle de la chaleur.

c. Rôle de l'air.

d. Quelle partie du germe perce d'abord l'enveloppe ?

e. Combien de jours faut-il au germe pour percer dans les différents pots et soucoupes ?

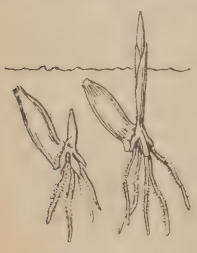

f. Quelle forme a la tige qui perce ? Pourquoi ?

g. Dessinez toutes les phases de la germination.

h. Observez les changements des cotylédons. Ils se rident, flétrissent et se vident. Qu'est devenue la matière farineuse ? Comparez la germination de la graine à l'éclosion de l'œuf couvé par la poule.

2. **Avec des graines de maïs et de blé.** — Faire germer des graines gonflées entre des feuilles de buvard mouillées ou dans des couvercles de boîte avec de l'ouate ou de la mousse mouillées.

Observez et dessinez les différentes phases de la germination.

Mâchez une graine qui germe. Saveur ? Observez comment le germe perce la terre. La feuille est enroulée en pointe.

Comparez ces observations à celles faites à la germination du haricot.

Faites des expériences de germination avec des graines de lentilles, de radis, de moutarde.

III. Le développement de la racine et de la tige.

1. Fixer 4-5 haricots germés en différentes positions avec des épingles sur le grand disque de liège. Observer comment les deux cotylédons s'écartent, la radicule s'allonge de haut en bas, la tigelle se dresse de bas en haut. Observer la naissance et le développement des poils absorbants, l'apparition de deux feuilles opposées entre lesquelles apparaît le bourgeon terminal. Mesurer et observer tous les jours la racine principale et les racines secondaires.

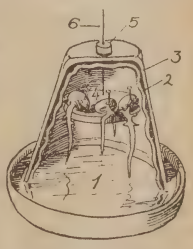

2. Plus tard observer les mouvements de la tige volubile autour du tuteur. Noter le temps nécessaire à faire une fois le tour du tuteur. Suivre la vie de la plante : floraison, fécondation, fructification.

(« Comment un haricot donne naissance à beaucoup de haricots » ou « du haricot aux haricots ».)

3. Observer et dessiner aussi le développement de la racine fasciculée du maïs, du blé

IV. Applications pratiques.

1. **Soins aux graines.** — Les jardiniers et cultivateurs doivent apporter un soin méticuleux au choix des semences. Ils doivent sélectionner les graines. Les fruits sont cueillis par temps sec, mis au séchoir, puis battus et égrenés. Les différents procédés de triage éliminent les graines mal conformées et non mûres. Le pouvoir germinatif est essayé dans des étuves spéciales.

Les jardiniers ont un procédé bien simple pour éliminer les graines mauvaises. Il consiste à les jeter dans l'eau. Celles qui surnagent sont mauvaises, les bonnes vont au contraire au fond du liquide.

Mais il ne suffit pas pour avoir une bonne semence, de choisir les plus beaux grains. Ceux-ci peuvent apporter avec eux les germes de maladies parasitaires : le *charbon*, la *carie* (montrer des gravures de ces maladies). On arrose les graines par un lait de chaux ou par une dissolution de sulfate de cuivre (chaulage, sulfatage).

Expérience pour déterminer la faculté germinative : remplir le fond d'une assiette d'une couche de sable recouverte d'un papier buvard. Placer 50 grains de blé, verser de l'eau de façon que le papier reste imbibé (température entre 15-20°). Quand on constate qu'aucune graine ne lève plus, on compte le nombre de celles qui ont germé. S'il y en a 40 sur 50, on dit que la faculté germinative est de 80 p. 100.

2. **Quelques règles pour les semailles.** — Inconvénients des semailles à la volée : répartition uniforme n'est pas assurée, les graines sont inégalement enterrées, une partie de la semence est perdue.

Avantages de l'emploi du semoir mécanique : économie d'un tiers de la semence, les graines sont enterrées à la profondeur voulue, sont répandues régulièrement.

Il ne faut pas enfouir les graines trop profondément afin que l'air et la chaleur leur arrivent avec facilité et que la jeune plante soit sortie de terre avant que la réserve nutritive de la graine ne soit épuisée. Mais il faut que la semence soit à une profondeur suffisante pour qu'elle trouve l'humidité indispensable à la germination.

V. Travaux personnels.

Refaites toutes les expériences de l'école à la maison.

Notez toutes vos observations dans votre cahier d'observations. Ajoutez toujours la date et les conditions de temps et de vent aux observations en plein air. Vous reconnaîtrez ainsi comment la germination et la croissance des plantes dépendent de la température et de l'humidité.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. 15 fr.

Par suite, $RR' + SS' = 2\,(PP' + QQ') = AH$.

3. Les diagonales du parallélogramme MRTS se coupent en leurs milieux O. Si par O on mène la parallèle OI aux bases du trapèze RR'SS', on a :

$$OI = \frac{RR' + SS'}{2} = \frac{AH}{2}.$$

En traçant par T la perpendiculaire TE à BC, on forme le triangle TEM dans lequel OI est droite des milieux ; on a donc :

$$TE = 2\ OI = AH.$$

La distance de T à BC étant égale à la hauteur issue de A dans le triangle équilatéral ABC, T est sur la parallèle à BC menée par A, soit sur B'C'.

En suivant la même marche, on démontre que I étant un point de B'C', le sommet M du parallélogramme TRMS est sur BC.

Le lieu de T est limité en B' et C'.

V. **SCIENCES** (B. É., Poitiers, octobre 1934). — 1. **Problème.** — *Une éprouvette cylindrique placée sur une cuvette profonde à mercure renferme de l'air à 0°. La longueur de la colonne d'air est de 10 cm. et la différence des niveaux du mercure dans l'éprouvette et dans la cuvette est 20 cm.*

1° *A quelle pression se trouve l'air enfermé dans l'éprouvette et quelle est la masse d'un litre d'air pris dans ces conditions ?*

2° *On enfonce l'éprouvette jusqu'à ce que les niveaux du mercure soient dans un même plan. Quelle est alors la longueur de la colonne d'air ?*

Pression atmosphérique du moment : 76 cm. — Masse du litre d'air à 0°, pression de 76 cm : 1 g. 293.

➔ INDICATIONS. — Pression sur 1 cm² à la surface du mercure à l'extérieur du tube : 76 cm. et sur 1 cm² au même niveau à l'intérieur du tube : $x + 20$.

$76 = x + 20$ et $x = 76 - 20 = 56$ cm.

Une masse d'air occupant un volume d'un litre sous la pression de 56 cm. occuperait, sous la pression de 76 cm., un volume v tel que :

$$v \times 76 = 1 \times 56, \text{ soit } v = \frac{56}{76} \text{ litres.}$$

Sa masse est de : $1\text{ g. } 293 \times \frac{56}{76} = 0\text{ g. } 952$.

2. La pression de l'air enfermé est alors 76 cm. ; sa hauteur y est telle que :

$$76 \times y \times s = 56 \times 10 \times s \ (s = \text{section}).$$

D'où : $$y = \frac{56 \times 10}{76} = 7 \text{ cm. } 36.$$

2. **Question de cours.** — *L'acide azotique.*

E. LEROY,
Inspecteur primaire.

C. MORISOT,
Professeur d'École normale.

G. NAMPON,
Professeur d'E. P. S.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Avril 1935.

1. *Il n'y a de progrès pour nul écolier au monde, ni en ce qu'il entend, ni en ce qu'il voit, mais seulement* en ce qu'il fait. *Quelles applications pédagogiques peut-on tirer de ce propos ?* (C. A. P., Seine.)

2. *Qu'un* exercice de vocabulaire *n'est pas une conversation banale sur un sujet donné. Exemple précis à l'appui.*

3. *Plan détaillé d'une leçon de* système métrique *au C. E. où se verra clairement la méthode que vous suivez.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

La fin du Tchad.

Dans sa séance du 22 octobre 1934, l'Académie des sciences a entendu une communication du général Tilho sur l'éventualité de la capture du Logone, affluent du lac Tchad, par le Niger et sur les conséquences qui en résulteraient pour cette région du centre africain. L'auteur demandait que des spécialistes de choix partent sur les lieux pour se documenter sérieusement et étudier les mesures à prendre pour éviter ce qu'il considère comme une catastrophe. Quelques semaines plus tard, l'Académie, émue par cette communication, décernait son grand prix de 100 000 francs, qui porte le nom du prince Albert de Monaco, au général Tilho pour l'aider à *résoudre le problème de la protection du lac Tchad.* En quoi consiste ce problème et pourquoi se pose-t-il ?

Le lac Tchad.

Le lac Tchad semble un vestige d'une immense nappe intérieure africaine remontant à l'ère primaire, deux fois au moins desséchée au cours des âges géologiques, mais existant encore à l'époque glaciaire au début du quaternaire. Les géologues estiment que cette nappe couvrit lors de son extension maxima, 300 000 kilomètres carrés, soit plus de la moitié de la surface de la France. Puis elle se morcela en lacs résiduels dont deux subsistent : le *lac Fitri*, à l'Est, alimenté par la Batha, la rivière du Ouadaï et le *lac Tchad*, à l'Ouest, qui reçoit la *Komadogou* et le *Chari*. Ce dernier, le plus vaste, a une superficie de plus de 18 000 kilomètres carrés. Il s'étend sur 200 kilomètres environ de Nguigmi au delta du Chari et sur 80 kilomètres de large. Une barrière de végétation très dense le divise en deux parties, la cuvette nord de la Komadougou et la cuvette sud du Chari.

« Les fonds vont croissant de l'ouest à l'est, écrit le colonel Mercier, au fur et à mesure qu'apparaissent les îles de terre ferme, dont le relief s'accentue lui-même en approchant du Kanem, tandis que les rives se couvrent de dunes, formées par le sable qu'apporte l'hermattant. Il n'y a pas d'îles à l'est de la ligne joignant l'île de Seyorom à l'embouchure du Chari, mais des « îles d'eau », c'est-à-dire de hauts fonds couverts de papyrus et d'ambachs dont les têtes émergent, pendant que leurs pieds plongent dans 1m,50 d'eau. L'intensité de cette végétation est en raison inverse de la profondeur, et elle disparaît presque complètement au moment des fortes crues. »

De curieuses *pirogues* circulent sur le lac. Elles sont faites de joncs assemblés par des liens. Un premier faisceau de sept à huit mètres en forme de cigare à pointe effilée, ployée et relevée pour former la proue, est flanqué de deux faisceaux latéraux ; une sorte de ceinture borde l'ensemble ; puis un autre faisceau, toujours fait de joncs, est ajouté de chaque côté. La pirogue ainsi construite a la stabilité d'une bouée et elle est très souple en raison du jeu ménagé entre les éléments. Des indigènes la conduisent à l'aide de longues perches de cinq à six mètres, à l'allure de 3 kilomètres à l'heure par temps calme. Dans certaines zones on voit beaucoup d'hippopotames et les îles de terre ferme ont de grands bœufs blancs aux cornes bulbeuses et démesurées, qui traversent à la nage d'un pâturage à l'autre.

Ses fluctuations.

Le niveau du Tchad et par suite son étendue sont sujets à de nombreuses variations. Une grande crue semble se produire environ tous les sept ans. Une crue tout à fait exceptionnelle aurait lieu en outre tous les cinquante ans approximativement.

La crue annuelle est elle-même variable et dépend

MOSSIER. Comment former des esprits solides et vivants..... 8 fr.

en grande partie des apports de la Komadogou et surtout du Chari. L'étiage a lieu en juillet et août ; le niveau le plus élevé en novembre et décembre. La différence de niveau entre hautes et basses eaux est de 1m,30 à 1m,50.

On observe, dit-on, une sécheresse exceptionnelle tous les soixante-six et quatre-vingts ans. Mais, en temps normal, le vent et la chaleur enlèvent au lac par évaporation 1 m, 86 par an en moyenne. En outre, si on ne connaît au Tchad aucun émissaire, on pense qu'il aurait une « fuite souterraine » vers l'est qui l'appauvrirait constamment. Ajoutons que les apports solides des affluents (le delta du Chari progresse de 50 à 100 mètres par an sur 40 kilomètres de front), les dépôts de décomposition des organismes animaux et végétaux (poissons, mollusques innombrables, caïmans, serpents, batraciens, puis roseaux, papyrus, herbes aquatiques, forêts d'Ambachs) contribuent à la progression de l'assèchement. L'ensablement par les vents joue dans cet assèchement un rôle non négligeable ; durant la saison sèche d'octobre à avril, il pleut du sable sur le Tchad !

Il existe ainsi une lutte constante entre la quantité de liquide reçue par le lac et les forces qui tendent à sa disparition. Comme les pluies locales, d'ailleurs variables d'une année à l'autre, n'ont qu'une hauteur approximative annuelle de 0m,13, l'élément essentiel de la crue annuelle est l'apport des tributaires du lac. Le volume d'eau que roule la Komadogou est, dans l'ensemble, faible. Celui du *Chari*, par contre, est toujours très important. Il s'agit d'un fleuve d'une largeur moyenne de plus de 300 mètres, qui draine au profit du lac Tchad jusqu'à près de 1 000 kilomètres, toutes les eaux disponibles depuis le Cameroun jusqu'au Soudan anglo-égyptien. Sans le Chari et son affluent, le *Logone*, le Tchad serait depuis longtemps desséché.

La menace de capture du système du Chari.

Or *Chari* et *Logone*, qui changèrent souvent de lit au cours des siècles, cherchent leur route toujours plus à l'ouest : on les dirait attirés vers l'Atlantique. Et à l'ouest, précisément, se trouve une belle rivière, affluent du Niger, la *Bénoué*, qui prend sa source au Cameroun. Cette rivière aurait pu, elle aussi, alimenter le Tchad, et pendant 200 kilomètres, elle coule vers le Nord ; mais l'attraction de l'ouest a été plus forte et elle change brusquement de direction en un point où elle reçoit un affluent venant de l'Est, le *Mayo-Kabi*. Cet affluent traverse un chapelet de lacs. Par voie d'érosion régressive, comme disent les géologues, il recule de plus en plus ses sources vers l'amont, entamant la barrière granitique qui sépare son bassin et celui du Logone. Au cours de ce travail, il a déjà capturé un petit affluent du Logone, la Kabia, puis il a atteint le vaste marécage du *Tombouri* que Lenfant remonta en 1904, dans un chaland d'acier, et qui lui permit de passer du Niger au Chari, et par conséquent au Tchad, en bateau. Pendant la saison des crues, le Tombouri reçoit le trop-plein des eaux du Logone que le Mayo-Kabi draine ensuite vers la Bénoué et le Niger. Sur 100 kilomètres de rives du Logone, cela commence à faire un beau déversoir et pas mal d'eau perdue pour le Tchad. Mais que le seuil granitique qui supporte les marécages actuels vienne à s'abaisser de quelques mètres seulement par usure ou qu'une crue plus violente modifie tant soit peu la structure du terrain, et les milliards de mètres cubes que roule annuellement le Logone seraient définitivement perdus pour le Tchad. En outre, le Chari, que tant de ramifications relient au Logone dans cette partie de son cours, partagerait vraisemblablement son sort.

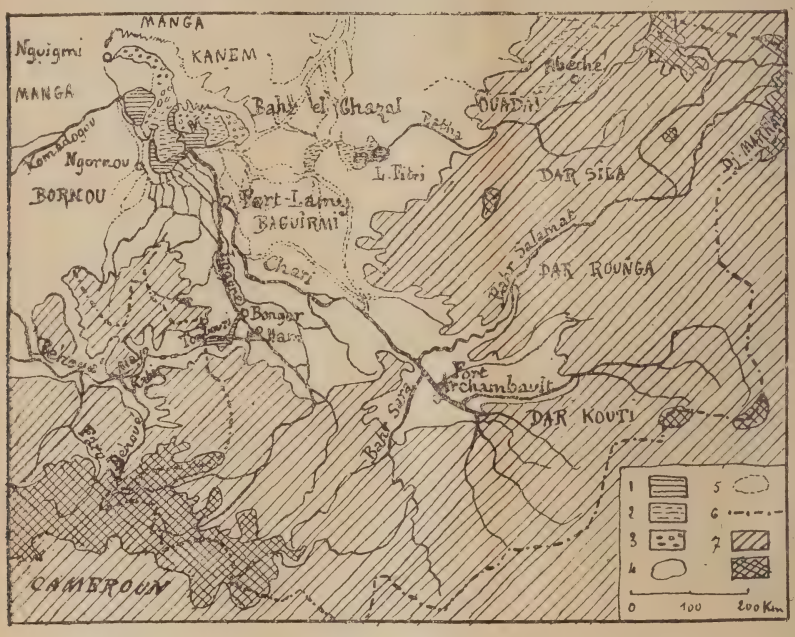

Bassin du Lac Tchad, d'après J. Tilho *(Annales de Géographie)*.

1. Eaux toujours libres. 2. Etendues marécageuses inondées dans les phases du Moyen Tchad. 3. Zone d'archipels sableux. 4. Limite du Petit Tchad. 5. Limite du Grand Tchad ; 6. Limite du bassin d'alimentation du Tchad. 7. Régions au-dessus de 400 mètres. 8. Régions au-dessus de 100 mètres.

Les conséquences pour le Tchad.

« Que l'équilibre apparent actuel puisse se maintenir pendant des années encore, c'est possible, dit le général Tilho, mais ce n'est qu'un équilibre précaire et la prudence nous commande d'agir avec promptitude. »

Le détournement du seul Logone enlèverait au Tchad plus du tiers de son approvisionnement normal d'eau. La superficie du lac diminuerait de moitié et du même coup ses infiltrations perdraient toute vigueur. « Les terres qu'elles fertilisent, écrit M. Maurice Bert, parfois jusqu'à 200 kilomètres de ses rives, verraient leurs étangs, leurs mares, leurs sources et leurs puits se tarir, pour le plus grand dommage des populations, de leurs troupeaux et même de leurs cultures. Ce serait pour l'Afrique centrale un véritable désastre, comparable, toutes proportions gardées, à celui que serait, pour l'Egypte, la perte des apports annuels du Nil Blanc et du Nil Bleu. Quant à la capture du Chari, qui suivrait immanquablement, elle aurait une conséquence encore plus radicale : la disparition totale du lac Tchad et une nouvelle progression du Sahara vers le Sud, de l'ordre de 200 à 300 kilomètres au minimum ! »

R. Ozouf.

LAGUIRANDE-DUVAL. Contes et Légendes de Pologne. Broché. 11 fr. Relié ... 15 fr. Toile noire. 16.50

SUPPRESSION DES DROITS D'OCTROI

Certaines municipalités ont maintenu des droits d'octroi exorbitants sur des produits d'alimentation qui, après avoir été jadis réservés aux privilégiés de la fortune, doivent se trouver sur toutes les tables. On ne saurait tolérer plus longtemps que la banane soit qualifiée de fruit de luxe et taxée comme telle. Le plus sain et le plus hygiénique des fruits n'est pas fait seulement pour les « gosses de riches ». Le petit « poulbot » y a droit. La banane c'est la santé pour tous.

PETITES ANNONCES du " JOURNAL DES INSTITUTEURS "

PERMUTATIONS

Institutrice Eure permuterait Bouches-du-Rhône, Var, Gironde. J. I. 552

Directeur, 2 km. sous-préf. Haute-Savoie, bon poste, perm. avec collègue Var. J. I. 555

Institutrice Côte-d'Or, 27 km. Dijon, dem. permutante Doubs, région Besançon. J. I. 557

Institutrice de l'Oise désire permuter avec institutrice des Deux-Sèvres. J. I. 559

Instr, 1 h. 1/4 Paris, perm. Indre, Cher, Allier, Hte-Vienne rais. fam. J. I. 562.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Directeur demandé pour internat et centre d'apprentissage. J. I. 561.

Latin Leçons partic. par corresp. Grds débuts. Bacc. licences. M. Lavarenne, docteur ès Lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Etudiant, bacc., parlant couram. allemand, dem. emploi colonies vac. ou autre pour juillet-août. J. I. 558

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours, G. Jacquinod, Farges (Ain).

Collègues. Réalisez des économies. Travaux reliure pend. loisirs. Notice exp. ill. c. 3 fr. Bocquillon, inst. Ecly (Ardennes) c. c. Paris 1767-46.

Instituteur 5e classe, emprunt. 3 000 fr. à collègue. Rembours. en 18 mois ; bons intérêts, bonnes garanties. J. I. 554.

Institutrice camp. prox. Rouen prendrait enf. pens. 6 à 13 ans ; instr. et éduc. parfaite, vie famille. T. val. ; J. I. 560.

Ménage fonctionnaires emprunterait 3 000 fr. Pressé. J. I. 553.

Papeterie et fournitures de bureau. Les meilleurs articles aux meilleurs prix, à qualité égale, nécessaires dans les écoles. Catalogue complet envoyé gratuitement. J. I. 3337

Pour Pâques collègue avancerait argent remboursable en une ou plusieurs fois. Discrétion assurée. J. I. 476.

Imprimez vous-même en noir et en couleurs avec la **Multicopy**, produit polycopiste donnant toute satisfaction aux usagers. Renseignements sur demande. J. I. 3338.

Mobilier scolaire de qualité, prix imbattables à qualité égale. Nous consulter avant tout achat. Catalogue et devis envoyés gratuitement sans engagement. J. I. 3339

MARIAGES

Institutrice corresp. coll. 20-26. grande, brune, v. mar. Seine et S.-et-O. seulement. Joindre photo J. I. 556

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1 m. 30 × 1 m. collées sur carton.

Chacune..... **27 fr. 50**

Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

LE GUIDE 1935

de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration**, 28, Boulevard des Invalides, 28 — **Paris (7e)**

Colle FIXE-TOUT

Colle blanche parfumée pour travaux de bureau —

1 fr. 25 — 3 fr. 50 — 4 fr. 75 — 6 fr. 50

Librairie Fernand NATHAN.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES**, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Plus de cartes salies, déchirées, inutilisables, avec le

CLASSEUR CADRE " DÉMONSTRATOR "

pour la présentation des cartes postales (déposé).

Le cadre avec transparent protecteur.. 6 fr.

Ce classeur permet d'exposer 4 cartes à la fois. Il peut être accroché au mur ou bien on peut le faire circuler parmi les élèves.

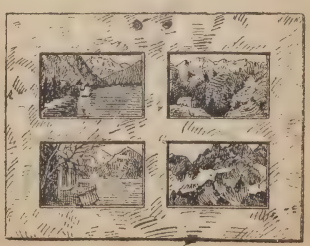

N.-B. **Bien préciser si l'on désire le cadre pour vues en largeur ou en hauteur. Ce dernier modèle n'est fourni que sur demande spéciale.**

Fernand Nathan, Éditeur.

Une Offre Sensationnelle

Deux modèles ronce de noyer

Série 32 (forme bombée)

1 Armoire 3 portes	1 Traversin
1 Lit de milieu	2 Oreillers
1 Table de chevet	1 Couv. laine blanche
1 Sommier coutil	2 Descentes de lit
1 Matelas bourrelet	2 Chaises assorties

13 pièces pour **2595 f.**

Valeur réelle ~~3.900 Fr.~~

Série 16

1 Buffet, dessus marbre, larg. 1 m. 40
1 Table 120/1 m., 3 allonges
6 Chaises assorties
1 Desserte double plateau
1 Glace encadrement moderne

10 pièces pour **2500 f.**

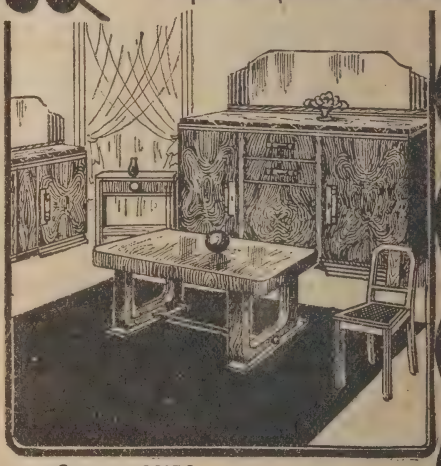

PRÉFÉREZ-VOUS LE CHÊNE MASSIF ?

Série 12 Chambre, 13 pièces **1995 f.** | **Série 7** S. à manger, 10 pièces **1995 f.**

Le Catalogue de 156 pages
Les Frais de Voyage à Paris remboursés
La Livraison par camion à domicile
L'Installation et la Mise en Place des Meubles
Service d'entretien pendant 3 ans

le tout GRATUITEMENT

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Boul. Magenta, PARIS

LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

Publicis S.974

BON à découper et à faire parvenir aux Ets LÉVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue N/66

UNE REMISE DE 10 0/0 SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

TROIS CURIEUX HOMMES

LES biographies romancées continuent à être de mode. Et, ma foi, si l'on veut bien les tenir pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire un genre faux quant aux menus détails de la reconstitution — dialogues supposés, attitudes, gestes, pensées prêtés aux personnages, descriptions inventées ou embellies, — mais qui peut donner d'un être une impression d'ensemble exacte et suggestive et recréer l'atmosphère d'une époque disparue, pourquoi les condamnerait-on sans merci ? Ceux qui les écrivent, bien souvent, sont pleins de flamme pour leur sujet, pleins d'amitié compréhensive pour leurs héros ; ils mettent dans leurs récits de l'entrain, de la chaleur, de la passion : à condition de ne pas prendre, de ces récits, tout au pied de la lettre, il est bien permis de ne pas bouder son plaisir.

Parlons donc un peu de quelques-unes des vies d'hommes célèbres récemment parues. Il faut souligner tout de suite que celle de *Richelieu*, due à M. Auguste Bailly (Coll. Les grandes Études historiques, chez Fayard) n'a rien de romancé. C'est bel et bien un essai historique, avec ce que ces mots impliquent de recherche documentaire et de scrupule objectif. Mais il est animé, dense ; et, sans prétendre renouveler la question, il présente le cardinal sous des traits moins noblement figés que les manuels. Il montre la complexité d'âme de Richelieu, son ambition effrénée qui eut recours aux procédés « qu'eût employés le plus bas politicien... : l'espionnage, l'intrigue, la flatterie, la servilité », mais qui avait en vue un but désintéressé : le souci passionné de la grandeur de la France et de l'éclat de la royauté. En un mot, un travail solide, qui secoue les notions traditionnelles sur l'homme d'État et l'homme privé.

C'est, sous la plume jamais lassée et volontiers fantaisiste de M. Pierre Nézelov, une autre physionomie d'homme d'État qui revit : celle de *Mirabeau* (Albin Michel), dont l'originalité et la puissance furent assez extraordinaires pour tenter à la fois l'historien et le romancier. M. Nézelov ne nous cache rien, en bien ni en mal, de son modèle déchaîné : ni les précoces perversités, ni les frasques d'adolescence, ni les tonnants démêlés avec sa famille, avec les maris de ses belles, avec la justice, ni les années de prison, ni le corps à corps avec le monde chaotique de la Révolution naissante. De là une surabondance d'anecdotes tragico-comiques, hardiment épicées, parfois à peine croyables. Elles peignent à merveille celui qui traversa la vie à l'allure dont il rejoignait, à vingt ans, son régiment, « sacrant, battant, blessant, vomissant une telle scélératesse que jamais rien de semblable ne s'est vu », et qui cependant portait en lui l'étoffe d'un réformateur, d'un philosophe et d'un conducteur de peuples.

Combien, en face de cette dévorante ardeur de vivre, paraît fragile, presque inconsistante, la silhouette du prince que M. Léo Larguier a évoquée, avec une sympathie pétrie d'indulgence, dans *Le roi sans reine, Louis II de Bavière* (Ed. Arthaud, Grenoble) ! Une créature pitoyable, nullement accordée à ce monde, et dont tout le malheur fut de naître pour régner. Louis II avait des goûts de rêveur, de solitaire, une âme habitée de songes, un esprit qui se refusait à regarder le réel. Simple bourgeois, il aurait mené une existence de doux maniaque misanthrope et surtout misogyne. Mais, à dix-huit ans, il lui fallut ceindre une couronne royale : ce fut là sa perte.

A peine couronné, son grand souci est d'éviter les corvées et même les obligations de sa fonction. Le décorum l'excède ; les décisions à prendre aussi. Il ajourne les Conseils des ministres; il élude les entretiens avec les chefs des services. Il rompt les fiançailles qu'il s'est laissé imposer. Il repousse les innombrables hommages féminins que lui attirent son prestige de souverain et sa grâce languissante de « pâtre tyrolien ». Et lorsqu'une cantatrice en renom, voulant à toutes forces capter l'attention du monarque, vient chanter une nuit, dans une barque, sur une pièce d'eau du parc royal, et se jette dans le bassin, espérant sans doute que Louis II sera ému, il dit simplement à un domestique : « Sortez cette dame, et faites-la sécher. »

Que désire donc ce cœur énigmatique ? La solitude, avant tout. Il se réfugie au fond des campagnes bavaroises, dans ses châteaux : Berg, Hohenschwangau, Neuschwaustein. Là, d'épais jardins, des forêts, des montagnes le séparent des vivants. Il peut y lire à loisir ses poètes favoris. Ou bien, car il souffre d'insomnies, il fait, vers le soir, atteler deux chevaux blancs à un énorme carrosse doré. Vêtu d'un manteau couleur d'azur, toujours seul, il y monte. Des cavaliers, porteurs de torches, l'escortent. Et l'étrange équipage s'en va promener dans la nuit l'incurable mélancolie du souverain.

Bientôt, il ne se plaira plus que dans l'île des Roses, « le domaine féerique, l'asile hors du monde », l'Eden perdu au milieu du lac de Stamberg. Il y va porter, dans un chalet croulant « sous le faix de feuillages, de corolles et de parfums », des messages grandiloquents et exaltés à l'adresse de sa cousine, l'impératrice Élisabeth d'Autriche, elle aussi éternelle errante en quête d'un impossible bonheur. La jeune femme, à son tour, dépose des lettres dans le tiroir d'un meuble fermé par une clef d'or. Cette correspondance mystique entre les deux cousins, — l' « Aigle » et la « Colombe », ainsi qu'ils se surnomment ; — sans doute aussi des entrevues secrètes, entourées du plus romantique mystère, avec l'impératrice voilée, la « Dame en noir », voilà ce dont se repaît le jeune roi. Il ne reçoit et ne veut recevoir personne.

Cependant, il a des compagnons : ce sont des fantômes. Il fait disposer, à table, un autre couvert à côté du sien, « une autre assiette, une fourchette de vermeil timbrées de la couronne royale, les verres d'émeraude dans lesquels on doit boire le vin du Rhin, les couples de cristal léger qui conviennent au vin de champagne ». Puis il attend. Enfin, il ordonne qu'on le serve. Il déjeune avec « ses morts » : Louis XIV, le roi bâtisseur qu'il vénère, Marie-Antoinette, ou Napoléon. Nul ne saura les motifs de ces bizarres prédilections.

Dans cette existence nuageuse, à la fois poétique et dissolvante, Louis II laisse pénétrer la

musique ; il s'y abandonne comme un malade au narcotique qui l'endort. Il se prend, un beau jour, d'un enthousiasme éperdu pour Richard Wagner, à ce moment-là incompris, hué, désespéré. Il l'installe au château de Berg, dans un appartement toujours fleuri de roses blanches ; il lui fait don de son portrait, « une horreur, une photographie coloriée » dans le style de « ces agrandissements photographiques embellis, retouchés et rehaussés d'aquarelle qui suffisent aux bonnes gens dont les goûts artistiques sont simples ». Il lui écrit des missives délirantes, commençant par « unique ami, ami bien-aimé, très cher ami », et où son admiration explose et déborde. Mais voilà... le peuple et les bons bourgeois du royaume finissent par murmurer. Cette intimité avec un musicien qui brave les règles de l'art et de la bienséance n'est-elle pas suspecte ? Et ces fêtes somptueuses données à Hohenschwangau à la gloire du compositeur, avec un déploiement de faste inouï, est-ce sérieux ? Ne dit-on pas aussi que le roi médite de faire élever un théâtre magnifique spécialement pour son ami ? Projet ruineux, insensé... Le mécontentement croît si bien que Louis II doit se séparer de son idole.

Eh bien ! il se plongera dans d'autres rêves. Il sera un constructeur. Il établit des plans pour édifier de nouveaux châteaux. A ceux qu'il possède, il fait ajouter des étages ; il prodigue l'argent sans compter. Les ministres s'effarent. Ils envoient au monarque des avertissements, presque des remontrances. D'un trait de plume, Louis II les destitue et les remplace par son friseur, son valet de chambre, ses piqueurs et un vieux paysan. C'en est trop. Tout ce qu'il y a de pondéré, de rassis, d'intrigant aussi dans le personnel gouvernemental s'agite. On obtient de cinq médecins qu'ils déclarent, sans l'avoir examiné, le roi dément. Et l'on interne, sous bonne garde, le malheureux dans son château préféré, celui de Berg.

Louis II ne résiste pas. Il se tait, ferme les yeux. Un après-midi, il fait une promenade, accompagné de son médecin qui jamais ne le lâche, le long du lac de Starnberg. Et c'est le drame et l'inconnu. On retrouve, quelques heures après, les deux hommes noyés... Y eut-il suicide ? assassinat ? tentative suprême d'évasion de la part du roi, que son docteur aurait voulu retenir, d'où une lutte mortelle ? Une brume épaisse d'ignorance entoure à jamais la fin tragique du prisonnier.

Le rappel de cette destinée revêt, dans le livre de M. Larguier, des couleurs de féerie, une poésie fabuleuse et volontiers fantastique. Il s'encadre dans la vision aimable de l'Allemagne d'alors, où les villageois devisaient devant leur chope de bière et où les fleurs et les romances attendrissaient les cœurs. Temps vieux de moins d'un siècle, et déjà si lointain !

S. BOURGIN.

ÉTUDES DE POLITIQUE ET D'HISTOIRE

LES « Presses Universitaires de France » publient de M. CH. SEIGNOBOS un ouvrage avec pour titre *Études de politique et d'histoire* (1). C'est un recueil d'articles qu'au cours de sa longue carrière M. Seignobos a donnés à différentes revues.

Il paraît difficile qu'un travail de ce genre puisse comporter une très forte unité. Les *Études de politique et d'histoire* en recèlent une cependant. Elle tient à ce fait qu'en présence des divers problèmes historiques, politiques, pédagogiques qu'il traite, l'auteur conserve une attitude constante, celle d'un esprit libre, celle de l'homme de science exclusivement préoccupé de la recherche de la vérité.

Les tenants de l'école sociologique prétendent-ils imposer à l'historien leur méthode, qui consiste à tirer des lois générales de l'observation purement extérieure des collectivités ? M. Seignobos résiste ; il refuse de se plier à cet esprit de système et revendique la part qui doit revenir à la psychologie individuelle dans la recherche historique.

S'agit-il de préciser ce que doit être l'enseignement de l'histoire ? M. Seignobos déclare tout net qu'il n'y faut chercher « ni une leçon de morale, ni une école de patriotisme, ni un recueil de beaux exemples, ni une collection de recettes utiles aux hommes d'État ou aux capitaines ». Ces choses peuvent servir sans doute à l'éducation ; mais, « en employant l'histoire à les enseigner, on fausse l'histoire et on lui fait perdre son efficacité propre qui tient à l'habitude de chercher uniquement la vérité ».

Tel est l'esprit qui anime l'ouvrage. D'un bout à l'autre, comme dans tous ses travaux historiques, M. Seignobos expose, explique, précise, clarifie, cherche à faire comprendre. Et il n'est pas impossible que cette probité intellectuelle dont il témoigne et qu'il recommande soit, de toutes les vertus, la plus éducative.

L. B.

(1) En vente à la librairie Nathan ; 45 francs.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

L' "ORPHÉE" DE GLUCK

LA légende d'*Orphée* sort des fonds obscurs de la mythologie grecque. Il est probable qu'elle commença par être, pour l'âme populaire, l'explication la plus simple, un tableau visuel de l'Enfer. L'anecdote du chanteur, qui descendit dans ces sombres lieux pour y retrouver son amour, répandit sur le récit une grâce humainement émouvante. Plus tard, les poètes et les musiciens placèrent l'œuvre sur un plan philosophique par où peut-être ils rejoignirent la vérité perdue du mythe originel : l'art plus puissant que la mort. Ce fut particulièrement le souci de Liszt.

Le livret d'*Orphée* est l'œuvre du poète Calzabigi, que Gluck a couvert d'éloges. Il est indéniable que la collaboration de ces deux hommes a joué dans le même sens novateur, et qu'ils avaient en commun la volonté d'arracher l'opéra à la fadeur, sinon à la niaiserie, de la conception italienne. On connaît la querelle fameuse qui se termina par la victoire de Gluck.

L'opéra de Gluck fut représenté pour la première fois à Vienne, en 1762. Il passa sur de nombreuses scènes, aussi bien allemandes qu'anglaises et qu'italiennes, avant d'arriver, quinze ans plus tard, à Paris. On sait la fortune exceptionnelle de cette œuvre exceptionnelle.

Le rôle d'Orphée fut à l'origine tenu par un phénomène de contralto homme, ensuite par un ténor. La tradition semble désormais fixée pour un contralto réel. C'est Alice Raveau, puissante tragédienne lyrique, qui, dans ces disques de Pathé, comme à la scène d'ailleurs, tient le rôle.

C'est elle aussi qui a préparé cette version d'anthologie sonore, lui gardant sa ligne de pureté. Eurydice, c'est Germaine Féraldy ; l'Amour, Jany Delille. Les chœurs, voix de la Terre, du Ciel et de l'Enfer, sont les chœurs russes d'Alexis Vlassoff. L'orchestre, composé

des meilleurs chefs de pupitres de nos grands concerts, se trouve placé sous la direction sûre d'Henri Tomasi. L'ensemble a la noblesse des belles médailles.

MEMENTO.

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)

ABRÉVIATIONS : G. (*Gramophone*) ; P. (*Pathé*) ; Pol. (*Polydor*) ; U. (*Ultraphone*).

ORCHESTRE. — *Orphée*, de Gluck (P. 8 disques en deux albums) ; *Concerto brandebourgeois n° 5*, de Bach, par l'orchestre philharmonique de Berlin (Pol. 4 disques) ; *Rapsodie hongroise n° 2*, de Liszt, par le même orchestre (U. 1 disque).

ORCHESTRE ET CHANT. — *La Damoiselle élue*, de Debussy, par l'orchestre Pasdeloup et le chœur de femmes de la chorale Saint-Gervais (G. 2 disques).

CHANT. — Air de Blondine de *L'Enlèvement au Sérail* et air d'*Anna*, de *Don Juan* (Mozart), par Eidé Norena (G. 1 disque) ; Mort d'*Yseult*, par Suzanne Balguerie (Pol. 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano : Miroirs*, de Ravel (Alborada del Gracioso) par Carmen Guilbert (P. 1 disque) ; *Rapsodie espagnole*, de Liszt, par Claudio Arrau (U. 1 disque). — *Violon : Caprice*, de Paganini, et *Sumare*, de Darius Milhaud, par Heifetz (G. 1 disque). — *Harpe : Impromptu*, de Gabriel Fauré, par Lily Laskine (G. 1 disque). — *Clavecin* (avec orchestre) : *Concerto*, de Haendel, par Mme Roesgen-Champion (G. 2 disques).

MÉLODIES. — *Quand ma mère m'apprenait*, de Dvorak, et *Ma belle enfant*, de Rachmaninoff (G. 1 disque) ; *Le Colibri*, de Chausson, et *Les Cloches, Mandoline*, de Debussy, par Pierre Bernac (U. 1 disque) ; *Cavalcade* et *Regrets d'amour*, chants gitans, par le chœur des tziganes Dimitrievitch (U. 1 disque) ; *Natacha* et *Sonia*, du film *Nuits moscovites*, par les Comedian Harmonists (G. 1 disque).

RENÉ JOUGLET.

INITIATION APICOLE

EN AVRIL : LES ESSAIMS

Achat. — Pour un débutant, qui tient à réduire au minimum ses tracas et augmenter ses chances de succès, je conseillerais, s'il ne s'est pas muni en septembre, l'achat d'une ruche à cadres peuplée. La ruche, l'essaim et son couvain, les bâtisses avec leur provision de miel, l'envoi, tout cela ne dépassera pas 300 francs, pris dans une bonne maison.

L'essaim sur cadres avec couvain (3 ou 4 cadres) vaut, selon sa force, de 125 à 175 francs. Un essaim nu, expédié dans une boîte spéciale, coûtera de 50 à 100 fr. selon son poids et selon le mois de l'achat. Prenez un essaim lourd : il y a grand avantage. Du 15 mai au 15 juillet, les prix sont plus élevés (reines vieilles), que du 15 juillet à fin août (reines jeunes).

Je vous conseille l'achat d'un essaim de poids (au moins 1 kg. 500) en mai. Prenez des abeilles noires françaises ; vous essayerez plus tard les italiennes si vous le désirez.

Vous pouvez encore acheter d'excellents bournats soit en bois, soit en paille, bien peuplés, bien approvisionnés pour 100 à 150 francs. Pris dans vos environs, tous ces chiffres seront bien inférieurs, naturellement. L'avantage de s'adresser à des maisons sérieuses est que les abeilles sont mieux racées et que vous avez moins à craindre les maladies.

Récolte d'essaim. — Vous pouvez également avoir la chance de recueillir un essaim volage. Dites-vous bien que rien n'est plus simple que de saisir un essaim fixé sur une branche, car les abeilles, étant gorgées de miel, n'ont pas l'idée de piquer. Munissez-vous quand même d'un masque et d'un enfumoir : le voile vous rassurera et l'enfumoir vous permettra de diriger le groupe.

S'il est sur une branche, coupez-la au besoin et secouez-la dans une boîte ou dans un panier ; portez au frais et mettez en place le soir ; si vous ne pouvez couper la branche, placez au-dessus la boîte ou la ruche et enfumez le groupe : celui-ci montera rapidement, surtout si le panier est *bien frais*.

Un bon conseil : nourrissez deux ou trois soirs de suite en donnant 500 grammes de sirop chaque fois.

Si vous voulez mettre l'essaim dans une ruche à cadres, vous pouvez le secouer pour le faire tomber dans celle-ci pourvue de cadres garnis de cire : vous enlèveriez au préalable 5 ou 6 abeilles pour faire un vide et vous les remettriez ensuite. Les abeilles choisiraient immédiatement leur emplacement dès que vous auriez remis les planchettes et le chapiteau.

Surveillance. — En principe, habituez-vous à vous rendre compte de l'état de santé de la ruche par l'activité des abeilles à la porte. Si tout va bien, les allées et venues sont nombreuses, la récolte du pollen est abondante ; les butineuses sont affairées mais calmes. Si les avettes paraissent inquiètes, si elles rentrent peu de pollen, s'il y a peu de butineuses, quelque chose d'anormal se passe. N'hésitez pas alors à enfumer et à pencher le panier ou à enlever quelques planchettes pour examiner l'état du couvain. Le plus gros ennui serait que la reine fût morte, mais le cas est rare.

D'ordinaire, aussitôt en ruche, l'essaim se met à faire de la cire, à bâtir des rayons de belle cire blanche ; la reine pond et le beau temps aidant, l'élevage s'intensifie. A la fin du mois, les premières abeilles commencent à sortir.

Soleil d'artifice. — Quelques jours après leur naissance et par un beau temps chaud et lumineux, les jeunes abeilles essaient leurs ailes en décrivant autour de leur demeure de grandes circonférences. Elles vont, elles viennent, elles s'attardent à la porte, menant grand bruit, surtout quand il y a des bourdons. L'apiculteur novice en est étonné ; il craint un accident, un départ. C'est plus simple : elles se livrent à leurs ébats, elles apprennent à reconnaître leur ruche, son emplacement, pour ne se point tromper au retour du butinage. Quinze ou vingt minutes dure ce « soleil d'artifice » et le calme renaît, notre jeunesse ayant réintégré le domicile.

La barbe. — En période de grande chaleur, il vous arrivera d'apercevoir une masse énorme d'abeilles attachées les unes aux autres formant un groupe compact dès l'entrée obstruée, sur le plateau, sur la ruche même, pendant quelquefois au-dessous de celui-ci et formant comme une barbe ovaliforme. Cela indique que la ruche devient exiguë, qu'il fait trop chaud à l'intérieur, que la population s'accroît considérablement, qu'un essaimage se prépare.

Hâtez-vous d'agrandir en mettant une hausse. J'ai remarqué que les Layens ne présentent presque jamais ce phénomène et que les essaimages y sont très rares. C'est là un avantage appréciable pour l'apiculteur, puisque la production est en rapport avec le nombre des butineuses.

On pourra mettre une hausse cylindrique sous la ruche vulgaire, le petit panier sur la ruche à capot, la hausse à demi-cadres sur les autres, Voirnot ou Badant.

H. DE PUYTORAC.

LA MUSE SCOLAIRE

DU PAIN POUR LES PETITS OISEAUX

Quand la neige couvre la terre,
Et qu'il gèle dans les ruisseaux,
Répandez, dans votre parterre,
Du pain pour les petits oiseaux.

Le nid, berceau de la couvée,
N'a plus l'abri de la feuillée,
Il fait froid dans les arbrisseaux !
Du pain pour les petits oiseaux.

A ces chanteurs de la nature,
L'hiver refuse la pâture,
Plus de grains ni de vermisseaux !
Du pain pour les petits oiseaux.

G. LABESSE,
Institutrice, Calvados.

POUR LIRE EN CLASSE

L'œil qui rit et l'œil qui pleure, ou le Renard boiteux.

Conte serbe.

Un homme avait trois fils ; deux d'entre eux étaient très malins et l'autre était très sot.

Cet homme avait ceci d'étrange : il riait toujours de l'œil droit, tandis qu'il pleurait de l'œil gauche. Cela intriguait ses fils ; ils résolurent d'aller l'un après l'autre lui demander pourquoi son œil droit riait et pourquoi le gauche pleurait.

L'aîné entra le premier dans la chambre de son père et lui posa la question. Le père ne répondit rien, mais il se mit dans une colère affreuse et se jeta sur son fils. Le jeune homme, effrayé, s'enfuit et alla trouver ses frères, qui lui demandèrent le résultat de l'entretien.

— Allez-y voir vous-mêmes, leur répondit-il, vous serez peut-être plus malins que moi.

Le second entra dans la chambre et fut aussi mal reçu que son frère aîné. Il s'enfuit comme lui et envoya le cadet, le nigaud.

Celui-ci entra dans la chambre et dit à son père :

— Mes frères n'ont pas voulu me dire ce que tu leur as répondu ; dis-moi pourquoi ton œil droit rit toujours et pourquoi ton œil gauche pleure.

Le père éclate en fureur ; mais le nigaud ne bouge pas : il sait bien qu'il n'a rien à craindre de son père.

— A la bonne heure, tu es mon vrai fils ; les autres sont des poltrons. Aussi, je vais satisfaire ta curiosité. Mon œil droit rit parce que je suis content d'avoir trois fils tels que vous ; mon œil gauche pleure parce qu'on m'a volé un précieux trésor. J'avais dans mon jardin une vigne qui me fournissait un tonneau de vin par heure. On me l'a volée et il m'est impossible de la retrouver. Voilà pourquoi je pleure.

Le nigaud raconta à ses frères le sujet du chagrin paternel et, après s'être concertés, ils décidèrent d'aller à la recherche de la vigne.

Lorsqu'ils furent arrivés tous les trois à un carrefour, les deux aînés prirent un chemin et le nigaud en suivit un autre.

— Dieu merci, nous voilà débarrassés de cet imbécile, s'écrièrent les deux aînés ; restons ensemble et déjeunons.

Et ils se mirent à déjeuner.

Soudain, un renard boiteux s'approcha d'eux et leur demanda à manger. Ils se jetèrent sur lui à coups de bâton : le renard se sauva clopin-clopant sur trois pattes.

Il rejoignit le chemin qu'avait pris le cadet ; il le trouva, lui aussi, en train de déjeuner, et lui demanda un morceau de pain.

Le nigaud, qui avait bon cœur, partagea sa pitance avec cet hôte inattendu.

— Où vas-tu, frère ? demanda le Renard à son bienfaiteur, aussitôt qu'il fut rassasié.

Le nigaud raconta l'histoire de son père et de la vigne merveilleuse.

— C'est fort bien, dit le Renard ; je sais où elle est. Suis-moi. Ils arrivèrent à la porte d'un grand jardin.

— Tu trouveras ici la vigne que tu cherches ; mais il est difficile d'y arriver. Fais bien attention à ce que je vais te dire : avant d'arriver à la vigne, il te faudra passer devant douze postes, composés chacun de douze gardiens. Si ces gardiens te regardent, tu peux passer sans inquiétude devant eux, c'est qu'ils dorment ; mais s'ils ont les yeux fermés, défie-toi, c'est qu'ils veillent. Lorsque tu seras arrivé près de la vigne, tu trouveras deux pelles, l'une de bois, l'autre de fer. Ne prends pas celle de fer, elle ferait du bruit, réveillerait les gardiens et tu serais perdu.

Le jeune homme traversa le jardin sans encombre, et arriva jusqu'à la vigne qui versait un tonneau de vin par heure. Mais il lui sembla trop difficile de creuser la terre avec une pelle de bois ; il prit donc celle de fer ; elle fit du bruit ; les gardiens se précipitèrent, s'emparèrent de Cadet Nigaud et le livrèrent à leur maître.

— Comment, lui demanda celui-ci, as-tu osé te glisser parmi mes gardes pour tenter de me voler ma vigne?

— Cette vigne n'est pas à toi, mais à mon père ; si tu ne me la donnes pas maintenant, je reviendrai et je finirai par te l'enlever.

— Écoute, je veux bien te la donner ; mais à condition que tu m'apportes une pomme du pommier d'or qui fleurit en vingt-quatre heures et porte des fruits d'or.

Cadet Nigaud alla trouver son Renard et lui exposa l'affaire.

— Tu vois, lui dit le Renard, tu n'as pas suivi mes conseils. Pourtant, comme tu m'as rendu service, je t'aiderai à trouver la pomme d'or. Tu la verras dans un jardin que je vais t'indiquer ; auprès du pommier sont deux perches, l'une d'or, l'autre de bois. Prends la perche de bois et tu atteindras la pomme.

Cadet Nigaud, après avoir traversé le jardin et échappé aux gardiens, comme dans l'aventure précédente, arriva auprès du pommier.

Mais là, il fut tellement ébloui en apercevant les fruits d'or qu'il oublia les recommandations de Renard : il saisit la perche d'or et en frappa la branche...

Les gardes se réveillèrent aussitôt, se saisirent de lui et le conduisirent à leur seigneur.

Cadet Nigaud raconta son histoire.

— Je te donnerai la pomme d'or, lui dit le seigneur, si tu me procures un cheval qui puisse faire le tour du monde en vingt-quatre heures.

Lorsque Cadet Nigaud revint vers lui, le Renard fut bien en colère.

— Si tu m'avais écouté, dit-il, tu serais déjà chez ton père. Enfin, je veux bien te venir en aide cette fois encore. Tu trouveras ce cheval dans une forêt que je vais t'indiquer : il a deux licous, un d'or, l'autre de chanvre. Prends-le par le licou de chanvre, sinon le cheval se mettra à hennir et réveillera ses gardiens. Et alors, malheur à toi !

Cadet Nigaud pénétra auprès du cheval. Il fut ébloui en le voyant.

— Jamais, se dit-il, je n'oserai mettre un licou de chanvre à un aussi superbe animal...

Aussitôt, le cheval hennit, les gardes s'éveillèrent, s'emparèrent de notre héros et le conduisirent auprès du seigneur.

— Je veux bien te donner le cheval d'or, dit le seigneur, mais il faut que tu m'amènes la jeune fille qu'on appelle la belle aux cheveux d'or, qui a une chevelure toute dorée et qui n'a encore jamais vu ni le soleil ni la lune.

— Fort bien, dit Cadet Nigaud ; mais si tu veux que je t'amène la belle aux cheveux d'or, il faut que tu me prêtes ton coursier d'or : je le monterai pour aller la chercher.

— Mais qui me garantit que tu reviendras ?

— Je jure sur la tête de mon père que je te ramènerai soit la belle aux cheveux d'or, soit le cheval.

Et le voilà parti.

Le Renard, qui s'était laissé fléchir encore une fois, le mena à l'entrée d'une grande grotte. Tout au fond se trouvait la belle aux cheveux d'or.

Cadet Nigaud la fit monter sur son cheval, afin de l'amener au seigneur comme il l'avait promis. Mais il avait le cœur bien gros à la pensée de se séparer de cette jeune fille qui était si belle et si douce. Pourtant, il ne lui venait pas à l'idée qu'il pourrait manquer à sa promesse.

Le Renard devina sa pensée et se mit à rire :

— Je vois, dit-il, que tu ne te sépareras pas sans regrets de la belle aux cheveux d'or. Mais peut-être, si elle y consent, pourras-tu la garder, tandis que je la remplacerai auprès du seigneur.

Aussitôt, il se transforma en une jeune fille exactement semblable à la première, et on l'amena au seigneur qui se déclara enchanté.

Cadet Nigaud rentra en possession de la vigne paternelle. Il épousa la belle aux cheveux d'or et vécut longtemps heureux avec elle.

Le Renard, vous l'avez deviné, était une fée. Elle s'était déguisée pour éprouver le bon cœur de Cadet Nigaud et montrer, une fois de plus, qu'un bienfait n'est jamais perdu.

(D'après *Le Magasin pittoresque.*)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

TOUJOURS LA CRISE

DÉCIDÉMENT, la politique de M. P.-E. Flandin ne ressemble pas à celle de son prédécesseur. Ce libéral impénitent, dont le discours d'Arras n'est pas encore oublié, se livre, en dépit des apparences, à une expérience « d'organisation de la production » plus ou moins calquée sur les « plans » des hommes de gauche ou d'extrême-gauche. Sous le respect des initiatives individuelles, en principe sacro-saintes, on discerne une intention bien arrêtée d'interventionnisme étatiste destinée, assure-t-on, à réfréner simplement les écarts et les licences de l'appétit personnel dangereux pour le bien public. Une fois de plus se vérifie cette loi historique du parlementarisme : les *tories* au pouvoir y font la politique des *whigs* qu'ils avaient condamnée dans l'opposition et dont parfois ils avaient empêché la réalisation par leurs adversaires.

Remarquez que je ne récrimine pas. Il est excellent que des partisans farouches de la liberté absolue en matière économique fassent la découverte de l'impérieuse nécessité d'un pouvoir régulateur et s'affirment prêts à user de ce pouvoir sans ménagements et sans faiblesse ; qu'après le pain et le vin M. P.-E. Flandin porte ses préoccupations sur le lait et la viande, cela nous paraît judicieux autant qu'opportun ! Qu'il s'efforce, par des « ententes industrielles » d'accorder production et consommation, au besoin avec menace de contrainte et d'obligation, nous n'y voyons pas d'inconvénient s'il s'agit de sortir d'une crise aussi douloureuse que prolongée ! C'est dire que nous suivrons cette expérience de redressement d'un œil intéressé et presque sympathique, sans emballement comme sans scepticisme, prêts à marquer les points en toute loyauté.

Seulement, car il y a des limites à notre acquiescement, il ne faudrait pas que cette conciliation des contraires, j'allais dire des contradictoires, nous conduisît au pire. Et je m'explique.

Le pire serait que, sous couleur d'empêcher la résurrection des stocks excédentaires et la chute des cours au-dessous d'une juste rémunération du travail des producteurs, on sacrifiât les intérêts des consommateurs, particulièrement des salariés, en maintenant des prix de vente assez élevés, conjointement avec des salaires de plus en plus réduits. Régler la production sur la consommation présente, sur la consommation des hommes et des familles réduites à la portion congrue par le chômage persistant, ce serait abaisser singulièrement le niveau de vie matériel et moral, — je dis bien : moral, — de la masse de la nation. Seuls pourraient en prendre leur parti les doctrinaires de l'élite attentifs à maintenir en dehors d'elle, dans un état voisin de la misère, la masse des travailleurs inférieurs. La démocratie égalitaire poursuit au contraire une amélioration constante et progressive des moyens d'existence pour toutes les catégories sociales sans exception. Sa devise est : « Toujours plus de bien-être matériel pour tous », afin que tous puissent accéder un jour aux joies pures de l'esprit qui supposent, avec des loisirs, avec de l'instruction, la satisfaction préalable des besoins de la guenille. Or, une politique de restriction excessive de la production, de destruction des machines, de prix élevés, de salaires bas, de longues journées de travail tournerait inévitablement le dos à l'idéal démocratique, nous ne le voulons pas.

Et le pire serait encore que la limitation de la production ne fût obtenue qu'au prix de la plus détestable routine. La loi sur les ententes industrielles, actuellement en instance devant le Sénat, peut avoir les effets les plus fâcheux pour l'avenir économique du pays. Elle peut créer un véritable privilège en faveur des industriels d'aujourd'hui et de leur outillage au stade présent, interdire l'établissement de nouvelles entreprises produisant à meilleur compte à l'aide de procédés nouveaux, bref tuer dans l'œuf et décourager tout effort de progrès. Dans cette hypothèse, que deviendrait la France, à tant de reprises pays des initiatives fécondes, au regard de ses concurrents étrangers restés à l'affût des découvertes audacieuses et des réalisations révolutionnaires ? Nous résignerions-nous à être la Turquie occidentale ? Ces craintes ne sont pas chimériques. De bons esprits les ont exprimées à la Chambre. Seul le tour que je leur donne peut paraître excessif.

Le libéralisme absolu en régime capitaliste peut contrarier l'avènement de l'idéal démocratique d'extension à tous des jouissances terrestres, mais il est fortement générateur de progrès et, par le régime de concurrence dont il vit, il favorise l'abaissement des prix et l'amélioration de la qualité des produits.

Le socialisme assurerait peut-être plus rapidement aux pauvres diables le bénéfice des progrès scientifiques et industriels, mais il risquerait de ralentir certains élans et d'endormir l'humanité dans la molle quiétude des situations moyennes.

La liberté tempérée semble devoir nous donner le meilleur ou le pire, selon les décisions de nos dirigeants. Elle exige une attention constante, une prudence avertie, une énergie maîtresse d'elle-même, en somme de l'intelligence et de l'autorité. Souhaitons au pilote toutes ces qualités !

***

TERMINONS ces vues trop générales par quelques données numériques qui mettent en relief un autre aspect de la crise. Il s'agit, cette fois, du tourisme étranger, cette industrie particulière hier encore si florissante en France et dont les effets étaient ressentis par notre balance commerciale. C'est encore l'*Officiel* qui nous les apporte.

En 1927, les touristes étrangers en France sont au nombre de 2 125 000 et leurs dépenses s'élèvent à 12 milliards. En 1934, ce nombre est réduit à 700 000 dépensant 2 milliards. Le nombre est diminué des deux tiers et les dépenses le sont des cinq sixièmes. Est-ce une crise générale ? Les Anglais, les Américains voyagent-ils moins hors de chez eux ? L'Italie nous envoie la réponse.

En 1925, 1 million de touristes, en 1934, 3 millions et demi.

Le produit des jeux dans les casinos des villes d'eaux est, paraît-il, comme une sorte de pouls. Jugez de la gravité de la maladie :

En 1928, 414 millions ; en 1929, 406 millions ; en 1930, 308 millions ; en 1931, 248 millions ; en 1932, 161 millions ; en 1933, 153 millions.

Beaucoup de gens resteront indifférents à ces chiffres. Je le conçois, mais quand même !

P. RIQUET.

POUR NOS AINÉS

A PROPOS DE LA " RETRAITITE "

JE comprends, ma pauvre amie, je comprends que mon article sur la « Retraitite »(1), qui m'a valu par ailleurs tant de remerciements, vous ait fait à vous l'effet d'une mauvaise plaisanterie ! C'est que vous n'auriez pas attendu que je vous le conseille pour donner tous vos instants, toute votre âme aux malheureux, si vous en aviez la possibilité ! Mais quoi, avec une santé générale excellente (ce qui vous enlève l'espoir qu'en soignant votre foie, vos reins ou votre cœur, on améliorera votre état), vous ne pouvez plus ni marcher, ni écrire, ni même tourner une mayonnaise ! Pauvre ! je vous plains et de tout mon cœur, j'en arriverais presque à excuser vos accès de désespoir, bien que, vous le reconnaissez vous-même, il n'y ait aucune commune mesure entre la cause de vos larmes et leur véhémence ! Oui, je vous plains !

Mais, ceci dit, si nous regardions votre misère en face, avec le courage que vous apportiez autrefois à lutter avec la vie ! Voulez-vous ?

Ce qui vous rend le plus malheureuse, dites-vous, c'est de ne plus pouvoir travailler pour les autres, alors qu'il y a tant à faire, c'est très bien, et cela prouve votre bon cœur ; mais, entre nous, n'y a-t-il pas un peu, voire beaucoup d'amour-propre dans votre cas ? Votre très grande activité passée vous a fait croire que vous étiez indispensable. Or, personne n'est indispensable, il faut que vous admettiez cela dans le fond de votre cœur et que vous ne donniez plus aux autres le chagrin d'assister, impuissants, à votre désespoir. Il faut vous arranger une petite vie en marge de celle des autres et considérer que votre premier devoir est de ne pas gêner leur vie à eux. D'actrice (et combien véhémente !), il vous faut devenir spectatrice, et spectatrice non point grincheuse et toujours prête au blâme, mais spectatrice bienveillante et compréhensive, qui, sachant ce que coûte l'effort, sait aussi que lui seul, malgré ses imperfections, est productif et salutaire.

Il y a, dans cette attitude, à dépenser un courage qui est digne de vous ! Vous aimiez, lorsque vous étiez jeune, les tâches difficiles. Or qu'y a-t-il de plus difficile que d'accepter avec sérénité, voire avec un sourire, la vieillesse et les infirmités. Il vous faudra renoncer à la volupté de l'action pour l'action, à la fierté de dompter la nature rebelle, à la joie de créer du bonheur dans les yeux de ceux qui vous entourent, à l'ivresse enfin de sentir monter autour de vous le chœur des affections enthousiastes et parfois admiratives. Oui, tout cela est difficile et je vous plains...

Mais, au fond, serez-vous si à plaindre ? Votre vie matérielle est à peu près assurée, autant que peut l'être quelque chose dans ces temps troublés. En tout cas, évoquez le sort de tous ces pauvres gens, qui, ayant travaillé toute leur vie, se voient retirer le travail et le pain de la bouche à l'heure où la maladie frappe à leur porte.

Votre vie intellectuelle reste entière, et, si vous savez demeurer compréhensive et bonne, ne croyez-vous pas que vous resterez pour tous ceux qui vous entourent un soutien et une aide ?

Et votre vie morale ? Beethoven, dont vous savez la triste vieillesse, a écrit quelque part : « Si nous livrons à la vie les forces de notre vie, que nous restera-t-il pour le plus noble et le meilleur ? » Vous avez donné toujours le meilleur de vous-même, il est temps de garder pour « le plus noble et le meilleur », c'est-à-dire pour votre vie morale, ce qui constitue les forces de votre vie, c'est-à-dire votre énergie, votre bonté, la droiture de votre jugement.

Notez que je ne parle pas du tricot possible dont vous habillerez vos petits enfants, j'admets que vos mains tremblantes refusent leur service, mais vous pouvez même dédaigner cette consolation si vous savez songer à vos bonheurs passés. Votre vie fut belle, soyez-en reconnaissante. Croyez-moi, soyez courageuse, au nom du courage de jadis, et souvenez-vous de ce que vous-même avez dit bien des fois : « Une misère acceptée n'est presque plus une misère. »

A. GOBY.

(1) *Journal des Instituteurs*, 15 avril 1933.

AU PARLEMENT

LA PLÉTHORE DES DIPLÔMÉS

CHAMBRE : Séance du 22 février 1935.

M. Pomaret, *député de Florac (Lozère), républicain socialiste.* — Pour résorber l'excédent de diplômés, il faut abaisser la limite d'âge des fonctionnaires, supprimer impitoyablement tous les cumuls. Il y a des crédits dans le budget, pour 8 500 heures supplémentaires, ce qui permet d'assurer un emploi à 500 ou 550 licenciés et de faire une économie de l'ordre de 17 millions.

L'État a le devoir de dire aux parents que le B. É. et la licence ne créent pas de droit à une place ou à une chaire... On ne doit délivrer qu'un nombre de licences correspondant aux besoins.

M. le ministre de l'E. N. — Le chômage intellectuel n'est qu'un aspect de la crise générale.

Il est humain qu'un jeune homme qui, après avoir étudié pendant des années, reçoit un parchemin, se figure que ce diplôme lui donne de quoi vivre.

Nous pouvons restreindre la délivrance des diplômes en augmentant les difficultés pour les obtenir ; on peut aggraver les difficultés de l'examen d'accès et de sortie. Mais je ne puis subordonner le nombre des licences aux besoins, car on en arriverait à ce résultat, la licence, par exemple, serait plus facile à obtenir une année qu'une autre année.

Mon rôle de ministre s'arrête au moment où le diplôme est délivré.

Je puis donner mon concours au bureau universitaire de statistique pour aider les jeunes gens.

Pour le surplus, c'est un problème de politique sociale qui se pose. Il s'agit de savoir si, lorsque l'État délivre un diplôme, il assume par là même la charge de faire gagner sa vie au jeune homme pourvu de ce diplôme.

Je ne le pense pas. Nous entrerions dans une voie qui deviendrait très difficile et, je crois même, dangereuse.

M. Déat, *député de Paris, socialiste.* — Le diplôme n'est pas un titre de créance sur la collectivité. Sépa-

rons bien les deux notions, les deux fonctions : d'un côté, le placement, qui sera assuré aux meilleurs par sélection, d'un autre côté, cette mission magnifique de l'Université, qui est de répandre à profusion l'éducation et l'humanisme, et qu'il ne peut pas être question pour une nation civilisée de restreindre en quoi que ce soit. (*Applaudissements.*)

CONCLUSION

Le Parlement reviendra sûrement encore sur la situation des étudiants et étudiantes. Il est facile de dire qu'il faudra se résoudre à faire des études pour le plaisir d'en faire et accepter que la culture soit un bien qui vaille par lui-même. Ce langage ne peut être tenu que pour les étudiants de demain. Pour ceux de l'heure présente, qui ont commencé leurs études sur la foi d'un régime de consécration, il y a autre chose à faire; des mesures effectives sont nécessaires.

PAUL BRÉCY.

POUR LES JEUNES

UN C.A.P..... SPORT

FIN novembre, 7 h. 50. L'école d'Y.-le-Frais, isolée, avec sa compagne l'église, sur un mamelon très ensoleillé. Deux formes qui se profilent et qui, à distance, ont l'air de s'agiter : la « Commission », qui se défend comme elle peut contre la « fraîcheur » d'Y.-le-Frais, ce matin-là.

Arrivée de l'inspecteur, salutations. Chacun se déclare « gelé ». On va entrer et... enfin ! se réchauffer.

« Bonjour, mademoiselle... — Bonjour... — Bonjour... » Instinctivement, les trois « examinateurs » se portent vers le poêle. Stupéfaction ! Le poêle n'est pas allumé.

« Comment, mademoiselle, vous êtes sans feu par un froid pareil ?

— Monsieur... il fait du soleil et nous n'allumons que lorsque le temps est couvert. »

Silence général ; la classe commence.

Huit heures quinze : l'inspecteur, qui s'efforce de contempler — à titre de compensation — les croupes scintillantes sous la gelée blanche, qui s'imposent au regard de qui tourne le « nez » vers la fenêtre, n'y tient plus. Discrètement, il se transporte sur « l'aire » commune à l'école et à l'église, et il « s'agite » un peu pour se « déraidir ». Quelques pas, quelques mètres, et, comme l'équilibre nécessaire à l'humaine bienveillance ne revient pas... quelques tours de « piste ». Le procédé a du bon et, à tour de rôle, chacun des membres gelé de la Commission en use.

Arrive la récréation, secrètement attendue. « Mademoiselle, vous seriez bien aimable de faire allumer votre poêle. » La candidate s'empresse, fait apporter du bois — du petit et du gros — chacun y met la main ; on allume : une flambée très fugitive suivie d'une vague persistante de fumée, cependant que les élèves rentrent. La classe reprend... Alors, n'y tenant plus, la Commission décide qu'on va faire la leçon de gymnastique, et, dans un touchant ensemble, examinateurs et élèves exécutent les mouvements respiratoires destinés à combattre un commencement d'asphyxie. Et, pendant que les enfants se livrent, dans la cour, à des mouvements de bras parfaitement inadéquats, la Commission se disperse sur les talus voisins pour y quérir quelques pieds de romarin qui, eux du moins, ne se refuseront pas à brûler, même s'ils sont trop verts.

Le C. A. P. très « sport » d'Y.-le-Frais se poursuit enfin... normalement dans une fumée légère de romarin qui ressemble beaucoup à certaine odeur d'encens très évocatrice de l'ambiance... d'enterrement.

FERNAND BÉRENGER.

ON SOUHAITE...

...une généralisation.

LE *J. O.* du 20 janvier 1935 renferme six arrêtés ministériels donnant à des directeurs la signature des congés, par délégation permanente du ministre. C'est un commencement de décentralisation, qui se traduira par une économie de temps. Mais n'y a-t-il donc que les congés qui peuvent être confiés à la signature de ces directeurs ? Combien d'autres questions pourraient être, sans danger, l'objet de la même procédure ? Et puisque nous sommes en plein travail de bureau, nous permettra-t-on de revenir sur un vœu, maintes fois exprimé?

Au ministère, dans les académies, dans les inspections académiques, il y a des fonctionnaires qui sont des directeurs au 2e ou 3e degré ; pour être plus précis, disons des chefs de bureau. *L'Éducation nationale* serait-elle en péril si ces chefs avaient la « signature » pour un certain nombre de questions ? Ne gagnerait-elle pas, au contraire, à pareil régime, un temps précieux et ne ferait-elle pas preuve d'une célérité que réclame, d'ailleurs, l'accroissement incessant du travail bureaucratique, car l'heure est venue, pour elle, de faire des coupes sombres dans les méthodes si elle veut éviter le mortel enlisement ?

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ... Un député a demandé que l'examen d'entrée, dans les lycées et collèges, soit reporté de juillet en octobre. Tout de même, l'intérêt des familles ne compte-t-il pour rien ? Nous demandons fermement que l'examen continue à avoir lieu en juillet, parce qu'il importe que l'enfant soit fixé sur son sort à cette époque, pour s'engager, s'il y a lieu, dans une autre voie... » (*H. P.*)

Chez les intérimaires.

« ... Nous sommes partisans d'un tableau des intérimaires, mais d'un tableau bien dressé, qui fasse aux titres de capacité la part qui leur revient. Il est injuste que des postulants qui ont prolongé leurs études jusqu'à dix-huit ou dix-neuf ans, pour conquérir des diplômes, viennent après ceux qui ont clos leur instruction dès la seizième année... » (*M. V.*)

Chez les retraités.

« ... Combien va durer la revision ? A-t-on pensé à voter, dans le budget, les crédits nécessaires pour que cette opération soit terminée en un an, afin de réduire le plus possible l'attente des retraités ? Nous voudrions bien savoir... » (*N. A.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ... Les révocations déguisées de secrétaires se succèdent. Des maires en arrivent à employer des moyens

savants et détournés pour arriver à leurs fins. Ne serait-il pas bon que le ministre de l'Intérieur envoie aux municipalités une circulaire pour leur rappeler les droits des uns et des autres et les conséquences de la violation de ces droits ?... » (*C. L.*)

Chez les délégués d'É. P. S.

« ... Un vent souffle pour déverser dans les É. P. S. les étudiants plus ou moins titrés de l'enseignement secondaire. Avant de procéder à cette opération, n'y aurait il pas lieu de faire le recensement de tous les primaires et de tous les secondaires qui sont sans situation ? Il n'y a pas que l'enseignement secondaire qui compte des chômeurs... » (*K. R.*)

Chez les secrétaires.

« ... Il est regrettable que le ministère n'ait tenu aucun compte des titres des commis et des secrétaires dans le décret du 15 octobre 1933, relatif au classement des fonctionnaires de l'enseignement primaire. Du moment que des examens ont été institués pour accéder à ces situations, ils doivent entraîner logiquement un classement meilleur... »

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

L'ENCOMBREMENT DES CARRIÈRES

A la Commission de l'Enseignement de la Chambre. — La Commission de l'Enseignement, présidée par M. Cazals, a adopté, le 13 février, le vœu suivant présenté par M. Benassy :

La Commission de l'Enseignement de la Chambre des députés, 'après avoir entendu, le 16 janvier 1935, une délégation de la Fédération de l'Enseignement ;

Après une discussion au cours de laquelle l'unanimité s'est faite pour se préoccuper de la situation des jeunes gens diplômés, qui n'arrivent pas à trouver des débouchés ;

Considérant qu'il reste encore dans les cadres de l'enseignement secondaire un grand nombre de fonctionnaires en exercice qui ont plus de 60 ans et qui peuvent prétendre à la retraite,

Demande à M. le ministre de l'Éducation nationale de prendre la décision de mise à la retraite au 1er octobre prochain de tous les fonctionnaires de l'enseignement secondaire qui auront dépassé l'âge de 60 ans, afin de permettre le recrutement des jeunes gens qui ont un besoin pressant de gagner leur vie.

Récemment, elle a voté cet autre vœu :

La Commission de l'Enseignement de la Chambre des députés, après avoir entendu les délégués de la Fédération de l'Enseignement, dans sa séance du 16 janvier 1935, au sujet de la situation des effectifs primaires et de celle des normaliens qui doivent sortir fin juillet 1935, tient à manifester son inquiétude sur la situation des dits normaliens et des intérimaires, si toutes dispositions utiles ne sont pas, d'ores et déjà, examinées.

Elle demande à M. le ministre de l'Éducation nationale de fixer, dès à présent, que l'âge de mise à la retraite au 1er octobre 1935 sera maintenu à 55 ans.

Elle demande, d'autre part, que M. le ministre de l'Éducation nationale obtienne de son collègue des Finances des avantages spéciaux pour les maîtres fatigués, qui, âgés de moins de 55 ans, se décideront à demander leur mise à la retraite pour créer des vacances.

Elle estime que cette façon de faire permettra de donner aux jeunes les débouchés dont ils ont grand besoin.

ACTION CORPORATIVE

Fédération générale des Fonctionnaires. — Une délégation du bureau de la F. G. F., composée de MM. Laurent, Neumeyer, Lacoste, Vitalis, Dalmas et Giron (ces deux derniers du S. N. des Instituteurs), a été reçue par M. Flandin, président du Conseil.

L'entretien a porté sur le régime des retraites, les congés pour participation aux travaux des syndicats, la situation des fonctionnaires en Tunisie, le droit civique des fonctionnaires, les sanctions contre les instituteurs.

Sur la question des retraites, M. Flandin ne contesta pas la nécessité de reviser les décrets-lois et il déclara accepter la constitution de la Commission spéciale proposée dans le rapport de M. Mazé, au nom de la Commission des pensions de la Chambre. Le président du Conseil précisa que les modifications à apporter devraient être incluses dans un nouveau décret-loi. Les dirigeants de la F. G. F. estimèrent aussi que cette procédure serait plus rapide.

Rien de particulier à signaler sur le deuxième point. Au sujet des fonctionnaires tunisiens, M. Flandin promit de s'entretenir de la question avec M. Laval, de qui relève le résident général.

Le président du Conseil admit que les fonctionnaires, sur le terrain politique, avaient les mêmes droits que les autres citoyens et promit de s'informer au sujet des sanctions prises contre les instituteurs.

Fédération nationale des groupements professionnels. — Une délégation du bureau de la Fédération nationale des groupements professionnels d'instituteurs a été reçue le 28 février par M. André Mallarmé.

L'entretien a porté essentiellement sur la composition et les attributions des conseils administratifs de l'enseignement primaire et le ministre s'est déclaré entièrement d'accord avec la Fédération sur la nécessité de préciser les attributions et les responsabilités des différents organismes et d'assurer à tous les membres de l'enseignement, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, la défense de leurs droits et de leurs intérêts légitimes.

Fédération des Anciens Combattants de l'Enseignement public. — Le Congrès annuel aura lieu le 14 avril, à 14 h. 30, à l'Ecole Normale supérieure, 45, rue d'Ulm.

A l'ordre du jour, en dehors de l'allocution du président Dedron (Lycées), des comptes rendus moral, d'André Jacques (Ecoles normales), et financier, d'Albert Pillat (instituteurs), les questions suivantes seront traitées :

Revendications matérielles et décrets-lois, par Pierre Dedron.
Défense de l'École française, par Augustin Rollin.
Que veut l'Union Fédérale ? par André Jacques.
L'avenir de nos œuvres sociales, par Albert Millet.

Rappelons que la Section primaire, c'est-à-dire de l'*Association générale des Instituteurs Anciens Combattants*, a son siège social, 2, rue Grenier-sur-l'Eau à Paris (4e), et que son trésorier est Albert Pillat, 131, boulevard Diderot, Paris (XIIe) (C. chèques postaux 884-60, Paris).

ANDRÉ GANNE.

Fédération française de l'enseignement ménager

Reconnue d'utilité publique.

L'OBJET de la Fédération est de grouper toutes les initiatives qui répandent l'Enseignement Ménager en France.

Pour y parvenir, elle a créé des centres d'action régionaux dans toutes les Académies.

Auprès de la Fédération internationale de l'Enseignement ménager, son but est :

a. D'arriver à placer la France et ses initiatives à la place qui convient ;

b. D'agir, au point de vue économique, de manière à diminuer la misère et la souffrance qui en est le corollaire.

Membre bienfaiteur (versement de 500 francs une fois payés) ; membre fondateur (versement annuel d'au moins 100 francs) ; membre titulaire (versement annuel de 25 francs).

Adhésions : à envoyer au siège social, 19, quai Malaquais, Paris, 6e.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé : *Une modification indispensable aux Decrets-lois sur les retraites* (nº 24 du 9 mars 1935, page 359, 2e colonne, 22e ligne). Au lieu de : « Ajou ons que le premier jouira s'il obtient sa retraite après *vingt-cinq ans* de services, etc. » il faut lire : « Ajoutons que le premier jouira s'il obtient sa retraite après *trente ans* de services d'une pension supérieure de 1 357 francs à celle du second, etc...

« La retraite du premier s'élèvera en effet à $\frac{19\,000 \text{ f.}}{50} \times 25 + \frac{19\,000 \text{ f.}}{70} \times 5 = 10\,857$ francs tandis que celle du second s'élèvera à $\frac{19\,000 \text{ f.}}{60} \times 30 = 9\,500$ fr. »

Le reste sans changement.

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie G e DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".
5 CV : 240 fr.; 6 CV : 264 fr.; 7 CV : 288 fr.; 8 CV : 312 fr.; 9 CV : 336 fr.; 10 CV: 360 fr.; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.
Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*
Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61
(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïde, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

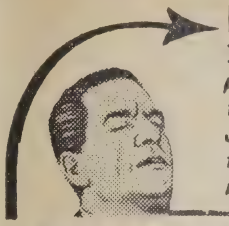

OFFRE GRATUITE
Bon *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" N° 2069 J. E.*

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix
La boîte d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^cies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

TOUT
ce qui concerne
LA CHASSE
LA PÊCHE
LE CYCLISME
Se trouve dans les Catalogues : Chasse, Pêche, Cyclisme. N° 29 adressés gratuitement par
les armes
VERNEY CARRON
ST-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers
PARIS, 37 rue Vivienne
STEFA

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

La constipation exige des soins doux et réguliers

Il y a des années que vous êtes constipé et vous croyez encore — malgré de nombreux échecs — qu'une bonne purge vous rendra la santé. Croyez-vous aux miracles?

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mâter avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être *aidé*. Donc pas de traitement chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! *Il faut un remède naturel et reposant.*

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus réédu-catives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis 40 ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Thé Garfield, 25, rue Dagorno Paris XIIe, Dépt... J. 5.

Thé Garfield

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : 475 fr. — 2 Octaves, Transpositeur : 592 fr.
3 Octaves, Fixe : 600 fr.
Nouveau Système Electrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), 6, *Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-3-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

50e Année. — N° 27. 30 Mars 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **43 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les **libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)**
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe

RETOUCHE URGENTE ET INDISPENSABLE

Le gouvernement a reconnu une fois de plus, le 18 mars, à la Chambre, que les décrets-lois sur les retraites n'étaient pas intangibles, et il a accepté de former une commission pour les reviser.

Trois directrices essentielles s'imposeront à cette commission si elle veut faire œuvre de logique et de justice :

1° Revenir aux dispositions essentielles de la loi de 1924;

2° Achever la peréquation;

3° Unifier les barèmes de prélèvement provisoire appliqués aux retraites et aux traitements.

Vient de paraître

Dr FRANK BROCHER

REGARDE

Promenades dans la campagne et observations d'histoire naturelle dans le cours de l'année.

Un volume 15 × 22,5, illustré, broché. . . . . **10 francs.**

Un vieux savant, Kips, promène un jeune voisin de ses amis à travers la campagne. Et, au cours de ces sorties familières, il montre à l'enfant divers phénomènes de la nature. Il y a tant à voir dans la campagne pour qui sait regarder ! Or, non seulement Kips sait regarder, mais il sait apprendre à son élève à regarder.

Ceux qui ont goûté le charme de la lecture des ouvrages de Fabre ne pourront manquer de prendre le plus grand plaisir à parcourir ce volume du digne émule de notre grand entomologiste. Et les jeunes gens y trouveront, sous une forme facile et agréable, une mine d'une inépuisable richesse et d'un intérêt sans cesse renouvelé.

Librairie Fernand NATHAN, Éditeur

VOYAGE EN SICILE = AVIS IMPORTANT PAGE II.

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

L'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. H. TORRES, député des Alpes ; RIVOLET, ministre des Pensions ; Maurice PERCHERON, Écrivain ; LICHTENBERGER ; JACQUY, Sénateur de la Marne.

LES FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Mme Laure ALBIN-GUILLOT, Directrice des Archives Photographiques des Beaux-Arts ; Mlle Sylvia OLIVIER, Juge suppléant au Tribunal de Nice ; Mme Louise THULIEZ, Compagne d'Édith CAVELL.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — Les carrières Musicales, les carrières Artistiques, les Secrétariats.

LA FEMME A L'ÉTRANGER. — En Yougoslavie, en Égypte, Maternité et Enfance en Italie, La Femme Anglaise dans la Vie publique.

LA MODE. — Mme Jane ROGER, la lingerie de SUZANNE et MARIA, Helen HUBERT, SUZY, MOLYNEUX, Alexandrine WORTH, Caroline RIVA.

LE THÉATRE — LE CINÉMA — CLUBS ET ASSOCIATIONS. — Chroniques Juridiques, Médicale, Littéraire.

L'abonnement d'un an, **20 fr.**, donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE.

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL ANJou 91-66

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)
NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS
MALADIES DES FEMMES
Casino - Hôtels de tous ordres.

Hâtez-vous !

Le 31 MARS est la date de clôture des inscriptions pour le

VOYAGE DE PÂQUES EN SICILE.

Faites dans des conditions uniques de CONFORT et de BON MARCHÉ

UN VOYAGE MAGNIFIQUE
A TRAVERS L'ITALIE MÉRIDIONALE
Palaces ou Hôtels de 1er ordre

ATTENTION

Ne vous laissez pas prendre aux promesses de certaines entreprises qui annoncent des voyages magnifiques mais omettent des visites essentielles, des excursions indispensables, ou bien les comptent en supplément. Avec les V. U. D., *tout est prévu.* Demandez plutôt d'urgence le programme à M. G. EISENMENGER, Directeur des V. U. D., 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

XIIe VOYAGE UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION

PRIX DU VOYAGE : au dépt de Modane... 1785 fr.
— de Vintimille. 1765 fr.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Georges GUY-GRAND : Les enfants et les hommes 391
G. URIOT : Querelle..... 393
E. MAUGUIN : « Faire le zouave », privilège de l'adulte ?..... 393
L. VÉREL : Les définitions grammaticales..... 394
G. LOUBES : Un concours original..... 395
L. Reymond-CAIRE : La récitation..... 395
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 396
P.-L. MAZEYDAT : Journal d'un homme de quarante ans 397
Bibliographie : F. W. Schmidt, Pons, etc. ... 398
André CORTHIS : Scrupules..... 399
M. HÉNON : Le mot « huguenot »..... 400
Dr P.-E. MORHARDT : La femme et les sports. 401
Pour lire en classe : Le dernier jour de Pompéi. 402

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il faut faire en avril. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. ..... 53 à 56
A. LANTENOIS : Dédommagement pécuniaire 53

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 401 à 416
Examens : Textes et documents..... 151 à 156
René OZOUF : Mercantilisme et civilisation. 155
Les Archives de l'Enseignement primaire : Les débuts de la grande industrie. Napoléon visite un établissement industriel en France. Hors-texte.

LES ENFANTS ET LES HOMMES

Par Georges GUY-GRAND

LA formation de l'homme, qui est l'objet de toute éducation, commence dès l'école : voilà un de ces lieux communs dont, à force de les répéter mécaniquement, on ne sent plus la force vivifiante. Mais élève-t-on les enfants comme on élève les hommes ; doit-on leur appliquer les mêmes méthodes, les mêmes règles, le même *gouvernement* ? c'est là un problème qu'il faut nécessairement aborder, si l'on veut user pour chaque ordre de faits des disciplines qui lui conviennent.

Pendant longtemps, on n'a même pas soupçonné le problème. L'ancienne éducation officielle ne connaissait réellement pas l'enfant. Elle ne voyait en lui qu'un homme en miniature, dont les facultés étaient réduites, mais identiques à celles des adultes. On le traitait en conséquence comme s'il était déjà un homme, on le soumettait à toutes les catégories sociales des adultes. Et il n'était pas étonnant qu'on pût être colonel, magistrat ou cardinal presque au sortir du berceau, puisque, dans les familles nobles ou de haute bourgeoisie, on élevait effectivement les enfants comme s'ils étaient déjà de hauts dignitaires des grandes charges, des princes de l'Église ou de l'État.

Il était inévitable qu'une réaction s'accomplit. Elle a naturellement suivi les progrès de la connaissance. La révolution s'est produite quand, à l'idée métaphysique et uniforme qu'on se faisait de la nature humaine, s'est substituée l'étude scientifique des hommes tels qu'ils sont, dans la diversité de leurs races, de leurs conditions, de leurs âges, de leurs tempéraments. L'étude expérimentale du concret a succédé aux spéculations abstraites *a priori*. A partir de ce jour, on a marché sur un terrain solide.

Les conquêtes les plus considérables opérées dans cette voie ont porté sur la connaissance des peuples dits primitifs et la psychologie de l'enfant. Les travaux de M. Lévy-Bruhl sur la « mentalité primitive » ont établi qu'entre les façons de penser et de raisonner de ces primitifs — qui, d'ailleurs, ne le sont pas au sens exact du mot — et celles des civilisés il y a des divergences et parfois des abîmes dont ne pouvaient se douter ceux qui voyaient le « sauvage » à travers l'Européen. Les travaux de M. Piaget ont pareillement montré que c'était une erreur parallèle de voir l'enfant à travers l'homme fait. Il y a une logique, une imagination, une sensibilité propres à l'enfant, qui doivent être étudiées par des méthodes spéciales et non par des démarquages de la psychologie des adultes.

Mais, comme il arrive presque toujours, cette réaction a elle-même dépassé les limites du vrai. Non contents de distinguer et de différencier, certains sociologues en arrivaient presque à couper tous les ponts qui rattachent les primitifs aux civilisés. M. Lévy-Bruhl a dû rappeler que, malgré d'énormes différences, il y a, biologiquement et psychologiquement, une espèce humaine caractérisée par une structure constante, sans quoi il nous serait radicalement impossible de

*

chercher à connaître la mentalité primitive.

De même, si nous savons aujourd'hui qu'il est des règles propres à l'étude de l'enfant, nous ne devons pas méconnaître que l'enfant est, lui aussi, un être humain, en qui se manifestent, sous la forme propre à son âge, les caractères distinctifs de l'espèce humaine. Il y a une psychologie infantile ; elle est un beau champ d'étude qu'on n'a pas fini d'explorer, mais elle n'est pas radicalement hétérogène à la psychologie de l'adulte. Entre celle-ci et celle-là, c'est une partie du labeur scientifique d'établir des connexions.

***

DES observations analogues s'imposent au point de vue moral. On sait avec quelle candeur intéressée les idéologues du XVIIIe siècle ont adopté le mythe de l'« homme de la nature », du « bon sauvage » qui représentait l'espèce humaine à l'état d'innocence, purgée de tous les vices de la civilisation. Mythe commode en ce qu'il permettait de faire une vive critique de cette civilisation, par rapport à un homme idéal. Mais les études des ethnologues ont amplement montré que le « primitif », même quand il n'était pas contaminé par les civilisés, était loin d'être l'Adam d'avant le péché sous les traits duquel on se le figurait volontiers. Il n'était même souvent qu'un dégénéré.

De même pour l'enfant. Les travaux des physiologistes et des psychologues ont amplement établi que ces petits êtres, à leur naissance ne sont pas ces anges de pureté qu'imagine volontiers la tendresse aveugle des parents. Beaucoup viennent au monde avec une hérédité lourdement chargée, des prédispositions ataviques que l'éducation a parfois grand'peine à redresser. Lombroso est même allé jusqu'à parler d'un criminel-né, ce qui est excessif en sens inverse, mais ne l'est pas autant qu'on le souhaiterait. Et les travaux plus récents de Freud, si les conclusions en sont sur plus d'un point contestables, n'en ont pas moins ouvert sur les instincts juvéniles des jours qui ne révèlent pas précisément une nature angélique.

Aussi comprend-on mal l'engouement excessif et parfois un peu niais qui a succédé à la sévérité outrée d'antan. Il était, certes, nécessaire d'assouplir la famille, de reconnaître un droit de l'enfant comme un droit de la femme, étant entendu que ce droit était le devoir, pour les parents et les éducateurs, de préparer chez l'enfant l'avènement de sa personnalité morale. Mais renverser l'ordre naturel des choses, prendre les enfants pour des maîtres de sagesse qu'il ne faut en rien contrarier et qui même nous donnent des leçons, c'était faire preuve d'un optimisme aussi déraisonnable que le pessimisme systématique qui avait longtemps prévalu. Il y a chez l'enfant, comme chez l'adulte, des instincts généreux qu'il faut cultiver ; il en est d'autres qu'il faut réfréner. Et la réflexion, qui juge les uns et les autres, est une conquête lente et difficile, qui est elle-même le fruit d'une éducation bien conduite.

***

ESSAYONS donc, en tenant compte de ces ressemblances et de ces différences des enfants aux hommes, d'appliquer aux méthodes de gouvernement des règles qui leur conviennent.

Chacun reconnaît que, chez l'enfant, la raison n'est pas encore formée. Elle n'est qu'une promesse dont il faut préparer l'épanouissement, un germe qu'il faut conduire à la fleur et au fruit. L'enfant, par conséquent, a besoin d'une tutelle ; le premier enseignement qui lui convienne est un enseignement d'autorité. Il a besoin d'abord d'affirmations, de certitudes, de vérités démontrées. Vouloir dès l'abord parler de républiques d'enfant et développer prématurément leur esprit critique est une erreur de même sorte que celle qui consisterait à leur faire assimiler trop tôt une nourriture d'adultes ou accomplir des prouesses d'athlètes.

Mais, si l'enfant n'est pas un homme, il est destiné à être un homme. Si la raison chez lui est encore balbutiante, il faut préparer son plein exercice. L'autorité du maître n'a pas sa fin en elle-même, elle doit acheminer l'enfant à faire usage de sa liberté, à prendre les initiatives qui la rendent vivante et féconde. Tel est le grand bienfait des œuvres comme les coopératives scolaires où, sous l'intelligente et discrète direction de leurs maîtres, les enfants font l'apprentissage du gouvernement de soi-même par soi-même. Les maîtres, bien entendu, n'en sont pas absents, mais ils mettent tout leur art à faire croire et à prouver qu'ils ne sont pas indispensables. Et il en est de même de toutes les initiatives par lesquelles instituteurs et professeurs savent intéresser les élèves, sous leur contrôle invisible et présent, à leur propre discipline.

Chez les adultes, les choses se présentent en sens inverse. Théoriquement, les hommes sont des êtres raisonnables. A partir de leur majorité, ils ne dépendent plus que d'eux-mêmes et sont censés pouvoir se conduire librement. La loi présume qu'ils sont capables, non seulement de diriger leurs affaires privées, mais de participer aux affaires de l'État, en élisant, en en contrôlant leurs représentants et en se prononçant sur l'orientation politique de la nation. C'est sur ces principes que reposent les démocraties modernes, où le peuple est jugé capable de se gouverner par lui-même.

Mais, pas plus que l'autorité ne peut être absolue sur l'enfant, l'adulte n'est capable de jouir pleinement et exclusivement de la liberté. Il faudrait pour cela qu'il fût pleinement raisonnable, car, seule, la raison peut éviter les abus de la liberté. Or il s'en faut de beaucoup que tous les hommes soient

raisonnables. Le spectacle de leurs excès, de leur ignorance, de leurs entraînements, de leurs passions, est de ceux sur lesquels insistent complaisamment les adversaires de la démocratie, pour montrer que jamais les hommes ne seront capables de se gouverner eux-mêmes et qu'il leur faut des maîtres, monarques ou dictateurs. La conclusion est excessive, car, chez les peuples de vieille civilisation politique, la démocratie commence à être une réalité. Mais il est clair que ces démocraties n'ont pas renoncé et ne peuvent renoncer à l'autorité, et qu'elles ne peuvent se passer de gouvernement. Il faut toujours en revenir au mot de Jean-Jacques : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. » Or les hommes ne sont pas des dieux, ils ont déjà bien du mal à être hommes.

***

PRÉPARER chez les enfants l'épanouissement de la raison et de la liberté, tout en leur appliquant les disciplines qui leur conviennent, favoriser chez les adultes l'exercice de cette raison et de cette liberté, tout en réagissant s'ils ne s'en montrent pas dignes, telles sont donc les deux démarches complémentaires du gouvernement des enfants et des hommes. Ce ne sont d'ailleurs là que des propositions abstraites. Tout dépend de l'esprit, de l'enthousiasme, de la foi avec lesquels on les applique.

Enfants, adultes sont engagés encore dans l'animalité, d'où il faut faire surgir la raison. Tâche difficile et de longue haleine, mais authentique noblesse de l'homme. Ne faisons pas des enfants des adultes précocement vieillis, mais tâchons qu'ils deviennent des adultes pleins de force inventive et disciplinée. Beaucoup d'hommes restent de grands enfants, et certains même d'assez vilains animaux, mais l'exemple de beaux échantillons d'humanité est la plus efficace des leçons.

Question aussi de volume, de densité. Tous les éducateurs savent qu'on ne peut développer la liberté, l'initiative, la raison dans des classes trop nombreuses, où l'on ne peut agir que par contrainte ou suggestion : le maître ne trouve l'âme de ses élèves que lorsqu'il peut les connaître individuellement. Tout de même la liberté et la démocratie ne sont pas possibles dans des empires immenses, où l'on ne gouverne les hommes que par la discipline mécanique. Les premiers penseurs démocrates l'avaient admirablement compris. Il faut des classes peu nombreuses pour préparer les enfants à être des hommes ; il ne faut pas des États démesurés pour que les adultes puissent être des citoyens et des hommes. Là encore, les choses sont liées.

Voyez maintenant, au train dont vont les choses, quels citoyens et quels hommes nous préparons pour l'avenir...

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

QUERELLE

POUR avoir écrit, au sujet des grandes vacances : « Le régime actuel offre pourtant quelques avantages qu'on oublie de rappeler : il a le mérite d'exister... », me voici sur les bras une légère querelle. Un correspondant sympathique, puisqu'il me fait l'honneur de me lire, commente en ces termes : « Évidemment, et ce serait là une excellente raison pour ne jamais rien changer ou modifier, même aux pires routines. C'est ainsi que mon brave homme de maire, auquel je demande d'aménager un peu plus hygiéniquement les fosses d'aisances de l'école, me répond que « ça a toujours été ainsi ». Elles aussi ont le mérite d'exister. »

Mon honorable contradicteur exagère. Qu'il souhaite l'aménagement des fosses d'aisances selon les règles de l'hygiène, rien de mieux. Et le maire a grand tort d'opposer ce qui est à ce qui devrait être. Car l'on sait, de savoir certain, ce qui devrait être. D'avance, un architecte qualifié peut établir le plan de fosses d'aisances modèles et, d'avance, dire comme elles fonctionneront. Rien de pareil pour les vacances. Que donnerait la réforme ? Quel trouble apporterait-elle dans les habitudes établies ? dans les occupations saisonnières ? Quels avantages et quels inconvénients aurait-elle ? On ne peut que conjecturer. Le régime actuel a le mérite d'exister : on sait ce qu'il vaut, ce qu'il donne à l'application et, quand il s'agit d'une institution humaine, l'argument compte. Nous ne voulions pas dire davantage.

C'est une qualité d'esprit, et difficile à acquérir, que de toujours chercher à se faire entendre. C'en est une aussi, et non moins difficile à acquérir, que de toujours chercher à entendre les autres. Faute de ces qualités, on se querelle : « A chaque opposition, on ne regarde pas si elle est juste ; mais, à tort ou à droit, comment on s'en défera ; au lieu d'y tendre les bras, nous y tendons les griffes. » Ne « confère » pas qui veut.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

" FAIRE LE ZOUAVE ", PRIVILÈGE DE L'ADULTE ?

DANS *Le Temps* du 7 février, un jeune correspondant de Lancelot raconte comment il fut tancé par son professeur pour avoir voulu écrire la langue du XVIIe siècle.

« Monsieur, écrit-il, mon père me tendit, l'autre soir, *Le Temps* et m'invita à vous lire... « Et tâche d'en faire ton profit, » ajouta-t-il. J'obéis avec empressement et, dès le lendemain, je glissai dans un de mes devoirs ces quatre mots : « je vous en convie ». J'espérais ainsi mériter l'approbation de mon professeur, mais, contrairement à mon attente, il me reprocha,

sur le mode ironique, l'emploi de ce « je vous en convie ». Je tentai de me disculper en affirmant que j'avais lu une phrase analogue dans un article de M. Lancelot et que, de surcroît, Corneille avait écrit ce vers assez connu :

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie. »

— Assez, interrompit le maître. Êtes-vous journaliste ?

— Non, monsieur.

— Êtes-vous Corneille ?

— Encore moins.

— Sommes-nous en 1640 ?

— Pas que je sache.

— Alors, mon ami, faites-moi le plaisir de parler et d'écrire comme un modeste écolier du XXe siècle et dites : « je vous en prie ». Quand vous serez majeur, vous aurez le temps de faire le zouave. Et, maintenant, rompez. »

Voilà, certes, qui est parler. Et ce professeur a une conception toute personnelle de l'autorité. Il use de l'ironie comme d'une arme et, se dérobant devant une explication, il a ce mot sans réplique : « Et, maintenant, rompez ! »

Pourtant, il a laissé entrevoir à son disciple la libération prochaine : « Quand vous serez majeur, vous aurez le temps de faire le zouave. » « Heureux temps, a dû se dire le jeune écolier, heureux temps qui me libérera de la contrainte magistrale, et où j'aurai la possibilité d'agir à ma guise ! »

Mais peut-on creuser avec plus de maladresse un fossé entre l'école et la vie ? L'objet propre de l'éducation ne serait-il pas précisément d'apprendre à nos élèves à ne pas « faire le zouave », car la conduite que désigne cette expression pittoresque n'est pas de tout repos.

A l'école, l'enfant s'exerce à vaincre ses impulsions irréfléchies, à soumettre ses actions au contrôle de sa raison, à se déterminer seulement après avoir considéré les mobiles et les répercussions de ses actes. Mais, pour mener à bien cette œuvre d'éducation, il ne faut pas qu'il considère l'école comme un milieu factice où règne une autorité extérieure, despotique, incontrôlée. S'il en était ainsi, l'élève se soumettrait sans doute, pour éviter le pire et par une sorte d'opportunisme, mais nous risquerions de provoquer en lui, à un âge plus avancé, un désastreux déséquilibre moral, faute de lui avoir appris, en temps opportun, « à se servir de sa liberté ».

Non, l'école ne doit pas être un milieu factice ; l'enfant doit se sentir chez lui dans cette maison où il passe de longues heures, durant sa jeunesse. L'école doit être accueillante.

Accueillante *matériellement* d'abord ; de l'air, de la lumière, un mobilier hygiénique et pratique... Accueillante, bien plus encore, *dans la personne de celui ou de celle qui la dirige.*

Cela implique bien des qualités chez l'éducateur :

Des qualités de l'esprit : le savoir, l'intelligence et une vision claire de la tâche à accomplir, la connaissance des enfants ;

Des qualités de l'âme, non moins grandes, qu'un mot pourtant résume : l'amour des enfants.

Qui aime les enfants ne manie pas la lourde ironie qui blesse et détruit la confiance en jetant dans l'âme enfantine la désillusion et la crainte.

Qui aime les enfants accueille les manifestations diverses de leur activité et est touché de l'abandon avec lequel ils se livrent à ceux qui les comprennent.

Qui aime les enfants redresse leurs erreurs avec calme et douceur et guide par l'inflexion de la voix et les nuances du regard.

Qui aime les enfants veut fortement établir, entre eux et soi-même, cette interpénétration des âmes sans laquelle il n'y a ni éducation, ni même instruction possible ;

Ni éducation, car la morale ne s'enseigne pas ; issue de l'âme, elle pénètre les âmes,

Ni instruction, car, s'il est vrai que « tout enseignement est une communication d'esprit à esprit », le seul enseignement fructueux est celui qui se donne dans la communion des esprits et la collaboration des activités.

Qui aime les enfants respecte l'enfance, *dans ses actes,* en traitant ses élèves en personnes morales mineures qu'il faut peu à peu émanciper ; *dans ses paroles,* en s'interdisant toute expression vulgaire et en employant un langage correct et même châtié.

Qui aime les enfants, enfin, s'efforce d'être toujours pour eux un modèle, par la cohérence et l'ordre qu'il met dans son enseignement, comme dans sa conduite.

Alors, l'action d'un tel éducateur sur ses élèves est profonde et durable. Elle s'exerce dans la confiance mutuelle, pour le plus grand profit intellectuel et moral des enfants qui, ni à l'école, ni dans la vie (on peut du moins l'espérer), n'auront la tentation trop vive de « faire le zouave ».

E. MAUGUIN,
I. E. P., Épinal (Vosges).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LES DÉFINITIONS ET L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

DANS un article récent, M. Léger, I. E. P., signale, à propos de l'adjectif, le danger des définitions dans l'enseignement grammatical et rappelle ces lignes de la circulaire ministérielle du 28 septembre 1911 relative à la nouvelle nomenclature grammaticale.

« De parti pris, la Commission n'a pas donné de définitions. Presque toutes celles que les grammairiens ont proposées sont ou inexactes ou trop difficiles pour les petites classes, c'est-à-dire plus nuisibles qu'utiles à un enseignement rationnel. »

Ce qui est vrai pour l'adjectif l'est pour le nom, le prénom, le verbe et l'on peut dire : pour tout l'enseignement grammatical.

Je relève dans un de nos Manuels très en vogue la définition suivante :

« Le nom commun désigne plusieurs personnes, plusieurs animaux, plusieurs choses de la même espèce. Ex. : *fille, chien, sac.* »

Certes, il n'est pas faux de faire remarquer au passage que tel nom sert à désigner *la* fillette, *le* chien, *le* sac, — (et j'insiste sur la présence de l'article dans l'appellation d'un nom) — c'est-à-dire une personne, un animal, une chose. Mais qui ce soit une constatation et non pas une définition que chaque élève doit apprendre et réciter mot à mot.

Songeons à l'embarras qu'éprouveraient des élèves réfléchis devant des phrases comme celles-ci.

Dans le lointain, la mer est grise.
Les ténèbres envahissent la cour.
Le silence couvre la campagne.
Et le chat paisible retrouve le sommeil.
La mortalité sévit sur le bétail.

Le lointain ? Les ténèbres ? Le silence ? Le sommeil ? La mortalité ? Le bétail ? Désignent quoi ? Noms de quoi ? Noms de choses ?

Et que ferions-nous encore de la définition pour expliquer ces noms :

Le *bleu* du ciel azure l'eau.
Le *drôle* eut lapé le tout, etc.

***

En somme, que nous demande-t-on dans l'enseignement grammatical ? Donner, aux enfants, conscience — exacte et précise — de notions qu'ils utilisent tous dans le langage ; appeler leur attention sur les faits à étudier, opposer ces faits à d'autres, les comparer.

Une leçon de grammaire ? C'est un exercice d'observation. Mais au lieu de manipuler, de disséquer un objet, nous observons, nous disséquons, nous analysons un texte. Que ces exercices d'observation soient nombreux, afin que les enfants arrivent par une véritable intuition à saisir la physionomie et la fonction, — deux choses inséparables, — de tous les mots.

Et quand, au cours élémentaire, devant un texte semblable : « On invita le pauvre à prendre place à la table », nous aurons des réactions spontanées et joyeuses comme celle-ci :

— Oh ! madame, un adjectif qualificatif qui est un nom complément direct !

Ou bien quand, — dans un exercice où il faut donner à un verbe : 1° *Un complément direct et un complément indirect ;* 2° *Deux compléments indirects,* — nous trouverons des exemples comme ceux-ci :

1° Je regarde par *la fenêtre* (compl. ind.) *les enfants s'amuser* (compl. dir.).

Jacqueline a traversé *la rivière* (compl. dir.) sans *se mouiller les pieds* (compl. ind.).

2° Un chat se bat avec *un chien* (compl. ind.) pour *avoir un os* (comp. ind.).

Nous nous sentirons, je crois, dans la bonne voie, et nous pourrons donner l'enseignement grammatical sans définitions, comme sans aucune leçon étudiée mot à mot dans un livre.

L. VÉREL.

Autour du timbre antituberculeux

UN CONCOURS ORIGINAL

C'EST celui qui a eu lieu dans une circonscription du département et qui fut ouvert entre les élèves des écoles de cette circonscription. Disons tout de suite que, grâce à l'initiative du Comité local et de M. Bourliaguet, inspecteur primaire, il a connu un vif et légitime succès.

Concours aux règles d'ailleurs très simples : Avec des timbres antituberculeux, convenablement découpés et habilement disposés, à la manière d'un puzzle, reconstituer un dessin, la plus grande liberté étant laissée dans le choix et l'interprétation des sujets (animaux, maisons, paysages, scènes mimées, etc.).

Plus de 1 200 dessins furent adressés au jury composé de peintres, de professeurs, d'instituteurs, lequel jury fut, paraît-il, fort embarrassé pour dresser la liste des lauréats, tant il était difficile de faire un choix parmi les chefs-d'œuvre de nos écoliers.

Les dessins primés eurent l'honneur d'une petite exposition, très goûtée du public qui apprécia, une fois de plus, avec le talent de nos petits élèves, le dévouement des maîtres, généreusement unis dans un but humanitaire.

G. LOUBES,
Instituteur (Ariège).

AVEC LE SOURIRE

LA RÉCITATION

L'ÉCOLE est une vieille dame, mais elle suit la mode, et la mode change, tout le monde le sait.

En matière de textes à apprendre par cœur, la mode a changé plusieurs fois au cours du bon demi-siècle sur lequel portent mes souvenirs.

Dernièrement, dans la classe que je visitais, les élèves m'ont récité une poésie — qu'on dit ! — tirée des *Buccins en terre de pipe* (1), l'ouvrage destiné à transmettre à nos arrière-neveux, et à rendre proprement immortel, le nom d'Albéric-Olympe Cacahuète :

Le soleil répand l'or jaune de ses rayons
Sur les blés mûrissants :
Rayons d'or jaune ; jaune des moissons,
Mères du pain nourrissant !
La terre, comme une princesse,
Se revêt d'or et de lumière.
Mêlons nos chants à l'allégresse
De la bonne saison nourricière.
La farira, la faridondaine, chantons,
Chantons, la faridondon,
L'or du soleil et des moissons.

Je me fais vieux, c'est certain. Je consens à admettre, si l'on y tient, que les ans ont presque tari en moi les sources de l'enthousiasme et qu'ils ont diminué, au point de l'éteindre, mon goût pour les nouveautés ; mais j'aime mieux *la Cigale et la Fourmi* du bon La Fontaine.

L. REYMOND-CAIRE.

PREMIERS BEAUX JOURS

NOS jeunes sportifs profitent des premiers rayons de soleil printanier pour se livrer à leur sport favori. Cyclistes, coureurs à pied, joueurs de football et de basket-ball s'entraînent ferme et jouent avec une ardeur qu'il est souvent nécessaire de freiner quelque peu, pour leur éviter les excès de fatigue et le surmenage qui ne manqueraient pas de nuire gravement à leurs études et à leur santé.

Mais cette tâche, n'est pas facile car nos conseils de modération ne sont en effet, pas toujours suivis lorsque, sur le terrain, les enfants sont livrés à eux-mêmes en compagnie de camarades souvent plus aguerris et dont ils veulent à tout prix égaler les performances.

Il existe cependant un moyen que tous vos élèves vous seront reconnaissants de leur enseigner et qu'ils ne manqueront pas de mettre en pratique : c'est celui qui consiste à emporter sur le terrain de jeu ou de sports quelques morceaux de sucre ou des confitures que l'on mange à la mi-temps d'un match, ou pendant une pause, en les accompagnant, si c'est possible, d'une boisson chaude et sucrée. Grand réparateur de l'énergie musculaire, le sucre leur permettra des efforts plus pénibles et plus prolongés sans fatigue excessive.

(1) *Les Buccins en terre de pipe* ne se trouvent pas en librairie.

**

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Esprit dans lequel doit être donné l'enseignement géographique, par TURLIER, secrétaire du « Comité pédagogique » (*Bulletin de Seine-et-Oise*).

LE but qu'on se propose n'est pas de faire retenir aux enfants un nombre imposant de noms de villes, de rivières, de caps ou d'îles, mais de décrire et d'expliquer rationnellement. La mémoire a un rôle à jouer, car la nomenclature, même réduite à un minimum, doit être parfaitement possédée. Quant à la part à faire à la géologie, à la météorologie, à la botanique, elle devra être modeste : de simples notions suffisent. La géographie physique doit conduire à la géographie économique et humaine. Elle doit être enseignée en vue d'expliquer la vie des hommes. Il s'agit de montrer les rapports, les enchaînements qui se sont formés entre les faits de l'ordre physique et ceux de l'ordre économique et humain.

Quelle méthode emploiera-t-on ? Apprendre à voir et à voir exactement, à observer, comparer, puis généraliser, telles sont les opérations successives que l'enfant sera amené à faire sous la direction du maître. Cela marque tout de suite la place importante que la géographie locale doit recevoir, celle qui doit être faite à l'enseignement en plein air. Dans les classes-promenades, l'élève sera mis en face des choses, et les comprendra mieux, les termes géographiques auront alors un sens ; sa mémoire se meublera de souvenirs précis qui pourront être rappelés dans les leçons faites en classe. Des observations analogues seront faites sur des photographies, des images, des cartes postales, des affiches, des projections fixes ou animées, des cartes à grande échelle, des plans en relief. On attachera une importance particulière à la lecture des cartes murales et à celle des manuels.

Le Comité pédagogique recommande l'étude, au cours des prochaines conférences, des questions suivantes relatives aux cartes et croquis : Quels dangers faut-il éviter ? Quels avantages, quels inconvénients présentent les croquis ? Comment s'assurer le bénéfice des premiers et éviter les dangers des seconds ?

Un adjuvant de l'enseignement antialcoolique : la section cadette, par G. CHOUBANT, directrice E. P. S. (*La Jeunesse*).

L'ENSEIGNEMENT antialcoolique donne les connaissances, éclaire l'intelligence ; mais il ne suffit pas, dans beaucoup de cas, à déterminer les actes conformes à la sagesse. Il faut compter avec l'atavisme, les habitudes familiales, les mœurs commerciales, les coutumes, les suggestions de l'alcool lui-même, dont la propagande est menée avec tant d'astuce. Entraîner la volonté, créer une autre mentalité, d'autres habitudes, d'autres plaisirs, c'est ce qu'essaie la *Section cadette*. Cette association groupe les élèves qui prennent l'engagement de s'abstenir de boissons distillées (abstinents), l'usage des boissons fermentées (tempérants) ; en outre, elle prévoit généralement le versement d'une cotisation.

Par son engagement, l'enfant prend partie dans la lutte antialcoolique. Il considère comme un précieux encouragement la présence de son maître dans la même association.

Il arrive qu'un enfant, appartenant à une famille sobre, croie que la question de l'alcoolisme ne le concerne pas. Ses parents voient même une humiliation à le laisser inscrire à la Section. Il appartient au maître de dissiper ces préventions. A l'occasion, il expliquera à l'élève que toute bonne réforme est due à l'action collective des gens de bien qui n'ont pas le droit de se désintéresser des autres. Il le sollicitera d'accomplir à l'égard de ses camarades son devoir de solidarité. Il lui dira : Admettons que la section soit pour les plus malheureux, les plus déshérités des enfants une sorte de préventorium. Il y faut des médecins, des infirmières et de ces âmes bien nées qui, par leur seule présence, apportent le réconfort, la joie, la tendance, l'amitié.

Les privilégiés viendront témoigner de *la vie heureuse qu'on trouve dans un milieu sobre ;* ils apporteront aux autres l'aide de leur force, de leur aisance. La caisse des cotisations et dons volontaires servira par suite l'œuvre de propagande et de solidarité.

Assistons les déficients mentaux, par les Drs RAYNIER et MARTIMOR (*Bulletin de la Société Binet*).

LONGTEMPS ils ont été considérés comme des déchets sociaux dont on ne pouvait espérer ni amélioration ni utilisation. Une appréciation aussi pessimiste n'est vraie que pour un très petit nombre d'entre eux : *les idiots inéducables.* Pour les autres, la poursuite des efforts thérapeutiques et pédagogiques déjà tentés reste des plus désirable.

La classification des enfants anormaux peut se réduire à deux groupes : 1° les anomalies de l'intelligence, arriération ou déficiences mentales : idiotie, imbécillité, débilité mentale ; 2° les anomalies du caractère : instabilité, émotivité, asthénie, paresse, impulsivité, perversité. Entre ces deux groupes, il n'existe pas de cloisons étanches : souvent ils se compénètrent.

A l'encontre des anomalies mentales infantiles, on dispose de possibilités prophylactiques et thérapeutiques. D'autre part, le traitement éducatif occupe dans l'assistance aux anormaux une place de premier plan : formation intellectuelle par des procédés pédagogiques spéciaux ; formation affective ; formation professionnelle.

Ces conceptions auxquelles se rallient la plupart de ceux qui s'intéressent à l'enfance anormale sont en partie réalisées et des résultats intéressants sont déjà obtenus. Mais seules les grandes villes sont pourvues de dispensaires, de classes de perfectionnement, d'internats pour le dépistage ou le traitement des anormaux ; de vastes régions de France sont privées de moyens d'hospitalisation appropriés aux déficients. Les classes et écoles d'arriérés sont en fait pour les grands centres et ne reçoivent pour la plupart que des externes : *les ruraux en sont exclus*, en dépit de l'intérêt qu'ils présentent. Résultat de cette organisation insuffisante : sur 46 000 anormaux dont 35 000 éducables, quelques milliers seulement reçoivent l'assistance et l'éducation spécialisées qui leur conviennent. Les autres risquent davantage de rester incapables de gagner leur vie ; ils continuent de grever les budgets d'assistance, à moins que, passifs ou pervers, ils n'aillent grossir ce qu'on a appelé « l'armée du crime ».

L'avenir de nos filles, par Mme J.-P. CROUZET-BEN-ABEN (*Revue universitaire*).

EN ces dernières années, le problème a singulièrement changé de caractère. Il ne s'agit plus aujourd'hui de forcer les portes que des préjugés séculaires maintenaient fermées : les portes sont ouvertes et la question angoissante est de découvrir celles où la foule des postulants et des postulantes ne décourage pas les jeunes espérances.

Certes, les jeunes filles sont plus vaillantes que jamais. Elles se donnent à leur tâche avec beaucoup plus d'ardeur que les jeunes gens ; elles se lancent dans la lutte pour l'existence avec un entrain digne d'admiration.

Mais le point délicat est de trouver du travail. Il y a maintenant un surpeuplement de carrières qui rend sinon inutile ce beau courage, du moins ce choix difficultueux. « Moins bien conseillées que les garçons, guidées dans le choix d'une carrière plus par leur propre intuition que par l'aide et l'encouragement de leur entourage, elles n'ont point d'autres armes d'attaque que leur volonté qui est grande, et une sorte d'ingéniosité dans l'ambition qui leur fait ignorer l'obstacle. C'est avec ce mince appareil offensif qu'elles vont à l'assaut des « temps difficiles ».

Les femmes ont rencontré de remarquables succès dans les emplois de chirurgien-dentiste ou de pharmacienne, dans les laboratoires, dans les bibliothèques, dans les archives, dans les musées. Les carrières artistiques, la sténo-dactylographie sont de plus en plus encombrées.

Mais il faut bien convenir que les temps deviennent de plus en plus défavorables aux carrières féminines et, bientôt peut-être, nous faudra-t-il orienter nos filles vers le foyer, carrière à ne pas négliger.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'Inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Pourront être* **titularisés** *avec effet du 1er janvier 1935 les élèves-maîtres et élèves-maîtresses qui possèdent la 1re partie du C. A. au professorat des E. N. et qui, sortis de l'E. N. au plus tard en juillet 1933, ont obtenu le C. A. P. en 1934* (C., 5 mars 1935).

➔ *Le 27 fév. 1935, le Conseil d'Etat a rendu son arrêt sur une affaire de* **réprimande** *au sujet de laquelle une indemnité de 10 000 francs était réclamée* (Voir notre Étude documentaire).

➔ *L'Administration peut refuser à un fonctionnaire* **amnistié** *de par la loi du 13 juil. 1933* **la promotion de classe à l'ancienneté** *dont il a été privé par l'effet de la peine disciplinaire prononcée contre lui à raison de faits antérieurs au 20 juin 1933* (Retard dans l'avancement) (C. d'Ét., 7 déc. 1934).

➔ *Le registre des* **mandats** *du dernier exercice clos, déposé dans les archives de la commune, rentre dans la catégorie des pièces qui doivent, aux termes de l'art. 37 de la L. du 7 messidor an II,* **être communiquées** *à ceux qui en font la* **demande** (C. d'Ét., 21 nov. 1934).

➔ *Les Directeurs et Directrices d'E. N. ont été invités à rechercher les* **anciens élèves** *de leur établissement qui se trouveraient en situation irrégulière en ce qui concerne la réalisation de leur* **engagement décennal** (C., 9 fév. 1935).

➔ *Le C. A. au professorat commercial dans les* **écoles pratiques** *est maintenant dénommé C. A. au professorat commercial dans* **les écoles pratiques et dans les E. P. S.** (filles et garçons).

➔ *La L. du 27 fév. 1935 relative au recrutement des* **militaires** *servant par* **contrats** *a été publiée dans le* J. O. *du 1er mars 1935. La résiliation du contrat peut être accordée après la durée légale du service, augmentée de six mois* (Art. 1er).

➔ *Candidats et candidates* **licenciés** *à* **un poste d'enseignement** *au 31 déc. 1934 : philosophie : 93, 148 (3, 4) ; — histoire : 129, 241 (9, 3) ; — sciences : 249, 355 (9, 0) ; — lettres classiques : 75, 98 (70, 21) ; — langues vivantes : 184, 250 (14, 14). (Le 1er chiffre est celui des candidats, le second celui des candidates. Les chiffres entre parenthèses indiquent les candidats et candidates ayant obtenu satisfaction.)*

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN AVRIL

➔ Adresser votre demande de cartes à demi-tarif pour les vacances de Pâques ;

➔ Si vous changez de poste, n'oubliez pas ces opérations : désinfection, récolement, situation de la caisse de la bibliothèque, envoi du procès-verbal d'installation.

➔ Demandez à l'I. E. P. ou à l'I. D. l'admission ou le maintien à l'école des enfants ayant atteint l'âge réglementaire.

➔ Exigez des nouveaux élèves les pièces réglementaires pour leur admission à l'école et procédez à leur inscription sur les registres et la liste annuelle.

➔ Pensez à ces questions : demande d'ouverture d'un internat pour le 1er octobre, école de demi-temps, époque des grandes vacances, demande de détachement pour suivre les cours agricoles ; création d'emploi à l'école ; inscription des candidats pour le C. E. P. E. et divers autres examens (*Se reporter au tableau général*).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

DÉDOMMAGEMENT PÉCUNIAIRE

La plupart du temps, le fonctionnaire qui est persuadé que la mesure disciplinaire prise à son égard est injuste se borne à en demander l'annulation, se contentant d'une satisfaction morale ; certains agents de l'État vont plus loin et font développer cette thèse, par leurs représentants, devant l'autorité compétente : « L'un de nos collègues a été frappé à tort ; le chef qui a sévi contre lui a commis une faute professionnelle ; c'est lui qui, à notre avis, doit être l'objet d'une sanction. »

D'autres disent : « Un préjudice matériel m'a été causé par une mesure administrative ; comme je dispose devant le Conseil d'État d'une voie de recours, je vais en user pour faire condamner l'administration qui se refuse à me payer mon dû. »

Mais une affaire disciplinaire peut-elle être portée devant la haute juridiction administrative sur le terrain moral et donner lieu à un dédommagement pécuniaire ? L'arrêt du Conseil d'État du 27 février 1935 (af. Bec) renferme implicitement la réponse à cette question.

Un instituteur adjoint s'est vu : 1° frapper de la peine de réprimande ; 2° attribuer une nouvelle classe dans l'école (la 9e au lieu de la 4e). Pour lui, ces deux mesures ne sont pas justifiées ; il les discute pied à pied, et il déclare qu'un préjudice lui a été causé, soit parce qu'il s'est trouvé déconsidéré auprès de ses collègues, de ses élèves et des parents de ceux-ci, soit parce que la peine est de nature à nuire à sa carrière ; que, d'autre part, il subit un autre préjudice du fait de son affectation à la 9e classe de l'école. Comme on le voit, on se trouve en présence d'une requête très étudiée, qui aboutit à une demande d'indemnité de 10 000 fr. pour réprimande « irrégulièrement infligée », d'après le requérant.

Le Conseil d'État n'a pas eu à statuer sur la réintégration de l'instituteur adjoint dans la 4e classe de l'école, cette mesure ayant été effectuée avant son arrêt, mais il s'est prononcé sur l'indemnité de 10 000 fr. Il s'est bien gardé de dire : « Considérant qu'il n'appartient pas au Conseil d'État d'examiner les conséquences de mesures administratives qui peuvent être annulées... » ; il a rejeté la demande uniquement parce que, selon lui, la décision infligeant la réprimande avait été prise régulièrement et qu'elle était justifiée. On saisit la nuance.

Voici, du reste, son arrêt :

Arguments du requérant. — Ce faire, attendu que les faits reprochés au requérant et qui ont motivé la peine prononcée contre lui étaient antérieurs au 12 nov.

1931 et se trouvaient ainsi couverts par l'amnistie édictée par la loi du 26 déc. 1931 ; que, d'autre part, le dossier du requérant ne lui a pas été intégralement communiqué avant la décision attaquée ; qu'enfin la mesure prise à l'égard du requérant est entièrement injustifiée, aucun des faits invoqués contre lui n'étant de nature à constituer une faute professionnelle et à motiver une peine disciplinaire ;

Vu, enregistrée comme ci-dessus le 23 mai 1933, sous le n° 34 800, la requête présentée pour le sieur Bec, ladite requête tendant à ce qu'il plaise au conseil annuler une décision implicite de rejet résultant du silence gardé pendant plus de quatre mois par le ministre de l'E. N. sur une demande dudit sieur Bec tendant à obtenir une indemnité de 10 000 fr. à raison de la réprimande à lui irrégulièrement infligée et sa réintégration dans la quatrième classe de l'école de Gentilly ;

Ce faisant, attendu que la réprimande infligée au requérant est illégale et injustifiée pour les raisons indiquées dans la requête susvisée tendant à l'annulation de la décision prononçant cette réprimande ; que le requérant a droit à réparation du préjudice qui lui a été causé, soit parce qu'il s'est trouvé déconsidéré auprès de ses collègues, de ses élèves et des parents de ceux-ci, soit parce que la peine prononcée contre lui est de nature à nuire à sa carrière ; que, d'autre part, son affectation à la neuvième classe de l'école lui a causé un préjudice moral et a été dommageable à sa santé ; Allouer au requérant l'indemnité demandée ;

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'aux termes de l'article 9 de la loi du 26 déc. 1931 amnistie pleine et entière est accordée pour tous les faits commis antérieurement au 12 nov. 1931 et ayant donné lieu ou pouvant donner lieu contre les fonctionnaires à des peines disciplinaires ; qu'il résulte de l'instruction que la mesure prise à l'égard du sieur Bec a été motivée par un ensemble de faits qui ont été commis soit avant le 12 nov. 1931, soit postérieurement à cette date ; que, dans ces conditions, le requérant n'est pas fondé à soutenir que l'amnistie édictée par la disposition de loi précitée lui était applicable ;

Considérant, d'autre part, que, si le sieur Bec soutient que plusieurs pièces ne figuraient pas dans le dossier qui lui a été communiqué, il résulte de l'instruction, d'une part, que l'existence de certaines de ces pièces n'est pas établie, d'autre part, que les autres avaient été portées à la connaissance du requérant antérieurement à la communication qui lui a été donnée de son dossier ;

Considérant enfin qu'il ne résulte pas de l'instruction que la mesure prise à l'égard du sieur Bec ait été motivée par d'autres raisons que celles qui ont été invoquées par l'administration et qui étaient de nature à permettre à l'administration ladite mesure ;

Sur les conclusions à fin d'indemnité : Considérant que la décision infligeant la peine de réprimande au sieur Bec a été prise régulièrement et qu'elle était justifiée par les faits reprochés à l'intéressé ; que, dès lors, celui-ci n'est pas fondé à demander une indemnité à raison de ladite décision ;

Sur les conclusions tendant à la réintégration du requérant dans la 4e classe de l'école de Gentilly : Considérant que cette réintégration a été effectuée et qu'ainsi les conclusions du requérant sont devenues sans objet ;

Décide : Art. Ier. — La requête n° 28 274 est rejetée. — Art. 2. Il n'y a lieu de statuer sur les conclusions du sieur Bec tendant à sa réintégration dans la 4e classe de l'école de Gentilly. — Art. 3. Le surplus des conclusions de la requête n° 34 800 est rejeté. — Art. 4. Les dépens sont mis à la charge du sieur Bec.

***

Il est possible que le cas précédent ne soit pas isolé et que des instituteurs frappés disciplinairement inscrivent dans une requête portée devant le Conseil d'État : 1° retrait de la décision ; 2° indemnité pour préjudice causé par cette décision. On peut se rendre compte, par l'arrêt du 27 fév. 1935, que la principale difficulté sera toujours celle-ci : prouver que la mesure disciplinaire était injustifiée. Le nœud de la question est là ; nous tenons à le souligner.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Prélèvement et retenue.** — Le prélèvement de 10 p. 100 institué par l'art. 9 du D. du 4 avril 1934, portant réforme du régime des pensions civiles et militaires de la loi du 14 avril 1924, est exercé sur le montant brut de la pension, c'est-à-dire dans le cas de l'espèce sur la somme de 8 000 fr. Par contre, les retenues du cinquième effectuées à divers titres sur les arrérages des pensions fondées sur la durée des services devront être calculées sur le montant de la pension, déduction faite du prélèvement de 10 p. 100, à savoir dans le cas particulier sur la somme de 8 000 fr. (pension) — 800 fr. = 7 200 fr. (J. O., *27 fév. 1935*).

✱ **Revision des pensions.** — Les pensionnés qui n'ont pas fait valoir en temps utile leurs droits aux indemnités pour charges de famille aux pensions temporaires ou à la majoration pour enfants élevés jusqu'à l'âge de seize ans seront fondés à demander l'attribution de ces suppléments à compter du 7 avril 1934, lors de la revision de leur pension.

✱ **Combattants.** — L'art. 105 de la L. du 31 mars 1932 ne permet pas aux fonctionnaires anciens combattants de prolonger leur activité de service au delà de la limite d'âge (*C. d'Ét., 28 nov. 1934*).

✱ **Cumul.** — Si l'art. 59 de la L. du 14 avril 1924 spécifie que les indemnités afférentes au traitement ayant un caractère temporaire ne sont pas sujettes à réduction, il ne peut en être ainsi des émoluments attachés à un emploi, perçus par un intérimaire dans les mêmes conditions que s'il avait été titulaire de cet emploi (*C. d'Ét., 19 oct. 1934*).

✱ **Versements rétroactifs et assurances sociales.** — Les versements effectués rétroactivement en application de l'article 10 de la loi du 14 avril 1924 doivent être diminués de la somme versée par l'intéressé lui-même pour la part « Assurance-vieillesse » (J. O., 1er *mars 1935*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

✱ **Dame professeur agrégée dont le mari est agent en fonctions dans la Seine. Peut-elle revendiquer comme un droit le bénéfice du rapprochement des conjoints sans être inscrite sur la liste d'aptitude ? Le Conseil d'État répond : « Non. »** (*1er mars 1935, af. Poujade.*)

Considérant que les dispositions de la loi du 30 déc. 1921, réservant un quart des emplois vacants au cours de l'année dans un département aux femmes fonctionnaires mariées à des fonctionnaires de ce département et résidant dans un autre département ne font pas échec à l'application des textes réglementaires soumettant les affectations à certaines conditions d'aptitude ;

Considérant que, d'après le D. du 10 avril 1925, l'affectation à un lycée des départements de la Seine et de la S.-et-O. des prof. de lyc. de j. f. provenant d'autres départements ne peut être prononcée que si ces prof. ont, d'une part, une ancienneté de six ans dans les fonctions de prof. de lyc. et, d'autre part, figurant sur une liste d'aptitude arrêtée par le ministre ; que le requérant ne saurait prétendre que lesdites dispositions soient contraires à la législation sur l'avancement des prof. dont il s'agit et n'auraient pu, dès lors, être légalement opposées aux demandes de la dame Poujade ; qu'elles concernent, en effet, non l'avancement, mais la simple affectation de ces prof. ; que, d'ailleurs, si la nomination des prof. de lyc. de j. f. de départements autres que ceux de la Seine et de S.-et-O. dans un lyc. de ces deux départements constitue, aux termes de la législation en vigueur, un avancement, la loi du 30 déc. 1921 ne lui serait pas applicable ;

Considérant qu'il est constant qu'en admettant même que la dame Poujade eût, aux dates des décisions attaquées, l'ancienneté de six ans exigée par le D. du 10 avril 1925, en tout cas, elle ne figurait pas, à ces dates, sur la liste d'aptitude prévue par ce D. ; que, par suite, en prenant lesdites décisions, le ministre de

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (3e canton d'Alger, centre de Guyotville, 1934). — **Scène algérienne.** — Ceux qui paraissent travailler dans ce groupe, ce sont les enfants. A la tête de caravanes d'ânes bas sur pattes, mais jolis de ligne, l'air à la fois mutin et bonne bête, ils transportent, en des couffins, de la terre, des légumes, du bois, des poteries. On tire l'animal par la queue, par les oreilles, à coups de trique sur le cou ; on le précipite dans le fossé à la moindre auto ; on l'y pousse à pleines mains sur la croupe ; il obéit, il a l'habitude. Parfois, un peu nerveux, il se couche sur le flanc sans souci de sa charge. C'est alors un drame : bras en l'air, on l'adjure à grands cris, puis on le remet sur ses pattes et on repart en gesticulant.

Questions. — 1. (2 points.) *Expliquez : « assez bas sur pattes » ; — « jolis de ligne » ; — « air à la fois* mutin *et* bonne bête » ; — « *on* l'adjure *à grands cris* ».

2. (1 point 1/2.) *Cette scène vous plaît-elle ? Quelles réflexions vous suggère-t-elle ?*

3. (1 point 1/2.) *Donnez la 2e personne du pluriel du passé simple de l'indicatif du verbe « remettre ». Comment est formé ce verbe ? Voyez-vous, dans la dictée, un autre verbe formé de la même manière ? Donnez trois verbes de formation semblable.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Assez bas sur pattes :* les ânes étaient de petite taille et leurs jambes étaient courtes, néanmoins leurs formes restaient assez élégantes (*jolis de ligne*) ; — leur air était à la fois vif, éveillé (*mutin*), mais sans aucune méchanceté (*bonne bête*) ; — *on l'adjure :* on le commande avec des éclats de voix.

2. Cette scène est amusante par son animation ; elle montre bien la résignation de l'âne qui pourtant n'exclut pas toujours la malice.

3. Vous remîtes. Ce verbe est formé avec le radical *mettre* et le préfixe *re* qui signifie de nouveau : repartir, relire, refaire, reprendre.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous êtes allé en promenade un jeudi avec un de vos camarades et vous avez trouvé un nid. Décrivez-le. Votre ami veut s'en emparer ; que faites-vous ? — Dites pourquoi.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Au printemps dernier, alors que je me promenais dans le bois avec mon camarade Pierre, notre attention fut attirée par le manège d'un pinson qui allait et venait sans cesse autour d'un buisson touffu.

Nous nous approchâmes avec précautions et nous découvrîmes un nid solidement encastré dans la fourche d'un prunellier. Il était fait de brins d'herbe et tapissé, à l'intérieur, de duvet et de mousse. Cinq oiselets piaulaient avec force dans le berceau moelleux.

Pierre ne dissimulait pas sa joie. « Nous allons rapporter les petits pinsons à la maison et nous les élèverons », me dit-il.

— Ne sais-tu pas combien les oiseaux sont utiles ? lui répondis-je. Que diraient tes parents si quelque malandrin te dérobait à leur affection ? Regarde les pauvres parents pinsons qui volettent éperdument autour de nous. Ne devines-tu pas leur peine ? N'entends-tu pas leurs cris de désespoir ?

— Oh ! tu as raison, me dit Pierre, j'allais commettre une mauvaise action.

Et nous continuâmes notre promenade, plus joyeux que si nous avions pris le nid.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Vézelise, Meurthe-et-Moselle, 1933). — 1. *Une personne qui fait à pied 5 kilomètres à l'heure doit se rendre à une station située à 3 km. 500 de chez elle, pour prendre un train partant à 9 h. 27. Si elle veut s'arrêter 5 minutes en chemin et arriver 10 minutes avant le départ du train, à quelle heure doit-elle quitter son domicile ?*

➔ SOLUTION. — Le trajet demande autant d'heures que 3 km. 500 contiennent de fois 5 km.

3,5 : 5 = 0 h. 42.

Pour avoir l'heure cherchée, il suffit donc de retrancher de l'heure du départ du train les 10 minutes d'avance, les 5 minutes d'arrêt et les 42 minutes de marche :

9 h. 27 — (0 h. 10 + 0 h. 5 + 0 h. 42) = 8 h. 30.

***

2. *On achète pour 225 f. un fût de vin de 45 litres, qu'on met dans des bouteilles de 3/4 de litre. Il y a 1 litre et demi de fond de tonneau inutilisable. Si la mise en bouteilles (verre, bouchon, cire) a coûté 32 f. 50 par 50 bouteilles, à combien revient la bouteille de ce vin ? Et qu'a-t-on gagné au total à faire cet achat et ce travail, si la bouteille du même vin se vend 8 f. dans le commerce ?*

➔ SOLUTION. — Il y a eu 45 l. — 1 l. 5 = 43 l. 5 de vin utilisable. Cela fait autant de bouteilles que 43 l. 5 contiennent de fois 3/4 de litre ou 0 l. 75 :

43,5 : 0,75 = 58 b.

Quels sont les frais de mise en bouteilles ? 32 f. 50 pour 50 bouteilles, cela fait 65 f. pour 100 bouteilles, dont 0 f. 65 par bouteille, soit en tout :

0 f. 65 × 58 = 37 f. 70.

Ajoutons ces frais au prix du vin pour avoir le prix de revient total des 58 bouteilles :

225 f. + 37 f. 70 = 262 f. 70.

Chaque bouteille revient donc à :

262 f. 70 : 58 = 4 f. 53 par excès.

Dans le commerce, les 58 bouteilles coûteraient ; 8 f. × 58 = 464 f., soit :

464 f. — 262 f. 70 = 201 f. 30.

de plus qu'on ne les a payées : tel est le gain réalisé.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Qu'est-ce que le Blocus continental ? Quelles furent ses conséquences ?*

2. *Citez une guerre du second Empire. Contre qui eut-elle lieu ?*

3. *Tracez la côte de l'Atlantique. Indiquez les principaux ports.*

➔ RÉPONSES. — 1. Le Blocus continental, décrété en 1806 par Napoléon Ier contre l'Angleterre afin, si possible, de l'affamer et de la ruiner était l'interdiction absolue aux États de l'Europe de faire du commerce avec la Grande-Bretagne. L'Angleterre connut alors de grandes difficultés (industrie ruinée, hausse du blé), la France fut privée de denrées coloniales (découverte du sucre de betterave, perfectionnement des machines à tisser, Ph. de Girard). Les conséquences les plus graves

BAUDRILLARD ET KUHN . LISONS ! Cours élémentaire (1e degré)..... 7.50

du Blocus furent les guerres qu'il provoqua contre ceux qui refusaient de l'appliquer rigoureusement (Portugal, *Espagne*, Hollande, difficultés avec le pape), ces luttes, celles d'Espagne surtout, suivie d'une guerre avec l'Autriche (Wagram), allaient beaucoup affaiblir l'Empire (V. Manuel, *Histoire de France*, BERNARD et REDON, p. 165, Nathan, édit.).

2. La guerre d'Italie (1859) que Napoléon III fit contre l'Autriche et qui donna la Lombardie au Piémont alors que la France annexait la Savoie et Nice.

3. (V. Atlas.) Indiquer les ports de Brest, Lorient, Saint-Nazaire, Nantes, La Rochelle, Rochefort, Bordeaux et Bayonne (et bien dessiner les estuaires de la Loire et de la Garonne et le cours inférieur des deux fleuves).

IV *bis*. **SCIENCES** (Maîche, Doubs, 1934). — 1. *Décrivez brièvement une jeune tige. Rôle de la tige, comment on peut le montrer. Comment on reconnaît l'âge d'un arbre à la section de son tronc.* — 2. *Qu'est-ce que le bouturage, et quelle en est l'utilité ? Qu'est-ce que la greffe, et pourquoi la pratique-t-on ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. La tige est l'organe qui, dans l'air, porte des feuilles et, dans la terre, produit une ou plusieurs racines. Elle est allongée et arrondie, généralement dressée et rameuse, verte et tendre tant qu'elle est jeune. L'écorce n'est bien distincte que dans les tiges déjà âgées.

C'est dans la tige que cheminent l'eau et les sels dissous (sève brute) puisés dans le sol par les racines, ainsi que les substances organiques dissoutes (sève élaborée) fabriquées dans les feuilles : tel est son rôle. En coupant en travers un sarment de vigne au début du printemps, on le voit « pleurer », ce qui montre l'ascension de la sève brute. Pour montrer la descente de la sève élaborée, on détache en juin un anneau d'écorce d'un sarment : la sève descendante s'y trouve arrêtée et donne naissance à un bourrelet en haut de l'anneau.

Sur une coupe transversale faite à la base du tronc d'un arbre, on voit, dans le bois, des couches concentriques dont le nombre donne l'âge de l'arbre, car il s'en forme une par an. Ce qui les rend assez distinctes, c'est que le bois formé au printemps — quand la sève est abondante — est plus poreux que celui de l'arrière-saison.

2. Une bouture est un rameau détaché qui, planté en terre, produit des racines et des feuilles, et devient ainsi une plante nouvelle.

Le bouturage a deux avantages sur le semis : 1° on obtient plus vite une plante assez forte ; 2° la plante nouvelle est toujours parfaitement semblable à celle dont elle provient, contrairement à celles qui proviennent d'un semis. C'est par semis qu'on crée des variétés de vigne, par exemple ; c'est par le bouturage qu'on les multiplie avec tous leurs caractères.

Le greffage a pour but la multiplication des variétés qui ne se prêtent pas au bouturage (ni au marcottage). Pour avoir un prunier de reine-Claude, par exemple, on prend, sur un prunier de cette variété, un greffon, c'est-à-dire un morceau d'écorce portant un œil ou un petit rameau portant un œil. On introduit ce greffon sous l'écorce d'un jeune prunier quelconque, appelé sujet : il s'y soude, l'œil se développe en une branche, et on sacrifie les rameaux naturels du sujet s'il lui en reste. Quel que soit celui-ci, l'arbre donnera des fruits très semblables à ceux de l'arbre d'où vient le greffon.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Saint-Maixent, Deux-Sèvres, 1934). — **Garçons**. *Marmite en aluminium.* — **Filles**. *Couture rabattue. Lettre S*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Sur le dos.** — Je suis sur le dos, enfoncé dans l'herbe plus qu'à moitié ; mes deux bras croisés derrière ma tête la soutiennent un peu élevée ; les feuilles serrées du chêne forment une tente verte transparente ; entre certaines branches, j'aperçois le soleil par taches bleues, j'entends mille bruits dans l'air : un pinson du haut de l'arbre, les abeilles bourdonnent, quelques *bouffées* d'un vent frais font frissonner les feuilles ; j'écoute et je regarde...

Comment dire et peindre ce que je vois passer devant mes yeux, tout ce qui s'agite dans l'air et tout ce que je ne vois pas ? A travers un petit intervalle entre les feuilles du chêne, le soleil glisse un rayon blanc où se jouent des *myriades* de moucherons. Ils sont si petits que l'on ne les voit plus, si une *nuée* vient obscurcir un moment le soleil et éteindre ce rayon...

A. KARR.

QUESTIONS. — 1. *Où se trouve placé exactement l'auteur ? Que fait-il ? Quels bruits perçoit-il ?*

2. a. *Donnez le contraire des expressions : « feuilles serrées » ; — « tente transparente ».*

b. *Expliquez les mots : « bouffées » ; — « myriades » ; — « nuées ».*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots :* dos (*sur le dos*) ; — la (*soutiennent*) ; — que (*je vois passer*) ; — où (*se jouent*) ; — si (*petits*).

➔ RÉPONSES. — 1. L'auteur est allongé sur le dos, dans l'herbe au pied d'un chêne. Il « écoute » et « regarde ». Les divers bruits qui lui parviennent sont le chant d'un pinson, le bourdonnement des abeilles, le murmure des feuilles que le vent fait frissonner !

2. *a.* Feuilles *clairsemées ;* — tente *opaque.*

b. *Bouffées :* au sens propre : jet d'haleine, de fumée, ici par extension les souffles du vent ; — *myriades* (de *myria :* dix mille) : par extension, ce mot désigne ici un grand nombre de moucherons ; — *nuées :* le mot est pris ici au sens propre et désigne un nuage bas, épais, capable d'arrêter les rayons du soleil.

3. *Dos :* nom com., compl. circ. de manière de *suis ;* — *la :* pron. pers. représente *tête*, compl. d'obj. dir. de *soutiennent ;* — *que :* pron. relatif a pour antécédent *ce*, compl. d'obj. dir. de *vois ;* — *où :* pron. rel., a pour antéc. *rayon*, compl. circ. de lieu de *se jouant ;* — *si :* adv. de degré, se rapporte à l'adj. *petits.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre maison. Décrivez-la. Dites pourquoi elle vous plaît. Y a-t-il des améliorations que vous voudriez y apporter pour qu'elle soit plus à votre goût ?*

➔ CONSEILS. — Faites de votre maison une description suffisamment précise, mais écartez les détails inutiles et évitez les fastidieuses énumérations. Il sera bon, pour rendre le devoir plus vivant, de faire part de vos impressions au fur et à mesure de la description, telle pièce vous permettant d'évoquer tels souvenirs.

Si votre maison vous est vraiment chère et si elle vous plaît, les améliorations que vous pouvez souhaiter ne seront pas nombreuses, autrement elles risqueraient d'enlever tout à fait à la demeure fami

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE..... 24 fr.

liale que vous décrirez son aspect accoutumé. Dans le cas contraire où votre maison serait particulièrement incommode, les transformations dont il s'agit tiendraient tout naturellement beaucoup plus de place dans votre devoir.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Pour parcourir les 3 kilomètres qui le séparent de l'école, un enfant utilisera une bicyclette sur une distance de 2 200 mètres, à la vitesse de 12 kilomètres à l'heure, et fera le reste à pied à la vitesse de 4 kilomètres. A quelle heure devra-t-il partir pour arriver à 8 heures moins un quart ?*

➔ SOLUTION. — La course à bicyclette prendra autant d'heures que 2 200 mètres contiennent de fois 12 km. ou 12 000 mètres :

$$2\,200 : 12\,000 = 0 \text{ h. } 11.$$

La course à pied, sur 3 000 m. — 2 200 m. = 800 m., demandera pareillement :

$$800 : 4\,000 = 0 \text{ h. } 12.$$

La durée totale de la course sera donc : 11 mn + 12 mn = 23 mn. De sorte qu'il faudra partir 23 minutes avant l'heure d'arrivée, 7 h. 3/4 ou 7 h. 45 :

$$7 \text{ h. } 45 - 0 \text{ h. } 23 = 7 \text{ h. } 22.$$

***

2. Après avoir placé, il y a un an, un certain capital à 5 p. 100, je place aujourd'hui à 6 p. 100 un deuxième capital, qui est de 6 000 f. Calculer le montant du premier, sachant que les intérêts produits par ces capitaux seront égaux dans deux ans.

➔ SOLUTION. — L'intérêt du 2e capital est le double de 60 fois 6 f., soit 6 f. × 60 × 2 = 720 f. Tel est donc aussi l'intérêt du 1er capital en 3 ans. Son intérêt annuel est dès lors : 720 f. : 3 = 240 f. De sorte que ce 1er capital vaut autant de fois 100 f. que cet intérêt annuel vaut de fois 5 f. :

$$100 \text{ f.} \times \frac{240}{5} = 4\,800 \text{ f.}$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lyon, 2e session 1934). — L'écureuil revenait de la lisière de sa forêt où il visitait les noisetiers et les hêtres, cherchant pour sa provision d'hiver les noisettes jaunes et les faînes mûres, plus précoces là-bas qu'aux alentours de sa demeure.

Le moment était venu de la récolte. Finies les journées entières de jeu dans les branches des sapins et des chênes, les poursuites continuelles, les cachettes aux fourches des arbres, les *cabrioles* fantastiques, les équilibres audacieux. La moisson annuelle s'annonçait, car bientôt tomberaient et pourriraient les fruits ; bientôt l'hiver, le froid, les pluies, la neige le *confineraient* dans sa retraite, caverneuse ou aérienne. Car son logis d'hiver serait soit une anfractuosité de roc bien nettoyée, soigneusement matelassée de mousse et de feuilles sèches, distribuée en compartiments égaux, en greniers distincts où s'entasseraient côte à côte et séparées ses provisions diverses ; soit une volumineuse boule à la charpente de bois maçonnée de feuilles empilées ou de mousse longue, consolidée de brindilles qui la hérisseraient comme une petite forteresse, bien abritée à la fourche solide d'un gros arbre inaccessible.

C'était là qu'il retournait à chaque voyage, une noisette ou une faîne à sa petite gueule mi-fermée. Il recommençait sitôt arrivé, toujours sautillant, toujours joyeux, après avoir rangé sa *goulée* dans son petit grenier où, l'hiver, bien calfeutré, il la reprendrait au fur et à mesure de ses besoins et rejetterait au dehors les débris inutiles et encombrants, soit par une petite cheminée latérale, soit par l'ouverture principale, le boyau d'entrée qu'il pouvait ouvrir du dedans et refermer solidement avec des matériaux résistants, *rejointoyés* de mousse.

LOUIS PERGAUD.

QUESTIONS. — 1. (4 points.) *Donnez un titre à la dictée. Justifiez l'emploi de* sa (*sa forêt*) *dans la première phrase.*

2. (8 points.) *En expliquant les mots : « cabrioles, confineraient, goulée, rejointoyés », donnez la racine de chacun d'eux.*

3. (8 points.) *Nature et fonction des propositions de la dernière phrase : « Il recommençait... » à la fin du texte.*

➔ RÉPONSES. — 1. L'écureuil fait ses provisions. L'emploi de l'adjectif possessif dans l'expression *sa forêt* se comprend parfaitement : l'écureuil considère comme son propre domaine le bois où il vit, où il a ses allées et venues quotidiennes.

2. *Cabrioles :* cabriole est venu de *cabra*, chèvre, qui a donné aussi *cabri* (chevreau), littéralement cabriole signifie saut de chèvre, par extension il désigne les sauts et les bonds que fait ici l'écureuil en folâtrant ; — *confineraient :* confiner vient de *confins :* limites ; confiner quelqu'un, c'est l'obliger à demeurer dans un espace limité ; l'hiver, les intempéries forceront l'écureuil à rester dans son nid de branchages ou dans son trou de rocher ; — *goulée :* est venu du mot *gueule*, comme *goulet, goulot ; goulée :* ce qu'on avale ; ici, ce que l'écureuil goulu peut prendre en une fois dans sa bouche (gueule s'emploie plutôt en parlant d'animaux féroces comme le loup, le lion) ; — *rejointoyés :* de *jointoyer*, venu lui-même de *joint ;* rejointoyer, c'est refaire les joints d'une construction, c'est-à-dire les garnir d'un mortier ou d'un ciment qui unira les pierres. Le mot est employé ici par comparaison : c'est avec de la mousse que l'écureuil ferme l'ouverture qui conduit à son nid

3. Pas de difficultés. Une prop. principale : *Il recommençait... petit grenier* et 3 subordonnées (Voir le texte).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous semble-t-il que la gaîté soit une qualité ? Peut-elle se rencontrer avec un caractère sérieux ? Quels sont, à votre avis, les avantages de la gaieté dans la famille et à l'école ?*

➔ INDICATIONS. — La véritable gaîté n'est point faite d'une exubérance étourdie, de rires bruyants et de plaisanteries faciles et sans grande finesse, elle revêt bien plutôt la forme d'un aimable optimisme, d'une humeur égale, volontiers enjouée, et, comme telle, elle rend les rapports sociaux à la fois plus agréables et plus faciles.

Ainsi comprise, la gaîté s'accorde parfaitement avec un caractère sérieux et une conduite digne d'éloges et elle présente l'indéniable avantage de renforcer la bonne entente et l'affectueuse union qui doivent exister dans la famille et à l'école.

Sans gaîté, la vie apparaît à la fois monotone et morose, nos diverses obligations revêtent un aspect

Mlle FLAYOL. LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR.... *Broché* 12 fr.

maussade, et c'est sans entrain, comme sans joie, que nous accomplissons notre tâche. Un tel état d'esprit confine très facilement à la mauvaise humeur qui rend notre commerce peu agréable, et nous aliène vite les sympathies de notre entourage. Par réaction, nous sommes amenés à mal connaître et à mal juger ceux qui vivent avec nous et nous risquons fort de les traiter sans véritable justice et sans bonté.

Il sera facile, au contraire, aux candidats de montrer, à l'aide de quelques exemples précis, empruntés à la vie familiale et à la vie scolaire, quels sont les grands bienfaits d'une humeur égale et douce.

III. **GÉOGRAPHIE. — Le Jura.** — *Étude du milieu physique et du milieu humain (croquis).*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Massif subalpin dont la majeure partie est située en France, entre la Suisse et la plaine de la Saône, le Rhin et l'Isère ; le Jura, où les communications restent difficiles, forme chez nous une région montagneuse qui garde, avec ses caractères physiques particuliers, son économie propre.

II. **Le relief.** — Formé de couches calcaires qui, sous l'action du plissement alpin, se sont relevées à l'est, le Jura comprend trois sections :

1. *Le Jura septentrional*, orienté d'est en ouest, est situé presque entièrement en Suisse ; en France, chaîne du Lomont.

2. *Le Jura central* orienté sud-ouest-nord-est et qui comprend : *a.* en bordure de la plaine de la Bresse, les hautes collines du *Vignoble* (Revermont) ; *b. les plateaux jurassiens* s'étageant en deux paliers de 500 à 600 mètres : plateaux d'Ornans, de Lons-le-Saulnier (Voir *Atlas*), de 700 à 900 mètres ; plateaux de Maîche, de Champagnole, de Moirans ; *c. les chaînes plissées du Haut-Jura :* chaînes parallèles hautes de 1 500 à 1 700 mètres, au sud de la *dépression Frasne-Vallorbe* (col de Jougne), le *Reculet*, le *grand crêt d'Eau*, le *crêt de la Neige* (1 723 m.), *cluse de Nantua*, col de la Faucille (1 300 m.). Des termes particuliers désignent ici les formes géographiques (*pli, val, courbe, crêt, cluse*. Voir un manuel).

3. *Le Jura méridional :* chaînes orientées nord-sud, allant de la cluse de Nantua à la *cluse de Voreppe* (Isère), elles sont coupées par le Rhône (Grand Colombier, Dent du Chat).

III. **Climat et hydrographie.** — *Climat* de montagne, hivers longs et rigoureux, neige, fortes pluies (belles forêts). *Hydrographie* des sols calcaires, entonnoirs (*emposieux*), *sources vauclusiennes*, vallées escarpées, chutes d'eau. Étudier le *Doubs* et l'*Ain* et le cours jurassien du Rhône (Voir *Atlas*).

IV. **Populations.** — Les montagnards jurassiens descendent des anciens *Séquanes* (Celtes), densité forte dans le vignoble, faible sur les plateaux, moyenne en montagne. Principaux centres : *Besançon* (60 000 hab.), Montbéliard, Pontarlier, Lons-le-Saulnier, Arbois, Poligny et dans la montagne : Morez, Saint-Claude, Nantua.

V. **Ressources.** — *Agriculture :* vignobles (Arbois, Poligny), cultures maigres des plateaux, belles forêts (pins), élevage en montagne (vaches laitières, fruiteries). *Industries : métallurgie* (Montbéliard), *horlogerie* (Besançon), industrie du bois (forêts), énergie électrique (chutes d'eau), sources salines. *Communications* (Voir *Atlas*).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É. Caen, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — *Deux ouvriers, qui ont travaillé au même chantier, ont reçu, le premier 750 f. et le deuxième, qui a travaillé 5 jours de moins que le premier, 360 f. Si le deuxième avait travaillé tous les jours et que le premier eût manqué 10 jours, ils auraient reçu tous les deux la même somme. On demande combien de jours chacun d'eux a travaillé et le salaire quotidien de chacun ?*

➔ SOLUTION. — Si le premier ouvrier a travaillé t jours et s'il gagnait x francs par jour, il a reçu tx francs. Donc :

$$tx = 750. \qquad (1)$$

Le second a travaillé $t - 5$ jours. S'il gagnait y francs par jour, il a reçu $(t - 5)\,y$ francs. Donc :

$$(t - 5)\,y = 360. \qquad (2)$$

Dans la deuxième hypothèse, le premier aurait travaillé $t - 10$ jours et le second t jours. Puisqu'ils auraient reçu la même somme,

$$(t - 10)\,x = ty. \qquad (3)$$

Des équations (1) et (2), on tire :

$$x = \frac{750}{t} \quad \text{et} \quad y = \frac{360}{t - 5}.$$

(t est évidemment supérieur à 5 puisque y est positif.)

Ces valeurs portées dans (3) donnent :

$$\frac{(t - 10)\,750}{t} = \frac{360\,t}{t - 5}.$$

On en déduit l'équation :

$$13\,t^2 - 375\,t + 1\,250 = 0,$$

qui a deux racines :

$$t' = \frac{375 - 275}{26} = \frac{100}{26} \quad \text{et} \quad t' = \frac{375 \times 275}{26} = 25.$$

La première racine étant inférieure à 5 ne convient pas. Donc : $t = 25$ est la seule solution. On a :

$$x = \frac{750}{26} = 30 \quad \text{et} \quad y = \frac{360}{25 - 5} = 18.$$

2. **Géométrie.** — *On considère un triangle équilatéral inscrit dans un cercle. Soit ABC ce triangle ; AB = a. On prend un point M sur l'arc de cercle BC et on mène MA, MB et MC. MA coupe BC au point D et l'on pose MD = f, MB = p, MC = p'. Soit E un point pris sur MA tel que l'angle MBE = 60°.*

1° *Comparer ME à p, EA à p' ;*

2° *Comparer les triangles BMA et DMC. En déduire une relation entre p, p' et f ;*

3° *Calculer p, p' et f dans le cas où p = p' en fonction de a, et évaluer l'aire du polygone ABMC.*

➔ SOLUTION. — L'angle inscrit MBC est évidemment inférieur à 60°, et $\widehat{MBA}$, supérieur à 60°. Donc E est entre D et A.

1° L'angle inscrit AMB intercepte le même arc que l'angle ABC du triangle équilatéral donné.

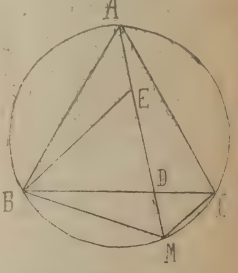

Donc :

$\widehat{AMB} = \widehat{ACB} = 60°$.

Or, $\widehat{MBE} = 60°$.

Le triangle MBE a donc 2 angles de 60° ; il est équilatéral, et :

$$ME = MB = p.$$

Les triangles MBC et ABE ont :

MB = BE (puisque MBE est équilatéral),

BC = AB et $\widehat{MBC} = \widehat{ABE}$

(ils valent tous deux $60° - \widehat{EBC}$).

Donc ils sont égaux, et :

$$AE = MC = p'.$$

2° Les triangles MBA et DMC ont :

$\widehat{BMA} = \widehat{AMC}$, ces angles inscrits interceptant des arcs égaux ; $\widehat{BAM} = \widehat{BCM}$ puisqu'ils interceptent le même arc.

Donc ces triangles sont semblables et l'on peut écrire :

$$\frac{MC}{MA} = \frac{MD}{MB},$$

ou, MA étant égal à ME + EA = p + p',

$$\frac{p'}{p + p'} = \frac{f}{p}.$$

GOUÉ (M. et Mme). COMMENT FAIRE OBSERVER NOS ÉLÈVES.. 13.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Le courage.

Nous étudierons aujourd'hui la vertu qui sera la meilleure récompense des efforts que vous aurez su accomplir chaque jour, le couronnement d'une volonté persévérante, affermie et accrue par l'exercice, la foi. Cette vertu, c'est le **courage.**

La peur.

Nous penserons d'abord aux personnes qui sont atteintes d'une maladie de la volonté assez commune parmi les enfants de votre âge: **la peur.**

Le petit **Jean** s'amusait dans la cour de la maison paternelle. Soudain, un rat passa entre ses jambes. Petit Jean poussa des cris épouvantables. La mère accourut, tout alarmée : « Mon Dieu ! qu'y a-t-il ? » Petit Jean dut avouer qu'un rat était la cause d'une aussi grande frayeur.

Madeleine a peur de traverser le jardin, la nuit.

Anatole France nous rapporte l'histoire amusante de **Louison** et de **Frédéric.**

Louison et Frédéric chantent sur le chemin de l'école. Mais, chaque fois qu'ils passent devant la boutique du charcutier, le son s'étrangle dans la gorge de Frédéric. Il a peur du gros chien noir qui est assis sur le seuil de la boutique. Un jour, cependant, à la sortie de l'école, il passe bravement devant l'animal surpris. Parce que Louison s'est moquée de lui, il a vaincu sa peur.

D'après ces exemples, nous voyons qu'**avoir peur** signifie **redouter des dangers qui sont souvent imaginaires.**

« Le chien aurait pu mordre les enfants, madame », dites-vous. Assurément, mais remarquons que la peur ne supprime pas les dangers réels, elle les aggrave puisqu'elle nous rend incapables de les vaincre.

La fanfaronnade.

Lucas joue au cheval avec son ami **Lucien.** « Moi, dit Lucas, je n'ai peur de rien. » Une souris sort de dessous le buffet. « Maman ! maman ! » crie Lucas affolé. Et il s'enfuit à toutes jambes.

Le **fanfaron** est celui qui se vante de n'avoir peur de rien et perd la tête au moindre danger.

Nous ne devrons pas imiter Lucas.

La témérité.

Un défaut proche parent de la fanfaronnade est la témérité.

Nous parlons en histoire de la témérité des chevaliers français à Crécy, à Poitiers, ce qui veut dire que les soldats français ne redoutaient pas la rencontre des soldats anglais, mais que, de plus, ils allaient au devant du danger sans raison : ils se faisaient inutilement tuer.

Téméraire, l'enfant qui joue avec le feu, qui, sans savoir bien nager, s'aventure à la rivière ou à la mer, loin de la côte ; téméraire l'automobiliste qui, sans prétexte sérieux, lance sa voiture à toute vitesse sur la route.

La **témérité** est un **manque de bon sens, de prudence.** Elle est aussi ridicule que la fanfaronnade, mais ses conséquences sont plus dangereuses.

Autrefois, la témérité faisait périr le meilleur de la noblesse française ; aujourd'hui, dans le monde des sportifs, elle conduit à leur perte les hommes les plus énergiques ; que d'enfants trouvent également la mort dans des jeux téméraires !

Le courage.

Il ne faut pas avoir peur. Il ne faut être ni fanfaron, ni téméraire. Quelle qualité faut-il donc avoir ? Le courage, vertu qui tient le juste milieu entre la peur et la témérité.

La bonne santé favorise le courage. Petit Jean a peur des rats « parce qu'il est nerveux », dit sa mère, il est faible, à la merci de ses sensations. Un enfant robuste s'alarme en général moins facilement qu'un gringalet. Beaucoup de timides, de craintifs verraient se fortifier leur volonté s'ils se soignaient mieux.

Pourtant, des enfants forts physiquement manquent de courage : Louis, doté de muscles vigoureux et d'un organisme sain, a peur de la douche quotidienne ; Yvonne se porte bien et a peur de traverser une chambre non éclairée la nuit ; Lucien, d'une constitution solide, se lamente au moindre bobo... La bonne santé n'est donc pas une condition suffisante du courage. Elle n'en est pas la condition nécessaire ; des personnes malades font preuve d'un courage moral extraordinaire.

Le courage est la vertu d'un cœur sain plutôt que d'un corps sain : c'est la **force d'âme** qui permet à l'homme de supporter la souffrance sans se laisser abattre par elle, de lutter contre toutes les difficultés que suppose le devoir jusqu'à ce qu'elles aient été vaincues.

On ne pourrait vivre dignement sans courage.

La fermeté d'âme.

Bien que nous respections les règles de l'hygiène, nous ne pouvons pas toujours éviter la maladie.

Nous souffrons parfois de migraines, de maux de ventre, de maux de dents, d'indigestions douloureuses. Le courage nous donne la force de supporter ces petites misères de la vie.

Un après-midi, Raymonde avait mal aux dents en classe. Elle a refusé de partir chez elle, pour assister à la leçon d'histoire. Beaucoup de fillettes n'auraient pas eu son énergie et auraient aggravé leur souffrance par des plaintes et des pleurs.

La résignation dans le malheur.

Les **malades incurables** qui souffrent en silence toute leur vie, sans assombrir par des raisonnements désespérés l'existence de leurs proches, donnent un magnifique exemple de résignation aux maux physiques.

La résignation aux deuils, aux déceptions, aux injustices, aux malheurs de toutes sortes qui peuvent accabler l'homme est aussi belle.

La grand'mère de Renée a perdu deux fils, son mari. Ces pertes successives d'êtres chers l'ont désespérée. Cependant, elle supporte dignement son infortune. Elle se console en élevant

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants ..... 10 fr.

sa petite-fille, en lui prodiguant la tendresse et les sourires dont ont besoin les jeunes enfants pour grandir heureux.

Le malheur n'annihilera pas notre activité ; notre résignation serait lâche si elle nous réduisait à l'immobilité, à l'indifférence absolue.

Le courage ordinaire de la vie.

Vous êtes heureuses maintenant. Ne croyez pas cependant que le courage ne vous soit pas indispensable.

Ceux qui ne sont pas malheureux aujourd'hui peuvent l'être demain, et il faut être prêt à résister vaillamment aux coups du sort.

Le bonheur lui-même se maintient-il sans courage ? Un peu de réflexion montre que votre vie d'enfant choyée ne serait pas heureuse si vous ne faisiez preuve de quelque énergie : pour arriver en classe à l'heure, pour étudier sérieusement vos leçons, bref, pour bien remplir votre tâche d'écolière et mériter ainsi l'affection de vos maîtres, il vous faut du courage.

Il vous faut du courage pour être sincère, pour faire votre toilette avec soin à l'eau froide l'hiver, pour braver la pluie, le vent glacé, la neige sur le chemin de l'école... Il vous en faut pour obéir à vos parents, pour subordonner à chaque instant vos désirs à leur volonté. Il vous en faut encore pour lutter contre tous vos défauts, pour acquérir toutes les bonnes habitudes qui rendent la vie agréable et digne.

Le courage des travailleurs.

Et qu'est le courage de l'enfant que les parents protègent, qui trouve à la maison le confort, un accueil cordial, auprès de celui des parents eux-mêmes ?

La maman qui ne se laisse pas rebuter par la monotonie, la minutie des travaux du ménage et conserve envers tous les membres de la famille, même quand elle a de graves soucis, une attitude douce, patiente, témoigne d'un courage plus méritoire.

Le père qui supporte les fatigues d'une profession pénible, les travailleurs qui vivent côte à côte avec le péril sans s'émouvoir, tous nous révèlent du courage.

Ce courage de tous les jours est obscur, modeste, mais ce n'est pas le moins admirable. Plus d'un sauveteur héroïque n'en serait pas capable.

L'éducation du courage.

« Le courage s'acquiert comme s'acquièrent la sagesse et la volonté ! »

« Comme pour l'exercice de la volonté, l'habitude du courage en rend la pratique facile. » (PAUL DOUMER, *Le livre de mes fils.*)

Nous regarderons donc notre devoir en face : nous ne nous en laisserons jamais détourner par un obstacle quelconque.

Nous combattrons nos défauts avec persévérance. Pour prendre de bonnes habitudes et les fortifier en nous, nous obéirons à nos parents et à nos maîtres.

Nous supporterons avec patience les ennuis quotidiens ; nous tiendrons tête à la douleur au lieu de nous laisser dominer par elle ; nous nous résignerons sans faiblesse à tout ce qui pourra nous arriver de fâcheux et d'inévitable.

Nous maintiendrons vive en nous la belle flamme du courage par **l'amour de notre tâche, l'amour des nôtres, l'amour de tous les hommes** que nous devons considérer comme des frères ainsi que nous l'avons affirmé au début de nos leçons de morale. Nous accomplirons vaillamment tous les actes de la vie et nous deviendrons à notre insu, capables des actes d'héroïsme qui révèlent une force d'âme admirable et une bonté sublime.

LECTURES. — 1. **Un héros de dix ans.**

L'hiver était encore plus rigoureux que de coutume en Russie. Un après-midi, les enfants d'un village étaient sortis avec leurs petits traîneaux dans la forêt voisine pour chercher du bois mort.

Nazarin, un garçonnet de dix ans, était à la tête de la petite caravane. Le travail fini et les traîneaux chargés, il leur dit : « Maintenant, nous pouvons songer à nous amuser ; je vais vous préparer une belle glissade ! » Tous poussèrent des cris de joie et l'on se mit à glisser.

Bientôt la nuit vint : les étoiles étincelaient au ciel pâle et les enfants jouaient toujours à la lisière de la forêt.

Tout à coup, un cri de frayeur se fit entendre : « Un ours ! Un ours ! » La bête farouche était déjà au milieu des enfants, il était trop tard pour fuir...

— Ne bougez pas, dit Nazarin, fixant un regard décidé sur l'ours qui s'était arrêté à quelques pas, je vous sauverai, même s'il doit m'en coûter la vie.

Il tira lentement de sa ceinture un large couteau. Au même instant, l'ours s'élança sur les enfants, mais Nazarin se précipita à sa rencontre. Au moment où la cruelle bête se dressait debout et ouvrait ses pattes de devant pour saisir le petit garçon, celui-ci lui enfonça dans le corps son couteau jusqu'au manche ; mais déjà les griffes terribles l'enserraient. Nazarin lâcha le couteau, empoigna l'ours par la gorge et serra de toute sa force. Tous deux roulèrent dans la neige pendant que les enfants, épouvantés, s'enfuyaient vers le village en appelant : « Au secours ! »

Quand nous arrivâmes... l'enfant et la bête étaient morts.

SACHER MASOCH,
écrivain hongrois.

2. **La mort d'un brave** (EDMOND ABOUT, *Le roman d'un brave homme*).

RÉSUMÉS. — C. M. — **Le marin qui se jette à l'eau et sauve au péril de sa vie un homme sur le point de se noyer est courageux. Nous n'avons pas toujours l'occasion d'accomplir des actes aussi héroïques, mais nous avons besoin de courage pour bien vivre. Appliquons-nous dès maintenant à supporter sans faiblesse les contrariétés, les souffrances physiques et morales, à lutter énergiquement contre nos défauts.**

C. É. et C. P. — **« A cœur vaillant, rien d'impossible. »** (JACQUES CŒUR.)

Pensée : « Le courage, pour vous tous, courage de toutes les heures, c'est de supporter sans fléchir les épreuves de tout ordre, physiques et morales que prodigue la vie. Le courage, c'est de ne pas livrer sa volonté au hasard des impressions et des forces ; c'est de garder, dans les lassitudes inévitables, l'habitude du travail et de l'action. Le courage, c'est de choisir un métier et de le bien faire quel qu'il soit ; c'est de ne pas se rebuter du détail minutieux ou monotone... Le courage, c'est de dominer ses propres fautes, d'en souffrir, mais de n'en être pas accablé et de continuer son chemin. »

JEAN JAURÈS. (*Extrait de discours.*)

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

MAILLET. LE LIVRE du MAITRE pour L'ÉDUCATION et L'INSTRUCTION CIVIQUES. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 51 à 59.

I. **Présentation des nombres.** — *a.* Revoir le nombre 50, il est composé de 5 dizaines, son écriture.

b. Partir de 50 coquillages, en ajouter un, deux, trois..., neuf. On obtient les nombres cinquante et un..., cinquante-neuf. Rapprocher ces nombres de ceux qui ont été étudiés entre 40 et 50. Compter divers objets jusqu'à 59.

II. **Écriture de ces nombres.** — Opérer comme précédemment, on a 5 dizaines et 1, 2..., 9 unités. Rapprocher des nombres étudiés de 20 à 30, de 40 à 50.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Exercices habituels avec un matériel concret. Comme toujours, faire précéder l'opération abstraite par l'opération concrète.

A. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On a d'abord comme décompositions importantes :

$51 = 50 + 1$; $52 = 50 + 2$... ; $59 = 50 + 9$

ou 51 = 5 diz. + 1 unité... ; 59 = 5 diz. + 9 unités.

On a aussi :

$51 = 40 + 11 = 30 + 21 = 20 + 31 = 10 + 41$...

$59 = 40 + 19 = 30 + 29 = 20 + 39 = 10 + 49$.

Étudier aussi les décompositions suivantes :

$52 = 51 + 1$; $53 = 51 + 2$..., etc.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction, par exemple :

$51 - 40 = 11$; $51 - 30 = 21$; $51 - 20 = 31$; $51 - 10 = 41$, etc...

B. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Faire constater que l'on peut partager 52, 54, 56, 58 coquillages en 2 parts égales, montrer qu'il n'en est pas de même pour 51, 53...

De même 52, 56 coquillages peuvent se partager en 4 parts égales.

Sans insister, montrer la possibilité du partage par 3 de 51, 54, 57.

Ne pas oublier de toujours associer la notion de multiplication à celle de division : si 54 contient 2 fois 27, inversement 27 fois 2 font 54.

IV. **Opérations.**

1° ADDITIONS :

	12		12
22	14	25	10
+ 35	+ 25	+ 32	+ 37

2° SOUSTRACTIONS (sans retenue, faire opérer avec des bûchettes pour commencer) :

54	57	58	33
— 22	— 36	— 24	— 21

V. **Petits problèmes oraux.** — 1° *Jean avait 40 noix, on lui en donne encore 10. Combien en a-t-il ?*

2° *Je mesure une longueur de 50 m., puis une longueur de 7 m. Quelle est la longueur totale mesurée ?*

3° *Joseph avait 56 bonbons, il en donne 7 à son frère. Combien lui en reste-t-il ?*

4° *Peut-on partager exactement en 2 parties égales un coupon de 52 m. Quelle est la longueur de chacune des parties ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La multiplication. L'un des facteurs se termine par des zéros.

Problème. — *Une barrique de cidre vaut 210 f. Quel est le prix de 15 barriques ?*

➔ SOLUTION :

Le prix de 15 barriques est égal à :

$210 \text{ f.} \times 15 = 3\,510 \text{ f.}$

Opérations :

I.
$$\begin{array}{r} 210 \\ \times\ 15 \\ \hline 1\,050 \\ 2\,10 \\ \hline 3\,150 \end{array}$$

II.
$$\begin{array}{r} 21 \\ \times\ 15 \\ \hline 105 \\ 21 \\ \hline 315 \end{array}$$

Remarquer que l'on obtient plus rapidement l'opération II et en écrivant à la droite du produit, le zéro du multiplicande.

Exercices. — 1° *Effectuer les opérations suivantes :*

224×20 ; 500×29 ; 42×300.

432×400 ; $11\,000 \times 3$; 29×700.

2° *En vendant une bicyclette, un marchand a fait un bénéfice de 80 f. Quel est le bénéfice réalisé par la vente de 14 bicyclettes ?* RÉPONSE ➔ **1 120 f.**

3° *Un bijoutier a acheté 15 montres pour 3 600 f. Il les revend ensuite 320 f. pièce. Combien a-t-il gagné en tout ?* RÉPONSE. ➔ **1 200 f.**

4° *Un boucher va à la foire avec 12 000 f. dans son portefeuille. Il achète 3 bœufs à 1 800 f. pièce ; 6 moutons à 225 f. l'un. Combien a-t-il dépensé ? Quelle somme lui reste-t-il ?*

➔ SOLUTION :

Prix des 3 bœufs : 1 800 f. × 3 = 5 400 f.
Prix des 6 moutons : 225 f. × 6 = 1 350 f.
Dépense totale : 5 400 f. + 1.350 f. = 6.750 f.
Il reste au boucher : 12 000 f. — 6 750 f. = 5.250 f.

Le kilogramme.

Un poids égal à 10 hg. est un **kilogramme** (kg.). Un kilogramme vaut 10 fois 100 g. ou 1 000 g.

1 kg. = 10 hg. = 100 dag. = 1 000 g.

Montrer des poids d'un kilogramme.

a. Le kg. en laiton : observer sa forme, sa hauteur, son diamètre. Le secouer, on entend remuer à l'intérieur la grenaille qui sert de lest.

b. Le kg. en fonte : sa forme, la masse de plomb qui le leste.

Dessiner un poids d'un kg. Montrer les multiples du kg.

Exercices de numération. — *Montrer que compter par kg., c'est compter par milliers de grammes.*

1° *Convertir en grammes :*

2 kg. = . g. ; 7 kg. = . g. ; 9 kg. = . g.

4 kg. 6 hg. = . g. ; 7 kg. 2 hg. = . g.

2° *Convertir en kg., hg., dag., g. :*

9 000 g. = . kg. = . hg. = . dag.

8 700 g. = . kg. . hg. = . hg. = . dag.

2 342 g. = . kg. . hg. . dag. . g.

Problèmes. — 1° *Pour peser un gros morceau de bœuf, le boucher s'est servi des poids suivants : 5 kg., 5 hg. Quel est le poids du morceau de viande. Quel est son prix, sachant que l'hg. vaut 1 f.* RÉPONSE. ➔ **55 f.**

2° *Quels poids faut-il mettre dans les plateaux de la balance pour faire équilibre aux poids suivants :*

2 342 g. ; 2 750 g. ; 31 425 g.

8 749 g. ; 1 200 g. ; 21 947 g.

3° *Un tombereau plein de charbon pèse 3 245 kg. Le tombereau vide pèse 875 kg. Quel est le poids du charbon qu'il contient ?* RÉPONSE. ➔ **2 370 kg.**

Problèmes sur le système métrique.

1° *On doit empierrer une route sur une longueur de 12 km. 855. En janvier, on a terminé le premier tronçon dont la longueur est de 2 km. 50 m. Combien reste-t-il à faire pour les mois suivants ?* RÉPONSE. ➔ **10 km. 805.**

2° *Un vigneron récolte 12 hl. de vin. Il en vend 734 l. Avec ce qui reste il emplit 13 petits tonneaux et il lui reste 11 l. Quelle est la contenance de chaque petit tonneau ?* RÉPONSE. ➔ **35 l.**

3° *Je fais venir en colis postal 2 kg. et 250 g. d'engrais concentré pour mes fleurs. A l'arrivée, le poids du colis n'est plus que de 2 kg. 188 g. Exprimer ces poids en g. et chercher le poids d'engrais perdu.* RÉPONSE. ➔ **62 g.**

4° *Avec une motte de beurre on fait 12 pains pesant 250 g. et il reste 200 g. Quel est le poids de la motte de beurre ? Calculez son prix à raison de 20 f. le kg.*

MINET, PATIN ET DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.** Cours élémentaire..... *Elève...* 5,50 *Maître.* 8,50

→ SOLUTION :

Poids des 12 pains de 250 g. : 250 g. × 12 = 3 000 g.

Poids total de la motte de beurre : 3 000 g. + 200 g. = 3.200 g. = 32 hg.

Un hg. de beurre coûte : 20 f. : 10 = 2 f.

Prix de la motte de beurre : 2 f. × 32 = 64 f.

Calcul mental.

Soustraction de 2 nombres de 2 chiffres.

Soit à faire la soustraction suivante : 66 — 39.

Employer la méthode indiquée aux leçons précédentes. On dit de 39 à 40 : 1 ; de 40 à 60 : 20 ; de 60 à 66 : 6.

1 + 20 + 6 = 27 ; 66 — 39 = 27.

57 — 28. On dit de 28 à 30 : 2 ; de 30 à 50 : 20 ; de 50 à 57 : 7.

20 + 2 + 7 = 29 ; 57 — 28 = 29.

Exercices. — Procédé Lamartinière.

1° *Effectuer oralement les opérations suivantes :*

67 — 42 ; 72 — 49 ; 34 — 21.

83 — 29 ; 87 — 28 ; 75 — 12.

2° *Petits problèmes :* EXEMPLE :

J'avais 68 f. dans ma bourse ; j'ai dépensé 28 f. Combien me reste-t-il ?

COURS MOYEN

Le volume du parallélépipède-rectangle.

I. **Calcul du volume.** — *Calculer le volume d'un parallélépipède-rectangle ayant 6 cm. de longueur, 4 cm. de largeur et 5 cm. de hauteur.*

La base ayant 6 cm. de longueur et 4 cm. de largeur peut être recouverte par une couche de : 6 × 4 = 24 cm³. On peut constituer 5 couches semblables, soit en tout :

24 cm³ × 5 = 120 cm³. On déduit de là :

Vol. parallélépipède = longueur × largeur × hauteur.

Si *a*, *b*, *c* sont les 3 dimensions, on a :

$$V = a \times b \times c.$$

Les 3 dimensions doivent être exprimées avec la même unité ; si les dimensions sont en mètres par exemple, le volume est exprimé en m³.

II. **Calcul d'une dimension connaissant le volume et 2 dimensions.**

Problème. — *Un parallélépipède-rectangle a un volume égal à 120 cm³ ; sa longueur est 6 cm., sa largeur 4 cm. Calculer la hauteur ?*

On a : $120 = 6 \times 4 \times h$.

D'où : $h = 1 \text{ cm.} \times \frac{120}{6 \times 4} = 5 \text{ cm.}$

Énoncer la règle.

Si on donne le volume 120 cm³ et la hauteur 5 cm., on a la surface de base en divisant le volume par la hauteur :

$$120 = B \times 5.$$

$$B = 1 \text{ cm}^2 \times \frac{120}{5} = 24 \text{ cm}^2.$$

III. **Le prisme droit.** — Le prisme ne fait pas partie du programme du C. E. P. E. On pourra néanmoins en dire quelques mots. Consulter un manuel. Faire connaître les deux propriétés suivantes

1° La surface latérale s'obtient en multipliant le périmètre de la base par la hauteur.

2° Le volume s'obtient en multipliant la base par la hauteur. On a donc :

$$Sl = P \times h ; \quad V = B \times h.$$

De la deuxième formule on tire :

$$h = \frac{V}{B} ; \qquad B = \frac{V}{h}.$$

Le cube et le parallélépipède-rectangle sont des prismes.

Problèmes.

1. *On creuse une fosse ayant 4 m. 5 de largeur, 6 m. 20 de longueur et 3 m. de profondeur. Quel sera le volume de la terre remuée, sachant que ce volume augmente d'un cinquième, la terre n'étant plus tassée ?* RÉPONSE. → **100 m³ 44.**

2. *Combien peut-on mettre d'élèves dans un dortoir ayant 12 m. 8 de long, 4 m. de hauteur et 7 m. 9 de large. On comptera 15 m³ d'air par élève.* RÉPONSE. → **28 élèves.**

3. *Un récipient ayant 6 m. de long, 3 m. 5 de large et 4 m. de profondeur est rempli d'essence aux $\frac{4}{5}$. Quel est le prix de cette essence à raison de 12 f. 5 les 5 l. ?*

→ SOLUTION :

Volume du récipient en m³ : 6 × 3,5 × 4 = 84 m³.

Volume des $\frac{4}{5}$ en m³ : $\frac{84 \text{ m}^3 \times 4}{5} = 67 \text{ m}^3 2.$

Prix d'un litre d'essence : $\frac{12 \text{ f. } 5}{5} = 2 \text{ f. } 5.$

67 m³ 2 = 67 200 l.

Prix de l'essence : 2 f. 5 × 67 200 = 168 000 f.

4. *On veut creuser dans un jardin un réservoir rectangulaire ayant un volume de 120 m³. Quelle profondeur devra-t-on lui donner, sachant que la longueur est 5 m. et la largeur 3 m. ? Quel sera le prix du ciment qui couvrira les parois et le fond à raison de 5 f. 25 le m² ?* RÉPONSES. → **8 m. ; 730 f. 75.**

5. *Une salle de classe mesure 6 m. 5 de long et 6 m. de large et 5 m. de hauteur. De combien faut-il l'agrandir dans le sens de la longueur pour qu'elle puisse contenir 50 élèves et le maître, sachant que chaque personne doit disposer de 5 m³ d'air ?* RÉPONSE → **1 m.**

6. *Un bassin de pierre a la forme d'un parallélépipède-rectangle à l'intérieur et à l'extérieur. Ses dimensions extérieures sont 1 m. 20 de large, 1 m. 80 de long. et 75 cm. de profondeur, l'épaisseur des parois et du fond est de 10 cm. Calculer le poids de ce bassin, sachant qu'il pèse 2 kg. 4 au dm³.* RÉPONSE. → **1 392 kg.**

Calculer le volume. Ce volume sera égal au volume extérieur diminué du volume intérieur.

7. *On fait édifier un garage rectangulaire dont la surface intérieure est de 19 m² et la longueur intérieure 5 m. Les murs ont une épaisseur de 0 m. 30 et une hauteur de 3 m. 5. L'entrée occupe toute la largeur. Calculez le prix de la maçonnerie à raison de 90 f. le m³.* RÉPONSE. → **1 360 f.**

On pourra admettre que le volume du mur est égal au produit de la surface de base du mur par la hauteur.

Mesures des bois de chauffage.

L'unité principale des mesures de bois de chauffage est le **stère** qui vaut un mètre cube (s.).

Le décistère est le $\frac{1}{10}$ du stère (ds.) et le décastère vaut 10 stères (das.).

Les mesures des bois de chauffage suivent donc le système décimal.

Exercices de conversion. — 1° *Changement d'unité :*

325 s. . = . ds. = . das.

20 das. = . s. = . d s.

2° *Conversion en unités de volume usuelles et réciproquement :*

22 s. = . m³ = . dm³.

4 s. 2 = . m³ = . dm³.

234 m³ = . s. = . ds. = . das.

8 374 dm³ = . s. = . ds.

Problèmes.

1. *Un tas de bois a 3 m. 2 de long, 4 m. de large et 2 m. 4 de haut. Il est acheté à raison de 75 f. le stère. On le revend à raison de 120 f. les 100 kg. Quel est le bénéfice réalisé, sachant qu'un dm³ de bois pèse 0 kg. 7.* RÉPONSES. → **276 f. 43**

2. *On a acheté au prix de 125 f. le stère 8 poutres de chêne ayant chacune 4 m. 8 de long. et 40 cm. d'équarrissage. Quelle somme doit-on payer ?* RÉPONSE. → **763 f.**

3. *Un sapin peut donner 2 stères de bois, combien*

JACQUET et LACLERC. L'arithmétique du B. E. et des Cours complémentaires. Broché. 11.75 Relié... 14.50

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Charles V et Du Guesclin.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* — **Gravures** : *batailles de l'époque (Auray, Cocherel), d'après des miniatures ; tombeau de Du Guesclin.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Charles V et Du Guesclin : le roi est un sage, un politique, un administrateur, non un chevalier. A tous il offre l'exemple d'une vie réglée, comme celle de saint Louis, le « modèle des Français », qu'il adore, et pour lequel il prie. Du Guesclin est, lui aussi, différent des nobles de son temps. Soigneux de ses soldats, auxquels il fait donner du vin avant l'assaut et dont il réclame la solde quand elle tarde, il ne les expose pas pour le plaisir. Aux beaux combats (Crécy, Poitiers), il préfère la guerre de surprises et de sièges.

II. L'œuvre. A la mort de Charles V, les Anglais n'occupent plus que Brest, Cherbourg, Calais, Bayonne, Bordeaux. Le trésor est reconstitué, Paris est fortifié.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Cocherel : la manœuvre de Du Guesclin.** — « Quand messire Jean Joyel (Anglais), qui était habile chevalier et très vigoureux, et qui avait grand désir de combattre les Français, s'aperçut de leur retraite, il dit au captal (sire) de Buch : « Sire, sire, descendons vite : ne voyez-vous pas comme les Français s'enfuient ? — Messire Jean, messire Jean, répondit le captal, ne croyez pas que de si vaillants hommes que ceux-là s'enfuient ainsi ; ils ne le font que par malice et pour nous attirer. » Mais messire Jean Joyel, dans sa hâte de combattre, s'avança devant ceux de sa route et leur cria : « Saint Georges ! En avant ! Qui m'aime me suive ; je m'en vais combattre ! » Pardevant toutes les batailles il s'élança, la lance au poing ; et déjà avec une partie de ses gens il était descendu au bas de la montagne, avant que le captal eût bougé. Messire le captal, voyant que c'était pour de bon, et que Jean Joyel s'en allait combattre sans lui, tint le fait pour grande présomption ; mais il dit à ceux qui étaient à ses côtés : « Allons, allons ! descendons vite la montagne : messire Jean Joyel ne combattra point sans moi. » Alors s'avancèrent tous les gens du captal, et lui le premier, la lance au poing.

Les Français, qui étaient aux aguets, les voyant descendus et venus en plaine, en furent tout réjouis et se dirent entre eux : « Voici ce que nous avons demandé toute la journée. » Et, se retournant tout d'un coup en grand désir d'aborder leurs ennemis, ils s'écrièrent d'une seule voix : « Notre Dame ! Guesclin ! »... » (FROISSART).

Autres documents : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 117 à 121. — VERCEL : *Du Guesclin* (A. Michel).

COURS MOYEN

Le Consulat.

MATÉRIEL. — *Carte géographique pour les événements militaires.* — **Gravures** : *portrait de Bonaparte.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Le Consulat est une période de pacification, d'apaisement, d'ordre. Personne ne fut moins que Bonaparte homme de parti. Selon son expression, il fut national. Il acheva, en quelques mois, l'œuvre de la Constituante, de la Convention, du Directoire et bâtit la France moderne.

I. Les mesures pacificatrices : à l'intérieur (fin des troubles et du brigandage) ; sur le continent : Marengo (1800), Hohenlinden, paix de Lunéville ; sur mer : paix d'Amiens avec l'Angleterre (1802) ; la religion : Concordat.

II. L'organisation consulaire : banque de France, administration préfectorale et centralisation, administration judiciaire et code civil, Légion d'honneur, lycées et université. La dictature consulaire n'était-elle pas réclamée par des nécessités extraordinaires, auxquelles il fallait satisfaire sans retard ?

DOCUMENTS ET LECTURES. — **I. L'œuvre de Bonaparte jugée par un simple soldat.** — « Il (BONAPARTE) parvint à débarquer en France et tout de suite il alla au Conseil des Cinq Cents. Ce fut le 18 brumaire an VIII qu'il entra à l'Assemblée et qu'il prononça sa dissolution. On voulut l'assassiner ; mais le coup fut paré par un grenadier. Le lendemain, il rétablit la tranquillité dans la Vendée, en promettant aux insurgés qu'ils auraient des prêtres. Il leur dit qu'ils n'avaient qu'à rentrer dans leur pays, qu'il n'entendait pas qu'on versât davantage le sang des Français, qu'il allait donner la paix à la France et remettre la religion catholique dans l'état où elle était auparavant. Aussitôt les Vendéens rentrèrent dans leurs foyers. Le calme se fit dans toute la France, et la religion fut rétablie partout.

« L'intérieur de la France était tranquille. La guerre ne cessa point sur les frontières. Les soldats français ayant appris que Bonaparte était rentré en France et qu'il était déjà parti pour voir sa brave armée d'Italie sentirent augmenter leur courage en voyant leur brave guerrier à leur tête. La joie et l'allégresse étaient peintes sur leurs visages. Ils désiraient encore combattre pour la République sous les ordres d'un si grand génie.

« La rentrée en France de Bonaparte nous fut annoncée secrètement par un officier de santé qui soignait les prisonniers malades. Nous ne voulions pas croire à cette heureuse nouvelle. Ce médecin nous dit aussi que les Autrichiens étaient extrêmement désolés de ce retour ; ils déclaraient qu'ils aimeraient mieux voir l'armée française renforcée de 200 000 hommes que de le savoir à sa tête... » (*Mémoires de F. Lavaux* ; Dentu.)

II. Œuvre du Consulat. — « Les deux premières années qui suivirent le Coup d'État de Saint-Cloud produisirent des miracles en France, et ils étaient bien peu nombreux ceux qui se refusaient à reconnaître que cette transformation heureuse était l'œuvre du Premier Consul. Non seulement, on avait rétabli la paix et l'ordre à l'intérieur, mais on avait aussi terminé la guerre avec l'empereur d'Autriche et l'Angleterre. C'est le petit bourgeois qui sut le mieux apprécier les bienfaits de la politique consulaire. Les paysans pouvaient de nouveau cultiver tranquillement leurs champs, les ouvriers et les fabricants n'avaient plus rien à redouter quand ils s'engageaient dans des entreprises qui leur eussent paru risquées autrefois. Au cours des dix années précédentes, il y avait eu quantité de choses consommées et détruites, qu'il fallait maintenant remplacer, et les gens entreprenants pouvaient envisager l'avenir avec sérénité et confiance.

Napoléon lisait tous les jours attentivement les rapports de police qui le renseignaient sur l'opinion publique. Il étudiait avec le même intérêt les rapports des Chambres de Commerce. Il voyait dans tous la popularité dont jouissait son gouvernement, et que depuis le 19 brumaire la prospérité allait croissant. Aussi, conscient de son but, travaillait-il à obtenir la souveraineté unique en France... » (F.-M. KIRCHEISEN, *Napoléon Ier*, Plon.)

Autres textes dans HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 135 à 139 (Nathan).

BERNARD ET REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française (Cours moyen)..... 8 fr.

COURS SUPÉRIEUR

Napoléon Ier : Consulat ; premier Empire.

MATÉRIEL. — *Voir leçons du Cours moyen, consacrées à la même période.*

FAITS ET DIRECTIONS. — On s'attachera à montrer, par l'étude des institutions, que le Consulat (1799-1804) est une période de réorganisation sociale, politique, administrative, L'Empire, qui continue l'œuvre réformatrice du Consulat, voit aussi s'aggraver le despotisme (1804-1815). Celui-ci ne doit pas faire oublier les créations dues au génie de Napoléon. Un livre pour les maîtres : A. MEYNIER, *Pour et contre Napoléon* (Éditions Ficker). Réquisitoire et plaidoirie, il permet de se faire une opinion sur la personne, l'œuvre de l'empereur.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Napoléon se défend d'être un despote. — « J'aime le pouvoir, dit-on. Eh bien ! quelqu'un, dans les départements, est-il fondé à se plaindre ? Jamais les prisons n'ont réuni moins de prisonniers. Se plaint-on d'un préfet sans obtenir justice ? Sur cinquante réclamations, quarante-cinq sont jugées contre eux. Le gouvernement est fort, ma main est ferme, et les fonctionnaires sentent que je ne laisse pas flotter les rênes. Tant mieux pour le peuple, car, en même temps que cette marche trace à chacun une route sûre, ma surveillance rend l'autorité vigilante ; les fonctionnaires remplissent leurs devoirs ; tous les citoyens, toutes les propriétés sont également protégés. Les routes n'ont jamais été plus sûres. Point de vexations, point de haines, plus de partis grâce à moi. On ne sait plus ce que c'est en France. Je n'ai jamais voulu être l'homme d'aucun, pas même chercher un appui dans une opinion, ni dans des hommes. Je me suis appuyé sur moi, sur ce que j'ai successivement créé dans l'intérêt de la France, sur mes institutions, sur la morale d'un gouvernement indépendant des opinions. Premier Consul, empereur, j'ai été le roi du peuple ; j'ai gouverné par lui, dans son intérêt, sans me laisser détourner par les clameurs ou les intérêts de certaines gens. On le sait en France. Aussi le peuple français m'aime-t-il. Je dis le peuple, c'est-à-dire la nation, car je n'ai jamais favorisé ce que beaucoup de gens entendraient par le mot peuple : la canaille. Je n'ai pas plus favorisé les grands seigneurs, car, si le peu de lumière et la misère des uns les rendent toujours disposés au désordre, les prétentions des autres les rendent au moins aussi dangereux pour l'autorité... » (*Mémoires du général de Caulaincourt*, t. II, Plon.)

Prospérité et travaux. — Pendant son règne, Napoléon a dépensé 1 005 260 433 francs pour les travaux publics ; 143 700 000 francs pour la construction, l'entretien de travaux militaires et 861 30 000 francs pour des entreprises civiles. L'entretien des routes coûte, à lui seul, 277 500 000 francs. Les ports d'Anvers, Flessingue, Dunkerque, Le Havre, Cherbourg, Nice, Marseille, Venise, furent creusés ou améliorés. On établit de nouvelles routes pour franchir les Alpes par le Simplon, le mont Cenis, le mont Genèvre. Celles de Bordeaux à Bayonne, de Nice à Gênes, de Gênes à Alexandrie, de la Spezzia à Parme, de Maëstricht à Wesel, d'Anvers à Amsterdam, de Wesel à Hambourg sont l'œuvre de Napoléon. De même les ponts d'Iéna, Austerlitz, des Arts à Paris, les ponts de Sèvres, de Tours, de Roanne, de Lyon, de Bordeaux, de Rouen, de Turin, etc. ; les canaux de Saint-Quentin, du Rhône au Rhin, de Nantes à Brest, de Niort à La Rochelle, de Bourgogne, de l'Escaut à la Somme, etc... Napoléon fit beaucoup pour embellir Paris, dont il voulait faire la capitale du monde. Grâce au Blocus continental, l'agriculture, l'industrie, le commerce prirent un grand essor.

(D'après KIRCHEISEN, *Napoléon*, Plon.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les textiles d'origine animale.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Pour la laine, on montrera que les grandes régions productrices correspondent dans les deux hémisphères à la zone subtropicale sèche ; c'est dans cette zone de l'hémisphère sud que se trouvent les plus grand producteurs et exportateurs ; dire quelques mots des principaux centres d'industrie drapière. Pour la soie, on expliquera que sa production est le résultat combiné d'une culture et d'un élevage et que l'industrie et le commerce des soieries ont un caractère de luxe.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Échantillons de laine brute. Cocons, si possible, dans une branche de bruyère. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire dresser les graphiques de la production de la laine et de la soie. Si possible élever des vers à soie. Étudier l'industrie textile locale ou régionale, s'il en existe.

LECTURE I. — **La production de la laine.** — La production de la laine comporte des degrés extrêmement divers de concentration. Le mouton est élevé, en effet, dans certains pays, par des familles possédant peu ou pas de terre et promenant leur petit troupeau le long des routes, ou sur des pâturages communaux, ou simplement chez le voisin, là où règne encore le régime de la vaine pâture. Mais il existe aussi des troupeaux de cinquante à cent têtes, nourris accessoirement sur des exploitations de dimensions peu étendues. Nos grandes fermes de la Beauce, de la Brie, de la Picardie connaissent les grands troupeaux d'un ou deux milliers de têtes. Enfin, en Australie et dans quelques autres pays similaires, il existe des *runs* de 20 000 moutons. L'élevage du mouton se prête donc à toutes sortes de combinaisons. Il est pratiqué par de très modestes cultivateurs, par des fermiers de tous les types, en petite, en moyenne, en grande culture. D'autre part, il est possible, sous des climats divers. Il semble donc, à première vue, qu'il doive être extrêmement répandu.

Mais il exige beaucoup de soin. Le mouton est un animal délicat, sujet à un grand nombre de maladies. Il existe de petits troupeaux qui subsistent quelque temps, malgré une hygiène déplorable, dans des régions spécialement favorables. Puis, tout à coup, on les voit disparaître, emportés par un mal peu défini. Aussi la bonne tenue d'un troupeau important exige-t-elle des bergers compétents et consciencieux, capables de diagnostiquer les maladies dès la manifestation de leurs premiers symptômes, de les combattre par des remèdes appropriés, de les prévenir grâce à une bonne hygiène. Une surveillance constante, une présence non interrompue sont indispensables, de telle sorte que le berger doit avoir le goût de l'isolement, de la vie à part, seul avec les animaux qui lui sont confiés. Cette aptitude devient de plus en plus rare à notre époque et la difficulté de trouver des bergers est croissante. Elle menace l'élevage du mouton dans les grandes fermes. Elle entrave la reconstitution de notre cheptel ovin français. Elle préoccupe les *squatters* d'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les *ranchmen* de l'Argentine, auxquels il faut des bergers de choix, capables de vivre de longs mois dans la solitude.

PAUL DE ROUSIERS.

(*Les grandes industries modernes.*)

LECTURE II. — **Le marché lainier australien.** — C'est le premier du monde, non seulement en

LEGRAND ET MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France (Cours élémentaire)..... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

La fête des mères.

COURS PRÉPARATOIRE

La poupée.

Michelle a une poupée et maintenant que de tracas ! La nuit, elle doit se lever trois ou quatre fois pour lui donner le biberon. Le matin, elle lave sa fille, la change de vêtements, lui prépare son repas. Que de lessives ! Que de fatigues ! L'enfant pleure souvent : il faut la promener des heures, des heures. Elle a toujours peine à s'endormir. Elle exige d'être bercée, bercée, et, quand on la croit endormie, brusquement elle se réveille et crie. Michelle ne marche plus que sur la pointe des pieds, ne parle plus qu'à mi-voix, craint de heurter le plus petit meuble ou la moindre vaisselle.

Le mois dernier, le bébé a été très malade : une grosse toux. Michelle a craint les plus graves accidents. Elle a dû faire venir le docteur et poser des cataplasmes à sa fille. Après bien des soucis, elle a enfin réussi à sauver sa poupée, qui a les joues toutes pâles encore.

Et que de peines aussi pour habiller cette mignonne ! Michelle tricote de petits vêtements de laine, coud de jolies chemises, brode des petits bonnets. Elle n'est heureuse que lorsque sa chère enfant est bien parée. Elle néglige sa propre toilette...

Mais Michelle joue. Elle joue à « la mère et l'enfant ». Pourtant, comme elle est déjà grande, elle songe : « Moi aussi, j'ai été pour ma maman une grosse tâche, un gros ennui. Moi aussi, j'ai été malade, délicate à élever. Si ma chère maman s'est fatiguée, c'est pour moi ! Et, de plus, j'ai deux petites sœurs et deux petits frères. »

Michelle comprend pourquoi, l'an dernier, à la fête des mères, le maire du village a épinglé sur le corsage de sa maman une belle médaille. Désormais, Michelle aidera sa mère plus encore qu'elle ne le faisait. Elle essaiera de lui faire prendre un peu de repos, pour la conserver plus longtemps.

ÉLOCUTION. — Comment Michelle se rend-elle compte des peines de sa mère ? — Résumer les ennuis que peut causer un bébé à élever. (*Faire parler à propos du petit frère, faire énumérer tous les soins : tétées, bains,* etc...) — Pourquoi la mère de Michelle fut-elle décorée ? — Que veut faire désormais la grande fille ? — Quelles résolutions prend-elle ? — Que ferez-vous, vous-mêmes, pour épargner du travail à votre mère, ou pour l'aider ?

VOCABULAIRE. — La maman (*économe*) dépense avec précaution. — La maman (*indulgente*) pardonne à ses enfants. — La mère (*sévère*) exige que ses enfants lui obéissent. — Elle (*cajole*) le petit bébé pour qu'il se taise. — Elle le (*baise*) tendrement. — Elle (*veille*) pendant qu'il dort. — Elle (*s'inquiète*) s'il est malade, elle est (*fière*) s'il est bien portant. — Elle (*souffre*) des reproches qu'on peut lui faire de ses enfants.

CONJUGAISON. — **Prenons de bonnes résolutions :** J'aimerai mieux encore maman, je la... (*soulager, aider, rendre* service, ne pas *faire* de peine, etc...). Mettre ces verbes aux diverses personnes du futur, de l'impératif. — Les employer avec *il faut que.*

Je me souviens que ma mère me berçait. (Employer de même les verbes : *baigner, habiller, faire marcher, dorlotter, cajoler, choyer,* etc...)

Si je n'avais plus ma maman, qui me raccommoderait ? (*Acheter* des..., *offrir* des..., *soigner* quand..., *permettre* de..., *encourager.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. La crainte de la maman.

— Voyons, maman, qu'est-ce que tu as ? Est-ce que tu es malade ?

Elle ne répondait pas. Elle avait une sorte de sanglot intérieur. Il lui prit les mains, il se mit à genoux devant elle, pour mieux la voir, dans la demi-ombre de la chambre.

— Maman ! dit-il, inquiet.

Louisa, le front appuyé sur son épaule, s'abandonna à une crise de larmes. « Mon petit, répétait-elle, en se serrant contre lui, mon petit ! Tu ne me quitteras pas ? Promets-moi, tu ne me quitteras pas ? » Il avait le cœur déchiré de pitié. « Mais non, maman. Qu'est-ce que cette idée ? — Je suis si malheureuse ! Ils m'ont tous quittée, tous. Tu resteras avec moi ? Tu ne me quitteras pas ? Qu'est-ce que je deviendrais, si tu t'en allais aussi ? — Je ne m'en irai pas. Ne pleure plus. » Il lui essuya les yeux avec son mouchoir. ROMAIN ROLLAND.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelle est la crainte de la maman ? — Cette maman est-elle jeune ou vieille ? — Pourquoi craint-elle que son fils la quitte ? — A quels détails voit-on : 1° la douleur de la mère ; 2° la tendresse du fils ? — Relever une attitude de la mère qui semblerait plutôt celle d'une enfant ? (*Elle se serre contre lui.*) — Pourquoi ? (*Protection.*) — Quel sentiment éprouve l'enfant ?

Mots. — *Sanglot intérieur :* on n'entendait pas qu'elle sanglotait, on le voyait seulement. — *Crise de larmes :* elle éclata en larmes ; elle pleura brusquement et longtemps. — *S'abandonna :* elle ne se retint pas de..., elle se laisser aller à pleurer.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La vieille mère de J. Christophe est (*accablée*) de tristesse. Elle (*se désespère*) à l'idée de rester seule, (*privée de*) son dernier fils. Il est plein de (*pitié*) pour sa mère. Il lui parle avec (*douceur*). Il est très (*ému*) de voir sa mère aussi (*affligée*), aussi (*malheureuse*). Elle (*gémit*), elle se (*plaint*), elle cherche (*protection*) auprès de son fils. Celui-ci la (*réconforte*), il a pour elle beaucoup de (*sollicitude*). Plaignons les mères (*abandonnées*) par leurs enfants.

ORTHOGRAPHE. — Revoir la forme interrogative et le futur.

Dictée. — Louisa, le front ➝ quitteras pas ? Il avait le cœur ➝ resteras avec moi ? — Je ne m'en irai pas. Il lui essuya les yeux avec son mouchoir.

GRAMMAIRE : Le mode impératif.

Promets-moi de ne pas me quitter. Ne pleure plus, maman.

Les verbes *promets* et *pleure* n'ont **pas de sujets.** Ils sont à la 2e personne. On s'adresse à *maman* (*mon enfant*).

Ils présentent les actions comme des **ordres directs.**

C'est le **mode impératif.** (Construction particulière : *maman,* mot en apostrophe.)

Exercices. — 1. Transformer en proposition au mode impératif : Je t'ordonne de *venir,* de *ne pas venir,* de *te laver,* de *ne pas t'endormir.*

2. Dans les exemples suivants : Prenez *cette pomme ;* — ne mangez pas *de fruit ;* — donnez *ces vêtements* aux pauvres ; — ne jetez pas *ces pierres* aux oiseaux, **remplacer les noms soulignés par un pronom personnel.**

Ex. : Cette pomme, prenez-la !

3. Sur cet exemple : *prends* (prenez) ces paniers et *allons* les porter à... **construire des propositions semblables en utilisant :**

Acheter un livre et le lire. — Acheter des poires et les manger. — Saisir une branche et la casser. — Secouer un arbre et ramasser les fruits.

2. La vieille maman.

A cinq heures du matin, en face de ma chambre, le son de cloche du seau plein posé sur l'évier de la cui-

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS Cours élém. (1er degré) Élève... 5.70 Maître. 12 fr.

sine m'éveillait. « Que fais-tu avec le seau, maman ? Tu ne peux pas attendre que Joséphine arrive ? » Et j'accourais. Mais le feu flambait déjà, nourri de fagot sec. Le lait bouillait sur le fourneau à braise. D'autre part, fondait, dans un doigt d'eau, une tablette de chocolat pour mon déjeuner. Carrée dans son fauteuil, ma mère moulait le café embaumé qu'elle torréfiait elle-même...

C'est seulement une fois que je vis, un matin, la cuisine froide, la casserole d'émail pendue au mur, que je sentis proche la fin de ma mère.

COLETTE.
(*La Maison de Claudine*. Ferenczi.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelles sont les qualités de cette vieille maman ? — Relevez les détails montrant qu'elle est *matinale, active*. — Que voulait sa fille ? — Qui était Joséphine ? — A quels signes l'auteur pense-t-elle que sa mère n'a plus longtemps à vivre ? — Qualifiez l'activité de cette vieille femme (*joyeuse*).

Mots. — *Son de cloche :* son clair et prolongé. — *Nourri :* alimenté. — *Un doigt d'eau :* une petite quantité, la hauteur d'une épaisseur de doigt. — Comp. : un *pied* d'eau ; allonger une robe d'une *main*. — *Carrée :* bien assise, verbe *se carrer* (carré). — *Café embaumé :* ayant un *bon arome*. — *Torréfiait :* grillait [*torr.* : rapp. torride (*très chaud*)]. On dit aussi *brûler* le café : un *brûloir*. — La *torréfaction* du café. — Contr. : *café vert*. — La *fin :* la mort.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La vieille mère se lève tôt, elle est (*matinale*). Quoique (*âgée*), elle est encore (*vaillante*). — Elle s'occupe elle-même de son (*ménage*), elle veut encore (*dorloter*) sa grande fille, comme elle la (*choyait*) quand elle était petite. — Elle lui prépare de petites (*gâteries*). — Sa fille a beau la (*gronder*), lui (*recommander*) le repos : elle est trop (*fière*) d'être encore forte.

ORTHOGRAPHE. — Le feu flambait... → la fin de ma mère.

CONJUGAISON : L'impératif.

Ne pleure plus. — Promets-moi de venir.

1. L'impératif se forme du **présent de l'indicatif.** (Tu) promets, (nous) promettons, (vous) promettez.

2. Les verbes en *es* à la 2e pers. perdent le *s*. Ex. : Tu manges, tu cueilles, tu souffres = mange, cueille, souffre.

3. Il en est de même pour le verbe *aller :* va.

4. Certains verbes, qui ont des impératifs irréguliers, perdent aussi ce *s* devant un *e*. Ex. : Sache, veuille, etc...

5. Le verbe **être** a pour impératif : *sois, soyons, soyez*, et le verbe avoir : *aie, ayons, ayez*

6. La **forme pronominale :** Tu te laves = lave-toi; lavons-nous. Tu ne te laves pas = ne te lave pas.

(C. M.) 7. **Dictée. — Conseils maternels.** *Travaille, sois* fort, *méprise* les petits ennuis ; quand je ne serai plus là, *pense* à moi, *essaie* de me ressembler ; *crains* le mal, *fais* le bien. *Espère* toujours, ne *perds* jamais ton temps, *hais* toujours la paresse, et *aie* confiance dans le travail. *Sers-toi*, de tes amis et *rends-leur* service. En cas de malheur, *serre-toi* contre tes frères, ils te seront le meilleur abri contre les peines.

3. La mère de l'enfant malade.

— Man, voilà trois semaines que vous n'avez fermé l'œil. Couchée sur votre dure paillasse, au pied du lit, vous aviez les reins brisés, il y a quinze jours. Mais vous ne sentez plus rien depuis dimanche : on s'y habitue. Depuis dimanche ? Y a-t-il encore des dimanches et des jours de semaine ? Non, il n'y a plus au monde qu'une femme qui veille son enfant farouchement, avec un visage pâle et des mains pâles ; il n 'y a plus au monde qu'un petit garçon qui tousse, sue, pleure et une maman qui barre portes et fenêtres à la mort. JEAN TOUSSEUL.
(*Le Village gris*. Rieder.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Que fait la mère de ce malade ? — Pourquoi est-elle très fatiguée ? — A quoi s'habitue-t-elle ? — Dites à quoi pense seulement la mère ? — Pourquoi a-t-elle le visage et les mains pâles ? — Résumer ce que fait la mère ? — Quelle est la phrase qui l'indique ? — Qualifiez cette mère (*dévouée, obstinée*).

Mots. — *Paillasse :* mauvais matelas, de pauvres gens. — *Brisés :* très fatigués, douloureux comme s'ils avaient été... Man ne pouvait presque plus se tenir debout, se plier. — *Barre :* qui empêche la mort d'entrer, en *barricadant*...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La mère (*dévouée*) soigne son enfant. — L'enfant doit être (*reconnaissant*) envers elle. — Il doit être (*affectueux*). C'est grâce à sa mère qu'il sera (*sauvé*). — L'amour (*maternel*) a vaincu la maladie. — La (*tendresse*) du fils doit être sa récompense. — Aimons notre mère si (*active*), (*chérissons*)-là, (*obéissons*)-lui. — Prouvons-lui notre (*affection*), notre (*gratitude*), notre (*amour filial*).

ORTHOGRAPHE. — La mère a soigné son enfant avec dévouement. Elle a réussi à le sauver. Celui-ci doit avoir beaucoup de reconnaissance envers sa mère. Quand il sera guéri, il lui montrera son affection, en lui obéissant mieux qu'auparavant.

COMPOSITION DE PHRASES. — Promets-moi, tu ne me quitteras pas ?

Modifions *les phrases suivantes à* l'imitation *du modèle proposé :* Est-ce que tu t'en iras, est-ce que tu me le promets ? — Il ne faut pas oublier de rentrer à huit heures. — Si tu es fort, si tu ne pleures pas (je te dirai la vérité). — Il faut m'assurer que tu viendras me voir. — Je te demande de me dire si tu es guéri.

REMARQUE. — I. On peut inverser l'ordre des deux propositions ainsi juxtaposées : Ne me quitte pas : me le promets-tu ? — Le sens est le même.

Transformons de même les phrases ci-dessus.

II. Faire observer la nuance de sens entre : *tu ne me quitteras pas ?* et *est-ce que tu me quitteras ?* Dans le deuxième cas, la réponse est indifférente, dans le premier cas, on la voudrait affirmative.

Notons. — L'**attitude** d'une mère qui endort son enfant ; dont l'enfant rentre après une longue absence (grand frère, soldat, collégien, etc.). — **Faire parler** une mère qui demande à son fils, avant une longue absence, de lui écrire souvent, etc... (Faire trouver les recommandations de la mère.)

RÉCITATION

La mère est morte.

La mère de famille a quitté la maison :
Elle dort maintenant sous la colline verte,
Le père s'est assis dans la salle déserte
Tandis qu'à l'âtre éteint fume un maigre tison.

Le père s'est assis, les coudes sur la table,
Et pressant dans ses mains son front chargé d'ennui,
Ses trois fils aux bras forts rangés autour de lui,
Ne sauraient soulever le fardeau qui l'accable.

Mais la petite fille a neuf ans pour le moins !
La petite descend, va, vient, court, se trémousse,
Elle commande aux gens et grossit sa voix douce,
Ménagère à l'œil bleu qui jouait dans les foins.

LOUIS BOUILHET.
(*Festons et Astragales.*)

COURS MOYEN 2e Année
ET SUPÉRIEUR

1. Ma mère.

Je pense que la vie est heureuse et légère qui met auprès de nous une mère attentive qui nous regarde, une mère délicate qui nous sourit, une mère forte qui nous prend par la main. Lorsque j'étais encore ton petit, tu étais pour moi, maman, un large fleuve tranquille qui se promène entre deux rives de feuillage, sous des cieux calmes. J'étais une barque neuve qui s'abandonne au beau fleuve et qui a l'air de lui

FOURNIER. Nouveau cours de lang. franç. (Méthode inductive) Cours moyen... 7.50

AVANT LA RENTRÉE DE PÂQUES

Songez à vos achats de

MOBILIER SCOLAIRE

Voici quelques types de tables-bancs, absolument sans concurrence. A qualité équivalente, le MOBILIER SCOLAIRE F. N. est toujours le moins cher (**Tarif en baisse**).

TABLE-BANC VILLE DE LILLE

	Tout hêtre	Tout chêne
N° 0	101. »	141. »
N° 1	107. »	164. »
N° 2	108. »	166. 50
N° 3	109. 50	169. »

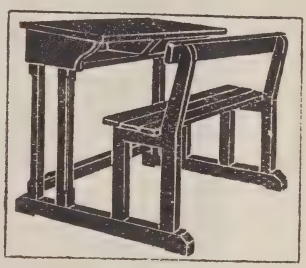

TABLE-BANC VILLE DE NICE

	Tout hêtre	Tout chêne
N° 0	114. »	149. »
N° 1	115. »	171. »
N° 2	116. »	172. »
N° 3	117. »	174. »

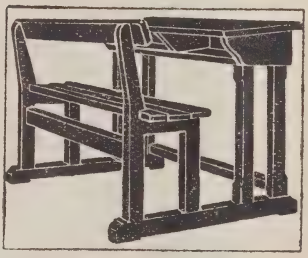

TABLE-BANC "STAR"

	Tout hêtre	Tout chêne
N° 0	111. »	160. »
N° 1	112. »	180. »
N° 2	113. »	182. »
N° 3	114. »	184. »

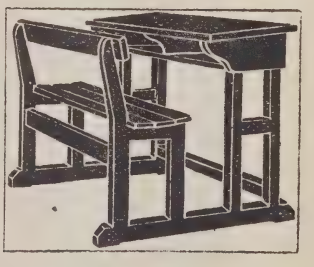

TABLE-BANC "EXCELSIOR"

	Tout hêtre	Tout chêne
N° 0	120. »	145. »
N° 1	132. »	160. »
N° 2	134. »	163. »
N° 3	137. »	166. »

VOYEZ NOS NOUVEAUX PRIX

FERNAND NATHAN, Éditeur-Fabricant

vous enverra gratuitement sur demande son catalogue N° 20

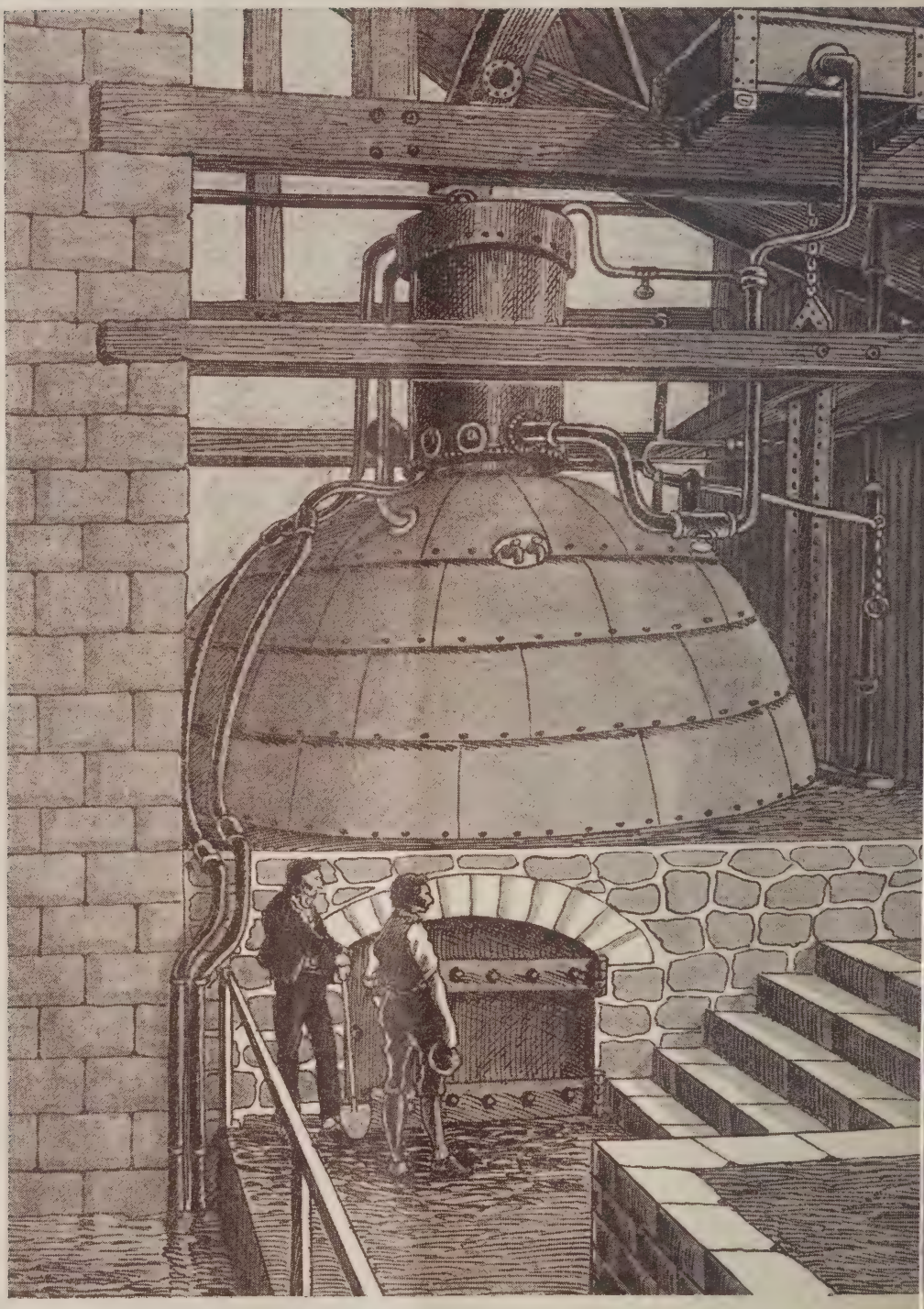

LES DÉBUTS DE LA GRANDE INDUSTRIE EN FRAN

On voit ici Napoléon, au cours d'un voyage d'inspection, visitant une usine munie d'une machine
fonctionnait dans la pl

Les Archives de l'Enseignement primaire.

APOLÉON VISITE UN ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL

peur d'épuisement, ou d'élévation d'eau, du système Newcomen perfectionné, machine qui, dès 1780, des mines britanniques.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

ARITHMÉTIQUE JOLLY

Le Cours moyen vient de paraître

Une vraie nouveauté !

R. JOLLY

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

- **Cours élémentaire** . . . . . **6 francs**
  (Spécimen gratuit)
- **Cours moyen C. E. P.** . . . **8 fr. 80**
  (Spécimen gratuit)

« Oui, c'est exact. Un élève de Briis très intelligent et très bon en français ne donnait aucun résultat en calcul. Les leçons ne l'intéressaient pas et il avait déclaré qu'il n'y comprenait absolument rien.

J'ai eu recours à l'arithmétique JOLLY. Les dessins, la présentation du livre et le choix des problèmes l'amusèrent tout d'abord. On le vit ouvrir le manuel plusieurs fois par jour, et enfin grande fut notre surprise de le voir chercher des problèmes.

Depuis ce jour (décembre 1934 seulement) il emporte tous les soirs l'Arithmétique JOLLY et fait des problèmes (Cours Moyen et C. E. P.)

Dernièrement, il a trouvé tout seul des problèmes d'intérêt.

Je suis à votre entière disposition pour vous donner des détails complémentaires. »

Lisez cette appréciation extraite de la lettre (du 8 Mars 1935) d'une de nos clientes, Mme SOULAT, Dce de l'École de Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise)

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

dire : « Emmène-moi, beau fleuve, où tu voudras. J'ai mis ma vie sur la tienne parce que je sais que tu connais de beaux pays où l'on se trouve heureux... » Oh ! maman, je voudrais mettre ici des mots blancs comme ton bonnet, des idées pures comme ton front, des émotions simples comme ton corsage. Je voudrais surtout qu'il y eût plein d'amour pour toi, afin que chacun dise bien haut : « Sa mère était si bonne qu'il l'aimait très fort, par-dessus tout le monde. »

CHARLES-L. PHILIPPE.
(*La mère et l'enfant*. N. R. F. Gallimard, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — **Hommage** de respect, d'affection, de piété filiale **d'un fils** devenu grand **à sa mère.** — Qu'est-ce qui rend **la vie heureuse** à l'enfant ? — Une mère *attentive* qui le regarde (pourquoi ?) ; une mère *délicate* qui lui sourit (bonté, amour, indulgence) ; une mère *forte* qui le prend par la main (encouragement, protection). — Expliquer l'image qui suit en soulignant les termes : *tranquille, calmes* (quiétude) ; *rives de feuillage* (joie, beauté) ; *neuve* (jeunesse de l'enfant) ; *s'abandonne, ma vie sur la tienne* (confiance). En résumé : *bonheur*. Pour terminer, un acte **d'amour** dans lequel l'écrivain établit une correspondance entre les traits du portrait de sa mère et ses sentiments pour elle.

Mots et expressions. — Style et vocabulaire très simples qui correspondent à la sincérité de l'émotion.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Résumer** en s'inspirant des explications ci-dessus **les sentiments de la mère pour son enfant, ceux de l'enfant pour sa mère.**

2. L'adjectif **délicat**. Donner, dans les expressions suivantes, un ou plusieurs synonymes et parfois le contraire de délicat : une nourriture délicate (*exquise ; grossière*) ; — cet ouvrier a la main délicate (*légère ou exercée ; lourde*) ; — une pensée délicate (*fine ; banale*) ; — une situation délicate (*difficile* ou *embarrassante ; claire* ou *normale*) ; — une conscience délicate (*scrupuleuse*) ; une santé délicate (*faible, chancelante ; bonne*, etc...).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Analyser les quatre **pron. rel.** *qui* de la première phrase. (Remarque : le premier est séparé de son antécédent.) — 2. Relever les **attributs** ; leur nature ; remarquer *heureux* après le verbe *se trouver*. — 3. Analyse : *la tienne, chacun*. — 4. *Beau fleuve* (en apostrophe). — 5. Relever les **verbes aux différents modes** impératif, conditionnel, subjonctif. **Justifier** l'emploi de ces modes. — 6. Relever les **adverbes.**

2. Séparation.

(*Renan, à quinze ans, élève remarquable, fut envoyé de sa Bretagne natale au séminaire à Paris.*)

Ce fut la crise la plus grave de ma vie. Le Breton jeune est difficilement transplantable. La vive répulsion morale que j'éprouvais, compliquée d'un changement total dans le régime et les habitudes, me donna le plus terrible accès de nostalgie. L'internat me tuait. Les souvenirs de la vie libre et heureuse que j'avais jusque-là menée avec ma mère me perçaient le cœur...

Le fond de ma blessure était le souvenir trop vivant de ma mère. Ayant toujours vécu seul auprès d'elle, je ne pouvais me détacher des images de la vie si douce que j'avais goûtée pendant des années. J'avais été heureux, j'avais été pauvre avec elle. Mille détails de cette pauvreté même, rendus plus touchants par l'absence, me creusaient le cœur. Pendant la nuit, je ne pensais qu'à elle ; je ne pouvais prendre aucun sommeil. Ma seule consolation était de lui écrire des lettres pleines d'un sentiment tendre et tout humides de regrets.

E. RENAN.
(*Souvenirs d'enfance et de jeunesse.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qu'est-ce qui rend le jeune Renan si malheureux ? Une **répulsion morale** pour ce qu'il voit et ce qu'il entend et qui est différent de l'éducation qu'il a reçue ; le **dur régime de l'internat** et surtout **l'absence de sa mère.**

Mots et expressions. — *Crise :* changement en bien ou en mal (crise morale, crise de nerfs, crise financière, ministérielle, etc.). — *Transplantable :* par tempérament, éducation, il résiste à la nouveauté (trans-planter). — *Répulsion :* de repousser ; comp. aversion. — *Le régime :* les règles de vie (régime alimentaire, régime républicain [gouvernement], régime d'un fleuve). — *Nostalgie* (nost-algie) : désir douloureux du retour. — *L'internat :* contr. : l'externat.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Donner quelques expressions contenant le mot *cœur*, qui expriment des sentiments de joie, de bonté, de confiance, de tristesse. (*Voir le dictionnaire au mot :* **cœur**.)

2. **Mille détails touchants.** Imaginer quelques-uns de ces détails (*nourriture, vêtements, frais d'études, petits cadeaux, privations*).

3. **Mots de la famille de pousser.** — Un cheval (*poussif*). — Une (*pousse*) de giroflée. — Un corps plongé dans l'eau reçoit une (*poussée*). — (*Repousser*) une proposition. — Un animal (*repoussant*). — Tâter le (*pouls*). — Compter les (*pulsations*). — Résister à une (*impulsion*). — Il est dangereux d'être (*impulsif*). — La (*propulsion*) de l'avion par l'hélice. — Éprouver de la (*répulsion*). — (*Compulser*) un dossier.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Crise, critique ; — compliquée, complication ; — ayant vécu,* **vivre** (conj. au passé simple et au passé comp.) ; — *goûtée* (justifier l'orth.) ; — *consolation, désolation.*

1. Analyse de **que**, pron. relatif. — 2. Relever la négation exprimée avec : **ne ; ne que.** — 3. **Remplacer :** *Ayant toujours vécu...* par une proposition exprimant la cause avec un verbe à un mode personnel : *comme... parce que...* 4. **Tout** (humide). Analyser *tout* et en expliquer l'orthographe.

3. Dévouement d'une mère.

Le père Georgeot s'élança dans l'eau, chargé de son double fardeau, mais il avait trop préjugé de ses forces. Il n'était plus jeune, tant s'en fallait. La rive était plus loin qu'il ne disait, et le courant plus fort qu'il ne l'avait pensé. Il fit tout ce qu'il put pour arriver à terre, mais il fut bientôt entraîné. Le tronc d'un saule couvert par l'eau, et qu'il ne pouvait voir dans les ténèbres, l'arrêta tout à coup : il s'y était violemment frappé le front. Son sang coula, sa vue s'obscurcit.

— Prenez votre fille et mettez-la sur mon cou, dit-il, ou sur le vôtre ; je n'en puis plus !

— Pourrais-tu la sauver si tu ne portais qu'elle ? demanda la mère.

— Je n'en sais rien, mais je crois que oui, dit le passeux.

Mme des Arcis, pour toute réponse, ouvrit les bras, lâcha le cou du passeux, et se laissa aller au fond de l'eau.

Lorsque le passeux eut déposé à terre la petite Camille saine et sauve, le cocher, qui avait été tiré de la rivière par un paysan, l'aida à chercher le corps de Mme des Arcis. On ne le trouva que le lendemain matin, près du rivage.

ALFRED DE MUSSET.
(*Pierre et Camille.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — C'est la nuit. La rivière déborde. Le bac qui porte la voiture dans laquelle se trouvent Mme des Arcis et sa fille est emporté par les flots. Le passeur « le passeux », se jette à la nage portant la mère et la fille. Le texte ci-dessus contient le dénouement. **La mère sacrifie volontairement sa vie pour sauver sa petite fille.**

Mots. — *Préjuger de* (pré : avant et juger) : il s'était jugé plus fort qu'il ne l'était. — *Tant s'en fallait :* il s'en fallait beaucoup qu'il fût jeune ; il était âgé. — Quatre circonstances expliquent la défaillance du passeur ; lesquelles ? — Trois erreurs de jugement, une circonstance accidentelle.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer **falloir** avec le sens de *manquer :* Il s'en faut beaucoup que...

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours moy. 14.50 Cours sup. et compl. 14.50

(subjonctif) — ..., tant s'en faut. — Peu s'en est fallu que... Sens de *il y a nécessité :* Il faut (un nom). — Il faut (infinitif). — Il faut que... (v. au subj.).

2. **Remplacer :** *je n'en puis plus* par plusieurs expressions de même sens (je n'ai plus de force ; je suis à bout ; je suis épuisé)...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les verbes à la **forme pronominale** ; les verbes à la **forme passive** (temps, mode). — 2. Indiquer et justifier les **temps** des verbes dans la phrase : *Lorsque Le passeux... le corps de Mme des Arcis* (passé antérieur, plus-que-parfait, passé simple).

La petite Camille saine et sauve. — Le petit garçon... — Les enfants...

GRAMMAIRE : Le pronom relatif (*suite*).

Relever dans les exemples ci-dessous **les pronoms relatifs :** *lequel* (laquelle, lesquels, etc.) ; *dont* (équivalent invariable de duquel, de laquelle, desquels, desquelles) ; l'adverbe *où* (équivalent d'un pron. relatif précédé d'une prép. indiquant le lieu, la situation) ; le pron. relatif *quoi* (toujours précédé d'une préposition et désignant une chose).

Le bac sur *lequel* la voiture était placée fut entraîné par les eaux.

La société *de laquelle* je faisais partie s'est dissoute.

Assis près de ma mère, sur une chaisse basse ou par terre quelquefois, je contemplais son profil attentif, le geste *dont* elle piquait l'aiguille dans l'étoffe tendue (ANDRÉ LAFON). Cet enfant *dont* elle était si fière, *dont* elle parlait tant, hélas! pauvre mère, la mort le lui a ravi.

L'élève au sort *duquel* je m'intéressais a réussi à l'examen.

C'est justement ce *à quoi* je pense.

Il n'a rien *sur quoi* s'appuyer.

Distinguer la proposition principale et la proposition subordonnée. Étudier les fonctions du pronom relatif.

REMARQUE. — Paresseux *que* tu es (*que*, attrib. de *tu*). — L'homme *que* je suis devenu (attrib. de *je*).

Réunir en une phrase à l'aide du pronom *dont* les propositions indépendantes suivantes : 1. *Vous avez vu cet homme ; je parlais de lui.* — 2. *On m'a amené un nouvel élève ; je n'en suis pas très satisfait.* — 3. *La petite doit la vie à sa mère ; celle-ci est morte noyée.* (La petite fille dont la mère est morte noyée, lui...).

CONJUGAISON : Conjugaison interrogative.

Étudier dans les exemples ci-dessous les différentes formes de **conjugaison interrogative :** 1. *Sans inversion*, par le ton, par le point d'interrogation. — 2. *Avec l'inversion.* — 3. A l'aide de l'expression : *est-ce que*, sans inversion. — 4. A l'aide d'*adverbes interrogatifs.*

Vous viendrez bientôt nous rendre visite, j'espère ? — Et toi, viendras-tu avec nous ? — Paul nous accompagnera-*t*-il ? — A-*t*-on pris toutes les précautions nécessaires ? — Vous ne courez donc pas où vous voulez ? (L. F.). — *Est-ce que* ta mère sait que tu m'accompagnes ? — *Est-ce que* je pense à cela ? — *Est-ce que* tu pars bientôt ? — *Quand* viendrez-vous ? — *Comment* la chose s'est-elle passée ?

Interrogation et négation. — N'avez-vous pas réfléchi à tout ce que votre mère a fait pour vous depuis votre naissance ?

Construire des phrases interrogatives sur les modèles ci-dessus.

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. *Lorsque* **je pleurais, il y avait une femme** *qui* **me serrait si doucement dans ses bras que mes larmes s'arrêtaient de couler.**

Sur ce modèle : Lorsque je m'étais blessé en tombant... ;

Lorsque j'étais un peu souffrant... ;

Lorsqu'un gros chien me faisait peur...

3. *Rétablir une jolie strophe de Théodore de Banville :* A ma mère.

a. *Les deux premiers vers.* — Lorsque ma sœur et moi nous avions déchiré nos pieds sur les cailloux (2) dans les forêts profondes (1).

b. *Le troisième et le quatrième vers.* — Tu nous appelais « fous » (3) en nous baisant au front après avoir maudit nos courses vagabondes (4).

LE PARAGRAPHE. — La mère et son petit enfant : « Dors vite ! »

Le soir tombait, un soir d'été infiniment calme. La mère s'approcha du berceau où elle venait de coucher son enfant. Il ne dormait pas : on entendait le *bruit glouton* **qu'il faisait en tétant son pouce. Elle souleva le rideau de mousseline blanche, et il se réveilla tout à fait espiègle, il sortit son pied entortillé dans les couvertures, un pied potelé, rose, que la mère baisa avec une sorte de dévotion. Alors, la mère le menaça du doigt et, cherchant à donner à sa voix une inflexion grondeuse, elle dit : « Faites dodo, Lobez, sans quoi le bonhomme va vous prendre. »**

Puis elle recoucha l'enfant, ayant soin de lui tirer la couverture jusqu'au menton. MOSELLY.

(*La Houle.*)

1. **Que ma mère est occupée.** (Énumération de ses occupations du matin au soir.) — 2. **J'ai fait de la peine à ma mère, je le regrette.** — 3. **Mon père n'est pas rentré. Quelle inquiétude !** — 4. **« Ton fils ou ta fille ont été sages. »** raconte ma mère à mon père. — 5. **Une bonne surprise pour ma mère.**

LE DEVOIR COMPLET. — *Dites toutes les pensées, tous les souvenirs qui vous viennent à l'esprit devant ce mot : maman.*

DEVOIR D'ÉLÈVE. — Maman, c'est maintenant que je comprends ce que veut dire ce mot que l'on prononce souvent. C'est toi qui m'as mis au monde, tu m'as soigné quand j'ai eu cette malheureuse broncho-pneumonie. Tu te levais plusieurs fois, pendant la nuit, pour voir si je pleurais ou si j'avais gardé la compresse d'eau froide sur mon front. Tu me prenais souvent dans tes bras pour m'embrasser. Quand je dormais, tu évitais le moindre bruit pour ne pas m'éveiller et, quand je me réveillais, tu me berçais doucement avec le bout de ton pied. Et puis, quand tu m'as mené pour la première fois à l'école, tu me pressais contre ton cœur, tu m'embrassais pour que je ne pleure pas. A midi, quand tu es venue me chercher, j'étais tout heureux de te revoir après cette courte absence.

Et maintenant, tu me soulages encore de mes peines. Quelquefois, tu ne dis pas à papa les fautes que je commets dans la journée. Tu te lèves la première, tu prépares le café, tu cires mes chaussures, tu raccommodes mes vêtements. Tu veux que je sois propre, honnête et instruit. C'est toi qui te couches la dernière après avoir préparé mes affaires pour le lendemain. C'est toi qui me donnes de l'argent pour aller au cinéma.

Quand tu seras vieille, c'est moi qui travaillerai pour toi, si tu es dans le besoin. J'essaierai de te rendre une petite partie de ce que tu m'as donné.

Z. B. (*12 ans.*)

RÉCITATION

Souvenirs d'enfance.

Lorsque j'arrivais chez ma mère, souvent,
Grâce au hasard taquin qui joue avec l'enfant,
J'avais de grands chagrins et de grandes colères
Je ne retrouvais plus, près des ifs séculaires,
Le beau petit jardin par moi-même arrangé.
Un gros chien en passant avait tout ravagé.
Ou quelqu'un dans ma chambre avait ouvert mes cages
Et mes oiseaux étaient partis pour les bocages,
Et, joyeux, s'en étaient allés de fleur en fleur
Chercher la liberté bien loin, — ou l'oiseleur.
Ciel ! alors j'accourais, rouge, éperdu, rapide,
Maudissant le grand chien, le jardinier stupide,
Et l'infâme oiseleur et son hideux lacet,
Furieux ! — D'un regard, ma mère m'apaisait.

V. HUGO.

(*Les Rayons et les Ombres.*)

C. ADNET, (*I. E. P.* (*Nord*).

J. ROGISSART. *Instituteur* (*Ardennes*).

LACROIX. Les mots et les idées (dictionnaire des termes cadrant avec les idées).... 16 fr.

raison de l'énorme production du Dominion, qui est passée de 94 300 tonnes en 1868 à 446 000 tonnes en 1933, mais parce que l'exportation atteint 94 p. 100 de la production.

Depuis quelques années, la division croissante de la propriété et la valeur prise par la viande de mouton nuisent soit à la *quantité*, soit à la *qualité* de la production lainière. D'une part, en effet, le nombre des *settlers*, petits propriétaires surtout cultivateurs, augmente sans cesse par rapport à celui des *squatters*, grands éleveurs de moutons et le troupeau a, par suite, une tendance à diminuer, ce qui entraîne un abaissement correspondant de la production lainière. D'autre part, tandis que la sélection de la race se faisait uniquement en vue de la laine, quand celle-ci était la principale source de profit de l'élevage, les éleveurs songent maintenant à la production de la *viande;* et le troupeau, jadis composé presque exclusivement de mérinos, renferme aujourd'hui une proportion de moutons *croisés*, fournisseurs à la fois de viande et de laine, mais d'une laine de moins bonne qualité, qui atteint 60 p. 100.

Les neuf dixièmes du troupeau australien sont concentrés dans le sud-est : *Nouvelle-Galles, Victoria, Sud du Queensland* et *Est de l'Australie méridionale*. La laine y est rassemblée d'abord dans des marchés intérieurs d'où elle est dirigée sur les entrepôts des ports maritimes qui forment trois groupes : Sydney-Brisbane, Melbourne-Geelang, puis Adélaïde. *Sydney* est le marché le plus important : sa clientèle appartient surtout à l'Europe continentale ; *Melbourne* vient ensuite, avec une clientèle plus universelle.

R. Ozouf.

Lecture III. — **De la toison au fil de laine.** — La fabrication du fil de laine n'est pas seulement une suite d'opérations mécaniques, mais elle comporte aussi une partie *physique* et une partie *chimique*. Tout d'abord les laines sont triées à la main, d'après leur longueur et leur aspect général. Puis vient l'intervention chimique, intervention essentielle qui consiste en l'élimination du *suint* par des lavages appropriés et minutieux. Ajoutons que, depuis peu, il est procédé à la récupération du suint pour l'utiliser comme produit de base dans l'industrie des stéarines. Un séchage complète ce dégraissage suivi d'un nouveau graissage par imprégnation d'huile d'olive en petite quantité, afin d'obtenir une laine souple.

Voici maintenant la partie *mécanique* de la fabrication : le *cardage*, qui consiste en un passage entre plusieurs rouleaux métalliques munis de pivots de plus en plus resserrés et le *peignage*, dont le nom suffit à indiquer la nature, ont pour but d'éliminer les impuretés, telles que chardons et poussières, et de « paralléliser » entre elles les fibres de la laine. Une toison qui, à l'état brut, pèse en moyenne 2 kg. 500 représente, après lavage, seulement 800 grammes de laine. Après peignage, elle donne 700 grammes de fibres longues et 100 grammes de fibres courtes. La laine sort des peigneuses sous forme d'un ruban épais comme le doigt, blanc, lisse, à fibres rigoureusement parallèles. On peut alors la séparer par de nouveaux lavages, de l'huile d'olive.

Le ruban ainsi obtenu ne contenant pas le même nombre de fibres dans toute sa longueur, on procède au *doublage*, qui consiste à mélanger entre eux plusieurs rubans. Puis, pour lui donner les dimensions du fil à obtenir, on procède à *l'étirage*. Vient enfin le *filage* proprement dit, qui, par torsion, donne aux fibres l'adhérence nécessaire pour résister à la traction. Les métiers à filer les plus modernes font plus d'un kilomètre de fil toutes les trois secondes, soit le travail de 45 000 fileuses à main. Une toison de mouton peut donner ainsi jusqu'à 100 kilomètres de fil. Cette *phase mécanique* de la fabrication présente la même succession d'opérations, *quel que soit le textile travaillé*.

D'après M. Vignes.
(*La Science et la Vie.*)

Lecture IV. — **Mûrier et vers à soie.** — Géographiquement, la distribution de la production de la soie dépend d'un animal, le ver à soie, et d'un végétal, l'arbre sur lequel il vit et des feuilles duquel il se nourrit. Il y a de nombreuses espèces de mûriers : le mûrier noir, le mûrier blanc et le mûrier multicaule, ces deux derniers offrant de plus grandes facilités pour l'élevage du ver à soie (feuilles plus tendres et plus faciles à cueillir). Le mûrier est dans l'ensemble un arbre très souple et très facile : il s'accommode de latitudes septentrionales, comme celle de la Norvège ou de la Russie du Nord, ainsi que de latitudes voisines de l'Equateur. Il ne réussit pas du tout dans les contrées argileuses et trop marécageuses, mais, sauf cette réserve, il est peu exigeant pour les qualités du sol ; il vient très bien sur les versants secs siliceux ou calcaires du domaine de l'olivier ou du domaine du camélia. A ne juger de la question que par l'arbre, il semble donc que la soie pourrait être produite depuis la Norvège jusqu'au Soudan ; de fait, on a tenté la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie jusque dans les pays à hiver et à printemps froids, comme la Suisse (canton de Fribourg, canton de Vaud) et même en Prusse (effort de Frédéric II au XVIIIe siècle), mais la plupart de ces essais ont échoué, car il ne suffit pas que le mûrier se développe normalement, il faut qu'il ait une foliation assez hâtive pour qu'on puisse la donner comme nourriture aux chenilles du ver ; il faut aussi que le climat soit assez doux pour que de nouvelles feuilles poussent et que l'arbre vienne à maturité. De là, une réduction très sensible de la zone d'extension favorable au mûrier vers le Nord...

Aussi bien les exigences du bombyx lui-même, au point de vue climatique, sont autrement grandes. Là où il se développe en plein air ou sous de simples hangars, il ne peut supporter, durant sa période d'évolution et de travail, une température inférieure à 15 degrés.

J. Brunhes.
(*La Géographie humaine.*)

Lecture V. — **Conditions générales du commerce de la soie.** — Pour diverses raisons, le commerce de la soie présente des conditions différentes de celui des autres textiles. Tout d'abord, *la soie a une valeur considérable sous un faible poids et un faible volume*. Aussi le coût des transports, si élevé soit-il, n'entre que pour une faible part dans le prix de la matière première. De plus, la fabrication de tel ou tel tissu exige un mélange de soies différentes par la nature, par les qualités, c'est-à-dire le plus souvent par l'origine. Pour opérer ce *dosage*, il faut avoir recours à des techniciens disposant des diverses catégories de soies préalablement concentrées sur un même marché. Enfin la soie a un grand pouvoir *hygrométrique* : selon l'état de l'atmosphère, elle peut absorber ou rendre de l'eau, au point que son poids peut varier de 100 à 115 ou à 85. Or, pour une matière aussi précieuse, l'acheteur est en droit d'exiger à ce point de vue certaines garanties. De là l'usage de s'en remettre à des organismes d'arbitrage chargés de pratiquer ce qu'on appelle le *conditionnement* des soies (le *poids conditionné* représente le poids de la soie avec une quantité normale d'eau, 11 p. 100 ; c'est sur lui que se calcule le prix), organismes qui auront d'autant plus d'autorité dans les milieux commerciaux qu'ils auront derrière eux de plus anciennes traditions d'habileté et d'honnêteté. Ajoutons que, dans l'industrie proprement dite de la soie, la *technique* a une part plus grande que dans celle des autres textiles ; la fabrication des soieries exige notamment des qualités de *goût* et de création *artistiques* qui font que l'homme joue ici un rôle plus efficace que la matière première ou que le combustible dans la localisation des manufactures.

Ces conditions expliquent que le commerce de la soie échappe en partie aux conditions *géographiques* qui pèsent assez lourdement sur ceux de la laine ou du coton.

Mme Ozouf.

Jean-Pierre. La géographie pittoresque, 15 héliogravures de 1m × 0,65 chacune.... 12.50

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C. MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. ÉLÉMRE *Décor géométrique du carré*

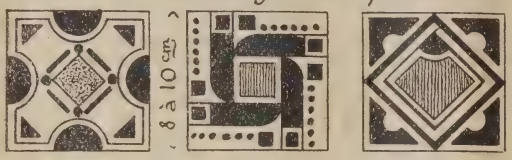

C. MOYEN : — *Décor des surfaces : Cercle*

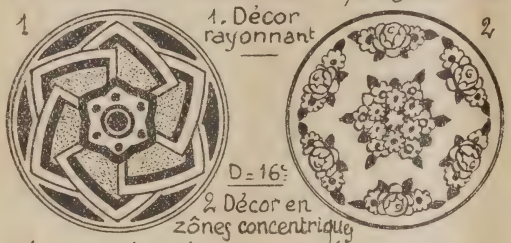

DÉCOR GÉOMÉTRIQUE ET DÉCOR FLORAL

OBSERVATION ET DESSIN

Évaluation des rapports de longueur: son importance

C. ÉLÉMRE

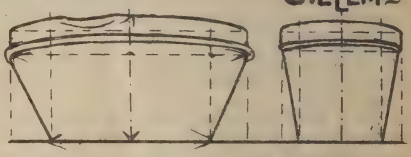

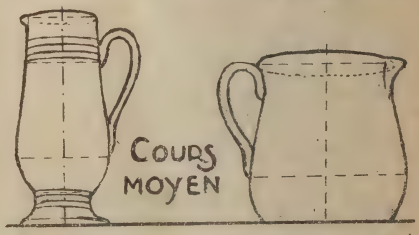

Etudier le mouvement des profils

PRÉPARATION AU C. E. P.

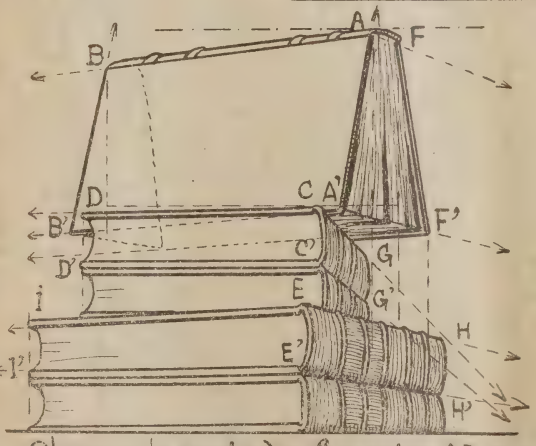

Observer la pente des fuyantes AB, CD, etc.

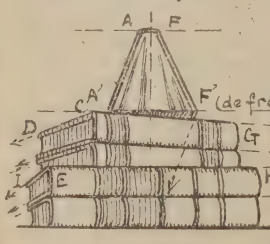

Un point de fuite commun pour les fuyantes parallèles à une même direction;

autant de points de fuite que de directions différentes.

DÉCORATION : *Le Carré*

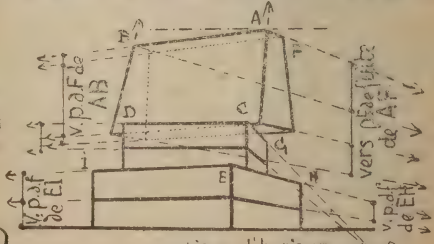

Albert Muhlemann

RENAUDEL ET DELAGE Le livre du maître pour l'enseignement de la musique. C. élém. 10 fr. C. moy 10. 50 C. sup.. 14 fr.

pourra-t-on en tirer de planches de 2 m. 2 de long, de 4 cm. d'épaisseur et de 20 cm. de largeur, sachant qu'il faut compter $\frac{1}{15}$ de perte? RÉPONSE. → **106 planches.**

4. *En utilisant les prix locaux du bois et du charbon on cherchera s'il est plus économique de brûler du charbon que du bois, sachant qu'il faut une tonne de charbon pour 3 s. 1/2 de bois. On cherchera la différence de dépense au bout d'une année, sachant qu'il faut 8 s. de bois pour assurer le chauffage.*

Proportionnalité.

Grandeurs directement proportionnelles.

Problème. — *Pour faire une chemise il faut 2 m. 4 de percale. Quelle longueur sera nécessaire pour faire 2 chemises, 3 chemises, 4 chemises ?*

On sait qu'il faut 2 fois 2 m. 4., 3 fois 2 m. 4., 4 fois 2 m. 4.

Quand le nombre de chemises devient 2, 3, 4 fois plus grand, la longueur d'étoffe nécessaire devient 2, 3, 4 fois plus grande : *on dit que la longueur d'étoffe est directement proportionnelle au nombre de chemises.*

Citer des grandeurs directement proportionnelles.

Grandeurs inversement proportionnelles :

Problème. — *Une automobile met 2 heures pour faire un certain trajet; combien mettra-t-elle de temps si elle va une fois plus vite, une fois moins vite ?*

Le résultat est intuitif, dans le premier cas, elle mettra une heure et 4 heures dans le second.

On dit que la vitesse et la durée du trajet sont deux grandeurs inversement proportionnelles.

Citer des grandeurs inversement proportionnelles.

Calcul mental.

Multiplication par 2,5, par 25.

Soit à multiplier 16 par 2,5, remarquer que $2,5 = \frac{10}{4}$, on a donc :

$$16 \times 2,5 = \frac{16 \times 10}{4} = 40.$$

De même :

$$16 \times 25 = \frac{16 \times 100}{4} = 400$$

Énoncer la règle.

Divisions par 2,5, par 25.

Soit à diviser 18 par 2,5, on a :

$$18 : 2,5 = 18 : \frac{10}{4} = \frac{18 \times 4}{10} = \frac{72}{10} = 7,2.$$

De même :

$$18 : 25 = 18 : \frac{100}{4} = \frac{18 \times 4}{100} = \frac{72}{100} = 0,72.$$

Énoncer la règle.

Exercices. — 1° *Multiplier et diviser par 2,5, 25, les nombres suivants : 42, 39, 64, 75, 83.*

2° *Quel est le prix de 14 douzaines de crayons à 2 f. 5 la douzaine ?*

3° *Combien peut-on avoir de kg. de gigot à 25 f. le kg. avec 55 f. ?*

COURS SUPÉRIEUR

Résolution des problèmes.

La pratique fournit des problèmes et non des équations. Nous avons déjà résolu par l'algèbre quelques problèmes très simples. D'une façon générale, la résolution d'un problème d'algèbre comprend les opérations suivantes :

1° Le choix de l'inconnue et la mise en équation : traduire les relations entre les données et l'inconnue ;

2° La résolution de l'équation et l'examen de la solution ;

3° La vérification : la solution est-elle exacte ? On vérifie l'équation du problème.

Problème I. — *Deux terrains carrés ont une différence de surface de 180 m². Le côté du plus grand mesure 6 m. de plus que le côté du petit. Calculer les côtés.*

1° MISE EN ÉQUATION. — Soit x le côté du plus petit carré, le côté du plus grand est $x + 6$.

La surface du petit carré est x^2 et celle du grand $(x + 6)^2$ et l'on a d'après l'énoncé :

$$(x + 6)^2 - x^2 = 180.$$

2° RÉSOLUTION DE L'ÉQUATION :

$$(x + 6)^2 - x^2 = 180 ;$$

on a : $(x + 6)^2 = x^2 + 12x + 36$,

d'où : $x^2 + 12x + 36 - x^2 = 180$,

$12x + 36 = 180$; $12x = 180 - 36 = 144$;

$x = 12$ m. ; $x + 6 = 18$ m.

3° VÉRIFICATION :

$18 \times 18 - 12 \times 12 = 324 - 144 = 180.$

Problème II. — *On a acheté 36 m. de tissu. Si le mètre avait coûté 5 f. de moins, on aurait pu avoir pour la même somme 6 m. de plus. Quel est le prix du mètre d'étoffe ?*

Soit x le prix du mètre, la pièce coûte $36x$. Dans le 2e cas, le prix du mètre est $x - 5$; le nombre de mètres devient 42 et le prix total $42(x - 5)$. Donc :

$$36x = 42(x - 5) ;$$

$$36x = 42x - 210.$$

D'où : $6x = 210$ et $x = \frac{210}{6} = 35$ f.

VÉRIFICATION : $36 \times 35 = 1260$; $42 \times 30 = 1260$.

Exercices d'application. — 1° *Trouver un nombre, sachant que, si on le divise par 8, il diminue de 35.* RÉPONSE. → **40.**

2° *Calculer deux nombres, sachant que leur somme est 92 et le quotient du plus grand par le plus petit 3.* RÉPONSES. → **69 ; 23.**

3° *Partager 105 f. entre 2 personnes de façon que la 1re ait $\frac{1}{4}$ de plus que la seconde, plus encore 15 f.* RÉPONSES. → **40 f., 65 f.**

4° *Un vase contient le $\frac{1}{4}$ de sa capacité de mercure, les $\frac{4}{5}$ du reste en eau et le reste en huile. Il pèse alors 6 kg. 052. Vide, il pèse 112 dag. Trouver sa capacité, la densité du mercure étant 13,5, celle de l'huile 0,9.* RÉPONSE. → **1 l. 2.**

5° *Un hôtelier achète 8 barriques de vin pour une certaine somme. Si chaque barrique avait coûté 300 f. de moins, il aurait pu acheter 2 barriques de plus pour la même somme. Quel est le prix d'une barrique de vin ?* RÉPONSE. → **1 500 f.**

Volumes du cube, du parallélépipède, du prisme.

Voir le Cours moyen du présent numéro.

Exercices.

1. *Un réservoir ayant la forme d'un parallélépipède-rectangle mesure 1m10 de long et 0m60 de large. Il contient de l'eau jusqu'aux $\frac{2}{3}$ de sa hauteur. Il faudrait y verser encore 2 165 l. pour le remplir. Quelle est la profondeur de ce réservoir ?* RÉPONSE. → **9 m. 84.**

2. *Quelle est la profondeur d'un vase de base hexagonale de 3 cm. 5 de côté et de 3 cm d'apothème, sachant qu'il contient 63 cl. d'eau.* RÉPONSE. → **20 cm.**

3. *On demande combien de m³ de paille peut contenir un hangar de 8 m. de long, dont la section transversale est représentée par le trapèze ci-contre. Quel sera le prix de cette paille à raison de 20 f. le quintal, sachant qu'un mètre cube de paille pèse 75 kg. ?* RÉPONSE. → **5 040 f.**

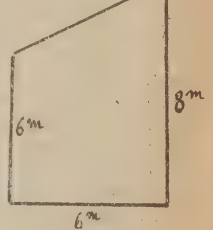

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

JAVELOT. **Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire... 14.75**

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Notre commerce extérieur en 1934.

Comme il résulte des chiffres ci-après, le commerce extérieur de la France a marqué en 1934 un nouveau fléchissement :

	ANNÉE 1934	ANNÉE 1933	DIFFÉRENCES POUR 1934
IMPORTATIONS			
Objets d'alimentation	7 450 979 000	9 604 142 000	— 2 153 163 000
Matières nécessaires à l'industrie	11 372 712 000	13 794 831 000	— 2 422 119 000
Objets fabriqués	4 237 074 000	5 031 869 000	— 794 795 000
Totaux	23 060 765 000	28 430 842 000	— 5 370 077 00 0
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	2 566 228 000	2 543 531 000	+ 22 697 000
Matières nécessaires à l'industrie	5 148 815 000	4 752 883 000	+ 395 932 000
Objets fabriqués	10 106 609 000	11 177 387 000	— 1 070 778 000
Totaux	17 821 652 000	18 473 801 000	— 652 149 000

Soit un total, entrées et sorties, de 40 883 millions de francs en 1934, au lieu de 46 905 millions en 1933. La *diminution* d'une année à l'autre a donc été de 6022 millions. Cette diminution affecte toutefois principalement nos *achats à l'étranger*. Nos exportations n'accusent en effet qu'une régression de 3,50 p. 100 alors que cette régression s'élève à 19 p. 100 pour nos importations. Aussi le *déficit* de la balance visible de nos échanges se trouve-t-il très sensiblement atténué par rapport à l'année précédente. Il s'élève, pour 1934, à 5 239 millions seulement, contre 9 957 millions pour 1933.

La régression continue de notre commerce extérieur depuis 1929, en millions de francs, a été la suivante :

Années.	Import.	Export.	Total.
1929	58 221	50 139	108 360
1930	52 511	42 835	95 346
1931	42 206	30 436	72 642
1932	29 808	19 705	49 513
1933	28 431	18 474	46 905
1934	23 061	17 822	40 883

Nos *importations* en provenance des seuls *pays étrangers* se sont élevées, en 1934, à 17 248 millions de francs et celles en provenance des *colonies* et protectorats à 5812 millions contre respectivement 21 701 et 6 730 millions en 1933.

Nos *ventes* aux *pays étrangers* ont atteint, pendant l'année 1934, 12 319 millions et nos exportations à destination des colonies 5 502 millions contre 12 484 et 5 989 millions respectivement l'année précédente.

Dans un commerce extérieur total de 40 883 millions, les *colonies* et protectorats français interviennent donc, dans les chiffres de 1934, pour 11 802 millions, soit *près de 20 p. 100*.

Nos *dix principaux fournisseurs* ont été, en 1934 :

	Millions de francs.
Algérie	2 786
Allemagne	2 218
États-Unis	2 215
Grande-Bretagne	1 637
Union belgo-luxembourgeoise	1 469
Australie	637
Pays-Bas	625
Indochine française	612
Suisse	523
Indes anglaises	523

Nos *dix principaux clients* ont été en 1934 :

	Millions de francs.
Algérie	3 072
Allemagne	1 979
Union belgo-luxembourgeoise	1 977
Grande-Bretagne	1 535
Suisse	1 266
États-Unis	836
Tunisie	614
Italie	552
Pays-Bas	547
Maroc	465

Tous les pays étrangers, sauf le Japon (+ 24 millions), ont moins importé chez nous en 1934 qu'en 1933. Parmi nos colonies, 3 seulement nous ont vendu moins : l'Algérie (— 1 078 millions), la Tunisie (— 36 millions) et Madagascar (— 10 millions). Nos *ventes* sont en augmentation en Allemagne (+ 265 millions), en U. R. S. S. (+ 63 millions), en Italie (+ 56 millions), en Tchécoslovaquie (+ 40 millions), en Roumanie (+ 38 millions), en Grèce (+ 26 millions), au Danemark, en Autriche, en Turquie, en Yougoslavie. Elles ont fléchi particulièrement dans l'Union économique belgo-luxembourgeoise (— 163 millions), en Grande-Bretagne (— 142 millions), aux Pays-Bas (— 97 millions), en Suisse (— 64 millions), en Argentine (— 38 millions), aux États-Unis (— 32 millions). Sauf en Indochine (+ 15 millions), nos vente d'une année à l'autre ont fléchi dans toutes nos colonies.

R. O.

QUINEL ET DE MONTGON. Contes et légendes de Paris et de Montmartre Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. T. noire 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La primevère.

Expliquez le nom de cette belle fleur printanière. Cherchez au dictionnaire d'autres mots avec le préfixe *pri* (*primus*, en latin : le premier). En Alsace, on l'appelle « clé du ciel ». Expliquez ce nom très poétique.

I. Pourquoi fleurit-elle si tôt ?

Elle possède, comme la perce-neige, un magasin de nourriture souterraine. Déterrons une primevère et décrivons son **rhizome**, qui est une tige souterraine. Voyez les racines et le bourgeon terminal d'où partent la tige et les feuilles. La primevère se nourrit des matières nutritives du rhizome, pousse et fleurit tout au début du printemps.

II. Observons une fleur.

Dessinons le calice vert, enlevons la corolle jaune. La corolle est un tube, effilé à un bout, étalé à l'autre en 5 lobes. Voyons les parties de la fleur qui sont restées dans le calice. Détachons une étamine et dessinons-la. Faisons tomber le pollen jaune sur une feuille blanche.

Dans quelques fleurs, le pistil est au-dessus des étamines, dans d'autres il est au-dessous. Fendons délicatement chaque espèce de fleur en deux et dessinons les coupes.

Imaginez ce qui arrive quand une abeille pénètre dans une fleur dont le pistil est court. Elle se frotte aux étamines qui l'arrosent de pollen. Chargée de pollen, cette abeille pénètre dans une fleur dont le pistil est plus long que que les étamines. L'abeille rencontre donc d'abord le pistil et y dépose du pollen. Nous savons que le pollen germe et pénètre dans l'ovaire qu'il transforme en fruit et en graines. Plantons quelques primevères dans des pots de terre et observons le développement du fruit.

III. Observons la tige et les feuilles.

Il y a des primevères avec et sans tige. Comment se distinguent-elles encore ? Voyez, la primevère sans tige a de nombreuses fleurs aux corolles plus grandes que la primevère avec tige.

Mais, chez l'une comme chez l'autre, les feuilles vertes poussent à la base en forme de rosette.

Comparez les jeunes feuilles aux vieilles feuilles (position, forme, couleur et poids).

IV. Les primevères des jardins.

Montrer des primevères colorées et des primevères auricules, qu'on appelle oreilles d'ours des Alpes dans certaines régions.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

De la lumière et de l'ombre.

I. Corps lumineux, corps non lumineux.

Comment éclaire-t-on votre appartement, votre rue ? Nommez d'autres sources lumineuses. La lumière de tous ces modes d'éclairage n'a pas la même intensité. Unité de mesure de la lumière : c'est la lumière qu'une bougie répand dont la flamme est haute de 5 centimètres. Lisez l'intensité en bougies des ampoules électriques.

Il y a des corps que nous pouvons voir même pendant la nuit : le soleil, les étoiles, le charbon incandescent, les flammes, etc. Ces corps sont **lumineux**, ils envoient de la lumière autour d'eux.

Au contraire, nous distinguons la plupart des objets qui nous entourent seulement à la lumière du jour, où à celle de sources lumineuses. Ces corps ne sont pas lumineux par eux-mêmes. Ils deviennent seulement visibles quand ils reçoivent la lumière d'une source lumineuse qu'ils renvoient à notre œil. Ce sont des corps **non lumineux**.

II. Corps transparents, translucides et opaques.

1. Allumer une bougie, interposer une lame de verre entre l'œil et la flamme : la bougie continue à être vue. Le verre n'arrête pas la lumière. La lumière traverse le verre. Le verre est dit **transparent**.

L'eau, le verre, l'air sont transparents. Même expérience pour montrer que la lumière envoyée par un corps non lumineux (poser un plumier à côté de la bougie) traverse aussi le verre.

NOTA. — Toutes les expériences de cette leçon se font de préférence dans la salle de classe obscurcie.

2. Interposer une planchette de bois entre l'œil et la bougie. Le bois ne se laisse pas traverser par la lumière. Le bois est dit **opaque**. Le carton, le fer, la pierre, le cuir, etc., sont opaques.

3. Interposer une feuille de papier entre l'œil et la flamme. La feuille masque la vue de la bougie, mais elle envoie une certaine quantité de lumière qui l'a traversée. Cette quantité est cependant insuffisante à reproduire la forme de l'objet lumineux dont elle provient. La feuille est dite **translucide**. Le papier est pour ainsi dire devenu lumineux lui-même. Le verre dépoli, la porcelaine sont translucides. Montrer que l'eau limpide est transparente sous une faible épaisseur, translucide, puis opaque quand l'épaisseur augmente (observations à faire au ruisseau, à l'étang).

III. La lumière se propage en ligne droite.

Observer les rayons solaires qui entrent par une fente du volet dans la classe obscure. (Secouer, sur le parcours des rayons, le torchon qui a essuyé le tableau noir.)

Montrer les rayons dans l'eau où l'on a ajouté un peu de fluorescéine.

Expérience : Se placer à une certaine distance de la bougie et regarder la flamme avec un seul œil. Interposer l'extrémité du doigt entre l'œil et la bougie. On cesse de voir la flamme

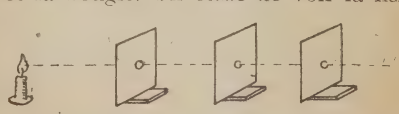

dès que le doigt se trouve placé sur la ligne droite qui mène de la flamme à l'œil. Cette droite doit donc représenter la route suivie par

LEMOINE ET FOURNIER. Les sciences physiques et naturelles avec leurs applications C. moy. et sup. 10.50

la lumière, pour arriver de la flamme à l'œil.

Comment doit-on poser les trois écrans opaques pour voir la bougie à travers les trous ? Les trois trous sont sur la ligne droite qui joint l'œil à la bougie.

Il en résulte que la lumière se propage en ligne droite.

Les astronomes ont trouvé que la lumière se propage avec la vitesse inouïe de 300 000 kilomètres par seconde. Calculez la distance du soleil à la terre, sachant qu'il faut 8 minutes à la lumière solaire pour atteindre la terre. Et il y a des étoiles dont la lumière vient chez nous seulement au bout de plusieurs années !

IV. La lumière se réfléchit. Nos miroirs plans.

Poser un miroir plan obliquement dans le trajet des rayons lumineux de la bougie. Chercher la tache lumineuse sur le mur. Incliner le miroir sur divers côtés.

Les rayons lumineux de la bougie tombent sur la surface du miroir, opaque et polie, et sont renvoyés dans une direction unique et nouvelle. Ce changement de direction s'appelle **la réflexion de la lumière.**

Nos miroirs et glaces habituels sont des plaques de verre poli, dont la face postérieure est étamée (le tain de la glace). C'est à la surface de l'étain que se produit la réflexion.

Regardez dans le miroir plan : vous croyez voir, derrière le miroir, les objets qui sont placés en avant.

Décrivez votre image dans le miroir : grandeur, ressemblance. Éloignez-vous, rapprochez-vous. Levez le bras droit. Quel bras l'image lève-t-elle dans le miroir ? Posez une page de livre devant le miroir : les lignes commencent par la droite et chaque lettre a à sa droite la partie qui est, dans le livre, à sa gauche.

Écrivez votre nom en grosses lettres sur une feuille de papier. Séchez avec un bon buvard. Lisez la trace sur le buvard dans le miroir.

L'image reproduite par le miroir n'est donc pas une image réelle, on dit qu'elle est **virtuelle.**

Mettez une bougie allumée devant un miroir plan vertical et touchant presque le miroir. Placez-vous très près du miroir. Vous verrez 5 ou 6 bougies successives.

Posez un disque rouge bleu entre deux miroirs qui forment un angle de 90°, puis de 72°, puis de 60°, etc. Combien de fois voyez-vous le disque à chaque nouvel angle ?

Bricolons un kaléidoscope. — Prendre une boîte cylindrique en fer-blanc (boîte Nestlé), enlever le fond et le remplacer par une membrane de papier translucide (fenêtre d'enveloppe commerciale). Percer le couvercle d'un petit trou central. Découper dans une glace hors d'usage 3 rectangles ayant la longueur de la boîte et une largeur suffisante pour former un triangle équilatéral inscrit dans l'ouverture de la boîte (essayer d'abord avec des rectangles en carton ou en bois mince). Introduire dans la boîte des fragments de matières divers colorés. Fermer la boîte et tourner pour obtenir des arrangements divers.

V. La réfraction de la lumière.

1. Montrer la brisure apparente d'un fil de fer plongé obliquement dans l'eau.

Poser une pièce de 2 francs au fond d'une cuvette. Se placer de façon à ne plus voir que le bord le plus éloigné de la pièce. Faire verser de l'eau lentement dans la cuvette. Qu'observe-t-on ? Vider alors lentement à l'aide d'un siphon (relèvement et abaissement apparents du fond).

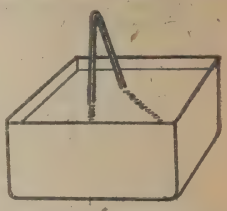

A l'aide d'un miroir plan, lancer obliquement un faisceau de lumière dans l'eau d'un petit aquarium contenant un peu de fluorescéine. On voit que le faisceau se divise en deux parties : une partie réfléchie dans l'air, une partie réfractée dans l'eau.

2. Vous avez déjà fait l'observation suivante : une goutte de rosée, attachée au bout d'un brin d'herbe, a différentes couleurs quand on la regarde de côtés différents.

Recevoir directement sur une loupe le faisceau de rayons solaires qui entrent par une fente de volets. Faire tomber ce faisceau sur un verre contenant un peu d'eau et tenu incliné. L'image du spectre se forme sur le plancher.

Montrer un prisme (milieu transparent, limité par deux faces planes faisant entre elles un certain angle), laisser tomber un faisceau de lumière par un prisme (bouchon taillé d'une carafe ou fragments du fond épais d'un verre ou d'une bouteille). Distinguer les **sept couleurs** : rouge, orange, jaune, vert, bleu clair, bleu foncé et violet.

Poser une plaque rouge devant le prisme, puis une plaque bleue, puis une plaque violette. La réfraction opérée par le prisme est différente (rouge le moins, violet le plus).

La lumière blanche se compose donc de sept rayons de couleur différente. Ces sept rayons sont différemment réfléchis par le prisme.

L'arc-en-ciel. — Quand le voit-on ? Où est le soleil par rapport à celui qui voit l'arc ? Quelle forme a l'arc-en-ciel ? Où est la couleur rouge, où est la couleur violette ? Et à l'arc extérieur qu'on observe souvent ?

L'arc-en-ciel est dû à la décomposition de la lumière du soleil dans son passage à travers les gouttes de pluie.

VI. L'ombre.

Comment fait-on les silhouettes ?

Nous avons vu qu'une source lumineuse envoie des rayons lumineux dans tout l'espace environnant.

Interposons un corps opaque. Les rayons sont arrêtés par le corps qui se trouve ainsi divisé en deux régions : l'une éclairée, l'autre plongée dans l'obscurité, dans l'ombre. Il y a derrière le corps un espace où ne pénètre pas la lumière, et qu'on appelle **ombre portée.**

Projeter sur le mur l'ombre d'un écran circulaire et observer **l'ombre absolue** et la **pénombre** où l'intensité lumineuse va en augmentant du dedans au dehors.

Observez et dessinez cette pénombre à quelques ombres produites par des objets éclairés par le soleil.

Mesurez votre ombre le matin en allant à l'école, à midi et le soir vers 7 heures. Notez ces longueurs et comparez-les entre elles.

E. BANNWARTH, *Instituteur à Mulhouse.*

RIGNAULT, L'ENSEIG. EXPÉRIMENTAL des SCIENCES PHYSIQUES et NATURELLES. 8.60

Cette relation peut s'écrire :

$\frac{1}{f} = \frac{p + p'}{pp'}$, soit encore : $\frac{1}{f} = \frac{1}{p} + \frac{1}{p'}$.

3° Si $p = p'$, M est le milieu de l'arc BC et MA est un diamètre.

Dans le triangle rectangle ABM, l'angle BMA vaut 30°. Donc :

$$AM = 2\,BM.$$

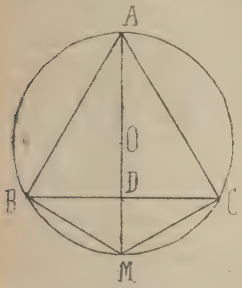

Or, ce triangle donne :

$$AM^2 - BM^2 = AB^2 \quad \text{ou} \quad 4BM^2 - BM^2 = a^2.$$

Donc :

$$BM^2 = \frac{a^2}{3} \text{ et } BM = a\frac{\sqrt{3}}{3}.$$

On a :

$$p = p' = \frac{a\sqrt{3}}{3}.$$

Le même triangle donne encore :

$$MB^2 = AM \times MD \quad \text{ou} \quad MB^2 = 2\,BM \times MD.$$

On en tire :

$$MD = \frac{MB}{2} = \frac{a\sqrt{3}}{6}.$$

L'aire du quadrilatère ABMC, dont les diagonales sont perpendiculaires, est égale au demi-produit de ses diagonales, soit :

$$\frac{AM \times BC}{2} = \frac{a\sqrt{3}}{3} \times a = \frac{a^2\sqrt{3}}{3}.$$

V. SCIENCES (B. É., Montpellier, octobre 1933). — 1. **Problème.** — *On se propose de décomposer 53 g. 5 de chlorure d'ammonium par la chaux vive.*

1° *Quel poids de chaux faut-il employer si l'on veut à la fois obtenir tout le gaz ammoniac contenu dans le chlorure donné et retenir par la chaux toute l'eau formée ?*

2° *En supposant que l'oxydation complète du gaz ammoniac donne uniquement de l'eau et de l'azote, calculer le volume d'oxygène nécessaire pour oxyder le gaz ammoniac obtenu dans l'expérience précédente et la masse d'eau obtenue. On donne :*

H = 1 ; N = 14 ; Cl = 35,5 ; Ca = 40 ; O = 16.

→ SOLUTION. — 1° La décomposition du chlorure d'ammonium par la chaux vive est traduite par l'équation :

$$2\,NH\,Cl + Ca\,O = Ca\,Cl^2 + 2\,NH^3 + H^2O.$$

Donc, les masses moléculaires du chlorure, de la chaux et de l'eau étant respectivement :

14+4+35,5 = 53,5 ; 40+16 = 56 ; 2 + 16 = 18, pour décomposer 53,5 × 2 de chlorure, il faut 56 g. de chaux et l'on obtient 22 l. 4 × 2 = 44 l. 8 de gaz ammoniac et 18 g. d'eau.

D'autre part, l'équation $H^2O + Ca\,O = Ca\,(OH)^2$ montre que 18 g. d'eau sont retenus par 56 g. de chaux.

Donc, avec 53 g. 5 de chlorure, on emploiera : 56 : 2 = 28 g. de chaux.

2° L'oxydation du gaz ammoniac donne lieu à la réaction :

$$2\,NH^3 + 3\,O = 2\,N + 3\,H^2O.$$

Donc : 22 l. 4 × 2 = 44 l. 8 de gaz exigent 11 l. 2 × 3 = 33 l. 6 d'oxygène et donnent 18 × 3 = 54 g. d'eau.

Avec 53 g. 5 de chlorure, on a obtenu 22 l. 4 d'ammoniac qui exigent 33,6 : 2 = 16 l. 8 d'oxygène et donnent 54 : 2 = 27 g. d'eau.

2. **Questions de cours.** — *Les accumulateurs. Charge, décharge, utilisation et entretien.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Mercantilisme et civilisation

Le malaise actuel, dont la France ressent à son tour les effets, incite les esprits à chercher les causes du désaxement du monde moderne. Certains se bornent à essayer de découvrir les causes purement économiques de la crise, comme ils s'efforceraient de réparer une machine détraquée. D'autres voient plus loin et trouvent les raisons de la faillite actuelle dans l'esprit même qui a présidé au développement de notre civilisation. M. LUCIEN DUPLESSY consacre deux articles très intéressants de la *Grande Revue* à montrer comment cette civilisation est faussée par ce qu'il appelle le mercantilisme moderne, cette conviction de plus en plus générale que l'essentiel est de gagner beaucoup d'argent, que ce besoin est légitime, respectable, noble, que les « affaires », nouvelle forme du commerce, ont le rôle capital dans la vie de la nation et ceux qui s'y livrent la primauté dans l'État : conviction que partagent non seulement ceux qui en profitent, mais toute la foule de ceux qui admirent, tout en souffrant, nos grands brasseurs d'affaires modernes dès qu'ils réussissent. M. Duplessy montre les méfaits du *mercantilisme*.

La technique associée au mercantilisme.

Les premiers méfaits du mercantilisme viennent de ce qu'il s'est asservi la science et en a fait la *technique*, science « intéressée », toute pétrie d'esprit pratique utilitaire, mais de moins en moins humaine. Le machinisme est son œuvre. Son développement est quelque chose d'entièrement différent des perfectionnements de détails d'autrefois : « Il n'est plus à la même échelle, il n'est plus de la même matière. Ce produit tout à fait inédit de l'esprit humain, qui venait au monde il n'y a pas cinquante ans, est aux développements techniques d'autrefois comme la folle prolifération d'une tumeur à croissance normale. » Ce machinisme est un auxiliaire du mercantilisme, son agent d'exécution, l'artisan de sa grandeur et de sa puissance. Le mercantilisme le célèbre, en vante les bienfaits. Mais il dissimule ses méfaits auxquels il participe. Certes, la machine rend des services, qui sont bien visibles, mais elle engendre « des maux, beaucoup plus secrets toujours ». Considérez la technique actuelle du pain : les moulins à cylindres blutent sans peine d'énormes quantités de farine, mais ils la blutent trop et elle ne donne qu'une pâte incapable de lever, qu'on fait lever avec l'acide chlorhydrique, qu'on blanchit par des procédés chimiques déplorables, qu'on sursature d'eau ; et le pétrin mécanique nous livre avec une vitesse extrême des miches qui, si elles ont l'apparence de bon pain, ne présentent nullement les qualités nutritives et digestibles qu'elles avaient autrefois après la fermentation lente due à la levure. La technique fait payer bien cher par la mauvaise qualité d'un aliment fondamental nuisible à tous, la diminution de l'effort demandé au boulanger, la facilité et la rapidité du travail des minoteries. De même, le moteur des chalutiers qui rend la pêche plus facile a eu pour effet le dépeuplement des côtes en poisson d'une part, d'autre part l'avilissement des prix du poisson apporté en grande quantité et que les pêcheurs sont obligés de rejeter à la mer faute de preneurs. Et il est facile de montrer combien les progrès de la technique appliqués à l'armement ont rendu meurtrières et cruelles les guerres actuelles. Mme Gina-Lombroso, dans son ouvrage intitulé *La rançon du machinisme*, a montré que le machinisme, plus qu'il ne réduit le travail, le déplace et le transpose. Il a diminué le travail direct où l'homme affrontait la matière, créait une œuvre à l'aide de ses muscles et de son intelligence, pour accroître le travail indirect,

LAUERWEYNS et ROSENDAELE. **Contes et Légendes de Flandre** *Broché.* 11 fr. *Relié ...* 15 fr. **Toile noire..... 16.50**

anonyme, qui fatigue moins, mais « n'excite pas », ne fait appel chez l'homme qu'à une routine sans intérêt.

Les résultats de la technique sont, en définitive, une série de contradictions où se débat le monde moderne : accroissement de la fabrication, mais abaissement de la qualité des produits fabriqués — « amélioration du sort du paysan par la machine, mais suppression du paysan absorbé par les villes » — entassement dans des cités d'où l'on s'ingénie ensuite à faciliter l'exode temporaire — surproduction et appauvrissement. « La contradiction suprême n'est-elle pas dans ce fait que le machinisme tend à supprimer l'homme, laissant la place à des engins qui fabriquent beaucoup, vite et sans arrêt », mais qu'il produit des quantités formidables qui demandent, au contraire, une masse de consommateurs ?

Il faudrait, en tous cas, beaucoup de clairvoyance et de désintéressement pour se servir de la machine sans tomber dans les maux qu'elle amène. Or, les hommes qui ont asservi la science n'ont pas toujours la clairvoyance et ont rarement le désintéressement puisque la technique est justement destinée par eux à leur acquérir argent et puissance. Si bien que les maux du machinisme s'accroissent des méfaits dus au mercantilisme lui-même.

Les méfaits du mercantilisme.

M. Duplessy nous montre ici des faits plus graves encore que les précédents.

Il accuse d'abord le mercantilisme d'avoir *faussé l'économie* du monde moderne, et cela de plusieurs façons. D'une part, les *marchands*, c'est-à-dire les intermédiaires, ont pris dans la société une place exorbitante. « Bien sûr, leur intervention n'a pas eu de peine à se légitimer. Ils se font forts de répartir les biens, de développer la consommation et d'organiser la production. Maints sophismes les représentent comme les soutiens de l'État, les animateurs de l'activité nationale, sans lesquels plus rien n'irait. Ils crient « haro » sur les classes « improductives » — fonctionnaires, petits propriétaires, rentiers, — et c'est à leur instigation qu'elles ont été si étrillées depuis la guerre. » Et, pourtant, le rôle de l'intermédiaire devrait être subordonné à celui des producteurs et à celui des acheteurs puisqu'il ne fait que prendre la marchandise d'une main pour la passer dans l'autre. « De quel droit, dit assez justement M. Duplessy, les trafiquants réclament-ils une place privilégiée ? Pourquoi serait-ce à eux seuls de vivre à pleins bords, de rouler auto et de se retirer en moins de dix ans ?... » Pour quelles raisons le marchand, le courtier, le financier exigeraient-ils des gains plus larges que l'ouvrier, l'employé, l'artiste ? Le commerce n'a droit qu'à une rétribution calculée sur son travail effectif. Or « détailler de la viande ou tenir une mercerie » ne demande pas plus de savoir-faire, de fatigue, de diplômes que « labourer, monter une serrure ou faire un cours de philosophie ». Pourquoi les uns seraient-ils plus rétribués que les autres ?

Malheureusement on tient plus compte du résultat acquis que de la valeur de l'acte et l'on récompense plus « celui qui conclut une affaire que celui qui, en produisant les éléments concrets de cette affaire », l'a rendue possible,

Le rôle du démarcheur a de même une importance exagérée. Mais le mercantilisme a grand besoin de cet instrument. Car le mercantilisme produit en masse et, pour écouler ce qu'il produit, il doit créer des besoins chez l'acheteur éventuel : le démarcheur est chargé de nous tenter, de nous faire désirer ces objets dont nous nous serions fort bien passés si l'on ne nous avait pas poussés à les désirer.

A côté des marchands, les *marchands d'argent* contribuent plus encore à fausser l'économie moderne. M. Duplessy ne s'élève pas contre le capital, cette « masse d'épargne dont les possesseurs, de bonne foi, ont accepté que leur propriété individuelle passât, devenue anonyme, entre des mains qu'ils croyaient plus qualifiées pour la faire valoir ». Mais il dénonce l'esprit dans lequel les banquiers, administrateurs de sociétés, agioteurs, agissent avec l'argent qui leur est confié, exploitant les actionnaires comme ils exploitent leurs employés. Il dénonce les mensonges sur la monnaie, l'abus du crédit, le bluff des capitaux fictifs avec lesquels on a encore enflé une production pléthorique qu'aujourd'hui on ne peut plus vendre. Il dénonce le système américain de la vente à crédit par laquelle nous engageons un avenir dont nous ne sommes pas sûrs, des gains futurs qui, peut-être, nous feront défaut, système éminemment mercantile qui nous engage à acheter des choses inutiles en spéculant non sur nos besoins réels, mais sur des tentations auxquelles l'acheteur ne sait pas résister et pour lesquelles il s'endette.

L'*agriculture*, qui avait longtemps échappé à l'étreinte du commerce, a été gangrenée à son tour et elle est tombée sous la coupe et dans les défauts du mercantilisme. Alors que le paysan produisait un peu de tout, il achetait et vendait peu, et pouvait défier les puissances de négoce. Il est entré maintenant dans la ronde infernale de l'achat et de la vente, et il y est entré pour plusieurs raisons. D'abord, il s'est laissé gagner au *machinisme*, a acheté des machines, des engrais pour augmenter ses rendements, a dû produire beaucoup parce que dépensant beaucoup. Il doit donc vendre, acheter. Il le doit d'autant plus qu'il a subi l'attrait de la *spécialisation*. Par la monoculture, il ne produit qu'une matière : vin, blé, café. Il lui est donc indispensable de vendre sa récolte pour acheter tout ce qui lui fait défaut. Nous avons vu, en Beauce, des fermiers dédaigner tout ce qui n'était pas le blé, toutes ces cultures qui, au moins, les nourrissaient jadis : pommes de terre, légumes, et la basse-cour, et risquer d'endurer la faim à côté d'un tas de blé invendable.

Or, la production industrialisée, rationalisée, est *coûteuse*. « Ainsi les œufs ne coûtent rien au paysan quand ils ne sont qu'un produit accessoire de la ferme où les poules mangent quelques poignées d'un petit blé inutilisable par ailleurs et, pour le surplus, trouvent leur vie dans les champs. Mais ils reviennent très cher dès qu'on veut en faire sa seule source de revenus : on retombe dans l'industrie avec toutes ses tares : installations coûteuses, investissement de capitaux, aléas de la vente massive ; les poules parquées, toute la nourriture achetée, les contagions plus virulentes dans une nombreuse basse-cour, enfin la qualité moins bonne à cause de cette séquestration des volailles et des pâtées échauffantes avec lesquelles on force la ponte. » Le coût de telles productions spécialisées en a détourné la masse des producteurs qui se sont rejetés vers quelques denrées de grand rendement, mais peu nombreuses, si bien que, pour ces denrées comme le blé, il y a eu rapidement surproduction. Nous en connaissons le résultat, la ruine de l'agriculture.

La *fureur exportatrice*, dernière ressource du mercantilisme pour écouler des produits surabondants, n'est pas une moindre menace pour le monde. Certains peuples ne vivent que de l'exportation : telle l'Angleterre, qui ne produit plus le quart de ce qu'elle mange, parce qu'elle se chargeait de chauffer et de vêtir une grande partie du monde. La spécialisation encourage ce système et certains rêvent de vouer chaque pays à la production qu'il est le mieux capable de fournir. Mais, dit M. Duplessy, outre la complication du va-et-vient fantastique tissé entre des nations toutes spécialisées, le système de l'exportation massive est un facteur d'instabilité économique : « car, du jour au lendemain, des débouchés se ferment, une concurrence se révèle, une invention apparaît, des cours s'effondrent. D'autre part, plus l'existence des nations dépend de leur commerce extérieur, plus elles sont portées à défendre leur commerce par la guerre, et les rivalités économiques engendrent des conflits dont beaucoup ne soupçonnent pas la vraie cause sous les prétextes dont on la travestit.

(A suivre.) R. OZOUF.

GAL. PAS A PAS (Du fait à l'idée)..... 10 fr.

LES FRÈRES DE LA COTE

Au XVIIe siècle, des aventuriers, les frères de la Côte, abordèrent aux Antilles. Après avoir mangé de la morue et du porc salé, ils goûtèrent avec délices des fruits exquis : c'étaient des bananes mûres à point. Aussitôt ils décidèrent de garder ces îles pour le roi de France. On va fêter le tricentenaire de l'événement.

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau m.-fil, larg. 220. Val. : 16 fr., vendu : **9 fr. 75.** *Échant. franco.* **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

LAINES A MATELAS
Protégez votre porte-monnaie et votre santé en n'achetant que de **LAINES NEUVES ET DE 1re QUALITÉ**
Éch. sur dem. A. HASSELOT, MAZAMET (Tarn).

BUVEZ LES BONS CRUS A BAS PRIX !
BORDEAUX Rouge à 10° : **1 fr. 60** ; Extra 11° : **2 fr.** litre fco.
Blanc 10°, Sec ou mi-moelleux : **1 fr. 90** litre fco.
Très moelleux 11° : **2 fr. 60** franco.
MONBAZILLAC Roi des vins doux : **4 fr.** litre franco.
Grand vin admirable 16° : **4 fr. 75** franco.
En fûts, le litre franco de port et régie votre gare, par 225, 112, 56 litres. *Échantil. :* **1 fr. 50** *chaque.*
Maison P. BORDERIE — Vins BERGERAC

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses, guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".
5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr. ; 8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr. ; 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.
Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*
Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE **36-61**
(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

L'ENCRE EN GRAINS EUREKA !!
La meilleure des encres à préparer soi-même

1 = 2
contient en un tube autant de colorant pur que deux tubes de toute encre similaire. Coûte 2 fr. le tube servant à préparer 1 litre d'encre extra supérieure ou 2 litres d'encre classique noire ou violette.

LAINES A MATELAS
directement de notre usine de Tourcoing
BELLE LAINE PURE
Garantie infeutrable
SIX FRANCS LE KILO
Demandez échantillons GRATUITS
..... LAINES, COUTILS, CRINS .....
ÉTABLISSEMENTS L. DEBRO
50, rue du Rocher, PARIS-8e

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

n'oubliez pas que vous trouverez dans notre catalogue N° 9 (envoyé gratuitement sur demande) des volumes charmants pour tous les âges.

Voici, pour les petits, une **Nouvelle Série** *délicieuse :*

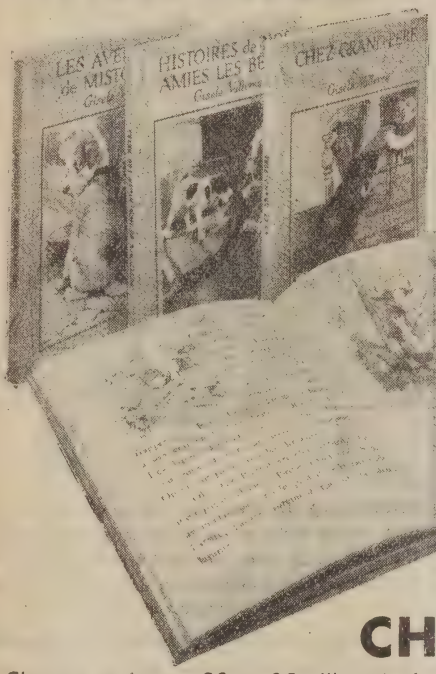

Collection **" BÊTES ET ENFANTS "**

GISÈLE VALLEREY

LULU, PIERROT & Cie

LES AVENTURES DE MISTOUFLET

HISTOIRES DE NOS AMIES LES BÊTES

CHEZ GRAND-PÈRE

Chaque volume, 20 × 25, illustré de 8 hors-texte en couleurs et de nombreux dessins en noir, sous une jolie couverture illustrée en couleurs, relié..... **12 francs**

Voici de délicieux livres d'historiettes pour les petits. Abondamment illustrés de dessins en noir et de grand hors-texte en couleurs d'une fraîcheur sans égale, ces quatre livres vont faire la joie des enfants.

Vient de paraître : COLLECTION **" OR et NOIR "**

J. CAPELA

DARDAR ET FARFADET

Un volume 13 × 19, illustré par **B. ZELBART**, *sous une couverture rehaussée d'une vignette or et noir, relié.....* **9 fr.**
Toile noire..... **11 fr. 50**

J. Yvel, **Cadet Roussel.** — M. M. d'Armagnac, **Aag la Gitane.** — M. Morel, **Guillerette et Guilleri.** — G. Cerfbeer, **Tête de Turc.** — C. Sinclair, **La Maison des deux Espiègles.** — J. d'Agraives, **Le Petit Roi du Lac.** — J. Yvel, **Contes de chez nous.** — Pierre Besbre, **Rataploum, La Fille unique de Lord Hamerless, Le Naufrage mystérieux, Mon frère Jean-Jacques.** — C. Chabrier-Rieder, **Colette et son frère, Rose et Violette, Les enfants du Luxembourg.**

Chaque volume (13,5 × 19), illustré, couverture en couleurs titre or, relié... **9 fr.** Toile noire.... **11 fr. 50**

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

É. N. n'a pas excédé ses pouvoirs ; Décide : Art. 1er. Les requêtes susvisées du sieur Poujade sont rejetées.

Dans les tribunaux

Pas d'outrage.

Lorsqu'un maire assiste, même en cette qualité, en vertu d'une invitation, comme les autres personnes présentes, à une cérémonie commémorative, on ne saurait considérer comme un outrage, au sens de l'art. 222 du Code pénal, le fait, par le Président d'une association, d'ordonner aux membres de celle-ci de se retirer au moment où ledit maire prendra la parole (*Cour d'appel de Rouen, 20 juil. 1934*).

Correspondance.

Le mari est investi par la loi d'une autorité domestique qui lui confère le droit de surveiller la correspondance de sa femme dans l'intérêt supérieur du foyer conjugal dont il est le chef (*Trib. civil de Pau, 4 juil. 1934*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Attaques vagues et générales dirigées contre des collectivités.

Arrêt de la Cour de Cassation, 22 nov. 1934.

« Attendu que la Cour d'appel de Dijon a retenu comme diffamatoires les passages dans lesquels il est dit : Que les écoles libres, notamment les séminaires, excitent à la haine de la République et à celle des citoyens les uns contre les autres ; — qu'ils donnent un enseignement d'une immoralité révoltante ; — que les prêtres exercent un prosélytisme criminel en subordonnant le droit au travail et au pain quotidien à l'obligation d'aller à la messe ; — qu'ils assurent le recrutement sacerdotal par la traite ignoble des jeunes gens qui sont livrés aux turpitudes du séminaire et à la corruption religieuse ; — qu'ils se livrent, comme ils l'ont fait en 1914, à des intrigues contre la sécurité de la France pour provoquer une nouvelle guerre ; — qu'enfin ils pratiquent l'escroquerie religieuse ;

« Attendu que les arrêts attaqués retiennent, en outre, comme renfermant une injure le passage où il est parlé « des comédies grotesques de la superstition et du mensonge religieux » ;

« Attendu que des attaques vagues et générales, produites d'ailleurs sous une forme d'une violence répréhensible, qui ne précisent ni les faits ni leurs auteurs, qui n'en reportent le blâme sur aucune personne publique ou privée, sont insuffisantes pour constituer l'imputation d'un fait déterminé de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne ou d'un corps, au sens de l'art. 29 de la loi du 29 juil. 1881 ; que le délit d'injures publiques n'est pas mieux caractérisé d'après les art. 29 et 33 de la même loi ; d'où il suit que la Cour d'appel, en prononçant condamnation par les motifs ci-dessus rappelés, a violé, par fausse interprétation, les textes de loi visés au moyen ;

« Par ces motifs, et sans qu'il soit nécessaire de statuer sur le deuxième moyen du pourvoi, casse et... renvoie... »

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIES

Choix du secrétaire de mairie.

La C. du 24 oct. 1934 précise qu'il n'est évidemment pas question de limiter le droit qu'ont les maires de confier cette fonction au collaborateur de leur choix ; la même C. recommande aux préfets d'expliquer aux maires le grand intérêt qu'ils ont, pour la bonne administration de leur commune, après avoir préféré telle ou telle organisation du secrétariat de mairie, à donner à cette organisation le caractère d'une organisation régulière et non pas seulement le caractère d'un accord individuel (J. O., *8 mars 1935*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Personnel de la caisse de l'Université de Strasbourg et des secrétariats des facultés.

Un agent comptable, secrétaire d'académie.
Cinq secrétaires de facultés.
Onze commis de facultés (*D. 27 fév. 1935*).

DANS LES COLONIES

Bénéfice du congé de convalescence.

(*Arrêt du C. d'Ét., en date du 24 oct. 1934.*)

Si, en vertu du par. 3 de l'art. 68 du D. du 2 mars 1910, les fonctionnaires et agents des services métropolitains, détachés aux colonies, quittant le service des colonies sur leur demande, ne peuvent prétendre qu'à des congés spéciaux avec demi-solde de présence en l'absence d'un texte spécial, cette disposition ne peut faire obstacle à ce que les fonctionnaires qui se trouvent, lorsque est formulée leur demande de réintégration dans le cadre métropolitain, au cours d'une période de congé de convalescence, conservent le bénéfice de ce dernier congé.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Élèves-maîtres et C. A. P.** (*C. 5 mars 1935.*) — La question m'a été posée de savoir si, par application des prescriptions de ma C. du 15 fév. 1935, il y a lieu de faire subir les épreuves orale et pratique du C. A. P. : 1° aux élèves sortis de l'É. N. en sept. 1934 sans être pourvus du B. S. ; 2° aux élèves d'É. N. sortis en septembre 1934 et qui n'avaient pas vingt ans révolus au 31 déc. 1934.

En ce qui concerne la 1re catégorie, la loi du 30 déc. 1932 interdit de donner une délégation de stagiaire aux candidats qui, pourvus seulement du B. É., ne sont entrés en fonctions que postérieurement au 31 juil. 1932. Il est donc sans intérêt pour eux de passer le C. A. P. avant le B. S. Ils seront maintenus en qualité d'intérimaires et seront assujettis aux obligations de la loi sur les assurances sociales.

Les élèves-maîtres et élèves-maîtresses de la 2e catégorie seront nommés stagiaires en même temps que leurs condisciples de la même promotion, mais ils ne subiront les épreuves du C. A. P. qu'en 1935 et, s'ils sont reçus, ils seront titularisés le 1er janv. 1936.

✱ **Concours des bourses de 4ème année d'E. N.** (*C. 21 fév. 1935*). — Aux termes de l'A. du 6 fév. 1935, le concours des bourses de 4e année d'E. N. aura lieu les 20 et 21 juin 1935, à 8 heures. Le registre d'inscription sera clos le 19 avril 1935, soit *donc deux mois* avant les épreuves.

En ce qui concerne l'inscription au concours et les demandes de prolongation des bourses de 4e année, vous voudrez bien vous reporter à mes C. des 15 fév., 31 mars 1932 et 27 janv. 1933.

Je tiens à rappeler que ce concours est un examen très difficile. Il est tout à fait inutile, étant donné le nombre réduit de bourses disponibles, de présenter au concours des jeunes gens que leur manque d'aptitude conduit inévitablement à un échec prévu. Le concours de l'an dernier m'a permis de constater qu'un très grand nombre de candidats sont insuffisamment préparés à ces épreuves et ils obtiennent des notes bien au-dessous de la moyenne. Il n'a pas été tenu compte des instructions que je vous avais ordonnées le 27 janv. 1934.

Il est indispensable que les chefs d'établissements et en particulier les directeurs et directrices d'É. N. invitent eux-mêmes à se présenter au concours les élèves que leurs notes et leurs aptitudes désignent comme capables de faire de bons prof. d'É. N. ou d'É. P. S. Naturellement, ils n'interdiront à personne de se présenter, mais ils doivent éclairer les élèves sur leurs aptitudes et leurs chances de succès pour leur éviter des échecs sans grandeur.

En communiquant ces instructions à MM. les I. A., vous voudrez bien leur rappeler, en outre, que, pour éviter toute réclamation, il importe de n'utiliser pour les épreuves du concours que les feuilles de copies réglementaires dont je vous adresse, ci-joint, un modèle.

Je désire recevoir avant la clôture du registre d'inscription (soit avant le 19 avril 1935), accompagnées de votre avis, les demandes de dispense d'âge qui seraient formulées par les candidats.

✱ **C. A. au professorat commercial dans les écoles pratiques et les E. P. S.** (*A., 26 fév. 1935*). — Art. 1er. — L'art. 10 de l'A. du 24 déc. 1927 modifié, relatif à la délivrance du C. A. dénommé professorat commercial dans les Ec. prat. de comm. et d'ind. et les E. P. S., est remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 10. — Tout candidat au professorat (2e partie) doit être âgé de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus au 1er oct. de l'année du concours, à moins qu'il ne justifie de services militaires ou de services civils valables pour la retraite. Dans ce cas, la limite de trente ans peut être reculée d'une durée égale à celle desdits services.

Il doit, en outre :

1° Avoir subi avec succès depuis un an au moins les épreuves de la 1re partie ;

2° Être élève de l'E. N. S. de l'enseignement technique ou avoir été chargé pendant deux ans de fonctions d'enseignement dans les écoles publiques ou dans les écoles privées reconnues par l'État ou encore dans les cours professionnels et de perfectionnement organisés conformément aux prescriptions de la loi du 25 juil. 1919 ;

Sont dispensés des épreuves de la 1re partie du professorat :

1° Les candidats pourvus de la 1re partie du C. A. au prof. des E. N. et des E. P. S. ou du C. à l'ens. secondaire des j. f. ;

2° Les candidats titulaires de la licence ès sciences constituée par les trois certificats ci-dessous :

a. Physique générale ; *b.* Chimie générale ; *c.* Un certificat de mathématiques (math. générales ou calcul différentiel et intégral ou mécanique générale) ;

3° Les titulaires de la licence ès lettres, de la licence langues vivantes constituées par les certificats ci-dessous :

a. *Licence ès lettres :* 1° Grammaire et philologie, ou histoire de la langue française ou philologie française ; 2° Littérature française ; 3° Histoire moderne et contemporaine ; 4° Géographie.

b. *Licence ès lettres langues vivantes :* 1° Études littéraires classiques ; 2° Philologie ; 3° Études pratiques ; 4° Littérature étrangère de l'une des langues vivantes : anglais, allemand, espagnol, italien.

Les candidats d'origine étrangère ne pourront être admis à prendre part aux épreuves que s'ils ont été naturalisés depuis dix ans au moins à la date du concours.

Art. 2. — Les dispositions qui précèdent sont applicables à compter de la session de 1936.

Toutefois, à titre transitoire, de la session de 1935 à la session de 1938 inclusivement, les candidats pourvus du C. A. à l'ens. commercial dans les E. P. S. (degré élémentaire) seront autorisés à se présenter à la 2e partie du C. A. au professorat commercial dans les éc. prat. de comm. et d'ind. et dans les E. P. S., sans être tenus de justifier de la 1re partie dudit prof. et des conditions d'âge prévues au présent arrêté.

En outre, pourront se présenter aux épreuves de la 2e partie dudit prof., s'ils remplissent les conditions d'âge et de stage aux sessions de 1935, de 1936 et de 1937, les candidats qui, sans être titulaires de la 1re partie du prof., justifieraient, à la date de promulgation du présent arrêté, des titres qui, aux termes de la réglementation antérieure, dispensaient de la 1re partie du C. A. au prof. commercial des écoles pratiques.

✱ **C. A. au professorat industriel, section B** (Dessin industriel), aspirants.

✱ **C. A. au professorat industriel, section A** (Sciences industrielles), aspirants.

✱ **C. A. au professorat industriel, section A** (Sciences industrielles et arts ménagers), aspirantes.

✱ **C. A. au professorat Lettres-Langues vivantes.** — Pour ces 4 professorats, voir A. 5 mars 1935 dans *J. O.*, 9 mars 1935.

Dates ou conditions d'examens.

✱ **Commis d'ordre et de comptabilité des préfectures et sous-préfectures.** — Le B. E. permet de se présenter à l'examen (*Voir A. 18 fév. 1935, dans* J. O. *27 fév. 1935*).

✱ **C. A. aux fonctions d'économe dans les écoles nationales de l'ens. technique.** — Date de l'examen : 4 juin 1935 ; clôture de l'inscription : 30 avril 1935 (*Voir* J. O., *3 mars 1935*).

✱ **Vérificateur adjoint des poids et mesures.** — L'examen est reporté au 1er avril 1935.

LES NOUVEAUX TEXTES

Détachement dans les centres d'enseignement agricole et ménager (*C., 21 fév. 1935*).

En ce qui concerne les conditions requises des inst. pour bénéficier de ces détachements, le vote par les conseils généraux des crédits nécessaires à l'entretien des inst. détachés, et le calcul des sommes accordées par l'État aux départements pour cet entretien, vous voudrez bien vous reporter aux instructions contenues dans les C. des 1er fév. 1932, 23 mai 1932 et 8 mai 1933.

Seuls peuvent entrer en ligne de compte, pour le calcul de la subvention de l'État aux départements, les émoluments suivants : A. *Traitement brut :* moins le prélèvement exceptionnel institué par le décret-loi du 4 avril 1934. — B. *Indemnités :* de logement, sauf si le fonctionnaire détaché doit être logé gratuitement ; de résidence, sauf si le fontionnaire doit être nourri gratuitement. — Le taux de l'indemnité de résidence est celui de l'indemnité allouée aux fonctionnaires logés ou qui reçoivent une indemnité de logement ; de charges de famille ; de direction ; de C. C. ; de frais de déplacement nécessités par les excursions agricoles.

En raison du développement que sont appelés à prendre les C. C. à orientation agricole ou ménagère, il y a intérêt à attirer l'attention des conseils généraux sur l'utilité de ces stages. Je prie donc MM. les P. de vouloir bien dès maintenant, après avis de MM. les I. A., prendre toutes dispositions utiles pour que les conseils généraux puissent être appelés, à la session d'avril, à voter, le cas échéant les crédits nécessaires. Le trop petit nombre de candidats inscrits pour les centres de Besançon, Rennes (garçons) et Toulouse (filles), n'a pas permis de maintenir ces centres pour l'année scolaire 1934-1935. Il y aura lieu d'informer les conseils généraux que ces centres seront rouverts pour l'année scolaire 1935-1936 si le nombre des candidats le permet.

MM. les I. A. devront le faire parvenir, avant le 15 mai prochain, pour propositions de détachement accompagnées des pièces et des renseignements ci-après :

1° Pour chaque candidat proposé, deux notices des modèles 1 et 2, ci-joints ;

2° Les extraits des délibérations par lesquelles le conseil général a voté les crédits nécessaires au paiement, pendant le dernier trimestre de l'exercice 1935 et les trois premiers trimestres de l'exercice 1936, des traitements et des indemnités des instituteurs et institutrices à détacher ;

3° *L'indication précise de l'affectation que recevront, à l'issue du stage, les instituteurs et institutrices proposés pour un détachement.*

Fonctionnaires détachés, incorporés dans le cadre tunisien. (*L. 26 fév. 1935*).

Article unique. — Lorsqu'un fonctionnaire détaché en Tunisie dans les conditions fixées par les articles 33 de la loi du 30 déc. 1913 et 15 de la loi du 14 avril 1924 démissionnera pour être incorporé dans le cadre tunisien et attaché au régime des retraites de la société de prévoyance des fonctionnaires et employés tunisiens, les retenues pour pensions civiles afférentes à la période du détachement seront transférées par l'État à cette société qui supportera en contre-partie la part des pensions correspondant aux services rendus dans la régence.

Le transfert prévu au précédent paragraphe sera autorisé, le cas échéant, pour les fonctionnaires en position de détachement en Tunisie à la date du 1er janvier 1932.

Textes divers.

C. 14 fév. 1935 déclarant que les demandes de subvention pour les **sociétés sportives** auxiliaires de l'école et les sociétés sportives féminines devront parvenir, le 30 avril au plus tard, au ministère de la Santé publique, 7, rue de Tilsitt, Paris.

C. 15 fév. 1935 faisant savoir que le **Bulletin du Musée pédagogique** (29, rue d'Ulm, Paris, 5e) est envoyé à toutes les É. N. et que ce Bulletin renferme les renseignements demandés, par lettre particulière, au directeur dudit musée.

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Vacances et périodes militaires.

1° *Vacances dans la Seine ;* 2° *convocation des universitaires pour les périodes militaires au début ou à la fin des vacances.*

1° Le R. modèle annexé à l'A. du 18 janv. 1887, modifié par les A. du 17 juil. 1922 et du 21 juil. 1933, stipule (art. 21) que les vacances des écoles primaires comprennent deux mois à la fin de l'année scolaire et (art. 22) que la liste d'ouverture des grandes vacances et la date de la rentrée sont fixées par le préfet au C. D. Dans la plupart des départements, les vacances sont fixées du 1er août au 1er oct. ; dans quelques départements, du 15 juil. au 15 sept. Il n'y a pas, jusqu'à présent, d'autres dispositions réglementaires ; 2° la question relève uniquement de l'autorité militaire, qui tient compte avant tout des besoins de l'instruction des réserves (J. O., *8 mars 1935*).

Candidate licenciée.

Licenciée prof. dans un C. C. de Paris ou du département de la Seine ; peut-elle être nommée prof. ; 2° répétitrice dans un lyc. ou col. (g. ou f.) ; 3° maîtresse primaire ?

1° En ce qui concerne notamment les É. N. et les É. P. S., le nombre annuel des vacances d'emplois est actuellement tout juste suffisant pour assurer le placement des candidats et candidates reçus au concours de la deuxième partie du prof. des É. N. et des É. P. S. et qui ont, de ce fait, un droit de priorité sur tous les autres candidats et candidates pour une nomination dans ces établissements. Une candidate licenciée a donc, dans les circonstances présentes, pratiquement très peu de chances d'obtenir un poste de prof. dans une É. N. ou une É. P. S. ; 2° réponse négative ; 3° réponse négative (J. O., *20 fév. 1935*).

Directeurs d'écoles annexes.

1° La C. du 2 avril 1932 (et non 4 avril 1932) stipule que les directeurs et les directrices des écoles annexes doivent assister à toutes les séances du conseil des professeurs des É. N., y compris celles où cette assemblée se constitue en conseil de discipline ; 2° cette obligation ne vaut que pour les directeurs et directrices des écoles annexes (non les adjoints) (J. O., *1er mars 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

JOURNAL D'UN HOMME DE QUARANTE ANS

ON a beau répéter que les hommes de notre époque ne savent ou ne veulent plus penser, il se trouve encore quelques esprits désintéressés pour consacrer leurs loisirs, hors de la trépidation de la vie actuelle, à la méditation. Mais il faut reconnaître tout de suite que cette méditation est extrêmement triste. Signe particulier à nos temps décevants ? Pessimisme fatal chez quiconque considère avec attention la condition humaine ? L'un et l'autre peut-être ; toujours est-il que, pour ne pas être ébranlé par des livres comme le *Journal d'un homme de quarante ans*, de M. J. Guéhenno (Grasset), il est bon de posséder ou de se forger quelques solides raisons de ne pas désespérer.

De tels livres, néanmoins, sont précieux. Ils secouent la facile quiétude où le commun des mortels s'engourdirait volontiers. Ils rappellent à chacun que sa plus éminente dignité, et sans doute sa vraie grandeur, est de s'interroger sans cesse, de n'être jamais satisfait, et que, selon la parole de M. Mæterlinck, « avant tout il importe d'aimer la vérité, ou ce qu'on croit la vérité ».

***

LE *Journal* de M. Guéhenno est un long cri de désenchantement. Parvenu au milieu de la vie, l'écrivain, embrassant son passé, n'y voit que motifs à regrets, à désolation. Il estime que toujours, partout, il a été dupé.

Dupé dès sa petite enfance. De ses premières années, passées en nourrice au cœur de la campagne bretonne, il a gardé des souvenirs rayonnants ; souvenirs d'une existence sans contrainte, parmi des êtres bons et simples, dans une atmosphère de riante liberté.

Je me souviens d'un clair bonheur et d'une ivresse agile. A peine puis-je saisir quelques rapides images où se fixe un instant un remuant petit bonhomme. C'est au mois de mars : j'arrive à la ferme, tout essoufflé encore de la course ; le sang me pique les oreilles : j'ai fait le tour des nids dans la gelée blanche et ramassé les œufs des poules. C'est l'été ; je garde les vaches ; j'ai bâti une hutte de branchages, allumé un feu entre des pierres et fait cuire des pommes vertes ; et, tout enfumé, je suis plus fier sur le seuil de ma maison que le premier homme à la porte de sa caverne. C'est l'automne ; je gaule les noix ; la perche que je brandis, trois fois plus haute que moi, m'entraîne ; ou bien, j'écorce des châtaignes à grands coups de sabots ; ou bien, je me pends aux branches des coudriers et elles m'emportent en plein ciel. Insignifiantes histoires. Telles qu'elles sont, elles composent cependant pour moi l'image vague d'une enfantine grandeur dont je me sens aujourd'hui déchu.

Bientôt ramené à la ville, l'enfant y plonge dans la société des hommes. Elle lui apprend les opinions courantes et les préjugés sur la patrie, les gouvernements. Elle lui apprend aussi qu'il y a des riches et des pauvres, et que ceux-ci, obligés à un travail insuffisamment rémunérateur et aléatoire, sont pourtant des coupables lorsqu'ils se révoltent : la description d'une grève où son père est un des « meneurs » prend, sous la plume de M. Guéhenno, des accents d'une sobriété poignante.

A ces duperies s'ajoutent celles de l'adolescence. L'enfant grandit, entre à l'École normale de la rue d'Ulm. Il s'ouvre avec émerveillement à la culture supérieure. Mais, très vite, le voilà mal à l'aise : cette accession au savoir ne lui insuffle-t-elle pas un mauvais orgueil ?

...C'était une sorte d'envoûtement. La culture que j'étais en train d'acquérir, sans rapports avec ma vie ancienne, agissait sur moi comme un poison. L'on est d'abord davantage séduit par ce qui, dans les idées, est fin que par ce qui est fort, par ce qui est précieux que par ce qui est simple et, sans même m'en rendre compte, jour après jour, je cessais d'être ce jeune plébéien rude et volontaire que j'étais à l'usine. Je cessais d'être peuple.

La guerre, plus encore que l'expérience du haut enseignement, aura été pour l'écrivain une tromperie. Lui qu'on avait persuadé, par les livres et par les cours, de la puissance souveraine de la pensée permettant le progrès spirituel indéfini, lui à qui on avait inculqué la beauté du sacrifice à la patrie, l'efficacité d'un idéal d'héroïsme guerrier, assiste, pendant le conflit, à la faillite de ses plus fermes espérances, au déchaînement des instincts de barbarie qu'il avait crus abolis. Et surtout, il se convainc de l'inutilité absolue de la guerre et de l'holocauste de toute une jeunesse. Là-dessus, M. Guéhenno, faisant revivre ses souvenirs, insiste avec une amertume furieuse ; on sent à quel point il s'en veut d'avoir, à vingt ans, adhéré, ne fût-ce que pour un temps, à ce qu'il a depuis tenu pour de monstrueuses et funestes sottises.

Mêmes hauts et bas, enfin, dans l'après-guerre. Échappé au carnage, l'auteur, comme tant d'autres, s'était repris à l'espoir ; il avait rêvé d'un monde meilleur, enfin guéri de ses folies. Or, quel spectacle a donné l'Europe depuis quinze ans ? Selon M. Guéhenno, un spectacle plus dégradant que jamais. D'où de nouvelles véhémences contre ceux qui eurent à organiser la paix ; contre les « âmes basses » qui se révélèrent alors assoiffées d'argent ; également contre ceux qui, depuis, propagent ou laissent s'enfler de nouvelles rumeurs de guerre ; en un mot, contre l'avilissement universel des années précédentes. M. J. Guéhenno, en bonne logique, ne devrait-il pas finir par une péroraison désespérée ? Il laisse pourtant percer, dans les dernières pages de son livre une faible lueur de confiance, confiance un peu vague en la vie et en ce qui reste d'êtres de bonne volonté :

...Il est partout, à ce tournant de l'histoire du monde, dans les usines, aux champs, dans les écoles, des hommes qui, une fois pour toutes, ont enfin reconnu et accepté les limites de notre condition. Ils savent la solitude humaine. Ils ne pensent pas au delà de nous. Ils ne prétendent mettre aucune puissance surnaturelle dans leur jeu. Ils n'espèrent pas de miracle...

Mais ils comptent sur toute leur raison... Hommes réels et sans illusions, appliqués à sauver l'homme réel, ils se disent que, si nous ne sommes pas les maîtres d'être heureux, nous sommes du moins les maîtres d'être justes... Il n'est pas de compagnie plus brave, plus joyeuse, plus tendre que celle de ces hommes-là. Elle est la mienne...

On ne saurait rester indifférent en lisant M. Guéhenno, à sa profonde sincérité ; ni à la force d'émotion qui rend si touchantes les évo-

cations de sa prime jeunesse ou de la misère de ses parents ; ni aux scrupules, à la bonté foncière d'une âme qui se refuse à épouser des manières de voir confortables et rassurantes. Pourquoi donc ce *Journal* si vibrant, si humain, laisse-t-il une impression de gêne ?

C'est d'abord qu'on y voit trop, et cela de plus en plus à mesure qu'il s'allonge, les développements prendre le pas sur la notation directe, combien plus suggestive, des faits ; de sorte que l'auteur aboutit à de la redondance, à une rhétorique mêlée de sentiment qui, quoi qu'il fasse, perd en force persuasive. Et puis, il finit, en haine du conformisme intellectuel, par adopter les arguments simplistes, sans nuances, des non-conformistes impénitents, et par verser à son tour dans le convenu. C'est ainsi qu'il fait sienne la thèse que la guerre a été voulue par les dirigeants et la bourgeoisie seuls, que seule la jeunesse populaire en a été la victime, que la paix n'a visé qu'à berner et à faire tenir tranquilles les anciens combattants. Toutes propositions que M. Guéhenno défend avec des élans du cœur et des flammes de révolte plus qu'avec la sereine et impartiale raison.

J'ajouterai qu'on le sent trop souvent comme accablé, épuisé par la ruine de ses illusions, en quelque façon vaincu par les laideurs ou les brutalités qu'il dénonce dans le monde. Se désoler, c'est bien ; mais cela suffit-il ? On aimerait moins de passivité, plus de décisive ardeur à remplacer les rêves détruits par un idéal précis, constructeur. C'est ce qu'il n'est pas défendu d'attendre de l'âme généreuse de M. Guéhenno.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

SCHMIDT (F.-W.) : **Pik s'en va-t-en Amérique**, traduction de Jeanne Stern, illustrations d'Ergès (Stock ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Sur un paquebot qui part pour l'Amérique, deux jeunes garçons se disputent Pik, l'écureuil plein de malice, à travers les péripéties les plus imprévues et les plus excitantes.

La vie à bord, les méfaits de la petite bête prisonnière, l'ardeur de la lutte qui se livre pour sa possession et bouleverse les passagers et l'équipage sont décrits avec une fantaisie et un humour pleins de naturel et d'entrain et la véhémence des sentiments déchaînés : convoitise, attachement, sens de la justice, est présentée avec une vigueur jeune qui entraîne et ravit.

PONS (DE L'HÉRAULT) : **Napoléon, souverain de l'île d'Elbe** (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Quand on lit les *Souvenirs* de Pons de l'Hérault, on a bien l'impression que jamais Napoléon n'a été aussi complètement et aussi parfaitement jugé qu'à l'île d'Elbe. Là seulement il a pu être étudié et vraiment connu. Empereur, il était placé si haut qu'on ne pouvait pas le voir ; à Sainte-Hélène, il posait pour la postérité. Mais à l'île d'Elbe il n'en était pas de même : ce n'était plus Napoléon l'invincible, Napoléon le roi des rois, Napoléon inabordable ; c'était Napoléon vaincu, Napoléon dépossédé, Napoléon populaire. En outre, il n'avait pas cessé de régner.

Il faut ajouter à cela que l'auteur des *Souvenirs* fut particulièrement bien placé pour voir, entendre, observer de près le souverain prestigieux de cette île minuscule, moins étendue que le département de la Seine. Fils d'un simple aubergiste espagnol, André Pons, dit Pons de l'Hérault, avait été, tour à tour, capitaine au cabotage, commandant d'artillerie, homme d'affaires et homme politique. Mais, en 1809, il était devenu, par la protection de Lacépède, directeur des mines de fer de l'île d'Elbe. Quand Napoléon débarqua à Porto-Ferrajo, Pons fut aussitôt le personnage indispensable, celui qui renseigne sur tout. « Là où je n'étais pas avec lui, écrit-il, j'allais tout de suite après lui, ou je me faisais immédiatement rendre compte par ceux qui sans erreur pouvaient m'instruire. » En général, les *Souvenirs* de Pons sont ceux d'un témoin immédiat et oculaire. Le souverain de l'île d'Elbe, que Pons nous fait connaître avec tant de précisions curieuses et d'anecdotes pittoresques, est un Napoléon nouveau, mais d'une indiscutable authenticité.

Général BECKER (G.) : **Le Japon va-t-il faire la guerre ? Politique, Finances, Industrie** (Figuière ; 8 fr.) — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur vient de publier *Vive la Pologne* où il a développé les raisons historiques, juridiques, politiques, pour lesquelles la Pologne — libre et forte — doit rester, dans le concert mondial, l'amie et l'alliée de la France.

Aujourd'hui, le général G. Becker traite l'éventualité d'une guerre en Extrême-Orient.

L'expansion fulgurante du Japon dans ces cinquante dernières années, l'aboutissement inéluctable de cette évolution politique, enfin les facteurs financiers et industriels qui peuvent freiner l'événement sont successivement exposés, en des pages qu'agrémentent gravures et cartes.

BARCLAY (Florence L.) : **Guy Mervyn**, traduit de l'anglais par Ch. Thérézol (Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'on doit déjà à l'auteur de *En suivant l'étoile*, *La Châtelaine de Shenstone*, beaucoup de romans à succès, mais *Guy Mervyn* semble vouloir occuper une place à part dans son œuvre, par sa fraîcheur de jeunesse et de vie. Ce premier roman d'un auteur qui a su écrire tant d'émouvantes pages, ne contient pas seulement en germe tous les élans, les enthousiasmes et la foi de Florence Barclay, mais encore un peu de son âme d'enfant et d'adolescente.

L'amour délicat et respectueux de Guy pour Elaine, l'inaccessible châtelaine des Tours, son exil volontaire, son retour triomphant, après avoir surmonté les plus violentes tentations et les plus extrêmes découragements, terminent ce livre, qui peut être mis entre toutes les mains, sur l'espoir du plus beau poème d'amour.

OUDARD (Georges) : **Chasses féodales d'aujourd'hui** (Plon ; 13 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

De la mer Blanche aux derniers contreforts des Carpathes, s'étend une vaste région de steppes coupée de forêts millénaires et de marécages, qui forme la réserve de gibier la plus fantastique du continent. Il est fréquent, dans ces trois grandes terres de chasse que sont la Russie, la Pologne et la Roumanie, de voir quatre ou cinq bons fusils abattre, en une seule journée, six à sept cents lièvres et jusqu'à cinq cents perdrix.

Les renards, les sangliers et les cerfs y pullulent et c'est par millions que les canards et d'innombrables sortes d'oiseaux migrateurs les survolent, au printemps. L'ours, le bison, l'élan, le lynx, le loup, qui ont presque complètement disparu de l'ouest de l'Europe, habitent toujours les parties les plus primitives de ces pays.

M. Georges Oudard a poursuivi ce gros gibier dans ces grandes forêts de l'Europe centrale, derniers vestiges des forêts moyen-âgeuses, et il décrit ici avec amour ces chasses, qui ressemblent si peu aux nôtres.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

BALDASSERA (Paul) : **Lesbos ou Cythère?** (Figuière ; 12 fr.)
BORDAUX (Henry) : **De Versailles à Saint-Lazare** (Flammarion, 12 fr.).
BOURGAUX (L.) : **Florilège des formes littéraires** (De Bœck, Bruxelles ; 10 fr.)
CAMBOURG (Loïc de) : **Fédor le Pacifiste** (Figuière ; 6 fr.).
CHAPUY (Paul) : **Les miracles** (Dorbon).
G. ESPÉ DE METZ (G. Saint-Paul) : **Poésie, Prosodisme. Grammaire** (Vigot frères ; 20 fr.).
EYLAN (Claude) : **La vie et la mort d'Alexandre Ier, roi de Yougoslavie** (Grasset ; 15 fr.).
HADENGUE (Antoine) : **Bouvines, victoire créatrice** (Plon ; 18 fr.).
HUGUENIN (Elisabeth) : **Les tribunaux pour enfants** (Delachaux et Niestlé ; 20 fr.).
JOLIVET (René) : **La maison sur l'inconnu** (Fayard ; 12 fr.).
KACZYNSKA (Marie) : **Succès scolaire et intelligence** (Delachaux et Niestlé ; 22 fr. 50).
LATZKO (Andréas) : **Le général La Fayette** (Grasset ; 30 fr.).
LÉVY-BRÜHL (Lucien) : **La mythologie primitive** (Alcan ; 40 fr.).
LOOSLI-USTERI (Marg.) : **Les enfants difficiles et leur milieu familial** (Delachaux et Niestlé ; 22 fr. 50).
MAURIAC (Pierre) : **Libres échanges** (Grasset ; 15 fr.).
NOCHER (Jean) : **Frankenstein** (Ed. nouvelles ; 5 fr.).
NOTH (Ernest Erich) : **L'enfant écartelé**, trad. de l'all. par Robert BOUVIER (Plon ; 15 fr.).
RUSSELL (Comtesse) : **La cage ouverte**, trad. de l'angl. par Mme Ch. MAYER (Plon ; 15 fr.).
SENCOURT (Robert) : **Napoléon III, un précurseur**, trad. de l'angl. par L. Clarence (Plon ; 20 fr.).
TREFUSIS (Violette) : **Broderie anglaise** (Plon ; 12 fr.).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

SCRUPULES

Par ANDRÉ CORTHIS

— Très mauvaise mine, très... Un homme frappé... Vous connaissez sa nature... il s'imagine avoir sa part de responsabilité dans cet affreux malheur...

— Ce crime.

— Peut-être... En tout cas...

— Qu'est-ce que vous racontez donc ? demanda le gros Carençon. Vous chuchotez dans votre coin tous les deux comme des malfaiteurs.

Le Boisne lui fit signe de se taire.

— Nous parlons, dit-il, à voix basse, de Georges Vignet.

Carençon, d'un coup d'œil, fit le tour du salon. C'était l'heure, après le dîner, des cigarettes et des tasses de verveine. Sous la grande lampe, d'Allemond, le maître de la maison, engageait une partie d'échecs avec une jeune femme assez belle, habillée de bleu pâle et d'argent. Quelques curieux, déjà, faisaient cercle. Par les portes-fenêtres grandes ouvertes sur la douce nuit d'automne, les autres hôtes du château étaient sortis et fumaient sur la terrasse.

— Vignet n'est pas là, dit Carençon. Mme d'Allemond lui fait les honneurs du jardin. La nuit est superbe... Mais, dites donc... le pauvre vieux !... Quelle tête !... Quand il est arrivé de la gare, tout à l'heure...

— C'est précisément cela que nous disions...

— Et pendant le dîner... il n'a pour ainsi dire pas ouvert la bouche...

— Ça, dit Pierre Sérac, c'est peut-être tout simplement parce que Geneviève Premol était à côté de lui. Il la buvait des yeux.

— Comment... Comment... fit Carençon.

— Ah ! ça d'où sortez-vous ?

— Non !... Alors Georges Vignet et Mme Premol...

— Mais pas du tout... Il n'y a rien entre eux, absolument rien.

— Que l'amour d'un homme, dit Pierre Sérac.

— C'est drôle ! dit Carençon.

Il se versa un verre de chartreuse.

— Faites-moi une place sur votre divan, Le Boisne. Là ! Nous sommes bien. Le jardin sent bon... Mme Premol aussi. Elle sent bon jusqu'ici. Alors, Georges Vignet est amoureux d'elle. Il n'a pas honte !

— C'est un cœur exquis, dit Pierre Sérac. Une nature d'une délicatesse... d'une sensibilité...

— N'empêche, dit Le Boisne, qu'elle l'enverrait promener... comme tout le monde, d'ailleurs. C'est une femme qui adore son mari.

— Elle le dit.

— Je le crois. Quand j'ai essayé de lui faire la cour...

— Dites donc, implora Carençon, au lieu de rappeler vos humiliants souvenirs, si nous revenions à ce que vous disiez quand je suis arrivé... Le malheur... L'accident... Vous y étiez. Le Boisne ?...

— Pour l'amour de Dieu, prenez garde.

Le Boisne jeta un coup d'œil vers la jeune femme habillée de bleu.

— Geneviève Prémol pourrait nous entendre... Elle en a été malade, vous savez...

— Elle n'écoute pas, dit Carençon. Elle vient de promettre à d'Allemond qu'elle le ferait échec et mat. C'est une rude joueuse, vous savez. Regardez-moi ce regard appliqué, cette figure tendue. Tenez, d'Allemond fait la grimace. Elle vient de réussir un coup épatant. Je vous jure bien qu'elle est à cent lieues de ce que nous pouvons dire.

Il mourait visiblement de curiosité. Le Boisne céda.

— Eh bien ! dit-il, c'était au début d'août ; rapprochez-vous, Carençon. Je parlerai le plus bas possible. Oui, le cinq ou le six, l'année dernière, à Bonneval. Le chalet du Club alpin prend peu de pensionnaires. Il faut réserver des chambres pour le « passage ». Nous n'étions guère plus d'une dizaine à nous retrouver régulièrement depuis deux semaines, à midi et à sept heures, autour des petites nappes à carreaux blancs et rouges. Nos tables d'habitués étaient réservées au fond de la véranda. Celle que nous occupions, Vignet et moi, était voisine de la table où prenaient leurs repas Geneviève Prémol et cette pauvre petite Simone Ancenis. Rien n'était plus charmant que de les regarder. Elles trouvaient moyen de rester jolies, malgré les coups de soleil et ce sacré grand air qui souffle là-haut et couperose les joues, gonfle et crève la bouche. Toutes ces faces trop rouges et barbouillées de vaseline, ces nez pelés qui revenaient de l'Albaran ou de la Ciamarella n'étaient pas des plus séduisants. Quel rafraîchissement pour le regard de se poser alors sur ces petites figures, fardées comme à Paris, sur ces cheveux qui, je ne sais par quel miracle, étaient toujours brillants, ondulés.

« Se connaissant depuis l'enfance, ayant fait leurs études dans la même pension, elles s'entendaient comme deux sœurs, malgré des différences de nature que peu de jours d'observation suffisaient à révéler.

« Mme Premol, nous venons de le dire, est sage... Peut-être même qu'elle étale un peu trop sa sagesse... Pour Simone Ancenis, vous connaissez, du moins de réputation, son coureur de mari. La pauvrette avait bien des excuses quand elle se montrait coquette, provocante même... et les quelques histoires que l'on a pu raconter sur elle... Moi je ne sais absolument pas ce qu'il y avait de vrai là dedans et je veux ignorer maintenant tout ce qui pourrait abîmer cette petite mémoire.

« Toujours est-il que la sage et la folle s'entendaient à merveille. Le soir, dans leur chambre, elles riaient comme deux gamines, mais pas trop fort, en s'étouffant, parce qu'après neuf heures il ne faut faire aucun bruit dans ces hôtels de montagne, à cause des excursionnistes qui rentrent harassés, ayant besoin de dormir, et de ceux, au contraire, qui vont partir en course et qui doivent se lever à trois heures du matin. Nous avons été de ces derniers, Georges Vignet et moi, la veille du drame. Nous avions projeté de traverser l'Iseran et de redescendre par le pas du Bouquetin sur le chalet du Caro.

« Nous sommes partis sans lanternes, sans guide. Vignet avait fait la promenade l'année précédente. Il a le pied solide. Moi aussi. Nous nous tirâmes sans trop d'ennuis des plus mauvais passages.

« Vers dix heures, nous aperçûmes le chalet du Caro. La Levana, la Ciamarella, tous les sommets qui blanchissent au delà n'ont qu'un versant français. L'autre descend sur l'Italie à peu près à pic. De là-haut, la vue sur la plaine du Pô est splendide. Mais nous les regardions, ces rocs et ces glaciers, sans cette espèce de convoitise, d'âpre enivrement que donne la haute cime à qui aime la montagne. Pour ce jour-là, nous avions notre compte d'escalades, de vertiges, d'éreintement.

« Nous traversions un pierrier, sur un mauvais bout de sentier large de quelque cinquante centimètres, quand Vignet, qui marchait devant moi, s'arrêta.

« — Regardez donc ces deux fous. Ils vont se casser le cou.

« Une cascade, dégringolant parmi des blocs énormes, coupait à deux ou trois mètres le sentier et continuait sa chute à travers le pierrier. Dans son lit même, au milieu des rochers luisants d'éclaboussures, deux hommes sautaient ou se laissaient glisser avec une souplesse effarante et sans méthode.

— Quels drôles d'alpinistes ! remarqua Vignet. Et regardez-moi comme ils sont habillés...

« Nous nous étions arrêtés parce que les deux acrobates se rapprochaient promptement avec l'évidente intention de nous rejoindre. Tous deux, presque en même temps, bondirent sur le sentier. Et celui qui se trouva juste devant Vignet lui demanda avec un accent terriblement italien :

« — Est-ce que nous sommes en France ?

« — Comment, en France ?... Bien sûr !

« Les deux hommes restaient essoufflés de l'effort qu'ils venaient de faire. Ils étaient tête nue, en chemise noire, de mauvais pantalons, ni bottes, ni chaussettes.

Des espadrilles crevées, liées sur leurs pieds nus. L'un d'eux avait dû se blesser dans les rochers. Une large tache de sang à demi séché noircissait la toile. Il avait une mâchoire et des yeux assez redoutables. Il nous dévisageait d'une façon qui ne me plaisait guère et ne disait pas un mot. L'autre, celui qui parlait, joli garçon, l'air sournois et doux, n'était peut-être, après tout, pas beaucoup plus rassurant.

« Je demandai, par-dessus l'épaule de Vignet, l'étroitesse du sentier ne me permettant pas d'être à côté de lui :

« — D'où venez-vous donc ?

« — D'Italie, dit le jeune homme. Il sourit : Des petites difficultés de rien du tout, avec le gouvernement. Voilà trois jours que nous tenons la montagne.

« Malgré cet air qu'il avait, il devenait presque sympathique, tant il semblait heureux de rencontrer des êtres humains, de leur parler. Mais l'autre fronçait les sourcils, crispait sa dure mâchoire. Il devint parfaitement effrayant à regarder quand son compagnon demanda :

« — Est-ce que c'est loin encore pour prendre un train ?... Un train qui mène à Lyon ?

« — Loin ? dit Vignet, je pense bien. Il faut aller à Modane. Trente kilomètres.

« L'homme au pied blessé jura entre ses dents.

« — Trente kilomètres !... Tant pis, on les fera.

« Il hésitait à nous demander quelque chose encore, de l'argent ?... du pain ?... mais ne s'y décida pas.

« — Eh bien ! messieurs, merci... Ça suffit... Si vous permettez...

« Collés, contre la roche, nous les laissâmes passer, souples, blêmes, épuisés.

« — Au revoir.

« — *Addio !* grogna celui qui n'avait encore rien dit.

« Vignet cria : « Bonne chance ! » J'attendis que le premier tournant du sentier nous eût caché les deux indésirables pour lui reprocher :

« — Bonne chance !... A quoi pensez-vous ? Vous n'avez pas vu ces têtes ! Ce sont des bandits. Dieu sait quel mauvais coup les a obligés à passer la frontière. Notre devoir, quand nous allons redescendre, est de téléphoner pour alerter la gendarmerie.

« — Vous ne ferez pas ça ! cria Vignet.

« — Et pourquoi donc ?

« — Ces malheureux !... Trois jours de montagne... Qu'est-ce qu'ils ont pu manger ?... Et les nuits sont glaciales. Et puis, enfin, ils se sont confiés à nous.... ils nous ont demandé leur chemin... Ce serait abominable...

« Je ne sais pas si vous imaginez ce que peut être Vignet en colère. La pointe de son long nez et ses yeux deviennent rouges. Il s'agite, il bafouille, il est parfaitement ridicule. Et tous les raisonnements que lui inspiraient sa pitié, sa délicatesse m'exaspéraient. J'avais, moi aussi, ma façon d'être scrupuleux, qui n'était pas la sienne. Et je le lui déclarai :

« — Alors, vous ne comprenez pas que le silence nous fait les complices de ces individus et que si, par leur faute, quelque malheur arrive aujourd'hui ou demain dans la montagne, c'est nous qui en serons responsables.

« — Comment, un malheur !...

« — Ils veulent prendre le train... Ils n'ont pas d'argent... Et les touristes qui se promènent sans méfiance...

« — Vous n'avez pas fouillé leurs poches pour savoir s'ils n'ont pas d'argent, ni leurs consciences pour supposer que ce sont des assassins.

« Ma parole, nous étions prêts à nous disputer. Je cédai. C'était vrai que j'ignorais le contenu des poches et la couleur des consciences. Et ça m'était aussi parfaitement égal que les deux bonshommes fussent pincés à Lanslebourg plutôt que n'importe où. J'étais fourbu, affamé, Et je vous jure bien qu'une fois au chalet du Caro, attablé devant un savoureux gratin dauphinois, je ne pensais plus du tout à notre aventure. Mais Vignet en demeurait assombri. Mes scrupules, à présent, étaient passés en lui et le torturaient. Il murmura, comme nous prenions le café :

« — Vous avez peut-être raison...S'il arrivait quelque chose...

« Le téléphone était accroché contre le mur de sapin. Je le lui montrai. Il hésita, se souleva, retomba sur sa chaise en soupirant :

« — Les pauvres diables...

« Je blaguai :

« — Que le sang qu'ils pourront verser retombe sur votre tête, Vignet.

« Il essaya de rire. Mais c'est un homme qui prend toute chose au sérieux et n'entend pas la plaisanterie.

(A suivre).

ANDRÉ CORTHIS.

AUTOUR DU IVe CENTENAIRE DE CALVIN

LE MOT " HUGUENOT "

Le mot *huguenot* apparaît, pour la première fois, dans la littérature en 1553. C'était alors un sobriquet, un terme de mépris, par lequel les catholiques désignaient les représentants de la doctrine calviniste en France. Que signifiait-il au juste ? Nul ne pouvait le dire. Il a, pourtant, excité l'imagination de bien des chercheurs.

Pour l'auteur d'un pamphlet antiprotestant de 1573, la chose est aussi évidente que simple. *Hugueneau* (ainsi écrit-il le mot) ne peut être que *un gueneau*, c'est-à-dire une guenon, un singe. Les réformés français, en se séparant de l'Église catholique à l'image de certains étrangers, ne s'étaient-ils pas montrés aussi imitateurs que cet animal ? Un diplomate de la même époque propose une autre explication. Les protestants sont des misérables, qui ne valent pas un *huguenot*, petite monnaie du temps de Hugues Capet. Mais voici qui est plus grave. Calvin aurait eu à son service un incube (démon) femelle, qui ne se montrait que la nuit, en raison de quoi elle avait reçu le nom de *Nox*. Pour la faire venir, l'apôtre de Genève lui disait : *Huc, Nox* (Viens ici, Nuit !), et ces deux mots désignèrent, par voie de conséquence, les enfants spirituels de Calvin.

Les étymologistes modernes se sont attaqués plus sérieusement au problème et ont obtenu des résultats supérieurs à ces calembredaines.

Ils ont remarqué que le mot huguenot se présente sous des formes diverses, qui toutes dérivent de *eiguenot*, très courant en Suisse sous la forme nasalisée *inguenot*, et qui reproduit l'ancienne prononciation genevoise du nom allemand *Eidgenoss* (confédéré), employé pour désigner un individu appartenant à la Confédération helvétique.

Mais comment *eiguenot* a-t-il pris la signification de protestant ?

Il y avait à Genève deux partis politiques qui, naturellement, se combattaient sans mesure. L'un voulait que l'on acceptât la suzeraineté du duc de Savoie, l'autre travaillait à maintenir l'indépendance de la cité. Les partisans de la liberté s'allièrent avec d'autres cantons de la Confédération, avec *die Eidgenossen* (les confédérés) et y gagnèrent le sobriquet méprisant de *Eiguenot*. Vainqueurs, ils favorisèrent l'introduction du protestantisme dans leur ville. *Eiguenot*, qui avait fini par devenir une dénomination ordinaire des Genevois, devint aussi synonyme de réformé quand tous les Genevois eurent été gagnés à la nouvelle doctrine.

Le terme ne tarda pas à être connu et employé hors de son pays natal. Dans un pamphlet politique, paru en 1562, qui soutenait « les Guisards » et flétrissait les protestants français comme des rebelles dangereux, ceux-ci sont dénommés *Aignos*. Cela montre que le mot avait pris pied en France et que Genève était bien considérée comme le point de départ du mouvement réformateur.

La forme *huguenot*, qui évinça les autres dans le langage littéraire, remonte au milieu du XVIe siècle. On la rencontre pour la première fois dans un « certificat d'honneur et de gloire » que les hauts fonctionnaires de Périgueux décernèrent, le 20 mai 1553, au maire de la ville, pour sa louable intervention contre « la vilaine race d'Huguenauds ».

On n'a, du reste, pas encore pu expliquer d'une façon satisfaisante comment le mot suisse *eiguenot* est devenu en France *huguenot*. Nyrop pense « qu'on doit se borner à constater ce fait très simple que *eiguenot* était en français un mot étranger ; et, comme il était absolument inintelligible quant à la forme, il a subi le sort de

tant d'autres mots étrangers que la prononciation a déformés.

Nous avons tiré les éléments de cette courte dissertation étymologique d'un livre, que nous nous permettons de recommander : *Linguistique et histoire des mœurs* (1), du regretté professeur danois Christophe Nyrop, à qui notre pays doit tant. Nos lecteurs seront sensibles à l'intérêt historique d'une telle étude. Elle établit le rôle essentiel joué par Genève dans le développement du calvinisme en France. Elle montre également que le fanatisme religieux était grand au XVIe siècle, puisqu'il se fait sentir jusque dans des explications de mots. Le langage et la vie sont inséparables : l'histoire des mots renseigne beaucoup sur celle des hommes !

M. HÉNON.

CAUSERIE MÉDICALE
LE SPORT ET LA FEMME

Le sport cesse peu à peu d'être, comme son nom l'indique, un « jeu », c'est-à-dire une chose éminemment gratuite, abandonnée au bon plaisir de chacun, pour devenir une institution à laquelle on ne peut plus se soustraire sans manquer à son devoir.

Cette évolution semble d'ailleurs inéluctable. Ceux qui, professionnellement, sont en contact avec la jeunesse, doivent s'en rendre compte et l'hygiéniste ne peut s'en plaindre. La science, inculquée à grand'peine aux jeunes esprits, pourrait être parfois utilement remplacée par des jeux de plein air, comprenant des chœurs, car le chant — je ne manque jamais une occasion de le dire — est un sport au moins aussi utile, individuellement et socialement, que les autres.

En tout cas, cette évolution ne doit pas intéresser moins les femmes que les hommes. A partir de la formation, il est vrai (à l'inverse de l'homme qui reste indéfiniment un être bâti pour la lutte, la course, la chasse, etc...), la femme acquiert une couche adipeuse plus importante et se transforme en un organisme à destination surtout casanière et sédentaire. Aussi, est-elle victime de la sédentarité : l'obésité, les calculs biliaires, etc., sont plus sévères et plus fréquents chez elle que chez l'homme. Un certain sport lui est donc au moins aussi nécessaire.

Mais sa physiologie est très différente, d'où des ménagements et des précautions sur lesquels il est nécessaire d'insister sans fausse pudeur.

Ces différences ont été étudiées surtout dans l'Europe centrale — Allemagne en tête — où les femmes, dans leur ensemble, semblent s'intéresser au sport beaucoup plus qu'en France, et où le type féminin est d'ordinaire à bassin large, bien constitué en vue de la maternité.

Ce qui caractérise l'organisme féminin au point de vue sportif, c'est une difficulté d'adaptation très nette. Tandis que le garçon prend d'instinct l'attitude qui convient pour lancer une pierre le plus loin possible, la fillette n'y arrive pas, tout au moins pas spontanément.

On doit constater, dans le même ordre d'idées, que l'organisme féminin se remet moins vite de la fatigue que celui de l'homme. Aussi, voit-on souvent les femmes terminer un match complètement épuisées.

C'est là une forme de sport à éviter. Les femmes ont grand besoin de faire de l'exercice, mais, d'une façon très générale, les compétitions leur sont nuisibles, à moins que l'adresse n'y entre pour une bonne part en ligne de compte, comme au tennis. La natation est également un sport où les femmes réussissent des prouesses, probablement à cause de leur structure physique.

Mais la course, la bicyclette, la boxe et les autres sports « durs » leur sont défendus dès que l'idée de « gagner », c'est-à-dire de se dépenser à fond, entre en jeu.

Les réserves faites ici s'imposent encore bien davantage quand on considère les phénomènes périodiques auxquels la femme est soumise et qui doivent être interprétés comme une préparation à la gestation. Celle-ci n'ayant pas eu lieu, le tissu — la muqueuse par laquelle la cavité de l'utérus est tapissée — qui, au cours des semaines précédentes, s'était considérablement développé et gorgé de sucs nutritifs pour alimenter le futur petit être, se désintègre en donnant lieu à une hémorragie. Des modifications humorales de toutes sortes en résultent. Leur effet final semble bien être une diminution momentanée des forces de résistance de la femme, soit à l'égard des infections, soit à l'égard de la fatigue physique dont on doit tenir grand compte en matière de sport. A ce moment, les bains froids sont donc purement et simplement interdits.

D'autre part, les affections qui intéressent les organes proprement féminins empêchent, elles aussi, de se livrer aux sports. Cela est exact, surtout quand il s'agit d'affections inflammatoires qui subissent souvent une recrudescence mensuelle.

C'est encore le cas quand il y a malformations. Aussi, certains gynécologues, et non des moindres, ayant observé divers accidents (par exemple la rupture d'un kyste de l'ovaire au cours d'une séance d'équitation), réclament-ils, même s'il s'agit de jeunes filles, un examen préalable de ces organes avant d'autoriser des exercices violents. Cet exemple montre que les femmes, bien plus encore que les hommes, doivent subir un examen médical complet avant de se livrer assidûment au sport.

Quelles sont les conséquences du sport sur l'organisme de la femme normale ? On a souvent répondu à cette question en affirmant qu'il avait pour conséquence des troubles de la physiologie féminine dans la périodicité des fonctions. Il est très probable que cette opinion est erronée. En effet, les femmes qui se livrent le plus volontiers aux exercices physiques, sont, non pas celles qui ont un bassin développé, mais surtout celles qui ont une silhouette garçonnière. Il se fait ainsi une sélection spontanée : les femmes les plus femmes restant davantage au foyer et les autres — celles qui aiment le mouvement et qui ont les hanches étroites — donnant, par suite, lieu à des statistiques où les anomalies de la féminité sont plus fréquentes que dans une population ordinaire.

La conclusion de ces réflexions est donc que, si le sport est nécessaire aux femmes, son usage doit être réglé avec minutie par une direction compétente.

Dr P.-E. MORHARDT.

(1) Édité par la librairie E. Droz (1934). Il faudrait aussi connaître le petit livre de Nyrop, édité chez Larousse : *France* (En vente à la librairie Nathan).

POUR LIRE EN CLASSE

Le dernier jour de Pompéï.

En 79 av. J.-C. une terrible éruption du Vésuve engloutit Herculanum, Pompéi et Stabies. Un historien latin, Pline l'Ancien, qui séjournait à Misène, voulut voir le phénomène de près ; il se fit conduire à Stabies où il périt. Pendant ce temps, son neveu, resté à Misène, courut, de son côté, de grands dangers. Ce sont ses alarmes qu'il va nous raconter.

Après que mon oncle fut parti, je continuai le travail qui m'avait empêché de le suivre. Puis, lorsque j'eus fini, je pris un bain, je soupai et je me couchai ; mais je dormis peu et d'un sommeil souvent interrompu.

Depuis plusieurs jours, un tremblement de terre se faisait sentir ; cela ne nous étonnait guère, car les bourgades et même les villes de la Campanie y sont fort sujettes. Pourtant, cette nuit-là, il redoubla avec une telle violence qu'on eût dit que tout était, non pas seulement agité, mais complètement renversé.

Ma mère entra brusquement dans ma chambre, au moment même où je me levai afin d'aller l'éveiller, au cas où elle eût encore été endormie.

Par prudence, nous sortîmes de la maison pour nous asseoir dans la cour.

Comme je n'avais que dix-huit ans, je me demande si je dois appeler courage ou imprudence ce que je fis : je demandai un Tite-Live et je me mis à le lire, ainsi que j'aurais pu le faire dans le plus grand calme.

Un ami de mon oncle survint : lorsqu'il nous aperçut, ma mère et moi, assis dans la cour au lieu de nous enfuir, et lorsqu'il vit que je tenais un livre à la main, il reprocha vivement à ma mère sa tranquillité et me gronda de ma confiance.

Il était déjà sept heures du matin, et pourtant il n'y avait encore qu'une lumière faible, semblable au crépuscule. Tout à coup de si fortes secousses ébranlèrent les maisons que le danger de demeurer à proximité d'un bâtiment quelconque devint évident. Nous prenons donc le parti de quitter la ville : le peuple, épouvanté, nous suit, nous presse, nous pousse, chacun croyant raisonnable de faire ce qu'il voit faire aux autres.

Après que nous fûmes sortis de la ville, nous nous arrêtâmes, et là, nouveaux prodiges, nouvelles frayeurs. Les voitures que nous avions emmenées avec nous étaient tellement secouées par le tremblement de terre, qu'il était impossible, même en les calant avec de grosses pierres, de les empêcher de rouler çà et là. La mer semblait se replier sur elle-même et être chassée du rivage. Aux endroits qu'elle découvrait, une quantité de poissons de toutes sortes demeuraient à sec sur le sable.

A l'opposé, une nuée horrible et noire s'ouvrait, de temps à autre et laissait échapper de longues fusées, semblables à des éclairs, mais qui étaient beaucoup plus grandes.

Alors, l'ami de mon oncle dont j'ai déjà parlé revint une seconde fois à la charge, et, cette fois, beaucoup plus vivement :

— Si votre frère, si votre oncle est vivant, nous dit-il, il souhaite certainement que vous vous sauviez, et s'il est mort, il a souhaité que vous lui survivissiez. Qu'attendez-vous donc et pourquoi ne vous sauvez-vous pas ?

Nous lui répondîmes que nous ne pouvions songer à notre sûreté, tant que nous étions incertains du sort de mon oncle. Il cessa alors d'insister et partit sans tarder davantage.

Presque aussitôt, l'horrible nuée s'abattit sur la terre, s'étendant aussi sur la mer, et dérobant à nos yeux l'île de Caprée, ainsi que le promontoire de Misène.

Ma mère, effrayée, me conjure, me presse, m'ordonne de me sauver.

— C'est chose facile pour toi, me dit-elle, tu es jeune et agile. Pour moi, fatiguée et chargée d'années, la fuite ne servirait à rien. Mais je mourrai contente si je sais que je ne suis point la cause de ta propre mort.

Je lui réponds qu'il est inutile d'insister, que je ne me sauverai qu'avec elle. Puis je lui prends la main et l'entraîne. Mais elle me suit avec difficultés, et se reproche de me retarder.

Bien que ce fût encore en petite quantité, la cendre commençait à tomber sur nous, et, en tournant la tête, j'aperçus une épaisse fumée qui nous suivait et paraissait se répandre sur la terre comme un torrent.

— Pendant que nous voyons encore assez clair pour nous diriger, dis-je à ma mère, quittons la route et prenons un petit chemin, car je crains que la foule qui nous suit ne finisse par nous écraser dans les ténèbres.

Il était grand temps de le faire, car, à peine nous étions-nous écartés de quelques pas, que l'obscurité devint absolue. Et son horreur était encore accrue par les gémissements qui éclataient de tous côtés.

Ce n'étaient que plaintes de femmes, pleurs d'enfants, cris d'hommes. L'un appelait son père, l'autre, son fils, l'autre, sa femme ; on ne pouvait se reconnaître qu'à la voix ! Celui-ci gémissait sur son sort, celui-là sur le malheur de ses proches. Beaucoup invoquaient la mort ; plusieurs imploraient le secours des dieux, tandis que d'autres affirmaient que les dieux n'existaient plus et que ce jour était le dernier jour de l'humanité. Enfin, nombreux étaient ceux qui augmentaient la panique par des récits mensongers, disant que tel monument brûlait à Misène, ou que tel autre s'était écroulé.

Soudain, une lueur parut. Hélas ! elle ne nous annonçait point le retour du jour, mais l'approche du feu qui nous menaçait. Heureusement, il s'arrêta loin de nous.

Mais, alors, l'obscurité revint et la pluie de cendres recommença, plus forte et plus épaisse que jamais. Nous en étions réduits à nous lever de temps en temps et à secouer nos habits afin de n'être pas complètement engloutis par cette horrible poussière.

Enfin, peu à peu, ce nuage épais et noir se dissipa et, ainsi qu'une fumée ou une vapeur, se perdit dans l'atmosphère.

Bientôt après, le jour parut, et le soleil même se montra, mais un soleil jaunâtre et tel qu'il a coutume de luire dans une éclipse. Nous fûmes anéantis par le spectacle lamentable que nous avions autour de nous : il n'y avait plus rien qui ne fût caché sous un monceau de cendres, comme sous une épaisse couche de neige noire.

Le tremblement de terre continuait encore ; pourtant, comme il paraissait s'affaiblir, chacun retourna à Misène. On s'y établit de son mieux et nous y passâmes de nouveau une nuit fort agitée, partagés entre l'espoir de voir enfin la terre s'apaiser, et la crainte que cette horrible catastrophe ne recommençât.

On ne voyait que gens effrayés entretenir leurs craintes et celles de leurs voisins par de sinistres prévisions. Mais, malgré nos alarmes, l'idée de fuir encore ne nous vint pas, car nous voulions avant tout avoir des nouvelles de mon oncle.

Nous eûmes bientôt la douleur d'apprendre qu'il était mort, suffoqué par une épaisse fumée. Je suppose qu'il succomba d'autant plus aisément qu'il avait la poitrine faible et que sa respiration était souvent embarrassée.

Son corps fut retrouvé trois jours seulement après sa mort, car, durant tout ce temps, les plus épaisses ténèbres avaient régné. Il était couvert de la robe qu'il portait quand il mourut et il avait la posture d'un homme qui repose plutôt que d'un homme qui n'est plus.

D'après PLINE LE JEUNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Le Protège-Cahier

"JUPITER"

4 Nuances assorties.

N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... 21 fr. 40

Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

Pour les Fêtes

LES ROSES DE LA VIE

RECUEIL DE COMPLIMENTS

par Rose COUPY

Institutrice

Librairie F. NATHAN. 2 fr. 50

NOUVEAUTÉ

Mlle CUNÉO

Directrice d'École Maternelle

VADE MECUM DES EXERCICES SENSORIELS A L'ÉCOLE DES PETITS

Un volume 12×17, illustré abondamment: 4 francs.

Qu'il s'agisse de la méthode Montessori, de la méthode Decroly, les maîtresses auront recours à cet ouvrage. Elles y trouveront, grâce à l'indication d'un ensemble choisi d'exercices sensoriels, les moyens pratiques de réaliser dans leurs classes l'application la plus fructueuse des méthodes modernes de la pédagogie de l'enfance.

F. Nathan, Éditeur.

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert. *F. NATHAN, Édit.*

Catalogue nº 1 gratuitement sur demande.

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... 275 fr.

F. NATHAN, Éditeur.

ARITHMÉTIQUE DES PETITS EN 34 TABLEAUX MURAUX

en images sans paroles, par Perrot et Biciulescu, imprimés sur carte forte double face (50 × 65).

En noir : 55 fr. — En couleurs : 85 fr.

Voir nos autres Collections dans notre Brochure Nº 6 envoyée gratuitement.

FERNAND NATHAN, Éditeur.

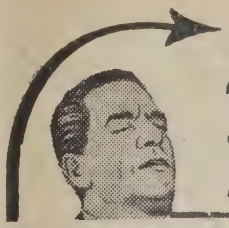

OFFRE GRATUITE

Bon *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" Nº 2069 J. E.*

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix

La boîte d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1m.30 × 1m. *collées sur carton.*

Chacune..... 27 fr. 50

Pour détails voir catalogue nº 15 gratuit. F. NATHAN

T.S.F

LE SUPEROCTODE "EFEN"

Le moins cher des appareils vraiment modernes.

1250 fr. *(Remise 10 % au corps enseignant).*

CHIMIE

COMPENDIUM

métriques et scientifiques.

Matériel d'enseignement des Sciences.

Catalogue nº 25 gratuit. F. NATHAN

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E.° MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes

CRÉDIT
au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS de Fonct^re à Fonctionnaire. - *Très peu de formalités. - Bonnes conditions.*
TOURENQ, RETRAITÉ, BLAGNAC (H.-G.)

PIERRE * MINET * MARTIN
La bonne méthode de lecture
1er Livret : **2 fr. 80** ; 2e Livret : **4 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2^e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS
PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare. PARIS

Maman!

S'il a la langue blanche...

Ne le massacrez pas avec des purges. Il y a la manière douce — maternelle — de soigner la constipation. Pas de produits chimiques !

Faites-le simplement sourire avec quelques tasses bien sucrées de Thé Garfield. Le Thé Garfield est une délicieuse infusion aux plantes médicinales scientifiquement choisies. Il agit *naturellement* sans déprimer, active progressivement la sécrétion des sucs gastriques et vient très vite à bout de la constipation tenace.

Le Thé Garfield se trouve dans toutes les pharmacies. Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dép^t J 1).

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-3-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

370.5 Romance
JOI

81e Année. — N° 28. 6 Avril 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 22790) B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LIBRARY OF THE MUSEUM OF EDUCATION

LA DATE DES GRANDES VACANCES EN 1935

Le ministère de l'Éducation nationale a informé la presse qu'aucune modification ne pourrait être apportée cette année au régime des vacances dans l'enseignement secondaire.

Mais, d'une part, le même régime (du 15 juillet au 1er octobre) sera appliqué aux écoles normales, aux écoles primaires supérieures et aux établissements d'enseignement technique.

Et, d'autre part, les grandes vacances des écoles primaires élémentaires (cours complémentaires y compris) commenceront en principe (sauf dérogations apportées par les préfets) le **lundi 15 juillet,** la rentrée étant fixée au **lundi 16 septembre.**

MOBILIER SCOLAIRE

F. N.

Voyez nos nouveaux prix en baisse sensible sur les précédents. Demandez notre **nouveau tarif d'Avril.**

ENVOI GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE.

Vous trouverez page III de ce journal quelques modèles extraits de notre catalogue.

Une erreur s'est glissée dans l'établissement des nouveaux prix de la table **« Ville de Nice » tout hêtre.**

Il faut lire N° 0. **108 fr.** N° 2. **112 fr. 50**
N° 1. **111 fr. 50** N° 3. **113 fr. 50**

Librairie Fernand NATHAN

L'eau et le soleil ont blanchi sur le pré le bon linge des Vosges, fabriqué et vendu directement par la

Sté LINVOSGES

(Le linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

Envoi franco des Collections et tarif N° 83

TOILES, DRAPS ET TAIES, TISSUS POUR LINGERIE, LINGE DE TABLE, TOILETTE, CUISINE, MOUCHOIRS, CHEMISERIE, COUVERTURES, etc...

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

6 mois de crédit

Achetez, maintenant, une bicyclette Verney-Carron ; un vélo de grande marque absolument garanti, payable en 6 mois. Demandez les catalogues gratuits N° 29 de

CHASSE
PÊCHE
CYCLES

Les armes
VERNEY-CARRON

ST-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers
PARIS, 37 rue Vivienne

STEFA

PAPIERS PEINTS K·L

Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1935
600 modèles depuis 0 90 le rouleau
Peinture à l'huile 5 F 75 LE KILO
84 Nuances
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)

Remise importante à MM. les Instituteurs.

l'essor féminin NUMÉRO 50c

hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

Faites donc "**AUTOMATIQUEMENT**" de jolis encadrements **SOUS VERRES**.
Notice franco : S. A. M. à TAIN (Drôme).

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. LALIRE : La composition française au concours d'admission à l'E. N. 403
J. CRESSOT : Au C. A. P..... 404
UN INSTITUTEUR DU CENTRE : Marcel. 405
PRATIC : A quoi bon corriger les cahiers ?.. 405
Georges RIGUET : La studieuse adolescence de Victor Hugo 406
Deux conférences sur le cinéma éducateur.... 406
M.-L. NOEL-BERNARD : Les premiers boutons d'or 407
ALCESTE : Un homme nouveau..... 407
R. MARTIN : L'impression des papiers découpés..... 408
G. EISENMENGER : Le cinéma en relief.... 409
Bibliographie : Belime-Laugier, Pérochon, Lachat..... 410
André CORTHIS : Scrupules (suite)..... 411
A. BALLON : « Les pignons »..... 412
P. CARRON : Sur un vieux livre..... 413
Pour lire en classe : Le voisin..... 414

PARTIE CORPORATIVE

P. TIROT : Titularisations au 1er janvier 1935. 415
Paul BRÉCY : Les décrets-lois sur les retraites. 416
F. BÉRENGER : Le café... blanc..... 417
P. B. : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 417
André GANNE : Carnet du militant..... 418
Maison de santé de l'Antituberculeuse de la Seine..... 418

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 403 à 418
Examens : Textes et documents..... 157 à 162
René OZOUF : Mercantilisme et civilisation. 161
Les Archives de l'Enseignement primaire :
La berline de voyage de Napoléon Ier.. Hors-texte.

LA COMPOSITION FRANÇAISE AU CONCOURS D'ADMISSION A L'ÉCOLE NORMALE

Par G. LALIRE

CHAQUE année, au concours d'entrée à l'École normale, la composition française obtient une longue série de mauvaises notes. Et cependant il n'est peut-être pas, dans les écoles primaires supérieures et dans les cours complémentaires, une discipline qui demande de la part des élèves et des professeurs autant de peine, de sollicitude et de persévérance que l'étude de la langue française et que les exercices de rédaction en particulier.

Quelles sont les causes de cette disproportion navrante entre l'effort et la récompense ? Certains accusent la faiblesse des concurrents. Mais pourquoi cette faiblesse se manifesterait-elle chez un si grand nombre de candidats ? D'autres — et nous sommes de ceux-là — l'expliquent de préférence par la difficulté même de l'épreuve et la sévérité parfois excessive de quelques examinateurs.

***

EPREUVE difficile, la composition française l'est, en effet, à double titre. D'abord par la nature des sujets proposés. Certains d'entre eux exigent, pour être développés convenablement, une maturité d'esprit qu'il serait plus raisonnable de vouloir trouver chez des normaliens de 3e année. Témoin celui-ci, donné en 1934 :

Vauvenargues écrit : « Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule, ce n'est pas d'aller vite, c'est d'être réglée. »

Expliquez ce jugement. Quelles règles pratiques pensez-vous pouvoir en tirer pour l'exercice de la pensée et la conduite de la vie ?

Que l'on songe ensuite aux nécessités inéluctables de l'examen ! Quand vous vous préparez à rédiger un article, les idées principales sont déjà dans votre tête au moment où vous saisissez la plume. Et non seulement vous avez eu tout le loisir de les laisser mûrir en votre esprit, mais vous pouvez encore en toute tranquillité leur donner, par des modifications successives, une forme correcte et précise. Le candidat, lui, ne choisit pas le thème au sujet duquel il doit exercer sa réflexion ou son imagination : on le lui impose, même si ce thème n'éveille aucun écho dans son esprit ou dans son cœur. Attendre l'inspiration lui est impossible. A peine aura-t-il le temps de jeter un coup d'œil sur son « premier jet » avec l'espoir de le corriger. Cette tentative même, d'ailleurs, demeure généralement vaine, car elle suit toujours de trop près l'effort de création proprement dit : la pensée ne s'étant pas encore dégagée, par un oubli momentané, de sa forme originelle, se montre incapable d'épouser une expression plus riche et plus alerte.

***

DANS ces conditions, les examinateurs ont-ils lieu de s'étonner de la pauvreté

*

des idées que révèlent les copies, pauvreté qui n'est pas absence absolue d'éléments, mais plutôt lenteur de l'esprit explorant le domaine intellectuel et affectif et s'efforçant d'ordonner les résultats de ses recherches ? Et peuvent-ils, en outre, sanctionner rigoureusement les maladresses de style dans des « ouvrages » qui n'ont pas été remis vingt fois sur le « métier » ? D'un autre côté, certains d'entre eux, habitués à noter des compositions de brevet supérieur, oublieraient-ils que les candidats dont ils doivent apprécier les travaux ne sont pas aussi cultivés que leurs propres élèves ? Pourquoi alors achever de donner ainsi à la composition française un aspect redoutable quand il conviendrait, au contraire, de lui conserver sa signification vraie et son caractère essentiel, quand il suffirait de la juger comme un effort créateur qui cherche encore, sans l'atteindre, la perfection ?

***

CETTE façon de considérer l'épreuve de rédaction au concours d'admission à l'E. N. n'est pas chose impossible, du moins en partie.

Tout d'abord, pour ne pas imposer aux candidats un sujet qui soit au-dessus de leur force, pourquoi ne leur offrirait-on pas — l'idée n'est pas nouvelle — comme dans d'autres examens, la possibilité de choisir, entre plusieurs thèmes de nature différente, celui qui répond le mieux à leurs goûts, à leur tempérament, à leurs aspirations, à leur comportement habituel ? La composition française ne permet pas de jauger des connaissances, elle témoigne seulement de certaines aptitudes intellectuelles. Si on empêche ces aptitudes de s'exercer dans leur domaine propre, si on leur impose une autre direction, il devient difficile de les apprécier. On voit par exemple des élèves, dont la sensibilité est fine et l'imagination débordante, s'efforcer sans grand succès d'analyser une œuvre littéraire. Un tel exercice ne leur permet pas suffisamment de s'extérioriser. N'est-ce pas d'ailleurs ce qui arrive pour tous les candidats en général, chaque fois que les épreuves comportent une dissertation littéraire ? Celle-ci, en effet, n'est-elle pas un exercice de la maturité ? Après avoir suivi pendant trois ou quatre ans le cours de lecture expliquée, un élève d'E. P. S. ou de C. C. n'est pas encore capable d'apprécier pleinement les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains : il se prépare seulement à les comprendre et il ne saurait porter sur eux un jugement personnel et sincère. Aussi n'est-il pas exagéré d'affirmer que les « sujets littéraires » font appel avant tout à la mémoire et qu'ils donnent surtout l'occasion de juger (plus ou moins sommairement !) les professeurs qui ont préparé les malheureux candidats. Si vous en doutez, lisez le texte suivant, donné également en 1934, et qui se passe de tout commentaire :

Appréciez ce jugement d'un contemporain sur le Cid :

« Tragédie unique par tout ce qu'il y a de foi, d'ardeur, d'héroïsme chevaleresque, d'exubérance de vie ; unique encore par le charme divin de la jeunesse, cette fleur exquise que les plus admirables génies ne font guère éclore qu'une seule fois. »

Il resterait enfin à demander aux examinateurs chargés de noter les compositions françaises, de ne pas se montrer moins généreux que leurs collègues de mathématiques ou de sciences, c'est-à-dire de pas vouloir exiger des candidats normaliens l'impossible maîtrise des bons écrivains auxquels jusqu'ici ils semblent généralement réserver les notes 16, 17 et 18.

Peut-être alors verrions-nous dans nos classes, pour la composition française, des enthousiasmes plus nombreux, des adeptes plus fidèles et les futurs normaliens deviendraient ils plus amoureux d'une discipline qui paierait plus largement les efforts dépensés pour elle.

G. LALIRE,
Professeur de C. C., Vertus (Marne).

CHEMIN FAISANT
AU C. A. P.

VOICI *la saison où, dès le petit jour, les commissions de C. A. P. se mettent en chasse, et où les candidats ne dorment plus. Me permettra-t-on de recopier, pour cette jeunesse anxieuse, quelques notes prises au cours de ces trois heures de classe, parfois plus longues pour l'examinateur que pour le candidat ?*

I. Problèmes

On continue à les demander au fournisseur ordinaire : le livre. En principe, il n'y a rien à dire : pourquoi l'auteur du livre aurait-il moins d'esprit que moi ? Le tout est de choisir et de bien choisir, de tenir en éveil, en feuilletant, le sens du réel et du possible. Il y a de vieux thèmes à écarter, des sujets, des données, des énoncés à ajuster à l'expérience de nos élèves. Le style même de cette littérature spéciale a ses traditions... et ses dangers. Voyez plutôt ce problème :

« Un cultivateur a vendu trois veaux ; ils valaient respectivement *509, 501 et 523 francs. Quel est le prix moyen d'un veau? »*

Fort judicieusement, le candidat pose la question : « Que veut dire : respectivement ? » — « Avec respect », répond un élève qui sait de quelle considération sont entourées les bêtes quand elles valent tant d'argent.

II. Leçon de choses

Suivant le rituel, on fait voir, toucher, palper, soupeser, flairer, goûter... Des mots apparaissent, vieilles ou nouvelles connaissances ; on pense, on parle, on écrit ; tout cela est fort bon.

Mais tout sujet n'est pas bon, même si le programme l'admet. Ainsi, je n'aime guère

la bougie, qui m'a fait si peur. D'abord, les petits voulaient que la flamme de la bougie remue, bouge. *Ils ont dû renoncer à ces mots vulgaires et dire qu'elle* vacille. *Mais cela n'est rien.*

On leur a ensuite promené sous le nez la bougie allumée. Ils devaient flairer. Ils ont tout de suite flairé qu'ils devaient se reculer, cependant que la cire tombait en larmes sur leurs tabliers, phénomène qui est resté inaperçu.

Ils ont été invités à allumer la bougie. Deux ou trois s'y sont risqués, mais ils ont d'abord appris qu'une allumette tenue la flamme en bas rôtit instantanément les doigts de l'opérateur.

On n'est pas allé plus loin : l'émotion était générale et les nerfs de la candidate à bout.

J. CRESSOT.

LES ENFANTS DIFFICILES

MARCEL

MARCEL a près de quatorze ans. J'ai commencé avec lui, il y a plus d'un an, une expérience que je ne suis pas encore certain de mener à bonne fin. Le bois est dur, les plis du tempérament sont accentués. Il y faudra sans doute le fer et le feu.

Marcel est d'ailleurs un garçon sympathique, bon fils et bon camarade, mais c'est un piteux élève.

A la maison, il fait une partie du ménage et de la cuisine, les parents étant occupés à l'atelier du matin au soir.

Hors de la maison et de l'école, les jours de liberté, c'est un chef d'armée émérite, adoré de ses troupes, à la tête desquelles il organise de multiples expéditions. La plaine et la forêt voisines, les bords du Cher sont d'admirables pistes de chasse et de guerre pour nos jeunes Sioux.

Marcel, du haut d'un peuplier, surveille l'avance de son armée ou les mouvements de l'armée ennemie. Une branche casse ; il tombe ; il se rattrape aux branches inférieures. « Faut tout de même que tu sois un acrobate », constate avec admiration son camarade Paul, témoin de l'aventure. Une maison inhabitée apparaît aux yeux de nos explorateurs. Quelle aubaine, si l'on pouvait entrer ; mais les portes en sont fermées. Marcel grimpe jusqu'à la terrasse par le chéneau, pénètre à l'intérieur, ouvre portes et fenêtres aux envahisseurs. Quelle sarabande, mes amis !

A l'école, par contre, c'est le néant absolu. Marcel est nul en toutes choses. Il est arrivé au Cours moyen au bénéfice de l'âge. Il serait plus normalement placé au C. E. Mais comment laisser au C. E. un gaillard de 1m,65 (taille vérifiée). Plusieurs de ses maîtres ont dit : « C'est un anormal. » Les parents pensent : « Il n'a pas de facilités. » La vérité, c'est que Marcel n'a jamais tenté, en classe, le moindre effort intellectuel. Il n'a jamais essayé et n'a jamais été sérieusement contraint. Il ne suit réellement pas. Ce n'est même pas de la paresse, ou bien c'est la pire. Naturellement tous les rouages de son entendement se sont rouillés...

J'ai voulu — témérairement peut-être — essayer de remonter la pente. Il a été dur d'amener Marcel à copier deux lignes sans faire de fautes, à mettre les accents, les virgules ; tout aussi dur de lui apprendre à lire un énoncé de problème, bien plus dur de lui apprendre encore, à le faire. Il a fallu reprendre l'*a*, *b*, *c*, en toutes matières, en calcul surtout. Par contre, il a appris presque instantanément à rédiger une bonne composition française en me racontant une de ses expéditions.

Bref, durant la première année, il a tout de même fait d'appréciables progrès, encore très insuffisants, pour arriver au niveau du certificat d'études. Mais les parents de Marcel ont été encouragés et m'ont supplié de le garder une seconde année. C'est tout de même un résultat.

UN INSTITUTEUR DU CENTRE.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

A QUOI BON CORRIGER LES CAHIERS ?

LA correction des cahiers par le maître, c'est comme les langues d'Esope : ou elle est parfaitement inutile, ou elle rend les plus grands services ; tout dépend de la façon de corriger.

Voici comment nous comprenons la correction des devoirs de français :

Orthographe. — L'élève trouve *lui-même* les fautes qu'il a commises en comparant son texte à celui du tableau noir. A notre avis, un élève ne peut devenir « bon en orthographe » que s'il est entraîné à découvrir et les fautes dans un texte et la faute dans le mot, à *relire ses travaux écrits.* C'est pourquoi nous faisons suivre toute dictée d'une explication écrite des fautes d'orthographe par l'élève (exception faite évidemment de l'orthographe d'usage quand on ne peut l'expliquer).

Composition française. — Le maître suggère et redresse des idées, encourage les trouvailles heureuses. Il signale par un signe conventionnel les fautes de style et d'orthographe.

L'élève remet au net ce premier travail.

Grammaire. Vocabulaire. — Les exercices sont corrigés en classe par les écoliers, sous la surveillance *active* du maître.

Ainsi, dans l'enseignement du français, nous corrigeons entièrement les rédactions et nous revoyons *très soigneusement* les corrigés des élèves.

Pourquoi revoir tous les travaux corrigés par les écoliers ? — C'est un des meilleurs moyens de connaître notre petit monde. Un cahier, c'est toute la psychologie d'un enfant : Pierre a écrit « *un livres* » avec un *s* et il n'a pas fait accorder le verbe *chantent* avec son sujet : les *vendangeurs.* Et pourtant il comprend et possède par cœur les règles de grammaire correspondantes. Ou il est étourdi, ou bien la fatigue, une distraction expliquent les fautes.

Cet écolier fait mal ses corrigés, ne les fait pas ou les fait incomplètement : à nous de diagnostiquer : paresse, négligence, incapacité...

Connaître ses élèves permet de les amender individuellement, de les classer collectivement pour créer dans la classe une saine émulation *en évitant ces erreurs* d'appréciation qui découragent tant d'enfants. Si nous marquons notre passage dans les cahiers par une note écrite dans la marge et si nous reportons régulièrement ces notes dans notre carnet spécial, nous évitons la fraude par les élèves, qui se commet sur une grande échelle dans les classes où les enfants font *seuls* leurs moyennes.

Corriger et revoir les travaux écrits des en-

fants, surtout les compositions trimestrielles, c'est contrôler la portée de notre enseignement. Des devoirs manqués par la majorité de la classe établissent irréfutablement que notre enseignement dépasse le niveau de notre auditoire. Conséquemment, c'est une hérésie pédagogique de noter les devoirs à la fin de chaque mois.

S'il est quelque chose de fastidieux, d'énervant, c'est bien en effet la correction des cahiers. Se borner à couvrir les devoirs d'encre rouge ne sert absolument à rien si l'écolier ne fait pas ses corrigés lui-même.

Concluons : le bon maître est celui qui use avec *discernement* beaucoup d'encre rouge et qui règle son enseignement sur les travaux écrits des élèves.

PRATIC
(du Bas-Rhin).

AUTOUR DU CINQUANTENAIRE

LA STUDIEUSE ADOLESCENCE DE VICTOR HUGO

LA France célébrera au mois de mai prochain le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo. Il serait peut-être opportun, à cette occasion, d'entreprendre bientôt dans nos classes une sorte de « Semaine Victor Hugo » (1).

Ainsi que le démontrait récemment un collaborateur du *Journal des Instituteurs*, l'enfance est hugophile. Nos élèves aiment ces descriptions riches d'éblouissantes couleurs, ces lyriques élans messagers d'idées hautes et de sentiments généreux. L'enfant comprend, apprécie d'*instinct* V. Hugo, et nous n'aurons point de peine, à la faveur de multiples exercices de lecture expliquée et de récitation, à intéresser nos classes à cet hommage solennel que notre pays s'apprête à rendre à la mémoire de l'illustre écrivain.

Mais là ne devrait pas, à mon avis, se borner notre entreprise.

Il est un point précis sur lequel nous aurons à attirer particulièrement la réflexion de nos écoliers. De la vie de Victor Hugo, de cette existence prodigieuse se dégage en effet, d'abord, une leçon d'*énergie*. V. Hugo ne dut sa gloire qu'à lui seul, à son courage et à sa ténacité autant qu'à son génie.

Rien n'est plus révélateur à cet égard que l'étude des années d'adolescence du futur auteur de la *Légende des Siècles*. Quel sublime exemple et quelle magnifique leçon il donne à nos garçons, ce Victor Hugo de la quinzième année ! Déjà, — à la date du 10 juillet 1816 — il a écrit sur l'un de ses cahiers : « Je veux être Chateaubriand ou rien. » Conscient de la difficulté de la tâche qu'il s'est imposée, il poursuivra désormais son labeur avec la plus admirable persévérance. Lamartine, qui l'est allé voir vers cette période de son existence, décrira plus tard cette visite :

« Dans une maison obscure, au fond d'une cour, au rez-de-chaussée, une mère grave, triste, affairée, faisait réciter des devoirs à des enfants de différents âges. C'étaient ses fils. Elle nous ouvrit une salle basse, un peu isolée, au fond de laquelle un adolescent studieux, d'une belle tête lourde et sérieuse, écrivait ou lisait : c'était Victor Hugo, — celui dont la plume aujourd'hui fait l'effroi ou le charme du monde. »

Inlassable, ainsi, le jeune homme travaille. Son œuvre littéraire le sollicite. Il traduit pour sa propre satisfaction et son perfectionnement des pages de Virgile, entasse poème sur poème, entreprend la tragédie d'Artamène, adresse des pièces de vers aux tournois littéraires... Sévère pour lui-même, il écrit sur un de ses cahiers : « J'ai quinze ans, j'ai mal fait, je pourrai faire mieux. »

Faire mieux ! Ce sera désormais son souci quotidien, sa fière et magnifique préoccupation... Les années passeront ; l'homme prendra la place de l' « enfant sublime » dont parlait Chateaubriand ; des œuvres innombrables et admirables, *Les Orientales*, *Les Feuilles d'automne*, *Les Châtiments*, *Les Contemplations*, *La Légende des Siècles*, viendront s'amonceler tour à tour, comme autant de gerbes superbes, à côté des premiers poèmes, fleurs imparfaites encore des quinze ans ; mais toujours, à travers les années de deuil, de peine et d'exil, comme parmi les heures de triomphe, le poète gardera cette persévérance dans l'effort, cette inébranlable force de volonté ! Nul davantage que lui-même, redisons-le devant nos écoliers, ne vécut cette vie volontaire, la seule digne d'être vécue, que chante un de ses plus beaux poèmes :

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ; ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front,
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour.

GEORGES RIGUET.

(1) Nous avions devancé le souhait de notre collaborateur GEORGES RIGUET en réservant à Victor Hugo, dans notre n° 33 du 11 mai prochain, la rubrique *Langue française* de notre partie scolaire.

AU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

DEUX CONFÉRENCES SUR LE CINÉMA ÉDUCATEUR

DEUX conférences sur le cinéma éducateur ont été faites le jeudi 7 mars 1935, au Musée Pédagogique de l'État, 29, rue d'Ulm, par M. M.-C. LEBRUN, directeur adjoint du Musée.

La première, organisée par l'*Union Fraternelle des Femmes*, fut présidée par M. André J.-L. BRETON, député du Cher, président du Groupe du Cinéma à la Chambre. M. Lebrun s'attacha surtout à définir le rôle que peut jouer le cinéma dans l'éducation des adultes et insista sur l'intérêt qu'il y aurait à concentrer, dans ce domaine, les efforts des diverses administrations publiques aujourd'hui dispersés.

Plusieurs films furent projetés, parmi lesquels : *Western Ireland*, film anglais ; *Les Oursins*, de M. Jean Painlevé, ainsi que *Le Printemps* et *Le Verrier*, de MM. Jean-Benoît Lévy et Chavance.

L'initiative de la seconde conférence avait été prise par la *Fédération des Parents d'élèves des lycées et collèges* que préside M. le Dr MONTSAINGEON. M. Lebrun s'efforça de souligner les efforts et les progrès réalisés depuis vingt ans dans le domaine du cinéma d'enseignement. A l'aide d'extraits de films d'enseignement du second degré, muets et sonores, il montra, avec succès, l'aide considérable qu'un film conçu à cette fin peut apporter au professeur de géographie, de sciences naturelles, de physique, de langues vivantes et même d'histoire.

Parmi les bandes passées totalement ou en partie au cours de cette seconde séance, citons : *Les Vosges*, de M. Henry Hauck (éd. Gaumont) ; *Les Mouvements vibratoires*, de M. Ponchon (éd. C. U. C.), l'un et l'autre réalisés sous les auspices du Musée Pédagogique ; *La Circulation du sang*, du Dr Comandon (éd. Pathé) ; *La Tuilerie* de M. Marc Cantagrel (éd. C. U. C.) ; *La Pieuvre*, de M. Jean Painlevé ; *L'Unité de l'Allemagne*, de M. Wladimir d'Ormesson (éd. Atlantic-Film).

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES PREMIERS BOUTONS D'OR

QUAND tu seras en vacances, à Pâques, tu iras sans doute à la campagne. Respire alors, à pleins poumons, le bon air pur qui vient de loin. Regarde les fleurs des champs. D'ordinaire les petits enfants aiment les fleurs ; ils les coupent parce qu'elles sont jolies et qu'elles sentent bon. Ils en font un bouquet qu'ils mettent dans un vase à la maison.

C'est déjà un premier effort pour connaître les fleurs. Mais comme tu n'es plus un petit enfant, il te faut les regarder mieux, de plus près, longuement, un crayon à la main. Le crayon nous aide bien à voir les fleurs.

J'ai essayé, pour toi, de dessiner ce que j'ai vu dans les premiers boutons d'or que j'ai cueillis hier près d'un petit ruisseau.

Quand tu en auras, des boutons d'or, dessine une feuille, de celles qui sont au pied de la plante. Ensuite regarde, toujours avec le crayon, un petit bouton avec les feuilles qui sont près de lui, pareil à un petit œuf enveloppé de feuilles vertes, courtes, étroites et poilues.

Prends ensuite la fleur, toute droite, quand elle a la forme d'une coupe ; les petites feuilles vertes sont alors rejetées en bas. La coupe d'or a cinq belles feuilles brillantes et jaunes. Dans la coupe, si tu la regardes de face, tu verras beaucoup de toutes petites tiges un peu jaunes, renflées en haut. Il y en a trop pour les compter. Lorsqu'elles sont mûres, les petits sacs jaunes s'ouvrent et il en sort une poussière jaune.

Ce n'est pas tout : retire toutes les nombreuses et fines petites tiges. Il se dresse, au milieu de la fleur, une sorte de petite boule un peu jaune, avec des sortes de petits poils dessus. C'est cette boule minuscule qui grossira lorsque toutes les autres parties de la fleur se seront détachées et envolées. Cela fera un fruit de bouton d'or.

MARIE-LOUISE NOËL-BERNARD.

BILLET D'ALCESTE

UN HOMME NOUVEAU ?

DE temps en temps, de façon presque chronique, et singulièrement quand s'accomplit la relève des générations, on entend s'élever sous des formes diverses des appels à la nouveauté. Pour ne pas remonter plus haut, combien de fois, depuis la guerre, n'avons-nous pas entendu proclamer que nous sommes dans une ère absolument nouvelle ? En ce moment même, des revues et des mouvements de « jeunes » affichent avec éclat cette volonté de renaissance. Il y a une Europe nouvelle (*déjà plusieurs fois nouvelle*) *un* Monde nouveau, *un* Ordre nouveau. *Il y a même un* Homme nouveau. *Inutile de souligner que les plus résolus de ces néophytes criblent de sarcasmes leurs aînés incapables de rien faire qui vaille et qu'ils secouent avec vigueur le cocotier.*

Tout cela n'est pas bien méchant et d'ailleurs ne va pas bien loin. Il n'est même pas mauvais que les jeunes gens s'imaginent que le monde commence avec eux : cela leur donne une assurance, une intrépidité, une ingénuité qui fait un heureux contrepoids à l'expérience des anciens. Trop de sagesse, trop de savoir, trop de prudence empêche quelquefois d'agir ; il est tellement plus commode de faire table rase du passé et même d'ignorer le passé ! Cela n'a pas d'inconvénient grave quand on songe au plus vieux passé, au passé des Assyriens ou des Étrusques. Mais s'il s'agit du passé qui nous touche de près, que nous prolongeons directement, l'ignorance de l'histoire devient alarmante.

Récemment, M. Julien Benda se demandait s'il existe en histoire des commencements absolus. Et il répondait par l'affirmative, tout en accordant qu'il existe aussi des continuités. Réponse qui fait l'unanimité ; la seule question est de savoir sur quel terme il faut mettre l'accent. Les révolutionnaires le mettent plus volontiers sur les nouveautés, les conservateurs sur le déjà vu. Eternel antagonisme entre le semblable et le divers, entre la répétition et l'invention.

Il est bon, quand on veut agir, de croire surtout à la nouveauté. En ce sens, il y a réellement des ères nouvelles, des mondes nouveaux, des ordres nouveaux qu'ouvrent les révolutions. La révolution française, la guerre de 1914, la révolution russe, la révolution fasciste ont à cet égard inauguré des périodes inédites de l'histoire. Non qu'elles le soient absolument, mais parce que de nouvelles institutions *obligent les hommes à des adaptations nécessaires.*

Mais l'illusion consiste à croire qu'il peut y avoir strictement un homme *nouveau. Il y a l'homme, l'espèce humaine, l'être qui devrait être l'*homo sapiens. *Un homme réellement nouveau ne pourrait être qu'une espèce nouvelle, une promotion ou une mutation qui ferait surgir un nouveau vivant dans la série animale, un surhomme aussi supérieur à l'homme que l'homme l'est au pithécanthrope. Ce n'est pas impossible, mais n'y comptons pas trop. Et, au surplus, que nous importe ? Nous ne sommes pas près d'avoir réalisé le type de l'*homo sapiens, *de l'homme raisonnable qui devrait caractériser notre espèce. Nous avons du champ devant nous ! Travaillons !*

ALCESTE.

**

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'IMPRESSION DES PAPIERS DÉCOUPÉS

Cours moyen et supérieur.

RICHARD ROTHE, l'éminent pédagogue viennois, a fait faire, au dessin et à ses branches annexes, un saut énorme. Sa théorie et sa méthode, déjà fort répandues en Autriche et en Allemagne, sont encore peu connues ailleurs. Nous nous proposons, en quelques articles, de donner une ou deux leçons pratiques, de techniques nouvelles, dont le succès s'explique aisément : simplicité d'exécution, matériel restreint, et surtout variété et jolis effets obtenus, de quoi enthousiasmer les plus... rébarbatifs dessinateurs.

1. Directions.

Toutes les lignes du dessin se touchent, rejoignent le bord et forment ainsi un *réseau*. Un cadre large (le double des traits au moins) entoure le dessin. Ménageons, à l'intérieur, quelques surfaces ; outre qu'elles équilibrent le dessin,

elles vont, avec le cadre, lui donner la solidité nécessaire à l'impression. De même, les écritures sont resserrées entre deux traits ; seules, les barres courtes (E, F) peuvent rester isolées. L'esquisse, une fois dressée, doit être corrigée : nos enfants n'ont souvent pas le sens des proportions ; un arbre, le soleil et ses rayons, le profil d'une montagne renforcent ou font se rejoindre quelque trait isolé.

2. Le découpage.

Du papier fort, lisse, est nécessaire, le papier huilé est le meilleur : outre qu'il prend bien l'encre d'imprimerie, il nous permettra de décalquer le brouillon par transparence, directement à l'encre ; l'élève évite ainsi la copie fastidieuse de son brouillon et gagne du temps. Il faut une plume large, à trait plein : becs d'écriture décorative « Rédis » nos 1 1/2 ou 2.

Il s'agit maintenant de découper les « blancs » ; une lame de rasoir mécanique suffit ; il existe des becs tranchants, adaptables à nos porte-plumes de beaucoup préférables, parce que plus aisés à tenir. Mentionnons encore les couteaux à vacciner ou « vaccino-styles », que tous les médecins peuvent fournir à très bon compte. Tirer le couteau à soi pour les traits droits, et tourner le papier avec la main gauche pour les courbes.

3. Impression.

Matériel : encre d'imprimerie, noire ou de couleurs ; une plaque de verre, enduite d'encre avec un rouleau pour qu'elle soit répartie également sur la plaque, puis sur le *verso* du découpage. A la rigueur, fabriquer le rouleau avec l'extrémité d'un manche à balai cylindrique, enfilé dans un bout de « chambre à air » de bicyclette, et tournant autour d'un axe.

Notre cliché étant encré, il ne reste plus qu'à le retourner sur la feuille et, après l'avoir recouvert d'un papier, à frotter avec le dos d'une cuiller ou tout autre objet rond, pour que l'encre « morde » partout.

R. MARTIN,
Instituteur, Rossinière (Suisse).

Mise au concours d'une affiche de propagande pour la Mutualité scolaire

L'UNION NATIONALE des Mutualités scolaires publiques a décidé d'ouvrir un concours pour la réalisation d'une affiche de propagande à apposer dans les établissements scolaires.

L'affiche devra synthétiser l'œuvre de la Mutualité scolaire, pivot des Assurances sociales.

Ce concours est ouvert aux personnes s'intéressant au fonctionnement des Mutualités scolaires publiques, aux professeurs de dessin, ainsi qu'aux élèves des écoles normales, des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires.

Il sera clos le 30 juin 1935 (le timbre de la poste, au départ, faisant foi).

Le concours est doté des prix suivants : un premier prix de 800 francs ; un deuxième prix de 400 francs ; un troisième prix de 300 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social de l'Union nationale des Mutualités scolaires publiques, 3, rue Récamier, Paris (VIIe).

Ouvrage recommandé à ceux qui possèdent l'allemand : « *Einsache Drucktechniken* » Von Richard Rothe

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE CINÉMA EN RELIEF

LE cinématographe va entrer dans sa quarantième année. C'est en effet, en 1895, qu'eurent lieu — dans un sous-sol des grands boulevards de Paris, non loin de l'Opéra — les premières projections cinématographiques de MM. LUMIÈRE.

Depuis quarante ans, le cinéma — qui a si rapidement conquis le monde — ne cesse de susciter de nouvelles recherches. Il n'a pas manqué de faire chaque année des progrès, et c'est encore à l'améliorer que l'on travaille actuellement. De muet, il est devenu sonore. Il lui reste maintenant à fournir les couleurs et le *relief*.

La sensation du relief et les écrans spéciaux.

ON sait depuis longtemps qu'une photographie, voire même une simple carte postale, examinée par réflexion dans un miroir concave, donne une sensation très nette de relief. C'est une réalisation du même genre qu'ont cherchée une série d'inventeurs, en employant, pour la projection cinématographique, des *écrans spéciaux* — qui augmentent le contraste et le relief — surtout sur les bords de l'image, même au prix d'une légère distorsion.

Des écrans sphériques, cylindriques, prismatiques, ont été proposés, sans d'ailleurs fournir des résultats bien satisfaisants. Plus récemment, les journaux ont annoncé la « solution complète du cinématographe en relief » obtenue à l'étranger. Il s'agit, en réalité, de projections sur un écran parabolique obtenues avec des images présentant des lointains au centre et des premiers plans sur les bords. Mais *jamais on n'a constaté de véritables séparations de plans* comme dans la vision stéréoscopique.

Il faudrait pouvoir diviser l'espace photographié en zones de profondeur et projeter ces fractions d'images sur des plans de projection échelonnés, placés à des distances diverses de l'observateur et visibles simultanément. On a même proposé de supprimer l'écran et d'obtenir des images aériennes à l'aide d'un système de miroirs réfléchissants doubles. Certes, au point de vue optique, on peut obtenir des résultats curieux, mais il ne semble pas que la solution du cinéma en relief soit de ce côté.

La projection stéréoscopique en relief.

LE procédé stéréoscopique peut donner la sensation véritable du relief en utilisant au moins deux vues distinctes. Pour observer le relief binoculaire en projection, il faut réaliser, par un moyen quelconque, les mêmes conditions que le stéréoscope, c'est-à-dire présenter à l'observateur deux images stéréoscopiques, de façon que l'œil droit ne perçoive que l'image de droite, et l'œil gauche que l'image de gauche. Il faut aussi que ces images se forment sur les deux rétines, exactement aux points où elles se feraient si nous regardions réellement, avec nos deux yeux, l'objet photographié.

On eut d'abord l'idée d'utiliser *deux vues projetées côte à côte*, et analogues aux vues stéréoscopiques ordinaires. En théorie, on a bien la vision exacte du relief, mais l'écran est réduit au quart de sa surface normale ; les spectateurs sont obligés de placer devant leurs yeux des appareils lourds et fragiles. De plus, l'angle d'observation est très réduit.

Une autre solution a été de *projeter alternativement* sur l'écran, et avec une fréquence suffisante pour éviter le scintillement, l'image droite et l'image gauche disposées sur le film à la suite l'une de l'autre. Le spectateur tient devant ses yeux un obturateur double qui démasque alternativement l'œil droit et l'œil gauche avec la même fréquence que les changements d'images sur l'écran.

Déjà, en 1903, MM. Léon GAUMONT et de LOSTALOT avaient fait breveter un système de ce genre, avec lequel on produisait environ 20 obturations et 20 ouvertures par seconde ; l'image apparaît continue et en relief. Ce procédé exige un synchronisme parfait entre les éclipses des images sur l'écran et les obturations des yeux : il nécessite par conséquent un appareillage assez compliqué. On a pensé munir chaque spectateur d'une lunette à écran déplacé au moyen d'électro-aimants, ou au moyen d'un moteur électrique synchronisé avec le mouvement du film. On voit que la solution n'est pas pratiquement applicable dans une salle renfermant de nombreux spectateurs.

Le cinéma en relief par les anaglyphes.

LE procédé des anaglyphes, dont l'idée remonte à 1850, a été appliqué au cinématographe. L'image droite est projetée en rouge et l'image gauche en vert, couleur complémentaire du rouge ; les deux images sont projetées sur le même écran, mais, comme elles ne sont pas identiques, elles ne se superposent pas exactement.

Pour les observer, on se sert d'une paire de lunettes dont les verres sont l'un vert et l'autre rouge. Si l'image droite est projetée en rouge, les lunettes sont disposées de façon que l'œil droit regarde la projection à travers le verre rouge. Cet œil ne voit donc que l'image rouge qui lui est destinée, tandis que l'œil gauche ne voit que l'image verte. La double impression transmise aux centres optiques y fait naître la sensation très nette du relief ; l'image binoculaire apparaît en noir.

Mais il n'y a pas que des avantages. Les verres colorés absorbent beaucoup de lumière ; les contours des objets situés au premier plan paraissent colorés et les parties qui devraient être blanches conservent presque toujours une légère teinte rouge ou verte. Enfin, l'action sur chaque œil de radiations exerçant sur la vision des effets très différents entraîne une fatigue intolérable. Aussi a-t-on proposé de différencier les deux images en se servant de la lumière polarisée.

On sait que la *lumière polarisée* diffère de la lumière ordinaire en ce que les vibrations, au lieu de se faire dans tous les sens perpendiculairement à la direction de propagation, se font seulement dans un plan qui contient cette direction et qu'on nomme le plan de polarisation.

A l'aide d'un appareil de projection double, on projette au même emplacement sur l'écran les deux images des clichés stéréoscopiques, l'une avec de la lumière polarisée verticalement (image

droite, par exemple), l'autre avec de la lumière polarisée horizontalement (image gauche). Les deux images se recouvrent sur l'écran sans se superposer, comme dans le cas des anaglyphes.

Le spectateur regarde la projection au travers de deux analyseurs dont les plans de polarisation sont également l'un vertical, l'autre horizontal. De la sorte, il ne voit avec son œil droit que l'image destinée à l'œil droit, et avec l'œil gauche que l'image destinée à l'œil gauche. Le relief est perçu comme dans un stéréoscope.

L'écran employé ne doit pas détruire la polarisation, aussi a-t-on recours à un écran métallisé, ce qui présente alors des difficultés pour le cinéma sonore. La construction des systèmes polariseurs d'objectifs et des lunettes destinées aux spectateurs soulève d'un autre côté des problèmes très complexes. La question a été bien étudiée par P. Pierre Toulon. La cinématographie en relief à lumière polarisée existe, mais les résultats pratiques ne sont pas encore ceux que l'on attend.

Le cinéma en relief de M. Louis Lemière.

Il était réservé à M. Louis Lumière de reprendre l'établissement des écrans et des lunettes destinés à la projection des anaglyphes cinématographiques, et à résoudre pratiquement le problème.

M. Lumière a trouvé que, pour supprimer la fatigue résultant de la perception des radiations colorées des couleurs complémentaires, les écrans placés devant les yeux du spectateur, ainsi que ceux qui servent à la projection des images stéréoscopiques, doivent obéir à des conditions optiques précises. Ils doivent laisser passer tous deux du rouge et du vert, mais de longueurs d'onde différentes afin de transmettre des énergies lumineuses égales, le maximum de sensibilité étant atteint pour le jaune verdâtre correspondant à une longueur d'onde de 5 550 angströms, l'un des écrans présente une transparence aussi grande que possible pour une région comprise entre 5 500 et 6 400 angströms ; l'autre doit laisser passer à la fois des radiations correspondant à la région allant de 6 400 angströms à l'extrémité du violet visible.

A l'heure actuelle, *la projection en relief est une chose faite.* Les images observées sont parfaitement blanches et leur vision n'entraîne aucune fatigue oculaire.

A quarante ans de distance, le même inventeur aura marqué deux dates impérissables dans l'histoire du cinématographe : la projection des premières images animées en 1895, et celle des images en relief en 1935.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Belime-Laugier (Mme L.) : **Ce qu'il faut savoir pour bien tenir son ménage, ou Le Livre de la Maîtresse pour l'enseignement ménager,** nouvelle éd. revue et augmentée (*Nathan* ; br. : 15 fr. 50 ; rel. : 17 francs).

Cet ouvrage continue à rendre les plus grands services aux élèves et aux maîtresses des cours ménagers, aussi bien dans l'enseignement primaire que dans les lycées et collèges, dans l'enseignement technique que dans les écoles ménagères agricoles. Il n'est pas moins utile aux jeunes filles et aux jeunes femmes qui ont le souci et la responsabilité d'un intérieur à diriger.

Ce ne sont plus les abondantes recettes empiriques dont on se contentait autrefois, ce sont des notions sûres appuyées sur une base scientefique simple, une étude méthodique de tous les problèmes ménagers fondamentaux.

Cette nouvelle édition est mise à jour en ce qui concerne l'outillage ménager.

Pérochon (Ernest) : **Marie-Rose Méchain** (Bibl. rel-Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Le mystère des existences provinciales, encloses dans un cercle d'habitudes et de préjugés à peine entamés par le mouvement trépidant de la société d'après guerre, a tenté maints romanciers. L'auteur de *Nène* a voulu nous décrire à son tour un coin de ce petit monde, où, dans l'isolement et le silence, les moindres bruits éveillent de sonores échos. Simple histoire, se déroulant dans un milieu étroit et mesquin, d'autant plus émouvante. C'est l'épopée des vies sacrifiées et des héroïsmes que l'on ignore. Beau thème, magistralement traité par un écrivain au style dru et net, avec une sincérité pathétique.

Lachat (Louis) : **La franc-maçonnerie opérative** (Figuière, 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Voici un livre consacré à la maçonnerie depuis ses débuts plus ou moins légendaires et historiques jusqu'à l'époque actuelle. On y étudie successivement le Temple de Salomon, les associations d'Occident, les groupements ouvriers et les corporations du moyen âge, l'édification des cathédrales, l'histoire moderne des maçonneries française, anglaise et autres, les secrets de l'art de bâtir, les sectes, les légendes et les rites. A l'ouvrage est jointe une précieuse bibliographie.

Mémoires du maréchal Joffre (Bibl. hist. Plon ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Parmi les souvenirs sur la Grande Guerre, écrits par les chefs qui portèrent devant l'histoire la responsabilité du haut commandement, les *Mémoires* du maréchal Joffre se sont, dès leur apparition, classés au tout premier rang. L'intérêt qu'ils ont suscité n'était pas dû seulement à leur incomparable valeur historique ; il venait aussi de ce que le lecteur sentait vibrer dans ces pages le cœur même de l'homme qui tint entre ses mains les destinées de la France, en 1914, et qu'il y trouvait un admirable exemple de maîtrise de soi, d'esprit de décision et d'énergie. Ces qualités hors de pair ont incité les éditeurs à en donner, avec l'agrément de la famille du maréchal, une nouvelle édition, comportant les seules suppressions des pages de technique militaire et de stratégie qui, pour le lecteur non spécialisé, chargeaient le récit et le rendaient trop touffu. Ainsi réduit à un seul volume, accompagné de cartes et de planches hors texte, le grand ouvrage que nous a laissé le vainqueur de la Marne est devenu d'un prix modique malgré la remarquable qualité de l'édition et il peut, enfin, trouver place dans toutes les bibliothèques.

L'INSPECTION MÉDICALE SCOLAIRE

Un projet d'inspection médicale scolaire obligatoire et gratuite est à l'étude. On pourra dire qu'un grand pas en avant sera fait pour l'amélioration de la santé des jeunes écoliers lorsque chacun possédera un carnet médical sur lequel un médecin inspecteur inscrira régulièrement ses observations.

On a observé, en effet, que les enfants présentant déjà des symptômes de faiblesse, d'anémie ou de surmenage contractent beaucoup plus facilement que les autres les maladies contagieuses de l'enfance, et particulièrement la plus terrible de toutes, la tuberculose, ce qui est d'ailleurs tout à fait normal, leur organisme offrant moins de résistance à l'envahissement des germes pathogènes.

Or les parents n'ont pas toujours les moyens de faire visiter leurs enfants par un médecin, bien souvent même ils ne s'aperçoivent pas des symptômes de lassitude qu'ils présentent ou les mettent sur le compte de la paresse. Le médecin inspecteur ne s'y trompera pas et saura ordonner en temps opportun le régime reconstituant qui remettra d'aplomb les jeunes anémiés et leur évitera peut-être de graves maladies dans l'avenir.

Mais, en attendant la réalisation du projet gouvernemental, il appartient encore à l'instituteur de donner aux parents les conseils nécessaires en pareil cas : d'abord les inciter à voir un médecin, puis, en attendant, leur prescrire de surveiller l'alimentation de l'enfant en leur recommandant les aliments les plus nutritifs tels que la viande crue ou saignante, et particulièrement le sucre, qui offre l'avantage d'être très économique et d'être toujours pris avec plaisir sous quelque forme que ce soit.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Centre de Neuville-aux-Bois, Loiret, 1934). — **Le vent.** — Comme c'est beau, le vent dans les grands arbres ! Il les plie à sa volonté, avec une telle aisance, une telle domination ! On dirait qu'il va les briser. Mais non, il se contente seulement de les humilier, de leur faire sentir sa force en les forçant à lui obéir, à se courber devant lui. Quand il a bien secoué les géants, il descend aux nains, aux humbles qui sont à peine des arbustes, qui se cachent derrière les murs, s'appuient à des tuteurs et, d'un grand geste, il balaie toute cette poussière, qui s'en moque d'ailleurs et se redresse bientôt avec ironie.

R. DE GOURMONT.

QUESTIONS. — 1. (2 points.) *Expliquez, avec le sens qu'ils ont dans le texte, les mots : « humilier, poussière, avec ironie ».*

2. (1 point.) *Remplacez le mot « aisance » par un synonyme. Le mot « aisance » n'a-t-il pas une autre signification ? Indiquez-la.*

3. (2 points.) *Nombre, nature et fonction des propositions contenues dans la dernière phrase, depuis « il balaie... ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Humilier :* abaisser, rendre humble, modeste : le vent courbe les grands arbres et les oblige à céder devant sa force ; — *poussière :* le mot est pris ici au sens figuré et désigne toute cette végétation sans force et sans résistance que constituent les herbes et les arbustes ; — *avec ironie :* les herbes se redressent aussitôt la rafale passée et semblent railler la violence du vent.

2. *Facilité.* Aisance veut dire parfois belle situation de fortune.

3. Trois propositions : 1° *il balaie toute cette racaille,* prop. principale ; — 2° *qui s'en moque d'ailleurs,* prop. subordonnée par le pron. relatif *qui,* compl. de l'antéc. *racaille* ; — 3° *et* (qui) *se redresse bientôt avec ironie,* prop. sub. (elliptique) même fonction que la 2e à laquelle elle est coordonnée par la conjonction *et.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Quels sont les exercices de l'école qui vous intéressent le plus ? Quels sont ceux qui vous ennuient ? Dites pourquoi ?*

➔ SUJET TRAITÉ. — Les exercices de l'école qui m'intéressent le plus sont ceux de sciences, d'histoire, de géographie.

Celui que j'aime le moins, c'est l'orthographe.

J'aime les exercices de sciences, parce que, bien souvent, ils sont accompagnés d'expériences très intéressantes, qui nous apprennent des choses surprenantes. Quel étonnement ! Quelle curiosité ! Lorsque la maîtresse dispose alambic, pipette, tubes de verre, et de mystérieux petits flacons, contenant des liquides blancs, orangés, verdâtres, qui, dans un instant, nous dévoileront des merveilles.

L'histoire aussi est bien intéressante, d'ailleurs, son nom le dit, c'est une histoire, mais une histoire vraie, qui nous fait connaître la vie de nos ancêtres, leur lutte pour la liberté, les progrès magnifiques qu'ils ont obtenus par leur travail, elle nous donne l'amour de la patrie, pour laquelle ces hommes sont morts.

Ensuite vient la géographie, qui nous fait connaître la France, notre beau pays, avec ses cultures, ses frontières, ses richesses dont nous sommes fières, ce n'est pas la moins belle leçon.

Je n'aime pas l'orthographe, je fais beaucoup de fautes et cela me coûte bien des déboires. Le mois dernier, toutes mes compositions étaient réussies, il n'en restait plus qu'une, hélas ! C'était la composition d'orthographe, cinq fautes ! Ma moyenne est perdue avec mon inscription au tableau d'honneur. Ah ! quand donc pourrai-je dire tous les exercices me plaisent ?...

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Courtenay, Loiret, 1933). — 1. *Par suite de l'avance de l'heure en été, un ménage allume sa lampe 1 heure de moins par jour. Si cette lampe brûle 1 litre de pétrole en 12 heures, quelle économie fait-on du 1er avril inclus au 30 septembre inclus, le pétrole coûtant 2 f. 10 le litre ?*

➔ SOLUTION. — D'avril inclus à septembre inclus, il y a 6 mois, qui, s'ils étaient tous à 30 jours, feraient 180 jours. Mais comme mai, juillet et août ont 1 jour de plus, le total des jours est 183.

L'économie est donc de 183 heures d'éclairage. Cela fait autant de litres de pétrole que 183 heures contiennent de fois 12 heures :

$$183 : 12 = 15 \text{ l. } 25.$$

En argent, l'économie est ainsi les 1 525 centièmes de 2 f. 10 :

$$2 \text{ f. } 10 \times 15{,}25 = 32 \text{ f.}$$

à 2 centimes 1/2 près.

* * *

2. *Dans un jardin sont deux bassins, l'un carré, l'autre circulaire, qui ont chacun 15 m. 70 de pourtour. Quelle est le plus grand, et de combien sa surface surpasse-t-elle celle de l'autre ?*

➔ SOLUTION. — Le bassin carré a pour côté le quart du pourtour, soit 15 m. 70 : 4 = 3 m. 925, de sorte que sa surface mesure :

$$3{,}925 \times 3{,}925 = 15 \text{ m}^2 \text{ } 40.$$

à 1 dm² près par défaut. — En divisant par π le pourtour du bassin circulaire, nous aurons son diamètre :

$$15 \text{ m. } 70 : 3{,}14 = 5 \text{ m.}$$

Son rayon est donc 2 m. 50, et sa surface, d'après la formule πR^2 :

$$3{,}14 + 2{,}50^2 = 19 \text{ m}^2 \text{ } 62,$$

à 1 dm² près.

La surface du bassin circulaire surpasse celle du bassin carré, on le voit ; leur différence est :

$$19 \text{ m}^2 \text{ } 62 - 15 \text{ m}^2 \text{ } 40 = 4 \text{ m}^2 \text{ } 22.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Le règne de Louis XV fut-il bon ou mauvais pour la France ? Pourquoi ? Citez quelques-uns des grands faits de cette période.*

2. *Qu'a-t-on appelé, en 1848, les journées de juin ? Quelles furent les conséquences de ces journées ?*

3. *La Bretagne. Sol, climat, population, principales productions.*

➔ RÉPONSES. — 1. Le règne de Louis XV fut mauvais pour la France, et, après les longues guerres de Louis XIV, il fut la cause du discrédit de la monarchie et prépara la Révolution française.

BAUDRILLARD et KUHN **LISONS. Cours élémentaire (2e degré)** ..... 8 fr.

Après les scandales financiers de la Régence (banque Law, 1720), les débuts du règne avaient été assez heureux, mais Louis XV laissa ensuite gouverner des favorites (la Pompadour, la Du Barry), et la guerre de Sept ans fut désastreuse (1756-1763). (Perte de l'Inde et du Canada au traité de Paris.)

2. Les journées de juin (1848) désignent la sanglante émeute provoquée chez les ouvriers par la fermeture des « ateliers nationaux » ; la répression fut assurée par le général Cavaignac. Les ouvriers se détachèrent alors de la République et ces journées assurèrent aux élections présidentielles le triomphe du prince Louis-Napoléon, neveu de Napoléon Ier, qui allait, plus tard, par un coup d'État, préparer la restauration de l'Empire.

3. *La Bretagne* (question déjà traitée, voir l'*Atlas* et le *Manuel*). Insister sur les ressources que les côtes bien découpées offrent à la vie maritime ; souligner la douceur et l'humidité du climat, la pauvreté du sol granitique (seules exceptions, le bassin de Rennes et la zone côtière : ceinture dorée).

IV *bis*. **SCIENCES** (Saint-Jean-Brévelay, Morbihan, 1933). — 1. *Aération, balayage et entretien des appartements pour assurer l'hygiène de la respiration : dites bien ce que vous faites et pourquoi vous le faites ?* — 2. *L'œil : croquis et description, parties. Les deux défauts les plus communs de la vision, comment on les corrige, hygiène de la vue.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. On ne respire bien que dans l'air non altéré. Or, la respiration et les combustions (lampe à pétrole, réchaud à gaz...) lui prennent de l'oxygène et y déversent du gaz carbonique. Mal installés, les poêles et les réchauds à charbon y répandent, en outre, un gaz plus dangereux, l'oxyde de carbone. Il faut donc aérer les appartements. Le tirage des poêles y contribue, mais cela ne suffit pas, il faut ouvrir les fenêtres fréquemment pendant une minute ou deux pour renouveler l'air en totalité. La nuit, il est sain de tenir entre-bâillée la fenêtre de sa chambre.

Il faut, d'autre part, respirer le moins possible de poussières, celles-ci pouvant contenir des microbes malfaisants. Aussi proscrit-on le balayage à sec et l'époussetage au plumeau : on nettoie les parquets avec un balai à lanières moites, les meubles avec un torchon très doux, en évitant de faire voler la poussière.

Il faut enfin craindre l'air surchauffé, et par suite desséché, qui est très irritant pour les organes respiratoires. L'appareil de chauffage doit donc être réglable et surveillé, et il convient d'y adjoindre un récipient qui répande de la vapeur dans l'air ambiant.

2. Le globe de l'œil est fait d'une enveloppe contenant un liquide ou humeur (*h*). En avant, où elle est transparente, l'enveloppe s'appelle cornée (*co*) ; elle est blanche et opaque ailleurs (*bl.*). Un voile annulaire coloré visible du dehors, l'iris (*i*), partage la cavité en deux chambres très inégales, qui communiquent par le trou central ou pupille (*p*). En arrière, et tout près, est une lentille à faces bombées, le cristallin (*cr*), dont la matière rappelle le cartilage. Le fond de l'œil est doublé d'une membrane appelée rétine (*r*), faite par les ramifications du nerf de l'œil. Comme ferait une lentille de verre, le cristallin projette sur la rétine l'image des objets qui sont devant l'œil, et c'est ce qui les fait voir.

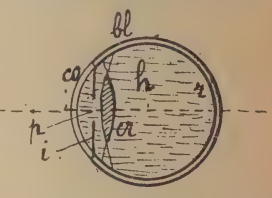

Les deux défauts les plus communs de la vision sont la myopie et la presbytie. Le myope ne peut pas voir distinctement les objets qui sont à plus d'un mètre, d'un demi-mètre... On est presbyte quand, par l'effet de l'âge, on ne voit plus distinctement les objets rapprochés, les lettres d'un livre par exemple. On corrige ces infirmités à l'aide de lunettes à faces courbes, concaves pour la myopie, convexes pour la presbytie.

Voici les deux règles principales de l'hygiène de la vue : 1° consulter un oculiste quand la vue d'un enfant laisse à désirer ; 2° pour écrire, pour lire, pour coudre,... s'éclairer suffisamment, par côté de préférence, et ne pas approcher les yeux à moins de 30 à 35 centimètres de ce qu'on regarde.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Chinon, Indre-et-Loire, 1934). — **Garçons**. *Dessin à vue de deux livres superposés de grand format.* — **Filles**. *Reprise sur fente de 1 centimètre. Six centimètres de point d'épine, de tige ou de chaînette, au choix*

Concours commun des Bourses Nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le jeu de quilles.** — Dans un petit jardin attenant à l'auberge, des vieux jouent aux quilles et discutent longuement les coups douteux. Il faut les voir, le genou ployé, lever la boule à la hauteur des yeux, comme pour viser les quilles, puis la lancer brusquement d'un vigoureux tour de reins, et, quand elle est lâchée, ils font des gestes instinctifs et des tâtonnements de mains comme pour la ramener au milieu du chemin si elle s'égare. Des jeunes, qui ne connaissent pas leur force et qui arrêteraient des taureaux par les cornes, la lancent comme une bombe au delà du but, très loin dans la prairie. Et c'est alors un gros rire, où se mêle un peu d'admiration.

E. MOSELLY.

Questions. — 1. *Justifiez le gros rire et l'admiration dont il est question dans la dernière phrase.*

2. *Expliquez : « attenant » ; — « coup douteux » ; — « gestes instinctifs » ; — « comme une bombe ».*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots : « vieux » (jouent) ; — « les » (voir) ; — « brusquement » ; — « si » (elle s'égare) ; — « où » (se mêle).*

➔ RÉPONSES — 1. Les joueurs rient fort de la maladresse des jeunes gens qui lancent la boule beaucoup trop fort, puisqu'elle s'en va très loin dans la prairie ; pourtant ils ont un peu d'admiration pour la force avec laquelle la boule est lancée.

2. *Attenant :* de attenir, tenir à, le petit jardin touche l'auberge, lui est contigu ; — *coup douteux :* un coup qui laisse un doute et que les joueurs se demandent s'ils doivent compter comme bon ou annuler comme mauvais ; — *gestes instinctifs :* gestes spontanés que les joueurs font tout naturellement et sans réflexion ; — *comme une bombe :* les jeunes joueurs lancent la boule très fort et à une grande vitesse, d'où la comparaison.

3. *Vieux :* nom com. venu de l'adj. qual., sujet de *jouent* ; — *les :* pron. pers., représent. *les vieux*, compl. d'obj. dir. de *voir* ; — *brusquement :* adv. de manière, se rapporte à *lancer* ; — *si :* conjonct. de subordination, unit la prop. principale : *ils font des gestes*, etc... à la prop. subordonnée *si elle s'égare* ; — *où :* pron. rel., a pour antécédent *rive*, compl. circ. de *lieu* de *se mêle*.

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Au bout d'une plate-bande rectangulaire, on enlève une bande*

WEIL. CONTES ET LÉGENDES D'ISRAEL Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

rectangulaire large de 45 centimètres, ce qui réduit la surface des 0,05 de ce qu'elle était. La surface restante étant 13 m² 68, quelles étaient les dimensions primitives de la plate-bande ?

➔ SOLUTION. — La surface restante étant les 0,95 de la primitive, celle-ci est les 100/95 de celle-là :

$$13 \text{ m}^2\ 68 \times 100/95 = 14 \text{ m}^2\ 40.$$

La surface enlevée est les 0,05 de ces 14 m² 40 :

$$14 \text{ m}^2\ 40 \times 0{,}05 = 0 \text{ m}^2\ 72.$$

En divisant cette dernière surface par sa dimension connue, 0 m. 45, nous aurons son autre dimension :

$$0{,}72 : 0{,}45 = 1 \text{ m. } 60.$$

Telle est la largeur de la plate-bande. Nous aurons sa longueur en divisant sa surface par cette largeur :

$$14{,}40 : 1{,}6 = 9 \text{ m.}$$

***

2. *Un hôtelier achète 8 barriques de vin pour une certaine somme. Si chaque barrique coûtait 150 f. de moins, il en aurait 2 de plus pour la même somme. Calculer le prix effectif de la barrique et la somme déboursée totale.*

➔ SOLUTION. — Dans la supposition envisagée, les 8 barriques acquises coûteraient 8 fois 150 f. de moins :

$$150 \text{ f.} \times 8 = 1\,200 \text{ f.}$$

Et c'est avec ces 1200 f. que l'hôtelier aurait 2 barriques de plus ; le prix de la barrique serait donc la moitié de 1 200 f. :

$$1\,200 \text{ f.} : 2 = 600 \text{ f.}$$

Dans la réalité, chaque barrique a coûté 150 f. de plus, soit :

$$600 \text{ f.} + 150 \text{ f.} = 750 \text{ f.}$$

La somme déboursée totale est 8 fois 750 f. :

$$750 \text{ f.} \times 8 = 6\,000 \text{ f.}$$

➔ VÉRIFICATION. — Pour 6 000 f., l'hôtelier aurait 10 barriques si elles ne coûtaient que 600 f. chacune.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Grenoble 2e session, 1933). — **La batteuse.** — Attelés au manège qui met en mouvement la machine à battre, deux chevaux robustes, las et patients, la tête dans un sac, tournent incessamment *et* font ronfler les roues et siffler les courroies. Un enfant agite son fouet pour les exciter et pour chasser les mouches, avides de leur sueur. Des hommes, coiffés de ce béret bleu venu des Pyrénées en Gironde, apportent sur leur dos les lourdes gerbes que les femmes, en grands chapeaux de paille, pieds nus, sur la toile grise de l'aire, donnent à *mâcher* par poignées, à la batteuse, qui bourdonne *comme* une ruche. Un maigre et vigoureux garçon enlève, du bout de sa fourche, la paille découronnée et mutilée, *tandis que* les grains de blé, versés dans une vanneuse à manivelle, abandonnent au souffle de l'air les débris de leurs tuniques légères. Bêtes et gens agissent de concert avec la lenteur obstinée des âmes rustiques.

...Ces femmes, ces hommes hâlés, le regard pâle, la bouche lourde, le corps appesanti, ne sont pas sans beauté. La franchise de leurs costumes rustiques traduit avec exactitude tous les mouvements de leur corps, et ces mouvements appris des aïeux depuis un temps *immémorial* sont d'une simplicité solennelle.

A. FRANCE.

Questions. — 1. *Distinguez les propositions de la phrase : « Des hommes coiffés de ce béret... comme une ruche ». Indiquer leur nature, leur fonction.*

2. *Quels rapports marquent les mots : « et » (font ronfler) ; — « comme » (une ruche) ; — « tandis que » (les grains de blé...) ?*

3. *Expliquez le mot « immémorial » ; l'emploi du terme « mâcher » dans (donnent à mâcher). Dans la phrase « Un vigoureux garçon... rustique », relevez et commentez deux expressions qui font image.*

➔ RÉPONSES. — 1. Trois propositions :

a. *Des hommes, coiffés de ce béret bleu venu des Pyrénées en Gironde, apportent sur leur dos les lourdes gerbes*, prop. principale ;

b. *Que les femmes, en grands chapeaux de paille, pieds nus sur la toile grise de l'aire, donnent à mâcher par poignées, à la batteuse*, propr. subordonnée par le pron. rel. *que*, compl. du nom *gerbes* ;

c. *Qui bourdonne comme une ruche*, prop. subord. par le pron. rel. *qui*, compl. du nom antécédent *batteuse*.

2. *Et* unit ici deux actions exprimées par les verbes *tournent* et *font ronfler* et dont la seconde est le résultat de la première ; — *comme* marque une comparaison entre la batteuse et la ruche qui, toutes deux, bourdonnent ; — *tandis que* indique ici la simultanéité qui existe entre l'action d'enlever (exprimée dans la prop. principale) et celle d'abandonner (exprimée dans la prop. subordonnée).

3. *Immémorial :* dont l'origine est si lointaine qu'elle est sortie de la mémoire. Les mouvements de ces hommes occupés à battre le blé sont d'une « simplicité solennelle », ils sont ceux que leurs aïeux faisaient autrefois, alors qu'eux-mêmes les avaient appris des générations précédentes, et l'origine de ces gestes et de ces attitudes est aussi ancienne que l'humanité ; — *mâcher :* c'est, au sens propre, broyer les aliments avec les dents ; le mot est pris ici au sens figuré : la batteuse est comparée à une énorme bouche qui engloutit les gerbes et les broie de façon à séparer le grain de la paille. — Les deux expressions qui font image sont : *la paille découronnée et mutilée* et *tuniques légères*. L'épi forme comme la couronne de la paille, ou tige du blé. Lorsque la batteuse a enlevé l'épi, la paille, qui se dressait rigide pour porter le grain, a perdu ce qu'elle possédait de plus précieux, elle est ainsi « mutilée » et dépouillée de ce qui faisait sa valeur, l'épi étant la partie essentielle de la tige de blé.

Les légères enveloppes qui protègent le grain de blé et en épousent la forme et qui, dispersées par la vanneuse, formeront la balle, sont gracieusement comparées à des tuniques, vêtements légers qui dessinent les formes du corps.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En vous aidant de vos souvenirs et de vos goûts personnels, essayez d'expliquer et de commenter cette remarque de La Bruyère : « Il y a des lieux que l'on admire ; il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre ».*

➔ INDICATIONS. — Il existe dans la nature des sites vraiment grandioses qui émeuvent l'esprit et exaltent l'imagination. Ces paysages nous pouvons, sans nous en aller dans les contrées lointaines, les trouver dans maintes régions de la France. Tantôt, c'est la beauté et l'ampleur des formes naturelles (montagne, belle forêt, vue sur la mer ou sur une large vallée) qui éveille en nous l'émotion esthétique ; tantôt c'est la présence d'un monument historique (vieux château, église du moyen âge ou

CHARRIER. Comment développer un sujet pédagogique..... 11 fr.

vestiges de ruines plus anciennes encore), qui donne au paysage son caractère émouvant. Il appartient, sur ce point, aux candidats de faire un choix judicieux selon « leurs souvenirs et leurs goûts personnels » ainsi que le demande le texte même du sujet.

Cependant, ces lieux privilégiés que nous admirons et qui font la joie des touristes ne sont pas précisément ceux-là où nous aimerions nous fixer. Des paysages plus simples, plus modestes, nous apparaîtront volontiers plus aimables. Nous jugerons qu'ils s'accordent mieux avec nos goûts, nos habitudes, et c'est en eux que nous verrons le cadre harmonieux à donner à notre activité.

Ces lieux, que nous sommes tout disposés à aimer, nous rappellent le plus souvent les paysages familiers de notre enfance, car c'est toujours le sol natal qui fixe pour jamais la sympathie des hommes. Exilé dans la superbe capitale romaine, du Bellay rêve, au milieu des marbres et des palais, à son petit Liré, humble village du val de Loire, et les splendeurs de l'Italie ne font pas oublier à Lamartine, rois siècles plus tard, les collines pierreuses de « Milly », car c'est là qu'est demeuré le cœur du poète Après avoir rappelé ces illustres exemples, exprimez pour finir votre sentiment personnel.

III. **HISTOIRE.** — *Quelle fut l'évolution de la politique intérieure du second Empire ?*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales**. — Le second Empire (1852-1870) débute par une période de despotisme, une évolution libérale s'annonce en 1859, elle aboutit dix ans plus tard à l'instauration d'un régime parlementaire qui allait précéder de peu les désastres de la guerre franco-allemande et la chute de l'Empire.

II. **L'Empire autoritaire.** — On désigne ainsi la période qui, allant de 1852 à 1860, est marquée par un véritable despotisme en politique intérieure. *La Constitution impériale de 1852* (Voir un *Manuel*), rétablit le pouvoir personnel et, avec la pratique de la *candidature officielle*, enlève en fait toute liberté politique aux citoyens,

L'*attentat d'Orsini* (1858) est le prétexte d'une brutale répression dirigée contre les républicains : *loi de sûreté générale* (Voir un *Manuel*). Cependant une *amnistie générale* est accordée en 1859 aux proscrits du coup d'État.

III **L'évolution libérale.** — La campagne d'Italie (1859) a inquiété les catholiques (la question romaine) et les traités de commerce de 1860 (libre échange) ont mécontenté les industriels ; pour désarmer l'opposition républicaine, Napoléon accorde des réformes (*droit d'adresse* concédé au Corps législatif, œuvre démocratique de V. Duruy à l'instruction publique). Après les élections de 1863 et la *formation du tiers parti* (E. Ollivier) (Voir un *Manuel*), l'Empereur accorde le *droit d'interpellation* au Corps législatif (1867) et les lois libérales de 1868 sont votées relativement aux réunions et à la presse

IV. **L'Empire libéral.** — Le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 fait du corps législatif une assemblée parlementaire. Le ministère Émile Ollivier (2 janvier 1870) fait du Sénat une autre assemblée législative. Le plébiciste du 8 mai 1870 semble approuver ces réformes, mais l'opposition républicaine n'a pas désarmé et les désastres de la politique extérieure amèneront au lendemain de Sedan la chute de l'Empire.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Rennes, juillet 1934). — 1. **Arithmétique.** — *Un capital, dont le revenu annuel à 5 p. 100 est de 297 f., est employé à l'acquisition de deux jardins rectangulaires au prix de 120 f. l'are. On sait :*

1° *Que le premier jardin a coûté 396 f. de plus que le deuxième ;*

2° *Que sa largeur surpasse celle du deuxième de 13 m. et que sa longueur est les 5/6 de celle du deuxième.*

Trouver le prix total d'acquisition, la surface et les dimensions de chaque jardin.

➔ INDICATIONS. — 1° Le capital vaut :

$$\frac{297 \times 100}{5} = 5\,940 \text{ f.}$$

2° Le plus grand jardin vaut : $\frac{5\,940 + 396}{2} = 3168$ f.

Et le plus petit : $\frac{5\,940 - 396}{2} = 2\,772$ f.

Les jardins mesurent respectivement :

$3\,168 : 1{,}2 = 2\,640$ m²,

$2\,772 : 1{,}2 = 2\,310$ m².

3° Si la longueur du premier jardin était égale à celle du deuxième, son aire serait :

$$\frac{2\,640 \times 6}{5} = 3\,168 \text{ m}^2.$$

Elle surpasserait celle du second de :

$3\,168 - 2\,310 = 858$ m².

Ces 858 m² sont l'aire d'un rectangle de 13 m. de largeur et dont la longueur égale celle du deuxième jardin. Donc celle-ci est de :

$858 : 13 = 66$ m.

La largeur de ce jardin est :

$2\,310 : 66 = 35$ m.

La longueur du premier jardin est de :

$$66 \times \frac{5}{6} = 55 \text{ m.}$$

et sa largeur

$35 + 13 = 48$ m.

2. **Géométrie.** — *Étant donné un triangle ABC dans lequel le côté AB est plus grand que le coté AC, on porte des longueurs AD = AE = AC (AD sur le prolongement de BA, AE sur AB).*

1° *Démontrer que l'angle BDC est égal à la moitié de l'angle BAC ;*

2° *Démontrer que l'angle BEC est égal à la moitié de l'angle BAC augmentée d'un droit ;*

3° *On donne AC = a et l'angle BAC égal à 120°. Faire avec soin la figure dans ce cas particulier et calculer en fonction de a :*

α. *La valeur du rapport* $\frac{CD^2}{CE^2}$;

β. *Les lignes CD, CE et la longueur de la perpendiculaire CH menée de C sur BD ;*

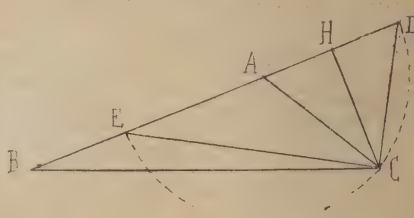

γ. *L'aire du triangle ECD.*

➔ SOLUTION. — 1° L'angle BAC est extérieur au triangle isocèle ACD, donc :

$$\widehat{BAC} = \widehat{D} + \widehat{ACD},$$

soit, puisque $\widehat{ACD} = \widehat{D}$:

$$\widehat{BAC} = 2\widehat{D} \quad \text{ou} \quad \widehat{D} = \frac{\widehat{BAC}}{2}.$$

2° L'angle BEC étant extérieur au triangle isocèle AEC,

$$\widehat{BEC} = \widehat{BAC} + \widehat{ACE}. \qquad (1)$$

Or, dans ce triangle,

$\widehat{ACE} + \widehat{AEC}$ ou $2\,\widehat{ACE} = 2^{dr} - \widehat{BAC}$.

Donc :

$$\widehat{ACE} = 1^{dr} - \frac{\widehat{BAC}}{2}.$$

HUISMAN. Contes et Légendes du moyen âge français Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La modestie.

A l'âge de six ans, la petite Hélène regardant sautiller un moineau, vif, de forme gracieuse, s'écriait : « Je voudrais bien être un oiseau pour n'avoir qu'à voler dans le ciel bleu au lieu d'aller en classe tous les jours. »

Depuis, Hélène a grandi ; elle est devenue une excellente élève et, si nous lui rappelons son désir d'autrefois, elle est la première à s'en amuser : « Oh ! non, je préfère être une petite fille ! Un oiseau n'est qu'un animal. »

Évidemment, l'être humain est supérieur aux animaux, aux plantes, aux beautés de la Nature elle-même. Son intelligence, à laquelle on ne peut assigner de bornes, sa raison, sa puissance d'amour, de bonté, l'élèvent bien au-dessus d'eux.

La fierté est légitime.

Nous sommes fières d'être investies d'attributs intellectuels et moraux aussi merveilleux.

Nous éprouvons une satisfaction intime, profonde, à être des femmes. Des traits de bravoure ou de génie accomplis par des êtres de notre espèce renforcent ce sentiment de naturelle fierté.

Cette fierté est légitime. Elle est même **salutaire** : ceux qui la ressentent fortement ne se laissent jamais aller à accomplir des actions mauvaises qui les diminueraient à leurs propres yeux.

Nous sommes **fières de nos qualités.**

Quand nous triomphons de nos défauts, nous sommes fières aussi : Marcelle, très bavarde d'ordinaire, n'a pas parlé ce matin en classe, il fallait voir comme elle relevait le front à la sortie!

Nous sommes **fières de nos bonnes actions. fières encore de nos succès :** d'être reçues au certificat d'études, d'être classées premières parce que nous avons mieux travaillé, d'avoir fini un cahier en nous appliquant jusqu'à la dernière page, d'avoir confectionné parfaitement un ouvrage.

Les **savants** qui font toute leur vie des recherches pour trouver des remèdes aux maux des hommes sont fiers d'avoir atteint le résultat poursuivi.

Nos **mères** sont fières de la bonne tenue et de la prospérité de leur ménage, nos **pères** de l'accomplissement scrupuleux de leur métier...

Les **sauveteurs** qui arrachent courageusement à la mort un de leurs semblables, sont fiers de leur geste.

Nous approuvons cette fierté qui est une des **meilleures récompenses de notre conscience quand nous avons bien agi.**

L'orgueil.

Mais cette légitime fierté ne doit pas dégénérer en orgueil.

L'orgueilleux s'exagère sa valeur. Il ignore volontiers ses défauts ou les tient pour négligeables, tandis qu'il fait étalage de ses qualités en leur attribuant une importance qu'elles n'ont pas. S'il est sincère, il croit pratiquer la sincérité de la manière la plus délicate ; s'il est adroit, il croit que personne ne possède une ingéniosité comparable à la sienne.

Il parle toujours de lui avec une emphase déplaisante.

Est-il d'une essence supérieure ? Non. Ce n'est qu'un **égoïste** qui juge les choses à travers le prisme déformant de l'amour excessif de sa personne.

Un écolier orgueilleux se croit plus intelligent, plus laborieux que ses camarades. S'il n'obtient pas les meilleures places, il affirme qu'il n'est pas récompensé selon ses mérites, qu'il a été lésé par le maître.

Vous avez pu rencontrer autour de vous des artisans orgueilleux. Prenons comme exemple, deux menuisiers : Émile et Jacques.

Émile fait des meubles ordinaires, solides, mais sans cachet artistique. Il prétend pourtant réaliser de purs chefs-d'œuvre qui n'ont nulle part leurs pareils.

Jacques fabrique des meubles à la fois solides et élégants. Il dit que personne n'en fait d'aussi beaux et méprise tous les autres menuisiers de la terre.

Un orgueilleux se pare ainsi de mérites imaginaires comme Émile ou s'exagère la valeur de mérites réels comme Jacques ; de plus, il a le tort de diminuer ou de nier ceux des autres.

(*Lire* Le Chêne et le Roseau *de* La Fontaine. *S'attacher à faire ressortir toute la compassion dédaigneuse du chêne à l'égard du pauvre roseau.*)

Les causes de l'orgueil.

Analyser celles du chêne. Les élèves trouveront :

1° **Qu'il a manqué de jugement.** S'il avait réfléchi, il aurait eu l'idée des arguments que lui donne le roseau pour justifier sa faiblesse.

2° **Qu'il a fait preuve d'égoïsme.** L'amour exagéré de lui-même le pousse à commettre de grossières erreurs : ne se compare-t-il pas, lui, un arbre, à une importante chaîne de montagnes ?

3° **Qu'il est méchant et cruel.** Il froisse et humilie le roseau.

4° **Qu'il est injuste,** car il ne tient nul compte des qualités du roseau.

Tous les orgueilleux manquent ainsi de **jugement**, de **justice** et de **bonté.**

La vanité

Certaines fillettes s'enorgueillissent d'avantages d'ordre inférieur : d'un beau visage, d'habits élégants, d'une jolie voix...

Cet orgueil, qui porte sur des choses frivoles, s'appelle la vanité. La vanité n'augmente ni notre valeur morale, ni notre valeur intellectuelle. Elle est une marque de la sottise de l'esprit ; elle est tout simplement ridicule.

La Fontaine nous a encore donné dans ses fables un exemple de vanité. (Lire *Le Corbeau et le Renard.*)

Parmi nos oiseaux de basse-cour, le **paon** fait la roue pour nous faire admirer ses plumes aux ocelles brillantes. Les fillettes qui passent

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

et repassent devant nous pour qu'aucun détail de leurs belles robes ou de leurs beaux chapeaux du dimanche ne nous échappe, s'identifient à cet animal vaniteux.

Est-ce nous qui avons fait notre visage ou nos vêtements ? Du reste, s'ils étaient notre œuvre, il nous suffirait d'en être fiers.

La coquetterie.

Les femmes, surtout, ont le défaut d'être coquettes. Il existe, certes, une coquetterie de bon aloi faite de goût, d'ordre, de distinction, charmante, parce qu'elle révèle des qualités de délicatesse et d'affection qu'on ne trouve pas chez tout le monde. C'est celle que je vous ai conseillée au cours de notre leçon sur l'alcoolisme. Mais une jeune fille ne doit pas prendre un soin excessif de sa personne ; elle n'aurait pas raison de consacrer plusieurs heures chaque jour à sa toilette, de se contempler dans un miroir à chaque instant, de ne consentir à revêtir que des toilettes à la dernière mode...

Cette coquetterie serait dangereuse ; elle détournerait votre attention de la beauté morale, la seule enviable. Elle ruinerait votre foyer plus tard.

Elle constitue un **gaspillage continuel de la vie**. La fillette coquette utiliserait mieux son temps si elle l'employait à étudier, à rendre service à ses parents... au lieu de passer des heures devant une glace.

Conséquences de l'orgueil.

L'orgueilleux est **insupportable aux autres**. On le fuit pour éviter d'être humilié par son attitude ou ses propos.

Son ambition démesurée lui ménage d'amères déceptions. Il se voit écarté d'emplois qu'il croyait être le seul capable d'occuper dignement.

Le chêne de la fable a été déraciné par l'orage ; comme lui, les orgueilleux sont souvent malmenés par la vie. Les grands ambitieux de l'histoire ont eu une fin lamentable. (Napoléon, après avoir possédé un immense empire, régenté les peuples et les rois, meurt prisonnier à Sainte-Hélène.)

L'orgueilleux est incapable de s'améliorer moralement, car son défaut lui donne l'illusion de sa perfection.

Les vaniteux sont souvent la dupe des flatteurs.

Nous nous méfierons des éloges qu'on nous décerne, car ils sont parfois intéressés. (*Raconter l'histoire de la herse*, d'après FRANKLIN.)

Pratiquons la modestie.

La modestie est seule digne d'une **âme généreuse**. Elle consiste à s'estimer à sa juste valeur, sans écraser les autres de sa supériorité et de son mépris et sans s'humilier bassement.

Elle ne saurait être confondue avec la timidité, qui est un manque de confiance en soi et paralyse l'activité.

Elle doit être solidaire d'une noble ambition : celle de s'élever toujours moralement et de se faire une meilleure situation par son travail et sa bonne conduite.

Avoir l'ambition d'être la première en classe en s'efforçant d'être une élève toujours plus appliquée, plus réfléchie, plus laborieuse et en même temps se montrer modeste des résultats acquis sera pour vous une excellente règle.

La modestie est le plus bel ornement du mérite. L'orgueil, au contraire, lui enlève toujours quelque prix. Vous serez modestes dans votre **tenue**, dans vos **manières**, dans vos **paroles**. Vous tâcherez de garder au milieu des hommes l'attitude que la violette garde au milieu des fleurs. Pensez à celle des champs si fine, si délicate, et que vous découvrez le plus souvent sous les buissons, bien cachée au regard. Son parfum délicieux vous la fait pourtant découvrir.

Vous vous appliquerez à acquérir de vrais mérites : à être bonne, courageuse, aimante, mais vous ne vous en vanterez pas : **seul, le parfum de vos qualités vous fera rechercher et aimer**.

Exemples de modestie.

Rappeler la modestie et le respect filial de DURAS, officier du temps de LOUIS XIV. Fils d'un pauvre paysan qui vint le voir un jour en blouse et en sabots, il l'accueillit avec la plus grande joie et le présenta à son colonel.

Les véritables grands hommes sont modestes : CINCINNATUS, que les licteurs, au lendemain de son élection comme dictateur de Rome, trouvèrent en train de labourer son champ ; AMBROISE PARÉ, CATINAT, DROUOT, PASTEUR, EDISON...

Penser aux personnes de valeur, à celles qui occupent de brillantes situations autour de nous et vivent cependant d'une manière très simple, aiment la compagnie de gens humbles pourvu qu'ils soient honnêtes, négligent d'arborer les insignes de leurs décorations (Légion d'honneur...).

N'oublions pas les héros modestes : l'homme qui, au cours d'un incendie, sauve un ou plusieurs de ses semblables et s'esquive en conservant l'anonymat ; le marin qui a une conduite analogue...

RÉSUMÉS. — C. M. — L'orgueilleux s'exagère ses mérites. Il a tort de se croire supérieur aux autres.

Il manque de jugement et de bonté.

Le vaniteux est orgueilleux de son visage, de sa jolie voix, de ses habits.

La coquetterie est le souci exgéré de sa tenue.

Le vrai mérite est modeste. Je serai fière de mes qualités, mais je ne m'en enorgueillirai pas.

Je ne serai ni vaniteuse, ni coquette.

C. E. et C. P. — Maxime : « Ressemble à la violette. »

Pensée : Pour être agréable aux autres, il faut s'oublier. (Mme DE MAINTENON.)

Réflexions : En quelles circonstances avez-vous manqué de modestie ? Votre orgueil vous a-t-il rendues plus heureuses ? N'a-t-il pas eu d'inconvénients fâcheux pour vous ou pour les autres ? Lesquels ?

La nature en avril.

Profitons de cette saison pour inculquer l'amour et le respect des fleurs à nos élèves.

Si l'école possède un jardin, que chaque enfant y cultive ses fleurs préférées. Les soins qu'il leur prodiguera les lui rendront chères.

Il faut aimer les fleurs pour leur beauté, pour leur parfum, pour la transformation charmante qu'opère partout leur présence. Les enfants les cueilleront toujours délicatement, sans mutiler l'arbuste qui les porte. Ils ne détruiront jamais les fleurs d'arbres fruitiers.

Évoquons le rôle des fleurs dans la vie des hommes afin d'inspirer à nos enfants des sentiments généreux à leur égard.

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

GUY-GRAND. C. de morale à l'usage des C. complément. et des É. P. S. (1re année).. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 60.

I. **Présentation du nombre 60.** — *a.* Reviser les nombres de 51 à 59 ; de 41 à 49 et le nombre 50.

b. Cinquante bûchettes plus 10 bûchettes font 6 dizaines de bûchettes ou soixante.

Compter des objets variés jusqu'à 60. Mettre les dizaines en évidence.

II. **Écriture du nombre.** — Opérer comme pour les dizaines antérieures. Montrer que 6 représente le nombre des dizaines.

Rapprocher de 30, 40, 50. Signification des 2 chiffres.

III. **Étude de la composition du nombre.** — 1° ADDITION ET SOUSTRACTION. — Insister surtout sur la décomposition en dizaines.

60 = 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10.
60 = 50 + 10 = 40 + 20..., etc.
60 = 30 + 30.

Étudier également les décompositions suivantes :

60 = 59 + 1 = 58 + 2 = ... 51 + 9.

Rapprocher de 20 = 19 + 1 ; de 40 = 39 + 1.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction.

2° MULTIPLICATION ET DIVISION. — Insister surtout sur les opérations suivantes :

60 = 10 fois 6 = 6 fois 10.
60 = 2 fois 30 = 30 fois 2.
60 = 4 fois 15 = 15 fois 4.

IV. **Opérations :**

a. *Additions :*

27	22	
22	30	19
+ 11	+ 5	+ 41

b. *Soustractions :*

59	58	46
— 33	— 26	— 23

V. **Problèmes oraux.** — 1° *Il y a 6 tas de 10 boîtes de sardines à la devanture de l'épicier. Combien y a-t-il de boîtes de sardines en tout ?*

2° *Pierre a 55 châtaignes, il en trouve encore 5. Combien en a-t-il en tout ?*

3° *J'avais 60 dragées, j'en ai distribué 20. Combien m'en reste-t-il ?*

4° *On a 60 bonbons, combien peut-on en donner à chacun de 30 élèves de la classe ?*

Idée du litre.

Montrer, par des exemples concrets, la nécessité de mesurer certaines substances : grains, liquides divers, etc. On se sert de mesures appelées mesures de capacité. La plus employée est le litre. Montrer diverses formes de litres : litre en fer-blanc, en étain, en bois. Faire comprendre que la substance avec laquelle ces mesures sont faites varie avec l'usage auquel elles sont destinées.

Faire mesurer à l'aide d'un litre la capacité de divers récipients. Utiliser du sable ou des graines.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le rectangle. Périmètre.

Le cahier que vous avez entre les mains est rectangulaire. Montrer la largeur, la longueur, les mesurer.

La longueur est de 23 cm.
La largeur est de 16 cm.
Le périmètre est la somme des 4 côtés. Le périmètre du cahier est de : 16 cm. + 16 cm. + 23 cm. + 23 cm. = 78 cm.

Exercices. — 1° *Construisez un rectangle, mesurez son périmètre.*

2° *Mesurez la longueur d'une table, la largeur et calculez le périmètre. Mêmes exercices avec divers objets rectangulaires.*

3° *Un champ a 24 m. de large et 78 m. de long. Calculez le demi-périmètre, le périmètre.* RÉPONSES. → **102 m. ; 204 m.**

4° *Un champ rectangulaire a 125 m. de long et 85 m. de large. On l'entoure d'une clôture. Quelle sera la longueur de la clôture à employer ? Quelle sera la dépense si cette clôture vaut 8 f. le mètre ?* RÉPONSES. → **420 m. ; 3 360 f.**

5° *Un jardin a 51 m. de long. et 32 m. de large. Quel est son périmètre ? On l'entoure d'une triple rangée de fil de fer. Quelle sera la longueur de fil de fer à employer, sachant que la porte d'entrée a 3 m. de largeur ? (Faire un croquis au tableau.)*

→ SOLUTION :

Périmètre du jardin : 51 m. + 32 m. + 51 m. + 32 m. = 166 m.

La longueur à entourer de fil de fer est égale au périmètre diminué de la largeur de la porte, soit : 166 m. — 3 = 163 m.

Longueur de fil de fer à employer : 163 m. × 3 = 489 m.

6° *Un cadre rectangulaire a 28 cm. de large, la longueur à 14 cm. de plus que la largeur. Calculer la longueur et le périmètre.* RÉPONSES. → **42 cm. ; 140 cm.**

7° *Le demi-périmètre d'un terrain vaut 140 m. Trouver la longueur de ce terrain, sachant que la largeur vaut 48 m.* RÉPONSE. → **92 m.**

Capacités et poids.

Faisons, à l'aide de la balance, la tare d'un litre vide. Mettons à côté de la tare un poids d'un kilogramme. On constate qu'**un litre d'eau pèse 1 kg.**

Faire trouver le poids d'eau contenu dans les multiples du litre :

1 décalitre d'eau pèse 10 kg. ;
1 hectolitre d'eau pèse 100 kg.

Exercices. — 1° *Un vase vide pèse 3 kg. Plein d'eau, il pèse 22 kg. Quelle est sa capacité ?* RÉPONSE. → **19 l.**

2° *Combien de kg. pèsent : 6 l. d'eau ; 15 l. d'eau ; 4 dal. 6 l. ; 2 hl 3 l. ?*

3° *Une bonbonne pleine d'eau pèse 35 kg. Sa capacité est de 24 l. Quel est le poids de la bonbonne vide ?* RÉPONSE. → **11 kg.**

Problèmes (système métrique).

1. *Un pot de confitures pèse plein 425 g., la tare est de 80 g. Quel est le poids de confitures contenu dans un pot ? Dans 6 pots ?* RÉPONSES. → **345 g. ; 2 070 g.**

2. *En donnant un coup de pompe on verse dans un récipient 4 l. d'eau ? Combien faudra-t-il donner de coups de pompe pour avoir un hl. d'eau ? Quelle quantité d'eau a-t-on obtenue après 247 coups de balancier ?* RÉPONSES. → **25 coups ; 988 l.**

3. *Un camion transporte des caisses de conserves qui contiennent 425 boîtes pesant 550 g. et 125 boîtes pesant 700 g. Quel est le poids total du chargement, sachant que les caisses vides pèsent 13 kg. ?* RÉPONSE. → **334 kg. 250 g.**

4. *En donnant un coup de pédale avec ma bicyclette j'avance de 5 m. Combien dois-je donner de coups de pédale pour faire 1 km. ? Pour aller à la ville voisine distante de 8 km. 2 hm. ?* RÉPONSES. → **200 coups ; 1 640 coups.**

5. *Maman achète une pièce de toile carrée ayant 2 m. de côté, elle veut faire des mouchoirs carrés ayant 40 cm. de côté. Combien pourra-t-elle faire de mouchoirs ? Quelle longueur d'ourlet devra être faite pour les border tous ?* RÉPONSES. → **25 mouchoirs ; 40 m.**

MINET, PATIN et LEFEVRE **Cours pratique d'arithmétique** — *Cours moyen (nouvelle édition refondue)* élève **8.80** maître **18 f.**

COURS MOYEN

La couronne circulaire.

Faire tracer sur du papier fort 2 cercles concentriques, l'un de 8 cm. de rayon, l'autre de 5 cm. de rayon. Évaluer la surface comprise entre les 2 cercles. On obtient une couronne circulaire. Sa surface est égale à la surface du grand cercle, diminuée de la surface du petit. On a :

S grand cercle = 1 cm² × π × 8 × 8 = 200 cm² 96.
S petit cercle = 1 cm² × π × 5 × 5 = 78 cm² 5.
Surface couronne = 200 cm² 96 — 78 cm² 5 = 122 cm² 46.

Problèmes. — 1° *Calculer la surface d'une couronne circulaire, les 2 cercles qui la composent ayant 3 m. et 4 m. 2 de diamètre.* RÉPONSE. → **6 m² 78.**

2° *Un parterre de fleurs circulaire de 4 m. de rayon est entouré d'une allée ayant 1 m. 25 de largeur. Calculer la surface de l'allée.* RÉPONSE. → **30 m² 024.**

3° *Une table ronde a un diamètre de 1 m. 80. Elle est recouverte d'un tapis circulaire qui tombe autour de 20 cm. Quelle est la surface du tapis ? Quelle est la surface tombant autour de la table ?* RÉPONSES. → **3 m² 79 ; 1 m² 25.**

Masse spécifique. Densité d'un corps.

MASSE SPÉCIFIQUE D'UN CORPS. — **Problème.** — *4 dm³ d'alcool ont un poids de 3 kg. 2. Calculer le poids d'un dm³.*

Poids d'un dm³ : $= \frac{3 \text{ kg. } 2}{4} = 0 \text{ kg. } 8.$

On obtient le poids spécifique de l'alcool.

Le poids spécifique d'un corps est le poids de l'unité de volume de ce corps.

Tous les corps n'ont pas le même poids spécifique. Citer quelques chiffres (Voir un *manuel*).

DENSITÉ D'UN CORPS. — Un dm³ de fer pèse 7 kg. 8, un dm³ d'eau pèse 1 kg., il y a proportionnalité entre le poids et le volume, 2 dm³ pèsent 7 kg. 8 × 2, 2 dm³ d'eau pèsent 2 kg. Le rapport entre le poids d'un certain volume de fer et le poids d'un même volume d'eau est donc égal à 7,8, ce nombre est la densité du fer.

D'une façon générale, on appelle densité d'un corps le rapport entre le poids d'un certain volume de ce corps et le poids du même volume d'eau.

REMARQUES. — 1° Le poids spécifique s'exprime en kg., c'est un nombre concret ; la densité est un rapport, c'est un nombre abstrait.

2° Le poids spécifique et la densité sont exprimés par le même nombre, parce que le poids spécifique est par définition le poids d'un dm³ du corps

DÉTERMINATION DE LA DENSITÉ D'UN CORPS. — Le nombre qui exprime le poids d'un volume d'eau égal au volume du corps exprime aussi le volume de ce corps. On a donc :

$$\text{Densité} : \frac{\text{poids d'un vol. du corps}}{\text{poids du même vol. d'eau}} = \frac{\text{poids du corps}}{\text{vol. du corps}}$$

et si le volume du corps est l'unité, on voit que le nombre qui exprime la densité est le même que celui qui exprime le poids spécifique.

Bien noter que le poids et le volume doivent être exprimés en unités correspondantes :

Poids en kg. : volume en dm³.
Poids en gr. : volume en cm³.
Poids en tonnes : volume en m³.

Exercices. — 1° *Calculer le volume d'une brique, la peser, calculer sa densité.*

2° *Quelle est la densité du mercure si 1 dl. pèse 1 kg. 36 ?* RÉPONSE. → **13,6.**

3° *Une pierre à bâtir a 0 m. 80 de longueur, 0 m. 70 de largeur, 0 m. 50 de hauteur. Elle pèse 672 kg. Quelle est sa densité ?* RÉPONSE. → **2,4.**

4° *Un épicier achète pour 201 f. 6 un bidon d'huile qui pèse plein 24 kg. 68 et vide 370 dag. Calculer la densité de l'huile, sachant que le litre vaut 8 f. 4.* (C. É. P. É., Morbihan, 1920.) RÉPONSE. → **0,87.**

5° *On pèse une bouteille pleine d'eau et on trouve 840 g. ; pleine d'huile la même bouteille ne pèse plus que 780 g. ; la bouteille vide pèse 240 g. Quel est le poids d'un litre d'huile ? Quelle est la densité de cette huile ? Quelle est la valeur de l'huile contenue dans la bouteille à raison de 6 f. 50 le litre ?*

→ SOLUTION :

Poids de l'eau contenue dans la bouteille : 840 g. — 240 g. = 600 g.

Poids de l'huile contenue dans la bouteille : 780 g. — 240 g. = 540 g.

600 g. et 540 g. sont les poids d'un même volume d'eau et d'huile. La densité de l'huile est donc : $\frac{540}{600} = 0{,}900$ et le poids d'un litre d'huile est 900 g.

La bouteille contenant 600 g. d'eau a un volume de 0 l. 600, volume qui est aussi celui de l'huile. Le prix de l'huile contenue dans la bouteille est donc égal à 6 f. 5 × 0,6 = 3 f. 90.

La règle de trois directe.

Les méthodes couramment employées dans la résolution des problèmes conduisant à une règle de trois conduisent la plupart du temps à un raisonnement mécanique (donc sans profit intellectuel). Les problèmes suivants montreront qu'il est toujours facile de faire raisonner les élèves et de conduire ces exercices avec rigueur et intelligence.

1er Problème. — *7 kg. de sucre valent 28 f. Quel est le prix de 9 kg ?*

Un kg. de sucre coûte : $\frac{28 \text{ f.}}{7}$ et 9 kg. $\frac{28 \text{ f}}{7} \times 9$; il s'agit de la multiplication d'une fraction par un nombre. On a :

$$\text{Prix de 9 kg.} = \frac{28 \times \text{f. } 9}{7} = 36 \text{ f.}$$

2e Problème. — *On a acheté 6 douzaines de mouchoirs pour 72 f. Combien pourrait-on avoir de douzaines de mouchoirs du même prix pour 144 f. ?*

Une douzaine de mouchoirs coûte : $\frac{72 \text{ f.}}{6}$

Et pour 144 f. on pourra avoir : :

$$144 : \frac{72}{6} = \frac{144 \times 6}{72} = 12 \text{ douzaines.}$$

(Ici il s'agit de la division d'un nombre par une fraction.)

3e Problème. — *Trois ouvriers ont fauché en un jour une superficie de 150 a. Combien faudrait-il d'ouvriers pour faucher en un jour une superficie de 250 a. ?*

Un ouvrier fauche $\frac{150 \text{ a.}}{3}$

Et, pour faucher une superficie de 250 a., il faudrait : $250 : \frac{150}{3} = \frac{250 \times 3}{150} = 5$ ouvriers.

En résumé, les problèmes de règle de trois simple reviennent à multiplier une fraction par un nombre ou à diviser un nombre par une fraction.

REMARQUE. — On a intérêt à ne pas effectuer la première division afin de profiter des simplifications qui peuvent venir par la suite (division de 2 termes d'une fraction par un nombre).

Problème.

1. *On a acheté un coupon d'étoffe de 7 m. pour 24 f. 5. Combien aurait-on payé pour un coupon de 11 m. de la même étoffe ?* RÉPONSE. → **33 f. 5.**

2. *On paie 336 f. pour un mois de pension. Combien paie-t-on pour 5 jours ? 10 jours ? 22 jours ?* RÉPONSES. → **53 f. ; 112 f ; 243 f. 4.**

3. *Pour 125 f. on achète 5 chemises. Combien aurait-on de chemises semblables pour 325 f. ?* RÉPONSE. → **13 chemises.**

4. *Pour creuser une tranchée de 125 m. de long, on a employé 5 ouvriers en un jour. Combien faudrait-il d'ouvriers pour creuser dans le même temps, une tranchée de 200 m.* RÉPONSE. → **8 ouvriers.**

Problèmes sur les fractions.

1. *Un boucher se rend à la foire avec une certaine*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS ÉLÉMENTAIRE. 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Charles VI.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* — **Gravures :** *Philippe le Bon, funérailles de Charles VI, etc. On en trouverait d'intéressantes dans le* Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VI et Charles VII (*Henri Jonquières, éditeur*).

FAITS ET DIRECTIONS. — Le sage Charles V eut, malheureusement, pour successeur Charles VI. Fou à vingt-quatre ans, douze ans après son avènement, il régna trente années encore (1380-1422). Sa folie, les haines entre ses parents, son frère, le duc d'Orléans, et son cousin le duc de Bourgogne, les meurtres et les guerres civiles qui en résultèrent, permirent au roi d'Angleterre de reprendre l'offensive. Après Azincourt (1415 et le traité de Troyes (1420), il put croire qu'il allait être le maître de la France. « Paris, siége ancien de la royale majesté française, devint un nouveau Londres. » La France paraît perdue. La misère est affreuse : tous les maux qu'on pourrait penser ou dire, ont été au royaume de France ! « Hélas ! gémit le Bourgeois de Paris dans le journal précédemment signalé, je ne crois pas que depuis Clovis la France ait été aussi désolée et divisée qu'aujourd'hui. »

DOCUMENTS ET LECTURES. — **La grande misère.** — *Voici un extrait du* Journal d'un bourgeois de Paris (*année 1419*) : « Lors fut la char (chair) si chère, que un bœuf, qu'on avait vu donner maintes fois pour huit francs ou pour dix tout au plus, coûtait cinquante francs... Toute char qu'on pouvait manger, volaille ou autre, était tant chère... Et toujours couraient les Armagnacs, tuant, mettant le feu partout sur femmes et sur hommes et sur grains, et faisaient pis que Sarrasins...

« ...Vint à Paris un grant effroy par la porte Saint-Denis, par quelque vingt ou trente personnes si effrayées comme gens qui n'avaient guère échappé à la mort. Si furent arrêtés à la porte et leur demanda-t-on la cause, dont si grant douleur leur venoit, et ils se prirent à larmoyer, en disant : « Nous sommes de Pontoise qui a été, à cette journée au matin prise des Anglais ; ils ont tué tout ce qu'ils ont trouvé en leur voire, oncques Sarrasins ne firent pis aux chrestiens qu'ils font. » Et ainsi qu'ils le disaient et regardaient, ceux qui gardaient la porte devers Saint-Ladre voyaient venir grans tourbes de hommes, femmes et enfants, les uns navrés, les autres dépouillés ; l'autre portoit deux enfants entre ses bras ou en hottes ; et étaient les femmes, les unes sans chapperon, les autres en un pauvre corset, et autres en leurs chemises ; et pauvres prêtres qui n'avaient que leurs chemises ou un surplis, la tête toute découverte, et en venant faisaient si grans pleurs, cris et lamentations, en disant : « Dieu, gardez-nous par votre grâce de désespoir, car aujourd'hui au matin étions en nos maisons aises et manants, et à midi ensuivant sommes comme gens en exil, querant notre pain »...

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 122-124 (Nathan).

COURS MOYEN

L'Empire : œuvre intérieure.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *portrait de Napoléon ; le sacre (tableau de David) ; mobilier empire. Portrait de Chateaubriand.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. L'Empereur et le décor impérial : Napoléon au travail et dans l'intimité ; les dignitaires et la Cour. — II. Le despotisme : l'administration, la police, l'Université, les affaires avec le pape. — III. Le progrès matériel : la prospérité due à une sage administration, au bon recrutement des fonctionnaires, à la gestion remarquable des finances, aux initiatives de l'Empereur (les grands travaux). — IV. Les bienfaits de l'administration française à l'étranger ; ce que l'organisation actuelle de la France doit à Napoléon.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Napoléon a le souci de la prospérité française.** — « Il me tarde bien, Caulaincourt, que la paix soit générale pour me reposer et pour pouvoir faire le bon homme. Nous voyagerons tous les ans pendant quatre mois dans l'intérieur. J'irai à petites journées avec mes chevaux. Je verrai l'intérieur des chaumières de cette belle France. Je veux visiter les départements auxquels il manque des communications, faire des canaux, des routes, donner des secours au commerce, des encouragements à l'industrie. Il y a immensément à faire en France, des départements où tout est à créer. Je me suis déjà occupé de beaucoup d'améliorations et j'ai fait réunir par le ministère de l'Intérieur les renseignements les plus précieux. On me bénira autant dans dix ans qu'on me hait peut-être aujourd'hui. Dans quelques villes maritimes, le commerce est si égoïste qu'il est injuste. Il veut toujours gagner ; peu importe que les autres perdent. On a beau faire, c'est moi qui ai créé l'industrie en France. Encore quelques années de persévérance et quelques bivouacs, et Marseille, Bordeaux rattraperont bientôt les millions qu'ils ont manqué de gagner. » (*Mémoires du général de Caulaincourt*, t. II, Plon.)

Napoléon en voyage. — « Napoléon ne quittait généralement sa capitale qu'au dernier moment pour rejoindre la Grande Armée. Si le télégraphe optique transmettait une nouvelle qui exigeait son départ, rien ne pouvait le retenir, et, douze heures plus tard, il était en route. Il était souvent accompagné de l'impératrice Joséphine, plus tard de l'impératrice Marie-Louise. Dans ses longs voyages, l'empereur se servait d'une lourde voiture, très simple d'aspect, mais très confortable. Elle contenait un matelas sur lequel Napoléon pouvait dormir à l'aise, un nécessaire de toilette, une petite bibliothèque de voyage et quantité de boîtes et de sacs destinés à des papiers, à des cartes, etc. Dans la voiture se trouvait la liste des relais, et une lampe fixée au fond permettait à Napoléon de lire et d'écrire aussi la nuit. Comme il lui était impossible de rester inactif, il travaillait en chemin, ou bien il lisait un roman qu'il jetait par la portière quand il l'avait fini ou qu'il ne l'aimait pas.

Si l'Empereur voyageait sans sa femme, on voyait ordinairement à ses côtés le maréchal Berthier qui avait toujours sur lui de l'encre et du papier afin de pouvoir noter immédiatement les ordres de Napoléon. De loin en loin Murat, Duroc ou Caulaincourt le remplacèrent. Le mamelouk Roustan, attaché à sa personne, était sur le siège. Deux chasseurs à cheval et deux aides de camp galopaient devant la voiture. A la portière de droite chevauchait le maître des écuries de service, à celle de gauche, le général de la garde qui commandait l'escorte... Les aides de camp de l'empereur, les officiers d'ordonnance et les pages suivaient la voiture. Napoléon voyageait à une très vive allure, presque toujours au galop, et il parcourait ordinairement plus de 20 kilomètres à l'heure. Aussi les relais étaient-ils disposés à 15 ou 20 kilomètres les uns des autres. En 1805, et cela en été, il ne lui fallut que quatre-vingt-cinq heures pour franchir la distance de Turin à Paris ; il constata plus tard qu'il

AMMANN et COUTANT. **Histoire du B. E. et des E. P. S.** (revue par Huisman)..... *Broché.* 22 fr *Relié...* 24.50

aurait bien pu abréger le voyage de treize heures. Le temps et l'espace étaient des notions avec lesquelles Napoléon était toujours en guerre. » (F.-M. KIRCHEISEN, *Napoléon*, t. II, Plon.)

Autres documents : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 140 à 143 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Napoléon et l'Europe.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques pour les guerres et traités.* — **Gravures** : *l'Empereur et sa garde (lithographies de Raffet), portraits de quelques lieutenants de Napoléon, de quelques-uns de ses principaux adversaires. Scènes de guerre : exemples, pour l'Espagne : dessins de Goya, lithographies de Bacler d'Albe ; pour la Russie : cosaque (croquis d'Orlowski), dessins de Faber du Faure ; pour l'invasion ; bivouac des troupes russes, anglaises, aux Champs-Elysées, etc.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Le règne de Napoléon a été surtout marqué par une lutte continuelle contre l'Angleterre, instigatrice de la série de coalitions continentales, dont l'Empereur a triomphé successivement. Incapable de vaincre son ennemi sur mer, Napoléon veut en venir à bout par le Blocus continental, qui l'engage dans une série d'entreprises néfastes, qui épuisent sa force. La rupture de l'alliance franco-russe, avec la désastreuse campagne de Russie et le soulèvement de l'Allemagne, aboutit à une coalition générale contre la France, qui est envahie. L'Empire s'effondre en 1814, puis à Waterloo. Le second traité de Paris laisse la France plus petite qu'avant la Révolution. Mais, malgré la Sainte-Alliance, les idées propagées par les armées impériales triompheront en Europe dans le cours du XIXe siècle.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Blocus continental. — « Quel est le but que se propose l'Angleterre ? Ce but est de bloquer la France. Non pas de la bloquer par un blocus réel, mais, maîtresse des routes maritimes, de surveiller sur les avenues françaises et sur les avenues des pays européens inféodés à la France tous les navires portant quelques éléments de commerce à destination de la France...

« Quelle est la conception de Napoléon ? Elle est la suivante. Le continent doit former une masse fermée aux produits anglais. L'Angleterre, qu'est-elle devenue ? Elle est devenue une immense usine recevant des matières premières exotiques ou européennes, les transformant, y intégrant du travail anglais, refoulant ses produits sur l'Europe et, en contre-partie, tirant de l'Europe les denrées alimentaires nécessaires à sa subsistance.

« Qu'il soit premier Consul ou Empereur, Napoléon entend que la chose prenne fin. Il veut que le continent se barricade par une sorte de façade d'airain maritime, que ce qui peut pénétrer, procurer un bénéfice quelconque à l'Angleterre, ne pénètre pas ; il veut fermer le continent à l'Angleterre.

« Qu'aurait-il fallu pour procurer ce résultat ? Il aurait fallu que l'Europe devînt comme un immense consortium dont toutes les parties eussent été solidaires.

« Il fallait persuader aux paysans de Prusse qui allaient payer plus cher le café au lait dont ils avaient pris l'habitude, il fallait persuader aux lazaronis de Naples qui allaient payer plus cher le coton dont ils couvraient leur nudité, il fallait persuader aux Russes qui vendaient leur blé, leurs fourrures et leurs bois en Angleterre, il fallait leur faire croire que l'Angleterre était leur ennemie. » (M. BLANCHARD, *De la Révolution industrielle au Saint-Simonisme*, Montpellier.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les textiles d'origine végétale ou chimique.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Préciser les conditions géographiques de la production du coton. Énumérer les grandes régions de production, de filature et de tissage. Montrer que le commerce du coton, d'une part, et des cotonnades de l'autre, est un des plus actifs qui soient au monde. Dire quelques mots des textiles végétaux secondaires : lin, chanvre, jute. Insister sur l'importance croissante d'un textile d'origine chimique, la soie artificielle.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Échantillons de coton, de lin, de chanvre, de jute bruts, d'articles en soie artificielle. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire dresser des graphiques de la production mondiale du coton, du lin, de la soie artificielle. Traduire, en graphique également, la production comparée de la laine et du coton.

LECTURE I. — **Le cotonnier.** — Le coton est une espèce de duvet végétal blanc plus ou moins fin, enveloppant les graines du cotonnier, plante qui croît dans les pays chauds du vieux continent, dans les contrées où la température ne descend pas au-dessous de 16 à 17°. Le cotonnier a besoin d'un terrain fertile, profond, médiocrement humecté. Sa culture épuise le sol. Le sel paraît contribuer à la belle qualité du coton et c'est au bord de la mer que le cotonnier fleurit le mieux.

On distingue le cotonnier herbacé, le cotonnier arbuste et l'arbre à coton. Le premier est cultivé aux États-Unis, dans les Indes, en Chine et en Égypte. Le second croît partout où le premier peut pousser. L'arbre à coton croît dans l'Inde, en Chine, à l'intérieur et sur les côtes de l'Afrique, ainsi que dans quelques contrées de l'Amérique.

La récolte du coton, c'est la cueillette des capsules, que peuvent effectuer des femmes et des enfants, mais qui exige les plus grands soins. Les capsules aussitôt cueillies sont déposées dans des magasins où elles achèvent de mûrir et de se dessécher ; la fibre intérieure, généralement cylindrique, d'une longueur d'environ 2 à 4 centimètres et d'une épaisseur moyenne d'une cinquantaine de millimètres, s'aplatit et prend alors la forme d'un ruban ; c'est à ce moment que s'effectue l'égrenage (séparation du filament et de la graine) qui se fait soit à la main, soit à l'aide de rouleaux munis de scies et de brosses ; cette opération demande également de grands soins. Les fibres de coton sont soumises ensuite à l'action de presses hydrauliques ou à vapeur qui les compriment en balles.

Dans le commerce, on apprécie surtout les cotons brillants, propres, à filaments droits, égaux, fins, nerveux et exempts de ces petits points blancs qu'on appelle communément boutons ou nœuds.

(*Le Temps économique.*)

LECTURE II. — **La production cotonnière américaine.** — Malgré la restriction de la production en raison des mesures prises par le gouvernement de Washington, les États-Unis demeurent le plus important producteur du coton du monde. Leur récolte a atteint en 1933-1934 près de 13 300 000 balles de 500 livres ; les principaux Etats producteurs sont, par ordre d'importance : le Texas, 33 p. 100 ; l'Oklahoma, 9,5 p. 100 ; le Mississipi, 8,7 p. 100 ; la Géorgie, 8,3 p. 100 ; l'Arkansas, l'Alabama, les Carolines, la Louisiane, la Tennessee, etc. La récolte mondiale étant évaluée pour 1933-1934 à 25 000 000 de balles, la part des *États-Unis* a été ainsi de *52 p. 100* ; le surplus se trouvant partagé entre les *Indes orien-*

LEGRAND ET MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France. Cours moyen..... 8.50

LANGUE FRANÇAISE

La mer.

COURS PRÉPARATOIRE

Les plaisirs de la mer.

(*C'est une petite fille qui raconte à ses parents ses journées au bord de la mer où l'ont invitée des amis.*).

Tous les matins, je me hâtais d'ouvrir ma fenêtre, qui donnait sur la mer, pour voir comment était la marée. Tantôt la mer était haute, et vite, nous courions y faire la trempette. Nous barbotions, dans cette eau tiède, jusqu'aux genoux, nous accroupissant pour en avoir jusqu'au cou. Autour de nous, les grandes personnes nageaient ou s'amusaient en barques. Tantôt la mer était retirée, et nous allions jouer sur le sable. Tous nos petits amis bâtissaient de véritables forteresses, des tunnels, des villes. Nous allions dans les flaques à la pêche aux crevettes, ou avec un crochet nous retournions les galets pour y découvrir les petits crabes verts si agiles, ou les plus lourds, un peu rouges et qu'on nomme tourteaux. Nous allions cueillir des coquillages pour le repas de midi, ou nous en cherchions des tout petits, jaunes, roses, mauves, veinés, marbrés pour en faire des décorations.

Tiens, en voici plein un sac : regarde comme ils sont nacrés.

J'ai rapporté des algues, sur lesquelles nous glissions quand nous voulions escalader les rochers, des lichens roses ou violets fins comme des cheveux, découpés comme des dentelles. Un jour, nous sommes allés en pleine mer, nous avons abordé sur l'île au phare, qui, tous les soirs, balaie la mer de son long pinceau doré, et toutes les trois minutes venait éclairer notre chambre...

C'est joli, la mer, tu sais, papa !

ÉLOCUTION. — A quel moment de l'année cette petite fille est-elle allée au bord de la mer ? — Que faisait-elle dès son réveil ? — De quelle manière passait-elle sa matinée ? — Qu'a-t-elle rapporté à son père ? — Pourquoi ? — Que faisait-elle avec les coquillages vivants ? — La mer est-elle toujours jolie ?

VOCABULAIRE. — I. (Montrer quelques **souvenirs** comme ceux qu'a rapportés la petite fille.) Une moule, une huître, une étoile de mer, un crabe, des crevettes ; un lichen, une algue, du sable, un galet. — *Le galet est* rond, ovale, arrondi — *Le sable est* fin, léger, brillant. — *Le lichen est* blanc, découpé. — *L'algue est* brune, ondulée, épaisse : *on dirait du* caoutchouc. — *La moule est* nacrée. — *L'étoile de mer a* cinq branches. — *Le crabe a* des pinces dangereuses.

II. (Montrer l'image d'une **plage**, faire voir : les cabines, les tentes, les baigneurs, le phare, l'île, les vagues, les barques de pêches.) — *Les cabines* sont alignées *au bord de la* dune. — *Les tentes* abritent *les baigneurs fatigués.* — *Le phare* lance *dans la nuit* ses éclairs *bienfaisants.* — *L'île* porte *un joli château.* — *Les vagues* écument *sur les récifs.* — *Une barque de pêche* rentre *au port.*

CONJUGAISON. — Quand (*j'étais*) à la mer. — Quand (*j'irai*) à la mer. — Si (*j'allais*) à la mer... je (*se baigner, prendre un bain, pêcher des crabes, apprendre à nager, construire un fort, cueillir des algues*). — Mêmes phrases en employant la forme négative, exclamative, interrogative, interrogative négative.

Ex. : Quand j'étais à la mer (*je ne nageais pas*); (*comme je me suis baigné !*), (*ne me suis-je pas baigné ?*). — Quand je serai à la mer (*prendrai-je un bain ?*).

RÉCITATION

Aurore sur la mer (C. E., strophes, 2 ou 3).

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. Sur la plage.

Zette et Poum se déchaussent et courent pieds nus sur le sable. La mer vient mourir doucement : tapis bleu à franges d'écume qui s'avance et se retire. Le sable mouillé est gris, le sable sec est jaune ; l'un rafraîchit, l'autre brûle. C'est très amusant d'aller, un pied au froid, l'autre au chaud, à cheval sur la ligne sinueuse qui sépare les deux pays. Et quelle douce caresse quand l'eau gagne et baigne les chevilles ! Zette se sauve en criant ; Poum trépigne de joie et d'horreur.

P. et V. MARGUERITTE.
(*Poum.* Plon.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelles **impressions** ressentent ces enfants ? — Relever les expressions qui les indiquent. — Quel **plaisir** éprouvent-ils ? — Pourquoi Poum est-il à la fois joyeux et effrayé ? — Relever les quatre **couleurs** de ce tableau. — L'eau est-elle profonde ? — Comment est la mer ? (*calme*). — A quoi est-elle comparée ?

Mots. — *Vient mourir :* se terminer, s'arrêter. — *Doucement :* sans force. — *Les deux pays :* la région du sec, du jaune, du chaud, et celle du mouillé, du gris, du frais. — Pourquoi la *ligne sinueuse ?* — Remplacer *douce* caresse par un autre qualificatif (*légère*). — *Chevilles* (montrer). — *Trépigne :* saute, agite les pieds sur place.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Une plage (*sablonneuse*), une plage de (*galets*). — La mer (*écume, moutonne*). — Les vagues (*meurent*, se *brisent*). — La tempête (*menace, éclate, s'apaise*). — Une (*grosse*) *mer*, un (*gros*) temps. — Une mer (*d'huile*), une mer (*étale*).

La (*plage*), les (*cabines*), les (*tentes*), les (*baigneurs*). — Les (*dunes*), les (*falaises*), les (*récifs*). — Un village (*côtier*), une station (*balnéaire*). — La (*brise*) marine, la (*brise*) terrestre. — Une (*bourrasque*), une (*rafale*), un (*grain*). — Une (*baie*), une (*anse*), une (*crique*).

ORTHOGRAPHE. — Recherche des noms ayant un accent circonflexe.

Dictée. — Le sable mouillé... → horreur. T. I

GRAMMAIRE : Les mots indéfinis.

Qu'*on* ne leur parle pas du charme de la mer !

On aurait pu dire : que *quelqu'un* ne leur parle... ; — qu'*une* personne ne leur parle... ; — que *personne*, que *nul*... ; — qu'*aucune* personne.— Ces mots ne désigneraient aucun être bien déterminé : ce sont des mots indéfinis. — Tantôt *pronoms*, tantôt *adjectifs*, tantôt *articles*.

Chaque **coup de pelle était un tour d'hélice :** *chaque* désigne n'importe quel coup de pelle : adj. indéfini. Equivalent : *tout* coup de pelle.

REMARQUES. — I. On classera les mots indéfinis en pronoms et adjectifs.

II. On notera les deux pronoms jumeaux : l'*un*..., l'*autre*.

Ex. : Le sable mouillé est gris, le sable sec est jaune, l'*un* rafraîchit, l'*autre* brûle.

On rappellera leurs équivalents : *celui-ci, celui-là*.

III. Certains adverbes indiquent aussi une quantité indéfinie : *beaucoup, peu*.

Ex. : *Beaucoup* m'assurent que... — *Peu* de gens vous connaissent.

Exercices. — 1. Reconnaître les mots indéfinis d'un texte.

2. Faire accorder des verbes au présent, à l'imparfait, etc..., avec **on**.

3. Accord de **tout** : *tous* les enfants aiment la mer. — *Toutes* les plages ne sont pas sans danger. — **Fuyez** *tout* ce qui est mal ; aimez *tous* ceux qui vous donnent de bons conseils. — *Tous* sont morts, *tout* est désert.

SOUCHÉ. La gram. nouvelle et le français. Cours élém. (2e deg.) et moyen (1er deg.) *Elève.* . 6.90 *Maître.* 15 fr.

4. **Quelques :** je viendrai vous voir dans *quelques jours.* — Je viendrai passer *quelques jours.* — (C. M.) Vous me verrez venir *quelque* jour.

5. **Chaque :** prenez *chaque* fruit et essuyez-le. — *Chacun* de vous ira se baigner avant le repas de midi.

2. Les chauffeurs de paquebot.

Chaque coup de pelle était un tour d'hélice. Qu'on ne leur parle pas du charme de la mer ; devant elle, ils étaient fermés, ne la comprenant pas, ne sachant pas sa couleur. Etre à la mer, c'était être enfermés entre des tôles noires, devant la porte d'un foyer, en face de charbons ardents, de flammes, qui sifflaient rageusement contre leurs poitrines. Lorsqu'ils mettaient le nez dehors, en haut, ils étaient suffoqués par l'air libre, leurs yeux clignotaient à la lumière du ciel et ils retournaient dans leur domaine, attendant que le bateau fût amarré.

PEISSON.
(*Parti de Liverpool...* Grasset.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quel vous paraît être le sort de ces chauffeurs ? — Résumer leur vie à bord (nombre de coups de pelle, emprisonnés, dangers, respiration). — Où se plaisent-ils ? — Quand sont-ils heureux ? — Comparer à des métiers semblables : le *mineur,* l'*ouvrier d'usine.*

Mots. — *Fermés :* ils étaient sans intelligence. — *Suffoqués :* la respiration leur manquait comme si on leur avait serré la gorge. — *Clignoter :* rapp. de *cligner, clin d'œil, incliner.* — *Domaine :* l'endroit où ils étaient maîtres, qui leur était familier. Equiv. : leur royaume, leur empire. — *Air libre :* contr. (air *confiné*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Noms **d'embarcations** : navire, paquebot, cargo, transatlantique, sous-marin, barque, esquif, canot, chaloupe, pirogue, périssoire, nacelle. (Classer ces noms par *grandeur,* par *utilisation.*) — (*Naviguer, faire route vers, cingler vers, louvoyer.*) — Une (*croisière*), le (*cabotage*). — L'(*hélice*), les (*rames*), les (*avirons*), le (*gouvernail*), la (*mâture*), la (*voilure*), la (*machinerie*). — Un (*voilier*), un (*vapeur*). — Les (*soutiers*), le (*pilote*), le (*capitaine*), le (*timonier*). — Le (*port*), le (*quai*), les (*docks*), la (*jetée*). — Le (*remorqueur*), les (*bouées*), les (*phares*). — Le (*naufrage*), un navire (*en perdition*).

Utiliser ces mots par *catégorie,* dans de courts paragraphes. (Ex. : *Le voilier rentre au port après une longue croisière. La voilure se gonfle, la mâture grince,* etc...)

ORTHOGRAPHE. — Suffo*quer, ocation.* — Navi*guer, gation, gable, gateur.* — Disloquer, dislocation.

Dictée. — Les 3 premières phrases.

CONJUGAISON

Verbes : **mettre, battre, vêtir et leurs dérivés.**

Les radicaux *met, bat, vêt,* donnent : je *mets,* je *bats,* je *me vêts,* au présent ; — et nous *mettons,* nous *battons,* nous nous *vêtons.*

Au passé simple : *je mis,* je *battis,* je *vêtis.*

Au futur simple : je *mettrai,* je *battrai,* je *vêtirai.*

REMARQUES. — 1. Au futur, veiller à ce que l'on ne dise pas : je metterai, je batterai.

2. Au présent, les formes : nous *vêtissons,* etc., sont vicieuses.

Exercice. — **Conjuguer :** Promettre et tenir. — Se vêtir et partir. — Se vêtir et aller à...

Naviguer : revoir les passés simples et les passés composés de : *naviguer, voguer, disloquer, fabriquer, suffoquer, embarquer, attaquer,* etc...

Distinguer. — Futurs de *tringuer* et de *vaincre.*

Rompre et ses composés : je rom*ps,* il rom*pt.*

Distinguer. — Futurs de *rompre* et de *ramper.*

3. A marée basse.

Des flaques d'eau miroitaient au loin, parmi les varechs, et deux ou trois chercheurs de crabes, si petits qu'on les aurait pris pour des oiseaux pêcheurs, se promenaient au bord des vases imperceptibles dans la prodigieuse étendue des lagunes. Au delà commençait la grande mer, frémissante et grise, dont l'extrémité se perdait dans les brumes. Il fallait y regarder attentivement pour comprendre où se terminait la mer, où le ciel commençait, tant la limite était douteuse, tant l'un et l'autre avaient la même pâleur, le même infini...

Adapté de E. FROMENTIN.
(*Dominique.* Plon.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Par quelles expressions l'auteur montre-t-il l'immensité de la mer ? — Avec quelle autre immensité la compare-t-il ? — Combien de parties contient cette description ? — A quoi voit-on que la mer s'est retirée ? — Quelle est la couleur générale de ce tableau ?

Mots. — *Miroitaient :* brillaient au soleil comme des miroirs. — *Vases :* bancs de sables. — *Lagunes* (de lac) : étendues d'eau laissées par la mer en se retirant. — *Douteuse :* difficile à distinguer. — Le même *infini :* immensité sans bornes.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La marée (*basse, haute*). — Le (*reflux*), le (*flux*). — La mer se (*retire, monte, découvre*) des rochers, (*laisse*) des flaques. — La marée (*montante, descendante*).

Une marchande de (*marée*). — Un (*mareyeur*). — La vie (*maritime*). — Une algue (*marine*). — Une (*marine*) (un peintre de...). — Un (*marin*), un (*marinier*). — Navigation (*maritime*) ou (*fluviale*). — (*Immerger, émerger, submerger.*) — *Amarrer* (*atterrir*). — La (*marine*) de guerre.

(Utiliser chacun de ces groupes de mots en les employant dans de courtes phrases.)

ORTHOGRAPHE. — Tant, autant, pourtant, instant. *Tan*dis que.

Dictée. — ➔ grise. Il y fallait y... ➔ infini.

COMPOSITION DE PHRASES

Tant la limite était douteuse, tant...

Imitons cette construction : 1. **En modifiant les** phrases suivantes :

Cette barque si petite devait faire naufrage dans la mer démontée.

Cette ligne si mince ne pourra jamais *tirer* cet énorme poisson.

2. En construisant des phrases sur des sujets observés ou étudiés :

Un **phare** dans la nuit. — Une **barque de pêche** au loin. — Un **nageur** qui lutte contre les hautes vagues. — Un **oiseau** de mer qui plane, etc.

Notons. — La lumière du phare (*clignote, éclairs réguliers*). — La plage (*brodée...* goémons). — Les tentes (*multicolores, écloses*). — Des mouettes (*écume*). — Des crevettes (*transparentes*)...

PARAGRAPHE. — Voir C. M. 2e A. et S.

RÉCITATION

Aurore sur la mer.

Dans la lumière et dans le bruit
S'éveille le petit village ;
Enfants et femmes sur la plage
Attendent les pêcheurs de nuit.

La mer semble un ruban de moire
Les voiles des bateaux tremblants
Font comme de légers points blancs
Sur la profondeur bleue et noire.

De grands oiseaux passent dans l'air
Ailes ouvertes, et les voiles
Parmi les dernières étoiles
Brillent dans l'azur du ciel clair.

P. BOURGET.
(*Au bord de la mer.* Plon.)

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

Vient de paraître :

A. SOUCHÉ

LE LIVRE DU MAITRE POUR LE COURS MOYEN 2e ET LE COURS SUPÉRIEUR (C. E. P.)

Un volume 14,5×19,5. . . . . 18 fr. »

Précédemment parus :

LE LIVRE DU MAITRE POUR LE COURS ÉLÉMENTAIRE

Un volume 14,5×19,5. . . . . 12 fr. »

LE LIVRE DU MAITRE POUR LE COURS MOYEN

Un volume 14,5×19,5. . . . . 15 fr. »

(Les autres volumes du Maître sont sur le point de paraître.)

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS

Rappel des volumes d'élève :

Cours Préparatoire	4 fr. 50
Cours Élémentaire	5 fr. 70
Cours Élément. 2e et Cours Moyen 1re année.	6 fr. 90
Cours Moyen	7 fr. 50
Cours Moyen 2e et Cours Supér. 1re année.	8 fr. 50

● **Chaque volume 13×18,5, cartonné, est abondamment illustré.**

Fernand NATHAN, Éditeur.

LA BERLINE DE VOYAGE DE NAPOLÉON Ier. RAID DU

Type de voiture individuelle de voyage au début du XIXe

Les Archives de l'Enseignement primaire.

NOVEMBRE 1813 (De Mayence à Paris en 21 heures).
le. Remarquez les malles plates placées sur la toiture.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

C'est aujourd'hui un lieu commun que de dire de la

MÉTHODE DE LECTURE "EN RIANT" de JOLLY

1er livret : **3 fr. 40** — 2e livret : **3 fr. 60** — 3e livret : **6 fr. 50**
1er et 2e livrets réunis : **6 fr. 50**

qu'elle est la plus intéressante, la plus vivante, la plus spontanée, la plus entraînante, la plus rapide.

Il est donc superflu de vous présenter les

TABLEAUX DE LECTURE "EN RIANT" de JOLLY

Les 16 tableaux muraux, format de 63 × 90, sur papier indéchirable, prêts à être placés au mur.

Prix..... **40 francs**

◈ ◈ ◈

Ces tableaux ne répètent pas la méthode en livrets, mais la complètent : ils permettent de constater collectivement que les livrets ont été saisis, compris, assimilés.

C'est donc une méthode **originale, neuve, saisissante,** que nous offrons au personnel enseignant des petites classes.

Fernand NATHAN, Éditeur, PARIS-VI•
18, Rue Monsieur-le-Prince

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. C'était la mer.

...L'air vif, âpre, sentait je ne sais quoi d'inconnu, et un bruit singulier, à la fois faible et immense, se faisait derrière les petites montagnes de sable auxquelles un sentier conduisait.

Tout m'effrayait... Cependant je partis d'un pas ferme.

Puis, tout à coup, je m'arrêtai glacé, frissonnant de peur. Devant moi, quelque chose apparaissait, quelque chose de sombre et de bruissant qui avait surgi de tous les côtés en même temps et qui semblait ne pas finir ; une étendue en mouvement qui me donnait le vertige mortel... C'était d'un vert obscur, presque noir, ça semblait instable, perfide, engloutissant ; ça remuait et ça se démenait partout à la fois, avec un air de méchanceté sinistre. Au-dessus s'étendait un ciel tout d'une pièce, d'un gris foncé comme un manteau lourd.

P. Loti.

(*Le roman d'un enfant.* Ed. Calmann-Lévy.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Texte intéressant pour des enfants qui n'ont jamais vu la mer : ce sont les impressions d'un enfant qui la voit pour la première fois. Il est à la fois *attiré* par l'inconnu et *effrayé*, par quoi tout d'abord ? Par ce qu'il entend ; ensuite par ce qu'il voit, comment le désigne-t-il ? (*Quelque chose, une étendue*, et le pronom *ça*, démonstratif, qui a presque le sens d'un indéfini.) — **Noter les mots** qui expriment les couleurs, le mouvement. Pour l'enfant impressionnable, ce *quelque chose* a un caractère hostile (voir les mots).

Mots et expressions. — *L'air vif, âpre :* contr. un air tiède et doux. — *Bruit singulier :* inusité, extraordinaire, bizarre, insolite. Contr. bruit familier. — *Faible* en intensité. — *Immense :* il emplit tout l'horizon, tout l'espace. — *Avait surgi :* soudaineté. — *Vertige :* malaise, la tête tourne. — *Sombre, vert obscur, presque noir :* la mer n'a pas toujours cette teinte, due à la couleur du ciel ; elle contribue à renforcer l'impression d'hostilité, de méchanceté. — *Instable* (in + stable) : sans cesse en mouvement. — *Perfide :* sournois, méchant. — *Sinistre :* qui fait présager un malheur.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Un pas ferme.** *Emploi du mot* **(pas)** *pour caractériser l'allure* : Un (*pas*) hésitant. — Un (*pas*) lourd, léger, pesant. — Aller au (*pas*). — (*Pas à pas*) (lentement). — A (*pas*) comptés (gravement, solennellement). — A (*pas*) de loup (sans bruit). — Marcher au (*pas*) accéléré. — Au (*pas*) de charge. — Au (*pas*) de gymnastique. — Au (*pas*) de course. — Au (*pas*) de route). — A (*pas*) de géant.

Quelques expressions. — Cette affaire n'a pas fait un pas (*n'avance pas*). — Porter ses pas (*se diriger vers*). — Faire un pas de clerc (*une erreur, une bévue*). — Mettre quelqu'un au pas. — Faire un faux pas. — Manquer le pas. — Marcher sur les pas de quelqu'un (*l'imiter*). — Faire les premiers pas (*les avances*). — J'y vais de ce pas (*à l'instant*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Immense, mensuration ; — effrayer, frayeur, effroi ; — bruissant, bruyant ; — vertige, convertir, avertir ; — instable, stabilité ; — perfide, perfidie ; — sinistre, un sinistre

1. Décomposer la phrase : *Un bruit singulier... conduisait.* Analyser le pron. relat. *auxquelles* (où). — 2. Relever et analyser deux pron. indéf. — 3. Relever les adverbes (*tout à coup, partout, au-dessus, presque*).

2. La mer au printemps.

Au printemps, la mer se parait de colorations éclatantes, toutes neuves, comme si le flot de fécondité qui déferle sur l'univers et lui apporte un renouveau de jeunesse pénétrait aussi la profondeur des abîmes. Parfois, elle s'étendait, baignée d'un vert tendre de prairie, un vert trempé de rosée, et les vols lointains des mouettes semblaient des papillons frétillant sur les herbes. L'ombre des grands nuages emportés par des souffles très lents découpait sur la surface d'émeraude des pans de couleur bleue d'une délicatesse et d'une transparence infinies...

D'autres fois, **une sorte de gaîté planait dans l'air comme une flamme subtile. Le vent était fort. Par-dessus les toits, on apercevait de grosses vagues couronnées d'écume. Des barques lointaines fuyaient en penchant leurs voiles, comme des mouettes blessées. D'autres, plus proches, sautaient sur les flots, avec l'allure saccadée d'un cheval qui se cabre.**

Moselly.

(*La Houle.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce tableau fait **contraste avec le précédent.** La mer est (*belle, jeune, gaie, multicolore*) Les impressions de l'auteur ne sont pas expressément indiquées comme dans le texte précédent, mais il voit dans l'air une (*sorte de gaîté*). — 1. L'idée générale : *avec le printemps, un renouveau de jeunesse semble pénétrer la mer.* — 2. La coloration verte, les mouettes lui rappellent une prairie avec des papillons, effet d'ombre. — 3. Gaîté dans l'air, mouvement sur l'eau.

MOTS ET EXPRESSIONS. — *Flot de fécondité :* le printemps réveille la nature, fait éclore et germer. — *Déferler :* la vague déferle ; se déroule, se brise et se répand. — *Émeraude :* pierre précieuse d'un beau vert. — *Subtile :* très légère, très fluide.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. *Remplacer les mots suivants du texte par des synonymes :*

Se parait (*s'ornait*). — Colorations (*teintes*). — Éclatantes (*vives*). — Déferle (*se répand*). — L'univers (*le monde*). — Frétillant (*voltigeant*). — Souffles (*haleines*). — Pans (*surfaces*). — Délicatesse (*finesse*). — Planait (*flottait*).

2. *Indiquer la différence de sens marquée par les verbes ou les participes :*

Des péniches (*glissaient*) sur le canal. — Des barques lointaines (*fuyaient*) (rapidité). — L'eau calme de l'étang où (*flottaient*) des herbes. — De grosses vagues (*couronnées*) d'écume.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Se parait (*se parer*), parure ; — paraître, il paraît ; — abîme, cime ; — un pan, le paon, il pend ; — gaîté, gaieté ; — subtil (*e*), vil (*e*), débile, habile ; — fuir, il fuit, ils fuient, ils fuyaient.

1. Fonction de : *papillons* (attrib.). — 2. Décomposer la 1re phrase en propositions (nature et fonctions). Fonction de *qui* (sujet de deux verbes). — 3. Justifier la terminaison de : indéfinies. — 4. Analyser : *toutes, très.* — 5. Écrire au présent tous les verbes du texte.

3. Tempête sur mer.

Les lames se faisaient toujours plus hautes, plus follement hautes, et, pourtant, elles étaient déchiquetées à mesure ; on en voyait de grands lambeaux verdâtres qui étaient l'eau retombante que le vent jetait partout. Il en tombait de lourdes masses sur le pont, avec un bruit claquant, et alors la *Marie* vibrait tout entière.

Maintenant, on ne distinguait plus rien à cause de cette bave blanche éparpillée ; une grosse pluie qui était venue passait aussi tout en biais, horizontale, et ces choses ensemble, sifflaient, cinglaient, blessaient comme des lanières.

P. Loti.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quels sont les trois éléments qui constituent la tempête : 1. *La mer déchaînée (les vagues)* ; 2. *le vent violent ;* 3. *la grosse pluie.* — Par quoi les vagues sont-elles déchiquetées ? — Qu'est-ce que la bave blanche éparpillée ? — Relever les termes les plus expressifs : *de grands lambeaux verdâtres ; — de lourdes masses ; — un bruit claquant ; — la bave... ; — cinglaient, blessaient comme des lanières.*

Comparer le texte ci-dessus avec le suivant :

LEROY. La dictée au C. E. P. et au concours des Bourses nationales (1re et 2e séries). . . . 7 fr.

La mer démontée *mugissait* **et secouait la côte, précipitant sur le rivage des** *vagues énormes,* **lentes et** *baveuses,* **qui s'écroulaient avec des** *détonations d'artillerie.* **Elles s'en venaient tout doucement, l'une après l'autre,** *hautes comme des montagnes, éparpillant* **dans l'air,** *sous les rafales, l'écume blanche de leurs têtes...*

MAUPASSANT.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Faire écrire le texte ci-dessus en le complétant avec les mots et expressions en italique.

2. Employer dans des phrases les expressions : (*à mesure, au fur et à mesure*) (successivement). — (*A mesure que*) nous avançons en âge... — Une douleur (*sans mesure*) (excessive). — Ce fleuve s'enflait (*outre mesure*) (avec excès). — Prenez (*des mesures*) pour réussir. — (*Des mesures*) de sécurité. — (*Manquer de mesure*) dans ses paroles. — Mettez-vous (*en mesure*) de faire ce qui vous a été ordonné.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Fonction de : *hautes* (attrib.) ; — *l'eau retombante* (id.), *verbes* à la forme active. — 2. Relever un verbe impersonnel. Quel est le sujet réel ? Tourner à la forme active : *De lourdes masses d'eau* (en) *tombaient...* — 3. Distinguer : *elles étaient déchiquetées* (f. pass., imparf.) de *était venue* (f. act., plus-que-parf.). — 4. Relever des adverbes se rapportant à un adjectif, à un autre adv. : *plus, plus follement, tout* (entière), *tout* (en biais). Les autres adverbes. — 5. Analyse de la phrase : *On en voyait de grands lambeaux... partout.* Fonction des pron. relat. *qui* et *que.*

4. Le port.

CROQUIS. — **Un vent tiède passait sur le port où les hommes d'équipe reprenaient leur besogne. Suspendu par un filin, un marin frappait la coque d'un remorqueur. Bientôt, un autre matelot, piquant la rouille d'un petit cargo, puis un autre encore lui répondirent. Les mâts croisés comme des lances, les maisons qui se dédoublaient dans l'eau huileuse, les grues marquées dans le ciel de deux ou trois traits de plume devinrent brusquement un grand paysage sonore. Les bruits se multipliaient, s'appelaient, comme les cloches des églises dans un pays de plaines.**

GUY MAZELINE.
(*Les Loups.*)

Mots et expressions. — *Filin* (de fil) : cordage, filin d'acier. — *Cargo* (charger) : cargaison (charge) ; carguer les voiles (replier, serrer). — *Se dédoublaient* (à justifier). — *Les grues* (pourquoi deux ou trois traits de plume ?).

LES DOCKERS. — **Certaines marchandises les marquent à leur couleur depuis les savates jusqu'à la tête encapuchonnée d'un sac matriculé. Huileux de matières oléagineuses, blondis par la poussière des blés, noircis par le charbon et les yeux au lavis, saupoudrés de déchets d'arachides, jaunis par le soufre, terreux de minerai, gris de ciment, blafards à cause de la chaux, horde barbare, les dockers s'échappent des entrepôts et des parcs à l'heure de la pause et bâfrent au long des quais, sans s'essuyer sur le visage les scories des richesses du monde.**

E. CONDROYER.
(*Gens de mer.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Une idée générale dans la 1re phrase. Ensuite, chaque épithète caractérise la *trace ou la couleur* dont les marquent certaines marchandises : *Ainsi équipés, maculés, souillés, ils ont l'air d'hommes primitifs appartenant à une horde barbare.* — *Oléagineuses* (huile) : voir pétrole et aussi olive. — *Les yeux au lavis :* colorés et brillants dans le visage noirci. — *S'échappent :* compar. à *sortent.* — *Bâfrent :* mangent avidement. — *Scories :* déchets. — *La pause :* le repos.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Relever les prépositions qui introduisent des compl. d'adj. ; des compl. de verbes.

GRAMMAIRE : Les conjonctions de coordination.

1. Les conjonctions de coordination. Relever dans des textes les conjonctions : *et, ou* (*ou* bien), *ni, mais, or, car, donc.* Montrer qu'elles unissent des mots de *même nature et de même fonction.*

(C. E.) Texte 1. Zette *et* Poum (deux sujets) se déchaussent. Poum trépigne de joie *et* d'horreur (deux compl. de circons.).

Texte 3. (**A marée basse.**) Deux *ou* trois ; — l'un *et* l'autre. — Voir texte de Maupassant.

Revoir *J. I.* nº 26. La conjonction *ni* (négation). On n'entendait *ni* cloche d'alarme, *ni* commandement de porte-voix, *ni* cris de désespoir.

Les conjonctions de coordination peuvent uni deux propositions de même nature :

Ex. : Pendant toute cette besogne, l'atelier bavarde *et* chante, *car* le sabotier n'est point taciturne... (3 prop. dites indépendantes), *car* marque la cause. — Les lames sautaient au-dessus des rochers en poussant un grand cri ; *mais* elles se retiraient avec un grondement sourd, comme une meute de dogues repoussée par le bâton du voyageur.

Exercices. — Unir les propositions suivantes par une conjonction de coordination convenant au sens : *Jean ira se baigner..., il ne dépassera pas la limite marquée par les bouées, ...il ne sait pas parfaitement nager.*

Alternative : ... le vent tombera, .. les bateaux ne pourront rentrer.

CONJUGAISON. — Les textes fourniront à partir de maintenant de nombreuses occasions de reviser les modes et les temps, les formes, etc. Il conviendra, en outre, de revoir la conjugaison des verbes des 3 groupes de façon méthodique.

I. Remarques sur les verbes en *e : cer, ger, eler, eter.*

cer : la cédille est trop souvent négligée ou indûment ajoutée. Faire rappeler la règle. Dicter : je *place,* nous *plaçons,* nous *commencions, etc.*

ger : je *change,* je *changeais,* nous *changions* ; il faut que nous *rangions.*

Mener, appeler, jeter : je *mène,* j'*appelle,* je *jette.* (Ecrire à l'imparfait, au futur.) Je *lèverai,* je *sèmerai.*

Espérer, régner (*é* fermé) prennent un *è* ouvert (accent grave), excepté au futur et au conditionnel.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. Au-dessus s'étendait un ciel tout d'une pièce, d'un gris foncé, comme un manteau lourd.

Etudier la forme de cette phrase. L'imiter en parlant d'un ciel tout différent : d'un bleu léger, comme... — *Vous avez été dans la forêt :* au-dessus de nos têtes...

2. Des barques lointaines, fuyaient... blessées.

Si vous avez vu des barques sur la mer tranquille, faites une phrase sur le modèle ci-dessus : ... se balançaient, se tenaient immobiles, la voile déployée, semblables à...

LE PARAGRAPHE. — *Les sujets sont nombreux pour les enfants qui habitent le bord de la mer. Pour ceux qui y ont passé quelques semaines de vacances, il aura fallu les inviter à observer :* 1. **Que la mer est calme !** — 2. **La houle est forte aujourd'hui.** — 3. **Le flux.** — 4. **Le reflux.** — 5. **Jeux sur le sable.** — 6. **L'arrivée du paquebot, la nuit.** — 7. **Le paquebot accoste.**

LE DEVOIR COMPLET. — *A des enfants qui n'ont jamais vu la mer, le cinéma a pu en donner une idée. Si oui, on leur demandera de décrire ce qu'ils ont vu. Sinon, on pourra leur demander comment il se l'imagine. La correction procurera l'occasion de préciser ou de rectifier l'idée qu'ils s'en font.*

Sujets. — 1. **Un coin de la côte.** (Les rochers, les vagues qui se brisent, le ciel, les embarcations.)

2. **Le travail des dockers.** (Le lieu, les circonstances. Portrait des dockers. Ce qu'ils font.)

RÉCITATION

On pourra donner : **Oceano nox,** de VICTOR HUGO.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

tales avec 4 576 000 balles, soit 18, 2 p. 100; l'*Égypte* avec 1 868 000 balles, soit 6,7 p. 100; le Brésil, les États du Levant, le Pérou, les Indes occidentales, la Chine, etc.

Les quantités *exportées* par les États-Unis pendant la dernière campagne ont été de 7 732 000 balles, soit 58 p. 100 du total de la récolte. Sur ce chiffre, le *Japon* et la *Chine* ont reçu 2 246 000 balles, l'Allemagne 1 439 000, l'Angleterre 1 317 000, la France 740 000, l'Italie 666 000, la Russie 59 000. Or la *consommation* a été évaluée pour cette même campagne à 2 470 000 balles pour la Grande-Bretagne, 1 885 000 pour la Russie, 1 524 000 pour l'Allemagne, 1 134 000 balles pour la France, 874 000 pour l'Italie, 3 252 000 pour le Japon, 2 383 000 pour la Chine, 5 670 000 pour les États-Unis. On voit la dépendance étroite des nations industrielles de l'Europe et même de l'Asie vis-à-vis de l'Amérique en ce qui concerne leur approvisionnement en coton et malgré le développement progressif de la culture cotonnière dans les autres pays producteurs, de graves difficultés pourraient résulter, pour ces régions, d'une suite de récoltes américaines déficitaires. On conçoit, dans ces conditions, que les puissances coloniales se soient efforcées de stimuler la production cotonnière dans leurs possessions. En ce qui concerne la France, sur une importation totale, en 1933, de 3 666 000 quintaux de coton valant 1 574 millions de francs, elle n'a tiré de ses colonies que pour environ 15 millions de francs de cette matière première, soit 35 955 quintaux.

D'après E. BOUCHERY, (*L'Economiste européen.*)

LECTURE III. — **Le marché cotonnier britannique.** — De tous les marchés d'importation, le plus actif est, sans contredit, le marché britannique, c'est-à-dire les deux marchés jumeaux et complémentaires de Liverpool et de Manchester. D'abord cantonné au port de Liverpool, ce marché est né de la nécessité d'alimenter en matières premières les filatures et les tissages de coton du *Lancashire*, c'est-à-dire de cette immense banlieue de Manchester : Oldham, Boston, Rochdale, Blackburn, Salford, etc., qui représente peut-être le foyer industriel le plus actif du monde, et où, sur quelques kilomètres carrés de superficie, le nombre des broches à filer dépasse 57 millions, nombre supérieur à celui que possède l'ensemble de l'Europe continentale. C'est donc la *fonction régionale* qui a créé le marché de Liverpool. Mais, rapidement, Liverpool est devenu un *marché national* : aujourd'hui, bien qu'il y ait des filatures et des tissages sur les bords de la Clyde, Glasgow n'importe plus de coton ; les anciens « lords du coton » de la Basse-Écosse ne sont plus des négociants, mais uniquement des manufacturiers de ce textile. Londres même, malgré ses vieilles relations avec l'Inde, n'importe guère que de 5 à 6 p. 100 du coton qui se débarque dans les ports britanniques : au reste, la décadence des importations hindoues expliquerait à elle seule la ruine du marché du coton londonien ; elle suffirait à donner à Liverpool un avantage pour les importations de ce textile.

Enfin, Liverpool est un *marché international*. Si, au cours des dernières années d'avant guerre, l'Angleterre a importé en moyenne 74 millions de livres sterling de coton et si, sur ce chiffre, 70 millions lui sont arrivés par Liverpool-Manchester, plus de 13 p. 100 de cette valeur ont été réexportés vers des centres manufacturiers étrangers, surtout vers la Pologne et même vers les États-Unis, qui reçoivent de Liverpool-Manchester des cotons fins d'Égypte que leur sol ne saurait produire.

On a dit *Liverpool-Manchester*, et non point Liverpool seul. Comme marché du coton, Manchester joue en effet aujourd'hui, par rapport à Liverpool, un rôle de collaboration qu'on chercherait en vain chez nous à Rouen par rapport au Havre. Un canal maritime, le canal d'Eastham à Manchester, a été creusé long de 58 kilomètres, large de 40 mètres, profond de 9 mètres. Il reçoit des navires de 7 000 tonnes, qui ont été construits spécialement pour le transport du coton et la circulation dans le canal. Manchester a donc sa flotte ; le commerce du coton y représente déjà, en valeur, le quart de celui de Liverpool. F. MAURETTE.

(*Les grands marchés de matières premières.*)

LECTURE IV. — **Le rouissage du lin.** — Il a pour but de séparer les fibres cellulosiques de la matière gommeuse qui les soude entre elles. Cette séparation se fait soit en provoquant une *fermentation microbienne*, soit en faisant intervenir les *réactifs chimiques*. De temps immémorial, la fermentation s'obtient soit par immersion dans l'eau, soit par exposition à la pluie et à la rosée, sur les champs ou sur les prairies.

Le *rouissage à l'eau* dans des rivières, des étangs ou des fosses artificielles appelées *routoirs*, est encore appliqué dans l'Europe nord-occidentale. « Il l'est surtout dans la *Lys*, depuis son entrée en Belgique jusqu'à quelques kilomètres en aval de Courtrai. Et la Lys s'appelle la *rivière d'or*, sans doute à cause de la richesse qu'elle apporte à ceux qui l'exploitent, sans doute aussi pour la magnifique couleur jaune du lin qu'on y rouit. Elle a toujours été et demeure le lieu sacré où se produisent les plus belles filasses du monde, et ce travail y paraît une religion dont les prêtres sont ces admirables travailleurs du lin qui l'entourent de leur foi, de leur ténacité et de leurs soins amoureux. » Le lin, bien nettoyé et lié en paquets, est placé debout dans une grande caisse aux parois garnies intérieurement de paille. Ces caisses, qui contiennent de 1 200 à 1 600 kilogrammes de lin, sont immergées à 1 m. 50 du rivage et chargées de grosses pierres, de manière à les maintenir entre deux eaux. Une fois le rouissage terminé (après neuf à dix jours en mai, six à sept en été, douze à quinze en automne), les caisses sont hissées sur la rive et vidées de leur contenu, mis d'abord à égoutter, puis à sécher, et enfin à blanchir sur l'herbe. Contrairement à ce que l'on a cru pendant longtemps, l'eau de la Lys n'a pas de propriétés spéciales, mais on a reconnu que sa valeur est due à l'absence de matières nuisant au développement des microbes ou détériorant les fibres (chaux et fer). R. OZOUF.

LECTURE V. — **La soie artificielle.** — La production mondiale de soie artificielle s'est élevée, en 1933, à environ 275 millions de kilos, contre 225 millions en 1932 et 215 millions en 1931. Autant que permettent de le faire des statistiques non concordantes, elle s'est ainsi répartie (en millions de kilogrammes), d'après un relevé établi par M. Henry Morel-Journel, président de la Chambre de commerce de Lyon, dans un rapport destiné à cette Compagnie :

	1931	1932	1933
États-Unis	63-64	56-57	67-72
Japon	21	29-30	40-42
Angleterre	24-25	31-32	35-38
Italie	34-35	31-32	35-36
Allemagne	25	24-25	35-36
France	20	23	25-26
Hollande	8- 9	8- 9	10-11
Suisse	4- 5	4- 5	4- 5
Belgique	4- 5	4- 5	4- 5
Autres pays	9-10	10-11	10-11
Total	212-219	220-229	266-283

Poursuivant ses progrès, la production française, qui s'était élevée de 20 millions de kilos en 1931 à 23 millions en 1932, a atteint, l'an dernier, de 25 à 26 millions de kilos, augmentation qui a été absorbée par l'exportation. Elle n'occupe plus que le sixième rang, au lieu du troisième, il y a vingt ans.

La production japonaise est passée au second rang, s'accroissant avec une grande rapidité. Elle dépasse actuellement 40 millions de kilos, au lieu de 13 il y a cinq ans et à peine un million il y a dix ans. Une menace de surproduction vient de ce côté tandis qu'en Europe un tel danger paraît écarté par la politique d'ententes nationales et internationales.

(*Journal du Commerce.*)

Mme OZOUF.

Mlle KŒNIG. RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'assaisonnement (suite).

Le sucre

Une *pincée de sucre* développe tous les parfums d'une sauce et fait d'une recette tout ordinaire quelque chose d'inimitable par les non-initiés.

Naturellement, le goût du sucre ne doit pas être perceptible ; c'est dire qu'il faut en mettre discrètement, mais il en faut :

1° Dans les sauces au vin qui, sans cela, même après longue cuisson, resteraient un peu âpre ;

2° Avec la tomate et l'oseille qui sont acides ;

3° Avec les légumes sucrés (oignons, choux-raves, petits pois), qui ne le sont pas toujours assez de leur naturel, et qui paraîtront ainsi meilleurs.

Les condiments végétaux.

« J'y mets de l'ail et de l'oignon », disent souvent les ménagères... Ail et oignon ne s'opposent pas absolument, on peut les associer, mais on varie davantage le goût des aliments et on donne plus de caractère à la cuisine en employant dans certains cas l'ail et dans d'autres l'oignon.

***

L'ail est indispensable au mouton et au porc, mais, plutôt que de le faire cuire dans la sauce, il est préférable d'en piquer la viande de douze à vingt-quatre heures avant la cuisson. Une ou deux belles gousses *doivent* cuire avec les haricots secs et *peuvent* cuire avec une purée de pommes de terre.

Autour d'une viande braisée, vous en mettrez quelques gousses aussi, mais *dans leur peau*, car l'ail roussit facilement et prend un goût amer.

On peut épaissir une sauce de rôti en écrasant dedans quelques gousses d'ail préalablement cuites à l'eau (dans leur peau également) ; c'est délicieux !

Mais le parfum d'ail frais est encore meilleur pour les amateurs. L'ail frais doit être employé en plus petites quantités que l'ail cuit et haché très fin ou, mieux, écrasé au pilon, puis ajouté à la sauce au dernier moment.

N'oubliez pas que : ail, tomate et huile d'olive vont *toujours* admirablement ensemble.

***

L'oignon est plus difficile à employer comme condiment cru ; dans les vinaigrettes, il doit macérer un peu pour perdre de son âpreté.

Cuit, il accompagne bien une viande braisée. Dans ce cas, on peut l'employer en grande quantité : une ou deux douzaines de petits oignons entiers ou bien quelques gros oignons coupés en dés, qui fondront et feront une belle purée.

Il a sa place dans les sauces au vin qu'il sucre finement.

Rappelez-vous bien que l'oignon ne doit *jamais* roussir, sous peine de donner à votre préparation un parfum vulgaire. Si vous voulez faire une soupe ou une omelette à l'oignon frit, voici comment il faut vous y prendre : émincez très finement vos oignons, mettez-les dans le beurre, *couvrez* et mettez la casserole sur le côté du feu ; laissez cuire doucement dans la vapeur qui se dégage du légume ; ajoutez même une ou deux cuillerées d'eau, puis, quand l'oignon est bien cuit, bien tendre, découvrez et laissez dorer légèrement. Pour l'omelette, d'ailleurs, l'oignon peut rester blanc.

Sachez aussi que l'oignon est mieux qu'un condiment : c'est un légume que le Dr Hemmerdinger définit : « Le légume le moins cher à n'importe quel prix », tellement est grande sa valeur nutritive. Faites-en cuire une ou deux douzaines (des gros !) dans un peu d'eau, écrasez-les, mélangez-y une béchamelle épaisse, battez avec un œuf et mettez au four... Et puis vous verrez !

***

Le thym, le laurier et le persil sont très souvent associés ; à eux trois, ils constituent ce qu'on appelle un *bouquet garni*, qu'on met dans tous les ragoûts, dans presque toutes les « braises ».

A la vérité, le persil, qui a une saveur fraîche, n'a pas besoin de tremper longtemps dans la sauce où il se ramollit et s'émiette désagréablement ; il donne tout son parfum en cinq minutes ; il vaut donc mieux le mettre dans la sauce quelques minutes seulement avant de le retirer.

Comme l'ail, le persil est meilleur cru : il faut le choisir très tendre, de feuillage très serré et le couper aussi finement que possible : une *poudre* de persil frais sur un bifteck, des haricots au beurre, sur des champignons... et ces mets si simples deviennent quelque chose d'exquis.

Dans tous ces cas-là, vous pourrez associer l'ail au persil, ils semblent faits pour aller ensemble.

Je ne parle pas des autres aromates : cerfeuil, ciboulette, fenouil, muscade, girofle... qui ne sont pas du goût de tout le monde.

Les marinades.

On fait mariner les viandes pour les parfumer avant de les faire cuire. On marine un lapin domestique, un morceau de bœuf ou de porc, pour leur donner un fumet qui rappelle celui du gibier.

Pour cela, on place la viande dans un récipient creux, on la couvre d'assaisonnements variés : sel, poivre, ail, oignon, persil, cerfeuil, thym, laurier, estragon, etc... ; on la laisse ainsi de deux à quatre jours, selon la saison, en ayant soin de la retourner de temps à autre afin qu'elle s'imprègne des aromes dans toutes ses parties.

C'est la marinade à sec.

On fait des marinades mouillées, dans lesquelles la viande peut macérer jusqu'à huit ou dix jours, et qui réunissent les mêmes ingrédients avec, en plus, soit un peu d'huile d'olive, soit du vinaigre, soit du vin blanc. Dans ces deux derniers cas, on mouille la cuisson avec le liquide de la marinade, que l'on passe, naturellement, pour le débarrasser des débris de végétaux.

Les œufs.

Il n'est pas difficile de faire cuire des œufs, mais il est difficile de les amener au point où ils ont leur maximum de saveur et de valeur nutritive.

Voici quelques indications utiles :

L'œuf à la coque est le plus difficile à réussir, parce qu'il lui faut très peu de temps de cuisson, et que ce temps dépend nécessairement de la grosseur de l'œuf et de l'épaisseur de la coquille, de sorte que vous pouvez très bien faire cuire toujours vos œufs montre en main et n'obtenir jamais le même degré de cuisson. D'autre part, en plongeant l'œuf dans l'eau bouillante et en l'y laissant deux minutes, comme on le recommande généralement, vous provoquez le durcissement brusque de la partie superficielle du blanc et, sous cette couche dure, le reste du blanc demeure glaireux et le jaune, froid ; de plus, si la coquille est mince et si vous vous oubliez un peu, le durcissement gagnera vite.

Si vous voulez réussir, il faut prolonger la cuisson dans une température inférieure à 100°, soit en mettant l'œuf dans l'eau *chaude* que vous amènerez en quelques minutes à l'ébullition, moment auquel vous l'enlevez du feu, soit en mettant l'œuf dans l'eau bouillante que vous enlevez tout de suite et tenez au chaud sans qu'elle bouille. Alors, le blanc « prend » lentement et dans son ensemble, ce qui lui donne un aspect laiteux, appétissant et, comme la cuisson est assez lente, un écart d'une minute ou deux devient sans importance ; vous pouvez avoir des œufs plus ou moins cuits, c'est-à-dire d'une consistance variant de celle du lait à celle de la crème, mais jamais durs.

M. RAVAUDET.

GRÉGOIRE. COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN..... 30 fr.

somme. Il en dépense les $\frac{3}{5}$ pour l'achat de 4 veaux et d'une vache. Il a payé la vache 1.660 f. et il lui reste 2.720 f. au retour. Calculez : 1° la somme qu'il avait en partant ; 2° le prix moyen d'un veau. RÉPONSES. → **8 800 f. ; 605 f.**

2. *J'achète une maison et un jardin pour 56 000 f. Le prix du jardin est les $\frac{2}{5}$ de celui de la maison. Quel est le prix de la maison, sachant que le jardin a été acheté au prix de 4 f. le m² et qu'il a la forme d'un triangle mesurant 50 m. de hauteur ? Calculez sa base.*

→ SOLUTION :

Le prix du jardin et le prix de la maison représentent les $\frac{5}{5} + \frac{2}{5} = \frac{7}{5}$ du prix de la maison.

56 000 f. valent donc les $\frac{7}{5}$ du prix de la maison.

Le prix de la maison est donc : $\frac{5\,600 \text{ f.} \times 5}{7} = 40\,000$ f.

Le prix du jardin est : $\frac{56\,000 \text{ f.} \times 2}{7} = 16\,000$ f.

Superficie du jardin en m² : $\frac{16\,000}{4} = 4\,000$ m².

Base du jardin triangulaire : $1 \text{ m.} \times \frac{4\,000 \times 2}{50} = 160$ m.

3. *Une ménagère a payé à son boucher 49 f. 95. pour 4 kg. 5 de viande. Les os étant enlevés, le poids de la viande ne représente plus que les $\frac{3}{5}$ du poids primitif. On demande : 1° combien le boucher vend le kg. de viande avec os ; 2° à combien revient le kg. de viande désossée ?* RÉPONSES. → **11 f. 1 ; 18 f. 5.**

4. *En revendant un cheval 3 852 f., un cultivateur gagne $\frac{2}{7}$ du prix d'achat. Quel est ce prix d'achat ?* RÉPONSE. → **2996 f.**

COURS SUPÉRIEUR

Problèmes à une inconnue.

1° *Une personne possède 78 000 f. Elle en emploie une partie à acheter une maison, place le $\frac{1}{3}$ de ce qui lui reste à 4 p. 100. Elle retire de ces deux placements un revenu annuel de 2 870 f. Quel est le prix de la maison ?*

→ SOLUTION :

Soit x le prix de la maison. La somme placée est : $78\,000 - x$; dont le $\frac{1}{3}$, soit $\frac{78\,000 - x}{3}$ à 4 p. 100 et le reste, soit $\frac{2\,(78\,000 - x)}{3}$ à 5 p. 100.

Intérêt de $\frac{78\,000 - x}{3}$ à 4 p. 100 : $\frac{(78\,000 - x)\,4}{3 \times 100}$.

Intérêt de $\frac{2\,(78\,000 - x)}{3}$ à 5 p. 100 :

$$\frac{(78\,000 - x) \times 2 \times 5}{3 \times 100},$$

et l'on a l'équation :

$$\frac{(78\,000 - x)\,4}{3 \times 100} + \frac{(78\,000 - x)\,10}{3 \times 100} = 2\,870.$$

Équation qui a pour racine $x = 16\,500$.

Le prix de la maison est donc **16 500 f.**

2° *Avec 6 f. on veut avoir le même nombre de timbres à 0 f. 25, 0 f. 10, 0 f. 05. Combien peut-on avoir de timbres de chaque espèce ?*

RÉPONSE. → **15 timbres.**

x le nombre de timbres à 0 f. 25 ou 0 f. 10 ou 0 f. 05, on a l'équation :

$$0{,}25\,x + 0{,}1\,x + 0{,}05\,x = 6.$$

3° *J'ai payé le $\frac{1}{4}$ de mes contributions en juillet, puis les $\frac{2}{3}$ du reste en août. Je dois encore 156 f. A combien s'élève le total de mes impôts ?*

x montant des impôts, on a l'équation :

$$x - \left(\frac{x}{4} + \frac{x}{2}\right) = 156.$$

RÉPONSE. → **624 f.**

Le cylindre.

I. **Propriétés.** — Les bases sont des cercles parallèles. La droite qui joint les centres de ces cercles est l'axe du cylindre, c'est en même temps la hauteur.

Montrer que le volume d'un cylindre peut être engendré par un rectangle tournant autour d'un de ses côtés (porte qui tourne sur ses gonds).

II. **Surface latérale, surface totale.** — *a.* La surface latérale d'un cylindre est un rectangle ayant pour longueur la circonférence de base et pour hauteur la hauteur du cylindre. On a :

$$S_{lat} = 2\,\pi\,R \times h.$$

b. La surface totale est la surface latérale augmentée de celle des deux cercles de base, soit :

$$2\,\pi\,R\,h + 2\,\pi\,R^2 = 2\,\pi\,R\,(R + h).$$

III. **Le volume du cylindre** s'obtient comme celui du prisme, en multipliant la surface de base par la hauteur :

$$V = \pi\,R^2\,h.$$

On peut essayer de justifier cette formule en considérant le cylindre comme étant la limite vers laquelle tend le volume d'un prisme droit dont la base est inscrite dans un cercle quand on double indéfiniment le nombre des côtés du polygone de base.

La formule $V = \pi\,R^2\,h$ donne :

$$h = \frac{V}{\pi\,R^2}.$$

IV. **Le manchon cylindrique.** — Tuyau de ciment, maçonnerie d'un puits, etc.

Est la différence entre les volumes de 2 cylindres concentriques et de même hauteur. Si R et r sont les rayons de base et h la hauteur commune, on a :

$$V = \pi\,R^2\,h - \pi\,r^2\,h = \pi\,(R^2 - r^2)\,h.$$

Or, $\pi\,(R^2 - r^2)$ est la surface de la couronne circulaire qui sert de base, donc :

Volume manchon = surface de base × hauteur.

Exercices. — 1° *On veut construire un cylindre en papier ayant un volume de 251 cm³ 2. Quelle hauteur faudra-t-il lui donner, sachant que le rayon de la base est de 4 cm. ?* RÉPONSE. → **5 cm.**

2° *On veut faire cimenter la surface intérieure et le fond d'un bassin cylindrique au prix de 5 f. 5 le m². Quelle sera la dépense si le diamètre du bassin est 4 m. 20 et si la hauteur est égale au $\frac{4}{7}$ du rayon de base ?* RÉPONSE. → **163 f. 20.**

3° *Jean veut savoir quel volume d'eau contient le puits de son père. Il constate qu'en déroulant la chaîne d'une certaine longueur le fond du seau touche la surface de l'eau, avec 7 tours de plus il touche le fond du puits. Le treuil autour duquel s'enroule la chaîne à 0 m. 20 de diamètre et le puits 0 m. 70 de diamètre.* RÉPONSE. → **846 l. 23**

4° *Un manchon cylindrique a un volume de 226 cm³ 08, le rayon extérieur mesure 6 cm. et la hauteur 8 cm. Calculer le rayon extérieur.*

→ SOLUTION :

On a : Volume = surface base × hauteur.

On a donc :

$$\text{Surface base} = 1 \text{ cm}^2 \times \frac{226{,}08}{8} = 28 \text{ cm}^2\ 26.$$

Si R et r sont les rayons de base, on a :

$$\text{Surface base} = \pi\,(R^2 - r^2) = 28 \text{ cm}^2\ 26.$$

D'où : $R^2 - r^2 = \frac{28{,}26}{3{,}14} = 9.$

Mais $R = 6$ cm. ; $R^2 = 36$ et $36 - r^2 = 9$, d'où $r = 25$; $r = 5$ cm.

M. PAUMIER, *I. E. P.*

CHANTICLAIRE. CE QU'IL FAUT SAVOIR pour CALCULER RAPIDEMENT de TÊTE. 4.20

TRAVAIL MANUEL

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Pyromètres. - Balances.

DIRECTIONS. — Ces appareils, construits en classe ou à la maison, permettront aux maîtres d'illustrer quelques leçons de choses. Cette leçon doit montrer aux enfants qu'il leur est toujours possible, avec un peu d'ingéniosité, d'augmenter le nombre des appareils scientifiques de la classe. Il existe d'excellents ouvrages traitant de la construction d'appareils simples permettant de réaliser des expériences en classe.

LES PYROMÈTRES

Modèle 1. — Nous ne donnerons les schémas que de deux modèles. Le premier comporte une tige de fer enfoncée à demi dans un prisme rectangulaire en bois, elle ne peut donc s'allonger, sous l'action de la chaleur, que d'un côté. Le côté libre touche une aiguille mobile qui indique, par ses mouvements, les variations de longueur de la tige. Un cadran gradué rend plus facile la lecture des variations. Pour obtenir des résultats certains, veiller à ce que la partie fixe formée par le prisme rectangulaire soit solidement fixée au socle. Au besoin, renforcer par une équerre en bois placée derrière.

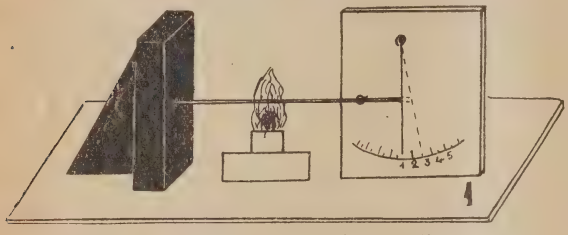

1

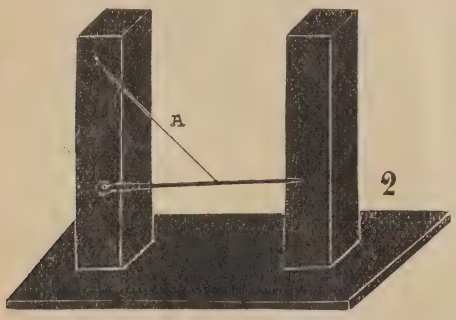

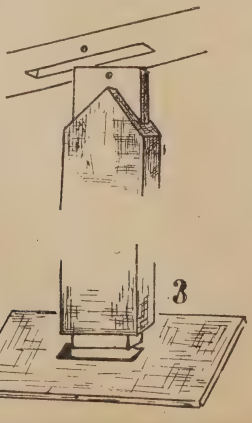

Modèle 2. — Un fil A maintient dans une position voisine de l'horizontale une aiguille. Si le fil se dilate, l'aiguille descend ; s'il se contracte, elle remonte. Des graduations portées sur le montant permettent de rendre sensibles ces variations du fil A qu'on choisira fin.

LA BALANCE

Le modèle que nous proposons se rapproche sensiblement de la balance ordinaire.

La figure 3 est suffisamment claire pour nous éviter d'inutiles commentaires.

Cette balance ne comporte qu'un couteau, le couteau central. Le fléau, comme son support, seront taillés dans du chêne, la sensibilité dépendra pour beaucoup de la façon dont sera détaché le couteau ; le soin apporté à la confection du fléau augmentera la justesse. Le support est fixé au socle par un assemblage à tenon, s'il est réussi et qu'il entre en frottant dans la mortaise, ne pas coller, ceci permettra de réduire la place de la balance après usage.

Le tenon du haut du support doit naturellement

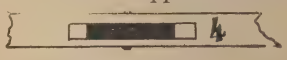
4

être moins long que la mortaise pour permettre aux bras de se déplacer (fig. 4).

Ne percer les trous qui permettront d'assembler fléau et support que lorsque ces deux pièces seront définitivement en place.

PETITS SECRETS

Nos appareils de physique restent peu de temps brillants, c'est qu'ils voisinent souvent avec des produits chimiques, non par négligence, mais souvent faute de place.

Il serait peut-être utile d'apprendre à nos élèves la façon de leur rendre leur éclat primitif ; l'exercice serait d'autant plus intéressant que les connaissances acquises pourraient utilement être employées à la maison.

Voici quelques recettes permettant de nettoyer et d'entretenir les métaux.

I. Fer, fonte, acier.

a. *Taches en surface.* — Mélangez 100 grammes de tripoli avec 50 grammes de fleur de soufre délayez dans de l'huile d'olive versée goutte à goutte de façon à former une pâte homogène. Pour enlever la tache, il suffit de la frotter avec un vieux gant de peau enduit de cette composition.

b. *Taches profondes.* — Pulvérisez **argile sèche**, 40 grammes ; **brique pilée**, 30 grammes ; **pierre ponce**, 10 grammes ; **poudre d'émeri**, 10 grammes, mélangez ; versez goutte à goutte **de l'eau** pour obtenir une pâte ferme ; roulez cette pâte en bâtonnets ; elle ne devra servir que lorsqu'elle sera **complètement sèche.**

En frottant les taches même profondes avec un de ces bâtonnets, elles disparaissent sans laisser de traces.

II. Cuivre.

a. *Matériel.* — Du **chlorhydrate d'ammoniaque**, un **tampon de chanvre.**

b. *Façon de procéder.* — Pour débarrasser un objet de cuivre des matières qui se sont déposées à sa surface il suffit de chauffer cet objet, de le saupoudrer de **chlorhydrate d'ammoniaque** et de promener le sel à l'aide du **tampon de chanvre** sur toute la surface attaquée.

III. Argent.

Pour argenter bois et métaux fondre 25 grammes **étain bleu** dans une cuiller de fer, ajouter même quantité de **bismuth**, remuer avec un fil de fer jusqu'à ce que tout soit fondu ; retirer le vase du feu, ajouter **25 grammes de mercure** ; mêler le tout ; jeter le tout sur un marbre pour refroidir. Pour se servir de ce mélange le délayer dans de **l'alcool** auquel on ajoute un peu de **gomme arabique.**

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

PLICQUE. Le travail manuel attrayant à l'école primaire..... *Broché.* **10 50** *Relié...* **12 50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La tulipe.

Planter en octobre quelques oignons de tulipe dans des pots de terre. Marquer chaque pot (nom et date). Conserver les pots à la cave, arroser modérément. En janvier, monter les pots et arroser d'eau tiède. Couvrir les jeunes plantes de cornets de papier noir. Enlever les cornets quand le bourgeon de fleur éclôt. Observer et dessiner les diverses phases du développement de la tige, des feuilles, de la fleur (et, plus tard, du fruit).

I. Observons la fleur.

Indiquez sa forme, sa couleur, 6 pétales, 6 étamines.

Dessinons une étamine ; sortons le pollen. Dégageons l'ovaire et le pistil. Dessinons-les.

Observons comment la fleur s'ouvre le matin et se ferme le soir.

Plus tard, observer le développement du fruit qui est une capsule de 3 loges, à la tige élastique (fronde que le vent balance). La graine est un disque plat.

II. Observons les feuilles.

La tige et les feuilles doivent percer la terre. Elles sont enroulées et forment un coin pointu, protégé d'un capuchon dur et piquant.

Les feuilles étalées n'ont pas de queue. Elles sont obliques et ressemblent à des rigoles (jetez-y une goutte d'eau). Les feuilles sont, en outre, couvertes d'une couche de cire bleuâtre. Dessinez les nervures parallèles au bord.

III. L'oignon.

Rappeler ce que nous avons déjà dit de l'oignon. Expliquer ces trois idées :

1. **L'oignon est un bourgeon souterrain**, contenant les parties aériennes de la plante à l'état embryonnaire.

2. **L'oignon est un magasin de nourriture.** — Déterrez un oignon après la floraison et la fructification. Il est mou, vide, mort. Pourquoi ?

3. **L'oignon reproduit des oignons nouveaux.** — Le vieil oignon mort a donné naissance à un **nouvel oignon**. Il y a même quelques petits oignons qui se détachent et qui peuvent donner de nouveaux plants.

IV. Faisons fleurir des jacinthes.

Acheter des verres spéciaux. Quand on voit les nœuds des racines au plateau des oignons, poser les bulbes dans l'ouverture des verres (remplir d'eau, laisser le niveau à un demi-centimètre du plateau de l'oignon). Ajouter quelques morceaux de charbon de terre. Pourquoi ? Couvrir l'oignon par un cornet.

Observer et dessiner le développement des racines, des feuilles, de la tige et de la fleur.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Bêtes curieuses dans la mer.

Tous les animaux étudiés dans nos leçons précédentes de l'année dernière et de cette année ont un corps allongé et symétrique (c'est-à-dire un côté gauche et un côté droit identiques). Tous aussi sont pourvus d'organes de déplacement. Ce n'est plus le cas pour certaines bêtes qu'on trouve dans la mer. Il y en a qui sont toujours fixées, qui ne se déplacent jamais. D'autres ressemblent à des fleurs colorées et leur corps est disposé comme les rayons tout autour d'un axe central. Il y en a qui portent la tête en bas, il y en a même où l'on ne distingue pas la forme de la tête du tout.

Mais ne croyez pas que ces bêtes de mer soient moins bien développées, soient dégénérées. Dans la leçon d'aujourd'hui nous étudierons quelques-uns de ces animaux de mer, curieux certes, mais merveilleusement adaptés à leur genre de vie. Dans la constitution et la vie de ces animaux curieux, la nature se révèle ingénieuse, prévoyante et merveilleuse comme ailleurs.

I. La seiche.

Les habitants des littoraux de mers chaudes connaissent la seiche. Ils la pêchent et la mangent. Mais elle n'est pas un poisson, elle est un mollusque.

1. **Décrivons son corps.** — Gros comme la main d'un homme. Corps un peu allongé, comme un sac. Tête surmontée par des appendices, appelés PIEDS ou BRAS, et qui servent à la locomotion et à la préhension. A la face interne, ces bras portent deux rangées de VENTOUSES au moyen desquelles l'animal peut se fixer solidement sur les rochers ou maintenir sa proie. Deux de ces bras sont plus longs que les autres et rétractiles. Ces deux bras supplémentaires grêles sont cachés dans des poches, situées sur les côtés de la tête. La tête porte deux yeux volumineux, pourvus de paupières. La bouche est placée au milieu des bras. Les mâchoires sont deux griffes cornées et puissantes (comme un bec de perroquet). La langue est hérissée de dents. L'animal la promène à la manière d'une lime sur les substances dures et peut de la sorte arriver à les user.

Le tronc est enveloppé d'une peau rude. La partie dorsale est dure et forme la coquille encroûtée de sels calcaires : c'est l'OS DE SEICHE. L'os de seiche (en montrer) est employé comme polissoir. On le suspend dans les cages et les oiseaux vont s'y aiguiser le bec.

A la partie inférieure de l'animal, il y a une poche semblable à une poche de tablier. Dans son intérieur, il y a deux branchies. L'eau entre par l'ouverture largement béante, baigne les branchies et sort par un organe conique, en forme d'entonnoir. Dans cette poche, il y a aussi la POCHE A ENCRE. Menacée, la seiche vide brusquement le contenu de cette poche à encre. L'eau se trouble aussitôt, et l'animal profite de cet instant pour fuir à la hâte et se retirer en lieu sûr. L'encre de la seiche est utilisée pour la fabrication de la couleur de sépia.

2. **Comment elle se déplace.** — Elle nage médiocrement et se tient tapie parmi les herbes ou la vase. Son corps a une étroite bordure de nageoires. Elle pousse l'eau avec violence de l'entonnoir et produit ainsi un mouvement de recul. Elle va tantôt en avant, tantôt en arrière, suivant la direction qu'elle donne à l'orifice de l'entonnoir. Elle rampe avec ses bras, la tête couchée dans la vase.

EISENMENGER ET COUPIN. **Les sciences naturelles des Cours Complémentaires et du B. E.** *Relié*... **22 fr.**

3. **Ce qu'elle mange.** — Ordinairement elle est couchée et guette sa proie de ses gros yeux. Elle change sans cesse de couleur pour s'adapter au milieu. Quand un poisson s'approche, elle avance rapidement ses deux bras supplémentaires, saisit sa proie, et, à l'aide de ses 8 à 10 bras, l'introduit dans la bouche où les mâchoires et la langue la découpent.

La femelle colle ses œufs noirs (60 à 100), aux plantes marines (« raisins de mer »).

4. **Animaux parents.** — Montrer des gravures avec la POULPE (pieuvre), le CALMAR, l'ARGONAUTE.

II. L'étoile de mer (astérie).

1. **Décrivons son corps.** — Forme d'étoile à cinq branches, rouge violacé sur la face dorsale, blanc jaunâtre sur la face ventrale. La surface presque entière du corps est couverte d'écailles calcaires, pourvues de piquants. Chaque écaille porte de petites pinces (déposées comme les lames d'une paire de ciseaux), souvent venimeuses, qui servent à l'étoile à se défendre contre les petits animaux qui viennent se promener sur sa peau.

A la face inférieure du corps et au centre se trouve la bouche, qui est le point de réunion de cinq sillons parcourant chaque branche de l'animal. Chaque sillon est bordé d'une double rangée de petits pieds tubulaires, munis de ventouses. La bouche est entourée de dents calcaires, mais ne peut pas s'ouvrir largement pour permettre l'introduction de gros coquillages. L'animal peut retourner son estomac et le faire sortir de la bouche. Il digère à l'extérieur.

2. **Comment elle se déplace.** — Quand elle s'apprête à se déplacer, les pieds d'une branche s'étendent, se fixent au sol à l'aide de leurs ventouses et tirent le corps derrière eux.

3. **Ce qu'elle mange.** — Quand elle rencontre un coquillage, elle le saisit avec ses pieds, l'entoure de ses branches, vomit en quelque sorte son estomac et englobe sa proie. Elle presse sa bouche à la fente du coquillage et suce le contenu. Quand elle a terminé, elle réintègre son estomac à sa place normale et laisse tomber la coquille vide et parfaitement nettoyée. (Énormes dégâts dans les parcs à huîtres et à moules.)

4. **Animaux parents.** — Montrer des gravures avec différentes astéries (BRISINGA, ASTROPECTEU, ASTERINA, GIBBOSA, SOLASTERS, PALMIPES, OPHIURES), des OURSINS (gros comme une pomme, piquants noirs, dents avec lesquelles ils mâchent les herbes).

III. L'éponge.

1. Vous serez étonnés d'entendre que l'éponge est le squelette desséché d'un animal dont on a fait disparaître toutes les parties molles. Ce squelette est constituée par des filaments feutrés, soudés entre eux en un réseau à mailles plus ou moins fines. Les éponges ont le corps mou et gluant. Ce sont des êtres toujours fixés. Les tissus mous consistent en un grand nombre de canaux garnis de cils vibratiles. A la surface, il y a des pores par lesquels l'eau sort et entre. Les animaux s'associent volontiers et forment des colonies.

2. **Pêche et préparation des éponges.** — Les principaux lieux de pêche sont : les côtes de la Méditerranée (Syrie, Grèce, Tripolitaine, Tunisie) les côtes de la mer Adriatique, de la mer Rouge. Sur les côtes de Syrie ce sont des plongeurs qui descendent jusqu'à 35 et 40 mètres, le long d'une corde, et qui restent jusqu'à trois minutes sous l'eau, récoltent ce qu'ils ont pu apercevoir et remontent.

En Grèce, ce sont des scaphandres qui les pêchent. Ailleurs, on arrache les éponges à l'aide de filets spéciaux. On harponne aussi les éponges au moyen d'une fourche à trois ou six branches, emmanchée au bout d'une très longue perche. Les éponges pêchées sont alors débarrassées de leurs tissus vivants et blanchies.

Montrer des éponges fines, blondes, vulgaires.

Brûler un petit morceau d'éponge (odeur de la corne brûlée). Remarquer les gros trous ronds. Ce sont les ouvertures par lesquelles l'eau entrait, apportant la nourriture (bestioles microscopiques et plantules) et sortait, emmenant les déchets.

Couper une éponge pour voir le réseau des tuyaux et cavités.

Peser une éponge sèche — l'imbiber d'eau — la repeser.

Montrer sa grande élasticité.

IV. Le corail.

Ce sont des êtres intermédiaires entre végétaux et animaux. Pendant longtemps on les a pris pour des végétaux, à cause de leurs tentacules étalés en forme de pétales, à cause aussi de leurs colonies arborescentes. Vous avez déjà vu des bijoux en corail. Dites leur couleur, leur éclat. Versez-y quelques gouttes d'un acide, observez l'effervescence. Donc ?

Cet animal a la forme d'un court cylindre dont l'une des extrémités est solidement fixée sur les rochers sous-marins. A l'autre extrémité, il y a la bouche entourée de huit tentacules avec lesquels le corail balaye la nourriture dans sa bouche. Ces tentacules sont perforés et laissent sourdre un petit jet d'eau. La bouche s'ouvre dans une cavité qui est à la fois l'estomac et l'intestin.

Le CORAIL ROUGE habite la Méditerranée. On le pêche sur les côtes d'Italie et sur la côte d'Afrique. Les colonies qu'il forme présentent l'aspect d'un petit arbre branchu, haut de 30 à 35 centimètres. Il s'attache aux corps durs et se fixe toujours la tête en bas.

L'engin dont on se sert pour pêcher le corail se compose de deux barres de bois placées en croix, lestées par une grosse pierre. Au bout de chacun des bras de la croix, une longue corde porte un paquet de filets à mailles larges et lâchement nouées. On pêche le corail aussi à l'aide du scaphandre.

Animaux parents. — Montrer des gravures avec le CORAIL NOIR, les MÉANDRINES.

Parler des RÉCIFS DE CORAIL.

Montrer aussi les MÉDUSES (comme des cloches de verre colorées ; elles brûlent comme les orties).

V. Complétons nos collections d'images d'animaux.

Chemise rouge avec inscription : « Bêtes curieuses de la mer. »

Trois petites chemises blanches : MOLLUSQUES MARINS ; ECHINODERMES ; ANIMAUX-FLEURS.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

KAHN. L'usine humaine (L'homme comme palais d'industrie). *Tableau entoilé avec notice.* **25 fr.**

de sorte que l'égalité (1) devient :

$$\widehat{BEC} = \widehat{BAC} + 1^{dr} - \frac{\widehat{BAC}}{2} = \frac{\widehat{BAC}}{2} + 1^{dr}.$$

3° Dans l'angle CDE, la droite CA est médiane et égale à la moitié du côté DE. Donc ce triangle est rectangle en C, de sorte que C est sur la circonférence de diamètre DE.

D'après la première partie, l'angle D est la moitié de $\widehat{BAC}$: il vaut 120° : 2 = 60° ; le triangle isocèle CAD est donc équilatéral et DC = AD = a.

Pour obtenir un triangle répondant aux conditions de l'énoncé, on peut tracer DE = 2 a, puis décrire une demi-circonférence de diamètre DE (centre A) et tracer un arc de cercle de centre D, de rayon a, qui coupe la demi-circonférence en C. Le sommet B est un point arbitraire du prolongement de AE.

α. Menons CH perpendiculaire à DE ; c'est la hauteur commune du triangle rectangle CDE et du triangle équilatéral CAD. On peut donc écrire :

$$\frac{CD^2}{CE^2} = \frac{HD}{HE}$$

soit, puisque $HD = \frac{a}{2}$ et $HE = \frac{a}{2} + a = \frac{3a}{2}$;

$$\frac{CD^2}{CE^2} = \frac{a}{2} : \frac{3a}{2} = \frac{1}{3}.$$

Ce résultat est indépendant de a.

β. Nous avons vu que CD = a.

Le triangle rectangle CDE donne :

$$CE^2 = DE^2 - CD^2 = 4a^2 - a^2 = 3a^2.$$

Donc : $CE = a\sqrt{3}$.

La hauteur CH du triangle équilatéral CAD égale $\frac{a\sqrt{3}}{2}$.

γ. L'aire de ECD est égale à :

$$\frac{CD \times CE}{2} = \frac{a \times a\sqrt{3}}{2} = \frac{a^2\sqrt{3}}{2}.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Nancy, juillet 1934). — 1. **Problème.** — *Un appareil à projections a un objectif de 24 cm. de distance focale. Un objet de 7 cm. de hauteur est placé à 25 cm. de cet objectif. A quelle distance faut-il placer l'écran ? Quelle est la hauteur de l'image et combien de fois sa surface est-elle plus grande que celle de l'objet ?* (Note sur 8.)

→ SOLUTION. — 1° La distance de l'objectif à l'écran est la distance p' de la lentille à l'image, p étant la distance de l'objet à la lentille, f la distance focale. La lentille est convergente. On a :

$$\frac{1}{p} + \frac{1}{p'} = \frac{1}{f} \quad \text{ou} \quad \frac{1}{25} + \frac{1}{p'} = \frac{1}{24}.$$

Donc :

$$\frac{1}{p'} = \frac{1}{24} - \frac{1}{25} = \frac{1}{600} \quad \text{et} \quad p' = 600 \text{ cm.} = 6 \text{ m.}$$

2° Le rapport des hauteurs de l'image et de l'objet est :

$$\frac{p'}{p} = \frac{600}{25} = 24.$$

Donc, la hauteur de l'image est :

$$7 \text{ cm.} \times 24 = 168 \text{ cm.}$$

Le rapport des surfaces est égal au carré du rapport des hauteurs, soit à $24^2 = 576$, de sorte que la surface de l'image égale 576 fois celle de l'objet.

2. **Question de cours.** — *Les aliments. Indiquez les différentes catégories d'aliments et montrez comment chacun d'eux est rendu assimilable au cours de son passage dans le tube digestif.* (Note sur 12.)

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Mercantilisme et civilisation.

Les méfaits du mercantilisme (*suite*).

Pour régner plus sûrement sur le monde, la minorité qui mène la vie économique de chaque nation s'est efforcée de *domestiquer le pouvoir*. Elle y est arrivée aux États-Unis, où l'on savait de quelles banques chaque Président était l'homme. Elle s'y est essayée non sans succès dans les pays d'Europe. Plusieurs méthodes sont employées par elle. D'abord celle des *concessions de services publics* (chemins de fer, etc.), dans lesquelles l'État concède le service à une compagnie avec une garantie financière de l'État et une participation de celui-ci aux bénéfices. « Le concessionnaire revêt le prestige, l'autorité, l'immunité de la puissance publique et, à l'inverse, celle-ci s'acoquinera avec une mercante souvent sans scrupules. » Le plus souvent, dans ces services concédés, l'État est appelé à solder les déficits et est rarement convié à profiter des bénéfices. En tous cas, puisque l'État est entraîné à subir les vicissitudes de l'affaire, il est amené à la protéger et à se laisser pénétrer par l'esprit mercantile qui préside à toute affaire : ainsi le mercantilisme s'infiltre dans l'État et c'est déjà un immense danger.

Mais le monde pressé des affaires a trouvé un moyen plus expéditif de s'asservir le monde politique : la *corruption*. « Ils envoient ou s'assurent des partisans ou des otages dans les administrations, les assemblées, les gouvernements. Pas toujours par l'argent, d'ailleurs : ils jouent de toutes les influences, depuis les banales « relations », les camaraderies de certaines écoles où l'esprit de corps est très développé, jusqu'aux mots d'ordre les plus secrets et qui émanent des puissances les moins occupées, en principe, d'intérêts temporels. » Par ces moyens, les intérêts privés et ceux de l'État étant étroitement imbriqués, les premiers trouvent toujours des appuis et des paravents chez ceux qui devraient les contrôler. Et les grands chefs des affaires peuvent employer un troisième moyen : *l'intimidation*. Ce n'est plus par le dedans qu'on mine l'État, mais par l'extérieur qu'on menace les partis qui ne veulent pas obéir aux décrets de la haute finance, qu'on abat les gouvernements qui essayent de résister à l'emprise mercantiliste.

La Finance a achevé son œuvre en acquérant la voix de ceux qui pouvaient la dénoncer. Elle paye les paroles qu'on tait et celles qu'on dit. Les *journaux* sont entre ses mains, ceux qui ont un grand tirage et font l'opinion. Elle déclenche les campagnes contre les uns, arrête celles contre les autres, amuse le tapis avec telles histoires sans intérêt, tandis qu'on oublie celles qui en auraient mais gêneraient les maîtres de l'heure. Puissance occulte et formidable, la Finance régit le monde sans qu'il s'en doute, insaisissable, camouflée, toute-puissante, invulnérable, sauf par ses fautes mêmes.

M. Duplessy montre enfin que le mercantilisme nous a non seulement soumis à sa tyrannie économique et politique, mais encore, à chaque instant, *nous subjugue dans tous les détails de la vie*.

C'est d'abord, dit M. Duplessy, lui qui a créé ces masses ouvrières, engendré la désagrégation sociale qui a suivi l'industrialisation des nations : champs désertés, villes surpeuplées, famille déracinée, désaxée, comprimée, détruite. La vie ouvrière anglaise au XIXe siècle correspond entièrement à ce terrible tableau. Si, depuis, les conditions ouvrières se sont un peu améliorées, c'est que les puissances industrielles ont senti la nécessité de faire, en partie, participer les masses au bien-être nouveau pour les attacher à l'actuel état de choses. C'est aussi qu'instinctivement ce prolétariat a réagi et s'est créé une organisation qui lui donne une certaine cohésion et une certaine force.

GARNIER. CONTES ET LÉGENDES DU PAYS D'IRLANDE. *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. **Toile noire.. 16.50**

Mais, hors même du travail, l'homme est entièrement soumis aux décrets des puissances économiques qui nous régissent, et qui, à moins que nous ne vivions sur notre bien, nous obligent à nous vêtir, nous nourrir, nous loger selon leur propre intérêt. Ainsi, nous ne pourrons bientôt plus manger que des fruits standardisés à l'américaine, choisis pour leur apparence, leur rendement, la facilité de leur culture, au surplus insipides et trafiqués pour se mieux conserver. De même « il n'est pas en mon pouvoir d'emplir mes poumons d'un air impollué » ; « pour la plupart d'entre nous, la caserne à six étages, le métro quatre fois par jour, les toxines du restaurant, le complet de confection et les chaussures standard, la suggestion en grande série par la presse, la radiophonie, le cinéma sont des nécessités pratiquement inéluctables... Je ne puis rien avoir que contre argent: même pas des fleurs, même pas de la nature, même pas du soleil. Ah! le mercantilisme ne lâche pas ses proies si facilement. Il nous exploite non seulement comme *travailleurs* et comme *épargnants*, mais comme *consommateurs* ».

Et pourtant, ayant ainsi réglé nos existences, créé toutes sortes de possibilités et en apparence éliminé le hasard de notre vie, il ne nous met pas à l'abri de catastrophes dont il a décuplé la grandeur et qui sont à l'échelle de cette vie moderne soufflée et sans mesure : guerres monstrueuses, accidents d'autant plus colossaux que tout se fait en grand, ou encore ruines économiques qui mettent sur le pavé des millions de chômeurs.

Le mercantilisme et la morale.

Les puissants du jour, champions de la morale, se plaignent beaucoup de l'abandon des vieilles vertus et soulignent tous les scandales, toutes les faiblesses dont ils rendent responsables et la République et l'émancipation — si relative — des basses classes. M. Duplessy montre judicieusement que, si démoralisation il y a, ce sont les puissances mercantiles qui l'ont provoquée.

Pour elles-mêmes d'abord : « Aimer par dessus tout les biens de ce monde et les plaisirs qu'ils recèlent ou le bien-être qu'ils ourdissent..., faire de leur recherche, de leur conservation, de leur maniement, de leur échange, la grande, la seule affaire de la vie. » Être riche pour jouir de la vie et pour être puissant, voilà, sans qu'elle l'avoue, la morale de la classe dirigeante depuis un siècle.

Pour les autres, elle a bâti une autre idéologie : le monde mercantiliste considère l'homme comme un capital qui a coûté un certain prix à élever et qui doit rendre à la société les services correspondants à ces dépenses : « Rendement en travail, en enfants, parfois en cadavres mis en travers d'un impérialisme voisin. Ou bien c'est une unité susceptible de consommer, autrement dit d'entretenir le courant commercial. » Colorant sa tâche du nom de Progrès, le mercantilisme, par des améliorations matérielles, attache ses victimes à son système. Il n'avait d'abord en vue, avec les débuts du machinisme, que d'accroître sa propre puissance, et les chômeurs du XIXe siècle en ont cruellement souffert. Mais, depuis, il « s'est servi des appétits de la masse pour l'asservir et a pu faire croire aux travailleurs que le sacrifice qu'on leur demandait était pour le bien de tous, pour que chacun puisse avoir son auto, son phonographe, toutes les nouveautés mécaniques dont on a donné le goût à tous. D'où les hymnes à la production qui ont amené à la désastreuse surproduction ; d'où le commandement suprême de la morale mercantile : « Consommer pour produire et produire pour consommer. »

Cette morale conduit à juger des choses par leur utilité. Mais à quoi mesurer l'utilité ? Qu'est-ce qui est utile ? Le mercantilisme répond : ce qui réussit. D'où la morale du *succès*. « Ne voir les actions que sous l'angle de la réussite et non de la valeur propre, c'est en pratique légitimer la force — ou la ruse, force des faibles et des lâches. » Voilà la morale des marchands, qui coïncide avec le triomphe de la science, de la science qui *est* la force, mise au service de ceux qui la confisquent. Or, aujourd'hui, ses secrets, elle les a livrés au mercantilisme.

Enfin les gens d'affaires se sont efforcés d'abattre la seule classe qui gardait un autre idéal, pratiquait d'autres règles. La guerre l'a « sacrifiée dans sa chair, dans son or, dans son épargne. Eux, ils en avaient profité pour s'enrichir, sans attendre la paix. Pour l'en remercier, ils l'ont étranglée au moyen de la vie chère, par la banqueroute de quatre cinquièmes : leur œuvre ». Ils s'efforcent aujourd'hui d'en domestiquer et d'en déshonorer les survivants. Ils raillent les humbles attachés à leur tâche, comme ce maître consciencieux qu'était Topaze avant de devenir un aventurier qu'on admire. Ils crient haro sur les fonctionnaires, ils mettent tout en œuvre pour les corrompre, et, lorsque quelques-uns fléchissent et s'abandonnent à leurs assauts dorés, quelles vertueuses indignations dans le clan des corrupteurs !

Morale de l'argent, de l'argent qui paye tout, signe de puissance qui confère des droits extraordinaires à qui le possède. « Je paie, j'ai le droit d'aller vite », disait ce grand magnat du commerce qui, en automobile, venait de faire son troisième cadavre.

Le mercantilisme contre l'esprit.

Que peut-il rester à détruire dans notre monde après la liberté et la morale ? Le mercantilisme s'attaque encore à l'esprit, à la pensée indépendante et sincère, à la faculté même de penser, chez chacun. Il subjugue les artistes et les intellectuels parce que ceux-ci, pour vivre, doivent en passer par la volonté du marchand de tableaux ou de l'éditeur, entrer en contact avec le monde positif des marchands et se plier à leurs lois.

Le machinisme eût pu affranchir l'esprit, en créant à l'homme des loisirs. Mais d'une part, en développant nos *besoins matériels*, l'industrialisation nous oblige à plus travailler pour satisfaire tous ces besoins. Le fakir hindou, qui vit de presque rien, a plus de loisirs que l'homme moderne acharné à gagner de quoi acheter l'auto, payer la croisière, le voyage, meubler la maison qu'il désire. D'autre part, en spécialisant le travailleur à outrance, la civilisation moderne « vide » l'homme de toute faculté de penser ; le travail limité qui est demandé à chacun endort les facultés générales et l'homme moderne ne sait employer ses loisirs qu'à s'étourdir, à « s'amuser », parfois simplement à se détendre physiquement de notre vie abrutissante dans l'atmosphère viciée des villes monstres. Le cinéma, aux images rapides, qu'on regarde sans y penser, la T. S. F., aux musiques creuses, qu'on écoute sans y prêter attention, aux « quarts d'heure » de conférence, où le sujet à peine abordé est aussi vite abandonné, nous habituent à ne jamais faire un effort de réflexion, à laisser couler devant nous des enseignements abâtardis, mis en séries, que nos esprits de plus en plus superficiels n'approfondissent jamais. La pensée humaine, sauf dans quelques cerveaux stimulés par l'appât du gain ou quelques âmes désintéressées, s'endort dans le ronron des distractions modernes.

Si le machinisme nous a fait la vie plus confortable, il nous rend esclaves de ce confort, il nous rend incapables de réaction contre l'imprévu, veules, et détruit en nous « l'homme intérieur ».

Ainsi, conclut M. Duplessy, la civilisation, qui depuis un siècle et demi a créé le mercantilisme et que nous fûmes si longtemps contraints d'admirer comme le dernier mot du Progrès, ne nous a donné ni la beauté, ni la grandeur, ni même, plus platement, la sécurité et le bonheur. Organisée au profit de quelques-uns, des chefs de la finance, de l'industrie, du commerce, à qui elle réserve de grandes possibilités de jouissance et de puissance, elle endort la masse dans un bien-être douteux, l'enchaîne et la dévirilise, et gémit alors sur la société amorale qu'elle a créée. Que chacun cherche donc à échapper le plus possible à son emprise par une vie simple et une défiance constante des faux-semblants de la civilisation mercantile.

R. Ozouf.

Dorsay. Contes et Légendes d'Armorique *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire..... **16.50**

L'ARABE DE BIDON 5

AU cœur du Sahara, en un point appelé Bidon 5, existe un dépôt d'essence, pour automobiles et avions, gardé par un Arabe. Les habitués de la ligne apportent un régime de bananes : ce fruit, si riche en vitamines et en hydrates de carbone, suffit à assurer au solitaire une saine et forte alimentation.

L'ORIGINE DE L'ANÉMIE

On cherche parfois bien loin la cause profonde d'une anémie tenace que ni la suralimentation, ni le grand air ne réussissent à vaincre: or, ce sont les intestins qui en sont entièrement responsables. La paresse digestive, en retenant des déchets qui devraient être normalement éliminés en quelques heures, laisse mille poisons se développer dans l'organisme et passer ensuite dans le sang dont les globules rouges sont détruits. La Tisane des Chartreux de Durbon, par ses qualités dépuratives et activantes (dues aux plantes alpestres sélectionnées) lutte contre l'intoxication du sang, le débarrasse peu à peu des poisons qui l'altère et ramène ainsi une bonne santé et de riches couleurs. En vente dans toutes les pharmacies. Le flacon : 14 fr. 80. Demandez aux Laboratoires J. Berthier à Grenoble brochure et attestations.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

COIFFURE MODE
Actuellement la natte diadème et les bouclettes ont un grand succès. Vous trouverez aux
POSTICHES MOLLARD
des nattes à **50 fr.** et des chignons bouclés dep. **30 fr.**
Grand choix de postiches cheveux courts ou longs. H. MOLLARD fabricant, 18, rue Crussol, PARIS. Catal. III, N° 64, franco.

VACANCES

MANCHE -:- OCÉAN
COTE D'AZUR -:- LES ALPES

PENSION COMPLÈTE

STATIONS à partir de **18.**
HOTELS CONFORTABLES à partir de **23.**
HOTELS avec grand confort à partir de **30.**

S'adresser aux
HOTELS COOP
5, Av. de la République, PARIS
Conditions spéciales pour longs séjours

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

Propagande des Bons Vins de France
GARNISSEZ VOTRE CAVE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
CAISSE RÉCLAME
de 12 bouteilles de Vins fins comprenant :

2 Bordeaux rouge vieux
2 Bordeaux blanc vieux
2 Grand Crémant mousseux
2 Clos Fallet 1933
2 Châteauneuf-du-Pape
1 Vouvray Royal Monopole 1924
1 Banyuls Tuilé
rendue franco domicile, tout compris ..... **89** fr.

CAISSE DOUBLE
24 bout. même composition, franco domicile, tout compris ..... **149** fr.

Envoi contre mandat ou remboursement aux
Ets ROGER DESFRAY 4 à 10, Rue de Corton PARIS-17e
(Se recommander du J. des Inst. et des Inst.ces)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare. PARIS

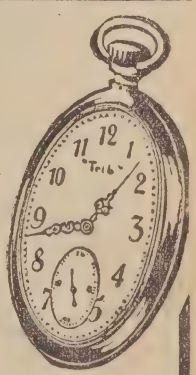

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

NOTRE COLIS-PRIME D'ALIMENTATION

pour le mois d'AVRIL

COMPOSITION DU COLIS

1 paquet 125 gr. Thé Lypton . . . . . .
1 boîte 1/2 Choucroute garnie . . . . . .
500 gr. Prunes françaises 60/70. . . . . .
1 boîte 1/2 jus d'ananas Libbys . . . . . .
1 paquet 250 gr. Crème de riz . . . . . .
1 paquet Macaroni Bertrand . . . . . .
1 boîte 1/2 Haricots verts moyens. . . . . .
1 boîte 1/4 Filets maquereaux aromates. . . .
1 boîte 1/4 Museau de bœuf assaisonné. . . .
400 gr. Bonbons enveloppés . . . . . .

Marchandises de tout premier choix, et de parfaite conservation.

ET UNE PRIME D'ARGENTERIE

Pour Avril, chaque colis contiendra :

DEUX CUILLÈRES A CAFÉ Modèle VÉGA
" ALFENIDE " (84 gr.) Propr. de la Sté Orfèvrerie Christofle.

PRIX DU COLIS-PRIME D'AVRIL
Franco gare (Colis postal de 5 kg). 42 fr.
Adressez les demandes au " Service des Primes-Journal des Instituteurs ", 9, rue Méchain, Paris (XIVe). C. C. Postaux: Paris 251.
Les demandes accompagnées du montant peuvent seules être exécutées.
Délai de livraison : environ 4 à 5 jours.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Instituteur 1 h. 15 Paris, permuterait Indre, Cher, Allier, Haute-Vienne. Raisons famille. J. I. 562.

Institutrice Marseille perm. Normandie, région beaujolaise, petit poste, peu d'élèves. Bon log. 5-6 pièces. J. I. 563

Institutrice Eure permuterait Bouches-du-Rhône, Var, Gironde. J. I. 552

Instituteur Marne, demande permutant Aude ou Hérault. Raison mariage. J. I. 564

Institutrice Gard, bon poste, 17 km. Nîmes, perm. Tarn-et-Garonne ou tous dép. limitrophes. Raison mariage. J. I. 565

Institutrice Nice demande permutante Afrique du Nord, Maroc préférence. J. I. 567

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp., gros début., Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorats officiels de musique. État Ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. PIERRON, 147, avenue Parmentier, Paris.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jacquinod, Farges (Ain).

Pour Pâques collègue avancerait argent remboursable en une ou plusieurs fois. Discrétion assurée. J. I. 476

Excellente occasion pour œuvre scolaire, patronage laïque, piano Pleyel palissandre (30 ans d'existence) pour 1 200 fr., excellent état, bien sonore. S'ad. Mad. Lévy, 4, av. de Ségur, Paris.

MOBILIER SCOLAIRE

Ne partez pas pour les vacances de Pâques sans avoir passé votre commande de mobilier scolaire. Vous avez intérêt à consulter au préalable l'importante brochure « Comment Meubler son école » envoyée à titre gracieux. J. I. 20

XIII chansons des Cigales et des Cigalons. Poésies de *Suzanne de Sainte-Croix*, musique de *Briclot, Brun, Franck, Grecourt, Govlez, Guinand.* Un beau recueil *13 francs.* Euterpe-Editions. 7, rue d'Odessa, Paris.

UN POSTE DE T. S. F.

qui réunit tous les suffrages, c'est le Super Octode 85 S. Efen, dont le prix est modéré, bien que le rendement soit supérieur. Prospectus détaillé envoyé gratuitement. J. I. 21

HOTEL-PENSION

Grand hôtel des Balcons, 3, r. Casimir-Delavigne, Paris (VIe). A 50 m. de l'Odéon et du Luxembourg. Plein centre univers. à proxim. des Facultés. Chamb. 15 à 25 fr. tout conf.

MARIAGES

Institutrice, 25 ans, désire correspondre collègue. J. I. 569

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd Ornano Paris (18e). 1 fr. timbre.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

SCRUPULES

Par ANDRÉ CORTHIS

(Suite).

« Il faisait encore jour quand nous revînmes, à Bonneval. Le courrier venait seulement d'être distribué car le facteur n'arrive là-haut qu'assez tard. Les pensionnaires du chalet, presque tous réunis sur la terrasse, ouvraient des enveloppes et rompaient la bandes des journaux. Mme Premol n'avait rien reçu, ce jour-là.

« Aucun papier n'était entré ses mains, ni près d'elle. Mêlée au petit groupe entourant deux jeunes Belges qui avaient fait, ce jour, je ne sais plus trop quelle difficile ascension — deux cents mètres de rappel à la corde, — elle parlait assez haut et riait avec une force qui m'étonna. Nous n'aperçûmes pas Simone Ancenis.

« Je m'informai d'elle.

« — Elle est allée se cacher pour lire son courrier dans le petit bois d'aulnes, au bord du torrent... n'est-ce pas, messieurs, dit Geneviève, prenant les Belges à témoin, elle s'est sauvée avec sa lettre ?

« Au souvenir de cette drôlerie, elle se remit à rire si fort que des larmes lui perlaient aux cils. Je n'avais jamais vu aussi énervée cette créature... Tout cela, d'ailleurs, n'a aucun rapport... Mais j'ai tant pensé ensuite et avec tant d'émotion à cette soirée qui précéda le drame, que je n'ai pu oublier aucun détail... Je me rappelle aussi le nuage allongé, pareil à un poisson rose qu'embrochait lentement la pointe noire du pic Regard. Je sens l'odeur des foins coupés. Et je revois le visage de cette pauvre petite Simone quand, enfin, elle reparut sur la terrasse, pressant contre soi un sac à main qui contenait évidemment la fameuse lettre.

« Un visage rayonnant d'un bonheur, d'une lumière ! Ah ! j'aurais bien juré et je jurerais encore qu'il avait fallu la plus belle, la plus chaude des lettres d'amour, pour lui faire ce visage-là.

***

« Les deux jeunes femmes devaient partir en course le lendemain dès l'aube. Il s'agissait d'atteindre le glacier du Mean-Martin — non de le gravir — et de déjeuner là-haut, puis de dormir au soleil, entre l'herbe et la neige. Depuis plusieurs jours, elles parlaient de cette promenade et s'en réjouissaient. Vignet me prit à part, après le dîner.

« — Si je leur proposais de les accompagner ?

« — Vous savez bien qu'elles mettent leur point d'honneur à s'en aller toutes seules. Ce qu'elles vont faire ne présente, d'ailleurs, aucun danger.

« — D'habitude, non, mais demain...

« — Demain ?...

« — A cause de ces deux hommes qui rôdent dans la montagne.

« J'ai quelque remords, aujourd'hui, de l'avoir assez rudement envoyé promener. Il m'assommait avec ses scrupules, si j'ose dire, alternés. Avec un air misérable il reconnut qu'il était stupide.

« Enfin, se décidant, il prit à part les deux amies et, parlant bas comme s'il s'agissait du plus grave secret, leur raconta la rencontre avec les deux Italiens. Je n'étais pas très loin. Je les observais. Elles me parurent s'égayer, non de l'histoire, mais de l'inquiétude, ou plutôt des inquiétudes qui bouleversaient Vignet. Je compris que Geneviève le félicitait de n'avoir pas dénoncé deux malheureux. Simone fit le geste de brandir un piolet.

« — Si nous sommes attaquées, nous nous défendrons.

« Pressées de se coucher, elles nous souhaitèrent le bonsoir. A cinq heures, le matin, ne dormant plus, je les entendis qui descendaient doucement. Je me mis à la fenêtre et je vis les jeunes femmes s'éloigner vers le plateau des Roches. Simone, en culotte, un foulard rouge sur la tête, avait l'air d'un mince et délicieux muletier espagnol. Geneviève était tout en laine blanche. A ma droite, la fenêtre de Vignet s'était ouverte. Lui aussi regardait. Je lui criai je ne sais quelle stupide plaisanterie et j'allai me recoucher. Mais lui resta là sans doute, car, à travers la mince cloison de sapin, je ne l'entendais plus bouger. Il avait dû prendre sa lorgnette et il suivait sur la pente, aussi longtemps que cela était possible, cette forme blanche.

« Il l'aime, je vous dis, autant qu'on peut aimer, et je jurerais bien qu'il n'a jamais osé faire la moindre allusion...

— Mme Premol ne doit avoir besoin d'aucune allusion pour savoir à quoi s'en tenir, dit Pierre Sérac. Il lui suffit de la façon dont Vignet la regarde.

— Mais, dites-moi... — Le Boisne se soulevait pour jeter un coup d'œil sur les joueurs d'échecs autour desquels se pressait un petit groupe attentif, — elle m'a l'air de perdre son pari, notre belle amie. Elle vient de se faire chiper un tour et sa reine m'a l'air d'être en mauvaise posture... Oh ! oh ! et le cavalier...

— Laissez-la donc tranquille, dit Carençon en le forçant à se rasseoir, et finissez votre histoire. C'est plus intéressant que toutes les parties d'échecs... Alors ?... Le malheur ? C'est ce jour-là que c'est arrivé ?

***

— ... Ce jour-là, dit Le Boisne. Il mit une cigarette entre ses lèvres, oublia de l'allumer. Son œil, souvent gouailleur, devenait sombre, fixe. Et les plis s'accentuaient autour de sa bouche sèche.

— ... Ce jour-là, répéta-t-il, vers six heures. Je me rappellerai toujours... Déjà quelques touristes étaient rentrés et se changeaient dans leurs chambres. Le vent fraîchissait. Vignet était descendu jusqu'au village. Il n'y avait avec moi, sur la terrasse, que Max et Roger Gompers, les deux Belges qui se reposaient de leur course de la veille.

« Tout d'un coup, Max Gompers, qui rêvassait en regardant droit devant lui la pente herbeuse qui dévale du plateau des Roches, s'exclama :

— Tiens, on dirait Mme Premol. Mais... est-ce que son amie n'était pas avec elle ?

« Je ne sais pas pourquoi je sentais passer le malheur, tout de suite, aussi nettement que je sentais le vent froid me dessécher les lèvres. Je courus près de Gompers qui, déjà, se levait de son fauteuil.

« — Mais si... mais si... Mme Ancenis était avec elle. Je les ai vues partir... Et Mme Premol est toute seule à présent. Mais comment marche-t-elle ?... Elle boite, elle se traîne... elle s'appuie au rocher... Oh ! la voilà qui tombe...

« De l'hôtel jusqu'à ce sentier, sur la pente, il y a vingt bonnes minutes de marche. Nous n'en mîmes pas dix à faire le trajet. Les Gompers avaient retrouvé leurs jambes. Un Anglais qui rentrait nous vit passer, devina quelque drame et, jetant son sac, se mit à courir derrière nous.

« Geneviève Premol ne s'était pas relevée quand nous arrivâmes. Le dos appuyé contre une roche, une jambe allongée, toute raide, elle nous épouvanta par sa pâleur, par son air. Déjà nous l'entourions et elle ne semblait pas nous voir.

« — Qu'est-ce qui est arrivé ? Vous êtes blessée ? Où est Mme Ancenis ?... Nous parlions tous en même temps et elle ne cessait de répondre, comme hébétée : « Je ne sais pas... je ne sais pas... » Max Gompers, qui est un colosse, l'enleva dans ses bras comme une petite fille. Elle se cacha le front contre l'épaule de ce gros garçon qu'elle connaissait à peine et se mit à sangloter. Nous avions beau l'interroger, elle ne faisait que gémir :

« — J'ai mal.

« Et, tout d'un coup, elle cria : « Allez chercher Simone ! »

« — Mais où ?... où est-elle ?

« — Je ne sais pas... Je ne sais pas...

« Max Gompers, qui sentait la malheureuse trembler dans ses bras, murmura :

« — Attendez qu'elle se calme. Elle brûle.

« De l'hôtel on venait au devant de nous. Gompers porta la blessée jusque dans sa chambre. Deux ou trois dames entrèrent avec elle pour la déshabiller, la coucher. On n'en pouvait rien tirer qu'une plainte, des soubresauts brusques. Et l'on attendait impatiemment le retour du docteur Lesmes, de Lyon, qui se trouvait au chalet pour une huitaine de jours. Enfin il rentra de sa promenade et put examiner la blessée. Ce qu'elle avait n'était, en somme, pas bien grave : une contusion très forte et formant plaie, juste sur le tibia ; cela devait être extrêmement douloureux, mais n'expliquait pas cet état de prostration, d'exaltation, ces frissons, ces silences. Il devait y avoir eu commotion nerveuse.

« Cependant le gérant du chalet avait envoyé son petit garçon au village pour alerter les guides, et trois de ceux-ci venaient d'arriver, la corde sur l'épaule, avec des piolets, des lanternes, quand le docteur Lesmes reparut, annonçant que la malade était plus calme et donnerait à présent toutes les explications nécessaires.

« Lui-même nous raconta ce qu'elle venait enfin de lui dire. Elle et Simone Ancenis avaient très facilement atteint le pied du glacier. Mais, comme elles cherchaient un endroit où s'installer pour déjeuner, le pied de Mme Premol avait glissé sur une plaque verglassée. En tombant, sa jambe avait heurté la roche. La douleur avait été atroce. Impossible sur le moment de faire un pas ni même de se tenir debout. Alors Simone Ancenis avait proposé de retourner chercher du secours à l'hôtel. Mme Premol était restée seule, toute seule, pendant des heures, interminablement. La fièvre lui donnait le délire, elle avait peur. Vers cinq heures, ne voyant personne, cette peur était devenue une épouvante folle. Un accident avait dû arriver à Simone. Elle-même était condamnée à passer la nuit là, à y mourir sans doute. Alors, malgré sa souffrance, elle avait trouvé la force de se redresser, de se traîner.

« — Par où êtes-vous revenue ?

« — Il faut vous expliquer qu'une fois là-haut il y a deux chemins : le plus facile, le plus long, traverse les pâturages ; l'autre assez raide, raviné par les pluies, présente à l'endroit où il suit la gorge du torrent, un assez dangereux passage. Les deux jeunes femmes avaient pris le premier chemin. C'est par là aussi que Geneviève était revenue. D'où l'on concluait, puisqu'elle n'avait pas rencontré Mme Ancenis, que celle-ci, pour aller plus vite, avait dû contourner le torrent.

« — Juste à l'endroit où le père Gex s'a déroché avec son mulet, l'année dernière, murmura le gamin, qui était allé chercher les guides.

« Son père le fit taire d'une bourrade. C'est au moment où partait la caravane de secours que Georges Vignet revint de sa promenade. Il avait oublié l'heure en flânant, en rêvant, en cueillant des plantes. Et il arrivait comme un fou, parce qu'il venait de rencontrer le facteur qui lui avait tout raconté. Je n'oublierai pas son entrée dans la salle à manger où tout le monde chuchotait, debout, personne n'ayant envie de se mettre à table. Il courut vers moi, il me regarda fixement :

« — Qu'est-ce que vous croyez, vous ? me demanda-t-il tout bas. Sa figure grimaçait ; il pleurait presque. Il alla s'asseoir sur une table, les deux mains cachant son visage, et ne bougea plus. J'ai pitié, quand j'y pense, des heures affreuses que dut passer le pauvre garçon.

« Un peu après minuit, le docteur Lesmes, qui était près de la fenêtre, annonça :

« — Les voilà qui reviennent... Je vois les lanternes.

« Max Gompers alla regarder, lui aussi, sa bonne figure était pâle, quand il se retourna, sa voix tremblait.

« — Ils... ils ont l'air de porter quelque chose...

« A ce moment, le fils du gérant, qui était parti avec les sauveteurs, se précipita dans la salle. Au milieu de nous tous qui l'entourions, je vis se tendre une figure blême : celle de Georges Vignet. Il s'appuyait, pour tenir debout, contre l'épaule de Roger Gompers.

« — Eh ! bien ?... Eh ! bien ?... Vivante ?

« — Ah ! Pour sûr que non... bien morte... Depuis des heures... toute froide. C'est la tête qui a porté. Et la colonne vertébrale aussi doit être cassée... Une chute de cinquante mètres.

« — Elle a glissé ?... haleta Vignet.

« — Oh ! les guides disent que peut-être bien elle n'a pas glissé toute seule. Elle tient encore bien serrée dans son poing la courroie de son petit sac... Et le sac, impossible de le retrouver... Quelqu'un lui aura sauté dessus pour la voler.

(A suivre.)

ANDRÉ CORTHIS.

JEUX SAISONNIERS

LES " PIGNONS "

UN ciel plus pur, un air plus léger, des arbres tout blancs, tout roses, tout verts ; les hirondelles revenues vers leurs nids décrépits, tels sont, communément reconnus, les signes annonciateurs du printemps. Il est pour nous, dans nos écoles de Provence, un retour qui ne trompe pas : celui des « pignons » — traduisez noyaux de cerises.

Par quel miracle, alors qu'aux cerisiers de chez nous, pourtant précoces, les fruits ne sont encore que de petites boules vertes perdues dans les feuilles nouvelles, par quel miracle voit-on, un beau matin de mai, de nombreuses poches s'enfler subitement, pleines de petits noyaux soigneusement polis, sans que la moindre cerise vermeille ait encore éclaté sous les dents des gourmands ?... O mystère des recherches dans le ruisseau, le long des trottoirs, à la poursuite du « pignon » jeté par l'amateur des premiers fruits !

Ces noyaux alimentent à peu de frais une bonne demi-douzaine de jeux aux noms sonores et pittoresques. Le plus populaire, et le plus bruyant aussi, est celui de la « cabane ». Sans relâche, plus animés si c'est possible que les crieuses du marché — les « partisanes » — ou les poissonnières de la halle, les gosses poussent, sur un ton de mélopée traînante, la phrase qui, malgré son ironie, attire les amateurs :

A la caba... ne des courants d'air !
Toujours on ga... gne, jamais on perd !

La cabane ? C'est un morceau de carton — ô combien de sous-mains, combien de couvertures sont partis !... — percé d'ouvertures plus ou moins grandes. Elle affecte souvent l'allure d'une façade de maison, façade humoristique, aux baies exagérément inégales, la plus grande, donc la plus facile à atteindre, étant celle où tout ce qui entre est pour le « marchand ». Le voici en action, ce marchand. Un client se présente, décidé à tenter sa chance. Notre homme l'éloigne de la cabane dressée contre le mur ; il mesure avec ses pieds une distance convenable qu'il fixe, ô hygiène, en crachant au sol, ce qui lui permet de tracer du pied une ligne humide ! Le tireur en place jette un à un ses « pignons » contre la cabane plus ou moins alléchante où des inscriptions calligraphiées (!) lui promettent 50 « pignons » s'il entre dans la plus petite — et combien petite ! — des ouvertures, 45 pour la suivante, etc... C'est, en somme, le jeu du tonneau démocratisé ! Il faut voir comment, aussi leste qu'un croupier de casino, notre propriétaire rattrape au vol les noyaux jetés qui rebondissent !

Mais les chalands ne se laissent pas toujours tenter par les offres magnifiques qui leur sont faites. Voyez celui-ci : il arrive, se fait montrer la ligne de départ, y pose méticuleusement son pied gauche en essayant de mordre un peu, se penche, et, le « pignon » au bout des doigts, prêt à partir, inspecte la cabane des yeux. Elle ne le séduit guère, sans doute, car il se redresse,

la toise et s'éloigne, dédaigneux, cependant que, philosophe, le marchand accroupi hausse les épaules et jette aux échos du préau son appel rythmé : « A la cabane... »

Une honnêteté relative, assez fantasque, préside à ces jeux : elle est, pour la plupart des joueurs, directement proportionnelle à la fortune : tel qui renvoie scrupuleusement au marchand le pignon rejeté vers lui par le mur, n'hésite pas, la minute d'après, à proclamer contre toute évidence qu' « il » est passé par le trou des 25, pour peu que son bas de laine se soit vidé ! Les discussions ne sont tout de même jamais brutales, peut-être parce que, malgré l'appât précoce du gain, les enfants sentent confusément que leur monnaie n'a point de vertu propre et qu'un « pignon », ou même une douzaine, ne vaut pas une gifle ou un coup de poing. Combien d'hommes n'ont pas cette sagesse !

A. BALLON.

RÉFLEXIONS
SUR UN VIEUX LIVRE

LES hasards d'un reclassement des ouvrages de ma bibliothèque scolaire ont fait tomber en mes mains pas mal de vieux livres que, avant de reléguer sur le plus haut et plus obscur rayon, j'ai eu la curiosité de feuilleter. L'un d'eux, intitulé *Abrégé de toutes les sciences à l'usage des enfants*, ayant pour auteur modeste et anonyme UN PROFESSEUR DU LYCÉE et édité en 1809 à Lyon, chez Leroy, m'a paru curieux et instructif.

Bien entendu, le premier chapitre en est consacré à la religion, « connaissance sans contredit la plus nécessaire », car, entre autres multiples « avantages » (ô utilitarisme !) elle donne « de la fidélité aux sujets, de l'intégrité aux magistrats, de la soumission aux inférieurs », toutes vertus qui ne peuvent que maintenir et assurer la toute-puissance de Napoléon et être utiles au premier chef à ses futurs officiers, les élèves du Lycée...

Mais c'est surtout au point de vue scientifique qu'il y a à glaner dans cet ouvrage, et qu'il peut inciter à la réflexion. Les diverses branches de la science y sont passées en revue, et l'auteur, dans cette édition « nouvelle », donne les plus récentes explications qu'il possède, celles qui jouissent à l'époque de la plus grande autorité... Les météores, « tout ce qui s'engendre dans l'air qui nous environne et qui nous paraît au-dessous de la lune », sont formés de vapeurs, « particules d'eau qui s'élèvent en l'air », et d'exhalaisons, « particules de tous les différents corps terrestres qui s'élèvent aussi en l'air, comme des soufres, des sels, des bitumes ». Le tonnerre, « le plus surprenant de tous les météores », provient de ce qu'une couche supérieure de nuages s'abaisse vers une couche inférieure ; « alors l'air qui est entre la nue de dessus et celle de dessous, étant chassé de sa place et sortant par un passage étroit et irrégulier, fait un gros bruit en s'échappant avec violence ». L'éclair, qui accompagne « quelquefois » le tonnerre, a son origine dans « les exhalaisons de soufre et de nitre qui se rencontrent quelquefois entre deux nues, viennent à s'enflammer par une agitation violente « et donnent alors une flamme » qui se communique promptement à tout ce qu'il y a de combustible autour ». Si ces exhalaisons en feu sont poussées vers la terre par des courants descendants, elles prennent alors le nom de foudre, qui brûle et tue tout ce qui est sur son passage.

Et il en est ainsi pour tout : le platine se voit admis « si on le veut », parmi les métaux, en remplacement du mercure « qui n'est pas malléable » ; la diversité des langues vient « de l'entreprise de la tour de Babel » ; l'écriture fut inventée « par Dieu même qui donna à Moyse les dix commandements de la loi écrits sur deux tables de pierre » ; l'eau de mer est salée « pour ne pas se corrompre, puisqu'elle n'est pas courante », et je n'en finirais pas s'il me fallait tout citer.

Pourtant, il s'agit là, j'y insiste, de la meilleure science de l'époque, des notions les plus sûres. La préface nous le fait d'ailleurs remarquer : l'ouvrage est destiné à donner « aux enfants des *notions fondamentales, vraies et exactes des choses* » (c'est l'auteur qui souligne) et les parents qui négligeraient de le mettre entre les mains de leurs fils ne peuvent « que blesser leur bonheur et leur conscience, risquer leur avancement et leur réputation ».

***

MA conclusion ? Elle sera brève. De fort bons maîtres, sans aucun doute, ont contribué à la rédaction de ce livre, avec toute leur conscience et leurs connaissances. Mais celles-ci étaient en défaut : impuissantes à expliquer tous les phénomènes naturels, elles procédaient par hypothèses qu'on avait le tort — ou simplement la faiblesse — de considérer comme vraies. Si l'on eût prévenu qu'il s'agissait de suppositions, nul ne trouverait à redire à ce vénérable « Abrégé ». Mais le principe d'autorité donne une certaine force aux idées ; affirmer fait plus d'impression, laisse plus de traces, qu'avouer qu'on tâtonne, qu'on cherche. »

Que penser de notre science actuelle ? N'y reste-t-il point aussi une bonne part de suppositions et de lacunes ? Quelque confiance qu'on puisse avoir en elle, on doit reconnaître qu'elle laisse subsister encore beaucoup d'ombre, que certains des phénomènes qu'elle utilise ont une nature encore mystérieuse, je n'en veux pour exemple que l'électricité.

Ayons donc le courage de notre ignorance. Si tentant que cela puisse être, n'affirmons pas ce qui n'est qu'hypothétique : donnons-le comme probable, sans plus. Nous aurons ainsi évité de semer des idées dont la fausseté sera peut-être démontrée demain et nous aurons, du même coup, fait toucher du doigt, si je puis dire, la marche lente et pénible de l'homme vers le savoir.

P. CARRON.

COURS de VACANCES en ALLEMAGNE

DES programmes détaillés donnant des précisions sur les matières enseignées, ainsi que sur la date des cours, leur tarif, les inscriptions et les voyages à prix réduits, figurent dans la brochure *Cours de vacances en Allemagne pour l'année 1935*, envoyée à toutes les universités, et qui peut être fournie gratuitement par le *Deutscher Akademischer Austauschdienst* E. V. Berlin N. W. 40, *Kronprinzen Ufer* 13.

POUR LIRE EN CLASSE

Le voisin.

Dans le mois de novembre, si vous vous promenez sur les routes, vous verrez se lever et tourner au vent la fumée de ces brûlis que les gens des fermes, en diverses provinces, appellent des « chalibaudes ». Elles montent, le plus souvent, entre les lignes pressées des chênes qui entourent les champs et qui n'ont encore perdu ni leurs feuilles, ni le vert de leurs feuilles. D'où sortent-elles exactement ? De quel endroit précis, de la vallée ou du plateau boisé ? Les plus malins peuvent s'y tromper, et les plus expérimentés.

La preuve en est que, dimanche dernier, François Bédouet, un métayer à cheveux blancs, connu dans le Craonnais à plus de deux lieues autour de sa métairie pour un homme de bon conseil, suivait le chemin qui gravit la côte et mène au village. Il avait laissé derrière lui, à sa gauche, les bâtiments de la Brandonnaye, l'habitation et l'étable séparées l'une de l'autre par une cour.

L'après-midi ne faisait que commencer. François Bédouet avait près de lui un métayer de moindre importance, son voisin, de trente ans plus jeune que lui, Henri Houdaille, un grand diable qui riait toujours et qui travaillait toujours.

Tous deux se rendaient au bourg, ils causaient de la pluie, qui était venue trop tard, et des nuages gonflés et lourds d'aspect comme des poches pleines qui traversaient le ciel du nord-ouest au sud-est. Du même air sentencieux, ils prédisaient que les bestiaux se vendraient mal au printemps, à cause de la rareté des fourrages.

— On les donnera à ceux qui voudront les nourrir, disait Houdaille.

— Heureusement, j'ai du foin dans mon aire, une jolie meule, répondait Bédouet.

Fût-ce le souvenir de ces trente charretées de foin, qu'on ne pouvait pas apercevoir, pas plus que les toits bleus de la Brandonnaye, tant la campagne était touffue, ou bien était-ce une coutume d'aïeul parvenu en haut de la colline et cherchant sa maison, le vieux métayer se détourna et regarda derrière lui, en bas, dans le creux où les cimes rondes des chênes faisaient comme une forêt, et il vit une fumée.

—Voilà une chalibaude qui dure longtemps, dit-il.

Son compagnon ne jugea pas que la chose eût assez d'intérêt pour mériter un mouvement de tête, et il continua d'aller, près de l'ancien, dont la compagnie était une sorte d'honneur dans le pays.

Mais, à moins de dix pas plus loin, celui-ci se détourna de nouveau et, cette fois, s'arrêta. La fumée lui paraissait bien trouble et bien pressée pour une fumée de chalibaude.

— Est-ce que tu as connaissance d'une chalibaude dans nos quartiers ? demanda Bédouet, un peu surpris de ce qu'il voyait.

Mais, du premier coup d'œil, Henri Houdaille comprit.

— Ce n'est pas ce que vous croyez, maître Bédouet.

— Quoi donc, alors ?

— C'est le feu chez vous !

Dans l'esprit du vieux métayer, la vision passa des trois enfants et de la bru qui dormaient dans la ferme, en cet après-midi de dimanche, des étables closes et pleines de bestiaux, du gendre absent qui faisait ses treize jours.

Les deux hommes dévalèrent la côte en courant, le jeune en avant, l'autre tâchant de suivre, pâles tous deux et muets.

Dès que les chênes ne leur cachèrent plus la Brandonnaye, ils virent les meules de foin et de paille en feu. La fumée était devenue si épaisse qu'elle remplissait le chemin de traverse où ils s'étaient jetés, qu'elle couvrait les toits, cachait le jardin, les haies voisines, et rendait la respiration difficile.

Mais des langues de flammes montraient où était le foyer. Il menaçait immédiatement la maison qui se trouvait sous le vent, à moins de quarante mètres, et, déjà, un bourrelet de fumée s'avançait vers la porte, les fenêtres basses et les chevrons du toit.

— Métayère de la Brandonnaye, Jean, Jeanne et Louis, levez-vous ! cria Houdaille qui se jeta dans la maison.

Il n'y eut point de réponse. Des crépitements, des sifflements, des souffles, une fanfare d'incendie victorieux qui se déploie, répandirent la terreur dans les étables, de l'autre côté de la cour, et ce fut, pendant cinq minutes, des beuglements, des hennissements fous, des coups de pied ébranlant les palissades de bois, et de grands heurts de têtes contre les râteliers.

Le nuage de fumée monta et plana au-dessus de la Brandonnaye, appuyé sur une colonne de flammes trois fois haute comme la ferme. Les trente charretées de foin, les vingt charretées de paille ne formaient qu'un brasier énorme, élargi encore par les étincelles qui menaçaient la maison, l'étable, les arbres voisins, déjà roussis et craquant.

Une voix cria désespérément :

— Marie ? Marie ?

Du toit de la ferme, à l'extrémité la plus proche de l'incendie, une autre voix répondit :

— Apportez vite un drap, mouillez-le, dépêchez-vous, le grenier flambe !

— Les enfants ? Qu'as-tu fait des enfants ?

— Sauvés. Marie aussi. Ils pleurent dans le jardin. Apportez le drap !

C'était Henri Houdaille qui, grimpé dans la gouttière, éteignait avec un seau d'eau et une couverture le feu qui venait de prendre à l'angle de la toiture.

Il avait réveillé la mère et les enfants et les avait mis en sûreté. A présent, il commençait à lutter contre le feu, tout seul, car le vieux François Bédouet courait, éperdu, dans l'atmosphère de fournaise de la cour, entrait dans la maison, ne trouvait pas de draps, ne retrouvait plus le seau et, se tordant les mains, gémissant, inutile, n'avait plus de volonté que pour contempler les deux meules jumelles de foin et de paille, qui s'en allaient en flammes.

Quand il eut protégé le toit contre les étincelles qui pleuvaient, Henri Houdaille déménagea le mobilier de la ferme ; puis, quelques passants étant accourus pour l'aider ; il traversa la cour et, à demi asphyxié par le brasier, ouvrit la porte de l'étable et tenta de sauver les chevaux, les bœufs, les vaches qui refusaient de sortir quand ils apercevaient devant eux l'incendie. Avec les chevaux qui se cabraient et qui ruaient, — même la grosse poulinière blanche, — il fut dix fois en péril de mort. Au moment où il sortait enfin de l'étable, toute la charpente prenait feu.

Alors, je ne sais pourquoi, puisqu'il était maintenant en loques, il pensa à enlever sa veste.

— Viens boire, grand Henri, tu l'as bien gagné !

Il secoua la tête, chercha autour de lui le meilleur service à rendre, et se dirigea vers un groupe d'hommes qui manœuvraient une pompe. En effet, les pompiers venaient d'arriver de la ville voisine, avec quelques hommes de bonne volonté, gens du bourg et des fermes pour la plupart. Mais tout ce qu'ils purent faire, ce fut de vider le puits et les deux mares du métayer, pour préserver la maison.

Le vieux métayer, tenant étroitement serrés contre lui-même les trois enfants, regardait finir son bien, et répétait pour la centième fois :

— Qu'est-ce que mon fils va dire ? Plus rien à donner aux bêtes !

A sept heures, les pompiers étant partis et tous les autres avec eux, Henri Houdaille pensa qu'il pouvait s'en aller, lui aussi. Il remit sa veste, dont les manches étaient à moitié brûlées. Il serra la main de François Bédouet, puis il passa au tournant de la haie, près de la barrière où je me trouvais. Je le félicitai. Sa petite tête rasée eut un geste de dénégation, et il me dit, riant à moitié, ce mot qu'il crut tout simple :

— Entre voisins, faut-il pas s'entr'aider ?

D'après René Bazin.

Récits de la plaine et de la montagne.
(Calmann Lévy, éditeur).

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

TITULARISATIONS AU 1er JANVIER 1935

LES titularisations prononcées avec effet du 1er janvier 1935 sont actuellement portées à la connaissance des intéressés. Les stagiaires, qui ont interprété la circulaire ministérielle du 17 décembre 1934 à leur avantage et n'ont pas constaté une augmentation de traitement sur leur mandat du mois de janvier, ne comprennent pas les raisons pour lesquelles ils ne sont pas titularisés et demandent des précisions.

Le classement auquel nous venons de nous livrer, nous permet d'illustrer de quelques exemples les diverses catégories envisagées par la circulaire précitée.

***

A. — *Instituteurs stagiaires qui ont été appelés en 1933 au service militaire avant d'avoir pu subir les épreuves pratique et orale du C. A. P. et qui, libérés du service militaire en 1934, ont subi ces épreuves avec succès avant le 31 décembre 1934, remplissant par ailleurs les autres conditions réglementaires pour être titularisés.*

EXEMPLE. — M. A..., né le 31 mars 1912, pourvu du brevet élémentaire (1928), ayant débuté le 10 mai 1930 en qualité de suppléant, nommé stagiaire le 1er octobre 1931, a été reçu à l'examen écrit du C. A. P. en 1933. Il a accompli un an de service militaire (15 avril 1933-14 avril 1934), a repris ses fonctions le 15 avril 1934 et a été admis aux épreuves pratique et orale du C. A. P. en juin 1934. Il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e classe avec une ancienneté de classe de un an (service militaire).

A fortiori, *Instituteurs stagiaires qui ont été appelés en 1933 au service militaire après avoir subi l'examen complet du C. A. P. et qui remplissaient par ailleurs les autres conditions réglementaires pour être titularisés.*

PREMIER EXEMPLE. — M. B..., né le 4 juin 1912, élève de l'école normale (1930-1933), pourvu du brevet supérieur (1933), nommé stagiaire le 1er octobre 1933, a été admis au C. A. P. en 1933. Il a accompli 11 m. 19 j. de service militaire (26 octobre 1933-14 octobre 1934). Il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e classe avec une ancienneté de classe de 1 a. 2 m. 5 j. (11 m. 19 j. de service militaire plus 2 m. 16 j., période comprise entre le 15 octobre 1934, date de la reprise des fonctions, et le 31 décembre 1934).

DEUXIÈME EXEMPLE. — M. C..., né le 4 juin 1912 élève de l'école normale (1929-1932), pourvu du brevet élémentaire (1929), ayant eu 18 ans en 1930, nommé stagiaire le 1er octobre 1932, a été admis au C. A. P. en 1932. Il a accompli un an de service militaire (15 octobre 1933-14 octobre 1934). Il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e classe avec une ancienneté de classe de 1 a. 2 m. 15 j. (1 an de service militaire plus 2 m. 16 j., période comprise entre le 15 octobre 1934) date de la reprise des fonctions, et le 31 décembre 1934.

TROISIÈME EXEMPLE. — M. D..., né le 19 février 1912, pourvu du brevet élémentaire (1928), ayant débuté le 3 novembre 1930 en qualité d'intérimaire, nommé stagiaire le 1er octobre 1932, a été reçu à l'examen du C. A. P. en 1932. Il a accompli un an de service militaire (15 avril 1933-14 avril 1934). Il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e classe avec une ancienneté de classe de 1 a. 8 m. 7 j. (un an de service militaire plus 8 m. 7 j., période comprise entre le 24 avril 1934, date de la reprise des fonctions, et le 31 décembre 1934).

B. — *Élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'école normale en juillet 1933 et qui n'avaient pas l'âge requis pour se présenter avant le 31 décembre 1933 aux preuves orale et pratique du C. A. P. et n'ont pu s'y présenter qu'en 1934.*

EXEMPLE. — M. E..., né le 19 avril 1914, élève de l'école normale (1930-1933), pourvu du B. S. (1933), nommé stagiaire le 1er octobre 1933, a été admis au C. A. P. en 1934. Il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e cl. avec 0 ancienneté de classe.

***

C. — *Stagiaires reçus au C. A. P. avant le 31 décembre 1933 qui n'ont pu être titularisés le 1er janvier 1934 parce qu'ils n'étaient pas à cette date en fonctions dans un poste régulier, étant en cours d'études dans une quatrième année d'école normale ou en congé pour continuation d'études.*

EXEMPLE. — Mlle F..., née le 29 mai 1913, élève de l'école normale (1930-1933), pourvue du B. S. (1933), a fait une quatrième année d'école normale (1933-1934), a obtenu le C. A. P. en 1933 et a été nommée stagiaire le 1er octobre 1934. Elle a été titularisée le 1er janvier 1935 et rangée en 6e classe avec un an d'ancienneté de classe.

***

D. — *Élèves-maîtres et élèves-maîtresses sortis de l'école normale en juillet 1933, pourvus du brevet supérieur, ayant obtenu le C. A. P. en 1933 et qui, faute de postes vacants, n'ont pas obtenu une délégation de stagiaire avant le 31 décembre 1933 et par suite n'ont pas pu être titularisés le 1er janvier 1934.*

EXEMPLE. — Mlle G..., née le 3 mai 1913, élève de l'école normale (1930-1933), pourvue du B. S. (1933), a été admise au C. A. P. en 1933 et nommée stagiaire en février 1934, faute de postes vacants en 1933. Elle a été titularisée le 1er janvier 1935 et rangée en 6e classe avec un an de majoration.

***

E. — *Intérimaires et suppléants pourvus du brevet supérieur et du C. A. P. en 1933 qui, par suite de leur présence au régiment, n'ont pas pu recevoir une délégation de stagiaire au cours de l'année 1933 et n'ont pas pu être titularisés le 1er janvier 1934.*

EXEMPLE. — M. H..., né le 27 janvier 1911, pourvu du brevet supérieur (1930), a débuté le 12 novembre 1930 en qualité d'intérimaire et a accompli son service militaire du 5 octobre 1932 au 14 octobre 1933. A sa libération, il n'a pu obtenir une délégation de stagiaire, faute de postes vacants. Il a été admis au C. A. P. en novembre 1933. Nommé stagiaire le 21 décembre 1934, il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e classe avec un an d'ancienneté (service militaire).

***

F. — *Intérimaires et suppléants, titulaires du brevet élémentaire, ayant obtenu le C. A. P. en 1933, appelés au service militaire au cours de l'année 1933 et qui auraient, rempli le 31 décembre 1933, les conditions fixées par la loi du 30 décembre 1932 pour être titularisés le 1er janvier 1934, s'ils avaient pu être en fonctions à cette date.*

EXEMPLE. — M. I..., né le 20 janvier 1912, pourvu du brevet élémentaire (1930), ayant debuté le 23 octobre 1930 en qualité de suppléant, a été admis au C. A. P. en 1933 et appelé au service militaire au 15 octobre 1933 au 14 octobre 1934. Nommé stagiaire le 21 décembre 1934, il a été titularisé le 1er janvier 1935 et rangé en 6e classe avec un an d'ancienneté (service militaire).

G. — *Cas particuliers.*

PREMIER EXEMPLE. — Mlle C..., née le 29 mai 1914, élève de l'école normale (1930-1933), pourvue du B. S. (1933), a fait une quatrième année d'école normale, (1933-1934), a été nommée stagiaire le 1er octobre 1934, et admise au C. A. P. en 1934. Elle a été titularisée le 1er janvier 1935 et rangée en 6e classe avec 0 ancienneté de classe.

DEUXIÈME EXEMPLE. — Mlle G..., née le 2 juin 1910, élève de l'école normale (1926-1929), pourvue du B. S (1929), a fait une quatrième et une cinquième année d'école normale (1929-1931), est restée en congé pour études (1931-1934) et a été nommée stagiaire le 1er octobre 1934. Elle a obtenu le C. A. P. en 1930. Elle a été titularisée le 1er janvier 1935 et rangée en 6e classe avec une ancienneté de neuf mois (1931) + 3 mois (1934) = 1 an.

TROISIÈME EXEMPLE. — Mlle M..., née le 8 mars 1912, élève de l'école normale (1928-1931), élève de quatrième année d'école normale (1931-1932), élève de Fontenay-aux Roses (1932-1934), pourvue de la première partie du professorat, a été nommée stagiaire le 1er octobre 1934 et admise au C. A. P. en novembre 1934. Etant donnée la situation exceptionnelle de Mlle M..., cette institutrice a été titularisée le 1er janvier 1935. (Décision ministérielle du 2 janvier 1935.)

QUATRIÈME EXEMPLE. — Mlle R..., née en 1913, élève de l'école normale (1929-1932), pourvue du B. S. (1932), n'a pas pu subir les épreuves pratique et orale du C. A. P. en 1932. Après un échec en 1933, elle a été admise au C. A. P. en 1934. Elle ne remplissait pas les conditions fixées par les instructions du 17 décembre 1934 pour être titularisée le 1er janvier 1935. (Décision ministérielle du 20 février 1935.)

P. TIROT,

Secrétaire de l'Inspection académique du Pas-de-Calais.

AU PARLEMENT

LES DÉCRETS-LOIS SUR LES RETRAITES

CHAMBRE : Séance du 19 mars 1935.

M. Mazé, *député de Morlaix, radical-socialiste*, rapporteur de la Commission des pensions, a critiqué les décrets-lois sur les retraites et insisté pour la nomination d'une Commission qui élaborerait un texte nouveau, lequel serait ensuite soumis au gouvernement. Celui-ci apporterait un décret-loi rectificatif devant les Chambres à la rentrée suivant les vacances de Pâques.

La Commission précitée comprendrait des représentants du gouvernement, des deux Chambres et des intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire des retraités civils et militaires, des futurs retraités civils ou militaires que sont les fonctionnaires en activité.

M. Mazé a ajouté que les retraités acceptaient un prélèvement provisoire équitable sur leurs pensions, en raison des difficiles circonstances actuelles.

M. Louis L'Hévéder, *député de Lorient, socialiste.* — C'est seulement après la réalisation intégrale de la péréquation dans le cadre de la loi de 1924 que les associations de retraités accepteraient, sinon avec enthousiasme, du moins avec résignation, un prélèvement analogue à celui qui a été opéré sur les traitements des fonctionnaires.

M. Cornu, *député de Saint-Brieuc, radical-socialiste.* — Si les conclusions du rapport de M. Mazé n'étaient pas adoptées par la Commission qui va être nommée, le groupe radical-socialiste n'en maintiendrait pas moins fermement la décision qu'il a prise de revenir à la loi de 1924.

M. de Tastes, *député de Paris, centre républicain.* — Les décrets-lois ont comporté des erreurs un peu trop lourdes. Ce fait n'est pas de nature à me donner une grande confiance dans les Commissions de fonctionnaires. J'estime que, dans la Commission qui va être créée, il doit y avoir, à côté des fonctionnaires, des représentants des retraités et des parlementaires. Vous portez, messieurs, ne l'oubliez pas, devant les retraités si injustement retraités, la responsabilité des décrets-lois.

Déclaration du ministre des Finances.

M. Germain-Martin. — Je désire que les travaux de la Commission soient menés le plus rapidement possible. J'y contribuerai de toutes mes forces ; mais quant à vous dire qu'ils seront achevés à telle date, je ne peux pas en prendre l'engagement.

Ce que je puis vous dire, c'est que toute diligence sera faite pour que, dès que le Parlement se réunira après les vacances, les travaux soient achevés et le décret publié, afin que la Commission compétente puisse être saisie du projet de ratification. (*Applaudissements.*)

M. Germain-Martin, d'après *Le Petit Bleu.*

Le ministre des Finances a estimé qu'il ne pouvait pas se refuser, en l'état des choses, étant données les réclamations qui ont été formulées, à étudier un nouveau décret-loi.

J'espère avoir montré à tous mes collègues que je partage leurs sentiments, je ne dirai pas de bonté — le mot serait déplacé — mais de déférente reconnaissance à l'égard des hommes qui ont été de bons serviteurs du pays. (*Applaudissements.*)

Permettez-moi aussi de veiller à la sauvegarde des finances publiques. C'est un souci que vous partagez avec moi, j'en ai la certitude. (*Applaudissements.*)

On me dit : « Vous allez rédiger votre décret dans le délai de vingt jours. » Vous savez fort bien que ce délai n'est pas suffisant et qu'à son expiration le décret ne pourra pas faire l'objet d'un projet de ratification destiné à être soumis à vos délibérations.

A quel moment pourra-t-il l'être ? Le jour même où la Chambre rentrera après les vacances de Pâques.

Je prends cet engagement de la façon la plus formelle. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs.*) J'espère que vous avez satisfaction.

On me demande : quelles directives donnerez-vous à cette commission ? Il n'y aura aucune directive. La commission s'inspirera des travaux parlementaires, elle travaillera et décidera. Nous vous apporterons ensuite le résultat de ses décisions. Le gouvernement prendra ses responsabilités et vous sanctionnerez le résultat des travaux.

Finalement, la proposition de résolution suivante a été votée :

« La Chambre, avant de se prononcer sur la ratification des décrets portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, invite le gouvernement :

« 1° A nommer une Commission chargée d'étudier un texte modifiant les dispositions de ces décrets ;

« 2° A lui présenter, dans un délai de vingt jours à dater de la constitution de la Commission, un projet fixant le régime définitif desdites pensions. »

CONCLUSION

Il est fort probable qu'on va revenir aux principes de la loi du 14 avril 1924, mais quels seront les taux d'application de cette loi, autrement dit les modes de calcul ? Et si ces taux sont réduits et accompagnés d'un prélèvement sur le montant des pensions, que restera-t-il, en fin de compte, dans la poche du retraité par comparaison avec le régime précédent ?

Soulignons l'entière liberté que s'est réservée le ministre des F. pour constituer la Commission d'élaboration du nouveau texte. Et notons une phrase de M. Germain-Martin : « Permettez-moi aussi de veiller à la sauvegarde des finances publiques ». *Les retraités, hélas ! ne sont pas encore certains d'avoir le régime de pension qu'ils attendent.*

PAUL BRÉCY.

POUR LES JEUNES

LE CAFÉ... BLANC

JEUNES gens que les exigences de votre fonction ne dispensent pas d'un certain imprévu, écoutez cette histoire :

Il y avait une fois, dans un pays du Midi qui n'est pas très éloigné de Tarascon, un Monsieur qui se mêlait de donner des conseils aux jeunes ; dans les villages de la région, les « braves » paysans qui le voyaient souvent passer l'appelaient d'un nom familier : « Moussu l'Espétour. »

Or, il advint un jour que le dit monsieur se trouva sur le coup de onze heures au chef-lieu de canton où, théoriquement, il devait « trouver » à déjeuner. Instruit par l'expérience, il s'arrête « sur la place », interroge la première personne qui se trouve à portée de « sa voiture » :

— Pardon, madame, y a-t-il un hôtel à Val-les-Thyms ?

— Mon bon monsieur, je ne sais pas... Si c'était le jour de la foire... Écoutez... Derrière l'église, vous verrez une maison avec un drapeau, c'est le café de mon gendre... « Espliquez-vous » il vous « arrangera ».

L'église, le drapeau, le café... on s'arrange. Demi-heure à attendre. Que faire à Val-les-Thyms, sinon un tour à l'école ?...

L'instituteur est un homme dévoué ; à onze heures trente il est encore dans sa classe avec quelques élèves qui n'ont pas « fini ». Bonjour, bonjour... On parle de bien des choses, puis tout à coup l'instituteur de poser une question :

— Mais, monsieur l'inspecteur, où déjeunez-vous ?

— Ici... J'entends : à l'hôtel.

— Y a pas d'hôtel à Val-les-Thyms...

— Mais si, mon ami. J'ai « retenu ma place » au café, derrière l'église, vous savez là où il y a le drapeau...

L'instituteur change de couleur, suffoque et articule :

— Comment, monsieur l'inspecteur... mais c'est le café blanc, le café des réactionnaires. Nous, nous n'allons qu'au café rouge. Il est encore plus « dégoûtant », mais ça ne fait rien. Ici, vous comprenez, il faut se sentir les coudes. Je vous préviens, pour le C. E. P. c'est là que nous irons... Ainsi fut-il conclu.

Morale : jeunes gens qui êtes appelés à débarquer dans tous les Vals de tous les Thyms sur le coup de onze heures pour y rejoindre votre poste, ne faites pas comme ce moussu l'Espétour qui se mêle de donner des conseils aux autres. Prenez garde au café blanc. Demandez toujours le café rouge. A moins qu'il n'existe un café neutre : dans ce cas, demandez... le café crème.

FERNAND BÉRENGER.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ... Le Gouvernement fait son compte de suppressions d'écoles et de classes ; il nous rappelle assez fréquemment nos devoirs, mais il est un compte qu'il oublie de faire, c'est celui qui a trait à notre indemnité de logement, trois ou quatre fois inférieure au prix de notre loyer, il est un devoir dont il ne parle jamais et qui lui incombe : obliger les communes à nous donner notre dû en cette matière, rien que notre dû... » (*C. M.*)

Chez les intérimaires.

« ...Et voilà le tableau des intérimaires qui revient à l'ordre du jour. Sur l'utilité de ce tableau, tout le monde est d'accord, mais comment le dressera-t-on ? Quel ordre suivra-t-on? Quelle importance attribuera-t-on à chaque élément d'appréciation ? C'est ce que nous voudrons bien savoir... » (*V. P.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Quand je suis arrivé à mon poste, le secrétaire de mairie allait, de porte en porte, chercher les sommes à verser à la Caisse départementale des incendies ; j'ai prié le maire de faire annoncer, à son de caisse, que je recevrais les assurés tel jour, à telle heure, avec le montant de leur assurance. Voilà trois ans que le service fonctionne de cette façon sous la moindre anicroche... » (*M. D.*)

Chez les directeurs de C. C.

« ...Un cours complémentaire, même à très faible effectif, est toujours utile. Pourquoi le supprimer ? Ne pourrait-on pas trouver deux ou trois suppressions de classes enfantines, ou de classes élémentaires dans le département pour compenser le maintien du Cours complémentaire, avec la dépense qu'il entraîne ?... » (*B. H.*)

Chez les commis d'I. A.

« ... Le Bulletin du ministère étant supprimé, il ne nous est plus possible de connaître les vacances de postes d'une façon sûre. Pourquoi le ministère ne ferait-il pas parvenir, tous les trois mois, aux inspections académiques, la liste des postes vacants ou qui seront vacants incessamment non seulement dans les inspections académiques, mais encore dans l'inspection primaire, dans les E. N., les E. P. S., les E. P., à charge de notification ?... » (*J. F.*)

PAUL BRÉCY.

ON SOUHAITE...

...un ordre inverse.

DANS les discussions parlementaires sur l'encombrement des carrières, on retrouve invariablement cette idée : « Il faut, de toute nécessité, être plus sévère dans les examens de fin d'études. »

Qu'on nous permette de déplacer la sévérité. C'est à l'entrée à l'école, c'est au début et au cours des études qu'elle doit surtout exister ; en la reportant à la fin, on expose les jeunes gens et les jeunes filles (et leurs parents) à perdre plusieurs années d'efforts et quelques dizaines de milliers de francs consacrés à leur instruction.

Donc beaucoup de sévérité au point de départ et une sévérité atténuée au point d'arrivée, mais une sévérité suffisante à chaque étape intermédiaire pour maintenir étudiants et étudiantes en haleine, telle est la conception qui nous paraît la meilleure.

PAUL BRÉCY.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

Nos correspondants sont priés d'en garder copie.

CARNET DU MILITANT

UN DÉBAT SUR LA LIBERTÉ D'OPINION

De remise en remise, les interpellations sur la politique de M. Mallarmé, ministre de l'Éducation nationale, condensées dans une proposition de résolution déposée par M. Marcel Déat et 49 autres députés sont venues en discussion le vendredi 22 mars.

La proposition de M. Déat est ainsi conçue :

La Chambre invite le Gouvernement à assurer, dans le cadre des lois laïques et dans le respect de la neutralité, la liberté d'opinion et l'exercice des droits civiques du corps enseignant. »

A la tribune, M. Déat constata qu'il y avait un malaise dans l'Université. Ce malaise, expliqua-t-il, tient moins à l'attitude des maîtres qu'à celle du ministre. Et il conclut en ces termes :

Il ne s'agit pas actuellement de frapper, mais d'exalter, et c'est ce rôle d'exaltation que nous attendons du ministre de l'Éducation nationale. Nous espérons qu'il saura le remplir.

Nous reviendrons plus longuement sur ce débat, dont la suite a été reportée au 29 mars, dans un de nos prochains numéros. Remarquons simplement, pour aujourd'hui, la frappante analogie des conclusions de M. Déat et des paroles prononcées deux jours avant, au Sénat, par M. P.-E. Flandin, président du Conseil, au cours du débat du 20 mars sur la prolongation temporaire de la durée du service militaire :

En ce qui concerne le côté moral, permettez-moi, utilisant une formule déjà ancienne, de proclamer que tous les Français doivent désormais s'unir dans l'amour sacré de la patrie ! (*Vifs applaudissements unanimes.*) Il est impossible de séparer l'éducation morale du peuple et sa préparation militaire. (*T. b. ! T. b. ! et nouveaux appl.*) Il suffit pour s'en convaincre de regarder ce qui se passe ailleurs. Nous devons admettre à notre tour que les propagandes contre l'armée et la patrie constituent des crimes de haute trahison.

Trop longtemps s'est manifestée chez nous une certaine faiblesse à l'égard de doctrines négatives de l'idée de patrie. Assez ! Assez ! Nous ne tolérerons plus notamment que, dans certaines colonies, se perpètrent quotidiennement des attentats contre le moral de populations qui ne demandent qu'à nous rester fidèles.

Mais un programme de répression ne saurait suffire. Il faut surtout reforger et retremper en France une âme nationale. (*Vifs applaudissements.*)

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Institutrices et Instituteurs. — Au cours de sa réunion mensuelle de mars, le Bureau du S. N. a fixé au 19 avril la réunion du Conseil national, et au 18 la réunion de la Commission d'Études pédagogiques.

Ordre du jour du prochain Conseil national :

Examen de la situation ;
Organisation administrative des sections ;
Prolongation de la scolarité.

« De récents décrets du ministre des P. T. T. ayant modifié le régime de la radiodiffusion, la gérance des postes est donnée à des conseils où les usagers élus sont en majorité. » D'accord avec la C. G. T., la Ligue de l'Enseignement, la C. T. I., la Fédération postale et la Fédération des Fonctionnaires, le S. N. a décidé l'organisation, dans chaque région, de listes de candidats sympathisants — « pour que la direction des postes d'État ne tombe pas entre les mains des groupements cléricaux ».

Fédération des Anciens Combattants de l'Enseignement public. — La section de la Région parisienne des Instituteurs Anciens Combattants a voté, dans sa réunion du 7 mars, l'ordre du jour suivant :

Les Instituteurs Anciens Combattants de la Région parisienne,

Demandent avec la plus grande énergie la non-ratification des décrets-lois relatifs aux retraites.

D'accord avec le rapporteur, M. Mazé, dont ils apprécient la juste et précise documentation, ils protestent contre les réductions malhonnêtes que les décrets-lois ont fait et feraient subir aux pensions que la loi de 1924 accordait aux Instituteurs, qui, par les retenues opérées sur leurs traitements, contribuent à la constitution de leur retraite dans une proportion beaucoup trop méconnue.

Ils demandent avec force l'application immédiate de la loi Lugol qui, par la capitalisation des retenues et des versements légaux de l'État employeur, aurait permis et permettrait de servir aux Instituteurs, après quarante ans de service, une retraite au moins égale à leur traitement.

Fédération générale de l'Enseignement — Une délégation de la F. G. E. a été entendue le 15 mars par la Commission de l'Enseignement de la Chambre — auprès de laquelle elle a protesté contre la politique de répression pratiquée par le ministre de l'Éducation nationale — et dont elle a attiré l'attention sur les points suivants : mise à la retraite à soixante ans ; surcharge des classes ; vacances ; prolongation de la scolarité. M. Cazals, président, a fait connaître l'avis unanime de la Commission, hostile à la ratification des décrets-lois.

Syndicat professionnel des Instituteurs publics du Nord. — M. Ch. Devos, secrétaire général du Syndicat du Nord, nous communique un ordre du jour récemment adopté par la Commission administrative. La place limitée dont nous disposons nous oblige à résumer. Nous nous en excusons.

La C. A. rappelle que « le premier devoir des Instituteurs est de donner un enseignement conforme aux traditions fondamentales de la Nation française et de l'école laïque : liberté de conscience, opposition à tout sectarisme, fraternité des hommes, sentiment national ».

« Elle refuse donc de se solidariser avec ceux des instituteurs qui font passer leurs conceptions personnelles avant leur devoir strict d'éducateurs nationaux. »

« Elle juge inopérantes les sanctions de M. Mallarmé qui vont à l'encontre de leur but.

« Elle maintient que la liberté de pensée ne saurait être, pour un éducateur, la liberté de propager ses opinions politiques ou confessionnelles.

« Elle donne mandat à ses dirigeants de poursuivre ses démarches en vue d'une réorganisation des Conseils départementaux et des Comités consultatifs qui permette à d'importantes minorités une représentation légitime. »

ANDRÉ GANNE

Maison de Santé Opératoire et Maternité de l'Antituberculeuse de la Seine

à l'usage de tous les membres de l'Enseignement de France.

DEPUIS plusieurs années a été lancé le projet de cette création. De nombreux appuis moraux et financiers nous sont parvenus. Tous les groupements de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire de dix départements de la région parisienne, ainsi que quatorze lycées et de nombreux membres des deux ordres d'enseignement, ont tenu à participer aux souscriptions organisées.

Nous avons promesse de vente d'une propriété sise à 50 mètres de l'octroi de Paris, près de la Porte d'Orléans ; les plans sont faits, mais, pour commencer les travaux, il nous manque encore 60 000 francs environ, le ministère exigeant que nous ayons la totalité de la somme à engager, soit 560 000 francs au moins.

L'établissement comprendra tous les services indispensables, les chambres, toutes personnelles, seront confortables et bien exposées en un endroit très calme, quoique près de la capitale.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour nous laissent espérer un succès pas trop éloigné, en effet :

La souscription a produit actuellement : 507 600 francs.

Nous faisons appel à nos camarades de province qui, comme nous, pourront profiter de nos services et leur demandons de verser leur obole à notre compte chèques postaux 380.57 : *L'Antituberculeuse, Paris, 5, rue du Commandant-Lamy* (*XI*e), en mentionnant : *pour la Maison de Santé.*

Nous sommes subventionnés par les ministères : Éducation nationale, Santé publique, Travail, par la Ville de Paris, le Conseil général de la Seine et 31 communes de la Seine.

A tout souscripteur de 15 fr. 50 (0 fr. 50 pour frais d'envoi), nous adresserons dans le mois qui suivra le versement, un bon de participation à 1/50e de billet de la Loterie Nationale. La société prélevant 10 p. 100 des lots pour frais divers, le souscripteur pourra, en nous aidant, gagner 45 000 francs.

Le Président :
H. Dubois.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

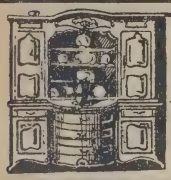

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr.
8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr.
11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61
(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

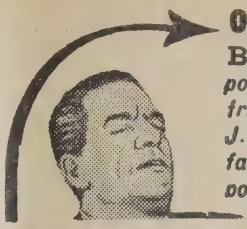

OFFRE GRATUITE
Bon *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot :* **"Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"** *N° 2069 J. E.*

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix
La boite d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^cies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

L'Epilepsie n'est pas incurable
Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2 qde rue, SAINT-PRIEST (Isère)

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. CUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
Armes - Phonographes
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix. FRANCO.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVÉ, à CAVAILLON (Vaucluse).

LAINES A MATELAS
directement de notre usine
de Tourcoing
BELLE LAINE PURE
Garantie infeutrable
SIX FRANCS LE KILO
Demandez échantillons GRATUITS
..... LAINES, COUTILS, CRINS .....
ÉTABLISSEMENTS L. DEBRO
50, rue du Rocher, PARIS-8e

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

N'abusez pas des
PURGES
Comme la plupart des gens atteints par la constipation chronique, vous attendez la venue des maux de tête et de la fatigue générale pour agir. Vous avez alors recours aux purgations énergiques. C'est une erreur dangereuse, car l'effet des purges, toujours passager, ne peut pas venir à bout d'une affection aussi tenace que la constipation.
Vous devez mettre en œuvre des soins constants et *doucement actifs*, capables de régulariser l'évacuation des déchets alimentaires. Pour cela, pas de remèdes chimiques et irritants ; adoptez une médication naturelle et reposante.
Le Thé Garfield doit sa merveilleuse efficacité aux vertus spéciales des plantes qui le composent.
Bien connu depuis 40 ans, il est le traitement de choix pour la libération et la rééducation de l'intestin. Son emploi journalier comme boisson chaude — et rafraîchissante — est agréable. Essayez-le pendant un mois. Il est en vente chez tous les pharmaciens à Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit, avec brochure, aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 2).
Thé Garfield

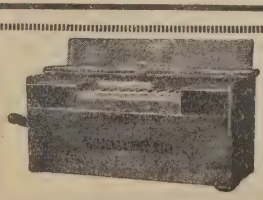

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : 475 fr. — 2 Octaves, Transpositeur : 592 fr.
3 Octaves, Fixe : 600 fr.
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), 6, Rue Tolain, PARIS (20e)
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-4-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

370.5
Romance
JOI

81e Année. — N° 29. 13 Avril 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD A NSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

FIN DE TRIMESTRE

En raison des revisions trimestrielles et des vacances de Pâques, le présent numéro du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* (n° 29, du 13 avril 1935) ne comprend pas de *Partie scolaire*.

Mais sa *Partie générale* et sa *Partie corporative* ont été augmentées de vingt-deux pages, et nos abonnés y trouveront un choix copieux d'intéressantes lectures.

Nous leurs signalons spécialement un fascicule détachable " *Pour nos fêtes scolaires* " qui donnera à nos jeunes artistes l'occasion de nouveaux succès.

A l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la mort de notre grand poète national

Livraison fin Avril

NOUS METTONS EN VENTE UN

Tableau artistique tiré sur papier fort teinté

VICTOR HUGO

(en 1882)

par **Bastien LEPAGE**

Ce tableau, du format de 25 × 32,5, sera vendu **à nos abonnés seulement,** franco . . . . . **3 fr.**

Adressez dès maintenant les demandes à La Librairie F. NATHAN

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs
LOCATION
avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

l'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. TRYGVE NOER, Maurice de WALEFFE, Docteur ROBIN, E. MILLIES LACROIX, sénateur des Landes, Maire de DAX.

FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Mme le Docteur NOEL, spécialiste de la chirurgie esthétique ; Me Renée JARDIN, Avocate ; Mme F. F. PLANINKOVA, membre du Parlement tchécoslovaque ; TITAYNA, « Femme de lettres-Reporter » ; Miss LEET.

LA FEMME A L'ÉTRANGER. — En Espagne, en Italie, en Islande, en Abyssinie, en Turquie.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — Les carrières sociales (assistante sociale, résidente sociale, infirmière hospitalière, infirmière visiteuse).

LA MODE. — Tendances 1935 : PATOU, JENNY, Anie de DEKER, MAGGY, ROUFF, CHRISTIANE, Georgette RENAL, SUZY.

LE THÉATRE - LE CINÉMA - LES ARTS - CLUBS ET ASSOCIATIONS. — Chroniques : Juridique, Médicale, Littéraire, Hygiène et Assistance Sociale, la Puériculture, la Femme devant le Fisc.

L'abonnement d'un an, **20 fr.**, donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL. ANJou 91-66

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)
NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS
MALADIES DES FEMMES
Casino - Hôtels de tous ordres.

OCCASION A SAISIR

Moulages d'art de quelques chefs-d'œuvre de la sculpture.

		FRANCO Gare	FRANCO Domicile
Vénus de Milo	Haut. 0 m. 40. . .	45 fr.	46 fr. 50
Victoire de Samothrace	id. . . .	85 fr.	86 fr. 50
Appollon du Belvédère	id. . . .	85 fr.	86 fr. 50
Moïse, de Michel-Ange	Haut. 0 m. 45. . .	125 fr.	126 fr. 50
Masque de Brutus	Haut. 0 m. 40. . .	50 fr.	51 fr. 50
Tête de Cire (Raphaël)	id. . . .	85 fr.	86 fr. 50
Tête d'enfant (L. Della Robbia)	id. . . .	85 fr.	86 fr. 50

Tous ces moulages sont finis avec soin et patinés.

Les quatre premiers peuvent former une série et être envoyés *ensemble* pour { **330 fr. franco gare.** / **333 fr. franco domicile.**

Les trois derniers pour. . . . . . { **230 fr. franco gare.** / **233 fr. franco domicile.**

Bien indiquer si l'envoi doit être fait en gare ou à domicile.

Adresser les demandes à la Librairie Fernand NATHAN.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Mario ROUSTAN : Hitler éducateur..... 419
G. URIOT : La crise de l'orthographe..... 421
Paul BERNARD : Nature et culture..... 421
Louis FAURE : Les infirmières scolaires..... 422
J. CRESSOT : Au C. A. P. *(suite)*..... 423
A. DEMAISON : Un cadeau royal..... 424
L. LETERRIER : Avant le grand silence..... 425
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 427
René OZOUF : Chronique géographique.... 428
Balance commerciale ou balance des paiements ? 431
Bibliographie : Badin, De Man, Vermorel, Vasseur, Vausselle, Gibert, Duboin, etc..... 432
Lina ROTH : Photographie instantanée. — Gros malin polyglotte. — Ethnologie. — Raymonde fait des progrès. — Une idée de Zézette. — Quoi de nouveau, donc, ma commère ?..... 433
Suzanne BUCHOT : Un joli rosier..... 436
René JOUGLET : Pour l'école..... 438
P.-L. MAZEYDAT : La fin de la nuit..... 439
André CORTHIS : Scrupules *(fin)*..... 441
SEU RING-HAI : Un curieux jugement..... 442
M.-L. NOEL-BERNARD : Le prunellier épineux. — Les narcisses dorés..... 443
G. GUIGNARD : Comprendre ou sentir ? 444
A. AUSSENAC : Une formule magique..... 445
Jules TROCCON : En feuilletant un carnet rouge..... 446
ROSINE : Un motif en dentelle de Venise. 447
René CASTEL : A travers les journaux..... 448

PARTIE CORPORATIVE

René BURTIN : Un regard sur l'école en Tunisie..... 449
Paul BRÉCY : La politique scolaire du gouvernement. — La prolongation du service militaire..... 450
Ch. CHARLOT : L'âge du C. A. P. et la scolarité prolongée..... 451
M. LARIGUET : Seule !..... 451
P. B. : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 452
Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes, etc..... 57 à 60
A. LANTENOIS : Voisinage de logement..... 57

HITLER ÉDUCATEUR

Par MARIO ROUSTAN

Agrégé des lettres, ancien ministre de l'Instruction publique.

Il était naturel que l'attention de M. Mario Roustan, professeur et homme politique, fût attirée par le problème de l'ascension surprenante, du Führer, *de ce chef de parti naguère obscur, que les Allemands ont élevé en peu d'années au rang suprême, lui abandonnant les destinées de leur patrie, et dont les actes, maintenant, inquiètent et ébranlent le monde.*

La force d'Hitler, c'est, par-dessus tout, l'adhésion enthousiaste et en apparence unanime de son peuple, qu'il a su rallier, par une propagande obstinée et remarquablement efficace, autour d'une doctrine bien adaptée à la mentalité germanique. Il y a là, en vérité, un miracle de la pédagogie, et le livre de M. Roustan, Hitler éducateur, *qui va paraître* (1), *contribuera à l'élucider. On en lira la préface avec intérêt, et nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous la communiquer.* — MAURICE KUHN.

C'est ici un livre de bonne foi, lecteur.

Il t'avertit dès l'entrée que je ne m'y suis proposé aucune fin que d'étudier la pédagogie d'Hitler, c'est-à-dire du racisme.

J'ai longtemps fréquenté le lourd volume qui est la Somme du national-socialisme ; j'ai eu, dès le premier contact, cette conviction très nette : tout s'y tient remarquablement. La théorie de l'éducation est au centre même de la doctrine. Le racisme est, avant tout, « démopédie ». La preuve, c'est que, s'il a réservé à l'éducation une partie importante de son ouvrage, Hitler a jugé que ce n'était pas suffisant : la question scolaire revient presque dans tous les autres chapitres sans exception. Il ne la quitte que pour la reprendre. Le manuel de la pédagogie raciste est disséminé dans le volume.

Si bien qu'un examen de l'éducation raciste entraîne logiquement, nécessairement, un examen des idées essentielles du racisme ; il ne vous conduit pas à prendre ces idées de biais, pour ainsi dire, et à l'occasion de débats différents ; il les place devant vous, en pleine lumière, et vous force à les aborder de front.

C'est ce que j'ai dû faire, sans autre dessein accessoire, sans autre intention cachée. Qui viendrait chercher ici des raisons pour défendre telle ou telle politique franco-allemande perdrait son temps. Je suis, je le déclare en toute sincérité, un de ces pacifistes contre lesquels la verve passionnée d'Hitler est toujours prête à accumuler les invectives. J'ai oublié, en écrivant ces pages, tous ces torrents d'injures et gardé ma conviction inébranlable que la paix du monde ne serait

(1) MARIO ROUSTAN : *Hitler éducateur* (Nathan, éd. ; 12 fr.).

*

jamais fondée tant que Français et Allemands armeraient, les uns contre les autres, avec une effroyable obstination.

Chaque nation a le droit absolu de se donner ou d'accepter le régime politique qui lui convient. Ce régime a ses théoriciens, qui exposent la doctrine sur laquelle il s'appuie : doctrine qu'il appartient à tous de discuter, de juger. Une conception philosophique, il n'est défendu à personne de la soumettre à la critique de la raison, de la science, de la morale universelle. Le devoir est d'accomplir cette tâche avec la plus grande impartialité. La plus grande possible, car l'effort exigé dépasse parfois ce qu'on peut attendre d'un homme qui, malgré tout, est de son temps et de son pays. Impartialité n'est pas impassibilité. Si l'on trouve par endroits que l'amour de la démocratie m'a poussé à exprimer mes opinions dans une querelle où j'avais en face de moi l'ennemi le plus véhément et le plus impitoyable des idées démocratiques, nul ne m'accusera de n'avoir pas fait rigoureusement abstraction de moi-même. Si j'avais pris exemple sur le texte qui était sous mes yeux, j'aurais certainement encouru de plus graves et de plus légitimes reproches.

J'AI le sentiment de n'avoir rien exagéré des faiblesses d'une pédagogie, dont certaines s'expliquent par ce que l'auteur lui-même appelle « l'insuffisance de son instruction scolaire ». Sans doute, et il faut le dire à sa louange, il a beaucoup lu : énormément, déclare-t-il, et c'est possible; à fond, ajoute-t-il, et c'est contestable. Mais il n'a pas attendu l'âge mûr pour s'ériger en réformateur de l'Allemagne et du monde entier. Dès ses cinq années de détresse dont il a fait un tableau émouvant, quand il était obligé, comme manœuvre d'abord, comme petit peintre ensuite, de gagner sa subsistance sans pouvoir apaiser sa faim, dès le séjour à Vienne, il raconte qu'il a fixé sa doctrine. « La faim était alors le gardien fidèle qui ne m'abandonna jamais, la compagne qui partagea tout avec moi : chaque livre que j'achetai eut sa participation. » C'est alors qu'il en acheta « énormément » et qu'il constitua le trésor de ses connaissances définitives. « A cette époque prirent forme en moi les vues et les théories générales qui devinrent la base inébranlable de mon action d'alors. Depuis, *j'ai eu peu de choses à y ajouter, rien à y changer.* »

Cela se voit. On a beau rencontrer, dans les éloges que l'auteur de *Mein Kampf* n'attend pas que les autres lui décernent, des phrases comme celles-ci : « Dès ma jeunesse, je me suis efforcé de bien lire et j'ai été heureusement servi par ma mémoire et mon intelligence », on est quelque peu inquiet devant l'assurance de cet adolescent, qui, du premier coup, se forge un ensemble d'idées directrices auxquelles il n'aura désormais rien à changer, auxquelles il n'aura à ajouter que peu de choses, et qui se vante d'avoir été, sans délai, en mesure d'aborder les problèmes les plus divers, et de vérifier tour à tour la réalité par la théorie, et la théorie par la réalité. Mon Dieu, monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire ! Je veux bien, mais je suis inquiet. D'autant plus que les confidences que nous fait Hitler sur sa méthode de lecture ne sont pas pour dissiper ces appréhensions. Il nous en prévient lui-même : celui qui sait lire (on a compris que c'est Hitler) va droit, dans un livre, un journal, une brochure, « à ce qui mérite d'être amassé, soit en vue de ses besoins personnels, soit comme matériaux d'intérêt général ». Ces matériaux, « il les incorpore à l'image qu'il se fait déjà de telle ou telle chose, tantôt la corrige, tantôt la complète ». Ce qui signifie : une fois parti de sa doctrine générale, Hitler a cherché uniquement dans ses lectures ce qui pouvait s'y incorporer. On le sent bien quand il parle d'histoire, de littérature, d'art. Il s'est mis en quête, comme il l'écrit plus bas, d'arguments pour appuyer ce qu'il affirmait, pour confondre son adversaire, et cela en vue du triomphe du racisme, base inébranlable de toutes les vérités.

INSUFFISANCE de la scolarité, insuffisance de la culture proprement dite. Ces défauts ne pouvaient guère apparaître plus évidemment que dans la pédagogie d'Hitler. Il est équitable de reconnaître que la partie où il traite de l'instruction et de l'éducation n'est pas la meilleure de son ouvrage. Mais le même poids lourd pèse sur cette partie comme sur les autres : le racisme. C'est au principe fondamental de la doctrine tout entière que l'école nationale-socialiste doit d'être une caserne et non un instrument de libération intellectuelle ; elle renonce à la mission généreuse d'aider l'enfant à se former des convictions, pour y substituer la tâche plus simple et plus inhumaine d'imposer des croyances et de dicter des commandements devant lesquels la raison n'a qu'à se plier ; elle tend à réaliser le maximum de rendement militaire et non le maximum d'épanouissement individuel; elle se propose d'étouffer les intelligences par les liens de la centralisation matérielle et ceux de la dictature doctrinale, et de les courber toutes sous le même niveau, devant les mêmes chefs qui ont seuls responsabilité et personnalité, jusqu'au jour où, suivant la magnifique expression de Fichte, « sur les débris de la chaîne de l'esclave et du joug du maître, on voit se dresser la plus noble et la plus belle chose qu'il ait été donné aux hommes de concevoir : la Liberté » !

MARIO ROUSTAN.

RAPPEL

L'homme doit toujours traiter l'espèce humaine, soit dans sa propre personne, soit dans celle d'autrui, comme une fin, et ne doit jamais s'en servir comme d'un moyen.

EMMANUEL KANT
(1724-1804)

MENUS PROPOS

LA CRISE DE L'ORTHOGRAPHE

Il faut s'entendre. De tout temps, il y eut une crise de l'orthographe, des écoliers, grands et petits, qui ne surent jamais appliquer correctement les règles ou écrire correctement les mots difficiles. Qu'aujourd'hui le nombre de ces ignorants soit accru, nous en convenons, mais, pour en bien juger, nous manquons de statistiques solides et sûres.

Les écoliers d'autrefois savaient mieux l'orthographe que les écoliers d'aujourd'hui parce qu'ils l'apprenaient mieux et s'efforçaient davantage. Il y a quelque quarante ans, les maîtres ne plaisantaient pas quand il s'agissait de dictée et de fautes, et l'opinion pédagogique se montrait là-dessus d'une rigoureuse intransigeance. Les maîtres considéraient l'enseignement de l'orthographe comme l'une de leurs tâches essentielles ; la dictée figurait au nombre des exercices principaux de l'école primaire ; elle constituait pour les élèves une épreuve redoutable, entraînant des punitions sévères, et l'on ne badinait point à l'instant de la correction : tout manquement devenait faute entière. Aux examens, certificat d'études ou brevet, même intransigeance : la dictée formait le barrage que ne franchissaient jamais les candidats faibles en orthographe.

***

Nous avons changé de méthode. Nos maîtres ne mettent plus l'orthographe au rang des connaissances indispensables. Il en est, proclament-ils, d'infiniment plus précieuses et plus éducatives : la géographie, l'histoire, l'instruction civique, l'agriculture, la musique... Autre point de vue. L'orthographe, connaissance purement formelle, paraît l'accessoire. Le principal, c'est le fond, les idées, les qualités d'intelligence et de cœur. L'ère des tolérances s'est ouverte, des justifications, des interprétations, des circonstances atténuantes ; la rigueur devient clémence ; la faute entière s'amenuise en demi ou quart ou huitième de faute ; on admet, on laisse passer. L'établissement d'un barème allume des discussions passionnées : les modernes font assaut d'indulgence, de générosité, tandis que les anciens s'emploient vainement à restaurer le culte qui tombe. Les mauvais élèves en profitent, non l'orthographe.

D'où vient que les écoliers s'appliquent moins, qu'ils font moins attention, qu'ils savent moins. Crise profonde parce que les maîtres sont moins exigeants qu'autrefois, parce qu'ils sollicitent moins l'effort des élèves, parce qu'ils se contentent de trop peu. Les élèves, de moins encore.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

NATURE ET CULTURE

DANS l'éducation publique ou collective, il est difficile, comme nous l'avons précédemment montré, d'adapter la culture à la nature et d'instituer « l'école sur mssure ». L'accord souhaitable est, au contraire, aisé dans l'éducation que l'on se donne à soi-même.

Le jeune homme, depuis quelques années sorti des bancs, chez qui jaillissent les sources du désir et de l'émoi intellectuels, qui a de la vie quelque expérience, s'il possède de surcroît quelque sagacité et le goût de l'observation, arrivera à se connaître suffisamment pour savoir à peu près ce qu'il veut et ce qu'il peut, et, tout en ne négligeant pas l'acquisition de ces « clartés de tout » indispensables à l'honnête homme, pour donner à sa culture le caractère particulier (littéraire, scientifique, artistique, philosophique, historique, etc.) qui répond le mieux à sa nature et à sa vocation.

Passé l'âge d'étudier, vient celui de cultiver et, suivant la formule à la mode, de « se réaliser » en organisant ses ressources, en exploitant ses caractéristiques innées, en trouvant ou reconnaissant sa voie, en choisissant pertinemment sa « spécialité ».

On ne fera jamais rien de bien intelligent ni de bien durable si, par exemple, « rimant malgré Minerve », on va au rebours de sa nature.

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Or, le talent ne manque pas. Chacun a le sien. Il n'est que de le découvrir et de le faire fructifier. « Nous sommes chacun plus riche que nous ne pensons ; mais on nous dresse à l'emprunt et à la quête ; on nous duict (habitue) à nous servir plus de l'autrui que du nôtre (1). » Fâcheuse habitude. Pure duperie, d'ailleurs, que de vouloir jouer un rôle qui ne nous convient pas. A quoi sert de nous guinder au delà de notre naturel ? Nous ne pouvons échapper à nous-mêmes. On ne peut ni se débarrasser de son « moi » ni s'en détacher. « Si avons-nous beau monter sur des échasses, car sur des échasses encore faut-il marcher de nos jambes (2). » C'est en nous qu'il faut nous établir et « le connais-toi toi-même » est le premier devoir de l'homme qui veut se cultiver en servant son « propre génie ».

A cet égard, il arrive trop fréquemment qu'on risque de prendre des goûts pour des aptitudes, car les uns et les autres, souvent associés, sont parfois divergents ou même contradictoires. Autre chose est se plaire à un travail, autre chose d'y être propre. Tel, tout légèreté et ironie, entreprend une œuvre dogmatique et austère et tel, fait pour le grave et le sévère, s'exerce dans le plaisant. Il y a maldonne ; les mécomptes et les déboires s'ensuivent.

Que de gens, d'autre part, qui n'ont nulle conscience de dons véritables, demeurés en eux inutilisés, et qui meurent inconnus à eux-mêmes ! Un auteur anglais avait bien raison de prétendre que, dans le moindre cimetière de son pays, dorment peut-être des Cromwell et des Shakespeare ignorés.

C'est de deux façons que vous pouvez servir votre « propre génie » :

1° Quant à la *matière*, en tenant compte de vos

(1) *Essais* : liv. III. — Chap. XII.
(2) *Essais* : liv. III. — Chap. XIII.

aptitudes et de vos goûts dans le choix de votre culture particulière, de votre « spécialité » ;

2° Quant à la *manière*, qu'il s'agisse de culture générale, ou de culture particulière, en faisant, suivant le précepte sacré, « tout passer par l'étamine », c'est-à-dire en exerçant toujours votre esprit critique et en acceptant que le moins possible par « simple autorité et à crédit ».

Dans les deux cas, osez être vous-même, servez-vous de vous selon vous-même, élaborez vous-même, dans toute la mesure du possible, votre politique, votre esthétique et votre éthique et — jusqu'à un certain point — votre science et votre vérité. Redoutez, redoutez le vasselage intellectuel.

Mais entendons-nous bien. Tout en accordant votre culture à votre nature, gardez-vous du nietzschéen et fol orgueil de la spontanéité absolue et de l'originalité à tout prix. Ne vous abusez pas jusqu'à prendre à la lettre l'exhortation célèbre des *Nourritures Terrestres* : « Nathanaël, jette mon livre ; ne t'y satisfais point, ne crois pas que ta vérité puisse être trouvée par quelque autre ; plus que tout, aie honte de cela... ne t'attache en toi qu'à ce que tu sens qui n'est nulle part ailleurs qu'en toi-même, et crée de toi, impatiemment ou patiemment, ah ! le plus irremplaçable des êtres. »

Nous le répétons : chacun de nous — « esprit non prévenu » — doit découvrir ce qui vraiment fait vibrer son intelligence et son cœur, sa vision des choses, sa perception originale de l'univers. Mais il ne le peut, seul, sans direction et sans guide.

Le mieux doué n'invente pas du premier coup. Il doit d'abord se résoudre à copier, à imiter, à mettre ses pas dans les pas de ses maîtres.

Pour se trouver, il faut se perdre. Il arrive à l'éducateur de soi-même d'interrompre momentanément sa pauvre vie, d'essayer de se débarrasser de sa mesquine personnalité pour s'unir et s'identifier, dans un effort de compréhension sympathique, aux savants, aux philosophes, aux artistes dont il étudie les doctrines et les œuvres. Mais il sent bien que son « vrai moi » n'est pas engagé à fond dans ces abandonnements et qu'il pourra se reprendre après s'être donné. L'étude et la lecture sont, en un certain sens, des dons de soi, mais, pratiquées intelligemment, elles sont surtout des explorations de nous-mêmes, qui nous font découvrir dans notre âme des parties que nous ne connaissions pas, qu'elles exaltent et font surgir. Loin d'assoupir notre originalité, elles l'éveillent. Croyons-en M. Paul Valéry : « Rien de plus original, rien de plus soi que de se nourrir des autres. Mais il faut les digérer. Le lion est fait de mouton assimilé. »

Assimiler ! Voilà notre mot d'ordre, car voilà tout le secret de l'art de se cultiver en conformité avec sa nature. « Il ne faut pas attacher le savoir à l'âme, il l'y faut incorporer (1). » Oui, on ne peut se passer de regarder, d'écouter, de lire, de se nourrir d'autrui, mais il est nécessaire de rendre siennes ces idées butinées et pillotées en faisant de sa raison naturelle l'arbitre et le juge de ce que l'on pense aussi bien que de ce que l'on fait. L'un vaut l'autre. La dignité de la personne relève de l'intelligence autant que de la volonté. La personnalité intellectuelle existe au même titre que la personnalité morale. Mais, alors qu'une âme basse dans un corps hideux, c'est quand même une personne morale, un homme qui avilit et anéantit, autant qu'il est en lui, son esprit, en acceptant, sans réaction propre, les idées qui lui viennent d'autrui, n'est plus qu'une chose. Intellectuellement parlant, il est égal à un mort.

PAUL BERNARD.

(1) *Essais* : liv. I. — Ch. XXV.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LES INFIRMIÈRES SCOLAIRES

L'INSTITUTEUR peut être un précieux auxiliaire pour le médecin inspecteur. Mais sa collaboration n'est pas suffisante. Pour mieux préparer encore le contrôle médical et surtout pour en assurer les bons effets dans une plus large mesure ; pour établir une liaison constante entre l'école, la famille et le médecin-inspecteur, et combler les vides qui séparent les visites périodiques de ce dernier, il faut la vigilance de ces autres auxiliaires que sont les «infirmières scolaires », « dames visiteuses » ou « assistantes d'hygiène sociale ». C'est avec leur concours qu'est établi *un service obligatoire d'inspection médicale des établissements d'enseignement* dans le projet de loi relatif à la protection de la santé publique, adopté par la Chambre des députés le 28 juin dernier.

Le rôle des infirmières scolaires a été défini excellemment au Congrès de l'Alliance d'hygiène sociale par Mlle Delagrange, directrice du Bureau central des Infirmières à l'Office national d'hygiène. Voici sa propre déclaration, publiée dans la *Gazette du France :*

Les I. S. ont pour principale mission de seconder le M. I. S. en accomplissant toute la petite besogne préalable à l'examen médical des enfants : préparer les fiches médicales, peser, toiser, mesurer les enfants ; puis elles assistent le docteur au moment de cet examen, lui présentent les enfants, parfois consignent les observations sur les fiches, reçoivent pour les parents absents les conseils, les avertissements qui sauvegardent la santé de leurs enfants. Mais là ne se borne pas leur activité. Arrivées tout au matin à l'école, en accord avec le directeur ou la directrice, elles passent en revue les enfants, stimulent en eux les habitudes de propreté corporelle ou vestimentaire, arrêtent au passage ceux qui, pâlots, enrhumés, les yeux rougis ou gonflés, parfois fiévreux, seront présentés en premier lieu au M. I. S., dépistent ainsi, en temps voulu, les maladies contagieuses.

Ajoutons qu'elles se rendent dans les familles quand un élève est malade et, à cette occasion, conseillent les parents inexpérimentés, les aident même au besoin, pour faire un pansement, par exemple.

L'instituteur, dira-t-on, peut jouer ce rôle « d'éclaireur », de « dépisteur » à l'école. En supposant que tous aient les aptitudes requises, les connaissances nécessaires pour remplir ces délicates charges, en auraient-ils le temps toujours ? Pourraient-ils faire des visites régulières et assez fréquentes, comme il le faudrait dans certains cas, et dans certains milieux ? Remarquons, d'autre part, que les infirmières peuvent, *en même temps*, s'occuper des nourrissons et faire à ce propos de la bonne besogne en contribuant à déraciner bien des préjugés funestes à trop de nouveau-nés. Notons enfin cet autre gros avantage de l'organisation des « visiteuses de l'enfance », qu'indiquait il y a quelques années Mlle Anglès, inspectrice primaire à Marseille, dans le *Journal des Instituteurs :* cette organisation permettrait, disait-elle, « de coordonner une série d'institutions aux buts très divers, mais qui, toutes, ont un intérêt principal ou secondaire à protéger la

santé des enfants, à contrôler les conditions de vie des milieux populaires ». De cette façon, « chaque famille n'est pas exposée à voir arriver, suivant les cas, successivement la contrôleuse des Caisses de Compensation, l'infirmière sociale, l'assistante scolaire dont les visites feraient double emploi et risqueraient d'importuner ceux-là mêmes qu'elles prétendent obliger ». Mais toutes ces organisations préfèrent souvent avoir leur personnel spécial et indépendant. « Dans ce cas, répond Mme Anglès, il suffirait de prévoir un office central qui établirait la liaison entre elles, de façon à simplifier, à tayloriser le travail en vue du rendement maximum. »

Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion d'interroger une « infirmière scolaire » de Saint-Étienne, une « infirmière visiteuse » de l'Isère et une « dame visiteuse » de la Caisse de Compensation d'Annonay — en Ardèche — pour savoir comment elles étaient accueillies par les populations ouvrières et quels résultats elles obtenaient. Depuis, j'ai pu mieux encore me renseigner à ce sujet auprès de la « dame-visiteuse » d'un des quartiers populaires d'Oran, peuplé en majorité d'indigènes et d'étrangers pauvres, où j'ai dirigé une école pendant un an. Elles ont été unanimes à m'avouer qu'elles n'avaient pas toujours été « vues d'un bon œil » au début ; mais que presque partout aujourd'hui elles sont les bienvenues. La « dame-visiteuse » d'Annonay a même ajouté que certaines mamans qui, les premiers jours, ne la recevaient — et sans beaucoup de grâce — que parce qu'elles ne pouvaient pas faire autrement, uniquement à cause de l'allocation que leur alloue la « Caisse de Compensation », la voient arriver à présent avec une réelle satisfaction. Quant aux résultats, ils sont de plus en plus satisfaisants — sans être encore, malheureusement, ce qu'ils devraient être. — Nul doute donc que la création des « infirmières », « assistantes » ou « visiteuses » ne contribue à faire pénétrer l'action médicale au sein de la famille, à introduite plus vite les pratiques de l'hygiène dans les masses, à faciliter et à compléter dans ce domaine l'œuvre théorique et pratique de l'école.

***

Il va sans dire que leur choix ne laisse pas d'avoir une grande importance et que de lui dépend en partie le succès de l'institution en question. Les « assistantes d'hygiène sociale » auxquelles il est fait appel, dans le nouveau projet de loi, pour le service obligatoire d'inspection médicale scolaire, seront « diplômées d'État ».

Cette garantie de savoir est certes nécessaire ; mais est-elle suffisante ? « C'est une fonction très délicate à remplir, qui requiert des qualités d'esprit et de cœur toutes particulières, me disait un docteur d'une « Caisse de Compensation » à propos de la « dame-visiteuse » attachée à cette organisation toute récente alors. Je suis persuadé qu'il a fallu toute l'*intelligence*, tout le *dévouement* et tout le *tact* surtout dont a fait preuve Mme P... pour obtenir si vite et si bien les résultats vraiment encourageants que je me plais à constater. » Mais ces qualités sont encore plus nécessaires peut-être chez l'I. S. pour se faire accepter des parents ; car elle ne pénètre pas dans les familles, comme l'envoyée des « Caisses de Compensation », venant de la part des patrons tout-puissants qui alimentent ces caisses. « Une bonne I. S., écrit le Dr Marchoux dans un bulletin de *L'Hygiène par l'Exemple*, doit avoir une solide instruction, notamment à la campagne où elle se trouvera la plupart du temps seule et obligée d'être à la fois visiteuse d'hygiène et même infirmière hospitalière. » Mais il ajoute qu'elle doit être aussi « une femme d'un grand sérieux, susceptible de prendre un grand ascendant », et qu'elle doit « faire preuve de dévouement et d'enthousiasme pour sa fonction qui est d'autant plus élevée qu'elle l'exerce mieux ».

***

Il est bon que les rapports entre infirmières et instituteurs et institutrices soient nettement établis, que les attributions des premières et les obligations du personnel enseignant soient clairement fixées. C'est « après entente avec l'autorité académique », déclare l'art. 3 du projet de loi précité, que « les assistantes d'hygiène sociale — qui ont droit d'entrée dans tous les établissements d'enseignement — exerceront celles de leurs fonctions qui comportent la surveillance et l'inspection de ces établissements ». Puisse cette *entente* réduire partout, sinon supprimer les conflits, les simples froissements même, entre artisans d'une même œuvre d'un si grand intérêt, non seulement scolaire, mais social... quand le texte adopté par la Chambre le 28 juin dernier sera devenu une loi dûment promulguée et... énergiquement appliquée !

LOUIS FAURE,
Directeur de l'École annexe de l'É. N. d'Oran.

CHEMIN FAISANT

AU C. A. P. *(Suite.)*

III. Chant.

LES observations que voici ont été de circonstance quatorze fois sur quinze :

1° Nous ne sommes pas venus seulement pour entendre ce que vos élèves ont déjà appris, nous désirons savoir *comment vous enseignez* le chant ;

2° Lire, expliquer, réciter *les paroles* de la chanson, ce n'est pas chanter. Pour ce travail, il y a des leçons de récitation ;

3° Jeter sans préparation les enfants dans la mélodie, c'est s'exposer aux plus pénibles dissonances, aux rabâchages interminables, se résigner au pur serinage. Il y a des *exercices préparatoires* nécessaires : notes isolées, gammes, intervalles, accords... qui « mettent dans le ton », en exerçant l'oreille et la voix ;

4° Accompagner *constamment* les enfants de la voix ou d'un instrument — parfois de tous deux, — c'est s'interdire toute attention critique ;

5° Que de pauvretés, dans certains répertoires ! Allons, cherchez, consultez, ne renoncez pas à avoir du goût, de la sensibilité !

6° Tel chant est gai, tel autre triste, tel autre grave, ou vif et dansant. Le sentez-vous ? Alors, faites-le sentir !

7° On chante assis, comme le chanoine dans sa stalle. Pourquoi pas jambes croisées, comme le tailleur ? Au fait, pourquoi pas *debout*, comme le merle et le ténor ?

8° Battre la mesure, c'est mener son monde... à la baguette. Ce n'est pas agiter un bras incertain, en s'efforçant de prendre l'allure d'une troupe qui s'emballe. Ou alors, enroulons autour du bâton déshonoré cette devise bien connue : « Je suis leur chef ; il faut que je les suive ! »

**

IV. Éducation physique.

ÉPREUVE obligatoire ; tous nos jeunes gens le savent et ont dans leur poche de gilet un ou plusieurs schémas de leçons. On les voit sortir leur papier, le consulter... Hélas ! Pourquoi le résultat est-il si souvent médiocre ? C'est que :

Ce qui est sur le papier n'est que rarement dans la tête du maître et dans les réflexes des élèves ;

Peu de candidats songent à l'âge de leurs élèves : ils soumettent des athlètes de sept ans à des épreuves qui conviendraient à peine à des adultes sélectionnés ;

On ne se soucie guère du temps qu'il fait. Le schéma veut des mouvements de pied ferme et au ralenti ; qu'importe qu'il pleuve ou que la bise souffle ?

On est tellement absorbé par son plan et par les démonstrations qu'il ne reste plus d'esprit pour observer les enfants et redresser l'erreur. Sous des yeux qui ne voient point, chacun fait ce qu'il peut, ou ce qu'il veut.

J. CRESSOT.

LA VIE SCOLAIRE

UN CADEAU ROYAL

LA maman de Nénette vient souvent nous rendre visite. Veuve, et gagnant courageusement sa vie, elle aime nous parler de ses tracas, de ses soucis ; elle nous demande parfois un conseil ou nous prie de rédiger pour elle une lettre embarrassante. Elle nous entretient surtout de ses enfants et des espoirs qu'elle fonde sur eux.

Tout en causant, je vois, l'autre jour, à côté d'elle, un panier dans lequel quelque chose est recouvert d'une serviette blanche. Ce quelque chose doit être une volaille, dont les pattes ne sont pas dissimulées par le linge. Et aussitôt je suis intrigué par l'apparence bizarre des dites pattes. Longues, noires, sèches, terminées par d'immenses doigts armés de fortes griffes, ce ne sont pas des pattes de poulet. Est-ce que ce seraient des pattes de dindon ? Est-ce que, par hasard, ce dindon nous serait destiné ? Alors, si c'est un cadeau, je me mets en l'acceptant dans de bien vilains draps, car il n'y aura pas moyen de le refuser sous peine d'offense grave à la donatrice. Et, par les temps qui courent, la corruption de fonctionnaire entraîne, si je ne m'abuse, des sanctions extrêmement sévères. Si encore il était gras, l'animal, mais, sous son linceul, il a l'air squelettique. En tout cas, le volume de son corps semble tout à fait hors de proportions avec l'immensité de ses pattes.

Mais notre visiteuse se lève, prend le panier et dit : « Hier, mon frère, en chassant au bord de la rivière, a tué cette bête-là ; c'est un héron, je vous l'apporte, car c'est très joli quand c'est empaillé. »

Je me confonds en remerciements et assure que je ne veux pas l'en priver. Il n'y a rien à lui faire entendre et elle nous quitte en me le laissant dans les mains.

Vous pensez bien que, le lendemain matin, l'oiseau « au long bec emmanché d'un long cou » fut présenté en première heure à mes élèves. Après consultation du livre de sciences, du dictionnaire, après lecture de la fable de La Fontaine, notre héron fit l'objet d'une leçon hors série, où l'histoire naturelle, la littérature et la morale eurent chacune leur juste part.

Avant de reprendre le cours normal de nos exercices habituels, je déposai le volatile sur un coin de l'établi, et, tout en vérifiant et en expliquant les problèmes, je ne pouvais, je m'en accuse humblement, m'empêcher de penser à son avenir. « Le ferai-je empailler ? me demandai-je. Fera-t-il dans notre salle à manger concurrence à la magnifique grue et aux beaux vanneaux qui trônent près du buffet de mon collègue de Verthois, mon ami Fauveau ? Si je prends cette résolution, je verrai bientôt les chasseurs du pays m'offrir tous les oiseaux excentriques qui fréquentent la vallée de l'Arnon, afin de perpétuer ainsi le souvenir de leurs exploits non monnayables et non consommables. Certes, je trouverais là des documents intéressants pour certaines leçons de sciences, mais quel encombrement et quel paradis pour les mites et la poussière ! »

J'en étais là de mes réflexions, quand l'heure de la récréation arriva. J'appelai Robert et Jean.

— Vous allez, leur dis-je, enterrer le héron dans un coin du jardin.

— C'est dommage, dit Jean, voyez donc, monsieur, comme il a de belles ailes bleutées ; on pourrait les conserver comme ma grand'mère conserve les plumeaux de ses oies, en les faisant sécher.

— Ma foi, c'est une idée, nous pourrions conserver aussi de la même façon ses immenses pattes en enlevant le peu de chair qu'il a sur les cuisses.

— Et le cou, et la tête, monsieur ?

— Cela serait trop difficile ; il est probable que nous ne pourrions arriver à les momifier suffisamment.

— Mais, monsieur, dit Robert, en gardant seulement la peau du cou et de la tête avec le bec et les plumes et en bourrant le tout ?

— Tu ne doutes de rien. Pourtant ton idée n'est peut-être pas si mauvaise, nous allons essayer de la réaliser, nous verrons bien ce que cela donnera.

Nos petits Berrichons ont toujours leur couteau en poche, et, comme ils savent s'en servir, l'animal fut vite tronçonné et les ailes, ainsi que les pattes, furent bientôt mises à sécher près du feu. La peau du cou fut retournée comme un un doigt de gant. Il ne fut conservé que les os de la tête dûment décharnés, et ce qui restait ainsi fut mis à tremper dans de l'eau contenant une bonne proportion d'alun.

Une quinzaine de jours après, je m'assurai que la dépouille n'avait aucune mauvaise odeur et je la sortis de sa saumure. Elle avait bien piteux aspect et c'est sans grand enthousiasme que je la suspendis près du poêle. Quand elle fut suffisamment sèche sans être pour cela racornie, je la donnai à Robert avec du fil de fer et du coton en lui disant : « Mon ami, débrouille-toi, cherche à reconstituer le mieux possible la physionomie de l'animal si tu le peux.

— Oh ! monsieur, nous réussirons probablement, car Marcel a trouvé près de chez Mlle Alice, qui a hérité beaucoup d'oiseaux empaillés, des yeux en verre qui pourront nous servir. »

Ce ne fut pas long ; au moment où je m'apprêtais à donner le signal de la rentrée pour la classe du soir, je vis apparaître nos ornithologues en herbe qui brandissaient triomphalement, hérissée et hagarde, la tête du malheureux héron domi-

nant son camail moucheté, soigneusement lustré et lissé pour la circonstance.

— Voyez, monsieur, dit Pierrot, qui habita Grenelle, nous lui avons bien bourré le crâne et monté le cou.

— Et nous lui en avons mis plein la vue, ajouta Marcel, qui voulut me rappeler qu'il avait fourni les yeux à prunelle noire et me montrer qu'il savait, lui aussi, faire de l'esprit à la mode de Paris.

ALBERT DEMAISON.

EN LISANT
AVANT LE GRAND SILENCE

IL y a deux ans environ, le grand écrivain Maurice Mæterlinck abandonnait durant quelques jours sa résidence niçoise pour venir dans un petit village de Normandie, à Trévières, dans le Calvados, rendre un pieux hommage de gratitude à celui qui l'avait fait connaître, à ses débuts dans le monde littéraire, à Octave Mirbeau. On inaugurait une modeste plaque sur la maison natale de ce dernier. C'est en cette circonstance que j'aperçus le poète de *Pelléas* et de la *Vie des Abeilles*. Grand, robuste, le teint coloré, les gestes décidés, vêtu d'un costume de sport auquel mon imagination trompée, sinon déçue, eut quelque peine à se faire, il repartit bientôt, avec ses compagnons de voyage sur la route de Paris. A mi-chemin entre Bayeux et Caen, la tempête avait brisé et abattu en travers de la route une forte branche d'arbre. Mæterlinck descendit de l'auto et, tirant vigoureusement la branche, la rangea sur le bas-côté. Tel est le souvenir, bien mince, mais je n'en ai point d'autres, qui m'est resté de lui. Si je le rappelle, c'est que, malgré, ses soixante-dix ans, Mæterlinck ne paraissait pas homme encore prêt à méditer devant la tombe et à nous confier ses dernières pensées *avant le grand silence* de la mort (1).

***

ET pourtant c'est d'elle surtout qu'il se préoccupe dans ce livre récent. Surtout, mais non pas exclusivement. Formé de pensées jetées au hasard, jour après jour, sur le papier, sans ordre, sans composition, et reproduites telles quelles, on y discerne, après l'avoir lu, une grande variété de thèmes. Mæterlinck, ayant renoncé au théâtre, grâce auquel il avait essayé d'exprimer poétiquement le mystère de la destinée humaine, s'est tourné vers la science pour lui demander des explications claires et satisfaisantes. Ses derniers ouvrages : *La Vie de l'Espace*, *La grande Féerie*, *La grande Loi*, sans parler de ceux consacrés aux insectes sociaux, témoignent de cette inquiétude d'un esprit qui, approchant du terme de l'existence, voudrait enfin savoir, connaître le mot des énigmes toujours posées à l'homme par ce sphinx immense et éternel qu'est l'univers où il vit et par la vie elle-même. Mais, hélas! la science est sans réponse :

Jamais nous n'avons moins su qu'aujourd'hui ce qu'est l'univers, d'où il vient, où il va et ce que nous sommes venus y faire. Il est probable qu'à mesure qu'avancera notre science nous l'ignorerons davantage. Mais l'énigme sera de plus en plus passionnante, parce que de plus en plus grande. A quel désœuvrement, à quel désespoir n'aboutirions-nous point dans un monde où nous saurions tout ? (p. 143).

Ce thème de l'ignorance humaine réapparaît à plusieurs reprises sous des formes diverses :

Si nous dressons le bilan de ce que fit l'homme depuis son apparition sur la terre, nous constatons qu'il n'a rien trouvé sur la vie, rien sur la mort, rien sur Dieu et l'univers, rien sur l'espace et le temps, quelques mots incertains sur la lumière, la chaleur, l'électricité et la gravitation, rien sur l'esprit et la matière, rien sur l'éternité, rien sur l'infini, rien sur le bien ou le mal, rien sur l'origine, rien sur le but ou la fin. Il est temps qu'il se mette sérieusement au travail (p. 217).

Et ailleurs :

Nous n'avons versé au fonds commun que des zéros qui ne représentent rien et ne veulent rien dire. (p. 37).

Ou encore :

Quand nous commencerons à comprendre ce que devient la flamme de la bougie que nous soufflons, nous aurons fait un premier pas dans la connaissance de notre esprit, de notre âme ou de notre vie (p. 55).

Lui-même constate sa propre impuissance :

Pourquoi ai-je vécu ? Pour former avec des milliards de milliards d'autres êtres qui m'ont précédé, m'ont accompagné et me succéderont, le maillon inutile d'une chaîne qui n'aura pas de fin et ne servira de rien ? Après des millions d'années d'interrogations et de méditations, l'humanité qui couronne la vie sur cette terre n'a pas trouvé de réponse acceptable (p. 36).

***

L'HUMANITÉ, *couronne de la vie sur cette terre !* C'est façon aimable de parler, mais bien extraordinaire aussi. Car maintes de ces réflexions traduisent au contraire, un dégoût, une misanthropie, un pessimisme à l'égard de l'humain que l'on comprend assez bien en soi, mais qui sont un peu surprenants chez le poète sensible d'*Intérieur*, apitoyé autrefois par le malheur et le tragique de l'existence quotidienne. Il nous prévient d'ailleurs de ce changement :

L'Arkel de ma jeunesse disait dans *Pelléas* : « Si j'étais Dieu, j'aurais pitié du cœur des hommes. » L'Arkel de ma vieillesse dirait aujourd'hui : « Si j'étais Dieu, j'aurais honte d'avoir créé les hommes » (p. 35).

Elle n'est plus d'un poète et encore moins d'un symboliste, cette constatation brutale et désabusée :

Tout ce que nous pensons, tout ce que nous savons, tout ce que nous sommes, naît de quelque nourriture qui pourrit dans notre intestin (p. 146).

Quelle désillusion encore, presque choquante, de lire, tracée de la même main qui nous donna *L'intelligence des fleurs*, cette évocation d'un déjeuner posthume où se trouveraient rassemblés les grands-parents, *se regardant toujours d'un mauvais œil*, les parents, les oncles, *obèses et violacés* ou bien *maigres et acerbes*, les tantes *bavardes* ou *vinaigrées*, ou *romanesques*, ou *avares*, les cousins *mal élevés*, *gloutons*, *vantards* et *stupides*, et enfin les cousines *rieuses*, *évaporées*, *maniérées ou simplettes*, *mais bêtes comme des fleurs* (p. 221).

Fruits amers de l'âge, de l'expérience, de bien des déceptions sans doute ? Et cette misanthropie est elle-même très humaine, j'entends par là assez légitime. Pourtant, lorsque Mæterlinck parle, non plus de l'homme en général, mais du peuple, le pessimisme devient mépris cinglant et la méditation pamphlet politique. Cette aristocratique horreur de *Démos* n'était pas, semble-t-il, apparue jusqu'ici dans une œuvre empreinte plutôt d'une grande sérénité philosophique. Elle

(1) M. MÆTERLINCK : *Avant le grand silence* (Fasquelle). — *En vente à la librairie Nathan.*

se manifeste dès les premières pages de ce livre avec une violence qui ne déparerait pas telle feuille quotidienne, mais qu'on jugera sans doute ici excessive :

Le Démos de la lumineuse Athènes, tel qu'il revit dans Aristophane et dans Démosthène, celui de la Rome républicaine et impériale, celui du moyen âge et de la Renaissance, celui de l'Angleterre tel que nous le montre Shakespeare, celui de la France sous la Fronde et la Révolution, était exactement aussi borné, aussi aveugle, aussi sourd, aussi bas, aussi hébété que le Démos d'aujourd'hui que l'on croit éclairé par la presse, le phonographe, le cinéma, la T. S. F. (p. 19).

La clef de tous les malheurs des peuples, dit-il encore, c'est leur stupidité.

Et, pour nous faire mieux comprendre son sentiment, il compare les démocraties *qui finissent toujours en démagogies* à l'Amphioxus :

Animal sans cerveau, dont la tête, si tête il y a, est exactement pareille au derrière ou à la queue ; en telle sorte qu'on ne sait pas par quel bout le prendre pour lui faire entendre raison.

Deux de ces démocraties sont spécialement visées. La Révolution française nous a déjà fait toucher le fond des abîmes.

La Russie d'aujourd'hui ne va-t-elle pas percer ce fond pour descendre davantage dans ce qui n'a pas encore de nom et atteindre la termitière souterraine où nous pourrirons tous ? (p. 178.)

Amphioxus, termitière : tout de même, la science sert ici à quelque chose. Malgré elle, il est vrai. Et nous voici conduits à cette réflexion finale, d'une tristesse plus apaisée :

Qui, s'il en avait le choix, ne frissonnerait à l'idée de revenir sur terre dans un millier d'années ? Nous n'avons pas confiance en l'humanité (p. 173).

***

L'IDÉE de la mort hante Mæterlinck tout au long de ce livre. Elle apparaît, disparaît, revient tout à coup après un passage sur l'inconnu de l'univers ou la nature de l'esprit chez les animaux. Et cette hantise lui inspire les méditations sinon les plus originales, du moins les plus attachantes de toutes. Le problème de la mort est de ceux qui ne laissent personne indifférent. Il l'écarte en vain :

J'essaie de m'ennuyer afin que les dernières heures de ma vieillesse me soient plus longues, mais elles passent plus vite que celles de ma jeunesse et de mon âge mûr.

Quelle attitude choisir alors ? *L'homme se rassure, se console comme il peut...* écrit Mæterlinck et il commence par adopter celle du dédain.

Est-ce un malheur si grand que de cesser de vivre, se demande-t-il, citant un vers de Phèdre ? Plus loin, même, il affirme : *Apprendre à mourir, c'est apprendre à ne plus craindre la mort. Pensons parfois au bonheur d'être mort* (p. 15).

A y réfléchir un peu plus, qu'est-ce que la mort, d'ailleurs ? La mort existe-t-elle ? Maintes doctrines n'ont-elles pas soutenu que l'être se survit, que l'instant où il cesse de vivre n'est que le passage à une autre forme d'existence ? La réincarnation ? Il n'y croit pas :

Tous les arguments qu'on invoque en sa faveur : enfants prodiges, facultés innées, réminiscences extraordinaires, etc..., s'expliquent suffisamment et bien plus naturellement par l'hérédité dont nous commençons à peine d'entrevoir les énigmes que la récente découverte des chromosomes et des hormones vient d'éclairer d'un jour inattendu (p. 55).

La vie éternelle selon le christianisme ? Un mystère, c'est-à-dire une *puérilité* ou une *absurdité* (p. 35). Mæterlinck se déclare d'ailleurs incroyant, ou plus précisément agnostique :

Ce que nous avons appelé Dieu est aussi inimaginable que ce qu'aujourd'hui la science appelle éther, univers, nature, etc... (p. 116). « Ne me donnez pas, ajoute-t-il, un Dieu fait en série par une religion » (p. 185).

A plus forte raison ne croit-il pas à l'immortalité de l'âme telle que l'ont conçue les religions, ni même à l'âme elle-même : *S'il s'agit de l'âme chrétienne, il est plus facile de prouver qu'elle n'existe pas* (p. 68). Et, pourtant, il ne peut admettre l'idée du néant :

L'anéantissement qui serait le seul état supportable durant l'éternité, est inconcevable. Mais il a pour nous son équivalent dans l'abolition de la conscience individuelle. Dès que nous l'aurons obtenue dans la mort, plus rien ne pourra nous advenir qui soit désagréable, puisque nos atomes libérés seront insensibles, invulnérables et immortels (p. 44).

On voit ici apparaître enfin la pensée véritable du poète scientifique qu'est devenu Mæterlinck : pas *d'immortalité consciente et individuelle qui paraît impossible et serait lamentable, mais une immortalité cosmique qui semble inévitable* (p. 68). *Tout est éternel parce que rien n'est périssable, que tout est indestructible sinon dans sa forme, du moins dans son essence* (p. 53). Nous ne mourrons pas véritablement, si la mort est synonyme de la destruction :

Avant notre naissance, ce que nous allions être se trouvait épars dans des éléments confus, hétéroclites, inconscients, impersonnels, irresponsables. Après la mort, nous retournons à ces mêmes éléments (p. 91).

Nous deviendrons de *purs atomes* ou de *purs électrons*. Ainsi restitués à l'univers, nous serons *aussi immortels, aussi éternels* que lui (p. 92).

***

LES noms des plus grands moralistes de l'antiquité viennent inévitablement à l'esprit en lisant ces fragments. C'est Épicure, c'est Lucrèce, c'est Marc-Aurèle qui parlent ici. On retrouve dans ces pages leurs idées philosophiques et l'accent même de leur style. *Nous n'avons pas dépassé ce qui fut éprouvé et écrit par un grand honnête homme il y a une vingtaine de siècles*, dit Mæterlinck à propos de Marc-Aurèle. Et il cite de nombreux extraits de ses *Pensées*. On le sent nourri de cette sagesse et c'est elle qui fait en grande partie l'intérêt de ce livre. Elle confère aux idées propres de l'écrivain une noblesse, un ton d'intime conviction, une richesse de sens dont nous voulons encore donner deux exemples avant de terminer cet examen :

Vous ne serez pas plus seul dans la solitude de la mort que vous ne l'étiez dans celle de la vie (p. 218).

Que de gens ne commencent de vivre que depuis qu'ils sont morts, et que d'autres sont morts avant d'avoir vécu (p. 233).

Ce sont là thèmes de méditations infinies. Il y en a bien d'autres dans ce recueil, véritable bréviaire de vie spirituelle pour ceux qui ne se croiront pas assez éclairés par *la presse, le phonographe, le cinéma et la T. S. F.*

L. LETERRIER,
Directeur d'école normale.

CONGRÈS DES COURS COMPLÉMENTAIRES

Cet intéressant Congrès aura lieu à Paris les 18 et 19 avril.

Séance d'ouverture le jeudi 18 avril à 14 h., Amphithéâtre Descartes, à la Sorbonne. — Banquet de clôture le 19 avril à 19 h Restaurant du Nègre, Bd Saint-Denis, sous la présidence de M. Rosset.

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Disgrâce de l'orthographe, par C. JAMART (*Revue de culture générale*).

IL fut un temps où le fétichisme de l'orthographe s'affirmait dans toutes les écoles et dans tous les examens. La moindre infraction était considérée comme une faute grave. Mais n'est-on pas tombé dans un excès contraire ? Ne se montre-t-on pas trop indulgent pour les fautes qui blessent l'œil ou qui même vont à l'encontre du bon sens ?

Écoutons les doléances des industriels, des commerçants, des hommes d'affaires qui ont pris comme employés de bureau, sur la foi du certificat d'études, des adolescents d'une quinzaine d'années : « Il nous est impossible, disent-ils, de dicter une lettre ou de confier le moindre travail de correspondance à ces jeunes gens qui émaillent leurs phrases des fautes les plus extraordinaires. Quelques-uns connaissent assez bien la sténographie et la dactylographie, mais nous ne pouvons envoyer à nos correspondants sans de sérieuses retouches les pages qu'ils ont « tapées » avec une réelle célérité. Même une simple copie, une expédition, une facture, un billet sont parsemés de fautes dues autant à la négligence qu'à l'ignorance. »

Même son de cloche chez les professeurs de cours complémentaires, d'écoles primaires supérieures ou de classes de lycée : *on ne sait pas copier sans faire de fautes, on ne sait pas écrire sous la dictée.*

On objectera ceci : « Vous n'exigez pas d'un enfant de treize ans la connaissance de toute l'histoire, ni de toute la géographie, ni de toute la science. Pourquoi exigeriez-vous la connaissance complète de l'orthographe et de la grammaire ? » On pourrait répondre : « Mais pour la même raison que nous exigeons la connaissance parfaite de la table de multiplication et du système métrique. Ce sont là des instruments de travail et à ce titre leur acquisition est indispensable. Si une bonne orthographe n'est pas l'indice d'une instruction suffisante, elle est au moins le témoignage d'une scolarité régulière. »

Une directrice d'É. N. : Mlle Bonnefon. Souvenirs d'élèves (*Brochure publiée par l'Association amicale normalienne de Chartres*).

NOUS l'aimions certes, sans nous en rendre bien compte, mais nous avions surtout peur de mériter sa réprobation. Nous la sentions si haute !

Son cœur — et peut-être aussi le nôtre — nous fut révélé lorsque, jeunes éducatrices, nous nous vîmes aux prises avec les difficultés de notre tâche quotidienne. Elle était toujours présente en nous et nous avait marquées de son empreinte. Nous étions sa vie, sa famille et elle nous aimait. *Elle nous voulait parfaites et souffrait de nos défauts.*

Nous éprouvions près d'elle un sentiment de sécurité totale ; aussi nous allions souvent, les jours de congé, lui demander la voie quand nous nous étions égarées. Elle nous écoutait sans nous interrompre. Comme nous étions humiliées d'avoir à lui confesser nos faiblesses, nos anxiétés ! Cette humiliation nous a peut-être retenues dans le droit chemin ; elle ne grondait que rarement, elle encourageait gravement et nous obligeait à mériter la confiance qu'elle nous témoignait. Elle essayait de nous donner une haute idée de nous-mêmes, fixant à chacune sa place et l'y maintenant d'une parole, d'un geste.

...C'est le matin et c'est l'hiver. La salle d'études est glaciale. Nous prenons nos places en silence. Quelques-unes essaient de travailler ; les autres poursuivent leur rêve de la nuit.

...Mais la porte s'est ouverte, Mlle Bonnefon est entrée, un livre à la main. Nous sommes debout et nous chantons : un chant simple et doux, première communion de nos esprits et de nos cœurs. Puis Mlle Bonnefon lit un texte. C'est un article de Félix Pécaut, c'est une belle page de Bersot, de Wagner, de Ferdinand Buisson, un poème de Victor Hugo, voire un article de journal ; elle en fait voir la beauté, elle en tire la leçon utile. Et puis, simplement, la discussion s'engage. En toute sincérité, nous émettons nos idées, nous faisons nos objections, nous posons des questions. Nous voilà toutes reprises par le travail, le travail joyeux ; nous avons reçu le viatique qui fera la journée bien remplie et féconde.

Un modèle unique d'école de plein air, par LÉANDRE VAILLAT (*L'Illustration*).

SUR le flanc est du mont Valérien, à la base des glacis du fort, s'élève un édifice qui ne rappelle rien de connu. Le gros œuvre est une charpente métallique en profilé, peinte en bleu foncé, les panneaux sont en tôlerie plane peinte en bleu pâle, cependant que la menuiserie de fer qui maintient les vitres est peinte en blanc pur.

A première vue, on serait tenté de croire qu'il s'agit là d'une vaste serre. C'est bien une serre, en effet ; mais au lieu d'y faire pousser des orchidées ou des chrysanthèmes monstrueux, on y fait pousser une plante autrement précieuse : l'enfance. Ce n'est ni plus ni moins qu'une école de plein air, construite par la municipalité de Suresnes pour les enfants déficients de la commune. On a pensé avec raison que, même si « cela coûtait cher », cela coûterait moins cher que les sanatoria. *L'hygiène sera toujours moins dispendieuse que la médecine*, l'esprit social que la charité. Ces bambins fatigués, parmi lesquels se recrutent la plupart des prétuberculeux, on a cherché à les exposer le plus possible à l'air et au soleil. Toutefois on a prévu pour les tout-petits une période d'acclimatement. C'est la raison pour laquelle les deux classes de la maternelle, tout en étant très ouvertes au Midi, ne sont tout de même pas exposées aux trois faces comme celles des filles et des garçons. La classe octogonale de la maternelle n'est destinée qu'à des séjours temporaires. Au total, trois classes maternelles, quatre classes de garçons, quatre classes de filles, contenant chacune de 36 à 40 élèves.

Pas d'escaliers à cause des accidents qui en résultent, mais des rampes et des terrasses protégées par un châssis métallique d'une taille supérieure à celle d'un enfant.

La climatisation a été l'objet d'une étude approfondie. On a obtenu l'isolement thermique des terrasses à l'aide d'une couche de béton placée sous les deux couches d'asphalte qui assurent l'étanchéité.

Style épistolaire. Quelques conseils, par PAUL REBOUX (*Le nouveau savoir-écrire*, Flammarion, édit.).

COMMENT intéresser les personnes à qui on écrit ? Le moyen est bien simple : il faut leur parler d'elles. C'est le secret des causeurs agréables. C'est grâce à lui qu'on se fait lire jusqu'au bout.

Les manuels enseignent qu'il faut éviter l'emploi de la première personne et se garder de dire : « Je fais ceci » ou « je pense cela ». Ils enseignent l'anonymat. Ils prescrivent la neutralité. Sur ce point, ils ont tort.

La bonne éducation ne consiste pas à rendre les gens pareils les uns aux autres, comme les moutons d'un troupeau.

Soyez vous-même, au contraire. Mais soyez-le de façon à demeurer de bonne compagnie. N'hésitez pas à dire : « Je trouve que », ou bien : « je ne crois pas que ». C'est la meilleure façon de donner au lecteur l'impression qu'il est en présence d'un interlocuteur. C'est la meilleure façon d'évoquer la vie, objet suprême de tous les arts, y compris l'art épistolaire.

Mais entendez bien que l'emploi du « je » ne doit pas être monotone, abusif, autoritaire. Si vous commencez par un « je » toutes vos phrases, vous semblerez parler en bombant le torse, le menton haut.

Il ne faut ni vous mettre à l'arrière-plan ni vous pousser au premier. Le moyen de rester dans la juste mesure est d'user fréquemment du « vous », qui donne au correspondant l'impression qu'il est en cause. Il y a une nuance de sociabilité entre « je vous serais très obligé et « vous m'obligeriez beaucoup ». Tout l'art d'écrire est dans l'emploi de ces finesses opportunes, de ces nuances par l'effet desquelles on donne aux gens l'impression qu'on parle d'eux tout en ne parlant que de soi.

Écrivez en phrases courtes ; affranchissez le lecteur du devoir de suivre votre pensée à travers des méandres de lignes et des cascades de propositions subordonnées.

A. LACLEF.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Par RENÉ OZOUF

Le commerce international du blé en 1933-1934.

LE volume du commerce international du blé et de la farine a été extrêmement réduit en 1933-1934 : les expéditions, soit 524 millions de boisseaux (un boisseau = 35 litres environ), ont été *de beaucoup les plus faibles de l'après-guerre ;* en cinq années seulement depuis 1900, elles étaient descendues plus bas. Par rapport à la moyenne des années record 1926-1927 à 1928-1929, le recul est de plus de 300 millions de boisseaux, soit environ un tiers : de 1932-1933 à 1933-1934, ce recul n'a pas été inférieur à 91 millions de boisseaux, soit 15 p. 100.

La cause de ce ralentissement des transactions internationales sur les blés se trouve essentiellement dans la limitation de la demande de l'importation par suite des *excellentes récoltes,* en 1933 des pays européens habituellement importateurs, par suite aussi des *stocks considérables* existant dans ces pays au début de l'année de récolte et des *rigoureuses mesures de protection douanière* appliquées à peu près dans le monde entier.

Si on laisse de côté les Etats Danubiens et l'U. R. S. S. les importations nettes de blé faites par les pays *européens* en 1933-1934, soit 386 millions de boisseaux, ont été inférieures de 55 millions de boisseaux à celles de l'année précédente. Les *réductions d'importations* les plus marquées ont eu lieu en France, en Tchécoslovaquie, en Grèce et aux Pays-Bas ; elles ont résulté bien moins des nouvelles mesures de protection que de l'importance des récoltes et des effets du soutien donné à la production nationale par les gouvernements. En

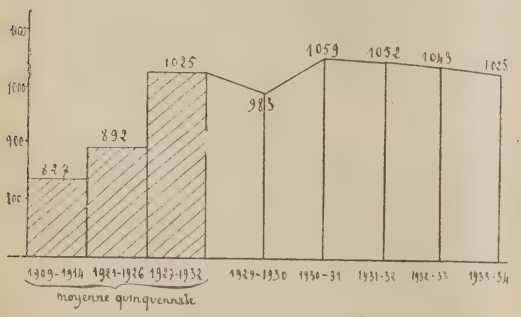

PRODUCTION MONDIALE DE BLÉ (EN MILLIONS DE QUINTAUX).

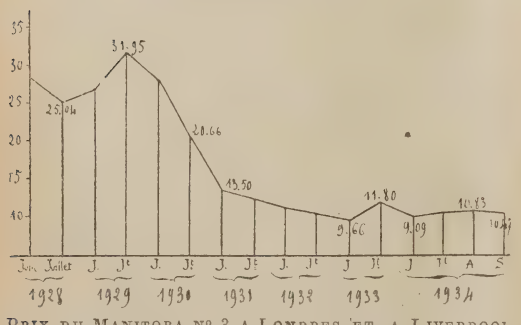

PRIX DU MANITOBA N° 3 A LONDRES ET A LIVERPOOL *(prix moyens mensuels réduits en francs de 1914 par quintal).*

France, la récolte de 1933 a dépassé de près de 10 p. 100 les besoins ordinaires de la consommation. Le problème des excédents, déjà posé en 1932-1933, est devenu plus pressant en 1933-1934. Diverses mesures ont été prises pour stimuler la consommation, mais ces mesures n'ont pu empêcher qu'à la fin de l'année les stocks ne s'élevassent à un niveau sans précédent. Les *Iles Britanniques,* par contre, seules, ont importé plus de blé que l'année précédente en dépit d'une récolte nationale plus élevée. Des quantités notables de blé et de farine bon marché et de basse qualité ont été importées d'Allemagne et de France. Les entrées de blé en provenance du Canada et de l'Australie ont été relativement faibles malgré le tarif préférentiel appliqué aux blés des Dominions; par contre, les entrées de blé argentin, de très bas prix, ont été élevées. Dans le groupe des pays importateurs de l'Est et du Centre (sauf l'Allemagne) de l'Europe, le total des récoltes s'est élevé en 1933 pour la première fois au niveau approximatif des besoins et en conséquence les importations nettes ont été plus réduites qu'en aucune autre partie de l'Europe.

Cette notable diminution des transactions internationales du blé n'a pas affecté uniformément les pays exportateurs. Seuls les *Etats-Unis* ont exporté en 1933-1934 moins de blé qu'en aucune autre année de la décade précédente ; les expéditions du *Canada* ayant également subi une forte réduction, il en est résulté que les exportations de l'Amérique du Nord *sont, pour la première fois, descendues au-dessous de celles de l'hémisphère austral.* Par contre, les exportations, de l'*Australie* avaient été inférieures trois fois durant la décade précédente, celles de l'Argentine six fois, celles de l'U. R. S. S. sept fois et celles des autres pays quatre fois. Ces constatations permettent de dire qu'en général les pays importateurs tendent de plus en plus, depuis 1928-1929, à demander les quantités de blé, d'ailleurs en voie de réduction, qui leur sont nécessaires, moins à l'Amérique du Nord, et davantage aux autres pays exportateurs, ou bien encore que l'Amérique du Nord, plus que les autres pays exportateurs, conserve volontiers sa marchandise quand les débouchés à l'extérieur sont étroits.

Le krach du poivre.

LA consommation mondiale du poivre est de 43 000 tonnes environ, dont 50 p. 100 en Europe et 36 p. 100 en Amérique. Jusqu'au début de 1934, la production et la consommation de cette denrée coloniale paraissaient équilibrées. Il apparut alors à un groupe de *spéculateurs anglais* qu'en retirant de la circulation une dizaine de mille tonnes de poivre on créerait en faveur de la demande un déséquilibre qui entraînerait inévitablement une hausse considérable des prix et ouvrirait par suite la possibilité d'un bénéfice substantiel aux détenteurs des stocks disponibles.

Et, de fait, le poivre qui cotait 9 pence par livre en juin 1934 passa à 11 1/4 en septembre et monta à 17 1/2 en décembre. Le syndicat du poivre, enivré de ses succès, achetait toujours. En décembre 1934, les stocks de poivre blanc étaient à Londres de 13 361 tonnes contre 1 969 en décembre 1933 et 602 en décembre 1932. Mais, contrairement à toute attente, les offres affluaient toujours et, pour éviter l'effondrement des prix et l'échec de l'opération tentée, le syndicat devait continuer ses achats et augmenter ses stocks, *la demande de la consommation restant la même.* Bientôt le « *pool* », dans l'impossibilité de réaliser, ne put plus faire face à ses engagements. Entre le 4 et le 9 février 1935 il lui fallait prendre livraison de 13 500 tonnes de poivre d'une valeur de 150 millions de francs. Les banques lui ayant refusé toute assistance, le syndicat du poivre ne put faire face à ses engagements, ce qui entraîna une série de grosses faillites et de graves remous à la Bourse de Londres sur toutes les valeurs et plus particulièrement sur les denrées « coloniales ».

Diverses raisons expliquent l'échec de cette tentative de spéculation poivrière. Tout d'abord, les spéculateurs semblent avoir méconnu la puissance des sources de production. Le volume de la récolte de poivre ne cesse pas, en effet, d'augmenter depuis plusieurs années. En 1928, les exportations des *Indes néerlandaises* se chiffraient par 22 000 tonnes ; elles avaient exactement doublé en 1933, et pendant les trois premiers trimestres de 1934 elles ont dépassé 36 000 tonnes. En outre, il existait vraisemblablement des « stocks invisibles » incontrôlables chez la plupart des producteurs indigènes. Tous les essais de réglementation du caoutchouc, dont la culture est soumise aux mêmes conditions, ont précisément échoué par suite de l'attitude des récoltants indigènes. Ceux-ci, si le produit baisse, com-

priment leurs frais généraux grâce à la main-d'œuvre familiale à bon compte dont ils disposent et battent toutes les cultures financées par des capitaux européens ; si le produit hausse, ils jettent sur le marché toutes leurs réserves et détruisent les plus savants calculs. Les hauts prix pratiqués à Londres ont « fait ventouse » sur les stocks détenus par les producteurs des Indes néerlandaises et de tous les pays où s'opère la récolte et il y a eu pléthore. Enfin il est intervenu un *ersatz*, c'est-à-dire la possibilité d'opérer la substitution d'un produit à un autre quand l'écart de prix entre chacun de ces produits aiguillonne la faculté qu'a toujours la clientèle de diriger sa consommation sur les similaires. Ici, l'ersatz a été le *poivre noir* : il n'avait monté que de 50 p. 100 contre 116 p. 100 pour le poivre blanc. Bien que le poivre ne soit pas une denrée de première nécessité et que le poivre noir soit moins prisé que le poivre blanc, la différence des prix a suffi pour orienter la consommation et lui permettre de se dérober à l'entreprise spéculative des poivriers.

La production du caviar.

Le caviar qui, au point de vue gastronomique, évoque l'image du comble du luxe, est constitué par des œufs de poissons appartenant à la famille des *esturgeons*. Cette famille comprend d'ailleurs de nombreuses espèces. Certaines, qui habitent la mer Noire et la mer Caspienne, atteignent souvent 100 à 250 kilogrammes et parfois 1 tonne ; les œufs en sont très gros et d'une couleur noire ou gris-fer. D'autres, d'une longueur de 2 mètres et d'un poids de 65 à 85 kilogrammes, abondent dans la mer Caspienne, mais sont plus rares dans la mer Noire. On pêche ces esturgeons dans la plupart des fleuves tributaires de la mer Caspienne ; en outre, dans la mer d'Aral, on en capture annuellement jusqu'à 40 000 pièces. L' « oscietra » des Russes qu'on trouve dans les mêmes eaux est l'espèce la plus généralement répandue. D'autres espèces sont particulières aux côtes orientales et occidentales du Pacifique. En Europe occidentale et notamment dans la Gironde et l'Adour, on trouve des esturgeons de 3 mètres de longueur, atteignant 200 kilogrammes ; on les désigne dans le pays basque sous le nom de « *créac* ».

Croquis de *Science et Monde*.

La *migration* de ponte s'effectue souvent très loin à l'intérieur des terres. Dans la Volga et l'Amour, l'esturgeon remonte parfois à plus de 1 000 kilomètres de la côte. « Dans ces fleuves, rapporte M. *Jean Marcelin* dans *Science et Monde*, l'esturgeon commence son long voyage dès l'automne et les grands froids de l'hiver le surprennent donc en cours de route. Sous les glaces qui recouvrent les eaux, l'esturgeon se repose sur les fonds et ne reprend sa montée qu'au retour du printemps. »

Certaines espèces, de taille moyenne, donnent jusqu'à 3 millions d'œufs. Les plus petites, dont le poids ne dépasse guère 2 kilogrammes, pondent encore 35 000 œufs par ponte.

En 1933, les principaux pays producteurs étaient les suivants :

	Poissons.	*Caviar.*
Russie	24 072 000 kg.	953 687 kg.
Perse	4 066 000 —	80 000 —
Roumanie (Bessarabie)	668 000 —	18 600 —
Bulgarie	44 000 —	2 000 —

En France, on pêche l'esturgeon dans l'Adour et en Gironde. Pour assurer la reproduction normale de ce poisson, il est interdit d'offrir en vente des poissons de longueur inférieure à 1m,50.

Le caviar est un aliment léger, facilement assimilable et digestif. Il se consomme ou *salé* ou *pressé*, et en grande partie sur place dans les contrées dont les eaux sont peuplées d'esturgeons. Avant la guerre, le marché principal du caviar exporté était Hambourg. Paris est devenu un centre de vente important : le caviar « demi-sel » français vaut environ 150 francs le kilogramme, le caviar frais peu salé de Russie 280 francs et la même qualité en provenance de Perse 300 francs.

La flotte pétrolière mondiale.

D'APRÈS les plus récentes statistiques, la flotte pétrolière mondiale compte un total de 1052 navires pour un tonnage global de 7 278 000 tonnes, se répartissant comme suit :

Pays.	*Nombre de bateaux.*	*Tonnage.*
Grande-Bretagne	310	2 120 407
États-Unis	333	2 349 189
Norvège	209	1 508 342
Italie	51	294 314
Hollande	40	242 947
France	29	202 517
Allemagne	22	131 058
Suède	16	130 247
Japon	16	128 794
Danemark	12	91 368
Espagne	12	68 018
Grèce	2	11 475
Total	1 052	7 278 676

D'après une enquête faite par la grande revue maritime anglaise le *Shipping World*, la flotte pétrolière, par suite du travail de détérioration constamment exercé par l'huile lourde, est beaucoup plus vite usée que la flotte marchande ordinaire. La durée des bateaux pétroliers ne serait que de quinze ans au lieu de vingt pour les autres bateaux, d'où un besoin d'amortissement beaucoup plus rapide et des frais beaucoup plus considérables.

La consommation de pétrole étant en voie de croissance constante malgré la crise, le nombre des *bateaux-citernes* désarmés qui était de 197 pour un tonnage de 1,5 millions de tonnes au début de 1934, était réduit à 117 bateaux et à 950 000 tonnes à la fin de la même année.

L'aviation postale française.

UN réseau d'aviation postale intérieure doit être très prochainement organisé en France. L'expérience doit porter d'abord sur six lignes : Paris-Lille, Paris-Le Havre, Paris-Nantes, Paris-Bordeaux, Paris-Toulouse et Paris-Strasbourg. La mise en service de ces lignes doit s'échelonner du 1er mai prochain au 30 juillet. Un service d'aller et retour par avion rapide est prévu sur chaque ligne de manière à permettre à deux correspondants d'échanger un courrier dans la même journée.

L'Etat projette d'accorder à la nouvelle entreprise aérienne dénommée *Air Bleu* une convention lui concédant pour cinq ans un monopole sur les six lignes prévues mais sans aucune subvention. La seule rémunération de l'entreprise sera un prélèvement de 200 francs par kilogramme de courrier, par voyage et par ligne. On ajouterait une surtaxe de 2 fr. 50 au tarif de la lettre ordinaire. Ce sera l'avantage du pneumatique réservé jusqu'ici au département de la Seine, étendu à un nombre important de villes de province.

Les lettres « Air-Bleu » seront déposées dans des boîtes spéciales, levées à la dernière minute ; elles seront ensuite portées à motocyclette à l'aérodrome. Au terrain destinataire, dès l'atterrissage de l'avion, un autre motocycliste les portera au bureau central, d'où, toujours à motocyclette, elles seront transportées à domicile. Ainsi ces lettres joindront à la rapidité du télégramme l'avantage de la discrétion et de l'étendue de la lettre ordinaire.

Les appareils prévus pour le service postal aérien sont des Caudron à moteur Renault de 520 chevaux, pouvant fournir une vitesse moyenne de 250 kilomètres-heure.

Notons qu'actuellement la ligne *Air-France Paris-*

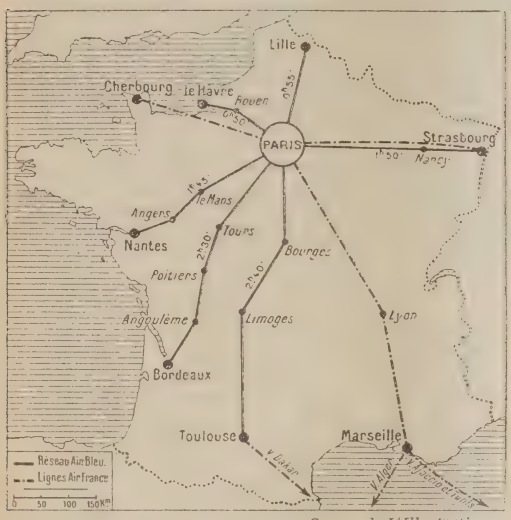

Croquis de *L'Illustration*.

LES LIGNES AÉRIENNES MÉTROPOLITAINES PROJETÉES

Lyon-Marseille transporte pour 2 fr. 85 des lettres-avion de 20 grammes remises par exprès. Cette ligne doit subsister dans le projet à l'étude.

Il n'est pas question actuellement du transport des journaux. On n'a pas non plus prévu de service de nuit, si bien qu'on peut se demander si les services de jour tels qu'ils seront organisés transporteront un fret suffisant pour être rémunérateurs.

La production de café dans les colonies françaises.

LA production de café dans l'ensemble de nos possessions d'outre mer dépassait avant la perte de nos colonies de Saint-Domingue et de l'île Maurice 450 000 quintaux, soit environ les trois quarts de la consommation mondiale vers la fin du XVIIIe siècle. Aujourd'hui, la production caféière de notre domaine colonial, avec moins de 200 000 quintaux, ne représente guère qu'un peu plus du centième de la consommation du globe.

Depuis 1913, toutefois, un relèvement progressif de cette production se manifeste dans certaines de nos colonies dont les exportations de café se sont avancées, de 17 000 quintaux avant la guerre, à 46 000 quintaux en 1926, à 83 000 en 1930 et à 187 000 en 1933.

Cette production se répartit comme suit, en quintaux :

	1930	1933
Madagascar	66 710	143 260
A. O. F.	4 450	17 130
Nouvelle-Calédonie	7 210	10 050
Cameroun	80	5 020
Guadeloupe	1 640	2 940
Indochine	1 200	2 810
Nouvelles-Hébrides	1 790	2 750
Afrique équatoriale	540	1 800
Togo	290	760

Madagascar tient de loin la première place. Nulles encore en 1900, les exportations de café y sont passées à 257 quintaux en 1905, 1 158 en 1913, 23 721 en 1922 et 143 260 en 1933. Les exploitations y sont groupées surtout sur le littoral oriental, autour des deux centres Mananjary et Tamatave ; de nouvelles plantations ont été créées récemment sur les terres élevées qui bordent le lac Itasy. En *A. O. F.*, le café est fourni surtout par la *Côte d'Ivoire* avec 13 275 quintaux contre 324 pour le Dahomey et 114 pour la Guinée. En *Nouvelle-Calédonie* où les premiers caféiers datent de 1880, les plantations, ravagées par les insectes, ont été depuis quelques années reconstituées et couvrent aujourd'hui 2 500 hectares. Le café de la *Guadeloupe* est un des meilleurs du monde, mais cette culture, autrefois beaucoup plus importante, a été supplantée par celle de la canne à sucre. En A. E. F., le café est une production nouvelle qui se développe rapidement.

Rappelons qu'en 1933 la France a importé 1 779 477 quintaux de café de l'étranger, valant 752 millions de francs, et 184 873 quintaux des colonies valant 125 millions de francs. La métropole offre donc un très important débouché au café de ses colonies. Celui-ci jouit, au point de vue douanier, d'un régime de faveur, et sa culture est encouragée par un système de primes à l'exportation.

Une grande voie routière en A. O. F.

A la fin de janvier 1935 a été inaugurée la nouvelle route *Guinée-Côte d'Ivoire*. Cette route met *Dakar* à moins de 3 000 kilomètres de la seconde capitale de l'A. O. F., *Abidjan*. Elle est accessible en toute saison aux automobiles. Le secteur d'une cinquantaine de kilomètres qui s'étend près de *Man*, en Côte d'Ivoire, dans une région montagneuse particulièrement difficile d'accès, n'a été terminé qu'à la fin de l'année 1934. Ce village, situé dans un cirque entouré de montagnes aux formes parfois étranges et dominé par la Dent de Man, pic aux flancs abrupts, est devenu un important nœud routier.

La nouvelle artère y est « une belle route bien large

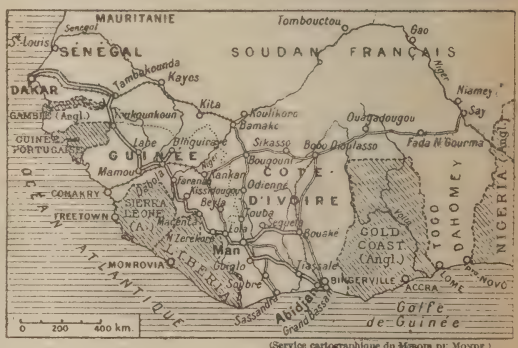

(Service cartographique du MIROIR DU MONDE.)

CARTE DE LA NOUVELLE ROUTE QUI DESSERT NOS POSSESSIONS D'A. O. F.

aux tons magnifiques d'ocre rouge ». Une bordure de citronnelle d'un vert tendre la sépare de la grande « Forêt », la vraie forêt vierge avec ses arbres géants, ses lianes envahissantes, ses sous-bois impénétrables : la forêt écrasante, sombre, pleine de bruits et de grouillements mystérieux. « Elle traverse, cette route, écrit le Dr Claude Téry-Tranin dans *Le Miroir du monde*, de petits villages aux rondes cases de terre rouge que coiffent des toits de paille pointus, pauvres cases primitives où l'on voit, le soir, des hommes noirs, nus, silencieux, accroupis en rond devant un maigre feu de bois et qui fixent pendant des heures, d'un œil morne, à travers la fumée qui les oppresse, la toute petite flamme qui danse au milieu d'eux... Des siècles les séparent de notre civilisation ; des centaines de kilomètres, hier, les séparaient encore de nous. Et voici que, tout d'un coup, du fait qu'un dernier rocher, bourré de dynamite, a sauté près d'eux, ouvrant large la route, ces hommes d'un autre âge viennent à nous... »

La route Guinée-Côte d'Ivoire, tracée sur les confins du Sierra Leone et de la République de Nigéria, fait partie du grand réseau routier d'A. O. F. en voie de construction. Elle est appelée à rendre de gros services tant au point de vue de la mise en valeur du pays qu'à celui du tourisme.

L'accroissement de la population en U. R. S. S.

LA population de l'U. R. S. S. ne cesse d'augmenter. La période de guerre civile, la famine et les épidémies qui ont suivi la Révolution ont créé un grand vide, mais ce vide a été rapidement comblé par une natalité importante et par les progrès réalisés en matière de médecine préventive. De 106 millions en 1897, la population de l'U. R. S. S. est passée à 139 millions en 1914, 142 millions en 1918, 147 millions en 1926, 154 en 1929 et 165 en 1933.

En même temps que s'accroît la population, sa répartition se modifie. Depuis 1923 surtout, à la suite de l'application du plan quinquennal d'industrialisation, la migration intérieure des campagnes vers les villes est devenue très intense. Ainsi de 1929 à 1933, tandis que la population *rurale* restait stationnaire ou même diminuait légèrement (657 500), la population *urbaine* passait de 27 630 200 habitants à 39 789 200. Actuellement, la population rurale l'emporte toujours de beaucoup d'ailleurs avec 126 millions d'âmes contre 39 millions pour la population urbaine, mais le mouvement urbain en U. R. S. S. s'intensifie de plus en plus. De 479 en 1926, les villes de plus de 10 000 habitants passent à 507 en 1931 et, parmi ces villes, ce sont les grands centres surtout qui se sont accrus dans des proportions considérables. L'industrie dite « lourde » et l'industrie des transports ont exercé au maximum leur force exceptionnelle d'agglomération.

Parmi les villes dont l'augmentation récente a été particulièrement sensible, citons : *Moscou*, passé de 1 028 000 habitants en août 1920 à 3 663 000 en janvier 1933 ; *Leningrad*, passé durant la même période de 722 000 à 2 776 000 ; *Swerdlowsk*, de 90 000 à 462 000 ; *Tcheliabinsk*, de 57 000 à 214 000 ; *Novosibirsk*, de 68 000 à 287 000 ; *Perme*, de 68 000 à 269 000 ; *Stalingrad*, de 38 000 à 273 000 ; *Stalingrad*, de 90 000 à 404 000 ; *Grozny*, de 45 000 à 198 000 ; *Gorki*, de 105 000 à 459 000 ; *Kharkov*, de 230 000 à 654 000 ; *Bakou*, de 255 000 à 709 000, etc.

Haïfa, plaque tournante anglaise.

En 1933, a été inauguré sur le littoral palestinien le port de Haïfa qui, par ses dimensions, prend la seconde place parmi les ports de la Méditerranée, immédiatement après Marseille. La digue principale du nouveau port a 2 413 mètres ; un bassin de grande profondeur, qui a 420 mètres, peut contenir trois ou quatre grands paquebots de tourisme de 30 000 tonnes environ. Du côté de la côte, on a construit un embarcadère et des entrepôts pour les cargos. Depuis la fin de 1934, le *pipe-line* sud, qui amène le pétrole de Mossoul, est achevé et, par ce seul fait, la ville de Haïfa devient le point d'appui naturel de la flotte anglaise de la Méditerranée pour son ravitaillement en mazout.

Dès maintenant, c'est aussi le point de jonction des

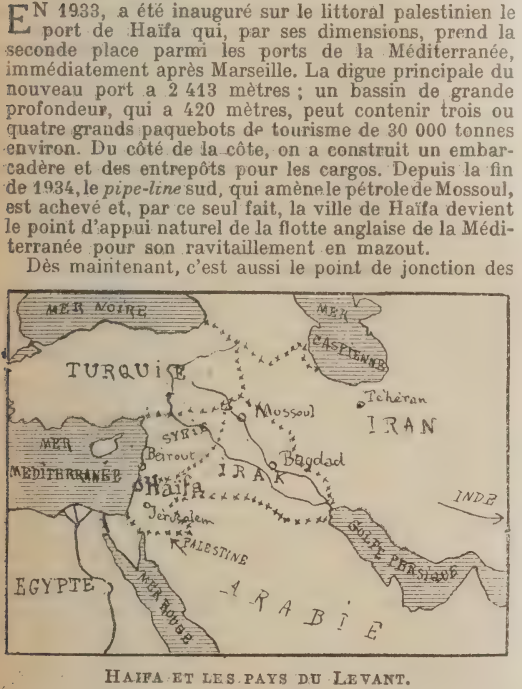

HAIFA ET LES PAYS DU LEVANT.

lignes aériennes britanniques vers l'Angleterre, vers l'Irak, la Perse et l'Inde. Une *grande route* est en construction pour relier Haïfa à Bagdad par la Transjordanie ; cette route rejoindra la route française Beyrouth-Damas-Bagdad, à Kutba, dans l'Irak. Une *voie ferrée* destinée à prolonger celle venue du Caire est également projetée vers Bagdad, d'accord avec le gouvernement de l'Irak. A Bagdad, elle sera, d'une part, reliée au tronçon Bagdad-Bassorah-Koweit et donnera ainsi accès au golfe Persique, réalisant la liaison ferroviaire Méditerranée-océan Indien ; d'autre part, prolongée vers Téhéran, la capitale de la Perse, qui doit elle-même être reliée prochainement par un chemin de fer en construction à la mer Caspienne. Un emplacement destiné à la construction d'une grande gare maritime a été réservé sur les quais du port de Haïfa, qui devient ainsi la « plaque tournante » de la politique anglaise dans le Levant.

R. OZOUF.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

BALANCE COMMERCIALE OU BALANCE DES PAIEMENTS

La deuxième seule importe au bout du compte.

DANS la période d'autarchie et de mercantilisme à laquelle nous sommes revenus, l'une des sources principales des erreurs commises par les gouvernements réside dans l'attention exclusive qu'ils accordent à leur balance commerciale, comme si le solde positif ou négatif des échanges commerciaux constituait à lui seul la marque de l'enrichissement ou de l'appauvrissement d'un pays. C'est à croire que la notion de balance des comptes ou de balance des paiements a complètement disparu de l'esprit des milieux dirigeants et qu'en traitant les questions économiques sur la place publique, devant des auditoires qui n'y sont pas préparés, on a fini par les simplifier à tel point qu'on les a complètement déformées.

Édifiante leçon.

Aussi est-on heureux lorsqu'on voit certains pays éviter l'erreur de considérer exclusivement les chiffres de leur commerce extérieur et se souvenir que l'essentiel, pour une nation est la balance de ses paiements. La Suède est de ceux-là, et l'on se félicite particulièrement du soin qu'apportent certaines publications économiques, comme la *Skandinaviska Kreditaktiebolaget*, à rappeler l'attention de leurs lecteurs tant sur les éléments invisibles que sur les éléments visibles de la balance des comptes.

Les données qu'elles nous fournissent méritent d'être examinées. Elles nous apportent, en effet, les plus utiles renseignements et les sujets de méditation les plus féconds.

Qu'on consulte, par exemple, la balance des paiements de la Suède depuis 1925.

On y verra que la balance du commerce visible s'est traduite, depuis cette époque, par les excédents ou les déficits suivants (en millions de couronnes) : 1925, — 87 ; 1926, — 1 489 ; 1927, + 33 ; 1928, — 133 ; 1929, + 41 ; 1930, — 1 664 ; 1931, — 1 439 ; 1932, — 1 169 ; 1933, — 1 604.

On y verra, par contre, que la balance du commerce invisible (frets, remises des émigrés à l'étranger, tourisme, intérêts des capitaux prêtés, mouvement des capitaux à long ou à court terme), se solde pendant la même période par les chiffres suivants : 1 25, + 133 ; 1926, + 207 ; 19 7, + 322 ; 1928, + 132 ; 1929, + 211 ; 1930, — 128 ; 1931, + 229 ; 1932, + 176 ; 1933, + 19.

De telle sorte que la balance totale des paiements s'établit ainsi : 1925, + 46 ; 1926, + 137 ; 1927, + 355 ; 1928, — 1 ; 19 9, + 252 ; 1930, — 242 ; 1931, — 73 ; 1932, — 29 ; 1933, + 6.

Où l'on peut s'enrichir avec une balance commerciale en déficit.

Le moindre bachelier comprendra qu'étant donnés les excédents régulièrement positifs de son commerce invisible un pays comme la Suède eût commis la plus gratuite et la plus déplorable des folies, en voulant à tout prix, comme tant d'autres pays, réduire sans merci le déficit de son commerce visible. Et il constatera qu'au contraire, avec une balance commerciale très souvent négative, la Suède s'est néanmoins enrichie de 451 millions de couronnes en neuf ans.

On remarquera plus utilement encore qu'il est arrivé à la Suède en 1928, en 1930, en 1931, en 1932, de voir sa balance des paiements déficitaire. Elle n'a pas eu à s'en émouvoir, sachant bien que les bénéfices des années précédentes ou suivantes combleraient l'écart.

Et ceci permet de mesurer la médiocrité de l'ambition qui consiste pour trop de pays à vouloir, chaque année, chaque mois (pourquoi pas chaque semaine) leur balance des comptes et même leur balance commerciale en parfait équilibre.

Autant dire un commerçant qui se refuserait à acheter des marchandises s'il ne les avait pas déjà vendues par avance.

Notre monde actuel en est là.

Il serait peut-être temps tout de même qu'il revienne à des méthodes moins primitives.

(La République.)

BIBLIOGRAPHIE

BADIN (Jules) : **Les mille et une manières de frauder le fisc** (M. d'Hartoy, éd. ; 12 fr.). — **Les fraudes fiscales vues par un témoin** (M. d'Hartoy, éd. ; 5 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Notre législation fiscale a certainement des qualités, dont la principale, sinon la seule, est de produire mal an bon an les quelques dizaines de milliards nécessaires à l'équilibre approximatif du budget. Mais elle a, entre autres défauts, celui d'être compliquée, tracassière et d'imposer aux contribuables des déclarations multiples, d'ailleurs difficilement contrôlables. Elle est donc nettement impopulaire, et ceux qui la fraudent, qui sont légion, ne sont pas traités par l'opinion publique avec autant de sévérité qu'il le faudrait. L'auteur de ces deux volumes, qui appartient à l'administration, les dénonce avec compétence et avec esprit, et, au lendemain de ce mois de février où tant de Français ont dû passer quelques heures désagréables à rédiger, pour le fisc, leur feuille annuelle de confidences, la lecture en sera particulièrement opportune.

Henri DE MAN : **L'idée socialiste** (Grasset : 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan*

La personnalité d'Henri de Man, le leader socialiste belge, domine le renouveau de la pensée socialiste dans le monde entier. Son œuvre a donné naissance à tout le « mouvement planiste » non seulement en Belgique où il a vu le jour, mais aussi en France.

Tout le livre est une interprétation du marxisme pour le dégager de l'ornière dogmatique où il s'enlisait de plus en plus. L'étude philosophique d'Henri de Man est d'une extrême pénétration et d'une force convaincante. Son « plan de travail », est la conclusion concrète de toute l'étude et en particulier du dernier chapitre *Réalisation du socialisme*. Car Henri de Man est avant tout un réalisateur.

Ajoutons que la version primitive du livre, écrit en allemand, eut la malchance de sortir en janvier 1933, à la veille de la prise du pouvoir par Hitler. Le livre fut donc brûlé le 10 mai 1933 sur la place publique, dans toutes les grandes villes d'Allemagne « Et à bon droit », déclare Henri de Man lui-même dans la préface destinée au public français, « car, sans hésiter, je me range parmi les marxistes les plus décidés ». Déclaration qui n'ira d'ailleurs pas sans surprendre sous la plume de celui qui écrivit *Au delà du marxisme*, et dont le plan du travail rompt si hardiment avec les méthodes de pensée de l'école marxiste officielle.

VERMOREL (C.) et THIÉDOT (M.) : **Aide-mémoire de géographie.** *La France et ses colonies* (Nathan : 9 fr. 50).

Sous un format pratique (il peut se glisser facilement dans une poche ou un sac de dame), cet aide-mémoire fournit aux candidats au brevet élémentaire un texte substantiel disposé sous une forme parlante et des croquis nombreux et clairs. La qualité de l'ouvrage est garantie par l'expérience de ses auteurs, MM. Vermorel, professeur d'école normale, et Thiédot, professeur agrégé au Lycée Rollin. Il n'est ni surchargé de noms propres, ni hérissé de chiffres, et n'a pas la sécheresse de beaucoup d'*abrégés* qui découragent l'étude au lieu de la faciliter.

VASSEUR (Lucien) : **Aux feux de la rampe** (Nathan : 16 fr. 50).

Nos fêtes scolaires et postscolaires ont pris, depuis quelques années, un caractère nouveau : la place de la musique, du chant, de la danse, de la mise en scène, y est devenue très importante. Les organisateurs de ces fêtes, qui, le plus souvent, ne sont pas des professionnels du spectacle mais des instituteurs et des institutrices fort absorbés par leur enseignement, demandent avec raison qu'on vienne à leur aide et qu'on leur fournisse des éléments choisis, adaptés et expérimentés. C'est précisément ce que leur apporte leur collègue M. Lucien Vasseur dans son ouvrage *Aux feux de la rampe*, contenant plusieurs charmantes saynètes et comédies enfantines avec de précieuses indications pour la confection des costumes et des décors, une importante partie musicale due à la collaboration de Mlle Marcelle Dollet et des danses réglées par Mlle Hélène Langot. « Chacun, dans sa partie, écrit M. Roger Ducasse, inspecteur principal de l'enseignement du chant, a donné le meilleur de lui-même... Cette collaboration si intelligente, si entière, a su nous offrir, depuis quelques années, des représentations, des jeux, des divertissements qui nous ont souvent fait regretter que la ville de Puteaux fût seule à les apprécier... » La publication de ces comédies et de ces saynètes permettra aux écoles des autres villes, des autres communes, de suivre son exemple et de partager sa joie.

VAUSSELLE (Alfred-Paul) : **La Fée aux Sauterelles** (Éditions Alpes et Midi, Gap). — *En vente à la librairie Nathan.*

Voici l'histoire d'un petit garçon qui, un jour de printemps, rencontre la Fée aux Sauterelles et, en sa compagnie, visite le royaume des fées.

L'auteur nous présente ainsi son héros : « Outre la gourmandise, il avait de bien grands défauts, mais comme il regardait d'un œil émerveillé les herbes, les fleurs, les étoiles, les nuages, les aurores, les couchants et toutes les beautés naturelles répandues autour de nous par la munificence du créateur, il est parvenu tout de même au palais de la reine des fées. »

Les aventures du jeune Doudou sont racontées en un style plaisant et léger, mi-prose, mi-vers, qui rend leur lecture fort agréable.

GILBERT (Marion) : **La Poursuite méridienne** (Plon; 12 fr.) — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce sont des aventures aussi romanesques qu'inattendues que nous vivons en suivant à travers ses pittoresques voyages l'héroïne de *La Poursuite méridienne*, Danaé Martial, orpheline aimable et entreprenante, dont l'histoire peut être mise entre toutes les mains.

Des personnages variés, une suite d'intrigues vivantes et imprévues, une héroïne sympathique, tout cela concourt à faire de *La Poursuite méridienne* le plus amusant des romans.

DUBOIN (Jacques) : **Ce qu'on appelle la crise** (Éd. nouvelles ; 5 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. Jacques Duboin, ancien sous-secrétaire d'État, a su traduire en style simple, précis, imagé les causes profondes de ce qu'on appelle improprement la crise, et qui est en réalité le passage d'une civilisation à une autre : de la civilisation où tout était rare à la civilisation où tout est abondant.

Car la question qui se pose à tous les peuples de la terre, c'est de savoir comment ils vont pratiquement passer la ligne.

Jacques Duboin nous montre le Président Roosevelt, Hitler, Mussolini, le président Doumergue et *tutti quanti* aux prises avec les mêmes difficultés parce que placés, les uns et les autres, devant les mêmes problèmes à résoudre.

Mais alors qu'aux États-Unis, en Allemagne et ailleurs, on cherche la solution en dehors des dogmes périmés de l'économie libérale, chez nous on se contente d'attendre. Après la pluie, dit-on, viendra le beau temps. Mais le beau temps ne vient pas...

De chapitre en chapitre, on est ainsi amené à cette fameuse conclusion qui s'impose à tout esprit de bonne foi : « Que la fameuse crise ne peut que s'aggraver jusqu'à ce qu'on se décide à une transformation sociale comportant des réformes d'une importance telle qu'elles rompent avec des habitudes séculaires » (page 194).

Que doivent être ces réformes ? Jacques Duboin ne le dit pas encore ; sans doute pense-t-il avec quelque raison que, pour les comprendre et les accepter, ses contemporains français ont besoin de rompre définitivement avec les vieilles lunes..., et peut-être aussi, hélas, de souffrir davantage.

HENRI DELACROIX : **L'enfant et le langage** (Alcan ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans ce petit volume, d'une lecture attrayante, que devra étudier tout psychologue de l'enfant et que goûtera même le profane, l'auteur ne répète point l'exposé d'ensemble auquel est consacré son grand ouvrage : *Le Langage et la Pensée*, mais il s'attache à « quelques questions essentielles, que les travaux récents permettent de mieux poser ou même de résoudre, au moins en partie », et à la vérification de ses conclusions antérieures.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO, de l'Institut : **La Renaissance** (Fayard ; 16 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Au travers de figures aussi fortes et curieuses que celles de Copernic, Cosme de Médicis, Erasme, Savonarole, Alexandre Borgia, Jules II, etc., M. Funck-Brentano a tracé un prodigieux panorama de cette époque en complète réaction contre la vie sociale, politique, intellectuelle et artistique du moyen âge.

M. Funck-Brentano, dans les pages consacrées à la politique italienne des princes français, aux fameuses guerres d'Italie et au célèbre concordat de François Ier et de Léon X, envisagés sous un jour nouveau, donne au grand mouvement de la Renaissance, que l'on a trop tendance à limiter au domaine purement artistique, toute son importance. Et le très curieux rapprochement qu'il fait, en conclusion, entre la Renaissance et la Révolution française permet, à l'auteur de définir les influences heureuses ou néfastes que devait exercer cet « ordre nouveau ».

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

PHOTOGRAPHIE INSTANTANÉE

Comédie en 1 acte.

PERSONNAGES :

Le photographe.
Maman.
Bébert.
Émile (domestique).
Le jeune marié et les gens de la noce.

La scène est dans l'atelier du photographe. Au milieu, l'appareil à pied. Puis, tout le matériel de composition attrayante : fauteuil à coussins, tablette supportant un vase de fleurs, sellette avec une petite statue.. etc. Deux chaises. Aux murs, des photographies.

LE PHOTOGRAPHE, *à Émile.* — Émile, j'ai mal à la tête. Je vais profiter du beau soleil pour aller passer l'après-midi à la campagne chez mon ami Virofixage. (*Il interroge sa montre.*) J'ai largement le temps d'attraper le train. S'il vient des clients, vous les prierez poliment de revenir demain.

ÉMILE. — Oui, monsieur.

LE PHOTOGRAPHE. — Apportez mes gants et mon chapeau.

ÉMILE. — Oui, mons...

(*A ce moment, on entend le timbre de la porte d'entrée.* Bring !...)

LE PHOTOGRAPHE. — Allez vite ouvrir... Si c'est un client... (*Il tire sa montre.*) Oui, je puis encore le... (*Geste de viser et d'appuyer sur le déclencheur*) et attraper quand même mon train.

(*Emile ouvre la porte. Entre maman, tenant par la main Bébert. Emile sort.*)

MAMAN. — Monsieur le photographe, je voudrais avoir la photographie de mon petit garçon.

LE PHOTOGRAPHE. — Rien de plus facile, madame, nous allons vous faire ça.

MAMAN. — C'est que... je suis un peu pressée et je crains...

LE PHOTOGRAPHE. — Madame... je suis un peu pressé, moi aussi. Mais comme je ne fais que de la photographie instantanée, ce sera l'affaire d'un instant. L'enfant est sage ?

MAMAN. — Oh ! très sage, monsieur : il fait tout ce qu'on veut.

LE PHOTOGRAPHE. — Parfait ! Veuillez donc l'installer sur ce fauteuil tandis que je prépare mon appareil. (*Tout en faisant ses préparatifs et plaçant l'appareil face au fauteuil, le photographe observe et conseille maman.*) A droite, la petite table avec le vase de fleurs... Bien. A gauche, la sellette... Avancez un peu la statuette... pas tant... Reculez-là... pas tant... C'est très bien... etc. Là ! nous y sommes. (*A Bébert.*) Vous voyez ce petit trou, monsieur... (*A maman, ton interrogateur.*) Monsieur... ?

MAMAN, *sourire épanoui.* — Bébert. Nous l'appelons Bébert. (*Elle s'assied sur une des chaises.*)

LE PHOTOGRAPHE, *il indique l'objectif.* — Vous voyez ce tout petit trou, monsieur Bébert ? Il va en sortir un joli petit oiseau.

BÉBERT, *dédaigneux.* — Tout petit, tout petit ? Trop petit, alors ?

LE PHOTOGRAPHE. — Mais non, pas trop petit.

BÉBERT. — C'est un pigeon ? Je veux que ce soit un pigeon.

LE PHOTOGRAPHE. — C'est un pigeon.

BÉBERT. — Je le verrai quand ?

LE PHOTOGRAPHE. — Tout de suite. Regardez bien. (*Il se dispose à opérer.*)

BÉBERT, *écarquillant les yeux.* — Je regarde, je regarde...

LE PHOTOGRAPHE. — Ne parlez pas.

BÉBERT. — Je ne parle pas, je regarde. Il sera pour moi, le petit oiseau ?

LE PHOTOGRAPHE. — Il sera pour vous si vous le voyez. Mais il faut le voir sans parler. (*Bébert se tait, regarde et attend, bouche bée.*) Fermez la bouche. (*Bébert serre les lèvres et les dents.*) Non, pas comme ça !

BÉBERT, *autre grimace.* — Comme ça, alors ?

LE PHOTOGRAPHE. — Mais non, mon petit ami, mais non... pensez à quelque chose de gai, d'amusant...

BÉBERT, *il s'esclaffe.* — Hi ! hi hi ! Hi ! Ça va être amusant de voir un pigeon tout entier sortir par ce petit trou ! Hi ! hi ! hi !... (*Il s'immobilise, la bouche fendue jusqu'aux oreilles par un rire extravagant.*)

LE PHOTOGRAPHE, *vexé et impatienté.* — C'est ridicule de rire comme ça. C'est ridicule et... ridicule ! Pensez donc à quelque chose de moins... ridicule !

BÉBERT, *docilement désolé.* — Bu ! bu ! Mais en attendant... bu ! mon pigeon... bu ! je suis sûr qu'il s'ennuie dans la boîte ! (*Bébert s'immobilise sous le masque du désespoir.*)

LE PHOTOGRAPHE, *à maman.* — Enfin, madame, tâchez d'obtenir de cet enfant une expression sereine, sans plus.

MAMAN, *après réflexion.* — Veux-tu un bonbon, Bébert ? (*Signe affirmatif de l'enfant.*) Et tu auras l'air content, sans rire ? (*Signe affirmatif.*) *Elle lui met dans la bouche un bonbon qu'il se met à mâcher, paisiblement.* Mais, Bébert, ne remue pas ta bouche !

BÉBERT. — Je ne peux pas m'empêcher, c'est du caramel mou.

MAMAN. — Alors, avale ou crache. (*Il crache sur le tapis et reprend la pose.*)

LE PHOTOGRAPHE. — Et maintenant, attention, ne bougeons plus. (*Le doigt sur le déclencheur.*) Un, deux... (*Bébert se gratte les jambes. Furieux et désolé*) c'est manqué !

BÉBERT, *tout en pleurant.* — C'est pas ma faute, y a des puces dans le fauteuil !

LE PHOTOGRAPHE, *scandalisé.* — Des puces ! Madame, je puis vous affirmer. Je vous donne ma parole d'honneur...

BÉBERT. — Et puis, il y a trop longtemps que je suis assis. Je veux bouger un peu. Je veux sauter, je veux danser... dis, maman ?

MAMAN. — Eh bien ! danse un moment et que ce soit fini.

BÉBERT. — Oh ! mais je ne veux pas danser tout seul. On va faire la ronde tous les trois autour de mon pigeon.

MAMAN. — Faisons-lui ce plaisir. C'est un enfant très doux, ce serait mal de le contrarier. (*Ils font la ronde autour de l'appareil.*)

BÉBERT. — Il faut chanter. Chantons : *J'ai des poul's à vendre.* (*Bébert et maman chantent : J'ai des poul's à vendre.*) Le monsieur photographe ne chante pas. (*Le photographe chante « J'ai des poules à vendre. »*) Et l'autre monsieur qui nous a ouvert la porte, je veux qu'il danse et qu'il chante aussi. (*On va chercher Emile. Ronde et chant.*)

MAMAN. — Maintenant, retourne à ton fauteuil et reste tranquille un instant. (*En confidence.*) Après, nous irons acheter un petit cheval à roulettes.

BÉBERT. — Bon ! (*Il reprend la pose. Tout va bien. Le photographe commence à compter : Un, deux... Bébert sursaute.*) Maman, maman, faudra le prendre avec cinq roulettes, le cheval.

MAMAN. — Pourquoi, mon chéri ?

BÉBERT. — Parce que, quand j'en aurai cassé une...

LE PHOTOGRAPHE. — Madame, de toute ma vie de photographe je n'ai rien vu d'aussi insupportable que cet enfant.

MAMAN, *ton pincé.* — Et moi, monsieur de toute ma vie de mère... de tendre mère, je n'ai rencontré

un photographe aussi peu patient que vous.

LE PHOTOGRAPHE, *amer.* — La voilà bien, l'éducation moderne ! Les enfants font ce qu'ils veulent, on leur passe tous leurs caprices. Et qui est-ce qui supporte les conséquences de ces déplorables principes ? C'est nous, les photographes !

MAMAN. — Monsieur, un photographe qui connaît son métier... (*Elle se calme, puis, à Bébert :*) Sois raisonnable, mon chéri. Tu sais que je suis pressée. Ce monsieur n'a pas l'air de s'en douter.

BÉBERT, *tout d'une haleine.* — Faut rester sans parler, sans rire, sans pleurer, sans sucer, sans me gratter ?

MAMAN. — Tout simplement.

BÉBERT, *après réflexion.* — Je ne sais pas. (*Subitement.*) Mais le Monsieur photographe va me faire un modèle, là, dans le fauteuil. (*Il cède la place au photographe, qui, désespéré et résigné à tout, prend la pose. Sourire de commande.*)

BÉBERT. — Bon, j'ai compris. Mais recommencez encore une fois pour me faire plaisir.

MAMAN. — Est-il câlin ! On ne peut rien lui refuser. (*Le photographe reprend la pose.*)

BÉBERT. — A mon tour, maintenant. (*A sa mère.*) Seulement, tu me raconteras l'histoire de *La-Guenon-le-Singe-et-la-Noix ?*

MAMAN. — Il a raison, cet enfant. Nous aurions dû commencer par là. (*On réinstalle Bébert sur le fauteuil ; on lui cale la tête avec des coussins. Maman s'assied, tire de son sac un menu ouvrage et, tout en travaillant :*)

Une jeune guenon cueillit
Une noix dans sa coque verte... etc.

(*Petit à petit. Bébert cesse de remuer. Le photographe s'apprête à opérer. Tout à coup, comme il travaillait à la mise au point, il pousse une exclamation indignée.*)

LE PHOTOGRAPHE. — Ah ! nom d'une pipe de nom d'un chien de nom d'un petit bonhomme !

MAMAN, *effrayée.* — Eh ! là, monsieur qu'y a-t-il donc ?

LE PHOTOGRAPHE. — Il y a que votre gamin, votre Bébert, votre... (*Soulageant sa fureur.*) Votre affreux Bébert...

MAMAN. — Affreux, mon Bébert ? Affreux vous-même, monsieur. Et qu'est-ce qu'il a fait, mon Bébert ?

LE PHOTOGRAPHE. — Regardez, le voilà endormi. (*Un silence pendant lequel on entend ronfler Bébert, puis sonner le timbre de la porte d'entrée :*) Bring ! Bring ! Bring !... (*Émile entre. De la coulisse viennent des bruits joyeux : paroles, rires, chants.*)

ÉMILE. — Monsieur, dans le vestibule, y a toute une noce qui veut se faire photographier. Elle dit qu'elle est pressée...

LE PHOTOGRAPHE, *amer.* — Elle aussi ! (*Il tire sa montre.*) Mon train est toujours manqué, maintenant. (*A maman.*) Madame, vous avez entendu, d'autres clients me réclament. Réveillez votre enfant et finissons-en.

MAMAN. — Bébert, Bébert, éveille-toi. (*Elle le secoue un peu.*) Bébert, fais une risette à maman. Bébert, remue-toi un peu. (*Bébert ouvre les yeux, étend le bras droit et renverse le vase à fleurs, étend le bras gauche et renverse la table-sellette. Il étend les deux jambes et renverse l'appareil photographique.*)

LE PHOTOGRAPHE, *il se précipite pour relever l'appareil.* — Mon appareil ! Ça, c'est le comble. Un appareil qui vaut deux mille francs comme un sou.

MAMAN. — Deux mille francs ! Un appareil qui ne tient pas sur ses pieds !

LE PHOTOGRAPHE, *examinant l'appareil.* — Heureusement, il n'est pas cassé. Vous me l'auriez payé, madame !

MAMAN. — Moi ? Vous ne m'avez pas regardée. Bien sûr que non, je ne vous l'aurais pas payé.

LE PHOTOGRAPHE. — Si, madame.

MAMAN. — Non, non et non, monsieur !

LE PHOTOGRAPHE. — J'aurais porté plainte...

MAMAN. — A qui ?

LE PHOTOGRAPHE. — A qui de droit !

MAMAN. — Je me moque de tous les « qui de droit ».

LE PHOTOGRAPHE. — Vous auriez été condamnée.

MAMAN. — Acquittée.

LE PHOTOGRAPHE, *hurlant et gesticulant.* — Condamnée, vous dis-je, condamnée, condamnée. (*Mais la porte s'ouvre et toute la noce, suivie d'Émile, se précipite dans l'atelier. Clameurs, rumeurs, bousculades, puis :*)

LE JEUNE MARIÉ. — Eh bien ! quoi donc ? On se bat, là dedans ? (*Rassuré.*) Dites-donc, monsieur le photographe, on est pressé, nous autres, vous n'avez pas l'air de vous en douter. (*La noce manifeste par ses gestes et ses exclamations qu'en effet elle est pressée.*) On vient de déjeuner, c'est vrai, mais on n'a pas encore dîné. Et après, faudra bien souper, tout de même. (*Même jeu de la noce qui approuve ce discours.*)

LE PHOTOGRAPHE. — Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, veuillez m'excuser. Mais je vous fais juges... Supposez que vous êtes un photographe et que madame... ou, plutôt, son horrible moutard, vous détruit, vous démolit, vous anéantit votre appareil.

LE JEUNE MARIÉ. — Quel appareil ?

LE PHOTOGRAPHE. — Mais... celui-ci. Un appareil magnifique qui vaut six mille francs comme un sou.

LE JEUNE MARIÉ, *désolé.* — Il est cassé ? (*Exclamations de la noce qui exprime sa déception.*)

LE PHOTOGRAPHE. — Non, il n'est pas cassé. Et c'est une rude chance. Mais une supposition...

LE JEUNE MARIÉ. — Une supposition ! C'est pour une supposition que vous faites un pareil potin ? (*La main sur l'épaule du photographe.*) Calmez-vous, que je vous dis. Et occupez-vous de nous autres. Et, vous savez, faut qu'on soit tous beaux comme des princes. Arrangez-vous.

LE PHOTOGRAPHE, *après avoir remis un peu d'ordre dans son atelier.* — Placez-vous. Les mariés au milieu. Les parents et grands-parents de chaque côté. Derrière, le service d'honneur. (*A un personnage.*) Vous êtes de la famille, monsieur ? Alors, mettez-vous là. Les petits enfants sur le devant, assis par terre. (*Cette ordonnance du tableau ne va pas, naturellement, sans exclamations et bousculades.*) Là, ça y est. Je mets au point... C'est tout à fait joli. Ne bougeons plus...

MAMAN. — Messieurs et dames, je suis désolée de vous déranger. Mais mon Bébert était là avant vous, il doit passer avant vous. (*Rumeurs de mécontentement dans la noce.*)

LE PHOTOGRAPHE. — Ah ! non, alors ! Emmenez Bébert et allez le faire poser ailleurs. (*A la noce.*) C'est un gosse infernal !

MAMAN. — Infernal, monsieur ? Mon Bébert, infernal ?

LE PHOTOGRAPHE. — Infernal, madame !

MAMAN. — Monsieur, ne répétez pas ce mot !...

LE JEUNE MARIÉ, *conciliant.* — Là ! Là ! Il y a un moyen de tout arranger. Bébert va se mettre avec nous. (*La noce acquiesce.*) Il sera à la noce, hein ! Bébert ? (*La noce rit.*) Et sa maman aussi.

MAMAN, *très flattée.* — Vous êtes vraiment aimable, monsieur. Et si personne n'y voit d'inconvénient...

LA NOCE. — Mais non, mais non, au contraire... etc.

MAMAN. — Allons, viens Bébert. (*Elle le prend par la main et se place au premier plan, devant l'appareil. La noce s'immobilise en des attitudes et expressions diverses et cocasses.*)

LE PHOTOGRAPHE, *la main sur le déclencheur.* — Nous y sommes ? Ne bougeons plus. (*Maman arbore son plus gracieux sourire. Tout à coup Bébert repousse sa mère.*)

BÉBERT. — Toi, va-t'en.

MAMAN. — Pch... Ch... Tais-toi, Bébert !

BÉBERT. — Va-t-'en, j'te dis ! Va dans la rue.

MAMAN. — Tu ne veux pas être photographié avec la belle noce ?

BÉBERT. — Si, j'veux bien y être, mais j'veux pas que tu y sois. J'veux pas, là ! Va-t-'en.

MAMAN. — Que je m'en aille ! Il me chasse !

Mais c'est un monstre, cet enfant-là. Mais il est... infernal ! (*Elle empoigne son rejeton et lui administre une formidable fessée qui rythme ces paroles.*) Mais qui-donc-m'a-don-né-un-en-fant pareil ! (*Les hurlements de Bébert répondent suivant le même rythme. La noce gardera scrupuleusement la pose jusqu'au tomber du rideau.*)

LE PHOTOGRAPHE, *enfin vengé, appuyant sur le déclencheur au bon moment.* — Enfin, ça y est. Nous l'aurons attendu longtemps, mais nous aurons un bel instantané.

RIDEAU

N. B. — *Un appareil photographique (véritable ou simulé) à bouchon serait souhaitable, ainsi que la mise au point sous un voile. Les gestes sont plus suggestifs et cela fait plus « professionnel » que le déclencheur et la mise au point automatiques.*

Préparer soigneusement le groupe de la noce. Qu'il s'y trouve, si possible, un uniforme : gendarme, pompier, soldat, facteur... Obtenir, à l'aide du maquillage, des personnages d'âge différent.
Bien travailler le tableau final.

Cette comédie pourrait être interprétée exclusivement par des filles ou par des garçons, dont une partie en travesti. La pièce n'y perdrait rien, au contraire !

Grosmalin polyglotte

Saynète pour deux grands garçons

PERSONNAGES :

GROSMALIN (*paysan endimanché*) et M. DUSTYLO.

GROSMALIN. — Monsieur, y a mon cousin le Jean-Louis qui vient de me dire que vous aviez besoin d'un secrétaire.

M. DUSTYLO. — Cela est vrai, monsieur...

GROSMALIN. — Je ne suis pas un monsieur, puisque je suis Grosmalin. Eh bien ! y en a un chez moi, de secrétaire. Si vous voulez, je vais vous l'apporter.

M. DUSTYLO. — L'apporter ? Aurait-il donc quelque infirmité qui l'empêcherait de se mouvoir ?

GROSMALIN. — Vous dites ?

M. DUSTYLO. — Je veux dire : ce pauvre homme ne pourrait-il venir tout seul ?

GROSMALIN. — Quel pauvre homme ?

M. DUSTYLO. — Votre secrétaire !

GROSMALIN. — Monsieur, mon secrétaire n'est pas un pauvre homme : c'est un meuble.

M. DUSTYLO. — Ah ! bon, je vois l'équivoque !

GROSMALIN, *regardant autour de lui et à part.* — L'équivoque ? Où donc ? Il a des visions ! (*A M. Dustylo.*) Monsieur, mon secrétaire est un meuble magnifique. Il vient de ma tante Arsène qui l'avait acheté à la salle des ventes. Il est haut comme ça, avec une belle serrure dorée et des tiroirs tellement bien fermés que personne n'a jamais pu les ouvrir. C'est beau ça ! Et pas commode pour les voleurs !

M. DUSTYLO. — En effet, mon ami ! Mais le secrétaire dont j'ai besoin, moi, n'est pas un meuble, c'est un homme !

GROSMALIN. — Un homme ?

M. DUSTYLO. — Un homme qui se chargerait de ma correspondance et à qui je donnerais... mille francs par mois. Un jeune homme, naturellement !

GROSMALIN. — Mais... Mais... je suis t-un jeune homme.

M. DUSTYLO. — Sans doute... sans doute... Mais il me faudrait un jeune homme tellement sérieux...

GROSMALIN. — Je suis tellement sérieux.

M. DUSTYLO. — Tellement instruit !

GROSMALIN. — Je suis-t-instruit ! Je sais lire sur le journal.

M. DUSTYLO. — Il faudrait savoir parler français.

GROSMALIN. — J'cause toujours en français.

M. DUSTYLO. — Cela ne suffit pas. Il faudrait aussi parler et entendre l'anglais.

GROSMALIN. — Pour ce qui est de l'entendre, soyez tranquille, j'suis pas sourd !

M. DUSTYLO. — Oui, mais le parler.

GROSMALIN, *après réflexion.* — Mais je sais ! J'ai voyagé un jour dans le tacot avec des Anglais, la bouche ne leur a pas fermé.

M. DUSTYLO. — Et vous avez appris leur langue comme ça entre...

GROSMALIN. — Entre Saint-Menoux et Bourbon-l'Archambault. Oui, monsieur.

M. DUSTYLO. — C'est prodigieux. Comment diriez-vous, par exemple, à un visiteur anglais : « Monsieur, mon patron va rentrer sans tarder. Asseyez-vous en l'attendant. Je connais l'anglais et le parle volontiers. »

GROSMALIN. — Le singe de moâ, il va venir tout souite. Sitez sur le tchaise et parlez anglais avec moâ. Je aimais tellement le langue de vô !

M. DUSTYLO. — Oui... Eh bien ! mon ami... comment vous appelle-t'on ?

GROSMALIN. — Grosmalin, pardi !

M. DUSTYLO. — Ah ! oui. Eh bien ! mon ami Grosmalin, croyez que je regrette beaucoup... Vous avez l'air d'un brave garçon, mais vous ne pouvez faire mon affaire.

GROSMALIN, *désolé.* — Oh ! pourquoi ?

M. DUSTYLO. — J'oubliais quelque chose de très important. Mon secrétaire doit connaître aussi l'espagnol.

GROSMALIN. — Mais je connais l'espagnol ! Pendant tout l'hiver dernier, j'ai suivi des leçons d'espagnol. J'en ai pas manqué une !

M. DUSTYLO. — Vous ?... Enfin !... Parlez-moi donc en espagnol.

GROSMALIN. — Ce n'est pas difficile ! Pchpchpch-pch... crrrr... pch... ouhou !... pch... hu...

M. DUSTYLO. — Pardon, Grosmalin, mais... je ne comprends pas cette langue-là. Avec qui avez-vous appris l'espagnol ?

GROSMALIN, *se redressant.* — Monsieur, avec mon poste de T. S. F.

ETHNOLOGIE

Saynète pour deux petits garçons.

Au lever du rideau, Riri est seul en scène. Pierrot arrive en courant, son cerceau à la main (un cerceau de bébé, à sonnettes).

PIERROT. — Ah ! Riri, que j'ai eu peur ! (*Une main sur son ventre.*) Je sens mon cœur qui saute dans ma poitrine.

RIRI. — Et qu'est-ce qui t'a fait si peur, mon Pierrot ?

PIERROT. — J'étais en train de rouler mon cerceau comme ça (*geste*) dans une allée du square. Tout à coup, j'entends courir derrière moi. Je me retourne, c'était un nègre !

RIRI. — Un nègre ?

PIERROT. — Oui.

RIRI. — Un grand ?

PIERROT. — Oh ! oui... grand comme moi. (*Il se redresse.*)

RIRI. — C'était un vrai nègre ?

PIERROT. — Je crois bien ! un vrai nègre avec des yeux bleus...

RIRI, *étonné.* — Des yeux bleus !

PIERROT. — Oui. Des cheveux blonds...

RIRI, *même jeu.* — Des cheveux blonds ? Un nègre ?

PIERROT. — Puisque je te le dis. Des cheveux blonds comme ceux de mon cousin Popaul. Et des joues toutes roses !

RIRI. — Des joues roses ! Mais, Pierrot, les nègres ne sont pas du tout comme ça.

PIERROT, *péremptoire.* — Celui-là était comme ça.

RIRI. — Il t'a parlé ?

PIERROT. — Oui. Il m'a dit : « Je m'appelle

Jean ; voulez-vous me prêter votre cerceau ? » Tu penses si je me suis sauvé !

RIRI. — Écoute-moi, Pierrot. Avais-tu déjà vu un nègre ?

PIERROT. — Bien sûr que non !

RIRI. — Même sur une image ?

PIERROT. — Bien sûr que non !

RIRI. — Alors, si tu n'en avais jamais vu, pourquoi dis-tu que ce petit garçon était un nègre ?

PIERROT. — Parce qu'il m'a fait peur ! Je l'ai deviné, pardi !

Raymonde fait des progrès

Monologue pour petite fille.

Mesdames et messieurs, vous voyez, c'est moi, Raymonde.

Vous demandez si je suis sage ? Oh ! un petit peu plus, tout de même !

Voilà que j'ai sept ans. Je deviens une grande fille.

Aussi, je ne demanderais pas mieux que d'aider maman à la maison. Je voudrais mettre le couvert, apporter les plats, desservir la table... Mais mon papa me défend de toucher à rien.

Il dit que je casse tout.

Mais non, voyons, je ne casse pas tout.

Qu'est-ce que je casse ? Des assiettes, naturellement ! Des verres aussi, c'est tellement fragile ! Ça, des verres, oui, on peut dire que j'en ai cassé !

Combien ? Oh ! je ne sais pas, je n'ai pas compté... d'ailleurs, je ne sais pas compter plus loin que cent.

Combien j'en ai cassé aujourd'hui ? Ah ! pas un seul ! J'ai déjeuné chez ma grand'mère et elle donne à boire dans des timbales.

Donc, aujourd'hui, pas une sottise, pas une maladresse. Je fais des progrès...

Il y a bien le couvercle de la soupière, le beau couvercle à fleurs rouges... Il s'est accroché après mon bras quand j'ai voulu prendre du chocolat dans le buffet. Et patatras !

Mais ça ne fait rien, il y en avait deux. Oui, parce que, hier, j'avais cassé la soupière. Alors, maman en avait racheté une autre toute pareille avec son couvercle.

UNE IDÉE DE ZÉZETTE

Monologue pour petite fille ou petit garçon.

J'ai une petite cousine qu'on appelle Zézette. La maman de Zézette, c'est ma tante et ma maman à moi, c'est la tante à Zézette. Cela est difficile à comprendre, hein ?

Aussi, moi, je ne le comprends pas du tout !

Mais ça ne fait rien.

Hier soir, comme il faisait nuit, la maman de Zézette voulait l'endormir : « *Do-do, l'enfant do !...* »

Mais Zézette ne voulait pas dormir.

Alors, sa maman lui dit :

— Ferme les yeux, ma chérie, tu es si jolie quand tu dors !

— C'est bien pourquoi, dit Zézette, je ne veux pas fermer les yeux : je veux me regarder dormir.

LINA ROTH.

UN JOLI ROSIER

(Texte et musique de SUZANNE BUCHOT.)

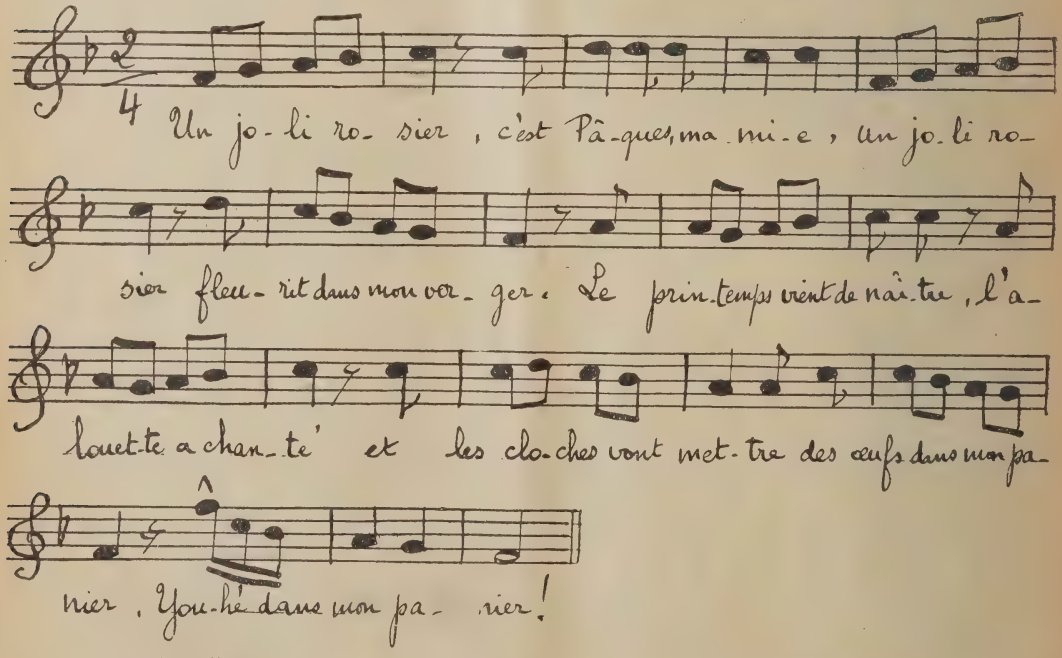

Un joli rosier,
C'est Pâques, ma mie !
Un joli rosier
Fleurit dans mon verger.

Le printemps vient de naître,
L'alouette a chanté,
Et les cloches vont mettre
Des œufs dans mon panier,
Iou-hé !
Dans mon panier.

Un joli ramier,
C'est Pâques, ma mie !
Un joli ramier
Roucoule en mon verger.

Adieu leçons et maître,
Fermons livre et cahier,
Viens donc sous ma fenêtre,
O mon joli ramier,
Iou-hé !
Joli ramier !

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➛ *Le* J. O. *du 23 mars 1935 renferme une liste très intéressante : celle des* **E. P. S. de garçons** *de France et d'Algérie avec le nombre d'externes et d'internes.*

➛ *La* **responsabilité pécuniaire d'un fonctionnaire** *autre qu'un comptable public ne saurait être engagée envers l'Etat, à raison de fautes par lui* **commises à l'occasion de ses fonctions**, *à moins d'une disposition législative spéciale édictant cette responsabilité* (C. d'Et., 14 déc. 1934).

➛ *Les I. A. ont été priés de faire connaître, pour le 1er mai,* **les C. C.** *dans lesquels il leur paraîtrait opportun de créer, au 1er oct. 1935, des* **sections** *agricoles, ménagères, industrielles, commerciales ou nautiques* (C., 7 mars 1935).

➛ *Sur* **430 000 fonctionnaires civils**, *il y en a* **plus de 100 000** *pour lesquels la* **réversibilité des retraites** *ne joue pas : les célibataires, les institutrices, les dames employées des postes, etc.* (Chambre, 19 mars 1935).

➛ *Pour les* **séjours à l'étranger**, *par voie* **d'échanges interfamiliaux**, *les familles doivent s'adresser, avant le 15 mai, à l'Office national des Universités, 96, boulevard Raspail, Paris, (6e).*

➛ *L'emploi* **unique** *de* **secrétaire de mairie**, *dans une commune de moins de 500 habitants, ne peut pas constituer* **un emploi de début** *réservé aux* **invalides de guerre** (C. d'Et., 13 mars 1935).

➛ *Si, avant de prononcer certaines sanctions contre les* **agents** *placés sous leurs ordres, les* **maires** *sont tenus de déférer les intéressés à un* **conseil de discipline**, *ils* **ne sont pas** *liés par l'avis de ce conseil et peuvent passer outre à sa décision* (*J. O.*, 22 mars 1935).

➛ *Il paraît logique d'appliquer aux établissements d'ens. technique les dispositions du D. du 23 sept. 1934 relatives aux* **internats** *et* **demi-pensionnats** *des collèges, E. P. S. et C. C.* **en régie** (*J. O.*, 13 mars 1935).

➛ *La L. du 22 mars 1935 fixant le statut des grands* **mutilés** *de la guerre a paru dans le* J. O. *du 23 mars 1935.*

➛ *Dates des* **examens** *du* **bac.** *en 1935 : 26 juin (19 juin pour Paris, 12 juin pour Alger) ; inscription du 4 au 11 avril. — Seconde session : 3 octobre, avec inscription du 3 au 9 sept. — Dates d'inscription fixées par le R. pour Alger* (*J. O.*, 15 mars 1935).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

VOISINAGE DE LOGEMENT

Fréquemment, nous recevons des lettres semblables à celle-ci et émanant d'instituteurs, d'institutrices surtout — *les éternelles sacrifiées* : « Mon logement, à la rigueur, serait acceptable, mais le voisinage ne l'est pas : à quelques mètres de ma cuisine et de ma chambre à coucher existent des fumiers que je ne suis pas arrivée à faire enlever : d'où air vicié, pestilentiel à certaines heures, et multiplication des microbes et des insectes ; comment demeurer des années dans un tel poste ? L'Administration, loin de nous, n'en voit pas les inconvénients. »

Il y a des remèdes à cette situation, et nous allons les indiquer. Un conseil, avant toute énumération : ne discutez pas sur votre intérêt privé, car on pourrait vous dire : « Allez devant le tribunal » ; or, les tribunaux statuent suivant les circonstances particulières à chaque cause ; leurs jugements varient. Restez sur le terrain très solide de la salubrité publique. Dans ce domaine, c'est évidemment vers le maire qu'il faut se tourner, bien que nous n'ignorions point que l'intérêt électoral le conduit souvent à ne rien faire qui soit ennuyant pour certains de ses administrés, mais l'hygiène, la santé publique ne peuvent céder le pas à des intérêts particuliers. En application de l'art. 1er de la L. du 15 fév. 1902, un règlement sanitaire a dû être dressé pour la commune ; reportez-vous à ce document. Il est fort probable qu'il a reproduit l'art 13 du règlement modèle prescrit par la loi précitée et ainsi libellé : « Il est formellement interdit d'accumuler les fumiers et de les laisser séjourner en bordure de la voie publique. »

Si le maire se dérobe à son devoir, vous pouvez vous adresser au préfet. Surtout, ne vous laissez pas intimider par l'argument classique : « Il est impossible d'enlever le fumier. » Il y a, sur ce thème, un arrêt de la Cour de cassation fort intéressant à consulter et dont voici la substance :

La L. du 17 mars 1791, art. 7, concernant le principe de la liberté du commerce, a formellement réservé le droit de sauvegarder, en réglementant cette liberté, les intérêts de la salubrité et de l'ordre publics.

Est donc légal et obligatoire le règlement sanitaire d'une commune qui interdit les dépôts de fumiers à une certaine distance des maisons et des routes.

L'impossibilité absolue, pour le prévenu, de se conformer à ce règlement, peut seule constituer une excuse légale, et des difficultés même très considérables ne sont pas assimilables au cas de force majeure (Cassation, *15 déc. 1934*).

En règle générale, cette impossibilité absolue n'existe pas ; on se trouve presque toujours en présence de la volonté d'un administré qui préfère concentrer fumier et immondices tout près de la voie publique plutôt que derrière sa maison, sur une partie de sa cour ou de son jardin, pour être moins gêné, principalement lors de l'enlèvement de ces matières.

Notons encore un arrêt de la Cassation du 1er octobre 1912 qui a jugé qu'un maire n'excédait pas ses pouvoirs en prenant, en vertu des pouvoirs de police qu'il tient de la L. du 5 avril 1884, art. 91 et 97, un arrêté stipulant que les fosses à fumier seront placées à une distance convenable des habitations et un arrêt du Conseil d'État du 9 mai 1913 qui reconnaît au maire le droit de mettre les propriétaires en demeure de faire cesser les causes d'insalubrité que peuvent présenter les dépôts de fumier.

Enfin, il y a deux décrets, le D. du 18 janv. 1887, art. 12, le D. du 25 oct. 1894, art 1er, qui prescrivent que le logement doit être convenable.

Est-il convenable lorsque le voisinage immédiat le rend presque inhabitable ?

Comme on le voit, l'instituteur (ou l'institutrice) a des armes dans la discussion; il convient qu'il en use avec habileté et diplomatie, mais surtout avec ténacité. Ses chefs doivent être mis au courant pour pouvoir intervenir, s'il le faut, au moment opportun ; en toute dernière analyse, il peut confier sa cause à l'association corporative à laquelle il appartient.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Enfants mort-nés.** — Pour la bonification de services d'un an par enfant, il est tenu compte des enfants mort-nés, sous la condition qu'une déclaration ait été consignée sur les registres de l'état civil.

✱ **Majoration de pension pour enfants lorsque le mari atteint déjà, sans elle, 70 p. 100 du traitement moyen comme pension.** — La femme fonctionnaire, retraitée, peut revendiquer la majoration dont il s'agit, qui est inutile à son mari (J. O., *13 mars 1935*).

✱ **Réintégration.** — Un instituteur qui, après les décrets-lois, a demandé sa mise à la retraite proportionnelle, après vingt-cinq ans de services, ne peut pas être réintégré (J. O., *23 mars 1935*).

✱ **Bonification coloniale.** — Le temps d'aller et retour entre la métropole et les colonies est compté comme services hors d'Europe, mais le temps passé en Europe, dans la position de congé administratif ou de congé de convalescence, n'est pas susceptible de donner droit à la bonification (*C. d'Ét., 24 avril 1912, 27 janv. 1928, 12 déc. 1928*).

✱ **Localités bombardées.** — Les localités donnant droit à l'avantage de retraite pour bombardement sont comprises dans les A. des 6 fév. 1926, 17 janv. 1927, 20 mai 1931 qui ont été publiés dans le *J. O.*

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Licenciement suivi de révocation (*27 fév. 1935, af. Giordant*).

Considérant que si la mesure de licenciement dont le sieur Giordant avait été irrégulièrement l'objet aux termes d'un arrêté du M. de la Justice en date du 9 nov. 1928 a été rapportée, le requérant, qui a été ultérieurement révoqué de ses fonctions par arrêté du 30 janv. 1929, ne saurait, en l'absence de service fait, prétendre à aucun rappel de traitement, mais seulement à la réparation du préjudice qu'il a réellement subi à la suite de la mesure indûment prise à son encontre ;

Considérant qu'il ne résulte pas des faits de la cause que le sieur Giordant ait droit à l'allocation, à titre d'indemnité, d'une somme supérieure à celle de 2 941 fr. 10 qu'il a reçue ; qu'il n'est dès lors pas fondé à soutenir que c'est à tort que le ministre de la Justice a rejeté la demande par lui formée aux fins d'allocation d'une somme plus élevée; Décide : Art. 1er : La requête du sieur Giordant est rejetée...

***

Accident dans une E. P. S. (*6 mars 1935, af. Fournier*).

Arguments du père de famille. — Ce faisant, attendu que le 8 janv. 1927, alors qu'il se servait d'une scie circulaire, son index gauche a été sectionné au niveau du tiers supérieur de la phalangine ; que, d'une part, cette scie n'était munie d'aucun appareil de protection, contrairement aux dispositions des articles 65 et 66 du livre II, titre 2, du Code du travail ; que, d'autre part, on laissait les élèves se servir seuls d'un outil dangereux ; que l'accident a entraîné pour le sieur Fournier une incapacité fonctionnelle qui peut être évaluée à 12 p. 100.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il résulte de l'instruction que, le 8 janvier 1927, le jeune Fournier, élève de l'E. P. S. d'Aubenas, a eu, alors qu'il travaillait à l'atelier de l'école, deux phalanges de l'index de la main gauche enlevées par la scie circulaire ;

Considérant que cet accident a eu pour cause tant à la fois la faute de la victime qui s'est servi de la scie circulaire sans en avoir reçu l'autorisation et celle qu'a commise le service de l'État auquel incombait la surveillance du fonctionnement de l'atelier dont s'agit en ne veillant pas à ce que la scie fût munie d'un dispositif protecteur ; que, dès lors, les conséquences dommageables de l'accident doivent être supportées en partie par le jeune Fournier et en partie par l'État ;

Considérant qu'il sera fait une juste appréciation du préjudice subi et de la part de responsabilité incombant à l'État, en le condamnant à payer au requérant une somme de 5 000 francs, y compris tous intérêts au jour de la présente décision... Les dépens sont mis à la charge de l'État.

***

Au sujet de la nomination, comme directeur adjoint de l'ens. technique, de M. Ragey, professeur d'E. P. S. chef adjoint au cabinet du ministre de l'E. N. (*C. d'Ét., 13 mars 1935*).

Considérant que l'art. 1er du D. du 15 fév. 1930 portant organisation de l'administration centrale du M de l'I. P. dispose que les directeurs adjoints sont nommés par D. du président de la République, sur proposition du Min. et ne prévoit pour ce grade aucun tableau d'avancement ;

Considérant que le sieur Bourbon n'est pas fondé à contester la légalité de cette disposition, qui n'est contraire à aucune prescription législative ;

Considérant, d'autre part, qu'il résulte de la déclaration du Min. chargé des services des régions libérées, que, lors de la nomination du sieur Ragey, il n'existait dans l'administration des régions libérées aucun fonctionnaire susceptible d'être appelé au poste de directeur adjoint de l'ens. technique par application de l'art. 158 de la L. du 31 mai 1933 ;

Considérant enfin que la circonstance que la nomination du sieur Ragey a été prononcée par le même D. qui portait promotion au grade de directeur général du précédent titulaire de cet emploi n'est pas de nature à l'entacher d'illégalité et qu'il n'appartient pas au Conseil d'État d'apprécier l'opportunité de ladite décision ;

Décide : Article 1er : Les requêtes susvisées du sieur Bourbon sont rejetées...

Dans les tribunaux

Transport en automobile.

La personne qui, transportée à titre bénévole dans une voiture automobile, a été blessée dans une collision avec une autre voiture, est recevable à invoquer, contre le propriétaire de celle-ci, la présomption de responsabilité de l'art. 1384 du Code civil, mais cette présomption peut être détruite par la preuve que la faute d'un tiers, qui n'a pu être ni prévue, ni empêchée, a été la cause de l'accident (Cour Paris, *19 déc. 1934*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Caisse des écoles.

On demande : 1° si une caisse des écoles peut accorder des secours aux enfants indigents ou non des écoles privées ; 2° dans la négative, comme il se fait que la caisse des écoles de Viviers (Ardèche) puisse allouer des secours importants aux élèves des écoles privées et cela depuis de nombreuses années, ce qui semble en violation de la loi.

Réponse négative. La situation spéciale de la caisse des écoles de Viviers est exceptionnelle. Elle résulte de l'attribution à cette œuvre, par un décret du 27 janv. 1914, rendu après avis du C. d'État, d'une donation faite le 3 janv. 1843 à l'évêque de Viviers par la dame Champanhet (J. O., *23 mars 1935*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Plan commandé par le maire à un architecte sans autorisation du conseil municipal (*Arrêt du Conseil d'État du 20 avril 1934*).

Le maire qui, sans que le conseil municipal l'y ait jamais autorisé, a expressément chargé un architecte de préparer un projet de construction d'un hôtel de ville, commet une faute de nature à engager la responsabilité de la commune.

En conséquence, cet architecte a droit à une indemnité, *alors même que la commune n'aurait pas retiré un profit réel de l'établissement de ses plans.*

Pour fixer le montant de cette indemnité, il y a lieu de tenir compte du fait que l'architecte a commis une imprudence en acceptant d'exécuter le travail qui lui était commandé selon un procédure contraire tant à l'article 114 de la loi du 5 avril 1884 qu'à une délibération du conseil municipal décidant la mise au concours du choix de l'architecte.

Le litige, auquel la demande d'indemnité présentée par l'architecte donne naissance, ayant trait à un projet établi en vue de l'exécution d'un travail public, est de la compétence du conseil de préfecture en premier ressort.

DANS LES COLONIES

Mutation après détachement.

On demande: 1° si un ménage d'inst. du département du Doubs, détaché en Tunisie pour cinq ans, à compter du mois d'oct. 1931, peut être muté dans le département des Alpes-Maritimes, pour raisons de famille, tout en restant détaché dans la Régence; 2° dans la négative, si cette mutation pourrait avoir lieu en oct. 1936, à l'occasion du renouvellement du détachement : l'académie du Doubs, consultée, a promis l'exeat en cas de mutation.

Les mutations de cette nature ne s'effectuent pas en cours de détachement ni à l'occasion d'un renouvellement de détachement. Les mutations se font au moment où les intéressés quittent la Tunisie pour reprendre du service dans la Métropole. Elles sont prononcées après accord entre l'I. A. du département quitté qui, généralement, délivre l'exeat réglementaire, et l'inspecteur d'académie du département demandé. Celui-ci est le plus directement intéressé, aussi sa réponse est-elle généralement fonction des disponibilités d'emplois qu'offre son département. Le gouvernement tunisien n'intervient pas dans ces règlements de convenances personnelles qui s'effectuent en dehors de son action (J. O., *9 janvier 1935*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Enseignement moral.

On demande: 1° pourquoi les cours de morale, créés dans les écoles primaires d'Alsace à la suite de la C. du 17 juin 1933, dispensant les élèves alsaciens de l'enseignement religieux, sur déclaration du chef de famille, furent suspendus par note de M. le R. en date du 22 mars 1934; 2° pourquoi cet état de choses subsiste encore actuellement; 3° quelle mesures sont envisagées pour assurer un enseignement moral aux enfants alsaciens qui, par la volonté de leurs parents, ont été dispensés de l'enseignement religieux.

Aux termes des déclarations faites à la Chambre des députés le 25 janv. 1934, par le ministre chargé des services d'Alsace et de Lorraine, une décision en la matière est subordonnée au résultat d'une large consultation préalable des autorités et des groupements intéressés. Les circonstances n'ont paru, ni aux précédents gouvernements, ni au gouvernement actuel, favorables à cette consultation (J. O., *15 mars 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Bourses nationales pour les sections techniques des E. P. S.** (*C., 8 mars 1935*). — J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en 1935 les bourses nationales seront accordées pour les sections techniques des E. P. S. dans les mêmes conditions et d'après les mêmes principes que pour les écoles pratiques de commerce et d'industrie et pour les écoles de métiers.

Pour la 1re et la 2e série, les candidats qui se feront inscrire pour le concours des bourses nationales, avec l'intention de suivre les cours d'une section technique, seront portés au compte de l'enseignement technique dans l'état statistique des candidats inscrits et dans les propositions d'attribution de bourses.

Pour les autres séries, les bourses pour les sections techniques des E. P. S. seront accordées dans les conditions prévues pour les candidats à des bourses dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie et dans les écoles de métiers (A. du 13 mars 1926, C. n° 49 du 20 avril 1933). La date d'ouverture de la session en 1935 n'est pas encore fixée ; je vous l'indiquerai prochainement en vous rappelant la liste des renseignements que vous aurez à me fournir en vue de la rentrée d'octobre pour les boursiers nationaux d'enseignement technique.

✱ **Bourses de séjour en Angleterre, Allemagne, Espagne et Italie** (*C., 11 mars 1935*). — (*Se reporter, en outre à la C. du 7 fév. 1929.*) — Le premier concours sera réservé aux candidats au C. A. au prof. (2e partie, langues vivantes) et aux prof. d'E. N. et d'E. P. S. qui sont chargés de l'ens. des langues vivantes ou qui se destinent à cet ens.

Le 2e sera ouvert entre les élèves sortant des E. P. S., pourvus du B. E. P. S., ou candidats à cet examen à la session de juillet 1935 qui se destinent à une carrière commerciale, industrielle ou bancaire. Les épreuves orales de ce concours, étant subies à Paris, nécessitent le remboursement des frais de voyage aux candidats admissibles.

✱ **Bourses de voyage.** — D'autre part, il pourra être accordé un certain nombre de bourses de voyage, d'une durée minima de six semaines pendant les grandes vacances. Ces bourses seront réservées aux instituteurs et institutrices et aux professeurs *en exercice*, qui enseignent ou qui auront à enseigner les langues vivantes. Elles seront attribuées dans les conditions indiquées par la C. du 7 fév. 1929. Vos propositions devront me parvenir avant le 30 avril 1935, accompagnées, pour chaque candidat, d'une notice de présentation dont je vous adresse ci-joint un certain nombre d'exemplaires.

✱ **C. A. à l'ens. pratique (section chef des travaux) dans les éc. prat. de com. et d'ind. (filles et garçons)** (*A. 15 janv. 1935 modifiant les art. 8 et 15 de l'A. 11 mars 1921*) (J. O., *17 janv.*). — Art. 8. — Les épreuves écrites et graphiques sont éliminatoires. Sont déclarés admissibles à l'épreuve pratique les candidats ayant obtenu aux épreuves écrites et graphiques une moyenne au moins égale à 10 sans note particulière inférieure à 8 pour le dessin et à 6 pour chacune des deux autres matières.

L'épreuve pratique est également éliminatoire.

Sont déclarés admissibles aux épreuves orales les candidats qui ont obtenu une note au moins égale à 12 pour l'épreuve pratique.

Après les épreuves orales, la commission établit la liste des candidats qui, dans l'ensemble des épreuves, ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 12 sans note particulière inférieure à 12 pour l'épreuve pratique, à 8 pour le dessin et à 6 pour chacune des autres épreuves.

Le ministre fixe, d'après les besoins de l'enseignement, le nombre maximum de candidats à admettre et la commission, dans cette limite maximum et d'après la valeur de l'examen, arrête la liste des candidats proposés pour l'admission définitive.

. . . . . .

Art. 15. — Ne peuvent être admises à prendre part aux épreuves orales et pratiques que les candidates ayant obtenu 60 points aux épreuves de la 1re série sans note particulière inférieure à 6.

Après les épreuves de la 2e série (orales et pratiques), la commission établit la liste des candidates qui, dans l'ensemble des épreuves de l'examen, ont obtenu un total de 144 points sans note particulière inférieure à 12 pour le costume et à 6 pour chacune des autres épreuves.

Ensuite : même phrase que dans l'art. 8 ci-dessus : Le ministre fixe...

✱ **Brevet professionnel** (*D., 19 janv. 1935*). — La période transitoire prévue par l'article 4 *in fine* du D. du 1er mars 1931 pendant laquelle les ouvriers et employés âgés de plus de vingt-cinq ans qui ne seraient pas titulaires du C. A. professionnelle peuvent être autorisés à se présenter à l'examen du brevet professionnel est prorogée jusqu'au 31 déc. 1937.

✱ **C. A. à l'économat des E. N.** (*A., 21 mars 1935*). — Art 1er. — Une session d'examen pour le certificat d'aptitude à l'économat des E. N. s'ouvrira le 7 oct. 1935.

L'épreuve écrite de culture générale aura lieu le 7 oct. 1935, de huit heures à douze heures. Les épreuves d'hygiène et d'administration auront lieu le 8 oct. 1935, de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

Le registre d'inscription sera clos le 7 août 1935.

Art. 2. — Les coefficients des épreuves sont fixés ainsi qu'il suit :

Épreuves écrites : 1° Epreuve d'hygiène ou d'économie domestique, coefficient 1. — 2° Épreuve d'administration et de comptabilité, coefficient 1.

Épreuves orales : 1° Exposé sur l'hygiène ou l'économie domestique, coefficient 2. — 2° Interrogations sur la comptabilité et les écritures d'économat, coefficient 1. — 3° Interrogations sur les règles générales du service intérieur et la tenue d'une école normale, coefficient 1.

✱ **Dans les écoles nationales professionnelles** (*A. 22 mars 1935*). — Art. 1er. — L'ens. des langues étrangères est obligatoire dans les éc. prof.

Art. 2. — La moyenne pour les langues étrangères en vue du classement est calculée de la même façon que pour chacune des autres matières.

Art. 3. — Le coefficient 2 est attribué aux langues étrangères dans chaque année d'études.

Les art. 1 et 6 de l'A. du 28 déc. 1900 modifié, relatif aux conditions d'admission dans les éc. nat. prof., sont remplacés par les dispositions suivantes :

L'admission dans les éc. nat. prof. a lieu par voie de concours.

Les épreuves du concours sont identiques pour toutes les éc. nat. prof. Toutefois l'épreuve de math. peut être différente pour les éc. nat. prof. de filles.

Ces épreuves ont lieu vers la fin du mois de juin ou le commencement du mois de juillet, le même jour, aux mêmes heures, au chef-lieu de chaque département, au siège de chacune des éc. nat. prof. ou dans d'autres centres désignés par le min. sous la surveillance d'une commission nommée par le préfet.

✱ **Inspecteur du contrôle de l'État sur les chemins de fer.** — Un instituteur public, titulaire du B. S., âgé de trente-huit ans, comptant vingt années de service, réformé de guerre avec une pension d'invalidité de 15 p. 100, peut poser sa candidature, au titre des emplois réservés, à un poste d'inspecteur du contrôle de l'État sur les chemins de fer.

Les services antérieurs de l'intéressé entreraient en ligne de compte pour l'établissement du droit à la retraite pour ancienneté et pour le calcul de la pension de retraite (J. O., *19 mars 1935*).

Dates d'examens

✱ **Contrôleur des distributions municipales d'énergie électrique** : 3 juin 1935 ; — délai d'inscription : 1er mai.

✱ **Contrôleur des voies ferrées d'intérêt local** : 6 juin 1935 ; délai d'inscription : 1er mai.

✱ **Rédacteur-vérificateur stagiaire des assurances sociales** : 20 juin 1935 ; délai d'inscription : 29 avril 1935. — Voir *J. O.*, 17 mars 1935.

LES NOUVEAUX TEXTES

Subventions pour les Caisses des écoles

(*C., 28 fév. 1935 aux P.*).

Par C. en date du 26 déc. 1934, j'ai appelé votre attention sur les conditions dans lesquelles des subventions doivent être attribuées aux Caisses des écoles. Elles doivent être une aide réelle qui augmentent leurs moyens d'action en faveur de l'école primaire. Il convient donc d'accorder par priorité des subventions aux Caisses des écoles qui ont une activité régulière et lorsque leurs dépenses dépassent leurs ressources propres.

En examinant l'état de répartition du crédit que je vous ai délégué, au titre de l'exercice 1934, pour vous permettre d'attribuer ces subventions, j'ai pu constater que mes instructions n'ont pas été appliquées comme je le désirais. Des Caisses des écoles ont encore obtenu une subvention qui n'était pas justifiée ou qui était trop minime. Pour d'autres, la subvention a été plus élevée que les dépenses de l'exercice. Enfin, et c'est un cas fréquent, la subvention était supérieure aux dépenses.

En raison de la clôture de l'exercice 1934, je n'ai pas pu vous demander de modifier la répartition ainsi faite ; mais je vous demande d'examiner, dorénavant, avec le plus grand soin, la situation de chaque caisse et d'éclairer aussi complètement que possible le C. D. sur ce point avant qu'il ne prenne une décision.

Séances de présentation de films d'enseignement

(*C., 7 mars 1935*).

Je suis informé que, dans un certain nombre de départements, des séances de présentation de films d'enseignement organisées par diverses maisons d'éditions cinématographiques ont été placées sous la présidence effective de personnalités officielles et, en particulier, d'I. A. ou d'I. E. P.

Ces séances peuvent présenter un réel intérêt pédagogique et les membres du personnel enseignant ont toute liberté d'y assister s'ils le désirent, mais je dois attirer votre attention sur le fait qu'elles présentent un caractère publicitaire très net ; il convient donc que vous-même et MM. les I. E. P. vous absteniez de toute démarche qui pourrait ressembler à un patronage officiel en faveur d'une firme quelconque.

Mémento du Contribuable

Taxe d'apprentissage.

Les sections professionnelles (industrielles, commerciales, hôtelières, ménagères) annexées aux E. P. S. qui auront été transformées en section d'ens. technique et dont les programmes d'ens. professionnel auront été revisés, en conformité de l'art. 3 du D. du 5 juin 1934, pourront, au même titre que les éc. prat. de com. et d'ind., recevoir des subventions des assujettis à la taxe d'apprentissage susceptibles d'entraîner exonération de cet impôt (J. O., *13 mars 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Vacations d'examens.

Pas plus que les prof. de l'ens. prim. sup., les inst. ne peuvent considérer le jeudi comme jour non ouvrable ; cette journée est utilisée par les inst. des écoles primaires élémentaires pour la correction des devoirs et des compositions et pour la préparation de la classe. Ces maîtres ne peuvent donc, lorsqu'ils sont membres de commission d'examen, prétendre à une rémunération pour l'ensemble des copies corrigées le jeudi, mais seulement pour les copies corrigées en sus du minimum exigé (J. O., *1er mars 1935*). Voir, en outre *J. O.*, 6 mars 1935.

Changement de catégorie: ens. second.

Une commission a été chargée d'étudier les modalités d'application de l'art. 20 de la loi du 26 avril 1932. Mais il est apparu, au cours des travaux, que les conclusions auxquelles elle aboutissait entraînaient une importante augmentation des charges financières, au moment où, avec l'approbation et à la demande même du Parlement et de l'opinion publique, toute la politique du Gouvernement était orientée dans le sens des économies les plus sévères (J. O., *5 mars 1935*).

Professeurs techniques adjoints.

Le D. du 27 nov. 1934, relatif au recrutement de prof. techniques adjoints de commerce dans les écoles pratiques, est applicable aux sections techniques des É. P. S. dans la limite : 1° des crédits qui seront ouverts, à cet effet, au budget de l'ens. technique ; 2° des vacances effectives à pourvoir.

Par contre, ledit D. n'est pas applicable aux sections professionnelles des C. C. puisque, aux termes de l'art. 9 du décret-loi du 5 juin 1934, les seuls agents qui puissent être nommés dans ces sections à la diligence de l'ens. technique sont des ouvriers instructeurs (J. O., *13 fév. 1935*).

Neutralité.

Tous les ministres de l'I. P., de tout temps, ont prescrit aux chefs d'établissements scolaires, conformément à la doctrine fondamentale et au statut même de l'Université, d'observer et de faire régner parmi leurs élèves une stricte neutralité politique. Devant l'activité de propagande déployée par certains groupements qui s'efforcent de faire répandre des tracts dans les lyc., même de j. f., pour y enrégimenter des enfants de tout âge, à partir de douze ans, des instructions précises ont été envoyées, depuis un an, aux chefs d'établissements, pour leur rappeler les prescriptions antérieures et leur recommander d'empêcher les élèves de se livrer à une activité politique de quelque nature qu'elle soit (J. O., *6 mars 1935*).

Mutilés de guerre.

Suivant la jurisprudence du Conseil d'État (notamment décisions des 5 nov. 1929 et 7 juil. 1930, aff. Bannes et Schall, pourvois nos 1 397 et 8 885), les « mutilés » sont les anciens militaires dont l'infirmité provient d'une blessure ou d'un traumatisme pouvant être assimilé à une blessure. Par conséquent, les « mutilés de guerre » sont ceux qui ont contracté une telle infirmité entre le 2 août 1914 et le 24 oct. 1919 (date de la cessation officielle des hostilités) (J. O., *13 fév. 1935*).

Traitement des suppléants dans les É. P. S.

Il n'existe pas de texte en cette matière, mais l'administration a le devoir de fixer la rémunération des suppléants de façon à ne pas dépasser en fin d'exercice le montant du crédit qui est inscrit au budget pour couvrir les frais de suppléances des fonctionnaires en congé de maladie (J. O., *23 mars 1935*).

Écoles normales.

Dix-neuf postes de professeur ont été supprimés dans les E. N. de g. ; vingt-cinq dans les E. N. de f. Il y a des cours communs pour les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses dans les E. N. suivantes : Draguignan, Guéret, Aurillac, Tulle, Gap, Mende, Châteauroux, Foix, Cahors, Agen, Montauban ; 3° réponse négative. Aucune raison ne justifie actuellement une augmentation du nombre des emplois dans les E. N. Si des rétablissements d'emplois apparaissaient, dans certains cas nécessaires, ils pourront être réalisés, sans dépense supplémentaire, par une répartition différente des emplois actuellement existants (J. O. *23 mars 1935*).

Quoi de nouveau, donc, ma commère?

Paroles et mélodie de LINA ROTH

LA DANSE AU PIPEAU (1)

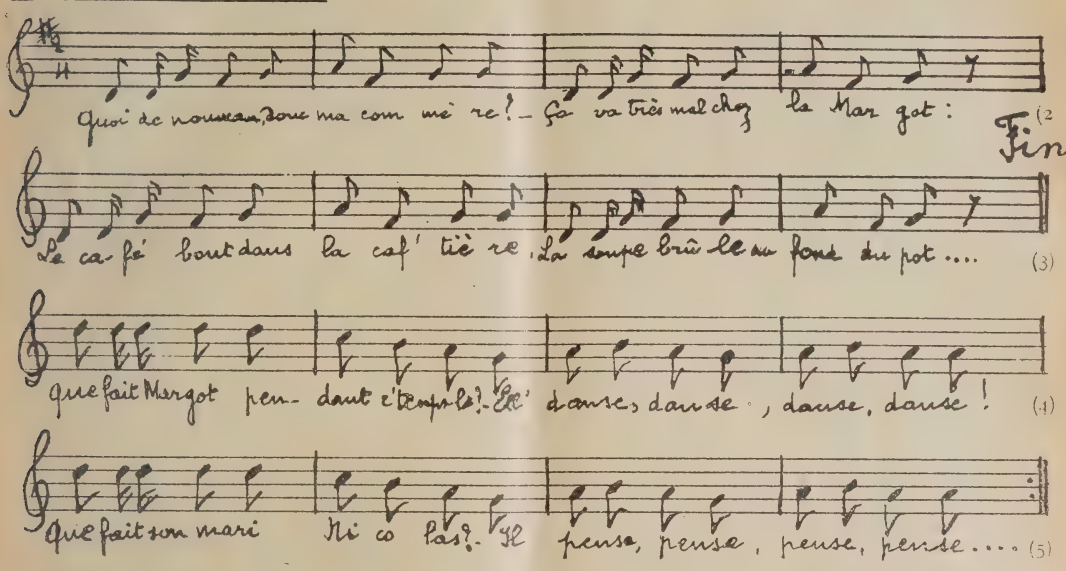

II

« Quoi de nouveau, donc, ma commère ?
— Ça va très mal chez la Margot :
Les souris sont dans la beurrière,
Le chat joue avec le tricot.

— Que fait Margot pendant c'temps-là ?
— Ell'danse, danse, danse, danse !
— Que fait son mari Nicolas ?
— Il pense, pense, pense, pense... » (6)

III

« Quoi de nouveau, donc, ma commère ?
— Ça va très mal chez la Margot :
Les poul's ont sauté la barrière
Et s'en mettent plein le jabot. *(Au refrain.)*

IV

« Quoi de nouveau, donc, ma commère ?
— Ça va très mal chez la Margot :
Tom a cassé sa muselière ;
Il se régale du fricot. *(Au refrain.)*

V

« Quoi de nouveau, donc, ma commère ?
— Ça va très mal chez la Margot :
Le bourri n'arrêt' pas de braire,
On entend crier le marmot. *(Au refrain.)*

VI

« Quoi de nouveau, donc, ma commère ?
— Ça va très mal chez la Margot :
Savez-vous c'que l'biquet digère ?
C'est la planche de haricots. *(Au refrain.)*

VII

« Quoi de nouveau, donc, ma commère ?
— Tout va très bien chez la Margot : (7)
Nicolas s'est mis en colère,
Il a pris un' trique au fagot. » (8)

INTERPRÉTATION

Les chanteuses se placent sur deux rangs face à face et de profil par rapport au public. Cette disposition est celle même que nécessite « La Chèvre », danse qui, à Saint-Menoux, termine la scène ; les chanteuses sont ainsi toutes prêtes à devenir les danseuses. Si l'on veut terminer par une simple ronde, il ne sera pas difficile aux mains de se joindre pour former le cercle.

Un groupe se tient à quelque distance ; c'est l' « orchestre » qui n'entrera en jeu qu'à la fin de la chanson.

Le chœur se compose de toutes les chanteuses, sauf une, celle qui fait les réponses — et qui change à chaque couplet (à moins qu'on ne dispose que d'une personne capable de chanter seule).

(1) Toutes les têtes se tendent vers la jeune fille ou l'enfant qu'on interroge, avec un air de vive curiosité.

(2) La « commère », les poings aux hanches, raconte en hochant la tête, regardant tour à tour chacune de ses compagnes qui, toutes, rapprochent leur tête de la sienne.

(3) Les bras croisés, l'air indigné, on hoche la tête tout naturellement.

(4) La jupe pincée par les deux mains, la commère tourne à droite, puis à gauche, deux fois, sans remuer les pieds, mais en pliant légèrement les jarrets.

Jusqu'ici, même jeu à chaque couplet.

(5) Air vague, naïf, un peu souriant, d'un mari sans malice.

(6) Air soucieux. A la fin de chacun des couplets suivants, Nicolas devient de plus en plus soucieux ; ses sourcils se froncent, il hoche la tête, d'un air sévère, puis, furieux, croise les bras, enfin se frappe le front comme quelqu'un qui a une idée.

(7) Avec une gaîté malicieuse.

(8) Sur *il*, la commère lève la main — fermée sur la trique, pour la montrer. A partir de *au*, elle marque, à coups de trique, les deux temps de la dernière mesure.

Toute cette dernière réponse est dite en regardant tour à tour non seulement les camarades, mais le public, et en ralentissant, surtout au dernier vers, qui a toujours beaucoup de succès *quand on l'entend bien.*

La danse commence aussitôt ; le mouvement étant très ralenti, le demi-temps de la dernière mesure suffit pour que tout le monde soit en position pour le premier pas. Mais, dès la mesure suivante, le mouvement redevient vif et animé et va en pressant.

La danse est accompagnée par un orchestre de pipeaux, là où existe un groupe de musiciennes ; au cas contraire l' « orchestre » peut simplement chanter.

La danse commence à la 9e mesure et finit avec la 8e ; on répète les deux motifs autant de fois que l'on veut.

Toute danse paysanne s'accommodera du rythme de la chanson.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES
POUR L'ÉCOLE

JE ne connaissais pas jusqu'à ce jour les disques de Mme Germaine WEILL ; je viens de les entendre ; ils sont charmants.

Mme Germaine WEILL, fondatrice de la « Chanson à l'école », a eu l'idée de recueillir et d'enregistrer, après les avoir elle-même harmonisées, des chansons, des rondes, des pastourelles, enfin toute une suite de ces jolies choses qui nous rendent l'atmosphère du terroir français. J'ai trouvé là des chansons d'Auvergne, de Normandie, du Velay et de la Bresse, du Vivarais, de la Bourgogne, et *La Fête de Douai ;* une brunette du XVIIIe siècle, *La Bergère que je sers ;* des airs de marins et de corsaires ; *Les filles de La Rochelle, Au 31 du mois d'août ;* une valse alsacienne, une chanson de berger : *Quand j'étais chez mon père ;* puis *Nous n'irons plus au bois, Le Roi Dagobert, La Mère Michel, Cadet Rousselle, Il pleut, bergère ;* et je n'ai point tout cité. Les airs sont à une et à deux voix, parfois à trois. Madeleine Grey, Marcel Ernst les interprètent, et aussi, par endroits, des artistes dont le nom n'est point si connu, ou même n'est point donné, mais dont l'articulation nette, moins « théâtralisée », me plaît beaucoup. Une classe en sera plus fortement frappée, car ces disques conviennent excellemment aux écoles, pour lesquelles ils ont été faits. On voit très bien comment, après une leçon, leur audition détendra l'esprit des enfants, comment ils aideront aussi à l'enseignement du chant.

Bref, voilà que se constitue petit à petit cette bibliothèque d'un genre nouveau, cette bibliothèque de cire dont j'annonçais, il y a déjà quelques années, la venue, et dont les disques de Mme Weill formeront un élément de qualité. Au commencement de cette année, j'appelais votre attention sur *Tante Claire raconte...*, cette ravissante série de Mlle AUROY. Il me reste à vous parler du *Médecin malgré lui.* Mais ici, nous quittons les tout-petits pour passer aux classes supérieures.

L'enregistrement n'est pas intégral ; il faut toutefois que je m'explique là-dessus : les suppressions ne portent à peu près que sur les jeux de scène, les *ah,* les *oh,* les *oui,* les *non,* qui les accompagnent. De telle sorte que l'œuvre demeure dans sa ligne. Elle est jouée par les artistes de la Comédie-Française, Mme de Chauveron dans le rôle de Martine, M. Brunot dans le rôle de Sganarelle. On entend la musique de Lulli. L'ensemble est d'une qualité excellente. Je pense qu'une classe de littérature ne peut qu'être enrichie par l'audition de ces disques ; l'atmosphère est mieux créé par le jeu que par la lecture.

MÉMENTO.

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)

ABRÉVIATIONS : G. (*Gramophone*) ; P. (*Pathé*) ; Pol. (*Polydor*) ; U. (*Ultraphone*) ; O. (*Odéon*).

CHANTS POUR L'ÉCOLE. — Les disques de *La Chanson à l'école,* par Mme Germaine Weill.

THÉATRE. — *Le Médecin malgré lui* (G. 4 disques en album avec notice de M. Jean Variot).

ORCHESTRE. — *Peer Gynt,* de Grieg, sous la direction d'Inghelbrecht : *Le Matin* et *Mort d'Aase* (P. 1 disque), *Danse d'Anitra* et *Dans le hall du roi de la Montagne* (P. 1 disque) ; *Caprice italien,* de Tchaïkowsky, par la Philharmonique de Berlin (U. 1 disque).

ORCHESTRE ET CHANT. — *La Vie du Poète,* de Gustave Charpentier, par l'Orchestre Pasdeloup (G. 4 disques).

CHANT. — *Mattinata,* de Léoncavallo, et *Vorrei Morire,* de Tosti (U. 1 disque) et *Toi,* tango, et *Canzonetta* de Gilbert-M. Niederberger (U. 1 disque), par l'admirable ténor Joseph Schmidt ; *Arioso,* de Delibes, et *Le Colibri,* de Chausson, par Charlotte Tirard (Pol. 1 disque) ; *Rigoletto : Comme la plume au vent* et *Qu'une belle...* par Giuseppe Lugo (Pol. 1 disque) ; *La Veuve joyeuse,* pot-pourri, et *Rêve de Valse,* pot-pourri, par Fanély Revoil, Reda Caire, etc. (P. 1 disque) ; *Le Chant du Vieillard,* de Moussorgsky, et *Le Captif,* de Gretschaninow, par J. Bastard (P. 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Violoncelle,* nocturne, de Chopin, *Romance,* de Scriabine, et *Valse sentimentale,* de Tchaïkowsky, par Gregor Piatigorsky (G. 1 disque). *Piano : Bourrée fantasque,* de Chabrier, par Jean Doyen (U. 1 disque). *Orgue : Chant de la Volga,* de Lehar, et *Deux yeux rêveurs,* de Kalman, par F. Heitmann (U. 1 disque).

CHANSONS. — *Les Cailloux de la route* et *Où vas-tu, la belle fille,* par Jean Tranchant (P. 1 disque) ; *Ici, l'on pêche* et *Il existe encor des bergères,* par le même (P. 1 disque) ; *Le Moulin qui jase* et *Un soir d'hiver,* par Lys Gauty (Pol. 1 disque).

DANSES. — *Pourquoi,* tango, et *La Cucaracha* (Pol. 1 disque) ; *Matado-a,* et *Gêke ka piqué,* biguines (U. 1 disque) ; *Espagnolita,* paso-doble, et *La Poupée aux yeux bridés,* fox-trot (U. 1 disque) ; *Etincelles* et *Luna,* valses (O. 1 disque) ; *Chanson-Cannes,* biguine, et *Loin de Fort de France,* mazurka (O. 1 disque) ; *Decime adios,* tango, et *Négrita de mi alma,* rumba (O. 1 disque) ; *Le Quadrille des Lanciers,* d'Olivier Métra, sous la direction de G. Andolfi (P. 3 disques).

RENÉ JOUGLET.

QUELQUES MINUTES DE RÉCRÉATION

Esprit et homonymes.

Dans une réunion publique, un cordonnier prend la parole, la garde, s'embrouille, s'essouffle :

« Citoyens, lui crie-t-on de toutes parts, reprenez votre *alène.* »

Réponse stoïque.

Le général Daumesnil, le fier défenseur du donjon de Vincennes, eut, comme l'on sait, la cuisse emportée par un boulet. Son domestique étant accouru au même moment, se livrait au désespoir :

« Qu'as-tu donc à pleurer ? lui dit le stoïque général, tu n'auras plus qu'une botte à cirer. ».

Réponse de courtisan.

Le peintre Mignard ne laissait échapper aucune occasion de dire au roi des choses flatteuses. Louis XIV lui dit, la dernière fois qu'il fit son portrait : « Vous me trouvez vieilli, n'est-ce pas ? — Il est vrai, répondit Mignard, que je vois quelques campagnes de plus sur le front de Votre Majesté. »

Métagramme.

Ces quatre mots que je vous propose
Sont différents de tête seulement :
— C'est d'abord fin, époque de paiement,
Ensuite, c'est source de toute chose.
uis de la peau le tissu principal.
Et, pour finir, un domaine rural.
(RÉPONSE : *Terme, germe, derme, ferme.*)

Charade.

Vous trouverez mon *un* sans vous creuser la tête
Au front du cerf agile et de mainte autre bête ;
Fille de Jupiter, mon *deux* et ses huit sœurs
Du temps des dieux vous inspiraient, lecteurs.
Mon tout, pauvre instrument de la vieille Armorique,
Nous fait danser encore au son de la musique.
(RÉPONSE : *Cornemuse*). A. L.

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE

C'est celle des vitamines. Avant elle, nous nous nourrissions avec un empirisme enfantin : était bon ce qui était plaisant au goût et digestible. Conséquence : arthritisme, rhumatisme, vieillesse hâtive par l'empâtement. Ces maux sont écartés par une alimentation rationnelle qui commande en première ligne l'absorption des vitamines des fruits, surtout de la banane mûre.

LA SURDITÉ

Le Docteur Louis FAURE s'occupe des Sourds.

Le milieu médical est actuellement vivement intéressé par un remarquable appareil de prothèse auriculaire que vient de mettre au point le Dr Louis Faure.

L'appareil, auquel il a consacré de longues études, se nomme le « Vibraphone ». Il n'a rien de commun avec ceux connus jusqu'à ce jour, car il s'agit d'un moyen curatif de la surdité, permettant d'atteindre la guérison sans opération et sans traitement douloureux. Il se place dans le conduit auditif et tient sans le secours d'aucun fil ni bandeau. Il est pour ainsi dire invisible.

Non seulement il amplifie les sons mais encore, en soumettant le tympan et les osselets à un massage vibratoire doux et continu, il accomplit une véritable rééducation des organes de l'ouïe et supprime les bourdonnements.

Comme on le voit, le « Vibraphone du Dr Louis Faure » est un appareil de cure dont l'adoption constitue un traitement qui procure une amélioration progressive et durable des facultés auditives.

N. B. — Pour tous renseignements, s'adresser à M. René Faure, directeur honoraire des Hôpitaux de Paris, 70, rue de Miromesnil, Paris (VIIIe) et demander la notice F.

Viennent de paraître :

Pour les distributions de Prix

Collection
" AVENTURES ET VOYAGES "
(12 vol. parus)

L'ENLÈVEMENT DE BABY DOLLY

par Alain DUVAL

LA CROISIÈRE DU VENGEUR

par T. C. BRIDGES

Chaque volume 20×15 illustré abondamment
Relié couv. couleurs. 15 fr.
Rel. toile noire bibliot. 17 fr.

F. NATHAN, Éditeur

DRAPS DE LIT

confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau mi-fil, larg. 220. Val. : 16 fr., vendu : **9 fr. 75.** *Échant. franco.* **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES. *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

LAINES A MATELAS
Protégez votre porte-monnaie et votre santé en n'achetant que des **LAINES NEUVES ET DE 1re QUALITÉ**
Ech. sur dem. A. HASSELOT, MAZAMET (Tarn).

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïde, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

LAINES A MATELAS
directement de notre usine de Tourcoing
BELLE LAINE PURE
Garantie infeutrable
SIX FRANCS LE KILO
Demandez échantillons GRATUITS
LAINES, COUTILS, CRINS
ÉTABLISSEMENTS L. DEBRO
50, rue du Rocher, PARIS-8e.

AUXILIARIAT

Institut Louis JARACH

62, Rue Lhomond, PARIS (Ve)

Le plus ancien et le plus sérieux des Cours Similaires

COURS ORAUX ET PAR CORRESPONDANCE
par Inspecteur primaire
Directeur et prof. E.N. et E.P.S.

Prépare aux B.E. - B.S. - C.A.P.
Professorat E.N. et E.P.S.
Direct. École - Inspect. primaire

Littérature, Philosophie et Pédagogie

REVUE MENSUELLE de l'Institut Louis JARACH

Prospectus, n° spécimen sur simple demande.

UNE GRANDE QUINZAINE CHEZ

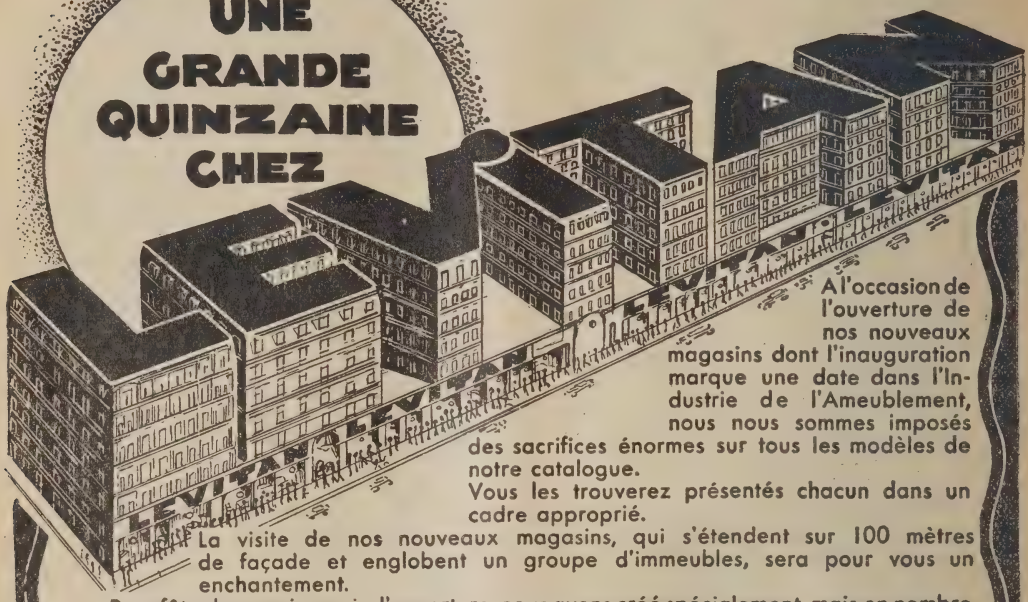

A l'occasion de l'ouverture de nos nouveaux magasins dont l'inauguration marque une date dans l'Industrie de l'Ameublement, nous nous sommes imposés des sacrifices énormes sur tous les modèles de notre catalogue.
Vous les trouverez présentés chacun dans un cadre approprié.

La visite de nos nouveaux magasins, qui s'étendent sur 100 mètres de façade et englobent un groupe d'immeubles, sera pour vous un enchantement.

Pour fêter le premier mois d'ouverture, nous avons créé spécialement, mais en nombre limité, les deux ameublements, ci-dessous, que nous offrons à un prix jusqu'ici inconnu.

SÉRIE 365
CHAMBRE RONCE DE NOYER VERNIE
complète avec
1 sommier
et 2 chaises

pour **1995** Fr.

SÉRIE 366
SALLE A MANGER NOYER MASSIF
complète avec
1 desserte double plateau
1 glace moderne

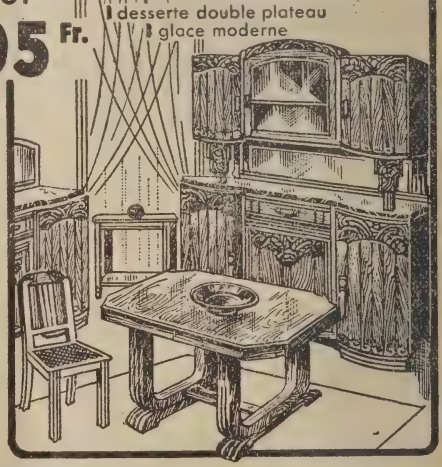

Remboursement des frais de voyage à Paris
Livraison gratuite par camions dans toute la France

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

Publicis S.988

CATALOGUE gratuit sur demande

BON à découper et à faire parvenir aux Etabts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 60.

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Exceptionnellement nos magasins seront ouverts toute la journée Dimanche 14 Avril, jour des Rameaux, mais fermés le Lundi de Pâques.

LES IDÉES ET LES LIVRES

LA FIN DE LA NUIT

IL arrive que certains romanciers ont nourri d'une substance si vivante les personnages qu'ils ont créés qu'ils en demeurent poursuivis, comme obsédés. De temps à autre, il faut qu'ils s'en délivrent en leur faisant de nouveau une place dans leur œuvre. Ainsi, M. Duhamel, qui n'a eu de cesse avec son Salavin qu'à la mort de ce malheureux héros. Ainsi M. Maurois, qui a introduit dans de récents romans plusieurs figures de *Climats*. Ainsi M. François Mauriac, ayant écrit, voici quelques années, l'histoire de *Thérèse Desqueyroux*, il s'est senti obligé de raconter dernièrement, dans *La Fin de la Nuit* (Grasset), les nouvelles épreuves subies par son héroïne vieillie de quinze ans.

Non pas qu'il ait conduit jusqu'à la tombe cette femme qui fut criminelle (on se souvient que, étouffée par une famille et un milieu insupportables, elle tenta d'empoisonner son mari). Dans sa préface, M. Mauriac nous dit qu'il désirait pour elle « une mort chrétienne », mais que, n'ayant pu imaginer, *voir* le prêtre qui recevrait la confession de Thérèse, il avait arrêté son récit avant l'instant suprême. Aussi, malgré le titre du livre, et en raison de ce scrupule tout à l'honneur de l'écrivain, n'est-ce pas encore à la délivrance, à l'apparition, pour Thérèse, de la lumière définitive, que nous assistons, mais bien à ses derniers débats contre elle-même et contre le monde. L'ouvrage y perd peut-être en vertu édifiante, mais pas, à coup sûr, en grandeur humaine.

ON ne retrouve pas, dans *La Fin de la Nuit*, le décor girondin auquel M. Mauriac a habitué ses lecteurs. A peine, vers le dénouement, un ou deux rappels de ces paysages des Landes, « monde ouaté », qui a « l'odeur du bois pourri et des fougères mortes ». Le plus souvent, nous sommes à Paris, dont presque rien n'évoque la présence ; si bien que le roman n'offre aucun cadre, aucun soutien extérieur à l'action.

Et celle-ci se réduit à de petits faits. Thérèse qui, — depuis que sa tentative meurtrière a été découverte et que le clan Desqueyroux a fait faire, par peur de l'opinion, le silence sur ce drame, — a mené à Paris une vie d'obscure détresse, reçoit la visite inattendue de sa fille Marie. Celle-ci a dix-sept ans ; elle ne sait, pour avoir été élevée dans le Bordelais entre son père et sa grand'mère, que fort peu de chose sur sa mère ; et elle vient lui demander secours. Car elle aime Georges Filhot qui se montre plutôt tiède envers elle, et qu'elle craint de perdre tout à fait maintenant qu'il est venu suivre des cours dans la capitale. Et puis, des questions d'intérêt, âprement débattues par les familles des jeunes gens — M. Mauriac ne se prive pas de souligner en traits féroces cette passion de l'argent qu'il a si fréquemment dénoncée chez les bourgeois du Sud-Ouest — risquent d'empêcher le mariage. Marie, tout ensemble désemparée et pratique, supplie sa mère de lui venir en aide, et, pour commencer, d'amener Georges à elle.

Thérèse ne se sent guère désignée pour une telle mission, tant pèse encore sur elle son passé que, bribe à bribe, elle révèle à sa fille. Toutefois, elle finit par voir Georges, et même par lui proposer, si cela doit aplanir les difficultés matérielles, le plus clair de ses biens personnels. Or, voici que Georges se prend d'une curiosité passionnée, puis bientôt d'un amour maladif pour Thérèse. Va-t-elle l'encourager, elle qui a su tant de fois séduire et vaincre, et dont ce serait peut-être la dernière aventure de femme à son déclin ? Après des combats et des défaillances, elle se résout, songeant à Marie, à écarter le jeune homme. Tant d'émotions la plongent dans une crise de folie dont elle émerge presque mourante — nous savons qu'elle est à la merci d'une attaque cardiaque — pour achever son sacrifice, en unissant, un peu malgré lui, Georges à Marie. Il ne lui reste plus qu'à attendre la fin de la vie, qui sera pour elle la fin de la nuit.

Voilà la mince chaîne des péripéties qui constituent la narration. Elles n'en sont que l'élément secondaire. Ce qui compte, ce sont les confrontations entre les trois personnages, une série de scènes dialoguées qui montrent les âmes à leur plus haut degré de tension, comme dans les tragédies classiques, et où, entre les répliques, se poursuivent en chaque personnage la rêverie secrète, ou le travail haletant de l'esprit, ou les agitations du cœur. Ce qui compte également et surtout, c'est le relief que prennent les trois acteurs essentiels, soit à la lumière de ces scènes, soit grâce aux monologues intérieurs que l'auteur leur prête, à leurs heures de solitude, et qui composent un commentaire fiévreux de leurs gestes, de leurs velléités, de leurs pensées inavouées, de tout leur moi mis à nu.

Encore, parmi ces acteurs, en est-il deux qui demeurent un peu en demi-teinte. Marie, quelque effort qu'ait fait M. Mauriac pour lui donner un air de jeune fille moderne, apparaît vaguement falote, sommaire. La figure de Georges est tracée avec plus de précision, surtout en ses particularités physiques dont le romancier s'acharne à marquer la banalité légèrement répugnante :

> Elle tenait sous son regard ce long et maigre visage où, bien qu'ils fussent accusés, les traits paraissaient inachevés, et dont les yeux marrons un peu louches ne se fixaient sur rien ; seules, les lèvres y montraient un dessin large et ferme.

Ailleurs, nous l'apercevons « mal rasé, l'œil bigle, le chandail douteux » ; et le portrait moral, si peu poussé qu'il soit, n'est guère plus flatté. Georges est un garçon « ardent et faible », fermé, hostile, plein d'un désir sans forme de quelque chose d'inconnu. Et c'est Thérèse qui l'aide à se définir, à prendre possession de « cet élan toujours rompu vers une passion infinie », qu'il a dès longtemps ressenti obscurément.

Thérèse l'aide aussi, à en croire M. Mauriac, à devenir meilleur, — ce qui, à tout prendre, est plutôt surprenant. Elle aurait, laisse entendre l'écrivain, le pouvoir de pénétrer « dans les cœurs à demi morts, pour les bouleverser », pour les hausser à la vraie vie. Ainsi cette grande coupable serait plus apte à secourir autrui que les gens de moralité rigide... Tel serait l'aboutissement d'un livre consacré à retracer les désordres d'une âme égarée.

Aboutissement imprévu, mais non inadmissible, si l'on songe que M. Mauriac ne nous présente jamais en son héroïne une abominable pécheresse. Peintre étonnant des zones troubles

du cœur, bien plus que censeur sans merci des faiblesses humaines, il a doté Thérèse d'une grande richesse, en bien et en mal ; et il ne lui est jamais bien sévère. Il la fait voir, avant tout, dans sa déchéance de femme vieillissante, menacée de mort, hantée par la terreur de la fin, avec des sursauts d'espérance qui ont de quoi émouvoir :

Elle avait bu un peu de champagne ; c'était cela, sans doute. Lorsque le désespoir qui vous tient desserre son étreinte, c'est presque toujours pour une très petite cause d'ordre physique : une nuit de bon sommeil, un verre de vin... Il fait semblant d'être parti et ne s'est éloigné que de quelques pas ; nous savons qu'il reviendra ; mais, enfin, il n'est plus là ; le monde est bon ; peut-être nous reste-t-il à vivre de longues années ? Avant la mort, aucune solitude n'est définitive. Nous ne savons pas qui nous rencontrerons ce soir, demain : tant d'êtres nous croisent ! A chaque instant, une étincelle peut naître, un courant s'établir. Ainsi ce soir, Thérèse cédait à une impression de joie ; elle ne sentait pas son cœur. « Peut-être ne mourrai-je pas, songeait-elle ; peut-être vais-je vivre. »

Faible en face de la mort, elle l'est autant en face de l'isolement ; à toute occasion, elle se raccroche à sa jeune servante avec une pitoyable puérilité. Besoin d'affection qui s'accorde en elle avec une assez grande sécheresse d'âme : l'arrivée inopinée de sa fille, qu'elle n'a jamais beaucoup aimée, ne lui cause pas de vraie joie, et ne la porte à aucune tendresse. Nouvelle contradiction : à cette fille, elle souhaite le bonheur ; elle s'inquiète à son sujet et se décide, bien qu'il lui en coûte, aux démarches utiles pour le lui assurer. Et elle se désespère lorsqu'elle voit ces tentatives échouer et éloigner plus encore Georges de Marie en le jetant vers elle. Elle s'effare de constater la force encore intacte de sa « puissance destructrice », de ce « pouvoir de nuire » qui a toujours fait de ceux qui l'approchaient ses victimes. Mais, par une inconséquence de plus, tout en se désespérant, elle se montre avec Georges assez coquette, elle prononce devant lui des paroles assez troublantes pour affoler cet incertain adolescent. Et elle ne peut se défendre de jouir de son triomphe avec de violentes délices, — quitte à se reprendre presque aussitôt à la pensée de sa fille qui, retournée chez son père, lui écrit des lettres remplies d'espoir et de confiance.

A cette heure-ci, Marie veille peut-être dans la grande chambre d'Argelouse que les pins entourent d'un chuchotement infini. Elle veille dans une sécurité profonde parce que, désormais, elle a confié à Thérèse son amour et sa vie. C'est la même chambre que Thérèse occupa autrefois, au-dessous de celle où Bernard (son mari) gémissait ; et, à travers le plafond, elle guettait ses gémissements. Ah ! elle n'a plus besoin d'être présente pour assassiner les êtres ! Elle les tue à distance maintenant.

...Elle leva les bras, appuya ses paumes contre ses paupières, se tourna brusquement vers le garçon accroupi sur cette chaise basse où elle-même avait tant souffert, et lui dit à mi-voix, les dents serrées :

— Allez-vous-en.

De ces mouvements héroïques, elle en a, mais toujours battus en brèche par ses poussées d'orgueil, de haine ou de perversion. Presque toujours aussi gâtés par un besoin de mise en scène, le souci de jouer un rôle, de se draper dans de nobles sentiments, de se mentir à soi-même : toutes attitudes qu'elle juge avec une parfaite lucidité et qu'elle tourne en dérision avec une ironie furieuse. Ainsi, dans cette âme tourmentée, un éternel conflit entre des aspirations généreuses et des instincts néfastes, toujours renaissants, toujours terribles.

C'est assez dire que M. Mauriac n'a pas cherché à décrire la marche assurée d'une femme repentie vers la perfection... Cependant, dans les chapitres qui terminent l'ouvrage, nous voyons Thérèse renoncer sans retour à son dernier amour, s'effacer totalement, se détacher des choses terrestres et attendre dans la sérénité — elle qui jusqu'alors n'avait eu en apparence aucune vie religieuse — l'heure de comparaître devant Dieu. Tout porte donc à croire que le romancier a donné à l'existence de son héroïne un sens complexe. Il paraît incliner, en montrant Thérèse née pour faire du mal, pour répandre, quoi qu'elle en ait, la souffrance autour d'elle, vers le jansénisme qui veut que l'homme soit, de toute éternité, damné ou sauvé selon la volonté préexistante de Dieu. Mais il s'écarte de ce jansénisme en admettant que puissent intervenir et la grâce de Dieu, gratuite, souveraine, illogique aux yeux humains, et l'effort des créatures pour se libérer de leurs fatalités, pour dire, comme il l'affirme dans sa préface, « non à la loi qui les écrase ».

Au point de vue théologique, je ne sais si ce mélange de la croyance en une certaine prédestination et de l'idée que les êtres peuvent, par eux-mêmes ou avec le concours divin, surmonter leurs passions mauvaises, est d'une entière orthodoxie catholique. A ne le considérer que sous son aspect profane, il nous vaut un livre vibrant, gonflé d'une indulgence peut-être dangereuse, parce qu'elle tendrait aisément à absoudre les coupables pourvu qu'ils aient eu à mener en eux-mêmes de durs combats, mais toute fraternelle envers l'espèce humaine trébuchante, nullement moralisateur, et qui se tient, tant le créateur de Thérèse Desqueyroux est habité par sa création, dans les régions parfois romantiquement irréelles, mais toujours graves et pathétiques des tragédies de l'âme.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

ALIZON (Julien) : **L'absente** (chez l'auteur, 10, r. des Pyramides, Lille ; 5 fr.)

BARCLAY (Fl.-L.) : **Les dames blanches de Worcester** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

CARÊME (Maurice) : **Poèmes de gosses** (L'Églantine ; Paris-Bruxelles).

CONSTANT (Albert) : **Anthologie des bêtes** (Delamain et Boutelleau ; 15 fr.).

DELFOLIE (V.) : **Monographie relative à l'enseignement du chant et de la musique**, avec chansons commentées (Éd. des Primaires, Chambéry ; 5 fr.).

DUBOIS (Joseph) : **L'économie soviétique maîtresse de ses destins** (Éd. nouvelles ; 2 fr. 50).

FABRE-LUCE (Alfred) : **La vie de D.-H. Lawrence** (Grasset ; 12 fr.).

FRICKX : **Études sur l'organisation de l'enseignement spécial à Bruxelles** (Lamertin).

ILF (Élie) et PETROV (Eug) : **Un millionnaire au pays des Soviets**, trad. du russe par V. Llona et P. Stravrov (A. Michel, 15 fr.).

MARTIAL-PIÉCHAUD : **La romance à l'étoile** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).

MARTIN-DAYDE : **Comment employer les modes et les temps des verbes en français** (Nathan ; 12 fr.).

NEAGOE (Peter) : **Tempête**, trad. de l'angl. par V. Llona (A. Michel ; 15 fr.).

NODIER (Ch.) : **Contes**, adaptation G. Vallerey (Nathan ; 12 fr. 50).

QUINEL (Ch.) et DE MONTGON (A.) : **Cartouche et sa bande** (Nathan ; 12 fr. 50).

ROTH (Lina) : **Monsieur Le Ceci, Monsieur Le Cela** (Nathan ; 8 fr. 50).

SAINT-CÈRÉ (Y.) : **Nicole de Longueval** (Figuière ; 12 fr.).

SCHEIKÉVITCH (M.) : **Souvenirs d'un temps disparu** (Plon ; 15 fr.).

TOLSTOI (Léon) : **Enfance**, trad. du russe par E. Halpérine-Kaminsky (Plon ; 12 fr.).

VALLÉE-BEAUVERGER : **Surcouf et ses corsaires** (Nathan ; 12 fr. 50).

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

SCRUPULES

par ANDRÉ CORTHIS

(Suite et fin.)

« Roger Gompers n'eut que le temps d'empoigner Vignet, qui se trouvait mal. On l'étendit sur deux chaises. Il revint à lui assez promptement et comme arrivait la triste caravane. Que c'était mince et léger, ce qui reposait sur cette civière faite de cordes et de piolets !... Mais Vignet fit dans cet instant une scène absolument ridicule. Il tomba à genoux. Il criait que la petite morte avait été assassinée par les deux Italiens et que c'était de sa faute, à lui, parce qu'il m'avait empêché de prévenir les gendarmes. Il se frappait la poitrine... il demandait pardon. Les autres n'y comprenaient rien et le croyaient fou. On eut toutes les peines du monde à le faire taire. Et quelle peur que Mme Premol là-haut entendît et se doutât de quelque chose ! Pour moi, je ne pensais ni à elle, ni à Vignet. Je regardais un coin du joli foulard rouge qui dépassait la cape jetée sur la civière. Il était noir maintenant et ce qui l'avait trempé se caillait, durcissait... Ah !... Quelle horreur ! Parlons d'autre chose, voulez-vous. »

Le Boisne se levait, regardait de nouveau vers les joueurs d'échecs : « Ah !... Ah !... d'Allemond annonce ; échec et mat... » Mme Premol a perdu son pari... Elle en est pâle de colère... Sa bouche se crispe... Je l'aurais crue belle joueuse ! » Mais Carençon se cramponnait, harcelant, haletant.

— Vous n'avez pas fini votre histoire, Le Boisne ? Et alors ? Et après ?... On a prévenu les gendarmes ?...

— Bien sûr ?

— Et qu'est-ce qu'ils ont trouvé ?

— Rien du tout.

— A l'endroit de la chute, aucune trace ?

— Peu de chose. Une éraflure de clou sur le rocher. Mais Simone Ancenis portait des souliers ferrés. D'ailleurs, même s'il y avait eu autre chose... La pluie s'est mise à tomber vers quatre heures du matin, une de ces furieuses pluies de montagne qui couchent l'herbe, délayent la terre... Non... on ne saura jamais ce qui s'est passé. Simone Ancenis garde à jamais le secret de sa mort. Et qui s'en préoccupe aujourd'hui ?... Ancenis s'est remarié, il y a deux mois. Geneviève Premol, après avoir été réellement malade, est plus éclatante et sereine que jamais. Il n'y a que ce malheureux Vignet qui se torture... qui se ronge. Une fois, cet hiver, il m'a raconté que souvent il passait des nuits horribles.

— Ah ! m'a-t-il dit, pouvoir revenir en arrière ! Être le maître encore de cette minute qui détermine le Destin... Vous savez... il est capable d'en devenir fou...

— Surtout si Geneviève Premol demeure pour lui impitoyable, railla Carençon.

— Ne blaguez pas, dit Sérac. Ça doit être beau, vous savez, d'aimer quelqu'un comme ce pauvre type aime Mme Premol. Elle plane... il se recueille... Je n'ai jamais pu diviniser une femme de cette façon-là. Je le regrette quelquefois.

— Ah ! non... Ah ! non, pas ça... dit Le Boisne. Vous datez, mon pauvre vieux... Et maintenant, hein ? silence !...

Geneviève Premol venait vers eux. Elle riait en disant : « Vous savez, j'ai perdu ! Ce d'Allemond est d'une force aux échecs ! » Sérac lui fit compliment de sa robe.

— Dieu ! que vous êtes en forme...

— Franchement, je ne trouve pas, dit Carençon quand la jeune femme se fut éloignée. Sa robe ne lui va pas du tout.

***

Plus de onze heures et demie. Le grand salon est vide. Sur le palier du premier étage, tout le monde s'est souhaité le bonsoir. D'Allemond raconte à sa femme :

— J'ai fait de fameux progrès aux échecs... Pour avoir battu Mme Premol...

Dans sa chambre, Carençon ronfle déjà et, dans la sienne, Le Boisne ne peut dormir, obsédé par la vision d'un foulard noirci, durci de sang. Ce soir, par extraordinaire, cette même vision a cessé d'obséder Georges Vignet. D'abord, il goûte le plaisir d'être dans cette maison et d'avoir à y passer toute une semaine. Sa chambre lui plaît. La commode ancienne, le vieux Jouy des rideaux est d'un rose délicieux, et le jardin sent bon, sur lequel il se penche sans pouvoir se décider à fermer sa fenêtre. Le repas était bon, mais toutes ces joies sont petites... la grande, l'immense joie c'est d'avoir eu près de lui, à table, Geneviève Premol. Jamais ils n'ont parlé aussi longuement ensemble et jamais elle n'a semblé aussi bien le comprendre. Répondant à des opinions qu'il exprimait, elle a dit une fois, gravement : « N'est-ce pas ?... » et une autre fois, avec vivacité : « C'est tout à fait comme moi ! » Il l'aime. Elle ne le saura jamais. La pauvre fille qui vit avec lui, à Paris, et tient son petit ménage, il l'épousera peut-être. Mais c'est de cette jeune femme lointaine, inaccessible, qu'aura vécu son rêve. Tant d'êtres souffrent de n'avoir rencontré personne qui soit à la mesure de leur amour. Lui a trouvé. Il est heureux, mystiquement, sans doute, mais aussi passionnément. Union des âmes, union qui, ce soir, par instants, s'est presque réalisée. Mais en même temps ne lui est-il pas permis de penser que, cette nuit, Geneviève Premol dormira sous le même toit que lui, au même étage ? En ce moment, elle se couche, ou, peut-être, comme lui, elle est à sa fenêtre. Il se penche un peu plus, et tout de suite se rejette en arrière. On a frappé à sa porte... doucement, si doucement qu'il a dû se tromper. Il n'y a personne... Un simple craquement du bois. Depuis l'horrible chose de l'année dernière, Vignet n'aime pas entendre les craquements du bois. Mais le petit bruit recommence un peu plus net, plus fort, produit évidemment par une main vivante.

La porte n'est pas fermée à clef.

— Entrez, dit Vignet.

Il n'a pas bougé, mais voilà qu'il recule d'un pas, d'un pas seulement parce que la fenêtre est derrière lui. C'est Geneviève Premol qui est entrée. Un châle à longues franges, qu'elle serre contre elle, l'enveloppe presque tout entière. Mais elle a encore, là-dessous, sa robe bleue du dîner, elle a ses petits souliers d'argent...

— De ma fenêtre, j'ai vu que la vôtre était encore éclairée.

Elle parle. Il se réveille et regarde autour de lui avec angoisse. La chambre n'est-elle pas trop en désordre ?... Ce pauvre pyjama de percale à raies bleues étalé sur le lit... Geneviève Premol elle, ne regarde rien, pas même lui. Elle prend un fauteuil près de la table, s'assied.

— J'ai à vous parler, monsieur Vignet.

De quoi une femme qui vient à minuit, dans la chambre d'un homme extrêmement amoureux d'elle, peut-elle bien avoir à lui parler ? Georges Vignet est incapable d'une supposition.

— Monsieur Vignet, ce soir, pendant que vous vous promeniez dans le jardin avec Berthe d'Allemond, votre ami Le Boisne a parlé de vous...

Elle paraîtrait d'une parfaite tranquillité, sans ce petit geste qu'elle fait tout le temps pour ramener son châle, sans cette petite secousse frissonnante des épaules.

— C'était à propos... du malheur qui est arrivé, l'année dernière, à Bonneval.

— Oh !... murmure Vignet. Oh ! madame, je vous en prie. Si vous saviez...

Et sa stupeur grandit encore. Si toutefois cela est possible. Comment, c'est pour lui dire ça, pour lui faire de la peine, c'est par cruauté qu'elle est venue. Aussitôt il l'excuse. Ayant murmuré : « Si vous saviez ! », il dit, plus bas encore :

— Vous ne savez pas...

— Avant, dit-elle, non, je ne savais pas. Mais, je sais, maintenant. Je sais depuis ce soir. Vous êtes très malheureux. J'ai entendu vos amis. Ils croyaient parler

bas. J'ai pourtant saisi quelques mots. Cela m'a suffi, monsieur Vignet, cette histoire des deux Italiens, je ne me la rappelais même plus.

— Je vous avais dit de prendre garde, murmure-t-il d'une pauvre voix humble.

— Et nous en avions ri... Et puis je ne pensais plus à tout ça... Jamais je n'aurais pu m'imaginer que vous vous croyiez responsable...

***

Elle avait trop froid tout à l'heure et maintenant elle a trop chaud. Le châle glisse sur les épaules nues. Les mains qu'il cachait sont croisées, serrées l'une dans l'autre avec une telle force que les bagues disparaissent, à demi incrustées dans la peau.

— Minuit, dit-elle... Minuit seulement... Oh! depuis que je pense à ça, j'aurais cru...

Ça, qu'est-ce que c'est ?... La souffrance de Vignet ! Non, ce n'est pas par cruauté, c'est par bonté, c'est parce que cette femme le sait malheureux qu'elle est à ce point bouleversée !

— Oh !... Madame !... murmure-t-il.

Et, pour la première fois, son immense amour ose troubler ses yeux, trembler dans sa voix. Il se lève et va s'approcher peut-être. Mais aussitôt l'arrête l'étrange, la pénétrante façon dont elle le regarde.

— Pourquoi vous torturer de cette supposition ? Vous n'êtes sûr de rien... Personne n'a rien su... On a parlé de crime... On a parlé aussi d'accident...

Vignet se rassied, accablé.

— Je pourrais croire à un accident, madame, s'il n'y avait pas ce sac qu'on lui a arraché.

De sa main à lui, il se couvre les yeux... puis sursaute à cause de ce qu'il entend et qui est prononcé lentement, d'une voix sourde :

— Il n'y avait pas d'argent dans le sac, monsieur Vignet. Simone n'emportait jamais d'argent.

— Mais... vous aviez dit...

Il recommence à ne plus comprendre. Et il a soudain l'affreuse impression de ne pas connaître du tout cette femme qui est là. C'est Geneviève Premol pourtant, avec sa robe bleue, ses souliers d'argent...

— Je l'ai dit ?... Je me suis trompée. Et j'ai pu me tromper encore dans quelques-unes des choses que j'ai racontées ce jour-là. J'avais la fièvre...

Elle continue à parler si bas qu'il ne comprend pas très bien. Il devine plutôt, au mouvement des lèvres... Qu'est-ce qu'elle fait à présent ? Elle est comme à bout de force. La voilà qui se lève, qui s'en va ?... Non, elle se retourne.

— Il peut y avoir une lettre dans un sac, monsieur Vignet. On peut vouloir reprendre une lettre.

Cette fois, sa voix est nette, presque trop forte — la voix de quelqu'un qui ne veut ou ne peut plus réfléchir, mesurer. Si on allait l'entendre d'une chambre voisine... « Chut !... » souffle Vignet... Prenez garde. Et il répète :

— Une lettre ?...

— D'un amant, dit Geneviève, sur le même ton sans prudence.

Vignet la regarde.

— En admettant que Mme Ancenis eût dans ce petit sac une lettre de son amant, ça ne peut pas expliquer...

Elle soutient son regard, le laisse plonger jusqu'au fond de ses yeux, large ouverts, un peu fixes et dont, quand elle a dit encore quelques mots, il se détourne brusquement, blême.

— Un même homme peut être aimé de deux femmes... Alors, celle qui est trompée... Il y a des suppositions que personne n'a faites, monsieur Vignet, et dont je sens très bien que vous ne parlerez pas... J'ai voulu vous les suggérer... pour votre repos... pour que vous ne soyez plus tellement malheureux...

Elle aussi a cessé de le regarder. Et puis elle s'est de nouveau dirigée vers la porte. Elle ne l'ouvre qu'à demi, se glisse. Elle n'est plus là.

— Pour mon repos, répète lentement Vignet.

Deux fois, trois fois, dix fois, de la main gauche, il se balaie le front. Il essaie d'arracher ce qui commence à s'installer sous la peau moite et chaude, sous les os durs et qui n'en bougera plus...

— Pour mon repos !...

ANDRÉ CORTHIS.

UN CURIEUX JUGEMENT

Conte coréen.

LA Corée est un vaste territoire presque grand comme la Suisse, l'Autriche, la Belgique, la Hollande et le Danemark réunis. C'est un groupement ethnique bien défini, ayant sa langue à lui, distincte du japonais et du chinois. Il a son folklore, ses traditions, ses contes et ses chansons. M. Seu Ring-Hai *qui est Coréen, a réuni, sous le titre* Miroir, cause de malheur (1), *un certain nombre de ces contes oralement recueillis au cours de son enfance, parmi les paysans, les « vagabonds érudits », nombreux dans le pays, chez son père ou à l'école. Le livre entier est agréable à lire. Nous en extrayons la savoureuse histoire suivante.*

C'était en pleine canicule quand Kim Jinsa mourut subitement. Son âme s'envola aussitôt vers le palais d'Ok-Whang-Sang-Jay, le Tout puissant maître des Cieux, qui devait lui rendre le jugement dernier.

Comme l'administration d'Ok-Whang-Sang-Jay n'était pas mieux organisée que celle d'ici-bas, l'âme de Kim Jinsa dut rester trois jours dans l'antichambre du palais de l'autre monde en attendant son tour d'être jugée. Lorsqu'on l'eut conduite devant le Tout Puissant Dieu, celui-ci constata avec désolation que l'âme de Kim Jinsa avait été appelée par erreur. Il ordonna qu'on la reconduisît au plus vite sur la terre. Mais l'un de ses chambellans lui fit savoir que c'était impossible parce que le corps de Kim Jinsa, resté sans âme depuis trois jours en cette pleine chaleur caniculaire, était en complète décomposition. Ok-Whang Sang-Jay, tout consterné, consulta les livres où figurent le nom et la destinée de tous les mortels.

— C'est très ennuyeux ! Il faut bien que tu y retournes... Eh bien ! je vois ici un certain Pak Tchambon dont le séjour sur la terre va finir dans un instant et qui est de ton âge. En retirant l'âme de Pak Tchambon, je te ferai entrer dans son corps. Et pour te récompenser de cette fâcheuse erreur, j'allongerai ta vie de trente ans... Maintenant suis ce petit chien blanc, lui dit alors Ok-Whang-Sang-Jay.

Kim Jinsa suivit donc un petit chien blanc qui, arrivé au bord d'une rivière, se précipita dans l'eau. Kim Jinsa s'y précipita lui aussi, et du coup il se réveilla sur la terre dans un lit inconnu ! Un drap blanc recouvrait son corps tout entier, des sanglots à la fois confus et pathétiques bourdonnaient à ses oreilles.

Il écarta le drap et leva la tête. Dans une chambre ornée d'une décoration mortuaire, de nombreuses personnes étaient assises autour de son lit. Tout le monde fut littéralement interdit au réveil de Kim Jinsa. Ils avaient, tous, l'air hébété, la bouche bée et les yeux terrifiés encore mouillés de larmes. Un silence lourd et effroyable régna durant un instant. Soudain une femme à la longue chevelure pendante en signe de deuil se précipita sur lui poussant des cris de joie folle. D'autres suivirent bientôt l'exemple de cette femme.

— Dieu merci, soupirait-on, il nous revient tout de même !

Grâce aux soins délicats qu'on lui prodiguait, Kim Jinsa retrouva vite une parfaite santé au milieu de l'immense joie de tous. Cependant il se demanda où et chez qui il était, car, parmi tous les visages qui se pressaient si tendrement autour de lui, il n'en reconnut aucun ! Mais cette jeune femme et ses deux enfants qui lui manifestaient si familièrement une tendresse et un dévouement tout particuliers, lui rappelaient sa propre femme et ses propres enfants qu'il avait tant chéris, mais ne leur ressemblaient pas ! Enfin il s'adressa à cette trop aimable femme :

— Dites-moi, je vous prie, madame, qui vous êtes et où je suis !

— Comment ! vous êtes chez vous et je suis votre femme qui vous aime !

C'est alors que Kim Jinsa, se rappelant toutes

(1) Figuière, édit., 15 fr. (*En vente à la librairie Nathan.*)

les péripéties de son court passage au Palais d'Ok-Whang-Sang-Jay, raconta son incroyable histoire à tous ceux qui étaient présents.

— Je m'appelle Kim Jinsa, j'habite Kiung-Sangdo-Oulsan, où j'ai une femme et des enfants que j'adore. Laissez-moi les rejoindre... fit-il tout en s'apprêtant à partir.

Naturellement personne ne pouvait et ne voulait le croire malgré l'accent émouvant du récit ; bien au contraire, on le prenait volontiers pour fou, par suite on le tint sous une étroite surveillance. La femme, surtout, par une douce assiduité, tâchait de calmer son mari, tandis que celui-ci la suppliait sans cesse de le laisser partir.

Ne pouvant arriver à ses fins, il proposa d'une voix suppliante et désespérée qu'on l'accompagnât jusqu'à Kiung-Sangdo-Oulsan « juste pour voir des amis » et puis il reviendrait aussitôt à la maison.

— J'ai besoin de changer d'air et cela me fera du bien, prétendit-il.

Cédant à cette lamentable et irrésistible insistance, la femme Pak Tchambon et quelques parents se décidèrent enfin de l'accompagner jusqu'à Oulsan, pour lui faire plaisir.

Arrivé à ce dernier lieu qui se trouvait à quelque cinq cents kilomètres au sud de Kaisung, l'homme se dirigea directement chez feu Kim Jinsa. Une femme en deuil, au visage rongé de chagrin, tricotait devant sa fenêtre entourée de ses enfants. Il se précipita sur eux et les embrassa avec effusion tout en sanglotant :

— Oh ! ma femme ! oh ! mes enfants !

Mais la dame Kim Jinsa, indignée, cria au scandale.

— Quel impertinent personnage, quel vilain individu ! Violer mon foyer, manquer de respect surtout à une femme en deuil, quel monstre infernal !

Elle le poussa de toute sa force. L'homme alla se blottir dans un coin.

— Grand Dieu, gémit-il d'un geste désespéré, enlève-moi ma vie ! C'est toi qui as commis l'erreur et c'est moi qu'on torture ! Sois juste, Grand Dieu, enlève-moi ma vie !

Pendant ce temps, la dame Pak Tchambon s'approcha de la veuve Kim Jinsa. Tout en essayant de la calmer, elle lui dit :

— Excusez-le, madame, mon mari vient de sortir d'une très grave maladie. Et d'après tout ce qu'il nous raconte, son cerveau devait être un peu dérangé !...

— Mais non ! je ne suis pas fou ! je suis bien Kim Jinsa, votre mari. Seulement, pour mon malheur, je suis la victime d'une erreur de Dieu ! et il raconta encore une fois son incroyable histoire.

Tout en se demandant comment il pouvait savoir certains détails intimes de sa famille, la veuve Kim Jinsa le mit à la porte, tandis que la femme Pak Tchambon le ramenait chez elle. Déçu et brisé, il sembla se résigner. Cependant il ne cessait pas de penser à son adorable femme et à ses enfants chéris. Aussi cherchait-il toujours le moyen de les revoir. Un jour, il se décida — c'était son ultime espoir — à présenter au Roi une requête sur son cas. Il rédigea donc minutieusement en des termes pathétiques tous les détails de sa fantastique histoire.

A la réception de cette peu ordinaire supplique, le Roi crut d'abord qu'on se moquait de lui. Pourtant l'accent sincère et émouvant de cette requête piqua fortement sa curiosité. Il convoqua aussitôt l'homme et l'interrogea avec une attention toute particulière. Celui-ci lui fournit tous les détails demandés et bien d'autres preuves indiscutables de la vérité. Après vérification, on se voyait — si incroyable que fût son récit — dans l'obligation de le reconnaître comme Kim Jinsa. Les preuves étaient telles que, ni la dame Pak Tchambon, ni même la veuve Kim Jinsa ne pouvaient plus douter de la véracité de cette lamentable histoire. Cependant des doutes douloureux et des hésitations déchirantes se lisaient sur les visages de ces deux malheureuses femmes. Mais le Roi rendit le jugement suivant qui devait prendre force de loi :

— ...Puisque la saine raison humaine ne peut plus douter de la véracité de cette fantastique histoire de Kim Jinsa, j'ordonne que celui-ci demeure conjugalement chez la dame Kim Jinsa pendant toute sa vie et qu'on rende le cadavre à la famille Pak Tchambon dès qu'il sera mort.

SEU RING-HAI.

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LE PRUNELLIER ÉPINEUX

J'AI passé souvent cet hiver à côté de ce buisson de prunellier sans le regarder. Tous ses rameaux noirs hérissés d'épines paraissaient morts. Il devait y avoir cependant sur ces rameaux de tout petits bourgeons, mais je ne les voyais pas.

Le soleil du printemps a métamorphosé le buisson. De loin, il apparaît maintenant comme un grand bouquet de fleurs. Chaque rameau est tellement couvert de ces petites fleurs blanches, qu'on ne voit plus les épines. J'ai renoncé à dessiner un rameau fleuri ; il faudrait être très habile pour représenter sur du papier, avec un crayon, toutes ces fleurs élégantes.

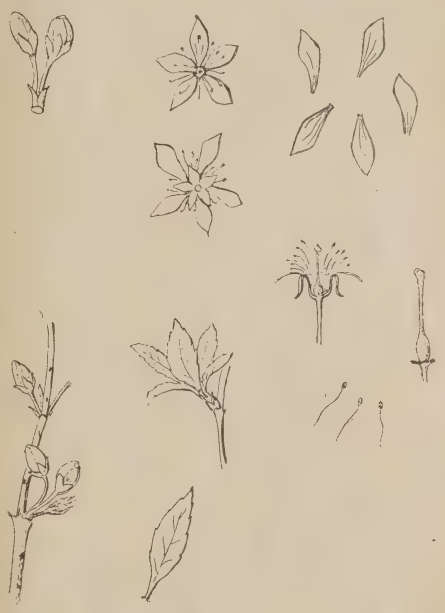

Commence, si tu veux, par dessiner un ou deux boutons. Ils sont comme de petits œufs tout blancs que soutiendraient de minuscules coupes faites de cinq feuilles vertes (disons, avec les botanistes, cinq sépales).

Les fleurs, il faut les dessiner d'abord de face, puis par-dessous, « vues de dos ».

La fleur est une petite étoile à cinq rayons : chaque rayon est un pétale.

Un grand nombre de petites tiges très grêles terminées par de petits sacs bruns ont l'air de vouloir s'élancer, comme des fusées, dans toutes les directions. Ce sont des étamines qui laisseront, bientôt, échapper de leurs petits sacs bruns une fine poussière.

Par-dessous, la fleur montre les cinq dents que forment les sépales.

Il y a encore quelque chose à voir au milieu de la fleur, mais il faut regarder de plus près.

Prends une fleur bien épanouie ; fends-la en deux moitiés avec une épingle fine. Tu verras que la fleur forme un creux ; au fond de cette coupe toute petite, il y a un petit sac vert que prolonge une tige très fine avec un renflement au bout comme une tête d'épingle.

Ce sac vert renferme une graine minuscule. Quand la fleur sera fanée, le petit sac grossira,

la graine aussi, et cela fera en hiver une jolie prunelle d'un noir bleuté comme tu en as déjà peut-être cueilli dans les haies.

N'oublie pas de dessiner aussi une feuille, ou un bouquet de feuilles. Elles sont bien jolies ces premières feuilles, délicates, presque transparentes, si finement dentées sur les bords !

LES NARCISSES DORÉS

DÉJA, en février, dans les prairies humides, se dressent des myriades de petites hampes vertes. Et chacune des hampes s'épanouit au sommet en une gerbe de fleurs. Cela fait dans la prairie un vrai tapis de narcisses dorés.

Pour simplifier mon dessin, je n'ai représenté que trois fleurs sur une même tige ; en réalité, il y en a souvent cinq, six, huit. Si rien ne gênait ces narcisses, on a l'impression qu'ils envahiraient toutes les prairies.

Regardons-les. Tout au bas des tiges, nous voyons s'élever quelques feuilles vertes, lisses, droites, sans découpures. Elles ressemblent aux feuilles du blé, de l'avoine, à celles aussi des petites jacinthes bleues qui croissent et fleurissent dans les bois.

Il n'y a pas de feuilles sur les tiges ; cependant, à l'endroit où va s'épanouir la gerbe de fleurs, tu verras une sorte de feuille grisâtre, transparente, un peu chiffonnée. Elle enveloppait les jeunes boutons de narcisse pour les protéger, à la manière du grand papier transparent que les fleuristes mettent autour d'un beau bouquet.

Regarde un narcisse de face : il y a au milieu une petite coupe d'or, d'une seule pièce. Six jolies feuilles en étoile bordent la coupe. Les narcisses n'ont pas de sépales verts ; ils ont trois sépales blancs, pareils aux trois pétales, ce qui réalise l'étoile à six rayons.

Si tu retournes la fleur, tu vois par-dessous un petit tube d'un vert pâle qui forme vers son extrémité voisine de la tige un léger renflement.

Pour bien comprendre, il faut fendre le narcisse en long, juste au milieu. Tu verras dans le sac vert de jolis petits œufs blancs, et dans le tube verdâtre de toutes petites tiges jaunies portant chacune un sac minuscule (six étamines, diraient les botanistes).

Reviens voir le champ de narcisses, si tu le peux, un mois après que les fleurs se sont épanouies. Il ne reste plus au sommet des hampes vertes que des fruits, sortes de boîtes closes à trois compartiments, qui renferment des graines de narcisses.

La coupe d'or, l'étoile blanche, le petit tube sous l'étoile blanche, ont disparu.

MARIE-LOUISE NOEL-BERNARD.

L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE

COMPRENDRE OU SENTIR ?

PEU s'en fallut que mon ami ne se fasse traiter de fol lorsqu'il se remit à la musique, au troisième tiers, sans doute, du chemin de sa vie. Passe encore de bâtir, mais étudier, à cet âge !

— Et quand vous serez virtuose ? dit-on.

— Il ne s'agit nullement de cela.

— Critique musical, alors ?

— Non plus, avant de critiquer, il faut comprendre. Je voudrais *comprendre* la musique, la *connaître* vraiment, de ses principes à leur dernière application. Œuvre de longue haleine...

L'argument-massue tomba :

« C'est absurde ! Plus on comprend la musique et moins on la *sent*. Or, l'essentiel, ici, est de *sentir*. »

***

DE grâce, souffrez que nous discutions. Qu'est-ce que comprendre une œuvre musicale, au sens où nous l'entendons ici ? C'est avoir, à son sujet, des renseignements historiques. C'est pouvoir les classer dans un genre, et connaître les lois, les modèles du genre. C'est enfin en pénétrer l'harmonie, être capable d'en faire une analyse plus ou moins grossière. Et cela supprimerait l'émotion ?

Ne peut-on penser au contraire qu'on ne saurait comprendre ni sentir telle page musicale célèbre, — l'*Enchantement du Vendredi Saint*, — si l'on ne peut la placer dans *Parsifal*, si l'on ne sait à quelle période de sa vie et avec quelles intentions Wagner a écrit l'histoire du simple au cœur pur.

Chemin faisant, l'on apprendra comment le musicien errant s'est arrêté, un vendredi saint de 1857, sur le seuil de l'Asile que venait de lui offrir Mathilde. Il pense y finir ses jours. Des larmes montent à ses yeux. Dans la vallée, les cloches sonnent. Quelques primevères percent timidement la neige de leurs corolles blondes. Il semble qu'un immense espoir emplisse la terre.

Ne commencez-vous pas à *sentir* le célèbre leitmotiv aux tierces montantes !

***

FAUT-IL cependant dépasser quelques notions élémentaires d'histoire musicale ? La *Pathétique* émeut bien des gens qui seraient peut-

être incapables de dire de combien de parties elle se compose, et, d'une façon plus générale, comment est bâtie une sonate.

Sans doute ; mais l'on peut décupler ce plaisir d'ordre uniquement affectif, et peut-être uniquement sensuel, en l'enrichissant de nouveaux éléments. « Cette façon de placer le sujet tantôt dans une tonalité et tantôt dans une autre ; tantôt dans les dessus et tantôt dans les basses ; de l'éclairer de la lumière crue du majeur ou de le poser sous les rayons bleutés du mineur ; de le lancer au galop dans la strette et de le rattraper avec une pédale de tonique ; de le quitter pour un divertissement et de lui donner rendez-vous à la dominante ; tout ce flirt du musicien avec son sujet, terminé par le baiser final de la cadence et des accords parfaits, qu'est-ce que tout cela, sinon une chasse, une conquête ? » (E. Souriau. *L'avenir de l'esthétique.*) Quelle joie de ne pas suivre cette chasse en aveugle, et, si modestement que ce soit, d'être un initié, un invité !

***

MAIS, de l'histoire musicale, des notions d'esthétique musicale, il n'est pas possible de ne pas passer à la grammaire musicale, à l'harmonie, par laquelle, pratiquement, il convient sans doute même de commencer.

Ce n'est point, contrairement au préjugé, une science hermétique ni terrible. Elle ne rend pas forcément plus pédant que ne fait la chimie ou la géométrie. Deux ans de travail très tranquille, à minutes perdues, peuvent donner à tout homme de sérieuses connaissances. Or, que se produit-il ? Connaissant les lois qui régissent la constitution et l'enchaînement des accords, l'on remplace une attitude toute passive par une attitude d'attente, d'interrogation quasi voluptueuse, de préperception, pour parler un peu le jargon. Vous continuez vous-même la ligne mélodique commencée ; vous résolvez par avance l'accord ; et la joie est égale, soit qu'on ait deviné, soit qu'on ait la surprise d'une réalisation autrement heureuse.

Si, une fois à ce stade, comprendre empêchait de sentir, les compositeurs devraient être aussi peu émus à leur musique qu'à celles des autres. Wagner adolescent défaille en entendant sonner une quinte ; Mozart ne peut pas s'endormir parce qu'un pianiste interrompu est resté sur l'accord du 5e degré ; Berlioz est malade de bonheur après un concert consacré à Beethoven ; Debussy parle à ses accords, qu'il considère comme des êtres et qu'il aime comme tels : « Petit chameau, dit-il à l'un d'eux, tu m'as donné assez de mal ! »

***

IL reste, dira-t-on, qu'un certain nombre de gens sont des « imbéciles musicaux » (c'est le terme technique). Incapables même de reconnaître une note ou un accord, comment iraient-ils au delà ?

Qu'en savez-vous ? Vous êtes-vous placé sur ce plan quand vous avez commencé à initier votre fils, ou votre élève, à l'algèbre, qu'il déteste, ou à la littérature, qui l'ennuie ? La plupart de ceux qui se disent, se croient « peu doués », pour une science ou pour un art, sont des esprits qu'on n'a pas aidés, auxquels on n'a pas transmis le Sésame, qu'on a mal guidés au début (toujours sévère, parfois rebutant). Il est triste de penser à tout ce qu'on apprend d'inutile, dédaignant pour cela des sciences autrement plus aimables et qui seraient une source inépuisable de joies. On peut préférer un traité musical au traité des sections coniques, et l'ingénieur lui-même accueillera le premier. Un grand progrès sera réalisé lorsque l'enfant d'école saura distinguer une tierce d'une quinte, comme on lui apprend à le faire entre une rosacée et une crucifère, entre des rois qui ne sont plus ou des montagnes qu'il ne verra jamais.

G. GUIGNARD.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES
UNE FORMULE MAGIQUE

CETTE formule magique de géométrie curviligne est, nous assure son auteur, dans le Bulletin de la Société pédagogique des directeurs d'école de la Seine, « *exacte, synthétique, réjouissante et mnémotechnique* », *surtout si l'on prend soin de la lire tout haut : g. π. c. Nous nous reprocherions de ne pas la répandre, dans l'intérêt du « gay sçavoir ».*

Elle s'applique à toutes les surfaces curvilignes dans lesquelles intervient le facteur π.

En effet, toute surface curviligne où entre le facteur π est le produit de deux dimensions, g (la grande) et c (la courte) par π.

Exemples :

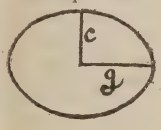

Aire de l'*ellipse*.
g = demi-grand axe.
c = demi-petit axe.
Aire = $g. \pi$ c.

Aire du *cercle*.
$g = c$ = rayon
Aire = $g. \pi c.$

Aire de la *couronne*.
g = (somme des rayons).
c = différence des rayons (ou largeur de la couronne).
Aire = $g. \pi c.$

Aire latérale du *cylindre*.
g = génératrice.
c = diamètre.
Aire = $g. \pi c.$

Aire latérale du *cône*.
g = génératrice.
c = rayon.
Aire = $g. \pi c.$

Aire latérale du *tronc de cône*.
c = somme des rayons.
g = génératrice.
Aire = $g. \pi c.$

Aire de la *zone sphérique*.
c = hauteur de la zone.
g = diamètre de la sphère.
Aire = $g. \pi c.$

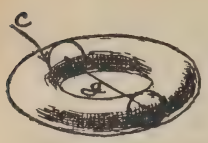

Aire du *tore* (ou anneau).
g = diamètre moyen.
c = circonférence de section.
Aire = $g \pi c$ (1).

CONCLUSION. — N'abusez pas d'une interprétation phonétique de la formule qui tendrait à attribuer des vertus diurétiques à la géométrie curviligne. Ne dites pas que du PRODUIT des facteurs g. π c, il résulte un SOUS-PRODUIT.

Mais vous pouvez sans crainte employer ma formule dans vos classes si vous la retournez après l'avoir comprise ; dites alors c. π g.

E. AUSSENAC,
Directeur de l'École, 5, rue de la Providence, Paris (XIIIe).

AVEC LE SOURIRE

EN FEUILLETANT UN CARNET ROUGE

Bernard évoque un souvenir qui remonte sans doute assez loin dans le passé, car les deux inspecteurs dont il est question dans ce récit sont depuis longtemps à la retraite.

Je venais de commencer une leçon de géographie. On frappe à la porte. Je n'ai pas le temps d'aller ouvrir, car la porte est poussée aussitôt et je vois paraître... qui ? M. l'Inspecteur d'Académie et M. l'Inspecteur primaire.

M. l'Inspecteur primaire me souhaite le bonjour d'un ton brusque. Pas mauvais diable, au fond. C'est un bourru bienfaisant. M. l'Inspecteur d'Académie me fait un salut plein de noblesse, puis me prend la main, la presse, la pétrit doucement en exprimant sa joie de me revoir. C'est un homme exquis. Il ressemble de visage à Sainte-Beuve, tel que le représente la lithographie de Bornemann, mais à un Sainte-Beuve amène et épanoui. Il est cérémonieux sans solennité. Il est aimable et prévenant sans obséquiosité, et il ne prodigue point son approbation. Un peu poète, je crois, car il lit les vers avec un accent touchant et pénétrant qui bouleverse le cœur.

Il m'invite à continuer ma leçon de géographie, tandis qu'il jettera un coup d'œil sur les cahiers de devoirs mensuels. Je continue donc et j'écoute néanmoins et sans en avoir l'air les propos et réflexions de M. l'Inspecteur d'Académie et de M. l'Inspecteur primaire.

« Voici, dit M. l'Inspecteur d'Académie, une composition française : « *Vous avez passé dernièrement la soirée chez des voisins. Racontez.* » L'auteur de ce devoir écrit : « Tout le monde s'était approché de la table au milieu de laquelle brillait la lampe dont le picot... » Le « picot » ? Ouais ! Qu'est-ce que c'est que ça ? Le maître a tiré sous ce mot un gros trait rouge. Il a eu raison, car « picot » n'est certainement pas dans le dictionnaire. Je me trompe : il est dans le dictionnaire, mais il désigne soit une espèce de marteau pointu, soit un certain filet à prendre les poissons. Il a encore d'autres sens qui ne me reviennent pas en ce moment. Du diable si je vois ce qu'il peut bien signifier dans cette phrase ! Ce « picot »-là dérive sans doute de « pic », comme ses homonymes. Je n'oserais toutefois l'affirmer, car la dérivation des mots est toujours incertaine. N'importe ! Il est joli. C'est évidemment un terme particulier à cette région et probablement un mot du patois local. Hélas ! les patois s'en vont, grâce à l'école qui les proscrit, au service militaire qui engendre une triste uniformité, et à la disparition de la vie provinciale. J'en éprouve un grand déplaisir et un peu de dépit. Car j'aime ces idiomes populaires, simples, naïfs et souvent savoureux, qui permettent d'étudier les lois de l'étymologie des mots et de suivre leurs transformations. J'ai habité jadis, au temps de ma jeunesse, la ville de Lyon, où je fréquentais les cours de la Faculté des lettres. Eh bien ! rien ne m'intéressait davantage que le jargon de Guignol et le parler canut. Il y a dans ce dernier des vocables délicieusement imagés, expressifs et évocateurs. Je jouis quand je pense à « agnolet », à « belue » et à « bugne ». « Agnolet » est une altération d'*annelet*, et « belue » est le même mot que *bluette* (étincelle). Quant à « bugne », il provient sans doute de « beigne » (enflure), qui se dit « beugne » ou « bigne » dans quelques provinces, et qui se retrouve dans *beignet*, seul admis dans le dictionnaire. L' « agnolet » est le petit anneau de verre, placé au centre de la navette, par où passe le fil de la trame. Les « belues » sont les petites étincelles électriques qui jaillissent des soies chargées quand on les touche avec les doigts. Je me délecte à entendre et à me répéter ces mots pleins de suc ; je les savoure comme je ferais d'un beau fruit conservé dans l'ombre fraîche d'un fruitier de campagne. »

M. l'Inspecteur d'Académie se tut et M. l'Inspecteur primaire déclara qu'il partageait en tout point sa manière de voir. Il reprit :

« Me voilà depuis deux ans à Saint-Étienne. Là aussi existe un dialecte qui a sa grammaire et possède même une littérature. Le mainteneur actuel de cette littérature s'appelle Jean Parot. Il publie chaque semaine la *Gazetta de Saint-Tsièvre*. Il fait paraître chaque année l'*Armagnà de Saint-Tsièvre et deus Onvirouns*. Il a présenté l' « Armagnà » de cette année dans une préface délicieuse et dont je pourrais citer par cœur les termes mêmes :

« *Couma lous ans passàs, o l'a de countous, de râfoles, de bartafœules, de prouverbous, de dévis et de bagnœudes n'on veux-tsu, n'on vèquia. Tout nœutroun boun païs n'y parle dzïns soun vieux langageou que fat rire jusqu'à faire plourâ.* »

« Je ne saurais indiquer avec précision le sens de « bagnœude », de « râfole » et de « bartafœule ». Et il est vrai pourtant que ces mots m'enchantent et que je les prononce avec une sorte de sensualité.

« Revenons à notre « picot ». « Picot » est gentil. Peut-être est-ce, au surplus, le seul mot qui rende exactement l'idée. En ce cas, il serait peu raisonnable et injuste de le bannir. Il ne faut pas pousser jusqu'à l'exagération l'amour de la pureté du langage. Nous allons demander à M. Bernard ce que c'est que le « picot » de la lampe. »

M. l'Inspecteur d'Académie m'a mis sous les yeux la composition française dont il venait de déchiffrer les premières lignes, et il m'a demandé doucement :

— Qu'est-ce que c'est, je vous prie, monsieur Bernard, que le « picot » de la lampe ?

— Il n'y a pas « picot », monsieur l'Inspecteur d'Académie : il y a « pied ».

— Il y a « pied » ?

— Il y a « pied », avec un *e* mal formé qui ressemble à un *c* et un *d* non moins mal formé dont la partie arrondie ne se tient pas avec l'autre partie.

— C'est bien vrai ! Voyez, messieurs, ce que c'est que d'avoir un dada. On se repaît de chimères ; on se perd dans les nuages ; on vit avec des fantômes ; on épilogue sur des apparences. Mon affection ridicule et déréglée pour le vieux langage a aveuglé momentanément mon esprit et m'a empêché de voir la vérité. Pourtant, messieurs, je pense qu'il n'est pas mauvais d'avoir un dada. C'est un bon refuge et un grand secours aux heures de découragement et d'adversité. Un dada, c'est une idée fixe. Or, dans « idée » il y a « idéal ». Et tout homme digne de ce nom doit poursuivre un idéal.

M. l'Inspecteur d'Académie s'est levé. Il m'a serré la main avec effusion, en m'assurant de son estime, de sa confiance et de son amitié. Puis, suivi de M. l'Inspecteur primaire, il s'est dirigé vers la porte et, avant de franchir le seuil, il a fait à toute la classe, au maître, aux écoliers, à la veille horloge, aux tables, aux cartes géographiques, aux tableaux noirs et aux tableaux d'histoire naturelle, une sympathique et magnifique révérence.

J LES TROCCON.

(1) La surface du tore est donnée par la formule : $4 \pi^2 Rr$.
R = diamètre moyen, ou distance entre les centres de deux sections circulaires diamétralement opposées ; r, rayon de la circonférence de section.
Posons $= 2 R$ et $c = 2 \pi r$; on aura bien : $g \pi c = 2 R . \pi . r = 4 \pi^2 Rr$.

LES BEAUX OUVRAGES

UN MOTIF EN DENTELLE DE VENISE

Points à l'aiguille

LE Venise est une dentelle qui sera toujours appréciée pour son aspect riche, la beauté de ses rinceaux et la variété de ses jours très faciles à exécuter à l'aiguille.

Le « Venise » permet d'exécuter des motifs destinés à l'incrustation, des napperons entiers ou des bordures et encadrements pour les napperons, nappes, draps, etc.

Matériaux nécessaires. — Il faut, pour exécuter le Venise : 1° une toile d'architecte sur laquelle le dessin sera marqué en noir ou une toile cirée noire sur laquelle le dessin sera marqué blanc à (la gouache) ; 2° du fil d'Irlande Welcomme blanc ou crème ; 3° des aiguilles assorties.

***

EXÉCUTION. — I. *Piquer* d'abord le dessin, c'est-à-dire exécuter très régulièrement à l'aide d'une épingle et sur tous les contours des petits trous bien également distants les uns des autres.

II. Ensuite, *poser* le fil de trace. Pour cela, on prend deux brins de fil d'Irlande de même grosseur que celui qu'on emploiera pour la dentelle ; on pose ces fils sur tous les contours du dessin et on les retient par un fil posé à cheval, piqué deux fois dans le même trou ; ceci est fait afin de fixer et non de coudre le motif sur la toile de fond. Lorsque le dessin sera terminé, il suffira de couper en dessous les fils d'attache pour que la dentelle soit libérée.

III. **Les points.** — Lorsque tout le travail est préparé, on commence l'exécution des points en suivant les indications du modèle donné pour la variété des jours. *Le point de toile* est le plus serré et risque le moins de se déformer pendant l'exécution du motif.

I

II

Le point de tulle (I) est composé uniquement de bouclettes au point de feston, que l'on pique les unes dans les autres.

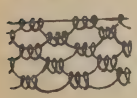
III

Les damiers (II et III) sont obtenus par des points de festons serrés par deux et par trois et réunis par une boucle horizontale.

IV

Le point de toile (IV) se compose de bouclettes qu'on fait de gauche à droite sur un fil lancé de droite à gauche; on lance ensuite un nouveau fil pour refaire un nouveau rang au point de feston de gauche à droite, mais en piquant l'aiguille dans la boucle de chaque point du rang précédent. Les extrémités sont soutenues par le fil de trace.

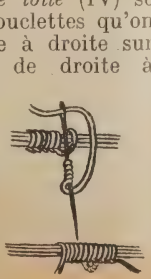

Les barrettes à picot sont des fils lancés recouverts de points de festons très serrés ; pour faire le picot, on enroule plusieurs fois le fil autour de l'aiguille, on tire l'aiguille et on continue les festons jusqu'au fil de trace.

On exécute ensuite les *festons* des contours. S'il existe des parties en relief, des *brodes*, on bourre pour donner de l'épaisseur et on recouvre de points de feston.

Pour détacher la guipure, on retourne l'ouvrage et on coupe à l'envers tous les fils qui retiennent le fil de trace.

Le motif que nous présentons est exécuté dans toutes ses parties en point de toile, sauf le centre que l'on fait au point de damier à deux festons serrés. De nombreuses barrettes à picots donnent au motif un aspect de grande légèreté.

LES BONNES RECETTES

Œufs Médicis. — Avoir de grosses tomates, une pour deux œufs ; coupez en deux les tomates, videz-les de l'eau et des graines ; mettez-les au four sur un plat beurré et laissez les cuire à moitié. Cassez un bel œuf frais dans chaque moitié de tomate. Saupoudrez de fromage râpé et de chapelure ; placez sur chaque tomate un bon morceau de beurre et remettez au four pendant quelques minutes. Servez à table sur le plat de cuisson.

Jambon à la crème. — Autant de belles tranches de jambon que vous avez de convives ; posez-les sur un plat long allant au four, en les disposant à la suite les unes des autres de façon que chaque tranche empiète légèrement sur la précédente. Préparez une sauce à la crème de la manière suivante : dans une cuillerée de crème fraîche, délayez une petite cuillerée à café de fécule de pommes de terre, incorporez une bonne noix de beurre très frais, délayez avec un verre de crème fraîche et ajoutez au mélange 3 cuillerées à bouche de bon vin de Porto. On peut joindre une petite cuillerée de sauce tomate concentrée. Bien mélanger tous les ingrédients pour obtenir une sauce bien onctueuse. Nappez les tranches de jambon avec cette sauce. Enfournez à four modéré et laissez dorer doucement sans brunir. Servir sans changer de récipient.

Bananes flambées. — Enlevez la peau des bananes ; coupez les en deux dans le sens de la longueur ; saupoudrez les de sucre fin ; passez les dans un peu de crème de riz, puis dans de l'œuf battu. Et à nouveau dans la crème de riz. Faites les cuire doucement au beurre fin. Dressez les dans un plat allant au feu, recouvrez les de kirsch que l'on enflamme au moment de servir.

Bananes à la crème. — Pelez des bananes et coupez-les en rondelles pour les faire macérer dans du rhum ; saupoudrez de sucre et ajoutez deux bâtons de vanille, laissez macérer pendant deux heures. Fouetter de la crème fraîche pour avoir une Chantilly bien ferme, sucrée avec du sucre vanillé. Incorporez à la crème les rondelles de bananes macérées au rhum. Décorez le plat avec des cerises confites ou des petites rondelles de gelée de framboises. On peut remplacer les cerises par des raisins de Smyrne ou de Corinthe qu'on aura fait macérer pendant quelques heures dans un sirop de rhum.

QUELQUES CONSEILS

Pour enlever les taches sur le velours. — *Taches de graisse* : les humecter avec de la benzine ou de l'essence. — *Taches de bougie ou de cire* : préparez quelques tranches de pain tendre ; faites-les griller et appliquez-les toutes chaudes sur les taches. Recommencez une ou deux fois si les taches n'ont pas tout à fait disparu.

ROSINE.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Comment on écrit l'histoire... musicale.

De *Cyrano :*

Le maître Reynaldo Hahn s'intéresse aux origines des chants populaires que la renommée a entourés d'un prestige historique particulièrement glorieux. Ses patientes recherches prouvent qu'on s'est trompé sur la genèse de deux d'entre eux.

C'est ainsi qu'il déclarait l'autre jour à un de nos confrères :

— Vous connaissez certainement le fameux *Chant des Girondins :*

Mourir pour la Patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie !...

« ...Et, comme tout le monde, vous vous imaginez que ces belles strophes ont été chantées, dans un suprême élan de foi patriotique, par les membres du célèbre parti politique, sur la charrette qui les conduisait à l'échafaud, le 31 octobre 1793 ?

« Or ce chant fut en réalité composé vers 1840, pour un drame : *Les Girondins*, représenté au théâtre de la Porte Saint-Martin, et c'est le chef d'orchestre Varney, le père du compositeur des *Mousquetaires au couvent*, qui en écrivit la musique, merveilleux et émouvant pastiche du style musical du temps de la Révolution. »

Le maître poursuivit :

— C'est comme pour telle fameuse chanson royaliste dont les membres de l'Action française font encore aujourd'hui leur chant de ralliement :

Monsieur de Charette a dit...

Et dont le refrain reprend :

...Prends ton fusil, Grégoire,
Prends ta vierge d'ivoire,
Et ta gourde pour boire,
Ces messieurs sont partis
Pour chasser la perdrix !

« ...On conçoit assez, a complété Reynaldo Hahn, ce chant âpre et vigoureux, clamé en chœur par les Chouans faisant la chasse aux Bleus dans le bocage vendéen... Eh bien ! il faut encore déchanter, si j'ose m'exprimer ainsi : M. de Charette date du XIXe siècle et l'auteur de ces rudes paroles est tout simplement... Paul Féval. »

Comme il est difficile d'écrire l'histoire... même musicale !

Pour choisir sa dactylo.

Le Briton, *journal mensuel anglais pour les Français, raconte qu'un industriel américain ayant fait insérer une annonce demandant une dactylographe ne reçut pas moins de cinq cents réponses.*

Sans s'émouvoir devant ce flot de lettres, il se mit tranquillement à l'ouvrage pour procéder à des éliminations méthodiques fondées sur les disqualifications suivantes : adresse mal écrite ; enveloppe malpropre ou d'un modèle différent de celui du papier ; pliage défectueux de la lettre ; lignes irrégulièrement espacées ; ponctuation négligée ; fautes d'orthographe ; mauvais anglais. Quand il eut terminé ce travail, il ne restait plus que trois concurrentes à convoquer. L'une d'entre elles se présenta dans une tenue peu soignée et fut immédiatement écartée. Si bien qu'en fin de compte l'industriel ingénieux n'eut plus qu'à choisir entre deux candidates sur cinq cents.

Donnons donc à nos enfants, à nos élèves, l'habitude de soigner la présentation de leur travail et de leur personne. Beaucoup d'autres mérites sont invisibles et, par suite, difficilement appréciés. La simple correction dénote des qualités modestes, sans doute, mais qui n'empêchent pas les autres. Aussi a-t-on raison d'y attacher tout d'abord de l'importance, et nous ferons sagement de donner l'exemple, dans l'intérêt de notre enseignement et dans le nôtre.

Le point de vue de l'enfant.

Il nous surprend parfois, tant il diffère du nôtre, même sur les sujets les plus simples et les plus connus. Jugez-en plutôt d'après l'expérience que fit récemment une jeune institutrice débutante et dont elle confia les résultats à La Mouche du Coche, *qui nous en fait part dans* La Femme et l'Enfant :

A propos de je ne sais plus quelle lecture, elle eut l'imprudence — oui, c'en était vraiment une — de demander à ses gamines : « ...Eh bien ! qu'est-ce qu'une maman... laquelle de vous peut répondre ?... » Des mains se lèvent... « Moi... moi... moi... je sais. » — Dis, toi. — La maman, c'est celle qui fait la soupe... » Surprise de la jeune maîtresse. « ...Comment ! ce n'est que cela ! » — Une autre, convaincue que sa camarade a dit une bourde, crie : « Moi, moi, je sais, mademoiselle... La maman, c'est celle qui lave la vaisselle... »

J'ai consolé cette jeune fille en lui faisant entrevoir qu'il serait injuste de déduire là l'invraisemblable absence de caresses dans la famille de ces petites. Mais les tendresses d'une mère sont une chose si courante, si ordinaire, à laquelle l'enfant est habitué depuis les premières lueurs de son intelligence, qu'il ne saurait y voir un signe distinctif. Sans doute, cela eût été très joli qu'une des fillettes répondît : « La maman, c'est celle qui m'embrasse la dernière le soir... » Mais cela, mes amis, c'est déjà de la littérature... Et la littérature, ça ne vient que beaucoup plus tard, et c'est souvent les mamans qui l'inventent, pour se consoler de n'être pas aimées autant qu'elles aiment...

Qui paye ses dettes...

Le vieux proverbe : « Qui paye ses dettes s'enrichit » paraît être bien oublié, même et surtout dans les milieux d'affaires, où tout repose pourtant sur le respect des contrats et des échéances. C'est un des symptômes — et une des causes — du désarroi économique actuel, et nous notons avec plaisir, dans un Film *de* M. Clément Vautel, *que d'honnêtes gens se sont unis pour réagir.*

Une « Ligue de l'assainissement commercial » a été fondée il y a un an et elle compte déjà trois mille adhérents. Cependant ce n'est pas une association qui demande des complaisances, des facilités, des privilèges : au contraire, elle veut restaurer le sentiment du « devoir », et c'est si vrai que son action est dirigée contre ceux qui ne paient pas leurs dettes.

Les mauvais débiteurs sont devenus légion ; sous prétexte de crise, des tas de gens renient leurs engagements, et ils trouvent cela tout naturel, à la manière de ce légendaire directeur de théâtre qui, après une maladie adroitement mise en scène, disait à ses créanciers :

— Quand on a souffert ce que j'ai souffert, on ne doit plus rien à personne !

Il est vrai que l'État lui-même a donné le mauvais exemple aux débiteurs : on l'a vu réduire à sa guise le chiffre de ses dettes, payer en papier déprécié ce qu'il avait solennellement promis de régler en or, bref se conduire de telle sorte que M. Gogo lui-même ne le considère plus comme un honnête homme.

La Ligue de l'assainissement commercial organise donc une croisade pour restaurer le sentiment de l'échéance, le respect des contrats, cette forme de l'honneur qui consiste tout bonnement à payer ce qu'on doit.

Okay !

Le cinéma, depuis surtout qu'il est parlant, tend à internationaliser bien des choses : goûts, modes, langage même, car les projections en « version originale » se répandent de plus en plus. Aussi Le Petit Parisien *croit-il bon d'expliquer le singulier vocable* Okay ! *qu'on entend ou qu'on lit fréquemment au cinéma.*

D'où vient l'expression : « O. K » (*lisez O-kê*) qui, dans la conversation anglaise, remplace depuis quelque temps « All right » et a même tendance à se substituer chez nous, à notre formule débonnaire : « Ça va... »

Certains journaux anglais repoussent dédaigneusement « O. K. » comme suspect d'américanisme.

Un vieux Londonien signale pourtant que la formule était déjà usitée à Londres il y a près d'un demi-siècle, car il l'a retrouvée dans un numéro du *Punch* de 1890 avec cette signification : « All correct. » L'abréviation « O. K. » n'a pas tenu compte de l'orthographe, mais de la prononciation.

RENÉ CASTEL.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

QUESTIONS DU JOUR

UN REGARD SUR L'ÉCOLE EN TUNISIE

LA mode, aujourd'hui, est de jeter les yeux sur l'Afrique du Nord. Agitations parfois sanglantes, déportations vers le Sud-Tunisien, reportages sensationnels des grands quotidiens, voyage même de ministre, tout n'est-il pas réuni pour attirer l'attention ? Je n'aurais pas cédé à la mode si un article sur le rôle joué par l'école en Tunisie n'avait choqué ma propre pensée.

On résoudrait, paraît-il, la sérieuse question du malaise tunisien, non pas en supprimant des écoles — on n'ose pas aller jusque-là ! — mais en ne répandant pas avec excès « en Tunisie, comme au Maroc, une instruction superflue ». Vous avez bien lu : « une instruction superflue » !... Et, ailleurs :

Il serait peut-être encore temps de renverser la vapeur. Nous avons fait fausse route en essayant d'amener à nous l'indigène par la connaissance de notre langue. C'est le contraire qu'il fallait faire : il fallait apprendre la sienne...

On sent bien, du reste, une certaine hostilité contre l'œuvre d'enseignement quand on voit, noir sur blanc, ceci : « La sagesse serait de transformer la plupart de nos écoles (nous en avons mis partout, même dans le désert !...) » Car on prétend que l'agitation destourienne ou nationaliste est due à l'école qui octroie certificats d'études et diplômes.

Ainsi est informé le grand public.

***

Je ne suis point de ces voyageurs qui, après un bref séjour, croient connaître tous les problèmes qui se posent dans l'ordre politique, économique ou financier. Cependant, il me sera permis d'affirmer mon admiration pour l'œuvre de ceux qui, dans le bled, sont à la fois instituteurs, postiers, percepteurs... comme pour celle des éducateurs des villes. A tous les degrés, l'action du personnel enseignant est bienfaisante, civilisatrice, humaine.

Dans ces conditions, il est superflu de démontrer que le mouvement nationaliste est né non pas avec et par l'école, mais avec l'occupation de la Tunisie.

L'expulsion du roumi du sol de la Tunisie, qui est voulue par les destouriens, ne saurait l'être par l'école. Son but est tout autre. N'est-il pas de coopérer à une œuvre de colonisation ? N'est-il pas de chercher à implanter dans ce pays d'outremer et de garder sur ce sol des familles françaises de plus en plus nombreuses, destinées à contrebalancer la prise de possession méthodique de la terre par les paysans étrangers ?

Où et quand ce rôle n'a-t-il pas été rempli ?

Vraiment, l'effort est partout sérieux et méthodiquement poursuivi. On l'oublie avec trop de facilité.

D'autre part, l'école enseigne aux fils de colons français, aux fils de colons naturalisés, aux indigènes, non seulement la langue, mais aussi l'histoire de notre pays et l'évolution de son génie propre.

En somme, la véritable question est la suivante : Veut-on oui ou non l'unité française ? Veut-on laisser vivre l'un à côté de l'autre deux mondes qui, n'ayant aucun lien entre eux, seront des ennemis jurés ? Veut-on considérer la Tunisie comme terre étrangère ?

***

LA France n'a pas d'autre désir que d'aboutir à faire de cette terre africaine une autre France. Comment, sinon en s'efforçant de donner aux indigènes une vie moins misérable, en s'efforçant de les défendre contre les maladies si fréquentes et si meurtrières dans ces pays où l'hygiène est inconnue, en s'efforçant de les élever à un stade de civilisation différent et plus humain? Lourde tâche sans doute, mais qui ne peut être entreprise qu'à l'école.

N'oublions pas que nous avons une concurrente d'importance. L'Italie redouble d'efforts pour multiplier ses écoles et se créer ainsi une armature solide dans un pays qu'elle convoite depuis longtemps. Une défaillance de notre part aurait des conséquences désastreuses.

Puis, c'est précisément au moment où les efforts tenaces et multipliés des maîtres de l'enseignement va marquer nettement l'influence française qu'il serait question de briser cette ascension ! C'est à l'heure où se lie un faisceau étroit, fait de mutuelle compréhension et d'estime, qu'on trancherait le nœud ?

Quelle politique absurde !

Sans doute, cette unité française, dont la réalisation sera peut-être notre sauvegarde dans les années à venir, ne se fera pas d'un seul coup. Il y a tant de raisons d'incompréhension entre les Nord-Africains et nous ! Raisons de race, raisons de langue, raisons de religion, raisons d'éducation, que sais-je encore ? tout se ligue contre l'effort d'unité. Mais est-ce l'administration politique ou policière (que l'indigène supporte et craint) qui cimentera le rapprochement indispensable à la sécurité nationale ? Est-ce même la force armée ? Non, et il faut le dire nettement : l'école seule peut jouer le rôle essentiel de rapprochement, d'entente et d'union.

Certes, une réadaptation de l'enseignement, dans certains centres, vers un professionnalisme mieux compris, semble utile, bien que l'enseignement professionnel tel qu'il existe soit fort bien orienté. Mais c'est là l'œuvre de demain. Ce qui importe aujourd'hui, c'est de défendre l'école tunisienne, qui n'est pas au-dessous de sa tâche, — alors qu'on ne pourrait pas en dire autant de toutes les administrations. Mutiler l'école, ce serait non seulement un reniement, une abdication devant l'effort italien, un recul de la pensée française, mais une atteinte profonde à la vie nationale.

RENÉ BURTIN.

Si nos abonnés sont satisfaits *du Journal des Instituteurs et des Institutrices*, qu'ils le disent à leurs collègues : les déplacements de vacances leur en fourniront sans doute l'occasion. Nous leur en sommes, par avance très cordialement obligés.

AU PARLEMENT

La POLITIQUE SCOLAIRE du GOUVERNEMENT

CHAMBRE : Séance du 22 mars 1933.

M. Marcel Déat, *député de Paris, néo-socialiste.* — Le personnel enseignant s'est dressé contre les sanctions prises à l'égard de certains de ses membres. Quoi qu'on puisse dire, il comporte beaucoup de nuances au point de vue des opinions politiques, et sans doute les opinions modérées y sont-elles beaucoup plus nombreuses qu'on ne semble l'imaginer. Or, la protestation vient aussi bien du côté le plus modéré que du côté qui l'est le moins.

Tout en faisant montre d'autorité dans la direction de ses services, M. le ministre des Postes a insisté sur le fait qu'il n'avait pas à connaître les opinions de ses très nombreux employés en dehors de l'exercice de leurs fonctions. Tout ce qu'il leur demande, c'est de remplir ces fonctions à la satisfaction du public.

Nous souhaiterions que M. le ministre de l'E. N. eût formulé une doctrine analogue à celle de M. le ministre des Postes.

M. DÉAT.
d'après *le Petit Bleu.*

Ma seconde remarque est que ces actions ont été, le plus souvent, déclenchées par le ministre lui-même, ont été évoquées directement par lui, enlevant ainsi tout recours possible et tout appel possible au personnel, alors qu'il eût semblé plus naturel de suivre la filière normale des différents conseils de discipline.

Troisième remarque : très souvent, ces actions ont été déclenchées à la suite d'articles de journaux, souvent anonymes, accrochés à des polémiques locales qui ne sont pas toujours des plus justes ni des plus judicieuses ; souvent, aussi, on s'est mis en mouvement à la suite de rapports de police dont je n'ai pas besoin de dire que, depuis un an, nous avons appris qu'ils étaient fort souvent suspects et inexacts.

M. Déat entre ensuite dans le détail des sanctions et cite des noms, puis il termine son discours sur le rôle que doit jouer le ministre de l'E. N. à la tête de l'Université.

M. le président du Conseil, il y a quelques semaines, dans un grand discours qu'il a prononcé à cette tribune, a prononcé une parole, qui a été rectifiée ultérieurement au *Journal officiel*, mais que nous avons retenue, qui s'est gravée profondément dans nos mémoires ; il a dit, parlant de ce pays : « Tant de choses y craquent à la fois ! » C'est vrai, beaucoup de choses craquent dans ce pays.

Si vous voulez que l'Université craque à son tour, qu'elle soit emportée dans la voie des protestations passionnées, qu'elle passe tout entière à l'opposition à l'intérieur du pays, au moment où nous avons le plus besoin que toutes ses forces morales agissent dans un certain sens, vous n'aurez qu'à conserver vos méthodes de répression et de mise au pas.

A droite. — De nettoyage.

M. Marcel Déat. — Non, pas le nettoyage que vous concevez.

Ce qu'il faut nettoyer, c'est cette atmosphère empoisonnée (*Applaudissements à l'extrême-gauche*) que l'on crée en jetant la suspicion sur l'ensemble du corps enseignant, sur l'ensemble de l'Université.

Si l'on veut que l'école soit entraînée dans le grand courant d'énergie de ce pays et remplisse le rôle qui doit être le sien, il faut que le ministre de l'Éducation, nationale, appuyé sur la hiérarchie régulière des chefs de l'Université, travaille, en effet, à aider dans leur effort, dans leur tâche, les maîtres à tous les degrés.

Qu'on en finisse avec les suspicions policières et avec les mélanges d'autorités ! Il faut que les cloisons nécessaires soient rétablies entre la police, l'armée, les différents services et l'école, l'Université elle-même. Il faut affirmer que l'Université restera dans sa tradition, fidèle à son passé, ce que j'appelais, dans mon rapport à un congrès de la ligue de l'enseignement, le conservatoire des valeurs anciennes et le laboratoire des valeurs nouvelles. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche.*)

Faites que l'Université soit réellement le milieu spirituel dans lequel, librement, en contact avec toutes les activités du pays, s'élaborera l'âme collective dont, en effet, nous avons besoin.

Faites cela ! C'est une besogne d'entraîneur, d'animateur, c'est la vraie besogne du grand maître de l'Université. C'est celle-là qu'il faut accomplir.

Il ne s'agit pas de frapper, mais d'animer. Il ne s'agit pas de soupçonner, il s'agit d'exalter. C'est cette exaltation de l'école qui est votre devoir, monsieur le ministre ; nous espérons qu'il sera rempli. (*Vifs applaudissements répétés à l'extrême-gauche et à gauche. — L'orateur, en regagnant son banc, reçoit les félicitations de ses amis.*)

CONCLUSION

Le débat sur la politique scolaire du Gouvernement ne fait que commencer. Il ne sera très certainement pas terminé avant les vacances de Pâques qui se prolongeront, cette année, en raison des élections municipales, jusqu'à la fin du mois de mai : c'est assez dire que la sanction qui lui sera donnée ne peut être prévue aussi longtemps à l'avance.

LA PROLONGATION DU SERVICE MILITAIRE

SÉNAT : Séance du 20 mars.

M. Lémery, *sénateur de la Martinique, radical-socialiste.* — Cette claire manifestation du patriotisme qui est toujours prête à se réveiller dans les cœurs français n'est pas nécessaire seulement à l'extérieur ; elle est nécessaire aussi à l'intérieur. Vous y avez fait tout à l'heure une inévitable allusion. Oui, tout ce qu'il y a de sain, de vigoureux, de noble dans ce pays est en danger de succomber sous l'asphyxie lente que distille, impunément jusqu'ici, certaine doctrine. (*Très bien !*) Il est effrayant que les ravages de cette doctrine s'exercent dans les milieux universitaires que l'orgueil égare (*Applaudissements au centre et à droite*) et qu'aucun idéal moral ne paraît plus soutenir.

M. Mauger. — C'est inexact.

M. Lémery. — Nous avons eu hier la coupable manifestation des élèves de l'École normale supérieure. Nous avions eu celles des écoles normales d'instituteurs, des écoles normales d'institutrices à Sèvres et à Sceaux, dont le sens et l'inspiration peuvent se résumer ainsi : « Périsse la France plutôt que soit dérangé un an de notre égoïste tranquillité. » On rougit quand on lit les motions adoptées dans les congrès du syndicat national des instituteurs :

« Le congrès rend hommage aux convictions pacifistes et au courage des objecteurs de conscience et de tous les résistants fermement décidés à refuser individuellement leur concours à la tuerie collective. »

Voilà l'état d'esprit des hommes appelés à former la jeunesse française. Voulez-vous comparer cet état d'esprit à celui des maîtres italiens ou des maîtres allemands ?

Cette propagande criminelle...

M. Mauger. — Vous semblez oublier ce qu'ils ont été pendant la guerre. Le nombre de leurs mutilés et de leurs morts est là, cependant, qui répond pour eux.

M. Hervey. — Mais ce ne sont plus les mêmes maîtres.

M. Lémery. — La tradition n'a pas été recueillie ; c'est dommage. Je suis certain qu'ils ne sont pas la majorité, mais ils sont assez pour nous déshonorer. (*Très bien ! à droite.*)

M. Gautherot, *sénateur de la Loire-Inférieure, gauche républicaine.* — Nous connaissons, d'autre part, les courageux efforts poursuivis par M. le ministre de l'Éducation nationale pour sauvegarder le civisme à l'école publique. Mais le moment n'est-il pas venu de donner à ce pays — et à l'Europe qui nous observe, à l'adversaire qui guette nos défaillances, — le sentiment plus net, très net que, chez nous, la liberté n'est plus confondue avec d'intolérables licences, que

nul n'a le droit de partir en guerre (sous le drapeau d'un pacifisme trompeur) contre les artisans de la défense nationale (*Très bien! à droite*) ; que les lois déjà existantes seront appliquées aux coupables dont la conduite ressemble de plus en plus à la trahison ? N'est-ce pas — face à l'incontestable danger — une question de salut public ? (*Très bien ! très bien! sur les mêmes bancs.*)

Existe-t-il pires agitateurs et pires fauteurs de troubles que les semeurs d'antipatriotisme et de guerre sociale !

Le fait que tout un bataillon d'intellectuels — parfois haut placés — préconise de telles campagnes ne justifie-t-il le mot que venait de prononcer M. Mistler, un membre du cabinet actuel : « Ne croirait-on pas que la France est décérébrée ! »

Et si la France souffre d'un tel mal, n'est-ce point, pour le militarisme hitlérien, le plus tentant des appâts ?

OBSERVATION

Fidèle au programme que nous nous sommes tracé et qui consiste à renseigner nos lecteurs sur tout ce qui se dit au Parlement, au sujet du personnel enseignant, nous avons extrait les passages ci-dessus de la discussion qui a eu lieu, au Sénat, à l'occasion de la prolongation du service militaire. On aura ainsi une idée de l'état d'esprit de certains parlementaires, qui n'appartiennent d'ailleurs pas toujours à l'opposition.

PAUL BRÉCY.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

L'âge du C. E. P. et la scolarité prolongée

ON peut aujourd'hui espérer qu'en octobre prochain la loi sur la prolongation de la scolarité obligatoire sera votée et appliquée.

Mais à quel âge devront être subis les examens du C. E. P. ?

Logiquement, les candidats devraient être plus âgés d'une année et avoir treize ans révolus au 1er juillet de l'année où ils se présentent. Il semble bien d'ailleurs — autant qu'on puisse dès maintenant en juger — que ce soit là l'intention du législateur.

Remarquons que, pour beaucoup d'enfants, il n'y aura rien de changé. Depuis quelque temps surtout, nombre d'entre eux prolongent leur scolarité au delà de la durée légale et ne se risquent à tenter leur chance qu'au cours de leur quatorzième année...

Par contre, les sujets d'élite n'attendent même pas d'avoir douze ans... Une disposition bienveillante, renouvelée depuis 1924, leur permet de se faire inscrire à l'examen à condition d'avoir douze ans au 31 décembre suivant.

Va-t-on les retarder, eux aussi, d'une année, alors que les études primaires supérieures, auxquelles ils se destinent généralement, exigent quatre ans et se terminent normalement au cours de la seizième année ?

Déjà, certains s'en inquiètent et réclament *des dispenses* pour les élèves intelligents et travailleurs qui désireraient continuer leurs études.

Comme s'il n'était pas beaucoup plus simple de renoncer à les présenter au C. E. P.!

N'est-ce pas, en effet, *l'examen des bourses (1re série)* qui permet de constater l'aptitude des candidats et candidates aux classes préparatoires des écoles primaires supérieures, ainsi qu'aux classes de sixième des lycées et collèges ?

Rendre *obligatoire pour eux tous* cet examen en supprimant par ailleurs les épreuves dérisoires qui sanctionnent le passage en sixième, ne serait-ce pas assurer un meilleur recrutement des établissements du second degré, tout en réalisant *le parallélisme nécessaire* entre les classes de sixième et les classes préparatoires ?

Il resterait alors à modifier l'article 38 du décret organique qui fixe les conditions d'admission dans les É. P. S.

En effet, faute de posséder le C. É. P., les élèves des classes préparatoires ne pourraient légalement entrer en 1re année qu'après avoir été admis à l'examen des bourses (2e série), ce qui confère d'ailleurs le C. É. P.

Mais pourquoi multiplier ainsi le nombre des examens ?

Il suffirait simplement de rendre obligatoire, en vue du passage en 1re année, l'accomplissement d'une année préliminaire d'études — jugées satisfaisantes — dans un cours préparatoire d'É. P. S.

C. CHARLOT,
Instituteur (Yonne).

POSTES DÉSHÉRITÉS

SEULE !

LUCILE, ce soir, profondément découragée, se penche vers son maigre feu de bois et, la tête entre ses deux mains, songe à sa vie d'institutrice.

La vocation, l'amour des enfants ! Oui, comme cela est beau ! Mais, dans son unique placard rongé par les rats, dans ce vieux bahut qui lui sert souvent de siège, dans cette grande caisse qui est son bûcher, rien, plus rien !

Manger, se chauffer, quel problème angoissant pour elle, dans ce coin de montagne où l'on ne trouve qu'un peu de lait, où les gens, pour avoir chaud, s'entassent à l'écurie avec leurs bêtes.

Ah ! si son cœur pouvait suppléer aux besoins de son corps ! Mais Lucile n'a pas une âme d'ascète. Elle a une âme toute simple, une âme de vingt ans qui avait cru voir la vie enfin lui sourire et qui, ce soir, abandonnée de tous, sent avec amertume la dure réalité — cette réalité que personne n'a su lui dépeindre à l'école.

Du pain? Elle en aura demain peut-être, si le temps lui permet d'aller là-bas, à trois lieues, faire sa provision dans la vallée. Du pain, et puis encore? Elle réfléchit et fait un choix parmi les choses indispensables qu'elle voudrait rapporter.

Mais pourra-t-elle aller demain? La neige tombe ; un chien, dans le lointain, hurle à la tempête.

Lucile, maintenant, allume sa petite lampe. Mais, pour rêver, ou lorsqu'elle est bien triste, elle préfère l'obscurité. Et puis il faut aussi que son pétrole dure le plus longtemps possible. Elle sait comme il est pénible de tout porter. comme c'est lourd, lorsque l'on va, des heures durant, seule, par des sentiers glacés et raides.

Elle a là, sur sa table, plusieurs journaux. Le plus récent lui a été donné, il y a bien huit jours, par le facteur à son dernier passage ici. Elle a aussi deux lettres, les deux dernières qu'un bon vieux lui a apportées dimanche soir. Il les a tirées, précieusement pliées en deux, du fond de la poche de son gilet, là où les avaient mises les mains adroites du facteur, à la sortie de la messe, au chef-lieu. Brave facteur, pourtant ! Mais, avant d'arriver à ces quelques

masures perdues là-haut, il avait tant à faire. Et c'est bien vrai, puisque — Lucile l'a su plus tard — il est mort à la peine, jeune encore.

Aussi, ce soir, Lucile sent-elle avec une acuité douloureuse son abandon, sa faiblesse. Elle pense aux bons livres qui pourraient égayer sa solitude et qu'elle n'a pas ; aux revues, aux journaux auxquels elle ne peut songer à s'abonner.

Son perfectionnement ? Avec quoi ! et comment ! dans ce poste perdu, dans cette école taudis si misérable qui lui tue son courage et lui fait dire : c'est ça !

Rien, seule. Attendre que l'hiver passe, attendre que le temps passe, attendre en essayant d'aimer le plus possible les quelques enfants qui l'entourent les jours de classe — pauvres petits que l'on dirait perdus aussi — attendre... et se sentir diminuer un peu chaque jour.

Mais si, un beau matin, monsieur l'inspecteur arrive jusqu'à elle et lui demande : « Vous ne vous ennuyez pas trop ici ? », elle sait qu'elle répondra : « Mais non, monsieur l'inspecteur ! »

Pudeur des mots inutiles? Peut-être.

M. LARIGUET.

ON SOUHAITE...

...un portrait reconnaissable.

LES retraités ont été bien défendus, le 19 mars, à la Chambre. Droite, Centre, Gauche paraissaient unanimes. A un certain moment, on a même entendu un exposé qui ressemblait fort à une étude solidement charpentée, faite et publiée par des représentants de fonctionnaires.

Il semble bien que les parlementaires étaient pressés, après les milliers de doléances qu'ils ont reçues, de témoigner leur cordialité aux retraités et de passer la main pour le travail délicat qui s'appelle « bâtir ». La démonstration en est faite. Hier, le livre était ouvert à la page où on lit, au haut, en caractères gras : *Sympathie*. Demain, le ministre des Finances espère tourner cette page et en arriver à celle où on lit, en mêmes caractères : *Economies*. On peut être sûr qu'il suggérera sinon à la Commission, du moins à quelques-uns de ses membres les plus éminents, l'idée de rester, vu les circonstances, dans de sages limites budgétaires.

La loi de 1924 est comme une jolie fille qui attire les regards, et les retraités auront certainement sa photographie. Reste à savoir quelle en sera la grandeur. La reconnaîtra-t-on si elle est réduite au format de la carte de visite ?

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les Instituteurs.

« ... Qu'a-t-on fait, auprès des parlementaires, pour que le prélèvement, dit provisoire, cessât avec l'année 1934 ? Rien. La prolongation des décrets sur les économies a passé comme une lettre à la poste, de sorte que le super-impôt est en voie de devenir définitif. La question aurait cependant valu des démarches et des interventions... » (*C. M.*)

Chez les Directeurs.

« ... Il semble que tant que la décharge de classe existera, la loi qui la règle devra être respectée. Or il n'en est rien. On peut citer, dans les écoles avec C. C., l'exemple de directeurs déchargés de classe qui ont jusqu'à quinze heures d'enseignement. Est-il permis de violer aussi impunément la loi du 30 avril 1921 et le décret du 28 mai 1930 ? Voilà toute la question... » (*C.*)

Chez les Secrétaires de mairie.

« ... L'exemple de deux Secrétariats de mairie confiés à un instituteur dont un se trouve précisément dans la localité d'une institutrice n'est pas rare ; le ministre de l'E. N. a fait une circulaire pour dire que l'instituteur en exercice ne doit pas être privé du secrétariat de mairie par son prédécesseur retraité, mais il a oublié d'en faire une pour interdire au maître en activité de priver sa collègue du secrétariat dans la commune même où celle-ci exerce... » (*Mme M.*)

PAUL BRÉCY.

LES CAMPS THERMAUX ET CLIMATIQUES DE CAUTERETS

LE Touring-Club de France possède à Cauterets (Hautes-Pyrénées), à 1 000 mètres d'altitude, deux camps thermaux et climatiques réservés aux enfants des deux sexes, âgés de dix à quatorze ans.

Indépendamment des bienfaits que procurent normalement aux jeunes organismes un séjour de plusieurs semaines au grand air et des excursions en montagne, les camps de Cauterets offrent l'avantage spécial de permettre aux enfants de profiter, le cas échéant, de la cure thermale.

Ces camps, dont l'équipement est fait de tentes avec planchers et doubles toits, comportent toutes les installations hygiéniques nécessaires. Ils fonctionneront cette année du 16 juillet au 17 septembre inclus.

Le prix de la pension est de 14 francs par jour.

Pour tous renseignements, s'adresser au Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris (XVIe).

UNE COMPARAISON QUI S'IMPOSE

POUR fonctionner, une automobile a besoin d'huile et d'essence. L'huile sert à lubrifier les parties du moteur en mouvement qui, si elles tournaient à sec, ne manqueraient pas de s'échauffer rapidement et de s'user en quelques heures. Le rôle de l'essence est encore plus important, puisque c'est elle qui fournit l'énergie nécessaire à la propulsion du véhicule.

Pour mieux faire comprendre certaines leçons à nos élèves, nous avons maintes fois comparé le corps humain à une machine. Le problème de notre alimentation vient confirmer la justesse de cette comparaison. Nos aliments, en effet, ne se divisent-ils pas en deux grandes classes ? Les albuminoïdes ou azotés (comme le lait, les œufs, la viande, etc...) qui, pareils au lubrifiant, ne servent qu'à l'entretien de la matière vivante, et les hydrates de carbone (dont le principal et le plus assimilable de tous est le sucre) qui produisent l'énergie motrice indispensable et constituent par conséquent le véritable « carburant de la machine humaine ».

Cela explique très bien pourquoi les sportifs, les agriculteurs, les soldats pendant les manœuvres, les enfants qui sont continuellement en mouvement, en un mot tous ceux qui dépensent journellement une grosse somme d'énergie physique, ont intérêt à faire entrer dans leur régime alimentaire une grande quantité de plats et boissons sucrés.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Pendant la période des

CONGRÈS DE PÂQUES

nous vous invitons cordialement à venir à notre librairie

18, rue Monsieur-le-Prince

pour entendre et voir nos séances permanentes de

CINÉMA

10 h. à 12 h. 14 h. à 16 h.

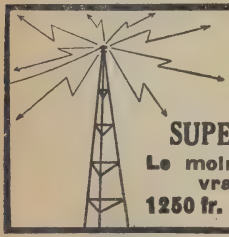

T.S.F

LE

SUPEROCTODE "EFEN"

Le moins cher des appareils vraiment modernes.

1250 fr. *(Remise 10 % au corps enseignant).*

CHIMIE

COMPENDIUM

métriques et scientifiques.

Matériel d'enseignement des Sciences.

Catalogue n° 28 gratuit. F. NATHAN

NOUVEAUTÉ

Mlle CUNÉO

Directrice d'École Maternelle

VADE MECUM DES EXERCICES SENSORIELS A L'ÉCOLE DES PETITS

Un volume 12×17, illustré abondamment : **4 francs.**

Qu'il s'agisse de la méthode Montessori, de la méthode Decroly, les maîtresses auront recours à cet ouvrage. Elles y trouveront, grâce à l'indication d'un ensemble choisi d'exercices sensoriels, les moyens pratiques de réaliser dans leurs classes l'application la plus fructueuse des méthodes modernes de la pédagogie de l'enfance.

F. Nathan, Éditeur.

CANDIDATES et CANDIDATS

au B.E. - B.E.P.S. et Conc. Entrée E.N.

SACHEZ QUE LE

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.

1, Place Jussieu, PARIS — *Tél. : Port-Royal 13-38*

donne des Cours de Révision et Perfectionnement

en AVRIL - MAI - JUIN

Demandez programme et conditions.

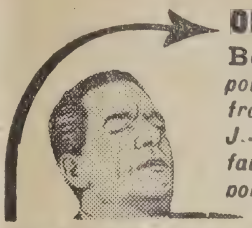

OFFRE GRATUITE

Bon *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" N° 2069 J. E.*

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix

La boite d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

Soumettons à toutes demandes :

COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES

Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.

LA DENTELLE DU VELAY

44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

PRÊTS de Fonct^re à Fonct^re. N'empruntez pas sans demander mes conditions. **TOURENQ**, Retraité, **BLAGNAC (H.-G.)**

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL

Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS AUX FONCTIONNAIRES
Assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

La constipation guérie par la douceur

Vous êtes tous les mêmes ! Chaque fois que la migraine vous rappelle votre paresse intestinale, vous dites : « Une bonne purge. » Pourquoi pas : « Une **balle** dans la tête ! »

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mater avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être **aidé**. Donc pas de traitements chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! **Il faut un remède naturel et reposant.**

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis quarante ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore. 25, rue Dagorno, Paris (XIIe), Dept J-3.

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-4-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

370.5 Romance
JOI

81e Année. — N° 30. 20 Avril 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

THE LIBRARY OF THE 9 1935 UNIVERSITY OF ILLINOIS

NUMÉRO DE PAQUES

Nous donnons dans le présent numéro (n° 30, du 20 Avril 1935), qui ne comporte pas de *Préparation de classe*, en raison des vacances de Pâques, une *Partie générale* et une *Partie corporative* doubles.

On y trouvera un fascicule « EXAMENS » de huit pages, contenant plusieurs séries complètes d'épreuves données l'an dernier au certificat d'études.

Car, dans quelques semaines, la saison des examens commencera, une fois de plus. Bon courage !

Viennent de paraître : ***POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX***

Collection " AVENTURES ET VOYAGES "

LA CROISIÈRE DU VENGEUR
par **T. C. BRIDGES**

L'ENLÈVEMENT DE BABY DOLLY
par **ALAIN DUVAL**

Chaque volume (21 × 15), très illustré, couverture en couleurs.
Relié..... **15 fr.** Relié toile noire... **17 fr.**

PRÉCÉDEMMENT PARUS :

Le Gouffre noir. — Aux quatre coins du monde. — Un mois sous les mers. — Radiopolis. — Jusqu'à la lune en fusée aérienne. — Le Bateau fantôme. — Les Héroïnes du Pacifique. — 10.000 lieues dans les airs. — L'Ile de Tulipatan. — John Workmann ou les Cent millions du petit crieur de journaux.

Demandez-nous l'envoi gratuit de notre CATALOGUE N° 9 pour les DISTRIBUTIONS DE PRIX -:- F. NATHAN, Éditeur.

L'anémie

Sans être douloureuse, sans présenter de symptômes brutaux, alarmants, l'anémie est un état d'autant plus dangereux qu'elle est sournoise, désarme l'organisme et le laisse exposé sans défense aux pires affections : tuberculose, asthénie, neurasthénie.

Il faut réagir contre l'anémie en redonnant du "ton" à l'organisme débilité. Mieux qu'un simple tonique, les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX de DURBON sont efficaces pour donner au corps le "coup de fouet" qui lui fera surmonter sa défaillance. Il suffit de leur préparer le terrain en éliminant d'abord les poisons organiques par une bonne cure de

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Tisane le fl. **14.80** Pilules l'étui **8.50** dans les Phies
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, envoient brochures.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

6 mois de crédit

Achetez, maintenant, une bicyclette Verney-Carron ; un vélo de grande marque absolument garanti, payable en 6 mois. Demandez les catalogues gratuits N° 29 de

CHASSE
PÊCHE
CYCLES

Les armes **VERNEY-CARRON**

St-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers PARIS, 37 rue Vivienne

STEFA

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

PAPIERS PEINTS K·L

Envoi franco de notre
ALBUM NOUVEAUTÉS 1935
600 modèles depuis 0.90 le rouleau
Peinture à l'huile 24 Nuances 5F75 le KILO
RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)
Remise importante à MM. les Instituteurs.

L'essor féminin 1F50

hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Racisme..... 453
Jean GENILLON : La revanche de l'élève.... 456
O. PRIVET : L'âge heureux..... 456
H. KINTS : L'école sans effort..... 457
L. FAURE : L'éclairage des classes..... 458
Lucien GÉRARD : Danger des ardoises..... 459
A. MOLL-WEISS : Des programmes rénovés pour des temps nouveaux..... 461
M. CHAMBON : L'enfance et la jeunesse laborieuses de Pierre Laval..... 462
T. BLAVIER : L'aéronautique..... 463
R. EMRIK : La majesté de l'histoire..... 464
René CASTEL : A travers les journaux..... 465
G. EISENMENGER : Les forces inconnues... 466
M.-L. NOEL-BERNARD : La belle de onze heures. — Les grands pins parasols..... 467
Pierre MILLE : Les mousquetaires au couvent. 469
Maurice MAETERLINCK : Le monde des insectes 471
J. TROCCON : En feuilletant un carnet rouge. 472
G. GOUIN : La pédagogie aux champs..... 473
Robert IMBERT : S'habiller, se déshabiller.. 474
Dr P.-E. MORHARDT : Empoisonnements alimentaires 475
Maurice DONNAY : Pâquerettes 476
G. MICHAELIS : Variations sur la couronne.. 477
Bibliographie : Brunet, Aragon, etc..... 478

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Politique économique..... 479
F. BÉRENGER : Discipline 480
P. BRÉCY : Le nouveau régime des pensions. 481
P. B. : On souhaite..... 481
André GANNE : Carnet du militant..... 482

PARTIE SCOLAIRE

Examens : Textes et documents..... 163 à 170

RACISME

Par LÉON BROSSOLETTE

LES Allemands sont gens heureux. Ils sont doués d'un angle facial dont l'indice est avantageux. Ils possèdent une boîte cranienne dont la conformation est idéale. A ce double signe, on reconnaît qu'ils sont de purs Aryens. Chez eux, s'accomplit ce qu'ils appellent « le mystère du sang » et ce « mystère du sang » les sacre : il en fait une race élue dont la mission est d'asseoir sa domination sur les autres races qui sont, comme nul ne l'ignore, des races inférieures.

Ce culte de la race amène tout naturellement nos voisins à des conceptions religieuses d'une puissante originalité. Ces conceptions sont renouvelées de celles qui avaient cours dans les forêts sacrées de la Germanie il y a un peu plus de deux mille ans. De nouveau, les Germains modernes voient passer dans leur ciel la chevauchée héroïque des Walkyries. De nouveau, ils se réclament de Wotan, le dieu des grands massacres, jugé par eux infiniment supérieur au Christ dont l'Évangile, avec ses doctrines de douceur, de pardon, de résignation, décèle de dégradantes faiblesses. De nouveau les fiers descendants d'Arminius aspirent au Walhalla, où l'on boit, où l'on s'égorge, et qui n'a pas la fadeur de ces paradis où les chrétiens espèrent se plonger dans d'éternelles béatitudes. Telle est la foi virile et ardente de tous ceux qui, d'accord avec M. von Papen, répugnent à mourir dans un lit et souhaitent de succomber dans l'apothéose finale d'une suprême tuerie.

Comme il restaure la religion, le racisme refait l'histoire, et hardiment. Il prend parti pour Witikind, pur Teuton, contre Charlemagne, déjà trop dégermanisé. Charlemagne donnait des gages cependant, et, le jour où il fit égorger en bloc 4 500 Saxons à Verden, il témoigna de quelque énergie. Malheureusement, les Saxons qu'il tuait étaient d'authentiques représentants de la race nordique et ils portaient en eux l'avenir de l'Allemagne future. Et puis nous avons vu mieux depuis. Charlemagne abattait ses ennemis. M. Hitler, lui, le 30 juin 1934, se fit gloire d'abattre ses propres amis, qui, sans doute, avaient cessé d'être de véritables Aryens. Mieux, après les avoir fait fusiller, il eut soin de les faire déshonorer par les scribes à sa solde. Et qui sait ? si Charlemagne avait trouvé l'occasion de faire assassiner le général von Schleicher, on peut craindre que, latinisé à l'excès, il n'ait pas eu la vigueur nécessaire pour réserver un sort pareil à Mme von Schleicher. Cette réhabilitation de Witikind en face de Charlemagne suffit à nous révéler qu'il ne sera pas facile de s'inscrire dans l'histoire hitlérienne comme un vrai raciste.

***

DONC, dans l'opinion de tout bon Germain, le racisme est le fait historique d'une gran-

*

deur sans égale autour duquel doit tourner le XXe siècle. Or, qui le croirait ? voici qu'un publiciste italien, M. Giovanni Papini, ironique et railleur, ose, sous le titre « Razzia des racistes », publier dans la revue *Frontespizio* un article où il dissèque et piétine la doctrine dont M. Rosenberg est le prophète et M. Hitler l'homme d'action.

M. Papini débute ainsi :

La mésaventure la plus bouffonne et la plus mortifiante pour le racisme allemand est d'avoir des créateurs et des apôtres qui, presque tous, ne sont pas des Allemands.

Parmi ces « créateurs » et ces « apôtres », il en est de très anciens : pour stigmatiser la corruption romaine, « le vieux Tacite » a cru bon de célébrer jusqu'à l'excès les vertus germaniques. L'Espagnol Orose, le Gaulois Salvien lui ont fait écho. Dans les temps modernes, par préjugé aristocratique, le comte de Boulainvilliers, qui publia ses œuvres au début du XVIIIe siècle, et le comte de Montlosier, qui écrivait vers 1814, ont mis au jour des théories favorables au germanisme. Mais c'est surtout un Français, le comte de Gobineau qui, au XIXe siècle, a définitivement jeté les bases du racisme germanique. A côté de lui, dans cette œuvre méritoire, tiennent une place fort honorable un Anglais, Houston Stewart Chamberlain, un Italien, Mantefredini, voire même un autre Français, Vacher de Lapouge, qui, dans ses écrits, a soutenu « les extravagances anthropologiques qui, selon Rosenberg, sont le nouveau mythe du XXe ».

Après avoir fait ces constatations, M. Papini croit pouvoir déclarer :

Les Allemands, en somme, sont si peu supérieurs aux autres peuples, qu'ils n'ont pas été capables d'inventer la théorie qui fait d'eux la fleur de l'humanité, et ils l'ont tout bonnement prise de publicistes en majorité de langue et de culture latines.

Comme beaucoup d'autres peuples l'ont été à un moment donné de leur histoire, les Allemands sont aujourd'hui en proie à un Messianisme qui les incline à vouloir établir leur suprématie. Cette suprématie, ils la revendiquent au nom de la supériorité de leur race. Mais qu'est-ce donc que la race ? Difficile question. Parmi les anthropologistes, Hochstetter reconnaît dans l'univers trois races seulement. Crawford en compte soixante. D'autres, à l'origine, du moins, pensent qu'il n'y en eut qu'une.

S'il faut en admettre plusieurs, est-il possible de les distinguer ? M. Papini cite à cet égard l'opinion d'un historien allemand célèbre, Édouard Meyer. Celui-ci proclame qu'il est « absolument certain que toutes les races humaines se mélangent continuellement, qu'elles ne peuvent se définir qu'*a priori*, qu'une distinction nette entre l'une et l'autre est complètement impossible ».

S'il en est ainsi, où découvrir la race élue ? La science des apôtres du racisme pourrait-elle nous éclairer à ce sujet ? Hélas !

Rosenberg lui-même, le paranymphe du troisième Reich, admet qu'en Allemagne il existe cinq races différentes, bien que, naturellement, la première de toutes soit la race nordique, à laquelle l'Europe doit tout. Mais, dès lors, où se trouve, où court le pur sang aryen au nom duquel ces frénétiques hurleurs persécutent les Juifs et proclament l'incurable décadence du « chaos ethnique » des peuples néo-latins ?

La race allemande cependant n'est-elle pas privilégiée au point de vue de la production des hommes de génie ?... M. Papini, à cet égard, professe un grand scepticisme. Il écrit :

L'histoire universelle, l'expérience, le bon sens et le sens commun enseignent que, dans tout ce qu'on nomme les races, il naît des hommes supérieurs et des hommes inférieurs. Devant cette donnée de fait, millénaire et quotidienne, il ne reste à nos enragés racistes que deux attitudes à prendre. Ou bien ils affirment que les génies de noms et de pays italien, français, russe, etc., sont en réalité d'origine allemande, — et alors ils vont contre l'histoire, contre l'ethnographie et contre les documents. Ou bien ils nient l'authenticité et la qualité des génies non allemands, — et ils vont contre l'évidence.

Sans indulgence, M. Papini, qui paraît avoir peu d'illusions sur la sincérité germanique, ajoute :

Les racistes ont eu recours aux deux méthodes, avec les résultats qu'on peut imaginer, c'est-à-dire qu'ils ont prouvé et confirmé leur ignorance et, plus encore que leur ignorance, leur impudente mauvaise foi.

Dans son désir de rabattre les prétentions racistes, l'écrivain italien ne craint pas d'insister :

Pour mortifier l'outrecuidance germanique, il suffirait de rappeler que beaucoup de « grands » Allemands sont d'origine non allemande ou avaient au moins dans les veines du sang non allemand. Chamisso, La Motte-Fouqué, Du Bois-Reymond provenaient de la France tant détestée. Mendelssohn, Heine et Marx étaient Juifs ; Kant avait des ascendants écossais. Les Brentano descendaient d'une famille italienne ; Nietzsche se ventait d'avoir du sang polonais, Keyserling a des éléments slaves en lui.

Vient ensuite ce trait qu'il serait fâcheux d'oublier :

L'archimandrite même du racisme, le fameux Rosenberg, est né à Reval, en Estonie, et, pendant la guerre, il a été chassé par les Russes parce qu'Allemand et par les Allemands parce que Russe.

Il résulte de là que M. Rosenberg est difficile à classer dans une race déterminée. Il peut aisément s'en consoler. D'autres personnages considérables sont dans le même cas, le Christ par exemple. Quand, de l'autre côté du Rhin, le Crucifié était encore Dieu, il n'était pas défendu de le regarder comme un aryen blond, qu'il y avait lieu de séparer « de tous ses disciples, en particulier de Paul ». Mais les progrès du racisme l'ont singulièrement disqualifié et aujourd'hui il n'apparaît plus guère aux profonds penseurs du troisième Reich que comme « un petit juif anarchiste qui a vicié le sang allemand ».

Un chapitre dont M. Papini ne parle pas et qui, pourtant, serait curieux à étudier, est celui des gloires militaires de l'Allemagne. Un Bronsart de Schellendorf, un Verdy du Vernois, qui furent, en 1870, les têtes de l'état-major de Moltke ; un Voigt-Rhetz, qui fut l'un des héros de Rezonville ; un von François, qui, le jour de Forbach, se fit tuer en entraînant ses fantassins à l'assaut de l'éperon de Spickeren; un autre von François, qui compta, en 1914, parmi les grands vainqueurs de Tannenberg et qui, en 1916, fut moins heureux sous Verdun ; un Arnauld de Laperrière, dont les torpillages audacieux firent sensation au temps de la guerre sous-marine, cent autres encore dans les fastes des armées du Reich, ne sont que des descendants de huguenots exilés de France par l'intolérance de Louis XIV. Doit-on les considérer comme des Aryens blonds continuateurs d'Arminius et de Witikind, ou simplement comme des néo-latins dégénérés ? S'ils n'étaient que des néo-latins, s'ils appartenaient à la même race que les « francillons », comme on dit là-bas, quelle honte étendrait son ombre sur les drapeaux à la croix gammée !

***

A ce racisme qu'il se plaît à démolir à coups d'arguments redoublés, M. Papini entreprend toutefois de trouver une explication. Voici celle qu'il nous offre :

Un freudien pourrait dire, et avec plus de raison qu'à l'ordinaire, que le racisme d'aujourd'hui est un « phénomène de compensation ». Méprisés en général par tous les peuples civilisés depuis le moyen âge, les Allemands sentent très fort le prurit de s'affirmer supérieurs à tous, pour se consoler. C'est la psychologie slave des « humiliés et offensés » de Dostoïevsky. Le plus ancien manifeste de la primauté germanique, les *Discours à la nation allemande* de Fichte, parut aussitôt que Napoléon eut vaincu et asservi les Allemands. Le *Mythe du XXe siècle*, de Rosenberg, a paru quelques années après la défaite de 1918. Après la guerre victorieuse de 1870-1871, le pangermanisme fut surtout l'œuvre de Français et d'Anglais, — Gobineau, Houston Chamberlain.

Infatigable, M. Papini poursuit cette analyse de l'âme germanique :

Quand les Allemands perdent une guerre, ils n'arrivent pas à s'y faire ; ils se révoltent, ils se dressent contre l'univers. Et pour obtenir tout de suite une revanche, impossible par les armes, ils rêvent pour leur usage personnel une revanche philosophique ou scientifique. Le peuple allemand est le premier peuple du monde. Hors des Allemands, point de salut. S'ils ont été vaincus, c'est la faute d'une coalition d'envieux et leur défaite elle-même est la contre-épreuve de leur prédestination divine à l'empire universel.

Plus vigoureux encore se montre M. Papini dans le passage suivant :

Pour oublier les humiliations, il y a des gens qui se saoulent ; l'Allemagne, dans le même cas, ingurgite l'alcool de ses racistes. Le racisme lui-même n'est qu'un camouflage de l'éternel orgueil germanique sous un amas de fausse science et d'histoire falsifiée. Cet assemblage de tribus pillardes, que Bismarck n'a même pas réussi à unifier, est toujours malade de mégalomanie. N'ayant plus depuis longtemps d'hommes de premier ordre — les derniers Allemands ayant une renommée universelle sont Juifs : Freud, Einstein, — ils se sont mis à déifier le peuple allemand tout entier. Tout Allemand, du seul fait qu'il est Allemand, est un atome de Dieu, d'un Dieu psychologique et terrestre, mais qui est, selon eux, le seul Dieu qui existe vraiment. Le dernier des paysans de Poméranie est, grâce au sang supérieur qui stagne dans ses veines, plus digne d'admiration — et de vénération — qu'un génie né en Italie ou en Russie. Un Germain imbécile est un demi-dieu incognito, un latin génial est un charlatan heureux, — à moins qu'il ne descende des envahisseurs barbares.

Au fond, ce qui indigne M. Papini, c'est qu'il sent ce racisme germanique dressé contre « la loi de Rome, que ce soit la Rome d'Auguste, que ce soit la Rome de Grégoire VII », et qu'il le voit disposé à bannir toutes les « traces de la séculaire influence » des nations néo-latines, l'Italie et la France.

Il en donne charitablement avis aux Italiens, ses compatriotes.

Les Français, eux, ne seront point trop émus de voir les hitlériens tenter de « revenir à la civilisation (?) primitive des forêts germaniques » et rejeter « les héros les plus fameux du passé », Charlemagne « trop catholique, Luther trop judaïque, Gœthe trop hellénique ». Cet exclusivisme risque tout au plus de provoquer chez eux le sourire. Pas davantage, ils n'auront souci de voir les Allemands s'admirer, se glorifier, s'adorer, se déifier et choir dans la pratique d'un narcissisme nationaliste à peu près intégral. Une seule chose leur importe : c'est que les Germains d'aujourd'hui, dans l'exaltation d'orgueil qui les travaille, ne songent point à transformer cette revanche philosophique où M. Papini voit un « phénomène de compensation », en une autre revanche, la revanche sanglante des batailles.

L. BROSSOLETTE.

LE VIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

LA Fédération belge de Gymnastique éducative organise, du 30 juin au 7 juillet 1935, le VIIe Congrès international de l'Éducation physique dont les travaux se dérouleront en partie dans les locaux de l'Exposition internationale de Bruxelles, et en partie dans plusieurs villes du pays.

D'autre part, outre les réceptions officielles, les congressistes participeront à des excursions à Anvers, Liége, Ostende (Palais des Thermes) et le littoral.

Pour tous renseignements, prière d'écrire au secrétariat général du VIIe Congrès International, 29, avenue Victor-Jacobs, Bruxelles.

Les Instituteurs et la liberté d'opinion.

Jeudi soir 16 mai, 21 h., Club du Faubourg, salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, discussion contradictoire sous la présidence de M. ELBEL, député.

Sont convoqués : MM. DELMAS, secrétaire du S. N.; DÉAT, député, GAUTHEROT, sénateur, etc.

BLOC-NOTES

LA REVANCHE DE L'ÉLÈVE

J'AI *reçu d'une abonnée le document que je mets sous vos yeux.*

COMPOSITION FRANÇAISE.

Le plus agréable *ou le plus* désagréable *de vos souvenirs d'écolière.*

Plan.

1. *Choix du souvenir : une inspection ;*
2. *Ce que cette inspection a eu de désagréable pour moi ;*
3. *Réflexions sur l'inspecteur ;*
4. *Conclusion.*

Développement.

Jamais de ma vie d'écolière, je n'ai été réprimandée aussi sévèrement qu'un jour d'inspection.

A une heure et demie, je vois arriver l'inspecteur dans la cour. Aussitôt la peur me prend. C'est avec un peu d'appréhension que se passe la première heure. Puis deux élèves apportent des chaises. Quelques instants après, apparaît l'inspecteur, suivi de Mme la directrice.

La vue de ce personnage au visage dur me fit une peur indescriptible. Le cours commence. L'inspecteur demande des renseignements au professeur, et regarde les cahiers de textes qu'il trouve bien tenus. Puis on passe à la correction du devoir, ce fut un fait exprès : le professeur m'interroge. D'ordinaire, j'apporte beaucoup d'attention à mes devoirs de lecture expliquée : ce jour-là, je l'avais fait un peu en hâte.

A peine avais-je lu quelques lignes que l'inspecteur trouva que je ne lisais pas assez distinctement. Il me réprimanda aussi sur l'emploi d'un mot dont je ne savais pas la signification. Il trouva mon devoir mal présenté, incorrect, et rempli de fautes d'orthographe, enfin tout ce qui peut faire un très mauvais devoir. J'étais très offusquée que l'on traitât mon devoir de cette façon, surtout devant Mme la directrice.

Puis on passa à l'explication de la leçon qui portait sur Le Bourgeois gentilhomme. *Pendant toute la leçon, je restai bouche close.*

Ah ! je n'ai pas gardé un bon souvenir de l'inspecteur. Je trouve que cet homme a vraiment l'esprit de critique. Il ne nous laisse pas seulement le temps de réfléchir, et si nous n'avons pas la même opinion que lui, nous n'y entendons rien.

Maintenant, toutes les fois que je rencontrerai cet inspecteur, je ne pourrai pas m'empêcher de repenser à cette inspection qui fut un jour de malheur pour moi.

***

A QUOI *bon relater ce petit fait, dira-t-on? Quelle leçon en tirer ? Qu'importe qu'un inspecteur soit plus ou moins bourru et joue au Croquemitaine ? Il n'apparaît que rarement, à la façon d'une comète dans le ciel scolaire de l'enfant.*

C'est vrai ! Mais comptez-vous pour rien l'exemple ?... l'exemple qui vient de haut ?

Car j'ai voulu montrer, par l'effroi inspiré à la fillette et l'impression pénible qui lui en reste, que, à quelque degré qu'on soit de l'échelle hiérarchique, — inspecteur ou instituteur, directeur ou adjoint, — il est fâcheux d'oublier que la première des lois pédagogiques, c'est la douceur.

Mettons une sévère douceur, *pour être d'accord avec Montaigne.*

JEAN GENILLON.

PSYCHOLOGIE ENFANTINE

L'AGE HEUREUX

NOUS avons l'habitude de nous attendrir quand nous pensons à notre enfance et de dire avec mélancolie : « Comme j'étais heureux alors ! »; puis, par une généralisation aussi prompte que peu justifiée : « Oui, l'enfance est l'âge heureux, l'âge de l'insouciance... » et, le « la » étant donné, il est aisé d'étayer de redites le thème banal de l'enfance, âge d'or de chaque vie.

Pourtant, si nous avions le courage de nous rappeler notre propre enfance avec impartialité, et la sollicitude d'observer, sans idées préconçues, l'enfance qui vit autour de nous, nous serions contraints de secouer cette opinion toute faite. Nous pourrions peut-être en tirer quelques conclusions pédagogiques, puisque la déformation professionnelle, dont nous sommes tous victimes, nous oblige à parler pédagogie à propos de tout.

L'ENFANT ne jouit pas du bonheur parfait que jalousent parfois les grandes personnes. Il est jeune, certes, mais cette jeunesse, à laquelle nous sommes excusables d'attacher un grand prix, est payée d'une lourde rançon : l'enfant ne jouit pleinement d'aucune liberté. S'il est bien élevé, et le nombre des enfants bien élevés croît à mesure que s'élève le niveau intellectuel d'une société, il doit avoir sans cesse à la bouche des expressions comme celles-ci : « Maman, veux-tu que ?... Papa, me donnes-tu la permission de... ? Non, je n'irai pas jouer avec toi, mes parents ne veulent pas. »

Qui n'a souffert de cette tutelle étroite qui pèse sur chacun de nous, non seulement dans notre véritable enfance, mais souvent encore pendant les longues années de notre adolescence ? Qui ne s'est dit, rageusement, un jour de colère : « Quand serai-je libre de faire ce que je veux ? » Qui n'a eu l'impression d'une délivrance en se sentant libre pour la première fois ? Les âmes délicates se reprochent un tel sentiment, où elles reconnaissent le signe de l'ingratitude, mais que leurs remords s'apaisent. Se sentir libre avec joie, c'est obéir à une sorte d'instinct analogue à celui qui pousse l'oiseau hors du nid dès que ses ailes sont bien empennées, c'est trouver en soi une force, une individualité, c'est devenir un maître alors qu'on avait été réduit jusque-là au rôle de serviteur.

UN petit serviteur, oui, l'enfant est souvent cela dans nos familles. Nous ne nous bornons pas à lui interdire toute action non approuvée par le père ou la mère, nous lui imposons beaucoup de petites tâches qui paraissent légères, mais qui ne laissent pas d'être ennuyeuses. Est-ce à la campagne ? Ce petit paysan doit aller chercher les vaches au pré. Son père, au café, prolongera sa partie autant qu'il lui plaira, mais

lui, dès qu'il entendra l'ordre maternel, il devra quitter le jeu qui le passionne, et se diriger vers la prairie. C'est lui, aussi, qui cueille l'herbe pour les lapins, casse le bois, nettoie chaque lundi les chaussures de toute la maisonnée. Est-ce à la ville ? les fillettes vont faire les achats, se dérangent pendant le repas pour apporter le vin, promènent le petit frère ou l'amusent dans sa voiture. Il faut bien, peut-on objecter, que l'enfant apprenne à aimer le travail. Je doute qu'on lui donne le goût de l'effort en lui imposant tant de petites besognes désagréables, il les fait pour se débarrasser, les prend en horreur, si bien que leur rôle éducatif est nul, et on ne peut nier qu'elles sont les épines souvent trop abondantes parmi les roses de l'âge heureux.

CE qu'il nous resterait à envier à l'enfant, c'est l'insouciance. Nous avons tendance, en effet, à le considérer un peu comme une plante, ou un jeune animal, c'est-à-dire à croire que seule compte sa vie physiologique. C'est une erreur. L'enfant a une sensibilité et une imagination toutes neuves qu'il exerce, plus que nous, peut-être. Ses soucis, adaptés à sa taille, sont aussi lourds que les nôtres. Il a, par exemple, les soucis de son métier d'élève ; il pense à ses bonnes et mauvaises notes, comme un fermier songe à ses gains et à ses pertes. Il a les préoccupations que lui impose la vie avec les camarades : un tel l'a insulté, il faut qu'il se venge, et il prémédite quelque mauvais tour, avec tout son jeune instinct qui lui dit : « Rends le mal pour le mal. » Il forme, en outre, des projets qui le préoccupent gravement. Qui n'a vu l'application avec laquelle le gamin des campagnes construit un « battoir », une « faucheuse ». Vous riez de la création presque informe qui sort de ses mains ? Vous avez tort, il a fait, un peu comme le savant, œuvre de foi, œuvre d'amour.

SI nous admettons que l'enfance n'est pas l'âge que nous jugeons uniformément heureux à travers nos souvenirs déformés, nous devons nous préoccuper de le rendre meilleur, la recherche du mal n'a d'intérêt que si elle permet de prévoir le correctif.

Nous devrions accorder quelques libertés à l'enfant, émanciper un peu ce mineur qui ne réclamera jamais ses droits. Des méthodes pédagogiques nous ont fait concevoir l'élève libre, choisissant lui-même son enseignement, assistant aux leçons qui l'intéressent. Sans aller aussi loin, en nous contentant d'une évolution plutôt que d'une révolution, laissons quelques libertés à nos élèves ; l'école de la liberté est aussi celle des initiatives. Le dessin libre est au programme de beaucoup d'écoles déjà, pourquoi ne pas y ajouter de temps à autre la récitation libre, le travail manuel libre, et même, après un certain temps d'entraînement, la composition française libre ?

Sur le chapitre des libertés à laisser à l'enfant, la famille a moins évolué que l'école, et elle prolonge, souvent fort longtemps, l'âge des permissions. Ne pourrait-elle laisser à l'enfant le droit de choisir ses jeux, celui de se promener plus loin que le jardin paternel (les dangers que prévoient les mamans sont souvent exagérés), celui de lire ? (Combien de mamans, à la campagne, considèrent encore la lecture comme inutile et même dangereuse !) Ne pourrait-elle, surtout, chercher à deviner les vocations au lieu de les imposer ? Naturellement, dans cet octroi de libertés, la mesure s'impose. Il serait plus dangereux de donner une complète indépendance à l'enfant que d'obliger un peuple ignorant à se gouverner lui-même ; il s'agit de lui laisser les libertés dont il peut user, celles qui seront pour lui une école d'initiative et un facteur de bonheur.

Quant aux petits « travaux ennuyeux et faciles » qui sont le pensum de l'enfant, qu'on les supprime. Quand l'écolier a terminé sa tâche scolaire, qu'il joue ; il a droit à cette détente, comme son père a le droit de lire le journal, sa journée de travail achevée.

Enfin n'accablons pas l'enfant de soucis scolaires, les seuls que nous ayons le droit de lui imposer. Ne nous retranchons pas derrière les programmes quand on nous accuse de surmener nos élèves. Les programmes nous laissent une assez grande liberté, et, si nous « travaillons » nos candidats du C. E. P., ce n'est pas seulement pour les mener au succès, mais souvent dans l'intention de leur faire obtenir la meilleure place ou la mention rare. Ne nous croyons pas non plus obligés de préparer fête scolaire sur fête scolaire, afin de plaire tantôt à la population villageoise, tantôt à nos chefs ; qui dit fête, dit peut-être plaisir, mais certainement agitation fiévreuse et souci pour toute une classe.

Il y a longtemps déjà que l'enfant a pris une grande place dans notre société, longtemps aussi que l'étude de son âme a été entreprise, nous gardons pourtant sur lui bien des opinions erronées. C'est un devoir de les détruire, si nous voulons que l'enfance soit réellement un âge d'or, si nous voulons aussi que notre tâche d'éducateur soit intelligente et fructueuse.

O. PRIVET,
Professeur E. P. S. (Algérie).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ÉCOLE SANS EFFORT

J'Ai reçu, l'autre jour, à titre de spéciment une bien curieuse petite chose. Cela s'intitulait « Machine à conversions ». En l'occurrence, la machine consistait en un simple hexagone de carton permettant aux élèves les moins doués de faire correctement toutes les conversions imaginables concernant les mesures de longueur, de surface, de volume, de poids et de capacité.

Il paraît qu'elle s'avère d'une grande utilité, Je me garderai, pour l'heure, de discuter ce point. Il m'apparaît toutefois que le travail mécanique, en bonne pédagogie, doit, quand il se peut, céder le pas à l'exécution raisonnée.

Mais là n'est point ce qui m'intéresse aujourd'hui. Je vois, dans l'invention de ce procédé, la conséquence logique d'une des tendances les plus marquées de l'éducation dite nouvelle. L'on veut que l'école soit attrayante, et que l'enfance apprenne en s'amusant. Je pourrais citer, à ce propos, des titres de manuels récemment parus. Ils sont tout à fait significatifs. Parler d'effort en classe devient une sorte de monstruosité, ou le signe d'un conservatisme pédagogique de mauvais aloi. Ce doit être l'opinion de l'inventeur de notre « machine à conversions ». A quoi bon mettre à la torture les cerveaux de nos élèves dans de difficiles problèmes de transformation de kilogrammes en hectogrammes, décagrammes, grammes, etc., ou inversement, alors qu'il suffit d'utiliser son petit carton pour obtenir presque automatiquement la réponse ? Ne vaut-il pas mieux employer cette manière de

**

petit jeu plutôt que les austères et arides exercices traditionnels ? La classe sans fatigue et sans effort n'est-elle point la meilleure ?

Je ne suis pas certain que ce raisonnement sera considéré comme une exagération. Beaucoup pensent que, plus on donne un enseignement d'allure facile et agréable, plus on peut être content de soi et assuré de se tenir dans la bonne voie. Je prendrai volontiers le contre-pied d'une telle attitude. Je ne veux point, sans doute, que ma façon d'enseigner et d'élever les enfants présente un aspect rébarbatif et sombre. Je lui souhaite pourtant plus de gravité que de légèreté. A cela je vois, entre beaucoup d'autres, deux raisons fondamentales : l'une d'ordre intellectiel, l'autre d'ordre social.

Il n'est point exact que l'on s'élève à la vérité, même élémentaire, sans un effort sérieux. On n'y atteint que par la réflexion et en s'évadant du monde des choses, pour s'élancer vers les abstractions qui prétendent l'exprimer sous forme de concepts et de lois. Il n'y a rien de plus rebutant pour l'adulte. A l'ordinaire, l'exercice de la réflexion le fatigue et l'excède. Il ne pense guère et n'agit que par imitation ou habitude. Il va sans dire que cette infirmité se manifeste avec plus d'importance chez l'enfant, et qu'ainsi il n'est point possible de l'amener à penser véritablement sans qu'il se fasse violence.

Du point de vue social, l'école sans effort est une erreur. On répète sur tous les tons que l'emprise de la société va chaque jour s'accentuant, et que l'individu, s'il a le droit de vivre pour lui, est avant tout destiné, moralement et par les nécessités mêmes de la vie collective, à vivre pour la société. Il en résulte que l'éducateur doit s'informer des conditions de la vie sociale, afin d'y préparer ses élèves. Et voilà qu'il imagine sa classe comme un lieu où les obstacles n'existent pas, où tout paraît aisé ! Où donc a-t-il vu que le monde auquel sont destinés les enfants soit une sorte d'Éden où la vie s'écoule sans heurts, dans une perpétuelle et molle facilité ?

Encore une fois, je ne souhaite point, tant s'en faut, que l'école soit terrible ou triste. Cela, cependant, est loin d'impliquer qu'elle doive être vidée de toute virilité.

HENRI KINTS,
I. E. P., Péronne (Somme).

PÉDAGOGIE PRATIQUE

L'ÉCLAIRAGE DES CLASSES

Le mauvais éclairage des classes serait, dit-on, avec la défectuosité des tables-bancs, une des causes efficientes les plus importantes de la myopie qu'on a pu, à cause de cela, qualifier de « maladie scolaire » : on l'accuse non seulement d'aggraver cette maladie, mais de la provoquer même. Que, dans les statistiques données à l'appui de cette accusation, figurent de nombreux cas imputables avant tout à des dispositions constitutionnelles, c'est-à-dire à l'hérédité, c'est possible ; mais il n'est pas moins vrai aussi que la myopie est, dans une large mesure, dans une trop large mesure, d'origine scolaire.

D'après le Dr Elie Pécaut, « il semble hors de doute que les cinq années d'études aboutissent à déterminer la myopie dans la proportion redoutable de 17 à 18 p. 100 ». En tout cas, il est un fait indéniable, car il est établi sur des enquêtes faites à la fois dans les pays les plus divers, c'est que la myopie augmente avec l'âge des écoliers et la durée de leur séjour à l'école : alors qu'elle est excessivement rare à l'E. M. (le Dr Ginestous n'en a rencontré qu'un cas sur 20 000 enfants âgés de moins de cinq ans et demi), elle devient assez fréquente à l'E. P. (6,7 p. 100 d'après le Dr Colin) et son pourcentage s'élève terriblement dans les grandes écoles et les universités (le même Dr Colin indique 59 p. 100 dans ces dernières ; mais une statistique dressée, jadis, au collège Rollin, de Paris, par M. Despaquet, avait révélé 72 p. 100 dans les classes supérieures). Quoi qu'il en soit, on ne saurait apporter trop de soin à l'hygiène visuelle des écoliers, et, puisque l'éclairage de la classe est mis en cause à ce sujet, il n'est pas inutile de revenir de temps en temps sur cette importante question qui n'a pas encore reçu partout la solution qui s'impose.

Disons tout de suite que, dans une salle de classe, il est indispensable que la lumière soit abondante, sans cependant être trop vive, égale dans les diverses parties de la salle et suffisante à toutes les heures de la journée scolaire. Tout élève qui prend l'habitude de regarder de trop près pour lire et pour écrire, parce que la classe n'est pas assez claire, parce que sa table est dans un endroit plus sombre ou simplement même parce que son propre corps projette une ombre sur son livre et son cahier s'expose inévitablement à la myopie. Cette habitude, en effet, entraîne à la longue les déformations permanentes desquelles résulte, en définitive, cette infirmité, c'est-à-dire un excès de courbure du cristallin et un allongement de l'axe antéro-postérieur. Le Dr Colin, de Breslau, a pu établir que « les classes installées dans les bâtiments indépendants (par conséquent bien éclairés) contiennent de 1,8 à 6,6 p. 100 de myopes ; tandis que celles qui sont enfoncées dans des ruelles étroites (et qui, par suite, sont sombres) donnent de 7,4 à 15,1 p. 100.

Quel mode d'éclairage réalise le mieux les conditions les plus favorables pour sauvegarder la vue de nos écoliers ? Médecins et architectes se sont livrés sur ce point à des études plus ou moins approfondies et il en est même résulté des controverses souvent assez ardentes et qui durent encore.

L'éclairage par un plafond vitré, bien qu'on lui ait attribué des maux de têtes et qu'il soit proscrit, en France, par les règlements, trouve, néanmoins, des défenseurs ; car c'est celui, disent-ils, qui fournit la lumière la plus abondante et surtout la plus régulière. Mais le vitrage horizontal ou oblique se salit bien davantage que le vitrage vertical des fenêtres — et il n'est pas toujours facile de le tenir dans un état parfait de propreté. De plus, dans les pays de montagne et froids, la neige risque souvent d'obscurcir la classe pendant des journées et même des semaines consécutives. En tout cas, il présente, à un autre point de vue, de graves inconvénients qui suffisent à le condamner : les grandes ouvertures ainsi pratiquées au-dessus de la tête des élèves rendent la salle très sensible aux influences de la température extérieure et cette vaste surface vitrée la transforme, en été, en une véritable étuve, en dépit des stores dont on peut les doter.

L'éclairage par des fenêtres placées derrière les élèves ou leur faisant face est également interdit, chez nous, par les I. O. C'est avec raison. Dans le premier cas, en effet, la lumière tombant directement dans les yeux des élèves les fatigue, et la lecture au tableau est particulièrement pénible pour eux. Dans le second cas, l'ombre des

élèves étant projetée sur leurs livres et leurs cahiers constitue aussi une gêne et, partant, une fatigue.

C'est une raison analogue à cette dernière (ombre de la main) qui fait condamner le jour à droite des élèves dans l'éclairage unilatéral. Dans cet éclairage, « le jour viendra nécessairement de la gauche », disent les I. S. ; mais elles exigent, en même temps, que des baies d'aération soient percées dans la surface opposée et que la hauteur de la classe soit égale aux deux tiers environ de sa largeur. Il peut suffire, en effet, si ces conditions sont remplies et si l'on prend soin de réduire la largeur des trumeaux de telle sorte qu'ils ne portent ombre sur aucune des extrémités des tables. Il faut, pour cela, qu'ils n'excèdent pas « la largeur d'une table à l'autre augmentée de celle du passage réservé le long des fenêtres ». Dans de nombreux pays — notamment en Allemagne, en Autriche, et dans la plupart des cantons suisses, — l'éclairage unilatéral à gauche est préconisé par l'administration scolaire. « Le meilleur jour, déclare le Dr Colin, de Breslau, est à coup sûr celui qui vient du côté gauche seulement, car alors l'écriture est entièrement éclairée ».

Mais ce jour doit-il venir du midi ou du nord, de l'est ou de l'ouest ? Il est évident que le sud donne plus de lumière que le nord. Néanmoins, si l'on en croit un ancien directeur de l'école spéciale d'architecture de Paris, M. Trélat, « seule, la lumière qui vient du nord peut donner un éclairage calme, plein et constant ». « Cette partie du ciel, explique-t-il, ne donnant jamais de lumière violente, puisque le soleil n'y paraît pas, l'éclairage y est d'une grande égalité, parce qu'il n'est modifié que par la plus ou moins grande densité aqueuse de l'atmosphère ». Toutefois, M. Trélat demande que ce jour unilatéral « soit assez élevé pour laisser plonger la lumière jusqu'aux parties profondes de la pièce ». Ce n'est pas suffisant ; car va-t-on priver les classes des vivifiants rayons du soleil, ce grand médecin, tueur de microbes, et qui non seulement les assainit, mais les vient égayer ? Il faudrait encore ménager au sud de larges baies dont les volets, fermés pendant la classe, seraient ouverts pendant les récréations, les interclasses et même dans l'intervalle des leçons. Quant au jour à l'ouest, il ne semble pas présenter un sérieux avantage pour les écoles primaires, les classes y prenant fin, avant que le soleil ne soit à ce point de l'horizon, en été surtout.

En France, c'est l'éclairage bilatéral, à gauche et à droite, qui a les préférences de l'administration scolaire. On lui a reproché de produire, par suite des doubles lumières et des doubles ombres qui s'entre-détruisent dans la salle, un « jour croisé » susceptible de troubler la vue de l'enfant, de fatiguer ses yeux. Pour remédier à cet inconvénient, d'aucuns ont proposé d'établir à droite, c'est-à-dire face aux baies, qui seront aussi larges que possible, un jour moindre obtenu à l'aide d'un simple châssis : on aurait ainsi un jour bilatéral, mais avec des intensités lumineuses différentes. Le prétendu inconvénient en question ne subsiste pas moins, répliquent les adversaires de ce système, et d'ailleurs, ajoutent-ils, tout éclairage bilatéral, quel qu'il soit, est toujours plus ou moins différentiel, une lumière d'égale intensité ne pouvant venir de deux points opposés de l'horizon. Un éclairage bilatéral équivalent, quant à la valeur de la lumière, n'existe donc jamais, en fait.

Nous ne pensons pas qu'il faille s'arrêter à une formule uniforme, applicable partout ; car il y a lieu de tenir compte, en effet, du climat de la région et des conditions particulières de l'emplacement de l'école. Ce qu'il faut, en tout cas, dans toutes les classes, c'est que la hauteur des fenêtres soit proportionnée à la profondeur de la pièce et que la largeur des trumeaux soit aussi réduite que possible, de façon que la lumière éclaire également et suffisamment toutes les tables. Si seulement cette condition était remplie partout, peut-être n'y aurait-il pas trop lieu de se plaindre.

LOUIS FAURE,
Directeur d'école annexe (Oran).

PAULETTE ET SON MARI
DANGER DES ARDOISES

En sortant des conférences pédagogiques, il est des jeunes qui se dispersent tout de suite à la recherche de leur petite cinq chevaux d'occasion, et il est des mûrissantes qui ne veulent pas attendre pour aller à la poursuite de leur autocar ; mais nous sommes encore quelques-unes qui aimons, grâce aux dieux, demeurer un peu plus longtemps ensemble. Même parmi celles qui viennent du fond des vieilles promotions, il est des collègues qui se retrouvent une âme sans rides de normalienne en vacances. Assises autour de la table du restaurant et les coudes sur la nappe, nous ressuscitons nos anciens professeurs, comme d'autres évoquent les esprits défunts en mettant leurs doigts unis au bord d'un guéridon. Et les images sortent du passé sous la forme d'une fumée qui va en se précisant pour prendre peu à peu la très douce figure de celles qui nous ont faites ce que nous sommes.

— Te souviens-tu de Mme Fontaigne, le professeur de français qui avait un si joli petit garçon ?

— Fernand ? Si je m'en souviens ! Nous l'adorions quand il avait douze ans et, en troisième année, nous étions toutes jalouses de nos compagnes de première qui pourraient le connaître quand il en aurait quinze.

— Et de Mlle Grandval ? Te rappelles-tu Mlle Grandval, qui avait un corset si durement baleiné et qui aurait voulu avoir vécu au temps de Rome pour mourir sous la dent d'un lion fort et beau et noble et tout et tout ?

— As-tu oublié la petite prof' d'anglais qui, chantait si bien en espagnol ?

— Et la très belle Mme Andouard ?

— Et encore...

Mais la revue des professeurs est terminée. On évoque d'autres ombres : voici celles de nos premiers inspecteurs, ceux qui avaient de si belles cravates blanches. Il se trouve toujours quelqu'un pour parler de M. Friedel-Braun et pour raconter un épisode de la *Guerre des Ardoises*. Tous les combats de la campagne durent se rassembler puisque j'en ai entendu raconter plusieurs qui sont semblables par des collègues qui sont différentes. M. Friedel-Braun interrompait la classe dès qu'il se tenait pour fixé sur sa valeur. Il disait alors :

« Mes enfants, je voudrais que vous me montriez tous vos chiffons d'ardoises. »

Les enfants angoissés fouillaient dans les plumiers et dans les recoins des tables. L'une en sortait un débris de toile et l'autre un succédané d'éponge ; une débrouillarde montrait son mou-

choir ou son gant ou le ruban tombé de ses cheveux ; d'autres ne montraient rien.

« Je vois, mes petites filles, que vous avez presque toutes des chiffons, mais comment font celles qui n'en ont pas ? Savent-elles aussi se tirer d'affaire ? oui ? eh bien ! tant mieux, nous les verrons faire tout à l'heure.

« Montrez-moi, maintenant, vos crayons à ardoises. Ah ! celui-ci est presque entier. En voici deux dans des porte-crayons ; c'est encore très bien. J'en aperçois encore trois ou quatre qui dépassent les doigts, mais les autres sont si petits qu'on doit les coucher dans les paumes. Vous, vous avez de la craie ; vous aussi : un tout petit morceau que vous avez pris par terre auprès du tableau : Madame le permet sans doute. Celles qui n'ont ni crayon ni craie s'arrangeront comme elles pourront avec leurs voisines.

« Et maintenant, présentez-moi vos ardoises : je serais enchanté de faire leur connaissance. Celle-ci est intacte et vous m'en voyez fort satisfait. Cette autre n'a plus de cadre, c'est donc qu'il n'était pas solide et ne mérite pas de regrets. Celle qui est cassée est une ardoise naturelle, tandis que celle qui est déchirée est une ardoise artificielle, ce qui fait une grande différence. Je suis heureusement surpris en constatant que personne n'a oublié aujourd'hui son ardoise à la maison.

« Écrivez, je vous prie, et en aussi grandes lettres que vous pourrez : *Soyons propres !* Montrez-moi ce que vous avez écrit. Je ne lis pas très bien là-bas. Ah oui ! c'est que votre crayon n'écrit pas : cela ne m'étonne pas de sa part. Que voulez-vous, ma petite fille, il y a beaucoup de crayons à ardoises qui n'écrivent pas du tout quand ils n'en ont pas envie et les meilleurs n'écrivent jamais qu'en gris sur un fond que le temps a fait aussi gris qu'eux. Non, n'essayez pas de repasser plusieurs fois sur le même trait. C'est pour faire des pleins ? Il ne faut pas chercher à faire des pleins : le crayon à ardoises ne permet ni pleins ni déliés. Pour vous, qui écrivez à la craie, vous avez manqué de place ; toutefois, les quelques lettres que vous avez pu tracer sont moins sèches et moins heurtées que celles de vos compagnes qui se servent du crayon spécial.

« Mes enfants, je vous remercie : vous avez fait ce que vous avez pu et, si vous n'avez pas pu davantage, c'est que vos ardoises ne l'ont pas voulu. Nettoyez-les comme vous le faites d'habitude. Pour effacer *Soyons propres*, je vois que plusieurs crachent sur l'écriture avec beaucoup de simplicité et non sans un certain sens pratique ; cette manière de faire n'est pourtant pas recommandable et votre maîtresse vous expliquera pourquoi un jour ou l'autre. Ah ! voici les ardoises nettoyées. Bien. Levez toutes le bras droit. Merci, j'ai vu vos manches : je suis fixé, la craie aussi.

« Vous allez croire que je n'aime pas les ardoises. Allons donc : on fait de très bonnes choses avec les ardoises. Ne rangez pas celles-ci : nous allons nous en servir. Avez-vous de la pâte à modeler, madame ? Chaque enfant en possède un morceau dans une boîte à cirage individuelle. Voilà qui est bien et conforme à l'hygiène.

« Prenez donc, mes petites filles, votre pâte à modeler : nous allons faire une galette, une très grande galette qui couvrira tout un côté de l'ardoise. Là, pétrissez bien la pâte ; appuyez, n'ayez pas peur d'appuyer. Autrefois, quand les enfants n'avaient pas d'ardoise (c'était un triste temps), ils disposaient de surfaces de sable fin qui en tenaient lieu. Vous pourriez aussi écrire sur votre galette, mais ce ne sera pas notre travail d'aujourd'hui. Remettez votre pâte en boule ; voyez la trace grasse qu'elle a laissée. On ne pourrait plus écrire maintenant sur l'ardoise devenue glissante.

« Pour finir, vous allez tourner vos ardoises sens dessus sens dessous et faire une deuxième galette. Vous irez très vite désormais parce que vous avez l'habitude. Voyez : ce côté de l'ardoise est devenu aussi gras que l'autre. L'exercice est terminé. Vous allez pouvoir conduire vos élèves en récréation, madame. J'ai grand peur d'avoir rendu vos ardoises définitivement inutilisables pour l'écriture comme pour le dessin, mais j'ai l'impression que vous vous en consolerez aisément. Ne les jetez pas : elles demeurent très bonnes pour le modelage. »

M. Friedel-Braun, vainqueur à peu de frais, s'en allait déjà vers de nouveaux combats contre sa vieille ennemie l'ardoise. Après tout, était-il ridicule ?

On en discute autour de la table des repas de conférence ; on en oublie M. Friedel-Braun pour ne plus songer qu'à ses idées. Les messieurs, qui n'écoutaient pas les souvenirs trop connus des dames, se sont rapprochés. Que voulez-vous, on aime parler de son métier quand on est entre soi ! La vraie conférence pédagogique commence.

« Mais le procédé La Martinière. Vous oubliez, madame, le procédé La Martinière, si commode et si efficace. Comment l'utiliser sans le secours de l'ardoise ?

— Il a bien fallu que j'y parvienne depuis que ma vue baisse. Les crayons à ardoises laissent une trace si mince et si pâle que j'aime autant utiliser les crayons noirs et les cahiers de brouillon.

— J'ai dû m'y résoudre aussi, mais c'est parce que le bruit me fait mal à la tête.

— Les cahiers sont coûteux et s'usent vite.

— Les ardoises sont coûteuses aussi et s'usent plus rapidement qu'on ne dit.

— Je lisais l'an passé dans un journal pédagogique que l'ardoise a la propriété de redevenir vierge aussi souvent qu'on le veut.

— Heureuse ardoise. Toutes celles que j'ai connues autour de moi n'étaient que de vieilles plaques ridées, crevassées, grises d'avoir trop servi, luisantes d'avoir été trop singulièrement lavées...

— L'ardoise, c'est le cahier du pauvre.

— Pauvre pauvre !

— L'ardoise est bonne aux étourdis. On y écrit n'importe quoi, puis on efface et on recommence. En 39 combien de fois 7 ? 2 fois ? peut-être ; non, 3 fois ? tentons la chance ; 4 fois ? essayons toujours, puisque l'ardoise ne laisse pas de traces et que le maître ne saura rien de tous ces tâtonnements.

— Il y a les enfants qui tâtonnent, mais il y a aussi ceux qui reproduisent intégralement à l'encre sur leur cahier ce qu'ils avaient d'abord écrit avec de la poussière sur les ardoises.

— Pourquoi leur faire perdre tant de temps en copies ?

— L'ardoise vaut aussi pour l'étude de la langue. N'est-il pas bon que l'enfant écrive sur elle ses phrases de premier jet avant de les mettre au net sur le cahier ?

— Mes élèves ont pour cela un cahier de

brouillon que je puis examiner jusque dans ses ratures.

— Mais l'apprentissage de l'écriture sur l'ardoise est indispensable.

— Pour cette initiation aussi, l'ardoise est funeste. Songez aux petits doigts qui se crispent sur les mauvais crayons trop courts et trop minces. Ces doigts-là pèseront lourd plus tard sur les plumes.

— Consentez-vous donc à montrer à l'inspecteur les cahiers tachés d'encre de vos débutants ? Je ne donne la plume qu'aux enfants qui écrivent déjà avec soin.

— Tenez-vous l'inspecteur pour si naïf qu'il ne puisse s'en apercevoir ?

— Les parents jugent les institutrices sur la beauté de leurs cahiers.

— J'accorderai donc les circonstances atténuantes aux maîtresses des écoles privées payantes qui ont à satisfaire une clientèle mal informée. Mais, pour moi... »

Nous aurions échangé, sans doute, encore beaucoup d'autres balles sans résultat si l'heure des autocars n'était pas arrivée. Qui donc lança le mot de la fin : On devrait graver en grosses lettres sur les murs de toutes les écoles : « Les ardoises ? danger ! »

J'aurais placé la formule en tête de ces lignes si je n'avais craint de passer pour l'auteur de cet affreux calembour.

PAULETTE, ET P. C. C.

LUCIEN GÉRARD.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

DES PROGRAMMES RÉNOVÉS POUR DES TEMPS NOUVEAUX

L'HABITUDE ne préside pas seulement aux faits et gestes des individus ; sous un autre nom, celui de routine, elle occupe la première place dans la vie économique des peuples ; les événements actuels nous en fournissent une preuve irréfutable. En effet, les conséquences néfastes que la surproduction a entraînées résultent simplement de ce qu'un seul facteur a évolué, alors que les autres sont restés stagnants. Si, en Angleterre, le chômage, d'abord timide, a acquis l'ampleur que l'on déplore, c'est qu'on ne lui a opposé qu'un remède, un vieux remède : le secours de chômage, entraînant peu à peu les travailleurs aux douceurs d'une paresse qu'ils justifient par leur ignorance de tout autre métier que celui qui chôme.

Déjà en 1928, au Congrès du Service social — l'Angleterre comptait alors environ un million de chômeurs, — je proposais de leur faire faire un autre apprentissage, celui du travail agricole, et d'admettre que désormais, par extension, chaque ouvrier posséderait deux métiers : l'un commun à tous, le travail de la terre, l'autre se rapportant à une spécialité minière, industrielle ou commerciale. On fit grand accueil à l'idée. On m'écrivit des lettres élogieuses signées d'ingénieurs et d'économistes. Les mois passèrent, assez nombreux pour constituer des années, et... la question en est toujours au même point. Que dis-je, elle a empiré, puisque, rien que pour l'Angleterre, le nombre des chômeurs atteint près de trois millions, et que le chômage s'est étendu aux États-Unis, à l'Allemagne, à l'Italie, et a atteint notre propre pays.

C'est ici, c'est chez nous, qui sommes dans des conditions démographiques spéciales, qu'il s'agirait de réagir avec énergie contre la routine que nous constatons.

* * *

REGARDONS le problème bien en face, que voyons-nous ? Dans notre pays à natalité faible, tandis que d'un côté on chôme dans les usines, de l'autre on manque de bras pour cultiver la terre et l'on importe des ouvriers agricoles étrangers. En même temps, nous pouvons constater de nobles (et insuffisantes) tentatives pour arracher l'être humain au taudis, pour le défendre contre la tuberculose, pour lui assurer une progéniture robuste et saine. Chaque jour se créent de nouvelles colonies de vacances, de nouveaux préventoria, et l'on veut assurer aux travailleurs quinze jours de vacances payées pour aller à la campagne respirer de l'air pur et se revivifier.

Quinze jours ! Nombreux sont ceux qui ne savent comment les employer ; aussi arrive-t-il qu'ils les usent le long des tables des débits, où ils laissent aussi leurs pauvres ressources. Il faudrait encore que les vacances des parents et celles des enfants coïncident, et, pour les uns comme pour les autres, il serait nécessaire d'augmenter la durée de ce séjour au grand air, tout en leur procurant le moyen de le bien employer. Multiples desiderata qui trouveraient peut-être — je parle pour la France — leur solution dans une organisation sortant de la routine.

Si le travail de l'atelier et de l'usine n'arrive pas à occuper tous les travailleurs, c'est que, dans les circonstances actuelles, la production est trop intense. Peut-être, pour la réduire, conviendrait-il, au lieu de mettre des travailleurs en chômage, de ne faire marcher les machines qu'une partie de l'année, le temps nécessaire à la production utilisable.

Le reste du temps serait employé par la population ouvrière aux travaux des campagnes, et, comme ceux-ci n'utilisent pas le labeur de l'homme pendant l'hiver, c'est en hiver que fonctionneraient les usines, tandis qu'en été on travaillerait aux champs. Termes vagues, je le sais, qui n'indiquent qu'une durée variable, mais une mise au point fournie par l'expérience est nécessaire. C'est ainsi que tous les ouvriers ne seraient pas occupés exactement le même temps à l'usine et à la culture, et qu'il est probable qu'un petit nombre d'entre eux ne quitterait jamais la ville ou la campagne. Ce sont là détails impossibles à fixer d'avance.

Ce que nous voyons dès à présent, c'est le bénéfice que la santé des travailleurs retirerait de cette organisation. Certes, elle entraînerait des frais à sa suite, frais de toutes sortes qu'il convient d'indiquer, afin de donner plus de réalité à notre proposition : double logement, frais de scolarité sans doute un peu plus élevés, à moins, ce qui semblerait logique, de déplacer les maîtres en même temps que les élèves, frais de transport, etc... J'en oublie, peu importe : ils n'égaleront jamais la somme à laquelle atteindront les indemnités de chômage dont le contrecoup est l'aveulissement de l'homme, mais ils assureraient à notre peuple une santé physique et morale meilleure et, au lieu de redouter le contact de l'ouvrier des villes et de l'ouvrier des champs, les réunir en un seul être donnera une nation plus homogène, plus fraternelle.

UNE telle réforme n'est réalisable que si notre jeunesse y a été préparée, et c'est parce que les programmes de l'enseignement pour l'utilisation de l'année scolaire supplémentaire votée par la Chambre doivent nous préoccuper, que nous insistons. Il faut dès à présent se rendre compte de la nécessité où nous sommes de préparer une double activité à nos enfants français, si nous ne voulons pas les exposer dans l'avenir à des crises économiques aussi rudes que celles que supportent les Allemands et les Anglais, ou même que celle que nous supportons déjà.

Que les études pratiques des dernières années scolaires soient partagées entre la technique de la profession ouvrière et l'apprentissage du travail rural. L'exode annuel qui amène déjà, en grand nombre, les enfants des villes à la campagne leur facilitera cette double étude. Il faut vivre aux champs pour s'intéresser aux travaux qui les fertilisent et à la récolte qui est la récompense de l'effort qu'elle a coûté. Il faudrait aussi que les petits campagnards aient vécu dans les logements exigus des villes, dans leur brouhaha journalier, pour ne pas se forger de rêves à leur égard, rêves qui ne se réalisent pas, hélas ! mais qui, une fois qu'ils ont éloigné le paysan de la terre, et parce que celui-ci est honteux d'avoir été dupé, l'empêchent d'y retourner.

C'est en rapprochant l'enfant de la nature qu'on lui fera un caractère capable de le soustraire aux artificielles et banales distractions de la ville ; c'est en lui faisant un corps robuste qu'on lui rendra le travail facile et qu'on le lui fera aimer.

Ainsi, d'une mesure nouvelle, adaptée à notre époque, pourra naître une population plus prospère, mieux portante et mieux équilibrée. N'est-ce pas là un argument suffisant pour nous rebeller contre les routines et nous décider à adapter nos méthodes aux conditions économiques actuelles ?

AUGUSTA MOLL-WEISS.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE LABORIEUSES DE PIERRE LAVAL

IL ne saurait être question ici des opinions politiques de M. Pierre Laval. Mais sa personnalité a pris un singulier relief, surtout depuis les accords de Rome et de Londres. Le réarmement officiel de l'Allemagne va rendre encore plus délicate et plus importante la tâche de M. Laval, que l'on considère, dans les milieux autorisés, comme une intelligence à la fois forte et souple. M. Pierre Laval est actuellement un de nos premiers hommes d'État.

C'est aussi un enfant du peuple qui, peut-on dire, s'est fait lui-même, à force de travail et de volonté. L'histoire de son enfance puis de sa jeunesse laborieuses peuvent être données en exemple aux écoliers.

Pierre Laval naquit le 28 juin 1883 dans le bourg féodal de Châteldon, aux confins nord-ouest du département du Puy-de-Dôme, à proximité de la rivière la Dore, chantée par Chateaubriand, non loin de Puy-Guillaume, où passe le chemin de fer, et de la grande station thermale de Vichy. Il était le benjamin d'une famille de quatre enfants : trois garçons et une fille.

La maison des Laval, bâtie entre le château féodal et le beffroi du XIIIe siècle, est aujourd'hui démolie. C'était alors une hôtellerie à laquelle attenait un petit café. Dans une pièce voisine, il y avait également une boucherie. Enfin les Laval, avec leurs chevaux et voitures, assuraient le « courrier » de Châteldon à Puy-Guillaume et à Vichy.

Comme on le voit, il y avait de quoi faire à la maison. Dès sa tendre enfance, Pierre aidait sa mère, dont il était le préféré. Le père, véritable Auvergnat, dur à la peine, était resté simple et rustique. La mère était bien plus fine. De teint basané, les yeux très bruns, le nez avantageux et la lippe charnue, souple et indolente, de voix nuancée, elle avait passé à son fils ses traits physiques, et aussi une partie de ses qualités.

Pierre s'échappait souvent de la maison. Avec ses camarades, il jouait sous les remparts du château ou sous la halle. Batailleur, avec parfois des colères fulgurantes, il jouait souvent le rôle de chef.

Sous ces dehors un peu violents, on distinguait pourtant déjà l'enfant réfléchi, réservé et prudent. Sa volonté était inébranlable et, quand il avait pris une décision, rien ne le faisait reculer. La force ne pouvait rien contre son entêtement.

A l'école, il était toujours le premier. Il lisait beaucoup, et des livres qui complétaient ce qu'on lui enseignait à l'école. Il apprit un jour que l'institutrice connaissait l'anglais ; il alla lui demander des leçons et commença à se familiariser avec cette langue. Il arriva ainsi au certificat d'études.

Lorsqu'il eut conquis ce titre, son père décida de lui confier le courrier de Puy-Guillaume, c'est-à-dire de la gare du chemin de fer. Pierre Laval devint donc voiturier. Il rendait ainsi service à ses parents qui avaient fort à faire et, comme on dit, gagnait sa soupe.

Il soignait d'ailleurs bien les chevaux, conduisait habilement l'attelage, exécutait ponctuellement les commissions, était poli et obligeant envers les clients... Mais, en réalité, ce travail ne l'intéressait pas. Il voulait être bachelier.

C'est qu'il savait déjà que ce titre lui ouvrirait toutes les carrières. Le Dr Claussat, conseiller général et maire de Châteldon, l'accueillait dans sa maison, et il était l'ami du fils, Joseph Claussat, qui succéda plus tard à son père et dont il devait épouser l'une des sœurs. Les Claussat possédaient une belle bibliothèque.

Pierre Laval ne dit rien à ses parents, mais il se procura le programme d'études du baccalauréat, demanda les livres nécessaires à Joseph Claussat et sans plus tarder se mit à la tâche.

Dès lors, il étudie partout dès qu'il a un instant, dans sa chambre, dans la salle du café, et même juché sur sa voiture. Les chevaux connaissent la route, ils se conduisent seuls. Pas d'automobiles encore. Il n'y a qu'à lever le nez de temps en temps pour exciter un cheval paresseux ou pour jeter un coup d'œil sur le magnifique paysage.

C'est ainsi qu'il se rendait à Puy-Guillaume ou à Vichy. Quand il avait fini ses courses, il se mettait à une table de débit pour écrire ses devoirs. Son grand ami, le juge de paix Dreissort, ou le Dr Claussat lui donnaient quelques conseils.

Un jour, le curé de Châteldon, qu'il conduisait à Vichy, le surprit à lire un bouquin inattendu. C'était un livre latin, l'*Epitome historiæ sacræ*. Le curé connaissait bien son conducteur, à qui il avait fait faire sa première communion et qui lui avait même servi d'enfant de chœur, non

sans commettre maintes incartades. Il l'aida à faire ses premières versions et corrigea ses premiers thèmes.

Pierre Laval avait d'ailleurs une curieuse méthode de travail. Quand il prenait un livre, il en apprenait d'abord la table des matières, ensuite il s'attaquait aux résumés des chapitres et enfin il lisait les textes. C'était un esprit synthétique.

Vers sa seizième année, Pierre Laval décida de compléter son instruction en passant un an dans un lycée. Il persuada aisément sa mère qui l'adorait, mais son père était plus rétif. Il aurait voulu le garder auprès de lui. Il se demandait qui le remplacerait comme courrier pendant qu'il serait au lycée. Il grommelait avec son accent auvergnat : « Ch'est un propre à rien. »

Pierre, qui l'entendait, souriait intérieurement. La mère reprochait à son mari son égoïsme. Elle le persuada et prépara le trousseau du futur lycéen.

Un compatriote et ami de Paris, venu en vacances à Châteldon, accepta d'être son correspondant. Il était concierge, Pierre prendrait ses repas et coucherait chez lui. Au lycée Saint-Louis où il fut inscrit, Pierre Laval fut admirablement sérieux. Il se classa en tête de sa division et, à la fin de l'année, il obtint la première partie de son baccalauréat.

Il revint au pays passer les vacances, heureux d'avoir montré sa valeur. Sa sœur, mariée, habitait un village tout près de Bayonne. Elle le reçut à la rentrée des classes pour qu'il fût faire sa philosophie au lycée de cette ville. Pierre Laval y travailla avec passion, et, enfin d'année scolaire, il était bachelier complet... Il avait réalisé son rêve.

Ce jour marque pour lui une éclatante victoire. Il eut conscience qu'une nouvelle destinée s'ouvrait devant lui. Il retourna chez ses parents qui lui firent fête. Sa mère était radieuse et son père, maintenant, admettait sa supériorité.

LA conquête du baccalauréat ouvre seulement des possibilités, et Pierre Laval ne l'ignorait pas.

Il n'avait pas de vocation déterminée.

L'entrée à l'Ecole Coloniale l'aurait bien séduit, mais il ne pouvait demander à ses parents de nouveaux sacrifices. On lui conseillait de devenir fonctionnaire ; il répugnait à cette existence tracée à l'avance. Il préféra l'aventure, car il se sentait assez de force et de courage pour réussir.

D'abord, il chercha à continuer ses études tout en gagnant sa vie. On lui avait dit qu'un poste de maître d'études était vacant au petit lycée Saint-Rambert à Lyon. Il s'y rendit. Le proviseur était alors M. Gabriel Compayré, qui a laissé un grand nom dans l'enseignement. Pierre Laval se présente à lui. Son aspect simple et modeste, sa volonté de s'instruire autant que ses inflexions de voix agréables et sa gentillesse plaisent à M. Compayré, qui lui dit en l'agréant :

— Je voudrais bien avoir un fils comme vous.

Aussitôt installé, Pierre Laval se mit à préparer la licence d'histoire naturelle. Il aime les bêtes, les chevaux surtout, qu'il soignait avec tendresse à la maison paternelle. Il a étudié leur intelligence. Il fera donc d'abord de la zoologie dans la petite chambre mal meublée où il se réfugie après son service.

Il ne resta d'ailleurs pas longtemps à Lyon, ni dans les divers autres postes de répétiteur qu'il occupa dans la suite. Son service était irréprochable, ses relations avec ses collègues cordiales et sûres, mais il se refusait à participer aux intrigues qui les dressaient les uns contre les autres.

Tout en continuant ses études d'histoire naturelle, il voudrait bien aussi étudier le droit, mais il doit accomplir d'abord son service militaire qui risque de le retarder dans ses examens. Il devance l'appel et fait son année de service dans un régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand.

Libéré, il retourne aux Facultés et demande un nouvel emploi de maître d'études. Il le trouve à Dijon, puis, l'année suivante, pour pouvoir suivre certains cours, il se fait affecter au lycée Ampère, à Lyon. C'est là qu'il obtient sa licence d'histoire naturelle qui lui permettra, le cas échéant, d'être professeur dans un collège.

En 1907, Pierre Laval, pour suivre les cours de la Faculté de droit de Paris, devient maître d'études au lycée Louis-le-Grand. M. Maurice Privat, dans le livre qu'il lui a consacré et où nous avons puisé notre documentation, raconte que le « pion » Pierre Laval montrait une adresse subtile dans le maniement des lycéens et qu'au surplus il n'avait pas froid aux yeux :

Un potache de Louis-le-Grand, le sportif Besset, qui devait devenir député de Paris, rappelle que le jeune maître d'études au doux sourire, après lui avoir demandé des explications sur l'art de lancer des flèches en papier, lui appliqua un bon coup de pied au derrière. Cela avec tant de gentillesse, que nul ne protesta et qu'on lui ficha la paix, le laissant travailler.

Ses études de droit terminées, Pierre Laval se fit inscrire au barreau et débuta comme avocat. Plus tard, il se jeta dans la politique, devint maire d'Aubervilliers, grosse commune de la banlieue de Paris, puis député, sénateur, ministre, président du Conseil. Actuellement, l'ancien petit voiturier de Châteldon — qui s'est surtout instruit lui-même à force de volonté tenace — est ministre des Affaires étrangères et, aux heures troublées que nous traversons, l'un des hommes vers lesquels les yeux de la France et du monde se tournent le plus souvent.

M. CHAMBON.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

L'AÉRONAUTIQUE

L'AVIATION offre de nombreux débouchés, non seulement au personnel navigant, mais encore à beaucoup d'ouvriers et de techniciens qui s'emploient soit dans les aéroports, soit dans les ateliers de construction. En effet, *les constructions aéronautiques* font appel :

Aux industries chimiques (peintures, vernis, etc.) ;
Aux industries textiles ;
Aux industries métallurgiques (cuivre, aluminium) ;
Aux industries du bois ;
Aux industries du caoutchouc ;
Aux industries du livre (cartes).

La main-d'œuvre féminine elle-même est employée pour la fabrication des ailes entoilées.

Les *accessoires d'avions* réclament, en outre :

Pour la construction du train d'atterrissage : des ajusteurs professionnels, des monteurs, des emboutisseurs ; pour la confection du capitonnage : des selliers, des bourreliers, des piqueurs à la machine.

Pour la confection des parachutes : des coupeuses, des piqueuses à la machine à coudre.

Pour les différents appareils de bord : des ajusteurs mécaniciens, des horlogers, des électriciens, des opticiens, des miroitiers, tous professionnels.

Le fonctionnement des aéroports et l'exploitation des lignes aériennes demandent aussi un très nombreux personnel :

Chefs d'aéroport.	Radiologistes.
Mécaniciens.	Infirmiers.
Monteurs d'avions.	Traducteurs interprètes.
Électriciens pour le balisage.	Secrétaires.
Radio-télégraphistes.	Comptables
Conducteurs d'automobiles.	Douaniers.
Météorologistes.	Policiers.
Téléphonistes.	Assureurs.
Médecins.	Juristes.
	Postiers.

Il convient d'ajouter à cette liste le personnel chargé de l'entretien des aéroports et de l'aménagement des aéroports et du balisage :

Les spécialistes du bâtiment;
Les spécialistes des industries électriques, radio-télégraphiques et téléphoniques;
Les spécialistes pour la pose et l'entretien des appareils de levage, manutention, et pesage.

Enfin, pour le *personnel navigant*, il faut des pilotes, des mécaniciens navigants, des navigateurs, des radio-électriciens, des opérateurs photographes, tous professionnels.

Pour l'aéronautique de guerre, ajoutons des mitrailleurs, des bombardiers.

Formation du personnel.

Les ingénieurs sont formés dans les grandes écoles ou les écoles spéciales : École Polytechnique, École des Mines, École Centrale, École nationale des Arts et Métiers, École de Travaux publics, École supérieure d'Électricité, École Violet, École Charliat, etc...

Mais ce personnel technique, ainsi que le personnel navigant, doit recevoir une instruction aéronautique initiale. Il existe à peu près dans toutes les régions de France des associations connues sous le nom d'« Aéro-Clubs », qui peuvent donner aux jeunes gens tous les renseignements utiles. Signalons :

Les écoles de pilotage pour la formation et le perfectionnement du personnel navigant (pilotes, navigateurs, mécaniciens, radios de bord) :

Écoles : Sardier à Aulnat (Puy-de-Dôme) ; Morane-Saulnier, à Villacoublay (Seine-et-Oise) ; Blériot à Buc (Seine-et-Oise) ; Caudron à Ambérieu (Ain) et Guyancourt (Seine-et-Oise) ; Farman à Toussus-le-Noble (Seine-et-Oise) ; Fourcauld à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure) ; Hanriot à Bourges (Cher) et à Chalon-sur-Saône.

Cours techniques d'aviation (pour mécaniciens d'avions et mécaniciens radiotélégraphistes) :

Seine : École nationale des Arts et Métiers, 131, boulevard de l'Hôpital ; École Alérion, rue de la Sourdière ; Anciens de l'Aéronautique militaire, 17, rue de Choiseul ; École Aéronautique, 1, rue Mirabeau ; Amicale de professionnels de l'Aéronautique, 14, rue Henner ; Union française de la Jeunesse, 157, boulevard Saint-Germain ; Radio-Club de la Seine, 74, rue de la Victoire ; Aéronautique-Club de France, 17, rue de la Présentation ; Cours d'Aéronautique de Malakoff, 112, rue d'Arcueil ; Icare, 28, rue Paul-Bert, Nogent.

Seine-et-Oise : Meudon, cours municipal.

Oise : Étoile nautique de l'Oise.

Allier : Aéro-Club de l'Allier, à Montluçon.

Alpes-Maritimes : Aéro-Club de Nice, 3, boulevard de Cimiez, Nice.

Cours de navigateurs aériens. — Aéro-Club de France, rue Galilée, Paris ; Union française de la Jeunesse, 157, boulevard Saint-Germain, Paris.

Cours de radio-électricité. — École centrale des P. T. T., 3, rue de la Lune, Paris (IIIe) ; École pratique de radio-électricité, 57, rue de Vanves : École de T. S. F., 152, avenue de Wagram, Paris (XIIIe).

Ecole des mécaniciens apprentis des forces aériennes de Rochefort. — Cette école assure le recrutement direct des mécaniciens des forces aériennes; elle donne aux jeunes gens :

1° Une formation professionnelle leur permettant d'acquérir le brevet élémentaire de mécaniciens d'aéronautique : avion, aérostation, armement, électricien, photographe ;

2° Une instruction et une éducation militaires les mettant à même de servir dans les forces aériennes et d'y faire leur carrière.

Nota. — 1. Il peut être accordé des bourses de pilotage aux jeunes gens de dix-huit ans au moins qui désirent faire leur service dans le personnel de l'Aéronautique maritime. Ces bourses sont données au concours (sauf pour les bacheliers et brevetés supérieurs) et après examen médical.

2. Les élèves pilotes boursiers entrant dans une école civile sont logés, nourris, instruits et reçoivent une prime journalière de 3 francs.

Adresser une demande au ministère de l'Air, direction des forces aériennes de mer, section du personnel, 35, rue Saint-Didier, Paris (XVIe).

La diversité des emplois que peut offrir l'aéronautique ne permet pas d'examiner en détail les aptitudes qui prédisposent à ces divers emplois. Examinons seulement les qualités à exiger du personnel navigant.

Qualités physiques. — Les aviateurs doivent être exempts de toute maladie constitutionnelle ainsi que de lésions cardiaques ou maladies nerveuses. Ils doivent avoir une certaine résistance physique, avoir le sens de l'équilibre et posséder une excellente acuité visuelle et auditive.

D'ailleurs, l'admission dans le personnel navigant de l'Aéronautique militaire ou maritime comporte un examen médical des plus sévère, à la suite duquel 50 p. 100 environ des candidats sont éliminés.

Il importe donc que les jeunes gens qui se destinent à l'aviation commencent par s'assurer qu'ils possèdent les aptitudes physiques indispensables, afin de ne pas s'engager dans une voie sans issue. Ils auront grand intérêt à consulter le Service d'Orientation professionnelle du Centre de Diagnostic médical, 4 *bis*, rue Andrieux (Métro Villiers).

Qualités morales et intellectuelles. — Un jeune homme qui se destine à l'aviation doit posséder l'intelligence qui lui permettra d'acquérir toutes les connaissances techniques indispensables à l'aviateur.

Le sang-froid, l'esprit de décision, le courage et l'esprit de discipline sont des qualités indispensables à tous ceux qui se destinent à l'aviation.

T. BLAVIER.

RÉFLEXIONS

LA MAJESTÉ DE L'HISTOIRE

QUI dispense la réputation? demandait Pascal, qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginante?... Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires. »

Notre enseignement de l'histoire se charge bien de déshabiller le Grand Turc et de nous montrer l'homme avec ses défauts et ses petitesses, de nous prouver qu'Alexandre et tous ceux qu'on appelle grands « ont les pieds aussi bas que les nôtres ». C'est, nous répond dame Pédagogie, qu'il faut bien mettre l'histoire à la portée des enfants, leur exposer la vérité sans embellissements, leur montrer nos ancêtres allant, venant, buvant, mangeant, travaillant, obéissant à leurs passions... Charlemagne, c'est le bon grand-père à la barbe fleurie qui félicite les enfants pauvres avec une petite tape amicale sur la joue, Louis XI, un rusé et méchant bourgeois râpé qui adore les médailles de son chapeau; quant à Henri III, il joue au bilboquet, et Henri IV, lui, à quatre pattes, fait sauter ses enfants sur son dos. Voilà qui est de nature à réjouir et à édifier nos grimauds à une époque où il convient d'habituer les esprits à ne pas s'en laisser conter.

D'aucuns diraient qu'il est intéressant de savoir que Mazarin a gouverné pendant dix-huit

ans le royaume de France (quel ministre d'aujourd'hui pourrait se flatter d'en avoir fait autant ?), Sans doute, mais je sais telles classes où l'on ne se souvient que d'un étranger ridicule, « fourbe, menteur, voleur » (je cite une réponse d'élève) qui faisait rire en disant *oignon* pour *union*... En somme, un personnage plaisant à mettre dans la même galerie que ce bon gros Louis XVIII, ventru et goutteux, les jambes enveloppées dans un jupon (détail qui fait s'esclaffer toute une classe).

— Mais si tout cela est vrai ?

— Peut-être. Que valent néanmoins ces bribes de la petite histoire en face des événements importants de l'histoire intérieure, diplomatique, militaire, religieuse, sociale, économique ?

Le mal est justement que l'on retient plus aisément ces sornettes que la formation territoriale de la France, ou le progrès des idées d'affranchissement du peuple depuis les jacqueries jusqu'à la Commune, — et que, parce qu'on prétend que l'histoire dans les classes élémentaires (faute qu'on puisse faire comprendre les grands sujets) ne peut être qu'imagerie, on présente trop souvent des raccourcis aussi ridicules qu'un tableau qui, nous montrant le roi Malikoko avec un vieux chapeau mécanique et une ombrelle, prétendrait symboliser toute l'Afrique noire !

L'histoire que nous enseignons doit être vivante et claire, mais non exempte de majesté et de grandeur. Sans doute peut-on se gausser des officiers de la table de Louis XIV apportant en grande pompe les « viandes », mais n'oublions pas que ce n'est pas ainsi que le monde au XVIIe siècle, et encore aujourd'hui, considère la splendeur du Grand Siècle. Gardons-nous de ces naïvetés péjoratives comme nous éviterons d'oublier les grandes idées de la Révolution pour ne voir qu'une bande de braillards incultes avides de désordre et s'agitant au chant de la *Carmagnole*.

Avouerai-je que j'aimerais mieux que les élèves ne comprissent pas exactement tout ce que nous leur enseignerions de l'histoire que de leur en fournir de tels raccourcis caricaturaux ? A ceux qui l'accusent d'avoir écrit un manuel trop difficile et dont « le ton du style est trop relevé », un de mes excellents maîtres (et maître savant en pédagogie) répond : « Je n'ai pas voulu puériliser l'histoire. Faut-il s'abaisser jusqu'aux enfants ou les élever vers soi... Chasse-t-on les textes classiques de nos écoles primaires sous prétexte qu'ils ne sont pas à la portée des enfants ? A force de vouloir être simple, on finirait par être vide. »

Ne nous est-il pas possible, nous demandons-nous souvent, de tourner à profit l'imagination « merveilleuse » des enfants et leur faculté de divination et sommes-nous moins capables que Frère Chotard, du *Livre de mon ami*, d'éveiller les enthousiasmes et de faire passer « en silence, à la clarté de la lune, sur une voie bordée de tombeaux, des visages livides, souillés de sang et de poussière, des casques bossués, des cuirasses ternies et faussées, des glaives rompus... » en prononçant cette simple phrase : *Les débris de l'armée romaine gagnèrent Canusium à la faveur de la nuit* ? Notre histoire a-t-elle moins de grandeur que celle de Rome et moins de beaux endroits, ou bien trop de ceux qui sont chargés de l'enseigner s'appliquent-ils à la rapetisser ?

ROBERT EMRIK,

I. E. P. Lannion (C.-du-Nord).

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'école de campagne et l'école de ville.

Les opinions émises par M. F. MAUVEZIN *dans le* Bulletin de la Chambre des Métiers de Bordeaux et du Sud-Ouest *sont parfois inattendues, et exprimées sans détour. Elles méritent toujours d'être connues et méditées, comme on en jugera une fois de plus :*

Tous les instituteurs semblent d'accord pour reconnaître que les enfants des campagnes qui se présentent au certificat d'études primaires sont plus solidement instruits que leurs camarades de la ville participant au même examen.

Si nous étions ministre de l'Éducation Nationale, nous aurions à cœur de rechercher les raisons d'un état de choses qui paraît si anormal.

On pourrait sans doute alléguer que l'enfant des campagnes a un sens plus aigu de l'observation, ce qui peut aider au développement de ses facultés juvéniles.

On pourrait penser aussi que le fait d'être suivi pendant plusieurs années par le même maître permet à celui-ci de mieux connaître ses élèves, et, en conséquence, d'en tirer un meilleur parti.

Mais, réciproquement, on pourrait dire que l'enfant des villes voit plus de choses, qu'il va parfois au cinéma où quelques films documentaires peuvent développer et ouvrir son intellect.

Si nous osions exprimer toute notre pensée sur ce grave débat, nous dirions que l'enfant des campagnes est plus instruit que l'enfant des villes parce que son maître, ayant à s'occuper de toute une classe composée d'enfants d'âges différents, a moins le temps de s'occuper de chacun d'eux. Et on arrive alors, à cette conclusion ahurissante, qui semble un défi à la raison : *Chez nous, les enfants sont d'autant plus éveillés que l'École s'en occupe moins.*

Cette conclusion, qui n'est pas sous notre plume une galéjade, mais que nous écrivons le plus sérieusement du monde, est la condamnation irrévocable du bourrage de crâne que représentent à la ville notre enseignement primaire et notre enseignement secondaire.

Nous expliquerons plutôt, quant à nous, la supériorité scolaire des petits campagnards, qui n'est pas rare en effet, par leur application plus grande, par l'emprise plus totale de l'école sur leur esprit dans un milieu social plus calme. Et nous ne pensons pas qu'on s'occupe réellement moins des enfants à l'école rurale qu'à l'école urbaine.

L'œil du maître.

Nous traduisons cette bonne histoire, racontée par The Briton, *journal anglais pour les Français. Elle vient d'Amérique, et, si elle n'est pas vraie, elle est du moins bien trouvée.*

Dans l'intérieur de l'Afrique, les voies ferrées ont été établies par des indigènes sous la surveillance de quelques Européens. Malheureusement, quand le surveillant s'éloignait, les nègres cessaient le travail, et le rendement était médiocre.

Un contremaître réussit pourtant à tenir son équipe bien en main pendant assez longtemps. Il avait un œil de verre, et, quand il quittait le chantier, il l'enlevait et le posait sur un tas de traverses. Puis, le montrant du doigt, il disait : « Le patron s'en va, mais l'œil reste », et l'équipe continuait à travailler comme en sa présence.

Un beau jour, pourtant, un nègre malin se glissa derrière l'œil en cachette et le couvrit bien vite avec son chapeau. Quand le contremaître revint, toute l'équipe était tranquillement allongée à l'ombre.

Comment on nous juge.

Le Journal de Madame, *qui recueille de multiples échos, répète ce qui se dit fréquemment « dans le monde », au sujet des instituteurs, quand, naturellement, ils ne sont pas là pour entendre :*

Il y a vraiment du plaisir à être instituteur !

Reste-t-il chez lui ? Il méprise le public. Fréquente-t-il le monde ? Il manque de dignité.

Va-t-il au café ? C'est un fin pochard. N'y entre-t-il jamais ? C'est un pingre.

Va-t-il à la messe ? C'est un clérical. N'y va-t-il jamais ? C'est un franc-maçon.

Parle-t-il au curé ? C'est un réactionnaire. Ne le voit-il jamais ? Il a tort, le curé est un homme digne d'estime.

Exige-t-il que les enfants le saluent ? C'est un orgueilleux. Ne l'exigen t-il pas? C'est un manant qui élève mal la jeunesse.

Ne montre-t-il aucune préférence dans ses relations ? C'est un rusé qui ménage la chèvre et le chou.

Les élèves font-ils de rapides progrès ? Ce sont des intelligences d'élite. N'apprennent-ils rien? Le maître est un âne.

L'instituteur, heureusement, connaît La Fontaine et, en réponse, il se récite à lui-même quelques vers du Meunier, son fils et l'âne :

Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,
Qu'on dise quelque chose ou qu'on en dise rien,
J'en veux faire à ma tête : il le fit et fit bien.

La question d'Orient.

Poursuivant le cours de ses grandes enquêtes documentaires qui l'ont conduit dans la plupart des pays du monde, M. Ludovic Naudeau *décrit, dans* L'Illustration, *« La Yougoslavie telle qu'elle est ». Sujet difficile, dont quelques aspects le laissent parfois hésitant et confus, et qui lui rappelle la question d'Orient :*

« La question d'Orient, disait une fois Clemenceau, est si compliquée que seules deux personnes l'ont jamais comprise : moi et un vieux lord anglais qui me l'avait expliquée. Mais ce vieux lord est mort, et, moi, j'ai oublié ce qu'il m'avait dit ».

Amusante boutade, qui nous remet en mémoire l'entrée en matière qu'un professeur d'histoire excellent, mais un peu trop adonné à la métaphore, répétait chaque année à ses élèves en abordant ce fameux problème historique : « La question d'Orient, messieurs, est la bouteille à l'encre qui mettra le feu à la Méditerranée. »

La lecture en Amérique.

De notre confrère Commentaires :

Au lieu d'occuper leurs loisirs à la lecture, les Américains ont de plus en plus tendance à aller au cinéma, à se promener en auto et à écouter la T. S. F. Aussi, alors qu'en 1933 il fut vendu 235 millions de livres aux États-Unis, le nombre pour 1934 est tombé à 154 millions seulement.

Une enquête, menée récemment dans cent familles d'ouvriers travaillant chez « Ford » et gagnant en moyenne 1 700 dollars par an, a donné des résultats tout à fait caractéristiques à cet égard. La moyenne annuelle des dépenses consacrées aux livres dans ces cent familles n'est que de « 20 cents » ! Il y a pourtant 47 familles sur cette centaine qui possèdent des automobiles, 45 ont des phonographes et 36 des postes de T. S. F. ; il y en a 7 seulement qui ont acheté des livres dans l'année.

Or, nous nous américanisons de plus en plus, et, chez nous aussi, la lecture des livres paraît en baisse. Rappelons-nous pourtant la parole bien connue : « On peut imaginer une barbarie savante ; on ne saurait concevoir une barbarie lettrée », et encourageons l'amour de la lecture par tous les moyens.

Système D.

Du Schoolmaster, *de Londres :*

Le matin de son oral, la jeune candidate bachelière paraît à la table du petit déjeuner, avec un bras en écharpe.

— Quoi, dit son père, tu t'es blessée ?

— Mais non, répond-elle, mais j'ai préparé toute une histoire que je pourrai raconter brillamment en français à l'examinateur qui ne manquera pas, quand il verra mon écharpe, de m'interroger sur mon accident imaginaire.

Et, ce qu'il y a de plus fort, c'est que le truc a réussi.

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES FORCES INCONNUES

NOUS vivons dans un réseau d'ondes et de radiations ; et tel qui n'est pas au courant des conceptions scientifiques modernes ne peut rien comprendre aux multiples phénomènes qui se produisent chaque jour sous ses yeux.

Il semble aujourd'hui que tout être vivant soit le siège d'une émission de radiations. Une récente communication à l'Académie des Sciences a mis le monde savant au courant des remarquables travaux du Dr Jean Saidman — sur le rayonnement du corps humain — qui vont faire l'objet de cet article. Mais entendons-nous bien : il ne s'agit nullement des mystérieuses radiations qui préoccupent certains esprits retenus en marge de la science ; le travail procède de mesures physiques rigoureuses et repose sur la théorie classique du rayonnement, notamment sur les propriétés du corps noir.

Le corps noir et ses propriétés.

LE *corps noir* est un corps idéal capable d'émettre et d'absorber toutes les radiations de toutes longueurs d'onde. Il est noir parce qu'il absorbe les radiations lumineuses qui lui arrivent ; mais s'il émet toutes les longueurs d'onde, ce n'est pas avec la même intensité. Ainsi, à la température ordinaire, il émet des rayons infra-rouges (donc invisibles) et paraît noir. Mais chauffons-le, au moyen d'un courant électrique, par exemple. Il rougit, blanchit, devient incandescent ; il continue à émettre toutes les longueurs d'onde, mais les ondes visible avec plus d'intensité que les autres. Tel est le cas du charbon. Un métal se comporte différemment, car il ne rayonne que certaines longueurs d'onde déterminées à l'exception des autres. Ainsi le tungstène incandescent n'émet pas toutes les couleurs du spectre ; on le qualifie de *corps gris*.

Le spectre d'un corps noir est *continu*, puisqu'il présente toutes les longueurs d'onde lumineuses ; mais le maximum de rayonnement passe de l'une à l'autre quand la température augmente. Il en résulte que la *couleur dominante du corps noir mesure rigoureusement sa température à l'instant où on le considère.* Les physiciens attachent un grand intérêt au corps noir, car il sert à relier par des mesures précises la notion de chaleur à celle de la lumière.

Rayonnement épidermique et température.

D'APRÈS ce qui précède, on voit la possibilité de *mesurer la température d'un corps d'après son rayonnement.* Le Dr Saidman, après avoir reconnu que le corps humain est le siège d'une émission de radiations, s'est proposé d'en mesurer la température.

Ce rayonnement est apprécié au moyen de couples thermo-électriques : les radiations échauffent la soudure du couple en raison de leur intensité. Il en résulte un courant électrique plus ou moins intense qui fait dévier l'aiguille d'un gal-

vanomètre. L'actinomètre remplace ainsi le thermomètre dans la mesure des températures.

Le dispositif est étudié pour permettre à tout le rayonnement — ondes visibles et ondes invisibles — d'impressionner le couple thermo-électrique. L'appareil est placé dans un coffret dont l'une des faces est une lame de sel gemme, substance transparente aux rayons infra-rouges.

Il est inutile, ici, d'entrer dans le détail des opérations, aussi suffira-t-il d'indiquer les résultats obtenus par cette méthode pour la surface du corps humain.

La première constatation a été celle de régions de *rayonnement intense* (thorax, partie supérieure de l'abdomen, région lombaire ou « reins »); ce sont des régions très sensibles au refroidissement et qu'il est prudent de protéger. D'autres portions de la surface du corps ne présentent qu'un *rayonnement faible* (région fessière, etc.).

L'intensité du rayonnement *varie d'une personne à l'autre*, ainsi les obèses rayonnent infiniment moins que les personnes maigres.

Enfin, de nombreuses mesures ont montré que *la température de la peau* (28°) déduite du rayonnement n'est *pas fonction de la température interne du corps* (37°). Ainsi, une personne qui « a chaud » fait monter la colonne mercurielle d'un thermomètre, alors qu'elle n'impressionne pas l'actinomètre. Ces renseignements confirment les renseignements que l'on possède déjà sur le métabolisme des corps vivants. Le physiologiste Benedict a constaté que les serpents sont capables d'absorber la chaleur de l'extérieur sans en rayonner eux-mêmes.

L'actinomètre Saidman a déjà rendu bien des services dans les hôpitaux. Signalons la surveillance des malades en traitement chirurgical : une plaie qui s'infecte rayonne d'une façon plus intense ; on place l'actinomètre sous le pansement et les douze couples thermo-électriques sont reliés à un millivoltmètre et à un relais avertisseur ; l'infirmière est appelée dès que le mal fait son apparition. Ce diagnostic automatique fonctionne à l'Institut d'actinologie de Vallauris.

Les radiations du sol et la foudre.

TOUS les ouvrages de physique font connaître que la foudre tombe de préférence sur les points élevés et mauvais conducteurs. Le phénomène est beaucoup plus complexe.

M. Dauzère a, en effet, montré que la foudre tombe dans les lieux où l'air est *le plus conducteur, le plus ionisé.* Cette ionisation de l'air au voisinage du sol est produite soit directement par le rayonnement des matières radioactives contenues dans les roches, soit indirectement par l'intermédiaire des gaz en lesquels se transforment les éléments radioactifs.

L'action directe des roches dépend de leur *teneur en uranium, radium, thorium.* Les roches granitiques et les argiles qui en dérivent sont les plus riches et, par suite, les plus éprouvées par la foudre. On cite des régions où des sommets de montagnes calcaires n'ont jamais été frappés, alors que des cols plus bas, situés dans des argiles d'origine granitique, ont été souvent foudroyés.

L'action indirecte dépend des gaz (*radon, thoron*) *dégagés par le sol ;* ces gaz se dissolvent dans les eaux et leur communiquent — outre des propriétés curatives — celle d'exercer une attraction particulière sur la foudre. La conductibilité de l'air se trouvant augmentée au voisinage de ces eaux, on s'explique que les calcaires fissurés où circulent des eaux souterraines et les sources radioactives soient souvent, pour la foudre, des points de chute de prédilection.

Ainsi, la *constitution géologique du sol* intervient dans la localisation des coups de foudre ; les lieux les plus dangereux se trouvent situés au contact de deux terrains géologiques différents, ces zones de contact présentant un écoulement facile aux eaux souterraines. C'est ainsi que, dans le département de l'Aveyron, on a reconnu que les coups de foudre se produisent sur la ligne de contact des schistes et des granites avec les basaltes de l'Aubrac, ainsi que sur la bande étroite du lias supérieur en bordure du causse. Les basaltes sont peu exposés, tandis que les calcaires jouissent d'une grande sécurité.

Le ministère des Travaux publics dresse, pour tous les départements, une carte des lieux qui ont été déjà frappés par la foudre. Cette enquête permettra de vérifier certaines hypothèses, d'éviter de faire suivre certains tracés aux lignes électriques, et de bannir les édifices des régions dangereuses.

Il est intéressant d'ajouter que les *lieux dangereux pour la foudre le sont aussi pour la grêle.*

Les radiations du sol et le cancer.

MAIS voici maintenant du tout à fait inattendu : *les mêmes emplacements seraient favorables à l'éclosion du cancer.*

D'après la théorie de M. G. Lakhowsky, les radiations issues du sol sont capables d'influencer certaines cellules de l'organisme et de créer chez elles un déséquilibre oscillatoire ; les cellules vivantes étant considérées comme un ensemble d'oscillateurs électriques dont les éléments vibrent sous l'action des radiations cosmiques, atmosphériques et autres. Quand un organe est atteint par le rayonnement issu d'une faille, par exemple, — rayonnement qui ne fait pas partie du champ normal des radiations — il ne vibre plus en harmonie avec le reste du corps, et, à la longue, surviennent des maladies, le cancer notamment.

Cette théorie a fait l'objet de nombreux travaux en Italie, en Allemagne, etc. On a ainsi constaté que les cas de cancer se trouvent localisés dans les maisons établies au-dessus d'une faille ou encore sur la zone de contact entre deux terrains géologiques différents.

La connaissance des radiations émises les unes par le corps humain, les autres par la croûte terrestre, éclaire d'un jour tout spécial le milieu que nous habitons. De nouvelles voies s'ouvrent aux chercheurs et il semble bien qu'elles doivent être fertiles en découvertes.

G. EISENMENGER.

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LA BELLE DE ONZE HEURES

UNE jolie plante décorative a poussé d'elle-même dans mon jardin sans que le jardinier l'ait semée. Les botanistes lui ont donné un nom compliqué, mais elle en a un autre plus gracieux : la « Belle de Onze heures ».

Si je vais voir la plante, vers le soir, ses fleurs sont toutes repliées comme des boutons ; les petites feuilles qui recouvrent chaque bouton sont vertes, bordées de blanc. De bon matin,

et jusque vers onze heures, tant que le soleil n'envoie que des rayons sans chaleur, les fleurs restent closes. Je ne puis la voir tout à fait épanouie qu'entre onze heures et quatre heures du soir.

Les feuilles de la jolie plante sont toutes simples, comme des rubans verts ; elles ressemblent à celles du Narcisse doré.

La fleur épanouie, vue de face, est une belle étoile blanche à six rayons. Chacun des rayons est une feuille délicate, blanche en dedans, verte bordée de blanc à l'extérieur. (Si tu veux paraître savant, tu diras que les trois sépales et les trois pétales sont tous pareils.)

Enlève ces feuilles blanches en étoile. Tu trouveras six feuilles plus étroites, plus courtes, toutes dressées pour porter très haut les petits sacs jaunes qui sont à leur bout. Voilà six étamines qui sont vraiment comme des feuilles, mais qui travaillent à faire la poussière jaune de leurs petits sacs.

Pour bien voir ce qu'il y a au milieu de la fleur, il faut encore enlever ces six étamines. Tu verras alors aisément, portée par le pédoncule de la fleur, une sorte de petite bouteille aux parois crénelées et au goulot étroit. Coupe en travers la partie renflée de la bouteille ; même sans se servir de loupe, on voit très bien trois compartiments qui contiennent les graines.

Lorsque la petite bouteille verte sera mûre, elle s'ouvrira, laissera partir ses graines.

L'an prochain, les petites graines qui auront eu de la chance pourront redonner d'autres Belles de Onze heures. Chaque fleur produit beaucoup de ces graines parce qu'il n'est pas sûr que chacune trouvera de la bonne terre pour pouvoir germer au printemps.

LES GRANDS PINS PARASOLS

AS-TU remarqué déjà comment chantent les grands pins quand le vent leur arrive ?

Les autres arbres agitent leurs feuilles larges et molles qui claquent chacune comme un minuscule drapeau, mais on ne s'arrête pas pour écouter ce bruit.

Les feuilles des grands pins, longues, étroites, un peu raides, et pourtant flexibles, sont comme des milliers de toutes petites cordes qui résonnent. Et cela fait un bruit continu, puissant, qui ressemble au bruit de la mer.

On les voit toujours verts, ces grands pins, en hiver comme en été. Leurs feuilles en aiguilles ne tombent pas toutes ensemble à l'automne. Cependant, au printemps, ils ont aussi leur poussée nouvelle.

Presque tous les rameaux portent à leur bout, au milieu d'une touffe d'aiguilles, comme une grappe de petits œufs jaunes et, si on ébranle un rameau, il en tombe une abondante poussière jaune. Souvent sous les pins, en avril, on voit la terre couverte de cette poussière dorée.

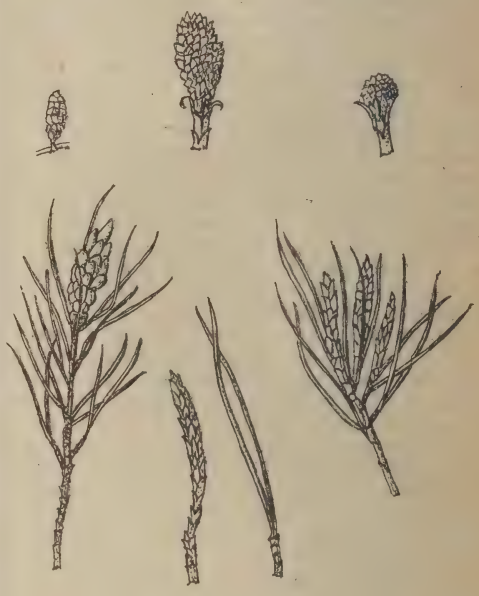

Si tu cherches bien, tu découvriras aussi, çà et là, assez rarement, et à l'extrémité de quelques rameaux élevés, une toute petite boule violette couverte d'écailles. Ce sera plus tard le fruit du pin : la « pomme de pin », si elle a reçu assez de poussière jaune. Mais cette pomme de pin se forme très lentement ; il lui faut deux ans pour mûrir et donner ses graines qui tombent sur le sol.

Il faut aussi que les aiguilles se renouvellent. C'est là le travail que font les bourgeons longs et étroits qui sont tout au bout des rameaux, même ceux qui portent les petits œufs jaunes.

Ces grands pins sont émouvants. Il leur suffit d'une toute mince couche de terre pour vivre, enfoncer loin leurs racines, dresser un tronc puissant, étaler leur dôme vert.

Ils n'ont pas de belles fleurs comme les narcisses dorés ou les prunelliers épineux, mais on les aime pour leur port majestueux et pour leur chant. Ils forment de grands bois sombres, où l'on respire un air chargé de senteurs résineuses, même au voisinage de la mer, où d'autres plantes plus fragiles ne peuvent pousser.

MARIE-LOUISE NOËL-BERNARD.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

Les huit pages du présent fascicule contiennent un choix d'examens complets empruntés aux documents que nos abonnés des diverses régions ont bien voulu nous faire parvenir.

Avec les sujets que nous continuerons à donner dans les numéros suivants, les instituteurs et les institutrices auront, pour les dernières semaines de préparation à l'examen, une abondante provision de matériaux.

Somme (1933).

I. **ORTHOGRAPHE. — Jacqueline et Miraut.** — Miraut est beaucoup plus grand et plus fort que Jacqueline. En posant ses pattes de devant sur les épaules de l'enfant, il la domine de la tête et du poitrail. Il pourrait l'avaler en trois bouchées ; mais il sait, il sent qu'une force est en elle, et que, pour toute petite qu'elle est, elle est précieuse. Il l'admire à sa manière. Il admire comme elle sait jouer et parler. Il l'aime et la lèche par sympathie. Jacqueline, de son côté, trouve Miraut admirable. Elle sait qu'il est fort et elle admire la force ; sans cela, elle ne serait point une petite fille. Elle voit qu'il est bon et elle aime la bonté. Aussi bien la bonté est-elle une chose douce à rencontrer.

A. FRANCE.
(*Pierre Nozière.*)

Questions. — 1° *Quelles qualités admire chez l'autre chacun des deux personnages ?* → Miraut admire chez Jacqueline cette force mystérieuse qu'il ne s'explique point, mais qui se manifeste par le don de la parole et par l'ingéniosité de la petite fille, son imagination dans ses jeux. — Jacqueline admire chez Miraut la force physique et la bonté.

2° *Expliquez les expressions : « Il la domine de la tête et du poitrail ; — il l'admire à sa manière ; — elle admire la force, sans cela elle ne serait point une petite fille. »* → *Il la domine de la tête et du poitrail :* Dressé sur ses pattes de derrière, Miraut dépasse la petite fille de la longueur du poitrail et de la tête ; — *il l'admire à sa manière :* il la considère, émerveillé, et il manifeste ce sentiment à la façon d'un chien et pour des raisons qui lui sont personnelles ; — *elle admire la force, sans cela elle ne serait point une petite fille :* la petite fille, à qui la nature n'a point donné la force, la vigueur physique, est toute disposée à admirer celle-ci. A. France le signale non sans une certaine malice.

3° *Conjuguer le verbe savoir et le verbe sentir à la 1re personne du singulier de tous les temps de l'indicatif.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Des poules se promènent au milieu de la route du village. Une automobile survient à toute vitesse. Une poule est écrasée. Colère du propriétaire. Décrivez la scène et faites vos réflexions.*

→ CONSEILS. — *Des poules se promènent.* — Montrez-les picorant de-ci de-là, tenant le milieu de la route, *inconscientes du danger.*

Une automobile survient. — Imaginez la route faisant un coude brusque à l'entrée du village ; difficulté par conséquent d'apercevoir de loin les obstacles. Malgré l'écriteau prescrivant une vitesse minimum, une automobile aux dimensions impossantes surgit inopinément, lancée à toute vitesse, dans un nuage de poussière.

Une poule est écrasée. — Un coup de klaxon déchire l'air. Les poules fuient de tous côtés en étendant leurs ailes. Hélas ! l'une d'elles, complètement affolée, se jette sous la voiture, une des roues lui passe sur le corps. Elle gît sur la route, la tête ensanglantée, les pattes raidies.

Imaginez la colère du propriétaire apercevant la victime et la ramassant, brandissant le poing dans la direction des écraseurs...

Réflexions. — Déplorer les excès de vitesse, les imprudences, malgré les avertissements, les contraventions... et des accidents plus graves. Dans le cas présent, reconnaître aussi que le cultivateur n'aurait pas dû laisser ses poules en liberté.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On distribue des bûchettes à 3 enfants pour la leçon de calcul. La maîtresse leur donne en tout 160 bûchettes. Louis et Émile ont ensemble 92 bûchettes. Émile et Jean ont ensemble 106 bûchettes. Combien chaque élève a-t-il reçu de bûchettes ?*

→ SOLUTION. — Jean a :
160 — 92 = 68 bûchettes.
Émile a :
106 — 68 = 38 bûchettes.
Louis a :
92 — 38 = 54 bûchettes.
→ **Réponses.** — Louis a 54 bûchettes ; Émile : 38 ; Jean : 68.

***

2. *Une photographie rectangulaire de 20 cm. sur 16 cm. est collée sur un carton de manière que ses bords soient sur tout le pourtour à 6 cm. à l'intérieur des bords du carton. Quelles doivent être les dimensions du carton ? Quelle est la surface de la partie comprise entre ses bords et ceux de la photographie ?*

→ SOLUTION. — Les dimensions du carton sont
20 cm. + (6 cm. × 2) = 32 cm.
16 cm. + (6 cm. × 2) = 28 cm.
Surface de la partiie comprise entre les bords du carton et ceux de la photographie :
(28 cm. × 6 cm.) × 2 + (20 cm. × 6 cm.) × 2 = 576 cm².

→ **Réponses.** — Les dimensions du carton sont : 36 cm. et 28 cm. — La surface comprise entre les bords du carton et ceux de la photographie est de 576 cm².

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Citez quelques grandes inventions du XIXe siècle. Quels changements ces inventions ont-elles apportés dans la vie moderne ?.* — 2. *Que vous*

Mlle CUNÉO. Vade-mecum des exerc. sensoriels à l'école des petits. *Broché* 4 fr.

rappellent les dates : 1614, 1713, 1814, 1914 ? — 3. *Croquis de la Garonne avec l'indication des principales villes arrosées et des affluents de droite.*

Étrépagny (Eure) (1933).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le jeu de quilles.** — Dans un petit jardin attenant à l'auberge, des vieux jouent aux quilles et discutent longuement les coups douteux. Il faut les voir, le genou ployé, lever la boule à la hauteur des yeux, comme pour viser les quilles, puis la lancer brusquement d'un vigoureux tour de reins, et, quand elle est lâchée, ils font des gestes instinctifs et des tâtonnements de mains comme pour la ramener au milieu du chemin si elle s'égare. Des jeunes, qui ne connaissent pas leur force et qui arrêteraient des taureaux par les cornes, la lancent comme une bombe au delà du but, très loin dans la prairie. Et c'est alors un gros rire, où se mêle un peu d'admiration.

E. Moselly.

Questions. — 1. *Justifiez le gros rire et l'admiration dont il est question dans la dernière phrase.* ➔ Un gros rire, par suite de la direction imprévue que prend la boule, direction tout à fait opposée à celle qu'elle devrait prendre ; un gros rire aussi à la pensée de la déconvenue des jeunes gens qui ont lancé la boule.

Ce gros rire s'accompagne de l'admiration que l'on ressent pour la vigueur et l'ardeur déployées par les jeunes gens en effectuant leur geste.

2. Expliquez « *attenant ; — coup douteux ; — gestes instinctifs ; — comme une bombe.* » ➔ *Attenant :* tenant à, tout proche de l'auberge ; — *coups douteux :* ceux sur lesquels il y a doute ; ceux où il est difficile de prendre une décision, soit à l'avantage du joueur, soit à son détriment ; — *gestes instinctifs :* mouvements en quelque sorte inconscients, effectués sans que la volonté y prenne réellement part ; — *comme une bombe :* très vite, comme s'ils avaient hâte de s'en débarrasser, sans prendre la peine ni d'ajuster, ni de réfléchir.

3. *Écrivez le verbe jouer à la 1re personne du pluriel aux temps simples de l'indicatif.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Maman et son bébé, âgé de quatre ans, passent devant un bazar ou une pâtisserie. Décrivez la devanture. Bébé voudrait un jouet ou un gâteau. La maman refuse. L'enfant insiste. Terminez la scène à votre gré.*

➔ Conseils. — 1. *Décrivez la devanture.* — L'essentiel est de souligner dans les objets exposés à la vitrine ce qui peut intéresser un enfant de cet âge. S'il s'agit d'une *pâtisserie :* c'est l'aspect engageant de certains gâteaux. S'il s'agit *d'un bazar,* ce sont les jouets qui frappent l'imagination de Bébé.

2. *Bébé voudrait un jouet ou un gâteau.* — Il exprime ce désir par des paroles, et surtout, par une *mimique* appropriée : yeux écarquillés, bouche bée, l'index tendu, soulevé parfois sur la pointe des pieds. Des exclamations sans fin...

3. *La maman refuse.* — Bébé se cramponne à la jupe de sa mère et demande l'objet de son désir. Mais la maman refuse malgré les supplications de l'enfant, ses pleurs peut-être.

4. *Conclusion.* — Éviter de la faire tourner au tragique. Faites causer la maman qui trouve les paroles nécessaires pour apaiser Bébé et le consoler Promesses, par exemple, pour une prochaine fête s'il s'agit d'un cadeau ou bien pour le dimanche qui suit s'il s'agit d'une friandise, etc.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un enfant ayan mal fermé le robinet d'un tonneau, il s'en échappe 2 gouttes de vin par seconde. S'il faut 20 de ces gouttes pour faire 1 cm³, quelle est la quantité de vin perdue entre 19 h. 5 minutes et 8 h. 45 minutes du lendemain, et que vaut ce vin à 225 f. l'hl. ?*

➔ Solution. — Temps écoulé entre 19 h. 5 minutes et 8 h. 45 minutes du lendemain : 13 heures, 40 minutes.

En 10 secondes, la quantité de vin perdu est de : 1 cm³.

En 1 heure elle sera de : 360 cm³.

En 13 heures :

$$360 \text{ cm}^3 \times 13 = 4\,680 \text{ cm}^3.$$

En 40 minutes :

$$\frac{360 \text{ cm}^3 \times 4}{6} = 240 \text{ cm}^3.$$

En 13 heures 40 minutes :

$$4\,680 \text{ cm}^3 + 240 \text{ cm}^3 = 4\,920 \text{ cm}^3.$$

$$4\,920 \text{ cm}^3 = 4 \text{ dm}^3\ 920 = 4 \text{ l. } 92.$$

Valeur du vin perdu :

$$2 \text{ f. } 25 \times 4{,}92 = 11 \text{ f. } 07.$$

➔ **Réponses.** — La quantité de vin perdu est de : 4 l. 92. — La valeur de ce vin : 11 f. 07.

***

2. *Un poulet, deux dindes et un pigeon coûtent ensemble 180 f. Trouver le prix de chacune de ces volailles, sachant que le poulet coûte autant que deux pigeons et la dinde autant que trois poulets.*

➔ Solution. — 1 poulet vaut autant que 2 pigeons. 2 dindes valent autant que 6 poulets ou que 12 pigeons.

180 f. représentent donc le prix de

$$1 + 2 + 12 = 15 \text{ pigeons.}$$

$$1 \text{ pigeon vaut : } \frac{180 \text{ f.}}{15} = 12 \text{ f.}$$

1 poulet vaut : 12 f. × 2 = 24 f.

1 dinde vaut : 24 f. × 3 = 72 f.

➔ **Réponses.** — Un pigeon vaut 12 f. — Une dinde : 72 f. — Un poulet : 24 f.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Qu'est-ce qu'une eau potable ? L'eau des rivières est-elle potable ? Pourquoi ? L'eau bouillie est-elle potable ? Pourquoi ?* — 2. *La dentition du lapin est-elle la même que celle du chat ? Pourquoi ?*

Villefagnan (Cher) (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **La vieille maison.** — Cette vieille maison, un maître maçon qui vivait il y a cent ans et plus, et qui portait la culotte courte, les bas rayés et les cheveux longs, l'a construite selon la tradition locale, au tournant de la route, au versant du coteau, sur la lisière d'un bois de châtaigniers et de chênes. Il a fait les murs épais, les plafonds bas, les fenêtres étroites pour que les chambres fussent tièdes en hiver et fraîches en été, il a incliné fortement le toit de tuiles ondulé et rose. Puis, contre le mur du jardin, il a planté trois beaux tilleuls. Et, pendant cent ans et plus, ses enfants et ses petits-enfants ont habité la petite maison sur la colline.

Questions. — 1. *Expliquez : « tradition locale » ; — « versant du coteau ».* ➔ *Tradition locale* : la coutume, les habitudes de l'endroit ; — *versant du coteau :* la partie du coteau, de la colline qui s'incline vers la vallée ou vers la plaine.

GUY-GRAND. COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE..... Relié 15 fr.

2. *Conjuguez le verbe « vivre » au passé simple, futur, futur antérieur.*

3. *Analysez « l' » (l'a construite) ; — fussent ; — fortement.* ➔ *l'* : pronom personnel, 3e pers. du fém. sing., complément d'objet direct de *a construite* ; — *fussent* : verbe être, 3e groupe, forme active, mode subjonctif, temps imparfait, 3e pers. du pluriel ; — *fortement* : adverbe de manière, compl. de manière de *a incliné*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Grosse déception ! Il pleut. On ne peut pas sortir comme on l'avait pensé. Il va falloir trouver un moyen de se distraire à la maison sans faire trop de bruit. Après quelques instants, quel ennui ! Qu'allez-vous choisir ?*

➔ CONSEILS. — Le sujet indiqué : « Grosse déception » ; c'est donc qu'on avait imaginé autre chose que la réalité.

Qu'avait-on imaginé ? (Promenade, jeu de plein air, partie de pêche, etc.).

La réalité. — Il pleut et il pleut tellement qu'on ne peut sortir. Quelques mots sur les manifestations de cette pluie malencontreuse (carreaux des fenêtres ruisselants ; ciel gris, uniformément gris ; chemins détrempés).

L'ennui. — Regrets très vifs. Lamentations. Accès de mauvaise humeur peut-être...

Il faut se résigner et rester à la maison. — C'est-à-dire jouer dans un espace restreint, en observant certaines précautions pour ne rien abîmer ou ne rien casser, en s'efforçant aussi de ne pas faire trop de bruit, car d'autres personnes ont besoin de silence...

Que choisir pour tromper l'ennui ? — L'un propose de jouer aux cartes. (Raisons en faveur de ce jeu ; raisons contraires.) Un autre : de jouer au « mécano ». Un autre : de lire une belle histoire que tout le monde écoutera. — Une petite fille, s'il s'agit de petites filles, proposera de jouer à la poupée, au ménage. Discussion. Bref l'accord se fait, la bonne humeur se rétablit peu à peu, la déception est oubliée... Tant pis pour la pluie !

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Deux ouvriers ont reçu ensemble 375 f. Le premier a travaillé pendant 12 jours et le second pendant 15 jours. Mais le premier gagne 2 f. de plus que le second par jour. Quel est le salaire total qui revient à chacun ?*

➔ SOLUTION. — En 12 jours le premier a gagné 2 f. × 12 = 24 f. de plus que le second. En enlevant 24 f. de 375 f., les deux ouvriers toucheraient le même salaire journalier et 375 f. — 24 f. = 351 f. représenteraient le salaire de 12 + 15 = 27 jours de travail de l'ouvrier qui gagne le moins, c'est-à-dire du second.

En un jour le second gagne :

$$\frac{351 \text{ f.}}{27} = 13 \text{ f.}$$

En 15 jours :

13 f. × 15 = 195 f.

En 12 jours le 1er gagne :

15 f. × 12 = 180 f.

➔ **Réponses.** — Le 1er gagne : 180 f. ; le second : 195 f.

***

2. *Un pilier de bâtiment est formé par 5 pierres ayant la forme de cubes superposés de 1 m. 20 d'arête chacun. Cherchez la hauteur, le volume et le poids du pilier, la densité de la pierre étant 2,07.*

➔ SOLUTION. — Hauteur du pilier : 1 m. 20 × 5 = 6 m.

Volume du pilier :

1 m. 20 × 1 m. 20 × 1 m. 20 × 5 = 8 m³ 640.

Poids spécifique : 1 kg. × 2,07 = 2 kg. 07.

Poids du pilier : 2 kg. 07 × 8,640 = 17 884 kg. 800.

➔ **Réponses.** — La hauteur du pilier est de : 6 m. — Son volume : 8 m³ 640. — Son poids : 17 884 kg. 800.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — *Pourquoi Henri IV ne fut-il pas tout de suite reconnu comme roi ? Contre qui dut-il faire la guerre ? Où fut-il vainqueur ? Citez les institutions créées sous le Consulat et l'Empire qui existent encore aujourd'hui ? Que savez-vous sur le climat de la Bretagne ? Affluents du Rhône sur la rive gauche. Quels caractères présentent-ils ?*

Manche (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Un bon chien de berger.** — Le fermier lui confiait son bétail, il ouvrait les barrières, revenait, détachait les bêtes et lui criait : « En route pour la lande ou le pré jusqu'à midi. » Et le chien partait avec le troupeau. Il trottait derrière, sur le flanc de la colonne, gourmandait la Rougette arrêtée à se gratter à un arbre ou mordait Bouet ou Marty qui mangeaient une haie, poussait du nez une génisse, la sachant trop tendre pour ses crocs et, arrivé sur le pacage, dispersait son monde et s'établissait lui-même, se couchait devant la clôture qu'il ne fallait point toucher.

J. DE PESQUIDOUX.

Questions. — *Expliquez : « le flanc de la colonne ».*

➔ Le côté de la colonne que le chien longeait sans cesse en gardant le troupeau.

2. *Le fermier avait-il raison de confier son bétail à son chien ? Pourquoi ?* — Le fermier avait raison de confier son bétail à son chien, parce que celui-ci possédait toutes les qualités du bon gardien : l'intelligence. (Il comprend les ordres de son maître ; il accomplit sa besogne avec discernement.) L'activité incessante, la vigilance et l'esprit de décision. (Voyez la manière dont il effectue son service, son attitude lorsqu'il surveille la clôture.)

3. *Relevez les propositions subordonnées de la phrase : « Il trottait... qu'il ne fallait point toucher » et indiquez leur fonction.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *L'homme ou la femme de journée. Montrez-nous l'arrivée au travail, de bon matin, d'un journalier ou d'une femme de journée, ou d'une couturière. Ils arrivent souvent avec leurs outils. Ils se mettent à la besogne. Racontez leur journée.*

➔ CONSEILS. — Les enfants ont choisi, par exemple, un personnage qui leur est assez familier : *une femme de ménage.*

Montrez-la dans l'exercice de ses fonctions et plus spécialement, pendant la journée de grand nettoyage : le samedi, je suppose.

a. *Son arrivée le matin.* — L'heure à laquelle elle arrive : huit heures. Elle porte à la main un sac à provisions dont elle se sert pour ranger ses « outils », en l'espèce : un grand tablier, ses chaussons, un serre-tête ou bonnet, etc.

b. *Elle se met à la besogne.* — La maîtresse de maison la lui indique d'abord. Auparavant elle a revêtu son costume de travail (usage du tablier, du bonnet afin de se garantir des poussières).

La cuisine. — Il faut frotter le poêle vigoureusement ; lorsqu'il reluit, elle s'y mire avec orgueil. Elle astique de même les casseroles et les cuivres. Puis elle lave à grande eau le carrelage qui reprend ses vives couleurs.

La salle à manger. — Le parquet (manière dont elle le balaie, dont elle le frotte ensuite). Le passage du torchon de laine sur les meubles, sur les chaises...

Mlle FLAYOL. Le Docteur Decroly éducateur..... *Broché.* **12 fr.**

Le spectacle agréable des meubles reluisants de propreté... Le coup d'œil satisfait de la maîtresse de maison.

c. *Conclusion.* — Quel est l'aspect général de votre appartement ou de votre maison quand la femme de ménage a terminé sa besogne ? Son travail est-il utile ? Pourquoi ? Est-il fatigant, pénible ? Pourquoi ?

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une personne, ayant emprunté à 5 p. 100 une somme de 4 800 f., rembourse 5 000 f. pour le capital et les intérêts. Pendant combien de temps a-t-elle gardé cette somme ?*

➔ SOLUTION. — On peut adopter la solution suivante :

Pour 4 800 f. on paierait :

$$\frac{5 \text{ f.} \times 4\,800 \text{ f.}}{100} = 240 \text{ f. d'intérêts en un an.}$$

Mais on paie :

5 000 f. — 4 800 f. = 200 f. d'intérêts.

On a donc gardé la somme pendant :

$$\frac{12 \text{ mois} \times 200}{240} = 10 \text{ mois,}$$

ou appliquer la formule concernant le temps pendant lequel une somme reste placée :

$$\frac{12 \times 100 \times 200}{5 \times 4\,800} = 10 \text{ mois.}$$

➔ **Réponse.** — La personne a gardé la somme pendant 10 mois.

***

2. *Un marchand achète à 45 f. 75 le stère un tas de bois ayant pour base un carré de 5 m. 40 de côté et pour hauteur 6 m. Le bois pèse 640 kg. par stère, mais perd 1/16 de ce poids en séchant. Le marchand vend le bois à 12 f. 75 le quintal. Gagne-t-il ou perd-il et combien ?*

➔ SOLUTION. — Volume du bois :

$1 \text{ m}^3 \times 5{,}4 \times 5{,}4 \times 6 = 174 \text{ m}^3\ 96$ ou 174 st. 96.

Prix d'achat :

45 f. 75 × 174,96 = 8 004 f. 42.

Poids du bois sec :

$$\frac{640 \text{ kg.} \times 174{,}96 \times 15}{16} = 104\,976 \text{ kg.}$$

ou 1 049 qx. 76.

Prix de vente du bois :

12 f. 75 × 1 049,76 = 13 384 f. 44.

Gain réalisé :

13 384 f. 44 — 8 004 f. 42 = 5 380 f. 02.

➔ **Réponse.** — Il gagne : 5 380 f. 02.

IV. **SCIENCES.** — 1. *Un poêle tire mal. Qu'est-ce que cela veut dire ? Pourquoi tire-t-il mal ? Le mauvais tirage est-il dangereux ? Pourquoi ? Précautions à prendre.* — 2. *Vous avez observé du sang animal. De quoi est-il formé ? Comment arrête-t-on une hémorragie ?*

Drôme (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le couteau du chemineau.** — C'est avec son couteau qu'il coupait le pain dur et la couenne de lard qu'on lui donnait à la porte des fermes, la nourriture à laquelle ses gencives sans dents ne pouvaient pas mordre ; c'est avec son couteau qu'il hachait des bouts de cigare pour bourrer sa pipe ; c'est avec son couteau qu'il grattait les fruits pourris et qu'il parvenait à extraire des tas d'ordures des choses bonnes à manger. C'est avec son couteau qu'il se taillait des bâtons de voyage et qu'il coupait des branches pour se faire un lit de feuilles, la nuit, dans les bois.

A. FRANCE.

Questions. — 1. *Relevez les détails qui montrent l'état misérable du chemineau.* ➔ Il gratte « les fruits pourris ». Il extrait « des tas d'ordures des choses bonnes à manger ». Il coupe des branches « pour se faire un lit de feuilles ». Il mendie à la porte des fermes.

2. *Expliquez pourquoi l'auteur répète avec insistance l'expression : « C'est avec son couteau. »* ➔ L'auteur répète avec insistance cette expression, parce que le couteau du chemineau est l'instrument indispensable dont il se sert pour la satisfaction de ses besoins essentiels : manger, se reposer, fumer.

3. *Analysez les mots : « pain » ; — « fermes » ; — « son » (son couteau).*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Une histoire pitoyable. Celle d'une de ces pauvres étourdies de mouches qui, follement, vont et viennent, s'agitent on ne sait pas pourquoi, et qui finissent par tomber dans la toile d'une de ces subtiles araignées... Décrivez-nous la scène et tirez-en une leçon de morale.*

➔ CONSEILS. — 1. *Description de la scène.* — Imaginez une pièce, les fenêtres fermées, par une journée d'été. Tout est silence...

Brusquement, venue on ne sait d'où, une mouche bourdonne rageuse, décrit des zigzags au plafond, se pose sur un rideau, se tait un instant en caressant ses ailes de ses pattes... Puis la voilà repartie, comme folle, on ne sait pas pourquoi... s'agrippe à la surface lisse de la vitre, vibre avec un bruit métallique, s'envole, effleure une pendule, la corniche de l'armoire, le nez d'une personne endormie...

Mais, voici dans un coin de muraille, dans un coin d'ombre, une toile d'araignée que la ménagère a oublié d'enlever. La mouche s'approche, s'éloigne, revient toujours plus près, se réfugie dans le coin opposé et, brusquement, au moment où on la croit bien loin, arrive comme l'éclair, et tombe au beau milieu de la toile où elle s'empêtre, où elle se débat furieuse, cependant que la subtile araignée, avertie par ces soubresauts désespérés, hideuse, se jette sur sa proie...

2. *Moralité.* — L'agitation sans but de la mouche, son imprudence, son insouciance sont la cause de sa fin prématurée...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un écolier emploie chaque matin 3/4 d'heure à sa toilette et à son déjeuner. Il parcourt 4 hectomètres en 5 minutes et veut arriver à l'école 1/4 d'heure avant la rentrée, fixée à 8 heures. L'école étant à 1 600 mètres, à quelle heure l'écolier doit-il se lever ?*

➔ SOLUTION. — Temps employé pour parcourir 16 hectomètres :

$$\frac{5 \text{ minutes} \times 16}{4} = 20 \text{ minutes.}$$

Temps total employé par l'écolier :

20 + 15 + 45 minutes = 80 minutes.

Il devra se lever à 6 heures 40 minutes.

➔ **Réponse.** — L'écolier doit se lever à 6 heures 40 minutes.

***

2. *On a fait carreler une cuisine rectangulaire de 12 m. 80 de périmètre et 3 m. 85 de longueur, à raison de 38 f. le mètre carré. L'ouvrier demande 400 f. N'y a-t-il pas erreur ? Si oui, rectifier.*

➔ SOLUTION. — Demi-périmètre de la cuisine :

$$\frac{12 \text{ m. } 80}{2} = 6 \text{ m. } 40.$$

Largeur de la cuisine :

6 m. 40 — 3 m. 85 = 2 m. 55.

Surface :

$1 \text{ m}^2 \times 3{,}85 \times 2{,}55 = 9 \text{ m}^2\ 8175.$

JOLLY. L'arithmétique en riant au Cours moyen..... 8.80

Prix du carrelage :

38 f. × 9,8175 = 373 f. 06.

➔ **Réponse.** — Il y a erreur. Il doit demander 373 f. 06.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Quels souvenirs historiques vous rappelle Versailles ?* — 2. *Donnez pour chaque souvenir quelques explications simples et une date.* — 3. *Croquis indiquant quelques sommets, quelques cols et les cours d'eau qui descendent des Pyrénées.*

Tonnay (Charente) (1934).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Chaussures d'enfants.** — Dans les petits ménages, qui sont parfois de grandes familles, le renouvellement des chaussures est tout un drame. Ces pieds menus et vifs des enfants viennent à bout des cuirs les plus épais et des semelles les plus solides. Et puis, ils poussent vite ces petits pieds. La pauvre maman considère les bottines devenues trop courtes, les bouts usés, le cuir qui se fendille, les talons qui se tournent. Elle est saisie d'angoisse en pensant à la visite nécessaire chez le cordonnier.

M. TINAYRE.

Questions. — 1. *Sens des expressions : « pieds menus et vifs » ; — « elle est saisie d'angoisse ».* ➔ *Pieds menus et vifs :* petits pieds, sans cesse en mouvement, remuant sans cesse ; — *elle est saisie d'angoisse :* elle est toute bouleversée à la pensée d'être obligée de donner les chaussures à réparer, car les réparations coûtent cher.

2. *Trouvez trois mots de la famille de ménage.* — Aménagement, ménagère, ménagerie.

3. *Analyse grammaticale des mots : « ménages » ; — « parfois » ; — « solides ».*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre grand'mère tricote près de la fenêtre. Elle s'assoupit. Votre petit chat joue avec la pelote de laine qui avait roulé sur le parquet. Décrivez et racontez la scène.*

➔ CONSEILS. — a. *La grand'mère. Occupation. Sommeil.* — Montrez-la assise dans son fauteuil, les pieds sur un petit banc, le nez chaussé de lunettes. Elle tricote une paire de chaussettes. Mais, bientôt, sa tête s'affaisse sur sa poitrine, elle lâche aiguilles, pelote et chaussettes. Elle s'assoupit ; elle sommeille.

b. *La scène du petit chat.* — Votre petit chat, attiré par la vue du fil de laine qui se déroule, bondit sur la pelote. Représentez-le le regard brillant, les pattes agiles, tantôt s'aplatissant sur le sol, l'échine frémissante, tantôt se redressant d'un bond et rattrapant la pelote qui roule sur le parquet ciré. Au fur et à mesure que le fil s'embrouille, l'ardeur du petit chat redouble ; le voici bientôt pris lui-même dans l'écheveau qu'il mordille, qu'il repousse avec ses pattes de derrière, etc.

c. *Conclusion.* — Imaginez la conclusion qui vous plaira. Ou bien le gracieux animal heurte une chaise, un meuble, et le bruit réveille la grand'mère ; ou bien vous vous approchez et venez le délivrer.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un vigneron veut acheter avec le produit de sa récolte une maison. S'il vend son vin 97 f. l'hl., il lui manquera 345 f. S'il le vend 101 f. l'hl., il lui restera 115 f. 1° Évaluer en hectolitres la quantité de vin que ce vigneron peut vendre. 2° Quel est le prix de la maison ?*

➔ SOLUTION. — 345 f. + 115 f. représentent l'écart de prix obtenu en vendant le vin 101 f. l'hl. au lieu de 97 f.

La différence des prix de vente sur un hl. est de :

101 f. — 97 f. = 4 f.

Nombre d'hl. que le vigneron peut vendre :

$$\frac{1 \text{ hl} \times 460}{4} = 115 \text{ hl.}$$

Prix de la maison :

101 f. × 115 — 115 f. = 11 500 f.

➔ **Réponses.** — La quantité de vin est de : 115 hl. — Le prix de la maison est de : 11 500 f.

***

2. *Un bassin rectangulaire a 2 m. de long sur 1 m. 50 de large. Il est rempli au 1/4 de sa hauteur. Un robinet qui fournit 6 litres par minute coule pendant 31 minutes 15 secondes. Le niveau de l'eau est rendu au 1/3 de la hauteur. Chercher : 1° sa capacité ; 2° la profondeur du bassin.*

➔ SOLUTION. — Nombre de litres fournis par le robinet en 31 minutes 15 secondes :

6 l. × 31 = 186 litres + le $\frac{1}{4}$ de 6 litres = 187 l. 50.

Le niveau de l'eau s'est élevé de $\frac{1}{3} - \frac{1}{4} = \frac{1}{12}$

187 l. 50 représentent donc un volume d'eau remplissant le bassin au $\frac{1}{12}$ de la hauteur.

Le volume total ou la capacité du bassin est de :

187 l. 5 × 12 = 2 250 litres.

Volume du bassin :

2 250 dm³ ou 2 m³ 250.

Surface du bassin :

1 m² × 2 × 1,5 = 3 m².

Profondeur du bassin :

$$\frac{2{,}250}{3} = 0 \text{ m. } 75.$$

➔ **Réponses.** — La capacité est de : 2 250 litres. — La profondeur du bassin est de : 0 m. 75.

IV. **SCIENCES.** — 1. *L'eau d'un puits s'élève-t-elle toujours au même niveau ? Pourquoi ? Quand le puits tarit-il ?* — 2. *Vous versez un acide sur de l'os. Que se produit-il ? D'après cela, de quoi se compose un os ? Quelles précautions faut-il prendre quand on est jeune ?* — 3. *Quels sont les soins à donner au fumier ?*

Eure (1933).

I. **ORTHOGRAPHE.** — Le village semblait se réveiller, non seulement de la nuit, mais de l'hiver lui-même, sous les fraîches caresses de cette matinée de mai qui faisait sortir tout le monde des maisons.

Le moment des durs travaux n'est pas encore tout proche. On est à l'heure exquise des espoirs sans fatigue. On n'a plus peur des gelées retardataires, ni de soleils trop hâtifs. Aussi les vieux, les jeunes et jusqu'aux infirmes, tout le monde prend plaisir à contempler la résurrection de la nature.

J. RICHEPIN.

Questions. — 1. *Expliquez « les soleils trop hâtifs », — « la résurrection de la nature ».* ➔ *Les soleils trop hâtifs :* les soleils qui se montrent trop tôt, la chaleur qui se fait sentir prématurément ; — *la résurrection de la nature :* résurrection signifie littéralement : retour de la mort à la vie. — La résurrection de la nature, c'est donc le moment où la nature semble renaître, semble revivre.

2. *Donnez un titre à ce morceau.* ➔ Il est contenu dans la dernière phrase : « la résurrection de la nature ». — Nous lui préférons cependant, parce que moins pompeux, celui de : « *Renouveau* ».

3. *Analysez « se » (se réveiller) ; — « proche » (tout*

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français des petits au Cours préparatoire 5.50

proche) ; — « *qui* » (*qui faisait*). — *Propositions de la première phrase.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Lucien et sa petite sœur Louise s'en vont à l'école. Décrivez-les. Voici qu'un chien de mauvaise mine se dirige vers eux. Décrivez-le. Continuez le récit à votre manière.*

➔ CONSEILS. — 1. *Lucien et sa petite sœur Louise s'en vont à l'école.* — Description sobre. Ne retenir dans le costume que ce qui signale l'écolier ou l'écolière : le sac ou le cartable, la manière de le porter, le tablier, peut être le panier si les enfants mangent à la cantine. Ils s'en vont tranquillement ou hâtant le pas s'ils sont en retard. Lucien donne la main à sa petite sœur.

2. *Un chien de mauvaise mine se dirige vers eux.* — *De mauvaise mine.* Lisez : à l'aspect inquiétant par suite de sa physionomie redoutable ou de certaines attitudes indiquant une humeur combative ou sauvage, ou bien encore par suite de ses dimensions imposantes. Représentez-le marchant droit sur les enfants, le poil hérissé, en faisant entendre un grondement sourd...

3. *Suite du récit.* — Ou bien les enfants effrayés se sauvent à toutes jambes, ou s'aplatissent le long du mur, tremblants, livides, croyant leur dernière heure arrivée et... très probablement le chien passe... (éviter de trop dramatiser ici).

Ou bien l'un des enfants, probablement l'aîné, Lucien, réagit contre la peur. Il rassure la petite Louise, la serre contre lui et continue son chemin résolument, en se plaçant entre le chien et sa petite sœur...

III. **ARITHMÉTIQUE.** — *Un débitant achète une barrique de vin de 220 litres pour 421 f. 80. Il en met la moitié dans des bouteilles de 7 dl. 5 et la moitié dans des bouteilles de 37 cl. 5. Il revend le tout avec un bénéfice de 155 f. 80. On demande : 1° le nombre de bouteilles de chaque catégorie ; 2° le prix d'achat de l'hectolitre ; 3° le prix de vente d'une bouteille de chaque sorte.*

➔ SOLUTION. — La moitié de 220 litres est de 110 litres.

$$\frac{7 \text{ dl. } 5}{4} = 3/4 \text{ de litre.}$$

Nombre de bouteilles de 7 dl. 5 :

$$110 : \frac{3}{4} \text{ ou } \frac{110 \times 4}{3} = 146 \text{ bouteilles } \frac{2}{3}.$$

Nombre de bouteilles de 37 cl. 5 ou de $\frac{3}{8}$ de litre : le double du nombre précédent de bouteilles, ou alors :

$$110 : \frac{3}{8} \text{ ou } \frac{110 \times 8}{3} = 293 \text{ bouteilles } \frac{1}{3}.$$

Prix d'achat de l'hectolitre :

$$\frac{421 \text{ f. } 80}{2{,}20} = 191 \text{ f. } 72.$$

Prix de vente total :

421 f. 80 + 155 f. 80 = 577 f. 60.

220 l. ou $\frac{80}{4}$ sont vendus 577 f. 60.

1 bouteille d'$\frac{3}{4}$ de litre sera vendue :

$$\frac{577 \text{ f. } 60 \times 3}{880} = 1 \text{ f. } 96.$$

1 bouteille de $\frac{3}{8}$ de litre sera vendue la moitié de 1 f. 96 ou 0 f. 98.

➔ **Réponses.** — 1° Le nombre de bouteilles de la 1re catégorie est de 146 bouteilles et $\frac{2}{3}$ de bouteille ; de la 2e catégorie : 293 bouteilles et $\frac{1}{3}$ de bouteille. — 2° Prix d'achat de l'hl. : 191 f. 72. — 3° Prix de vente d'une bouteille de la 1re catégorie : 1 f. 96 ; de la 2e catégorie : 0 f. 98.

***

2° *On borde un tapis avec de la frange valant 4 f. 50 le mètre. Le dépense s'élève à 29 f. 70. Trouvez les dimensions de ce tapis, sachant que la largeur est les $\frac{2}{3}$ de la longueur.*

➔ SOLUTION. — Pourtour du tapis :

$$\frac{1 \text{ m.} \times 29{,}70}{4{,}50} = 6 \text{ m. } 60.$$

Longueur du tapis : $\frac{3}{3}$. Largeur : $\frac{2}{3}$.

Le pourtour peut être représenté par $\frac{10}{3}$.

La longueur est de : $\frac{6 \text{ m. } 60 \times 3}{10} = 1 \text{ m. } 98.$

La largeur est de : $\frac{6 \text{ m. } 60 \times 2}{10} = 1 \text{ m. } 32.$

➔ **Réponses.** — La longueur est de 1 m. 98 et la largeur : 1 m. 32.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — *Que vous rappellent les dates 1789, 1830 ? Qu'est-ce que l'Édit de Nantes ? Qui l'a signé (date), qui l'a modifié, qui l'a révoqué (date) ? Quelles sont les deux principales cultures de la France ? Quelles sont les régions qui les cultivent ? Croquis de la Seine et de ses principaux affluents avec les canaux qui les réunissent aux autres fleuves.*

Lozère (1934).

I. **ORTHOGRAPHE. — Un hiver rigoureux.** — La blanche descente des flocons commença. En une nuit, toute la plaine fut ensevelie; cela dura huit jours pleins, puis l'avalanche s'arrêta, la terre avait sur le dos un manteau épais de cinq pieds.

Et pendant trois semaines ensuite, un ciel de cristal, bleu le jour et la nuit, tout semé d'étoiles, s'étendait sur la nappe unie, dure et luisante des neiges. La plaine, les haies, les ormes des clôtures, tout semblait mort, tué par le froid. Ni hommes, ni bêtes ne sortaient plus ; seules, les cheminées des chaumières, en chemise blanche, révélaient la vie cachée par les minces filets de fumée qui montaient droit dans l'air glacial.

GUY DE MAUPASSANT.

Questions. — 1. *Relevez les expressions indiquant la rigueur de l'hiver.* ➔ Cela dura huit jours pleins (durée interminable de la chute de neige). Tout semblait mort, tué par le froid. Ni hommes, ni bêtes ne sortaient plus dans l'air glacial.

2. *Expliquez* : « *avalanches* » ; — « *les cheminées des chaumières en chemise blanche* » ; — « *un ciel comme un cristal* ». ➔ *Avalanche :* ce mot désigne expressément la masse de neige durcie qui se détache des hautes montagnes, en particulier au printemps, renversant tout sur son passage. Ici, le mot désigne la chute de neige considérable tombant sans discontinuer sur la plaine ; — *Les cheminées des chaumières en chemise blanche :* la neige qui recouvre ces cheminées donne l'impression qu'elles ont revêtu une chemise blanche ; — *un ciel comme un cristal :* un ciel qui avait la pureté, la limpidité du cristal, l'aspect dur et glacial aussi.

3. *Analysez « tout semblait mort ».*

KUNH. LES LECTURES DU SAMEDI..... 7 fr.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous souvient-il d'avoir été, un jour, vivement complimenté ou sévèrement grondé par vos parents ou votre maître, ou toute autre personne ? Racontez ce que vous avez fait et quels sentiments vous avez éprouvés.*

➔ CONSEILS. — Vous êtes libre de choisir une bonne action ou une mauvaise action ; mais l'essentiel — le texte le suggère — est de la choisir telle qu'elle mérite ou de vifs compliments ou de vifs reproches. Il faut donc qu'elle présente une certaine importance soit dans le bien, soit dans le mal. Évitez néanmoins les exagérations, les invraisemblances. La partie la plus délicate du devoir consiste dans l'expression de vos sentiments personnels.

Si vous avez été complimenté et vivement complimenté, vous recevez en somme la consécration de votre mérite ; vous devez en ressentir une légitime fierté ; appliquez-vous à souligner le plaisir que vous éprouvez. Dites aussi comment il vous engage à persévérer dans votre ligne de conduite. Enfin le compliment vous est d'autant plus agréable qu'il vient de vos parents ou de votre maître, ou d'une autre personne que vous estimez.

Si vous avez été grondé, vous reconnaissez probablement tous vos torts, vous mesurez les conséquences de votre conduite. Vous ressentez alors un mécontentement très vif envers vous-même, un peu de honte aussi de paraître sous cet aspect défavorable aux yeux de personnes que vous avez offensées et qui ne le méritaient certainement pas. Quelle résolution prenez-vous alors ?

III. **ARITHMÉTIQUE.** — *Un marchand a acheté 2 pièces d'étoffe pour 1 664 f. Il en a revendu 15 m. pour 236 f. 25. Il a gagné 2 f. 75 par mètre. Quelle est la longueur de chaque pièce, sachant que l'une est 3 fois aussi longue que l'autre ?*

➔ SOLUTION. — Prix de vente d'un mètre :

$$\frac{236 \text{ f. } 25}{15} = 15 \text{ f. } 75.$$

Prix d'achat d'un mètre :

$$15 \text{ f. } 75 - 2 \text{ f. } 75 = 13 \text{ f.}$$

Nombre total de mètres :

$$1 \text{ m.} \times \frac{1\,664 \text{ f.}}{13} = 128 \text{ m.}$$

Longueur de la plus grande pièce :

$$\frac{3 \text{ m.} \times 128}{4} = 96 \text{ m.}$$

Longueur de la plus petite :

$$128 \text{ m.} - 96 \text{ m.} = 32 \text{ m.}$$

➔ **Réponses.** — Une pièce a : 96 m. ; l'autre : 32 m.

***

Une personne prend un billet de 500 francs pour acquitter deux factures : celle du tailleur et celle du négociant en vins ; elle compte qu'il lui restera 25 f. Or, le négociant en vins lui fait une remise, sur laquelle elle ne comptait pas, de 5 p. 100 sur le montant de sa facture, et elle revient avec 30 f. Combien a-t-elle payé : a. au négociant ; b. au tailleur ?

➔ SOLUTION. — Elle revient avec 30 f., c'est-à-dire avec 5 f. de plus qu'elle ne croyait. Ces 5 f. proviennent précisément de la remise consentie sur son achat par le négociant en vins. Elle paye donc en réalité à ce dernier :

$$100 \text{ f.} - 5 \text{ f.} = 95 \text{ f.}$$

Elle a versé en tout :

$$500 \text{ f.} - 30 \text{ f.} = 470 \text{ f.}$$

Elle paye au tailleur :

$$470 \text{ f.} - 95 \text{ f.} = 375 \text{ f.}$$

➔ **Réponses.** — Elle a payé au négociant : 95 f., et au tailleur : 375 f.

IV. **SCIENCES.** — *Quelle est la partie essentielle de l'appareil respiratoire ? Que se passe-t-il dans les poumons ? Que savez-vous sur l'hygiène de la respiration ?*

Ardennes (1933).

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Aidons-nous mutuellement.** — Lorsqu'un arbre est seul, il est battu des vents et dépouillé de ses feuilles, et ses branches, au lieu de s'élever, s'abaissent comme si elles cherchaient la terre.

Lorsqu'une plante est seule, ne trouvant pas d'abri contre l'ardeur du soleil, elle languit, se dessèche et meurt.

Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance le courbe vers la terre, et l'ardeur de la convoitise des grands de ce monde absorbe la sève qui le nourrit. Ne soyez donc point comme la plante et comme l'arbre qui sont seuls, mais unissez-vous les uns aux autres, et appuyez-vous, et abritez-vous mutuellement.

LAMENNAIS.

Questions. — 1. *Trouvez un adjectif qualificatif et un adverbe de la même famille que « ardeur » et employez chacun d'eux dans une phrase.* ➔ En été, les rayons *ardents* du soleil dessèchent la terre et mûrissent les moissons. — Les catholiques et les protestants se sont *ardemment* combattus en France, pendant les guerres de religion.

2. *Indiquez ce qui, dans le texte, montre que l'homme seul ressemble : a. à un arbre seul ; b. à une plante seule.*

3. *Analysez les mots : « seul » (l'arbre est seul) ; — « d'abri » ; — « terre » (vers la terre).*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez regardé un animal très vieux ou très laid. Décrivez-le et dites-nous quels sentiments vous éprouvez en le regardant.*

➔ CONSEILS. — Supposons un animal très vieux : l'âne du père Magloire : un âne qui paraît aussi vieux que son maître.

Dites où vous avez eu l'occasion de l'examiner.

Insistez seulement sur *ce qui caractérise son grand âge :* le poil, les genoux, l'attitude, le regard.

Le poil : rare, la queue dégarnie, décoloré aussi, avec des touffes çà et là... des places dénudées laissant apercevoir un ventre ballonné sur des jambes courtes et maigres.

Les genoux, cagneux, fléchissent lorsqu'il tire la charrette. Vous l'apercevez tondant l'herbe du pré de ses rares dents usées et jaunes. Souvent il s'arrête, penchant tristement la tête, les yeux mi-clos, le regard voilé et il reste de longs moments immobile, levant lentement le sabot, parfois pour chasser les mouches.

Sentiments éprouvés : sentiment de mélancolique pitié devant cet aspect misérable du vieil âne. Nous nous l'imaginons lorsqu'il était jeune et vigoureux, et ce rapprochement nous fait mieux sentir la détresse de la pauvre bête. Cette pitié se double aussi de sympathie attristée. Celle-ci se traduit sans doute par une bonne parole ou par une caresse.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un propriétaire achète, à raison de 45 f. l'are, un champ rectangulaire de 160 m. de long sur 85 m. de large. Il propose de payer la moitié comptant et le reste dans les six mois avec les intérêts à 4 p. 100. Quel sera le montant de chaque paiement ?*

➔ SOLUTION. — Surface du champ :

$$1 \text{ m}^2 \times 160 \times 85 = 13\,600 \text{ m}^2 = 136 \text{ ares.}$$

Prix d'achat du champ :

$$45 \text{ f.} + 136 = 6\,120 \text{ f.}$$

MINET, PATIN ET LEFÈVRE. **C. pratique d'arithmétique. C. moy. (nouvelle édit. refondue).** *Élève.* . 8. 80 *Maître.* 18 fr.

Premier paiement au comptant :

$$\frac{6\,120 \text{ f.}}{2} = 3\,060 \text{ f.}$$

Intérêts de la somme qui reste à payer :

$$\frac{2 \text{ f.} \times 3\,060}{100} = 61 \text{ f. } 20.$$

Montant du deuxième paiement :

3 060 f. + 61 f. 20 = 3 121 f. 20.

➔ **Réponses.** — Le premier paiement sera de : 3 060 f. — Le deuxième de : 3 121 f. 20.

***

2. *Un cultivateur calcule que les frais d'exploitation d'une pièce de terre de 2 ha. 50 cultivée en blé se sont élevés à 2 480 f. Il a récolté 32 hectolitres de blé à l'hectare ; il vend ce blé 125 f. le quintal et la paille 780 f. Quel bénéfice réalise-t-il sur la culture de cette pièce de terre ? (L'hectolitre de blé pèse 75 kg.)*

➔ SOLUTION. — Nombre d'hl. récoltés :

32 hl. × 2,50 = 80 hl.

Poids de ce blé :

75 kg. × 80 = 6 000 kg. = 60 quintaux.

Prix de vente du blé :

125 f. × 60 = 7 500 f.

Prix de vente total :

7 500 f. + 780 f. = 8 280 f.

Bénéfice réalisé :

8 280 f. — 2 480 f. = 5 800 f.

➔ **Réponse.** — Il réalise un bénéfice de 5 800 f.

IV. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — a. *Qu'appelle-t-on « guerres de religion » ? Sous quels rois eurent-elles lieu en France ? Caractérisez ces luttes. Quand finissent-elles ? Quelles furent leurs conséquences ?* — b. *Qu'est-ce qu'une commune au XIIe siècle ? Qu'est-ce que la Commune en 1871 ? Concluez.* — c. *Croquis de l'Indochine française. Quelles sont ses principales productions ? Comment iriez-vous d'ici à Saïgon ?*

Indre-et-Loire (1934).

I. ORTHOGRAPHE. — **Les joies du paysan.** — Cette vie étroitement attachée à la terre me convenait. J'aimais à pousser mes bons bœufs limousins dans le champ que déchirait le soc de la charrue, enfonçant mes sabots dans la terre fraîche et suivi de toutes nos poules qui venaient manger les vers dans la glèbe retournée. Les travaux pénibles de la saison estivale même me souriaient, comme la fauchaison et la moisson.

Cela me faisait du bien d'employer ma force et, quand, le matin, je voyais l'herbe humide de rosée, coupée régulièrement et bien ras, j'étais content.

E. LE ROY.

Questions. — 1. *Pensez-vous que le paysan dont on nous parle dans la dictée ait des raisons d'être content ?* ➔ Le paysan a des raisons d'être content : il est heureux, comme il dit, « d'employer sa force », de travailler en compagnie de ses animaux qu'il aime, de constater les heureux résultats de ses efforts (quand... je voyais l'herbe humide, etc.), d'effectuer les besognes pénibles d'un métier qu'il connaît et qu'il apprécie.

2. *Expliquez les expressions : « la glèbe retournée » ; — « la saison estivale ».*

3. *Analysez les mots : « que » (déchirait) ; — « qui » (venaient) ; — « me » (souriaient) ; — « content » (j'étais content).*

II. COMPOSITION FRANÇAISE. — *Les pommiers du père François sont garnis de fruits superbes. Quelques jeunes polissons pénètrent dans le champ pour se remplir les poches. L'un d'eux, Jacques, grimpe sur un pommier. Mais on entend de grands cris derrière la haie. Voici le père François. Imaginez la fin.*

➔ CONSEILS. — *Les pommiers du père François sont garnis de fruits superbes.* — Montrez-les s'alignant dans le verger, leurs branches surchargées de belles pommes rouges, bien appétissantes... (Paragraphe très court.)

Les jeunes polissons à l'œuvre... — Ils pénètrent dans le clos très facilement. Les voici au pied des arbres. L'un deux, Jacques, le plus hardi, en avise un : celui qui porte les fruits les plus nombreux et les plus beaux. L'un de ses camarades lui fait la courte échelle. Il se hisse sur la maîtresse branche et se met en devoir de cueillir les pommes. Mais à peine a-t-il commencé que de grands cris se font entendre derrière la haie. C'est une voix formidable et menaçante : « Attendez un peu ! Tas de garnements ! Je vous y prends cette fois... » et le père François apparaît le bras levé, armé d'un bâton...

Imaginez la fin. — En un clin d'œil, saisis d'une peur folle, les petits maraudeurs, ceux qui sont au pied de l'arbre et qui tendaient leurs tabliers, s'enfuient de tous côtés, de toute la vitesse de leurs jambes. Ils abandonnent sans pudeur le malheureux Jacques qui lâche les pommes et dégringole au plus vite de son perchoir... pas assez vite cependant pour éviter le père François dont la lourde poigne s'abat sur le collet du délinquant... Imaginez le retour...

III. ARITHMÉTIQUE. — 1. *Le bon fumier de ferme vaut 8 f. 75 les 100 kg. Quelle est la valeur d'un tas de fumier qui mesure 4 m. de long, 2 m. 40 de large et 1 m. 25 de haut, sachant que le mètre cube pèse 680 kg.*

➔ SOLUTION. — Volume du tas de fumier :

4 m. × 2 m. 40 × 1 m. 25 = 12 m³.

Poids du tas de fumier :

680 kg. × 12 = 8 160 kg.

Prix du tas :

$$\frac{8 \text{ f. } 75 \times 8\,160}{100} = 714 \text{ f.}$$

➔ **Réponse.** — La valeur du tas de fumier est de 714 f.

***

2. *En vendant un cheval, un cultivateur fait un bénéfice égal au quart du prix d'achat. Avec la somme qu'il a reçue, il achète une vache de 1 760 f. et deux veaux à 420 f. l'un. Combien avait-il payé le cheval ?*

➔ SOLUTION. — Somme totale reçue :

1 760 f. + 420 f. × 2 = 2 600 f.

Le prix d'achat est $\frac{4}{4}$; le bénéfice $\frac{1}{4}$; le prix de vente est les $\frac{5}{4}$.

Prix d'achat du cheval :

$$\frac{2\,600 \text{ f.} \times 4}{5} = 2\,080 \text{ f.}$$

➔ **Réponse.** — Le prix du cheval était de : 2 080 f.

IV. SCIENCES. — 1. *Tous les corps sont-ils également conducteurs de la chaleur ? Décrivez l'expérience qui justifie votre réponse.* — 2. *Que se passe-t-il au cours de la germination d'une graine ? Prenez pour exemple une graine que vous avez vraiment observée au cours de la germination. Faites les croquis utiles. Quelles sont les conditions d'une bonne germination ?*

LEROY. La dictée au C. E. P. et au Conc. des Bourses nation. (1re et 2e séries). **7 fr.**

CHIMIE

COMPENDIUM
métriques et scientifiques.
Matériel d'enseignement des Sciences.
Catalogue n° 28 gratuit. F. NATHAN

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES
en couleurs, double face 1 m. 30 × 1 m.
collées sur carton.
Chacune..... 27 fr. 50
Pour détails voir catalogue
n° 15 gratuit. F. NATHAN

HUILES
Olive pure. 63 fr. *Bidon 10 litres*
Table extra. 56 fr. *net franco.*
Blanche com. 48 fr. Gare destin.
G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

La Grande Marque
CHAMPAGNE MERCIER ÉPERNAY
au meilleur prix

AVANCES CRÉDIT FRANÇAIS
momentanées sur traitements.
Bonnes conditions. Discrétions.
Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

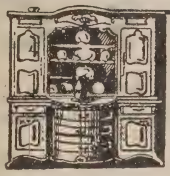

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

Voilà les bons, les véritables Lithinés !

populariséS depuis plus de 30 années par les immenses services qu'ils ont rendus à l'hygiène et à la santé publiques en mettant à la portée de tous le moyen de se soigner très économiquement. La vente annuelle des

LITHINÉS du Dr GUSTIN

dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable permet la consommation chaque année de plus de 100 millions de litres d'eau de table alcaline et lithinée, diurétique, très digestive, délicieuse à boire même pure.

Un litre d'eau alcaline et lithinée pour **moins** de **40 centimes**

Baisse de prix ! **4 fr. 50** au lieu de 4 fr. 80 la boîte de 12 sachets pour 12 litres d'eau de table de régime alcaline et lithinée. - Exigez bien sur la boîte et les sachets le nom du Dr Gustin qui constitue la garantie de l'authenticité de cette excellente spécialité dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable. *(Ne se vendent que dans les pharmacies.)*

Une prime sensationnelle !

Pour nos abonnés seulement

Pour décorer vos classes, pour les rendre joyeuses, vivantes et accueillantes.

3 COLIS-PRIMES

vous sont offerts par la Librairie F. NATHAN

COLIS A

1 Série panneaux en couleurs 52×60, **" LES QUATRE AGES "**, par **Maggie Salcedo.**

1 Série panneaux en couleurs 55×60, **" LES GRANDES RÉGIONS DE LA FRANCE "**, par **R. Casse.**

1 Série frises en couleurs 95×35, **" LES RACES HUMAINES "**, par **E. Beaume.**

1 Série panneaux en couleurs 50 × 65, **" SCÈNES PITTORESQUES de la VIE DES ENFANTS "**, par **Kuhn-Régnier.**

FRANCO. . . . **50 fr.**
(Valeur réelle : **81 fr.** plus port.)

COLIS B

1 Série panneaux en couleurs 52 × 60, **" PLAISIRS D'ENFANTS "**, par **Maggie Salcedo.**

1 Série panneaux en couleurs 52×60, **" EN FAMILLE ET A L'ÉCOLE "**, par **P. Flamin.**

1 Série frises en couleurs 95×35, **" LES GRANDS PRODUITS DE LA TERRE "**, par **Guénot.**

1 Série panneaux en couleurs 50×65, **" NOUVELLES SCÈNES PITTORESQUES DE LA VIE DES ENFANTS "**, par **Kuhn-Régnier.**

FRANCO. . . . **50 fr.**
(Valeur réelle : **81 fr.** plus port.)

COLIS C

1 Tableau en couleurs 68 × 92, **" MACHINE AUTOMOBILE ET MACHINE HUMAINE "**, du **Dr Chauvois.**

1 Série frises en couleurs 95 ×35, **" NOS ENFANTS EN PLEIN AIR "**, par **J. Duché.**

1 Série panneaux en couleurs 50×65, **" LES HEURES JOYEUSES DE NOS ENFANTS "**, par **Kuhn-Régnier.**

FRANCO. . . . **30 fr.**
(Valeur réelle : **45 fr. 50** plus port.)

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN (Service des Primes du *Journal des Instituteurs*), **9, rue Méchain, Paris (14e).**
C. C. Postaux : Paris 251.

Adressez vos demandes accompagnées du montant à l'adresse ci-contre.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Oran-Ville demande permutante S.-et-Oise. Touj. valable. J. I. 569

Institutrice t. b. p. Seine-et-Marne, près Paris, perm. Htes-Pyr. ou Basses-Pyr. J. I. 571

Institutrice Cherbourg dem. permutante p. I-et-V. Écr. : Mme Auvray, 52, rue de l'Ermitage, Cherbourg. J. I. 572

Institutrice Bastia (Corse), perm. Seine. S-et-O., B-du-R., Var, A-M. J. I. 573

Institutrice Manche, limit. Calvados, perm. tous départ., préfér. près Paris. Rayon 150 km. J. I. 574

Institutrice Côtes-du-Nord demande perm. Seine. Raison mariage. J. I. 575

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Maître enseignt officiel Espagne dés. faire échange au pair de son fils c. jeune Français pr. 3 mois d'été. Habite une des meill. plages Espagne. Apprendrait espagnol. J. I. 568

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584

Films Baby loués 5 fr. les 100 m. pour 7 jours. G. Jacquinod, Farges (Ain).

Pour Pâques, collègue avancerait argent remboursable en une ou plusieurs fois. Discrétion assurée. J. I. 476

HOTEL-PENSION

Grand hôtel des Balcons, 3, r. Casimir-Delavigne, Paris (VIe). A 50 m. de l'Odéon et du Luxembourg. Plein centre univers, à proxim. des Facultés. Chamb. 15 à 25 fr. tout conf.

Pension enfants Marie-Rose à St-Brévin Océan (L.-Infre), parc, pins, bordure mer. Soins maternels, tél. 45, touristes.

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale,* 69, bd Ornano, Paris (18e), 1 fr. Timbre.

Bordeaux, M. 39 ans, b. s. t. r., ch. dame fonct. aisée, désint. étaffect., pour relat. amicales. J. I. 570

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

par PIERRE MILLE

EN l'an de grâce 1925, la caserne de Perlouze-sur-Vyze, où se trouvait en garnison un régiment de hussards, fut entièrement détruite par un incendie. On n'eut, par bonheur, à déplorer la perte d'aucun cavalier, ni même d'un cheval, grâce au dévouement du corps des pompiers de la ville et à l'activité du colonel comte Henri de Parlabard-Montenoux, accouru des premiers sur les lieux du sinistre. Seules les punaises, qui étaient nombreuses, eurent à souffrir. Je ne doute pas que vous n'ayez compris, au caractère de ce début, que je me borne à transcrire le récit des journaux de la localité, y ajoutant l'inévitable et critique commentaire des rescapés.

Mais cet événement eut des suites qu'on ne rencontre pas dans les journaux. Celles-ci m'ont été révélées par quelques anciennes élèves internes du lycée de jeunes filles de Perlouze-sur-Vyze. Cette cité a l'honneur de posséder non seulement une garnison, mais un lycée de filles. Une nécessaire discrétion m'interdit de citer ici les véritables noms de celles qui voulurent bien m'honorer de leurs confidences. Prenez, si vous voulez, que, comme dans la chanson « où Biron voulut danser », y avait Dine, y avait Chine, y avait Claudine et Martine... Ah ! ah ! Catherinette, Catherina !

***

— Eh bien ! voilà, commença Chine : tout est venu d'abord de ce que le maire de Perlouze était clérical ! Je le sais par mon oncle, qui est conseiller municipal et qui n'est pas de la même opinion, de l'opinion minoritaire, il dit. Alors, voilà ce qui s'est passé :

« Après la séparation de l'Église et de l'État, le lycée de jeunes filles avait été installé dans l'ancien séminaire désaffecté. Le maire ne l'avait jamais pardonné au gouvernement... Il était immense, le séminaire. Nous n'en occupions qu'une partie : la plus belle, celle qui donne d'un côté sur le jardin, de l'autre sur une grande cour, au bout de laquelle il y a un autre bâtiment et des communs.

« Quand le colonel Parlabard d'Etcétéra s'est adressé à la municipalité, en lui demandant de loger ses hommes en attendant que le ministère de la Guerre ait reconstruit la caserne, le maire a dit : « Il y a encore « tout un grand bâtiment inoccupé dans l'ancien sémi- « naire : ils y seront très bien, vos hommes ! Nous y « avons déjà le lycée de jeunes filles. Ça leur fera plaisir, à ces vierges fortes ! » Le colonel n'y a pas vu d'inconvénients, et même il paraît qu'il a rigolé.

« Ça fait que, de nos fenêtres, nous avons vu un jour arriver des hussards en bourgeron, le calot sur la tête, qui conduisaient des chevaux, des chevaux, des chevaux !... Ils ont fait des écuries pour les chevaux dans les communs, et même dans les pièces du bâtiment, au rez-de-chaussée. Et puis les hussards sont venus, en tas. C'était très amusant. Au lycée, en trois jours, nous savions toutes les sonneries : le réveil, le couvre-feu, la soupe, l'appel aux illettrés. Et même toi, Claudine, dont le père est commandant, tu connaissais les paroles par son ordonnance, et tu nous les apprenais.

— Pas toutes ! protesta Claudine, pudiquement.

— Enfin quelques-unes : « Allez à l'école, enfants de... »

— Je disais « vauriens » ! cria Claudine.

Chine continua :

— On nous avait défendu de regarder par les fenêtres, mais nous regardions tout de même. Il y a un puits dans la cour. Le matin, après le réveil, on voyait des hommes, — pas tous, j'imagine, ceux qui étaient plus propres que les autres — qui descendaient en bras de chemise, leurs bretelles leur pendant au derrière : ceux qui avaient des bretelles. Ça nous paraissait ridicule, nous mourions de rire. Mais ils tiraient de l'eau, enlevaient leur chemise et se lavaient, le torse nu. C'est drôle, un homme ! Ça ne nous paraissait pas très beau. Pourtant, ça faisait quelque chose... Il y en avait aussi qui avaient une petite glace. Ils la posaient sur la margelle du puits, se savonnaient la figure, et se rasaient : toute cette mousse, sur le visage ! C'était à se tordre. On était heureuses de n'avoir pas à se faire ça.

« Ils n'avaient pas encore eu le temps de se bâtir un manège. Alors c'était dans cette cour qu'on apprenait aux recrues à monter. Ça aussi, c'était pouffant, quand ils prenaient des tapes !... Et, quand le sous-officier faisait placer des barrières et les obligeait à faire sauter leur cheval en lâchant les rênes, ouvrant les bras, et criant leur nom pendant qu'ils sautaient ! Mais, une fois, il y en a eu un qui s'est cassé je ne sais quoi : le bras, je crois. Un petit, blond tout mince. On a été très impressionnées. Tu as dit que c'était dommage, toi, Martine, et qu'il avait l'air gentil.

— C'est possible, reconnut Martine.

— Et puis, il y avait les jours où le régiment partait en promenade militaire. Ça, c'était magnifique ! Les uniformes, les galons des officiers et des sous-officiers, les commandements ; c'est extraordinaire, l'effet d'une voix d'homme qui commande ! Les sabres qui injurient le soleil, et le piétinement de tous ces chevaux, qui bat la mesure aux trompettes : ce sont les trompettes qui battent le mesure au piétinement, je sais, mais on dirait que c'est le contraire ! Et ce que ça déchire les nerfs, ces trompettes ! Pendant des heures, nous n'en étions plus dans notre assiette.

« Pendant six semaines, nous n'avons pas revu le petit blond qui s'était amoché le bras. Enfin il est revenu. Il s'est mis à tourniquer dans la cour, une cigarette aux lèvres, comme si de rien n'était. Et toi, Martine, d'une fenêtre qui était ouverte, parce qu'on était en été, et qu'il faisait chaud, tu lui as fait un signe, un tout petit signe,... rien qu'une espèce de clin d'œil.

— Je n'ai pas pu m'en empêcher. J'étais contente qu'il ne se soit pas fait trop de mal.

— ...Un sentiment légitime et naturel d'humanité, quoi ! Il a souri, il a salué : pas militairement : en enlevant son calot. Un joli garçon, bien poli. Mais il a dû raconter la chose aux autres, et ils ont été des tas, à partir de ce moment-là, à regarder du côté du lycée, pour tâcher d'accrocher notre attention. Et même, il y en avait qui se sont mis à faire des grâces. Vous voyez ça d'ici : c'était à pleurer !

— Et alors Mlle Piarre, la surveillante générale, s'en est aperçue...

— Elle s'en est aperçue ; elle a dit que c'était dégoûtant, elle a fait son rapport à Mme la directrice, pour que Mme la directrice adresse une plainte au colonel. Je ne sais pas ce qu'est devenu le rapport, mais elle a défendu d'ouvrir les fenêtres — en été ! : c'était mortifère ! — et fait barbouiller les vitres au blanc d'Espagne. Je ne sais pas pourquoi, mais, quand nous avons vu ça, ç'a recommencé de nous paraître très amusant, puisque ça embêtait la direction !

« Seulement, ça préoccupait aussi ! Vous vous rappelez Édith ?... Édith avait des aspirations sentimentales et poétiques. Elle s'est mise à copier toute la journée les vers de la sérénade d'*Eviradnus :*

Si tu veux, faisons un rêve,
Montons sur deux palefrois,
Tu m'emmènes, je t'enlève,
L'oiseau chante au fond des bois.

« Et elle a déclaré qu'elle apprendrait à monter à cheval pendant les vacances et qu'elle se ferait faire un tailleur sur le modèle de l'uniforme des hussards. La surveillante ne pouvait rien contre ce projet, mais elle lui a confisqué la *Légende des siècles*, avec interdiction d'écrire autre chose que ce qui convenait aux cours... Alors celles qui n'avaient pas d'aspirations sentimentales et poétiques ont pris l'habitude de chanter :

Toi qui connais les hussards de la garde...

« Punitions : on n'a plus chanté que l'air. Rien à dire contre un air sans paroles, n'est-ce pas ?

« Le malheur, c'est que, en face, ne pouvant plus rien voir, les hussards ont cherché à se faire entendre. Eux aussi se sont mis à chanter des romances ! Des romances sentimentales de café-concert :

« C'est le printemps, c'est l'éveil, C'est l'amour maître des choses. Viens écouter la chanson... » Un tas de bêtises comme ça. C'était roulant.

« Mais un jour, ou plutôt une nuit...

— La nuit des mousquetaires au couvent ! interrompit Dine, d'un air de raillerie un peu songeuse.

— Si tu veux !... Voilà qu'une nuit nous étions dans le dortoir... Combien y avait-il de lits, dans ce dortoir ? Une vingtaine...

— Dix-huit, précisa Claudine.

— Dix-huit, soit. Il y avait bien deux heures que nous étions couchées. Mlle Piarre, la surveillante, avait fait sa ronde, puis elle était elle-même rentrée dans sa chambre. J'étais la seule à ne pas dormir encore...

— Non ! crièrent d'un commun accord Dine, Claudine et Martine. Nous avons tout vu !

Elles mettaient leur orgueil à avoir tout vu.

— Vous avez vu, *après* ! Je crois bien que vous avez vu ! Mais je suis la seule à avoir vu depuis le commencement... Il n'y avait dans le dortoir qu'une ampoule en veilleuse. La porte s'est ouverte tout doucement, et il est entré... il est entré un hussard, deux hussards, une douzaine de hussards. Douze hussards dans leur plus bel uniforme, supérieurement astiqués ; il y en avait même qui s'étaient parfumés pour nous faire honneur. Mais ils s'étaient déchaussés, mis à pieds de bas pour ne pas faire de bruit : c'est très drôle, un militaire en basanes, mais à pieds de bas ! Ils ne se doutaient pas de ce qu'ils avaient l'air idiot ! Le premier entré fit jouer une petite lanterne électrique. J'avais peur, j'allais crier. Il commanda, à voix basse — c'est humiliant ce que ça vous impressionne, une voix d'homme !

« — Chuuut !... On vient seulement vous faire une « petite visite ! »

« ...Et les onze autres, derrière lui, prenaient des airs avantageux. Et aussi des airs distingués... Ils défilaient entre les lits en passant la main sur nos couvertures, et c'est à ce moment-là que vous vous êtes toutes réveillées, pas avant. Et ils avaient apporté des provisions ! De quoi faire un petit souper :

« — Une petite surprise-partie, expliqua, toujours à voix basse, celui qui avait parlé le premier, et qui paraissait le plus hardi.

« Nous avions toutes tiré nos couvertures jusqu'aux yeux, parce que, je vous dis, nous avions peur, horriblement peur ! Mais, en même temps, ça nous semblait si drôle, si drôle !...

« Ils ont déballé leurs provisions. Douze bouteilles de mousseux, et six verres seulement. Mais aussi leurs quarts individuels en fer-blanc. Les verres, c'était pour nous : quelle galanterie ! Deux poulets, tout découpés. Des bonbons au chocolat et des oranges. Mais il y en avait un aussi qui avait apporté un saucisson à l'ail ! Ce qu'on a pouffé, quand on a vu le saucisson..., quand on l'a senti... Et, à partir de ce moment-là, on n'a plus eu peur du tout... quand un homme a fait une gaffe devant des femmes, les femmes n'ont plus peur de lui. Elles le dominent.

— Parfaitement, elles le dominent, coupa Claudine... Mais laisse-moi parler, maintenant, puisque nous avons tout vu, après ça !...

— Si tu veux, accorda Chine, de mauvaise grâce.

— ...Ils ont débouché le mousseux très adroitement. Ça, on ne peut pas dire le contraire : sans aucun bruit ! Ils ont rempli les verres. Pour boire, il a bien fallu sortir les bras des couvertures, et se mettre sur son séant. Mais nos longues chemises étaient pudiquement fermées, nous étions très convenables... Je ne sais pas si c'est l'effet du mousseux, mais on s'est habituées. Ils ont servi le poulet sur des assiettes en carton... ils avaient apporté aussi des assiettes en carton, ma chère ! comme dans les paniers des buffets de chemin de fer. Alors, on s'est tordues. Eh bien ! plus nous redevenions à notre aise, plus ils avaient l'air embarrassé ! Pourtant, dans le tas, il y en avait d'assez gentils... On les voyait un peu, à la lueur de l'ampoule-veilleuse... Un surtout : un blond, élancé.

— Il y avait aussi un grand brun, sans moustaches, corrigea Martine.

— C'est possible... Tous les goûts sont dans la nature. Je me souviens que c'est ce grand brun qui s'est mis à siffler à bouche fermée, à ton oreille, un air de one step. On ne l'entendait pas d'un lit à l'autre. Mais presque tous ont fait la même chose : ils voulaient que nous sortions des lits, pour un petit tour de danse...

— Mais on n'a pas voulu, nous ! ajouta Dine.

— ...On n'a pas voulu... et alors ils ont eu l'air de plus en plus bête, et de plus en plus embarrassé. Ils ne savaient plus que faire. Et nous, on croquait leur chocolat et on mangeait leurs oranges. Nous nous amusions prodigieusement. C'était une histoire, ça, hein ! c'était une histoire ! Ils ne nous faisaient plus peur du tout. Eh bien ! c'est très dangereux, des hommes qui ne savent plus que faire, et qui ne peuvent même pas parler pour exprimer leurs sentiments ! Il y en a eu trois ou quatre qui ont voulu les exprimer par gestes...

— Ah ! ah ! fis-je, interrompant pour la première fois, ça devait arriver, voyez-vous !

— Oui. Ils sont devenus... entreprenants. Oh mais ! d'un entreprenant ! Et comme ça, comprenez bien, devant le monde ! Nous nous sommes mises à pousser des cris de paon !

— Et alors ? demandai-je...

— Alors, Mlle Piarre, la surveillante, qui était dans sa chambre, derrière le dortoir, s'est réveillée. Elle est entrée, en chemise. Elle a été suffoquée. Littéralement suffoquée. Elle ne pouvait plus parler Elle levait les bras au ciel. Enfin, elle a pu crier :

« — Des soldats ! Des soldats, ici !

« ... Si vous aviez pu les voir filer, les soldats ! Une seconde plus tard, il n'y avait plus personne.

— Ils avaient observé, remarqua Claudine, dont le père est commandant, ils avaient observé la consigne en cas d'alerte, qui consiste à s'esquiver rapidement.

— Il ne restait, continua Chine, que les débris du souper improvisé, preuve, décida Mlle Piarre, de notre déplorable inconduite. On a protesté contre ce mot, puisque nous avions appelé, et qu'elle n'aurait rien su sans ça. Mais elle a adressé quand même, à Mme la Directrice, un rapport épouvantable, où elle révélait, ce qui était la vérité, « que des militaires avaient fait nocturnement irruption dans un des dortoirs du lycée ». Elle insistait pour que ce rapport fût à M. le ministre de l'Instruction publique.

— Elle n'avait pas autre chose à faire, crus-je pouvoir remarquer.

— Vous croyez ça ?... Mme la Directrice est une vieille demoiselle, une très ancienne de Sèvres, si ancienne qu'elle prétend avoir connu M. Jean Macé, dont elle parle avec des larmes dans la voix. Protestante. Et vertueuse !...

— Alors, ç'a dû barder ?

— Pas du tout. C'est ce qui vous trompe. Elle a lu le rapport de Mlle Piarre. Elle l'a fait appeler, Mlle Piarre. Et elle lui a dit :

« — Qu'est-ce que c'est que cette histoire-là ? « Ces choses-là *ne peuvent pas arriver !* Ces petites filles « ont rêvé ! C'est un délire collectif, causé par la surexci- « tation de leur sensibilité, due à la proximité des exa- « mens de fin d'année.

« Et elle a déchiré le rapport. Hein ! pensez-vous ! Ce qu'il faut qu'elle soit gourde !

— A moins que, fis-je...

— A moins que ?...

— A moins qu'elle ne joigne à la prudence du serpent la possession profonde des qualités que doit avoir un chef d'administration dans n'importe quelle branche de l'administration. La première et la plus indispensable de ces qualités consiste à ne jamais avoir d'histoires.

— On l'a décorée, depuis.

— Il est rare que le mérite soit récompensé : mais, cette fois...

PIERRE MILLE.

Il ne nous est pas possible d'accuser réception des nombreux manuscrits qui nous sont obligeamment envoyés, ni de les retourner à leurs auteurs s'ils ne sont pas insérés.

Nos correspondants sont priés d'en garder copie.

LE MONDE DES INSECTES

par MAURICE MAETERLINCK

I

J.-H. FABRE, tout le monde le sait aujourd'hui, est l'auteur d'une dizaine de volumes bien nourris où, sous le titre de *Souvenirs entomologiques*, il a consigné les résultats de cinquante ans d'observations, d'études et d'expériences sur les insectes qui nous semblent le plus connus et le plus familiers : diverses espèces de guêpes et d'abeilles sauvages, quelques cousins, mouches, scarabées et chenilles ; en un mot, toutes ces petites vies vagues, inconscientes, rudimentaires et presque anonymes, qui nous entourent de toutes parts et sur lesquelles nous jetons un regard amusé, mais qui déjà pense à autre chose, quand nous ouvrons notre fenêtre pour accueillir les premières heures du printemps, ou, lorsque, dans les jardins et les plaines, nous allons nous baigner aux jours bleus de l'été.

***

ON prend au hasard l'un des copieux volumes et l'on s'attend naturellement à y trouver d'abord les très savantes et assez arides nomenclatures, les très méticuleuses et fort bizarres spécifications de ces vastes et poudreuses nécropoles que forment presque exclusivement tous les traités d'entomologie jusqu'ici parcourus. On ouvre donc le livre, sans ardeur et sans exigence ; et voici qu'immédiatement, d'entre les feuillets dépliés, s'élève et se déroule, sans hésitation, sans interruption et presque sans fléchissement jusqu'au bout des quatre mille pages, la plus extraordinaire des féeries tragiques qu'il soit possible à l'imagination humaine non point de créer ou de concevoir, mais d'admettre et d'acclimater en elle.

En effet, il ne s'agit pas ici d'imagination humaine. L'insecte n'appartient pas à notre monde. Les autres animaux, les plantes même, en dépit de leur vie muette et des grands secrets qu'ils nourrissent, ne nous semblent pas totalement étrangers. Malgré tout, nous sentons en eux une certaine fraternité terrestre. Ils surprennent, émerveillent souvent, mais ne bouleversent point de fond en comble notre pensée. L'insecte, lui, apporte quelque chose qui n'a pas l'air d'appartenir aux habitudes, à la morale et à la psychologie de notre globe. On dirait qu'il vient d'une autre planète, plus monstrueuse, plus énergique, plus insensée, plus atroce, plus infernale que la nôtre. On le croirait né de quelque comète désorbitée et morte folle dans l'espace. Il a beau s'emparer de la vie avec une autorité, une fécondité que rien n'égale ici-bas, nous ne pouvons nous faire à l'idée qu'il est une pensée de cette nature dont nous nous flattons d'être les enfants privilégiés et probablement l'idéal où tendent tous les efforts de la terre. Seul l'infiniment petit nous déconcerte davantage ; mais l'infiniment petit, qu'est-ce au fond qu'un insecte que nos yeux ne voient point ? Il y a sans doute dans cet étonnement et cette incompréhension je ne sais quelle instinctive et profonde inquiétude que nous inspirent ces existences incomparablement mieux armées, mieux outillées que la nôtre, ces sortes de comprimés d'énergie et d'activité en qui nous pressentons nos plus mystérieux adversaires, nos rivaux des dernières heures et peut-être nos successeurs.

II

MAIS il est temps de pénétrer, sous la conduite d'un admirable guide, dans les coulisses de notre féerie, afin d'en voir de près les acteurs et les figurants, immondes ou magnifiques, grotesques ou sinistres, héroïques ou épouvantables et inintelligibles.

Et voici tout d'abord, au hasard des premières rencontres, l'un de ces personnages, fréquents dans le Midi, où l'on peut voir rôder autour de l'abondante manne que le mulet répand avec indifférence le long des chemins blancs et des sentes pierreuses : c'est le Scarabée Sacré des Égyptiens, ou plus simplement le Bousier, frère de nos Géotrupes du Nord, et gros Coléoptère tout de noir habillé, qui a pour mission en ce monde de façonner les parties les plus savoureuses de la trouvaille en une énorme boule qu'il s'agit ensuite de rouler jusqu'à la salle à manger souterraine où doit s'épanouir l'incroyable aventure. Mais le destin jaloux de tout bonheur trop pur, avant de lui céder l'accès de ce lieu de délices, impose au grave et probablement sentencieux scarabée, des tribulations sans nombre, que complique toujours l'arrivée d'un malencontreux parasite.

A peine donc a-t-il, à grands efforts du chaperon et des pattes bancales, commencé de rouler à reculons la délicieuse sphère qu'un collègue indélicat, qui guettait la fin du travail, se présente en offrant hypocritement ses services. L'autre, sachant fort bien que, ici, aide et services, au demeurant fort inutiles, seront bientôt partage et expropriation, accepte sans entrain la collaboration qui s'impose. Mais, invariablement, pour bien marquer les droits respectifs, le légitime propriétaire garde sa place primitive, c'est-à-dire qu'il pousse du front la boule, tandis que l'inévitable invité, de l'autre côté, la tire à soi. Et ainsi elle chemine entre les deux compères, parmi d'interminables péripéties, des chutes ahuries, des culbutes grotesques, jusqu'au lieu choisi pour devenir le réceptacle du trésor et la salle du festin. Arrivés là, le propriétaire se met à creuser le réfectoire, pendant que le pique-assiette a l'air de s'endormir innocemment au sommet de la pilule L'excavation s'élargit et s'approfondit à vue d'œil ; et bientôt le premier bousier y plonge tout entier. C'est l'instant que guettait le sournois auxiliaire. Il descend prestement de la bienheureuse éminence, et la poussant avec toute l'énergie que donne une mauvaise conscience, s'efforce de gagner le large. Mais l'autre, assez méfiant, interrompt un moment ses laborieuses fouilles, regarde par-dessus bord, voit le rapt sacrilège et bondit hors du trou. Pris sur le fait, l'effronté et malhonnête associé s'évertue à donner le change, contourne l'orbe inestimable, et l'embrassant et s'arc-boutant en des efforts fallacieusement héroïques, feint de le retenir éperdument sur une pente qui n'existe point. On s'explique en silence, on gesticule abondamment des tarses et des mandibules ; puis, d'un commun accord, on ramène la pelote au terrier.

Il est jugé suffisamment spacieux et confortable. On introduit le trésor, on ferme l'entrée du corridor ; et maintenant, parmi les ténèbres propices et la tiède moiteur où trône seul le magnifique globe stercoral, s'attablent enfin, face à face, les deux convives réconciliés. Alors, loin des clartés et des soucis du jour, et dans le grand silence de l'ombre hypogéenne, commence solennellement le plus fabuleux des festins dont l'imagination du ventre ait jamais évoqué les absolues béatitudes.

Durant deux mois entiers ils demeurent cloîtrés, et la panse échancrant à mesure l'inépuisable sphère, archétypes définitifs et souverains symboles des délices de la table et des liesses de la bedaine, ils mangent sans discontinuer, sans s'interrompre une seconde ni de jour ni de nuit ; et, tandis qu'ils se gorgent, derrière eux, posément, d'un mouvement d'horloge saisissable et constant, à raison de trois millimètres par minute, se déroule et s'allonge un interminable cordon sans rupture qui fixe le souvenir et compte les heures, les jours et les semaines de la prodigieuse bombance.

III

APRÈS le bousier, ce pitre de la bande, saluons encore, dans l'ordre des coléoptères, le ménage modèle du minotaure typhée, assez connu et extrêmement débonnaire malgré son nom terrible. La femelle creuse un immense terrier qui a souvent plus d'un mètre cinquante de profondeur et qui se compose d'escaliers en spirales, de paliers, de couloirs et de nombreuses chambres. Le mâle charge les déblais sur la fourche à trois dents qui surmonte sa tête, et les porte à l'entrée à la demeure conjugale. Ensuite, il va quérir dans la campagne les innocents vestiges qu'y laissent les brebis, les descend au premier étage de la crypte, et, à l'aide de son trident, se met en devoir de les moudre, cependant que la mère, tout au fond, recueille la farine et la pétrit en énormes pains cylindriques qui deviendront plus tard la nourriture des petits. Trois mois durant, jusqu'à ce que les provisions soient jugées suffisantes, sans aucun aliment, le malheureux époux s'épuise à cette besogne de géant. Enfin, sa mission accomplie, sentant sa fin prochaine, pour ne pas encombrer la maison d'un débris misérable, il use ses dernières forces à sortir du terrier, se traîne péniblement et, solitaire et résigné, se sachant

Au diable le magister avec ses histoires d'enfants punis parce qu'ils ont grimpé dans un arbre ! Des jambes ou des bras cassés, bast ! Cela n'arrive qu'aux maladroits, c'est-à-dire aux autres. Et les hommes, eux, est-ce qu'ils ne montent pas en l'air dans des machines, pour imiter les oiseaux ? Que vont-ils faire là-haut, risquant — ce qui leur arrive souvent — de se tuer ? Ne défendez pas aux petits paysans de monter dans les arbres ; j'ai idée que cela doit faire nécessairement partie de leur éducation et constitue, avant vos leçons d'éducation physique en forme, le plus sain, le plus excitant, le plus riche en sensations des exercices naturels chers à Rousseau.

Mais voilà que nos villages et nos campagnes se sont couverts de poteaux, poteaux téléphoniques, poteaux de distribution électrique, pylônes de transport d'énergie électrique, et c'est une croisade à entreprendre pour empêcher nos écoliers de grimper à ces mâts de cocagne d'un nouveau genre. Là, le danger est réel ; contre l'électrocution, il convient de mettre en garde les étourdis, les imprudents. Ils sont si tentants, ces pylônes en ciment ! Ne dirait-on pas qu'on y a aménagé à dessein des petites marches pour faciliter l'escalade ? Ils vont en s'effilant, en s'amenuisant, et c'est un jeu que de gravir cette échelle. Excellente précaution de les avoir garnis d'un collier de dents aiguës, mais il faudra tout de même parler raison, prévoyance, sagesse, car la tentation pourra être forte, un soir, quand la bande écolière rentrera de son allure nonchalante au logis. Le démon de la compétition sera là sans doute pour souffler les stupides paris ; et les cuisses nerveuses se sentiront irrésistiblement soulevées ; on se hissera, les dents crispées, jusqu'au fil mortel...

Et je crois bien maintenant que si j'avais, en ce domaine particulier, à prêcher la prudence à de jeunes auditeurs, je porterais cette question dans le plan des actions nuisibles ou néfastes dont l'origine est le pari. Le pari est un phénomène d'essence sociale des plus dangereux; un enfant, étant seul, grimpera dans un arbre, mais il ne sera guère tenté par un poteau électrique. En compagnie, au contraire, le second l'emportera sans doute en attrait sur le premier, car il offre une possibilité de compétition, de « record ». Avec beaucoup de défi, on affole des enfants comme les hommes. Or, le défi est le jeu même des groupes et des foules. On ne plastronne guère quand on est seul, et c'est déjà bien assez de se défendre avec acharnement contre des éléments qu'on a audacieusement bravés.

J'habituerais donc mes élèves, avec une constance opiniâtre à ne jamais parier, et je les préparerais ainsi à être le moins possible victimes de la folle excitation et de la stupide surenchère qui émanent parfois des collectivités.

Je ne me dissimule pas, au surplus, la difficulté de l'entreprise ; il y aura encore longtemps des imprudents de l'électrocution, comme il y a déjà chez les adultes des imprudents de la baignade, des ascensions en montagne. Les expériences mortelles d'autrui ne nous guérissent guère des tentatives périlleuses et des fanfaronnades risquées ; peut-être même l'humanité gagne-t-elle à conserver quelques « risque-tout » impénitents. Il me paraît en tous cas indéniable qu'un besoin naturel, vieux comme la race, existe de grimper, de s'élever, de monter en l'air, de quitter le vulgaire « plancher des vaches ». Un petit gamin était là, tout à l'heure, se balançant le corps entre deux chaises, à la force des poignets, et il me disait : « Regarde, comme je suis haut ! » Combien de fois ne gourmandons-nous pas nos enfants lorsqu'en promenade ils escaladent, avec leurs belles chaussures et leurs vêtements propres, talus et bornes de la route !

Et l'escarpolette ne répond-elle pas à ce besoin d'ascension, en attendant, pour l'âge mûr, le dirigeable — ou mieux l'avion ? Aussi bien, l'homme, comme l'enfant, est, si j'ose dire, un animal grimpeur : voyez ses vertigineuses ascensions en montagne, sa périlleuse — et peut-être ridicule — recherche du rocher encore vierge. J'inclinerais volontiers à croire qu'il y a là une survivance des premiers âges de l'humanité, alors qu'elle tentait, en gagnant des lieux élevés, d'échapper aux bêtes dangereuses. Tarzan, l'homme des forêts, a bien su faire vibrer en nous, au cinéma, cette fibre antique.

Tout ceci nous prouve combien il sera difficile d'exhorter à la prudence nos jeunes écoliers, tentés par les innombrables poteaux dont se couvre actuellement, comme d'une étrange floraison, notre sol.

G. GOUIN.

SOUS D'AUTRES CIEUX
S'HABILLER, SE DÉSHABILLER

LA pudeur est chose toute locale, à la fois dans le temps et dans l'espace. Suivant le siècle ou la contrée, on s'effarouche ou l'on passe indifférent, on s'indigne ou l'on sourit.

Aujourd'hui, en leçon de langage, l'instituteur indigène K... doit faire comprendre, à cinquante gamins de sept à neuf ans, le sens d'*habiller* et de *se déshabiller*.

Nous avons tant répété dans nos classes qu'il faut vivre son enseignement, agir autant que parler, mimer plus que définir, qu'il est tout naturel que l'instituteur tienne compte de ces conseils, dût-il les déformer parfois en les poussant à l'extrême.

Pour le premier mot, nulle difficulté. Il est habillé, il montre ses habits. Il le dit.

— Le maître est habillé, répétez...

Cinquante voix l'affirment docilement.

— Encore une fois.

Nouvelle répétition collective qui, par les quatre fenêtres ouvertes, informe le voisinage de la tenue du magister.

— Comment est le maître ?

Une, deux, trois têtes sont désignées au hasard pour répondre. Elles répondent convenablement. On lit le mot, on l'écrit.

Pour le second mot... C'est bien simple, puisque déshabillé est le contraire d'habillé, K... n'a pas à hésiter : il ôte sa veste.

— Je me déshabille, le maître se déshabille.

La craie, sur le tableau, le redit en lettres moulées.

Mais, comme l'action d'ôter sa veste serait insuffisante pour donner au verbe toute sa valeur, l'instituteur continue. Il détache ses bretelles.

— Que fait le maître ?

Il ouvre sa chemise. D'un geste assuré, il l'enlève. Il laisse tomber son pantalon. Oh ! ne craignez rien, K... n'est pas un de ces Cabrais primitifs qui se montrent dans le plus simple appareil ; il a un caleçon, grand comme un mouchoir sans doute, mais un indiscutable caleçon.

Tout en se déboutonnant, il dirige sa classe.

— Kodjo, répète ce que je viens de dire... Écrivez ce mot sur votre ardoise... Sossou, conjugue au présent...

Et, sa chemise d'une main, sa dextre tendue, il désigne l'interrogé ou commande le bataillon entier.

Évidemment, « c'est nature », suivant une expression familière, et l'instituteur ne voit point de mal où nous lui cherchons malice. Les élèves qui n'ont jamais vu les grosses cuisses, noires de leur maître ne s'en étonnent nullement, tant la vie indigène laisse voir de cuisses, de seins, de fesses et d'autres choses.

Cependant, si nulle pudeur n'est compromise, le sens de la mesure l'est bien, lui, car ce pauvre garçon, ne voulant passe donner le mal de défaire tout à fait son pantalon, l'a conservé sur ses talons et, ainsi empêtré, allonge le bras, se penche vers le tableau, interroge, explique.

Le malheureux a des fixe-chaussettes bleu-ciel ! Ces caoutchoucs azur complètent le tableau et le rendent même d'un bouffon achevé, lorsqu'un instant après, ayant remis sa chemise, le bougre se démène, bannière au vent.

Ah ! le maître est actif, on ne peut le lui refuser.

Puis la culotte remonte, les bretelles se rattachent, on revient au verbe s'habiller. La représentation s'achève.

Croyez-moi, j'ai entendu de plus mauvaises leçons.

ROBERT IMBERT,
I. E. P., Lomé (Togo).

CAUSERIE MÉDICALE

EMPOISONNEMENTS ALIMENTAIRES

CERTAINES maladies qui nous assaillent par les voies digestives sont dues à des microbes qui vivent dans l'eau ou dans des milieux plus ou moins aqueux. La pullulation de ces microbes est grandement favorisée par la température, de sorte que la plupart de ces maladies sont saisonnières et, contrairement aux coryzas et aux bronchites, sévissent surtout en été ou en automne.

Leurs symptômes font souvent songer à un empoisonnement, et, comme les microbes auxquels elles sont dues proviennent assez ordinairement d'aliments conservés dans de mauvaises conditions, on a longtemps cru que des produits de désintégration des protéines, baptisés du nom de ptomaïnes, étaient également en cause. En réalité, les phénomènes dont ces affections relèvent sont souvent d'une extrême complexité.

***

DES microbes sont certainement seuls en jeu dans bien des cas. Il en est ainsi quand le bacille de la fièvre typhoïde proprement dite est cause du mal. Alors, après une période d'incubation assez prolongée qui succède à l'ingestion des aliments ou de l'eau suspects, il apparaît des élévations de température qui s'accentuent progressivement pour atteindre ou dépasser 39° pendant une semaine ou deux, puis redescendent ensuite très progressivement jusqu'à la normale. Cette courbe de température s'accompagne de symptômes qui, eux aussi, s'aggravent, puis disparaissent, et que je rappelle brièvement : éruption de taches lenticulaires, tendance à la diarrhée, état typhique, c'est-à-dire obnulation et délire, pouls plutôt lent pour la température, etc. Parmi les complications les plus graves, figurent les perforations intestinales qui exigent, malgré l'état du malade, une intervention d'urgence.

Dans d'autres cas, il s'agit alors non plus du bacille de la fièvre typhoïde proprement dite, mais des bacilles paratyphiques et des espèces voisines que je n'essaierai pas d'énumérer, car le nombre en augmente tous les jours. Avec des germes de ce genre, on observe souvent deux groupes de phénomènes pathologiques assez distincts.

D'abord une sorte d'intoxication immédiate, succédant de quelques heures à peine à l'ingestion des aliments suspects et caractérisée par des vomissements et une diarrhée intense. Ensuite apparaît une période plus ou moins prolongée, pendant laquelle le malade se croit guéri, quand brusquement de nouveaux symptômes apparaissent d'une façon plus ou moins insidieuse. On se trouve alors en face de symptômes qui ne diffèrent plus guère de ceux du typhique que je viens de décrire.

On discute beaucoup pour savoir à quoi est dû le premier de ces deux accès. Les uns voient là une véritable intoxication qui serait produite par une arrivée brusque et surabondante, soit de microbes et de toxines, soit encore de produits de désintégration des aliments, c'est-à-dire par des ptomaïnes. Ensuite apparaîtrait une maladie plus ou moins voisine de la fièvre typhoïde, due à l'envahissement progressif de l'organisme par des microbes qui donnent lieu aux symptômes habituels.

Il est d'autres maladies encore qui sont dues exclusivement aux toxines produites par les microbes. Il s'agit alors d'un empoisonnement très spécial qu'on appelle *botulisme*. Des microbes se sont introduits accidentellement dans des aliments, où ils ont pullulé en fabriquant des toxines douées d'une activité extrême et capables de déterminer des symptômes caractéristiques, spécialement des paralysies. Ces paralysies intéressent surtout l'œil : la vision n'est plus aussi distincte, ou le malade voit double. Ces paralysies peuvent également atteindre certains muscles du fond de la bouche et gêner la déglutition ou la parole, voire même la respiration. La marche peut aussi devenir difficile.

***

D'OU viennent ces microbes ? Ils ont plusieurs sources. Ceux de la fièvre typhoïde ou des fièvres paratyphoïdes ont pour origine des eaux ou des aliments pollués par les déjections humaines provenant de sujets malades ou apparemment sains, mais en réalité porteurs de germes. Dans les régions où les égouts ne fonctionnent pas très bien et où de l'eau stagnante peut être polluée par ces déjections, ces microbes trouvent une protection contre la dessiccation à laquelle ils sont fort sensibles. Leur espèce arrive ainsi à se perpétuer, puis à se disséminer par divers moyens.

Un premier mode de transport leur est offert par les mouches qui voyagent assez volontiers, au gré des variations de la température, pour aller des latrines à la cuisine et inversement. Dans ces conditions, des mets qui ne sont pas

suffisamment cuits et surtout qui sont restés après cuisson exposés, dans une cuisine chaude, à une température qui favorise le développement des germes, sont facilement pollués et constituent de véritables bouillons de culture dont l'ingestion peut avoir les conséquences graves décrites plus haut.

En second lieu, d'autres êtres vivants comme les huîtres, les moules, les clovisses, les palourdes et les autres coquillages du même genre, qui se mangent crus, peuvent avoir été souillés par de l'eau d'égoût et être devenus à leur tour un milieu de culture. Les œufs de cane consommés crus causent souvent, eux aussi, des empoisonnements, parce qu'ils sont spontanément pollués par des bacilles voisins de celui de la fièvre typhoïde.

Un dernier moyen de dissémination des germes nuisibles est constitué par la saleté générale et notamment par la crasse qui reste sous les ongles.

Quant à l'intoxication, cause du botulisme, elle présente une particularité très remarquable. Le bacille qui fabrique la toxine vit d'ordinaire non pas chez l'homme, mais dans la terre. Il est des contrées où il est très répandu et d'autres au contraire où il est fort rare. De plus, la cuisson, si elle détruit les microbes, n'a par contre guère d'effet sur la toxine.

***

QUOI qu'il en soit, ces contaminations et ces empoisonnements alimentaires figurent parmi les maladies éminemment évitables. La propreté à elle seule fait déjà beaucoup. Une maison bien tenue, dont les w.-c. sont convenables, évite bon nombre de contaminations par le germe de la fièvre typhoïde ou paratyphoïde. L'usage du savon, qui est un excellent antiseptique, et de brosses pour les ongles, a des effets prophylactiques certains.

A la campagne, il est naturellement indispensable de protéger avec soin les aliments contre les mouches, aussi bien avant que pendant et après cuisson, en utilisant des rideaux d'étamine pour les fenêtres et des grillages appropriés pour les garde-manger. Cela est particulièrement indispensable pour les mets qui peuvent se manger froids et plus ou moins longtemps après cuisson, comme les rôtis, les pâtés et aussi les saucissons, les jambons, etc. Les légumes offrent moins de dangers, mais les protections ne sont pas moins également très nécessaires pour eux, surtout s'ils se mangent après refroidissement, comme la salade de pommes de terre, qui est souvent cause d'épidémies familiales.

Une troisième précaution consistera à éviter la consommation sans cuisson préalable des coquillages recueillis sur la plage où tout le monde a accès, et où les eaux ne sont pas fréquemment renouvelées. Je rappelle, à ce sujet, que la préparation habituelle des moules (moules marinière) suffit pour détruire tous les germes pathogènes qu'elles contiennent.

Je rappelle également qu'avec la vaccination nous possédons contre des diverses maladies (botulisme excepté) une arme défensive extrêmement puissante. La vaccination peut être pratiquée par injections sous-cutanées de microbes tués. C'est ainsi qu'elle se fait dans l'armée avec un très grand succès. A cette méthode s'en adjoint une autre, qui consiste à ingérer ces mêmes microbes. On arrive ainsi à des résultats également très remarquables. Deux travaux parus, l'un au Japon et l'autre en Amérique du Sud, viennent de montrer d'une façon péremptoire que, pris par la bouche, les vaccins contre la fièvre typhoïde ont une action incontestable et peuvent, si l'usage s'en généralise suffisamment, constituer une méthode prophylactique d'une heureuse efficacité.

En ce qui concerne le botulisme, nous sommes beaucoup moins armés. Le germe qui fabrique les poisons se trouve partout, et ses toxines sont difficiles à détruire. Dans ces conditions, il reste simplement à conseiller de préparer les mets de conserve avec beaucoup de précautions et de minutie. Le lavage devra être particulièrement soigné pour éviter toute souillure par la terre. La cuisson des divers pâtés devra être plutôt longue, de telle manière que le centre de la boîte ait atteint 100°. Enfin, toutes les boîtes suspectes par production de gaz ou par odeurs de rance devront être impitoyablement rejetées.

Dr P.-E. MORHARDT.

PAQUERETTES

J'AIME beaucoup les histoires marseillaises ; mais, comme les histoires juives, les plus belles sont « celles qui sont arrivées » et qui ne doivent rien à l'invention, à l'imagination des hommes.

La première fois, il y a quelque quarante ans, que j'allai dans le Midi, dans le compartiment du wagon qui m'emportait vers la Riviera, je me trouvai avec un monsieur à barbe noire, homme fort aimable qui regagnait Marseille, sa ville natale. Sitôt après le départ, la conversation s'était engagée cordiale. Elle avait été interrompue par un bienfaisant sommeil, puis, au matin, nous étions arrivés dans la vallée du Rhône. C'était l'hiver ; les amandiers n'étaient pas encore en fleur, mais le soleil dorait les campagnes. Lorsque nous eûmes passé Avignon, mon compagnon me demanda si je ne verrais pas d'inconvénient à ce qu'on ouvrît la fenêtre. J'acquiesçai, il ouvrit, et, aspirant une grande bouffée d'air, il s'écria : « Sentez-vous le mistral ? » Et il se mit à me vanter le vent sain, le vent fort, le mistral, le magistral ! Mais, comme nous passions devant des oliviers, je lui fis remarquer timidement que les feuilles pâles de ces arbres ne remuaient même pas. « Oh ! fit-il, c'est qu'elles ont l'habitude. » Boutade, galéjade ? Peut-être pas. Aujourd'hui encore, après quarante ans, je me demande si ce lyrique n'était pas sincère.

Depuis je suis revenu chaque année dans le Midi, non dans les villes de carnaval, de fêtes et de jeux, mais dans les modestes stations de l'Esterel ou des Maures et, à chacune de ces visites, en écoutant aux portes, je veux dire aux mille portes des rencontres dans les cafés, dans les tramways, dans la rue, en plein air, j'ai pu saisir quelques traits de la gentillesse provençale.

Un jour, à Agay, des enfants du pays jouaient sur un tas de sable amassé contre un mur ; tout auprès, des femmes travaillaient en bavardant. A un moment, l'une d'elles, s'adressant à son petit garçon qui avait bien trois ans, lui jeta d'une voix chantante cet avertissement : « Augusting, ne cours pas si fort ; autrement, si tu rencontres le mur, tu te cognes. » Phrase un peu longue, et telle qu'avant qu'elle fût finie Augustin avait en effet rencontré le mur et s'était bien cogné la tête ; phrase un peu longue, mais définitive, à laquelle il n'y a pas un mot à retrancher, qu'il eût été dommage qu'elle ne fût pas prononcée et qui, à tout prendre, valait bien une bosse au front d'Augustin.

Un autre jour, comme un gaillard faisait des compliments un peu vifs à une femme qui n'était plus toute jeune, il s'attirait cette réponse qu'une Normande ou même une Parisienne n'eût pas trou-

vée : « Hé! povre, taisez-vous, ne voyez-vous pas les pâquerettes sur ma tête ? » Ses premiers cheveux blancs, elle les comparait aux petites fleurs de Pâques.

Locutions, façons de parler qui émaillent les conversations, comme les pâquerettes, au printemps, émaillent les prairies autour de Bandol ou du Lavandou.

Je visitais dernièrement une jolie ville maritime ; ayant admiré sous un beau ciel bleu le vieux port avec les immenses navires en construction, les barques de pêcheurs, les tartanes, et les vieilles maisons qui bordent les quais. Comme j'errais dans la ville, je fus ravi de lire sur la boutique d'un marchand de couronnes et d'ornements funéraires cette inscription :

« Au dernier cadeau. »

Dans notre triste Nord, on lirait sur une boutique similaire : « Aux regrets éternels » ou bien « Au fidèle souvenir ». Et ce serait banal. « Au dernier cadeau » est autrement consolatoire. Encore une pâquerette et qui rend aimable la mort même !

MAURICE DONNAY,
de l'Académie française.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

VARIATIONS SUR LA « COURONNE »

(Cours complémentaire 2e année.)

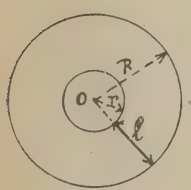

IL s'agit de la *couronne circulaire*... C'est l'espace compris entre deux circonférences concentriques, de rayons R et r. Vous savez que sa surface est égale à $\pi R^2 - \pi r^2$, ou $\pi (R^2 - r^2)$. Sa largeur $l = R - r$.

1° Nous allons prouver que *la surface de la couronne est équivalente au produit de la demi-somme de ses deux circonférences par sa largeur*, soit $S = \frac{2\pi R + 2\pi r}{2} \times l$.

Écrivons la formule connue :

$$S = \pi (R^2 - r^2) = \pi (R + r)(R - r) ;$$

d'où $S = (\pi R + \pi r)(R - r)$. Multiplions par 2 les deux membres de cette égalité :

$$2S = 2(R + r)(R - r) ; \quad 2S = (2\pi R + 2\pi r)(R - r) ;$$

en divisant par 2, il vient :

$$S = \frac{2R + 2r}{2}\pi (R - r) ; \text{ or } R - r = l ;$$

donc $S = \frac{2\pi R + 2^2 \pi r}{2} \times l$. C. Q. F. P.

Vous avez compris ?... Mais considérez attentivement cette formule... Ne vous rappelle-t-elle pas la formule de la surface d'un quadrilatère ?

— Si, monsieur, la formule de la surface du trapèze : $S = \frac{B + b}{2} \times h$.

— Très bien ! Louis... et vous saisirez encore mieux cette ressemblance si nous « développons » parallèlement les deux circonférences, à une distance égale à l ou $R - r$.

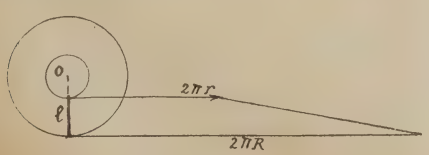

Le voici, votre trapèze : sa surface est équivalente à celle de la couronne.

2° Nous prouverons ensuite que *la surface de la couronne est équivalente à celle d'un cercle ayant pour diamètre la corde du grand cercle tangente au petit cercle.*

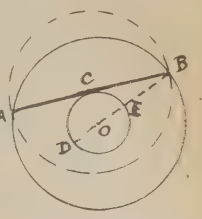

Soit AB cette corde ; sa moitié est AC. Il faut donc prouver que $S = \frac{\pi AB^2}{4}$ ou πBC^2.

Menons BD, sécante au petit cercle, qui coupe la circonférence en E... et rappelez-vous la relation qui existe entre la tangente BC et la sécante BD...

— Monsieur, la tangente BC est moyenne proportionnelle entre la sécante entière BD et sa partie extérieure BE ; alors j'écris :

$$\widehat{BC^2} = BD \times BE.$$

— Très bien ! Continuez, Henri !... Cherchez sur la figure les valeurs de BD et de BE, en fonction de R et de r...

— Merci, monsieur, j'y suis :

$$BD = OB + OD ; \quad BD = R + r.$$
$$BE = OB - OE ; \quad BE = R - r.$$

En remplaçant BD et BE par leur valeur, l'égalité $\widehat{BC^2} = BD \times BE$ devient :

$$\widehat{BC^2} = (R + r)(R - r) ; \quad BC^2 = R^2 - r^2$$

et, en multipliant les deux membres de cette égalité par π,

il vient : $\pi BC^2 = \pi (R^2 - r^2)$. C. Q. F. D.

3° Encore un petit problème, très simple : *Mener une circonférence tangente aux deux circonférences d'une couronne circulaire.*

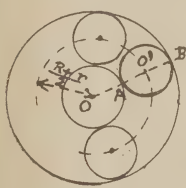

— Que faut-il, Léon, pour tracer une circonférence demandée ?

— Monsieur, il faut en connaître le centre et le rayon, et il est évident que le centre de cette circonférence sera le milieu de la largeur l, et que son rayon sera $\frac{l}{2}$.

— Très bien, mon ami... Cherchons maintenant la valeur de OO' en fonction de R et r... A vous, Jacques !...

— Monsieur, l'examen de la figure montre que : $OO' = R - O'B = R - \frac{l}{2}$.

mais $l = R - r$; donc $OO' = R - \frac{R - r}{2}$

$$OO' = \frac{2R - (R - r)}{2} : \quad OO' = \frac{R + r}{2}.$$

— Très bien ! Et si nous tracions une, deux, trois... autres circonférences tangentes aux deux circonférences de la couronne, où seraient leurs centres ?

— Monsieur, ces centres seraient tous sur la circonférence décrite de O comme centre, avec comme rayon $\frac{R + r}{2}$, circonférence qui est le *lieu géométrique...*

— Assez, c'est très bien, René !

Je suis satisfait... ; et, pour vous récompenser et vous distraire, je vous donne à reproduire le dessin que voici..., qui représente une couronne (je n'en ai figuré que la moitié) ornée de circonférences tangentes entre elles et tangentes aux deux circonférences de la couronne.

Ce dessin est facilement réalisable, grâce à la

relation spéciale $\mathbf{R = 3\,r}$, qui permet la construction du triangle équilatéral OAB et de l'hexagone régulier ABCDEF, dont les sommets sont les centres des petites circonférences. Colorié en quatre tons : blanc, gris clair, gris

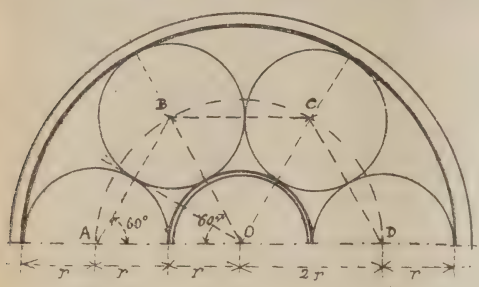

foncé, noir... ce dessin serait la composition intéressante de l'élément d'un dallage...

A l'ouvrage, mes amis, et que vos efforts soient *couronnés* de succès !

G. MICHAELIS.

BIBLIOGRAPHIE

GEORGES BRUNET : **Victor Hugo** (Rieder ; 16 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans la belle série des *Maîtres de la littérature*, la place de Victor Hugo était toute marquée, surtout en cette année du cinquantenaire, et M. Georges Brunet, spécialiste des études romantiques, était particulièrement qualifié pour retracer la vie et commenter l'œuvre du grand poète. Enrichi d'une abondante illustration documentaire en phototypie, le travail de M. Georges Brunet, parfaitement informé, rend à Victor Hugo, prestigieux artiste du verbe, un juste hommage d'admiration : on y trouvera, sous une forme attrayante et sans développements fastidieux, tout ce qu'il est essentiel de savoir sur l'auteur des *Contemplations* et des *Misérables*, celui que Stapfer appela « l'âme du XIXe siècle ».

MARCEL ARAGON : **Élection du conseil municipal, du maire, des adjoints** (Sirey ; 18 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Petit traité clair et complet des *élections municipales*, traitant de toute la filière depuis l'inscription sur la liste électorale jusqu'à la proclamation des élus municipaux. Non seulement il analyse avec simplicité les textes de la réglementation électorale, mais il rajeunit la matière en utilisant les arrêts les plus récents et les plus typiques du Conseil d'État.

A ce guide pratique des élections, s'ajoute l'étude du statut légal du *maire* et des *adjoints*, ainsi que des *administrateurs* des établissements publics communaux (bureaux de bienfaisance, hospices et hôpitaux, offices d'habitations à bon marché). Un exposé, qui n'avait pas encore été fait, de l'organisation et du fonctionnement des *syndicats intercommunaux* complète le livre.

C'est un guide simple, commode et sûr, indispensable à la veille du renouvellement des conseils municipaux.

JEAN-RICHARD BLOCH : **L'anoblissement en France au temps de François Ier** (Alcan ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

On sera surpris, peut-être, de trouver en tête de ce volume le nom de Jean-Richard Bloch, plus connu comme romancier et comme critique que comme historien. C'est qu'on ignore généralement que J.-R. Bloch, engagé d'abord dans « les voies droites de la recherche scientifique », avait obtenu, en 1906, le diplôme d'études supérieures de l'Université de Paris en lui présentant un mémoire remarquable sur l'anoblissement, sujet austère, mais fort intéressant, touchant aux questions juridiques et sociales, et qui n'a fait l'objet, depuis lors, d'aucune recherche de quelque importance. L'auteur s'est donc décidé tardivement à le publier, en rendant hommage aux savants (M. Henry Lemonnier particulièrement) qui ont dirigé ses premiers travaux, « maîtres incomparables dans l'art d'être sans complaisance, sans faiblesse et sans pitié pour soi-même ».

GERMAINE ACREMANT : **La hutte d'acajou** (Bibl. rel., Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Cette nouvelle œuvre de l'auteur de *Ces dames aux chapeaux verts*, située dans la pittoresque région du maraîchage artésien, au cœur de la population quasi lacustre des environs de Saint-Omer, est l'histoire pathétique d'une humble fille du Marais, sœur de Mireille par le rêve, la beauté en fleur et les aspirations d'une nature ingénue. Très émouvante aventure qui se déroule en scènes rapides, où revit l'âme d'un pays laborieux, d'un sol conquis en quelque sorte sur l'eau hostile, avec ses mœurs savoureuses, son patois imagé, ses « routes qui marchent », son industrie serve d'une terre ingrate et mouvante. L'évocation est saisissante de vérité.

PAUL BOURGET, de l'Académie française : **Un cœur de femme** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Quelle merveilleuse étude du cœur féminin, quelle science de sa terrible dualité, quelle connaissance de ses faiblesses et de ses détours nous révèle Paul Bourget dans cet admirable roman! Cœur mystérieux, changeant, dangereux et magnifique à travers ses tempêtes et ses apaisements, impossible à comprendre tout à fait.

GASTON-MARTIN : **Négriers et Bois d'ébène** (Arthaud ; 4 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dépouillé de toute érudition dogmatique, ayant développé au maximum les aspects anecdotiques d'une documentation uniquement puisée aux sources, cet ouvrage présente, de plus, l'attrait d'une illustration elle-même d'époque et, elle aussi, en grande partie inédite. Plus passionnant que n'importe quel roman d'aventure, impartial et vivant, il réussit la gageure de faire tenir en 120 pages d'un texte aisé l'essentiel d'une histoire dont la truculence et la naïveté rallieront ceux pour qui le passé demeure une perpétuelle évasion.

PAUL CLAUDEL : **Écoute, ma fille** (Éd. Nlle Rev. Franç. ; 3 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. Paul Claudel a réuni, en un recueil de petit format et de maniement aisé, quelques-uns de ses poèmes religieux les plus caractéristiques.

La facture en est fort libre : elle admet toutes les fantaisies de syntaxe ; des combinaisons de vers réguliers et de phrases, vaguement rythmées, de longueurs diverses ; enfin des rimes tantôt correctes au regard de la prosodie classique, tantôt formées simplement d'assonances concordantes.

Un tel mélange de technique traditionnelle et de licence poétique s'adapte bien au style de ces morceaux, — style éminemment claudélien, alliant la simplicité, voire le prosaïsme le plus familier à de grandioses envolées. Dira-t-on que la fusion des deux manières est toujours heureuse ? J'avoue qu'elle choque parfois et qu'il y demeure des plaisanteries ou vulgarités difficiles à goûter sans réserve.

Quant à l'essence même des poèmes, il faudrait, pour en bien parler, posséder la foi ingénue, enfantine, adorante du parfait chrétien. Le profane voit surtout en eux des transports lyriques, des épanchements sentimentaux où certains admirent une « géniale spontanéité », mais qui risquent de sembler parfois bien voisins de l'enflure verbale, du balbutiement, et d'où ni les obscurités, ni les incohérences ne sont absentes.

M.

MARCEL SOURIAU : **De la baïonnette à l'épée** (Figuière ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur a suivi le conseil de son maître, professeur à la Faculté de Caen, qui lui a dit que, pour faire un bon livre, il fallait prendre des notes pendant de longues années sur ce que l'on voyait et entendait. Ce fut d'ailleurs la méthode de Daudet et de Zola. Ici la méthode s'applique à la vie militaire. L'auteur avait la vocation. Il a fait sa carrière dans l'armée, a pris des notes pendant onze ans, et nous donne ce reflet très exact de l'existence du soldat, et au fur et à mesure qu'il avance en grade.

LES POÈTES DE L'ENSEIGNEMENT

UN concours est ouvert entre tous les membres de l'enseignement pour un recueil de poèmes qui constituera une anthologie particulièrement intéressante.

Tous les poètes appartenant au corps enseignant sont cordialement invités à prendre part à ce concours pour lequel aucune condition n'est imposée (autre que celle de justifier par une simple déclaration de sa qualité, aucune souscription n'est exigée.

Il suffit d'envoyer, avant le 15 mai, deux cents vers au maximum en pièces courtes à M. Patrice Buet, 9, quai aux Fleurs à Paris (IVe). Un choix sera fait parmi les envois retenus et ce sont les meilleures pièces qui formeront le recueil. En cas de demande de renseignements, joindre un timbre pour la réponse.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

APRÈS le blé et le vin, la viande et le lait. Le gouvernement de M. P.-E. Flandin, dédaigneux des critiques très vives qui lui sont adressées de divers côtés de l'opinion, poursuit l'élaboration et l'application de son système de redressement économique. Le discours de Lyon semble avoir achevé de dresser contre lui la paysannerie française. Le discours de Vincennes (la menace du bâton) a suscité dans les couloirs du Parlement et dans la presse de nombreuses et véhémentes protestations. Certains prédisaient la chute prochaine. Pourtant, quand se livra à la Chambre la bataille sur le projet d'assainissement du marché de la viande et du lait, le Gouvernement retrouva sa majorité. M. Thibault ayant conclu : « Je supplie le Gouvernement d'abandonner ce projet qui ne tient pas debout, qui, s'il est voté, ne pourra pas être appliqué » et ayant posé la question préalable, la Chambre la repoussa par 494 voix contre 39 dans la séance du 19 mars 1935. Rondement menée, la discussion se terminait le 23, en ce qui concerne la viande, par un discours du président du Conseil, prudent et modéré dans son optimisme :

« Je me garderai de faire croire que cette loi crée des possibilités de hausse immédiate et massive sur les produits actuellement dévalorisés. Elle n'en constitue pas moins — on me permettra de le rappeler — la première tentative faite pour que soit assaini le marché de la viande, si important pour nos populations agricoles. »

L'ensemble fut voté par 438 voix contre 96. Enfin, le 28 mars, après avoir adopté les 39 articles relatifs au marché du lait, la Chambre décidait « de renvoyer l'examen des dispositions financières du projet jusqu'au moment où le Sénat aura statué sur la première partie concernant l'organisation et l'assainissement du marché de la viande ».

***

ASSAINISSEMENT ? Qu'est-ce à dire ? Il s'agit avant tout de relever des cours ou, mieux, des prix de vente à la production qui ont fléchi au point de ruiner à peu près complètement les producteurs. Leur ruine provient « de la disproportion qui existe entre leurs prix de vente et le prix auquel ils achètent les objets manufacturés. Alors que, par rapport à 1913, le bétail sur pied est au coefficient 2,5, le prix d'achat des objets manufacturés atteint le coefficient 6 ou 7. » Et l'on voit aussitôt que, concurremment avec le relèvement des prix de vente, on pourrait poursuivre l'abaissement des prix des objets d'origine industrielle. On pourrait même résoudre la question uniquement par ce dernier moyen et poursuivre ainsi une politique de vie à bon marché, de véritable déflation économique, entraînant peu à peu une réduction des salaires et des traitements parfaitement capable de revigorer l'économie nationale, de ramener chez nous les touristes et de rétablir l'équilibre de la balance commerciale. Mais, de cela, les pouvoirs publics n'ont pas l'air de se soucier. Et c'est ce qui entretient dans le monde paysan cette opinion que M. P.-E. Flandin sacrifie l'agriculture à l'industrie. On aura une idée de l'importance de cet enjeu quand on saura que, y compris le lait et ses dérivés, nous sommes en face d'un chiffre d'affaires annuel de 25 milliards environ.

Donc, on ne vise qu'à relever les prix à la production, ne faut-il pas tout d'abord savoir exactement pourquoi ils ont fléchi ? Car il semble bien que le remède doit être approprié à la cause. Quel médecin entreprendrait de guérir un malade sur le simple vu de quelques manifestations extérieures et sans rechercher les causes profondes et spécifiques du mal par un diagnostic rigoureux ? Or, quand on lit les débats parlementaires, à l'*Officiel*, on constate, non sans étonnement, l'insuffisance et l'incertitude de la documentation, et, par voie de conséquence, la contradiction des affirmations.

Y a-t-il surproduction ? Pour le rapporteur, c'est évident, car il y a actuellement en France 1 200 000 têtes de bovins en excès qu'il s'agit de résorber. Pour M. le ministre de l'Agriculture, ce n'est pas moins évident, car il y a 1 million 200 000 hectares d'herbages et pacages de plus qu'avant la guerre. En outre, on abat les animaux à trois ou quatre ans au lieu de six ans, de sorte que, pour un troupeau de 1 000 bêtes, on mène chaque année près de 300 bêtes à l'abattoir au lieu de 170 environ. On obtient ainsi un plus grand rendement qu'avec le troupeau d'autrefois, mais M. Renaud-Jean n'est pas convaincu, car il observe pour la même période une diminution de 6 millions de têtes pour les ovins et de 250 000 têtes pour les porcins. Et M. Monnet ajoute d'ailleurs qu'il faut tenir compte des trois départements recouvrés. Pour eux, il n'y a pas surproduction, mais sous-consommation très sensible depuis 1928, puisque la consommation moyenne par tête d'habitant passe de 48 à 40 kilogrammes. « Je suis persuadé, dit M. Renaud-Jean, que, si elle remontait à 48 kilogrammes, tous les animaux de boucherie se vendraient dans de bonnes conditions. Il aurait donc été logique que tout le projet fût consacré à des mesures susceptibles d'accroître la capacité de consommation des masses. »

***

MAIS assainir peut aussi avoir un autre sens. Un marché dans lequel se constate un écart de plus en plus grand entre les prix à la production et les prix à la consommation, entre les prix de gros et les prix de détail, entre le prix de la bête sur pied et le prix de la viande à l'étal, est manifestement un marché malsain. Quelle est la cause de cet écart anormal et peut-on agir sur elle ?

Pour les uns, M. Thibault, M. de Nadaillac et d'autres, le public est le principal coupable car, en délaissant les bas morceaux, il fait monter le prix des morceaux à rôtir. Pour M. Eugène Roy, la viande de pot-au-feu représente près de 40 p. 100 du poids net de l'animal.

Si un tel pourcentage de viande est vendu à perte ou même est parfois radicalement perdu, il faut bien que le vendeur se rattrape sur d'autres morceaux. Valoriser la viande de basse qualité est une opération sinon facile, du moins possible.

Il y faut des chambres froides et des distributions de viande aux soldats et aux chômeurs. Un député va même jusqu'à proposer de donner en bons de viande la moitié de l'indemnité de chômage. Avouons que cette condamnation du chômeur à l'alimentation carnée, quel que soit son régime alimentaire, nous déconcerte un peu.

Pour les autres, il faut incriminer les frais de transport. Avant la guerre, il y avait des prix fermes. On est arrivé aujourd'hui à des coefficients qui vont de 9 à 15 suivant l'espèce de bétail. « Les réseaux, concurrencés par les camions automobiles, ont fait des prix spéciaux pour le petit bétail, mais, pour le gros bétail, les prix sont encore excessifs. » Il faut revenir au coefficient 5.

Pour d'autres encore, ce sont les frais fixes et incompressibles qu'il faut considérer comme principalement responsables. Parmi eux, citons la taxe d'abatage établie en 1925 et assise sur le kilogramme de viande nette. Elle reste fixe malgré la baisse des cours. M. Potut observe qu'ainsi « elle a un caractère progressif, puisqu'elle frappe le kilogramme de viande quelle que soit la dépression des cours du bétail ». D'une façon générale, les impôts, les loyers, les charges d'acquisition des fonds rentrent dans cette catégorie et ils arrivent à affecter les prix de détail dans une proportion deux ou trois fois plus forte qu'au temps de la prospérité.

Quant à la marge de bénéfice des intermédiaires, on en a peu parlé. Sans doute, M. Reille-Soult a-t-il dit que l'échec de la déflation des prix de détail est dû *surtout* à l'inorganisation de la profession agricole. « Seule, son organisation permettra le contact direct entre producteurs et consommateurs et la suppression des intermédiaires, par conséquent la hausse des prix à la production et la baisse des prix de détail. » Sans doute, M. Rauzy, préconisant la réorganisation du marché de la Villette, a-t-il expressément désigné comme fauteurs de vie chère « les 360 bouchers en gros qui fixent arbitrairement les cours ». Sans doute, M. Riffaterre, qui rappelle le mot de « forêt de Bondy » à propos de ce même marché, affirme-t-il qu'il n'y a pas de libre concurrence commerciale, mais « domination de l'économie plus ou moins désordonnée par des groupes ou coalitions d'intérêts au détriment de la masse des hommes ». Sans doute, le ministre de l'Agriculture lui-même, dans une rapide énumération, a-t-il indiqué que « le retard dans l'ajustement des prix de détail provient — et il le cite en première ligne — du coefficient des bénéfices de la boucherie ». Mais aucun n'a essayé de préciser par des chiffres cette marge de bénéfices que le public juge toujours excessive en dépit des affirmations contraires de la Confédération nationale des commerces d'alimentation.

***

Si nous passons de la viande au lait, nous trouvons des observations analogues. Et, d'abord, une chute brutale des prix à la ferme. De décembre 1930 à décembre 1934, le lait a passé, suivant les catégories, de 1 fr. 06, 0 fr. 93 et 1 fr. 03 à 0 fr. 69, 0 fr. 64 et 0 fr. 67 le litre. La descente s'accentue, et certains affirment que le prix de 0 fr. 30 le litre surviendra si l'on n'y met ordre.

Le problème est plus complexe encore que pour la viande, car l'encombrement du marché est dû non seulement à la production intérieure, mais aussi à une très forte importation de fromages, représentant l'emploi quotidien de 550 000 litres de lait. Parallèlement à l'extension de la production et de l'importation se manifeste une restriction de la consommation dont la proportion dépasse même celle de la viande.

Quant aux causes, elles sont également diversement appréciées. Celui-ci la trouve dans l'emploi plus économique des graisses végétales se substituant au beurre. Celui-là la voit surtout dans la désaffection du public pour un produit où sévit la fraude et qui ne lui offre plus des garanties suffisantes de qualité ou de pureté. Le scandale des laits écrémés n'a en effet que trop duré. La pasteurisation obligatoire des laits à Strasbourg a fait baisser la mortalité infantile de 25 p. 100 à moins de 5 p. 100 et les décès par gastro-entérite sont tombés de 15,3 p. 100 à 2,5 p. 100.

***

TELLE est la situation à laquelle doit porter remède le projet soumis actuellement à la délibération du Sénat. Nul doute qu'il ne soit mal accueilli par les groupements agraires qui n'en voient que les insuffisances et se plaignent amèrement d'en faire les frais seuls ou à peu près seuls. Pourtant, l'effort est méritoire et il serait injuste de n'en pas attendre les résultats dans le calme.

P. RIQUET.

POUR LES JEUNES

DISCIPLINE

UN certain jour de mars à l'école d'un chef-lieu de canton. Il est neuf heures trois quarts, l'heure de la récréation. La salle de classe est vide ; nul bruit dans la cour. Où sont les élèves ? Où est le maître ? Énigme ! Le visiteur, un représentant en articles pédagogiques, fouine à droite, fouine à gauche et, ô stupeur, il découvre les élèves de l'unique classe de l'école de garçons au fond de la cour, alignés, en deux colonnes — comme on disait de mon temps à la caserne — bras en croix, immobiles, figés sur place, momifiés. Qu'arrive-t-il ? Un discours, un sermon, une vision collective ! Une porte, deux portes s'ouvrent ; le visiteur commence à comprendre. Un élève sort, accroche le dernier bouton de sa culotte et reprend à la suite de la colonne la position bras en croix sur la poitrine bombée à l'excès tandis que la « tête » de colonne va... le remplacer. Et ainsi se poursuit pendant cinq minutes cette « cérémonie » très digne, jusqu'à épuisement du lot de... figurants.

C'est la sortie en récréation et... vous devinez.

L'instituteur, un tout jeune maître qui a l'air de connaître son affaire, explique sans embarras : « J'ai dû réagir contre une absence totale de discipline ; maintenant... ça va. » Le voyageur le complimente mais il ajoute tout de même cette réserve malicieuse : « L'excès de discipline est le défaut d'une grande qualité ; attention ! » ... Il sort.

Midi, devant l'Église ; une équipe de familiers de l'endroit « se soleille » avant de « dîner ».

Le garde-champêtre et le patron de l'unique café du chef-lieu se détachent du groupe.

LE GARDE. — Vous avez vu notre « estituteur » ? Il est jeune, mais, vous savez, il s'y entend.

LE PATRON. — Il a mis « au pli » tous les enfants du village. Avant c'était une « pitié » !

LE GARDE. — Il ne connaît que son métier, c'est une passion. Ah ! monsieur, ça... c'est un homme. Oui, c'est un homme.

LE PATRON. — Surtout qu'on ne nous « l'enlève » pas!

LE GARDE. — Le pays se « mettrait en révolution... »

Le voyageur serre la main au garde, au patron, reprend sa route et pense : « Après tout, si ça leur fait plaisir... »

FERNAND BÉRENGER.

ON SOUHAITE...

...qu'une circulaire soit connue.

NOUS avons, ici-même, protesté, maintes fois, contre la légèreté avec laquelle les textes officiels sont insérés dans le *J. O.* ; on peut dire que l'erratum était devenu la règle quelques jours après la publication de chaque texte, et nous en avons donné des exemples.

Le président du Conseil, à son tour, vient de s'émouvoir de ce mal passé à l'état chronique et de publier, dans le *J. O.* du 26 février, une C. en date du 1er février qui est à citer :

Les rectificatifs proviennent, pour la plus grande part, du manque de netteté de la copie envoyée au *Journal officiel* ou d'erreurs contenues dans celle-ci. Une reproduction plus soignée, un collationnement complet, une demande d'épreuve et un dernier visa avant insertion quand il s'agit d'un texte important, doivent les éviter.

Quant aux modifications apportées aux textes primitifs, il est absolument nécessaire qu'elles fassent l'objet de nouveaux décrets ou arrêtés.

Nous vous demandons de bien vouloir donner aux administrations relevant de votre département d'impératives instructions dans ce sens.

Espérons que M. le président du Conseil sera entendu et que le public cessera d'être induit quotidiennement en erreur. Le sans-gêne a suffisamment duré.

PAUL BRÉCY.

AU PARLEMENT

LE NOUVEAU RÉGIME DES PENSIONS

CHAMBRE : Séance du 26 mars 1935.

M. Vincent Auriol, *député de Muret, socialiste unifié.* — Comment sera composée la Commission qui devra reviser les décrets-lois sur les pensions?

M. le ministre des Finances par intérim. — En conformité de la proposition de résolution faite par M. Mazé et acceptée par la Chambre.

M. Vincent Auriol. — Mais vous n'avez pas besoin d'une loi pour nommer une Commission que vous êtes maître de nommer vous-même et dont la composition dépend exclusivement de vous...

Vous pouvez charger telle Commission que vous voulez de reviser un décret ou de proposer des modifications à une loi. Cette commission peut être sous la main du Gouvernement et ne rien proposer, et le Gouvernement peut, malgré la commission, ne rien faire.

Donc, en réalité, ceci, que je ne veux pas croire être une plaisanterie, risque toutefois de n'être qu'un geste qui créera plus d'illusions que de bienfaits.

M. Mazé, *rapporteur, radical-socialiste, député de Morlaix.* — Non seulement je ne considère pas le dépôt de ce projet de loi comme une plaisanterie, ainsi que le déclare M. Auriol, mais je suis persuadé qu'il sera un grand bienfait pour tous les retraités.

D'ailleurs, que cette nomination soit faite par la loi ou autrement, cela ne change rien à la Commission elle-même. Au contraire, instituée en vertu d'une loi, elle ne peut qu'y gagner, tout au moins en solennité, ce qui n'est pas pour nous déplaire, étant donnée l'importance que nous y attachons. Ses travaux n'en auront que plus de valeur. (*Applaudissements.*)

M. Vincent Auriol. — Mais elle peut être composée d'adversaires déterminés ou de partisans des décrets-lois. Le geste que l'on demande à la Chambre de faire est donc inutile.

M. le rapporteur. — Vous avez des garanties à ce sujet, puisque le Parlement y sera représenté par des membres de la Chambre et du Sénat.

M. Vincent Auriol. — Mais vous ne savez pas dans quels groupes seront choisis ces membres des deux assemblées, ni quelles seront leurs tendances.

M. le rapporteur. — Nous y veillerons. Quant aux retraités et aux futurs retraités, ils y seront largement représentés. Au reste, tout ceci a déjà été exposé à la tribune ; je ne veux pas y revenir.

La procédure que j'ai proposée, dont je prends la responsabilité, et que je considère, encore une fois, comme le seul moyen d'aboutir avec le maximum de rapidité, est acceptée par les intéressés eux-mêmes, avec lesquels je suis en plein accord.

Le projet de loi, voté par la Chambre est ainsi libellé :

ARTICLE PREMIER. — Une Commission sera chargée d'étudier les revendications et les suggestions formulées au sujet du régime des pensions d'ancienneté. Elle donnera son avis sur les modifications qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter aux décrets des 4 avril, 10 mai et 28 oct. 1934, portant réforme de ce régime.

La constitution et la composition de cette Commission seront fixées par un décret contresigné du ministre des F.

ART. 2. — La même procédure sera suivie pour l'étude des régimes de retraite des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, des agents et ouvriers de l'Imprimerie nationale et des agents des compagnies de chemins de fer d'intérêt général.

ART. 3. — Le Gouvernement est autorisé à procéder par décrets aux modifications qu'il jugerait nécessaires, après avis de la Commission, d'apporter aux divers régimes de pensions visés ci-dessus.

Ces décrets seront déposés devant les Chambres pour ratification dans le délai d'un mois.

SÉNAT : Séance du 28 mars 1935

M. Le Gorgeu, *sénateur du Finistère, radical-socialiste, rapporteur de la Commission de l'hygiène.* — Actuellement, il s'agit de revenir à la loi fondamentale de 1924, d'en terminer avec la péréquation, étant bien entendu qu'en raison de la situation financière — et les associations de retraités l'acceptent — un prélèvement temporaire sera fait ensuite sur les pensions de retraites. C'est, au fond, la thèse qui, à plusieurs reprises, a été défendue en cette assemblée par divers orateurs et par moi-même. Si la loi de 1924 contient des abus, il appartient au Gouvernement d'en demander la suppression par un projet de loi.

« Messieurs, il est indispensable, si l'on veut aboutir dans cette question des pensions de retraite civiles et militaires, de suivre la procédure acceptée par la Chambre des députés et que le Gouvernement vous propose d'adopter.

Je sais que le Sénat est beaucoup plus sensible aux arguments de logique qu'aux arguments sentimentaux. Je crois tout de même devoir attirer votre attention sur le fait que les retraités sont de vieux serviteurs de l'Etat, qui ont toujours fait leur devoir, et à qui la loi du 14 avril 1924 avait promis un certain régime de retraites. La retraite qu'ils avaient acquise leur permettait de vivre, très modestement, mais dignement ; les décrets-lois, en enlevant, surtout aux petits, un pourcentage élevé de leur pension, ont renversé leur situation, alors que beaucoup n'ont plus d'autre moyen de subvenir à leurs besoins. Les retraités sont dignes de toute votre sollicitude. Je demande pour eux une mesure de justice, qui aura pour effet de réparer les erreurs commises dans les décrets-lois, dont la préparation,

peut-être un peu hâtive, n'a pas permis de mesurer suffisamment les conséquences pratiques.

M. Gardey, *sénateur du Gers, radical-socialiste, rapporteur général de la Commission des finances.* — L'article 3, le plus important, donne au Gouvernement l'autorisation de modifier par décret, après avis de la Commission, les décrets-lois en question. Les décrets modificatifs seront soumis à la ratification législative dans le délai d'un mois. Le Gouvernement ne sera pas lié par l'avis de la Commission.

Votre Commission des finances ne voit aucun inconvénient à donner au Gouvernement la faculté de retoucher des décrets-lois qui ont soulevé de nombreuses protestations. Le Gouvernement croit devoir demander l'autorisation de nommer une Commission pour étudier les réformes qu'il envisage; nous n'entendons pas nous y opposer. » (*Très bien, très bien.*)

Le Sénat a voté sans y apporter aucune modification le texte antérieurement adopté par la Chambre et reproduit ci-dessus.

CONCLUSION

Deux phrases sont à noter dans la déclaration faite au nom de la Commission des finances du Sénat : « Le Gouvernement ne sera pas lié par l'avis de la Commission... Nous n'entendons pas nous opposer à la nomination d'une Commission. » Ce langage est réservé et ménage l'avenir.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LES VACANCES

Il ne s'agit point ici des vacances des parlementaires, lesquelles sont, on le sait, longues, fréquentes et irrégulières.

Nous voulons parler de celles des écoles. Le ministre de l'Éducation nationale a réuni dans son cabinet MM. Jossot et Cazals, présidents des Commissions de l'Enseignement du Sénat et de la Chambre, MM. Cornu, Gasnier-Duparc, Desgranges et Antoine Borrel, auteurs et rapporteurs des propositions de résolution sur les vacances scolaires déposées au Sénat et à la Chambre.

L'accord s'est fait sur les mesures suivantes :

Départ, pour tous les élèves, le 15 juillet.

Rentrée pour ceux des lycées, collèges, écoles normales, écoles primaires supérieures, écoles techniques, le 1er octobre.

Rentrée (sauf dérogations apportées par les préfets) pour les écoles primaires élémentaires et les Cours complémentaires le 16 septembre.

Pourquoi cette différence de traitement encore ? Les jeunes enfants ont-ils moins besoin de grand air que les jeunes gens ?

Je sais bien qu'il faudrait modifier la loi qui ne leur donne que deux mois pleins. On devra bien y arriver pourtant : le temps n'est plus où les enfants des villes ne pouvaient pas aller à la campagne, à la mer ou à la montagne. Les colonies de vacances sont nombreuses et leur prix très abordable. N'importe quel enfant peut et doit en profiter.

La seule solution logique à la question ? *Vacances du 15 juillet au 30 septembre pour tous.* — Solution qui, n'en doutons pas, rallierait la majorité des suffrages des intéressés.

POUR LES SUPPLÉANTS

La Commission de l'Enseignement de la Chambre a adopté à l'unanimité le vœu suivant déposé par M. Benassy, député de la Creuse :

La Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts, préoccupée de la situation des suppléants de l'enseignement primaire, désireuse de leur donner l'impression qu'il ne doit y avoir entre eux aucun favoritisme et que seuls leurs titres universitaires et leurs mérites doivent les départager ;

Dans le but de faire cesser dans ce recrutement les inégalités choquantes qui se produisent, lorsque dans un département on n'accepte pas de confier du travail à un titulaire du B. S., alors que, dans tel autre département, on emploie des titulaires du B. E. ;

Estimant que, d'autre part, l'Administration de l'Instruction publique agirait sagement en profitant de l'afflux des candidatures hommes pour relever la proportion du personnel masculin ;

Émet le vœu que M. le ministre de l'Éducation nationale fasse établir, dans chaque département, des listes de suppléants proportionnées au personnel en fonction et distinctes pour les hommes et les femmes, et sur lesquelles les suppléants seront classés en tenant compte de leurs titres universitaires et de la durée de leurs suppléances, en vue de l'obtention des postes de stagiaires.

Cette façon de faire permettra de procéder avec justice aux nominations et, le cas échéant, d'écouler vers des départements ayant de gros besoins les vieux suppléants qui sont employés dans les départements de recrutement excédentaire.

La création dudit tableau n'écarterait naturellement aucun des suppléantes ou suppléants ayant effectué une suppléance avant l'établissement dudit tableau.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Institutrices et Instituteurs. — Le S. N. a publié, au sujet des élections au Conseil départemental, un manifeste dans lequel, après avoir rappelé le motif de la démission des C. D. du S. N. (affaire Bernadou, institutrice de Seine-et-Oise à qui M. Mallarmé avait infligé la peine de la censure), il donne le sens que doit revêtir le vote des adhérents du S. N. ; à savoir :

Contre l'arbitraire d'un ministre qui agit selon son bon plaisir ;
Contre la « mise au pas de l'Université » ;
Contre l'inquisition policière ;
Contre la carence parlementaire ;
Contre l'offensive cléricale et fasciste.

Le programme général des revendications comprend :

1° *La réforme du Conseil départemental par l'assimilation totale au statut disciplinaire de l'Enseignement secondaire, et le respect des attributions du C. D.;*

2° *Transformation du Comité consultatif en véritable Comité de gestion;*

3° *Une collaboration digne et loyale avec l'Administration;*

4° *Front énergique contre toute atteinte à la laïcité;*

5° *Défense des revendications suivantes :*

Obligation scolaire jusqu'à quatorze ans, avec sanctions efficaces ;
Création des écoles et des classes nécessaires (écoles maternelles, primaires et cours complémentaires) :
Simplification du certificat d'études ;
Nomination des institutrices et des instituteurs par l'inspecteur d'Académie, après décision du Comité consultatif ;
Fixation du nombre des élèves à admettre dans les écoles normales, de façon telle que ces établissements suffisent seuls à assurer le recrutement du personnel ;
Disparition du système des normaliens intérimaires et retour à la délégation de stagiaire dès la sortie de l'École normale ;
Tableau de classement des intérimaires et délégations de stagiaires d'après le classement effectué ;
Titularisation des stagiaires remplissant les conditions requises par la loi ;
Avancement à l'ancienneté en 1re classe ;
Reclassement du personnel.

Le vote des syndiqués doit constituer une énergique protestation :

Contre la baisse des traitements et des indemnités ;
Contre la réforme des pensions de retraite imposée par les décrets-lois ;
Contre les décrets eux-mêmes ;
Contre la situation faite aux normaliennes et normaliens sortants ainsi qu'aux intérimaires pourvus du B. S. et du C. A. P. ;
Contre les suppressions de postes ;
Contre les mesures disciplinaires prises à la suite du Congrès de Nice et contre les déplacements d'office ;
Contre l'introduction dans les dossiers professionnels des rapports de police et des dénonciations de toutes sortes de quelque source qu'elles émanent ;
Contre la politique de répression systématique du ministre de l'Éducation nationale.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

VACANCES

MANCHE -:- OCÉAN

COTE D'AZUR -:- LES ALPES

PENSION COMPLÈTE

STATIONS à partir de **18.**

HOTELS CONFORTABLES à partir de **23.**

HOTELS avec grand confort à partir de **30.**

S'adresser aux

HOTELS COOP

5, Av. de la République,

PARIS

Conditions spéciales pour longs séjours

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr.; 6 CV : 264 fr.; 7 CV : 288 fr. 8 CV : 312 fr.; 9 CV : 336 fr.; 10 CV : 360 fr. 11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61

(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17)

OFFRE GRATUITE

Bon à nous retourner pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter" N° 2069 J. E.

RHUMATISANTS

L'acide urique vous tenaille dans le dos, dans les articulations. Vous souffrez affreusement, et votre activité est réduite à rien. Vous devez éliminer les cristaux d'acide urique qui vous torturent atrocement. L'Urodonal, le meilleur dissolvant de l'acide urique, désintoxiquera vos organes, fera disparaître vos rhumatismes et vous rendra souplesse, vigueur et santé.

Nouveaux Prix

La boîte d'essai (20 doses) 10 fr. Le flac. (40 doses) 16 fr. Le triple fl. (120 doses) 40 fr. Ttes pharm^ies et Chatelain, 2, r. de Valenciennes, Paris.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire : Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

LE GUIDE 1935

de 120 pages des Carrières de l'Etat, France, Colonies, est complet et gratuit. **École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.

CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES-PHONOS - T.S.F
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
CRÉDIT
au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PRÊTS IMMÉDIATS
SANS ASSURANCE
Conditions nettes — Taux toujours inférieurs
Discrétion — Toute demande examinée sans frais
BANQUE SPÉCIALE D'AVANCES
Cap. 1.500.000 frs. - 7, rue Lafayette, PARIS (9e).

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

LAINES A MATELAS
directement de notre usine de Tourcoing
BELLE LAINE PURE
Garantie infeutrable
SIX FRANCS LE KILO
Demandez échantillons GRATUITS
LAINES, COUTILS, CRINS
ÉTABLISSEMENTS L. DEBRO
50, rue du Rocher, PARIS-8e.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

Les purges constipent

Vous savez que les effets d'une purge disent en quelques heures et qu'ils sont une réaction qui a toutes les caractéristiques d'un échauffement.

La purge, énergique et nécessaire en cas d'embarras gastrique ou d'empoisonnement, est donc contre-indiquée quand il s'agit d'une constipation chronique, *car elle ne peut que l'aggraver*. Trop de gens confondent tous les maux de la digestion et les traitent de la même manière. La constipation est due à un affaiblissement des intestins qu'il faut corriger progressivement et avec ménagements. Evitez les médications chimiques trop violentes et adoptez un remède naturel et doucement actif.

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis 40 ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure, aux Laboratoires du Thé Garfield, 25, rue Dagorno Paris XIIe, Dépt... J. 4.

Thé Garfield

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " **VENTILEX** " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-4-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

370.5 Romance
JOI

81e Année. — N° 31 27 Avril 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, ... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg ..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

APPEL A NOS LECTEURS

Nous établirons prochainement notre plan pour l'année scolaire 1935-1936.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous proposer les additions, les suppressions ou les transformations qui pourraient, à leur avis, rendre le *Journal des Instituteurs et des Institutrices* encore plus intéressant et plus utile.

Leurs suggestions, dont nous les remercions par avance, contribueront aux progrès de l'enseignement populaire, que nous désirons toujours mieux servir.

MAURICE KUHN

Vient de paraître : ***Un livre qui fera du bruit !***

HITLER ÉDUCATEUR

par MARIO ROUSTAN

Agrégé des Lettres, Ancien ministre de l'Instruction Publique

Un volume 13×19, broché. . . . . 12 fr.

Voulez-vous connaître l'une des causes essentielles de la force de Hitler ? Lisez ce livre consacré à la pédagogie du racisme, qui a fait de l'éducation le centre même de sa doctrine. Et comme cette éducation découle directement des idées essentielles du racisme, vous y pourrez étudier les principes fondamentaux et les grandes idées directrices des théories hitlériennes.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

Propagande des Bons Vins de France
GARNISSEZ VOTRE CAVE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES
CAISSE RÉCLAME
de 12 bouteilles de Vins fins comprenant :

2 Bordeaux rouge vieux
2 Bordeaux blanc vieux
2 Grand Crémant mousseux
2 Clos Fallet 1933
2 Châteauneuf-du-Pape
1 Vouvray Royal Monopole 1924
1 Banyuls Tuilé
rendue franco domicile, tout compris ..... **89** fr.
CAISSE DOUBLE
24 bout. même composition, franco domicile, tout compris ..... **149** fr.
Envoi contre mandat ou remboursement aux Ets ROGER DESFRAY, 4 à 10, Rue de Corton, PARIS-12e
(Se recommander du J. des Inst. et des Instces)

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine.
Pension depuis 28 fr. *Arrangements pour famille.*

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)
NERVEUX - DOULOUREUX - SURMENÉS
MALADIES DES FEMMES
Casino - Hôtels de tous ordres.

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire)

Connaissez-vous nos bons points ?

LA CHARMANTE COLLECTION DE
BONS POINTS ILLUSTRÉS
PHOSCAO
continue à remporter auprès des Membres du Corps Enseignant un succès sans précédent

La collection comprend un minimum de 24 vues de France d'après aquarelles, tirage en 8 couleurs sur carton
Prix : 1 fr. 50 le cent — 5 fr. les 500
(Timbres ou mandats joints à la commande)
A. DARDANNE & Fils
1, rue François-Ier - PARIS (VIIIe)

l'essor féminin
hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
1F50
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

Demandez notre
CATALOGUE NOUVEAU
POUR
LES DISTRIBUTIONS DE PRIX 1935
Envoi gratuit
Fernand NATHAN, Éditeur.

OUVRAGES RECOMMANDÉS POUR FÊTES SCOLAIRES
1° Danses, rondes et ballets, 15 productions différentes..... 1 volume 15 fr.
2° Ballets et tournois, 17 productions différentes..... 1 volume 15 fr.
3° Nouveau recueil de danses et ballets, 10 productions..... 1 volume 20 fr.
(Danses rythmées pour enfants et jeunes filles).....
Mademoiselle AUDEMARS, professeur d'éducation physique, 24, rue Jeanne-d'Arc, ARRAS.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : « Discours aux Français »..... 483
G. URIOT : Bien parler..... 485
A. AUSSEL : Dictée sans fautes..... 485
F. FERLET : L'école et le chômage..... 486
L. ROLLAND : Collections..... 487
M.-L. NOEL-BERNARD : Les genêts d'avril. 487
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 488
P.-L. MAZEYDAT : L'année des vaincus... 489
Bibliographie : Bonnevay, A. Acremant, etc. 490
Maurice MAETERLINCK : Le monde des insectes (suite et fin)..... 491
G. RIGUET : La mort de Louis XI..... 492
M. HÉNON : Le premier chemin de fer français..... 493
H. MARTIN : Avril..... 493
Pour lire en classe : Le marteau rouge..... 494

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en mai. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc..... 61 à 64
A. LANTENOIS : La question syndicale... 61

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 433 à 448
Examens : Textes et documents.... 171 à 176
René OZOUF : Le radium au Canada..... 175
Les Archives de l'Enseignement primaire :
Eylau (7 février 1807)..... Hors-texte.

" DISCOURS AUX FRANÇAIS "

Par GEORGES GUY-GRAND

L'ÉTAT moral de notre pays, qui « s'installe » dans la crise comme il s'est « installé » jadis dans la guerre, ne laisse pas d'émouvoir les observateurs sociaux. Il préoccupe aussi les écrivains qui ne se soucient pas uniquement de leurs histoires romanesques, et qui, par delà leurs fictions, considèrent l'histoire vécue.

C'est ainsi que M. Emmanuel Berl vient de dédier un *Discours aux Français* (1). M. Berl avait commencé par publier deux pamphlets : *Mort de la pensée bourgeoise* et *Mort de la morale bourgeoise*, où il malmenait avec verve nos écrivains et nos penseurs officiels. Il continue par ce *Discours*, dont le ton est différent. Le pamphlétaire n'abdique pas, mais il se double d'un moraliste qui cherche des remèdes aux maux qu'il décrit. De la critique incisive, l'auteur s'élève à une éloquence qui fait parfois songer à un Péguy plus nuancé.

Que reproche M. Berl aux Français ? Il vaudrait mieux dire à certains Français, à ceux qu'il appelle les hommes de la « vieille France ». Il leur reproche de se laisser aller, quand ils se regardent eux-mêmes, à un pessimisme qu'à son avis rien ne justifie. « Hors de France, écrit-il, chacun croit à l'hégémonie de la France. » « Et cependant, c'est un fait que ses chefs ont en elle moins de foi qu'en 1870 n'eurent en son avenir les maîtres de la France vaincue » ; d'autre part, « les intellectuels n'entourent plus la patrie des mêmes vénérations qu'ils faisaient ». Comme après 1870, mais à notre détriment, il semble y avoir plus de confiance en l'avenir chez les nations vaincues que chez les nations victorieuses.

Comment se manifeste ce pessimisme ? Par l'avarice, par la crainte, par la peur du risque, naturelle aux vieillards qui presque toujours nous gouvernent. « Ce pays, le pays de Bayard, le pays de Bara, le pays de Cyrano, est malade de peur. » L'avarice tient dans la nation une « place monstrueuse ». Au lieu de s'employer utilement et de fructifier, les billets restent dans les tiroirs. « Il y a une espèce de refus opposé à l'entreprise, un frein mis sur le mouvement des choses. » On s'est réjoui de la faillite de tel grand industriel. « Ça lui apprendra », a-t-on dit, à avoir tant embrassé, et à avoir illuminé la tour Eiffel. A ce peuple, dont l'histoire est si pleine de grandeur, on ne cesse de vanter la « mesure » et la « modération... » Pourtant, ce n'est pas vrai que la France, ce soit quelque chose de compris entre La Fontaine et Alfred Capus ! L'auteur du *Roland*, Ronsard, Corneille, Pascal, Rousseau, Chateaubriand, Hugo sont des écrivains français.

***

MAIS ici se dresse une apparente contradiction qui est la principale difficulté du livre.

On vient de voir avec quelle âpre raillerie M. Berl s'en prend à cet éloge des « coteaux modérés », à ce culte de la « mesure » dont on veut faire le trait fondamental du caractère français. « Qui peut s'intéresser à la mesure,

(1) Librairie Gallimard, éd.; 15 fr. — *En vente à la librairie Nathan.*

*

se passionner pour le mètre, accepter de mourir pour le gramme ? Va-t-on démoraliser longtemps encore, avec ces histoires de coteaux modérés, un peuple qui, depuis qu'il existe, n'a aimé vraiment que l'héroïsme ? »

Bon. Mais que propose M. Berl pour nous réveiller de notre avarice et de notre peur, pour nous guérir de notre fausse sagesse, pour nous insuffler de l'héroïsme ? Quel est son message, sa « justification », comme dit M. Berl lui-même, et la mission qu'il indique à la France ?

Elle est, répond-il, dans un monde où la liberté est menacée de disparaître, où les droits de l'individu sont de plus en plus méconnus, où la raison et la confiance en l'homme sont bafouées, de restaurer ces valeurs, de les défendre, de s'en faire le héraut. Tel serait le sens d'une « révolution nationale » qui rétablirait « un ordre plus humain dans un univers plus concret », et qui serait « une revanche de la petite bourgeoisie », actuellement broyée entre les forces antagonistes du grand capitalisme. « La valeur de la liberté, la prééminence de l'individu — comme c'est là ce que la France, pour l'univers, exprime, c'est là, aussi, ce que les Français ont à défendre. Une tâche assez dure dans le monde qui leur est fait ! » Ce sont les dernières lignes du livre.

On aperçoit la difficulté. La grandeur, l'héroïsme, le sacrifice, le sublime, toutes ces hautes valeurs spirituelles, on n'a pas accoutumé de les accorder avec l'éloge de la petite bourgeoisie, de la liberté ni de l'individu. Les « impérialistes », épris de grandeur et de conquêtes territoriales, n'aiment pas ces vertus de résistance que sont la liberté et le respect des droits. Et les marxistes — qui sont les impérialistes du prolétariat — n'aiment pas davantage le respect « petit-bourgeois » de la liberté et de la justice, qui leur paraissent des « grues métaphysiques ». De là leur aversion pour Proudhon — dont se réclame M. Berl — parce qu'il était l'homme des fédérations de républiques modestes, opposées aux immenses empires et aux trusts qui écrasent l'homme. Si les impérialistes — de nation, de race ou de classe, — ont raison et l'emportent, l'amour de la liberté, des droits de l'homme et des peuples, de la démocratie, ne devient-il pas anachronique ?

La difficulté est grave. Je ne la crois pas insurmontable, à condition d'éliminer un certain nombre de confusions trop courantes. Il faut cesser de confondre la liberté avec le caprice, avec le relâchement et la facilité, et comprendre qu'elle implique une discipline. Il faut se défaire d'un certain individualisme qui se refuse à toute fonction sociale. Il ne faut pas confondre l'égalité avec un nivellement mathématique et la démocratie avec l'envie. M. Berl, qui tient pour la prééminence de l'individu, l'équilibre d'ailleurs par l'admiration pour le grand homme, car « le grand homme est le premier besoin de l'humanité ».

Entendons bien cette leçon. Oui, sans doute, admirons, honorons les grands hommes, les exemples vivants, authentiques de la grandeur, les héros dont M. Bergson évoque l'appel ; mais sachons aussi qu'il est un certain type de grand homme de proie que l'humanité désormais acceptera difficilement ; elle exigera que le grand homme respecte les droits des plus humbles : ni le saint, ni le penseur, ni le savant, ni le travailleur, ni même le politique ou le militaire qui défendent leur pays ne les menacent. Mais il est aussi difficile de faire accepter une certaine idée de la grandeur spirituelle qu'il l'est de changer le mobile de l'activité humaine, encore tout aimantée vers le profit.

Que l'on puisse cependant atteindre à une grandeur héroïque dans un cadre modeste, c'est ce que montre l'exemple de tant de petites gens, qui ne sont ni des peureux, ni des avares, parce qu'ils savent entretenir en eux la flamme. C'est à ces braves gens qu'il faut songer, c'est eux qu'il ne faudrait pas décevoir. Et si notre pays paraît profondément blessé, c'est qu'au lieu de recevoir, de ceux qui auraient dû leur en donner, des exemples d'héroïsme, il en a reçu de tout contraires.

***

JE me trouvais récemment dans une réunion où l'on discutait le livre de M. Berl. On cherchait les causes de ce pessimisme, de cette atonie du peuple français que l'auteur du *Discours* peint véridiquement.

— Elle n'est pas surprenante, dit un jeune romancier. Dans mon village des Cévennes, sur onze paysans mobilisés, trois sont revenus. Et la proportion dans les autres villages a été analogue. Quand un peuple a subi une saignée pareille, quand il craint d'en subir une nouvelle plus terrible encore, alors qu'on lui avait dit que la dernière guerre était bien la dernière, ne nous étonnons pas qu'il ne montre qu'une allégresse mitigée. Comment manifesterait-il sa joie de vivre, avec une crainte pareille, suspendue sur sa tête ?

— Ajoutons, dit un autre, que le spectacle de la liquidation de la guerre, et de la façon dont elle a enrichi les uns en ruinant les autres, n'est pas pour augmenter cette allégresse. Et qu'on songe à tous les scandales, à toutes les escroqueries dont ont été victimes les épargnants. Qu'on songe aux protections dont ont bénéficié les escrocs de la part de ceux qui auraient dû les poursuivre. Voilà qui n'est pas propre non plus à ranimer la confiance, à guérir notre peuple de cette avarice dont on se plaint, et à faire sortir les billets des cachettes.

On convint de tout cela, mais on ajouta que ces phénomènes n'étaient pas particuliers à la France. L'Allemagne aussi a souffert, de la famine et du désespoir, à défaut de l'invasion. Elle a connu plus que nous la démoralisation et la désorganisation. Pourtant elle est en ce moment animée d'un dynamisme dont nous commençons à éprouver

les redoutables effets. Et l'Italie, et les États-Unis, dévastés par la crise économique, ont trouvé des animateurs. Et la république soviétique nous propose un nouveau type d'homme.

— C'est exact, reprit un troisième, mais notons les différences. Ces pays, parce qu'ils sont (sauf l'Italie) beaucoup plus industrialisés que la France, ont subi plus durement et avant nous les effets de la crise ; elle les a poussés à des excès et à des expériences que nous ne connaissons pas encore. Peut-être que, si les choses se gâtent davantage encore chez nous, nous perdrons, nous aussi, notre goût de la mesure.

En outre, ces pays n'ont pas connu notre évolution politique. Ils sont réfractaires à ces institutions démocratiques qui, en Angleterre et chez nous, ont résisté même à la crise, et qui fonctionnent aux États-Unis sous une forme très différente de notre parlementarisme. Ils sont transportés par un enthousiasme quasi mystique dont notre sens critique nous fait sentir les excès et les dangers, mais qui est pour eux une grande force. Cet esprit critique, qui dégénère trop souvent en esprit de dénigrement et de calomnie voilà, en présence des croyances massives qui nous entourent, une autre cause de faiblesse.

Enfin, l'exercice même de nos libertés politiques, et surtout de la liberté de la presse, ne contribue pas à nous fortifier pratiquement. Dans les pays de dictature, on n'entend qu'une voix, la voix du maître, toutes les autres sont étouffées. Chez nous, c'est une cacophonie d'intérêts et de passions qui se déchirent, s'injurient, se combattent, et dont l'excès même finit par devenir monotone. Atonie dégoûtée du pays, sur la scène politique lutte exaspérée de clans et de ligues qui menaçent la liberté, tel est le spectacle que nous présentons.

En définitive, chacun convint que la crise n'avait pas encore ruiné chez nous le sens de nos libertés, mais que la façon dont nous les pratiquons les mettait en grand péril. Si la crise économique s'aggrave encore, si nous ne savons pas nous imposer volontairement une discipline, élargir notre individualisme, assainir l'atmosphère politique et trouver des hommes probes à qui l'on puisse faire confiance, ne nous étonnons pas des événements qui surviendront.

Telle fut la conclusion de cette causerie sur le « Discours aux Français ».

GEORGES GUY-GRAND.

POUR QUE LA FRANCE VIVE

Non, les Morts ne sont pas morts pour que nous nous battions entre nous sur leurs tombeaux !
Ils sont morts — comme nous aussi nous aurions pu mourir — pour que la France vive
dans la liberté,
dans le travail assuré et la paix préservée,
dans la fierté de son destin,
dans la grandeur de sa mission,
dans la concorde de ses fils.

HENRI PICHOT,
(Hommage aux Morts de la Guerre).

MENUS PROPOS

BIEN PARLER

UN éminent professeur disait à ses étudiants : « Articulez ! Il faut frapper les paroles vigoureusement comme des médailles. » Le conseil vaut pour tous ceux qui enseignent. Articuler, bien prononcer, et aussi régler l'allure, nuancer, hausser ou baisser la voix, marquer les silences de la phrase, éviter l'essoufflement, d'un mot, bien parler, c'est tout un art, et pour qui enseigne aux enfants de l'école primaire, une bonne partie de l'art d'enseigner. Car on reste injuste avec « le bien parler » et les critiques de Rousseau continuent à nous obséder. Certes, l'enfant s'intéresse aux choses, qu'il aime à regarder, à toucher, à manier, d'où viennent ses premières idées. Mais, « petit d'homme », il s'intéresse aussi, et de bonne heure, aux paroles des hommes. Pour lui, les paroles comptent, qui apportent à chaque instant des ordres, des menaces ou des promesses, des fronderies ou des encouragements, des tristesses ou des joies. Elles tiennent dans son existence une place considérable. Et à l'école même, que serait l'enseignement par les choses si, au moment favorable, n'intervenait, discrètement ou hardiment, la parole de l'instituteur? L'écolier, même petit, écoute volontiers le maître. Il y a des paroles qui s'imposent à l'enfant, qui l'intéressent par la manière dont le maître les dit. Quand la voix éclate, que les mots sont nettement détachés, ou au contraire quand elle s'adoucit et s'émeut, que la phrase est mieux dessinée, l'enfant, d'instinct, sent que commence quelque chose d'important; il devient tout oreilles. Et alors, qu'importe s'il ne comprend pas tout ce qu'il entend ? Il s'intéresse, il s'efforce de comprendre, résultat précieux.

Articuler, frapper les paroles vigoureusement, disons plus, bien parler : voilà l'un des secrets de l'art d'enseigner.

G. URIOT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

DICTÉE SANS FAUTES

DIX ans, déjà, ont passé. « La porte tout à coup s'ouvrit bruyante et... » poussé par une giboulée de février, M. l'inspecteur entra. Un petit choc au cœur, je ne pensais pas à lui ce soir-là, mais ses soixante ans bien sonnés n'avaient point reculé devant cinq kilomètres de course à pied sous la bourrasque pour venir « surprendre », sans doute, un maître nouveau dans sa circonscription.

Présentations de premier contact, regard investigateur circulaire du chef, muettes recommandations du maître aux élèves et, la minute de répit passée, tombe le traditionnel : « Vous faisiez ? » J'hésite à répondre, mais les yeux de l'inspecteur s'écarquillent devant un titre au tableau noir : *Dictée sans fautes*, et je ne puis reculer. Je hasarde une explication :

« Monsieur l'inspecteur, vous tombez bien mal

(*sic*), ici, — un sourire, — je faisais justement aujourd'hui un essai de « méthode préventive », comme le recommandent les récentes instructions, mais, si vous voulez bien me permettre, je vais changer... »

Un bref « Continuez » coupa court à ma harangue, et je continuai... tandis que M. l'inspecteur, revenant à mon titre, rêvait sans doute d'autosuggestion.

J'expliquai à nouveau à mon cours moyen : « Mes enfants, ne faites point mentir le titre de votre dictée, je vous répète mes conseils. N'écrivez que les mots dont vous connaissez bien l'orthographe ; si vous hésitez sur un mot, arrêtez-vous, levez la main. A ce moment je frapperai de ma règle, vous vous arrêterez tous d'écrire et l'un d'entre vous aidera le camarade embarrassé. Celui-ci marquera ensuite le mot d'une croix et fera un point sur la ligne en marge. Je compte sur votre attention et aussi sur votre franchise. En route pour zéro faute. Écrivez le titre : *La lettre.* »

(Ici, je fais remarquer à M. l'inspecteur, car je sens qu'il me faut mettre quelque atout de mon côté, qu'il s'agit d'une dictée se rapportant au centre d'intérêt : « Le facteur », et destinée surtout à contrôler l'emploi du présent de l'indicatif des trois groupes de verbes.) Et je dicte : « Maman prend la feuille de papier. »

Un doigt se dresse, la règle frappe, les têtes se lèvent et me regardent. Jean ne sait par quelle lettre terminer le mot « prend » : *d ou ds ?* Plusieurs mains se lèvent pour demander la parole et François, désigné, explique : « Verbe en *endre*, 3e groupe, 3e pers. du sing. (on peut remplacer *Maman* par *Elle*), se conjugue comme le modèle étudié : *vendre*. Je vends, *ds*, tu vends, *ds*, elle vend, *d* ; elle prend, *d*. »

Les plumes courent à nouveau. Je continue : « elle la plie en deux. » Seconde hésitation de Jean, qui vraiment joue de malheur avec les terminaisons (il s'est arrêté après avoir amorcé un *t* au verbe *plie*). Second coup frappé, second surgissement de mains. Jean baisse la tête, mais j'interviens pour le rassurer, le féliciter même de bien suivre mes conseils et aussi pour refréner l'ardeur de quelques élèves trop heureux de montrer leur savoir. Lucien a la parole, et la mécanique, si l'on veut, se déroule : « Verbe *plier*, 1er groupe, 3e pers. du sing., modèle *chanter*, radical : pli, *p, l, i.* » Et Jean, qui se rappelle à présent, rasséréné, continue : « Je plie, *e*, tu plies, *es*, elle plie, *e*. » Une croix sous ce second mot, un deuxième point en marge et la dictée reprend.

D'autres mains se lèvent pour des mots d'usage, des verbes éloignés de leur sujet, le mot « album » arrête bien des plumes. Des élèves expliquent, je complète, j'écris au tableau le cas échéant, M. l'inspecteur s'en mêle, ce qui m'encourage, et la dictée se termine. Je relis, les crayons rouges sortent, pour le cas où quelque faute aurait été faite malgré tout, et la correction a lieu selon mon procédé habituel. Je reprends rapidement le texte, épelant tantôt une syllabe, tantôt un mot tout entier, n'omettant point les terminaisons des verbes et des adjectifs, etc. Quelques doigts se lèvent, rares, cependant. Le crayon rouge barre en entier le mot fautif, on explique à nouveau, l'encre corrige, un trait rouge souligne la faute et un point rouge la signale en marge.

M. l'inspecteur a rapidement circulé entre les tables sitôt la fin. Je donne un coup d'œil moi aussi pendant que les élèves relèvent les fautes laissées et aussi les mots sur lesquels ils ont hésité. Les points noirs sont assez nombreux, fort bien, mais les rouges qui ont fait mentir mon titre ? Que dira M. l'inspecteur ? Je le guette du coin de l'œil, au bureau où il écrit. Il sort sa montre, je sors la mienne : une grosse heure est passée. Je me suis pas très tranquille... Et le rapport arriva. Fébrilement je sautai à « Leçons entendues » :

Presque toute la classe du soir s'est déroulée en ma présence... Toutes les leçons de français m'ont intéressé, soit celle de grammaire, soit même celle d'orthographe...

Et depuis, assez souvent, mes élèves écrivent en titre, non point « Dictée sans fautes », mais *Dictée en collaboration.* J'ai soin de leur expliquer le mot, et l'exercice est un de ceux qu'ils préfèrent.

A. AUSSEL,
Instituteur (Aveyron).

LA VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE ET LE CHÔMAGE

DANS l'une des écoles de la petite ville ouvrière de X..., visite médicale périodique ! Les élèves défilent devant le docteur. Maigres torses nus : chez beaucoup, la peau semble tendue sur des côtes saillantes. Membres grêles : maigreur extrême des bras. Visages amaigris et pâles.

— Sous-alimentés ! grommelle le docteur.

— Conséquence du chômage et des bas salaires ! ajoute l'instituteur.

QUELQUE temps après, directrices et directeurs des écoles de la ville reçoivent une note de la municipalité. Une soupe chaude ou un morceau de pain avec fromage, chocolat, etc., seront offerts aux enfants nécessiteux à la récréation du matin (1).

Des listes sont établies, non sans quelque difficulté, car la petite enquête nécessaire doit être conduite avec tact.

UN matin, gros émoi dans la cour, au début de la récréation. Premier jour de « distribution ». Les « appelés » sont très entourés par leurs camarades et pressés de questions :

— Dis, pourquoi que tu vas chercher un morceau de pain !

— Dis, « on » t'a appelé, toi ? Pas moi, j'sais pas pourquoi !

Un signal ! La colonne des « secourus », assez longue hélas ! disparaît, conduite par le directeur de l'école, puis les enfants reviennent avec un énorme morceau de pain et une « barre » de chocolat. Le pain est frais ; il est bon : ils y mordent à belles dents.

Spectacle quelque peu réconfortant !

DEPUIS ce jour, tous les matins, les écoliers reçoivent leur morceau de pain accompagné soit de chocolat, soit de fromage, soit de saucisson et même certain jour de... tête roulée, ma foi fort appétissante !

Parfois la récréation est terminée avant que les enfants aient fini de manger. Mais ils sont débrouillards ! Beaucoup sortent de leur poche un sac de papier destiné à contenir le pain restant.

(1) On pourra comparer cette excellente initiative à celle que nous avons signalée dans notre numéro du 9 mars, p. 368 : *Pour le goûter des écoliers parisiens.*

— Je le finis à midi ! précise l'un.

« La soupe à l'école ! » ou « La tête roulée à l'école ! », titres pouvant inspirer les humoristes. Mais pouvant aussi fournir matière à « réflexions sur le temps présent », suivant le titre du remarquable article de M. l'inspecteur d'Académie Bonne, paru récemment dans ce journal.

Au spectacle de cette misère précoce, qui, chaque jour davantage, atteint douloureusement nos élèves, nous ne pouvons rester indifférents. Nous devons souhaiter plus qu'une abondante et charitable distribution de secours dans les écoles. Nous devons désirer « une amélioration des institutions sociales » comportant cette mesure de justice qui, aujourd'hui, s'impose à tout esprit raisonnable : le droit de l'enfance à la vie, à une vie heureuse et souriante.

F. FERLET,
Instituteur (Isère).

INSTANTANÉ

COLLECTIONS

De son bureau, pendant que la litanie des 2 fois 1 = 2... 3 fois 1 = 3... se déroulait, monotone, le vieux maître laissait errer son regard sur le matériel scolaire. Ses yeux, pourtant myopes, parvenaient à distinguer des êtres et des choses sur les tableaux d'histoire absolument décolorés.

Nos grands fleuves français coulaient encore sur les cartes murales, mais les cassures du carton en détournaient le cours habituel et les enrichissaient d'affluents supplémentaires.

« L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie », serinaient maintenant les élèves. Sous une vitre, une collection de papillons achevait de s'émietter. Les épingles, piquées sur le carton, marquaient l'emplacement d'un échantillon rare, mais disparu. Au-dessus de ces tombeaux vides on pouvait lire les épitaphes : Vanesse, Shynx, Grand paon, etc., que recouvrait la grise poussière des ailes éclatantes rongées par le temps.

La correction d'une dictée vint arracher le vieux maître à la contemplation des choses depuis si longtemps familières.

Avec une conscience digne des plus grands éloges, il amputait d'un trait de plume une injustifiable terminaison verbale en *nt*, excroissance fâcheuse, ou agrémentait d'un S vermillon les mots ayant mérité cette honorable décoration dont l'insouciance enfantine n'avait tenu aucun compte.

Ce devoir accompli, le maître rajuste ses lunettes. Il reprend le cours de ses observations. A travers le cristal correcteur, sa vue se fait plus nette. Il s'aperçoit que les morceaux d'étoffe destinés aux leçons de choses sont rongés de mites dans la petite armoire de bois blanc pompeusement dénommée : Musée scolaire. Il constate que les livres de la bibliothèque sont déchirés et poussiéreux. Le mauvais état de ses collections lui arrache un soupir : « Il y a bien des choses à changer. » Cependant, les écoliers ont achevé leur devoir. Pour ne pas laisser perdre les quelques minutes qui précèdent la sortie, le bon vieux maître commence : 2 fois 1 = 2.

Deux fois 1 = 2, répètent les enfants, et les chiffres, inlassablement, défilent.

L. ROLLAND
Instituteur (Moselle).

(Extrait d'un livre en préparation : *Tout cru, tout vif.*)

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES GENÊTS D'AVRIL DANS LES BOIS

Sous le couvert des grands pins sombres, les petits genêts d'avril ont fleuri. Ils font de la lumière dans les bois avec leurs fleurettes jaunes.

Chaque plante fait à elle seule comme un minuscule buisson, avec des tiges dressées, minces et raides, qui portent des feuilles étroites, fines, souvent un peu repliées.

Les fleurs jaunes, très gracieuses, ressemblent à celles des ajoncs épineux, à celles aussi des pois de senteur, et à beaucoup d'autres que les savants ont baptisées « fleurs-papillons ». Les petits sépales verts protègent incomplètement le bouton ; ils forment un petit étui à sa base.

Lorsque la fleur est épanouie, elle a un grand pétale étendard en arrière ; sur les côtés, deux ailes étroites ; en bas, ce sont deux pétales unis qui forment comme un tout petit bateau. Sur le fond de ce bateau repose un fourreau blanc minuscule avec dix petits sacs jaunes à un bout : on y reconnaît facilement les étamines qui sont toutes réunies.

Tu peux encore fendre délicatement le tube blanc des étamines pour voir un joli petit étui vert avec un panache ; c'est dans l'étui que sont les graines du genêt.

Que reste-t-il de la fleur-papillon au bout de quelques semaines ? L'étendard, les ailes, le petit bateau formé par les pétales du bas, tout cela est parti. Il n'y a plus de petit fourreau blanc, ni de sacs jaunes. Seulement, l'étui vert a beaucoup grossi et les graines aussi.

Quand ce sera le mois de mai, le fruit du genêt s'ouvrira et laissera tomber ses graines mûres. Il y aura sûrement, l'an prochain, d'autres genêts d'avril dans les bois.

Marie-Louise NOËL-BERNARD.

* *

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Du choix des dessins, d'après le rapport d'une institutrice (*Bulletin de la Loire*).

NOUS avons dessiné chaque jour, pour la plus grande joie et le plus grand profit des enfants, exécutant tour à tour, suivant les circonstances, du dessin d'ornement, du dessin géométrique, du dessin libre ; mais c'est le dessin d'après nature qui a le plus retenu notre attention.

Ce que nous avons dessiné? Tout ce que nous avons pu avoir bien à nous, manier, observer à loisir, les objets à forme simple de notre classe : nos deux vases, la potiche, le pot dans lequel chauffe l'eau sur le poêle, la casserole dans laquelle on fait bouillir le lait ou l'eau de la tisane, le bol dans lequel on boit, enfin tout ce que nous connaissons bien. Encore : les fruits du goûter, les fleurs qui ornent l'étagère, les radis que nous avons semés, les pissenlits du jardin, les feuilles dont sont friands nos vers à soie, les plantes que nous cultivons dans les pots, la fougère, la jacinthe. Cette dernière a été longuement étudiée ; depuis le jour où a été posé l'oignon sur le vase plein d'eau jusqu'à l'heure de l'épanouissement de la fleur, nous avons noté et traduit sur le papier nos observations à différentes reprises. Et nous avons si bien pris, au cours de l'année, l'habitude de vouloir exprimer avec notre crayon ce que nous avons regardé, que les enfants proposaient d'eux-mêmes : « Si nous dessinions ceci, cela ! »

Bien entendu, les premiers essais n'ont pas toujours été couronnés de succès ; certains objets, de forme simple pourtant, nous ont donné bien du mal, tel ce vase dont les côtés s'obstinaient à ne pas être symétriques. Nous nous en apercevons, nous voulons rectifier et nous apprenons à nous servir de la gomme à effacer, nous recommençons et nous arrivons non à la perfection, mais à une plus grande exactitude.

La domination paternelle, par PIERRE SANSON (*Conférencia*).

DÈS qu'on a charge d'un enfant, si partisan qu'on soit de la liberté, il faut intervenir dans sa vie et se dresser devant lui comme une autorité. La nature humaine, en effet, n'en déplaise aux Jean-Jacques de tous les temps ! n'est point foncièrement bonne et, si l'éducation ne réprime pas ses mauvais instincts, comme dans un champ inculte, les herbes folles étoufferont les pousses généreuses.

Mais, sous le prétexte de ne pas laisser grandir l'enfant comme un sauvageon, les parents ne sont-ils pas tentés d'adopter pour son éducation le système qui leur semble le plus simple et le plus efficace, *le système autoritaire?* Ils cèdent à l'esprit de domination et apparaissent aux yeux de l'enfant comme une force matérielle et non comme une autorité morale, ce qui est gros de conséquences pour sa formation.

Qui n'a observé, dans certaines familles, ce tragique combat entre le rythme rapide de l'évolution de l'enfant et la tendance de l'adulte à l'immobilité, drame éternel entre la génération qui monte et celle qui est encore au faîte pour un instant? « Que de parents, considérant leurs enfants comme leur propriété totale, leur refusent le droit de penser, d'agir autrement qu'eux-mêmes et cherchent à étouffer leurs initiatives, non pas parce qu'elles sont mauvaises, mais parce qu'ils ne les comprennent pas. »

Mais que dire surtout de ceux qui pèsent injustement et tyranniquement sur la décision d'un fils ou d'une fille parvenus à l'âge d'orienter leur vie, qui ne craignent pas de chercher à étouffer dans l'âme de ce fils ou de cette fille tout germe de vocation généreuse, et cela uniquement parce qu'ils ne peuvent se résoudre à voir s'effondrer en un jour tout un quart de siècle de combinaison et d'égoïsme ?

Construisons des écoles, mais à bon escient (*Le Temps*).

AU titre de l'outillage national, plusieurs centaines de millions sont affectés à la construction d'écoles. Elles s'ajoutent à d'autres centaines déjà engagées. Ce sont là des dépenses nécessaires, car si la loi impose aux enfants l'obligation de recevoir l'enseignement, elle prescrit en même temps à l'État le devoir de l'assurer. C'est un fait que, depuis la Grande Guerre, notre population scolaire se déplace. Elle afflue dans certaines régions et particulièrement dans les grands centres et leurs périphéries, au lieu qu'elle diminue dans les campagnes, en plus d'une contrée, et y laisse des classes presque vides. Conséquemment, pour appliquer la loi et en atteindre l'objet, il faut d'abord, où le besoin s'en fait sentir, agrandir les locaux ou en bâtir de nouveaux. *Sur ce point là, tous les républicains tombent d'accord* : la diffusion de l'enseignement primaire, quantité et qualité, est un postulat du régime.

Mais l'expérience de ces dernières années a révélé une erreur avec laquelle il importe de rompre. Les subventions généreuses de l'État ne laissent pas d'engendrer des illusions funestes aux finances publiques. Citadines ou rurales, les municipalités inclinent à oublier ou dépasser somptueusement le but, ce qui est une autre façon de l'oublier. A quoi bon ménager la dépense, ou la régler strictement sur le besoin, puisque, par la largesse du Trésor, « ça ne coûte rien » ou si peu que rien ? Et ainsi s'élèvent, dans les villes, des constructions scolaires du dernier « moderne », palais plus exactement qu'écoles ; ainsi souffle dans les campagnes un esprit de munificence architecturale. Dans un village de quatorze cents habitants, à l'orée de la forêt de Fontainebleau, sera bientôt inauguré un groupe scolaire dont le coût excède sensiblement deux millions et certainement les vœux et disponibilités de la localité. Il est temps de mettre un frein à ces exagérations dispendieuses. Pour l'enseignement populaire, tout ce qu'il faut, mais seulement ce qu'il faut.

Enseignement de la géographie, par CAMILLE VALLAUX (*Revue Universitaire*).

A la base de l'étude de la géographie, il y a des notions de position et de nomenclature nécessaires : il faut les acquérir.

Or, cette partie de l'enseignement comportera toujours une part de sécheresse propre à rebuter certains esprits. Comment séduire ceux-là ? Comment aider l'effort des autres? Par l'image, pour laquelle les sciences appliquées nous ont donné des moyens ignorés autrefois. Comme moyen d'agir sur l'imagination des petits, simplement en éveillant leur curiosité sur la variété des aspects du monde, la projection fixe et le cinéma doivent avoir leur place en même temps que les figures des livres, aujourd'hui nombreuses.

Il sera donc utile que le maître interrompe de temps en temps le cours de son enseignement au moyen de séances de projections et de cinéma. Ces séances devront suivre les efforts particulièrement ingrats de mémoire visuelle et de nomenclature exigés par le professeur. Elles seront regardées comme des récompenses ; en réalité, elles seront le morceau de sucre après la potion amère.

La potion amère consiste surtout en cet exercice : la carte de mémoire sur le papier ou au tableau. D'abord copiée sur l'atlas sous forme de devoir, puis reproduite de mémoire au tableau noir avec l'aide précieuse des craies de couleur, la carte peut seule apprendre aux élèves les notions de position relative sur le globe qu'ils doivent connaître, pour les principaux accidents physiques ou faits humains de la surface. L'exercice ne doit jamais prendre la forme du calque, absolument inutile à tous les points de vue. Il faut que l'élève apprenne à reproduire lui-même, avec les modifications qui conviennent, et pour lesquelles le maître le guidera, les formes de la surface terrestre et les indications de position que le professeur juge nécessaire de lui apprendre.

A. LACLEF.

L'ASSISTANCE AUX ANIMAUX

Cette Société organise en 1935 un concours scolaire avec médailles et diplômes pour les élèves qui auront fait une composition sur un sujet d'assistance aux animaux et pour les maîtres qui les auront guidés.

Écrire, pour tous renseignements, à l'*Assistance aux Animaux*, 8, rue des Saints-Pères, Paris.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Le* **programme limitatif** *pour le* **B. E. et le B. E. P. S.**, *en 1935, a paru dans le* J. O. *du 3 avril 1935.*

➔ *L'examen des* **bourses nationales d'ens. technique (3e et 4e séries)** *dans* **les écoles pratiques** *et les écoles de métiers aura lieu le 20 mai ; inscription du 1er avril au 15 mai dans les inspections académiques (pour Paris, 3* bis, *rue Mabillon).*

➔ *Le nombre des élèves à admettre dans* **17 écoles nationales professionnelles** *de g. et de f. en 1935 a paru dans le* J. O. *du 31 mars 1935.*

➔ *Une institutrice ayant à sa charge* **un neveu** *orphelin de père et de mère ne peut pas être assimilée aux veuves qui ont des enfants à charge en ce qui concerne la majoration complémentaire d'un quart pour* **l'indemnité de logement** (*J. O.*, 29 mars 1935).

➔ *Les 25 mars et 2 avril, la Chambre a voté une modification de la législation concernant les* **Conseils académiques et le C. S.**

➔ *Les bureaux des* **comptables** *sont* **fermés** *tant pour le service de la recette que pour celui de la dépense, les dimanches et jours fériés, ainsi que les jours réputés fériés, ci-après indiqués : 1° les 2 janv., 15 juil., 16 août, 2 nov. et 26 déc., quand ces jours tombent un lundi ou un samedi ; 2° les 13 juil., 14 août, 31 oct., 24 déc. et 31 déc. lorsque ces jours tombent un lundi ; 3° le 2 nov. lorsque ce jour tombe un mardi* (*J. O.*, 13 mars 1935).

➔ *Une Administration publique peut prononcer,* **à l'intérieur d'un cadre** *dont certains emplois sont réservés aux candidats militaires la mutation d'un* **agent en fonctions** *à un poste pour lequel un* **candidat militaire** *classé a marqué* **sa préférence** (C. d'Ét., 6 déc. 1934).

➔ **Les sursitaires**, *ajournés et réformés temporaires incorporés avec les contingents devant accomplir dix-huit mois ou deux ans de service, ou appelés à parfaire leurs obligations militaires avec ces contingents, ne seront soumis qu'aux obligations militaires* **de leur classe d'âge,** *c'est-à-dire aux obligations imposées aux contingents avec lesquels ils auraient dû normalement, en raison de leur âge, accomplir leur service légal J. O.*, 3 avril 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN MAI

➔ Le mois de mai est celui de la préparation des récompenses et distinctions honorifiques, des demandes de changement, de rentrée en service, d'emploi avec effet du 1er oct.

➔ Le Conseil départemental se réunit ordinairement pendant ce mois.

➔ Si vous ne l'avez pas encore fait, voyez le maire pour l'inscription au budget communal des dépenses scolaires nécessaires : entretien des locaux scolaires et des logements, mobilier et matériel, chauffage, éclairage, cours d'adultes, couture, etc.

➔ Jetez un coup d'œil sur le tableau général des examens et concours et demandez l'inscription de vos candidats au C. E. P. E. si vous ne vous êtes pas acquitté de ce soin en avril.

➔ Préparez votre plan d'excursions scolaires.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LA QUESTION SYNDICALE

Les arrêts du Conseil d'Etat se succèdent en matière syndicale. Le 16 janvier dernier, la Haute Assemblée déclare « qu'aucun groupement de fonctionnaires ne peut légalement constituer un syndicat professionnel et que, dès lors, les groupements de fonctionnaires qui prétendent se constituer sous cette forme ne sauraient, à raison de leur caractère illégal, recevoir aucune subvention de la part des collectivités publiques ».

Et voici maintenant un autre arrêt, en date du 13 mars 1935, qui, partant du même principe d'illégalité, aboutit à l'annulation d'un décret.

Il s'agissait de la composition du Comité consultatif quand il délibère sur les promotions de classe. Dans son article 3, le D. du 25 janv. 1933 avait dit, en ce qui concerne le personnel primaire :

Il est adjoint au Comité, lorsqu'il délibère sur les promotions de classe des fonctionnaires de l'inspection primaire, des E. N., des E. P. S. et des bureaux de l'inspection académique :

... 2° Un délégué de chacune des catégories suivantes désigné, chaque année, par la catégorie de personnel qu'il représente : Secrétaires d'inspection académique ; — Commis d'inspection académique ; — I. E. P. et I. D. ; — Directeurs et Directrices des E. N. ; — Directeurs et Directrices des E. P. S. ; — Professeurs des E. N. ; — Professeurs des E. P. S.

Comme on le voit, il n'était pas question de syndicat dans ce libellé. Mais il en était différemment pour le personnel de l'enseignement secondaire à propos duquel on lisait : « Un représentant du personnel masculin et un représentant du personnel féminin pris tous les deux *dans le bureau du Syndicat National* des professeurs de lycées et du personnel de l'ens. secondaire féminin et désignés par lui chaque année. » Ici, le mot « syndicat » figurait en toutes lettres, qui allait éveiller l'attention des professeurs non syndiqués, car il y a une Fédération nationale non syndiquée des Professeurs de lycées de garçons et des membres du personnel de l'enseignement secondaire féminin. Cette Fédération soutint alors la thèse suivante : « Un Syndicat n'a aucune existence légale et cette inexistence s'oppose à sa prise en considération comme personne civile ou comme corps constitué par tout tiers et spécialement par toute administration publique ; une disposition réglementaire ne peut exclure du Comité consultatif la participation des fonctionnaires non syndiqués qui sont restés, eux, dans l'orthodoxie de la loi. »

La thèse dont il s'agit fut portée devant le Conseil d'Etat qui, dans son arrrêt du 13 mars 1935, donna raison, dans les termes suivants, à la Fédération nationale non syndiquée.

Arguments de la Fédération nationale. — Vu la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés pour la Fédération nationale non syndiquée des prof. de lyc. de garçons et des membres du personnel de l'ens. secondaire féminin, ladite requête et ledit mé-

moire enregistrés au secrétariat du Contentieux du C. d'Ét., les 31 mars et 31 juil. 1933, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler un décret, du 25 janv. 1933, en tant qu'il a décidé qu'est adjoint au comité consultatif de l'ens. public, lorsqu'il délibère sur les promotions de classe autres que les promotions et les indemnités de direction du personnel administratif, un représentant du personnel masculin et un représentant du personnel féminin pris tous les deux dans le bureau du Syndicat national des prof. de lyc. et du personnel de l'ens. secondaire féminin et désignés par lui chaque année ;

Ce faire, attendu que l'association requérante, association déclarée ayant pour objet « la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, a qualité pour obtenir l'annulation demandée ; que le D. du 25 janv. 1938 a substitué l'adjonction de deux membres du Syndicat national des prof. de lyc. et du personnel de l'ens. secondaire féminin à celle de deux membres de la Fédération nationale des prof. de lyc. et du personnel de l'ens. secondaire féminin ; que ledit Syndicat est illégal ; que cette illégalité résulte des lois des 21 mars 1884, 1er juil. 1901 et 12 mars 1920, telles qu'elles ont été interprétées par la jurisprudence et notamment par la décision du C. d'Ét., en date du 13 janv. 1922 ; qu'ainsi, ce Syndicat n'a aucune existence légale ; que cette inexistence s'oppose à sa prise en considération comme personne civile ou comme corps constitué par tout tiers et spécialement par toute administration publique ; qu'il ne s'est d'ailleurs pas conformé aux dispositions des art. 6 et suivants de la loi du 1er juil. 1901 ; que, dès lors, la *Fédération nationale* est fondée à demander l'annulation d'une disposition réglementaire qui porte illégalement à ses membres un préjudice moral indéniable puisqu'il exclut du comité consultatif de l'ens. secondaire la participation des fonctionnaires non syndiqués à qui il ne saurait être fait d'autres reproches que d'être les seuls à s'être conformés à la loi.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que si le Syndicat national des prof. de lycées et du personnel de l'ens. secondaire féminin a, antérieurement à 1926, effectué, conformément aux dispositions de l'art. 5 de la loi du 1er juil. 1901 la déclaration prévue par ledit article, ainsi que le dépôt de ses statuts, il a, antérieurement au décret attaqué, entendu se constituer en syndicat professionnel et a accompli les formalités nécessaires à cet effet ; que le groupement apparaissait ainsi, non plus comme une association professionnelle constituée, conformément aux prescriptions de la loi du 1er juil. 1901, ainsi que le soutient le min. de l'E. N., mais, ce qu'indique d'ailleurs la dénomination, comme un syndicat se réclamant de la loi du 21 mars 1884 ;

Considérant qu'il résulte de l'ensemble des dispositions du titre I du livre III du code du travail et notamment de ses art. 1 et 24 qu'aucun groupement de fonctionnaires ne peut légalement constituer un syndicat professionnel ; que, dès lors, des représentants de groupement de fonctionnaires qui prétendent se constituer sous cette forme ne sauraient être, à raison du caractère illégal de ces groupements, appelés à faire partie de conseils administratifs ;

Considérant, par suite, que la Fédération requérante est fondée à soutenir qu'en disposant que seront adjoints au comité consultatif de l'ens. public, lorsqu'il délibère sur les promotions de classe autres que les promotions et les indemnités de direction du personnel administratif, un représentant du personnel masculin et un représentant du personnel féminin, pris tous deux dans le bureau du Syndicat national des prof. de lyc. et du personnel de l'ens. secondaire féminin et désignés par lui chaque année, le décret attaqué a méconnu les dispositions des lois précitées et doit être annulé. Décide : Article 1er. Le D. du 25 janv. 1933 est annulé en tant qu'il a décidé l'adjonction au comité consultatif de l'ens. public, lorsqu'il délibère sur les promotions de classe autres que les promotions et les indemnités de direction du personnel administratif, d'un représentant du personnel masculin et d'un représentant du personnel féminin pris tous deux dans le bureau du Syndicat national des prof. de lycées et du personnel de l'ens. secondaire féminin et désignés par lui chaque année.

***

Deux ministres de l'É. N., l'auteur du décret et celui qui a soutenu le texte contesté voient donc leur manière de voir repoussée par le Conseil d'État, qui reste attaché à sa doctrine antérieure sur les syndicats de fonctionnaires. Un autre décret devra être pris qui modifiera la partie attaquée de l'ancien texte.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

TROP PERÇU

En continuant, pendant dix-neuf mois, à percevoir son traitement sans assurer aucun service, et alors qu'il avait été admis à la retraite par une décision qui lui avait été dûment notifiée, le requérant n'a pu être de bonne foi ; dans ces conditions, il n'est pas fondé à invoquer la faute commise de son côté par l'administration du fait de ce paiement irrégulier pour soutenir qu'une indemnité lui est due en raison de la restitution qu'il a dû en effectuer (*C. d'Et., arrêt du 4 janv. 1935*).

Cumul de fonctions publiques avec des professions ou des emplois privés. — Le Conseil d'État, réuni le 26 mars, en assemblée générale sous la présidence de M. Th. Tissier, a adopté, sur le rapport de M. Peyromaure-Debord, maître des Requêtes, un projet de décret tendant à compléter les règlements des administrations centrales des différents ministères en vue d'interdire le cumul de la fonction publique soit avec une profession commerciale et industrielle, soit avec un emploi privé rétribué.

Le principe fondamental du décret est celui-ci : le fonctionnaire doit tout son temps à l'État.

Il sera désormais interdit aux fonctionnaires des administrations centrales, sans préjudice de l'application des dispositions de l'art. 6 du D. du 4 avril 1934, relatif au cumul en matière de traitements, soit d'exercer une profession industrielle ou commerciale, soit de remplir un emploi privé rétribué, sauf dérogations exceptionnelles et individuelles soumises à l'approbation du ministre intéressé. Les décisions seront prises à titre précaire et révocable dans l'intérêt du service.

Ces interdictions ne s'appliqueront pas à la création d'œuvres d'ordre scientifique, littéraire ou artistique.

Toutes les autres administrations ou établissements publics relevant des différents ministères et les administrations départementales, communales, etc., prendront des mesures analogues.

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

L'État s'étant pourvu en cassation contre un arrêt de la Cour d'appel d'Aix, rendu le 8 juil. 1932, la Cour de cassation a rejeté son pourvoi, le 6 fév. 1935.

Attendu que, pour admettre la responsabilité de l'État, à raison d'un accident survenu au jeune Schiano, pendant qu'il assistait à une classe dans l'école publique de La Major, à Marseille, la Cour d'Aix déclare qu'après le départ de l'instituteur, obligé de s'absenter pour satisfaire à un besoin pressant, Lombardo et Schiano avaient cessé d'écrire et s'étaient tournés l'un vers l'autre pour causer ; que, dans ce mouvement, Schiano était allé se piquer l'œil sur la plume de Lombardo qui tenait alors son porte-plume en l'air ; qu'il s'est donc produit une scène de dissipation dont ces 2 élèves ont été les auteurs et au cours de laquelle Schiano a été blessé, que cette scène n'aurait pas eu lieu si l'instituteur eût été présent ; — D'où il résulte que la présomption de responsabilité édictée contre l'État par l'art. 1 384, dernier par., du Code civil, n'a été détruite par aucune des circonstances de la cause ; qu'ainsi la décision est légalement justifiée, abstraction faite, d'autres motifs critiques par le pourvoi, lesquels sont surabondants ; Par ces motifs, — Rejette...

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Centre de Belfort-ville, garçons, 1934). — **Le vieux garde champêtre.** — Il montait vers la forêt, très raide et très droit malgré ses soixante ans, montrant au-dessus des buissons sa bonne face rougeaude, encadrée d'une barbe broussailleuse. Passant toute sa vie dans la forêt, il l'aimait comme un vigneron aime sa vigne. Sans pitié vis-à-vis des vieilles qui vont ramasser du bois mort, il leur faisait délier leurs fagots, confisquait les serpettes, quand une ramure verte s'était glissée parmi les brindilles. Et il était la terreur des braconniers qui le voyaient débusquer des taillis au moment où ils glissaient dans leur poitrine le lièvre qu'ils avaient pris au lacet.

E. MOSELLY.

Questions. — 1. *Qu'est-ce qu'un braconnier ? Expliquez : le garde forestier était la terreur des braconniers.*

2. *Sens des mots suivants : « confisquait » ; — « débusquer ».*

3. *Nombre, nature et fonction s'il y a lieu des propositions contenues dans la dernière phrase : « Et il était... lacet. »*

➔ RÉPONSES. — 1. Celui qui chasse sans permis ou en temps défendu ou sur des propriétés réservées est un *braconnier*. Le garde forestier était redouté des braconniers parce qu'il était vigilant et qu'il les surveillait activement.

2. *Confisquait :* s'emparait des serpettes et les conservait, conformément au règlement ; — *débusquer :* a ici le sens propre de débucher, littéralement sortir du bois, des taillis.

3. Une principale (*et il était la terreur des braconniers*) et 3 subordonnées (*pas de difficultés*).

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — **L'agent de la circulation.** — *Montrez-le faisant son service à un passage difficile : son costume, ses gestes, le mouvement des voitures et des piétons.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Pour aller à l'école, je dois traverser le grand boulevard ; au milieu de la chaussée, remuante et tumultueuse, se tient un agent de la circulation. Pendant toute la journée, il est à son poste. C'est le roi de la rue, d'un seul geste de la main il arrête la circulation, alors, sous sa protection, les piétons passent, mais malheur à l'automobiliste qui ne stoppe pas quand il le commande !

Il est ganté de blanc, coiffé de blanc, le reste de son costume est bleu marine, les jours de pluie il est enfoui sous un imperméable noir et il reste indifférent à l'averse. Il a toujours les bras étendus soit d'un côté, soit d'un autre, mais son corps et sa tête sont toujours rigides. Un coup de sifflet bref, autoritaire : les voitures s'immobilisent en longues files parallèles, les piétons se hâtent de traverser, l'agent les presse de la main : « Allez, vite ! » Puis il pivote sur lui-même, nouveau coup de sifflet, les autos démarrent et passent tout près de lui, en bon alignement. Et tous les jours il est à sa place, toujours droit et muet. Mais c'est grâce à lui qu'il n'y a pas de graves accidents à ce carrefour dangereux.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Vienne, 1933). — 1. *Un marchand achète 84 kg. de sucre à 261 f. le quintal et 45 kg. de savon à 105 f. les 50 kg. Payant comptant, il ne verse que 298 f. 05. Quelle remise pour cent lui a-t-on faite ?*

➔ SOLUTION. — Les 84 kg. de sucre coûtent 84 fois 2 f. 61 :

$$2 \text{ f. } 61 \times 84 = 219 \text{ f. } 24.$$

Quant au savon, les 100 kg. coûtent 2 fois 105 f., soit 210 f., le kilo 2 f. 10 et les 45 kg. 45 fois 2 f. 10 :

$$2 \text{ f. } 10 \times 45 = 94 \text{ f. } 50.$$

Le prix fort total des deux articles est donc :

$$219 \text{ f. } 24 + 94 \text{ f. } 50 = 313 \text{ f. } 74.$$

Retranchons-en la somme versée, pour avoir la remise faite sur ces 313 f. 74 :

$$313 \text{ f. } 74 - 298 \text{ f. } 05 = 15 \text{ f. } 69.$$

La remise faite sur 100 f. est d'autant de fois 15 f. 69 que 100 f. contiennent de fois 313 f. 74 :

$$15 \text{ f. } 69 \times \frac{100}{313.74} = 5 \text{ f. presque exactement.}$$

***

2. *Deux courriers séparés par une distance de 48 km. vont l'un vers l'autre, à la même vitesse de 12 km. à l'heure. Le 1er part à 6 h. 35, le 2e à 7 h. 45. A quelle heure se rencontreront-ils, et quel chemin chacun d'eux aura-t-il alors parcouru ?*

➔ SOLUTION. — Au départ du 2e courrier, à 7 h. 45, le 1er chemine depuis 7 h. 45 — 6 h. 35 = 1 h. 10, soit 70 minutes. Il a donc parcouru déjà les 70/60 de 12 km. :

$$12 \text{ km.} \times 70/60 = 14 \text{ km.}$$

de sorte qu'il n'est plus qu'à :

$$48 \text{ km.} - 14 \text{ km.} = 34 \text{ km.}$$

du 2e. Comme ils se rapprochent ensuite de 2 fois 12 ou 24 km. par heure, ils se croiseront dans :

$$34 : 24 = 1 \text{ h. } 25$$

c'est-à-dire à :

$$7 \text{ h. } 45 \times 1 \text{ h. } 25 = 9 \text{ h. } 10.$$

Le second n'aura parcouru alors que la moitié des 34 km. ci-dessus, soit 17 km. Le 1er aura fait 14 km. de plus, soit 31 km.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *L'œuvre de Sully.*

2. *1804-1852.*

3. *Une cargaison de marchandises arrive à Belfort. Elle est destinée à un industriel de Strasbourg. Quelles lignes de chemin de fer empruntera-t-elle ? Par quelles voies navigables pourrait-elle passer ?*

➔ RÉPONSES. — 1. Sully, principal ministre et ami personnel du roi Henri IV, restaura les finances après les guerres de religion, encouragea l'agriculture et s'efforça par l'aménagement des routes et des voies navigables de développer le commerce (canal de Briare).

2. 1804 : le Consulat fait place à l'Empire, Napoléon Bonaparte, couronné empereur par le pape, régnera sous le nom de Napoléon Ier.

1852 : après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le prince-président Louis-Napoléon (neveu de Bonaparte) se fait proclamer empereur ; il régnera sous le nom de Napoléon III.

3. La cargaison partant de Belfort sera conduite par voie ferrée de Belfort à Mulhouse (ligne Paris-Bâle) et de là elle empruntera la direction de Strasbourg (ligne Bâle-Strasbourg).

BAUDRILLARD ET KUHN . LISONS ! Cours moyen (1er degré)..... 9.25

Par voies navigables, la même cargaison devrait être acheminée à Montbéliard, de là le canal du Rhône au Rhin la transporterait à Strasbourg (Voir l'*Atlas*).

IV *bis*. **SCIENCES** (Monistrol, Haute-Loire, 1934, garçons). — 1. *Dites ce que vous avez observé sur le charbon de bois, citez-en deux propriétés essentielles, et dites ses usages.* — 2. *Décrivez la truite, dites comment elle se meut et comment elle respire.* — 3. *Qu'est-ce qu'une prairie naturelle ? Comment la crée-t-on ? Quelles plantes y trouve-t-on ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Le charbon de bois a la forme, les nœuds, parfois même l'écorce des branches dont il provient. Mais il est noir, fissuré, sonore, fragile, et plus tendre que le bois. Dépouillé par la chaleur de tout élément volatil, il brûle sans flamme ni fumée, ce qui le fait apprécier comme combustible par les cuisinières et les repasseuses, qui lui savent gré de ne noircir ni les fers ni les casseroles. Il faut savoir, à ce sujet, que le réchaud à charbon, qui produit souvent de l'oxyde de carbone, doit être installé au grand air ou sous une hotte qui tire bien.

Une autre propriété remarquable du charbon de bois, c'est son pouvoir absorbant pour les gaz. On l'utilise dans des filtres spéciaux pour purifier des eaux corrompues, mais l'installation et la surveillance de ces filtres sont affaires délicates.

2. La truite est un poisson des rivières rapides. Dépourvue de cou, son corps en forme de fuseau est comprimé sur les côtés. Sa peau est couverte de menues écailles couchées en arrière et imbriquées. Elle se meut à l'aide de deux paires de rames, larges et courtes, appelées nageoires. A leur action s'ajoute celle d'ondulations horizontales du corps, dont l'effet est accru par trois nageoires impaires (sur le dos, à la queue, derrière l'anus). N'ayant point de poumons, la truite ne peut pas respirer l'air gazeux ; elle respire l'air dissous dans l'eau, au moyen de ses branchies. Ce sont des organes rouges qu'on voit sur les côtés de la tête par les ouvertures appelées ouïes. C'est par ces ouvertures que sort l'eau entrée par la bouche, après qu'elle a passé sur les branchies.

3. Les prairies naturelles sont celles qui, établies dans des terres saines suffisamment arrosées, produisent des herbes qui persistent à peu près indéfiniment, sans soins bien spéciaux. On en fait du foin, ou bien on les fait pâturer.

Ces prairies sont dites naturelles parce qu'elles s'établissent souvent d'elles-mêmes dès qu'on cesse de labourer la terre pour y faire d'autres cultures. Mais il est préférable de les créer par semis, pour assurer la prédominance des meilleures espèces végétales.

Car il y a beaucoup de choix dans celles-ci considérées comme fourrages. Les meilleures sont des graminées vivaces — paturin, ray-gras..., — avec quelques légumineuses, en particulier le trèfle blanc ou rampant. Les bonnes prairies ne produisent ni carex, ni colchique, ni renoncules...

V. **DESSIN ET COUTURE** (Rémalard, Orne, 1934). — **Garçons**. *Un arrosoir.* — **Filles**. *Bride ronde, lettre E avec un point de fantaisie.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **L'araignée**. — Que de fois grand-père Martel (1), se baissant tout à coup, m'avait dit :

— Viens voir cette araignée, Martel.

Je m'agenouillais, examinant la pauvre bestiole. Tous ses petits étaient autour d'elle, à la promenade, dans des ravins profonds comme des dés à coudre, derrière des forêts vierges où des brindilles jouaient la haute futaie. Balancée sur ses huit pattes anguleuses, la bestiole grise ou noire appelait, d'un grésillement doux, à peine perceptible, sa famille. Une inquiétude visible l'agitait. Un courage suprême la fixait là, sur ce petit point du vaste monde où elle était résolue à rester tant qu'elle n'aurait pas sauvé tous ses enfants de la menace des géants démesurés et incommensurables que nous étions pour elle. « Alerte, mes enfants ! Vite au refuge ! » Ils accouraient, pas plus gros que des pucerons, les enfants de l'araignée. Ils étaient dix, douze, quinze, vingt. On les voyait se hâter, se bousculer à travers tous les obstacles, passer les uns sur les autres ; ils arrivaient à la base de chacune des pattes frêles de leur mère, et ils y grimpaient vivement, et tous se groupaient, bien serrés, flanc contre flanc sur le dos de l'araignée

Questions. — 1. a. « *Que nous étions pour elle* » (6e *phrase*). *Donnez la nature et la fonction du mot « que ».*

b. « *On les voyait se hâter, se bousculer...* » (10e *phrase*). *Le pronom « se » n'a pas le même sens dans les deux verbes. Montrez-le.*

2. a. « *Des géants démesurés et incommensurables* ». *Comment les adjectifs « démesurés » et « incommensurables » sont-ils formés et quel est le sens précis de chacun d'eux ?*

b. *Expliquez* l'ironie *contenue dans la 3e phrase de la dictée : « Tous ses petits... la haute futaie. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Que :* pron. relatif a pour antécédent *géants*, attribut de *nous* (sujet de *étions*).

b. Dans le verbe *se hâter*, le pronom personnel *se* a le sens réfléchi ; — dans le verbe *se bousculer*, le même pronom a le sens réciproque.

2. *a. Démesurés* et *incommensurables* viennent du même radical *mesure*. Dans le premier mot, le préfixe *dé* a un sens privatif, *démesuré* signifie donc littéralement qui ne peut être mesuré tant sont grandes les dimensions de l'objet ou de la personne dont il s'agit ; — *incommensurable* a été formé avec le suffixe *able* qui indique la possibilité et qu'on retrouve dans *mesurable* et des préfixes *com* (avec) et *in* (négatif) ; *incommensurable* qui n'offre point de commune mesure par suite d'un excès de dimensions.

b. Comparativement à la petite taille des araignées, les choses prennent un aspect fantastique et sont démesurément grandies ; l'ironie apparaît dans les expressions suivantes : *ravins profonds comme des dés à coudre, brindilles jouant la haute futaie.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Vous avez assisté à un marché (à la maison, sur le champ de foire, dans un magasin). Racontez. Dialogue.*

➔ CONSEILS. — Pour tirer un parti convenable de ce sujet, il convient de parler d'un achat assez important, se prêtant particulièrement à des hésitations et des marchandages. Donnez, comme on vous le demande, au développement la forme d'un dialogue et faites usage des tirets. Efforcez-vous d'animer le sujet, mais gardez-vous de toute invraisemblance et évitez soigneusement la vulgarité.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — *Lors des inondations de 1930, la pluie est tombée dans le haut*

(1) Mot à écrire au tableau.

LANTENOIS. Répartition mensuelle du travail administratif..... 5.50

bassin du Tarn pendant deux jours consécutifs, à raison de 162 litres par mètre carré et par jour. 1° La surface ainsi arrosée étant de 450 000 ha., évaluer en mètres cubes la quantité d'eau qu'elle a reçue. 2° Les 2/3 de cette eau se sont écoulés en 30 heures dans le cours inférieur du Tarn. Evaluer en mètres cubes la quantité d'eau ainsi débitée en moyenne par cette rivière en une seconde. 3° Evaluer enfin la hauteur en mètres occupée par cette dernière quantité d'eau, là où elle occupait une largeur de 200 m. et une longueur de 7 m. 50 (ce qui veut dire que l'eau coulait à la vitesse de 7 m. 50 par seconde).

➔ SOLUTION. — 1° Évaluant tout en mètres, mètres carrés et mètres cubes, nous trouvons que 450 000 ha. ou 450 000 hm² font 4 500 000 000 m², que 162 l. ou 162 dm³ font 0 m³ 162 — et qu'ainsi la quantité d'eau tombée en 2 jours s'élève à :

0 m³ 162 × 2 × 4 500 000 000 = 1 458 000 000 m³.

2° Le volume d'eau écoulé est les 2/3 du précédent :

1 458 000 000 m³ × 2/3 = 972 000 000 m³.

Il a été débité par la rivière en 30 heures, soit en secondes :

60 s. × 60 × 30 = 108 000 s.

Le débit à la seconde est donc la 108 000e partie du débit total :

972 000 000 m³ : 108 000 = 9 000 m³.

3° Ces 9 000 m³ formaient une masse longue de 7 m. 50, dont la section mesurait dès lors 9 000 : 7,5 = 1 200 m². Comme la rivière avait 200 m. de large, les eaux s'élevaient donc à :

1 200 : 200 = 6 m.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Lille, 2e session 1934 et B. É. P. S., section générale). — **Perdre sa place.** — En rentrant à la maison, Louis Bastide trouva son père et sa mère dans la cuisine. Tous deux se taisaient, l'air accablé. A l'arrivée de l'enfant, Mme Bastide se leva, et parut s'occuper de la soupe qui était sur le feu. Mais elle y mettait de l'affectation.

Le père reçut distraitement le baiser de Louis, ne le regarda pas. Il avait des yeux que le petit garçon ne lui avait jamais vus.

Louis posa un à un ses achats sur la table sans oser dire un mot. Sa mère, au bruit, se retourna, aperçut les paquets, ne sembla pas comprendre d'abord ce qu'ils venaient faire ; puis elle jeta sur son enfant un coup d'œil rapide, où il y avait du désespoir et de la tendresse. Elle prit les paquets, les rangea dans le buffet, en murmurant : « Merci, mon petit, tu es bien sage. » Louis étouffait de l'envie de pleurer.

Il y eut encore un long moment de silence. Ni le père ni la mère ne prenaient sur eux de délivrer l'enfant de la situation intenable où il était. On ne lui disait même pas de s'asseoir ou de s'en aller dans une autre pièce.

Enfin les deux parents s'interrogèrent des yeux. Et la mère dit lentement, d'une voix unie :

— Louis... Papa vient de perdre sa place.

L'enfant les regarda l'un puis l'autre. Il ne savait pas s'il allait se jeter à leur cou, pleurer ou se taire de toutes ses forces. Il se contenta d'ouvrir les lèvres et d'écarter un peu les bras du corps, comme quelqu'un qui assiste, paralysé d'horreur, à une catastrophe où il ne peut rien.

JULES ROMAINS.

Questions. — 1. (10 points.) a. *Donnez la fonction de chacun des mots soulignés suivants :* « *l'*air *accablé* » (2e *phrase*) ; — « *Louis étouffait de l'*envie *de* pleurer » (*dernière phrase du 3e alinéa*).

b. « *Mme Bastide se leva* » (3e *phrase*) ; — « *Enfin les deux parents s'interrogèrent des yeux* » (1re *phrase du 5e alinéa*). *Le pronom* « *se* » *a-t-il le même sens dans les deux phrases ?*

2. (4 points.) *Que signifie :* « *Mais elle y mettait de l'affectation* » ?

3. (6 points.) a. *Expliquez les mots soulignés suivants :* « *Ni le père ni la mère* ne prenaient sur eux *de délivrer l'enfant.* »

b. « *... où il y avait du désespoir et de la tendresse.* » *Pourquoi* « *du désespoir* » ? *Pourquoi* « *de la tendresse* » ?

➔ RÉPONSES. — 1. *a. Air :* compl. circ. de manière de *se taisaient ; — envie :* compl. circ. de cause de *étouffait ; — pleurer :* compl. du nom *envie.*

b. Dans la 1re expression (*se leva*) le pronom *se* a le sens réfléchi ; dans la 2e (*s'interrogèrent des yeux*), il a le sens réciproque.

2. Mme Bastide paraissait bien « s'occuper de la soupe », mais, en réalité, elle pensait à toute autre chose, c'était tout simplement une attitude qu'elle se donnait pour cacher sa vive émotion.

3. *a.* Aucun des parents n'osait se charger d'apprendre à l'enfant la mauvaise nouvelle, il y avait là comme une responsabilité que l'un et l'autre craignaient d'encourir.

b. Dans le coup d'œil que la mère jette sur l'enfant il y a du *désespoir*, car Mme Bastide pense aux dures privations que le chômage du père va imposer au petit Louis ; il y a aussi de la *tendresse :* parce que l'enfant va souffrir d'une situation dont il n'est pas responsable, sa maman l'en aimera davantage, comme si un redoublement de son affection pouvait corriger l'injustice du sort.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.**

Adieu, voyages lents, bruits lointains qu'on écoute,
Le rire du passant, les retards de l'essieu,
Les détours imprévus des pentes variées,
Un ami rencontré, les heures oubliées,
L'espoir d'arriver tard dans un sauvage lieu.

(VIGNY, La maison du berger, I.)

Voilà ce qu'écrivait Vigny au moment de l'apparition des chemins de fer. Qu'en pensez-vous ?

➔ INDICATIONS. — Vigny exprime ici la crainte qu'il éprouve de voir disparaître à jamais le pittoresque et l'imprévu des lents voyages en diligence. Il croit que les chemins de fer, avec la fixité de leurs horaires et la rapidité à la fois banale et sûre qu'ils donneront aux déplacements, ne permettront plus aux voyageurs les observations souvent inattendues et toujours intéressantes faites, en cours de route, sur les hommes et sur les choses.

On a pu parler sans doute de la laideur des gares, des voies ferrées et des wagons, bien que les progrès de la technique aient permis de donner un aspect qui n'est pas toujours sans grandeur aux ouvrages d'art dont la construction a été nécessitée par l'aménagement des voies ferrées. Mais si, devenus plus faciles, les voyages ont pris un certain caractère de banalité, n'offrent-ils pas une commodité qui présente de multiples avantages ? Grâce aux chemins de fer, les rencontres et les visites d'amis sont devenues beaucoup plus fréquentes qu'au temps des dili-

ORVIETO. (Mme) Contes et Légendes de la naissance de Rome Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. t. noire. 16.50

gences et les distances que nous parcourons sont telles qu'il nous est possible d'observer maints paysages que nos aïeux ne pouvaient découvrir. Bien accoudé dans un confortable compartiment, le voyageur découvre des sites variés qu'il peut contempler à loisir malgré la vitesse du convoi. Les chemins de fer ont rapproché les distances, ce sont eux qui, les premiers, ont fait naître le tourisme; que de gens, sans eux, n'eussent jamais goûté la variété infinie de la mer, ni les splendeurs de la montagne ! Nous ne ferons donc point nôtres les regrets qu'exprime ici le grand poète romantique.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Le bassin aquitain. Climat, hydrographie, population, productions agricoles et industrielles, commerce, croquis.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Belle plaine de 73 000 km² située entre l'Atlantique, le Massif Central et les Pyrénées et que le seuil du Poitou met en communications faciles avec le bassin de Paris, l'Aquitaine, au climat doux et ensoleillé, est un pays agricole possédant peu de ressources industrielles.

II. **Le sol et la côte.** — L'Aquitaine, limitée au Nord-Est et au Nord par les terrains calcaires du Quercy, du Périgord et de la Saintonge, comprend des sols sédimentaires d'origine tertiaire : calcaires du *Bordelais* et de l'*Agenais*, marnes du Lauraguais au nord de la Garonne; au sud, dépôts des torrents pyrénéens (plateau de *Lannemezan* et collines de l'*Armagnac*) ; à l'ouest, sables des *Landes*.

La côte : au nord de la Gironde, structure variée. Au sud, la *côte landaise* est basse, bordée de dunes plantées de pins et de chapelets d'étangs.

III. **Climat.** — A la fois chaud et humide (*midi océanique*), peu de gelées, pluies abondantes, cultures caractéristiques : le *maïs* et la *vigne*.

IV. **Cours d'eau.** — *La Garonne :* 650 km., dont 72 pour la Gironde, draine tout le bassin. Au sud, coule l'*Adour* (Voir *Manuel*).

V. **Population et villes.** — Deux centres d'attraction : *Toulouse*, 175 000, capitale du haut Languedoc, tourné vers la Méditerranée (seuil du Lauraguais) et *Bordeaux*, 270 000, capitale de la Guyenne, qui s'ouvre vers l'Atlantique. Populations rurales surtout et partout en décroissance. Marchés agricoles : Périgueux, Agen, Cahors, Albi, Montauban.

VI. **Vie économique.** — *Agriculture* riche, *blé, maïs* et *vignobles*, grands crus du Bordelais (Voir *Manuel*), eaux-de-vie d'Armagnac, vergers (prunes d'Ente) et primeurs.

Industries éparses : minoteries (Toulouse), forges du Boucau, de Pauillac, de Pamiers.

Communications : Bordeaux, quatrième port de France, est la tête du réseau du Midi, lignes transpyrénéennes partant de Toulouse et de Bordeaux. Canal latéral à la Garonne et canal du Midi.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., La Réunion, septembre 1933). — 1. **Arithmétique.** — *Une personne fait deux parts de sa fortune :*

1° *Sachant que la première part rapporte en 7 mois 15 jours les* $\frac{31}{800}$ *de sa valeur, et la deuxième, en 3 mois 10 jours,* $\frac{1}{48}$ *de sa valeur, trouver le taux auquel ces deux sommes ont été placées.*

2° *Sachant que la première part est les* $\frac{9}{5}$ *de la deuxième et que, placées au taux qui viennent d'être calculés pour chacune d'elles, elles ont rapporté ensemble la somme de 27 990 f. en 4 ans 2 mois, on demande de trouver le montant de la fortune.*

➔ SOLUTION. — 1° La première part est placée pendant 7 mois 1/2 ou 15/2 mois.

En 12 mois, elle rapporte :

$$\frac{31}{800} \times \frac{2}{15} \times 12 = \frac{62}{1\,000}$$ de sa valeur ou $\frac{6,2}{100}$.

Le taux t étant l'intérêt annuel de 100 f. est les $\frac{t}{100}$ du capital placé. Donc, dans ce cas : $t = 6,2$.

La seconde part est placée pendant 3 mois 1/3 ou $\frac{10}{3}$ mois. En 12 mois, elle rapporte :

$$\frac{1}{48} \times \frac{3}{10} \times 12 = \frac{3}{40}$$ de sa valeur.

Dans ce cas :

$$\frac{t}{100} = \frac{3}{40} \quad \text{et} \quad t = 100 \times \frac{3}{40} = 7,5.$$

2° En un an, les deux parts ont rapporté ensemble, puisque 4 ans 2 mois font 50 mois :

$$\frac{27\,990 \times 12}{50} = 6\,716 \text{ f. } 60.$$

L'intérêt annuel de la première part étant les $\frac{62}{1\,000}$ de sa valeur est les $\frac{9}{5} \times \frac{62}{1000} = \frac{558}{5000}$ de la seconde part.

L'intérêt annuel de la 2e part étant les $\frac{3}{40}$ de valeur, la somme des intérêts des deux parts, soit 6 716 f. 60, est égale à :

$$\frac{558}{5000} + \frac{3}{40} = \frac{558 + 375}{5000} = \frac{933}{5000}$$ de la seconde part.

Donc, la seconde part est :

$$6\,716 \text{ f. } 60 + \frac{5\,000}{933} = 36\,000 \text{ f.}$$

Et la première :

$$3\,6000 \times \frac{9}{5} = 64\,800 \text{ f.}$$

2. **Géométrie.** — *Deux cercles concentriques ont des rayons égaux à R et à 2 R. On trace AB tangente en M au petit cercle et, du point A, une autre tangente en N du même cercle. On mène OM qui rencontre le grand cercle en C.*

1° *Démontrer que les triangles OAC et OBC sont équilatéraux.*

2° *Évaluer en fonction de R la surface du segment ABC et celle de la figure limitée par les deux tangentes AM et AN et l'arc MN. A quoi est égale la somme de ces deux surfaces ?*

➔ SOLUTION. — 1° La droite AM est perpendiculaire à OM puisqu'elle est tangente au petit cercle ; d'autre part :

$$OC = 2\,R \qquad \text{et} \qquad OM = R,$$

de sorte que M est le milieu de OC.

AO = AC comme obliques qui s'écartent également du pied M de la perpendiculaire AM. On a donc : OC = AO = AC et le triangle AOC est équilatéral.

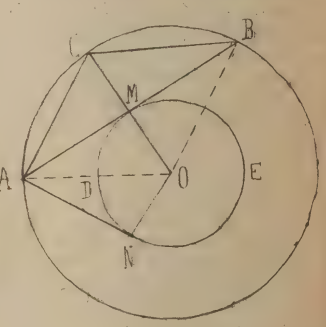

Pour les mêmes raisons : BC = BO = OC.

2° L'aire du segment ACB est la différence entre les aires du secteur OACB et du triangle OAB.

Le rayon de ce secteur est égal à 2 R, et son angle AOB formé des angles AOC et BOC vaut 60 + 60 = 120°.

Donc, l'aire du secteur égale :

$$\pi \times 4\,R^2 \times \frac{120}{360} = \frac{4\,\pi\,R^2}{3}.$$

CHALLAYE. Contes et Légendes du Japon Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Le devoir de s'instruire.

Nous terminerons l'étude de nos devoirs envers nous-mêmes par celui qui les contient tous : **le devoir de s'instruire.**

Qu'est-ce que s'instruire ?

Les plus jeunes d'entre vous seraient tentées de répondre : « S'instruire, c'est apprendre à lire. »

a. **La lecture.** — Oui, il faut apprendre à lire pour voir autre chose que du noir et du blanc sur les pages des livres. (Raconter l'histoire de petit Jules. Un jour, à la maison, il s'ennuie en l'absence de sa mère : « Ah ! je sais, pour me distraire, je vais voir les beaux contes que grand'mère lisait hier dans le livre bleu ! » Il va prendre le livre dans l'armoire, le feuillette, mais ne peut y découvrir d'histoires. Il croit qu'en mettant les lunettes de sa bonne maman il aura un résultat meilleur, mais les contes n'apparaissent pas davantage. Sa mère entre et lui dit :

« Il faut apprendre à lire et tu verras l'histoire.
Sans lunettes, tu peux m'en croire,
Rien qu'avec tes yeux bleus. »)

Par la lecture, nous connaissons les pensées généreuses des hommes, nous sommes mis au courant des multiples découvertes qui ont transformé la vie autour de nous.

Nous sommes renseignés sur une infinité de phénomènes que nous observerions mal si nous n'étions guidés par des personnes expérimentées (*livres de sciences, de géographie*), ou sur des faits importants qui se sont déroulés sur la terre quand nous n'existions pas, ou sur des événements contemporains (*livres d'histoire*).

Au contact d'intelligences supérieures, la nôtre se développe, se fortifie ; en compagnie d'âmes élevées, la nôtre devient meilleure.

Il faut apprendre à lire pour profiter des nombreux avantages de la lecture.

b. **L'écriture.** — S'instruire, c'est encore apprendre à écrire. Il faut vous appliquer à bien former vos lettres, étudier l'orthographe, les règles de la rédaction afin de pouvoir exprimer correctement votre pensée.

c. **Des méthodes d'observation, de réflexion.** — S'instruire, c'est aussi apprendre à calculer et surtout à observer, à réfléchir sur ce que l'on voit, à essayer d'expliquer raisonnablement le pourquoi et le comment des choses. C'est éclairer son jugement à la lumière de celui d'autrui : parents, maîtres, amis...

L'abeille fait son miel du suc de toutes fleurs ; de même, l'enfant qui veut s'instruire enrichit son esprit de mille manières, il puise à mille sources différentes : **par la méditation**, il fait siennes les vérités exprimées dans les livres ; **par l'observation**, il arrache leurs secrets aux êtres et aux choses.

Le père d'Edmond About, qui fut un éducateur excellent, instruisit son fils en l'habituant à bien voir la Nature.

Bienfaits de l'instruction.

a. **Développement de l'intelligence.** — Un champ qu'on ne cultive pas ne produit pas de belles moissons ; au contraire, celui qui est bien travaillé en donne de magnifiques. Notre intelligence est comme le champ : il faut l'exercer pour qu'elle se fortifie, devienne plus vive, plus fine. Un esprit inculte ne se développe pas. **L'étude, l'observation, la réflexion** enrichissent notre cerveau de connaissances utiles.

b. **Distractions supérieures.** — L'écolier qui travaille régulièrement en classe finit toujours par acquérir le goût de l'instruction. Il arrive un moment où chaque connaissance nouvelle lui cause une joie délicate ; il prend autant de plaisir à découvrir une vérité inconnue jusque-là, à lire une belle page qu'à jouer avec des camarades.

La lecture lui procure la meilleure des distractions : il est heureux de comprendre, de savoir, de vivre en communion avec des héros qui lui plaisent, de parcourir des contrées curieuses, de partager des aventures extraordinaires ou de se reposer au sein de paysages enchanteurs... Elle le console des chagrins de l'existence, des malheurs domestiques. Un grand philosophe affirmait qu'il n'avait jamais eu d'ennui qu'une heure d'étude n'ait dissipé.

c. **Amélioration de la situation.** — L'instruction permet de se faire d'enviables situations. Des gens de condition humble peuvent parvenir à de hauts emplois.

Le commerçant instruit est plus apte à réussir dans ses affaires.

Celles qui, parmi vous, aiment l'étude, pourront devenir institutrices, professeurs, avocates... Elles seront en tout cas des ménagères avisées ne se laissant point duper au marché.

d. **L'instruction est une ressource précieuse dans l'infortune.** — Valérie dit : « Les riches n'auraient pas besoin de s'instruire, s'ils le voulaient. » Pourquoi ? La richesse ne confère pas le savoir. Le savoir ne leur est pas indispensable, croyez-vous, parce qu'ils ont de l'argent. **Mais s'ils ne s'instruisaient pas, les riches se priveraient des joies pures de l'intelligence.**

La richesse est d'ailleurs un bien instable. Que de gens riches se trouvent ruinés du jour au lendemain ! Instruits, ils se tirent plus facilement d'embarras.

C'est pour permettre à sa fille de gagner dignement sa vie au cas où elle en aurait besoin que M. X..., riche industriel, a tenu à ce qu'elle ait ses deux baccalauréats, puis une licence d'enseignement. (Lire la fable de LA FONTAINE : *Les avantages de la science.*)

L'enfant instruit fait le bonheur des autres.

Vos parents constatent avec plaisir vos progrès à l'école. Moi-même, ne suis-je pas heureuse de vos efforts pour mieux faire ?

J'ai assisté pendant les grandes vacances à un spectacle touchant :

Surprise en pleine campagne par un gros orage, j'entrai dans une ferme isolée, le seul abri qui se trouvât sur ma route. Dans un coin

AB-DER-HALDEN ET Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.

de la cuisine, un lit dans lequel un malade était allongé. La mère préparait dans l'âtre le repas du soir. Auprès du lit, une fillette d'une dizaine d'années environ lisait à voix haute un livre de lecture : *Le tour de France par deux enfants.*

J'appris que chaque jour la petite fille s'imposait cette peine pour distraire son père infirme et illettré.

Grâce à son instruction, elle pouvait lui rendre son malheureux sort plus supportable.

Pierre, garçonnet de onze ans, rédige pour un vieillard du village, qui ne sait ni lire ni écrire, les lettres que celui-ci veut adresser à son fils : « Ah ! lui dit un jour ce vieillard, comme je serais triste sans nouvelles de mon enfant, si tu ne venais pas me lire ses lettres et y répondre ! »

Pierre a dû éprouver à cet instant la douce joie d'avoir été bon.

La nécessité de l'instruction.

De tout temps, les enfants ont eu le devoir de s'instruire ; cependant, aujourd'hui, ce devoir est plus impérieux qu'autrefois : *le manque d'instruction est dangereux.* Beaucoup de morts par imprudence sont causées par l'ignorance de connaissances élémentaires : une mère de famille, ne sachant pas que l'essence est très inflammable, s'approche trop du feu pour garnir un réchaud et se brûle grièvement ; un garçonnet s'électrocute en touchant un fil électrique parcouru par le courant et non isolé...

Sans pousser les choses au pire, l'ignorance peut être la cause de mésaventures regrettables : Jean, croyant s'adresser à un pharmacien, car il n'avait pu lire l'enseigne de la porte, est entré chez un coiffeur.

En voyage, l'illettré se trompe de station et descend du train trop tard ou trop tôt ; il se perd dans la ville où le conduisent ses affaires, car il est incapable de déchiffrer les plaques qui désignent les différentes rues.

L'ignorant est souvent la dupe des gens malhonnêtes, mais plus avisés que lui.

Il ne sait des événements contemporains que ce qu'il entend dire autour de lui. Il croit aux superstitions les plus drôles et les plus dangereuses. Il se fait soigner par des rebouteurs qui risquent de le rendre infirme. Il explique les merveilles de la science par l'intervention du diable ou des sorciers.

En résumé, il vit **une existence étroite et pleine de mécomptes.**

Rapport de l'instruction et de l'éducation.

Un incomparable bienfait de l'instruction, plus précieux que les avantages déjà signalés, c'est le rôle qu'elle joue dans notre éducation morale.

Elle **perfectionne notre jugement, éclaire notre raison**, notre **conscience.**

Un homme instruit sait apprécier les motifs de ses actes, prévoir leurs fâcheuses conséquences et résister aux tentations dans lesquelles il décèle des embûches du mal ; un ignorant ne se rend pas toujours bien compte de la gravité de sa faute, il devient malhonnête sans soupçonner toute la laideur de sa conduite.

Des enquêtes scrupuleuses ont montré que, parmi les condamnés du bagne, les deux tiers étaient des illettrés ou des gens d'une instruction bien insuffisante. On peut se demander si, **plus instruits, ils n'auraient pas été mieux armés contre le mal.**

Conclusion

A cette minute, rien ne vous semble plus désirable que l'instruction. Gardez longtemps cet enthousiasme. Sachez « vouloir » toujours, à toutes les époques de votre vie, augmenter la somme de vos connaissances.

Ne manquez pas la classe pour des prétextes frivoles. Venez-y régulièrement avec plaisir, avec amour et travaillez-y de même.

Ainsi n'auront pas été inutiles les efforts de tous ceux qui ont voulu vous ouvrir gratuitement les portes de l'école.

Ainsi s'élargiront les horizons de votre esprit et de votre cœur et si, dans tous les pays du monde, tous les écoliers suivent votre exemple, l'Humanité fera de grands progrès dans la voie de la Paix et du Bonheur.

LECTURES. — 1. Joies de l'étude.

Je me lève avant l'aube, alors que tout sommeille,
Et ranime au foyer la cendre de la veille.
Il fait nuit : du matin, le calme et la fraîcheur
D'un plaisir inconnu font palpiter mon cœur.
Dans le sommeil de tous trouvant ma solitude,
Près du foyer brillant, doux ami de l'étude,
Assis à la clarté du foyer matinal,
Je médite Corneille, ou Montaigne, ou Pascal,
Ou les hommes fameux de Rome et de la Grèce,
Et de leurs vieux écrits l'éternelle jeunesse.
En l'absence du bruit, des hommes et du jour
Leurs livres mieux goûtés n'inspirent plus [d'amour,
Ils parlent à mon âme avec plus de puissance.
Heureux qui, dès le temps de son adolescence,
A connu cette ivresse, en a rempli son cœur !
Le vase qui d'abord d'une pure liqueur
A rempli son argile encor vierge et nouvelle
A son premier parfum reste longtemps fidèle ;
Et l'homme dont l'étude eut d'abord les amours,
De son premier penchant se ressouvient toujours.

LEBRUN.

2. **Brisquimi et le vieux pâtre.** (*Vie d'enfant.* Batisto Bonnet.)

RÉSUMÉS. — C. M. — S'instruire, c'est non seulement apprendre à lire, à écrire, à compter, mais c'est aussi enrichir par l'étude, l'observation, la réflexion, notre esprit et notre cœur.

L'instruction nous rend plus heureux et nous permet de rendre plus heureux ceux que nous aimons.

Elle nous éloigne du mal.

Je m'instruirai à l'école avec courage.

Pensées: 1. « Après le pain, l'instruction est le premier besoin du peuple. » (DANTON.)

3. « Chaque enfant qu'on instruit est un homme qu'on [gagne.

Quatre-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne
Ne sont jamais allés à l'école une fois
Et ne savent pas lire et signent d'une croix.
C'est dans cette ombre-là qu'ils ont trouvé le crime.
L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme.
Où rampe la raison, l'honnêteté périt. »

V. HUGO.

C. E. et C. P — On n'a rien sans peine. Je travaillerai à l'école pour savoir lire, écrire et compter.

J'apprendrai à réfléchir; j'étudierai avec courage.

Réflexions : Penser aux joies personnelles que vous ont déjà procurées vos efforts vers l'instruction ; méditer l'exemple de ceux qui, autour de vous, ont amélioré leur sort grâce à leur savoir.

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault.)

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 61 à 69.

I. **Présentation des nombres.** — *a.* Revoir le nombre 60, composé de 6 dizaines. Son écriture.

b. Partir de 60 coquillages, en ajouter un, deux, trois... neuf. On obtient les nombres soixante et un..., soixante-neuf. Rapprocher ces nombres de ceux qui ont été étudiés entre 40 et 50, entre 50 et 60. Compter divers objets jusqu'à 69.

II. **Écriture de ces nombres.** — Opérer comme précédemment, on a 6 dizaines et 1, 2, 3... 9 unités. Rapprocher des nombres étudiés de 30 à 40, de 40 à 50.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Exercices habituels avec un matériel concret.

A. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On a d'abord comme décompositions importantes :

61 = 60 + 1 ; 62 = 60 + 2... ; 69 = 60 + 9, ou : 61 = 6 diz. + 1 unité ; 62 = 6 diz. + 1 unité...

Autres décompositions :

61 = 50 + 11 = 40 + 21 = 30 + 31 = 20 + 41 = 10 + 51...

69 = 50 + 19 = 40 + 29 = 30 + 39 = 20 + 49 = 10 + 59.

Étudier aussi les décompositions suivantes :

62 = 61 + 1 ; 63 = 62 + 1... ; etc...

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction, par exemple.

61 — 40 = 21 ; 61 — 30 = 31 ; 61 — 20 = 41, etc.

B. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Faire constater que l'on peut partager 62, 64, 66, 68 coquillages en 2 parts égales. Montrer qu'il n'en est pas de même pour 61, 63..., 69.

De même 64, 68 coquilles peuvent se partager en 4 parts égales.

Sans insister, montrer la possibilité de partager par 3 : 63, 66, 69.

IV. **Opérations.**

1° *Additions.*

32	12	25	22
+ 35	+ 10	+ 37	+ 15

2° *Soustractions.*

67	49	66	42
— 32	— 21	— 35	— 21

On peut dès maintenant initier à la preuve de la soustraction et montrer que, si l'on a 67 — 32 = 35, on a inversement 35 + 32 = 67.

V. **Petits problèmes oraux.** — 1° *On a entassé les gerbes par tas de 10, il y a 6 tas de 10 gerbes et un de 7. Combien y a-t-il de gerbes en tout ?*

2° *En me promenant, je fais avec ma trottinette 62 m. puis encore 7 m. Combien cela fait-il de mètres en tout ?*

3° *Il y a 52 élèves d'inscrits dans la classe, 4 sont absents. Combien y a-t-il d'élèves présents ?*

4° *J'ai 64 noix à partager entre 32 élèves. Combien chaque élève aura-t-il de noix ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le quintal, la tonne.

Le quintal et la tonne servent à exprimer le poids des corps lourds. Le paysan vend son blé au quintal, on pèse un wagon de marchandises en tonnes :

Le quintal vaut 100 kg. (1 q.).
La tonne vaut 1 000 kg. (1 t.).

Il n'existe pas de poids d'une tonne et d'un quintal. La tonne vaut 10 quintaux.

La bascule romaine. — Elle sert à peser les objets lourds. Elle est construite de telle façon qu'un poids de 10 kg. mis sur le plateau fait équilibre à un poids de 100 kg. mis sur le tablier.

Exercices. — 1° *De quelles unités vous servirez-vous pour évaluer les poids suivants : le poids d'une lettre, le poids d'un mouton, d'une personne, le poids d'une récolte de blé, d'un wagon de charbon ?*

2° *Convertir en kg. les poids suivants :*
2 q. ; 8 q. ; 3 t. ; 6 t. ; 24 t.

3° *Convertir en quintaux les poids suivants :*
300 kg. ; 1 800 kg. ; 2 400 kg. ; 8 200 kg.

4° *Convertir en tonnes les poids suivants :*
4 000 kg. ; 12 000 kg. ; 14 000 kg. ; 3 000 kg.

5° *Convertir en kg. :*
2 t. 3 q. ; 2 q. 37 kg. ; 1 t. 2 q. 25 kg.

Bien montrer que compter par quintaux, c'est compter par centaines de kg. ; compter par tonnes, c'est compter par milliers de kg.

6° *Quels poids faut-il placer sur le plateau de la bascule pour faire équilibre aux poids suivants :*
200 kg. ; 420 kg. ; 324 kg. ; 204 kg. ?

7° *On a mis sur le plateau de la balance-bascule les poids suivants :*
2 kg. 35 g. ; 1 kg. 20 g. ; 8 kg. 345 g. ; 3 kg. 200 g.
A quels poids font-ils équilibre sur le tablier ?

8° *A quels poids d'eau correspondent les capacités suivantes :*
8 hl. ; 82 dal. ; 732 l. ; 21 hl. ; 342 hl. ?

9° *Le charbon de terre vaut 320 f. la tonne. Pris par sac de 50 kg. il vaut 17 f. le sac. Calculez l'économie réalisée par un ménage qui consomme 2 t. et demie par hiver en achetant le charbon à la tonne.*

➔ SOLUTION :

Prix du quintal de charbon acheté au sac : 17 f. × 2 = 34 f.

Prix du quintal acheté à la tonne : 320 f. : 10 = 32 f.

Économie réalisée sur un quintal : 34 f. — 32 f. = 2 f.

Dans 2 t. et demi ou 2 500 kg, il y a 25 quintaux, l'économie totale réalisée sera donc de 2 f. × 25 = 50 f.

10° *Pour peser un veau, on met sur le plateau de la bascule les poids suivants : 1 kg., 2 hg, 3 dag. Quel est le poids du veau ? Quel est son prix, à raison de 4 fr. le kg. vif.* RÉPONSE. ➔ **123 kg. ; 492 f.**

Le quadrillage du rectangle (idée de la surface).

Dessiner sur le cahier un rectangle ayant 6 cm. de long et 4 cm. de large. Le diviser en cm² en menant des parallèles aux côtés par des points équidistants d'un centimètre.

On obtient 4 rangées contenant chacune 6 cm².

La surface du rectangle est donc :

6 cm² × 4 = 24 cm².

ÉNONCER LA RÈGLE. — *Pour avoir la surface d'un rectangle en cm², on mesure la longueur et la largeur en cm. et on fait le produit des 2 nombres obtenus.*

Exercices. — 1° *Construire un rectangle ayant pour dimensions 8 cm. et 9 cm. Évaluer sa surface en cm².*

2° *Mesurez les côtés d'une feuille de votre cahier. Cherchez sa surface en cm².*

3° *Un rectangle a 16 cm. de long et 4 cm. de large. Quelle est sa surface en cm² ? Évaluez le côté du carré qui aurait la même surface.* RÉPONSE. ➔ **8 cm.**

4° *Quelles peuvent être les dimensions d'un rectangle ayant une surface égale à 12 cm². Dessinez et quadrillez ces rectangles.*

(Il s'agit de trouver 2 nombres dont le produit est 12. On trouve comme dimensions : 6 cm. et 2 cm. ; 3 cm. et 4 cm. ; 12 cm. et 1 cm.)

5° *Un carré a 36 cm² de surface. Quelle est la longueur de son côté ? Trouver la longueur d'un rectan-*

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique . . . . .** *Cours supérieur* Élève. . 14.50 Maître. 21.5

glé de même surface ayant 3 cm. de largeur? RÉPONSE. → **6 cm.; 12 cm.**

6° *Dessinez un rectangle ayant les dimensions suivantes : longueur 3 cm., largeur 2 cm. Doublez les dimensions de ce rectangle. Que pensez-vous de la surface du rectangle de dimensions doubles? Du périmètre?* RÉPONSE. → **La surface est devenue 4 fois plus grande ; le périmètre a doublé.**

Calcul mental.

La multiplication.

Multiplication d'un nombre de dizaines par un nombre d'un chiffre.

EXEMPLE. — 20 × 3 ; 20 = 2 dizaines.
2 diz. × 3 = 6 dizaines = 60.
20 × 3 = 60.
80 × 7 = 8 diz. × 7 = 56 diz. = 560.
Énoncer la règle employée.

Exercices (Procédé Lamartinière) :
1° *Effectuer les opérations suivantes :*
40 × 2; 70 × 9; 40 × 8; 70 × 4;
50 × 8; 80 × 7; 50 × 9; 90 × 2.
2° *Donner des petits problèmes simples conduisant aux opérations étudiées.*

COURS MOYEN

Le cylindre. Propriétés. Surface.

Exercice d'observation : montrer divers cylindres, verre, mesures de capacité, boîtes diverses, etc.

I. **Propriétés.** — Solide à 2 bases comme le parallélépipède, ou le prisme, mais ces deux bases sont des cercles. La droite qui joint les 2 centres de ces cercles est perpendiculaire à la base, c'est l'axe du cylindre ou la hauteur.

Montrer que le volume du cylindre peut être engendré par un rectangle tournant autour d'un de ses côtés (porte qui tourne sur ses gonds), on peut donc définir le cylindre *comme étant le solide engendré par un rectangle qui tourne autour d'un de ses côtés.*

II. **Surface latérale, surface totale.** — Montrer que le développement de la surface latérale d'un cylindre donne un rectangle ayant pour longueur la circonférence de base et pour hauteur la hauteur du cylindre. On a donc :

$$\text{S. tot.} = \underbrace{2\pi R}_{\text{cir. de base.}} \times h.$$

Et la surface totale est égale à la surface latérale augmentée de la surface des bases :

$$\text{S. tot.} = 2\pi R \times h + 2\pi R^2.$$

Exercices.

1. *Calculez la surface latérale, la surface totale du cylindre que vous avez construit en travail manuel.*

2. *Un tuyau de poêle mesure 0 m. 15 de diamètre et 0 m. 80 de long. Calculer la surface de la feuille de tôle qui a servi à le fabriquer. On admettra que les 2 bords de la tôle se recouvrent de 2 cm.* RÉPONSE. → **0 m² 392.**

3. *Avec une feuille de carton ayant une surface de 0 m² 628 et 0 m. 50 de largeur on veut confectionner un cylindre ayant pour hauteur la largeur de la feuille. Calculer le rayon de base de ce cylindre.*

→ SOLUTION :

La longueur de la circonférence de base s'obtient en divisant la surface latérale 0 m² 628 par la hauteur 0 m. 50.

Longueur de la circonférence de base :

$$1 \text{ m.} \times \frac{0{,}628}{0{,}5} = 1 \text{ m. } 256.$$

Rayon de la circonférence de base :

$$1 \text{ m.} \times \frac{1{,}256}{2 \times 3{,}14} = 0 \text{ m. } 20.$$

4. *Une colonne soutenant un plafond a un diamètre de 0 m. 15 et une hauteur de 3 m. Calculer sa surface latérale. On la peint à raison de 2 f. 5 le m². Quelle sera la dépense?* RÉPONSES. → **1 m² 413, 3 f. 53.**

Les densités.

I. **Densité et poids.** — PROBLÈME. — *Une barre de cuivre a un volume de 6 dm³. La densité du cuivre est 8,8. Calculer le poids de la barre de cuivre.*

On sait que 1 dm³ de cuivre pèse 8 kg. 8. Le poids de la barre de cuivre est donc égal à :

8 kg. 8 × 6 = 52 kg. 8.

Le poids d'un corps s'obtient en multipliant sa densité par son volume, les poids et les volumes étant exprimés en unités correspondantes.

Par exemple, le poids de 6 cm³ de cuivre serait égal à : 1 g. × 8,8 × 6 = 52 g. 8.

II. **Densité et volume.** — PROBLÈME. — *Un vase contient 48 kg. 6 d'huile. Calculer le volume de cette huile, sachant que sa densité est 0,9.*

On sait qu'un dm³ d'huile pèse 0 kg. 9. Le volume de l'huile est donc égal en dm³ à :

$$\frac{48{,}6}{0{,}9} = 54 \text{ dm}^3 = 54 \text{ l.}$$

Le volume d'un corps s'obtient en divisant son poids par sa densité, le volume et le poids étant exprimés en unités correspondantes.

Problèmes.

I. **Densité et poids.** — 1. *Quel est le poids d'un morceau de fer qui, plongé dans un vase plein d'eau, en fait sortir 24 cl. Le densité du fer est 7,8.* RÉPONSE → **1 kg. 872.**

(L'eau qui sort a un volume égal à celui du morceau de fer.)

2. *Calculer le poids d'une poutre de bois ayant 6 m. de long et dont la base est un carré de 0 m. 25 de côté. La densité du bois est 2,4.* RÉPONSE. → **900 kg.**

3. *Un vase plein d'eau pèse 3 kg. 5. Vide, il pèse 250 g. Quel serait son poids s'il était plein d'alcool dont la densité est 0,8.*

→ SOLUTION :

Poids de l'eau contenue dans le vase :

3 kg. 5 — 0 kg. 250 = 3 kg. 250.

Le volume du vase est donc égal à 3 l. 25.

Et le poids de l'alcool contenu dans le vase, est de : 0 kg. 8 × 3,25 = 2 kg. 6.

Plein d'alcool, le vase pèserait donc :

0 kg. 250 + 2 kg. 6 = 2 kg. 850.

4. *Dans un réservoir cubique de 0 m. 65 d'arête on verse 112 kg. 5 d'huile dont la densité est 0,9. On demande à quelle hauteur en millimètres s'élève le liquide?* RÉPONSE. → **295 mm.**

II. **Densité et volume.** — 1. *Un récipient pèse vide 700 g. On y verse de l'alcool, il pèse alors 1 340 g. Quel est le volume d'alcool versé, la densité étant 0,8.* RÉPONSE. → **0 l. 8.**

2. *Un épicier avait acheté 324 kg. d'huile à 4 f. 50 le kg. Il a revendu cette huile avec un bénéfice de 342 f. Quel est le prix de vente du litre, la densité de l'huile étant 0,9?*

Prix d'achat de l'huile : 4 f. 50 × 324 = 1 458 f.

Prix de vente de l'huile : 1 458 f. + 342 f. = 1 800 f.

Volume de l'huile en litres : $\frac{324}{0{,}9}$: 360 l.

Prix de vente du litre d'huile : $\frac{1\,800 \text{ f.}}{360} = 5$ f.

3. *Un bidon d'essence pèse vide 1 250 g. Plein, il pèse 5 kg. 360. Calculer sa capacité en litres, la densité de l'essence étant 0,882.* RÉPONSE. → **5 l.**

4. *Pleine d'huile, une bonbonne pèse 16 kg. 3, alors que, pleine d'eau, elle pèserait 17 kg. 3. Sachant que la densité de l'huile est 0,92, calculer : 1° la contenance de cette bonbonne ; 2° son poids quand elle est vide.* RÉPONSES. → **12 l. 50 ; 4 kg. 8.**

La règle de trois inverse.

1er problème. — *Pour faire un travail, 10 ouvriers mettraient 5 jours. On n'a pu mettre que 2 ouvriers au travail. Combien mettront-ils de jours?*

GAL ET MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Jeanne d'Arc et Charles VII.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.* — **Gravures** : *Domrémy ; l'arrivée de Jeanne à Chinon (tapisserie) ; Charles VII* (tableau de J. FOUQUET) ; *miniatures relatives aux sièges d'Orléans et Compiègne ; faire le plan simplé du siège d'Orléans. On trouvera tout ce que nous énumérons dans le beau petit livre de P. Champion :* Jeanne d'Arc (*Flammarion, 3 fr. 75*). *Maison de J. Cœur à Bourges.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. État de la France et de la royauté lorsqu'apparaît Jeanne d'Arc. — II. Jeanne d'Arc : Domrémy, Vaucouleurs, Chinon, Orléans (1429), Reims, Rouen (1431). — III. Fin du règne de Charles VII : l'armée permanente, l'impôt régulier, Jacques Cœur. Les Anglais ne possèdent plus, en France, que Calais.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Au village de Jeanne d'Arc.

— A bas les Bourguignons !
— Mauvais traîtres !
— Vive le roi de France !

C'étaient les garçons de Domrémy, qui se battaient avec ceux de Maxey, l'un des villages d'outre-Meuse.

Domrémy tenait pour le roi de France, mais Maxey se glorifiait d'appartenir à la Bourgogne, et la population enfantine prenait parti, s'acharnait à la bataille avec autant de zèle que de vrais guerriers l'auraient pu faire. Et ces combats n'étaient pas, non plus, pour « faire semblant ». Bien qu'ils n'eussent à leur disposition que des bâtons ou des pierres, nos garnements y mettaient beaucoup d'ardeur et de détermination, et il y avait même quelque chose de farouche dans la manière dont ils y allaient.

Jeannette les regardait partir, chantant et criant, leurs besaces remplies de pierres, leurs bâtons à la main. Elle ne partageait pas le désir des autres fillettes de les accompagner.

Mais quand ils revenaient après la bataille, membres endoloris, visage en sang, elle pleurait de compassion et se hâtait de laver leurs blessures, de panser les têtes endommagées. Bien qu'elle ne fût qu'une enfant, elle était toujours prête à donner aide et sympathie.

Quand commença-t-elle à comprendre que le poids d'une guerre terrible accablait son pays ? Il est fort probable qu'elle n'aurait su le dire. La guerre, c'était pour elle, peut-être, chose de toujours, aussi familière que sa rivière et ses bois, et les toits de son village natal. (MILDRED, DUFF, NOEL HOPE, *Jehanne*, Éditions Altis.)

COURS MOYEN

Les succès militaires de Napoléon.

MATÉRIEL. — *Cartes des campagnes.* — **Gravures** : *soldats de la Grande Armée ; tableaux de batailles (Austerlitz, entrée à Berlin, Eylau).*

FAITS ET DIRECTIONS. — L'Empire est une époque de guerres causées par la jalousie des puissances et aussi le manque de modération de Napoléon. L'Angleterre est l'âme de toutes les coalitions. La période de 1804 à 1811 est marquée de succès éclatants.

I. Échec du camp de Boulogne et troisième coalition : Ulm, Austerlitz, paix de Presbourg. Défaite de Trafalgar.

II. Quatrième coalition : Iéna, Eylau, Friedland, traité de Tilsitt.

III. Blocus continental ; pendant que l'Empereur est engagé en Espagne, l'Autriche et l'Angleterre forment une cinquième coalition : Wagram, traité de Vienne.

IV. 1810 marque l'apogée d Napoléon : le Grand Empire comprend 130 départements avec, en plus, des états vassaux et alliés. Le mariage de l'empereur avec Marie-Louise, la naissance du roi de Rome (1811) semblent porter au comble sa puissance.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Austerlitz. — Napoléon, dont toutes les dispositions étaient prises, après avoir renouvelé ses instructions, visita ses parcs, ses ambulances, et l'assura, par ses yeux, que tous ses ordres étaient exécutés. Il revenait à son bivouac, lorsque, entendant à sa droite une vive fusillade, il y envoya l'un de nous ; puis, se jetant sur la paille de sa baraque il s'y endormit profondément.

Il dormait encore, et depuis quelques heures la nuit du 1er au 2 décembre était close quand l'aide de camp revint, le réveilla non sans peine, et lui apprit qu'une attaque chaude vers les lacs, sur l'un des derniers villages de notre droite, venait d'être repoussée. Cela confirmait ses prévisions ; mais, voulant une dernière fois reconnaître lui-même, par les feux des bivouacs, les positions de l'ennemi, il remonta à cheval, et, suivi de peu d'entre nous, il s'aventura entre les deux lignes.

Il les prolongeait lorsque, en dépit de plusieurs avertissements, s'étant dirigé dans l'obscurité vers Pratzen, je crois, il donna inopinément dans un poste de cosaques ! Ceux-ci s'élancèrent si brusquement sur lui qu'ils l'eussent pris ou tué, sans le dévouement de ses chasseurs d'escorte, et s'il ne fût revenu sur nos feux à toute bride. Ce retour fut si précipité que, forcé de repasser, sans choisir, le ruisseau marécageux qui couvrait notre front, plusieurs des hommes et des chevaux qui le suivaient y demeurèrent embourbés, entre autres Yvan, son chirurgien depuis 1796, et dont la charge consistait à ne se séparer jamais de sa personne.

Le ruisseau franchi, l'Empereur regagna à pied, et de feu en feu, son propre bivouac. Comme il en approchait, il se heurta dans l'obscurité contre un tronc d'arbre renversé, ce qu'un grenadier apercevant, il imagina de tordre sa paille, d'en faire un flambeau, d'y mettre le feu et, l'élevant au-dessus de sa tête, d'en éclairer les pas de son empereur.

Au milieu de cette nuit, veille de l'anniversaire du couronnement, cette flamme qui illumina et fit soudainement apparaître la figure de Napoléon, parut un signal aux soldats des bivouacs voisins ; un cri partit : « C'est l'anniversaire du couronnement. Vive l'Empereur ! » Élan d'ardeur, que Napoléon voulut inutilement arrêter : « Silence, dit-il, et à demain ; ne songez à présent qu'à aiguiser vos baïonnettes ! »

Mais déjà la même pensée, le même cri, se propageant avec la rapidité de l'éclair, volait de feu en feu ; et tous à l'envi, saisissant l'à-propos, ils détruisent leurs abris, ils lient leur paille au bout de toutes les perches qu'ils trouvent sous leur main, ils l'allument, et en un instant, sur une ligne de deux lieues, des milliers de gerbes de flammes s'élèvent, aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur !...* Ainsi fut improvisée, aux yeux de l'ennemi étonné, la plus mémorable des illuminations, la plus touchante des fêtes dont jamais l'admiration et le dévouement d'une armée entière aient salué son général...

(Cte P. DE SÉGUR,
(*Un aide de Camp de Napoléon*, Éditions Nelson.)

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire — *1er volume*..... 15 fr.

COURS SUPÉRIEUR

La Restauration en France et la Monarchie constitutionnelle (1815-1848).

MATÉRIEL. — *Portraits : Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Guizot, Thiers, Lamartine.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La Restauration et la Monarchie de Juillet créent et développent le gouvernement parlementaire en France. Cette période peut se diviser en deux phases : 1° celle de la Restauration (Louis XVIII, Charles X) sous laquelle se forme le gouvernement parlementaire : ses principes, ses règles se dégagent non sans lutte d'ailleurs (phase des controverses, jusqu'à la chute du ministère Decazes, 1820 : partisans et adversaires du gouvernement parlementaire bataillent âprement ; — phase de l'application pacifique, 1820 à 1827 Villèle suit la majorité en regimbant, mais il la suit tout de même et il n'y a pas de choc violent entre le roi et le Parlement ; — phase de la crise : 1827-1830, l'existence même du gouvernement parlementaire est remise en question. La Révolution de 1830 marque le triomphe définitif du régime parlementaire) ; 2° celle de la Monarchie de Juillet (Louis-Philippe), période d'application du gouvernement parlementaire.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La Chambre introuvable inquiétait l'Europe. — « L'effet de cette grande mesure (dissolution de la Chambre introuvable) sur l'opinion a été général, et nulle part on n'a pu en juger aussi bien qu'à Francfort. La nouvelle y est arrivée, pendant que cette ville, où sont réunis habituellement des ministres de tous les États pour des intérêts politiques, était le rendez-vous d'hommes de toutes nations pour des intérêts commerciaux. Je ne doute pas que le ministre du roi auprès de la Diète ne vous ait instruit de l'unanimité avec laquelle on s'est réjoui de l'ordonnance du 5. Jamais disposition royale n'a été aussi généralement applaudie. On y a vu non seulement l'intérêt de la France, mais encore l'intérêt de l'Europe ; et voilà ce que me disait le baron de Weissemberg, ministre d'Autriche, chez lequel j'ai dîné lundi dernier. Lors de mon premier voyage à Francfort, il m'avait paru un peu inquiet de notre position intérieure. Il avait causé très récemment avec un député qui, oubliant les convenances que son nom aurait dû lui rappeler, s'était rendu le colporteur d'un pamphlet intitulé : *Declaration de la Majorité*, etc..., et l'avait répandu avec profusion en Allemagne. En me rappelant, il y a quatre jours, notre conversation du mois de juillet et en me parlant de l'ordonnance du 5 de ce mois, le baron de Weissemberg m'a dit : « Je vous félicite ; mais ce n'est pas à la France seulement que le roi a fait du bien : il nous en fait beaucoup. On était inquiet chez nous (je rends ses propres expressions). Il y avait un bruit sourd que rien ne France n'était stable et qu'il faudrait recommencer. Le roi s'est prononcé, il a fait connaître sa volonté ; le gouvernement sera fort et nous serons tranquilles. » Il me semble que ce langage de M. de Weissemberg envers un Français étranger au gouvernement montre mieux son opinion que tout ce qu'il aurait pu dire à un ministre du roi.

« Une opinion tout à fait semblable m'a été exprimée, en d'autres termes, par le comte de Rechberg, ministre de Bavière, avec qui j'ai causé pendant plus de deux heures le jour même où j'ai quitté Francfort... » (J. DE MONTINON, *La France et la presse etrangère en 1816* ; libr. Perrin, 1933.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 249-255 (libr. Nathan). M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Le caoutchouc et les produits forestiers.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Expliquer le développement et l'importance actuelle de la production et du commerce du caoutchouc, surtout produit aujourd'hui en plantations. Indiquer les emplois anciens et récents du bois. Dire quelques mots des produits forestiers secondaires : liège, résine, tanin, etc.

MATÉRIEL. — *Planisphère (pour l'étude des grandes zones forestières froides, tempérées ou tropicales). Échantillons divers de bois d'œuvre et de bois d'ébénisterie. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Graphiques traduisant les progrès de la production du caoutchouc, l'importance comparée des divers pays producteurs de pâte à papier. Étude des produits forestiers de la région et de leur utilisation.

LECTURE I. — **L'avènement du caoutchouc.** — La souveraineté de S. M. le Caoutchouc est de date récente, mais ses domaines s'accroissent chaque jour. Son budget annuel dépasse celui de la plupart des grandes nations. Il y a trente ans, le caoutchouc n'était même pas un prétendant sans couronne. C'était un produit de cueillette dont les emplois étaient divers, mais limités. Son avènement date de l'invention du pneumatique et de l'essor de l'automobile. Le progrès matériel de l'humanité se mesure aux besoins nouveaux qu'elle se crée. Au moyen âge, les épices, au XVIIe siècle le café, le tabac, le sucre, le chocolat étaient des denrées de luxe. Ces denrées sont aujourd'hui considérées comme des besoins par le plus pauvre ménage ouvrier. Au début du XXe siècle, l'automobile en France paraissait aussi un luxe. Allez maintenant sur un marché de Normandie et vous verrez comment nos fermiers apportent leur beurre ! Ceci n'est rien à côté des grandes cités américaines où chaque usine possède un garage... pour les voitures de ses ouvriers. Ces immenses progrès de la locomotion automobile ont imposé à l'humanité un besoin nouveau : la *faim* du caoutchouc. A cette faim, il a fallu un aliment, et c'est ici que sont intervenues la volonté et l'intelligence créatrices de l'homme.

Rechercher, dans les forêts de l'Amazone, les arbres à caoutchouc, les saigner, acheter aux Indiens les produits de leur cueillette, cette dure besogne se révélait d'un rendement chaque jour inférieur aux besoins croissants de l'industrie nouvelle. Les Anglais en Malaisie, les Hollandais aux Indes néerlandaises, les Français en Indochine se mirent à l'œuvre dès le début de ce siècle. La jungle fut brûlée ou défrichée ; des plantations, ordonnées chaque jour avec plus de science, aérées, lumineuses, s'élevèrent, colonnades d'un temple végétal, d'une harmonie classique et d'une ampleur infinie. Que d'efforts et que d'études chez les dirigeants, quelle discipline leur fallait-il obtenir d'une main-d'œuvre venue de tout ce que l'Asie compte de réservoirs de vies humaines ! A côté des plantations s'édifiaient les villages — un village pour chaque race de travailleurs — les laboratoires, les usines de transformation. Il fallait que le chef fût à la fois un conducteur d'hommes et un savant.

O. HOMBERG. (*L'Illustration.*)

LECTURE II. — **Le marché du caoutchouc.** — Depuis la fin de la guerre, le marché du caoutchouc a été le théâtre d'une lutte sévère opposant, d'une part, les *Etats-Unis*, pays non producteur et principal consommateur, et, d'autre part, la *Grande-Bretagne* et les *Pays-Bas*, dont les possessions coloniales fournissent la majeure partie de la production mondiale.

Au lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne

HUISMAN. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire..... 8.80

LANGUE FRANÇAISE

La montagne.

COURS PRÉPARATOIRE

Le petit montagnard.

(*Un petit écolier écrit à un de ses amis.*)

Notre village est perché sur une côte, au midi. En tout, il n'y a que quinze maisons, en bois, aux toits de pierres plates. Nous vivons, l'hiver, avec nos animaux : leur chaleur nous réchauffe. La neige bloque la rue. Il faut creuser des tunnels pour sortir. On n'a besoin de rien, d'ailleurs. Nous avons fait nos provisions avant les neiges. Notre pain est cuit pour six mois. Notre bois est entassé dans le bûcher. Nos parents s'occupent à refaire les outils, les voitures ; puis ils se couchent tôt. Ma mère trait les vaches et tricote avec mes sœurs. Quand on le doit, on voyage en skis, mais on se méfie des avalanches. Souvent on en entend qui grondent comme le tonnerre... Aux beaux jours, tout le monde se réveille. Nous conduisons pour six mois les troupeaux dans les pâturages de la haute montagne : mes frères habitent les chalets et ne descendent à tour de rôle qu'une fois par semaine. C'est le moment de bêcher le jardin, labourer les champs, semer, charroyer le bois, descendre à la ville pour les gros achats. C'est la saison des touristes à qui parfois on loue la maison. Mais il faut faire vite. La mauvaise saison est proche de la bonne. Aussi quelle activité, quelles peines pour que tout soit récolté et prêt quand tombera la première neige ! Malgré tout cela, j'aime ma montagne et ses neiges en hiver, ses bonnes parties de skis et de luge, et, l'été, ses belles fleurs, le grondement de ses torrents, la bonne chaleur de son soleil, beaucoup plus vif, assurent les touristes, que dans les pays de plaine.

ÉLOCUTION. — Faire raconter la vie d'un petit montagnard à travers l'année. — Quelles différences remarquez-vous avec votre village ? — Entre l'été, l'hiver ? — Pourquoi voit-on des touristes en été ? — Que viennent-ils voir ? — N'en voit-on pas aussi en hiver ? — Que viennent-ils faire ? — Pourquoi les montagnards se hâtent-ils autant ? — Pourquoi le petit garçon aime-t-il sa montagne ?

VOCABULAIRE. — Faire entrer dans des phrases : *glaciers, torrents, avalanches, chalets,* une *vallée,* un *col,* un *pic,* une *gorge,* une *crevasse.*

Utiliser les mots : *ascension, guide, caravane, touristes, gravir, escalader, panorama.* — Le *précipice,* l'*abîme,* le *ravin.*

Ajouter des adjectifs aux noms : *vallée* (large, profonde, étroite) ; *pic* (aigu, élevé, neigeux) ; *torrent* (écumeux, grondant, rapide).

Montrer les images d'un *alpiniste,* d'une *cordée* de touristes, d'un *aigle,* d'un *chamois,* d'un *chalet.*

CONJUGAISON. — Comme *j'aimerais* habiter la montagne ! L'hiver, je..., l'été, je... — Employer les verbes *gravir, voyager, glisser, jouer.*

RÉCITATION

La montagne.

...La corne pastorale, au fond du crépuscule,
De vallon en vallon sonne en se prolongeant...
Avec la brebis blanche et la chèvre grimpante,
Les vaches des bergers s'égrènent sur la pente ;
Et toute la montagne, où maint troupeau serpente,
Est pleine de cloches d'argent.
Par les sentiers hardis, fuyant les embuscades,
Les chamois indomptés mènent leurs cavalcades,
Et l'arc-en-ciel qui brille au travers des cascades
Fleurit leurs lèvres de granit.

Adapté d'A. SAMAIN.

EXPLIQUONS. — *Corne pastorale* (du berger). — *Crépuscule* (soir) — *S'égrènent* (se dispersent). — *Serpente* (zigzague). — *Cloches d'argent* (au son qui ressemble à...). — ... *lèvres de granit* : l'arc-en-ciel *colore* les arêtes, les bords des rochers (*granitiques*) comme le feraient des *fleurs.*

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Sommets alpestres.

Depuis l'extrême orient jusqu'à l'extrême couchant, sur près de cent lieues, régnaient partout ces tours, ces pointes, ces dents, ces cornes, ces dômes, toutes ces aiguilles et ces flèches avec leurs neiges et leurs glaciers. Quelques-unes étaient pointues et élancées, quelques-unes arrondies, d'autres carrées, d'autres comme des murs ; quelques-unes penchaient, quelques-unes étaient droites.

Elles brillaient dans la lumière, changeant de couleur et d'éclairage à mesure que le soleil montait. On voyait les ombres se déplacer lentement, et l'une de ces ombres qui était couchée se mettait assise, se levait en s'étirant comme un homme endormi.

RAMUZ.
(*Farinet.* B. Grasset.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les **comparaisons** par lesquelles sont décrits les sommets ; noter leurs **formes.** — A quel moment du jour décrit-on ces sommets ? — Relever les comparaisons qui **animent** les ombres. — Par quoi ces ombres sont-elles produites ? (*Ombres des pics l'un sur l'autre, nuages.*) — Noter les **répétitions** voulues. — Quelle **impression** a voulu ainsi donner l'auteur ? (*Grand nombre, grande étendue.*)

Mots. — *Extrême* : l'endroit le plus éloigné, le dernier visible. — *Régnaient* (rapp. de *règne, roi*). Il n'y avait rien d'autre que... — *Dômes :* dessin. — *Flèches :* on dit aussi la flèche d'un clocher. — *Aiguilles* (rapp. de *aigu*) : pointes longues d'un pic.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Ces sommets forment une (*chaîne*) aux cimes (*neigeuses*). Certains pics sont (*inaccessibles*). Les alpinistes (*risquent*) la mort en voulant les (*escalader*). Leurs (*escarpements*) sont abrupts. Le mont Blanc est le point (*culminant*) des Alpes. Le soleil (*dore, enflamme, empourpre*) les glaciers. C'est un spectacle (*magique, grandiose, inoubliable*).

ORTHOGRAPHE. — Dictée. — Partout régnaient ces tours → dormi.

GRAMMAIRE : Adjectifs numéraux.

I. **Sur près de** *cent* **lieues régnaient partout ces tours. Farinet cherche à compter les montagnes : en voilà** *une,* **une autre, ça en fait** *vingt, trente, cent, cinq cents.* **Plus bas, voici** *un* **clocher,** *trois, quatre..., cinq.* RAMUZ (*Farinet*).

Farinet, en comptant les montagnes, les clochers, emploie **des adjectifs numéraux.**

Exercices. — Ecrire *en lettres* le nom des nombres de : *1 à 10 ; 30, 40, 100 ; de 11 à 20 ; de 20 à 30.* (Trait d'union : *vingt-deux.*)

REMARQUES. — I. Les adjectifs numéraux sont **invariables.**

II. Quand on **classe** les élèves : il y a le *premier,* le *deuxième,* le *vingtième,* le *dernier.* **Ces adjectifs sont variables.** — Ex. : les trois *premiers* élèves seront récompensés.

2. L'hiver en montagne.

C'est le temps où les grands lièvres de montagne s'en vont gîter dans les bois : sous des rochers couverts de mousse et de neige, ils ont des terriers toujours chauds ; ils savent trouver les plantes que le froid ne tue pas, les lierres, les jeunes houx, les dernières pousses des petits sapins. Lorsque, par un matin désert et glacé, Blanche voyait le père boutonner son veston de cuir et qu'il ajustait ses raquettes sur ses chaussures graissées, elle s'assombrissait : « Où allez-vous encore? — Prendre l'air, répondait le vieux. — Et si vous glissez dans une

SOUCHÉ. La grammaire nouv. et le franç. au C. moy. Elève... 7.50 Maître. 15 fr. C. moy. (2e deg.) et C. sup. 8.50

crevasse? Vous vous casserez une jambe ! Le temps qu'on vous retrouve, vous serez endormi, comme le facteur l'an passé... On ne vous réveillera pas ! — Ce n'est pas la plus vilaine mort », disait Pierre.

Abrégé de A. BAILLY.
(*Blanche Mounet*. Fayard.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quels renseignements ce texte nous procure-t-il ? — *a*. Sur le froid (*hommes, plantes, bêtes*) ; — *b*. Sur les dangers de la montagne (*froid, chute*) ? — Relever les détails sur le vêtement du vieux montagnard et en donner les raisons. — Pourquoi Blanche s'assombrissait-elle ? — Etudiez les réponses du vieux montagnard. Pourquoi répond-il ainsi ? — De quel sommeil sa fille veut-elle parler ? — Quelle aurait été la plus vilaine mort ? — Que prouve le mot *encore* ?

Mots. — *Gîter :* chercher un abri (rapp. de *terrier*). — *Un matin désert :* où rien ne paraît vivre, où l'on ne voit aucun être vivant. — *Raquettes :* appareil ayant la forme d'une raquette qui sert à marcher sur la neige sans y enfoncer (expl. pourquoi). — *Elle s'assombrissait :* s'attristait ; on dit de même : son visage *rayonnait, s'illuminait*. — *Vilaine :* désagréable.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le père Pierre est un montagnard (*hardi, expérimenté*), encore (*agile*) malgré son âge, comme un (*chamois*). L'hiver (*bloque*) dans leurs maisons les (*populations*). On doit (*frayer*) des chemins avec le chasse-neige. Les gens chaussent des (*raquettes*), ou glissent en (*skis*). Le froid (*engourdit*) les voyageurs trop (*téméraires*). Ils peuvent glisser dans une (*crevasse*) ou dans un (*précipice*). Les ascensions sont toujours (*périlleuses*). De nombreux (*accidents*) chaque année (*endeuillent*) les familles. Aussi nomme-t-on souvent la montagne : l'Alpe (*homicide*).

On lira quelques comptes rendus d'*ascensions*, d'*accidents*, et on demandera aux élèves de les **raconter.**

CONJUGAISON : Le présent du subjonctif.

Il faut que *je prenne* **l'air ; que** *tu prennes*... — Ce temps se rencontre après certaines expressions comme *il faut*.

Formation. — Ex. : le verbe *prendre*. Rapprocher : *que je prenne*, de *ils prennent ; — que nous prenions*, de *nous prenions*. D'où la règle.

Exercices. — 1. **Conjuguer** au présent du subjonctif les verbes du 1er groupe ; — du 2e groupe. — (*Manger, finir*).

2. **Conjuguer** les verbes *courir, mourir, croire*, et rapprocher *je cours* de que je *coure*, qu'*il coure* de *il court*...

3. Verbes *s'en aller, défaire* ou *satisfaire*.

4. **Dicter :** Si tu veux être un bon alpiniste, il faut que tu sois très vigoureux, que tu aies le jarret solide, que tu ne craignes ni la fatigue, ni les dangers. Il faut que tu veuilles ce que tu veux, que tu puisses supporter le froid et la faim.

5. **Mettre** ce texte aux diverses personnes du singulier et du pluriel.

6. **Mettre** au subjonctif les verbes d'un texte à l'impératif.

3. Une route en montagne.

La route suit le Gave en remontant son cours jusqu'à Cauterets. Elle serpente aux flancs d'une gorge, aux parois d'un abîme. Les blocs se penchent et surplombent. Le précipice se creuse, le Gave s'enfonce et gronde, tantôt complètement disparu sous une masse sauvage de splendide végétation, tantôt écumeux, blanc comme la neige, dans les murailles arides qui le pressent ou parmi les rochers qui l'encombrent.

GEORGE SAND.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Rechercher les expressions qui donnent l'impression de *sauvage*. — Autre expression ? (*danger*.) Quels mots l'indiquent ? — Pourquoi cette route suit-elle ainsi le Gave ?

Mots. — *Gorge :* vallée étroite, encaissée. — *Abîme :* gouffre sans fond. Comp. *précipice* (idée de chute). — *Surplomber* (rapp. : être d'aplomb. *Sur* = au-dessus) : prendre au-dessus de... ; dépasser la ligne du fil à plomb. — *Dessins arides :* aux flancs nus, sans végétation, à cause de leur sécheresse. — *Pressent :* qui le resserrent.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La route de la montagne suit la (*gorge*) du torrent, elle monte (*en lacet*), passe par le (*col*), le (*défilé*) et redescend le (*flanc*) opposé de la montagne. Elle est (*sinueuse*), elle (*franchit*) les abîmes, (*côtoie*) les précipices. La montagne a de nombreux (*chemins muletiers*), des raidillons (*escarpés*). Il faut souvent (*se hisser*) à l'aide des mains, suivre des (*corniches*) surplombant des abîmes, avoir le pied (*ferme*), la marche (*sûre*), ne pas craindre le (*vertige*). Les (*alpinistes*) se munissent de cannes, de (*piolets*), de cordages.

ORTHOGRAPHE. — Dicter des noms de nombres, des adjectifs numéraux : *huit, neuf, sept, cinq*, treize, onze, quatorze..., trente, quarante, cinquante, soixante. — Une dizaine. — Un millier, million, un milliard. — Un quart, un tiers. — Le second. — Unique. — Pentagone, *hexagone, hectogramme, kilomètre, décalitre*. — *Myriade*. — Un millionnaire. — Un milliardaire. — Le centenaire, etc...

Dictée. — Texte 3.

CONSTRUCTION DE PHRASES

Texte 1 : **Depuis l'extrême orient jusqu'à... glaciers.**

Imitons cette construction en **décrivant :**

Une **plaine** (*clochers, villages...*). — Un très grand **lac** (*étang*). — Un **horizon** de côteaux, de collines. — Une **grande ville** vue de haut. — Une **route** qui monte en lacet. — Une suite de **villages** dans une vallée.

Notons. — Une grotte s'ouvre comme... (*une bouche*). — Une route qui (*s'enlace*) autour d'une colline. — Un lac (*rond*) comme (*une pièce d'argent*). — Les clous des souliers (*crient*) sur les cailloux...

Paragraphe. — Une route, un raidillon que vous suivez. — Un village vu du haut d'une côte. — Un village perché sur une côte et vu de loin.

RÉCITATION

La verte vallée.

La verte vallée est tranquille,
L'air est pur et le soleil luit.
Et la lune courbe et subtile
Au ciel montera cette nuit.

Sur les pentes de la montagne,
J'entends résonner dans l'écho
Les clochettes dont s'accompagne
La lente marche du troupeau.

Le gave rapide où la truite
File avec un humide éclair
Se hâte comme à la poursuite
De son propre flot vif et clair.

HENRI DE RÉGNIER.
(*Flamma Tenax*.)

COURS MOYEN (2e Année) ET SUPÉRIEUR

1. Ascension en montagne.

Un sentier pierreux, en zigzag, écorche la montagne verte de sa traînée blanchâtre. La vue change à chaque détour. Au-dessus et au-dessous de nous, des prairies, des faneuses, de petites maisons collées au versant comme des nids d'hirondelles. Plus bas, une fondrière immense de roc noir, où, de tous côtés, accourent des ruisseaux d'argent. A mesure que nous nous élevons, les vallées se rétrécissent et s'effacent, les montagnes grises s'élargissent et s'étalent dans leur énormité... Bientôt l'herbe utile disparaît ; des mousses roussies, des milliers de

FOURNIER. Nouveau cours de Langue française (méthode inductive) *Cours élémen.* 5.70 *Cours moyen.* 7.50

**« Oui ! des noms de rois...
une liste de batailles...
une addition de dates...**

Mais pas un mot de la vie populaire, de la vie bourgeoise, des coutumes, de la civilisation !... »

Voilà ce que vous avez dit sans doute souvent de certains manuels d'histoire, voilà ce que vous ne direz certainement pas du cours d'histoire

BERNARD et REDON

UN ARTISAN DANS UN ATELIER.
(Illustration de KUHN-RÉGNIER extraite du Cours Élémentaire)

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE

ET DE LA

CIVILISATION FRANÇAISE

PAR

Paul BERNARD et **F. REDON**

Ancien Directeur de l'École Normale d'Instituteurs de la Seine

Inspecteur de l'Enseignement Primaire

COURS
ÉLÉMENTAIRE
(classe de 8e)
1 volume 20 × 14,5
cartonné : **6 fr. 20**

COURS
MOYEN
(classe de 7e)
1 volume 20 × 14,5
cartonné : **8 fr.**

Des volumes attrayants, mais riches de matière, sans phrases creuses, sans détails inutiles, sans dates superflues, mais dans lesquels l'histoire de la civilisation tient la place qu'elle mérite et qu'on ne lui donnait pas jusqu'ici.

**Faire apprendre l'histoire est bien...
mais la faire comprendre
en même temps est mieux...**

Demandez à F. NATHAN, un spécimen du C. Élém. : 1 fr. 50 et du C. Moy. : 2 fr. 50

EYLAU,

Voici une gravure qui montre un type de bataille napoléonienne. L'attaque se fait par petites colo
que la première ligne était engagée, la seconde ligne demeurait en soutien dans sa formation premiè
sur le point menacé et rendait d'autre part les formations ca

Les Archives de l'Enseignement primaire.

ÉVRIER 1807. |

sur 4 qui se déploient en ligne sur 2 lorsqu'elles parviennent au front de combat. En général, tandis ne se déployait qu'au moment d'intervenir. Cela permettait à ces colonnes de se porter très rapidement presque instantanées, en cas d'irruption de cavalerie ennemie.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

LA SÉRIE " OR ET NOIR "

est tout indiquée pour les enfants de 8 à 13 ans

Viennent de paraître :

J. ARLA

COLI-COLA ET AUTRES CONTES

A. CAPELA

DARDAR ET FARFADET

Cette charmante série comprend en outre :

CADET ROUSSEL
par J. Yvel

GUILLERETTE ET GUILLERI
par M. MOREL

TÊTE DE TURC
par G. Cerfbeer

LA MAISON DES DEUX ESPIÈGLES
par C. Sinclair

LE PETIT ROI DU LAC
par J. d'Agraives

CONTES DE CHEZ NOUS
par J. Yvel

RATAPLOUM
par P. Besbre

AAG LA GITANE
par M. M. d'Armagnac

LA FILLE UNIQUE DE LORD HAMERLESS
par P. Besbre

ROSE ET VIOLETTE
par C. Chabrier-Rieder

MON FRÈRE JEAN-JACQUES
par P. Besbre

LES ENFANTS DU LUXEMBOURG
par C. Chabrier-Rieder

COLETTE ET SON FRÈRE
par C. Chabrier-Rieder

LE NAUFRAGE MYSTÉRIEUX
par P. Besbre

Chaque volume 13,5 × 19, abondamment illustré de dessins en noir, sous une belle couverture en couleurs illustrée d'une vignette or, titre or, relié. **9 fr.**

Relié toile noire bibliothèque..... **11 fr. 50**

rhododendrons revêtent les escarpements stériles ; la route se dégrade sous l'effort des sources perdues ; elle s'encombre de pierres roulées. Elle tourne tous les dix pas pour vaincre la roideur des pentes. On atteint enfin une crête nue, où l'on descend de cheval ; là, commence l'arête de la montagne. On marche pendant dix minutes sur un tapis de bruyères serrées, et l'on est sur la plus haute cime.

TAINE.
(*Voyage aux Pyrénées.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1re partie, jusqu'à... *énormité : aspect changeant du paysage.* — 2e partie ; *détails sur le chemin suivi et ce qu'on observe aux environs.* — L'on trouve ainsi les deux séries d'observations que l'on peut faire en se promenant, soit que l'on regarde près de soi, soit que l'on regarde au loin.

Mots et expressions. — *Ascension* (contr. descente ; comp. montée) : ascension en ballon. — *Écorche :* égratigne. — *Collées :* dirait-on collées si l'on était tout près ? Hauteur, épaisseur atténuées par la distance. — *Fondrière :* crevasse, ravin qui peut être profond. — *D'argent :* tranchent sur le roc noir. — *Les vallées, les montagnes... :* le relief en creux s'atténue, le relief en bosse prend toute son ampleur. — *Rhododendrons :* voir gravure du dictionnaire. — *Escarpement :* pente raide. — *Crête :* cime. — *Arête :* une arête de poisson, l'arête du toit (qui sépare les deux versants), les arêtes d'un cube.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer des mots et expressions du texte par d'autres de même sens : *Un sentier pierreux* (une sente, une piste rocailleuse). — *En zigzag* (sinueux). — *Change* (se modifie). — *Détour* (tournant). — *Versant* (penchant). — *Nous nous élevons* (nous montons). — *Revêtent* (couvrent). — *Stériles* (arides). — *Se dégrade* (se détériore). — *S'encombre* (s'obstrue).

2. Expliquer en quelques mots : **écorcher** un lapin. — Ma chute m'a tout (*écorché*). — Cette voix (*écorche*) les oreilles. — Ce marchand (*écorche*) les clients. — (*Écorcher*) le français.

3. Où avez-vous observé *des teintes dégradées ?* — Synonyme et contraire de : *une conduite dégradante* (avilissante, noble).

4. **Disparaître** : *dis* ou *di*, préf. indiquant séparation, différence, défaut, etc.

Donner des mots composés à l'aide de ce préfixe exprimant les contraires de : un mouvement *continu* (discontinu). — *La concorde* (la discorde). — *Joindre* (disjoindre). — *Semblable* (dissemblable). — *Associer* (dissocier). — *Inculper* (disculper). — *Persuader* (dissuader).

Expliquer et employer : tomber en *disgrâce ;* — *discourir ;* — *dissoudre ;* — *dissentiment.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Zigzag, zigzaguer ; — étroit, se rétrécir ; — disparaît, disparition, paraître, parution ; — rhododendrons ; — stérile, fertile ; — vaincre, la route vainc... ; — roide, raide ; — atteint, atteignons.

1. Quel verbe pourrait-on ajouter à la 3e phrase ? (*Sont, semblent, apparaissent.*)

2. Relever les **prop. sub.** commençant par *où* (adv.), par quel pron. relat. pourrait-on le remplacer ? (*Vers laquelle, sur laquelle.*)

3. Mettre au **passé composé** les verbes du texte, à partir de : *Plus bas...*

2. Vue du sommet.

Quelle vue ! Tout ce qui est humain disparaît ; villages, enclos, cultures, on dirait des ouvrages de fourmis. J'ai deux vallées sous les yeux qui semblent deux petites bandes de terre perdues dans un entonnoir bleu. Les seuls êtres ici sont les montagnes. Nos routes et nos travaux y ont égratigné un point imperceptible. On n'aperçoit qu'un peuple de montagnes assises sous la coupole embrasée du ciel. Elles sont rangées en amphithéâtre comme un conseil d'êtres immobiles et éternels ; croupes monstrueuses qui s'étalent, gigantesques échines osseuses, flancs labourés qui descendent à pic jusqu'en des fonds qu'on ne voit pas.

TAINE.
(*Voyage aux Pyrénées.*)

EXPLICATIONS ET EXERCICE ORAL. — L'auteur, parvenu au sommet de la montagne, éprouve dans toute sa force l'impression qu'on a vu naître pendant l'ascension. (Voir la progression : *maintenant, tout ce qui est humain disparaît.*) Les établissements, les travaux humains : *ouvrages de fourmis, point imperceptible.* La montagne règne (*peuple, conseil*). (Il faut pouvoir montrer aux enfants de la plaine de belles gravures ou un film.)

Mots et expressions. — Rapp. *écorche* (texte 1) de *égratigne* (texte 2). — *La traînée blanchâtre* est devenue *un point imperceptible* (percevoir, qu'on aperçoit à peine). — *Amphithéâtre* (amphi : autour) : enceinte avec des gradins (Voir grav. dictionn.) ; un terrain en *amphithéâtre :* qui s'élève graduellement. — *Coupole :* dôme. — *Embrasée* (braise) : ardente. — *Croupes :* voir la croupe du cheval, *échines, flancs.* Ces trois mots rappellent le mot : *êtres.* — Rapprocher les épithètes : *monstrueuses, gigantesques* du mot *énormité* (texte 1).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Chercher dans le dictionnaire les adjectifs : *énorme, monstrueux, gigantesque, colossal, formidable* (idée de crainte) et les appliquer à un nom au sens propre et s'il y a lieu au sens figuré.

Employer les adjectifs exprimant une idée de **petitesse :** *nain, minuscule, infime, microscopique, imperceptible.*

2. **Mots de la famille de mont** — Un pays (*montueux, montagneux*). — Un (*monticule*) de débris ; un (*monceau*) d'ordures. — La neige (*s'amoncelle*). — Les (*montagnards*) ont une vie rude. — La mer, vue du haut d'un (*promontoire*). — *Monter, montée, monture, surmonter.* — Un *monteur*, le *montage, démonter.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. **Analyser :** *quelle* (vue), le pron. relatif *qui* (fonction), le pron. *que* (on ne voit pas), l'adv. *y.*

2. **Distinguer :** *être* (je suis), un *être*, le *hêtre.* — **Noter :** *clore, clos,* un *enclos,* une *clôture* — *tonne, tonnelet, entonner, entonnoir, tonnelle, tunnel.*

3. Recopier les verbes du texte en commençant par l'imparfait : tout ce qui *était.* Indiquer les temps.

3. Les isards.

Le déversoir du lac passé sur de mauvais galets, nous longions la rive lorsqu'une voix grelottante frappa nos oreilles. Quelque chose d'inquiet, de frais, de léger, avec un peu de détresse. Et tout à coup nous les vîmes, les isards, suspendus par je ne sais quel miracle à la muraille de Barroude où l'œil ne peut distinguer de saillie. L'une des bêtes, plus haute que l'autre, appelait sa compagne. Sans doute, nous avait-elle sentis à l'instant où nous prenions la rive. D'habitude, l'isard est une flèche ; à peine saisi, le regard le perd. Mais la terrasse de Barroude ne permet pas la fuite en éclair. Forcés de grimper puisqu'au bas était le danger, ils tentèrent l'assaut vertical. Ils se ramassaient l'un et l'autre, jambes jointes, avec une admirable grâce.

ANDRÉE MARTIGNON.
(*La montagne.* Stock.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Isard :* chamois des Pyrénées. — *Quelque chose d'inquiet* (rev. texte n° 28 J. I.) désigne ce qu'au premier abord on ne peut nettement définir (pron. indéf.). — *Barroude :* lac et terrasse de Barroude (2 542 m.). — *Saillie :* rebord, corniche, angle saillant, un trait saillant (fig.). — *L'isard est une flèche :* métaphore exprimant la vélocité. — En trouver d'autres : *à peine saisi, le regard le perd.* Tourner : *à peine l'a-t-il saisi que...* et comparer. — *Éclair* :rapp. de flèche.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer le verbe **frapper** dans le sens du texte (*les yeux, l'imagination*).

GOBY. Le livre du maître pour l'enseignement de l analyse..... 10 fr.

Compléter par un nom : une ressemblance, une preuve (*frappante*). — La mort (*l'a frappé en pleine force*). — Ce malade (*se frappe beaucoup*).

Remplacer frapper **par un autre verbe :** l'avare volé (*frappe*) l'air de ses cris.

2. Employer le verbe **saisir** au sens propre (*prendre avec vigueur*). — Donner les contraires de : *Saisir* le pouvoir. — *Saisir* une occasion. — *Saisir* une pensée. — *Je suis saisi* (de douleur, d'effroi). (*L'abandonner, la laisser échapper, ne pas comprendre, rester indifférent.*)

3. **Employer le verbe se ramasser** dans le sens du texte en parlant d'un animal qui va bondir. — Le contraire : *il se détend.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Grelot, grelotter ; — inquiet, inquiète ; — nous vîmes* (conj. au pas. s.) ; — *d'habitude, d'abord, davantage ; — terrasse, terre* et les mots de la même famille ; — *assaut, assaillir, assaillant.*

1. Relever une proposition sans verbe exprimé (2e phrase).

2. Relever les propositions subordonnées par l'adv. *où.*

GRAMMAIRE : Les conjonctions de subordination. — La conjonction : **que.** Donner d'abord quelques exemples dans lesquels *que* est pronom relatif : Le village *que* j'habite est situé au pied d'une colline.

Comparer : Je crois bien *que* je le connais.

Le pron. *que* a un antécédent (*village*), il introduit une subordonnée, compl. de *village*. La conjonction *que* introduit une subordonnée, compl. d'objet de *je crois.*

Exercices. — Construire des phrases commençant par : *je veux, je souhaite, je désire, j'espère, je dis, je pense* que..., etc.

Autres exemples : Rien n'était plus joli *que* la petite chèvre de M. Seguin (comparaison). — « *Quand*, avec une courroie, on a suspendu la plus grosse cloche au cou de la plus belle vache et *qu'*on lui a orné la tête d'un grand bouquet assujetti dans les cornes ; *quand* on a mis sur le dos du cheval de bât la chaudière servant à la fabrication du fromage *qu'*on a placé sur la tête des génisses les escabeaux des vachers, et *que* ceux-ci, vêtus de leurs plus beaux habits, font retentir la vallée de leurs chansons alpestres, il faut voir alors l'air de contentement et de fierté avec lequel ces braves animaux se rangent à la file les uns des autres et se dirigent en beuglant vers la montagne. » (DE TSCHUDI).

Que remplace la conjonction *quand.*

Construire une phrase sur ce modèle. Départ pour l'excursion : *quand... et que..., de quel pas allègre nous nous mettons en route.*

Même exercice en commençant par : *comme... et que...*

CONJUGAISON

Verbes comme : **Employer, essuyer.** — *J'emploie, tu essuies, nous emploierons ; — j'employais, vous employiez.*

Essayer : *j'essaye* ou *j'essaie, nous essayerons* ou *nous essaierons.*

Créer : écrire *je crée, nous créerons, il a créé. Elle a été créée.*

Crier : imparfait du subjonctif : *nous criions, vous criiez.*

Revoir le verbe *aller ;* le verbe *envoyer* (*j'envoie, j'enverrai, j'enverrais*).

Verbes en *ir* ayant le présent de l'indicatif et l'impératif en *e : assaillir, tressaillir, cueillir, couvrir, ouvrir, offrir, souffrir.*

Noter **cueillir** au futur : *je cueillerai.*

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. **Le déversoir du lac passé sur de mauvais galets, nous longions la rive lorsqu'une voix grelottante frappa nos oreilles.**

D'après ce modèle, construire deux phrases : vous avez franchi le ruisseau ou le torrent sur..., quelque chose a frappé vos yeux, vos oreilles. — Le sommet atteint..., les touristes ont admiré... ont eu devant les yeux..., *ou* ... un panorama, une vue splendide... (sujet).

2. **Sur le modèle** du TEXTE 2, à partir de : *On n'aperçoit que...* Décrivez un paysage que vous avez observé.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Un drame dans la montagne.**

Du haut des nues, un aigle fondit sur l'un des chevreaux. La mère accourut au secours, donna de la tête dans les flancs de l'oiseau et lui fit lâcher prise. Puis, ayant mis son nourrisson entre ses pattes et l'ayant ainsi couvert de son corps, elle attendit, les cornes menaçantes, les nouvelles attaques de l'oiseau rendu furieux. L'aigle ferma les ailes, se laissa tomber comme une masse sur les reins de la chèvre et y enfonça ses serres puissantes.

D'après ce modèle, décrivez : **le combat d'une mère poule** qui défend ses poussins contre un chien ; **un combat de chèvres,** etc.

N. B. — Il importe de ne faire décrire aux enfants que ce qu'ils ont observé.

Autres sujets. — 1. **Un chariot** lourdement chargé descend une pente raide. — 2. **Le passage du troupeau.** — 3. **Un rocher abrupt.** — 4. **Quel raidillon !** — 5. **Descente rapide.** — 6. **Quel coin plaisant !**

LE DEVOIR COMPLET. — Une ascension. Équipement... L'ascension... (le paysage, le chemin). La halte... Quelle belle vue.

(*Il peut s'agir d'une colline aussi bien que d'une montagne.*)

...Passé les vieilles murailles, restes des anciens remparts, nous montons à pas mesurés le sentier sinueux qui nous élève par degrés sur le flanc de la colline. A chaque détour, un banc s'offre à nous et nous permet, en soufflant un peu, de contempler le paysage qui se déploie sous nos yeux (*...la ville, ...le cours d'eau, ...les prairies, de l'autre côté les rochers blancs, le bord du plateau...*).

Le chemin rocailleux nous conduit enfin au sommet. De cette plate-forme, le regard embrasse une vaste étendue circulaire. Maintenant nous découvrons les quatre points de l'horizon. Sous nos pieds, le plan de la ville se dessine nettement avec ses rues et ses boulevards qui filent en ligne droite entre leurs rangées d'arbres. Des routes goudronnées ondulent et se perdent dans le lointain. Dans toutes les directions, des clochers signalent des villages à demi-enfouis dans la verdure. Des lignes noires marquent la lisière des forêts, et là-bas, où le ciel commence, l'œil peut imaginer, fondus dans la brume, les noirs sommets des Vosges.

RÉCITATION

Montagne.

Le beau lac tremble et rit dans la coupe des monts,
Comme une *gemme* glauque infinie et liquide ;
Sur les pentes, on voit çà et là dans le vide
Les oiseaux vifs tomber vers la plaine, par bonds...

Le vent délicieux qui coule de l'azur
Verse un parfum de fleurs chaudes et d'herbes vertes ;
Il emplit de son goût sucré la bouche ouverte ;
On croirait le sentir fondre comme un fruit mûr.
Les mouettes, là-bas, semblent, d'un vol changeant
Poursuivre leur reflet sur le lac d'émeraude ;
On devine une vie invisible qui rôde
Sous le flot où soudain luit un éclair d'argent.

La prairie au soleil vibre et *fleure* le miel ;
Le vent des neiges sent parfois la violette ;
Une grande buée, au ras des monts *halette ;*
La respiration des glaciers dans le ciel.

FERNAND GREGH.

C. ADNET, *I. E. P. (Nord).* J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

JOLLY. 16 Tableaux de lecture de la méthode " En riant " — La collection, 40 fr.

espérait pouvoir se libérer au moins en partie de sa dette envers les Etats-Unis en leur fournissant des marchandises dont ils avaient besoin. Le caoutchouc semblait devoir figurer au premier rang de ces marchandises. Mais la production de caoutchouc de plantation fit un tel bond, passant de 10 000 tonnes en 1910 à 520 000 tonnes en 1925, qu'elle dépassa bientôt les besoins de la consommation et que les prix de vente s'effondrèrent.

Pour remédier à cette baisse des cours il fut établi, en 1922, un plan méthodique de restriction de la production de caoutchouc, dénommé *plan Stevenson*. Ce plan fut appliqué avec succès dans les possession britanniques et les cours remontèrent. Mécontents, les États-Unis lâchèrent le marché anglais au profit des producteurs néerlandais. Ceux-ci, qui ne s'étaient astreints à aucune restriction, profitèrent de la fermeté des prix déclenchés par l'application du plan Stevenson pour pousser leur vente et développer leur production. Mais pour pouvoir continuer à soutenir la concurrence, les Anglais abandonnèrent le plan Stevenson en 1927. Depuis lors la production demeure supérieure à la consommation : elle a atteint son maximum en 1929 avec 876 000 tonnes et, après un léger fléchissement, elle s'est élevée à 863 000 tonnes en 1933. Les procédés de culture se sont d'ailleurs grandement améliorés au cours de ces dernières années, notamment par l'emploi d'arbres greffés et de graines sélectionnées, si bien que, dans certains cas, des rendements à l'hectare, qui avaient été jusque-là de 300 à 400 kilogrammes, ont pu être doublés. La crise générale ayant entraîné en même temps un resserrement de la consommation, il en est résulté depuis 1929 une augmentation constante des stocks (de 1929 à 1934, ils sont passés de 250 000 tonnes à 600 000 tonnes) et une nouvelle chute des prix qui, de 10 dollars-or en 1929, tombaient à 3 dollars-papier au début de 1934. La gravité de la situation a amené sociétés exportatrices et gouvernements à se mettre d'accord en avril 1934, sur un nouveau *plan de contrôle et de restrictions* de la production mondiale, dont l'application a été envisagée, cette fois, *dans toutes les zones de plantations*, y compris les Indes néerlandaises et l'Indochine française pour laquelle cependant des conditions spéciales ont été prévues.

R. Ozouf.

Lecture III. — **Le contreplaqué.** — Toute l'industrie du bois de meubles vient d'être révolutionnée par l'utilisation du contreplaqué. L'ébénisterie en bois massif, chêne ou noyer, a fait son temps. On utilise aujourd'hui des lames de bois très minces, appelés *plis*, qu'on applique l'une sur l'autre en nombre toujours impair et qu'on colle en croisant le fil du bois de chacune ; de cette façon, tout retrait dans un pli est contrecarré par la fibre longitudinale du pli superposé. On peut donc employer des bois à séchage imparfait et cela réduit la durée des stockages. Le contreplaqué ne se gondole pas ; sous une faible épaisseur, il acquiert une solidité remarquable. Un contreplaqué d'une épaisseur de 3 millimètres remplace une planche de 12 millimètres, aussi l'invention contribue à réduire la consommation de bois. Les bois du Nord, à croissance lente et très régulière, conviennent tout à fait à cette industrie, et spécialement le bouleau finlandais. C'est dans ce pays qu'a été ouverte en 1912 la première fabrique de contreplaqué. En 1925, il y en avait quinze, employant 2 400 ouvriers et produisant 44 000 tonnes. Cette industrie a atteint rapidement une technique remarquable ; c'est en Finlande qu'a été inventé le placage Turso, mosaïque de bois dont les dessins sont reproduits par des procédés photographiques. Les contreplaqués finlandais ont acquis une primauté mondiale...

Mais de, nos jours, le monopole de la Finlande commence à être contesté ; un bois colonial, l'okoumé du Gabon, est en train de détrôner le bouleau du Nord, qui d'ailleurs se fait rare.

A l'industrie du contreplaqué se rattache celle du *placage*, le contreplaqué ne fournit que l'âme du meuble, il a besoin d'être habillé. On choisit dans ce but les plus beaux bois au grain le plus fin, notamment le très vieux chêne... Ces très gros arbres que réclame l'industrie moderne se recrutent de plus en plus difficilement. Nos futaies actuelles, trop serrées, donnent des tiges longues et frêles... Aujourd'hui, le fabricant doit faire de plus en plus appel aux meilleurs bois exotiques : palissandre, citronnier, ébène, acajou. Paris est devenu le marché le plus important pour le placage, véritable industrie d'art ; c'est auprès des ouvriers *trancheurs* du célèbre faubourg Saint-Antoine que les ébénistes étrangers viennent acheter leurs plus beaux panneaux.

P. Deffontaines. (*L'homme et la forêt*).

Lecture IV. — **La Suède, pays du bois.** — La Suède est essentiellement le pays des forêts et des lacs. Les forêts couvrent environ 24 600 000 hectares, soit plus de 60 p. 100 de la superficie. De ces forêts, 17 p. 100 appartiennent à l'État, 6 p. 100 à diverses communautés, 77 p. 100 sont la propriété de cultivateurs et de quelques entreprises industrielles. L'accroissement annuel total est évalué à 50 millions de mètres cubes à raison de 2,5 à 3 mètres cubes en moyenne à l'hectare dans les parties méridionales du pays et de 0,6 à 2 mètres cubes à l'hectare dans le Norrland. Si l'on compte, écrit M. J.-A. Sundin, tous les membres des familles que font vivre l'exploitation forestière, les scieries et ateliers de rabotage, ainsi que l'industrie de la pâte de bois, on arrive à un total de 375 000 personnes. Étant donné que l'exploitation des forêts et le travail qu'elle nécessite se font, pour la majeure partie, en complément des travaux champêtres, on peut dire que, dans certaines régions du pays, la presque totalité de la population agricole prend, en quelque manière, part à l'exploitation des forêts.

...L'exploitation des forêts suédoises est facilitée par la longueur des voies de flottage. Celles-ci étant orientées du nord-ouest au sud-est, le dégel se produit d'aval en amont, ce qui règle les crues printanières. La longueur totale des voies de flottage est d'environ 30 000 kilomètres, soit les trois quarts du cercle équatorial. Le nombre des pièces de bois transportées ainsi est de l'ordre de 140 à 150 millions et leur volume de 14 à 15 millions de mètres cubes.

P. Decharme. (*Le Temps.*)

Lecture V. — **Nos bois coloniaux.** — Pendant trop longtemps, par suite du prix élevé des transports et de la difficulté de l'exploitation, la forêt tropicale ne nous a livré que des essences précieuses. De ces bois, l'ébénisterie tirait des coffrets et des meubles de luxe... On commence à savoir, aujourd'hui, que nos bois coloniaux sont susceptibles des emplois industriels les plus divers et que nos forêts équatoriales, qui contiennent de quoi satisfaire à nos besoins courants aussi bien qu'à notre ébénisterie de luxe, peuvent concourir à soulager la disette de nos forêts françaises.

Certains bois, comme l'okoumé, le bahia et l'avodiré, conviennent à la menuiserie légère ou au contreplacage ; l'acajou pâle du Cameroun, le niangon et l'évino conviennent à la charpente et à la menuiserie ; l'iroko, le fraké blanc, le dabéma, le bilinga, le tali, etc., trouveront leur emploi dans la fabrication des parquets et des escaliers ; le miama peut remplacer l'orme, le frêne et l'acacia dans l'industrie de la carrosserie et du charronnage ; le palétuvier sera le bois auquel on aura recours en tonnellerie ou pour la fabrication de traverses de chemin de fer, ou encore pour des emplois spéciaux en matière de travaux hydrauliques, de fabrication d'engrenages, d'étais de mines, etc.

On ne peut se dissimuler que ces bois ont à lutter contre des habitudes ancestrales et contre l'expérience chèrement acquise par l'industrie avec d'autres matériaux. On ne peut se dissimuler non plus que leur identité — leur état civil, si l'on préfère — est parfois incertaine par suite des conditions difficiles où se trouvent les coupeurs et de la diversité des essences...

A. de Moncetz. (*L'Exportateur français.*)

Mme Ozouf.

Cosmos. Cartes murales scolaires (double face). *Chacune n° 1* **25 fr.** *Autres numéros.* **27.50**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Grands jeux et sports féminins.

La Presse médicale du 16 décembre 1933, à propos d'une thèse sur le sport et la femme, donnait les indications suivantes : jusqu'à dix ans, jeux traditionnels ; de douze à quinze ans, jeux sportifs et rythmiques ; après seize ans, sports et agrès. Les principaux sports à conseiller sont : la marche, la nage, le basket, le hockey, les courses de vitesse sur 60 ou 80 mètres, les lancers du disque et du javelot, les jeux de raquette et l'escrime. Nous y ajoutons le ski. L'étude se termine par la phrase : « La beauté des formes est une beauté musculaire. »

Voici, à l'usage des écoles rurales, quelques grands jeux, quelques sports que toutes les écolières sont à même de pratiquer.

Le volley-ball.

Sport d'équipe très simple dont les effets sont merveilleux : souplesse, détente, redressement, acquisition de la force musculaire des bras. Il peut être pratiqué dans toutes les cours de récréation à peu de frais.

Le terrain est un rectangle de 15 à 22 mètres de long sur 9 à 11 mètres de large. Le filet doit avoir un mètre de large et être assez long pour couvrir toute la largeur du terrain ; le bord supérieur du filet doit être à une hauteur de $2^m,40$. Le filet coûte environ une quarantaine de francs. Les équipes sont de 6 joueurs, mais on peut augmenter ce nombre et avoir des équipes de 12 ; dans ce dernier cas, il est bon de donner au terrain les dimensions maxima.

Le ballon doit être rond, de $0^m,65$ de circonférence, et peser 250 grammes ; le prix en est de 30 à 70 francs.

La partie se joue en trois parties de 15 points. L'équipe gagnante est celle qui remporte deux parties sur trois.

La partie. — Mise en jeu. — Un joueur de l'équipe servante, se tenant dans le coin droit, lance le ballon dans le camp adverse en le frappant de volée avec le poing ; si le ballon touche le filet ou n'arrive pas dans le camp ennemi, le servant perd son tour ; le service passe à l'autre équipe. Les joueurs de l'équipe servante en prenant le service, avanceront d'une place dans le sens des aiguilles d'une montre.

Le jeu. — On peut frapper le ballon avec la tête, une ou deux mains ou le poing, mais pas deux fois de suite ; le ballon ne doit pas toucher le sol, passer sous le filet ou sortir du terrain ; plusieurs joueurs peuvent le frapper l'un après l'autre. Le service étant réussi, le ballon reste en jeu jusqu'à ce qu'une équipe manque le renvoi correct dans le terrain adverse.

Les points. — Quand l'équipe servante manque, elle perd son tour de service. Quand l'équipe recevante manque, elle perd un point qui est compté à l'équipe servante.

Les fautes. — Un joueur ne doit pas : frapper le ballon s'il est soutenu par un autre joueur ; saisir ou tenir le ballon ; le frapper deux fois de suite ; dépasser le filet avec la main en frappant le ballon ou le toucher ; servir avant son tour. Ces fautes entraînent la perte du service si c'est un joueur de l'équipe servante ; l'équipe recevante perdra un point si la faute est commise par un de ses joueurs.

L'entraînement. — Pour débuter, prendre un ballon très léger (genre de ceux des enfants, en basane), le lester grâce à une vessie ordinaire. Habituer les enfants à jouer avec *les deux mains ouvertes*. Les faire jouer souvent à des jeux de jonglage ou de lancers verticaux.

Diviser le terrain en carrés égaux (un par élève), de façon à bien apprendre aux enfants à rester sensiblement à leur place.

On pourra facilement remplacer le filet réglementaire par un filet de pêche doublé ; on trouvera aussi un parent d'élève qui, à la veillée, pourra en confectionner un en corde. Jeu peu coûteux qui plaît beaucoup aux élèves.

Le tennis.

« Tous les jeux de raquette (paume, volant, tennis) sont excellents pour les femmes. » (BOIGEY.)

Plus moderne est le jeu de **pneu-tennis** (ou deck-tennis) ; se jouant sur un terrain facilement installable dans une cour d'école, il se joue avec un anneau en caoutchouc pouvant servir en outre à de nombreux exercices ; les règles sont les mêmes que celles du tennis.

La natation.

La première nage à apprendre est le **crawl** (*crawl* vient de l'anglais qui veut dire ramper) ; cela peut surprendre, car, depuis longtemps, on commençait par apprendre la brasse.

Pour recommander le crawl, nous nous appuyons sur les avis donnés par M. François Oppenheim, de la revue *Sport et Santé* ; la *Méthode française d'Éducation physique* indique de ne plus enseigner les vieilles nages, de rendement inférieur. Les résultats obtenus à l'école de natation du SCUF à Paris, par la Fédération allemande de natation où le crawl est enseigné comme première nage, viennent à l'appui de nos dires.

Les raisons en sont les suivantes : le crawl est une nage facile à apprendre parce qu'elle n'exige pas de synchronisme entre les mouvements de bras et ceux des jambes. L'apprentissage en est très rapide. Enfin, c'est une nage de vitesse, donc une nage utilitaire.

La méthode peut être la suivante :

1. Apprendre à garder les yeux ouverts sous l'eau ;
2. Étude des mouvements de bras, debout, pieds au fond ;
3. Battement de jambes en tenant le rebord ;
4. Coulées avec battements des jambes ;
5. Traversées avec battements, bras allongés ;
6. Se lancer.

Ne pas oublier l'importance primordiale de la respiration : il faut s'habituer à rejeter l'air dans l'eau sans trop se tourner de côté.

Pour le travail des bras, l'élève sera debout dans une petite profondeur d'eau, le tronc incliné en avant. Les bras doivent attaquer d'une façon continue et alternative en dégageant bien de l'eau l'épaule opposée au bras qui attaque ; ce bras doit être légèrement fléchi, coude plus haut que la main qui doit être presque à plat et légèrement tournée vers l'intérieur. Immédiatement dans l'eau, le bras s'allonge.

Pour le travail des jambes, se tenir à une échelle ou à la barre du bassin, effectuer des battements continus, les pieds étant en extension, les genoux restant en contact ; le battement doit être vertical.

Les principales fautes à éviter sont : la rotation du tronc au moment de l'inspiration ; la flexion du bras sous l'eau ; l'écartement des jambes, la raideur des chevilles.

Il va sans dire qu'une fois l'élève capable de nager convenablement le crawl on lui apprendra les autres nages : dos crawlé, brasse, etc.

L'instruction de la natation ne saurait être complète sans l'étude du plongeon ; dans la vie courante, si l'on se porte au secours d'une personne se noyant, on doit plonger.

Enfin, il y aura lieu de donner aux élèves des indications très précises appuyées sur des démonstrations de la méthode de respiration artificielle Schäfer, la seule donnant d'excellents résultats. On trouvera la description de cette méthode facile dans le *Journal des Instituteurs* (année 1932).

En fin d'année, on pourra organiser les brevets de la Fédération nationale de Sauvetage, brevets faciles, mais très bien conçus.

Adresse utile : Fédération nationale de Sauvetage, 28, rue Lacroix, Paris (XVIIe).

GEORGES MAURIE,
Instituteur à Murat (Cantal).

PROFIT. LA COOPÉRATION SCOLAIRE FRANÇAISE..... 15 fr.

On sait que le temps et le nombre d'ouvriers sont inversement proportionnels, si l'on a $\frac{10}{2}$ fois moins d'ouvriers, il faudra $\frac{10}{2}$ fois plus de temps pour faire le même travail, soit :

$$\frac{5 \times 10}{2} = 25 \text{ jours.}$$

2e problème. — *Pour construire un mur, 4 ouvriers mettraient 9 jours. Combien de temps mettront 6 ouvriers ?*

Un ouvrier travaillant seul ferait le travail en $9 \times 4 = 36$ jours. Le travail fait par 6 ouvriers sera fait en 6 fois moins de temps que par un ouvrier seul, soit en : $\frac{9 \times 4}{6} = 6$ jours.

3e problème. — *Je veux mettre 6 heures pour faire un certain trajet à la vitesse de 45 km. à l'heure. Combien durera le trajet si je marche à la vitesse de 30 km. à l'heure ?*

La distance parcourue sera de 45 km. × 6 et en marchant à 30 km. à l'heure, le trajet durera :

$$\frac{45 \times 6}{30} = 9 \text{ heures.}$$

REMARQUE. — Ces problèmes comme ceux concernant la règle de trois directe se résolvent donc facilement et sans mécanisme. Il suffit de réfléchir et de bien saisir les rapports entre les données.

Problèmes.

1. *Pour aller de A en B on a mis 40 minutes à la vitesse de 60 km. à l'heure. Combien de temps aurait-on mis à la vitesse de 80 km. à l'heure ?* RÉPONSE. **➔ 30 minutes.**

2. *En 20 jours, 15 ouvriers ont fait la moitié d'un travail. A ce moment, 3 d'entre eux quittent le chantier. Combien les autres mettront-ils de temps pour faire le reste du travail ?*

➔ SOLUTION :

Le problème revient à celui-ci : 15 ouvriers feraient un certain travail en 20 jours, combien faut-il de temps à 12 ouvriers pour faire le même travail ? (Voir problème 2.)

$$\text{Temps mis : } \frac{20 \times 15}{12} = 25 \text{ jours.}$$

Calcul mental.

Multiplier par 7,5 ; 75 ; 0,75.

Soit à multiplier 28 par 7,5 ; ou $7{,}5 = 10 \times \frac{3}{4}$

et $28 \times 7{,}50 = 28 \times \frac{3}{4} = 10 = 210$.

De même :

$28 \times 75 = 28 \times \frac{3}{4} \times 100 = 2\,100$;

Et $28 \times 0{,}75 = 28 \times \frac{3}{4} = 21$.

Exercices. — 1° *Multiplier par 0,75. par 7,5 et par 75 les nombres suivants :*

29, 32, 45, 72, 94, etc.

2° *Un hl. de blé pèse 75 kg. Quel est le poids de 24 hl. ?*

3° *A 7 f. 50 le kg. poids vif, quel est le prix d'un mouton pesant 92 kg. ?*

COURS SUPÉRIEUR

Calcul rapide de l'intérêt.

Méthode des parties aliquotes.

Principe. — On cherche le nombre de jours pendant lesquels l'intérêt produit est égal à la centième partie du capital. Si, par exemple, le taux est 5 p. 100, un capital de 100 f. rapporte 1 f. pendant $\frac{360}{5} = 72$ jours. Pour un capital de A f., l'intérêt produit est donc égal à $\frac{A}{100}$ pendant $\frac{360}{5} = 72$ j. ; si le taux est 5 p. 100 et pendant $\frac{360}{n}$ jours si le taux est n p. 100.

Le nombre de jours pendant lequel un capital rapporte un capital égal à la centième partie de sa valeur est la base, on l'obtient en divisant 360 par le taux.

Si le nombre de jours est 2 fois, 3 fois... la base... l'intérêt est $\frac{2}{100}$, $\frac{3}{100}$ ... du capital ; si le nombre de jours est la $\frac{1}{2}$, le $\frac{1}{3}$ ... du capital, l'intérêt est $\frac{1}{2}$ centième ou $\frac{1}{3}$ de centième du capital.

On décompose donc le nombre de jours en parties aliquotes de la base, on cherche les intérêts correspondants et l'on fait la somme des résultats obtenus.

EXEMPLE. — *Intérêt de 8 972 f. à 5 p. 100 pendant 126 jours.*

Base = 72.

126 j. = 72 j. + 36 j. + 18 j.

On dispose l'opération comme suit :

	Jours.	Intérêts.
Base :	72	89 f. 72
Pour :	72 j.	89 f. 72
	36 j.	44 f. 86
	18 j.	22 f. 43
Pour :	126 j.	157 f. 01

Exercices. — a. *Intérêt de 8 900 f. à 6 p. 100 pendant 125 jours ?*

b. *Intérêt de 12 795 f. à 3 p. 100 pendant 232 j. ?*

c. *Intérêt de 9 203 f. à 4 p. 100 pendant 25 j. ?*

La sphère.

Une bulle de savon, les billes, le globe terrestre sont des sphères.

La sphère est le solide engendré par un demi-cercle qui tourne autour de son diamètre.

La surface engendrée par la circonférence s'appelle la surface sphérique. Le centre de la sphère est le centre de la demi-circonférence génératrice.

I. **Quelques propriétés de la sphère.** — 1° Tous les points de la surface sphérique sont à la même distance du centre de la sphère. Cette distance est le rayon. Le diamètre joint deux points de la sphère et passe par le centre.

2° Si l'on coupe la sphère par un plan on obtient un cercle, si le plan de ce cercle passe par le centre de la sphère, on obtient un grand cercle. Le rayon d'un grand cercle est égal au rayon de la sphère.

II. **La surface sphérique.** — La surface d'une sphère est égale à 4 fois celle d'un grand cercle. Si R est le rayon, on a :

$$\mathbf{S = 4 \pi R^2}.$$

III. **Le volume de la sphère.** — On obtient le volume d'une sphère en multipliant la surface de la sphère par le $\frac{1}{3}$ du rayon. On a donc :

$$V = 4 \pi R^2 \times \frac{R}{3} = \mathbf{\frac{4}{3} \pi R^3}.$$

Exercices.

1. *Calculer la surface et le volume d'une sphère de 4 cm. de rayon.* RÉPONSES. **➔ 200 cm² 96 ; 267 cm³ 94.**

2. *Calculer le volume compris entre un cube de côté a et une sphère de même rayon introduite dans le cube.*

Le rayon de la sphère est égal à $\frac{a}{2}$ et l'on a :

$$V = a^3 - \frac{4}{3} \pi \left(\frac{a}{2}\right)^3 = a^3 = \frac{4 \pi a^3}{24} = a^3 - \frac{\pi a^3}{6} = a^3 \left(1 - \frac{\pi}{6}\right).$$

3. *Quel est le poids d'une boule creuse en fonte de densité 7,8, de diamètre extérieur 8 cm. et de 1 cm. d'épaisseur.* RÉPONSE. **➔ 1 208 g. 22.**

M. PAUMIER, *Inspecteur de l'Enseignement primaire.*

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique. Guide du maître..... **15 fr.**

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

La consommation d'essence en France de 1929 à 1934.

ANNÉES	ESSENCE mise en circulation (densité moyenne, 0,730) en tonnes et hectolitres.	QUANTITÉS D'ALCOOL mélangées à l'essence (en hectolitres).	CHIFFRES de la consommation totale de carburant essence-alcool (en hectolitres).	AUTOMOBILES (tourisme, camions) en circulation au 31 décembre.	CONSOMMATION moyenne par véhicule, essence et alcool, par année, par jour.
1929 Autos (90 p. 100).	1 637 847 t. 22 436 260 hl. 20 192 634 hl.	221 000	20 413 634	1 296 167	1 574 l. par an. 4l,312 par jour.
1930 Autos (90 p. 100).	1 867 689 t. 25 584 780 hl. 23 026 302 hl.	350 000	23 376 302	1 520 501	1 537 l. par an. 4l,210 par jour.
1931 Autos (90 p. 100).	2 111 983 t. 28 931 270 hl. 26 038 143 hl.	551 000	26 589 143	1 689 405	1 573 l. par an. 4l,309 par jour.
1932 Autos (90 p. 100).	2 196 836 t. 30 093 643 hl. 27 084 278 hl.	855 000	27 939 278	1 712 900	1 631 l. par an. 4l,468 par jour.
1933 Autos (90 p. 100).	2 356 644 t. 32 282 794 hl. 29 054 514 hl.	1 937 938	30 992 452	1 855 174	1 670 l. par an. 4l,575 par jour.

Quelle peut bien être la consommation quotidienne moyenne d'une voiture automobile en France ? *L'Argus de l'Automobile* a récemment répondu à cette question en dressant le tableau ci-dessus. Pour cela on a tenu compte d'abord des chiffres officiels de l'Office national des combustibles liquides indiquant la quantité totale d'essence livrée à la consommation et les quantités d'alcool de betterave dont les lois en vigueur imposent maintenant le mélange à l'essence. Puis, comme l'automobile n'est pas le seul consommateur d'essence, on a calculé la consommation des motocyclettes, des avions et hydravions, des moteurs industriels et marins. Ainsi, en tablant sur une consommation individuelle moyenne d'un demi-litre par jour, la consommation des 541 601 motos circulant en France en 1933 a été évaluée à 985 713 hectos d'essence. De même, en 1933, il y avait en service 1651 aéronefs civils dont 322 gros consommateurs appartenant à des compagnies de transport. La consommation de ces derniers, à raison de 10 000 litres par mois, peut ressortir à 386 400 hectos ; celle des 1329 autres appareils réduite à 500 litres par mois représenterait 79 470 hectolitres. Au total, donc, les besoins des 1651 aéronefs civils en service peuvent être estimés à 466 140 hectolitres. Ceux des moteurs divers, industriels et marins, sont plus délicats à établir. On les a estimés aussi judicieusement que possible à 10 000 litres quotidiens, soit à 36 500 hectolitres par an. Le total des consommations autres que celle de l'automobile ressort donc d'une manière approximative à 1 488 353 hectolitres. Soit, au total, un pourcentage pour l'année 1933 de 5 p. 100 de l'essence consommée. Étant donné que l'aviation militaire et les ormations motorisées de l'armée ont a l scrté également 5 p. 100 environ du total, il reste pour *l'automobile* un pourcentage de *90 p. 100.*

Or, 1 855 174 voitures automobiles de tous genres ont circulé en France en 1933 ; elles ont consommé 29 054 514 hectolitres d'essence auxquels ont été incorporés 1 937 938 hectolitres d'alcool, soit un total de 30 992 452 hectolitres de mélange. La moyenne de consommation d'une voiture française a donc été en 1933 de 1 670 litres de carburant, soit 4l,575 par jour. Si l'on prend le taux moyen de 11 litres aux 100 kilomètres, on peut estimer à 40 kilomètres la distance journalière moyenne parcourue et à 15 000 kilomètres environ la distance annuelle.

Si l'on examine le tableau reproduit ci-dessus, on remarquera que les moyennes individuelles de consommation annuelle et journalière sont restées à peu près invariables de 1929 à 1934. En 1929 : 1 574 litres par an et 4l,312 par jour ; en 1930 : 1 537 litres et 4l,210 ; en 1931 : 1 573 litres et 4l,309 ; en 1932 : 1 631 litres et 4l,468 ; en 1933 : 1 670 litres et 4l,575.

L'Illustration, qui rapporte ces résultats, les fait suivre du commentaire suivant : « Qu'est-ce à dire ? Le pays, en matière automobile, aurait-il atteint son point de saturation ? Nul ne consentirait à s'arrêter à pareille hypothèse et c'est des redressements économiques indispensables et pressants qu'il faut attendre la solution d'un état de choses que l'on se refuserait à admettre sur le témoignage, en la circonstance un peu trompeur, de l'encombrement croissant de nos rues et de la vive activité de nos routes, si les chiffres n'apportaient à le consacrer leur sèche et irréfutable éloquence ! »

R. O.

QUINEL ET DE MONTGON **Contes et Légendes du grand siècle** *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire.... **16.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

La vie nouvelle reparaît.

Pendant l'hiver, les plantes dorment. Au printemps, elles se réveillent. Tâchons d'expliquer quelques merveilles du printemps.

I. La vie nouvelle sort de la graine.

1. **Observons et dessinons des graines sèches.** — Haricot, pois, graines de blé, de fleurs.

Toutes ces graines se ressemblent : elles sont entourées d'une enveloppe protectrice, elles contiennent des matières nutritives (farine, amidon, blanc d'œuf), elles hébergent toutes un GERME qui est un bébé-plante.

2. **Réveillons le germe.** — Faire germer des graines dans des couvercles de boîte, des pots, des assiettes (sciure de bois, ouate, mousse mouillées).

L'eau, la chaleur et l'air réveillent le germe qui grandit, qui se nourrit (de quoi ?) et qui crève l'enveloppe.

Observons et dessinons le développement (coller de longues bandes de papier au mur et y dessiner).

3. **Le germe devient une plante.** — Suivre le développement de la racine, de la tige, des feuilles.

Observer comment la graine se ride et dépérit.

Chercher dans la forêt, notamment sous les hêtres, des graines germées.

II. La vie nouvelle sort des bourgeons.

Rappeler la leçon 33, année 1933-1934.

1. **Le bourgeon passe l'hiver au dehors.** — C'est un poupon bien emmailloté :

Cuirasse dure et coriace des écailles résineuses, fourrure de poils.

Bien protégé, bien emmailloté, le bourgeon attend la délivrance du printemps.

2. **Le soleil réveille le bourgeon.** — La tiédeur du soleil met la sève en mouvement. Le bourgeon se réveille, se nourrit, grossit, fend les écailles. Les feuilles sortent, croissent et s'étalent à l'air et à la lumière.

Observez, décrivez et dessinez le réveil des bourgeons.

3. **Bourgeons de feuilles, bourgeons de fleurs.** — Coupez un beau bourgeon de fleur, un beau bourgeon de feuille transversalement. Observez et dessinez comment la jeune fleur et la jeune feuille y sont plissées.

Aux arbres fruitiers allez reconnaître les deux genres de bourgeons. Lesquels s'ouvrent d'abord ?

Rappelez « les branches de sainte Barbe », branches de cerisier qu'on coupe le 4 décembre, qu'on met à l'eau et qui fleurissent à Noël.

III. La vie nouvelle sort des oignons et tubercules.

Nous savons (leçon 31, année 1933-1934 ; leçon 4, année 1934-1935) que l'oignon et la pomme de terre sont des magasins de réserves alimentaires. Observez les pommes de terre qui ont passé l'hiver à la cave.

EXPÉRIENCES. — Préparer 3 pots de fleurs avec terre de jardin.

Pot I : une pomme de terre avec les yeux.

Pot II : morceaux de pomme de terre avec yeux.

Pot III : une pomme de terre (ou morceau) sans yeux.

Arroser modérément, observer et dessiner à la fin de chaque semaine. Après un mois, comparer les observations et conclure sur le rôle des yeux et la fonction nutritive du tubercule.

Mettre une pomme de terre avec des yeux dans deux pots remplis de sable. Poser l'un à l'ombre. Exposer l'autre à l'air (sous vitre). Arroser le sable. Comparer les deux tubercules et leurs tiges après quelques semaines. Le sable n'est pas nutritif. Où la plante a-t-elle puisé sa nourriture ?

Rappeler leçons sur la tulipe et la perce-neige.

Expliquer la floraison précoce de la perce-neige, du crocus, de l'anémone sylvestre, de la tige et des feuilles du colchique.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Parasites sur et dans l'homme.

I. Les parasites. — Insectes.

1. **La punaise.** — Vous savez combien les punaises sont désagréables et qu'on doit les extirper sans pitié. Comment ?

Pendant le jour, la punaise se tient cachée dans les fissures des parquets, des murs et des lits. La nuit venue, elle sort à la recherche de ses victimes, qu'elle atteint toujours, quelques précautions qu'on prenne.

Surmontons la répugnance que nous inspirent ces insectes à l'odeur infecte, et examinons-les à la loupe.

Couleur brun foncé, grosse tête, thorax large, gros abdomen rond et plat, ailes atrophiées, six pattes articulées, deux antennes. Dessinons-la. C'est un insecte SUCEUR et sa bouche est adaptée à ce genre de vie : la lèvre inférieure est transformée en un tube (rostre), qui est un suçoir. Ce rostre renferme quatre tiges piquantes et acérées. A l'état de repos, le rostre est couché sous le thorax. Quand elle veut s'en servir, elle le redresse perpendiculairement sous sa tête, palpe l'endroit à piquer avec le bout poilu du rostre, crache une goutte de salive au point choisi (ce qui provoque la douleur), puis perfore la peau et suce le sang. Une punaise affamée est mince comme du papier et pâle ; une punaise repue est grosse et brune. Elle vit du sang qu'elle a sucé pendant plusieurs mois.

La punaise pond ses œufs (40 à 50) dans les plus petites fentes (aussi sont-ils très difficiles à atteindre). Les jeunes larves qui en sortent mettent environ un an à évoluer jusqu'à la forme adulte.

On trouve les punaises aussi dans les nids des oiseaux, dans les poulaillers et les colombiers. Ce sont des insectes dangereux, ils peuvent disséminer la tuberculose et d'autres maladies contagieuses.

Précautions : propreté absolue des murs et des lits, enduire les fentes des murs, des parquets et des lits de pétrole, de térébenthine ou d'une solution de sublimé corrosif, projeter de la poudre fraîche de pyrèthre.

EISENMENGER ET RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

La désinfection de la chambre avec du soufre est aussi recommandable.

2. **Le pou.** — Seuls, les enfants malpropres ont des poux.

Décrire un pou d'après une bonne gravure : grisâtre, sans ailes, six pattes terminées par des crochets. La bouche peut mordre et sucer. Les mandibules déchirent d'abord la peau. Le rostre perfore et suce. La ponte est très fréquente (50 œufs en six jours, 5 000 rejetons en huit semaines). Les œufs, appelés LENTES, sont réunis et collés aux cheveux. Quelques jours après la ponte, les jeunes poux éclosent. La vitalité des poux est très grande. Ils subsistent quarante-huit heures au moins sans nourriture.

Les poux sont les agents dans la transmission de diverses maladies contagieuses (typhus, peste).

Précautions : couper les cheveux ras, application d'un vinaigre chaud contenant du sublimé pour décoller les lentes.

La vaseline pure englue aussi les poux et les tue.

3. **La puce.** — C'est le meilleur sauteur de tous les animaux.

Elle saute à des hauteurs quatre cents fois plus grandes que sa propre taille.

Corps ovale, brun roussâtre, luisant, avec une rangée de poils sur chaque anneau.

Observez ses pattes.

Bouche disposée pour sucer. Les mandibules ont la forme de glaives. La piqûre s'accompagne de l'émission d'un liquide irritant. La jeune puce peut jeûner de une à deux semaines, attendant le moment favorable pour faire sa provision de sang.

Les œufs sont pondus dans les interstices des carreaux et des parquets, au milieu de la poussière. Les larves, privées de pattes, périraient infailliblement si la mère, après s'être gorgée de sang, n'allait les rejoindre et ne leur dégorgeait une partie de la nourriture qu'elle a puisée.

La larve tisse un cocon de fine soie blanche. L'insecte parfait sort vingt jours après la ponte.

Précautions : grande propreté de l'habitation et du corps. Laver les interstices des murailles et des parquets avec de l'eau bouillante contenant du lait de chaux.

II. Les parasites. — Mites.

1. **La tique.** — Elle vit sur les arbustes et les arbres et se laisse tomber sur les animaux ou les hommes qui passent. La femelle seule est parasite. Elle est aplatie et de couleur jaune brun. La tête a des mandibules tranchantes, son rostre renferme un dard. On s'expose à rencontrer cet hôte incommode dans les bois de pins. La tique s'attache si fortement par ses crochets à la peau que, si l'on essaye de l'arracher, sa tête reste souvent dans la plaie.

L'animal est long de 2 millimètres et possède huit pattes.

Ces parasites incommodent aussi le chien, le bœuf et le mouton.

2. **Le sarcopte de la gale.** — Vous avez déjà entendu parler de gens atteints de la gale. Cette maladie de la peau est causée par un animal parent de la tique. Le sarcopte s'insinue dans l'épaisseur de l'épiderme et y creuse des galeries. Les démangeaisons sont violentes.

Le corps de cette bestiole est une petite masse ronde à longues épines, avec des ventouses à certaines pattes.

Traitement : pommade soufrée.

III. Les parasites. — Vers.

1. **L'ascaride.** — Vous avez déjà entendu parler d'enfants « qui ont des vers ». Ces vers logent dans l'intestin de ces enfants malades. Ils ont une longueur de 15 à 25 centimètres, sont cylindriques et sillonnés d'une rainure de chaque côté. Le ver rampe dans l'intestin et s'y nourrit des aliments digérés. Il peut devenir dangereux quand il entre dans la bouche, le nez et la trachée-artère. Après cinq à six mois, il sort quand on ne le tue pas (bonbons vermifuges).

La femelle pond environ un million d'œufs, larges de 50 millièmes de millimètre. Ces œufs sont rejetés au dehors avec les matières fécales. Danger du fumier humain. Imaginez maintenant comment ces œufs entrent dans notre intestin (aliments souillés).

Précaution : bien laver les légumes crus.

2. **Le ver solitaire.** — Ce ver, long de 2-3 mètres, peut atteindre 8 à 10 mètres. Sa tête porte une double couronne de 25 à 30 crochets et 4 grandes ventouses. Les anneaux deviennent de plus en plus grands et se détachent par petits groupes. Le ver s'accroche à la paroi intestinale à l'aide de ses crochets et de ses ventouses. Ses nombreux œufs sortent avec les matières fécales. Ils sont facilement avalés par le porc ou la vache. Dans l'intestin de ces animaux, les œufs éclosent et de nouveaux petits vers en sortent. A l'aide des crochets le petit ver perfore la paroi de l'estomac ou de l'intestin de l'animal et chemine dans les muscles. On dit que le porc est alors LADRE. Lorsque l'homme mange la chair crue ou insuffisamment cuite d'un tel animal, le petit ver s'introduit dans son intestin où il se développe au bout de deux ou trois mois. Les gens qui portent le ver solitaire en eux maigrissent, pâlissent et mourraient d'affaiblissement général si l'on ne tuait pas le ver.

3. **La trichine.** — C'est un ver très dangereux, cylindrique et très petit (1-3 mm.). Il vit de préférence dans la chair de porc. Quand l'homme mange cette chair peu cuite ou peu fumée, les trichines s'introduisent dans son intestin. Dans l'espace d'un mois, 10 à 15 000 œufs éclosent. Les larves percent la paroi et se disséminent dans le corps par le sang. Du sang, elles pénètrent dans les muscles où elles s'entourent d'une coque de calcaire. La mort survient après deux à sept semaines.

Précaution : viande bien cuite, faire la chasse aux rats dans les porcheries.

Parler du rôle de l'inspecteur d'abattoir.

Aller observer le sceau du contrôle sur les bêtes tuées à la boucherie.

4. **Caractères généraux des vers.** — Invertébrés, dépourvus de pattes articulées.

Il y a { ANNÉLIDES : sangsue, lombric. / VERS RONDS : ascaride, trichine. / VERS PLATS : ténia. }

Complétons notre collection d'animaux : chemise nouvelle « Les vers ».

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses..... 15 fr.

L'aire du triangle AOB est :

$$\frac{AB}{2} \times OM = AM \times \frac{OC}{2},$$

soit l'aire du triangle équilatéral AOC. Elle vaut donc :

$$\frac{OA^2\sqrt{3}}{4} = R^2\frac{\sqrt{3}}{4}.$$

L'aire du segment ACB égale :

$$\frac{4\pi R^2}{3} - R^2\sqrt{3} = R^2\left(\frac{4\pi}{3} - \sqrt{3}\right) = R^2 \times 2{,}4568.$$

3° L'aire de la figure AMDN est la différence entre les aires du quadrilatère AMON et du secteur MON.

Ce quadrilatère est formé de deux triangles rectangles égaux AOM et AON. Or, OAM est la moitié du triangle équilatéral AOC. Donc l'aire du quadrilatère AMON est égale à celle de AOC, soit à $R^2\sqrt{3}$.

Le secteur MON a pour rayon R et son angle au centre vaut : $60 \times 2 = 120°$. Donc, l'aire de ce secteur égale :

$$\pi R^2 \times \frac{120}{360} = \frac{\pi R^2}{3}.$$

L'aire de AMDN est égale à :

$$R^2\sqrt{3} - \frac{\pi R^2}{3} = R^2\left(\sqrt{3} - \frac{\pi}{3}\right) = R^2 \times 0{,}6848.$$

Si l'on prend la figure limitée par AM et AN et l'arc MEN, on a, pour son aire, la somme de l'aire du quadrilatère AMON et de celle du secteur OMEN dont l'angle au centre vaut : $360° - 120° = 240°$.

L'aire de ce secteur étant :

$$\pi R^2 \times \frac{240}{360} = \frac{2\pi R^2}{3},$$

celle de la figure AMEN est :

$$R^2\sqrt{3} + \frac{2\pi R^2}{3} = R^2\left(\sqrt{3} + \frac{2\pi}{3}\right) = R^2 \times 3{,}8264.$$

4° La somme des aires considérées est :

aire ABC + aire AMDN =

$$R^2\left(\frac{4\pi}{3} - \sqrt{3}\right) + R^2\left(\sqrt{3} - \frac{\pi}{3}\right) = \pi R^2,$$

soit l'aire du petit cercle ; ou

aire ABC + aire AMEN =

$$R^2\left(\frac{4\pi}{3} - \sqrt{3}\right) + R^2\left(\sqrt{3} + 2\frac{\pi}{3}\right) = 2\pi R^2,$$

soit la moitié de l'aire du grand cercle.

Question de cours. — *Principe de l'éclairage par incandescence.* (B. É., Strasbourg, octobre 1933).

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* C. Morisot, *Professeur d'Ecole normale.*
G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Mai 1935.

1. « Si, après de longues années d'études de tout genre, on faisait l'inventaire de ce qui reste de *notions précises*, on serait honteux de voir le peu qu'on a conservé. » Quelles conclusions pédagogiques tirer de ce mot du Dr Toulouse ? (C. A. P. Savoie).

2. Les enfants ont besoin de *mouvement*. Comment la vie scolaire y pourvoit-elle ?

3. La *nomenclature* en géographie. Sa place et son rôle.

Les devoirs à corriger seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 f. 50 *par sujet*), *en mandat-poste ou de préférence* chèques postaux 403-92 Lyon *ou en bons de correction, à* M. Genillon, *inspecteur primaire, président du Comité de correction du* Journal des Instituteurs et Institutrices, *à* Chambéry (Savoie). *Ajouter à chaque envoi une* enveloppe affranchie *à l'adresse de l'envoyeur.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le radium au Canada.

Découvert en 1899 seulement par M. et Mme **Curie**, le *radium* a conquis la première place parmi les métaux précieux, dépassant de loin l'or. Il s'extrait, à l'aide de traitements assez compliqués, de l'*uranium* qu'on trouve le plus souvent à l'état d'oxyde naturel dans un minerai d'apparence noirâtre, la *pechblende*. Aussi les centres de production de radium dans le monde se sont-ils déplacés à mesure qu'on découvrait de nouveaux gisements de pechblende.

Les pays producteurs.

Les premiers minerais employés provenaient de *Joachimsthal*, en *Bohême*. Afin de se réserver le monopole de la fabrication du radium, le gouvernement autrichien d'alors interdit les exportations de pechblende et créa un Institut national pour développer les applications du nouvel élément. Aussi entreprit-on ailleurs des recherches qui aboutirent à la découverte de minerais radifères sur plusieurs points de la *France* et notamment dans le Massif Central. Des usines de traitement de ces minerais s'édifièrent sur notre territoire et, en 1914, notre pays prit la première place parmi les producteurs de radium. Cette place lui fut bientôt ravie par les *Etats-Unis* où l'on découvrit dans les sables de l'Utah et du Colorado des masses assez importantes de minerai pauvre, mais d'une extraction et d'un traitement faciles. Le prix du radium, qui était de 900 francs-or le milligramme, tomba alors à 500 francs-or.

Puis les États-Unis perdirent à leur tour la prééminence à la suite de la découverte au *Congo belge*, dans les concessions minières de l'Union du Haut-Katanga, de gisements forts importants de minerais radifères, gisements qui se présentaient à ciel ouvert et par conséquent dans les conditions d'extraction les plus favorables. Devant les difficultés de traitement sur place des minerais, l'Union minière du Haut-Katanga décida de construire à Oolen, près d'Anvers, une usine à laquelle ils seraient expédiés par caisses. Depuis 1922, cette usine est pratiquement seule à alimenter le monde entier en sels radioactifs. La production a atteint 20 grammes de radium en 1923, 22 grammes en 1924, 20 grammes en 1925, 1926 et 1927, 42 grammes en 1928, 60 grammes en 1929, en 1930 et 1931. L'exploitation de la pechblende du Katanga a ramené le prix du milligramme de radium à 350 francs-or. La récente découverte de gisements de pechblende dans les territoires désertiques du nord-ouest *canadien* et leur mise en exploitation semblent devoir provoquer une nouvelle migration dans les centres de production du radium et un nouvel abaissement des prix.

La découverte des gisements canadiens.

« La découverte des gisements de pechblende du lac du Grand-Ours, écrit *L'Illustration*, est le fruit de tout un concours de circonstances. Au XVIIIe siècle, la possession par les Esquimaux d'ustensiles de pêche et de chasse en cuivre fit répandre la légende que des mines de cuivre fabuleusement riches se trouvaient sur les rives de la Coppermine River. Au début du XIXe siècle, le fameux explorateur polaire sir John Franklin, au cours de deux expéditions, reconnut, entre autres, les rives nord et ouest du lac du Grand-Ours. En 1847, à sa troisième expédition, il disparut alors qu'il relevait la topographie du territoire situé entre les rivières Coppermine et Mackenzie. Pendant les cinquante années qui suivirent, ces régions furent seulement parcourues par des trappeurs de la Hudson-Bay Trading Co, et ce n'est qu'en 1899 que les explorations scientifiques reprirent avec l'expédition de J. Mac Kintosh Bell et de son assistant, Charles Camsell, actuellement sous-secrétaire d'État aux

KUHN. MEMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

Mines du Canada. Ceux-ci établirent le premier rapport géologique sur les parages du lac du Grand-Ours et découvrirent en même temps qu'il était possible d'aller par voie d'eau du grand lac des Esclaves au lac du Grand-Ours par une succession de rivières et de lacs qui portent maintenant le nom de Camsell River. »

Toutefois, l'éloignement de ces régions rendait impossible toute exploration suivie. C'est seulement en mai 1930 qu'un prospecteur de la Compagnie de l'Eldorado Gold Mines découvrit, sur les bords du Grand Lac de l'Ours, du minerai de pechblende, uni à des minerais d'argent natif. Un service de prospection étendu fut immédiatement organisé et, grâce à une navette de deux avions, le personnel et le matériel nécessaires furent amenés à pied d'œuvre.

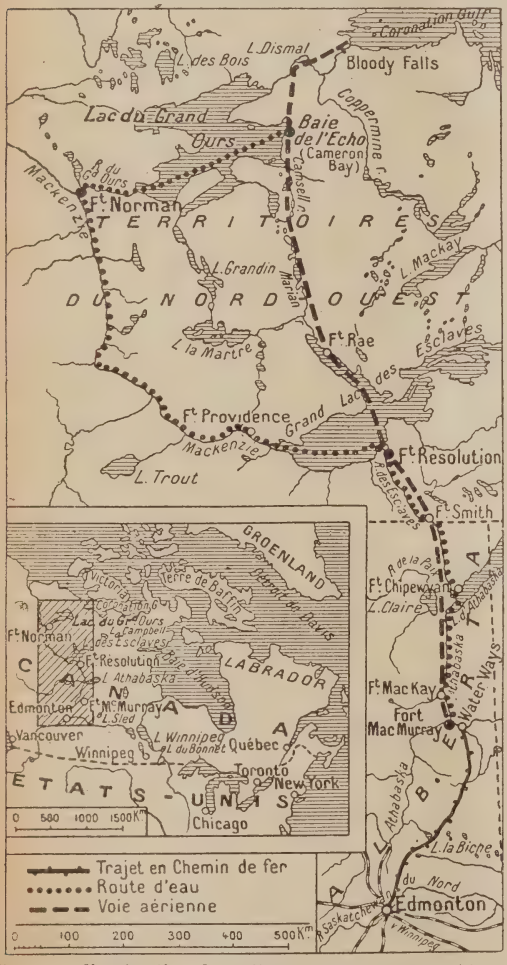

La zone d'exploration du radium au Canada et l'amélioration des moyens de communication pour y parvenir.
(Croquis de *L'Illustration*.)

On a pu repérer autour de la baie de l'Écho plusieurs grandes veines de pechblende visibles en surface grâce à la couleur jaune brun que prend, par son exposition à l'air, cette substance quand elle se trouve associée à des minerais de cuivre, ce qui est le cas. Les recherches faites permettent de penser qu'on se trouve en présence d'un champ de minerais radifères particulièrement important.

Les difficultés d'exploitation et de transport.

Malheureusement les difficultés d'exploitation du nouveau gisement sont considérables. Le Grand Lac de l'Ours est situé sous le cercle polaire arctique, à 240 kilomètres au sud de l'océan Glacial et à 1 700 kilomètres au nord d'Edmonton, capitale de la province de l'Alberta. Il forme sensiblement la limite entre les toundras parcourues par les tribus d'Esquimaux et la vaste région forestière située immédiatement au sud. Les *ours* qui lui ont donné leur nom sont encore nombreux dans ses parages. Le climat est rigoureux. L'hiver, le thermomètre descend jusqu'à 50° au-dessous de zéro. L'été, par contre, est assez chaud. Au nord du lac, les collines sont dépourvues d'arbres ; sur les rives méridionales, au contraire, les endroits abrités ont des sapins, des cèdres et des bouleaux. L'abondance des mouches et des moustiques durant la saison chaude est presque intolérable.

Jusqu'en 1928, pour se rendre d'Edmonton vers le Grand Lac de l'Ours, on disposait d'une voie ferrée s'avançant jusqu'à Fort Mac Murray-Water Ways à 400 kilomètres au nord, puis d'une longue ligne d'eau, comprenant les rivières d'Athabasca, des Esclaves, le Grand Lac des Esclaves, le Mackenzie jusqu'à Fort-Norman, puis la rivière du Grand-Ours. En traversant le lac de part en part, on atteignait ensuite, après un parcours de 2 800 kilomètres environ, d'une durée d'une vingtaine de jours, la *baie de l'Écho*, où se trouve actuellement le principal camp minier. Ce voyage n'était possible que durant la belle saison. Aujourd'hui le trajet est fait en avion au cours d'une seule journée : il n'est plus, d'ailleurs, à partir de Fort Mac-Murray que de 1 400 kilomètres et gagne directement la baie de l'Écho en suivant une succession de rivières et de lacs permettant d'atterrir à tout moment sur flotteurs en été et sur skis en hiver.

Depuis 1933, les quelques tentes qui composaient d'abord le camp de *Cameron-Bay*, près de la baie de l'Écho, ont été remplacées par des constructions plus durables : bureau de poste, trois magasins, agence de la Hudson Bay Trading Co, trois restaurants, deux stations émettrices de radio, un bureau de mines, un poste de police montée, un cabinet de consultations avec clinique et trente constructions en bois dont plusieurs de deux étages. Une certaine partie de la population ne demeure à Cameron-Bay que pendant les mois d'été. Mais plus de 100 personnes y ont déjà passé l'hiver 1933-1934 et ce chiffre a été beaucoup plus élevé en 1934-1935. Certaines tribus d'Indiens songent aussi à transporter leurs quartiers d'hiver de la rive ouest du lac du Grand-Ours à Cameron-Bay, le voisinage des blancs leur paraissant profitable. « Ainsi se forme peu à peu le noyau d'une population permanente, et il se peut que Cameron-Bay ne soit plus bientôt un camp, mais une ville. » La ruée vers le nouvel Eldorado a déjà eu ses martyrs, d'ailleurs : en 1933, plus de 100 prospecteurs moururent de froid, de privations ou de fatigue entre Water Ways et le lac du Grand-Ours avant d'avoir pu atteindre le but de leurs espoirs.

En 1934, on a découvert de nouveaux gisements de pechblende sur les bords du *lac Beaver-Lodge and Hottah*, situé à environ 180 kilomètres au sud du Grand Lac de l'Ours. Plus de deux cents *claims* ont déjà été ouverts dans ce nouveau champ. Enfin, tout récemment, on a trouvé des minerais radioactifs dans l'*île Quadra*, sur la côte ouest de la Colombie britannique.

En présence des résultats obtenus, le gouvernement canadien a fait édifier à *Port-Hope*, près de Toronto, des laboratoires de raffinage qui ont déjà fourni du radium. Les sociétés minières canadiennes étudient le moyen de faire subir sur place au minerai un premier traitement, afin d'augmenter la teneur de la matière transportée et de réduire les frais de transport.

Ainsi le monopole de production du radium que détenait le Congo belge a disparu. La production canadienne semble dès maintenant appelée à un bel avenir. Elle provoquera certainement un nouvel abaissement des prix et permettra par suite de multiplier les usages scientifiques et médicaux d'un métal dont on ne connaît certainement pas encore toutes les vertus.

R. Ozouf.

GENEST. Contes et légendes mythologiques .... *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *toile noire.* 16.50

GRANDS VINS D'ANJOU. Coteaux du Layon. GOUIN Aug., *Prop. à Beaulieu-s/-Layon (M.-et-L.).* Échantillons sur demande. — Prix modérés.

DRAPS DE LIT

confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau mi-fil, larg. 220. Val.: 16 fr., vendu : **9 fr. 75.** *Échant. franco.* **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

" A CHAQUE GOUT, UN MODÈLE "
Demandez à **Jean DAVID** Artisan-Ébéniste à **Probriend-Saint-Trimoël (C.-du-N.)**
DE GARNIR VOTRE HOME

COURONNES POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX

Fabrication solide et soignée avec grandes feuilles en papier fort

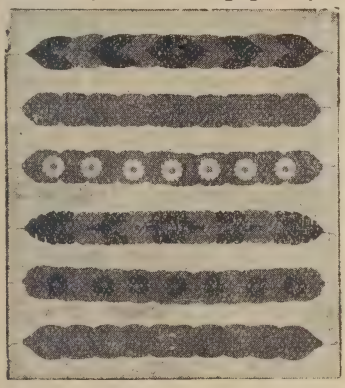

N° 1.	— Vert clair chêne.....	Le cent :	52 fr.
- 2.	— — laurier.....	—	52 fr.
- 4.	— — chêne, avec pâquerettes blanches.....	—	84 fr.
- 5.	— Vert clair laurier, avec pâquerettes bleues.....	—	84 fr.
- 6.	— Vert clair rosier, avec pâquerettes rouges.....	—	84 fr.
- 7.	— Argent chêne.....	—	219 fr.
- 8.	— — laurier.....	—	219 fr.
- 13.	— Or chêne.....	—	219 fr.
- 14.	— Or laurier.....	—	219 fr.
- 19.	— Imitat. feuille nat. laurier croisé or et vert.....	—	191 fr.
- 20.	— Imitat. feuille nat. laurier argent et vert.....	—	191 fr.
- 25.	— Imitat. feuille nat. chêne vert et or.....	—	203 fr.
- 26.	— Imitat. feuille nat. chêne vert et argent.....	—	203 fr.

Librairie Fernand NATHAN

MATÉRIEL DIDACTIQUE

Matériel Montessori, Decroly, Boyer-Bessart, Cunéo, Herbinière-Lebert. ***F. NATHAN, Édit.***
Catalogues nos 1 et 10 gratuits sur demande.

CHIMICA

Boîte d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... **275 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

La Grande Marque
CHAMPAGNE MERCIER ÉPERNAY
au meilleur prix

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON**

SAGE FEM. 1re cl. D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. **650 fr.** Discret. *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Ss enseigne.*

OUVRAGES DE DAMES

Envoi gratuit de notre catalogue no 17.
Librairie F. NATHAN

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT et du SOUTHERN RAILWAY

Paris-St-Lazare à Londres

LE JOUR

Le service rapide le plus agréable et le plus économique est celui de

Dieppe-Newhaven
(Restaurant à bord)

LA NUIT

1° Service le plus confortable

Le Havre-Southampton
(3 fois par semaine dans chaque sens)

2° Service journalier rapide et économique

Dieppe-Newhaven

Toutes classes (chemins de fer et paquebot) par **Dieppe-Newhaven. 1re et 2e classes** (paquebot) par **Le Havre-Southampton. Compartiments-couchettes** toutes classes de **Paris-Dieppe** et vice versa.

SE RENSEIGNER : à la gare de PARIS-St-LAZARE (Bureau des Renseignements) ; au bureau des CHEMINS DE FER BRITANNIQUES, 12, Boulevard de la Madeleine, à Paris.

TABLEAUX D'HONNEUR

N° 1 (27 fiches)
(Haut. : 0 m. 50. Larg. : 0 m. 35)
16 fr.

N° 2 (30 fiches)
(Haut. : 0 m. 54. Larg. : 0 m. 40)
18 fr.

N° 3 (54 fiches)
(Haut. : 0 m. 50. Larg. : 0 m. 65)
28 fr.

N° 4 (56 fiches)
(Haut. : 0 m. 56. Larg. : 0 m. 76)
34 fr.

Titres or. Encadrement or et vert. Chaque tableau sur carte forte est fourni avec les fiches nécessaires.

Librairie F. NATHAN

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Série " ŒUVRES CÉLÈBRES POUR LA JEUNESSE "

(22 volumes parus)

Viennent de paraître :

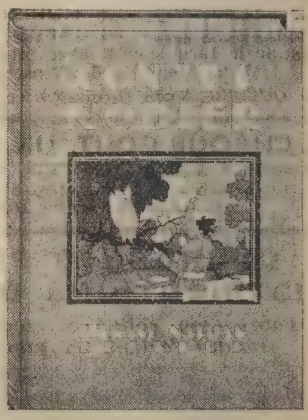

CONTES de NODIER

Adaptation G. VALLEREY

Aventures du Baron de MÜNCHAUSEN

Adaptation G. VALLEREY

Chaque volume 13,5 × 19, illustré de nombreux dessins en noir et de splendides hors-texte en couleurs, couverture en couleurs. Relié : **12 fr. 50** ; Relié pleine toile noire bibliothèque : **14 fr.**

PRÉCÉDEMMENT PARUS DANS LA MÊME COLLECTION :

Le Capitaine Fracasse — Quentin Durward — Ivanhoé — Contes de Perrault — Voyages de Gulliver — Pantagruel — Gargantua — Aventures de M. Pickwick — L'Enfance de David Copperfield — Le Capitaine Pamphile — Les Aventures de Robert-Robert — Les Mésaventures de J.-P. Choppart — Contes des Mille et une Nuits — Le Dernier des Mohicans — Contes d'Andersen — Robinson Suisse — La Case de l'Oncle Tom — Contes de Grimm — Don Quichotte de la Manche — Robinson Crusoé.

Collection " PAYS ET CITÉS D'ART "

Vient de paraître :

L'ÉGYPTE

par A. DE MONTGON

Un beau volume 20 × 15, typographie très soignée, illustré de 148 illustrations artistiques tirées en creux, et de magnifiques compositions originales en couleurs de **MARILAC,** publiées en hors-texte, couverture ornée d'une vignette en couleurs, relié : **18 fr.**

Pour paraître début Mai :

PARIS

par A. DE MONTGON

Précédemment parus { **ATHÈNES,** par **Guy Noël**
ROME, par **Guy Noël**

Demandez-nous l'envoi de notre nouveau CATALOGUE N° 9, " DISTRIBUTIONS DE PRIX ". Envoi gratuit.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Diplômes d'enseignement libre.

Aux termes de la L. du 18 mars 1880, art. 1er, 4 et 5, les examens et épreuves pratiques qui déterminent la collation des grades ne peuvent être subis que devant les Facultés de l'Etat, et les certificats d'études que l'on juge à propos de décerner aux élèves des établissements libres d'enseignement supérieur ne peuvent porter les titres de « baccalauréat », de « licence » ou de doctorat.

Ces termes étant formels et ne présentant aucune ambiguïté, encourt les pénalités de l'art. 7 de ladite loi le directeur d'une école dentaire supérieure libre qui décerne à ses élèves les plus méritants des diplômes de « docteur en électroradiologie dentaire », sans qu'il y ait lieu de rechercher si l'enseignement de cet institut ne comble pas, en France, une lacune de celui donné par les écoles et Facultés de l'État (*Cour d'appel de Paris, 31 déc. 1934*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Les emprunts communaux.

J'ai été amené, de nouveau, à constater que, trop fréquemment, certaines collectivités n'hésitent pas à recourir à l'emprunt, soit pour solder des déficits anciens dus à l'inexactitude de leurs prévisions budgétaires, soit pour assurer l'équilibre de leurs budgets.

Je n'ai pas besoin d'insister sur le caractère regrettable de telles pratiques ayant pour résultat de couvrir des dépenses ordinaires à l'aide de recettes extraordinaires, ni sur les dangers que ce procédé peut faire courir aux finances locales.

Je n'hésiterai pas désormais à refuser mon approbation aux emprunts qui recevraient une semblable affectation et je vous prie d'observer, en ce qui vous concerne, cette règle (*C., 8 déc. 1934, aux P.*).

AUX COLONIES

Demandes de poste.

On demande : 1° à quelles dates de nomination et de départ correspondent les demandes de poste pour l'enseignement public aux colonies adressées avant avril ; 2° si une demande faite en avril et recevant satisfaction entraîne nomination et départ avant octobre, début de l'année scolaire.

1° Les dates de nomination et de départ correspondant aux demandes de poste pour l'enseignement public, adressées au ministère des Colonies avant le mois d'avril, sont généralement celles des vacances scolaires ; 2° une demande faite au mois d'avril et recevant satisfaction entraîne généralement nomination et départ de l'intéressé avant le début de l'année scolaire suivante (J.O., *3 avril 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Les admissions dans les E. N. en 1935** (*C., 26 mars 1935 aux R.*).

Pour l'ensemble des départements, le nombre total ne pourra pas dépasser 1 000 élèves-maîtres et 1 000 élèves-maîtresses. Dans chaque école, l'effectif devra, en principe, être égal à la moitié de l'effectif des élèves sortants au 31 juillet 1935, conformément au tableau ci-dessous :

Élèves-maîtres :

Promotion 1932-1935	1 961
— 1935-1938	1 000

Élèves-maîtresses :

Promotion 1932-1935	2 049
— 1935-1938	1 000

de manière à avoir un total de 2 000 élèves-maîtres et élèves-maîtresses.

Cette réduction des effectifs est imposée par le souci de ne recevoir dans nos écoles qu'un nombre d'élèves en rapport avec le nombre des postes qui seront, vraisemblablement, vacants dans trois ans. Le nombre de 2 000 suffira largement à tous les besoins du recrutement au 1er octobre 1938.

En octobre 1934, il n'a été possible de donner un poste qu'aux seuls élèves sortants des E. N. Encore beaucoup d'entre eux ont-ils dû accepter un poste dans un autre département. Il en sera de même pendant plusieurs années.

La cause de cette pléthore est que les instituteurs qui, étant, autrefois, du service actif, étaient mis à la retraite à 60 ans au plus tard, ont été placés parmi les fonctionnaires de la catégorie A et ne peuvent être mis à la retraite qu'à 63 ans et les pères de trois enfants à 65 ans. La loi de finances de 1935 a bien donné au ministre la faculté de mettre à la retraite les fonctionnaires âgés de 60 ans sans enfant, de 61 ans avec un enfant, de 62 ans avec deux enfants. Mais cette disposition n'a aucune application dans les écoles primaires élémentaires. Les plus âgés des instituteurs et institutrices n'auront pas 60 ans au 30 septembre 1935. Il n'y aura, pendant plusieurs années, pas d'autres vacances à prévoir dans les écoles primaires élémentaires que les retraites volontaires et les créations d'emplois. Les retraites volontaires ne seront pas nombreuses : au 1er janvier 1935, il y a en tout 919 instituteurs et institutrices âgés de 55 ans et plus ; 1 335 âgés de 54 ans, 1 726 âgés de 53 ans, 2 115 âgés de 52 ans, 2 413 âgés de 51 ans, 2 765 âgés de 50 ans.

La prolongation de la scolarité aura, sans doute, pour conséquence, la création d'environ 4 000 emplois. Mais il n'est pas sûr qu'elle soit votée avant le 1er octobre 1935. Pour occuper chaque année les emplois vacants, il y aura, en juillet 1935, 4 000 normaliens et normaliennes ; en 1936, 4 000 environ ; en 1937, 3 000 ; en 1938, 2 000 environ. Il faut ajouter à ces normaliens les suppléants et suppléantes titulaires du B. S., ou dispensés, par la loi du 30 décembre 1932, du B. S. qui, les uns et les autres, étaient en service avant le 31 juil. 1934. Les retraites et les créations d'emplois permettront à grand'peine de donner un poste à tous ces candidats.

Vous voudrez bien inviter MM. les I. A. de votre Académie à s'entendre avec le Préfet de leur département pour que C. D. soit appelé à délibérer avant le 1er juin.

Dates ou conditions d'examens

✱ **C. A. à l'enseignement du dessin dans les Lyc. et Col. (1er degré). E. N. et E. P. S.** — Le sujet de l'épreuve qui doit avoir lieu le 7 mai est dans le *J. O.* du 5 avril.

✱ **Ingénieur diplômé.** — Les conditions de la délivrance du titre d'ingénieur diplômé forment l'objet du D. du 26 mars 1935 dans le *J. O.* du 28 mars.

✱ **Commis à la Préfecture de la Seine** : 26 juin 1935 ; délai d'inscription : 11 mai.

✱ **Contrôleur des distributions municipales d'énergie électrique** : 3 juin 1935 ; délai d'inscription : 1er mai.

✱ **Contrôleur des voies ferrées d'intérêt local** : 6 juin 1935 ; délai d'inscription : 1er mai.

LES NOUVEAUX TEXTES

La date des grandes vacances.

Note remise à la Presse, le 27 mars, par le ministre de l'E. N. :

Dans l'esprit du ministre, son étude doit aboutir non seulement à une nouvelle détermination de la date d'ouverture des grandes vacances, mais encore à une réorganisation d'ensemble des congés donnés à la jeunesse, afin de réserver pour le développement de celle-ci, dans l'aménagement de l'année scolaire, une place plus importante aux nécessités de l'éducation physique et d'éviter les excès d'un surmenage intellectuel tenant à une mauvaise répartition des périodes de travail.

D'ores et déjà, M. Mallarmé est décidé à faire coïncider au 15 juil. le départ en vacances de l'ens. prim. sup. et de l'ens. techn. avec celui de l'ens. sec. Pour l'ens. prim. élém. et les C. C. il recommandera aux préfets, qui sont compétents, de fixer l'ouverture des grandes vacances à la même date.

Cette année, les grandes vacances des éc. prim. élém. et des C. C. devront donc commencer en principe (sauf dérogations apportées par les préfets), le lundi 15 juil. le travail scolaire reprendra le lundi 16 sept.

Les grandes vacances des lycées, collèges, établissements d'enseignement technique, E. N. et P. E. S., commenceront le lundi 15 juil. et le travail scolaire reprendra le mardi 1er oct.

***

Circulaire ministérielle du 30 mars 1935 (aux préfets).

Pour répondre aux vœux qui se sont manifestés, tant au Parlement que dans les Associations de parents d'élèves, j'ai pris la décision de principe de faire coïncider, dès cette année, au 15 juil., le départ en vacances de l'ens. prim. sup. et de l'ens. techn. avec celui de l'ens. sec.

Pour les éc. prim. élém. (et les C. C. annexés), c'est à vous qu'il appartient de fixer, en C. D., la date d'ouverture des grandes vacances.

Je tiens cependant à attirer tout particulièrement votre attention sur l'intérêt qu'il y a à unifier, pour tous

les établissements sec. et prim., la date d'ouverture des grandes vacances et à la fixer au 15 juil. sur tout le territoire métropolitain.

Avec le régime actuel on aboutit, pour bien des familles, à une situation anormale et pénible : les enfants qui sont au lycée ou au collège peuvent partir pour la montagne ou pour la mer dès la mi-juillet, tandis que réglementairement leurs frères et sœurs dans les établissements d'ens. prim. sont retenus en classe jusqu'à la fin du mois. Cela crée, pour ces familles, une gêne évidente qu'il faut faire cesser.

En réalité, à partir de la mi-juillet, dans les éc. prim., le travail est au ralenti et parfois même désorganisé. Il ne produit plus aucun rendement. Comme on se trouve à l'époque la plus chaude de l'année, le retard ainsi apporté à laisser les enfants (et ce sont les plus jeunes) s'ébattre au grand air est très préjudiciable à leur santé. Vous n'ignorez pas que le Parlement, comme l'opinion publique, demande instamment qu'on libère les enfants de cette sujétion scolaire inutile et funeste.

C'est au 15 juil. qu'il convient, à mon avis, et en tout cas pour cette année, de fixer le point de départ des grandes vacances.

En fait, bien des familles profiteront des congés de la Fête nationale pour envoyer leurs enfants en vacances deux, trois ou même quatre jours plus tôt (suivant le pont que le 14 juil permet d'établir avec le jeudi ou le dimanche qui précède) et de nombreux enfants quitteront l'école à partir du 13, du 12 ou même du 11 au soir.

Mais j'estime qu'il n'est pas possible de consacrer réglementairement cette pratique, car il est important qu'au 14 juil. les maîtres et les élèves collaborent à la préparation et à la célébration de la Fête nationale qui, dans bien des petites villes et dans les villages, comporte des manifestations scolaires.

Par ailleurs, je ne crois pas pouvoir accéder au désir manifesté par certains de voir fixer au 1er juillet la date d'ouverture des grandes vacances. Lorsque les fêtes de Pâques tombent après la mi-avril (comme cette année, le dernier trimestre, déjà restreint, est encore coupé par les congés de la Pentecôte). Il serait très dangereux, au point de vue pédagogique, de le raccourcir davantage.

D'autre part, si les enfants des éc. prim. partaient en vacances le 1er juillet, ils devraient rentrer en classe le 1er sept. Or, dans tous les pays vignobles, on a besoin d'eux pour les vendanges et la moitié du territoire national protesterait contre cette date de rentrée prématurée.

Je vous serais obligé de vous inspirer de ces suggestions dans la décision que vous aurez à prendre et de me faire connaître votre opinion à leur sujet le plus tôt possible et avant la réunion du C. D.

Comme il importe de donner aux familles la possibilité d'organiser leurs vacances pour l'été prochain, cette réunion du C. D. devra avoir lieu avant Pâques, et je vous prie de prendre toutes dispositions utiles à cet effet.

Inspection des classes enfantines.

(*C., 19 mars 1935 aux I. A.*).

Il m'a été signalé que, dans certains départements, les classes enfantines des écoles primaires élémentaires n'étaient pas toujours régulièrement inspectées.

Je vous prie de bien vouloir rappeler à mesdames les inspectrices des écoles maternelles de votre département qu'il leur appartient de procéder à l'inspection des classes et sections enfantines, aussi bien qu'à celle des écoles maternelles proprement dites.

Au sujet des indemnités de charges de famille.

(*C., 26 mars 1935*).

J'ai constaté à plusieurs reprises que vos services avaient mandaté indûment les indemnités de charges de famille à des instituteurs et institutrices qui cumulaient irrégulièrement ces indemnités au titre d'un même enfant avec les allocations de même espèce attachées au traitement, à la solde, à la pension, ou au salaire de leur conjoint. Chaque fois que l'administration découvre ces cumuls, parfois au bout de plusieurs années, les fonctionnaires qui ont reçu ces avantages, le plus souvent de bonne foi, sont invités à reverser les sommes perçues en trop dont le montant est parfois considérable.

Les intéressés invoquent souvent la modicité de leurs ressources pour demander la remise partielle des sommes dues et cette demande, quand elle est justifiée, est toujours acceptée par M. le min. des F., quoiqu'il en résulte un préjudice pour le Trésor. Dans tous les cas, le remboursement est toujours une lourde charge pour les fonctionnaires tenus au remboursement total ou partiel.

Je vous prie, en conséquence: 1° De vouloir bien rappeler à votre personnel qu'il est interdit de cumuler, au titre d'un même enfant, aucun avantage pécuniaire présentant le caractère d'allocations familiales, que ces avantages soient attachés à un traitement, à une solde, à un salaire ou à une pension, tels que les majorations de pensions pour enfants et les pensions temporaires et que, d'autre part, les fonctionnaires ont l'obligation légale de vous faire la déclaration de tous ces avantages perçus cumulativement pour un même enfant ;

2° De vouloir bien, en ce qui vous concerne, veiller à la stricte observation des instructions de M. le ministre des F. du 2 juin 1934, modifiées par les I. qui vous ont été notifiées le 20 nov. 1934, et vous assurer qu'aucun fonctionnaire placé sous votre autorité ne perçoit aucune allocation familiale, contrairement aux règlements ne vigueur.

Personnes étrangères à l'enseignement proposées pour une médaille au titre de l'enseignement donné aux adultes.

(*C., 10 mars 1935*).

Il est indispensable de fournir, sur chaque candidat proposé, une notice indiquant son âge, les fonctions dont il est chargé dans la Société à laquelle il appartient, le but et l'importance de cette Société, la durée de sa collaboration aux œuvres postscolaires, la nature des cours qu'il professe, leur durée hebdomadaire, le nombre des auditeurs, etc., la dernière récompense obtenue au titre des cours d'adultes et l'année où cette récompense a été accordée (*Se reporter à la C. du 25 fév. 1925*).

Mémento du Contribuable

Retraite du combattant.

La déduction des versements effectués en vue de la retraite du combattant est de droit, en matière d'impôt général sur le revenu, pour les contribuables de toutes catégories, alors même que les versements seraient effectués à capital *réservé*. Le droit à la déduction est donc absolu en ce qui concerne l'impôt général.

Mais, en ce qui concerne les contribuables passibles de l'impôt sur les traitements et salaires, leurs versements restent déductibles à condition que la retraite soit constituée à capital *aliéné* et dans la mesure où, ajoutés aux autres versements et retenues, ils n'excèdent ni 6 p. 100 du montant brut des appointements, ni la somme de 10 000 francs.

A noter, en outre, que ces versements étant déductibles sans condition et sans limite pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu, *la fraction des versements qui n'aurait pas été déduite du revenu cédulaire pourrait l'être du revenu global.*

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Élèves des E. N. et intérimaires.

Par suite de la réduction du crédit inscrit pour titularisation au 1er janv. 1935, les intérimaires pourvues du B. S. et du C. A. P., et en fonctions depuis plus de trois ans, n'ont pas pu être compris dans les catégories d'intérimaires dont la C. du 17 déc. 1934 autorise la titularisation au 1er janv. 1935.

Jusqu'à nouvel ordre, seuls les élèves-maîtres et élèves-maîtresses d'E. N., délégués intérimaires en oct. 1934, peuvent recevoir une délégation de stagiaire avec effet du 1er avril 1935.

Les instructions ministérielles des 9 oct. et 9 nov. 1934 ont autorisé l'attribution de congés de maladie aux élèves-maîtres et élèves-maîtresses délégués intérimaires à leur sortie de l'E. N. le 1er oct. 1934. Même réponse en ce qui concerne les congés de maternité (J. O., *29 mars 1935*).

Frais de déplacement.

Un fonctionnaire, mutilé, n'a pas demandé la carte de 75 p. 100 à laquelle il aurait droit pour les chemins de fer. Un autre fonctionnaire, mutilé également, a demandé ladite carte, mais ne l'a jamais utilisée. L'un et l'autre, par conséquent, ont payé le plein tarif au cours des déplacements qui leur furent imposés par leur service : on demande : 1° s'ils doivent considérer que leur droit à une carte de réduction leur impose l'obligation de l'utiliser dans leurs déplacements de service ; 2° s'ils doivent décompter au quart de tarif seulement les voyages faits en chemin de fer et qu'ils ont, en réalité, payé au tarif plein.

1° Réponse négative, remarque étant faite que les intéressés ne peuvent prétendre au remboursement des frais pour la partie correspondant à l'exonération dont ils sont susceptibles de bénéficier ;

2° Réponse affirmative (J. O., *13 mars 1935*).

Institutrice mariée à un employé des postes.

On demande si un employé des postes marié à une institutrice peut obtenir comme un droit de prendre son congé annuel pendant les mois de vacances scolaires, pour que son repos coïncide avec celui de sa femme.

Réponse négative. Il est d'usage cependant de tenir compte, dans la mesure du possible, lors de l'établissement des tours de départ en congé, de la situation familiale du personnel (J. O. *31 mars 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

L'ANNÉE DES VAINCUS.

LE dernier livre de M. André Chamson; *L'Année des vaincus* (Grasset, édit.) pose, dans le décor d'un canton de montagne, et par l'intermédiaire de personnages pris volontairement parmi les petites gens, les simples, les travailleurs, la question des relations franco-allemandes. Il la pose sans dissertations ni grandiloquence, sans nul étalage de considérations philosophiques ou économiques, avec la franchise et la netteté qu'elle peut offrir pour des esprits peu habitués aux spéculations, et qui sont guidés surtout par leur aptitude à réfléchir et leur bon sens.

De là, dans l'ouvrage, un ton fruste, une saveur rude et populaire, une densité demi-silencieuse qui a son accent pathétique.

***

L'ACTION se déroule dans une vallée du sud-est du Massif Central, là où déjà l'on devine, malgré l'âpreté du climat des hautes terres, la proche douceur méditerranéenne. Dans cette vallée, un bourg, et, plus haut, le « village nègre », agglomération de baraques surgie depuis la récente découverte de mines dans l'endroit, et qui loge des ouvriers français, polonais, tchécoslovaques.

A cette bigarrure, vient s'ajouter un contingent de cinq ou six Allemands, — des spécialistes qu'on fait venir pour mettre au point des moteurs. Comment vont-ils être accueillis ? Avec une certaine méfiance, point méchante d'ailleurs, par les paysans ; avec un flègme résigné par les vieux, habitués à accepter tout ce que le sort leur réserve ; avec une retenue tempérée de beaucoup de bonne volonté par la plupart des ouvriers de chez nous. L'un d'eux, Carrière, résume l'impression générale en disant : « C'est pareil aux Français ; des salauds et des braves types. » Et le contact s'établit assez vite entre ceux qui vont travailler ensemble, Karl et Ludwig d'un côté, Carrière et Martin, vieux maçon plein de calme et de sagesse, de l'autre. Chacun y met du sien ; des malices, des gentillesses créent une atmosphère amicale ; un sentiment de communauté, né de l'assujettissement au même travail, aux mêmes nécessités vitales, rapproche ces hommes si divers d'origine et de tempérament.

— Pour vous, Martin, disait Karl, c'est nous autres qui sommes les sauvages ? Nous tous qui sommes venus de partout dans votre pays ?

— Pas plus vous que Carrière ou que moi. On dépend tous des usines sans être sûrs de rien. Qu'on les ferme demain et nous sommes tous à la misère... Au village nègre ou au bourg, nous sommes tous pareils... Des malheureux, peut-être, mais des sauvages, non. Tant qu'on reste d'accord, dans le contentement de sa vie...

...Ils étaient d'accord pour se sentir menés, dirigés de loin par des puissances obscures. Chacun les comprenait à sa manière, à travers de vieilles habitudes. Karl, en homme qui a couru le monde et Martin en paysan. Ils se trouvaient pris par cette fatalité comme le village dans la bourrasque... Karl et Martin se regardaient, sûrs de penser aux mêmes choses. Dans leur destin, dans leur vie de travailleurs, rien ne leur appartenait en propre, rien n'était véritablement à eux.

Par une tacite entente, les sujets dangereux de l'actualité politique sont laissés de côté ; et, lorsque Carrière, conquis par la douceur blonde et sensuelle de Renate, sœur de Ludwig, devient son amant, les deux jeunes gens s'abandonnent naïvement à leur amour sans se préoccuper des problèmes de nations, de frontières, de races, ni du prestige grandissant de Hitler — nous sommes aux derniers jours de 1932, — ni des menaces de guerre que les nazis font peser sur l'Europe.

Au printemps suivant, il manque à l'usine des pièces détachées qu'on ne fabrique pas en France. Karl, Ludwig et Carrière sont désignés pour aller les chercher à Stuttgart en camion. L'idée de revoir sa patrie épanouit Karl, qui se met à vanter à Carrière les beautés et l'excellence de toute chose en Allemagne. Carrière, lui, est intrigué, anxieux. Il se demande comment il va trouver ce pays qui fait tant parler de lui, et si son pacifisme théorique pourra s'accorder aux réalités qu'il va connaître. Il demande à Karl :

— ...Dis donc, c'est franc, au moins, ce voyage ? On ne nous foutra pas des coups de fusil sur les routes, en voyant la plaque de la voiture ?

— Tu es fou ? Tu crois que l'Allemagne est un pays sauvage ? Tu verras.

Les voilà partis. Le long des routes de France, Carrière découvre, avec un plaisir et une émotion inconnus jusqu'alors, le charme des paysages, l'affabilité des braves gens dont ils sont les hôtes de passage. Le Rhin franchi, ce n'est pas que le décor ou les populations changent brusquement, mais d'étranges spectacles s'y multiplient, des défilés de troupes hitlériennes, encadrées de sous-officiers.

Carrière ralentit, eut un geste vers son klaxon, hésita regarda Karl.

— Des nazis... Fais un peu de bruit, qu'ils se rangent.

— Des nazis ? C'est des fous, alors ? Ils font ça pour le plaisir ? Tu as vu des trucs comme ça, en France ?... Chez nous, les gens leur foutraient sur la gueule.

Ludwig serrait les muscles de sa mâchoire. « Maintenant, ils sont les maîtres. » Karl regardait, avec plus d'étonnement, mais sans colère. « Ça vient du malheur... Après tout, l'Allemagne a les mêmes droits que les autres pays. »

— Tu tiens pour eux, maintenant ? Ça te change les idées de passer la frontière ? A quoi ça ressemble de jouer au soldat et de défiler sur les routes ? Non, mais dis, si nous nous mettions à faire la même chose, nous autres... Et qu'est-ce qu'ils chantent, tes types ? Je suis sûr qu'ils nous engueulent. Dis un peu ce qu'ils chantent comme ça... la main sur le ceinturon. Et ils tiennent toute la route...Si c'était chez nous, je leur rentrerais dans le c...

A Stuttgart, la stupéfaction de Carrière augmente à voir les exhibitions militaires qui s'y donnent, les rafles brutales qu'y opèrent les « schupos », et l'admiration croissante de Karl pour l'hitlérisme dans l'ivresse de son récent triomphe. Le pauvre garçon sent « d'immenses espoirs » s'effondrer en lui. Et lorsqu'il apprend que Ludwig — un ancien communiste, qui avait d'abord refusé de faire le voyage en Allemagne, tant il détestait « les types de Hitler » — va rester là-bas, parce que la Direction de l'usine de Stuttgart l'envoie comme metteur au point à Hambourg et que, en inférieur discipliné, il se soumet à l'ordre reçu, ç'en est trop. Il ne décolère plus et, sur le trajet du retour, adresse à peine la parole à Karl. Il remâche ses déceptions, ses révoltes et, une fois revenu au village et à la mine, il clarifie ainsi ses impressions pour le vieux Martin :

— Alors ? Je suis contre. Voilà... Je te dis qu'ils sont en train de tout démolir, de tout mettre à l'envers. Pour eux, un homme, ce n'est rien. C'est un bout de pierre dans un mur, et on le place comme on veut, dans le mortier. Pour moi, un homme, ça vaut plus que n'importe quoi... Pour toi aussi. A la guerre, nous avions cru que le malheur apprendrait à tout le monde ce que c'était... Pas plus, les gens ont compris qu'un homme n'est plus rien. Ça, c'est la folie du malheur, tout est sorti de lui...

Martin réfléchit, puis questionne : « Ne peut-on pas tout de même s'entendre avec ces gens-là ? »

— S'entendre ? Ne pas faire la guerre ? (dit Carrière). Si je le veux... Qui te parle de leur chercher noise ? Moi, personnellement, je n'ai rien contre eux. Mais j'ai peur que ce soit une folie qui se donne... C'est plus simple de vivre comme ça, comme des fourmis, que d'essayer d'être des hommes. Écoute-moi bien, Martin, un jour, tu entendras peut-être des gens de chez nous te dire que c'est comme ça qu'il faut faire, et tu auras de la peine à sauver ton dernier morceau de vie.

Et, comme Martin lui demande s'il croit vraiment qu' « ils » ne cherchent pas la guerre, Carrière trahit ses appréhensions :

— Tous jurent que non, et pour aujourd'hui, c'est possible. Mais s'ils sont devenus fous comme ça, c'est justement parce qu'ils ont accepté de nouveau l'idée de se battre. J'en suis sûr. Tu sais, j'ai vu plus de choses que je n'en dis, du coin de l'œil, sans même faire signe à Karl... A la sortie de je ne sais plus quel patelin, de grand matin, sur des terrains de sport, des garçons faisaient des exercices de lancement, avec le bras raide, par dessus la tête... Ça ne te dit rien ? Si. Ça n'est pas comme ça qu'on lance le poids ou le disque. Le même jour, près de la frontière, dans un encombrement, des gamins se sont approchés de la voiture. Ils ont remarqué la plaque à l'arrière, et ma gueule de Français sur le volant. Des gamins de seize ans, à rentrer à la maison avec des claques, ça portait l'uniforme et le poignard à la ceinture. En me regardant, ils jouaient avec... Parfaitement, avec le poignard, comme des nervi dans les cafés de Marseille...

Carrière essaye de maintenir des rapports cordiaux avec Karl. Il renoue avec Renate la fraîche idylle. Mais quelque chose a changé entre Allemands et Français. Un jour, une rixe éclate entre eux à la cantine, et Carrière et Karl en viennent aux coups... Sur ces entrefaites, un accident à la mine ensevelit deux Français et un Allemand. Les trois morts sont veillés tour à tour par des camarades des deux nations, séparément. Le drame n'a rien réconcilié.

Carrière s'en afflige. Pour lui, l'année fatale, c'est cette année 1933 qui, avec l'hitlérisme vainqueur, a vu se rompre tous les liens, si laborieusement tendus jusqu'alors entre les peuples de France et d'Allemagne. Il évoque l'arrivée des ouvriers d'outre-Rhin au village, et s'inquiète :

— ...Karl est entré dans la cantine, on a mangé des olives, tous ensemble. Il n'y a pas même un an. C'était en octobre... A ce moment-là, j'espérais quelque chose. A présent, j'ai peur de tout, de la guerre qui peut revenir, de la misère. J'ai peur de cette année, de celles qui vont suivre. On est tous des vaincus, maintenant.

Sombres réflexions, sur lesquelles M. Chamson a voulu jeter quelques lueurs réconfortantes : il fait prononcer à Martin des paroles de confiance envers l'homme et sa puissance de refus devant l'avilissement :

— Des millions d'hommes, ce n'est pas grand'chose à conduire. On a toujours mené comme on a voulu les gens de notre sorte. Nous avons toujours été des vaincus, comme tu dis... Seulement, chacun peut regagner la partie perdue, à lui tout seul. Qu'est-ce que tu veux faire contre un homme ? Un homme de rien, c'est trop petit pour qu'on l'écrase. Dix de perdus, cent de retrouvés... On ne cesse pas d'être un homme quand on l'a été seulement une fois dans sa vie, pendant cinq minutes. Ça se passe du père au fils, ça ne peut pas se détruire. On ne tuera jamais le dernier homme, Carrière. Il en restera toujours un pour attendre le jour qui n'est pas venu. Le jour de quoi ? Le jour où chacun sera respecté à sa mesure dans sa vie et dans son travail.

...Il y a une force dans la vie. On ne peut pas changer l'espoir des hommes.... Tu n'as pas besoin d'avoir peur de cette année, Carrière.

***

BELLES paroles courageuses, à garder plus que jamais dans la mémoire à l'heure où les perspectives d'avenir paraissent se faire toujours plus tragiques. Elles mettent le point final à un livre tout de sérieux et de modération qui, modestement, ne déborde jamais le champ d'observations et de méditations restreint choisi par l'auteur, et qui, dans ce cadre étroit, parfois un peu étouffant, anime des personnages bien individualisés derrière lesquels l'écrivain sait s'effacer.

Leurs pensées, revirements, ruminations, leurs secrètes douleurs et leurs élans brisés sont traduits en un style familier, haché, souvent tendu, comme noué. Il peut fatiguer, à la longue ; mais il porte le témoignage indéniable de l'inquiétude qui oppresse aujourd'hui les hommes avides de paix et de fraternité.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

LAURENT BONNEVAY, député, président de la Commission d'enquête du 6 février : **Les journées sanglantes de février 1934** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ancien garde des Sceaux, M. Laurent Bonnevay, qui fut élu président par acclamation de la « Commission d'enquête du 6 février », résume ici l'enseignement qu'il a tiré de la longue et minutieuse enquête à laquelle ses collègues et lui ont procédé six mois durant.

On ne trouvera certes pas ici de profession de foi partisane ; pas d'accusations en l'air, pas d'outrances démagogiques. Les hommes qu'aveuglent les passions ne liront pas ce bref ouvrage sans malaise, sans remords peut-être ; mais l'immense masse de la nation y trouvera l'accent qu'elle cherchait.

ALBERT ACREMANT : **Le carnaval d'été**, comédie en 4 actes tirée du roman de Germaine Acremant (Plon ; 7 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Comme il l'avait fait pour *Ces dames aux chapeaux verts* et pour *Gai ! marions-nous !* M. Albert Acremant a tiré du *Carnaval d'été*, le roman de Mme Germaine Acremant, une charmante comédie en quatre actes.

Cette pièce a été créée par le Théâtre Royal du Parc, à Bruxelles et représentée ensuite par le Théâtre national de l'Odéon. Elle pourrait être jouée par des amateurs et convenir aux fêtes postscolaires.

JACQUES DUBOIN : **Kou l'Ahuri ou la misère dans l'abondance** (Éd. Nouvelles ; 5 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Kou est un jeune Mandchou, ancien élève de notre Université de Paris. Il est venu passer quelques semaines en France, chargé par son père de découvrir la nature exacte du cataclysme qui paraît s'être abattu soudainement sur notre pays et qui plonge les Français dans une misère atroce.

Les anciens camarades du quartier Latin, que Kou a retrouvés dès son arrivée, l'ont surnommé *l'Ahuri*, car tout ce qu'il voit chez nous le stupéfie littéralement.

Si nous en croyons Jacques Duboin, il doit le texte de cet ouvrage au départ précipité de Kou qui en aurait oublié le manuscrit dans sa chambre. Et son seul mérite serait de l'avoir fait traduire après y avoir mis un peu d'ordre.

On n'est pas plus modeste. En réalité, cette nouvelle version de l'*Ingénu* nous apporte une critique à la fois vigoureuse et pleine d'humour de l'organisation économique actuelle et des suggestions originales pour l'améliorer.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LE MONDE DES INSECTES

par MAURICE MAETERLINCK

(Suite et fin.)

V

ET les monstres qui passent, tels que Bosch et Callot n'en conçurent jamais ! La larve de la Cétoine qui, bien qu'elle ait des pattes sous le ventre, marche toujours sur le dos, le Criquet à ailes bleues, plus malheureux encore que la mouche à viande et ne possédant pour perforer le sol, s'évader de la tombe et gagner la lumière, qu'une vessie cervicale, une ampoule de glaire, et l'Empuse qui, avec son ventre en volute, ses gros yeux saillants, ses pattes à genouillères armées de couperets, sa hallebarde, sa mitre interminable, serait bien le plus diabolique fantôme qu'ait porté la terre, si à côté d'elle la Mante Religieuse n'était si effroyable que son seul aspect immobilise ses victimes quand devant celles-ci elle prend ce que les entomologistes ont appelé « la pose spectrale ».

On ne peut mentionner, même en passant, les industries sans nombre et presque toutes passionnantes qui s'exercent dans le roc, sous terre, dans les murs, sur les branches, les herbes, les fleurs, les fruits et jusque dans le corps des sujets étudiés ; car on trouve parfois, comme chez les Méloès, une triple superposition de parasites ; et l'on voit l'Asticot lui-même, le sinistre convive des suprêmes festins, nourrir de sa substance une trentaine de brigands.

Parmi les Hyménoptères qui, dans le monde que nous étudions, représentent la classe la plus intellectuelle, le génie bâtisseur de notre merveilleuse abeille domestique est certainement égalé, en d'autres ordres d'architectures, par celui de plus d'une abeille sauvage et solitaire ; notamment par le Mégachile Tailleur, petite mouche qui ne paie pas de mine, et qui fabrique, pour y loger ses œufs, des pots à miel formés d'une multitude de disques et d'ellipses taillés avec une précision mathématique dans les feuilles de certains arbres. L'espace faisant défaut, je ne puis, à mon grand regret, citer les belles et claires pages que J.-H. Fabre, avec sa conscience habituelle, consacre à l'étude approfondie de cet admirable travail ; néanmoins, puisque l'occasion s'en présente, écoutons-le lui-même, ne fût-ce qu'un instant et sur un seul détail :

« Avec les pièces ovales, la question change d'aspect. Quel guide a le Mégachille pour tailler en belles ellipses la fine étoffe du robinier ? Quel modèle idéal conduit ses ciseaux ? Quel métrique lui dicte les dimensions ? Volontiers, on se figurait que l'insecte est un compas vivant, apte à tracer la courbe elliptique par certaine flexion du corps, de même que notre bras trace le cercle en pivotant sur l'appui de l'épaule. Un aveugle mécanisme, simple résultat de l'organisation, serait seul en cause dans sa géométrie. Cette explication me tenterait si les pièces ovales de grandes dimensions n'étaient accompagnées, pour en combler les vides, d'autres pièces bien moindres, mais pareillement ovales. Un compas qui de lui-même change de rayon et modifie le degré de courbure d'après les exigences d'un plan me paraît mécanisme sujet à bien des doutes. Il doit y avoir mieux que cela. Les pièces rondes du couvercle nous le disent.

« Si, par la seule flexion inhérente à sa structure, la tailleuse de feuilles arrive à découper des ovales, comment parvient-elle à découper des ronds ? Pour le nouveau tracé, si différent de configuration et d'ampleur, admettons-nous d'autres rouages à la machine ? Du reste, le vrai nœud de la difficulté n'est pas là. Ces ronds s'adaptent, pour la plupart, à l'embouchure de l'outre avec une précision presque rigoureuse. La cellule terminée, l'abeille s'envole ; à des centaines de pas plus loin, elle va façonner le couvercle. Elle arrive sur la feuille où doit se découper la rondelle. Quelle image, quel souvenir a-t-elle du pot qu'il s'agit de couvrir ? Mais aucun, elle ne l'a jamais vu, elle travaille sous terre, dans une profonde obscurité. Tout au plus peut-elle avoir les renseignements du toucher, non actuels, bien entendu, le pot n'étant plus là, mais passés et sans efficacité dans une œuvre de précision. Cependant la rondelle à découper doit être d'un diamètre déterminé : trop grande, elle ne pourrait entrer ; trop étroite, elle fermerait mal, elle étoufferait l'œuf en descendant jusqu'au miel. Comment lui donner, sans modèle, les justes dimensions ? L'abeille n'hésite pas un instant. Avec la même célérité qu'elle mettrait à détacher un lobe informe bon pour la clôture, elle découpe son disque, et ce disque, sans autres soins, se trouve de la grandeur du pot. Explique qui voudra cette géométrie, inexplicable à mon avis, même en admettant des souvenirs fournis par le tact et la vue. »

Ajoutons que l'auteur a compté qu'il fallait, pour former les cellules d'un Mégachile congénère, le Mégachile Soyeux, exactement mille soixante-quatre de ces ellipses et de ces disques, qui doivent être recueillis et façonnés au cours d'une existence qui dure quelques semaines.

Qui donc imaginerait que le Pentatome, d'autre part, la pauvre et malodorante Punaise des bois, a inventé pour sortir de l'œuf un appareil vraiment extraordinaire ? Et, tout d'abord, constatons que cet œuf est une merveilleuse petite boîte d'albâtre que notre auteur décrit ainsi : « Le microscope y reconnaît une surface burinée de fossettes semblables à celles d'un dé à coudre et disposées avec une délicieuse régularité. En haut et en bas du cylindre, large ceinture d'un noir mat ; sur les flancs, ample zone blanche avec quatre gros points noirs symétriquement distribués. Le couvercle, entouré de cils neigeux et cerclé de blanc au bord, se tuméfie en calotte noire avec cocarde centrale blanche. En somme, urne de grand deuil par l'opposition brusque du noir charbon et du blanc de l'ouate. La vaisselle des funérailles étrusques aurait trouvé là superbe modèle. »

La petite punaise, dont le front est trop mou, se coiffe, pour soulever le couvercle de la boîte, d'une mitre formée de trois tringles en trièdre qui se trouve toujours au fond de l'œuf, au moment de la délivrance. Ses membres étant engainés comme ceux d'une momie, elle n'a, pour actionner ses tringles, que les pulsations que produit l'afflux rythmique de son sang dans son crâne et qui agissent à la manière d'un piston. Les rivets du couvercle cèdent peu à peu, et, aussitôt libre, l'insecte se débarrasse de son casque mécanique.

Une autre espèce de punaise, le Réduve Masqué, qui vit surtout dans les cabinets de débarras, où il se tient à l'affût enveloppé d'un flocon de poussière, a inventé un système d'éclosion plus étonnant encore. Ici, le couvercle de l'œuf n'est pas rivé, comme chez les Pentatomes, mais simplement collé. Au moment de la libération, ce couvercle se soulève et l'on voit « émerger de la coquille une vésicule sphérique, qui petit à petit s'amplifie, pareille à la bulle de savon soufflée au bout d'une paille. De plus en plus refoulé par l'extension de cette vessie, le couvercle tombe.

« Alors la bombe éclate, c'est-à-dire que, gonflée au delà des limites de sa résistance, l'ampoule se déchire au sommet. Cette enveloppe, membrane d'extrême ténuité, reste ordinairement adhérente au bord de l'orifice, où elle forme une haute et blanche margelle. D'autres fois, l'explosion la détache et la projette hors de la coquille. Dans ces conditions, c'est une subtile coupe, demi-sphérique, à bords déchirés, qui se prolonge dans le bas en un délicat pédicule tortueux. »

Maintenant, comment se produit cette explosion miraculeuse ? J.-H. Fabre suppose que « très lentement, à mesure que l'animalcule prend forme et grossit, ce réservoir ampullaire reçoit les produits du travail respiratoire accompli sous le couvert de la tunique générale. Au lieu de se dissiper au dehors à travers la coque de l'œuf, le gaz carbonique, incessant, résultat de l'oxydation vitale, s'accumule dans cette espèce de gazomètre, le gonfle, le distend et fait pression sur l'opercule. Lorsque la bestiole est mûre, sur le point d'éclore, un sur, croît d'activité dans la respiration achève le gonflement qui se prépare peut-être dès la première évolution du germe. Enfin, cédant à la poussée croissante de l'am-

poule gazeuse, l'opercule se descelle. Le poulet dans sa coque a sa chambre à air ; le jeune Réduve a sa bombe de gaz carbonique ; il se libère en respirant. »

VI

ON ne se lasserait pas de puiser à pleines mains à ces inépuisables trésors. Pour avoir vu si fréquemment leurs toiles s'étaler en tous lieux, nous croyons, par exemple, posséder des notions suffisantes sur le génie et les méthodes de nos araignées familières. Il n'en est rien ; les réalités d'une observation scientifique exigent un volume entier où s'accumulent des révélations dont nous n'avions aucune idée. Je citerai simplement, au hasard, l'harmonieuse demeure à arcades de l'araignée Cloto, l'étonnante envolée funiculaire des petits de notre araignée des jardins, la cloche à plongeur de l'Argyronète, le véritable fil téléphonique qui relie à la toile la patte de l'Épeire cachée dans sa cabane et l'avertit que l'agitation de ses pièges provient de la capture d'une proie ou d'un caprice de la bise.

Il est donc impossible, à moins de disposer de pages illimitées, d'effleurer autrement que du bout des phrases les miracles de l'instinct maternel, qui, d'ailleurs, se confondent avec ceux de la haute industrie et forment le centre lumineux de la psychologie de l'insecte. Il faudrait de même disposer de plusieurs chapitres pour donner une idée sommaire des rites nuptiaux qui constituent les plus bizarres et les plus fabuleux épisodes de ces mille et une nuits inconnues.

Le mâle de la Cantharide, entre autres, à l'aide de son abdomen et de ses poings, commence par battre frénétiquement son épouse, après quoi, les bras en croix et frémissants, il se tient longtemps en extase. Les Osmies fiancées claquent effroyablement des mandibules, comme s'il s'agissait plutôt de s'entre-dévorer ; par contre, le plus gigantesque de nos papillons, le Grand Paon, qui a la taille d'une chauve-souris, ivre d'amour, voit sa bouche si complètement s'atrophier qu'elle n'est plus qu'un vague simulacre. Mais rien n'égale le mariage de la sauterelle verte, dont je ne peux parler ici, car il est douteux que le latin possède même les mots nécessaires pour le décrire comme il faudrait.

Au résumé, les mœurs conjugales sont épouvantables, et, au rebours de ce qui se passe dans tous les autres mondes, c'est ici la femelle qui dans le couple représente la force et l'intelligence en même temps que la cruauté et la tyrannie qui en sont, paraît-il, l'inévitable conséquence. Presque toutes les noces se terminent par la mort violente et immédiate de l'époux. Fréquemment, la fiancée mange d'abord un certain nombre de prétendants. Le type de ces unions bizarres pourrait nous être fourni par les Scorpions languedociens, qui portent, comme on sait, des pinces de homard et une longue queue munie d'un aiguillon dont la piqûre est extrêmement dangereuse. Ils préludent à la fête par une promenade sentimentale, les pinces dans les pinces ; puis, immobiles, les doigts toujours saisis, se contemplent avec béatitude, interminablement, et le jour passe sur leur extase, puis la nuit, tandis qu'ils demeurent face à face, pétrifiés d'admiration. Ensuite, les fronts se rapprochent, se touchent, les bouches — si l'on peut appeler bouche l'orifice monstrueux qui s'ouvre entre les pinces — se joignent dans une sorte de baiser ; après quoi, l'union s'accomplit, le mâle est transpercé d'un aiguillon mortel et la terrible épouse le croque et le déguste avec satisfaction.

Mais la Mante, l'insecte extatique aux bras toujours levés en attitude d'invocation suprême, l'horrible Mante Religieuse ou Prie-Dieu, fait bien mieux : elle mange ses époux (car, insatiable, elle en consomme parfois sept ou huit d'affilée), pendant que ceux-ci la serrent passionnément contre leur cœur. Ses inconcevables baisers dévorent, non pas métaphoriquement, mais d'une façon épouvantablement réelle, le malheureux élu de son âme ou de son estomac. Elle commence par la tête, descend au thorax et ne s'arrête qu'arrivée aux pattes postérieures, jugées trop coriaces. Elle repousse alors les restes infortunés, tandis qu'un nouvel amoureux, qui attendait tranquillement la fin du monstrueux festin, s'avance héroïquement pour subir le même sort.

MAURICE MAETERLINCK.

AVEC LE SOURIRE

LA MORT DE LOUIS XI

C'EST l'heure de la composition d'Histoire de France. Chacun de mes clampins, toute langue dehors, s'efforce à noircir sa page. Jean Mauret prend sa tête dans ses poings et s'enfonce en des méditations farouches, tandis que Milowski, dit Milou, tente de jeter un coup d'œil profitable par-dessus le coude de son voisin...

On ne saurait dire le contraire, c'est vraiment une terrible chose qu'une composition d'Histoire ! Tant qu'il suffit de raconter l'enfance de Duguesclin, tout va bien. Le château en Bretagne, la grosse tête et le nez épais du jeune Bertrand, les batailles avec les petits paysans d'alentour, cela permet de bon travail... Sans plus de peine, on peut aussi, par exemple, évoquer : « Charlemagne visitant l'école du Palais ». Il y a en cet endroit un « Passez à ma droite » et un « Passez à ma gauche » qui ne s'oublient pas ! La légende de Roncevaux, l'anecdote du cheval d'Attila, celles du chêne de saint Louis, du pont du Garigliano, du panache blanc qu'on trouvera toujours « dans le chemin de l'honneur », permettent également de belles envolées ! On se souvient, à l'occasion, de Bernard Palissy, qui faisait brûler ses armoires. N'oublions pas davantage le chapeau de feutre de Louis XI. Ni, bien entendu, le vase de Soissons, qu'il ne faut pas confondre avec le pot du bon roi Henri IV... Quant à Sully, nul n'ignore en quelle estime cet homme vertueux tenait les deux mamelles de la France !...

Passé cela, tout commence à se compliquer. Les batailles se brouillent, se chevauchent. Qui combattit à Poitiers ? Charles Martel ou Jean le Bon ? Doit-on parler de 732, ou de 1356 ?... Sans doute vous a-t-on également entretenu des Carolingiens, des Mérovingiens ! Quels étaient ces étranges monstres ? On affirme qu'il s'agit de dynasties royales. N'y contredisons point. Mais que voilà de drôles de noms de famille ! On en vient à préférer à de telles gens les plus barbares des Barbares, à commencer par les Z'Huns, les Z'Huns, oui, vous savez bien, ces fameux Z'Huns qui venaient d'Asie et qui faisaient pourrir leur bifteck sous leur selle avant de le manger. Cela encore ne s'oublie point ! Malheureusement, que dire s'il s'agit d'expliquer ce qu'était un fief, une charte, un édit ? Comment résoudre l'énigme des origines de la Guerre de Cent ans, avec tous ces Philippe qui se cherchent noise ! Et comment, surtout, comment ne pas perdre la cervelle au milieu de l'infernale ronde des dates : 406, 800, 843, 912, 987, 1066, 1214, 1429, 1492, 1572, 1598... ? En vérité, cela n'est pas justice ! Qu'on parle chiffres en calcul, fort bien. Mais l'on ne devrait point semer de ces signes maléfiques parmi l'aimable tissu des légendes, ce n'est pas de jeu !...

Ayant ainsi amèrement considéré toutes les imperfections que présente à ses yeux l'enseignement historique, ayant en vain tenté de s'y reconnaître à travers traités et batailles, Milou, désabusé, stoïque, se décide farouchement, empoigne sa plume et se met à écrire :

« Philippe-Auguste devint roi en 1492 à la mort de son père Charlemagne. Il alla en Italie combattre les Saxons. Il protégea les écrivains et les artistes et développa en France la culture du ver

à soie. François Ier, fils de Jeanne d'Arc, découvrit l'Amérique et inventa la poudre à canon. Son successeur, Louis XI, mourut de la peste devant Tunis et fut assassiné par Ravaillac en 1910. »

GEORGES RIGUET.

CURIOSITÉS HISTORIQUES

LE PREMIER CHEMIN DE FER FRANÇAIS (1)

DAUBENTON, revenant au Creusot d'un voyage où il avait visité les mines du Mont-Cenis, écrivait, en 1782, à Buffon : « Toutes les routes y sont tracées par des pièces de bois auxquelles sont adaptées des bandes de fonte sur lesquelles portent les roues des chariots qui conduisent le charbon ; et ces roues sont conduites de manière que le chariot ne peut se détourner et est obligé de suivre la route qui lui est tracée ; de sorte qu'un seul cheval, même aveugle, conduit sans gêne quatre milliers et plus. »

Telle était, en France, à la fin du XVIIIe siècle, la première ébauche d'une découverte, qui ne trouva que longtemps plus tard sa forme définitive, par une succession d'étapes allant « de la planche de bois à la barre de fer, du glissement au tirage, du tirage au roulage et du roulage à la vitesse ».

On s'occupait depuis quelques années de la possibilité de construire des voies ferrées lorsque, en 1821 et à la suite d'un voyage en Angleterre, l'ingénieur Beaunier s'associa à plusieurs propriétaires de mines pour solliciter du gouvernement l'autorisation d'établir à leurs frais un chemin de fer à plans inclinés « de la Loire au Pont-de-l'Ane, sur la rivière de Furens, par le territoire houiller de Saint-Étienne ».

L'idée rencontra, naturellement, dans la région intéressée, des résistances. L'un de ses promoteurs, étant allé faire à Saint-Étienne les démarches utiles, fut hué par les habitants « qui, au chemin de fer, préféraient un canal pour y pêcher à leurs moments perdus ».

La concession demandée fut, néanmoins, accordée par ordonnance royale en date du 26 février 1823, « attendu que le commerce et l'industrie retireront de grands avantages de cet établissement, particulièrement pour le transport de la houille... » L'ordonnance, qui précisait les tarifs de transport du charbon et des marchandises, ne disait mot des voyageurs. Personne n'en prévoyait alors le transport !

Les 3 et 4 juin 1824, les concessionnaires formaient une Société anonyme dite « Compagnie du chemin de fer de Saint-Etienne à la Loire ». Il lui fallut, tout d'abord, démontrer par des expériences que l'ouvrage entrepris était praticable et utile. A cet effet, elle installa dans la cour d'une maison de Saint-Etienne, un chemin de fer en miniature sur lequel couraient de petits wagons « au moyen desquels on se livra, sur une échelle réduite, à des expériences concernant notamment l'action de la force centrifuge sur les véhicules dans les parties courbes de la voie ».

Les cent vingt-deux propriétaires touchés par le tracé opposèrent « la plus énergique et la plus aveugle résistance ». Leur expropriation dura deux ans. La voie put, finalement, être ouverte le 1er octobre 1828 de Saint-Etienne à Andrézieux, sur une longueur de 21km,286. Le chemin de fer suivait les sinuosités du terrain, évitant les ouvrages d'art et les forts terrassements au moyen de courbes nombreuses et de faible rayon. « Il était à une seule voie avec des garages de distance en distance pour le croisement des trains. Les rails, en fonte, s'appuyaient sur des coussinets, de fonte eux aussi, fixés sur des dés en pierre. »

Le premier chemin de fer construit en France avait l'inconvénient d'aboutir à un point où la Loire n'était pas navigable « à la remonte » et ne l'était que pendant quelques jours de l'année à la descente : « la navigation de Roanne à Andrézieux étant impossible, les bateaux, une fois partis de ce dernier port, descendaient et en revenaient plus. Il en résultait une surcharge énorme pour les frais de transport... » C'est pourquoi le rail fut, en 1828, prolongé d'Andrézieux jusqu'à Roanne, où la navigation avait lieu dans les deux sens et presque toute l'année. L'affaire ne vécut, du reste, que péniblement jusqu'au jour où elle céda ses droits à la Compagnie du chemin de fer de jonction du Rhône à la Loire, fondée par les frères Seguin et achevée en 1832.

M. HÉNON.

(1) *Le Bulletin P.-L.-M.*, numéro de mars 1935, article : L'ingénieur Beaunier. Ce numéro vendu 2 francs (Direction de la Compagnie P.-L.-M., service du Bulletin, 88, rue Saint-Lazare, Paris (IXe) est très intéressant. Il retrace l'histoire du réseau.

LA MUSE SCOLAIRE

AVRIL

O mois d'espoir, doux mois d'avril,
Fais resplendir l'azur et briller les rosées !
Chasse la bise et le grésil !
Souffle sur les prés verts et les pentes boisées
Un vent tiède au parfum subtil !

Les jeunes blés sont d'émeraude
Et l'avoine naissante a verdi les sillons.
Tout germe en la terre plus chaude.
La blonde abeille avec les premiers papillons
Aux chatons des saules maraude.

A l'invite du gai soleil
Les premiers dans les bois les clairs bouleaux répondent.
Le hêtre aime encor le sommeil.
Les mélèzes vert pâle aux bouleaux se confondent,
Annonçant à tous le réveil.

De bouquets la prairie est pleine.
Fleurissez, embaumez, talus, sous-bois, halliers !
Revivez sous la chaude haleine !...
Des agneaux n'ont-ils pas, aux piquants prunelliers,
Laissé de blancs flocons de laine ?

O doux avril, par monts et vaux
Ranime l'herbe tendre et les forêts chenues !
Parfums de plantes, chants d'oiseaux !
O carillons joyeux des cloches revenues !
O prémices du renouveau !

H. MARTIN,
Instituteur, (Vosges).

LA CULTURE PHYSIQUE A L'ÉCOLE

L'IMPORTANCE de la culture physique n'échappe aujourd'hui à personne. On négligeait jadis le corps pour ne s'occuper que de l'esprit, mais on s'est rendu compte qu'il y avait là une grave erreur, car, ainsi que le veut le vieil adage romain, on ne peut former une âme saine que dans un corps sain : *Mens sana in corpore sano.*

Il est seulement regrettable que dans toutes les écoles primaires — dont les programmes sont malheureusement si chargés — on ne puisse disposer que d'une demi-heure par semaine pour la leçon de culture physique. Peut-être est-il possible d'y obvier en traitant la question comme une matière d'enseignement, par exemple en indiquant aux élèves quelques exercices d'abord simples, puis plus compliqués, à répéter chez eux, autant que possible le matin. Ces exercices devront être exécutés au début de la prochaine leçon hebdomadaire, et donneront lieu à un classement, de telle sorte que l'émulation entre en jeu.

Cette méthode peut être excellente, et les enfants en tireront les plus grands profits, surtout s'ils ont soin, après leurs exercices quotidiens, de sucer quelques morceaux de sucre, ou de boire un verre d'eau sucrée ; le sucre, en effet, supprimera immédiatement leur lassitude et leur procurera, après l'effort, une sensation de bien-être qui ne pourra que les inciter à continuer et perfectionner leur éducation physique.

POUR LIRE EN CLASSE

Le marteau rouge.

Un rocher, détaché d'un bloc de cornaline, tombe, en des temps très anciens, au milieu d'un torrent ; là, il est roulé, usé, séparé en de nombreux morceaux. Ce sont les aventures d'un de ces fragments, au cours des siècles, que nous allons vous raconter.

Rien n'est philosophe et résigné comme un caillou. Celui dont j'essaie de vous dire l'histoire était encore gros comme votre tête, et à peu près aussi rond, car les eaux, qui avaient émietté les autres, l'avaient roulé longtemps.

Soit qu'il eût eu plus de chance, soit qu'on eût eu des égards pour lui, il était arrivé beau, luisant et bien poli jusqu'à la porte d'une hutte de roseaux où vivaient d'étranges personnages.

C'étaient des hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes, portant de longues barbes et de longs cheveux, faute de ciseaux pour les couper, ou parce qu'ils se trouvaient mieux ainsi, et peut-être n'avaient-ils pas tort. Mais s'ils n'avaient pas encore inventé les ciseaux, ce dont, après tout, je ne suis pas sûr, ces hommes primitifs n'en étaient pas moins d'habiles couteliers.

Celui qui habitait la hutte était même un armurier fort recommandable. Il ne pouvait pas utiliser le fer, mais les cailloux grossiers devenaient entre ses mains des outils de travail ingénieux ou des armes redoutables.

C'est vous dire que ces gens vivaient à l'âge de pierre, qui se perd dans la nuit des temps.

Un des enfants de l'armurier trouva sous ses pieds le beau caillou amené par le ruisseau, et, croyant que c'était un des nombreux éclats ou morceaux de rebut jetés çà et là autour de l'atelier de son père, il se mit à jouer avec et à le faire rouler.

Mais le père, frappé de la vive couleur et de la transparence de cet échantillon, le lui ôta des mains et appela ses autres enfants et ses apprentis pour le leur faire admirer.

On ne connaissait dans le pays environnant aucune roche d'où ce fragment pût provenir. L'armurier recommanda à son monde de bien surveiller les cailloux que charriait le ruisseau ; mais ils eurent beau chercher et attendre, ils n'en trouvèrent pas d'autre, et celui-ci resta dans l'atelier comme un objet des plus rares et des plus précieux.

A quelques jours de là, un homme bleu descendit de la colline et somma l'armurier de lui livrer sa commande.

Cet homme bleu, qui était blanc en dessous, avait la figure et le corps peints avec le suc d'une plante, qui fournissait aux chefs et aux guerriers ce que les Indiens d'aujourd'hui appellent encore leur peinture de guerre.

Il était donc, de la tête aux pieds, d'un beau bleu d'azur, et la famille de l'armurier le contemplait avec admiration et respect.

Il avait commandé une hache de silex, la plus lourde et la plus tranchante qui eût été jamais fabriquée depuis l'âge du renne, et cette arme formidable lui fut livrée, moyennant le prix de deux peaux d'ours, ainsi qu'il avait été convenu.

L'homme bleu, ayant payé, allait se retirer, lorsque l'armurier lui montra son caillou de cornaline, en lui proposant de le façonner pour lui en hache ou en casse-tête. L'homme bleu, émerveillé de la beauté de la matière, demanda un casse-tête, qui serait en même temps un couteau propre à dépecer les animaux après les avoir assommés.

On lui fabriqua donc, avec ce caillou merveilleux, un outil admirable, et, pour porter au comble la satisfaction de l'homme bleu, un des fils de l'armurier, enfant très adroit et très artiste, dessina avec une pointe faite d'un éclat, la figure d'un daim sur un des côtés de la lame.

Un autre apprenti, très habile au montage, enchâssa l'arme dans un manche de bois fendu par le milieu et assujetti aux extrémités par des cordes de fibres végétales très finement tressées et d'une solidité à toute épreuve.

L'homme bleu donna douze peaux de daim pour cette merveille et l'emporta triomphant dans sa hutte montée sur pilotis, laquelle hutte était spacieuse, car il était un grand chef de clan, enrichi à la chasse et souvent victorieux à la guerre.

Cette hutte était entourée de beaucoup d'autres plus petites, où plusieurs familles s'étaient établies pour obéir à ses ordres en bénéficiant de sa protection.

L'homme bleu fit le tour de toutes ces habitations, franchit, pour entrer chez ses clients, les arbres jetés en guise de ponts, se chauffa à tous les foyers, causa amicalement avec tout le monde, montrant sa merveilleuse hache rose, et laissant volontiers croire qu'il l'avait reçue en présent de quelque divinité.

Si on le crut, ou si l'on feignit de le croire, je l'ignore ; mais la hache rose fut regardée comme un talisman d'une invincible puissance, et, lorsque l'ennemi se présenta pour envahir la tribu, tous se portèrent au combat avec une confiance exaltée.

La confiance fait la bravoure, et la bravoure fait la force. L'ennemi fut écrasé, la hache rose du grand chef devint pourpre dans le sang des vaincus.

Une gloire nouvelle couronna les anciennes gloires de l'homme bleu et, dans sa terreur, l'ennemi lui donna le nom de « Marteau Rouge », que sa tribu et ses descendants portèrent après lui.

Ce marteau lui porta bonheur, car il fut vainqueur dans toutes ses guerres comme dans toutes ses chasses, et mourut plein de jours, sans avoir été victime d'aucun des hasards de sa vie belliqueuse.

On l'enterra sous une énorme butte de terre et de sable, suivant la coutume du temps, et, malgré le désir effréné qu'avaient ses héritiers de posséder le marteau rouge, on enterra le marteau rouge avec lui.

Ainsi le voulait la loi.

La tribu du Marteau Rouge eut, d'ailleurs, lieu de regretter la sépulture donnée au talisman, car les tribus ennemies, longtemps épouvantées par la vaillance du grand chef, revinrent en nombre et dévastèrent les pays de chasse, enlevèrent les troupeaux et ravagèrent même les habitations.

Ces malheurs décidèrent un des descendants de Marteau-Rouge Ier à violer la sépulture de son aïeul à pénétrer la nuit dans son caveau et à enlever secrètement le talisman qu'il cacha avec soin dans sa hutte.

Mais comme il ne pouvait avouer à personne cette profanation, il lui était impossible de se servir de cette arme excellente et de ranimer le courage de son clan, en la faisant briller au soleil des batailles.

D'ailleurs, le nouveau possesseur était plus superstitieux que brave et, n'étant plus secoué par un bras énergique et vaillant, le marteau rouge perdit sa vertu. La tribu, vaincue, dispersée, dut aller chercher en d'autres lieux des établissements nouveaux. Ses huttes, conquises, furent occupées par la vainqueur, et des siècles s'écoulèrent sans que le fameux marteau, enterré entre deux pierres, fut exhumé.

On l'oublia si bien que, le jour où une vieille femme en poursuivant un rat, le retrouva intact, personne ne sut lui dire à quoi ce couteau de pierre avait pu servir.

Toutefois, la vieille femme trouva le marteau joli et l'essaya pour râper les racines qu'elle mettait dans sa soupe. Elle le trouva commode, bien que le temps et l'humidité l'eussent privé de son beau manche. Il était encore coupant. Elle en fit son couteau de prédilection.

Mais, après elle, des enfants voulurent s'en servir et l'ébréchèrent outrageusement.

(*La fin au prochain numéro.*)

D'après GEORGE SAND.

(*Contes d'une grand'mère.* Calmann-Lévy, éditeurs.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

UNE GRANDE QUINZAINE CHEZ

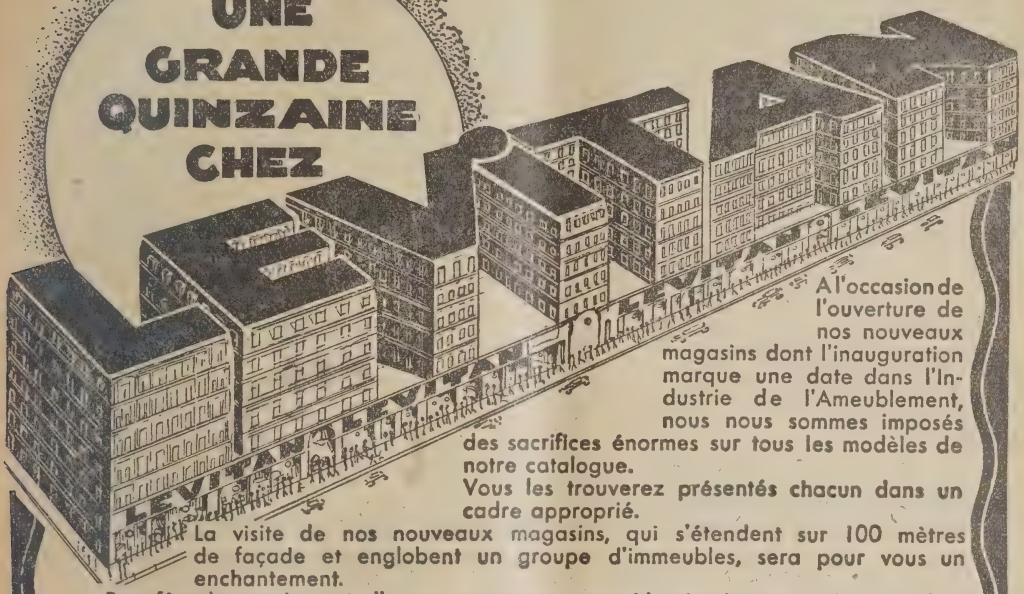

A l'occasion de l'ouverture de nos nouveaux magasins dont l'inauguration marque une date dans l'Industrie de l'Ameublement, nous nous sommes imposés des sacrifices énormes sur tous les modèles de notre catalogue.
Vous les trouverez présentés chacun dans un cadre approprié.
La visite de nos nouveaux magasins, qui s'étendent sur 100 mètres de façade et englobent un groupe d'immeubles, sera pour vous un enchantement.

Pour fêter le premier mois d'ouverture, nous avons créé spécialement, mais en nombre limité, les deux ameublements, ci-dessous, que nous offrons à un prix jusqu'ici inconnu.

SÉRIE 365
CHAMBRE RONCE DE NOYER VERNIE
complète avec
1 sommier
et 2 chaises

pour **1995** Fr.

SÉRIE 366
SALLE A MANGER NOYER MASSIF
complète avec
1 desserte double plateau
1 glace moderne

Remboursement des frais de voyage à Paris
Livraison gratuite par camions dans toute la France

FACILITÉS DE PAIEMENT

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

Publicis S.988

CATALOGUE
gratuit sur demande

BON à découper et à faire parvenir aux Etabts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 65.

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
3 bis, avenue d'Italie, PARIS (13e).

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

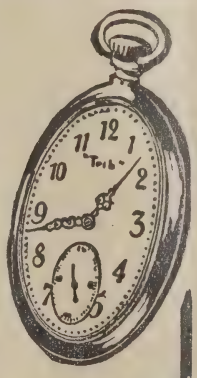

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets - des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

LE GUIDE 1935
de 120 pages des carrières de l'État, France, Colonies est comp[illegible]ratuit. **École Spéciale d'Administration**, 2[illegible]vard des Invalides, 28 — **Paris (7e)**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare. PARIS

La constipation exige des soins doux et réguliers

Il y a des années que vous êtes constipé et vous croyez encore — malgré de nombreux échecs — qu'une bonne purge vous rendra la santé. Croyez-vous aux miracles?

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mâter avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être *aidé*. Donc pas de traitement chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! *Il faut un remède naturel et reposant.*

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis 40 ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Thé Garfield, 25, rue Dagorno Paris XIIe, Dépt... **J. 5.**

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-4-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 32. 4 Mai 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, ... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg ..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

POUR Y VOIR CLAIR :

...« Je veux bien faire du pacifisme, mais je veux faire du pacifisme les yeux ouverts, et non les yeux fermés. »

ÉDOUARD HERRIOT, Ministre d'État.

(Discours prononcé à Anse, près de Lyon, le 24 mars 1935.)

A l'occasion de son récent anniversaire, Hitler a reçu de deux associations patriotiques allemandes quarante-deux avions de chasse formant une escadrille de combat.

D'autre part, la **Ligue des Fonctionnaires du Reich** lui a fait parvenir une somme d'un million de marks destinés à servir à " l'éducation physique " du peuple allemand.

(Les Journaux, 21 avril 1935.)

MAGNIFIQUE PRIX D'HONNEUR

L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

L'ÉGYPTE - ATHÈNES ROME

3 beaux volumes (21,5 × 15) réunis dans un étui de grand luxe.
475 gravures tirées en creux, 12 hors-texte en couleurs.

PRIX : **50 francs**

Ce sera le prix d'honneur le plus apprécié. D'un intérêt puissant, d'une présentation magnifique, 3 volumes contenus dans un étui seront pour les jeunes lauréats un cadeau de choix.

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

COIFFURE MODE

Actuellement la natte diadème et les bouclettes ont un grand succès. Vous trouverez aux

POSTICHES MOLLARD

des nattes à 50 fr. et des chignons bouclés dep. 30 fr.

Grand choix de postiches cheveux courts ou longs. H. MOLLARD fabricant, 18, rue Crussol, PARIS. Catal. III, N° 64, franco.

L'ÉCLAT DU TEINT

C'est une épreuve redoutable pour une coquette que d'être obligée de se montrer dans la pleine lumière de l'été avec un teint rouge ou plombé, un masque d'acné ou de couperose... Ces disgrâces du teint ne sont le plus souvent que le signe révélateur d'un mauvais état général, notamment d'un fonctionnement irrégulier des intestins. Il peut suffire d'une disposition légère mais persistante à la constipation pour que le teint se brouille ou que des boutons apparaissent. Aucun traitement externe n'en viendra à bout, car le mal est intérieur. Au contraire, en se soignant résolument avec un remède spécifique des fonctions digestives comme la Tisane des Chartreux de Durbon, à base de plantes alpestres sélectionnées, on obtiendra un résultat immédiat et certain. En vente dans toutes les pharmacies au prix de 14 fr. 80 le flacon, 35 doses.

TOUT ce qui concerne

LA CHASSE

LA PÊCHE

LE CYCLISME

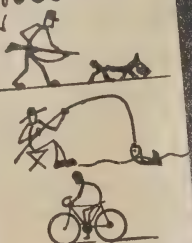

Se trouve dans les Catalogues : Chasse, Pêche, Cyclisme. N°29 adressés gratuitement par

les armes VERNEY CARRON

ST-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers PARIS, 37 rue Vivienne

STEFA

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL

Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis 28 fr. *Arrangements pour famille.*

PAPIERS PEINTS K·L

Envoi franco de notre ALBUM NOUVEAUTÉS 1935

600 modèles depuis 0 90 le rouleau

Peinture à l'huile 24 Nuances 5 F 75 LE KILO

RUE JACQUEMONT 25 - PARIS (17e)

Remise importante à MM. les Instituteurs.

l'essor féminin

LE 50

hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui

ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs

donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale

Spécimen gratuit sur demande adressée aux

EDITIONS H. P. DOMANGE

8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU de BESANÇON

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la MONTRE 'Trib'

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

André MAUROIS : Parents et enfants..... 495
Jean PETIT et Maurice KUHN : Par cœur.. 497
Ch. CHARLOT : La scolarité prolongée et les programmes de 1923..... 498
L. LAMORLETTE : Problèmes-types et bon sens..... 498
M.-L. NOEL-BERNARD : Les fleurs de lin. 499
E. RETHAULT : Observations sur l'enseignement des indigènes..... 499
René CASTEL : A travers les journaux..... 500
G. EISENMENGER : Conceptions modernes de l'univers..... 501
Bibliographie : Allard, M. Paléologue..... 502
S. BOURGIN : Drames et comédies..... 503
J. ROGISSART : Poèmes de gosses..... 504
H. de PUYTORAC : Miellées et récoltes... 505
Le danger de la contagion par les animaux domestiques..... 505
E. HINZELIN : Toi qui m'appris à lire..... 505
Pour lire en classe : Le marteau rouge (suite et fin)..... 506

PARTIE CORPORATIVE

Léon SAVART, F. BONNET, E. JOUCLA : La date et la durée des grandes vacances.... 507
F. BÉRENGER : Les vieux stagiaires..... 508
A propos d'un concours original..... 508
P. JEAN : Papotages..... 509
P. BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 509
André GANNE : Carnet du militant..... 510

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 449 à 494
Examens : Textes et documents..... 177 à 182
René OZOUF : Unité de l'Asie..... 181
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le « Royal-William », en 1833, franchit pour la première fois, à la vapeur, l'Atlantique. Hors-texte

PARENTS ET ENFANTS

Par ANDRÉ MAUROIS

ROMANCIER, et donc psychologue, M. ANDRÉ MAUROIS *doit peut-être à son maître* ALAIN, *pour qui son admiration est restée grande, l'intérêt qu'il porte aux questions morales et sociales. Aussi les conférences qu'il a prononcées l'an dernier et qu'il vient de réunir sous le titre de* Sentiments et Coutumes (1) *sont-elles d'un vif agrément et d'une lecture profitable.*

Imprégnés du sens de la vie et des réalités contemporaines, inspirés en même temps par un idéal élevé, mais raisonnable et pratique, ces entretiens simples et concrets sur quelques problèmes essentiels : le mariage, l'éducation, l'amitié, la profession, le bonheur, forment un précieux manuel de sagesse dont les quelques extraits qui suivent feront apprécier le ton et la qualité.

MAURICE KUHN.

Tendresse instinctive et sans réserve chez la mère, adoration et confiance chez l'enfant, tel est le cas « normal », à leurs débuts, des rapports entre les générations. Il faudrait, avant d'aller plus loin, ajouter quelques mots sur les erreurs qui, dès cette période en apparence inoffensive, sont si fréquemment commises par les parents. La plus fréquente est de créer l'enfant gâté, c'est-à-dire l'enfant auquel on a donné l'habitude de se croire tout puissant alors qu'il est en réalité un être faible, et que sa force apparente n'est faite que de la faiblesse de ses parents. Rien de plus dangereux. Le caractère se forme dès les premiers mois de la vie. Après un an, vous aurez déjà modelé un être qui acceptera une discipline, ou qui n'en reconnaîtra aucune. J'entends souvent dire (et j'ai dit souvent moi-même) :

— On a peu d'influence sur ses enfants ; les caractères sont ce qu'ils sont, et l'on n'y peut rien.

Mais, en de nombreux cas, on aurait pu refaire ces caractères par la première éducation, celle à laquelle on pense le moins. Il faut, *dès les premiers jours* de l'existence d'un être, lui donner l'habitude de la règle, car celui qui ne reconnaîtra aucune discipline sera destiné à souffrir. La vie et les sociétés ont leurs lois immuables. Pas d'enfant gâté de la maladie ni du travail. Chacun trace son propre chemin, durement, à coups de serpe et de hache, à coups de patience, de résignation et de ténacité. Mais l'enfant gâté vit dans un monde fantastique et faux ; il croit jusqu'à la mort qu'un sourire, une colère exciteront compassion ou tendresse. Il veut être aimé « gratuitement », comme il l'a été par des parents trop faibles. Nous avons tous connu de vieux enfants gâtés. Hommes qui se sont élevés, parce qu'ils avaient du génie, jusqu'au sommet du pouvoir et qui, arrivés là, ont tout perdu par une attitude puérile. Femmes qui, à soixante ans, croient encore qu'une bouderie leur vaudra ce qu'elles désirent. A quoi le remède est,

(1) Grasset, 12 fr. — *En vente à la librairie Nathan.*

*

pour la mère, en ces premiers mois où l'enfant acquiert sur la vie ses premières notions muettes et essentielles, de lui apprendre qu'il existe des règles....

IL faut aussi éviter de laisser deviner par les enfants les conflits entre les parents. Pensez à l'univers féerique du petit enfant, et à l'horreur de découvrir qu'il y a guerre entre ses dieux. D'abord, il en souffre. Puis il perd le respect. L'homme et la femme qui, dans la vie, se révoltent contre toutes choses, sont souvent ceux qui, dans leur jeunesse, ont aperçu un décalage excessif entre ce que conseillaient et ce que faisaient leurs parents. Une fille qui a méprisé sa mère méprisera plus tard toutes les femmes. Un père tyrannique fera que, pendant longtemps, ses enfants et surtout ses filles se représenteront le mariage comme un esclavage à redouter. « Les vraies joies de la famille sont réservées aux parents qui ont su à la fois se faire respecter par l'enfant et le respecter lui-même, lui imposer autant de disciplines qu'il était nécessaire, mais pas plus qu'il n'était nécessaire. Ces parents-là ne connaîtront pas les terribles difficultés du moment où l'enfant réclame son indépendance (1). » Le passage de l'enfance à l'adolescence se fera grâce à eux et pour eux avec un minimum de souffrances. Ils auront plus de joie que les parents despotes.

CE qui, dans les rapports entre parents et enfants, crée souvent des malentendus tragiques, c'est que l'âge mûr voudrait trouver chez l'adolescent des réactions et des sentiments qui n'appartiennent qu'à l'âge mûr. Les parents, voyant les difficultés qu'éprouvent les adolescents au moment de leur premier contact réel avec la vie, se souviennent de leurs propres erreurs, désirent en protéger ceux qu'ils aiment et essayent naïvement de transmettre leur expérience à leurs enfants. Démarche toujours dangereuse parce que l'expérience est à peu près intransmissible. Il faut que tout être humain traverse tous les âges de la vie ; il faut que « les idées et les âges » évoluent de compagnie. Il y a des vertus et des sagesses qui sont liées au vieillissement des corps et que nul discours n'enseignera à un jeune homme. Au Prado de Madrid, dans un beau primitif flamand *Les Ages de la Vie*, on voit ensemble l'enfant, la jeune femme, la vieille femme. La vieille femme, appuyée à l'épaule de la jeune, lui parle et lui donne des conseils. Mais ces personnages sont nus, et, parce qu'ils sont nus, on comprend que les conseils sont ceux du corps usé au corps fleurissant, et que, par là, ils sont vains.

La seule valeur de l'expérience, c'est qu'elle a été une souffrance, que par la douleur elle s'est inscrite dans le corps et, en le modelant, a modelé la pensée. Ce sont les nuits sans sommeil et les luttes avec le réel qui ont fait l'homme d'État réaliste ; comment voulez-vous qu'il les transmette au jeune idéaliste qui prétend transformer le monde sans effort ? Comment voulez-vous que l'âge mûr fasse admettre par l'adolescence que l'amour est fugitif ? Les conseils du vieux Polonius, dans *Hamlet*, sont des platitudes ; mais nous sommes tous Polonius dès que nous donnons des conseils. Ces platitudes sont pour nous chargées de sens, de souvenirs, d'images. Pour nos enfants, elles sont abstraites et ennuyeuses. Nous voudrions transformer une fille de vingt ans en sage matrone, c'est physiologiquement impossible. « Les conseils de la vieillesse, dit Vauvenargues, sont comme les rayons du soleil d'hiver : ils éclairent et ne réchauffent pas. »

DE là, chez la jeunesse, rébellion, et, pour l'âge mûr, déception. C'est alors que monte entre les deux générations une atmosphère d'irritation et de reproches. Chez les parents les plus sages, cette irritation est heureusement tempérée par les sages retours sur la nécessaire puérilité de l'enfance. Connaissez-vous ce poème de Coventry Patmore, qui a été traduit par Claudel, et qui a pour titre *Les Jouets* ? Un père a traité son enfant avec sévérité et, le soir, entrant dans la chambre du petit garçon, il le trouve endormi, mais les cils encore mouillés de larmes. Sur la table, près du lit, l'enfant a disposé une pierre veinée de rouge, sept ou huit coquillages, des clochettes bleues dans une bouteille et deux sous français, toutes les choses auxquelles il tient le plus, rangées avec art, pour se consoler dans sa détresse. Et, devant tant d'enfantillage, le père comprend ce qu'est une âme d'enfant et se repent.

C'est surtout au moment de l'adolescence de nos enfants que nous devrions nous souvenir et ne pas leur faire grief d'idées, de sentiments, d'humeurs qui sont ceux de leur âge. Sérénité difficile. A vingt ans, chacun de nous pense : « Si, un jour, j'ai des enfants, je saurai rester près d'eux ; je serai pour eux le père que mon père n'a pas su être. » A cinquante ans, nous sommes à peu près le père (ou la mère) que nos parents ont été. Puis, nos enfants à leur tour, comme nous l'avions tant souhaité (et si inutilement), deviendront semblables à nous, mais ce sera quand nous n'y serons plus et quand ils joueront eux-mêmes sur la terre le rôle qui est aujourd'hui le nôtre.

Vous voyez, maintenant, comment peut se former, chez l'adolescent, l'ensemble de griefs et de conflits qui détermine « l'âge ingrat ». Pendant la première période de l'enfance, chaque être traverse ce que l'on pourrait appeler l'âge féerique, celui pendant lequel nourriture, chaleur, plaisirs sont des faveurs accordées par des divinités bienfaisantes. La découverte du monde extérieur et de la nécessité de travailler est un choc pour beaucoup d'enfants. Par l'école, les amis

(1) Bertrand RUSSELL : *On Education.*

entrent dans la vie et, à travers ses amis, l'enfant commence à juger sa famille. Il comprend que les êtres qui lui avaient semblé d'abord « évidents » et aussi nécessaires que l'air et l'eau peuvent paraître surprenants ou médiocres aux yeux d'autres enfants. « C'est tout un nouveau champ de relations passionnées, les liens qui unissent l'enfant au père et à la mère se relâchent alors, quoiqu'ils ne se brisent jamais. C'est l'heure où l'étranger triomphe (1)... » C'est l'heure aussi où l'enfant devient un rebelle ; que ses parents sachent l'aimer rebelle.

Il y a nécessairement quelque chose de réaliste et de plat en toute vie de famille... L'adolescent, qui est toujours un idéaliste, en est blessé... Il maudit la famille et ses lois. Il en veut de plus pures. Il imagine l'amour très grand et très beau. Il a besoin de tendresse, d'amitié. C'est le temps des serments, des confidences et des secrets.

Et, presque toujours, c'est le temps des déceptions. Car les serments ne sont pas tenus, les confidences sont trahies, et les amoureuses infidèles. L'adolescent veut agir bien, et tout ce qu'il essaye tourne mal. Alors, il devient cynique. Mais son cynisme est fait de son idéalisme déçu, de la disproportion entre son rêve et le réel. Il y a là dans toutes les vies, et surtout dans les meilleures, une période tragique. La jeunesse est l'âge le plus difficile, et le vrai bonheur moins rare dans l'âge mûr. Heureusement, l'amour, puis le mariage, et enfin la naissance des enfants viennent bientôt donner à cette dangereuse et abstraite adolescence le support réel d'une famille. « Par l'intercession de la famille, de la cité, et du métier, l'orgueilleux esprit reprend contact avec le réel (2) », et le cycle recommence.

Pour toutes ces raisons, il est bon que l'âge ingrat se passe en grande partie hors de la famille. Alors la découverte du monde extérieur se fait à l'école, et la famille, par contraste, apparaît comme un refuge. Quand cela est impossible, c'est aux parents à se souvenir de ce que fut leur propre adolescence et à laisser les enfants faire à leur tour l'apprentissage de la vie....

ANDRÉ MAUROIS.

EN RÉPLIQUE

PAR CŒUR (3)

NOS écoliers, grands et petits, mais surtout les grands, disent beaucoup de mots, mais ont peu d'idées. Les mots ne manquent pas, ni les tours ; mais il n'y a rien derrière. Si on les interroge, leur demandant d'exprimer une idée précise, ils récitent une formule, un lambeau de phrase, ou jettent un mot sonore comme : « la Convocation des États généraux », « la pression atmosphérique » ou « l'influence de la mer » sans savoir quelles réalités expriment ces mots.

Ce que je crains, à juste titre, c'est la récitation par cœur de la leçon ou du résumé qui est, hélas ! malgré Montaigne et Rousseau, toujours à la mode. Des siècles d'esclavage sous les mots nous ont chargés d'un lourd atavisme et nous n'arrivons pas à nous libérer du « par cœur ». Chassé de la leçon, il s'est réfugié dans le résumé que les jeunes, comme les vieux, s'empressent d'apprendre ou de faire apprendre, leur paresse naturelle y trouvant son compte.

C'est une erreur de croire que les enfants doivent apprendre pour comprendre. Il faut qu'ils comprennent d'abord ; et, quand le maître est sûr que les auditeurs ont saisi et compris ses explications, quand la logique des choses est apparue aux enfants, ils ont déjà appris à moitié leur leçon. Un effort de mémorisation par une attention prolongée, la réflexion et l'essai actif, sérieux, de traduction des idées en paroles et en actes suffiront à faire le reste. Un écolier qui connaît véritablement doit pouvoir traduire sa connaissance moins en paroles qu'en actions. Si l'idée n'est pas tout à fait indépendante des mots qui l'expriment, les mots susceptibles de l'exprimer peuvent bien être indépendants de l'idée. Le mot peut être vide ; l'action ne l'est pas. Et ces maîtres ont tort qui croient avoir fait tout leur devoir lorsque, ayant expliqué une leçon, ils font apprendre « par cœur » le résumé qui est censé en contenir la substantifique moelle A partir de ce moment, les élèves n'ont d'autr souci que celui d'apprendre des mots, placés dan un ordre déterminé et « tabou », auxquels il n'attachent aucun sens. A quoi bon faire un effort de compréhension, d'assimilation et de « réalisation », puisque le but poursulvi est de devenir capable de réciter ? Dès lors, l'élève ne pense ni quand il apprend, ni quand il récite. J'en ai, depuis longtemps, la preuve. Il y a beaucoup de mots précis, mais peu d'idées, même imprécises. Prolixité verbale signifie souvent indigence mentale.

Il faut un savoir étendu et solide, de la maturité d'esprit, la pleine possession de la langue et surtout une puissance considérable de réflexion pour saisir tout le sens des mots concis d'un résumé ! L'enfant, à l'école, a déjà un vocabulaire que les leçons spéciales de français enrichissent chaque jour et qui doit servir à exprimer les idées acquises. Lorsqu'il apprend un fait, il ne faut pas substituer à l'étude de ce fait, considéré en lui-même, l'étude des mots qui l'expriment. Si l'on a recours au résumé appris par cœur, l'enfant prend la phrase pour le fait, les sons pour l'idée, « la paille des mots pour le grain des choses ». Il n'associe pas l'un et l'autre, et se contente de répéter et de réciter d'une manière mécanique qui empêche la compréhension non seulement de ce qu'il étudie mais de ce qu'il dit, et entraîne, avec le psittacisme, l'extrême brièveté du souvenir.

L'ancienne et nouvelle méthode du « par cœur » était bien mauvaise. Mais elle n'exigeait ni application, ni effort d'intelligence. D'où vient sa longévité.

JEAN PETIT,
I. E. P., Wissembourg (Bas-Rhin).

CONCLUSION (provisoire).

Nous nous permettrons de glisser notre mot dans la controverse — ouverte depuis longtemps et qui

(1) D. H. LAWRENCE.
(2) ALAIN, *Idées.*
(3) Voir G. URIOT : *Par cœur*, n° 25, du 16 mars 1935, p. 365.

n'est certainement pas close — entre les partisans du « savoir par cœur » et ses adversaires, ici entre M. Uriot et son collègue (et ancien élève) M. Petit. Nous dirons donc que, dans notre opinion, chacune de ces deux méthodes est la meilleure pour certains élèves et la pire pour d'autres, mais que, dans la pédagogie collective, qui est forcément celle de nos classes, il est difficile d'être sûr que l'une des deux est absolument *préférable, c'est-à-dire plus fructueuse pour la majorité des enfants.*

D'autant mieux que le tempérament du maître entre en jeu dans cette affaire, ainsi que l'âge des élèves et la durée de la scolarité, sans parler des nécessités des examens ou des concours.

Bref, nous croyons que la science de l'éducation, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, ne doit pas encore prétendre se substituer ici à l'art d'enseigner.

MAURICE KUHN.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LA SCOLARITÉ PROLONGÉE ET LES PROGRAMMES DE 1923

LES programmes actuellement en vigueur ont été établis pour une scolarité de six à treize ans.

Mais, lorsque nos élèves seront astreints à une année supplémentaire de fréquentation, que deviendra le plan d'études de 1923 ?

Ne sera-t-on pas tenté d'y ajouter quelques surcharges nouvelles, que justifierait apparemment la prolongation du travail scolaire ?

Il est permis de s'en inquiéter, en songeant surtout à nos milliers d'écoles mixtes, où la tâche du maître est déjà si lourde qu'il serait vain de vouloir la compliquer davantage.

Cependant, avant de songer à élever le niveau des programmes, il faudrait examiner comment ceux-ci sont appliqués...

Reportons-nous à l'arrêté organique qui fixe comme suit la durée des études :

Section enfantine : une à deux années, suivant que les enfants entrent à cinq ou à six ans.

Cours élémentaire : deux années, de sept à neuf ans.

Cours moyen : deux années de neuf à onze ans.

Cours supérieur : deux années, de onze à treize ans.

Or, il est indéniable que l'immense majorité de nos élèves ne passe pas dans les différents cours à l'âge prévu par le règlement.

Le décalage normal est au moins d'une année. On quitte l'école, soit après une année seulement de Cours supérieur, soit, plus fréquemment encore, sans être allé plus loin que le Cours moyen...

C'est dire que nos programmes, qui, dans le régime actuel, sont trop ambitieux pour beaucoup d'élèves, peuvent suffire amplement jusqu'à quatorze ans !

La seule retouche à apporter au plan d'études pourrait être de *retarder d'une année l'âge de passage dans chaque cours.*

Ainsi, tout en évitant les admissions prématurées, toujours fâcheuses, mettrait-on enfin les textes en concordance avec les faits comme avec les exigences d'une bonne pédagogie.

Faut-il ajouter que, logiquement, les enfants devraient rester une année de plus à l'École maternelle (ce qui correspond d'ailleurs à un vœu exprimé par l'Association générale des Écoles maternelles) ou bien ne seraient admis qu'à six ans (au lieu de cinq) dans les communes dépourvues de classe enfantine.

De cette façon, rien ne serait changé, ni à la durée des études primaires élémentaires, ni à l'organisation intérieure des écoles, ni surtout aux excellents programmes de 1923.

C. CHARLOT,
Instituteur (Yonne).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

PROBLÈMES-TYPES ET BON SENS

DANS une classe comportant les Cours moyen et supérieur, je relève le problème suivant :

Pour réparer un tapis rectangulaire de 2 m. 65 sur 3 m. 65, on a enlevé tout autour une bande de 0 m. 15 de largeur, puis on le double avec une étoffe de 0 m. 75 de large, coûtant 142 fr. 50 la pièce de 15 mètres. Combien coûtera la doublure ?

Le problème fait partie d'une *série :* calculer la longueur d'un rectangle dont on connaît la surface et la largeur

La plupart des élèves effectuent les opérations que je résume ci-dessous :

$$\frac{(3{,}65 - 0{,}30) \times (2{,}65 - 0{,}30)}{0{,}75}$$

et trouvent comme longueur d'étoffe nécessaire pour la doublure 10 m. 49. (La mesure-t-on au pied à coulisse ?) Quelques-uns arrondissent le résultat : 10 m. 50. C'est la solution officielle, scolaire !

Nul ne s'est demandé comment on découpera le rectangle doublure pour l'appliquer sur le rectangle tapis, quel temps perdu et quelle surface perdue dans les coutures représenteront le puzzle qu'il faudrait imaginer pour se contenter de 10 m. 50 de doublure.

Quand la femme de l'instituteur traitera le problème pour son compte (admettons qu'elle ne soit pas institutrice), elle pourra ignorer la formule qui donne la surface du rectangle ; elle raisonnera avec son seul bon sens.

Essayons de disposer les bandes de doublure selon la longueur du tapis ; il en tiendra dans sa largeur : 2,35 : 0,75 = un peu plus de 3 ; il faudrait donc 4 bandes (fig. 1), grosse perte. 4 bandes de :

3 m. 35 = 13 m. 40.

Essayons en large : 3,35 : 0,75 = un peu moins de 4 1/2. A l'extrême rigueur, 4 bandes 1/2 suffiraient, si nous coupions dans sa longueur la demi-bande pour en ajuster les deux moitiés bout à bout (fig. 2) ; mais ce ne serait ni beau, ni solide.

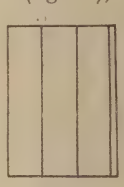

fig. 1.

fig. 2.

4 bandes 1/2 de 2 m. 35 = 10 m. 60.

Pour un travail propre, 5 bandes de 2 m. 35 seront nécessaires, soit 11 m. 75.

Nous voilà loin des 10 m. 49 !

Et que dirait le propriétaire d'une maison, si l'entrepreneur calculait comme nos élèves le nombre de carreaux nécessaires au carrelage de la cuisine et terminait son travail par une mosaïque imprévue de carreaux brisés ?

Voici déjà pas mal d'années, dans une série d'articles du *Journal des Instituteurs*, M. l'inspecteur général Gal nous avait invités à examiner naïvement les problèmes, à ne pas craindre les tâtonnements méthodiques, à nous libérer des formules et des solutions-types, toujours fausses devant la vie.

Les problèmes posés aux bourses (première et

deuxième séries) nous invitent aussi à libérer notre enseignement des clichés, des formules.

Peut-être la formation d'esprit à laquelle contribuerait un enseignement primaire de l'arithmétique inspiré du bon sens plus que du travail en série en vue du C. E. P. E. serait-elle profitable au futur citoyen, et serait-elle un facteur de bon sens politique !

Mais je vois trop loin peut-être ! Qu'importe ? Du bon sens d'abord et toujours.

L. LAMORLETTE,
Inspecteur d'Académie du Calvados.

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES FLEURS DE LIN

DÉJA plusieurs fois j'ai rapporté de ma promenade de délicates plantes de lin avec leurs fleurs bleues. Mais je n'ai pas pu les dessiner comme je le désirais ; elles sont si frêles qu'elles sont tout de suite fanées, les pétales tombent, les tiges et les feuilles se recroquevillent. Aujourd'hui je les dessine à la campagne, tout près de l'endroit où les plantes ont fleuri.

Les tiges, très fines, s'élancent, portant des feuilles étroites, toutes lisses, sans découpures.

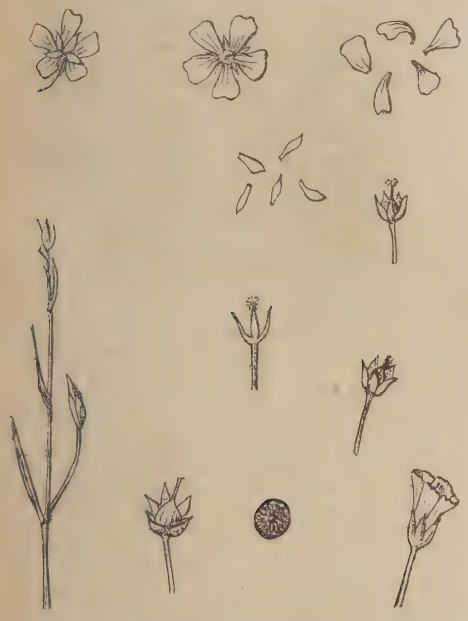

Tout au sommet, je vois une ou deux fleurs d'un bleu très pâle, et sur les côtés des boutons élégants et des fruits.

Par-dessous, la fleur a cinq sépales en étoile, que l'on peut du reste très bien voir dans le bouton ; ils forment alors une sorte de petit étui vert qui protège les pétales et tout l'intérieur de la fleur.

Il ne faut pas trop toucher aux pétales si on veut les conserver intacts, si élégants et si simples. On ne voit pas souvent des fleurs de cette couleur azurée ; toutes celles que je t'ai décrites jusqu'ici sont blanches ou jaunes ; les pétales de celles-ci sont d'un bleu un peu mauve, veiné de violet.

Quand les pétales tombent, il reste, dans le calice aux cinq sépales verts, une petite colonne qui épanouit au sommet un panache minuscule, bleu foncé. Si tu le regardes de près, avec tes bons yeux, ou avec une loupe, tu verras que cette petite colonne est formée par les étamines.

Sur ma tige de lin, un peu plus bas que les fleurs colorées, il y en a d'autres qui ont déjà perdu leurs pétales et leurs étamines. Elles portent au centre une jolie capsule verte qui se prolonge par une fine tige verte avec de petites pointes à son extrémité.

La capsule contient des graines encore blanches, rangées régulièrement ; elles grossiront encore et bruniront ; alors la capsule s'ouvrira et laissera tomber ses graines.

C'est pour donner beaucoup d'autres plantes de lin que ma petite plante a travaillé. Ses jolies tiges si fines servent à faire de la toile résistante et légère, la plus délicate de toutes celles qu'on sait fabriquer.

Marie-Louise NOEL-BERNARD,

EN ALGÉRIE

OBSERVATIONS SUR L'ENSEIGNEMENT DES INDIGÈNES

NOUS ne saurions aborder la pédagogie spéciale à l'enseignement des indigènes sans une base sûre et solide, à savoir quelle est la psychologie de l'enfant.

Peu de différences fondamentales si l'on considère le nomade, le semi-nomade, ou le sédentaire : la vie mentale de l'enfant est sous l'autorité dominante de la mémoire et la plupart des autres facultés paraissent effacées.

Cette importance de la mémoire se justifie d'ailleurs amplement ; à chaque génération, un taleb ignorant de toute pédagogie enfantine inculqua le Koran et ceci sans se préoccuper du contenu, le but à atteindre n'étant pas de comprendre, mais de réciter. Cependant le développement de la mémoire n'est pas dû à l'apprentissage du seul Koran, la coutume, le *kanoun*, est aussi de tradition orale, et, pour l'appliquer à chaque heure du jour, il faut le connaître et ceci évidemment par cœur.

Si la mémoire domine, nous pouvons en conclure presque à coup sûr l'effacement de l'imagination et du jugement.

L'imagination semble gravement atteinte, mais, là, l'ambiance apparaît comme ayant marqué cette fonction mentale pour toujours : un pays silhouetté à grands traits simples, sans contrastes nettement marqués, une vie réduite, bornée aux actes dus et prescrits, une religion interdisant toute innovation, voilà de bien pauvres éléments pour hasarder des combinaisons imaginatives.

Quant au jugement, nous pouvons le placer sous les mêmes dépendances que l'imagination : la règle islamique ou coutumière est immuable, tous les actes de la vie profane ou spirituelle ont été codifiés, le rôle de la raison se borne donc à l'application rigoureuse d'un article d'un code.

Mais il n'y aurait que demi-mal si l'enfant était capable d'une attention soutenue et d'une curiosité incessante ; or, l'attention est essentiellement fugace, et la curiosité se borne à l'aspect extérieur des choses et inspire peu de *pourquoi* et de *comment*. Cette attention et cette curiosité déficientes le conduisent à l'abus de l'analogie, à la perte de tout sens critique, à la confusion de l'idée générale et de l'idée particulière.

E. RETHAULT,
Directeur d'école d'indigènes (Biskra).

**

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le chien et l'homme.

C'est intentionnellement que, dans le titre ci-dessus, dit Le Jardin des Bêtes, *nous mettons le chien avant l'homme. Car ce dernier n'est pas sorti grandi de l'aventure que nous racontons.*

La scène se passe tout près de Mailly-la-Ville, commune de 800 habitants du département de l'Yonne, et le fait nous est rapporté par L'Étoile de Mailly-la-Ville.

Un homme veut noyer son chien. Il le fait monter avec lui dans un batelet et s'éloigne du rivage. Puis, arrivé au milieu du courant, il le saisit et le jette brusquement dans la rivière.

L'instinct de la conservation, qui est si puissant chez l'homme, n'est pas moins fort chez l'animal. Le pauvre chien disparaît sous l'eau, remonte à la surface et fait des efforts désespérés pour regagner la barque. Mais, chaque fois qu'il allait l'atteindre, son maître le repoussait d'un coup de rame. Cette lutte cruelle entre le chien et l'homme durait depuis quelque temps. Enfin, celui-ci, impatienté, saisit la rame à deux mains et en asséna un coup vigoureux sur la tête du pauvre chien. Mais, en même temps, il perd l'équilibre et tombe lui-même au fond de l'eau.

Alors, la scène changea. Elle était cruelle : elle devint sublime. On vit le fidèle animal plonger à plusieurs reprises et ramener à grand peine son maître sur le rivage, après avoir failli vingt fois être emporté par le courant.

Quelle bonne et brave bête, mais quel vilain maître ! Et cet extrait du Petit Parisien *mérite aussi d'être conservé :*

Saint-Michel-de-Maurienne, 10 mars. — On a sauvé M. Rudelle, ce jeune alpiniste qui, depuis deux longs jours, gisait, la jambe fracturée, dans les neiges du Galibier, par une température de — 30 degrés.

Trois caravanes de secours avaient échoué dans leurs tentatives. La dernière, cependant, dans la journée d'hier, avait pu atteindre le blessé. Mais le traîneau dont ils étaient munis s'étant brisé, les sauveteurs avaient dû se borner à ravitailler le blessé, à le couvrir de couvertures. Puis ils redescendirent, laissant auprès de M. Rudelle un gros chien-loup, qui se coucha sur lui pour le réchauffer.

Deux guides de Chamonix, mandés par téléphone, arrivèrent, vers minuit, à Valloire, avec deux porteurs. Ils en repartirent aussitôt pour le Galibier. A 14 heures, ils étaient de retour, ramenant M. Rudelle vivant. Le malheureux ne souffrait pas, sa jambe blessée étant gelée. C'est certainement au chien-loup qui, pendant plus de vingt heures, lui communiqua sa chaleur, qu'il doit d'être encore en vie.

Pseudonymes.

Par Hugues Delorme (pseudonyme), *dans Le Journal :*

Pourquoi adopte-t-on un nom d'emprunt ? Pourquoi se forge-t-on (si j'ose dire) un état civil de fantaisie ? Les raisons sont multiples ; chaque cas est un cas d'espèce.

Des exemples : quand Henry Bataille donna sa première comédie, on lisait déjà sur les affiches de music-hall la signature d'un autre Henri Battaille. Ce dernier, de bonne grâce, consentit à s'appeler désormais Bataille-Henri, afin d'éviter toute confusion...

Par contre, Louis Verneuil n'a pas dû renoncer sans regret à son nom authentique, Colin du Bocage ; lequel a précisément l'allure d'un nom d'emprunt. Peut-être l'estimait-il trop florianesque pour un auteur comique ?...

S'il a plu à Georges Moinaux de se baptiser *Courteline ;* à Bernard de troquer son prénom de Paul contre celui de *Tristan* ; à Dumarchey de s'appeler *Mac Orlan ;* à Georges Thenon de signer *Rip ;* et à Simoni de signer *Jean Bastia*, c'est leur affaire !... Et ça ne gêne personne que *Romain Coolus* soit en réalité René Weil, *Pierre Frondaie*, Fraudet ; que Charles Bragonne se soit mué en *Claude Farrère ;* Bonnet de Jacquenet en *Jacques May !*

Levaud était le nom authentique du collaborateur de Labiche pour *La Grammaire.* Mais l'auteur de *Moi* observa :

— Labiche et Levaud !... Ça ne va pas ! Ç'a l'air d'une fable !

En effet ! Ce sera du joli !

— Eh bien ! ce sera du joli, en effet !

Et Labiche baptisa son collaborateur : *Alphonse Jolly.*

Le sport et l'esprit.

M. Marcel Prévost fait dans la Revue de France *de judicieuses réflexions sur le sport et l'esprit dans la formation scolaire des jeunes générations. Il ne croit pas, dit* M. Roland de Marès, *dans* Le Temps, *que la pratique des sports nuise au développement de la culture intellectuelle ; il pense que le sport sagement organisé peut, « aux dépens, il est vrai, d'un certain excédent de culture qui avait bien son prix », exercer une influence utile sur les habitudes de l'esprit.*

Dans bien des cas, il n'est pas impertinent de dire que l'esprit peut et doit se mettre à l'école des sports.

D'abord, parce que le sport enseigne à l'écolier, ensuite à l'homme mûr, ce que c'est vraiment que savoir — ce qui est le commencement de toute vraie culture. Savoir, c'est posséder, et c'est aussi pouvoir, d'un coup, comme d'instinct, ramasser et mobiliser toute sa science, habitude que le port impose aux plus paresseux. Le sport donne la meilleure leçon de sincérité dans l'étude et, par surcroît, la meilleure leçon de modestie. Il est aussi une merveilleuse école de perfectionnement et de confiance dans l'aptitude à se perfectionner. Se dépasser soi-même, battre aujourd'hui l'homme qu'on était hier, quelle prestigieuse formule de progrès individuel ! Dépasser autrui, vaincre aujourd'hui qui vous a vaincu hier, quelle vivifiante formule de progrès social !

M. Marcel Prévost conclut que les plus belles leçons d'énergie humaine, de nos jours, nous sont probablement données par les sports ; que le double sentiment, goût de vaincre autrui et goût de se vaincre soi-même, c'est tout simplement l'émulation, et que la tâche du vrai maître est d'utiliser le parallélisme entre l'effort physique et l'effort intellectuel pour accroître le rendement intellectuel de l'écolier.

Un jugement à connaître.

Ferait-on vraiment quelque progrès en matière d'antialcoolisme ? Nous pourrions le croire en lisant les faits suivants rapportés et commentés par Mlle Rolande Berger *dans* Le Grand Écho de l'Aisne :

Une dame faisait faire ses commissions par son petit garçon âgé de neuf ans. Un jour, elle le chargea de rapporter un litre de rhum d'une succursale d'une société d'alimentation.

Deux gendarmes, voyant l'enfant porteur d'une bouteille d'alcool, s'enquirent de sa provenance et dressèrent procès-verbal à la gérante de l'établissement pour infraction à l'article 8, alinéa 3, de la loi du 1er octobre 1917, qui a remplacé celle du 23 janvier 1873, sur la répression de l'ivresse publique et la police des débits de boissons, article qui interdit de servir de l'alcool à des mineurs de moins de dix-huit ans.

La gérante fut poursuivie en simple police. Son avocat plaida qu'il n'y avait pas contravention parce qu'il ne s'agissait pas d'un débit où l'on consomme sur place, mais d'une maison d'alimentation. Cette distinction ne fut pas admise et la gérante fut condamnée à un franc d'amende.

La Cour de cassation, devant laquelle cette dernière avait formé un pourvoi, vient de se prononcer dans le même sens que le tribunal du Havre. Elle a décidé que la disposition de la loi du 1er octobre 1917, conçue en termes généraux, s'applique non seulement aux cafetiers, cabaretiers et débitants de boissons, mais à toute personne qui vend, même au comptant et pour emporter, des spiritueux ou des liqueurs alcooliques à des mineurs âgés de moins de dix-huit ans.

Il est donc défendu de vendre de l'alcool, en quelque quantité que ce soit, aux mineurs de moins de dix-huit ans, même dans les maisons d'alimentation.

Que les épiciers et les débitants y prennent garde et que les mamans s'abstiennent de charger leurs enfants de pareilles emplettes.

RENÉ CASTEL.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

CONCEPTIONS MODERNES DE L'UNIVERS

PRÉOCCUPÉS — et souvent à juste titre — de choses uniquement terrestres, — nous en arrivons à négliger le ciel, qui nous offre de si magnifiques spectacles et qu'une foule de savants de tous les pays étudient inlassablement. Les progrès considérables de la physique et de l'atomistique, au cours de ces dernières années, conjugués avec les observations faites au télescope, au spectroscope, etc., ont permis d'arriver à des conceptions nouvelles de l'Univers, notablement différentes de celles que l'on pouvait émettre il y a seulement dix ans.

Les nébuleuses spirales, autres voies lactées.

LE ciel, qui offre le spectacle d'un grand nombre de nébuleuses, n'en possède pas à nos yeux de plus étranges et de plus mystérieuses que les *nébuleuses spirales*.

Ces amas cosmiques se présentent sous une forme ovoïde ou lenticulaire très particulière. Ils sont d'une beauté dont la reproduction photographique ne peut donner une idée. Leur répartition est assez curieuse puisqu'on les trouve situés aux pôles de la Voie lactée dans des régions pauvres en étoiles, ce qui fait paraître les nébuleuses spirales comme isolées dans l'espace.

Grâce à l'analyse spectrale, on est arrivé à déterminer leur éloignement. Ce sont certainement les corps célestes les plus éloignés de nous, puisque leur distance varie entre 1 million et 150 millions d'années-lumière. Et qui sait si d'autres, plus éloignées encore, ne nous demeurent pas imperceptibles ?

Ces distances fantastiques, effarantes, produisent en notre esprit un véritable écrasement. La lumière parcourt 300 000 kilomètres par seconde, 18 millions de kilomètres par minute, soit 1 milliard 80 millions de kilomètres à l'heure. Songeons maintenant à la distance que représente une année-lumière. Et alors le million d'années-lumière !...

Les astronomes regardent les nébuleuses spirales comme de *lointaines voies lactées* comparables à celle qui constitue l'immense écharpe de nos nuits. Chacune de ces voies lactées — ces *galaxies*, comme on a coutume de dire, — est une agglomération de quelques milliards d'étoiles dont chacune est un soleil vraisemblablement entouré de planètes. Toutes les étoiles que nous connaissons appartiennent à notre Voie lactée, qui est, en somme, notre Univers et dont notre Soleil est une médiocre étoile. Il y a d'autres voies lactées. Il y a d'autres univers. Et l'on admet que le nombre de ces « *Univers Iles* » atteint et dépasse le million !

La science a pu connaître la distance effroyable qui sépare ces peuplades de mondes de notre Univers solaire. Et l'on est arrivé à une constatation troublante : *les nébuleuses spirales s'éloignent constamment de notre propre Univers.*

La fuite des galaxies.

A L'EXCEPTION de cinq, les moins éloignées de nous, toutes les nébuleuses spirales s'enfuient ; et elles mettent à fuir notre pauvre Univers une précipitation d'autant plus grande qu'elles en sont plus éloignées

L'une d'elles, dont 150 millions d'années-lumière nous séparent, couvre 25 000 kilomètres à la seconde. Aucune autre nébuleuse ne vient prendre la place de celles qui partent : un immense espace reste vide. Un jour viendra où le télescope n'en pourra plus distinguer une seule ; et quand ces poussières de soleils auront disparu dans l'immensité, tout se passera pour l'observateur terrestre comme si elles n'avaient jamais existé.

Mais rassurons-nous. Nos arrière-petits-fils pourront encore assister à cette fuite éperdue ; ils auront encore comme nous, grâce à ces repères lumineux, une mesure de l'espace fantastique où s'opère l'évolution des mondes. Mais quand la dernière galaxie se sera évanouie dans le champ des télescopes, plus rien ne sera visible au delà de notre Univers. Les hommes de cette époque — s'il en existe encore — auront l'impression d'être abandonnés dans leur natale galaxie, désormais seule dans le vide insondable.

L'expansion de l'Univers.

COMMENT expliquer cette fuite continue et rapide ? Les savants estiment qu'il se produit un mouvement général d'expansion de l'Univers. La matière, disséminée sous forme de groupes d'astres dans l'espace, écarte les éléments de ses groupes de manière à les répartir dans un espace de plus en plus grand.

On peut se faire une idée de ce phénomène en observant un fumeur qui laisse échapper des volutes de fumée. Les cercles, d'abord étroits et denses, s'élargissent tout en s'éloignant les uns des autres : ils deviennent de plus en plus transparents. Les molécules de fumée s'enfuient pour aller occuper tout le volume de l'appartement, tout comme le font les étoiles des nébuleuses, gigantesques bouffées de fumée.

Cette force, qui entraîne les mondes à s'écarter les uns des autres, est antagoniste de l'attraction newtonienne : c'est la *répulsion cosmique*, dont EINSTEIN avait tenu compte. Pour des masses relativement voisines, comme le sont les étoiles d'une même galaxie, la répulsion cosmique est pratiquement équilibrée par l'attraction ; mais, pour des masses éloignées, elle devient très grande et atteint une valeur énorme alors que l'attraction est tombée à zéro.

On comprend pourquoi les constellations du monde solaire ainsi que les nébuleuses spirales les plus rapprochées nous restent fidèles, alors que tout ce que l'on voit au télescope d'éloigné de notre monde est constamment en fuite.

Sir Arthur EDDINGTON, professeur d'astronomie à l'Université de Cambridge, a traité mathématiquement cette question dans un récent ouvrage, que nous n'entreprendrons pas de résumer, mais d'où nous extrairons diverses images pittoresques.

Pour le savant anglais, l'Univers peut être considéré comme un espace fermé, limité par une surface courbe, sphérique si l'on veut. Cet univers n'est donc pas infini, mais *il est extensible*. On peut s'en faire une idée de la façon suivante : Supposons un ballon de caoutchouc qui se dilate d'une manière régulière. A la surface du ballon sont répartis les systèmes de mondes, les galaxies, à la façon — si l'on permet cette comparaison

grossière — des caractères peints sur les ballons-réclames des magasins. Quand le ballon est peu gonflé, les lettres sont petites et rapprochées ; mais si l'on vient à gonfler le ballon, les lettres s'étalent et s'éloignent les unes des autres. Un observateur minuscule placé sur l'une de ces lettres, c'est-à-dire appartenant à un monde déterminé, assisterait à la fuite des autres lettres, et cette fuite lui paraîtrait d'autant plus rapide qu'il s'agit d'une lettre plus éloignée de lui.

Le ballon, comme l'Univers, est soumis à deux forces antagonistes assurant primitivement l'équilibre. Si une légère expansion se produit, le caoutchouc s'amincit et sa résistance va en diminuant. La comparaison pourrait s'arrêter là, car ce n'est que pour la commodité du raisonnement que l'espace est limité par une surface courbe, et le stade final du ballon sous une pression interne croissante ne fait aucun doute pour personne. Quel stade final attend l'Univers en expansion ?

L'univers disjoint.

QUAND le ballon aura éclaté, son enveloppe sera remplacée par des morceaux épars, sans possibilité de rapports entre eux. De même, la rupture de tout rapport entre les galaxies peut être considérée comme le résultat d'un éclatement de l'Univers.

On a pu calculer le point où se fait la rupture. C'est celui où la vitesse d'expansion atteint et dépasse celle de la lumière. D'après Sir A. Eddington, la vitesse de récession des objets éloignés augmente de 528 kilomètres à la seconde par mégaparsec (1 parsec = 3 années-lumière ; 1 mégaparsec = 3 millions d'années-lumière), tandis que la vitesse de la lumière reste constante. La lumière est vaincue à la course quand l'Univers dilaté atteint un rayon 1073 fois plus grand que son rayon primitif. Ce rayon initial a été évalué à 328 mégaparsecs et il double tous les 1 300 millions d'années.

Ainsi, au bout d'une période égale à 1300 millions d'années × 1073, la lumière partie d'une région de l'Univers est impuissante à parvenir à la région qui lui est opposée : une partie de l'Univers est alors perdue pour l'autre. Et comme cette perte finira par supprimer toutes les galaxies les unes pour les autres, il semble bien que l'on puisse parler d'éclatement.

***

CETTE notion de l'Univers en expansion est d'un grand intérêt scientifique. Les lois qui régissent les mondes les plus éloignés sont identiques à celles qui règlent les relations des plus infimes particules matérielles. Une constante cosmique paraît relier l'infiniment grand à l'infiniment petit, et la physique atomique nous permet de comprendre ce qui se passe dans l'immensité où nous sommes plongés.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Allard : **La vérité sur les marchands de canons** (Grasset ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

La très abondante littérature consacrée aux marchands de canons, l'auteur l'a dépouillée, vérifiée, critiquée en entier. Il a consulté les documents de la Société des Nations, les statistiques douanières, la législation française et étrangère.

Il a utilisé, en outre, le compte rendu sténographique des passionnants débats de la commission d'enquête du Sénat américain sur les agissements des grandes firmes d'armements et de munitions d'outre-Atlantique.

Et, devant ce sujet formidable, d'où dépendent la sécurité et la vie même des peuples, il s'est placé, en toute impartialité, sans idée *a priori*.

Une autre originalité de ce livre, c'est que, pour la première fois, vous y trouverez, en face des réquisitoires dressés contre les marchands de canons, la riposte des marchands de canons eux-mêmes.

Jusqu'ici, les industriels de la guerre s'étaient réfugiés dans un silence hautain. M. Paul Allard a pu, en reporter consciencieux, obtenir des industriels d'armements des révélations publiques que nul n'est obligé d'accepter, mais que tous, en bonne justice, doivent connaître.

Maurice Paléologue, de l'Académie française, ambassadeur de France : **Guillaume II et Nicolas II** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Au temps de leur captivité à Ekaterinenbourg, en 1918, un seul homme était capable de sauver le tsar, la tsarine et leurs enfants de la mort atroce qui les attendait. Cet homme, c'était, sans contredit, Guillaume II. Allié à la maison des Romanow par des liens étroits et intimes, il était en outre le parrain du césaréwitch Alexis ; il suffisait d'une seule parole de son ambassadeur à Moscou pour obliger les bolcheviks à veiller sur la famille du tsar, comme si leur propre vie en dépendait. Or, non seulement il ne l'a pas fait, mais il n'a pas élevé la moindre protestation après le massacre abominable du 16 juillet 1918. Et, cependant, Guillaume II avait toujours affecté d'entretenir avec celui qu'il appelait son « cher Nicky », dans les lettres qu'il lui adressait, les relations les plus démonstratives d'affection et de dévouement. Le tsar crut trop facilement à la sincérité de sentiments qui n'étaient chez Guillaume II qu'un masque et qui n'avaient pour objet que de servir les intérêts allemands sous le couvert de l'amitié.

L'histoire des relations entre Guillaume et Nicolas est exposée par M. Paléologue, dans son récent ouvrage, d'après ses souvenirs personnels, les nombreux entretiens privés qu'il eut avec Nicolas II, la correspondance échangée entre les deux souverains et des documents nouveaux. Mais son récit prend une importance toute particulière aux journées tragiques de 1914. Il y a plus ici qu'un récit captivant : il y a des révélations d'une haute portée qui achèvent de caractériser l'attitude de Guillaume II à l'égard du tsar, même après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

Allard (Paul) : **La vérité sur les marchands de canons** (Grasset ; 12 fr.).
Aragon (Marcel) : **Elections du conseil municipal, du maire et des adjoints** (Rec. Sirey ; 16 fr.).
Barbusse (Henri) : **Staline** (Flammarion ; 12 fr.).
Bartel (Paul) : **Le maréchal Pilsudski** (Plon ; 13 fr. 50).
Bonnevay (Laurent) : **Les journées sanglantes de février 1934** (Flammarion ; 12 fr.).
Boutelier (Jean) : **L'amant défendu** (Figuière ; 6 fr.).
Brocher (Dr Frank) : **Regarde** (Nathan ; 10 fr.).
Brunet (Georges) : **Victor Hugo** (Rieder ; 16 fr.).
Calous (André) : **Addad Nesma** (Figuière ; 6 fr.).
David (Henri) : **En Grande Grèce** (Figuière ; 6 fr.).
Debouté (Alexandre) : **Miss Alcyanthe**, *pièce sociale en cinq actes et en vers* (Ed. La Bourdonnais, Paris).
Deincourt (Jean) : **L'inconscient** (Ed. Chat-Huant, 8 fr.).
Delavignette (R.) : **Soudan, Paris, Bourgogne** (Grasset ; 15 fr.).
Despaux (Marguerite) : **Éducation physique** (Doin ; 7 fr. 50).
Lt-col. Dumoulin : **Moi, le cheval** (Figuière ; 10 fr.).
Géraud (Edm.) : **Journal d'un étudiant pendant la Révolution**, publié par G. Maupas (Plon ; 15 fr.).
Gœmare (Pierre) : **Albert Ier loin des foules** (Arthaud ; 4 fr. 50).
Jaloux (Edmond) : **Le dernier jour de la création** (Plon ; 12 fr.).
Juchereau de Saint-Denys (Comte de) : **Le miracle des sables** (Figuière ; 12 fr.).
Marca : **Capitales** (Figuière ; 8 fr.).
Ouessant : **La révolution des Chemises noires (1919-1922)** (Plon ; 12 fr.).
Pallu (Jean) : **La Créole du Central-Garage** (Rieder ; 12 fr.).
Peisson (Ed.) : **Passage de la ligne** (Grasset ; 15 fr.).
Perrier (Robert) : **Les camarades sur le stade** (Figuière ; 12 fr.).
Rim (Carlo) : **Au temps de Daumier** (Arthaud ; 4 fr. 50).
Saint-Léger (A. de) et Sagnac (Ph.) : **La prépondérance française : Louis XIV, 1661-1715** (Alcan ; 50 fr.).
Sanglier : **Les fables du Sanglier** (Ed. d'art du Sabot).
Selle (Anne) : **L'année enchantée** (Poésies, Brest ; 8 fr.).
Toussaint (N.) : **Bilinguisme et éducation** (Lamertin, Bruxelles ; 35 fr.).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Centre de Rémalard, Orne, 1934). — **Retour de promenade.** — Le jour descendait à l'horizon rougi. Les hirondelles, dans leur vol, effleuraient les enfants de leurs ailes immobiles. Le soir était venu. Catherine et Jean se pressaient l'un contre l'autre. Catherine laissait tomber une à une ses fleurs sur la route. Ils avaient peur tous les deux et ils étaient tristes parce que la tristesse du soir pénétrait leurs petites âmes.

Ce qui les entourait *leur* était familier, mais ils ne reconnaissaient plus ce qu'ils connaissaient le mieux. Ils étaient las et ils craignaient de ne jamais arriver à la maison où leur mère faisait la soupe pour toute la famille.

A. FRANCE.

Questions. — 1. (1 point 1/2.) *Comment expliquer : « ils ne reconnaissaient plus ce qu'ils connaissaient le mieux » ?*

2. (2 points.) *Analyser les mots soulignés.*

3. (1 point 1/2.) *Chercher trois mots de la même famille que le dernier mot de la dictée. Faites entrer chacun d'eux dans une phrase.*

➔ RÉPONSES. — 1. Sous l'effet de la nuit qui venait, les choses familières prenaient un aspect si différent de celui qu'elles avaient d'ordinaire que les enfants ne les reconnaissaient pas.

2. *Ce :* pron. démonstratif, neutre singulier, sujet de *était* (*familier*).

Qui : pron. relatif, antécéd. *ce*, neutre singulier, sujet de *entourait*.

Les : pron. personnel, représente *ils* (*les enfants*), masc. plur., compl. d'obj. dir. de *entourait*.

Leur : pron. personnel, représente *ils* (*les enfants*) masc. plur., compl. de l'adj. *familier* (attribut de *ce*).

3. Familier, familial, familiarité. Ce chat est très familier. Voici le toit familial. Il ne permet pas la familiarité.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Une de vos amies écrit très mal et s'en fait presque une gloire en disant que prendre le temps de calligraphier* (1) *c'est perdre du temps. Vous lui écrivez pour lui montrer son erreur et pour lui dire qu'écrire mal c'est impolitesse et sottise.*

➔ SUJET TRAITÉ.

Ma chère amie,

Je suis très heureuse de te savoir déjà en vacances. Après un travail soutenu pendant trois mois tu as mérité un repos complet. Je lis avec plaisir les appréciations de tes professeurs : toutes tes notes sont bonnes, sauf en écriture. Et je suis étonnée que cela ne t'affecte guère, tu me l'annonces même d'un ton moqueur. Est-ce donc pour toi une gloire que de mal écrire ?

Calligraphier, me dis-tu, c'est perdre du temps ! Eh bien ! non, chère amie, je ne suis pas de ton avis. Il ne faut pas plus de temps pour bien écrire que pour griffonner : de l'application et de la persévérance suffisent pour obtenir rapidement de bons résultats et, quand l'habitude est acquise, bien écrire devient chose toute naturelle.

Ne trouves-tu pas, d'ailleurs, qu'un devoir soigneusement écrit reste gravé dans l'esprit et devient ainsi plus profitable ? Une autre raison me prouve l'utilité d'une bonne écriture : essaie donc de relire un travail griffonné, quelques mois après, certains mots sont illisibles et exposent à des erreurs. Présenter un devoir mal écrit est encore un manque de respect et de politesse : la personne qui corrige doit pouvoir sans effort lire le devoir. Essaie donc, chère amie, de t'appliquer ; tu verras que vraiment j'ai raison et j'ai presque la certitude que ta prochaine note d'écriture sera meilleure. Je t'embrasse affectueusement. Ton amie,

X...

(*Devoir d'élève.*)

(1) Le mot a été expliqué.

III. **ARITHMÉTIQUE** (Monistrol, Haute-Loire, 1934). — 1. *Une personne achète une maison pour 60 000 f. Ne disposant que des 7/10 de cette somme, elle emprunte le reste à un banquier, qu'elle rembourse 3 mois après en versant 18 360 f. A quel taux le banquier a-t-il placé son argent ?*

➔ SOLUTION. — Le complément de 7/10 à 1 étant 3/10, la somme empruntée est les 0,3 de 60 000 f.

$$60\,000 \text{ f.} \times 0{,}3 = 18\,000 \text{ f.}$$

En retranchant ce capital de la somme remboursée, nous aurons les intérêts :

$$18\,360 \text{ f.} - 18\,000 \text{ f.} = 360 \text{ f.}$$

Pour 1 an au lieu de 3 mois, l'intérêt serait 4 fois plus grand :

$$360 \text{ f.} \times 4 = 1\,440 \text{ f.}$$

Et 100 f., en un an, rapporteraient 180 fois moins que 18 000 f. :

$$1\,440 \text{ f.} : 180 = 8 \text{ f.}$$

Le taux est donc 8 p. 100.

***

2. *Un pigeonnier en forme de tour cylindrique a 3 m. 20 de diamètre intérieur, et ses murs ont 8 m. de hauteur et 0 m. 50 d'épaisseur. On veut faire bétonner le sol intérieurement, et crépir le dehors. Le bétonnage coûte 70 f. le mètre carré et le crépissage 7 f. le mètre carré. Calculer la dépense, sans déduire la surface des ouvertures. $\pi = 3{,}14$.*

➔ SOLUTION. — La surface bétonnée est un cercle de 3 m. 20 : 2 = 1 m. 60 de rayon. D'après la formule πR^2, elle mesure donc :

$$3{,}14 \times 1{,}6^2 = 8 \text{ m}^2, 04 \text{ par excès.}$$

Cela porte la dépense de bétonnage aux 804 centièmes de 70 f. :

$$70 \text{ f.} \times 8{,}04 = 562 \text{ f. } 80.$$

La surface latérale extérieure de la tour est égale au produit de son pourtour par sa hauteur. Le pourtour est une circonférence dont le diamètre mesure 3 m. 20 + 2 fois 0 m. 50, soit 4 m. 20. La dite surface est donc :

$$3{,}14 \times 4{,}20 \times 8 = 105 \text{ m}^2 \text{ } 50.$$

Cela porte le prix du crépissage aux 1 055 dixièmes de 7 f. :

$$7 \text{ f.} \times 105{,}5 = 738 \text{ f. } 50.$$

La dépense totale s'élève ainsi à :

$$562 \text{ f. } 80 + 738 \text{ f. } 50 = 1\,301 \text{ f. } 30.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Une ligne sur chacun des grands hommes suivants : Voltaire, Lavoisier, Hoche, Jules Ferry.*

2. *Citez trois faits importants concernant l'histoire des protestants.*

BAUDRILLARD et KUHN **LISONS !** Cours moyen (2e degré) et Cours supérieur..... 10 fr.

3. *Régions de France où l'on extrait la houille.*

4. *Croquis : côtes du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Voltaire :* célèbre écrivain et philosophe du XVIIIe siècle lutta contre les abus de l'ancien régime et en particulier contre l'intolérance religieuse.

Lavoisier : savant chimiste du XVIIIe siècle, guillotiné sous la Terreur, il découvrit le premier la composition de l'air et l'existence de l'oxygène.

Hoche : l'un des plus grands généraux de la Révolution, il débloqua Landau et pacifia la Vendée, il mourut prématurément en 1797.

Jules Ferry : grand homme d'État de la IIIe République qui fit voter les lois scolaires (gratuité, obligation et laïcité de l'enseignement primaire, 1881-1882-1886), et qui favorisa l'expansion coloniale (occupation de la Tunisie, conquête de l'Annam et du Tonkin).

2. Massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) ; « Édit de Nantes » accordé par Henri IV (1598) ; Révocation de cet édit par Louis XIV (1685).

3. Région du Nord : bassins du Nord et du Pas-de-Calais, les deux tiers de la production totale, bassins en bordure du Massif Central (Saône-et-Loire, Loire, Gard, etc...), bassin de la Moselle.

4. (Voir *Atlas.*)

IV *bis.* **SCIENCES** (Saint-Chaptes, Gard, 1934). — 1. *Quelles sont les parties essentielles d'une balance ordinaire ? Quelles qualités doit-elle avoir ? Comment vous y prendriez-vous pour peser 150 grammes d'eau dans une bouteille ?* — 2. *Conditions favorables à une parfaite germination, du haricot par exemple.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les parties essentielles d'une balance ordinaire sont le fléau et les plateaux. Le fléau est une barre rigide, faite de deux moitiés symétriques, traversée en son milieu d'une sorte de lame, ou couteau, dont l'arête repose sur un support fixe. Les deux plateaux, identiques, sont suspendus par des chaînes aux extrémités du fléau. Celui-ci se tient horizontalement, mais le moindre effort l'incline et le fait osciller autour de son couteau.

Pour être bonne, une balance doit être juste et sensible. Elle est juste si deux charges égales mises sur les plateaux laissent le fléau horizontal. Elle est dite sensible au gramme, par exemple, si le fléau prend une inclinaison visible sous l'action de deux charges qui ne diffèrent que d'un gramme.

Pour peser 150 grammes d'eau dans une bouteille, je la mettrais vide sur l'un des plateaux et, pour l'équilibrer, je mettrais sur l'autre de la tare — plomb de chasse, gravier,... Je poserais ensuite les poids de 100 et de 50 grammes à côté de la tare, et je verserais de l'eau dans la bouteille, peu à peu, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli de nouveau.

2. Les conditions de la germination sont d'abord celles de la vie végétale, car germer, c'est commencer de vivre. Comme aux plantes déjà développées, il faut donc aux graines de l'eau, de l'air et de la chaleur. Celles du haricot, par exemple, ne germent ni dans une terre sèche, ni dans une boue argileuse où l'air ne peut entrer, ni dans une terre trop froide (à une température inférieure à 8 ou 10 degrés).

Les jeunes plantes en germination, dont la racine encore très courte n'atteint pas la profondeur du sol, où elle trouverait de l'eau, redoutent particulièrement la sécheresse. Il faut les semer dans une terre meuble, dont on tasse ensuite la surface pour les abriter de l'air desséchant. On les arrose au besoin à plusieurs reprises, bien entendu.

Il importe de ne pas enfouir les petites graines trop bas, car leurs réserves nutritives s'épuiseraient avant que les tiges arrivent au jour, et les jeunes plantes périraient, faute de pouvoir se nourrir du gaz carbonique de l'air et des rayons solaires.

Semés trop tôt en saison, alors que la température est encore inférieure à 15°, les haricots germent trop lentement et sont la proie des moisissures : la germination rapide est la meilleure.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Montbazon, Indre-et-Loire, 1934). — **Garçons.** *Une bouteille à liqueur et un grand verre à pied posés sur une nappe (ou une serviette) à carreaux de couleur à l'angle d'une table.* — **Filles.** *Huit centimètres environ de couture rabattue au point de côté, lettre R.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le renard.** — Dans le monde des animaux, c'est le *type du filou :* il est *dépourvu* de scrupules autant qu'on peut l'être et il a plus de malice qu'il n'est gros. Il ne respecte *rien :* c'est un fripon, un *être sans foi,* passant son temps à tromper *aujourd'hui* son ami de la veille. Son extérieur est agréable. C'est un gracieux animal, fin, couvert d'un long poil qui *empâte* un peu ses formes élancées. Il est, dans nos *régions,* fauve roux avec une traînée blanche sous le ventre. Son museau brusquement allongé, ses oreilles pointues, sa longue queue touffue amincissent sa silhouette. Il a le corps très *semblable à celui* d'un chien, mais il est d'une souplesse et d'une agilité de chat. Cette souplesse se retrouve dans son esprit, cette finesse dans ses *ruses.*

ODETTE LARRIEU.
(*Roman du Renard.*)

Questions. — 1. a. *Expliquez les expressions : « le type d'un filou » ; — « dépourvu de scrupules ».*

b. *Que veut dire un « être sans foi » ? Citez un passage du texte qui explique cette expression. Donnez plusieurs mots de la famille de « foi ».*

c. *Remplacez « empâté » par un mot de même sens et trouvez dans le texte un mot de sens contraire*

2. *Relevez la première proposition subordonnée que vous rencontrez en lisant ce texte et donnez sa fonction.*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots : « rien ; — être ; — régions ; — semblable ; — celui ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Le type d'un filou :* il représente parfaitement ce qu'est un filou, c'est-à-dire un voleur d'une extrême habileté qui excelle à duper les autres à son profit.

Dépourvu de scrupules : radical *pourvu,* préfixe *dé ;* privatif qui manque tout à fait de scrupules, c'est-à-dire qui n'éprouve aucune inquiétude de conscience, que rien ne retient dans la voie du mal.

b. *Un être sans foi* est un être en lequel on ne peut avoir aucune confiance, parce qu'il ne respecte rien. Qui « passe son temps à tromper aujourd'hui son ami de la veille ». — *Mots de la même famille :* se fier, se défier, se méfier, confier et se confier et les dérivés défiance, méfiance, confiance, fidèle, fidélité, infidèle, etc...

c. « Grossit ; » « amincit ».

2. *Autant qu'on peut l'être :* prop. subord. par la loc. conjonctive *autant que,* compl. circ. de manière de *est dépourvu.*

3. (*Ne*) *rien :* loc. adv. de négation se rapporte à *respecte.*

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS.. 17.80

Être : nom com. attribut de *c'*.
Régions : nom com., compl. circ. de lieu de *est*.
Semblable : adj. qual., attribut de *corps* (compl. d'obj.).
Celui : pron. démonstratif, compl. de l'adj. *semblable*.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un propriétaire possède un terrain rectangulaire dont les dimensions, sur le plan cadastral à l'échelle de 1/2500, sont 9 mm. 1/2 et 8 mm. Il y fait construire une maison, à une distance uniforme de 6 m. des limites. Caculer la surface non couverte.*

➔ SOLUTION. — Les dimensions réelles du terain sont 2 500 fois celles du plan :
9 mm. 1/2 × 2 500 = 23 750 mm. ou 23 m. 75.
8 mm. × 2 500 = 20 000 mm. ou 20 m.
La surface totale mesure donc :
23,75 × 20 = 475 m².
Calculons de même la surface couverte par la maison, et d'abord ses dimensions :
23 m. 75 — 6 m. × 2 = 11 m. 75.
20 m. — 6 m. × 2 = 8 m.
11,75 × 8 = 94 m².
Il reste donc, comme surface non bâtie :
475 m² — 94 m² = 381 m².

***

2. *Un fût pèse 53 kg. 250 quand il est rempli d'eau aux 3/4, 39 kg. seulement quand on a ôté le tiers de cette eau. Calculer la capacité de ce fût ainsi que son poids propre.*

➔ SOLUTION. — La différence des deux poids donnés :
53 kg. 250 — 39 kg. = 14 kg. 250
est le poids d'un volume d'eau égal au tiers des 3/4 de la capacité totale du fût, donc égal au quart de cette capacité totale. De sorte que, si le fût était plein complètement, son contenu pèserait 4 fois 14 kg. 250, soit 57 kg. La capacité du fût est donc 57 litres.
Rempli aux 3/4 seulement, il ne contient que 57 kg. : 3/4 = 42 kg. 750 d'eau. Il reste donc pour son poids propre :
53 kg. 250 — 42 kg. 750 = 10 kg. 500.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Poitiers, 2e session 1934). — **Les campagnes romaines.** — Si vous les voyez en économiste, elles vous désoleront ; si vous les contemplez en artiste, en poète et même en philosophe, vous ne voudriez peut-être pas qu'elles fussent autrement. L'aspect d'un champ de blé ou d'un coteau de vignes ne vous donnerait pas d'aussi fortes émotions que l'aspect de cette terre *dont* la culture moderne n'a pas rajeuni le sol et qui est demeurée antique comme les ruines qui la couvrent.

Rien n'est comparable, pour la beauté, aux lignes de l'horizon romain, à la douce inclinaison des plans, aux *contours suaves et fuyants* des montagnes qui le terminent. Souvent les vallées, dans la campagne, ont la forme d'une arène, d'un cirque, d'un hippodrome ; les coteaux sont taillés en terrasses, comme si la main puissante des Romains avait remué toute cette terre. Une vapeur particulière, répandue dans les lointains, arrondit les objets et dissimule ce qu'ils pourraient avoir de *dur* ou de heurté dans les formes. Les ombres ne sont jamais lourdes et noires ; il n'y a pas de masses si obscures de rochers et de feuillages dans lesquels *il ne s'insinue toujours un peu de lumière*. Une teinte singulièrement harmonieuse marie la terre, le ciel et les eaux ; toutes les surfaces, au moyen d'une *gradation insensible de couleurs*, s'unissent par leurs extrémités, sans qu'on puisse déterminer le point où une nuance finit et où l'autre commence.

CHATEAUBRIAND.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions :* (2 points) « *gradation insensible de couleurs* » ; — (2 points) « *il ne s'insinue un peu de lumière* » ; — (2 points) « *contours suaves et fuyants* ».
2. (8 points.) *Analyse de la phrase :* « *L'aspect d'un champ de blé... qui la couvrent* ».
3. *Analysez grammaticalement :* (1 point) « *dont* » (*cette terre dont la culture*) ; — (1 point) « *dur* » (*ce qu'ils pourraient avoir de dur*) ; — (4 points) « *un peu de lumière* » (*il ne s'insinue un peu de lumière*).

➔ RÉPONSES. — 1. *Gradation insensible :* les couleurs de la terre, du ciel et des eaux n'ont rien de heurté, de tranché : on passe insensiblement d'une teinte à l'autre ; — *il ne s'insinue un peu de lumière :* le mot *insinuer* est pris au sens propre : les masses de rochers ou de feuillages ne sont jamais d'une épaisseur telle que la lumière n'y puisse filtrer et s'y introduire comme par degrés ; — *contours suaves et fuyants :* les lignes des paysages romains n'ont rien de rigide, les contours sont *suaves*, c'est-à-dire harmonieux et mollement arrondis et très doux à l'œil, ils sont *fuyants* parce qu'ils ne bornent pas étroitement la vue.
2. Cinq propositions. a. *L'aspect d'un champ de blé ou d'un coteau... ne vous donnerait pas d'aussi fortes émotions :* 1re prop. principale ; — b. *que l'aspect de cette terre* (ne le ferait) : prop. subord par la conj. *que* elliptique (ellipse du verbe), comp. circ. de comparaison de la principale ; — c. *dont la culture moderne n'a pas rajeuni le sol :* prop. subord. par le pron. relatif *dont*, compl. du nom antécédent *terre ;* — d. *et qui est demeurée antique comme les ruines :* prop. subord. par le pron. relatif *qui*, même fonction que la précédente prop. à laquelle elle est coordonnée par la conj. *et* ; — e. *qui la couvrent :* prop. surbord. par le pron. relatif *qui*, compl. de l'antécédent *ruines*.
3. *Dont :* pron. relatif, a pour antécédent *terre* compl. du nom *culture ;* — *dur :* adjectif qual. attribut de *qu'* (compl. d'objet de *pourraient avoir*) ; — *un peu de lumière :* sujet réel de *s'insinue*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *En vous inspirant de cette pensée de Bersot : « Chacun de nous porte en lui-même un idéal qu'il s'efforce d'imiter », essayez de faire le portrait de la jeune fille (ou du jeune homme) que vous voudriez être.*

➔ INDICATIONS. — Les multiples obligations de la vie quotidienne doivent faire place à certaines heures à quelques instants de réflexion personnelle. Il nous faut, pour vivre vraiment en hommes, ne pas négliger cette pratique de l'examen de conscience destinée à éclairer notre vie intérieure et qui nous permet seule de mettre dans notre conduite plus de générosité, plus de justice et de véritable raison. C'est à cette occasion que nous prenons nettement conscience d'un idéal pratique, d'une perfection à laquelle nous voudrions atteindre.
Cet idéal est pour chacun de nous quelque chose de vraiment personnel. On vous demande ici d'essayer de l'extérioriser, toutefois en esquissant le

BROUTET. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar. . . 15 fr.

portrait du jeune homme (ou de la jeune fille) que vous voudriez être. Étant donnée la nature du sujet, nous ne pouvons formuler ici que des conseils d'un ordre assez général.

Le portrait que vous avez à tracer doit, pour être vivant, offrir certains caractères physiques assez précis, traduisant vos goûts personnels et les préoccupations que vous donne cette éducation du corps qui a toujours sa place dans une culture bien comprise. Viendra ensuite l'exposé ou plutôt la présentation des qualités intellectuelles et morales que vous jugez les plus estimables. Vous garder, en voulant trop bien faire, de nous présenter un parangon de toutes les vertus, personnage qui apparaîtrait comme un idéal si lointain qu'il serait jugé quasi inaccessible. Que le portrait que vous offrirez soit celui d'un jeune homme (ou d'une jeune fille) sympathique, ayant peut-être quelques défauts, mais point de vices, et dont la bonne volonté et la valeur morale ne soient pas du tout contestables.

III. **HISTOIRE.** — *Causes et conséquences de la guerre de 1870.*

➤ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La guerre de 1870, voulue par Bismarck qui sut habilement exploiter les maladresses diplomatiques de Napoléon III, fut déclarée par la France à la Prusse ; elle dressa contre nous toute l'Allemagne et elle aboutit, après les désastres de Sedan et de Metz, au désastreux traité de Francfort qui sera lui-même une des causes profondes de la guerre de 1914.

II. **Les causes de la guerre de 1870.** — Après le désastre autrichien de *Sadowa* (1866), que Napoléon III n'avait pas prévu et auquel il avait contribué en soutenant les projets de Bismarck (entrevue de Biarritz, 1865), Napoléon espérait des compensations sur la rive gauche du Rhin, soucieux de détacher de la France les états allemands du Sud, Bismarck lui fit de vagues promesses, puis il exploita contre notre pays les maladresses de la diplomatie impériale (projets d'annexion du Luxembourg et de la Belgique, voir un *Manuel*). La question de la succession du trône d'Espagne, offerte au prince Léopold de Hohenzollern, permit à Bismarck d'exciter l'opinion française contre la Prusse (la dépêche d'Ems, voir un *Manuel*) et c'est ainsi que la France déclara très imprudemment une guerre qui allait aboutir, pour elle, aux pires désastres (19 juillet 1870).

III. **Conséquences de la guerre de 1870.** — Après les désastres d'Alsace et de Lorraine, la capitulation de *Sedan* (2 septembre), la reddition de *Metz* par Bazaine (28 octobre), le siège et la capitulation de Paris (19 septembre-28 janvier 1871), les préliminaires de Versailles (février) ratifiés par le traité de *Francfort* (10 mai 1871) nous enlevaient l'*Alsace* et une partie de la *Lorraine* et nous obligeaient à payer à l'Allemagne unifiée sous l'hégémonie de la Prusse une indemnité de guerre de 5 milliards. La France, mutilée et humiliée, réussira, après de vigoureux efforts, à reprendre son rang en Europe, mais la redoutable puissance militaire de l'Allemagne amènera le régime de méfiance de la *paix armée*, et sera une des causes principales du conflit de 1914.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Nancy, juillet 1933). — 1. **Algèbre.** — *Une pièce d'étoffe a été vendue 1 890 f. L'acheteur, en la recevant, constate que, par suite d'erreur, on lui a expédié une pièce qui vaut 3 f. de moins par mètre, mais qui, par compensation, contient 21 m. de plus que celle qu'il attendait. Il se décide à la garder. On demande combien cette pièce contenait de mètres et quel était le prix du mètre.*

➤ SOLUTION. — Si le mètre de la pièce achetée coûte x francs et si cette pièce doit mesurer y mètres, on peut écrire :

$$xy = 1\,890. \qquad (1)$$

La pièce reçue vaut $x - 3$ f. le mètre et mesure $y + 21$ m. Elle vaut aussi 1 890 f. ; donc :

$$(x - 3)(y + 21) = 1\,890$$

ou, en effectuant :

$$xy + 21x - 3y - 63 = 1\,890. \qquad (2)$$

Le premier terme étant égal à 1 890 d'après (1), on a :

$$21x - 3y - 63 = 0.$$

ou, en simplifiant :

$$7x - y = 21.$$

On en tire :

$$y = 7x - 21 \qquad (3)$$

et cette valeur portée dans (1) donne l'équation :

$$x(7x - 21) = 1\,890,$$

ou :

$$7x^2 - 21x - 1\,890 = 0,$$

soit, en simplifiant par 7 :

$$x^2 - 3x - 270 = 0,$$

Le premier et le troisième termes étant de signes contraires, le discriminant est positif et les racines sont de signes contraires. La racine positive convient seule au problème. On a :

$$x = \frac{3 + \sqrt{9 + 4 \times 270}}{2} = \frac{3 + 33}{2} = 18.$$

L'équation (3) donne :

$$y = 7 \times 18 - 21 = 105.$$

2. **Géométrie.** — *On donne un triangle ABC rectangle en A dans lequel BC = a et l'angle B = 60°.*

1° *Calculer, en fonction de a, AB et AC.*

2° *On abaisse de A les perpendiculaires AP et AQ sur les bissectrices intérieure et extérieure de l'angle B. Nature du quadrilatère APBQ. Direction de PQ.*

3° *Calculer AP, BP, et le rapport des surfaces de ABP et ABC.*

4° *On prolonge AP en M, point de rencontre avec BC. Position de M sur BC.*

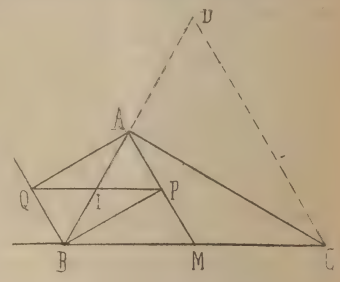

5° *Calculer le volume de la pyramide de base ABP et de hauteur AC.*

➤ SOLUTION. — 1° En prolongeant BA d'une longueur égale AD, on forme le triangle BCD, dans lequel CB = CD (obliques qui s'écartent également du pied A de la perpendiculaire CA) et $\widehat{DBC} = 60°$. Donc ce triangle est équilatéral, et

$$BD = BC = a.$$

Il en résulte que :

$$AB = \frac{BD}{2} = \frac{a}{2}.$$

Dans le triangle rectangle ABC, on a :

$$AC^2 = BC^2 - AB^2 = a^2 - \frac{a^2}{4} = \frac{3a^2}{4}.$$

D'où :

$$AC = \frac{a\sqrt{3}}{2}.$$

2° Les bissectrices de l'angle ABC sont perpendiculaires. Donc, le quadrilatère APBQ a 3 angles droits : c'est un rectangle.

Ses diagonales sont égales et se coupent en leur milieu I ; donc IB = IP et le triangle IBP est isocèle. On en déduit :

$$\widehat{IPB} = \widehat{IBP}$$

Or, $\widehat{IBP} = \widehat{PBC}$ par hypothèse.

Donc $\widehat{IPB} = \widehat{PBC}$,

et, puisque ces angles sont alternes-internes, les droites IP et BC sont parallèles : PQ est la parallèle à BC menée par le milieu I de AB.

3° Le triangle rectangle APB a l'angle ABP qui

HINZELIN. CONTES ET LÉGENDES D'ALSACE broché... 11 fr. relié..... 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Bienfaits de la société.

Nous avons terminé l'étude de nos principaux **devoirs envers nous-mêmes** et nous allons les compléter par celle des **devoirs sociaux** en général, c'est-à-dire des obligations que nous avons à remplir envers tous les hommes : envers nos **ancêtres**, envers nos **contemporains**, envers nos **descendants**.

Nous remarquerons au préalable que chaque fois que nous remplissons un devoir envers nous-mêmes, nous exerçons en même temps une heureuse influence sur la vie d'autrui : ainsi, quand je respecte les règles de l'hygiène et que je suis propre, je conserve ma santé et je sauvegarde aussi celle de mes semblables ; quand je suis sincère, énergique, courageuse, je fais mon bonheur et celui des autres par contre-coup.

Remplir envers soi-même les devoirs qui ont fait l'objet de nos entretiens précédents constituera donc le premier de nos devoirs sociaux.

La raison des devoirs sociaux.

a. **Pourquoi avons-nous des devoirs à remplir envers nos prédécesseurs et envers nos contemporains ?** Parce qu'ils ont travaillé, souffert pour nous. Ils nous ont fait la vie agréable et douce en mettant à notre portée le nécessaire et le superflu.

b. **Pourquoi avons-nous des devoirs à remplir envers nos descendants ?** Pour ne pas dégénérer ; pour faire pour eux ce que nos prédécesseurs ont fait pour nous et afin que le progrès ne s'arrête pas avec nos devanciers immédiats. « Nous sommes la providence de ceux qui naîtront », nous ne devons pas tromper les espoirs de la génération à venir.

Nous devons préparer à nos enfants une vie meilleure que la nôtre, leur léguer, par voie d'hérédité, une bonne santé entretenue ou fortifiée par les moyens que nous avons préconisés dans notre leçon sur la tempérance ; une âme rendue plus courageuse que celle de nos parents par une lutte opiniâtre contre nos mauvais instincts, nos défauts ; une intelligence plus vive, grâce à des habitudes d'observation et de réflexion.

Nous augmenterons leur héritage de travaux personnels divers : d'une maison, si nous sommes maçons, de meubles, si nous sommes menuisiers, de plantations d'arbres fruitiers, d'écrits si nous avons quelque talent...

Nous leur laisserons le souvenir de nos bonnes actions en exemple.

Bienfaits matériels de la société.

Yvette a un petit frère depuis ce matin. Que deviendrait-il si personne ne s'occupait de lui ? Il périrait infailliblement.

Mais ses parents ne l'abandonnent pas : maman lui a préparé un trousseau confortable, un berceau avec un moelleux matelas, des draps de fil bien souples, des couvertures, un édredon, un oreiller... Bébé sera donc chaudement vêtu ; il dormira bien dans sa couche douillette et, quand il aura faim, maman l'allaitera.

Qui a fait les **vêtements** de Bébé ? Maman, sans doute, mais maman n'a fait ni le fil, ni la laine dont elle s'est servie. Elle n'a pas tissé l'étoffe.

Qui a fabriqué le **berceau** ? Le menuisier, mais le menuisier, s'il a raboté et scié les planches, n'est pas allé lui-même abattre les arbres dans la forêt ; il n'a pas confectionné son rabot, sa scie, ses clous...

Qui a construit la **maison** qui abrite Bébé et sa famille ? Les maçons aidés d'une foule d'ouvriers : le charpentier, le couvreur, le paveur, le menuisier, le peintre, le vitrier...

Nous voyons que, pour fournir seulement l'indispensable à Bébé, il faut user des bienfaits de nombreux travailleurs.

Quand Bébé grandira il ne se nourrira pas exclusivement de lait. Il lui faudra du pain, du chocolat, de la viande, des légumes...

Le pain seul suppose bien des travaux pénibles : labourage, ensemencement, moisson, broyage des grains de blé, pétrissage et cuisson de la pâte... Et si le sucre, le chocolat, le café vous racontaient leur histoire, vous seriez stupéfaites des efforts qu'ils ont coûtés.

A six ans, Bébé ira à l'école. Il aura besoin de maîtres pour l'instruire et l'élever ; il se servira de livres écrits par divers auteurs : il profitera de leurs méditations, de leur génie.

Quand Bébé sera malade, il fera appel aux soins d'un médecin ; quand il voyagera, il utilisera une auto ou un train qu'il n'aura pas fabriqués ; les gendarmes le protégeront contre les vols et les violences...

Et ce que Bébé devra à la société, nous le lui devons tous.

Vivre en société est un besoin pour l'homme.

a. **Point de vue matériel.** — Privé du secours de ses semblables, l'homme ne pourrait se procurer tout ce qui est indispensable à son vêtement, à sa nourriture, à sa défense.

Robinson vécut bien quelque temps solitaire dans l'île où l'avait jeté le naufrage du bateau sur lequel il s'était embarqué, mais il ne triompha pas uniquement par ses propres moyens des dangers qui le menaçaient. Il se servit d'objets créés par ses semblables (armes, munitions, outils, vêtements, instruments variés). De plus, son intelligence avait été instruite, façonnée par les hommes au milieu desquels il avait jusque-là vécu.

(Lire *La songe*, de SULLY PRUDHOMME s'arrêter après l'exposé du rêve.)

Le laboureur m'a dit en songe : « Fais ton pain,
Je ne te nourris plus, gratte la terre et sème » ;
Le tisserand m'a dit : « Fais tes habits toi-même »,
Et le maçon m'a dit : « Prends la truelle en main ».

Et seul, abandonné de tout le genre humain,
Dont je traînais partout l'implacable anathème,
Quand j'implorais du ciel une pitié suprême
Je trouvais des lions debout sur mon chemin...

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseig. de la morale dans les petites classes. . . . **15 fr.**

Voilà le tableau de la misère qui nous accablerait si, soudain, les innombrables travailleurs de la terre nous refusaient leurs services.

b. **Point de vue psychologique.** — Supposons même que nous ayons à notre disposition tout ce qui est nécessaire à la vie, que nous soyons dotés de confort et de luxe. Entourés de bien-être, serions-nous vraiment heureux ?

— Non.

Robinson Crusoé, après avoir satisfait par son travail tous ses besoins matériels, souffre de la solitude. Il n'est pas pourtant absolument sevré de compagnons : un chien lui prodigue ses caresses ; il a encore une chèvre, un perroquet auquel il a appris à articuler : « Robin ! Robin ! » Mais il ne peut s'empêcher d'être triste et de désirer à ses côtés une présence humaine.

Les livres qu'il a trouvés dans le vaisseau, au lieu de calmer sa peine l'augmentent, en lui rappelant le souvenir de ses semblables.

Vous êtes parfois restées seules à la maison, n'avez-vous pas trouvé le temps long et n'avez-vous pas accueilli avec une grande joie la petite compagne qui vous fait la surprise d'une visite ?

Les ermites, les misanthropes sont des exceptions.

(Lire la fin du poème de SULLY PRUDHOMME.)

Nous sommes émerveillés comme le poète de l'activité déployée autour de nous par nos semblables.

Leur groupement en société a permis l'exécution de travaux considérables qu'un homme seul n'aurait pu entreprendre à cause de sa faiblesse et le soulagement d'infortunes immenses que l'initiative privée n'aurait pu suffire à secourir.

Bienfaits moraux et intellectuels de la société.

L'effort collectif des intelligences a fait faire à la morale, aux sciences, au bien-être général d'énormes progrès : vapeur, électricité, beaux-arts...

C'est grâce à nos ancêtres de 1789, aux Condorcet, aux Guizot, aux Ferry..., que vous devez d'être instruites gratuitement aujourd'hui à l'école primaire.

Les recherches désintéressées des savants ont permis d'expliquer la nature, de vaincre la maladie ; le vice a reculé sur la terre, la barbarie des premiers âges a fait place à la civilisation.

Notre âme est devenue meilleure parce que les générations qui nous ont précédés ont tendu vers plus de justice et plus de bonté.

Des écrivains de génie nous ont laissé de beaux livres, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, des quantités de chefs-d'œuvre qui nous ravissent.

La solidarité.

Quand nous pensons aux bienfaits qui nous viennent des hommes, nous sentons l'impossibilité de nous acquitter jamais de notre dette sociale. Au moins, les aimerons-nous tous, sans distinction de religion, de race, de patrie et tâcherons-nous d'ajouter à leur œuvre quelque chose de personnel.

L'écolière qui ne perd pas son temps en classe contribue à sa manière à l'enrichissement moral et intellectuel de la société.

Louise qui a quitté l'école en juillet dernier et a confectionné déjà plusieurs robes chez la couturière du village, a augmenté d'autant le patrimoine commun.

Celles qui vont aux champs travaillent à la prospérité des moissons futures... Les actions les plus humbles ne sont pas vaines si elles modifient tant soit peu le sort des hommes.

Nous aiderons les hommes dans leurs travaux; nous partagerons leurs risques, leurs joies et leurs peines, nous mettrons en commun la force de nos bras et de nos cœurs. Nous ferons partie des groupements divers organisés un peu partout, pourvu qu'ils aient un but louable, généreux : coopératives, syndicats, mutualités, sociétés savantes... Nous donnerons à ces associations le meilleur de nous-mêmes : notre activité, notre foi, notre enthousiasme.

Nous rendrons service aux malheureux, nous les consolerons et nous nous efforcerons d'atténuer leurs misères matérielles.

Le respect des œuvres sociales.

Nous respecterons le fruit du travail des autres. Je pense aux statuettes, aux jolis vases de cristal que vous cassez par suite d'inattention, aux jouets que vous détériorez volontairement et que vous jetez ensuite. Le moindre objet devrait pourtant vous être sacré, car il représente du rêve, de l'angoisse, de l'amour, un effort manuel pénible de la part de l'ouvrier qui l'a conçu et réalisé.

Je pense encore à la quantité considérable de mouchoirs perdus dans notre école dans l'année, aux livres de classe abîmés faute de soin, aux cartables fripés, à tous les crayons perdus, aux bancs que certains écoliers mutilent avec leurs canifs... **Les désordonnés sont ingrats envers la société.**

Ceux qui dégradent les jardins ou les monuments publics, qui lacèrent des affiches, déchirent les rideaux des trains... accomplissent des actes également blâmables.

J'insisterai en dernier lieu sur le respect dû au pain. Vous n'en jetterez jamais, par reconnaissance envers tous ceux qui ont dû peiner pour vous le procurer.

LECTURES. — Les travailleurs.

C'est pour toi que le meunier est blanc ; c'est pour toi que le boucher est rouge ; pour toi que le laboureur est brûlé par le soleil, c'est pour toi que le cordonnier a l'échine ronde, que le maçon a les mains calleuses, que le médecin s'expose aux contagions, que le mécanicien est debout sur sa locomotive... Quand ces hommes meurent à leur poste, c'est pour toi. Tout homme qui remplit une fonction utile, la remplit pour les autres.

Quand tu auras compris cela, tu ne te contenteras pas de respecter les travailleurs. Il faudra que tu les imites. Tu te rendras utile à ton tour. A ton tour, tu auras pour les autres des peines à porter, des efforts à faire.

D'après CH. WAGNER.

RÉSUMÉS. — C. M. — Grâce au travail des hommes réunis en société, la vie de chacun de nous est devenue facile et douce. Faisons à notre tour quelque chose d'utile. Respectons la société dans ses membres et dans ses œuvres.

Pensées : « Un pour tous, tous pour un. »

C. E. et C. P. — Je ne détruirai pas sottement mes jouets; je ne gaspillerai pas le pain.

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault.)

RAVAUDET (Mlle). Courage ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 70.

I. **Présentation du nombre 70.** — *a.* Reviser les nombres de 51 à 59, de 61 à 69 et le nombre 60.

b. Après soixante-neuf, on a 60 + 10 ou soixante-dix (coquillages). Montrer que la règle ordinaire ne s'applique plus, on n'emploie plus un mot nouveau pour chaque nouveau groupe de 10.

Compter des objets variés jusqu'à 70. Mettre les dizaines en évidence.

II. **Écriture du nombre.** — Opérer comme pour les dizaines antérieures. Montrer que 7 représente le nombre des dizaines.

Rapprocher de 50, 60. Signification des 2 chiffres.

III. **Étude de la composition du nombre.** — 1° ADDITION ET SOUSTRACTION. — Insister sur la décomposition en dizaines :

70 = 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10 + 10.

70 = 60 + 10 = 50 + 20 = 40 + 30, etc.

Étudier également les décompositions suivantes :

70 = 69 + 1 = 68 + 2 ... 61 + 9.

Rapprocher de 30 = 29 + 1 ; de 20 = 19 + 1, etc.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction.

2° MULTIPLICATION ET DIVISION. — Insister surtout sur les opérations suivantes :

70 = 10 fois 7 = 7 fois 10.

70 = 2 fois 35 = 35 fois 2.

Faire de nombreuses opérations manuelles : bûchettes, jetons, coquillages, etc.

IV. **Opérations :**

a. *Additions.*

37		
13	34	29
+ 20	+ 25	+ 41

b. *Soustractions.*

58	47	34
— 22	— 21	— 20

V. **Problèmes oraux.** — 1° *Combien faut-il ajouter de dizaines de bûchettes à 40 bûchettes pour avoir 70 bûchettes ?*

2° *Il y a 62 poulets dans la basse-cour, 8 viennent de naître. Combien y en a-t-il en tout maintenant ?*

3° *J'avais 70 bonbons que j'ai distribué aux 35 élèves de la classe. Combien chaque élève a-t-il de bonbons ?*

4° *Dans une allée il y a 70 arbres, on en abat 50. Combien en reste-t-il ?*

Idée de l'heure.

Montrer une pendule ou un réveil indiquant les heures en chiffres arabes. Faire observer les aiguilles. Quand la grande aiguille a fait un tour, le temps qui s'est écoulé est une heure. Pendant le même temps, la petite aiguille est passée d'un chiffre sur un autre ; elle va donc 12 fois moins vite que la grande aiguille.

Apprendre à lire les heures entières et les demi-heures. Un cadran à aiguilles mobiles est en vente à la librairie Nathan.

COURS ÉLÉMENTAIRE

La division : le dividende et le diviseur sont terminés par des zéros.

Problème. — *Un épicier a acheté 50 boîtes de gâteaux pour 1 400 f. Quel est le prix d'une boîte de gâteaux ?*

➔ SOLUTION :

Le prix d'une boîte de gâteaux est : 1 400 f. : 50.

Dans les 50 boîtes de gâteaux il y a 10 tas de 5 boîtes, chaque tas vaut donc :

1 400 f. : 10 = 140 f.

Et une boîte : 140 f. : 5 = 28 f.

On voit donc que la division de 1 400 par 50 donne le même quotient que la division de 140 par 5. On a supprimé un zéro à la droite du dividende et du diviseur.

Énoncer la règle employée.

Exercices. — 1° *Effectuer les opérations suivantes :*

19 200 : 240 ; 8 900 : 1 200 ; 24 000 : 3 000 ; 124 300 : 220 ; 93 700 : 23 000 ; 234 000 : 900 ;

2° *A 400 f. la pièce, combien peut-on avoir de pièces de vin avec 50 000 f. ?* RÉPONSE. ➔ **125 pièces.**

3° *Un marchand achète 20 machines à coudre pour 12 500 f. Quel est le prix d'une machine à coudre ?* RÉPONSE. ➔ **625 f.**

4° *Un employé gagne 18 000 f. par an. Combien gagne-t-il en 200 jours ? en 150 jours ? en 300 jours ? (On comptera l'année de 360 jours.)* RÉPONSES. ➔ **10 000 f. ; 7 500 f. ; 15 000 f.**

Les mesures effectives de poids.

Les poids marqués sont en laiton ou en fonte.

1° Les poids en laiton ont déjà été observés lors de l'étude du dag, de l'hg., du kg.

Il y a 14 poids en laiton depuis 1 g. jusqu'à 20 kg.

Ces poids sont ordinairement mis dans un bloc de bois percé de trous dans lesquels ils s'adaptent exactement : on a une boîte de poids.

Observer la boîte de poids contenant les poids suivants : 500 g., 200 g., 100 g., 100 g., 50 g., 20 g., 10 g., 10 g., 5 g., 2 g., 2 g., 1 g. Cet ensemble de poids permet de peser les objets jusqu'à 1 000 g. (le double du poids le plus élevé).

2° Les poids en fonte vont de 50 g. à 50 kg., il y en a 10 : 50 g., 100 g., 200 g., 500 g., 1 kg., 2 kg., 5 kg., 10 kg., 20 kg., 50 kg. Les premiers sont à base hexagonale, les deux derniers à base rectangulaire.

Observer sur les poids en fonte et en laiton les marques apposées par le vérificateur des poids et mesures.

Exercices.

1° *Avec la boîte de poids, constituer les poids suivants :*

387 g. ; 225 g. ; 872 g. ; 438 g. ; 229 g. ; 279 g. ; 998 g. ; 22 g.

2° *Les indications écrites sur les poids en fonte sont-elles les mêmes que celles qui sont écrites sur les poids en laiton ?*

3° *Peut-on peser un morceau de pain de 450 g. avec 2 poids seulement ?* RÉPONSE. ➔ **En mettant 500 g. d'un côté et 50 g. du côté du pain.**

4° *Vérifier que le poids de 200 g. est bien équivalent aux 2 poids de 100 g. Même exercice avec différents poids.*

5° *Quel est le poids d'un objet équilibré par les poids suivants : 200 g. 50 g. 2 g. 2 g. 1 g. ?* RÉPONSE. ➔ **255 g.**

Problèmes (gain, économie).

1. *Un manœuvre travaille 7 h. par jour et 6 jours dans une semaine. Combien d'heures a-t-il travaillé ? Combien a-t-il gagné sachant qu'il est payé 4 f. de l'heure ?* RÉPONSES. ➔ **42 h. ; 168 f.**

2. *Un ouvrier d'usine chôme 90 jours dans une année ordinaire. Il gagne 39 f. par jour. Combien a-t-il gagné en une année ? Quelle est son économie annuelle sachant qu'il dépense en moyenne 18 f. par jour ?* RÉPONSES. ➔ **10 725 f. ; 4 155 f.**

3. *Une ouvrière qui gagne 21 f. par jour a reçu pour le mois de juillet la somme de 546 f. Pendant combien de jours a-t-elle travaillé ? Une de ses amies n'a gagné que 500 f., mais elle a eu 11 jours de liberté, dimanches compris. Dire quelle est des deux ouvrières celle qui a le gain le plus élevé.*

➔ SOLUTION :

La 1re ouvrière a travaillé pendant : 546 : 21 = 26 jours.

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants. . . . . 15 fr.

La 2e ouvrière a travaillé pendant : 31 j. — 11 j. = 20 jours.

Elle a gagné par jour : 500 f. : 20 = 25 f.

La 2e ouvrière gagne : 25 f. — 21 f. = 4 f. de plus que la 1re.

4. *Un ouvrier qui gagne 42 f. par jour a reçu pendant le mois de septembre la somme de 1 050 f. Combien de jours a-t-il travaillé ? Il dépense en moyenne 30 f. les jours de travail et 35 f. les jours de repos. Calculer son économie pendant le mois de septembre.* RÉPONSES. ➔ **25 j. ; 125 f.**

Calcul mental.

Multiplication d'un nombre de centaines par un nombre d'un chiffre.

EXEMPLE. — 400 × 5 ; 400 = 4 centaines.

4 centaines × 5 = 20 centaines = 2 000.

300 × 4 = 3 cent. × 4 = 12 cent. = 1.200.

Énoncer la règle employée.

Exercices (Procédé Lamartinière) :

1° *Effectuer les opérations suivantes :*

200×3 ; 400×2 ; 300×6.

2° *Donner des petits problèmes simples conduisant aux opérations étudiées.*

COURS MOYEN

Le volume du cylindre.

Volume = base × hauteur, et si R est le rayon de la base, on a :

$$V = \pi R^2 \times h.$$

(On peut essayer de justifier cette formule en considérant le cylindre comme étant la limite vers laquelle tend le volume d'un prisme droit dont la base est inscrite dans un cercle quand on double indéfiniment le nombre des côtés du polygone de base.)

On a : $$h = \frac{V}{\pi R^2}.$$

Le manchon cylindrique.

Exercices d'observation : un tuyau en ciment, la maçonnerie d'un puits. C'est le volume compris entre 2 cylindres concentriques de même hauteur.

Volume du manchon. — Le volume du manchon est égal à la différence des volumes des deux cylindres qui le comprennent. On obtient aussi ce volume plus simplement en multipliant la surface de la couronne circulaire qui sert de base par la hauteur.

Problèmes.

Problèmes sur le cylindre. — 1° *Quelle est en hectolitres la contenance d'un récipient cylindrique ayant 1 m. 20 de rayon et 3 m. de hauteur.* RÉPONSE. ➔ **135 hl. 64.**

2° *Calculez le volume du cylindre que vous avez construit en travail manuel.*

3° *On veut faire construire une citerne cylindrique dont la capacité sera de 271 hl. 296. Quelle profondeur faut-il lui donner, sachant que le rayon de base mesure 1 m. 20 ?* RÉPONSE. ➔ **6 m.**

4° *Le réservoir d'une lampe est un cylindre de 0 m. 08 de diamètre et de 0 m. 12 de hauteur. On le remplit aux $\frac{5}{6}$ et alors il alimente la lampe pendant 15 heures. Si la lampe reste allumée 3 heures par jour, quelle sera la dépense mensuelle d'éclairage, le pétrole valant 2 f. 15 le litre ?*

➔ SOLUTION :

Volume du réservoir en cm³ :

$\pi \times 4 \times 4 \times 12 = 603$ cm³ 88.

Quand le réservoir est rempli aux $\frac{5}{6}$, il contient :

$$\frac{602 \text{ cm}^3\ 88 \times 5}{6} = 502 \text{ cm}^3\ 4.$$

Cette quantité de pétrole assure l'éclairage pendant un nombre de jours égal à $\frac{15}{3} = 5$ jours.

La quantité de pétrole nécessaire en un mois sera, en cm³ : $\frac{502 \text{ cm}^3\ 4 \times 30}{5} = 3\,014$ cm³ 4 = 3 l. 0144.

Et la dépense sera de : 2 f. 15 × 3,014 = 6 f. 48.

Problème sur le manchon cylindrique. — 1. *Calculer le volume d'un tuyau en ciment de 4 m. 20 de long ; le rayon intérieur est égal à 12 cm. et l'épaisseur du ciment est de 3 cm.* RÉPONSE. ➔ **106 dm³ 8.**

2. *On fait creuser un puits de 12 m. de profondeur et de 2 m. 40 de diamètre. On prend 25 f. par mètre cube de terre enlevée. On fait ensuite maçonner ce puits à l'intérieur, la maçonnerie a une épaisseur de 0 m. 20 et coûte 70 f. le m³. A combien revient le puits ?* RÉPONSE. ➔ **2 516 f. 52.**

3. *Une pelouse circulaire de 4 m. 20 de rayon est entourée d'une allée ayant 1 m. 50 de large. On répand sur cette allée 2 m³ 331 de sable. Quelle sera l'épaisseur de la couche de sable ?* RÉPONSE. ➔ **0 m. 05.**

4. *On veut construire un bassin circulaire ayant 1 m. de rayon extérieur, 0 m. 20 d'épaisseur et 1 m. 20 de profondeur. Le fond doit aussi avoir une épaisseur de 0 m. 20. Calculer le volume de la maçonnerie et le poids du bassin sachant que la densité du béton est de 2,4.*

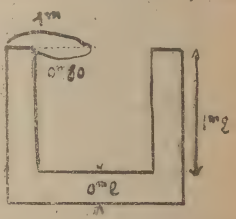

➔ SOLUTION :

Le volume total est égal au volume du cylindre formant le fond augmenté du volume d'un manchon cylindrique.

Volume du fond en dm³ :

$3,14 \times 10 \times 10 \times 2 = 628$ dm³.

Surface de base du manchon en dm² :

$\pi \times 10 \times 10 - \pi \times 8 \times 8 = 113$ dm² 04.

Volume du manchon en dm³ :

$113,04 \times 12 = 1\,356$ dm³ 48.

Volume total en dm³ :

628 dm³ + 1 356 dm³ 48 = 1 984 dm³ 48.

Poids du bassin en kg. :

$2,4 \times 1.984,48 = 4\,762$ kg. 752.

(On aurait pu également supposer le bassin plein, chercher le volume du cylindre extérieur et retrancher le volume intérieur.)

Problèmes sur les volumes.

1. *Un réservoir à base carrée de 1 m. 50 de côté est plein d'eau jusqu'aux $\frac{3}{5}$. On achève de le remplir avec 720 l. d'eau. On demande : 1° sa capacité ; 2° sa profondeur.* RÉPONSES. ➔ **1 800 l. ; 0 m. 80.**

2. *Une plaque de fer a une section rectangulaire de 0 m. 54 sur 2 cm. 5. La densité du fer étant 7,8, quelle longueur faudra-t-il couper de cette plaque pour avoir un morceau pesant 163 kg. 21 ?* RÉPONSE. ➔ **1 m. 55.**

3. *On fait construire une citerne à purin non couverte. Cette citerne aura intérieurement : longueur 4 m. 20, largeur 2 m. 50, hauteur 1 m. 40. Le fond et les parois auront une épaisseur uniforme de 0 m. 30. Trouver le volume de la citerne en hl. Trouver le prix de la maçonnerie à raison de 110 f. le m³. Croquis.* RÉPONSES. ➔ **147 hl. ; 1 165 f. 56.**

4. *Pour faire une caisse métallique, un ouvrier prend une plaque de tôle rectangulaire de 1 m. 50 de long sur 1 m. de large. Il découpe aux quatre coins un carré de 0 m. 20 de côté et plie la tôle selon les lignes MN, NP, PQ et QM pour relever chacun des quatre petits rectangles de côté et ainsi fermer la caisse sans couvercle.*

1° *Exécutez vous-même ce travail avec une feuille de papier à l'échelle $\frac{1}{10}$.*

2° *Quel est le volume de cette caisse métallique ?*

JOLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT. Cours élémentaire..... 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Guerre de Cent ans (revision).

MATÉRIEL. — *Carte géographique.*

FAITS ET DIRECTIONS. — L'interrogation doit s'assurer que les faits essentiels sont parfaitements connus : Crécy (1346), siège de Calais, Poitiers (1356), Azincourt (1415), traité de Troyes (1402), Orléans (1429), mort de Jeanne d'Arc.

Elle doit aussi chercher à dégager quelques idées et à faire réfléchir : quelles furent les mauvaises périodes de la guerre de Cent ans (Philippe VI, Jean le Bon, Charles VI) ; ce qu'elles ont de commun (fautes des rois et des nobles, soldats indisciplinés) ; les bonnes périodes (Charles V et Du Guesclin, Charles VII et Jeanne d'Arc) ; à quoi sont dus les heureux résultats de ces deux règnes ?

Les misères de cette époque, dure aux pauvres gens. Leur attachement de plus en plus vif et profond à la France et à son roi. — Jeanne d'Arc et la puissance de Charles VII à la fin de son règne. Le « roi de Bourges », sans armée, sans argent, « vivotait caché dans ses chambottes » ; Charles VII, roi de France, est proclamé le « roi des rois ».

COURS MOYEN

Napoléon : Les revers et la chute.

MATÉRIEL. — *Carte des événements. Tableaux, dessins se rapportant à la guerre d'Espagne, à la campagne de Russie, à la campagne d'Allemagne, à la campagne de France, à Waterloo et à l'invasion de la France.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Opprimées par Napoléon, les nations européennes bouleversèrent, dans un mouvement analogue à celui que la Révolution avait déterminé en France, les créations impériales et brisèrent la domination de l'Empereur. « C'est Votre Majesté que l'on craint, disait Caulaincourt à Napoléon ; c'est elle qui est l'objet de l'inquiétude générale, l'objet qui empêche d'apercevoir les autres dangers. C'est la monarchie universelle que les cabinets redoutent. C'est votre dynastie, déjà partout, dont les autres dynasties craignent encore l'établissement chez elles. C'est le système fiscal adopté depuis trois ans qui blesse, dans ce moment, tous les intérêts allemands. C'est l'inquisition politique établie en Allemagne par quelques agents maladroits qui choque toutes les opinions nationales, tous les amours-propres, toutes les habitudes. Ce sont toutes ces causes, toutes ces considérations, que l'on cache peut-être en partie à Votre Majesté, qui nationalisent la haine contre elle. C'est le régime militaire imposé à l'Allemagne par le gouvernement du prince d'Eckmühl (Davout, commandant de l'armée d'Allemagne), qui a exaspéré les peuples plus encore que les cabinets. »

La guerre d'Espagne marque le commencement des soulèvements nationaux. Elle produisit un vif effet moral en Europe. « Vous avez battu les armées espagnoles, disait le tsar à Caulaincourt, mais vous n'avez pas soumis la nation. Elle en lèvera d'autres. Les Espagnols, sans gouvernement, donnent un grand exemple aux nations ; ils apprennent aux souverains ce que peut la persévérance dans une cause juste. » La Prusse fournit alors le plus bel exemple de réveil du sentiment patriotique ; Jahn fait l'éducation physique de la jeunesse ; Scharnhorst crée une armée ; les professeurs, les écrivains exaltent la haine de l'étranger. Il faut savoir cela pour comprendre la campagne de Russie et la campagne d'Allemagne. La campagne de France aboutit à l'abdication de Fontainebleau et à la Restauration. Le retour de Napoléon déchaîne une nouvelle coalition contre nous : Waterloo nous vaut un second traité de Paris, plus désastreux que le premier.

DOCUMENTS ET LECTURES. — En Espagne. — *Nous sommes quelques jours avant Baylen.* « Arrivés jusqu'à la Venta de Cardenas sans voir un être. Au delà du pont qui touche à la porte, la route est bordée à gauche par des précipices affreux, et à droite par des rochers à pic d'une hauteur effrayante. Le général Poinceau s'avance seul avec quatre dragons. Tout à coup une fusillade, partie à vingt pas, lui en tue trois et son propre cheval. Disposition d'attaque. Un bataillon suisse sur les hauteurs de gauche, six compagnies de voltigeurs sur celles de droite, deux pièces d'artillerie légère et un bataillon de grenadiers sur la route en avant du reste de la division.

Après une fusillade de trois ou quatre heures sur les montagnes, nous nous sommes trouvés entièrement maîtres du défilé, et nous sommes arrivés à Paso del Perro. Ce défilé peut avoir deux lieues de long ; dans plusieurs endroits, il est coupé à pic dans des rochers, dont la vue effraye.

Après avoir pénétré une lieue dans le défilé, nous avons trouvé un retranchement en pierre soutenu par deux pièces de canon ; un quart de lieue plus loin, un second retranchement plus fort soutenu par six pièces de canon. L'un et l'autre ont été enlevés en un instant par les voltigeurs avec une impétuosité digne des vieux régiments. L'ennemi avait dans l'étendue du défilé cent positions dans lesquelles 200 hommes, bien commandés et munis de vivres, eussent pu attendre et braver les efforts de 50 000 hommes. Presque partout le chemin est bordé par un précipice. En le coupant de quatre à cinq toises, on rendait en peu d'heures le passage impraticable à l'artillerie, à la cavalerie, presque à l'infanterie. Tous les habitants des provinces qui sont derrière nous étaient persuadés que nous ne sortirions pas de ces gorges et nous le disaient.

Derrière le second retranchement étaient les baraques, la poudre, les munitions. Avant d'enlever cette position, nous avons, avec une lunette, distingué sur un rocher un prêtre en habits sacerdotaux exhortant les combattants. Le nombre de ses auditeurs diminuait à mesure que nos coups de fusil se rapprochaient ; l'orateur enfin s'enfuit comme les autres. Un seul paysan (homme superbe) ne bougea pas d'une ligne et attendit seul nos régiments, en faisant toujours feu. Il fut tué sur place.

Missels, calices, hosties, vases sacrés trouvés derrière la batterie avec les munitions. Chaque jour, on disait la messe en cet endroit. L'amour de la religion et de la patrie luttant de tous leurs efforts contre l'ambition, certes, le plus beau rôle n'est pas pour nous ! Quel sera le dénouement ? » (M. DE TASCHER, *Journal de campagne d'un cousin de l'Impératrice*, libr. Plon.)

Waterloo. — *C'est un officier anglais qui écrit.* « J'avais souvent désiré voir Napoléon, ce puissant homme de guerre, ce génie étonnant qui avait rempli le monde de sa renommée. Maintenant je le voyais et il y avait quelque chose de sublime, rarement égalé dans cette vue. Le ciel s'était couvert de

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire (2e volume)..... 16.50

nuages depuis le matin et offrait alors un aspect extraordinaire. De larges masses isolées de nues à tonnerre d'un noir d'encre, leurs bords nettement délimités, et comme sur le point d'éclater, étaient suspendues au-dessus de nous, plongeant notre position dans une obscurité funèbre, pendant que la colline éloignée, dernièrement occupée par les Français, était illuminée par un brillant soleil. Lord Uxbridge parlait encore lorsqu'un cavalier isolé (Napoléon), immédiatement suivi de plusieurs autres, monta au galop le plateau que j'avais abandonné, leurs silhouettes mises en plein relief par le lointain illuminé qui les faisait paraître beaucoup plus près qu'ils ne l'étaient réellement. Ils s'arrêtèrent un moment et nous regardèrent ; lorsque, plusieurs escadrons arrivant sur le plateau, lord Uxbridge cria : « Feu! Feu! » et, leur donnant une décharge générale, nous raccrochâmes vivement nos avant-trains pour nous retirer, tandis qu'ils fonçaient en avant appuyés par les canons de leur artillerie à cheval qui ouvrit le feu sur nous avant que nous ayons terminé la manœuvre, mais sans beaucoup de résultat, le seul homme touché étant le domestique du major Whyniates qui reçut un éclat d'obus dans la jambe. » (CAVALIE MERCER, *Journal de la campagne de Waterloo*, Plon.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 147 à 154 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La Restauration en Europe.

MATÉRIEL. — *Carte de l'Europe. Portrait de Metternich.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Les vieilles monarchies, victorieuses de Napoléon, « raccommodèrent, aussi bien qu'elles purent, l'Europe que la France avait brisée ». Mais la restauration territoriale ne fut pas complète : le montrer. — II. Elles s'efforcèrent aussi de vaincre les idées françaises répandues dans toute l'Europe : liberté, égalité, souveraineté du peuple, respect des nationalités. La Sainte-Alliance se proposait « de conserver l'œuvre de réaction faite à Vienne contre le principe de la nationalité consentie et celui de la liberté politique. Dans chacun des pays de l'Europe, elle a eu sa clientèle, mais aussi ses adversaires, les nationaux et les libéraux ». Un long conflit s'engage donc entre la Révolution et le despotisme. — III. Les idées nouvelles finissent par prévaloir : émancipation de la Grèce (1821) ; indépendance de la Belgique (1839) ; tentative d'indépendance de l'Égypte (1840). Rôle de la France, champion du principe des nationalités et des idées libérales.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Réaction en Autriche.** — « A la frontière d'Autriche, le gendarme qui visait les passeports me demanda mon nom : « Hans-Christian Andersen, répondis-je. — Mais votre passeport porte : Jean-Chrétien Andersen. Vous voyagez sous un faux nom ! » On me soumit donc à un examen minutieux et ridicule. Moi qui n'avais ni cigares, ni aucun article de contrebande, j'eus ma malle bouleversée et je fus moi-même strictement fouillé. On scruta mes lettres et je dus jurer sur l'honneur qu'elles ne traitaient que d'affaires de famille. Mon chapeau à claque fut considéré comme un objet suspect. « Qu'est-ce que c'est ? — C'est un chapeau de soirée quand je vais en société. — Quelle société ? Une société secrète ?... Avez-vous été à Paris? — Oui. » On me fit comprendre que tout étant calme et pour le mieux en Autriche, on ne désirait pas y accueillir des révolutionnaires alors qu'on était si content de l'empereur Franz... » (ANDERSEN, *Le conte de ma vie*, Stock.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les métaux précieux.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Ce sont ceux que l'on emploie comme monnaies ou comme matières d'ornement et d'art. Expliquer les conditions d'exploitation des mines d'or, leur déplacement et les progrès de la production aurifère. S'étendre moins sur l'argent, de moindre valeur et de moindre usage. Dire quelques mots du platine et du radium.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Si possible, échantillons de minerai aurifère, argentifère. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Dresser des graphiques de la production de l'or et de l'argent, de l'évolution de la production aurifère dans l'Union sud-africaine, en Australie, aux États-Unis.

LECTURE I. — **L'exploitation des mines d'or.** — Les gisements aurifères sont très variés. Les principaux sont les filons, les placers ou gisements d'alluvions aurifères et l'or des conglomérats. Les deux premiers types de gisements où l'or libre est qualifié improprement de « natif », ont joué un rôle essentiel pendant la période historique du « rush », qui a précédé la période industrielle actuelle. Le principe de la prospection des alluvions est le lavage des sables recueillis dans les cours d'eau, l'or se séparant facilement, grâce à son poids spécifique élevé, des stériles qui l'accompagnent. Cependant un quart ou un cinquième de la production vient encore actuellement des placers, les instruments de lavage rudimentaires ayant été remplacés, dans les centres importants, par des méthodes d'exploitation à grand rendement (méthode hydraulique ou dragues).

Le plus remarquable des gisements de conglomérats est celui du Rand qui, depuis 1889, a fourni plus de la moitié de l'or extrait dans le monde. L'or s'y trouve en particules très fines dans le ciment d'un conglomérat à galets de quartz.

Une fois extrait, le minerai est soumis à diverses opérations : triage, broyage (sauf pour les alluvions), grillage (sauf pour l'or libre), enfin, l'amalgamation par le mercure, pour faciliter la séparation de l'or des matières qui l'accompagnent. Si le minerai, trop complexe, est rebelle à l'amalgamation, la séparation de l'or est effectuée par un procédé chimique (méthode de la cyanuration ou traitement de la matière pulvérisée par une solution de cyanure de potassium ou de sodium). Au Transvaal, on obtient 11,7 grammes d'or par tonne de minerai.

Les minerais riches, les alluvions, les pépites ont, les premiers, retenu l'attention, et ce sont maintenant les minerais pauvres qui fournissent la plus grande partie de la production. Aussi bien, l'amélioration du rendement de la technique extractive présente-t-elle une très grande importance. Tout perfectionnement diminuant les frais d'exploitation abaisse la teneur exploitable. C'est précisément ce qui est recherché dans l'exploitation industrielle en grand. Cette réduction de la teneur exploitable pourrait rendre disponibles d'énormes quantités d'or au Transvaal. On constate donc que la science d'aujourd'hui, qui n'est pas celle de l'alchimie et de la pierre philosophale du moyen âge, n'a pas encore dit son dernier mot dans l'exploitation des mines d'or. Et un jour, lointain encore, il sera sans doute possible d'exploiter le million de milliards de francs d'or qui existe dans l'ensemble des mers.

PIERRE BRUNEAU. (*Le Miroir du Monde.*)

LECTURE II. — **La Wittwatersrand.** — Voilà cinquante ans, le *trekker*, Boer conduisant son char à seize bœufs, ou le prospecteur, aventurier à petit bagage, franchissaient parfois le Vaal pour se ris-

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine ..... 9 fr.

LANGUE FRANÇAISE

La pêche.

COURS PRÉPARATOIRE

La première pêche de Berthe.

Berthe a voulu venir pêcher avec moi. Je lui ai fait cadeau d'un bâton auquel j'ai noué une ficelle. Elle croit que c'est une vraie ligne comme la mienne, mais il n'y a pas d'hameçon.

Nous nous installons auprès d'un endroit bien ombragé ; au bord, l'eau n'est pas profonde, il n'y a pas de danger pour Berthe. Je lance ma ligne à l'eau. Elle m'imite. Chaque fois que je la retire, elle en fait autant, et la relance comme moi.

Soudain, je sors de la rivière un beau poisson frétillant. Aussitôt Berthe enlève sa ligne. « Tiens, dit-elle, il n'y a rien après la mienne. » Elle commence à s'impatienter. « Ma ficelle, dit-elle, ne leur plaît pas. — Quand ta ficelle sera suffisamment trempée, ils mordront. »

Mais elle préfère regarder les poissons qui sont déjà pris et qui nagent dans le seau. « Qu'ils sont drôles ! s'exclame-t-elle. Je vais les pêcher. » Elle plonge dans le seau la ficelle et le bâton, elle y trempe même sa manche. Elle attend.

« Eh bien ! dis-je à Berthe, qu'attends-tu ? — Quand les poissons auront bu toute l'eau, dit-elle, ils finiront bien par manger ma ficelle. »

D'après JULES RENARD.

ÉLOCUTION. — Faire raconter ce récit. — Pourquoi Berthe ne prend-elle aucun poisson ? (Sa gaule ? Sa ligne ?) — Pourquoi choisit-il un endroit peu profond ? — Imitez les gestes de Berthe. — De quoi s'étonne-t-elle ? — Pourquoi le père lui répondit-il par un mensonge ? — Qu'y a-t-il de comique dans la façon dont Berthe pêche ? *a.* Dans la rivière ? *b.* Dans le seau ? — Dans sa réponse ? — Pourquoi croit-elle que les poissons boiront l'eau du seau ?

OBSERVONS : les poissons de l'aquarium, le mouvement des nageoires, la respiration, le mouvement de la queue.

COMPARONS : Le poisson à un bateau : rames, gouvernail...

VOCABULAIRE. — Les outils du pêcheur : La (*gaule*) en roseau ou en bambou, la (*ligne*) en soie ou en crin, le (*flotteur*) en plume et en liège, le (*plomb*), l'(*hameçon*) aigu, l'(*amorce*) vivante ou morte, le (*seau*), l'(*épuisette*), le (*filet*), le (*panier*), sa (*boîte à pêche*), sa (*boîte aux appâts*).

Son équipement : *guêtres, parapluie, pèlerine, musette à provision...*

Ce qu'il fait : il *lance* la ligne, *épie* le flotteur, *ferre*, sort le *poisson* avec l'épuisette. **Ce que fait le poisson :** il *mord* à l'amorce, il *frétille*, il *saute* sur le pré. Il *nage, bondit, file.* **Ce qu'on en fait :** une *friture*, une *matelote.*

Noms de poissons : le *goujon*, le *vairon*, l'*ablette*, le *gardon*, le *brochet*, la *truite*, la *perche*, la *carpe.*

CONJUGAISON ORALE. — Faire mimer les **gestes du pêcheur** et parler en même temps les enfants. — **La recherche des amorces. — Le nettoyage du poisson. — Quand je mange le poisson...**

RÉCITATION

Le brochet et l'ablette.

Immobile sous le roseau,
D'où seul émerge son museau,
Le brochet guette
L'ablette.

Il est raide comme un saurien :
Le petit poisson ne voit rien.
Près du rapace,
Il passe.

Le drame ne prend qu'un instant :
Le brochet d'un seul coup de dent
Ainsi qu'un squale
L'avale.

Déjà sous le même roseau,
D'où seul émerge son museau,
Le brochet guette
Une autre ablette.

MARCEL CARUEL.
(*Des chansons dans la brume.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Le pêcheur de chevesnes.

Pas à pas, vers la grève d'aval, Rémi descendait en pêchant. Il marchait lentement, les yeux clignés pour mieux voir, au bout de la ligne très longue, la sauterelle offerte aux chevesnes : elle flottait, brin d'herbe vivant, et de minces rides, sans cesse élargies, allaient frissonnant autour d'elle.

« Onze ! » dit Rémi à voix haute. Celui-là n'avait même pas sauté. Il était monté du fond vers l'appât, dans un remous paisible, et Rémi l'avait ferré tout doucement. C'était une bête vigoureuse. Elle filait avec le courant et il la suivait à grandes enjambées. Le chevesne tirait à fleur d'eau, épuisé, inerte comme un chiffon noyé. Son flanc de cuivre apparut, son ventre pâle où saignaient les nageoires. Il frôla le sable, longuement, ainsi qu'une barque s'échoue, et resta là, les ouïes palpitantes.

MAURICE GENEVOIX.
(*Rémi des Rauches.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Nous assistons à **la prise d'un chevesne.** — Comment Rémi pêche-t-il ? — De quelle nature est sa ligne ? (*Flottante.*) — Rémi **est-il expérimenté ?** — A quoi le voit-on ? — Comment s'y prend-il pour avoir ce gros poisson ? (*Il le noie.*) — Qualifiez ce pêcheur (*adroit, habile, prudent*). — Comment comprenez-vous le mot **onze ?**

Mots. — *Clignés* (faire mimer). — *Brin d'herbe vivant :* rappel, la couleur, la forme rigide de la sauterelle. — *Celui-là :* le poisson. — *Virait :* tournait (comp. virage). — *Inerte :* sans mouvement. — *Épuisé :* sans forces. — *S'échoue :* s'engage dans le sable, la vase. — *Ouïes* (faire voir cette partie de la tête). — *Palpitantes :* agitées de mouvements rapides.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Chercher des **adjectifs** convenant à : la gaule (*mince, souple* et *résistante, démontable*). — Une amorce (*vive, morte, alléchante*). — Un pêcheur (*adroit, patient, expérimenté*). — Un poisson (*vorace, méfiant, rusé*). — Une truite (*svelte, gluante, luisante, saumonée*).

Verbes. — *Relever* un barbeau. — *Appâter* un hameçon. — *Tendre* une ligne. — Le flotteur *plonge, file, dérive, danser.* — *Monter* une ligne.

ORTHOGRAPHE (texte 1). — **Il marchait... → elle. Un chevesne était monté... → enjambées.**

GRAMMAIRE : Les mots qualificatifs.

I. Revoir les **adjectifs qualificatifs** du texte 1.

Quand on dit : les yeux *clignés*, la sauterelle *offerte :* ce sont des **participes qualificatifs.**

Le chevesne était **une bête vigoureuse : nom** employé comme **qualificatif.**

II. Les mots qualificatifs peuvent avoir : **la forme épithète :** la sauterelle *offerte ;* de *minces* rides. — **La forme attribut :** le chevesne est *vigoureux ;* la truite est *une bête vigoureuse ;* le barbeau est *mort.*

Exercices. — I. Souligner les mots qualificatifs en indiquant **leur nature.** — Des truites *attirées* par l'appât. — La ligne est un *morceau de fil.* — Un *petit* homme *ventru, coiffé* d'un chapeau. — Le pêcheur est *immobile.*

SOUCHÉ. La récitation française au cours élémentaire et dans les petites classes élève..... 5,50 maître..... 8,80

II. Même exercice en indiquant la forme.

III. Ajouter aux noms : *truite, poisson, requin*, etc., des qualificatifs de forme différente, et employer le tout dans des phrases.

Ex. : truite (*agile*). — La truite *agile* file comme une flèche. — La truite est très *agile*.

2. La pêche au filet.

Adrien lançait le goujonnier sans effort, avec une souplesse et une sûreté déconcertantes. Le cercle des plombs tombait exactement où il avait visé et quand il avait décidé pour éviter une souche que ce devait être une ellipse, c'était une ellipse qui se formait. Il ramenait l'engin à petits coups, doucement d'abord et puis l'enlevant comme une laveuse qui tire son drap de la rivière. Les poissons maillés brillaient comme des pièces d'argent.

G. Chérau.
(*L'Enfant du pays.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Montrer l'adresse d'Adrien. — Comment ramène-t-il le filet ? — A quoi compare-t-on son geste ? — Quels poissons pêche-t-il ? — Mimer les gestes du pêcheur. — Expliquer pourquoi on dit : *sans effort, souplesse*.

Mots. — *Goujonnier* (rapp. goujon) : filet qu'on lance. — *Déconcertantes :* étonnantes, inattendues. — *Plombs :* le filet en est garni. Pourquoi ? — Le *cercle :* les plombs sont attachés sur le bord du goujonnier qui est un cercle. Est-ce bien un cercle ? — *Souche :* racine sous l'eau. — *Ellipse :* dessin. — *Maillés :* pris dans les mailles. — *Sûreté :* adresse de la main. — Images de divers filets (catalogues de pêche).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — On lance un (*épervier*), on lève une (*nasse*), un (*verveux*), on tend un (*tramail*) (trois mailles). — On pêche parfois (*à la foêne*), au (*harpon*). — Il est interdit de pêcher (*à la main*). — Les jeunes poissons forment l'(*alevin*). Les petits poissons se nomment (*du fretin*). L'élevage du poisson s'appelle la (*pisciculture*).

ORTHOGRAPHE. — Noms de poissons : *vairon, tanche, anguille, thon, saumon.* — Engins : *foêne, harpon, verveux, hameçon, nasse.*

Dictée. — La pêche a la foêne : **C'étaient des mulets. Nestor et Marius saisirent les foênes, et, d'un geste sûr, harponnèrent les dos bleus. Négligeant les petites pièces, ils n'attaquèrent que les mulets de plusieurs livres. Inlassables, les pêcheurs brandissaient la redoutable fourche à sept dents.**

Jean Marquet.

CONJUGAISON : Le participe présent.

1. **Rémy descendait en** *pêchant.* — 2. *Négligeant* **les petites pièces, ils n'attaquèrent que les mulets...** — 3. **Brin d'herbe** *vivant.*

Exercices. — 1. Former des participes présents des verbes : *plonger, naviguer, prendre, moudre, coudre, lire, finir, boire, faire*, et en déduire la règle de formation. (Le radical *prenant* = le radical de nous *prenons*.)

2. Former les participes présents de : *avoir, savoir, être.*

(C. M.) 3. Distinguer *les part. prés.* des *adjectifs qualif.* ou *des noms*, et utiliser chacun des mots dans de courtes phrases : *précédent, précédant; présidant, président; résident, résidant; négligent, négligeant; expédient, expédiant; excellent, excellant; équivalent, équivalant; fabricant, fabriquant; suffoquant, suffocant.*

3. Les ablettes. Le barbeau.

I. Plus loin, dans un remous, les ablettes apparaissaient en troupes, des vertes et des bleues. Avec un frétillement continu de leur dos sombre, elles faisaient tête au courant sans avancer. L'une d'elles, parfois, se détachant des autres, se lançait dans une poursuite aussitôt abandonnée : un éclair d'argent, et elle avait repris sa place dans la file.

Pol Neveux. (*Golo.*)

II. Il est gros et fort : échine de lutteur et carrure d'athlète. Sa queue puissante sillonne les grands courants où l'eau bouillonne sur les blocs de roche. Tantôt pour faire la sieste, il s'aplatit la tête contre une pierre, tantôt, gymnaste au maillot d'argent, il exécute hors de la rivière le double saut périlleux.

G. Barbarin. (*La ligne à l'eau.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — I. Relever les mots indiquant le nombre et les mouvements des ablettes. — II. Quel caractère du barbeau montre-t-on ? Relever les comparaisons ; — les expressions indiquant sa force. — Où se plaît-il ? — Où se plaisent les ablettes ?

Mots. — *Frétillement ?* mouvement de ce qui frétille (voir précéd. mots analogues). — *Faisaient tête :* résistaient. — *Échine :* dos. — *Carrure d'athlète :* masse puissante, épaisse (*carrée*), telle que celle des *lutteurs de foire.* — *La sieste :* repos après le repas. — *Gymnaste* (rapp. de athlète) : celui qui fait la gymnastique. — *Saut périlleux :* saut formé d'une culbute. — *Double :* deux culbutes (dessiner).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le chevesne (*saute*) sur l'ablette, (*cueille*) le goujon sur le sable, (*happe*) la patte de la grenouille, (*suce*) le ver, (*engloutit*) d'un seul coup un (*nuage*) de moustiques. G. Ponsot.

Des ablettes (*montaient*) des profondeurs, trouaient la nappe de leur (*frétillement*) léger, de leur (*pullulement*) innombrable. Toute cette vermine (*grouillait, tournoyait*)... E. Moselly.

ORTHOGRAPHE. — Paragraphe 1 du texte 3.

Questions. — Relever les qualificatifs du texte 3.

CONSTRUCTION DE PHRASES

I. **Un éclair d'argent : elle avait repris sa place dans la file.**

En imitant cette construction, montrer : un pêcheur qui ferre, un poisson qui happe un moustique ; un oiseau qui se fait prendre à un piège ; un pêcheur qui lance un épervier ; une truite qui d'un coup de queue échappe à... ; un pêcheur qui manque son coup de foêne, etc...

II. **Elle flottait, brin d'herbe vivant.**

Montrer, avec une construction analogue : une truite qui s'élance... ; une grosse carpe, un barbeau qui sautent hors de l'eau.

II. **Notons.** — Recherche de qualificatifs : une perche (*cuirassée*)... — Une truite (*pointillée*) de... — Une *sole*...

Recherche de verbes : un *saut* de truite... — Une ablette a ... de l'eau noire. — La gaule ... le poisson.

IV. **Paragraphe.** — Un pêcheur qui amorce ; — qui lance sa ligne ; — qui retire un très gros poisson ; — qui ferre trop vite ; — heureux d'une belle pêche. — Faire parler un pêcheur qui raconte une belle prise.

RÉCITATION

Voir les textes du C. P. ou du C. M. 2e année.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Pêche à la truite.

On m'avait appris dès mon plus jeune âge à monter une ligne et à appâter l'hameçon comme il faut ; car si la truite est le plus vorace, c'est aussi le plus méfiant des poissons.

La truite, dans les très petits ruisseaux où je pêchais, il importait de la surprendre précisément à l'endroit qu'elle hantait et dont elle ne s'écartait guère ; dès qu'elle apercevait l'appât, elle se lançait dessus goulûment ; et si elle ne le faisait point aussi-

FONTAINE. Le problème grammatical (50 leçons de grammaire)..... 13 fr.

Une nouveauté !

L'HISTOIRE DE FRANCE
EN CARTES POSTALES

Documents recueillis, classés et commentés par **ALFRED CARLIER**

18 pochettes de 25 cartes classées, accompagnées d'une notice détaillée. La pochette : 5 fr. 50

PRIX SPÉCIAL

En achetant en même temps les 18 pochettes ci-dessus et les 6 pochettes d'Histoire de Tiget qui complètent la série Carlier, vous ne paierez la collection complète de 24 pochettes que **125 francs** (au lieu de 132 fr.)

LISTE DES SÉRIES

1. La préhistoire. — 2. La Gaule indépendante et la Gaule romaine. — 3. Les Mérovingiens et les Carlovingiens. — 4. La Féodalité et les Croisades. — 5. Le XIIIe siècle. — 6. La Guerre de Cent ans. — 7. La vie française à l'époque féodale. — 8. Les Arts, les Lettres et les Sciences au Moyen Age. — 9. Les débuts de la Monarchie absolue. — 10. Le règne de François Ier. — 11. Les derniers Valois. — 12. Le règne de Henri IV. — 13. Le règne de Louis XIII. — 14. Le règne de Louis XIV. — 15. La vie française au XVIIe siècle. — 16. Le règne de Louis XV. — 17. La vie française au XVIIIe siècle. — 18. Le règne de Louis XVI.

Voici, à titre d'exemple, le texte d'une notice extraite d'une des pochettes d'Alfred CARLIER

LES DÉBUTS DE LA MONARCHIE ABSOLUE

Règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII.

1. **Louis XI, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Louis XI succède à son père Charles VII en 1461. Il devient roi d'une France à peine remise de la guerre de Cent Ans, et dont cinq grands vassaux détiennent à eux seuls la moitié du territoire.

2. **Philippe le Bon et Charles le Téméraire.** *Dessin de l'époque. Ecole des Pays-Bas.*
Dès le début du nouveau règne, Charles de Bourgogne, surnommé le Téméraire, se met à la tête des vassaux mécontents et entre en campagne contre Louis XI, sous le prétexte du « bien public ».

3. **Louis XI maintient les privilèges de Toulouse.** *Vitrail de Gesta.*
Louis XI adopte la politique à laquelle il restera fidèle : gagner la bourgeoisie, de façon à s'en faire une alliée contre la noblesse. Il se hâte de renouveler et d'augmenter les privilèges des villes.

4. **Costumes et outillage de guerre à l'époque de Louis XI.**
La guerre entreprise par les vassaux alliés n'aboutit à aucun résultat décisif. L'astucieux Louis XI parvient à dissoudre la ligue en excitant ses adhérents les uns contre les autres.

5. **Château de Péronne.** *Photo.*
Charles le Téméraire ne désarme pas. A l'issue d'une entrevue décidée de commun accord, il retient Louis XI prisonnier au château de Péronne, et lui arrache un traité désastreux pour le roi.

6. **La cage de fer où le Cardinal de La Balue fut enfermé pendant onze ans.**
Louis XI, à peine libre, annule le traité. Les seigneurs reprennent les armes. Le roi engage contre la féodalité une lutte sans merci, et enferme dans ses cages de fer les dignitaires ecclésiastiques suspects de pactiser avec les mécontents. Les laïques sont exécutés.

7. **Combat entre Français et Bourguignons.** *Miniature flamande du XVe siècle.*
Le Téméraire envahit les domaines de la couronne. Il échoue au siège de Beauvais où Jeanne Hachette et les femmes de la ville défendent le rempart, à côté des hommes. Le duc de Bourgogne demande une trêve.

8. **Fuite de Charles le Téméraire après la bataille de Morat.**
Charles attaque les Suisses. Vaincu à Granson et à Morat, il cesse de devenir pour Louis XI un adversaire dangereux. Le roi continue néanmoins à lui susciter partout des embarras et des ennemis.

9. **Mort du Téméraire à Nancy.** *Dessin de Ad. Closs.*
En 1477, Charles le Téméraire est tué devant Nancy, alors qu'il venait d'envahir les États du duc de Lorraine. Louis XI, dès la nouvelle de cet événement, déclare la Bourgogne confisquée et réunie à la France.

10. **Maximilien et Marie de Bourgogne.** *Tableau du temps.*
Marie, fille du Téméraire, épouse Maximilien d'Autriche, qui réclame la Bourgogne, envahit la France, et n'obtient aucun succès décisif. Louis XI conserve la Bourgogne.

11. **Louis XI vieux.** *Tableau de l'école de Fouquet.*
Vieux, retiré dans son château de Plessis-lez-Tours, Louis XI règne sur un royaume où la féodalité est devenue impuissante, et qu'il a tour à tour accru de la Bourgogne, de la Cerdagne, de l'Anjou, du Maine et de la Provence. La monarchie absolue est virtuellement fondée.

12. **Les derniers jours de Louis XI.** *Tableau de P. Comte.*
Louis XI meurt à Plessis-lez-Tours, le 30 août 1483. Son fils Charles, héritier du trône, n'a que treize ans.

13. **Anne de Beaujeu et son époux.** *Triptyque de Moulins.*
La régence est dévolue à Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et sœur du jeune roi. Les seigneurs féodaux recommencent la guerre, mais sont vaincus et définitivement mis à la raison par La Trémouille, chef des armées royales.

14. **Charles VIII, par Pannier.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII prend le pouvoir en 1490, initié à tous les secrets du gouvernement par sa sœur, qui, pendant sa régence, avait négocié le mariage du jeune roi avec la duchesse de Bretagne.

15. **Mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne.** *Tableau de Saint-Evre. Versailles.*
Charles épouse Anne de Bretagne au château de Langeais. Ce mariage a pour conséquence immédiate de réunir la Bretagne à la France.

16. **Entrée de Charles VIII à Naples.** *Tableau de Feron. Versailles.*
Au lieu de poursuivre la vieille politique traditionnelle de la monarchie et de récupérer les terres féodales encore indépendantes, Charles VIII revendique des droits sur la couronne de Naples et entreprend une expédition pour s'en emparer. Il ouvre la malencontreuse série des guerres d'Italie.

17. **Louis XII, par Brune.** *Musée de Versailles.*
Charles VIII meurt en 1498. Naples retombe aux mains de l'Espagne. Louis XII, cousin du roi défunt, lui succède et épouse sa veuve, afin de conserver la Bretagne à la France.

18. **Entrée de Louis XII à Gênes.** *Miniature du XVe siècle.*
Reprenant la politique de son prédécesseur, il envahit à son tour l'Italie, s'empare du Milanais, puis de Naples, qu'il évacue après plusieurs défaites.

19. **Les États Généraux de Tours.** *Tableau de Drolling. Musée de Versailles.*
En 1505, il est obligé de signer avec le roi d'Espagne un traité désastreux, que les Etats généraux, réunis à Tours, refusent d'exécuter. Louis XII abandonne tous ses droits sur la couronne de Naples, mais conserve ceux qu'il prétend avoir sur le Milanais.

20. **Bataille de Ravenne.** *Tableau d'Ary Scheffer. Versailles.*
Une ligue se forme entre le pape, l'empereur d'Allemagne, les rois d'Angleterre et d'Espagne, les Suisses et les Vénitiens pour chasser les Français du Milanais. C'est la première coalition européenne à laquelle la France doit faire face. Vainqueur à Ravenne, puis vaincu à Novare, Louis XII évacue l'Italie.

21. **Bataille de Guinegate.** *Bas-relief du tombeau de Maximilien à Inspruck.*
Henri VIII d'Angleterre envahit la France par le Nord et triomphe à Guinegate. Louis XII renonce à ses droits sur le Milanais pendant un an, et s'engage à payer par annuités un million d'écus à l'Angleterre. Il meurt en 1515.

22. **Christophe Colomb et son équipage mutiné.**
Pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, deux grands événements s'accomplissent sur mer. 1° Christophe Colomb découvre l'Amérique.

23. **Caravelle de la fin du XVe siècle.**
2° Vasco de Gama double le cap de Bonne-Espérance et trouve la route des Indes par l'Océan Indien. L'Europe, à la suite de ces découvertes, entre dans une phase économique nouvelle.

24. **Costumes du règne de Louis XI.**

25. **Costumes du règne de Louis XII.**

LE « ROYAL-WILLIAM », EN 1833, FRANCHIT POU

Si le *Savannah*, dès 1819, accomplit une première traversée de l'Atlantique, il faut dire que ce n
voilure. Le premier vapeur proprement dit, qui accomplit la traversée de l'Atlantique, de Québec à Grav
carré, mettait de 18 à 33 jours pour franchir l'océan. La position inclinée du navire est due au fait qu'il na

PREMIÈRE FOIS A LA VAPEUR, L'ATLANTIQUE

l'était encore qu'un voilier muni d'une machine à vapeur intervenant seulement comme auxiliaire de la ut le *Royal-William* que l'on voit ici de l'avant d'un voilier de la même époque. Ce dernier, trois-mâts ous basses voiles orientées de façon à obtenir une dérive sur tribord et à éviter ainsi d'embarquer la lame.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

LES CARTES TIGET

POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

complètent la **Série Carlier** (Voyez page III)

6 pochettes avec notices détaillées

La Révolution (2 pochettes) — Bonaparte — Napoléon Empereur — La Restauration et Louis-Philippe — La Seconde République, Napoléon III.

Chaque pochette..... **5 fr. 50**

● Prix global pour la collection de 24 pochettes d'Histoire (18 pochettes Carlier + 6 pochettes Tiget) prises en une seule fois..... **125 francs.**

POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

vous aurez également recours aux

CARTES POSTALES TIGET

pour l'enseignement de la Géographie

accompagnées d'une notice explicative rédigée sous la forme d'une leçon s'adressant à des enfants

Pochette I.	— **La mer** (A), Généralités.....	25 cartes		5 fr. »
— II.	— **La mer** (B), Les Ports.....	25	—	5 fr. »
— III.	— **La mer** (C), Pêches et Industries ...	25	—	5 fr. »
— IV.	— **Relief du sol**.....	20	—	4 fr. 50
— V.	— **Communications en montagne** ...	25	—	5 fr. »
— VI.	— **Histoire d'un fleuve**.....	20	—	4 fr. 50
— VII.	— **Phénomènes dus à l'érosion**	20	—	4 fr. 50
— VIII.	— **Les voies de communication**	20	—	4 fr. 50
— IX.	— **Paris**.....	25	—	5 fr. »

NOUVEAUTÉ

LES COLONIES FRANÇAISES

Poch. X.	**L'Algérie.**	25 cartes		**5 fr. 50**
— XI.	**La Tunisie.**	25	—	**5 fr. 50**
— XII.	**Le Maroc.**	25	—	**5 fr. 50**
Poch. XIII.	**La France noire (A. O. F., A. E. F.).**	24 cartes		**5 fr. 50**
— XIV.	**Madagascar.**	24	—	**5 fr. 50**
— XV.	**L'Indochine.**	24	—	**5 fr. 50**

Ces collections, avec une notice rédigée sous la forme d'une leçon s'adressant à des enfants, permettent d'illustrer le cours de géographie de la plus heureuse façon. Ces cartes peuvent être utilement projetées dans un appareil de projection (CARTOSCOPE).

● ***Prospectus spécial de projection N° 21, sur demande*** ●

tôt, c'est qu'elle avait distingué quelque chose de plus que la sauterelle, un bout de ligne, un bout d'hameçon, un bout de crin, l'ombre du pêcheur, ou avait entendu celui-ci approcher : dès lors, inutile d'attendre, et plus on insistait, plus on compromettait la partie ; mieux valait revenir plus tard en prenant plus de précautions que d'abord, en se glissant, en rampant, en se subtilisant parmi les herbes, et jetant la sauterelle de plus loin, pour autant que le permettaient les branches des arbres, des coudres et des osiers qui bordaient presque entièrement la rivière.

ANDRÉ GIDE.
(*Si le grain ne meurt.* N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Faire trouver ce **qu'a de particulier la pêche à la truite.** — Pourquoi faut-il prendre tant de précautions ? Lesquelles ? — Citer le passage qui les explique : *le plus méfiant des poissons.* — Exercez-vous à faire de ce morceau un récit animé à partir de : *la truite...* Pour cela, mettez les verbes au présent, employez la 1re pers. du sing. et faites des phrases plus courtes. — Ex. : *Mieux vaut revenir plus tard... Je me glisse, je rampe...*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer par des mots de même sens, les mots du texte : Vorace (*gourmand, avide*). — Il importait (*il convenait*). — Précisément (*exactement*). — Hantait (*fréquentait*). — S'écartait (*s'éloignait*). — L'appât (*l'amorce*). — Elle se lançait (*se jetait*). — Goûlument (*avidement*). — Distingué (*aperçu, remarqué*). — Insistait (*persistait*). — Subtilisant (*glissant*). — Continuellement (*sans interruption*).

2. *Il importait :* Écrire quelques expressions équivalentes (*il convenait, il était nécessaire, il fallait, on devait*).

3. Compléter : je monte la ligne avec... — J'appâte avec... — Je jette ma ligne à l'endroit... — Mais le poisson a distingué... — Je n'... pas, car la partie serait...

4. **Mots de la famille de vorace.** — La (*voracité*) du brochet. — Les poissons (*carnivores*) dépeuplent les rivières. — La chèvre est un (*herbivore*). — L'homme est (*omnivore*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les pronoms relatifs : *que* et *dont,* étudier leur fonction. — 2. Relever les conjonctions *que* et les locutions dont elles font partie. — 3. *Le plus vorace, le plus méfiant* (superlatif relatif), comparatif : *plus vorace, plus méfiant que* (comparatif). — 4. *La truite* (nom mis en vedette). — 5. *Si elle ne le faisait point* (de quoi *le* tient-il la place ?) — 6. *D'abord* (adv.) = qu'au premier abord. — 7. Relever les adverbes. Noter la construction : *mieux valait.*

2. Mauvaise pêche.

Le lendemain, sans plus tarder, je descendis à mon poste habituel... Excellent coup l'été, aux eaux basses, quand la Jaure, à peine alimentée en amont, se déverse en un paisible estuaire, sur un lit d'arène, favorable aux ébats des anguilles et des goujons. Mais, avec les pluies de l'automne, la scène avait changé. Le sable, emporté par les crues, avait fait place à de grands fonds tumultueux, agités d'impérieux tourbillons, où luttaient les courants contraires. Ma pauvre ligne d'écolier, lestée d'une plombée minuscule, flottait à la dérive, avalée ou vomie par la spirale des entonnoirs, accrochée à la chevelure des algues, des sagittaires, nouée et dénouée selon le rythme des remous. Impossible de travailler proprement dans la bataille de ces gouffres. J'avais beau monter ou descendre le bouchon, renouveler les amorces, rien ne venait. Découragé, j'avais fini par abandonner ma ligne au fil de l'eau. Les poissons se prendraient tout seuls s'ils voulaient.

ÉMILE POUVILLON.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Deux parties dans cette description.

Que contient la première jusqu'à ...*courants contraires ?* — (**Les circonstances qui expliquent la** pêche infructueuse.) L'explication est-elle complète ? (Oui, grâce à l'opposition entre les circonstances favorables de l'été et celles de l'automne.)

Que contient la seconde partie ? Une **description très vivante** des mouvements de la ligne, des vains efforts du pêcheur.

Mots et expressions. — *Excellent coup :* terme de pêche = place. — *Arène :* sable ; descendre dans l'arène (espace sablé pour les exercices, les jeux). — *Estuaire :* rapp. embouchure, confluent, delta. — *Crues :* de croître. — *Lestée :* le lest d'un ballon, d'un bateau. — Noter : *avalée* ou *vomie, la chevelure.* — *Le rythme :* le mouvement plus ou moins régulier. — *La bataille* de ces gouffres : rapp. *les courants contraires.* — *Sagittaires* (de flèche) : flèche d'eau.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Remplacer dans le texte suivant les mots en italique par les mots et expressions de l'auteur : des fonds (*agités*). — De (*violents*) tourbillons où (*combattaient*) les courants contraires. — Ma pauvre ligne (*garnie*) de (*tout petits plombs*) flottait (*au fil de l'eau*), (*aspirée*) ou (*rejetée*) par la spirale des entonnoirs, accrochée aux (*longues tiges*) des algues, nouée et dénouée selon le *mouvement* des remous...

2. Construire une phrase sur le modèle de : *Impossible de... ni de...,* en parlant *du flotteur* de la ligne, de *la profondeur* à reconnaître, *de l'amorce* à faire tenir.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. *Excellent, exact, exquis ;* — la *scène,* la *Seine,* la *cène ;* — une *crue,* un bon *cru ;* — *val, vallée, avaler ;* — *sagittaires ;* — *rythme ;* — un *remous.*

1. Nature et fonction des compl. de circonstance dans la 1re phrase (*sans plus tarder = sans plus de retard*). — 2. Étudier les prépositions dans la phrase : *Ma pauvre ligne... remous...* — 3. Analyser : *où, rien, tout* (seuls). — 4. Relever quelques locutions verbales : *faire place, avoir beau* (sens).

3. Après la pêche à la morue.

Jarry le « piqueux » empoigna une morue, lui entra la tête dans un clou dépassant de la lisse, et, d'un long coup de couteau, la fendit. Sa main sanglante plongea dans la bête, en retira une guirlande de viscères roses, la jeta par-dessus bord. Puis elle reprit dans le ventre béant une poignée de chair pourpre, le foie, qui tomba dans la gouttière. La morue vidée fut lancée dans le parc : d'un coup, un novice lui fit sauter la tête, d'un coup, le tranchoir fit sauter la raquette, l'arête dorsale plus noueuse qu'un bâton d'épine, et le poisson, ouvert comme un livre, glissa dans une baille d'eau tiède où les deux autres novices grattèrent avec la cuiller à énocter le reste de son sang. Quand il s'était égoutté dans des mannes, on la jetait à Jalibot, le saleur, dans la cale.

ROGER VERCEL.
(*Au large de l'Eden.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Depuis le moment où elles ont été pêchées, jusqu'à celui où elles sont salées et entassées dans la cale, les morues subissent un certain nombre d'opérations qui s'exécutent avec rapidité et sûreté. Relever dans le texte les expressions qui traduisent cette rapidité et cette sûreté.

Mots et expressions. — *La lisse :* tringle de bois servant d'appui. — *Guirlande :* un chapelet. — *Viscères :* organes internes. — *Béant :* grand ouvert, un gouffre béant, bouche bée. — *Novice :* apprenti matelot ; être novice dans son métier (peu exercé, peu habile). — *Dorsale :* rapp. caudale. — *Baille :* baquet.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Construire trois phrases, en employant le verbe : **plonger.** 1° Dans le sens qu'il a dans le texte. — 2° En parlant d'un baigneur. — 3° A la forme passive : *être plongé dans...* (le sommeil, la misère).

2. *Une arête plus noueuse qu'un bâton d'épine.* — Compléter les comparaisons suivantes : Une main plus (*rugueuse*) que... — Une terre plus (*dure*) que...

CUNÉO. La lecture atttrayante et rapide. 1re série... 15 fr. 2e série... 15 fr.

— Un fruit plus (*acide*) que... — Une langue plus (*rêche*) que... — De la mousse plus (*douce*) que... — Un homme plus (*fort*) que...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Poing, empoigner, poignée ; — un clou, des clous ; — plonger, plongeon, plongea ; — viscères ; — nouveau, novice ; — dos, dorsal ; — cuiller (*ère*) ; cuillerée ; — le foie (voir homonymes).

1. Analyser la première phrase. Fonction de la conjonction *et*.

2. Relever les propositions sub. introduites par le pron. rel. *qui* et par l'adv. *où*.

3. Indiquer un verbe à la forme passive (temps ?) ; à la forme pronominale (temps ?).

4. Pourquoi les verbes sont-ils au passé simple, sauf dans la dernière phrase ?

GRAMMAIRE

II. Les conjonctions de subordination.

Relever dans les textes du C. E, du C. M. et du C. S., les conjonctions de subordination : *quand, si, comme*.

C. M. et C. S. TEXTE 1. — *Comme* (il faut) ; — *si* (elle ne le faisait point).

TEXTE 2. — *Quand* (la Jaure...) ; — *si* (s'ils voulaient).

Analyser la phrase ci-dessous et souligner les conjonctions de subordination : *Quel bonheur*, quand, *au bout de quinze à vingt minutes, tout à coup, une secousse m'avertit* que *le poisson avait mordu*.

Locutions conjonctives. — Comparer : 1. *On m'avait appris* dès *mon plus jeune âge... Dès* : prépos., introduit un compl. circonst. de temps. — 2. Dès que *j'avais pu tenir une ligne, on m'avait appris à la monter moi-même. Dès que* : locution conjonct., introduit une propos. sub. circonst. de temps.

Relever dans des textes les locutions conjonctives. (Voir texte 1 : *pour autant que*.)

REMARQUES. — La même conjonction peut avoir des sens différents : *Comme le temps était beau*, je restai longtemps au bord de l'eau (*comme* exprime *la cause*). — *Comme il disait ces mots...* (Le chêne et le roseau) (*comme* exprime le temps). — *Inerte comme un chiffon* (TEXTE 1, C. E.). (Comparaison.)

On pourra étudier de même les différents sens de la conjonction *si*.

CONJUGAISON

Revoir la conjugaison des verbes du 2e groupe.

Étude méthodique des verbes du 3e groupe (infinitif : *ir, oir, re*).

I. *Mentir, sentir, partir, dormir* (se *repentir, sortir*), *courir, fuir, bouillir, vêtir*.

II. *Assaillir* (tressaillir), *cueillir* (recueillir), *offrir* (souffrir), *ouvrir* (couvrir).

Exercice. — Écrire correctement le verbe dans les phrases ci-dessous :

Je ne veux pas que l'on (*mentir*). (*Se repentir, impératif 2e pers. du sing.*) — Je (*partir*, futur) donc puisqu'il faut que je (*partir, subj.*). — Tu (*dormir, prés. ind.*). — Comme il (*courir, prés. ind.*) vite. — (*Courir, futur*) tu aussi bien que lui.. — Je suis en retard, il faut que je (*courir*). — Nous (*fuir, imparf. ind.*) à perdre haleine. — Il (*s'enfuir, pas. comp.*). — Attendez que l'eau (*bouillir*). — (*Se vêtir, impér. 2e pers. du sing.*) chaudement. — Je (*cueillir, passé simple*) des pommes. — J'en (*cueillir, fut.*) encore demain. — Il m'(*offrir, pas. comp.*) une ligne. — Avec les ciseaux, il (*ouvrir pas. composé*) le poisson.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — *Il marchait lentement, les yeux clignés pour mieux voir, au bout de la ligne très longue, la sauterelle offerte aux chevesnes.*

D'après ce modèle, montrer **un pêcheur assis,** surveillant le bouchon ; **un chasseur** qui marche en regardant son chien ; **un joueur** de boules qui se penche en suivant sa boule des yeux.

2. *Excellent coup, l'été, quand... goujons.*

Décrire de même en une phrase : **Un endroit excellent pour la pêche...** à certains moments.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Vous avez assisté à la capture d'un gros poisson.** Décrivez cette capture en vous inspirant du texte 1 (C. E. et C. M., 1re année), à partir de : *Onze ! dit Rémy...*

2. **Une belle pêche.** Le filet plein de poissons trempe dans la rivière. Vous le soulevez et les poissons apparaissent luisants et frétillants. Vous décrirez rapidement chacun d'eux par deux ou trois traits essentiels.

3. **Le concours de pêche.** (*Un des paragraphes du devoir complet.*)

LE DEVOIR COMPLET. — Un concours de pêche. — 1. **Le défilé des pêcheurs.** — 2. **La mise en en place.** — 3. **Le concours est ouvert.** — 4. **Fin du concours.** (*Traiter le sujet avec gaieté.*)

Sujet traité. — La société des pêcheurs à la ligne de mon pays avait organisé pour dimanche dernier, jour de l'ouverture, un concours ouvert à tous les amateurs.

A dix heures, un pittoresque défilé se mit en marche à travers les rues de la petite ville. L'amusant cortège ! Derrière une musique jouant un pas redoublé, les braves pêcheurs marchaient en une colonne joyeuse, hérissée de cannes à pêche qui faisaient penser à une forêt de bambous. Ils allaient, ces guerriers pacifiques, sans trop se soucier de marcher au pas, mais portant gaillardement sur l'épaule les cannes et les épuisettes. Des gibecières gonflées, des boîtes à pêche se balançaient sur leur flanc. Nombreux étaient ceux qui s'étaient munis d'un pliant.

Une demi-heure plus tard, les concurrents étaient rassemblés sur le bord de la rivière, entourés d'une foule de curieux amusés. Et tout ce monde faisait un bruit qui devait bien un peu effrayer le poisson. Tous les trois mètres, un piquet portant un numéro était planté au bord de l'eau et l'on voyait aussi, sur la berge, suspendu à un fil de fer tendu entre deux supports, des anneaux numérotés où seraient accrochés tout à l'heure les poissons pris par chaque concurrent. Un tirage au sort fixa à chacun sa place, et bientôt tout le monde fut près.

Un coup de pistolet donna le signal de l'amorçage. Tous les pêcheurs firent le même geste. Le grésillement des amorces tombant dans l'eau courut le long de la rivière. Les poissons avaient cinq minutes pour se rassembler. Après quoi... un second coup de pistolet éclata. Les gaules s'abaissèrent. Les lignes plongèrent dans l'eau, les bouchons dansèrent quelques instants. Puis ce fut le calme. Le concours était ouvert.

(*Le devoir complet étant assez long, la suite pourra faire l'objet d'un second devoir.*)

Autres sujets. — 1. **Une journée de pêche.** — 2. **Discussion** entre un chasseur et un pêcheur, chacun vantant le sport qu'il préfère. — 3. **Les étalages de poissons** sur le marché (poissons de mer, crabes, crevettes, poulpes, etc.).

RÉCITATION

Poissons.

Dans la boule de verre, ils tournent. Leurs nageoires
Ont des vernis de fruits, des velours de pétales.
Le plus sombre déploie une écharpe de moire.
Aux côtés du plus brusque un voile bleu s'étale.

D'une roche, l'un d'eux se détache et frissonne.
Il monte, tourne court, plonge, remonte et fuit.
Sa queue a la pâleur d'argent des anémones.
Dans l'eau tiède il dessine un lumineux circuit.
Leur bouche s'ouvre, monstrueuse, et par moments
Ils collent aux parois du globe leurs yeux mornes.
Sont-ils las d'agiter leurs souples ornements
Dans la même eau dorée, entre les mêmes bornes ?

NOEL, RUET.

(*L'Anneau de feu*. La Grive, Mézières.)

C. ADNET, *I. E. P.* (*Nord*). — J. ROGISSART, *Instituteur* (*Ardennes*).

LE FRANÇAIS. MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE. COURS MOYEN. . 10 fr.

quer sur les hauts plateaux déserts et venteux, au delà du fleuve, dans ce pays presque innommé du Transvaal. Çà et là, quelques points de repère donnaient aux errants l'occasion de dépenser un peu de leur imagination et de leur richesse verbale de solitaires. Telle une chaîne où, sur les pentes déboisées du versant méridional, bondissaient des eaux vives, brisées sur les rochers. On la nommait Wittwatersrand, en *afrikanse*, cette langue cousine bâtarde du hollandais. Cela signifiait la « crête des eaux blanches ».

Là, en 1884, des prospecteurs, Georges Walker, Jan Bantjes et les frères Struben découvrirent les premiers gisements de quartz aurifère. C'était dans cette vallée où s'élève maintenant, pimpante, au milieu de ses arbres et de ses jardins, la petite ville de Krugersdorp, aux toits rouges.

Deux ans plus tard, par un beau dimanche, un homme trouva par hasard, dans la ferme de Langlaagte, sur la Witwatersrand, un affleurement de ce même roc. C'est un conglomérat de quartz, dont les particules sont assemblées par un silicate formant ciment. L'ensemble, pour les géologues, prend le nom de quartzite. Pour le profane, c'est un roc d'un gris un peu verdâtre, dont on distingue sans peine les éléments, sauf l'or, invisible. On voit bien des points brillants, mais c'est de la pyrite, ou même du quartz cristallisé : l'or ne se laisse apercevoir qu'au microscope, sur les beaux échantillons.

Comme, en 1886, chacun pensait trouver de l'or partout, le conglomérat affleurant à Langlaagte Estate fut examiné, reconnu bon. La même année se fondait non loin de là un camp de prospecteurs et de mineurs. On l'appela *Johannesburg*, en l'honneur du président Kruger et du général Joubert, qui s'appelaient Johannes.

Ce camp est devenu une ville de plus de 300 000 habitants, la capitale économique du Transvaal et l'un des centres les plus riches d'Afrique. Et la moitié de l'or que produit annuellement le monde vient des mines qui fouillent la Wittwatersrand.

Les eaux blanches ont disparu. On les a captées pour les nécessités de Johannesburg et surtout de son industrie... Puis les hommes ont bouleversé le pays. Ce n'est pas seulement qu'ils aient édifié une ville splendide avec de larges artères, des monuments, des théâtres, des banques de granit, des institutions de style néo-grec, ce n'est pas que ce désert se soit peuplé d'un tiers de million d'hommes et que des autobus parcourent des faubourgs qui n'étaient, il y a si peu de temps, que le veld, le « bled ». Mais ce roc aurifère qui affleurait jadis dans les pâturages, il a fallu en poursuivre les filons sous terre, s'enfoncer toujours plus loin. Le sol est creusé de centaines de kilomètres de galeries. Les puits sont descendus, à mille, deux mille, cinq mille pieds. A Village Deep, on a atteint la profondeur jusque-là inconnue de 7 400 pieds, soit plus de 2 200 mètres.

Tout ce roc fouillé par les taupes humaines a été ramené au niveau du sol. Il a été broyé, mis en poudre, 700 millions de mètres cubes ont passé dans les usines depuis quarante ans, soit une masse de sable quartzeux, suffisante pour couvrir tout Paris d'une couche de quelque 20 mètres d'épaisseur. Monstrueuses taupinières, des collines se sont élevées dans la campagne nue de ce coin du Transvaal. Elles font des bosses toutes blanches, aux contours un peu géométriques, que nulle végétation ne peut couvrir. Elles sont comme les témoins de l'immense labeur humain et comme un défi à la nature.

CHRISTIAN DE CATERS. (*L'Illustration.*)

LECTURE III. — **La production d'or en U. R. S. S.** — Au cours des années 1933-1934, l'Union soviétique est passée au *second rang* dans la production mondiale de l'or. Alors qu'en 1927 elle se classait après les Etats-Unis et le Canada, elle n'est plus dépassée, de loin il est vrai, que par l'Union sud-africaine. Les chiffres approximatifs pour 1933 sont les suivants : *Transvaal*, 340 tonnes ; U. R. S. S., 88,5 ; Canada, 84 et Etats-Unis, 78. En 1934, la production a dépassé 130 tonnes contre 60 tonnes en 1913 et 1 344 kilogrammes seulement en 1921.

Avant la guerre, la production provenait pour 70 p. 100 de la Sibérie orientale, pour 20 p. 100 de l'Oural et pour 10 p. 100 de la Sibérie occidentale. La région qui donne le plus est aujourd'hui l'Oural ; viennent ensuite l'Altaï, les vallées de la Léna, de l'Iénisséi et de l'Amour. De nouveaux filons ont été découverts qui ont un rendement bien supérieur aux sables aurifères des rivières. Aujourd'hui, on exploite de préférence les mines, plus productives, mais qui obligent parfois à aller chercher le minerai jusqu'à 500 mètres de profondeur dans l'Oural. Chaque région aurifère a son trust : Ouralzoloto, Altaïzoloto, Primorzoloto (région du Primorié, c'est-à-dire de la province maritime d'Extrême-Orient entre l'Oussouri et la mer), Zapsibzoloto (Sibérie occidentale), etc. La production de chaque trust est réglée par le plan annuel.

D'après P. BERLAND. (*Le Temps.*)

LECTURE IV. — **L'évolution de la production argentifère.** — L'aire de l'argent-monnaie s'est étendue au cours des siècles à tous les pays civilisés ou demi-civilisés du monde. L'Égypte des Pharaons y fut comprise ; et l'argent qu'il fallait importer d'outremer valait alors deux fois moins que l'or et deux fois plus que le plomb. Dans l'ancienne Grèce, où on pouvait se le procurer presque sur place, aux mines de Laurium, encore exploitées de nos jours, en Thessalie, en Asie Mineure, la valeur de l'argent n'était guère que le douzième de celle de l'or. Les autres pays de l'antiquité, pour les métaux précieux, regardaient l'Espagne comme l'Espagne regardera l'Amérique au XVIe siècle. Dans le moyen âge européen, le rapport de l'argent à l'or fut de 1 à 10 ; les mines de ce temps étaient dans les régions montagneuses du Tyrol, du Harz, de la Bohême et de la Saxe.

Mais les pays par excellence de l'argent-monnaie, ce furent et ce sont encore jusqu'à un certain point, les pays d'Asie, surtout la *Chine* et *l'Inde*, qui eurent un monométallisme à base d'argent. Bien que la vraie monnaie chinoise soit plutôt cette poussière de monnaie qu'est la sapèque de cuivre, le taël étant un poids d'argent (et de titre parfois variable), le métal à pouvoir libérateur, c'est bien l'argent ; et l'on compte en taëls et en dollars représentés par des pièces mexicaines. Au reste, en Chine, le pouvoir d'achat de l'argent n'a pas baissé parallèlement à la valeur du métal. Dans l'Inde, depuis des siècles et des siècles, tous constituent leurs réserves sous la forme de bijoux, lingots et monnaies d'argent ; on croit qu'il y a au moins 4 milliards d'onces d'argent dans les cachettes paysannes et dans les trésors des princes indiens...

Au XVIe siècle, l'argent devient un métal américain et plus spécialement sud-américain, pendant ce siècle et le suivant. C'est la grande époque des mines de la *Bolivie* et du *Pérou* d'où provient alors plus de 60 p. 100 de la production mondiale, l'Europe comptant encore pour près de 44 p. 100 au XVIe siècle, et l'Amérique du Nord prenant le second rang au XVIIe où la production européenne ne représente plus que 7 p. 100. Le règne du *Mexique* commence : au XVIIIe siècle l'Amérique du Nord, avec 57 p. 100, prend le premier rang qu'elle ne quittera jamais plus. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, elle dépasse 65 p. 100 et 75 au XXe, tandis que l'Amérique du Sud tombe à 10 environ et l'Europe à 5.

C'est que maintenant l'argent n'a plus la même source. Les minerais proprement argentifères presque partout sont épuisés. Le traitement chimique des minerais de cuivre, de plomb, et aussi le travail des mines d'or, permettent de récupérer des quantités parfois considérables d'argent ; le métal le plus noble après l'or est maintenant un *sous-produit de la préparation de métaux industriels*. Il en résulte que l'aire géographique de l'extraction de l'argent s'étend au monde entier. La statistique par pays de sa production actuelle n'a pas moins de 60 titres...

D'après Y.-M. GOBLET. (*Le Temps.*

Mme OZOUF.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES... 12 fr.

CHANT

LE GRILLON

Poésie de
A. DE LAMARTINE.

Musique de J. BONNET.
Accompagnement pour le violon de H.-V.

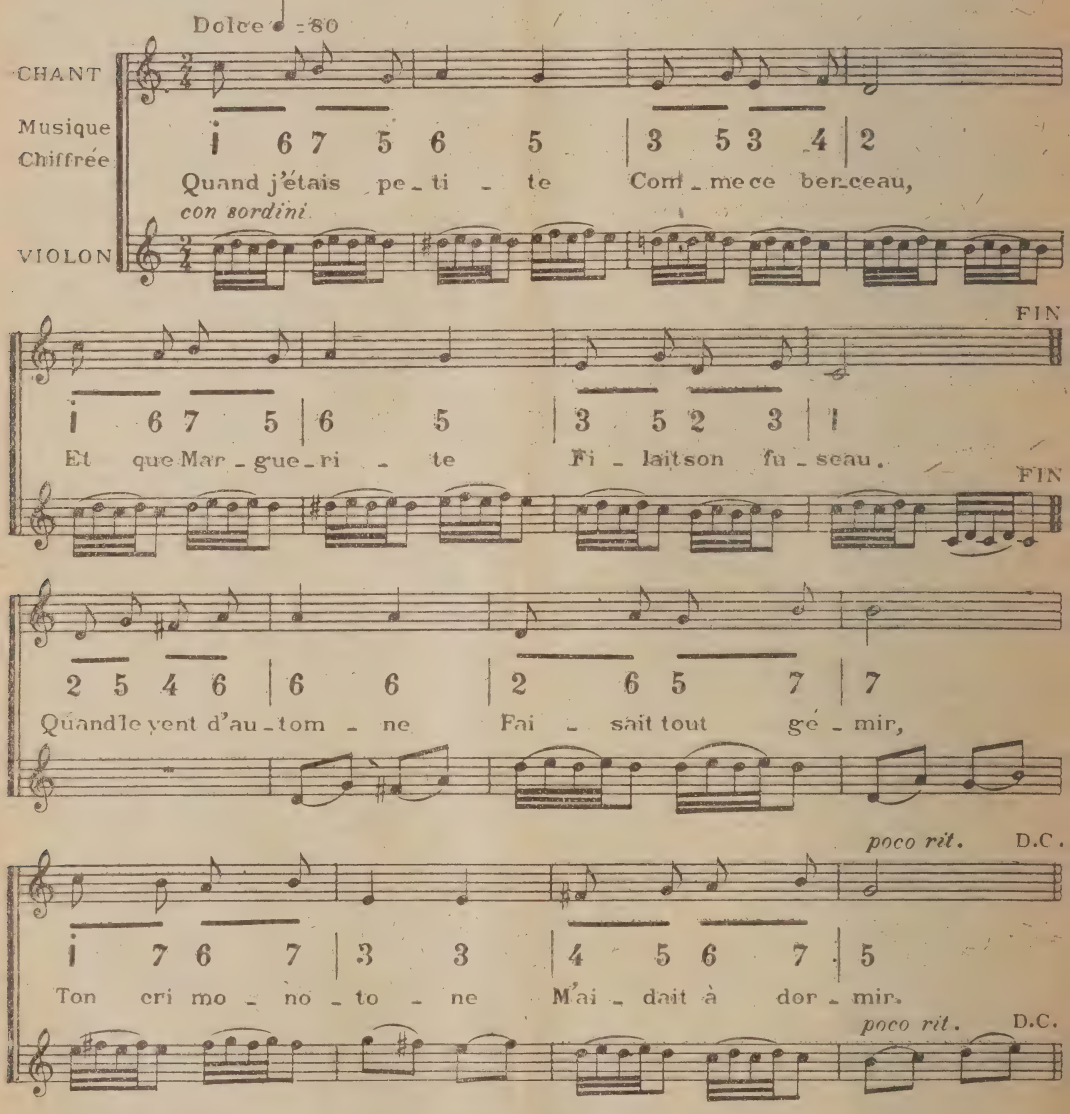

I

Quand j'étais petite
Comme ce berceau,
Et que Marguerite
Filait son fuseau.
Quand le vent d'automne
Faisait tout gémir,
Ton cri monotone
M'aidait à dormir.

II

Seize fois dans l'année
A compté mes jours;
Dans la cheminée
Tu niches toujours.
Je t'écoute encore
Aux froides saisons,
Souvenir sonore
Des vieilles maisons.

III

Grillon solitaire,
Ici comme moi,
Voix qui sort de terre,
Ah ! réveille-toi !

INTERPRÉTATION. — Un chant du maître J. Bonnet est toujours bien accueilli à l'école, car la simplicité de la mélodie et du rythme ainsi que l'attrait des paroles choisies ont vite fait de conquérir nos élèves. « Le Grillon » sera interprété d'une voix très douce, le texte bien mis en valeur par une articulation impeccable ; cette articulation ne pouvant être nette que si les respirations sont bien prises, on y veillera avec un soin tout particulier.

HENRY-VASSEUR.

BOCQUILLON. Comment on prend un croquis..... *Broché.* 10.50 *Relié.* 12.50

3° Quel est son poids si la tôle a 0 mm. 8 d'épaisseur et si la densité de la tôle est 7,5 ? RÉPONSES → **0 dm³ 132 ; 8 kg 04.**

5. Une salle de classe a 8 m. de long, 6 m. 50 de large et 3 m. 20 de haut. De combien faut-il élever le plafond pour que les 38 élèves puissent disposer chacun de 5 m³ d'air. On blanchit les murs et le plafond de la classe agrandie. Quel est le montant de la dépense, sachant que l'on paie 0 f. 25 par m² et que la surface des ouvertures est $\frac{1}{3}$ de la surface des murs ? RÉPONSES. → **0 m. 55 ; 31 f. 12.**

La règle de trois composée.

I. Le problème ne comporte que des grandeurs directement proportionnelles. — EXEMPLE. — *Un commerçant éclairant son magasin avec 6 lampes électriques éclairant 4 heures par jour a dépensé en un mois de 30 jours 145 f. Quelle sera la dépense pour 120 jours s'il utilise 7 lampes pendant 6 heures ?*

Nous allons employer la méthode de réduction à l'unité :

1 lampe éclairant 4 heure par jour dépense en 30 jours : $\frac{145 \text{ f.}}{6}$.

1 lampe éclairant 1 heure par jour dépense en 30 jours : $\frac{145 \text{ f.}}{6 \times 4}$.

1 lampe éclairant 1 heure par jour dépense en 1 jour : $\frac{145 \text{ f.}}{6 \times 4 \times 30}$.

7 lampes éclairant 1 heure par jour dépensent en 1 jour : $\frac{145 \text{ f.} \times 7}{6 \times 4 \times 30}$.

7 lampes éclairant 6 heures par jour dépensent en 1 jour : $\frac{145 \text{ f.} \times 7 \times 6}{6 \times 4 \times 30}$.

7 lampes éclairant 6 heures par jour dépensent en 120 jours : $\frac{145 \text{ f.} \times 7 \times 6 \times 120}{6 \times 4 \times 30} = 1\,015$ f.

II. Le problème comporte des grandeurs inversement proportionnelles. — EXEMPLE. — *15 ouvriers travaillant 9 heures par jour ont fait 150 m. d'un certain ouvrage en 24 jours. Combien 25 ouvriers travaillant 8 heures par jour mettraient-ils de temps pour faire 250 m. du même ouvrage ?*

En employant comme plus haut la méthode de réduction à l'unité on obtient :

Temps mis par les 25 ouvriers :

$$\frac{24 \text{ j.} \times 15 \times 9 \times 250}{8 \times 25 \times 150} = 27 \text{ jours.}$$

Calcul mental.

On multiplie par un nombre ayant 0,5, 0,25, 0,75, comme partie décimale.

EXEMPLE. — $36 \times 2{,}75 = 36 \times 2 + 36 \times 0{,}75 = 72 + 27 = 99$.

RÈGLE. — On ajoute au produit du multiplicande par la partie entière, la moitié, le quart ou les trois quarts du multiplicande.

Exercices. — 1° *Effectuer les multiplications suivantes :*

$12 \times 2{,}75$; $32 \times 3{,}75$; $45 \times 3{,}25$.
$34 \times 1{,}25$; $27 \times 2{,}25$; $75 \times 1{,}75$.

2° *Quel est le prix de 32 cahiers à 1 f. 25 pièce ?*
3° *Quel est le prix de 12 l. de vin à 2 f. 75 le litre ?*

COURS SUPÉRIEUR

La pyramide.

Exemple de pyramides : le clocher, certaines toitures, les pyramides d'Égypte.

I. **Définition de la pyramide.** — Faire la figure d'une pyramide.

Une pyramide est un solide qui a pour base un polygone quelconque et pour faces latérales des triangles ayant un sommet commun non situé dans le plan de la base et chacun un côté commun avec le polygone de base. Le sommet commun aux triangles est le sommet de la pyramide.

Hauteur : distance du sommet au plan de base.

Arête latérale : côté commun à 2 faces.

II. **Propriétés de la pyramide régulière.** — Une pyramide est régulière quand le polygone de base est un polygone régulier et quand la hauteur tombe au centre de ce polygone de base.

Les faces sont des triangles isocèles égaux, ils ont même base et leurs côtés égaux sont égaux comme obliques qui s'écartent également du pied de la perpendiculaire SO au centre du plan de base.

La hauteur SH de l'une des faces est l'apothème.

III. **Surface latérale de la pyramide régulière.** — Montrer que la surface latérale d'une pyramide est formée de triangles isocèles égaux ayant pour hauteur l'apothème. Tracer le développement d'une pyramide régulière.

L'aire latérale s'obtient en multipliant le demi-périmètre de base par l'apothème.

IV. **Volume de la pyramide.** — Construire en carton fort un prisme et une pyramide ayant même base et même hauteur. Les emplir de sable et montrer que le volume de la pyramide est le $\frac{1}{3}$ du volume du prisme.

Le volume d'une pyramide est égal au produit de l'aire de la base par le $\frac{1}{3}$ de la hauteur :

$$V = \frac{B \times H}{3} = \frac{1}{3} BH.$$

Problèmes sur la pyramide.

1. *Calculer le volume d'une pyramide régulière à base carrée de 20 cm. de côté et dont l'apothème mesure 30 cm.* RÉPONSE. → **11 dm³ 312.**

(La hauteur est le côté de l'angle droit d'un triangle-rectangle ayant pour autre côté 10 cm. et 30 cm. pour hypoténuse.)

2. *Dans le coin du grenier il y a un tas de blé qui s'appuie sur le plancher et les murs perpendiculaires et qui a la forme d'une pyramide.*

On a : OA = 1 m. 2 ; OB = 1 m. 20 ; OC = 1 m. 30.

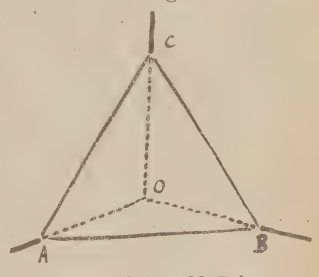

Calculer le volume de ce tas de blé en hl. RÉPONSE. → **3 hl. 12.**

(La hauteur de la pyramide ainsi formée est OC.)

3. *Un monument a la forme d'un parallélépipède rectangle à base carrée de 1 m. 20 de côté, sa hauteur 0 m. 80. Il est surmonté d'une pyramide de même base et ayant 1 m. 80 de hauteur. On demande le volume de ce monument ?* RÉPONSE. → **2 m³ 016.**

Problèmes sur les volumes.

1. *Une plaque circulaire d'égout est en fonte, elle a 0 m. 80 de diamètre et 6 cm. d'épaisseur. Elle est percée en son milieu d'un trou carré ayant 0 m. 05 de côté. On demande le poids de cette plaque, sachant qu'elle est en fonte de densité 7,8 ?* RÉPONSE. → **233 kg. 720**

2. *On place à l'intérieur d'une boîte parallélépipédique ayant pour dimensions : longueur 80 cm., largeur 7 cm., hauteur 55 cm., un certain nombre de cubes ayant 6 cm. d'arête.*

1° Combien pourra-t-on mettre de cubes sur le fond de la boîte ?

2° Combien pourra-t-on faire de couches semblables ?

3° Combien la boîte pourra-t-elle contenir de cubes ?

RÉPONSES. → **156 ; 9 couches ; 1 404.**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élémentaire. 11 fr.

TRAVAIL MANUEL

Les encriers.

Il est toujours désagréable de renverser le contenu d'une bouteille, surtout si c'est de l'encre.

Nous espérons que ces modestes indications permettront aux élèves des classes de dessin de construire quelques supports qui leur faciliteront l'emploi de ces minuscules bouteilles à encre de Chine si souvent cause de désastres.

Modèle I. — C'est le support sur lequel pourront s'adapter les flacons d'encre modèle courant 6 cm. × 5.

Choisir un morceau de chêne ou de hêtre de 14 cm. × 11 × 4. Après avoir rendu ses faces planes et mis ses côtés « d'équerre », tracer sur la face qui a la plus grande surface la place du flacon (la meilleure manière consiste

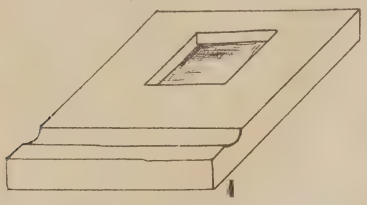

à le placer directement sur le socle et à en suivre les contours au crayon).

A 2 centimètres du bord (fig. 1), tracer à la gouge une rainure dans laquelle prendront place les porte-plume.

Modèle II. — Prendre un morceau de bois de 13 cm. × 12 × 4, tracer un trapèze isocèle de bases 13 et 9,5 et de hauteur 12. A partir de chacun des deux sommets du bas,

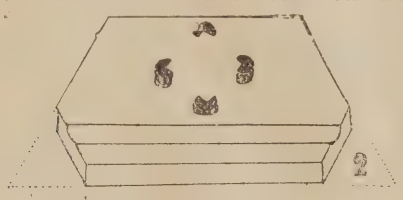

porter sur chaque côté des longueurs de 3 centimètres, joindre les points obtenus et faire tomber les triangles (fig. 2).

On peut creuser la place du flacon comme il a été indiqué plus haut (modèle I), mais on peut aussi le tenir en place à l'aide de 4 cylindres

dont un quart du volume a été enlevé (fig. 3). Ces tenons sont fixés sur le socle à l'aide de la colle forte, l'épaisseur de ce dernier ne permettant guère l'usage des vis, et de la façon indiquée par la figure 4.

Modèle III. — Le plan du socle est un carré. L'encrier est maintenu par quatre petites équerres placées sur les diagonales de ce carré. Il peut avoir 8 centimètres de côté.

Dégager à la gouge les rainures (fig. 5) et une

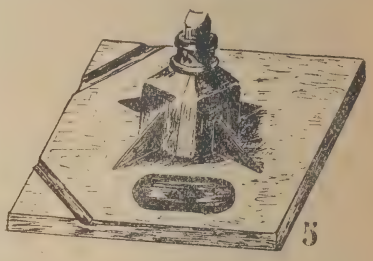

place pour les plumes, épingles, gommes, etc...

Comment les teinter ?

I. **Chêne foncé.** — a. *Mélanger :* Brun van Dyck, 100 gr. ; Terre de Sienne, 20 gr. ; Lessive de soude, 1/2 litre. *Ajouter* 1/4 de litre d'eau et faire bouillir pendant 30 minutes.

b. *Prendre :* 30 gr. de terre de Sienne ; 30 gr. de terre d'ombre calcinée ; 20 gr. de potasse délayée dans 1 litre d'eau.

Faire bouillir pendant un quart d'heure.

II. **Chêne clair.** — a. *Ajouter* de l'eau à la première formule.

b. *Remplacer* les 30 gr. de terre d'ombre calcinée par 30 gr. de terre d'ombre naturelle.

Dans tous les cas, étendre au pinceau, laisser sécher pour ensuite cirer ou vernir.

III. **Teinte ébène.** — Traiter de préférence le *poirier*, le *cerisier* et le *tilleul*.

PREMIER PROCÉDÉ. — Passer sur le bois une solution chaude de sulfate de fer, bois de campêche et noix de galle (cette dernière matière en petite quantité). Laisser sécher et passer une seconde couche. Laisser sécher à nouveau et frotter énergiquement avec un chiffon doux imprégné d'huile de lin avant de cirer.

DEUXIÈME PROCÉDÉ. — Passer sur le bois une solution de campêche, laisser sécher avant de passer une couche d'acétate de plomb.

TROISIÈME PROCÉDÉ. — Étendre au pinceau une solution de pyrolignite de fer.

QUATRIÈME PROCÉDÉ. — 1. *Préparer 2 solutions :*

a. Dans du vinaigre fort, plonger de vieux clous rouillés et laisser travailler le vinaigre plusieurs jours ;

b. Dans un litre d'eau chaude, verser environ 200 grammes d'extrait de bois de campêche.

2. *Nettoyer avec beaucoup de soin la surface du bois à teinter.*

3. *Passer une couche de la solution a* et immédiatement une couche de la solution *b*.

IV. **Noyer.** — C'est le hêtre, les bois blancs qui se prêtent le mieux à cette imitation.

PREMIER PROCÉDÉ. — Prendre *60 gr. de terre de Cassel, 1 gr. de potasse d'Amérique* et faire bouillir 30 minutes dans *un litre d'eau*. Appliquer à chaud.

DEUXIÈME PROCÉDÉ. — Le *permanganate de potasse* en solution imite assez bien le noyer foncé.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE ..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE ..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Les oiseaux reviennent !

Au printemps reviennent les oiseaux chanteurs de nos bois et de nos champs. Vous ne pouvez guère observer le retour, les oiseaux migrateurs voyagent souvent pendant la nuit. Un beau matin printanier, ils sont arrivés, et l'on ne sait pas quand et comment ils sont venus.

Notez le jour où vous avez entendu et vu la première alouette, le premier pinson, la première hirondelle.

I. L'alouette, un oiseau des champs.

C'est l'un des premiers oiseaux qui reviennent. Observez comment elle s'élève vers le soleil et lance à pleine gorge ses notes joyeuses, comment elle trace ses cercles dans le ciel, comment elle descend. Elle chante et gazouille sans cesse. A quelques mètres du sol elle se tait et se laisse tomber brusquement dans l'herbe du champ. Observez les mouvements de ses ailes (en montant elle rame, au haut du ciel, elle étale les ailes et plane comme avec des voiles).

1. **Elle est bien protégée.** — La vie dans les champs est pleine de dangers. La belette attaque l'alouette dans la nuit. Le hérisson pille son nid. L'homme qui travaille la dérange. Remarquez son plumage roux et gris (couleur de la terre). Quand elle se blottit dans le sillon du champ, on la prend pour une motte de terre. Elle cache bien son nid, fait en branches et en herbe. Il est difficile de le distinguer. Ses œufs aussi ont la couleur de la terre (taches vertes et brunes). La femelle pond deux fois par an (5-6 œufs).

2. **Elle trouve sa nourriture dans les champs.** — Elle mange des graines, des insectes, des vers. Son bec pointu et droit est adapté à ce genre de nourriture. (C'est le bec du granivore et de l'insectivore.)

3. **Elle marche bien.** — Comme elle trouve sa nourriture sur le sol et qu'elle doit se déplacer, ses pattes sont adaptées à la marche : doigts vigoureux, le quatrième doigt porte une longue griffe qui s'accroche au sol et équilibre l'oiseau. Cette longue griffe la met dans l'impossibilité de percher.

4. **Un oiseau migrateur.** — Elle nous quitte en octobre et vole en Afrique. Dans les pays qu'elle traverse on la capture par milliers dans de grands filets. Elle revient au début du mois de mars, même déjà à la fin du mois de février.

II. Le pinson, « un gai bohémien du vent ».

C'est un oiseau de passage qui nous revient aux premiers jours printaniers.

1. **Un joli oiseau, un bon musicien.** — Petit et mignon (15 cm.), au plumage joliment coloré : dos brun, ventre lie de vin, ailes décorées de deux rubans blancs, front noir, tête et nuque grises.

Écoutez son beau chant harmonieux. Sa gorge est un bel instrument de musique.

2. **Un tisserand habile.** — Regardez son nid artistique, délicate corbeille, attachée dans la fourche d'un arbre, finement tissée de crins, de brins d'herbes, agglutinés avec la salive. Voyez comment le nid est tapissé en dedans, comment il est recouvert au dehors. De loin, on le prendrait pour un nœud de branche. La femelle est l'architecte, le mâle est le manœuvre.

Les œufs sont bleu vert et portent des points noirs et bruns.

3. **Un jardinier utile.** — Il nettoie le jardin en détruisant des vers, des insectes et de mauvaises graines.

Regardez son bec conique et épais, aux bords tranchants.

Avec ses pattes solides, il marche et sautille et s'accroche aux branches.

III. D'autres oiseaux qui reviennent.

1. **Le bouvreuil** porte un gilet rouge encadré d'un frac brun. Cet oiseau chanteur s'accommode bien de la captivité.

2. **Le bec croisé.** — Observez et dessinez la forme curieuse du bec. Avec cet instrument (qui rappelle quel outil humain ?), il brise les cônes de sapin et croque les fruits à pépin. C'est un oiseau nuisible.

Montrer des gravures avec : les **merles**, les **mésanges**, la **fauvette**, l'**étourneau**, le **rouge-gorge**, le **chardonneret**, la **grive**, le **tisserin**, le **serin**, la **linotte**, le **bruant**, le **roitelet huppé**.

IV. Protégeons nos oiseaux chanteurs.

Expliquer cette idée : « Le dénicheur manque de cœur et de tête. »

Convaincre les enfants de la nécessité que les oiseaux et leurs nids doivent être respectés.

« Nous préservons le fruit dans la fleur. » (ARISTOPHANE, *Les oiseaux.*) « Si l'on protégeait les oiseaux insectivores, la France récolterait plus de grains et plus de fruits qu'il n'en faut pour sa consommation. » (PRÉVOST.)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Fleurs du printemps.

(Leçon promenade.)

Par un bel après-midi ensoleillé, allons faire une leçon-promenade pour étudier les fleurs du printemps dans les prés, les champs et les bois. Emportons nos ustensiles d'herborisation : boîtes en carton ou en fer-blanc, couteaux, pelles, papier à dessin, crayons et couleurs. Nous sécherons et presserons nos fleurs et nos plantes comme nous l'avons fait l'année dernière (leçon n° 43, 1933-1934). Nous les classerons : plantes des prés, plantes des bois, plantes des champs.

I. Voici un pré semé de primevères.

La primevère officinale pousse dans les bois, à la lisière des bois et toujours en grande quantité. Expliquer le nom (prime-vères). En Alsace, on les appelle « clés du ciel ». Pourquoi ? Comment peuvent-elles fleurir si tôt ? Elles ont une tige souterraine, magasin de nourriture (rhizome), c'est une tige décolorée, blanche, qui, en automne déjà, porte des bourgeons de feuilles et de fleurs. (Pensez-y en automne prochain et déterrez une plante.)

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil : chaque planche : 2 fr. L'homme (les 2 planches) ..... 5 fr.

En mars, ces bourgeons poussent et se nourrissent de matières nutritives emmagasinées dans le rhizome et bientôt les ombelles jaunes percent les feuilles sèches et les premières herbes. Observons et dessinons la rosette de feuilles simples du milieu de laquelle s'élève le pédoncule qui porte les fleurs.

Disséquons une fleur : calice formé d'une seule pièce avec 5 dents, corolle formée de 5 pétales soudés en tube, 5 étamines soudées à la corolle, vis-à-vis du milieu des pétales (exception remarquable à la règle de l'alternance).

Coupons une fleur en long et dessinons-la.

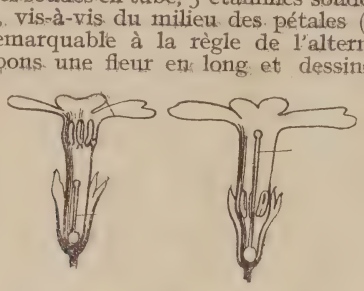

Il y a deux sortes de fleurs : dans les unes, les étamines sont situées très haut, tandis que le pistil reste court. Dans d'autres, les étamines sont situées très bas dans le tube de la corolle, tandis que le pistil passe entre elles, sensiblement plus haut. Imaginez ce qui se passe quand un insecte s'introduit dans les unes, dans les autres.

Déterrons quelques pieds pour l'herbier. Cueillons des feuilles et des fleurs.

II. L'ellébore.

On l'appelle aussi rose de neige. Pourquoi ?

On la trouve dans les pierres, à la montagne.

Observons sa corolle régulière de 5 pétales, son calice à 5 sépales verts, ses nombreuses étamines libres. Entre les pétales et les étamines, il y a de mignons cornets remplis de miel. Les feuilles sont larges et divisées.

L'ellébore noir est la célèbre rose de Noël.

III. L'anémone sylvestre (sylvie).

C'est une fleur des bois et des haies. Elle a un rhizome, magasin de nourriture. Déterrons-le. Il est gros comme un doigt, brun, horizontal, porte plusieurs racines et chemine silencieusement dans le sol (il pousse en avant et sèche en arrière). La corolle régulière, délicate et blanche, ressemble à une petite rose et se balance au vent (rose du vent), 6 pétales, 3 sépales et nombreuses étamines.

Observez la corolle pendant la nuit, les jours de pluies.

IV. D'autres renonculacées.

L'ellébore et l'anémone sylvestre sont des renonculacées.

Chercher, décrire et cueillir :

Des **renoncules** (boutons d'or), des **renoncules blancs** (grenouillette), des **ficaires** (jaunes d'or, feuille en cœur), des **hépathiques** (fleurs bleues, feuilles à 3 lobes), des **pulsatilles** (fleurs violettes velues), des **pivoines**, l'**aconit** (fleurs bleues en casque).

V. D'autres fleurs du printemps.

1. **La pulmonaire.** — Autrefois on croyait que cette plante guérissait les maladies pulmonaires.

Observez les feuilles poilues à la base, à la tige.

Le fruit est une noix qui s'ouvre en quatre follicules.

La pulmonaire a des fruits **rugueux**, des pétales poilues, des feuilles pourvues de petites brosses. C'est une borraginée.

Quelques expériences pour démontrer l'utilité de ces poils et brosses :

a. Poser un escargot sur la feuille et observer ce qu'il fait ;

b. Racler la feuille, puis y poser l'escargot ;

c. Poser un escargot sur une feuille lisse de salade.

D'autres plantes parentes de la pulmonaire. — Voici la grande **consoude** avec ses cloches jaune pâle (il y en a qui sont hautes d'un mètre et qui portent des clochettes rouge pourpre).

Sur les pierres et dans les ordures nous trouvons la **vipérine** (regardez ses corolles bleues et irrégulières et devinez le nom).

Cherchez aussi l'**aspérule**, le **myosotis**.

2. **L'ortie blanche** (lamier). — Sous les buissons, nous trouvons le **lamier tachéty** (corolle rose), sur les champs et le long des sentiers le **lamier blanc** et le **lamier pourpre**. Les feuilles opposées de la tige carrée ressemblent tout à fait à celle de l'ortie brûlante. Mais il ne pique pas. Son aspect de plante piquante lui est certainement utile en la protégeant de la main de l'homme et de la dent des herbivores.

Observons sa fleur, irrégulière. Elle a la forme d'un tube dont l'extrémité présente deux lèvres : la supérieure est formée de deux crans soudés dans toute leur longueur, l'inférieure est composée de trois pétales réunis dont celui du milieu est grand et échancré. Les quatre étamines sont attachées à la corolle sur une partie de leur longueur. La lèvre supérieure les protège. Dégageons l'ovaire d'une fleur mûre. Il est formé de quatre loges (au fond du calice, on voit une petite masse verte divisée par deux sillons en croix). A la maturité, il y a une graine dans chaque loge.

L'ortie blanche est une LABIÉE.

D'après les croquis, expliquez comment l'insecte féconde la fleur.

CHERCHONS D'AUTRES LABIÉES. — La **sauge** (fleurs bleu violet, les feuilles dégagent un fort parfum) ; le **thym** et le **serpolet**, la **menthe**, le **bugle** (fleurs bleues), la **brunelle** (fleurs violettes), le **stachys**, la **marjolaine**, la **sarriette de jardins**.

VI. Arrangeons notre herbier.

Trois subdivisions des « fleurs des champs et des bois » :

1. RENONCULACÉES ;
2. BORRAGINÉES ;
3. LABIÉES.

Noter le nom, les particularités de la famille, ainsi que l'endroit, le jour et l'heure où la récolte a été faite.

Sécher et vendre les plantes médicinales : primevère, pulmonaire, aspérule, lamier blanc, sauge, thym, menthe. (Recettes intéressantes pour la coopérative scolaire.)

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BOUVIER-LETRAIT. Leçons d'agriculture et de sciences physiques et naturelles. . . . . 10 fr.

vaut 60 : 2 = 30°. Donc : $AP = \frac{AB}{2} = \frac{a}{4}$ (voir 1°).

Le même triangle donne :

$$BP^2 = AB^2 - AP^2 = \frac{a^2}{4} - \frac{a^2}{16} = \frac{3\,a^2}{16},$$

et $$BP = \frac{a\sqrt{3}}{4}.$$

ABP et ABC sont semblables (angles égaux). Donc :

$$\frac{\text{Aire ABP}}{\text{Aire ABC}} = \left(\frac{AB}{BC}\right)^2 = \left(\frac{1}{2}\right)^2 = \frac{1}{4}.$$

4° Dans le triangle ABM, la droite BP est hauteur et bissectrice ; donc ce triangle est isocèle et $BM = AB = \frac{a}{2}$, ce qui montre que M est le milieu de BC.

5° Le volume de la pyramide considérée est :

$$V = \text{aire ABP} \times \frac{AC}{3} = \frac{1}{2} \times \frac{a}{4} \times \frac{a\sqrt{3}}{4} \times \frac{a\sqrt{3}}{6}$$
$$= \frac{3\,a^3}{192} = \frac{a^3}{64}.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Toulouse, octobre 1934). — 1. **Problème.** — *Le circuit d'un générateur électrique comprend une dérivation de deux branches offrant des résistances de 15 ohms et 30 ohms. Elle est reliée au générateur par un fil conducteur homogène de 25 m. de long, de section 1/2 mm² et de résistivité 16 microhms. Ce fil est parcouru par un courant de 2 ampères. On demande : 1° la force électromotrice du générateur, sachant que sa résistance intérieure est de 2 ohms ; 2° la différence de potentiel aux extrémités de la dérivation et l'intensité du courant dans chaque branche.*

➔ INDICATIONS. — 1° La résistance du conducteur est :

$$R = \rho \times \frac{l}{s} \text{ microhms},$$

ρ étant la résistivité, l la longueur en cm. et s la section en cm².

Donc :

$$R = \frac{16 \times 2\,500}{0{,}005} = 8\,000\,000 \text{ microhms} = 8 \text{ ohms}.$$

Les deux dérivations peuvent être remplacées par un conducteur de résistance r telle que :

$$\frac{1}{r} = \frac{1}{15} + \frac{1}{30} = \frac{1}{10}, \qquad \text{soit } r = 10 \text{ ohms}.$$

La résistance totale du circuit est :

$$2 + 8 + 10 = 20 \text{ ohms}$$

et, par suite, la force électromotrice du générateur est :

$$E = I\,R = 2 \times 20 = 40 \text{ volts}.$$

2° Différence de potentiel aux extrémités de la dérivation :

$$v = I\,r = 2 \times 10 = 20 \text{ volts}.$$

Les intensités dans les deux branches de la dérivation sont inversement proportionnelles aux résistances 15 et 30 ; elle est donc deux fois plus grande dans la première branche que dans la deuxième. La somme de ces intensités étant 2 ampères, elles valent respectivement $\frac{4}{3}$ et $\frac{2}{3}$ d'ampère.

2. **Question de cours.** — *Étudiez à l'aide d'un exemple que vous choisirez et expliquez ce que l'on entend par fonction base. Quelles sont les principales bases minérales ? Classez-les de la plus « forte » à la moins « forte », en faisant ressortir le caractère chimique que vous avez choisi pour établir cette classification.*

É. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON. *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Unité de l'Asie.

L'impérialisme du Japon, la volonté de puissance qu'il manifeste de plus en plus dans tous les domaines, la fermentation qui s'observe chez la plupart des peuples asiatiques, l'âpreté croissante avec laquelle ils revendiquent le respect de leur automomie tant matérielle que morale, autant de graves sujets propres à retenir l'attention des Européens. *M. André Duboscq*, à qui tous ces problèmes sont depuis longtemps familiers, a publié récemment, dans la *Revue Universelle*, une fort intéressante étude dans laquelle il traite de *l'unité de l'Asie* : problème vaste et d'une grande complexité, mais problème capital en ce qu'il intéresse directement l'avenir de la civilisation.

Occident et Orient.

M. André Duboscq rappelle que le célèbre écrivain japonais *Okakura Kakuzo* prétendait reconstituer sur des bases morales ce qu'il appelle la *vieille unité de l'Asie*, en remontant à cette passion de l'absolu, de l'irréel, qui est le patrimoine spirituel commun aux races asiatiques et qui leur a permis de créer toutes les grandes religions du monde. C'est cette unité qu'avaient connue dans l'antiquité préhistorique les ancêtres des Chaldéens, des Arabes, des Hindous et des Chinois.

L'obligation où se sont trouvées jadis ces populations primitives de fuir les plateaux centraux qui se refroidissaient progressivement a mis entre elles non seulement d'immenses espaces, mais des habitudes de vie, des idées et des aspirations différentes.

« En un mot, des foyers de civilisation se sont allumés aux deux versants du « toit du monde ». Au fur et à mesure que les masses descendaient vers les climats meilleurs de l'Est et de l'Ouest et trouvaient l'habitat qui leur convenait, elles fixaient, en même temps que leurs tentes, des codes de vie très différents. Ainsi naquirent peu à peu ces deux âmes qui se sont perpétrées à travers les âges et qui demeurent encore aujourd'hui si étrangères, si mystérieuses l'une à l'autre, celle de l'*Orient* et celle de l'*Occident*. »

M. Henri Massis, dans sa *Défense de l'Occident*, estime que l'opposition radicale entre l'Orient et l'Occident « réside dans l'idée différente que chacun se compose de l'homme et de ses rapports avec l'univers. Si l'homme a voulu *être*, il n'a pas consenti à se perdre dans les choses, à ce que la personne humaine ne fût rien qu'une simple dépendance de la nature qui, pour l'Asiatique, se joue dans l'illusion des formes vivantes et confond toute vie dans une immense équivoque ».

Unité spirituelle de l'Asie.

L'Asie présente une masse continentale que la mer entaille au sud, effrite seulement à l'est et baigne au nord presque sans en denteler les côtes. Certes les puissants obstacles naturels qui en occupent l'intérieur la partagent en quelques grands compartiments. Mais sa masse compacte est loin d'avoir l'aspect morcelé que l'Europe présente. Le continent asiatique a donc une réelle *unité géographique*.

Cette unité n'est rien en soi toutefois ; elle n'offre d'intérêt que par la part plus ou moins grande qu'elle eut dans la formation et la généralisation d'une certaine manière de penser parmi les habitants du continent asiatique.

« L'immensité de l'Asie, écrit M. Duboscq, la puissance de ses barrières intérieures, la difficulté de les franchir ont tenu ses habitants dans une atmosphère de mystère qui accentuait l'impression d'isolement et d'étendue infinie. Au lieu donc de la

DUMAS. CONTES et LÉGENDES des PAYS D'ORIENT broché. 11fr. relié... 15fr. T. noire 16.50

précision que la lumière de l'évidence créait dans l'esprit des Européens rapprochés les uns des autres, l'imprécision, le vague propice au rêve, qu'il s'agisse de la religion des Indiens, du sentiment de l'unité de l'univers des Chinois, du mysticisme des Russes ou de l'idéal shintoïste fort complexe des Japonais (religion, morale ou simplement attitude politique suivant les époques ou les circonstances) étaient le lot de l'Asiatique et à la base de sa civilisation. »

En d'autres termes, l'unité de l'Asie est d'ordre esentiellement *spirituel*. Cependant, dira-t-on, les Chinois sont essentiellement positifs et irréligieux. A la vérité, note M. Duboscq, ils n'ont pas de religion si l'on entend par là la croyance à un monde transcendant ; mais ils en ont une si l'on donne au mot religion le sens de *préoccupation d'ordre universel*. Et, à l'appui de cette affirmation, il cite l'opinion de deux Orientaux : M. Marcel Granet et M. Henri Maspero. Le premier, dans son ouvrage intitulé *La Pensée Chinoise*, écrit : « On a souvent dit que les Chinois n'avaient point de religion et parfois enseigné que leur mythologie était autant dire inexistante. La vérité est qu'en Chine la *religion* n'est, pas plus que le *droit*, une *fonction différenciée* de l'activité sociale... Le sentiment du sacré joue dans la vie chinoise un grand rôle, mais les objets de la vénération ne sont point (au sens strict) des dieux. Création savante de la mythologie politique, le souverain d'En Haut n'a qu'une existence littéraire... On ne conçoit pas de dieux qui soient étrangers aux hommes, qui aient une *autre essence* que la leur. L'Univers est un. » Le second précise dans *La Chine antique* : « Le sentiment religieux antique, celui qui répondait exactement aux pratiques mêmes de la religion, et dont celle-ci ne se dégagea que pour mourir, consistait surtout en une conformité étroite et de tout instant des actes publics et personnels avec la tendance générale des périodes du cycle... Quand, en été, les chefs de village ouvraient les portes des villages, les chefs de famille celles de leur maison, qu'on supprimait les péages, que tous, gens et bêtes, quittaient les maisons du village pour aller vivre dans les huttes des champs, que le lien familial strict se détendait, et que les familles se groupaient par trois dans la même hutte, tous savaient que c'était parce qu'en cette saison de plein air et d'ouverture universelle il fallait que tout fût matériellement ouvert, et ils sentaient qu'en accomplissant « les règlements de l'été » chacun en sa sphère contribuait à assurer la marche du monde. De même lorsqu'en hiver on fermait les portes des villages et des maisons en les crépissant pour les mieux clore, que tous, hommes et bestiaux, devaient être rentrés à la maison et à l'étable, au point que tout animal errant était à qui le prenait et l'enfermait, ils savaient que « par là ils aidaient à la clôture et à la fermeture du ciel et de la terre », et ainsi participaient à la continuation de l'ordre universel. »

Ainsi, dans l'affirmation d'Okakura Kakuzo que « l'Asie n'est rien, sinon spirituelle », ce dernier mot n'implique ni le besoin d'un monde d'essence transcendante, ni celui d'un culte d'êtres divins, mais le besoin mystique d'unité de l'univers qui se traduit, *chez tous les Asiatiques*, par le mouvement spontané qui relie l'esprit au monde extérieur au lieu de l'y opposer et de le tenir, comme le font les Occidentaux, dans un domaine à part.

M. André Duboscq cite le passage réputé du livre de l'écrivain japonais dans lequel ce dernier précise la nature de ce lien spirituel :

« Les Japonais, élèves d'Oyomei, se délectaient de l'image du Dragon. L'avez-vous vu, le Dragon ? Approchez-vous de lui prudemment, car aucun être humain ne peut survivre à la vue de son corps tout entier. Le Dragon oriental n'est pas le monstre de l'imagination médiévale, mais le génie de la force et de la bonté. Il est l'esprit du changement, et, par là, de la vie même. Nous l'associons avec la puissance suprême, c'est-à-dire avec cette cause souveraine qui pénètre toute chose et qui revêt des formes nouvelles selon les circonstances, sans jamais se laisser voir sous son aspect définitif. Le Drago est le grand mystère lui-même. Caché dans le cavernes de montagnes inaccessibles ou replié dan les profondeurs insondables de la mer, il atten l'heure de se mettre lentement en mouvement Il se déploie dans les nuages de la tempête et lav sa crinière dans les ténèbres des tourbillons écumeux Ses griffes sont dans le trident de l'éclair, ses écaille brillent dans l'écorce des pins battus par la pluie Sa voix s'entend dans l'ouragan qui disperse le feuilles mortes de la forêt et ramène le printemps Le Dragon ne se révèle que pour s'évanouir. Il es l'image glorieuse et symbolique de cette élasticit de l'organisme qui secoue la masse inerte de l matière épuisée. Replié sur sa force, il mêle sa peau rugueuse à la bataille des éléments et, pendant u instant, se trouve à demi révélé par le brillant écla de ses écailles. Il ne frappe que lorsqu'il est pris à la gorge. Alors, malheur à celui qui au Terrible s'e prendra ! »

Il résulte de cette conception que les Asiatiques passifs dans l'ordre matériel, sont actifs dans l'ordr spirituel. Aussi sont-ils frappés par la part fait au matérialisme dans la civilisation occidentale « Comme nous trouvons des raisons d'agir dans l'ordre matériel qu'ils méprisent, ils en trouveront, eux dans l'ordre spirituel. Leur action peut être dès lors d'autant plus redoutable que, par sa nature même, elle peut s'unifier aisément et s'étendre à tout le continent. »

Déjà elle a trouvé à s'exercer depuis quinze ans dans le sens d'une croisade contre la main-mise de l'Europe, et cela en dépit des frontières, des races et des religions, dans un mélange d'indignation, de mépris, de jalousie et de colère. Il semblerait que l'unité asiatique, dès maintenant existante, cherchât un chef pour s'affirmer. Les Russes auraient-ils le dessein de donner à l'Asie ce chef dont elle a besoin ?

La civilisation de masse.

De nombreux sociologues estiment que le monde va actuellement vers une civilisation de masse où, selon l'expression de M. André Siegfried, sont sacrifiés « certains privilèges de l'individu que le vieux monde comptait justement parmi les conquêtes les plus essentielles de son effort civilisateur », où les hiérarchies n'existent plus, où l'homme devient une sorte d'être *collectif*. Les progrès d'une telle civilisation contenteront-ils les esprits désintéressés et curieux, comme il y en aura heureusement toujours, et les hommes renonceront-ils jamais à la création d'œuvres sans utilité immédiate ? Le problème reste posé. Mais si vraiment le monde va vers une civilisation de masse, quelle sera la position de l'Asie en face de cette éventualité ?

« Une des différences essentielles, dit M. Duboscq, entre l'esprit européen et l'esprit asiatique, c'est que *le premier invente et que le second imite*... Or, l'invention a toujours été le fait de l'homme d'élite et jamais de la masse. Le jour où l'esprit européen ne pourrait plus se manifester en ce qu'il a de plus précieux, il serait ramené au même plan que l'esprit asiatique, il serait amputé de sa qualité propre, diminué en face d'une multitude prédisposée par ses facultés d'imitation à s'imprégner d'une civilisation qui, supprimant toute émulation, correspondrait à son état permanent de réceptivité. Cette civilisation, qui serait pour l'Europe une régression, n'en serait donc pas une pour l'Asie. Au reste, la civilisation chinoise ne fut-elle pas à sa manière une civilisation de masse ? »

M. André Duboscq conclut que la civilisation de masse, si elle est à l'horizon del'humanité, favorisera les Asiatiques au détriment des Européens non seulement parce qu'elle oppose le nombre à l'individu, mais parce qu'elle laisse sur un point de l'Asie, au moins, le Japon, subsister une élite. *L'unité d'ordre moral* particulière à l'Asie est fondée « sur une sorte de compromis entre l'esprit d'imitation à tendances matérialistes et une volonté arrêtée de défense raciale d'essence spirituelle ».

R. Ozouf.

CHANDON. Contes et récits de Molière..... Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire. 16.50

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli (3e étage) et **141, rue du Faubourg-Saint-Denis** (2e étage)

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

*Sur simple justification de votre titre, vous avez **DROIT GRATUITEMENT**, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant d'Avril 1935, 2317 Consultations, 1875 Extractions pour adultes, 1218 Extractions pour enfants, 4221 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

GRANDS VINS D'ANJOU. Coteaux du Layon. GOUIN Aug., *Prop. à Beaulieu-s/-Layon (M.-et-L.).* Échantillons sur demande. — Prix modérés.

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SAGE-FEMME 1re classe D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. : **650 fr.** Discrétion. *75, rue de Rennes, PARIS. M° : St-Sulpice. Sans enseigne.*

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel. Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

NOTRE COLIS-PRIME D'ALIMENTATION

pour le mois de MAI

COMPOSITION DU COLIS

500 gr. Cacao en poudre
1 boîte 500 gr. Corned Beef français
500 gr. Pommes Californie
1 boîte 1/2 Pois très fins, étuvée
1 boîte pr. 1 litre Crème chocolat
500 gr. Flageolets blancs
1 paquet Macaroni Bertrand
1 boîte 1/8 Pâté campagne Pharamond
1 pavé 500 gr. Pain d'Epice
1 boîte 1/4 Maquereaux à l'huile

Marchandises de tout premier choix, et de parfaite conservation.

ET UNE PRIME D'ARGENTERIE

Pour Mai, chaque colis contiendra :

DEUX CUILLÈRES A CAFÉ Modèle VÉGA "ALFÉNIDE" (84 gr.) Propr. de la Sté Orfèvrerie Christofle.

PRIX DU COLIS-PRIME DE MAI
Franco gare (Colis postal de 5 kg). 42 fr.
Adressez les demandes au " Service des Primes-Journal des Instituteurs", 9, rue Méchain, Paris (XIVe). C. C. Postaux: Paris 251.
Les demandes accompagnées du montant peuvent seules être exécutées.
Délai de livraison : environ 4 à 5 jours.

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Vient de paraître :

H. ISSERLIS et G. PIQUET

PIERRE LE GRAND

Illustrations d'Ivan **BILIBINE**

" Série PERSONNAGES ILLUSTRES "

Vient de paraître :

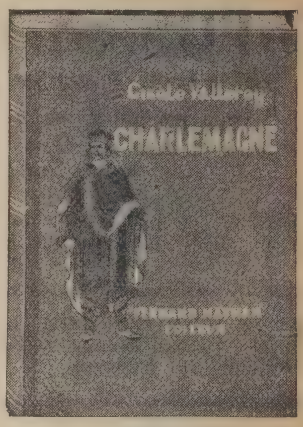

G. VALLEREY

CHARLEMAGNE

Illustrations de Pierre **COURTOIS**

Chaque beau volume (13,5 × 19), abondamment illustré, hors-texte en quadrichromie, couverture en couleurs.

Broché . **12 fr.** Relié . **13 fr. 50**

Relié toile noire..... **15 francs.**

Précédemment parus dans la même série : Louis XIV - Napoléon - Jules César - Richelieu - Henri IV - Jeanne d'Arc.

Fernand NATHAN, Éditeur

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Oran-Ville demande permutante Seine-et-Oise. Tjs valable. J. I. 569.

Institutrice Cherbourg dem. perm. p. Ille-et-Vil. Ecr. : Mme Auvray, 52, r. de l'Ermitage, Cherbourg. J. I. 572.

Instituteur banlieue Paris désire remplaçant normalien B. S. J. I. 577.

Institutrice Gironde ligne Bordeaux-Paris permuterait Seine ou Seine-et-Oise. Raison mariage en août. J. I. 575.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorats officiels de musique, Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Cherche col. vac. pr. surveill. même au pair ; rég. indiff. Serais reconn. à coll. qui m'en indiq. Enverrai cartes post. en remerciement. J. I. 574.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Timbr.-poste. Catal. fco avec 25 timb. diff. Savary R. Fagots, La Rochelle.

Institutrice, 5e cl. emprunt. 3 000 fr. à coll. remb. en 18 mois ; int. gré prêteur. Pressé. J. I. 576.

Instituteur serait reconn. à collègue qui ferait connaître bonne pharmacie à vendre. Ec. BONISSEL, école Brys.-Marne (Seine).

La Photographie constitue un passe-temps agréable et peu coûteux si l'on utilise un bon appareil. Pour conserver un souvenir durable de vos vacances, demandez-nous notre brochure d'appareils photographiques des meilleures marques. J. I. 25.

Disques. 1re liste des disques sélectionnés pour la présentation des chefs-d'œuvre de l'art musical, précédée d'une préface de Charles L'Hôpital, inspecteur général de l'instruction publique. Brochure éditée sous le patronage du Comité français du Phonographe dans l'enseignement. Envoi contre 3 francs. J. I. 26.

HOTEL-PENSION

Hôtel Cormillot, Tours, 2, place Émile-Zola, plein centre. Confort. Repas, 10 francs. Pension 30 francs.

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

Pension enfants Marie-Rose à St-Brévin Océan (L.-Infre), parc, pins, bordure mer. Soins maternels, tél. 45, touristes.

MARIAGES

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale,* 68, bd Ornano, Paris (18e), 1 fr. Timbre.

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS
DRAMES ET COMÉDIES

UNE mine étonnante de renseignements — anecdotes, tableautins, récits de tons les plus divers, du burlesque au tragique, — tel est le dernier livre de M. G. Lenotre, *La Révolution par ceux qui l'ont vue* (Grasset, éd.). On sait que l'historien, mort tout récemment, adorait la « Petite Histoire », que certains tiennent en parfait mépris, mais dont on ne peut nier qu'elle soit souvent instructive et presque toujours d'un pittoresque achevé. Et lorsque celui qui s'y voue a pris la peine de se documenter de première main — M. Lenotre, pour nourrir son ouvrage, dépouilla un amas de lettres, mémoires, manuscrits et rapports du temps, — on ne voit guère pourquoi il serait défendu d'aborder l'œuvre avec curiosité et de trouver à la lire un vrai plaisir.

La Révolution par ceux qui l'ont vue ressuscite, à petits traits, de multiples aspects de la vie quotidienne au cours d'une époque qu'on ne connaît bien souvent que par ses épisodes les plus frappants. M. Lenotre montre, rien que par la description de la mode sous la monarchie finissante, quelle frénésie d'émancipation emporte la société aristocratique d'alors — noblesse, haut clergé — foulant aux pieds avec allégresse « tous les petits préjugés, toutes les traditions de tenue et de décorum » et perdant jusqu'au souvenir du respect pour les souverains : Marie-Antoinette est déjà, par ce beau monde, l'*Autrichienne*, ou encore *Messaline ;* quant à Louis XVI, il est traité couramment de *serrurier* et de *gros cochon*... Nous respirons en lisant les lettres des aristocrates au début de la Révolution, l'atmosphère des journées révolutionnaires — mélange de liesse populaire et de terreur — et le morne ennui que distille, paraît-il, Paris, « triste comme un bonnet de nuit », semblable — ô injure — à « une petite ville de province ». Grâce aux souvenirs du volontaire Joliclerc, nous nous faisons une idée de l'existence des soldats improvisés de la République : pillages, massacres, exécutions sommaires des « ennemis de la patrie », mais aussi endurance inouïe, dévouement aveugle à la nation et, à l'occasion, tendres épanchements : le soldat Joliclerc, de passage à Rennes sur le chemin de la Vendée, y rencontre une « jeune créature » « belle et pleine de grâce » ; aussitôt, il écrit à sa mère pour obtenir la permission de l'épouser. Il l'oubliera bien vite, d'ailleurs, en allant guerroyer contre les Chouans et, comme il dit, porter là-bas « le fer et la flamme, d'une main le fusil, de l'autre la torche... Hommes et femmes, tout passera au fil de l'épée ».

Ce que restitue aussi la plume de M. Lenotre, c'est l'écho lointain des tonnerres parisiens au fond de la province. Rien de plus drôle, à cet égard, que le simulacre de Révolution que s'offre, à l'imitation de la capitale, la modeste ville de Clamecy. Les habitants, rivalisant de zèle, s'affublent de noms patriotes, à la mode antique : « Il y eut Scévola Frottier, Manlius Pilavoine, Cassius Gillois, Torquatus Duchêne, Pœtus Gandouard, Caton Cochin, Miltiade Massé, Euclide Paillard, Pelopidas Guillet, Aristide Bonneau. Ces braves gens avaient dévalisé Tite-Live et Xénophon. Le maire s'appelait Fabricius Simonnot, et sa fille, comme de juste, se nommait Fabricia. Comme on s'amusait ! Un certain Brunier s'était baptisé Epaminondas. Comme le nom était long et difficile, sa femme l'appelait « mon gros Pami ». L'huissier Balivet avait fait choix du nom de *Libre*. Le pauvre homme fut mis en prison. Les suppliques par lesquelles il sollicitait son élargissement étaient signées *Libre Balivet, détenu*. Avec de si beaux noms, les Clameciçois ne pouvaient moins faire que de s'octroyer un *triumvirat* — le mot était alors en faveur. Il y eut donc à Clamecy trois *triumvirs* qui se répandirent en violences — purement oratoires — contre les *aristocrates*. Après le 9 Thermidor, ces trop véhéments démocrates furent expédiés, par les soins des « réactionnaires » de la ville, à Paris, « dans trois charrettes, comme il convenait ». Mais, là, on ne trouva rien à leur reprocher, sinon les excès de leur langage révolutionnaire, et, rapidement, ils furent remis en liberté.

Ce ne furent là, pour les trois terroristes au petit pied, que bien mesquines vicissitudes, si on les compare à certaines destinées étranges, — quelques-unes même invraisemblables — que retrace M. Lenotre. Sait-on, par exemple, qu'il y eut une *veuve Marat* ? La jeune Simonne Évrard, native de Tournus, venue à Paris pour gagner sa vie, habitait, en 1790, avec sa sœur, mariée rue Saint-Honoré. Un jour, son beau-frère ramène à la maison, pour lui donner asile, un homme assez effrayant, de tête énorme, de visage osseux, de teint plombé, « sale, vêtu de façon sordide », le front bandé d'un mouchoir « empestant le vinaigre ». C'était Marat. Il était malade, rongé par une « lèpre dégoûtante », en proie aux insomnies. Simonne s'en éprit, et lui témoigna un dévouement illimité : « Elle se fait sa servante, prépare ses bains et ses repas, le soigne comme un enfant chétif, l'admire, le cajole, l'adore. » Il lui a promis le mariage, et tient ainsi sa promesse : l'appelant dans sa chambre, et lui prenant la main, il lui dit : « C'est dans le vaste temple de la nature que je prends pour témoin de la fidélité éternelle que je te jure le Créateur qui nous entend. » Simonne est satisfaite, heureuse. Elle veille jalousement sur son époux et ne laisse qu'à regret pénétrer jusqu'à lui la belle jeune fille en fichu rose qui est Charlotte Corday... Le meurtre perpétré, Simonne devient pour tous et pour toujours la *veuve de Marat ;* et, contre vents et marées, elle conserve et vénère la mémoire du tribun assassiné.

Plus dramatiques encore furent les aventures de Fiacre-Joseph de Goy. C'était un jeune prêtre qui se trouva pris dans les massacres dont fut ensanglanté, le 2 septembre 1792, le jardin de l'église des Carmes, rue de Vaugirard. Quand, au soir, les corps des victimes furent empilés pêle-mêle sur deux chariots à destination du cimetière de Vaugirard, l'on s'aperçut que l'un des massacrés vivait encore. L'inspecteur du cimetière voulut bien surseoir à l'inhumation, bien que les actes de décès aient tous été dressés ; il poussa même l'humanité jusqu'à appeler un médecin qui, gardant le secret, sauva le blessé. Celui-ci n'était autre que de Goy. On pense si,

une fois guéri, il se cacha tout d'abord du mieux qu'il put. Puis, s'enhardissant, il prit un nom d'emprunt et ouvrit, en plein Paris, un cabinet dentaire. On dit qu'il n'avait rien perdu de sa gaieté native, ni de sa belle humeur. Il faut croire cependant que sa nouvelle profession ne l'enchantait pas puisque, la Terreur passée, il l'abandonna pour un emploi de vicaire à Saint-Roch, ensuite à Saint-Thomas-d'Aquin. Puis, ayant acheté le monastère désaffecté du mont Valérien — alors en pleine campagne, — il se fit ermite; et c'est là qu'acheva ses jours celui qui se plaisait, la tourmente révolutionnaire apaisée, à signer *feu de Goy*.

S'il n'est pas banal de vivre en étant officiellement mort, le cas d'un homme qui n'est pas arrivé à se faire guillotiner présente aussi quelque singularité. Ce fut celui de Jouy, officier à l'armée du Nord en 1793, sorte de « phénomène » : « la Révolution l'amusait comme le plus désopilant vaudeville. » Il parie avec lui-même qu'il montera sur l'échafaud. Il multiplie les imprudences, les fanfaronnades, affiche des opinions ultra-royalistes, si bien qu'à la fin il est sommé de venir à Paris s'expliquer devant le Comité de Salut public. Ses amis le voient déjà sur la bascule... Lui, en cours de route, poursuit ses folies, s'enquiert si Robespierre ne sera pas bientôt pendu, terrifie ses compagnons de voyage et se divertit follement. Et il s'en tire, devant ses juges, si adroitement, que ceux-ci, « émerveillés de son civisme », le nomment commissaire supérieur auprès du Conseil exécutif... A plusieurs reprises, ses extravagances le feront poursuivre ; il sera condamné à mort par contumace ; et toujours il glissera à travers les embûches et les périls, comme en se jouant. Comble d'ironie : il terminera sa carrière sous la coupole ! Pour avoir écrit vingt volumes d'*Ermites*, « l'ouvrage le plus insignifiant, le plus lourd, le plus fastidieux, le plus illisible que compte la littérature française », il verra l'Académie lui ouvrir toutes grandes ses portes. M. de La Bruyère aurait été stupéfait s'il avait pu prévoir que son vénérable fauteuil serait un jour occupé par l'un des plus francs mystificateurs de ce monde.

S. BOURGIN.

EN LISANT

POÈMES DE GOSSES

L'ENFANT est un poète-né, un créateur, un voyant. Il saisit la réalité d'une vue naïve et neuve. Il l'exprime avec une absence totale de « littérature ». L'adulte, lui, craint les métriques et les prosodies. Il a l'horreur du déjà-dit. Il raffine ses sentiments et les alambique. Il torture sa forme et la condense jusqu'à l'hermétisme. Ce n'est plus guère qu'un rhétoricien, un fabricant de poèmes, un faux poète.

On ne retrouve guère une pseudo-fraîcheur que chez ceux qui, à force d'art, ont réussi à se refaire une âme humble et simple, car les autodidactes, les ouvriers qui se sentent poètes s'efforcent, dans leur révérence des règles, à copier des modèles et des procédés de style. C'est à ce manque de personnalité qu'il faut sans doute attribuer la décadence de la poésie pure, celle qui, sans artifice, va droit à l'âme.

Maurice Carême a recueilli des poèmes de gosses, écrits sans doute spontanément ; on y trouve de biens jolies piécettes, le plus souvent très naïves, un peu frustes ; parfois assez réussies. Les meilleures ont un parfum de Haï-Kaï. En voici quelques-unes :

LA PLUIE : *Une, deux, trois perles — Tombent du ciel. Est-ce le collier d'un ange qui se casse?*

LE VENT : *Le vent ramasse — Les feuilles mortes — Parce qu'il croit — Que c'est de l'or.*

UNE ARAIGNÉE : *Une araignée — Croyant faire sa toile — Tissait dans la vallée — Une nouvelle étoile.*

S'il en est qui ne sont que jeu de mots, jeu d'esprit, voire calembour, il en est d'étrangement averties ;

RESSEMBLANCE : *La mer si grande commence — Par une simple petite source — La mère des enfants — Par un simple petit enfant.*

Certaines sont plus proches des COMPTINES, et d'autres semblent inspirées de « poèmes pour enfant » lus ou étudiés en classe :

LE MALHEUR : *Le malheur arrive — Sauve-toi petite — Sauve-toi — Le malheur arrive — Sauve-toi, il te prendra.*

qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher de *Le bonheur est dans le pré, cours-y vite, cours-y vite...*

***

L'ADULTE écrit surtout pour les autres. L'enfant n'écrit que pour lui. Ses poèmes sont essentiellement l'émanation de son égocentrisme. Foncièrement subjectifs, ils sont fatalement fermés à la majorité de leurs lecteurs. S'ils plaisent aux adultes qui sont curieux d'inédit, sont-ils même lisibles par les enfants de même âge ?... Ainsi, les enfants posent le problème cher à Rimbaud, Mallarmé et à tant d'autres écoles littéraires ou picturales...

Pour Maurice Carême, la science, la connaissance tuent la poésie, le don poétique... L'homme adulte s'est séparé de la nature ; seul l'enfant y participe encore et la reflète ingénument... Pour lui, les seuls pêcheurs de perles, les seuls traducteurs de l'âme universelle, ce sont les tout-petits...

Sans vouloir prendre parti dans cette thèse dont il semble bien qu'une forte part soit exagérée, mais qui, comme toute théorie, a néanmoins influé sur les techniques déjà existantes, nous en retiendrons pourtant quelque leçon. Combien de fois laissons-nous se révéler, s'exprimer la personnalité de nos élèves ? Ne les étouffons-nous pas en les incitant à copier des auteurs adultes ? Ne leur apprenons-nous pas trop souvent à penser par procuration ; osent-ils encore être neufs, naïfs ? Ne sommes-nous pas trop amis du poncif, du classique, de l'uniformité ?... Persuadons-nous, comme Maurice Carême, que l'enfant n'a pas notre façon étroite et mesquine de voir et de comprendre, et laissons-le s'exprimer joyeusement, naïvement mais personnellement... Les surprises par lesquelles ils nous paieront notre humanité nous récompenseront, et bien mieux que les devoirs standardisés auxquels nous paraissons les obliger...

J. ROGISSART.

INITIATION APICOLE

EN MAI : MIELLÉES ET RÉCOLTES

La grande miellée. — C'est de fin mai au début de juin que les fleurs sont les plus nombreuses, que les nectaires sécrètent le plus de nectar, que les abeilles recueillent le plus ce précieux sirop. Alors vos ruches devront être bien abritées du soleil,

les portes seront largement ouvertes et même il y aura avantage à soulever le devant de quelque 5 ou 6 millimètres pour faciliter l'entrée et la sortie du torrent des butineuses.

D'ordinaire, c'est seulement à la fin de l'hiver, au début de mars et parfois en avril, que les vieux apiculteurs taillent les rayons et récoltent. Il en est qui préfèrent opérer en septembre. Les premiers enlèvent la hausse inférieure ou supérieure, s'il en existe, quitte à la remettre en mai. Vous n'avez pas eu besoin de faire ce travail et ce sera pour l'an prochain. Mais si la saison est belle, si la miellée est abondante, vous pourrez en juin ou juillet, suivant le cas, enlever une calotte, une hausse ou même « tailler » modérément, et sans faire de « chasse », sur une ruche forte.

Fixisme. — Pour récolter partiellement dans une ruche en paille ou en bois, il faut enfumer, retourner en plaçant à l'ombre, recouvrir aux trois quarts l'ouverture à l'aide d'une planche, ou mieux, d'un linge noir, enfumer légèrement au-dessus de l'ouverture et cogner la paroi de ce côté avec le couteau cératome : les abeilles se cachent sous la partie couverte et il ne reste qu'à trancher les rayons pleins ou les extrémités et à les placer immédiatement à l'abri. Il est bon d'avoir à côté de soi une caisse recouverte avec deux couvercles à charnières ; d'un côté on mettra ses outils et de l'autre les rayons enlevés ; de ce côté, le fond sera étanche.

Pour les ruches hautes et en planches utilisées dans le Midi, il faut enlever le couvercle, enfumer par le haut et enlever la partie supérieure des bâtisses. Mais il serait nécessaire de combler le vide ainsi fait avec une boîte ou un sac rempli de balle d'avoine ou de paille coupée.

Si la saison est bonne, aucun danger ; s'il y a peu de fleurs, il faut craindre les attaques et aussi le pillage. Il est alors bon de procéder rapidement et de ne laisser tomber aucune goutte de miel.

La récolte faite, on remet en place et on lute avec du pourget ou du mastic.

Ruche à cadres. — Enfumez à la porte ; rétrécissez l'entrée ; enlevez le chapiteau, soulevez la dernière planchette, enfumez ; recouvrez avec une toile en ne laissant que l'ouverture nécessaire pour opérer ; enlevez un cadre et mettez-le immédiatement dans la boîte spéciale placée près de vous, continuez s'il y a lieu ; puis remplacez avec des cadres armés.

Pillage. — Évitez à tout prix de répandre du miel, de jeter à terre de la cire. Si vous êtes attaqué trop vivement, arrêtez l'opération. S'il y a pillage, rétrécissez toutes les entrées et projetez de l'eau en pluie sur la ruche attaquée ; passez un peu de pétrole sur le plateau devant la porte.

Enlèvement des hausses. — Il faut commencer par refouler vers le nid à couvain les abeilles qui les occupent, soit avec de la fumée, soit avec une toile phéniquée ; puis on décolle la caisse qu'on posera sur un linge ; on enfume le dessus des cadres du nid à couvain et l'on recouvre avec des planchettes préparées d'avance. La hausse est alors déposée au laboratoire, en la faisant reposer sur une cale d'un côté. En enfumant par dessous et en la frappant un peu, les abeilles sortent et s'échappent.

L'emploi d'un petit appareil appelé « chasse-abeilles » simplifie le travail, prévient le pillage, permet d'éviter les piqûres.

Cas de plusieurs hausses. — Quand la récolte est très abondante, la première hausse se remplit assez rapidement et il devient nécessaire d'en placer une deuxième, puis peut-être une troisième. Dans ce cas, il faut avoir le soin de mettre la hausse vide entre le corps de ruche et la hausse déjà presque pleine.

Un conseil pour finir : garnissez totalement les demi-cadres de vos hausses avec la cire gaufrée.

J'ajouterai que vous ferez bien d'attendre d'être familiarisé avec vos abeilles avant d'utiliser le chasse-abeilles. Réduisez, au début, les expériences et les difficultés.

H. DE PUYTORAC.

Il ne nous est pas possible d'accuser réception des nombreux manuscrits qui nous sont obligeamment envoyés, ni de les retourner à leurs auteurs s'ils ne sont pas insérés.

Nos correspondants sont priés d'en garder copie.

L'ART DE LA VIE

LE DANGER DE LA CONTAGION PAR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Un enfant, une grande personne même vient-elle à contracter une rougeole, une scarlatine ou quelque autre affection de peu de gravité ? entre-t-elle en convalescence à la suite d'une maladie plus sérieuse, telle que diphtérie, fièvre typhoïde, etc., elle demande qu'on lui envoie le chien ou le chat pour jouer avec eux. Ceux-ci ne se font jamais prier. La chaleur du lit, la mollesse des oreillers et des couvertures, les caresses qu'ils reçoivent, les aliments supplémentaires dont ils bénéficient sont, à défaut d'attachement réel pour leurs maîtres, les raisons déterminantes de leur conduite. Caressés et recaressés par le malade, peut-être même embrassés par lui, ils emmagasinent dans les poils de leur fourrure, sinon sur la muqueuse de leurs lèvres et de leur nez, des squames scarlatineux, des croûtes de variole, des bacilles de Lœffler, d'Eberth ou de Koch, dont hériteront les personnes à qui ils iront demander un peu plus tard d'autres témoignages d'affection. L'épidémiologie nous apprend que de nombreuses maladies infectieuses sont transmissibles, même à lointaine échéance, par l'intermédiaire de tierces personnes demeurées saines, voire du médecin. Le chien et le chat paraissent comporter à cet égard un danger pour le moins égal.

Aussi ces animaux ne doivent-ils jamais entrer dans la chambre de personnes atteintes ou convalescentes de maladies infectieuses, particulièrement de fièvres éruptives. Caresser les chiens et les chats, à plus forte raison les embrasser, est une habitude antihygiénique. En attendant qu'on la perde complètement, il faut s'astreindre à se laver et à se savonner les mains chaque fois qu'on a touché un de ces animaux.

TOI QUI M'APPRIS A LIRE

Nous rappelons-nous l'âge où l'on nous a fait lire,
Où, dans notre cerveau tendre comme la cire,
Tant de signes, distincts et nets, furent inscrits,
Et savons-nous de qui nous les avons appris?

Quoi ! pas un souvenir de la première étude ?
Le doux cœur de l'enfant n'est donc qu'ingratitude !
Qui que tu sois, pauvre âme, ô toi qui m'enseignas
A lire et qui, des jours entiers, te résignas
A répéter, avec douceur et patience,
Les très humbles leçons de ta noble science,
Sois bénie ! Il fallut fixer mon œil distrait,
Retenir ma pensée, et, secret à secret,
Me révéler le mot, et la lettre, et la phrase !

Comme le buisson noir qu'un Dieu sublime embrase,
Et qui, sur l'horizon, s'élève triomphant,
Le livre n'est d'abord qu'épines pour l'enfant.
Toi qui m'appris à lire, ô chère âme inconnue,
Mère de mon esprit, qu'es-tu donc devenue ?...

***

En songeant aux débuts du lecteur incertain,
A sa voix hésitante, à son trouble enfantin,
Je voyais, au-dessus d'un chêne dont les branches
Découpaient un azur rayé d'écharpes blanches,
Une hirondelle aller, venir, planer dans l'air,
Versant à ses petits, la soif du beau ciel clair.

Excités par ses cris, guidés par son exemple,
Ils lâchaient le rameau, timides, tous ensemble ;
Leurs ailes dans le vide un instant s'agitaient,
Puis, comme des nageurs sans force, ils remontaient
A la branche et restaient serrés l'un contre l'autre :
Mais elle était en leur destin comme en leur nôtre...
La brusque nostalgie amoureuse des cieux !
Et, quelques mois après, braves et graciceux
Ils partaient, traversant les mers et les rafales,
Vers l'éternel printemps des terres idéales.

(*La Marche de France.*)

ÉMILE HINZELIN.

POUR LIRE EN CLASSE

Le marteau rouge.

(Suite et fin.)

Un morceau de cornaline, détaché d'un rocher aux temps préhistoriques, connaît, au cours des âges, des fortunes diverses. Roulé d'abord par un ruisseau, il devient ensuite, sous le nom de « Marteau Rouge », hache de guerre et fétiche. Enterré en même temps que son possesseur, il est déterré par un des successeurs de celui-ci ; puis, après bien des vicissitudes, échoue dans une hutte de campagne et devient couteau de cuisine.

Quand vint l'âge du fer, cet ustensile méprisé fut oublié sur le bord d'une mare, au milieu d'un champ. On construisait alors de nouvelles habitations un peu moins primitives, avec des cultures autour. On connaissait la bêche et la cognée ; on parlait, on agissait, on pensait autrement que par le passé.

Le glorieux marteau rouge redevint simple caillou et reprit son sommeil impassible dans l'herbe des prairies.

Bien des siècles se passèrent encore avant qu'un paysan chasseur qui poursuivait un lièvre, réfugié dans un trou, et qui, pour mieux courir, avait quitté ses sabots, se coupât l'orteil sur une des faces encore tranchantes du marteau rouge.

Il le ramassa, pensant en faire des pierres pour son fusil et l'apporta chez lui, où il l'oublia dans un coin. A l'époque des vendanges, il s'en servit pour caler sa cuve ; après quoi, il le jeta dans son jardin, où les choux, ces fiers occupants d'une terre longtemps livrée à elle-même, le couvrirent de leur ombre et lui permirent de dormir encore à l'abri du caprice de l'homme.

Cent ans plus tard, un jardinier le rencontra sous sa bêche, et, comme le jardin du paysan s'était fondu dans un parc seigneurial, ce jardinier porta sa trouvaille au châtelain en lui disant :

— Ma foi, monsieur le comte, je crois bien que j'ai trouvé, dans mes planches d'asperges, un de ces marteaux anciens dont vous êtes curieux.

M. le comte complimenta son jardinier sur son « flair » d'antiquaire, et fit grand cas de sa découverte.

Le marteau rouge était un des plus beaux spécimens de l'antique industrie de nos pères, et, malgré les outrages du temps, il portait la trace indélébile du travail de l'homme, à un degré remarquable.

Tous les amis de la maison, et tous les antiquaires du pays l'admirèrent. Son âge devint un sujet de grande discussion.

Il était, en partie, dégrossi et taillé au silex, comme les spécimens des premiers âges, en partie façonné et poli comme ceux d'un temps moins barbare. Il appartenait, évidemment, à un temps de transition ; peut-être avait-il été apporté par des émigrants. A coup sûr, dirent les géologues, il n'a pas été fabriqué dans le pays, car il est en cornaline, et il n'y a pas la moindre trace de cornaline bien loin à la ronde.

Messieurs les géologues n'oublièrent qu'une chose, c'est que les eaux sont des conducteurs de minéraux de toutes sortes; qu'elles entraînent parfois à de grandes distances.

Quant aux antiquaires, ils ne songèrent même pas à se demander si l'initiative personnelle d'un artisan doué de génie ne peut lui faire façonner des objets qui paraissent, par la suite, fabriqués à une époque ultérieure.

La figure tracée sur la lame de notre marteau rouge présentait encore quelques lignes, qui furent soigneusement examinées. On y voyait bien encore l'intention de représenter un animal.

Mais était-ce un cheval, un cerf, un ours des cavernes ou un mammouth ?

Quand on eut bien examiné et interrogé le marteau rouge, on le plaça sur un coussinet de velours C'était la plus curieuse pièce de la collection de M. le comte. Elle eut la place d'honneur et la conserva pendant une dizaine d'années.

Mais M. le comte vint à mourir sans enfants, et Mme la comtesse trouva que le défunt avait dépensé beaucoup d'argent, qu'il eût mieux employé à lui acheter des dentelles et à renouveler ses équipages.

Aussitôt qu'elle le put, elle fit vendre toutes ces antiquailles, pressée qu'elle était d'en débarrasser les chambres de son château.

Elle ne conserva que quelques gemmes gravées et quelques médailles d'or qu'elle pouvait utiliser pour sa parure, et, comme le marteau rouge était tiré d'une cornaline particulièrement belle, elle le confia à un lapidaire, le chargeant de tailler la pierre en plaques, afin de la transformer en fermoir de ceinture.

Quand les fragments du marteau rouge furent taillés et montés, Mme la comtesse trouva la chose fort laide et la donna à sa petite-nièce, âgée de six ans, qui en orna sa poupée. Mais ce bijou, trop lourd et trop grand, ne lui plut pas longtemps, et elle imagina d'en faire de la soupe !

Oui, vraiment, mes enfants, de la soupe pour les poupées. Vous savez mieux que moi que la soupe aux poupées se compose de choses très variées : des fleurs, des graines, des coquilles, des haricots blancs et rouges, tout est bon quand cela est cuit à point, dans un petit vase de fer-blanc, sur un feu imaginaire.

La petite nièce, manquant de carottes pour son pot-au-feu, remarqua la belle couleur de la cornaline, et, à l'aide d'un fer à repasser, elle la broya en mille petits morceaux qui donnèrent très bonne mine à la soupe. Sans nul doute, la poupée trouva cette dernière excellente !

Si le marteau rouge eût été un être vivant, c'est-à-dire s'il eût pu penser, quelles réflexions n'eût-il pas faites sur son étrange destinée ?

Avoir été montagne, et puis bloc ; sous cette forme, avoir roulé dans le lit d'un torrent ; avoir été heurté, cassé, émietté ; être devenu, plus tard, le fétiche d'une tribu guerrière, la gloire d'un peuple, le sceptre d'un homme bleu ; être descendu à l'humble condition de couteau de cuisine jusqu'à ratisser Dieu sait quels légumes chez un peuple encore sauvage ; avoir retrouvé une sorte de gloire dans les mains d'un seigneur féru d'antiquité, jusqu'à se pavaner sur un socle de velours, aux yeux des amateurs émerveillés : et tout cela pour devenir carotte imaginaire dans les mains d'une enfant, sans pouvoir seulement, peut-être, éveiller l'appétit dédaigneuse d'une poupée !

Le marteau rouge n'était pourtant pas absolument anéanti.

Il en était resté un morceau, pas plus gros qu'une noix, que le valet de chambre trouva un jour sur le tapis, en balayant. Il ramassa ce débris, et le vendit cinquante centimes au lapidaire. Avec ce dernier fragment, le lapidaire fit trois bagues qu'il vendit un franc chacune.

C'est très joli une bague de cornaline, mais comme c'est un bijou de peu de valeur, c'est bien vite cassé ou perdu. Deux de ces bagues subirent ce triste sort.

Mais la troisième existe encore. Elle a été donnée à une petite fille soigneuse, qui la conserve précieusement, sans se douter, pourtant, qu'elle possède la dernière parcelle du fameux marteau rouge, lequel n'était lui-même qu'une parcelle de la roche aux fées.

Tel est le sort des choses.

Elles n'existent que par le prix que nous y attachons, et, petit à petit, plus ou moins vite, elles deviennent poussière. Mais, sous cette forme même, la vie les utilise encore.

Ce que le temps et l'homme détruisent, renaît sous des formes nouvelles, grâce à une fée qui ne laisse rien perdre, qui répare tout et qui recommence tout ce qui est défait.

Cette reine des fées, vous la connaissez fort bien c'est la nature !

D'après GEORGE SAND.
(*Contes d'une grand'mère.*
Calmann-Lévy, éditeurs.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

LA DATE ET LA DURÉE DES GRANDES VACANCES

IL y avait au moins deux anomalies choquantes dans le régime des vacances scolaires depuis une vingtaine d'années.

D'abord, leur durée inégale pour des établissements du même niveau et pour des élèves du même âge : deux mois et demi dans les lycées et collèges, deux mois seulement dans les écoles primaires supérieures et les écoles normales.

Ensuite, la date terminale de l'année scolaire qui, fixée au 13 juillet dans l'enseignement secondaire, était repoussée au 31 dans l'enseignement primaire, alors que la dernière quinzaine de juillet, après la coupure des congés de la Fête nationale et par une température généralement très chaude, était nettement défavorable à tout travail sérieux.

Ces deux anomalies sont corrigées par la réglementation nouvelle que M. Mallarmé, ministre de l'Éducation nationale, a rendue applicable dès cette année — sauf décision contraire des préfets en ce qui concerne l'enseignement primaire élémentaire — et dont il se réserve d'étudier les résultats. Il est certain, pensons-nous, que cette réglementation constitue un progrès, au moins du point de vue de la logique, puisqu'elle égalise et qu'elle unifie. Reste à savoir si elle ne portera aucun préjudice aux études, et comment elle sera accueillie par les familles et par les maîtres. Reste à savoir notamment si la date de la rentrée des écoles primaires, maternelles, le 15 septembre, sera observée, alors que celle de la rentrée du second degré reste traditionnellement fixée au 1er octobre. Libérés tous ensemble le 13 juillet, les enfants d'une même famille seront rappelés en classe les uns le 15 septembre, les autres quinze jours plus tard : on rétablit donc, à la fin des vacances, l'anomalie qu'on a supprimée à leur début, et il est à craindre que nos écoles ne soient pas au complet dès la rentrée.

***

L'EXPÉRIENCE décidera. Reculer au 1er octobre la reprise des classes primaires et porter à deux mois et demi la durée des vacances de nos petits élèves ne nous paraît pas souhaitable dans les conditions actuelles, malgré quelques opinions contraires. Beaucoup d'enfants, en ville et même à la campagne — les instituteurs sont les premiers à le reconnaître — n'utilisent que médiocrement leurs vacances. Leurs parents, trop occupés, ne peuvent ni les distraire, ni même les surveiller, et neuf semaines d'oisiveté ou de vagabondage suffisent amplement, dans la majorité des cas, à faire désirer aux familles, et même aux enfants, la réouverture des écoles. Il est généralement admis, d'autre part, que, pendant ces neuf semaines, nos petits élèves oublient une bonne partie des connaissances et des habitudes que l'année scolaire leur avait enseignées à grand'peine.

L'allongement des vacances primaires, sauf si des classes de garde éducatives étaient organisées partout (et bien organisées) et si les colonies scolaires étaient cent fois multipliées, serait donc, croyons-nous, une grave erreur pédagogique et sociale.

Mieux vaudrait assurément, pour établir l'égalité souhaitable, ramener au 15 septembre la rentrée des établissements du second degré et limiter à deux mois la durée de leurs vacances d'été, la quinzaine supplémentaire de loisir dont ils jouissent actuellement pouvant être reportée au jour de l'an et à Pâques, de manière à égaliser les trimestres et à fractionner les repos. Dans un tel système, analogue à celui qui est établi en Angleterre et ailleurs, les trois trimestres scolaires égalisés dureraient très sensiblement trois mois : celui d'automne, du 15 septembre au 20 décembre, celui d'hiver, du 5 janvier au 30 mars (environ), celui d'été, du 20 avril (environ) au 14 juillet (avec les corrections imposées par la date de Pâques), le premier étant séparé du second par un congé de quinze jours à Noël et le second du troisième par un congé de trois semaines dont le jour de Pâques marquerait, suivant sa date, le début, le milieu ou la fin.

***

CETTE proposition n'est après tout que modérément révolutionnaire, puisqu'elle rappelle, d'une part, le régime assez récent où, en France, les grandes vacances secondaires ne duraient que deux mois et, d'autre part, le régime encore en vigueur dans de grands pays étrangers. Nous souhaitons donc qu'elle soit prise en considération par nos groupements corporatifs et portée par eux, dont la voix est infiniment plus puissante que la nôtre, jusqu'aux oreilles ministérielles.

LÉON SAVART.

LES INCONVÉNIENTS DU NOUVEAU RÉGIME

DANS un des derniers numéros de ce journal M. Uriot, parlant du nouveau régime des grandes vacances, signalait que l'on connaissait les avantages de l'ancien, mais qu'on ignorait les inconvénients du nouveau.

En voici quelques-uns, je crois, pour le Midi tout au moins.

On invoque comme motif, que, pour aller à la mer ou à la montagne, les enfants de la ville quittent dès le 15 juillet. C'est exact ! Mais, à cette date, à l'heure où C. E. P. et B. E. sont passés, la perte me paraît minime. La réforme cependant a pour avantage de débarrasser, dans la deuxième quinzaine de septembre, les parents de nos jeunes citadins qui, rentrés à la ville, trouvent leur progéniture turbulente et appellent la rentrée à corps et à cris.

Mais a-t-on pensé aux ruraux ?

Ici, tout change. Le 15 septembre, chez nous, c'est le plein des vendanges ! Toutes les mères sont en vendanges, celles qui n'ont pas de vigne s'engageant à la journée chez le voisin. Les aînés les suivent et gagnent quelques francs ; les jeunes

suivent aussi car on n'aurait pas le temps de les « apprêter » pour l'école. Dame ! on se lève à 5 heures. Et puis, pourrait-on laisser ensuite le petit, seul à la maison de 5 à 8 heures jusqu'à son départ pour l'école ?

Ça dure généralement jusqu'au 8 octobre, jusqu'au 15 pour les pauvres diables, car ceux-là vont grappiller ! Pauvreté fait loi !

Avec l'ancien système, la classe perdait huit jours ! Huit jours, ça se rattrape ! Mais trois semaines ! un mois pour certains ! diable ! ça fera « tirer » pour la préparation au C. E. P., n'est-ce pas, mes collègues chargés de ce travail ?

Peut-on vraiment, si nous parlons perte de temps, opposer les quinze jours perdus en juillet à ces quinze jours perdus au début de l'année ? J'en appelle aux pédagogues sincères !...

Dans un prochain article, j'étudierai les conséquences fâcheuses de ce nouveau régime pour grand nombre d'instituteurs.

Car, si les vacances sont pour les enfants, l'instituteur lui aussi a besoin de repos et son intérêt n'est pas négligeable !

F. BONNET,
Directeur d'école (Gard).

VACANCES ET TRAVAIL RATIONNEL

QUE les vacances d'été commencent au 15 juillet ou au 1er août, ou même au 1er juillet (et en laissant de côté le nouvel aménagement à prévoir pour le premier trimestre de l'année scolaire en cas de changement de la date de rentrée), il y a, me semble-t-il, une réforme qui pourrait être faite sans grandes modifications au régime actuel, c'est celle qui consisterait à équilibrer définitivement le second trimestre de l'année scolaire (et par là même le troisième). Ce trimestre (c'est du second que je parle) est, en général, quand l'état sanitaire est bon, un des plus profitables. Ne le serait-il pas davantage encore (et le troisième aussi), s'il n'était ni trop long ni trop court et permettait ainsi un dosage rationnel de l'effort des élèves et des maîtres ?

Il suffirait pour cela de rendre fixe, en l'allongeant un peu pour l'école primaire toujours traitée jusqu'ici en parente pauvre, le congé de Pâques qui comporterait tous les ans les deux premières semaines d'avril. Ce ne serait plus toujours dans ce cas le congé de Pâques, Pâques pouvant se trouver par le jeu du calendrier soit avant, soit pendant, soit après cette première quinzaine d'avril, mais le dimanche et le lundi de Pâques resteraient jours légalement fériés, pendant lesquels les classes vaqueraient.

Ou bien, si l'on trouvait trop radicales cette laïcisation des vacances de printemps et cette amputation du congé de la semaine sainte, on pourrait encore décider que, lorsque les fêtes de Pâques seraient en mars, le congé de Pâques s'ouvrirait à partir du jeudi saint seulement pour se terminer deux semaines après ; lorsque Pâques se trouverait entre le 1er et le 15 avril, les vacances iraient du dimanche des Rameaux au dimanche de Quasimodo ; enfin, lorsque ces mêmes fêtes seraient après le 15 avril, le congé commencerait deux semaines avant Pâques et irait jusqu'au lundi de Pâques inclusivement (1).

Qu'en pensent les lecteurs du *Journal des Instituteurs* ?

E. JOUCLA.

(1) Cette proposition se rapproche de celle qui est formulée plus haut par Léon Savart dans l'article « La date et la durée des grandes vacances ». *(N. de la Réd.).*

POUR LES JEUNES

LES VIEUX STAGIAIRES

LE cas des vieux stagiaires se représente chaque année au lendemain des examens écrits du C. A. P. Actuellement elle est particulièrement angoissante : le C. A. P. ou le retrait de la délégation !

Considérée du point de vue absolu, cette clause peut paraître très libérale : lorsque, après s'être présenté au moins cinq fois, un candidat ne parvient pas à être reçu, il semble qu'il en résulte pour lui une raison d'élimination peu contestable.

La nécessité d'ordre général d'éliminer les non-valeurs et celle, non moins impérieuse et actuelle, de disposer de postes pour les normaliens et normaliennes sortants, suffiraient à justifier le point de vue du législateur.

Sur le plan « humain », les choses ne sont pas toujours aussi simples. Pour en juger, il suffit de sortir un instant des considérations théoriques pour saisir sur le vif les situations de fait. Par exemple : une institutrice se présente en 1935 à la fin de ses cinq années de stage ; elle a obtenu 7 sur 10 ; antérieurement, il lui est arrivé d'avoir un 9. Cette candidate a « composé » avec des jeunes filles qui ont, pour préparer l'examen, tout le loisir que leur laisse leur classe. A côté de cela, la candidate qui nous préoccupe est mariée, elle a un enfant souvent malade qui lui prend une partie de ses vingt-quatre heures journalières. Son service ? Une classe enfantine de cinquante élèves, sans femme de service (ce qui arrive quelquefois!). A force de ténacité et... d'artifice, notre maîtresse arrive à « s'en tirer ». Elle est bien notée.

Peut-on me dire :

1° Si le 7 de cette candidate ne représente pas un « potentiel » au moins égal au 10 de la jeune maîtresse qui partage son temps entre le C. A. P., les sports et la lecture de romans ?

2° Si tous les normaliens et normaliennes vaudront, en qualité, cette maîtresse qui a fait ses preuves ailleurs que dans une école annexe, même excellente ?

En ce qui me concerne, j'opte pour la stagiaire. Et ce, en dépit de la sympathie que je conserve aux normaliens que j'ai connus et de celle dont je gratifie, par principe, toutes les normaliennes que je n'ai jamais vues.

FERNAND BÉRENGER.

A PROPOS D'UN CONCOURS ORIGINAL

LE Concours de dessins faits avec des « timbres antituberculeux convenablement découpés et habilement disposés » dont nous entretient M. Loubès, instituteur de l'Ariège, dans le n° 27 du *Journal des Instituteurs*, est, sans nul doute, « original » ; mais il n'est pas nouveau !

Les écoliers et les maîtres de Saône-et-Loire connaissent, en effet, depuis longtemps de tels concours, organisés en liaison avec les Comités locaux s'occupant de la vente du timbre antituberculeux. Je puis citer, à titre d'exemple, la magnifique collection de dessins faits avec les vignettes en question par les élèves des écoles publiques de la circonscription de Montceau-les-Mines, au cours de la campagne de 1931. Les dessins primés, vraiment remarquables, représentant les aspects divers du pays minier et des environs, étaient restés quelques

semaines exposés dans une vitrine mise gracieusement à la disposition des organisateurs du concours par la municipalité.

UN INSTITUTEUR DE SAONE-ET-LOIRE.

ON SOUHAITE...

...des simplifications.

ON réduit le personnel des inspections académiques à l'heure même où l'Administration supérieure l'accable de paperasserie. En matière de bourses, par exemple, les circulaires ne se comptent plus ; tantôt elles se contredisent ; tantôt elles sont en opposition avec les textes organiques.

Lorsqu'un boursier d'enseignement primaire supérieur est transféré dans un autre département, vous croyez sans doute qu'il va être rattaché à ce département, ainsi qu'il est procédé pour les boursiers de l'enseignement secondaire et comme le veut le bon sens. Nullement, il continue d'appartenir au département qu'il a quitté, et il en résulte inévitablement des complications d'écritures.

A quand un soulagement qui s'impose ? A quand les simplifications nécessaires ?

PAUL BRÉCY.

SUR LE VIF

PAPOTAGES

UN samedi soir, quatre heures et demie environ ; la jeune institutrice, « Mad'moiselle », comme l'appellent ses élèves ainsi que les braves gens du village, gravit allégrement la côte qui mène à la ville voisine. Elle pédale, pédale... et disparaît bientôt au premier tournant.

— Si vous croyez tout d'même, dit à sa voisine la Françoise, béatement assise près de sa porte, on a beau « les » remplacer tous les deux ans, eh bien ! « elles » sont toutes les mêmes !

— Dame ! oui, répond la Marie, en lorgnant vers la côte où a disparu « Mad'moiselle », de jolies robes, des mains blanches, l'été à l'ombre, l'hiver à l'abri, et ça s'plaint dans les journaux, encore ! Si mon homme fallait qu'y s'plaigne chaque fois qu'y n'est pas content !...

— Et, doux Jésus ! je m'demande un peu ce qu'elle peut bien lui apprendre à not'pauvre Léontine ! Elle lui fait apporter un tas de bêtises, du fil de fer, des escargots, des fleurs, est-c'que je sais, moi !

— Que voulez-vous, ma pauvre ! y paraît que son chef, comme elle dit, il aime ça !

— Ah ! de not'temps, fallait voir !...

Un temps d'arrêt, une minute de silence, observée tacitement afin de rappeler quelque souvenir d'enfance, puis les papotages reprennent.

— Savez-vous, ma chère, que, dimanche soir, « elle » a dansé avec le grand Alfred ? Tout le monde l'a remarquée et la Jeanne voulait lui faire une scène !

— C'est une honte que je vous dis ; bientôt on la verra, comme nos filles, se promener avec les gars après souper. La jeunesse d'ici travaille, elle ! Aussi le soir, elle peut bien avoir quelques minutes de bon temps...

— Et puis, quoi, reprend la Françoise, faut bien que les jeunes ils apprennent à se connaître !

— Pardi ! on a tous été comme eux, autrefois... Mais « elle », par exemple !...

Le facteur, qui apporte une lettre, interrompt cette édifiante conversation. « Ce doit être de mon frère, dit la Françoise, mais... j'ai un peu oublié la lecture... Dame ! c'est si loin ! Léontine ? Léontine, où donc es-tu ?...

La fillette accourt et lit la lettre.

— Ben, voyez-vous, la Marie, si elle sait lire, not' fille ! Elle fera une savante, pour sûr ! « Mad'moiselle » est jeune, un peu fiérotte, on dira tout c'qu'on voudra, mais elle sait son métier quand même, allez !...

...Et la mère Françoise, qui est plus bavarde que méchante, se propose de lui porter un morceau de boudin quand elle « tuera ».

P. JEAN,
Instituteur (Aude).

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...M. le ministre des F. a répété, plusieurs fois, à la Chambre, que les contribuables moyens seraient plus tôt dégrevés avec son nouveau système de calcul. Les fonctionnaires et les retraités peuvent faire leur compte, ils verront ce que vaut cette déclaration. Est-ce que députés et sénateurs, induits en erreur, ne devraient pas eux-mêmes protester ? » (*J. P.*)

Chez les institutrices.

« ...Les institutrices, dans la commune, feraient-elles donc un autre métier que l'instituteur ? Il semblerait que l'identité des occupations dût entraîner l'égalité de traitement. Eh bien ! parlons-en. La commune a fait établir, chez l'instituteur, l'électricité dans toutes les pièces, ainsi que l'eau, donnée, d'ailleurs, à titre gratuit ; chez l'institutrice, rien de semblable ; la bonne femme paiera si elle veut avoir les mêmes commodités que son collègue... » (*Mme R. T.*)

Chez les retraités.

« ...Les retraités civils doivent connaître la deuxième opération arithmétique qu'on appelle la soustraction. On leur enlève la fraction de mois dans le décompte de leurs services, à l'encontre de ce qui se passe pour les militaires ; on leur enlève la fraction de franc dans le décompte de la pension, et on leur enlève enfin 10 p. 100 de la pension ainsi réduite. C'est charmant, on ne peut plus charmant... » (*H. V.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Il y a longtemps que le livret civique devrait être institué ; ce livret, en donnant tous les renseignements sur l'état civil, la situation de famille, la situation électorale, permettrait de supprimer la carte électorale renouvelée chaque année où il y a des élections. Pourquoi donc le Parlement ne s'occuperait-il pas de cette question ?... »

Chez les professeurs d'É. P. S.

« ...Un fonctionnaire, père de trois enfants, a le malheur d'en perdre un étudiant, âgé de vingt ans ; son troisième conserve cependant, pour le taux de l'indemnité, le rang de troisième ; mais si le père de famille a un quatrième enfant, le troisième redevient second et le quatrième prend le rang de troisième. Si bien que le fonctionnaire qui a ou a eu la charge d'élever quatre enfants est traité de la même façon que son collègue qui n'en a jamais eu que trois. Est-ce juste ?... » (*G. L.*)

Chez les commis d'I. A.

« ...On demande que les candidats éliminés à l'examen du C. A. à l'emploi de secrétaire d'I. A. soient avisés du résultat de cet examen, en ce qui les concerne, afin qu'ils ne soient plus dans l'obligation d'écrire à de membres de la Commission pour être renseignés. » (*B.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

INFORMATIONS

— On croit savoir que le gouvernement aurait l'intention, en raison du déficit des rentrées d'impôts, de déposer en juin, sur le bureau de la Chambre, un projet réduisant de nouveau de 5 p. 100 les traitements, soldes et retraites, et reculant de cinq ans l'âge de la retraite du combattant.

— La loi qui prévoit l'institution d'une Commission chargée d'étudier les modifications à apporter au régime des pensions de retraites a été promulguée. Le gouvernement est autorisé à procéder par décrets aux modifications qu'il jugerait nécessaires.

Un décret du ministre des Finances fixe la composition et les attributions de cette Commission. Elle comprend :

M. Babaud-Lacroze, sénateur, président ; M. Le Gorgeu, sénateur ; M. Tranchand, député ; M. Mazé, député ; M. Marcombes, député ;

M. Amet, président de Chambre à la Cour des comptes ; le directeur du budget et du contrôle financier ; le directeur de la Dette inscrite ; un représentant du ministre de la Guerre ; le directeur de la liquidation au ministère des Pensions ;

M. Buisson, président de l'Association nationale des officiers en retraite ; M. Bienaymé de la Motte, président de l'Entente générale des Retraités civils et militaires ; M. Hennequin, président de l'Union syndicale des Pensionnés civils et militaires ; M. Neumeyer, représentant de la Fédération générale des fonctionnaires ; un représentant de la Fédération nationale des travailleurs des P. T. T.

Des membres du Conseil d'État, de la Cour des comptes et de l'inspection générale des Finances pourront être adjoints à la Commission en qualité de rapporteurs ; Un sous-chef de bureau à la direction de la Dette inscrite remplira les fonctions de secrétaire.

— La Chambre a adopté sans débat la proposition Tonnelier, accordant une représentation séparée, au C. S. de l'Instruction publique, aux professeurs des Ecoles normales, d'une part, et à ceux des E. P. S., d'autre part.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Instituteurs. — Le bureau du S. N. a émis la protestation suivante :

« Le Bureau du Syndicat national des instituteurs, réuni le 4 avril 1935,

informé par la voie de la presse d'une décision ministérielle convoquant d'urgence les Conseils départementaux pour leur demander de modifier les dates des grandes vacances scolaires ;

— souligne que le ministre, par cette convocation précipitée, marque sa volonté d'obtenir une décision des Conseils en profitant de l'absence de tous les délégués du personnel ;

— fait observer que les élections pour le renouvellement de ces délégués sont en cours et qu'il serait démocratique de retarder de quelques jours une délibération qui permettrait aux élus des 120 000 instituteurs d'exprimer leur point de vue ;

— souligne que, de ce fait, le ministre va à l'encontre de la réglementation libérale qui attribue à un conseil tripartite (délégués de l'administration, conseillers généraux représentant les familles, instituteurs représentant le personnel) de prendre une décision conciliant les préoccupations diverses d'ordre administratif, économique et pédagogique ;

— s'étonne par ailleurs que le ministre, obéissant à des sollicitations politiques ou à des requêtes inspirées par la défense d'intérêts particuliers, veuille influencer la libre détermination des Conseils départementaux. »

— Au sujet du recrutement des Ecoles normales (la circulaire ministérielle du 26 mars ordonne que le nombre des élèves-maîtres admis en 1935 soit réduit à la moitié du nombre des sortants), le secrétaire général Delmas dénonce « l'incohérence des méthodes administratives ». Il estime « qu'en créant les 6 000 postes qui seraient nécessaires pour l'application de la loi sur la scolarité jusqu'à quatorze ans on règlerait d'un seul coup tous les problèmes de personnel qui se posent, on éviterait de décourager toute une jeunesse studieuse et sans ressources qui entrevoyait l'entrée à l'Ecole normale comme une possibilité de salut... » Il conclut :

« En l'absence des Chambres, c'est devant les Conseils généraux que nos sections porteront ces questions. La prolongation de la scolarité doit être votée définitivement à la rentrée parlementaire et mise en application au 1er octobre prochain. Un vœu unanime des assemblées départementales dans ce sens serait de nature à faire réfléchir utilement le responsable qui s'attache, avec un succès évident, à désorganiser notre enseignement public. »

Fédération générale de l'Enseignement. — Le bureau de la F. G. E. a publié un long réquisitoire contre la politique scolaire de M. Mallarmé.

ANDRÉ GANNE.

Pour la défense des droits et libertés du personnel enseignant primaire.

Les délégués des associations suivantes : Association des Instituteurs, Anciens combattants de la Région parisienne, Association des Professeurs de Cours complémentaires (Section de la Seine), Association du personnel des Écoles maternelles de la Seine, Groupe des Étudiants primaires de l'Université de Paris, Groupe des Jeunes de l'Enseignement de Seine et Seine-et-Oise, Société pédagogique des Directeurs et Directrices d'Écoles publiques de la Seine, Syndicat national des Instituteurs et Institutrices (Section de la Seine), Syndicat unitaire de l'Enseignement laïque de la Seine, Syndicat du personnel des Écoles primaires supérieures de la Seine, Syndicat des Professeurs des Enseignements spéciaux de la Ville de Paris, viennent de lancer un manifeste pour la défense des droits et libertés du personnel enseignant primaire.

Ce document, après avoir jugé les discussions engagées au sujet des droits et des devoirs du personnel enseignant, particulièrement grave à l'heure présente, déclare que la défense de l'École laïque appelle une vigilance d'autant plus active, que le sort de la démocratie est lié à celui de sa plus solide institution.

Le manifeste affirme :

1° Que le maître ne relève plus hors de sa classe que du droit commun et des lois ordinaires, comme tout autre citoyen.

Il rappelle à ce sujet une déclaration de Ferdinand Buisson faite à la tribune de la Chambre le 5 décembre 1922 ;

2° Que le maître primaire, comme tout universitaire, commettrait un véritable abus de confiance, en voulant imposer aux enfants dont il a la charge ses propres opinions, celle de la majorité politique ou celle du gouvernement au pouvoir ;

3° Que les instituteurs, étant des universitaires, ne sauraient être soumis à l'autorité du préfet.

CONSEILS AUX PARENTS

L'INSTITUTEUR, dont le rôle social est considérable, est souvent appelé, aussi bien en ville que dans les campagnes, à donner un conseil sur des sujets qui sortent de ses attributions directes, l'hygiène et la santé des écoliers par exemple. C'est d'ailleurs là son rôle, et son avis peut être de première importance quand il se rend compte que quelque chose ne va plus dans la santé des enfants, car les parents ne discernent pas toujours si la visite au médecin est indispensable, et ils remettent cette dépense à plus tard, sans songer aux graves conséquences qui peuvent en résulter.

L'instituteur, ayant une plus grande habitude des enfants, voit immédiatement si le médecin s'impose; de toute façon il peut toujours, en attendant, donner des conseils utiles, notamment en ce qui concerne l'alimentation, souvent mal réglée par les parents qui ont tendance, en toute bonne foi, à remplacer la qualité par la quantité.

Il est incontestable que l'état de santé de certains enfants s'améliorerait rapidement s'ils consommaient des plats sucrés en plus grande quantité. En effet, le sucre — qui est le plus assimilable des aliments hydrocarbonés — est absolument indispensable pour permettre aux enfants de faire face aux besoins physiologiques de la croissance et de récupérer les sommes importantes d'énergie qu'ils dépensent journellement pour courir, jouer, travailler.

La Grande Marque
CHAMPAGNE MERCIER
au meilleur prix
ÉPERNAY

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

"mariage" ... facilite le Mariage
REVUE PROPAGANDE FAMILIALE
En vente kiosques, 1 fr. Sous pli, 2 fr.
90, rue de la Victoire, 90, PARIS

LE GUIDE 1935
de 120 pages des Carrières de l'État, France, Colonies, est complet et gratuit. École Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 — Paris (7e)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES
LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES
Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".
5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr.
8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr.
11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61
(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

GAGNEZ CETTE BELLE Peugeot 401!

Le célèbre fromage, La Vache Qui Rit, ouvre deux grands Concours dotés chacun de
250.000 Frs de prix,
dont **2 Peugeot 401**, 3 motos Peugeot, des bicyclettes, des postes de T.S.F., des appareils photo, etc. En tout, 1264 gagnants par Concours.

Le premier Concours est ouvert ; il sera clos le 30 juin 1935.

Le sujet de ce Concours ? Il est des plus simples : il suffit de reconstituer une phrase de 30 mots volontairement brouillés.

Ne laissez pas passer cette chance inespérée de gagner une petite fortune.

Demandez la notice réglement du Concours à votre fournisseur. S'il ne l'a pas, réclamez-la directement aux Fromageries Bel à Lons-le-Saunier (Jura).

1er GRAND CONCOURS DE LA VACHE QUI RIT

Hâtez-vous, car les ex-æquo éventuels seront départagés par la date de réception des réponses

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

L'Epilepsie n'est pas incurable
Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs
Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre
"La Médecine Moderne du Système nerveux"
Envoi franco contre 1 fr. timbres
Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

S'il a la langue blanche...

Ne le massacrez pas avec des purges. Il y a la manière douce — maternelle — de soigner la constipation. Pas de produits chimiques !

Faites-le simplement sourire avec quelques tasses bien sucrées de Thé Garfield. Le Thé Garfield est une délicieuse infusion aux plantes médicinales scientifiquement choisies. Il agit *naturellement* sans déprimer, active progressivement la sécrétion des sucs gastriques et vient très vite à bout de la constipation tenace.

Le Thé Garfield se trouve dans toutes les pharmacies. Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 1).

Thé Garfield

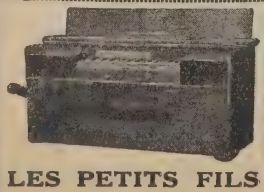

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Le Gérant : A. BESNARD. **Printed in France.** 283-5-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
J01

81e Année. — N° 33. 11 Mai 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... 30 fr. | Belgique, Luxembourg..... 36 fr.
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... 38 fr. | Pays à tarif postal plein..... 45 fr.

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Pour associer nos écoles à la commémoration du

CINQUANTENAIRE de la MORT de VICTOR HUGO

(22 mai 1885 - 22 mai 1935)

nous consacrons plusieurs des rubriques de ce numéro *(Partie générale* et *Partie scolaire)* au grand poète dont le génie domine le XIXe siècle et illustre la littérature française.

Vient de paraître :

Mario ROUSTAN
Agrégé des Lettres,
Ancien Ministre de l'Instruction Publique

HITLER ÉDUCATEUR

RACISME OU DÉMOCRATIE ?
DRESSAGE OU LIBERTÉ ?

Un volume 13 × 19, broché . . . . . **12 francs**

Comment un Français comprend
" Mein Kampf ".

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

GRANDS VINS D'ANJOU. Coteaux du Layon. GOUIN Aug., *Prop. à Beaulieu-s/-Layon (M.-et-L.).* Échantillons sur demande. — Prix modérés.

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. Beau mi-fil, larg. 220. Val.: 16 fr., vendu : **9 fr. 75.** *Échant. franco.* **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

Les maîtresses femmes d'intérieur
Les professeurs d'enseignement ménager **LISENT**
" L'ORGANISATION MÉNAGÈRE "
Revue Mensuelle
Contre **3 fr.** en timbres, 2 numéros spécimen et conditions d'abonnement. **Écrire 54, rue Jacob, PARIS (VIe).**

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions, Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels. app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

l'essor féminin
VIENT DE PUBLIER :
LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. Lionel NASTORG, Vice-Président du Conseil Municipal de Paris, Victor CONSTANT, ancien député, Marcel PRÉVOST, de l'Académie française, Henri GUERNUT, député de l'Aisne.
FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Mme CANCARET CHARITAT, chef d'Entreprise; Mlle Marie-Louise PARIS, directrice de l'École Polytechnique féminine; Mme Hélène HENRY, créatrice de tissus d'ameublement modernes ; Mme Louise WEISS, fondatrice de la FEMME NOUVELLE, Officier de la Légion d'Honneur.
LA FEMME A L'ÉTRANGER. — En Italie, en Norvège, en Suède, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, en Bulgarie.
LES CARRIÈRES FÉMININES. — Les carrières industrielles et commerciales (la femme ingénieur, la surintendante d'usine et de services sociaux).
LA MODE. — Caroline RIVA, Anne HANG, LUCEBER, CLAIRE, COMTE.
NOS RUBRIQUES. — La Puériculture, Défendons notre santé, Assistance et hygiène sociales, Les Contes de l'ESSOR. Chroniques : Juridique, Médicale, Littéraire.
LE THÉATRE - LES ARTS - LE CINÉMA.
L'abonnement d'un an, **20 fr.**, donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL
ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL PARIS. TÉL ANJou 91-66

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

VARICES *ulcérées* ou *non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs
LOCATION
avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

Dr J. ROUBINOVITCH
COMMENT COMBATTRE LES ANOMALIES INFANTILES
(Conseils aux parents)
2 fr. 50 **F. NATHAN, Éditeur.**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Georges RIGUET : Ode à Victor Hugo 511
Gabriel HANOTAUX : Le cinquantenaire d'une apothéose..... 512
René OZOUF : Victor Hugo, poète de la liberté et du progrès..... 512
J. GOURDON : Victor Hugo, poète de l'enfant. 514
A. LACLEF : La pédagogie à l'étranger..... 516
P.-L. MAZEYDAT : Nouvelles et contes... 517
Bibliographie : Barbusse, G. Sand, etc. 518
Claire SAINTE-SOLINE : Le voyage..... 519
M.-L. NOEL-BERNARD : Les lis des champs. 520
Lina ROTH : Pour les orchestres de pipeaux. 521
Le Congrès antituberculeux de Marseille 521
Pour lire en classe : La Sposata..... 522

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc. ..... 65 à 68
A. LANTENOIS : Pour les combattants..... 67

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 465 à 480
Examens : Textes et documents..... 183 à 188
René OZOUF : A l'Arc de Triomphe..... 187
Les Archives de l'Enseignement primaire : Victor Hugo, jeune et vieux..... Hors-texte

ODE A VICTOR HUGO

Tu fus le dieu vivant d'un siècle tout entier ;
Les foules t'ont donné leur cœur et leurs pensées ;
Ta gloire est comme l'arbre aux ramures pressées
Vers l'azur éclatant splendidement dressées ;
Ta gloire est comme l'arbre au-dessus du sentier !

Ta magnifique voix pareille au vent profond
Porte en elle toute la vie et tout l'espace :
L'été, l'ombre du soir et la rumeur qui passe,
L'amour, le deuil fatal et l'orgueil qui s'efface
Et l'infini mystérieux où tout se fond.

Les peuples ont jeté par ta bouche leurs cris,
Les enfants ont chez toi balbutié leurs rires.
Crépuscules, berceaux, trônes, vastes empires,
Soleils, forêts, moissons, rêves, souffles, délires,
Tes poèmes sont tout un Univers écrit.

Victor Hugo ! Ton nom se gravait dans nos cœurs
Dès l'âge passionné de notre adolescence.
Nos yeux s'éblouissaient de ta magnificence :
C'était soudain comme une seconde naissance
Où tes beaux vers ouvraient en nous des cieux vainqueurs.

Nous avons conservé le souvenir fervent
De ces veilles où nous nous brûlions à tes flammes !
O maître des torrents éclatants et des lames,
Jamais nous ne détournerons de toi nos âmes :
Tu demeures pour nous toujours le dieu vivant !

Debout dans la tempête au-dessus du flot noir,
Pareil au roc dressé sur qui l'onde s'écroule,
Seul, méprisant l'assaut téméraire des houles,
Ta voix conduit le grand vaisseau profond des foules
Aux terres de lumière et d'éternel espoir.

GEORGES RIGUET.

*

22 mai 1885 - 22 mai 1935

LE CINQUANTENAIRE D'UNE APOTHÉOSE

Le siècle s'avançait vers sa fin, cherchant à travers les ruines la route de ses nouveaux devoirs. Il mettait sur la tête auguste du Vieillard une couronne de sérénité. Paris entourait le Proscrit d'un accueil où je ne sais quel enthousiasme contenu se mêlait au respect. A l'Académie, au Sénat, les rangs s'ouvraient sur son passage. La jeunesse lui faisait cortège. Sa longue et forte vieillesse paraissait une seconde maturité, aussi féconde, mais plus douce. Jamais une plus noble journée n'eut un plus noble crépuscule.

Il mourut. Un frisson, une rumeur immenses coururent de proche en proche dans la ville, dans le pays et dans le monde tout entier. L'univers se leva, tendant vers lui des palmes. L'Arc de Triomphe se revêtit d'un voile noir. Les poètes veillèrent son corps couché sous le portique. Les cuirassiers tenaient des torches allumées.

Et, quand le jour des funérailles se leva, quand les torches se furent éteintes, quand, derrière le corbillard des pauvres, une foule telle qu'il l'eût aimée se fut rangée, et que la ville entière se fut remplie d'un tumulte où le deuil de la mort se confondait avec la joie de l'immortalité, alors, lui, tumultueux encore et déjà légendaire, il traversa Paris à la tête du cortège prodigieux qui rejoignait la colline de Napoléon à la colline de Clovis, et il fit rouvrir devant lui les portes du Panthéon, pour y ramener la gloire.

GABRIEL HANOTAUX,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

(Discours prononcé à la cérémonie commémorative du centenaire de la naissance de Victor Hugo, le 22 février 1902.)

VICTOR HUGO, poète de la liberté et du progrès.

Par RENÉ OZOUF

AU lendemain de la publication de l'édition française des *Châtiments*, Francisque Sarcey écrivait, dans le numéro du *Gaulois* du 4 novembre 1870 :

A mesure que nous nous éloignons de ce régime (le régime impérial), qui a si longtemps pesé sur la France, on sera moins touché de toute la furie de ces invectives, et, qui sait ? il se trouvera peut-être de bonnes âmes pour plaindre quelques-uns de ces misérables que le poète a étranglés net, le cou serré par un bon alexandrin. Parmi ces outrages, quelques-uns sont si violents, ils ressemblent si bien à des crachats lancés au visage qu'ils pourront bien inspirer une certaine défiance contre la bouche qui les a lancés.

Et, plus loin, il ajoutait :

Les grandes parties demeureront toujours belles... ; le livre étincelle de beautés sublimes et il est plein de pièces admirables où l'on sent chaque vers marqué de la griffe du lion. C'est de la grande, de l'éternelle poésie.

La prophétie de Sarcey s'est réalisée. Contre Victor Hugo, une certaine partie de l'opinion politico-littéraire professe même plus que de la défiance. On taxe le grand poète de sottise et l'on va jusqu'à attribuer à cette sottise les caractères du gigantesque et du fabuleux. On le qualifie de serin aux ailes d'aigle, d'Himalaya de la stupidité... Ces injures partent, bien entendu, des antidémocrates qui n'ont que mépris pour tous les grands thèmes de la pensée hugolienne. Pour eux, la liberté, le progrès, la justice, la démocratie sont des notions périmées. Ces bases mystiques des républiques parlementaires sont en pleine décomposition ; y avoir cru, les avoir chantées, est d'une ineptie rare et on s'efforce de hausser l'insulte jusqu'au niveau de l'imagination hugolienne elle-même.

Si le fonctionnement actuel des institutions démocratiques est loin d'être parfait, s'il faut avouer que les antidémocrates ont beau jeu, par suite, pour dauber sur ce qu'ils considèrent comme le fond de la pensée hugolienne, cela ne signifie nullement que ces grands thèmes de liberté et de progrès ont perdu leur vertu.

Dans un récent article des *Nouvelles Littéraires*, M. François Porché s'élève avec véhémence contre les accusations portées à ce propos contre l'intelligence de Victor Hugo. Il soutient au contraire que, considérés en dehors des fatalités historiques et de ce qu'il appelle leur « vieillissement » sur le plan politique, les grands thèmes hugoliens ont gardé toute leur valeur :

Par là, je n'entends point établir une discrimination entre la chose intellectuelle et la chose lyrique. Je ne veux pas seulement dire que ces thèmes ont une valeur de creusets sonores, propices à recevoir le métal en fusion de larges développements poétiques. Je soutiens qu'ils correspondent humainement, en psychologie sociale, à des aspirations profondes. Prenons par exem-

ple, les idées de « Liberté » et de « Progrès ». Vous haussez les épaules et, parce qu'il a cru à ces mythes, Victor Hugo vous semble un crétin. Alors, crétins aussi Michelet, Lamartine, pour ne citer que ceux-là. J'irai plus loin. Admettons que la croyance à la Liberté, la croyance au Progrès soient autant d'erreurs nocives, il resterait encore à prouver, puisque nous discutons ici de l'intelligence d'Hugo, que le fait d'avoir partagé ces illusions de tout un siècle dénote une effarante niaiserie. Certes, le réalisme, en politique, doit être la loi. Mais prétendre que de l'âme collective, rien n'est spirituellement, intellectuellement valable en dehors de ce qui peut tenir dans le cadre étroit du réalisme politique, est une vue trop exclusivement rationnelle de l'homme, encore que ce réalisme lui-même repose le plus souvent sur une foi extérieure à lui, dont il n'est que la déduction et la mise en forme logique.

M. François Porché estime que même, s'ils sont totalement irréalisables, ces rêves tendent indéfiniment à se réaliser. Ce sont des *rêves messianiques*, qu'on ne saurait refouler dans le domaine de la spéculation pure. On peut leur trouver des dangers, mais leur existence est supérieure à ces dangers d'ailleurs momentanés, car leur histoire à eux-mêmes est éternelle et remonte à des songeries extrêmement vieilles de l'humanité. Avoir reconnu et chanté leur puissance et leur grandeur, loin d'être une preuve d'indigence d'esprit (comme certains intellectuels le prétendent aujourd'hui), est plutôt « la subtilité, la malice d'un incomparable instinct esthétique ou bien une rencontre merveilleuse, puisqu'il se trouvait que ses rêves confus et démesurés s'accordaient intimement et comme familièrement à l'imagination du poète, au caractère de son génie ».

***

POUR ce qui est de la partie satirique du recueil des *Châtiments*, saurions-nous mieux juger que *L'Illustration* du 26 novembre 1870, qui écrivait :

Voici un livre qui sera le livre de l'époque. Quel souffle, quelle poésie ! Quelle puissance d'invectives et quelle splendeur d'images ! Jamais la muse de l'indignation n'avait encore produit de tels vers. Ce n'est pas seulement au point de vue littéraire que l'on a bien fait de publier une édition française de ce recueil, dont la Belgique avait eu la primeur ; il est bon, en ce moment où les tronçons de l'Empire remuent encore, de mettre le pied dessus et d'achever de faire crouler sous le mépris public les prétentions d'un parti qui a été la honte et la ruine de la France. Le livre des *Châtiments*, qui ne fait de pas la vérité, est admirablement propre à cette besogne utile et nationale.

Qu'on relise ce livre, comme nous venons de le faire, et l'on ne pourra qu'admirer la verve, l'indignation, les clameurs lyriques et passionnées qui l'animent et le soulèvent. Victor Hugo a pris dans ses mains puissantes les Napoléons et les a renvoyés selon son expression :

Marqués au front d'un vers que lira l'avenir.

C'était son droit de proscrit ; c'était son droit de poète. On comprend l'attitude de prophète, de mage, d'archange qu'il se donne dans ces belles strophes du début des *Châtiments*, strophes qui semblent le commentaire de la photographie, populaire aujourd'hui, où Victor Hugo apparaît sur le rocher des Proscrits, contemplant l'Océan :

France, à l'heure où tu te prosternes,
Le pied d'un tyran sur ton front,
La voix sortira des cavernes ;
Les enchaînés tressailleront.

Le banni, debout sur la grève,
Contemplant l'étoile et le flot,
Comme ceux qu'on entend en rêve,
Parlera dans l'ombre tout haut ;

Et ses paroles qui menacent,
Ses paroles, dont l'éclair luit,
Seront comme des mains qui passent
Tenant des glaives dans la nuit.

Elles feront frémir les marbres
Et les monts que brunit le soir ;
Et les chevelures des arbres
Frissonneront sous le ciel noir.

Elles seront l'airain qui sonne,
Le cri qui chasse les corbeaux,
Le souffle inconnu dont frissonne
Le brin d'herbe sur les tombeaux ;

Elles crieront : Honte aux infâmes,
Aux oppresseurs, aux meurtriers !
Elles appelleront les âmes
Comme on appelle des guerriers !

Sur les races qui se transforment,
Sombre orage, elles planeront ;
Et si ceux qui vivent s'endorment,
Ceux qui sont morts s'éveilleront.

Aux paroles enflammées et vengeresses qui abondent dans le recueil, on peut toutefois préférer les symboles radieux qui illuminent la trame sombre de l'œuvre, comme la nuit est illuminée par les étoiles. On y trouve en effet, à côté des fragments épiques et des éloquentes invectives, des hymnes sublimes, des élégies d'une douceur ineffable, « des morceaux exquis sculptés comme des marbres ». C'est un autre poète, Théodore de Banville, qui écrit :

Ce livre prodigieux des *Châtiments* est comme une vaste forêt où, roches moussues, sèches, collines d'ocre, futaies géantes aux noirs ombrages, vertes clairières où le ruisseau bouillonne, bocages mystérieux où chante l'oiseau, prairies et pourpris où les fées ont ciselé des fleurs délicates, tous les aspects divers de la nature et de l'art s'étalent avec une telle variété que chacun y trouve sa patrie et l'endroit où son âme restera enchaînée.

La place nous manque ici pour transcrire les plus beaux de ces passages, aux beautés éternelles. Qu'il nous suffise d'évoquer, pour tous ceux qui ont besoin de tourner leurs regards vers l'aurore, le merveilleux poème *Stella* écrit presque tout d'un souffle. Près de la grève, à l'aube, « dans une blancheur molle, infinie et charmante », l'étoile du matin apparaît au poète tandis qu'« Aquilon s'enfuyait emportant la tourmente » et que « le ciel s'illuminait d'un sourire divin » :

Et pendant qu'à longs plis l'ombre levait son voile,
J'entendis une voix qui venait de l'étoile
Et qui disait : — « Je suis l'astre qui vient d'abord,
Je suis celle qu'on croit dans la tombe et qui sort.
J'ai lui sur le Sina, j'ai lui sur le Taygète ;
Je suis le caillou d'or et de feu que Dieu jette,
Comme avec une fronde, au front noir de la nuit.
Je suis ce qui renaît quand un monde est détruit.
O nations ! je suis la Poésie ardente.
J'ai brillé sur Moïse et j'ai brillé sur Dante.
Le lion Océan est amoureux de moi.
J'arrive. Levez-vous, vertu, courage, foi !
Penseurs, esprits ! montez sur la tour, sentinelles !
Paupières, ouvrez-vous ! allumez-vous, prunelles !
Terre, émeut le sillon ; vie, éveille le bruit ;
Debout, vous qui dormez ; — car celui qui me suit,
Car celui qui m'envoie en avant la première,
C'est l'ange Liberté, c'est le géant Lumière !

Et c'est ce rayon d'espérance qui, à plus d'un moment, dans la poésie orageuse et sombre des *Châtiments*, luit aussi, comme un symbole suprême, au bout du chemin parcouru par le poète. *Lux* achève en effet le recueil commencé par *Nox*. Il est remarquable, non seulement par le prodigieux essor du lyrisme, mais encore par la pureté et par l'unité de l'inspiration. Comme on

La Fontaine : « Cet âge est sans pitié », il nous plaît d'opposer la méditation si indulgente, si compréhensive qui termine *L'enfance* :

. . . . . .
La mère alla dormir sous les dalles du cloître,
Et le petit enfant se remit à chanter.
La douleur est un fruit ; Dieu ne le fait pas croître
Sur la branche trop faible encore pour le porter.

Il nous plaît aussi, à une époque où tant d'écri vains, à la suite de Freud, prétendent découvrir, dans l'enfant, je ne sais quels instincts troubles ou pervers, de relire les vers du poète, qui, dans leur idéalisme clair et pur, soutiennent, réconfortent et restent plus sains et plus vrais.

J. GOURDON,
Directeur d'E. N. (Seine-et-Marne)

LA PÉDAGOGIE HORS DE FRANCE

Belgique. — Rendons l'enfant optimiste, par JEANNE-L. CAPPE (*Œuvre nationale de l'Enfance*).

JOURNAUX et revues relatent à l'envi la tristesse des temps, la décadence des mœurs, la méchanceté générale.

Cette façon d'entretenir les esprits dans un perpétuel pessimisme n'est-elle pas néfaste ? Pour la jeunesse surtout, à qui elle enseigne le découragement avant l'effort, avant la lutte. Ce défaitisme qui pénètre dans les familles ne peut que gravement nuire au sain équilibre des enfants.

N'emmurons pas les petits *dans la geôle de nos soucis*. Ne faisons pas peser sur eux un fardeau que leurs frêles épaules ne pourraient porter. Pour s'épanouir, la bonne humeur et la gaieté leur sont aussi indispensables qu'aux plantes l'air et le soleil.

L'âge des petits est fait pour l'enthousiasme ; développons en eux la faculté d'admirer et d'aimer avec spontanéité ; parlons-leur de ce qui peut grandir et non de ce qui peut rapetisser, de ce qui peut épanouir et non de ce qui peut dessécher.

Conservons à la jeunesse sa foi ; essayons de lui persuader que, dans la vie, *les travailleurs et les persévérants ne sont jamais des vaincus*.

Que les éducateurs fassent une plus grande place à la poésie ; qu'ils n'oublient pas de mener leurs élèves dans les sentiers fleuris de l'imagination, dans les allées mystérieuses du passé ou tout simplement dans la nature elle-même.

Nord-Annam. — Comment conduire une correction collective, par E. G. (*Hoc-Bao*, revue pédagogique à l'usage des écoles indigènes).

LE maître n'est sûrement pas dépourvu de connaissances pédagogiques. S'il avait à traiter par écrit un sujet sur les corrections collectives, il est à peu près certain qu'il s'en tirerait bien. Mais en classe il en va tout autrement.

Les élèves du cours élémentaire ont à faire un exercice écrit de grammaire, application d'une récente leçon sur l'adjectif qualificatif. Une brève préparation orale a lieu, à laquelle ne participent nullement les élèves. Quand arrive le moment de la correction, le maître bondit au tableau et complète lui-même l'exercice. Comme il est placé devant le tableau, les élèves y voient peu ou mal. Le corrigé est lu rapidement, puis effacé. Il n'est pas un devoir où ne restent des fautes.

La leçon de grammaire suit, puis celle d'orthographe. Le maître trouve enfin un moment pour la visite des cahiers. Il revoit chaque dictée et corrige lui-même les fautes laissées dans l'exercice de grammaire. Quel profit en retirent les élèves ? Quel effort leur est-il demandé ? Le maître paraît cependant avoir la conscience satisfaite et il doit se dire : « Je fais des corrections collectives ». *Il lui manque l'esprit critique*. Derrière les mots, il ne voit pas les faits avec leur portée exacte. Il ne voit dans la correction collective qu'un moyen mécanique de corriger. L'éducation de l'attention et de l'honnêteté des élèves lui échappe. De plus, ce procédé, qui devrait lui faire gagner du temps, aboutit au résultat contraire

Il eût évité cela en prévoyant le temps nécessaire à la correction et au contrôle du maître. Avant de passer au second exercice, il eût fallu corriger le premier et contrôler les corrections faites par les élèves. Il eût constaté sur-le-champ les lacunes restées dans l'esprit des élèves, ce qui l'eût amené à faire un utile retour sur la leçon de grammaire précédente.

A propos du mobilier scolaire : le frottoir (*L'Éducateur*, de Lausanne).

BIEN qu'on ne puisse raisonnablement le hisser au rang de meuble scolaire, le *frottoir* ou l'*effaceur* mérite au premier chef l'attention des maîtres. Lui non plus n'a pas encore atteint la perfection, quoique le choix ne manque pas entre l'éponge souvent poisseuse, les torchons poussiéreux et malodorants, les rectangles de bois capitonnés de crin et de tissus pour canapés, et les authentiques frottoirs en peau de daim

Et l'on oscille entre le nettoyage humide, qui devient bien vite boueux, et l'effaçage à sec qui conserve nombre de partisans. Le premier est hygiénique, mais bien désagréable pour le travail ; le second fait payer cher ses réels avantages par des inconvénients non négligeables : torchons époussetoirs brosses et pinceaux de peau de daim, tous ces outils ont un grave défaut. Ils jouent bien leur rôle d'effaceurs ; mais, vite saturés, ils distribuent leur trop-plein en enveloppant maîtres et élèves d'un nuage qui n'est certainement pas inoffensif.

Tout inorganique qu'elle soit et exempte de bacilles pathogènes, cette poussière de chaux et de plâtre, voltigeant en permanence dans l'atmosphère de la classe, exerce une influence pernicieuse sur les cordes vocales *en leur imposant une irritation permanente*. Il est toutefois assez curieux de constater que les hygiénistes s'en sont désintéressés jusqu'ici.

Il y aurait donc quelques bonnes raisons pour entreprendre la rénovation du « frottoir » ; car l'effaceur actuels quelle que soit sa composition, est défectueux, sinon dangereux dans son fonctionnement. Peut-être faudrait, il un tissu un peu serré entre les mailles duquel pénétrerait la poudre crayeuse, qui serait recueillie à l'intérieur comme dans une boîte. Le problème mérite une étude approfondie.

Guatémala. — Une école expérimentale, par AD. FERRIÈRE (*Pour l'Ère nouvelle*).

ELLE s'est ouverte en 1932 et dès le début sa devise fut : liberté, coopération, individualisme. On commença par dresser la fiche scolaire des élèves : âge mental, quotient intellectuel, type psychologique établis pour chaque groupe. On mesura les aptitudes dominantes des enfants ; en tenant compte de l'état social, on chercha à établir la liste des besoins individuels et collectifs.

Ces divers examens ont permis tout de suite de former des groupes pour anormaux et retardés dont l'état mental est soumis périodiquement à une étude clinique permettant de constater le degré de leurs progrès psychologiques.

Pas de classes collectives suivant le même modèle pour tous. Au contraire, apprentissage du travail individuel précis, afin que chacun soit en mesure d'avancer à son pas. Toutefois, travail collectif en corrélation avec les intérêts réels du groupe.

A côté de ces disciplines réglées, travail individuel libre, variant selon les intérêts de chaque enfant et en rapport avec son âge. Enfin travaux collectifs libres, sociétés d'enfants consacrées au jeu, au sport, à des constructions diverses.

L'enfant est donc bien mis au centre des préoccupations des adultes. On respecte ses intérêts dominnats, la personnalité de l'élève qu'on cherche à former, son caractère qu'on veut tremper et mûrir, sa discipline interne et externe qu'on s'applique à favoriser, afin de l'orienter vers l'action individuelle et collective.

Durant la première année, on a étudié la famille et l'école ; en seconde année, le village ou la ville natale, ses activités, ses métiers. En troisième année, l'enseignement s'étend à la région, aux industries et aux productions rurales. En quatrième année, enfin, on abordera l'étude du pays entier, celle de l'humanité.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

→ *Les* **dates** *des examens* **du brevet élémentaire** *et* **du B. E. P. S.** *du* **concours d'admission aux E. N.** *sont modifiées par suite de la fixation nouvelle des vacances. Voir « Examens et Concours ».*

→ *Les* **fonctionnaires de l'enseignement** *à tous les degrés ont le droit de publier des* **manuels d'enseignement** *et de collaborer à des* **journaux pédagogiques** (J. O., *12 avril 1935*).

→ *En principe,* **des indemnités pour charges de famille** *sont allouées aux fonctionnaires en activité attachés au service de l'Etat, pour les* **enfants naturels reconnus** *par eux, à leur charge, âgés de moins de seize ans ou incapables de travailler par suite d'infirmités* (J. O., *8 mars 1935*).

→ *La* **Commission** *de revision de la législation* **des retraites** *a fait l'objet d'une loi du 9 avril 1935 et d'un décret de la même date, publiés dans le* J. O. *du 10 avril 1935.*

→ *La forclusion est appliquée aux maîtres et aux maîtresses atteints* **d'aliénation mentale** *qui n'ont pas fait valider pour la* **retraite** *leurs services d'intérimaire* (J. O., *12 avril 1935.*)

→ *Dans* **deux** *arrêts en date des 3 et 6 avril 1935, le Conseil d'Etat a annulé des arrêtés de* **révocation** *de* **secrétaire de mairie** *parce que le Conseil de discipline n'avait pas été appelé à donner son avis sur cette mesure.*

→ *La déduction forfaitaire de 10 p. 100 pour* **frais professionnels**, *en matière d'impôt, doit être calculée en laissant en dehors du revenu brut l'indemnité* **pour frais de tournées et de bureau** (J. O., *12 avril 1935*).

→ *Les engagements spéciaux dits de* **devancement d'appel** *ne pourront être contractés désormais que pour une durée de* **deux ans.**

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

POUR LES COMBATTANTS

L'art. 14 de la L. du 14 avril 1924 est ainsi libellé :

Les bénéfices de campagne, supputés comme il est dit aux art. 36 et 37 ci-après, sont attribués aux fonctionnaires et employés civils, anciens combattants, qui peuvent y prétendre, lorsqu'ils réunissent les conditions voulues pour l'admission à la retraite.

Il y a donc lieu de se reporter aux articles 36 et 37. Nous en extrayons seulement les dispositions principales :

ART. 36. — .....Il est attribué, en sus de la durée effective des services à l'État, des bénéfices de campagnes décomptés selon les règles ci-après :

a. Double en sus de la durée effective pour le service accompli en opérations de guerre :

1° Soit dans les opérations des armées françaises et des armées alliées ;

2° Soit à bord des bâtiments de guerre de l'État, des bâtiments de commerce au compte de l'État ou des mêmes bâtiments des puissances alliées.

Dans les cas envisagés ci-dessus, le bénéfice de la double campagne ne prendra fin, pour tout blessé de guerre, qu'à l'expiration d'une année complète à partir du jour où il a reçu sa blessure.

b. Totalité en sus de la durée effective :

1° Pour le service accompli sur le pied de guerre pour tous les militaires et marins autres que ceux placés dans les positions définies au paragraphe A ci-dessus ;

2° .....

3° Pour le temps passé en captivité pour les militaires et marins prisonniers de guerre.....

Quelle condition doit remplir le fonctionnaire pour bénéficier de ces dispositions ? Le Conseil d'État répond : Il doit avoir la qualité d'ancien combattant. Mais qu'est-ce qu'un ancien combattant ? Toujours, selon le Conseil d'État, c'est le mobilisé qui, à une époque quelconque de sa mobilisation, s'est trouvé dans une situation de nature à lui ouvrir droit aux bénéfices de campagne double.

Pour plus de précision, nous reproduisons le texte même de son arrêt en date du 25 juil. 1934, affaire Lainé :

Considérant qu'aux termes de l'article 14 de la loi du 14 avril 1924 les bénéfices de campagne, supputés comme il est dit aux articles 36 et 37 ci-après, sont attribués aux fonctionnaires et employés civils anciens combattants, qui peuvent y prétendre lorsqu'ils réunissent les conditions voulues pour l'admission à la retraite ;

Considérant qu'il résulte des termes mêmes de cette disposition et des travaux préparatoires qu'elle doit être entendue en ce sens qu'elle confère aux fonctionnaires civils le droit de compter, dans la liquidation de leur pension, les bénéfices de campagne correspondant, selon les règles fixées par les art. 36 et 37 de la loi, aux services militaires qu'ils ont accomplis pendant la guerre 1914-1918, à condition qu'ils aient acquis, au titre de cette guerre, la qualité d'ancien combattant, c'est-à-dire qu'à une époque quelconque de leur mobilisation ils se soient trouvés dans une situation de nature à leur ouvrir droit aux bénéfices de campagne double.

Les droits des combattants étant ainsi déterminés, il ne reste plus qu'à faire connaître le mode de calcul des bonifications, d'après le 4e décret-loi qui n'est pas encore promulgué à l'heure où nous écrivons (8 avril) ; nous nous y emploierons le moment venu.

RETRAITES ET PENSIONS

AU CONSEIL D'ÉTAT

✶ **Dans les 15 ans de services actifs exigés pour le droit à pension à 55 ans peuvent entrer les services de guerre d'un fonctionnaire civil mobilisé, qui ont été rémunérés dans une pension militaire proportionnelle** (*29 nov. 1934, af. Mortier*) **et, d'une façon générale, les services actifs rémunérés par une autre pension.**

Considérant qu'en vertu de l'art. 8, alinéa 2, de la loi du 14 avril 1924, le droit à pension d'ancienneté est acquis à cinquante-cinq ans d'âge et vingt-cinq ans de services pour les fonctionnaires qui ont passé quinze ans dans la partie active ;

Considérant que cette disposition permet aux intéressés, pour le calcul de la durée des quinze ans de services actifs exigés pour l'ouverture de leur droit à pension d'ancienneté dans les conditions susindiquées, de faire état de tous leurs services civils actifs, y compris ceux qui seraient rémunérés par une autre pension ;

Considérant qu'il est constant que le sieur Mortier a accompli des services civils actifs du 16 juil. 1905 au 30 mai 1921 ; que la circonstance que la fraction de ces services s'étendant du 24 oct. 1914

au 1er mai 1916 est rémunérée dans la liquidation d'une pension militaire proportionnelle n'était pas de nature à faire obstacle à l'entrée en compte de ladite fraction de services dans le calcul de la durée des 15 ans de services civils actifs exigés pour l'ouverture du droit à pension civile d'ancienneté.

✱ **Revision de pension.** — *Inexactitude des énonciations. — Arrêt du Conseil d'État en date du 3 janvier 1935.* — Considérant qu'aux termes des par. 1er et 2 de l'art. 65 de la loi du 14 avril 1924, les pensions attribuées en vertu de ladite loi peuvent être annulées ou revisées indépendamment des cas prévus aux par. suivants, d'une part, « lorsqu'une erreur matérielle de liquidation ou de concession a été commise » ; d'autre part, « lorsque les énonciations des actes ou des pièces sur le vu desquels la pension a été concédée sont reconnues inexactes soit en ce qui concerne la fonction ou le grade, le décès ou le genre de mort, soit en ce qui concerne l'état civil ou la situation de famille » ; qu'il résulte du rapprochement de ces dispositions que l'inexactitude des énonciations des actes ou des pièces au vu desquels la pension a été concédée ne peut en aucun cas être regardée comme une erreur matérielle au sens du 1er par. et n'ouvre la possibilité de reviser la pension que lorsqu'elle s'applique aux éléments limitatifs énumérés par le par. 2 ; que, dès lors, l'inexactitude des énonciations contenues dans l'état des services de la demoiselle Nicolle et concernant la durée de ses services ne pouvait autoriser la revision de la pension concédée.

✱ **Service des eaux.** — Le bénéfice de la campagne double est acquis aux militaires ayant appartenu aux compagnies du génie S. E., c'est-à-dire service des eaux, en opérations dans la zone des armées; l'art. 97 de la loi du 31 mars 1932 prévoit que les majorations de pension pour bonifications de guerre sont calculées entre le 2 août 1914 et le 11 nov. 1918; il est toujours applicable (J. O., *13 mars 1935*).

✱ **Service des poudres.** — La loi du 16 avril 1920 attribue le bénéfice de la campagne simple au service accompli en temps de guerre (art. 9). Ce bénéfice est attribué indistinctement à tous les personnels militaires servant sur le territoire de l'intérieur, aussi bien dans les dépôts que dans les établissements du service des poudres (J. O., *28 mars 1935*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Un décret simple ne doit pas violer un décret rendu en Conseil d'État. — S'il appartient au gouvernement d'organiser par décret simple la répartition des services dans l'administration centrale, au mieux des intérêts dont il a la charge, il est limité dans l'accomplissement de cette mission par l'obligation de respecter le nombre des emplois de chaque catégorie fixé en vertu de l'art. 35 susvisé de la loi du 13 avril 1900 par décret en Conseil d'Etat : l'article 1er du décret attaqué, qui viole sur ce point les dispositions du D. en C. d'E. du 30 août 1930, est, dès lors, entaché d'excès de pouvoir (*C. d'Ét., 21 déc. 1934*).

***

Droit de priorité d'un candidat classé pour un emploi réservé. — Considérant qu'aux termes de l'art. 25 *in fine* du D. du 16 mai 1931, portant règlement d'administration publique pour l'application des lois précitées des 30 janv. 1923 et 21 juil. 1928, « les candidats ayant marqué une préférence dans les conditions prévues par les par. 10, 11 et 12 de l'art. 13 de la loi du 30 janv. 1923, demeurent sur la liste de classement tant qu'une vacance ne se produit pas dans le département ou le lieu de préférence » ; que si ces dispositions n'ont pas pour effet de priver le min. ou les administrations publiques de prononcer, à l'intérieur d'un cadre dont certains des emplois sont réservés aux candidats militaires, la mutation d'un agent en fonctions à un poste pour lequel un candidat militaire classé aurait marqué sa préférence, lesdites dispositions s'opposent à ce que, en dehors des cas prévus par l'art. 2, al. 10 et 12 et de l'art. 13, al. 6, de la loi du 30 janv. 1923 modifiée par la loi du 21 juil. 1928, un agent provenant d'un autre cadre soit nommé à ce poste (*C. d'Ét., 6 déc. 1934*).

Dans les tribunaux

Propriété littéraire et artistique.

Lorsqu'un hebdomadaire a fait éditer, sous la signature de son cartographe, un ouvrage de géographie dans lequel figurent un certain nombre de cartes qui sont incontestablement la propriété d'un tiers, géographe de profession, en omettant de mentionner, sous ces cartes, le nom de l'auteur, ce dernier doit être cependant déclaré mal fondé, dans sa demande en dommages-intérêts, alors qu'il est constant, d'une part, que cette omission n'est pas le fait d'une abstention volontaire, mais d'une simple inattention ; que, d'autre part, des regrets ont été exprimés et une rectification faite dans la nouvelle édition de l'ouvrage ; que, d'autre part encore, cette négligence n'a pu causer aucun préjudice, la reproduction incriminée n'étant pas une copie servile, des différences assez nombreuses se rencontrant dans les cartes originales et dans celles reproduites (*Trib. civil de la Seine (Ire Chambre), 11 fév. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Ancienne institutrice congréganiste publique.

Née en 1862, ayant été officiellement de sept. 1884 à juil. 1907, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, institutrice (congréganiste) d'une école publique en France, est-elle dans les conditions requises pour prétendre à une pension ou à une allocation permanente et, dans l'affirmative, quelles formalités a-t-elle à remplir?

La réponse est négative, la loi du 14 avril 1924 ne pouvant avoir d'effet rétroactif, même dans l'hypothèse où l'intéressée aurait cessé son service pour cause de maladie (J. O., *12 avril 1935*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les fonctionnaires publics assujettis à une résidence obligatoire peuvent, conformément à l'art. 14 de la loi du 5 avril 1884, sans justifier de six mois de résidence, obtenir leur inscription sur la liste électorale, mais, s'ils sont dispensés de la durée ordinaire de résidence, ils restent soumis, pour toutes les formalités relatives à l'inscription, aux règles ordinaires, et, notamment, ils ne peuvent demander utilement leur inscription que dans le délai de vingt jours ouvert, annuellement, à tous les électeurs, du 15 janv. au 4 fév. Aucune disposition spéciale permettant l'inscription après le délai légal n'a été envisagée en faveur des fonctionnaires français venant de la Sarre et actuellement répartis dans différentes régions de France. Il appartenait, en effet, aux intéressés de revendiquer en temps opportun le bénéfice de l'art. 2 de la loi du 29 juil. 1913, aux termes de laquelle « les citoyens français établis à l'étranger et immatriculés au consulat de France conserveront le droit d'être inscrits, s'ils le demandent, sur la liste électorale de la commune où ils ont satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée et rempli leurs obligations militaires » (J. O., *3 avril 1935*).

DANS LES COLONIES

Prolongation du congé de convalescence.

1° Les fonctionnaires sollicitant une prolongation de congé de convalescence sont obligatoirement présentés, soit au service médical de la place la plus voisine de leur lieu de résidence, soit au Conseil supérieur de santé à Paris, s'ils résident à Paris ou dans un rayon de 150 km. de la capitale ; 2° les frais de route occasionnés par le voyage du fonctionnaire se rendant à un centre d'examen médical doivent lui être remboursés par le service colonial du port qui l'administre ; 3° la désignation d'un centre spécial d'examen peut être faite par le service colonial, sur proposition du Conseil supérieur de santé

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (Centre de Saint-Germain, Lot, 1934). — **Printemps.** — Par une claire matinée de mai, une petite alouette huppée traversait la grande route bordée d'ormes séculaires. Bien droite sur ses pattes fines, elle semblait à la fois courir, sautiller, bondir comme un oiseau de caoutchouc. Cette petite bête alerte et gracieuse, dans la campagne ensoleillée, couverte de verdure printanière, retentissant de mille petits bruits mélodieux, personnifiait gentiment le renouveau de la nature et de l'activité des êtres.

Questions. — 1. (2 points.) *Expliquez : « alerte ; — séculaire ».*

2. (1 point.) *Qu'appelle-t-on le « renouveau » ? Pourquoi ?*

3. (2 points.) *Formes de l'impératif de « courir ». 1re et 3e personne du singulier et du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif de ce verbe.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Alerte :* vive, agile ; — *séculaire :* qui vit depuis plus d'un siècle.

2. Le *renouveau* est le printemps ; une végétation nouvelle apparaît avec le retour de la belle saison.

3. (V. Manuel.)

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Décrivez, à votre choix, une maison ou un monument qui vous est cher. Rappelez les souvenirs qui s'y rattachent.*

➔ SUJET TRAITÉ. — La maison de mes grands-parents m'est particulièrement chère.

Elle est située dans un paisible hameau, à l'orée de la forêt. Bien que vieille, elle est solide ; ses murs sont faits de moellons du pays et des tuiles moussues la coiffent. Une vigne encadre la porte et embellit la façade blanche. Cette maison n'est pas grande, mais ses trois pièces sont confortables.

Sur le côté, s'étend le jardin potager qui fournit les légumes en abondance. Derrière, se trouvent l'étable, la grange et la pâture plantée de pommiers, de poiriers et de pruniers. C'est le coin que je préfère.

C'est dans cette maison que je venais passer de joyeuses et tranquilles vacances lorsque mes parents travaillaient à Paris ; aujourd'hui, j'y vais fréquemment, car nous habitons tout près.

L'apparition de la petite maison de mes ancêtres, là-bas, au détour du chemin, m'émeut toujours. N'est-ce pas toute ma douce enfance qu'elle me rappelle ?

(Devoir d'élève.)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Condrieu, Rhône, 1931). — 1. *Un épicier mélange 25 kg. de café à 23 f. 30 le kg et 15 kg. à 27 f. Combien doit-il revendre le demi-kilo du mélange pour gagner 20 p. 100 sur le prix d'achat ?*

➔ SOLUTION. — Le prix total d'achat est 25 fois 23 f. 30 plus 15 fois 27 f. :

$$23 \text{ f. } 30 \times 25 = 582 \text{ f. } 50$$
$$27 \text{ f.} \quad \times 15 = 405 \text{ f.}$$

ce qui fait : 987 f. 50

L'augmenter de ses 20 centièmes, c'est en prendre les 120 centièmes :

$$987 \text{ f. } 50 \times 1{,}20 = 1\,185 \text{ f.}$$

Tel est le prix de vente total des 25 + 15 = 40 kg. de café. Cela fait 80 demi-kilos, chaque demi-kilo doit donc être vendu :

$$1\,185 \text{ f.} : 80 = 14 \text{ f. } 81.$$

***

2. *Le préau rectangulaire d'une école, ouvert sur un de ses grands côtés, a 15 m. de long sur 5 m. 20 de large, et ses murs ont une hauteur de 3 m. 68. On fait blanchir l'intérieur de ces murs à la chaux à raison de 2 f. 50 le mètre carré, et on fait cimenter le sol au prix de 21 f. 25 le mètre carré. Calculer la dépense.*

➔ SOLUTION. — La surface badigeonnée est le produit de la hauteur des murs, 3 m. 68, par leur longueur totale. Celle-ci comprend un grand côté de 15 m. et 2 petits côtés de chacun 5 m. 20 :

$$15 \text{ m.} + 5 \text{ m. } 20 \times 2 = 15 \text{ m.} + 10 \text{ m. } 40 = 25 \text{ m. } 40$$
$$3{,}68 \times 25{,}40 = 93 \text{ m}^2 \text{ } 472.$$

Le badigeonnage à la chaux coûtera donc les 93 472 millièmes de 2 f. 50 :

$$2 \text{ f. } 50 \times 93{,}472 = 233 \text{ f. } 68.$$

La surface du sol cimenté est le produit de ses deux dimensions :

$$15 \times 5{,}20 = 78 \text{ m}^2.$$

Ce travail coûtera 78 fois 21 f. 25 :

$$21 \text{ f. } 25 \times 78 = 1\,657 \text{ f. } 50.$$

La dépense totale s'élèvera ainsi à :

$$233 \text{ f. } 68 + 1\,652 \text{ f. } 50 = 1\,886 \text{ f. } 18.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. (2 points.) *Causes de la Révolution de 1830. Dates des trois glorieuses.*

2. (3 points.) *Que devons-nous à Parmentier ? à Franklin ? aux frères Montgolfier ? à Jenner ?*

3. (3 points.) *Le vin, le cidre, la bière. Quelles sont les régions de la France qui produisent ces boissons ?*

4. (2 points.) *Aller de Cherbourg à Lyon par chemin de fer, en passant à Paris. Faire le croquis et indiquer les villes rencontrées.*

➔ RÉPONSES. — 1. Charles X et son ministre Polignac voulurent gouverner contre la volonté populaire et la Chambre ; le roi ayant signé les « Ordonnances » de juillet qui prévoyaient la dissolution de la Chambre des députés et des mesures contre la presse et le droit de suffrage, le peuple de Paris se souleva. Les 27, 28, 29 juillet, les troupes royales furent battues et Charles X dut s'enfuir en Angleterre.

2. Nous devons à *Parmentier* la culture de la pomme de terre ; à *Franklin* l'invention du paratonnerre ; aux frères *Montgolfier* celle des premiers ballons ; à *Jenner* la vaccination contre la variole.

3. Les vins de table sont produits dans les départements du Midi languedocien (Hérault, Gard) ; les vins fins et les grands crus dans le Bordelais, la Champagne, la Bourgogne, le val de Loire, l'Alsace, la vallée du Rhône.

Le cidre est produit en Normandie, en Bretagne et dans le Maine.

La bière est fabriquée dans l'Est (brasseries de la Moselle et de la Meuse) et dans le Nord.

IV *bis.* **SCIENCES** (Alby-sur-Chéron, Haute-Savoie, 1934). — 1. *Pouvez-vous vester longtemps sans respirer ? Que respirons-nous ? —*

BAUDRILLARD et KUHN. LECTURES FACILES (Cours préparatoire)..... 5.70

POUR LE CINQUANTENAIRE. — Nous consacrons cette semaine à VICTOR HUGO nos rubriques *Langue française* et *Pour les grands et pour les adultes*. On trouvera aussi, p. 478, un choix de ses *pensées*, et, *hors texte*, une belle photographie du grand père et de ses petits-enfants qui intéressera vivement nos élèves.

2. Où s'accomplit le phénomène de la respiration ? Que s'y passe-t-il ? — 3. Que rejetons-nous en respirant ? Quelles observations avez-vous faites à ce sujet ? 4. Que faites-vous pour bien respirer et bien développer vos poumons ? — 5. Pourquoi faut-il aérer un appartement ?

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. On respire ordinairement sans y penser ; mais on peut accélérer la respiration à volonté ou la ralentir. Quand on la suspend, on sent une gêne qui devient vite pénible. Les plongeurs restent difficilement plus d'une minute sous l'eau. Les noyés, les pendus meurent par asphyxie, c'est-à-dire par privation d'air.

Car c'est de l'air que nous respirons. On le sent rafraîchir les narines en entrant, les réchauffer en sortant.

2. L'air inspiré se rend dans nos deux poumons, gros organes creusés de cavités aériennes, légers, mous et extensibles, qui remplissent à eux seuls presque toute la cage thoracique. C'est là qu'ont lieu les phénomènes essentiels de la respiration, à savoir les échanges entre l'air et le sang. Celui-ci, en effet, traverse les poumons à chaque tour, en circulant. Il s'y renouvelle donc, comme l'air s'y renouvelle par le jeu de soufflet ; et ils ne sont séparés que par de minces membranes perméables.

Le sang prend à l'air de l'oxygène, véritable aliment gazeux dont le besoin est incessant. Et le sang rejette dans l'air du gaz carbonique, substance nuible qui se produit constamment dans tout notre corps.

3. Nous rejetons donc du gaz carbonique en respirant. On le montre en soufflant dans de l'eau de chaux par la bouche avec un tube de verre. Cette solution limpide de chaux se trouble parce que la chaux, en se combinant au gaz carbonique expiré, donne du carbonate de chaux insoluble. Nous rejetons, en outre, en respirant, de la vapeur d'eau : on la voit se condenser en brouillard par temps froid.

4. En classe ou en étude, on ne respire ni souvent ni bien fort. Il est pourtant agréable de respirer à pleins poumons. Cela m'arrive parfois, quand j'y pense. Mais quand je cours, à la récréation, cela se fait tout seul. Aussi, les jeux de course sont-ils très recommandables pour les enfants. En activant la respiration, ils alimentent le sang et le purifient, tout en développant et en fortifiant les poumons.

5. Puisque l'air expiré est appauvri en oxygène et chargé d'un gaz nuisible, il est impropre à être respiré de nouveau. L'air des appartements s'altère donc. Il s'altère particulièrement là où il y a une lampe à pétrole, un réchaud à gaz... parce que les combustions prennent de l'oxygène à l'air, elles aussi, et y versent du gaz carbonique. Voilà pourquoi l'air des locaux habités doit être renouvelé le plus possible.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Ferrières, Loiret, 1933). — **Garçons**. *Une lampe de chevet ou de bureau.* — **Filles**. *Couper, bâtir et coudre une pièce de coin, à volonté.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE**. — **Les bouquinistes des quais.** — Plus tard, à quatorze ou quinze ans, je ne m'arrêtais plus guère aux étalages des épiciers... Mon esprit, devenu plus *délicat*, ne s'intéressait plus qu'aux échoppes d'estampes, aux étalages de bric-à-brac et aux boîtes de bouquins.

O vieux *juifs* sordides de la rue du Cherche-Midi, naïfs *bouquinistes* des quais, mes *maîtres, que* je *vous* dois de reconnaissance ! Autant et mieux que les professeurs de l'Université, vous avez fait mon éducation intellectuelle. Braves *gens*, vous avez étalé devant mes yeux ravis les *formes* mystérieuses de la vie passée et toute sorte de monuments précieux de la pensée humaine. C'est *en furetant* dans vos boîtes, c'est en contemplant vos poudreux étalages, chargés des pauvres reliques de nos pères et de leurs belles pensées, que je me pénétrai insensiblement de la plus saine philosophie.

A. FRANCE.

Questions. — 1. *Montrez, à l'aide du texte, comment les bouquinistes ont pu faire « l'éducation intellectuelle » de l'auteur.*

2. a. *Expliquez les mots et expressions ; « délicat ; — juifs ; — sordides ; — bouquinistes. »*

b. *Qu'entend A. France par « les formes mystérieuses de la vie passée ». ?*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots : « maîtres » ; — « que » (je vous dois) ; — « gens » ; — « en furetant ».*

➔ RÉPONSES. — 1. A. France a pu, tout en flânant sur les quais, faire dans les vieux livres toutes sortes de lectures qui lui ont ouvert l'esprit en même temps qu'elles ont enrichi ses connaissances.

2. a. *Délicat :* avec l'âge, l'esprit de l'auteur s'est affiné, il n'apprécie plus seulement dans le spectacle des étalages la diversité des formes et des coloris, mais il goûte et recherche les joies de l'intelligence ; — *juifs sordides :* dans les villes, les revendeurs et marchands de bric-à-brac sont souvent de religion israélite, ceux-là étaient vieux et sordides, c'est-à-dire dépenaillés et sales ; — *bouquinistes :* les revendeurs de livres d'occasion ; ces livres sont appelés « bouquins », mot dont le sens péjoratif marque le peu de cas que les profanes font de ces ouvrages.

b. Les formes mystérieuses de la vie passée sont les aspects à la fois bizarres et jusque-là cachés des choses d'autrefois et qui furent révélés à A. France par les échoppes de vieilles « estampes » et par les étalages de bric-à-brac (où voisinent avec de vieux vêtements des armes, des ustensiles de toutes sortes, des objets d'art) ; l'adolescent découvrait là toutes sortes de renseignements sur la vie des anciennes générations.

3. *Maîtres :* nom com. mis en apposition à *juifs* et *bouquinistes ; — que :* adverbe de degré se rapporte à *dois ; — vous :* pron. personnel représente *maîtres,* compl. d'attribution de *dois ; — en furetant :* expression formée de la préposition *en* et du part. présent compl. circ. de manière de *me pénétrai.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Montrez, par des exemples précis, les désagréments éprouvés par l'enfant désordonné et terminez en énumérant dans une phrase les méfaits du désordre.*

➔ CONSEILS. — Il sera facile en faisant appel d'une part à votre propre expérience — car tout enfant apprend à devenir ordonné et ne l'est guère naturellement, — d'autre part, aux constatations que vous avez pu faire autour de vous, de montrer les sérieux inconvénients du manque d'ordre aussi bien dans la famille qu'à l'école. A la maison, le désordre occasionné par les enfants est une gêne pour les parents, il leur fait perdre du temps et excite parfois leur impatience et leur mauvaise humeur. A l'école, l'élève désordonné risque de se faire mal

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois) ..... 40 fr.

jnger : son travail n'est pas bien présenté et, pour réparer ses étourderies, cet enfant est amené fréquemment à déranger ses voisins à l'occasion d'un livre ou d'un cahier oublié ou perdu : conclure en relatant les principaux méfaits du manque d'ordre.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un rapide parti de Bordeaux passe à 6 h. 16 à Morcenx, après avoir couvert 109 km., et arrive à 6 h. 48 à Dax, qui est à 148 km. de Bordeaux. Calculer l'heure du départ de ce train.*

➔ SOLUTION. — Calculons par différence la 2e partie du trajet ainsi que sa durée. Nous pourrons ensuite, par une règle de trois, en déduire la durée du trajet total, d'où nous tirerons l'heure du départ.

La distance de Morcenx à Dax, soit :

148 km. — 109 km. = 39 km.

a été parcourue en :

6 h. 48 — 6 h. 16 = 0 h. 32.

Pour parcourir 1 kilomètre, le train a mis 39 fois moins de temps ; et pour couvrir les 148 km. du parcours total, il a mis 148 fois plus de temps que pour en parcourir 1 :

$$\frac{0 \text{ h. } 32 \times 148}{39} = 2 \text{ h. } 2 \text{ par excès.}$$

Le train est donc parti 2 h. 2 avant l'heure d'arrivée :

6 h. 48 — 2 h. 2 = 4 h. 46.

***

2. *Calculer le périmètre et la surface d'un rectangle de 48 mm. de long sur 26 de large. Si ce rectangle représente un terrain à l'échelle de 1/1 250, quel est le périmètre réel de ce terrain et quelle est sa surface réelle ? Par quelle surface du dessin 1 are du terrain est-il représenté ?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — 1° Périmètre du dessin : (48 mm. + 26 mm.) × 2 = 148 mm. Sa surface : 48 × 26 = 1 248 mm². — 2° Dimensions du terrain : 48 mm. × 1 250 = 60 000 mm. ou 60 m., et 26 mm. × 1 250 = 32 500 mm. ou 32 m. 50. Son périmètre : (60 m. + 32 m. 50) × 2 = 185 m. Sa surface : 60 × 32,5 = 1 950 m². — 3° L'are ou dam² est représenté par un petit carré dont le côté mesure (10 m. ou 10 000 mm.) : 1 250 = 8 mm., et la surface : 8 × 8 = 64 mm².

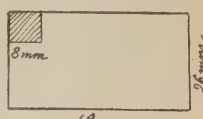

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Strasbourg, 1re session, 1933). — J'ai considéré les mouettes que l'on dirait les empreintes des flots, quand elles planent ; mais au repos, répandues sur la plage miroitante, telles qu'une jonchée de pétales de magnolias, tout prêts à tourbillonner dans le vent. Et quel ressort n'ont pas ces colombes de mer ! Elles épousent si bien les souffles que, soulevées, dispersées par eux, elles semblent moins des oiseaux que de pâles choses qui s'abandonnent. Aucune volonté propre ne les dirige. Elles semblent oublier que l'eau n'est point solide lorsque, avant de s'y laisser choir avec la légèreté de feuilles mortes, elles la piétinent précipitamment, la queue ouverte en *éventail*. Les voici *flottantes*, nacelles enfantines, dont deux plumes, à la poupe entre-croisées, sont des pavillons gracieux, disposés en forme de lyre. Une mouche de velours noir est posée en arrière de l'œil, sur la joue de brume grise. Elles sont l'enguirlandement de la fête neptunienne, les banderoles qui semblent une fumée dans la brise.

Mouettes, au piaulement rêche comme le sel, et hargneux comme la détresse, vous formiez un cortège de caravelles volantes autour du navire qui un jour m'emportait.

FRANCIS JAMMES.

Questions. — 1. *Nombre, nature et fonction des propositions de la phrase : « Elles semblent oublier... en éventail. »*

2. *Expliquer :* a. « *jonchée* » ; — b. « *pavillon* » ; — c. « *plage miroitante* » ; — d. « *épouser les souffles* » ; — e. « *la fête neptunienne* ».

3. *Nature et fonction des mots soulignés : « éventail ; — flottantes ; — mouettes (au piaulement) ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Quatre propositions. 1° *Elles semblent oublier :* prop. principale ; — 2° *Que l'eau n'est point solide :* prop. subord. par la conjonction *que* compl. d'objet dir. de *oublier* ; — 3° *Lorsque... elles la piétinent précipitamment :* prop. subord. par la conjonction *lorsque* compl. circ. de temps de *oublier* ; — 4° *Avant de s'y laisser choir avec la légèreté de feuilles mortes :* prop. subordonnée (infinitive) par la loc. prépositive *avant de* compl. circ. de temps de *piétinent*.

II. a. *Jonchée :* dérivé de *jonc*, ce mot désigne l'amas de fleurs, de feuilles et de menues branches vertes dont on recouvre le sol à l'occasion d'une solennité, par comparaison il s'applique ici aux nombreuses fleurs blanches qui couvrent la terre sous les magnolias.

b. *Pavillon :* en terme de marine, le pavillon est l'étendard placé en haut du mât arrière d'un bateau dont il indique ainsi la nationalité ; ce mot est employé ici par comparaison : lorsqu'elles nagent, les mouettes ressemblent à de petites « nacelles » qui auraient, comme pavillon, les longues plumes dont s'orne la queue de ces oiseaux.

c. *Plage miroitante :* la plage, au soleil, a des reflets brillants et irréguliers qui rappellent ceux d'un miroir.

d. *Épouser les souffles :* au sens figuré le mot *épouser* signifie s'attacher par choix à quelque chose, ici il veut dire que les mouettes se laissent volontiers, au cours de leur vol, entraîner par tous les vents qui soufflent sur la côte.

e. *La fête neptunienne :* l'expression vient de Neptune, dieu de la mer chez les Romains, les vols gracieux et fréquents des mouettes forment comme des guirlandes, des banderoles et la mer semble être en fête.

3. *Éventail :* nom com. compl. de l'adj. qual. *ouverte* (indique la manière).

Flottantes : adj. qual. venu du part. présent attribut du pron. personnel *les* (*les voici*).

Mouettes (*au piaulement*) : nom com. mis en apostrophe.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Ordinairement, ce sont les formes les plus héroïques du courage que l'on admire. Et pourtant cette vertu ne revêt-elle pas le plus souvent des formes plus obscures et non moins admirables ? Lesquelles ?*

Vous illustrerez votre développement d'exemples bien choisis.

➔ INDICATIONS. — Les formes les plus héroïques

du courage : celles que symbolisent le soldat tombant pour défendre son pays, le sauveteur risquant sa vie pour arracher à la mort celle de son semblable, le médecin victime de son devoir professionnel sont légitimement célébrées et ce sont elles surtout qui frappent les imaginations et qui émeuvent les sensibilités. Il est juste que ce renoncement total qui sacrifie l'individu au salut de la communauté soit solennellement exalté et cité en exemple. Cependant il existe d'autres formes du courage qui, bien que moins impressionnantes, n'en sont pas moins méritoires.

Dans les exemples que nous citerons, le courage consistera moins à développer pendant quelques instants une énergie en quelque sorte surhumaine ainsi que le font souvent les héros, qu'à persévérer longtemps, alors que l'effort fourni est souvent douloureux et toujours pénible. Nous pensons ici au dévouement que la mère d'une famille nombreuse montrera, pendant des années, pour assurer aux siens une existence, sinon confortable, du moins calme et douce et tout entourée de soins affectueux et de tendresse.

Les candidats trouveront facilement d'autres exemples : ceux qui mettent toute leur bonne volonté et toutes leurs forces au service d'un cause juste et désintéressée, comme celle de l'éducation populaire ou de la santé publique, ont droit à notre reconnaissance de même que tous les travailleurs qui, sans faiblesse ni récrimination, accomplissent chaque jour avec le même entrain et la même application un devoir professionnel souvent pénible.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *L'influence de la mer sur la Bretagne au point de vue physique, économique et humain.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Une lutte continue entre la mer et le continent a donné aux côtes bretonnes un aspect particulièrement déchiqueté ; d'autre part, la Bretagne doit la douceur et l'humidité de son climat aux vents tièdes de l'Océan. Non seulement la mer est une source de richesse grâce aux pêcheries et au tourisme (stations balnéaires), mais ses algues fertilisent encore la côte. Aussi le pays de la mer ou « Armor » est-il le plus riche de la Bretagne et le plus peuplé.

II. **Influence physique.** — a. *Les côtes bretonnes.* — L'aspect très découpé des rivages bretons est dû d'une part à un *affaissement du sol*, de l'autre à une action continue de l'*érosion marine* (les schistes tendres se creusent en baies et en golfes ; les durs granits se dressent en caps ou forment les îles et les écueils). Citer ici quelques-uns des noms les plus connus. (Voir *Atlas*.)

b. *Le climat armoricain.* — Armoricain est venu d'Armor (le pays de la mer). La Bretagne doit aux influences maritimes son climat humide et doux ; les ramifications du Gulf-Stream attiédissent la température. Si les étés sont frais, les gelées sont presque inconnues : cultures en pleine terre des myrtes, des camélias, des figuiers sur la côte ; par contre, la grande humidité et le sol granitique ne permettent pas la culture de la vigne.

III. **La vie économique.** — La mer offre aux populations des ressources variées. *Pêcheries actives :* pêche en haute mer, les « terre-neuvas » de Saint-Malo et de Paimpol (morue) ; pêche à la *sardine* (Douarnenez, Audierne, Concarneau), etc... En été, *les plages bretonnes* sont très fréquentées (tourisme), au nord : Saint-Malo, Dinard ; au sud : Le Croisic, La Baule, etc... De plus, grâce à son climat très doux, la côte, fertilisée par les cendres d'algues (goémons), peut cultiver les primeurs (Roscoff, Plougastel-Daoulas). Enfin, sur la mer, se sont bâtis les grands ports de *Brest*, Lorient (port de guerre) et sur l'estuaire de la Loire, *Saint-Nazaire* et *Nantes*, qui doivent à leur situation le développement de leurs industries (arsenaux, chantiers navals, métallurgie, industries alimentaires).

IV. **Population.** — En Bretagne, « l'Armor » ou « Ceinture dorée » est de beaucoup la zone la plus peuplée (densité forte de 100 à 200 habitants au km² sur la côte). Principaux centres (Voir *Atlas*).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Académie de Paris, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — 1° *On donne deux axes de coordonnées Ox et Oy ; sur Ox, deux points B et C d'abscisses* $\frac{4}{5}$ *et* 1 *respectivement ; sur Oy, un point A d'ordonnée* — 1. *Quelles sont les fonctions du premier degré représentées par les droites AB et AC ?*

2° *Étudier et représenter sur le même graphique les variations de la fonction* $y = \frac{x^2}{4}$.

3° *Trouver par le calcul et graphiquement les points communs à la courbe et à chacune des deux droites.*

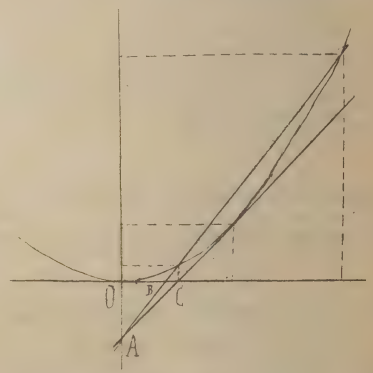

➔ SOLUTION. — 1° Les fonctions du premier degré cherchées sont de la forme :

$$y = ax + b.$$

Pour les deux, $y = -1$ si $x = 0$; on en tire $b = -1$.

La première a la valeur 0 si $x = \frac{4}{5}$, soit :

$$0 = a \times \frac{4}{5} - 1 ;$$

d'où : $a = \frac{5}{4}$.

L'équation cherchée est :

$$y = \frac{5}{4}x - 1.$$

La seconde ayant la valeur 0 si $x = 1$,

$$0 = a \times 1 - 1 ;$$

d'où : $a = 1$

et l'équation cherchée est :

$$y = x - 1.$$

2° Pour les variations de $y = \frac{x^2}{4}$, voir un *Manuel*.

Cette fonction est représentée par une parabole dont le sommet représente le minimum de y, soit par le point $x = 0$, $y = 0$. Cette courbe a l'axe O y pour axe de symétrie.

3° Si elle rencontre la droite AB, un point d'intersection a des coordonnées qui vérifient les deux équations :

$$y = \frac{5}{4}x - 1 \quad \text{et} \quad y = \frac{x^2}{4}.$$

L'abscisse de ce point est donc solution de l'équation :

$$\frac{x^2}{4} = \frac{5}{4}x - 1,$$

ou de : $x^2 - 5x + 4 = 0$.

Cette équation, dont le discriminant est :

$$5^2 - 4 \times 4 = 9,$$

a pour racines :

$$x' = \frac{5-3}{2} = 1 \quad \text{et} \quad x'' = \frac{5+3}{2} = 4$$

HOUDRÉ (Doctᵉˢˢᵉ). Mémento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Justice et charité.

Tous nos devoirs de **respect** et d'**amour** à l'égard de nos semblables se résument par ces deux termes dont nous essayerons d'éclairer la signification au moyen d'exemples.

Injustice et justice.

Marie a semé des graines dans un coin du jardin paternel. Elle les a si bien soignées qu'elle a obtenu un monde de jolies fleurs : liserons, marguerites, cosmos, violettes... Ces fleurs dont l'éclosion est due à tant d'efforts quotidiens lui appartiennent. Elle en surveille l'épanouissement avec une joie profonde. Chaque jour : le matin, avant le départ pour l'école, le soir, à la sortie, elle vient leur rendre visite et s'émerveiller de leur beauté.

Un jeudi, ô douleur, elle trouve son petit jardin ravagé. Les violettes ont été piétinées, les autres fleurs cueillies sans ménagement : des tiges de cosmos brisées pendent à terre, le sol est jonché de pétales de marguerites.

Marie pleure de voir ainsi détruit le fruit de son travail, l'objet de son amour et de sa joie. « Non ! ce n'est pas juste ! » s'écrie-t-elle avec amertume.

C'est **Rose**, une de ses compagnes de classe, qui a accompli cette œuvre dévastatrice. Marie a eu le sentiment exact de la faute de Rose qui a, en effet, **manqué de justice**.

Une des formes les plus simples de la justice consiste **à respecter le bien d'autrui.**

Deux marchands habitués à aller ensemble de foire en foire sont un jour en désaccord : Paul a prêté trois cents francs à Jules ; Jules ne lui a rendu que cent cinquante francs et refuse de lui restituer le reste.

Jules est injuste.

Une patronne engage à son service une bonne à qui elle promet un salaire mensuel de trois-cent cinquante francs en plus de la nourriture et du logement.

Après un mois de travail, durant lequel elle n'a eu qu'à se louer des qualités de sa domestique, elle ne lui donne que trois cents francs.

Cette patronne est injuste au même titre que Jules.

Il ne suffit pas de respecter le bien d'autrui pour se montrer juste, il faut encore rendre aux autres ce qu'on leur a emprunté ou tenir les promesses qu'on leur a faites.

Pendant la classe, Jeanne a été sotte en mon absence. Elle a crié, chanté pour amuser ses compagnes. Je l'ai réprimandée, puis je l'ai privée d'une partie de la récréation de l'après-midi.

Je me suis efforcée d'être juste en **proportionnant la punition à la faute.**

De même, quand je corrige vos compositions du mois, je m'applique à être juste en récompensant par deux notes égales, deux copies d'égale valeur, ou en donnant des notes inférieures aux travaux qui me paraissent moins bons. Si vos problèmes sont tous exacts et bien rédigés vous obtenez toutes la même note maximum.

La justice est difficile.

Ces quelques cas vous révèlent une justice simple à entrevoir et simple à pratiquer, vous semble-t-il.

La faute de Rose, le vol de Jules et de la patronne ne vous laissent aucun doute sur la conduite à observer pour être justes dans des circonstances analogues : vous respecterez la propriété d'autrui, matérielle ou morale, vous rendrez aux autres ce que vous leur devrez ou que vous leur aurez promis.

L'attitude de votre maîtresse vous paraît aussi simple. Vous pensez que je n'ai point de peine à être juste dans la notation de votre travail, dans l'attribution des récompenses ou des punitions. Et, pourtant, cette tâche n'est pas aussi facile qu'elle en a l'air.

Je suis quelquefois bien embarrassée pour noter vos devoirs : ainsi, la semaine dernière, après avoir lu la rédaction de Claire, qui est douée pour le français, j'ai eu entre les mains celle de Mathilde, qui a une peine inouïe à mettre de l'ordre dans ses idées et à composer correctement ses phrases.

Le second devoir était inférieur au premier, d'une substance moins riche, d'un tour plus monotone, mais il m'a frappé par une correction inaccoutumée, un souci de la forme et de l'orthographe que je n'avais pas remarqué jusque-là dans le travail de Mathilde.

J'ai voulu **encourager son effort** et, pour cela, j'ai attribué la même note aux deux copies. Cependant, quand il s'agira de compositions mensuelles dont les notes serviront au classement, je considérerai comme un devoir de justice d'apprécier les résultats seuls sans faire entrer en ligne de compte l'inégalité de vos aptitudes ou les efforts plus ou moins acharnés que vous aurez faits pour les obtenir.

Pour **être aussi juste** que possible, j'attribue parfois des punitions différentes à des élèves qui ont commis les mêmes fautes :

Au début de l'année, Eugénie, quelques instants avant la récréation du soir, m'a demandé la permission de sortir. Elle a alors pris une orange dans le panier d'une de ses compagnes suspendu dans le couloir, l'a savourée en cachette, puis elle est rentrée en classe, un parfum révélateur sur les lèvres.

Je m'étais déjà montrée particulièrement sévère quelques jours auparavant pour Suzanne, qui avait mangé un morceau de chocolat dérobé à Lucie. Vous vous attendiez à ce que ma sévérité soit encore plus grande pour ce deuxième larcin. Pourtant non, je me suis contentée d'appeler Eugénie près de moi ; j'ai tâché de lui faire comprendre la laideur de sa mauvaise action. On ne doit jamais s'approprier le bien d'autrui, lui ai-je dit ; même si nous souffrions de la faim, nous n'aurions pas le droit de prendre du pain à notre semblable ; nous devrions plutôt lui en demander avec la promesse de le lui payer plus tard ou de le lui rendre. Mais je n'ai pas gardé Eugénie en retenue après la classe

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours complém. et des E. P. S. (1re Année)... 15 fr.

et n'ai pas avisé ses parents de ce qu'elle avait fait.

Pourquoi ? Simplement parce que, à mes yeux, Eugénie, fillette de parents pauvres, qui ne goûte jamais aux gourmandises, aux fruits dont ses compagnes se régalent devant elle, qui arrive souvent en classe le matin sans avoir déjeuné, m'a paru moins coupable que Suzanne d'avoir dérobé une orange pour la manger, car Suzanne chez elle ne manque de rien.

Cet exemple prouve, entre mille, que **la justice n'est pas toujours aisée**. Elle est une **exigence de notre conscience** ; l'idée que nous nous en faisons change avec les circonstances. Plus notre raison s'éclaire, plus nous lui découvrons d'horizons nouveaux : ce qui nous paraissait juste hier ne nous paraît pas assez juste aujourd'hui et ne nous paraîtra peut-être plus juste du tout demain. (La conception du châtiment à infliger aux criminels a varié plusieurs fois. Actuellement, la peine de mort est très discutée.)

Sommes-nous toujours justes ?

Nous croyons l'être, mais nous ne pouvons pas répondre affirmativement. Nous ignorons trop de choses de la vie et de l'âme de nos semblables.

Moi-même, quand je punis une fillette pour une leçon qui n'est pas sue ou pour un devoir mal fait, est-ce que je ne commets pas une injustice sans le savoir ? Votre timidité, votre pudeur ne vous empêchent-elles pas de m'avouer que vous avez été malade ou qu'une discussion familiale vous a rendu impossible tout travail sérieux ?

Quand vous vous irritez contre une compagne qui se sert de vos crayons de couleur en classe sans vous les demander et que vous la rudoyez pour cela, vous ignorez peut-être qu'elle est malheureuse chez elle, qu'elle n'a pas de mère et vit avec une marâtre qui ne l'aime pas.

Que d'injustices dont nous pouvons ainsi nous rendre coupables, sans en avoir conscience !

Les injustices de la nature et les injustices sociales.

Dans la nature la justice n'existe pas : les uns naissent forts, d'autres faibles, certains sont bien droits, ont des organes normaux, d'autres sont bossus, boiteux, aveugles, muets, sourds... Les uns sont intelligents, énergiques ; d'autres sont idiots ou simplement bêtes, sans volonté.

A ces **inégalités naturelles**, s'ajoutent les **inégalités sociales** : certains enfants sont riches, d'autres, pauvres.

Nous ne pouvons rien contre elles : ou peu de chose elles n'en sont pas moins cruelles pour ceux qui en sont les victimes.

Le rôle de la charité.

Nous sommes convaincus de l'impuissance de la justice des hommes à corriger toujours l'injustice du sort. Mais la justice est la vertu de l'intelligence, de la raison ; qui sait si ce que n'a pu faire l'esprit, le cœur ne le fera pas ?

La charité vient au secours de la justice. Elle est le don d'aimer les hommes, tous les hommes indistinctement, et surtout les malheureux (*caritas* = amour). Elle est volontaire, désintéressée et ne connaît pas de limites.

L'homme charitable va plus loin que l'homme juste. Il ne se contente pas de donner quand il a reçu, il donne à ceux qui ne lui ont jamais fait de bien, à ceux même qui lui ont fait du mal. Et il donne ce qu'il a de plus précieux : son argent, son pain, sa maison, son travail, ses soins, son cœur.

Sans charité, le monde serait égoïste et bien triste.

Exemples de charité enfantine.

Nous aurons l'occasion de reparler de la charité dans nos leçons sur la bonté. Pour l'instant, bornons-nous à choisir quelques exemples d'enfants charitables :

a. Dédé pleurait l'autre soir parce qu'il avait rencontré un petit pauvre triste, pâle, tout grelottant sous ses habits déchirés. Il lui a donné son goûter et m'a demandé un manteau usagé pour lui offrir. La nuit, il a encore versé quelques larmes au souvenir du petit mendiant.

b. Vous vous êtes toutes cotisées en classe pour acheter deux blouses noires à une petite orpheline indigente.

c. Pour garnir votre arbre de Noël et afin que tous les enfants de l'école, riches ou pauvres, puissent avoir leur cadeau, vous videz chaque année vos tirelires dans notre caisse commune, en décembre.

d. Petit Jean rencontre sur son chemin un aveugle qui, après avoir chanté une romance, tend sa sébile aux passants. Il éprouve une grande pitié pour ce vieillard pauvre et malheureux. Il voudrait lui donner quelque chose, mais il n'a pas un sou au fond de ses poches. Tout à coup, il a trouvé !... Il court après l'aveugle déjà loin, se baisse près de lui et noue le lacet défait de sa chaussure. (*D'après une poésie de* JEAN AICARD.)

Votre charité se borne à votre âge à de petits sacrifices de ce genre. Quand vous serez grandes, vous ne vous détournerez pas égoïstement des misères, **vous aurez surtout le courage d'agir pour diminuer la douleur d'autrui.** Vous ne ménagerez aux infortunés ni votre argent, ni votre temps, ni votre affection.

« Il ne suffit pas de donner pour être charitable.

« Le pain, les vêtements, un feu qui le réchauffe, un toit qui l'abrite sont nécessaires aux malheureux. Donne-lui si tu le peux la nourriture et l'habit, l'asile et le foyer. Mais ton pain ne le rassasiera pas, ton feu ne le réchauffera pas si tu n'y ajoutes l'amour venu du cœur.

« Prends la main de celui qui souffre, tais-toi et pleure avec lui. » (Mme HENRIETTE WALTZ, *Histoires pour le petit François.*)

LECTURE.— Différence entre la justice et la charité. (VICTOR COUSIN, *Du vrai, du beau, du bien.*)

RÉSUMÉS. — C. M. — **« Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fissent » et tu seras juste.**

« Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent » et tu seras charitable.

La justice est la vertu de la raison; la charité est celle du cœur.

La charité complète la justice.

Je serai charitable et je ferai tout mon possible pour être juste.

Le C. E. et le C. P. **copieront la résolution de la fin du résumé précédent.**

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 71 à 79.

I. **Présentation des nombres.** — *a.* Revoir le nombre 70 composé de 7 dizaines. Son écriture.

b. Partir de 70 bûchettes, en ajouter une, deux, trois..., neuf. On obtient les nombres soixante et onze, soixante-douze..., soixante-dix-neuf. Montrer que, pour nommer ces nombres, on applique la même règle que pour 70.

c. Compter des objets variés jusqu'à 79.

II. **Écriture de ces nombres.** — Opérer comme précédemment, on a 7 dizaines et 1, 2, 3..., 9 unités. Rapprocher des nombres étudiés de 50 à 59, de 60 à 69. Signification des 2 chiffres.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Exercices habituels avec un matériel concret. Comme toujours, faire précéder l'opération abstraite par l'opération concrète.

A. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On a d'abord comme décompositions importantes :

71 = 70 + 1 ; 72 = 70 + 2 ; ... 79 = 70 + 9 ou 71 = 7 diz. + 1 unité ; 72 = 7 diz. + 2 unités.

Autres décompositions :

71 = 60 + 11 = 50 + 21 = 40 + 31..., 10 + 61.
79 = 60 + 19 = 50 + 29 = 40 + 39..., 10 + 69.

Étudier aussi les décompositions suivantes :

72 = 71 + 1 ; 73 = 72 + 1..., etc.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction, par exemple :

71 — 10 = 61 ; 71 — 20 = 51..., etc.

B. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Faire constater que l'on peut partager 72, 74, 76, 78 en 2 parts égales. Montrer qu'il n'en est pas de même pour 71, 73..., 79.

De même 72, 76 bûchettes peuvent se partager en 4 parts égales.

Sans insister, montrer la possibilité de partager par 3 : 72, 75, 78.

IV. **Opérations.**

	15		23
42	12	35	24
+ 35	+ 29	+ 42	+ 31
72	64	52	77
— 31	— 31	— 30	— 54

V. **Petits problèmes oraux.** — 1° *Jean avait 12 billes, il en gagne 8, combien en a-t-il maintenant ?*

2° *Une douzaine de verres vaut 42 f., on vous la vend 36 f. Quelle réduction vous a-t-on faite ?*

3° *Dans l'école qui comprend 6 classes, il y a 4 élèves absents dans chaque classe. Combien y a -t-il d'élèves absents dans l'école ?*

4° *En jouant aux billes, Pierre a gagné 6 billes la 1re fois, 12 la 2e fois et 4 la 3e fois. Combien a-t-il gagné de billes en tout ?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La multiplication : les 2 facteurs sont terminés par des zéros.

Problème. — *Une pièce d'étoffe coûte 140 f. Trouver le prix de 30 pièces semblables.*

➔ SOLUTION :

30 pièces d'étoffe, c'est 3 fois 10 pièces.

10 pièces coûtent 140 f. × 10, soit 1 400 f. et 30 pièces : 1 400 f. × 3 = 4 200 f.

Énoncer la règle.

Exercices.

1° *Effectuer les opérations suivantes :*

240 × 120 ; 330 × 480 ; 160 × 40.
820 × 30 ; 240 × 900 ; 800 × 280.

2° *Quel est le poids de 120 hl. de blé sachant qu'un hectolitre pèse 80 kg. ?* RÉPONSE. ➔ **9 600 kg.**

3° *Un marchand achète 20 cuisinières qu'il paie 660 f. pièce. Quel est le prix d'achat ? Il en revend 15 en faisant un bénéfice de 140 f. par cuisinière et le reste à raison de 700 f. l'une. Calculer le bénéfice total.*

➔ SOLUTION :

Prix d'achat des 20 cuisinières : 660 f. × 20 = 13 200 f.

Bénéfice sur les 15 cuisinières : 140 f. × 15 = 2 100 f.

Bénéfice sur l'une des 5 dernières cuisinières : 700 f. — 660 f. = 40 f.

Bénéfice total sur ces 5 cuisinières : 40 f. × 5 = 200 f.

Bénéfice total sur la vente : 2 100 f. + 200 f. = 2 300 f.

4° *Un brocanteur achète une salle à manger 1 250 f. Il revend le buffet 980 f., les chaises 200 f. Il fait à la table une réparation qui lui revient à 150 f. Combien doit-il revendre la table s'il veut faire un bénéfice de 120 f. ?* RÉPONSE. ➔ **340 f.**

La circonférence, le cercle.

A l'aide du compas, faire tracer une circonférence sur le cahier. Étudier ensuite ses propriétés.

1° On a obtenu une ligne courbe fermée. Le point où était piquée la pointe du compas s'appelle le centre de la circonférence.

Avec une bandelette de papier, mesurer la distance du centre à un point quelconque de la courbe. Tous les points de la circonférence sont à la même distance du centre.

2° La distance trouvée précédemment s'appelle le rayon de la circonférence (rayons d'une roue). Tous les rayons de la circonférence sont égaux, il y en a une infinité.

3° Si l'on joint 2 points de la circonférence par une droite qui passe par le centre, on obtient un diamètre ; un diamètre vaut 2 fois le rayon.

Une droite qui joint 2 points de la circonférence et qui ne passe pas par le centre est une corde.

4° La surface comprise à l'intérieur de la circonférence s'appelle un cercle.

Exercices.

1° *Citez des objets ayant une forme circulaire.*

2° *Tracez sur votre cahier une circonférence de 3 cm. de rayon, de 10 cm. de diamètre.*

3° *Découper un cercle et le replier suivant le diamètre. Vérifier ainsi que le diamètre partage le cercle et la circonférence en 2 parties égales.*

4° *Découper un cercle, tracer 2 diamètres perpendiculaires. Joindre les extrémités. Quelle est la figure obtenue ?*

5° *Comment feriez-vous pour tracer une circonférence ayant 3 m. de rayon pour faire un parterre ? (A l'aide d'un cordeau.)*

Problèmes.

1. *Une fruitière achète une caisse de raisins pesant 7 kg. 250 g. La boîte vide pèse 500 g. Quel poids de raisin contient-elle ?* RÉPONSE. ➔ **6 750 g.**

2. *Un fermier achète à la foire 8 moutons pour la somme de 1 160 f. Il dépense pour les nourrir 180 f. en un mois. Au bout de 2 mois, 3 bêtes crèvent. Il revend alors les autres sans bénéfice ni perte sur le prix de revient total. Quel est le prix de vente d'un mouton ?* RÉPONSE. ➔ **304 f.**

3. *J'ai acheté chez le libraire les articles suivants : 15 arithmétiques à 12 f. ; 500 cahiers à 80 f. le 100 ; 9 douzaines de crayons à 10 f. la douzaine. Quelle somme totale dois-je ? Le libraire me fait une remise égale au dixième de prix total. Quel est le montant de la remise ? Quelle somme devrai-je payer réellement ?* RÉPONSES. ➔ **67 f. ; 603 f.**

4. *Il faut environ 10 l. de lait pour donner un litre de crème. Calculer la quantité de crème donnée par*

JOLLY. L'arithmétique en riant au cours élémentaire..... 6 fr.

12 vaches produisant en moyenne 15 litres de lait par jour. Il faut 3 litres de crème pour donner 1 kg. de beurre. Calculer le poids de beurre produit en une semaine par les 12 vaches et la valeur de ce beurre au prix de 18 f. le kg. RÉPONSES. → **42 kg. ; 756 f.**

COURS MOYEN

Le tant pour cent.

Définition. — On dit que l'air contient 21 p. 100 d'oxygène, cela veut dire que, dans 100 l. d'air, il y a 21 l. d'oxygène. Expliquer l'expression : remise de 5 pour cent, sur un achat de 100 f. on ne paie que 95 f., de même les fonctionnaires donnent 6 pour cent de leur traitement pour la constitution de leur retraite.

Écriture : 6 pour cent : 6 %.

Problèmes. — 1° PRENDRE LE TANT POUR CENT. *Le foin perd 25 p. 100 de sa masse en séchant, calculer après séchage le poids de 1 050 kg. de foin vert.*

Le poids du foin sec est les $\frac{75}{100}$ du poids du foin vert. On a donc :

Poids du foin sec : 1 050 kg. $\times \frac{75}{100} = 787$ kg. 5.

2° CALCUL DE LA QUANTITÉ SOUMISE AU POURCENTAGE. — *On vend une marchandise en baisse avec une perte de 15 p. 100. On retire de la vente 7 650 f. Combien avait-on payé la marchandise ?*

Une vente de 100 f. a donné 85 f., le prix de la marchandise est égal à autant de fois 100 f. que 85 f. sont contenus dans 7 650 f., soit :

$$\frac{7\,650}{85} \times 100 = 9\,000 \text{ f.}$$

Ou encore :

$$7\,650 \text{ f.} = \frac{85}{100} \text{ du prix d'achat.}$$

$\frac{1}{100}$ du prix d'achat $= \frac{7\,650}{85}$ et le prix d'achat $= \frac{7\,650 \times 100}{85} = 9\,000$ f.

Problème. — *Un marchand de vin a augmenté son vin de 5 p. 100 du prix qu'il le vendait. Il vend maintenant l'hectolitre 275 f. Quel était le prix avant l'augmentation ?*

On a :

$$\text{Prix actuel} = \text{prix ancien} + \frac{5}{100} \text{ de l'ancien prix ;}$$

$$= \frac{100}{100} \text{ ancien prix} + \frac{5}{100} \text{ ancien prix ;}$$

$$= \frac{105}{100} \text{ ancien prix.}$$

d'où ancien prix $= \frac{100}{105}$ du prix actuel

$$\text{Ancien prix} = \frac{275 \text{ f.} \times 100}{105}$$

3° CALCUL DU TAUX DU TANT P. 100. — *Un marchand a vendu 49 f. 50 une marchandise achetée 45 f. Quel bénéfice p. 100 a-t-il fait sur le prix d'achat ?*

Le bénéfice est de : 49 f. 50 — 45 f. = 4 f. 50.

Il faut calculer le bénéfice fait sur 100 f. connaissant le bénéfice fait sur 45 f.

Le bénéfice fait sur 1 f. est $\frac{4 \text{ f. } 50}{45}$ et le bénéfice fait sur 100 f. :

$$\frac{4 \text{ f. } 50}{45} \times 100 = 10 \text{ p. } 100.$$

Problèmes d'application.

I. **Prendre le tant pour cent.** — 1° *Les 55 élèves d'une école veulent acheter un cinéma 2 970 f. L'État en paie 33 p. 100, la commune 32 p. 100. Les enfants disposent de 808 f. 50, produit d'une fête. Enfin, elles versent chacune 0 f. 60 par mois. En combien de temps auront-elles la somme nécessaire pour parfaire le paiement ?* RÉPONSE. → **7 mois.**

2° *Un marchand a acheté une pièce d'étoffe de 42 m. pour 462 f. Il en revend le $\frac{1}{3}$ pour 175 f. Combien doit-il vendre un mètre de ce qui reste pour gagner 20 p. 100 sur le prix d'achat ?*

→ SOLUTION :

Le bénéfice sera de : $\frac{462 \text{ f.} \times 20}{100} = 92$ f. 40.

Le prix de vente total sera de : 462 f. + 92 f. 40 = 554 f. 40.

Prix de vente des $\frac{2}{3}$ de la pièce d'étoffe : 554 f. 40 — 175 f. = 379 f. 40.

Longueur des $\frac{2}{3}$ de la pièce d'étoffe : $\frac{42 \text{ m.} \times 2}{3}$ = 28 m.

Prix de vente d'un mètre du reste : $\frac{379 \text{ f. } 40}{28}$ = 13 f. 55.

II. **Calcul de la quantité soumise au pourcentage.** — 1. *J'ai payé 11 703 f. une facture sur laquelle on m'a fait une remise de 6 p. 100. Quel était le montant de la facture ?* RÉPONSE. → **12 450 f.**

2. *Un marchand de parapluies vend des parapluies 45 f. pièce. Combien les avait-il payés s'il fait un bénéfice de 20 p. 100 sur le prix d'achat ?* RÉPONSE. → **37 f. 50.**

3° *En revendant du drap 33 f. 75 le mètre, le marchand d'étoffe a fait un bénéfice de 35 p. 100 sur le prix d'achat. Combien avait-il payé une pièce contenant 35 m. de ce drap ?* RÉPONSE. → **875 f.**

4° *J'achète une table et un fauteuil dans le même magasin. Le fauteuil coûte 2 fois plus cher que la table. Je paie comptant et le marchand m'accorde une remise de 3 p. 100. Je gagne ainsi 15 f. 75. Quel était le prix de la table ? du fauteuil ?* → RÉPONSES. → **175 f. ; 350 f.**

III. **Calcul du taux du tant pour cent.** — 1° *Dans un examen, 125 candidats se sont présentés, 105 ont été admis. Quel est le pourcentage des échecs ?* RÉPONSE. → **16 p. 100.**

2° *Un champ a la forme d'un trapèze ayant 80 m. de grande base, 50 m. de petite base et 32 m. de hauteur. Il a été acheté 8 750 f. Il rapporte 25 f. 24 de blé à l'are. Combien rapporte-t-il p. 100 ?* RÉPONSE. → **6 p. 100.**

Les partages proportionnels.

Problème. — *Deux ouvriers ont fait un travail pour lequel ils ont reçu ensemble la somme de 465 f. Le 1er a travaillé 6 heures par jour pendant 8 jours, le 2e 5 heures par jour pendant 9 jours. Combien chacun d'eux doit-il recevoir ?*

→ SOLUTION :

Le 1er ouvrier a travaillé pendant 6 h. × 8 = 48 h.

Le 2e ouvrier a travaillé pendant 5 h. × 9 = 45 h.

Le nombre d'heures de travail est : 48 h. + 45 h. = 93 h.

Le 1er ouvrier recevra $\frac{48}{93}$ de 465 f., soit : 465 f. $\times \frac{48}{93} = 240$ f.

Le 2e ouvrier recevra $\frac{45}{93}$ de 465 f., soit : 465 f. $\times \frac{45}{93} = 225$ f.

On dit que les 465 f. ont été partagés proportionnellement au nombre d'heures de travail de chaque ouvrier.

Règle de société. — *Trois commerçants ont mis dans une entreprise les capitaux suivants : 15 000 f., 25 000 f. et 30 000 f. Au bout de deux ans, les bénéfices s'élèvent à 21 000 f. Calculer la part qui revient à chacun d'eux.*

CAL. 1. 2. 3. (PÉDAGOGIE DU CALCUL)..... 10 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Louis XI.

MATÉRIEL. — *Carte géographique : la France sous Louis XI.* — **Gravures** : *portraits de Louis XI, de Charles le Téméraire, une fête à la cour de Bourgogne, château du Plessis-les-Tours.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Louis XI est bien différent des rois ses prédécesseurs. Il a rendu de grands services à la France et à la monarchie. — I. Son portrait, ses goûts et sa manière de vivre. — II. Son œuvre : lutte contre Charles le Téméraire (portrait de ce dernier), agrandissement du domaine royal, le gouvernement.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Un séjour de Louis XI à Compiègne, en 1471. — « Le roi Louis est chez lui à Compiègne, près de Jean de la Morlière, dans la maison de la rue de Pierrefonds, au milieu des braves gens que Jeanne d'Arc nommait ses bons amis. Là, on le connaît bien ; on sait qu'il est exigeant et pieux. Il visite d'abord Notre-Dame de Royaulieu, à l'orée de la forêt. Il aumône en entrant dans la ville les malades de la Maladrerie de Saint-Corneille et fait son offrande sur l'autel de Notre-Dame.

Qu'il est agréable alors d'être sous le toit d'une maison ! Février est froid et pluvieux. C'est le temps où les fumées de la terre montent dans l'air et se convertissent en pluies. Ce mois est représenté dans les calendriers comme un vieillard qui se chauffe les pieds au feu. On abat les arbres dans la forêt, on dégage la maison, et l'on tresse les claies. Le petit bonhomme est courbé sous le faix du bois qu'il rentre au logis et le cheval plie sous le bât. Le roi se chauffe dans la demeure de Jean de la Morlière où il est logé avec la reine. On vient d'y placer des châlits, de réparer les huisseries et les fenêtres. Louis se montre, comme de coutume, autoritaire. Pour aller de la porte Notre-Dame à Saint-Ladre, il a fait ouvrir les murailles.

Au repos, Louis relance ses gens, tandis que frère Turpin, religieux de Saint-Benoît, chante de nombreuses messes devant la vraie croix de monseigneur saint Charlemagne. Le roi voudrait tout son monde auprès de lui. Il s'inquiète des francs-archers qui sont parfois peu disciplinés. Il désire que l'abbé de Saint-Mesmin lui envoie sa haquenée. Louis n'a jamais été un brillant cavalier. Une monture de femme ou un cheval d'église fait mieux son affaire qu'un coursier de bataille.

La bonne nouvelle attendue arrive ; elle arrive le lendemain de la Purification de Notre-Dame : Amiens s'est rendue !

Louis revoit dans son esprit la suite des faits qui ont amené cet heureux résultat. Les gens d'Amiens, qui n'ont pas été secourus à temps par le Téméraire, étaient las de monter la garde sur les remparts. M. le comte de Dammartin, qui tournait autour de la ville avec ses hommes, a su mettre tout le monde d'accord. Il a tenté le coup de force conçu par l'esprit clair du roi. La ville, il l'a réclamée en son nom. Le maire et le sire de Morvilliers ont bien travaillé pour lui. Le grand maître a usé de menaces terribles. Alors les échevins et le peuple ont déclaré qu'ils voulaient être de bons et loyaux Français. Le jour de Notre-Dame, M. le grand maître est entré dans la ville avec sa grosse compagnie de gens de guerre, et le dimanche à la cathédrale tout le peuple chantait le *Te Deum*, criant Noël à grande joie.

Un cri de joie sort aussi du cœur de Louis qui écrit à Dammartin : « Monseigneur le grand maître j'ai reçu par le bailli de Caux les lettres que vous m'avez écrites, dont je loue Dieu et Notre-Dame, et connais bien le bon service que vous m'avez fait, et à jamais je m'en souviendrai, comme de ceux qui ont été avec vous. Au regard de ceux de la ville, tout ce que vous avez promis je le ratifierai, et les dons que vous avez promis seront suivis d'effet... J'envoie Blanchefort et les fourriers pour faire mon logis, et bientôt j'y serai sans faute... Monseigneur le grand maître, faites-moi toujours savoir ce qui vous surviendra, comme je vous avertirai de ce que je saurai... » (P. CHAMPION, *Calendrier royal pour l'an 1471*, Grasset.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 183-184 (Nathan).

COURS MOYEN

1789-1815 (revision).

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques.* — **Gravures** *jugées utiles à l'interrogation.*

FAITS ET DIRECTIONS. — On s'attachera à dégager des faits, maintenant connus, l'importance de cette période. Jamais pays n'a autant agi sur l'Europe, que la France entre 1789 et 1815. Les enfants le comprendront, si le maître parvient à ouvrir leur esprit à deux vérités indiscutables :

I. La Révolution « a fait un effort héroïque pour substituer à la monarchie ancienne le règne de la justice et de la raison » : mettre en parallèle les imperfections de la monarchie et les principes de 1789, qui veulent y remédier.

II. La Révolution a ouvert dans le monde une « ère nouvelle ». L'Europe a été comme refondue par elle : rappel des guerres et des traités. Le chaos allemand débrouillé ; l'Italie du Nord constituée en royaume ; la Pologne en voie de reconstitution ; l'âme du peuple espagnol et celle du peuple allemand éveillées, par le despotisme impérial, à l'idée de nationalité, voilà les grandes nouveautés qui détruisent l'ancien régime et qui feront sentir leur action durant la période contemporaine de l'histoire. Car, de ce point de vue, Napoléon continue la Révolution : « Sa chute est suivie d'un retour offensif de la vieille Europe. Le grand despote est salué dans sa captivité de Sainte-Hélène ; il est vénéré, après sa mort, comme un libérateur, parce qu'il a fait trembler le pape, l'empereur et le tsar » (*Lavisse*).

COURS SUPÉRIEUR

Seconde République et Second Empire.

MATÉRIEL. — *Portraits : Cavaignac, Napoléon III.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La Révolution de 1848 paraît être d'abord le triomphe du peuple. Victoire prématurée, bientôt suivie d'une nouvelle réaction. — I. La lutte entre les deux partis vainqueurs, ouvriers et bourgeois, se termine par l'écrasement du premier (journées de juin 1848). — II. Une période de réaction suit, qui aboutit au coup d'État du 2 décembre 1851. — III. Le pays passe alors, avec indiffé-

TIGET. L'enseig. de l'Histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes. 5.50

rence de la République à l'Empire (1852). De 1852 à 1860, la vie politique est à peu près nulle (le césarisme), mais l'activité économique est grande : la France fait des affaires (chemins de fer, télégraphes, banques, traités de commerce, expositions, percement de l'isthme de Suez, embellissement de Paris). — IV. Mais une partie de l'opinion publique trouve bientôt que « tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes ». De 1860 à 1870, Napoléon III est donc amené à transformer l'Empire en monarchie parlementaire.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Louis-Napoléon Bonaparte. — « Le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'empereur et son héritier, auquel personne dans les milieux parlementaires ne prenait garde, entretenait depuis longtemps des intelligences dans la classe ouvrière. Ses théories humanitaires, contemporaines des plans de réforme de Fourier, Pierre Leroux, Cabet, Louis Blanc, lui valaient une situation privilégiée ; les masses oubliaient sa qualité de prince pour ne voir que le prisonnier de Ham et l'ami du peuple. Les sympathies qu'il avait obscurément recueillies se révélèrent tout à coup par l'offre d'une candidature aux élections de la Seine. Mais lui, avec cette prudence avisée dont il a fait preuve dans les années qui suivirent, ne jugea pas l'heure venue. Il se trouvait sous le coup de la loi de bannissement du 16 avril 1832, et une prétention à siéger au Parlement se fût heurtée à l'opposition des pouvoirs publics. Se bornant donc à prendre acte, il justifia son refus dans une lettre du 12 mai, adressée à son confident et ami, M. Vieillard. Le tumulte des événements détourna l'attention et de l'incident et de la lettre, dont certains termes cependants pouvaient donner à réfléchir. « ...Si la France avait besoin de moi, écrivait-il, si enfin je croyais pouvoir être utile à mon pays, je n'hésiterais pas à passer sur toutes ces considérations secondaires pour remplir mon devoir. »

Pour la même raison d'opportunité, le prince, aux élections complémentaires du 5 juin, ne brigua pas ostensiblement le mandat. Mais grâce aux actives démarches de ses partisans, il fut élu dans les quatre départements de la Seine, de l'Yonne, de la Charente-Inférieure et de la Corse. L'avertissement, cette fois, devait être entendu. Dans la séance du 12 juin, Lamartine donna lecture, aux acclamations de l'Assemblée, d'un arrêté de la Commission exécutive, rendu en vertu de la loi de 1832 et qui interdisait provisoirement le territoire français au prince Louis-Napoléon Bonaparte. Le lendemain, par un revirement à peine croyable, l'Assemblée valida la quadruple élection du prince, en sorte que celui-ci se trouva dans cette situation bizarre d'être à la fois admis à la Chambre et banni de France... » (De Freycinet, *Souvenirs*, I, Delagrave.)

Candidature officielle. — *Lettre de M. le ministre de l'Intérieur à M. le préfet d'Indre-et-Loire (29 avril 1863).*

« A l'approche des élections, je viens de prendre les derniers ordres de l'Empereur. Sa Majesté a décidé que M. de Quinemont serait le candidat officiel dans la deuxième circonscription.

« M. de Flavigny est le candidat de l'opposition.

« Il a pris lui-même cette attitude dans la circulaire qu'il a récemment publiée, et tous les journaux hostiles à l'Empereur et à son gouvernement lui ont donné leur appui.

« En conséquence, vous aurez, monsieur le préfet, à combattre la candidature de M. de Flavigny, et vous appuierez hautement la candidature de M. de Quinemont.

« Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

« Le ministre de l'intérieur : F. de Persigny. »

Autres textes : Hénon, *Lectures historiques*, II, p. 259-266 (Nathan).

M. Hénon.

GÉOGRAPHIE

Le fer dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Insister sur l'importance du fer, sur le développement énorme de ses usages. Expliquer les conditions d'exploitation des mines de fer et leur répartition géographique. Dire quelques mots de la métallurgie du fer et du commerce du minerai et des produits métallurgiques.

Matériel. — *Planisphère. Échantillons de minerai de fer, de fonte, d'acier. Croquis d'un haut fourneau. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Graphiques de la production du minerai de fer, de la fonte et de l'acier dans les principaux pays producteurs. Étude de la production du fer ou de l'industrie métallurgique dans la ville ou dans la région.

Lecture I. — **Le gisement ferrifère le plus riche du monde.** — Les gisements de fer de la région du Lac Supérieur sont des hématites brunes disposées dans les dépôts de roches primaires ou archéennes. C'est à partir de 1880 que commence la prospection des riches gîtes du Minnesota, le Vermillion en 1884, le Mesabi en 1892, le Cuyuna en 1911. La production se développe alors avec une rapidité folle : le seul Mesabi, parti de 4 000 tonnes de minerai en 1892, dépassait 2 millions l'année suivante, 8 millions en 1900, 30 millions en 1910. Aujourd'hui (avant la crise), plus de 60 millions de tonnes de minerai de fer sont extraites de la région du Lac Supérieur, dont les trois quarts en Minnesota, tandis que la production de nos minières lorraines n'atteint pas 45 millions.

C'est que les conditions sont ici extrêmement favorables. D'abord le minerai est beaucoup plus précieux que notre minette lorraine, parce qu'à plus haute teneur : 30 à 35 p. 100 de fer en Lorraine, 58 à 60 au Mesabi, 64 au Vermillion. Grosse supériorité puisque le produit est aussi moins pondéreux au point de vue transport. Puis l'extraction est presque toujours aisée. Fréquemment le minerai n'est séparé de la surface que par un manteau de dépôts glaciaires, très meubles, aisés à évacuer, de 25 à 100 mètres d'épaisseur. Au Mesabi, les couches de minerai sont remarquablement horizontales, épaisses et continues, en lentilles dont la longueur peut dépasser 800 mètres, la largeur 400, l'épaisseur variant de quelques décimètres à 150 mètres; on en cite une qui est un merveilleux bloc homogène de minerai, long de 2 500 mètres, large de 800, épais par endroits de plus de 100. Enfin ce minerai, s'il est parfois dur, se présente souvent aussi à l'état terreux ou poudreux, ce qui facilite l'extraction.

De pareilles conditions sont uniques au monde. D'autre part, elles ont été utilisées dès le début, au Minnesota, par des sociétés puissantes, filiales des grands trusts métallurgiques, disposant de gros capitaux et d'un outillage moderne. De là les magnifiques méthodes d'extraction. Celle-ci se fait le plus souvent en amphithéâtres de carrières à ciel ouvert sur les gradins desquelles circulent les pelles mécaniques et les wagons et où creusement, déblaiement et extraction se poursuivent jusqu'à ce que le minerai ait été complètement enlevé. Grâce à la pelle mécanique, qui ramasse à chaque coup 4 tonnes et demie et les charge sur wagon, on en arrive à une rapidité et à un bon marché d'extraction remarquables : pas de boisage, peu ou pas d'éclairage, un enlèvement total et rapide du minerai, des facilités de triage et de transport. Autre chance : les rives du lac ne sont jamais loin, 50 à 150 kilomètres de distance au maximum. Les wagons chargés à la mine ne couvrent donc qu'une faible distance

OLZONNE et MORFAU. L'histoire et la géographie par les mots croisés..... 6.50

LANGUE FRANÇAISE

Victor Hugo

(1802-1885.)

Nous croyons être agréables et utiles à nos lecteurs en leur donnant cette semaine, à l'intention de leurs élèves, un choix de textes — de lecture, d'explication, de récitation — empruntés à Victor Hugo *dont on célébrera bientôt le cinquantenaire de la mort. Ils ne seront doncpas surpris si nous modifions (pour cett fois) le cadre ordinaire de nos leçons de français.*

COURS PRÉPARATOIRE

L'ami des enfants.

Ils savent que je suis un homme qui les aime ;
Un être auprès duquel on peut jouer et même
Crier, faire du bruit, parler à haute voix ;
Que je riais comme eux et plus qu'eux autrefois,
Et qu'aujourd'hui, sitôt qu'à leurs ébats j'assiste,
Je leur souris encor, bien que je sois plus triste...
Aussi, dès qu'on m'a vu : — le voilà ! tous accourent
Ils quittent jeux, cerceaux et balles ; ils m'entourent
Avec leurs beaux grands yeux d'enfants, sans peur,
[sans fiel
Qui semblent toujours bleus, tant on y voit le ciel !
Les petits — quand on est petit, on est très brave, —
Grimpent sur mes genoux ; les grands ont un air
[grave.
Ils m'apportent des nids de merles qu'ils ont pris,
Des albums, des crayons qui viennent de Paris ;
On me consulte, on a cent choses à me dire
On parle, on cause, on rit surtout ; — j'aime le rire...

(*La vie aux champs.*)

LECTURE. — A haute voix par le maître (*en adaptant*).

ÉLOCUTION. — Pourquoi les enfants aiment-ils ce monsieur ? — Que leur permet-il ? — Que fait-il quand il voit les enfants ? — Comment les enfants montrent-ils à V. Hugo qu'ils l'aiment ? — Comment tient-il les plus petits ? — Que lui apportent les grands ?

RÉCITATION

A son frère.

T'en souviens-tu, mon frère? après l'heure d'étude,
Oh ! comme nous courions dans cette solitude
Sous les arbres blottis
Nous avions, en chassant quelque insecte qui saute,
L'herbe jusqu'aux genoux, car l'herbe était bien
[haute,
Nos genoux bien petits !

(*A Eugène, vicomte H...*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

I

(*V. Hugo aimait beaucoup les enfants. Dans une longue pièce (que l'on peut résumer), il raconte qu'il a chassé des enfants de sa chambre. Ils avaient brûlé un feuillet où le poète avait écrit quelques lignes de vers. Demeuré seul, V. Hugo regrette son geste de colère et il les rappelle, leur permettant de toucher à tout.*)

J'ai donc eu tort. C'est dit. Mais c'est assez punir.
Mais il faut pardonner, mais il faut revenir.
Voyons, faisons la paix, je vous prie à mains jointes,
Tenez, crayons, papiers, mon vieux compas sans
[pointes...
Mes gros chinois ventrus faits comme des concombres
Je vous livrerai tout, vous toucherez à tout.
Vous pourrez sur ma table être assis ou debout,
Et chanter, et traîner, sans que je me récrie
Mon grand fauteuil de chêne et de tapisserie ;
Et sur mon banc sculpté jeter tous à la fois
Vos jouets anguleux qui déchirent le bois !
Je vous laisserai même, et gaîment, et sans crainte,
O prodige ! en vos mains tenir ma Bible peinte...

(*A des oiseaux envolés.*)

EXPLICATIONS. — Quelle est l'attitude de V. Hugo ? (*Il supplie...*) — Que donne-t-il pour faire la paix ? — Quelles permissions leur accorde-t-il ? — N'y a-t-il pas pour lui un certain sacrifice à cela ? — Quelles expressions le font voir? — A quel objet tient-il le plus ? — Que peut-il craindre ? — Qualifiez cette bible (*rare, précieuse*). — Qualifiez ce poète (*bon envers les petits, faible même*).

Mots. — *Mes gros chinois :* il s'agit de statuettes précieuses représentant des Chinois. — *Faits comme :* ressemblant à... — *Concombres :* sorte de gros cornichons (dessins, images). — *Je me récrie :* je crie contre, je regrette, je vous le défends. — *Anguleux :* ayant des angles durs. Contr. : *polis, arrondis.* — *O prodige :* ô merveille, ô chose surprenante, incroyable... — *Bible peinte :* il s'agit d'un très ancien livre dont les pages sont ornées de dessins peints (en couleurs) à la main, ce qui lui donne une très grande valeur.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Victor Hugo est (*indulgent*) pour les enfants. — Il (*supporte*) leurs jeux. — Il (*permet*) leurs ébats. — (Il *excuse*) leurs espièglerie. — Il (*va jusqu'à*) leur prêter son livre préféré. — Il ne se (*récriera*) pas s'ils le lui détériorent. — Il ne se montre pas (*sévère*) envers eux. D'avance, il (*pardonne*) tout ce qu'ils feront de mal. — Il ne leur en (*voudra*) pas.

ORTHOGRAPHE. — **Vous pourrez...** → **Bible peinte.**

Questions. — A quels temps sont : *voyons, faisons, tenez ; vous pourrez.* — Remplacez : *il faut revenir* par *il faut que...* — Faire écrire : *je ne me récrierai pas ; je ferai la paix.* — Analysez *assis* ou *debout.* — Qu'est-ce que *ou* ? — Quels mots sont représentés par *tout.* — Analysez de même : *gaîment, sans crainte.* — Rôle de *en vos mains ?* — Que représente : *tous* à la fois ?

II

(*V. Hugo aimait beaucoup les tableaux charmants des grands-parents et de leurs petits-enfants. En voici un qui peut, à l'occasion, nous servir de modèle pour une scène analogue.*)

L'enfant, voyant l'aïeule à filer occupée
Veut faire une quenouille à sa grande poupée.
L'aïeule s'assoupit un peu ; c'est le moment.
L'enfant vient par derrière, et tire doucement
Un brin de la quenouille où le fuseau tournoie,
Puis s'enfuit triomphante, emportant avec joie
La belle laine d'or que le safran jaunit :
Autant qu'en pourrait prendre un oiseau pour son nid.

(*Les Contemplations.*)

EXPLICATIONS. — Combien de **moments** peut-on distinguer dans cette scène ? — Pourquoi l'enfant vient-elle par derrière ? — Quelle quantité de laine prend-elle ? — Qualifiez cette enfant (*espiègle*).

Mots. — *Aïeule* (remarquer la marque du féminin). Comparer à *aïeul, aïeuls, aïeux.* — *S'assoupit :* s'endort. — *Fuseau :* bobine où l'on enroule le fil étiré de la quenouille. — *Safran :* teinture jaune. — *Triomphante :* joyeuse de sa victoire, de sa réussite.

IMITATION. — 1. **Imaginer** en un court paragraphe **une scène** analogue entre un *grand-père* et son *petit-fils* (pipe, journal, lunettes, etc.).

2. **Composer** quelques phrases sur ce modèle.

L'aïeule s'assoupit un peu : *c'est le moment.* En parlant d'un **pêcheur**, d'un **chasseur**, d'un **enfant** qui chasse les papillons, d'une **ménagère** qui fait

SOUCHÉ. La récitation française au Cours moyen et supérieur..... Elèves.. 5.70 Maître. 11.50

des crêpes, d'un enfant qui taquine en classe un voisin, etc.

CONJUGAISON. — Faire conjuguer en se servant de phrases du texte les verbes irréguliers rencontrés, et déjà connus, aux divers temps de l'imparfait et des autres modes étudiés.

III. — La pauvre Cosette.

Dans une très belle histoire, V. Hugo *a montré une pauvre petite fille abandonnée, très malheureuse, logée chez de mauvaises gens qui la maltraitaient.*

(Lire l'épisode du *seau, de la poupée des fillettes Thénardier.*) *Un voyageur qui a vu la tristesse de l'enfant va lui acheter une belle poupée.*

La porte se rouvrit, l'homme reparut. Il portait dans ses deux mains la poupée fabuleuse que tous les marmots du village contemplaient depuis le matin, et il la posa debout devant Cosette en disant : « Tiens, c'est pour toi. »

Cosette leva les yeux, elle avait vu venir l'homme à elle avec cette poupée comme elle eût vu venir le soleil, elle entendit ces paroles inouïes : « C'est pour toi. » Elle le regarda, elle regarda la poupée, puis elle recula lentement et s'alla cacher tout au fond sous la table, dans le coin du mur.

Elle ne pleurait plus, elle ne criait plus, elle avait l'air de ne plus oser respirer... La Thénardier, Eponine, Azelma étaient autant de statues. Les buveurs eux-mêmes s'étaient arrêtés. Il s'était fait un silence solennel dans tout le cabaret. Cosette considérait la poupée merveilleuse avec une sorte de terreur. Son visage était encore inondé de larmes, mais ses yeux commençaient à s'emplir des rayonnements étranges de la joie. Il lui semblait que, si elle touchait à cette poupée, le tonnerre en sortirait. Pourtant, l'attraction l'emporta.

(*Les Misérables.*)

EXPLICATIONS. — Par quels détails voit-on que Cosette était **malheureuse ?** — Croit-elle que cette poupée est à elle ? Que **craint**-elle ? Quel sentiment frappe ainsi tous les spectateurs de cette scène ? — Essayez de comprendre pourquoi ? — Pourquoi l'homme a-t-il apporté une poupée ? — Que fait Cosette quand l'attraction l'emporte ? — Quel **sentiment se dégage** de tout ce passage ?

Mots. — La poupée *fabuleuse :* du mot fable (histoire merveilleuse). Éq. : *merveilleuse.* — *Marmots :* enfants. Cp. *marmotte, marmotter.* — *Contemplaient :* regardaient avec admiration, avec respect. — *Inouïes* (*in* et *ouïr*) jamais entendues. Éq. : *extraordinaires.* — *Silence solennel :* à la fois grave et respectueux. — *L'attraction :* la poupée finit par l'attirer.

Exercices. — Emploi du mot **inouï** avec quelques noms... *Une histoire, un mensonge* inouïs ; *une force, une charité, une richesse...*

Essayer de **décrire** cette poupée fabuleuse et les vêtements de cette misérable petite Cosette.

Voyons comment la petite malheureuse est attirée par cette poupée.

Elle finit par s'approcher et murmura timidement en se tournant vers Mme Thénardier : « Est-ce que je peux, madame ? » Aucune expression ne saurait rendre cet air à la fois désespéré, épouvanté et ravi.

— Pardi ! fit la Thénardier, c'est à toi. Puisque monsieur te la donne.

— Vrai, monsieur, reprit Cosette, est-ce que c'est vrai ? C'est à moi la dame.

L'étranger paraissait avoir les yeux pleins de larmes. Il fit un signe de tête à Cosette et mit la main de la *dame* dans sa petite main. Cosette retira vivement sa main comme si celle de la dame la brûlait et se mit à regarder le pavé. Tout à coup, elle se retourna et saisit la poupée avec emportement : « Je l'appellerai Catherine, dit-elle. »

Ce fut un moment bizarre que celui où les haillons de Cosette rencontrèrent et étreignirent les rubans et les fraîches mousselines roses de la poupée.

— Madame, reprit-elle, est-ce que je peux la mettre sur une chaise ?

— Oui, mon enfant, reprit la Thénardier.

Cosette posa Catherine sur une chaise, puis s'assit à terre devant elle, et demeura immobile, sans dire un mot, dans l'attitude de la contemplation.

— Joue donc, Cosette, dit l'étranger.

— Oh ! je joue, répondit l'enfant.

(Abrégé des *Misérables.*)

EXPLICATIONS. — Rechercher dans ce fragment ce qui explique la **timidité** de Cosette. — Comment vous apparaît la Thénardier ? — Essayer de comprendre le **jeu** auquel joue Cosette. — Expliquer ces adjectifs : (*air à la fois*) **désespéré, épouvanté, ravi.**

Remarquer : Pourquoi V. Hugo dit-il : *la* Thénardier ?

RÉCITATION

Faire étudier : **L'enfant, voyant l'aïeule...** ou

Pour les pauvres.

Dans vos fêtes d'hiver, riches, heureux du monde,
Quand le bal tournoyant de ses feux vous inonde,
Quand partout à l'entour de vos pas vous voyez
Briller et rayonner cristaux, miroirs, balustres,
Candélabres ardents, cercle étoilé des lustres,
Et la danse et la joie au front des conviés ;
Oh! songez-vous parfois que de faim dévoré,
Peut-être un indigent dans les carrefours sombres
S'arrête et voit danser vos lumineuses ombres
Aux vitres du salon doré ?...

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Un petit oiseau confiant.

(*Victor Hugo décrit une ancienne cuisine d'auberge à Sainte-Menehould. Un détail le frappe et l'amuse.*)

Parmi les choses innombrables qui pendent au plafond, j'en ai admiré une surtout, le soir de mon arrivée. C'est une petite cage où dormait un petit oiseau. Cet oiseau m'a paru être le plus admirable emblème de la confiance. Cet antre, cette cuisine est, jour et nuit, pleine de vacarme, l'oiseau dort. On a beau faire rage autour de lui, les hommes jouent, les femmes querellent, les enfants crient, les chiens aboient, les chats miaulent, l'horloge sonne, le couperet cogne, la lèchefrite piaille, le tournebroche grince, la fontaine pleure, les bouteilles sanglotent, les vitres frissonnent, les diligences passent sous la voûte comme le tonnerre ; la petite boule de plume ne bouge pas. Dieu est adorable, il donne la foi aux petits oiseaux.

V. Hugo. (*Le Rhin.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi cet oiseau a-t-il si vivement intéressé Victor Hugo ? [A cause du contraste entre cette attitude (*il dort*) et celle des gens affairés dans le vacarme des préparatifs du repas.] La puissante imagination du poète entre immédiatement en jeu. Comment ? — Cet oiseau devient un **emblème**, l'emblème de la confiance. (Expliquer et rapprocher de la phrase finale.)

Remarquer comment le poète peint l'agitation et le bruit (accumulation des verbes). Étudier ces verbes un à un. Distinguer ceux qui expriment simplement le **bruit** produit de ceux qui sous-entendent une **comparaison** (*piaille, pleure, sanglotent*). La description garde un **ton plaisant.**

Mots et expressions. — *Emblème :* rappr. *symbole, image, attribut.* — *Antre* (caverne, grotte) : idée de *effrayante.* — *Vacarme* (bruit, tapage, charivari, tintamarre, remue-ménage). — *Lèchefrite, tournebroche* (Voir dictionnaire). — De quelle *fontaine,* de quelle *voûte* s'agit-il ? — Rappr. *confiance* et *foi* (même racine). — Comp. *confidence* et

IMBERT. Mon ami Koffi. Livre de Lecture courante à l'usage des écoles africaines 0 élément. 10 f.

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

HISTOIRES ET CONTES POUR LES PETITS

Série " La Sans Rivale "

O. Leblanc ..... **Les Hirondelles.**
— ..... **Corbeaux et Corneilles.**
— ..... **« Gracieux » l'écureuil.**
— ..... **Grenouillette et ses enfants.**
— ..... **Roucou et Roucoulette.**
— ..... **Monsieur Moineau et sa famille.**
— ..... **Fourmillette la bonne ouvrière.**
— ..... **Coin ! Coin !**

Chaque volume (17,5 × 13). Relié..... **3 fr. 90**
Texte en gros caractères. Illustrations en couleurs.

Série " Fenleroc "

L. Peltier..... **Les Grandes Chasses de Nestor Fenleroc en Afrique.**
— ..... **Les Aventures de Nestor Fenleroc en Amérique et en Asie.**

Chaque volume (32 × 24,5), magnifiquement illustré en couleurs, relié **12 fr.**

Série " Bob et Suzette "

Ch. Deschamp ..... **Premières Aventures de Bob et Suzette.**
— ..... **Nouvelles Aventures de Bob et Suzette.**
— ..... **Bob et Suzette en vacances.**
— ..... **Bob et Suzette à la maison.**

Chaque beau volume (22 × 28), illustrations en couleurs. Relié..... **10 fr.**

Série " Histoires de Mère Nanette "

De la Baume..... **Pauvre Nicaise !**
— ..... **Bob et son ami Serpollet.**
— ..... **Les Aventures de Véronique.**
— ..... **Les Malheurs de Berlicoquet.**
— ..... **Le Pommier merveilleux.**
— ..... **Le Beau Coq de la Picoulette.**

Chaque volume (25 × 19), nombreuses illustrations en couleurs. Relié. **10 fr.**

Série des " Pif Paf "

H. Dubus et J. Bruller **Pif et Paf.**
— **Pif et Paf naviguent.**
— **Pif et Paf chez les Cannibales.**

Chaque volume (20 × 25), illustré en couleurs, cartonné ..... **5 fr.**

Collection " Verte "

Mlle Capus ..... **Il y a encore des fées.**
Lina Roth..... **Monsieur le Ceci, Monsieur le Cela.**
G. Schnée ..... **La Grammaire de l'Oncle Tonton.**
Mme Mayer-Pallot ..... **Nos Enfants chez les Bêtes.**
Mlle Capus ..... **Pour Charmer nos Petits** (1re série).
— ..... **Pour Charmer nos Petits** (2e série).
— ..... **Tout un Sac de Belles Histoires.**
M. Girardot..... **Voulez-vous des Histoires, mes Enfants ?**
N. Weiller..... **Contes d'Ailleurs et d'Autrefois.**

Chaque volume (23 × 18), illustré. Broché **10 fr.** Relié..... **11 fr. 50**
H. Perrin-Duportal. **Histoires simples** (avec images en couleur)... **8 fr.**

Série " Bêtes et Enfants "

G. Vallerey ..... **Lulu, Pierrot et Cie.**
— ..... **Les Aventures de Mistouflet.**
— ..... **Histoires de nos amies les bêtes.**
— ..... **Chez Grand-Père.**

Chaque volume (20 × 26), nombreuses illustrations en couleurs, relié. **12 fr.**

(Voyez la suite page VI.)

F. NATHAN, ÉDITEUR

Cliché Bulloz.

VICTOR HUGO ADOLESCENT
Dessin par DEVÉRIA

Les Archives de l'Enseignement primaire.

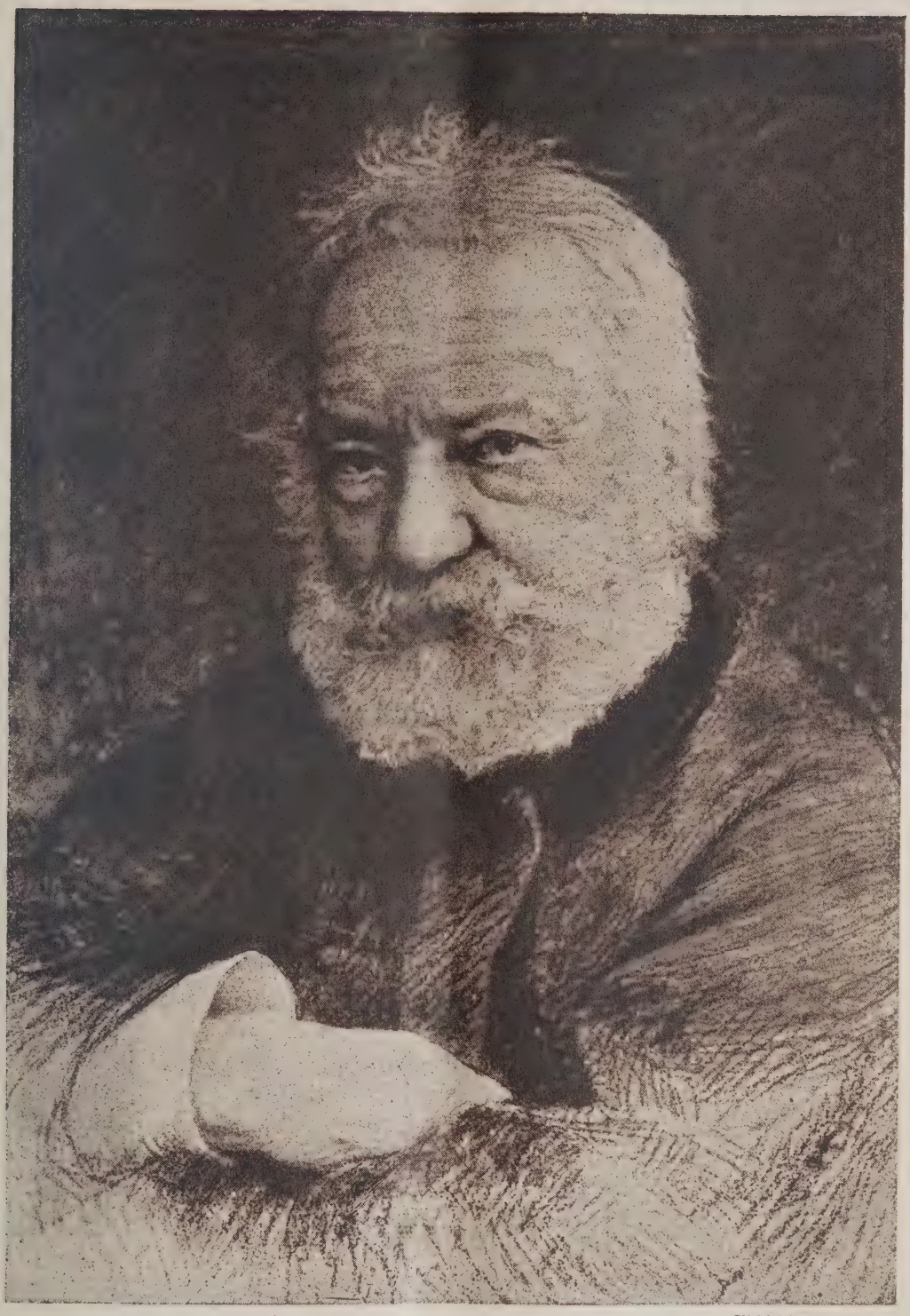

Cliché Lévy-Neurdein.

VICTOR HUGO EN 1882
Fusain de Bastien LEPAGE

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

(Voyez également page III.)

POUR LES PETITS (suite)

Série " Noir et Rouge "

J. Halphen-Istel..... **Des Fées et des Fleurs**..... 9 fr.
— ..... **Des Enfants et des Bêtes**..... 9 fr,
C. Auroy et H. Isserlis. **Les mille et Une malices de Maître Renard** 8 fr. 50.
H. Dubus ..... **En Suivant les Sentiers Fleuris** ..... 9 fr.
Chaque volume est illustré abondamment.
L. Reuss ..... **Fantaisies orthographiques pour Miquette** (illustré)..... 6 fr.

Série des " Contes Merveilleux "

J. Auroy et H. Isserlis.. **Contes du Soleil, de la Neige et du Vent.**
J. Montaigne ..... **Contes de la Baie des Anges.**
— ..... **Contes hurluberlus.**
— ..... **Contes de la Sirène.**
Chaque volume (28 × 19), illustré, relié..... 15 fr.

POUR LES GARÇONS

Série " La Magnifique "

M. Duvallon ..... **Pierrot le Gourmand.**
A. Cruppi ..... **Touche à Tout.**
A. Crozière ..... **Loulou chez les Nègres.**
J. Montaigne ..... **Fifi-Tutu-Panpan.**
Chaque volume (23 × 28), nombreuses illustrations, relié ..... 15 fr.

POUR LES FILLES

Série des " Josette "

H. C. Cradock..... **Josette et ses poupées.**
— **Josette s'amuse.**
— **Josette maîtresse d'école.**
— **Josette en famille.**
— **La fête de Josette.**
Chaque volume (25,5 × 19), nomb. illustrations en couleurs, relié... 12 fr.

ROMANS, CONTES, AVENTURES

Série des " Georgie "

H. Perrin-Duportal .... **Georgie en Vacances.**
— .... **Georgie chez sa Cousine Lili.**
— .... **Dick et Georgie.**
— .... **Georgie à la Montagne.**
— .... **Georgie à la Mer.**
— .... **Georgie au Jardin Zoologique.**
— .... **Georgie au jardin public.**
— .... **Georgie au Cirque.**
Kuhn-Régnier ..... **Georgie apprend à lire.**
Chaque volume (18,5 × 24), nombreuses illustrations en couleurs, couverture couleurs, relié..... 7 fr. 50
H. Perrin-Duportal. **Explique-moi, Maman** (ill.), relié..... 9 fr. 50

A PARTIR DE 9 ANS.

Série " Or et Noir "

A. Capela ..... **Dardar et Farfadet.**
J. Arla ..... **Coli-Cola et autres contes.**
J. Yvel..... **Cadet-Roussel.**
M. M. d'Armagnac..... **Aag la Gitane.**
M. Morel..... **Guillerette et Guilleri.**
G. Cerfbeer,..... **Tête de Turc.**
C. Sinclair..... **La Maison des deux Espiègles.**
J. d'Agraives ..... **Le Petit Roi du Lac.**
J. Yvel..... **Contes de chez nous.**
Pierre Besbre,..... **Rataploum.**
— ..... **La Fille unique de Lord Hamerless.**
— ..... **Le Naufrage mystérieux.**
— ..... **Mon frère Jean-Jacques.**
C. Chabrier-Rieder .... **Colette et son frère.**
— .... **Rose et Violette.**
— .... **Les enfants du Luxembourg.**
Chaque volume (13,5 × 19), illustré, couverture en couleurs, titre or. Relié **9 fr.** Toile noire..... 11 fr. 50

VOLUMES ÉDITÉS PAR FERNAND NATHAN.

confiance, fidèle, etc. — Remarquer l'emploi du verbe *quereller* (intransitif).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. En accumulant les verbes, comme Victor Hugo, essayer de rendre **l'agitation et le bruit d'une foire.**

Les marchands ..., les camelots ..., les bateleurs ..., les chanteurs ..., les badauds ..., les roues des loteries ..., les carabines ..., les orgues ..., les haut-parleurs ..., les cuivres ..., les tambours ..., les accordéons ..., les fauves ..., etc.

2. Rechercher quelques **emblèmes** : de la patrie, de la vigilance, de la modestie, de la fidélité de la ruse, de la force, de la férocité ?

Quels étaient les emblèmes de la royauté française ?

3. Classer en deux catégories (bruits faibles, bruit, forts) : *tapage,* murmure, gazouillement, soupir *tonnerre, éclatement, fracas,* clapotis, *explosion, grondement, hurlement,* plainte...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Dicter le texte.

Étudier les temps de la dictée : Pourquoi l'oiseau *dort* (et) où *dormait* un oiseau. — Pourquoi : j'en ai admiré, m'a paru... (*passé :* temps réel et absolu du récit). — Pourquoi les *présents ?* — Rechercher les qualificatifs ; les classer d'après leur forme.

2. Gavroche.

Victor Hugo a aimé les humbles, les gens de condition basse et il s'est plu à leur attribuer, par effet de contraste (*par antithèse*), *des vertus morales, des sentiments élevés.*

Nous allons voir comment Gavroche, *un gamin de Paris, misérable, abandonné, secourt deux petits garçons.*

Voici d'abord **son portrait :**

C'était un garçon bruyant, blême, leste, goguenard, à l'air vivace et maladif. Il n'avait pas de gîte, pas de pain, pas de feu, pas d'amour, mais il était joyeux parce qu'il était libre.

Remarquer l'accumulation *des adjectifs et des termes qui expriment* son dénuement. — *Que pensez-vous de la réflexion de la fin ? — Rapprochez de la fable :* Le loup et le chien (La Fontaine).

[Il faudra lire tout le passage des *Misérables* dans lequel on voit Gavroche faisant la rencontre de deux enfants, les entraînant avec lui, faisant cadeau en passant d'un châle de « laine dont il s'était fait un cache-nez », à une mendiante de treize à quatorze ans qui grelottait sous une porte cochère ; achetant un morceau de pain d'un sou dont il fait trois morceaux... ; conduisant les petits dans son étrange logis, l'éléphant de la place de la Bastille.]

Tous ces sentiments élémentaires de *bonté,* de *dévouement,* sont propres à émouvoir nos élèves, étant donnée surtout la personnalité du héros.

Comment Gavroche aborde les enfants.

Les deux enfants se remirent en marche en pleurant. Cependant, une nuée était venue, il commençait à pleuvoir.

Le petit Gavroche courut après eux et les aborda :

— Qu'est-ce que vous avez donc, moutards ?

— Nous ne savons pas où coucher, répondit l'aîné.

— C'est ça ? dit Gavroche. Voilà grand'chose. Est-ce qu'on pleure pour ça? Sont-ils serins, donc !

Et prenant, à travers sa supériorité un peu goguenarde, un accent d'autorité attendrie et de protection douce :

— Momacques, venez avec moi.

— Oui, monsieur, fit l'aîné.

Et les deux enfants le suivirent, comme ils auraient suivi un archevêque. Ils avaient cessé de pleurer.

V. Hugo.
(*Les Misérables.*)

EXPLICATIONS. — Que pensez-vous de la manière dont il parle aux enfants ? Cherche-t-il à les consoler ? (*Non, personne ne le lui a appris*). Il n'a qu'un langage, et cependant ses paroles sont propres à éveiller la confiance et à rendre le courage.

Dans ces mots familiers : *moutards, serins, momacques* (petits mômes), il y a un accent de **sympathie** un peu bourrue qui ne trompe pas.

Pourquoi *monsieur* est-il **comique ?** Citez un autre mot qui produit le même effet (*archevêque*). Effet de contraste.

Exercice. — Vous avez peut-être entendu une maman consolant son enfant de la même façon. Que disait-elle ? (*Ce n'est rien. Un grand garçon ne pleure pas. Va jouer. Viens que je te lave et c'est fini...*)

N'y a-t-il pas d'autres manières de consoler ? En s'apitoyant. Exemple : *Oh le pauvre enfant! Comme il doit souffrir !... Comme cette blessure doit le...* etc.

Entrés dans le ventre de l'éléphant (il s'agit d'un monument), *les enfants ne sont pas rassurés. Voyons comment s'y prend Gavroche pour* **rendre le courage** *aux petits.*

Le plus petit se rencogna contre son frère et dit à demi-voix : « C'est noir. »

Ce mot fit exclamer Gavroche. L'air pétrifié des deux mômes rendait une secousse nécessaire.

— Qu'est-ce que vous me fichez ? s'écria-t-il. Blaguons-nous? faisons-nous les dégoûtés? Vous faut-il pas les Tuileries? Seriez-vous pas des brutes? Dites-le. Je vous préviens que je ne suis pas un régiment de godiches. Ah ! çà, est-ce que vous êtes les moutards des moutardiers du pape ?

Un peu de rudoiement est bon dans l'épouvante. Cela rassure. Les deux enfants se rapprochèrent de Gavroche.

Gavroche, paternellement attendri de cette confiance, passa du « grave au doux » et s'adressant au plus petit :

— Bêta, lui dit-il, en accentuant l'injure d'une nuance caressante, c'est dehors que c'est noir ! Dehors, il pleut, ici, il ne pleut pas. Dehors, il fait froid, ici il n'y a pas une miette de vent. Dehors, il y a des tas de monde, ici, il n'y a personne. Dehors, il n'y a pas même la lune, ici, il y a ma chandelle, nom d'un ch... !

EXPLICATIONS. — Gavroche **rudoie,** puis il **s'attendrit** (toujours les effets d'opposition, si fréquents chez Victor Hugo). Relever encore le même procédé dans les paroles de Gavroche (dernier paragraphe).

Exercice. — 1. Un garçon, retenu à la chambre par la maladie, compare sa chambre à la rue et aux champs, à la manière de Gavroche.

Dehors..., ici.

2. La terre est couverte de neige, il gèle. Un moineau affamé entend caqueter les poules dans le poulailler bien clos. Faites-le parler en usant du même procédé.

3. Exercices semblables : en faisant parler **un vagabond** affamé devant un hôtel-restaurant. **Un ouvrier** des champs qui songe aux ouvriers d'usine, etc.

3. L'artiste.

Victor Hugo savait observer *la nature. Il était très sensible aux* couleurs, *aux* formes, *aux* ombres, *aux* lumières, *aux* sons.

Voici ce que dit Émile Faguet *de l'art du grand écrivain.*

Il savait voir... Il voit que le clair de lune est bleu *(le clair de lune bleu qui baignait l'horizon) ; sous les arbres bleuis par la lune sereine* et il est presque le premier qui s'en soit avisé. Avant lui, c'était toujours *l'astre au front d'argent qui blanchit les lacs de ses molles clartés.* Il a gardé dans sa mémoire particulière de coloriste aussi bien la sensation de *quelque humble vaisselle* qui *aux planches d'un bahut vaguement étincelle,* que l'effroi à travers la brume *de rochers monstrueux apparus brusquement* ou la douceur *du vieil anneau de fer du quai plein de soleil.* Veut-on le voir à l'œuvre, recueillant les

CHAPOTOT ET MAILLARD. L'enseig. de la composition franç. à l'école primaire... 12.50

sensations et notant au passage. Lisez *Fenêtres ouvertes, Le matin en dormant* (Art d'être grand-père).

J'entends des voix. Lueurs à travers ma paupière.
Une cloche est en branle à l'église Saint-Pierre.
Cris des baigneurs. Plus près, plus loin, non par ici!
Non, par là ! Les oiseaux gazouillent. Jeanne aussi.
Georges l'appelle. Chant des coqs. Une truelle
Râcle un toit. Des chevaux passent dans la ruelle.
Grincement d'une faux qui coupe le gazon.
Chocs. Rumeurs. Des couvreurs marchent sur la [maison.
Bruits du port. Sifflement des machines chauffées.
Musique militaire arrivant par bouffées...
. . . . . .
Vacarme de marteaux lointains dans une forge.
L'eau clapote. On entend haleter un steamer.
Une mouche entre. Souffle immense de la mer.

Le voilà bien, faisant sa palette, cherchant les sons s'approvisionnant de sensations exactes...

ÉMILE FAGUET.
(*XIX*e *siècle*. Etudes littéraires.)

Exercice. — 1. **Dicter** le texte ci-dessus.
2. **Noter** ce que vous entendez de la salle de classe ; dans la forêt ; à quelque distance du village.
3. **Même exercice** sur ce que vous voyez...

Un morceau musical.

C'est ainsi qu'Hugo peut faire d'une période poétique la *peinture d'un bruit* qui change ; représenter en quinze vers par des sonorités chuchotantes ; puis distinctes, mais douces et molles; puis nettes et vives ; puis pleines ; puis traînantes et étouffées avec l'aide de césures expressives, un bruit qui naît, se rapproche, se répand, s'anime, s'arrête.

ÉMILE FAGUET
(*Ouvrage cité.*)

(*Les sonorités sont en italique, les césures expressives sont marquées par des traits verticaux.*)

Écoutez ! Comme un *nid* **qui** *murmure, invisible,*
Un bruit confus s'approche, et des *rires,* | **des** *voix,*—
Des *pas,* | **sortent du fond vertigineux des** *bois.*
— Et voici qu'à travers la grande forêt *brune*
Qu'emplit la rêverie immense de la *lune,*
On entend frissonner et vibrer *mollement,*
Communiquant **au bois son doux** *frémissement,*
La *guitare* **des monts d'Inspruck,** *reconnaissable*
Au grelot de son manche où sonne un *grain de sable ;*
Il s'y mêle la voix d'un homme ; et ce frisson
Prend un *sens* | **et devient une vague** *chanson.*
. . . . . .
La mélodie encor *quelques instants se traîne*
Sous les arbres bleuis par la lune *sereine,*
Puis *tremble,* **puis expire ;** | **et la voix qui chantait**
S'*éteint* **comme un oiseau se po** | **se ; tout se tait.**

VICTOR HUGO.
(*Eviradnus.* Extraits.)

.....

Voici un modèle de narration se terminant dans les trois derniers vers par une pensée philosophique, car tout ce que V. HUGO voit éveille en lui les idées qui lui sont familières : *ici,* mystère de la nature, de la destinée, de la vie morale.

La mort d'un chien.

Un groupe, tout à l'heure était là sur la grève,
Regardant quelque chose à terre. « Un chien qui [crève !
M'ont crié des enfants ; voilà tout ce que c'est. »
Et j'ai vu sous leurs pieds un vieux chien qui gisait
L'océan lui jetait l'écume de ses lames.
« Voilà trois jours qu'il est ainsi, disaient des femmes ;
On a beau lui parler, il n'ouvre pas les yeux.
— Son maître est un marin absent », disait un vieux.
Un pilote, passant la tête à sa fenêtre,
A repris : « Ce chien meurt de ne plus voir son maître.
Justement le bateau vient d'entrer dans le port ;
Le maître va venir, mais le chien sera mort. »
Je me suis arrêté près de la triste bête,
Qui, sourde, ne bougeant ni le corps ni la tête,
Les yeux fermés, semblait morte sur le pavé.
Comme le soir tombait, le maître est arrivé,
Vieux lui-même ; et hâtant son pas que l'âge casse,
A murmuré le nom de son chien à voix basse.
Alors, rouvrant ses yeux pleins d'ombre, exténué,
Le chien a regardé son maître, a remué
Une dernière fois sa pauvre vieille queue
Puis est mort. C'était l'heure où, sous la voûte bleue,
Comme un flambeau qui sort d'un gouffre, Vénus luit;
Et j'ai dit : « D'où vient l'astre? Où va le chien ? [O nuit ! »

(*Les Quatre vents de l'Esprit.*)

4. Le penseur.

Victor Hugo *a cru que l'instruction devait améliorer la moralité. Il est vrai que l'instruction en apprenant à penser, à juger, peut contribuer à rendre l'homme meilleur.*

Écrit après la visite d'un bagne.

Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on [gagne.
Quatre-vingt-dix voleurs sur cent qui sont au bagne
Ne sont jamais allés à l'école une fois,
Et ne savent pas lire, et signent d'une croix.
C'est dans cette ombre-là qu'ils ont trouvé le crime.
L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme.
Où rampe la raison, l'honnêteté périt...

V. HUGO.
(*Les Quatre vents de l'Esprit.*)

Le grand poète a cru au progrès de l'humanité ; *il a exalté en vers magnifiques* l'idée de la paix universelle. *Voici quelques strophes extraites de*

Lux (RÉCITATION)

Temps futurs ! vision sublime !
Les peuples sont hors de l'abîme.
Le désert morne est traversé.
Après les sables, la pelouse ;
Et la terre est comme une épouse,
Et l'homme est comme un fiancé !

Dès à présent dans nos misères
Germe l'hymne des peuples frères ;
Volant sur nos sombres rameaux
Comme un frelon que l'aube éveille,
Le progrès, ténébreuse abeille,
Fait du bonheur avec nos maux.

O libre France enfin surgie !
O robe blanche après l'orgie !
O triomphe après les douleurs !
Le travail bruit dans les forges,
Le ciel rit, et les rouges-gorges
Chantent, dans l'aubépine en fleurs !

Au fond des cieux, un point scintille.
Regardez, il grandit, il brille,
Il approche, énorme et vermeil.
O République universelle,
Tu n'es encor que l'étincelle,
Demain, tu seras le soleil !

(*Les Châtiments.*)

EXPLICATIONS. — Sous des **comparaisons symboliques**, le poète exprime le DESPOTISME, la SERVITUDE, la GUERRE, auxquels sont voués les temps actuels. (Faire rechercher ces expressions : ***désert orgie, sables***), et par contraste les beautés des temps futurs : LIBERTÉ, PURETÉ, JOIE DE VIVRE, PAIX UNIVERSELLE... — Ce rêve magnifique de la *République universelle* est encore loin d'être réalisé.)

Expliquer le titre LUX (= lumière) par la dernière strophe qui est une **très habile gradation** (***point, scint lle***) et qui se termine selon la manière caractéristique de Victor Hugo par une antithèse : *étincelle, soleil.*

CH. ADNET. *I. E. P.* (*Nord*).
J. ROGISSART. *Instituteur* (*Ardennes*)

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. *Cours élément.* *Elève...* **6.80** *Maître.* **10.50**

pour aller basculer leur contenu dans les réservoirs des ports.

R. BLANCHARD. (*L'Amérique du Nord.*)

LECTURE II. — **L'évolution de l'industrie de l'acier.** — Le fer ne diffère de l'acier que par la quantité de carbone qu'il renferme, ce carbone ayant la propriété de modifier sensiblement les qualités du métal suivant la proportion dans laquelle il s'y incorpore. Si la teneur en carbone ne dépasse pas 0,05 p. 100, nous aurons du *fer*; si cette teneur varie entre 0,5 p. 100 et 0,6 p. 100 et atteint au maximum 1 p. 100, le fer s'est transformé en *acier*, c'est-à-dire qu'il est devenu plus résistant, qu'il durcit si on le plonge brusquement dans l'eau après l'avoir porté au rouge, et qu'il se laisse plus facilement liquéfier et mouler. Si enfin l'alliage comprend 3-4 p. 100 de carbone, nous l'appellerons de la *fonte* qui, moins résistante, peu malléable, mais se liquéfiant à plus basse température, se laisse par conséquent encore plus facilement mouler. Le métal acier est d'un bas prix de revient, qui a permis d'en étendre à l'infini les utilisations. Il n'en fut pas toujours ainsi. L'acier était connu depuis des siècles, mais nos aïeux n'avaient pu trouver le secret de sa fabrication rapide et peu coûteuse.

C'est pourquoi l'année 1860, époque à laquelle un Anglais, *Henry Bessemer*, découvrit le procédé pour convertir en quelques minutes des tonnes de fonte en acier ; l'année 1865, où le Français Martin obtenait un acier de qualité en oxydant des fontes mélangées à de vieilles ferrailles; et enfin l'année 1878, où deux Anglais : Thomas et Gilchrist, réussirent à utiliser les minerais phosphoreux de Lorraine, que le four Bessemer n'arrivait pas à transformer, marquèrent des époques décisives dans l'évolution de la sidérurgie mondiale et permirent la production en quantités considérables d'un métal dont les qualités variaient avec le procédé, mais qui allait bouleverser l'organisation de l'économie, hâter son développement, créer l'ère du machinisme.

P. THÉNY. (*La Journée industrielle.*)

LECTURE III. — **Les migrations de la métallurgie française.** — La métallurgie française a été transformée dans ses procédés, sa technique, comme toutes les métallurgies, par les inventions successives de la fonte au coke, du fer puddlé, de l'acier fondu, de l'acier directement obtenu à partir de la fonte, etc. Mais, en plus, certaines de ces inventions ont eu une curieuse répercussion sur sa distribution entre les différentes régions du territoire français. Depuis un siècle, elle a parcouru, à ce point de vue, trois phases distinctes.

Pendant la première moitié du XIXe siècle et jusqu'en 1860, la métallurgie française était restée partiellement fidèle au charbon de bois pour la fusion du minerai dans le haut fourneau. Sans doute, la fonte au coke était produite en Angleterre depuis 1784, mais la France avait peu de houille et surtout de houille à coke. Elle possédait, au contraire, un domaine forestier important, correspondant assez bien à la production métallurgique modérée de cette époque. Enfin, des tarifs nettement protecteurs réservaient en pratique la clientèle française aux métallurgistes français, et le marché ainsi isolé favorisait la conservation d'un procédé plus coûteux que celui du coke. Par suite, les hauts fourneaux et leurs accessoires se trouvaient dans le voisinage des forêts. A partir de 1860, la substitution du coke au charbon de bois s'est imposée, sauf là où des circonstances exceptionnellement favorables ont permis de maintenir quelques rares fourneaux marchant au bois. Une nouvelle distribution géographique s'est opérée. La grosse métallurgie, qui avait été jusque-là l'accompagnement obligé et comme le corollaire des forêts, a émigré vers les centres houillers susceptibles de lui fournir le coke dont elle avait besoin. Elle s'est concentrée principalement dans la région du Nord, dans celles du centre et de la Loire. Ce fut la seconde phase. La troisième phase s'est ouverte depuis que, par suite des économies de combustible réalisées dans la fabrication de la fonte, en particulier dans la récupération des gaz des hauts fourneaux, il faut proportionnellement moins de coke que de minerai dans la composition du lit de fusion. Ce progrès technique attire le haut fourneau vers la mine de fer. La métallurgie lorraine doit sa fortune récente à ce phénomène.

P. DE ROUSIERS.
(*Les Industries métallurgiques.*)

LECTURE IV. — **Les hauts fourneaux modernes.** — Organe capital de l'industrie métallurgique, le haut fourneau est devenu aujourd'hui un appareil colossal, centre de l'activité de toute une usine où tout est coordonné pour le servir. Autour de lui sont installés les stocks de minerai, de « castine » ou fondants divers, de coke, que des fours spéciaux préparent à proximité. Dans une salle de machines toute proche, d'énormes compresseurs aspirent et compriment les torrents d'air qui seront injectés par les tuyères dans les flancs de la cuve, pour y activer la combustion d'où résultera la fonte liquide. De puissants transporteurs élèvent sans arrêt jusqu'au « gueulard » du four les charges alternées de minerai, de coke et de fondant, dont les proportions ont été déterminées au laboratoire.

Sous l'action de la chaleur, le minerai, la pierre constituant le fondant, le coke et l'air, réagissent ensemble suivant les lois de la chimie. Le résultat de la réaction est la production de fer liquide, de scorie également liquide ou «laitier» et enfin d'oxyde de carbone. Le fer dissout du carbone et se transforme en fonte, que l'on coule périodiquement dans les « poches» montées sur roues et traînées par des locomotives qui les conduisent à la fonderie ou à l'aciérie. Le laitier est coulé également, et le plus souvent on le granule en le faisant tomber dans de l'eau où il se solidifie instantanément. C'était une matière autrefois inutilisée et encombrante, mais que l'on emploie aujourd'hui pour fabriquer soit des engrais, soit des briques, soit du ciment.

Reste comme sous-produit l'oxyde de carbone. Pendant la plus grande partie du siècle dernier, on n'en prévoyait aucune usage, et on le laissait brûler librement au gueulard du haut fourneau. Celui-ci apparaissait la nuit comme une torche géante d'un aspect particulièrement impressionnant. C'était l'époque, il est vrai, où les dimensions des hauts fourneaux, ainsi que leur production, étaient relativement modestes. En 1834, par exemple, un rapport au Corps des Mines indiquait comme un grand progrès que l'application judicieuse de la force motrice permettait d'atteindre la production journalière de 11 tonnes de fonte au haut fourneau ; le même rapport spécifiait qu'il s'agissait là d'un progrès accompli et définitif « sans autre développement possible ». Or, actuellement, un seul haut fourneau des aciéries de Denain peut donner jusqu'à 630 tonnes de fonte en vingt-quatre heures.

Mais le débit d'oxyde de carbone étant proportionnel à la quantité de fonte produite, les hauts fourneaux dégagèrent des quantités énormes d'oxyde de carbone, qu'il eût été impardonnable de laisser perdre. On utilisa d'abord une partie des gaz de haut fourneau à chauffer l'air avant son soufflage dans les tuyères. En dehors de cet emploi immédiat, le gaz de haut fourneau sert encore à produire l'énergie nécessaire pour actionner toute la machinerie de l'usine : monte-charge, machines soufflantes, pompes, etc. A cet effet, on brûle le gaz dans les foyers de chaudière à vapeur, ou on l'utilise directement dans des moteurs à gaz. Cependant, après tous ces services, il reste encore du gaz disponible dans les usines sidérurgiques modernes. Le haut fourneau peut donc être considéré comme un gazogène produisant, en plus de la fonte, du gaz que l'on transforme en énergie électrique par l'intermédiaire de machines à vapeur ou de moteurs à gaz. Les grandes usines sidérurgiques sont devenues les centres de réseaux électriques fournissant le courant aux usines voisines.

Mme OZOUF.
(*Sciences et Voyages.*)

JEAN-PIERRE. La géographie pittoresque. 15 héliogravures de 1 m. × 0,65. Chac. 12.50

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C. MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. ÉLÉM^RE: *Décor floral du carré*

C. MOYEN: *Décor des surfaces (Triangle)*

1: Symétrie à 1 axe. – 2 et 3: Symétrie à 3 axes

OBSERVATION ET DESSIN

C. ÉLÉM^RE

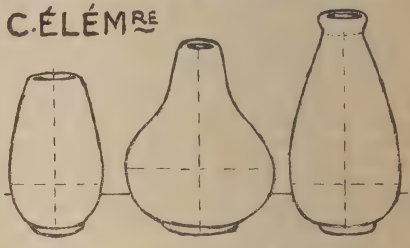

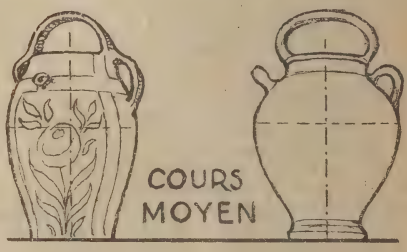

PRÉPARATION AU C.E.P.

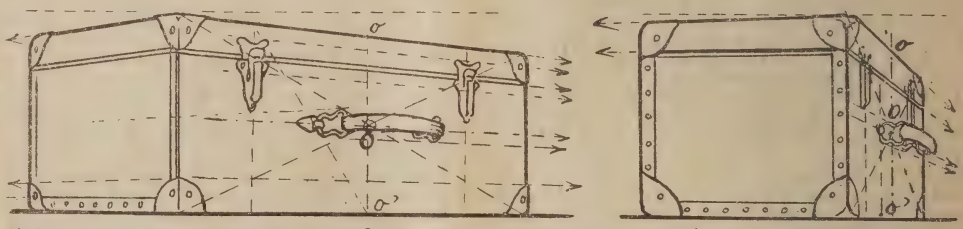

Noter: 1° Pente des Fuyantes – 2° Différence de largeur des faces – 3° Déplacem^t du Milieu Perspectif

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

Décor du rectangle

Décor à adapter au sens dominant

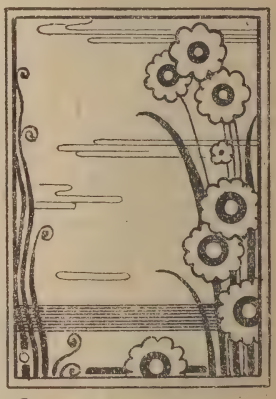

Albert Mahlemann

PROFIT et VIVIEN. **Le travail manuel appliqué sans outillage.....** Broché. 10.50 Relié. . 12.50

➔ Solution :

Il faut partager 21 000 f. proportionnellement aux capitaux engagés, soit à 15 000, 25 000, 30 000 ou à 15, 25, 30, dont la somme est 70.

Le 1er associé recevra : $21\,000 \text{ f.} \times \frac{15}{70} = 4\,500 \text{ f.}$

Le 2e associé recevra : $21\,000 \text{ f.} \times \frac{25}{70} = 7\,500 \text{ f.}$

Le 3e associé recevra : $21\,000 \text{ f.} \times \frac{30}{70} = 9\,000 \text{ f.}$

Problème. — *Trois cultivateurs du même village ont vendu l'un 80 sacs, le 2e 50 sacs, le 3e 70 sacs de pommes de terre et doivent les transporter à la ville voisine distante de 12 km. 1/2 de leur village. Pour cela ils s'adressent à un camionneur du village qui leur demande 6 f. 50 par kilomètre. (Le camionneur compte tous les kilomètres que son véhicule devra effectivement parcourir.) Sachant que le transport a nécessité deux voyages, trouvez le prix total du transport. Trouvez la somme que chaque cultivateur paiera.* Réponses. ➔ **325 f. ; 130 f. ; 81 f. 25 ; 113 f. 75.**

Problèmes à données incomplètes.

Le but de ces problèmes est d'obliger les élèves à réfléchir sur la vraisemblance des données. Ils se trouveront en outre en face de problèmes pratiques semblables à ceux qu'ils auront à résoudre plus tard dans la vie.

1. *Indiquez combien votre famille comprend de personnes et de quel âge. Calculez quel poids de pain elle consomme par an et pour quelle somme. Combien cette somme représente-t-elle de journées de travail de votre père ?*

2. *Votre père veut faire construire une fosse à purin d'une contenance de 2 m³. Dites quelles dimensions intérieures vous proposez pour cette fosse. Si la maçonnerie des parois et celle du fond ont une épaisseur de 40 cm., quel sera le volume de la terre à enlever ?*

3. *Combien, avec une bouteille d'encre d'une capacité de $\frac{3}{4}$ de litre, pourrait-on remplir (goulot non compris) d'encriers à base carrée ayant intérieurement telles dimensions que vous jugerez convenables.*

4. *Votre père veut faire tapisser votre chambre à coucher. Calculez quelle sera la dépense engagée.*

Calcul mental.

Diviser par 0,75.

Soit à diviser 27 par 0,75. $0{,}75 = \frac{3}{4}$.

$$27 : 0{,}75 = 27 : \frac{3}{4} = \frac{27 \times 4}{3} = 36.$$

Pour diviser un nombre par 0,75 on en prend les $\frac{4}{3}$.

Exercices. — 1° *Diviser par 0,75 les nombres suivants : 32 ; 47 ; 72 ; 36 ; 126, etc.*

2° *Donner des petits problèmes simples conduisant aux opérations étudiées.*

Ex. : Combien peut-on avoir de morceaux de 0 m. 75 avec 24 m. ?

COURS SUPÉRIEUR

Équations du premier degré à deux inconnues.

On se bornera à apprendre le mécanisme de la résolution des systèmes du 1er degré à 2 inconnues par la méthode de substitution.

Exemple I. — *Résoudre le système :*

$$\begin{cases} x = y \\ 2x + 2y = 50. \end{cases}$$

Montrer qu'il s'agit de trouver une valeur de x et une valeur de y qui satisfassent simultanément aux 2 équations.

En remplaçant dans la 2e équation x par sa valeur y on obtient l'équation :

$$2y + 2y = 50 ; \quad 4y = 50 ; \quad y = 12{,}5.$$
$$x = y = 12{,}5.$$

Exemple II. — *Résoudre le système :*

$$\begin{cases} 3x - 4y = 5 & (1) \\ 5x + 2y = 1 & (2) \end{cases}$$

Tirer la valeur de x de l'équation (1), on a :

$$3x = 5 + 4y ; \qquad x = \frac{5 + 4y}{3} \qquad (3)$$

Remplacer x par sa valeur dans la 2e équation :

$$\frac{5\,(5 + 4y)}{3} + 2y = 1.$$

Chassons le dénominateur :

$$5\,(5 + 4y) + 6y = 3 ;$$
$$25 + 20y + 6y = 3 ; \quad 26y = -22.$$
$$y = -\frac{22}{26} = -\frac{11}{13}.$$

Et en remplaçant y par sa valeur dans l'égalité (3) :

$$x = \frac{5 - \frac{44}{13}}{3} = \frac{21}{39} = \frac{7}{13}.$$

Exercices.

Résoudre les systèmes suivants :

1 $\begin{cases} 15x + 10y = 100. \\ 12x - 16y = 20. \end{cases}$ Réponse. ➔ $\begin{cases} x = 5. \\ y = \frac{5}{2} \end{cases}$

2 $\begin{cases} \frac{x}{a} + \frac{y}{b} = 1. \\ \frac{x}{y} = \frac{a}{b} \end{cases}$ Réponse. ➔ $\begin{cases} x = \frac{a}{2}. \\ y = \frac{b}{2}. \end{cases}$

3 $\begin{cases} 3x + 10y = 148 \\ 2x + 15y = 182 \end{cases}$ Réponse. ➔ $\begin{cases} x = 16. \\ y = 10. \end{cases}$

Le tronc de pyramide.

1. **Définition.** — Si l'on coupe une pyramide par un plan parallèle à la base, le solide obtenu est un tronc de pyramide. Le tronc de pyramide est fréquent dans la taille des pierres.

2. **Propriétés.** — 1° Les 2 bases sont deux polygones semblables.

2° Les faces latérales sont des trapèzes. Si le tronc de pyramide est régulier, ce sont des trapèzes isocèles et la hauteur de l'un de ces trapèzes est l'apothème du tronc de pyramide. L'arête est l'intersection de deux faces.

3. **Surface latérale, surface totale.** — Étudier le développement d'un tronc de pyramide.

Sa surface latérale s'obtient en multipliant la demi-somme des périmètres des bases par l'apothème :

$$\text{S. lat.} = \frac{P + p}{2} \times a.$$

La surface totale s'obtient en ajoutant la somme des bases à la surface latérale.

4. **Volume du tronc de pyramide.** — On obtient le volume du tronc de pyramide en appliquant la formule :

$$V = \frac{h}{3}\left(B + b + \sqrt{Bb}\right),$$

formule qui peut s'exprimer ainsi : on multiplie le $\frac{1}{3}$ de la hauteur par la somme des aires des 2 bases et de leur racine carrée.

Exercices. — 1° *Un monument a la forme d'un tronc de pyramide dont les bases sont des carrés. Le côté de la petite base est 120 cm., celui de la grande base 80 cm. l'apothème mesure 1 m, 50. On demande la surface latérale de ce monument.* Réponse. ➔ **6 m².**

2° *Un vase a la forme d'un tronc de pyramide à base carrée. Le côté de la grande base est 12 cm., celui de la petite base est 10 cm., la profondeur est 15 cm. On demande le volume de ce vase.* Réponse. ➔ **1 820 cm³.**

M. Paumier,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MARCANT — LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. Cours moyen ..... 53 ; Cours supérieur ..... 17 f.

POUR LE CINQUANTENAIRE

Tas de pierres.

Dans les manuscrits laissés par Victor Hugo figuraient, outre plusieurs forts cahiers, de nombreuses feuilles volantes portant ce titre Tas de pierres. *Ces pierres, ce sont des* pensées *mêlées et variées sur toutes sortes de sujets : morale, politique, art, littérature, philosophie, etc. Elles ont été recueillies dans les œuvres complètes du grand écrivain et publiées dans le volume* Post-scriptum de ma vie. *Nous en avons glané quelques-unes pour nos lecteurs.*

J'aime tous les hommes qui pensent, même ceux qui pensent autrement que moi. Penser, c'est déjà être utile, c'est toujours et en tout cas faire effort vers Dieu.

Les dissentiments des penseurs sont peut-être utiles. Qui sait ? au fond, tous vont au même but, mais par des voies différentes. Il est peut-être bon que les routes soient diverses pour que le genre humain ait plus d'éclaireurs. A force de battre les buissons des idées, les philosophes, même les plus lointains et les plus perdus, finissent par faire lever des vérités

J'écrivais cela un jour à un rêveur, rêveur autrement que moi, qui voulait m'entraîner dans sa croyance et j'ajoutais : « Je vous suivrai du regard dans votre route, mais sans quitter la mienne. »

La logique est la géométrie de l'intelligence. Il faut de la logique dans la pensée. Mais on ne fait pas plus de la pensée avec la logique qu'on ne fait un paysage avec la géométrie.

L'intelligence et le cœur sont deux régions sympathiques et parallèles ; l'une ne s'élargit pas sans que l'autre s'agrandisse : l'une ne se baisse pas sans que l'autre s'élève.

Dans le domaine de l'art, il n'y a pas de lumière sans chaleur.

Voulez-vous vous rendre compte de la puissance civilisatrice de l'art, de l'art pur, même sans mélange d'intention humaine et sociale ? Cherchez dans les bagnes un homme qui sache ce que c'est que Mozart, Virgile et Raphaël, qui cite Horace de mémoire, qui s'émeuve de l'*Orphée* et du *Freischütz*, qui contemple un clocher de cathédrale ou une statue de Jean Goujon, cherchez cet homme dans tous les bagnes des pays civilisés, vous ne le trouverez pas. Être sensible à l'art, c'est être incapable de crime.

On dit de moi que je suis un homme bizarre et que j'ai le goût du singulier. C'est vrai, toutes les fois que je songe à ces mots : liberté, grandeur, dignité, honneur, je préfère le singulier au pluriel.

Il y a deux façons de n'être d'aucun parti : comme les femmes et les enfants, parce qu'on n'en a examiné aucun ; comme les penseurs et les sages parce qu'on les a examinés tous.

Le stagnation, qui est identique à la mort et à la nuit, ne se méprend pas sur les ennemis qu'elle a. Elle dénonce, persécute et, si elle le peut, étouffe tout mouvement, car tout mouvement est vie et toute vie est lumière. Les hommes de l'ombre et de l'immobilité appelaient par haine et dérision Harvey *circulator*, ce qui est la même chose que révolutionnaire.

Harvey n'avait pas plus inventé la circulation du sang que Luther n'avait inventé la liberté de la conscience. Harvey est un Luther. Luther est un Harvey. Ils ont constaté la réalité, voilà tout. Les hommes sont ainsi faits, que quiconque parmi eux constate la loi de Dieu est un novateur et que quiconque l'applique est un révolutionnaire.

Avec l'âge et d'année en année, on dépouille le vieil homme, c'est-à-dire le jeune homme ; certains aspects se modifient, ce qu'il y a de transitoire dans les opinions s'écroule avec ce qu'il y a de passager dans les événements, la surface de l'esprit change comme la surface du visage ; l'existence humaine est faite de dépouillements successifs et les choses de la vie, comme les ondes de l'océan, se composent et se décomposent sans cesse. Mais, au milieu de ces changements et de ces altérations inévitables, il faut que l'essentiel demeure ; il est bien que le fond de l'homme se maintienne, il sied qu'une certaine identité ne se démente jamais. Quelque chose peut flotter et quelque chose doit persister. Devenir autre en restant le même ; tout le problème est là.

La jeunesse a de belles vertus ; elle est sincère, fidèle, honnête, pure, croyante, dévouée, loyale, généreuse, reconnaissante. Efforcez-vous de garder en prenant de l'âge les vertus de la jeunesse, lors même que vous en aurez perdu les illusions ; devenez hommes et restez jeunes.

C'est selon cette loi que se développent les bonnes natures et que se forment les grands cœurs. L'enthousiasme est le fond de la vraie sagesse.

L'homme sage mûrit et ne vieillit pas.

Le travail de l'homme, la fonction divine de sa liberté, le but de sa vie, c'est de construire sur la terre, à l'état d'œuvres réelles, les trois notions idéales, c'est de faire chair le vrai, le beau et le juste, c'est en un mot de laisser après sa mort, debout derrière lui, sa conscience faite action. Le progrès humain vit de cette triple manifestation sans cesse renouvelée. Celui qui emploie sa conscience, dépense son âme et épuise sa vie pour bâtir le vrai s'appelle Voltaire ; celui qui bâtit le beau s'appelle Shakespeare ; celui qui bâtit le juste s'appelle Jésus...

Mettre sa conscience hors de soi, la transformer lentement et jour à jour en réalités extérieures, actions ou travaux ; naître avec les idées, mourir avec les œuvres ; en un mot, bâtir l'idéal, le construire dans l'art et être le poète, le construire dans la science et être le philosophe, le construire dans la vie et être le juste, tel est le but de la destinée humaine.

VICTOR HUGO.

BRANDT. POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT.... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

L'hirondelle.

I. Allez observer les hirondelles.

Vous connaissez certainement un nid d'hirondelles, caché sous le toit ou placé sous une porte de grange. Allez faire des observations et notez-les. Pour diriger ces observations, donner quelques questions avant la leçon :

Notez le jour où vous avez vu la première hirondelle.

Observez, décrivez, dessinez le nid.

Observez l'hirondelle qui ramasse son « mortier ». Où ? Comment ? Quand ?

Observez l'hirondelle qui construit, qui répare le nid. Attention au bec, aux pattes et à la queue !

Observez une couvée. Comment les parents nourrissent leurs petits. Quand les petits s'envolent. Tâchez d'observer comment l'hirondelle vole, mange et boit.

II. L'hirondelle, une maçonne.

Comme le maçon, elle emploie des matériaux de construction (vase, boue, argile) et du mortier (la salive visqueuse). Où trouve-t-elle ces matériaux de construction ? Elle détache de toutes petites mottes de terre ou d'argile des flaques d'eau, au bord du ruisseau, dans les champs. Elle cache cette motte mouillée à l'endroit choisi et maçonne son nid, sorte de petit pot d'argile où elle laisse une ouverture juste assez grande pour son corps. Voyez comme elle solidifie sa maçonnerie en mélangeant des brins de paille et des plumes au mortier. En dedans, elle tapisse le nid avec du foin, des crins et des plumes.

III. L'hirondelle, une chasseresse infatigable d'insectes.

L'air est le règne des insectes, l'air est le règne de l'hirondelle.

« Des ailes en faux ; des yeux saillants ; point de cou pour tripler la force ; de pied, peu ou point ; tout est aile ; ajoutez un bec très large, toujours ouvert, qui happe sans arrêter, au vol, se ferme et se rouvre encore. Ainsi elle mange en volant, elle boit, se baigne en volant, en volant nourrit ses petits. » (MICHELET.)

Voyez les ailes longues, étroites et pointues, la queue fourchue (gouvernail et siège) ; remarquez son plumage serré, sa petite taille n'offrant pas de résistance à l'air.

Les pattes sont trop faibles pour la marche et le saut. Observez la position des doigts munis de griffes. Les insectes sont petits : l'hirondelle a une vue excellente.

Observons et dessinons le bec : il est largement fendu, d'un côté à l'autre de la tête. Il est court et bordé de brosses. Pourquoi ?

IV. Habitudes de vie.

Les hirondelles nous reviennent d'Afrique au printemps où elles ont été passer l'hiver. Elles reviennent seules ou par couple. Mais en automne, époque de la migration, elles se rassemblent en grandes bandes. Il y en a qui passent l'hiver chez nous et tombent en un sommeil hivernal.

Quand l'hirondelle revient, elle retourne passer l'été dans les mêmes lieux où elle l'avait passé l'année précédente. Si son nid n'a pas été détruit, elle en reprend possession. Parfois c'est un moineau qui s'y est installé. L'hirondelle essaye d'abord d'effrayer l'usurpateur et de lui faire abandonner la place. Si elle n'y réussit pas, elle s'en va conter sa déconvenue à ses compagnes. Celles-ci viennent alors déposer adroitement autour de l'ouverture du nid des parcelles de mortier et emprisonnent l'intrus tout vivant.

Parler de l'utilité de l'hirondelle : la quantité d'insectes qu'elle dévore est énorme.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Dans la sapinière.

Les forêts de nos régions ont des arbres à FEUILLES CADUQUES et des arbres à FEUILLES PERSISTANTES. Peut-on de loin déjà distinguer les uns des autres ? En été ? En automne ? Remarquez la couleur et la ligne des sommets.

Mais les véritables différences nous apparaissent seulement quand nous nous y promenons. Nous y trouvons alors d'autres arbres, d'autres buissons, d'autres plantes et fleurs (et d'autres animaux aussi).

Où connaissez-vous des forêts feuillues, des forêts de pins et de sapins ? Souvent les deux genres d'arbres sont mélangés, mais une espèce peut prédominer. Il y a des arbres qui poussent dans le sol rocheux, d'autres préfèrent l'argile. Les uns étalent largement leurs branches, d'autres se serrent les uns aux autres.

Observez les couronnes et sommets des chênes, des hêtres, des sapins et des pins et pensez aux ombres. Les taillis dépendent de cette ombre. Et les animaux s'adaptent à ces taillis.

Mesurez l'épaisseur de la couche des feuilles sèches, des aiguilles (faire plusieurs mesurages et prendre la moyenne). Nous avons déjà parlé de l'utilité de cette couche (leçon n° 8). Expliquez pourquoi il est interdit dans certaines contrées de ramasser les feuilles sèches.

Comparez la couronne des arbres qui poussent au bord de la forêt à celle des arbres qui poussent sans voisinage immédiat, qui poussent en société serrée.

Observez les lisières du point de vue des herbes, des fleurs, des plantes et des animaux.

I. Description d'un conifère.

Comment un conifère se distingue-t-il d'un arbre à feuilles caduques : tronc, branches, feuilles. Distinguons les différents conifères avec le tableau suivant (à élaborer ensemble).

1. **Tronc et branches.** — 1 à 50 mètres de hauteur. Compter les étages d'un tronc. Tous les ans il pousse un nouveau verticille à la pointe. Évaluer l'âge. Troncs souples, droits et très hauts. Observez et dessinez le schéma des tiges verticillées. Examinez la coupe en travers d'une bûche de sapin : écorce mince, couches concentriques du bois indiquant les formations de chaque année.

Le tronc et les branches sont traversés par

MARCHADIER. Propos d'un rural (Sujets de conférences agricoles)... 12 fr.

	SAPIN PECTINÉ	SAPIN BLANC	PIN SYLVESTRE	MÉLÈZE
Aiguilles...	4 arêtes, une pointe verte, partout dispersées.	Plates et larges, pointe arrondie, 2 arêtes à la face interne, il y a 2 traits blancs.	Vert foncé, longues et minces, raides, 2 par calice.	Nombreuses dans un calice, plates, vert clair, caduques.
Écorce.....	Brun, écailles rousses.	Grise.	Brun clair, écailles minces.	Gris blanchâtre.
Cônes.....	Longs, pendants.	Dressés.	Écailles épaissies au sommet, graines longues, ailées.	Ovale pointu, dressé, écailles arrondies.
Endroits préférés..	Un peu partout dans les régions montagneuses.	Régions septentrionales de l'Europe.	Terrains sablonneux.	Hautes montagnes de l'Europe Centrale.

des canaux particuliers dans lesquels s'amasse la RÉSINE. Si l'on coupe l'écorce, ou si l'on casse des branches ou des feuilles, la plaie laisse échapper des gouttelettes de résine qui durcissent à l'air (protection naturelle).

2. **Les aiguilles**. — Ce sont des feuilles longues, étroites et piquantes. Comment peuvent-elles résister au froid et à la dessiccation ? Peau épaisse, résineuse et coriace, petite surface. Les aiguilles ne tombent pas chaque année, mais elles ne sont pas éternelles. Après quelques années, les plus âgées tombent et sont remplacées par de nouvelles : l'arbre reste toujours vert.

Observez les bourgeons et leur développement.

Comparez les jeunes aiguilles aux vieilles aiguilles (dureté et couleur).

3. **Les fleurs**. — Les conifères fleurissent en mai, mais on s'en aperçoit à peine (les fleurs ne se font pas remarquer ni par l'éclat, ni par le parfum, puis elles sont placées très haut).

Observons une branche fleurie.

Il y a de petites masses ovoïdes, jaunes ou rouges, appelées cônes, ce sont les fleurs. Ces fleurs sont de deux sortes : les unes, brunes, sont les fleurs à étamines ; les autres, violacées, sont les fleurs à pistil. Les conifères sont donc monoïques.

Examinons un cône de fleurs à étamines. Il est formé d'un grand nombre de petites écailles portant chacune une étamine avec deux sacs de pollen. Remuons la branche : le pollen, sous forme d'une fine poussière jaune clair s'échappe. Le vent s'occupe du transport du pollen. Dans certaines régions, le vent enlève des nuées de pollen et les dépose à des endroits très éloignés. Pluie de soufre. Comment prouveriez-vous que ce n'est pas du soufre ?

Examinons un cône de fleurs à pistil. Reconnaissons que ce nom est faux. Il n'y a pas de pistil proprement dit. La fleur se compose de minces écailles attachées sur l'axe du cône. Sur chaque écaille il y a deux petites graines.

Le pollen, amené par le vent, pénètre entre les écailles jusqu'aux graines. Alors les fleurs à étamines se flétrissent et tombent.

4. **Les fruits**. — Les fleurs à pistil grossissent et se transforment en un fruit qu'on appelle cône ou pomme de pin, de sapin. Les écailles s'épaisissent et se pressent les unes contre les autres de façon à protéger les graines pendant leur développement. A la maturité, les écailles s'écartent et laissent échapper les graines que le vent emporte.

Il faut deux ans au cône pour mûrir. Observez les cônes sur le même arbre.

On ne trouve jamais les cônes de sapin blanc

par terre (seuls ceux du sapin pectiné et du pin). Les cônes du sapin blanc s'écaillent à l'arbre et l'axe y reste attaché.

Écaillons des cônes de sapin et de pin : il y a deux graines à la face inférieure de chaque écaille. La graine du sapin est nue, celle du pin est ailée.

Le cône s'ouvre quand il fait sec, il est fermé les jours de pluie.

Observations à faire avec un cône de pin : le placer au soleil, à côté du poêle, à l'air sec ; puis à l'air humide, à la cuisine, à la buanderie, à la fenêtre par un jour de pluie.

Faites une collection de différents cônes et dessinez-les.

II. D'autres conifères.

Le cèdre. — Feuilles disposées en bouquet, comme celles du mélèze, mais elles sont persistantes. Les branches s'étalent horizontalement (aspect très décoratif). Le cèdre du Liban atteint parfois 100 mètres de haut et 4 mètres de diamètre.

Le cyprès. — Feuilles très petites comme des écailles et serrées contre les rameaux. Cônes arrondis.

Le genévrier. — Feuilles piquantes, le fruit est une fausse baie noire aromatisée (choucroute). C'est un arbrisseau qui pousses pontanément dans les bois et sur les coteaux.

L'if. — Feuilles aplaties, fruits rouges. Il joue un grand rôle dans la décoration des jardins à cause de la facilité avec laquelle on taille les buissons (Parc de Versailles).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expériences de phys. et de chim. à peu de frais. 12.20

Donc la droite AB coupe la parallèle en 2 points ayant pour coordonnées respectives :

$x' = 1, \quad y' = \frac{1}{4} \quad$ et $\quad x'' = 4, \quad y'' = \frac{16}{4} = 4.$

De même AC et la courbe ont un point commun si le système d'équations :

$$y = x - 1, \qquad y = \frac{x^2}{4}$$

a une solution, ce qui est si l'équation :

$$\frac{x^2}{4} = x - 1$$

a une solution.

Elle est équivalente à :

$$x^2 - 4x + 4 = 0$$

ou : $(x - 2)^2 = 0.$

Elle est vérifiée pour $x = 2$.

Donc, AC n'a qu'un point commun avec la courbe. Ce point a pour coordonnées :

$$x = 2, \qquad y = 2 - 1 = 1.$$

Cette droite est tangente à la courbe.

On retrouve ces résultats sur le graphique.

V. **SCIENCES** (B. É., Académie de Paris, juillet 1934). — **Problème.** — *On fait passer un courant de gaz carbonique dans un tube contenant du charbon porté au rouge. On recueille à la sortie un mélange gazeux de 5 litres (mesuré à 0° et 76 cm.) après avoir constaté une diminution de masse du tube égale à 1 gramme.*

1° *Composition en volume et en poids du mélange gazeux recueilli à la sortie du tube ;*

2° *Masse et volume du gaz carbonique qu'il a fallu envoyer dans le tube.*

→ SOLUTION. Le gaz carbonique est réduit par le charbon au rouge ; l'équation de la réaction est :

$$CO^2 + C = 2\,CO.$$

Donc $12 + 16 \times 2 = 44$ g., soit 22 l. 4 de gaz carbonique, sont réduits par 12 g. de C et donnent : 22 l. 4 × 2 d'oxyde de carbone dont la masse est $2\,(12 + 16) = 28 \times 2$ grammes.

Avec 1 g. de carbone, on obtient : $\frac{22\text{ l. }4 \times 2}{12}$

$= 3$ l. 733 de CO dont la masse est $\frac{28 \times 2}{12} = 4$ g. 666.

Donc, dans les 5 l. de mélange, il y a :

$5 - 3{,}733 = 1$ l. 267 de gaz carbonique.

Et la masse de ce gaz est :

$$\frac{44 \times 1{,}267}{22{,}4} = 2\text{ g. }488.$$

La composition centésimale du mélange est, en volume :

$\frac{3{,}733 \times 100}{5} = 74{,}67$ d'oxyde de carbone,

et $\frac{1{,}267 \times 100}{5} = 25{,}33$ de gaz carbonique ;

en poids :

$\frac{4{,}666 \times 100}{4{,}666 + 2{,}488} = 65{,}23$ d'oxyde de carbone,

et $\frac{2{,}488 \times 100}{4{,}666 + 2{,}488} = 34{,}77$ de gaz carbonique.

2° On a employé $\frac{44}{12}$ grammes ou $\frac{22\text{ l. }4}{12}$ de gaz carbonique qui ont été réduits, plus ce qui est resté, soit :

$$\frac{44}{12} + 2\text{ g. }488 = 6\text{ g. }154,$$

ou : $\frac{22\text{ l. }4}{12} + 1\text{ l. }267 = 3\text{ l. }133.$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Pour le cinquantenaire :

A l'Arc de Triomphe.

Victor Hugo mourut le vendredi 22 mai 1885. Dans son testament, remis deux ans plus tôt à Auguste Vacquerie, il disait : « Je donne cinquante mille francs aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. » Ce vœu fut réalisé, mais les obsèques du grand poète n'allaient pas moins revêtir un éclat exceptionnel. Dès le 23 mai, les deux Chambres votèrent un projet de loi par lequel des funérailles nationales seraient faites à Victor Hugo. Le 26, deux décrets du président de la République décidaient que le Panthéon *serait rendu à « sa destination primitive et légale » : recevoir les cendres des grands hommes, et que le corps de Victor Hugo y serait déposé, après avoir été exposé sous l'Arc de Triomphe. La date des funérailles fut fixée au lundi 1er juin. Le 23 mai, le corps avait été embaumé et exposé, dans la maison mortuaire sur son lit couvert de fleurs. Durant toute la semaine, une foule innombrable vint défiler pieusement avenue d'Eylau, au domicile de l'illustre défunt ; puis ce fut le transfert à l'Arc de Triomphe, le 31 mai et la veillée funèbre qui sont ainsi rapportés dans* Depuis l'exil *(Ollendorff, éditeur) :*

Depuis l'heure où s'était répandue la nouvelle de la mort de Victor Hugo, et pendant toute la semaine où son corps était resté étendu sur le lit mortuaire, la douleur avait été immense, comme peut l'être la douleur d'un peuple.

Les funérailles eurent un tout autre caractère. On ne sait qui, le premier, prononça le mot « apothéose », mais tout de suite ce mot fut dans toutes les bouches et dans toutes les pensées.

Après avoir pleuré son poète, la France, dans ces deux journées suprêmes, ne pense plus qu'à le glorifier. Ce fut comme une fête funéraire qui prit aussitôt les proportions d'un colossal triomphe.

La mise en bière du corps de Victor Hugo avait eu lieu le samedi, à dix heures et demie du soir, en présence de la famille et d'un petit nombre d'amis.

On aurait voulu que le transport au catafalque de l'Arc de Triomphe se fît la nuit et secrètement. Mais les vingt maires de Paris demandèrent à se joindre, dans le trajet, au premier cortège intime. On laissa du moins ignorer l'heure indiquée : la première heure, cinq heures et demie du matin. La foule attendit toute la nuit dans la rue.

A six heures, la bière fut descendue de la chambre mortuaire et placée dans un fourgon des pompes funèbres, qui disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

La famille, les amis, les maires de Paris suivirent et traversèrent toute cette population émue et recueillie. Là fut jeté pour la première fois et à plusieurs reprises ce cri qui devait souvent retentir le lendemain et qui pouvait paraître singulier sur le passage d'un mort : Vive Victor Hugo ! Pour le peuple, son poète était toujours vivant. Vive Victor Hugo ! cela voulait dire : Vive son œuvre et vive sa gloire !

Parmi les amis qui suivaient le convoi, un groupe à part était formé par des jeunes gens qui avaient réclamé l'honneur de veiller auprès du corps pendant le jour et la nuit où il allait rester sous le catafalque de l'Arc de Triomphe. Quels étaient ces jeunes gens ? Les mêmes qui, quatre ans auparavant, avaient préparé la fête de l'anniversaire du 27 février 1881. On se rappelle que, ce jour-là, ils avaient assigné l'Arc de Triomphe comme point de départ au peuple qu'ils amenaient saluer Victor Hugo ; ils amenaient aujourd'hui Victor Hugo à la rencontre du peuple, au même lieu de rendez-vous.

***

Rien de plus grandiose que cet aspect : l'Arc de Triomphe en deuil. Du bout du fronton, un immense

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Racine... Broché..... 11 fr. Relié..... 15 fr. Toile noire.. 16.50

crêpe noir tombe en diagonale de la corniche opposée au groupe de Rude. Le quadrige de Falguière, qui surmontait alors le monument, apparaissait aussi sous un voile noir. Aux quatre coins pendent des oriflammes. De longues draperies noires frangées de blanc, décorées d'écussons où se lisent les titres des œuvres du poète, ferment trois des ouvertures. Sur l'une des faces latérales, l'image de Victor Hugo, portée par deux renommées embouchant la trompette lyrique.

Sous la grande arche faisant face à l'avenue des Champs-Élysées se dresse le catafalque. Il est surélevé de douze marches et touche presque à la voûte. A la base, un grand médaillon de la République. Au-dessus, les hautes initiales V. H. que surmonte une sorte de disque lumineux aux rayons phosphorescents.

Devant le catafalque monumental, le sarcophage où sera déposé le corps, exhaussé sur un piédestal et recouvert de velours noir semé de lames d'argent. Sur les marches, l'entassement des couronnes.

De chaque côté de l'Arc de Triomphe s'élancent deux oriflammes noires aux étoiles d'argent. Tout autour, sur le rond-point, deux cents lampadaires et torchères.

Le gaz, allumé en plein jour, jette sous les crêpes noirs une lueur étrange et funèbre. Un bataillon scolaire (1), relevé toutes les deux heures, formera la garde d'honneur. Quatre huissiers du Sénat, en grande tenue de cérémonie, se tiennent aux coins du sarcophage. Deux rangs de cuirassiers en armes gardent l'entrée.

***

C'est un spectacle sans précédent dans l'histoire des honneurs rendus aux grands hommes que celui qui fut donné dans cette journée, veille des funérailles de Victor Hugo.

A partir du moment où le corps fut exposé sous l'Arc de Triomphe, le peuple, que le poète aimait, n'a cessé de l'entourer. Paris entier, non plus comme en 1881 (2), pendant six heures, mais pendant un jour et une nuit, a défilé ou s'est tenu devant son cercueil, consacrant par son hommage unanime l'entrée du maître, non plus dans sa quatre-vingtième année, mais dans son immortalité.

Les boulevards, les avenues présentaient dans Paris le même aspect singulier : des groupes et des voitures marchant dans la même direction, tous n'ayant qu'un unique objectif : l'Arc de Triomphe.

La foule répandue sur les avenues qui aboutissent à l'Étoile s'arrêtait devant le cordon ininterrompu des cavaliers de la garde républicaine entourant le monument. Ceux qui voulaient défiler devant le catafalque prenaient la file sur l'avenue Friedland. Quelle file ! longue de trois cents mètres sur toute la largeur de l'avenue ! Une masse compacte que ni le soleil, ni l'attente, ni la poussière ne parvenaient à entamer ; des femmes, des vieillards qui ne se fatiguaient pas ; des enfants sur les épaules de leur père, d'autres mêlés à la cohue et qu'on retirait par instants à demi étouffés.

A sept heures, la foule était aussi épaisse qu'au commencement de la journée ; mais, en vertu des décisions prises, le défilé devait s'arrêter. Bon nombre de ceux qui avaient attendu pendant deux ou trois heures voulurent néanmoins passer, malgré les gardes. Il s'ensuivit un tumulte, qui heureusement n'eut pas de suite. Les milliers de citoyens venus pour honorer une dernière fois le grand mort eurent bien vite repris leur attitude calme et digne.

On avait, à ce moment, de la place de la Concorde, un coup d'œil saisissant : l'avenue des Champs-Élysées noire et grouillante de foule ; au-dessus du rond-point de Courbevoie, les derniers feux du soleil couchant empourprant l'horizon et l'Arc de Triomphe détachant sa masse sombre sur ce fond d'or et de flamme !

***

L'exposition nocturne du corps de Victor Hugo fut quelque chose de plus étonnant encore que tout le reste, et ceux devant lesquels cette vision a passé ne l'oublieront jamais. Dans la soirée, la marée de la foule était revenue plus énorme, si c'est possible, que dans le jour. A partir de neuf heures, les Champs-Élysées et toutes les avenues rayonnant autour de l'Étoile charriaient de véritables fleuves humains.

Ce que cette foule avait sous les yeux était inimaginable.

Par un merveilleux parti pris de lumière et d'ombre, on n'avait projeté de clarté, une clarté très vive, que sur un seul côté, le côté droit de l'Arc de Triomphe. Tout autour, dans les lampadaires allumés, brûlait une flamme verdâtre. Sur la chaussée, au pied du cénotaphe déroulant ses profils lamés d'argent sur un ciel gris et triste, s'ouvrait une double haie de cuirassiers portant des torches. Reflé ées par l'acier et le cuivre des casques et des cuirasses, toutes ces lueurs tremblantes brillaient et voltigeaient fantastiquement sur les cavaliers noirs, superbes dans leur immobilité de statues. De même, sur la face de pierre impassible et morne de l'Arc de Triomphe, les longs plis flottants des drapeaux et des oriflammes se tordaient et s'échevelaient, comme désespérés dans le vent.

A la beauté de ce tableau, l'immense bruit que faisait autour le peuple, ajoutait la vie. De près, il y a tout dans ce bruit ; aux paroles d'admiration, de bénédiction et de recueillement se mêlent des cris, des appels vulgaires — marchands d'oranges, vendeurs et déclamateurs de prétendues pièces de poésie, camelots colportant des médai les commémoratives, des photographies, des épingles, loueurs de chaises et d'échelles, chansons et chœurs improvisés et incohérents ; les entretiens sérieux ou touchants sur les œuvres et les actes du poète sont troublés, çà et là, par des disputes, des quolibets, des huées ; de minuit à deux heures, ce tumulte confus bat son plein et, quand on est dans la foule même, toute cette clameur de la foule, pour ceux qui sont attendris et graves, détonne parfois, choquante et grossière.

De loin, aux abords du monument, dans le silence qui enveloppe l'Arc de Triomphe, tous ces bruits se fondent en une tranquille et souveraine harmonie. Pour voir, il faut être du côté de la foule ; il faut, pour entendre, être du côté du mort. Le poète a bien souvent comparé et confronté, dans sa pensée, le peuple et l'océan, qu'il aimait également tous deux. Cette vaste rumeur du peuple, dans la profonde paix qui règne autour du cercueil, n'est plus que le calme et grave retentissement de la mer, berçant pour la dernière fois Victor Hugo endormi ! Et c'est avec cette douceur qu'elle arrive aux oreilles des jeunes poètes assis sur des chaises de deuil aux angles du catafalque, qui, religieusement, veillent le père.

***

La foule, après deux heures, a commencé à s'éclaircir. Toute la nuit, le ciel est resté gris et sombre. Pas une étoile, sauf une qui a brillé sur le monument au commencement de la soirée. Un nuage l'a cachée et aucune éclaircie ne s'est produite depuis.

A trois heures, le jour point, une blancheur court vers l'Orient. Aussitôt les lampadaires et la ceinture de flamme des urnes s'éteignent ; les cuirassiers soufflent leurs torches et mettent sabre au clair : la veillée nocturne est terminée.

L'Arc de Triomphe apparaît dans le jour naissant avec des formes confuses. Paris surgit dans l'indécise clarté de l'aube... Enfin, le jour grandit : une pluie fine tombe pendant un quart d'heure, puis une déchirure se fait dans le réseau nuageux et un coin de ciel bleu apparaît. De longues bandes orangées strient l'horizon du côté du levant ; c'est le soleil...

(1) On sait qu'au lendemain de la promulgation de la loi de 1882 l'exécution des exercices militaires prévus au programme des écoles primaires eut lieu avec apparat dans un certains nombre de villes, dont Paris : ce fut l'époque des bataillons scolaires.

(2) Allusion à la grande manifestation officielle et populaire qui s'était déroulée à Paris le 27 février 1881, pour fêter l'entrée de Victor Hugo dans sa quatre-vingtième année.

CLOT. Contes et Récits d'Outre-Manche..... Broché.... 11 fr. Relié..... 15 fr. Toile noire... 16.50

Pour répondre aux préoccupations concernant la prolongation scolaire, nous mettrons très prochainement en vente

- **La Lecture au Cours Supérieur** 2e année, Cours préparatoire aux C. C. et aux E. P. S., de SOUCHÉ.
- **Petite Histoire de la France et de la Civilisation française,** avec notions d'histoire générale (**Cours supérieur**) de BERNARD et REDON.

Le Protège-Cahier

"JUPITER"

4 Nuances assorties.

N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... **21 fr. 40**

Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

Notre nouveau Catalogue n° 15

ARTICLES DE BUREAU

PAPETERIE

VIENT DE PARAITRE

Envoi gratuit sur simple demande.

Librairie Fernand NATHAN

CHIMICA

Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée..... **275 fr.**

F. NATHAN, Éditeur.

Avez-vous bénéficié...

de notre PRIME SPÉCIALE pour la décoration de vos classes ?

Revoyez le n° 30 du journal et écrivez-nous immédiatement si vous ne l'avez déjà fait !

F. NATHAN, Éditeur

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1m.30×1m. *collées sur carton.*

Chacune..... **27 fr. 50**

Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

PASSEZ VOS COMMANDES DE RENTRÉE EN MAI ET JUIN

N'attendez pas le dernier moment pour remettre vos ordres !
Recommandez à votre libraire une transmission rapide !
Vous serez servis à temps et serez mieux servis.

Fernand NATHAN, Éditeur

LA GAMME DES SOUCHÉ

est complète { 5 ouvrages de lecture
5 ouvrages de grammaire

Choisissez le SOUCHÉ qui convient le mieux à votre classe

POUR TOUS LES ENFANTS DE 7 A 14 ANS,
POUR TOUS LES COURS (élémentaire, moyen, supérieur),
POUR TOUTES LES ÉCOLES, depuis la modeste école rurale,
jusqu'à l'école de ville aux classes nombreuses,

Les **SOUCHÉ** vous apportent **des leçons claires, précises, simples,** et **des exercices vivants et bien gradués.**

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS

1. **C. E. P. Cours moyen 2e année et Cours supérieur** (couverture violette).
Ce livre convient à la classe de C. E. P. des écoles de trois classes et au-dessus.
Prix : **8 fr. 50**

2. **Cours moyen** (couverture jaune).
C'est le livre des cours moyens 2e année des écoles importantes.
C'est aussi le livre de la 1re division des écoles à 1 ou 2 classes, où il suffit à la préparation au C. E. P.
Prix : **7 fr. 50**

3. **Cours élémentaire et moyen** (couverture bleue).
Ce livre est destiné aux enfants qui achèvent le cours élementaire et qui entrent au cours moyen 1re année. Il convient aussi aux écoles des régions à dialecte ainsi qu'aux écoles à faible effectif.
Prix : **6 fr. 90**

4. **Cours élémentaire** (couverture verte).
Ce livre est destiné au cours élémentaire. Quelques leçons et exercices, marqués d'un astérisque (*) seront réservés pour la 2e année du cours élémentaire.
Prix : **5 fr. 70**

5. **La grammaire des petits** (couverture rose).
C'est un premier livre de français (vocabulaire, langage, exercices simples, composés en caractères d'écriture) ; il convient aux enfants qui achèvent le cours préparatoire et qui entrent au cours élémentaire.
Prix : **4 fr. 50**

FERNAND NATHAN, Éditeur.

VICHY *Tous Renseignements Gratuits sur les Hôtels et Pensions. Listes d'appartements ou Villas meublés.* — **Plan de Vichy**
Agence DESMOULINS, 97, Av. des Célestins, Vichy. Tél. : 32-89

SAGE-FEMME 1re classe D. F. M. exint. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. : **650 fr.** Discrétion. *75, rue de Rennes, PARIS. M° : St-Sulpice. Sans enseigne.*

TABLEAUX NOIRS
ardoisés

et Bouliers Compteurs
de tous modèles et prix.
Catalogue n° 15 grat. sur demande.
F. NATHAN, Éditeur.

POUR LES FÊTES SCOLAIRES
de la belle saison

De HERMIN DUBUS à la librairie F. NATHAN :

1° ***Saynètes :*** **Les belles écharpes — Le jeu de la Rose — C'est la noce de Jeanneton.**
École en fête. 1re série..... **16 fr. 50**

La fête au village — Le jeu des blanches colombes — Les noces du roi d'Yvetot — Dans la forêt enchantée. *École en fête. 2e série.* **16 fr. 50**

La petite revue des mois — Le mariage du coqueliquot et de la marguerite — La saynète des joyeux moulins — Au temps des grand'mères — Gai ! voici les vacances !
Chacune de ces saynètes séparées..... **2 fr. 50**

2° ***Chants :*** **Le mariage du pinson.** **1 fr. 50**
Les réponses de grand'mère..... **1 fr. 50**

des colonies, si la nature de l'expertise demandée le nécessite ; 4° le conseil supérieur de santé des colonies statue sur toutes les demandes de prolongations de congé de convalescence, sollicitées par les fonctionnaires coloniaux, soit par examen direct, soit sur pièces ; 5° un fonctionnaire qui a effectué un séjour colonial complet et qui est rapatrié pour raison de santé peut obtenir un congé de convalescence dont la durée ne peut dépasser six mois. Ces congés sont susceptibles d'être prolongés selon l'état de santé du fonctionnaire (art. 43 du D. du 2 mars 1910) (J. O., *11 janv. 1935.*)

***

L'indemnité des fonctionnaires coloniaux de service à Paris a fait l'objet d'un D. du 30 mars 1935 (J. O. *du 4 avril*).

EXAMENS ET CONCOURS

Nouvelles dates pour les examens du B. E., du B. E. P. S., le concours d'admission aux E. N. (*A. 11 avril 1935*). Art. premier. — L'A. du 6 fév. 1935 est modifié ainsi qu'il suit :

« La date de l'ouverture de la 1re session d'examen du B. É. et du B. É. P. S. (section générale) est fixée, pour Paris, au 1er juil. 1935.

« Le service d'inscription ouvert au service des examens du dép. de la Seine (3 *bis*, rue Mabillon) sera clos le 1er juin.

« Le concours d'admission aux É. N. (instituteurs et institutrices) du dép. de la Seine aura lieu le 4 juil. 1935.

« Le registre d'inscription ouvert au service des examens du dép. de la Seine (3 *bis*, rue Mabillon) sera clos le 20 mai.

« La date de l'ouverture de la 1re session d'examen pour le B. É. et le B. É. P. S. (section générale) est fixée pour les dép. (moins la Corse et l'Algérie) au 8 juil. 1935. Le registre d'inscription ouvert dans les inspections académiques sera clos le 8 juin.

« Le concours d'admission aux É. N. (instituteurs et institutrices) dans les dép. (moins la Corse et l'Algérie) aura lieu le 8 juil. 1935.

« Le registre d'inscription ouvert dans les inspections académiques sera clos le 25 mai (*C. 5 avril 1935*). »

Les sujets de compositions écrites de ces examens et concours seront, cette année, choisis pour tous les dép. de chaque Académie par les R. en réunion des I. A. Il conviendra que chaque I. A. propose deux sujets pour chaque épreuve en y joignant la solution des problèmes proposés et la traduction des versions de langues vivantes. Il sera désirable que la 4e composition, si elle porte sur les Sc. Phys., comporte une question de cours et un problème d'application de genre simple.

J'attire votre attention sur l'obligation de choisir les sujets des épreuves écrites et orales *uniquement* dans les matières prévues au programme limitatif et dans des conditions telles qu'il ne puisse s'élever aucun doute dans l'esprit des candidats.

Ainsi que je vous l'ai déjà recommandé, des exemplaires du programme limitatif devront être tenus à la disposition des examinateurs pendant les épreuves. En outre, les questions posées aux épreuves orales devront être inscrites sur une ou plusieurs fiches qui seront conservées au dossier de chaque candidat...

***

Concours commun des bourses en 1935 (*A. 13 avril 1935*). — Le nombre des candidats non pupilles de la N., que, dans chaque dép. et pour chacun des trois ordres d'ens. : sec., prim. sup. et techn., les commissions d'examen pourront admettre au concours commun des bourses nationales en 1935, est fixé, pour chaque série à 33 p. 100, du nombre des candidats non pupilles de la N. inscrits en première ou en deuxième série dans chaque ordre d'ens.

Nul ne pourra être déclaré admis s'il n'a obtenu la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves.

***

Frais d'examens et de séjour pour le concours des bourses (*C. 10 avril 1935*). — Les frais d'examens et de séjour alloués aux membres des jurys chargés de faire subir le concours des bourses (personnel de l'ens. secondaire) seront désormais mandatés par MM. les P. au vu d'un état de liquidation qui leur sera *directement* remis par MM. les I. A. *sans passer par mon intermédiaire*, en même temps que les états liquidatifs du 2e terme des bourses ordinaires. Toutefois, comme par le passé, une copie de cet état (mais en un seul exemplaire) me sera adressée aux fins de rectification.

***

Baccalauréat. — Un D., en date du 13 avril 1935, attribue à l'interrogation de langue vivante étrangère, dans la série mathématiques, seconde partie, le coefficient un au lieu d'un demi, à partir de juin-juillet 1936.

* **Examens des bourses d'enseignement technique** (*3e et 4e séries*) (*C., 30 mars 1935*).

Pour les sections des E. P. S. transformées en sections d'enseignement technique, les membres du conseil de perfectionnement qui, dans les écoles pratiques, font partie des jurys d'examens, devront naturellement être remplacés par des membres du Comité de patronage.

Sections industrielles.

Les épreuves orales comprennent :

Deux interrogations, l'une sur le programme des sciences de 1re année de l'école, l'autre sur le programme correspondant de technologie.

Il est stipulé que, dans les établissements où il n'est pas donné d'enseignement scientifique, l'interrogation de sciences sera supprimée et la note d'interrogation de technologie affectée du coefficient 2.

J'ai décidé, par analogie, que, dans les sections transformées où l'enseignement de la technologie n'est pas donné en 1re année, l'interrogation sur cette matière sera supprimée et la note d'interrogation de sciences affectée du coefficient 2.

Sections commerciales et hôtelières.

Les épreuves du concours comprennent :

A. *Epreuves écrites :* Composition française sur un sujet d'ordre professionnel. Il sera tenu compte de l'orthographe et de l'écriture. Durée : 2 heures ; — Composition de mathématiques comportant deux problèmes d'arithmétique. Durée : 1 h. 30.

B. *Epreuves orales :* Interrogation sur le programme de 1re année (partie scientifique) de l'école. — Interrogation sur la géographie.

C. *Epreuves pratiques :* Comptabilité (réponses écrites à des questions sur le programme de la 1re année). Durée : 1 h. 30. — Langues vivantes (composition sur un sujet emprunté à la vie professionnelle). — Conversation sur un sujet emprunté à la vie professionnelle ou sur un sujet similaire. Durée : 1 h. 30.

Dans les sections transformées où l'enseignement de la comptabilité n'est pas donné en 1re année, la composition de comptabilité sera supprimée aux épreuves pratiques et la composition de mathématiques aux épreuves écrites sera affectée du coefficient 2.

Aux prescriptions qui précèdent, je crois devoir ajouter pour répondre aux demandes de renseignements qui m'ont été adressées :

1° Que les conditions d'âge applicables aux candidats aux bourses 3e et 4e séries dans les sections transformées sont celles des écoles pratiques et de métiers ;

2° Que, de même, on appliquera dans ces sections les prescriptions de l'A. du 7 avril 1927, supprimant l'admissibilité pour les épreuves écrites et orales et exigeant seulement que, pour être admis, les candidats aient obtenu la moyenne de 10 sur 20 pour l'ensemble des épreuves ;

3° Que les textes des épreuves ne seront pas obligatoirement pris dans le programme des écoles pratiques, mais pourront être tirés dans les matières enseignées dans chaque école, et pour une même école, dans chaque année (C. n° 59 du 9 mai 1928).

Je vous rappelle que vous aurez à me faire parvenir :

1° *Pour le 1er juin :* un état statistique indiquant pour les pupilles de la N. et pour les non-pupilles le nombre de candidats présentés et le nombre des candidats déclarés définitivement admis ; un procès-verbal (en simple expédition) des examens subis dans votre circonscription ; 2° *pour le 1er juillet :* les états de présentation des candidats définitivement admis ; 3° *pour le 15 juillet :* les états de présentation des candidats aux bourses nationales de 3e série (titulaires des brevets d'enseignement industriel ou commercial) ; les états de propositions d'attribution de promotions de bourses nationales.

Ces trois derniers états seront dressés en double exemplaire ; ils devront comporter toutes les indications mentionnées à l'article 13 de l'A. du 13 mars 1926, et en outre, s'il y a lieu, celles des bourses d'apprentissage dont les candidats ont pu bénéficier pendant la présente année.

Les noms des pupilles seront soulignés à l'encre rouge.

Tous les dossiers seront conservés dans vos services.

Des dispenses d'âge pourront être accordées aux Pupilles de la N. Vous prendrez vous-même les décisions que vous jugerez utiles quand les dispenses demandées ne dépasseront pas une année ; vous me soumettrez celles qui seraient supérieures à un an.

Enfin, vous m'adresserez, pour le 10 octobre, les états ci-après en double exemplaire : état des élèves demandant à conserver leur bourse pour redoubler une année d'études ; état des élèves demandant à conserver leur bourse au delà de la 3e année d'études ; état de propositions de déchéance ou de diminution du taux de bourse.

Toutes les demandes et propositions auront préalablement été soumises au conseil des professeurs de l'établissement fréquenté dont l'avis motivé sera reproduit sur les états.

Aucune moyenne n'est exigée des boursiers en fin d'année scolaire, mais le Conseil des professeurs peut proposer la déchéance pour tous les boursiers dont le travail ou la conduite n'a pas donné satisfaction.

Une C., datée du 12 avril 1935, donne des instructions pour la constitution des dossiers de demandes de bourses d'apprentissage et de préapprentissage.

LES NOUVEAUX TEXTES

Au su et des instituteurs qui devaient être libérés en avril 1935 *(C. 10 avril 1935 aux I. A.).*

Un certain nombre d'instituteurs accomplissant leur service militaire devaient être libérés dans le courant du mois d'avril 1935, et pourvus d'un poste. Ils vont être conservés sous les drapeaux pendant environ trois mois. Afin de leur donner dès maintenant toute tranquillité sur leur affectation à un emploi, vous leur attribuerez, à dater de la rentrée de Pâques, le poste qu'ils auraient eu s'ils avaient été libérés. Ils y seront nommés pour ordre et considérés comme absents pour accomplir une période d'instruction militaire, et ils recevront leur traitement de vacances. En attendant, leurs postes seront occupés, à titre provisoire, par des intérimaires qui devront être informés que leur intérim cessera au retour du titulaire.

Appareils cinématographiques *(C. 21 mars 1935, aux P.).*

Tout devis qui me sera adressé pour approbation devra indiquer non seulement le nom du fabricant, mais le type et les caractéristiques de l'appareil choisi, *notamment les lettres et les numéros de séries.*

Les listes précédentes sont annulées, mais les I. min. du 25 fév. 1928 restent en vigueur.

Lorsqu'il s'agit d'une demande présentée par une association scolaire ou postscolaire, il y aura lieu d'indiquer, en m'adressant les documents destinés à compléter le dossier, si cette subvention doit être mandatée au profit de l'association ou si elle doit être versée dans la Caisse municipale.

Liste des appareils cinématographiques agréés par le ministre de l'E. N.

a. Appareils cinématographiques pour films muets, format Standard 35 millimètres.

Debrié dit « Jacky Debrié », n° 589 (Etabl. A. Debrié, 111, rue Saint-Maur, Paris).

Œhmichen, type B. A., n° 114 (Sté Œhmichen, 39, avenue Victor-Hugo, Paris).

Radiguet-Massiot « Stator », n° 360 (Etabl. G. Massiot, 37 *bis*, rue de Belfort, Courbevoie).

Pathé-Nathan, type N. A. F., n° 48471 (matériel cinématographique Pathé, 20 *bis*, rue La Fayette, Paris).

Phébus, n° 948 (Etabl. Phébus, 43, rue Ferrari, Marseille).

Excelsior-Bloc E. B., 1932 (Etabl. Laval, 10, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris).

Radiocinéma P. E. 1932, n° 123 (Cie Radio-Cinéma, 79, boulevard Haussmann, Paris).

Cinélux, S. P. 5, n° 6077 (Sté Cinélux, 5, avenue Percier, Paris).

Demaria-Lapierre P. P. E., n° 1 (Etabl. Demaria-Lapierre, 21, rue de Paradis, Paris).

b. Appareils pour projections fixes.

Radiguet-Massiot « Caméléon », nos 1 et 2 (Etabl. G. Massiot, 37 *bis*, rue de Belfort, Courbevoie).

Radiguet-Massiot-Pragma, Diascope 1 000 watts (diascopie et opiscopie) (Etabl. G. Massiot).

Radiguet-Massiot « Cyclope » (diascopie et épiscopie) (Etabl. G. Massiot).

Pragmatoscope Massiot. Série B, n° 4120 (Etabl. G. Massiot).

Pragmatoscope ultra-lux, n° 4254 (Etabl. G. Massiot).

Cyclope ultra-lux, n° 4256 (Etabl. G. Massiot).

Epidiascope, n° 4259 (Etabl. G. Massiot).

Pathé. Type N. D. S. (Matériel cinématographique Pathé, 20 *bis*, rue La Fayette, Paris).

Projecteur P. L. Phébus, n° 505 (Etabl. Phébus, 45, rue Ferrari, Marseille).

Autoscope, n° 126. (La photoscopie, 61, rue Jouffroy, Paris-17e).

Photoscope M. P. (La photoscopie).

Demaria-Lapierre (Cycler B. N., n° 1) (Etabl. Demaria-Lapierre, 21, rue de Paradis, Paris).

Demaria-Lapierre « Filma » F., n° 1 (Etabl. Demaria L.).

Demaria-Lapierre « Protée », n° 1 (Etabl. Demaria L.).

Demaria-Lapierre « Opascope », D., n° 1 (Etabl. Demaria L.).

Demaria-Lapierre « Opascope » E., n° 1 (Etabl. Demaria L.).

Fixe-Film Etoile F. F. E. (Etoile-Film, 7, place Ampère, Lyon).

Stop-Film A. 800 (Stop Film, 72 à 76, avenue Simon-Bolivar, Paris-19e).

Filmostat, modèle D. (La projection nouvelle, 8, avenue Marceau, Noisy-le-Sec).

Appareil Passe-Film, 113 Lux (projections fixes d'images groupées dans un film de 35 millimètres (Office scolaire d'études par le Film, 22, rue du 4-Septembre, Paris).

Préparation à l'inspection primaire *(C. 30 mars 1935 aux R.).*

Il sera vraisemblablement possible, cette année, de nommer des élèves de 3e année aux É. N. S. de l'Ens. Prim., quelques prof d'É. N. ou d'É. P. S., désireux de préparer le C. A. à l'insp. prim. et à la direction des É. N. Je rappelle que ce stage a pour objet de préparer au C. A. à l'insp. prim. des candidats parmi lesquels pourront, de préférence, être choisis les futurs dir. d'É. N.

Ces prof. pourront être admis à l'É. N. S. de Saint-Cloud comme élèves internes ou externes, à l'É. N. de Fontenay comme élèves internes ; ils auront à verser aux économes des établissements le montant de la pension et des fournitures classiques, tel qu'il est prévu au budget pour l'entretien des élèves ordinaires. Ils resteront titulaires de leur poste, et percevront leur traitement soumis à retenues et leurs indemnités pour charges de famille ; leur année de séjour aux É. N. comptera pour leur ancienneté de classe et de service.

Professeurs techniques adjoints dans les écoles nationales professionnelles et dans les écoles pratiques *(D. 9 avril 1935).*

Les art. 1er, 2 et 11 du D. du 29 sept. 1931, modifiés par les D. des 21 août 1932 et 17 mars 1934, sont, à nouveau, modifiés comme suit :

Art. 1er. — Le nombre de prof. techn. adj. pouvant être nommés au cours de l'année budgétaire 1934, dans les conditions fixées par l'art. 95 de la loi de fin. du 31 mars 1931, est fixé, en principe, à six pour les éc. nat. prof. et à vingt-cinq pour les éc. prat.

Toutefois, ce chiffre ne pourra être atteint que dans la limite des dotations budgétaires ouvertes au titre des chapitres intéressés du budget de l'ens. techn.

Art. 2. — Les prof. techn. adj. des éc. nat. prof. sont recrutés sur titres parmi les contremaîtres actuellement en fonctions dans ces établissements.

Les prof. techn. adj. des éc. prat. sont recrutés, sur titres exclusivement, parmi les contremaîtres et maîtresses d'atelier desdites écoles, en fonctions au 1er avril 1931 et titularisés par l'État.

Journée de l'Armée du Salut *(C. 13 avril 1935).*

L'Armée du Salut a été autorisée par M. le ministre de l'I. à organiser, le dimanche 16 juin, une journée de quête dans toute la France, pour se procurer les ressources nécessaires à ses œuvres de bienfaisance et de solidarité. Elle a l'intention de constituer, dans chaque centre de collecte, un Comité de quelques personnes hautement qualifiées pour organiser cette quête dans les conditions les plus fructueuses et pour donner aux bienfaiteurs les plus sûres garanties sur l'emploi de leurs dons.

M. le lieutenant commissaire Isely m'a demandé de faire connaître les projets de l'Armée du Salut aux maîtres de l'enseignement public pour qu'ils puissent signaler eux-mêmes à leurs élèves cette journée de quête.

C'est une règle absolue dont je ne peux pas me départir même pour les œuvres les plus intéressantes, de n'autoriser aucune collecte de fonds dans les écoles et établissements de l'enseignement public. Mais les professeurs, les instituteurs et les élèves, avec l'autorisation de leurs parents, ont toute liberté, en dehors de la classe, de donner leurs concours à toutes les initiatives de solidarité humaine. Les œuvres de l'Armée du Salut sont de celles qui inspirent à tous le respect et l'admiration.

Comptabilité des Ecoles normales *(C. 18 mars 1935).*

Le D. du 25 juin 1934 portant réforme générale de la comptabilité de l'État n'entraîne momentanément aucune modification aux règles actuelles de la comptabilité des É. N.

Je vous prie de bien vouloir en aviser les dir. des É. N. de votre Académie en leur précisant que la date de clôture de l'exercice 1934 reste fixée au 31 mars 1935.

Mémento du Contribuable

Frais professionnels.

En vertu de l'art. 64, dernier alinéa, du code général des impôts directs, la déduction à effectuer du chef des frais professionnels, pour l'établissement de l'impôt sur les traitements et salaires, est forfaitairement fixée à 10 p. 100 du revenu brut après défalcation des retenues supportées ou des versements effectués pour la constitution de pensions ou de retraites. Dans la mesure où ils peuvent être considérés comme nécessités par l'exercice de la profession, les frais visés dans la question : voyages d'études et d'informations, sont couverts par cette déduction (J. O. *12 avril 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

NOUVELLES ET CONTES

C'EST un genre difficile que la nouvelle. Il requiert un choix rigoureux des épisodes, une action ramassée qui progresse rapidement, un style serré, sobre, n'abandonnant rien au hasard, au laisser-aller, c'est dire qu'en notre temps de production hâtive, facile, souvent gâtée par des fins commerciales, la nouvelle connaît un certain déclin, comme le dit M. Jean Prévost dans *La Revue des Vivants* :

Le moindre écrivaillon, aujourd'hui, sait faire cent lignes sur les impressions du héros qui monte en ascenseur. Proust, plus récemment Joyce, ont donné, avec des œuvres admirables, un détestable exemple : ils ont créé, par de belles œuvres psychologiques, une espèce de rhétorique surabondante de la psychologie. Le roman est devenu le roman-fleuve, et la petite nouvelle est devenue roman.

Ladite nouvelle, toutefois, n'est pas morte. Non plus que le conte qui, s'il est souvent plus court qu'elle, moins riche aussi d'invention lorsqu'il est nourri de thèmes comme les légendes, les récits paysans et populaires, lui ressemble par sa concision, par sa précision étudiée, par l'économie des moyens d'expression qu'il implique. Quelques ouvrages récents sont là pour prouver que l'un comme l'autre témoignent encore d'une heureuse vitalité.

***

LES *Contes d'un buveur de bière*, de M. CHARLES DEULIN (Ed. Jean Crès), ont de l'entrain, du mouvement, de la verdeur. Ils évoquent la Flandre plantureuse, amie de la grasse chère et des épiques beuveries, dont la joie éclate dans les foires, « ducasses » et fêtes de toute sorte. On trouve l'écho de séculaires histoires dans certains d'entre eux, comme celui où est célébré Cambrinus, fondateur de Cambrai, premier fabricant de la bière et inventeur du carillon. On y trouve aussi ce fond gaulois de raillerie qui donne déjà tout leur sel aux fabliaux moyen-âgeux et qui n'épargne ni les riches, ni les orgueilleux, ni, à l'occasion, les médecins et les gens d'Église. Raillerie mêlée, dans *Le petit Soldat*, *Le blanc Misseron*, *Le poirier de Misère*, ailleurs encore, à une philosophie de grand bon sens applaudissant à la bonté active, au courage ingénieux et opiniâtre, à l'acceptation, sans rechigner ni gémir, des lois inéluctables du monde.

La plupart de ces contes, écrits dans une langue drue, directe, et qui forcent le rire par leur narquoise belle humeur, peuvent faire d'excellentes lectures pour la classe. J'en dirai autant de plusieurs morceaux contenus dans le livre intitulé *Sous l'Auvent berrichon* [Éditions de la Revue du Centre, Paris (1)], que vient de publier M. GUY VANHOR, l'auteur de ce frais et agréable roman qui s'appelle *Les demoiselles Lemarguillée*.

Sous l'Auvent berrichon, qu'a illustré avec un sens réaliste de la vie paysanne le peintre Fernand Maillaud, groupe des récits de tons variés : idylles ou drames d'amour, contes de Noël tout attendris d'émotion, petits événements qui bouleversent l'existence de vieilles filles ou de rentiers de village, anecdotes de la vie campagnarde. Ce sont, pour ma part, celles-ci que je préfère, pour leur saveur de terroir et leur naturel. Ainsi les aventures de Périjeaud qui ne peut s'entendre avec sa femme, braconne, « roule » les gardes-chasse et se laisser « rouler » lui-même. Ainsi les avatars du garde champêtre qui, ayant à dresser avec M. le maire la liste des aliénés de la commune, s'en tire comme il peut :

— Ben, monsieur le maire... Oui... sûrement,.. Mais j'vas vous dire, j'sais pas ben au juste ce que c'est que des « ariénés ».

— « Aliénés », rectifia le maire. Eh bien ! c'est pas difficile... Pour moi, c'est les... les... (il hésitait un peu) comme qui dirait, les principaux de la commune.

— Oui, oui, oui, c'est ça... approuva précipitamment le garde. C'est ça, sûrement... les principaux... les « grous », quoi.

M. le maire, réconforté par cette approbation, reprit de l'encre et commença :

— On pourrait mettre M. Malignon.

— Oui, dit le garde, et puis le maître de la Marnière.

— Et puis Vrinal, des Sapins.

— Ah ! oui, il est riche, celui-là.

— Et M. Amédée, donc. Un ancien notaire !

— Ah ! encore... Et le maître d'école, faut ben l'marquer.

— J'y pensais bien. Mais comme il n'est pas ici de ce moment... Enfin, je vas l'inscrire.

— Ben, reprit le garde après un silence. Y a vous.

— Oui, oui, y a moi, concéda M. le maire modestement, l'air de dire : j'y songeais bien et il ajouta, pour ne pas être en reste de politesse :

— Et puis vous.

— Ma foi, moi... dit le garde, secrètement flatté, j'sais pas trop...

— Si, si. Vous êtes fonctionnaire.

Est-ce tout ? Il reste une ligne à remplir :

— Ah ! s'exclama le garde tout à coup, et le baron de la Lurette, qu'est-ce qu'il dirait s'il était pas « porté » ?

— Ma foi, écoutez, il n'est jamais ici... C'est à peine si on le voit deux mois dans l'année... Bah ! je vas le mettre tout de même. Ça lui fera plaisir.

Ça y était ! M. le maire data, signa, apposa le cachet soigneusement, et, tandis qu'il mettait sous enveloppe la laborieuse liste, il eut un sourire de détente :

— Il va être content, le préfet, dit-il... Il n'y aura pas beaucoup de communes comme ça !

***

Mme MARCELLE AUCLAIR a réuni en un livre deux nouvelles, dont la seconde, qui donne au volume son titre : *Naissance* (Nouvelle Revue Française) se refuse à la sèche analyse. C'est une suite de notations émues ou plaisantes sur les sensations et sentiments, insoupçonnés jusqu'alors, qu'éprouve une jeune femme qui attend un enfant. Il y a dans ces pages une grande finesse, de la franchise, et aussi une délicate retenue qui suggère plus qu'elle ne décrit les états de joie, d'épanouissement et de lassitude que connaît tour à tour la future maman.

Naissance est précédé de *Changer d'étoile*, narration alerte des fiançailles orageuses d'une jeune Française, née et élevée à Santiago, et d'un Chilien. Toutes les différences de race et d'éducation sont là pour aviver entre les jeunes gens l'éternelle mésentente qui fait de l'homme et de la femme des étrangers. A petits coups, avec le sens aigu des nuances, des allusions, des sous-entendus, Mme Auclair marque les aspects toujours renouvelés de ce désaccord, mince trame à laquelle elle

(1) En vente également chez l'auteur, à Saint-Christophe-en-Bazelle (Indre).

accroche mille remarques dignes d'un moraliste averti et très féminin par exemple celle-ci :

...Nous savons toutes aimer dès que nous savons sourire ; mais nous ignorons longtemps que l'amour est surtout une manière de vivre. Il ne suffit pas d'aimer un homme. Sous peine de le rendre aussi malheureux que si on ne l'aimait pas, il faut encore l'aimer comme il souhaite. Inconsciemment, il compare sa compagne à une femme idéale. Et voilà la cause des affinités profondes, comme celle des inexplicables malentendus.

Les cinq nouvelles de M. Louis Bromfield publiées sous le titre de la première : *Hors la famille* (Librairie Stock), jettent un jour singulier sur certains milieux américains où déjà l'auteur nous avait fait pénétrer avec son roman : *Vingt-quatre heures*. Milieux de déclassés, d'aventuriers tantôt richissimes et écœurés de leur opulence, tantôt ruinés par le jeu et dégradés par l'alcool, de « ratés » vivant en marge de la « bonne société », de risque-tout, de désaxés. La peinture est corrosive, parfois tragique. Mais, de même que l'auteur ne cache pas son mépris pour cette bonne société, hypocrite, conventionnelle et, sous son vernis austère et chrétien, féroce, il laisse entrevoir sa compréhension et sa pitié pour les malheureux qu'il met en scène.

Il les montre moins odieux que déshérités ; et misérables surtout par la solitude effroyable où leur vie de vanité et d'ambition effrénée les a condamnés. Telle, dans *Speakeasy 55*, Mrs. Willingdon, assise près du bar, excédée du public spirituel, frelaté qui l'entoure et souhaitant plus que tout un sourire de sympathie, Tels les gens qui s'agitent devant elle :

« C'est moi, Eileen Healy, pensa-t-elle, Eileen Willingdon. C'est moi, avec toute ma malchance, ma faiblesse et ma solitude. Je suis perchée sur ce tabouret, en train de boire un whisky soda, et autour de moi il y a une foule de gens insensés qui croient s'amuser. »

Et aussitôt il lui sembla que, par une sorte de double vue, elle pouvait voir jusqu'au fond des cœurs de tous ces gens assemblés autour d'elle. Sans même les regarder, elle percevait leur solitude, comme la sienne propre, et leur égoïsme, leurs désillusions, leurs nerfs tendus à l'excès par le bruit, la vitesse et le tumulte de leur existence. Elle ressentait leur ennui, leur jeunesse perdue, leur inquiétude. Sensation étrange, extravagante, excitante, qui ressemblait à ce qu'elle avait éprouvé quand on lui avait donné de l'éther et que tout, pensées et sensations, avait pris une acuité, une rapidité et une précision terrifiantes. C'est de cette façon que Dieu devait voir ces gens.

Tels encore, dans *De luxe*, la cohue des passagers du magnique paquebot *L'Atlantide* : « profiteurs, femmes à la mode, escrocs millionnaires, femmes entretenues, commerçants de luxe et gens qui, miraculeusement, sans un sou vaillant, vivaient et voyageaient de la façon la plus coûteuse ». Parmi eux, Violette Winiston, comblée de biens et cependant mécontente et lasse :

Elle n'était plus une douairière égoïste, élégante, amère, dominatrice, ayant toute sa vie vécu pour le plaisir. Elle n'était plus qu'une vieille femme fatiguée, vide comme une tombe ouverte.

Ou encore son ancien ami Horace Ayres, riche à millions lui aussi, qui s'ennuie à crier et, menacé par une mort proche, mesure tout à coup l'inutilité stupide de sa vie passée, et se sent envahi « par une faim passionnée de vivre, non pour revivre tout ce qu'il avait fait, mais pour vivre une autre vie qui comprendrait les choses qu'il n'avait pas faites ». Ou encore Mona Sand, arrivée, après gaspillages et folies, à l'extrême pauvreté, et qui ne ressent plus qu'un désir frénétique de tout oublier :

Il n'y avait — elle savait cela depuis longtemps — aucun moyen d'en sortir, excepté le suicide ou l'alcool. Pour le suicide, elle n'en avait pas le courage, parce que toujours, au fond de son cœur, il restait ce fantôme de la curiosité qui la traînait dans les palaces pour voir du monde, même quand elle était fatiguée, fantôme qu'elle savait honnêtement être la peur de manquer quelque chose. L'alcool était le moyen facile. Un verre ou deux, et elle se sentait plus gaie. L'alcool la faisait s'oublier elle-même et trouver de l'intérêt dans autrui. Cela fait paraître intelligents les êtres stupides et les ennuyeux moins ennuyeux. Il valait mieux être ivre que de penser à soi comme à un être qui vous dégoûte ! L'alcool lui donnait une énergie factice, et même lui rendait cet esprit pour lequel elle était renommée avant qu'elle ne fût fatiguée, l'esprit cynique et facile qu'elle haïssait quand elle était seule et à jeun, parce que c'était un peu de cynisme et de trivialité qui lui répugnaient. Alors, elle buvait de plus en plus.

On pourrait reprocher à M. L. Bromfield une ressemblance trop accentuée entre tous ces personnages, une certaine monotonie dans son réquisitoire contre la grossière corruption des gens trop riches de l'Amérique d'avant la crise. Mais ce réquisitoire a une violence révoltée qui porte loin, profond ; il s'accompagne d'un appel plein de véhémence en faveur de la vie droite, simple, paisible ; et il reste toujours assez humain pour inspirer, à l'égard des tristes héros dont il met l'âme à nu, moins d'horreur que de compassion.

PIERRE L.-MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Barbusse : **Staline. Un monde nouveau vu à travers un homme** (Flammarion ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Grâce à certaines publications récentes, la véritable figure de Lénine commence à sortir de l'ombre. Mais Staline — pourtant le maître de l'U. R. S. S. depuis dix ans — nous demeurait encore presque inconnu. C'est dire l'attrait du livre qui absorbait Barbusse depuis trois ans.

Sur la plupart des biographes éventuels de Staline, Barbusse possède tout d'abord l'avantage d'avoir lui-même — bien rares sont les Français dans ce cas — vécu, au cours de ses séjours en U. R. S. S., dans l'intimité de Staline. Qui d'autre aurait pu nous donner le portrait minutieux de ce travailleur infatigable, de ce maître qui cherche à tout savoir, tout comprendre, et que détendent, aux heures de répit, de franches gaîtés ?

Sur place, Henri Barbusse a recueilli tous les détails — si ignorés — sur les débuts, sur la montée de l'homme qui commande aujourd'hui à cent soixante-dix millions d'êtres humains. Puis, dépassant son sujet, l'auteur du *Feu*, autour de son personnage, peint une large fresque de la civilisation soviétique. L'intérêt documentaire de cet ouvrage est incontestable.

George Sand : **L'homme de neige** (Bibl. rel. Plon : 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

C'est à la veine la plus romanesque du talent de George Sand qu'appartient cet extraordinaire *Homme de neige*, dont elle a campé la figure avec une vigueur et une originalité remarquables. Ce roman, attachant par son atmosphère même, qui reflète les froides solitudes de Suède toutes peuplées de légendes et de superstitions naïves, par son action colorée, vivante, imprévue, par ses personnages si divers, cruels ou sensibles, romantiques ou réalistes, par son héros le mystérieux Christiano del Lago, tour à tour lettré, bateleur ou grand seigneur, ce roman est aussi profondément représentatif de l'esprit du XIXe siècle.

C.-N. Vicard : **Le mythe de la démocratie** (Figuière ; 10 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

La démocratie, non tant en son principe qu'en sa conduite actuelle, passe en ce moment par une crise indéniable. M. Vicard, qui n'est nullement réactionnaire, s'applique à démontrer que notre Démocratie est surtout en façade, prisonnière de la Finance qui rend stériles les institutions sociales, esclave de la Presse qui, payée par ses ennemis, la trompent et l'empoisonnent surtout en temps de guerre. L'auteur ne voit le remède que dans la libération du peuple par l'organisation des syndicats.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE VOYAGE

par Claire SAINTE-SOLINE

Le Prix Minerva, qui a déjà désigné à l'attention du public des écrivains aussi sympathiques que Simone Ratel, Marguerite Jouve, Rose Celli, Michel Davet, est allé en 1935 à Claire Sainte-Soline pour son roman Journée *; nous sommes heureux de publier une de ses nouvelles.*

Léonie demeura sur le marchepied pour examiner l'intérieur du wagon. Il était vide d'un bout à l'autre : pas une tête au-dessus des banquettes de moleskine, pas l'ombre d'un pied sur le parquet.

— C'est bien à 35, Victor ?

— Oui, dans onze minutes, ça ne sera pas long.

L'homme gardait un reste d'essoufflement dans la voix. Comme il s'agissait de ne pas s'égarer du côté des premières, elle vérifia de nouveau la classe et choisit une place près d'une fenêtre, face à la campagne. Il s'assit auprès d'elle.

Sur cette banquette faite pour trois, à peine étaient-ils à l'aise, tant leurs os étaient épais et bien garnis. Flanc contre flanc, épaule contre épaule, ils se ressemblaient, non point tant par les traits, à la façon des êtres de même lignage, que par le teint, la complexion, la substance enfin, comme il est inévitable entre gens qui respirent depuis longtemps le même air et partagent jour après jour la même pâture.

Ils se firent pesants sur les coussins, approchèrent leurs semelles du radiateur, puis les retirèrent aussitôt, crainte de brûler le cuir. Bien calés, épanouis, ils commençaient de se trouver installés confortablement lorsque Léonie déclara : « Nous ne pouvons pas rester ici, je sens un courant d'air sur mes jambes. » Il faut dire qu'en dehors de l'appartement et même dans ses murs elle était toujours la proie de courants d'air. Elle se les imaginait un peu comme des bêtes innombrables, turbulentes, malicieuses, toujours à guetter et attendre ; des sortes de serpents invisibles et glacés dont on avait grand peine à éviter la caresse.

Peu après, le wagon commença de se remplir. Une famille garnit le fond ; des hommes, des femmes en groupe ou isolés occupèrent peu à peu tous les sièges.

— Nous avons bien fait d'arriver de bonne heure.

— Sûr que nous avons bien fait. Ceux qui montent maintenant sont forcés de se tenir debout, et tu parles d'un plaisir de voyager sur ses jambes !

Car ils voyageaient ; exactement ils allaient de Paris Saint-Lazare à Chatou. Le trajet ne dure guère plus d'un quart d'heure, mais qu'importe le temps, c'est l'humeur qui seule compte, et ils avaient justement celle qui convient aux départs. Certes, ils ne cherchaient oubli ni dépaysement, ils ne se souciaient point de trouver d'autres climats, d'autres cieux ; non, plus sages, ils appartenaient à ce genre de voyageurs qui ne veulent qu'un peu d'agrément et se contentent d'un guichet, d'un quai de gare et de quelques tours de roues.

Chez les Lancelet, il y avait plus de trois semaines qu'on en parlait de cette randonnée à Chatou.

Précis, soucieux comme un chef de gare, Victor interrogeait sa montre ; le train lui obéit et sans bruit, sans heurt, démarra. Peut-être eussent-ils souhaité un peu plus de tapage et d'éclat. Les sifflements, les secousses, les pluies de charbon, les panaches de fumées avaient leur charme, ils exaltaient et glorifiaient les départs.

— Ça y est, dit-elle en souriant largement.

Ils regardèrent par la portière pour ne rien perdre du paysage. C'est-à-dire qu'ils purent admirer à gauche un grand mur de pierres régulières et à droite des bâtiments métalliques, le tout, noir, patiné, lourd de suie. Un train les dépassant leur donna une sensation d'insécurité, d'angoisse, mais sitôt qu'il eût disparu ils recommencèrent de respirer librement. Des postes vitrés, des murs, encore des murs, enfin une passerelle derrière laquelle l'horizon s'élargit. Tandis qu'on avançait sur une plaine de rails, luisants dans ce matin humide de février, on voyait au loin les cubes de maisons, coupés de rues étroites.

— On m'a dit qu'il y avait plus de soixante voies par ici.

— C'est que de la ferraille. Soixante voies, je crois bien qu'elles y sont.

Au fond d'eux-mêmes ils songeaient obscurément que cette profusion de rails, cette capacité de réservoir, les bateaux sur la Seine, les signaux colorés, n'existaient que pour eux, pour leur plaisir, et parce qu'ils allaient à Chatou en ce jour de fête.

Ils parlaient avec exubérance, répétant les propos déjà dix fois échangés.

Le train dépassa Bécon fièrement, sans s'y arrêter. Ce n'était pas encore la campagne ; mais, la promesse des bruyères aidant, on commençait à la pressentir. Comme ils côtoyaient un tertre d'herbe rare, inégale :

— Dans un mois, il y aura des pissenlits, dit Victor.

— Je t'en ai déjà fait manger la semaine dernière, tu ne t'en souviens pas ?

— C'était de la culture.

— Non pas, du sauvage. La marchande l'a dit.

— Les feuilles ne sont pas les mêmes. Puis, on ne me trompe pas, je connais le goût.

— Tu connais, tu connais. Depuis, janvier, on en voit de pleines tables sur les marchés. Je le sais bien.

Comme elle reculait d'un mois, il se crut obligé d'avancer d'autant.

— Pas avant avril, je te dis, et pour ce qui est de la campagne, je m'y entends peut-être mieux que toi !

A mesure qu'on s'éloignait de Paris, les maisons diminuaient et s'entouraient de jardinets encore en friche, où les carrés de poireaux conservaient seuls belle ordonnance. Les Lancelet se taisaient. Léonie gardait un air renfrogné et Victor levait haut le menton, affirmant ainsi qu'il ne s'en laissait pas conter.

A Chatou, ils se retrouvèrent côte à côte sur le trottoir, muets, agressifs, pleins de rancune.

Ce fut Julie qui vint leur ouvrir en blouse de Vichy rose, le visage en grand souci :

— Ah ! c'est vous. Figurez-vous que je n'ai plus de gaz. Tourne, tourneras-tu, rien ne vient. Dire qu'il fallait que ce malheur m'arrive aujourd'hui.

Et, sans prendre le temps de les laisser se dévêtir, elle introduisit les voyageurs dans la cuisine.

Eugène s'y tenait accroupi sous un rayon. Il versait une eau généreuse au sommet du compteur et recevait un flot égal dans le bas.

— Je viens de porter le poulet avec les pommes de terre chez notre boulanger. On ne mourra pas de faim, mais voyez les poissons tout prêts. Et le café, comment ferons-nous pour le café ?

— Ces appareils-là, ça me connaît, dit Victor. Je sais leur causer. Eugène, laisse-moi faire et vous, Julie, préparez la poêle. Je veux bien être pendu si, dans cinq minutes, l'huile n'est pas bouillante.

Il se dirigea vers l'entrée et revint sans pardessus ni veste, troussant ses manches comme un prestidigitateur. Julie continuait de se tracasser par entraînement :

— Puis il y a la salade. Tu devrais faire un saut jusqu'à l'autre jardin pour la salade. Celle qu'on achète à côté ne vaut rien, elle est dure comme de l'herbe, tandis que notre chicorée... Il ne te faut pas plus d'un quart d'heure pour y courir.

— Moi, je vous accompagne, Eugène, fit Léonie. Le train me brouille le cœur. Un peu d'air ne me fera pas de mal.

Réparer le compteur était affaire de dosage et de mesure. Il fallait savoir, et Victor savait merveilleusement, comme un homme du métier. Il tourna les robinets, alluma chaque bec. Le fonctionnement était admirable, le succès éclatant. La flamme fusait à gauche à droite, en haut, en bas, dessus, dedans. Julie posa la

poêle sur le feu et peu après les poissons commencèrent de se raidir dans la friture chaude. Il n'y avait plus qu'à les regarder se dorer.

Encore émue par les angoisses de la matinée et le miracle accompli, Julie essaya d'exprimer sa gratitude :

— Mon bon Victor, vous m'en avez rendu un service. Il n'y en a pas beaucoup de si dégourdis que vous.

— Eh bien ! il faut m'embrasser pour ma peine.

Elle ne se fit pas prier et approcha son visage. Comme il s'arrangeait pour lui effleurer les lèvres, elle eut l'esprit de ne pas paraître s'en apercevoir, et, prématurément, se hâta de retourner les poissons.

— Un vrai cordon bleu que vous êtes.

Elle lui sourit ; alors, se croyant encouragé, il continua :

— Et puis, toujours fine comme à vingt ans, une taille de jeune fille. Comment faites-vous donc pour ne pas épaissir ?

Ils demeurèrent ainsi, dans l'espace étroit, devant le fourneau, les yeux humides, souriant à cette friture qui giclait parfois jusqu'à leurs visages. Le temps ne leur paraissait pas long.

Cependant, les autres ne tardèrent pas à revenir du jardin.

— Voyez, si ça ronfle, leur dit Victor. Mais j'ai rudement chaud.

En effet, il était rouge jusque dans le blanc des yeux.

— Et nous, quelle salade on vous apporte, mes enfants.

Eugène étalait et essayait de faire gonfler une chicorée anémique. Derrière lui, Léonie parlait avec volubilité :

— Pour un beau jardin, c'est un beau jardin. A votre porte, bien exposé, bien clôturé, avec une prise d'eau et des arbres. C'est agréable de pouvoir récolter ses légumes ; sans compter que le jour où vous en serez las, vous le vendrez comme vous voudrez. C'est un terrain bien placé pour bâtir.

Si elle affichait ainsi une admiration hors de proportion avec trois maigres arpents de terre, c'est qu'une scène semblable à celle de la cuisine s'était jouée au jardin. En vérité, avec quelques variantes ; là-bas, Léonie avait fait les avances. Flatteries le long de la route, minauderies devant le carré, tout cela d'ailleurs sans gravité aucune.

— Laissez-moi choisir, ne me dites rien. Je veux la plus belle.

On eut dit une femme à qui l'on offre un bijou, il ne s'agissait que de salade, mais Eugène avait cependant l'impression d'accorder une grâce.

Pliée en deux, Mme Lancelet ne se pressait pas pour se décider.

— Celle-ci ? Non celle-là. En voilà une qui doit être tendre.

Lorsqu'elle se releva, il lui prit un baiser, au hasard, vers l'oreille, sur une frisette qui voletait par là, et ils revinrent contents l'un de l'autre, ne tarissant pas d'éloges sur la chicorée qu'elle portait au bout des doigts, avec précaution, comme une fleur d'orchidées.

Le reste de la journée se passa sans incident. Victor jugea bien Eugène quelque peu écervelé et ce dernier pensa que son ami avait, en politique, les idées d'un autre âge ; ils n'étaient pas fâchés de ce désaccord qui leur permettait le plaisir de la discussion et animait les heures creuses de l'après-midi. En vérité, une sympathie chaude, profonde, les réunissait et ils se sentaient bien fraternels. Quant aux femmes, elles ne tarirent point, bavardant à langue que veux-tu jusqu'au soir.

Les Lancelet ne quittèrent Chatou qu'après souper. La pluie tombait ; les vitres du wagon ne laissaient plus apercevoir que des lumières éparses, entourées d'un halo bleu et poussant dans la nuit de longs rayons, comme des queues de comètes.

Assise à l'étroit entre deux voyageurs, Léonie songeait :

— Il doit y avoir un moment que je lui plais. Seulement il n'osait pas le montrer, rapport à Victor.

Victor, debout, étayé par des torses humains, réfléchissait :

— A l'occasion, la Julie, je crois qu'elle ne se ferait pas prier.

(A suivre.) Claire SAINTE-SOLINE.

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES LIS DES CHAMPS

SUR les pentes pierreuses d'une colline en plein soleil, j'ai découvert l'autre jour des fleurs par centaines : des tulipes, jaunes et roses, des orchis pourpres, et surtout ces lis des champs.

Rapproche mon dessin de celui de la Dame de Onze heures ; tu verras que les deux plantes sont sœurs. Les botanistes ont dit : « Elles sont de la même famille. » Mais je préfère les lis des champs à cause de leur élégance.

Sur la colline où je les ai trouvés, ils dressent, parmi les pierres, leurs vaillantes petites tiges droites, à peine un peu inclinées en haut, là où s'accumulent les boutons.

Les fleurs blanches sont très simples : les trois sépales, un peu plus étroits que les pétales,

composent avec eux une étoile, et chacun des rayons de l'étoile est parcouru de fines nervures.

Au milieu, six étamines se présentent comme de minuscules marteaux, avec leurs petites masses jaunes qui renferment le pollen. Et puis, si tu écartes les étamines, tu découvres une capsule verte qui porte un long bec un peu renflé au bout.

Les feuilles de mes lis des champs sont tout à fait simples aussi. Ce sont comme des rubans verts un peu roulés sur les bords.

J'ai fait ce que tu aurais fait toi-même ; pour voir mes jolies plantes plus longuement, pour les dessiner, j'en ai cueilli beaucoup, et elles décorent ma cheminée.

Heureusement il en reste encore sur la colline ; les graines que renferment les capsules pourront germer l'an prochain et donner de nouveaux lis des champs.

MARIE-LOUISE NOEL-BERNARD.

TOUS MUSICIENS

POUR LES ORCHESTRES DE PIPEAUX

RÉDOWAK

Danse paysanne tchèque.

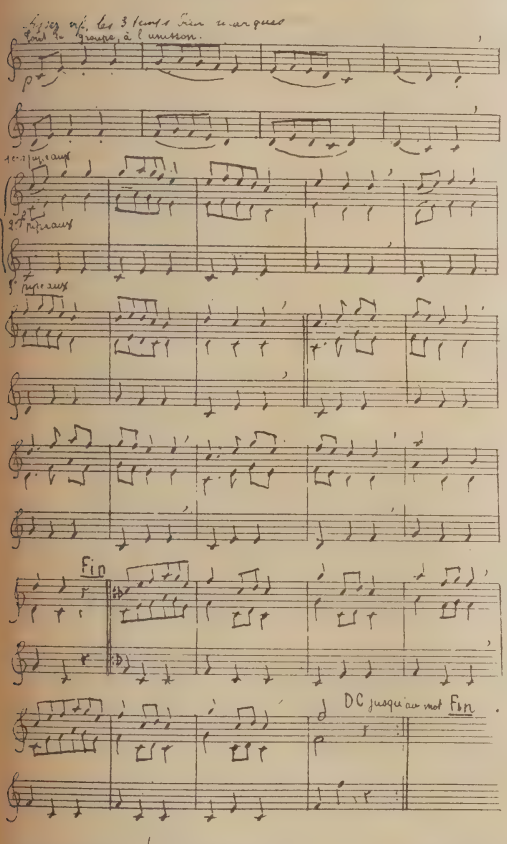

CONSEILS. — *Mesures de 1 à 8* : Exécution à l'unisson pour les 1er, 2e et 3e *pipeaux*.

De 9 à 16 : Quelques *premiers pipeaux* (1 sur 3 à 5) reprendront le motif à l'octave supérieure afin d'obtenir le *forte*.

DEUXIÈME PHRASE (*mesures de 17 à 24*). Même répartition de l'orchestre : quelques pipeaux seulement pour le « dessus ».

TROISIÈME PHRASE (*mesures de 25 à 32*). On remarquera que le bémol placé à la clé n'affecte en réalité aucune note puisque le *si* ne figure pas dans ce motif.

On obtiendra un effet de *forte* à la reprise en augmentant (non sans prudence) le nombre des *premiers pipeaux*.

Pour les instruments chargés de la basse (2e ligne), aucune indication particulière. On peut, naturellement, supprimer cette partie. Un ou plusieurs tambourins ou triangles marquant les trois temps donneraient à la danse un rythme plus vigoureux.

Et maintenant, bon courage et bon succès, mes chers « pipeaux » de Vauzelles, Marlioz-Aix-les-Bains, Dampierre, Autry-Issard-Gannay-sur-Loire, Amécourt, Bâgé-la-Ville, Le Carrignon, Besson, Auteuil, ceux de l'école de musique Jean Courbin, les vétérans de Courcelles-les-Lens... Et les Lyonnais et les Montluçonnais et les Oranais et les Parisiens, les Bretons et les Périgourdins. Et aussi ceux qui me sont encore et ceux qui me seront toujours inconnus. Sans compter, parce qu'ils sont innombrables, les admirables « pipeaux » de la région d'Embrun.

LINA ROTH.

N. B. — Je répondrai très volontiers à toute demande de renseignements concernant le pipeau. Mais je serais reconnaissante à mes correspondants de vouloir bien orner leur demande d'un joli timbre rouge ou, mieux encore, d'y joindre une enveloppe timbrée, à leur adresse.

LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

LE CONGRÈS DE MARSEILLE

PARIS, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, aujourd'hui Marseille, ont été tour à tour le siège d'un Congrès national de la Tuberculose, groupant des savants éminents, des femmes et des hommes qui se sont voués à l'action médico-sociale.

Le simple public ne peut-il recueillir quelque bienfait de ces utiles assises ?

D'abord, ce grand mouvement de lutte antituberculeuse qui agite depuis quinze ans notre pays a-t-il produit des résultats ? Premièrement, il a créé un énorme mouvement d'opinion. On *parle* de la tuberculose, on la *soigne* au lieu de la *cacher*. Chaque année, l'État et les collectivités publiques dépensent plus d'un milliard pour lutter contre la tuberculose. Et les efforts privés (timbre antituberculeux, notamment) donnent des résultats très sensibles.

Aussi, à l'heure actuelle, nous avons en France :

835 dispensaires antituberculeux (centres de dépistage et de surveillance).

27 écoles d'infirmières-visiteuses spécialisées pour la lutte antituberculeuse et 2 000 de ces infirmières en fonctionnement.

Il y a eu 859 245 vaccinations par le B. C. G. de 1915 à 1934 (on sait que le vaccin B. C. G., dû au génie de Calmette, préserve les nouveau-nés de la tuberculose).

9 centres de l'Œuvre du Placement familial des Tout-Petits. 45 filiales de l'Œuvre Grancher sauvent les enfants menacés par leur entourage tuberculeux.

221 préventoriums, écoles de rééducation, etc., comptent 20 367 lits.

176 sanatoriums de cure (tuberculose pulmonaire) possèdent 25 484 lits.

60 sanatoriums pour tuberculoses chirurgicales ont à leur tour 15.259 lits, et

7 900 lits reçoivent les tuberculeux dans les Services hospitaliers.

Conclusion : de 1881 à 1933, la mortalité par tuberculose sous toutes formes a diminué, en France, de 49,2 p. 100.

Merci au Congrès de Marseille de nous avoir permis de mettre sous les yeux de tous ce bilan de victoire française !

BONNE HUMEUR

POUR l'instituteur, la bonne humeur est la première des qualités ; c'est en effet par elle qu'il conquiert le cœur de ses élèves et réussit ainsi à se faire aimer, craindre et écouter. Mais être de bonne humeur n'est pas toujours chose facile ; que de tracas, que de tourments viennent vous assaillir pour instruire et surveiller votre petit monde ! Tracas et tourments se traduisent généralement par de constantes migraines qui « empoisonnent » l'existence d'un grand nombre d'instituteurs. Le meilleur remède contre ce malaise, si répandu dans notre corporation, est certes l'aspirine, mais, et bien que celle-ci n'ait presque aucun goût, beaucoup de personnes font des difficultés pour l'absorber. Un bon conseil : ajoutez deux morceaux de sucre dans le verre où a fondu votre comprimé, et cette médication sera prise sans peine et donnera son effet beaucoup plus complètement.

POUR LIRE EN CLASSE

La Sposata.

Au centre de la Corse, au-dessus de la région d'Orsino, se dresse, à 1 429 mètres au-dessus du niveau de la mer, une montagne rude et abrupte : la Sposata, l'Épousée. Lorsque sa cime est éclairée du côté de la plaine par les rayons du soleil couchant, elle présente très nettement la silhouette d'une paysanne corse à cheval.

Cette silhouette a une histoire ou, du moins, elle a donné naissance à une légende, et la voici :

Il y avait jadis, au petit village de Nessa, au pied des premiers contreforts de la montagne, une pauvre maison qui abritait Joanna Ambiegna et sa fille Maria. Les deux femmes avaient bien de la peine à vivre, étant des plus misérables, parmi les plus misérables du hameau.

Joanna, âgée, devenue impotente par suite de fièvres mal soignées, restait à la maison et faisait la cuisine. Maria gardait le troupeau d'un propriétaire de la localité.

Joanna était douce et bonne et elle souffrait sans se plaindre de la dureté de sa fille qui, jamais, pour elle, n'avait un mot affectueux, jamais une de ces caresses qui vont au cœur des mères.

Maria restait dehors toute la journée avec ses bêtes. Lorsqu'elle les avait rentrées, elle mangeait la soupe préparée par sa mère, un morceau de fromage cuit, quand il y en avait, et elle allait se coucher.

Bien souvent, solitaire, la vieille femme pleurait dans sa cuisine, qui servait aussi de salle à manger, et où était dressé son lit.

Seulement, si Maria Ambiegna manquait de cœur, elle était d'une grande beauté. Aucune fille, dans toute la région, n'avait d'aussi grands yeux noirs, aucune un visage aussi régulier, un profil aussi pur, aucune des tresses plus noires, plus longues, de cheveux plus fins.

Luciano de Tellano, seigneur de la Cinarca, un jeune et très riche gentilhomme, l'avait un jour aperçue, tandis qu'il chassait le mouflon sur les pentes de la montagne.

A plusieurs reprises, il était revenu ; il s'était même installé dans la maison qu'il possédait à Vico, alors que son château se trouvait à quelques lieues de là, à Orsino, afin de multiplier les occasions de rencontrer la jolie bergère.

Lorsqu'il causait avec Maria, les mouflons pouvaient courir en paix, les perdrix s'envoler sous ses pieds, les lièvres débucher du maquis, cet enragé chasseur ne s'en occupait plus.

Un beau jour, Luciano de Tellano demanda à brûle-pourpoint à Maria Ambiegna :

— Veux-tu être dame de la Cinarca ?

Maria, qui avait longtemps attendu ces mots, accepta.

Ce fut, dans toute la région de Vico à Evisa à Sagone et jusqu'à Ajaccio, un cri d'étonnement. Jamais on n'eût supposé que le fier et beau seigneur, à qui étaient promises les plus riches héritières, les descendantes des plus nobles familles, pût songer à donner son nom à la moins fortunée des bergères.

Joanna Ambiegna était fière du mariage de sa fille, mais bien triste aussi. Elle sentait qu'elle la perdait à jamais et que Maria, dans la splendeur, oublierait complètement sa pauvre mère.

Loin de compatir à la peine de la vieille femme et de chercher à l'adoucir, la jeune fille passait ses derniers jours à la gourmander, l'accusant d'avoir mal géré son héritage — si l'on peut appeler héritage deux chèvres, une cahute croulante et quatre meubles, — déclarant que le peu qui restait était à elle et qu'elle entendait l'emporter.

Tout ce qui se trouvait dans la cahute, jusqu'aux ustensiles de ménage, jusqu'aux couvertures, jusqu'aux assiettes d'étain, tout fut entassé dans des paniers.

Ce n'est pas que Maria pensât que cela pût servir en aucune façon dans la riche demeure de son futur époux, dans ce château d'Orsino dont on vantait partout le luxe et les commodités, mais, comme elle le disait, elle ne voulait pas y entrer les mains vides.

Enfin, le grand jour arriva.

Luciano, avec un important cortège d'amis, de serviteurs, de clients, tous superbement montés et harnachés, parut sur la place de la Nessa.

Des paniers, soigneusement recouverts, afin que l'on ne vît pas les pauvres choses qu'ils contenaient, furent chargés sur le dos des mulets. Maria, après avoir rapidement embrassé sa mère, plus pour l'édification de son fiancé et du public que par le moindre sentiment de tendresse, monta sur une belle jument blanche, caparaçonnée de velours rouge, aux côtés de son futur époux.

Au milieu du tumulte joyeux des cavaliers de son escorte qui, en signe d'allégresse, tiraient des coups de fusil en l'air, l'épousée quitta, sans un regard en arrière, le village natal.

Sur le seuil de la cahute, maintenant vide de tout ce qui avait un semblant de valeur, de tous les souvenirs de défunt son mari, des petits riens auxquels elle était attachée, Joanna, les yeux baignés de larmes, regardait le cortège s'éloigner.

Le chemin d'Orsino grimpe à travers la montagne et s'élève dès la sortie du village. La pauvre veuve pouvait ainsi suivre la riante théorie, s'égrenant le long des flancs abrupts. Elle distinguait, en tête du cortège, sa fille sur sa jument blanche, à côté du seigneur de la Cinarca sur son cheval noir.

On eût pu croire que Maria, toute à son bonheur ou, du moins, à son triomphe, ne songeait plus qu'aux plaisirs qui l'attendaient à cette vie de grande dame qu'elle allait mener à Orsino, aux immenses terres qu'elle allait partager avec son mari, aux forêts quasi impénétrables qui seraient son domaine, aux innombrables troupeaux sur lesquels elle régnerait en maîtresse, elle dont l'enfance s'était passée à garder les maigres chèvres des autres.

Mais non, dans son âpreté, elle n'avait de pensée que pour ce qu'elle emportait, pour les choses sans utilité désormais pour elle, qu'elle avait arrachées à la pauvreté de sa mère. Elle craignait d'en avoir oublié...

Soudain, elle se frappa le front. Elle se rappela avoir omis de mettre dans ses bagages le racloir de son pétrin. Ce racloir, sa mère s'en était servi la veille, puisque l'on avait fait de la galette.

Ce geste de Maria ne resta pas inaperçu de Luciano, qui faisait attention au moindre mouvement de celle qu'il aimait avec tant d'ardeur.

— Qu'y a-t-il, ma chère âme ? demanda-t-il, anxieux. Auriez-vous oublié quelque objet qui vous fût cher ?

— Oui, mon doux seigneur, répliqua Maria. J'ai oublié à Nessa le racloir du pétrin.

Le seigneur de la Cinarca se mit à rire.

— Eh ! qu'importe, ma mie, le racloir de votre pétrin, votre mère s'en servira. N'en a-t-elle pas besoin ? Vous n'aurez pas, à Orsino, à vous occuper de ces choses et je suis bien certain qu'il y en a autant qu'il en faut.

Le visage de Maria se ferma. Elle parut violemment contrariée.

— C'est ce racloir-là que je veux, et non point un autre. Il m'appartient et je désire l'avoir. Donnez donc l'ordre à l'un de vos serviteurs d'aller le réclamer.

Luciano qui, en tout, voulait complaire à Maria, essaya pourtant de la dissuader d'envoyer quérir cet objet, insignifiant, mais il s'aperçut qu'il fâchait sa fiancée et il expédia un domestique à Nessa.

Joanna était toujours sur le seuil de sa demeure et elle n'avait pas perdu de vue le cortège, maintenant arrivé tout en haut de la montagne, à un endroit où, bientôt, il disparaîtrait à ses yeux.

Elle vit le cavalier qui se détachait du convoi et qui redescendait vers le village. Quand le serviteur de Luciano de Tellano déboucha sur la place, la pauvre veuve s'imagina que sa fille avait eu un regret de sa dureté et que l'homme était chargé pour elle d'un message de tendresse.

Très joliment, elle s'adressa au domestique qui mettait pied à terre devant sa masure.

— Ma fille vous a-t-elle chargé pour moi d'une commission ? Avait-elle quelque chose à me dire ?

— Oui, répliqua l'homme, bourru et furieux d'avoir été renvoyé en arrière. Oui, donna Maria vous fait dire qu'elle a oublié le racloir du pétrin, et que vous ayez à me le remettre tout de suite pour que je le lui apporte.

Alors, pour la première fois, une révolte gronda dans le cœur de la vieille femme.

Cette ingratitude lui parut trop forte ; trop dure sa propre condition, seule, misérable, dépouillée.

Joanna tourna la tête vers le brillant cortège, là-haut sur la montagne. Elle tendit un poing courroucé dans la direction de sa fille et s'écria :

— Tu seras punie, ô fille au cœur de pierre !

On raconte aux veillées qu'à cet instant précis, dans le ciel bleu et sans nuages de cette journée de mai, un coup de tonnerre terrible éclata, secouant l'atmosphère, que tout le cortège nuptial fut environné subitement d'un épais brouillard, et qu'un éclair vint frapper la montagne dispersant chevaux et cavaliers.

Lorsque le brouillard se dissipa, Maria Ambiegna, la fille sans pitié, était changée en pierre, elle et son cheval.

Et c'est la bergère corse, l'épousée du seigneur de la Cinarca, que les touristes peuvent voir, juchée, là-haut, sur le sommet.

CH. QUINEL et A. DE MONTGON.

(*Contes et légendes de Corse*, Fernand Nathan, éditeur).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

La plus belle exposition d'ameublement est actuellement chez Lévitan.

UN CADRE UNIQUE • DES MODÈLES NOUVEAUX
DES PRIX SENSATIONNELS

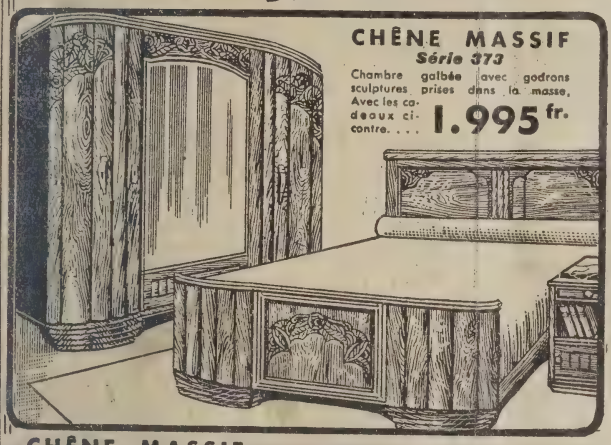

CHÊNE MASSIF
Série 373
Chambre galbée avec godrons sculptures prises dans la masse. Avec les cadeaux ci-contre. . . . **1.995 fr.**

CHÊNE MASSIF
Série 374
Salle à manger galbée (8 pièces) avec les cadeaux ci-contre : **1.995 fr.**

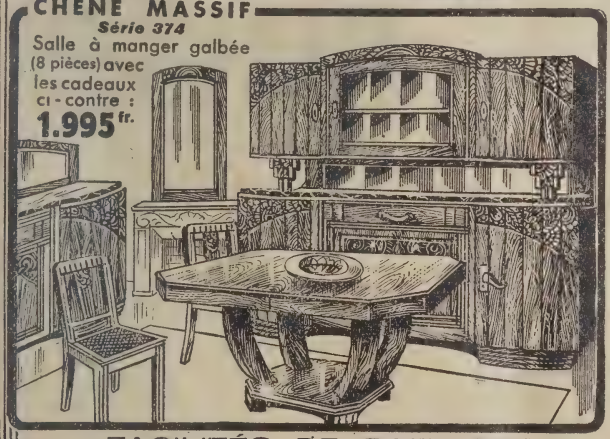

CADEAUX

A tout acheteur d'un de ces mobiliers, nous offrons soit :
1 fauteuil garni tissu moderne et 2 chaises ;

soit :
1 divan-lit, accotoirs mobiles — 70x120, longueur totale 190 — garni tissu moderne.

En nous passant commande, précisez le cadeau désiré et la teinte du tissu. Disponible en bleu, vert, or, rose, rouge, havane.

RAYON SPÉCIAL DE MEUBLES DE CUISINE ET DE LITERIE
LITS FER ET CUIVRE - COUVERTURES
COUVRE PIEDS
Organisation unique

FACILITÉS DE PAIEMENT
Remboursement des frais de voyage à Paris

Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

LEVITAN
63, Boul^d Magenta - Paris
"Gubliets"
LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue de Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne
S.1037

BON n° 66 à découper et à faire parvenir aux Etablis^ts LEVITAN, 63, Boul^d Magenta, à Paris, pour recevoir gratuitement, soit :
1° le catalogue général ;
2° le catalogue spécial de literie, bois blanc et articles réclame.
RAYEZ LA MENTION INUTILE.

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...
celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.
En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les
FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**
se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle
la **MONTRE 'Trib'**
7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon
Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande
MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

CONCOURS PROBABLE - 2e SEMESTRE 1935
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age : 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 - PARIS (7e).**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

N'abusez pas des
PURGES

Comme la plupart des gens atteints par la constipation chronique, vous attendez la venue des maux de tête et de la fatigue générale pour agir. Vous avez alors recours aux purgations énergiques. C'est une erreur dangereuse, car l'effet des purges, toujours passager, ne peut pas venir à bout d'une affection aussi tenace que la constipation.

Vous devez mettre en œuvre des soins constants et *doucement actifs*, capables de régulariser l'évacuation des déchets alimentaires. Pour cela, pas de remèdes chimiques et irritants ; adoptez une médication naturelle et reposante.

Le Thé Garfield doit sa merveilleuse efficacité aux vertus spéciales des plantes qui le composent.

Bien connu depuis 40 ans, il est le traitement de choix pour la libération et la rééducation de l'intestin. Son emploi journalier comme boisson chaude — et rafraîchissante — est agréable. Essayez-le pendant un mois. Il est en vente chez tous les pharmaciens à Frs 6. le gros paquet. Demandez un échantillon gratuit, avec brochure, aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris XIIe (Dépt J 2).

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-5-35. — Régie Imp. CRÉTÉ. Corbeil.

0.8 Année. — N° 34. 18 Mai 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre	**30 fr.**	Belgique, Luxembourg	**36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit	**38 fr.**	Pays à tarif postal plein	**45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de **0 fr. 75** en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe).

THE LIBRARY OF THE JUN 11 1935 UNIVERSITY OF ILLINOIS

LES ENFANTS PAUVRES

Ah ! voilà surtout ceux que j'aime,
Faibles fronts dans l'ombre engloutis
Parés d'un triple diadème,
Innocents, pauvres et petits !
Ils sont meilleurs que nous ne sommes ;
Ah ! donnons-leur en même temps,
Avec le pain qu'il faut aux hommes,
Le baiser qu'il faut aux enfants.

Victor HUGO

(Poème inédit publié par *Franche-Comté-Monts-Jura*, décembre 1934).

Pour les Distributions de Prix

Offrez des livres dignes de ce nom

Les collections de la librairie Fernand NATHAN vous permettent de choisir de bons et beaux livres. Vous savez que non seulement les textes que nous vous présentons sont l'objet d'un choix scrupuleux, mais aussi que la forme extérieure de chaque volume reçoit tous nos soins. Nous attachons la plus grande importance à mettre entre les mains des enfants des livres de bon goût imprimés avec netteté sur beau papier et illustrés par les meilleurs artistes. Nos ouvrages ne sont donc pas seulement des livres à offrir comme prix, mais de véritables volumes de bibliothèque, c'est-à-dire, pour les enfants, des cadeaux agréables à recevoir et précieux à conserver.

(Catalogue N° 9 gratuitement sur demande.) **Fernand NATHAN, Éditeur**

Un livre donné en récompense doit durer ;
Il doit donc être fait pour durer.

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

L'HOMÉOPATHIE

L'efficacité de l'Homéopathie est aujourd'hui indiscutée ; des milliers de malades chroniques ont été guéris par des Traitements Homéopathiques, même dans des cas jugés inguérissables jusqu'ici. Le livre " COMMENT GUÉRIR " contient des renseignements précieux sur l'Homéopathie. Envoi gratuit par les **Laboratoires Homéopathiques Dr MADAUS,** 58, rue Louis-Simon, METZ (Moselle).

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

CONCOURS PROBABLE - 1er SEMESTRE 1935

INSPECTEUR du CONTROLE

DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age : 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration,** 28, Boulevard des Invalides, 28 - PARIS (7e).

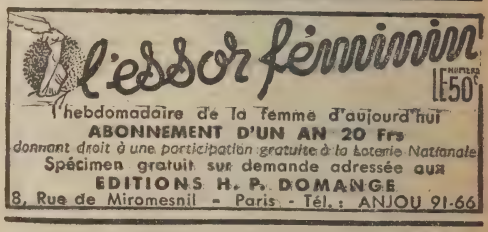

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix. - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

L. BROSSOLETTE : Propos d'un pacifiste. 523
G. URIOT : Faire écrire..... 525
Paul BERNARD : Indications sommaires sur un programme de culture générale..... 526
A. MAYSONNAVE : A l'Ouest, ce n'est pas nouveau 527
G. GOUIN : Pour terminer..... 528
ALCESTE : Du jury..... 528
G. EISENMENGER : Idées modernes sur les mondes stellaires 529
M.-L. NOEL-BERNARD : Les coquelicots. 530
Claire SAINTE-SOLINE : Le voyage (fin)... 531
Bibliographie : Roth, Cros, etc..... 533
Pour lire en classe : Ça fait du bruit..... 533

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Contre nos traitements..... 534
Ch. CHARLOT : La fixation des vacances... 535
F. BONNET : Les inconvénients du nouveau régime..... 535
A. LAUGIER : Pâques universitaires..... 536
Paul BRÉCY : Le trait d'union corporatif..... 537
André GANNE : Carnet du militant..... 538

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 481 à 496
Examens : Textes et documents... 189 à 194
René OZOUF : Les pygmées du Centre-Afrique. 193
Les Archives de l'Enseignement primaire : Victor Hugo et ses enfants..... Hors-texte

PROPOS D'UN PACIFISTE

Par LÉON BROSSOLETTE

LE professeur allemand Wilhelm Fœrster est un pacifiste. Exilé, il vit en France. Il ne faut point le prendre pour un révolutionnaire. Lui-même s'en défend. Il déclare appartenir à une famille de militaires, être conservateur et n'avoir jamais compté au nombre de ceux qu'on appelle les hommes de gauche. Seulement, il connaît admirablement la Prusse, dominatrice de l'Allemagne, et nul ne parle mieux que lui du danger qu'elle constitue pour la paix du monde.

D'après ses propos, la *Grande Revue* nous a montré jadis comment l'esprit de guerre qui, sans cesse, bouillonne en Prusse et, par elle, anime l'Allemagne, descend en droite ligne de ces chevaliers teutoniques, moitié prêtres, moitié soldats, qui vinrent au moyen âge s'établir aux bords de la Baltique pour y dompter par le fer les populations voisines. C'est leur esprit qui revivait en un prince comme le roi Guillaume Ier, en un général comme ce comte Hulsen-Hæseler qui, avant 1914, fut longtemps, face à la France, gouverneur de Metz :

Dans ses *Soirées de Saverne*, le comte de Pangea raconte comment, dans son enfance, il fut frappé par la physionomie extrêmement monastique du général Hæseler, successeur des prêtres combattants. Hæseler était célibataire. Il habitait à Metz une chambre nue comme une cellule et on disait que, sur son plafond, il avait fait tracer une carte de la frontière pour pouvoir continuer à méditer sur les campagnes prochaines. Les idées militaires hantaient aussi Guillaume Ier qui, raconte que, pendant toute une fête de Cour, il a été distrait du spectacle parce qu'il « pensait à la cavalerie.

Quels souvenirs lointains, quelles traditions anciennes, quelles craintes et quelles espérances passées permettent de concevoir que des hommes puissent à ce point s'absorber dans les idées militaires ? En voici l'explication :

La Prusse orientale a joué un rôle primordial dans l'histoire de l'Allemagne. C'était le rempart que les chevaliers avaient dressé contre l'Asie. L'Allemagne n'a pas oublié ces luttes. Un jour qu'Hindenburg arrivait avec un de mes amis dans ces régions, il lui a dit en lui montrant la plaine de la Prusse Orientale : « Voilà l'Asie qui commence ! » Je me souviens moi-même de nuits passées dans de grandes fermes de la Prusse Orientale quand j'étais enfant et de l'angoisse qui s'emparait de moi devant le mystère de l'Asie. Cette angoisse de l'Asie explique en grande partie la mentalité militaire allemande, qui subordonne toute vie civile aux nécessités de la guerre. Partout ailleurs, il existe une société militaire à côté de la société civile. Chez nous, la société civile a été édifiée par l'ordre de l'armée et conformément à ses traditions.

***

CE caractère foncièrement militaire de la Prusse et l'emprise qu'il lui donne sur l'Allemagne, les Occidentaux ne paraissent pas en avoir mesuré toute la force. Ils ont cru qu'il suffisait de renverser le trône des Hohenzollern pour que, sur un signe de M. W. Ilson, l'Allemagne devienne une démocratie pacifique comme les autres démocraties. Dans *La Paix par le Droit* (45e année, n° 1) M. W. Fœrster s'efforce de les détromper.

Il leur rappelle qu'il y a de l'autre côté du Rhin « une majorité numérique » et « une

*

minorité dynamique » et que c'est seulement avec celle-ci, tout imprégnée de l'esprit prussien, qu'il convient de compter. Il ajoute :

La soi-disant « Germanie démocratique » n'a jamais existé. Ce ne fut qu'un fantôme, une importation n'ayant aucun lien avec les traditions allemandes, une simple façade dont usaient les vrais maîtres de l'Allemagne, afin de préparer leur heure et de museler de Locarno en vue de paver le chemin de Potsdam. L'Allemand possède une mentalité nébuleuse venant de tous les côtés et émanant de toutes les races. Il n'a pas de capacité politique et son incapacité est cause qu'il s'est jeté dans les bras de la Prusse militariste, qui possède le ciment secret de l'organisation de l'État. « Nous sommes Prussiens, disait Gœbbels, et même si nous sommes Bavarois, la Prusse est partout où nous sommes. »

La Prusse casquée, armée, disciplinée est, donc l'épine dorsale de ce grand corps mou, invertébré, travaillé de forces centrifuges, enclin au fédéralisme et à l'anarchie qu'est l'Allemagne. C'est elle qui tient assemblées toutes les diversités germaniques et en fait en bloc solide. « C'est en Prusse que l'Allemagne a cherché un point d'appui pour se cristalliser » et « la Prusse est pour l'Allemagne d'aujourd'hui une pédagogie de la volonté ». Il est facile après cela de se rendre compte que ceux d'entre nous qui jugent du peuple allemand d'après le peuple français et attendent de lui des réactions politiques pareilles aux nôtres commettent une lourde erreur.

Notre capacité d'erreur, toutefois, est moins grande que celle des Anglo-Saxons, et M. Fœrster ne manque pas de nous en donner la raison :

Dans sa *Sociologie*, écrit-il, Herbert Spencer délimite les deux types différents de la société humaine : l'industriel et le militaire. Ces deux types existaient en Allemagne côte à côte. Et ce fut l'erreur fondamentale des Anglo-Saxons de supposer que le nouveau type industriel de la société allemande, avec toutes les tendances démocratiques et pacifistes qu'il implique et leurs conséquences, triompherait finalement du type désuet du « Militärstaat » de Potsdam. Ce fut tout le contraire qui se produisit. La vieille idéologie prussienne l'emporta sur le type moderne et l'assujettit aux idéals, aux manières de faire et aux aspirations de l'ancienne caste militaire. En ce qui concerne les affaires de l'État et la politique étrangère, l'industriel allemand, fût-il le plus moderne et le plus intelligent, est aveugle quand il s'agit des intérêts et des conditions foncièrement politiques de ses propres entreprises et du commerce d'exportation en général de l'Allemagne. Il ne considère pas les questions du vrai point de vue industriel et économique Non, dès que ces questions sont en jeu, l'homme d'affaires le plus avisé se transforme aussitôt en un défenseur passionné du militarisme prussien et répète avec une naïveté presque enfantine les rodomontades de la mensongère propagande prussienne.

Ainsi M. Fœrster considère que la politique de l'Allemagne, jugulée par la Prusse, est incompatible avec les véritables intérêts économiques du pays, qu'elle est « en opposition flagrante avec les exigences vitales de son commerce mondial, avec les nécessités d'inspirer au monde sympathie et confiance ». Il en était déjà ainsi au temps de Bismarck, ce qui amena le philosophe Lagarde à définir le « Bismarckisme », qui n'était qu'une forme du prussianisme, « la maladie mortelle du peuple allemand ».

Cette influence de la Prusse, nation de proie, sur l'Allemagne, qu'elle a d'ailleurs à peu près aujourd'hui achevé d'absorber, a aux yeux de M. Fœrster quelque chose d'infernal. Il n'hésite pas à déclarer :

La caste dominatrice prussienne, dont la mentalité fut forgée par des siècles de guerre, de conquêtes, de rapine et de domination, a lentement développé, comme sa plus typique caractéristique, un esprit de diabolique mépris pour toute loi humaine ou divine opposée à l'intérêt souverain de l'Etat-Force. Et c'est à cet esprit diabolique qui a infecté beaucoup de vrais Allemands, que l'Europe a affaire, c'est-à-dire à un esprit habitué à interpréter tout acte de générosité, toute concession, comme un signe de faiblesse et de crainte, à un esprit qui voudra poursuivre, avec une indomptable énergie, ses objectifs traditionnels, lesquels sont profondément enracinés dans le caractère de la race et dans son histoire (des conquêtes dans l'Est et, tout d'abord, la reconstitution de l'Allemagne de 1914) ; à un esprit que n'entravera aucune considération d'ordre moral, aucun désir de se conformer à l'idéal et aux traditions du monde occidental.

Ces vérités sur l'esprit et l'action de la caste militaire prussienne sont de tous les temps. Elles apparaissent dans ces paroles de Marie-Thérèse, l'adversaire de Frédéric II : « Nous serons tous, les uns après les autres, écrasés par ce terrible système, si nous ne lui opposons une forte résistance. Elles retentissent dans cette déclaration de Gneisenau, l'un des héros de la Prusse antinapoléonienne de 1813 : « Ce que la Prusse est à la Germanie, la Germanie doit le devenir pour toute l'Europe. »

***

N'EST-IL pas superflu de remarquer que ces vues sur le militarisme prussien et sa nocivité n'ont jamais été plus actuelles qu'à l'heure présente ? La destruction unilatérale du traité de Versailles par M. Hitler le 16 mars dernier, le réarmement massif du Reich et le développement démesuré de ses industries de guerre, la prépondérance accrue de la Reichswehr depuis le massacre de Rœhm et de ses amis le 30 juin dernier ; l'assassinat du chancelier Dollfuss et les interventions constantes des nazis en Autriche ; les opérations de la Gestapo, les rapts, les meurtres de réfugiés allemands à l'étranger; la menace sans cesse suspendue sur dix peuples d'Europe par la politique hitlérienne témoignent assez du danger que constituent pour la tranquillité des peuples ceux qui poursuivent à Berlin l'antique rêve de guerre et de conquêtes des chevaliers de l'ordre teuto-

nique. M. W. Fœrster ne se trompe pas un instant sur la vigueur et l'extension données par les nazis au vieux militarisme prussien quand il proclame : *L'hitlérisme est le triomphe complet de l'idéologie prussienne sur l'âme allemande.*

Est-ce à dire que le peuple allemand veut la guerre et tout de suite ? Pas précisément. Mais il se laisse orienter *vers certains buts qui ne peuvent être atteints que par la guerre.* Il est entraîné à revendiquer « le retour à l'Allemagne de tous les territoires concédés à la Pologne », « l'Anchluss de l'Autriche », « le démembrement de la Tchécoslovaquie », « la colonisation et la pénétration de la Russie », « la consolidation d'un grand bloc des puissances orientales contre la civilisation occidentale ». Et cette liste ne suffit probablement pas à mesurer la grandeur des appétits germaniques. Là gît le péril.

Et puis le peuple allemand obéit à ses maîtres que M. Fœrster dépeint sous ces traits :

Ils sont, hélas ! les exécuteurs aveugles et fous de rage des réactions maladives et des conceptions fausses. Et ce qui est plus dangereux encore, ils savent modeler comme une cire molle la masse du peuple allemand, qui est un peuple dénué de tout sens politique, sentimental, musicien, enthousiaste et qui, au moyen âge, fut formé et guidé par Rome, mais qui, après la chute de cet empire et de ses traditions, devint la proie de ce type humain impitoyable, brutal, combatif, que Lamprecht appelait le *Colonial Deutschtum*, et dont Treistschke disait qu'il lui manquait le trait essentiel de ce qui caractérise le Germain, à savoir, un bon cœur.

***

AVEC une nation pétrie par MM. Hitler, Gœring, Gœbbels, en proie à l'ivresse guerrière, et qui marche tout entière au pas de l'oie, cher à la Reichswehr, est-il possible d'éviter le conflit ? M. Fœrster en cherche le moyen. Il note :

Dans la *Militärwochenblatt* de septembre 1932, on trouve l'avertissement suivant :

Celui qui sait qu'il possède la supériorité militaire n'est plus accessible à la phraséologie pacifiste. Une seule chose peut l'arrêter, à savoir, le risque et la peur de la défaite.

Donc, si les différents gouvernements de l'Europe parviennent à inculquer à l'Allemagne la peur de la défaite et le sentiment qu'elle n'a plus aucune chance de dicter sa volonté à l'Europe, le pire pourrait encore être évité.

Il est vrai que le pacifiste allemand ajoute mélancoliquement :

Étant données les idées et les illusions qu'on entretient dans les cercles dirigeants de l'Europe Occidentale, je n'ai pas beaucoup d'espoir que la catastrophe soit évitée. Mais il se peut que la folie des meneurs nationalistes en Allemagne hâte le réveil nécessaire de l'Europe.

M. Wickham-Steed, grand journaliste anglais, qui connaît bien l'Europe, nous donnait naguère son sentiment sur ce problème. Ce sentiment se rencontre avec celui de M. Fœrster, publiciste pacifiste, qui connaît bien la Prusse et l'Allemagne. Tous deux crient au monde : « Seule peut éviter à l'univers une nouvelle conflagration l'entente rapide, solide, efficace des nations attachées à la paix en face de la nation qui rêve de guerre. » Les hommes d'État comprendront-ils ? Et sauront-ils faire la coalition indispensable des volontés de paix contre la volonté de guerre ?

L. BROSSOLETTE.

MENUS PROPOS

FAIRE ÉCRIRE

FAIRE *parler, faire agir, précepte qui, pour beaucoup, résume l'essentiel de la méthode active. L'on y doit ajouter : faire écrire. Faire écrire, non point sans mesure, mais en tenant compte du niveau des enfants, et les choses importantes, les notions qui doivent être considérées, mises en relief, retenues.*

Dans la pratique, il conviendrait que l'élève interrogé vînt au tableau noir afin d'y écrire, au fur et à mesure qu'il répond, les mots ou les nombres qui forment le fonds de sa réponse, qui en constituent la substance véritable. Il serait frappé davantage lui-même, ainsi que ses camarades, surtout si le Maître lui faisait découvrir, par réflexion, ces éléments remarquables. Mais l'on s'en tient obstinément au parler, et, comme le parler de l'élève, trop souvent, demeure incohérent et vague, l'instituteur intervient, parle à son tour, répond à ses propres questions tandis que l'autre écoute.

Il conviendrait aussi que le maître, interrogeant la classe, fît écrire sur le cahier ou sur l'ardoise. Le procédé La Martinière est d'un merveilleux secours ; encore faut-il l'employer. On lui trouve des incommodités graves, oubliant que, judicieusement réglé, il oblige les enfants à un effort réel pour penser et exprimer des pensées dont, sans cet effort, ils auraient à peine conscience.

Il conviendrait enfin que la leçon fût apprise la plume en main. Nos élèves, grands et petits, apprennent trop par les yeux, trop peu par la main. Ils se contentent de lire et de relire, hâtivement, sans aller au fond du texte ; il leur arrive de voir en gros, et d'un coup d'œil rapide, les mots et les phrases ; ils « globalisent » à l'envi, alors qu'apprendre, c'est entrer dans le détail, analyser. Et ils apprennent mal. Il faudrait corriger cette partie, amener les élèves à écrire sur leur cahier, à main posée, les phrases importantes, les faits principaux, les formules capitales, les noms et les dates, à faire et à refaire croquis et figures, livre ouvert d'abord, puis livre fermé.

L'écriture aiderait à fixer les idées, les connaissances, les images. En attendant, elle disciplinerait l'attention et forcerait au travail vrai, ce qui a son prix.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

INDICATIONS SOMMAIRES

sur un programme de culture générale.

L'HOMME cultivé fait de la réflexion son principal exercice, car il est plus curieux de problèmes que de solutions et de méthodes que de résultats. En tout, il préfère la « qualité » à la « quantité », et ses efforts intellectuels vont à se façonner « habile homme » plutôt « qu'homme savant ».

Mais cette suprématie qu'il confère à l'entendement ne signifie nullement qu'il néglige l'acquisition de connaissances amples et variées. Il sait que, sans un savoir, sinon profond du moins étendu, sans des « clartés de tout », il ne peut y avoir, véritablement, de culture générale. Il est persuadé, d'ailleurs, que si l'on s'y prend de la bonne manière, la science, bien loin de nuire à l'entendement, le favorise et que « notre âme s'élargit d'autant plus qu'elle se remplit ».

Que les jeunes gens, donc, qui veulent acquérir cette culture générale, aient toujours présent à la mémoire ce conseil de Sainte-Beuve : « Variez sans cesse vos études ; cultivez en tous sens votre intelligence, ouvrez-lui des jours sur tous les horizons. » Traduites en termes scolaires, ces paroles signifient que la culture doit être — dans des proportions qui varient, naturellement, avec les aptitudes, les goûts et même la profession de chacun, — tout à la fois artistique, scientifique et littéraire.

Il n'est pas question, bien entendu, de s'élever à la création artistique ou littéraire, ni à la recherche scientifique. Il s'agit seulement d'édifier cet « état d'information générale » qui est comme l'aspect matériel de la culture, comme la toile de fond sur laquelle se détache notre culture particulière, notre « spécialité ».

L'esprit humain est un. En particulier, la disconvenance, que l'on se plaît communément à marquer dans les établissements d'instruction, entre les sciences et les lettres, est artificielle. La plupart du temps, « scientifiques » et « littéraires » diffèrent bien plus de goûts que d'aptitudes. En réalité, il n'y a pas, entre les Arts, les Sciences et les Lettres, divorce mais solidarité. Les différents genres de l'activité intellectuelle s'éclairent et se fortifient réciproquement et ils assurent à l'esprit, par leur collaboration, la vie la plus intense et la plus agréable.

***

I. Les Arts. — La culture générale ne saurait ignorer l'art, fleur et parure de la civilisation. On voit même beaucoup de gens, pour qui la culture est — avant tout et, quelquefois, uniquement — le goût et la pratique de certains arts : musique, peinture, gravure, etc. Sans être un « praticien », encore moins un « esthète », un « ruskinien » rendant aux arts un culte de latrie, le jeune homme qui se cultive nourrit avec ferveur en soi le sentiment de la beauté. Il la recherche, il s'ingénie à la capter autour de lui pour s'en imprégner et en imprimer le caractère à ses pensées et à ses modestes travaux. Il n'est ni architecte, ni peintre, ni sculpteur, ni même toujours musicien, mais, autant qu'il le peut, il voyage pour admirer les monuments et les paysages renommés, il visite les musées et les expositions des ouvrages de peinture et de sculpture, il fréquente les concerts, les théâtres, les cinémas, etc. C'est ce commerce entretenu avec les « belles choses » qui forme le goût — ce tact de l'âme — et, quelquefois, éveille l'artiste qui sommeille en toute âme humaine.

A cet égard, il ne serait pas inutile à l'éducateur de soi-même de posséder dans les arts plastiques un certain talent d'amateur et de devenir, en quelque mesure, un modeleur, un aquarelliste, un pastelliste, un graveur, etc. Quant à la musique, si chacun peut aujourd'hui, fort commodément, grâce aux « machines parlantes » et à la T. S. F., peupler sa solitude des merveilles de la littérature musicale, il est bon d'avoir la pratique de quelque instrument — piano, violon, flûte, etc., pour éprouver finement les impressions sonores et juger sainement des sons et de leurs rapports.

Cette culture esthétique est à la portée de tout le monde, non seulement à Paris, où tout enseigne l'art et la beauté, mais presque partout en province. Chaque ville de quelque importance n'a-t-elle pas son musée, son théâtre, ses concerts, ses cinémas, ses « Sociétés artistiques », etc. et n'offre-t-elle pas ainsi à l'émotion du beau mille occasions d'éclore ?

Les « Revues d'Art », les « Collections » et les « Galeries des Chefs-d'Œuvre de la Peinture et de la Sculpture », les « Monographies des Monuments et des Villes d'Art célèbres », les estampes, gravures, photographies et cartes postales artistiques peuplent les vitrines des libraires. Dans cette nomenclature, réservons une place de choix à la « Chalcographie du Louvre » qui met en vente, à des prix très abordables, de magnifiques planches gravées d'après les grands peintres français et étrangers. Ainsi, il est aujourd'hui facile d'avoir sans cesse sous les yeux, sans quitter sa chambre, les représentations des grandes œuvres artistiques — les plus grandes sont toujours les plus simples, les plus émouvantes, les plus éducatrices, — et de vivre comme en familiarité avec elles dans une atmosphère éminemment culturelle.

***

II. Les Sciences. — Nul, quelque exclusifs que soient ses goûts ou ses opinions, ne saurait prétendre à une culture générale s'il n'a une certaine teinture des sciences. Notre jeune éducateur de soi-même sera trop souvent obligé de se contenter — loin des laboratoires et des amphithéâtres — d'une science toute faite ou de seconde main, d'une « science livresque », puisqu'il faut lâcher le mot, puisée dans des ouvrages qui ont réussi à vulgariser sans abaisser. Le danger serait, en ces matières, de se contenter de ces livres ou de ces revues qui, sous prétexte de « populariser la science » ou, encore, « d'instruire en amusant », répandent des notions scientifiques d'une imprécision ou d'une fantaisie telles qu'elles en sont devenues des erreurs grotesques. Cette vulgarisation complaisante est en soi une insanité dont il faut se préserver avec soin. Ignorance vaut mieux, et cent fois mieux, que fausse science.

Heureusement, comme le remarque M. Bergson, « il y a une vulgarisation noble, qui respecte les contours de la vérité scientifique, et qui permet à des esprits simplement cultivés de se la représenter en gros jusqu'au jour où un effort supérieur leur en découvrira le détail et surtout leur en fera pénétrer profondément la signification ». Les ouvrages de « noble » vulgarisation, plus passionnants, du reste, que nombre de romans

à la mode, dispensent, sans appareil trop obscurément scolastique, des notions permettant à « l'honnête homme » d'être tenu au courant, avec une approximation suffisante, des grandioses hypothèses de la science moderne, de ses investigations dans l'infiniment petit et dans l'infiniment grand, de la féerie de ses découvertes et de ses inventions, de l'accroissement fabuleux de son pouvoir de production, etc. Peut-on admettre, par exemple, qu'un homme cultivé n'ait quelques « clartés » de la relativité, de la radioactivité, de la biologie cellulaire, du rayonnement cosmique et de l'atomistique, de la cosmophysique, etc. ? Peut-il, sans discrédit, ignorer tout à fait les vertigineuses conceptions de l'astronomie et de la géologie contemporaines ? Et même ne sera-t-il pas, prudemment et modestement, curieux de médecine, d'archéologie, de météorologie, etc. ?

Cette initiation aux « merveilles de la science » peut, elle aussi, passer aujourd'hui pour aisée. Chaque maison d'édition a ses « revues », ses « séries », ses « encyclopédies », ses « bibliothèques » remplies d'œuvres de « transposition, pour le grand public », des travaux scientifiques les plus marquants.

(A suivre.)

PAUL BERNARD.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

A L'OUEST... CE N'EST PAS NOUVEAU !

UN professeur d'Istanbul a fait connaître (numéro du *Journal des Instituteurs* du 23 mars 1935) la manière originale et répandue en Turquie d'effectuer l'humble soustraction « avec retenue... » sans rien retenir.

Contrairement à ce qu'il croit, elle n'est pas inconnue en France. Pour preuve, j'envoie au *Journal des Instituteurs* deux pages de cahiers d'élèves (octobre 1933). On y voit :

la soustraction $\begin{array}{r} 5.\ 0.\ 3 \\ -\ 9.\ 8 \\ \hline \end{array}$ devenue $\begin{array}{r} 4.\ 9.\ 13 \\ 9.\ 18 \\ \hline 4.\ 0.\ 5 \end{array}$

et la soustraction $\begin{array}{r} 7.\ 5.\ 0.\ 0 \\ -\ 5.\ 8.\ 6.\ 0 \\ \hline \end{array}$

devenue $\begin{array}{r} 6.\ 15.\ 0.\ 0 \\ 5.\ 8.\ 6.\ 0 \\ \hline \end{array}$ puis $\begin{array}{r} 6.\ 14.\ 10.\ 0 \\ 5.\ 8.\ 6.\ 0 \\ \hline 1.\ 6.\ 4.\ 0 \end{array}$

Il ne s'agit point d'un exercice spécial de calcul, mais d'opérations faites au cours d'un problème. Si M. Gouin a cru qu'il aurait, en France, ignoré cette façon d'opérer toute sa vie, c'est qu'elle est peu, trop peu répandue... du moins si l'on en juge par les manuels scolaires.

POURTANT, rendant à Jules Gal ce qui est à Jules Gal, je dois dire qu'il a signalé ce procédé dans « 1. 2. 3. 4 » (publié par la librairie Nathan), page 70, paragraphe 67. Il ajoute :

Il n'y aurait aucun inconvénient à adopter ce moyen par reports, par emprunts. Dans un vieux traité, du sieur Barrême, s'il vous plaît, je le trouve expliqué en ces termes : « Qui de 4 en ôte 8, ne peut ; vous empruntez sur le 5 une dizaine qui vaut 10 et avec le 4 on a 14. Qui de 14 en ôte 8... ». Je vous fais grâce du reste. Le procédé est plus acceptable que le style.

AU point de vue mathématique, les deux procédés sont équivalents. (Il en existe d'ailleurs d'autres : soit par exemple celui qui consiste à à considérer la soustraction comme une addition dont on connaît la réponse et l'un des nombres, ou celui qui applique cette règle : « Pour retrancher 258 de N, on ajoute à N le complément de 258 et du résultat on retranche 1.000. »)

Mais l'essentiel est que l'élève calcule juste, sans effort superflu ; qu'il découvre lui-même, s'il peut, comment il faut qu'il opère.

S'il a été habitué aux manipulations, aux compositions et décompositions des groupes d'objets, s'il a acquis en particulier une connaissance concrète et durable des dizaines et des centaines, il aimera mieux, semble-t-il, cette méthode naïve qui se contente de modifier l'écriture du nombre le plus grand. Car cette modification (très facile pour lui) étant faite, *il n'a plus à calculer, colonne par colonne, que sur les nombres tels qu'il les voit.*

Au contraire, le procédé habituel est plus difficile à comprendre parce qu'il fait intervenir la notion de compensation, et quelle compensation ! Une dizaine ajoutée au nombre le plus grand (sous la forme de 10 unités) compensée par une dizaine ajoutée à l'autre nombre (sous la forme de *1* dizaine). Et s'il faut, par exemple, retrancher 549 de 938, quand je vois 8, je pense 18, j'écris 9 sous le trait ; mais, pendant ce temps, il faut que je pense à retenir 1 ; puis, quand je vois le 4, je pense qu'il est devenu (4 + 1) ; alors je regarde le chiffre qui est au-dessus ; voyant qu'il est inférieur à 4, je pense à le lire 13, puis...

Comparez. Si vous étiez élève, quel moyen préféreriez-vous ?

J'AI fait, en feuilletant d'assez nombreux manuels, une remarque curieuse. Je n'ai trouvé que difficilement un exemple de soustraction de nombres complexes par le procédé de compensation. Le voici : 8 jours 9 heures 43 minutes moins 3 jours 15 heures 36 minutes :

		+ 24	
	8 jours	9 heures	43 minutes
+ 1)	3 jours	15 heures	36 minutes
	4 jours	18 heures	07 minutes

Cet exemple montre (surtout si l'on veut essayer de se rendre compte de tout ce qu'il faut dire — ou penser — pour effectuer le calcul) que le moyen proposé est pénible.

Au contraire, beaucoup de manuels font appel, pour les soustractions de nombres complexes, au procédé qui consiste à modifier l'écriture du grand nombre (Exemple : 22 h. 12 m. — 19 h. 33 m. devient 21 h. 72 m. — 19 h. 33 m.), *même* ceux qui effectuent les soustractions des nombres entiers par le procédé traditionnel.

N'est-ce pas parce que le « procédé turc » est plus simple et plus sûr ?

ANDRÉ MAYSONNAVE,
Instituteur, Mousset-Pauillac (Gironde).

POUR TERMINER

J'AI eu tort, je le confesse maintenant, de chercher pour mon modeste article sur la soustraction avec retenues un titre susceptible de piquer la curiosité. La verve des lecteurs assidus du *Journal des Instituteurs* me le fait bien voir (1). J'aurais été mieux inspiré en me rappelant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que tout a été dit depuis... J'en suis quitte pour des boutades toutes confraternelles, et pour quelques conseils amicaux sur l'utilité

**

des lectures pédagogiques, l'avantage de « cultiver son jardin » en son propre pays.

Pourtant, avant de préciser ce qu'il paraît utile de retenir de cette petite controverse pédagogique, j'ai envie de reprendre à mon compte les paroles de mon collègue M. URIOT (*Menus propos*, du 30 mars dernier) : « C'est une qualité aussi, et non moins difficile à acquérir, que de toujours chercher à entendre les autres. » Quelques-uns de ceux dont mon article a mis la plume en branle m'ont-ils bien entendu ? L'essentiel de cet article était ceci : alors que la soustraction avec retenues est pratiquée en France par le procédé des « compensations », je la vois faite en Turquie par le procédé des « emprunts » au plus grand nombre. Je ne formulais pas de jugement, ni pédagogique ni mathématique, bien que je fusse déjà en possession de la plupart des arguments ou critiques soulevés par nos correspondants, et en particulier de l'étude très claire de M. l'inspecteur d'académie GOUMY dans son ouvrage *L'Arithmétique et la géométrie à l'école primaire* (2). Je sollicitais humblement une information. Elle est venue, et c'est ce qui importe.

Dirai-je qu'elle m'a fait souvenir de la curieuse lettre à Mme Denis, écrite de Potsdam par Voltaire : « Tout cela est vrai, mais ?... »

Le procédé des emprunts ? Il est incontestablement préférable, *mais*... disent presque tous nos correspondants. *Mais :*

1° On ne le trouve guère dans la plupart des manuels en usage ;

2° Il existe de nombreux cas (plusieurs zéros au plus grand nombre, par exemple) où il complique beaucoup l'opération ;

3° Il alourdit étrangement la division ordinaire ;

4° La mémoire retient mieux une augmentation qu'une diminution, et il y a plus de sûreté là où le but est fixe [GROSGURIN, *Méthodologie de l'enseignement arithmétique* (3)] ;

5° Il peut dérouter les familles qui surveillent les devoirs à la maison ;

6° Je l'ai abandonné à l'usage.

Avouons que tous ces « mais » sont assez troublants. J'ai cependant à présent l'impression qu'une conclusion sans parti pris, sans chauvinisme, une conclusion de bon sens français, peut se dégager. Le procédé des « emprunts » vient logiquement après l'étude de la numération ; en bonne pédagogie, les maîtres peuvent passer d'abord par ce stade, et bien inspirés sont ceux qui l'ont depuis longtemps pratiqué. Puis, en vue de prévenir les nombreux « mais », et peut-être parce que l'évolution mathématique de l'enfant nous y autorise, le procédé des « compensations » se substitue au premier, pour aboutir au *mécanisme* habituel (en faisant exception pour les nombres complexes).

Je souhaite que cette formule de conciliation pédagogique rallie la majorité des opinions.

G. GOUIN,
Professeur au lycée de Galata-Saray, Istambul (Turquie).

P.-S. — *Je répondrai plus tard, et sans doute personnellement, à certaines questions posées, à propos de cet article, par mes sympathiques collègues.*

(1) En outre de la communication insérée ci-dessus, nous avons en effet reçu, entre autres, des lettres particulièrement intéressantes de MM. ADNET, au Quesnoy (Nord), de Mlles RION (Haute-Savoie), et J. LAHALLE (Ardennes), institutrices ; de MM. DELAUNAY (Calvados), GUINARD (Doubs) et ALGRANALE (Seine), instituteurs.

(2) R. Marchal, éditeur à Verdun (Meuse).

(3) Payot, éditeur.

BILLET D'ALCESTE
DU JURY

UN précédent billet, sur la « perversion de la justice » (1), m'a valu d'un correspondant une lettre qui mérite une réponse, car elle va au fond du problème.

J'y commentais, on s'en souvient, ce verdict du jury de la Seine acquittant un meurtrier qui avait abattu son gendre d'un coup de revolver, parce que celui-ci avait tué sa femme et avait été gracié. Approuver ce verdict, disais-je, c'est légitimer la vendetta et revenir à la loi de la jungle.

— Voire, m'objecte mon correspondant, en tout cas, une remarque s'impose. S'il y a lieu à incrimination, accusez les jurés et non la justice. Toutes les formes légales ont été respectées et Thémis est blanche comme neige. Vous pensez que les jurés ont eu tort. Ceci, répondront-ils, est leur affaire : ils ont jugé selon leur conscience.

Avouerai-je que je ne suis pas convaincu par cette riposte ? J'incriminais la nature *du verdict ; on me répond qu'en sa* forme *il est irréprochable. Eh ! parbleu ! qui le nie ? Les erreurs judiciaires sont, elles aussi, parfaitement régulières, ce n'en sont pas moins des erreurs. Il ne suffit pas que Thémis porte une hermine pour que celle-ci soit « blanche comme neige ».*

Je maintiens donc ma conclusion. Si l'on juge excusable, et même légitime, de se faire justice soi-même, on sape les fondements d'une société civilisée. On retourne à la jungle. Mon correspondant d'ailleurs en convient. « Il est évident, écrit-il, que, si chacun veut se poser en justicier, la société sera rapidement impossible et la justice elle-même n'aura plus lieu d'exister. » Je n'ai pas dit autre chose.

Je suis maintenant plus à l'aise pour l'écouter, car ce qu'il ajoute touche le fond. « Accordez-moi que si cette dernière (la justice) manque à sa tâche principale — protéger les honnêtes gens et non les gredins, — il est naturel que dans l'âme de chaque citoyen se forme la conviction intime que les « malins », les puissants, les forts sont sûrs de l'impunité — hélas ! que d'exemples on pourrait fournir ! — alors que les faibles sont sacrifiés. De là à penser à se venger soi-même, il n'y a qu'un pas trop vite franchi. Je suis persuadé que le père dont vous parlez n'aurait pas accompli son crime si sa brute de gendre avait été suffisamment punie. »

Ici, nous sommes d'accord. Il n'est pas douteux que les jurés acquittent les criminels avec une facilité effarante, et c'est bien contre cette tendance que je m'élevais. Si la société, en effet, perd le sentiment de la défense sociale, il ne faut pas être surpris que les individus n'aient plus confiance en elle.

Il en est du jury comme du suffrage universel. Ces institutions reposent sur un acte de confiance dans le peuple. Elles tiennent pour probable que les citoyens feront les meilleurs choix et réprimeront les actes antisociaux. Si cette présomption n'est pas fondée, si le peuple élit les pires et acquitte les criminels, les opérations auront beau être régulières, la société s'affaiblira.

ALCESTE.

(1) *Journal des Instituteurs*, 5 janvier 1935.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

IDÉES MODERNES SUR LES MONDES STELLAIRES

NOUS avons exposé, dans un précédent article, la notion à laquelle a conduit l'étude des nébuleuses-spirales, et nous savons dans quel sens on peut dire que notre Univers est en voie d'expansion.

Les étoiles n'ont jamais cessé de préoccuper les savants. A chaque progrès réalisé dans les sciences de la matière correspond une modification dans nos conceptions sur la constitution des étoiles. Le Soleil, qui est une étoile offrant l'avantage d'être rapprochée de nous, a été l'objet de nombreux travaux. Aussi est-il intéressant de savoir à quels résultats on arrive aujourd'hui.

Les étoiles, énormes bulles gazeuses.

IL est à peine besoin de dire que tous les moyens ont été mis en œuvre pour l'étude du Soleil et des autres étoiles : télescopes de plus en plus puissants, analyse spectrale au spectroscope et au spectro-héliographe, utilisation des éclipses, déplacement des raies par effet Doppler-Fizeau, etc. On arrive ainsi à connaître la *photosphère*, c'est-à-dire la couche rayonnante, alors que tout l'intérieur échappe aux investigations des observateurs.

Heureusement que la physique atomique, grâce aux progrès qu'elle a réalisés dans ces dernières années, est capable de fournir des notions sur la constitution interne des étoiles. L'hypothèse actuelle est en accord avec les données les plus récentes de la Science, et elle a recueilli l'adhésion de la grande majorité des astronomes.

On admet aujourd'hui qu'une étoile est une *énorme bulle gazeuse* dont la pression et la température atteignent, au centre, des valeurs formidables. On peut être surpris d'avoir à considérer une bulle de gaz se maintenant en équilibre dans le vide, *alors que l'expansibilité est*, d'après les livres de physique, *une propriété caractéristique des gaz.*

Il est bon de se rappeler que les propriétés des gaz étudiés par les physiciens ne sont valables que pour les gaz de nos laboratoires. Les molécules gazeuses d'une étoile se trouvent dans d'autres conditions que celles que nous enfermons dans nos appareils ; elles sont soumises à la *gravitation*, laquelle retient les atomes et les molécules, et les empêche d'aller se perdre dans l'espace. C'est ainsi qu'une molécule d'hydrogène, placée à la surface du Soleil, à la température de 5 000 degrés, animée d'une vitesse de 76 kilomètres par seconde, est soumise à la pesanteur solaire 22 fois plus forte que la pesanteur terrestre ; *elle est prisonnière de la gravitation.*

Une autre difficulté à adapter nos connaissances aux idées nouvelles apparaît quand on considère le tableau de la densité des étoiles. Cette densité moyenne découle de la mesure que savent faire les astronomes des volumes et des masses des étoiles. Or, si notre Soleil a une densité de 1,4, bon nombre d'étoiles ont des densités voisines de 10, rappelant ainsi celles de nos métaux.

Ici, encore, nos raisonnements habituels ne peuvent être transportés tels quels jusqu'aux étoiles. Pour tous les corps connus, il existe une température critique au-dessus de laquelle ils possèdent les propriétés des gaz ; et comme la température des étoiles dépasse plusieurs milliers (et peut-être même plusieurs millions) de degrés, les propriétés gazeuses ne peuvent manquer d'être réalisées.

De plus, les constituants intérieurs des étoiles ne sont pas les corps que nous étudions en chimie. Leurs atomes sont démantelés ; ils ont perdu leurs électrons planétaires, et les noyaux éclatés se sont transformés en un mélange de protons et d'électrons serrés les uns contre les autres. Il n'y a plus de fer, ni de calcium, ni d'hydrogène à l'intérieur des étoiles ; ces corps ne sont individualisés qu'à la surface.

En somme, on peut dire que *toutes les étoiles doivent être formées d'un mélange de protons et d'électrons qui, porté à une très haute température, possède les propriétés d'un gaz parfait.*

Les températures des étoiles.

LA couche lumineuse du Soleil est une mince pellicule en comparaison des dimensions de l'astre : environ 12 kilomètres pour un rayon de 700 000 kilomètres. Il en est de même pour toutes les étoiles, et l'on peut dire que cette *photosphère* ne dépasse généralement pas une vingtaine de kilomètres d'épaisseur.

La matière qui la constitue est formée d'*atomes ionisés*, c'est-à-dire dépouillés de quelques électrons superficiels ; elle est aussi *raréfiée* que dans les tubes à vide de nos laboratoires. La température varie suivant le type d'étoiles, entre 3 000 et 17 000 degrés ; pour le Soleil, elle est de 6 000 degrés. Loin d'être en repos, elle est sans cesse brassée par des remous et des tourbillons qui donnent naissance aux taches et aux facules.

Des considérations théoriques ont conduit à attribuer à l'intérieur des astres des températures extrêmement élevées : *30 ou 40 millions de degrés.* Ici, encore, nous pouvons nous étonner de ces températures énormes, dont rien de ce qui existe sur terre ne peut nous donner une idée. Mais pourquoi vouloir transporter à l'intérieur du Soleil nos connaissances et nos raisonnements, valables seulement pour les corps terrestres ? Au centre du Soleil, à 700 000 kilomètres de profondeur, sous une pression qui dépasse peut-être le milliard d'atmosphères, il peut se passer des faits que nous ignorons dans nos laboratoires.

D'ailleurs, il faut ramener cette température à sa véritable signification en l'exprimant, grâce à la théorie cinétique, par la vitesse des molécules gazeuses. La température n'est, en réalité, que la manifestation de l'agitation moléculaire, et sa valeur absolue est proportionnelle à la racine carrée de la vitesse d'agitation. La vitesse d'une molécule d'hydrogène est de 1 km. 7 à 300 degrés absolus (soit 27° centigrades + 273) ; elle sera de 17 kilomètres à 30 000 degrés, de 170 kilomètres à 3 millions de degrés, et de 540 kilomètres à 30 millions de degrés. Ces vitesses n'ont rien d'extraordinaire pour des molécules gazeuses, puisque les corpuscules alpha, ou noyaux d'hélium, sont expulsés du radium à raison de 20 000 kilomètres par seconde, et que les électrons bêta atteignent des vitesses au moins dix fois plus grandes.

Deux conséquences découlent de cette considération des étoiles comme masses gazeuses à température très élevée :

1° *Le matière de l'étoile est dissociée* en ses éléments les plus simples : protons, électrons ; à la

périphérie seulement apparaissent atomes et molécules plus ou moins fortement ionisées ;

2° *Les mouvements de convection sont impossibles* en raison des formidables pressions qui règnent à l'intérieur de l'étoile ; la rigidité de la masse interne doit être mille fois supérieure à celle de l'acier.

Le rayonnement des étoiles.

AUX températures aussi élevées que celles des étoiles, la matière rayonne. L'énergie de son rayonnement est, d'après la loi de STEFAN, proportionnelle à la quatrième puissance de la température absolue, tandis que la longueur d'onde de la radiation dominante varie en raison inverse de la température absolue.

Il en résulte qu'à 30 millions de degrés, c'est-à-dire dans les régions centrales de l'astre, la longueur d'onde rayonnée doit être voisine d'un angström (1 angström = 1 dix-millionième de millimètre) : le rayonnement est alors composé principalement de *rayons X durs*. Dans une zone plus voisine de la surface, où règne une température de 3 millions de degrés, la longueur d'onde doit être de l'ordre de 10 angströms, ce qui correspond aux *rayons X mous*. Enfin, pour la région périphérique où la température n'est plus que de 6 000 degrés, la longueur d'onde atteint 5 000 angströms, ce qui correspond à la *lumière visible*.

Ces rayons X émis par les parties profondes ne sortent pas de l'astre ; ils sont absorbés et échauffent les couches matérielles voisines qui, moins chaudes à mesure que l'on s'approche de la périphérie, émettent des longueurs d'onde plus grandes et finissent par fournir de la lumière visible.

Évolution des étoiles.

COMME le disait William HERSCHEL, on retrouve dans le ciel tous les stades d'évolution des étoiles, de même que l'on retrouve, dans une forêt de chênes, tous les stades de l'évolution d'un chêne. Une étoile a dû être d'abord étoile rouge ; puis, sous l'action de sa gravitation, sa matière s'est rassemblée, son volume a diminué et la température a augmenté. Le rayonnement de l'étoile est devenu jaune, puis devient blanc et enfin bleu. L'étoile, à partir de ce moment, se refroidit et repasse par les mêmes états de coloration que précédemment, mais en sens inverse.

L'immense bulle de gaz s'est contractée sous l'action de la gravitation, et s'est échauffée jusqu'à ce qu'il y ait équilibre entre la chaleur dégagée et celle perdue par rayonnement. Puis, ramenée à des dimensions plus restreintes, elle se refroidit lentement, et la puissance de son rayonnement s'atténue ; elle finit par s'entourer d'une croûte solide, et, peu à peu, elle s'éteint.

***

TELLE est l'idée que l'on se forme aujourd'hui de la constitution des étoiles et de leur évolution. En même temps, nous voyons combien il faut se garder de vouloir appliquer nos connaissances courantes à l'interprétation de faits qui se produisent dans un autre domaine que le nôtre. Et cette conclusion a une portée plus grande qu'on ne le croit, même dans le domaine terrestre.

G. EISENMENGER.

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES COQUELICOTS

VOICI les coquelicots, ils ont épanoui leur rutilante corolle. Parmi les grandes avoines légères, ils se dressent, annonçant l'été qui vient.

Les quatre pétales soyeux et délicats flottent

librement. Dans le bouton, ils étaient tout fripés, chiffonnés, parce qu'ils étaient serrés fortement; mais, quand ils sont devenus assez grands, ils ont fait éclater leur enveloppe et se sont débarrassés des deux sépales verts tout hérissés de poils.

Dans une fleur de coquelicot, il y a beaucoup de fines étamines noires de la même couleur que les taches à la base des pétales. Cela fait à la fleur brillante un beau cœur sombre. Tout au milieu, une capsule verte avec un couvercle légèrement bombé, sillonné de nervures.

Tu pourras aisément trouver des Coquelicots dans les champs, là où le soleil arrive. Je te conseille de les dessiner tout de suite parce que leurs beaux pétales rouges sont fragiles et se détachent aisément.

Les coquelicots ont de jolies feuilles très découpées, un peu poilues ; près du sol elles sont plus grandes ; celles que porte la haute tige poilue du coquelicot sont plus petites et moins décoratives.

MARIE-LOUISE NOEL-BERNARD.

UNE MANIFESTATION DE JEUNESSE

LES *Forces morales et spirituelles de la France* organisent une grande manifestation de jeunesse, le 18 mai 1935, à 20 h. 45, salle Rameau (ancienne grande salle Pleyel), 252, faubourg Saint-Honoré.

Au programme : *Chorale scolaire* (des écoles du 1er Arr^{t}); *Les Comédiens Routiers*, dans leurs jeux, farces, pantomimes ; *Courants d'Air*, jeu dramatique de Pierre François, réalisé par 50 jeunes gens et jeunes filles.

Places : 20, 15, 10, 5, 3 francs.

Location : Salle Rameau, A l'Arc Tendu, 8, rue Bossuet ; Aux Scouts de France, 54 rue Saint-Didier ; Aux Éclaireurs, 94, rue Saint-Lazare ; Aux Forces Morales et Spirituelles, 34, rue de Babylone.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Ollioules, Var, 1934). — **Les éléphants.** — Ils sont trois, en file indienne, et plus hauts que des bananiers. Ils débouchent d'une piste transversale *qu'*ils encombrent, et, sur leurs larges pattes évasées, apparaissent solides comme des temples.

Seul, *celui* de tête porte un carnac, mais tous deux semblent s'ignorer. Nu, le carnac est un *adolescent* dont les épaules carrées et le torse droit brillent, métalliques.

Longtemps, sous les palmiers démesurés que leur présence amoindrit, je *contemple* ces monstrueux figurants qui semblent équilibrer le décor.

FRANCIS DE CROISSET.
(*La féerie cinghalaise.*)

Questions. — 1. *Expliquez pourquoi la présence des éléphants amoindrit les palmiers et équilibre le décor.*

2. *Donnez le sens des expressions suivantes : « en file indienne ; — ils débouchent d'une piste ; — palmiers démesurés ».*

3. *Analysez les mots soulignés : « qu' (ils encombrent) ; — celui ; — adolescent ; — contemple ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Les éléphants sont des bêtes puissantes et de grandes dimensions ; quand ils apparaissent, les palmiers semblent moins imposants que d'ordinaire. La haute taille des éléphants est en harmonie avec les proportions des arbres et c'est en ce sens que le décor, c'est-à-dire le paysage, se trouve équilibré.

2. *En file indienne :* l'un derrière l'autre ; — *ils débouchent d'une piste :* ils sortent d'une piste, c'est-à-dire d'un chemin tracé à travers la forêt ; — *palmiers démesurés :* littéralement, qui échappent aux mesures ordinaires par l'énormité de leurs proportions.

3. *(Pas de difficulté.)*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE. — Le jeu préféré.** — 1° *Le décrire ;* 2° *l'expliquer en notant les attitudes, les incidents.* (*Choisissez une scène dont vous avez été récemment l'un des acteurs.*)

➔ SUJET TRAITÉ. — Dernièrement, nous étions une bande de camarades. Nous nous amusions follement, c'était un jeu un peu brutal, de notre goût.

Nous étions divisés en deux camps qui se faisaient la guerre et prenaient des prisonniers. Le plus fort était le chef de notre clan. Il nous envoya dans différents points de la cour et s'avança au milieu du terrain. Nous avions la consigne de sauter sur l'ennemi si l'un de nous était attaqué. Tout à coup, un adversaire rusé prit le chef à bras-le-corps. Aussitôt, ce fut la mêlée générale. Le camp adverse se précipita pour aider notre adversaire, tandis que, poussant des cris, nous allions débarrasser notre chef qui se débattait. Fâchés de leur victoire, nous chargeâmes dans leur camp, il en résulta des hurlements, des corps-à-corps et un pugilat formidable. Le combat battait son plein, les poings faisaient bon office. Plusieurs d'entre nous mordirent la poussière. Je fus de ceux-là, je fermai les yeux, j'entendis des piétinements, des cris, un autre tomba à côté de moi, je me sentis traîné par les pieds et tiré par les bras, puis je reçus un coup de pied dans la mâchoire. Enfin, quand je rouvris les yeux, nous étions les vainqueurs, les vaincus s'enfuyaient. J'étais content, mais je ressentis une douleur à la bouche, une dent était un peu cassée et je saignais, un bouton de ma blouse était parti et elle était un peu déchirée.

Mais j'aime bien ce jeu, quoiqu'il soit fort mouvementé et quelquefois douloureux.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Le Faouet, Morbihan, 1933). — 1. *Une vache produit chaque jour, pendant les mois de juin et de juillet, 15 l. de lait qui donne 4 p. 100 de son poids de beurre. Si ce beurre est vendu 6 f. 50 le demi-kilo, quelle somme totale en tirera-t-on pendant les deux mois en question ? La densité du lait est 1 034.*

➔ SOLUTION. — Puisque nous connaissons le prix du demi-kilo, il nous suffirait, pour calculer le prix total du beurre, d'en connaître le poids. C'est les 0,04 de celui du lait, qui est lui-même le produit du poids du litre, 1 kg. 034, par le nombre de litres. Calculons celui-ci tout d'abord.

Il y a 30 jours en juin, 31 en juillet, 61 au total. La production de lait est donc 61 fois 15 litres :

$$15 \text{ l.} \times 61 = 915 \text{ l.}$$

Il pèse 915 fois 1 kg. 034 et le poids du beurre est les 0,04 de celui du lait :

$$1 \text{ kg. } 034 \times 915 \times 0{,}04 = 37 \text{ kg. } 844.$$

Ces 37 844 millièmes de kilogrammes valent les 37 844 millièmes du double de 6 f. 50 :

$$6 \text{ f. } 50 \times 2 \times 37{,}844 = 492 \text{ f.}$$

à 5 centimes près.

* * *

2. *Un marchand achète une pièce de velours pour 2 470 f. Il en revend 26 m. à 43 f. 50 l'un, le reste à 42 f. le mètre, et gagne ainsi 299 f. au total. Calculer la longueur de la pièce.*

➔ SOLUTION. — Le prix d'achat et le bénéfice permettent de calculer le prix de vente total. On a aussi de quoi calculer le produit de la 1re vente partielle. Par différence, on aura ensuite aisément le produit de la 2e. En le divisant par 42 f., on aura le métrage de cette 2e vente. Il ne restera plus qu'à l'ajouter à 26 m.

Le prix total de vente est :

$$2\,470 \text{ f.} + 299 \text{ f.} = 2\,769 \text{ f.}$$

La 1re vente partielle a produit 26 fois 43 f. 50,

$$43 \text{ f. } 50 \times 26 = 1\,131 \text{ f.}$$

Le produit de la 2e est dès lors :

$$2\,769 \text{ f.} - 1\,131 \text{ f.} = 1\,638 \text{ f.}$$

Elle a donc porté sur autant de mètres que cette somme contient de fois 42 f. :

$$1\,638 : 42 = 39 \text{ m.}$$

De sorte que la pièce mesurait au total :

$$26 \text{ m.} + 39 \text{ m.} = 65 \text{ m.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *La révocation de l'Edit de Nantes. Ses conséquences.*

2. *Que s'est-il passé en 1851 ?*

3. *Tracez les côtes françaises de la Manche jusqu'à la presqu'île du Cotentin incluse. Placez les villes principales. Dites la nature de ces côtes et les ressources des habitants.*

➔ RÉPONSES. — 1. Louis XIV, après avoir fait persécuter les protestants afin de les amener à se

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons ! Cours élémentaire. (1er degré). 7.50 (2e degré). 8 fr.**

convertir au catholicisme (Louvois et les dragonnades) révoqua l'*Edit de Nantes* (1685). L'exercice du culte protestant fut interdit dans tout le royaume. Malgré la défense du roi, les protestants émigrèrent en masse, 300 000 quittèrent le royaume. Ils allaient porter à l'étranger leurs industries et leur commerce. La France se trouva ainsi réellement affaiblie. Ce sont des protestants français qui peuplèrent une partie de la Prusse et qui fondèrent Berlin.

2. Le 2 décembre 1851, le prince-président Louis-Napoléon-Bonaparte fit un coup d'État contre l'Assemblée nationale, les députés républicains furent emprisonnés, des fusillades meurtrières eurent lieu sur les boulevards à Paris. C'était la fin de la deuxième République et la préparation du second Empire.

3. (Voir *Atlas*.) V lles principales : Boulogne et Dieppe, ports de pêche. Le Havre, grand port maritime. Cherbourg, port de guerre (Granville, port de pêche). Les côtes ont des falaises dans le Boulonnais (cap Gris-Nez) et le pays de Caux, elles sont basses dans le Marquenterre (entre Boulogne et l'embouchure de la Somme), rocheuses dans le Calvados et le Cotentin avec çà et là des plages de sable (ressources : industries des ports, Le Havre, Cherbourg) ; pêche et tourisme (plages du Tréport, Mers, Deauville, Granville, etc.).

IV *bis*. **SCIENCES** (Saint-Maixent, Deux-Sèvres, 1934). — 1. *Qu'est-ce que l'électrocution? Précautions pour l'éviter. Comment on soigne un électrocuté.* — 2. *Décrivez une fleur complète, à votre choix.* — 3. *La boussole : principe, courte description, usages.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. L'électrocution est l'accident, souvent grave, parfois mortel, qui résulte du passage d'un courant électrique intense dans le corps humain.

Cet accident se produit dans trois cas principaux : 1° quand on touche à la main les fils du secteur — c'est-à-dire ceux qui distribuent le courant dans les lampes et les moteurs, — surtout si la main et le sol sont mouillés ; il faut couper le courant au compteur quand on est obligé de toucher à la distribution ; 2° quand on touche un fil à haute tension, en position ou à terre, même en interposant une corde ou un bâton ; c'est là le cas le plus dangereux ; 3° quand on s'abrite en temps d'orage contre une meule ou un arbre isolé, sur lequel la foudre vient à tomber.

On soigne les électrocutés comme les asphyxiés, par la respiration artificielle et les tractions de la langue, poursuivies au besoin pendant une heure et plus.

2. La fleur de la giroflée est faite de quatre sortes de petits organes disposés en bouquet. Ce sont, de dehors en dedans : 1° quatre sépales, ressemblant à de petites feuilles sans queue, et qui forment ce qu'on appelle le calice ; 2° quatre pétales formant la corolle, foliacés eux aussi, mais d'un beau jaune et non plus verts ; 3° six étamines, faites chacune d'un filet portant une petite bourse d'où s'échappe une poudre jaune appelée pollen ; 4° enfin un organe central, le pistil, en forme de bouteille, dont la panse contient des granulations appelées ovules.

Quand le pollen des étamines est tombé sur le pistil, la fleur est fécondée, c'est-à-dire que ses ovules vont se développer en graines et son pistil en fruit, tandis que ses autres parties se dessèchent et tombent.

3. La boussole de poche est une petite boîte, ronde et basse, à couvercle vitré, dans laquelle peut tourner une petite aiguille aimantée posée sur un pivot central. Encore faut-il cependant que la boîte soit horizontale pour que l'aiguille puisse se mouvoir. La moitié bleue prend d'elle-même une direction voisine de celle du Nord, elle garde cette direction si l'on fait tourner la boîte, elle y revient si on l'en écarte en approchant un objet en fer.

Ce petit instrument permet donc de s'orienter. Il sert quelquefois dans les grandes forêts ou la nuit. Il existe des boussoles, grandes et soignées, qui permettent de se diriger en mer, non sans difficulté d'ailleurs.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Quiberon, Morbihan, 1933). — **Garçons**. *Dessiner et orner un cadre pour chants scolaires.* — **Filles**. *Bâtir un ourlet de 3 cm. de large, en coudre 3 cm. au point de piqûre ; au milieu de l'ourlet, faire une bride pour un bouton de 1 cm. de diamètre.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Le train.** — Ma cousine Nanette mourrait plutôt que de monter en chemin de fer ; mais elle est très *curieuse* et elle voudrait bien voir le train.

Tout à coup, un matin, elle part. Elle n'a prévenu personne. Elle sait où se trouve la gare prochaine. Mais elle serait gênée devant le monde. Elle connaît un meilleur endroit dans le bois. On *lui* a dit que le chemin de fer passe sous un bois. C'est là qu'elle veut l'attendre.

D'abord il lui semble, bien que le ciel soit *pur*, qu'il fait de l'orage quelque part. Elle se place au milieu du pont, les mains jointes sur le garde-fou. Dans une *éclaircie*, elle aperçoit une fumée blanche et tortue *qui* monte.

Le tonnerre s'éloigne et se rapproche comme un bourdon va et vient par une croisée ouverte. Puis les arbres sifflent et hurlent et Nanette se bouche les oreilles. Elle saute en arrière du garde-fou et s'agriffe des pieds au pont qui tremble. Une odeur de roussi la suffoque et vite elle se signe. Elle a vu le diable.

JULES RENARD.

Questions. — 1. a. *Dites pourquoi Nanette « serait gênée devant le monde ».*

b. *Expliquez les expressions : « se signe » ; — « elle a vu le diable ».*

2. *Que pensez-vous de l'expression : « monter en chemin de fer » ? Est-elle bien exacte? Comment devrait-on dire?*

3. *A quel mode et à quel temps est le verbe « mourrait » (1re phrase) ? Comment dirait-on : à l'imparfait ; — au passé simple ; — au futur simple ; — au passé composé ?*

4. a. *Analyse grammaticale des mots soulignés : « lui ; — pur ; — éclaircie ».*

b. *Quel est le complément d'objet du verbe « dire » ? (on lui a « dit »).*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Nanette aurait honte de son ignorance et, en public, elle n'oserait pas montrer librement ses impressions.

b. *Se signe* : fait le signe de croix comme pour chasser le diable ; le train, avec son fracas de tonnerre et ses jets de vapeur semble à Nanette une invention de Satan.

2. Il faudrait dire, pour parler exactement : *monter dans le train ou en wagon*. Le chemin de fer désigne les rails, la voie ferrée.

3. *Mourrait* est au présent du conditionnel ; — à l'imparfait, on dirait : *mourait ;* — au passé simple :

Mlle FLAYOL. LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR.... *Broché* 12 fr.

mourut ; — au futur simple : *mourra ;* — au passé composé : *est morte.*

4. *a Lui :* pron. pers., 3e pers. du fém. sing., représente *Nanette,* compl. d'attribution de *a dit.*

Pur : adj. qualif., masc. sing., attribut de *ciel.*

Eclaircie : nom com., fém. sing., compl. circ. de lieu de *aperçoit.*

b. Le compl. d'objet de *a dit* est la proposition subordonnée qui suit ce verbe (*que le chemin de fer passe sous un bois*).

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *J'ai acheté une barrique de 225 l. de vin pour 370 f. Les frais de transport et de régie s'élèvent à 38 f. par hl. Je tire chaque jour de ce fût, à partir du 1er mai, 2 bouteilles de 75 cl. S'il reste au fond 3 l. inutilisables, à quelle date aurai-je fini cette barrique, et quelle aura été ma dépense journalière?*

➔ SOLUTION. — 1° La quantité de vin utilisable est :

225 l. — 3 l. = 222 l.

et la consommation journalière de 2 fois 0 l. 75 :

0 l. 75 × 2 = 1 l. 5.

J'en ai donc pour autant de jours que 222 l. contiennent de fois 1 l. 5 :

222 : 1,5 = 148 j.

Ces 148 j. comprennent d'abord les 31 j. de mai, les 30 de juin, les 31 de juillet et les 31 d'août, soit :

31 j. + 30 j. + 31 j. + 31 j. = 123 j.

auxquels il faut ajouter, pris en septembre :

148 j. — 123 j. = 25 j.

Le fût sera donc achevé le 25 septembre au soir.

2° 38 f. par hl. faisant 0 f. 38 par l., les frais s'élèvent à :

0 f. 38 × 225 = 85 f. 50.

Avec le prix d'achat, cela fait un prix de revient de :

370 f. + 85 f. 50 = 455 f. 50.

Telle est la dépense faite en 148 j. La dépense quotidienne est donc :

455 f. 50 : 148 = 3 f. 08 par excès.

***

2. *Dans un ménage, la dépense du 1er janvier au 30 avril a été telle que, si on continue de même, la dépense annuelle atteindra 9 900 f. Si l'on réduit à 712 f. 50 la dépense moyenne de chacun des mois suivants, quelle sera la dépense annuelle?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Dépense moyenne de chacun des 4 premiers mois : 9 900 f. : 12 = 825 f. Diminution de la dépense mensuelle à dater du 1er mai : 825 f. — 712 f. 50 = 112 f. 50. Diminution de la dépense des 8 derniers mois : 112 f. 50 × 8 = 900 f. Dépense annuelle : 9 900 f. — 900 f. = 9 000 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Paris, 2e session, 1933). — **Jean-Jacques Rousseau dîne chez un paysan français.** — Après m'avoir dit qu'il voyait bien que j'étais un bon jeune homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, descendit et revint un moment après avec un bon pain bis de pur froment, un jambon très appétissant, *quoique* entamé, et une bouteille de vin dont l'aspect me réjouit le cœur plus que tout le reste. On joignit à cela une omelette assez épaisse, et je fis un dîner tel qu'aucun autre piéton n'en connut jamais. Quand ce vint à payer, *voilà* son inquiétude et ses craintes qui le reprennent ; il ne voulait point de mon argent, il le repoussait avec un trouble extraordinaire ; et ce qu'il y avait de plaisant, était que je ne pouvais imaginer de quoi il avait peur.

Enfin, il prononça en frémissant ces mots terribles de Commis et de Rats-de-Cave. Il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des *aides,* qu'il cachait son pain à cause de la *taille,* et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet *et dont* je n'avais pas *la moindre* idée me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine *inextinguible* qui se développa dans mon cœur contre les *vexations* qu'éprouvent le malheureux peuple et contre ses oppresseurs.

J.-J. ROUSSEAU.

Questions. — 1. *Expliquez les mots suivants : « aides ; — taille ; — inextinguible ; — vexations ».*

2. *Analyse grammaticale des mots suivants : « quoique ; — voilà ; — et dont ; — la moindre ».*

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « Tout ce qu'il me dit à ce sujet... qui ne s'effacera jamais ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Aides :* sous l'ancien régime les aides étaient les impôts sur les denrées et surtout sur le vin, nos contributions indirectes les ont remplacées. — La *taille* était, à la même époque, un impôt levé sur les personnes et sur les terres, qui ne jouissaient pas de l'exemption accordée à la noblesse et au clergé. — *Inextinguible :* étymologiquement, qui ne peut s'éteindre, se dit au sens figuré en parlant d'une soif qu'on ne peut apaiser, d'un rire qui ne peut s'arrêter ; l'auteur l'emploie dans le texte en parlant d'une haine que rien ne peut affaiblir. — *Vexations :* les abus de pouvoir qui tourmentaient le peuple sous l'ancienne monarchie : inégalités choquantes particulièrement devant l'impôt, devant la justice ; privilèges accordés aux puissants de la noblesse et du clergé.

2. *Quoique :* conjonction employée le plus souvent pour indiquer la subordination, marque ici une coordination et unit les deux adjectifs *appétissant* et *entamé.*

Voilà : préposition formée avec l'impératif du verbe *voir* et l'adverbe *là,* attire ici l'attention sur ce qui va suivre.

Et : conj. de coordination, unit ici deux prop. subordonnées.

Dont : pron. relatif a pour antécédent *ce,* neutre singulier, complément du nom *idée.*

La moindre : superlatif relatif de l'adj. *petit,* épithète de *idée.*

3. *(Pas de difficulté.)*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Au cours de vos lectures (romans, pièces de théâtre, etc.), vous avez fait connaissance avec de nombreux personnages. Quel est celui que vous auriez voulu avoir pour ami et avec lequel vous auriez voulu vivre ?*

Expliquez les raisons de votre choix.

➔ INDICATIONS. — Les personnages sympathiques ne manquent point dans notre littérature. Cependant, le choix des candidats se trouve restreint par la façon même dont le sujet est posé. Il s'agit de choisir l'ami avec lequel vous aimeriez à vivre. Adolescents ou adolescentes préféreront natu-

DUCOS. POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE ? ..... 15 fr.

rellement choisir un camarade ou une compagne de leur âge. L'instinct maternel des jeunes filles leur fera peut-être adopter l'infortunée « Cosette », si malheureuse chez la Thénardier, à moins qu'elles ne préfèrent la douce camaraderie de l'aimable Suzel, de l'*Ami Fritz* ou, dans un monde tout différent, l'agréable compagnie de l' « aimable Henriette » des *Femmes savantes*. Nos jeunes gens voudront partager le sort du petit « Rémi », le héros de *Sans Famille*, ou se faire les protecteurs du petit « Poil de Carotte ». Quelques-uns penseront peut-être au Jean-Christophe de Romain Rolland, qui serait pour eux un compagnon bien attachant.

Comme il n'est point permis de choisir un ami sans le bien connaître, il conviendra de justifier votre choix de façon précise, en citant certains traits de caractère qui montrent que vous sympathisez avec le personnage dont vous parlez.

III. **HISTOIRE.** — *La troisième République. La présidence de Thiers.*

➜ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Proclamée par le peuple de Paris à la suite du désastre de Sedan (4 septembre 1870), la troisième République ne fut organisée définitivement en France qu'après le vote de la Constitution de 1875. Thiers fut, à l'Assemblée nationale, le chef du pouvoir exécutif de 1871 à 1873.

II. **Le gouvernement de la Défense nationale.** — Instauré après la Révolution du 4 septembre 1870, ce gouvernement continua la lutte contre l'envahisseur.

III. **L'Assemblée nationale et la présidence de Thiers.** — Elue en février 1871 pour conclure la paix avec l'Allemagne, l'Assemblée nationale, siégeant à Bordeaux, élut Thiers chef du pouvoir exécutif de la République française. En grande majorité monarchiste, l'Assemblée nationale allait être amenée, en quelque sorte malgré elle, à fonder la République.

IV. **La présidence de Thiers.** — Ancien ministre de Louis-Philippe, devenu très populaire parce qu'il avait eu le courage de s'opposer à la déclaration de guerre à la Prusse en 1870, Thiers entra en lutte avec la *Commune de Paris* à la suite de l'hostilité qui existait entre la capitale et l'Assemblée installée à Versailles. Ce fut une atroce guerre civile.

Par la suite, Thiers eut l'honneur de *libérer le territoire* (1873). Succès des emprunts de 1871 et de 1873 (Voir un manuel).

Sous la présidence de Thiers, l'Assemblée nationale *réorganisa l'armée, (1872)* et réforma les finances.

En conflit avec la majorité monarchiste de l'assemblée, qui désirait restaurer la royauté, Thiers, fidèle à la République, démissionna en 1873.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Clermont, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — 1° *Montrer que l'équation :*

$$\frac{x-2}{x+2} = \frac{x+2}{x-2} \qquad (1)$$

ne peut être satisfaite que pour la valeur $x = 0$.

2° k *étant un nombre algébrique, on demande de résoudre l'équation :*

$$\frac{x-2}{x+2} = k\,\frac{x+2}{x-2}, \qquad (2)$$

Applications numériques : $k = 4$; $k = -9$.

3° *Déterminer* k *pour que l'équation (2) admette la solution* $x = -\frac{10}{3}$ *et calculer l'autre solution de l'équation obtenue.*

➜ INDICATIONS. — 1. Les deux membres de l'équation (1), dont le produit est 1, sont deux nombres inverses ; ils ne peuvent être égaux que s'ils ont même valeur absolue.

Cette condition est vérifiée si $x = 0$. Pour toute autre valeur de x, si la valeur absolue du premier membre est inférieure à 1, celle du deuxième membre est supérieure à 1 et inversement ; donc elle ne sont pas égales.

2° Multipliant les 2 membres par $\frac{x-2}{x+2}$, on a :

$$\left(\frac{x-2}{x+2}\right)^2 = k. \qquad (3)$$

Cette équation exige évidemment k positif.

On en tire :

$$x' = \frac{-2(\sqrt{k}+1)}{\sqrt{k}-1} \quad \text{et} \quad x'' = \frac{-2(\sqrt{k}-1)}{\sqrt{k}+1}.$$

Ces solutions sont différentes de ± 2 (sauf si $k = 0$),

APPLICATION NUMÉRIQUE. — Si $k = 4$,

$$x' = \frac{-2(2+1)}{2-1} = -6 \text{ et } x'' = \frac{-2(2-1)}{2+1} = -\frac{2}{3}.$$

On ne peut pas avoir $k = -9$, ce nombre étant négatif.

3° Réponses $k = 16, x = -\frac{6}{5}$.

2. **Géométrie.** — *On désigne par O le point commun aux diagonales AC et BD d'un quadrilatère ABCD. La parallèle à AC menée par un point I de BD situé entre B et O coupe les droites AB, BC, CD, DA, respectivement en P, Q, R, S.*

1° *Démontrer que* $\frac{IP}{OA} = \frac{IB}{OB}$.

2° *Démontrer que* $\frac{IP}{IS} = \frac{IB}{ID} \times \frac{OD}{OB}$.

3° *Démontrer que* $\frac{IP}{IS} = \frac{IQ}{IR}$.

4° *Démontrer que la parallèle menée par P à AD et la parallèle menée par Q à CD se coupent en un point H situé sur BD.*

➜ SOLUTION. — 1° Dans le triangle AOB, IP est parallèle à OA ; donc :

$$\frac{IP}{OA} = \frac{IB}{OB}, \qquad (1)$$

2° De même dans le triangle DIS, OA est parallèle à IS, de sorte que :

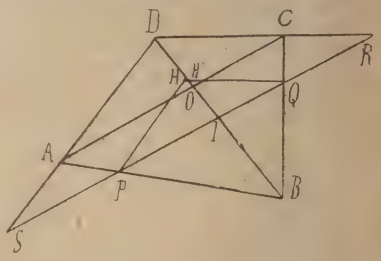

$$\frac{OA}{IS} = \frac{OD}{ID}, \qquad (2)$$

En multipliant membre à membre les égalités (1) et (2), on obtient :

$$\frac{IP}{OA} \times \frac{OA}{IS} = \frac{IB}{OB} \times \frac{OD}{ID},$$

ce que l'on peut écrire en simplifiant :

$$\frac{IP}{IS} = \frac{IB}{ID} \times \frac{OD}{OB}. \qquad (3)$$

3° On a de même :

$$\frac{IQ}{OC} = \frac{IB}{OB} \quad \text{et} \quad \frac{OC}{IR} = \frac{OD}{ID}.$$

et par suite :

$$\frac{IQ}{OC} \times \frac{OC}{IR} = \frac{IB}{OB} \times \frac{OD}{ID} \text{ ou } \frac{IQ}{IR} = \frac{IB}{ID} \times \frac{OD}{OB}. \qquad (4)$$

Des égalités (3) et (4), on tire :

$$\frac{IP}{IS} = \frac{IQ}{IR}. \qquad (5)$$

4° Si la parallèle à AD menée par P rencontre BD en H, on peut écrire :

SOUPEY. CONTES ET LÉGENDES D'ESPAGNE... broché.. 11 f. relié.... 15 f. Toile noire 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Le respect de la vie d'autrui.

Le journal relate quotidiennement de terribles drames : un fils tue ses parents ; des malfaiteurs tuent des gens riches pour les voler ; des hommes tuent leurs semblables par jalousie, par vengeance...

Oh ! madame, vous écriez-vous, les criminels nous inspirent une indicible horreur ; nous ne les imiterons jamais ; jamais nous n'attenterons à la vie d'autrui.

Votre exclamation est sincère, je suis persuadée que vous ne commettrez point d'odieux assassinats, pareils à ceux qui défraient la chronique des cours d'assises. Je n'ai pas l'idée de vous mettre en garde contre de telles déchéances ; votre cœur y pourvoira. Je désire seulement vous faire réfléchir aujourd'hui sur les diverses manières dont les enfants de votre âge peuvent porter atteinte à la vie des autres.

La colère nous fait attenter à la vie d'autrui.

Si vous vous observez pendant la récréation, vous remarquerez que certaines fillettes font preuve d'une brutalité qui les identifie à l'animal.

JEANNE a pris la corde de RENÉE ; RENÉE l'a cinglée au visage d'un coup de baguette. RAYMONDE, parce que sa compagne ne veut pas jouer avec elle, la pousse violemment et la fait tomber sur un caillou pointu. YVONNE donne un coup de poing dans le dos de MARCELLE.

Des petits garçons se vengent de camarades qui leur ont refusé un service en leur lançant des pierres.

Ces actes de méchanceté ne sont pas toujours mortels heureusement, mais ils sont la cause de **souffrances qui compromettent la santé** de ceux qui en sont les victimes.

Dans une partie de football, un jeune homme reçoit un coup de tête dans l'estomac : il succombe huit jours après.

Ainsi, un coup qui paraît d'abord bénin et a été donné sans intention homicide risque d'avoir les plus tragiques conséquences.

Quand vous êtes tentées d'être brutales envers vos compagnes, dites-vous : « Si je les frappe, qui sait le mal physique et moral qui en résultera ! » La crainte de complications graves vous retiendra.

D'ailleurs, pourquoi battez-vous vos compagnes ? Parce que vous êtes impulsives, irréfléchies et surtout parce que vous vous mettez facilement en colère.

La personne en colère est folle momentanément : rien d'étonnant à ce qu'elle tue parfois même ses meilleurs amis.

Pour « éteindre sa colère », il faut laisser écouler un moment entre l'insulte et la vengeance (Cf. *Histoire du prince Violent*, de Mme Leprince de Beaumont).

« Un bon moyen d'apaiser sa colère, c'est d'éviter de parler », a écrit Payot.

L'imprudence et la désobéissance.

Vous pouvez encore attenter à la vie d'autrui par **imprudence** et **désobéissance**. En classe vous vous levez, le porte-plume à la main, bien qu'on vous l'ait défendu, la plume en avant, et vous crevez un œil à une autre élève. L'année dernière, Marcelle a refermé brusquement la porte du cabinet sur sa compagne ; elle lui a coincé l'auriculaire de la main droite et on a craint quelque temps l'amputation.

Pour respecter la vie des autres, vous devez donc **obéir** à vos parents, à vos maîtresses et réfléchir aux conséquences de tous vos actes afin d'être prudentes.

Votre imprudence d'enfant est moins dangereuse cependant pour la vie des autres que celle des adultes : on vous surveille, on vous interdit les jeux qui peuvent vous être fatals, mais on ne peut régler aussi arbitrairement la conduite des grandes personnes.

Les chauffeurs d'auto, faute de s'être conformés au code, de n'avoir pas klaxonné à un tournant, de n'avoir pas freiné à temps, ou d'avoir traversé une agglomération à une allure vertigineuse... tuent par an des milliers de gens.

La paresse et le manque de scrupules.

Nous avons lu en classe un texte où TOPFFER nous raconte comment son oncle, quoique infirme, n'hésitait pas à mettre sur le bord de la route la grosse pierre qui se trouvait au milieu afin d'empêcher un accident possible. Des hommes scrupuleux l'imitent. J'ai vu un automobiliste descendre de voiture pour rouler dans le fossé un bloc de pierre détaché de la montagne après son passage. L'homme qui s'empresse d'aviser le service compétent que des fils électriques sont à terre dans une région déterminée préserve la vie d'imprudents qui seraient tentés de les toucher.

Vous pouvez rendre service à autrui d'une façon identique en ramassant le fil de fer qui vous a fait trébucher et en le mettant sur le bord du chemin, en débarrassant la chaussée de clous, de morceaux de verre, de cailloux pointus... Mais, pour cela, il ne faut pas être paresseuse, il ne faut pas craindre de se baisser et de perdre un moment. Le temps que l'on emploie à accomplir une action utile n'est pas du temps gaspillé. Laisser sur la route des obstacles qui pourraient être dangereux, c'est manquer au respect qu'on doit à la vie des autres.

Causer du chagrin, c'est être meurtrier.

La maman de Simone est venue hier l'accompagner en classe. J'ai dû lui dire que sa fille ne prenait aucun goût à son travail, qu'elle ne savait jamais ses leçons et ne faisait aucun progrès. « Mon Dieu ! moi qui voudrais tant que Simone s'instruise, s'est exclamée la pauvre maman, les larmes aux yeux. Si vous saviez, madame, comme Simone nous inquiète à la maison ! Que fera-t-elle plus tard, si elle reste aussi paresseuse ! »

J'ai éprouvé une pitié profonde pour cette maman et voici ce que je pense de sa fillette : Simone use la santé de sa mère, elle ne respecte

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

pas sa vie. Le chagrin qu'elle lui cause l'empêche de dormir la nuit et de réparer par un bon sommeil les fatigues de la journée. Plus tard, si cette maman est malade, la faute en incombera en partie à Simone. **Celles qui, parmi vous, font de la peine à leur mère,** délabrent de même leur santé.

Vous ne persécuterez pas parmi vos compagnes celles qui sont faibles ou naïves. Vous ne serez ni dures, ni orgueilleuses envers vos semblables, vous ne les humilierez pas ; enfin, si vous êtes tristes, préoccupées par votre travail, vous n'en montrerez rien à votre entourage.

Quand vous serez mamans, votre humeur au foyer aura à ce point de vue une grande importance. Vous devrez sourire souvent alors que vous auriez plutôt envie de pleurer ; vous n'empoisonnerez pas la vie des vôtres par vos soucis professionnels, vos peines intimes. Faire rayonner la joie autour de vous sera le meilleur moyen de conserver leur santé.

Les meurtriers par manque d'hygiène.

Au cours d'une leçon d'hygiène, nous avons flétri l'attitude des gens malades qui ne prennent pas les précautions nécessaires pour éviter de communiquer leur maladie aux autres. Le **tuberculeux** qui crache par terre est plus dangereux que le criminel qui abat sa victime d'un coup de revolver. Les **parents de typhiques** qui ne désinfectent pas les déjections de leurs malades et les jettent sur un tas de fumier sont des meurtriers au même titre.

Quand j'ai surpris hier JOSETTE balayant la classe sans arroser, je lui ai représenté le danger qu'elle courait et faisait courir à ses compagnes en soulevant toutes sortes de poussières nuisibles.

Si MARIE était revenue en classe imparfaitement guérie de la coqueluche, elle l'aurait communiquée à ses compagnes, d'où la nécessité des mesures d'éviction prises par les maîtresses dans une école.

Les commerçants malhonnêtes.

Nous examinerons enfin le cas des commerçants malhonnêtes, c'est-à-dire de ceux qui vendent des produits **fraudés** ou **avariés**. Vous avez connu comme moi des **laitiers** qui enlevaient la crème de leur lait et qui, pour rendre au lait sa coloration naturelle, y ajoutaient de l'amidon. Qu'arrivera-t-il si ce lait est consommé par des malades ? Leur maladie ne pourra-t-elle pas s'aggraver ? Les enfants nourris de ce lait n'auront-ils pas une santé précaire ?

J'ai lu sur le journal qu'un **boucher** avait livré à la consommation la viande de vaches tuberculeuses. Traduit devant le tribunal correctionnel, il a été condamné à un an de prison, mais cette sanction ne rendra pas la santé aux personnes ayant pu contracter la tuberculose en mangeant une viande qu'elles croyaient saine. Les marchands de primeurs avariés, de poissons d'une fraîcheur douteuse, commettent aussi devant leur conscience de véritables assassinats.

L'égoïsme coupable par certains patrons.

Les patrons qui nourrissent mal leurs domestiques et leur réservent comme chambre une pièce malsaine ne respectent pas leur vie ; de même, s'ils occupent des enfants trop jeunes, s'ils imposent à leurs ouvriers un travail au-dessus de leurs forces. La loi de la journée de huit heures est faite pour protéger la santé de l'ouvrier.

La conscience professionnelle.

Savez-vous que le grand romancier ÉMILE ZOLA est mort asphyxié chez lui à cause du mauvais tirage d'une cheminée ? Si les hommes qui l'ont construite avaient bien fait leur travail, Zola ne serait pas mort ainsi.

M. X... m'a raconté qu'il fut menacé, avec sa famille, d'une fin analogue. Des maçons avaient effectué des réparations au toit de sa demeure et avaient jeté les décombres dans le conduit de la cheminée. Ce conduit étant bouché les gaz dangereux de la combustion se répandaient dans la chambre. Heureusement, M. X... s'aperçut de cet état de choses et y remédia.

Un **travail mal fait** équivaut donc, dans certains cas, à un **meurtre véritable** et qui, pis est, souvent, à un **meurtre collectif**. Quand vous serez ouvrières, vous suivrez l'exemple du forgeron honnête qui, ayant découvert une paille dans une poutre de fer, n'hésita pas à en refaire une autre. Vous épargnerez ainsi la vie de plusieurs de vos semblables.

Le cas de légitime défense.

Il ne faut jamais tuer personne. Et, cependant, avez-vous le droit de m'objecter, si on nous attaque ? Si on vous attaque, votre devoir est de vous défendre ; vous pouvez tirer sur le malfaiteur qui a pénétré chez vous la nuit par effraction ; ne tirez pourtant qu'à la dernière extrémité.

La vie est un bien précieux et fragile.

La vie est la base de tous les bonheurs.

Je suis heureuse dans ma famille, près de mon enfant et de mon mari. Nous goûtons ensemble la douceur des longues veillées d'hiver, des promenades à la campagne... Si un malfaiteur me tue, il m'arrache d'un coup à tous ces bonheurs et plonge les miens dans la désolation. Or, la majorité des êtres humains n'est-elle pas, comme moi, très attachée à la vie ? La ravir à quelqu'un est commettre un crime d'autant plus odieux qu'il est irréparable. On rend un objet volé, on répare les conséquences d'un mensonge, on ne peut pas rendre la vie. Et cette vie est extrêmement **fragile** : un grain de sable a causé la mort de CROMWELL.

CONCLUSION. — Nous aurons donc une vénération véritable pour la vie d'autrui.

LECTURE. — Le forgeron honnête (JEAN AICARD, *Le livre des Petits*).

RÉSUMÉS. — C. M. — La vie est le plus précieux des biens. Je respecterai celle de mes semblables. J'évite dès maintenant les actes brutaux. Plus tard, nous serons des commerçantes honnêtes, des ouvrières scrupuleuses, des ménagères dévouées au bonheur des nôtres. Nous ne causerons jamais la moindre souffrance à quiconque.

C. E. et C. P. — **Le début du résumé jusqu'à « brutaux ».**

PENSÉE. — « *Le chagrin ruine la santé et abrège la vie. Il en résulte que ceux qui infligent à autrui des souffrances sont des meurtriers. Le chagrin tue plus de gens que le couteau.* » (PAYOT, *La morale à l'école.*)

Mme DUPUY, *Institutrice (Hérault.)*

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 80.

I. **Présentation du nombre 80.** — *a.* Reviser les nombres de 61 à 69, de 71 à 79 et le nombre 70.

b. Après soixante-dix-neuf, on a 70 + 10 ou 8 dizaines. Faire remarquer que, contrairement au nombre de dizaines précédent (7 dizaines), on a donné un nom nouveau conformément à la règle suivie jusqu'ici : 8 dizaines ou quatre-vingts.

c. Compter des objets variés jusqu'à 70, unité par unité d'abord puis en mettant bien les dizaines en évidence.

II. **Écriture du nombre.** — Opérer comme pour les dizaines antérieures. Montrer que 8 représente le nombre des dizaines.

Rapprocher de 60, 70. Signification des 2 chiffres.

III. **Étude de la composition du nombre.** — 1° ADDITION ET SOUSTRACTION. — Insister surtout sur la décomposition en dizaines :

80 = 10 + 10 + 10... + 10.

80 = 70 + 10 = 60 + 20 = 50 + 30, etc.

Étudier également les décompositions suivantes :

80 = 79 + 1 = 78 + 2... 71 + 9.

Rapprocher de 20 = 19 + 1, de 30 = 29 + 1, etc.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction.

2° MULTIPLICATION ET DIVISION. — Insister surtout sur les opérations suivantes :

80 = 10 fois 8 = 8 fois 10.

80 = 2 fois 40 = 4 fois 20 (cette dernière décomposition donnant au nombre son nom).

Écrire ces mêmes décompositions ainsi :

8 diz. = 2 fois 4 diz. = 4 fois 2 diz.

IV. **Opérations :**

22		
44	24	44
+ 14	+ 45	+ 29
72	29	75
— 31	— 14	— 32

V. **Problèmes** (écrits et oraux) :

1° *Dans une classe il y a 34 élèves et 28 élèves dans l'autre. Combient y a-t-il d'élèves en tout?*

2° *Il y avait 49 pelotes de laine dans une boîte, 13 ont été vendues. Combien en reste-t-il?*

3° *On achète 6 boîtes de conserves à 2 f. pièce. Combien paiera-t-on?*

4° *Combien peut-on avoir de gâteaux valant 3 sous avec 30 sous?*

Le jour, la semaine.

24 heures forment un jour. Un jour est le temps qui s'écoule entre minuit et minuit. Midi est le milieu du jour. Faire comprendre la différence entre le jour (24 heures) et l'expression il fait jour (contraire de il fait nuit).

Les jours sont-ils toujours égaux ? Ont-ils tous le même nom ? Citer les noms des jours. 7 jours forment une semaine.

Quels sont les jours de la semaine que vous préférez ? Quel jour sommes-nous aujourd'hui ? Sens des expressions demain, hier, après-demain, avant-hier.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le cube.

Donner l'idée du cube avec un dé à jouer ou à l'aide d'un cube que le maître aura construit. Faire citer si possible d'autres objets cubiques : cube de eu de patience, morceau de savon, etc.

I. **Étude des propriétés du cube.** — 1° Le cube est un solide, un volume, on peut remplir une boîte cubique avec du sable, de l'eau, etc.

2° Il est limité par 6 carrés égaux qui sont les faces, toutes ces faces sont égales : le vérifier.

3° L'endroit où 2 faces se rencontrent s'appelle l'arête du cube. Compter combien le cube a d'arêtes : 12. Vérifier qu'elles sont toutes égales, ce sont d'ailleurs les côtés de carrés égaux.

4° Observer les sommets du cube, il part de chaque sommet 3 arêtes qui sont perpendiculaires. Le cube a 4 sommets.

II. **Le développement du cube.** — Étaler le cube en carton qui a été construit par le maître, on voit qu'il est constitué par 4 carrés au bout l'un de l'autre avec 2 carrés accolés à l'un de ces carrés.

TRAVAIL MANUEL. — Tracer avec du papier fort le développement d'un cube de 4 cm. de côté, ménager des onglets pour le collage et construire le cube.

Exercices sur le cube — 1° *Un cube a 1 cm. d'arête. Calculer la longueur totale de ces arêtes. La surface totale des 6 faces.* RÉPONSES. ➔ **12 cm.; 6 cm².**

2° *Un cube a 2 cm. d'arête. Combien faudrait-il mettre de cubes ayant 1 cm. d'arête pour le remplir complètement? Même question si le cube a 3 cm. et 4 cm. d'arête.* RÉPONSES. ➔ **8; 27; 64.**

3° *Calculer en cm² la surface des 6 faces d'un cube ayant 3 cm. d'arête.* RÉPONSE. ➔ **54 cm².**

4° *On vous donne une boîte cubique, mesurez la longueur d'une de ses arêtes et calculez :*

a. *La longueur des 6 arêtes;*

b. *La surface d'une face;*

c. *La surface des 6 faces.*

Faites les mêmes exercices avec la boîte que vous avez construite en travail manuel.

Problèmes de revision.

1. *Un employé de commerce gagne 1 170 f. pendant un mois de 26 jours de travail. Combien gagne-t-il par jour. Combien gagne-t-il par an en admettant qu'il travaille 26 jours tous les mois.* RÉPONSES. ➔ **45 f.; 14 040 f.**

2. *Le directeur d'un pensionnat a commandé pour la rentrée 25 lits de fer coûtant 72 f. pièce, 30 matelas coûtant 56 f., 60 traversins valant 15 f. l'un et 30 tables de nuit en bois blanc valant 84 f. pièce. Combien a-t-il dépensé en tout?* RÉPONSE. ➔ **6 900 f.**

3. *Un mareyeur expédie 12 caisses de sardines contenant chacune 400 sardines au prix de 25 f. le cent; 3 caisses de merlus contenant chacune 20 merlus au prix de 2 f. pièce. Quel est le prix de vente total? Il a acheté les sardines 15 f. le cent et les merlus 1 f. pièce. Combien lui a rapporté son expédition?* RÉPONSE. ➔ **540 f.**

4. *Un marchand a vendu 8 draps à 65 f., 5 douz. de torchons à 3 f. pièce, une nappe 92 f. et un service à thé 125 f. Combien a-t-il reçu en tout?*

SOLUTION :

Prix des draps : 65 f. × 8 = 520 f.

Nombre de torchons vendus : 12 t. × 5 = 60 torchons.

Prix des torchons : 3 f. × 60 = 180 f.

Recette totale : 520 f. + 180 f. = 700 f.

5. *Je loue une maison 3 400 f. Je paie 230 f. d'impôts et 850 f. de réparations annuelles. Combien me rapporte net ma maison?* RÉPONSE. ➔ **2 320 f.**

Calcul mental.

Doubler un nombre de 2 chiffres.

EXEMPLE. — Soit à doubler le nombre 48. On sait que 48 = 40 + 8 et l'on dit 40 et 40, 80 ; 2 fois 8, 16 ; 80 et 16, 96.

Exercices. — *Doubler les nombres suivants : 42, 37, 72, 84, 92,* etc.

MINET, PATIN et LEFEVRE **Cours pratique d'arithm.** Cours moy. (nouv. édition refondue). *Elève.* 8.80 *Maître.* 18 fr.

COURS MOYEN

Les intérêts.

EXEMPLE. — Quand on prête de l'argent, il est normal que cet argent rapporte une certaine somme qui en est en quelque sorte le **loyer.** Par exemple, si Jean prête 1 000 f. à Pierre, ce dernier s'engage à verser annuellement à Jean une somme égale par exemple à 50 f. Cette somme est l'**intérêt** de la somme prêtée qui est le **capital.**

L'intérêt est proportionnel au capital ; pour une somme de 2 000 f. en prenant l'exemple précédent, on verserait un intérêt de 100 f.

On a convenu de donner un nom à l'intérêt d'un capital de 100 f. pendant un an, c'est le **taux.** Le taux est ordinairement compris entre 2 et 6 p. 100. L'intérêt est proportionnel au taux.

L'intérêt produit par un capital est aussi proportionnel au temps pendant lequel ce capital est placé. Noter que, dans les calculs d'intérêts, on compte toujours les mois de 30 jours et les années de 360 jours.

PROBLÈMES. — **Calcul de l'intérêt.**

1° *Calculer l'intérêt de 1 250 f. à 5 p. 100 pendant un an.*

➔ SOLUTION :

L'intérêt est égal à autant de fois 5 f. que le capital contient de fois 100 f., soit : $5 \text{ f.} \times \frac{1250}{100} = 5 \text{ f.} \times 12{,}5 = 62 \text{ f. } 50$.

On peut encore dire : l'intérêt est les $\frac{5}{100}$ du capital, soit : $1250 \text{ f.} \times \frac{5}{100} = 1\,250 \text{ f.} \times 0{,}05$.

2° *Calculer l'intérêt de 1 250 f. à 5 p. 100 pendant 2 ans.*

➔ SOLUTION :

L'intérêt est 2 fois l'intérêt annuel, soit : $1\,250 \text{ f.} \times \frac{5}{100} \times 2 = 125 \text{ f.}$

3° *Calculer l'intérêt de 1 250 f. à 5 p. 100 pendant 7 mois.*

➔ SOLUTION :

Remarquer que 7 mois $= \frac{7}{12}$ d'année. L'intérêt est donc les $\frac{7}{12}$ de l'intérêt annuel, soit : $1\,250 \text{ f.} \times \frac{5}{100} \times \frac{7}{12}$.

4° *Calculer l'intérêt de 1 250 f. à 5 p. 100 pendant 42 jours.*

➔ SOLUTION :

Remarquer que 42 jours $= \frac{42}{360}$ d'année, l'intérêt est donc les $\frac{42}{360}$ de l'intérêt annuel, soit : $1250 \times \frac{5}{100} \times \frac{42}{360}$.

REVENU DES PROPRIÉTÉS OU DES CAPITAUX. — Le revenu net d'une propriété ou d'un capital est égal au revenu brut (loyer ou intérêt) diminué des frais.

Une maison qui est louée 3 200 f. pour laquelle on paie 200 f. d'impôts et 450 f. de réparations ne rapporte net que : 3 200 f. — (200 f. + 450 f.) = 2 550 f.

Problèmes.

1° *Calculer l'intérêt d'une somme de 12 550 f. placée à 4 p. 100 pendant 7 mois.* RÉPONSE. ➔ **292 f. 83.**

2° *J'emprunte 2 500 f. pendant 9 mois à 6 p. 100. Quelle somme dois-je verser avec l'intérêt pour m'acquitter définitivement?* RÉPONSE. ➔ **2 612 f. 50.**

3° *J'ai acheté une maison 52 000 f. J'ai fait pour 12 000 f. de réparations. Quelle somme dois-je la louer pour qu'elle me rapporte un intérêt de 6 p. 100?* RÉPONSE. ➔ **3 840 f.**

(Bien faire comprendre que le prix des réparations fait partie du capital engagé.)

4° *Une propriété a été achetée 42 000 f. Les impôts et les frais d'entretien s'élèvent tous les ans à 850 f. Combien doit-elle être louée pour rapporter net 6 p. 100?*

➔ SOLUTION :

Le loyer est égal à l'intérêt de 42 000 f. augmenté des frais annuels 850 f.

Intérêt de 42 000 f. $= 42\,000 \text{ f.} \times \frac{6}{100} = 2\,520 \text{ f.}$

La maison devra être louée : 2 520 f. + 850 f. = 3 370 f.

5° *On a emprunté à la caisse de Crédit agricole la somme de 12 000 f. remboursable en 3 ans par 4 000 f. chaque année avec les intérêts à 2 p. 100. Quelle somme devra-t-on donner au bout de la 1re année, de la 2e année, de la 3e année?* RÉPONSES. ➔ **4 080 f.; 4 160 f.; 4 240 f.**

6° *Un propriétaire achète une maison 30 000 f. et les frais d'acquisition s'élèvent à 22 p. 100 du prix d'achat. Avant de louer sa maison, il fait pour 3 000 f. de grosses réparations et il estime qu'il dépensera encore chaque année 250 f. de petites réparations ; en outre, les impôts s'élèvent à 180 f. Quel doit être, dans ces conditions, le loyer annuel de l'habitation si l'on veut que l'argent déboursé rapporte net 6 p. 100?* RÉPONSE. ➔ **2 926 f.**

7° *Le 1er mai, pour profiter des prix d'été, le marchand de charbon a fait venir de la mine 20 000 kg. d'anthracite à 240 f. la tonne. Pour cela il a déplacé l'argent nécessaire qui lui rapportait 5 p. 100. Il aurait pu faire venir l'anthracite au 1er octobre seulement, mais il l'aurait alors payé 30 f. le quintal. Quel bénéfice a-t-il réalisé en faisant sa commande en mai?* RÉPONSE. ➔ **1 100 f.**

8° *Un cultivateur possède un champ de forme rectangulaire dont la longueur est 250 m. et la largeur 100 m. Il a payé ce champ 125 f. l'are. Il estime que ce champ cultivé lui rapporte en moyenne chaque année 10 p. 100 du capital qu'il a dépensé pour l'acquérir, mais il est imposé de 125 f. pour ce champ. Calculez le revenu net de ce champ.*

➔ SOLUTION :

Surface du champ en m² : $250 \times 100 = 25\,000 \text{ m}^2 = 250$ ares.

Prix du champ : $125 \text{ f.} \times 250 = 31\,250 \text{ f.}$

Revenu brut du champ : $31\,250 \times \frac{10}{100} = 3\,125 \text{ f.}$

Revenu net : 3 125 f. — 125 f. = 3 000 f.

Les monnaies.

Le prix des objets s'évalue **en francs,** le franc est l'unité des monnaies.

La définition légale du franc est la suivante :

Le franc est constitué par 65 mg. 5 d'or au titre de neuf cent millièmes de fin (Loi du 25 juin 1928).

Expliquer qu'en raison de leur peu de dureté les métaux précieux ne peuvent être employés seuls pour constituer les monnaies. Les monnaies sont des alliages, c'est-à-dire l'union de plusieurs métaux, en général le métal précieux et le cuivre.

Si, dans un alliage, il y a 900 gr. de métal fin sur 1 000 g. d'alliage (100 g. de cuivre), on dit que le titre de l'alliage est 900 millièmes ou 0,900. Dans ce cas, le poids du métal fin est les $\frac{9}{10}$ du poids total de l'alliage et si la pièce d'un franc en or existait, elle contiendrait : $65{,}5 \times \frac{9}{10}$, soit 58 mg. 95 de métal précieux.

Le franc n'a pas de multiples, mais 2 sous-multiples :

Le décime : 0 f. 1 ;

Le centime : 0 f. 01.

Les monnaies suivent la numération décimale.

L'État seul a le droit de frapper les pièces de monnaie.

Pièces de monnaies. — *a.* Les monnaies de

MENOT. POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE (Guide du maître). 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grandes inventions.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *bombarde, copiste, presse à imprimer (XVIe siècle).* — **Objets** : *boussole, morceau de parchemin, pâte à papier.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La poudre : effet des premiers canons à Crécy ; conséquences de l'emploi des armes à feu. — L'imprimerie : les manuscrits et le travail des copistes ; Gutenberg et l'imprimerie, conséquences de l'invention. — La boussole. — La leçon aura, pour une part, le caractère d'une leçon de choses : examen de gravures représentant une bombarde et un canon d'aujourd'hui, comparaison entre un morceau de parchemin et un morceau de papier, entre les caractères d'imprimerie du temps de Gutenberg et ceux des livres des écoliers, entre la presse à imprimer du XVIe siècle et une machine rotative moderne ; observation et manipulation d'une boussole.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La boussole. — On peut considérer comme à peu près acquis le fait que la boussole est d'invention chinoise. Un document, daté de 121 avant J.-C. en fait déjà mention. Au XIIe siècle, les Chinois connaissaient non seulement l'aiguille aimantée, mais encore le phénomène de la déclinaison. Chose curieuse, c'est pour des expéditions terrestres, et pour se diriger à travers les déserts de leur immense empire, que les empereurs chinois firent tout d'abord usage des « chars magnétiques ».

Son usage s'est répandu en Europe dès avant le XIVe siècle, très vraisemblablement grâce aux Arabes, qui l'avaient eux-mêmes emprunté à l'Orient. A quelle époque au juste cet instrument fut-il importé ou peut-être réinventé ? Nous l'ignorons. Certainement avant le XIIIe siècle, car Guyot de Provins, dans un poème satirique écrit vers 1190, indique sans ambiguïté et comme une chose bien connue que les navigateurs, par ciel couvert, ont recours à la « pierre magnétique ». Nous avons également une lettre écrite en 1269 par Pierre de Maricourt où l'on voit qu'à cette époque on savait distinguer les pôles d'une *pierre d'aimant*, et que l'on connaissait l'art d'aimanter des aiguilles en fer. Mais, au XIVe siècle seulement, la boussole, rendue pratique, devint d'un usage courant grâce, en partie, au navigateur napolitain Flavio Gioja. Son emploi est tout à fait général au moment où Christophe Colomb, voguant vers l'Amérique, redécouvre la déclinaison de l'aiguille aimantée et ses variations à la surface de la terre. (VOLKRINGER : *Les étapes de la physique* ; Gauthier-Villars.)

Le gouvernail. — Médiocre dans son tonnage, le navire antique était de plus, affligé de tares, qui limitaient son utilisation. La boussole était inconnue. Surtout, les bâtiments étaient démunis du gouvernail, qui nous est familier : large palette mobile attachée à l'arrière et dont une barre permet de modifier à volonté l'orientation. Ils étaient dirigés à la rame. Tantôt cette rame-gouvernail était fixée à l'arrière, par une goupille ou dans un trou du bordage, tantôt on employait plusieurs rames placées vers l'arrière, à bâbord et à tribord par deux, quatre ou même six rames. Un tel procédé de direction n'était efficace que sur les navires de petite dimension, encore était-il, par grosse mer, impuissant.

Les navires anciens ne pratiquaient donc que le cabotage. Ils ralliaient la côte, chaque soir, pour y préparer les repas. L'absence de gouvernail empêchait de se servir des voiles autrement que vent arrière. Le vent était une aubaine dont on profitait lorsqu'il soufflait dans le sens favorable, mais dont on se passait le reste du temps. La force motrice normale était celle de l'homme, transmise par la rame. Dans de telles conditions, on s'explique la durée et l'incertitude des transports maritimes et les péripéties de l'*Odyssée* paraissent à peine romanesques.

Les choses durèrent ainsi jusqu'au XIIe siècle de notre ère. Les premiers modèles de gouvernail apparurent alors, simultanément, dans tous les ports d'Europe occidentale, sans qu'on connaisse le nom de l'artisan génial qui inventa ce perfectionnement capital. Dès le XVe siècle, les dimensions et l'équipement des caravelles sont suffisants pour leur permettre d'aborder la haute mer, et l'ère des grandes découvertes commence aussitôt avec Christophe Colomb et Vasco de Gama.

COURS MOYEN

Louis XVIII et Charles X (1814-1830).

MATÉRIEL. — **Gravures** : *portrait de Louis XVIII, de Charles X, caricatures se rapportant à la vie politique, scènes de la prise d'Alger.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Deux fois restaurée par l'étranger, la dynastie des Bourbons ne fut pas très populaire. Au bout de quinze ans de durée, une simple émeute parisienne suffit pour la renverser. — I. La nouvelle monarchie est constitutionnelle, mais le peuple est exclu de la vie politique : la Charte et le cens électoral ; les partis. Après une violente réaction (Terreur Blanche et Chambre introuvable), les modérés prennent le pouvoir et réorganisent l'État : 1816-1820 (évacuation du territoire, réorganisation de l'armée et des finances). — II. Le meurtre du duc de Berry provoque une nouvelle réaction : 1820-1827 (Charles X et les lois sur le milliard des émigrés, le sacrilège : la liberté de la presse). — III. Chute de Charles X : les ordonnances de juillet 1830. Prise d'Alger.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Débarquement des Français à Sidi-Ferruch. — Le calme et le silence qui régnaient sur la côte avaient quelque chose de sinistre et d'effrayant : ils nous paraissaient au moins inexplicables. Le marabout de Sidi-Ferruch avait été habité, tout nous portait à le croire ; on y voyait autour toutes les dépendances d'une petite ferme, les écuries et la basse-cour, le potager, le jardin et des champs de maïs, d'orge et de froment ; des haies vives d'aloès, d'agave et de figuier d'Espagne, annonçaient tous les soins de la culture et de la propriété ; nous voyions un lieu habité, mais pas un seul habitant ; notre étonnement ressemblait à de l'anxiété, ou, pour mieux dire, nous éprouvions une sorte d'humiliation à voir traiter avec tant de dédain une expédition qui, depuis six mois, fixait les regards et l'attente de l'Europe.

Bientôt un coin du tableau parut s'animer ; au milieu de hautes broussailles qui couvraient la presqu'île et les collines qui bordaient l'horizon, nous découvrîmes derrière un ravin le sommet pointu d'une tente d'Arabe, auprès de laquelle flottait un petit pavillon rouge ; et en dirigeant nos lunettes sur ce point, nous vîmes, à travers les massifs de myrtes et de genêts, les burnous de quelques Bédouins qui, de toute la vitesse de leurs chevaux, se dirigeaient vers la ville d'Alger, sans doute pour aller annoncer au dey la nouvelle de notre arrivée ; au devant de la tente, on apercevait aisément de la terre fraîchement remuée, et tout annonçait qu'une batterie avait été depuis peu placée dans cet endroit masqué par les dunes.

AMMANN et COUTANT. **Histoire de France.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

L'amiral donna l'ordre au capitaine Louvrier, qui commandait le bateau à vapeur *Le Nageur*, de s'approcher de la côte. et de tirer quelques coups de canon sur ce point. Cette manœuvre, exécutée avec intelligence, eut tout le succès qu'on en attendait, et tout aussitôt la batterie turque fit feu sur nous... (Merle : *La prise d'Alger racontée par un témoin*, Jonquières.)

COURS SUPÉRIEUR

L'Unité italienne et l'Unité allemande.

MATÉRIEL. — *Carte des événements. Portraits de Cavour, de Bismarck.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Deux événements européens dominent la politique extérieure de l'époque du second Empire : la formation de l'unité italienne et celle de l'unité allemande.

I. Unité italienne. — Un mot de Mussolini : « Bonaparte, auquel nous savons gré d'avoir allumé le premier flambeau de l'unité de la patrie et d'avoir appelé aux armes les Italiens, qu'il définit lui-même entre les meilleurs soldats de l'Europe. » Il est à rapprocher de celui de Chateaubriand, à son départ de Rome : Napoléon est grand « pour avoir ressuscité l'Italie ». — L'Italie et le congrès de Vienne : ce qu'elle est, ce que les patriotes italiens voudraient qu'elle fût. — Les fondateurs de l'Unité : Cavour réorganise le Piémont, groupe les patriotes italiens, négocie une alliance avec la France. — Napoléon III conquiert la Lombardie, mais laisse Venise à l'Autriche (1859). — L'Italie achève son unité : Victor-Emmanuel, roi d'Italie (1861) ; les Italiens entrent à Venise après Sadowa (1866) et à Rome après Sedan (1870) ; le traité de Versailles (1919) donne à l'Italie le Tyrol et l'Istrie.

II. Unité allemande. — L'Allemagne du XIXe siècle désire l'unité ; en six siècles d'anarchie elle a connu tous les déboires du particularisme. Napoléon a travaillé en faveur de l'unité allemande en jetant bas le Saint-Empire (1806), en substituant une quarantaine d'États aux deux mille souverains de l'Allemagne de 1789, en créant un « esprit allemand ». — Le Congrès de Vienne essaie de restaurer l'anarchie germanique ; de 1815 à 1848 les Princes et le Peuple sont en lutte, les partisans de l'unité mettent leur espoir dans la Prusse. Le Zollverein. — La Prusse veut cette unité, mais à son profit : Bismarck. — Préparation de la lutte contre l'Autriche ; guerre des Duchés (1864). — Défaite de l'Autriche qui abandonne l'Allemagne à la Prusse : Sadowa (1866), les annexions prussiennes. — Pièges tendus à la France (1866-1870) : Luxembourg, candidature Hohenzollern, dépêche d'Ems. — Guerre franco-allemande : l'Allemagne unifiée, la France démembrée et rançonnée (1871).

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Protestation des représentants de l'Alsace et de la Lorraine.** — « Livrés au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force à la domination de l'étranger..., nous déclarons nul... le pacte qui dispose de nous sans notre consentement... Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France absente de leurs foyers une affection fidèle jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Autres textes : Hénon : *Lectures historiques*, II, p. 268 à 274 (Nathan).

M. Hénon.

GÉOGRAPHIE

Les métaux non ferreux.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — A côté du fer, qui est incontestablement et de beaucoup le premier des métaux usuels, on fera une place aux autres métaux utiles : cuivre, plomb, zinc, étain, nickel, aluminium. On dira quelques mots des régions du globe où leur production est localisée, de leurs propriétés et de leurs usages. On insistera sur l'aluminium, le dernier venu des métaux dans la vie industrielle, et on notera que sa production est localisée dans les régions de houille blanche.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Carte de la France industrielle. Différents échantillons de minerais métalliques. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Dresser des graphiques traduisant la production en métaux non ferreux des principaux pays producteurs (avec le pourcentage de la production mondiale).

LECTURE I. — **La croissance et la chute de la consommation du cuivre.** — En 1900, la consommation mondiale du cuivre atteignait 503 000 tonnes anglaises (la tonne anglaise vaut 1 016 kilogrammes) ; cette consommation avait plus que doublé à la veille de la guerre où elle dépassait sensiblement le million de tonnes (1 052 000 tonnes exactement).

Après un léger fléchissement au cours de la brève crise économique de 1921, pendant laquelle les industries européennes ralentirent leurs demandes, la consommation en cuivre se développa à un rythme accéléré et véritablement impressionnant : 1 512 000 tonnes en 1925, 1 830 000 tonnes en 1928, pour atteindre, en 1929, le chiffre record de 1 890 000 tonnes.

En trente années, la demande en cuivre avait ainsi à peu près quadruplé, et rien ne permettait de penser que ce prodigieux essor pût toucher à son terme.

L'électrification fébrilement poussée en Europe et dans les pays neufs, le développement ininterrompu du machinisme, l'explosion de prospérité dans l'industrie automobile dont les débouchés s'accroissaient de jour en jour, sans compter la marche favorable de certaines industries consommatrices de métal rouge comme celle du bâtiment, incitaient, au contraire, à penser que le champ réservé aux utilisations du cuivre s'élargirait encore dans des proportions considérables.

Les techniciens envisageaient alors, à brève échéance, l'utilisation possible dans le monde de près de 3 millions de tonnes par an, et le président d'une des grandes sociétés cuprifères n'hésitait point à prédire une véritable « famine de cuivre » pour 1935 !

Ces prévisions étaient, hélas ! fort éloignées de la réalité. Dès 1929, l'ouverture de la crise boursière de New-York, annonciatrice de la grande « pénitence économique », sonnait le glas de ces espoirs démesurés.

La situation est, aujourd'hui, complètement renversée : la consommation mondiale en cuivre s'est littéralement effondrée (800 000 tonnes par an, environ), alors que la production lancée à toute allure dans la voie d'un accroissement frénétique n'a pu aussi brusquement renverser la vapeur.

R. Magadoux.
(*Science et Monde.*)

LECTURE II. — **La production mondiale du zinc.** — La production du zinc a plus que décuplé en moins d'un siècle. Pendant de longues années, ce

Mlle Kœnig. RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE..... 6.60

LANGUE FRANÇAISE

Animaux familiers.

COURS PRÉPARATOIRE

A la ferme.

Pierre aime — les jours de congé — la grande famille des bêtes. Chacune a ses habitudes et son caractère. Il y a les poules actives, mais si méchantes l'une pour l'autre, le coq, un gros vaniteux, mais pas gourmand ; il y a les canards, beaucoup plus intelligents, qui reviennent quand on les appelle, et les oies, plus hargneuses qu'un dogue. Pierre n'aime pas le dindon qui fait la roue et qui en est encore plus laid, mais il s'amuse des pigeons qui se saluent et pirouettent ainsi que de jolis petits messieurs en bottes roses. Il s'amuse aussi des lapins, ces éternels emprisonnés, si drôles avec leurs oreilles tombantes, et si curieux quand ils se frottent le nez avec leurs pattes de devant, comme s'ils étaient enchifrenés. Il voudrait leur donner un tambour pour voir s'il est vrai qu'ils peuvent en jouer.

Quant aux bêtes de la maison, le chat et le chien, ce sont de véritables amis, de dociles jouets, presque des frères ! Le chat, on l'habille comme une poupée, on le prend au lit comme une bouillotte, on se le met au cou comme une fourrure, on se le juche sur la tête : jamais un coup de griffe, un éternel ronron. Le chien, c'est plus encore. Il vient vous rechercher en classe, il porte au grand-père le journal dans sa gueule, on l'envoie chercher le pain. Il sait garder les moutons, tel un berger vigilant.

ÉLOCUTION. — De quels animaux parle-t-on dans ce récit ? — Relever les qualités et les défauts de chacun. — Quels animaux Pierre aime-t-il le mieux ? — Dites ce que Pierre fait du chat. — Quels services rend le chien ? — Relever les comparaisons et rétablir ainsi : Les oies sont hargneuses *comme un dogue ;* — les pigeons ressemblent à ... ; — les lapins ont l'air de...

VOCABULAIRE. — Les cris des animaux : *bêlement, hennissement, braiment, roucoulement, gloussement,* et les appliquer aux animaux à qui ils conviennent. — Dites ce que fait : *la vache, la chèvre, le chat, le chien, le canard.* — **Leur habitation.** Qui habite au *clapier ?* à *l'étable ?* à la *bergerie ?* à la *porcherie ?* à la *niche ?* au *poulailler ?*. — **Les petits** : de la *poule ?* de la *dinde ?* de la *lapine ?* de la *brebis ?* de la *jument ?* de la *vache ?* etc. — **La mère** : du *pigeonneau ?* du *chaton ?* du *chevreau ?* de *l'ânon ?*

CONJUGAISON. — 1. Mettre au pluriel : le cheval *hennit,* la brebis *bêle,* le chien *aboie.* — Les chevaux... Nous, les chevaux, nous... Vous, chevaux, vous... — 2. Mettre chaque phrase à l'imparfait, au futur. — 3. Construire : Quand la poule (*chante*), c'est qu'elle (*a pondu*). Mettre au pluriel de l'imparfait, du futur. — 4. Conjuguer le verbe **pondre** aux différentes personnes des divers temps usuels.

RÉCITATION

Voir TEXTE C. E.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

1e année.

1. Le pauvre chat.

C'était un chat malingre, de l'espèce la plus vulgaire, qu'Emmanuel avait ramassé dans la rue, à demi assommé. Il ne s'était jamais bien remis des brutalités, mangeait peu, jouait à peine, ne faisait aucun bruit ; très doux, suivant son maître de ses yeux intelligents, malheureux quand il n'était point là, content d'être couché sur la table, près de lui, ronronnant poliment à la moindre marque d'attention, se prêtant avec patience aux caresses capricieuses d'Emmanuel, et prenant toujours garde de griffer ni de mordre. Il était délicat, un de ses yeux pleurait ; il toussotait. Emmanuel s'était attaché à lui parce qu'il trouvait que le sort de cette bête souffreteuse ressemblait au sien.

Adapté de ROMAIN ROLLAND.
(*Jean-Christophe.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Justifier le mot **pauvre** chat. — Relever les détails de son **caractère,** de sa **force,** de sa **vie** qui le prouvent. — Quelle était sa principale qualité ? (Il était *affectueux.*) Montrez-le. — Pourquoi Emmanuel l'aimait-il ? — D'après l'histoire de ce chat, comment vous représentez-vous Emmanuel ? (*Maladif, pauvre, triste* et *infirme, affectueux* aussi.)

Mots. — *Malingre :* faible, chétif (rapp. de *mal*). — *Vulgaire :* celle qu'on trouve partout. — *Remis :* guéri. — *Caresses capricieuses :* Emmanuel caressait le chat tantôt doucement, tantôt rudement, selon son caprice (à rapp. de humeur de *chèvre*). — *Délicat :* de santé fragile. — *Toussotait,* compar. à *tousser,* comme *tremblotер* à *trembler, buvoter* à *boire.* — *Le sort :* la vie, l'histoire. — *Souffreteuse :* souffrant sans cesse, qui inspire la pitié. — *Il trouvait :* il pensait, il s'imaginait.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Idée de **chat.** Un matou, un angora, un chaton. — Patte de velours, ronron, faire le gros dos, fourrure soyeuse, être comme chien et chat. — A bon chat, bon rat.

La langue du chat est (*rêche*), son poil (*soyeux*), sa démarche (*souple*), il a l'air (*doucereux*), on le dit (*hypocrite*). Il est (*avide*) de chair fraîche. Il (*épie*) patiemment sa proie, bondit et l'(*agrippe*) de ses griffes (*acérées*). A la vue d'un chien, son poil (*se hérisse*), sa queue (*se dresse, se gonfle*), il (*crache*), il (*souffle*), il est (*hideux*) et (*terrible*).

ORTHOGRAPHE. — Chatte, chaton, chatterie ; — chien, chenil, canine ; — ron*ronner, gripper, agripper.*

Dictée. — C'était un chat ➔ vulgaire. Il mangeait peu ➔ il suivait son maître ➔ mordre.

GRAMMAIRE : Les pronoms possessifs.

Le sort de cette bête ressemblait *au sien.*

Emmanuel aurait pu dire *au mien,* mon sort ressemble *au tien.* Ces mots représentent le mot *sort* accompagné de l'adjectif possessif. Ce sont des **pronoms possessifs.**

On pouvait dire : Mon sort et *le tien,* ton sort et *le mien* sont pareils. — Ma vie et *la tienne,* ta vie et *la mienne,* et *la sienne...*

Faire ainsi trouver les pronoms possessifs. En dresser le **tableau,** par *personne, nombre* et *genre.*

Exercices. — 1. Remplacer les pronoms personnels par des pronoms possessifs : *Cette maison* est *à moi, à toi, à lui, à nous, à vous, à eux.* — Même exercice avec : *ces maisons, ce champ, ces champs.*

2. Nos trois poules.

Ceux qui ne les connaissent pas croient qu'elles se ressemblent parce qu'elles ont deux pattes, un seul bec, et beaucoup de plumes. Nous savons bien, nous, qu'il n'en est rien. La première est distinguée comme une demoiselle riche qui va au pensionnat où l'on apprend le piano ; ses pattes sont fines ; elle porte une aigrette qui sort de chez la meilleure modiste. La deuxième, coiffée d'une espèce de petit bonnet qui la fait ressembler à une paysanne, a des plumes jusqu'aux ergots. Quant à la troisième, — qu'elle nous le pardonne ! — nous voyons nettement que sous le bec elle a comme de la barbe.

HENRI BACHELIN.
(*Le serviteur.* Flammarion.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever ce qu'il y a d'amusant dans ce portrait. — A quoi la première poule est-elle comparée ? — Grouper les détails qui le montrent. — A quoi compare-t-on la deuxième ? — Pourquoi l'auteur dit-il de la troisième « qu'elle nous le pardonne » ? —

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. MÉTHODE DE LECTURE. 1er livret, 2.20. 2e livret, 4 fr.

A quoi la compare-t-il ? — Ces trois croquis se ressemblent : par quoi ?

Mots. — *Distinguée :* qui se fait remarquer par ses bonnes manières ; le contr. serait *vulgaire, ordinaire.* Avoir de la distinction. — *Pensionnat :* école où les élèves sont *pensionnaires :* paient pour étudier et pour habiter. On dit aussi *la pension,* être *en pension.* Comp. un *internat* dont le contr. est un *externat* (interne, externe). — *Aigrette :* huppe, plumet. — *Qui sort de chez :* qui a été acheté et fabriqué chez... — *Ergots :* ongle très développé de la patte. — *Barbe :* des plumes menues et fines comme des poils. On aurait pu dire : une *barbiche, moustache,* etc.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Un coq.** — **Une** (*lame*) **de chair, d'un rouge** (*écarlate*), **lui forme sur la tête une** *crête* **dentelée ; sous la** (*base*) **du bec pendent deux** (*barbillons*) **semblables à des lames de** (*corail*). **Sur chaque** (*tempe*), **à côté de l'oreille, est une** (*plaque*) **de peau nue et d'un blanc mat. Une riche** (*pèlerine*) **d'un roux** (*doré*) **lui descend du col sur les épaules. Deux plumes, à reflets verts et** (*métalliques*), **se recourbent en** (*panache*) **au dessus de sa queue.** J.-H. FABRE.

Expliquer les mots soulignés : Cette poulette joliment *caillouteé,* et coquettement *huppée,* était bien la plus impudente des poules.

Former ainsi des qualificatifs avec *crête, patte, palme, barbotter, griffe, tigre, point, cri, corne,* et les appliquer aux animaux auxquels ils conviennent.

CONJUGAISON : Les impératifs singuliers.

Les verbes *être, avoir, savoir, vouloir* ne se forment pas d'après le prés. de l'indicatif.

On dit : *sois, soyons, soyez ; — aie, ayons, ayez ; — sache, sachons, sachez ; — veuille, veuillons, veuillez.*

Ils sont formés d'après la 1re pers. du sing. du prés. du subj.

Néanmoins ils suivent la règle : ne se terminent jamais par *es* à la fois.

Exercice. — I. Revision. Conjuguer les verbes : *apprendre* sa leçon et la *savoir.* — *Avoir* de bonnes notes et *être* dans les premiers.

Exercice. — II. Conjuguer au mode impératif et au mode *subjonctif* les verbes proposés : venir, *partir.* — Dormir, *se reposer.* — Travailler, *être* le premier. — Étudier sa leçon, *avoir* la croix. — Ne pas s'endormir, *savoir* sa leçon.

Ex. : *Viens* de bonne heure, il faut *que nous partions* le plus tôt possible.

3. Le pauvre cheval.

C'était un pauvre bidet de campagne qu'on n'avait pas tondu depuis des années. La boue des chemins collait à son ventre, son poil s'agglutinait en longues mèches jaunâtres. Son échine se cassait, creusant un trou, à l'endroit où l'on place les sacs de semences. Il avait l'air apathique et résigné. Il frissonnait au moindre bruit, flairant longuement le sol avec inquiétude. De sa croupe trempée montait une buée et il se ramassait, se faisait tout petit, la tête entre les jambes pour donner moins de prise à la rafale.

E. MOSELLY.
(*Joson Meunier.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Justifier par les détails du texte le mot pauvre cheval (son portrait, son attitude). — Comment son maître était-il envers lui ? (*Négligent, sévère.*) — Comment l'utilisait-on ? — Quelle précaution le maître aurait-il dû prendre ce jour-là ? (*Lui mettre une couverture sur le dos.*) — Pourquoi ? (*Rafale. Il risque de tomber malade.*) — Qualifiez ce cheval : craintif, triste, négligé, malheureux, misérable. Justifier chacun de ces qualificatifs.

Mots. — *Bidet :* petit cheval de selle. Autres mots désignant un cheval : un *palefroi,* un *destrier,* une *rosse,* un *roussin,* etc. — *S'agglutinait* (gluten = *glu* = substance gluante...) : se collait. — *Mèches :* comp. une mèche de cheveux. — *Échine :* colonne vertébrale ; montrer. — *Apathique :* morne, sans intelligence. — *Résigné :* disposé à subir les mauvais traitements sans se défendre. — *Il se ramassait :* il se repliait sur lui-même, se pelotonnait. — *Moins de prise :* pour ouvrir moins de surface au vent.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Rassembler les mots autour de l'**idée de cheval** : *jument, cavale, poulain.* — Le *garrot,* le *sabot,* la *croupe.* — Le *harnais,* la *selle,* l'*étrier,* l'*éperon* (*harnacher, seller,* etc.). — Un cheval *bai, alezan, pie.* — *Ruer, piaffer, se cabrer ; — galop, trot ; — hennir, s'ébrouer.* — Un cheval *ombrageux, nerveux, calme.* — *Etriller, panser ; — chevaucher,* une *chevauchée,* une *cavalcade, caracoler ; —* un *jockey,* un *palefrenier ; —* un cheval *couronné, poussif, fringant.* — Un *percheron,* un *boulonnais,* un *poney.* — L'*équitation,* une statue *équestre,* une course *hippique,* un *hippodrome,* une boucherie *chevaline.*

COMPOSITION DE PHRASES. — Malheureux quand il n'était pas là ; content d'être couché.

1. **Construire** sur ce modèle en les achevant les phrases proposées : Le coq est fier quand (*il a trouvé un grain*), orgueilleux (*de sa voix claironnante*). — La chatte est furieuse (*quand un chien s'approche de ses petits*). — Le chien est heureux (*quand son maître rentre*), du (*retour de son maître*).

2. **Transformer** chacune de ces phrases en se rapprochant plus du modèle. Ex. Fier (*quand il...*), orgueilleux de..., le coq se dresse sur ses ergots et lance un vibrant cocorico.

Notons. — Demander aux élèves d'observer longuement les animaux familiers, et de résumer en une phrase très courte le trait pittoresque qui les a frappés. Ex. : Le chat glisse dans la maison *en pantoufles de velours.* — Les canards dorment, la tête sous l'aile, *pareils à deux sabots oubliés.*

RÉCITATION

La brebis.

Sage,
— Sage comme une image,
Immobile sur ses bâtons
La brebis broute, broute, broute
Au bord poussiéreux de la route.
Levant à peine le menton,
Humble et patiente, elle tond,
— Elle tondrait jusqu'à la terre
Les plus misérables gazons.
Parfois sans aucune raison,
— Peut-être lasse de se taire,
Elle pleurniche, avec cette voix de carton
Qui sort des tout petits moutons
Dont les bébés font leurs délices.
Se serait-elle, sans malice,
Embarrassée en quelque balle de coton,
Sans pouvoir dégager rien que sa tête lisse,
Et ses quatre petits bâtons ?

JEAN ROGISSART.
(*Au chant de la Grive et du Coq.* La Grive.)

COURS MOYEN 2e année ET SUPÉRIEUR

1. Mon pauvre chien.

— Ils m'ont empoisonné mon chien, mon pauvre Bistouri !

Une larme roula lentement sur la joue parcheminée du vieillard et se perdit dans les fils d'argent de sa longue barbe.

— Tenez, il est venu là, mourir devant ma porte. Je l'ai enterré au pied de ce petit bouleau où il aimait à s'allonger pour dormir au soleil !... Maintenant, je n'ai plus d'ami. Je suis seul au monde. Bistouri n'est plus là pour me défendre et me consoler... Bistouri, mon compagnon ! Je l'appelle, je le cherche, il me semble que je le vois assis sur son derrière, ses yeux fixés sur les miens. Quand je cassais la croûte, il mettait son museau là, sur ma cuisse. Une bouchée pour moi, une bouchée pour lui, on

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS MOYEN..... 8.80

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Age auquel conviennent les volumes ci-dessous : **9 à 14 ans.**

SUR L'HISTOIRE

Série " Œuvres Célèbres pour la Jeunesse "

W. Scott ..... **Quentin Durward.**
— **Ivanhoé.**
Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5 × 19). Relié **12 fr. 50**
Toile noire ..... **14 fr. »**

Série " Les Personnages Illustres "

G. Vallerey ..... **Charlemagne.**
H. Isserlis et G. Piquet. **Pierre le Grand.**
A. de Montgon..... **Jeanne d'Arc.**
— ..... **Henri IV.**
— ..... **Jules César.**
G. Vallerey ..... **Richelieu.**
A. de Montgon..... **Napoléon.**
— ..... **Louis XIV.**
Chaque volume (13,5 × 19), illustré, magnifiques hors-texte en quadrichromie.
Broché..... **12 fr.** Relié..... **13 fr. 50** Toile noire..... **15 fr. »**

Série " Contes et Légendes de tous les Pays "

Quinel et de Montgon. **Contes et légendes du Grand Siècle.**
Orvieto..... **Contes et légendes de la naissance de Rome.**
M. et G. Huisman .... **Contes et légendes du moyen âge.**
E. Genest ..... **Contes et légendes mythologiques.**
L. Orvieto ..... **Légendes du monde grec et barbare.**
Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché **11 fr.** Relié..... **15 fr. »**
Toile noire ..... **16 fr. 50**

Série " Vies Aventureuses et Romanesques "

F. Vallée-Beauverger .. **Surcouf et ses corsaires.**
Ch. Quinel et A. de Montgon **Cartouche et sa bande.**
Charles le Téméraire et ses ennemis.
Un prince charmant, Henri de Guise.
Cyrano de Bergerac et ses Amis.
Monsieur de Lauzun et la Grande Mademoiselle.
Cagliostro l'Enchanteur.
Dunois et les Compagnons de Jeanne d'Arc.
Le beau d'Artagnan et son époque.
Chaque volume (13,5 × 19), nombreux hors-texte en couleurs. Broché **11 fr.**
Relié..... **12 fr. 50** Toile noire..... **14 fr. »**

SUR LES PAYS

Série " Contes et Légendes de tous les Pays "

A. Cuvelier..... **Contes et Légendes de Suisse.**
Quinel et de Montgon **Contes et Légendes de Corse.**
Ch.-M. Garnier ..... **Contes et Légendes du pays d'Irlande.**
M. Divin..... **Contes et Légendes de l'Égypte ancienne.**
Lauwereyns de Roosendaele ..... **Contes et Légendes de Flandre.**
F. Challaye..... **Contes et Légendes du Japon.**
E. Jaubert..... **Récits du terroir russe.**
Quinel et de Montgon **Contes et Légendes de Paris et de Montmartre.**
J. Laguirande-Duval.... **Contes et Légendes de Pologne.**
J. Dorsay ..... **Contes Persans.**
— ..... **Contes d'Armorique.**
A. Dumas..... **Contes et Légendes d'Orient.**
M. Soupey..... **Contes et Légendes d'Espagne.**
E. Hinzelin ..... **Contes et Légendes d'Alsace.**
S. Clot..... **Contes et Récits d'outre-Manche.**
E. Jaubert..... **Contes populaires russes.**
N. Weiller..... **Épopées et Légendes d'outre-Rhin.**
Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché..... **11 fr.** Relié ..... **15 fr. »** Toile noire..... **16 fr. 50**

(Voyez la suite page VI.)

VICTOR HUGO GRAND-PÈRE

POUR LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

(Voyez également page III.)

SUR LA LITTÉRATURE

Série " Œuvres Célèbres pour la Jeunesse "

Ch. Nodier	**Contes.**
Raspe.....	**Aventures du Baron de Münchhausen.**
Th. Gautier.....	**Le Capitaine Fracasse.**
Rabelais	**Pantagruel.**
Ch. Dickens	**Aventures de M. Pickwick.**
A. Dumas.....	**Le Capitaine Pamphile.**
L. Desnoyers	**Les Aventures de Robert Robert.**
F. Rabelais	**Gargantua.**
Grimm	**Contes.**
A. Galland	**Contes des Mille et une Nuits.**
L. Desnoyers	**Les Mésaventures de Jean-Paul Choppart.**
F. Cooper.....	**Le dernier des Mohicans.**
Ch. Perrault	**Contes.**
Andersen.....	**Contes.**
M. de Cervantès.....	**Don Quichotte.**
Ch. Dickens	**David Copperfield.**
R. Wyss	**Robinson Suisse.**
H. Beecher-Stowe	**La Case de l'oncle Tom.**
D. de Foe	**Robinson Crusoé.**
J. Swift.....	**Voyages de Gulliver.**

Chaque volume, splendides hors-texte en couleurs (13,5 × 19). Relié **12 fr. 50**
Toile noire ..... **14 fr. »**

Série "Contes et Légendes de tous les Pays"

G. Vallerey	**Épisodes et Récits bibliques.**
G. Chandon	**Contes et Récits tirés de Molière.**
—	**Contes et Récits tirés de Racine.**
—	**Contes et Récits tirés de Corneille.**
A. Weill.....	**Contes et Légendes d'Israël.**
S. Clot.....	**Contes et Légendes de Shakespeare.**

Chaque beau volume, nombreux hors-texte en couleurs (13,5 × 19).
Broché **11 fr.** Relié..... **15 fr. »**
Toile noire ..... **16 fr. 50**

Série " Les Belles Citations "

E. Genest. **Les Belles Citations de la Littérature Française suggérées par les idées et par les mots.**
Première série. Broché, **13 fr. 75.** Relié ..... **16 fr. 50**
Deuxième série. Broché, **16 fr. 50.** Relié..... **20 fr. »**
Les Belles Citations de la Littér. Étrangère. Br. **12 fr. 50.** Rel. **15 fr. »**
Les Belles Citations de la Littérature Latine. Br. **10 fr. 50.** Rel. **13 fr. »**
Les Belles Citations de la Littérature Grecque. Br. **10 fr.** Rel. **12 fr. 25**
Où est-ce donc ? (Dictionnaire de phrases, vers et mots célèbres avec précision de l'origine). **Première série.** Broché..... **13 fr. 75**
Relié, **16 fr. 50. Deuxième série.** Broché, **12 fr. 50.** Relié..... **15 fr.**

AVENTURES ET VOYAGES

Série " Aventures et Voyages "

A. Duval.....	**L'enlèvement de Baby Dolly.**
T.-C. Bridges	**La Croisière du Vengeur.**
H. Sienkiewicz.....	**Le Gouffre noir.**
Quinel et de Montgon.	**Aux Quatre coins du monde.**
T. Vallerey.....	**Un Mois sous les Mers.**
O. Hanstein.....	**Radiopolis.**
—	**Jusqu'à la Lune en fusée aérienne.**
Quinel et de Montgon	**Le Bateau fantôme.**
F.-W. Mader.....	**Les Héroïnes du Pacifique.**
O. Hanstein.....	**10 000 lieues dans les airs.**
P. Couteaud	**L'Ile de Tulipatan.**
H. Dominik	**John Workmann ou les Cent millions du petit Crieur de Journaux.**

Chaque volume (20 × 15) très illustré, couverture en couleurs. Relié **15 fr.**
Relié toile noire ..... **17 fr.**

Collection " Iris "

A. Lichtenberger.....	**Amrou, frère des Aigles.**
—	**Houck et Sia.**

Chaque volume (13 × 10), nombreux hors-texte. Relié..... **8 fr. 50**

VOLUMES ÉDITÉS PAR FERNAND NATHAN.

partageait. S'il m'arrivait d'être triste, il grattait le bas de mon habit avec sa patte comme pour me dire : « Tu sais, je suis là. » Si, au contraire, je paraissais content, il pirouettait, cabriolait, tournait en rond après sa queue, mordait les arbres, aboyait aux oiseaux...

« Mon pauvre Bistouri !

HUGUES LAPAIRE.
(*Le Fardeau.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — 1. Dites en quelques phrases **ce que contient ce morceau.** (*Un vieillard a perdu son chien qu'on lui a empoisonné. Il exprime ses plaintes et ses regrets.*) — 2. Quel est **le passage qui résume** sa pensée ? (*Maintenant je n'ai plus d'ami. Je suis seul au monde.*) — 3. Quels **services** rendait-il à son maître ? (*Le défendre, le consoler, partager sa vie, ses joies et ses peines.*) — 4. Comment manifestait-il son affection pour son maître ? — 5. Comment son maître le **traitait-il** ?

Mots et expressions. — *Parcheminée :* qui a la consistance et l'aspect du parchemin ; contr. joue *pleine, fraîche* et *rose.* — *Pirouettait :* faire pirouetter un élève. — *Cabriolait :* (de cabri = *chevreau*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Classer les expressions suivantes en deux groupes, le premier exprimant le commencement des pleurs, le deuxième des pleurs abondants :

Les larmes lui viennent aux yeux. — Il pleure à chaudes larmes. — Ses yeux se mouillent de larmes. — Ses larmes ruissellent. — Il fond en larmes. — Il a des larmes dans la voix. — Les yeux brouillés de larmes. — Le voilà tout en larmes.

Trouver un synonyme de : *sécher, essuyer ses larmes* (se consoler) ; — *de rire aux larmes ; — des larmes de crocodile* (hypocrites).

Quand dit-on d'une personne *qu'elle a toujours la larme à l'œil ?*

2. **Expression synonyme de** *casser la croûte ;* manger un morceau.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Un fil, des fils, mon fils ; — consoler, désoler (*ation*) ; — cabrioler, cabriole, cabriolet.

1. **Fonction de** : mon pauvre Bistouri (1re phrase), *apposition.*

2. **Relever les conjonctions de coordination** (leur fonction) ; les conj. de subord. (leur fonction).

3. Dans : *s'il m'arrivait...* et *si je paraissais...* construire les deux subordonnées en supprimant *si,* et en faisant l'inversion : *m'arrivait-il...*

2. Le perroquet.

(*Il s'agit d'une vieille servante sourde et de son perroquet.*)

Un seul bruit arrivait maintenant à ses oreilles, la voix du perroquet.

Il s'appelait Loulou. Son corps était vert, le bout de ses ailes roses, son front bleu et sa gorge dorée.

Comme pour la distraire, il reproduisait le tic-tac du tournebroche, l'appel aigu d'un vendeur de poisson, la scie du menuisier qui logeait en face ; et, aux coups de la sonnette, imitait Mme Aubain : « Félicité ! la porte ! la porte ! »

Ils avaient des dialogues, lui, débitant à satiété les trois phrases de son répertoire, et elle, y répondant par des mots sans plus de suite, mais où son cœur s'épanchait. Loulou, dans son isolement, était presque un fils... Il escaladait ses doigts, mordillait ses lèvres, se cramponnait à son fichu ; et, comme elle penchait son front en branlant la tête à la manière des nourrices, les grandes ailes du bonnet et les ailes de l'oiseau frémissaient ensemble.

GUSTAVE FLAUBERT.
(*Un cœur simple.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Comme dans le 1er texte, il s'agit d'un **animal,** pourtant stupide, **qui tient** dans la vie d'une pauvre vieille femme **une place immense.** Pourquoi ? — (*Elle n'entend plus que lui. Avec lui seul son cœur s'épanche. Lui seul lui donne l'illusion d'être aimée d'un être vivant.*) — Essayez d'imaginer ce que pouvaient être ces *mots sans suite* qu'elle lui adressait. — Notez à la fin du morceau la belle image qui le termine. (Répétez cette phrase, plusieurs fois à haute voix, lentement, depuis : *et, comme...*)

Mots et expressions. — *La scie :* pour le grincement de la scie. — *Débitant :* récitant, débiter un rôle, des mensonges. — *A satiété :* comp. manger à satiété (jusqu'au dégoût). — *Dialogue :* conversation ; rapp. monologue. — *Répertoire :* théâtre, liste des pièces à jouer, des morceaux à dire. — *S'épanchait :* sens propre verser, couler librement ; ici, s'ouvrait. — *Isolement* de Félicité (pourquoi ?) — *Mordillait :* comp. gaspiller, fendiller. — *Branlant :* secouant.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Satiété** (du lat. *satis :* assez), *satisfaire, satisfaisant, satisfaction* (idée de *faire assez*). — Employer les mots : *saturer* (saturation), *rassasier, insatiable* (qu'on ne peut rassasier).

2. *a.* **Distraire.** Construire des phrases en employant les verbes suivants : *se distraire, s'amuser, s'égayer, se plaire à..., charmer, ravir ;* b. *Travailler, s'occuper, se livrer, s'adonner, s'employer à..., s'appliquer à...*

3. *Il escaladait ses doigts...* Dites au présent tout ce que fait un jeune chien avec lequel on joue ; un jeune chat...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Perroquet,* perruche ; — *distraire,* distraction, traire, tirer, traction, soustraction, contraction ; — *dialogue,* monologue, soliloque ; — *satiété* (Voir ci-dessus) ; — *épancher,* expansion, pencher ; — *nourrice,* nourricier, nourrisson.

1. Relever les pronoms relatifs et leur antécédent. — 2. Indiquer le sens des deux conjonctions de subordination : *comme* (pour la distraire), comparaison ; comme (elle penchait), temps. — 3. Fonction du pron. *lui,* et du pron. *elle* (fém. de *lui*). — 4. Y répondant : analyser *y.* Que remplace-t-il ? — 5. Pourquoi les verbes sont-ils à l'imparfait ? — 6. Quelle est la valeur des deux mots : *la porte ! la porte !* (impératif).

3. Les animaux dans une ferme du front.

I. Les volées froufroutantes des pigeons vont et viennent, caressant les murs de leurs ombres rapides ; les oies promènent leur troupe grave, marchant, criant et se taisant ensemble. Deux petits veaux, l'un taché de noir, l'autre de roux, jouent avec des grâces pataudes de jeunes chiens, et le grand épagneul, tout jappant, s'amuse à faire peur aux poules. Ils n'entendent rien. Seul, l'âne qui mange lentement son foin, très digne sous sa tunique de boue séchée, écoute d'une oreille. Parfois, de la paille aux dents, il s'arrête de mâcher, lève sa longue tête rêveuse et écoute le canon qui tonne.

II. Mais cela tonne dur... C'est comme un gros convoi qui roule, un orage assourdi qui gronde et se rapproche. Puis la fusillade commence à pétiller, tout un brusque fracas d'attaque.

Le chien, inquiet, rentre le premier, l'échine basse. Puis les volailles apeurées, puis les deux petits veaux, soudain surpris de se voir seuls dans le courtil. L'âne n'a pas bougé. Songeur, il reste devant sa botte. Parfois, il dresse ses oreilles, renverse la tête comme s'il allait braire ; puis, dédaignant ce tonnerre qu'il connaît, il s'incline sagement, tire une gueulée de foin, et, la tête basse, il mange...

ROLAND DORGELÈS.
(*Les Croix de bois.* Albin Michel, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce morceau est composé de **deux tableaux** différents : donner un titre à chacun d'eux : *Les animaux tranquilles ; Les animaux inquiets, apeurés.* — A quoi est dû ce changement d'attitude ? — Remarquer spécialement l'attitude de l'âne. Trouver des mots pour la caractériser : *placidité, indifférence, inconscience.* — Que penser des expressions de l'auteur : *digne, dédaignant, sagement ?* (dignité

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la composition française. Cours moyen. *Elève...* 6.80 *Maître.* 12.20

dédain, sagesse). — Étudier de près les phrases de l'auteur.

Mots et expressions. — *Froufroutantes* (onomatopée). *Pataud :* idée de lourdeur (contr. *grâce légère*). — *Courtil :* jardin ; rapp. courtilière (insecte).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — *En s'inspirant du texte, remplacer les mots en italique par des mots plus précis, plus expressifs. Modifier s'il y a lieu la construction.*

Les ombres rapides des pigeons (*passent*) sur les murs de la ferme.

Des canards (*se promènent gravement*).

Deux petits veaux jouent (*gracieusement*).

Un âne, le corps (*couvert de boue séchée*), mange tranquillement.

Le canon tonne : c'est comme une (*voiture*) qui roule, un orage (*lointain*) qui s'approche. La fusillade (*éclate*), tout un (*grand bruit*) d'attaque.

Le chien rentre (*en se courbant*). L'âne (*se baisse..., saisit du foin dans sa bouche*), et mange (*en baissant la tête*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Épagneul ; japper ; — sourd, assourdi, surdité ; — fracas, fracasser, tracas, tracasser ; — braire, braiment.

1. Analyse de la phrase : *Seul, l'âne... oreille ;* propositions et termes des propositions.

2. Relever les adverbes, les conjonctions de subordination (leur fonction).

3. Nature et fonction de *tout* (tout frappant) ; de *tout* (un brusque fracas) ; de *seuls* (se voir seuls).

4. *S'il allait braire.* Remplacer par une tournure équivalente : *comme s'il était sur le point de...*

GRAMMAIRE : Fonction des propositions subordonnées.

1. La proposition subordonnée complément d'objet du verbe de la principale.

Le chien s'approcha, confiant, comme s'il devinait *que je voulais le caresser* (*que :* conjonction).

Construire d'autres phrases avec une proposition subordonnée, complément d'objet des verbes : *dire, savoir, penser, souhaiter, vouloir, décider,* etc.

2. La proposition subordonnée sujet.

Il arriva *que mon chien se perdit.* Il est certain *qu'il reviendra.* (Verbe de la principale, impersonnel ; *que,* conjonction.)

3. La proposition subordonnée complément de circonstance.

Exemples à chercher dans des textes. Elles sont rattachées aux verbes par de nombreuses conjonctions ou locutions conjonctives exprimant *le temps* (quand, comme, lorsque, tandis que, après que, dès que, etc.) ; — *la cause* comme, puisque, parce que, vu que, attendu que, etc.) ; — *le but* (afin que, de peur que, etc...) ; — *la condition* (si) ; — *la conséquence* (de telle façon que, de sorte que, tel... que, de manière que, etc.) ; — *la comparaison* (de même que, ainsi que, comme, autant que, etc.) ; *la concession* (quoique, bien que, etc.), etc...

CONJUGAISON

Verbes à l'infinitif en ir (3e groupe).

III. Tenir, venir, acquérir, mourir.

Faire conjuguer et faire écrire ces verbes aux temps et personnes suivantes : ind. prés. (1re *pers. du sing. et du plur.*) ; imparfait, passé simple, futur (1re *pers. du sing.*) ; subjonct. prés (1re *pers. du sing. et du plur.*) ; imparfait du subj. (1re *et* 3e *pers. du sing.*) ; part. passé composé (*ayant tenu, étant venu, ayant acquis, étant mort*).

Verbes à l'infinitif en oir.

I. Recevoir, devoir, voir, asseoir, savoir, pouvoir, valoir, vouloir.

II. Prévoir, falloir, pleuvoir.

Exercice. — *Écrire correctement les verbes :*

Il (*falloir, prés. ind.*) que je (*voir*) ce qui se passe dans la cour. — Grand-père (*acquérir, plus-que-parf. de l'ind.*) une jolie maison. « Vous en hériterez, disait-il, quand je (*mourir, futur*). — Paul (*devoir, pas. simple*) s'absenter quelques jours. — Il faut que tu (*savoir*) ta leçon pour ce soir. — Pourvu que je (*pouvoir*) arriver à temps ! — (*Vouloir, impératif* 2e *pers. du plur.*) m'envoyer rapidement ce livre. — Je (*prévoir, plus-que parf. de l'ind.*) qu'il (*pleuvoir*). — Je (*s'asseoir, prés. de l'ind.*) où il (*s'asseoir,* pas. comp.).

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — Un jeune chien à l'attache. — Le jeune chien enchaîné sortit subitement de son tonneau. A l'extrême bout de sa longue chaîne tendue, tourbillonnant, des cris étranglés plein la gorge, il faisait des efforts inouïs pour aller vers les deux promeneurs. (L. DELARUE-MARDRUS.)

Sur ce modèle, vous montrerez : un chien menaçant, un chien qui dort devant sa niche.

LE PARAGRAPHE. — Un âne. — La bête allait d'un pas tranquille, escortée par Mlle Capefigue et Mariette, qui, elles, témoignaient d'un certain orgueil. A la vérité, le baudet était de petite race et de petite taille. Il avait une bonne tête longue, aux poils grisonnants, des oreilles droites et mobiles à l'extrême, des grands yeux tristes, comme il convient, et un gros ventre de paresseux qui ne lui donnait pas très fière mine, mais il marchait docilement entre les deux femmes qui souriaient à tout le monde...

RENÉ BIZE. (*Conte du* Journal. 1930.)

1. Décrivez de même : *un cheval, un mulet, un bœuf* (ou plusieurs).

2. Les vaches à l'abreuvoir. Un oiseau en cage.

3. **Le chat à l'affût.** — Raton est à l'affût dans le grenier. Aplati, ramassé sur lui-même, il attend, immobile, l'œil au guet, les muscles prêts à la détente. Un trottinement léger qui s'arrête, qui repart, qui s'approche... Raton a bondi, et c'est le corps à corps, le poil qui vole, le sang qui coule, et des cris, des cris de colère, des gémissements d'agonie qui étonnent le silence...

LE DEVOIR COMPLET. — *On trouvera dans* E. LEROY, **La composition française au C. E. P.** (libr. NATHAN), *de nombreux sujets sur les animaux, gentiment traités par des élèves.*

RÉCITATION

L'âne savant.

Je suis l'âne savant, celui même qui étonne
L'Académie. Je calcule aussi bien qu'un homme.
Mon maître, un fouet en main, m'oblige de grimper
Sur un mauvais tonneau où il faut s'équilibrer.
Des applaudissements courent dans l'assistance.
Ensuite, je descends et il faut que je danse.
« Où est Paris? » me demande-t-on. Je mets le pied
A l'endroit qu'il le faut sur la carte de France.
— Anon, faites le tour de la société
Et puis arrêtez-vous en montrant de la tête
Parmi les spectateurs celui qui est le plus bête.
...J'obéis et je suis sûr de ne pas me tromper...
Et je sens, chaque fois qu'une chose il m'apprend,
Combien à chaque fois l'homme est plus ignorant
Et, lorsque vient la nuit, sous la claquante toile
Ouverte au vent glacial, tristement je m'endors.
L'obsession du savoir me poursuit. Et alors
Mon cauchemar s'essaie à compter les étoiles.

FRANCIS JAMMES.
(*Pensées des Jardins.* Mercure de France, édit.).

Quels sont les divers talents de l'âne savant ? — Quelle malice y a-t-il dans cette réflexion : *Et je suis sûr de ne pas me tromper...* — Expliquer les deux vers : *Et je sens... il m'apprend ; — Combien... ignorant.* L'âne, à chacun de ses progrès, a l'impression de devenir plus savant que l'homme lui-même. — *L'obsession :* idée fixe. Le dressage qu'il subit donnerait à l'âne l'ambition de toujours savoir davantage. (Fantaisie teintée d'ironie et de pitié.)

C. ADNET, *I. E. P.* (*Nord*).
J. ROGISSART, *Instituteur* (*Ardennes*).

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français au Cours préparatoire. 5.50

fut une lutte acharnée entre trois ou quatre grands pays pour conserver la suprématie. En 1880, l'*Allemagne* tenait la tête avec une production s'élevant à 98 000 tonnes ; puis venaient la *Belgique* (59 000 tonnes) et, loin derrière, les États-Unis (22 000 tonnes). Il a suffi de quelques années pour amener un premier changement. En 1900, l'Allemagne est toujours première (162 000 tonnes), mais les États-Unis ont presque sextuplé leur activité (126 000 tonnes) ; les Belges n'occupent plus que la troisième place, suivant d'ailleurs de très près les Américains avec 123 000 tonnes. Quelques années encore et les États-Unis prennent la tête : en 1907, ils accusent 223 000 tonnes de production pour le zinc ; l'Allemagne, 205 000 tonnes ; les Belges, 152 000 tonnes seulement. La guerre va encore modifier les positions respectives des producteurs de zinc ; un nouveau nom apparaît : la *Pologne*, bénéficiaire des mines de Haute-Silésie que l'Allemagne, à contre-cœur, doit lui céder.

En 1933, d'après la Metallgesellschaft de Francfort, les *États-Unis* viennent en tête avec 294 500 tonnes ; la *Belgique*, 137 000 tonnes ; la *Pologne*, 83 500 tonnes ; puis s'inscrivent : le *Canada* (83 000 tonnes), la *France* (55 000 tonnes), l'*Allemagne* (50 000 tonnes), les pays asiatiques (36 000 tonnes), le Mexique (27 800 tonnes), l'Italie (23 000 tonnes), la Rhodésie (19 000 tonnes), la Hollande (18 500 tonnes), et quelques autres pays : l'Espagne, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, etc. Les statistiques accusent 96 000 tonnes pour la production de l'*Australie* : normalement, celle-ci devrait occuper la troisième place ; mais il est difficile de la classer ainsi, parce que ce total de 96 000 tonnes contient également la production de la Grande-Bretagne.

Les Anglais, d'ailleurs, ne comptent pas de cette façon. Ce qui les intéresse, c'est la position de l'Empire britannique par rapport au restant du monde et, en particulier, aux États-Unis. Ce principe admis, signalons que l'*Empire britannique* (Canada, Australie, Grande-Bretagne et Rhodésie) a produit près de 200 000 tonnes en 1933 contre 294 500 tonnes aux *États-Unis*.

HENRY PEYRET.
(*La Journée industrielle.*)

LECTURE III. — **La situation tragique de l'industrie française du plomb.** — La crise a durement touché l'industrie française du plomb. Les dernières mines d'Algérie viennent (1934) de licencier leurs ouvriers, suivant l'exemple des mines de Tunisie, du Maroc et de la métropole. Pour bien comprendre ce que signifie cet arrêt, il faut reprendre les statistiques qui nous montrent que les fonderies françaises produisant en 1928, 50 000 tonnes couvraient alors 50 p. 100 de nos besoins en plomb. En 1933, elles n'ont produit que 20 000 tonnes de métal, tandis que les importations étrangères passaient de 69 000 tonnes en 1928, à 110 000 tonnes en 1933.

Pour l'alimentation des fonderies, nous avons tiré, en 1924, de notre sous-sol 34 p. 100 de notre consommation ; mais, en 1932, nous ne fournissions plus que 9 p. 100 et 3 p. 100 en 1933 aux fourneaux.

Aucune industrie extractive ne présente des chiffres aussi catastrophiques. Les causes de cette ruine sont connues : chute du cours des métaux qui, en 1934, cote le plomb à 12 livres la tonne au lieu de 50 et, à ce prix, la perte des producteurs est d'environ 4 livres par tonne extraite. Les pays étrangers, par un ensemble de mesures protectrices destinées à donner de l'élan à l'industrie du plomb, envahissent aisément notre marché, garantis qu'ils sont chez eux par des droits qui s'élèvent aux États-Unis à 95 p. 100, à 50 p. 100 en Italie, en Angleterre. Derrière ces barrières, la production s'organise, s'intensifie dès 1932, tandis que chez nous elle glisse rapidement à sa fin...

En Algérie et en Tunisie, des dizaines de milliers d'ouvriers chôment et, avec eux, 150 000 individus, dépendant de leurs gains, pâtissent durement de la crise. Ce sont des *indigènes* pour qui les explications techniques n'ont aucun sens. Ils ne voient que leur gagne-pain supprimé, et comment s'étonner s'ils vont grossir les rangs des mécontents de cette armée hostile qui semble vouloir suivre certains agitateurs...

G. MANUE. (*Journal du Commerce*).

LECTURE IV. — **Au pays de l'étain.** — Faisons le voyage dans le train confortable qui nous amène de Singapour vers l'intérieur, vers Kuala Lumpur, capitale ; puis vers Kampor, gros centre productif, et Ipoh, préfecture de l'étain. Dès le wagon, la vue nous enseigne pas mal de choses. Vers Kuala Lumpur, l'aspect change, l'hévéa, si j'ose dire, perd l'unanimité. Il y a l'étain. Seconde source de richesse, autrefois monopole exclusif des Célestes, maintenant entre les mains de grandes compagnies anglaises et françaises. Par-ci par-là, le terrain se dénude. La forêt de caoutchouc est coupée. J'aperçois de grands espaces incultes, vallonnés, ravinés, excavés. Enjambant un vallon, une sorte de long aqueduc grêle, très élevé, fait de bambous — naturellement — et qui paraît avoir quatre étages de traverses. Une silhouette à planter dans un cadre chinois !

A mesure que le train roule, les échafaudages se multiplient. Tous les replis possèdent le leur. Nous approchons de Kampor et d'Ipoh. Tous ces aqueducs frêles me signalent une mine. Les eaux qu'ils conduisent sont peut-être chargées de richesses, ou déjà purifiées et destinées simplement à la rivière qui en débarrassera le pays.

Car si l'étain est en surface, il nécessite, pour être travaillé, une quantité d'eau considérable. Modestes, les Français travaillent à l'hydraulique, et le feu d'artifice que produisent la terre et la roche rouge sous le jet brutal m'a paru très beau.

Il existe encore d'autres procédés. Ce sont ceux des Chinois, des Hindous, qui ont sous-loué une parcelle de mine, les glaneurs qui viennent après les autres, travaillent en famille, chaudement et décemment vêtus pour que le Génie de la mine ne soit pas offusqué par leur tenue et ne leur devienne pas défavorable. Toujours industrieux, infatigables, les Chinois creusent une série de petits bassins superposés. Quant aux Hindous, ils apportent leur batterie de cuisine, laissent décanter dans une cuvette, emploient les casseroles, voire la poêle.

Ce mode d'exploitation, je l'avoue, est celui que j'ai préféré. Mais ceci, je le confesse, n'est pas une opinion industrielle.

D'après E. DE KEYSER. (*La Science moderne.*)

LECTURE V. — **Le val de l'aluminium.** — Une étroite vallée de montagne, au long du puissant torrent de l'*Arc*, de sa source au mont Iseran, jusqu'à son confluent avec l'Isère, près de Saint-Pierre-d'Albigny. La route et la voie ferrée de Paris en Italie la remontent, en marquant au passage Aiguebelle, Epierre, La Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne, La Praz, Modane et le Mont-Cenis.

La force coule avec le torrent. L'Arc, aux crues régulières d'été, lors de la fonte des neiges, et parfois aussi aux crues violentes et imprévues, a ses basses eaux précieusement absorbées et complètement utilisées en hiver. Il est maintenant, sur presque toute sa longueur, de Modane à Epierre, dérivé, canalisé, capté de telle sorte que l'eau ne sort guère d'un canal de fuite que pour se heurter presque aussitôt au barrage de l'usine suivante en aval. La plupart de ces mines sont des fabriques d'aluminium. La *Maurienne* est, en effet, la vallée classique de ce métal : elle le doit à ses importantes forces hydro-électriques et au rôle qu'elle a joué dès le début de l'électro-métallurgie. C'est en effet vers 1891 que fut créée, par les frères Bernard, l'usine de *Calypso*, à 3 kilomètres en aval de Saint-Michel-de-Maurienne, peu après que se fut établie l'usine de *Froges*, dans la haute vallée du Graisivaudan, en amont de Grenoble. Par la suite, ont été édifiées successivement les usines d'aluminium de *La Praz*, à 7 kilomètres en aval de Modane, de *Prémont* à 5 kilomètres en aval de La Praz, et plus en aval encore de *La Saussaz* et de Saint-Jean-de-Maurienne.

(*L'Illustration économique et financière.*)

Mme OZOUF.

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine..... 9 fr.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les œufs (suite).

L'œuf dur ne doit pas rester dans l'eau bouillante plus de *dix minutes* pour que le jaune reste onctueux et ne devienne pas friable et sec, peu facile à manger, peu facile à digérer.

Vous savez la peine qu'on a parfois à débarrasser l'œuf dur de sa coquille ; on évite cet inconvénient en mettant l'œuf à durcir dans l'eau bouillante puis, la cuisson accomplie, en le plongeant dans une grande masse d'eau froide.

En un temps de *cinq minutes*, on obtient un **œuf mollet** dont le jaune est resté liquide.

Un œuf sur le plat ne doit pas cuire non plus jusqu'à durcissement complet du blanc et surtout du jaune.

L'omelette doit être bien battue, afin que le jaune et le blanc soient bien mélangés, puis versée dans la graisse, le lard ou le beurre *bouillant*, et servie « baveuse », c'est-à-dire non complètement durcie : la face inférieure, celle qui touche la poêle, doit être dorée et croustillante, celle du dessus reste crémeuse, et comme vous servez l'omelette en la faisant glisser de la poêle dans le plat et en la repliant, vous présentez une sorte de « chausson » doré dessus et dessous et moelleux à l'intérieur.

Vous savez qu'on peut garnir une omelette de fines herbes, d'oignons, de pommes de terre émincées, de champignons. Les fines herbes, crues, sont finement hachées dans l'œuf battu. Les oignons, les pommes de terre, les champignons doivent être assaisonnés à part, comme s'ils devaient constituer un plat à eux tout seuls, avant d'être mis dans les œufs battus, où posés sur la face baveuse de l'omelette au moment où on va servir celle-ci.

Les œufs pochés sont ceux qu'on fait cuire « mollets » en les cassant dans un bouillon ou dans une sauce en pleine ébullition. Je vous recommande les œufs pochés dans une béchamelle parfumée à l'estragon ou dans une purée de tomates...

La pâtisserie.

Je ne puis vous donner la recette de tous les gâteaux que l'on peut faire avec de la farine et de l'eau —car la *pâte*, en principe, n'est pas autre chose que la farine délayée, laquelle, fermentée et cuite au four, devient le *pain*. Mais on améliore cette pâte par divers procédés qui varient avec l'usage qu'on veut en faire.

Crêpes et beignets.

Délayez la farine avec du lait, ajoutez-y des œufs, une cuillerée de rhum ou d'eau de fleur d'oranger, une cuillerée à café d'huile d'olive, amenez-la à consistance de crème, c'est la pâte à crêpes. Plus épaisse, sans être solide, c'est la pâte à beignets.

Tout le monde sait que les crêpes se font cuire dans une poêle légèrement graissée de beurre ou de saindoux ; on fait couler une toute petite quantité de pâte sur le fond de la poêle — pas trop chaude pour que la pâte ne commence pas à cuire avant d'avoir couvert toute la surface du fond, — on met au feu, la crêpe cuit et se soulève ; alors, d'un coup de poignet vigoureux et adroit, on retourne la crêpe en la faisant sauter au-dessus de la poêle ; quand elle est cuite de l'autre côté, ce n'est pas long, on la fait glisser de la poêle dans l'assiette de service.

Les beignets se cuisent à grande friture dans l'huile bouillante.

On parfume la pâte à beignets en y mélangeant des tranches de pommes ou d'ananas, des grappes d'acacia...

On obtient des « clafoutis » en bourrant la pâte à beignets de petits fruits (framboises, cerises) ou de gros coupés en morceaux et en faisant cuire au four.

Tartes et brioches.

La farine délayée à l'eau, puis additionnée de beurre, vous donnera la pâte à tarte qui doit être non plus liquide ou demi-liquide comme la pâte à crêpes ou à beignets, mais bien solide, tenant d'un bloc, tout en restant souple et tendre. Vous la commencerez à la cuillère, elle sera d'abord liquide ; vous y ajouterez de la farine par petites quantités que vous incorporerez peu à peu ; il viendra un moment où votre pâte sera trop épaisse pour être travaillée à la cuillère ; c'est alors qu'il faudra « mettre la main *à la pâte* » et la pétrir dans vos doigts ; quand vous l'aurez à bonne consistance (ce sera ce qu'on appelle une pâte brisée), vous l'étendrez au rouleau, vous la placerez sur une tourtière, vous rangerez là-dessus vos fruits préparés et sucrés et mettrez au four.

Ou, mieux, vous emploierez cette recette que je tiens d'une institutrice de la Vienne : caramelisez le moule à tarte, mettez vos fruits dessus, bien disposés ; placez la pâte à tarte dessus et mettez au four ; renversez après cuisson. Ce procédé a l'avantage d'assurer la cuisson bien complète de la pâte, ce qui n'est pas toujours facile quand elle est *sous* les fruits.

Pour obtenir une pâte feuilletée, vous étendez du beurre sur la pâte aplatie, vous pliez celle-ci en trois, vous aplatissez encore au rouleau et laissez reposer un quart d'heure ; de nouveau, vous pliez en trois, aplatissez et laissez reposer ; après la troisième opération, vous aplatissez définitivement et employez votre pâte comme une autre.

Avec la pâte à tarte, brisée ou feuilletée, on fait également des pâtés à la viande (viande de veau, de porc ou de lapin, marinée à l'avance, ou bien de lièvre).

Pour la brioche, vous ajoutez à la pâte brisée des œufs et du levain et vous laissez fermenter plusieurs heures avant de mettre au four.

Cette pâte-là, vous ne l'aplatissez pas du tout.

***

Le pain de Savoie se fait en ajoutant des blancs d'œufs battus en neige à une pâte faite de sucre, de jaunes d'œufs et de farine lentement et soigneusement mélangés.

***

Je ne vous donne pas les proportions de farine, de beurre, d'œufs, etc., à employer dans chaque sorte de pâte ; vous les trouverez dans n'importe quel livre de cuisine Vous savez que mon but est seulement de vous indiquer le caractère des mets que vous préparez, les écueils à éviter, les soins et précautions à prendre.

Ainsi, je dois vous dire que la pâte doit *toujours* être salée ; même celles qui se préparent au sucre doivent recevoir quelques grains de sel, sous peine de donner un gâteau fade et qui paraîtrait mal sucré.

Les beignets et les crêpes se sucrent après cuisson : on les *poudre* de sucre, mélangé de cannelle si l'on veut.

Les gâteaux sans pâte.

Vous obtiendrez encore d'excellents desserts en faisant cuire du riz ou de la semoule dans du lait sucré (sans oublier le grain de sel!) et aromatisé à votre goût (de vanille, de fleur d'oranger, de rhum, de feuille de pêcher, d'écorce d'orange ou de mandarine), puis en incorporant des œufs, soit en entier, soit, ce qui vaut mieux, les jaunes d'abord, puis les blancs battus en neige. Vous mettez ce gâteau dans un moule caramélisé, vous passez au four et, après cuisson, vous retournez.

Vous pouvez faire le même travail en mettant dans votre lait aromatisé des œufs battus et en faisant « prendre » au four dans un moule caramélisé. C'est ce qu'on appelle une crème renversée.

M. RAVAUDET.

MICHARD et AZAIS Le nouveau guide du maître pour l'enseignement du dessin d'après nature. 19 fr.

nickel : 0 f. 25, 0 f. 10, 0 f. 05, sont percées. La pièce de 5 f. n'est pas percée.

b. Les jetons en bronze d'aluminium destinés à remplacer la pénurie de monnaie : 2 f., 1 f., 0 f. 50.

c. Les pièces d'argent : 10 f. et 20 f. sont au titre de 0,680. Elles pèsent respectivement 10 g. et 20 g. Un f. d'argent monnayé pèse donc 1 g.

d. La pièce d'or de 100 f. sera bientôt en circulation, elle sera au titre de 0,900 et pèsera 6 g. 55.

Billets de banque. — Citer et montrer si possible les billets en circulation : 1 000 f., 500 f., 100 f., 50 f.

Exercices. — Apprendre à reconnaître par le toucher les diverses pièces de monnaies.

Problèmes.

1° *Calculer le prix d'un kg. d'or monnayé.* ➔ RÉPONSE. ➔ **15 267 f.** par défaut.

2° *Un terrain ayant une superficie de 3 a. 25 ca. a été vendu au prix de 12 000 f. l'ha. Quel est le poids d'une somme en argent qui en représente la valeur?* RÉPONSE. ➔ **390 g.**

3° *Quel est le poids de cuivre contenu dans une somme de 48 500 f. en or? en argent?* RÉPONSES. ➔ **317 g. 675; 15 520 g.**

4° *Une somme en argent contient 5 kg. 760 de cuivre. Quelle est la valeur de cette somme?* RÉPONSE. ➔ **18 000 f.**

5° *Quelles sont les masses de cuivre, d'étain et de zinc contenues dans 40 f. de monnaie de bronze?* RÉPONSES. ➔ **Cuivre, 3 800 g.; étain, 160 g.; zinc, 40 g.**

Calcul mental.

Diviser un nombre par 1,5.

Prendre un exemple. Diviser 24 par 1,5. On a : $24 : 1{,}5 = 24 : \frac{3}{2} = \frac{24 \times 2}{3} = 16$.

RÈGLE. — *Pour diviser un nombre par 1,5, on en prend les* $\frac{2}{3}$.

Problèmes oraux. — 1° *A 1 f. 50 la douzaine, combien aura-t-on de douzaines de sardines pour 30 f., 12 f., 54 f.*

2° *Diviser par 1,5 les nombres suivants : 96, 120, 132, 63.*

COURS SUPÉRIEUR

Le cône.

1. **Exemples de cônes.** — Certaines toitures, les chapeaux de cheminées, un entonnoir ont la forme d'un cône. Le cône est donc un solide assez commun.

2. **Définition du cône.** — Le cône est un solide engendré par un triangle rectangle qui tourne autour d'un de ses côtés. L'hypoténuse du triangle-rectangle est l'apothème, on dit aussi la génératrice du cône.

3. **Développement et surface latérale.** — Développer devant les élèves un cône de carton ou de papier fort suivant la génératrice. La surface latérale devient un secteur circulaire de rayon égal à l'apothème et la longueur de l'arc de ce secteur est égale à la circonférence de base du cône.

Calcul de l'aire latérale. — Inscrire dans un cône une pyramide régulière. La surface latérale de cette pyramide est égale au $\frac{1}{2}$ périmètre de la base multiplié par l'apothème. En doublant indéfiniment le nombre des côtés du polygone de base, son périmètre tend vers la longueur de la circonférence de base et l'apothème de la pyramide vers l'apothème du cône. On a donc à la limite :

Surface latérale : $\frac{2\pi R}{2} \times a = \pi \mathbf{Ra}$.

La surface totale s'obtient en ajoutant la surface de base.

Surface totale : $\pi R^2 + \pi Ra = \pi \mathbf{R\,(R + a)}$.

4. **Volume du cône.** — Établir, comme on l'a fait pour la pyramide, que le volume d'un cône est le $\frac{1}{3}$ du volume d'un cylindre ayant même base et même hauteur. On a donc : $V = \frac{B \times H}{3}$.

Mais $B = \pi R^2$, d'où :

$$\mathbf{V = \frac{\pi R^2 H}{3}}.$$

Exercices. — 1° *Calculer le volume et la surface latérale d'un cône ayant 0 m. 3 de rayon de base et 0 m. 40 de hauteur.* RÉPONSES. ➔ **37 dm³ 68; 0 m² 471.**

(L'apothème sera l'hypoténuse d'un triangle-rectangle ayant pour côtés de l'angle droit 0 m. 3 et 0 m. 40.)

2° *Une meule de blé a la forme d'un cylindre surmonté d'un cône. Le cylindre a 4 m. de rayon et 3 m. de hauteur. Le cône a 3 m. 6 de hauteur. Calculer le volume de cette meule de paille.* RÉPONSE. ➔ **211 m³.**

3° *La couverture d'un toit en ardoise a coûté 301 f. 44 à raison de 12 f. le m². L'apothème de ce toit a 4 m. Calculer le rayon de base.* RÉPONSE. ➔ **2 m.**

4° *Calculer le volume et l'aire latérale du cône engendré par un triangle équilatéral tournant autour d'une de ses hauteurs. Désigner le côté par 2 a.*

➔ SOLUTION :

1° Le rayon de base du cône engendré est *a*, la

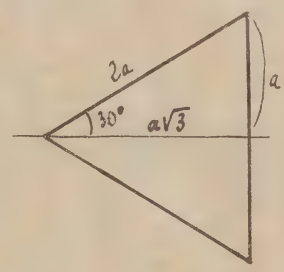

hauteur $a\sqrt{3}$. Le volume est donc : $\frac{1}{3}\pi a^2 \times a\sqrt{3}$

$\frac{\pi a^3 \sqrt{3}}{3}$.

2° L'aire latérale est égale à : $\pi a \times 2a = 2\pi a^2$.

Problèmes.

1. *Pierre et Jacques prennent à la même gare un billet de 3e classe pour la même destination. Avant de prendre les billets, Pierre avait en poche 80 f. et Jacques 180 f. Après avoir pris les billets, il reste à Jacques 3 fois plus qu'à Pierre. Quel était le prix du billet?*

➔ SOLUTION :

(Après avoir pris les billets, la différence des avoirs est restée 100 f. Cette différence représente 2 fois ce qui reste à Pierre. Il reste à Pierre 50 f. Prix du billet : 80 f. — 50 f. = 30 f.).

2. *Une ménagère calcule qu'elle doit donner à chacun des 6 membres de sa famille environ 120 g. de viande cuite. Or, la viande crue perd à la cuisson 40 p. 100 de son poids. Combien devra-t-elle acheter de gigot à 22 f. le kg. et quelle sera la dépense?* ➔ RÉPONSES. ➔ **1 kg. 200; 26 f 40.**

3. *Une charrue avec 2 chevaux laboure 48 a. de terrain dans une journée de 8 heures. Une autre charrue avec 2 bœufs peut labourer 45 a. en une journée de 10 h. Quelle superficie laboureraient les 2 charrues travaillant ensemble dans une journée de 9 heures?* RÉPONSE ➔ **94 a. 5**

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

JOLLY. EN RIANT ! La lecture sans larmes (Cours préparatoire)..... 6.50

TRAVAIL MANUEL

Les étagères.

1. Etagère rustique.

Elle est à sa place dans un vestibule ou dans un couloir.

1. **Matériel.** — *2 planches de 540 × 170 × 15 (côtés) ;*
1 planche 600 × 200 × 10 (derrière) ;
1 barre 640 × 40 × 20 (barre du bas) ;

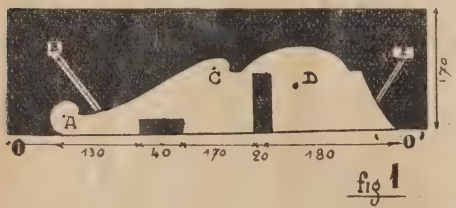

fig 1

1 planche 640 × 150 × 20 (planche horizontale).

Les longueurs sont données en millimètres.

2. **Exécution.** — *a.* LES COTÉS. — En prenant le sommet O d'un angle de la planche

	coordonnées des centres : abscisses	coordonnées des centres : ordonnées	rayons des arcs
A	48	36	30
B	66	246	210
C	246	90	18
D	348	96	60
E	552	120	132

L'origine est le point O fig 1

comme origine, on trouve, se rapportant au tableau (fig. 1) les centres des arcs (les centres B et E sont en dehors de la planche) et les rayons. Les parties noires sont à enlever.

b. ASSEMBLAGE. — Il n'exige aucune attention spéciale. Il suffit, pour le mener à, bien de se reporter à la vue d'ensemble qui se trouve en tête de cet article. Par addition de supports on peut faire de la barre qui se trouve au bas de l'étagère, un portemanteau.

2. Etagère de cuisine.

Nous l'appelons ainsi parce que sa forme rappelle celle des nombreuses étagères placées dans les cuisines. Elle peut néanmoins servir

dans la classe comme support des livres destinés au maître. Sa place est donc en ce cas près du bureau.

Nous ne portons pas de cotes sur le croquis ; l'assemblage de la planche du bas et de deux des

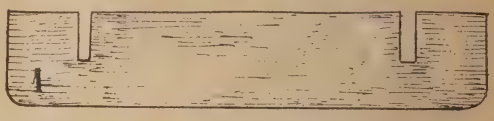

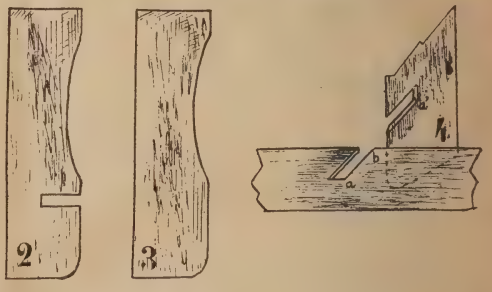

quatre montants se fait en suivant les indications portées sur la figure 4.

La planche du dessus est légèrement supérieure comme surface à celle du bas représentée par la figure 1.

POUR FINIR LE TRAVAIL. — Chasser les pointes, combler tous les vides avec du mastic, frotter avec du papier verré, couvrir d'une couche de ripolin ou d'une couche de peinture. Nous avons donné plusieurs formules permettant d'imiter diverses variétés de bois (numéro 26, 1934, page 390).

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

LEBIGOT et COQUERELLE (Mmes) Pour rendre nos enfants souples et gracieux..... Broché. 10 fr. Relié... 11 50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le coucou.

Vous avez déjà entendu la voix du coucou dans la forêt. Mais avez-vous déjà vu le coucou ? Probablement pas, car il est très timide. Notez quand et où vous l'avez entendu et constatez combien de fois il crie sans s'arrêter. Le mâle seul se fait entendre.

I. Observons ce chanteur des bois

(*animal empaillé ou gravure*).

Il est gros comme un grand pigeon. Il a le plumage de l'épervier — couleur gris-bleu — avec rayures sombres, le ventre est plus clair. Queue longue et ronde, légèrement dressée. Pattes, yeux et bec jaunes.

II. Un bon voilier.

Détendons les ailes longues et pointues. C'est un oiseau migrateur passant l'hiver en Afrique australe. Prenez la carte géographique, suivez et mesurez le trajet de son voyage.

III. Un bon grimpeur.

C'est un mauvais coureur, on ne le voit jamais sur le sol. Observons et dessinons une patte : 4 doigts garnis de fortes griffes ; 2 doigts sont dressés en arrière. Expliquez comment les doigts saisissent les branches, comment les griffes s'accrochent et comment la queue sert d'appui.

IV. Utile ou nuisible ?

Il détruit des insectes, des larves, notamment les chenilles poilues que les autres oiseaux ne mangent pas. Il mange chaque jour une grande quantité d'insectes pesant une fois et demie plus que lui-même.

Calculez maintenant : 2 chenilles moyennes pèsent 1 gramme. Poids du coucou, 1 kilogramme. Séjour dans nos forêts : cent vingt jours. Combien de chenilles détruit-il par saison ? (90 100 000.)

Dessinez le bec et sa large ouverture.

Dire que le coucou détruit de nombreuses couvées utiles. Réfléchir : un coucou vaut-il 4 ou 5 passereaux ?

V. La femelle n'est pas une marâtre.

La femelle pond 12 à 18 œufs à terre, puis elle les prend dans son bec et les porte dans le nid de quelque oiseau du voisinage, un œuf par nid. L'oiseau ne distingue pas l'œuf étranger (phénomène très curieux : l'œuf de coucou pondu change de couleur selon les nids où il est posé). Les œufs sont couvés par les oiseaux et les jeunes coucous sont élevés par leurs parents adoptifs. Le jeune coucou grandit vite, il mange énormément et sa voracité peut entraîner la mort de faim des jeunes passereaux qui sont avec lui au nid. Il écarte ses petits compagnons et il arrive même à les repousser hors du nid.

On dit que la femelle du coucou est une véritable marâtre. Ce jugement est faux. Si la femelle agit de la façon que vous connaissez, cela tient uniquement à ce que sa ponte est fort lente. Si elle devait couver elle-même ses œufs, il arriverait un moment où elle devrait tout à la fois couver les œufs récemment pondus et nourrir des petits nouveau-nés (d'ailleurs, les œufs d'abord pondus pourriraient). La femelle ne se désintéresse pas de ses œufs. Elle va les visiter souvent pour voir si le propriétaire du nid en a tout le soin voulu. Elle visite les nids aussi quand l'œuf est éclos et tue souvent les autres oisillons du nid.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Bêtes nuisibles au jardin.

Parler des grandes peines du jardinier, de ses déboires dus aux intempéries, à la sécheresse, aux bêtes nuisibles qui vivent dans la terre, sur le sol et dans l'air. Nous allons parler aujourd'hui de quelques ennemis ailés : du **hanneton**, du **papillon des choux** et des **pucerons**.

I. Le hanneton.

1. **Observations à faire avant la leçon.** — Allez observer les hannetons sur les arbres (les chênes surtout). Examinez comment il s'y prend pour voler, pour manger. Cueillez des feuilles rongées et dessinez les traces.

Prenez un hanneton à la main fermée. Remarquez ses mouvements : c'est un insecte adapté au labourage de la terre. Observez la respiration. Voyez comme il respire avant de s'envoler (il « compte »). Enduisez l'abdomen d'huile et voyez ce qui se passe.

Dessinez les antennes ouvertes, les antennes pliées.

2. **Observons un hanneton de plus près.** — Distinguons la **tête**, le **thorax** (3 anneaux), l'**abdomen** (6 anneaux). Le premier anneau du thorax est mobile et porte la première paire de pattes. Les 2e et 3e anneaux sont soudés et portent les deux autres paires de pattes et les ailes.

Touchez le hanneton. Il n'a pas d'os, mais un étui de chitine cassante : squelette externe auquel s'attachent, en dedans, les muscles.

Dessinez le schéma simple du corps.

Observons une patte : hanche, cuisse, tibia, tarse, doigts garnis de griffes. Dessinons la patte articulée.

Comptons les ailes : voyez comme les ailes membraneuses sont pliées sous les élytres cornés. Rôle des élytres.

Observons la tête à la loupe : yeux composés de facettes, antennes en éventail (organes de l'odorat), mandibules, appareils broyeurs.

Ces mandibules sont comme deux grosses dents coupantes. Les mâchoires portent une lame dentelée coupante.

Comparez les mouvements des mâchoires à ceux des vôtres.

Le hanneton est un insecte.

3. **De l'œuf au hanneton adulte.** — La femelle s'enfonce dans la terre en mai et pond environ **60 œufs**. Quelques semaines après, des **vers blancs** éclosent. Ces vers blancs se nourrissent de racines tendres et tuent les plantes. En hiver, ils s'enfoncent plus dans la terre. Au cours de la deuxième année, ils grossissent, grandissent (5 centimètres) et dévorent des racines plus fortes. Après un deuxième hivernage, ils s'attaquent aux racines des

EISENMANGER et RICHARD. Comment construire soi-même ses appareils scientifiques 15 fr.

arbres. En août de la troisième année, les vers blancs se transforment en **chrysalides**. En septembre et en octobre, le hanneton adulte sort de la chrysalide, mais il apparaît seulement au mois de mai de la quatrième année.

4. **Un insecte très nuisible.** — Les vers blancs sont les plus nuisibles. Quels animaux en sont friands ?

5. **D'autres coléoptères nuisibles.** — Le **petit hanneton de la Saint-Jean**, jaune et poilu.

Le **cerf-volant**, grosses mandibules qui sont ses armes d'attaque. Il suce la sève des arbres. Sa larve, arquée et lourde, vit dans les chênes pourris pendant quatre ans.

Le **bostricien**, 3 à 5 millimètres, mais peut détruire des forêts entières. Il y en a des milliers dans un seul arbre ; ils creusent des galeries entre le bois et l'écorce. Dessinez ces galeries (figure d'arborisation).

II. Le papillon du chou (piéride).

1. **Observations avant la leçon.** — A faire au jardin, au potager. Cherchez ses œufs sur les feuilles de chou, de chou-rave. En quel mois le voyez-vous butiner ? Observez comment il vole. Recueillez des œufs des chenilles. Cherchez des feuilles de chou rongées par la chenille verdâtre. Observez un piéride dans une fleur.

2. **Observons ce papillon de plus près.** — Les ailes : nombre, forme, couleur, dessin.

Frottons une aile à une lamelle de verre et observons les écailles de la poussière blanche au microscope.

Distinguons : tête, thorax, abdomen. Dessinons les antennes.

Essayez de dérouler délicatement sa trompe, enroulée au repos (pourquoi ?) Cette trompe est un appareil suceur.

3. **Sa vie.** — La femelle colle ses œufs à la face intérieure des feuilles (œufs jaunes, très petits).

Détachons une feuille portant des œufs, plaçons-la dans un bocal (couvrir avec une cloche de verre). Quand les chenilles sortent, leur procurer des feuilles fraîches tous les jours.

Observons et dessinons alors les métamorphoses.

4. **Combattons cet insecte nuisible.** — La chrysalide passe l'hiver dans les trous des murs et de planches. Détruisons-la.

III. Les pucerons.

1. A quelles plantes avez-vous déjà trouvé ces insectes minuscules ? Comment change l'aspect des feuilles attaquées par eux ? Sur quelle face des feuilles les trouve-t-on ? Comment sont les feuilles sous les pucerons ? (on dit qu'il a plu du miel).

Mettons une branche atteinte de pucerons dans une cloche et ajoutons quelques coccinelles. Qu'arrive-t-il ?

Les œufs pondus résistent aux rigueurs de l'hiver.

Les pucerons percent les feuilles avec leur stylet, puis ils sucent la sève avec leur trompe.

Comment le jardinier les extirpe-t-il ? (arrosage avec nicotine ou eau savonneuse, badigeonnage à la chaux).

2. Le **phylloxera** est un puceron très nuisible. Il vit sur les rameaux de la vigne. Vers 1878 il avait détruit peu à peu toutes les vignes du Midi de la France.

IV. Travaux personnels.

Faire des collections de coléoptères, de papillons. Observer les métamorphoses des papillons dans des boîtes pourvues d'un couvercle de verre.

Mettre un hanneton, un carabe sous une cloche de verre, et observer la scène.

Assister à l'échenillage des arbres.

Remarquer à l'aisselle des branches de saule un liquide bulleux (goutte de salive), les fourreaux des feuilles d'orme, de chêne, de peuplier, de tilleul.

Chercher des insectes nuisibles dont la couleur se confond avec celle du milieu où ils vivent.

Laisser, le soir, une lampe allumée à la fenêtre ouverte et observer les insectes qui s'approchent.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BELIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménager. 15.50

$$\frac{IH}{ID} = \frac{IP}{IS} \quad \text{ou} \quad IH = ID \times \frac{IP}{IS}.$$

H′ étant le point de rencontre de BD et de la parallèle à CD menée par Q, on a :

$$\frac{IH'}{ID} = \frac{IQ}{IR} \quad \text{ou} \quad IH' = ID \times \frac{IQ}{IR}.$$

En tenant compte de l'égalité (5), on peut écrire :

$$IH = IH',$$

ce qui montre que H′ coïncide avec H.

V. SCIENCES (B. É., Clermont, juillet 1934). — **Problème.** — *On fait brûler 30 cm³ d'un mélange de méthane et d'acétylène et on obtient 40 cm³ d'un gaz absorbable par la potasse. Déterminer :*

1° *La composition en volume et en masse du mélange ;*

2° *Le volume d'air nécessaire à sa combustion. Les mesures sont faites dans les conditions normales*

$$O = 16; \quad C = 12; \quad H = 1.$$

→ SOLUTION. — 1° Si le mélange contient x cm³ de méthane et y cm³ d'acétylène, on peut écrire :

$$x + y = 30. \qquad (1)$$

La combustion de ces gaz est traduite par les équations :

$$CH^4 + 4\,O = CO^2 + 2\,H^2O.$$

et

$$C^2H^2 + 5\,O = 2\,CO^2 + H^2O.$$

La première montre que x cm³ de méthane absorbent $2x$ cm³ d'oxygène et donnent x cm³ de gaz carbonique. D'après la deuxième, y cm³ d'acétylène exigent $5/2\,y$ cm³ d'oxygène et donnent $2y$ cm³ de gaz carbonique. On a donc :

$$x + 2y = 40. \qquad (2)$$

Des équations (1) et (2) on tire immédiatement :

$$y = 10 \quad \text{et} \quad x = 20.$$

Le méthane et l'acétylène ont pour masses moléculaires respectives :

$$12 + 4 = 16 \quad \text{et} \quad 12 \times 2 + 2 = 26.$$

Ce sont les masses de 22 l. 4 de ces gaz ; celle de 20 cm³ de CH^2 est :

$$\frac{16 \times 0{,}020}{22{,}4} = 0\text{ g. }014,$$

et celle de 10 cm³ de C^2H^2 :

$$\frac{26 \times 0{,}010}{22{,}4} = 0\text{ g. }0116.$$

2° Il faut employer :

$$20 \times 2 + 10 \times 5/2 = 65 \text{ cm}^3 \text{ d'oxygène,}$$

soit un volume d'air d'environ : $65 \times 5 = 325$ cm³.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Juin 1935.

1. *Beaucoup de maîtres qui se croient incompétents ne donnent* l'enseignement de la musique *qu'à regret, ou ne le donnent pas du tout. Etes-vous de ces maîtres-là? Pourquoi? (C. A. P. Ain).*

2. *Quelle place faites-vous* au croquis (schéma) *dans votre enseignement? Pourquoi?*

3. *Comment conduisez-vous une* leçon de grammaire *au C. M.? Donnez un exemple précis.*

4. *Avez-vous souvent* l'occasion de punir *et saisissez-vous cette occasion* avec joie?

Les devoirs seront adressés, accompagnés du prix de la correction (3 fr. 50 par sujet), en mandat-poste, ou de préférence *Chèques postaux* 103-92 *Lyon*, ou en bons de correction à M. GENILLON, inspecteur primaire, *à Chambéry* (*Savoie*).

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les pygmées du Centre-Afrique.

Les anciens ont connu des peuplades de petite taille, menant une vie des plus primitive, qu'ils ont désignées sous le nom de « Pygmées », d'un mot grec qui signifie *coudée*, et la coudée équivalait à 44 centimètres. Ces Pygmées représentent vraisemblablement une des plus vieilles races du monde et une des premières qui émigrèrent de ce berceau de l'humanité qu'est probablement l'Asie méridionale. Refoulés par des races supérieures, leurs peuplades négroïdes prirent deux directions différentes : les unes se dirigèrent vers l'Est, et leurs descendants forment aujourd'hui les *Négritos* des îles Philippines, des îles Andaman, de la presqu'île de Malacca, etc. ; les autres s'orientèrent vers l'Ouest, franchirent la mer Rouge et pénétrèrent en Afrique où ils constituent actuellement les Négrilles de la région du Congo.

Leur domaine géographique.

Il semble que les Négrilles, entraînés par leurs mœurs nomades, se soient d'abord répandus dans toute l'étendue du continent africain. Puis des races de grands nègres, les Bantous notamment, ayant à leur tour envahi ce continent, les Négrilles se réfugièrent dans les « asiles » les plus impénétrables et les moins hospitaliers, fourrés épais de la forêt équatoriale, marécages, hautes montagnes, où leurs descendants continuent de mener une existence des plus primitives.

Les Pygmées se rencontrent aujourd'hui dans une zone qui s'étend du Gabon à la région des Grands Lacs et qui ne semble guère dépasser 6° au nord et au sud de l'Équateur. Comme tous les peuples chasseurs, ils vivent par petites bandes réparties entre un grand nombre de tribus disséminées à travers l'Afrique équatoriale et en partie métissées : Akoas, Bongos, M'Boulous, M'Kamis, du Gabon ; Babingas, des rives de la Sangha ; Bagays de l'extrême-sud du Cameroun ; Batouas, des bords du lac Tumbo (Congo belge) ; Akkas de l'Ouellé ; Ouambouttis, Babourous, Balias des grandes forêts de l'Arouhimi et de l'Ituri, etc.

Leur type ethnique.

Malgré certaines variantes portant sur la stature et sur la forme de la tête, la majorité des Négrilles présentent les caractères anthropologiques suivants : petite taille (de 1m20 à 1m50, selon les tribus), teint noir chez les Batouas mais plus clair et d'un brun rougeâtre chez la plupart des autres tribus ; crâne tantôt dolichocéphale, tantôt brachycéphale, mais toujours d'une médiocre capacité ; front bombé avec des bosses qui se détachent assez nettement ; nez déprimé et étroit à la racine, large au niveau des ailes et formant saillie appréciable ; lèvres moins épaisses que celles des noirs de grande taille ; prognathisme peu accentué en général ; torse bien développé avec des membres supérieurs très longs, tandis que les membres inférieurs sont relativement très courts, « de sorte que la construction d'ensemble rappelle sensiblement celle du chimpanzé » ; système pileux assez abondant : cheveux crépus et barbe assez fournie. Ils ont une aversion très prononcée pour la grande clarté du jour. Un opérateur de cinéma, qui a pu récemment en filmer, rapporte que pendant l'opération la sueur coulait le long de leur corps, et les rayons du soleil les faisaient réellement souffrir. A peine la vue prise, ils se précipitaient tous à l'abri des arbres.

Stanley voyait à tort, dans les Pygmées, un type presque bestial formant « l'anneau depuis longtemps cherché entre l'homme moderne et ses ancêtres darwiniens » et figurant « parmi les plus bas, les plus dégradés de l'espèce humaine ». On trouve parmi eux, comme dans toutes les autres races, des individus franchement laids, mais chez la majorité d'entre

DORSAY. CONTES PERSANS..... *broché.* 11 f. *relié...* 15 f. *Toile noire.* 16.50

eux, on ne découvre pas l'expression basse et presque animale de certains nègres, le regard est même souvent vif et malin.

Leur genre de vie.

En raison de leur vie errante et de la chaleur équatoriale, les Négrilles ont des habitations très sommaires ; ce sont des huttes minuscules de feuillage qui se confondent avec les frondaisons des fourrés obscurs. Beaucoup d'entre eux se contentent, pour tout vêtement, d'une cordelette autour de la ceinture avec une feuille en guise de pagne ; ils ignorent d'ailleurs totalement le tissage.

Les Négrilles ne connaissent pas la culture et ne savent même pas abattre les arbres pour créer la clairière où pourrait pousser les bananiers dont ils aiment les fruits. Leur seul animal domestique est le chien, qui offre le plus souvent, d'ailleurs, un aspect misérable. Le gibier constitue leur principale nourriture. Ils y ajoutent le poisson pêché par les femmes, les champignons, escargots, limaces, fourmis blanches, larves d'abeilles sauvages, récoltés par les enfants, et aussi le miel, les noix de kola, les fruits d'une liane sauvage.

Quand ils campent à l'orée de la grande forêt équatoriale, près des villages de nègres agriculteurs, ils échangent de la venaison contre des produits de la terre : bananes, manioc, maïs, mais l'échange se fait mystérieusement : les nègres déposent ces produits sur une pierre et s'en vont ; quelques heures après, ils retrouvent à la même place le gibier apporté par les Pygmées, ordinairement de petites antilopes ou des singes.

Les Négrilles semblent ne jamais avoir pratiqué l'anthropophagie, contrairement à toutes les autres races du Centre africain. Ils pourraient bien, au contraire, avoir été un gibier facile pour les tribus cannibales, ce qui expliquerait le peu de sympathie existant entre eux et les peuplades nègres du voisinage.

Leur technique.

L'industrie des Pygmées semble nulle. C'est au moyen d'échanges qu'ils se procurent leurs boucliers de vannerie, leurs corbeilles, le fer dont ils munissent leurs flèches et leurs sagaies, les grands brassards spirales en fer ou en cuivre qu'on voit aux bras de quelques coquettes. Récemment, ils se servaient encore de haches de pierre : on en a retrouvé des spécimens au pied des arbres où elles étaient cachées. « Ce sont des pierres polies, généralement des minerais métalliques qui n'existent pas dans la forêt sous forme de gisements, mais pourraient provenir des terrains archéens des hautes régions avoisinant les grands lacs. Les tribus des clairières attribuent à ces haches une origine surhumaine : elles sont jetées du ciel par Bag-bé (animal qui fait le tonnerre). Il arrive en effet, que le fluide, en foudroyant un arbre, déterre ces pierres dont la masse métallisée est bonne conductrice. »

Les Pygmées ignorent l'art de faire du *feu :* quand ils viennent à en manquer, il leur faut attendre que la foudre incendie un arbre de la forêt. Aussi, lors de leurs fréquents déplacements nécessités par l'épuisement du gibier ou par des querelles avec les grands nègres du voisinage, les vieillards de la tribu ont-ils le privilège de porter les tisons.

Comme *armes*, ils se servent de la sagaie et surtout de l'arc, avec des flèches empoisonnées. Tous les explorateurs s'accordent pour les considérer comme des chasseurs d'une adresse remarquable. « Lestes comme la gazelle, souples comme un félin, ils ont une rapidité de mouvements déconcertante et circulent dans les branches des arbres avec une agilité sans égale. » La pauvreté de leurs armes les contraint à une patience et à une ruse « aussi grandes que celles des fauves ». Leurs gibiers habituels sont les oiseaux, les singes, le petite antilope grise et même l'*éléphant.* Pour avoir raison de ces derniers animaux, ils se glissent la nuit en silence dans les arbres et s'approchent assez près du pachyderme pour lui sectionner la trompe ; ils suivent alors pendant plusieurs jours sa piste sanglante, certains qu'il ne guérira pas de cette blessure mortelle. Parfois ils visent l'éléphant à l'œil. Parfois encore, ils ont recours à des pièges aériens faits d'un épieu accroché dans les arbres à une quinzaine de mètres du sol, au-dessus du sentier que trace dans la forêt la bête qu'il s'agit d'attaquer. Un réseau de lianes est habilement relié au point d'attache de l'épieu que l'animal décroche lui-même au moment où il passe dessous.

Leur psychologie et leur organisation sociale.

La valeur intellectuelle des Négrilles est difficile à déterminer. Les explorateurs s'accordent toutefois à leur attribuer de la finesse dans leur commerce d'échanges et les ruses qu'ils inventent pour s'emparer du gros gibier dénotent, nous l'avons vu, une réelle ingéniosité. En outre, ils comprennent assez rapidement ce qu'on désire d'eux. *M. Martin Johnson,* dans le récit de ses récentes aventures chez les Négrilles, rapporte qu'il montra aux Pygmées les photographies qu'il avait prises d'eux. Ils les prirent, les tournèrent, les retournèrent sens dessus dessous, sans comprendre aucunement ce qu'elles représentaient. Même quand les photos étaient très ressemblantes, ils ne reconnaissaient personne d'eux dans l'image. Ils paraissaient comprendre qu'on voulait leur montrer quelque chose, mais sans rien de plus. Leur langue est un jargon émaillé d'exclamations gutturales et fait de mots empruntés aux dialectes des nègres agriculteurs des régions environnantes.

L'organisation sociale est très rudimentaire, Ils vivent par groupes très peu nombreux et dont le chef paraît être le chasseur le plus adroit. Les enfants sont entourés de soins affectueux et les mères ont droit à certains égards. Les vieillards sont respectés et écoutés.

« Nous pûmes nous rendre compte, rapporte encore *M. Martin Johnson,* de la timidité des Pygmées, même vis-à-vis des leurs, lorsqu'ils vinrent joindre notre campement. Au fur et à mesure que les diverses tribus arrivaient, elles se tenaient à l'écart les unes des autres, hésitant à se rejoindre. En construisant son village le long du sentier que nous avions fait tracer, chaque nouveau groupe choisissait en arrivant un endroit distant d'une trentaine de mètres de l'emplacement de leurs voisins... Je ne crois pas que les Pygmées soient sujets aux émotions comme le sont les races plus grandes. Leur amour, rappelant celui des enfants, est réglé plutôt par une affection amicale que par la passion. Une fois qu'un couple est uni, ils ne se quittent plus. Les hommes considèrent leurs femmes et leurs enfants comme des compagnons de jeu... La haine est une chose inconnue pour eux. Leurs querelles rappellent celles de petits garçons se disputant au sujet d'un coup au jeu de baseball et elles sont vite oubliées. Je n'ai constaté chez eux aucune manifestation de jalousie, ni le moindre signe d'envie. Ils n'ont, certes, rien à s'envier les uns les autres, car ils sont d'une imprévoyance extrême et n'ont aucunement l'instinct de la propriété... Je n'ai jamais vu pleurer un Pygmée et je ne pense pas que le chagrin ait une emprise profonde sur eux. Je n'ai pas pu connaître leur sentiment au sujet de la mort, ni leurs coutumes funéraires, quoi que je fisse. Personne n'a jamais pu me dire comment ces habitants de la sombre forêt disposent de leurs morts... Il n'existe chez les Négrilles absolument aucun sentiment de religion ou de superstition. Je n'ai jamais vu ni cérémonies, ni rites quelconques chez eux. Ils tiennent parfois des réunions dans les bois, mais celles-ci paraissent être des rassemblements spontanés de fête, sans plan ou sans régularité. »

Comme les Esquimaux des régions arctiques et les primitifs des steppes australiennes, les Négrilles de la forêt équatoriale africaine sont en voie de disparition. La grande forêt vierge, ses fauves et son insalubrité ne suffisent plus à leur protection contre les nègres des régions voisines et notamment les Bantous, qui en ont exterminé des tribus entières. Il faut noter aussi leur rapide métissage qui leur fait perdre de plus en plus leur individualité « raciale ».

R. Ozouf.

Bernard. COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS..... 15 fr.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'électeur quel qu'il soit n'avait qu'un but : choisir des édiles qui réduiront les droits d'octroi sur les produits indispensables. M. Robert Bos et trente conseillers municipaux viennent de réclamer pour les bananes, ces fruits si hygiéniques et si complets, une exonération totale ou, à tout le moins, une large diminution des charges excessives qu'elles supportent. On ne saurait trop les en féliciter.

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice Cherbourg dem. permutante p. Ille-et-Vil. Ecr. Mme Auvray, 52, rue de l'Ermitage, Cherbourg.

Bas, chaussettes. « Fils spéciaux ». Pas de raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel, chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier. Paris.

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Pour 1er septembre, Demoiselle ou veuve, 30 ans env., cath. Latin, allemand, pouv. s'occup. seule, Strasbourg, devoirs, leçons, fill. 3e et 6e, garçon 8e, allant classe. Surveillance intéressante, sérieuses références exigées. Écrire s. N° 3077, Agence HAVAS, Strasbourg.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux rembours. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Instituteur 40 ans, ancien officier gestionnaire, dem. direction ou économat colonie vacances. J. I. 581.

Deux institutrices dés. emploi même col. de vacances, Normandie ou Vendée. 1 mois à 6 semaines. J. I. 579.

Institutrice 35 ans, sér. correspond. coll. ou fonct. 35-40, ayant surtout qual. mor. Bretagne seulem. J. I. 583.

VILLÉGIATURES

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

Granville (Manche) Agence de la gare Locations balnéaires.

MARIAGES

Mariages sérieux, Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 68 bd Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Bains de mer. A louer à Couronne-Carro (B.-du-R.) pr périodes comprises entre 15 mai et 15 sept. Jolis log. avec cuis. et ch. meublées av. 2 gds lits. Gr. terrasse, belle vue s. mer. Eau sulfureuse. Centre pêche. Plage idéale des enfants. Ecr. : Mme Jouvent, Dce d'Ecole, Beaumes-de-Venise (Vaucluse).

Pour les récompenses à donner à vos distributions de prix, songez à offrir des jeux

NOUVEAUTÉS

Voici les LOTOS F. N.

Ils sont bien présentés et néanmoins d'un bon marché sans égal à qualité équivalente.

MODÈLE COURANT

N° 402,	24 cartons.....	7 fr. 50
N° 403,	48 —	10 fr. »
N° 404,	96 —	12 fr. »

BOITE VERNIE

N° 405,	24 cartons.....	20 fr. »
N° 406,	48 —	30 fr. »

Librairie Fernand Nathan

Pour ceux qui préparent le BACCALAURÉAT

POUR LA 1re PARTIE

RÉSUMÉ AIDE-MÉMOIRE D'ALGÈBRE ET DE GÉOMÉTRIE, par M. **Denis-Papin**... 8 fr. 50

RÉSUMÉ AIDE-MÉMOIRE DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE, par M. **Denis-Papin**.... 9 fr. 50

FORMULAIRE DE MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE ET CHIMIE par M. **Denis-Papin.** 7 fr. »

LA COMPOSITION FRANÇAISE AU BACCALAURÉAT, Conseils et plans développés, par M. **M. Morel**..... 15 fr. »

AIDE-MÉMOIRE DE GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE, par MM. **Vermorel** et **Tiédot**.. 9 fr. 50

AIDE-MÉMOIRE D'HISTOIRE MODERNE, par MM. **M. Crouzet** et **G. Huisman**.... 9 fr. 50

POUR LA 2e PARTIE

AIDE-MÉMOIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE, par MM. **M. Crouzet** et **G. Huisman.** 9 fr. 50

RÉSUMÉS DE PHILOSOPHIE
par M. **F. Challaye.**

Psychologie. — Logique. — Morale. — Métaphysique (Cl. de Philosophie)..... 9 fr. 50

Logique. — Morale (Cl. de Mathématiques Élémentaires)..... 7 fr. »

LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE AU BACCALAURÉAT (Conseils et plans), par M. **F. Challaye**..... 15 fr. »

FERNAND NATHAN, Éditeur.

Voilà les bons, les véritables Lithinés !

popularisés depuis plus de 30 années par les immenses services qu'ils ont rendus à l'hygiène et à la santé publiques en mettant à la portée de tous le moyen de se soigner très économiquement. La vente annuelle des

LITHINÉS du Dr GUSTIN

dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable permet la consommation chaque année de plus de 100 millions de litres d'eau de table alcaline et lithinée, diurétique, très digestive, délicieuse à boire même pure.

Un litre d'eau alcaline et lithinée pour **moins** de **40 centimes**

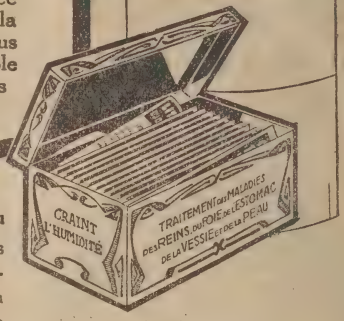

Baisse de prix : **4 fr. 50** au lieu de 4 fr. 80 la boîte de 12 sachets pour 12 litres d'eau de table de régime alcaline et lithinée. - Exigez bien sur la boîte et les sachets le nom du Dr Gustin qui constitue la garantie de l'authenticité de cette excellente spécialité dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable. *(Ne se vendent que dans les pharmacies.)*

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli (3e étage) et **141, rue du Faubourg-Saint-Denis** (2e étage)

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant d'Avril 1935, 2317 Consultations, 1875 Extractions pour adultes, 1218 Extractions pour enfants, 4221 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE VOYAGE

par CLAIRE SAINTE-SOLINE

(Suite et fin.)

Le métro les conduisait tout près de chez eux, rue de l'Abbé-Groult. Ils habitaient là une maison convenable, que Victor se plaisait à déclarer moderne. Il n'y avait pas d'ascenseur, mais quatre étages sont aisément montés. Pas de tapis non plus, mais on n'en voyait que mieux les marches cirées de l'escalier.

Sitôt passée la porte de l'appartement, avant même de donner la lumière, l'humeur de cette journée les abandonna. Ils se retrouvèrent eux-mêmes, les Lancelet, le ménage Lancelet. Pour cette transformation, l'haleine du logement avait suffi. C'était une haleine si familière, si intime, si pénétrante, qu'on ne pouvait lui résister. Elle tuait toute velléité de liberté, d'aventure.

— Étale bien ton pardessus, mouillé comme il est, il prendrait de faux plis.

Victor quitta ses chaussures dans le vestibule, afin de ne pas salir le parquet. La Moune était venue les rejoindre. Enfermée depuis le matin, elle débordait de tendresse contenue et se frottait sans se lasser contre le pantalon de Victor, les chevilles de Léonie avec un bruit de rouet.

— Le temps t'a paru long, jolie minette, joli chaton, chatonnette.

Tout en caressant le dos souple de la bête, Lancelet songeait avec philosophie :

— Chez moi, c'est chez moi. Une petite fredaine de loin en loin, ça ne tire pas à conséquence, mais mieux vaut ne pas corser cette affaire. Ça finirait par se gâter. La tranquillité avant tout.

Léonie se hâtait de délacer un corset qui lui avait meurtri les hanches toute la journée.

— Moi, une honnête femme, comment ai-je pu me laisser peloter comme une traînée ? Eugène était bien amoureux, c'est sûr ; mais j'aurais dû le remettre carrément à sa place. Cette histoire-là, je ne veux plus y penser. Que ce soit comme si ça n'avait jamais été. J'ai ma dignité ; ce n'est pas à mon âge qu'on commence les bêtises.

* * *

Cette journée de Chatou, Léonie l'avait oubliée, Victor ne s'en souvenait que rarement. Sans Édouard donc, il n'y aurait eu aucun dommage. Cet Édouard qui, sans le vouloir, faillit tout gâter était un ami de Lancelet. Sous-officier retraité, il vivait princièrement avec cinq cent quatre-vingt-trois francs par mois, ne se privant de rien et payant dix verres contre un qu'on lui offrait. Il est vrai qu'il n'avait pas charge de femme et affectait une aversion pour toutes les porteuses de jupons. Ce mépris n'était peut-être d'ailleurs que timidité déguisée. Les hommes du quartier le déclaraient « bon copain » et tous les cabaretiers d'alentour l'appelaient par son prénom en lui serrant la main. Pour remplir les journées, il avait deux manies : travailler le bois et confectionner des chaussures. Son logement était si plein de meubles que lui-même n'y avait plus place et qu'il se heurtait sans cesse contre l'angle d'une table ou d'une commode. De plus, il venait de réussir d'admirables brodequins en peau de porc dont il vantait sans cesse la solidité. « Je vous garantis que je n'en verrai pas le bout. » On l'aurait pu prévoir, car il ne les portait point, tant ils étaient durs et blessants aux pieds.

Donc, six mois environ après le voyage chez les Talon, ce qui nous porte au cœur de l'été, voilà que notre Édouard dit à Victor :

— Je viens de finir une armoire ; mais pour la monter seul, vieux frère, c'est midi sonné. Viens donc me prêter la main dimanche ; tu prévendras ta bourgeoise que je te garderai pour souper.

Léonie ne voyait pas Édouard d'un bon œil. Il cognait sa pipe sur le coin de la table, puis soufflait à belle bouche pour disperser les cendres ; jamais il ne prenait la peine de contourner le tapis de la salle à manger et foulait la laine rouge sans plus de respect que du macadam, enfin il avait les mauvaises manières d'un soldat et d'un vieux garçon. Mais elle le savait généreux et pas coureur ; ces qualités en faisaient, hors de l'appartement, un camarade possible : il n'entraînait pas Victor à la débauche et réglait toujours la dépense. Elle ne chicana donc que pour la forme et passa son après-midi de dimanche à broder des églantines sur un coussin de velours. C'était à la fois triste et reposant. Le soir, elle dîna de quelques friandises, lut un feuilleton, et, ne sachant plus quoi faire, se mit au lit avec l'intention d'attendre Victor, les yeux ouverts. Mais le sommeil vint, plus prompt qu'elle ne pensait, plus impérieux aussi ; dès neuf heures, elle avait perdu conscience. Or, toutes les horloges, même la plus tardive, avaient déjà sonné minuit lorsque Lancelet rentra. Elle entr'ouvrit les paupières. Quoi ! Était-ce possible ? Elle ne rêvait pas : l'homme avait bu. Oui, lui, Victor, employé modèle d'un grand magasin, locataire d'une maison honorable, époux d'une femme qui portait des robes de satin noir, était ivre. Peut-être pas à tomber sur le trottoir, mais tout de même à tanguer comme si le sol eût été en caoutchouc et à s'embrouiller dans le moindre discours :

— Une armoire de massif que c'était, du vrai bois d'arbre massif, t'entends, Léonie ; pas de leur sale plaqué de quatre sous ; quand on l'avait au bout du bras, on le sentait passer. Je te jure, Léonie, qu'on jugeait que c'était du bois d'arbre.

Sans hésitation, elle sauta du lit pour avoir plus d'autorité et, debout, en chemise de nuit, secouant sa couronne de bigoudis, elle lui dit son forfait :

— T'es en bel état. T'as pas honte ? Tu devrais mourir de honte. Qu'est-ce qu'elle va raconter la concierge ! Une autre fois, tu peux me demander d'y aller, avec ton Édouard. Pour riboter ensemble ! T'auras une belle tête demain au magasin... Quand je pense que j'ai pu épouser un homme pareil, l'envie me prend de passer la porte.

L'alcool donnait à Victor assurance et fermeté.

— Va-t'en ! Je ne te retiens pas. Je ne suis pas pris pour en trouver d'autres.

— Pas une qui voudrait d'un ivrogne comme toi

— Alors ! J'ai le choix. D'abord la Julie ne se le ferait pas dire deux fois. J'ai qu'un signe à lui faire, à la Julie.

— T'es assez bête pour croire qu'elle t'écouterait

— Ce ne serait pas la première fois qu'elle m'écouterait.

Léonie eut envie de tuer, d'écraser cette vermine d'homme abruti par la boisson.

— Cours donc vers ta Julie, cette trique en cotillons. Sans compter qu'Eugène n'en sera pas fâché, ni moi non plus. Il y a déjà longtemps qu'on se convient tous deux sans que tu t'en doutes.

Victor, qui rayonnait de puissance, de générosité, de confiance, sentait que ces paroles le frustraient d'un bienheureux royaume. Il se retrouvait soudain là, tout humble, avec le goût du chagrin dans la gorge ; en vain essaya-t-il de se débattre :

— Bon Dieu de bon Dieu ! Tu ne me connais pas. Je ne me laisserai pas faire. Dès demain, je fous le camp et je ne mettrai plus jamais les pieds ici. T'entends, c'est fini, pas la peine de discuter.

Il se dirigea vers la salle à manger sans chanceler et se laissa tomber sur un fauteuil.

Seul dans le noir, il sentit encore mieux la souffrance. Il avait atrocement mal dans tout le corps et devait se retenir pour ne pas crier. Sans cesse, il répétait :

— Qui pouvait penser que c'était une garce ? Mais je ne le supporterai pas. D'abord je casserai la gueule à Eugène ; après...

La suite l'embarrassant, il concluait :

— Après, on verra ; ce sera déjà du bon travail de fait.

Lorsqu'il en était là, il recommençait :

— Qui pouvait penser que c'était une garce !...

L'aube franchit les carreaux, alors il se sentit bien fatigué. Les meubles devenaient peu à peu distincts. La table, avec ses broderies, le buffet, les chaises, le tapis rouge qu'il avait eu en solde au dernier printemps.

Léonie s'était recouchée, mais ne dormait pas ; elle pleurait sans bruit et s'essuyait au coin du drap.

— S'il part, comment ferai-je ? Je n'ai jamais travaillé chez les autres. Et puis il n'y a pas que pour l'argent ; je ne saurais plus me passer de Victor, il est ce qu'il est, mais pour moi il n'y a point d'autre homme que lui.

Sitôt qu'elle vit un peu clair, elle ouvrit la porte de la salle à manger. Lancelet se tenait dans le fauteuil Louis XIII, le front bas, ombrageux, les épaules tristes.

— Tu devrais te reposer un moment sur le lit.

Comme il ne répondait pas, elle ajouta :

— Je te laisserai la place.

Il se taisait encore.

— Écoute, Victor, que vas-tu croire ? Je te jure qu'il n'y a rien avec Eugène. Je ne dis pas que je lui déplaisais ; mais pour ce qui est de lui céder, ça jamais ! Tu me connais depuis bientôt vingt ans, tu sais que pas plus lui qu'un autre...

Il n'attendait que ces paroles.

— Fais le serment.

— Je te jure.

— Bon, ça va.

Elle hésita un peu :

— Et toi, avec Julie ?

Il commença de sourire :

— J'avais bu un verre de trop, alors je racontais des bêtises. Tu penses que j'en aurais voulu, de ce poteau télégraphique ? Rien que la peau et les os ; c'est pas tentant pour un homme comme moi qui est accoutumé à être mieux servi. Mais, dis-moi, quand est-ce qu'il a essayé, ce salaud d'Eugène ?

— Dans le jardin, le jour de notre voyage à Chatou.

Il se souvint qu'à la même heure il embrassait Julie près du fourneau, et cela le rendit plus indulgent :

— C'était peut-être histoire de badiner. Tu sais, Eugène, c'est un drôle ; faut pas faire trop attention.

Léonie se reprenait peu à peu :

— Écoute, mon ami, c'est aujourd'hui lundi, tu as ta matinée, sois raisonnable, couche-toi. Je vais te préparer une bonne tasse de café, tu prendras une demi-cuillerée de magnésie, et tu seras d'aplomb.

Il se sentait allégé, mais non pas absolument guéri ; de son côté, elle gardait une sorte d'oppression dans la poitrine. Une pareille alerte... et puis rien, de la fumée... Si encore il y avait eu un coupable. Une responsabilité bien établie. Quelqu'un, quelque chose à qui l'on pût en vouloir. Elle réfléchissait en moulant le café. Le voyage à Chatou, c'était en février... Ils étaient partis si contents. Le grand wagon vide, les rails, la Seine, c'était du bonheur. Après, voyons après, tout s'était soudainement obscurci. Elle fit un effort pour se souvenir. A propos de quoi ce désaccord ?... Ah ! pour les pissenlits.

Elle revint triomphante auprès de Victor :

— Sais-tu à qui la faute ?

— Non.

— Aux pissenlits.

— ... ?

— Rappelle-toi, on s'était disputé passé Bécon. Tu disais qu'ils poussaient en mars, moi je prétendais qu'on en trouvait en février. Après, on n'a plus pensé qu'à se nuire.

Il se souvenait maintenant de façon précise et, voyant que sa femme diminuait gentiment l'écart, ne voulut pas être en reste de générosité :

— Ça n'en valait pas la peine ! D'autant que le chef de rayon m'a dit qu'on en peut trouver toute l'année dans les guérets.

— C'est vrai, ça, Victor.

Alors ils se sourirent avec confiance ; puisque les pissenlits mettaient assez de bonne volonté pour n'avoir point de saison, il leur sembla que, par une étrange correspondance, eux-mêmes arriveraient peut-être, avec un peu de patience, à s'accorder ensemble le reste de leur vie.

CLAIRE SAINTE-SOLINE.

BIBLIOGRAPHIE

LINA ROTH : **Monsieur le Ceci, Monsieur le Cela, théâtre des moins de dix ans** (Nathan ; rel. 11 fr. 50).

Notre collègue et collaboratrice, Mlle Lina ROTH, a une physionomie et une place bien à elle dans le monde des éducateurs français. Passionnément éprise de beauté et de bonté, elle a voulu, en institutrice consommée, mettre non seulement la classe, mais encore la récréation au service de son idéal ; aussi s'est-elle ingéniée à vivifier et à égayer nos fêtes scolaires et à les spiritualiser sans pédantisme : d'où ses charmantes saynètes, ses contes, ses chansons et son heureuse propagande en faveur des orchestres de pipeaux. Le nom de Mlle Roth, popularisé par les émissions radiophoniques, est maintenant célèbre à juste titre.

Son dernier recueil, *Monsieur le Ceci, Monsieur le Cela*, est dédié aux jeunes enfants, auxquels il offre une collection bien amusante de petites comédies destinées à être lues par eux à haute voix ou représentées. Beaucoup d'entre ces « piècettes » ont pour héros un important personnage : *Monsieur le chef, Monsieur le maître d'école, Monsieur le médecin*, etc.. ce qui explique le titre du volume. Toutes sont pleines d'esprit et d'enjouement, sans aucune mièvrerie, et inspirées par un amour éclairé de l'enfance. Elles auront le plus grand succès non seulement dans les classes maternelles et enfantines, mais aussi dans les familles, et les enfants seront séduits dès l'abord par la coquette présentation du volume et par les jolis dessins qui l'illustrent.

Chants scolaires pour le cinquantenaire de Victor Hugo

Le cinquantenaire de la mort de l'illustre poète sera célébré par toute la France et en particulier dans les établissements scolaires. Afin de donner à cet événement tout l'éclat désirable, notre collègue, M. Isoré, de Roubaix, continuant la tradition, vient de publier deux chants de circonstance, l'un pour les jeunes élèves : *Hommage des petits à V. Hugo*, l'autre, pour les plus grands : *Hymne à V. Hugo* (à 1 ou 2 voix). Tous deux sont faciles, charmants. Chacun : 1 fr. 65. Ecrire à l'auteur : boulevard Gambetta, 125, Roubaix.

VIENNENT DE PARAITRE
(*En vente à la librairie Nathan.*)

BAUMGARTEN (Paul) : **La mission de la France au siècle** (Figuière ; 6 fr.).

CROS (Cl.) : **Manuel pour l'enseignement de l'hygiène dentaire à l'école primaire en dix leçons** (chez l'auteur, à Saint-Etienne).

DELILLE (André) : **Tabouda** (Figuière ; 12 fr.).

DANAN (Alexis) : **L'ennemie aux cent visages** (Fayard ; 12 fr.).

FLAMANT (Paul) : **A l'ombre du nuage d'Ismérie** (Figuière ; 8 fr.).

GUY (Jean-Henri) : **La femme qui riait** (Figuière ; 12 fr.).

HURPIN (Jean) : **La cité merveilleuse**, histoire des abeilles à travers les âges (J. Crès ; 9 fr.).

JALOUX (Edm.) : **Le dernier jour de la création** (Plon ; 15 fr.).

JOLY (Léon) : **Le docteur Costain** (Figuière ; 8 fr.).

LEPROUX (M.) : **Le général Dupont, 1765-1840** (Berger-Levrault ; 40 fr.).

MARCHAL (Dr) et MERO (O.-J. de) : **La liberté de la conception** (Lib. Médicis, Lille ; 12 fr.).

MOTORET (Raoul) : **Le drame de Volubilis** (Figuière ; 12 fr.).

VIGNES-ROUGES (Jean des) : **Votre avenir révélé par les signes de la main** (Alb. Michel ; 15 fr.).

LE BAILLEMENT

QUELLE chose désagréable que de bâiller à se décrocher la mâchoire ! On bâille de faim, de fatigue, d'ennui ; les personnes atteintes de dyspepsie bâillent, mais bâillent aussi les gens qui ne sont ni ennuyés, ni fatigués, ni dyspeptiques, mais qui simplement voient bâiller les autres. C'est charmant : si l'un de vos élèves bâille, bientôt toute la classe, gagnée par la contagion, bâillera à son tour et vous croirez présider une réunion de carpes.

Avez-vous remarqué d'ailleurs qu'un bâillement ne vient jamais seul ; d'autres suivent, et, parfois pendant des heures, se succèdent à intervalles rapprochés. Un bon remède : croquez un morceau de sucre, soit pur, soit imbibé de quelques gouttes d'eau de mélisse, et la crise de bâillements cessera immédiatement, quelle qu'en soit la cause.

POUR LIRE EN CLASSE

ÇA FAIT DU BRUIT

— Il faut que vous sachiez, dit Ermolaï, mon domestique, en entrant dans l'isba où je m'étais étendu après dîner sur un lit de camp, pour me reposer d'une chasse fatigante au coq de bruyère, il faut que vous sachiez que nous n'avons plus de plomb.

Je sautai de mon lit.

— Comment ! plus de plomb ? N'en avions-nous pas emporté un grand sac de plus de trente livres ?

— Oui, un grand sac, du plomb pour quinze jours. Mais, que sait-on, un trou s'est fait au fond, ou je ne sais quoi... enfin, il n'y en a pas pour dix coups.

— Que faire ?

— Voulez-vous que j'aille à Toula ? Ce n'est pas loin, quarante-cinq verstes, et je vous apporterai du plomb.

— Quand partirais-tu ?

— Tout de suite. Pourquoi attendre ? Seulement, il faut louer des chevaux.

— Et les nôtres ?

— On ne peut plus s'en servir. La jument boîte.

— Depuis quand ?

— Depuis tantôt, c'est de la forge que le cocher l'a ramenée boiteuse.

Je fis venir le cocher. Ermolaï avait dit vrai. On déferra le cheval et on lui mit le pied dans la terre glaise humide.

— Faut-il louer des chevaux pour Toula ? demanda Ermolaï.

— Trouvera-t-on des chevaux dans ce trou ? m'écriai-je avec dépit.

C'était un village des plus misérable. Les habitants semblaient des fantômes. Nous avions eu de la peine à découvrir une isba non pas propre, mais suffisamment spacieuse.

— En effet, répondit Ermolaï, toujours paisible. Ce n'est pas riche ici. Et pourtant, je connais un moujik propriétaire de neuf chevaux. Voulez-vous que je vous l'amène? Il est à moitié idiot, on en fait ce qu'on veut.

Pendant qu'Ermolaï allait chercher l'innocent, je décidais de me rendre moi-même à Toula. Je n'avais en Ermolaï qu'une confiance médiocre ! Une fois, je l'avais envoyé à la ville faire des emplettes et il avait juré de revenir le soir ; il revint huit jours après, à pied (il était parti en drojki), ayant bu tout mon argent au cabaret !

« C'est décidé, pensai-je, je dormirai en route ; mon tarentass est assez doux. »

— Je l'amène, s'écria un quart d'heure après Ermolaï, entrant bruyamment dans l'isba.

Il était suivi d'un grand moujik, vêtu d'une blouse blanche et d'un large pantalon de toile bleue. Sa barbe rousse et pointue, son nez long et enflé, sa bouche perpétuellement bâillante lui donnaient, en effet, l'air d'un idiot.

— Il a des chevaux, dit Ermolaï, et il consent.

— C'est-à-dire... moi... dit le moujik d'une voix enrouée en froissant entre ses mains un bonnet qu'il serrait contre sa poitrine, moi... c'est-à-dire...

— Sois tranquille, on te paiera, imbécile! dit Ermolaï.

Mais le moujik, tout imbécile qu'il fût, ne pouvait se contenter d'une telle parole. Il me demanda cinquante roubles, prix exorbitant ; je lui en offris dix, prix bas, et nous marchandâmes. Nous convînmes enfin de vingt roubles.

— Quel est ton nom? demandai-je alors au moujik.

— Mais... mon nom... Filofeï.

— Eh bien! frère Filofeï, va chercher tes chevaux. Nous les attellerons à mon tarentass qui est léger, et tu nous conduiras à Toula. Il fait frais, clair de lune... Comment est la route ?

— La route, la route... rien, en tout vingt verstes jusqu'au grand chemin ; un seul petit endroit n'est pas commode... Pour le reste, rien.

— Qu'est-ce que cet endroit peu commode ?

— Il y a une rivière à traverser à gué.

— Mais tu connais bien le chemin ?

— Comment ne pas connaître la route... ?

Et il alla chercher les chevaux. C'était d'assez bonnes bêtes, bien que leurs crinières et leurs queues fussent terriblement mêlées. On les attela à mon tarentass; Filofeï courut chercher une longue houppelande qui avait appartenu à son père, un chapeau pointu et de grandes bottes goudronnées, puis il s'installa solennellement sur le siège.

Je m'assis ; il était dix heures et quart. La nuit était douce, tranquille, une bonne nuit pour voyager. Je m'étendis sur le foin et j'allais m'endormir quand je me ressouvins du « petit endroit qui n'est pas commode ».

— Eh ! Filofeï, y a-t-il loin jusqu'au gué ?

— Jusqu'au gué, il y a huit verstes.

— Huit verstes, pensai-je, une heure de chemin. J'ai le temps de dormir...

Je fus éveillé par un faible et irrégulier clapotement auprès de mon oreille. Je levai la tête...

Que diable est cela ? Je suis couché dans mon tarentass et, tout près, s'étend une large nappe d'eau ridée qui tremble aux rayons de la lune. Je regarde en arrière... Mais nous sommes au milieu de la rivière, le rivage est à trente pas !

— Filofeï ! criai-je.

— Quoi donc ?

— Tu vois bien que nous sommes dans la rivière. Nous allons nous noyer, est-ce ainsi que tu passes le gué?

— Je me suis trompé un brin, répondit-il. Pour mes péchés, j'ai pris trop à gauche, maintenant, il faut attendre.

— Comment, il faut attendre, attendre qui ?

— Il faut que le cheval de droite s'oriente ; où il ira, nous irons.

Je me dressai sur mon tas de foin. La tête du cheval était immobile au-dessus de l'eau. On voyait seulement à la clarté très nette de la lune se mouvoir lentement, tantôt en avant, tantôt en arrière, une de ses oreilles.

Silence. On n'entendait que le roulis doux de l'eau. Cette lune, cette nuit, cette rivière et nous dedans !...

Tout à coup, la tête du cheval s'agita violemment, ses oreilles se dressèrent, il souffla.

— Hue ! hue ! cria Filofeï à tue-tête et, se dressant de toute sa hauteur, il fit des ronds avec la corde se son fouet.

Aussitôt, le tarentass fut comme lancé en avant à travers le flot. Il cahotait à droite et à gauche. Je crus d'abord que nous descendions davantage, que nous allions au fond. Mais, tout à coup, la nappe d'eau sembla baisser et elle continua à fuir tandis que le tarentass montait toujours.

Enfin, soulevant de grandes gerbes humides, nos chevaux nous portèrent d'un trait sur la rive sablonneuse et continuèrent à suivre la route haute en la frappant du pas élégant et rythmé de leurs pieds luisants.

Alors, je me blottis de nouveau sous le foin et repris mon somme. La voix de Filofeï m'éveilla.

— Barine! eh! barine!

Je me soulevai. Le tarentass était immobile au milieu de la route ; dans une plaine absolument plate. Tourné vers moi, Filofeï murmurait d'une voix significative et mystérieuse :

— Ça fait du bruit, ça fait du bruit !

— Que dis-tu ?

— Je dis que ça fait du bruit ; penchez-vous.... entendez-vous ?...

Je sortis ma tête du tarentass et, retenant ma respiration, j'entendis, en effet, bien loin derrière nous, un bruit de roues.

— Mais oui, répondis-je, c'est une voiture.

— C'est une telega non chargée, dit Filofeï. Les roues sont ferrées. Ce sont de mauvaises gens, barine. On fait de mauvais coups dans les environs de Toula, beaucoup.

— Quelle folie ! Pourquoi veux-tu croire que ce sont de mauvaises gens ?

— Je vous le dis sûrement ; des grelots, une telega vide, qu'est-ce que ça pourrait être ?

— Y a-t-il loin d'ici à Toula ?

— Il y en aura cinq verstes, mais pas une habitation.

— Allons plus vite, alors ; il n'y a pas de temps à perdre.

Filofeï fit claquer son fouet et le tarentass se remit à rouler. (*La fin au prochain numéro.*)

D'après IVAN TOURGUENEFF (*Récits d'un chasseur*).

Traduit et adapté par Halpérine-Kaminsky

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

CONTRE NOS TRAITEMENTS

SOMMES-NOUS menacés d'une nouvelle offensive de la politique de déflation budgétaire ? Comment, alors qu'il y a quelques semaines à peine le chef même du gouvernement proclamait publiquement et solennellement à la tribune du Parlement que la déflation était terminée, M. Germain-Martin, brillant second du Premier et sans doute d'accord avec lui, la reprendrait en sous-main ! A qui donc se fier désormais ?

Déjà, dans son numéro du 27 avril 1935, la *Tribune des fonctionnaires et des retraités* annonçait cette offensive pour le mois de juin. Elle écrivait :

Pendant que M. Germain-Martin se repose dans les châteaux du Roussillon, les services du ministère des Finances se penchent sur le nouveau projet de déflation... car, dans notre bon vieux pays, on en revient toujours aux vieilles formules et lorsqu'il s'agit de réduire les dépenses, c'est toujours aux mêmes catégories sociales que l'on pense.

Les quotidiens du 1er mai rendaient compte d'une déclaration faite la veille à la commission sénatoriale des finances par M. Germain-Martin qui, après un retour sur 1934, aurait dit :

Les moins-values de recettes, les augmentations de dépenses qui pèseront sur l'exercice en cours exigent impérieusement de nouvelles mesures de redressement. Aussi bien le Gouvernement est-il résolu à établir un programme d'assainissement qui s'inspirera exclusivement du souci de ramener progressivement la dépense au niveau de la recette, sans faire appel, en aucune manière, à des aggravations d'impôts.

Par quels arguments essaie-t-on de justifier cette nouvelle atteinte portée à notre situation et à nos droits ? C'est dans la grande presse capitaliste et dans les discours des chefs de la grosse industrie qu'il faut aller les chercher. La *Tribune des fonctionnaires* du 4 mai nous apporte à ce sujet d'intéressantes précisions. Elle nous fait connaître le programme déflationniste de M. de Wendel, puissant maître de forges et régent de la Banque de France, programme exposé à Nice le 12 avril au Congrès de la Fédération républicaine. Nous en détachons ce qui nous concerne :

Les diminutions de traitements, c'est déjà plus délicat, mais peut-être a-t-on le droit de dire qu'à l'heure où nous sommes, alors que tant de salariés, non contents d'avoir vu réduire leurs salaires de 15 à 20 p. 100 supportent la perte que représentent quatre à cinq jours de chômage dans le mois, le coefficient 5 pour les traitements n'est pas un dogme.

Cependant, si vigoureuse que soit la ponction, M. de Wendel reconnaît qu'après elle il subsistera encore dans le budget un déficit de près de 4 milliards.

Ceux-ci ne peuvent être trouvés que par une économie réalisée sur les 25 milliards représentant les différentes dettes de l'État. Toute la question est de savoir si les créanciers de celui-ci préféreront se voir amputer d'une partie de leurs avantages par une inflation dont la dure expérience de 1926 leur a enseigné les conséquences ou par une dévaluation qui conduit aux mêmes résultats... ou si, conscients qu'il y a un sacrifice inévitable à consentir, ils préfèrent le faire dans une France ordonnée et sans infliger à la France le bouleversement résultant, à huit ans de distance, d'un nouveau chambardement de la monnaie.

M. de Wendel estime d'ailleurs qu'une opération douloureuse pour quelques millions de Français moyens — ce n'est pas lui qui parle ainsi, c'est moi — exige la « présence au gouvernement, pour une longue durée, d'hommes résolument décidés à pratiquer une politique d'union et à barrer la route aux partis de désordre ». « Peut-être faudra-t-il éviter à la Chambre d'être soumise à une réélection au moment où elle (l'opération) doit être réalisée. »

On sait ce que parler veut dire dans la bouche d'un tel homme. Ce double appel au fascisme — il faut un chef — et à l'intérêt démagogique des représentants du peuple dont on prorogerait les pouvoirs à la condition qu'ils ne les exercent pas, révèle le véritable esprit des hommes à la Fédération dite républicaine.

Comment voudrait-on, après cela, que les fonctionnaires ne fissent pas de politique et une certaine politique ? Admettre la possibilité d'une amputation nouvelle de 3 milliards sur les dotations budgétaires qui servent à la rémunération des fonctionnaires et qui n'atteignent guère aujourd'hui que 9 milliards (33 p. 100 du montant net actuel des traitements), c'est rejeter délibérément et à bref délai tous les fonctionnaires vers ces partis d'extrême-gauche devenus, hélas ! — par une aberration républicaine inexplicable, — nos uniques défenseurs. Je ne puis croire encore que la masse honnête et courageuse jusqu'ici de nos députés simplement et sincèrement républicains, républicains tout court, consentent à suivre aveuglément M. de Wendel et peut-être M. Germain-Martin dans une voie périlleuse et immorale.

***

TOUTEFOIS, ne nous leurrons pas. Le règlement de la question des retraites entraînerait, à défaut de l'équilibre budgétaire, une réduction nouvelle des traitements nets. Et voici pourquoi.

La Commission qui s'occupe des retraites a fait triompher la thèse du maintien de la loi de 1924, mais c'est à la condition que les pensions subiront une retenue, qualifiée de provisoire, analogue au prélèvement sur les traitements. Or, les décrets-lois avaient consenti la péréquation totale et sans conditions des retraites anciennes. Elle avait gagé cette augmentation de dépenses sur une réduction massive de toutes les pensions anciennes et nouvelles, actuelles et futures, réduction qui atteignait parfois 33 p. 100 et ne descendait jamais au-dessous de 10 p. 100. Malgré le cadeau de la péréquation, l'opération s'avérait fructueuse. Le retour à la loi de 1924 renverse la situation entièrement : la péréquation réapparaît sous les espèces d'une majoration de dépenses de près de 600 millions sur le montant des pensions inscrites au budget de 1934 avant la promulgation des décrets-lois.

Comme il ne peut être question en ce moment

d'une telle augmentation, il devient nécessaire de la résorber par une retenue qui atteint 13 p. 100 en moyenne du chiffre des pensions nouvelles ou péréquées. Taux considérable. Encore l'opération reste-t-elle blanche et ne procure-t-elle aucun allègement au budget ! Il est vrai que la loi de 1924 renferme nombre de dispositions abusives, d'innovations hasardeuses que les retraités raisonnables devraient eux-mêmes immoler et dont la disparition ou la modification atténueraient encore sensiblement le service de la dette viagère. Mais je ne vois pas que, jusqu'ici, on se soit engagé courageusement dans cette voie plus difficile que celle qui consiste à appliquer, sans discernement, un coefficient de réduction fatal et général. Les solutions simples sont toujours, on le sait, les plus commodes et ne sont pas toujours les plus justes. Mais laissons ces considérations psychologiques et revenons à nos conclusions.

Est-il admissible qu'on conserve pour les traitements un taux de prélèvement de 5 à 10 p. 100 tandis que les retraites subiraient, elles, une retenue moyenne de 13 p. 100 ?

Si fonctionnaires en activité et fonctionnaires retraités doivent être traités de la même manière, le taux commun du prélèvement général sera forcément plus grand que celui qui est appliqué actuellement aux fonctionnaires.

On arrive ainsi à des taux très élevés que ne justifie pas la baisse toujours très lente des prix de détail. Nous y reviendrons.

P. RIQUET.

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

LA FIXATION DES VACANCES

UNE circulaire ministérielle nous apprend qu'on a mis à l'étude une réorganisation d'ensemble des congés scolaires (1).

Il s'agit d'éviter « les excès du surmenage intellectuel tenant à une mauvaise répartition des périodes de travail ».

Ce surmenage, nous le constatons en effet, mais surtout à la fin d'un trimestre exceptionnellement long. C'était le cas pour celui qui vient de s'écouler, en raison de l'époque tardive des fêtes de Pâques. En manière de compensation, le suivant se trouve raccourci, ce qui est, du reste, aussi fâcheux pour la bonne progression des études.

Comment remédier à cette situation, sinon en cherchant à équilibrer exactement les trois trimestres ?

Certes, on ne fera rien de définitif et de satisfaisant pour tous tant qu'on n'aura pas réalisé cette réforme du calendrier dont on parle depuis si longtemps et qui stabiliserait la date de Pâques.

Mais, en attendant, ne pourrait-on pas, en dehors des grandes vacances, *accorder quinze jours de détente à la fin des deux premiers trimestres ?*

Nous aurions ainsi, du 15 décembre au 1er janvier, *les vacances de fin d'année*, qui coïncideraient avec les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Puis les *vacances de Printemps* occuperaient la première quinzaine d'avril, se substituant au congé de Pâques qui se réduirait aux deux jours légalement fériés en cas de non-concordance.

Enfin les *grandes vacances* commenceraient à la Fête Nationale et dureraient deux mois.

De cette façon, les trois trimestres d'études, rigoureusement égalisés, seraient fixés comme suit :

1er trimestre : du 15 septembre au 15 décembre ;
2e trimestre : du 1er janvier au 1er avril ;
3e trimestre : du 15 avril au 15 juillet.

Bien entendu, ce nouveau régime serait applicable à la fois aux établissements du premier et du second degré...

Qu'en pensent les lecteurs du *Journal des Instituteurs* ?

C. CHARLOT,
E. P. S. de Joigny.

(1) Voir, sur le même sujet, les articles de LÉON SAVART et E. JOUCLA, insérés dans notre numéro du 4 mai.

LES INCONVÉNIENTS DU NOUVEAU RÉGIME

DANS un précédent article (1), nous avons montré comment le nouveau régime des vacances était préjudiciable à l'école rurale. Mais il se révèle aussi plein d'inconvénients pour les maîtres. Voici lesquels :

Les quinze dernières journées de septembre sont, pour celui qui veut vraiment se reposer, les plus agréables de l'année. A cette époque, la température est partout délicieuse. Et si l'amateur de bains de mer gagne, en juillet, quinze jours de « trempette », celui qui voudrait pendant ses vacances faire une cure de raisin à peu de frais devra se contenter de fréquenter la station uvale à un prix bien différent.

Et les chasseurs, qu'en pensent-ils ? Car ils sont nombreux parmi nous ! Comme on n'avancera pas pour eux la date de l'ouverture, les voilà privés d'une quinzaine de plaisir ! Les maîtres ruraux s'en consoleront assez facilement. Ils ont les matinées dès l'aube, et les soirées après quatre heures ! Mais que diront les citadins ? Ils protesteront à juste titre !

Enfin — et c'est à mon sens l'objection capitale — pour nombre d'instituteurs les conséquences de la réforme sont encore plus graves. Si nous regardons autour de nous, surtout dans les campagnes, nous remarquons que — par héritage ou par mariage — nombreux sont les instituteurs qui ont un petit coin de terre. C'est, autour de la vieille maison des aïeux, quelques arpents où l'on va passer l'été à peu de frais. Je connais ainsi beaucoup de collègues qui, quand vient septembre, vendangent sur leur « propriété » de quoi faire du vin pour l'année entière. C'est si agréable de boire un vin naturel provenant de variétés choisies avec goût ! Boire « son vin », enfin ! Aussi comme avec plaisir, dès août, on accourt au village, comme on se plaît à l'entretenir, ce coin !

Avec le nouveau régime, notre instituteur paysan ne peut plus ramasser sa récolte. C'est pour lui une perte ! Mais voyons plus loin ! Croyez-vous qu'il continuera à s'intéresser à sa « propriété » ? Obligé de faire vendanger, il préférera affermer. Et c'est un futur paysan que vous arrachez à la terre, monsieur le Ministre ! Habitué à son coin, il y serait venu au jour du repos. Ayant loué, il s'en désintéressera et, ayant perdu le goût des occupations champêtres, ce sera un citadin de plus. Le village y perdra un homme instruit apte à rendre bien des services à une population souvent abandonnée.

(1) Numéro du 4 mai 1935, p. 507.

Qu'on ne me dise pas que j'exagère. Un simple coup d'œil dans nos villages révèle au premier venu que les retraités qui se retirent aux champs sont ceux qui, pendant leur activité, ont gardé le contact avec le pays d'origine et n'ont pas rompu le lien les unissant à la terre.

Toutes ces raisons pousseront-elles les conseils départementaux et les préfets, puisque la loi les y autorise, à prendre, dans le présent et dans l'avenir, les décisions locales qui s'imposent ? Nous l'espérons dans l'intérêt de tous.

F. BONNET,
Directeur d'école (Gard).

L'ACTUALITÉ CORPORATIVE

PÂQUES UNIVERSITAIRES

Il est de règle devenue constante que, pendant les vacances de Pâques, instituteurs, professeurs, inspecteurs parisiens s'évadent vers la Province, sollicités, les uns par les effluves du soleil méridional, les autres par les charmes printaniers de la montagne, ou les mystères de l'Océan. Dans le même temps, leurs collègues de province viennent s'ébattre sur les boulevards parisiens, admirer de nouveau les monuments de la Capitale, ou suivre avec assiduité les Congrès corporatifs.

Cette année encore, ces assises professionnelles n'ont manqué ni d'intérêt ni de variété. Il fait bon, je vous assure, se trouver, pendant deux ou trois jours, en contact avec des collègues qui ont conservé leur enthousiasme et leur foi dans l'œuvre éducatrice.

***

L'ASSOCIATION nationale du Personnel des Cours complémentaires et la Fédération, non moins nationale, des directeurs et directrices d'écoles publiques se sont penchés, avec une sympathie particulière, sur les dangers qui menacent la jeunesse au point de vue moral. A vrai dire, le chômage des adolescents a rendu cette question plus urgente et plus poignante.

Prolongation de la scolarité obligatoire, extension des cours d'adultes et des patronages, organisation systématique des loisirs, chasse aux empoisonneurs publics qui, jusqu'ici, à la faveur d'une invraisemblable tolérance, s'attachent à souiller l'âme de la jeunesse par l'affiche, l'image, le cinéma. Tels sont les thèmes essentiels qui ont été évoqués, parfois éloquemment, dans des rapports substantiels, où les autorités compétentes pourraient puiser la matière de leurs décisions. Au fait, cette protection de la santé morale de la jeunesse semble devenir heureusement une des préoccupations de l'heure présente. Ligue française d'éducation morale, Ligue des libres penseurs et des libres croyants, Association des Pères de lycéens, Ligue contre la licence des rues, et d'autres groupements encore, accentuent utilement leur propagande et leur action pour combattre un mal devenu intolérable. M. César SANTELLI, directeur adjoint de l'Enseignement primaire de la Seine, dans un vigoureux article de l'*Information universitaire*, a jeté le cri d'alarme, et montré les dangers d'une tolérance qui ne peut plus être supportée.

Espérons qu'à une époque où la santé physique de l'enfance et de la jeunesse est l'objet des préoccupations les plus vives et les plus légitimes des pouvoirs publics on finira bien par se pencher avec la même tendresse, sur la santé morale de nos enfants. Le salut du pays est à ce prix.

***

LE Congrès des directeurs d'Écoles, présidé avec autant de compétence que d'autorité par M. BRUNET, directeur d'école à Angoulême, s'est occupé aussi de l'Éducation professionnelle des suppléants et des intérimaires, et a émis, à ce sujet, les vœux les plus intéressants. Leur réalisation ne saurait plus être retardée. Il est impossible d'admettre plus longtemps que le personnel de nos écoles primaires reste composé de deux parties. D'une part, les instituteurs sortant de l'École normale, qui connaissent leur métier; d'autre part, les jeunes maîtres venant de tous les points de l'horizon, qui débutent sans rien savoir de la profession.

Le Congrès des Cours complémentaires, sous la direction autorisée de M. MAZURE, professeur de cours complémentaire de la région parisienne, a discuté la question de l'Enseignement des langues vivantes au cours complémentaire d'après un rapport substantiel de M. BETTEMBOS, professeur à Charenton-le-Pont.

Après avoir entendu une remarquable conférence de M. l'inspecteur général MARIJON sur l'Enseignement des mathématiques au cours complémentaire, les congressistes se sont réunis en un banquet fraternel au Restaurant Nègre, sous la présidence de M. ROSSET, directeur général de l'Enseignement primaire au ministère de l'Education nationale, assisté de MM. Aubin, Barrier, Boucher, Da Costa, inspecteurs généraux, de plusieurs inspecteurs d'Académie et d'un certain nombre d'inspecteurs primaires de Paris et des départements.

Cette union intime, vraiment cordiale, entre les chefs et les collaborateurs, pour le développement d'une œuvre commune, qui est de tout premier ordre, autorise, chez les vrais amis de l'École laïque, les plus belles espérances.

A. LAUGIER.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

«...Un statut du logement des instituteurs et institutrices s'impose. Un maire a-t-il le droit : 1° d'échapper à l'obligation d'assurer à un maître le logement dans l'école ; 2° de l'envoyer loger dans une autre école que la sienne et située à deux kilomètres de cette dernière ? En un mot, peut-on ballotter un instituteur dans les rues et faubourgs sans que l'Administration ait le droit de s'y opposer ?...» (*C. M.*)

Chez les instituteurs des Lyc.

«...Un instituteur de Lycée, comptant 23 ans de services dans un établissement secondaire, détaché par arrêté ministériel, a sollicité un poste dans un autre lycée et s'est vu supplanter par un jeune maître âgé de vingt-cinq ans. Le fait peut se reproduire encore demain. Le préfet, invoquant «l'intérêt supérieur», demande au ministre de ne pas user de son droit de priorité pour la nomination, et le tour est joué ; le jeune protégé arrive par la nomination préfectorale...» (*K. P.*)

Chez les retraités.

« ...Il ne se passe pas de jour sans que des veuves de retraités ne soient appelées à faire valoir leurs droits pour toucher les arrérages de pension dus au décès de leur mari et pour recevoir une retraite. Pourquoi ne pas déposer chez les comptables du Trésor une notice indiquant les formalités à remplir par ces veuves, ainsi que les pièces à produire ? On leur éviterait bien des démarches... » (*H. R.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Il y a des simplifications réalisables, mais d'autres ne le sont point. A quoi bon s'obstiner, par exemple, à demander la suppression du compte administratif que le maire doit produire ? C'est la loi qui prescrit l'établissement de ce compte ; il faudrait donc en obtenir la modification. Avouons que, pour en arriver là, il sera nécessaire de surmonter de sérieuses difficultés et qu'une longue attente s'ensuivra... » (*J. B.*)

Chez les délégués cantonaux.

« ...C'est le C. D. qui nomme les délégués cantonaux ; aucun texte n'a prévu le mode de proposition qui varie d'un département à l'autre. Il serait opportun d'uniformiser la procédure de la façon suivante : chaque délégation cantonale se réunirait, établirait et enverrait des propositions au préfet par ordre de priorité... » (*B. A.*)

Chez les commis d'I. A.

« ...Nous demandons des modifications dans les examens qui impliquent un travail assez long : concours d'admission aux E. N. et B. E. devraient avoir lieu à des dates différentes ; la date du concours serait antérieure de deux mois à la date de l'examen ; il n'y aurait pas d'examen le jour même de la rentrée scolaire... » (*F.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LES RETRAITES

La Commission chargée d'étudier les modifications possibles aux décrets-lois sur les retraites s'est réunie le 12 et le 19 avril dernier.

Par 9 voix contre 3, elle a décidé de prendre pour base la loi du 14 avril 1924 et non les décrets-lois eux-mêmes comme l'aurait désiré le Gouvernement. A la même majorité elle accepta le principe de la péréquation égale pour toutes les pensions.

Une sous-commission rapporta le 19 son travail sur le coût de la revision faite sur cette double base. Les délégués du personnel et les parlementaires estiment qu'il suffirait de procéder à un abattement moyen de toutes les pensions péréquées évalué à 9,82 p. 100 au maximum. Reste à étudier la question très discutée des bonifications.

La sous-commission et la commission ont repris leurs travaux dans la deuxième semaine de mai.

LES CONGRÈS DE PAQUES

Conseil National du Syndicat national des Institutrices et des Instituteurs. — Le C. N. du S. N. s'est réuni le 19 avril à Paris, au Musée Social. La première séance a été presque entièrement occupée par la défense laïque et les conflits administratifs, et la politique de M. Mallarmé y fut sévèrement critiquée.

Cinq ordres du jour furent adoptés. L'un proclame à nouveau l'attachement du S. N. à la C. G. T. Un autre applaudit à la constitution d'une Fédération nationale des C. D. laïques. Un troisième exprime la sympathie du S. N. à notre collègue du Rhône Lavenir, frappé pour délit d'opinion, et aux camarades menacés de poursuites.

La position du S. N. dans la question des grandes vacances fut précisée dans le texte suivant :

Le C. N. du S. N. des Institutrices et des Instituteurs,
Considérant que la date des vacances scolaires est fixée légalement par le préfet en C. D. ;
Considérant que la souplesse de cette réglementation permet à chaque département d'adapter la date de la rentrée scolaire aux besoins locaux ;
Considérant que quatre ou cinq départements seulement ont, depuis 1886, ramené la date de la rentrée à mi-septembre ;
Considérant, par ailleurs, que jamais aucun ministre républicain n'avait usé jusqu'ici de son autorité pour indiquer aux C. D. et au préfet le sens dans lequel il leur saurait gré de voter ;
Considérant la hâte avec laquelle le ministre a ordonné de procéder à la consultation des C. D. en l'absence des délégués du personnel enseignant dont l'élection est en cours ;
Considérant que, par une déplorable innovation, une réforme technique de cette importance est introduite sans étude préalable du conseil compétent, en l'espèce le C. S. de l'I.P., sans consultation des associations du personnel, sans attendre même la discussion d'un projet de loi en cours, sous la pression d'intérêts économiques orchestrés par une campagne de presse ;
Considérant que cette improvisation hâtive aboutit en fait, non à harmoniser les vacances, comme on l'espérait, mais à créer un désordre préjudiciable à la bonne marche des études, les départs échelonnés en juillet étant infiniment moins pernicieux que les retours fractionnés du 15 sept. au 1er oct.
Fait appel aux Conseils municipaux, aux Conseils généraux et aux délégués de l'Administration et les engagent :
1° A défendre l'indépendance des C. D. qui deviendraient des organismes inutiles si les votes étaient sollicités ou suggérés par l'autorité ministérielle ;
2° A émettre un vœu en faveur d'une rentrée commune au 1er oct., en attendant la refonte rationnelle du système des vacances scolaires, après consultation du C. S. de l'I. P.

Quant à la prolongation de la scolarité, elle fit l'objet de l'ordre du jour ci-dessous :

Le C. N. du S. N. des Instituteurs et des Institutrices.
Considérant la nécessité de ratifier les engagements internationaux relatifs à la fois à l'interdiction du travail des enfants de moins de 14 ans dans l'industrie et à la prolongation corrélative de la scolarité ;
Considérant l'urgence de l'extension de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans en raison de la crise économique qui, en certains cas, dresse les tout jeunes gens face à leurs parents chômeurs, en concurrence sur le marché du travail, ou qui, dans d'autres cas, jette sur le pavé une jeunesse qui se démoralise, ayant perdu l'espoir non seulement de travailler, mais même d'entrer en apprentissage ;
Se prononce en faveur du vote immédiat de la prolongation de la scolarité obligatoire ;
S'oppose à tout système qui tendrait à réaliser la prolongation de la scolarité par la surcharge des écoles existantes ;
Demande, dès le vote du projet, les créations d'emplois nécessaires, les aménagements indispensables de l'organisation scolaire, notamment dans les centres ruraux, l'institution de cours de préapprentissage, l'adaptation des C. C. à leur destination plus étendue, et, en particulier, la liaison de l'apprentissage à la culture générale dans certains de ces cours, et toutes mesures nécessaires à adapter l'enseignement en fonction de la prolongation votée.

Congrès de l'Association des Instituteurs anciens combattants. — Parmi les différents vœux exprimés, nous relevons :

a. Le Congrès demande que les services militaires des mobilisés qui ne sont pas actuellement retenus pour le décompte du minimum de quinze ans de services civils actifs nécessaires pour conserver les droits de mise à la retraite reconnus par la loi d'avril 1924 soient comptés au même titre que les services civils des fonctionnaires qui ne furent pas mobilisés.
Pour le décompte de ces quinze ans de services, le Congrès demande les mêmes droits pour tous.
b. Le Congrès demande que les congés de maladie pour blessures et suites de blessures soient comptés pour la retraite.

Rollin, président de la Fédération des Anciens Combattants de l'Enseignement public, soumit au

Congrès un rapport sur la défense de l'École publique qui fut acclamé. Nous y lisons :

Et que, de leur côté, tous les instituteurs soient constamment respectueux de la neutralité scolaire, fassent preuve d'un zèle incessant dans leurs classes ! Qu'ils s'intéressent tous aux œuvres postscolaires, surtout aux patronages laïques ! Qu'ils entretiennent toujours d'excellentes relations avec leurs anciens élèves et les familles! Qu'ils se montrent les défenseurs infatigables des libertés publiques ! Qu'ils soient mus, sans jamais se lasser, par le plus haut idéal !

Congrès de la Fédération nationale des Groupements professionnels d'Instituteurs. — Le Congrès a terminé ses travaux par l'ordre du jour suivant :

Les délégués de la Fédération nationale des Groupements professionnels d'Institutrices et d'Instituteurs publics de France et des Colonies, réunis en Congrès le 18 avril 1935, proclament leur profond attachement et leur dévouement inébranlable à l'école laïque, à la République et à la Patrie ;

Se déclarent sincèrement respectueux des opinions et croyances de toutes les familles qui confient leurs enfants à l'école publique ;

Affirment leur foi dans une collaboration confiante et loyale avec l'Administration, collaboration à laquelle devront être admis, non seulement les délégués du groupement de la majorité, mais aussi ceux des associations qui combattent les conceptions du Syndicat national ;

Rappellent qu'ils ne sauraient admettre, dans aucun département, que les fonctionnaires loyalistes soient traités en parents pauvres... et espèrent que M. le ministre de l'Éducation nationale voudra bien intervenir pour faire cesser de tels agissements.

Le Congrès a, en outre, émis des vœux tendant :

a. A exiger des candidats aux fonctions d'instituteur public l'obtention du baccalauréat de l'enseignement secondaire ;

b. A revenir, pour les retraites, aux dispositions de la loi du 14 avril 1924, sauf une réduction temporaire du même taux que celle qui est effectuée sur les traitements d'activité ;

c. A la fixation d'une date uniforme de fin de vacances pour les divers établissements d'enseignement.

La Fédération respecte et fait respecter la liberté individuelle de ses adhérents, mais elle leur demande d'accomplir strictement tous leurs devoirs professionnels et de s'abstenir de participer à toutes manifestations en faveur des doctrines qui sont en opposition avec l'éducation morale et civique des futurs citoyens, que les membres de l'enseignement public se sont engagés à donner en conformité avec les programmes officiels.

Congrès de l'Union nationale des membres de l'Enseignement public. — Le président, M. Chevalier, doyen de la Faculté des lettres de Grenoble, définit la position générale de l'U. N. en disant : « Nous relevons non d'une majorité politique, ni d'un gouvernement quel qu'il puisse être, mais de notre conscience, et c'est ce qui fait notre force. »

Deux rapports relatifs à la neutralité scolaire furent présentés par M. Édouard Le Roy, de l'Institut, et M. Laulan, professeur au lycée de Bordeaux. Après discussion le Congrès adopta la motion suivante :

1° La neutralité légale consiste exclusivement dans l'abstention de l'enseignement religieux, qui est réservé aux ministres du culte, lesquels disposent à cet effet du jeudi dans l'enseignement primaire.

Cette abstention n'a pas un caractère d'hostilité vis-à-vis de l'enseignement religieux ; c'est une abstention de fait qui ne préjuge pas des opinions du maître.

2° La loi prévoit formellement l'enseignement de la morale dans l'enseignement primaire. Pour cet enseignement, la neutralité confessionnelle est seule obligatoire ; la neutralité philosophique ne l'est pas ; nul ne saurait interdire de fonder la morale sur la loi naturelle, et les données rationnelles du théisme.

3° La loi prévoit également un enseignement civique ; cet enseignement ne doit ni contredire, ni omettre les devoirs envers la patrie.

4° En ce qui concerne les autres matières d'enseignement, la neutralité se confond avec le souci primordial de la vérité et le respect des enfants sans défense vis-à-vis de l'autorité du maître. N'est pas neutre tout maître qui enseigne comme vérité acquise ce qui n'est qu'hypothèse ; n'est pas neutre, tout maître qui enseigne comme vérité acquise ce qui est encore litigieux ; à plus forte raison tout maître qui transporte dans l'école les polémiques du forum.

5° La neutralité ne se confond avec aucune doctrine prétendue officielle, même si elle se pare du titre de laïcisme. Il n'y a pas de doctrine officielle laïque, il n'y a que le respect de la loi, le respect des enfants, le respect de la vérité.

6° L'Union nationale estime que la neutralité ainsi comprise constitue une sauvegarde pour l'élève comme pour le maître ; elle regrette que cette neutralité n'ait pas toujours été respectée : et émet le vœu que tous les maîtres et administrateurs de l'Université y conforment leur enseignement et leurs directions.

Association des Inspecteurs et Inspectrices de l'Enseignement primaire (anciens professeurs). — L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le vendredi 26 avril. Après avoir entendu le compte rendu moral, l'Assemblée a voté une adresse de félicitations et de regrets à son président démissionnaire, M. de Paemelaere (Seine), puis elle a procédé au renouvellement du bureau qui est ainsi constitué :

Président d'honneur : M. Dussuel (Montpellier). *Président :* M. Combier (Nîmes). *Vice-président :* M. Duprez (Seine). *Secrétaire :* M. Bérenger (Montpellier). *Trésorier :* M. Goby (Bourges).

Membres du Conseil : MM. Cattier (Troyes), Delfolie (Embrun), Fardet (Orléans) et F. de Paemelaere (Seine).

Congrès du Syndicat national du personnel des É. P. S. — Le S. N. des É. P. S. a tenu son Congrès les 16 et 17 avril à l'École Turgot, à Paris. Plus de 200 délégués y assistaient.

Voici la motion qui fut votée à l'unanimité :

La S. N. des É. P. S. dénonce la campagne de discours et de presse entreprise en vue de faire croire à l'opinion publique que les maîtres syndicalistes s'efforcent de ruiner dans l'esprit et dans le cœur des enfants qui leur sont confiés les idées et les sentiments qui font la force de la famille et de la patrie ;

Souligne le but trop manifeste d'une telle campagne qui, après avoir alarmé l'opinion, essaiera d'arracher aux pouvoirs publics les mesures qui placeront l'enseignement sous le signe de la plus dégradante servitude et feront, de tous les maîtres les zélateurs dociles d'une doctrine érigée en dogme d'État ;

Affirme avec énergie l'attachement des maîtres syndicalistes aux notions de famille et de patrie et proclame leur volonté de continuer à faire connaître et aimer aux enfants le vrai visage de la France qu'ils ne séparent pas de la République, de la France qui doit toujours être celle des Droits de l'Homme, de la France qui ne demande pas qu'on l'aime contre les autres patries, le vrai patriotisme se conciliant tout naturellement avec l'amour de l'humanité et de la paix.

ANDRÉ GANNE.

GROUPEMENT DES ÉTUDIANTS PRIMAIRES

A l'heure où une campagne de presse s'amorce, dont le but est de nous exclure des Facultés, sous le prétexte qu'il y a déjà trop d'étudiants sans espoir de situation, le bureau du *Groupement* estime qu'il est du devoir de tous les Étudiants primaires de se sentir les coudes.

C'est pourquoi notre programme d'action pour 1935 repose sur les bases suivantes :

1° Défense des droits que nous avons acquis dans les Facultés ;

2° Assimilation pure et simple du B. S. au baccalauréat de l'enseignement secondaire;

3° Entr'aide intellectuelle entre Étudiants primaires.

Permanence : 1er jeudi de chaque mois de 16 h. 30 à 19 h. 30 à la Chope du Luxembourg, rue Gay-Lussac, Paris.

POSTES COLONIAUX VACANTS

On demande pour la rentrée d'octobre 1935 :

1° *Pour l'Afrique Occidentale Française :* 6 instituteurs titulaires du B. S. et du C. A. P., n'ayant pas dépassé la 5e cl., célibataires de préférence.

2° *Pour la Martinique :* 1 inspecteur primaire.

3° *Pour la Guyane :* 1 prof. titulaire du C. A. à l'ens. du travail manuel dans les E. P. ; — 1 prof. d'E. P. S. ou d'E. N. (lettres).

Pour tous renseignements détaillés, s'adresser au ministère des Colonies (Inspection Conseil de l'Instruction publique), auprès duquel il est urgent de poser les candidatures.

La Grande Marque
CHAMPAGNE MERCIER
ÉPERNAY
au meilleur prix

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

AIX-LES-BAINS (Savoie). **HOTEL DE LA PAIX.** Tout confort, cuisine soignée, jardins, ascenseurs. Chambre Pension : **25** à **30** fr.
Conditions spéciales aux membres enseignement.

SAGE-FEMME 1re classe D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. : **650 fr.** Discrétion. *75, rue de Rennes, PARIS. M° : St-Sulpice. Sans enseigne.*

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions, Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels. app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

HUILES

Olive pure.	63 fr.	*Bidon 10 litres*
Table extra.	56 fr.	*net franco.*
Blanche com.	48 fr.	Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

Les maîtresses femmes d'intérieur
Les professeurs d'enseignement ménager **LISENT**
" L'ORGANISATION MÉNAGÈRE "
Revue Mensuelle
Contre **3 fr.** en timbres, 2 numéros spécimen et conditions d'abonnement. **Écrire 54, rue Jacob, PARIS (VI°).**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
SOCIÉTÉ ANONYME - CAPITAL: **625** MILLIONS DE FRANCS

L'Assemblée du 16 avril a fixé le dividende brut de l'exercice 1934 à :
45 francs par action non libérée
et 57 fr. 50 par action libérée.
Un acompte de 10 fr. 60 nets pour toutes les actions soumises à l'impôt de 12 p. 100 et de 10 francs nets pour celles supportant l'impôt de 17 p. 100 ayant été distribué le 5 novembre dernier, e solde net sera mis en paiement à partir du 7 mai prochain, à raison de :
29 francs pour les actions non libérées soumises à l'impôt de 12 p. 100 ;
27 fr. 35 pour les actions non libérées soumises à l'impôt de 17 p. 100 ;
40 francs pour les actions libérées nominatives soumises à l'impôt de 12 p. 100 ;
37 fr. 725 pour les actions libérées nominatives soumises à l'impôt de 17 p. 100 ;
33 fr. 734 pour les actions au porteur.
Paiement au Siège, 29, boulevard Haussmann, à Paris, et dans toutes les Agences.

GAGNEZ CETTE BELLE Peugeot 401!

Le célèbre fromage, La Vache Qui Rit, ouvre deux grands Concours dotés chacun de
250.000 Frs de prix,
dont **2 Peugeot 401,** 3 motos Peugeot, des bicyclettes, des postes de T.S.F., des appareils photo, etc. En tout, 1264 gagnants par Concours.

Le premier Concours est ouvert ; il sera clos le 30 juin 1935.

Le sujet de ce Concours ? Il est des plus simples : il suffit de reconstituer une phrase de 30 mots volontairement brouillés.

Ne laissez pas passer cette chance inespérée de gagner une petite fortune.

Demandez la notice-règlement du Concours à votre fromagisseur. S'il ne l'a pas, réclamez-la directement aux Fromageries Bel à Lons-le-Saunier (Jura).

1ER GRAND CONCOURS DE LA VACHE QUI RIT

Hâtez-vous, car les ex-æquo éventuels seront départagés par la date de réception des réponses

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à **VALENCE** (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve).

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

NÉRIS-LES-BAINS (Allier)
[illegible] MALHEUREUX - SURMENÉS
[illegible] DES FEMMES
Casi[illegible] hôtels de tous ordres.

Rien n'est plus gracieusement féminin que les
Belles Dentelles
La Maison CROUZET (Service I)
à TENCE (Haute-Loire)
Adresse sur demande ses échantillons de
DENTELLES & MOTIFS A LA MAIN
Nouveautés 1935

L'anémie
Sans être douloureuse, sans présenter de symptômes brutaux, alarmants, l'anémie est un état d'autant plus dangereux qu'elle est sournoise, désarme l'organisme et le laisse exposé sans défense aux pires affections : tuberculose, asthénie, neurasthénie.
Il faut réagir contre l'anémie en redonnant du "ton" à l'organisme débilité. Mieux qu'un simple tonique, les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX de DURBON sont efficaces pour donner au corps le "coup de fouet" qui lui fera surmonter sa défaillance. Il suffit de leur préparer le terrain en éliminant d'abord les poisons organiques par une bonne cure de
TISANE des CHARTREUX de DURBON
Tisane le fl. 14.80 Pilules l'étui 8.50 dans les Phies
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, envoient brochures.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

La constipation guérie par la douceur

Vous êtes tous les mêmes ! Chaque fois que la migraine vous rappelle votre paresse intestinale, vous dites : « Une bonne purge. » Pourquoi pas : « Une balle dans la tête ! »

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mater avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être aidé. Donc pas de traitements chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! **Il faut un remède naturel et reposant.**

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus rééducatives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis quarante ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Dr Densmore, 25, rue Dagorno, Paris (XIIe), Dept J-3.

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 28-5-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 35. 25 Mai 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 127909 B)
Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH
Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

THE LIBRARY OF THE 1935 UNIVERSITY OF ILLINOIS

DERNIER APPEL

Beaucoup de sujets proposés dans les divers départements pour les conférences pédagogiques du prochain automne nous ont été aimablement envoyés par nos lecteurs.

Notre liste n'est pourtant pas encore tout à fait complète, et nous serions heureux de recevoir le plus tôt possible les sujets récemment annoncés par les bulletins départementaux.

POUR COMMÉMORER LE CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE VICTOR HUGO

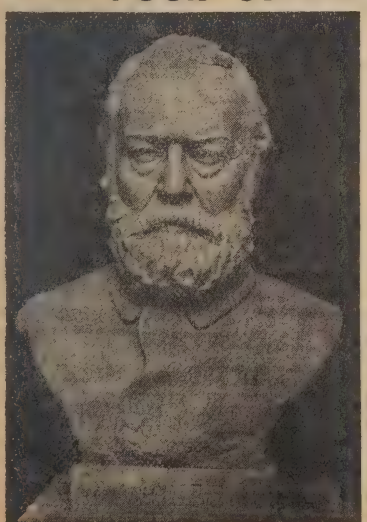

procurez à vos classes un

BUSTE
de
VICTOR HUGO

- Buste artistique (Hauteur 0m 50)... **100 fr.**
- Le même, revêtu d'une patine lavable **125 fr.**

Librairie Fernand NATHAN

Avez-vous demandé la reproduction artistique du fusain de Bastien Lepage ? *Voyez le n° 29 du journal et demandez l'envoi immédiat de ce tableau* (Prix : **3 fr.**).

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée
gratuitement et franco à la
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

AIX-LES-BAINS (Savoie). **HOTEL DE LA PAIX.**
Tout confort, cuisine soignée, jardins, ascenseurs.
Chambre Pension : **25 à 30 fr.**
Conditions spéciales aux membres enseignement.

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique.
Beau mi-fil, larg. 220. Val. : 16 fr., vendu : **9 fr. 75.**
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

N'ACHETEZ **NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS,** avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

Les maîtresses femmes d'intérieur
Les professeurs d'enseignement ménager **LISENT**
" L'ORGANISATION MÉNAGÈRE "
Revue Mensuelle
Contre **3 fr.** en timbres, 2 numéros spécimen et conditions d'abonnement. **Écrire 54, rue Jacob, PARIS (VIe).**

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions, Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels. app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine.
Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

l'essor féminin
LE 50c
hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : **OFFICE DES FONCTIONNAIRES,** *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

l'Exposition Internationale de 1937

doit marquer l'apogée de la qualité française ainsi que la reprise des affaires

C'est dès maintenant que vous devez préparer votre participation

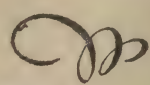

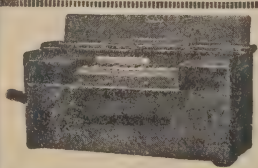

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

Si vous n'êtes pas encore un adepte de la T. S. F., c'est que vous n'avez pas encore entendu le *poste qui vous donnera entière satisfaction,*

le

SUPEROCTODE "EFEN" 85 S

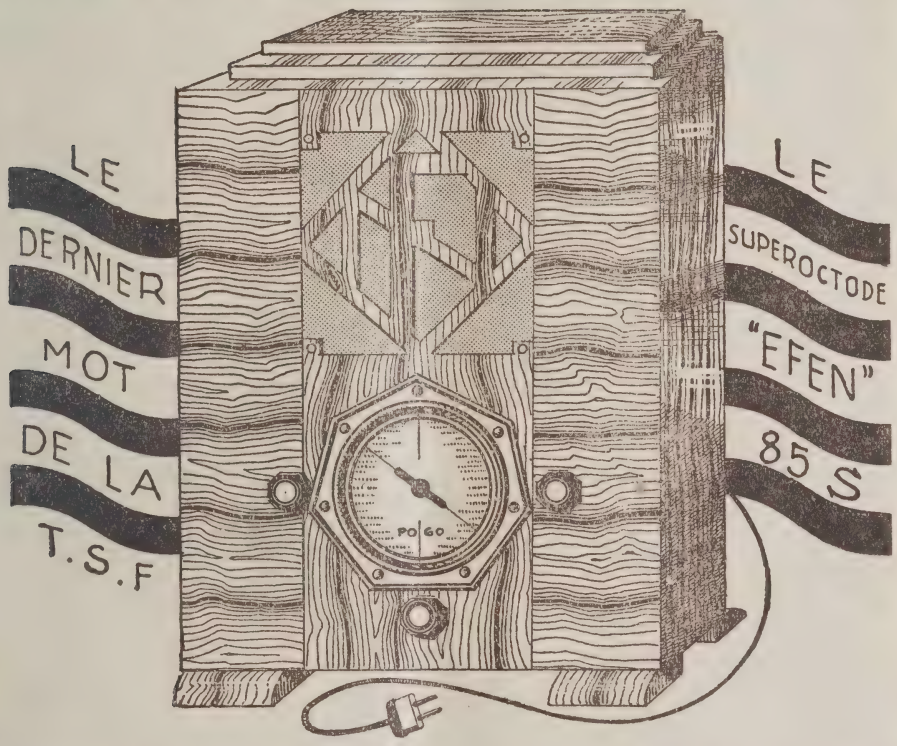

Superhétérodyne à changement de fréquence. Sept circuits accordés, triple condensateur variable, entièrement blindé. Étalonné en noms de stations. Prise de Pick-up.

LE MAXIMUM DE PERFECTION

- GARANTI PAR F. NATHAN UN AN CONTRE TOUT VICE DE CONSTRUCTION
- ▪ LAMPES GARANTIES SIX MOIS
- ▪ ▪ SERVICE DE DÉPANNAGE GRATUIT
- ▪ ▪ ▪ RENSEIGNEMENTS CHEZ LES LIBRAIRES CONCESSIONNAIRES ET A LA LIBRAIRIE FERNAND NATHAN

1250 fr.
Franco FRANCE CONTINENTALE seulement
(REMISE 10 % aux membres du corps enseignant)

- ▪ NETTETÉ PARFAITE
- ▪ ▪ SÉLECTIVITÉ ABSOLUE
- ▪ ▪ ▪ PUISSANCE RÉGLABLE
- ▪ ▪ ▪ CONTROLE DU VOLUME SONORE
- ▪ ▪ ▪ ▪ FONCTIONNE SUR COURANT ALTERNATIF 110 - 130 - 220 - 250 volts, 25 et 40/50 périodes.

(Bien indiquer le courant utilisé)

LE MINIMUM DE PRIX D'ACHAT

LA COUR DU COLLÈGE DE NA

Le Collège de Navarre occupait l'emplacement actuel de l'École Polytechnique. A gauche, la chapel
l'Université de Paris. Au centre, le cloître, construit en 1315, démoli en 1738. A

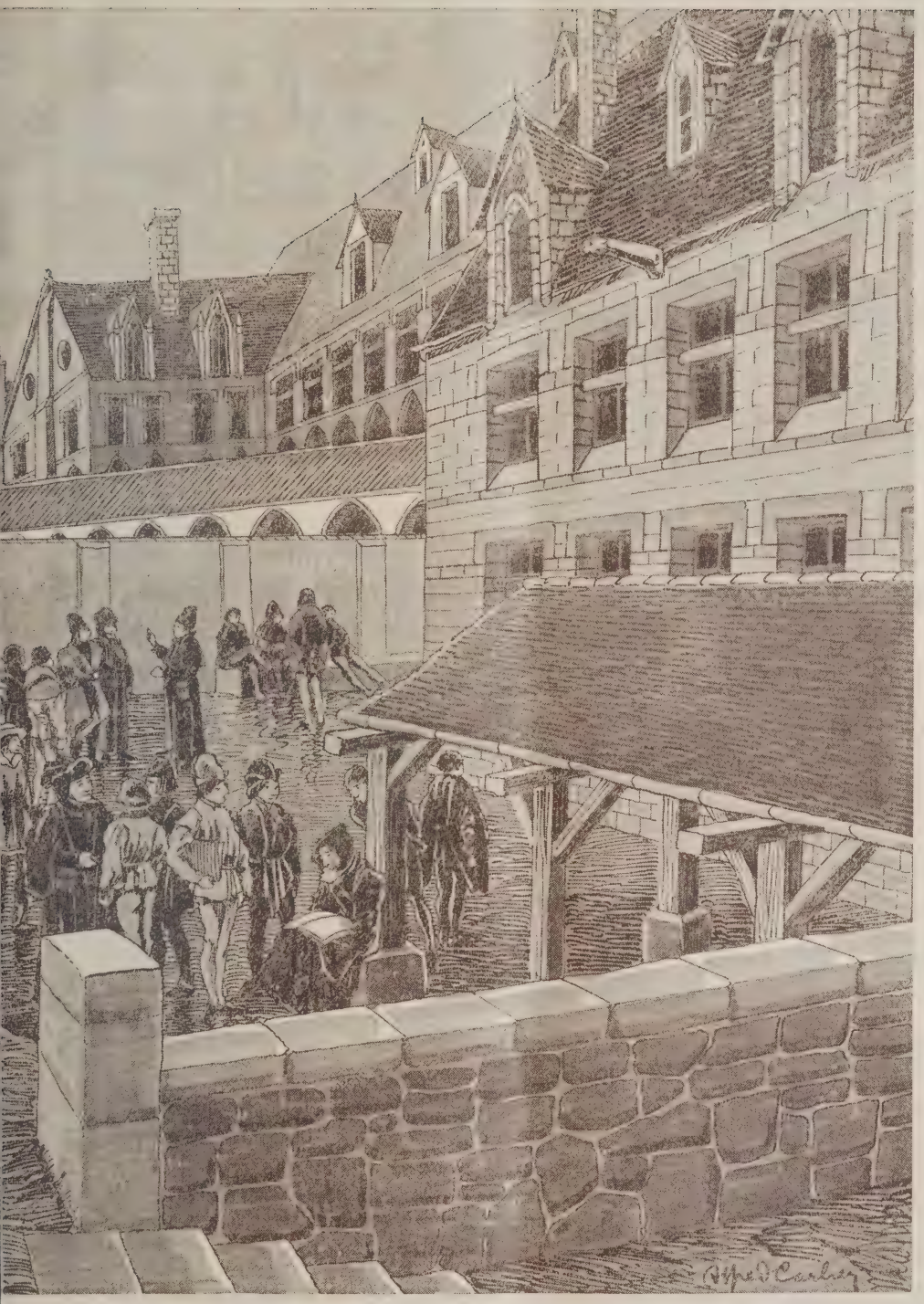

RRE A PARIS (XVe SIÈCLE).

onstruite en 1309 et qui fut démolie en 1842 ; cette chapelle contenait les Archives et le Trésor de ite, les bâtiments du collège. Au XVe siècle, il abritait 70 élèves, tous boursiers.

Un Succès : la Méthode Jolly !

EN RIANT
LA LECTURE SANS LARMES

par R. JOLLY
Instituteur

Vient de paraître :

Le Livret complémentaire JOLLY. 2 fr. 50

(Reproduction intégrale des tableaux de lecture " EN RIANT " et revision des 2 premiers livrets). Spécimen : 0 fr. 50.

1er Livret ..... 3 fr. 40
(Spécimen : 1 fr.)

2e Livret ..... 3 fr. 60
(Spécimen : 1 fr.)

3e Livret *(Cours préparatoire)* ... 6 fr. 50
(Spécimen : 2 fr.)

1er et 2e livrets réunis ..... 6 fr. 50

La collection de 16 Tableaux muraux. 40 fr.

Les tout-petits n'aiment pas les gens graves et soucieux. Ils aiment la vie et le mouvement. Il leur faut des personnages qui courent, sautent, dansent, pirouettent, font la culbute, dégringolent et se cassent le nez.

Ils aiment les bêtes, surtout les animaux familiers ; ils aiment la fantaisie et se plaisent à voir évoluer bêtes et gens dans l'atmosphère la plus invraisemblable. Ils aiment les images, les images simples qu'ils comprennent facilement et peuvent reproduire sans grandes difficultés.

Tout cela, ils le trouvent dans la méthode Jolly, qui a reçu l'accueil le plus enthousiaste et le plus mérité.

Votre meilleur auxiliaire

LE FICHIER SCOLAIRE F. N.
La Préparation de Classe

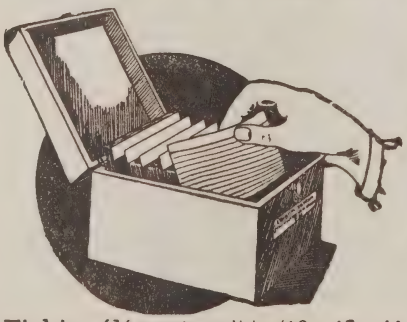

Véritable auxiliaire journalier et continu de l'Instituteur.

Une maison de commerce bien tenue se sert de fiches pour l'organisation de sa comptabilité.

Faites comme elle !

Tenez votre comptabilité pédagogique avec le *Fichier scolaire F. N.*

- **Le plus simple**
- **Le plus solide**
- **Le moins cher**

Fichier élégant, solide (18 × 17 × 11 cm. haut), bois verni au tampon, pouvant contenir 250 fiches. . . . . **15 fr. 50**

74 titres sur papier jaune gommé pour écoles primaires ou écoles maternelles (le spécifier), avec 25 fiches cavalières . . . . . **3 fr. »**

Fiches de 5 couleurs différentes, réglées. Le cent assorti. . . . . **9 fr. 50**

Le Fichier complet, avec ses 225 fiches et tout le matériel nécessaire. . . **35 fr. »**

Matériel complémentaire :

Cavaliers en acier, dépassant, assortis de 5 couleurs. Le cent. . . . . **9 fr. »**

Cavaliers en papier, ne dépassant pas, assortis de couleurs. Les 500. . . . **3 fr. 50**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : De la passion à la raison. 539
J. GENILLON : La méthode superglobale.. 541
H. BÉCHET : Cahiers de roulement..... 541
M. LARIGUET : N'oubliez pas!..... 542
L. GÉRARD : Il est mort, je l'arrose..... 542
T. BLAVIER : Métiers manuels..... 544
P.-L. MAZEYDAT : Romans..... 545
A. DANAN : L'ennemie aux cent visages ... 547
L. B. : La prépondérance française..... 548
R. JOUGLET : Le grand prix du disque..... 548
H. de PUYTORAC : Extraction et conservation du miel..... 549
Bibliographie : Livres de prix, etc..... 549
Pour lire en classe : Ça fait du bruit (suite et fin)..... 550

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en juin. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc.....69 à 72
A. LANTENOIS : Ingérence judiciaire..... 69

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 497 à 412
Examens : Textes et documents..... 195 à 200
René OZOUF : Le règlement de la question de la Sarre..... 199
Les Archives de l'Enseignement primaire : Le Collège de Navarre..... Hors-texte

DE LA PASSION A LA RAISON

Par GEORGES GUY-GRAND

QUAND on observe l'état présent de l'Europe, on ne peut qu'être frappé de la différence de température morale — de *potentiel* comme disent les gens distingués — très apparente entre la France et les États qui l'entourent. Il semble qu'en passant de l'une aux autres on entre dans des mondes différents. Quelque chose de comparable au passage d'une journée paisible, à peine agitée çà et là, à la température d'une fournaise.

Voyez l'Allemagne. Ce qui frappe tout d'abord en elle, outre les proclamations fracassantes de son *Führer*, c'est l'extraordinaire puissance et la fréquence des manifestations populaires, des mouvements de foules, des cérémonies politiques et militaires où tout un peuple s'exalte en un lyrisme frénétique. Quiconque a entendu, ne fût-ce qu'à la T. S. F., ces cadences, ces rythmes, ces voix, ne peut plus les oublier.

Regardez l'Italie. Les manifestations ont ici moins d'ampleur, parce qu'elles ne sont pas à la même échelle. Mais proportionnellement la puissance est la même, et l'inspiration analogue. Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, de la culture méthodique de l'enthousiasme, des émotions collectives, de tout ce qui arrache l'individu à sa vie personnelle et le précipite dans un immense courant vital. Ces courants sont captés, conduits par de puissants animateurs ; à cet égard, le *Duce* est un admirable, « metteur en scène », plus original que Hitler.

Considérez enfin l'Union soviétique. Ici la démonstration n'est presque plus à esquisser, tant il est d'évidence que la patrie du communisme est par définition celle de la vie en commun. Il n'est même plus besoin de manifestations spéciales ; c'est dans la vie de tous les jours, dans le travail, dans les plaisirs, que se marque cette affinité pour la vie collective. La liberté, la vie personnelle dont nous sommes fiers, que nous considérons comme une conquête de notre civilisation, un Russe d'aujourd'hui pas plus qu'un Russe d'ancien régime n'en éprouve le besoin. Il m'est arrivé d'entendre des militants communistes déclarer, comme la chose la plus naturelle du monde, que c'était là une idée « bourgeoise », et qu'une telle liberté ne le leur paraissait pas désirable. L'idéal pour eux est la fusion dans le tout.

***

RETOURNONS-NOUS maintenant vers la France. Certes nous avons nous, aussi, nos mouvements de rues, nos manifestations populaires. Quelques-unes, dans les très grandes villes, passent pour ce qu'on appelle sensationnelles. Beaucoup sont d'allure et de tonalité militaires, avec déploiements d'uniformes et de drapeaux. Mais, à considérer l'ensemble du territoire, ces manifestations sont exceptionnelles, insolites. Elles n'agitent pas profondément un peuple très inquiet — il n'est pas douteux que l'inquiétude augmente, — mais qui ne montre aucun goût pour l'embrigadement collectif. Pas assez de goût ! disent les uns, qui voudraient nous tirer de notre apathie. Mais l'individualisme reste prédominant.

*

De là cette différence de température si souvent constatée par les observateurs. De là ces jugements le plus souvent péjoratifs sur la France, considérée comme une nation « statique », inerte, comme un peuple de petits bourgeois, d'artisans et de « jardiniers », tandis qu'autour de nous tout est au « dynamisme », à l'activité de haute tension, nationale ou sociale, au rythme de la grande industrie et de l'impérialisme grandiose, qui menace de nous submerger si nous ne savons pas, à temps, nous y accorder.

De là aussi une autre différence caractéristique, qui ne se confond pas avec la précédente, mais s'y rattache secrètement. Nous ne sommes pas seulement un peuple de petits bourgeois paisibles et satisfaits, nous sommes aussi, aux yeux de l'univers, un peuple d'esprits trop critiques, logiques et raisonneurs, un peuple d'« intellectuels » trop adonnés au rationalisme et par conséquent fermés à ce lyrisme romantique qui enfièvre les autres nations. Là est l'autre face de notre individualisme. Nous voulons nous rendre compte par nous-mêmes, ne pas abdiquer notre droit de regard, tandis qu'autour de nous on fait une confiance absolue et inconditionnée à ces conducteurs de peuples qui les font vibrer comme des archets.

Quand on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que telle est la raison profonde des attaques contre le parlementarisme et les intellectuels, de la suppression de l'un et de l'exil des autres. Quels que soient leurs défauts, qui sautent aux yeux, les assemblées parlementaires sont des assemblées d'hommes qui contrôlent le pouvoir, de représentants qui demandent des comptes, et gênent par conséquent l'exercice absolu de la puissance. De même, bien qu'ils n'exercent aucun mandat public, les intellectuels font la même tâche dans l'ordre spirituel. Ils veulent, eux aussi — et d'une façon plus désintéressée que les parlementaires, — savoir, comprendre, juger, critiquer. On conçoit que les dictateurs n'aiment ni les uns ni les autres.

***

QUELQUES citations achèveront de me faire entendre.

Il y a quelques mois, la *Revue des Deux Mondes* publiait une remarquable étude de M. L.-A. Fouret sur « la Pédagogie hitlérienne » dont M. Ozouf nous a donné ici l'analyse. On y peut lire que, par une réaction violente contre l'éducation libérale de 1925, l'éducation nationale-socialiste met avant tout l'accent sur ce qui exalte l'orgueil allemand et anéantit l'esprit critique. Le Dr Krieck, recteur de l'Université de Francfort, écrit en effet :

Une éducation atteindra son but, qui est de former et de façonner l'homme, dans la mesure où elle pourra le rendre d'abord *malléable* et *plastique*... L'art national-socialiste *d'émouvoir* et *d'agiter les masses* agit en *suscitant* et en *excitant* des *forces élémentaires puissantes*... Ces états d'excitation intense, extatique, rendent non seulement les sens plus éveillés, l'imagination plus active, les âmes plus fluides, mais les nombreux individus d'une foule rassemblée *s'amalgament en une unité spirituelle*, en une union sentimentale, en une communauté : la masse devient docile et malléable dans cette excitation spirituelle... Au fond, ces méthodes sont apparentées aux techniques d'estampage et de dressage des âmes que l'Inde a élaborées.

C'est la traduction sur le plan pédagogique des principes posés par Hitler dans *Mein Kampf*.

Voici maintenant une citation empruntée à M. Mussolini. On n'ignore pas que le *Duce*, qui est un maître en l'art de manier les foules, aime et excelle à les assembler et à les haranguer. Pour fêter l'achèvement de cette belle œuvre qu'est l'assèchement des Marais pontins, il se mêla aux moissonneurs et avec eux enfourna le blé dans la batteuse pendant trois heures. Puis il les régala d'un discours dont je détache ces phrases significatives, citées par Mme Claire Charles-Géniaux dans une étude sur « l'Éducation fasciste » publiée par la *Grande Revue* :

Le siècle de la corporation, c'est-à-dire le siècle du Fascisme, verra la fin suprême du travail intellectuel, de ces intellectuels qui sont inféconds, qui n'ont aucun enfant et qui sont une menace pour la nation. Rome a fait l'empire avec des paysans qui, probablement, ne savaient ni lire, ni écrire. Le déclin de l'empire commença dans le règne des lettrés et des intellectuels.

Est-ce vraiment parce que les paysans romains étaient illettrés que l'empire romain a été grand ? Cette assertion ne résisterait guère à l'analyse. Mais on sent ici la pointe du paradoxe. M. Mussolini veut réagir, et réagir violemment, contre l'analyse des critiques, des historiens, des philosophes. Et c'est pourquoi, depuis les *Balilla* des enfants jusqu'à la militarisation des professeurs, il a conçu et mis en pratique un système d'éducation dont il faut reconnaître qu'il est remarquablement adapté au but poursuivi.

M. Mussolini aime à rappeler qu'un de ses maîtres préférés est le philosophe socialiste français Georges Sorel, qui a été aussi le maître de Lénine. Or le fond de la doctrine sorélienne est également une critique très vive des parlementaires et des intellectuels — et en particulier de Descartes, — accusés de détruire par la critique les sentiments spontanés, l'enthousiasme héroïque, les mythes irrationnels par lesquels l'auteur des *Réflexions sur la violence* voulait pousser à la révolution les classes ouvrières. Sorel pourrait se dire aujourd'hui qu'il a été entendu plus qu'il ne l'eût peut-être souhaité...

***

ON aperçoit dès lors toute l'ampleur de la question posée à nos sociétés modernes. Elles sont à un carrefour où il s'agit soit de

rétrograder, soit d'aller plus avant. Et la gravité tragique du problème vient du fait que les États européens sont loin d'être tous au même niveau d'évolution politique.

Un premier essai de démocratie a été tenté. Comme il arrive de toutes les formes de gouvernement, il n'a pas donné pleine satisfaction et il commence à s'user. Mais, au lieu de perfectionner les institutions politiques parlementaires, les dictateurs jugent préférable de les supprimer et de revenir à des régimes d'autorité personnelle, appuyés sur l'acclamation populaire. C'est ce que Napoléon III a fait il y aura bientôt un siècle, quand il s'est servi du suffrage universel pour renverser la république et rétablir l'empire.

Cette réaction politique s'accompagne, sur le plan intellectuel, d'une réaction philosophique qui consiste à dénigrer la raison, le jugement individuel et le contrôle personnel, pour revenir aux sentiments irrationnels, aux « forces élémentaires puissantes », comme dit le Dr Krieck, à une vie collective qui exalte l'individu au point de lui faire perdre conscience de sa personnalité propre, et de le noyer dans une masse que les tribuns savent manœuvrer. Nous avons également connu cette défiance de la raison : c'était celle de Cousin et de Thiers, contre l'enseignement de la philosophie et de l'histoire dans les lycées et les premières écoles normales.

Il faut donc choisir entre le retour à ces forces élémentaires, instinctives et irrationnelles, et la défense et l'approfondissement de la liberté et de la raison, ainsi que des institutions politiques qui en favorisent l'exercice. On sait en quel sens notre choix est fait. Il ne signifie pas qu'il faille renoncer à la vie collective, bien au contraire. Mais cette vie collective sera d'autant plus riche qu'elle fera appel à la collaboration de toutes les libertés, au lieu de prétendre les étouffer.

Et, de même, accepter la discipline de la raison ne signifie pas qu'on soit insensible aux nobles émotions des sentiments et des passions. Une vie est bien pauvre, qui ne sait pas s'exalter. Mais il y a des passions sublimes et des passions de convoitise et de proie. Une vie humaine consiste à mater celles-ci pour se donner à celles-là.

Il y a, d'ailleurs, une leçon à retenir de ce *décalage* que nous avons maintes fois signalé. Tandis que les peuples d'évolution plus récente n'ont pas encore dépassé la période romantique et lyrique et accepté la critique, nous avons, nous, une tendance à trop nous complaire dans cet individualisme trop critique qui nous fait oublier la nécessité et la beauté de la discipline volontaire. L'Europe serait plus près de la paix si les nations savaient se rapprocher d'un équilibre, celles-ci tempérant leurs forces élémentaires par la raison, celles-là dépassant l'individualisme pour atteindre à une vie collective plus épanouie. Le sauront-elles ?

GEORGES GUY-GRAND.

BLOC-NOTES

LA MÉTHODE SUPERGLOBALE

Je me garderai bien de porter un jugement sur la méthode globale, très en faveur aujourd'hui. Je ne la connais pas assez pour cela. Je ne l'ai jamais pratiquée, et ce n'est qu'à l'usage qu'on connaît les choses, qu'on en voit les avantages, les inconvénients, les difficultés.

Je sais qu'elle part de la perception globale du mot, que ce mot s'accompagne de la chose ou de sa représentation, et qu'elle est par là plus attrayante que les méthodes analytiques. Car, bien que j'aie passé par là, j'estime qu'il n'y a rien de particulièrement « folichon » à contempler dans leur « splendide isolement » des voyelles ou des consonnes.

Mais la méthode globale ménage parfois des surprises amusantes. Témoin le petit fait auquel j'ai récemment assisté.

L'institutrice tenait en main une bobine de laquelle pendait un fil. Elle montrait le fil, le déroulait, l'enroulait, le nommant, le faisant nommer.

Puis elle dessina, au tableau, la bobine et le fil qui s'en échappait, et écrivit au-dessous : « Fil... » *Après quoi, désignant un de ses petits bonshommes à l'air éveillé :* « *Lis le mot, toi !* »

Sans hésitation, l'enfant lut : « Bobine ! »

L'institutrice fut quelque peu estomaquée, si j'ose dire, et je l'entendis murmurer : « *C'est ridicule !* »

Voire ! Quand on fait de la synthèse, on ne saurait trop en faire, et on ne peut reprocher à l'enfant d'être remonté du fil à la bobine.

On lui montre deux choses : son attention va à celle qui lui plaît le plus. Une bobine, c'est presque un jouet. Il a la perception visuelle de la bobine. Quoi de plus global, puisque la bobine « englobe » le fil ?

« Et je n'ai pas trouvé cela si ridicule », comme eût dit le bon François Coppée.

JEAN GENILLON.

PÉDAGOGIE PRATIQUE

CAHIERS DE ROULEMENT

C'ÉTAIENT des cahiers sur lesquels tous les élèves d'une même « division » devaient inscrire tous les devoirs d'une même journée, et nos vieux maîtres étaient fiers de les présenter à l'inspecteur.

Pour mieux prouver la parfaite régularité du travail, on ne se contentait pas d'écrire les résumés, les exercices et les devoirs, on mentionnait les titres des leçons qui n'avaient pas comporté de partie écrite (Calcul mental : multiplication par 0,25) et on indiquait les pages, les lignes et les chapitres ou paragraphes qui avaient été lus. C'était, en apparence tout au moins, un certificat de bon travail pour l'instituteur. Je dis « en apparence », car il y avait d'habiles camoufleurs. Certains élèves médiocres n'écrivaient jamais sur le cahier de roulement.

J'ai connu une division de douze enfants où seuls les deux meilleurs élèves tenaient le cahier de roulement. Sur d'autres cahiers, on ne trouvait jamais que des problèmes « justes » et des dictées avec moins de trois fautes! On négligeait de préciser s'il s'agissait de *corrigés des problèmes* et de dictées fortement préparées en commun et aidées de conseils particuliers. Cela faisait un peu « poudre aux yeux ». Mais, malgré tout, c'était un contrôle volontaire, et, dans l'exécution des travaux du cahier de roulement, les élèves donnaient le gros coup de collier : ils essayaient de se surpasser... ils avaient conscience d'être les cellules d'une petite société qui voulait donner d'elle une opinion favorable.

Nos jeunes maîtres ont d'abord condamné le cahier de roulement sous prétexte d'hygiène : on peut, avec ce cahier, se transmettre des insectes et surtout des microbes. Cette opinion n'est pas d'ailleurs générale. Quelques-uns des instituteurs d'avant-garde ont, en effet, instauré une nouvelle forme de cahier de roulement. Ce nouveau modèle est destiné à rendre compte, non plus du travail du maître, mais de l'esprit de libre initiative des élèves. Celui qui a le cahier de roulement y signale ses idées personnelles : il y note ce qui lui paraît intéressant dans la vie de la classe ou dans la vie du dehors. Il peut y annexer des images découpées dans les journaux, des plantes séchées, des fragments secs de petits animaux, des croquis de vieilles pierres sculptées repérées dans les murs de ferme, etc. Il sait quel jour il aura « le cahier de roulement » et il se prépare à l'avance... Il peut recevoir les compliments du maître et quelquefois un beau livre offert par l'inspecteur.

Et voilà comment la pédagogie dite « nouvelle » reprend, sous le signe de la liberté, un genre de cahier qui naquit sous le signe de l'autorité.

H. BÉCHET,
I. E. P. Guéret (Creuse).

AVEC LE SOURIRE

N'OUBLIEZ PAS !

N'OUBLIEZ PAS !... recommande le maître à Maurice Machin qui vient de lever le doigt et de dire : « Monsieur, s'il vous plaît, je voudrais bien aller au...» Et un fou rire court à travers la classe.

C'est que M. l'Inspecteur, d'après un ordre donné par un personnage très haut placé de notre administration, a dit le jour de la conférence :

« Certaines dépendances des écoles sont parfois l'objet d'oublis fort regrettables... Je veux parler des water-closets. A partir de maintenant, il faudra qu'à l'intérieur de chacun d'eux les usagers, en l'espèce des enfants, puissent trouver du papier à volonté et sachent s'en servir avec élégance. »

Sans doute, y allait-il de l'honneur des petits Français, car M. l'Inspecteur gardait, en disant cela, sa mine grave, presque sévère.

Aussi le maître a obéi à son chef. Il a fait appeler David, le garde champêtre, qui fut chargé de placer dans chaque water-closet un crochet suffisamment fort pour supporter une bonne rame de papier. Les crochets disposés non sans grognements, — « Ça, c'est encore, bougonna David, du travail supplémentaire !..., Et si les inspecteurs viennent se mêler de me faire marcher maintenant !... et pour des derrières de gosses encore !... j'ai bien fini de rire alors !... » — les grands élèves furent chargés d'y accrocher le nécessaire, c'est-à-dire de vieux cahiers soigneusement découpés.

Le maître crut bon d'expliquer quelque peu aux enfants l'utilité de cette installation, et il fit bien, car la grosse Marie, sans sourciller, lui posa cette question : « Monsieur, est-ce que M. David va aller écrire maintenant dans les cabinets ? »

Enfin tout le monde comprit, et quelques jours se passèrent sans incident.

Mais le maître ne s'avisa-t-il pas un beau matin de poser cette question : « Voyons, y a-t-il encore du papier dans les cabinets ? » Il lui fut répondu : « Oh ! oui, monsieur... Personne encore ne s'en est servi ! »

Alors, depuis, il rappelle doucement, comme une prière : « N'oubliez pas... n'oubliez pas ! »

M. LARIGUET.

PAULETTE ET SON MARI

IL EST MORT : JE L'ARROSE

« TCHI pouf ! tchi pouf ! il est mort, je l'arrose ! »

Les petites jouent dans un coin de la cour et je les observe sans qu'elles y prennent garde. Elles jouent « aux métiers ». Vous savez en quoi cela consiste : on donne la première et la dernière lettre du nom d'un métier, on mime quelques gestes expressifs et on demande à ses compagnes de deviner le reste.

— M... N... dzim boum boum! qu'est-ce que c'est ? Musicien, tu as gagné. M. R... pan pan ! qu'est-ce que c'est ? Menuisier ? non, c'est Mineur, et tu as perdu.

— C'est pas vrai, j'ai pas perdu. Les menuisiers, ils frappent vers le bas pour enfoncer les clous, tandis que, les mineurs, ils tapent vers le haut pour abattre le charbon.

— Je n'ai tapé ni en haut ni en bas : j'ai tapé en avant.

— Eh bien ?

— Y a des mineurs qui tapent en avant.

— Non.

— Si.

— Et puis, d'abord, les mineurs sont à genoux quand ils cognent. As-tu jamais regardé le dessin qui est dans notre livre de lecture, là où il y a de l'eau qui entre dans la mine où qu'ils seront tous noyés, sauf l'enfant courageux ?

— Qu'est-ce que ça prouve ? Moi j'ai vu un menuisier qui s'était mis à genoux pour réparer un dessous de plat.

— C'est pas vrai.

— Si, c'est vrai, même que...

Je me garde d'intervenir trop tôt. Il faut laisser les enfants jouer librement et ne leur gâter aucun plaisir, pas même celui de la dispute. Cependant, comme il est l'heure de rentrer en classe, je siffle et j'annonce la fin de la récréation. Allons faire du vocabulaire.

***

MAIS je n'ai pas d'illusions et je sais bien que ma leçon ne vaudra pas celles que mes élèves se donnent entre elles en jouant « aux

métiers ». Quelle ingéniosité elles déploient pour trouver le geste juste qui éclaire une question ; quel effort d'observation et d'imitation il leur faut faire pour découvrir et pour reproduire le plus caractéristique ! Elles y mettent même un peu trop d'art et, parfois, un peu trop de malice. Pour le plaisir d'intriguer leurs compagnes, elles recherchent les métiers rares et connus du seul Pierre Larousse ; elles prétendent les expliquer par des gestes approximatifs qui conviendraient tout aussi bien pour des métiers très différents. Il faudrait plus d'un simulacre pour faire imaginer ce qui distingue un grillageur d'un treillageur, si la lettre initiale n'apportait son secours aux chercheuses. Elle fait la maligne à bon compte, celle qui, après s'être documentée dans son dictionnaire, propose pudlleur ou orpailleur. Mais celles qui posent des questions trop difficiles ne trouveront bientôt plus de partenaire : il leur faudra alors renoncer à leurs prétentions sous peine d'être contraintes de laisser le jeu.

Nénette Bigoudy, qui n'a pas plus de huit ans (les a-t-elle ?), se vengea fort bien, l'autre jour, de sa grande sœur Léone qui avait prétendu lui faire trouver : « Conservateur des hypothèques » avec ce seul geste d'écrire en étant visiblement gêné par son faux col. Mon adjointe avait fait sa leçon d'histoire sur Charles Martel et Nénette en avait été fort impressionnée. Léone étant dans la grande classe ne savait rien des émois de sa sœur et elle ignorait son érudition toute neuve. « S... E... », disait la petite en faisant le geste de frapper avec un marteau sur un imaginaire ciseau à froid. « S... E... pan pan ! oh ! les Arabes ! les Arabes ! » et elle faisait le geste de s'enfuir en relevant son tablier bien haut pour aller plus vite : « Pan pan, les Arabes ! » Léone dut donner sa langue au chat : elle ne pouvait rien faire de plus sage.

Alors la petite Nénette annonça avec simplicité en me regardant du coin de l'œil : « Sculpteur de mosquée. » J'avoue que je n'y songeais pas. Mais pourquoi donc le sculpteur de mosquée s'enfuyait-il si vite en apercevant les Arabes ? Les connaissances historiques de Nénette sont, sans doute, encore un peu confuses. N'importe ! Léone fut si complètement écrasée par l'érudition insoupçonnée de sa petite sœur qu'elle ne pensa à aucune objection. Nénette était vengée et Léone n'osera plus lui tendre de pièges à propos de je ne sais quel conservateur de je ne sais quelles hypothèques. Pour moi, je retiens surtout que la jeune Nénette sait déjà reproduire le geste familier du sculpteur et que le mot mosquée évoque pour elle d'étonnantes pierres sculptées. C'est déjà quelque chose. Décidément ce jeu est fécond et mériterait qu'on l'encourage.

***

PEUT-ÊTRE faut-il l'aimer jusque dans ses excès puisqu'il permet à la maîtresse de noter des erreurs d'interprétation qu'elle aurait certainement ignorées sans lui. En voici une qui fit la joie de Stéphane lorsque je la lui rapportai.

Guitte, neuf ans, jouait « aux métiers », et c'était son tour d'intriguer les autres. Avec des gestes de jardinier qui promène un tuyau d'arrosage, elle disait : « Tchi pouf, tchi pouf ; il est mort : je l'arrose ! tchi pouf, tchi pouf ! Cela commence par un F et finit par un S ou peut-être par un E. » Vous n'avez pas encore trouvé ? Non ? Je vais donc vous mettre sur la voie. F, pour Guitte, F, c'est « Fabricateur ». Vous auriez dit fabricant ? C'est que vous n'avez pas l'esprit très moderne et « fabricateur » n'est pas mal « fabricaté » du tout pour une fille de neuf ans.

F, c'est « fabricateur ». Pour la suite, ne voyez-vous pas le geste de Guitte et ne l'entendez-vous pas répéter : « Je l'arrose, je l'arrose ! » Pensez à l'eau qui coule. Mais oui, vous l'avez deviné : il s'agit de pompes. Nous avons à faire à un « fabricateur » de pompes.

Mais pourquoi ce complémentaire : « Il est mort ! il est mort ? » Vous n'avez pas compris ? Ce cri n'est-il pas sinistre ? Eh oui ! vous y êtes : il y a là dedans quelque chose de funèbre. « Fabricateur de pompes funèbres » et voilà. C'est tout simple, mais il fallait être Guitte pour y penser.

J'ai embrassé Guitte sur son œil malicieux. Je veux maintenant la laisser jouir de son triomphe pendant un jour ou deux et puis j'expliquerai « pompes funèbres » en classe à propos de n'importe quoi, de la mort d'Henriette d'Angleterre ou d'une composition française sur la distribution des prix. Vive donc le jeu des métiers qui permet aussi de découvrir et de redresser les erreurs de sens ! Mais que dites-vous du jeu des portraits ?

***

EST-CE un homme ou une femme ? Est-il mort ou vivant ? En quel temps vivait-il ? Était-il roi ? ministre ? écrivain ? savant ?... Quels rires quand on se trompe ; quand on demandait Jeanne d'Arc et qu'on répond Mme de Sévigné, quand on demandait M. Doumergue et qu'on répond Napoléon ! Eh ! eh ! voilà une amusante façon de reviser l'histoire de France. J'évite, cette fois encore, de me mêler au jeu qui serait moins savoureux s'il était moins libre. Parfois, cependant, les partis ont recours à mon arbitrage ; alors j'arbitre :

— Angèle Bélin a dit qu'Il n'avait pas de barbe et maintenant elle dit qu'Il était Charlemagne : elle triche.

— Non, madame, je ne triche pas : je l'ai lu dans un livre que Charlemagne n'avait pas de barbe.

— Si, madame, elle triche. La preuve que Charlemagne avait de la barbe, c'est que j'ai vu sa photographie dans mon livre d'histoire.

— Il est probable, mes enfants, que Charlemagne a porté la barbe à une certaine époque et que, par coquetterie, il s'est fait raser le jour où il a commencé à vieillir. La mode, d'ailleurs, devait changer en ce temps comme elle change aujourd'hui...

***

QUE dites-vous d'un jeu qui fait discuter mes petites sur l'iconographie de Charlemagne ? Vive le jeu des métiers et vive le jeu des portraits et vive encore le jeu des villes. Voici le cadre tracé sur le sable de la cour et qui contient autant de cases qu'il y a de lettres dans le nom de cette ville dont on ne connaît d'abord que l'initiale. Est-ce Vichy ? ou Vitry ? ou Vitré ? Est-ce Lyon ? ou Laon ? ou Lens ? Essayons lettre après lettre et ne nous trompons pas si nous voulons garder quelque chance de gagner la partie. Quelle est donc la ville de treize lettres qui commencent par un B ? Je ne

**

la trouverai sans doute pas sans secours. Aide-moi un peu et je t'aiderai quand mon tour viendra. Est-ce une préfecture ? est-elle au bord de la mer ? en montagne ? est-elle la patrie d'un grand homme ? qu'y fabrique-t-on ? N'est-il pas charmant d'apprendre la géographie en s'amusant ? En vérité, c'est en entendant jouer mes grandes élèves que j'ai appris à situer Nontron et Barbezieux, Boulay et Carhaix. Et ce n'est pas aussi indifférent que d'aucuns l'affirment.

Pourquoi ne suggérerions-nous pas encore à nos élèves qu'on peut jouer avec ces mots croisés qui apprennent sans qu'on s'en aperçoive l'histoire et la géographie, la grammaire et le vocabulaire scientifique, et qui apprennent surtout à se servir rapidement du dictionnaire ? Pendant la récréation, un jour de pluie, j'ai donné à mes élèves un mot croisé comme un jeu nouveau. Elles ont mordu à l'appât et je trouve maintenant ici où là de vieilles grilles abandonnées qui portent des solutions de problèmes qui valent ceux des livres d'arithmétique pour la formation intellectuelle.

Mais que les mots croisés restent bien un jeu et ne nous mêlons pas de le contrôler de trop près. Il n'est de plaisir que dans la liberté. En apprenant aux petits de la Maternelle à compter avec des dominos, on risque de les en dégoûter pour leur vie.

PAULETTE et P. C. C.
LUCIEN GÉRARD.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

MÉTIERS MANUELS

LE *Bulletin des offices d'orientation professionnelle* relevait, dans la chronique d'un journal local de l'an passé, quelques réflexions pleines de bon sens parues sous la rubrique : « Si j'avais un fils. »

En voici les lignes essentielles.

De tous temps, les parents dignes de ce nom n'ont eu qu'un désir : faire acquérir à leur fils une situation meilleure que celle qui a été la leur. Hier encore, à cette fin, même ceux qui disposaient seulement de quelque modeste aisance aiguillaient leurs enfants vers les professions à diplômes, dites « libérales ».

Ils en faisaient des ingénieurs, des médecins, des architectes, des avocats. Ceux qui n'avaient que des ressources minimes visaient évidemment moins haut, mais voulaient néanmoins que le gars portât veston et fût un « monsieur ». Et le gamin allait grossir les rangs des employés de commerce ou de banques, sans généralement en être plus heureux...

Aujourd'hui ?... Le désir des parents est évidemment le même, mais le vent a tourné, la tourmente est venue, la face des choses est changée. Ceux qui ne l'ont pas compris à temps ont continué les mêmes errements. Que dis-je. L'extension de ceux-ci s'est accrue. Elle a pris un développement tel qu'il y a pléthore d'ingénieurs, de médecins, d'architectes, d'avocats. Ils sont trop et parce qu'ils sont trop, ils végètent, vivent chichement, le front soucieux, l'esprit tendu vers le rare client.

. . . . . .

Puisque ces carrières qui, hier encore, auraient pu nous tenter ne réservent aujourd'hui que déboires et désillusions à ceux qui les suivent, allons résolument vers les travaux manuels. Mieux vaut être un bon forgeron, un bon peintre, un bon mécanicien ou ébéniste gagnant bien sa vie qu'un médecin sans malades ou qu'un avocat sans cause.

Il n'y a pas de honte à porter la blouse de travail du peintre ou les « bleus » du mécanicien et les mains calleuses du forgeron, la face brunie du chaudronnier sont aussi respectables que tout autres... Honneur au travail manuel, car il donne l'indépendance et le bonheur.

Certes, la crise économique actuelle ne permet même plus d'affirmer au travailleur manuel que sa profession le gardera toujours à l'abri du chômage ; c'est là cependant qu'il trouvera le plus de sécurité ; c'est là aussi qu'il éprouvera le moins de besoins et de ce fait aura le moins de privations.

Une profession manuelle assez peu connue et qui permet à celui qui l'exerce de vivre assez largement par son travail, c'est la profession de vannier.

LA VANNERIE

En quoi consiste la profession de vannier. — Elle comprend l'exécution de la vannerie d'osier rustique, de la vannerie fine, la fabrication des meubles en rotin ou vannerie de luxe. Le vannier peut en outre adjoindre à son métier la culture de l'osier.

Lieux où elle s'exerce. — La profession de vannier pouvant s'exercer chez soi sans exiger une grande installation est vraiment une des plus agréables qui soit ; l'atelier peut être clair, aéré, attenant à la maison de vente, il dispensera de toute fatigue le vannier qui peut être à la fois fabricant et marchand.

Qualités convenant à l'exercice de cette profession. — Qualités physiques. — La profession n'est pas fatigante ; un enfant qui ne jouirait pas d'une excellente santé pourrait choisir cette profession, qui lui permettrait de travailler assis, de travailler à l'air s'il cultive lui-même son osier. — *Bonne vue.* — *Tempérament calme.*

Qualités intellectuelles. — Cette profession convient très bien à des enfants qui n'ont pas le goût de continuer leurs études.

Le bon goût et un certain sens artistique sont indispensables au vannier qui veut exécuter de jolis travaux ; ce sont d'ailleurs des qualités qui peuvent s'acquérir par la culture.

Comment on se prépare à cette profession. — A l'École nationale d'Osériculture et de Vannerie de Fays-Billot (Haute-Marne).

Admirablement installée, dans de vastes locaux très aérés et très éclairés, pourvue de tout le confort moderne, elle est un véritable sanatorium pour les enfants qui lui sont confiés.

Conditions d'admission. — L'école reçoit les élèves âgés de treize ans au moins et dont le niveau intellectuel correspond à celui du certificat d'études.

Nature et durée des études. — La durée des études est de trois ans.

Au cours de ces trois années, les élèves reçoivent un enseignement théorique et pratique concernant la profession ; ils reçoivent parallèlement un enseignement général comprenant des cours de français, de géographie, de dessin, etc...

En résumé, l'école fait de ses élèves de bons ouvriers, des contremaîtres, des ouvriers d'art, des patrons, artisans, commerçants capables de gagner largement leur vie.

Frais d'études. — Les frais de séjour à l'école sont ceux d'un internat ordinaire, soit environ 2 400 francs par an. Mais chaque élève, durant son séjour à l'école, réalise un certain bénéfice, car son travail lui est payé. Celui-ci lui sert à l'entretenir en vêtements et fournitures classiques et le surplus lui est réservé comme pécule pour sa sortie de l'école.

Des bourses peuvent être accordées à certains élèves dont les familles ne peuvent supporter les frais de pension. Les pupilles de la nation sont tous boursiers.

Les demandes d'admission avec ou sans bourse et les demandes de programmes doivent être adressées au directeur de l'École nationale d'Osériculture et de Vannerie de Fays-Billot (Haute-Marne).

T. BLAVIER.

Une grande calomniée : l'école laïque

Sous ce titre, le magazine *Les Hommes du jour* a publié en avril un intéressant numéro spécial du prix de 3 francs, dont la couverture reproduit une charge d'André Gill, avec cette légende : « On demande un nouveau Jules Ferry ! » Ce numéro, abondamment illustré, a été préparé et composé par Pierre Auzon et contient des articles d'Henri Fabre, Marcel Déat, Edouard Herriot, et des extraits de Maurice Barrès, Raymond Poincaré, Ferdinand Buisson.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Les instituteurs et institutrices qui vendent à leurs élèves des* **fournitures scolaires** *ne sont assujettis ni à* **la patente**, *ni à la taxe sur le* **chiffre d'affaires** ; *mais leurs bénéfices, à ce titre, doivent s'ajouter à leur traitement pour l'impôt sur les traitements et l'impôt général* (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *Le nombre des* **classes nouvelles** *au 1er octobre 1935, dans le cas où la loi sur la* **prolongation de la scolarité** *serait votée, s'élèverait à environ* 4 000 (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *Si une école a été régulièrement* **désaffectée**, *elle peut être* **vendue par la commune** *selon les dispositions qui régissent les aliénations de biens communaux, sans que le fait d'avoir obtenu une* **subvention** *pour l'installation puisse constituer un obstacle à cette opération* (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *Le* **C. A. à l'enseignement commercial** *dans les* **E. P. S.** *n'est pas supprimé, bien qu'aucune session n'ait lieu en 1935* (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *La* **délégation** *des instituteurs adjoints* **délégués dans les E. P. S.** *cesse de plein droit le 30 septembre. Elle peut leur être renouvelée pour une nouvelle année soit dans la même école, soit dans une autre, mais ce renouvellement n'est* **ni automatique, ni obligatoire** ; *il suppose, en effet, qu'il n'y a pas de professeurs certifiés ou licenciés qui demandent le poste où ils sont délégués* (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *La décision du Conseil supérieur de l'I. P. refusant le* **relèvement d'une peine disciplinaire** *doit être* **motivée** (C. d'Et., 1er mars 1935).

➔ *La revision des* **actions d'éclat** *de la Grande Guerre susceptibles de donner lieu à des* **récompenses** *a pris fin le 17 octobre 1921* (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *Alors que les* **indemnités de charges de famille** *peuvent être servies aux veuves de fonctionnaires au titre d'un enfant incapable de travailler par suite d'infirmités, quel que soit l'âge de ce dernier,* **les pensions temporaires** *d'orphelins ne peuvent l'être pour un enfant âgé de plus de vingt et un ans* (*J. O.*, 20 avril 1935).

➔ *Le ministre envisage le paiement du* **prix de pension** *dans les établissements d'ens.* **primaire supérieur et technique** *et du* **montant des bourses** *en trois termes égaux de trois neuvièmes chacun* (C., 16 avril 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN JUIN

➔ Le mois de juin est celui de la préparation du mouvement du personnel.

➔ Si vous êtes averti d'un prochain déplacement d'office, ne négligez pas de demander la communication de votre dossier professionnel.

➔ Avisez l'I. A. de votre intention de prendre votre retraite au 1er janvier prochain.

➔ Soumettez-lui les propositions pour les livres de classe qui doivent être achetés sur le budget communal ou celui de la caisse des écoles concernant la prochaine année scolaire.

➔ Etudiez la question qui sera l'objet des conférences pédagogiques d'automne.

➔ Rendez visite au maire pour la présidence de la distribution des prix et soumettez votre discours au président de cette cérémonie.

➔ Envoyez à l'I. E. P., pour visa, la liste des livres de prix.

➔ Faites valoir vos titres à une récompense de la Caisse nationale des retraites.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

INGÉRENCE JUDICIAIRE

On sait qu'il existe des rapports entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative, que si la première est saisie d'une plainte visant un acte de fonction, elle doit surseoir à statuer et renvoyer à la seconde l'interprétation de l'acte incriminé, à moins que cette interprétation ne soit claire, évidente ou qu'elle ne puisse avoir aucune influence sur la décision du juge.

Mais cette jurisprudence ne concerne que les actes administratifs, l'autorité judiciaire peut-elle aller plus loin et, s'attaquant au fonctionnaire lui-même, ordonner des mesures d'administration atteignant immédiatement ce dernier comme agent de l'Etat ? Peut-elle dire, par exemple : « Nous prescrivons qu'aucun état de traitement ne soit dressé au nom de cet agent ? » La réponse est négative.

Le tribunal interprète ; il frappe au point de vue pénal, mais il n'a pas le droit de se substituer à l'autorité administrative prévue par la loi et les règlements, pour sévir ou condamner. Tout autour d'une peine disciplinaire, il y a un réseau de garanties pour le fonctionnaire ; ces garanties sont d'ordre professionnel, elles doivent être réservées à l'inférieur par le supérieur, ou par le conseil compétent ; ce n'est qu'après avoir été mises à la disposition de l'agent que celui-ci peut être l'objet d'une sanction, prise par l'autorité administrative, qui l'a choisi, disons, avec plus de précision, « nommé ». Qui nomme punit et révoque, selon un principe de droit général très souvent inscrit dans les règlements. On retrouve ce principe dans l'arrêt suivant du Conseil d'Etat, en date du 2 nov. 1934 (*Af. Coutant*).

Considérant que les requêtes des sieurs Coutant et Voirin sont dirigées, d'une part contre une décision en date du 11 déc. 1930, par laquelle le procureur de la République d'Orléansville « à veiller à ce qu'aucun état de traitement ne soit établi » au nom du sieur Voirin, qui ne remplissait pas les conditions pour être nommé commis-greffier titulaire, et d'autre part, par voie de conséquence, contre une décision en date du 26 janv. 1931 par laquelle le procureur général près la même Cour a désigné le sieur Voirin comme commis-greffier rétribué intérimaire au tribunal d'Orléansville ; qu'il y a lieu de les joindre pour y être statué par une seule décision ;

Sur la fin de non-recevoir opposée par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, et par le ministre de l'Intérieur :

Considérant que les décisions attaquées touchent au statut du sieur Voirin, commis-greffier au tribunal

d'Orléansville ; qu'elles constituent des décisions administratives de nature à être déférées au Conseil d'État par la voie du recours pour excès de pouvoir ;

Sur la légalité des décisions attaquées :

Considérant que la décision en date du 11 déc. 1930 par laquelle le procureur général près la Cour d'appel d'Alger a prescrit qu'aucun état de traitement ne soit établi au nom du sieur Voirin, aboutit à retirer à ce dernier la fonction dont il était investi ; que le procureur général, qui n'avait pas qualité pour concourir à sa nomination, était incompétent pour prendre une telle décision ;

Considérant qu'il suit de là que les requérants sont fondés à demander l'annulation de la décision précitée du 11 déc. 1930 et, par voie de conséquence, de celle du 26 janv. 1931,

Décide :

ARTICLE PREMIER. — Les décisions du procureur général d'Alger en date des 11 déc. 1930 et 26 janv. 1931 sont annulées.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Services militaires.** — *On demande si, pour la liquidation comme services civils actifs des services militaires, c'est le traitement moyen des trois dernières années d'activité qui sert de base à cette liquidation des services militaires avant option.*

Réponse affirmative, conformément à la règle générale posée à l'art. 2 de la loi du 14 avril 1924.

✱ **Cumul.** — 1° L'interdiction pour deux conjoints de cumuler au titre des mêmes enfants les majorations instituées par l'article 2, 4° par. de la loi du 14 avril 1924 résulte de l'art. 83 de la loi du 28 fév. 1933 dont les dispositions ont été confirmées plus récemment par des décrets-lois en date du 4 avril et du 30 juin 1934 ; 2° l'art. 65 de la loi du 14 avril 1924 met à la charge du Trésor le soin de faire la preuve de la mauvaise foi d'un pensionné pour pouvoir obtenir de celui-ci le remboursement des sommes qu'il a indûment perçues lorsque sa pension a été revisée ou annulée. Cette disposition, qui vise des situations limitativement désignées par elle, ne s'applique pas au cas qui fait l'objet de la question posée ; 3° le décompte des sommes à rembourser doit être effectué à compter du 3 mars 1933, date d'entrée en application de l'article 83 de la loi du 28 fév. 1933 ; 4° en vertu des dispositions de l'art. 54 de la loi du 14 avril 1924 les pensions concédées au titre de ladite loi sont passibles de retenues, jusqu'à concurrence du cinquième de leur montant, pour débet envers l'Etat. Les sommes perçues en trop par l'un des conjoints dans les conditions susvisées constituent une dette de la communauté envers l'Etat, dont le recouvrement peut être poursuivi sur les revenus de la communauté qui comprennent notamment les arrérages de la pension de chacun des conjoints. En conséquence, une retenue du cinquième des arrérages peut être exercée sur la pension dont chaque conjoint est titulaire (J. O., *12 avril 1935*). — (*La doctrine exposée au par. 2 ci-dessus est celle du ministère des F. qui a prescrit le remboursement.*)

✱ **Bonification de cinq ans.** — La bonification de cinq annuités prévue par l'article 3 du décret-loi du 4 avril 1934 n'est pas accordée aux fonctionnaires retraités d'office comme à ceux qui sont retraités par anticipation (J. O., *12 avril 1935*).

✱ **Des propositions de retraite ont été demandées** (*C., 18 avril 1935 aux I. A.*). — L'effet des admissions sera fixé au 1er jour de la rentrée des classes, c'est-à-dire au 16 sept. ou au 1er oct., selon que le début des vacances aura été fixé par M. le préfet au 15 juil. ou au 1er août. Vous voudrez donc bien me faire connaître sans faute, en m'envoyant vos propositions, la date de la rentrée scolaire de votre département. Vos états de propositions devront être établis conformément aux règles indiquées dans les C. des 10 avril 1933 et du 6 avril 1934 auxquelles vous voudrez bien vous reporter.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Maintien en congé sans traitement en attendant l'issue de poursuites judiciaires (*18 janv. 1935, aff. Pollier*).

Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que le sieur Pollier, prof. à la Faculté de droit de l'Université de Lille, a été mis, sur sa demande, en congé sans traitement pendant les années scolaires 1927-1928 et 1928-1929 ; qu'à partir du début de l'année 1929 il a été inculpé par l'autorité judiciaire ; que par les arrêtés attaqués en date du 12 nov. 1929, du 30 oct. 1930 et du 10 déc. 1931 le ministre de l'E. N. l'a maintenu dans la position de congé sans traitement, aucune décision définitive n'étant encore intervenue sur les poursuites judiciaires ;

Considérant que le maintien en congé du sieur Pollier, en attendant l'issue des poursuites, n'a pas eu le caractère d'une mesure disciplinaire prise par application de la loi du 27 fév. 1880 ; qu'elle a eu simplement pour but, dans l'intérêt du service, de l'écarter provisoirement de l'exercice de ses fonctions ; que, par suite, le ministre est fondé à prendre cette mesure sans observer les conditions et formes prévues tant par l'article 65 de la loi du 22 avril 1905 que par les textes qui ont fixé le statut des professeurs de l'enseignement supérieur.

Requêtes rejetées.

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

En cas d'accident survenu à un élève, à l'école, les parents peuvent poursuivre l'instituteur (ou l'institutrice) personnellement, mais alors ils ne peuvent invoquer que l'art. 1382 du Code civil et ils doivent établir la faute du maître (*Cassation, 27 juil. 1931, 28 avril 1933 ; — Tribunal civil de Nîmes, 18 oct. 1934*).

Lorsqu'ils demandent la réparation du préjudice à l'Etat, ils ne peuvent se baser que sur l'art. 1384, du même Code, comme nous l'avons déjà dit ; ils bénéficient alors de la présomption de responsabilité édictée, par cet article, à l'encontre des instituteurs auxquels l'Etat est substitué.

L'Etat, bien entendu, n'est responsable que dans la mesure où le maître l'aurait été.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Subvention à une école primaire libre (*Arrêt du Conseil d'Etat, en date du 12 avril 1935*).

Arguments des requérants. — Vu, enregistrée au Secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat le 3 août 1934, la requête présentée pour : 1° la Commission départementale du Bas-Rhin ; 2° la dame Simon (Catherine, en religion sœur Aline), directrice de l'école libre de Graffenstaden (Bas-Rhin) ; 3° la Société des Cercles Catholiques de Graffenstaden, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'annuler pour excès de pouvoir un décret, en date du 9 juin 1934, qui a annulé une délibération du Conseil général du Bas-Rhin allouant une subvention à l'école primaire libre de filles de Graffenstaden ;

Ce faire, attendu que, nonobstant sa dénomination, l'école en question est une école officielle, susceptible, en vertu de la législation locale, de bénéficier d'une subvention.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que, même en admettant que, d'après la législation applicable dans le département du Bas-Rhin, le Conseil général puisse, dans l'intérêt de l'enseignement, accorder une subvention à une école libre, il est constant que la

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Lyon, 1934). — **Lyon en 1850.** — Trop resserrée par les deux fleuves, la ville a franchi sa première enceinte. Sa cathédrale, ses tribunaux et ses quartiers les plus paisibles sont jetés entre la montagne et la rivière. Des rues sont dressées comme des échelles contre les pentes. Les maisons semblent grimper aux flancs des *collines*. Entre les quais du Rhône et de la Saône s'étend la *ville* proprement dite avec ses places, ses rues, ses établissements publics, ses hôpitaux, ses théâtres. L'espace étroit a pressé les *rangs*, entassé les édifices. Du côté opposé, aucune colline n'encaisse le Rhône, qui coule jusqu'au niveau des basses terres des Brotteaux.

LAMARTINE

Questions. — 1. *Expliquez les expressions : « les établissements publics ; — aucune colline n'encaisse le Rhône ».* (1 point 1/2.)

2. *Quelle est la fonction des mots soulignés : « collines ; — ville ; — rangs » ?* (1 point 1/2.)

3. *D'après ce texte, de quelle manière la ville de Lyon s'est-elle développée ?* (2 points.)

➔ RÉPONSES. — 1. Établissements *publics :* édifices à l'usage de tous, ex. : l'hôtel de ville ou mairie, la poste, etc. — Une vallée est *encaissée* quand elle est étroite, resserrée entre deux hauteurs. L'une des rives du fleuve est basse et, là, aucune colline n'encaisse le Rhône.

2. *Collines :* compl. du nom *flancs ; — ville :* sujet de *s'étend ; — rangs :* compl. d'obj. dir. de *a pressé*.

3. La ville de Lyon s'est bâtie d'abord entre les deux fleuves, puis, comme elle y était à l'étroit, elle s'est développée au delà du confluent sur les quais du Rhône et de la Saône.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez observé une cavalcade ou un défilé historique, un char, un groupe ou simplement un figurant. Décrivez-le.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Dimanche dernier, j'ai assisté à un cortège historique qui se déroula sous nos yeux pendant deux heures.

Un héraut d'armes, muni d'une grande trompette, fit retentir cinq notes distinctes. Il était suivi d'ouvriers vêtus comme au moyen âge, qui portaient une banderole où se lisait : « Char des forgerons ». Alors, au loin, une sorte de maison roulante fit son apparition. Du toit se dégageait une fumée ocre sur le ciel gris ; ce char attira mon attention, je tendis le cou pour mieux voir, car il y avait foule autour de lui. La voiture se distingua ensuite très bien. Elle était recouverte de tuiles et imitait la forge moyenâgeuse. Dans l'atelier mobile, traîné par six forts chevaux, se tenait un grand feu, activé par un soufflet dont un homme tirait perpétuellement la corde. La lueur de la flamme faisait ressembler les occupants à des démons.

Armés de grandes tenailles, les artisans saisissaient la barre de fer incandescente et la martelaient à grands coups, sur une énorme enclume. Leurs chemises, remontées jusqu'aux coudes, laissaient voir des bras musclés. Leurs tabliers de cuir noircis, leurs bonnets multicolores, leurs vestes de calicot, tout cela faisait contraste avec la foule, massée sur les trottoirs, en tenue de dimanche.

Et l'on se serait cru sous le roi Louis XII, dans une forge du bon vieux temps.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Faucogney, Haute-Saône, 1932). — 1. *Dans un bloc de pierre de 1 m. 50 de long, 0 m. 60 de large et 0 m. 50 de hauteur, on creuse une auge en laissant à la pierre une épaisseur de 10 cm. pour les bords et pour le fond. Calculer en l. la capacité de cette auge.*

➔ SOLUTION. — Les dimensions du creux sont les suivantes :

Longueur : 1 m. 50 — 0 m. 10 × 2 = 1 m. 30.
Largeur : 0 m. 60 — 0 m. 10 × 2 = 0 m. 40.
Hauteur : 0 m. 50 — 0 m. 10 = 0 m. 40.

La capacité de l'auge est le produit de ces trois dimensions :

$$1{,}3 \times 0{,}4 \times 0{,}4 = 0 \text{ m}^3 208.$$

Cela fait 208 dm³ ou 208 litres.

***

2. Deux capitaux placés à 4 p. 100 rapportent ensemble 231 f. en 6 mois. L'un d'eux étant les 2/5 de l'autre, à combien s'élèvent-ils l'un et l'autre ?

➔ SOLUTION. — En un an, ces deux capitaux rapporteraient ensemble 2 fois 231 f. :

$$231 \text{ f.} \times 2 = 462 \text{ f.}$$

Chacun des intérêts annuels étant les 0,04 du capital correspondant, la somme de ces intérêts, 462 f., est aussi les 0,04 de la somme des capitaux. De sorte que celle-ci est les 100/4 de 462 f.

$$462 \text{ f.} \times 100/4 = 11\,550 \text{ f.}$$

Or, cette somme vaut les 5/5 du plus grand de ces capitaux plus ses 2/5, ce qui fait les 7/5 du plus grand. Celui-ci est donc les 5/7 de ladite somme :

$$11\,550 \text{ f.} \times 5/7 = 8\,250 \text{ f.}$$

L'autre est les 2/5 du précédent :

$$8\,250 \text{ f.} \times 2/5 = 3\,300 \text{ f.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Que vous rappellent les dates : 1598, 1648, 1848, 1918 ?*

2. *Dites ce que vous savez sur Turgot.*

3. *Comparez la Saône et la Durance.*

4. *Croquis des côtes françaises de Dunkerque à Brest.*

➔ RÉPONSES. — 1. 1598 : Henri IV accorde aux protestants l'Édit de Nantes, qui met fin aux guerres de religion.

1648 : Traité de Westphalie, qui met fin à la guerre de Trente ans et qui nous donne l'Alsace.

1848 : Révolution de février qui chasse Louis-Philippe, donne aux Français le suffrage universel et établit la deuxième République.

1918 : 11 novembre, armistice qui met fin à la Grande Guerre et nous rend l'Alsace-Lorraine.

2. Turgot, ministre de Louis XVI voulut le bien du peuple. Il tenta de supprimer les corporations, de rendre la liberté au commerce (circulation des blés) et de mieux répartir les impôts, de manière à soulager les paysans qui payaient de lourdes tailles. Il mécontenta ainsi les privilégiés et Louis XVI renvoya son ministre (1776).

3. La Saône est une belle rivière de régime océa-

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons !** Cours moyen 1er degré **9.25 ;** 2e degré et Cours supérieur. **10 fr.**

nique, navigable sur la plus grande partie de son cours et unie par canaux au Rhin, à la Seine et à la Loire (Voir *Atlas*).

La Durance n'est qu'un torrent qui ne peut être utilisé que comme force motrice (houille blanche). Ce sont les cailloux amenés par la Durance qui ont formé la stérile plaine de la Crau.

4. Voir *Atlas*.

IV *bis*. **SCIENCES** (Prahec, Deux-Sèvres, 1934). — 1. *Composition de l'air pur, comment l'air peut être vicié.* — 2. *Caractères généraux des oiseaux.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. L'air pur est celui qu'on respire en pleine campagne, loin des lieux habités. Il contient environ 21 p. 100 en volume d'oxygène, 79 p. 100 d'azote mêlé d'argon, plus un peu de gaz carbonique (1/3 de litre par mètre cube) et de vapeur d'eau (proportion très variable). Il est propre à la respiration par son oxygène, à la nutrition végétale par son gaz carbonique. Celui-ci, à la dose de 1/3 de litre par mètre cube, ne doit pas être considéré comme une impureté de l'air, puisque sans lui toute vie disparaîtrait de notre globe.

L'air est vicié quand il est devenu peu propre à la respiration, ou franchement malsain. Dans les locaux habités et clos, il est appauvri en oxygène et surchargé de gaz carbonique, par la respiration des occupants et par la combustion des lampes à flamme et des réchauds. Les appareils de chauffage y déversent parfois de l'oxyde de carbone, gaz extrêmement toxique. Les éviers et les fosses d'aisance y envoient un gaz puant qui n'est guère moins dangereux. Enfin les poussières vicient l'air, elles aussi, puisqu'elles irritent les organes respiratoires et peuvent contenir des microbes malfaisants.

2. Comme vertébrés, les oiseaux ont des os et en particulier des vertèbres, un cerveau et une moelle épinière, un cœur et du sang rouge. Voici ce qui les distingue des autres vertébrés :

Le tronc des oiseaux est massif, leur queue très courte, leur cou menu, long et très mobile. Ils marchent avec leurs membres postérieurs (pattes) et volent avec leurs membres antérieurs (ailes). Leurs os sont creux et remplis d'air. Leur peau est couverte de plumes protectrices, dont les plus grandes, aux ailes et à la queue, servent en outre au vol. Les dents leur font défaut, mais un bec corné permet à bien des oiseaux de diviser leurs aliments. Dans le tube digestif, ceux-ci stationnent d'abord dans un jabot placé à la base du cou, ils sont ensuite digérés dans un estomac à parois puissantes appelé gésier. Enfin, les oiseaux sont ovipares, la mère couve dans un nid ses œufs à coquille calcaire, où les petits se forment lentement et d'où ils sortent (éclosion) quand ils sont complètement constitués.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Badonviller, Meurthe-et-Moselle, 1933). — **Garçons.** *Rameau de lilas fleuri portant deux feuilles.* — **Filles.** *Faire un rang de fronces et monter une ceinture de tablier. Couper sur la largeur de la pièce une bande de 4 cm. de hauteur, froncer la pièce restante dans le sens de la longueur, et poser la ceinture.*

Concours commun des Bourses Nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Un travail collectif.** — On venait de terminer une superbe machine à vapeur de la force de mille chevaux. Quand elle apparut à la lumière, luisante, grandiose et solide, une immense acclamation l'accueillit. Elle s'arrêta un moment comme pour prendre haleine et se laisser admirer. *Parmi les deux mille ouvriers de l'usine, il ne s'en trouvait pas un peut-être qui n'eût coopéré à ce beau travail dans la mesure de son talent et de ses forces.* Mais ils avaient travaillé isolément, chacun de son côté, presque à tâtons, comme un soldat pendant la bataille.

Maintenant ils la voyaient, leur machine, debout, dans son ensemble, ajustée pièce à pièce. Et ils étaient fiers ! Ils l'admiraient en connaisseurs, la flattaient de leurs grosses mains rugueuses, la caressaient, lui parlaient leur rude langage.

ALPHONSE DAUDET.

Questions. — 1. *Expliquez :* a. *« ils la voyaient, leur machine ;* — b. *ils l'admiraient en connaisseurs ;* — c. *ils la flattaient de leurs grosses mains rugueuses ».*

2. *Sens de « coopérer ». Mots de la même famille ; donnez quelques synonymes de ces mots.*

3. *Nature et fonction des propositions de la phrase : « Parmi les deux mille ouvriers... de ses forces. »*

4. *Quel est le sentiment éprouvé par chacun des ouvriers devant le travail de l'usine tout entière ?*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Les ouvriers avaient travaillé « isolément », séparément, à la même œuvre ; pour la première fois les pièces détachées étaient assemblées et ils pouvaient enfin voir cette machine qui était la leur puisqu'elle était le fruit de leurs communs efforts.

b. Ils la regardaient avec le plaisir des gens du métier qu'un beau travail réjouissait.

c. Ils la caressaient avec leurs mains que les durs travaux de la forge avaient rendues calleuses, fiers de la force qu'elle représentait, ils la flattaient et lui parlaient comme s'il s'était agi d'un bel animal.

2. *Coopérer :* rad. *opérer*, préfixe *co*, avec : travailler en commun à la même œuvre ; coopérateur (collaborateur), coopération (collaboration), coopérative ; œuvre ou ouvrage (travail), ouvrier (travailleur), désœuvré (fainéant), manœuvre (tâcheron) ; opérateur, opération, etc.

3. Deux propositions, une principale : *Parmi les deux mille ouvriers de l'usine, il ne s'en trouvait pas un peut-être* et une subordonnée : *qui n'eût coopéré à ce beau travail... forces*, prop. subordonnée par le pron. relatif *qui*, complément de l'antécédent *pas un*.

4. Ce sentiment est fait d'une profonde satisfaction et d'une légitime fierté. Chaque ouvrier est satisfait du travail consciencieux qu'il a fourni et il éprouve la joie d'avoir collaboré à une œuvre à la fois très belle et très utile, car la superbe machine rendra de grands service aux hommes.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Vous avez déjà observé un homme au travail, laboureur ou ouvrier. Décrivez-le (attitudes, gestes, physionomie pendant le travail). Réflexions.*

➔ CONSEILS. — Il importe absolument de décrire ici une scène que vous avez pu observer souvent, et dans ses moindres détails. Si vous vous contentez de faire appel à votre imagination plutôt qu'à vos propres observations, votre travail manquera certainement de précision et de vérité.

Suivez bien l'ordre indiqué dans le texte du sujet. Faites en sorte d'établir une corrélation directe entre les attitudes, les gestes, les jeux de physionomie de votre paysan ou de votre ouvrier et les diverses phases du travail auquel il se livre ; car

MATHERON. LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES INSTITUTEURS. 13.50

c'est ici sa tâche elle-même qui conditionne son effort. Terminez par quelques brèves réflexions sur la noblesse et la beauté du travail qui traduit bien la puissance de l'homme sur la nature ou sur les choses.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — *Sur un indicateur, il y a, à partir de Paris, 123 km. jusqu'à la gare des Aubrais, 267 km. jusqu'à Châteauroux et 404 km. jusqu'à Limoges. Je veux prendre à Limoges un train allant sur Paris. Il part de Limoges à 12 h. 3, arrive à Châteauroux à 14 h. 23, en repart à 14 h. 28, arrive aux Aubrais à 16 h. 25 et en repart à 16 h. 30. Mais je ne peux lire sur mon indicateur l'heure d'arrivée à Paris. 1° Ce train a-t-il marché à la même vitesse à l'heure entre Limoges et Châteauroux et entre Châteauroux et Les Aubrais? 2° S'il conserve cette dernière vitesse jusqu'à Paris, à quelle heure approximative y arrivera-t-il?*

➔ SOLUTION. — 1° Les deux vitesses à comparer s'obtiennent chacune en divisant le trajet par la durée (en heures) du parcours. Entre Limoges et Châteauroux, les 404 km. — 267 km. = 137 km sont parcourus en 14 h. 23 — 12 h. 3 = 2 h. 20 ou 2 h. 1/3, à la vitesse de 137 km. : 2 1/3 = 137 km. 7/3 = 58 km. 714.

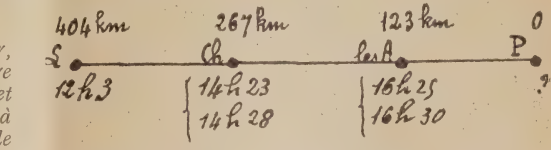

Entre Châteauroux et Les Aubrais, les 267 km. — 123 km. = 144 km. sont parcourus en 16 h. 25 — 14 h. 28 = 1 h. 57 ou 1 h. $\frac{57}{60}$, à la vitesse de 144 km. : 1 $\frac{57}{60}$ = 144 km. : $\frac{117}{60}$ = 73 km. 846, très supérieure à la précédente, 58 km. 714.

2° Pour aller des Aubrais à Paris, il faut autant d'heures que la distance contient de fois la vitesse horaire :

123 : 73,846 = 1 h. 41 par excès.

Cela met l'arrivée à Paris à :

16 h. 30 + 1 h. 41 = 18 h. 11.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Strasbourg, 1re session 1934). — **Le cadran solaire.** — Il était situé dans le second jardin. On y accédait par une douzaine de marches dégradées et branlantes où le passage quotidien avait créé un double sentier parmi la mousse. Lorsqu'on posait le pied sur une certaine marche, on la sentait osciller, et l'on croyait entendre le bruit sourd de l'éclat d'une mine. Un prunier de mirabelles étendait ses fines branches au-dessus de l'escalier, et il y avait toujours quelque fruit qui pourrissait à droite ou à gauche, sur de jolis oreillers moussus. Au dernier degré s'ouvrait une large allée bordée de buis épais taillés à la hauteur de la main. Cette allée était coupée à angle droit par une autre semblable, et, au croisement s'élevait le cadran solaire.

Il est bien *vain*, sans doute, de *rechercher* les causes de l'attrait *qu'*exercèrent sur moi, du premier *jour que* je les vis, cette *pierre* ancienne, cette petite *table* d'ardoise portant gravées les heures du jour, ce *triangle* de métal et cette *pointe* d'ombre mobile. Je devais me cramponner à l'aide des mains et du menton pour lire l'heure, et, en outre, prendre garde d'endommager mes chaussures contre la pierre et de piétiner le persil qui croissait à l'entour.

RENÉ BOYLESVE.
(*L'enfant à la balustrade.*)

Questions. — 1. *Décomposez en propositions la phrase : « Il est bien vain... cette pointe d'ombre mobile. »*

2. *Indiquez dans cette phrase la nature et la fonction des mots : « vains ; — rechercher ; — qu' ; — jour (dans du premier jour) ; — que ; — pierre ; — table ; — triangle et pointe. »*

3. *Expliquez le sens de « oreillers moussus ; — osciller ; — accéder ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Il est bien vain, sans doute, de rechercher les causes de l'attrait,* 1re prop. principale.

Qu'exercèrent sur moi, du premier jour, cette pierre ancienne, cette petite table d'ardoise portant gravées les heures du jour, ce triangle de métal et cette pointe d'ombre mobile, 2e prop. subordonnée par le pron. relatif *que,* compl. de l'antécédent *attrait.*

Que je les vis, prop. subord. par le pron. relatif *que,* compl. de l'antécédent *jour.*

2. *Vain :* adj. qualificatif, attribut de *rechercher* (sujet réel de *est*).

Rechercher : infinitif présent, sujet réel de *est* (*il* (sujet apparent).

Qu' : pron relatif a pour antécédent *attrait,* compl. d'objet direct de *exercèrent.*

Jour : nom com., compl. circ. de temps de *exercèrent.*

Que : pron. relatif, a pour antéc. *jour,* compl. circ. de temps de *vis.*

Pierre, table, triangle, pointe : noms com., sing., fonction : sujets de *exercèrent.*

3. *Oreillers moussus :* les branches du prunier s'étendaient au-dessus du vieil escalier dont les pierres étaient recouvertes de mousse et les fruits mûrs reposaient sur les degrés moussus comme la tête du dormeur sur l'oreiller. — *Osciller :* sous le poids du pied, la marche, disjointe par l'usure, s'ébranle et exécute un léger mouvement de va-et vient. — *Accéder :* avoir accès, parvenir, le vieil escalier conduisait au second jardin.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Votre programme comporte l'étude d'une comédie de Molière. Essayez de faire comprendre ce que c'est qu'une comédie et dites quel plaisir et quel profit vous tirez de votre étude.*

➔ INDICATIONS. — Les candidats auront pu lire plusieurs comédies de Molière ou même d'autres auteurs, mais, pour bien répondre à la question posée, ils appuieront leur argumentation sur des exemples, voire des citations empruntés à la pièce qu'ils auront étudiée en classe.

Les comédies les plus souvent expliquées sont celles du *Bourgeois gentilhomme* et de *L'Avare* S'agit-il de cette dernière, vous expliquerez aisément le double but visé par Molière : faire rire d'abord, mais aussi s'attacher, par la peinture vivante d'un vice, à le rendre à la fois odieux et ridicule. Le mot odieux serait trop fort s'il s'agissait d'un simple travers, mais il ne l'est point ici en parlant d'Harpagon chez qui l'amour de l'argent étouffe tout autre sentiment. Molière n'est jamais « médiocrement

CLOT. Contes et Légendes de Shakespeare . . . . . Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

gai ; et, dans *L'Avare*, nombreuses sont les scènes qui vous auront fait bien rire. Citons parmi celles-ci le dialogue de l'avare et de la Flèche, l'entrevue de Cléante et de maître Simon et surtout l'entretien d'Harpagon et de maître Jacques.

Quant au plaisir à tirer de votre étude, il est d'abord d'ordre littéraire, car il n'est point d'écrivain plus vivant, plus riche, ni plus savoureux que Molière ; il est aussi d'ordre moral, s'il n'est jamais un prêcheur de vertu, Molière reste toujours un auteur sain : sa gaieté est franche, son rire n'est point méchant et c'est toujours aux dépens des travers ou des vices qu'il s'exerce.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Le Rhône. Croquis. Description du cours. Débit. Régime. Son rôle historique et son importance économique. Comment le site de Lyon explique-t-il le développement de la ville ?*

➔ Plan détaillé. — I. **Considérations générales.** — Fleuve de régime composite (alpestre de par son origine et ses affluents de la rive gauche mais grossi par la Saône, belle rivière de régime océanique), le Rhône est un cours d'eau puissant à l'allure très rapide. La vallée de la Saône et du Rhône présente un intérêt exceptionnel du point de vue des communications et le site de Lyon explique le rôle historique de cette ville.

II. **Cours du fleuve. Débit. Régime.** — a. *Description du cours* (Voir *Atlas*). Source en Suisse, à 1 750 m., au col de la Furka (massif du Saint-Gothard). Le glacier du Rhône, direction sud-ouest (Valais), puis nord-est, traversée du Léman où le fleuve s'épure, cours à travers le Jura méridional (véritables cañons, défilé de l'Écluse, perte de Bellegarde). Affluents des Alpes à gauche : Arve, Fier ; à droite, rivières jurassiennes : l'Ain, confluent de la Saône à Lyon, direction nord-sud jusqu'à la mer, succession de bassins et de défilés entre le Massif Central et les Alpes. Affluents (Voir *Atlas*). Après Arles, delta, les alluvions et l'ensablement de la côte languedocienne. Débit puissant grâce au double mode d'alimentation (glaciers et pluies) et régulier (terres perméables du bassin), 550 m³ à l'étiage, 15 000 en crues ; débit moyen 2 200 m³, le plus abondant des fleuves français.

III. **Importance historique.** — C'est par le couloir rhodanien que l'influence romaine a pénétré jusqu'au Rhin et en Angleterre (*la route de l'étain*). Plus tard, le Rhône servira de frontière entre la France et le Saint-Empire romain germanique jusqu'à ce que la France s'étende au delà (acquisition du Dauphiné sous Philippe VI de Valois).

IV. **Importance économique** actuelle de 1er ordre (Voir *Atlas*), les grandes voies ferrées de la vallée Saône-Rhône. L'aménagement du fleuve jusqu'à Lyon (travaux en cours) et les canaux aboutissant au Rhône et à la Saône.

V. **Le site de Lyon.** — Situation de premier ordre aux confluents de la Saône et du Rhône. Lyon, fut la capitale de la Gaule romaine. De nos jours, la ville (la 3e de France quant à sa population) reste un centre commercial et industriel de premier ordre (Lyon, ville de la soie).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Toulouse, octobre 1934). — 1. **Algèbre.** — 1° *Calculer les côtés d'un triangle rectangle sachant qu'ils sont en progression arithmétique de raison 2.*

2° *Construire par points la courbe représentative de la fonction* $y = x(x - 8)$ *en faisant varier* x *de* -2 *à* 10.

3° *Utiliser le graphique obtenu pour vérifier le résultat de la première question en supposant que* x *représente le côté moyen du triangle.*

➔ Solution. — 1° Si le côté moyen mesure x cm., la longueur de l'hypoténuse est : $x + 2$ cm. et celle du petit côté $x - 2$ cm.

Le triangle étant rectangle, on peut écrire :

$$(x + 2)^2 = x^2 + (x - 2)^2$$

soit en transposant et réduisant les termes semblables :

$$x^2 - 8x = 0.$$

On peut mettre x en facteur et écrire :

$$x(x - 8) = 0.$$

Ce produit est nul si $x = 0$ ou si $x = 8$. Il est évident que la seconde solution convient seule.

Les côtés de ce triangle mesurent donc 6, 8 et 10 cm.

2° La fonction $y = x(x - 8)$ ou $y = x^2 - 8x$ est représentée par une parabole dont la concavité est tournée vers les y positifs. Son sommet, qui correspond au minimum de la fonction, a pour cordonnées :

$x = 8 : 2 = 4$ et $y = 4^2 - 8 \times 4 = 16$.

Cette courbe coupe l'axe des y au point d'abscisse nulle, ce qui donne $y = 0$.

On peut construire d'autres points.

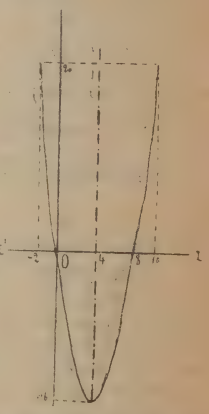

A deux abscisses équidistantes de 4 correspondent des ordonnées égales : la parallèle à l'axe des y menée par le sommet de la courbe est un axe de symétrie.

3° Les solutions de l'équation du problème sont les abscisses des points dont l'ordonnée est nulle, points d'intersection de la courbe avec l'axe des x.

On retrouve donc :

$x = 0$ et $x = 8$.

2. **Géométrie.** — *On donne un cercle de centre O, de rayon R. A partir d'un point A de la circonférence, on prend un arc AB de 60° ; à la suite, un arc BC de 90° et enfin un arc CD de 120°.*

1° *Quelle est la valeur de l'arc DA ? Préciser la nature du quadrilatère ABCD. Donner la valeur des côtés en fonction de R.*

2° *Montrer que les diagonales sont perpendiculaires. Soit I le point de rencontre des diagonales, M et N les milieux des côtés AB et CD. Montrer que la perpendiculaire élevée au milieu de AB passe par I et O. En déduire que les quatre points M, I, O, N sont en ligne droite.*

3° *Calculer les segments déterminés par I sur les diagonales et l'aire du quadrilatère ABCD.*

➔ Solution. — 1° L'arc DA vaut :

$$360° - (60° + 90° + 120°) = 90°.$$

Il est égal à l'arc BC ; donc les cordes AB et CD sont parallèles et ABCD est un trapèze.

Les côtés AD et BC, qui sous-tendent des arcs égaux, sont égaux : le trapèze est isocèle.

AB, qui sous-tend un arc de 60°, est le côté de l'hexagone régulier inscrit dans le cercle ; donc $AB = R$.

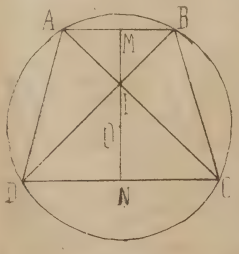

BC et AD, qui sous-tendent des arcs de 90°, sont les côtés du carré inscrit dans le cercle, donc $AB = CD = R\sqrt{2}$.

CD sous-tendant un arc de 120° est le côté du triangle équilatéral inscrit ; donc $CD = R\sqrt{3}$.

2° L'angle AIB, dont le sommet est intérieur à

DIVIN. Contes et Légendes de l'Égypte ancienne.. Broché. 11 fr. Relié.... 15 fr. Toile noire. 16. 50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Respect de la liberté d'autrui.

La vie, avons-nous dit, est le plus précieux des biens; car elle nous permet de profiter de tous les autres. Mais savez-vous quel est, après la vie, le bien préféré des hommes, celui qu'ils prisent parfois plus que la vie elle-même ? C'est la **liberté**.

« Liberté, liberté chérie », chante notre hymne national. En effet, la liberté nous est chère : sans elle, nous nous considérons malheureux.

L'amour de la liberté chez l'animal.

Vous avez toutes vu un **oiseau prisonnier**. Vous lui offrez comme maison une cage fleurie, comme nourriture les graines les meilleures, de la verdure, de l'eau claire. Pourtant votre oiseau languit ; son chant devient triste. Qu'il y a loin de ses gazouillis timides aux roulades pleines d'allégresse de l'oiseau libre ! Si, par étourderie, vous laissez la porte de la cage ouverte, il obéit à son instinct d'indépendance : il s'enfuit vers les champs à tire-d'aile.

Le **tout petit enfant** agit comme l'oiseau. Il adore la liberté : il ne trouve pas de plaisir à jouer quand on le contraint à faire un jeu qu'il n'a pas lui-même choisi. A l'école maternelle, on s'efforce de respecter sa spontanéité : aussi aime-t-il en général cette école. Plus tard, il éprouve quelque gêne à obéir aux règles de l'école primaire, n'est-ce pas, Suzanne et Yvette?

Vous souvenez-vous encore de l'histoire de la **petite chèvre de M. Seguin**. Comme elle était gâtée par son maître ! Pourtant, elle s'ennuyait. Qu'est-ce qui lui manquait? — La montagne, dit Jeanne. Certes oui, la montagne, c'est-à-dire l'espace, la **liberté** de gambader partout à sa guise.

L'amour de la liberté chez les hommes.

Ce besoin de liberté, si vif chez la bête et chez le jeune enfant, est encore plus profond chez l'**homme**. Sa raison lui en fait apprécier la valeur. Elle lui dit : « Ne dois-tu point, avant tout, être maître de toi-même et diriger tes actes puisque tu en es responsable devant ta conscience ? »

Les écrits des philosophes du XVIIIe siècle, de ROUSSEAU en particulier, vibrent de la douleur du peuple tenu en servitude et du grand souffle d'enthousiasme qui le porte vers la conquête de la liberté.

De nos jours, la prison est un des châtiments les plus durs pour les criminels, surtout parce qu'elle les prive de leur indépendance.

Que faut-il entendre par liberté?

Nous devons être libres, mais qu'est-ce à dire ? Par exemple, vous, **en classe**, faites-vous ce qui vous plaît ? — Non, vous êtes obligées **d'obéir à une règle** : ainsi, vous devez arriver le matin à huit heures précises ; quand vous auriez peut-être envie de jouer, vous devez étudier ou faire un devoir. Cette obéissance est nécessaire : elle nous permet de mieux travailler ensemble et de travailler dans l'ordre, avec méthode.

Dans votre famille, vous prenez vos repas à des heures fixes ; pourtant, parfois vous désireriez manger après ou avant vos parents, selon les caprices de votre appétit.

Vos parents obéissent de même à d'autres règles qui sont indispensables dans une société policée. Ces règles s'appellent des **lois**. Et cependant, en dépit de cette obéissance, vos parents sont des **personnes libres**, vous êtes des **fillettes libres**. On appelle liberté, pour des êtres raisonnables, le droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui. La justice nous fait penser : « Ma liberté finit où celle des autres commence. »

Mais si chaque homme fixait les limites de sa liberté, il pourrait y avoir des abus. Il vaut donc mieux que des lois longuement étudiées par des hommes intelligents et de bon sens les déterminent. D'où il s'ensuit qu'obéir aux lois de son pays n'est pas une preuve de sujétion, au contraire, puisque les lois existent afin que la liberté de chacun soit assurée.

En classe, vous obéissez aux règles de l'école dans un même but.

L'esclavage et le servage.

Avant de passer en revue les manières dont on attente, de nos jours, à la liberté des autres, nous penserons à l'**esclavage** qui rendit longtemps misérable, dans l'antiquité, le sort des pauvres hommes.

L'**esclave** était considéré comme une bête. On ne lui reconnaissait aucun sentiment noble, on lui infligeait les pires traitements. Quand, à cause de la fatigue, il fléchissait dans son travail, on le cinglait de coups de fouet. Il était insuffisamment nourri, mal vêtu. Son maître l'arrachait sans pitié à sa famille pour le vendre à un autre maître, parfois plus cruel que lui. Sa vie était un martyre : aussi était-ce une délivrance le jour où, dans un accès de colère, son maître le tuait.

Les grandes peuvent lire dès maintenant à la bibliothèque *La case de l'oncle Tom*, roman écrit par Mme BEECHER-STOWE, qui raconte les souffrances inouïes des esclaves nègres dans l'Amérique du Sud. A chaque page, elles béniront le sort de les avoir fait naître dans un pays et à une époque où l'esclavage n'existe pas.

L'esclavage a été aboli en Europe et dans les colonies d'Europe à partir de 1848. En Amérique, il a disparu plus tard.

Quant au **servage**, ou condition du serf, elle était moins malheureuse que l'esclavage. Le serf vivait avec sa famille sur les terres du seigneur ; on ne le séparait pas des siens, mais il était « taillable et corvéable à merci ».

Le servage a été aboli en mil sept cent quatre-vingt-neuf.

Les formes actuelles de l'atteinte à la liberté d'autrui.

Aujourd'hui, me direz-vous, il y a bien des gens que l'on emprisonne : les **malfaiteurs**, par exemple. On leur vole la liberté. Fait-on mal ? Non, car ils sont un danger pour la société. On les met hors d'état de nuire, tout simplement.

Les **fous** sont enfermés dans des asiles spé-

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN EDUCATEUR..... 15 fr.

ciaux parce qu'ils sont dangereux aussi et afin qu'on les soigne pour les guérir.

En dehors des malfaiteurs et des fous, certaines personnes ne jouissent pas de leur liberté. On les en prive **injustement**. L'histoire du métayer Grégoire vous édifiera à ce sujet :

Un dimanche matin, le métayer Grégoire fut appelé chez M. Richert, le propriétaire de sa métairie. « Ah! vous voilà, dit M. Richert sans quitter son fauteuil. Asseyez-vous donc, j'ai à vous parler. Je ne veux point que vous fréquentiez le cordonnier Giffard. Cet homme-là me déplaît, n'allez plus chez lui. — Monsieur Richert, cela me sera bien difficile, Giffard a toujours été mon meilleur ami... — Je le sais, mais cela m'est égal. En outre, vous me ferez le plaisir d'acheter votre pain chez mon boulanger et votre viande chez mon boucher. — Monsieur Richert, je suis mieux servi ailleurs et à meilleur compte. — C'est possible, mais ceux-là m'ont rendu service et je veux les aider. — Est-ce tout ? — Pas encore. Il ne me convient pas que vous envoyiez vos enfants à l'école du bourg. — Ils y sont très bien; ils y font des progrès, je ne puis pas les retirer. — Vous les retirerez pourtant! — Ah! ma foi, monsieur Richert, vous ferez de moi ce que vous voudrez, je ne vous obéirai pas ! — Eh bien ! soit, votre bail prend fin dans deux mois : à cette date, vous quitterez la métairie... — Ainsi, monsieur, vous me donnez à choisir entre la misère et l'esclavage. Il ne vous suffit pas que je sois bon métayer et que j'épuise mes forces sur vos terres. Il vous faut encore le sacrifice du peu de liberté qui me reste... Eh bien ! non ! gardez votre métairie, je garde mes droits et ma liberté. Mais si chétif que je sois, sachez-le bien, je m'estime au-dessus de vous, car vous n'êtes pas un honnête homme. »

DEVINAT.
(*Livre de lecture et de morale.*)

Parfois l'ouvrier obéit à son patron pour éviter la misère à sa famille : il éprouve néanmoins, s'il a de la personnalité, une profonde souffrance.

Respectons dès maintenant la liberté de nos compagnes.

C'est à l'âge d'enfant que nous devons prendre l'habitude de respecter la liberté des autres. Pensons aux cas où nous supporterions difficilement que nos semblables nous obligent à faire certaines choses et **ne leur faisons pas ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent.**

Pendant la **récréation**, nous laisserons nos compagnes jouer librement aux jeux qu'elles préfèrent au lieu de vouloir toujours leur imposer ceux que nous aimons. En **classe**, nous ne donnerons pas d'ordres aux plus jeunes, nous les laisserons travailler sans contrainte sous la surveillance affectueuse de la maîtresse.

Plus tard, devenues patronnes, nous respecterons les idées et les croyances de nos domestiques. Les petits garçons transformés en maîtres observeront la même conduite. Leur vie de **citoyen** sera pure de toute atteinte aux droits des autres.

Le devoir d'augmenter sa liberté intime.

Je ne voudrais pas terminer cette leçon sans vous parler de la **liberté intérieure**. Nous sommes souvent les esclaves de nos défauts : paresse, gourmandise, égoïsme... Notre **fierté** doit nous exciter à nous affranchir de ces tyrans intimes, c'est-à-dire à établir la liberté dans notre âme, dans notre propre vie individuelle. Ces victoires intérieures nous permettront d'obéir du même coup à tous les préceptes de la justice et de la bonté.

Les bienfaits de la liberté.

Quand je vous dis : « Faites un dessin libre sur un sujet quelconque », je remarque votre plaisir. De plus, vos dessins témoignent d'une application plus grande : parce que vous choisissez, selon vos goûts personnels, les éléments de votre dessin, vous produisez un travail meilleur. Les hommes ressemblent aux enfants. Ceux qu'on oblige à faire un métier qu'ils n'aiment pas, font en général de mauvais ouvriers, tandis que, si on les laisse opter pour la profession qu'ils préfèrent, ils s'y révèlent parfois remarquables.

La liberté permet à chacun de cultiver ses aptitudes, de les développer par l'étude entendue de telle ou telle manière particulière, de mettre au jour des inventions intéressantes réalisées par des hommes courageux qui ont été protégés par des lois de liberté, les mettant à l'abri des envieux ou des superstitieux. Elle est donc à la base **du progrès**.

Elle est le **fondement de la morale** puisque l'homme n'est responsable devant sa conscience que des fautes qu'il commet sans contrainte.

L'amour de la liberté décuple les forces de l'homme, lui inspire des actions héroïques. Chez les volontaires de 1792, il a suppléé à l'insuffisance d'armements, de nourriture, de vêtements.

Françaises, nous resterons toujours attachées à la liberté dans son « pays d'élection » et nous respecterons scrupuleusement celle des autres.

LECTURES. — 1. **Le loup et le chien** (LA FONTAINE).

2. **Une vente d'esclaves** (*La case de l'oncle Tom*), Mme BEECHER-STOWE).

RÉSUMÉ. — C. M. — **Après la vie, la liberté est notre bien le plus cher. Elle consiste à faire ce qui ne nuit pas à autrui. Sans elle, il y aurait moins de progrès et de bonheur.**

Je respecterai la liberté des autres comme je tiens à ce qu'on respecte la mienne.

C. E. et C. P. — **« Mieux vaut la liberté qu'une cage dorée. »**

Récit. — Imaginer un oiseau prisonnier soigné avec la plus tendre vigilance par une fillette. Sa cage est commode et luxueuse, éclairée de verdure et de fleurs. Chaque matin, la nourriture faite de grains exquis, de feuilles de salade, d'eau claire, y est renouvelée. La fillette prodigue ses caresses à l'oiseau qui, en dépit de toutes ces gâteries, reste triste. Il ne chante plus, ne mange presque plus, dépérit à vue d'œil.

Un jour, en son langage, il se plaint à la fillette. Il regrette ses bocages, le chêne où il a vu le jour, le ciel, ses frères oiseaux et toutes les bêtes graciles des bois et des champs, ses libres envolées dans la lumière. « Laisse-moi partir! » telle est sa prière.

A la place de la fillette, que feriez-vous ? (Rappeler la conduite de George Sand envers les palombes.)

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

GUY-GRAND. COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE ..... Relié 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 81 à 89.

I. **Présentation des nombres.** — Suivre la marche habituelle en partant de quatre-vingts bûchettes et en ajoutant une deux... neuf bûchettes.

Rapprocher des nombres de 61 à 69. Dire quelques mots de la dénomination des nombres de 71 à 79.

II. **Écriture des nombres.**—Exercices habituels. Rapprocher de l'écriture des nombres de 61 à 69 et de 71 à 79.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Faire les exercices habituels avec un matériel aussi varié que possible.

a. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On a d'abord comme décompositions importantes :

81 = 80 + 1 ; 82 = 80 + 2 ... 89 = 80 + 9 ou 81 = 8 diz. + 1 unité ... 89 = 8 diz. + 9 unités.

Autres décompositions :

81 = 70 + 11 = 60 + 21 = 50 + 31... 10 + 71.

89 = 70 + 19 = 60 + 29 ... 10 + 79.

Étudier aussi les décompositions suivantes :

82 = 81 + 1 ; 83 = 82 + 1 ... etc.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction, par exemple :

81 — 10 = 71 ; 81 — 20 = 61, etc.

b. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Faire constater que l'on peut partager 82, 84, 86, 88 en 2 parts égales. Montrer qu'il n'en est pas de même pour 81 ... 89.

De même, 84 et 88 bûchettes peuvent se partager en quatre parts égales.

Sans insister, montrer la possibilité de partager par 3, 81, 84, 87.

IV. **Étude spéciale de la multiplication.** — Les élèves ont déjà une notion de la multiplication puisqu'ils ont compté par 2, 3, 4. Ils connaissent également le signe ×. Les études de décomposition qui ont été faites leur ont permis de connaître à peu près la table par 2, 3 et 4. Au besoin, on se servira de tables imprimées.

1° La multiplication ne comporte pas de retenue, soit 12 × 3. Faire 3 paquets de 12 bûchettes ; en additionnant, on obtient 3 paquets de 10 plus 6 bûchettes soit : 3 diz. + 6 unités = 36.

Faire disposer l'opération comme dans la pratique.

2° La multiplication comporte une retenue, soit : 16 × 2. Faire 2 paquets de 10 + 6 bûchettes. En additionnant on aura : 20 + 12 = 30 + 2 = 32 bûchettes. Montrer que le mécanisme de la retenue n'est que la traduction de l'opération manuelle.

V. **Exercices.** — OPÉRATIONS :

42	72	49	12	14	15
+ 39	+ 15	— 31	× 3	× 2	× 3

Problèmes. — 1° *En faisant le tour du jardin, Pierre a trouvé sur un côté 22 pas, sur l'autre 34 pas, sur le 3e 12 pas et 13 pas sur le 3e. Combien a-t-il fait de pas en tout?*

2° *Jean avait 38 billes, il en perd 14. Combien lui en reste-t-il?*

3° *Il y a 4 rangées d'arbres ayant chacune 16 arbres. Combien y a-t-il d'arbres en tout?*

4° *Votre maman achète 4 chaises, chacune d'elle vaut 22 f. Combien valent les 4 chaises?*

5° *Un épicier vend 3 boîtes de sardines à 3 f. pièce et 6 boîtes de saumon à 4 f. pièce. Combien a-t-il reçu en tout?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

La preuve de la division.

Problème. — *On partage 1 830 litres de vin en fûts contenant chacun 122 litres. Combien pourra-t-on remplir de fûts?*

➔ SOLUTION :

1 830 | 122
610 | 15
000

On pourra remplir $\frac{1\,830}{122} = 15$ fûts.

Le reste de la division est zéro.

Pour vérifier si la division est exacte, on résoud le problème suivant :

Quelle est la contenance totale de 15 fûts, chacun contenant 122 l.?

122 × 15 = 1 830 l.

Contenance totale : 122 l. × 15 = 1 830 l.

610
122
1830

La division faite précédemment est donc exacte.

Problème. — *On veut mettre 2 875 kg. de blé dans des sacs contenant chacun 75 kg. Combien peut-on emplir de sacs?*

➔ SOLUTION :

On pourra remplir : $\frac{2\,875}{75} = 38$ sacs et il restera 25 kg. de blé.

2 875 | 75
625 | 38
25

Pour faire la preuve de l'opération, on résoud le problème suivant :

On emplit 38 sacs de blé contenant 75 kg. et il reste 25 kg. de blé. Combien avait-on récolté de kg. de blé?

75 × 38 = 2 850 kg.

Poids des 38 sacs = 75 kg × 38 = 2 850 kg.

600
225
2 850
+ 25
2 875

Poids total de la récolte : 2 850 kg. + 25 kg. = 2 875 kg.

ÉNONCER LA RÈGLE GÉNÉRALE. —

Exercices. — *Effectuer les opérations suivantes et vérifier si elles sont exactes :*

847 : 29 ; 7 345 : 32 ; 8 927 : 49.
9 204 : 30 ; 4 936 : 72 ; 9 875 : 31.

Heure, minute, seconde.

On a 1 h. = 60 minutes ; 1 minute = 60 secondes.

Apprenons à lire l'heure. — Opérer avec un cadran en carton avec deux aiguilles mobiles. Il existe un modèle pratique à la librairie Nathan.

Commencer par faire connaître les heures, puis les demies, puis les quarts. Montrer ensuite que la grande aiguille indique les minutes après l'heure.

Opérer lentement et avec méthode.

Exercices. — 1° *Combien y a-t-il de minutes dans 2 heures, dans 6 heures?* RÉPONSES. ➔ **120 m. ; 360 m.**

2° *Combien y a-t-il de secondes dans une heure, dans 2 heures?* RÉPONSES. ➔ **3 600 s. ; 7 200 s.**

3° *Jacques a travaillé pendant 1 h. 15. Combien cela fait-il de minutes, de secondes?* RÉPONSES. ➔ **75 m. ; 4 500 s.**

4° *Un ouvrier a commencé un travail à 8 h. et il l'a terminé à 11 h. 30 m. Pendant combien d'heures a-t-il travaillé? Pendant combien de minutes?* RÉPONSES. ➔ **3 h. 30 ; 210 mn.**

5° *La classe commence le matin à 8 h. et se termine à 11 h. Il y a un quart d'heure de récréation. Quelle est la durée du travail? Faire le même problème pour l'après-midi. Quelle est alors la durée du travail de la journée, de la semaine?*

Problèmes sur le système métrique.

1. *La porte d'une grange est faite avec 12 planches ; elle a une largeur totale de 2 m. et 88 cm. Quelle est la largeur de chaque planche?* RÉPONSE. ➔ **24 cm.**

2. *Le propriétaire d'un lotissement possède un terrain ayant sur rue une largeur de 204 m. Il veut réserver 2 routes ayant 12 m. de large et il a l'intention de faire 15 lots. Quelle sera la largeur de terrain attribué à chaque propriétaire?* RÉPONSE. ➔ **12 m.**

3. *Un camion contient 8 sacs de blé pesant chacun*

THURET. Précis de géométrie des Cours complémentaires... Broché. . . 16 fr. Cartonné. 15 fr.

170 kg. et 12 sacs de pommes de terre pesant chacun 135 kg. La charrette vide pèse 1 875 kg. Quel est le poids du camion plein? RÉPONSE. ➔ **4 855 kg.**

Calcul mental.

Multiplier un nombre de 2 chiffres par 3.

EXEMPLE. — Soit à tripler le nombre 29. On sait que 29 = 20 + 9 et l'on dit 3 fois 20, 60 ; 3 fois 9, 27 ; 60 et 27 = 87.

Exercices. — 1° *Une chaise coûte 35 f. Quel est le prix de 3 chaises?*

2° *Tripler les nombres suivants : 22, 49, 72, 95, 39,* etc.

COURS MOYEN

Les intérêts (suite).

PROBLÈMES. — **Calcul du taux.** — Le calcul du taux est intéressant pour savoir quel est celui de deux capitaux qui donne le revenu le plus avantageux.

Le taux étant, par définition, l'intérêt produit par un capital de 100 f., pour le connaître, on divise l'intérêt annuel par le nombre de centaines de francs du capital.

1° *Calculer à quel taux est placé un capital de 2 500 f. qui rapporte 125 f. par an.*

Taux : $\frac{125 \text{ f.}}{25}$ = 5 f. p. 100.

2° *Calculer à quel taux est placé un capital de 25 000 f. qui rapporte 375 f. en 3 ans.*

Intérêt annuel : 375 f. : 3 = 125 f.

Taux : $\frac{125}{25}$ = 5 f. p. 100.

3° *Calculer à quel taux est placé un capital de 2 500 f. qui a rapporté 281 f. 25 en 2 ans 3 mois?*

On cherche l'intérêt en un an qui est les $\frac{12}{27}$ de 281 f. 25 et ensuite le taux.

Il est possible, dans tous ces problèmes, de réunir toutes les opérations en une seule de la façon suivante :

$$\text{Taux} : \frac{281{,}25 \times 12 \times 100}{27 \times 2\,500} = 5 \text{ p. } 100.$$

Les simplifications à faire apparaissent alors plus nettement.

PROBLÈMES. — **Calcul du temps.** — Le temps du placement est le quotient de l'intérêt total par l'intérêt annuel.

1° *Un capital de 3 425 f. a rapporté 822 f. pendant combien de temps a-t-il été placé? Taux 6 p. 100.*

Intérêt annuel : 34 f. 25 × 6 = 205 f. 50.

Temps du placement : $\frac{822}{205{,}5}$ = 4 ans.

2° *Un capital de 1 500 f. à 4 p. 100 a rapporté 21 f. Pendant combien de jours a-t-il été placé?*

Intérêt annuel : 15 f. × 4 = 60 f.

Temps du placement : $\frac{21}{60} = \frac{7}{20}$ d'année = 126 j.

NOTA. — D'une façon générale, on est conduit à la division de nombres complexes. Ne pas insister pour le moment.

PROBLÈMES. — **Calcul du capital.** — 1° *Calculer le capital qui, en un an, au taux de 6 p. 100, a donné un intérêt de 153 f.*

153 f. représentent les $\frac{6}{100}$ du capital.

Le capital est donc : $\frac{153 \times 100}{6}$ = 2 550 f.

On peut encore dire : le capital est autant de fois 100 f. que l'intérêt contient de fois le taux, soit : 100 f. × $\frac{153}{6}$.

2° *Calculer le capital qui, au bout de 6 ans, a donné, à 6 p. 100, un intérêt égal à 918 f.*

On peut calculer l'intérêt annuel qui est : 918 f. : 6 = 153 f. et opérer comme dans le cas précédent.

On peut encore calculer l'intérêt de 100 f. en 6 ans, 36 f., et diviser l'intérêt total par 36 f. pour avoir le nombre de centaines de francs du capital

REMARQUE. — On opère de la même façon quand le temps du placement comporte des jours.

3° *Un capital placé à 4 p. 100 pendant 2 ans 6 mois est devenu 1 375 f. Calculer ce capital.*

On calcule ce que deviennent 100 f. au bout de 2 ans 6 mois à 4 p. 100 ; 100 f. deviennent 110 f. ; le capital cherché est donc les $\frac{100}{110}$ de 1 375 f., soit : 1 250 f.

En résumé, comme nous l'avons montré, ne pas apprendre de formule, bannir le mécanisme, toujours s'attacher à faire raisonner les élèves.

Problèmes.

1° *Une somme de 17 850 f. rapporte annuellement 803 f. 25. Quel est le taux du placement?* RÉPONSE. ➔ **4,5 p. 100**

2° *Une somme de 1 200 f. a rapporté 234 f. en 3 ans. A quel taux était-elle placée ?* RÉPONSE. ➔ **6,5 p. 100.**

3° *Pendant combien de temps faut-il placer un capital de 6 500 f. à 8 p. 100 pour avoir 2 080 f. d'intérêt ?* RÉPONSE. ➔ **4 ans.**

4° *On m'a prêté 2 400 f. à 7,5 p. 100. J'ai dû rembourser 2,940 f. Quelle était la durée du prêt?* RÉPONSE. ➔ **3 ans.**

5° *Un champ a la forme d'un trapèze dont un des côtés est perpendiculaire aux bases. La hauteur a 45 m., la petite base a 60 m., la grande 84 m. 1° Représentez ce champ à l'échelle de 1/1 000. 2° Calculez sa valeur à 90 f. l'are. 3° On paie le $\frac{1}{3}$ comptant et le reste 8 mois après avec les intérêts comptés à 6 p. 100. Quel est le montant de ce 2e paiement?* (C. É. P. É., Briec, 1932). RÉPONSES. ➔ **2916 f.; 2021 f. 76.**

6° *Une personne a placé les $\frac{4}{5}$ de son capital à 4 p. 100 et le reste à 6 p. 100. La 1re partie rapporte annuellement 5 760 f. Quel est le revenu annuel de cette personne?*

➔ SOLUTION :

Valeur du capital donnant 5 760 f. d'intérêt à 4 p. 100 : $\frac{5\,760}{4} \times 100$ = 14400 f.

144 000 représentent $\frac{4}{5}$ du capital ; $\frac{1}{5}$ du capital ou la somme placée à 6 p. 100 vaut donc : $\frac{144\,000}{4}$ = 36 000 f.

Intérêt de 36 000 f. en un an à 6 p. 100 : 360 f. × 6 = 2 160 f.

Revenu total de la personne : 2 160 f. + 5 760 f. = 7 920 f.

7° *Une personne place deux capitaux différents à 5 p. 100. Au bout d'un an, elle retire, capitaux et intérêts compris, 59 535 f. Le 2e capital est les $\frac{2}{5}$ du 1er. Calculez les 2 capitaux.* (C. É. P. É., Brest.) RÉPONSES. ➔ **16 200 f.; 40 500 f.**

8° *Un cultivateur achète au prix de 95 f. l'are un pré triangulaire de 24 dam. de long sur 8 dam. 5 de largeur. Il propose de payer les $\frac{3}{5}$ au comptant et le reste dans 9 mois avec les intérêts à 5 p. 100. Quel sera le montant de ce dernier paiement?* (C. É. P. É., Châteaulin.) RÉPONSE. ➔ **4 021 f. 35.**

Les nombres complexes.

1. Montrer en prenant pour exemple les divisions du temps que ces divisions ne suivent pas le système décimal. C'est ainsi que le jour est divisé en 24 heures, l'heure en 60 minutes, la minute en 60 secondes.

Les calculs sur ces nombres sont plus compliqués que ceux que l'on fait sur les nombres ordinaires

BESSE et FAYOLLE. **Arithmétique et Algèbre** des Cours Compl. et des E. P. S. (1re année). Broché 13 30 Relié 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Les découvertes : l'Amérique.

MATÉRIEL. — *Carte des grandes découvertes, une caravelle.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Bien faire connaître Colomb. Son idée : puisque la terre est ronde, la route qui mène aux Indes passe indifféremment par l'est ou par l'ouest. Il suffit donc de suivre le soleil dans sa course pour arriver sur la rive inconnue d'un continent déjà connu (utiliser un globe). Sa propagande auprès des grands seigneurs, des rois, des moines (son séjour au monastère de la Rabida, à l'extrémité de la vieille Europe). Son embarquement à Palos, petit village de pêcheurs, à deux kilomètres de la Rabida, le 3 août 1492. C'est ici que furent armées les trois caravelles : la *Santa-Maria*, la *Pinta*, la *Nina* et l'on voit encore, près de l'église qui contient les reliques de la grande aventure, le puits où l'on remplit les barriques d'eau pour l'expédition et le petit port d'où les navires levèrent l'ancre. Le voyage : descente le long de la côte africaine, vers les Canaries, pour trouver les vents alizés, qui pousseront régulièrement les caravelles « aux bords mystérieux du monde occidental » ; août, septembre, les premiers jours d'octobre se passent : la vie s'écoule à bord, monotone, depuis l'*Ave Maria* du matin jusqu'au premier quart de nuit ; l'impatience, l'inquiétude, les murmures... la mer des Sargasses, des herbes de plus en plus nombreuses et denses, arrivant « à coaguler presque la mer... » des oiseaux, des roseaux, un bâton travaillé avec du fer, la terre (nuit du 11 au 12 octobre 1492). Le nouveau monde est découvert !

Dire que les Portugais ont, les premiers, fait le tour de l'Afrique (1498, V. de Gama) et le tour du monde (Magellan). Indiquer très simplement les conséquences de ces voyages et découvertes. La pomme de terre nous vient d'Amérique (Pérou) : dès 1535 elle était introduite en Espagne !

Vasco de Gama au cap de Bonne-Espérance. — « ...Le samedi, il arriva deux cents nègres, grands et petits, qui traînaient avec eux une douzaine de bœufs et de vaches, et quatre ou cinq moutons. Ils marchaient en jouant de la flûte, dont ils tiraient des sons tantôt graves, tantôt aigus. Puis ils exécutèrent leurs danses. Le capitaine donna l'ordre de leur répondre par des sonneries de trompettes, et en dansant devant les chaloupes. Lui-même se mit à danser. Le spectacle émerveilla les sauvages. La petite fête dura un certain temps.

Quand ce fut fini, on procéda à des échanges. On remit aux indigènes trois bracelets de verre et ils donnèrent en échange un bœuf noir « très gras », qui fut mangé au dîner le lendemain, et dont la chair était aussi savoureuse que celle des bœufs du Portugal.

Le lendemain dimanche, et tous les soirs, on vit revenir les indigènes avec leurs femmes et leurs enfants. Ils amenaient avec eux beaucoup de bœufs, et jouaient et dansaient entre eux. Les femmes se tenaient sur une hauteur près de la mer, tandis que les jeunes gens armés restaient à la lisière du bois. Les plus âgés seuls pouvaient adresser la parole aux étrangers. Ils ne les abordaient du reste qu'armés de bâtons courts, dans lesquels étaient fixés de queues de renard qui leur servaient à s'éventer le visage. Ils s'adressaient aux explorateurs par signes.

Mais, pendant ces entretiens, Vasco ne quittait pas des yeux les jeunes nègres accroupis plus loin, les armes à la main, derrière les arbres.

— Martino Alfonso, dit-il, en appelant l'un de ses hommes, prends ces bracelets et va leur acheter un bœuf.

Martino Alfonso s'exécuta. Les nègres acceptèrent l'offre. Puis ils prirent Alfonso par la main et le conduisirent à une source. Là, ils lui demandèrent pourquoi il leur avait pris de l'eau. Puis ils se mirent à chasser les bœufs dans la forêt. Vasco s'en aperçut aussitôt.

— Retirez-vous, dit-il à ses hommes, et toi aussi, Martino Alfonso, ne reste pas ici, peut-être se prépare-t-il en ce moment quelque embûche.

Les explorateurs s'en revinrent donc à l'endroit qu'ils avaient tout d'abord occupé.

— Maintenant, reprit Vasco, revêtez vos armures, avancez-vous vers l'intérieur du pays, avec vos lances, vos zagaies et vos arbalètes toutes prêtes. Il s'agit de leur montrer de quoi nous sommes capables.

Aussitôt les nègres se groupèrent.

— Rentrez à bord, cria Vasco.

Et il ordonna de faire tirer les deux bombardes qui se trouvaient à la poupe de la barque.

Il voulait intimider les sauvages par cette décharge. Et, en effet, au bruit de la détonation, les nègres s'enfuirent. » (E. MICARD : *L'héroïque inquiétude de Vasco de Gama* ; P. Roger.)

COURS MOYEN

Louis-Philippe (1830-1848).

MATÉRIEL. — *Cartes pour la conquête de l'Algérie, l'indépendance de la Belgique. Portraits de Louis-Philippe, Thiers, Guizot, Abd-el-Kader, Bugeaud.* — **Gravures** : *garde national, chemin de fer, Constantine, prise de la Smala.*

FAITS ET DIRECTIONS. — La République était voulue par les combattants de Juillet, mais le pays n'était pas prêt pour ce régime. La France commence donc, avec Louis-Philippe, une nouvelle expérience politique. — I. La Charte n'est plus octroyée par le roi, qui règne par la « volonté nationale » ; Louis-Philippe est un bourgeois. — II. Mais il est autoritaire et entend gouverner. Après des difficultés et des luttes (tentatives de soulèvements, attentats contre le roi, insurrections ouvrières), il établit ce gouvernement personnel avec le ministre Guizot (1840-1848). Il lui parut alors que tout était bien, cet amour de la stagnation amena la Révolution de 1848. « Dieu nous garde des gouvernements inventeurs », écrivait le *Journal des Débats*. « La France est une nation qui s'ennuie, lançait Lamartine. Si tout le génie des hommes d'État est de demeurer implacable à toute amélioration, il n'y a pas besoin d'homme d'État, une borne y suffira. » — III. L'œuvre utile : lois sur l'enseignement primaire (1833), sur les chemins vicinaux (1836), sur les chemins de fer (1842) ; conquête de l'Algérie, Abd-el-Kader et Bugeaud. Affaires d'Égypte et indépendance de la Belgique (1838). Combien de Français, se sont doutés, en 1914, qu'ils avaient été protégés par la pensée salutaire du plus ridiculisé de tous nos chefs d'État ?

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Louis-Philippe.** — Levé tôt, il préparait lui-même son feu en hiver et se rasait tout en recevant ses aides de camp ; puis, après un déjeuner frugal — il n'avait de goût

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation franç. Cours élément 6.20 Cours moyen 8 fr.

prononcé que pour les potages — il se mettait au travail ; il veillait tard et dormait peu : coutumes d'exilé pauvre qui dataient du temps où, à Reichenau, il donnait des leçons de dessin pour vivre.

Au dehors, il n'apparaissait point en majesté comme ses prédécesseurs. Il se coiffait d'un chapeau gris « qui contrastait de la manière la plus heureuse avec le chapeau à plumes blanches que Charles X ne quittait jamais », et portait ce grand « parapluie sentimental » qu'ont célébré, chacun à leur façon, Henri Heine le poète et Henry Monnier le caricaturiste. Quand il se promenait à pied dans les Tuileries, il saluait avec affabilité les passants, les bourgeois qui se reconnaissaient en lui ; et le char à bancs dans lequel il se rendait à Neuilly n'avait rien de fastueux : une vraie berline de famille, peinte en jaune clair et attelée de deux chevaux...

Mais... ne doutant ni de sa capacité ni de son intelligence, il... entendait ne point être entravé dans ses décisions... Il y avait en lui un peu de Louis XIV sans doute, mais aussi de Louis XI ; il savait flatter le bourgeois « son bon compère » et ne se livrait pas. » (LUCAS-DUBRETON : *La royauté bourgeoise* (Hachette.)

COURS SUPÉRIEUR

La troisième République.

MATÉRIEL. — **Portraits** : *Thiers, Mac-Mahon, Gambetta, comte de Chambord, J. Ferry, Waldeck-Rousseau.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. De 1871 à 1889, la République s'établit et s'affermit : échec de la restauration monarchique, vote des lois constitutionnelles (1875), triomphe du parti républicain après le 16 mai 1877 : Mac-Mahon se soumet puis se démet, échec du boulangisme. La République paraît suffisamment stable pour que le Saint-Siège engage les catholiques à s'y rallier. — II. L'œuvre de la République : politique (lois constitutionnelles, loi municipale), scolaire (Jules Ferry et l'organisation de l'enseignement primaire), militaire, sociale et économique [réglementation du travail des femmes et des enfants, loi de huit heures, liberté syndicale (loi Waldeck-Rousseau, 1884), assistance sociale].

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Relèvement de la France.** — Remettre sur pied un pays vaincu et tombé de ses plus hautes illusions ne paraissait pas à ces honnêtes gens chose impossible. La jeunesse abordait l'existence avec un esprit de décision, un optimisme, un entrain dont les générations de la victoire ne me paraissent pas avoir relevé l'héritage. Tous, nous trouvions, dans le travail, un réconfort silencieux, une dignité reconquise. Cette « grande pénitence », dont on parle tant aujourd'hui, nous l'avions acceptée simplement, humblement, avec les privations qu'elle comporte. M. Thiers avait réglé les budgets de la « stricte observance », et toutes les familles de même. Il fallait payer, on payait ; il fallait se priver, on se privait. Tout gaspillage était interdit, honni. La défaite avait pris le deuil... L'argent économisé était offert à la nation pour qu'elle se libérât, il ne fut question ni de baisse du franc ni de chute du mark... Ainsi fut gagnée, honnêtement, une ère nouvelle de prospérité ; le peuple qu'on avait cru abattre par la défaite trouva, après vingt ans, dans son labeur, les ressources nécessaires aux grands travaux qui transformèrent, non seulement en France, mais au dehors, la face de la planète. Il devint le banquier de l'Univers, en attendant d'être le soldat du monde. » (GABRIEL HANOTAUX : *Mon temps*, I ; Plon).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La houille dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Montrer toute la valeur de cette expression : la houille est le pain de l'industrie. Décrire les conditions d'exploitation des bassins houillers. Indiquer les principaux pays producteurs et exportateurs de houille. Faire une place spéciale au problème du charbon en France.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Croquis sur papier noir des bassins houillers de Grande-Bretagne, de celui de l'Europe occidentale (franco-belgo-hollando-germanique). Gravures et cartes postales de la vie souterraine et des installations de surface des houillères.*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire relever les croquis sur le cahier. Faire dresser des graphiques traduisant la production mondiale de la houille et sa répartition entre les principaux pays producteurs.

LECTURE I. — **Les progrès de l'industrie houillère.** — Dans beaucoup de pays et de bassins houillers, une légende évoque les temps obscurs, où les paysans, qui grattaient le sol, utilisaient comme combustible la houille apparaissant à fleur de terre. Transi de froid, un enfant, de préférence un berger, — c'est plus poétique — allume un feu de bois, et la terre se met à brûler.

Longtemps les charbonnages ne sont que des trous écorchant le sol, piochés par des paysans qui les abandonnent dès qu'ils se trouvent incommodés par les eaux : ils recommencent plus loin. Parfois, quelques ébauches rudimentaires barbares, de galeries, creusées à l'affleurement des gisements par de petits entrepreneurs, sans connaissances et sans ressources.

Le charbon est poursuivi par des procédés tenaces. On l'accuse de rendre la bière âcre comme la fumée, de nuire à la qualité et à la blancheur du pain, de donner à la viande une odeur de soufre, de faire noircir la chaux. Quelques braves gens, à l'esprit aventureux, ou même des princes, comme au XVIe siècle le duc Jules de Brunswick, qui se disait « possédé par le diable des mines comme la plupart des princes par le diable de la chasse », ou, comme au XVIIIe siècle, le comte de Sarrebrück, Guillaume-Henri, prince de Nassau, s'emploient à écarter ces résistances.

Peu à peu, l'emploi de la houille devient courant : d'abord en Angleterre, beaucoup plus tard en Allemagne. L'hécatombe des arbres, le spectacle lamentable des forêts qui s'éclaircissent, le prix croissant du bois donnent place au combustible minéral dans la vie industrielle et économique...

Les progrès de l'industrie houillère se poursuivent tranquillement, avec une paisible lenteur jusqu'au milieu du XIXe siècle, qui marque une époque de changements profonds et décisifs pour es mines. De rapides perfectionnements techniques permettent dès lors d'exploiter le sous-sol loin de la surface ; l'audace des exploitants s'accroît. On réussit à évacuer les eaux souterraines, à chasser les gaz, à favoriser l'aération.

En même temps, la métallurgie devient la principale cliente des charbonnages. Les vapeurs sulfureuses, qui se dégagent au moment de la combustion du charbon, empêchent de produire un métal de bonne qualité, rendent la fonte cassante et impure. Mais à la houille crue se substitue la houille grillée qui n'altère pas la fonte : le coke. Le coke refoule le charbon de bois comme combustible employé au traitement du minerai...

Avec son emploi dans la métallurgie, la houille fait son entrée dans le domaine de la grande industrie.

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire. 1er volume 15 fr. 2e volume 16.50

LANGUE FRANÇAISE

Insectes et animaux inférieurs.

COURS PRÉPARATOIRE

La chasse aux papillons.

Les plus beaux papillons volent la nuit. Pour les chasser, on allume une lanterne, un phare, et ils viennent voltiger autour. On n'a qu'à les saisir, en les emprisonnant avec un grand filet léger.

Ils sont velus ; sur la tête, ils portent des antennes à plumets. Leurs ailes sont poudrées de couleurs vives, de dessins réguliers, toujours magnifiques. Ils sont parfois énormes. L'oncle de Pierre lui en a montré d'aussi larges que la main. « Ils viennent d'Amérique, a-t-il ajouté. » Pauvres papillons : ils sont d'abord asphyxiés dans une boîte, mis à sécher, puis piqués dans des boîtes à couvercles vitrés. Et chaque épingle porte, sur une étiquette, leur nom bizarre et la date de leur mort. Cimetières de papillons !

L'oncle de Pierre s'en procure d'autre manière. Il fait la chasse aux chenilles. Il secoue au-dessus d'un parapluie retourné les branches des arbustes, et recueille précieusement les hideuses bêtes velues, rampantes, qui en tombent. Il les nourrit de feuillages, puis, repues, énormes, elles s'endorment, se filent une coque soyeuse et paraissent mortes. Mais, un jour, le cocon se fend, un être nouveau sort, humide. La chaleur le sèche. Il déploie ses ailes, les agite, et tout d'un coup, s'envole. C'est un papillon... Hélas ! l'oncle cruel le pique sur un bouchon de liège et le tue sans pitié!

ÉLOCUTION. — Quand voit-on des papillons ? — Comment les chasse-t-on, le jour, la nuit ? (Dessiner un papillon et apprendre le nom des diverses parties ; en montrer une boîte.) — D'où viennent les plus gros ? — Pourquoi dit-on : *pauvres papillons ?* — Pourquoi les tue-t-on ? Comment ? — Expliquer pourquoi l'on dit : *cimetières.*

VOCABULAIRE. — Le papillon *voltige* sur les fleurs. La *libellule* ressemble au papillon. La *chenille* vit sur les feuilles qu'elle mange. Elle file un *cocon* soyeux. Elle *se transforme* en papillon qui, lui, se nourrit du *suc* des fleurs. Certains papillons sont *utiles*, beaucoup sont *nuisibles*. Les papillons sont *jolis, multicolores*. La nuit, une vive lumière les *attire*.

Faire citer des insectes : *coccinelles, carabes, moustiques, fourmis*. En montrer si possible.

CONJUGAISON. — J'*aime* les papillons, car ils *sont* jolis. — Je leur *fais* la chasse pour les *collectionner*. — Je *recueille* des chenilles et je les *élève*. — Le papillon *se pose* sur les fleurs, en *fermant* ses ailes. — Il se *nourrit* en *introduisant* sa trompe dans les fleurs. — Il *vole* de fleur en fleur en *zigzaguant*.

(Mettre ces diverses phrases aux temps étudiés.)

ORTHOGRAPHE. — N. B. : Les élèves du cours préparatoire sachant lire à cette date peuvent commencer quelques courtes dictées. On apprendra *chaque jour* quelques mots d'orthographe et on les revisera souvent.

Mots. — Le papillon, la chenille, une abeille, une guêpe, etc.

Phrases. — Le papillon visite chaque fleur. — La chenille se transformera en un joli papillon multicolore. — La mouche se pose sur les aliments. — L'araignée suce les mouches. — La guêpe m'a piqué au doigt.

RÉCITATION

Les escargots.

Il pleut à flots. Autour des bornes,
Demain sur le gazon lavé
Les escargots aux grandes cornes
Auront abondamment bavé.

F. FABIÉ.

(Voir aussi **La Limace**, C. E.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. Les grillons.

— Comment se fait-il, petits grillons noirs et luisants comme le jais, que le jour vous ne disiez mot et que, le soir, avec la lune, vous chantiez les vêpres du laboureur ? — Ah ! pendant le jour, tel babil font les bourdons et les abeilles que notre chant serait enterré, ou, s'il montait dans l'air, les oiseaux nous mangeraient tous.

Pauvres grillons ! — Mais au moment où rentre prudemment chez elle dame Fourmi, nous, silencieux en attendant que tout se taise, sur les mottes, sommes au guet. Et puis, pauvrets, tout doucement, nous joignons nos petites voix pour qu'elles bruissent un peu plus, et la lune, en filant ses rayons, écoute notre chansonnette.

F. MISTRAL. (*Les Iles d'or.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Justifier le mot **pauvres** grillons. — Quels dangers courent-ils ? — Quelles précautions doivent-ils prendre ? — Pourquoi leur chant ne s'entendrait-il pas le jour ? — Qualifiez ces grillons (*timides, craintifs, prudents*). — A quoi l'auteur compare-t-il la lune ? La fourmi ? — Pourquoi peut-on dire de la fourmi qu'elle est prudente ? — Comment s'appelle le trou du grillon ? (*gîte, terrier.*)

Mots. — *Jais :* pierre précieuse, luisante et noire. — *Vous ne disiez mot :* aucune parole, rien. — *Les vêpres :* chants du soir, de l'après-midi ; la *vesprée* (de Vesper) : étoile du soir. — *Tel babil... abeilles.* Faire reconstruire la phrase : **Les bourdons... tel babil que.** — *Babil*, de babiller : parler abondamment, inutilement, comme les petits enfants. — *Enterré :* resterait *sous terre* (où vivent les grillons). Equiv. : *étouffé, amorti, au guet, nous guettons.* — *Bruissent*, du v. *bruire :* faire du bruit.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le grillon est un (*insecte*). — Sa tête est munie (*d'antennes*) très fines. — Ses (*six*) pattes sont agiles — La (*sauterelle*), le (*criquet*) ressemblent au grillon. — Dans le Midi vivent des (*cigales*) qui font aussi (*bruire*) leurs ailes. — Le grillon est (*inoffensif*), mais la sauterelle (*dévaste*) les récoltes.

GRAMMAIRE. — La coordination.

1. **Les grillons sont petits, noirs et luisants. — Ils se taisent le jour et la nuit, ils disent vêpres. — Les abeilles et les bourdons font un tel babil !** Le mot *et* réunit deux adjectifs qualificatifs, *attributs de grillons ;* deux noms *sujets* du même verbe, deux *propositions*.

Ce mot pourrait quelquefois être supprimé et remplacé par une virgule ou un point et virgule. Il indique que deux mots ont la **même fonction,** sont **coordonnés ;** on l'appelle une **conjonction de coordination.**

Exercices. — 1. Relever les mots coordonnés entre eux et indiquer leur fonction : Une grosse araignée se penchait sur un bol et buvait. — C'était une araignée ronde et jaune. — Minuscules et bleus, les papillons frétillaient.

2. **Notre chant serait enterré** ou **les oiseaux nous mangeraient,** mais, **le soir, nous chantons,** car **nos ennemis sont endormis.** Les mots *ou, mais, car*, sont aussi des conjonctions de coordination.

Exercice. — Employer la conjonction convenable : Du lundi au mercredi, je vais en classe (***mais***) le jeudi (*et*) le dimanche je n'y vais pas. **Alors je** joue avec mes frères (*et*) sœurs, (*ou*) je vais me promener avec mes parents, (*car*) cela leur fait plaisir.

ORTHOGRAPHE. — *Jais, j'ai, jet, geai.* — Mots en *il* comme *babil*.

Dictée. — Les petits grillons... ➔ jais, le jour ne disent mot, mais le soir... ➔ laboureur. Au moment où... ➔ ils joignent.. ➔ chansonnette.

2. Les guêpes.

Lorsque la confiture cuit, les guêpes s'affairent. Elles approuvent, exultent, veulent goûter. Comme

LEROY. La dictée au C. E. P. et au conc. des Bourses nation. (1re et 2e séries) 7 fr.

des enfants gourmands et trop pressés, elles environnent la bassine. Parfois l'une d'elles tombe, meurt dans le liquide rose en ébullition.

Lorsque la confiture est faite, les guêpes triomphent. Avant de fermer chaque pot, il faut le coiffer d'une mince feuille de papier blanc humecté d'alcool. Lorsque Léonie reprend dans l'assiette les rondelles de papier, les guêpes ivres se font emporter sur ce pavois. Puis, tourbillonnant autour des pots qu'on n'a pas refermés tout de suite, elles parviennent à s'y glisser, à entamer la confiture. Alors, c'est la curée.

D'après MAGD. ABRIL.
(*Nos voisins de campagne.* « Illustration », 1932.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qualifier les guêpes : (*gourmandes, hardies*). A quoi les compare-t-on ? Justifier cette comparaison. — Pourquoi viennent-elles quand on cuit les confitures ? — Décrire oralement la fermeture d'un pot de confitures.

Mots. — *S'affairent :* s'agitent comme si elles avaient beaucoup à faire. — *Approuvent :* qu'approuvent-elles ? — *Exultent :* (sautent de joie), volent joyeusement. Pourquoi ? — *Triomphent :* Elles sont joyeuses comme si elles avaient gagné une victoire. — *Humecté :* rendu humide par. — *Pavois :* montrer dans le dictionn. l'image d'un roi franc élevé sur le pavois : faire comprendre pourquoi on a employé ce mot (idée de gloire, de victoire, de triomphe). — *La curée :* la bataille pour manger : rappel. Les chiens de chasse.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La guêpe vit avec ses sœurs dans un (*guêpier*). Son (*abdomen*) porte un (*aiguillon*) fin et agile dont elle pique ses victimes. Elle introduit dans la piqûre un (*venin*) extrêmement douloureux, et qui pourrait être (*mortel*) pour les petits animaux. Elle ne fait pas de (*miel*) comme l'abeille, elle est plutôt (*carnivore*).

ORTHOGRAPHE. — Paragraphe II du texte 2.

CONJUGAISON. — Le présent du conditionnel. **Si nous chantions, notre chant** *serait enterré ;* **s'il montait dans l'air, les oiseaux nous** *mangeraient.*

L'oiseau peut dire au grillon : Si tu... *je te mangerais ;* le grillon : *tu me mangerais ; il me mangerait.*

Les oiseaux : *nous vous mangerions ;* les grillons : *vous nous mangeriez, ils nous mangeraient.*

Formation. — Comparer les terminaisons à l'imparfait (faire trouver). Faire conjuguer le verbe **aller** : si tu venais, j'*irais* te montrer... Le radical est celui du futur.

Exercices. — 1. **Conjuguer** au présent du conditionnel : les auxiliaires **être** et **avoir**.

2. **Étudier** la formation du conditionnel présent d'après le tableau des futurs (Voir précédemment).

3. **Analyser** les formes données : Je *boirais*, nous *aîlions*, nous *irions*, ils *mangeaient*, ils *mangeraient*, je *courais*, je *courrais*, il *mourait*, il *mourra*, il *mourrait*.

4. **Faire construire** de nombreuses phrases avec emploi du présent du conditionnel.

3. L'araignée.

L'araignée était occupée à réparer les avaries causées sans doute par quelque proie d'une grosseur imprévue ou d'une résistance désespérée. Quand tout fut en état, l'araignée, qui était deux fois grosse et lourde comme la plus grosse mouche, marcha sur sa toile sans briser une maille et alla se cacher dans un coin obscur et se mettre à l'affût. Deux ou trois mouches, volant à l'étourdie, se prirent dans les rets perfides, se débattirent en vain. L'araignée arriva sur les captives et les suça sans miséricorde ; après quoi, elle refit une ou deux mailles rompues et retourna à son embuscade.

A. KARR.
(*Voyage autour de mon jardin.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quoi vous fait songer, d'après le texte, cette araignée ? — Quels mots le prouvent ? — Comment peut-on qualifier sa toile ? (*piège perfide*), les mouches. — A quel défaut pense-t-on de l'araignée ? — L'araignée est-elle **utile** ou **nuisible** ? — Pourquoi ?

Mots. — *Avaries :* dégâts. — *D'une résistance désespérée :* qui avait résisté désespérément. — *Imprévue :* que l'aarignée n'avait pas prévue. — *L'affût :* rappel des textes sur les chasseurs. — *A l'étourdie :* étourdiment, sans faire attention. — *Rets :* réseaux, filets, la toile de l'araignée. — *Perfides :* trompeurs. (Les fils sont presque invisibles et trompent...) — *Suça sans miséricorde :* elle leur suça le sang, et sans pitié. — *Embuscade :* rappel du mot *affût.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — L'araignée (*file*) sa toile où viennent (*s'engluer*) les mouches, les moucherons. C'est une bête (*hideuse*) et (*répugnante*) très (*vorace*). Les (*faucheux*) sont des araignées de champs. Le (*scorpion*) est une araignée des pays chauds, (*redoutable*) par son venin. La (*chenille*) nommée le ver à soie tisse un (*cocon*) où elle s'enferme. On (*dévide*) ces cocons pour avoir de la soie.

ORTHOGRAPHE. — Copier les noms d'insectes étudiés.

Dictée. — L'araignée alla se cacher... → embuscade.

COMPOSITION DE PHRASES

Lorsque la confiture cuit, les guêpes s'affairent :

Modifions cette construction : La confiture cuit, les guêpes... — Que la confiture cuise, les guêpes...

Appliquons en décrivant : Une ruche. — Une mouche prise dans une toile d'araignée. — Un escargot qui se déplace. — Une coccinelle qui s'envole.

Notons : Une libellule *mince* comme *une brindille.* — Une chenille qui se fronce comme un *épais sourcil.*

Paragraphe : Une mouche au repos. — Sur un morceau de sucre. — Un hanneton vole vers une lampe. — Un ver qui s'étire.

RÉCITATION

La limace.

Je glisse avec lenteur et, dans mes promenades,
Je galonne d'argent les placides salades ;
Je me prélasse aux plis de leurs feuilles, le soir,
Pleine d'aise, sous l'eau que verse l'arrosoir.
Les gouttes sous mon poids roulent en lourdes boules.
Quel bonheur ! mais je crains d'être jetée aux poules
Si je ne fuis les doigts terreux du jardinier.
La nuit, je règne en paix dans l'enclos printanier.

ABEL BONNARD.
(*Les Familiers.* A. Fayard.)

Exercice. — Utiliser ce texte : 1° en parlant à la limace ; 2° en parlant de la limace ; 3° en faisant parler les limaces, etc.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Dans la prairie.

Allongé sur le sol, Paul regarde le fouillis des tiges entre-croisées, des fleurs, l'agitation des insectes. Voici une bête du bon Dieu qui grimpe au haut d'une fléole, et Paul chantonne :

Catherinette, à la violette,
Fera-t-il beau dimanche ?

Bon ! Elle s'empêtre dans les épillets roux, il faut lui faire un pont avec un brin d'herbe, un mât de cocagne avec un autre. Elle va s'envoler : les élytres rouges s'entr'ouvrent, et en dessous se déplient les ailes de gaze noire. La voilà partie : il fera beau dimanche. Les grillons sont-ils les mitrons de la prairie, qui livrent aux fourmis ces gros pains blancs qu'elles emportent vite comme des ménagères dont la soupe n'est pas trempée ? Un staphylin effrayé vient de s'arrêter et recourbe sa queue menaçante devant une minuscule grenouille verte dont les flancs battent de peur. Entre les deux s'abattent

PESSONNEAUX et GAUTHIER. LEXICOLOGIE FRANÇAISE..... Broché 17 fr. Relié. . 20 fr.

une poignée de petites sauterelles grises, insectes d'acier, fragiles mécaniques d'horloger qu'un ressort détendu projette dans les herbes. C'est sans doute un semblable ressort qui lance en l'air un taupin renversé sur le dos.

J. LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Le jeune garçon **observe**. — Il suit les mouvements de chaque insecte (les rappeler). — Certains lui suggèrent des **réflexions**, des **comparaisons** amusantes (les relever). Les unes sont indiquées d'un mot : *un pont, un mât de cocagne, ailes de gaze*. Les autres sont développées dans une ou plusieurs propositions subordonnées (lesquelles ?).

Mots. — *Épillets :* petits épis, parties d'un épi. — *Mitrons :* boulangers. — *Pains blancs :* vulgairement, œufs de fourmi, en réalité, cocons contenant les nymphes. — *Staphylin, taupin :* Voir dictionnaire.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer des mots du texte par d'autres mots et expressions de même sens : le fouillis (*l'entrelacs*). — Entre-croisées (*entremêlées*). — S'empêtre (*s'embarrasse*). — S'envoler (*prendre son vol*). — Livrent (*fournissent*. — S'arrêter (*faire halte*). — Minuscule (*toute petite*). — Battent (*palpitent*). — S'abattent (*tombent*). — Fragiles (*frêles*). — Projette (*lance*).

2. **Employer** dans des phrases : livrer (*une marchandise*) ; faire une livraison. — Puis avec le sens de : *mettre aux mains de :* ... à la justice. — De *trahir :* Bazaine livra son armée à l'ennemi. Il se conduisit en (*traître*). — Livrer (*bataille*). — *Se confier :* Un homme qui ne se *livre* pas. — *S'appliquer.* Se ... à l'étude.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les pronoms relatifs, leur fonction. — 2. *Il faut lui faire :* tourner par le subj. après *il faut*. — 3. Tournure exprimant un passé récent : *la voilà partie, vient de s'arrêter* ; un futur prochain : *elle va s'envoler*. — 4. Conjuguer le verbe *s'empêtrer* au pass. comp.

2. Dans la prairie (*suite*).

Et l'on voit des bourdons jaunes et noirs, gros bourrus qui bousculent les fleurs ; des bousiers, lourdauds valets d'écurie ; des nécrophores solennels ; des carabes pleins de fatuité, élégants de taupinée, des cicindèles rouges et bleues comme des cantinières, des mouches de toutes couleurs. Voici, précieuse et maniéreuse, une fine demoiselle qui semble se commettre au milieu de la plèbe des graminées, et qui, pour se poser, hésite longuement entre la floche blonde d'une houque laineuse et la tête rosée d'une pimprenelle...

JULES LEROUX. (*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Suite des observations. Chaque insecte est **caractérisé**, soit par un ou plusieurs noms en apposition, soit par un qualificatif, soit par un complément. (Étudier ces différentes formes.)

Mots. — *Bourrus :* brusques, brutaux. — *Bousiers : valets d'écurie*, pourquoi ? — Se nourrissent de bouse. — *Nécrophores* (nécro : mort, phore, d'un mot grec : porter) : insectes qui enterrent les cadavres de petits animaux pour y pondre leurs œufs (Voir nécropole, nécrologie). — *Solennels :* comme des employés de pompes funèbres. — *Fatuité :* vanité (voir *fat*), infatués, à cause de leurs brillantes couleurs. — *Taupinée* (de taupe) : ironique, comme par ex. : une gloire de chef-lieu de canton. — *Maniéreuse* (ou *maniérée*) ; contr. : simple. — *Précieuse :* sens dérivé. — *Se commettre :* s'exposer, se compromettre. — *Plèbe :* bas peuple. — *Floche :* houppe.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Caractériser à la manière de l'auteur des insectes que vous connaissez bien : *le hanneton, le papillon, la fourmi, l'abeille, le grillon, la cigale, la mouche, la guêpe*, etc., ou *l'araignée*.

2. Mots de la famille de *prix* (les employer) : *priser, mépriser* (*mépris*), *précieux, préciosité, apprécier*, (dérivés et composés), *déprécier*.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Lourd, lourdaud. An, année, solennel, solennité, Plèbe, plébéien, plébiscite.* Noter dans les deux textes les noms d'insectes et de plantes.

1. Relever deux prop. sub. coordonnées. — 2. Sens de la préposition : *entre* (*hésiter entre...*) (objet) et dans l'armoire est *entre* les deux portes (lieu).

3. Les insectes.

Vautré dans l'herbe où pullulent les êtres, à l'ombre des arbres bourdonnants d'insectes, Christophe regardait l'agitation fiévreuse des fourmis, les araignées aux longues pattes qui semblent danser en marchant, les sauterelles bondissantes qui sautent de côté, les scarabées lourds et hâtifs, les vers nus, glabres et roses, à la peau élastique, marbrée de plaques blanches. Ou, les mains sur la tête, les yeux fermés, il écoutait l'orchestre invisible, les rondes d'insectes tournant avec frénésie, dans un rayon de soleil, autour des sapins odorants, les fanfares des moustiques, les notes d'orgue des guêpes, les essaims d'abeilles sauvages vibrant comme des cloches à la cime des bois et le divin murmure des arbres balancés, le doux frémissement des branches dans la brise, le fin froissement des herbes odorantes, comme un souffle qui plisse le front d'un lac limpide.

ROMAIN ROLLAND.
(*Jean-Christophe.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — On comparera le texte ci-dessus aux précédents. Deux parties : 1. Des **notations** sur les insectes et autres animaux inférieurs (Christophe *regardait*). — 2. Des **notations** sur les bruits et les sons (Christophe *écoutait*). — On remarquera que ce texte, qui est d'un grand écrivain, ne comprend que deux phrases dont la seconde est pleine de douceur et d'harmonie.

Mots et expresssions. — *Glabres :* lisses (autre sens : *imberbe, sans barbe*). — *Frénésie* (s. pr. *délire furieux*) : *excès*. — Différence entre : *la fanfare* et la *note d'orgue* (son plus grave). — *Divin* (de dieu). — Conf. la *mer divine, saintes rumeurs* (Leconte de Lisle, *J. des I.*, n° 28).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer : a. *allongé, étendu, couché, vautré, affalé, carré* (dans ou sur...).

b. *Pulluler, grouiller, fourmiller.*

2. **Retrouver et placer les mots** du texte : les arbres sont ... d'insectes. — ... des fourmis. — Les sauterelles ... — Les scarabées. .. — Les vers ... — Les ... d'insectes tournant avec ... — Les sapins ... — Les ... des moustiques. — Les ... des guêpes. — Les essaims d'abeilles ... — Le ... des arbres balancés. — Le ... des branches. — Le ... des herbes odorantes. — Un souffle ... le lac limpide.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Pulluler, scarabées, élastique, élasticité, orchestre, fanfare, fanfaron, essaim, essaimer.

Distinguer les propositions dans chacune des deux phrases. Observer la place des différents termes de chacune d'elles : *vibrant comme des cloches* : prop. sub. = *qui vibrent*.

GRAMMAIRE

Fonction des propositions subordonnées (*suite*).

Nous avons vu les propositions sub. par une conjonction : compl. d'objet, compl. de circonstance, sujets (Voir n° 34 du *J. des I.*).

1. Étudions dans le texte 1 les propositions subordonnées par un **pronom relatif :**

Relever : ... une bête de bon Dieu *qui grimpe* ... — ... les mitrons de la prairie *qui livrent* ... ces gros pains blancs *qu'elles emportent*. — ... des ménagères *dont la soupe n'est pas trempée*. — ... une minuscule grenouille verte *dont les flancs battent*. — ... fragiles mécaniques d'acier *qu'un ressort détendu projette* ... — ... un semblable ressort *qui lance*...

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

Toutes se rattachent à un nom de la principale. Elles sont **compléments de nom**.

Elles peuvent aussi se rattacher à un pronom. Ex. : Voici la tribu des insectes : *ceux qui* courent sur le sol, *ceux qui* volent, etc. — *C'est lui que* j'avais choisi. — Est-ce *le mien que* tu veux ? etc.

2. Propositions subordonnées, compléments d'objet introduits par un **mot interrogatif** (*adjectif, pronom, adverbe*).

a. *Pronoms.* Dis-moi *qui* est venu à la maison en mon absence. — ... *lequel* des deux tu préfères.

b. *Adjectif.* Je demande *quelle* heure il est.

c. *Adverbes.* On se demande *où* Paul est allé, *quand* il reviendra et même *s(i)* s'il reviendra jamais.

Exercice. — Chercher dans les textes 2 et 3 comment les noms sont complétés (par des *adjectifs*, par des *compléments*, par des *propositions subordonnées*).

CONJUGAISON

Verbes à l'infinitif en *re*.

1. *Rire, rompre, battre, mettre, rendre.*

Comme *rire :* sourire.

Comme *battre :* abattre, combattre, débattre.

Comme *mettre :* admettre, démettre, promettre, remettre, soumettre.

Comme *rendre :* défendre, descendre, fendre, pendre, tendre, vendre, fondre, pondre, répondre, tondre, mordre, tordre, perdre.

Faire conjuguer les verbes types ci-dessus au présent de l'indicatif, à l'imparfait (*1er pers. du sing.*), au pas. simple (*id.*), au futur (*id.*), au présent du subjonctif (*1er pers.*), à l'imparfait du subjonctif, au participe présent, au part. passé composé.

Exercice écrit. — Introduire dans une phrase chacun des verbes ci-dessus à l'un ou l'autre des temps indiqués.

2. *Nuire, écrire, suivre, dire, faire.* (A conjuguer comme ci-dessus.)

Exercice. — Écrire correctement les verbes à l'infinitif. Le ver du hanneton (*nuire, prés. de l'ind.*) beaucoup aux récoltes. — Le soleil (*luire, pas. comp.*) — Il faut que je (*écrire*) à mon ami qui (*vouloir, prés. indi.*) que je (*répondre*) à ses questions. — Je (*suivre, pas. simple*) longtemps le gibier. — Ne (*dire, impér., 2e pers. du plur.*) pas toujours ce que vous pensez, mais pensez toujours ce que vous (*dire*). — Voulez-vous que je vous (*dire*) : Il ne faut pas que vous (*faire*) cela.

Remarque. — *Contredire, interdire :* vous contredisez, vous interdisez. — *Maudire :* nous maudissons, vous maudissez, etc.

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. *Voici, précieuse et maniéreuse, une fine demoiselle... pimprenelle.*

Sur ce modèle, décrivez l'attitude, les mouvements d'un insecte qui se pose, mouche, guêpe, hanneton, papillon, etc.

2. TEXTE 3. *Vautré dans l'herbe où pullulent les êtres... plaques blanches.*

Étendu ou couché dans l'herbe...

Debout sous le pommier...

En commençant de cette manière, **décrivez** en les caractérisant brièvement les insectes que vous avez pu observer.

3. TEXTE 1 (C. É.). *Comment se fait-il, petits grillons noirs... laboureur ?*

En adoptant cette tournure interrogative, **adressez-vous** à d'autres insectes que vous connaissez ou à l'araignée ou à la chenille.

LE PARAGRAPHE. — La guêpe mange.

La guêpe mangeait la gelée de groseilles de la tarte. Elle y mettait une *hâte méthodique et gloutonne*, **la tête en bas, les pattes engluées, à demi disparue dans une petite cuve rose aux parois transparentes. Je m'étonnais de ne pas la voir enfler, grossir, devenir ronde comme une araignée.**

COLETTE.

Montrez de même un autre insecte qui mange, une abeille qui butine.

Le papillon.

Un papillon était posé sur une branche de chèvrefeuille. C'était un papillon jaune, dentelé, émaillé de points rouges et noirs semblables à des perles. Il avait quatre ailes, et ses ailes étaient si légères que leur mouvement, quoique très rapide, ne faisait aucun bruit. Pendant son vol, il tenait ses pattes repliées le long de son corps ; mais, en se posant, il les montrait, et je pus en compter trois de chaque côté.

Mme PAPE-CARPANTIER.

Décrivez un insecte que vous avez observé de près.

Autres sujets. — Quelle activité dans la fourmilière ! — Fourmis en voyage. — Une guêpe capture une mouche. — Zon ! zon ! ce que chantent les abeilles.

LE DEVOIR COMPLET. — La chasse aux hannetons.

C'était au printemps, à l'époque où les chênes se revêtent d'un tendre feuillage. Nous partions le matin, à l'heure où l'insecte, engourdi par la fraîcheur de l'air, dort au revers des feuilles.

A peine arrivés à l'orée du bois, nous nous mettions en chasse. Les jeunes troncs flexibles saisis à pleines mains, toute la ramure tremblait d'une brusque secousse et, sur les feuilles sèches qui tapissaient le sol, un crépitement se faisait entendre. L'oreille tendue et l'œil ouvert, nous attendions que le silence se fût rétabli. Alors, nous nous hâtions de rechercher et de ramasser les lourds insectes avant qu'ils se réveillent. Ils gisaient là, sur le dos, su le ventre, pattes repliées, indolents et comme morts, à peine perceptibles avec leurs élytres brunes sur le brun roux des feuilles. Vite, ils étaient jetés au fond des boîtes métalliques où ils commençaient à s'agiter.

Une deuxième secousse achevait le nettoyage. Ainsi, nous allions d'arbre en arbre. Lorsque le tronc était trop gros pour nos mains, un vigoureux coup de semelle lancé bien à plat ébranlait la couronne, et c'était alors comme une grêle qui s'abattait autour de nous.

Nous rentrions à la maison avec des boîtes grouillantes qui dégageaient, lorsqu'on les ouvrait, une odeur affreuse (C. A.).

RÉCITATION

La ruche.

Sous l'appentis léger et bas de son auvent
Qu'abrite un vert rideau de pruniers en broussaille,
La ruche, aux premiers feux rougissant du levant,
Chauffe le double rang de ses cloches de paille.

Dans leur corselet d'or et de jais, du matin
Jusqu'au soir, les essaims ouvriers des abeilles
S'en vont loin dans les champs récolter leur butin
De pollen au cœur lourd des corolles vermeilles.

Et, du soir au matin, chaque ruche bourdonne
D'un tumulte à celui d'une usine pareil,
Car, dans l'ombre, l'insecte, en son moule hexagone,
Y coule ses rayons de miel et de soleil.

CH. DORNIER.

(*L'ombre de l'homme.* Lecène et Oudin.)

Mots et expressions. — *Appentis :* petit toit à une seule pente ; *auvent :* petit toit en saillie pour protéger ; *jais :* substance d'un noir luisant ; *hexagone* (hexagonal). Dessiner un rayon de miel.

Conseils pour la diction. — *Il y a dans ce morceau plusieurs enjambements qui exigent qu'on ne s'arrête pas au bout de certains vers. Respecter le sens de la ponctuation.*

Exercices. — *Corselet d'or et de jais.* Caractériser par un ou plusieurs noms désignant une matière, le corps ou les élytres ou les ailes de certains insectes. Ex. : *Les ailes de soie* (de gaze), de... — *L'abdomen de velours du...*, etc.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).*

J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

AMAND. **La pratique du vocab. et de la comp. française.** *Cours sup.* *Elève..* 8.60 *Maître.* 15.75

Les besoins de combustible s'élèvent d'un bond prodigieux : la demande se multiplie avec l'application de la vapeur au travail industriel et aux moyens de transport. Inutile et dédaigné pendant des siècles, le charbon devient l'orgueil et la fortune des pays qui ont le bonheur de le posséder...

Au XIXe siècle, la houille est devenue la base de toute la vie matérielle de l'humanité. Elle fournit la force, la chaleur, la lumière, crée l'activité et la richesse. Le charbon domine de sa souveraineté tyrannique la nation moderne. Par lui-même ou par ses dérivés, dont la liste ne cesse de s'allonger, il supporte le commerce, le trafic, l'industrie. Il supporte l'industrie et il l'appelle : les bassins houillers attirent et concentrent l'activité industrielle, qui y trouve au prix le moins élevé un combustible sûr. Il est au cœur de toute la vie économique.

La houille provoque et crée de larges agglomérations humaines, régions industrielles qui, jusqu'au XVIIIe siècle, n'existaient pas. Par la vertu du charbon, d'humbles villages et de petites cités provinciales endormies deviennent de grandes villes industrielles. Des provinces industrielles, qui ont leur raison d'être dans le charbon, se constituent autour des puits de mines.

D'après M. BAUMONT.
(*Revue économique française.*)

LECTURE II. — **La lutte contre les dangers de la mine.** — Les mines ont besoin d'être aérées. L'air respirable y est vicié par la présence des hommes et des animaux, par la combustion des lampes, par la fumée des coups de mine et surtout par le dégagement de gaz nuisibles, notamment d'acide carbonique, d'oxyde de carbone et souvent de grisou. L'acide carbonique amène l'asphyxie quand l'atmosphère en contient 10 p. 100. L'oxyde de carbone est un toxique. Il suffit d'une proportion de 1,80 p. 100 de ce gaz dans l'air pour produire des défaillances et parfois pour entraîner la mort dans l'espace de trente à quarante minutes. Le grisou produit des explosions par déflagration spontanée. C'est assez dire pourquoi le renouvellement de l'air dans les mines est indispensable. On pourrait ajouter, au surplus, que l'air est plus lourd à mesure que l'on s'enfonce plus profondément sous le sol, par suite de l'augmentation de la chaleur et de la pression barométrique, et ce motif rendrait utile à l'hygiène des mineurs la ventilation que les dangers à éviter nécessitent impérieusement.

La *ventilation* s'opère en général par l'établissement de deux puits, l'un pour l'entrée de l'air frais, l'autre pour la sortie de l'air vicié. Mais le problème est compliqué, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par l'énumération des données suivantes : il faut introduire dans la mine un courant d'air puissant; il faut le répartir en courants partiels distincts dans tous les chantiers ; enfin, il faut ramener au jour l'air vicié sans le faire repasser par une galerie de travail. Pour activer l'entrée de l'air frais et la sortie de l'air vicié, des ventilateurs mécaniques sont installés sur les puits. On peut se faire une idée de l'énergie qu'ils dépensent par les quelques précisions suivantes : il faut envoyer dans une mine au minimum 10 à 15 litres d'air par seconde et par ouvrier pour en assurer l'aération ; mais on va généralement au delà, et, dans les grands charbonnages, il n'est pas rare de fournir 250 litres d'air par seconde et par ouvrier, soit 1 mètre cube pour 4 ouvriers. Or, on calcule que pour assurer dans une mine, dans des conditions convenables, l'introduction de 20 mètres cubes d'air par seconde, un moteur de 42 chevaux-vapeur est nécessaire. Ainsi s'explique que les exploitations houillères étendues mettent en action une force considérable pour le service d'aérage. A Anzin, 40 ventilateurs fonctionnent et le volume d'air extrait par seconde dans toutes les fosses de la Compagnie s'élève à 1 003 000 litres.

Mais les mines doivent être défendues contre un autre danger. On ne creuse pas à plusieurs centaines de mètres sous terre sans rencontrer des sources, parfois de vastes nappes d'eau ou de véritables cours d'eau souterrains. Sous peine d'inondation, c'est-à-dire sous peine d'immobilisation des chantiers et de destruction d'un grand nombre de travaux, il faut assurer la constante *évacuation de ces eaux*. Des batteries de pompes puissantes sont installées à cet effet. A Anzin, 12 pompes à vapeur et 29 pompes électriques extraient chaque jour 7 400 mètres cubes. Partout le service d'évacuation des eaux présente une grosse importance, non seulement par l'effort qu'il exige, mais aussi parce que toute défaillance en cette matière peut être une cause d'arrêt de travail prolongé, parfois l'occasion d'une véritable ruine.

P. DE ROUSIERS.
(*Les grandes industries modernes.*)

LECTURE III. — **La carbonisation de la houille à haute température.** — C'est la technique des *usines à gaz* et des fours à coke. Ces deux catégories d'entreprises mettent en œuvre des procédés légèrement différents : les usines à gaz cherchent avant tout à produire un gaz combustible ayant un haut pouvoir calorifique et considèrent le coke comme un sous-produit ; les fours à coke, au contraire, ont pour mission de fournir du coke « métallurgique », produit de haute qualité servant à la fabrication de la fonte et de l'acier.

Les *gaz des fours à coke* ont un pouvoir calorifique relativement faible. Dans certaines régions industrielles, notamment en Allemagne, on a pu en organiser la distribution dans les villes sur le modèle des distributions de gaz d'éclairage, après transport à grande distance, parfois 100 kilomètres ou plus. Le plus souvent, une partie des gaz est brûlée dans l'usine même qui les produit, pour le chauffage des fours à coke, ou utilisée pour la synthèse de l'ammoniaque. L'excès est rejeté dans l'atmosphère.

Le *gaz d'éclairage*, ses applications domestiques très importantes mises à part, est susceptible de nombreux emplois industriels. Certaines usines de construction mécanique comptent parmi les plus forts consommateurs du gaz d'éclairage. Il est même possible qu'un jour il puisse concurrencer les combustibles liquides dans certains domaines.

On a suggéré dernièrement d'utiliser sur les chemins de fer, au lieu des automotrices à essence ou à huile lourde actuellement en essai, des automotrices alimentées au gaz d'éclairage, qui se ravitailleraient sans peine aux extrémités de leurs parcours.

Deux des sous-produits de la carbonisation à haute température intéressent particulièrement le point de vue où nous nous plaçons : C'est le *goudron* et surtout le *benzol*.

La production mondiale de *goudron* a été, en 1929, de 7 500 000 tonnes, utilisées en majeure partie pour le revêtement des routes. On peut, cependant, soit le brûler directement dans les foyers des chaudières, soit s'en servir pour alimenter des moteurs Diesel.

La production mondiale de *benzol* a été, en 1929, de 1 310 000 tonnes, dont 11 millions de tonnes, en gros, ont été utilisées comme carburant. Il ne faut pas croire qu'il s'agisse d'une concurrence pour l'essence; bien au contraire, il s'agit d'une fructueuse collaboration : le benzol a, en effet, des propriétés antidétonantes et, à ce titre, entre de plus en plus dans la fabrication des carburants de choix.

J. BODET.
(*La Science et la Vie.*)

LECTURE IV. — **Quelques chiffres récents.** — La production mondiale de houille a, en 1934, dépassé de 80 millions de tonnes la production de 1933 et de 120 millions de tonnes celle de 1932. Pour les principaux producteurs européens, les chiffres ont été les suivants : *Grande-Bretagne :* 224 millions de tonnes ; *Allemagne :* 125 millions de tonnes (lignite non comprise ; *France :* 48 000 000 de tonnes ; *Pologne :* 28 000 000 de tonnes ; *Belgique :* 26 millions 500 000 tonnes ; *Pays-Bas :* 12 millions 600 000 tonnes, etc. La production française s'est répartie ainsi : Nord et Pas-de-Calais : 30 millions 600 000 tonnes ; Lorraine : 5 450 000 tonnes ; Centre et Midi : 12 500 000 tonnes. La consommation française en 1934 a été de 71 millions de tonnes.

Mme OZOUF.

TIGET. L'ens. de la géogr. par les cartes postales. *Chac. des 15 pochettes* 4.50 / 5 fr. *ou* **5.50**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Le basket-ball.

Sport d'équipe féminin idéal.

Le basket-ball est le sport idéal des scolaires et des jeunes filles. — C'est un des sports les plus éducatifs et l'un des plus complets. Il développe et met en action toutes les qualités physiques : souplesse, vitesse, détente, adresse, résistance, grâce.

Il ne nécessite pour sa pratique qu'un espace restreint. Les équipes n'étant formées que de cinq joueurs, il est facile d'en former dans tous les établissements scolaires, même dans les écoles primaires.

L'absence de brutalités est encore une des raisons qui font du basket-ball le seul sport collectif qui soit vraiment à la portée des jeunes filles.

Les règles. — Elles sont très simples (ce qui est encore un avantage sérieux), on peut les résumer ainsi :

Durée de la partie : deux mi-temps de vingt minutes (pour les scolaires réduire à quinze minutes). But : faire entrer le ballon par le haut dans le panier (en cours du jeu : 2 points ; sur lancer franc : 1 point).

Il se joue uniquement avec les mains ouvertes. Un joueur ne peut faire plus d'un pas, le ballon en mains, d'où passes immédiates, rapides, renouvelées. On peut aussi « dribbler » (faire rebondir le ballon sur le sol) en courant ou en marchant.

Les fautes se classent en deux catégories :

1° **Fautes sans gravité.** — Progresser avec le ballon dans les mains, le frapper avec le corps, le tenir sans le jouer.

2° **Fautes graves.** — Frapper, pousser, tenir un adversaire, créer un contact avec lui, s'emettre deux contre un, le gêner quand il ne possède pas le ballon, jouer trop violemment.

Pour les fautes sans gravité, la sanction est une rentrée en touche faite par l'adversaire ; pour les fautes graves, un ou deux lancers francs, avertissements, exclusion.

Organisation. — Le terrain. — Un sol dur convient très bien ; enlever les pierres ; donner au terrain les dimensions maxima si possible (28 × 15). Dans une cour de récréation, placer des boîtes pour permettre la pose rapide des poteaux ; afin de pouvoir tracer plus vite les lignes, enfoncer à ras du sol un piquet de 5 cm. de côté à chaque extrémité du rectangle, aux centres de la ligne de lancer franc et du cercle d'envoi ; une barre de bois percée de trois trous donnera tout de suite le rayon de la surface de lancer franc et celui de la surface d'envoi et servira de compas. En salle, tracer les lignes au ripolin blanc. Si l'on dispose des deux (cour et salle) sur l'un des murs de la salle fixer un panier pour permettre aux élèves de s'exercer.

L'équipement. — Si l'on ne dispose pas de ressources, équiper les joueuses de la façon suivante : pas de bas, une paire d'espadrilles à semelles de corde, un maillot quart de manche, un petite robe de toile résistante, le tout reviendra à une vingtaine de francs ; si la caisse de la société est assez riche, prévoir l'achat de souliers spéciaux (à partir de 20 fr.), d'un chemisette de sport (15 fr.), d'un short (15 fr.) ; comme la coquetterie ne doit jamais perdre ses droits, un bandeau ou un béret basque de couleur vive rehaussera le costume.

Acheter un ballon de cuir pour les matches (à partir de 70 fr.) et un ballon d'entraînement en cuir ou en caoutchouc.

L'entraînement. — Quelques « trucs ». — Amener les jeunes à acquérir l'adresse sur le ballon en leur faisant pratiquer de nombreux jeux de ballon. Au début de l'entraînement, se servir, si possible, d'un ballon de football (moins lourd, moins gros) : cela permettra aux élèves de « rentrer » davantage de paniers et leur donnera du goût.

Se servir à l'entraînement d'un ballon Michelin BB ; plus glissant que celui de cuir, il permet d'acquérir la sûreté dans les passes et les lancers.

La séance d'entraînement. — Toute séance d'entraînement bien comprise doit comprendre les quatre parties suivantes :

1° **Étude des règles.** — Se servir de pions de couleur ou faire au tableau des croquis très sobres.

2° **Les passes.** — Courtes, longues, renversées, hautes, etc.

3° **Les paniers.** — De près, de loin, de côté, en marchant, en courant, lancer franc.

4° **Courte partie :** Au cours de laquelle on mettra en application les divers éléments étudiés ; le jeu sera arrêté à chaque faute ; une fois expliquée, la phase défectueuse pourra être reprise. Voici une séance d'entraînement complet, d'après Joinville :

1. **Étude des règles.** — La mise en jeu (règle 6).

2. **Les passes.** — *a.* Passes demi-longues à une main et réception à une main (bras droit, puis bras gauche). Mettre les élèves en cercle de 4 mètres de rayon, l'instructeur au centre ; il gênera volontairement le possesseur du ballon. Celui-ci fait une passe demi-longue (geste de lancer le poids) à l'élève qui lui fait face, ce dernier va au-devant de la balle pour éviter le rebond et exécute la passe après réception.

b. Passes courtes à deux mains et réception à 2 mains. Mettre les élèves en cercle (4 m. de rayon). L'instructeur au centre, il passe alternativement le ballon à chaque élève qui le lui retourne.

3. **Les paniers.** — Panier de loin ; les élèves en colonne par un, à 5 m. du panier (derrière la ligne de lancer franc, face au panier). L'instructeur placé sous le panier passe le ballon à l'élève de tête qui effectue le lancer et va se placer en queue.

4. **Courte partie d'un quart d'heure.**

L'arbitrage. — Être très sévère, même au début, pour toutes les fautes graves qui enlèvent au jeu sa beauté et sa grâce. Habituer les joueuses à ne *jamais* protester contre une décision de l'arbitre ; pour cela, à l'entraînement, de temps à autre, siffler une faute imaginaire ou donner une sanction injuste afin de voir les réactions des équipières ; expliquer ensuite.

La meilleure place est sur une des lignes de touche, le soleil ou le vent dans le dos ; se déplacer de façon à être toujours à mi-distance entre le ballon et le centre du terrain ; expliquer brièvement la raison de chaque coup de sifflet.

Un concours dit « de la meilleure joueuse de basket-ball » peut clôturer la saison.

Trois épreuves :

1° Un dribbling sur 10 m. à travers 10 quilles (Cotation : un point de moins par quille renversée sur 10 points).

2° Lancers : 5 à droite, 5 à gauche, 5 au centre ; distance du lancer franc.

(Cotation : 1 point par panier.)

3° Combiné : six dribblings sur 10 m. (sans obstacles) suivis du lancer au panier, sans arrêt, en arrivant sur la ligne du lancer franc (2 à droite, 2 à gauche, 2 au centre).

(Cotation : 2 points par panier.)

Le total donnera la lauréate de ce petit concours.

QUELQUES ADRESSES UTILES. — Fédération française de Basket-ball, 28, place Saint-Georges, Paris (un organe bimensuel, *Le code de basket-ball*, 2 fr. compte chèque postal 715-20). District du Cantal de basket-ball (M. Maurie, président, Murat) donne gracieusement plan de terrain, tracts, renseignements divers. Joindre timbres pour réponse. Peut fournir plan d'entraînement, adresses, devis de construction de panneaux.

GEORGES MAURIE,
Instituteur, Murat (Cantal).

BARADUC et LAROCHE. **Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté..... 7.50**

c'est pourquoi ces nombres sont appelés nombres complexes.

Comme autres grandeurs exprimées en nombres complexes, citons les arcs, les angles (seront étudiés plus loin).

2. **Lecture, écriture des nombres complexes.**

3 h. 8 m. représentent 3 h. $\frac{8}{60}$ d'heure.

4 h. 5 m. 8 s. représentent 4 h. $\frac{5}{60}$ d'h. $\frac{8}{3\,600}$ d'h.

On ne met pas de virgules mais les lettres m., s.

6 h. 56 m. n'est pas la même chose que 6 h. 5 m. 6 s. ; de même l'expression 12 h. 06 est incorrecte, car 6 représente $\frac{6}{60}$ d'heure et non $\frac{6}{100}$; on ne doit pas confondre 7 h. 5 m. avec 7 h. 50 m. Toutes confusions qui peuvent venir de l'emploi usuel du système décimal.

3. **Exercices de conversion.**

a. Convertir : 7 h. 52 m. en minutes, en secondes.

7 h. = 60 m. × 7 = 420 m.
7 h. 52 m. = 420 m. + 52 m. = 472 m.
472 m. = 60 s. × 472 = 28 320 s.
7 h. 52 m. = 420 m. = 28 320 s.

b. Convertir en secondes : 3 h. 7 m. 15 s.

3 h. = 60 m. × 3 = 180 m.
3 h. 7 m. = 180 m. + 7 m. = 187 m.
187 m. = 60 s. × 187 = 11 220 s.
3 h. 7 m. 15 s. = 11 220 s. + 15 s. = 11 235 s.

c. Convertir en heures 272 m.

On divise 272 par 60 on obtient 4 comme quotient et 32 pour reste, 4 représente des heures et il reste 32 m., on a donc : 272 m. = 4 h. 32 m.

d. Convertir en heures, minutes, secondes, 14 234 s. En divisant par 60 on obtient les minutes, soit 237 m., et il reste 14 s. ; dans les 237 m. il y a 3 h. et 57 m. On a donc :

14 234 s. = 3 h. 57 m. 14 s.

Exercices.

1° *Convertir en minutes, secondes :*
2 h. 24 m. ; 5 h. 36 m. ; 8 h. 5 m.
2° *Convertir en minutes, secondes :*
3 h. 2 s. ; 4 h. 54 m. 36 s. ; 2 h. 4 m. 2 s.
3° *Convertir en heures, minutes :*
432 m. ; 644 m. ; 224 m.
4° *Convertir en heures, minutes, secondes :*
11 824 s. ; 78 744 s. ; 24 372 s.

Calcul mental.

Diviser un nombre par 1,25.

Remarquer que $1{,}25 = 1\frac{1}{4} = \frac{5}{4} = \frac{10}{8}$.

Exemple : $9 : 1{,}25 = 9 : \frac{5}{4} = 9 \times \frac{4}{5} = \frac{9 \times 8}{10} = 7{,}2$.

Énoncer la règle.

Problèmes. — 1° *Combien peut-on avoir de crayons coûtant 1 f. 25 avec 7 f. 50.*

2° *Diviser par 1,25 les nombres suivants : 7, 9, 12, 27, 39, 42.*

COURS SUPÉRIEUR

Le tronc de cône.

1. **Définition.** — Si l'on coupe un cône par un plan parallèle à la base, le solide obtenu est un tronc de cône. Un seau, un abat-jour, un baquet ont la forme de troncs de cône. C'est une forme de solides assez répandue dans les objets usuels.

2. **Génération du tronc de cône.** — Le tronc de cône est un solide engendré par un trapèze rectangle tournant autour du côté perpendiculaire aux bases. Le côté oblique du trapèze rectangle est l'apothème, on dit aussi la génératrice du tronc de cône.

3. **Développement et surface latérale.** — Développer devant les élèves un tronc de cône en carton. Sa surface est formée par une sorte de trapèze curviligne dont les bases ont pour longueurs les circonférences des bases.

Calcul de l'aire latérale. — En inscrivant un tronc de pyramide dans le tronc de cône et en doublant indéfiniment le nombre des côtés des polygones, on obtiendra à la limite :

$$\text{Surface latérale} = \frac{P + p}{2} \times a.$$

P et p étant les périmètres de base et si R et r sont les rayons des bases, on a :

$$\text{Surface latérale} = \frac{2R + 2\pi r}{2} \times a = \pi(R + r)a$$

et la surface totale s'obtient en ajoutant la surface des bases, soit : $\pi(R + r)a + \pi(R^2 + r^2)$.

4. **Volume du cône.** — Comme le volume du tronc de pyramide, le volume du tronc de cône est égal à la somme des volumes de 3 cônes ayant pour bases la grande base, la petite base, la racine carrée du produit des 2 bases et pour hauteur commune la hauteur du tronc de cône. On a donc :

$$V = \frac{1}{3}\pi R^2 h + \frac{1}{3}\pi r^2 h + \frac{1}{3}h\sqrt{\pi R^2 \times \pi r^2}.$$

Mais $\sqrt{\pi R^2 \times \pi r^2} = \sqrt{\pi^2 R^2 r^2} = \pi R r$ et la formule devient :

$$V = \frac{1}{3}\pi R^2 h + \frac{1}{3}\pi r^2 h + \frac{1}{3}\pi h R r$$

ou $\frac{1}{3}\pi h (R^2 + r^2 + Rr)$.

Exercices — 1. *Calculer le volume et la surface latérale d'un tronc de cône dont les rayons de base sont o m. 50 et o m. 80 et la hauteur o m. 40.* RÉPONSES. → **204 dm² 1 ; 540 dm³ 8.**

(On calculera la longueur DE égale à : o m. 80 — o m. 50 et l'apothème AD est l'hypoténuse d'un

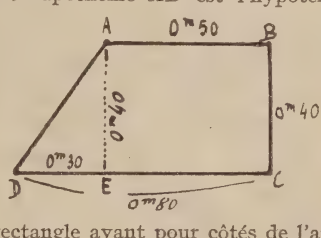

triangle-rectangle ayant pour côtés de l'angle droit o m. 3, o m. 4.)

2. *Un seau a la forme d'un tronc de cône dont les dimensions sont : R = o m. 15, r = o m. 10, h = o m. 40. Quel est le volume de ce seau ? Combien faudrait-il verser de fois son contenu dans un récipient cylindrique ayant 1 m. 20 de diamètre de base et 3 m. de hauteur pour le remplir ?* RÉPONSES. → **19 l. 8 ; 171 fois.**

Problèmes.

1. *Un cultivateur achète à raison de 4 500 f. l'ha. un champ rectangulaire dont le périmètre mesure 542 m. 70 et dont la longueur est les $\frac{5}{4}$ de la largeur. Il s'engage à payer comptant la moitié du prix ainsi que les frais se montant à 12 p. 100 du prix d'achat et à payer le reste 6 mois après avec les intérêts à 7 p. 100. Calculer le montant de chacun des deux paiements.* RÉPONSES. → **5 072 f. 35 ; 4.233 f. 75.**

2. *Un entrepreneur se charge d'un travail sur le montant estimatif duquel il consent un rabais de $\frac{1}{15}$. Pour intéresser ses ouvriers, il leur abandonne, en dehors de leur paye journalière, $\frac{1}{20}$ de ce qui est dû après le rabais et enfin, sur le reste, il prélève $\frac{1}{50}$ qu'il verse à une caisse d'assurances. Tous ces comptes faits, il lui revient une somme de 39 102 f. Dire à combien s'élevait le devis estimatif, la somme versée aux ouvriers et celle qui a été versée à la compagnie d'assurances.* RÉPONSES. → **45 000 f. ; 2 100 f. ; 798 f.**

M. PAUMIER, *Inspecteur de l'Enseignement primaire.*

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseig. du calcul aux débutants.... 15 fr.

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Les irrigations du Niger.

Entre Bamako et Tombouctou, le Niger, au cours des derniers siècles, n'a cessé de déplacer peu à peu son lit vers le Sud. Ce déplacement a eu comme conséquence l'asséchement rapide des zones que le flot n'atteignait plus et, depuis une cinquantaine d'années, plus de 200 villages dont dû être abandonnés par leurs habitants, les cultures, faute d'eau, n'étant plus possibles.

Au lendemain de la guerre, un ingénieur français, M. Bêlème, entreprit d'étudier la vie passée du grand fleuve dans cette région, le régime présent de ses crues, l'action régulatrice ou stabilisatrice des grands lacs de la région de Tombouctou et la nature des travaux à exécuter pour ramener l'eau dans les anciens lits dont solliciter la concession de terres fertilisées.

Aussi, depuis 1929, les travaux ont été continués activement. On a construit des digues insubmersibles pour couvrir le pays *macina* à l'époques des crues ; un bras mort du fleuve a été curé et remis à eau à Sansanding, qui sera le centre du riz; à Diamarabougou, un barrage, qui aura 1 227 mètres de longueur, est en cours d'édification. Les chantiers sont militarisés. Une cité usine a été construite pour les indigènes, qui reçoivent une nourriture abondante et qui sont l'objet d'une hygiène attentive. De gigantesques machines, des pelles à vapeur, fouillent jour et nuit les berges du fleuve.

« Des estimations raisonnables, mesurées, écrit M. Georges R. Manue, dans *L'Illustration*, nous disent ce que le Niger apportera, quand les

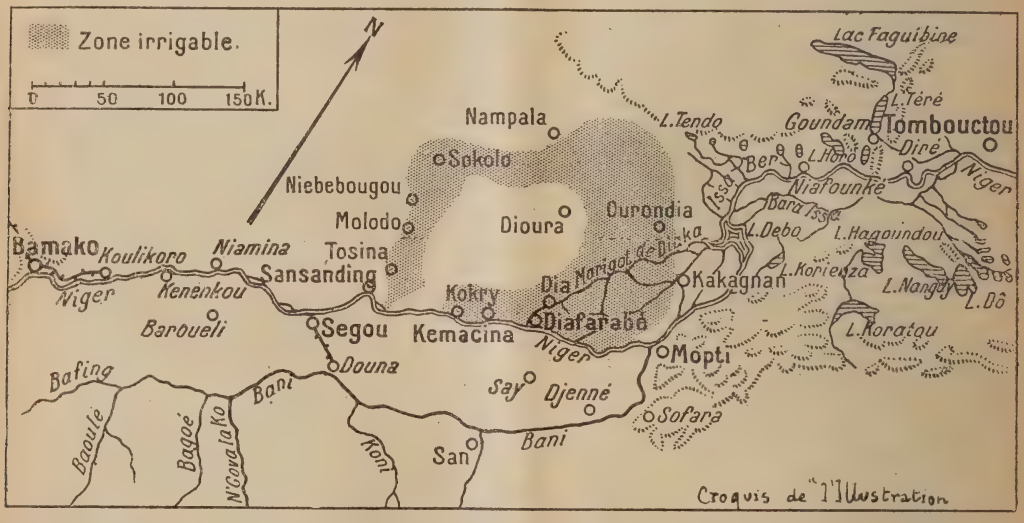

LA RÉGION DELTAIQUE DU COURS MOYEN DU NIGER.

des seuils d'alluvions interdisent l'entrée. Il dressa un plan d'ensemble des travaux, barrages, endiguements, canaux à exécuter pour rendre la vie à un pays frappé à mort par l'avance implacable du désert et réussit à faire adopter ce plan par le gouvernement général de l'A. O. F. Une tranche de 300 millions du grand emprunt colonial fut affectée à la première partie du plan d'aménagement de la zone deltaïque, qui intéresse 150 000 hectares.

Une première réalisation fut achevée en 1929 : le *canal de Sotuba*, à une lieue en aval de Bamako ; ce canal reçoit les eaux dérivées par un barrage établi au sommet d'un rapide et les transporte à 20 kilomètres de là, à l'entrée de la plaine irrigable de Baguineda.

Pour mettre en valeur la terre fécondée, un village fut créé, *Niénébalé*, où furent appelées douze familles noires en vue de cultiver le sol en adoptant les méthodes modernes. L'essai réussit pleinement, surtout lorsqu'à la formule du métayage par laquelle on avait commencé, on substitua celle de la pleine propriété du sol. De toutes les régions voisines, des noirs accoururent pour admirer troupeaux et récoltes et travaux seront achevés, à l'économie impériale française : 100 000 tonnes annuelles de textiles, laine et coton, représentant le cinquième de nos achats ; du bétail en quantité suffisante pour supprimer les importations d'Amérique et, surtout, assez de cultures vivrières pour écarter à tout jamais de l'A. O. F. le péril de la famine. Cette production exige une main-d'œuvre que nous ne saurions trouver dans les régions nigériennes, où les populations, disséminé s sur des milliers de kilomètres, n'ont pratiquement aucune valeur économique. Mais l'idée maîtresse du programme consiste à créer, en des lieux choisis pour la qualité de leur sol et l'abondance de l'eau que nous allons y amener, des « îlots de prospérité », dont la population, par l'attrait qu'ils exerceront, atteindra une densité élevée. Nous aurons ainsi opéré, sur des espaces restreints, un regroupement des masses indigènes qui nous permettra d'exercer un contrôle sanitaire méthodique, d'abaisser le chiffre effrayant de la mortalité infantile, de favoriser enfin une évolution progressive et raisonnée. »

R. O.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI ..... 7 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Oiseaux chasseurs.

Observez un épervier qui vole dans l'air. Voyez comment il fonce sur la basse-cour. Comment les poules montrent-elles leur inquiétude ? Cherchez l'aire d'un épervier dans la forêt.

I. Un oiseau chasseur.

Carnassier, bien armé, bien préparé à la chasse des poules, des pigeons, des passereaux.

Voyez sa forte stature, son plumage gris rayé, sa queue droite.

1. **Son bec est un couteau recourbé et une paire de ciseaux.** — Bec crochu, pointu, puissant, aux bords tranchants. La partie supérieure dépasse la partie inférieure comme un crochet. Avec ce bec terrible l'épervier déchire la chair et perce le crâne de sa proie. Il peut tuer un pigeon d'un seul coup de bec. Dessinons le bec.

2. **Ses griffes sont des poignards.** — Quatre doigts longs et forts dont l'externe est dirigé en arrière. Ongles puissants, recourbés, aigus, rétractiles. Touchez les griffes. Avec ses serres l'épervier saisit et serre sa proie et l'emporte pour la dévorer en lieu sûr. Dessinons un doigt et sa serre.

3. **De curieux yeux.** — D'une hauteur considérable, il épie sa proie. Ses yeux peuvent s'adapter à toute distance. Sa vue est perçante.

4. **Un excellent voilier.** — Détendons une aile. Elle est longue et pointue. L'épervier vole longtemps et vite.

5. **Un oiseau très nuisible.** — Surtout quand il élève des petits.

II. D'autres oiseaux chasseurs.

1. La **buse,** plus petite, plumage plus foncé, queue plus large. Bec et griffes de l'épervier.

Chasseur de souris, de taupes, de rats, de vipères. Elle installe son aire dans les nids des corbeaux. Elle se tient en embuscade sur un arbre et attend avec patience qu'une souris passe à sa portée.

2. Le **milan** a le bec faible, de très longues ailes et une queue longue et fourchue. Il niche dans les arbres les plus élevés et se nourrit de taupes, de rats, de mulots et de lézards. Parfois il pêche les poissons qu'il saisit adroitement à la surface de l'eau.

3. Le **hibou,** un chasseur nocturne (yeux volumineux parés d'un disque facial de plumes, oreilles pourvues de pavillons, plumage sombre). Pendant le jour, il niche dans les trous de vieilles murailles.

4. Montrer des images avec des **aigles** (lire le portrait magnifique que Buffon a tracé de l'aigle royal) des **vautours,** du **grand-duc,** du **chat huant,** de l'**effraie.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Des compagnons indésirables.

Nous construisons nos maisons pour nous et nos animaux domestiques. Mais nous donnons aussi abri à beaucoup de bêtes parasites. Il y en a qui se contentent de ce dont nous n'avons plus besoin et qui détruisent nos détritus.

D'autres ont les mêmes goûts que nous et pillent nos provisions. Nommez-moi les bêtes qui appartiennent à l'une ou à l'autre de ces deux catégories.

I. La mouche.

Il y a des mouches partout, en été. Elles nous importunent à notre travail et pendant notre repos. Elles gâtent nos aliments et salissent nos ustensiles. Et nous sommes presque impuissants, seul l'hiver les extermine. Beaucoup de mouches meurent à l'approche de l'hiver, mais il y en a qui hibernent dans les endroits abrités (fente des murs, des fenêtres, trous du sol).

Racontez ce que vous avez déjà pu observer :

a. Dans quelles pièces du logement sont-elles très nombreuses ? Pourquoi ?

b. Qu'est-ce qui les allèche particulièrement ?

c. Où se posent-elles pour dormir ?

d. Comment font-elles leur toilette ?

Observons des mouches mortes (on en trouve souvent aux fenêtres qu'on n'ouvre que très rarement).

1. **Comment elle est adaptée à la course, au vol.** — Observez avec quelle adresse elle marche sur les vitres, sur le plafond. Comment peut-elle faire ce prodige ? Observons et dessinons une patte de mouche à la loupe. Il y a 2 griffes et 2 ampoules élastiques. Expliquons comment elle se fixe sur les faces rugueuses, sur les surfaces lisses.

La mouche a 2 ailes membraneuses, mais observons bien : il y a 2 ailes estropiées formant des bourrelets, les balanciers. Ces balanciers équilibrent le vol. Entendez une mouche voler (les ailes vibrent).

2. **Comment elle aperçoit la nourriture.** — Constatez comment les mouches sont attirées par certaines odeurs (vinaigre, miel, bière). Voyez les antennes courtes, pourvues de brosses.

Observons les gros yeux à la loupe. Nous voyons un fin réseau dont chaque facette est un petit œil. L'œil est immobile, mais, grâce aux 4000 facettes, la mouche voit tout autour d'elle.

3. **Comment elle mange.** — Enfermons une mouche vivante dans un verre et donnons-lui une prise de sucre. Observons bien : la trompe, pourvue de deux tampons charnus (qui fonctionnent comme des ventouses), crache un peu de salive sur le sucre. Puis elle suce le liquide sucré. Au repos, la trompe est pliée.

4. **Comment elle transplante des maladies.** — Les mouches sont importunes, malpropres et dangereuses. Elles sont nées dans les ordures, dans le fumier, dans les fosses d'aisance, sur des matières sales et pourries. Elles en viennent, elles y retournent et se chargent ainsi de toutes sortes de microbes et de germes dangereux. Comme elles se posent partout, elles sèment en tous lieux les mauvais germes qu'elles ont récoltés.

Détruisons ces ennemis dangereux : verser du pétrole, du crésyl, du lait de chaux dans les endroits où elles se développent, employer des rubans gluants, des carafes-pièges, des appareils qui projettent des vapeurs asphyxiantes. Empêchons-les de pénétrer dans nos maisons (rideaux de tulle, toiles métalliques), de se poser

Mlle MARTIN et COUPIN. **Hygiène et économ. domestique.** *C. compl. et E. P. S. (Jeunes filles).* **10 fr.**

sur nos aliments (gazes et toiles, garde-manger.)

5. **Comment elle se reproduit.** — Mettons un morceau de viande dans un verre, ajoutons quelques mouches de cheval. Observons les œufs crayeux et cylindriques, les larves molles (asticots). Quinze jours plus tard, l'asticot devient une chrysalide (comme de petits tonneaux bruns). Au bout de quelques jours, le petit couvercle saute et la mouche adulte sort.

II. Le moustique (cousin).

1. **Observations à faire avant la leçon.** — Dites où et quand vous avez observé des moustiques. Observez leur chant. Dites ce que vous savez des piqûres douloureuses. Quand vous voyez un essaim de moustiques, sifflez. Qu'arrive-t-il ?

2. **Le moustique est un parent de la mouche.** — C'est un insecte : jambes longues et frêles, deux ailes allongées et fines, 2 balanciers. Les mâles ont des antennes plumeuses, les femelles ont des antennes lisses.

3. **Le moustique suce du sang.** — Au centre de sa trompe il a 6 stylets barbelés qui scient et piquent la peau. La trompe sécrète un liquide acide qui provoque des démangeaisons, des gonflements. Les femelles seules se nourrissent de sang, les mâles sucent les sucs végétaux.

4. **Le moustique se développe dans l'eau.** — La femelle pond environ 200 œufs en paquets dans l'eau des flaques et des étangs. Des larves (1 centimètre) en sortent, dépourvues de pieds et qui nagent, la tête en bas, l'abdomen dressé en dehors. (Pourquoi ?)

Apportons quelques larves dans un verre et observons-les à la loupe. Nous voyons deux tuyaux d'air qui traversent le corps et débouchent dans la tête. Remuons le verre et observons les mouvements des larves. Puis

suivons la mue et la transformation en chrysalide. Bien faire observer comment les larves nagent et respirent.

Après deux ou trois jours, le moustique adulte sort.

III. La blatte des cuisines.

1. **Observons une blatte.** — Couleur brun foncé. Tête masquée par le thorax. Pattes fortes et bien organisées pour la course.

Montrer les larves sans ailes, les mâles avec ailes, des femelles avec des ailes estropiées.

Longues antennes dures : bons organes du toucher (animal nocturne).

Montrer la **blatte germanique**, plus petite, brun clair (mâles et femelles sont ailés).

2. **Les métamorphoses.** — La femelle pond les œufs dans une sorte de capsule chitineuse, comme une petite valise, et qu'elle transporte avec elle.

Les larves ressemblent à leurs parents. Au moment de l'éclosion, la mère aide les larves à sortir de leur coque. Après six mues, les larves sont des blattes adultes. Il n'y a pas de chrysalides (métamorphoses incomplètes).

3. **Habitudes de vie.** — Pendant le jour, les blattes se cachent dans les fentes des murs et des planches. Pendant la nuit, elles se promènent et cherchent leur nourriture. A la moindre lueur, elles se sauvent. Elles se nourrissent de débris de toutes sortes, mais préfèrent les matières animales.

Mettons quelques blattes vivantes dans un verre et donnons-leur quelques cubes de pommes de terre ou de carottes. Quelques jours après, observons les faces du cube et dessinons les traces. La bouche de la blatte est un instrument broyeur.

Les blattes répandent une odeur nauséabonde. Elles sont des parasites désagréables et nuisibles. Comment les détruit-on chez vous ?

IV. Aperçu synoptique des insectes.

(Plan possible pour des travaux personnels de recherche.)

Indiquez les caractères généraux.

1. **Premier mode de classement** (bouches et métamorphoses).

A. MÉTAMORPHOSE COMPLÈTE.

a. Bouche outillée pour mordre : coléoptères.

b. Bouche outillée pour mordre et pour sucer : ailes membraneuses.

c. Bouche outillée pour sucer : papillons, diptères.

B. MÉTAMORPHOSE INCOMPLÈTE.

a. Bouche outillée pour mordre : libellules, hyménoptères.

b. Bouche outillée pour piquer et pour sucer (hémiptères).

2. **Deuxième mode de classement** (ailes).

a. Sans ailes.

b. Deux ailes.

c. Quatre ailes : toutes les ailes sont membraneuses ; toutes les ailes écailleuses ; 2 ailes membraneuses, 2 élytres.

3. **Troisième mode de classement** (nourriture).

A. NOURRITURE ANIMALE.

a. Suceurs de sang.

b. Carnassiers.

B. NOURRITURE VÉGÉTALE.

a. Suceurs de sève.

b. Suceurs de miel.

c. Mangeurs de plantes : racines ; bois et écorce ; feuilles ; pollen ; fruits et graines ;

4. **Quatrième mode de classement** (milieu).

a. Sur la terre.

b. Dans les arbres.

c. Sur les feuilles.

d. Dans l'eau.

e. Dans le sol.

5. **Cinquième mode de classement** (locomotion).

a. Coureurs.

b. Nageurs.

c. Voleurs.

La plupart des insectes sont organisés de l'une et de l'autre façon de locomotion.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

VAN GELDER. ÉLÉMENTS DES SCIENCES PHYSIQUES..... 8.80

la circonférence O, a même mesure que la demi-somme des arcs AB et CD compris entre ces côtés ; donc

$$\text{mesure AIB} = \frac{60 + 120}{2} = 90^\circ,$$

et les diagonales sont perpendiculaires.

La perpendiculaire élevée au milieu M de la corde AB passe par le centre O du cercle.

Les angles inscrits BAC et ABD, qui interceptent des arcs égaux, sont égaux et le triangle IAB est isocèle ; la médiatrice de AB passe par le sommet I.

Elle est perpendiculaire à CD ; puisqu'elle passe par O, elle coupe CD en son milieu N. Donc les 4 points M, I, O, N sont en ligne droite.

3° Les triangles rectangles isocèles AIB et CID donnent :

$$IA = IB = \frac{R\sqrt{2}}{2},$$

$$IC = ID. = \frac{R\sqrt{6}}{2}.$$

L'aire de ABCD, dont les diagonales sont perpendiculaires, est égale au demi-produit des diagonales, soit :

$$\frac{AC \times BD}{2} = \frac{AC^2}{2}.$$

$$\text{Or : } AC = AI + IC = \frac{R(\sqrt{2} + \sqrt{6})}{2}.$$

Donc : aire ABCD

$$= \frac{R^2(\sqrt{2} + \sqrt{6})^2}{8} = \frac{R^2(8 + 4\sqrt{3})}{8} = \frac{R^2(2 + \sqrt{3})}{2}.$$

V. **SCIENCES** (B. E., Caen, octobre 1933). — **Problème.** — *Sachant que la pomme de terre renferme 75 p. 100 de sa masse de fécule, que la fécule contient 20 p. 100 d'eau, on demande : 1° le volume d'alcool à 95 que peuvent fournir 100 kg. de pommes de terre ; 2° le volume de gaz carbonique dégagé pendant la fermentation (densité de l'alcool : 0,8).*

➤ INDICATIONS. — 1° La fécule ou amidon est transformée en glucose, d'après la réaction :

$$C^6H^{10}O^5 + H^2O = C^6H^{12}O^6.$$

La fermentation de la glucose obtenue a pour équation :

$$C^6H^{12}O^6 = 2\,CO^2 + 2\,C^2H^6O.$$

Les masses moléculaires de l'amidon et de l'alcool étant respectivement :

$12 \times 6 + 10 + 16 \times 5 = 162$ et $12 \times 2 + 6 + 16 = 46$.

162 kg. d'amidon donnent : $46 \times 2 = 92$ kg. d'alcool.

100 kg. de pommes de terre donnent 75 kg. de fécule, soit :

$$\frac{75 \times 80}{100} = 60 \text{ kg. d'amidon,}$$

qui fournissent :

$$\frac{92 \times 60}{162} \text{ kg. d'alcool pur,}$$

ou $\dfrac{92 \times 60}{162 \times 0{,}8}$ litres d'alcool pur,

soit $\dfrac{92 \times 60 \times 100}{162 \times 0{,}8 \times 95} = 44$ l. 8 d'alcool à 95°.

2° Si l'on traite 162 kg. d'amidon, il se dégage $22\ m^3\ 4 \times 2 = 44\ m^2\ 8$ de gaz carbonique. 60 kg. en produisent :

$$\frac{44{,}8 \times 60}{16{,}2} = 16\ m^3\ 6.$$

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le règlement de la question de la Sarre.

Nous avons, au moment du plébiscite du 13 janvier, donné ici à nos lecteurs une série d'articles sur la question de la Sarre. Depuis, la presse et la T. S. F ont appris à tous le résultat du plébiscite. Il nous a paru intéressant, toutefois, de donner une conclusion à notre étude de décembre sur le problème sarrois, en rassemblant tous les renseignements concernant le règlement de ce problème et le retour de la Sarre à l'Allemagne.

Le plébiscite.

Nul n'a oublié dans quelles conditions s'est effectué le plébiscite. Afin de garantir la sincérité du vote et d'éviter les troubles, la consultation sarroise a été dirigée par un Comité de trois membres présidée par le baron Aloisi, qui agissait au nom de la Société des Nations. Les bureaux de vote, au nombre de 860, comprenaient chacun un président, neutre, et des scrutateurs, deux, et deux suppléants, désignés par les deux grands partis : Front allemand et Front unique. Les présidents neutres étaient soit Hollandais, au nombre de 365, soit Suisses, au nombre de 350, ou Luxembourgeois, pour 220. Il s'y ajoutait quelques Danois, Anglais, Italiens, Américains, Suédois. Les urnes closes et scellées après le vote, sous le contrôle des neutres, furent apportées dans la grande salle de la Wartburg, à Sarrebrück, où le dépouillement, commencé à 17 heures, s'acheva le lendemain matin à 7 h. 15, et M. Rhode, Suédois, président de la Commission du plébiscite, proclama les résultats.

Ces résultats sont connus : sur 539 541 inscrits, il y eut 528 005 votants ; et, les bulletins blancs ou nuls défalqués, les 525 756 suffrages exprimés comprenaient : 477 119 bulletins pour l'Allemagne, soit 90,36 p. 100 ; 46 513 pour le *statu quo*, soit 8,81 p. 100 et 2 124 pour la France, soit 0,40 p. 100. Ces mêmes proportions se retrouvaient dans les résultats particuliers de chaque circonscription, chaque bourgmestrerie ; même dans celles des régions limitrophes de la France : districts de Sarrebrück-Ville, de Sarrebrück-Campagne, Sarrelouis et Merzig ; la majorité en faveur de l'Allemagne a été si nette qu'il n'y avait aucune hésitation sur la décision à prendre.

Le nombre écrasant des voix en faveur de l'Allemagne, qui a surpris les Allemands eux-mêmes, s'explique par le ralliement, en dernière heure, du clergé sarrois à la cause nazi. D'abord partisan du *statu quo*, le clergé ne s'était pas prononcé nettement. Obéissant, au dernier moment, aux ordres des évêques de Trèves et de Spire, ses chefs directs, il adhéra au mouvement national, et les catholiques votèrent pour l'Allemagne, le pape n'ayant donné que des directives lointaines et volontairement vagues, alors d'ailleurs que les positions étaient déjà prises. D'où le nombre très faible des votes pour le *statu quo*.

Le retour de la Sarre à l'Allemagne.

Les résultats catégoriques du plébiscite dictaient le rattachement intégral de la Sarre au Reich. La remise officielle de cette province à l'Allemagne a eu lieu le 1er mars. Le baron Aloisi, président du « Comité des trois », transmit solennellement les pouvoirs au Dr Frick, représentant le gouvernement du Reich, dans la salle d'honneur du palais des Etats, à Sarrebrück. La venue du Führer en personne, l'après-midi, déchaîna l'enthousiasme frénétique de la foule.

Une loi promulguée par le gouvernement de Berlin a pourvu la Sarre d'une administration provisoire à la tête de laquelle a été placé M. Bürckel, commissaire du Reich, assisté d'un président de Gouvernement. Le commissaire du Reich est chargé de la police et de toutes les branches de l'administration se ne rattachant pas à un département minis-

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Corneille. *Broché.* 11 fr. *Relié.* 15 fr. *Toile noire.* **16.50**

tériel déterminé. Une représentation au Reichstag a été accordée au territoire sarrois à raison d'un représentant par fraction de 477 000 suffrages exprimés pour l'Allemagne le 13 janvier, les huit députés devant être nommés par le Führer sur la proposition du commissaire du Reich.

La Sarre est redevue province allemande. Ce fait a entraîné un certain nombre de conséquences techniques et économiques, qui ont posé des problèmes assez délicats à résoudre. Les uns, surtout franco-allemands, ont reçu une solution positive par l'accord du 21 février. Les autres ont été réglés par la Société des Nations ou laissés provisoirement en discussion.

Les accords financiers.

Un certain nombre de questions techniques avaient été résolues d'avance, par l'accord conclu à Rome entre la France et l'Allemagne, le 3 décembre 1934, sous l'égide du Comité des trois. Il réglait le rachat éventuel des mines domaniales, l'échange des francs contre les marks, et quelques questions de créances privées. Le rachat des mines domaniales, estimées 6 milliards de francs par l'Allemagne au moment du traité de Versailles, estimées encore 1 800 millions de francs en 1922 par la Conférence des Ambassadeurs, fut consenti par la France au prix très modéré de 900 millions de francs. Le paiement devait en être fait pour 95 p. 100 par les francs récupérés en Sarre et pour 5 p. 100 en livraisons gratuites de charbon. Mais si 1 200 millions de francs français circulaient en Sarre avant le plébiscite, les Sarrois prudents ont placé à l'étranger ou réalisé leurs francs avant les opérations officielles, et on n'escompte guère récupérer plus de 200 millions de francs. Les livraisons de charbon, à raison de 2 millions de tonnes par an, devront donc couvrir la différence.

Les questions économiques.

Au point de vue économique, le retour de la Sarre à l'Allemagne a provoqué un bouleversement total de l'économie de la province. Jusque-là, en effet, englobé dans les frontières douanières de la France, ce bassin houiller et métallurgique trouvait en France un vaste marché, qui ne le privait nullement du marché allemand, le Reich ayant multiplié les faveurs pour se rendre favorable l'électeur sarrois. Situation privilégiée, à laquelle le nouveau statut de la province va mettre fin. Les chiffres de vente du charbon montrent que le commerce sarrois se faisait depuis 1919 jusqu'à 1934 surtout avec la France. Les ventes de charbon sarrois à la France (sans l'Alsace-Lorraine) se chiffraient, en 1913, par 955 000 tonnes ; en 1933, par 2 911 000 tonnes. Celles à l'Alsace-Lorraine restaient à peu près les mêmes : 1 349 000 tonnes en 1913 et 1 178 000 tonnes en 1933. Donc, en 1933, la France a absorbé plus de 4 000 000 de tonnes de charbon sarrois (plus de 5 millions en 1932 où la crise n'avait encore guère touché notre industrie) au lieu de 2 300 000 pour la France et l'Alsace-Lorraine, en 1913. Par contre, l'Allemagne, de 4 124 000 tonnes en 1913, était tombée à 957 000 en 1933.

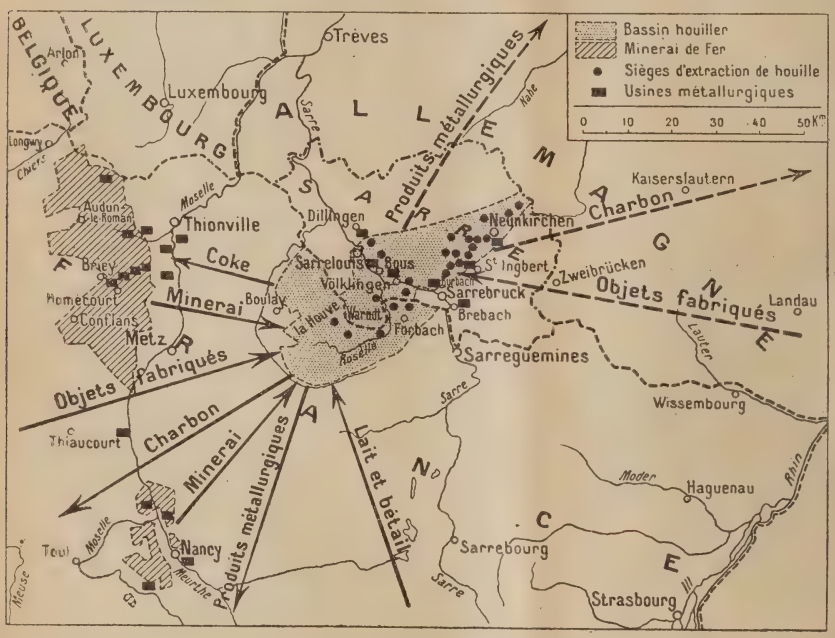

Croquis de *L'Illustration*.

ORIENTATION GÉNÉRALE PAR NATURE DE PRODUITS DES ÉCHANGES FRANCO ET GERMANO-SARROIS AU MOMENT DU PLÉBISCITE.

A elles deux, la France et l'Allemagne constituent 90 % du commerce sarrois. Mais, depuis le traité de Versailles, le mouvement d'affaires entre la France et la Sarre était supérieur de plus du double au montant des échanges entre la Sarre et l'Allemagne.

Le courant du commerce, en ce qui concerne les *produits métallurgiques*, s'était de même détourné vers la France. Celle-ci achetait, en 1913, 0,05 p. 100 de la fonte et 0,1 p. 100 des produits laminés sarrois seulement, contre 60 p. 100 de l'une et 72 p. 100 des autres vendus à l'Allemagne. En 1933, par contre, la France était devenue cliente pour 14 p. 100 de la fonte et 29,6 p. 100 des produits laminés de la Sarre, contre 50 p. 100 de l'une et près de 36 p. 100 des autres seulement à l'Allemagne. Le retour de la Sarre à l'Allemagne signifie que désormais notre frontière va être beaucoup moins largement ouverte aux produits sarrois, qui concurrençaient durement certaines industries françaises. Et, si le marché allemand leur est désormais pleinement ouvert, ses besoins métallurgiques et charbonniers sont moindres que les nôtres et déjà largement satisfaits par les autres régions industrielles allemandes.

Ainsi le règlement juridique de la question de la Sarre n'a pas fini de produire ses effets, au point de vue économique. Sensibles pour les pays voisins, ces effets seront surtout importants pour la Sarre elle-même, dont la situation, exceptionnelle pendant qu'elle était sous la garde de la S. D. N., risque de devenir beaucoup moins favorable maintenant qu'elle a fait retour à sa patrie, le Reich.

« Le Reich allemand, a déclaré Hitler, dans la proclamation lancée au lendemain du plébiscite, ne posera plus aucune exigence territoriale à la France... Notre désir à tous, c'est que cette fin allemande d'une si triste injustice puisse contribuer à la pacification de l'humanité européenne. » Bien que ces paroles ne concordent guère avec les préparatifs belliqueux avoués depuis lors, espérons que cette « pacification » ne restera pas une formule vaine !

R. Ozouf.

HEISSAT. MÉMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE 2.85

LES ARMEMENTS ALLEMANDS

Les Allemands veulent 400 000 tonnes de vaisseaux de guerre, eux qui ne possèdent plus de colonies, pour avoir des produits alimentaires coloniaux, et surtout des bananes, car les Germains, savent la valeur des bananes pour la nourriture de l'homme, qu'il soit enfant, adulte ou vieillard.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

LE TRAITEMENT DE LA SURDITÉ PAR LE VIBRAPHONE
du Dr Louis FAURE

En réponse à de nombreuses demandes au sujet du Vibraphone du Docteur Louis Faure, nous rappelons que les personnes désireuses d'obtenir des renseignements sur ce nouvel appareil curatif de la surdité et des bourdonnements d'oreilles peuvent les demander à M. R. Faure, Directeur Honoraire des Hôpitaux de Paris, 70, rue Miromesnil à Paris.

EN VUE DES VACANCES

NOUS rappelons que notre bureau d'échanges et d'informations, qui fonctionne à la satisfaction générale depuis plusieurs années, «centralise — comme nous le disions dans notre numéro du 24 septembre 1927, page V, — les offres et les demandes de toute nature (échanges, collections, *locations de vacances*, etc.) et s'efforce de mettre en relations les abonnés exprimant un désir avec ceux de leurs collègues qui pourraient leur donner satisfaction ».

Pendant les prochaines semaines, le gros travail de notre bureau d'échanges et d'informations sera de faciliter les séjours économiques de vacances au moyen de locations entre instituteurs. Nous serions reconnaissants à nos correspondants, afin de rendre ce gros travail plus rapide et plus efficace, d'observer les règles suivantes :

1° Employer des fiches sur bristol ou papier très fort de 9 × 14 cm. (format carte postale) pour y condenser, sous la forme synoptique indiquée ci-contre tous les renseignements utiles ;

2° Expédier ces fiches à l'adresse suivante : *Bureau d'échanges et d'informations du JOURNAL DES INSTITUTEURS, librairie Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6e)*. Joindre à chacune d'elles une *bande d'abonnement* et une *enveloppe timbrée* revêtue de l'adresse de l'envoyeur ;

3° Nous aviser immédiatement, au cas où une fiche devrait être retirée pour quelque raison que ce soit : location conclue, intentions modifiées, etc.

4° Les réponses seront envoyées par nos soins entre le 15 juin et le 15 juillet : il y a donc tout intérêt à ce que les fiches nous parviennent avant le 15 juin. Inutile de nous en adresser de nouvelles après le 15 juillet, ou de nous réclamer une réponse ; si nous ne transmettons rien, c'est que, à notre grand regret, nous n'aurons rien à transmettre.

N. B. — Nous nous bornons à copier les renseignements contenus sur les fiches et à les communiquer aux intéressés, qui devront ensuite correspondre directement entre eux, sans nous demander une nouvelle intervention.

Région offerte : *JURA*

A LOUER

à *BLANCHEVILLE*, par *Rosny*,
Départ. : *JURA*

Site (compléter) :
- **Montagne :** *700 mètres ;*
- **Campagne :** *prairies et rivières ;*
- **Bord de mer :**
- **Forêt :** *grandes sapinières ;*
- **Ville :** *canton à 4 km. (1 500 hab.)*

Gare et Moyens d'accès : *Gault, à 4 km. (autobus).*
Ravitaillement : *produits de ferme à volonté.*
Attractions : *pêche, excursions.*
Détail des pièces et lits : *cuisine, salle à manger, 2 chambres, 2 grands lits, 1 lit d'enfant.*
Prix : *500 francs.*
Durée : *1er août au 1er octobre.*
Nom et adresse de l'abonné : *LEFRANC, instituteur, à Beaulieu (Rhône).*

Région demandée : *VENDÉE*
ou à défaut :

ON DÉSIRE

Site (compléter) :
- **Montagne :**
- **Campagne :** *bonnes routes cyclables :*
- **Bord de mer :** *plage de sable ;*
- **Forêt :** *à proximité ;*
- **Ville :**

Autres vœux : *Médecin et pharmacien à moins de 4 km.*
Détail des pièces et lits : *cuisine, salle à manger, 3 chambres, 4 lits dont 2 grands lits.*
Durée : *1er août au 15 septembre.*
Nom et adresse de l'abonné : *Mme DUBOIS, institutrice, à Arfeuille (Corrèze).*

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES
en couleurs, double face 1m.30 × 1m. collées sur carton.
Chacune..... **27 fr. 50**
Pour détails voir catalogue n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 **FROMONT,** Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

PRÊTS de Fonctionnaire à Fonctionnaires **TOURENG,** Retraité, **BLAGNAC (H.-G.)**

CONCOURS PROBABLE - 2e SEMESTRE 1935
INSPECTEUR DU CONTROLE DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age : 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 - PARIS (7e).**

SAGE-FEMME Ire classe D. F. M. exint. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. : **650 fr.** Discrétion. *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Sans enseigne.*

Abonnez-vous, Réabonnez-vous dès maintenant au

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

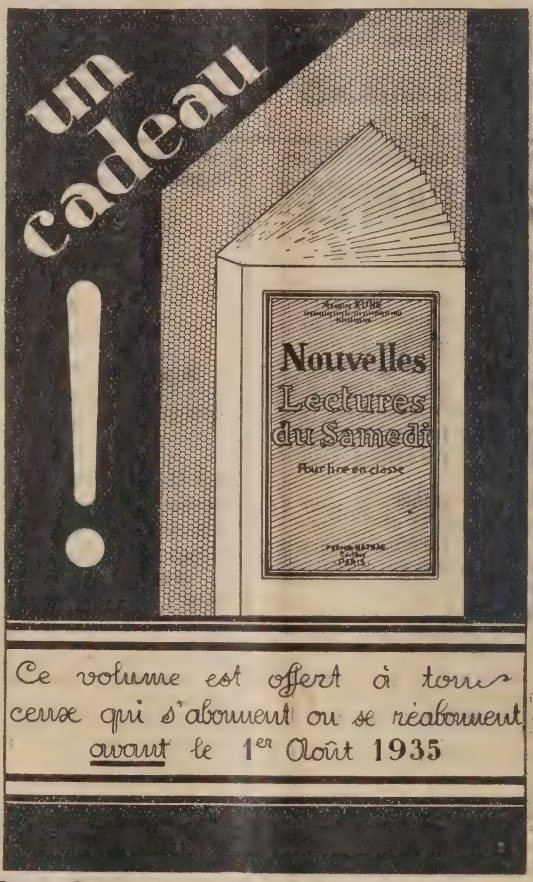

En outre, les abonnés auront droit à toutes les autres primes du
JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

LIBRAIRIE FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

Chemins de fer de l'État.

POUR PRÉPARER VOS VACANCES

Voyageurs à la recherche d'un joli site ou d'une plage de famille, ne vous mettez pas en route avant d'avoir préparé votre voyage. Un voyage bien établi vous fera passer d'agréables vacances. Dans ce but, les Chemins de fer de l'État viennent de rééditer leur guide officiel illustré qui contient, en plus d'une documentation touristique très intéressante, de nombreuses photographies et cartes des régions desservies.

Ce guide est mis en vente, au prix de *quatre francs* l'exemplaire, dans les bibliothèques des gares du Réseau, Bureaux de Tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) et de Rouen R. D. ainsi que dans les principales agences de voyages de Paris.

Il peut également être adressé à domicile, contre l'envoi préalable d'un mandat-carte de 5 francs pour la France, et de 6 fr. 50 pour l'étranger, au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'État: 13, rue d'Amsterdam à Paris (8e).

Notre

NOUVEAU TARIF

de

MOBILIER SCOLAIRE

vient de paraître.

Demandez-nous l'envoi gratuit de ce tarif pour mettre votre catalogue à jour.

F. NATHAN, Éditeur.

délibération prise à cet effet par le Conseil général à l'égard de l'école libre créée à Graffenstaden, et qui a été annulée par le décret attaqué, a été prise, non dans ledit intérêt, mais en manière de protestation contre l'interconfessionalisation de l'école publique de la même commune ; qu'elle a constitué, dès lors, une manifestation d'ordre politique et qu'elle est, par suite, entachée d'excès de pouvoir ; que les requérants ne sont donc pas fondés à demander l'annulation du décret attaqué. *Décide* : La requête susvisée de la Commission départementale du Bas-Rhin et des autres requérants susnommés est rejetée.

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Le cumul.

Si, en raison de sa situation financière, une commune n'alloue au secrétaire de la mairie qu'une très modeste indemnité, qui n'est pas en rapport avec les nécessités de la vie et qui est destinée à rémunérer des travaux supplémentaires et spéciaux, rien ne s'oppose à ce que les fonctions de premier secrétaire de mairie soient exercées par l'instituteur. Mais il ne saurait en être de même lorsque la rémunération de cet employé constitue un véritable traitement et, dans ce cas, la question de cumul paraît devoir être soumise à l'appréciation de la Commission instituée par le décret-loi du 4 avril 1934 ; l'importance de la commune est un élément qui ne saurait intervenir pour déterminer s'il y a lieu ou non de faire application des règles du cumul ; le taux de la rémunération et le caractère accessoire des fonctions de secrétaire de mairie sont les seuls éléments qui doivent être retenus pour permettre d'apprécier s'il est possible d'apporter une dérogation à la règle générale de non-cumul (*J. O.*, 20 avril 1935).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Pas de droit à pension.

La veuve devenue Française d'un militaire ayant acquis des droits à pension dans l'armée allemande, n'a pas droit à pension par application des dispositions combinées de la loi du 31 mars 1919 et de la loi du 17 avril 1923, si son mari est décédé sans avoir acquis lui-même la nationalité française (*C. d'Ét., arrêt du 19 juil. 1934*).

DANS LES COLONIES

Utilisation des locaux scolaires en Algérie.

L'utilisation des locaux scolaires en Algérie est soumise aux mêmes règles qu'en France. Le règlement scolaire modèle des éc. prim. prévoit, en son art. 3, que l'école ne devra « servir à aucun usage étranger à sa destination sans une autorisation spéciale qui sera accordée par le préfet, après avis de l'I. A. Ces dispositions sont applicables aux écoles d'indigènes » (J. O., *2 mai 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Concours des bourses d'enseignement primaire supérieur en 1935** — Une circulaire, datée du 15 avril 1935, reproduit les instructions annuelles.

✱ **Bourses techniques dans les Cours supérieurs d'écoles primaires** (*C., 17 avril 1935*). — A partir du concours de 1935, il pourra être accordé, au titre des Écoles pratiques ou de métiers ne possédant pas de section préparatoire, des bourses d'ens. techn. dans les cours sup. d'Éc. prim. aux jeunes g. et jeunes f. qui auront été déclarés admis au concours commun des bourses 1re série.

Les candidats de cette catégorie figureront dans les conditions ordinaires sur les états de présentation ; ils seront classés en 1re ligne, 2e ligne, etc..., comme leurs camarades ; l'établissement proposé sera l'éc. techn. dans laquelle ils auront manifesté le désir de continuer leurs études après un an de stage supplémentaire d'un an dans une éc. prim.

Aucune quotité de bourse ne sera prévue et la nature de la subvention proposée sera simplement désignée par les trois lettres : « B. P. O. ».

Après ce stage d'un an et s'ils sont admis dans une école pratique ou de métiers, ces mêmes candidats seront inscrits en tête de l'état de présentation sous la rubrique spéciale : « Transformation de bourses pour ordre en bourses effectives. » Cette transformation sera obligatoire. Je vous serais obligé de porter les instructions qui précèdent à la connaissance des Commissions des bourses et des directeurs et directrices des écoles pratiques ou de métiers de votre circonscription qui n'auraient pas de section préparatoire.

✱ **C. A. à l'ens. commercial.** — Le C. A. à l'ens. commercial dans les E. P. S. n'a pas été supprimé. Aucune session n'aura lieu en 1935, en raison du très petit nombre de postes à pourvoir. Ce nombre est d'autant plus réduit que les sections professionnelles des E. P. S. ont été rattachées à l'ens. techn. par les décrets-lois du 5 juin 1934 ; le décret en date du 14 fév. 1935 a modifié l'appellation du prof. commercial dans les éc. prat. de com. et d'ind., qui est devenu le professorat commercial dans les éc. prat. de com. et d'ind. et dans les E. P. S. La possession de ce titre permet aux candidats d'obtenir un poste dans les établissements de ces deux ordres d'ens. Mais ceux qui possèdent le C. A. à l'ens. commercial dans les E. P. S. (degré sup.) conservent tous leurs droits, en vue d'une nomination dans une E. P. S. et dans les éc. prat. de com. et d'ind. ; la modification intervenue dans l'appellation d'un titre délivré par l'ens. techn. n'a pas paru devoir être soumise au préalable au C. S. de l'I. P., puisque le C. A. à l'ens. com. dans les E. P. S. (degré élém. et degré sup.) n'a pas été supprimée (J. O., *20 avril 1935*).

Dates d'examens

✱ **Concours pour l'emploi de professeur technique adjoint de commerce dans les écoles pratiques.** — Ce concours forme l'objet d'un long arrêté dans le *J. O.* du 27 avril 1935.

✱ **C. A. au professorat industriel, section C (dessin d'art appliqué) dans les écoles pratiques : modifications.** — A. 1er mai 1935 dans le *J. O.*, du 5 mai 1935.

✱ **Concours pour l'emploi de professeur technique adjoint de commerce dans les écoles pratiques (filles et garçons)** : 17 juin 1935 ; — délai d'inscription : 1er juin 1935 (*Voir* J. O., *7 mai 1935*). — *Conditions* :

Titres exigés. — B. S. (1re partie) ; bac. (1re partie) ; diplôme supérieur des éc. sup. de com., brevet d'ens. com. des éc. prat., brevet des écoles nat. prof. (section com.) ou B. E. P. S. (section gén.).

Stage exigé. — Trois années de pratique dans un bureau commercial ou d'ens. de la sténodactylog. dans une école dépendant de l'ens. techn.

Autres conditions. — Être Français et âgé de vingt-cinq à trente-cinq ans. Cette dernière limite d'âge peut être reculée pour les candidats justifiant de services valables pour pensions civiles.

Traitement. — 14 000 à 30 000 francs, plus indemnités réglementaires.

✱ **Concours pour l'emploi d'élève — bureau du service actif des gares de l'État.** — 29 août 1935 ; — délai d'inscription : 9 juil. 1935. — Voir *J. O.*, 20 avril 1935.

✱ **Commissaire répartiteur adjoint des contributions directes de Paris.** — 27 juin 1935 ; délai d'inscription : 25 mai 1935. — Voir *J. O.*, 1er mai.

LES NOUVEAUX TEXTES

Encore une C. sur les vacances.

(*C. 13 avril 1935 aux P.*).

Répondant à la demande contenue dans ma C. du 30 mars, un grand nombre de préfets ont déjà donné leur opinion personnelle sur la fixation au 15 juill. de l'ouverture des grandes vacances pour les éc. prim. élém. et les C. C. La grande majorité d'entre eux donne son adhésion à cette fixation.

Quelques-uns cependant estiment qu'il serait préférable de maintenir la date du 1er août, et la principale raison qu'ils donnent concerne la nécessité, dans les campagnes, d'employer les enfants pour faire les vendanges.

J'avais moi-même signalé dans ma C. cette question agricole et j'en comprends toute l'importance.

Cependant, je crois qu'il est essentiel, dans un régime de vacances scolaires, de s'efforcer d'aboutir à un point de départ unique des grandes vacances, et les arguments qu'on fait valoir, dans la presse comme au Parlement, pour fixer ce point de départ au 15 juil. sont de telle nature que je souhaiterais vivement que cette date pût être adoptée pour tout le territoire métropolitain.

En conséquence, si votre C. D. hésitait à modifier la date actuelle d'ouverture des grandes vacances, je vous serais obligé de lui demander s'il ne lui paraîtrait pas possible, en fixant au 15 juil. le départ en vacances, de placer la rentrée vers le 9 sept. et de réserver la dernière semaine de deux mois réglementaires pour la reporter à l'époqu où se font les vendanges dans chaque village, après consultation du Conseil municipal.

Cette manière de procéder donnerait satisfaction à toutes les tendances en présence.

Périodes d'instruction militaire

(*C., 19 avril 1935*).

Il arrive fréquemment qu'au cours de l'année scolaire des fonctionnaires soient convoqués pour une période d'instruction militaire, ce qui occasionne des perturbations dans le service et est toujours préjudiciable aux élèves.

J'ai l'honneur de vous prier d'inviter ceux des intéressés de l'établissement placé sous votre direction qui auraient une période de réserve à accomplir, d'adresser *en temps opportun* une requête à l'autorité militaire dont ils relèvent pour être convoqués pendant l'époque des grandes vacances scolaires.

Je vous signale à toutes fins utiles que, par une circulaire n° 3025 1/11 et du 27 mars 1927, M. le ministre de la Guerre a prescrit lui-même aux autorités militaires chargées de la convocation des réservistes pour une période d'exercices militaires, de convoquer pendant les grandes vacances ceux des réservistes membres de l'enseignement qui le demanderont afin de ne pas interrompre leurs cours.

Voyages des élèves des E. N.

(*C., 18 avril 1935*).

Dans les E. N., les grandes vacances commenceront désormais le 15 juil. Mais les voyages que les directeurs organisent en fin d'études pour les élèves de 3e année devront avoir lieu, comme par le passé, du 15 au 31 juil. Après cette dernière date, les E. N. ne pourraient plus être autorisées à utiliser pour les élèves l'allocation journalière de nourriture.

Quel que soit l'itinéraire du voyage, une demande d'autorisation devra être adressée au ministère de l'E. N. par le directeur ou par la directrice, *en triple exemplaire, conformément au modèle ci-joint.* L'un de ces exemplaires vous sera retourné, les autres resteront au ministère, annexés au dossier du voyage et au budget de l'école.

Vous voudrez bien me transmettre toutes les demandes présentées par les E. N. de votre Académie, accompagnées de votre avis motivé, *en un seul envoi pour le 15 mai au plus tard* (direction de l'ens. prim., 5e bureau).

Pour les voyages à l'étranger, aucune démarche ne devra être entreprise avant que le projet qui m'aura été soumis ait reçu mon approbation, après avis favorable de M. le ministre des Affaires étrangères. Cette approbation obtenue, le directeur ou la directrice devra immédiatement communiquer l'itinéraire très précis à M. l'ambassadeur de France ou à M. le ministre de France en résidence dans le pays, afin que MM. les consuls de France puissent en être informés.

Limite d'âge pour les maîtres auxiliaires, contremaîtres et maîtres-ouvriers des E. N. et des E. P. S.

(*C., 25 mars 1935 aux R.*).

Les dispositions arrêtées par le Gouvernement et le Parlement en ce qui concerne les *limites d'âge des fonctionnaires titulaires*, en vue de faciliter le recrutement, *doivent être appliquées également aux maîtres auxiliaires, contremaîtres et maîtres-ouvriers des E. N. et E. P. S.*, surtout quand le service de ces agents constitue l'équivalent d'un emploi et qu'ils peuvent prétendre à une rente de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse.

Si certains cas vous paraissent discutables, vous voudrez bien me les soumettre. Mais, d'une manière générale, *vous devez mettre fin aux délégations des agents appartenant aux catégories ci-dessus* qui, s'ils étaient bénéficiaires de la loi sur les pensions civiles, seraient admis à la retraite dans les conditions rappelées par ma C. du 19 janv. 1935.

Textes divers.

✱ **C. 1er avril 1935** sur la création d'une fondation à la mémoire du Dr Roux.

✱ **C. 12 avril 1935** au sujet des états des sommes dues dans l'ens. second., aux **professeurs d'éducation physique** pour les **heures supplémentaires** de surveillance de jeux de plein air. Ces états doivent être fournis au R. avant les 25 avril, 10 juil et 10 janvier.

✱ **C. 17 avril 1935** sur le renvoi, aux I. A., de dossiers d'instituteurs et d'institutrices détachés.

✱ **D. 17 avril 1935** sur le recrutement du personnel de **l'économat des Lycées de g. et de j. f.** ; les conditions de recrutement sont unifiées pour ces 2 catégories de lycées. D'autre part, le D. exige maintenant la licence d'enseignement ou la licence en droit, au lieu du bac., pour se présenter au concours d'adjoint d'économat (anciennement commis d'économat) (Voir *J. O.*, du 25 avril 1935).

Mémento du Contribuable

Abattements et réductions pour charges de famille.

Les abattements et réductions pour charges de famille doivent, conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat, être calculés d'après le nombre d'enfants à la charge du contribuable au 1er janvier de l'année de l'imposition. Il s'ensuit qu'un enfant ne donné lieu à aucune déduction ni réduction pour le calcul des impôts sur les revenus dus au titre de l'année de sa naissance (J. O., *13 mars 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Exeat.

Les demandes d'exeat et de nomination dans un autre département par une institutrice sur le point de se marier ne pourront être utilement formulées par l'intéressée qu'après la célébration de son mariage (J. O., *2 mai 1935*).

Indemnité de déménagement.

Les instituteurs et institutrices du dép. de l'Ardèche, déplacés d'office en 1934 par suite de suppressions de postes, n'ont pas pu obtenir une indemnité de déménagement parce que les demandes présentées par ces maîtres et maîtresses sont parvenues à l'administration centrale après la clôture de l'exercice 1934 ; pour que fût possible l'imputation, sur le crédit de l'exercice 1935, d'indemnités de déménagement afférentes à l'exercice 1934, il faudrait que le crédit de ce dernier exercice présentât des disponibilités. Ce crédit, qui ne s'élevait qu'à 15 000 francs, est complètement épuisé (J. O., *2 mai 1935*).

Intérimaire blessé.

On demande : 1° si un inst. intérimaire qui a été blessé par un de ses élèves pendant la classe peut réclamer une pension à l'État en se prévalant de la loi du 9 avril 1898 ; 2° dans la négative, sur quel texte il peut s'appuyer pour réclamer une indemnité à l'État ; notamment s'il peut se prévaloir de la loi de 1853 ; il s'agit d'un inst. intérimaire dont le traitement ne subit pas de retenues pour la retraite et qui était assuré obligatoire aux assurances sociales.

Réponse négative sur le premier point. En vue de la réponse sur le deuxième point, la question est transmise pour attribution à M. le ministre de l'E. N. (J. O., *2 mai 1935.*)

Publications et collaboration.

Les fonctionnaires de l'ens. à tous les degrés ont le droit de publier des manuels d'ens. et de collaborer à des journaux pédagogiques. La préparation et l'élaboration de films d'ens. entre tout à fait dans cette collaboration entre universitaires et éditeurs. Elle reste exclusivement d'ordre pédagogique et ne comporte aucune activité commerciale en faveur de telle ou telle firme, ni en faveur de tel ou tel format (J. O., *12 avril 1935*).

Cantines scolaires.

On demande au min. du Travail s'il ne juge pas utile de se concerter avec M. le min. de l'É. N. pour rédiger des instructions précises touchant les conditions dans lesquelles les enfants bénéficiant du régime légal des allocations familiales pourront néanmoins garder la gratuité des cantines scolaires.

L'administration des cantines scolaires ne relève pas du min. de l'É. N., mais des municipalités et des caisses des écoles qui les ont créées. Pour pouvoir intervenir utilement, l'honorable député est prié de faire connaître les écoles dans lesquelles la gratuité des cantines scolaires aurait été supprimée aux enfants bénéficiant de la loi sur les allocations familiales (J. O., *26 mars 1935*).

Fournitures scolaires

Les inst. qui procurent des fournitures scolaires à leurs élèves dans les conditions prévues par les règlements ne perdent pas de ce chef le bénéfice de l'exonération de patente qui leur est reconnue par l'art. 264, 2°, du code général des impôts directs. En ce qui concerne les impôts sur les revenus, les bénéfices qu'ils retirent, le cas échéant, de ces fournitures, sont ajoutés à leurs appointements pour l'assiette tant de l'impôt sur les traitements et salaires que de l'impôt général sur le revenu. Par ailleurs, les opérations dont il s'agit, ne constituant qu'un accessoire de leur profession qui, par elle-même, n'a rien de commercial, ne rendent pas les inst. passibles de la taxe sur le chiffre d'affaires. (J. O., *20 avril 1935.*)

LES IDÉES ET LES LIVRES

ROMANS.

PARMI les livres parus depuis l'automne, on n'en voit guère, à part peut-être les deux derniers volumes des *Hommes de bonne volonté*, qui se haussent jusqu'à l'œuvre de premier plan. Mais un certain nombre valent, par quelque côté, de ne pas rester ignorés, et c'est sur ceux-ci que j'aimerais attirer un instant l'attention.

***

DES romans d'analyse, d'abord. En France, ils ne perdent jamais leurs droits. Ce qu'on peut souvent leur reprocher, c'est de ne guère renouveler un genre plus qu'abondamment exploité. Mme Georgette Huguet s'y est essayée dans *Cœur ardent* (Figuière, édit.).

Elle montre, au temps de la guerre, une jeune femme, Line Seyriès, dont le mari est mobilisé et qui, souffrant d'être oisive, obtient un poste de surintendante d'usine. Elle apporte dans son emploi de l'initiative et du courage, malgré les obstacles multipliés que les différences d'éducation et de mentalité mettent entre elle et le personnel. Mais voici que, très vite, elle éprouve un sentiment profond pour le directeur de l'usine. Sentiment partagé ; l'idylle va très loin... pour se terminer, selon la morale et aussi la vraisemblance, par le retour de l'infidèle à son mari et à sa fillette.

Le livre a de l'élan, de l'émotion ; les débats intérieurs de l'héroïne, déchirée entre son bonheur nouveau et ses remords de trahir l'époux absent, inspirent à Mme Huguet des observations fines et délicates. Mérites qui masquent un certain déséquilibre dans la composition du roman : on s'aperçoit, à la réflexion, que le premier sujet — les expériences sociales de Line — est à peu près abandonné lorsqu'il s'agit de peindre l'amour qui s'est emparé de la jeune femme. On voudrait pourtant savoir si Line, absorbée par sa passion, est devenue incapable de s'intéresser à quoi que ce soit d'autre, ou si c'est l'auteur qui a oublié de faire voir avec ampleur la complexité du personnage.

Le Soupçon, de M. H. de Lagarde (N. R. F.) raconte les débuts dans la vie d'un jeune aristocrate qui jamais ne trouve le bonheur dans ses diverses aventures amoureuses. C'est que toujours il soupçonne ses amies de mal l'aimer, ou de le trahir, ou de lui échapper d'une manière ou de l'autre. Finalement, comme il ne peut s'adapter à la fuyante nature féminine, il va se faire tuer à la guerre. L'histoire de cet adolescent désœuvré, égocentriste et méfiant, n'aurait qu'un intérêt limité si elle ne s'agrémentait de remarques caustiques et sagaces tant sur le héros que sur son milieu. L'ouvrage se lit aisément, — presque trop : on le sent châtié, élagué, sans rien de cette spontanéité qui communique à des œuvres même imparfaites la vibration de la vie.

***

PEU d'ouvrages à retenir dans les romans de l'imagination : la faculté d'inventer n'est pas, on le sait, très répandue chez nous. Mentionnons *La Maison sur l'Inconnu* de M. René Jolivet (Fayard), histoire tragique de vengeance et de mort qui a pour théâtre un canton des Alpes Rhétiques. Mystères, scènes terrifiantes, coups de théâtre se succèdent dans ce récit fort bien agencé et qui plaira aux amateurs d'émotions violentes

A la limite des œuvres fantastiques et réalistes, on peut situer *Bois-Mort*, de Mme Monique Saint-Hélier (Grasset). Il s'y rencontre un curieux mélange de notations exactes sur la vie rustique et de fantasmagories rêveuses enroulées autour de l'histoire de la famille Alérac, aux prises avec des difficultés d'argent et en butte aux convoitises des voisins. Les personnages, leur passé, leurs songeries sont suggérés plus que décrits, et tout ce qu'on nous dit d'eux baigne dans une brume où il est difficile de se reconnaître. D'autant plus que le style, à la fois balbutiant et enjolivé, redondant et contourné, ne contribue pas à la clarté de l'exposé.

C'est ce parti pris de recherche — l'auteur écrit, par exemple : « On entendit quatre respirations différentes que le silence emmena dans son filet à provisions, mais pas un mot. Puis la conversation sauta, s'ébroua, les mots se perchaient, s'éclaboussaient, des plumes dans une volière... » — qui a fait très sévèrement juger *Bois-Mort* par d'aucuns. J'avoue que je ne goûte guère les façons torturées de dire des choses simples. Mais il reste au roman de Mme Saint-Hélier l'attrait de traduire avec originalité certaines impressions de campagne et de solitude : impressions de neige, de jardins mouillés, de silences nocturnes, et aussi d'humbles destinées repliées sur les mêmes rêveries vagues et consolantes

***

ABONDANTE moisson parmi les romans nourris d'observation réaliste. Le monde contemporain leur fournit ample matière ; et il est à remarquer que, dans presque tous, l'étude du réel tourne aussitôt à la satire. C'est ainsi que M. V. de la Fortelle mène à fond de train, dans *La famille Pébroque* (chez Ferenczi), la charge contre la bourgeoisie dont il dénonce l'appétit de richesse et de considération. Il esquisse l'évolution et la décadence d'une lignée d'industriels, les Pébroque, dont l'ancêtre Sébastien a, par son seul travail, édifié la fortune que ne savent pas conserver ses descendants. Les enfants de Sébastien, mesquins ou jouisseurs, ont préparé la débâcle ; les petits-enfants l'achèveront en voulant « vivre leur vie », qui par l'amour libre, qui en glissant aux plaisirs contre nature. Au total, des brouilles, des haines, l'entreprise familiale ruinée. Ce tableau est crayonné avec une pointe sèche dure, railleuse ; le trait y remplace le coloris. Il paraît souvent hâtif, factice dans ses allures schématiques ; mais il demeure toujours amusant ; et ma foi, par instants, on jurerait que l'auteur n'est pas loin de prendre ses tristes héros en pitié.

La satire politique et sociale devient plus large avec le livre de M. Louis Aragon, *Les cloches de Bâle* (Denvel et Steele). C'est une œuvre touffue, mal proportionnée, et dont le

style doit faire frémir d'indignation les puristes. Mais, par delà les incorrections, obscurités et fautes de goût, on prend conscience de la vision du monde de l'immédiat avant-guerre que l'auteur a cherché à fixer dans des lumières diverses

Le premier tableau, sous le titre *Diane*, ressuscite les sphères bourgeoises du Paris de 1900 à 1914, avec leur mépris de la morale, leur hypocrisie, leur luxe insolent et souvent dépravé : tableau peu original, assez partial, mais âpre et fourni. La seconde partie s'appelle *Catherine*, du nom d'une jeune Géorgienne d'esprit frondeur, voire anarchisant, que l'auteur montre foulant au pied avec allégresse les traditions bourgeoises et cherchant à épanouir hors de toute contrainte sa personnalité

Outrée par les injustices sociales — elle se trouve spectatrice, à Cluses, d'une grève aux épisodes sanglants, — déçue par les vicissitudes de sa vie amoureuse, désillusionnée sur les milieux ultra-révolutionnaires qui avaient suscité en elle une curiosité passionnée, elle ne connaît un repos relatif qu'après avoir pénétré dans le monde laborieux, simple et déshérité des ouvriers parisiens, que symbolise *Victor*, héros qui donne son nom à la troisième partie du roman. Mais bientôt Victor lui-même, qui est pour Catherine un excellent camarade, et rien de plus, lui semble trop timoré, trop découragé. L'un et l'autre sont d'ailleurs happés par les remous qui, de 1910 à 1914, secouent l'univers, et dont M. L. Aragon évoque les plus violents, toujours avec le souci de souligner la carence des dirigeants, l'incapacité du capitalisme, et aussi l'impuissance des révoltes populaires en face de la force publique et de l'appareil de la conservation sociale.

Le livre s'achève par le récit du Congrès socialiste de Bâle, en 1912, où les paroles de paix prononcés par les orateurs, Jaurès en tête, ne furent que des messages d'espérance tôt engloutis dans la tourmente de la guerre, et par la glorification, un peu inattendue, de la militante allemande Clara Zentkin. A cette occasion, l'auteur a pu clamer de nouveau sa foi en un avenir meilleur, dont tout son livre, si déroutant qu'il se révèle parfois, n'est qu'un ardent témoignage.

Le péché du monde, de M. Van der Meersch (Albin Michel), ne contient pas un réquisitoire aussi avoué contre la société actuelle. Mais il place sous nos yeux, par le moyen de l'autobiographie de son principal personnage, Denise, des aperçus si affreux, si désespérants de la condition des miséreux dans certains quartiers de Paris, qu'il s'en dégage le plus impitoyable acte d'accusation contre un état social capable d'accepter et de légaliser, en quelque sorte, de pareilles souffrances.

Rien de ce qui peut rendre la vie atroce n'est épargné à Denise ; rien de ce qui y mettrait de la douceur ne lui est accordé. Son père, tuberculeux, irritable et brutal, la bat parfois jusqu'à l'assommer, sa mère ne l'aime pas. Toute petite, elle doit s'occuper de ses frère et sœur, tenir le ménage dans un logis sordide, et s'user aux lessives.

En ai-je lessivé, du linge ! Au lavoir, ou sur le trottoir, ou chez nous ! Si l'on n'avait pas de quoi payer le lavoir, je lessivais dans notre chambre. Lessive de Paris, sans cuve, sans seau, sans marmite, presque sans eau ! Je mettais à bouillir dans la bassine à vaisselle. Pas de planche. J'ôtais la toile cirée de la table, et je brossais le linge sur le bois. La mousse tombait sur le plancher, en faisant un marécage où Didi (le petit frère, jouait. Puis j'alignais à terre toutes les casseroles et les marmites de la maison, j'y partageais le linge, le l'y rinçais, les draps dans les plus grandes, le reste dans les petites. Puis je tendais mes cordes à la fenêtre, l'été, l'hiver au-dessus du lit, parce que ça gênait moins. Et ça séchait comme ça pouvait. Nous dormions là-dessous comme sous des drapeaux troués. Des gouttes nous tombaient sur le nez... Laver, lessiver, raccommoder, je passais ma vie à faire ça.

Le père mort, la mère entraînée par de pitoyables camaraderies à ne s'inquiéter que par à-coups de ses enfants ; il faut que Denise gagne quelque chose. A l'âge où l'on joue à la poupée — et elle s'arrange pour y jouer, la pauvre petite, en cachette, pendant ses heures de travail, — elle s'anémie au fond d'un magasin, puis en fabrique, dans des conditions d'hygiène indescriptibles et parmi les pires promiscuités. Elle gâche sa santé ; elle a faim ; elle apprend à voler. Ajoutez à ces misères la haine de sa sœur qui la jalouse, les méchancetés de ses compagnes « dessalées », bientôt les entreprises des hommes, et toujours les scènes répugnantes dont tel ou tel ménage voisin ne manque pas de donner le spectacle : voilà ce qui peut être le lot d'une enfance malheureuse.

De tout cela, l'héroïne de M. Van der Meersch ne se plaint pas :

J'avais, comme beaucoup d'enfants du peuple, l'impression d'un ordre social immuable, d'une loi préétablie. J'étais pauvre, condamnée à trimer. Et je n'avais pas une révolte, je me soumettais sans amertume, je demandais seulement à passer inaperçue.

Mais, précocement mûrie, elle est indulgente aux péchés d'autrui ; elle a le sentiment qu'une sinistre fatalité mène les êtres dévoyés qui l'entourent. Elle se forme une philosophie simple et amère, qui, parfois, éclate en phrases terribles.

On a reproché à M. Van der Meersch de s'être complu dans les détails d'une monotonie navrante dans leur laideur. Il est possible que, littérairement, le livre y perde de la valeur ; possible que l'auteur ait pu obtenir les mêmes effets d'horreur et de révolte en faisant un choix parmi tant de péripéties dont l'accumulation est presque insupportable. Mais, du point de vue humain, *Le péché du monde* est un document qui en dit long sur l'envers d'une société, sur l'inutilité des efforts des très pauvres gens pour échapper à leur dénuement et à leurs tares, en somme sur l'injustice, égale à une malédiction, qu'il y a à naître parmi les parias de ce monde.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

DÉTRUISEZ LES PREMIÈRES MOUCHES

Avec les premières chaleurs, les mouches, ces indésirables insectes si dangereux pour notre hygiène, font leur apparition. Comme elles se reproduisent avec une foudroyante rapidité, il importe tout particulièrement de détruire les premières, si nous ne voulons pas en être infestés cet été.

Il est de toute nécessité d'apprendre aux enfants combien ces bestioles sont nuisibles à tous points de vue, et de leur indiquer les meilleurs moyens de s'en débarrasser.

Ces derniers ne manquent pas, mais les plus efficaces sont encore l'antique globe « gobe-mouches » et le papier enduit de glue dont se servaient déjà nos grands mères. On décuple la valeur de ces procédés en mettant du sucre en poudre sur l'assiette supportant le globe, ou en en semant une mince traînée sur le papier.

LECTURES ET VARIÉTÉS

EN LISANT

L'ENNEMIE AUX CENT VISAGES

NOS lecteurs se rappellent *Mauvaise Graine*, ouvrage poignant et instructif consacré par ALEXIS DANAN au problème de l'enfance malheureuse et coupable. Le même auteur publie aujourd'hui *L'Ennemie aux cent visages* (1); qui traite avec autant d'émotion un autre problème social tout aussi dramatique : celui de quelques-uns des grands fléaux qui déciment la population française — cancer, tuberculose, alcoolisme, — et de l'insuffisance de notre organisation défensive devant la mort. On jugera de l'intérêt et de la qualité exceptionnelle de ce reportage en lisant les pages suivantes, détachées de la partie du volume consacrée au cancer (2).

JE parlais tout à l'heure de ces ulcères (3) dont je disais qu'ils rebuteraient des saints. C'est une image outrancière, non quant aux ulcères, mais quant aux saints. Car je connais, à Paris, une compagnie de saintes, d'ailleurs laïques, qui vivent dans le voisinage quotidien des cancers les plus affreux qu'on se puisse représenter. Ces cancers, non seulement elles les considèrent de leurs yeux, mais elles les soignent de leurs doigts. Ce ne sont pas, ces femmes, d'anciennes criminelles qui se mortifient. Ce sont des veuves, qui, ayant rompu avec les joies du monde et renoncé à toute espérance terrestre, ont choisi, en pleine liberté, la forme la plus difficile du dévouement, et la pratiquent, avec un don exalté de soi, sans rétribution. Il serait bien vain d'appliquer à ces femmes une épithète. Je pense qu'on a dit d'elles l'essentiel quand on a témoigné que, les regardant vivre, on perd peu à peu le sentiment de se trouver encore sur le plan de l'humanité moyenne.

L'*Association des Dames du Calvaire*, qui compte aujourd'hui huit maisons, dont une à Bruxelles, une autre à New-York et la dernière en date à Bethléem, fut créée par une Lyonnaise, Mme Granier, au milieu de l'autre siècle. D'où pourrait venir une inspiration à ce point héroïque, si ce n'est d'un malheur hors mesure ? Fille et femme de commerçants riches, Mme Granier vivait heureuse, à Lyon, entre son mari et ses deux enfants. Cette félicité toute bourgeoise dura quatre ans. En quelques jours, Mme Granier perd sa fille aînée, puis son mari, puis son second enfant. Elle a vingt-trois ans.

Je passe sur son désespoir. Elle songe, d'abord, à se jeter dans le Rhône. En fin de compte, l'idée lui vient, en soi assez banale, de se consacrer aux pauvres.

Un jour, elle découvre, dans une inexprimable soupente, une femme en pleine putréfaction. Elle se dit, d'abord, que ce doit être quelque morte oubliée. Mais, pas du tout. Il s'agit bel et bien d'une vivante, quelque chose comme Job sur son fumier. C'était une vieille mendiante, « Marie-la-Brûlée ». Le crabe lui rongeait la face.

Mme Granier s'accroupit, ôte ses gants, nettoie de ses mains cette loque putride, et puis, tout bravement, la conduit — l'histoire dit : la porte — à l'hôpital. Mais là pas une infirmière, pas un médecin qui veuille s'approcher de la misérable. L'aumônier lui-même se détourne. Alors, pour faire honte à ces indignes chrétiens, Mme Granier se précipite vers Marie-la-Brûlée, et, joue contre joue, la serre avec tendresse dans ses bras.

Elle a trouvé sa voie. Elle se consacrera aux cancéreuses incurables, à celles dont les hôpitaux ne veulent pas, à celles que leur famille abandonne. Elle ouvrira une maison où, plus on sera pauvre, horrible et délaissée, et plus on aura de chances d'être admise. Peu importent la religion, les origines, la conduite passée. On ne verra que l'abomination des plaies. Les soins, à ces dernières parmi les malheureuses, seront données par de plus malheureuses qu'elles encore : par des veuves désormais fermées à toute joie commune, réfractaires à toute consolation.

La première *Maison du Calvaire* était fondée.

J'AI visité la Maison de Paris. Elle a son siège rue de Lourmel. Une émule de Mme Granier, Mme Jousset, veuve de l'imprimeur de ce nom, l'ouvrit en 1874. C'est un de ces lieux pathétiques de Paris, qui ne montrent au passant que leur porte usée, un mur mangé par les pluies et de hauts arbres derrière quoi nul n'a de raison de se douter que s'écrit, dans un silence provincial et bourgeois, une grande page de l'histoire humaine.

Mme la Supérieure m'a reçu dans son petit bureau, toute vêtue de noir, comme sont les douze *dames résidantes* qui l'assistent, une petite mantille de dentelle noire sur la tête, et, pour tout bijou, un crucifix de bois sur la poitrine. Les Dames du Calvaire sont laïques, mais chrétiennes. Outre les résidantes, qui ont fait à la Fondation le sacrifice total de leur temps et de leur vie, et qui sont des femmes du monde, payant chaque année à l'Œuvre une cotisation importante, la Maison comprend vingt-sept *dames agrégées*, qui, veuves elles aussi, vivent encore dans le monde, avec leur famille, mais s'astreignent à venir régulièrement panser et visiter les malades du Calvaire.

La séance quotidienne du pansement est une scène d'un haut caractère. C'est le moment de remporter sur soi une nouvelle victoire, et la seule faiblesse qu'à cet instant on voie à ces femmes magnifiques, c'est de solliciter avec humilité l'assistance divine. Elles pénètrent, de blanc vêtues, à la suite de leur Supérieure, dans le vaste dortoir commun. Toutes s'agenouillent, la tête inclinée, durant que la Supérieure prononce à voix haute cette invocation, dont le texte fut fixé, voici près de cent ans, par Mme Granier elle-même : « *Nous vous offrons, Seigneur, le pansement que nous allons faire... Daignez, Seigneur, accorder à nos malades la résignation et à nous l'esprit de foi et de charité.* » Et puis, la pince à la main, chacune se dirige vers sa malade. Alors, malgré toutes les fenêtres larges ouvertes, l'atmosphère devient pour une heure inhumaine.

Les mortes du Calvaire vont vite. Ce sont, les soixante-trois malades de cette maison, des incurables au dernier degré. J'ai vu ces vieilles épaves dans leur lit, bordées comme des enfants, sereines, patientes, on aurait dit heureuses. Quelques-unes, le crâne rose sous de fins cheveux de neige, l'œil vif derrière des besicles d'acier, tricotaient, et ne s'interrompaient que pour dédier un sourire, plus filial que maternel, à la Supérieure. Tristes grands mères sans petits-fils, toutes ébahies de retrouver l'amour. D'autres dormaient, le visage cireux et tout en arêtes. Une visiteuse, anticipant un peu, croisait les mains sur ses genoux devant une vieille, aveugle et sourde, à la tête toute bandée, et qu'on était occupé à faire boire à travers son pansement, au moyen d'une sonde.

Mme la Supérieure, c'est son unique privilège, se réserve le plus immonde pansement du jour. C'est elle, aussi, qui pourvoit à la dernière toilette des mortes.

Les malades, cela va de soi, ne savent rien de leur

(1) Fayard, éd. 12 fr. — En vente à la librairie Nathan.

(2) On ne sait pas assez que cette maladie insidieuse, trop rarement dépistée et soignée à temps, tue quarante mille personnes en France chaque année, et que l'Assistance publique de la Seine et les hôpitaux des départements ne peuvent donner asile qu'à un tout petit nombre de ces incurables, moins d'un dixième certainement. Quelques-uns des autres ont la chance d'être accueillis par des œuvres privées, la Maison du Calvaire, par exemple.

(3) Les ulcères externes, les plaies cancéreuses, le plus souvent indolores pour le malade, mais dont la hideur et l'infection finissent trop souvent par rebuter son entourage.

état. L'une d'elles, un jour, désignant à sa voisine une nouvelle venue qui hurlait sa souffrance comme une damnée, lui dit à voix basse :

— Celle-là, ma petite, pour crier comme ça, elle doit avoir un cancer.

ALEXIS DANAN.

LA PRÉPONDÉRANCE FRANÇAISE
LOUIS XIV (1661-1715)

Au XVIe siècle, et jusqu'au milieu du XVIIe, se manifeste la prépondérance espagnole ou, si l'on préfère, la prépondérance de la maison de Habsbourg-Espagne. Au XVIIIe siècle, avec l'expansion maritime, coloniale, commerciale de l'Angleterre, s'affirmera la prépondérance britannique. Entre ces deux moments historiques, une période où la suprématie est à la France. C'est cette période que retracent MM. A. de Saint-Léger et Ph. Sagnac dans leur livre, *La Prépondérance française. Louis XIV (1661-1715)*.

Comment se marque cette prépondérance de la France de 1661 à 1682, comment elle vacille de 1682 à 1688, comment elle succombe de 1688 à 1715 sous la réaction des puissances européennes, spécialement des puissances maritimes, c'est ce que rappellent les deux savants historiens.

Leur ouvrage est scientifiquement documenté et riche de faits.

Il met la France à sa juste place parmi les nations et échappe à ce défaut très répandu qui consiste à effacer derrière notre histoire nationale l'histoire du reste de l'univers.

Il s'y révèle une véritable pénétration dans la peinture des guerres de 1688 à 1713, « guerres modernes, vraiment, d'un caractère nouveau, où le théâtre de l'action est presque le monde entier ; où déjà souffle parfois l'esprit national, auquel Louis XIV lui-même, dès 1701, a fait appel ; où entrent en jeu des procédés de propagande jusqu'alors peu employés ; où la presse excite les haines entre peuples ; où l'opinion publique est prise à témoin ». Ne dirait-on pas une guerre d'hier ?

On apprécie aussi, dans un tel ouvrage, la part faite au mouvement des idées, au développement de la science, à la diffusion du cartésianisme, au progrès du sens critique, qui entraîne l'avènement de ce « cosmopolitisme philosophique et social, fondé sur la liberté de pensée, sur la raison et l'expérience », et où déjà palpite l'esprit hardiment novateur du XVIIIe siècle.

Dans l'ensemble, MM. de Saint-Léger et Sagnac ont mis en relief avec netteté l'intérêt de ce « siècle de Louis XIV » où s'affrontèrent deux conceptions « sur l'idée de l'État et le rôle de l'État dans la société : la conception anglaise et la conception française et continentale ; d'un côté, absolutisme, droit divin des rois, catholicisme ; de l'autre, souveraineté de la nation, libéralisme, protestantisme ».

Ceci a vaincu cela. Et la prépondérance française a sombré.

L. B.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES
LE GRAND PRIX DU DISQUE

FONDÉ en 1930 et doté par *Candide* d'une importante subvention annuelle, le Grand Prix du Disque est destiné, on le sait, à encourager les progrès artistiques et techniques de l'édition phonographique française — geste amical accompli par une industrie déjà ancienne, celle du Livre et du Journal, à l'égard de la jeune industrie du disque, dépositaire elle-même d'intérêts artistiques et spirituels considérables.

Décerné par un jury de onze membres que préside M. Gustave Charpentier, et où l'on rencontre principalement Mme Colette, MM. Jacques Copeau, Maurice Ravel, Dominique Sordet et Emile Wuillermoz, le *Grand Prix Candide* a désigné cette année à l'attention du public un certain nombre d'éditions très intéressantes réalisées au cours des douze mois précédents dans les studios français.

Le prix d'orchestre est allé à la *Symphonie fantastique*, de Berlioz, dirigée par Selmar Meyrowitz ; j'ai loué à plus d'une reprise ce grand chef d'orchestre. Le prix de musique de chambre récompense le trio Pasquier (*Trio op. 9*, de Beethoven) dont j'ai parlé en son temps. Ces deux enregistrements sont de Pathé, qui cueille par le fait une belle palme bien méritée.

M. Jean Doyen est à l'honneur tant pour la *Bourrée fantasque*, de Chabrier, que pour la *Deuxième Barcarolle*, de Fauré, et pour les *Poissons d'Or*, de Debussy ; son jeu, d'une subtilité, d'une science, d'une sensibilité rares, lui vaut cette distinction qu'il partage avec son éditeur Ultraphone ; et, sur ce plan des instruments, Mlle Lily Laskine (*Impromptu pour harpes*, de Fauré) trouve aussi sa juste récompense (Gramophone).

Je suis ravi de trouver au palmarès du chant le nom de M. Jean Bernac, pour son interprétation du *Colibri* ; et j'ai plaisir à constater que je suis en bonne compagnie dans l'admiration que j'ai vouée à cet artiste (Ultraphone). On ne sera pas étonné de trouver dans ce palmarès le nom de M. Panzera (*Don Juan*, air de Leporello Gramophone), ni celui de Mme Martinelli, dont j'ai souvent noté ici même les splendides interprétations, aujourd'hui : *L'Amour et la Vie d'une Femme*, de Schumann (Columbia).

M. Georges Thill, pour l'air des *Troyens à Carthage*, remporte le prix d'opéra (Columbia), et M. Sacha Guitry, pour *Les Femmes et l'Amour*, le prix de diction (Gramophone).

Des mentions d'honneur ont été décernées, pour l'orchestre, au ballet *Chout*, de Prokofieff, dont Polydor nous a donné la curieuse gravure, et à l'*Orphée*, de Gluck, dont je vous ai entretenus. Tout cela ne manque pas d'être encourageant.

Voici maintenant un choix des plus récents disques : nous continuerons à ne signaler que les meilleurs.

MÉMENTO.

(*Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.*)

ORCHESTRE. — *Rapsodie espagnole*, de Ravel, par l'Orchestre Symphonique de Philadelphie, direction Stokowki (G. 2 disques) ; *Siegfried-Idylle*, de Wagner, direction Selmar Meyrowitz (P. 2 disques) ; *La Tosca* (sélection), par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, direction Léo Borchard (U. 1 disque) ; *Peer Gynt*, de Grieg, direction O. Fried (Pol. 4 disques) ; Suite de *Water-Music*, de Hændel, par l'Orchestre Philharmonique de Londres (C. 2 disques).

INSTRUMENTS. — *Piano : Alborada del Gracioso*, de Ravel, par Carlo Zecchi (U. 1 disque) ; *Nocturnes* (C. 1 disque) ; *Improvisations* (C. 1 disque), de Francis Poulenc, par l'auteur. *Piano et violon : Première Sonate*, de Saint-Saëns, par I. Philipp et André Pascal (P. 3 disques). *Piano et violoncelle : Sonate en sol mineur*, de Beethoven, par Arthur Schnabel et Gregor Piatigorsky (G. 3 disques). *Violon : Sevilla*, d'Albeniz, et *Ruralia Hungarica*, de Dohnanyi, par Heifetz (G. 1 disque) ; *Romance andalouse*, de Sarasate et *Danse hongroise* nº 6, de Brahms, par Yehudi Menuhin (G. 1 disque). *Clavecin : L'Hirondelle*, de Daquin, *Les Songes agréables d'Atys*, de Lulli, Chaconne et Rondeau, de Chambonnières, par Wanda Landowska (G. 1 disque).

CHANT. — *Werther : O Nature...* et *J'aurais sur*

ma poitrine, par Giuseppe Lugo (Pol. 1 disque) ; Airs du *Marchand de Venise*, de Reynaldo Hahn, par Martial Singher. André Pernet, Fanny Heldy (G. 2 disques) ; *Lalla Roukh*, de F. David (couplets de Mirza et romance de Noureddin), par Solange Renaux et Jean Planel (P. 1 disque) ; *Othello*, de Verdi (finale du 1er acte), par Elsa Wieber et Marcel Wittrisch (U. 1 disque).

MÉLODIES. — *La Bonne Chanson*, de Gabriel Fauré, par Suzanne Stappen, 10 mélodies (G. 5 disques) ; *Chanson d'Amour du Turkestan* et *Complainte d'Abdurachman* (P. 1 disque) ; *Altaï* et *Dudur-Ai* (P. 1 disque) ; ces quatre mélodies, empruntées au folklore populaire russe, sont chantées par Lydia Chaliapine.

RENÉ JOUGLET.

INITIATION APICOLE

En juin : Extraction et conservation du miel

Il faut extraire le miel dès que les rayons sont enlevés de la ruche, car alors il est encore chaud et coule facilement.

Si la majeure partie des rayons n'étaient pas operculés, il faudrait laisser refroidir les gâteaux, car le miel contenant encore trop d'eau ne granulerait pas facilement. Mais alors il serait nécessaire de chauffer le local quand on extrairait ce miel.

Quelque terrines en terre ou en émaillé, un tamis ou une passoire étamée sont suffisants au début, comme instruments.

Les rayons à extraire doivent être examinés avec soin. Après avoir enlevé les moisissures, le pollen, on les désopercule avec une fourchette, et, après les avoir brisés, on les pose sur la passoire. Ceux qui ne contiennent que du miel donnent le meilleur produit. Ceux qui sont par trop noirs, qui ont trop de pollen, de cellules vides, seront mis à part, écrasés à leur tour et fourniront un produit de deuxième qualité.

On peut encore presser les restes pour retirer un miel inférieur.

Les débris recueillis seront fondus ensuite.

Plus tard, dès la deuxième année d'expérience, le nombre de vos ruches augmentant, il sera bon d'acheter un chevalet à désoperculer ainsi qu'un extracteur à deux rayons.

Le grand avantage de l'utilisation de celui-ci, c'est qu'il donne un miel plus délicat, plus pur ; c'est aussi qu'il permet de rendre les rayons entièrement bâtis aux abeilles qui ont ainsi moins de cire à produire.

Maturation. — Le miel doit être recueilli dans un vase dont le bas est percé d'un trou. On l'y conserve une huitaine de jours pour qu'il se débarrasse de petits débris de cire qu'il contient toujours et qui montent à la surface. De temps en temps on doit l'écumer.

Au bout de huit ou dix jours, selon la température, il devient clair et on le soutire dans des pots bien ébouillantés que l'on ferme soigneusement. Il ne tardera pas à granuler.

Conservation. — Le miel peut se conserver plusieurs années, à la condition qu'il soit au sec, au frais, dans un endroit bien aéré.

Il est très hygrométrique ; les locaux humides et trop clos lui sont funestes. Il prend facilement les mauvaises odeurs.

La cire. — La cire est un produit cher ; il faut donc la recueillir précieusement soit pour s'en servir au laboratoire, soit pour faire de l'encaustique, soit pour la vendre.

Tous les débris de gâteaux seront donc être ramassés et placés dans une boîte bien close afin d'éviter les ravages de la teigne. En hiver, quand vous en aurez le temps, vous les fondrez.

On vend des appareils fort bien faits pour cette fonte ; mais, au début, ne vous en embarrassez pas. D'abord parce que vous pouvez envoyer votre récolte brute à des maisons qui vous fourniront de la cire gaufrée en échange ; ensuite parce que vous en aurez peu au début et que vous pouvez la fondre économiquement.

Mettez-la dans un sac de grosse toile que vous attachez avec une ficelle et que vous mettez dans un vase, reposant sur une brique, en posant sur lui une autre brique ou une pierre pour le maintenir au fond ; recouvrez largement d'eau et placez sur le feu. Au bout d'un quart d'heure à vingt minutes d'ébullition la cire sera sortie, aura monté. Évitez que le liquide bouille à déborder, car la cire pourrait prendre feu. Écumez.

Vous pouvez retirer le sac et le presser entre deux planches pour en extraire la cire restante.

En refroidissant, la cire se prendra. Le disque solide qui se formera sera au besoin fondu au bain-marie, écumé de nouveau et coulé dans un moule.

Conservation des bâtisses. — Il y a le plus grand intérêt à conserver les rayons vides que l'on recueille dans les ruches. Mais il faut se défier de la fausse teigne qui a tôt fait de les découvrir, d'y venir pondre. On les trouve dévorés, salis, si l'on n'a pas pris de précautions.

Pour éviter tout mal, placez-les dans une boîte dans laquelle vous ferez brûler un quart de mèche soufrée. Ayez soin ensuite de coller sur les joints une bande de papier.

On peut aussi placer vers le haut de la caisse un vase ouvert contenant du tétrachlorure de carbone : une cuillerée à bouche de liquide pour la valeur de dix rayons.

H. DE PUYTORAC.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES DE PRIX

LES collections d'ouvrages illustrés en couleurs et revêtus d'une reliure élégante et gaie que publie la librairie Nathan constituent une réserve aussi abondante que variée pour les distributions de prix. Chaque année, ces collections s'enrichissent de nouveaux volumes qui ajoutent leur charme à celui de leurs devanciers et qui élargissent le choix des maîtres.

Nous signalerons aujourd'hui, dans trois des séries les plus appréciées par les jeunes lecteurs, les nouveautés qui nous ont paru particulièrement intéressantes, en attendant celles qui sont déjà annoncées.

D'abord, dans la collection des **Contes et légendes de tous les pays**, qui contient tant d'ouvrages réputés, nous sommes heureux de saluer la publication, par G. CHANDON, des *Contes et récits tirés de Molière*, faisant suite à des recueils analogues consacrés à Corneille et à Racine. C'est une idée vraiment heureuse que de préparer ainsi les enfants, par des analyses complètes et vivantes, mais dans un style simple, à la lecture et à l'étude des chefs-d'œuvre, et cette idée est ici excellemment réalisée.

Les *Contes* de NODIER, adaptés par Gisèle VALLEREY, méritaient de prendre place dans la série des **Œuvres célèbres pour la jeunesse**, à côté de ceux de Grimm, d'Andersen et de notre charmant Perrault. On y retrouvera la touchante *Histoire du chien de Brisquet* et d'autres récits moins connus mais non moins dignes de l'être, comme *Trésor des fèves* et *Fleur des pois*, tous écrits dans une langue à la fois naïve et savante, aussi agréable pour les lettrés que pour les enfants.

La collection des **Vies aventureuses et romanesques**, met à la portée de la jeunesse l'histoire romancée, qui connaît depuis quelques années une si grande fortune. *Surcouf et ses corsaires*, par E. VALLÉE-BEAUVERGER, puis *Cartouche et sa bande*, par CH. QUINEL et A. DE MONTGON, y sont maintenant évoqués avec un saisissant relief, ressuscitant, en même temps que leur existence tourmentée, l'atmosphère de leur milieu et de leur époque.

Nos jeunes lauréats seront séduits dès l'abord par l'attrait extérieur de tous ces volumes ; ils les ouvriront avec curiosité et y reviendront avec plaisir et non sans profit.

CL. CROS : **Manuel pour l'enseignement de l'hygiène dentaire à l'école primaire** (lib. du Lycée, Saint-Etienne ; 5 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ancien instituteur devenu chirurgien-dentiste et, par surcroît, licencié ès sciences et chef du service dentaire scolaire de la ville de Saint-Etienne, M. Cl. Cros a composé un manuel original et fort utile destiné à guider les maîtres dans l'enseignement de l'hygiène buccale, dont l'importance est de plus en plus généralement reconnue. Dix leçons de vingt minutes environ — une par mois — y suffiront, et l'auteur en fournit toute la matière, avec une compétence technique et un sens pédagogique éprouvés, que vient appuyer une illustration abondante et vraiment significative. Comme le déclare notre collaborateur, M. Bonne, inspecteur d'académie, à la fin de la préface qu'il a donnée à cet ouvrage : « Ce manuel vient à son heure et prend sa place dans l'immense effort actuellement poursuivi dans nos écoles en vue de développer des notions d'hygiène trop souvent méconnues et de contribuer ainsi à l'amélioration de la santé publique. »

POUR LIRE EN CLASSE

ÇA FAIT DU BRUIT

(*Suite et fin.*)

L'auteur du récit se rend en voiture à Toula, ville voisine du petit village où il réside momentanément. Son cocher est un moujik peu déluré et le voyage est fertile en incidents: d'abord, voiture, attelage et voyageurs en péril au milieu d'une rivière ne doivent leur salut qu'à l'instinct d'un des chevaux ; puis, à peine remis de cette émotion, ils entendent derrière eux le bruit suspect d'une voiture lancée à leur poursuite.

Sans m'arrêter beaucoup au soupçon de Filofeï, je ne pus cependant me rendormir, si pourtant... la sensation était désagréable. Je m'assis et me mis à regarder à droite et à gauche.

C'était un endroit triste et plat. Des champs et encore des champs, presque tous en jachère, des ravins, des broussailles. Tout était vide, mort, pas même une caille qui chantât.

Nous ne parlions pas. Au sommet d'une petite colline, Filofeï arrêta ses chevaux.

— Ça fait du bruit, barine, ça fait du bruit.

Je me penchai hors du tarentass, mais j'aurais pu rester sous la capote, tant m'arrivaient nettement, quoique encore lointains, le bruit des roues d'une telega, les tintements des grelots, les sifflements et jusqu'au bruit des chevaux. Je crus même entendre des chants et des rires. A coup sûr, les voyageurs inconnus avaient gagné une ou deux verstes sur nous.

Filofeï et moi nous échangeâmes un regard. Il enfonça son bonnet sur ses yeux et, serrant les rênes, fouetta les chevaux à tour de bras. Les bêtes partirent au galop, mais ne pouvant soutenir longtemps cette allure, elles se remirent au trot. Derrière nous, c'étaient toujours les mêmes bruit, les mêmes sifflements, et je me sentais maintenant persuadé que c'étaient de mauvaises gens qui nous suivaient.

Une vingtaine de minutes se passèrent encore et, au tapage de notre tarentass, se mêlait déjà tout près un autre tapage.

— Arrête, Filofeï, il faut en finir.

Filofeï fit entendre un « Prr » plaintif et les chevaux, enchantés de prendre du repos, s'arrêtèrent aussitôt. Mais les grelots tintent, grondent, tout près. Des hommes crient, sifflent, chantent.

Nous sommes atteints.

Avec un fracas épouvantable, une grande troïka passa près de nous comme un tourbillon et, lancée ventre à terre, s'arrêta brusquement devant notre voiture pour se mettre au pas.

— Voilà qui sent le brigand, balbutia Filofeï.

J'avoue que mon cœur se serra. Je regardai avec effort et, à travers cette demi-obscurité, j'aperçus devant nous, dans la telega, six hommes en chemises rouges, les uns couchés, les autres assis.

Evidemment, ces gens étaient ivres... Les uns chantaient à tue-tête ; un autre sifflait ; un autre jurait. Sur le siège se tenait, les rênes en mains, une espèce de géant, vêtu d'une pelisse en peau de mouton.

Ils allaient au pas et ne semblaient pas faire attention à nous. Que faire ? Nous les suivîmes également au pas, malgré nous.

Nous marchâmes ainsi tout un quart de verste. Cette attente était intolérable... Se sauver, se défendre, impossible : ils étaient six et je n'avais pas même un bâton.

Retourner en arrière? ils nous auraient bientôt rattrapés.

— Filofeï, dis-je à voix basse, essaie de prendre un peu à droite, comme si tu voulais les dépasser.

Filofeï prit à droite, mais les autre prirent à droite également; Filofeï prit à gauche : on lui barra encore le chemin et même on rit dans la telega.

— Ce sont bien des brigands, me jeta Filofeï par-dessus l'épaule.

— Mais qu'attendent-ils donc ?

— Là, devant nous, dans ce creux, près du pont, sur le ruisseau... Eh bien! ce sera là, ils font toujours leurs coups près des ponts. Notre affaire est claire, barine, ajouta-t-il, en soupirant.

Nous approchions. Le petit pont se dessinait de plus en plus nettement. Tout à coup, un cri perçant retentit et la telega, s'élançant comme un oiseau, atteignit le pont et s'arrêta brusquement un peu hors du chemin.

Le cœur me faillit.

— Frère Filofeï, nous allons à la mort, lui dis-je ; je suis la cause de ta perte, pardonne-moi.

— Mais quelle faute as-tu faite, barine, est-ce qu'on peut éviter son sort ?... Allons, mes bons chevaux, en avant, rendez-moi ce dernier service.

Il mit sa troïka au trot et nous nous rapprochâmes de la terrible telega qui nous attendait.

Le géant en pelisse bondit de son siège et vient droit à nous. Il pose ses deux mains sur la portière et prononce de sa voix goguenarde et flûtée le petit discours suivant :

— Respectable barine, nous venons de faire la fête ; nous venons de marier un des nôtres et nous l'avons tant fêté qu'il est resté couché par terre. Il ne nous reste pas de quoi prendre la goutte du matin. Ne nous feriez-vous pas la grâce de nous passer quelque monnaie ?... Nous boirions à la santé de Votre Honneur, mais, si vous ne voulez pas nous faire cette grâce, eh bien ! alors, ma foi... ne vous fâchez pas si...

Le géant se tenait toujours contre le tarentass, la tête penchée.

— Avec plaisir, m'écriai-je, et je pris dans ma bourse deux roubles en argent.

— Merci bien, grogna le géant, et ses gros doigts saisirent, non pas la bourse, comme je m'y attendais, mais les deux roubles offerts, merci bien.

Il secoua sa crinière et courut à la telega.

— Enfants, criait-il, le barine nous fait cadeau de deux roubles.

Ses camarades répondirent par un hourra général... et ce fut tout. Les chevaux repartirent comme des flèches. La telega se profila au sommet de la route et disparut.

Plus de cris, plus de grelots, plus de bruit.

Un moment se passa avant que nous fussions revenus à nous, Filofeï et moi.

— Ah ! l'étrange garçon, dit-il enfin, en ôtant son chapeau ; ah ! l'étrange garçon ! Hue, hue !

Je ne disais rien, mais je jouissais d'un singulier bien-être.

— Il n'arrivera rien à personne, pensais-je. Ça ne nous a pas coûté cher...

Et je m'étendis sur le foin.

Il était presque jour quand nous entrâmes à Toula. Je sommeillais...

— Barine, me dit Filofeï, regardez, ils sont arrêtés au cabaret, voilà leur telega.

Je levai la tête. En effet, c'était leur telega. Sur le seuil du cabaret, apparut soudain le géant en pelisse.

— Barine, criait-il en agitant son bonnet, nous achevons de boire votre argent.

A Toula, j'achetai du plomb, du thé, du vin et même un cheval, nous nous remîmes en route vers midi et, le soir même, nous étions revenus au village.

Je contai l'aventure à Ermolaï, qui se contenta de faire un « hum » indécis. Mais, deux jours après, il m'apprit que dans la même nuit et sur la même route, un marchand avait été assassiné et dépouillé.

Etait-ce là cette noce d'où revenaient mes lurons ? Et cet ami qu'ils avaient couché par terre selon l'expression du géant goguenard ?

Je restai cinq jours encore dans le village de Filofeï et, quand je le rencontrai, je ne manquai pas de lui crier :

— Eh ! ça fait du bruit !

— C'était un garçon très gai, me répondait-il en éclatant de rire.

D'après IVAN TOURGUENEFF. (*Récits d'un chasseur.*)

Traduits et adaptés par Halpérine-Kaminski.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

La plus belle exposition d'ameublement est actuellement chez Lévitan.

UN CADRE UNIQUE • DES PRIX SENSATIONNELS
DES MODÈLES NOUVEAUX

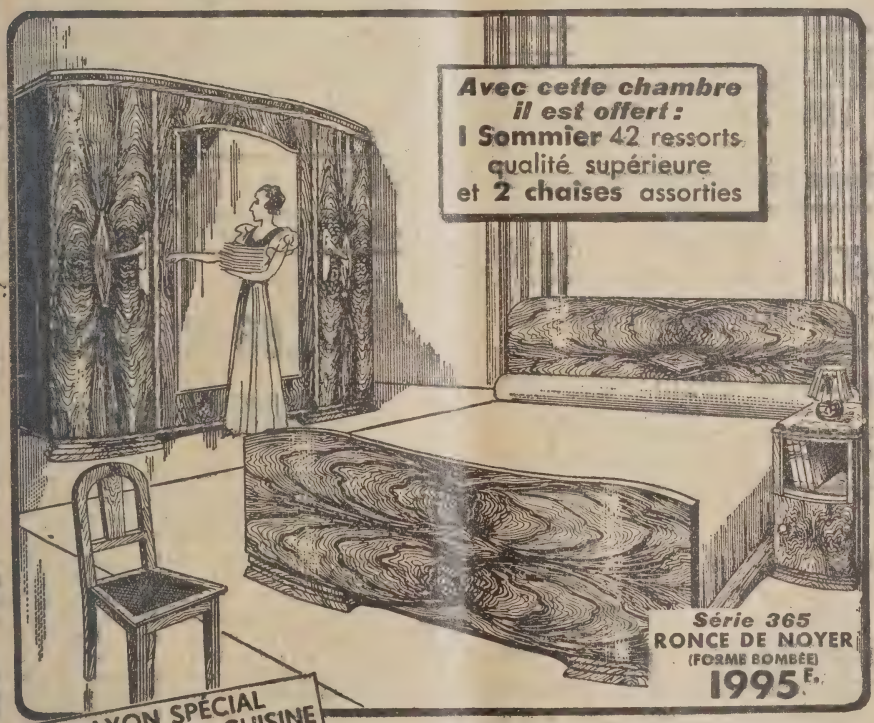

Avec cette chambre il est offert :
1 Sommier 42 ressorts qualité supérieure
et **2 chaises** assorties

Série 365
RONCE DE NOYER
(FORME BOMBÉE)
1995 F.

RAYON SPÉCIAL
DE MEUBLES DE CUISINE
ET DE LITERIE
LITS FER ET CUIVRE - COUVERTURES
COUVRE PIEDS
Organisation unique

FACILITÉS DE PAIEMENT
Remboursement des frais de voyage à Paris
Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.
ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

LEVITAN
63, Boul. Magenta, PARIS
LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne

S.1039

BON n° 66 à découper et à faire parvenir aux Etablts LEVITAN, 63, Boul^d Magenta, à Paris, pour recevoir gratuitement, soit :
1° *le catalogue général ;*
2° *le catalogue spécial de literie, bois blanc et articles réclame.*
RAYEZ LA MENTION INUTILE.

Nos magasins seront ouverts toute la journée Jeudi 30 Mai, Ascension.

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'Etat Français.

NE LAISSEZ PLUS LE SORT SE JOUER DE VOUS
SOYEZ-EN MAITRE!

grâce à l'OFFRE GRATUITE du Professeur Daniel **VOXREY,** qui aimerait à vous aider.

Par lui vous connaîtrez vos amis et vos ennemis et vous serez renseigné utilement sur tout ce qui concerne votre santé, votre fortune et vos affections,

Ses conseils avisés vous feront conquérir et garder l'amour de la personne élue.

Le Professeur Daniel **VOXREY,** le plus réputé et le plus honnête des astrologues, vous guidera vers la réussite et le bonheur, ainsi qu'il l'a fait pour tant de personnalités éminentes dont le monde entier envie aujourd'hui la fortune et les joies.

L'exactitude de ses calculs, établis d'après votre date de naissance, lui permet de vous dévoiler votre avenir aussi facilement que votre présent et votre passé. Il résoudra ainsi pour vous **l'énigme angoissante du lendemain.**

Envoyez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse, le professeur Daniel **VOXREY** lui-même vous établira **gratuitement** cet horoscope précis qui vous sera envoyé sous enveloppe cachetée avec toute la discrétion désirable. Joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres pour frais d'écritures. Prof. Daniel **VOXREY** (Serv.), 13, bd de la République, Vaucresson (S. et O.)

Propagande des Bons Vins de France

GARNISSEZ VOTRE CAVE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

CAISSE RÉCLAME

de 12 bout. de Vins fins comprenant :

2 Bordeaux rouge vieux
2 Bordeaux blanc vieux
2 Grand Crémant Mousseux
2 Clos Fallet 1933
2 Châteauneuf-du-Pape
1 Vouvray Royal Monopole 1924
1 Banyuls Tuilé

rendue franco domicile, tout compris..... **89** fr.

CAISSE DOUBLE

24 bout. même composition, franco domicile, tout compris ..... **149** fr.

Envoi contre remboursement aux

Ets ROGER DESFRAY, 4 à 10, Rue de Corton, PARIS-12e

(Se recommander du Journal des Instits et des Instrices).

CARTES MURALES GÉOGRAPHIQUES

en couleurs, double face 1m.30 × 1m.
collées sur carton.
Chacune..... **27 fr. 50**
Pour détails voir catalogue
n° 15 gratuit. **F. NATHAN**

JOLLIVET

Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart, PARIS
Catalogue " C " gratuit sur demande

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

PRÊTS de Fonctre à Fonctionnaire. *Meilleures conditions que partout ailleurs.* **TOURENQ, RETRAITÉ à BLAGNAC (H.-G.).**

VIN FIN, 215 litres, frco gare dep. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 **298f** FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

l'essor féminin

LE 50

l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

3 Questions

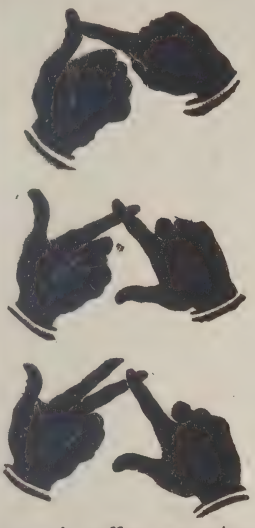

Sachant qu'il faut, dans une classe,

1° Faire de nombreuses expériences de chimie,

2° Les faire économiquement et sans danger pour les élèves,

3° Les faire avec la certitude de les réussir,

Quel matériel scientifique faut-il se procurer ?

1 seule réponse : CHIMICA

Un joli coffret en aulne verni (43×21×19 ; poids 6 kilogr.), comprenant plus de 110 appareils, produits ou accessoires prêts à être utilisés, livré avec une notice très complète, véritable guide conduisant l'expérimentateur le plus novice " par la main ". . . . . **275 fr.**

FERNAND NATHAN - ÉDITEUR

RAPPEL DE QUELQUES NOUVEAUTÉS

Dr G. de PARREL et Dr E. JUNCA

L'ÉDUCATION VOCALE

Préface de M. Louis BARTHOU de l'Académie Française

Un volume 13 × 19, abondamment illustré..... 15 fr.

Dans ce manuel, les auteurs se sont efforcés de fournir au lecteur les notions indispensables pour mener à bien l'éducation et, le cas échéant, la rééducation de la voix.

Ne fut-ce que pour sauvegarder sa propre voix, soumise, du fait même de sa profession, à une rude épreuve de résistance, l'instituteur se doit d'acquérir ces connaissances qui forment la base de l'hygiène et de la culture vocales.

Dr Georgette LABEAUME

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris - Ex-Chef de clinique à la Faculté

COURS DE PUÉRICULTURE

Un volume 11 × 15,5, abondamment illustré, broché.. 16 fr.

Ce volume s'adresse aux élèves des cours de puériculture, aux infirmières, aux institutrices, aux mamans, à toutes celles qu'intéressent l'hygiène de l'enfance et les questions de protection maternelle et infantile.

A côté des notions d'hygiène pratique, on trouve dans ce livre, à chaque chapitre, l'indication des lois et œuvres qui protègent la maternité et la première enfance.

Le dernier chapitre est consacré à un aperçu d'ensemble sur l'œuvre sociale de la France.

Mlle MAUCOURANT

Inspectrice générale des Écoles maternelles

LA SECONDE ÉTAPE

LES MÉTHODES ACTUELLES D'ÉDUCATION

PÉDAGOGIE PRATIQUE DU COURS PRÉPARATOIRE

Un volume 13 × 18, broché..... 12 fr.

Avec cet ouvrage, Mlle MAUCOURANT apporte à la pédagogie du cours préparatoire une contribution de première valeur. Cet ouvrage n'est pas uniquement une étude théorique, mais plutôt un guide pédagogique complet, aide précieuse pour les maîtres dans leur enseignement de la 1re année scolaire.

UNE ÉCOLE PR

Ce dessin représente (d'après un croquis pris d'après nature à l'époque), une école primaire dans une comm
alphabet, une carte... et un buste de Louis-Philippe. En général

Les Archives de l'Enseignement primaire.

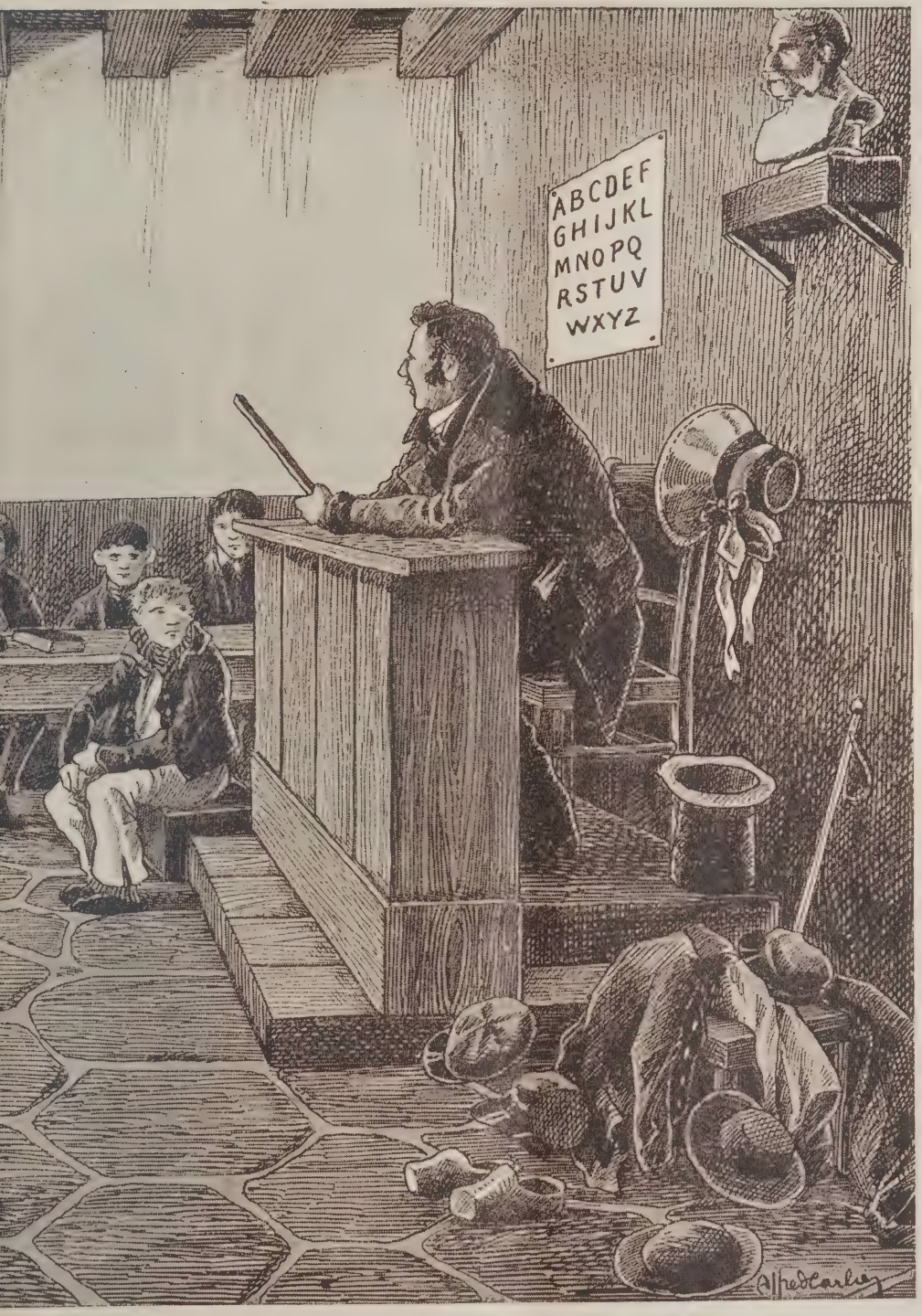

IRE EN 1835.

de moyenne importance. On peut constater que le seul matériel pédagogique semble se réduire à un écoles des villages étaient mixtes, par mesure d'économie.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

NOUVEAUTE

TABLEAUX DE LECTURE JOLLY

Méthode JOLLY "EN RIANT"

Format 65 × 90

La collection de 16 tableaux format 65×90

Prix : **40 frs**

Les Tableaux sont bordés et œilletés, prêts à être placés au mur.

Les 16 tableaux de la Méthode Jolly "EN RIANT" représentent des scènes qui enchantent les enfants.

Comme dans les livrets, on y retrouve les mêmes personnages qui courent, glissent, grimpent ou bondissent. Mais les scènes sont différentes ; si bien que la collection, loin d'être la simple répétition des livrets, en est un heureux complément.

Les caractères sont lisibles à grande distance et les dessins sont d'une originalité séduisante.

Avec ces tableaux d'une utilité indiscutable, la Méthode Jolly, aujourd'hui adoptée dans la plupart des écoles de France, s'impose définitivement.

FERNAND NATHAN — ÉDITEUR

POUR ÊTRE RENSEIGNÉ SUR VOS DROITS :

CODE LANTENOIS

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT SAVOIR

Un fort volume 12×18, broché ... ... **40 fr.**

Ce gros volume est une véritable **Encyclopédie de droit scolaire.** *L'édition nouvelle est augmentée considérablement et se trouve ainsi parfaitement à jour.*

Du même auteur :

CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE

Un volume 12×18, broché. ... ... **24 fr.**

Dans cet ouvrage, l'auteur a réparti mois par mois, presque jour par jour, le travail administratif du double point de vue de l'école et de la mairie. Plus de 150 modèles de lettres, rapports, formules, etc...

Du même auteur

CE QUE LE DÉLÉGUÉ CANTONAL DOIT SAVOIR

Un volume 12×19, broché ... **15 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Armand MOREAU : Un vieux débat..... 551
G. URIOT : Education..... 553
Ch. CHARLOT : Le cinéma scolaire..... 554
H. BÉCHET : Le cahier mensuel, la réforme de 1895..... 555
René CASTEL : A travers les journaux.... 556
Les Voyages universitaires de Documentation. 557
Bibliographie : J. Prévost, H. Bordeaux..... 558
Paul BOURGET : Poste restante..... 559
M.-L. NOEL-BERNARD : La Monnaie du Pape..... 560
O. BURGARDT : Récréation mathématique. 560
ROSINE : Un napperon..... 561
Pour lire en classe : Histoire de Coquerico. 562

PARTIE CORPORATIVE

UN INSTITUTEUR DU NORD : Les retraites en 1935... et après..... 563
J. B. : Le « Prix de l'Enfance »..... 563
F. BÉRENGER : Sur les grandes vacances. 563
B. R. : Le Congrès des Cours complémentaires. 564
Paul BRÉCY : On souhaite... — Le trait d'union corporatif..... 565
André GANNE : Carnet du militant..... 566

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 513 à 528
Examens : Textes et documents..... 201 à 206
René OZOUF : Le pétrole de l'Irak et la France..... 205
Les Archives de l'Enseignement primaire : Une école primaire ..... Hors-texte.

UN VIEUX DÉBAT

Par ARMAND MOREAU

« BRESSUIRE ? dit quelqu'un, Bressuire ? Où est-ce exactement ? »

(Que les habitants de Bressuire pardonnent à « celui qui conte cette histoire », comme dirait Hugo).

« De mon temps, apprécia le vieux maître, on apprenait les sous-préfectures. »

Dans ce rappel d'un usage désormais historique, on discernait quelque ironie pour la coutume nouvelle, l'accent confus et satisfait de celui qui s'excuse d'évoquer les procédés justement condamnés en faisant observer qu'ils avaient du bon.

Un regret qui avait le sourire de la malice lui inspira des vues plus générales.

« ...Et on les savait. Maintenant encore, et bien que je sois en retraite, combien de fois il m'arrive de renseigner des gens plus jeunes que moi, — des collègues, — qui chercheraient Segré dans le Cher ou dans l'Ardèche, et ne savent pas très bien si La Réole est en France ou à la Réunion. On les récitait, ces sous-préfectures, comme une mélopée, bien sûr, mais on les savait. Et il fallait les désigner sur la carte ; ce n'était pas un vain savoir de mots... On a peut-être trop fait la guerre au savoir par cœur, conclut-il ; il n'est pas incompatible avec une acquisition réelle et intelligente de l'esprit. »

Ainsi se rallumait, au cours d'une conversation qui n'avait pas débuté par la pédagogie, un de ces débats qui semblent définitivement clos et qui, malgré les condamnations des maîtres de la théorie et un accord apparemment unanime, se prolongent encore dans l'esprit des praticiens.

« Savoir par cœur n'est pas savoir », conclut Montaigne. Et voici le savoir verbal irrémédiablement condamné. Que non pas. Il peut résister à beaucoup d'autres sentences sans appel. On dénoncera encore l'inutilité, la médiocrité caricaturale, les dangers multiples de cette apparence de savoir qui dissimule l'ignorance véritable et dont se satisfait si facilement l'esprit. Il subsistera néanmoins longtemps dans la pratique. Le temps n'est pas éloigné où la seule forme de l'interrogation était encore, dans bien des classes, la récitation machinale d'un résumé. Au reste, ce résumé, on le fait encore réciter, ici et là. On lui demande des services particuliers que l'interrogation conduite sous la forme normale de l'entretien ne rendrait pas, dit-on. Et combien de maîtres, qui s'interdisent de faire apprendre le mot à mot d'un texte, se sentent envahis par une inquiétude, un regret inavoué, quand ils constatent la peine que leurs élèves éprouvent à s'exprimer, et la fragilité de certaines connaissances qui semblaient comprises. La récitation par cœur n'aurait-elle pas mieux fixé les souvenirs en gravant dans l'esprit les mots qui les contiennent ? Cette préoccupation s'exprime parfois dans les mémoires qu'ils rédigent pour les conférences pédagogiques et dans les discussions que ces conférences ouvrent chaque année, où se confrontent moins les théories et les systèmes que les expériences.

Une observation est fréquemment invoquée

*

pour défendre le savoir par cœur : « Mais on ne peut s'en dispenser, dit-on. Ne faites-vous pas apprendre par cœur des dates, des noms de lieux, des théorèmes de géométrie, des formules de chimie, etc. Parmi vos connaissances, les plus sûres, les plus utiles ne sont-elles pas « sues par cœur » ?

Cette objection fut faite au cours de l'entretien que nous avons rapporté au début de cet article. C'est elle qui nous a disposé à ouvrir de nouveau ce débat, et à tenter d'éclaircir un problème qui ne suscite de nouvelles contestations que parce qu'on omet, en l'examinant, de faire quelques distinctions indispensables, et, comme le veut Pascal, de définir les termes.

***

QUE doit-on entendre par « savoir par cœur » ?

Si l'on désigne ainsi les connaissances si bien acquises par l'esprit qu'elles sont immédiatement à son service quand il veut les utiliser, nous reconnaîtrons sans peine qu'un tel savoir est indispensable, qu'il occupe une grande place dans la pensée et joue un rôle considérable dans l'activité de l'intelligence.

Parmi les souvenirs qui répondent immédiatement, infailliblement à notre appel, il faut distinguer sans doute les connaissances si profondément assimilées qu'elles ne nous semblent plus un savoir, c'est-à-dire quelque chose d'acquis, et en quelque sorte d'extérieur à nous. Elles nous paraissent faire partie de nous-même. Elles forment, dans le courant de conscience, une partie stable, permanente, qui caractérise la personnalité. Ainsi la connaissance de notre nom, de notre profession, de nos relations de famille, des mots de notre langue, la pratique d'une technique professionnelle. Malgré notre sentiment intime, ce sont bien là des connaissances ; elles ont été acquises ; elles peuvent disparaître. Nous ne les comprenons pas, cependant, dans ce que nous appelons le « savoir par cœur ».

Pourquoi y comprendre d'autres souvenirs très fidèles qui, sans être aussi profondément assimilés par l'intelligence, se trouvent néanmoins immédiatement à sa disposition : images diversement émouvantes des personnes et des lieux, faits précis à jamais acquis par la mémoire, dates, formules de mathématiques, connaissances de géographie, d'histoire, de sciences, que nous utilisons avec une parfaite aisance. Ce savoir existe chez tous les hommes ; il est plus ou moins étendu, selon leurs besoins, leurs études, leur profession, les diverses exigences de l'action et de la pensée. Un médecin sait « par cœur » les noms d'artères, de veines, de muscles, que tout le monde ignore. Des historiens, des savants possèdent une érudition vaste et infaillible. Le candidat à un examen apprend « par cœur » des faits qu'il doit connaître imperturbablement au moment de l'épreuve.

Nous convenons que de telles connaissances doivent être parfaitement apprises, c'est-à-dire que, par tous les moyens convenables, y compris la répétition (parfois il n'y en a pas d'autres), il faut fixer les souvenirs d'une manière si durable et si sûre qu'ils s'évoquent à notre premier signal. En ce sens, on doit donc « apprendre et savoir par cœur » bien des choses, depuis la table de multiplication, qui ne tolère pas l'hésitation d'une fraction de seconde, jusqu'aux noms des affluents de la Saône ou des baies de la côte bretonne, si on le juge utile.

Il s'agit de s'entendre sur la nécessité du savoir que l'on veut faire acquérir. Si l'on estime, pour reprendre l'exemple dont nous sommes partis, que la connaissance des sous-préfectures est indispensable, il faut les faire apprendre « par cœur ». Nous croyons, personnellement, qu'il convient de réserver pour d'autres connaissances l'effort de mémorisation que celle-ci imposait.

Mais on crée une confusion en appelant « savoir par cœur » ce qui est simplement le savoir très sûr, précis, fidèle, que nous n'avons pas besoin de rechercher, comme un outil usuel qui se trouve toujours à portée de la main. Le « savoir par cœur » est très différent ; il est inséparable d'une expression verbale imposée, apprise.

On est porté à confondre ces deux formes de la connaissance, parce qu'on fixe souvent le souvenir important comme on apprend une page d'un livre, par la répétition, et parce que la possession du mot à mot d'un texte exige aussi la perfection de l'acquisition mémorielle, le jeu très sûr de l'association des idées. Mais ces deux réalités psychologiques sont très différentes. L'orientation de l'esprit n'y est pas la même. Ici, il se propose directement la connaissance d'un fait ; ce fait n'a qu'une expression ; il se confond avec les mots qui le traduisent ; on le sait ou on ne le sait pas ; on connaît une date, une formule, ou on les ignore. Là, l'intelligence est préoccupée d'abord, et peut-être uniquement, des mots, des mots imposés, qu'elle doit retenir pour exprimer les faits qu'on veut graver dans la mémoire.

Il ne faudrait appeler « savoir par cœur » que cette forme particulière de la connaissance qui comporte une expression verbale imposée à l'esprit.

***

FAUT-IL en instruire de nouveau le procès, montrer que ce savoir peut se réduire à une apparence, à la vaine connaissance des signes, qu'il habitue l'esprit à se payer de la fausse monnaie des mots et des phrases ?

Mais, objectera-t-on, vous venez de dire : « Il peut se réduire à une apparence. » C'est une possibilité, non une certitude. Si l'on

fait connaître les réalités à l'enfant, pourquoi ne pas lui faire retenir les mots qui les expriment ? Il peut très bien comprendre le résumé qu'il récite. On enrichit ainsi son vocabulaire ; on aide à son effort de mémorisation ; on permet aux familles de le contrôler aisément. C'est un moyen qui s'ajoute à l'interrogation, mais ne s'y substitue pas.

Ces arguments ne sont que spécieux. Puisque la récitation d'un résumé ne saurait être considérée comme un contrôle véritable, c'est une vérification inutile. Si l'on ne veut pas se contenter d'entendre des mots, on perd son temps à les faire redire. En outre, le danger de faire retenir à l'enfant des mots dépourvus de sens est trop grand pour que les avantages de cette récitation (s'il y en a) l'emportent sur les considérations de prudence et de méthode.

Car, nous le répétons, c'est alors l'acquisition du mot à mot, d'une expression imposée de la connaissance, que se propose surtout l'enfant. Le plus souvent, il s'en contente : l'effort de mémoire verbale se substitue à l'effort de compréhension qui fixerait véritablement le souvenir des faits et des idées. Lorsque l'élève est interrogé, ce sont des mots qu'il doit retrouver, des mots qui ne sont pas à lui, qui lui épargnent de penser, de réfléchir, de comprendre. L'interrogation dégénère le plus souvent en une récitation rapide, machinale, chantante. Visiblement, l'enfant ne pense guère à ce qu'il dit ; s'il trébuche, il répète les derniers mots qu'il vient de prononcer, afin de faire jouer l'association verbale rebelle. Il se rassied, tout fier de lui s'il n'a pas bronché sur l'obstacle. Demandez-lui des explications : il est devenu muet. Un tel exercice n'a évidemment aucune valeur pédagogique.

N'est-il pas cent fois préférable d'accoutumer l'enfant à s'exprimer lui-même, si laborieusement qu'il y parvienne, au prix d'incorrections et d'incertitudes de l'expression, de tolérer les hésitations, les tâtonnements, qu'impose la recherche pénible, mais fructueuse, de l'expression personnelle, seul critérium du savoir ?

Cette critique ne s'étend pas, de toute évidence, à l'exercice de récitation. L'acquisition de la lettre d'un texte est ici, non plus un moyen, mais une fin. C'est l'expression même que, pour sa beauté, sa plénitude, son originalité propre, nous voulons graver dans la mémoire de l'enfant.

***

NOUS ne méconnaissons pas la nécessité, la richesse, la puissance, la valeur diverses des mots, indispensables à la pensée. Mais ils doivent faire corps avec elle. Le savoir par cœur, qui a l'ambition d'unir la pensée et son expression, risque, en fait, de les dissocier. C'est pourquoi il doit être condamné, si l'on ne veut pas que le savoir se réduise, comme le dit Pascal, « à des paroles mortes, à des semences sèches et infructueuses pour l'esprit stérile qui les a reçues en vain ».

ARMAND MOREAU,
Directeur d'École normale
Bonneville (Haute-Savoie).

MENUS PROPOS
ÉDUCATION

UN pédagogue, instituteur retraité, tenait à peu près ce langage :

« J'ai enseigné pendant quarante années et connu bien des réformes. Nous en sommes présentement à l'éducation libérale, active, concrète, attrayante. Je ne la condamne pas, loin de là. Mais il y faut de la mesure.

« On dit : Éducation libérale. Pourtant, toute éducation commence nécessairement par restreindre la liberté de l'enfant qu'elle éduque ; elle pose des défenses ; elle s'efforce de contenir les tendances profondes, les désirs, la spontanéité. L'éducateur — dans nos écoles, le maître — sait d'avance ce que l'enfant doit faire, le but qu'il doit atteindre, et, dès l'abord, il trace la besogne à accomplir, il jalonne le chemin à suivre. Évidemment, pour réussir, le maître peut user d'autorité et contraindre, ou, au contraire, en appeler à la bonne volonté des élèves, la susciter et la stimuler. L'expérience montre que les élèves ont rarement la bonne volonté totale qui assure le succès. D'où le danger d'un régime trop libéral. Les écoles où manque l'autorité connaissent le désordre et l'anarchie. Toute éducation suppose un fonds d'autorité.

« On dit aussi : Éducation attrayante. D'accord. Avec les petits de l'école maternelle, j'approuve les ris et les jeux. La première enfance est le temps du loisir ; il faut que les bambins s'amusent et s'en donnent à cœur joie. Mais, dès l'instant où l'on parle d'apprendre, autre affaire. L'école primaire est l'école où l'on travaille, même si le travail manque d'attrait. Les images, les histoires, les inventions diverses qui ont pour objet de « masquer » aux enfants l'effort à produire, me semblent plus nuisibles qu'utiles. Les écoliers doivent arriver à fournir un effort pénible, qui déplaît et rebute. Là est le grand profit, l'acquêt de prix pour la vie de demain. Le travailleur de qualité est celui qui ne rechigne jamais devant une besogne ingrate, pour lui sans intérêt ; c'est celui qui, quelle que soit la tâche, tend toutes ses énergies, toute sa volonté, et « s'y met » courageusement. L'attrait ne réside pas dans le travail même, ni dans son accord avec notre moi intime ; il est produit par le travailleur ; il naît peu à peu de l'effort et des résultats. Aux prises avec la difficulté, l'ouvrier mesure sa force véritable et sa puissance d'action. L'éducation attrayante n'est pas une éducation virile. De mon temps, on était plus dur. »

Ce pédagogue ne manquait pas de sagesse.

G. URIOT.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LE CINÉMA SCOLAIRE

EST-IL besoin de souligner l'importance de la place qu'occupe aujourd'hui le cinéma dans la vie scolaire ? En juillet 1933, le nombre des appareils cinématographiques en service dans l'enseignement public dépassait 9500, en augmentation de 1 269 appareils sur l'année précédente.

Dans un seul département (celui de l'Yonne), 120 communes sur 486 ont doté leurs écoles d'un projecteur. Une sur quatre ! C'est dire que désormais, au hasard des changements de poste, tout maître peut être appelé, un jour ou l'autre, à se servir d'un appareil de cinéma. Qu'il y songe et qu'il s'intéresse davantage — s'il ne l'a déjà fait — à la technique comme à la pédagogie de cet outil merveilleux que la science a mis à la disposition des éducateurs.

Certes, il ne faut rien exagérer, et l'écran lumineux ne saurait être, au même titre que le tableau noir, qu'un auxiliaire du maître. Mais *quel auxiliaire*, lorsqu'il est judicieusement employé ! Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce point tout à loisir.

Remarquons, d'autre part, qu'autour de lui se regroupent aisément les *sympathies agissantes* dont l'instituteur a besoin. Quelques soirées éducatives et récréatives offertes pendant les longues veillées d'hiver, et voici que les anciens élèves et leurs familles retrouvent le chemin de l'école. Coopérative, caisse des écoles, patronage laïque se créent, vivent et prospèrent.

En nos villages plus ou moins déshérités, où les distractions sont rares, on sait gré à l'instituteur de procurer un délassement intelligent et agréable. Aussi les bourses se délient-elles. On pourrait multiplier à ce sujet les exemples typiques.

J'ai sous les yeux le budget scolaire d'une commune de moins de 400 habitants. En 1932-1933, douze séances cinématographiques pour une dépense de 261 francs ont procuré une recette totale de 2 265 francs, soit 1 065 francs de cotisation entre 45 familles et 1 200 francs de subvention communale.

Quelles *ressources* pour acheter ensuite du matériel scientifique, des fournitures scolaires, des livres de bibliothèque, pour aménager et agrémenter la classe !...

***

« MAIS, direz-vous, il faut commencer par acheter l'appareil et ses accessoires. Or, nous n'avons point d'argent. »

C'est bien pourquoi les acquisitions d'appareils cinématographiques sont largement subventionnées, à seule condition d'avoir été préalablement approuvées. La subvention du ministère de l'Education nationale se monte en principe au *tiers* de la dépense.

Restent à trouver les deux autres tiers. Le conseil municipal fait-il la sourde oreille ? Alors, n'hésitez pas, ouvrez une souscription, par exemple à la manière de ce collègue qui, fort ingénieusement, fit circuler dans son village un cahier contenant, avec une reproduction photographique de l'appareil désiré, un exposé de ses projets, suivi d'un éloquent et persuasif appel à la générosité des familles. Suivait une colonne dans laquelle les souscripteurs devaient marquer leur nom et le montant de leurs dons. L'amour-propre aidant, chacun tint à verser au moins autant que le voisin, et à donner une somme presque toujours supérieure au prix de la carte de *membre de la Société des Amis de l'école*. Plusieurs notables ajoutèrent de gros billets inespérés... Qui pourrait dire, avant d'avoir tenté l'expérience, qu'il n'en serait pas de même dans sa commune ?

Seconde objection : « Je suis trop inexpérimenté pour songer à faire du cinéma. » C'est, sans doute, ce que pensent beaucoup trop d'institutrices, puisque l'élément féminin, parmi les membres d'une cinémathèque départementale, ne dépasse pas *16 p. 100* du nombre total des adhérents.

Que nos aimables collègues se rassurent ! Si le maniement d'un projecteur était chose délicate, il y a vingt ans (tel brave instituteur consacrait une demi-journée à préparer et à mettre au point son matériel avant chaque représentation !), il n'en est plus de même aujourd'hui. Quelques minutes suffisent pour installer et mettre en marche un appareil moderne, aussi *simple* à manier qu'un récepteur de T. S. F. Certains sont à ce point perfectionnés qu'ils peuvent être placés entre toutes les mains...

***

MAIS où trouver de tels appareils donnant en même temps une impeccable projection ?

C'est ce que nous examinerons au cours de chroniques régulières, en vue desquelles nous sollicitons dès maintenant la collaboration des abonnés du *Journal des Instituteurs*, qui ne manqueront pas de nous communiquer les résultats de leur expérience personnelle, et celle des constructeurs d'appareils ou éditeurs de films dont nous serons heureux de faire connaître les efforts et les réalisations.

Préalablement, tranchons une question essentielle.

Actuellement, cinq formats différents se disputent la faveur des usagers : le format standard (35 mm.) adopté dans 4 407 écoles, les formats intermédiaires, 24 mm., 17 mm. 5 et 16 mm., qui comptent ensemble moins de 500 partisans, et enfin le format étroit (9 mm. 5) qui, en quelques années, vient de conquérir le premier rang avec 4 665 adeptes !

Plus édifiant encore est le fait que ce dernier enregistre en 1933 un gain de *778 appareils* contre 364 pour le format standard.

D'où vient cette rapide ascension, qui s'accentue de plus en plus, alors que le matériel standard est seul officiellement reconnu et bénéficie des plus fortes subventions, allant parfois jusqu'au remboursement intégral ?

C'est que le 9 mm. 5 s'impose désormais par ses avantages exceptionnels.

D'abord par *son bas prix*. Pour une projection d'une durée de vingt minutes, l'établissement d'un positif direct coûte 2 800 francs en 35 millimètres et seulement 240 francs en 9 mm.5. Aussi la location d'un programme standard est-elle jusqu'à dix fois plus onéreuse qu'en format étroit. Préfère-t-on acheter ses films, afin de pouvoir en disposer à tout moment : une bobine de 20 mètres se vend 24 francs. Il n'en coûte pas plus pour constituer une intéressante collection que pour garnir les rayons d'une bibliothèque.

Le film étroit est *léger*, 600 mètres de pellicule (soit deux heures de spectacle) pèsent moins de

3 kilogrammes, s'expédient par la poste comme imprimés ordinaires et sont apportés par le facteur jusque dans les écoles de hameau les plus reculées.

Sans doute, sur la bande, l'image est petite (8 mm. sur 6). Mais, depuis deux ans, les progrès ont été tels — tant dans la fabrication des films (grâce à des émulsions plus rapides et plus sensibles, permettant d'obtenir plus de finesse dans les photographies) que dans celle des objectifs extra-lumineux et des appareils de projection puissants (qui laissent loin derrière eux le jouet familial d'autrefois) — *qu'il est maintenant possible de couvrir, notamment avec le Pathé « Rex », un écran brillamment éclairé de 3 mètres sur 4.* Soit un grossissement de 250 000 fois bien supérieur à celui du type standard, qui ne dépasse pas 25 000 fois, sans que le spectateur puisse constater une différence dans la qualité des images obtenues.

N'oublions pas, enfin, puisqu'il s'agit de cinéma scolaire, de noter la *grande richesse de la cinémathèque d'enseignement Pathé.* Une récente statistique dressée par l'Office régional d'Alger indiquait 822 films éducatifs en 35 millimètres contre 7 200 en 9 mm. 5.

Sans parler de la possibilité de « tourner » soi-même et à peu de frais avec une petite caméra des films qui seront pour le maître et ses élèves d'un intérêt passionnant.

La cause est donc entendue. Parce que le film étroit est seul vraiment *économique* et *pratique*, c'est à lui que doivent aller nos préférences et c'est de lui seul que nous parlerons.

C. CHARLOT,
Instituteur,
É. P. S. de Joigny (Yonne).

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LE CAHIER MENSUEL - LA RÉFORME DE 1895

LES belles intentions des créateurs du cahier mensuel se heurtèrent dans l'application à d'assez vives résistances. Certains maîtres reprochaient à l'Administration de vouloir augmenter exagérément leur travail de corrections après la classe. On faisait, on avait toujours fait, des compositions dans toutes les écoles : le nouveau cahier obligeait à doubler le travail qu'elles nécessitaient. On composait d'ordinaire sur feuilles volantes (faciles à transporter), mais de simples agrafes auraient permis d'en faire des cahiers. Pourquoi ne pas créer un cahier de compositions? Le problème était sérieux, car personne ne voulait renoncer aux compositions traditionnelles. On les regardait comme nécessaires pour soutenir ce qu'on appelait alors l'émulation réciproque, et que nous appellerions aujourd'hui l'esprit de compétition. Comment, sans ces compositions, établir en fin d'année scolaire les savantes moyennes numériques, grâce auxquelles on rédige le palmarès imprimé de la distribution des prix? Que d'efforts et que d'ardeur, pour une simple mention ou pour un simple accessit ! Aujourd'hui encore, dans certaines classes élémentaires de l'enseignement secondaire, ce point de vue est en grand honneur et il serait bien difficile d'y introduire le cahier mensuel.

Il fallait flatter certaines vanités : c'était surtout nécessaire là où l'enseignement public subissait la concurrence de l'enseignement privé. Nombre de maîtres le croyaient fermement et les instructions sur l'obligation du cahier mensuel, les plaçaient en bien cruel embarras. Des inspecteurs de tous grades se firent les avocats de leurs doléances auprès du ministre de l'Instruction publique, et celui-ci accepta d'atténuer ses précédentes exigences. C'était le meilleur moyen de concilier les thèses et de calmer les esprits. Ce fut la grande réforme de 1895. A la date du 31 janvier 1895, la circulaire Georges Leygues plaça le cahier mensuel sous le signe de la plus grande liberté. Elle autorisa les modes d'emploi les plus variés. Elle permettait en particulier (c'était l'important) de confondre désormais *devoirs mensuels* et *compositions mensuelles.* Grosse entorse aux principes des créateurs ! Le système de « self-emulation », si bien exempt de compétition orgueilleuse, se transformait en système mixte de « self-emulation » et de « mutual emulation », aiguillon plus actif et plus commode, mais combien moins noble, de courage et de vertu.

Il semble qu'au début on n'ait pas abusé des facilités autorisées, et en particulier des classements. Mais, peu à peu, la tendance vers le cahier « de compétitions mensuelles » s'accentua ici et là. On en vint à compléter les notes chiffrées des devoirs par d'autres notes chiffrées, provenant de compositions non écrites (lecture, récitation, chant, gymnastique, etc.) ou même d'autres sources.

Peu à peu, le cahier mensuel devenait l'instrument partiel et le compte rendu complet des examens-concours périodiques. Le rang de l'élève, le nombre de ses points, les places gagnées ou perdues, le nombre des points de l'élève classé premier furent inscrits à la suite. La réforme Leygues autorisait tout cela.

Elle n'interdisait pas de faire du cahier mensuel une manière de « carnet de correspondance avec les familles ». A la suite des chiffres de l'examen mensuel, l'instituteur pouvait inscrire des observations et des conclusions. Les parents avaient même un blanc réservé pour leur visa et pour leurs observations personnelles. Il y eut des répliques imprévues : « Sai pas just », écrivait le père d'un élève qui avait perdu des places ! Remerciements, compliments, protestations, formules prétentieuses de politesse... le cahier mensuel recueillait tout cela. Il risquait de se transformer en tribune libre. Il devenait le témoin de l'aide plus ou moins efficace, ou, pour mieux dire, de la collaboration plus ou moins cordiale de la famille et de l'école. Les paléographes des siècles à venir y trouveront un témoignage des progrès de l'instruction à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Ils verront qu'à cette époque l'orthographe et le français des enfants valaient souvent mieux que ceux des parents. Et la diminution du nombre des taches d'encre ou de graisse témoignera des progrès, du soin et de la propreté dans les intérieurs ruraux et urbains de condition modeste.

Progrès scolaires de l'élève, progrès professionnel de l'instituteur, progrès intellectuels et sociaux des parents ! Quelle admirable pièce d'archives pour l'historien de l'avenir !

Mais gardons-nous de railler. A côté d'exagérations qui sont la rançon de la liberté, la réforme de 1895 a eu le grand avantage de désarmer les adversaires du cahier mensuel. En 1890, la circulaire Léon Bourgeois menaçait les réfractaires de n'avoir point de récompenses

**

honorifiques. Rien de semblable après la réforme Leygues. Le cahier mensuel se généralisait dans toutes les écoles publiques et l'enseignement privé l'adoptait quelquefois. Peut-être eût-il été plus sage de commencer par le système élastique de 1895 pour s'acheminer dans la suite vers le système très strict de 1884. La réalisation des idées nobles doit être préparée. Le pur froment pousse mal dans la terre insuffisamment ameublie.

H. BÉCHET.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Le lotissement, l'école : deux symboles bien français.

Le romancier anglais Aldous Huxley *publie, dans* Paris-Soir, *une série d'articles sur* L'Europe en 1935, *que Jules Castier traduit avec grand talent. On y goûtera le diptyque original sur le lotissement et l'école, que l'humour de l'auteur rapproche et oppose non sans raison.*

Sous le rapport de l'horreur extravagante et baroque, il n'y a rien en Angleterre qui se puisse comparer à quelques-uns des lotissements des environs de Paris. J'en fis la connaissance, pour la première fois, il y a sept ou huit ans, dans la banlieue nord, et, cet hiver, j'eus l'occasion d'en visiter un autre du côté opposé de Paris, à Villejuif. Il avait plu. Laissant notre voiture sur la route macadamisée, nous nous aventurâmes dans quelque chose qui portait le nom de rue Jean-Jaurès — où était-ce le boulevard Anatole-France ? — quelque chose, en tout cas, qui n'était ni plus ni moins qu'un canal de boue noire dans laquelle il était possible, si l'on marchait sans faire bien attention, de s'enfoncer jusqu'aux genoux. De part et d'autre du canal s'élevaient des maisons — les unes en briques, d'autres en tôle ondulée, d'autres en bois. Quelques-unes étaient de dimensions raisonnables, mais la plupart n'étaient pas plus grandes qu'un poulailler, et d'aucunes ne possédaient même pas une fenêtre. Il n'y avait pas d'ordre, pas d'uniformité : une maison donnait sur la rue, une autre lui tournait le dos, une autre lui présentait le flanc. Nous n'étions pas à plus de sept ou huit kilomètres de l'Opéra, mais il n'y avait pas d'égouts, pas de gaz, et, si ce n'est une pompe unique pour tout le quartier, pas d'alimentation en eau. Je n'exagère pas en disant que les conditions d'existence dans ces lotissements étaient considérablement plus mauvaises qu'elles ne le sont, en moyenne, dans un grand village du Guatemala ou du Mexique méridional.

Nous pataugeâmes dans la boue jusqu'à la terre ferme, remontâmes en voiture, parcourûmes quelque sept ou huit cents mètres, et nous trouvâmes sur une large route entre deux grandes constructions en béton et de style sévèrement moderniste. Celle de droite renfermait un gymnase et un établissement de bains, où l'on pouvait prendre des douches chaudes et froides. En face, il y avait l'école communale, édifiée sur les plans d'André Lurçat, modèle d'élégance sobre et surtout d'ingéniosité, d'adaptation à son but. Il y a là des salles de classe avec des fenêtres qui peuvent se rabattre totalement, de sorte qu'en été les classes se font en plein air. Le plancher des préaux est recouvert de caoutchouc : un enfant peut y tomber sans se couper les genoux. Il n'y a point de serviettes accrochées à côté des lavabos, pour accumuler la crasse et l'infection : les enfants se sèchent les mains dans un courant d'air chaud. [Il est à noter que, parmi les bonnes écoles modernes construites en France, pratiquement toutes sont des écoles communales, édifiées en des lieux où il n'existait point d'école de ce genre, ou bien où elle était trop petite. Les riches se contentent de faire instruire leurs enfants dans des bâtiments dont les meilleurs ressemblent à de bonnes prisons, et les pires à des prisons fort mauvaises. Cela tient, je le présume, à ce que ces bâtiments existent et à ce que le gouvernement ne désire pas les démolir pour en construire d'autres à leur place. En France, comme dans tous les autres pays qui sont civilisés depuis longtemps, *le bien* (ou ce que l'on considérait comme tel en 1870), *c'est l'ennemi du mieux.*]

Le lotissement — l'école. Deux symboles. Le lotissement est le fruit le plus hideux et le plus honteux de l'éthique de l'individualisme pur. L'école est l'expression d'un idéal de « service social », l'idéal de ce que devrait être la vie corporative.

La plus petite commune de France.

Ce n'est pas la commune de La Villedieu-les-Quenoche en Haute-Saône, avec ses treize habitants. Il existe, en effet, dans les Hautes-Alpes, une commune, Saint-Cyrice, canton d'Orpierre, arrondissement de Gap, qui, selon le calendrier des postes, ne possède que cinq habitants.

Malgré cela, et conformément à la loi, l'annuaire du département énumère les noms de dix membres — minimum légal — du conseil municipal de Saint-Cyrice, pris dans les communes voisines.

A Saint-Cyrice, comme d'ailleurs à La Villedieu-les-Quenoche, les récentes élections municipales ont dû se dérouler sans fièvre.

Les nouvelles recrues.

Les jeunes soldats, arrivés en octobre dernier dans les casernes, ont, comme d'habitude, subi un examen établissant leur degré d'instruction. Voici quelques chiffres tirés par La Marche de France *des statistiques de janvier 1935 :*

Recrues titulaires du certificat d'études primaires : 98 856. Recrues non titulaires du certificat d'études primaires, mais sachant lire et écrire : 109 143. Recrues sachant lire seulement : 8 118. Recrues sachant écrire seulement : 0. (Évidemment, on ne peut savoir écrire si l'on ne sait pas lire. Les statisticiens ne se moquent-ils pas un peu ?) Recrues ne sachant ni lire, ni écrire : 8 442.

Trop peu de certificats d'études et trop, beaucoup trop d'illettrés complets : le rendement de notre système et de nos lois scolaires laisse encore grandement à désirer.

Une statistique des noms de baptême.

Il s'agit d'une statistique portant sur les noms de baptême relevés sur les registres municipaux d'Amiens en 1691, 1791 et 1891, et qu'on retrouve non sans curiosité dans le Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie.

En 1691, parmi les noms masculins, François est le plus usité ; en 1791, c'est Jean-Baptiste ; en 1891, c'est Louis. Pour les noms féminins, il y a plus de stabilité : Marie tient toujours la tête en 1891 comme en 1691 et en 1791. Marguerite est également un prénom très porté. Puis Françoise arrive troisième en 1691 et 1791 et Louise en 1891. En cette dernière année, Françoise a tendance à disparaître et Jeanne devient d'un très bon genre.

L'époque de la Révolution mérite une attention particulière, car elle est marquée par une mode de prénoms aussi étranges que caractéristiques : on y trouve des Danton, des Messidor, des Guillaume Tell, des Unité, des Égalité, des La Montagne, des Napoléon, des Barras ; puis viennent des France-Libre, des Bel-Œillet, des Hercule...

Parmi les noms féminins, la fréquence de Joséphine, de Virginie, de Sophie, de Victoire, s'explique par l'influence de Rousseau, de Bernardin de Saint-Pierre et par les guerres de cette période. On préfère évidemment la simplicité de Jean, Pierre ou Jacques, d'Yvonne ou de Jacqueline, toujours en vogue de nos jours.

Le Tem ps, *qui publie ces remarques, ne relève pas le goût de notre époque pour les prénoms villageois totalement démodés pendant un bon siècle : Claude, Nicole, Martine, Jean-Pierre, Philippe. En fait, chaque génération se caractérise par ses prénoms : les Maurice ont cinquante ans, les Suzanne en ont trente, et les Philippe en ont dix.*

RENÉ CASTEL.

LA DOCUMENTATION SUR PLACE

LES VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

PARMI les formes d'acquisition des connaissances, il en est une qui ne pouvait manquer de prendre, d'année en année, une plus grande extension, c'est la *documentation sur place.*

La multiplicité, la commodité et la rapidité des moyens modernes de transport permettent aujourd'hui à chacun de sortir de sa classe, de sa bibliothèque, de sa routine, pour aller puiser sur place, c'est-à-dire aux sources mêmes, la documentation la plus variée et la plus profitable.

On a insisté avec raison sur la nécessité, pour les élèves, de l'observation directe ; cette nécessité existe aussi pour les maîtres et, pour eux, elle est non seulement d'ordre intellectuel, mais encore d'ordre professionnel.

Malheureusement, une personne isolée ne peut guère entreprendre de voyage utile à ce point de vue, car elle se trouve vite limitée aux moyens des simples touristes ; de plus, l'organisation pratique de son voyage risque d'absorber tout son temps ou de lui faire gaspiller chaque jour, en démarches souvent vaines, plusieurs heures qui pourraient être employées plus utilement et qui se trouvent irrémédiablement perdues.

Les voyages offerts par les entreprises de tourisme à leur clientèle ne sont guère capables de répondre aux besoins des membres de l'enseignement. Leur organisation, qui se borne le plus souvent à un transport en commun, laisse parfois fort à désirer. De plus, établis en dehors de toute préoccupation intellectuelle, ils négligent, sans s'en douter, des parcours et des visites d'un grand intérêt. Il est d'ailleurs hors de doute que ces entreprises ne possèdent que des moyens assez limités en regard de ceux dont peut disposer une organisation universitaire en relations avec les membres des Universités de France et de l'étranger et avec des Sociétés savantes de tous les pays.

***

LES *Voyages universitaires de Documentation*, créés tout spécialement pour satisfaire aux désirs les plus variés des membres de l'enseignement, ont connu dès le début un succès qui n'a fait que de s'accroître d'année en année. Depuis six ans, ils contribuent à la formation intellectuelle du personnel enseignant et assurent une œuvre de haute portée : *la culture générale par la documentation sur place.*

Organisation matérielle et organisation intellectuelle sont tout à fait en dehors des entreprises commerciales ; elles sont assurées par le directeur général, M. G. Eisenmenger, professeur agrégé de l'Université, docteur ès sciences, qui met au service de l'œuvre entreprise trente ans de pratique du tourisme intellectuel. Chaque voyage répond à un *programme d'étude* bien déterminé et s'effectue dans des conditions de *confort* (hôtels de tout premier ordre, etc.), de *prix* (30 à 40 p. 100 au-dessous des prix commerciaux) et d'*intérêt* (leçons sur place faites par des spécialistes) que l'on chercherait vainement ailleurs.

Les derniers voyages ont été consacrés à l'étude méthodique du massif du Mont-Blanc (phénomènes glaciaires), des Alpes suisses et italiennes (formation des montagnes, des vallées et des lacs), des Pyrénées et des Vosges (montagnes anciennes, etc.), des volcans méditerranéens (Vésuve et Etna), etc., sans oublier l'étude historique, archéologique, touristique, artistique, économique, etc., des régions traversées. Chaque voyage offre un attrait et un profit considérables ; et comme, d'autre part, il s'effectue à un prix très avantageux, les participants reviennent enthousiasmés.

Trois voyages sont organisés annuellement (on conçoit aisément qu'un voyage documentaire ne s'improvise pas) : un pendant les *vacances de Pâques* (durée dix jours), un pendant les *grandes vacances* (durée quatorze jours), le dernier pendant les *vacances de Noël-Nouvel An* (durée six jours). Les détails les plus minutieux sont réglés d'avance ; la participation des organismes locaux est nettement déterminée et se traduit le plus souvent par des avantages que les touristes ordinaires ne connaissent jamais.

Voyage de Pâques 1935 :

ITALIE MÉRIDIONALE ET SICILE

LE *XIIe Voyage de Documentation* s'est déroulé d'une façon parfaite et fut un véritable émerveillement. Vingt-deux départements français se trouvaient représentés par 18 professeurs de lycées et de collèges, 10 professeurs d'Écoles normales ou primaires supérieures et de cours complémentaires et par 40 instituteurs et institutrices. La plupart des participants étaient accompagnés par les membres de leur famille ou amis de l'enseignement.

La visite des *ruines de Pompéi* fut dirigée par le directeur même des fouilles, le Dr Matteo Della Corte, qui sut faire revivre la ville disparue dans ses attachants exposés ; celle du *cratère du Vésuve* (phénomènes éruptifs en activité, vision du gouffre incandescent, escalade des coulées chaudes) s'effectua sous la savante conduite d'un ami des V.U.D., le professeur Dr Francesco Signore, de l'Observatoire du Vésuve ; tandis qu'un autre groupe excursionnait dans *l'île de Capri*, accompagné d'un délégué du groupement « Pro Capri ».

Après une délicieuse traversée de la *mer Tyrrhénienne* sur l'un des luxueux paquebots de la « Tirrénia » (cabines de 1re classe), le groupe put vivre en Sicile une semaine inoubliable. Après *Palerme*, qui fut visitée sous la direction de trois professeurs de l'Université, commença l'émouvante randonnée en autocars aux villes détruites de la Sicile : ruines impressionnantes des temples grecs de *Segesta*, *Selinunte*, sous la direction de délégués des Beaux-Arts ; d'*Agrigente* et de *Syracuse*, que sut décrire, avec un rare bonheur d'expression, un autre ami des V.U.D., le Dr Paolo Enrico Arias, inspecteur de la Superintendance des Antiquités de la Sicile.

Une journée fut consacrée à l'*Etna* (visite des collections etnéennes à l'Université de *Catane*, montée à l'Etna et visite de l'Institut vulcanologique à 1 900 mètres), au cours de laquelle furent décrites sur place les dernières éruptions par le savant professeur Dr Gaetano Ponte. Avec une émotion profonde, chaque membre du voyage reçut, des mains mêmes du très distingué directeur de l'Institut vulcanologique, une magnifique plaquette illustrée, publiée à l'occasion de ce voyage documentaire et dédiée « alla Comitiva di Professori Francesi dell' Associazione Voyages Universitaires de Documentation in visita istruttiva sull' Etna ».

La journée de *Taormine* dépassa toutes les autres en

splendeur : la vision du théâtre grec au-dessus des jardins suspendus et devant un panorama d'une renommée universelle ne peut pas s'oublier.

Il est impossible de ne pas signaler les attentions touchantes dont les membres du voyage ont été l'objet au cours de leur séjour en Sicile : réception enthousiaste aux *solfatares de Trabia ;* accueil indescriptible de la population de *Caltagirone ;* fête de nuit avec représentation d'art populaire dans la Latomia dei Cappuccini, avec les célèbres chœurs du Val d'Anapo, donnée, à *Syracuse*, en l'honneur des membres du XIIe Voyage universitaire de Documentation ; divertissements et danses accompagnant les souhaits de bienvenue de la ville de *Taormine ;* vin d'honneur offert par la ville de *Messine* au moment des adieux à la terre de Sicile.

Il est juste de dire que le directeur des V.U.D., M. le professeur G. Eisenmenger, avait tenu à ce que ce voyage s'effectuât dans des conditions de luxe inusitées pour les voyages en groupes ; les participants furent logés dans les plus célèbres palaces de Sicile et se crurent, selon l'expression de l'un d'eux, « transportés dans un autre monde ».

Le retour en France fut coupé par un séjour à *Rome* au cours duquel la ville antique et la ville moderne furent visitées sous la direction de délégués des Beaux-Arts. Signalons qu'un train spécial — composé de deux voitures de 1re et de 2e classes et d'un wagon-restaurant — a été mis à la disposition des membres du voyage, pour parcourir confortablement les voies ferrées italiennes.

Profit intellectuel, confort matériel, joies de toutes sortes sont assurés avec le même soin et la même minutie dans les détails. Sans crainte d'être démentis, nous pouvons dire qu'aucune organisation n'assure à ses membres autant d'avantages.

Le montant à verser pour participer au voyage avait été fixé à 30 p. 100 au-dessous du prix que demande une Agence ou un Bureau de voyages pour une excursion de même durée. L'organisation V.U.D. n'ayant pas de bénéfices à réaliser a pu, au retour, rembourser à chaque participant la part non dépensée.

PROCHAINS VOYAGES V. U. D.

AU cours de la réunion qui eut lieu à Rome, le 27 avril, à l'issue du banquet de clôture, il a été décidé que le prochain voyage aurait lieu, au début des grandes vacances, à travers l'Angleterre et l'Écosse.

Il a été, en outre, décidé de donner suite aux demandes relatives à la reprise du voyage de l'an dernier : Lacs italiens, Venise, Dolomites. Cette reprise (tout en autocars) aurait lieu du 8 août au 9 septembre.

N. B. — Pour tous renseignements concernant les voyages V.U.D. et pour recevoir programmes et documents divers, s'adresser, de la part du *Journal des Instituteurs*, à M. G. Eisenmenger, docteur ès sciences, professeur agrégé de l'Université, directeur général des V.U.D., 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe). (Joindre 1 franc en timbres-poste.)

COURS DE VACANCES DE BURGOS

L'INSTITUT français en Espagne organise à Burgos (Espagne), du 4 août au 13 septembre 1935, des *Cours de vacances* pour les étudiants français qui désirent se familiariser avec la connaissance et la pratique de la langue espagnole : *Cours commercial également annexé.*

Une caravane partira de Bayonne pour conduire en groupe les étudiants qui le désireraient. Ils bénéficieront, en Espagne, du demi-tarif.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. BÉLAYGUE, secrétaire des Cours de vacances, professeur d'espagnol au collège de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

BIBLIOGRAPHIE

JEAN PRÉVOST : **Le sel sur la plaie** (Nouvelle Revue Française ; prix : 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

M. Jean Prévost affectionne les histoires compliquées, étranges, d'intérêt à la fois psychologique et social et qui lui permettent de nous donner les résultats de coups de sonde jetés dans des milieux divers, mais dont aucun n'est loin de nous.

Cette fois, le centre de l'action est à Châteauroux ; nous sommes au contact des sphères bourgeoises, ouvrières, paysannes du Berry, par l'intermédiaire du monde de la politique et du journalisme. Le héros, Crougon, étudiant parisien, est jeté là à la suite d'une accusation stupide dont il lui est impossible de se disculper. La plaie est restée saignante, et Crouzon a accepté la première occasion de s'évader de Paris pour préparer sa revanche. A Châteauroux, il rédige le journal qui assure, en 1924, le triomphe des candidats républicains dans l'Indre ; et, après de mauvais jours, il arrive à conquérir son indépendance et à prendre confiance en lui.

La jeune fille qu'il épouse, Anne-Marie, est d'abord pour lui une adversaire. Aussi, les succès politiques et financiers de Crouzon restent-ils sans joie jusqu'au jour où les événements locaux lui permettent de s'imposer à ses concitoyens, puis à celle même qui ne l'avait pas compris. Alors la plaie se ferme, et, à son retour à Paris, il voit s'incliner devant lui ceux qui l'avaient calomnié ou abandonné.

Non seulement Crouzon, mais les êtres qui traversent sa vie, sont évoqués en traits sobres et marquants, et il n'en est pas qui ne soit de la plus humaine vérité.

HENRY BORDEAUX, de l'Académie française : **La maison** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50). — *En vente à la librairie Nathan.*

Une émouvante leçon se dégage de ce livre où M. Henry Bordeaux a gravé dans l'image d'un père, à la fois rude et tendre, les traits définitifs de l'éternelle paternité et où il a trouvé, pour honorer la maison et la famille, les plus beaux accents.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan).

AIGUEPERSE (M.) : **A dix-huit ans** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
BERTRAND (Louis) : **Mademoiselle de Jessincourt** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
BROD (Max) : **Stefan Rott ou l'Année décisive**, trad. de l'all. par A. Vaillant et J. Kuckenburg (Plon ; 20 fr.).
CAPELA (J.) : **Dardar et Farfadet** (Coll. or et noir, Nathan ; 9 fr.).
CENDRARS (Blaise) : **Panorama de la pègre** (Arthaud ; 4 fr. 50).
CHATENAY (Libert) : **Décret d'insurrection** (Figuière ; 15 fr.).
ESME (Jean D') : **Fièvres**, *roman de la forêt équatoriale* (Flammarion ; 12 fr.).
FAUXBRAS (César) : **Mer Noire** (Flammarion ; 12 fr.).
FERRERO (Léo) : **Espoirs**, *roman* ; préface de Guglielmo Ferrero (Rieder ; 15 fr.).
FERRIÈRE (Ad.) : **Alimentation et radiations** (Ed. Trait d'Union ; 4, r. des Prêtres-Saint-Séverin, 5e).
FRONDAIE (Pierre) : « **Auprès de ma blonde** » (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
GENEVOIX (Maurice) : **Un homme et sa vie : tête baissée** (Flammarion ; 12 fr.).
GODOY (Armand) : **Le chemin de la croix** (Grasset ; 15 fr.).
GRAND'COMBE (Félix de) : **Tu viens en France** (Presses univ. ; 15 fr.).
HANOTEAU (Jean) : **Le ménage Beauharnais** (Plon ; 12 fr.).
HERMANT (Abel) : **Souvenirs de la vie mondaine** (Plon ; 12 fr.).
HUXLEY (Aldous) : **Croisière d'hiver en Amérique centrale**, trad. de l'ang. par J. Castier (Plon ; 15 fr.).
ISSERLIS (H.) et PIQUET (G.) : **Pierre le Grand** (Nathan ; 12 fr. 50).
LANG (André) : **Tiers de siècle** (Plon ; 20 fr.).
LAVEDAN (Henri) : **La maison Brocatel** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
MONTGON (A. DE) : **L'Egypte** (Nathan ; 18 fr.).
PELLENC (Jean) : **L'Inde s'entr'ouvre** (Plon ; 20 fr.).
ROLLAND (Romain) : **Quinze ans de combat** (Rieder ; 15 fr.).
ROUCH (Commandant J.) : **Les traits essentiels de la géographie physique** (Nathan ; 12 fr.).
SÉE (Henri) et REBILLON (A.) : **Le XVIe siècle** (Presses univ. ; 35 fr.).
VALLERY (Gisèle) : **Charlemagne** (Nathan ; 12 fr. 50).
ZÉVAÈS (Alexandre) : **Les débuts de la République et le procès Baudin** (Arthaud ; 4 fr 50).

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Gretz, Seine-et-Marne, 1934). — **Le dictionnaire.** — Je vous ai dit que j'aimais les dictionnaires. Je *les* aime non seulement pour leur grande utilité, mais aussi pour ce qu'ils ont en eux-mêmes de beau et de magnifique. Voilà un dictionnaire français... songez que l'âme de notre patrie est dedans *tout* entière.

Songez que, dans ces mille ou douze cents pages de petits signes, il y a le génie et la nature de la France, les idées, les joies, les travaux et les douleurs de nos aïeux et les nôtres, les mouvements de la vie publique et de la vie domestique de tous ceux qui ont respiré l'air sacré, l'air si doux que nous respirons à notre tour.

ANATOLE FRANCE.

Questions. — 1. *Expliquez la différence entre : « beau et magnifique ; — air sacré »* (1 point).

2. *Analysez grammaticalement : « tout ; — les (je les aime) »* (2 points).

3. *Quatre mots de la même famille que « respiré »* (2 points).

➔ RÉPONSES. — 1. Le *beau* est ce qui plaît et en même temps élève l'âme. A l'idée de beauté le mot *magnifique* ajoute celle de majesté, de grandeur. — *Air sacré :* l'air du sol natal qui a été celui qu'ont connu nos aïeux et tous ceux qui nous sont chers, qui est aujourd'hui celui que nous respirons, que nous aimons et vénérons pour sa douceur et pour tous les précieux souvenirs qu'il nous rappelle.

2. *Tout :* adv. de degré, se rapporte à l'adj. qual. *entière. — Les :* pron. person. représente *dictionnaire*, 3e pers. du masc. pl., compl. d'obj. dir. de *aime*.

3. Respiration, respiratoire, transpirer, soupirer.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *La neige couvre le sol. Vous vous apprêtez à donner des miettes aux petits oiseaux. Votre frère, lui, prépare un piège. Que lui dites-vous ? Que vous répond-il ?*

➔ SUJET TRAITÉ. — La neige couvre le sol d'un épais tapis. Un vent glacé secoue les arbres. Quelques moineaux, blottis frileusement dans les trous des murs, pépient tristement. Ils ont l'air de nous dire : « Aurons-nous à manger aujourd'hui ? » Mon cœur se serre. Pauvres petits oiseaux. Je cours à la maison et ramasse toutes les miettes que je puis y trouver. Je sors vivement. Maintenant, je sème à toute volée les miettes de pain. Mon petit frère est accroupi dans un coin de la cour. Que fait-il ? Je m'approche de lui à pas de loup. Oh ! il est en train de mettre de la glu pour attraper les petits oiseaux. Je l'empoigne par les épaules et d'un geste de colère je le relève brusquement. Mon frère me regarde d'un air effaré.

— Je ne veux pas que tu mettes des pièges pour tuer les petits oiseaux.

— Mais pourquoi ? Ils sont méchants, l'été, ils mangent toutes les cerises.

Ma colère tombe en entendant le ton larmoyant de Bob.

Je l'attire vers moi et lui dis : « Ne pleure pas, écoute-moi seulement. Les oiseaux ne sont pas méchants, ils ne mangent pas les bonnes cerises, ils ne prennent que celles qui contiennent des vers. Les entends-tu ? on dirait qu'ils pleurent. Ils ont faim. Si tu n'avais pas à manger ne serais-tu pas content qu'une personne compatissante t'apporte du pain ? »

Bob retire ses gluaux et, quelques instants après, il rit en voyant les petits oiseaux manger avec avidité.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Koléa, Algérie, 1932). — 1. *Une personne achète 20 l. de lait. La densité du bon lait étant 1,03, combien les 20 l. doivent-ils peser ? S'ils ne pèsent que 20 kg. 585, quelle quantité d'eau y a-t-on mêlée ?*

➔ SOLUTION. — 20 l. de bon lait doivent peser 20 fois 1 kg. 03 :

1 kg. 03 × 20 = 20 kg. 600.

Ceux qu'on a achetés pèsent :

20 kg. 600 — 20 kg. 585 = 0 kg. 015.

de moins. Or la substitution d'un litre d'eau à un de lait abaisse le poids de :

1 kg. 030 — 1 kg. = 0 kg. 030,

soit du double des 15 g. ci-dessus. Il est donc présumable que le vendeur a mis 1/2 l. d'eau dans sa livraison.

* * *

2. Quatorze personnes devaient payer en commun, par cotisations égales, la somme de 2 030 f. Mais quelques-unes d'entre elles étant insolvables, les autres doivent verser chacune 58 f. de plus pour effectuer le paiement. Combien y a-t-il eu d'insolvables ?

➔ SOLUTION. — La quote-part primitive était le 14e de 2 030 f. :

2 030 f. : 14 = 145 f.

La quote-part nouvelle des payants est supérieure de 58 f. à la précédente :

145 f. + 58 f. = 203 f.

Il y a donc autant de payants que cette part est contenue de fois dans la somme à réunir :

2 030 f. : 203 f. = 10.

En retranchant ces 10 payants du nombre tota des personnes, nous aurons celui des insolvables :

14 — 10 = 4.

III. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Quels souvenirs historiques vous rappelle Versailles. Donnez pour chaque souvenir quelques explications simples et une date.*

2. Etudier la production du fer en France. Son importance. Principaux gisements et centres industriels les plus importants.

3. *Les Pyrénées. Croquis indiquant quelques sommets, quelques cols et les cours d'eau qui descendent des Pyrénées.*

➔ RÉPONSES. — 1. Versailles fut illustré par Louis XIV, qui y fit construire un immense et magnifique palais dont il fit sa résidence habituelle à la fin du XVIIe siècle. C'est à Versailles que se réunirent les Etats généraux, le 5 mai 1789 sous Louis XVI. La populace parisienne envahit le palais les 5 et 6 oct. 1789 et la famille royale fut ramenée à Paris. A la suite des désastres de 1870-1871, l'Empire allemand fut proclamé dans la galerie des glaces du palais, le 18 janvier 1871. L'Assemblée nationale siégea à Versailles de 1871 à 1878. C'est à Versailles, le 28 juin 1919, que le traité qui mettait fin à la Grande Guerre fut ratifié par l'Allemagne. Lorsque les

BAUDRILLARD et KUHN. Lectures faciles. (Cours préparatoire)..... 5.70

Chambres (députés et Sénat) ont à élire un président de la République, elles se réunissent en congrès à Versailles.

2. La France vient au 1er rang en Europe et au 2e dans le monde pour la production du minerai de fer. Les principaux gisements sont en Lorraine : bassins de Nancy, de Briey, de Longwy. Il existe aussi du fer en Normandie (environs de Caen).

Principaux centres métallurgiques : la Lorraine : Nancy, Briey ; le Nord : Lille, Fives, Douai ; l'Alsace : Strasbourg ; puis Le Creusot, Saint-Étienne, Caen (hauts fourneaux).

3. Voir *Atlas*. Distinguer les Pyrénées orientales, les Pyrénées centrales et les Pyrénées occidentales, Sommets : le Canigou, le pic d'Aneto, le Mont Perdu, le Vignemale ; cols de Perthus, de la Perche, du Somport, de Roncevaux ; vallées de l'Aude, de l'Ariège, de la Garonne, de l'Adour et du Gave de Pau.

IV *bis*. **SCIENCES** (Lorient, Morbihan, 1933). — *Si l'on place une assiette froide dans de la vapeur d'eau, que se produit-il et pourquoi ? Comment peut-on montrer que l'air expiré contient de la vapeur d'eau ? Différences entre l'évaporation et l'ébullition. Comment peut-on activer l'évaporation d'un liquide ? Pourquoi faut-il éviter les courants d'air quand on est en sueur ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — Quand de l'eau bout dans une casserole, il en sort une sorte de fumée appelée communément vapeur. Si l'on y met une assiette froide, elle se couvre rapidement de gouttes d'eau. On explique ce phénomène en disant que l'eau vaporisée par la chaleur dans le récipient est ramenée à l'état liquide par le froid sur l'assiette : on dit qu'elle s'est condensée.

La vraie vapeur d'eau est de l'eau à l'état gazeux, aussi peu visible que l'air lui-même. Quand on la voit fumer, comme dans l'expérience précédente, la vapeur est déjà partiellement condensée (à l'état de gouttelettes flottantes) par le froid de l'air.

Quand on est dehors par un grand froid, l'air expiré fume en sortant des narines : il contient donc de la vapeur d'eau, qu'il a prise dans les poumons. Par temps chaud on ne voit rien de pareil ; mais il suffit de souffler sur un miroir pour le ternir, la vapeur se condensant ici sur le verre.

Ébullition et évaporation sont deux modes de transformation de l'eau en vapeur. Tandis que la 1re donne des bulles qui naissent dans la profondeur du liquide et qui l'agitent en se sortant, on ne voit rien dans l'évaporation, parce qu'elle est localisée à la surface libre du liquide. Il y a d'autres différences entre ces deux phénomènes. Tandis que l'ébullition se produit à une température bien déterminée (au moins pour un même liquide soumis à une même pression), l'évaporation se fait à toute température. Elle est en outre plus lente que l'ébullition.

On active l'évaporation : 1° en augmentant la surface libre du liquide ; 2° en le plaçant au chaud et en le chauffant lui-même ; 3° en renouvelant l'air à proximité pour que la vapeur ne s'y accumule pas. C'est ainsi que le linge sèche plus vite quand on l'étend, quand il fait chaud et quand il est exposé au vent.

L'évaporation produit du froid. On le montre aisément en mouillant un thermomètre exposé à un courant d'air, avec de l'eau qui soit à la même température que l'air : le thermomètre baisse rapidement de plusieurs degrés. Il en résulte qu'en stationnant dans un courant d'air quand on est en sueur, on s'expose à un refroidissement excessif, cause possible d'un rhume, d'une bronchite ou de quelque autre maladie grave.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Blangy, Calvados, 1933). — **Garçons**. *Une feuille de vigne vierge.* — **Filles**. *Cinqcentimètres de couture rabattue, lettre A au point de chaînette ou au point de marque.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE.** — **Les roses.** — Les roses sont humaines. Elles sont d'or, de chair, de sang. *Certaines* sont *orgueilleuses* et bravent le soleil de leur *éclat*. La plupart s'ouvrent avec joie à la chaleur de juin. Il y a des petites roses qui *se pressent* en foule dans le feuillage ; il y a de grandes roses toutes seules sur un rosier, qui semblent *se griser* de leur parfum et craindre la *mort*. Elles frissonnent *quand* tombent leurs pétales. La France est le *pays* des *roses*. Elles souffrent, *sous* d'autres climats : le gel *les* tue, la pluie les meurtrit, le soleil les afflige et les flétrit. Elles sourient toujours à notre ciel léger. Elles sont reines dans le jardin.

ANDRÉ ROUSSEAUX.

Questions. — 1. a. *Remplacez par des mots ou des expressions de même sens les termes suivants : « bravent ; — s'ouvrent ; — se pressent ; — se griser ; — craindre ».*

b. *Justifiez, à l'aide du texte, les expressions : « Les roses sont humaines ; — elles frissonnent ».*

2. *Expliquez les mots et expressions : « orgueilleuses ; — ciel léger ».*

3. *Nature et fonction grammaticale des mots : « certaines ; — éclat ; — pays ; — sous ; — les ».*

➔ RÉPONSES. — 1. a. *Défient ; — s'épanouissent ; — se serrent ; — s'enivrent ; — redouter.*

b. Les roses semblent éprouver des sentiments tout comme les hommes : elles sont orgueilleuses de leur éclat, de leur parfum, la chaleur les réjouit, mais elles souffrent du vent, de la pluie et elles redoutent la mort. Leur vie est éphémère, dès que tombent leurs pétales, elles frissonnent, car elles sentent que leur fin est proche. L'auteur prête ainsi à ces belles fleurs une vie humaine.

2. *Orgueilleuses :* bien droites sur leur tige, les roses sont fières de leurs couleurs délicates et de leur délicieux parfum. La rose n'a-t-elle pas été nommée la « reine des fleurs ». — *Ciel léger :* le ciel de notre pays, éclairé d'une douce lumière, n'a point de couleurs trop vives et n'est que rarement chargé de nuages menaçants.

3. *Certaines :* pron. indéfini, fém. plur., sujet de *sont*.

Éclat : nom com., compl. circ. de manière de *bravent*.

Pays : nom com., attribut de *France*.

Sous : préposition, marque un rapport de lieu entre *souffrent* et *autres climats*.

Les : pron. pers., 3e pers. du fém. pl., représente *roses*, compl. d'obj. dir. de *tue*.

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Une coopérative scolaire a employé les 2/5 de ses ressources annuelles à l'achat de 30 livres de même valeur. Elle compte 144 membres, qui paient chacun une cotisation annuelle de 5 f. et elle reçoit de la commune une subvention égale au quart du montant total des cotisations. Calculer : 1° le montant de ses ressources annuelles ; 2° le prix de chacun des livres achetés.*

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois).... 40 fr.

➔ Solution. — 1° Les cotisations produisent chaque année 144 fois 5 f.

5 f. × 144 = 720 f.

La subvention augmentant cette somme du quart de sa valeur, les ressources annuelles sont les 5/4 de 720 f. :

720 f. × 5/4 = 900 f.

2° La somme employée à l'achat de livres est les 2/5 de la précédente :

900 f. × 2/5 = 360 f.

Chaque livre a donc coûté le 30e de 360 f. :

360 f. : 30 = 12 f.

***

2. *Un marchand de meubles vend successivement trois lots de chaises semblables et de fauteuils semblables : le premier, composé de 6 chaises et de 2 fauteuils pour 1 000 f. ; le 2e, fait de 8 chaises et de 2 fauteuils, pour 1 090 f. ; le 3e pour 635 f. Calculer le prix de la chaise, celui du fauteuil et la composition du 3e lot.*

➔ Solution. — 1° Comparant les deux premiers lots, nous remarquons qu'il n'y a qu'une faible différence dans leur composition : 2 chaises de plus dans le 2e lot. La différence de leurs prix :

1 090 f. — 1 000 f. = 90 f.

est donc le prix de 2 chaises. Cela porte le prix de la chaise à : 90 f. : 2 = 45 f.

2° Pour avoir le prix du fauteuil, considérons le 1er lot, par exemple. Ses 6 chaises valent 6 fois 45 f., soit 270 f. Ses 2 fauteuils valent donc : 10 00 f. — 270 f. = 730 f., ce qui porte le prix de chacun d'eux à : 730 f. : 2 = 365 f.

3° Les deux sortes de sièges figurent dans le 3e lot, d'après l'énoncé. Il n'a sûrement qu'un seul fauteuil, car 2 fauteuils coûteraient 2 fois 365 f., soit 730 f., somme supérieure au prix total du lot. Ce fauteuil unique coûtant 365 f., il reste, dans ce lot, pour l'ensemble des chaises : 635 f. — 365 f. = 270 f. Comme chacune coûte 45 f., il y en a : 270 : 45 = 6. Le 3e lot est donc fait de 6 chaises et d'un fauteuil.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Montpellier, 1re session 1934). — **Printemps hâtif.** — Le bec du sécateur claque au long des allées de rosiers. Un autre lui répond dans le verger. Il y aura tout à l'heure sous la roseraie une jonchée de surgeons tendres, rouges d'aurore au sommet, verts et juteux à la base. Dans le verger, les raides baguettes d'abricotier, *sacrifiées*, brûleront une *heure* encore leur petite flamme de fleur avant de mourir et les abeilles n'en laisseront rien perdre.

La *colline fume de pruniers blancs*, chacun d'eux immatériel et pommelé comme une nue ronde. A cinq heures et demie du matin, sous le rayon horizontal et la rosée, le blé jeune est d'un bleu incontestable et *rouge*la terre ferrugineuse, et rose de cuivre les pruniers blancs. *Ce n'est qu'un moment, un féerique mensonge de lumière*, qui passe en même temps que la première heure du jour. Tout croît avec une hâte divine... Les paysans hochent la tête : « Avril nous fera bien des surprises... » Ils penchent des fronts sages sur cette folie, *cette imprudence annuelle de la fleur et de la feuille*. Ils vieillissent, accrochés à la course d'une terrible pupille que leur expérience n'instruit pas.

Colette.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions suivantes :* a. « *La colline fume de pruniers blancs ;* — b. *Ce n'est... qu'un féerique mensonge de lumière ;* — c. *Cette imprudence annuelle de la fleur et de la feuille.* »

2. *Nature et fonction grammaticale des termes suivants :* « *sacrifiées ;* — *heure ;* — *rouge* ».

3. *Nature et fonction des propositions contenues dans la phrase :* « *Ils vieillissent... n'instruit pas* ».

➔ Réponses. — 1. a. *La colline fume de pruniers blancs :* l'auteur compare les pruniers en fleurs à des fumées, les bouquets blancs sont en effet d'une grande légèreté et les têtes arrondies des arbres font penser à des nuages pommelés.

b. *Ce n'est qu'un moment, un féerique mensonge de lumière :* pendant le court instant qui précède le lever du soleil ou *aurore*, les choses prennent un aspect invraisemblable, bien différent de la réalité : d'où l'expression *féerique mensonge*. La lumière du soleil n'est pas encore assez forte pour dissiper les brumes et, de ce fait, certaines couleurs se trouvent modifiées de façon bizarre, c'est ainsi que les blés apparaissent bleus, la terre rouge, les pruniers rose de cuivre.

c. Chaque année, l'éclosion hâtive des fleurs et des feuilles risque d'être brusquement arrêtée par les gelées d'avril qui, bien souvent, détruisent tout espoir de récolte.

2. *Sacrifiées :* adjectif qualific. venu du part. passé, épithète de *baguettes*.

Heure : nom com. compl. dir. de temps de *brûleront*.

Rouge : adj. qual. attribut de *terre* (remarquer l'inversion et l'ellipse du verbe *être*).

3. Deux propositions : *Ils vieillissent, accrochés à la course d'une terrible pupille*, 1re prop. principale.

Que leur expérience n'instruit pas, 2e prop. subordonnée par le pron. relatif *que*, compl. de l'antécédent *pupille*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**, — **Les deux filles.**

Dans le frais clair-obscur du soir charmant qui tombe,
L'une pareille au cygne et l'autre à la colombe,
Belles, et toutes deux joyeuses, ô douceur !
Voyez, la grande sœur et la petite sœur
Sont assises au seuil du jardin, et sur elles
Un bouquet d'œillets blancs aux longues tiges frêles,
Dans une urne de marbre agité par le vent,
Se penche, et les regarde, immobile et vivant,
Et frissonne dans l'ombre et semble, au bord du vase
Un vol de papillons arrêté dans l'extase.

Victor Hugo.
(*Les Contemplations.*)

Après avoir étudié ce texte, vous tâcherez de faire sentir la simplicité du tableau, la grâce des personnages et l'harmonie des vers.

➔ Indications. — Le tableau dont le poète vous trace en dix vers une aimable peinture est de la plus grande simplicité : le soir tombe, deux jeunes filles sont là, assises au seuil du jardin, auprès d'un vase de marbre que garnit une gerbe d'œillets blancs, voilà toute la matière du poème dont l'art de l'auteur a fait un petit chef-d'œuvre.

La grâce naturelle des personnages, mise en lumière par le cadre, est soulignée par d'heureuses

CHARRIER. PÉDAGOGIE VÉCUE (cours complet et pratique)... 22 fr.

comparaisons (l'une pareille au cygne et l'autre à la colombe, 2e vers).

(*Et semble... un vol de papillons*, dernier vers).

Relevons aussi quelques expressions vraiment poétiques : *Le frais clair-obscur* du soir... *longues tiges frêles*. Notons surtout l'harmonie musicale des vers, obtenue par l'abondance des rimes féminines et davantage encore par la présence fréquente à l'intérieur du vers de syllabes muettes. Ex. : *l'une, pareille... Belles, et toutes deux joyeuses, ô douceur... longues tiges frêles*, etc. Signalons encore la grande variété des coupes et l'habile utilisation du rejet (Voir les 7e et 8e vers : *belles, se penche*). Ces quelques remarques témoignent de l'art très sûr de notre grand poète.

III. **HISTOIRE.** — *La Constitution de 1875.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — La Constitution de 1875 organisait en France le gouvernement de la troisième République. Les lois constitutionnelles établissaient un régime représentatif avec deux Chambres: le Sénat et la Chambre des députés, exerçant le pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif étant confié au président de la République. Légèrement modifiée en 1884, cette Constitution est toujours en vigueur.

II. **Le vote de la Constitution de 1875.** — Sur l'initiative de Thiers, une commission avait été constituée en 1872 (novembre) en vue de préparer l'élaboration d'une constitution. Mais l'assemblée nationale, en majorité monarchiste, ne se résigna à voter une constitution qu'en 1875 après l'échec de la restauration monarchique tentée en 1873 (Voir un manuel). Le mot de République ne fut introduit que très indirectement (amendement Wallon, voté à 1 voix de majorité).

III. **Les lois constitutionnelles.** — a. *Le pouvoir exécutif :* il appartient en fait aux ministres responsables devant les Chambres et en dernier ressort au *président de la République* (élection et attributions, Voir un manuel).

b. *Le pouvoir législatif :* 1. *Le Sénat :* sa composition jusqu'en 1884 (les 75 inamovibles), mode d'élection en vigueur (suffrage à deux degrés). Le « grand Conseil des communes de France ». Attributions (Voir un manuel).

2. *La Chambre des députés :* mode d'élection, suffrage universel, scrutin de liste et scrutin d'arrondissement (Voir un manuel).

IV. **Caractères de la Constitution.** — La Constitution de 1875 fondait en France le *régime parlementaire*. Les Chambres, et surtout la Chambre des députés qui représente plus directement le pays, détiennent en fait tous les pouvoirs.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Toulouse, juillet 1933). — 1. **Algèbre.** — 1° *On donne un rectangle dont la surface est 36 m², mais dont les côtés sont variables. La longueur* x *varie de 1 à 18 m. Comment varie la largeur* y *?*

2° *Tracer la courbe représentant les variations de* y.

3° *Dans le cas où le périmètre vaut 26 m., déterminer les dimensions du rectangle graphiquement et par le calcul.*

➔ SOLUTION. — 1° On a, par hypothèse :

$$xy = 36 \quad \text{ou} \quad y = \frac{36}{x}.$$

Si x, qui est un nombre positif, croît de 1 à 18, la fraction $\frac{36}{x}$, dont le dénominateur augmente, diminue de :

$$\frac{36}{1} = 36 \text{ à } \frac{36}{18} = 2.$$

2° On sait qu'une fonction de cette forme est représentée par une branche d'hyperbole dont on construira plusieurs points, par exemple les points ayant respectivement pour coordonnées :

$x = 1, \quad y = 36$;
$x = 2, \quad y = 18$;
$x = 3, \quad y = 12$;
$x = 4, \quad y = 9$,
etc

On peut remarquer que si :
$x = 36, \quad y = 1$;
$x = 18, \quad y = 2$;
$x = 12, \quad y = 3$,
etc.

Deux points, tels que les points $x = 3$, $y = 12$ et $x = 12$, $y = 3$ sont symétriques par rapport à la bissectrice de $x\hat{O}y$; cette droite est un axe de symétrie.

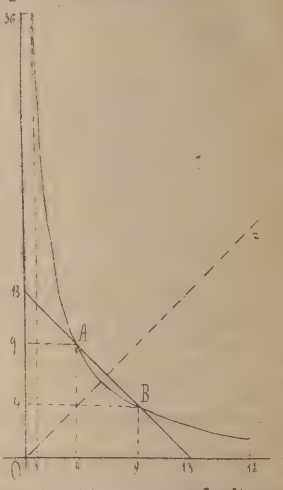

3° Si le périmètre du rectangle vaut 26 m. :

$$x + y = 13$$
ou $y = 13 - x$.

Cette fonction est représentée par une droite qui coupe Ox au point $y = 0$, $x = 13$ et Oy au point $x = 0$, $y = 13$. Cette droite forme donc avec Ox et Oy un triangle rectangle isocèle ; elle est perpendiculaire à la bissectrice de xOy.

Elle coupe l'hyperbole en 2 points A et B dont les coordonnées vérifient les deux équations :

$$x + y = 13 \quad \text{et} \quad xy = 36.$$

On peut déterminer leurs coordonnées respectives 4 et 9, 9 et 4 sur le graphique.

Ou bien, on peut dire que x et y sont les solutions de l'équation du second degré :

$$z^2 - 13z + 36 = 0,$$

équation dont le discriminant est :

$$13^2 - 4 \times 36 = 25.$$

On a donc :

$$z = \frac{13 \pm 5}{2}.$$

On peut prendre :

$$x = \frac{13 - 5}{2} = 4 \quad \text{et} \quad y = \frac{13 + 5}{2} = 9$$

ou

$$x = 9 \quad \text{et} \quad y = 4.$$

2. **Géométrie.** — *On donne un carré ABCD de côté* a. *Sur le côté BC comme diamètre, on décrit une circonférence de centre O.*

1° *Tracer avec la règle et le compas une circonférence O' tangente au point D au côté AD et tangente à la circonférence O.*

2° *Calculer le rayon O'D de cette circonférence O'.*

3° *M étant le point de contact des deux circonférences, calculer l'angle des deux cordes DM et BM.* (B. É., Bordeaux, juillet 1934.)

➔ SOLUTION. — 1° Soit O' le centre d'une circonférente tangente en D à AD et tangente *extérieure* en M à la circonférence O.

Si l'on prolonge O'D d'une longueur DE égale à OM, on a :

$$O'E = O'D + DE = O'M + MO = OO'.$$

Donc le point O' est équidistant des points connus O et E ; il est sur la perpendiculaire à OE en son milieu. D'autre part, il est évidemment sur CD ; donc il est à l'intersection de ces deux droites.

En portant DE en sens contraire, on obtient, par la même construction, une seconde circonférence tangente *intérieure* à O. Son centre est d'ailleurs le point C puisque CB = CD.

2° On peut obtenir le rayon $O'D = x$ de la première circonférence en écrivant, dans le triangle rectangle OCO',

$$OO'^2 = OC^2 + CO'^2,$$

ORVIETO (Mme). Légendes du monde grec et barbare. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Respect de la réputation d'autrui.

Quand je suis arrivée dans votre village, je ne vous connaissais point, mais votre maîtresse précédente m'a renseignée sur vos qualités. Elle m'a signalé les bonnes élèves et celles que je devais « secouer » pour obtenir d'elles un travail meilleur. J'ai trouvé quelques indications vous concernant sur un registre spécial déposé à l'école.

Eh bien ! tout ce que votre maîtresse pensait de vous, tout ce qu'elle m'a dit ou écrit sur votre compte constitue votre **réputation**.

Si je vous demande en voyant une personne que vous connaissez : « Qui est cet homme ? » et que vous me répondiez : « Madame, c'est l'épicier d'ici. Il a beaucoup de clients parce qu'il vend de bonnes marchandises. Il est gentil», en parlant ainsi, vous faites en partie la **réputation** de l'épicier. En effet, si j'ai déjà apprécié votre sincérité, je le jugerai favorablement d'après ce que vous m'en dites.

La réputation est donc, pour chacun de nous, tout ce que l'on dit de notre caractère, de notre conduite. Si l'on ne dit de nous que du bien, nous avons une **bonne réputation ;** dans le cas contraire, elle est mauvaise.

Qu'est-ce qui nous vaut une bonne réputation ? C'est évidemment notre bonne conduite. Si nous sommes honnêtes, vaillants à l'ouvrage, bienveillants et charitables, nos semblables nous estimeront et seront disposés, en notre absence, à faire notre éloge plutôt qu'à nous blâmer. La bonne conduite est la condition nécessaire d'une bonne réputation ; elle n'en est pas toujours une condition suffisante.

Il existe des gens méchants ou envieux qui blâment nos actes même louables. Par notre attitude digne, par notre persévérance dans le bien, nous arriverons à les désarmer. La bonté et l'honnêteté finissent toujours par avoir raison ; du reste, si nous nous sentons « diffamés », nous pouvons appeler à notre aide la loi civile qui punit les atteintes graves à la réputation d'autrui.

L'amour de notre réputation.

Nous tenons beaucoup à notre réputation : Marcelle se fâchait tout rouge hier parce que sa compagne l'accusait injustement de lui avoir pris son crayon. Valérie souffrait aussi parce qu'on lui reprochait à tort d'avoir renversé un encrier sur le plancher.

J'entends souvent l'une d'entre vous s'écrier : « Madame, elle me dit menteuse ! » Votre souffrance intime, votre indignation prouvent l'importance que vous attachez à votre réputation. Vous n'aimez pas surtout qu'on dise de vous du mal qui n'est pas vrai.

Vous avez bien raison de tenir à votre réputation. Elle est notre plus belle fortune. Je connais une vieille mère qui répète souvent à son fils aujourd'hui soldat : « Mon fils ! conduis-toi toujours en honnête homme. Nous ne sommes pas riches ; notre trésor à nous, pauvres gens, c'est notre réputation. »

La réputation nous ouvre ou nous ferme les portes, ainsi qu'on le dit communément ; elle nous ouvre ou nous ferme aussi les cœurs. Tel patron refuse d'employer un ouvrier à cause de sa réputation de violent, de paresseux ; tel autre, au contraire, accueille avec élan l'employé qui lui a été recommandé comme un travailleur consciencieux.

Nous devons tenir à notre réputation dans notre **intérêt personnel** sans doute, mais en même temps dans l'intérêt de notre **famille**. Nos mauvaises actions ternissent notre nom et pèsent sur la destinée de nos parents. Plus tard, nos enfants souffriraient injustement des fautes que nous aurions commises. Le monde reste toujours mal disposé envers les fils des hommes malhonnêtes.

La réputation est un bien délicat.

La réputation est un bien excessivement délicat. Nous pouvons la comparer à la belle fourrure blanche de l'hermine qu'un rien de boue suffit à déprécier et qui retrouve ensuite difficilement sa pureté primitive. Certains écrivains l'ont encore comparée à une plume si fine et si légère qu'une fois envolée on a de la peine à la rattraper. Si vous commettez un jour une très mauvaise action, votre réputation s'en ressent. Plus tard, vous pouvez vous repentir, vous racheter même par une conduite admirable, certaines personnes se souviennent toujours de vos premiers égarements et ne vous accorderont jamais une entière confiance.

Songeons à ce que fut la vie de JEAN VALJEAN, le héros des *Misérables*. Il avait beau avoir réparé par ses souffrances, par sa charité, par son dévouement, les faiblesses de son existence, il se défiait toujours de son nom auquel le souvenir du bagne restait attaché. Il savait que le monde le jugerait désormais d'après son misérable passé, quoi qu'il eût fait de noble depuis : aussi changea-t-il le nom de Jean Valjean contre celui de M. Madeleine.

Nous ferons en sorte de garder intact l'honneur de notre nom. De plus, l'honneur du nom d'autrui nous sera sacré. Puisque nous sommes infiniment malheureux quand on nous dénigre sans raison, nous ne dénigrerons pas les autres afin de leur épargner une souffrance analogue.

La médisance.

Nous ne serons pas **médisantes**. En classe, les petites rapporteuses sont des médisantes. Je les punis afin de leur apprendre à ne pas dire inutilement du mal de leurs compagnes. Pourquoi m'annoncer, par exemple, que Josette, hier soir, n'a pas fait ses devoirs à la maison ou qu'elle n'a pas appris ses leçons ? Je m'en apercevrai bien moi-même lors de la correction des cahiers ou au cours des interrogations. Essayer de la faire punir est méchant.

Une personne a commis un vol dans le village, il y a de cela plusieurs années. Nouvelle venue dans la commune, je l'ignore, mais vous me mettez au courant. Vous vous rendez coupables d'une médisance qui peut être fortement préjudiciable à sa victime. Celle-ci d'ailleurs a pu

AB-DER-HALDEN et Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE ..... 15 fr.

s'améliorer depuis : votre médisance fait peser sur toute sa vie un égarement passager. Vous êtes donc **injustes** et **cruelles**. Du reste, êtes-vous parfaites ? N'avez-vous point vos faiblesses ? Et aimeriez-vous qu'on les divulgue comme vous divulguez celles des autres ?

Les femmes, surtout, doivent éviter de médire. Quand elles se réunissent, elles peuvent trouver d'autres sujets de conversation plus intéressants que les faits et gestes du prochain. Pensons que, lorsque nous disons du mal d'autrui, c'est toujours par malveillance. Mettons plutôt en lumière la bonté, les actions vertueuses des hommes. Nous trouverons dans ces éloges de la vertu la source d'un noble enthousiasme, d'un véritable bonheur intime, tandis qu'à colporter les faiblesses des autres, nous prenons l'habitude d'être des censeurs injustes, des méchants sans excuse. Nous créons autour de nous une atmosphère trouble de lâcheté, de vice, qui n'est pas favorable à l'amélioration de notre âme.

La calomnie.

Nous condamnons la médisance. Que dirons-nous alors de la **calomnie**, qui répand la nouvelle d'un mal inventé de toutes pièces par l'envie ou la jalousie ? Elle constitue encore une forme d'**assassinat moral** que nous aurions pu signaler dans notre leçon sur le respect de la vie d'autrui. Certains hommes ont été acculés au suicide par la calomnie.

Vous comprendrez la douleur que cause la calomnie si vous l'avez éprouvée vous-mêmes : — Une de vos compagnes a dit, pendant la récréation, que votre père s'était emparé d'une pioche dans la vigne du voisin. Ce n'est pas vrai. Vous éprouvez une détresse véritable à entendre ce mensonge.

Voyez à quel malheureux sort la calomnie a réduit certains animaux utiles tels que la chouette, le crapaud, mais que les ignorants font passer pour des animaux nuisibles à l'agriculture. Cette calomnie est involontaire chez leurs auteurs, elle n'en est pas moins redoutable.

La calomnie accable de honte des innocents, elle les conduit à l'échafaud en les donnant comme coupables de crimes auxquels ils sont étrangers.

Et soyez sûres qu'il n'y a pas de petite calomnie : la moindre aura peut-être un retentissement inattendu sur la vie de votre prochain. De plus, vous réparerez malaisément ses conséquences fâcheuses : après m'avoir dit que Mme X... était une voleuse, vous aurez beau revenir sur vos affirmations, déclarer qu'elles étaient fausses, inspirées par la méchanceté, je craindrai que vous ne vous rétractiez par pure bonté et le doute subsistera en moi au sujet de la probité de Mme X... « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. » (BEAUMARCHAIS, *Le Barbier de Séville.*)

CONCLUSION

Nous respecterons donc la réputation des autres. Nous nous ferons une loi de ne jamais parler qu'en bien de notre prochain et de nous taire quand nous saurons du mal sur son compte. **« Faisons à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fît. »**

Nous ne révélerons les fautes graves commises par une de nos semblables que lorsque ce sera nécessaire pour la justice, qu'il s'agira, par exemple, de disculper un innocent.

Si on attaque injustement la réputation de personnes que nous connaissons, en leur absence, nous les défendrons avec fermeté et dignité afin d'imposer silence à la calomnie.

La grand'mère de Jeanne, qui a soixante-dix ans, connaît un excellent remède à la médisance et à la calomnie : « Tu tourneras vingt fois la langue dans la bouche avant de parler des autres, cela t'évitera d'en dire du mal », conseille-t-elle à sa petite-fille.

Dès maintenant, vous pouvez faire usage de ce procédé, à la portée de vous toutes. Je crois qu'il pourra vous aider à remplir ce devoir particulièrement difficile et impérieux qui relève à la fois de la **justice** et de la **charité** : le **respect de la réputation** de nos semblables, c'est-à-dire d'une richesse morale mille fois plus précieuse que leur richesse matérielle.

LECTURES. — 1. **Les suites de la calomnie.**

Le comte de Lally-Tollendal était gouverneur de l'Inde française. Il avait réussi à chasser les Anglais de nos possessions et il gouvernait avec une grande rigidité. Il réprimait les abus, empêchait les vols et se faisait, par sa sévérité, un grand nombre d'ennemis. Il fut bientôt trahi et abandonné ; il finit par être vaincu et être pris par les Anglais. Emmené malade à Londres, il y apprit que sa conduite était calomniée à la cour de France par tous ceux qui voulaient se venger de lui et que sa probité avait irrités. Il obtint de venir à Paris où il se proposait de tenir tête courageusement à ses calomniateurs. Mais il était trop tard. L'effet de leurs paroles était déjà produit. Il fut jeté en prison (1765).

JULES STEEG,
(*Livre de morale du petit citoyen*).

2. « *La calomnie, monsieur ! Vous ne savez guère ce que vous dédaignez : j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien, et nous avons ici des gens d'une adresse !... D'abord un bruit léger rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage,* pianissimo *murmure et file, et s'me en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille et* piano, piano, *vous le glisse à l'oreille adroitement. Le mal est fait ; il germe, il rampe, il chemine, et* rinforzando, *de bouche en bouche, il va le diable ; puis tout à coup, je ne sais comment, vous voyez Calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient grâce au ciel, un cri général, un* crescendo *public, un chorus universel de haine et de proscription... Qui diable y résisterait ?* »

BEAUMARCHAIS.
(*Le Barbier de Séville.*)

RÉSUMÉS. — C. M. — **Nous tenons beaucoup à notre réputation. Ne permettons pas qu'on y porte atteinte. A notre tour, respectons celle des autres. Ne soyons pas médisantes. Combattons la calomnie.**

C. E. et C. P. — **Une fillette qui a du cœur ne dit jamais du mal de ses compagnes. Elle ne rapporte pas.**

Pensées : 1. « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. »

2. « Un coup de langue est pire qu'un coup de lance. »

3. « La parole est d'argent ; le silence est d'or. »

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault.)

RAVAUDET (Mlle). COURAGE ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Le nombre 90.

I. **Présentation du nombre 90.** — *a.* Reviser les nombres de 71 à 79, de 81 à 89, ainsi que le nombre 70 et le nombre 80.

b. Après quatre-vingt-neuf, on a 80 + 10 ou quatre-vingt-dix. Faire remarquer la nouvelle dérogation à la règle générale créant un mot nouveau pour chaque nouvelle dizaine (comparer avec 70).

c. Compter des objets variés jusqu'à 90, objet par objet d'abord, puis dizaine par dizaine.

II. **Écriture du nombre.** — Opérer comme pour les dizaines antérieures. Montrer que 9 représente le nombre de dizaines.

Rapprocher de 60, 70, 80, signification des 2 chiffres.

III. **Étude de la composition du nombre.** — 1° ADDITION ET SOUSTRACTION. — Insister surtout sur la décomposition en dizaines :

90 = 10 + 10 + 10 + 10... + 10 +10.

90 = 80 + 10 = 70 + 20 = 60 + 30... etc.

Ces décompositions peuvent encore être écrites ainsi :

9 diz. = 1 diz. + 1 diz.... + 1 diz.

9 diz. = 8 diz. + 1 diz. = 7 diz. + 2 diz.

Étudier également les décompositions suivantes :

90 = 89 + 1 = 88 + 2 = 87 + 3, etc.

Rapprocher de :

80 = 79 + 1... de 20 = 19 + 1...

2° MULTIPLICATION ET DIVISION. — Insister surtout sur les opérations suivantes :

90 = 10 fois 9 = 9 fois 10.

90 = 2 fois 45 = 45 fois 2.

IV. **Opérations.** — *a.* ADDITIONS ET SOUSTRACTIONS.

34			
+ 12	43	74	39
+ 7	+ 39	— 21	— 12

b. MULTIPLICATIONS (avec et sans retenue).

12	21	14	23
× 2	× 3	× 3	× 3

V. **Petits problèmes** (écrits et oraux).

1° *Un vigneron a 3 petits tonneaux de bon vin, le 1er contient 15 l., le 2e 23 l. et le 3e 16 l. Quel est le nombre total de litres de vin?*

2° *Il y avait 48 cerises dans une assiette. Pierre en a mangé 13. Combien en reste-t-il?*

3° *Un épicier a vendu 5 douzaines de boîtes de sardines. Combien a-t-il vendu de boîtes en tout?*

4° *Dans un champ il y a 9 tas de dix gerbes. Combien y a-t-il de gerbes en tout?*

Le mois, l'année.

Initier les élèves à la connaissance des principaux mois. Les citer. En quel mois sommes-nous ? Quel est le mois de votre naissance ?

Montrer un calendrier des postes. Faire constater que les mois sont inégaux. Quelles sont les 4 saisons ?

Dire quelques mots sur l'année : 365 ou 366 jours ; 12 mois, environ 52 semaines.

COURS ÉLÉMENTAIRE

La boîte parallélipipédique.

Prendre comme exemple une boîte à craie, une boîte à dominos, une boîte à chaussures, une boîte à biscuits etc. Faire citer d'autres objets ayant la même forme.

I. **Étude des propriétés de la boîte parallélipipédique.** — 1° Comme le cube, c'est un solide, un volume que l'on peut remplir.

2° Elle est limitée par 6 rectangles qui sont les faces. Le rectangle sur lequel repose la boîte est la base. Montrer que les faces opposées sont égales deux à deux. On peut dire plus simplement la boîte rectangulaire.

3° La boîte rectangulaire a 12 arêtes comme le cube, vérifier qu'elles sont égales par groupes de 4. Les deux côtés de la base sont la longueur et la largeur, une des arêtes perpendiculaires à la base, la hauteur.

4° Observer les sommets de la boîte rectangulaire. Il part de chaque sommet 3 arêtes qui sont respectivement égales à la longueur, la largeur et la hauteur.

II. **Le développement de la boîte rectangulaire.** — Développer une boîte rectangulaire et montrer que ce développement est formé de 6 rectangles égaux 2 à 2.

TRAVAIL MANUEL. — Tracer avec du papier fort le développement d'une boîte rectangulaire dont les dimensions sont 5 cm., 6 cm., 7 cm. Ménager des onglets pour le collage et construire la boîte.

Exercices sur la boîte rectangulaire. — 1° *Quelles sont les propriétés communes de la boîte parallélépipédique et du cube?*

2° *Mesurer en cm. les côtés de la base, trouver sa surface en cm². Faire le même exercice pour les autres faces et calculer la surface totale.*

3° *Vous avez une boîte parallélépipédique ayant pour base un rectangle de 3 cm. de largeur et de 4 cm. de hauteur. Combien pourriez-vous mettre de cubes de 1 cm² pour recouvrir toute la base? Si la hauteur est 5 cm., combien pourra-t-on mettre de cubes en tout dans la boîte?* RÉPONSES. → **12 cubes ; 60 cubes.**

4° *Vous avez un paquet ayant la forme d'une boîte rectangulaire dont les dimensions sont : largeur 30 cm., longueur 20 cm., hauteur 10 cm. Calculer la longueur de ficelle nécessaire pour la ficeler une fois dans le sens de la longueur et une fois dans le sens de la largeur. On ajoutera 8 cm. pour faire le nœud.* RÉPONSE. → **148 cm.**

Problèmes sur les quatre opérations.

1. *Un hôtelier a acheté au marché une dinde pour 60 f. et 4 douzaines d'œufs. Il paie en donnant un billet de 100 f. et on lui rend 15 f. Combien devait-il? Quel est le prix des 4 douzaines d'œufs?* RÉPONSE. → **25 f.**

2. *Un vigneron a récolté 12 barriques de vin qu'il vend 280 f. la barrique. Il a payé pour 250 f. d'engrais, pour 120 f. de sulfate de cuivre et 15 journées de journalier à 12 f. la journée. Calculer son bénéfice net*

→ SOLUTION :

Prix de vente du vin : 280 f. × 12 = 3 360 f.

Salaire du journalier : 12 f. × 15 = 180 f.

Total des frais : 250 f. + 120 f. + 180 f. = 550 f.

Bénéfice net du vigneron : 3 360 f. — 550 f. = 2 810 f.

3. *Un jardinier va au marché avec 75 f. dans son portefeuille. Il vend 25 artichauts à 2 f. et 8 rosiers à 4 f. Avec l'argent qu'il a maintenant peut-il acheter une paire de brodequins valant 75 fr. et une houe valant 18 f.?* RÉPONSE. → **Il lui manque 11 f.**

4. *Un chapelier en revenant du marché fait sa caisse. Il constate qu'il a 1 765 f. Il a vendu 13 casquettes à 25 f. l'une. Il ne sait pas quel nombre de chapeaux il avait en partant, mais il sait que chacun d'eux valait 32 f. Combien a-t-il vendu de chapeaux.* RÉPONSE. → **45 chapeaux**

5. *Un marchand de légumes a vendu à un directeur de pensionnat 32 dal. de pommes de terre à 3 f. le dal. ; 150 kg. de haricots à 300 f. le quintal ; 75 kg. de lentilles à 4 f. le kg. Combien doit le directeur de la pension? Le fils du marchand étant en pension au prix de 1 800 f. par an, combien devra-t-il encore au directeur pour payer la pension de son fils?* RÉPONSES. → **846 f. ; 954 f.**

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithm.** C. préparatoire en 4 cahiers. Ch. cahier. . **1.20**

Calcul mental.

Diviser un nombre de 2 chiffres par 2.

Ne prendre la moitié que des nombres exactement divisibles par 2. Les élèves doivent savoir par cœur la moitié des nombres peu élevés. Quant aux autres nombres on les divisera en 2 parties dont il est facile de prendre séparément la moitié ; on fera la somme des résultats obtenus.

COURS MOYEN

Opérations sur les nombres complexes.

Insister sur le fait que les nombres complexes ne suivent pas la numération décimale. Guider les élèves dans leurs calculs et rectifier les erreurs.

I. **Addition. — Problème.** — *Pour aller à l'école, Paul met 1 h. 15 m. et pour revenir 1 h. 35 m. Quelle est la durée du trajet aller et retour?*

Pas de difficulté : on fait la somme des minutes et la somme des heures ; on trouve 2 h. 50 m.

Problème. — *Pour aller à la ville voisine, un car a marché pendant 1 h. 54 m., il s'est arrêté en route pendant 28 m. Quelle a été la durée du trajet?*

On a : 1 h. 54 m. + 28 m. = 1 h. 82 m. = 2 h. 22 m.

Problème. — *Un coureur automobiliste a roulé une 1re fois 1 h. 22 m. 54 s. et une 2e fois 1 h. 52 m. 34 s. Combien de temps a-t-il roulé en tout?*

On additionne entre elles les minutes et les secondes et on fait les conversions. On trouve :

2 h. 74 m. 88 s. = 3 h. 15 m. 28 s.

II. **Soustraction. — Problème.** — *En allant à la ville voisine j'ai mis une 1re fois, à pied, 2 h. 24 m. et une 2e fois, avec ma bicyclette, 1 h. 18 m. Combien de temps ai-je gagné?*

Pas de difficulté : on retranche les minutes et les heures : 2 h. 24 m. — 1 h. 18 m. = 1 h. 6 m.

Problème. — *Une automobile a mis 3 h. 20 m. pour faire un certain trajet, mais elle s'est arrêtée pendant 1 h. 57 m. Combien de temps a-t-elle roulé?*

Montrer qu'on ne peut opérer comme dans le cas précédent ; on tourne la difficulté en écrivant 3 h. 20 m. 2 h. 80 m., ce qui est la même chose, et l'on revient au cas précédent : 2 h. 80 m. — 1 h. 57 = 1 h. 23 m.

Exercices

1. *Un train part de Paris à 22 h. 50, il met 7 h. 13 pour aller à Lyon. A quelle heure arrive-t-il à Lyon?* RÉPONSE. → **6 h. 3.**

2. *Un train part de Strasbourg à 0 h. 20 et arrive à Luxembourg à 4 h. 57. Combien de temps a duré le trajet?* RÉPONSE. → **4 h. 37.**

3. *Un train part de Paris à 6 h. 50 et arrive à Cherbourg à 13 h. 33 avec 46 m. de retard. A quelle heure aurait-il dû arriver. Combien de temps aurait duré le trajet s'il n'y avait pas eu de retard?* RÉPONSES. → **12 h. 47 ; 5 h. 57.**

4. *Lire sur le calendrier les heures de lever et de coucher du soleil. En déduire la durée du jour aux équinoxes et aux solstices.*

5. *Un ouvrier commence à travailler à 7 h., jusqu'à 11 h. 30. Il prend 1 h. 30 pour déjeuner. A quelle heure terminera-t-il son travail s'il est occupé 8 h. par jour?* RÉPONSE. → **16 h. 30.**

L'escompte.

Prendre l'exemple d'une opération commerciale. Voir un ouvrage d'arithmétique.

Définitions. — Valeur nominale : somme inscrite sur le billet.

Valeur actuelle : valeur nominale diminuée de l'escompte.

L'escompte est l'intérêt de la valeur nominale pendant le temps qui reste à courir. Dans le problème précédent, l'escompte était :

$$\frac{4 \times 8\,000 \text{ f.} \times 25}{100 \times 360} = 22 \text{ f. } 22.$$

Problèmes. — 1° *Le 15 novembre, un banquier escompte au taux de 5 p. 100 un billet de 4 200 f. payable le 30 décembre. Quel est le montant de l'escompte? Quelle est la valeur actuelle du billet?* RÉPONSES. → **26 f. 25 ; 4 173 f. 75.**

(Calculer l'intérêt de 4 200 f. à 5 p. 100 pendant 45 jours, on a l'escompte qui, retranché de la valeur nominale, donne la valeur actuelle.)

2° *Quelle est la valeur nominale d'un effet de commerce payable dans 60 j., l'escompte à 6 p. 100 étant de 240 f.?* RÉPONSE. → **24 000 f.**

(Il s'agit de calculer un capital qui a rapporté un intérêt de 240 f. pendant 60 j. à 6 p. 100.)

3° *Un négociant a reçu 2 450 f. pour une traite payable le 15 mai et escomptée le 20 avril à 5 p. 100. Quel était le montant de la traite?*

→ SOLUTION :

Du 20 avril au 15 mai, il y a 25 jours.

Au taux de 5 f., une traite de 100 f. subirait pour 25 jours un escompte de : $\frac{5 \text{ f.} \times 25}{360} = 0 \text{ f. } 347.$

Sa valeur actuelle serait de : 100 f. — 0 f. 347 = 99 f. 653.

La valeur nominale de la traite est donc :

$$\frac{100 \text{ f.} \times 2\,450}{99{,}653}$$

4° *Pour une traite de 2 540 f. payable dans 54 jours un commerçant a reçu 25 24 f. 76. Quel était le taux de l'escompte?* RÉPONSE. → **4 p. 100.**

(Il s'agit de calculer à quel taux était placé un capital qui a rapporté 15 f. 24 d'intérêt en 54 jours.)

5° *Un banquier a retenu une somme de 18 f. 75 sur une traite de 1 500 f. escomptée à 5 p. 100. Au bout de combien de temps était payable cette traite?* RÉPONSE. → **90 jours.**

(Il s'agit de calculer pendant combien de temps un capital de 1 500 f. à 5 p. 100 a rapporté 18 f. 75.)

Problèmes de revision (C. E. P. E.).

1. *Un champ rectangulaire a 304 m. de périmètre sa largeur est le $\frac{1}{3}$ de sa longueur ; on le vend à raison de 12 500 f. l'ha. L'acheteur demande un délai de 8 mois pour le règlement et paiera en plus les intérêts calculés à 4,5 p. 100 sur le prix du champ. Quelle somme versera-t-il?* (Plouvien.) RÉPONSE. → **5 577 f. 45.**

2. *Autour d'une salle de 6 m. de long sur 5 m. 20 de large, on fait placer une boiserie de 1 m. 20 de haut. Cette boiserie revient toute posée à 18 f. 50 le m². Quel en sera le prix ? On déduira une porte de 1 m. 40 de large.* (Centre de Plouvien.) RÉPONSE. → **466 f. 20.**

3. *Un employé reçoit 855 f. par mois après avoir subi une retenue de 5 p. 100 pour la retraite. Quel est son traitement annuel ?* (Concarneau.) RÉPONSE. → **900 f.**

4. *Un boucher pèse un gigot. L'équilibre de la balance obtenu, on voit qu'il a mis dans un plateau 3 kg. et dans l'autre un poids de 100 g., un poids de 20 g. et un poids de 10 g. Il fait payer le gigot 40 f. Sachant que le gigot est vendu 14 f. le kg., on demande si le client a eu son poids de viande? Combien en plus ou combien en moins?* (Quimperlé.)

→ SOLUTION :

Le poids du gigot est égal à 3 000 . — (100 g., + 20 g. + 10 g.) = 3 000 g. — 130 g. = 2 870 g = 2 kg. 870.

Au prix de 14 f. le kg., ce gigot doit coûter : 14 f. × 2,87 = 40 f. 18.

Le boucher a demandé 0 f. 18 en moins, ce qui correspond à un poids de viande de $\frac{0{,}18}{14} = 0 \text{ kg. } 012$ soit 12 g., ce qui est insignifiant.

5. *Un marchand d'engrais achète un certain nombre de sacs de superphosphate de chaux au prix de 27 f. 75 le sac. Il revend le 1/3 à 38 f. 50 le sac et le reste à 33 f. Il gagne ainsi 337 f. 50 sur le tout. Combien avait-il*

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS ÉLÉMENTAIRE. 6 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Guerres d'Italie : Charles VIII et Louis XII.

MATÉRIEL. — **Carte géographique. Gravures** : *hommes d'armes, portraits des rois et des capitaines, scènes militaires.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Les successeurs de Louis XI : Charles VIII et Louis XII n'imitèrent pas sa manière prudente et réfléchie de diriger les affaires.

Les expéditions en Italie aboutissent à des échecs, malgré de beaux faits d'armes : Fornoue et la furie française, Gaston de Foix à Ravennes, prouesses de Bayard.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Bayard au Garigliano. — Or il ne restait plus pour le défendre (le pont) que le seul Bayard, accompagné d'un écuyer, Pierre de Tardes, surnommé le Basque, écuyer d'écurie du roi Louis XII.

— Monseigneur l'écuyer, mon ami, lui dit Bayard, courez chercher de l'aide, ou nous sommes tous perdus ; cependant, je vais tâcher d'amuser ceux-ci jusqu'à votre retour, mais hâtez-vous !

Et tandis que le Basque pique des deux dans la direction des Français, le bon chevalier, la lance au poing, se précipite à l'autre bout du pont sur les Espagnols qui commençaient déjà à passer, et fonçant sur les premiers engagés, il en bouscule trois ou quatre, dont deux tombèrent à l'eau et s'y noyèrent, car la rivière était grosse et profonde.

Leur capitaine veut les venger et, comme il s'avance, le bras levé, Bayard lui porte sous l'aisselle un tel coup de sa javeline, que celle-ci entra de plus d'un demi-pied dans le corps, dont il chut à terre et mourut soudainement.

Alors ce fut une ruée des Espagnols, hommes et chevaux, contre le bon chevalier, qui avait reculé et appuyé son cheval contre la barrière, pour n'être pas tourné, et à tour de bras frappait de l'épée et de la hache, l'un sur le heaume, l'autre sur la tête, abattant l'un et précipitant l'autre dans la rivière — tel un tigre échauffé ou un lion furieux, déclarera dans son récit le Loyal Serviteur — un vrai démon, pensent les Espagnols qui jettent contre lui piques, lances et tout ce qui leur tombe sous la main, le tout en pure perte et cela pendant une bonne heure, le temps que le Basque, qui n'avait pas flâné, revînt au triple galop avec cent hommes d'armes.

Dès qu'il les vit approcher, sans doute le bon chevalier n'eut-il ni loisir ni besoin de leur crier, ainsi que Champier l'a rapporté :

« Hâtez-vous, nobles Français, et secourez-moi ! »

Mais tous coururent si bien sus aux Espagnols, que ceux-ci ne songèrent plus qu'à s'éloigner, bride abattue, comme ils étaient venus, et le bon chevalier ne fut pas le dernier à leur donner la chasse.

Ils les avaient reconduits ainsi, un peu rudement, à un peu plus d'un mille, quand apparut un renfort de près de huit cents cavaliers espagnols ; ce que voyant, Bayard dit à ses compagnons :

— Messeigneurs, nous en avons assez fait pour aujourd'hui, et, puisque notre pont est sauf, nous n'avons plus qu'à nous retirer en rangs serrés, le plus serrés que nous pourrons.

Tous, donc, firent volte-face et, bien entendu, à son habitude, Bayard chevauchait toujours le dernier.

C'est alors que son cheval se sentit incapable d'avancer, malgré son bon vouloir et les encouragements du bon chevalier, et vint s'écrouler dans un fossé où, aussitôt, plus de vingt, plus de trente cavaliers l'entourèrent, qui criaient, en leur langage : « Rende, rende, senor ! » ce qui se comprenait de reste, même pour qui n'eût pas entendu l'espagnol... (Franc-Nohain : *Bayard ou la gentillesse française* ; Spes.)

COURS MOYEN

La seconde République.

MATÉRIEL. — **Gravures** : *Lamartine haranguant le peuple, un arbre de la liberté, Cavaignac, Louis-Napoléon, une barricade, assiette plébiscitaire, caricature représentant le prince-président essayant la couronne impériale et disant : « Décidément, mon oncle avait la tête plus forte que moi. »*

FAITS ET DIRECTIONS. — La Révolution de 1848 avait réussi par l'effort combiné des bourgeois républicains et des ouvriers socialistes. Ils se divisent au lendemain de leur commune victoire. Les premiers ne veulent qu'une révolution politique (république démocratique avec suffrage universel), les seconds veulent des transformations sociales. — I. La première période de la seconde République (février-juin 1848) prend donc l'aspect d'une lutte de classes et se termine par l'écrasement du parti socialiste (journées de juin). — II. La deuxième période (juin 1848-2 décembre 1851) est une période de réaction marquée d'abord par la défaite du parti républicain, puis par le conflit entre l'Assemblée législative monarchiste et le prince-président Louis-Napoléon. Celui-ci tranche le débat par le coup d'État du 2 décembre 1851, qui prépare la restauration de l'Empire (2 décembre 1851).

DOCUMENTS ET LECTURES. — I. Paris au lendemain des journées de juin. — La bataille était finie, mais les empreintes en subsistaient partout. On les voyait sur les murs, on les retrouvait dans les esprits... Rien de plus sombre que l'aspect de Paris ; tout y respirait la guerre civile dans sa plus redoutable horreur. On ne pouvait faire un pas sans y rencontrer un témoignage des désordres qui venaient de s'accomplir. Sur le théâtre même des opérations, on ne voyait que ruines. Des murs entiers s'étaient écroulés sous les boulets ; d'autres offraient des entailles profondes. Les maisons qui se profilaient dans la direction du tir étaient ravinées, pour ainsi dire, par les projectiles. D'autres étaient percées à jour comme une dentelle à larges points... Point de devanture qui ne fût déchirée, point de persienne qui ne fût entamée. Des enseignes étaient coupées en deux, d'autres hachées en morceaux. Sous la pression de l'air, les vitres avaient volé en éclats et jonchaient le sol de leurs débris...

Ce n'était pas le seul legs que la révolte nous eût laissé ; on retrouvait ailleurs un souvenir de sa présence. Paris était livré à des consignes militaires qui lui donnaient la physionomie d'un camp. De rue à rue, de quartier à quartier, la circulation était interdite. Chaque habitation était soumise à un blocus et à peine y laissait-on pénétrer des vivres. A chaque coin de rue étincelaient des baïonnettes. (L. Reybaud : *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des républiques.*)

Autres textes : Hénon : *Lectures historiques*, II, p. 203 à 206 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La France extérieure.

MATÉRIEL. — *Cartes et vues relatives à notre empire colonial. Portraits de J. Ferry et des principaux agents de l'expansion coloniale*

AMMANN et COUTANT. **HISTOIRE DE FRANCE.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

française (de Brazza, Gallieni, Lyautey, Courbet, etc.). L'album : L'appel de la France extérieure (libr. Larose).

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Formation et organisation de l'empire colonial. Causes, agents et méthodes de notre expansion (étape de l'exploration suivie de l'étape de l'occupation, l'armée coloniale, l'occupation prudente et économique d'un Lyautey au Maroc, la mise en valeur, les accords internationaux). — II. La France dans l'Afrique du Nord : rappel de la conquête de l'Algérie ; occupation de la Tunisie (1881) ; pénétration saharienne ; au Maroc (entente avec l'Angleterre et l'Espagne, conflit avec l'Allemagne, le protectorat français 1912, l'œuvre de Lyautey). — III. La France en Afrique centrale et équatoriale : l'Afrique occidentale française ; Soudan et Mauritanie (l'œuvre de Faidherbe au Sénégal sous le second Empire) ; Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, mandat du Togo ; Congo français (Savorgnan de Brazza) ; l'Afrique équatoriale française (la course au Tchad, la mission Marchand et Fachoda, mandat du Cameroun) ; Madagascar (1897) ; Obock-Djibouti (1887). — IV. La France en Indochine : rappel de la conquête de la Cochinchine (1862-1867), le Tonkin et l'Annam (1885).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Construction du fort de Médine, au Sénégal, par Faidherbe (1855). — Le 13 septembre 1855, Faidherbe arrivait avec sa petite armée devant Médine. La veille, un détachement de l'armée d'El Hadj Omar (chef qui avait proclamé la guerre sainte contre nous) occupait encore la ville. Mais il avait fui dans la nuit et le roi Sumbala, allié encore douteux, nous attendait paisiblement à la tête de ses gens, au bas de la ville.

— Je viens te demander compte du pillage de nos traitants, lui dit Faidherbe.

— Ce pillage, c'est le marabout El Hadj Omar qui l'a fait. Moi qui ai toujours été l'ami des Français, j'ai cherché à l'empêcher. J'ai offert cent esclaves au marabout pour qu'il respectât vos biens ; il a répondu qu'il allait me couper le cou si je disais un mot de plus en votre faveur.

— Je te crois ; mais alors tu avoues que tu n'es plus le maître chez toi et que tu es incapable de te protéger toi-même et tes hôtes contre les Toucouleures ?

— C'est vrai, Toubab (homme puissant) !

— Eh bien ! je vais me charger de le faire : tu vas me vendre un terrain où je bâtirai un fort.

— Tu peux le prendre pour rien puisque tu es le maître ici.

— Non, je n'agis pas comme les marabouts et je ne dépouille pas les gens parce que je suis plus fort qu'eux ; voici le prix du terrain que je vais te désigner : 500 francs une fois payés et 1200 francs de cadeaux par an.

— Tu es un grand chef, Toubab ! J'accepte tes conditions.

Sous le soleil, toute la journée (et quel soleil ! Médine est un des points les plus chauds du globe), Faidherbe, dur en service aux autres comme à soi-même, galvanise les 600 noirs qu'il a transformés en terrassiers. En vingt jours, le fort est construit, « quadrilatère bastionné, de 300 mètres de tour, avec une pièce de canon dans chaque bastion ; la garnison se composait, outre le commandant, en fait de blancs, de 2 artilleurs, un sergent et 5 hommes d'infanterie de marine ». C'est avec cette poignée d'hommes, aidés de 20 soldats noirs et de 20 laptots (marins de baleinière) que le mulâtre Paul Holl, un vieux traitant, énergique et intelligent, nommé commandant de la place, va assurer la police du haut pays tout entier. (A. DEMAISON : *Faidherbe*, Plon).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Le pétrole dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Préciser l'importance comparée de la houille et du pétrole comme sources de force motrice. Dire quelques mots des récents progrès accomplis dans les méthodes de recherche, d'extraction, de transformation et de transport du pétrole. Noter la part respective des principaux pays dans l'extraction et le commerce du pétrole. Faire une place au problème du pétrole en France.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Croquis sur papier noir montrant les principaux pays producteurs. Gravures et cartes postales (champs pétrolifères. derricks, pipe-lines, bateaux et wagons-citernes, raffineries, etc.).*

EXERCICES PRATIQUES. — Faire relever le croquis sur le cahier. Faire dresser des graphiques traduisant l'évolution de la production mondiale du pétrole et sa répartition entre les principaux producteurs.

LECTURE I. — **L' « or noir ».** — L' « or noir », bien qu'il ait été connu de toute antiquité, pendant de longues époques, n'a servi à l'humanité que pour les usages primitifs de colmatage de bateaux ou de graissage de chariots, puisque, jusqu'au XIXe siècle, on ne sait ni l'exploiter, ni l'utiliser d'une façon rationnelle.

C'est à partir du milieu du siècle dernier qu'on peut enregistrer le début véritable de l'industrie pétrolière moderne, car seulement en 1854 *Lukasievicz* fait la première distillation fractionnée, et, la première raffinerie en Europe est fondée en 1856 en Roumanie, en vue de fournir le lampant destiné à l'éclairage de la ville de Bucarest, tandis qu'en 1859 le colonel Drake fait le premier forage mécanique en profondeur, à Titusville, aux États-Unis.

Plus récemment, l'industrie pétrolière a pris une importance particulièrement grande, par suite du moteur à explosion et du développement de l'industrie automobile. C'est ainsi que l'essence vient prendre la place du lampant, tandis que le gas-oil lui-même est utilisé dans les moteurs Diesel à combustion interne.

Cependant, le forage primitif du début (en Chine, on exploitait le pétrole par tige de bambou), qui ne frappait les nappes productives qu'à quelques centaines de mètres, doit s'adapter aux exigences de plus en plus grandes de la consommation, et, en quête de nouveaux gisements, il est obligé de descendre, à l'heure actuelle, en Amérique, à plus de 3 000 mètres. La technique moderne prévoit des forages même plus profonds à 4 500 et 5 000 mètres, et en vue de ce but une sonde de Californie a été équipée en conséquence.

Une expérience particulièrement intéressante est faite en France, à Pechelbronn, où on pratique l'exploitation par puits et galeries, comme dans les mines de charbon.

A notre époque, le forage devient un véritable art de chirurgie terrestre, puisqu'on est obligé d'accomplir à quelques kilomètres au fond du sol, par l'intermédiaire d'une simple colonne cylindrique, qui parfois ne dépasse pas en diamètre 75-100 millimètres, un travail à la fois délicat et rude, qui demande des spécialistes émérites et habiles.

Ces efforts mènent quelquefois à des résultats tout à fait remarquables. Ainsi faut-il mentionner qu'une sonde de Moreni (Roumanie) a produit, en trois ans environ — par éruption libre —, 8 millions de tonnes, et que le forage « Cerro Azul » au Mexique a eu, en 1916, une production de 6 000 tonnes par jour. Également, au point de vue rendement, la

BERNARD et REDON. Petite histoire de la France et de la civilisation française. Cours élémentaire... 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Jeux de plein air.

COURS PRÉPARATOIRE

Les jeux.

ÉLOCUTION. — 1. Quel jeu préférez-vous : en hiver ; au printemps ; en été ; pendant les vacances ? — Quand jouez-vous *aux billes*, à la *toupie ?* — Jouez-vous encore à la *marelle ?* Qui joue au *volant*, à la *corde ?* — Comment jouez-vous aux *barres*, à l'*épervier ?* — En leçon de gymnastique, à quoi jouez-vous (à la *course*, à la *balle*, au *football*). — Que faut-il pour jouer au *tennis ?* — Combien faut-il être pour jouer au *basket-ball ?* — A quoi jouent les grandes personnes ? (*quilles, boules, palets*).

2. Faire citer des jeux dans l'eau : la *nage*, le *canotage*, etc. ; des jeux *violents* (saute-mouton, lutte) ; des jeux *calmes* (billes, marelle, etc.).

3. Comment jouez-vous à : *colin-maillard ? cache-tampon ?* au *croquet ?*

4. Faire parler sur les *sports* ou *jeux locaux* (en montagne, l'hiver ; le *patinage*, le *ski*, la *luge*, le *traîneau*, etc.).

VOCABULAIRE. — Une *équipe* de football compte onze joueurs. — Le *ballon* est rond, en *cuir, gonflé* d'air. Il *rebondit* à terre. — Le *but* est formé par deux poteaux. — Le *gardien de but* doit empêcher le ballon de passer. — Chaque *société* a son terrain, son *maillot*. — Chaque *match* est jugé par un arbitre. — Chaque partie se joue en deux *mi-temps*. — Les *spectateurs* applaudissent les vainqueurs.

CONJUGAISON. — Je *nage*, je *plonge*, je *fais* la planche. — Je te *bats* à la course, à la nage. — Je *vise* un bouchon et je l'*abats* au premier palet. — Je *vise* un camarade et je l'*atteins* avec la balle. — Je *surprends* le voleur qui se cache. — J'*applaudis* le vainqueur. — Je *bondis* au-dessus de la barrière.

Faire conjuguer toutes ces phrases aux diverses personnes des temps connus. Les faire mettre à la forme interrogative.

ORTHOGRAPHE. — **Mots** : *billes, quilles* ; — balle, marelle, boule ; — le joueur, la joueuse ; — le gagnant, le vainqueur, le perdant, la gagnante, la perdante ; — le *maillet, colin-maillard*.

Phrases. — 1. Le petit écol*ier* a gagn*é* la course. Il est *bien* content. — 2. Le nag*eur* a plong*é* dans la riv*ière* profonde. Il remonte à la surf*ace*. — 3. Au premier *coup* de *boule* j'ai culbuté trois *quilles*. Je *suis* le *vainqueur*. — 4. J'ai perdu *quatre* billes. Mon frère en gagne *onze*. — 5. Le coureur est tombé. Il a la jambe gauche *cassée*.

(*Dicter chaque phrase par jour de la semaine. Revisions fréquentes.*)

RÉCITATION

La marelle.

Au Paradis, nous mettrons les deux pieds.
Il fait beau, le sol est net,
Nous dessinons la marelle
Longue, large, claire et belle,
Et nous prenons un palet.
Au Paradis, nous mettrons les deux pieds,
Mais nous partons à cloche-pied...

Au Paradis, nous nous reposerons,
Et sautez petits pieds, volez petits jupons,
Et petits bras, étendez-vous en rond
Comme des ailes
Sur la marelle.
De case en case, le palet nous pousserons,
Au Paradis, nous nous reposerons.

Abrégé de MARIE GEVERS.
(*Almanach perpétuel des jeux d'enfants.* Buchmann. Anvers.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. Au tennis.

— Play ?
— Ready !

Les balles rapides, légèrement « coupées », rasent le filet et la bande, avec un bond si allongé, un angle si aigu qu'il est impossible de les reprendre. En cinq coups, le jeu est gagné. La première manche est perdue.

Pour la seconde, les adversaires changent de côté, mais avec ou sans soleil, Clotilde est toujours aussi maladroite. Arlette gagne son nouveau service. La partie reprend, acharnée.

G. ACREMANT.
(*Ces dames aux chapeaux verts.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Laquelle des deux joueuses est-elle la plus adroite ? — Pourquoi changent-elles de côté ? — A quoi voit-on qu'une des joueuses est très adroite ? — Décrivez le jeu du tennis : ses accessoires : le *court*, le *filet*, les *balles*, les *raquettes*.

Mots. — *Play ? — Ready !* mots anglais signifiant : *Jeu ? — Prêt* et par lesquels commencent tous les échanges de balles. — *Balles coupées :* frappées d'une certaine manière et renvoyées de telle façon qu'en rebondissant elles trompent le joueur adverse. — *Reprendre :* 1. rattraper au vol après leur rebondissement ; 2. la partie recommence. — *Manche :* une des parties jouées, 1re manche. 2e manche. — *La belle :* la manche qui décide du, vainqueur. — *Avec ou sans soleil :* le soleil frappant ou ne frappant pas en plein visage (*désavantage* ou *avantage*). — *Service :* la balle lancée par un joueur qui *sert* son adversaire. — *Acharnée :* animée par le vif désir de vaincre. — *Le jeu :* la partie.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le tennis est un (*sport*). — J'ai assisté à un joli (*match*) de tennis. Ce jeu exige beaucoup de (*souplesse*) et (*d'adresse*). Les joueurs doivent être (*endurants*) à la fatigue. — Un (*tournoi*) de tennis est généralement suivi par un grand nombre de (*spectateurs*). — Le (*football*), le (*canotage*) sont aussi des jeux (*sportifs*).

ORTHOGRAPHE. — La cour, le court de tennis, je cours, il court, un... court, courte. — Rappel des mots comme adversaire.

Dictée. — A. Texte 1 depuis **Les balles...** → **acharnée.**

B. **La balle, lancée à tour de bras, se met à voler, frappe le mur à grands coups secs, puis rebondit et traverse l'air avec la vitesse d'un boulet. La partie graduellement s'échauffe, à mesure que les bras et les jarrets se délient dans une ivresse de mouvements et de vitesse. Clac ! elle fouettera jusqu'au crépuscule, la pelote...**

P. LOTI.

GRAMMAIRE : Les trois temps.

Les balles rasent **le filet. — La balle** fouettera **jusqu'au crépuscule. — Philippe** cessa **de nager** et coula **à pic.**

Une action peut se passer à trois moments qui peuvent se marquer par : *aujourd'hui, hier, demain.* Ces moments s'appellent : *présent, passé, futur.*

Le verbe (*dans ses diverses terminaisons*) **indique ces temps.**

Exercices. — 1. L'arbitre *sifflera*. Mettre au présent, puis au passé.

2. Dans un texte de lecture, *indiquer* les temps.

3. Citer des actions **toujours présentes** : La terre *tourne*, le soleil *luit*, l'eau *pèse* un kg. par litre, le printemps *arrive* le...

4. Citer plusieurs actions **présentes en même temps** : Dans la cour de récréation, les écoliers *courent, sautent* ; les uns... etc.

5. Citer deux actions passées (*l'une avant l'autre*). Pierre *avait* trop *couru*. Il *prit* froid.

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS. Cours préparatoire. 5.50

6. Deux actions futures (*l'une avant l'autre*). Je *finirai* mon devoir, puis j'*irai* jouer. Ou quand j'*aurai fini*...

2. Jeux sur la plage.

Ils plongèrent ensemble, et tandis que Vinca battait joyeusement des jambes et des bras le flot faible et crachait l'eau en chantant, Philippe, pâle, luttait contre son frisson et nageait, les dents serrées. Les pieds nus de Vinca ayant serré l'un de ses pieds, il cessa soudain de nager, coula à pic, et reparut quelques secondes après. Mais il n'usa point de représailles et méprisa les cris, joutes et combats de phoques qui faisaient de leur bain la meilleure heure de la journée. Le sable chaud les reçut, et ils s'étrillèrent en conscience. Vinca, armée d'un galet, visa un petit récif cornu, l'atteignit à cinquante mètres, et Philippe s'émerveilla.

Abrégé de COLETTE.
(*Le blé en herbe*. J. Ferenczi.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Comparer Vinca et Philippe. — Lequel des deux nage-t-il le plus aisément ? — Relever les détails qui montrent la fatigue de Philippe. — Ceux qui montrent la force de Vinca. — Que faisaient-ils ordinairement pendant le bain ? — Que font-ils après ?

Mots. — Le flot *faible :* sans force, sans résistance pour Vinca tout au moins. — *Frisson :* le froid de l'eau le faisait frissonner. — *Dents serrées :* ce qui prouve sa volonté de vaincre sa fatigue. — *Coula à pic :* s'enfonça brusquement et disparut sous l'eau, comme s'il se noyait. — *Représailles :* vengeance. — *Méprisa :* dédaigna, ne voulut pas... — *Joutes :* combats sur l'eau, duels sportifs. Rappel. Tournois de chevalerie (image sur diction.). — *Combats de phoques :* ils imitaient les jeux des phoques dans l'eau. Animaux marins, excellents nageurs. — *Ils s'étrillèrent :* rappel : une étrille. Ils se frottèrent. — *En conscience :* équival. consciencieusement, de tout leur cœur. On aurait cru que c'était pour eux un devoir. — *S'émerveilla :* admira, avec un peu d'étonnement.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Vinca et Phil. se livrent à la *natation*. Ils savent très bien *nager*, connaissent plusieurs *nages*. Les mauvais nageurs peuvent *couler à pic ;* il arrive à d'excellents nageurs d'être frappés de *congestion*, d'être paralysés par des *crampes* et de se *noyer*.

2. Je nage à larges *brasses*, je *plonge* et nage *entre deux eaux*. Le plongeur *émerge* à dix mètres du *plongeoir*. Il se repose en *faisant la planche*. Il évite les *remous* et les *tourbillons*.

ORTHOGRAPHE. — Un champion*nat* de natation. Mots terminés en *at :* intern*at*, un certific*at*, noug*at*, résult*at*.

Dictée. — **Ils nageaient côte à côte, lui, plus blanc de peau, la tête noire et ronde sous ses cheveux mouillés, elle, coiffée d'un foulard bleu. Il plongea brusquement, saisit un pied de son amie et tira sous la vague. Ils « burent ensemble », reparurent, crachant, soufflant et riant. « Jusqu'au rocher », cria-t-il en fendant l'eau. Mais elle ne le suivit pas et gagna le sable proche.**

COLETTE.

CONJUGAISON : La forme passive (C. M.).

On dit : Le nageur *a traversé* la rivière. On peut dire aussi : la rivière *a été traversée* par le nageur.

Comparons les deux formes et notons l'emploi du verbe *être*. Ex. : L'enfant *gagnera* cette partie. Cette partie *sera gagnée* par l'enfant.

REMARQUES. — Tous les temps, dans cette forme de conjugaison, sont composés avec l'auxiliaire *être*.

Exercices. — 1. Conjuguer simultanément les verbes *battre, frapper, dépasser, surprendre, voir, apercevoir*, à la forme active et à la forme passive, 1° Aux temps simples ; 2° aux temps composés des divers modes étudiés.

2. Mettre à la forme active les verbes conjugués à la forme passive : Cette nageuse *fut sauvée* par le maître nageur. — Ce match *sera disputé* par les meilleures équipes de France. — Ce filet de tennis *a été troué* par une balle. — Je *serais découvert* par mon camarade si je me *montrais*.

COMPOSITION DE PHRASES

Les pieds nus de Vinca ayant serré un de ses pieds, il cessa de nager.

Imitons cette construction en parlant *d'un joueur de billes* qui vise la bille de son adversaire et... ; *d'un joueur* qui se baisse pour échapper à la balle d'un autre joueur ; ... *d'un gardien de but* (football) qui arrête le ballon... *d'une petite fille* qui saute à la corde, etc.

Modifions. — Vinca serra un de ses pieds : il cessa... — il cessa de... parce que, car..., etc.

Notations. — Un petit garçon conduit son cerceau. — Deux petites filles se lancent un ballon. — Je saute à cloche-pied. — Un joueur de boule qui vise. — Un joueur de quilles qui prend son élan.

LE PARAGRAPHE. — **Celui qui tient le ballon est là, penché en avant, ses compagnons et ses adversaires se penchent eux aussi. Tout d'un coup, il court pour jeter la balle. Il est empoigné par le milieu du corps, il roule...**

P. BOURGET.

Imiter en décrivant : le *début* d'une partie de tennis ; de basket-ball ; de barres ; de colin-maillard ; de main-chaude ; d'épervier.

RÉCITATION

La corde.

La corde tourne en la lumière ;
Fillette, saute vers l'azur ;
Fais vibrer ta jeunesse claire
Et l'éclat de ton rire pur....
Fillette, saute en la lumière.

Ainsi qu'un arc-en-ciel léger,
Tourne la corde frémissante.
Semble-t-il pas qu'elle ait touché
Du soleil, la corde qui tremble,
Ainsi qu'un arc-en-ciel léger ?

Mme CÉCILE PÉRIN.
(*Les pas légers*. Sansot et Cie.)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Le gardien de but.

Claude, le gardien de but de l'équipe lyonnaise, a revêtu un maillot neuf. Sa courte culotte laisse voir ses muscles bosselés. Ses semelles à crampons mordent le sol à l'arrivée de la balle que ses mains recueillent sans faute. Il lie l'arrêt au dégagement et sa promptitude subtile attire les regards des connaisseurs...

Claude renvoie la balle avec force. Il se trouve un peu nerveux. A la pensée qu'il doit se défendre contre l'une des meilleures équipes de France, le danger lui semble imminent, insurmontable, ses jambes et ses bras se figent, ses nerfs deviennent lâches comme des ficelles. En une autre seconde, il a vu ses avants fléchir, l'esprit d'offensive changer de camp, l'attaque adverse approcher, menée à folle allure, et le ballon, sur une série de passes redoublées, soudain repris en plein vol, entrer en sifflant au centre du but, à deux lignes de sa tête, sans qu'il ait même levé la main.

JOSEPH JOLINON.
(*Le joueur de balle*. Éditions Rieder.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Il s'agit d'un match de football. — Claude est-il un mauvais gardien de but ? — Quels passages

FOURNIER. Nouv. cours de lang. franç. (Méthode inductive). Cours élémentaire.. **5.70**

prouvent ses qualités? — Pourtant, il laisse entrer le ballon dans le but (comment ?) — Qu'est-ce qui explique sa défaillance?

Rappeler brièvement la composition d'une équipe de football. — Quelles qualités physiques et morales doivent avoir les joueurs (*force, souplesse, rapidité, décision, sang-froid, esprit de discipline, esprit d'équipe*).

Mots et expressions. — *Bosselés*, pourquoi ? — *Mordent* (justifier ce mot), faire prendre l'attitude du gardien qui reçoit le ballon. — *Dégagement :* dégager le but, renvoyer le ballon. — *Subtile :* pleine de savoir-faire, de finesse. — *Imminent* (rappr. éminent : élevé) : menaçant. — *Insurmontable* (décomposer) : un obstacle, une difficulté. — *Se figent :* paralysent. — *Lâches*, contr. : tendus. — *Fléchir :* plier. — *Offensive*, contr. : défensive.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Placer comme il convient les mots en italique dans le texte suivant : *moqueries, clameur, défi, assaillants, ennemis, balle, dégage, joueurs, taureau, tigre.*

La (*clameur*) des bravos le bouleversait de honte, la foule aux mille visages ne lui adressait que des (*moqueries*)...

Le voici de nouveau. Cette fois, il regarde les (*assaillants*) comme des (*ennemis*), avec (*défi*). Le feu de cette (*colère*) pleine de sang-froid le soulève. Il tient du (*tigre*) et du (*taureau*), culbute les (*joueurs*) qui s'approchent, leur chipe la (*balle*) sur les pieds, la (*dégage*) en tourbillon.

JOSEPH JOLINON.
(*Le joueur de balle.* Éditions Rieder.)

2. Chercher dans le dictionnaire et faire une phrase avec chacun des mots : *offensive, attaque, assaut, agression, attentat, défensive, défense, repli, retraite, fléchissement* (de fléchir, sens du texte), *échec.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — But, buter, butoir, rebuter ; bosselés, bossu ; subtil (*e*) ; promptitude, compter, dompter, sculpter ; éminent, imminent.

1. Analyse de la 2e phrase. — 2. De la phrase : *A la pensée qu'il doit se défendre.* — 3. Relever les attributs : *nerveux, imminent, insurmontable, lâches.* — 4. Conjuguer à toutes les personnes (passé du subj.) : *sans que j'aie même levé...*

2. Coureurs cyclistes.

Gilles ne s'entraînait pas seul. Son inséparable compagnon de toujours, Albert, s'était lancé, lui aussi, dans une préparation sérieuse aux grandes courses. Le dimanche et les jours de fête, ils s'essayaient à l'endurance. Et, malgré le vent et la pluie, c'étaient chaque matin, dès l'aube, des exercices répétés et tenaces.

Les deux amis ne faisaient pas que « rouler ». Ils cherchaient à développer également tous leurs muscles. La lecture des journaux sportifs leur avait appris que les grands « as » étaient pour la plupart des athlètes complets. Aussi la gymnastique dite suédoise, quotidiennement pratiquée, contribuait à leur parfait équilibre physique.

J. GOUBLET.
(*L'as de la route.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — En quoi consistait l'entraînement de ces deux hommes ? (*course à bicyclette et gymnastique*). — Rapprocher les passages qui expliquent le terme : **athlète complet** (*développer également tous leurs muscles, parfait équilibre physique*). — Suffit-il de développer ses muscles ? Non, il faut aussi entraîner tous les organes à supporter la fatigue et les intempéries (relever le passage du texte).

Mots et expressions. — Rappr. *endurance, ténacité* (de *tenir*), *résistance, sportifs.* — Citer des sports (un homme de sport) « *as* », champion.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Quelques mots de la famille de **tenace** : tenir, intenable, des *tenailles, tenancier, s'abstenir de, abstention* — *contenir, contenance, content* (qui s'en tient à) — continuer — *détenir*, détention — *entretenir* — *entretien, obtenir, obtention, maintenir, maintien* — *retenir, retenue, soutenir, soutien.*

Employer dans une phrase les verbes composés et le nom correspondant.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Fonction du mot *seul* (attrib.). — 2. Remplacer : *ne faisaient pas que rouler* par une autre tournure : *ne roulaient pas seulement.* — 3. Remplacer : *à développer* (compl. d'obj.) par le nom et l'adv. : *également* par l'adj. (le développement égal). — 4. Quel est le compl. d'obj. de *avait appris* (la propos. sub.). — 5. Fonction de : *à leur parfait équilibre* (compl. d'obj. indirect). — 6. Conjuguer : *se lancer* au plus-que-parfait.

3. Jeux de plein air.

Paul avait hérité de la robustesse des Francolin. Jusqu'à la nuit, il ne se lassait point de courir, alors que ses camarades, même les enfants des manouvriers, étaient rendus de fatigue. Au temps des griottes, il tenait à honneur d'aller casser la dernière branche du plus haut merisier de la forêt ; sans qu'on lui fît la courte échelle, il grimpait au haut du gros chêne ou du gros frêne du bois des Sarts ; entraînant les autres, il s'aventurait dans la charpente du clocher, et passait la tête par la dernière lucarne, au grand effarement des commères qui se hâtaient d'en informer Mme Francolin.

A dix ans, il traversait la Meuse à la nage, tirant derrière lui une grosse botte de joncs où se cramponnaient deux ou trois galopins. Lestement, ils escaladaient la rive, et, gambadant comme de jeunes faunes, couraient et dansaient par les prés, effarouchant les faneuses qui menaçaient de leur lâcher les chiens.

JULES LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — *Manouvriers* (main et ouvrier) rap. : manœuvre. — *Griottes :* cerises à courte queue. — *Merisier :* cerisier sauvage. — *Faunes :* divinités champêtres chez les Romains.

Quels qualificatifs peut-on appliquer à Paul ? C'était un garçon... *fort, robuste, agile, leste, hardi, téméraire, espiègle.* — Le contraire serait : un garçon *chétif, malingre, lourdaud, timide, craintif, prudent.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer les mots suivants du texte par des mots de même sens : *robustesse* (force, vigueur). — *Il se lassait pas* (ne se fatiguait pas). — *Étaient rendus* (épuisés). — *Il tenait à honneur* (il se faisait gloire). — *La dernière branche* (la plus haute). — *Il grimpait* (escaladait). — *S'aventurait* (se hasardait, se risquait). — *Effarement* (frayeur). — *Commères* (bonnes femmes). — *D'en informer* (de l'apprendre à). — *Se cramponnaient* (s'agrippaient). — *Lestement* (vivement). — *Gambadant* (sautant).

2. Compléter la comparaison : *grimper comme ...* — *Courir comme ...* — *Sauter ...* — *Gambader ...* — *Bondir ...* — *Nager ...*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Fonction de : *robustesse* (comp. d'objet). — *Courir* (*id.*). — *Fatigue* (comp. de cause). — 2. Remplacer l'adv. *où* par un pron. relatif (*à laquelle*). — 3. Relever les prop. sub. introduites par une locution conjonctive (*alors que, sans que*). — 4. Construire une phrase (principale + subordonnée commençant par *sans que*) (subj.). — 5. Complément du verbe informer (*Mme Francolin*, obj. dir.). — *En* (comp. d'obj. *de cela*). — 6. Analyser la dernière phrase, noter la prop. subord. comp. de manière : *comme de jeunes faunes* (gambadent).

GRAMMAIRE

Propositions dont le verbe est à l'infinitif.

1. **Indépendantes.** — *a.* Que *faire ?* Que *penser ?* Où *aller ?* (*l'infinitif est précédé d'un mot interrogatif : pronom, adverbe*) !

TOUTEY et FICHAUX. **Cours méthodique de dictées.** Cours élémentaire 11.75

b. Moi ! *consentir* à cela, jamais ! (*exprime un refus vigoureux ou l'indignation*).

c. Et tous *de rire*. Et chacun *d'applaudir*.

Grenouilles aussitôt de sauter *dans les ondes*
Grenouilles de rentrer *dans leurs grottes profondes*.

L'infinitif équivalent du passé simple.

2. **Subordonnées** (Voir texte 1).

Il a vu ses avants *fléchir*, l'esprit d'offensive *changer* de camp... le ballon *entrer* en sifflant au centre du but.

Analyse. — PRINCIPALE. : *Il a vu.*

SUBORDONNÉES (compl. d'objet) : a. Ses avants fléchir (*avants :* sujet de *fléchir* = *que ses avants fléchissaient*).

b. *L'esprit d'offensive changer de camp* (même forme).

c. *Le ballon entrer en sifflant au centre du but* (même forme).

REMARQUE. — *Ses avants, l'esprit d'offensive, le ballon* doivent être analysés : **sujets des verbes à l'infinitif.**

Exercices. — Écrire quelques propositions indépendantes, quelques propositions subordonnées avec le verbe à l'infinitif conformes aux exemples ci-dessus.

CONJUGAISON

Verbes à l'infinitif en *re* (*suite*).

3. *Taire, lire, plaire, vivre* (relire, revivre, survivre, déplaire, (*se*) complaire).

4. *Croire, conclure, boire, prendre, vaincre* (apprendre, comprendre, etc., convaincre, exclure).

Faire conjuguer et écrire au prés. de l'ind., à l'imparf. (*1re pers. du sing. et du plur.*), au passé simple (*1re pers. du sing. et du plur.*), au futur, au subj. présent (*1re pers. du sing. et du plur.*), à l'imparfait du subj. (*1re et 3e pers. du sing.*), au part. présent, au part. pas. composé.

Exercices. — Écrire correctement les verbes à l'infinitif :

Se taire (*impér. 2e pers. du sing.*), me dit-il. Se taire (*pas. simple 1re pers. sing.*). Lire (*prés. ind., 1re pers. du sing.*). Ce qui me (plaire). Je cherche un livre qui me (plaire). (Vivre) la France ! (Vivre) les arts ! Je (vivre) (*pas. comp.*) longtemps à la campagne et je m'y suis beaucoup (plaire, *part. pas.*). Nous (croire, *imparf. ind.*) que vous arriveriez plus tôt. Il (vaincre, *prés. ind.*), il (vaincre, *pas. comp.*). Il ne faut pas que je (boire) ni que je (prendre) trop de nourriture.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. C. E. : **Au tennis. — Les balles rapides rasent le filet et la bande avec un bond** si allongé, un angle si aigu qu'il est impossible de les reprendre.

D'après ce modèle, faites une phrase pour montrer :

a. *Match de football :* Le ballon rapide...

b. La balle que lance en l'air une petite fille..., le volant qu'elle projette d'un coup de raquette.

c. *Jeu de boules, de quilles :* La boule que lance le joueur vigoureux et adroit.

2. **Le jeu de quilles** (attitude d'un joueur). — **Le gros Hâan se tenait solidement établi, la boule sous le nez, la face pourpre, les yeux à fleur de tête, les lèvres serrées et ses trois cheveux droits sur la nuque comme des baguettes : il visait.**

Montrez en imitant cette phrase : **l'attitude d'un joueur de boules** qui vise, qui suit sa boule des yeux en se penchant... — de tout autre joueur que vous avez observé.

LE PARAGRAPHE. — 1. **Un joueur de football.** Costume, aspect et attitude (*Voir 1er paragraphe : « Le gardien de but. »*

2. **Poum se balance. — Poum se balance. Il se donne de l'élan. Ses pieds vont frôler les feuilles du platane. Il est très fier. Sa maman le regarde. Elle l'admire, pas trop rassurée. Pas si fort, Poum ! Il se lance plus énergiquement... Un coup de rein ! Vlaou ! c'est la descente dans l'abîme !... Trap ! l'ascension au ciel... C'est drôle ! Vlaou ! le jardin a le mal de mer !... Trap ! le ciel est ivre ! Vlaou ! le plongeon ! Trap ! la montée ! Quel vertige...**

Baoum ! La culbute ! Poum gît à plat.

D'après P. et V. MARGUERITTE.

D'après ce modèle : **Sur les chevaux de bois. — Sur la glissade. — A dos d'âne.**

Autres sujets. — Jouons aux billes. — A cache-cache. — Au chasseur, etc.

Le jeu du tonneau. — Ces messieurs sortirent pour faire une partie de tonneau à l'ombre des tilleuls. Pour le tonneau, à Alexandre encore et au père Binet la palme ! Le cousin n'aurait pas été maladroit, mais il se pressait trop ; on le lui disait bien. Le père Binet, toujours la blague aux lèvres, visait, clignait de l'œil, et houp ! dans le moulinet ou dans le 500. Il en récoltait, des sous ! Alexandre, lui, lançait en maître ses six pièces, les accompagnait d'un élan du corps, du bras, du désir, et quand l'une ricochait sur la gueule de la grenouille, il avait un coup de rein comme pour l'y pousser de force, et quand il ratait son coup, sa main retombait comme découragée.

J. GAUMENT et CAMILLE CÉ.

LE DEVOIR COMPLET. — Le jeu du bouchon. — Ces messieurs, lassés du tonneau, passèrent au jeu plus savant du bouchon. On le planta sur un terre-plein soigneusement balayé. Du talon, on creusa une ligne et on lança les plombs pour déterminer l'ordre des joueurs. Et la partie s'engagea.

On s'appliquait, les lèvres pincées, le regard rivé sur la bouchonne qui portait l'espérance du gain convoité. Lorsqu'on joue de l'argent, c'est toujours sérieux. Alexandre, en jetant ses plombs, relevait la jambe en arrière avec grâce. Binet, lui, goguenard, faisait mine de cracher dessus pour se porter chance. Ce matin-là avait le truc de vous faucher la bouchonne qui roulait aux cinq cents diables, pendant que les sous s'abattaient sur sa pièce : « Veinard, il empoche tout », criaient les dames. Dans les cas difficiles, M. Jérôme faisait l'arbitre. Gravement, il mettait genou en terre, coupait une paille et mesurait les distances : « Deux sous à la bouchonne, trois sous à Victor, un sou pour moi. »

J. GAUMENT et CAMILLE CÉ.

Sujets. — 1. Quelle intéressante partie de... — Les joueurs sont ardents, adroits.

2. **Vous jouez à un jeu de plein air** que vous indiquerez. Un camarade survient... Il jouera aussi, mais d'abord vous lui expliquez la règle.

3. **Une querelle éclate pendant le jeu.** Motif. Quelqu'un intervient.

RÉCITATION

Les joueurs de tennis.

Vêtus de blanc, chemise ouverte, bras et col
Nus, et se détendant soudain pour prendre au vol
La balle, par un brusque et facile ressort,
Ils sont beaux, ces joueurs au bras tranquille et fort
Dont le quadrille autour du filet élastique,
Eût inspiré jadis le statuaire antique,
Quand sur l'arène jaune où bondissent leurs pas,
Disputant avec feu de paisibles combats,
Ils font luire au soleil, dont l'éclat les argente,
La raquette de corde et la balle volante.

ÉMILE HENRIOT.
(*Poésies.* Plon.)

EXPLICATIONS. — Il est intéressant de rappr. ce texte du texte 1 C. E. Le 1er est plus technique, précisant les *phases du jeu.* Celui ci s'intéresse davantage *aux poses* et aux *attitudes* des joueurs.

CH. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

LABAT et GOBY (Mme). LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIG. DE L'ORTHOGRAPHE.... 16.50

région Moreni de Roumanie — où les exploitations les plus productives sont celles de la Société «Creditul minier » — se place en tête avec une moyenne de 21 000 tonnes par hectare travaillé.

Le raffinage, soutenu par la chimie, a suivi le même chemin ascendant, qui nous mène du petit alambic de 1856 aux grandes usines modernes, où le brut traité soit par la distillation fractionnée dans les installations tubulaires (pipe still), soit par le cracking à grandes pressions et hautes températures, fait naître une série de produits finis, employés pour éclairage, combustion, graissage, etc.

Aujourd'hui les raffineries du monde entier ont une capacité de traitement d'environ 300 millions de tonnes par an, tandis que la production n'est que de 185 000 000 de tonnes pour 1932.

Pour faire écouler cette énorme quantité premièrement des chantiers aux usines et ensuite des usines aux centres de consommation, les pétroliers ont créé tout un système de transport en vrac, particulièrement commode et économique, et que l'on ne retrouve dans aucune autre industrie. Sur terre, ils utilisent des conduites spéciales (pipe-lines), ainsi que des wagons et des camions-citernes ; sur mer, leurs transports s'effectuent à l'aide de bateaux-citernes (tank-steamers). Tous ceux-ci forment un système circulatoire complexe entre les réservoirs d'emmagasinage, répandus sur tout le globe, système imaginé déjà depuis 1862, par John Rockefeller, le fondateur de la Société « Standard-Oil ».

Tous ces moyens de transports et emmagasinage se chiffrent à des quantités énormes et représentent de grands capitaux investis.

R. Cadère. (*Bravo.*)

Lecture II. — **La naissance de l'industrie pétrolière américaine.** — C'est en *Pensylvanie*, sur les bords de l'*Alleghany*, que le pétrole fut découvert en 1859. Le pétrole n'était pas inconnu dans le monde. On avait remarqué dans plusieurs pays des suintements huileux le long de certains grès ou schistes ; on connaissait même des nappes d'huile à forte odeur qui semblaient sourdre du sol. Mais on n'avait jamais songé que de grandes quantités de cette huile pouvaient exister dans le sous-sol. C'est à l'Amérique que le monde doit cette découverte. Comme il arrive souvent, le hasard y eut sa part.

Un petit affluent de l'Alleghany portait à sa surface une pellicule de liquide aux reflets métalliques, et, pour cette raison, on l'appelait *Oil Creek* (« creek » en Amérique signifie *ruisseau*). Les fermiers recueillaient cette huile et s'en servaient pour lubréfier leurs instruments agricoles. Un habitant du pays eut même l'idée que ce liquide gras et astringent pouvait être employé comme révulsif en frictions sur la peau, et le vendit en bouteilles sous le nom de *Seneca Oil*.

Bisselle, de Cleveland, conçut le projet de traiter ce liquide oléagineux industriellement et de le lancer comme huile d'éclairage. Mais comment se procurer la matière première en quantité suffisante ? Pourquoi ne pas essayer de forer des puits dans la région où des traces de cette huile se montraient communément, en espérant que l'un d'eux, poussé assez loin, donnerait du pétrole sans mélange de matières étrangères ? Il envoya *E. L. Drake* dans la région d'*Oil Creek* avec des appareils de forage et la mission de tout faire pour aboutir à un résultat satisfaisant.

Les villageois d'Amérique n'avaient pas, à cette époque, l'esprit ouvert aux nouveautés et aux bienfaits de la science, comme aujourd'hui. On vit une sorte de dessein satanique, ou au moins un acte de folie caractérisée, dans cette entreprise de percer à grands frais les couches profondes du sol, sans s'arrêter aux difficultés opposées par les roches les plus dures, pour rencontrer une nappe souterraine d'huile. Les gens de *Titusville*, où Drake opérait, lui suscitèrent toutes sortes d'embarras. En août 1859, un dernier coup de foret fit monter, par le tube qu'on avait fait pénétrer profondément dans le sol, une colonne de pétrole assez forte pour remplir 25 barils par jour.

Dès que la nouvelle fut connue en Amérique, il y eut un *rush* vers la Pensylvanie de l'Ouest, tout à fait comparable à la ruée des chercheurs d'or en Californie, dix ans auparavant. Des prospecteurs arrivèrent de toutes parts, seuls ou en groupes, jetant des capitaux dans des achats de terrains et en recherches, dans l'espoir de faire une de ces fortunes subites qui ont de tout temps hanté l'imagination des chercheurs de trésors. Des bourgs et des villes s'élevèrent en quelques semaines. Des réussites inouïes et des faillites lamentables devinrent les faits divers journaliers des annales d'*Oil City*. Des énergies admirables et des folies sans nom se coudoyèrent dans le tumulte des rencontres et des associations d'un jour. Des desseins vigoureux et des spéculations fébriles se heurtèrent dans le jeu de la science et du hasard. Bref, au prix de vertus qui sont l'honneur de la race humaine et en dépit d'aberrations qui sèment les déchets en marge des grandes entreprises, l'Amérique conquit le pétrole et introduisit dans le monde une force de transformation de la vie des hommes, dont personne alors ne soupçonnait les conséquences illimitées...

Charles Cestre.
(*Les États-Unis*, Larousse).

Lecture III. — **Les gros producteurs de pétrole.** — Le tiers à peu près de la production mondiale du pétrole se trouve entre les mains de trois gros producteurs qui sont : la *Standard Oil*, la *Royal Dutch-Shell* et l'*Union soviétique*. Depuis quelques années cependant, la *Royal Dutch* qui, en 1929, produisait à peu près autant que ses deux rivaux réunis, s'est vu dépasser par la *Standard Oil* et se trouve actuellement talonnée par les *Soviets* qui, en 1932, l'avaient même dépassée. Voici d'ailleurs les dernières statistiques publiées au sujet de ces trois productions comparées.

En millions de tonnes.	Standard Oil.	Royal Dutch.	Union soviétique.
1929	14,56	25,18	14,48
1930	14,64	23,98	18,62
1931	14,30	20,53	22,34
1932	20,33	20,99	21,40
1933	22,31	21,96	21,44

La *Standard Oil* a pris, l'année dernière, une situation privilégiée par suite de l'achat de nouveaux gisements, qui lui permettent actuellement de produire à elle seule environ 11,3 p. 100 de la production mondiale. Mais la Russie peut espérer d'être l'année prochaine le plus gros producteur du monde, du fait que de nouveaux gisements sont en exploitation non seulement au Caucase, mais en Asie centrale.

(*Journal du commerce.*)

Lecture IV. — **La raffinerie de Port-Jérôme (Seine-Inférieure).** — La raffinerie de Port-Jérôme est située sur la Seine, face au gros bourg de Quillebeuf. Elle étend ses bâtiments et ses dépendances sur 190 hectares. Cet immense terrain, qui longe le fleuve sur 750 mètres, mesure plus de 2 km. 500 de profondeur. Un milliard de francs a été investi dans sa construction. Les 60 000 mètres cubes d'eau qu'elle absorbe chaque jour sont drainés après usage par un réseau d'égouts de 7 kilomètres. Un pipeline souterrain de 35 kilomètres amène le pétrole brut du Havre. On en tire de multiples produits jusqu'au gaz butane, aux fuels-oils, aux bitumes et aux huiles de vaseline. Parmi les nombreuses installations de l'usine, les plus perfectionnées ont pour objet le traitement des huiles de phénol et le craquage (action de briser, par l'action d'une température et d'une pression élevées, les molécules de certains des produits de première distillation).

L'établissement est outillé pour livrer annuellement à la consommation plus de 800 000 tonnes de produits dérivés du pétrole, dont 38 000 tonnes de pétrole proprement dit, 346 000 tonnes d'essence, 139 000 d'huiles de graissage, 45 000 de « gas-oil ».

Mme Ozouf.

CAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES.... 12 fr.

CHANT

SOIR D'ÉTÉ

Paroles d'ALEXANDRE DU TRANNOIT.

Chœur mixte pour les Cours complémentaires.

Choral de LUTHER harmonisé par HENRY-VASSEUR.

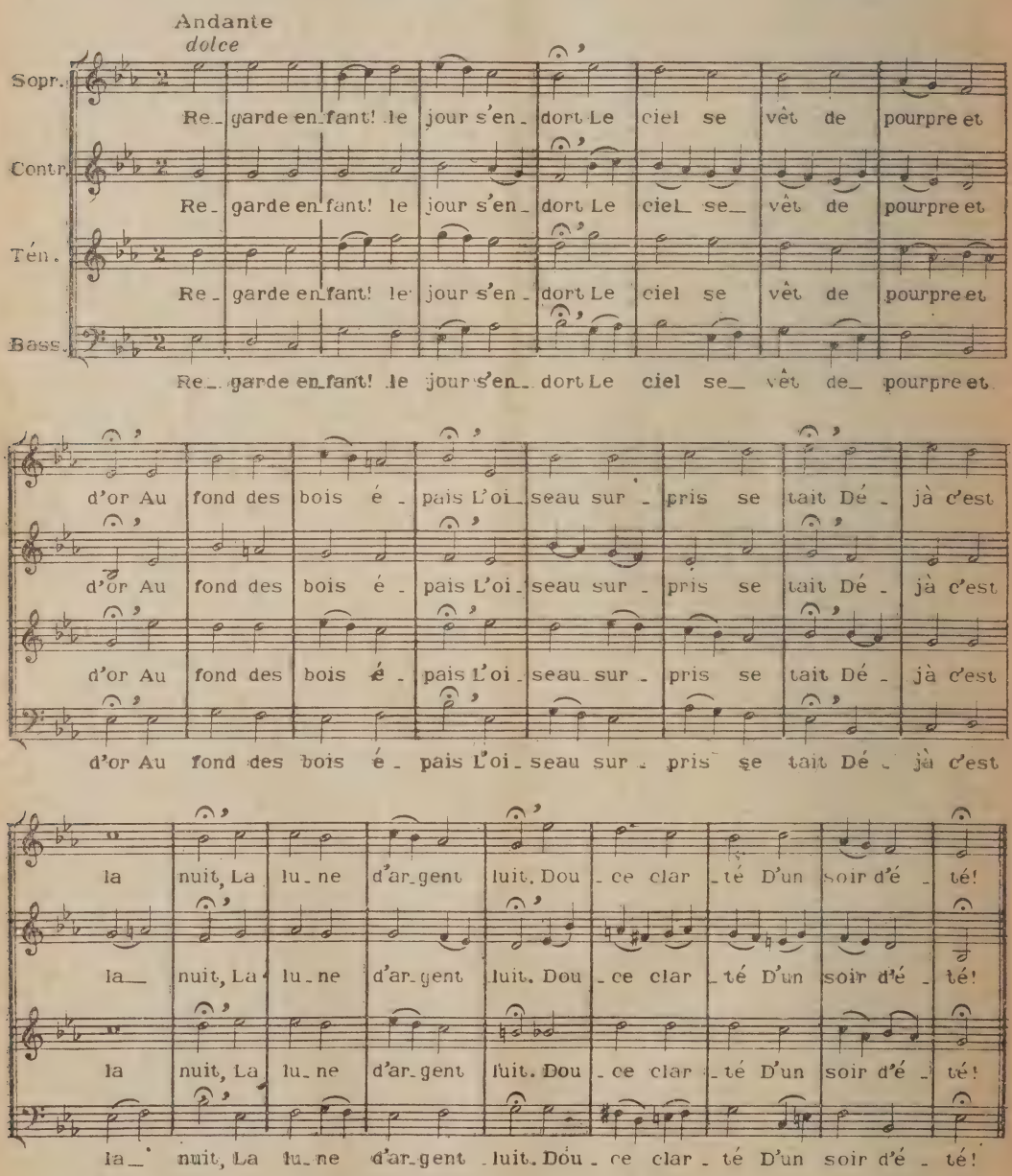

INTERPRÉTATION. — Ce chœur, extrêmement simple et court, évoquant le calme d'un soir d'été, sera chanté dans une teinte très douce, chaque période légèrement ralentie avant le point d'orgue qui se fera à mi-voix, aussi léger qu'un bruissement de feuilles. On pourra le chanter une seconde fois « bouches fermées », comme joué en sourdine par un quatuor à cordes.

HENRY-VASSEUR.

CUNÉO (Mlle). Vade-mecum des exercices sensoriels à l'école des petits. . 4 fr.

acheté de sacs de superphosphate? (Douarnenez.) RÉPONSE. ➔ **90 sacs.**

(On calculera le bénéfice sur 3 sacs ; autant de fois ce bénéfice sera contenu dans 337 f. 50, autant de fois le marchand aura acheté 3 sacs).

6. *Calculez la valeur d'un tas de blé recouvrant sur 0 m. 30 d'épaisseur le plancher d'un grenier qui mesure 4 m. 6 de long et 4 m. 2 de large à raison de 17 f. 80 le double dal.?* (Douarnenez.) RÉPONSE. ➔ **5 158 f. 44.**

7. *Une pièce de bois équarrie a 4 m. 70 de longueur et chaque extrémité forme un carré de 0 m. 45 de côté. On la débite en planches de 3 cm. d'épaisseur. Quelle est la valeur de ces planches à 16 f. le m²?* (Douarnenez Maritimes.) RÉPONSE. ➔ **507 f. 60.**

8. *Les élèves d'une école ont récolté 112 kg. de plantes médicinales vertes. Après les avoir fait sécher, ce qui leur a fait perdre 75 p. 100 de leur poids, ils ont vendu les plantes 12 f. le kg. Quelle somme a produit cette vente? Cette somme a été employée à acheter un nombre égal de cartes géographiques à 15 f. 50, de livres de bibliothèque à 10 f. 50 et des jeux à 22 f. pièce. Quel nombre d'objets de chaque catégorie a-t-on pu acheter?* RÉPONSES. ➔ **336 f.; 7 objets.**

Calcul mental.

Multiplier un nombre par 125, 12,5, 0,125.

Remarquer que 125 est le huitième de 1 000 ; 12,5 le huitième de 100 ; 0,125 le huitième de un.

Exemples :

$$3 \text{ f. } 2 \times 125 = \frac{3 \text{ f. } 2 \times 1\,000}{8} = 0 \text{ f. } 4 \times 1\,000 = 400 \text{ f.}$$

$$3 \text{ f. } 2 \times 12{,}5 = \frac{3 \text{ f. } 2 \times 100}{8} = 0 \text{ f. } 4 \times 100 = 40 \text{ f.}$$

$$3 \text{ f. } 2 \times 0{,}125 = \frac{3 \text{ f. } 2 \times 1}{8} = 0 \text{ f. } 4.$$

Énoncer les règles employées.

Problèmes. — 1° *Effectuer les multiplications suivantes : 48 × 125 ; 7,2 × 0,125 ; 320 × 12,5.*

2° *Quel est le prix de 56 m. de tissu à 12 f. 5 le mètre?*

COURS SUPÉRIEUR

Problèmes conduisant à une équation à 2 inconnues.

Problème I. — *Trouver une fraction qui devienne égale à $\frac{2}{3}$ quand on augmente ses deux termes de 3 et à $\frac{1}{2}$ si on les diminue de 1.*

➔ SOLUTION :

Soient x et y les 2 termes de la fraction, on a le système d'équations :

$$\frac{x+3}{y+3} = \frac{2}{3}, \quad \frac{x-1}{y-1} = \frac{1}{2}.$$

Ces équations donnent en chassant les dénominateurs :

$$\begin{cases} 3(x+3) = 2(y+3), \\ 2(x-1) = y-1. \end{cases}$$

Effectuons les calculs :

$$3x + 9 = 2y + 6 \quad \text{ou} \quad 3x - 2y = -3 \qquad (1)$$

et :

$$2x - 2 = y - 1 \quad \text{ou} \quad 2x - y = 1 \qquad (2)$$

de l'équation (1), on tire :

$$x = \frac{2y-3}{3},$$

et en portant dans (2) :

$$\frac{2(2y-3)}{3} - y = 1,$$

ou :

$$4y - 6 - 3y = 3 \; ; \; y = 9.$$

En remplaçant y par sa valeur dans l'équation (1), on a :

$$3x - 18 = -3 \; ; \quad 3x = 15 \; ; \quad x = 5.$$

La fraction est donc : $\frac{x}{y} = \frac{5}{9}$.

Problème II. — *On achète 24 m. de toile et 50 m. de soie pour 1 288 f. ; en achetant 50 m. de toile et 24 m. de drap on aurait dépensé 208 f. de moins. Quel est le prix du m. de chaque étoffe?*

➔ SOLUTION :

Si l'on désigne par x le prix du mètre de toile et par y celui du m. de drap, on a le système d'équations :

$$\begin{cases} 24x + 50y = 1\,288 \text{ f.} \\ 50x + 24y = 1\,080 \text{ f.} \end{cases}$$

dont les solutions sont $\begin{cases} x = 12 \text{ f.} \\ y = 20 \text{ f.} \end{cases}$

Problème III. — *Deux enfants âgés de 11 et de 16 ans reçoivent une somme de 145 000 f. On demande de partager cette somme de manière que les 2 parts augmentées chacune des intérêts simples à 6 p. 100 forment 2 sommes égales lorsque chacun des enfants aura 12 ans.*

➔ SOLUTION :

Soient x et y les 2 sommes, on a d'abord l'équation : $x + y = 145\,000$ f.

La 1re somme x produira des intérêts pendant 10 ans. Ces intérêts seront $\frac{6 \times x \times 10}{100}$ et la somme au bout de ce temps sera :

$$x + \frac{60x}{100} \text{ ou } x + \frac{6x}{10}.$$

La 2e somme produira des intérêts pendant 5 ans. Ces intérêts seront : $\frac{6 \times y \times 5}{100}$ et la somme au bout de ce temps sera :

$$y + \frac{30y}{100} \text{ ou } y + \frac{3y}{10},$$

et l'on aura : $x + \frac{6x}{10} = y + \frac{3y}{10}$,

ce qui donne le système suivant :

$$\begin{cases} x + y = 145\,000, \\ x + \frac{6x}{10} = y + \frac{3y}{10}, \end{cases}$$

dont les solutions sont :

$$\begin{cases} x = 65\,000 \text{ f.} \\ y = 80\,000 \text{ f.} \end{cases}$$

Problèmes.

1. *Un voyageur a payé 57 f. à l'hôtel pour une chambre, 2 repas, un petit déjeuner et le pourboire. La chambre coûte autant que les 2 repas et le petit déjeuner 3 fois moins qu'un repas. Le pourboire a été de 5 f. Quel est le prix de la chambre et quel a été celui du petit déjeuner.*

(Résoudre ce problème par l'algèbre en prenant comme inconnue le prix du petit déjeuner.) RÉPONSES. ➔ **4 f.; 12 f.**

2. *Un écolier dépense en moyenne 4 f. 5 par jour pour sa nourriture. Il lui faut en outre 450 f. de vêtements et de linge par an, 7 f. 5 de fournitures scolaires par mois. Combien a-t-il coûté à sa famille pendant les 7 ans qu'il a fréquenté l'école? On compte 2 mois de vacances par an.* RÉPONSES. ➔ **15 172 f. 50.**

3. *Un marchand achète 27 kg. de raisins de 2 qualités : l'une au prix de 4 f. le kg., l'autre à 6 f. le kg. Il revend le tout 6 f. 5 le kg. faisant ainsi un bénéfice total de 37 f. 5. Combien avait-il acheté de kg. de chaque qualité?*

➔ INDICATIONS :

Prix d'achat total : 175 f. 5 — 37 f. 5 = 138 f.

Soit x le nombre de kg. à 6 f. ; nombre de kg. à 4 f. : $27 - x$.

On a l'équation :

$$6x + 4(27 - x) = 138$$
$$x = 15 \text{ kg.}$$

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... 15 fr.

TRAVAIL MANUEL

Allumoir électrique.

Matériel. — Outre le support, il faut avoir à sa disposition deux charbons de pile pour lampe de poche, 1 lame usagée de scie à métaux, 1 « ca-

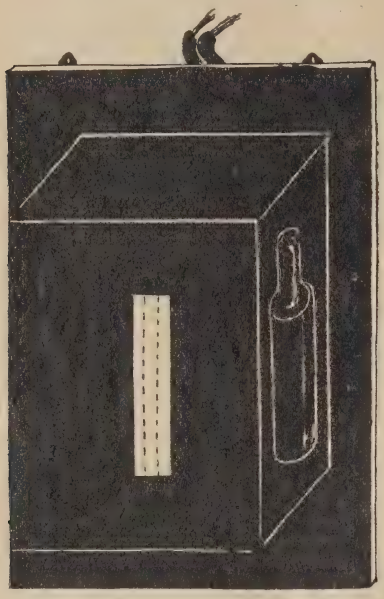

puchon » de stylo, 1 porte-crayon d'ardoise, 1 tube genre tube à aspirine, quelques pellicules pour photographie, 1 petit flacon de verre largement ouvert.

Exécution. — Des indications sur la forme à donner au support, la façon de disposer à l'intérieur les différentes pièces seraient superflues. Le modèle et la figure 2 sont suffisamment clairs.

Lorsqu'un contact se produit entre deux fils non isolés du courant lumière, une étincelle jaillit. C'est cette étincelle qu'il s'agit d'obtenir

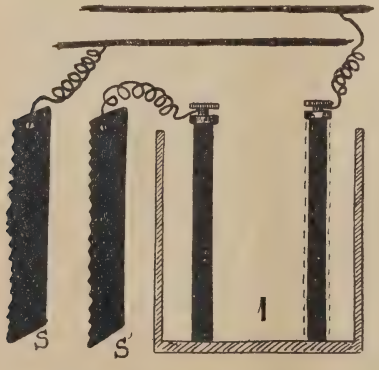

sans risque pour les plombs et les lampes. On diminue l'intensité du courant en lui faisant traverser une résistance liquide constituée par de l'eau *très légèrement* salée (fig. 1). C'est le flacon de verre qui servira de contenant.

Placer à l'intérieur les deux charbons en prenant soin qu'ils ne se touchent en aucun moment. Pour obtenir une sécurité totale, entourer l'un de ces charbons d'un morceau de fil. Relier l'un à la source du courant, l'autre à l'extrémité d'un morceau de scie à métaux. Les deux extrémités étant percées, il est facile d'y fixer les fils à l'aide d'un bout de tige filetée et deux écrous. L'autre morceau de la scie est relié directement à la source (S fig. 1).

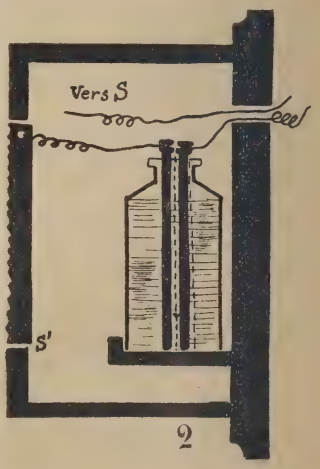

Mettre en place (fig. 2) en évitant de donner aux lames un écartement supérieur au diamètre du frottoir, constitué par un morceau de pro-

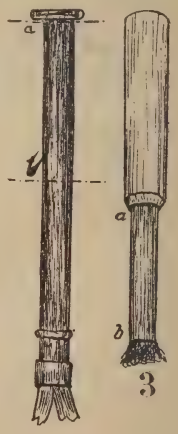

tège-crayon (fig. 3) enfermant une mèche et fixé à l'intérieur du capuchon de stylo,.

Le flacon réservoir d'essence est à double paroi. Celle de l'intérieur est un cylindre sans fond, un film roulé par exemple. Entre les deux parois et au fond du récipient se trouve de la ouate qui fournira l'essence d'une façon limitée mais suffisante quand on introduira le « frottoir » dans le réservoir. Il est recommandé de placer entre la source du courant et l'allumoir un coupe-circuit. En cas d'accident, les dégâts sont limités par la fusion des plombs.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Quelques arbres du parc.

I. Observations à faire avant la leçon.

Visitez les parcs de notre ville. Quelle importance ont ces « îlots de verdure » dans la « mer » des maisons ? Différence entre parc et forêt. Observez les jardiniers municipaux, leurs travaux au printemps, en été, en automne. Visitez aussi les serres où l'on fait les semis, repique des plants, cultive les fleurs, les arbustes et les petits arbres et où l'on héberge les plantes délicates pendant l'hiver.

Pourquoi laisse-t-on des disques de terre labourés autour des arbres ?

Différence entre arbre et arbuste. Y a-t-il des plantes qui existent sous les deux formes ? Tâchez de savoir l'âge approximatif de quelques arbres (hêtre et platane, par exemple deviennent très vieux).

Observez la floraison des arbres et arbustes. Distinguer un rameau que vous observerez souvent (toujours le même, de mars à octobre). Faites une collection de feuilles, les cueillir, les presser et les sécher.

Faire quelques belles empreintes de feuilles. Étaler du noir d'imprimerie sur un morceau de papier de journal. Y appliquer une feuille d'arbre, puis poser la feuille enduite sur un papier blanc, la couvrir de quelques vieux journaux, passer la main plate dessus (attention, ne déplacez pas les feuilles !), de cette façon on reçoit de belles empreintes avec tous les détails.

On peut aussi procéder avec du papier photographique.

II. L'érable.

Vous vous êtes déjà amusés avec les fruits de l'érable (« nez »). L'érable est l'arbre préféré des avenues et des allées. Mais en avez-vous déjà vu à la forêt ? Observez les bourgeons alternes et l'écorce.

Le menuisier emploie le bois dur pour la fabrication des meubles (manches d'outils et cannes).

Pour dessiner la feuille d'érable, tracez d'abord le réseau des nervures.

Posez une feuille d'érable sur un journal et frappez-la avec une brosse dure.

Les fleurs verdâtres apparaissent avant les feuilles.

Ce sont des grappes pendantes ou dressées.

Dessinez le fruit avec ses deux ailes (samare). Dégagez la graine.

III. Le cytise, faux ébénier (acacia jaune).

En Alsace, on appelle cet arbuste «pluie d'or». Ce nom est-il bien choisi ?

Coupez un rameau grêle et dessinez les feuilles trifoliées. Les fleurs sont de longues grappes jaunes pendantes. Disséquons-en une. Enlevons le calice. Il y a 5 pétales inégaux : l'un, dressé, l'**étendard** qui recouvre les 2 **ailes** qui elles-mêmes cachent les 2 derniers pétales soudés, appelés la **carène**. Enlevons les pétales : les 10 étamines sont soudées comme un tube. La fleur ressemble à un papillon.

Enfonçons la pointe d'un crayon au-dessous de l'étendard et poussons la carène. La fleur s'ouvre. C'est ce qui se passe quand un insecte visite la fleur. Ailes et carène sont les sièges du visiteur. L'étendard est le chemin qui le conduit au nectar.

Dessinons la gousse grosse, renflée. Pressons sur une gousse, voyons comme elle s'ouvre pour laisser s'échapper les graines.

IV. Le robinier, faux acacia.

Dessinons les feuilles composées pennées. Comptez le nombre des folioles (pair ou impair ?). Tâchez d'observer les mouvements des feuilles au courant de la journée, en plein soleil, les jours de pluie (comme des parapluies étalés ou pliés).

Disséquons une de ses fleurs blanches. Elle ressemble à celle du cytise. Elle est très sucrée. Le robinier attire de nombreux insectes. Avez-vous déjà goûté du miel de robinier, des beignets d'acacia ?

Le fruit est une gousse à 2 valves. Dessinons une gousse fermée, une gousse ouverte. Le bois du robinier est dur et pesant (excellent bois d'ébénisterie et combustible).

V. D'autres arbustes du parc.

Montrer feuilles et fleurs du lilas, du tilleul, du noisetier, du frêne, du troène vulgaire, du forsythia. Dessinons quelques feuilles et fleurs.

Classons les feuilles d'après :

Leurs dimensions ;

La forme du limbe (triangulaire, ovale, elliptique, ronde, lancéolée) ;

Le bord (entier, denté, découpé, crénelé, lobé) ;

La couleur (vert clair, vert foncé, jaune bleu, vert gris, blanc rose). Comparez les 2 faces. Voyez comment la couleur change avec l'âge de la feuille ;

La nervation (parallèle, pennée, palmée).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

La fleur et ses fonctions.

I. Examinons un bouton d'or.

Distinguons : le **calice**, la **corolle**, les **étamines**, le **pistil** et l'**ovaire**.

Calice et corolle sont les parties protectrices, étamines, pistil et ovaire sont les parties productrices.

1. **Parties protectrices.** — Regardons la fleur par-dessous. Détachons les lames vertes disposées régulièrement en couronne. Comptons-les (5). Chaque lame est un **sépale** et la couronne de ces 5 sépales est le **calice**.

Dans le calice sont 5 petites lames plus grandes que les sépales, colorées en jaune, les **pétales**, dont l'ensemble forme la **corolle**.

Calice et corolle sont indépendants : arracher les pétales sans enlever les sépales (et inversement).

2. **Parties reproductrices.** — La corolle entoure et protège un grand nombre de filaments courts et minces, les **étamines**. Arrachons une étamine et regardons-la à la loupe. Y distin-

EISENMENGER et COUPIN. Les sciences physiques et naturelles des Cours compl. et du B. E. relié... 22 f.

guer le **sac de pollen** marqué du sillon. Renversons une étamine sur une feuille de papier blanc. Observons le pollen au microscope : ce sont des grains ronds extrêmement petits.

Enlevons toutes les étamines : il reste, au centre de la fleur, un petit organe court, renflé (comme une mignonne bouteille), l'**ovaire** prolongé du **pistil**. Voyons la tête du pistil, le **stigmate** poilu et légèrement gluant.

Coupons l'ovaire : il y a à l'intérieur une graine blanche, l'**ovule**.

Nommons les parties d'une fleur et dessinons une fleur disséquée.

II. La fleur donne naissance au fruit.

Revision des notions observées et apprises au cours élémentaire (notamment les leçons).

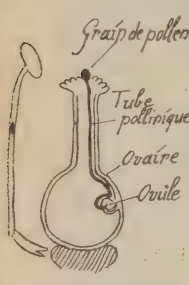

Croquis du schéma de la fécondation.

Observons l'étamine d'une fleur fanée : le sac de pollen est vide. Qu'est devenu le pollen ?

Emportés par le vent ou transportés d'une fleur à l'autre par les insectes, quelques grains de pollen se sont posés sur le pistil. Là, ils ont germé et sont descendus par le pistil dans l'ovaire.

III. Comment la fleur est merveilleusement adaptée à la fécondation.

1. **Chaque partie a sa fonction.** — Calice et corolle protègent les parties délicates de l'intérieur. La corolle attire les insectes par l'éclat de ses couleurs, son parfum et la goutte de nectar sucré. Observez un bourdon qui pénètre dans la fleur de la sauge bleue. Les étamines se basculent et viennent se poser sur son dos en le saupoudrant de pollen. Il s'en barbouille la tête, le dos et les pattes. Pénétrant alors dans une autre fleur, il se frotte contre le stigmate et y laisse tomber quelques graines de pollen. Enfoncez un crayon dans la fleur de la sauge pour voir le balancement des étamines.

Le stigmate poilu et gluant retient le pollen, le pistil conduit le pollen germant dans l'ovaire aux ovules.

2. **Curiosités intéressantes de la pollinisation.** — Dans de nombreuses fleurs, les étamines sont douées de mouvement et, dans leurs déplacements, frôlent le stigmate et fécondent les ovules.

L'épine-vinette est plus habile encore, car ses étamines sont douées de sensibilité.

Lorsqu'un insecte les chatouille, elles se dressent brusquement et se posent sur le stigmate.

La sarrasine des terrains calcaires a des fleurs-cornets. L'intérieur du cornet est tapissé de poils inclinés vers le fond. Un insecte peut facilement pénétrer dans la fleur, mais il ne peut plus en sortir. Prisonnier, il se débat, s'agite et bouscule les étamines et le pistil. Quand la fleur est ainsi fécondée, les poils tombent et l'insecte quitte sa prison.

Dans d'autres, chaque étamine vient successivement s'appliquer contre le stigmate, y déposer son pollen et se relever ensuite (comme si chaque étamine faisait sa révérence).

Le vent aussi s'occupe de la pollinisation. Répétez ce que nous avons dit des chatons.

Rappelez ce que nous avons dit de la primevère (2 sortes de fleurs, pistil court et étamines longues, style long et étamines courtes). Expliquez comment l'insecte transporte le pollen d'une fleur sur le stigmate d'une autre fleur.

Darwin a découvert que 20 têtes de choux visitées par les insectes donnèrent 2 250 grains, tandis que 20 têtes protégées contre les abeilles n'en donnèrent pas une. Le nombre des bourdons dépend du nombre des musaraignes qui détruisent leurs nids. Le nombre des musaraignes dépend du nombre de chats. Il en résulte que la présence de chats a de l'influence sur la fécondation des fleurs (d'après Newmann).

3. **Expériences intéressantes.** — Enlevons les étamines d'une tulipe et enveloppons-la d'un capuchon de gaze. Aucun fruit ne se forme.

Posons délicatement un peu de pollen d'une autre tulipe sur le stigmate de la première fleur. La fécondation peut se faire (les dattiers sont fécondés de cette manière, il en est de même de la vanille à la Réunion).

IV. Les fleurs incomplètes.

Dans la plupart des fleurs, il y a un calice, une corolle, des étamines et un pistil. Cependant, il arrive quelquefois qu'il manque une de ces parties. On dit alors que la fleur est incomplète.

Fleurs mâles et fleurs femelles sur le même pied : chêne, châtaignier, noisetier (monoïque).

Fleurs mâles et fleurs femelles sur des pieds différents : saule, charme, houblon (dioïque).

Coquelicot : sans sépales.

Clématite : sans pétales.

V. La disposition des fleurs sur les plantes.

Montrer des **grappes** (groseillier, glycine, acacia, vigne), des **épis** (chaton, blé, plantain), des **ombelles** (carotte, lierre, cerfeuil, ail), des **capitules** (marguerite, bleuet).

VI. Usage des fleurs.

Les fleurs sont utilisées dans l'alimentation, dans l'ornementation et l'industrie.

1. **Alimentation** : Chou-fleur, giroflée (clous de girofle), artichaut (réceptacle gorgé de matières nutritives). Parler aussi des tisanes de fleurs de tilleul, d'oranger, de camomille.

2. **Ornementation** : Pensez à vos jardins et citez les fleurs que vous connaissez.

3. **Industrie** : Safran : couleur jaune.

Parfumerie : essences de rose, d'héliotrope de jasmin, de mimosa, etc.

VII. Travaux personnels.

Cherchez sur des sapins les fleurs à étamines (chatons) et les fleurs à pistil (cônes). Dessinez-les.

Observez et notez la date de la floraison du blé, du seigle, de la vigne. Dessinez ces fleurs.

Cherchez des plantes qui fleurissent dans l'eau.

Faites la coupe longitudinale d'un bouton de ronce et dessinez-la.

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LEÇONS DE CHOSES. 15 fr.

ou : $\left(\frac{a}{2}+x\right)^2=\left(\frac{a}{2}\right)^2+(a-x)^2$.

En développant et réduisant, on obtient l'équation :

$$ax=a^2-2ax,$$

d'où l'on tire :

$$3ax=a^2 \quad \text{ou} \quad x=\frac{a}{3}.$$

3° On sait que :

$$DMB+O'MD+OMB=180°.$$

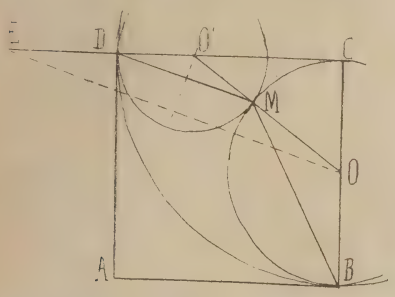

Or CO'O étant extérieur au triangle isocèle O'DM, il vaut 2 O'MD ; de même COB vaut 2 OMB.

Donc :

$$\widehat{O'MD}+\widehat{OMB}=\frac{\widehat{CO'O}+\widehat{COB}}{2}=45°,$$

puisque $\widehat{CO'D}$ et $\widehat{COB}$ sont les angles aigus du triangle rectangle OCO'. Il en résulte que :

$$\widehat{DMB}=180°-45°=135°.$$

V. **SCIENCES. — Problème.** — *Un calorimètre contient 300 g. d'eau et 100 g. de glace à 0°. 1° Quelle est la quantité de chaleur nécessaire pour faire fondre la glace et porter toute l'eau à 10° ?*

2° On réalise cette fusion et cet échauffement en plongeant dans l'eau un conducteur dont la résistance est 10 ohms et qui est parcouru par un courant dont l'intensité est 3 ampères. Pendant combien de temps le courant doit-il passer ?

On ne tient pas compte de la capacité calorifique du calorimètre. On rappelle qu'un gramme de glace fondant à 0° absorbe 80 calories et que 4,18 joules se transforment en une calorie. (B. E., Paris, juillet 1933.)

→ SOLUTION. — 1° Pour fondre 100 g. de glace à 0°, il faut :

$$80\times100=8\,000 \text{ calories.}$$

On a alors : 100 + 300 = 400 g. d'eau à 0° qui, pour passer à 10°, absorbent :

$$10\times400=4\,000 \text{ calories.}$$

L'expérience indiquée nécessite donc :

$$8\,000+4\,000=12\,000 \text{ calories.}$$

2° D'après la loi de Joula, un courant de i ampères passant pendant t secondes dans une résistance de R ohms dégage :

$$\frac{i^2\,R\,t}{4{,}18}=Q \text{ calories.}$$

Donc :

$$t=\frac{Q\times4{,}18}{i^2\times R}=\frac{12\,000\times4{,}18}{3^2\times10}=557 \text{ sec. } 1/3,$$

soit 9 min. 17 sec. 1/3.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le pétrole de l'Irak et la France.

Le 15 août dernier arrivait en France le premier bateau-citerne apportant au Havre le pétrole de l'Irak. Cet événement, de nature à modifier profondément notre ravitaillement en huile lourde et à influer grandement sur notre industrie du pétrole, est le résultat d'une longue préparation et de travaux nombreux.

Le pétrole de Mossoul.

Longuement disputés entre les principaux groupes pétroliers, les droits sur les gisements de Mossoul furent enfin attribués, en 1928, à quatre grands trusts : l'*Anglo Persian* anglais, la *Royal Dutch-Shell* anglo-hollandaise, le groupe des *Trusts américains* et la *Compagnie Française des Pétroles*, qui participaient chacun pour près de 25 p. 100 dans le capital de la Société *Irak Petroleum*, détentrice de la concession de 90 000 kilomètres carrés de terrains pétrolifères mésopotamiens. Par cet accord, la France, par le truchement de la Compagnie Française des Pétroles — au capital de laquelle l'État participe pour 35 p. 100, — doit recevoir près de 25 p. 100 du pétrole produit chaque année par la concession de l'Irak.

Ces gisements ont été l'objet d'une étude géologique, puis de prospections commencées en 1926 et qui donnèrent des résultats bien meilleurs que ceux escomptés par les géologues. En octobre 1927, près de Kirkuk, au sud-est de Mossoul, était atteinte, à 463 mètres seulement de profondeur, la nappe pétrolifère qui donnait un jet de pétrole par lequel s'écoulaient 12 000 tonnes d'huile par jour. La nappe mise en exploitation ne compte que 20 000 mètres sur les 90 000 de la concession. Elle occupe un anticlinal de 90 kilomètres de long sur près de trois et demi de large, le plus vaste champ actuellement connu, puisque celui de l'East Texas ne compte que 40 kilomètres sur 6, et ceux de Bakou 15 000 hectares. Le long de l'anticlinal de Kirkuk, 39 puits ont été forés, dont 15 mis en exploitation suffisent à produire 4 millions de tonnes par an.

Le transport du pétrole.

La question du transport du pétrole restait à résoudre. Elle se présentait sous un aspect favorable, puisque, déjà, de la côte syrienne à Marseille, le trajet est d'environ 1 400 kilomètres, alors que les pétroles américains ont dix fois plus de chemin à franchir. Mais il fallait amener l'huile à la côte et le problème était double : choix du port où il serait amené par pipe-line, ; problèmes techniques de l'établissement du pipe-line à travers une région désertique et dépourvue d'établissements humains.

Sur le premier point s'opposaient les groupes anglais et français. Les Français proposaient le *trajet le plus court*, d'est en ouest, du gisement à Tripoli. Mais ce trajet, qui est en grande partie en territoire syrien, contrôlé par la France, n'agréait point aux Anglais, lesquels désiraient que le pipe-line traversât plutôt, au sud, des pays soumis à l'influence britannique : Transjordanie et Palestine, et aboutît au port de Kaïffa, malgré une longueur de parcours plus grande, à travers un pays moins hospitalier encore que celui du Nord. Les dirigeants de l'*Irak Petroleum*, dans un esprit de conciliation, décidèrent la construction d'un double pipe-line : l'un et l'autre atteindraient *Hadita* sur l'Euphrate ; ils divergeraient alors, l'un vers Tripoli, avec une longueur de 870 kilomètres, l'autre vers Kaïffa, long de 1 000 kilomètres.

Les difficultés de l'installation des pipe-lines furent nombreuses. Il y avait d'abord le relief, fort accidenté. On décida de poser les tubes sans tenir compte des inégalités du terrain, et d'établir de place en place des stations de pompage pour accé-

MOSSIER. Comment former des esprits solides et vivants..... 8 fr.

lérer la circulation du liquide, stations qui jalonnent aujourd'hui le trajet des « pipes » de leurs agglomérations semées en plein désert. Il y avait ensuite la *température* qui dépasse souvent 60° dans ces régions, et qui a obligé à enterrer les tuyaux assez profondément pour que le pétrole ne dépasse pas la température de 25°.

Ce qui rendait la tâche compliquée était la nature désertique de la région traversée : il fallut tout apporter et commencer par installer des camps. Il fallut aussi un outillage perfectionné pour mener à bien, rapidement, cette œuvre gigantesque. 450 spécialistes européens et américains dirigèrent 20 000 travailleurs pris sur place, et dont la dextérité dans les travaux délicats se révéla très grande. Les innombrables tubes furent apportés par camions le long du tracé fixé. Une machine spéciale ou *digger*, montée sur chenilles et pourvue d'une roue à godets tranchants mordant le sol, fut employée pour creuser la tranchée dans les terrains meubles, tandis que les régions rocheuses étaient attaquées à la mine et aux marteaux pneumatiques. Les tubes furent ensuite ajustés et soudés, puis recouverts d'un émail à froid, d'un émail à chaud, et d'une enveloppe destinée à les protéger contre les agents extérieurs. Enterrés alors, ils semblent devoir résister à toutes causes de destruction.

Ces pipe-lines aboutissent aux ports de Tripoli et de Kaïffa, où ils se continuent en *tubes immergés* qui iront jusqu'aux navires-citernes.

Les travaux, menés assez rapidement, ont commencé en 1931 ; le 14 juillet 1934, le bateau-tank *Henry-Desprez* recevait le premier chargement de pétrole de l'Irak, à Tripoli, tandis que l'huile arrivait en septembre à Kaïffa. Mais c'est seulement en janvier 1935 qu'eurent lieu les cérémonies officielles d'inauguration.

Le pétrole de l'Irak et le marché français.

Le débit des deux pipe-lines de Mossoul doit être de 4 millions de tonnes par an, sur lesquels environ 1 million formera la part de la France. Cet apport nouveau bouleverse quelque peu le ravitaillement de notre pays en pétrole. En effet, d'une part, le pétrole de l'Irak va devoir être raffiné en France, alors que nous n'importions guère jusqu'ici que des produits raffinés. La loi de mars 1928 a organisé sur notre territoire l'*industrie du raffinage* de l'huile brute. La *Compagnie Française de raffinage*, filiale de la Compagnie Française des Pétroles, a d'abord entrepris la construction d'une raffinerie, aux environs du Havre, reliée au port par un pipe-line, puis celle d'une autre, à Martigues, sur l'étang de Berre. Aujourd'hui, quinze grandes raffineries, dotées des perfectionnements les plus modernes, sont installées.

Il en résulte un changement considérable dans la proportion du naphte brut et du pétrole raffiné dans nos importations. La quantité d'huile brute a passé de 23 000 tonnes, en 1929, à 2 739 673 tonnes en 1933, et à 3 816 656 tonnes en 1934, tandis que la quantité de produits raffinés a sensiblement diminué.

D'autre part, le pétrole de l'Irak va désormais couvrir une partie de nos besoins et diminuer fortement nos importations venues des autres pays producteurs. En 1934, nous étions encore alimentés pour 30 p. 100 par les *États-Unis* (1 889 000 t.), pour 30 p. 100 par l'*Amérique latine* (Venezuela, 877 000 t. ; Pérou, 483 000 t. ; Colombie, etc.), pour près de 20 p. 100 par les États de la *mer Noire* (Russie, 638 600 t. ; Roumanie 580 000 t.), pour 15 p. 100 par la Perse (550 000 t.) et les Indes Néerlandaises, enfin par les premiers apports de l'Irak pour une faible part. Si l'Irak nous assure désormais 25 p. 100 de nos besoins en pétrole, la part de nos anciens fournisseurs sera réduite proportionnellement. On peut espérer que nous subirons moins étroitement la tutelle de pays dont, au point de vue du pétrole, nous dépendions étroitement, et d'un autre côté que le prix de revient du naphte mésopotamien étant moins élevé, il en résultera pour l'État français une économie bienvenue dans notre balance commerciale. De toutes façons, la mise en œuvre de ces nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole constitue un changement profond dans le ravitaillement de l'Europe occidentale, tributaire jusqu'ici de l'Amérique et de la Russie.

R. Ozouf.

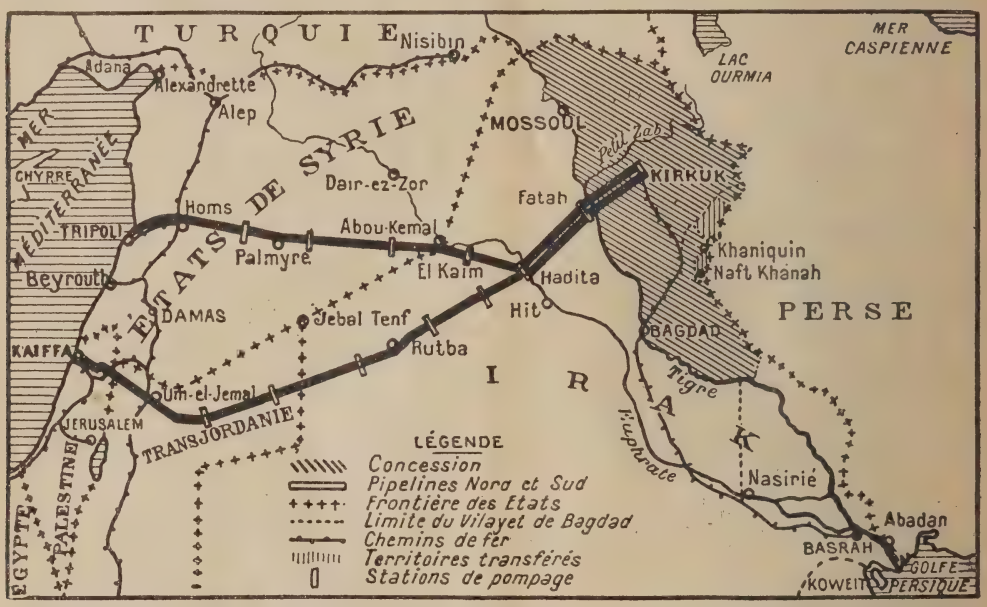

CARTE DES GISEMENTS PÉTROLIFÈRES DE MOSSOUL ET DES DEUX « PIPE-LINES » D'ÉVACUATION DU NAPHTE JUSQU'AUX PORTS D'EMBARQUEMENT DE TRIPOLI ET DE KAIFFA.

La partie teintée délimite la concession de 90 000 kilomètres carrés accordée à la Compagnie Irak Pétroléum : sur cette étendue, 20 000 hectares seulement ont été prospectés.

Croquis de *La Science et la Vie*.

CHANDON. Contes et Récits tirés de Molière.... Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire. 16.50

LE DÉJEUNER D'HITLER

Le déjeuner offert par Hitler à Sir John Simon et à M. Eden a coûté, disent les journaux, 2 400 marks de primeurs, fruits et légumes. Le Führer est végétarien ; c'est dire le prix qu'il attache aux bananes et aux colonies où on les cultive.

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli (3e étage) et 141, rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage)

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Mai 1935, 2426 Consultations, 1892 Extractions pour adultes, 1381 Extractions pour enfants, 4367 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions. Rapidité.
CRÉDIT FRANÇAIS *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine-PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr. ; 6 CV : 264 fr. ; 7 CV : 288 fr.
8 CV : 312 fr. ; 9 CV : 336 fr. ; 10 CV : 360 fr.
11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)
Téléphone : EUROPE 36-61
(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions, Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée **gratuitement et franco à la**
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

CONCOURS PROBABLE - 2e SEMESTRE 1935
INSPECTEUR DU CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age : 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 - PARIS (7e).**

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

ANNÉE 1935-36

PRIME A

POUR CEUX QUI S'ABONNENT OU SE RÉABONNENT AVANT LE 1er AOUT

ET À TOUS NOS ABONNÉS ET RÉABONNÉS

NOUS OFFRONS GRATUITEMENT

NOS primes GRATUITES

prime 1

(au choix de la Direction)

2 TABLEAUX d'histoire et de Civilisation (France) d'**ALFRED CARLIER**

Format 50 x 65

Tirage en héliogravure

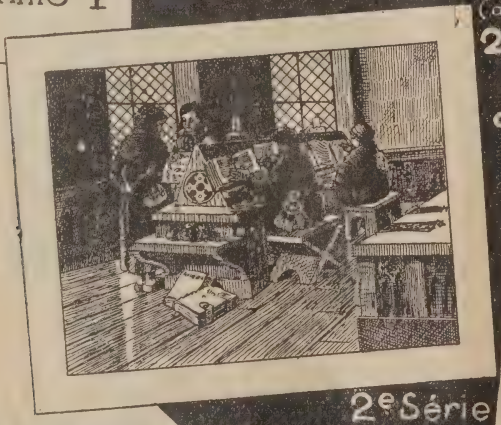

2e Série

CES DEUX TABLEAUX font partie d'une série de 10. Ces tableaux font suite à la 1re série parue l'an dernier.

Les 8 tableaux complémentaires 12f au lieu de 20f

N° 11. Atelier de copiste (début du XVe siècle). — N° 12. Arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon (1429). — N° 13. Louis XI visite la première imprimerie française (1469). — N° 14. Départ de Jacques Cartier (1534). — N° 15. Le Marché neuf à Paris. — N° 16. Henri IV prend possession du Louvre (1594). — N° 17. Richelieu entre dans un château fort démantelé. — N° 18. La dernière audience publique de Louis XIV. — N° 19. L'agiotage du " Système Law ". — N° 20. La cour de Louis XVI au Petit Trianon.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

POSTE RESTANTE

Par PAUL BOURGET,

de l'Académie française.

Si vous permettez, j'appellerai Bijou-sur-Mer la coquette ville d'hiver où se passa le petit drame sentimental que je veux conter. Elle ne se distingue pas, d'ailleurs, des stations du même type, improvisées depuis ce dernier quart de siècle entre Marseille et Nice ; depuis que se multiplient ces exodes vers le soleil provençal durant la saison froide. L'automobile et l'invasion des étrangers intensifient de plus en plus une mode, en apparence bien inoffensive ; mais que de désarrois moraux elle provoque chez les indigènes de cette Côte d'Azur, dont l'humble vie monotone se continue en marge de ce décor de luxe, déployé six mois devant eux ! Encore ceux qui peinent de leurs bras dans les jardins, les vignes, les olivettes, les pinèdes, sont-ils préservés par leur besogne du contact tentateur avec les oisifs des villas et des palaces. Mais les boutiquiers, mais les fournisseurs, mais les petits salariés, ceux des gares et des P. T. T. par exemple ? Comment tout ce menu peuple de modestes travailleurs ne serait-il pas troublé par le contraste entre son étroite destinée et l'existence si libre, si comblée, que mènent, ou semblent mener ces hôtes et ces hôtesses de passage qui ne respirent que pour leurs caprices et leurs plaisirs ?

C'était cette impression, si voisine de la révolte sociale, qui mettait, par ce matin d'un jour radieux de l'avril méridional, un pli cruellement amer à la bouche d'un des employés assis derrière les guichets du bureau de poste de Bijou-sur-Mer. Une femme entrait dans ce bureau, dont la trente-cinquième année, un peu alourdie, restait charmante, malgré le rouge trop accusé des lèvres, le fard des joues et le noir des paupières. Elle était vêtue à la dernière mode de la saison. Sa jupe trop courte découvrait ses jambes, fines et comme nues dans leurs bas de soie couleur de chair. Les boucles blondes de ses cheveux, coupés au ras de la nuque, dépassaient à peine les bords d'un chapeau souple, en forme de toque, dont le feutre noir se parait sur le devant d'un bijou d'or semé d'une poussière de saphirs. Les perles de son collier achevaient, avec son opulente jaquette de zibeline, de lui donner cette physionomie de beauté comblée qui excitait la haineuse envie du scribe, en train de griffonner de fastidieuses colonnes de chiffres sur le papier de l'administration et il susurrait à son voisin, occupé, lui, à classer des fiches :

— Pige-la-moi donc, cette garce de Toussaint-Montarut. C'est son heure. Tous les jours, sa lettre à la poste restante, et tous les matins le courrier à son nom et au nom de son mari est parti officiellement, comme d'habitude, à l'hôtel de la Plage, où ils demeurent. Qu'est-ce que cela signifie ?

— Qu'elle vient chercher le billet doux de son gigolo ? C'est évident. Ne t'en fais donc pas, mon vieux Nadeau. Moi, je suis pour la rigolade devant la comédie humaine. Nous sommes aux premières loges et que la femme du directeur d'une des plus grandes firmes d'automobiles arrive ici en cachette dire en minaudant : « Il n'y a rien pour moi aujourd'hui ? », comme une pensionnaire vicieuse et sentimentale, avoue que c'est drôle. Tiens. Regarde-la comme elle l'agrippe, sa babillarde. Voyons. Rigole... Rigole.

— Non. Ça me dégoûte trop. Je pense aux ouvriers qui turbinent dans les usines de monsieur pour que madame soit nippée comme une poule et se paie quelque sale type comme ami.

— Et tu ne trouves pas ça drôle, que la missive du type lui soit remise par cette petite dévote de Françoise Logeais ? Tu as vu avec quel sourire de sympathie.

***

Tandis que les deux tâcherons, aigris par la servitude de leur médiocre métier, commentaient avec cette ironie malveillante l'attitude de leur collègue, celle-ci endossait, dans le vestiaire, une jaquette dont la fausse loutre n'avait rien de commun avec la fourrure de l'élégante qui, tout à l'heure, venait retirer la lettre quotidiennement adressée poste restante à Mlle Élodie Delacroix. Elle avait, lors de sa première visite au guichet, présenté comme pièce d'identité, un extrait de naissance à ce nom que Françoise Logeais avait accepté sans l'examiner, n'ayant aucun motif d'en suspecter l'origine. Elle avait su depuis qui était réellement la prétendue Élodie Delacroix, et elle s'en taisait, dominée par un sentiment que Nadeau le fanatique et Meynal le blagueur ne pouvaient même pas soupçonner. En s'en allant maintenant du bureau de poste, entre les palmiers et les platanes d'une des avenues de Bijou-sur-Mer, un monologue se prononçait dans l'esprit de « la pauvre P. T. T. » qui n'avait rien de commun avec les vulgaires convoitises de toilette que lui prêtaient ses ironiques camarades. Ses beaux yeux sombres, dont s'éclairait son délicat et pâle visage d'enfant émotive et réservée, se fixaient sur des pensées plus dangereuses, hélas ! pour son repos intérieur. Cette petite employée, fille d'un jardinier et d'une pauvre couturière, avait ce trait de caractère que le langage courant ridiculise ou condamne d'un mot d'ailleurs susceptible de traductions si différentes. Elle était intimement et profondément « romanesque » et le roman imaginé, derrière la quotidienne visite de Mme Toussaint-Montarut à la poste restante, hantait son esprit d'humble provinciale, vouée d'avance aux prosaïsmes d'un humble foyer. Son silence volontaire sur la fraude que représentait la suscription des lettres ainsi adressées à la femme du grand industriel la mêlait indirectement à une intrigue qui l'eût indignée si son innocence s'en fût représenté les coupables réalités. Timide et un peu farouche, ni ses collègues ne se permettaient avec elle de ces demi-cynismes, ni ses compagnes de ces confidences qui défloreront une pensée virginale. Une aventure d'amour, c'était pour elle une plongée dans l'idéal, un paradis d'impressions exaltées et anoblissantes. Certes, sa conscience eût protesté dans l'arrière-fond d'elle-même contre le sophisme qui fait des états passionnels de l'âme le but suprême. Ce sophisme, elle ne se le formulait pas. Elle le vivait imaginativement. C'était une chimérique revanche des circonstances hostiles de son sort et de leur quotidienne oppression qu'elle poursuivait sans cesse dans ses rêves, dans ses lectures, dans l'interprétation de petits incidents comme le mystère de cette correspondance clandestine. Le jardinier, son père, était mort, ruiné par de mauvais placements et par la maladroite exploitation d'un petit bien. Il avait tenu, dans ses années moins malheureuses, à donner une éducation soignée à sa fille. Elle avait pu passer son brevet et, ambitieuse d'une existence qu'elle espérait plus large, entrer dans les postes. Ses maigres appointements, additionnés aux salaires encore plus maigres de sa mère, leur assuraient aujourd'hui à toutes deux le vivre, le couvert, et, pour elle, la tenue nécessaire à son emploi.

On comprendra son éveil de sympathie et de curiosité à remarquer le tremblement de la main de la fausse Élodie Delacroix tendant la pièce mensongère d'identité. Puis, à chaque nouvelle visite au guichet, comme Françoise s'était intéressée à ce joli visage déjà marqué par le temps, mais animé d'une fièvre si ardemment concentrée ! Quand un double hasard lui avait révélé d'abord le véritable nom de Mme Toussaint-Montarut et fait connaître ensuite le mari, le drame de cœur que vivait sa cliente de la poste restante s'était précisé pour elle. Cet homme d'affaires, déjà sur le retour, avec son masque brutal, avait dû acheter cette sensible et fine créature à des parents besogneux et la méconnaître. Malheureuse, celle-ci avait rencontré un ami digne d'elle et que la jalousie de son maître de par le code la contraignait de chérir en secret. Que ce consolateur partageât cet amour, Françoise en trouvait la preuve dans l'assiduité de ces lettres. L'écriture des adresses si claire, si élégante, lui plaisait enfantinement, et aussi

le très léger parfum qui s'en dégageait, malgré la promiscuité des enveloppes parmi lesquelles ces messages de tendresse avaient voyagé.

« Mais en viendra-t-il encore de ces lettres ? » se demandait-elle donc. Elle avait eu, pendant une absence momentanée du télégraphiste, la curiosité de lire la dépêche envoyée par le mari, une demi-heure à peine avant l'arrivée de sa femme. Cette dépêche annonçait le départ de l'industriel pour Paris le jour même, et continuant son monologue :

« Elle va sans doute partir aussi. Elle voudra *le* rejoindre », se disait la postière. Elle s'associait si intimement à la passion des deux amants qu'elle employait, pour parler de l'inconnu, ce *le* sans nom et sans épithète, habituel aux femmes éprises, pour qui un seul homme existe : *lui*. « Sont-ils heureux de s'aimer ainsi !... Elle peut, elle, se parer à son gré pour *lui* plaire. Ah ! Comme je souhaiterais de *le* connaître. Je *le* vois si beau ! Elle-même est si jolie ! Où l'a-t-elle rencontré ? Comment se sont-ils connus ? Quel courage ils ont ! Car ce M. Toussaint-Montarut a un visage si dur ! Il y a des maris qui tuent. Comme ils s'aiment tous deux, pour braver ainsi un danger de tous les instants !... »

Fantastique discours intérieur d'une dormeuse éveillée qu'un appel de son nom, répété par trois fois, tira brusquement de son somnambulisme. Elle reconnut dans un sursaut la voix de sa mère qui lui criait, debout de l'autre côté de l'avenue, sur le seuil d'une boutique de papeterie :

— Françoise ! Françoise ! Françoise !...

Et quand la jeune fille eut franchi la courte distance qui les séparait :

— Où as-tu les yeux, petite ? dit la vieille femme. Voilà cinq minutes que je te fais des signes. Tu seras donc toujours mademoiselle lente j'y vas, malhabile j'y cours...

— C'est qu'on a beaucoup travaillé ce matin, maman, et alors la tête...

(A suivre.)

PAUL BOURGET,
de l'Académie française.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

PROCÉDÉ RAPIDE pour résoudre le problème : *Calculer les côtés* a, b *d'un triangle rectangle* ABC, *et les segments* m, n *déterminés par la hauteur* h *sur l'hypoténuse* c, *sachant que* $h = 14$ *et* $c = 40$.

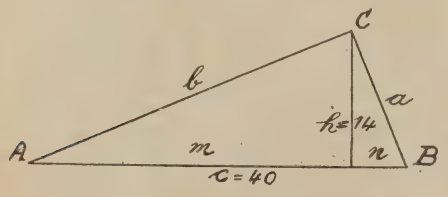

Le système : $m + n = 40$; $m.n = 14^2 = 196$, nous révèle que m et n sont les racines de l'équation : $x^2 - 40x + 196 = 0$; d'où : $m = 20 + \sqrt{204}$; $n = 20 - \sqrt{204}$.

Pour trouver a et b, posons :

$$a^2 + b^2 = 40^2 = 1\,600,$$
$$2\,ab = 2\,40\,14 = 1\,120.$$

En ajoutant et en retranchant membre à membre ces deux équations, il vient : $(a + b)^2 = 2\,720 = 4\,680$; $(a - b)^2 = 480 = 4\,120$.

On en tire : $a + b = 2\sqrt{680}$; $a - b = 2\sqrt{120}$; par suite :

$$a = \sqrt{680} + \sqrt{120} = \pm 26{,}1 + 11 = 37{,}1,$$
$$b = \sqrt{680} - \sqrt{120} = \pm 26{,}1 - 11 = 15{,}1.$$

Vérification. — Surface ABC $= 40.\ 14 = 37{,}1.\ 15{,}1 = \pm 560$.

O. BURGARDT,
(Mulhouse).

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LA MONNAIE DU PAPE

DANS une belle prairie j'ai rencontré une grande plante, aux fleurs d'un violet pâle, qu'on appelle la Monnaie du Pape.

Elle a un port majestueux ; sa haute tige est presque aussi grande que moi.

Dans toutes les directions elle pousse des rameaux, robustes aussi, et les fleurs se rassemblent en grappes au bout des rameaux.

Elles sont toutes simples, ces fleurs : quatre pétales en croix s'effilent en languettes vers le bas ; quatre sépales verts, un peu inégaux, se rapprochent pour former un tube qui maintient droites les languettes des pétales. Au dedans, six étamines, quatre longues, deux plus courtes.

Si tu enlèves les sépales, les pétales, les étamines, tu trouveras encore, au milieu, un petit sac vert aplati avec un bec renflé au bout.

Sur cette plante un peu banale, dont les fleurs ressemblent à celles de la giroflée, se développe un fruit curieux.

Lorsque la fleur est fanée, on voit se disperser peu à peu les sépales, les pétales, les étamines.

Le petit sac vert grossit beaucoup, mais il reste plat et rond comme une médaille. Et, dans le milieu de l'été, la Monnaie du Pape porte sur ses rameaux des grappes de fruits transparents, minces comme du papier, sortes de disques très plats sur lesquels on voit la trace des graines.

Quelquefois les artistes en bijoux reproduisent avec du métal ces fruits de la Monnaie du Pape.

(Je n'ai pas dessiné ces fruits complètement formés parce que ma plante ne les avait qu'en ébauche.)

MARIE-LOUISE NOËL-BERNARD.

LES BEAUX OUVRAGES

UN NAPPERON : LACETS ET POINTS A L'AIGUILLE

NOUS avons donné, dans le numéro du 1er avril 1935 du *Journal des Instituteurs*, la description à l'aiguille des différents points servant à l'exécution d'un motif de dentelle de Venise.

Ces points à l'aiguille peuvent également servir à l'exécution de beaucoup d'autres travaux, notamment à celle des dentelles en lacets qui composent de si jolis ornements pour la maison. Voici un napperon donné au quart de sa grandeur réelle et qui sera très vite exécuté.

MATÉRIAUX NÉCESSAIRES. — I. Lacet mat et lacet à jours. II. Fil d'Irlande Welcomme. III. Aiguilles. IV. Toile d'architecte pour dessiner le modèle de travail et bâtir les lacets.

EXÉCUTION. — On commence par dessiner tout le motif sur la toile d'architecte ; ensuite, on bâtit les lacets très soigneusement, en fronçant à l'intérieur les lacets qui doivent tourner. Pour ce premier travail, tous les lacets seront coudés du côté de l'endroit qui est destiné à faire l'envers du motif ; on coud ensemble très soigneusement tous les lacets qui doivent être réunis ; on fait tous les raccords. Puis il faut débâtir le travail pour le retourner ; on le bâtit alors sur l'autre face de la toile d'architecte ; comme elle est transparente, le dessin se voit aussi bien à l'envers qu'à l'endroit. Puis on commence le travail de jours. Toutes les feuilles sont travaillées au *point de toile ;* la fleur qui se trouve en bordure a des pétales en points de tulle ; tous les cœurs des marguerites sont faits au point de damier (3 festons serrés et une large bouclette). On réunit ensuite tous les motifs par des barrettes composées de deux fils torsadés. (Les barrettes en feston pour le Venise seraient trop lourdes pour ce genre de travail.)

Avant de débâtir le napperon, on l'expose à la vapeur (au-dessus d'une casserole d'eau bouillante), puis on le repasse pour qu'il prenne une forme bien nette.

LES BONNES RECETTES

Galantine de volaille à la gelée. — Coupez en dés moyens et réguliers 100 grammes de lard frais, 100 grammes de filet de porc, 100 grammes de langue écarlate. Placez le tout dans une terrine ; assaisonnez de sel, poivre, soupçon d'épices, d'un verre de cognac et d'un de madère. Passez à la machine à hacher au travers de la grille la plus fine 100 grammes de chair de noix de veau, 100 grammes de filet de porc, 100 grammes de lard gras frais et le foie de la volaille.

Assaisonnez cette farce de sel, poivre et soupçon d'épices ; ajoutez 50 grammes de pistaches émoulées ; mélangez intimement cette farce aux viandes en marinade ; laissez macérer.

Désossez une poule tendre en procédant de cette manière : la volaille étant flambée et vidée, coupez-en les ailerons et les pattes ; dégagez le cou pour enlever la poche ; couchez-la sur l'estomac. Au moyen d'un couteau pointu, incisez en ligne droite à partir du cou jusqu'au croupion ; glissez la pointe du couteau sous les chairs que vous soulevez au fur et à mesure que le couteau contourne la carcasse qui finit par se présenter à nu ; enlevez par l'intérieur, sans couper la peau de la bête, les os des ailerons et des cuisses, puis la carcasse et le cou ; ôtez les nerfs des cuisses, étalez la poule ainsi désossée, la peau à l'extérieur sur une serviette rincée étalée sur la table. Si, par hasard, vous aviez crevé la peau, aveuglez ces blessures avec une large barde de lard.

Pour préparer la « galantine », posez les viandes, en les foulant légèrement, sur l'intérieur de la poule ; rapprochez les extrémités et cousez-la.

Une fois cousue, enroulez la galantine dans la serviette, ficelez-la et liez au milieu avec deux tours de ficelle. Dans une casserole assez grande, mettez la galantine en même temps que deux pieds de veau, un pied de porc cru, quelques couennes fraîches les os provenant des viandes, la carcasse et les abatis de la poule ; garnissez avec carottes, céleri, oignons, poivre en grain, bouquet garni, clous de girofle ; mouillez d'eau froide juste à hauteur ; amenez à l'ébullition, écumez et laissez cuire lentement pendant une heure. Retirez la galantine ; lorsqu'elle est tiède, retirez la serviette et replacez-la dans une serviette propre que l'on serre très fortement. Posez-la sur une plaque, posez sur la galantine une planchette sur laquelle on met un poids de 1 kilogramme. Pendant que la galantine refroidit, on laisse cuire pendant trois heures, très lentement, les garnitures qui composeront la gelée. Toutes les heures, on dégraisse minutieusement. Au bout de trois heures, on verse la gelée sur une passoire fine au-dessus d'un grand saladier. Dans une casserole, mettez un verre de madère, un jus de citron et 3 blancs d'œufs ; battez le tout, ajoutez la gelée. Mettez la casserole en plein feu ; après cinq minutes de cuisson, la gelée est clarifiée. On la passe au travers d'une serviette et on s'en sert pour napper la galantine.

QUELQUES CONSEILS

Moyen de reconnaître l'addition d'eau au lait. — Voici un moyen très simple : laisser reposer et cailler un peu de lait. Ensuite, essayer d'enlever la crème. S'il y a addition d'eau, cette opération se fera très facilement, car il se trouvera entre le caillé et la crème une petite couche d'eau qui facilitera la séparation. Au contraire, si le lait est pur, la crème adhère au lait caillé.

Pour nettoyer des gants de peau blancs. — Mettre un peu de savon en poudre sur un chiffon de flanelle et frotter avec beaucoup de soin les parties salies. Si les gants sont très sales et résistent à ce traitement, tremper une éponge très fine dans du lait écrémé, prendre avec cette éponge un peu de savon en poudre et frotter sur la tache.

ROSINE.

POUR LIRE EN CLASSE

HISTOIRE DE COQUERICO

Il y avait une fois une belle poule qui vivait en grande dame dans la basse-cour d'un riche fermier ; elle était entourée d'une nombreuse famille qui gloussait autour d'elle, et nul ne criait plus fort et ne lui arrachait plus vite les graines du bec qu'un petit poulet difforme et estropié.

C'était justement celui que la mère aimait le mieux, ainsi sont faites toutes les mères : leurs préférés sont les plus laids.

Cet avorton n'avait d'entiers qu'un œil, une patte et une aile. Quand on est borgne, boiteux et manchot, c'est une belle occasion d'être modeste ; or, notre gueux de Castille était plus fier que son père, le coq le mieux éperonné, le plus élégant, le plus brave et le plus galant qu'on ait jamais vu de Burgos à Madrid. Si l'un de ses frères le heurtait par hasard, il lui cherchait pouille, l'appelait envieux ou jaloux et risquait au combat le seul œil qui lui restât.

Un jour que sa vanité lui montait à la tête plus que de coutume, il dit à sa mère :

— Ecoutez-moi, madame ma mère : l'Espagne m'ennuie, je m'en vais à Rome ; je veux voir le pape et les cardinaux.

— Y penses-tu, mon enfant ? s'écria la pauvre poule. Jamais, dans notre famille, on n'est sorti de son pays, aussi, sommes-nous l'honneur de notre race : nous pouvons montrer notre généalogie. Où trouveras-tu une basse-cour comme celle-ci, des mûriers pour t'abriter, un poulailler blanchi à la chaux, un fumier magnifique ; des vers et des grains partout, des frères qui t'aiment, et trois chiens qui te gardent du renard ? Crois-tu qu'à Rome même tu ne gretteras pas l'abondance et la douceur d'une pareille vie ?

— Ma mère, dit-il, vous êtes une bonne femme ; tout est beau à qui n'a jamais quitté son fumier ; mais j'ai déjà assez d'esprit pour voir que mes frères n'ont pas d'idée et que mes cousins sont des rustres. Mon génie étouffe dans ce trou, je veux courir le monde et faire fortune.

— Mais, mon fils, reprit la pauvre mère poule, t'es-tu jamais regardé dans la mare ? Ne sais-tu pas qu'il te manque un œil, une patte et une aile ? Une fois hors d'ici, tu es perdu.

— Ma mère, répondit Coquerico, quand une poule couve un canard, elle s'effraie toujours de le voir courir à l'eau. Vous ne me connaissez pas davantage. Ma nature à moi, c'est de réussir par mon talent et mon esprit, il me faut un public qui soit capable de sentir les agréments de ma personne ; ma place n'est pas parmi les petites gens.

Quand la poule vit que tous les sermons étaient inutiles, elle dit à Coquerico :

— Mon fils, si tu vas à Rome, évite de passer devant l'église de Saint-Pierre ; le saint, à ce qu'on dit, n'aime pas beaucoup les coqs, surtout quand ils chantent. Fuis aussi certains personnages qu'on nomme cuisiniers et marmitons ; tu les reconnaîtras à leur bonnet blanc, à leur tablier retroussé et à la gaine qu'ils portent au côté. Ce sont des assassins patentés qui nous traquent sans pitié ; ils nous coupent le cou sans nous laisser le temps de dire *miserere*. Et maintenant, mon enfant, ajouta-t-elle en levant la patte, reçois ma bénédiction.

Coquerico ne fit pas semblant de voir qu'il y avait une larme dans l'œil de sa mère, il ne s'inquiéta pas davantage de son père qui, cependant, dressait sa crête au vent et semblait l'appeler ; sans se soucier de ceux qu'il laissait derrière lui, il se glissa par une porte entr'ouverte ; à peine dehors, il battit de l'aile et chanta trois fois pour célébrer sa liberté :

— Coquerico ! Coquerico ! Coquerico !

Comme il courait à travers champs, moitié volant, moitié sautant, il arriva au lit d'un ruisseau que le soleil avait mis à sec. Cependant, au milieu du sable, on voyait encore un filet d'eau, mais si mince que deux feuilles tombées l'arrêtaient au passage.

Quand le ruisseau aperçut notre voyageur, il lui dit :

— Mon ami, tu vois ma faiblesse, je n'ai même pas la force d'emporter ces feuilles qui me barrent le chemin, encore moins de faire un détour, car je suis exténué. D'un coup de bec, tu peux me rendre la vie. Je ne suis pas un ingrat, si tu m'obliges, tu peux compter sur ma reconnaissance au premier jour de pluie, quand l'eau du ciel m'aura rendu mes forces.

— Tu plaisantes, dit Coquerico. Ai-je la figure d'un balayeur de ruisseaux ? Adresse-toi à gens de ton espèce, ajouta-t-il; et, de sa bonne patte, il sauta par-dessus le filet d'eau.

— Tu te souviendras de moi quand tu y penseras le moins ! murmura le ruisseau, mais d'une voix si faible que l'orgueilleux ne l'entendit pas.

Un peu plus loin, notre maître-coq aperçut le vent, tout abattu et tout essoufflé.

— Cher Coquerico, lui dit-il, viens à mon aide, ici-bas on a besoin les uns des autres. Tu vois où m'a réduit la chaleur du jour, moi qui, en d'autres temps, déracine les oliviers et soulève les mers, me voilà tué par la canicule. Je me suis laissé endormir par le parfum de ces roses avec lesquelles je jouais et me voici par terre, presque évanoui. Si tu voulais me lever à deux pouces du sol avec ton bec et m'éventer un peu avec ton aile, j'aurais la force de m'élever jusqu'à ces nuages blancs que j'aperçois là-haut, poussés par un de mes frères, et je recevrais de ma famille quelque secours qui me permettrait d'exister jusqu'à ce que j'hérite du premier ouragan.

— Monseigneur, répondit le maudit Coquerico, Votre Excellence s'est amusée plus d'une fois à me jouer de mauvais tours. Il n'y a pas huit jours encore que, se glissant en traître derrière moi, Votre Seigneurie s'est divertie à m'ouvrir la queue en éventail, et m'a couvert de confusion à la face des nations. Patience donc, mon digne ami, les railleurs ont leur tour ; il leur est bon de faire pénitence et d'apprendre à respecter certains personnages qui, par leur naissance, leur beauté et leur esprit, devraient être à l'abri des plaisanteries d'un sot.

Sur quoi, Coquerico, se pavanant, se mit à chanter trois fois de sa voix la plus rauque :

— Coquerico ! Coquerico ! Coquerico !

Dans un champ nouvellement moissonné où les laboureurs avaient amassé de mauvaises herbes fraîchement arrachées, la fumée sortait d'un morceau d'ivraie et de glaieul. Coquerico s'approcha pour picorer et vit une petite flamme qui noircissait les tiges encore vertes, sans pouvoir les allumer.

— Mon bon ami, cria la flamme au nouveau venu, tu viens à point pour me sauver la vie ; faute d'aliment, je me meurs. Je ne sais où s'amuse mon cousin le Vent, qui n'en fait jamais d'autres, apporte-moi quelques brins de paille sèche pour me ranimer. Ce n'est pas une ingrate que tu obligeras.

— Attends-moi, pensa Coquerico, je vais te servir comme tu le mérites, insolente qui oses s'adresser à moi !

Et voilà le poulet qui saute sur le tas d'herbes humides et qui le presse si fort contre terre, qu'on n'entendit plus le craquement de la flamme et qu'il ne sortit plus de fumée. Sur quoi, maître Coquerico, suivant son habitude, se mit à chanter trois fois :

— Coquerico ! Coquerico ! Coquerico !

Puis il battit de l'aile, comme s'il avait achevé les exploits d'Amadis.

Toujours courant, toujours gloussant, Coquerico finit par arriver à Rome : c'est là que mènent tous les chemins. A peine dans la ville, il courut droit à la grande église de Saint-Pierre. L'admirer, il n'y songea guère, il se plaça en face de la porte principale et quoique, au milieu de la colonnade, il ne parut pas plus gros qu'une mouche, il se hissa sur son ergot et se mit à chanter :

— Coquerico ! Coquerico ! Coquerico ! rien que pour faire enrager le saint et désobéir à sa mère.

Il n'avait pas fini qu'un suisse, qui l'entendit crier, mit la main sur l'insolent et l'emporta chez lui pour en faire son souper.

— Tiens, dit le suisse, en montrant Coquerico à sa ménagère, donne-moi vite de l'eau bouillante, pour plumer ce pénitent-là !

— Grâce ! Grâce ! madame l'Eau, s'écria Coquerico. Eau si douce, si bonne, la plus belle et la meilleure chose du monde, par pitié, ne m'échaude pas !

— As-tu donc eu pitié de moi, quand je t'ai imploré, ingrat ? répondit l'Eau, qui bouillait de colère.

D'un seul coup, elle l'inonda du haut jusqu'en bas et ne lui laissa pas un brin de duvet sur le corps.

Le suisse prit alors le malheureux poulet et le mit sur le gril.

— Feu, ne me brûle pas ! cria Coquerico. Toi qui es si brillant, frère du soleil, cousin du diamant, épargne un misérable ; contiens ton ardeur, adoucis ta flamme et ne me rôtis pas.

— As-tu eu pitié de moi quand je t'implorais, ingrat ? répondit le Feu, qui pétillait de colère.

Et, d'un jet de flamme, il fit de Coquerico un charbon.

Quand le suisse aperçut son rôti dans ce triste état, il tira le poulet par la patte et le jeta par la fenêtre. Le Vent l'emporta sur un tas de fumier.

— O Vent, murmura Coquerico, qui respirait encore, zéphir bienfaisant, souffle protecteur, me voici revenu de mes vaines folies ; laisse-moi reposer sur le fumier paternel.

— Te reposer ! rugit le Vent. Attends, je vais t'apprendre comme je traite les ingrats.

Et, d'un souffle, il l'envoya si haut dans l'air, que Coquerico, en retombant, s'embrocha sur le haut d'un clocher.

C'est là que l'attendait saint Pierre. De sa propre main, le saint cloua Coquerico sur le plus haut clocher de Rome.

On le montre encore aux voyageurs ; si haut placé qu'il soit, chacun le méprise, parce qu'il tourne au moindre vent ; il est noir, sec, déplumé, battu par la pluie, il ne s'appelle plus Coquerico, mais girouette.

C'est ainsi qu'il paye et payera éternellement sa désobéissance à sa mère, sa vanité, son insolence et, surtout, sa méchanceté.

ÉDOUARD LABOULAYE.

Contes et nouvelles. (P. Ducrocq, libraire-éditeur.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

ENQUÊTES ET DISCUSSIONS

LES RETRAITES EN 1935... ET APRÈS

Nous avons reçu d'un de nos abonnés la lettre suivante, relative à un important problème d'actualité. Nous croyons devoir, selon le désir de son auteur, la soumettre à l'appréciation de nos lecteurs.

Monsieur le Directeur,

DU point de vue moral comme du point de vue économique, l'une des conséquences les plus graves de la crise actuelle est assurément l'impossibilité pour un grand nombre de jeunes gens de trouver une situation leur permettant de gagner leur vie et de fonder un foyer. Sans vouloir faire du cri féroce « Place aux jeunes ! » la loi des temps pénibles que nous traversons, on peut néanmoins penser que, si la société est incapable de fournir du travail à tous, il vaut mieux mettre au repos les vieux travailleurs que de laisser leurs fils ou leurs petits-fils se désespérer de ne pouvoir se procurer du travail, ou, ce qui est pire, s'y résigner. Il n'en coûterait sans doute pas plus cher de pensionner les anciens pour les aider à finir leurs jours que de distribuer aux jeunes des indemnités de chômage. Et ne serait-ce pas une solution plus juste et plus satisfaisante d'un problème qu'il sera difficile, et inhumain, de continuer à éluder ? Tel est d'ailleur l'avis d'un économiste de talent, M. Jacques Duboin, ancien sous-secrétaire d'État aux finances, qui bataille avec esprit depuis plusieurs années pour obtenir qu'en temps de crise, la mise à la retraite systématique des ouvriers et employés les plus âgés soit appliquée dans l'exacte mesure indispensable au placement des jeunes : affaire de statistiques bien faites et de prudence dans la réalisation.

En ce qui concerne les fonctionnaires, la question n'est pas moins pressante que pour les emplois du commerce et de l'industrie. Un grand effort de compression a été fait depuis quelques années pour réduire le budget des services publics, tant en diminuant le nombre de leurs agents, — d'où une économie sur les traitements — qu'en reculant pour beaucoup d'entre eux (les instituteurs, en particulier) l'âge normal de la retraite — d'où une économie sur les pensions. — Le résultat de cet effort a naturellement été néfaste pour les candidats fonctionnaires : moins de postes à pourvoir, d'une part, moins de mises à la retraite, d'autre part, deux causes qui se sont unies pour amener l'arrêt partiel ou même total (on se rappelle le décret Chéron) de leur recrutement.

En période de prospérité ou même en temps normal, cet arrêt momentané ou ce ralentissement durable auraient pu passer plus ou moins inaperçus : le marché libre du travail aurait absorbé peu à peu le plus grand nombre des exaspirants aux fonctions publiques, et les autres auraient patienté quelques mois de plus sans trop en souffrir. Il n'en est pas de même quand le chômage sévit partout, quand l'industrie et le commerce périclitent, et quand l'État médite peut-être encore de nouvelles réductions d'effectifs dans ses administrations. Aussi brevetés et licenciés piétinent-ils sans espoir, par centaines, sinon par milliers, et parle-t-on même de supprimer les concours d'agrégation. Les écoles normales primaires vont être mises en veilleuses, et qui sait si les écoles normales supérieures ne devront pas fermer leurs portes ? Ce que seront les répercussions d'une telle politique sur l'avenir de notre culture nationale et sur la mentalité de notre jeunesse, il est difficile sans doute d'en exagérer l'importance et la gravité.

Mieux vaudrait, croyons-nous, s'inspirer des idées de M. Jacques Duboin pour supprimer, au moins provisoirement, l'une des causes du malaise actuel, en avançant l'âge de la retraite. Non pas arbitrairement, comme on le fit l'an dernier, en vue de supprimer des emplois (et avec tant de brutalité et d'inégalité !), mais après une sérieuse étude du problème, et en répartissant sur plusieurs années — trois ou cinq, par exemple — l'application des mesures adoptées. Il faut remarquer, en effet, que le congédiement brutal, le 1er août 1934, de tous les instituteurs et institutrices ayant dépassé l'âge de cinquante-cinq ans, s'il a provoqué un avancement massif et de nombreuses nominations de débutants, a aussi, par contre, totalement arrêté les mises à la retraite d'office en 1935 et pendant les années suivantes et, en conséquence, à peu près suspendu tout recrutement. La même erreur ne doit pas être commise.

Pour porter remède à la situation difficile des jeunes, on devrait donc prévoir, dans toutes les administrations publiques :

1° *Le retour au régime de 1924 en ce qui concerne l'âge de la retraite, la classification des services actifs et sédentaires, le calcul des annuités, etc. ;*

2° *Un échelonnement régulier des mises à la retraite pendant les cinq années 1935 à 1939, par exemple, égal à la moyenne de celles qui avaient été prononcées pendant les cinq années 1929 à 1933, l'année 1934 étant écartée du calcul à cause des règles exceptionnelles qui y furent appliquées en exécution des décrets-lois.*

Cette double mesure rétablirait le courant normal qui est maintenant à peu près arrêté et, tout en ne portant pas aux anciens un coup aussi dur que celui de l'année dernière, elle contribuerait à sauver les jeunes de l'oisiveté et du découragement. Elle permettrait en outre aux uns et aux autres de préparer leur avenir avec quelque certitude.

J'espère que vous voudrez bien, Monsieur le Directeur, publier la lettre ci-dessus dans le *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, afin que les suggestions qu'elle contient puissent être examinées et discutées par mes collègues.

Qu'aucun d'eux ne pense, en tout cas, que c'est d'un cœur léger que je propose de sacrifier les aînés aux cadets. J'ai dépassé la quarantaine, et, bien que demi-jeune encore, je sais ce que nos écoles doivent aux plus âgés d'entre nous, et quel vide laisse leur départ. Mais j'essaie de résoudre un problème social angoissant entre tous, et je voudrais, en le posant et en le discutant au grand jour, faire surgir, si possible, des solutions meilleures que les miennes. Je voudrais surtout éviter, dans la faible mesure de mes forces, que des décisions hâtives soient à nouveau prises un jour

sous la pression des circonstances — comme en 1934 — et que leurs conséquences fâcheuses et imprévues pèsent ensuite lourdement sur l'avenir.

Bien entendu, en ce qui concerne l'enseignement primaire élémentaire, je préférerais que la loi sur la prolongation de la scolarité obligatoire soit votée d'urgence, et que, pour l'appliquer immédiatement, quelques milliers de postes d'instituteurs et d'institutrices soient créés dès la prochaine rentrée des classes : nous devons y travailler de toutes nos forces. Mais les idées que j'expose ici dépassent notre corporation : elles visent tous les fonctionnaires civils et militaires de l'État, des départements et des communes.

Veuillez agréer, etc...

UN INSTITUTEUR DU NORD.

L'ACTUALITÉ CORPORATIVE

LE CONGRÈS DES COURS COMPLÉMENTAIRES

APRÈS les impressions de notre collaborateur A. Laugier, nous tenons à faire connaître à nos lecteurs le texte des vœux qui furent adoptés après lecture et discussion des rapports copieux, documentés et riches d'aperçus nouveaux présentés par les deux secrétaires généraux, MM. Bettembos et Sauzeau.

L'enseignement des langues vivantes au Cours complémentaire fournit à Bettembos, professeur de C. C. à Charenton-le-Pont, l'occasion de faire applaudir sa conception élevée des études dans un C. C., qui transparaît dans l'ordre du jour suivant :

1° Que l'enseignement des langues soit systématiquement développé dans les C. C. et même dès le C. S. si possible ;

2° Que cet enseignement soit donné par des membres du personnel appartenant à ces cours (en attendant que ce personnel puisse être recruté de façon régulière, l'enseignement des langues vivantes pourra être confié à un personnel auxiliaire qualifié) ;

3° Qu'à défaut d'un diplôme spécial une préparation sérieuse puisse être organisée à l'E. N. pour permettre d'enseigner : une mention spéciale de cette connaissance de langue étrangère figurerait au B. S. ;

4° Qu'un certain nombre de normaliens sortant bénéficient de bourses de séjour afin qu'ils puissent :

a. Prendre contact avec les méthodes pédagogiques d'un pays étranger ;

b. S'entraîner à la pratique courante de la langue déjà étudiée ;

5° Que des cours de perfectionnement s'instituent par région à l'usage des professeurs enseignant au C. C. ;

6° Que les C. C. soient dotés de matériel auxiliaire (phonographe en particulier).

Dans une autre séance, notre collègue Sauzeau, directeur de C. C. à Paris, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique — dont l'auditoire aime la précision et la largeur de vues — rassure ses collègues sur les tenues du décret-loi du 5 juin 1934 qui, à son sens, est encore trop mal connu — et parvient à faire admettre la nécessité d'un contrôle de l'enseignement technique sur les sections spécialisées.

Un loyal échange de vues, dirigé avec tact et compétence par M. Barrier, inspecteur général, directeur adjoint au ministère, aboutit aux vœux suivants, adoptés presque tous à l'unanimité :

1° Que soit votée à bref délai la prolongation de la scolarité obligatoire (l'Association des C. C. n'accepte l'âge de quatorze ans qu'à titre transitoire et maintient sa demande de voir cette limite fixée à quinze ans)

2° Que le décret du 5 juin 1934 (concernant la création et la réorganisation des sections professionnelles annexées aux sections générales des C. C.) soit méthodiquement appliqué ;

3° Que dans ces sections, placées sous l'autorité du directeur de l'école et du cours complémentaire, une large part soit réservée à la culture générale et que les programmes de l'enseignement professionnel soient assez souples pour être adaptés aux besoins régionaux ;

4° Les membres de l'Association nationale des professeurs de cours complémentaires attendent d'une loyale collaboration de l'enseignement primaire et de l'enseignement technique un développement plus large et plus harmonieux du véritable organisme d'éducation populaire qu'est le cours complémentaire.

B. R.

POUR LES JEUNES

SUR LES GRANDES VACANCES

IL est à présumer que, dans les départements intéressés par la vendange, la rentrée au 15 septembre ne sera retenue ni par les représentants des intérêts scolaires, ni par les collectivités locales : conseils municipaux et conseils généraux. Mais, cette réserve faite, c'est dans l'hypothèse du départ au 15 juillet que nous voulons nous placer en considérant le point de vue des jeunes.

Eh bien! vendanges à part, vivent les vacances... au 14 juillet.

Juillet, c'est le mois de la mer et, plus encore, celui de la montagne. Ceux qui ont fréquenté les régions élevées des Alpes ou des Pyrénées savent combien la température baisse dès la fin d'août sitôt que l'on atteint un millier de mètres d'altitude ; le temps y devient incertain et l'on hésite à partir, plus encore à coucher dehors sous une tente ou à l'abri d'un rocher. Juillet et août sont les mois propices aux grandes aventures — j'entends du point de vue sportif, — les mois du « camping » en sous-bois ou au bord d'un torrent, les mois des fraises et des framboises, les mois du retour à la nature et à la vie... simple et gaie.

Reste évidemment une autre catégorie de sportifs : les chasseurs. Ceux-là, sans doute, n'apprécieront guère l'initiative de M. Mallarmé.

Reste aussi le point de vue des parents, dont les moins de treize ans rentreront à la mi-septembre, tandis que les « grands » seront libres jusqu'à la fin du mois. Certains d'entre eux, peut-être, feront comme beaucoup de vignerons : ils garderont leurs enfants.

Mais, dit l'autre, pourquoi ne pas prévenir une nouvelle querelle ? Les vacances pour tous du 15 juillet au 1er octobre, voilà la solution pratique, adéquate et... reposante.

FERNAND BÉRENGER.

UN DES NOTRES OBTIENT LE " PRIX DE L'ENFANCE "

PARMI les prix littéraires, il en est qui présentent à notre attention un intérêt plus vif ! ce sont ceux que remportent parfois des membres de l'enseignement primaire. Or, le *Prix de l'Enfance* des *Nouvelles littéraires* vient d'échoir à M. Henri Bouchet, docteur ès lettres, à M. Olivier Leroy, auteurs d'ouvrages concernant la psychologie enfantine, et à M. Léonce

Bourliaguet, inspecteur primaire à Saint-Girons, pour son roman *Petit-Œuf*.

Petit-Œuf (1) est une vie d'enfant du peuple ramassée en courts chapitres comparables aux tableaux d'un film ; l'ouvrage porte d'ailleurs sous le titre la mention « film d'une vie ». L'éveil des sens et de l'intelligence, les premiers pas dans la société à la maternelle, la difficulté des études à l'école primaire et au cours complémentaire, le heurt dans un cœur sensible des morales laïques et religieuses, les inquiétudes et les douleurs de la puberté et enfin l'épreuve de la volonté virile dans le creuset de la guerre forment une succession rapide de petits drames ou de petites comédies. Cet ouvrage, dont les thèses profondes ne rompent jamais l'allure narrative, sera certainement lu avec le plus vif intérêt par les éducateurs.

Tandis que le Prix de l'Enfance lui était décerné (avril 1935), L. Bourliaguet publiait, dans *Le Temps*, un roman intitulé *Le Franzmann*, qui rappelle par son sujet *Graziella*, mais un *Graziella* écrit par un Périgourdin à la plume vigoureuse et franche, à la plume plébéienne. Cet ouvrage a valu à son auteur de nombreux témoignages de gratitude et de sympathie émanant de tous les pays, et particulièrement d'Allemagne.

L. Bourliaguet a été frappé de constater que presque toutes les lettres amicales que lui valurent ses récents succès contenaient un rappel joyeux de son ouvrage antérieur, *La Conversion de M. Sabahu* (2), qui est une apologie de l'instituteur rural cachée sous un glacis de raillerie et de caricature. Ces élans de sympathie, venus de tous les milieux, à l'adresse d'un type d'instituteur qu'André Thérive (qui ne s'est pas mépris sur le propos secret de l'auteur) a qualifié de *charmant*, ont dû être la meilleure récompense d'un homme qui tient aux maîtres de l'enseignement primaire par toutes les fibres de son cœur et ne semble parfois les railler que pour les mieux défendre.

J. B.

ON SOUHAITE...

...des félicitations.

NOUS n'avons pas l'honneur de connaître M. Camboulives, député ; nous savons seulement qu'il est médecin, fils de pharmacien, et qu'il possède l'art de manier l'ironie lorsqu'il s'adresse à des ministres récalcitrants. En voici la preuve donnée par le *J. O.* du 20 avril 1935, sur la question des congés pour maladie :

Par arrêt du 25 juillet 1934, le Conseil d'État, statuant au contentieux, a décidé qu'au cas de congé de maladie le traitement du fonctionnaire ne doit être supprimé que si ce dernier réunit six mois consécutifs de congé et qu'il faut également trois mois consécutifs de congé pour que le traitement partiel remplace le traitement intégral ; par cet arrêt, un fonctionnaire qui avait été privé du demi-traitement pendant près d'un mois, a été renvoyé aux fins de payement devant le ministre des Finances ; depuis cet arrêt, le ministre des Finances et le ministre de l'Éducation nationale, saisis de réclamations, se basant sur l'arrêt du Conseil d'État, ont répondu qu'un tel arrêt ne réglait qu'un cas particulier et qu'il n'y avait pas lieu de modifier l'attribution des congés de maladie ; je demande : 1° combien il faut d'arrêts du Conseil d'État pour détruire une fausse interprétation de la loi ; 2° pourquoi l'on obligerait les intéressés à porter devant la haute Assemblée des cas analogues.

Qu'a répondu le ministre de l'É. N. à cette question ?

Le fonctionnaire dont le pourvoi a fait l'objet de l'arrêt du 25 juillet 1934 du Conseil d'État appartenant à l'administration des finances, M. le ministre des Finances a seul qualité pour répondre à la question posée.

En langage administratif, faire une telle réponse s'appelle « se défiler ». Nous verrons bien cependant si le ministre des F. continuera à endormir ses correspondants en promenant sous leur odorat le chloroforme du cas particulier.

Mais M. Camboulives, médecin, connaît, par expérience, les dangers des narcotiques. Félicitons-le de travailler à en annihiler les effets.

PAUL BRÉCY.

(1) Bourrelier, éd. *(En vente à la librairie Nathan).*
(2) *La Conversion de M. Sabahu* (Nathan ; 12 fr.).

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ... Puisque tous les agents de service, dans les établissements d'instruction, ont un statut bien défini, nous demandons qu'il en soit établi un pour les femmes de service dans les écoles primaires. Pourquoi ne pas laisser à l'inspecteur le droit de nommer et de révoquer cette employée ?... » (*H. M.*)

Chez les retraités.

« ... Nous nous permettons de poser une question. Les parlementaires qui s'occupent tant du cumul ont-ils l'intention d'appliquer aux militaires pensionnés à l'âge de quarante-cinq ans ou de cinquante-cinq ans la règle qu'ils se proposent d'édicter pour les civils ? Empêcheront-ils les colonels et les généraux en retraite d'entrer avec rémunération dans les Conseils d'administration des sociétés ? » (*V. A.*)

Chez les directrices d'É. mat.

« ... Les directrices d'écoles maternelles de plus de cinq classes peuvent être déchargées de classe, mais combien de celles-ci sont-elles déchargées ? Il semble cependant que leur tâche soit aussi lourde que dans les écoles primaires élémentaires ; ne pourrait-on pas être un peu plus large à leur égard ? » (*Mlle C. N.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ... Il y a un nombre excessif de pièces à produire à l'appui des paiements ; de ce côté, il semble bien que l'on pourrait apporter de nombreuses simplifications dans les justifications comptables ; c'est le cas notamment pour les paiements des subventions accordées aux Sociétés ou Associations... » (*P. B.*)

Chez les professeurs d'É. P. S.

« ... Il est souverainement injuste de baser l'indemnité de résidence sur la population ; cette indemnité doit être fonction du coût de la vie dans la ville où le fonctionnaire exerce et du nombre des membres de la famille de ce dernier ; on ne s'explique pas qu'une législation injuste reste immuable... » (*F. H.*)

Chez les secrétaires d'I. A.

« ... Nous demandons que les mouvements du personnel n'aboutissent pas au déplacement simultané de tous les commis d'un même bureau, parce qu'il en résulte une perturbation profonde dans le service et nous exprimons le vœu que le personnel de chaque inspection soit au complet dès le 20 septembre... » (*G. F.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LES CONGRÈS DE PAQUES (1)

Congrès de la Fédération nationale des directeurs, directrices et chargés d'écoles publiques. — Le XVIe Congrès s'est tenu à la Sorbonne les 18, 19 et 20 avril 1935, sous la présidence de M. Brunet (Charente), qui a prononcé le discours d'ouverture.

M. Morin, secrétaire général, a donné ensuite lecture du rapport moral et fait adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant

Le XVIe Congrès de la Fédération nationale des directeurs, directrices et chargés d'Ecoles publiques ;

Approuve l'action vigoureuse menée contre les inacceptables décrets-loi d'avril-mai et octobre 1934 concernant les retraites ;

Réclame du gouvernement la création des postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école laïque et la décharge de classe obligatoire pour les directeurs et directrices des écoles importantes ;

Il fait siens les termes de la mise au point adressée le 8 janvier 1935 au maréchal Pétain ;

Revendique hautement, en faveur du personnel enseignant, le maintien des libertés civiques et la protection contre l'arbitraire ;

Affirme sa volonté de bien servir l'école laïque, asile inviolable où, loin de la mêlée des idées et des dogmes, l'éducateur éclaire les esprits, élève les cœurs et forge les volontés.

Le Congrès a discuté les conclusions du rapport de Mlle Gonord (Eure-et-Loir) sur *la préservation morale de la jeunesse* et adopté un ensemble de mesures dont la réalisation immédiate lui paraît indispensable pour assurer le redressement moral souhaité.

Il a adopté les propositions de M. Collart (Aisne) relatives à la *formation professionnelle des intérimaires et des suppléants.*

Il a renouvelé quelques vœux adoptés par les précédents Congrès :

Reclassement des instituteurs dans la catégorie B ;

Représentation spéciale des directeurs et directrices d'écoles au Conseil départemental ;

Modifications de la loi sur la responsabilité civile.

Il a voté ensuite un certain nombre de vœux nouveaux présentés par les groupements départementaux :

Maintien du *statu quo* pour la date d'ouverture des grandes vacances et celle de la rentrée, avec unification de cette dernière pour les trois ordres d'enseignement ;

Augmentation des crédits pour suppléances, de façon à permettre le remplacement de tous les maîtres en congé de maladie.

Après avoir rendu un vibrant hommage à l'inlassable dévouement du président Brunet, le Congrès a procédé à l'élection des membres de la Commission permanente pour l'exercice 1935-1936 ; ceux-ci ont constitué comme suit le nouveau bureau fédéral :

Président : M. Louis Brunet. — Vice-présidents : MM. Chrétien, Tortochot, Sallée, Mlle Gonord. — Secrétaire général : M. Morin. — Secrétaires généraux adjoints : M. Chenot, Mme Bournérias. — Trésorier général : M. Grosbety. — Trésorier adjoint : M. Chatenoud.

Syndicat des directeurs et directrices d'écoles normales. — Le Syndicat des D. E. N. a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Launay (Beauvais).

L'assemblée a étudié la réforme du Concours d'admission aux E. N. Elle a adopté à l'unanimité une motion dans laquelle elle se prononce contre la préparation spéciale des candidats à l'E. N. en quatrième année d'E. P. S., mais pour une année probatoire où seraient formés et étudiés les candidats. Elle a demandé la radiation immédiate des suppléants B. E. entrés en service après le 1er août 1932 et la formation professionnelle obligatoire des suppléants, auxiliaires et intérimaires pourvus du B. S. ou d'une équivalence, au cours d'une année d'E. N.

Elle a demandé que les épreuves qui dénotent des aptitudes indispensables à tout instituteur (lecture, récitation, chant, dessin, écriture, travail manuel), soient maintenues ou établies au concours d'entrée des E. N.

Syndicat des professeurs d'Écoles Normales. — C'est au siège de la C. G. T. que, sous la présidence de M. Flamant (Seine), a eu lieu l'Assemblée générale du Syndicat des P. E. N. Outre le rapport moral et le rapport financier, le S. des P. E. N. a discuté la réforme du Concours d'admission aux E. N. Le projet adopté, qui sera présenté à M. Rossey, directeur de l'Enseignement primaire, prévoit la séparation du B. E. et du Concours d'entrée. Celui-ci comprendrait les comptes rendus d'une leçon de lettres et d'une leçon de sciences.

Un vœu a été adopté tendant à sauvegarder l'autonomie des E. N. et à assurer leur recrutement.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des instituteurs. — Au cours de sa réunion mensuelle de mai, le bureau du S. N. a fixé les dates du prochain Congrès de Paris : les 3, 4 et 5 août.

Voici l'ordre du jour arrêté :

1° Rapport moral ;
2° Rapport financier ;
3° Statuts. Mode d'élection du bureau ;
4° Situation des jeunes ;
5° Perfectionnement de la culture générale et professionnelle des maîtres ;
6° Etat matériel de l'école.

Il a été décidé d'inviter les Sections départementales à s'intéresser activement au Soutien mutuel, œuvre de secours aux maîtres malades.

Sur la question des jeunes, le bureau s'est arrêté aux conclusions suivantes :

1° Essayer de faire ouvrir à nouveau les postes non supprimés, mais non pourvus ;

2° Obtenir que la prolongation de la scolarité jusqu'à quatorze ans devienne une réalité ;

3° Demander que, si les places font défaut dans leur département, les élèves-maîtres soient nommés dans des départements voisins, mais avec retour possible dans leur département d'origine, s'ils le demandent ;

4° Demander qu'après nomination des normaliens sortants, les intérimaires et suppléants titularisables soient placés d'après leur date d'obtention du C. A. P. ;

5° Insister pour qu'on ne procède plus à l'engagement d'intérimaires et de suppléants éventuels, tant que les anciens ne seront pas pourvus.

Le bureau du S. N. demande que des annuités supplémentaires soient accordées aux instituteurs qui demandent leur retraite par anticipation.

ANDRÉ GANNE.

FATIGUE ET SURMENAGE

Le travail engendre la fatigue, qui constitue en quelque sorte le régulateur normal de l'effort, car, sans elle, l'homme aurait tendance à abuser de ses forces. Le surmenage est, au contraire, une fatigue répétée dont les conséquences sont toujours dangereuses. Le travail poussé à l'extrême, en effet, ne s'accomplit pas sans que se forment dans le muscle des toxines qui, en se répandant dans l'organisme par la voie sanguine, provoquent de véritables phénomènes d'intoxication : fièvres, malaises, vertiges, agitations, tremblements musculaires, troubles épileptiformes, etc...

Le repos serait évidemment le meilleur remède au surmenage, mais il n'est pas toujours permis à tous. Il faut donc observer une règle alimentaire susceptible d'atténuer ces inconvénients et surtout d'empêcher que l'organisme ne se « sature de fatigue ». Wladizko, le célèbre physiologue de l'alimentation, avait remarqué qu'en Russie c'était pendant les périodes où le sucre manquait qu'il était constaté une sensible augmentation des cas épileptiformes. Il est certain que la sous-alimentation en sucre se traduit par des malaises, et qu'au-dessous d'un gramme de sucre par litre de sang l'organisme supporte mal la fatigue et des troubles sérieux sont à craindre. Le sucre est l'aliment qui reconstitue l'énergie ; il est donc normal qu'un régime où ce produit fait défaut ne puisse obvier aux manifestations causées par des fatigues répétées pour la réparation desquelles il ne serait pris aucune précaution. Il ne faut pas oublier, en outre, qu'un organisme en état de déficience est tout disposé à recevoir sans défense tous les germes nocifs ; c'est d'ailleurs pourquoi le corps enseignant paie un si lourd tribut aux maladies microbiennes.

(1) Voir le n° 34 du *Journal des Instituteurs.*

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES

une Série de 40 DOCUMENTS D'HISTOIRE

Format 25×32.5

10f au lieu de 20f.

NOS ENFANTS FONT DU SPORT

QUATRE DÉLICIEUSES FRISES

95 x 35

18f au lieu de 22f de G. LAUVE

L' ACROPOLE

Panneau en héliogravure

65 x 100 7fr au lieu de 12.50

LE PORT

(PORT de MARSEILLE)

Panneau en héliogravure

65 x 100 7f au lieu de 12f50

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE VIII DU JOURNAL

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITES et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO.

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (Ve)

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, 2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. 3 fr.
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions, Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels. appr. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

Les maîtresses femmes d'intérieur
Les professeurs d'enseignement ménager **LISENT**
" L'ORGANISATION MÉNAGÈRE "
Revue Mensuelle
Contre 3 fr. en timbres, 2 numéros spécimen et conditions d'abonnement. Écrire 54, rue Jacob, PARIS (VIe).

D'où proviennent les rhumatismes

Cescrises si douloureuses qui vous clouent brusquement dans un fauteuil, qu'elles s'appellent sciatique, lumbago, arthrite sèche ou névralgies, ont toutes une seule et même origine : c'est l'intoxication de l'organisme par défaut de combustion et d'élimination des « déchets » ; le rhumatisant est, comme l'a dit un grand docteur, un poêle qui tire mal. Le seul remède à cet état morbide consiste en une activation de toutes les fonctions vitales et particulièrement des fonctions intestinales, si importantes pour notre économie. La Tisane des Chartreux de Durbon, à base de plantes alpestres sélectionnées, contient tous les principes toniques et dépuratifs qui peuvent le mieux combattre la tendance aux rhumatismes et aux nombreux inconvénients de l'arthritisme.

On la trouve dans toutes les pharmacies au prix de 14 fr. 80 le flacon.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

AIX-LES-BAINS (Savoie). HOTEL DE LA PAIX.
Tout confort, cuisine soignée, jardins, ascenseurs.
Chambre Pension : 25 à 30 fr.
Conditions spéciales aux membres enseignement

SAGE-FEMME Ire classe F. M. ex. int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. : 650 fr. Discrétion. *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Sans enseigne.*

La constipation exige des soins doux et réguliers

Il y a des années que vous êtes constipé et vous croyez encore — malgré de nombreux échecs — qu'une bonne purge vous rendra la santé. Croyez-vous aux miracles?

Voyez-vous, la constipation, presque toujours due au manque d'exercice, n'est pas une maladie violente qu'il faille mâter avec une médication impitoyable. C'est plutôt l'affaiblissement d'un organisme, qui a besoin d'être *aidé*. Donc pas de traitement chimiques, d'autant plus fatigants qu'ils sont plus violents ! *Il faut un remède naturel et reposant.*

Le Thé Garfield, qui doit ses vertus réédu-catives et rafraîchissantes à l'action de certaines plantes, est le moyen idéal de guérir la constipation. Ces plantes, au nombre de dix, sont dosées pour provoquer la sécrétion normale des sucs gastriques, sans jamais irriter les muqueuses. Elles ont une influence conjuguée sur le foie et les reins dont la santé est souvent atteinte par la constipation. Le mal se trouve donc réduit à la fois dans ses causes et dans ses effets.

Le Thé Garfield a de plus l'avantage d'être extrêmement agréable comme boisson chaude. Essayez-le, vous n'aurez pas de peine à vous le procurer car il y en a dans toutes les pharmacies depuis 40 ans. Si vous préférez d'abord le goûter, demandez un échantillon gratuit avec brochure aux Laboratoires du Thé Garfield, 25, rue Dagorno Paris XIIe, Dépt... J. 5.

Thé Garfield

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-5-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 37. 8 Juin 1935.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

UNIVERSITY OF ILLINOIS JUL 2 1935

VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

Grandes Vacances 1935 ◈ Deux Magnifiques Voyages

I — A TRAVERS L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE (4-16 Août)

Côte anglaise de la Manche. — Londres. — Oxford. — Les Lacs Anglais. — Les Highlands d'Ecosse. — Les Fjords et les Lochs. — Oban. — Glasgow. — Edimbourg. — Tous les sites célèbres.

II - LES LACS ITALIENS - VENISE - LES DOLOMITES (28 Août-9 Sept.)

Lac Majeur et Iles Borromées. — Lac de Côme. — Lac de Garde. — Milan. — Vérone. — Venise et l'Adriatique. — Les Alpes du Tyrol.

PRIX EXCEPTIONNELS

RENSEIGNEMENTS — PROGRAMMES — INSCRIPTIONS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès sciences, Directeur général des V. U. D., 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe.)

AVIS IMPORTANT

Nous prions instamment Mesdames les Institutrices et Messieurs les Instituteurs qui ont adopté nos livres classiques (voir notre catalogue N° 2), de bien vouloir préparer leurs commandes dès aujourd'hui et de les transmettre sans retard à leur fournisseur habituel.

Ils rendront ainsi service aux libraires et à nous-même en facilitant le travail préparatoire de la rentrée des classes.

Ainsi seront-ils sûrs d'être servis à leur entière satisfaction et en temps utile.

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echco gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs
LOCATION
avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouard, PARIS
Catalogue " C " gratuit sur demande.

SAGE-FEMME 1re classe D. F. M. ex-int. Hôp. Paris. Cons. Pens. et accouch. : **650 fr.** Discrétion. *75, rue de Rennes, PARIS. Mo : St-Sulpice. Sans enseigne.*

AIX-LES-BAINS (Savoie). **HOTEL DE LA PAIX.** Tout confort, cuisine soignée, jardins, ascenseurs. Chambre Pension : **25 à 30 fr.** *Conditions spéciales aux membres enseignement.*

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps jour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300 : 490 fr. - 220×320 : 590 fr. Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour en cas de non-convenance.
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

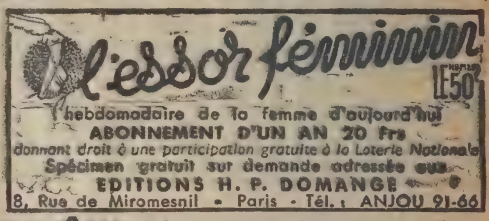

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

VARICES *variqueuses ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

C'est
dès maintenant
que vous devez préparer
votre participation
à
l'Exposition Internationale de 1937

Pour tous renseignements s'adresser aux services de l'Exposition Internationale de 1937
35, Rue Saint-Didier. Paris

HAVAS

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. Nombreuses Références

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

M. DA COSTA : Quand la volonté s'en va... 567
J. ROGISSART : Le crabe..... 569
H. BÉCHET : Le cahier mensuel modernisé et simplifié 570
M.-L. NOEL-BERNARD : Les fleurs de coucou. 571
A. LACLEF : La presse pédagogique..... 572
P.-L. MAZEYDAT : L'enfant écartelé..... 573
Paul BOURGET : Poste restante (suite).... 575
Dr P.-E. MORHARDT : Indigestion et fruits. 576
Bibliographie : F. Boulay..... 577
Pour lire en classe : La dinde..... 578

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — La jurisprudence. — Examens et concours. — Les nouveaux textes, etc..... 73 à 76
A. LANTENOIS : Secours isolé..... 73

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 529 à 544
Examens : Textes et documents..... 207 à 212
René OZOUF : Les mines d'or..... 211
Les Archives de l'Enseignement primaire : La bataille de Solférino (24 Juin 1859). Hors-texte

QUAND LA VOLONTÉ S'EN VA

Par Maurice DA COSTA

TOUS les amateurs de T. S. F. connaissent le phénomène du « fading ». Pour des raisons encore mal connues, les ondes sonores, qui jusque-là enchantaient l'oreille, s'affaiblissent, diminuent progressivement, puis, tout d'un coup, disparaissent : à leur place s'installe le silence, qui est une des formes de la mort. Il semble que nous assistons en France, à l'heure actuelle, dans le domaine politique et social, à un phénomène du même genre qu'on pourrait appeler le « fading » de la volonté collective. C'est un état général d'atonie, d'engourdissement léthargique, qui nous laisse désarmés devant les grands problèmes d'organisation que pose la vie moderne, et frappe la nation, considérée dans son ensemble, d'une sorte d'impuissance de rajeunissement.

Phénomène d'autant plus troublant qu'il forme un pénible contraste avec ce qui se passe autour de nous à l'étranger. En Italie, en Russie comme en Allemagne, nous assistons en effet à l'exaltation chaque jour plus intense d'une de ces puissantes mystiques populaires, d'un de ces dynamismes, pour employer le terme qui sert ordinairement à les désigner, qu'on peut bien apprécier, au point de vue rationnel, comme on voudra, mais qui ont au moins pour effet de nouer fortement entre elles les volontés des individus en vue d'un idéal à réaliser.

***

A SUPPOSER même que l'un ou l'autre de ces dynamismes ne deviennent pas dangereux pour notre existence nationale — et l'on conviendra sans doute que cette hypothèse n'est pas dépourvue de tout risque, — il est évident qu'ils constituent, dans leur ensemble, une force supérieure à celle de l'inertie, et qu'un peuple qui n'aurait finalement à leur opposer qu'une poussière d'efforts individuels, si remarquables qu'ils fussent eux-mêmes, serait condamné un jour ou l'autre à subir leur ascendant.

Il importe donc de bien comprendre ce qu'il y a au fond de ces mystiques, dont le rôle, dans la vie des peuples, paraît analogue à celui que joue la catalyse dans le monde physico-chimique. Car il est évident qu'on ne viendra pas à bout de pareils mouvements par la simple critique. A quoi bon montrer qu'ils tendent à supprimer les valeurs morales les plus précieuses, comme la liberté de jugement, — sans laquelle il n'existe pas de personnalité au sens élevé du mot, — si cette liberté n'aboutit qu'à l'impuissance ? A quoi bon leur objecter qu'ils vont à l'encontre des lois les plus générales de la vie, que, socialement comme physiologiquement, le tonus favorable à l'existence est un état d'équilibre moyen et, qu'au delà d'un certain degré de tension commence la contracture qui peut conduire à la mort ?

Ce n'est pas avec des considérations de ce genre qu'on réussit à endiguer des raz de marée, et, d'ailleurs, ce qui est mauvais dans l'état normal peut être bon ou tout au moins nécessaire dans l'état de crise, et l'on se représente sans peine qu'une telle exaltation de la volonté peut aider puissamment un peuple à franchir une passe difficile et à triompher d'obstacles qui, sans elle, n'auraient pas été surmontés.

Or l'histoire nous enseigne que, chaque fois qu'une de ces grandes crises mystiques s'est produite dans le monde, non seulement elle a été provoquée ou captée par un homme ou un groupe d'hommes qui les ont incarnées (ceux que Carlyle appelle les héros), mais encore qu'elle a mis vigoureusement en honneur une certaine conception austère de la vie. C'est là le point particulier sur lequel nous voudrions insister ici, parce qu'il permet, peut-être, de mieux comprendre le phénomène inverse du « fading », que nous constatons chez nous actuellement.

*

Il y a longtemps que les philosophes ont mis en relief le rôle de la douleur dans la vie individuelle et sociale. Sénèque disait déjà que la joie elle-même était chose sérieuse. Toute la philosophie de Nietzsche et du Surhomme s'inspire de ce principe. Et, chez nous, Musset n'a-t-il pas écrit: « L'homme est un apprenti, la douleur est son maître » ? On trouverait ainsi exprimée, chez les poètes et les penseurs de tous les temps, l'idée que la vie n'est pas chose facile et qu'on ne parvient au véritable bonheur que par la voie, sinon toujours de la souffrance, du moins par celle souvent rude du désintéressement.

C'est en conformité avec ces principes — on ne l'a pas assez remarqué — que les mouvements mussolinien, soviétique, hitlérien, sont à base d'austérité. Peu importe qu'ils recouvrent ou dissimulent, au fond, des appétits de nature moins élevés. Ce qui est essentiel, c'est qu'ils apparaissent à la conscience populaire comme une consigne admirable d'énergie et de discipline, c'est que, dans l'enthousiasme qu'ils suscitent, moral ou non, ils fassent paraître légère et acceptable la peine de travailler à la réalisation d'un idéal commun.

***

S'IL en est ainsi, il est bien évident que la philosophie et la politique de facilité, qui se sont introduites dans nos mœurs depuis la guerre, n'ont pas favorisé le redressement moral et matériel que les dévastations et les ruines subies par notre pays rendaient cependant si nécessaires. Philosophie qu'un des auteurs les plus fêtés par le monde, académicien du temps, résumait dans une formule souriante : « Tout s'arrange », lui dont on devait trouver la veuve tombant d'inanition, sur un banc des boulevards, deux ans à peine après sa mort !

On sait assez où nous a conduits cet optimisme du moindre effort, avec l'anarchie individuelle qu'il comporte et, bien plus encore que le désordre des mœurs commun à toute l'Europe d'après guerre, l'impuissance radicale des pouvoirs publics à coordonner vigoureusement leur action en vue de réaliser les réformes qui s'imposent dans tous les domaines, pour adapter la vie nationale aux conditions nouvelles créées aussi bien par le progrès de la technique que par l'évolution des idées et des aspirations sociales.

Nous n'avons ainsi fait qu'accroître avec l'insouciance foncière, inscrite dans notre tempérament, notre amour des formules qui étourdissent et dispensent d'agir, notre impuissance à nous renouveler, notre glorification, inconsciente ou avouée, soit du mol oreiller, dont parlait Montaigne, et qui est peut-être bon pour dormir, mais non pour vivre, soit encore du fameux système D, dont on ne se représente pas assez que, finalement, il décompose, désorganise, et démolit autant qu'il débrouille.

***

Le moment est peut-être venu de se demander si, dans cet abandon d'un peuple au courant des circonstances qui, pour rappeler un mot célèbre, n'emporte que des « chiens crevés », l'école et le système d'éducation qu'elle met en vigueur n'ont pas une part de responsabilité.

Entendons-nous bien. Il est évident que l'école, pas plus chez nous qu'ailleurs, n'enseigne ni l'indolence, ni la paresse, ni l'amour de la jouissance, ni le respect idolâtrique de la tradition. Elle s'efforce au contraire d'implanter dans l'esprit des jeunes enfants les principes de labeur, de sagesse et d'initiative, qui, de tout temps, ont fait la force des individus et des peuples. En un mot elle ne pèche pas par intention.

Mais il s'agit de savoir si elle ne pèche pas par omission, c'est-à-dire, si, d'une part, nous ne négligeons pas d'une façon trop systématique les procédés et les méthodes qui tendraient à transformer ces principes en habitudes, et si, d'autre part, nous n'avons pas le tort de présenter sous une forme trop statique des notions qui devraient l'être sous une forme dynamique, si nous voulons obtenir qu'elles servent de ressort puissant à la volonté.

Sur le premier point, il semble que tous commencent à être d'accord, du moins en théorie. Notre enseignement est trop abstrait, trop intellectuel, trop livresque ; c'est un fait. En dépit des instructions officielles, qui se bornent d'ailleurs à être des instructions, c'est-à-dire des recommandations sur le papier, rien n'y est propre à encourager à fortifier l'action d'une façon positive. De belles maximes que le maître écrit au tableau et que l'élève recopie soigneusement sur le cahier, comblant ainsi les désirs d'Alain : mais rien ne s'implante finalement dans la chair, dans les muscles, dans les habitudes motrices. Les examens ne sanctionnent que les aptitudes, certains disent les routines intellectuelles. Quant à la volonté, à l'énergie, au courage, c'est-à-dire aux qualités du caractère, qui sont, plus que toutes les autres, importantes dans la vie, qui donc se préoccupe sérieusement de les mettre en valeur, et au besoin à l'épreuve ? Tout se borne à des conseils, à des exhortations. « C'est en forgeant qu'on devient forgeron », enseigne consciencieusement le maître. Oui, mais, justement, où est la forge ?

Le second point a un peu moins, jusqu'ici, attiré l'attention de nos pédagogues. Nous avons mis la raison et la liberté à la base de notre enseignement, et c'est avec une fierté légitime que nous opposons notre libéralisme aux différentes formes d'autorité, ou plutôt d'autoritarisme qui caractérisent de plus en plus la pédagogie étrangère. Rien ne saurait nous faire renoncer à cet idéal, le seul qui nous paraisse conforme à l'idée que nous nous faisons de la dignité humaine, dignité que nous voulons respecter jusque dans l'enfant.

***

Mais qu'est-ce que la raison ? Sans chercher ici à en donner une définition qui exigerait sans doute une assez longue analyse, est-ce une donnée toute faite ou un idéal à conquérir ? Il suffit de poser ainsi la question, surtout par rapport à l'enfant d'âge scolaire, pour que la réponse s'impose. Bien que les facultés intellectuelles de l'enfant ne soient pas aussi différentes des nôtres qu'on l'a cru et que certains le croient encore, il est certain qu'au degré primaire celui-ci ne met sa raison en œuvre que dans un domaine assez restreint et sous une forme élémentaire qui n'a que de lointaines analogies avec le doute cartésien. Ce serait donc une illusion dangereuse d'assigner comme but à l'enseignement primaire le développement de l'esprit critique, si l'on ne montrait pas en même temps à l'enfant que l'école de la raison est une très rude école, qu'elle suppose un long apprentissage où la discipline et la volonté ont une part fort importante, qu'elle se refuse obstinément à la passion, à l'intérêt, au préjugé, et à tout ce qui, chez la plupart des hommes, sert à former l'opinion, en un mot qu'elle se conquiert, comme tous les véritables

biens, de haute lutte aussi bien contre les autres que contre soi-même.

Qu'est-ce, d'autre part, que la liberté ? C'est une idée plus complexe et plus confuse qu'on ne l'imagine communément. Elle peut être envisagée sous deux aspects, par en bas et par en haut, pour ainsi dire. Par en bas, c'est le jaillissement des instincts puissants et féconds, mais aussi troubles et désordonnés, c'est une tendance au laisser-faire, au laisser-aller et finalement à l'anarchie. Par en haut, c'est la soumission à la règle, volontairement consentie parce que reconnue comme nécessaire pour le bonheur individuel comme pour l'équilibre social. En bas, c'est l'individu ; en haut, c'est la personne. Et l'on ne s'élève de l'un à l'autre que par la discipline, ainsi que le montrait M. Guy-Grand dans un des derniers numéros de ce journal.

Raison et liberté ont donc une valeur dynamique profonde, et, partant, éducative, mais à condition d'être comprises comme nous venons de le dire. C'est ainsi d'ailleurs qu'elles sont apparues, à une époque précise de notre histoire où elles étaient considérées (avec quelle ironie ne l'a-t-on pas rappelé !) comme des déesses, c'est-à-dire comme un idéal qu'il s'agissait de faire passer dans le domaine de la réalité, par opposition à un régime politique qui, sans les étouffer complètement (l'admirable production des siècles passés en est la preuve), en empêchait du moins le plein épanouissement.

***

Si ce qui précède est exact, il semble que l'école ait un rôle important à remplir dans cette restauration de l'énergie nationale qui nous paraît aujourd'hui si nécessaire, sans renoncer cependant aux principes spirituels dont elle s'inspire. Sa tâche peut se résumer en quelques mots. D'une part, éduquer et fortifier la volonté de l'enfant, non seulement par la voie des exhortations et des conseils, mais aussi et surtout par la pratique des vertus qui font l'homme fort et courageux, et qui presque toutes, qu'elles soient d'ordre physique ou d'ordre moral, reviennent à savoir se dominer et se vaincre soi-même ; cultiver avec soin et encourager en lui l'éveil et le progrès des sentiments nobles, qui sont capables d'exalter son âme et de lui donner conscience de sa propre dignité, comme celui de l'honneur, de l'honnêteté et de la justice. D'autre part, essayer de lui montrer, en utilisant toutes les disciplines scolaires, mais en particulier l'enseignement de la morale et de l'instruction civique, que la liberté et la raison ouvrent à l'homme un champ de conquêtes illimitées, et dont la réalisation exigera beaucoup de persévérance et de désintéressement. En un mot, susciter, par la culture de l'énergie et la lutte contre l'égoïsme sous toutes ses formes, cette mystique républicaine, que nous avons laissé faiblir en nous, parce que nous nous sommes crus trop tôt au bout de notre tâche, alors que nous n'étions qu'au commencement, et dans laquelle nous pourrons puiser une force de cohésion sociale capable de rivaliser victorieusement avec celles qu'ont réussi à créer autour de nous les dictatures étrangères.

En s'attelant vigoureusement à cette tâche, qui suppose d'ailleurs, pour être bien remplie, une réforme assez profonde de notre système d'éducation, l'école contribuera sans doute pour une large part à la disparition de ce « fading » de la volonté collective, auquel nous devons, dans l'ordre social, l'abdication des consciences devant le désordre économique et l'envahissement des mœurs publiques par la malhonnêteté et l'injustice. Si nous nous montrons par malheur incapables de cet effort, c'est qu'alors nous serions mûrs pour la décadence ; car lorsque la volonté s'en va, chez un peuple, c'est le signe qu'il renonce, de lui-même, à tenir son rang dans le monde.

M. DA COSTA,
Inspecteur général des écoles primaires.

A L'ÉCOLE ACTIVE
LE CRABE

Les élèves ont rapporté un de ces petits crabes verts qui nous viennent dans les boîtes de moules. Il vit encore, quoique faiblement. Ils proposent de le ranimer dans de l'eau salée. Dans son élément approximatif, le minuscule tourteau déploie ses pattes, agite ses pinces et ses antennes, projette ses yeux pédonculés. Quinze têtes attentives observent sa marche de côté sur le fond d'émail de la cuvette.

Voilà l'aubaine pédagogique, le vrai centre d'intérêt venu des enfants et *par eux proposé* au lieu d'être imposé par le maître.

Aussi, avec quelle joie, quelle minutie de détails, maladroits mais exacts, les petits l'ont dessiné — ils en ont même fait une frise — avec quelle ardeur ils ont *dit*, puis *écrit*, puis *lu* : *le crabe vert est venu de la mer*. Ils ont compté ses dix pattes, deux fois cinq, et les ont comparées à nos doigts.

Cependant les moyens composaient une odelette à ce joli intrus, où furent évoqués les galets, ronds et verts comme lui, et les marées et les tempêtes. Les aînés écriront, dans quelques jours, « la résurrection du crabe » et, pour mieux tenir le journal de leur pensionnaire, tenteront (mais en vain) de le nourrir de harengs saurs. Ils ont compulsé des photographies de ports langoustiers (Trégastel, Perros-Guirec). Le maître, qui a péché le homard au large des Sept-Iles, leur en a raconté les opérations. Un exercice de vocabulaire sur : *Cancer, crabe, cancre*, et demain la « Coopé » achètera des crevettes pour un exercice de comparaison. L'Encyclopédie de Larousse fournit quelques détails sur les mœurs des crustacés. Si la cinémathèque peut envoyer le film sur l'*Ecrevisse*, et le maître procurer des « lectures » intéressantes sur ce passionnant sujet, la leçon de sciences n'aura plus de raison d'être. Les élèves en auront consigné sur une fiche tout l'essentiel qu'ils auront observé, déduit, appris par eux-mêmes, ou demandé à la compétence magistrale.

Et ce *crabe* comptera parmi les bons souvenirs de l'année.

J. ROGISSART.

JOURNÉES MÉNAGÈRES
organisées par la Fédération de l'Enseignement Ménager

Ces journées sont fixées au 22, 23, 24 et 25 juin. Les trois premières auront lieu 20, rue La Boétie, de 14 à 18 heures ; la troisième sera consacrée aux visites.

Les sujets traités seront les suivants :

1° 22 juin : le budget alimentaire familial.

2° 23 juin : les professions ménagères.

3° 24 juin : l'utilisation des produits coloniaux par la métropole. Un beau film clôturera ces séances : *La légende de Ba-Dée*.

4° 25 juin : visite de l'Institut Pasteur, de la Fondation Rothschild, du Foyer des infirmières de la Croix-Rouge.

Les lecteurs de notre journal sont cordialement invités.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

Le cahier mensuel modernisé et simplifié

C'EST un fait définitivement acquis : le cahier mensuel est entré et s'est installé dans la vie scolaire. Si on en excepte les classes maternelles, les classes enfantines nouveau régime, les classes élémentaires de l'enseignement secondaire et quelques cours supérieurs 2e année faisant l'office de cours préparatoire d'E. P. S., on le trouve dans les mains de tous les élèves des écoles publiques. Je ne parle que pour mémoire de l'invraisemblable confusion avec le « cahier de roulement » condamné à juste titre par la circulaire Léon Bourgeois du 24 janvier 1912, confusion qu'en vingt et un ans d'inspection je n'ai jamais constatée et qui a dû être excessivement rare.

Si l'on en excepte cette circulaire, les demandes de direction et de conseils souvent formulées par les instituteurs depuis 1895, et surtout depuis 1923, sont toutes restées sans réponses. Les programmes de 1887 avaient eu comme corollaire la remarquable circulaire Spuller du 31 août 1887. Les programmes de 1923 auraient pu avoir un corollaire analogue. Ces programmes faisaient état de progrès importants dans la pédagogie pratique, et particulièrement dans celle des petites classes. Ils voulaient abréger et simplifier. Une instruction nouvelle aurait pu, sans nuire aucunement à la liberté octroyée en 1895, suggérer des adaptations utiles. Que le cahier mensuel soit ou ne soit pas cahier de compositions, qu'il soit ou ne soit pas carnet de correspondance avec les familles, son emploi pose quelques problèmes d'adaptation aux idées modernes et aux programmes nouveaux. Nous allons en envisager ci-après quelques-uns.

***

FAUT-IL donner le cahier mensuel *dès l'âge de six ans*, quand l'élève commence sa scolarité légale? La circulaire Spuller ne parle que du cours élémentaire et l'on sait qu'antérieurement à 1923 le cours préparatoire n'avait pas d'existence réglementaire explicite. A cette époque, on confondait les enfants de six à sept ans, tantôt avec la 1re année du cours élémentaire (sept à huit ans), tantôt avec la section enfantine (cinq à six ans). Une tradition ancienne et générale ne donnait comme outils, au cours préparatoire, que le syllabaire et l'ardoise avec, comme seuls exercices, le tracé de gribouillages formant, suivant les cas, dessin, écriture ou copie. Aujourd'hui, les petits ont du papier plus ou moins blanc et plus ou moins fort, sur lequel ils écrivent ou ils dessinent soit en noir, soit en gris, soit en couleurs, avec le pinceau, avec le crayon mou ou avec la plume souple. Et, de bonne heure, les petits, cessant d'imiter servilement, commencent à faire œuvre d'intelligence et de personnalité. Pourquoi ne pas découper les meilleurs fragments de leurs tracés pour les fixer sur les cahiers mensuels ? On sait aujourd'hui coller proprement et le procédé « par collage » se répand de plus en plus. L'attestation de sincérité? Elle pourra résulter de l'apposition d'un timbre spécial et ce timbre, employé dans la suite, rendra inutiles les mentions manuscrites attestant l'absence de « secours étrangers ».

Autre question importante. Faut-il conserver aux devoirs spéciaux d'*écriture* la place énorme que leur assignait la circulaire Spuller? Il fut un temps où on passait bien du temps à apprendre les différents genres de « cursives ». Il y avait la grosse moyenne, la moyenne moyenne et la fine moyenne et chacune de ces moyennes avait ses règles spéciales. Après la suppression des pages d'écriture dans les examens primaires, ces techniques sont tombées peu à peu dans un heureux oubli. Aujourd'hui, on note, au B. E., comme au C. E. P., l'écriture sur l'orthographe, et l'on juge que l'écriture courante a seule du prix. L'emploi du stylo tend à faire abandonner peu à peu les pleins et les déliés et l'on recherche surtout la lisibilité, la régularité et la rapidité. Notons l'écriture — puisqu'il le faut pour donner des points aux élèves peu doués, — mais notons-la sans exercices spéciaux (sur la dictée, par exemple). Au cours préparatoire, où il n'y a pas de dictée, on pourra la noter sur le devoir de lecture, sans qu'il soit besoin de « copie » spéciale.

La *dictée* des cours moyen et supérieur doit être nécessairement une dictée de contrôle suivie de questions genre C. E. P. Mais la dictée du cours élémentaire doit-elle être aussi donnée sans aucune préparation ? Doit-elle être aussi suivie de questions? A mon avis, la dictée du cours élémentaire peut être préparée sommairement, mais le titre doit le relater (dictée préparée). Et, pour les questions, la circulaire Spuller est toujours d'actualité : elles doivent permettre de contrôler l'acquis en grammaire et l'intelligence du français. Grâce aux *questions sur la dictée*, le cahier mensuel se trouve débarrassé des devoirs spéciaux de grammaire, de conjugaison et de vocabulaire. Le travail est abrégé et simplifié.

La *morale*, étant une éducation plutôt qu'un enseignement, n'a pas à figurer au cahier mensuel. L'*instruction civique*, qui n'existe plus qu'au cours supérieur, peut se contrôler par des questions au moment des devoirs d'*histoire* ou de *géographie*. Le *dessin* et le *travail manuel*, trop encombrants, doivent être à mon avis exclus.

Compte tenu de ces observations, le cahier mensuel comporterait chaque mois : *deux* devoirs seulement au cours préparatoire (exercice de calcul et devoir sur la lecture) ; *trois* au cours élémentaire (dictée préparée, calcul et français) ; *quatre* au cours moyen : comme au cours élémentaire, plus histoire et géographie ; *cinq* au cours supérieur : comme au cours moyen, plus sciences physiques ou naturelles. Cette diminution dans le nombre et dans l'étendue des devoirs mensuels ne réduirait pas sensiblement le nombre des pages qui sont à prévoir pour la scolarité totale. D'abord parce qu'on en commencerait beaucoup plus tôt l'usage, ensuite parce que les indications vraiment trop sommaires des en-têtes (répétées à chaque fascicule quand on n'emploie pas le gros cahier) seraient complétées par d'autres annotations magistrales, destinées à marquer plus nettement les diverses étapes intéressantes de la scolarité. Par exemple, au moment du passage du cours préparatoire au cours élémentaire 1re année, on noterait :

Passé au cours élémentaire 1re année, le 17 septembre 1934, à l'âge de 2 372 jours, après 225 jours de scolarité effective (normale pour l'âge : 2 558 jours, et pour la scolarité : 180 jours) = *légère avance sur la moyenne.*

Ces précisions feraient ressortir (avec ou sans signes conventionnels) s'il s'agit d'un surnormal, d'un normal sans accident, d'un normal avec déficience accidentelle d'acquis, d'un sous-normal à regain accéléré, etc. On pourrait noter le succès aux examens des bourses (1re et 2e séries), au C. E. P. et les échecs à ces examens avec, si possible, l'indication de la cause de l'insuccès. Ainsi compris, le cahier mensuel aurait vraiment une réelle valeur documentaire. Pour le bon élève, il vaudrait bien plus qu'un livret militaire.

Si le cahier mensuel permet d'apprécier les aptitudes et le travail des élèves, il permet aussi de contrôler la méthode et le travail de l'instituteur. Et l'inspecteur n'est pas seul à pouvoir faire ce contrôle. Parmi les frictions que j'ai dû arbitrer entre collègues, plusieurs avaient pour origine le changement de main des cahiers mensuels (passage d'élèves dans la classe au dessus, mutation dans la direction de la classe). Le nouveau gardien des cahiers de scolarité remarquait des irrégularités dans l'emploi du cahier, des négligences dans les corrections, un appel exagéré à la mémoire, la méconnaissance des programmes, l'insertion de corrigés ou de mises au net, la correction des élèves eux-mêmes, substituée à celle du maître, l'abus des notes trop faibles ou des notes trop élevées, — sans parler de l'insinuation de non-sincérité.

Les reproches les plus amers sont peut-être ceux qui dérivent de l'emploi des « zéros d'exception », j'entends par là des zéros qui ne prouvent rien contre l'intelligence de l'élève. On les attribue pour fraude, pour mauvaise conduite ou pour absence le jour de la composition. Ce sont des « punitions » redoutables par leurs effets sur les classements. Par eux deviennent « redoublants » de bons élèves qui auraient mérité de passer dans la division supérieure. C'est tout à fait regrettable. Il existe d'autres moyens pour punir les fraudeurs, les irréguliers de fréquentation ou les espiègles. Il faut les employer.

Telles sont, à mon sens, les précisions à envisager et les principales erreurs à éviter : une saine pédagogie, de l'ordre, du travail et du soin, l'application intelligente des programmes de 1923, voilà ce que le cahier mensuel ainsi adapté peut et doit révéler à ceux qui veulent apprécier le travail magistral.

***

CONCLUSION : C'était un devoir de célébrer dans la presse pédagogique le cinquantenaire du cahier mensuel : nous avons essayé de le faire en mettant en relief le rôle qu'il a eu dans le passé, celui qu'il a aujourd'hui et celui qu'il pourra avoir demain.

Cette belle idée de Ferdinand Buisson n'a plus d'ennemis irréductibles. Elle a évolué et elle continuera d'évoluer. Elle suivra peu à peu les progrès de la science psychologique et celui des techniques pédagogiques. Ce que je voudrais voir à l'Exposition de 1937, au pied d'une tour dix fois plus haute que la tour Eiffel, ce sont de belles piles de cahiers mensuels rénovés, simplifiés, commencés plus tôt et finis plus tard, témoignages précis et probants des progrès de l'habileté des maîtres, de l'acquis mieux assimilé des élèves et du respect accru des parents pour les lois scolaires qui sont l'honneur de notre troisième République.

H. BÉCHET,
I. E. P. Guéret (Creuse).

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES FLEURS DE COUCOU

JE suis revenue, après deux mois, à la prairie basse où je trouvais les narcisses dorés. Cette fois, je l'ai vue toute rose ; les « fleurs de coucou » sont là par milliers et elles y épanouissent avec bonheur leurs corolles délicates.

Les narcisses avaient des tiges épaisses, toutes droites, robustes. Aujourd'hui, je trouve

de longues tiges élancées, un peu grêles, qui se ramifient plusieurs fois et portent les fleurs à l'extrémité de courts rameaux.

Je remarque tout de suite les cinq pétales roses, si joliment découpés, avec leurs quatre divisions inégales. Si j'en retire un, je vois qu'il est effilé à un bout. Les languettes des cinq pétales sont enfermées dans une sorte de petit étui vert ; tous les sépales se sont réunis pour le former.

Si j'enlève les sépales et les pétales, je trouve dix étamines qui ne sont pas toutes de la même taille.

Et tout à fait au milieu de la fleur, voici la petite capsule verte surmontée de cinq petites pointes blanches en étoile.

Ces fleurs, les botanistes les appellent des lychnis, mais souvent on dit : « Ce sont des fleurs de coucou. » Il doit y avoir quelque histoire intéressante là-dessous ; je la chercherai pour toi.

J'ai voulu cueillir de ces fleurs gracieuses ; mais elles ont tout de suite regretté leur prairie humide et je n'ai pas eu longtemps chez moi le beau bouquet qui devait décorer mon logis.

MARIE-LOUISE NOEL-BERNARD.

* *

ou indirecte, aux établissements d'enseignement primaire privés,

Considérant qu'il résulte des pièces du dossier que les allocations accordées aux enfants Mermillot par le Conseil général de la Seine constituent bien des secours accordés personnellement à la mère de ces élèves pour l'aider à subvenir aux frais de leur instruction ; que, dès lors, et sans qu'il soit besoin d'examiner si l'École diocésaine Sainte-Croix de Neuilly est un établissement d'enseignement primaire ou un établissement d'enseignement secondaire, il y a lieu de rejeter la requête du sieur Cabanac ; Décide : La requête susvisée du sieur Cabanac est rejetée.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Erreur matérielle.** — La majoration de pension accordée pour un nombre d'enfants supérieur au nombre véritable constitue une erreur matérielle relevant de l'art. 65 de la L. du 14 avril 1924 (*C. d'Ét., 20 août 1934*) et pouvant entraîner la revision de ladite pension.

✱ **Protestation.** — La protestation écrite, envoyée à un ministre au sujet d'une erreur de pension, n'a pas pour effet d'annuler le délai de trois mois prévu pour un pourvoi devant le Conseil d'État.

✱ **Décès du mari résultant d'un acte volontaire de sa femme.** — Si, aux termes de l'art. 23 de la L. du 14 avril 1924, le décès d'un fonctionnaire ou employé civil ouvre droit à pension, sous certaines conditions, au profit de sa veuve, cette disposition ne saurait viser le cas où le décès du mari est le résultat d'un acte volontaire de sa femme (*C. d'Ét., 31 janv. 1934*).

✱ **Pension servie par deux collectivités. — Prélèvement de 10 p. 100.** — Conformément au principe de l'unité de liquidation, les pensions à part contributive inscrites au Trésor public sont liquidées en totalité d'après les règles applicables aux pensions civiles et se trouvent soumises aux mêmes dispositions. En particulier, le prélèvement provisoire de 10 p. 100 doit également s'appliquer auxdites pensions (J. O., *10 mai 1935*).

✱ **Avances sur pension.** — Les articles 116 et 117 de la loi du 29 avril 1926 relatifs aux avances sur pension visent exclusivement, d'une part, les fonctionnaires retraités au titre de l'article 8 de la loi du 14 avril 1924 (ancienneté), d'autre part, les veuves de fonctionnaires satisfaisant aux conditions indiquées par l'article 23, paragraphe 2, de la même loi. Les fonctionnaires retraités pour invalidité n'ont donc pas droit à des avances (J. O., *10 mai 1935*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

✱ **Nomination anticipée.** — Si les administrations publiques peuvent être amenées à procéder à des nominations anticipées qui ne devront recevoir leur effet qu'à l'époque où s'ouvriront les vacances qu'elles sont destinées à remplir, cette pratique ne trouve sa signification juridique que dans la nécessité du service et le souci d'assurer son fonctionnement dans les meilleures conditions possibles :

En raison du trop grand espace de temps entre la nomination et la date à laquelle elle a pris effet, une mesure prise en vue d'assurer d'avance à un fonctionnaire la possession d'un grade qu'il n'a pas encore le droit d'obtenir peut être annulée (*C. d'Ét., 21 nov. 1934*).

✱ **Détachés.** — Il appartient au ministre de mettre un fonctionnaire détaché à la disposition de son administration d'origine, lorsque les besoins du service l'exigent ; le fait que le fonctionnaire s'est engagé à rester pendant un temps déterminé au service de l'administration près de laquelle il est détaché ne saurait faire obstacle à cette faculté (*C. d'Ét., 2 janv. 1935*).

✱ **Démission ou décès après un concours.** — La démission ou le décès de l'un des candidats reçus à un concours n'a pas, en principe, pour effet d'entraîner l'admission du candidat venant après le dernier admis (*C. d'Ét., 18 janv. 1935*).

✱ **Congé de longue durée pour infirmités de guerre.** — *Application de la L. du 19 mars 1928.* — Ces infirmités doivent avoir été contractées au cours de la Grande Guerre ; l'aggravation pendant ladite guerre ne suffit pas (*C. d'Ét., 30 janv. 1935*).

✱ **Admission à un emploi qui n'est pas de l'État.** — Si l'alinéa 4 de l'art. 51 de la L. du 30 mars 1929 et l'art. 18 du Décret du 10 déc. 1929 a prescrit que pour tout emploi administratif de l'État, et quel que soit le mode de recrutement, l'admission d'un candidat ne peut être prononcée par l'autorité chargée de le nommer que s'il est reconnu indemne de toute affection tuberculeuse, il résulte, tant des termes mêmes des dispositions précitées que des travaux préparatoires de ladite loi du 30 mars 1929, que cette restriction vise exclusivement l'admission aux emplois de l'État (*C. d'Ét., 9 janv. 1935, aff. Montane*).

✱ **Stagiaires, communication du dossier professionnel.** — Même lorsqu'une disposition réglementaire permet le licenciement d'un stagiaire pour raison disciplinaire, ce dernier a droit en pareil cas, à la communication de son dossier sur sa demande (*C. d'État., 30 janv. 1935*).

✱ **Indemnités pour charges de famille.** — Quand le jugement du tribunal a refusé à la femme séparée de corps une pension alimentaire pour la garde de ses enfants, celle-ci n'en a pas moins droit aux indemnités pour charges de famille prévues par la loi en faveur du mari (*C. d'Ét., 30 janv. 1935*).

✱ **Emploi réservé.** — Si une vacance d'emploi réservé est déclarée et a donné lieu au classement d'un candidat militaire, l'Administration est toujours libre de réintégrer dans cet emploi un agent non ancien militaire, mis précédemment hors cadre (*C. d'Ét., 30 nov. 1933.* — J. O., *10 mai 1925*).

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

Lorsqu'il est démontré que c'est à l'exclusion de toute intervention d'élève et par suite d'un geste malencontreux d'un enfant, que celui-ci a été blessé, il y a lieu de décider que les tribunaux de l'ordre judiciaire n'ont pas à connaître d'une demande en responsabilité dirigée contre l'État, au sens de l'art. 1384 du Code civil, puisqu'elle prend son origine dans un dommage, non point causé par le fait d'un élève, mais subi directement par la victime. D'autre part, s'ils relèvent, en principe, comme fonctionnaires, de la juridiction administrative, les membres de l'enseignement public sont compétemment assignés devant les tribunaux de l'ordre judiciaire lorsqu'ils sont recherchés pour des faits engageant à titre particulier la responsabilité civile dans les termes des art. 1382 et 1383 du Code civil ; mais, en dehors du cas de faute personnelle caractérisée et justifiant, comme telle, la compétence de l'autorité judiciaire, la connaissance des faits qui, par leur nature même, ne sauraient se détacher de la fonction, demeure attribuée aux tribunaux administratifs.

S'il est établi que c'est subrepticement que l'enfant est revenu à l'école, alors que ses parents avaient été invités par le directeur à le reprendre et à en assurer la garde, au cas où l'on pourrait taxer de négligence le fait, par le directeur, de ne pas s'être assuré de la fermeture du local contenant la clef donnant accès à un moteur qui a causé l'accident, ce fait constituerait tout au plus un défaut de surveillance, un manquement professionnel ou une faute de service dont l'appréciation appartiendrait seulement à la juridiction administrative (*Cour d'appel d'Agen, 18 fév. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Membres de l'enseignement public enseignant dans les établissements privés.

On demande : 1° de quels moyens de contrôle disposent les services de l'éducation nationale pour vérifier si les

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Giromagny, territoire de Belfort). — **Deux frères.** — Ils se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Ils sont de même taille, portent le même costume, même béret bleu, même paletot gris. Ils ont tous les deux de grands yeux rêveurs et un petit nez retroussé. Ils sont toujours grands amis inséparables. Ils parlent toujours d'inventions, de découvertes, d'explorations. Pour ce qui est des habitudes, ils se ressemblent moins. Léonard, qui a treize ans, se tire péniblement d'affaire à l'école. En revanche, il est très entreprenant et très débrouillard. Il sera inventeur. Hugues a un an de moins, mais, apprenant plus facilement, il est déjà dans la même classe que son frère. Très sportif, grand skieur, cycliste consommé, patineur émérite, il se propose de partir comme explorateur dès qu'il sera grand.

SELMA LAGERLOF.

Questions. — 1. *Les deux enfants dont l'auteur vous parle sont-ils sympathiques? Dites pourquoi. Auquel des deux voudriez-vous ressembler?*

2. *Comment est formé le mot « inséparable »? — L'expliquer et trouver des mots formés de la même façon.*

3. *Première personne du pluriel des temps simples de l'indicatif et du conditionnel des verbes « parler et sentir ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Ces deux enfants sont sympathiques parce qu'ils sont gentils « avec leurs grands yeux rêveurs » et leur « petit nez retroussé » et parce qu'ils s'aiment beaucoup. Je voudrais ressembler à Hugues, qui réussit bien à l'école et qui est « très sportif ».

2. *Inséparable* est formé du radical *sépar*, du suffixe *able* qui marque la possibilité et du préfixe *in* qui veut dire non ; le mot signifie donc : qu'on ne peut pas séparer. — Inébranlable, intarissable, imbuvable, imprenable, incalculable, innombrable.

3. Nous parlons, nous sentons ; nous parlions, nous sentions ; nous parlâmes, nous sentîmes ; nous parlerons, nous sentirons ; nous parlerions, nous sentirions.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *« Mon fils en saura toujours assez pour planter des choux », dit un cultivateur à votre maître. Que pensez-vous de cette affirmation? L'ignorance est-elle moins funeste aux cultivateurs qu'aux autres hommes?*

➔ SUJET TRAITÉ. — L'autre jour, un cultivateur est venu voir le maître au sujet de son fils.

Au cours de leur entretien, le cultivateur dit : « Mon fils en saura toujours assez pour planter des choux. » Je trouve cette affirmation absurde, car un cultivateur a toujours besoin d'instruction. Il doit savoir la qualité de ses terres, comment il faut les amender, comment il faut les engraisser, il doit aussi savoir tenir les comptes de la ferme, comment il faut aménager les étables, les écuries et les porcheries. L'ignorance est aussi funeste au cultivateur qu'aux autres hommes, car, ayant beaucoup de personnes à surveiller et à diriger, il doit posséder des connaissances qui ne s'acquièrent qu'en classe. Le cultivateur ignorant ne sait pas tirer profit de ses récoltes. L'instruction est donc nécessaire à tout le monde. Pour ma part, je travaillerai avec ardeur en classe, car je sais que, lorsque je serai grand, l'instruction que j'aurai acquise à l'école me sera très utile.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Ferrières, Loiret, 1934). — 1. *Ayant perdu 2 p. 100 de sa longueur au blanchissage, une pièce de toile écrue n'a plus que 24 m. 50. Si cette opération a coûté 18 f. et le m. de toile écrue 12 f. 40, à combien revient le mètre de toile blanchie?*

➔ SOLUTION. — La longueur nouvelle de la pièce n'étant plus que les 98/100 de sa longueur primitive, celle-ci était les 100/98 de celle-là :

$$24 \text{ m. } 50 \times 100/98 = 25 \text{ m.}$$

La pièce a donc coûté 25 fois 12 f. 40.

$$12 \text{ f. } 40 \times 25 = 310 \text{ f.}$$

Avec les 18 f. de blanchissage, cela fait, comme prix de revient total :

$$310 \text{ f.} + 18 \text{ f.} = 328 \text{ f.}$$

Divisons ce prix total par le nombre de mètres de toile blanchie pour avoir le prix de revient du mètre :

$$328 \text{ f.} : 24{,}50 = 13 \text{ f. } 38.$$

***

2. *Un champ en forme de trapèze a produit 18 qx. de blé à l'ha. Vendue à 112 f. le quintal, la récolte a produit 2 066 f. 40. Les bases du trapèze mesurant 140 m. et 110 m., quelle est sa hauteur?*

➔ SOLUTION. — On a récolté autant de quintaux de blé que leur prix total contient de fois celui d'un quintal :

$$2\,066{,}40 : 112 = 18 \text{ qx } 45.$$

Le champ mesure donc autant d'ha. que 18 qx sont contenus de fois dans 18 qx 45.

$$18{,}45 : 18 = 1 \text{ ha. } 025.$$

Cette surface est égale au produit de la demi-somme des bases par la hauteur demandée ; nous aurons celle-ci, dès lors, en divisant la dite surface par la dite demi-somme. Dans cette division, il faut exprimer la surface en mètres carrés, puisque les bases sont données en mètres :

$$10\,250 : \frac{140 + 110}{2} = 10\,250 : 125 = 82 \text{ mètres.}$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE** (autre centre). — 1. *Indiquez les acquisitions territoriales faites sous Louis XIV et Louis XV. Qu'est-ce que le pouvoir absolu? La France l'a-t-elle subi à nouveau après la Révolution?*

2. *La côte de la Manche. Croquis indiquant les ports et les embouchures des cours d'eau. Avec quels pays les ports de la Manche sont-ils en relations?*

➔ RÉPONSES. — 1. Acquisitions territoriales faites sous Louis XIV : l'Alsace (traité de Westphalie, 1648) ; la Flandre (traité d'Aix-la-Chapelle, 1668) ; la Franche-Comté (traité de Nimègue, 1678).

Sous Louis XV, la France s'agrandit de la Lorraine après la guerre de succession de Pologne et la mort de Stanislas (1766) et de la Corse, achetée par Choiseul aux Génois en 1768.

2. (Voir *Atlas.*) Ports ; Boulogne, Dieppe, le Havre, Cherbourg, Granville, Saint-Malo (Saint-Brieuc, Morlaix) et sur le cours inférieur des fleuves :

BAUDRILLARD et KUHN. LISONS ! Cours élémentaire (1er degré)..... 7.50

Rouen et Caen. Bien indiquer les estuaires de la Somme, de la Seine, le cours inférieur de l'Orne, l'estuaire de la Rance. — Boulogne, Dieppe et Caen sont en relations régulières avec l'Angleterre, Le Havre, Rouen et Cherbourg avec l'Europe du Nord et l'Amérique (Amérique du Nord et Amérique centrale).

IV *bis*. **SCIENCES** (Vienne, 1933). — 1. *Vous soufflez sur des charbons allumés pour activer le feu, sur une bougie pour l'éteindre. Donnez-en les raisons.* — 2. *Si le feu prend à vos vêtements, faut-il courir ? Que faut-il faire ?* — 3. *Quelques pincées de sel jetées dans un verre d'eau disparaissent. Que s'est-il passé ? Pourrait-on retrouver le sel?* — 4. *Comment peut-on enlever une tache de graisse sur un vêtement ? Expliquez ce qui se passe.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Brûler, c'est se combiner à l'oxygène de l'air. En soufflant sur un combustible allumé, on lui apporte une plus grande quantité d'oxygène comburant, ce qui tend à activer le feu ; mais en même temps on refroidit le combustible, ce qui tend à l'éteindre, toute combustion exigeant une température suffisamment élevée. Sur le charbon, le 1er effet l'emporte sur le 2e, le feu se trouve donc activé. C'est le contraire pour la bougie, sans doute parce qu'ici le combustible, qui est de la bougie en vapeur, est facile à refroidir.

2. En courant, je ferais un courant d'air, ce qui pourrait activer la combustion. Le mieux serait, je crois, si je ne pouvais enlever promptement le vêtement en feu, de me coucher à terre, l'endroit enflammé par-dessous. La flamme, qui tend toujours à monter, m'atteindrait moins vite ainsi au visage ; et en gênant l'accès de l'air comburant je pourrais peut-être étouffer le feu.

3. Lentement, si on a laissé le tout en repos, vite si on a remué, le sel s'est dissous, c'est-à-dire est devenu liquide au contact de l'eau et s'y est mélangé. Mais il est toujours là, on le sent bien en goûtant la solution : elle est salée. Et pour le faire réapparaître, il suffit de laisser évaporer l'eau en totalité, ce qui ne demande que du temps. Comme ce phénomène est d'autant moins lent que la surface libre du liquide est plus étendue, que la température est plus élevée et que l'air se renouvelle davantage au-dessus du liquide (ce qui en diffuse la vapeur), on mettra l'eau salée dans une assiette, près du poêle s'il fait froid, dans un courant d'air si possible. C'est par évaporation qu'on extrait le sel de l'eau de mer, dans les marais salants.

4. La graisse est insoluble dans l'eau, à moins que celle-ci ne soit tiède et savonneuse. On peut donc essayer l'eau de savon pour nettoyer un vêtement taché de graisse ; encore faut-il se servir d'une eau non calcaire, et rincer ensuite à plusieurs reprises. Mieux vaut un lavage à l'essence minérale, qui dissout bien la graisse. On met sous la tache plusieurs épaisseurs d'étoffe pour absorber la solution ; et, après avoir frotté la tache avec un petit chiffon imbibé d'essence, on enlève le liquide restant avec du buvard. Faute de ces précautions, la solution reste dans le vêtement et la tache réapparaît quand l'essence s'est évaporée. Cette opération, bien entendu, doit être faite loin de toute flamme.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Lucenay-L'Évêque, Saône-et-Loire, 1934). — **Garçons.** *Une tige de pois avec feuilles et gousses.* — **Filles.** *Couper la pièce en deux morceaux, les réunir par un surjet, rabattre l'un des côtés du surjet au point de chausson.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — La vie du collège.** — La vie du collège est *l'épreuve* des caractères et l'école des hautes vertus. Le collège apprend à l'enfant bien des choses utiles : le travail, car le travail dans la famille est trop facilement *relâché*, suspendu, interrompu ; la justice, car, dans la famille, la justice la plus étroite est encore mêlée de faveur ; l'émulation, car, au collège, tout est émulation, et *celui* qui n'est point le premier en thème veut être au moins le premier à la balle ou à la course ; la sincérité et la loyauté, car il n'y a rien dont les enfants n'aient tant horreur que de l'hypocrisie et de la délation ; la patience, car les enfants se tourmentent les uns les autres ; le courage, car, au collège, il faut se défendre soi-même, et un *point d'honneur* étroit interdit d'appeler le secours du maître ; l'amitié, car c'est au collège que se nouent *les plus fortes amitiés ;* enfin, il *lui* apprend la vie, car là, comme dans la vie, on n'obtient que la place que l'on conquiert.

PAUL JANET.

Questions. — 1. a. *Expliquez le sens du mot « épreuve » dans le texte. Remplacez ce terme par une expression de même sens. Construisez une courte phrase où le mot « épreuve » sera employé avec une signification différente.* — b. *Donnez le sens des mots et expressions : « relâché ; — justice étroite ; — émulation ».*

2. *Parmi les qualités que l'on peut acquérir au collège, quelle est celle qui vous semble la meilleure ? Dites pourquoi ?*

3. *Nature et fonction des propositions dans la dernière phrase à partir de : « Enfin il lui apprend » jusqu'à la fin.*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* La vie en commun et le contact journalier avec les camarades essaient en quelque sorte le caractère du collégien et font apparaître ses qualités et aussi ses défauts. — Autre expression de même sens : *pierre de touche.* — La mort de sa mère a été pour cet enfant une bien dure *épreuve.*

b. *Relâché.* Dans la famille, le travail est moins appliqué, moins soutenu qu'au collège.

Justice étroite ou *stricte :* justice qui ne pêche point par excès d'indulgence, mais qui, au contraire, ne laisse passer aucune faute, sans la sanctionner.

Emulation : il s'agit ici de l'émulation pour le bien, de ce sentiment qui pousse les élèves à faire de leur mieux pour égaliser ou surpasser leurs camarades dans leurs études.

2. La qualité la plus précieuse est la sincérité, qui amène les enfants à détester le mensonge et l'hypocrisie et qui leur donne le courage d'avouer leurs propres fautes et de ne point dénoncer leurs camarades.

3. Trois propositions : une indépendante : *Enfin, il lui apprend la vie.*

Une principale : *Car là, comme dans la vie, on n'obtient que la place,* coordonnée à la 1re prop. par la conjonction *car.*

Une subordonnée : *Que l'on conquiert,* prop. subord. par le pronom relatif *que,* compl. du nom antécédent *place.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Décrivez un tableau ou une scène de famille pouvant*

LANTENOIS. CE QUE L'INSTITUTEUR DOIT FAIRE..... 24 fr.

s'intituler : « Autour de la lampe ». Quelles réflexions vous suggère-t-il ?

➔ Conseils. — Les candidats seront tentés d'évoquer ici une page bien connue de Lamartine ; qu'ils se gardent bien d'un essai d'imitation, qui enlèverait à leur propre description toute vie et toute sincérité. Tous ont pu observer maintes fois la scène dont il s'agit, qu'ils fassent donc appel uniquement à leurs souvenirs personnels.

Groupez bien vos personnages autour de la lampe, à l'occasion soit du repas du soir, soit de la veillée en famille. Retracez, en quelques traits, les attitudes et les jeux de physionomie de chacun et traduisez, en quelques réflexions, les sentiments de douceur et de tendresse que vous éprouvez à être là, au milieu de ceux que vous aimez.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Un contribuable déclare que son revenu total de l'année qui vient de finir s'est élevé à 33 000 f., chiffre sur lequel doit être calculé l'impôt général de l'année qui commence. Toutefois, avant de servir à ce calcul, ce chiffre déclaré doit être réduit de 5 000 f. parce que le contribuable est marié, et, en outre, de 4 000 f. parce qu'il a un enfant. Sur le chiffre ainsi réduit, une 1re tranche de 10 000 f. n'est pas imposée, une 2e tranche de 10 000 f. n'est imposée que sur 1/25 de sa valeur et une 3e tranche (le reste) est imposée sur 2/25 de sa valeur. Calculer l'impôt, sachant qu'il est le tiers de la somme des deux parties imposées.*

➔ Solution. — Faisons d'abord subir au chiffre déclaré les deux réductions de 5 000 f. et de 4 000 f.

33 000 f. — 5 000 f. — 4 000 f. = 24 000 f.

Décomposons en tranches ce chiffre réduit, comme le dit l'énoncé :

24 000 f. = 10 000 f. + 10 000 f. + 4 000 f.

La 1re tranche n'est pas imposée. La 2e ne l'est que sur 1/25 de sa valeur :

10 000 f. × 1/25 = 400 f.

La 3e est imposée sur 2/25 de sa valeur, soit sur :

4 000 f. × 2/25 = 320 f.

La somme des deux parties imposées est donc

400 f. + 320 f. = 720 f.

L'impôt est le tiers de cette somme :

720 f. : 3 = 240 f.

***

2. Deux frères se partagent un héritage composé d'un titre de rentes et d'une propriété. Le 1er prend la propriété, soit 7 500 m² de terrain estimé à 8 400 f. l'ha. Le 2e prend la rente, soit 480 f. de 6 p. 100 dont le cours est 101 f. 50. Comment convient-il d'égaliser les parts ?

➔ Solution abrégée. — Valeur du terrain (75 a. à 84 f.) : 84 f. × 75 = 6 300 f. Valeur de la rente : 101 f. 50 × (480 f. : 6 f.) = 8 120 f. Différence des parts : 8 120 f. — 6 300 f. = 1 820 f. Le 2e héritier doit verser au premier la moitié de cette différence : 1 820 f. : 2 = 910 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Moulins, juillet 1933). — **Clair de lune au désert**. — Quand le soleil se couche, toutes ces montagnes aux plissures d'étoffe prennent de sinistres couleurs : jaune verdâtre avec rayures de brun ardent, le tout d'une netteté violente, découpé à l'emporte-pièce sur un triste ciel lie de vin, qui semble un énorme rubis vu par transparence. Puis la lune surgit, dans ce rose violacé et froid, la grande pleine lune, qui d'abord a l'air d'un disque en étain à peine distant de la terre. Et l'ensemble devient déroutant et effroyable : on croirait maintenant voir dans ce recul des âges cosmiques le lever d'un satellite mort sur une planète morte.

Et le large disque d'étain suspendu en l'air devient de l'argent poli, puis du feu blanc, du feu bleuâtre, qui éclaire de plus en plus, donnant à la caravane immobilisée des rigidités de statue, fixant et pétrifiant les personnages dans leurs attitudes de repos, tandis que, du côté du couchant, longtemps après la nuit venue, un reste de la lumière du jour persiste, comme un halo rose. Elle éclaire, cette lune, autant qu'un autre soleil, un soleil un peu fantôme, il est vrai, qui jetterait du froid en même temps que de la lumière, qui répandrait des calmes mortels avec ses rayons ; mais sa splendeur pâle écrase nos feux qui ne brillent même plus, et quand les cheiks, drapés dans leurs voiles archaïques, arrivent avec lenteur devant ma tente pour la causerie des soirs, on croirait voir des prophètes de marbre s'avancer dans un éblouissement de magie.

Pierre Loti. (*Le Désert.*)

Questions. — 1. *Quel est le sens des adjectifs dans les expressions suivantes : « sinistres couleurs ; — âges cosmiques ; — voiles archaïques » ?*

2. *Nature et fonction des propositions contenues dans la phrase : « Quand le soleil se couche... vu par transparence. »*

3. *Expliquez les expressions : « découpé à l'emporte-pièce ; — fixant et pétrifiant les personnages dans leurs attitudes de repos ».*

4. *Nature et fonction des mots : « puis (puis du feu blanc) ; — tandis que (du côté du couchant) ; — comme (comme un halo rose) ».*

➔ Réponses. — 1. *Sinistres couleurs :* des couleurs à la fois tristes et menaçantes qui semblent le présage d'événements funestes ; — *âges cosmiques :* (de cosmos = monde), âges lointains où se produisirent les grands faits géologiques qui sont à l'origine du monde terrestre ; — *voiles archaïques :* vêtements d'un modèle très ancien ; arabes et musulmans restent fidèles aux plus anciens usages de leur civilisation.

2. Une prop. principale : *Toutes ces montagnes... prennent... lie de vin.*

Deux subordonnées : a. *qui semble... transparence,* prop. subord. par le pron. relatif *qui,* compl. de l'antécédent *ciel.* — b. *Quand le ciel se couche :* prop. subord. par la conjonct. subord. *quand,* compl. circ. de temps de *prennent.*

3. *Découpé à l'emporte-pièce :* les couleurs sont bien tranchées et les lignes du paysage se détachent d'une manière franche et nette comme les découpures faites à l'emporte-pièce ; — *pétrifiant les personnages :* sous l'effet particulier de la clarté lunaire, les personnages de la caravane apparaissent plus rigides et semblent immobiles comme des pierres.

4. *Puis :* adv. marque la succession dans le temps, se rapporte à *devient.*

Tandis que : loc. conjonct. de subordination, unit la prop. subordonnée *un reste de lumière... persiste...* à la prop. principale.

Comme : adv. de comparaison (*pareil à un halo*).

Monroziès. L'organis. pédagog. des écoles à classe unique et géminées. 10 fr.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Êtes-vous de l'avis de Sainte-Beuve, disant : « Naître, vivre et mourir dans la même maison. »*

➔ INDICATIONS. — L'homme est attaché par des liens à la fois très puissants et très doux aux lieux qui ont servi de cadre aux premières années de sa vie et la maison familiale, si modeste soit-elle, est, pour l'enfant, l'endroit béni où il se sent en sécurité auprès de ceux qu'il aime et où, plus tard, devenu adolescent, puis adulte, il retrouvera avec émotion les impressions et les souvenirs de sa jeunesse. La vraie sagesse consisterait peut-être à ne pas avoir trop d'ambition, à ne point quitter pour de longues années la maison natale et, réalisant le vœu exprimé par Sainte-Beuve, à vivre et à mourir là où l'on a vu le jour. Cependant, les nécessités de la vie obligent presque toujours les enfants d'une même famille à se disperser pour aller fonder ailleurs, et quelquefois bien loin du pays natal, d'autres foyers.

Bien rares seront donc ceux dont la vie n'aura point d'autre horizon que celui de la ville ou du village où ils sont nés. Il faut convenir d'ailleurs que cet horizon, forcément limité, semblerait étroit à bon nombre d'esprits curieux, avides de s'instruire et pour qui « partir » est un véritable besoin. Il est donc bien permis de ne point partager l'avis de Sainte-Beuve. Ce qu'il faut noter, toutefois, c'est l'amour indéfectible de l'homme pour la maison familiale et, parmi ceux qui ont dû la quitter, il en est peu qui n'éprouveraient une grande douceur à venir achever leur vie là où a commencé leur enfance.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Décrivez la plaine du Nord en choisissant les traits de la géographie physique et de l'activité humaine qui vous paraissent les plus caractéristiques.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Comprise entre l'Ardenne, les collines d'Artois et du Boulonnais et le mer du Nord, la plaine du Nord marque la fin de la grande plaine européenne qui s'étend sur toute l'Allemagne du Nord. C'est une région au relief uniformément plat où l'activité humaine est très grande grâce à la densité des populations et aux richesses agricoles et industrielles du pays.

II. **Le milieu physique.** — Le relief est à peu près insignifiant, la nature du sol permet de distinguer quatre régions :

a. *Le Cambrésis et le Hainaut.* Terrasses crayeuses recouvertes d'un limon fertile.

b. *La Flandre intérieure.* Vaste plaine argileuse, basse, avec quelques monticules isolés (mont Cassel, 173 m. ; monts des Cats).

c. *La plaine maritime.* Fond de mer asséché (polders, les canaux ou « watergands »).

d. *La côte.* Plate, bordée de dunes que fixent les « oyats ».

Climat. Climat océanique mais très changeant, humide et plutôt maussade (ciel souvent brumeux). — *Rivières* lentes, calmes, facilement utilisées, mais polluées par les usines : *Escaut* (Scarpe, Lys, Deule) ; *Sambre* à l'Est ; *Aa* à l'Ouest (Voir *Atlas*).

III. **L'activité humaine.** — Pays de forte population (d. 328 au km²). Flamands au nord, Wallons au sud. Remarquable foyer de vie urbaine. Importance particulière du *groupe lillois* (215 000 h.). Lille, Roubaix, Tourcoing et leurs banlieues (plus de 500 000 h.). Autres centres (Voir *Atlas*). Variété de *ressources agricoles :* blé, betterave, houblon, élevage (Voir *Atlas*). Essor magnifique de l'industrie.

Abondante main-d'œuvre, ressources minières : *houille* du Nord et du Pas-de-Calais, facilité de communications.

Voir les *bassins houillers*, les *centres textiles* ou *métallurgiques* principaux (se reporter au manuel).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. E. P. S., Paris, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — 1° *Pour quelles valeurs de* a *l'équation*

$$x^2 - 7x + 15 = a \qquad (1)$$

a-t-elle des racines ?

2° *On donne l'équation*

$$(x^2 - 7x + 15)^2 - 11(x^2 - 7x + 15) + 18 = 0. \qquad (2)$$

Posant $x^2 - 7x + 15 = a$, *calculer* a, *puis* x.

➔ SOLUTION. — 1° L'équation donnée peut s'écrire :

$$x^2 - 7x + 15 - a = 0.$$

Son discriminant est :

$$49 - 4(15 - a) = 4a - 11.$$

L'équation a des racines si son discriminant est positif ou nul, soit :

$$4a - 11 \geqslant 0 \quad \text{ou} \quad a \geqslant \frac{11}{4}.$$

2° L'équation (2) devient, d'après l'hypothèse,

$$a^2 - 11a + 18 = 0.$$

Elle a comme discriminant :

$$11^2 - 4 \times 18 = 49,$$

et pour racines :

$$a = \frac{11 \pm 7}{2},$$

soit : $a' = \frac{11 - 7}{2} = 2$ et $a'' = \frac{11 + 7}{2} = 9$.

Mais, d'après la première partie, il faut $a \geqslant \frac{11}{4}$; donc, seule la solution $a = 9$ est acceptable.

x est racine de l'équation :

$$x^2 - 7x + 15 - 9 = 0 \quad \text{ou} \quad x^2 - 7x + 6 = 0.$$

On voit immédiatement qu'elle est vérifiée si $x = 1$; on a bien :

$$1 - 7 + 6 = 0.$$

Le produit des racines étant 6, l'autre racine est 6.

2. **Géométrie.** — *La figure SBS'' CS'A représente le développement de la surface totale d'un tétraèdre de sommet S et dont l'arête SA est perpendiculaire en A sur le plan du triangle équilatéral ABC, base de ce tétraèdre. Sachant que* $AB = 2$ a, $SA = a$ *et que le triangle SBC du tétraèdre est isocèle, on demande de calculer :*

1° La valeur de l'angle dièdre BC formé par les faces ABC et SBC du tétraèdre ;

2° La longueur des arêtes, la surface totale et le volume du tétraèdre ;

3° La longueur de la perpendiculaire AH abaissée du sommet A sur la face opposée SBC.

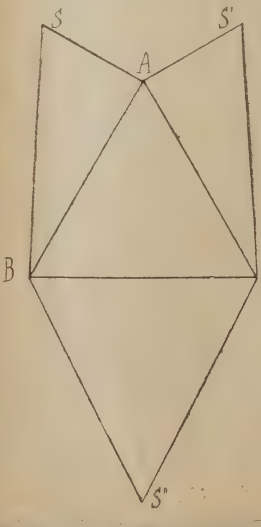

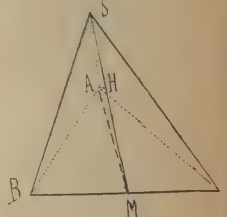

GOUÉ (M. et Mme). COMMENT FAIRE OBSERVER NOS ÉLÈVES.. 13.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Respect de la propriété d'autrui.

Au cours de notre entretien sur le travail, nous avons affirmé : « Le travail donne la joie et permet d'acquérir soit de l'argent, soit des biens qui le remplacent : terres, maisons, objets divers, ce que nous désignons par un seul mot : la **propriété**. »

L'instinct de la propriété.

Posséder est pour l'être humain un besoin puissant. Voyez le petit enfant auquel vous présentez un jouet, une fleur... Il tend les bras vers eux pour les saisir. S'il s'en empare, vous ne pourrez ensuite les lui enlever sans provoquer des cris et des pleurs.

Vous êtes semblables au petit enfant. Quand maman ou une autre personne de votre famille vous promet un cadeau, il vous tarde de le recevoir, d'en jouir. Si on oublie de vous l'offrir, vous le demandez avec insistance. Maman vous a comblée en vous achetant une boîte de crayons de couleurs. Imaginons qu'une de vos compagnes vous en dépossède ou vous prenne un crayon seulement : vous éprouvez une certaine souffrance d'être ainsi privée de votre bien.

Les hommes sont malheureux aussi lorsqu'un malfaiteur les dépouille de leur bourse sur la route ou de leurs fruits dans leurs vergers, ou si on leur ravit leur maison, leur champ. C'est naturel puisque leurs biens sont le fruit d'un labeur de plusieurs années, la récompense de toute la vie même.

— Pourtant, madame, certains hommes n'ont jamais travaillé dans leur existence et ils sont riches.

— Oui, mais leur propriété leur a été léguée par leurs parents qui ont **travaillé** pour eux ou si ce n'est pas leurs parents, par leurs arrière-grands-parents. A la base de la propriété nous trouvons toujours le **travail**, l'effort **douloureux**, le **courage**, la **persévérance**.

La probité.

Vous pleurez quand on vous prend vos jouets ou votre livre : vous admettrez alors que vos compagnes ressentent la même peine quand vous leur dérobez une règle, une gomme, un buvard... Vous n'aimez point que les passants dépouillent vos vergers de leurs fruits, votre jardin potager de ses légumes ; vous comprendrez que les autres ne l'aiment point non plus. Vous respecterez donc scrupuleusement le bien d'autrui comme vous désirez qu'on respecte le vôtre : vous serez **probe**.

Les divers aspects de la probité.

Est probe celui qui ne garde rien qui ne lui appartienne, qui ne vole jamais son prochain. Mais il y a diverses manières de voler.

Le **marchand** qui me vend de la soie artificielle pour de la soie naturelle me vole sur la qualité de la marchandise qu'il me livre. L'**épicier** qui mesure ma bonbonne d'huile avec un litre trop petit me vole sur la quantité et me fait payer par conséquent un prix supérieur à celui que je dois réellement. Ces deux commerçants manquent de **probité commerciale**.

Le **débiteur** qui refuse de payer la somme qu'il doit à son créancier le vole d'autant. La personne qui réclame un taux trop élevé pour de l'argent prêté profite de la situation malheureuse de celui qui le lui emprunte et manque à la fois d'honnêteté et de cœur (**usuriers**). Le **banquier** qui a reçu en dépôt de grosses sommes d'argent, et s'enfuit un beau jour en emportant la caisse, vole tous ceux qui l'avaient honoré de leur confiance.

Le **domestique**, l'**ouvrier** qui, en l'absence de leur maître ou patron, se reposent au lieu de travailler, ou ne font plus leur tâche avec autant de soin, volent leurs employeurs. Inversement, les patrons qui déprécient injustement l'ouvrage de leurs employés afin de leur donner en rémunération un salaire inférieur volent ces derniers.

Moi-même, je manquerais, comme le mauvais ouvrier, de **probité professionnelle** si je ne m'appliquais pas à vous faire travailler en classe du mieux possible, si je négligeais de vous expliquer les leçons ou de corriger vos devoirs.

Les propriétaires qui, à l'époque des vendanges, mouillent leur vin, ceux qui falsifient le beurre, mélangent au pur froment de la farine de qualité inférieure qu'ils font payer au même prix, sont également des fraudeurs qui volent leurs clients.

Les **tricheurs au jeu** : jeu de cartes, jeu de boules... volent à leurs partenaires les points qu'ils leur escamotent et qui sont ensuite souvent convertis en argent ou en consommations.

Vous n'êtes pas commerçantes, ni ouvrières; vous ne pouvez manquer pour l'instant de probité commerciale, ni de probité professionnelle. Comment volez-vous le prochain pourtant ? En gardant le sou que vous trouvez dans la cour de récréation, la broche que vous ramassez dans la rue, le petit carnet ou les images qu'une de vos compagnes a glissés par erreur dans votre bureau, en échangeant un de vos livres usagé contre celui de votre voisine de classe sans que celle-ci s'en doute...

La probité morale.

Certaine fillette a copié l'autre jour sa composition d'histoire sur sa compagne. A-t-elle été honnête ? Non : elle a volé d'abord sa compagne, ensuite toutes les autres élèves de sa division, car elle a obtenu une place qu'elle ne méritait pas et qui revenait à une autre. Quand vous copiez la solution d'un problème, que vous jetez un coup d'œil sur la dictée de votre voisine, vous vous appropriez le bien moral des autres : le fruit de leurs études, de leurs efforts de compréhension, de leur intelligence. Vous êtes plus coupable que si vous la dépossédiez brutalement d'un livre ou d'un jouet, car elle ne peut se défendre contre un vol qu'elle ignore.

Vous vous attribuez parfois le mérite de certaines actions que vous n'avez pas accomplies : ainsi, hier matin, j'entre en classe. Mon bureau a été nettoyé, le dessus passé à la cire, les livres

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

sont rangés avec soin sur le bord. Je demande : « Qui a mis de l'ordre ici ? » Solange affirme sans hésiter : « C'est moi », car Yvette, le véritable auteur du nettoyage est absente pour l'instant. Solange vole le mérite d'Yvette. Sans doute, ce mérite est bien petit, le vol vous paraît peu grave. Cependant, la voie où s'engage Solange est dangereuse, ainsi que l'affirme le proverbe : « Qui vole un œuf, vole un bœuf. »

Certains écrivains commettent des lâchetés analogues. Ils incorporent à leur œuvre personnelle des fragments d'œuvres d'autres auteurs : ils manquent de probité littéraire.

Supposez que, dans une usine, un ingénieur découvre un nouveau dispositif des machines employées jusque-là et permettant d'obtenir un rendement meilleur. Il établit des plans qu'il enferme dans le tiroir de son bureau. Un autre ingénieur s'est aperçu de ses recherches, il fracture le tiroir et lui dérobe ses papiers. Il dépossède sa victime de biens matériels et intellectuels infiniment précieux. Son vol est odieux.

Enfin, nous avons étudié dans notre dernière leçon ces deux formes courantes de **vol moral** fait au préjudice de la réputation de nos semblables : la médisance et la calomnie.

Résolution.

Le vol répugne à nos cœurs épris de justice. Nous ne nous emparerons jamais du bien des autres. Si nous trouvons un objet quelconque, d'une valeur même infime, nous nous empresserons de le remettre à son légitime propriétaire.

MARCELLE, l'année dernière, avait trouvé dans l'autobus du village une broche en or. Elle aurait bien aimé posséder un bijou pareil; pourtant, l'idée de se l'attribuer n'a pas effleuré son esprit. Elle l'a remis au conducteur de l'autobus qui l'a rendu à la dame qui l'avait perdu.

LÉONTINE, la laveuse, a trouvé, dans la poche d'une veste, un billet de cent francs. Elle aurait pu le garder : son propriétaire ne se serait pas douté de ce vol. Léontine le lui a cependant rapporté. Comme elle n'est pas riche et qu'elle a quatre enfants à sa charge, une commère du village lui a dit : « Vous êtes bien sotte, Léontine, de rendre ces cent francs à M. X.... Il est riche : un billet de plus ou de moins, cela ne compte pas pour lui. — J'aurais peur que cet argent me brûle les doigts », a répondu l'honnête femme.

Nous imiterons cette probité courageuse.

Conséquences heureuses de la probité.

On jouit en paix des biens qu'on a loyalement acquis. Le voleur n'a pas la conscience tranquille et tremble à chaque instant qu'on ne découvre la source ignominieuse de sa fortune.

« Pain mal acquis remplit la bouche de gravier », dit un proverbe.

Le voleur est souvent plus pauvre après son vol qu'avant, car il est obligé de réparer les dommages causés à autrui. En tout cas, il perd toujours, en faisant le mal, sa **délicatesse morale**.

La probité nous vaudra la **satisfaction intime**, une **bonne réputation** et la **confiance** de nos semblables. Elle constituera, jointe au travail et à l'économie, une source de richesse. Vous souriez : vous me paraissiez un peu incrédules quand je vous disais ces jours-ci : « Qui paie ses dettes s'enrichit. » Mais certainement, on devient plus riche en s'acquittant le plus tôt possible de ses créances, car on évite de débourser plus tard l'intérêt de la somme due.

LECTURES. — 1. **Le vieil aveugle** (XIXe siècle).

Un vieil aveugle se tenait assis sur la route qui conduit de la ville de La Charité à Nevers et, de temps en temps, une légère pièce de monnaie tombait dans son chapeau.

Sa petite fille était auprès de lui et ses rires joyeux parvenaient quelquefois à égayer le visage du pauvre homme... Elle était à jouer au milieu de la route, lorsqu'un nuage de poussière s'éleva et une voiture de poste attelée de quatre chevaux vint à passer rapidement. Lorsque cette voiture fut éloignée, la petite fille retourna à ses jeux et fut surprise de trouver quelque chose qu'elle porta à son grand-père : c'était un portefeuille.

Le vieillard le prit, et, sentant qu'il était plein et fermé par une petite serrure, il n'essaya point de l'ouvrir, et se disposa à aller à la ville voisine le remettre aux autorités. Dans ce moment passait un paysan qui connaissait le vieux mendiant et qui s'approcha pour lui parler. « Qu'est-ce que vous tenez à la main ? lui dit-il. — C'est un portefeuille que ma petite fille vient de trouver... Je vais le porter à La Charité afin que ceux qui l'ont perdu puissent le retrouver s'ils viennent le réclamer... »

Le portefeuille fut réclamé dès le lendemain. On offrit au vieux mendiant une forte récompense, car la somme contenue dans le portefeuille était considérable. Il ne voulut rien accepter.

Quelques jours après, le même paysan rencontra encore ce brave homme et lui dit : « Eh bien ! trouvez-vous que vous avez bien fait de rendre ce portefeuille ? Vous savez ce qu'il contenait. Vous seriez riche si vous aviez voulu ; que vous reste-t-il pour avoir été si honnête ? — Il me reste le témoignage de ma conscience, qui me dit que j'ai bien agi. »

BARRAU,

(Livre de morale pratique. Choix de préceptes et de beaux exemples,)

2. *Pendant la campagne des Pyrénées, après une lourde journée de juin, La Tour d'Auvergne et sa compagnie, altérés et tout gris de poussière, s'arrêtent pour camper dans un verger où les cerisiers sont couverts de fruits mûrs. Les pauvres soldats ont bien soif. Ni puits, ni source ; et les cerises vermeilles sont bien appétissantes. Mais le vieux capitaine est là qui se promène devant les faisceaux. Les grenadiers n'oublient pas que leur chef, d'ailleurs si bon et d'une sollicitude paternelle envers ses hommes, serait impitoyable pour le moindre acte qui ressemblerait à du pillage ; et ils passent toute la nuit à la belle étoile sous les arbres tentateurs, sans dérober une cerise.*

FRANÇOIS COPPÉE.

(La Tour d'Auvergne.)

RÉSUMÉS. — C. M. — **La probité consiste à respecter scrupuleusement le bien d'autrui. Je serai probe. Je rendrai les objets trouvés à leur propriétaire. Je ne tricherai pas au jeu. Je ne copierai jamais mes compositions sur mes compagnes. Je ne prendrai pas de fruits ou de fleurs dans les jardins des autres.**

C. E. — **Comme moi, les autres tiennent beaucoup à ce qu'ils possèdent. Je ne volerai jamais rien à personne. Je rendrai les objets trouvés à leur propriétaire.**

Mme DUPUY,
Institutrice (Hérault).

MAILLET. LE LIVRE du MAITRE pour L'ÉDUCATION et L'INSTRUCTION CIVIQUES. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Revision.

I. **Les neuf premières dizaines.** — 1° Compter par paquets de 10 jusqu'à 90. Faire dire : une dizaine ou dix bûchettes, 2 dizaines ou vingt, etc.

2° Exercice inverse : combien y a-t-il de bûchettes dans 6 dizaines ; dans 8 dizaines, etc. ?

3° Additionner et soustraire un nombre exact de dizaines :

3 diz. + 4 diz. = 7 diz.
8 diz. — 5 diz. = 3 diz.

ou : 30 + 40 = 70
80 — 50 = 30. Multiplier les exercices de ce genre de manière à bien faire comprendre l'importance de la dizaine.

II. **Les nombres compris entre les dizaines.** — On sait que :
1 diz. + 1 bûchette = 11 bûchettes.
2 diz. + 1 bûchette = 21 bûchettes.
5 diz. + 1 bûchette = 51 bûchettes.
Mêmes exercices avec :
1 diz. + 2 bûchettes, puis avec :
1 diz. + 3 bûchettes, etc.
Réaliser les opérations inverses :
2 diz. — 1 bûchette = 19 bûchettes.
3 diz. — 1 bûchette = 29 bûchettes, puis :
2 diz. — 2 bûchettes.
3 diz. — 2 bûchettes, etc.

III. **Multiplication et division des dizaines.** — Faire constater que :
2 fois 2 diz. font 4 diz.
3 fois 2 diz. font 6 diz.
3 fois 3 diz. font 9 diz., etc.
Montrer que certains nombres de dizaines : 30, 60, 70, 90, ne peuvent se partager en 2 nombres exacts de dizaines : on est obligé de défaire une dizaine pour effectuer le partage.
Varier les exercices.

IV. **Opérations.** — Poser quelques opérations : additions, soustractions, multiplications, portant sur des nombres inférieurs à 90.

V. **Petits problèmes sur les quatre opérations.** — 1° *J'ai acheté chez l'épicier 3 boîtes de conserves pour 18 f., 2 douz. d'œufs pour 12 f. et pour 7 f. de légumes secs. Combien ai-je dépensé en tout?*

2° *Je paie le boucher avec un billet de 50 f. Je lui dois 29 f. Combien me rendra-t-il ?*

3° *Un papa achète à ses 3 garçons chacun une trotinette valant 24 f. Combien doit-il dépenser?*

4° *Combien peut-on avoir de crayons valant 2 f. avec 10 f.? avec 22 f.?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le jour, la semaine, le mois, l'année.

Le jour. — Le jour dure 24 heures, de minuit à minuit. Midi marque le milieu du jour. Dans l'usage courant, les heures sont comptées de 0 à 12 le matin et de 0 à 12 l'après-midi. Les chemins de fer comptent les heures de 0 à 24.

Exercices. — Quelle heure de l'après-midi est 16 h., 17 h., 23 h. (Montrer qu'il suffit de retrancher 12 pour avoir l'heure usuelle.)

La semaine. — Elle dure 7 jours, elle commence le lundi et finit le dimanche. Citer les 7 jours de la semaine.

L'année, le mois. — L'année comprend 12 mois de durée inégale : les citer. Années bissextiles.

Il y a environ 52 semaines dans une année.
Une durée de 3 mois est un trimestre, de 6 mois un semestre.

Exercices. — 1° *Combien y a-t-il de minutes, de secondes dans un jour, dans une semaine?* RÉPONSES. → **1 440 m. ; 86 400 s ; 10 080 m. ; 604 800 s.**

2° *Combien y a-t-il d'heures dans une semaine, dans un mois de 30 jours, dans une année?* RÉPONSES. → **168 h. ; 720 h. ; 8 760 h.**

3° *Combien y a-t-il de semaines dans le 1er trimestre d'une année bissextile?* RÉPONSE. → **13 semaines.**

4° *Combien y a-t-il de jours du 1er janvier au 15 février compris?* RÉPONSE. → **46 jours.**

5° *Combien y a-t-il de jours du 1er février 1935 compris au 15 juillet 1935 compris?* RÉPONSE. → **165 jours.**

6° *Un aviateur part à 17 h., il vole pendant 8 h. A quelle heure rentrera-t-il?* RÉPONSE. → **1 heure.**

7° *Un train met 10 heures pour aller de Paris à Brest. Il arrive à Brest à 19 h. A quelle heure est-il parti de Paris?* RÉPONSE. → **9 heures.**

8° *Une petite fille a manqué l'école entre le 10 mai de cette année compris et le 25 juin non compris. Entre ces dates, il y a eu 15 jours de congé. Combien a-t-elle manqué de jours d'école ?* RÉPONSE. → **30 jours.**

9° *Le 1er juin de cette année est un samedi. Quelles sont les dates de tous les samedis de ce mois, de tous les lundis, de tous les jeudis?*

Problèmes sur achat, vente, bénéfice, perte.

1. *Une famille dépensait 350 f. d'épicerie par mois. Elle se fournit maintenant à une coopérative et ne dépense plus que 305 f. Calculer son économie mensuelle, son économie annuelle.* RÉPONSES. → **45 f. ; 540 f.**

2. *Un débitant achète 5 barriques de vin à 275 f. la barrique. Quel est le prix d'achat total. Chaque barrique contient 250 l. et le vin est revendu 2 f. le litre. Calculer le bénéfice total.*

→ SOLUTION :
Prix d'achat : 275 f. × 5 = 1 375 f.
Contenance des 5 barriques : 250 l. × 5 = 1 250 l.
Prix de vente total : 2 f. × 1 250 l. = 2 500 f.
Bénéfice total : 2 500 f. — 1 375 f. = 1 125 f.

3. *Un mécanicien achète une bicyclette d'occasion 175 f. ; il fait 55 f. de réparation et veut la vendre en faisant un bénéfice de 75 f. Quel doit être le prix de vente de la bicyclette ?* RÉPONSE. → **305 f.**

4. *Au moment de Noël, un fermier vend des dindes au prix de 50 f. l'une. L'acheteur les revend 2 080 f. en faisant un bénéfice de 15 f. par dinde. Calculer combien de dindes avaient été achetées? Calculer le bénéfice total du marchand?* RÉPONSES. → **32 dindes ; 480 f.**

5. *Une pièce de dentelle de 50 m. a été vendue 300 f. et avait été achetée 4 f. le mètre. Calculer le bénéfice ou la perte du marchand.* RÉPONSE. → **100 f. de bénéfice.**

Calcul mental.

Diviser un nombre de 2 chiffres par 3.

On opérera sur des nombres divisibles par 3. Les élèves connaissent les multiples de 3 inférieurs à 10. On décomposera le nombre en 2 parties divisibles par 3 et l'on fera la somme des quotients obtenus.

EXEMPLE. — 96 : 3 ; on dit 96 = 90 + 6 ; 90 : 3 = 30 ; 6 : 3 = 2 ; 30 + 2 = 32.

COURS MOYEN

Opérations sur les nombres complexes (suite).

I. **Multiplication.** — *a.* MULTIPLICATION D'UN NOMBRE COMPLEXE PAR UN NOMBRE ENTIER.
Pour parcourir une certaine distance, je mets

MINET, PATIN ET DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique.** Cours élémentaire..... *Élève...* 5,50 *Maître.* 8,50

1 h. 45 m. Je marche pendant le même temps tous les jours. Pendant combien de temps aurai-je marché au bout de 8 jours?

➔ SOLUTION :

J'aurai marché pendant :

1 h. 48 m. × 8. On peut convertir en minutes, ou mutiplier par 8 les heures, puis les minutes, on obtient donc :

8 h. 384 m. = 14 h. 24 m.

b. MULTIPLICATION D'UN NOMBRE ENTIER PAR UN NOMBRE COMPLEXE.

Une automobile parcourt 72 km. à l'heure; quelle distance aura-t-elle parcouru au bout de 2 h. 35?

➔ SOLUTION :

Le chemin parcouru est : 72 km. × 2 × $\frac{35}{60}$. On cherchera d'abord le chemin parcouru en 2 h., soit 72 km. × 2, puis le chemin parcouru en $\frac{35}{60}$ d'heure, soit : $\frac{72 \text{ km.} \times 35}{60} = 42$ km.

On aura donc : Distance parcourue : 144 km. + 42 km. = 186 km.

II. **Division.** — *a.* DIVISION D'UN NOMBRE COMPLEXE PAR UN NOMBRE ENTIER.

Un piéton a parcouru 12 km. en 2 h. 35 m. 48 s. Quel temps lui faut-il en moyenne pour parcourir 1 km.

Temps nécessaire pour parcourir 1 km. : 2 h. 35 m. 48 s. : 12. La division décimale est impossible. 2 moyens :

a. On convertit en secondes.

b. On divise successivement les heures et les minutes en ayant soin de faire les conversions successives. Voici le dispositif pratique de l'opération :

```
  2 h.        35 m.        48 s. | 12
× 60                              ------
120 m. ➔    120 m.               12 m. 49 s.
            155 m,
             35
              9 m.
            × 60
            540 s. ➔     540 s.
                         588 s.
                         108
                          00
```

b. LE QUOTIENT EST UN NOMBRE COMPLEXE.

Un avion a parcouru 425 km. à la vitesse de 120 km. à l'heure. Quel temps a-t-il mis?

➔ SOLUTION :

On peut utiliser plusieurs moyens :

a. Faire la division décimale, on trouve : 3 h. $\frac{65}{120}$ d'h. ou 3 h. + 65 demi-minutes = 3 h. 32 m. 30 s.

b. On cherche la distance parcourue à la minute, soit $\frac{120 \text{ km.}}{60}$ = 2 km. et on cherche le nombre de minutes du voyage, soit : 425 : 2 = 212 m. 1/2 = 3 h. 32 m. 30 s.

Exercices.

1. *Un train part de Paris à 7 h. 50 et arrive à Mulhouse à 13 h. 36. Quelle a été sa vitesse moyenne, sachant que Mulhouse est à 492 km. de Paris?* RÉPONSE. ➔ **85 km. 3.**

2. *Un train part de Paris à 21 h. 50 et fait une vitesse de 60 km. à l'heure. A quelle heure arrivera-t-il à Angers? Distance de Paris à Angers, 344 km.* RÉPONSE. ➔ **3 h. 34.**

3. *Apprendre à se servir d'un indicateur de chemins de fer pour calculer :*

a. *La distance de 2 villes;*
b. *La durée d'un voyage;*
c. *Le temps réel de marche;*
d. *La vitesse moyenne.*

Problèmes sur les nombres complexes.

1. *Une fermière part de chez elle à 7 h. pour aller au marché où elle doit arriver à 9 h. Après avoir fait 500 m. elle s'aperçoit qu'elle a oublié son porte-monnaie. Elle retourne le prendre et, ayant toujours marché à la même allure, elle n'arrive à la ville qu'à 9 h. 15. Quelle est la distance de la ferme à la ville?* RÉPONSE. ➔ **8 km.**

2. *La distance de A à B est de 81 km. Un automobiliste parti à 10 h. 15 de A arrive à B à 12 h. 15 après s'être arrêté 12 m. en cours de route. Quelle a été sa vitesse moyenne à l'heure.* RÉPONSE. ➔ **45 km.**

3. *Un automobiliste doit franchir une certaine distance en 18 h. Au moment du départ, une panne demande 3 heures de réparations. Pour arriver à l'heure prévue, il doit augmenter sa vitesse de 12 km. à l'heure. Quelle était la distance à parcourir?*

➔ SOLUTION :

En 18 h. — 3 h. = 15 h., l'automobiliste aura rattrapé : 12 km. × 15 = 180 km. Cette distance est celle qui aurait dû être parcourue en 3 heures. La vitesse prévue était donc de $\frac{180 \text{ km.}}{3}$ à l'heure.

La distance des deux villes est de : 60 km. × 18 = 1 080 km.

4. *Un cycliste part de A à midi pour se rendre à B distant de 39 km. Il roule pendant une heure $\frac{1}{4}$ avec une vitesse moyenne de 18 km. à l'heure. Il s'arrête alors pendant $\frac{1}{4}$ d'heure pour faire une petite réparation à sa machine. De combien devra-t-il augmenter sa vitesse horaire pour parvenir à 14 h. 15 à destination?* RÉPONSE. ➔ **4 km.**

5. *Jacques a fait une promenade à pied et son frère Louis une promenade à bicyclette. Jacques est parti à 13 h. 35 et est rentré à 16 h. 20. Louis est parti $\frac{1}{4}$ d'heure après son frère et il était de retour 25 m. avant lui. Jacques a marché régulièrement à la vitesse de 4 km. à l'heure; Louis est allé 3 fois plus vite. Quelles distances Louis et Jacques ont-ils parcourues pendant leur promenade?* RÉPONSES. ➔ **25 km. ; 11 km.**

Problèmes sur les courriers.

I. **Courriers allant en sens contraire.** —

1. *Deux trains vont à la rencontre l'un de l'autre, le 1er fait 50 km. de moyenne à l'heure, le 2e 70 km. Ils sont séparés par une distance de 850 km. Au bout de combien de temps et à quelle distance de chacun des points de départ se rencontreront-ils?*

➔ SOLUTION :

En une heure, les 2 trains se rapprochent de : 50 km. + 70 km. = 120 km.

Pour se rapprocher de 850 km., il leur faudra : $\frac{850}{120} = 7 \text{ h.} \frac{10}{120} = 7$ h. 5 m.

Le train qui fait 50 km. à l'heure sera à : 50 km. × 7 h. 5 m. = 50 km. × 7 + 50 km. × $\frac{1}{12}$ = 350 km. + 4 km. 166 = 354 km. 166.

Le train qui fait 70 km. à l'heure sera à : 70 km. × 7 h. 5 m. = 70 km. × 7 + 70 km × $\frac{1}{12}$ = 490 km. + 5 km. 833 = 495 km. 833.

2. *Deux villes A et B sont distantes de 165 km. Deux automobilistes ont convenu qu'ils partiraient à la même heure l'un de A, l'autre de B, et qu'ils iraient à la rencontre l'un de l'autre. Cette rencontre a lieu 1 h. 30 après le départ, alors que l'automobiliste parti de A a roulé à la vitesse moyenne de 60 km. à l'heure. On demande la vitesse horaire de l'automobiliste venu de B.* RÉPONSE. ➔ **50 km.**

3. *Deux trains partent à 9 h. 30 m., l'un de A l'autre de B et vont l'un vers l'autre. Ils se croisent à midi et demi. Le 1er fait 56 km. à l'heure le 2e 72 km. On demande la distance de A à B.* RÉPONSE. ➔ **384 km.**

II. **Courriers allant dans le même sens.** —

1. *Deux automobiles vont dans la même direction et*

JACQUET et LACLEF. L'arithmétique du B. E. et des Cours complémentaires. Broché. 11.75 Relié... 14.50

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Bayard.

MATÉRIEL. — **Carte géographique** *(France et Italie).* — **Gravures** *représentant Bayard (statue à Mézières, par exemple) et quelques-uns de ses exploits.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Bayard est le type du chevalier français au temps des guerres d'Italie. C'est le chevalier sans peur et sans reproche. C'est aussi le gentil chevalier. Pour louer le connétable de Montmorency, Ronsard ne trouve rien de mieux que de dire qu'il était « compagnon de Bayard » et Brantôme, commentant l'appréciation, ajoute que « la louange est plus flatteuse encore et plus belle, et dont il convient de s'enorgueillir davantage, d'avoir été compagnon de Bayard que favori même du roi François ». Soyons, nous aussi, les « compagnons de Bayard ».

I. Jeunesse de Bayard. — II. En Italie : le pont du Garigliano (leçon précédente), Ravenne, Marignan, défense de Mézières (Ardennes), mort de Bayard.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **La mort de Bayard.** — Il (Bayard) passe ses nuits à faire le guet (à Rebecq, dans le Milanais), tombe malade « tant de mélancolie que de froidure », et, pendant qu'il était ainsi obligé de garder la chambre, envoie faire le guet à sa place des capitaines qui « y allèrent ou firent semblant d'y aller » ; c'est-à-dire que, comme il avait commencé de pleuvoir, ils se retirèrent à l'abri, ne laissant là que quatre ou cinq archers qui furent tout ce que trouva devant elle l'avant-garde des Espagnols qui, avertis par leur espions de la présence à Rebecq du bon chevalier si mal défendu, arrivaient pour l'enlever lui et ses gens, avec six à sept mille hommes de pied et quatre à cinq cents hommes d'armes.

Vous pensez que c'est Bayard surtout, Bayard en personne, qu'ils comptaient bien surprendre et prendre.

Mais Bayard n'était pas commode à prendre, et de ceux que l'on ne surprend jamais. Aux clameurs poussées par les archers qui s'étaient enfuis en criant : « Alarme, alarme ! » lui qui, dans un poste aussi périlleux, ne dormait jamais que vêtu, avec ses brassards et cuissards, et sa cuirasse à portée de la main, il avait sauté sur son cheval, toujours sellé devant sa porte ; et tandis que l'ennemi s'acharnait à chercher son logis que les espions ne parvenaient pas à reconnaître, il était déjà à la barrière, où l'avaient rejoint cinq ou six hommes d'armes, et le capitaine de Lorges avec un certain nombre de ses gens de pied :

— Lorges, mon ami, voilà jeu mal parti, dit le bon chevalier, s'ils passent cette barrière, nous sommes fricassés. Retirez-vous donc avec vos gens en meilleur ordre possible, droit sur Biagrasso ; et moi, avec mes gens de cheval, nous demeurerons en arrière pour protéger votre retraite et vous rejoindrons, si possible, dès que nous pourrons. Quant à nos bagages, mieux vaut les laisser à l'ennemi et tâcher d'abord à sauver nos personnes.

... Dure retraite ! Les Espagnols ne les lâchaient pas d'un pied, marchant aux trousses des Français en bon ordre et sans relâche, et souvent détachant un peloton de cavaliers qui tentaient une embuscade. « Mais quand ils venaient à charger, toujours trouvaient en barbe le bon chevalier avec quelque nombre de gens d'armes, qui leur montrait un visage si assuré qu'il les faisait demeurer tout cois et menus... »

Alors ils s'avisèrent d'installer et dissimuler, de chaque côté d'un grand chemin vers lequel se dirigeaient les Français, force arquebusiers dont les arquebuses lançaient des pierres aussi grosses que les arquebuses à croc.

Jean de Chabannes, seigneur de Vandenesse, frère du maréchal de la Palisse, fut, un des premiers, mortellement atteint.

« En ces entrefaites le bon chevalier, assuré comme s'il eût été en sa maison, faisait marcher les gens d'armes et se retirait le beau pas, toujours le visage droit à l'ennemi et l'épée au poing, leur donnait plus de crainte qu'un cent d'autres ; mais comme Dieu le voulut permettre, fut tiré un coup d'arquebuse, dont la pierre le vint frapper au travers des reins, et lui rompit tout le gros os de l'échine. Quand il sentit le coup, se prit à crier : « Jésus ! » et puis dit : « Hélas ! mon Dieu, je suis mort. »

Alors, saisissant son épée par la lame, il posa ses lèvres sur la croix que formait la poignée et murmura : *Miserere mei, Deus !* (Ayez pitié de moi, ô Dieu), puis il devint tout pâle, comme évanoui, et faillit glisser à bas de son cheval ; pourtant il eut encore la force de se retenir à l'arçon de la selle et de demeurer ainsi jusqu'à ce que son maître d'hôtel accourût et le reçût dans ses bras.

« Qu'on me descende au pied de cet arbre, dit le Bon Chevalier, et qu'on me mette en sorte que j'aie le visage regardant les ennemis ; ne leur ayant jamais tourné le dos, je ne veux pas commencer en finissant, car c'est fait de moi. » (Franc-Nohain : *Bayard ou la gentillesse française* ; Spès.)

COURS MOYEN

Le second Empire.

MATÉRIEL. — **Cartes** *pour les événements militaires.* — **Gravures** : *portrait de Napoléon III ; prise de Malakoff (tableau d'Yvon), Solférino (tableau de Meissonnier), édifices nouveaux : Halles centrales, percement d'un boulevard, etc.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Histoire intérieure du second Empire : deux périodes. Dans la première (1852-1860), l'empereur gouverne en monarque absolu. Dans la deuxième (1860-1870), Napoléon III se voit forcé, à cause des échecs de sa politique extérieure et des progrès de l'opposition, de rendre peu à peu au pays les libertés confisquées en 1851-1852 ; l'Empire devient progressivement libéral. Au début de 1870, le ministère Ollivier inaugure l'Empire parlementaire, qui ne dure que quelques mois. En échange des libertés politiques, l'empereur s'efforce de donner au pays la prospérité matérielle : il entreprend de grands travaux (Paris et Suez) et veille au bien-être des classes laborieuses (loi des coalitions, 1864). — II. Politique extérieure. Napoléon III, « l'homme fort envoyé par la Providence » fut, en réalité, un rêveur et un indécis. Il fut tiraillé entre deux systèmes opposés. L'un, conforme à la tradition conservatrice et catholique, visait à renforcer la position territoriale de la France en Europe, par la conquête des « frontières naturelles » et à soutenir, dans le monde, l'idée catholique et missionnaire (querelle des Lieux Saints, expéditions de Syrie, de Chine et de Cochinchine). L'autre système, conforme aux idées napoléoniennes et révolutionnaires, tendait à affranchir les nations opprimées, à unifier peuples et races, en effaçant les traités de 1815 (unité italienne et allemande). Cette politique aboutit aux pires désastres. Guerre de Crimée (1854-1855), Italie (1859), Mexique (1861-1867), Chine (1859-1860).

BERNARD ET REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation française (Cours moyen)..... 8 fr.

DOCUMENTS ET LECTURES. — La fusillade des boulevards (4 décembre 1851). — A deux heures et demie, le 4 décembre, on entendait distinctement le canon dans la direction du faubourg Saint-Denis ; à trois heures, je me plaçai sur le balcon où se tenait ma femme, et j'y restai pour regarder les troupes. Tous les boulevards, aussi loin que la vue pouvait porter, en étaient couverts. Les fenêtres étaient remplies de monde : il y avait des femmes, des commerçants qui avaient fermé leurs boutiques, des domestiques, des enfants ou, comme c'était le cas pour ma femme et moi, des voyageurs logés dans les appartements.

Tout à coup, quelques coups de feu furent tirés près de la tête de la colonne. La fusillade s'étendit dans l'espace de quelques secondes et descendit tout le long du boulevard, comme une lance de flamme ondulante. Ce n'est que lorsque la fusillade arriva à cinquante mètres environ de la place où j'étais que je reconnus le son perçant de la cartouche à balle. Mais alors même, j'en pouvais à peine croire le témoignage de mes oreilles, car mes yeux n'apercevaient pas d'ennemis sur lesquels on pût faire feu. Bientôt, toute une décharge de mousqueterie frappa la façade de la maison, les croisées et le balcon... La fusillade se fit entendre pendant plus d'un quart d'heure. L'objet et l'explication de tout cela était une complète énigme pour tous les habitants de l'hôtel, Français ou étrangers. Je pense que cette fusillade a dû être le résultat d'une panique ; les soldats ont cru sans doute que les croisées étaient remplies d'ennemis cachés et ils ont voulu se garantir en faisant feu les premiers. Comme je l'ai déjà dit, les soldats firent décharges sur décharges pendant un quart d'heure, sans qu'il leur ait été aucunement riposté. Beaucoup de malheureux ont été tués, ou blessés, qui étaient restés sur le boulevard, et ne pouvaient entrer dans les maisons. Plusieurs personnes tombèrent près de notre porte. Le sang remplissait encore les creux de terre autour des arbres, le lendemain vers midi, quand j'y passai. (Extrait d'une lettre de W. Jesse, officier anglais de passage à Paris, *Times* du 13 décembre 1851.)

Autres textes : HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 208 à 212 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La France extérieure (suite).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Dupuis. — J'ai connu aussi le père Dupuis. Au Tonkin, d'abord, puis à Paris. C'était lui qui avait eu « l'idée » du Tonkin. Il y avait trente ans qu'il commerçait en Chine et en Indochine. Le premier, il avait eu le sentiment du rôle que l'artère du fleuve Rouge pouvait jouer comme voie de pénétration vers la Chine et le Thibet. Il avait eu le mérite d'en persuader J. Ferry. Il avait conseillé, averti Francis Garnier...

A force de vivre avec des Chinois et des Annamites, de parler leur langue, les muscles de son visage, transformés par cette gymnastique faciale, lui avaient communiqué une physionomie singulièrement extrême-orientale... C'était un petit homme tout blanc déjà, un peu replet, et modeste, si modeste !... Il termina ses jours à Paris, en tout petit, tout petit bourgeois. Cet homme, dont l'action, la prévoyance, l'intelligence nous avaient lancés à la conquête d'une colonie peuplée de 15 millions d'habitants, n'avait pas fait fortune, et ne s'en étonnait pas... Par n'importe quel temps, il ne quittait jamais son parapluie. Habitude prise en Chine, peut-être, mais il y avait une autre cause. Un jour, il me dit, me montrant ce riflard :

— Paris est une belle ville... mais les omnibus sont si chers !... Est-ce que vous ne croyez pas qu'on devrait écrire la vie de ce bon grand Français-là ? (P. MILLE : *Mémoires d'un vagabond en retraite* ; Ed. des Portiques).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La houille blanche dans le monde.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Expliquer l'expression « houille blanche », l'utilisation de l'eau comme force motrice, les conditions qui président à la répartition de la houille blanche (abondance des eaux, pentes fortes, travail de l'homme). Principaux pays de houille blanche. Conséquences économiques et géographiques de l'utilisation de cette force motrice.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Carte de l'Europe occidentale. Dessin sur papier noir schématisant une exploitation de houille blanche. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever le schéma sur le cahier. Dresser d'après les statistiques un graphique traduisant l'utilisation de la houille blanche en France dans les diverses industries qu'elle actionne.

LECTURE I. — **L'exploitation de houille blanche.** — La puissance dépend de la hauteur de la chute et du débit. Le profane voit généralement la chute sous la forme la plus naturelle et, si je puis ainsi parler, la plus *illustrée* : celle d'une cascade. Et il existe, en effet, encore quelques moulins et même quelques usines qui tournent sous les cascades. Cependant l'homme le moins informé imagine aisément tous les inconvénients inhérents à l'utilisation directe de ce genre de chutes : irrégularité du débit, mauvaise utilisation de l'énergie, etc. On a fait un premier progrès en recueillant l'eau de la chute dans un réservoir situé à quelques mètres au-dessus de l'usine, *où l'eau ne s'arrête pas*, mais se resserre en veine liquide dans une conduite forcée qui vient aboutir à la roue. De là à faire la chambre d'eau au niveau du haut plan de chute, il n'y avait qu'un pas ; la conduite forcée est devenue parallèle à la cascade, et celle-ci est devenue le fantôme d'elle-même, le déversoir du trop-plein de la chambre d'eau. Adieu romantisme des cascades, nymphes des embruns, arc-en-ciel des vapeurs...

On a fait davantage. On a créé les chutes brusques là où la nature ne les avait pas voulues. Mais elles sont restées invisibles aux hommes. Un gave dévale la montagne à pente rapide, mais non verticale, et dégringole de quelques centaines de mètres en quelques kilomètres. Voilà une chute véritable, mais non brusque, non utilisable. Comment l'utiliser ? C'est bien simple : entre le point de départ et le point d'impact, on établira un canal à pente très douce, presque horizontale, et qui sera donc, au flanc de la montagne, placé au niveau haut. Au point d'arrivée, les eaux du canal s'engouffreront dans des conduites forcées où elles descendront quasi verticalement, vertigineusement, tomberont sur les turbines situées au point bas, au bord du lit du torrent qu'elles rejoindront par un canal de fuite. On voit ainsi tout de suite les éléments de la station. D'abord, au point de départ, une prise d'eau assurée par un barrage. Des vannes donnent accès au déversoir, à la chasse de désablage, au canal d'amenée. Celui-ci est souterrain ou à ciel ouvert. Sa longueur atteint quelquefois plusieurs kilomètres (dix kilomètres pour la chute de Luz). Quant à la hauteur de chute, elle varie de quelques mètres à quelques centaines de mètres. La plus haute du monde est actuellement celle de Dixence, dans le Valais : elle atteint 1 748 mètres.

Naturellement, les éléments se simplifient quand il s'agit de basses chutes. Là, généralement, le débit est assez considérable pour justifier la création d'une usine malgré la faible différence de niveau artificiellement réalisée. Tuilière, avec 12 mètres de chute,

LEGRAND ET MARTIN Les grands faits de l'Histoire de France (Cours élémentaire) 6.20

LANGUE FRANÇAISE

Foires. Marchés. Fêtes.

COURS PRÉPARATOIRE

CAUSERIE. — Quand a lieu le marché. — Où a-t-il lieu ? (à la ville voisine). — En quel endroit (sur la place, sous la halle). — Combien de fois par semaine ? — Quels marchands y voit-on (légumes, beurres et fromages, camelots, chanteurs, épiciers, etc.). — D'où viennent-ils ? — Quels clients y voit-on ? (les ouvrières, les employées, etc., les gros marchands).

Y a-t-il une foire dans votre village. — Où a-t-elle lieu ? — Où a lieu la foire la plus importante ? — Qu'y vend-on ? — Combien de jours dure-t-elle ? — Y en a-t-il plusieurs par an ? — Y a-t-il une foire aux porcs ? une foire aux chevaux ? une foire au miel ?

Quand a lieu la fête ? — Que voit-on sur la place ? — Quels sont les manèges, les boutiques, les jeux divers ?

(*Faire parler les enfants sur le cirque, la ménagerie, les balançoires*, etc.)

VOCABULAIRE ORAL. — Le jour du marché se dressent des *tentes* sur la place. Sur des *tréteaux*, on installe des planches. Sur ces tables, les marchands *étalent* leurs denrées. Sous un *parasol*, le camelot vend ses *bagatelles*. Un *charlatan* promet de guérir toutes les maladies. — Le jour de la fête, les *manèges* tournent, les jeux *attirent* les jeunes gens, les *confiseries* sont envahies par les enfants.

CONJUGAISON ORALE. — l'an dernier... à la fête, *j'ai tiré* à la carabine, *je suis monté* sur les chevaux de bois, *j'ai gagné* un petit vase à la loterie, je me *suis* bien *amusé*.

Faire conjuguer au *futur :* l'an prochain, à la fête prochaine ; — au *conditionnel :* s'il y avait bientôt une fête, je... Faire interroger : *as-tu tiré, es-tu monté*?

Construction. — Je *n'ai pas joué* à la loterie, mais *je suis monté*...

ORTHOGRAPHE. — Le cirque, la ménagerie, le camelot, le marchand, un saltimbanque, le tir aux pipes.

Dictée. — 1. La foire a lieu dimanche prochain. — 2. La boutique du confiseur est en toile. — 3. La baraque du marchand de gaufres est au coin de la place. — 4. Le bal aura lieu autour du kiosque. — 5. La musique du cirque déchire les oreilles.

OBSERVATION. — Comment est vêtu le clown du cirque, le *dompteur* de la ménagerie. — Qui fait tourner le manège ? — Décrire un manège de... chars romains, toboggans, etc. (selon ce que les enfants peuvent avoir vu). — Le marchand de ballons, etc.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. A la ménagerie.

Un match de boxe entre deux chats terminait le numéro. Les deux chats, munis de petits gants à boxer, étaient posés l'un vis-à-vis de l'autre sur une grande table. Le public s'esclaffait à les voir se précipiter l'un sur l'autre et se battre. Souvent, au cours du combat, les petits gants tombaient de leurs pattes et les chats avec des miaulements forcenés s'entre-déchiraient des griffes, se mordaient des dents, faisaient voler des touffes de leur poil. Tandis que crépitaient les applaudissements, le rideau se baissait sur la bataille.

JACK LONDON.
(*Michael, chien de cirque.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Qu'y a-t-il de curieux dans ce spectacle ? — A quoi ces chats font-ils penser ? — Les chats sont-ils heureux de cette sorte de jeu ? — Que pensez-vous du public ? — Pourquoi les spectateurs rient-ils ? Pourquoi applaudissent-ils ? — Qualifiez cette scène (*barbare, répugnante*).

Mots. — *Le numéro :* terme de cirque, partie d'un spectacle. — *Munis :* armés, protégés par ; rappel. munitions. — *S'esclaffait :* riait à grands éclats. — *Forcenés :* comme si les chats étaient fous, furieux. — *S'entre-déchiraient :* comparer s'entr'aider (valeur du préfixe *entre*). — *Crépitaient :* claquaient ; rappel. la fusillade, le feu crépitent. — *Applaudissements :* bruit produit par les mains qui claquent l'une contre l'autre, les cris ; rappr. *applaudir, exploser.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La (*ménagerie*) contenait de nombreux animaux sauvages qui étaient en des (*cages*) aux épais (*barreaux*). Les animaux féroces obéissent au (*dompteur*) qui les a (*dressés*). Au (*cirque*) j'ai vu des animaux savants. Les (*clowns*) grotesques m'ont fait rire. Les (*écuyères*) ont fait évoluer leurs chevaux ; les (*gymnastes*) ont travaillé au trapèze. Un (*athlète*) a soulevé d'énormes poids. Chaque (*numéro*) fut très goûté du public et très (*applaudi*). Au (*musée*), j'ai vu de nombreux phénomènes et des (*collections*) d'objets très rares.

ORTHOGRAPHE. — Les deux chats... → bataille.

Public, publique, comme : grec, grecque ; — oblique, diabolique ; — le trafic, le pic, le mastic, le tic. — Comp. à : je trafique, je pique, je mastique, etc.

GRAMMAIRE : La forme pronominale.

Les marchandes **se consultent.**

Les marchandes *consultent* elles-mêmes. On dit de même : je me *lave :* je *lave* moi-même.

L'action faite par le sujet est supportée par le sujet. Le pronom *se* désigne la même personne que le sujet. Il en est de même de *me*.

Exercices. — 1. Relever les verbes à la forme pronominale du texte.

2. Indiquer par des verbes pronominaux les diverses actions que vous faites chaque jour : à votre toilette, à votre repas, etc. Ex. : *Je me lève, je m'habille, je me peigne.*

3. Mettre ces diverses phrases avec *l'enfant, les enfants* comme sujets.

4. Transformer en verbes pronominaux les verbes soulignés dans les exemples donnés.

Je *lave ma* figure ; je *peigne mes* cheveux ; je *rase ma* moustache ; tu *sèches tes* cheveux ; il *lave ses* dents.

Ex. : Je me lave la figure.

2. Le marché.

La place était noire de monde. Sous des tentes devant leurs tréteaux, les marchandes criaient des œufs, des radis, des asperges, du beurre frais. Quelques-unes trônaient, à l'ombre de parasols bleus et rouges, au milieu d'un amoncellement de choux et de carottes. Des servantes, en tablier, leur panier au bras, des bourgeoises avec leurs filets, se bousculaient, péroraient, discutaient. Un homme en blouse traînait par la corde un veau qui, les pattes roidies, la queue droite, le cou tendu, meuglait désespérément.

RENÉ DESCHARMES.
(1881-1925. Extrait du n° 26 de *La Grive.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — En quelle saison a lieu ce marché ? — Prouvez-le. — Prouver que le marché est important (les marchandes, les acheteurs, les marchandises). — Quels cris entend-on ? — Relever les détails pittoresques (couleurs, mouvement, vêtements, attitudes).

Mots. — *Criaient :* annonçaient. — *Trônaient :*

SOUCHÉ. LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS Cours élém. (1er degré) Elève... 5.70 Maître. 12 fr.

rappel d'un roi, d'une reine. Imaginer l'aspect de ces marchandes, leur attitude. — *Parasols :* ombrelle de grande taille. — *Bourgeoises :* maîtresses de maison, femmes aisées, distinguées. — *Péroraient :* rapp. *orateur* ; qui parlaient à tort et à travers. Comparer à *discutaient*. — Comment appelez-vous cet homme en blouse (*boucher, maquignon*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Trouver des qualificatifs s'appliquant à **un marché** : *hebdomadaire, mensuel, important, animé, fréquenté.* — **Aux marchands :** *affables, agréables, empressés.* — **Aux bourgeoises :** *difficiles, économes, hautaines, dédaigneuses.* — **Aux légumes :** *frais, appétissants, avantageux.*

ORTHOGRAPHE. — Une *tente*. Rapprocher des verbes *tendre, pendre, descendre, fendre*, etc., les noms *pente, descente, fente* ; — comme des verbes crai**n**dre, plai**n**dre, fei**n**dre, les noms crai**n**te, plai**n**te, fei**n**te, etc.

Dictée. — Le texte tout entier.

3. Les marchandes de poulets.

Debout les unes près des autres, une poule au bout de chaque bras et deux ou trois dans un panier, elles restent immobiles, silencieuses, attendant qu'une cliente s'approche. Les acheteuses auscultent les poulets, souvent sans un mot, relâchant la bête que sa propriétaire tient par les pattes si l'examen ne les satisfait pas ; puis elles recommencent plus loin le même manège, pendant que la paysanne, délaissée, les suit d'un noir regard tout chargé de reproches.

FRÉDÉRIC LEFÈVRE.
(*Amour de vivre*. Flammarion.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les observations minutieuses de l'auteur au sujet des **vendeuses** (attitude, caractère) ; des **acheteuses**. — Pourquoi la paysanne délaissée... reproche ? — Quelle impression générale emporte-t-on d'un tel marché ? (*silence, tristesse*). — Que doivent être ces acheteuses (*dames aisées*). Pourquoi. A quels détails le voyez-vous ?

Mots. — *Auscultent :* rapproch. du docteur qui... un malade. Ici, équivalent *tâtent :* se rendant compte ainsi de la qualité (âge, graisse) de la bête. Expliquer (os tendres, cartilages du bréchet; peau épaisse, etc.). — *Examen :* le résultat de leur recherche ; d'un mot latin = *pesée*. Comment examit-on un élève, un cheval, un objet ? — *Manège :* manière adroite, rusée. Donner le sens propre : rappr. de *manège* de chevaux de bois. — Un *noir* regard : équiv. un regard sombre, c'est-à-dire mauvais, triste. Comparer : une humeur noire, une misère noire, c'est ma bête noire, etc.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Ce qu'on voit à la fête sur la place publique : les *confiseries*, les *manèges* de..., les *boutiques* de..., les *loteries* à vaisselle, les *tirs* à..., les *jeux de massacre*, d'*anneaux*, les *ménageries*, les *cirques*, les *cinémas*.

Faire dire ce qu'on fait ou ce qu'on voit dans chacune de ces boutiques. Ex. : J'ai acheté des bonbons dans la...

ORTHOGRAPHE. — Examen, abdomen, citoyen, moyen.

Dictée. — Les acheteuses... → reproches.

CONJUGAISON

Revoir le mode indicatif, temps simples et composés. Rappeler comment les temps composés dérivent des temps simples.

Applications. — Verbes *savoir, croire, vouloir, obtenir*.

Rappeler que le présent forme l'imparfait ; le présent du subjonctif, le présent de l'impératif.

Application. — Conjuguer le verbe *mourir* au prés. imp., prés. du subj., prés. de l'impér.

Le futur forme le radical du conditionnel.

L'imparfait donne au prés. du subj. les 1re et 2e pers. du pluriel.

Application. — Le verbe *courir*.

Étude de quelques futurs irréguliers : *courir, mourir*, qui *doublent le r* du radical. *Tenir, venir*, dont le radical devient *tiend* et *viend*.

COMPOSITION DE PHRASES

Le public s'esclaffait *à les voir* **se précipiter l'un sur l'autre.**

Imitons cette construction en parlant *des enfants* qu'un camelot **amuse** par son boniment ; — des badauds qui **écoutent** le chanteur d'une romance triste ; — d'une fillette à qui un bouquet de lilas **odorants** fait plaisir.

Notons. — Les **odeurs** du marché aux poissons, aux fromages. — Les **cris** des marchands de légumes, de fruits, des camelots. — Un **chanteur** accompagné d'une guitare, d'un accordéon. — Les **cris** de la foire aux bestiaux. — Les **exclamations** d'un enfant qui se promène, un jour de fête, sur une place publique : *a.* d'un petit village ; *b.* d'une ville.

LE PARAGRAPHE. — En imitant le texte 2, montrer un **marché**, une **fête publique**, une **foire.**

EX. DE DÉBUT : **Le marché se tenait sur une petite place. — La place est, dès le matin, encombrée de charrettes.**

EX. DE NOTATION : Des **poulets** nus, ficelés, la crête sous l'aile, sont étalés sur une table. (*Décrivez de même :* des **oies**, des **lapins**, des **poissons**.) — *Imiter* **les acheteuses de poulets** (texte 3) en parlant des acheteurs de vaches (*les paysans tâtaient les vaches...*), les acheteurs de melons, d'oranges, etc. — Montrer des **vendeuses de beurre** (de *fromages*, de *légumes*) semblables aux marchandes de poulets du texte 3. — Des **maquignons** traînant (un porc, une vache, conduisant des moutons). — **Une mère et sa fillette** se frayant un chemin dans une cohue, etc.

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Fête foraine.

Sur la place, les baraques s'alignaient, bouchant le jour des maisons d'en face. Les forains sortaient leurs bimbeloteries des voitures. Dans les brancards, des rosses étiques rongeaient le foin étalé devant elles. Les chevaux de bois dormaient encore sous leur enveloppe de toile grise que les gamins soulevaient au passage. Les drôles de Sagonne semblaient s'être donné rendez-vous. Les mains dans les poches, les pouces dans le nez, la casquette sur l'oreille leurs blouses serrées à la taille par une ceinture de cuir pour ne pas salir l'habit du dimanche, ils écarquillaient les yeux devant les marchands de berlingots, les tirs, les loteries décorées d'oriflammes, le parquet sous lequel ronfleraient le soir les vielles et les cornemuses.

L'entrain ne commença guère que vers trois heures de l'après-midi. La chaleur était accablante et l'on s'attardait à table, bien calé sur sa chaise, en bras de chemise, le col ouvert, savourant la daube et le bouilli, dégustant les boissons qui rafraîchissaient dans les seaux.

HUGUES LAPAIRE.
(*Le fardeau.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — C'est jour de fête au village. — Relever les passages qui indiquent le moment de la journée. — Ce que font les enfants, les grandes personnes. — Est-ce qu'il y a encore beaucoup de roulottes traînées par des chevaux ? — Comment diriez-vous aujourd'hui ? (*camions, tracteurs, remorques*). — Nommez d'autres attractions qui tendent de plus en plus à se substituer aux chevaux de bois (*manège de bicyclettes, autodromes, roues dansantes*, etc.).

Mots et expressions. — *Forain* (de *fors : dehors*) : venu du dehors, étranger au pays. Rappr. *forcené* (hors de sens). — *Se fourvoyer :* sortir de la bonne voie. — *Bimbeloteries :* jouets d'enfants (*bimbelots*).

FOURNIER. Nouveau cours de lang. franç. (Méthode inductive) Cours moyen... 7.50

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

ANNÉE 1935-36

PRIME A

POUR CEUX QUI S'ABONNENT OU SE RÉABONNENT AVANT LE 1er AOUT

ET À TOUS NOS ABONNÉS ET RÉABONNÉS

NOUS OFFRONS GRATUITEMENT

NOS primes GRATUITES

prime 1

(au choix de la Direction)

2 TABLEAUX d'histoire et de Civilisation (France)

d'**ALFRED CARLIER**

Format 50 x 65

Tirage en héliogravure

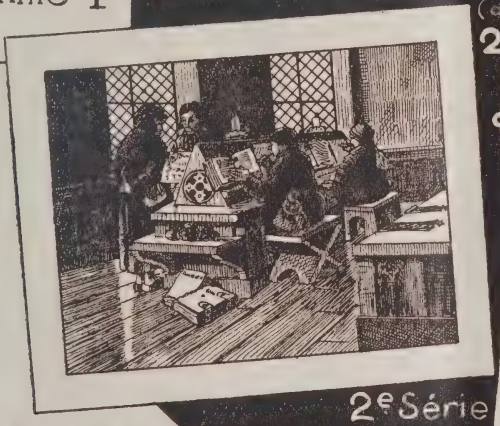

2e Série

CES DEUX TABLEAUX

Font partie d'une Série de 10. Ces tableaux font suite à la 1ère Série parue l'an dernier.

Les 8 tableaux complémentaires 12f au lieu de 20f

N° 11. Atelier de copiste (début du XVe siècle). — N° 12. Arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon (1429). — N° 13. Louis XI visite la première imprimerie française (1469). — N° 14. Départ de Jacques Cartier (1534). — N° 15. Le Marché neuf à Paris. — N° 16. Henri IV prend possession du Louvre (1594). — N° 17. Richelieu entre dans un château fort démantelé. — N° 18. La dernière audience publique de Louis XIV. — N° 19. L'agiotage du " Système Law ". — N° 20. La cour de Louis XVI au Petit Trianon.

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE VI DU JOURNAL

LA BATAILLE DE SO

La rapidité et la précision du tir, de plus en plus grandes dès le milieu du XIXe siècle, obligent à recourir
rapide que les ancie

Les Archives de l'Enseignement primaire.

.RINO (24 Juin 1859).

: attaques en ordre dispersé, qui offrent moins de prise aux projectiles et permettent une course plus formations serrées.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES

une Série de 40 DOCUMENTS D'HISTOIRE

Format 25×32.5

10f au lieu de 20f

NOS ENFANTS FONT DU SPORT

QUATRE DÉLICIEUSES FRISES

95 x 35

18f au lieu de 22f de G. LAUVE

L'ACROPOLE

Panneau en héliogravure

65 x 100 7fr au lieu de 12.50

LE PORT

(PORT de MARSEILLE)

Panneau en héliogravure

65 x 100 7f au lieu de 12f50

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE III DU JOURNAL

— *Rosses :* mot péjoratif, vient de l'allemand comme *hère*, pauvre diable. — *Étiques :* très maigres. — Noter : *rongeaient ;* pourquoi pas : *mangeaient*; 1er terme marque lenteur et difficulté (dents usées). — Noter : *dormaient, oriflammes :* drapeaux (ancienne bannière rouge et or des rois de France). — *Vielles et cornemuses :* instrument de musique pour le bal. — *Daube :* viande cuite.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer par des mots ou expressions de même sens les mots et expressions du texte : *baraques* (boutiques). — *Bouchant le jour* (privant de lumière). — *Des rosses étiques* (des chevaux maigres). — *Enveloppe* (*bâche*). — *Les drôles* (la marmaille). — *Écarquillaient* (ouvraient tout grands). — *Décorées* (ornées). — *L'entrain* (l'animation). — *Accablante* (lourde). — *Bien calé* (solidement assis). — *Savourant, dégustant* (se régalant de, goûtant).

2. Employer avec un nom les **qualificatifs** : *maigre, étique, décharné* et leurs contraires : *gras, dodu, obèse, replet.*

3. Emploi du mot **jour** (expressions) : au petit jour, au point du jour, percé à jour (*de part en part*) ou deviné ; nos vieux jours (*la vieillesse*) ; un beau jour (*un certain*) ; se faire jour (*passer à travers*) ; donner le jour (*la naissance*) ; ravir le jour (*faire mourir*) ; mettre à jour (*au courant*) ; vivre au jour le jour (*jouir du présent*) ; du jour au lendemain (*en peu de temps*).

Employer ces expressions dans des phrases.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les propositions subordonnées, indiquer leur fonction. Analyser le mot relatif. — 2. *S'être donné*, passé de l'infinitif ; mettre au présent. — 3. A. quel temps est : *ronfleraient ?* futur dans le passé. — 4. Justifier l'orthographe de : *donné* (s'être *donné*).

Mots. — Déguster, goûter, goût, dégoûter, savourer, saveur, — *viel*les, dist. de *viei*lles.

2. La fête se termine.

Le ciel, où le mince croissant de la lune avait rapidement glissé, scintillait de toutes ses étoiles. Au milieu de la foule, le carré du bal brillait d'une lumière verte et jaune ; les balles, au tir, faisaient un bruit sec sur la cible et la roue de la fortune tournait plus vite au tourniquet... Les passants se faisaient plus rares ; la fête mourait. Sur l'estrade, les cinq musiciens épuisaient leur dernier souffle ; le trombone pleurait en gonflant ses joues ; la clarinette montait dans l'air de cristal, et la grosse caisse, comme une paillasse ivre, battait une cymbale molle. La musique luttait contre la nuit. Les lanternes vénitiennes s'éteignaient une à une, après que la chandelle consumée les avait embrasées d'un dernier éclat. Six lampions brûlèrent à la fois et illuminèrent les guirlandes, puis ce fut l'obscurité complète. Les musiciens descendirent de l'estrade et, suivis des derniers danseurs, jouèrent un air de retraite qui s'évanouit dans la nuit.

ROGER COUDERC. (*Justine.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever la courte proposition qui pourrait servir de titre à cette description ? (*la fête mourait*). — Montrer que tous les traits de la description se rattachent à cette idée centrale : (*la nuit avancée, la lune disparue, éclat des étoiles, — moins de danseurs, le carré du bal, — le bruit sec de la cible plus sensible, — le marchand forain se hâte, la roue tourne plus vite, — la fatigue des musiciens, — les lanternes, les lampions s'éteignent, l'obscurité, la retraite*).

Mots et expressions. — *Paillasse :* bouffon de foire. — *Consumée :* ici, brûlée. Rappr. et distinguer : *consommer* (détruire par l'usage, prop. achever, accomplir). — *Embrasées :* ici, rendues rouges comme braises. Rappr. : *illuminèrent.* — *Fortune :* hasard, destin. Rap. *infortuné.* « Dure et triste fortune » (V. Hugo).

Trouver deux expressions correspondant au début, au milieu de la fête : *La fête commençait, battait son plein.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Rétablir dans les phrases ci-dessous les mots, les expressions ou la construction de l'auteur.

Toutes les étoiles du ciel *scintillaient* (le ciel scintillait de...) — Une lumière verte et jaune *rendait brillant* le carré du bal (le carré du bal...). — Les passants *devenaient* plus rares (se faisaient). — La fête *prenait fin* (mourait). — Les musiciens *étaient à bout de souffle* (épuisaient...). — La clarinette... *air pur* (de cristal). — La grosse caisse, *sans force*, battait (comme une paillasse ivre). — La chandelle consumée *avait jeté un dernier éclat dans* les lanternes vénitiennes (avait embrasé d'un...) — Qui *se perdit* dans la nuit (s'évanouit).

2. Contraires de : un bruit sec (*mou, mat*). — Un temps sec (*humide*). — Un cœur sec (*tendre*). — Un vin sec (*doux*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Croissant, croître, crû, crue, — cristal, cristalliser, cristallin, — cymbale, — vénitiennes, Venise, — s'éteindre, s'éteignaient, consumer, consommer.

1. Analyse des deux phrases : *Le ciel où le mince croissant... — Les lanternes vénitiennes... éclat.* — 2. *Comme une paillasse ivre* (prop. sub. élision du verbe *bat*). — 3. Justifier l'emploi des temps : imparfait, plus-que-parfait, passé simple. — 4. Sens du v. pron. *s'évanouir* (équivalent d'un verbe à la forme active). Temps ? — 5. Nature du compl. : *de toutes ses étoiles* (manière ou cause). — 6. Fonction du mot : *rares* (attrib.). — 7. *Plus vite* (adv. mod. un adverbe). — 8. Justifier l'orthogr. de : *embrasées.*

3. Sur le marché aux bestiaux.

Un acheteur venait. Lentement, sourcils froncés, il s'avançait, épiant à gauche, à droite, toisant d'un coup d'œil les bêtes rangées des deux côtés de la rue. Tantôt, d'un vigoureux coup de bâton envoyé sous la mâchoire, il obligeait une vache à relever la tête, et, se précipitant sur elle, tandis que le vendeur la maintenait par les cornes, il retroussait la lèvre, écartait à pleine main la langue râpeuse et vérifiait l'âge à la longueur des dents ; tantôt il pinçait l'échine d'une jeune vêle à partir de la nuque, palpant les chairs pour s'assurer de l'embonpoint. Quelquefois, il s'arrêtait tout à fait et entrait en marché avec un paysan, secrètement d'abord, à voix basse, comme qui se confesse, et puis, le prix lâché, c'étaient des gestes de dénégation, des moues de mépris, des éclats de rire forcés et des éclats de colère pour rire, et de faux départs, des retours offensifs, des tapes d'amitié, des insultes ; toute une comédie professionnelle où le citadin verbeux et raillard jetait à poignées de la poudre aux yeux du campagnard silencieux qui laissait couler l'averse et ne lâchait pas pied d'une pistole.

ÉMILE POUVILLON.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Description précise de l'attitude d'un marchand de bestiaux sur le marché. — Le plan est très clair : 1. Entrée sur le marché. Se comporte-t-il comme un simple curieux ? 2. Que pensez-vous de sa manière de traiter les bêtes ? Pourquoi cette sorte de brutalité ? 3. Que signifie toute cette comédie avant de conclure le marché ?

Mots et expressions. — *Épiant :* comp. à regardant. — *Toisant :* mesurant (*toise*). — *Vêle :* fém. de veau (*véler*). — *Dénégation :* de nier, dire non négatif. — *Mépris :* mé = mal et priser (de prix). — *Des éclats de rire forcés, et des éclats de colère pour rire :* noter l'antithèse. — *Retours offensifs :* tentatives renouvelées. — *Comédie* professionnelle : pourquoi une comédie ? que résume ce mot ? — *Citadin :* s'oppose à *campagnard.* — *Verbeux* (de *verbe*) : parole. — *Raillard :* railleur, avec un sens péjoratif. — *Pistole :* pièce de monnaie d'or ancienne.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer par des mots et expressions de même sens les mots suivants : *Épiant* (guettant). — *Vigoureux* (rude, solide). — *Envoyé* (lancé). — *Obligeait* (forçait). — *Se précipitant* (se jetant). — *Retroussait* (relevait). — *Râpeuse* (rugueuse). — *Palpant* (tâtant). — *En*

TOUTEY et FICHAUX. Cours méthodique de dictées. Cours moy. 14.50 Cours sup. et compl. 14.50

marché (en pourparlers). — *Lâché* (lancé). — *Dénégation* (refus). — *Mépris* (dédain). — *Insultes* (injures). — *Verbeux* (loquace, bavard). — *Railard* (moqueur). — *Silencieux* (muet). — *Laissait couler l'averse* (passer l'orage).

2. Employer les expressions : *jeter de la poudre aux yeux, en faire accroire, laisser couler l'averse, laisser passer l'orage, lâcher pied, lâcher...*

3. D'après la dernière partie du morceau, faites parler le marchand de bestiaux.

ORTHOGRAPHE ET VOCABULAIRE. — Sourcil, cil, sourciller, dessiller ou déciller (Voir diction.), vigueur, vigoureux, — précipiter, précipice, à pleine main, en main (sing.), quelquefois, parfois, toutefois.

1. Relever les adverbes de temps. Remarquer : *tantôt* (valeur d'une conj. de coordination) ; les adv. de manière (*lentement, tout à fait, secrètement*).

2. Analyser la prop. sub. commençant par : *tandis que, où* (dans laquelle).

3. Sens des compl. : *à la longueur des dents; à poignées, à voix basse, à gauche.*

GRAMMAIRE

Les propositions subordonnées ayant pour verbe un participe.

On pourra pousser l'analyse de la phrase jusqu'à la distinction des propositions subordonnées suivantes :

Les passants se faisant plus rares, la fête mourait.
La nuit venue, les lampions s'allumèrent.

Dans les deux cas, le participe présent et le part. passé ont un sujet qui n'a pas d'autre fonction dans la phrase, qui leur est propre. **On a deux propositions subord., compl. circons. de la principale.**

AUTRES EXEMPLES. — Nous nous hâtions sur le chemin du retour, *lui marchant, moi courant* à cause de mes petites jambes (sujets : *lui, moi*).

TEXTE 3. — Et puis, *le prix lâché,* c'étaient des gestes de dénégation... *le prix lâché* = quand le prix avait été lâché.

On ne fait pas une proposition du participe présent lorsqu'il n'a pas un sujet propre.

EX. : (2e phr. du texte 3) : Lestement, il s'avançait, *épiant* à gauche, à droite, *toisant* d'un coup d'œil... une seule proposition.

Exercices. — Relever dans les 3 textes (C.M. et C. S.) les participes passés et les participes présents ayant un sujet propre.

CONJUGAISON

Verbes. — *Croître, connaître, paraître, naître* (et composés). — *Craindre* (je crains), *peindre* (peins) ; *résoudre* (résous, résout, résolu) ; *coudre* (couds, coud) ; *moudre* (mouds, moud).

Exercice. — *Mettre les verbes aux temps indiqués :* L'olivier (*croître, ind. prés.*) que dans les pays chauds (*mettre au pluriel*). — Pasteur (*naître, p. simple*) à Dôle en 1822. Il (*mourir, id.*) en 1885. — Au XVIe siècle, l'Italie (*avoir, pas. simple*) de grands artistes qui (*peindre, pas. simple*) de magnifiques tableaux. — J' (*résoudre, pas. comp.*) ce problème difficile.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — Nombreux compléments circonstanciels. V. TEXTE 1. Les mains dans les poches, les pouces dans le nez... ils écarquillaient... Sur ce modèle, montrer : *Paul qui examine les étalages de la foire. Louis sur les chevaux de bois. Alfred au tir à pipes.*

2. Tantôt... tantôt (adv. ayant la valeur d'une conj. de coordination). Actions successives (Voir texte 3). Dire en des phrases dont les propositions commenceront par *tantôt* ce que fait : *Un joueur qui essaie sa chance à plusieurs jeux; Un marchand de bestiaux qui se livre à « une comédie professionnelle » pour essayer de vaincre la résistance d'un paysan.*

LE PARAGRAPHE. — 1. **Sur la place, la fête bat son plein. Quel bruit ! Quelle animation ! — Bientôt, l'orgue des chevaux de bois, le tambour d'un cirque en plein vent, mirlitons, cris d'enfants, serinettes, musiques à deux sous mêlèrent leur *cacophonie* au grincement des loteries, aux détonations dans les tirs, à la voix *éraillée* d'un *baladin* qui avalait de l'étoupe enflammée. Le vacarme grandissait, la foule augmentait, avançait *comme une marée, s'écrasait* devant ces baraques. C'était une *cohue* de blouses bleues, de chapeaux noirs et de bonnets blancs, une *houle* d'ombrelles aux tons *criards,* luxe inutile pour des visages cuits et recuits par le soleil des champs.**

HUGUES LAPAIRE.
(*Le fardeau.*)

Cacophonie : son, bruit confus, désagréable. — *Éraillée :* enrouée. — *Baladin :* farceur de tréteaux, bouffon, paillasse, saltimbanque.

2. **Après la foire.** — **Sur la place, pas mal de vides s'étaient ouverts. La *mosaïque compacte* d'animaux et de gens qui *pavait* le champ de foire commençait à s'en aller en morceaux. Une vers le levant, l'autre vers le midi, c'était bientôt comme deux rivières, *rivières de poussière et de bruit,* qui se mettaient *à couler,* emportant tout le monde de la foire. Les écuries, les auberges se vidaient ; d'abord une rue, puis l'autre reprenait son air calme, sa figure de tous les jours. Des pigeons épouvantés qui n'avaient fait que *tourbillonner* depuis le matin et *jouer de l'aile* au-dessus du village, revenaient à leurs logettes blanches sous les combles ; des poules *picoraient* le fumier ; des ménagères balayaient le devant de leurs maisons ; et, d'en haut du clocher, l'horloge qu'on avait cessé d'entendre, *étouffée* dans le tumulte, venait de sonner six heures.**

ÉMILE POUVILLON.

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **L'arrivée des marchands forains.** — Le montage des boutiques, des jeux, des manèges.

DEVOIR D'ÉLÈVE (*fragment*). — Les forains s'occupèrent d'abord de caler les roues de leurs maisons ambulantes et de fixer le petit escalier qui permet d'y accéder facilement. Leurs ménagères descendirent pour acheter leurs provisions, d'autres installèrent leurs fourneaux à lessive, ou se mirent à l'étendre sur des cordes tendues entre deux arbres. La place était devenue un petit village. Certaines roulottes sont de véritables maisons-miniatures où tout est petit, des fenêtres aux meubles, mais d'une coquetterie raffinée ! Puis commença l'installation des boutiques, à grand bruit de marteaux, de planches jetées. Les forains n'hésitaient pas à demander aide aux badauds attroupés devant les chevaux de bois encore enveloppés de leurs housses, les chars des courses romaines, et les deux manèges d'autos... Bientôt, ce fut un beau remue-ménage, une joyeuse animation qui devint, quatre jours durant, le rendez-vous bruyant de tous les enfants de la ville à chaque sortie de classe.

(ROLLAND YVES, 11 ans).

2. **La fête foraine.** — La fête bat son plein. Décrivez ce que vous voyez, ce que vous entendez : les boutiques, la foule, l'animation.

Sujet traité (Voir les textes).

3. **Vous vous promenez sur le marché.** — Décrivez les étalages, l'attitude des marchands, des acheteurs, des acheteuses. — Ou : votre mère fait son marché.

RÉCITATION

Le singe qui montre la lanterne magique.

(FLORIAN.)

EXPLICATIONS. — *Concours* (de *courir, accourir*) : affluence. — *L'exercice à la prussienne :* à la manière des soldats prussiens (XVIIIe siècle). — *L'auditoire :* ensemble des personnes qui écoutent. — Morceau *oratoire :* digne d'un orateur. — *Le cicéron moderne :* Cicéron, célèbre orateur latin.

CH. ADNET.
I. E. P. (Nord).

J. ROGISSART.
Instituteur (Ardennes.)

LACROIX. Les mots et les idées (dictionnaire des termes cadrant avec les idées).... 16 fr.

donne 24 000 chevaux. Eget donne 35 000 chevaux avec 715 mètres de chute. Mais la dernière débite 4 800 litres par seconde, tandis que la première en débite 185 000.

Quant à la régularisation des débits, on cite d'habitude, comme le plus extraordinaire des réservoirs, celui du lac de *Mjösvand*, en Norvège, qui a permis de maintenir à 50 000 litres par seconde le Maalner, dont le débit naturel ne dépassait pas 14 000 litres. Il est vrai que la réserve assurée par les travaux d'aménagement est de 850 milliards de litres ! Que pèsent, à côté de ceux-là, nos modestes aménagements des Pyrénées, à Néouvieille et à Nouron, avec leurs 26 millions de mètres cubes ? Cependant, le barrage de Serre-Ponçon, sur la Durance, assurera à son émissaire une réserve de 600 milliards de litres. Et, étant donné le régime des eaux, le même débit moyen, 50 000 litres, qu'au barrage norvégien,

LUCIEN FABRE. (*La France travaille.*)

LECTURE II. — **Les emplois industriels de l'électricité.** — Posons en principe que la houille blanche n'agit que par l'intermédiaire de l'électricité qu'elle engendre. Le rôle des turbines n'est plus, comme à l'origine, de mettre directement en mouvement des mécanismes, mais uniquement d'actionner des dynamos. Chaque usine de houille blanche est d'abord une usine génératrice de force électrique...

Or, cette force électrique est susceptible des utilisations les plus variées, et son domaine est pour ainsi dire illimité.. Dans le domaine de la *traction*, elle est particulièrement adaptée aux conditions des voies ferrées de montagne, car elle peut affronter des pentes beaucoup plus fortes que celles qu'abordent les machines à vapeur ; aussi l'utilise-t-on sur les lignes de Chamonix, de la Mure, de Cerdagne, sur la plupart des voies pyrénéennes et subpyrénéennes de la Compagnie du Midi, etc. Dans les industries qui utilisent le bois, l'électricité met en mouvement les scieries, et son rôle est énorme dans la fabrication du papier et du carton ; c'est elle qui actionne, dans les usines dauphinoises, les défibreurs de pâte mécanique et les machines à papier. Dans l'industrie textile, la force électrique peut s'adapter plus étroitement encore que la vapeur aux délicates opérations de filature et de tissage ; c'est elle en Dauphiné qui met en mouvement les métiers à soieries et à lainages. De même son emploi devient courant dans les ganteries, dans les fabriques de chaussures, dans les minoteries, dans la boulangerie avec les pétrins mécaniques. Elle aborde l'industrie minière, en actionnant les perforatrices et les pompes. Certains domaines, très difficilement accessibles au charbon, lui sont presque réservés : celui de l'industrie à domicile, où la force électrique peut mettre en mouvement, au moment voulu, le métier à tisser du canut, la meule du lapidaire, le tour à bois ou à métaux : surtout celui de l'agriculture, où les applications paraissent infinies. Déjà, dans le Sud-Est, l'électricité fait fonctionner les écrémeuses et les barattes, les machines à battre, les coupe-racines et hache-paille, les pompes à irrigation, et l'on se prépare à l'employer largement pour la motoculture. N'oublions pas enfin l'éclairage ; un bon tiers de la France emploie déjà, pour l'éclairage public et privé, l'électricité issue des torrents.

Plus limitée, l'utilisation de l'électricité source de chaleur n'est pas moins intéressante. Déjà le chauffage domestique par l'électricité commence à se répandre, pour compenser la rareté et la cherté des combustibles. Mais les grandes applications sont celles du four électrique, dégageant d'énormes températures, auxquelles l'emploi du charbon ne peut pratiquement prétendre. L'invention de ces appareils, qui est d'origine française comme tout ce qui touche à la houille blanche, a permis une véritable rénovation de la métallurgie et de la chimie. En métallurgie, on a pu traiter au four électrique des alliages jusque-là irréalisables faute de températures suffisantes, fabriquer des aciers spéciaux, élaborer l'aluminium. D'autre part, l'électricité a pu s'attaquer à la fabrication de la fonte synthétique, réalisée en pleine guerre par un industriel français, à celle de l'acier ordinaire ; bref elle a fait la conquête du haut fourneau, citadelle de la houille noire. Enfin, en chimie, son domaine s'étend tous les jours. Le four électrique fabrique en grand le carbure de calcium, l'acide nitrique, élabore les composés du chlore, la soude caustique, des explosifs de toute sorte ; il concurrence les nitrates du Chili en produisant la cyanamide.

R. BLANCHARD. (*La Civilisation française.*)

LECTURE III. — **La houille blanche dans le monde.** — Les ressources hydrauliques sont réparties à la surface du globe de façon fort inégale. Il va sans dire que les chifires que l'on peut avancer à ce sujet ne peuvent être considérés comme strictement exacts. On peut seulement leur demander d'exprimer un ordre de grandeur approché.

Si toutes les chutes d'eau qui sont susceptibles d'être aménagées dans le monde étaient réellement équipées, on estime que leur puissance atteindrait 430 millions de chevaux, en admettant que chaque chute soit installée seulement pour l'utilisation des eaux les plus basses.

Cette puissance se répartirait de la façon suivante :

Europe	35	millions de CV.
Afrique	190	—
Amérique du Nord	62	—
Amérique du Sud	54	—
Asie	71	—
Océanie	18	—
Total	430	millions de CV.

Bien qu'en valeur absolue l'Europe dispose d'une puissance relativement faible, sa situation est néanmoins avantageuse, si l'on tient compte de sa superficie. On peut escompter en effet qu'à l'étiage :

L'Europe peut disposer de	4,54	CV par km².
L'Amérique du Nord	2,97	—
L'Amérique du Sud	2,90	—
L'Asie	1,60	—
L'Océanie	1,89	—
L'Afrique	6,17	—
Moyenne	3,30	CV par km².

Dans chaque contrée, ces ressources sont évidemment réparties d'une façon très peu uniforme, car elles dépendent à la fois du climat et de l'orographie. Les régions les plus favorisées sont celles des grands fleuves, l'Amazone par exemple, et surtout le Congo. Ce dernier pourrait, à lui seul, donner à l'étiage 100 millions de chevaux, c'est-à-dire plus d'énergie que n'en produisent, à l'heure actuelle, les usines thermiques du monde entier.

M. MARLIO. (*L'Europe nouvelle.*)

LECTURE IV. — **Le barrage du Sautet.** — Le Sautet est un cañon de 200 mètres de profondeur et d'environ 1 kilomètre de longueur, que le Drac a creusé dans les terrasses du Beaumont, entre les Massifs du Dévoluy et du Pelvoux, à 70 kilomètres de Grenoble. Le débit moyen annuel du torrent y est d'environ 33 mètres cubes par seconde, le débit d'étiage de 7 à 8 mètres.

On achève de construire au Sautet un *barrage* capable de créer en amont, dans la cuvette de Saint-Bréme, un vaste lac artificiel de 350 hectares de superficie et de 130 millions de mètres cubes de capacité, destiné à améliorer considérablement le régime du Drac, et, par suite, la valeur industrielle des chutes aménagées ou aménageables à l'aval.

La hauteur totale du barrage est de 126 mètres. Son épaisseur est de 75 mètres. Le volume des maçonneries est de 100 000 mètres cubes. La centrale électrique est une sorte de vaisseau en béton armé de 50 mètres de long sur 25 mètres de large. Elle pourra produire annuellement 175 millions de kilowatts-heure, sous la puissance installée de 67 500 kilowatts. Son achèvement est prévu pour l'année 1935.

(D'après *La Science et la Vie.*)

Mme OZOUF.

JEAN-PIERRE. La géographie pittoresque, 15 héliogravures de 1.m×0,65 chacune.... **12.50**

DESSIN

COURS ÉLÉMENTAIRE & C. MOYEN

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

C. ELÉMRE :- Bordure (décor floral)

C. MOYEN :- Décor des surfaces (carré)

LE DÉCOR DOIT ÊTRE *ADAPTÉ* A LA SURFACE

OBSERVATION ET DESSIN

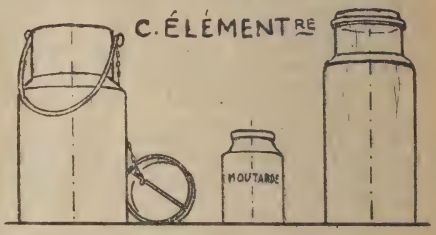

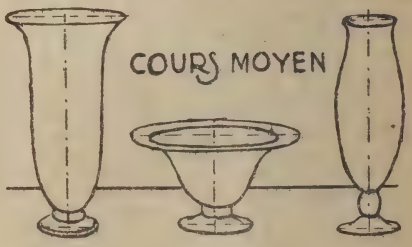

PRÉPARATION AU C.E.P.

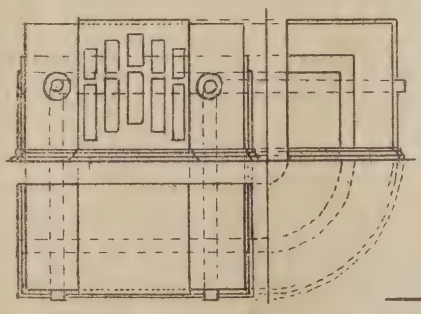

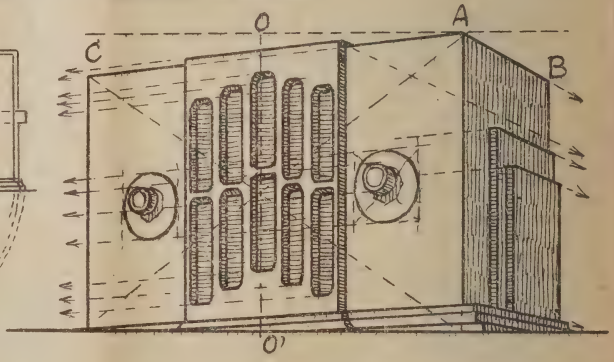

PERSPECTIVE

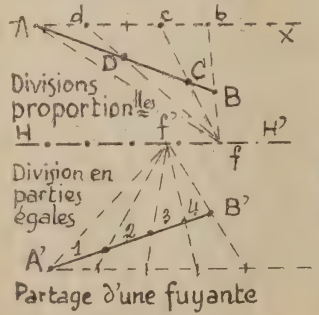

ARRANGEMENTS DÉCORATIFS

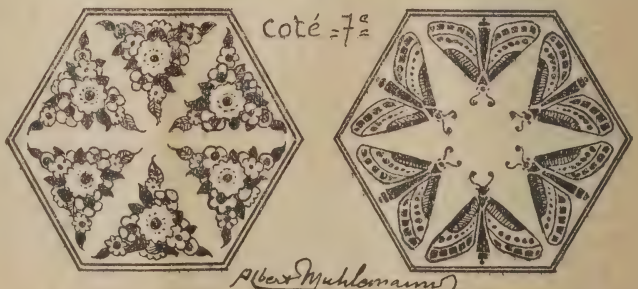

RENAUDEL et DELAGE. Le livre du maître pour l'enseign. de la mus. C. élém 10 fr. C. moy. 10.50 C. sup. 14 fr.

sont à une distance de 54 km. l'une de l'autre. La 1re fait 42 km. à l'heure et la 2e 66 km. Au bout de combien de temps se rencontreront-elles?

➔ SOLUTION :

En une heure, elles se rapprochent de : 66 km. — 42 km. = 24 km.

Pour se rapprocher de 54 km. il leur faudra : $\frac{54}{24}$ = 2 h. $\frac{6}{24}$ = 2 h. 15 m.

2. *A 14 h. 45 je pars à pied au bourg voisin pour faire des commissions, je fais en moyenne 5 km. à l'heure. A 15 h. 15, ma fille s'aperçoit que j'ai oublié mon porte-monnaie, elle monte sur sa bicyclette et part à ma poursuite. Elle met 3 minutes pour faire 1 km. A quelle heure me rattrapera-t-elle. Quelle distance aurai-je parcourue à ce moment ?* RÉPONSES. ➔ **15 h. 25; 3 km. 333.**

3. *Un express part de A vers B à 6 h. 18 m. et fait 80 km. à l'heure. A quelle heure et à quelle distance de A dépassera-t-il une automobile partie une heure avant lui et qui fait en moyenne 50 km. à l'heure ?* RÉPONSES. ➔ **7 h. 58; 133 km. 33.**

Calcul mental.

On donne le prix du kilogramme, calculer le prix d'une pesée.

EXEMPLE. — Le filet de bœuf vaut 16 f. le kg. Quel est le prix d'un morceau pesant 470 g. ?

L'hectogramme vaut 1 f. 6 ; le décagramme 0 f. 16. Le prix de 470 g. est donc :

1 f. 6 × 4 + 0 f. 16 × 7 = 7 f. 52 ou encore en considérant l'égalité : 470 g. = 500 g. — 30 g. :

8 f. — 0 f. 16 × 3 = 7 f. 52.

Énoncer la règle.

Problèmes. — 1° *Le porc vaut 9 f. le kg., quel est le prix de 540 g. ; 870 g. ; 1 kg. 200 ; 2 kg. 900?*

2° *Je vais chez le boucher, je lui demande 450 g. de beefsteak à 8 f. la livre, il me demande 7 f. 20. Est-ce juste?*

COURS SUPÉRIEUR

Cubages usuels.

Cuber un fût, une poutre, un mur, etc., c'est en chercher le volume.

Souvent le volume à calculer peut se décomposer en volumes simples connus tels que le cylindre, le cône, la pyramide.

Il n'en est pas toujours ainsi, par exemple pour le volume des tonneaux, des bois, on est obligé d'utiliser des formules qui ne donnent qu'un résultat approché.

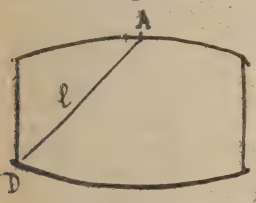

I. **Jaugeage des tonneaux.** — La formule la plus simple à retenir et à appliquer est la suivante :

$V = 0{,}605\, l^3$ dans laquelle l représente la distance AD du trou de la bonde au point le plus bas de l'un des fonds.

II. **Cubage des bois.** — Les bois en grume sont les bois abattus recouverts d'écorce, mais débarrassés des branches.

1° On obtient le volume du bois en grume en multipliant la surface de la base moyenne par la hauteur. La base moyenne est la base prise à égale distance des deux bases. C'est la moyenne arithmétique entre les 2 bases.

2° On obtient le volume du bois équarri en déduisant du volume brut le $\frac{1}{5}$ si le bois est avec son écorce et le $\frac{1}{6}$ si l'arbre est pelé ou à écorce mince.

III. **Volume du tas de cailloux.** — (On ne peut considérer le tas de cailloux comme un tronc de pyramide, car les 2 bases ne sont pas des polygones semblables.)

Si H est la hauteur, a et b les côtés du rectangle de base, a' b' ceux du 2e rectangle de base, le volume est donné par la formule :

$$V = \frac{H}{6}\,[b(2a + a') + b'(2a' + a)].$$

Cette formule est une formule exacte et non une formule approchée.

Exercices. — 1° *Trouver le volume d'un tonneau dans lequel la distance du trou de la bonde au point le plus bas de l'un des fonds est de 0 m. 75?* RÉPONSE. ➔ **255 l. 23.**

2° *Un charpentier a acheté à un propriétaire 4 peupliers en grume mesurant 11 m. 2 de longueur. Les circonférences moyennes sont respectivement : 1 m. 9, 1 m. 2, 1 m. 4, 1 m. 7. Ces arbres sont cubés au $\frac{1}{5}$ déduit et payés au prix de 80 f. le stère. Quelle somme doit le charpentier?* RÉPONSE. ➔ **565 f.**

3° *Un tas de cailloux a les dimensions suivantes : hauteur 0 m. 60 ; base inférieure, 4 m. de long et 0 m. 90 de large ; base supérieure, 3 m. de long et 0 m. 50 de large. Quel est son volume? Combien devra-t-on, pour le transporter, remplir de brouettes contenant 1/2 hl. ?* RÉPONSE. ➔ **1 m³ 49; 30 brouettées.**

Algèbre.

Problèmes.

1. *Un cultivateur vend sa récolte de grains en 2 fois et dans les mêmes conditions. La 1re fois, pour 25 hl. et 40 hl. d'avoine il reçoit 5 033 f. 5 ; la 2e fois, il vend la même quantité de blé et 19 hl. d'avoine pour 3 723 f. 1. Quel est le prix de l'hl. de blé et de l'hl. d'avoine?* RÉPONSES. ➔ **101 f. 50; 62 f. 40.**

(La différence de prix représente le prix de 40 hl. — 19 hl. = 21 hl. d'avoine.)

2. *Calculer 2 nombres, sachant que leur différence est 4 et la différence de leurs carrés 72.*

➔ SOLUTION :

Si x et y sont les 2 nombres, on a :

$$\begin{cases} x - y = 4 \\ x^2 - y^2 = 72. \end{cases}$$

Et l'on sait que $x^2 - y^2 = (x + y)(x - y) = 72$, d'où $x + y = \frac{72}{4} = 18$, on a donc à trouver 2 nombres connaissant leur somme et leur différence.

On a :
$$\begin{cases} x = 11 \\ y = 7 \end{cases}$$

3. *Partager 72 entre 2 parties de façon que les quotients de l'une par 6 et de l'autre par 12 aient pour somme 7.*

Ce problème conduit aux équations :

$$\begin{cases} x + y = 72 \\ \frac{x}{6} + \frac{y}{12} = 7 \end{cases}$$

Système dont les solutions sont :

$$\begin{cases} x = 12 \\ y = 60 \end{cases}$$

4. *Deux capitaux placés l'un à 4 p. 100, l'autre à 5 p. 100 ont rapporté en 2 ans 436 f. Si les taux avaient été intervertis, le revenu total aurait été de 428 f. Calculer les 2 capitaux.*

➔ SOLUTION :

Si x et y sont les 2 capitaux, on est conduit aux équations :

$$\begin{cases} \frac{4x \times 2}{100} + \frac{5y \times 2}{100} = 436 \quad \text{et} \\ \frac{4y \times 2}{100} + \frac{5x \times 2}{100} = 428. \end{cases}$$

Équations qui, simplifiées, donnent :

$$4x + 5y = 21\,800,$$
$$5x + 4y = 21\,400,$$

dont les solutions sont :

$$\begin{cases} y = 2\,600 \text{ f.} \\ x = 2\,200 \text{ f.} \end{cases}$$

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

JAVELOT. Comment résoudre les problèmes de géométrie élémentaire... 14.75

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le chômage dans le monde et en France.

La crise économique générale, qui a déjà provoqué tant de désastres et tant de souffrances, serait-elle en voie d'amélioration lente mais certaine ? Le Bureau international du travail de Genève a récemment publié les résultats d'une enquête sur le chômage faite dans les principaux pays du monde. Il résulte de cette enquête que le nombre des chômeurs secourus (à l'exclusion des chômeurs « partiels ») pouvait être évalué à 18 760 000 fin 1933 et à 17 141 000 fin 1934. Cette régression serait-elle l'indice d'un commencement de redressement économique ?

Dans le détail, les chiffres des principaux pays sont les suivants, à la fin de 1934 : *Allemagne*, 2 350 000 (3 710 000 au début de 1934) ; *Angleterre*, 2 120 000 (contre 2 300 000) ; *Etats-Unis*, 10 800 000 (contre 10 670 000) ; *Italie*, 970 000 (contre 1 070 000) ; *Autriche*, 275 000 (contre 300 000) ; *France*, 416 000 (contre 280 000) ; *Belgique*, 180 000 (contre 150 000) ; *Pays-Bas*, 160 000 (contre 150 000), etc. Il est à noter que dans ces trois derniers pays le chiffre des chômeurs s'est notablement accru et qu'aux Etats-Unis les efforts du président Roosevelt n'ont pas encore réussi à diminuer le nombre des sans-travail. En outre, pour certains des pays où une amélioration est constatée, les chiffres peuvent être sujets à caution. C'est le cas pour l'*Allemagne* où la diminution du chômage ne s'explique pas tant par une augmentation de la production libre que par un « enrôlement » des chômeurs dans des organisations financées par l'État.

En FRANCE, le nombre des chômeurs a continué à s'accroître jusqu'à fin février 1935. Il a atteint son *maximum* à la date du 23 février avec 503 502 chômeurs en *chômage total*, inscrits tant aux fonds de chômage qu'aux bureaux de bienfaisance. Ce chiffre est supérieur de 152 572 ou de 43 p. 100 à celui correspondant du 24 février 1934 ; de 172 628 à celui de fin février 1933 ; de 200 080 à celui de fin février 1932. Il comprend 405 314 *hommes* et 98 219 *femmes*.

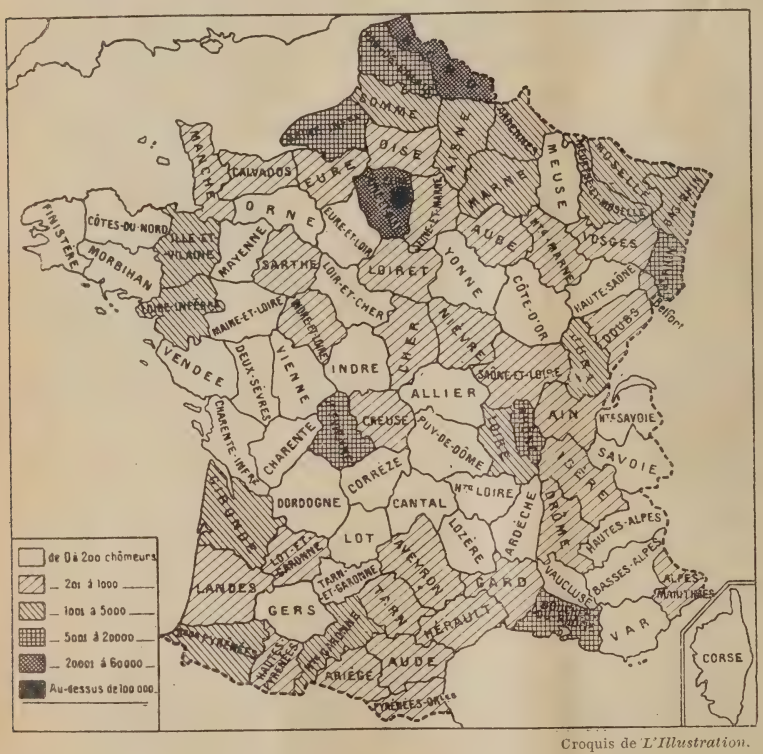

Croquis de *L'Illustration*.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHOMAGE EN FRANCE.

D'après la statistique hebdomadaire du ministère du Travail, laquelle ne recense que les chômeurs secourus par des fonds de chômage ou des bureaux de bienfaisance.

Pour le *chômage partiel*, il résulte de l'enquête mensuellement effectuée par les inspecteurs du travail et des mines sur les effectifs et les heures de travail dans les établissements soumis à leur contrôle et occupant au moins 100 personnes que, dans l'ensemble, les effectifs des 8 629 établissements considérés avaient diminué, au début de février de 153 821 unités, soit de 6,48 p. 100 en 1935 par rapport à 1934. La statistique des *heures de travail* dans ces mêmes établissements au début de février 1935 conduit à des constatations analogues. *La moitié des effectifs n'accomplissent pas la semaine normale*. La proportion des effectifs travaillant moins de 48 heures s'élevait en effet à 49,56 p. 100 au début de février 1935 contre 40,82 p. 100 en février 1934. 32,73 p. 100 chômaient *un jour au plus* par semaine au début de février 1935 contre 30,01 p. 100 au début de février 1934. Ceux qui chômaient plus d'un jour et moins de deux par semaine constituaient 10,72 p. 100 des effectifs totaux au début de février 1935 contre 7,41 p. 100 au début de février 1934. Enfin, ceux qui chômaient *deux jours et davantage* par semaine sont deux fois plus nombreux en 1935 qu'en 1934 : 6,11 p. 100 des effectifs contre 2,86 p. 100.

Le croquis ci-dessus, emprunté à *L'Illustration*, donne une idée de la répartition des chômeurs secourus par département.

R. O.

QUINEL ET DE MONTGON. Contes et légendes de Paris et de Montmartre Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. T. noire 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le marronnier d'Inde et le lilas.

I. Le marronnier d'Inde.

Le marronnier est un arbre magnifique, d'aspect robuste et majestueux. Évaluer sa hauteur (20 mètres et plus). Il croît vite, donne beaucoup d'ombre et dresse ses cierges fleuris. Son bois est tendre et employé par les sculpteurs. Les fruits servent à l'alimentation d'hiver des cerfs, des chevreuils et des sangliers (la direction du Jardin zoologique les achète en automne).

1. **Ses bourgeons.**—Mettons un rameau de bourgeons dans l'eau et observons l'épanouissement.

2. **Ses feuilles.** — La jeune feuille est frileuse et bien protégée (position verticale, plissée, poilue). La feuille adulte est composée de 7 folioles finement dentées. Comparons une feuille jeune à une feuille adulte (taille, position des folioles, aspect des faces, poils).

Placez-vous sous un marronnier, regardez dans la cime feuillue. Voyez-vous un coin du ciel ? Expliquez maintenant pourquoi la terre, sous l'arbre est sèche (même quand il pleut), pourquoi l'herbe même n'y pousse guère. Observez comme les feuilles conduisent les gouttes d'eau.

Observez aussi les feuilles qui sommeillent.

Observez la disposition des feuilles à une branche verticale, à une branche horizontale (chaque feuille couvre le moins possible la feuille voisine). Dessinez le schéma de la disposition des feuilles.

La fleur est déjà formée dans le bourgeon. Le calice tombe après l'éclosion.

Comptons les fleurs d'un « cierge ». Disséquons une fleur : 5 pétales inégaux, blancs, ornés de taches pourprées. Toutes les fleurs n'ont pas leurs étamines ni leur ovaire. Il y a donc des fleurs stériles. (Si toutes les fleurs donnaient des fruits, les branches casseraient.) Voyez comment les étamines et le pistil sortent de la corolle. C'est sur eux que se perchent les insectes.

Vous connaissez les fruits-capsules, hérissés de piquants. Ouvrons une capsule, voyons comment les marrons y reposent. Insister sur les moyens de protection.

II. Le lilas.

Quand le lilas fleurit, le printemps est en pleine splendeur. Dessinons les feuilles opposées, une fleur odorante. Disséquons la fleur : calice à 4 coins, corolles à 4 pétales soudés en tube. Le tube s'étale en croix. Sucez au tube.

Les fruits-capsules pendent encore à l'arbuste quand les fleurs s'épanouissent. Dessinons la graine ailée.

Montrer feuilles et fleurs du **forsythia** (lilas doré), du **troène vulgaire** (fleurs blanches à odeur désagréable).

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les insectes organisés.

La plupart des bêtes mènent une vie individuelle et ne se soucient pas de leurs semblables. Il y en a qui vivent en **familles** (raisons : recherche de la nourriture, meilleure protection contre les ennemis).

Peu d'animaux vivent en **états organisés** : abeilles, fourmis. Ces insectes organisés construisent des demeures pour leurs familles, élèvent les jeunes avec soin et emmagasinent des provisions. Ils se défendent en commun. Chaque individu contribue au salut de la collectivité. Chacun a son travail, sa tâche. Chacun profite aussi des avantages dela vie collective.

I. L'abeille.

1. **Observations à faire avant la leçon.** — Fleurs et abeilles dépendent les uns des autres. Réfléchissez à leurs services réciproques.

Observez quand les abeilles butinent, quand elles ne butinent pas. Tâchez de trouver quelles fleurs elles préfèrent. La couleur des fleurs a-t-elle une certaine importance? (violet et bleu).

Observez une abeille qui butine dans une fleur. Allez faire quelques observations intéressantes devant une ruche.

Allez rendre visite à un apiculteur et racontez tout ce que vous avez entendu et vu.

2. **Comment l'abeille trouve les fleurs.** — Les abeilles sont alléchées par le parfum et la couleur des fleurs. Observez à la loupe les gros yeux noirs. Y distinguer un réseau de facettes (plus de 1 000). Chaque facette est un œil isolé. L'abeille sent le parfum des fleurs avec les antennes. Observez et dessinez les antennes.

3. **Comment l'abeille atteint les fleurs.** — Elle peut s'éloigner à des distances de plus d'un kilomètre de la ruche et retrouve le chemin du retour. Comptez les ailes et voyez où elles sont attachées. Comparez les ailes de l'abeille à celles du papillon, d'un coléoptère. Ailes membraneuses.

Pour se fixer à la fleur, l'abeille a des pieds garnis de petites griffes. Entre les griffes, il y a de petites ventouses. Faites marcher une abeille sur une plaque de verre verticale.

4. **Comment elle ramasse le pollen.** — Les jambes postérieures portent des brosses. A l'aide de ces brosses, l'abeille balaie le pollen à la face antérieure de la patte, à la **corbeille**. Observez une abeille qui rentre à la ruche : la corbeille est pleine de pollen.

5. **Comment elle suce le miel.** — Mettez une abeille vivante dans un verre et donnez-lui une goutte d'eau sucrée. Observez comment l'abeille boit. La trompe a 6 millimètres de longueur. Les mâchoires inférieures et les lèvres inférieures forment un tube dans lequel il y a la langue, terminée d'un petit repli creux. L'abeille pousse la trompe dans la fleur, suce les gouttes de nectar et s'en remplit l'estomac de miel. Quand cet estomac est plein, l'abeille rentre et rejette le suc par la bouche après l'avoir transformé en miel.

L'abeille mord aussi dans les fleurs pour arriver au nectar. Les mâchoires supérieures sont dures et tranchantes. L'abeille a donc une bouche outillée pour mordre et pour sucer.

6. **Comment elle se défend.** — Ses ennemis bourdons, guêpes.

LEMOINE et FOURNIER. Les sciences phys. et natur. avec leurs applications C. moy. et sup. 10.50

Qui a déjà été piqué par une abeille ? Quand ? Comment ? Les suites.

L'abdomen de l'abeille est terminé par un aiguillon barbelé rétractile. En piquant, l'abeille fait jaillir une goutte de poison dans la blessure. Mais l'imprudent insecte doit abandonner l'aiguillon dans la blessure, s'ouvre l'abdomen en s'envolant et meurt.

7. **Comment elle construit sa ruche.** — Observons un gâteau de cire. La cire suinte, sous forme de lamelles, entre les anneaux de l'abdomen. L'abeille dispose ces lamelles d'une manière très régulière de façon à établir de petites loges, loges à 6 pans, qui sont les **alvéoles**.

Il y a plusieurs centaines d'alvéoles dans un gâteau. Distinguons les alvéoles ouverts, les alvéoles fermés par un couvercle (remplis de miel ou abritant une larve). Les alvéoles du milieu abritent les larves (au centre, il fait plus chaud, il y a plus de sécurité).

8. **La société d'abeilles.** — Dans chaque ruche, il y a 3 sortes d'abeilles : plusieurs centaines de **faux bourdons**, plusieurs milliers d'**ouvrières** et **une seule reine.**

a. **Les faux bourdons** ou mâles sont inactifs. En montrer. Ils sont plus gros et plus lourds que les ouvrières. Observez leurs gros yeux qui se touchent. Ils n'ont pas d'aiguillon. Au début de l'hiver, quand il s'agit de ménager les provisions, les ouvrières tuent les mâles et les expulsent.

b. **Les ouvrières** vivent quelques mois. Elles font tous les travaux de la colonie. Grouper les idées de ce paragraphe autour de quelques têtes de chapitres : l'ouvrière architecte, l'ouvrière maçonne, l'ouvrière butineuse, l'ouvrière ménagère, l'ouvrière nourrice, l'ouvrière sentinelle.

c. **La reine** est la mère de toute la colonie. Elle est un peu plus grosse que les autres abeilles. Son abdomen est plus gros et plus allongé. Elle ne quitte pas la ruche. Elle est toujours accompagnée d'ouvrières qui la nourrissent, la nettoient et la réchauffent. Son seul rôle consiste à pondre des œufs (jusqu'à 4 000 œufs par jour).

d. **Les métamorphoses de l'abeille.** — De chaque œuf sort une larve dépourvue de pattes ; nourrie de pollen et de miel, elle grossit et grandit vite. Quand la larve devient une chrysalide, les ouvrières ferment les alvéoles d'un couvercle de cire. Après vingt et un jours, la jeune abeille quitte l'alvéole.

La larve destinée à donner une nouvelle reine est nourrie par les ouvrières avec une pâtée plus nutritive, la pâtée royale. Mais une nouvelle reine ne naît que si la colonie est devenue trop nombreuse pour la ruche qu'elle habite. Lorsque la jeune reine est adulte, l'ancienne quitte la ruche, accompagnée d'un essaim d'ouvrières. Qui a déjà vu un essaim suspendu à une branche d'arbre ? Comment l'apiculteur le ramasse-t-il ?

Les abeilles ne dorment pas en hiver. Elles se retirent dans la partie la plus chaude de la ruche et y restent en masse inerte. De temps en temps, elles se nourrissent de miel. Aux premiers jours ensoleillés du printemps, elles quittent la ruche.

10. **Visite chez un apiculteur.** — Allons visiter un apiculteur et demandons-lui des renseignements et explications sur les ruches, le miel, etc.

L'élevage des abeilles est fort intéressant : distraction agréable, profit.

II. La guêpe.

Mettez une poire juteuse à la fenêtre ouverte. Observez les guêpes qui y rongent des trous.

1. **Le corps de la guêpe.** — Comme il y a peu de poils, on distingue facilement la tête, le thorax et l'abdomen. Dessinez le corps.

L'aiguillon est fort, les piqûres sont très douloureuses. La langue est courte et ne se prête pas à sucer dans les fleurs.

2. **Le nid de guêpes.** — Les guêpes rongent le bois avec leurs mâchoires coupantes et transforment les lobes de bois en papier gris dont elles construisent leurs nids réguliers et artistiques.

La guêpe des champs colle ses rayons ouverts aux murs et aux branches. D'autres guêpes entourent leurs rayons de plusieurs enveloppes de papier, ouvertes par un petit trou.

En hiver, les guêpes meurent de froid. Quelques femelles seules passent l'hiver et pondent des œufs au printemps.

Montrer aussi le **frelon** (nid grand comme un tonneau de bière dans les arbres creux, piqûres très dangereuses), le **bourdon**, grande trompe, alvéoles gorgés de miel.

III. La fourmi.

Où avez-vous déjà rencontré des fourmilières? Avez-vous déjà constaté comment les fourmis sont friandes de sucre ?

Posez une souris morte dans une fourmilière et allez voir quelques jours après (les fourmis sont donc carnassières).

1. **La fourmilière.** — Construire une caissette avec 2 parois de verre, un couvercle fermant bien et pourvu de tout petits trous d'aération. Y mettre 30-50 fourmis, des brins de paille, des feuilles sèches, des brindilles.

De quelles matières se compose la fourmilière ? Observez comment les fourmis apportent les matériaux de construction et la nourriture. S'entr'aident-elles ? Observez « les rues de fourmis ». Ouvrez une fourmilière pour voir les galeries et les chambrettes remplies de larves et de chrysalides (« les œufs »).

Les mâles et les femelles portent des ailes. Les ouvrières sont sans ailes.

2. **Le corps de la fourmi.** — Très agile, parties du corps bien articulées. Les mâchoires coupantes sont très grandes. La fourmi n'a pas d'aiguillon. Elle mord et projette une goutte d'acide dans la blessure.

Les antennes sont grandes, très mobiles et d'excellents organes d'odorat. Les grandes jambes sont très aptes à la course. Chaque patte porte deux griffes et une ventouse.

3. **Mœurs curieuses.** — Les fourmis d'une fourmilière combattent celles d'une autre colonie. Elles se reconnaissent à l'odeur. Mettez quelques pucerons dans la caissette. Observez bien.

E. BANNWARTH, *Instituteur à Mulhouse.*

RIGNAULT, L'ENSEIG. EXPÉRIMENTAL des SCIENCES PHYSIQUES et NATURELLES, 8.60

→ SOLUTION. — 1° Soit SABC le tétraèdre dont le développement est donné. Les triangles rectangles SAB, SAC sont égaux ; donc SB = SC et le triangle SBC est isocèle (donnée inutile). Les médianes AM et SM des triangles ABC et SBC sont perpendiculaires à BC ; donc l'angle $\widehat{AMS}$ est l'angle plan du dièdre d'arête BC.

Or le triangle SAM est rectangle en A puisque SA est perpendiculaire au plan ABC, et ses côtés de l'angle droit sont : SA = a, AM = $a\sqrt{3}$.

Donc l'hypoténuse SM = $\sqrt{a^2 + 3a^2} = 2a$.

Le côté de l'angle droit SA étant la moitié de l'hypoténuse, l'angle opposé $\widehat{SMA}$ vaut 30°.

Donc le dièdre d'arête BC égale 30°.

2° Les 3 arêtes, côtés de ABC, valent 2 a et SA = a. Les autres arêtes SB et SC sont égales et :

$$SB = \sqrt{SA^2 + AB^2} = \sqrt{a^2 + 4a^2} = a\sqrt{5}.$$

L'aire de ABC égale :

$$\frac{AB^2\sqrt{3}}{4} = a^2\sqrt{3}.$$

Les triangles égaux SAB et SAC ont pour aire :

$$\frac{AB \times SA}{2} = \frac{2a \times a}{2} = a^2.$$

Celle de SBC est :

$$\frac{BC \times SM}{2} = \frac{2a \times 2a}{2} = 2a^2.$$

Donc l'aire totale du tétraèdre est :

$$a^2\sqrt{3} + 2a^2 + 2a^2 = a^2(\sqrt{3} + 4).$$

Enfin son volume est égal à :

$$\frac{1}{3} \times \text{aire ABC} \times SA = \frac{1}{3} \times a^2\sqrt{3} \times a = \frac{a^3\sqrt{3}}{3}.$$

3° Le volume du tétraèdre est égal, si l'on prend SBC comme base et AH pour hauteur, à :

$$\frac{1}{3} \times \text{aire SBC} \times AH.$$

On peut donc écrire l'équation :

$$\frac{1}{3} \times 2a^2 \times AH = \frac{a^3\sqrt{3}}{3}.$$

On en tire :

$$AH = \frac{a^3\sqrt{3}}{2a^2} = \frac{a\sqrt{3}}{2}.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Aix, juillet 1933). — 1. **Problème.** — *Une pile Leclanché, formée de 10 éléments groupés en série, est mise en circuit avec un conducteur de résistance égale à 5 ohms. On demande quelle est la quantité de chaleur dégagée dans le conducteur pendant une minute. La résistance intérieure de chaque élément est de 1 ohm et sa force électromotrice de 1,5 volt.*

→ SOLUTION. — On sait que la quantité de chaleur dégagée en t secondes par un courant dont l'intensité est i ampères dans un circuit de résistance R ohms est donnée par la loi de Joule :

$$Q = 0{,}24 \times i^2Rt.$$

Les 10 éléments ont une force électromotrice de :

$$1{,}5 \times 10 = 15 \text{ volts},$$

et une résistance totale de :

$$1 \times 10 = 10 \text{ ohms}.$$

Donc le courant a une intensité de :

$$i = \frac{15}{10 + 5} = 1 \text{ ampère}.$$

Par suite :

$$Q = 0{,}24 \times 1^2 \times 5 \times 60 = 72 \text{ millithermies}.$$

2. **Question de cours.** — *Pile électrique. Principe. Phénomène de polarisation. Montrer, en prenant comme exemples quelques types de piles, comment on peut supprimer ce phénomène.*

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'Ecole normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les mines d'or.

Bien qu'un grand nombre de pays, dont deux des plus importants : la Grande-Bretagne et les États-Unis, aient récemment abandonné l'étalon or, comme monnaie, l'or n'en garde pas moins un grand prestige dans le monde moderne. Son rôle est loin d'être terminé d'ailleurs, comme l'indiquent les efforts faits en vue de son extraction, efforts qui aboutissent à une production croissante. D'où vient cette importance de l'or, quel rôle a-t-il joué dans l'histoire, comment l'extrait-on et dans quelles proportions ?

Propriétés et emplois de l'or.

L'or pur possède une malléabilité et une ductilité supérieures à celles de tous les autres métaux : par simple laminage, on peut obtenir des feuilles de 1/12 000e de millimètre d'épaisseur, et avec 1 gramme d'or, on peut filer une longueur de 3 kilomètres. Il fond à 1 065° et sa densité, 19,25, n'est dépassée que par celle du platine. Selon son état physique, il peut affecter toutes les teintes du jaune vif au pourpre et même au violet. A l'air, il ne se ternit que très peu et conserve son éclat naturel. Enfin l'or est inaltérable. « Pour cette raison, dit M. Houllevigue, les Anciens et, à leur suite, les alchimistes du moyen âge y avaient vu un corps tout à fait à part sur notre terre où toute chose, même dans le monde minéral, vit et se corrompt ; comme les astres du firmament, l'or passait pour incorruptible, presque divin, et cette opinion explique l'obstination avec laquelle ils essayèrent de reproduire, dans leurs creusets et leurs alambics, ce métal, image de la perfection et source de tout bien... »

En raison de ces diverses propriétés, l'or a de nombreux emplois. Tout d'abord, il est depuis longtemps utilisé comme *monnaie* : il constitue même la meilleure des monnaies, la plus difficile à détruire ou à falsifier. Puis il est employé dans la fabrication des *bijoux*. Enfin l'industrie moderne a multiplié ses utilisations dans la lunetterie, la fabrication des plumes d'or, la prothèse dentaire, les produits chimiques et photographiques, la confection des lettres, des enseignes par feuilles d'or battues, la reliure, la dorure des cadres, des métaux, la fabrication des galons, des dentelles, etc. La thérapeutique elle-même a recours à lui : le traitement aux sels d'or n'est-il pas un des plus efficaces dans certaines formes de tuberculose ?

Ainsi l'or est devenu une *véritable matière première*, mais son utilisation monétaire l'emporte toujours, puisque les économistes estiment que 60 p. 100 environ de la production mondiale d'or passe à la fabrication des monnaies ou à la constitution des lingots qui en tiennent lieu.

Historique.

De tout temps, semble-t-il, l'or a été associé à la vie des hommes et on a pu dire que l'histoire de l'or était celle de l'humanité elle-même. On le trouve sous forme de bijoux et d'amulettes dans les tombeaux préhistoriques. Les annales historiques de la race chinoise, vingt-cinq siècles avant notre ère, renferment les premiers documents sur l'exploitation et l'usage de l'or. Grands amateurs de merveilleux et plus artistes qu'industrieux, les Grecs furent moins des exploitants des mines que des orfèvres merveilleux. Par contre, les Romains, unissant l'activité industrielle des Phéniciens au génie artistique des Grecs, couvrirent leur vaste empire de leurs mineurs esclaves et inaugurèrent vraiment l'ère de la circulation monétaire dans le monde civilisé.

Depuis cette époque, l'or est resté la principale et, dans certains pays, l'unique monnaie métal-

LAUERWEYNS et ROSENDAELE. Contes et Légendes de Flandre Broché. 11 fr. Relié ... 15 fr. Toile noire..... 16.50

lique. Il y a peu de temps encore, il circulait largement entre les hommes et servait effectivement à régler leurs paiements. Il devait cette faveur universelle non seulement à ses propriétés, mais, d'une part, à ce fait que, bien que rare, il est assez répandu pour qu'aucun peuple ne pût s'en réserver le monopole, et, d'autre part, à cette constatation de l'expérience qu'il n'y a aucune chance pour qu'on découvre un jour un gisement d'une richesse telle que l'équilibre monétaire se trouverait brutalement rompu.

Les progrès de la banque, le développement du commerce et aussi la grave crise économique que nous traversons sont en train de modifier le rôle monétaire de l'or. Au lieu de circuler de moins en moins, il reste le plus souvent immobile dans les caves blindées des grandes banques d'État, et certains pays le répudient même comme unité monétaire. Dans l'ensemble, toutefois, il garde sa valeur et son prestige.

Conditions d'exploitation.

L'or existe sous trois formes : 1° en *placers*, c'est-à-dire en couches de sables ou d'alluvions contenant de l'or à l'état natif, en grains ou en pépites ; 2° en *filons*, c'est-à-dire en veines où le métal est inclus dans la roche (quartzeuse généralement) ; 3° en *gisements sédimentaires* où l'or est incorporé à des roches disposées en bancs horizontaux.

Le rendement de ces diverses mines dépend de conditions multiples : *géologiques*, *géographiques*, *historiques* et *économiques*. L'extraction est aisée dans les placers où l'or existe à l'état libre, mêlé au sable, mais le pourcentage de métal y est variable. Elle est plus difficile et plus coûteuse dans un filon où l'or est inclus dans une roche très dure, qu'on exploite à des profondeurs de plus en plus grandes. Dans un gisement d'alluvions anciennes, elle est aussi très malaisée quant à la séparation de l'or et du stérile, mais la disposition horizontale des couches fait que le travail de mine est moins pénible que dans les filons.

Les conditions *géographiques*, comme les conditions géologiques, influent sur le rendement des mines d'or. Il est plus facile d'exploiter les mines situées dans des régions accessibles, peuplées et cultivées, que celles situées dans des pays difficiles d'accès, dépourvus de voies de communication ou désertiques. Il reste qu'actuellement les gains qu'on espère de l'extraction de l'or sont d'un ordre tel que les obstacles géographiques ne découragent pas les prospecteurs, et que la plupart des mines d'or exploitées se trouvent dans des régions hostiles à l'homme (arides ou glacées).

Quant aux conditions *historiques*, elles jouent un rôle important : si les gisements sédimentaires sont d'un rapport élevé et constant jusqu'à l'épuisement du minerai, les filons donnent beaucoup d'or quand l'exploitation commence et attaque leur partie supérieure, mais ils en fournissent de moins en moins à mesure que l'exploitation se prolongeant attaque leur partie inférieure, plus difficile à atteindre et généralement à teneur plus pauvre.

Enfin, des conditions *économiques* dépend directement la puissance de l'extraction. Un chercheur d'or isolé ou une petite équipe de prospecteurs peuvent « récolter » dans les placers de l'or en petites quantités ; pour extraire le métal par grosses quantités de filons ou de gisements sédimentaires, il faut un outillage considérable et coûteux, des travailleurs nombreux, organisés et dirigés. L'emploi de procédés chimiques est toujours nécessaire pour les gîtes sédimentaires et double la production des filons. Aussi l'exploitation des mines est-elle devenue de nos jours de plus en plus intensive et de plus en plus scientifique. L'époque héroïque des chercheurs d'or isolés n'est guère plus qu'un souvenir.

Le traitement des alluvions.

Les premiers prospecteurs utilisaient pour le lavage des sables aurifères de grandes écuelles de bois ou *batées*, qui sont à peu près abandonnées aujourd'hui. On emploie maintenant le *sluice*, sorte de canal rectangulaire en bois incliné, atteignant jusqu'à cent mètres de long parfois où l'on fait circuler un courant d'eau et où les parcelles d'or, sont retenues par des tasseaux de bois transversaux derrière lesquels on place parfois du mercure pour amalgamer l'or fin. Pour extraire du lit du cours d'eau des quantités d'alluvions aurifères de plus en plus considérables, on a utilisé à partir du dernier quart du XIXe siècle des *dragues*, de plus en plus perfectionnées, et dont les organes essentiels sont aujourd'hui les suivants : la coque, la chaîne à godets, le débourbeur ou trommel, les tables de récupération de l'or, les pompes et le treuil dit de papillonnage qui sert à la manœuvre de la drague. Pour les alluvions *congelées* de la Sibérie ou de l'Alaska, on utilise la vapeur. Pour les alluvions *anciennes*, on utilise le *moniteur hydraulique*, qui n'est autre qu'une gigantesque lance d'arrosage.

La masse d'eau qui en sort désagrège les alluvions, lesquelles sont ensuite sous forme de graviers dirigées jusqu'aux sluices. Cette méthode exige des quantités d'eau considérables : en Californie où elle est surtout pratiquée, il a fallu aménager sur les cours d'eau des barrages d'une capacité totale de 2 500 millions de mètres cubes.

L'exploitation des filons.

Les Anciens brisaient les blocs de roche aurifère filonienne avec des masses de fer et les réduisaient ensuite en poudre fine sur des meules en pierre dure. On se sert aujourd'hui d'appareils perfectionnés pour le *concassage*, le *broyage*, l'*amalgamation* et la *concentration*. Les gros blocs sont brisés par des concasseurs à mâchoires ; puis la roche est broyée soit dans des *mortiers* en fonte avec des *pilons* de 400 à 500 kilogrammes, soit dans des appareils à meules verticales dits *moulins chiliens*, soit, quand le minerai doit être cyanuré, dans de grands cylindres de fer ou *tubemills* contenant des graviers de silex et tournant autour d'axes placés horizontalement. Le broyage s'effectue toujours dans un courant d'eau. L'*amalgamation*, souvent commencée dans les appareils de broyage, se continue sur des tables spéciales, et des dispositifs spéciaux assurent ensuite le lavage de l'amalgame. Pour retirer l'or de cet amalgame, on opère par distillation dans des cornues en fonte hermétiquement fermées, appelées *retortes*. L'éponge aurifère obtenue dans la cornue est enfin fondue et coulée dans les lingotières.

Quand on traite des pyrites aurifères où existent non seulement de l'air libre, mais des sulfures, on doit procéder en outre à la *concentration* qui consiste à séparer par ordre de densité, dans un courant d'eau, des particules de minerai pulvérisé.

Pour traiter les minerais aurifères non amalgamables, on procède à la *cyanuration*. L'or est dissous dans des solutions de cyanure de potassium et précipité ensuite au moyen de copeaux de zinc. L'emploi de ce procédé, qui date de 1889, au Transvaal, a complètement transformé l'industrie aurifère.

Ajoutons que l'or obtenu en lingots dans le travail des mines et des usines de traitement est, avant d'être livré au commerce, *raffiné* au creuset au moyen de divers réactifs chimiques.

Un des secrets des immenses progrès de la production aurifère depuis la fin du XIXe siècle réside en grande partie dans l'emploi croissant de procédés scientifiques de plus en plus perfectionnés, procédés qui ont permis, d'une part, de traiter des quantités de plus en plus considérables d'alluvions ou de roches aurifères, d'autre part, d'en extraire une proportion de métal précieux de plus en plus élevé et très voisine de la totalité de leur contenu.

Arrivera-t-on un jour à extraire l'or contenu dans *l'eau de mer*, dont les 1 330 millions de kilomètres cubes renferment 50 milligrammes environ de métal précieux par tonne ? En dépit de la teneur particulièrement faible, il est possible que les progrès de la science rendent quelque jour cette extraction réalisable.

(*A suivre.*)

R. Ozouf.

GAL. PAS A PAS (Du fait à l'idée)..... 10 fr.

LA GAIETÉ DES NOIRS

Pourquoi les Noirs ont-ils toujours ce large sourire ? Un vieux docteur, qui a longuement étudié ce problème, a donné la seule réponse satisfaisante : la banane est la base de leur alimentation. D'où l'excellence de leur estomac, l'équilibre de leurs fonctions digestives, et... leur sourire.

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs

Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre

"La Médecine Moderne du Système nerveux"

Envoi franco contre **1 fr.** timbres

Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

POUR LE CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE VICTOR HUGO

procurez à vos classes un

BUSTE de VICTOR HUGO

- Buste artistique (Hauteur : 0 m, 50)... **100 fr.**
- Le même, revêtu d'une patine lavable. **125 fr.**

Librairie Fernand NATHAN

Demandez à Fernand NATHAN, Éditeur, l'envoi gratuit de son **Catalogue N° 9, " DISTRIBUTIONS DE PRIX ".**

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice 60 kilomètres Paris, ch. perm. Puy-de-Dôme, Allier ou limit. Raison famille. J. I. 587

Directeur, bon poste 2 km. s-pr. Hte-Savoie, sp. d'hiver, perm. Var ou A.-Marit. Rais. matr. J. I. 588

Ménage inst. poste double, logés, indemn. commun. D2 Ecole filles, exeat obt. cherch. perm. poste double Aude. Instit., Monspeyroux (Hérault). J. I. 589

Institutrice Oise, 18 kilomètres Compiègne, dem. perm. Indre de préf. près Chateauroux. Mariage août. J. I. 590

Instituteur Calvados. Tr. b. p. près ville, perm. Manche. J. I. 593

Institutrice Vosges permuterait Haute Marne. J. I. 594

Ménage Berck-Plage (P.-de-C.), demande permutants Centre ou régions voisines. J. I. 595

Instituteur pet. ville M.-et-M., 20 km. Metz, 2 h. de Nancy, dem. permut. Bas-Rhin. Accept. combinaison à 3. J. I. 598

Institutrice C.-du-N., climat idéal, vie t. b. marché, perm. Seine, S.-et-O., S.-et-M., rais. famille. Touj. valable. J. I. 602

Institutrice bon poste Aveyron dem. permutante sur ligne Lyon-Genève. J. I. 605

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

Professorats officiels de musique. Etat, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R, Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

EMPLOIS

Institutrices, 23-24 ans, dem. emp. Colonie de vac. 15 juillet-14 sept. Rég. indif. J. I 584

DIVERS

Institutrice, 26 ans, corresp. collègue. J. I. 585

Institutrice correspondrait instituteur célibataire 28-32 ans. J. I. 597

Institutrice correspondrait instituteur célibataire 30-35 ans. J. I. 596

Institutrice 21 ans, correspondrait collègue gaie aimant voyage. J. I. 604

Ménage fonctionnaires emprunterait 6 000, remboursement mensuel à partir de janvier 1936. J. I. 591

Bas, chaussettes. « Fils spéciaux ». Pas de raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

Excellentes occasions à saisir de suite chez particulier : 1 ch. à coucher acajou et cuivre, lits jum., 2 tables de n., armoire à glace à 2 portes: 6 000 fr. Salle à manger 6 chaises canées, table : 1 500 fr. ; Armoire anc. penderie bois massif : 1 000 fr. ; Bureau de dame, paliss. et cuivre : 250 fr. ; Commode acajou et cuivre, fauteuil bureau : 300 fr. ; Chaise longue 2 fauteuils crapaud : 250 fr., etc. Voir ou écrire : Mme Vve Robert Weill, 52, av. de Neuilly, Neuilly (Seine). Téléph. : Maillot : 31-79,

VILLÉGIATURES

Bretagne-Plouha, C.-du-N., 3 plages. Pl. ch. mb. av. cuis. gar. auto. Dinan, 7, Bateliers Clichy (Seine).

Onival-sur-Mer. Ap. meub. depuis Juil. 350 fr. Août 500, Sept. 200. Sais. 900 fr. Pernin, Le Nid, Onival (Somme).

Étables (C.-du-N.) Hôtl Mod., plage rép. pens. de 20 à 26, taxe comp. garag., jard. b. cuis. Rec. aux Inst. Mer, camp.

Bord mer, Central Hôtel. St-Quay-Plage (C.-du-N.) pension Juillet : 25 fr. ; Août : 28 fr., taxe comprise. T. C. F., demander Notice et photos.

Alsace, Villa Mon Repos, Gœrsdorf (B.-Rh. Air pur, repos, forêts, excursions. Cuisine très soignée, 22 fr.

Granville (Manche). Agence de la gare. Locations balnéaires.

Luchon, 15 *bis*, rue d'Espagne. Agence La Luchonnaise. Locations. Vente.

On demande pr vacances fam. enfants 8 à 13 ans, bord la Seine, bon air. J. I. 600

A louer à partir 16 août villa meubl., 3 p., 3 lits, garage, eau, électr., 100 m. plage dans cadre magn. Estérel ; à Anthéor-St-Raphaël (Var). Prix mod. Ecr. : Moreau, inst., La Mothe-St-Héray (D.-Sèvres).

Loc. vac. 5 p., conf., lits 6 pers., e., g. é., w. Fanenc, Rognac (B.-du-R.), bains, vue étang, plage.

Bretagne. Vacances idéales pour vos fillettes. Air, santé, distractions, Tous produits de la ferme. Mme Farque. Beau-Chêne en Quessoy (C.-du-N.).

HOTEL-PENSION

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

FONCTIONNAIRES passez vos vacances à Lesconil (Finist.) GRAND HOTEL DES DUNES, bas prix, cuis. renommée, garage et pêche.

Edith-Hôtel, St-Brevin-les-Pins (L.-I.). Le rendez-vous des membres de l'Enseignement. Cuisine rép. Prix très modérés.

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 68, bd Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Pour répondre aux petites annonces :

1° Mettre la réponse sous enveloppe fermée affranchie à 0 fr. 50. Ne pas mettre d'adresse sur cette enveloppe ; inscrire seulement en tête, au crayon, **le n° de la petite annonce** *à laquelle on répond.*

2° Placer cette première enveloppe dans une seconde également fermée et affranchie à 0 fr. 50 et l'adresser au Journal des Instituteurs et des Institutrices, *Service des Petites Annonces. 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris.*

VOICI LES VACANCES

Du soleil pour la photographie !
Des loisirs pour la lecture !

Nous vous donnons les moyens de faire

UNE " AFFAIRE " EXTRAORDINAIRE

UN APPAREIL PHOTO

Fabrication très soignée

(6×9) à pellicules (Valeur réelle 90 fr.)

Il ne s'agit **pas d'un appareil réclame,** mais d'un **appareil sérieux :** Superbe **BOX TOUT MÉTAL** gainé maroquin. Pose et instantané. Deux diaphragmes. Viseur clair dans les deux sens et viseur latéral à cadre, objectif achromatique net à toutes distances et avec une mise au point spéciale pour le portrait.

Cet appareil seul vaut **90 fr.** dans le commerce.

et 284 fr. de LIVRES *franco* pour 130 fr.

et 216 fr. de LIVRES *franco* pour 100 fr.

FRANCO GARE (OU DOMICILE)
(Indiquer le mode d'envoi)

10 volumes reliés :

■ BEAUMARCHAIS : **Le Barbier de Séville.** — PROSPER MÉRIMÉE : **Colomba.** — H. DE BALZAC : **Le Père Goriot.** — G. SAND : **La Mare au Diable.** — A. DE VIGNY : **Servitude et Grandeur Militaires.** — J. SANDEAU : **Mademoiselle de La Seiglière.** — STENDHAL : **L'Abbesse de Castro.** — CH. BAUDELAIRE : **Les Fleurs du Mal.** — LAMARTINE : **Graziella.** — CHATEAUBRIAND : **Atala.**

12 volumes brochés :

■ B. CAREY : **Le Dieu Rêveur.** — B. CAREY : **L'Or de la Montagne.** — DALE COLLINS : **Une Brute Sentimentale.** — COSMO HAMILTON : **Un Scandale.** — P. GENTIZON : **L'Esprit d'Orient.** — LARS HANSEN : **Aux Prises avec le Spitzberg.** — PUJARNISCLE : **Le Bonze et le Pirate.** — ROSNY JEUNE : **La Contrée aux Embûches.** — GUILLEMARD : **Les Morts Vivants de l'Antifer.** — LA ROCHETTE : **La Révolution en Dentelles.** — BIENSTOCK et CURNONSKY : **T. S. V. P.** — BIENSTOCK et CURNONSKY : **Le Wagon des Fumeurs.**

■ **La Cuisine de Nanette** (600 pages).

■ **Un Appareil Photo Ensign-Box** (6 × 9).

FRANCO GARE (OU DOMICILE)
(Indiquer le mode d'envoi)

12 volumes brochés:

■ BEAUMARCHAIS : **Le Barbier de Séville.** — H. DE BALZAC : **Le Père Goriot.** — STENDHAL : **L'Abbesse de Castro.** — CH. BAUDELAIRE : **Les Fleurs du Mal.** — LAMARTINE : **Graziella.** — CHATEAUBRIAND : **Atala.**

■ BASIL CAREY : **L'Or de la Montagne.** — DALE COLLINS : **Une Brute Sentimentale.** — LARS HANSEN : **Aux Prises avec le Spitzberg.** — PUJARNISCLE : **La Bouche scellée.** — ROSNY JEUNE : **La Contrée aux Embûches.** — SLATER : **Les Bandits de Moscou.**

■ **La Cuisine de ma Cuisinière** (320 pages).

■ **Un Appareil Photo Ensign-Box** (6×9).

Nous pouvons procurer à nos clients, à d'excellentes conditions, des PELLICULES PHOTOGRAPHIQUES :

Pellicules " ENSIGN "
" ULTRA-RAPIDE "
Le rouleau de 8 poses 6 × 9 :
6 fr. 75

ADRESSEZ VOS DEMANDES A LA LIBRAIRIE FERNAND NATHAN, 9, RUE MÉCHAIN, PARIS-XIVe (SERVICE DES PRIMES).

N'OUBLIEZ PAS D'Y JOINDRE LE MONTANT DU COLIS CHOISI.

membres de l'ens. public en exercice n'assurent aucun service dans les établissements privés, sauf autorisation ; 2° combien de ces autorisations ont été accordées.

Réponse. — 1° Aucun ; 2° aucune pour l'ens. primaire, 62 pour l'ens. secondaire (J. O., *10 mai 1935*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Les sapeurs-pompiers.

« Le sapeur-pompier qui va au feu n'est pas dans la situation d'un sauveteur. Il ne peut invoquer ce titre que si, au cours du sinistre, il expose ses jours pour porter secours à une ou plusieurs personnes dont l'existence se trouve vraiment compromise. » Hors le cas de sauvetage de personnes fait au péril de leur vie, les sapeurs-pompiers ne pourront être proposés, s'il s'agit de faits accomplis dans le service, que pour la lettre de félicitations, la mention honorable et la médaille spéciale prévue par le par. 2 de la L. du 16 fév. 1900 et par le par. 4 de l'art. 1er de la L. du 12 déc. 1934 (*C., 15 janv. 1935*).

Ouvrier.

Lorsqu'un ouvrier est lié à une commune par un simple contrat de travail et est un salarié de droit commun, la jurisprudence administrative est incompétente pour statuer sur une demande d'indemnité pour brusque congédiement (*C. d'Ét., 30 oct. 1934*).

DANS LES COLONIES

En Afrique Occidentale française.

M. Charton, inspecteur de l'enseignement, a fondé l'école rurale populaire. Cette école n'est pas uniformisée. Fondée sur les réalités locales, tenant compte des divers pays africains, si différents, elle vise à mettre les masses à même de mieux comprendre leur propre terrain. L'école de la région de la Savane ne sera pas celle de la Forêt. Les instituteurs ne sont pas appelés à disserter sur la philosophie, ni sur nos fins dernières, mais, ayant compris et assimilé les différents pays noirs, ils diffuseront des programmes régionaux pour rattacher plus étroitement l'indigène à son sol, à sa contrée.

Déjà une École normale pour la formation des maîtres a été construite à Katibouzou, avec des moyens très réduits, par des coloniaux convaincus et actifs qui ont pris à cœur la réalisation de l'idée de M. Charton.

Les maîtres sont français et indigènes.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **C. A. au professorat industriel, section A (sciences industrielles), aspirants** (A., *5 mars 1935*).

Article premier. — Les art. 3 et 10 de l'A. du 30 août 1934, relatif à la délivrance du C. A. d'aptitude au professorat « industriel », section A (sciences industrielles), aspirants, dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, sont remplacés par les dispositions suivantes :

Art. 3. — Les candidats doivent avoir au moins dix-neuf ans le 1er oct. de l'année du concours. Aucune dispense d'âge n'est accordée.

Ils doivent être pourvus soit du B. S., soit du bac., soit du brevet d'ingénieur ou du diplôme d'anc. él. de l'éc. centrale des arts et manufactures, soit du brevet d'ingénieur ou du diplôme d'anc. él. des éc. nat. d'arts et métiers, soit du brevet d'ingénieur ou du diplôme d'anc. él. de l'éc. nat. techn. de Strasbourg.

Les candidats d'origine étrangère ne peuvent être admis à prendre part aux épreuves que s'ils ont été naturalisés depuis huit ans au moins à la date du concours.

Art. 10. — Tout candidat au professorat, deuxième partie, doit être âgé de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus au 1er oct. de l'année du concours, à moins qu'il ne justifie de services militaires ou de services civils valables pour la retraite. Dans ce cas, la limite de trente ans peut être reculée d'une durée égale à celle desdits services. Il doit, en outre, justifier des conditions suivantes :

1° Avoir subi avec succès depuis un an au moins les épreuves de la première partie ;

2° Être élève de l'éc. norm. sup. de l'ens. techn. ou avoir été chargé, pendant deux ans, de fonctions d'ens. dans les éc. publiques ou dans les éc. privées reconnues par l'État ou dans les cours professionnels et de perfectionnement organisés conformément aux prescriptions de la loi du 25 juil. 1919.

Sont dispensés des épreuves de la première partie du prof. :

1° Les candidats pourvus de la première partie du C. A. au professorat des E. N. et des E. P. S. (ordre des sciences) ;

2° *a.* Les anc. él. de l'éc. polytechnique ;

b. Les titulaires du diplôme d'ingénieur d'une des éc. suivantes :

Éc. centrale des arts et manufactures;
Éc. nat. supérieure des mines;
Éc. nat. des ponts et chaussées;
Éc. de phys. et chimie industrielle de la ville de Paris;

c. Les ingénieurs diplômés des éc. nat. d'arts et métiers;

3° Les candidats pourvus de la licence ès sciences d'ens. pour les écoles pratiques constituée par les certificats ci-dessous :

a. Physique générale ; *b.* Chimie générale ; c. Un certificat de mathématiques (math. générales ou calcul différentiel et intégral ou mécanique rationnelle).

Les candidats d'origine étrangère ne pourront être admis à prendre part aux épreuves que s'ils ont été naturalisés depuis dix ans au moins, à la date du concours.

Art. 2. — Les dispositions qui précèdent auront leur effet à compter de la session de 1937, sauf :

1° Celles qui concernent les titulaires du brevet d'ingénieur ou du diplôme d'anc. él. de l'éc. nat. techn. de Strasbourg, qui auront leur effet dès 1935 ;

2° Celles relatives à la limite d'âge, qui entreront en vigueur en 1936.

En outre, pourront se présenter en 1937 aux épreuves de la deuxième partie dudit prof., s'ils remplissent les conditions d'âge et de stage, les candidats qui, sans être titulaires de la première partie du prof., justifieraient, à la date de promulgation du présent arrêté, de titres qui, aux termes de la réglementation antérieure, dispensaient de la première partie du C. A. au prof. dont il s'agit.

✱ **C. A. au professorat industriel, section B (dessin industriel), aspirants** (A., *5 mars 1935*).

Le libellé de cet arrêté est le même que le précédent sauf le passage : *Sont dispensés des épreuves de la première partie du professorat*, qui est le suivant :

Sont dispensés des épreuves de la première partie du prof. les titulaires du diplôme d'ingénieur des éc. nat. d'arts et métiers.

Pour ces derniers candidats, le stage d'enseignement pourra être remplacé par la justification de deux années de pratique industrielle. Les candidats d'origine étrangère ne pourront être admis à prendre part aux épreuves que s'ils ont été naturalisés depuis dix ans au moins.

✱ **Bourses d'apprentissage et de préapprentissage** (C., *8 mai 1935 aux P.*).

L'ens. technique fait procéder actuellement, comme chaque année à la même époque, à l'instruction des demandes de bourses d'apprentissage et de préapprentissage présentées en faveur des élèves et des futurs élèves des éc. pratiques ou de métiers.

Vous recevrez, en conséquence, prochainement, par l'intermédiaire des I. A., les demandes présentées au nom des élèves en cours d'études et vers la fin du mois, transmises par les Directeurs des services régionaux de la main-d'œuvre, les demandes présentées au nom des futurs élèves de 1re année ne provenant pas d'une section préparatoire annexée à une éc. pratique ou de métiers.

En raison de la fixation au 15 juil. du point de départ des grandes vacances, j'avais demandé que toutes les transmissions fussent désormais terminées le 1er juin, mais, cette année, la période d'instruction des demandes ayant coïncidé avec les vacances de Pâques, il est possible que certaines d'entre elles soient faites avec un léger retard. Il conviendrait, en conséquence, de fixer la date de réunion du Comité départemental de l'Ens. technique, à titre exceptionnel, vers le 10 juin. Si le Comité départemental ne pouvait se réunir à cette époque, l'avis de la Commission permanente serait suffisant.

A l'issue de cette réunion, vous me feriez parvenir les listes habituelles de présentation des candidats, en double exemplaire, contenant le relevé des renseignements fournis par les dossiers, les avis des conseils de comité consultés, enfin votre avis propre.

Tous les candidats sollicitant des bourses d'apprentissage seront inscrits sur le même état ; seuls, les candidats aux bourses de préapprentissage feront l'objet d'états séparés. Les dossiers seront conservés dans vos archives.

Textes divers.

✱ **C. A. au professorat industriel, section C (Dessin d'art appliqué) dans les écoles pratiques** ; date d'examen : 4 juil. 1935. — Voir *J. O.*, 10 mai 1935.

✱ **C. A. au professorat d'éducation physique** (*1re et 2e parties*). — Vacations d'examen : D., 20 avril 1935 dans *J. O.*, 8 mai 1935.

LES NOUVEAUX TEXTES

Le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo (C., *3 mai 1935*).

Le Gouvernement a décidé de célébrer le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo (25 mai 1885), et des céré-

monies officielles auront lieu à Paris du 20 mai au 17 juin 1935. Il convient que la jeunesse de toutes les écoles de France soit associée à cette commémoration. Vous recevrez de M. le Recteur de l'Académie toutes les instructions utiles en ce qui concerne les établissements de second degré dans les trois ordres d'enseignement. Pour les élèves des écoles primaires, les institutrices et les instituteurs profiteront, durant cette période, de toutes les occasions que leur offre le plan régulier des travaux scolaires pour faire connaître à leurs élèves les faits principaux de la vie de Victor Hugo et pour leur donner une idée de la place qu'il occupe dans l'histoire de la littérature française.

Des dictées, récitations, lectures expliquées, compositions françaises pourront être choisies à cette intention. En particulier, les lectures que les instituteurs et les institutrices font souvent le samedi après-midi, pour récompenser leurs élèves du bon travail de la semaine, devront être empruntées à Victor Hugo. Son œuvre en prose et en vers est un trésor de lectures pour tous les âges. Les recueils de morceaux choisis qui sont en usage dans nos écoles fourniront aux maîtres une riche matière dans laquelle ils sauront choisir et commenter pour rendre sensible à l'esprit et au cœur de leurs élèves le génie de Victor Hugo.

Dans la plupart des départements, l'habitude s'est heureusement établie d'organiser, chaque année, une fête de la jeunesse avec la collaboration de tous les amis de l'enseignement public et avec le concours des œuvres postscolaires. Elle sera célébrée cette année en l'honneur de Victor Hugo. Les municipalités tiendront, j'en suis persuadé, à honneur d'unir leurs efforts aux vôtres pour associer, dans cette fête, toute la population à l'hommage que nous rendons au poète et au penseur dont le génie a enrichi notre patrimoine national et a contribué, dans le monde, à la gloire de la France.

(*L. m., 8 mai 1935.*)

Vous m'avez rendu compte que la Section départementale du Syndicat national des Instituteurs, voulant célébrer par une manifestation syndicale le cinquantième anniversaire de la mort de Victor Hugo, avait l'intention d'organiser une fête et, voulant y donner un rôle aux enfants de nos écoles, vous avait demandé d'autoriser les Instituteurs et les Institutrices à les y préparer. J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous ne devez pas accueillir cette demande.

Il est naturellement loisible aux particuliers et aux associations de célébrer la mémoire de Victor Hugo sous la forme qui leur plaît et avec tous les concours privés qu'ils peuvent obtenir. Mais il ne peut y avoir d'autres manifestations scolaires officielles que les fêtes que les autorités académiques, conformément à mes instructions, organiseront en accord avec tous les amis de l'école laïque et avec tous les instituteurs et institutrices, unis dans une commune admiration pour Victor Hugo, sans aucune distinction d'opinions ou de groupements.

C'est la condition nécessaire pour assurer à nos fêtes le caractère de concorde qu'elles doivent avoir et par suite leur succès.

Créations d'emplois dans les E. P. S. (*C., 7 mai 1935*).

Le nombre des demandes de création d'emplois dans les E. P. S. parvenu à ce jour au ministère est déjà plus que deux fois supérieur au nombre des créations autorisées au Budget. Toutefois, pour être certain qu'aucune création présentant un caractère de particulière urgence ne sera oubliée, je vous prie de m'adresser, pour le 20 mai, au plus tard, la liste récapitulative par ordre d'urgence des créations d'emplois et d'heures à effectuer dans les E. P. S. de votre Académie. Vous voudrez bien rappeler sommairement, au regard de chacune d'elles, les raisons qui la justifient ou, si ces raisons ont été exposées dans un précédent rapport, la date de celui-ci.

En même temps et s'il y a lieu, vous voudrez bien me signaler les emplois et les heures supplémentaires dont je maintien ne répond plus aux nécessités présentes et dont la suppression devrait être réalisée si les circonstances du mouvement de fin d'année le permettaient.

Au sujet des erreurs renfermées dans un livre classique (*C., 10 mai 1935 aux R.*).

L'Ambassade de Turquie m'a récemment signalé que, sur la Géographie Roger et Despiques (Cours élémentaire, Ed. Rieder), figuraient, à l'égard de la Turquie, des affirmations erronées, des notions de politique fausses et des appréciations désobligeantes.

Si la cartographie a été revisée, les textes, au contraire, n'ont pas été mis à jour. Or, ce manuel est porté sur la liste des livres qui peuvent être fournis aux écoles primaires élémentaires du département de la Seine.

Je vous prie de bien vouloir vérifier si, dans les autres départements, l'inscription de ce livre a été autorisée ou maintenue par les Commissions départementales, et, dans ce cas, prendre toutes mesures pour en effectuer le retrait des établissements où il aurait été distribué.

D'une manière générale, dans le cadre des règlements actuellement en vigueur, vous voudrez bien veiller à ce que les Commissions n'autorisent pas la mise en service de livres entachés de semblables erreurs.

Je vous serais obligé de me tenir au courant de la suite que vous aurez donnée à ces présentes instructions et de me faire parvenir, régulièrement, les listes des manuels dressées par les commissions.

Précautions à prendre dans les expériences chimiques (*C., 25 avril 1935 aux R.*).

Une explosion s'est récemment produite dans un lycée de Paris au cours d'une séance de travaux pratiques de chimie. Un ballon contenant de l'oxygène a éclaté, blessant légèrement plusieurs élèves aux mains et au visage. Il semble s'être formé un mélange détonant d'oxygène et d'un corps combustible, vraisemblablement du benzène, apporté, par nettoyage, au moyen d'un goupillon ayant servi, la semaine précédente, à enlever des cristaux d'hexachlorure de benzène.

Je vous prie de porter ces faits à la connaissance des professeurs de sciences physiques de votre ressort et d'attirer leur attention sur les dangers auxquels peuvent être exposés leurs élèves, même lorsqu'il semble que toutes les précautions soient prises.

Vous les prierez de veiller, pour toute expérience de cette nature, à n'utiliser que des gaz préparés ou recueillis récemment, pour éviter des erreurs sur leur nature par suite de confusion dans le repérage des récipients. Il leur est surtout recommandé de n'opérer de nettoyage de tout flacon où une combustion sera réalisée qu'au moyen de goupillons ou de lavettes n'ayant pas été en contact avec des substances combustibles volatiles.

Textes divers.

✱ **C., 27 avril 1935** sur la suspension des réceptions au ministère pendant la préparation du mouvement du personnel. Dans les cas exceptionnels où un entretien sur une question de mutation paraîtrait nécessaire (par exemple, quand il s'agit du rapprochement d'époux séparés), les fonctionnaires pourront adresser une demande d'audience sous le timbre *Cabinet du Directeur* et ils indiqueront, dans cette demande, les raisons exceptionnelles qui la motivent. »

✱ **D., 7 mai 1935** fixant les cadres du ministère de l'E. N. par suite de la suppression d'emplois. — Voir *J. O.*, 11 mai 1935.

Mémento du Contribuable

Dégrèvement d'impositions.

La circonstance qu'un fonctionnaire ne toucherait provisoirement qu'une avance sur le montant probable de sa pension de retraite ne suffit pas à motiver le dégrèvement d'impositions régulièrement établies à son nom ; les comptables ont reçu pour directives de ne pas refuser des délais raisonnables aux contribuables de bonne foi momentanément gênés. Il appartient dès lors aux débiteurs d'impôts se trouvant dans la situation susvisée de se mettre en rapport avec leur percepteur pour fixer d'accord avec lui des modalités de libération raisonnables (J. O., *12 avril 1935*).

* * *

Situation au 1er janvier.

La situation de famille à considérer pour l'établissement de l'impôt général sur le revenu est celle des contribuables au 1er janvier de l'année, au titre de laquelle l'impôt est établi (cf. C. d'Et., arrêt du 8 juil. 1921) ; dans ces conditions, un contribuable devenu veuf le 31 décembre doit supporter la majoration de 40 p. 100 sur sa cotisation de l'année 1935, et, inversement, cette majoration n'est pas réclamée au veuf qui s'est remarié à la même date (J. O., *10 mai 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Nominations.

1° Aucun règlement n'établit de différence de droits à un poste d'avancement entre les instituteurs pourvus du B. S. et ceux qui ne possèdent que le B. E. Les nominations se font exclusivement au choix d'après les titres, le mérite et l'aptitude au poste ; 2° aucun règlement ne permet de refuser, par principe, aux maîtres pourvus du B. E., l'accès des fonctions de directeur ou d'adjoint dans un chef-lieu. Mais il peut se faire qu'après examen des titres de tous les candidats en présence les maîtres titulaires du seul B. E. se trouvent, pour ce motif, en état d'infériorité vis-à-vis des autres candidats (J. O., *10 mai 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

L'ENFANT ÉCARTELÉ.

IL n'est plus guère permis d'attendre, sur la vie de l'Allemagne hitlérienne, des témoignages directs et impartiaux : la liberté de juger et d'écrire, en fait, n'existe plus de l'autre côté du Rhin. Seuls, les écrivains allemands réfugiés hors des frontières de leur pays peuvent encore dire quelque chose de sincère sur l'Allemagne — mais seulement sur l'Allemagne d'avant 1933.

C'est le cas de M. Ernst-Erich Noth. Ce très jeune romancier, sans s'être montré un ennemi irréductible de la dictature nazi, n'a plus trouvé, après la prise du pouvoir par Hitler, l'atmosphère du Reich respirable. Il est venu se réfugier en France. Il y a publié, en 1934, *La Tragédie de la jeunesse allemande*, où il s'efforçait d'exposer les causes profondes, d'ordre politique et psychologique — désarroi de toute une génération qui avait trop souffert de la guerre et de l'après-guerre, — ayant rendu possible et même inévitable la victoire de Hitler. Mais déjà ce même drame avait été raconté par lui, de façon parfois poignante, dans son premier roman, *Die Mietskaserne*, paru à Francfort en 1931, et qui vient d'être traduit en français sous le titre : *L'Enfant écartelé* (Librairie Plon).

***

C'EST bien *L'Enfant écartelé* qui est le héros du récit. Albert Krause est un petit garçon pâlot et timide, qui vit ses premières années dans un des plus tristes faubourgs de Berlin. C'est l'époque de la guerre. La mère d'Albert, Lisette, travaille en usine pour assurer la nourriture à ses trois enfants. Quand le père de famille, Heinz, revient en permission, son intérieur pitoyable lui répugne ; ce sont alors des scènes, des violences qui laissent Albert tremblant. L'homme reparti, la vie continue très rude. Le grand problème, dans ce quartier de misère, est de se procurer à manger. Les enfants négligent l'école pour aller toucher, après de longues attentes, les maigres rations allouées à chacun dans les magasins d'alimentation.

— Comment ça va-t-il à l'école ? (demande Lisette).

— On nous a rendu nos devoirs, j'ai de nouveau zéro faute.

La mère caresse les cheveux de son fils :

— Tu deviendras quelqu'un, toi, mon chéri.

Albert est heureux de cet amour et de cette confiance. Il a vite fini son repas.

— Est-ce que je peux prendre un livre ? J'en ai un beau.

Les livres sont toute sa vie. Il dévore tout ce qui lui tombe sous la main. Les contes, les histoires, son manuel de lecture, il sait tout ça par cœur, et il lit déjà ces brochures aux images coloriées qui circulent dans la classe : *Jurgen Peters*, *Petit Mousse*, *Bas de cuir*, *Récits d'aventures chez les Indiens*. Ses yeux brillent d'impatience. Sa mère branle tristement la tête :

— Il faut que tu ailles maintenant faire queue pour le sirop.

Grand sacrifice pour l'enfant. Il obéit néanmoins, il prend le pot, l'argent et les cartes, il enfile son pardessus troué, élimé jusqu'à la corde, sa mère le coiffe avec soin du chaud bonnet de laine et il part. Il va attendre au moins trois heures et il souffrira du froid. C'est ainsi presque chaque jour.

Aussi le bouleversement de l'armistice, puis de la Révolution de novembre 1918, passe-t-il presque inaperçu pour le garçonnet. Bien sûr, il voit les pères, les grands frères rentrer chez eux ; il voit des drapeaux rouges aux fenêtres ; il assiste à l'enterrement des victimes des combats de rues et entend son père, revenu lui aussi, prononcer de graves paroles : « Aujourd'hui, c'est le peuple qui est vainqueur. C'est un grand jour. Ne l'oublie jamais ! » Mais rien n'est changé au trantran de l'existence, sinon que la gêne croît chez les Krause parce que la mère s'est épuisée au travail et que le père, qui a repris son métier de musicien, chôme souvent et boit son gain quand il a réussi à se faire employer. Aux remontrances de sa femme, Heinz répond par des coups. Albert, révolté, finit par le juger exactement, avec une lucide férocité.

Autant que l'ambiance familiale, ce qui pèse à l'enfant, c'est la vie dans la « maison-caserne » qui l'abrite, lui et les siens. Il en connaît tout, l'aspect sordide, la saleté écœurante, les histoires entre locataires, l'odeur de détresse et de fatalité qu'elle exhale :

Cette maudite maison vous retient... Quand on n'a pas le vacarme des locataires de la chambre, on entend, jusque tard dans la nuit, le nasillement du gramophone des Paschke, qui demeurent à l'étage au-dessous. Ils font souvent la bombe, depuis que l'homme est à l'hôpital pour avoir eu la main arrachée par une machine. Les enfants, déjà grands, se moquent des reproches de leur mère et ne pensent qu'à s'amuser. Ou bien, on entend Lehmann qui bat sa femme ; les cris de la malheureuse retentissent à travers les couloirs et les murs. Dans cette maison, on est livré à tout. La journée entière, il y a bavardage sur les paliers ; on ne perd pas un mot des criailleries des femmes qui, hier encore, étaient bonnes amies et qui se lancent aujourd'hui les pires insultes sans s'inquiéter de savoir si d'autres les écoutent. Or, on les écoute d'abord par force, puis avec complaisance ; et l'on finit par se mêler à la bagarre. Chaque mois amène une nouvelle dispute grave ; chaque mois, des partis, des groupes se forment. Les enfants y sont impliqués : « Tu as entendu, n'est-ce pas, ce qu'elle a dit de moi... » Avertie par de tristes expériences, Mme Krause a défendu à son fils d'avoir jamais rien entendu...

Ainsi, chaque jour, de sinistres aperçus sur l'affreuse tension qui règne entre tous ces voisins donne à Albert ample matière à méditation. Chaque jour lui apporte de nouvelles expériences qui lui rendent odieuse la grande maison. Elle lui apparaît comme un géant redoutable, elle l'oppresse comme un cauchemar auquel on ne peut échapper.

Un espoir a lui dans la vie des Krause, quand Albert a été admis au collège — exactement, à l'*école réale supérieure* — un des degrés de l'enseignement secondaire des garçons, dont la Révolution a ouvert l'accès aux enfants pauvres bien doués. Les parents du petit, qui sont fiers de lui, rêvent déjà qu'il deviendra quelqu'un, qu'il échappera à la lamentable condition qui a été la leur. Mais la griserie est courte. L'argent manque pour acheter à Albert la tenue, les fournitures qui le mettraient sur le même pied que ses condisciples plus riches. Les professeurs, un peu méprisants pour ce « petit prolétaire mal habillé », le harcèlent de réprimandes sur ce qu'ils appellent sa négligence, son désordre, et quand leurs lettres d'avertissement arrivent à Heinz, celui-ci, pour donner cours à sa rancœur, frappe l'enfant, qui se décourage.

... Il prévoit les reproches et la colère de son père, la réprobation muette de sa mère. Il en a terriblement

assez de tout cela ; depuis son départ de l'école communale, il vit dans une atmosphère d'anxiété et de tourments perpétuels. Il reste sur son banc, plongé dans une méditation désespérée. Il ne voit pas d'issue, pas de moyens d'échapper à tout cela. Sans doute, ces choses ne peuvent être changées...

Avec son ami Walter Bahm, qu'habitent les mêmes inquiétudes, il médite sur l'avenir, non sans effroi, et cependant avec une vague espérance d'arriver « à quelque chose » plus tard :

— Les études finies, dit-il, que faire ? Gagner de l'argent ? Comment ? Mais nous n'avons pas encore besoin de nous tracasser pour ça. En tous cas, je veux me sortir de la poisse. Or, si nous nous mettons à boire, nous y retomberons toujours... Est-ce que ça ne doit pas exister quelque part..., des jeunes gens comme nous, avec lesquels on puisse causer..., un travail véritable, qui nous plaise, des occasions de parler de ce qui nous touche et nous intéresse ? Un lieu où les hommes soient bons, se comprennent et s'entr'aident ?

— Oui, si seulement ça existait, dit Walter, songeur. Vois-tu, tout ce que nous disons là..., c'est parce qu'au fond nous ne voulons qu'une chose.

Albert le regarde avec une attention passionnée. Walter désigne la grande maison :

— Quitter ça.

— Mais pour aller où ? demande Albert résigné.

— Dans le monde. Là-bas... où il y a de la beauté, où on ne retrouve pas cette ordure, ces hommes...

Albert approuve et conclut : « Oui, partir d'ici, voilà qui serait bon ! » Mais ce n'est qu'une songerie. Il reste rivé à son foyer, à la « maudite maison », à ses camaraderies de classe. Certaines lui sont secourables : celle de Walter, celle aussi de Fritz Maler, son aîné, qui cache sous des dehors désabusés une réelle chaleur de cœur, mais d'autres l'entraînent dans des expériences amoureuses, où il apporte une extrême naïveté et un égal idéalisme et dont il sort déçu. A ces déboires, s'ajoute une tentative malheureuse d'adhésion à une ligue nationaliste. Car, au collège, le vent est au patriotisme exacerbé. Les meneurs du mouvement convient Walter et Albert à une excursion en campagne qui prend toutes les allures d'une répétition d'exercices militaires. Albert est grisé par le grand air, l'inconnu, l'illusion de l'aventure, la joie d'obéir à des ordres précis. Puis il entend certains de ses compagnons exalter la guerre, la tuerie, les méthodes de violence contre « les cochons de prolétaires ». Son enthousiasme se refroidit, et cet incident ne reste pour lui qu'un épisode troublant, sans lendemain.

Seulement, il reste tiraillé entre la fidélité à ses humbles origines et le mirage d'une existence plus aisée, entre l'affection pour sa mère et l'obsession de fuir le monde étriqué, étouffant, où il se débat. De pareilles contradictions déchirent plus violemment encore Walter, qui sait moins bien faire front à l'incertitude, à la souffrance, et dont les parents, gonflés d'une ambition forcenée pour leur fils unique, sont bien incapables de concevoir ses angoisses. Il en arrive à les détester. Il confie à Albert :

— Je ne suis plus curieux que de voir quelles qualités humaines possède un père qui ne connaît d'autre but, dans la vie, que de faire quelque chose de son fils. Qui sacrifie aveuglément à l'idole de l'arrivisme. Voir si son sens de l'ordre et son attachement au devoir lui permettront jamais de se mettre un peu à ma place. Mais baste !... il ne le fera pas. Il réagira comme il le doit, d'après toute la structure de son être. Et ma mère... dis-moi, n'est-il pas curieux que je ne ressente rien pour ma mère ? Je n'éprouve qu'un sentiment inesthétique quand cette grosse femme est là à pleurer, quand elle me fait ses représentations habituelles sur l'économie, sur la nécessité de se soumettre.

Comme Walter s'est relâché dans son travail scolaire, son père le morigène toujours plus durement, l'humilie et va jusqu'à souhaiter n'avoir plus de fils. Alors le jeune homme se tue d'un coup de revolver.

Albert est rudement secoué par ce désastre. Cependant, il se ressaisit vite. Il y a en lui un fond de courage et d'optimisme, de foi aussi en la valeur de l'esprit. Il a la chance de rencontrer, dans le « tuteur des adolescents du district », un guide compatissant et averti, qui l'oriente avec discernement vers de plus hautes études. Reçu à son *Abitur* (1), il obtient une bourse dans une ville d'Université. Il va enfin s'évader de ce qu'il a considéré comme une geôle. Il ne le fait pas sans émotion, ni sans regrets. Mais son ami Maler est là pour le soutenir et pour lui dire à l'instant des adieux :

— Eh bien ! espérons que nous donnerons tout de même quelque chose dans la vie.

***

LE livre de M. E.-E. Noth qui, si je ne me trompe, revêt à maint endroit le caractère d'une autobiographie, ne peut guère passer pour un livre écrit avec art, ni même pour un livre soigneusement construit. Les faits s'y accumulent, avec des répétitions, des longueurs, donnant parfois une impression de monotonie et d'accablement, un peu comme *Le Péché du monde*, de M. van der Meersch, dont le sujet rappelle fortement celui de *L'Enfant écartelé*.

La manière de M. Noth, toutefois, est plus dégagée, plus nerveuse que chez M. van der Meersch. Plus ample aussi. Elle jette des lumières sur la tragique lutte intellectuelle et morale menée par les jeunes Allemands qui, démunis de presque tout à l'âge des vastes aspirations, ont, au lendemain de la guerre, essayé de se frayer, malgré la pauvreté, malgré l'incompréhension de leurs parents, malgré le manque de direction éclairée, une voie vers une relative émancipation spirituelle.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

ALIMENTS CONSTRUCTEURS ET ALIMENTS DE DÉPENSES

ON divise les aliments en deux grandes classes : les albuminoïdes ou azotés, que l'on appelle, d'une façon plus imagée, les aliments constructeurs, puisque ce sont eux qui fournissent l'azote et l'albumine nécessaires pour l'entretien et l'accroissement de nos tissus, et les hydrates de carbone ou aliments de dépense, dont la combustion apporte à l'organisme les forces et l'énergie qui lui sont indispensables pour vivre.

Chez l'adulte, les besoins en aliments azotés ne varient donc pas suivant son genre d'occupation, mais il n'en est pas de même des hydrocarbonés, dont la quantité nécessaire est d'autant plus considérable que les sommes d'énergie dépensées sont plus importantes. C'est d'ailleurs pour cette raison que les travailleurs manuels : agriculteurs, soldats en manœuvres, sportifs, etc... ainsi que les enfants, qui sont continuellement en activité, doivent faire une large part aux plats sucrés dans leur régime alimentaire.

Le sucre est en effet le plus pur et le plus assimilable des hydrates de carbone. Il nourrit parfaitement l'organisme sans produire de toxines ni de déchets inutiles, et, depuis que son prix a encore baissé, c'est, il faut le reconnaître, un aliment particulièrement économique.

(1) Équivalent au baccalauréat.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

POSTE RESTANTE

Par PAUL BOURGET,

de l'Académie française.

(Suite.)

— Entre dire bonjour à Mme Hamelin, fit la mère. Je suis venue ce matin lui apporter sa robe qu'il a fallu élargir. Elle grossit, la pauvre, à ne jamais bouger de son magasin.

— Il faut ce qu'il faut, exclama une autre voix. Mme Logeais, un peu dure d'oreille, avait, comme à l'habitude, parlé trop haut et son propos entendu provoquait cette intervention de la boutiquière.

— C'est que nous avons un gros chiffre d'affaires. Regardez...

Elle montrait la grande table du milieu couverte de marchandises : boîtes, cahiers, enveloppes, agendas, bloc-notes, et, sur les murs, des rangées de cartons.

— Et une aide, par le temps qui court, c'est trop cher... Alors, on se débrouille tout seuls, n'est-ce pas, Gaston ?

Elle s'adressait à son fils, lequel, assis à son bureau, tapait à la machine une correspondance très différente de celle qui venait de provoquer chez Françoise sa crise de songerie sentimentale. C'était un grand jeune homme roux dont le masque aux gros traits était comme obscurci par une paire de fortes lunettes rondes à verres fumés. Ses vingt-cinq ans et les cinquante ans de sa mère se ressemblaient par une tension de la physionomie qui trahissait un effort trop constant.

— C'est vrai, répondit-il en s'interrompant de sa besogne, qu'il n'y a pas de loi de huit heures pour nous... Mais nous l'avons joliment relevé, ce commerce, depuis que nous l'avons acheté, et nous travaillons un peu pour vous, mademoiselle Françoise. Car enfin, s'il n'y avait pas de papetier, il n'y aurait plus de poste. Et alors !... Tandis qu'avec ces modèles... Est-ce qu'ils ne donneraient pas envie à un manchot d'écrire des lettres ?

Il rit lui-même de son enfantine plaisanterie, mais gauchement, comme il arrive quand on cache une émotion sous une attitude de fausse gaieté. Quoique l'attentif commerçant, qui semblait uniquement absorbé par les doit et avoir de son livre de comptes, n'eut jamais eu avec Françoise que des conversations indifférentes, un instinct de femme avait dès longtemps appris à la jeune fille qu'elle lui inspirait un sentiment très tendre. Cette divination même la rendait plus réservée vis-à-vis de lui. Elle répondit simplement :

— Ils sont très jolis, en effet.

— Et nous avons comme clientes des Parisiennes, qui les préfèrent à ceux qu'elles auraient là-bas. Pas plus tard que ce matin, Mme Toussaint-Montarut, la femme du grand fabricant d'automobiles, qui passe la saison à Bijou-sur-Mer, est venue me demander cinq boîtes de ce papier-ci...

« Pour *lui* écrire », pensa Françoise, que ce nom de son habituée de la poste restante, prononcé devant elle par un hasard bien inattendu, fit tressaillir. Mais déjà sa mère l'entraînait :

— Rentrons vite, disait la vieille femme. J'ai laissé le ragoût de mouton sur le feu. Il va être desséché...

Puis, à peine sorties de la boutique :

— J'en suis pour mon idée, Françoise. Tu serais la patronne de ce beau magasin si tu voulais...

— Quelles imaginations tu te fais, maman, répondit la jeune fille. Gaston ne pense qu'à son commerce, et, d'ailleurs, pour se marier, il faut être deux. Moi, je suis très contente de ma vie avec toi et je ne veux pas en changer.

— Et quand je n'y serai plus ? dit la mère.

— C'est peut-être moi qui partirai la première, répliqua Françoise. Mais pourquoi nous attrister ? Je cours devant, pour veiller au fricot, et toi, monte lentement, à cause de ton cœur. C'est tout ce que je reproche à notre appartement, ces deux étages.

Et gravissant d'un pied leste les marches de l'escalier : « Pauvre mère ! Quelle existence elle me souhaite ! D'un bout à l'autre de la journée, me tenir là, comme fait Mme Hamelin, à vendre à des femmes qui vivent vraiment leur vie, de quoi écrire leurs lettres d'amour ! J'aurais de l'argent et de la sécurité. Maman ne voit que cela... Ah ! penser que je n'aurai jamais mon roman ! Où en rencontrerais-je le héros ? Ce ne sera pas Gaston Hamelin, en tout cas... De quel accent, il disait tout à l'heure : « Nous l'avons joliment relevé ce commerce... » Je ne suis pas laide. Je ferais une patronne pas trop désagréable à regarder. J'entrerais dans le relèvement. S'il a jamais pensé à m'épouser, c'est pour cela. Mon guichet de la poste vaut mieux. Au moins on y rencontre des Élodie... Mais celle-là va rouler vers Paris cette nuit et vers son amour. Est-elle heureuse !... Allons, Françoise, — elle ouvrait la porte : Au fricot, ma fille, c'est ton lot. »

***

La dormeuse éveillée s'était à ce point identifiée au roman imaginaire suscité, en elle par l'arrivée quotidienne de la lettre adressée poste restante au nom fallacieux d'Élodie Delacroix, qu'elle tressaillait d'émotion, le lendemain matin, à dépouiller le courrier. Aucune enveloppe ne portait la suscription coutumière.

« Elle est partie avec son mari », se dit-elle, et, continuant de s'associer par la pensée à une aventure sentimentale devenue aussi réelle pour la chimérique enfant que si elle eût reçu les confidences de l'héroïne : « Pourvu qu'ils se retrouvent et que, *lui*, il n'ait pas quitté Paris, car c'était de Paris qu'il lui écrivait et toujours pour la même levée, afin que la lettre lui arrivât bien à temps. Ah ! comme ils s'aiment et qu'ils vont être heureux aujourd'hui ! » Elle avait étudié l'horaire du chemin de fer sur l'indicateur. « Ils ne se sont pas vus encore. Mais cet après-midi !... »

Le jour suivant, rien derechef à la poste restante. Mme Toussaint-Montarut était donc vraiment partie, sans soupçonner combien elle manquait à la petite employée qui lui avait, tout le mois dernier, durant son ennuyeux séjour conjugal à Bijou-sur-Mer, tendu chaque matin une lettre passionnément espérée par elle et par Françoise, en proie à son hypnose. Avec quel ennui celle-ci vaquait maintenant, derrière son guichet, à une besogne qui ne suggérait plus rien à sa rêverie ! Entre le bureau et le petit appartement où elle retrouvait sa vieille mère, ses journées s'écoulaient de nouveau dans cette humble monotonie qui laissait insatisfaites ses aspirations vers une vie du cœur épanouie dans un autre décor. Aussi manqua-t-elle défaillir d'une surprise, toute mêlée de joie et de fiévreuse curiosité, à entendre un matin ces deux camarades dont elle redoutait les ironies, Nadeau et Meynal, qui échangeaient, sans prendre garde qu'elle les écoutait, ces paroles si troublantes pour elle :

— J'ai eu un bon moment, hier, au Casino, disait Nadeau, à voir la Toussaint-Montarut danser le charleston avec son gigolo. Ce qu'elle en pince pour lui, la gueuse !...

— Je la croyais partie avec son mari, répondait Meynal.

— Moi aussi, reprenait Nadeau, en ne la voyant plus venir pour sa poste restante. Il paraît que non. Elle l'a fait venir ici, son petit monsieur. Et allez donc ! L'argent gagné par les sueurs des ouvriers à l'usine, il faut bien que ça serve aux caprices de la bourgeoise.

— Tu ne crois pourtant pas...

— Mais si, mon vieux, et de la grande espèce ; dix ou douze ans de moins que la Toussaint, des bagues à tous les doigts, comme une fille, un bracelet au poignet, une énorme perle à sa cravate. Ah ! elles les nippent bien, leurs greluchons, ces dames capitalistes — et il vous a une de ces jolies gueules à claques avec des yeux ficheurs. Il est bien nommé, d'ailleurs : Alphonse — hein ! ça se rencontre ! — Alphonse Sau-

vin. Et comme profession. Rigole un peu, puisque c'est ton goût : poète !

— Mais comment as-tu ces tuyaux ?

— Par Gauclerc, le directeur du *Mimosa*, qui était là, hier, et qui nous a raconté que la Toussaint-Montarut lui avait apporté pour son canard un poème de ce beau monsieur, et qu'elle a casqué pour l'insertion. Cinq cents balles, mon petit, que Gauclerc a empochées et dont il est fier. C'est de la publicité !... Ah ! la crapule, mais c'est un conservateur. Il est logique. Un de ses rédacteurs, à la coule du monde littéraire de Paris, l'a rencontré, ce Sauvin, deux ou trois fois dans des dîners de gens de lettres. C'est le fils d'un employé de ministère, paraît-il, et qui s'en croit !

— Il n'y a pourtant pas de quoi être fier, car elle est déjà marquée, sa blonde... Mais chut !

Et, tout en baissant la voix, Meynal montrait d'un geste de tête Françoise Logeais qui, venue pour prendre un papier sur le pupitre d'un collègue absent, s'immobilisait dans l'horreur que lui infligeaient ces révélations. Elles salissaient si brutalement les idéales visions auxquelles sa sensibilité se caressait depuis des jours, à l'occasion des lettres reçues par la cliente de la poste restante. Révélations ? Non. Calomnies !

***

Cette protestation de sa plus intime personnalité n'empêchait pas qu'elle ne fût profondément atteinte dans cette rêverie qui lui avait été un enchantement, une exaltation et une secrète revanche de son sort. Son premier acte, en quittant la poste, fut un acte de défense de ce déraisonnable rêve. La papeterie Hamelin vendait quelques journaux, entre autres ce *Mimosa*, la petite feuille de saison mentionnée par Nadeau. Elle entra donc dans la boutique où le laborieux Gaston s'interrompit de ses comptes pour venir à elle, bien timidement, et, si elle avait su ou voulu le reconnaître, bien tendrement. Elle lui posa une question de l'ordre le plus étranger à sa préoccupation, soi-disant pour une de ses amies, sur le nouvel horaire d'un de ses autocars de la côte, et, pendant qu'il cherchait le renseignement dans un indicateur local, elle avisait le journal où soi-disant la maîtresse riche avait fait paraître, à prix d'argent, le poème d'Alphonse Sauvin. Elle y lisait des stances intitulées très banalement : *Nocturne*, et dont elle devait se répéter indéfiniment le début :

Les étoiles qui sont les yeux de la nuit triste...

Elle qui avait passé tant d'heures d'insomnie à regarder de sa fenêtre la féerie du ciel méridional, comment n'eût-elle pas cru retrouver dans ce médiocre vers le mirage de ses propres mélancolies ?

« Non, s'affirmait-elle en se redisant ces douze syllabes, l'homme qui sent ainsi ne peut pas être ce qu'ils prétendent. »

Elle s'efforçait de faire taire dans sa mémoire les mots abjects dont Nadeau s'était servi pour flétrir le rôle du poète auprès de sa maîtresse riche. Mais l'insulte lui laissait, au fond de l'être, une impression qu'il lui fallait abolir, par une évidence plus puissante encore, celle de la présence. Elle voulait, ce calomnié, l'avoir vu auprès de son amie. Nadeau avait parlé de leurs danses au Casino. Pour la première fois de son existence, la « pauvre P. T. T. », si réfractaire par nature et par principe, aux vulgarités d'un pareil endroit, en franchissait le seuil, le soir même, rouge d'émotion, presque honteuse, et se demandant avec un tremblement :

— Mais seront-ils là ?

Les vastes salons où elle pénétrait ainsi retentissaient du tapage d'un orchestre en train de rythmer des tangos, des fox-trots et des shimmies que dansaient, dans une intense atmosphère de tabac, d'infatigables couples regardés par plusieurs rangées de consommateurs, assis à des tables, en face de leurs cocktails ou de leurs boissons glacées. De l'arrière-fond d'une pièce où des joueurs se pressaient autour d'une table de baccara, les formules sacramentelles arrivaient : « Mille francs en banque... Faites vos jeux... » coupées par des chiffres : « Cinq... Huit... En cartes... » Parmi tous les visages, inconnus d'elle, Françoise, à un moment, remarqua celui d'un jeune homme qui se tenait, comme aux aguets, sur le pas d'une porte derrière laquelle s'apercevaient, éclairés à l'électricité, les arbres du parc du Casino. Elle eut soudain l'intuition d'avoir devant elle le personnage outrageusement décrit par Nadeau. Très élégant de tournure, habillé avec recherche, une expression d'arrogance dans ses prunelles et dans toute son attitude, il passait nerveusement sur sa fine moustache une main chargée de bagues, et ce geste découvrait le bracelet d'or de son poignet. L'apparition de Mme Toussaint-Montarut à côté de cet inconnu vint aussitôt justifier cette divination. La nouvelle venue avait dû passer par l'autre entrée de l'établissement et traverser le jardin. Elle portait à la main un réticule dont elle tira, comme à la dérobée, en regardant avec défiance autour d'elle, une enveloppe que le jeune homme saisit hâtivement pour la glisser dans la poche de son smoking. Tout de suite, Françoise Logeais put le voir qui se dirigeait seul vers la partie des salons réservée au jeu. Un des employés du Casino était là, devant une table chargée de jetons qu'il troquait contre de l'argent aux personnes qui voulaient s'engager dans la partie. Le soulagement d'une inquiétude se devina sur son visage, quand Alphonse Sauvin se fut approché, pour lui remettre une liasse de billets de banque, extraits de l'enveloppe. La somme comptée, le caissier rendit un chèque à Sauvin, qui le déchira en vingt morceaux, et les deux hommes se saluèrent, l'un avec la déférence méritée par un client important, l'autre avec une bonne grâce, prélude assuré d'autres emprunts. Mais déjà il se hâtait vers sa généreuse maîtresse — comment douter maintenant que les prétendues calomnies de Nadeau ne fussent une vérité ? — qui l'attendait à la même place. Il avait jeté contre le mur qu'il rasait pour arriver plus vite, l'enveloppe froissée, pas très loin de Françoise. Celle-ci put la ramasser. Elle reconnut le type de celles qu'Hamelin lui avait montrées.

« Et moi, songea-t-elle en se rappelant ses pensées de l'autre jour. Moi qui leur croyais de si belles amours ! Mais cette infamie est-elle possible ? »

(A suivre.)

PAUL BOURGET,
de l'Académie française.

CAUSERIE MÉDICALE

INDIGESTION ET FRUITS

L'ARRIVÉE des fruits au printemps est saluée avec allégresse par les enfants comme par les grandes personnes. La raison de cette appétence remarquable nous est fournie par les nombreuses études faites au cours de ces dernières années par les maladies par carence, c'est-à-dire sur les maladies qui surviennent surtout pendant l'hiver et qui sont dues — j'ai eu bien souvent à le dire dans ces chroniques — à une insuffisance de soleil et à la privation de substances diverses parmi lesquelles les vitamines ne représentent qu'un élément.

Effectivement, pendant la mauvaise saison où nous sommes le plus souvent calfeutrés dans des appartements trop chauffés et d'où nous sortons couverts de vêtements épais, nous pâtissons, pour des raisons que nous devinons sans cependant les connaître — il s'en faut de beaucoup — par le menu. La composition de notre sang se modifie et nous devenons sensibles à certaines maladies qui ne se manifestent guère que pendant les mois d'hiver ou au début du printemps. Chez les enfants, cette souffrance est rendue particulièrement nette par le rachitisme, qui est une maladie par insuffisance de vitamine D et qui sévit principalement en février et mars.

Mais, si nous connaissons bien aujourd'hui les symptômes d'avitaminose manifeste, par contre, nous sommes fort mal renseignés sur les symptômes d'avitaminose fruste. Les mauvais effets que pourrait avoir notre ignorance à cet égard sont conjurés fort heureusement par un

véritable instinct qui nous fait désirer et apprécier les premiers fruits. Cet instinct nous entraîne même parfois, les enfants surtout, à consommer des proportions un peu exagérées de ces prémices. Il résulte de là une forme d'indigestion bien connue. Le plus souvent, elle n'a pas de gravité. L'estomac, auquel on a imposé une charge disproportionnée, se débarrasse de l'excédent et, en quelques heures, tout rentre dans l'ordre. En pareil cas, les choses vont si vite que c'est à peine s'il est besoin d'appeler le médecin qui d'ailleurs n'aurait pas grand chose à faire, la *Natura medicatrix* ayant, avant lui, pris toutes les mesures utiles.

Pourtant, les choses sont parfois beaucoup plus graves, et alors, pour les expliquer, les considérations de volume ne suffisent pas toujours.

On a cependant cherché à expliquer ces faits en disant qu'arrivés dans l'estomac, et en présence du suc gastrique normalement acide, les fruits se gonflent et dilatent gravement l'organe au point de le rendre incapable de chasser l'excès d'aliments. Il peut arriver, en effet, que l'estomac se paralyse, perde toute tonicité et, sans réagir en aucune manière, se laisse distendre par les sucs qu'il sécrète lui-même. Mais des faits de ce genre ne s'observent que dans des cas assez graves, notamment après des interventions sur l'abdomen, des fièvres graves, des péritonites, etc. Chez un individu supposé sain, comme l'est un enfant ou un adolescent qui se gorge de fruits frais, une telle éventualité n'est guère admissible.

De plus, il ne semble pas très vraisemblable que les fruits se gonflent en présence du suc gastrique. En tout cas, des expériences fort précises, réalisées tout récemment par un savant compétent, ont montré qu'il ne se passait rien de pareil et que, sous l'influence d'un liquide légèrement acidifié, comme l'est le suc gastrique, on constate presque toujours que la pulpe des fruits diminue de volume.

Il faut donc chercher une autre explication et on a pensé à des fermentations anormales dont les fruits, substances éminemment fermentescibles, seraient le siège. D'une façon très générale cependant, l'estomac n'est jamais siège de fermentation. La raison en est que le suc gastrique possède des propriétés antiseptiques puissantes. Il constitue, un véritable tombeau pour la plupart des germes nocifs dont les aliments sont toujours souillés et que la bouche la plus saine contient normalement. Effectivement, à son arrivée dans l'intestin grêle, le chyme, qui a subi la digestion stomacale, est à peu près complètement stérile. S'il ne l'est pas, c'est que l'estomac fonctionne anormalement et alors, le plus souvent, il survient des troubles généraux parmi lesquels on compte des anémies graves, des lésions des voies biliaires, peut-être aussi certaines formes de rhumatisme ou d'affections cutanées.

Mais il faut bien se rendre compte, dans le cas qui nous occupe que les fruits représentent, comme volume, une masse importante qui exigera beaucoup de suc gastrique, pour être vraiment stérilisée, d'autant plus que le liquide qui s'échappe des fruits du fait de la mastication ou de l'attaque du suc gastrique est très alcalin et neutralise les effets de l'acidité de l'estomac. L'expérience nous enseigne, de plus, avec quelle rapidité le jus de raisin se met à fermenter à l'époque des vendanges.

Si, à cela, il a été ajouté des boissons capables d'augmenter encore la masse qui remplit l'estomac et de réduire par dilution le pouvoir antiseptique du suc gastrique, des conditions absolument idéales pour favoriser la fermentation du repas à l'intérieur de l'estomac ou, en tous cas, dans l'intestin grêle, sont réalisées. Le vrai drame, s'il commence par l'estomac, se termine, en effet, plus loin, quand le liquide, mal désinfecté et extrêmement fermentescible, arrive dans l'intestin grêle. Là toute l'acidité disparaît et la fermentation ne rencontre plus aucun obstacle. Des gaz et probablement aussi des principes toxiques commencent à se produire abondamment, déterminant deux ordres de conséquence : d'abord, une intoxication plus ou moins importante qui paralyse les résistances de l'organisme d'une façon générale, et plus spécialement celle de la tunique musculaire de l'intestin Et ensuite, une dilatation des premières anses intestinales par les gaz de la fermentation. Dans ces conditions, il faut bien peu de chose pour que l'indigestion bénigne devienne rapidement maligne, voire même mortelle, parce que l'évacuation par la bouche n'est plus possible et parce que l'intestin n'arrive plus à faire progresser les aliments.

On a effectivement observé, au cours de ces dernières années, de nombreux cas de ce genre, survenus toujours à la suite de l'ingestion trop abondante de matières extrêmement fermentescibles et plus spécialement de fruits, parfois même de fruits secs comme les pruneaux ou comme les figues.

Des repas trop copieux de viande ont été également signalés. Mais il n'est pas impossible qu'alors l'alcool ait joué un rôle. Si, comme je l'ai remarqué plus haut, une intoxication se produit du fait d'un repas trop copieux, l'alcool, au lieu d'arranger les choses, peut, au contraire, achever de les gâter.

En tout cas, on doit retenir que, dans cette affaire, l'eau, en diluant le suc gastrique, joue un rôle et on se rappellera à cette occasion que, dans les pays les plus divers, on met en garde contre les boissons froides (eau, bière) ingérées abondamment après consommation de fruits, notion populaire qui contient, on le voit, quelque chose de vrai. Même si les médecins ne sont pas tout à fait d'accord pour expliquer la manière dont ces accidents graves surviennent, il apparaît sage de suivre les conseils apparemment judicieux donnés par la « sagesse des nations ».

Mais il ne faudrait pas réduire ou même supprimer ce que le printemps nous apporte de plus délicieux en même temps que de plus utile à l'organisme. Au contraire, les dépenses faites pour se procurer des primeurs de ce genre ne sont certainement pas perdues. Elles ont très vraisemblablement une utilité physiologique d'autant plus incontestable qu'on habite un pays plus septentrional.

Dr. P.-E. MORHARDT.

BIBLIOGRAPHIE

François Boulay : **Les voies de la Providence** (Figuière; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce roman hardi a pour thèse la libération d'un prêtre mis au séminaire à l'âge où l'on ne raisonne pas, et ensuite touché par l'amour charnel. Le livre est très bien décrit, de sentiments élevés, et les discussions philosophiques n'en sont point fastidieuses, au contraire. On peut ne pas admettre la thèse de l'auteur, on ne peut l'accuser de l'avoir employée pour des fins malsaines.

POUR LIRE EN CLASSE

LA DINDE

Certainement, vous ne connaissez pas les Pétourlon ! Ce sont de bien braves gens. Ils habitent les Chanabiés, le petit hameau à trois kilomètres de Gonfle-Bonfigue, sur la route d'Avignon, une petite bastide où ils se sont retirés quand Pétourlon a pris sa retraite. Car Pétourlon était dans les chemins de fer quelque chose comme chef de train. Maintenant, il bricole, jardine et, ma foi, lui et sa femme sont les personnes les plus heureuses du monde.

A vrai dire, Pétourlon, qui est un peu cafetier, regrette d'habiter si loin de la bourgade, mais la Marianet, sa femme, qui est un peu « esquiche-pécette », comme on dit, estime que cela vaut mieux, car, de cette façon, Pétourlon ne gaspille pas ses sous à boire et à jouer aux cartes.

Or, voici que, l'autre jour, Marianet dit à son mari :

— C'est demain la foire de la Sainte-Catherine ! Tu iras donc à Gonfle-Boufigue acheter une dindonnelle que nous engraisserons pour manger à la Noël !

— Bon ! fit Pétourlon, qui se réjouit, dans son cœur de pouvoir, aller retrouver les amis de la bourgade.

Et, le lendemain, il partait vers les neuf heures, à pied, bien entendu, et quatre belles pièces de dix francs tintinnant dans son porte-monnaie.

— Tu sais, fit-il à Marianet, si des fois des copains m'invitaient à déjeuner !...

— Ça va !... Mais ne rentre pas trop tard !...

Et, ma foi, à peine Pétourlon avait-il mis les pieds sur le foirail, que le voilà qui se trouve nez à nez avec Crussidou, l'ami Crussidou, qui avait été dans les trains avec lui.

— Ah ! la bonne rencontre ! On déjeune ensemble ? propose Crussidou.

— Dame, oui !

— Justement, j'ai rencontré Bénivard et le petit Mondon, tu sais, qui était si drôle !... On va s'en payer une tranche ! Allons toujours prendre l'apéritif !

On prit l'apéritif, la tournée de Crussidou, puis celle de Pétourlon, bien entendu ! Bénivard arriva, suivi de Mondon, ce qui fit encore deux apéritifs, puis, bras dessus, bras dessous, on s'en alla chez la mère Catafion, où l'on fit sauter quelques bouchons de vieilles bouteilles !... Bref, ce ne fut qu'à dix heures que Pétourlon pensa à sa dinde. Mais il était bien temps ! Il ne lui restait plus un sou des quarante francs que Marianet lui avait donnés !... Ah ! il était joli garçon !...

Aussi, ce fut la tête basse et l'esprit plein de craintes qu'il regagna les Chanabliés. Quel conte allait-il pouvoir faire à Marianet ? Car, tout de même, il ne pouvait lui avouer qu'il avait mangé et bu avec des amis, l'argent de la dinde !

Et il cheminait tristement, quand, tout à coup, il fut dépassé par une camionnette chargée de cageots pleins de poulets, de dindes et de pintades. C'était la voiture de quelque « leveur » qui venait de faire ses achats à la foire ! Et voici que, comme la camionnette filait à soixante à l'heure pour le moins, un cageot s'entr'ouvre, sans doute déglingué par une secousse, et une dinde s'en échappe, qui prend son vol et file à travers champs.

Ce fut pour Pétourlon un éclair d'en haut.

— Té ! fit-il, que je suis bête ! Mais la voilà la raison à donner à Marianet !

Et, comme il arrivait chez lui, prenant son air le plus triste et le plus contrarié :

— Ah ! ma pauvre Marianet, il m'en arrive une !...

— Quoi donc ?...

— Figure-toi que j'avais acheté une belle dinde ! Grosse comme ça ! Elle m'avait coûté trente-sept francs...

— Et alors ? fit Marianet, haletante.

— Alors... Je ne sais comment cela s'est fait... sans doute était-elle mal attachée... mais, bref, elle a battu des ailes, m'a glissé des mains et a pris son vol !...

Marianet, bien entendu, commença par se mettre en colère :

— Ah ! c'est bien de toi !... Si ce n'est pas malheureux d'être marié à un tel être !... Trente-sept francs de fichus !... Et qu'est-ce que nous mangerons pour la Noël ?...

Mais, tout à coup :

— Au fait, où étais-tu, quand la dinde s'est envolée ?...

— Mais... pas loin d'ici... presque devant la grange des Alari !...

— C'est bien !... Je sais ce qui me reste à faire !...

Et voilà Marianet qui file, sans plus d'explications.

Elle s'en fut tout droit chez les Alari où, avisant la grangère :

— Figurez-vous, lui dit-elle, que cet imbécile de Pétourlon a laissé s'échapper, sur la route, une dinde qu'il venait d'acheter à la foire ! Or, comme il paraît que ces bêtes aiment la compagnie, j'ai pensé que, peut-être, elle aurait pu voler jusqu'à votre basse-cour et se mêler aux vôtres !....

— Ma foi, fit l'Alari, je n'ai pas vu de dinde !... D'ailleurs, c'est facile à prouver ! J'en ai tout juste huit !... Justement, c'est l'heure où je donne le grain à la volaille, nous allons les compter !

Et elle appelle : « Petits ! Petits ! Petits ! » et toute la basse-cour de se précipiter, dindes en tête.

— Voilà tout le troupeau ! Comptons : une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit... Oie ! Té ! Il y en a une neuvième ! Eh ben ! madame Pétourlon, ce ne peut être que la vôtre ! D'ailleurs, elle est moins noire que les miennes !... Et plus petite !... Ma foi, emportez-la ! Et vous pouvez dire que vous avez de la chance !...

Dix minutes après, toute triomphante, Marianet rentrait chez elle, et tendant la dinde à son mari :

— Tiens, la voilà, ta bête !... Et, une autre fois, tâche moyen de faire un peu plus attention !...

Les bras de Pétourlon lui en tombèrent. Parbleu ! C'était la dinde qui s'était échappée de la camionnette du « leveur ». Bah ! Si celui-ci s'apercevait qu'il lui manquait une bête, il ne saurait jamais où il l'avait perdue ! Et, remerciant la Providence qui l'avait si bien tiré d'un si cruel embarras, il baissa la tête et se tut.

Et, comme les années précédentes, pour la Noël, les Pétourlon mangeront une bonne dinde qui ne leur aura pas coûté bien cher...

RODOLPHE BRINGER.

(*La Petite Gironde.*)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

La plus belle exposition d'ameublement est actuellement chez Lévitan.

UN CADRE UNIQUE • DES MODÈLES NOUVEAUX
DES PRIX SENSATIONNELS

CHÊNE MASSIF
Série 374
Salle à manger galbée (8 pièces) avec les cadeaux ci-contre :
1.995 fr.

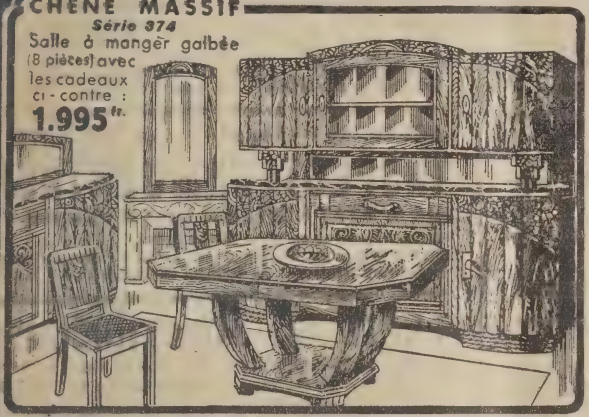

CHÊNE MASSIF
Série 373
Chambre galbée avec godrons sculptures prises dans la masse. Avec les cadeaux ci-contre. . . . .
1.995 fr.

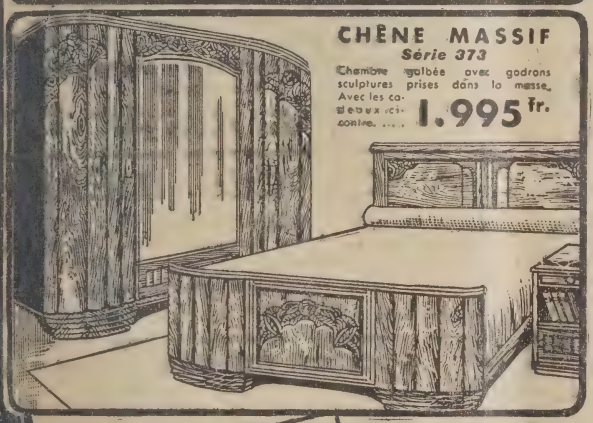

CADEAUX

A tout acheteur d'un de ces mobiliers, nous offrons soit :
1 divan-lit, accotoirs mobiles — 70x120, longueur totale 190 — garni tissu moderne.

soit :
1 fauteuil garni tissu moderne et 2 chaises ;

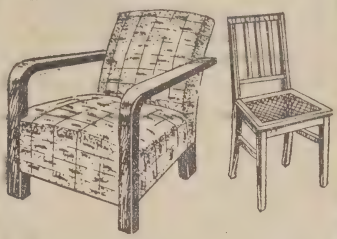

En nous passant commande, précisez le cadeau désiré et la teinte du tissu. Disponible en bleu, vert, or, rose, rouge, havane.

RAYON SPÉCIAL DE MEUBLES DE CUISINE ET DE LITERIE
LITS FER ET CUIVRE - COUVERTURES
COUVRE PIEDS
Organisation unique

FACILITÉS DE PAIEMENT
Remboursement des frais de voyage à Paris

Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

LEVITAN
63, Boul^d Magenta - Paris
LILLE 49, rue de Béthune — MARSEILLE 21, rue de Grignan — ROUEN 19, rue de Crosne

BON n° **66** à découper et à faire parvenir aux Etablis^ts LEVITAN, 63, Boul^d Magenta, à Paris, pour recevoir gratuitement, soit :
1° *le catalogue général ;*
2° *le catalogue spécial de literie, bois blanc et articles réclame.*
RAYEZ LA MENTION INUTILE

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

MAGASINS FERMÉS DEMAIN DIMANCHE, MAIS OUVERTS LUNDI DE LA PENTECOTE TOUTE LA JOURNÉE

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions, Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs famille
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse

CONCOURS PROBABLE - 2e SEMESTRE 1935
INSPECTEUR du CONTROLE
DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER
Brevet supérieur ou baccalauréat exigés - Âge : 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **École Spéciale d'Administration,** [illegible] Invalides, 28 - PARIS (7e).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Les maîtresses femmes d'intérieur
Les professeurs d'enseignement ménager **LISENT**
" L'ORGANISATION MÉNAGÈRE "
Revue Mensuelle
Contre **3 fr.** en timbres, 2 numéros spécimen et conditions d'abonnement. **Écrire 54, rue Jacob, PARIS (VIe).**

VACANCES IDÉALES

à la mer : Manche, Océan, Méditerranée ; **à la montagne** : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc... Pension complète à partir de **19 fr.** par jour dans hôtels confortables. *Notice détaillée gratuite à* **Voyages " IDÉALS "**, 49, rue Châteaudun, PARIS.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

Anonyme au capital de 100 millions de francs, 6, rue Condorcet : MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le mardi 18 juin 1935, à 15 h. 30 salle des Ingénieurs Civils, 19 rue Blanche, Paris : 1° Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires sur l'Exercice 1934 ; 2° Approbation des comptes et du Bilan de cet exercice ; 3° Fixation du dividende ; 4° Quitus à donner à la succession de deux administrateurs, 5° Nomination d'administrateur ; 6° Nomination des Commissaires aux comptes, 7° Autorisation prévue par l'article 396, alinéa 39 des Statuts ; 8° Autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867. Les actions peuvent être déposées jusqu'au 4 juin inclusivement, dans les caisses des Établissements de Crédit ou de leurs succursales et agences. Un jeton de présence de un franc net d'impôt sera attribué à chaque action présente ou représentée, mais seulement si l'Assemblée, objet de la présente convocation, peut valablement délibérer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PAR AMOUR

C'est par amour pour la Paix que Léon Ravel d'Oran a composé sa vibrante *Marseillaise de la Paix*. Cette œuvre d'une haute tenue artistique et d'une noble inspiration que chacun devrait apprendre par cœur, est en vente chez LABBÉ, 20, rue du Croissant, Paris. (Grand et petit format).

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-6-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

370.5
501

81e Année. — N° 38. 15 Juin 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

NOTRE BUT

Dans l'enfant, dans l'adolescent, nous cherchons à éveiller, à faire grandir, à conduire dans le sens vrai de la nature et jusqu'à son développement le plus haut, l'homme tout entier.

H. de MONTHERLANT

(*La Relève du Matin.* Grasset, Édit.)

V.U.O. **A la demande d'un grand nombre de lecteurs, la date du départ pour le voyage "A TRAVERS L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE" a été reportée au 4 Août. Voyez page VII.**

Cliché Henri Manuel.

Vient de paraître :

MARIO ROUSTAN
Agrégé des Lettres
Ministre de l'Éducation Nationale

HITLER ÉDUCATEUR

Racisme ou Démocratie ?
Dressage ou Liberté ?

Un volume 13×19 broché 12 fr.

Comment un Français comprend "Mein Kampf"

Du même auteur : DIX-SEPT MOIS RUE DE GRENELLE (12 fr.)

Fernand NATHAN, Éditeur

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

RHUMATISANTS

Ne prenez pas de calmant, c'est la mauvaise méthode. Un calmant ajoute aux déchets de l'organisme, il aggrave le mal. Ce qu'il vous faut, c'est décrasser vos reins, car vos reins laissent passer dans votre sang l'acide urique et les toxines qui se déposent dans vos articulations. Faites confiance aux propriétés curatives des plantes qui composent la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Guérissez votre crise actuelle et puis évitez toutes les suivantes en faisant régulièrement cette cure si simple, si peu coûteuse de

TISANE des CHARTREUX de DURBON

Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*

Laboratoires J. BERTHIER. GRENOBLE, env. brochures

HUILES

Olive pure. 63 fr. — *Bidon 10 litres*
Table extra. 56 fr. — *net franco.*
Blanche com. 48 fr. — Gare destin.

G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine.
Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

L'essor féminin

1F50

hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui

ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs

donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale

Spécimen gratuit sur demande adressée aux

EDITIONS H. P. DOMANGE

8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

CONCOURS PROBABLE - 2e SEMESTRE 1935

INSPECTEUR DU CONTROLE

DE L'ÉTAT SUR LES CHEMINS DE FER

Brevet supérieur ou baccalauréat exigés. - Age : 21 à 30 ans plus prorogations. Renseignements gratuits **Ecole Spéciale d'Administration, 28, Boulevard des Invalides, 28 - PARIS (7e).**

le meilleur fournisseur

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON - NATUREL - SAIN BYRRH PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Un homme fort... 579
J. GENILLON : La vraie raison..... 581
Paul BERNARD : Culture littéraire..... 582
PRATIC : Périmètre, surface, volume..... 583
ALCESTE : Responsabilité..... 584
M.-L. NOEL-BERNARD : L'avoine sauvage. 584
G. EISENMENGER : Télécinéma et télévision. 585
Bibliographie : Livres de prix, etc. 586
Paul BOURGET : Poste restante (fin)..... 587
Suzanne BUCHOT : La vache brune..... 588
René CASTEL : A travers les journaux.... 589
Pour lire en classe : Une invention d'ivrogne. 590

PARTIE CORPORATIVE

G. JULIEN : Faute de tact..... 591
M. PROT : Une inspection scolaire modèle. 591
F. BÉRENGER : A propos des bourses..... 592
SAINT-JAMES : Vieux garçon..... 592
M. HÉNON : La jeunesse qui chôme..... 592
Paul BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif 593
Maison de santé et maternité de l'Enseignement. 593
INTÉRIM : Carnet du militant..... 594

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 545 à 560
Examens : Textes et documents..... 213 à 218
René OZOUF : Les mines d'or..... 218
Les Archives de l'Enseignement primaire :
La dernière fête de l'Empire (12 Juillet 1870). Hors-texte.

UN HOMME FORT

Par LÉON BROSSOLETTE

LA littérature bonapartiste est de nos jours florissante. L'étranger même travaille à sa diffusion. Ainsi M. Robert Sencourt, un Anglais, à qui nous dûmes naguère ce livre, *L'Impératrice Eugénie*, nous donne aujourd'hui en un nouveau volume un *Napoléon III* (1).

M. Sencourt est plein de sympathie pour le dernier empereur des Français. A ses yeux, celui-ci « représente l'homme moderne dans tous les sens du mot ». Il l'appelle un « précurseur ». Il l'offre à l'imitation de notre temps, un temps que des difficultés multiples « ont conduit à se détourner du parlementarisme et à s'en remettre à un dictateur pareil à lui ».

Cette dernière proposition n'est vraie encore que de certaines nations. Devons-nous, selon la suggestion qui nous est offerte, les imiter et chercher un refuge à l'abri d'un homme fort, d'un dictateur « pareil » à Napoléon III ? Demandons-le au livre même de M. Sencourt, au risque peut-être de surprendre l'auteur en flagrant délit de contradiction avec soi-même.

***

UN homme fort est celui qui sait commander à ses passions, au moins dans la mesure où l'exige l'intérêt de l'État. Napoléon III fut-il de ce modèle ? M. Sencourt répond : « Pendant trente ans, à dater de sa seizième année, il n'avait cessé de s'abandonner étourdiment au jeu licencieux de ses inclinations. » « Chaque jour qui s'écoule, montre de plus en plus, écrivait lord Cowley, à propos de ses fiançailles, combien peu il contrôle ses passions. »

Ce renseignement est suivi de cette appréciation : « Une telle existence fait plus que d'engourdir l'esprit : elle épuise l'énergie vitale, affaiblit la volonté, émousse les nerfs... Les caprices de l'égoïsme déséquilibrent les natures que la sexualité domine. » Et encore : « Les hommes dissolus, quand ils détiennent le pouvoir, ne commandent pas à la destinée des nations. Ils attendent et voient venir. L'Empereur était de ceux-là. » Aussi, quand il épouse cette Eugénie de Montijo dont il avait voulu d'abord faire sa maîtresse, il ne faut pas être trop surpris de voir l'ambassadeur d'Angleterre écrire à Londres : « Le grand aventurier a été la proie d'une aventurière. »

Si encore les femmes de la galerie napoléonienne se fussent abstenues toutes de politique, le mal eût été moindre. Mais sans parler de l'Impératrice, dont le rôle dans l'aventure mexicaine et dans le conflit avec la Prusse est assez connu, il y eut des favorites impériales comme la comtesse de Castiglione ou Mme de Mercy-Argenteau, celle-ci Belge, celle-là Italienne. Dona Virginia de Castiglione, qui conserva toute sa vie dans un coffret « la chemise de la nuit de Compiègne », avait, selon M. Paléologue, été jetée dans le lit impérial pour y servir les intérêts du Piémont, fût-ce au détriment de ceux de la France. Mme de Mercy-Argenteau a prétendu,

(1) Plon ; 21 fr. — *En vente à la librairie Nathan.*

*

elle, qu'elle avait été suscitée par M. de Persigny pour contrecarrer près du maître l'influence de l'Impératrice. Qu'est-ce donc que ce pouvoir personnel si, en fin de compte, il doit, en dépit de ceux qui le célèbrent, se résoudre en influences d'alcôve ?

***

UN homme fort, qui a l'étoffe d'un dictateur, doit avant tout avoir la fermeté du caractère. Mais, d'après M. Sencourt, Napoléon III était si bon qu'il en était assez notablement dépourvu. Les soirs de bataille, il était prêt à s'effondrer en larmes. Par exemple, les scènes dont il fut témoin après Magenta en parcourant ce champ de carnage lui « déchiraient le cœur ». « Ainsi, c'est une victoire ! écrivait Fleury, l'écuyer de l'Empereur. Mais que de larmes, que de sang ! S'il fallait recommencer, je crois bien que l'Empereur s'y refuserait. » On recommença cependant à Solférino, à Puebla, à Mexico, à Metz, à Sedan.

Il est très beau certes d'avoir des sentiments humains, mais c'est avant, non après la bataille, qu'il faut les laisser parler ; c'est avant, non après la lutte, qu'il faut se représenter l'horreur des tueries ; c'est avant de se précipiter dans le conflit que la réflexion, éclairée par un mouvement du cœur, doit concevoir qu'il n'est pas à propos de faire tuer des milliers d'hommes en Crimée pour une dispute de moines orientaux, en Lombardie pour régler les querelles austro-italiennes, au Mexique pour recouvrer les créances de quelques financiers marrons, du Rhin à la Loire pour redorer le blason et réparer le prestige quelque peu ternis de la dynastie.

L'oncle, le grand capitaine, l'homme d'Austerlitz qui, dans Dresde, disait à Metternich : « Que m'importe, à moi, un million d'hommes ! » était dans la logique de son rôle. Il tuait ou faisait tuer : il ne larmoyait pas. Seuls les chefs qui voient tomber autour d'eux les soldats qu'ils conduisent à la défense du pays menacé ont le droit d'être émus ; les autres qui, tel Napoléon III, cherchent des aventures guerrières en tous lieux, non. Car, après tout, peu de guerres lui furent réellement imposées. Et il ne tenait qu'à lui de faire une vérité de sa déclaration fameuse : « L'Empire, c'est la paix. »

***

UN homme fort, qui gouverne de haut, fait régner autour de lui, nous assure-t-on, la propreté morale. La probité fût-elle à l'ordre du jour parmi les aventuriers, « un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes », selon la parole de Gambetta, qui exécutèrent le coup d'État et firent l'Empire ? Du plus intelligent et du plus résolu d'entre eux, M. de Morny, M. Sencourt écrit : « Comme l'a dit de lui lord Cowley à sa mort : « Il avait en lui de quoi devenir un très grand homme s'il avait été honnête. » Oui, mais il n'était pas honnête et quelques-unes de ses spéculations financières dans les affaires des Provinces danubiennes ou du Mexique pesèrent à l'occasion lourdement sur la politique française.

Du reste, en s'appuyant du témoignage d'un historien français, M. Sencourt ne craint pas d'ajouter d'une façon très significative : « Cavaignac, dit La Gorce, avait les scrupules de l'honnêteté et se piquait de les inspirer à son entourage : Bonaparte, s'il affectait de les avoir pour lui-même, savait à merveille en affranchir ses amis. »

Qui ne sait, d'autre part, que si le préfet Haussmann sut embellir Paris, les hommes d'affaires qui avaient partie liée avec lui tirèrent des transformations opérées de substantiels profits ? C'est en dénonçant ces malversations que Jules Ferry, jeune alors, commença à parvenir à la célébrité. Qui ne sait aussi que le grand scandale financier du temps, celui dont le banquier Mirès fut le héros, entraîna un procès qui dura presque dix ans et n'était point terminé à la chute de l'Empire ?

Doit-on croire, en présence de ces faits, que le pouvoir personnel, le gouvernement sans contrôle est apte plus que d'autres à mettre un frein aux compromissions et aux abus que suscite la passion de l'argent ?

***

UN homme fort se caractérise par la puissance de la volonté, par la vigueur de la décision. Or la thèse de M. Sencourt, c'est que Napoléon III n'eut jamais qu'une croyance, la foi en son étoile, qu'une volonté, celle de se rendre maître du pouvoir. Cette thèse, il la formule de la sorte : « Ne demandez pas aux hommes de cette espèce, écrivait Sainte-Beuve, « de n'avoir pas de superstition. Leur puissance en politique est inséparable d'une foi en la destinée. C'est ainsi qu'ils ont un instinct de grandeur, une confiance en soi, une présence d'esprit, le sentiment d'être supérieurs à tout ce qui se passe autour d'eux ». A-t-on jamais vu l'un d'eux, cependant, demande M. Sencourt, maîtriser avec sang-froid la fortune de la guerre ? Et Louis-Napoléon ne se montrait-il pas tour à tour hésitant et intraitable dans les problèmes du gouvernement civil ? En vérité, il n'eut jamais d'autre volonté que celle d'être empereur. »

Les hésitations de Napoléon III en matière de gouvernement civil ? Il suffit, pour être fixé à ce sujet, de considérer les oscillations par lesquelles il passa pour évoluer de l'Empire autoritaire à l'Empire libéral. Maîtriser la fortune de la guerre ? Voyons, avec M. Sencourt, ce neveu de Napoléon Ier à Magenta, quand il se heurte à la résistance autrichienne :

L'Empereur restait immobile, déconcerté,

presque stupéfié. Il ne donnait pas d'ordres. Ses yeux étaient hagards. Il ignorait tout des promptes dispositions que savent prendre les hommes qui ont l'habitude de la lutte. Des renforts italiens étaient espérés, mais n'arrivaient point. Il attendait, dégoûté du carnage, redoutant la défaite, cependant que ses généraux combattaient comme de simples soldats au milieu de leurs troupes, et tombaient.

Voilà assurément un chef qui n'a pas l'air de dominer la situation. Peut-être faut-il en conclure que celui qui n'a pour ambition que d'être empereur et de faire figure parmi les grandeurs officielles, n'a pas nécessairement, comme le remarquent Sainte-Beuve et M. Sencourt, les qualités qui font les généraux ou les hommes d'État ?

***

UN homme fort est un homme qui a de l'autorité. Le 8 août 1870, Napoléon III est à Metz. C'est le surlendemain de Reichshoffen et de Forbach. L'Empereur est encore le chef de l'armée. M. Sencourt prononce : « Ni lui ni ses généraux ne savaient décider que faire. Une clameur s'éleva de l'armée et du pays, exigeant qu'il remît le commandement en d'autres mains. » Autour de lui, des altercations s'élèvent entre ses généraux.

A la fois, ses soldats et son peuple avaient perdu confiance en lui. Mais qui prendrait sa place ? Ses généraux disputaient en proie à la jalousie, et se livraient à des récriminations. A l'issue d'un conseil orageux, Sa Majesté attendit, la face cachée dans ses mains qu'ils eussent choisi son successeur. A la fin, la voix de Changarnier domina, les persuadant d'accepter Bazaine.

Quel tableau ! Et qu'on compare cette anarchie avec la fermeté tranquille, au lendemain de Charleroi, de Joffre, chef de l'armée d'une République parlementaire !

Trois semaines plus tard, Napoléon III accompagne l'armée de Mac-Mahon qui va se faire capturer au fond du cirque où est bâtie Sedan. Il a juste l'intelligence qu'il faut pour discerner la grandeur de la faute commise, mais nullement la vigueur de décision qu'il faudrait pour l'empêcher. Aussitôt prisonnier, il écrit à l'Impératrice : « Nous avons fait une marche contraire à tous les principes et au sens commun. Cela devait amener une catastrophe. Elle a été complète. » Un tel aveu suffit à lui seul à mettre en évidence l'impéritie d'un homme et d'un régime.

Un homme fort a de la suite dans les idées. Il suffirait d'examiner la politique extérieure du second Empire pour être fixé à cet égard sur Napoléon III. Mais cela même est superflu. Tout le monde sait que la diplomatie impériale a été un abîme de contradictions, et que par ses incohérences elle a réussi à tourner contre la France tous les peuples de l'Europe et même de l'Amérique, ceux que l'Empereur avait courtisés et ceux qu'il avait combattus, ceux qu'il avait abaissés et ceux qu'il avait servis, et qu'ainsi fut supérieurement préparée l'heure qui devait être celle de Bismarck.

***

EN face de Napoléon III, qui fut un grand velléitaire et un grand indécis, M. Sencourt reste lui-même un indécis. Il se fait tantôt apologiste et tantôt historien.

Apologiste, il célèbre avec excès l'Empereur, sa puissance de séduction, ses bonnes intentions, ses réalisations d'ordre matériel, ses idées d'avenir, et il en arrive à nous souhaiter, pour notre bonheur, un dictateur « pareil » au vaincu de Sedan. Historien, il ne peut s'évader des textes, des documents, des faits. En vain s'élève-t-il contre les adversaires déclarés ou secrets du triomphateur de décembre, Thiers, Victor Hugo, voire l'équivoque Jérôme Napoléon ; en vain exerce-t-il ses sévérités sur les politiques habiles qui l'ont joué, le « sinistre Cavour », et Bismarck, le grand cynique. Il n'en est pas moins obligé d'avouer les fautes, les erreurs, les faiblesses du maître, les tares du régime, les résultats désastreux du règne. Aussi manque-t-il son objet. Il voulait nous incliner au culte de l'homme fort, du pouvoir personnel, du bonapartisme, et il ne réussit qu'à semer dans nos esprits une incurable défiance à l'égard des dictateurs et des dictatures.

L. BROSSOLETTE.

BLOC-NOTES

LA VRAIE RAISON

« Pour toutes les écoles de France et de Navarre, les grandes vacances commenceront le 15 juillet. » (*Proclamation ministérielle.*)

LE *ministre de l'Éducation a trouvé un moyen élégant et peu coûteux de renflouer la « Fête nationale ».*

Je ne voudrais pas que ce terme maritime pût laisser croire que c'est d'un bateau qu'il s'agit. Sans équivoque aucune, c'est bien la Fête nationale du 14 juillet qui est en jeu.

Depuis quelques lustres, elle est un peu pâlotte, convenons-en. Ah ! les lampions de ma jeunesse, les drapeaux claquant au haut des mâts, et les bals sur les places publiques aux sons d'orchestres tonitruants !... Quand je pense que j'ai dansé sur la place de la Bastille ! Heureux temps !

Mais, las ! la concurrence est venue sous la forme d'une seconde Fête nationale.

J'ai — j'en atteste le Dieu des Armées — la plus grande admiration pour la vierge de Domrémy, qui « bouta » les Anglais hors de France, et j'estime qu'elle a tous les titres à ce qu'on la fête nationalement.

Seulement, deux fêtes nationales, c'est beaucoup. En ces temps de crise et de marasme où l'on n'a pas même le cœur de se réjouir

une fois l'an, comment pourrait-on à deux reprises illuminer et « baller » ?

On manque d'entrain, et les danseurs se font rares.

ET voilà où se révèle l'opportunité — grosse de conséquences qui la justifient — de la décision ministérielle.

Dans la rue, apathique et morne, lâcher, pour le 14 juillet, toute la population des écoles !

Et quelle population ! Des jeunes gens, des jeunes filles, des gamins, des fillettes, délirant de la joie d'être libres, criant, gambadant, faisant des feux de Bengale de leurs livres et de leurs cahiers.

Monômes et farandoles ! Tous les sous restés au fond des poches convertis en pétards ! Tous les cheveux fleuris de confetti ! On reverra comme naguère des orchestres chevauchant des estrades improvisées et les marchands de limonade tenir boutique en plein vent.

Et les couples tourneront, tourneront... sans souci des lendemains grognons que sont les jours de classe... abolis pour deux mois.

IL n'en fallait pas plus pour rendre au « Quatorze Juillet » son éclat d'antan !

C'était simple, mais il fallait y penser. Et une fois de plus se vérifie ce truisme éternel que les plus petites causes peuvent produire de grands effets.

JEAN GENILLON.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

CULTURE LITTÉRAIRE

L'ÉTUDE des « lettres » constitue pour celui qui, comme dit Montaigne, « s'aime et se cultive avant toute autre chose », le fondement même de l'éducation de soi-même. Les sciences étudient surtout les corps, le monde extérieur ; les lettres ont pour principal objet la connaissance de la nature humaine ; elles sont tournées vers l'homme intérieur, son âme, sa destinée, sa conduite.

L'homme est pour l'homme ce qu'il y a au monde de plus intéressant. Aussi, ne fait-il que se chercher, s'examiner, se contempler. Par l'histoire, il se regarde dans le passé ; par le roman, il s'analyse ; par la philosophie, il se pénètre ; par la tragédie et la comédie, il s'admire, il se plaint, il se raille ; par la poésie, il s'enivre de ses sentiments les plus nobles ou les plus doux. Le suprême intérêt qu'il se porte fait le prix de ces études littéraires, si justement appelées « humanités », qui constituèrent, longtemps, l'instrument quasi unique d'une culture traditionnelle.

***

A notre époque, on discute toujours — et non, quelquefois, sans une pointe de malice — sur la valeur respective des humanités anciennes ou classiques et des humanités modernes ou françaises. A la vérité, le latin n'a pas cessé d'être en vogue, et sa connaissance continue d'apparaître à beaucoup comme l'essence même de la culture littéraire. On ne saurait nier, d'ailleurs, qu'il n'y ait d'immenses avantages à puiser aux sources mêmes de notre vie intellectuelle et à se mettre à l'école d'Athènes et de Rome.

Cependant, il faut voir les choses telles qu'elles sont et constater que ceux qui peuvent prendre avec l'antiquité un contact direct forment une élite très remarquable, sans doute, mais aussi très restreinte. Rares sont ceux qui peuvent lire le latin à livre ouvert. Quant au grec, dont la valeur cultivante ne saurait être ni égalée ni remplacée, il n'est guère su que de ceux qui, ayant parfaitement profité de l'enseignement classique des lycées, ont pu, par profession ou par goût, continuer longtemps son étude. Ces hellénistes se comptent aisément.

Néanmoins, Caliban reste presque seul à crier : « A bas le latin ! » et on ne peut qu'approuver le jeune homme qui, n'ayant pas fait d'études secondaires, se met à cette étude. Même livré à ses seules forces, il y réalisera rapidement, grâce aux rapports et aux affinités du français avec le latin, des progrès qui l'étonneront. Il n'aura certes pas l'ambition de devenir un latiniste, mais, par la pratique de la version latine, effectuée en se servant, par exemple, de traductions juxtalinéaires, il en arrivera à se rendre mieux compte des ressources de sa langue maternelle ; à éviter plus facilement les impropriétés de termes ; à employer une syntaxe plus correcte et plus souple ; à contracter l'habitude de l'enchaînement et de l'ordonnance des idées ; à devenir sensible aux nuances ; à acquérir le goût de la sobriété et de la plénitude de l'expression ; à gagner ainsi en vigueur, en sensibilité et en finesse d'esprit. Et surtout — bénéfice inestimable ! — il prendra par la traduction l'habitude de lire attentivement un texte, c'est-à-dire de le disséquer et de l'analyser scrupuleusement.

L'exercice du thème est nécessaire pour se plier à la syntaxe et aux formes propres d'une langue. Mais il exige, en général, l'assistance d'un professeur. A la rigueur, même privé de « corrigés » ou d'un correcteur, on pourra s'y livrer quelquefois de la manière suivante : après avoir traduit un texte latin et avoir vérifié l'exactitude de sa version, on essaiera, seul et quelques jours après, de le retranscrire dans le latin initial.

***

A DÉFAUT de l'étude du latin, celle des langues vivantes rend de grands services. La version allemande, en particulier, est très recommandable. Obligeant l'attention à se fixer et à se maintenir dans un persistant effort d'analyse, elle constitue une excellente gymnastique intellectuelle.

Quoi qu'on puisse dire ou prétendre, il faut bien admettre que l'étude du latin n'est pas strictement indispensable pour s'élever à une satisfaisante culture. Ne voyons-nous pas, autour de nous, nombre d'honnêtes gens qui ignorent le latin et doivent tout au français ? Les humanités modernes qui les ont formés ne sont-elles pas, comme le latin, maîtresses de bon sens et de sagesse humaine ? Nos auteurs classiques des XVIe et XVIIe siècles sont imprégnés de culture latine et qui les étudie de près s'en imprègne par eux. Il ne s'agit pas pour nous, comme cela s'est fait en Allemagne et en Hollande, de substituer l'étude du moyen âge à celle de l'Antiquité et la langue romane au latin, mais de s'assimiler le mieux possible le suc de nos classiques par leur lecture approfondie et patiemment méditée,

par les exercices d'explication française et aussi, parfois, par la traduction du vieux français en français moderne.

Quant aux chefs-d'œuvres des littératures antiques et étrangères, on en prendra connaissance dans les excellentes traductions que nous en avons aujourd'hui. Chacun, pour se cultiver vraiment, doit s'insérer dans cette « continuité civilisatrice » que Pascal a proclamée et qu'Auguste Comte a définie. Les études littéraires nous font naître à l'humanité et on pourrait dire, en jouant un peu sur les mots, que, pour être un homme et, surtout, un « honnête homme », il faut d'abord être, en quelque mesure, un « humaniste ».

***

PARMI ces études littéraires, l'histoire doit occuper une place de choix. C'est qu'elle est bien, comme dit Montaigne, « l'anatomie de la philosophie par laquelle les plus abstruses parties de notre nature se pénètrent » et, par conséquent, « le miroir où il nous faut regarder pour nous connaître de bon biais ». D'autre part, un homme, riche des souvenirs et des expériences du passé, a chance de mieux comprendre l'actualité et la civilisation de son temps, ce qui est, comme vous le savez, un des buts de la culture. C'est encore l'Histoire qui fait les citoyens conscients. Le sens de l'intérêt général et celui de l'État échappent à ceux qui, étrangers à tout humanisme, incapables de vues d'ensemble sur les sociétés humaines, ne peuvent être sensibles qu'à leurs intérêts particuliers et immédiats. Enfin, incorporée à toutes les sciences morales, leur donnant un fondement solide et, à vrai dire, les rendant possibles, l'histoire, comme elles, cultive le bon sens, exerce le jugement et contribue puissamment à la formation de l'esprit philosophique.

***

BIEN entendu, il en faut finalement venir à la philosophie elle-même, « instrument essentiel de l'humanisation des esprits ». On a dit de la culture qu'elle était une « habitude d'envisager philosophiquement les choses et de s'élever au-dessus du détail ». Chaque science a son domaine propre, sa conception particulière de l'univers. Le chimiste, le naturaliste ont chacun leur point de vue spécial et ils n'ont chacun de la réalité qu'une vue parcellaire et fragmentée. Le philosophe, lui, essayant de trouver une réponse aux plus hautes questions qui se posent à l'intelligence et à l'inquiétude humaines, travaille à se faire une conception générale du monde et de la vie.

Les lectures, ou, mieux, les études philosophiques, doivent donc jouer un rôle capital dans la formation de l'homme cultivé. C'est grâce à elles surtout qu'il se libère des systèmes et des partis pris ; qu'il apprend tout à la fois à être soi-même et à se défier de soi ; qu'il s'élève à l'intelligence et à l'amour des valeurs spirituelles. La philosophie est comme le centre, le noyau, autour duquel s'organise harmonieusement la culture.

Il n'est pas plus difficile à l'éducateur de soi-même de se donner une culture littéraire, historique ou philosophique, qu'il ne l'est d'acquérir une culture scientifique ou artistique. Outre les cours et les conférences des Universités dont l'utilité n'a pas besoin d'être soulignée, il y aura pour lui avantage à suivre les séances des Cercles d'études et des diverses sociétés, Académies, Unions, etc., qui fleurissent dans beaucoup de villes et dont les travaux offrent souvent un indiscutable intérêt. Enfin, les maisons d'édition offrent en abondance, au point de vue littéraire et philosophique, leurs manuels qu'il est toujours bon de revoir, leurs bibliothèques, leurs collections, leurs revues, etc.

La « librairie » de Montaigne, ce liseur infatigable, comptait mille volumes. Il n'est pas besoin d'en avoir autant pour se cultiver littérairement. Des éditeurs (1) bien inspirés ont dressé le catalogue d'une bibliothèque idéale contenant les cent ou les deux cents ou même les cinq cents ouvrages (poésie, romans, théâtre, critique et histoire, essais) qu'un « honnête homme » peut se proposer de lire. Ces listes, bien entendu, ne sont données qu'à titre indicatif. Chaque lecteur en peut modifier, selon ses loisirs, ses ambitions ou ses préférences, les proportions et les choix. En principe, chacun doit composer soi-même sa bibliothèque personnelle. Il n'est jamais mauvais, toutefois, de consulter un guide sûr.

PAUL BERNARD.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

PÉRIMÈTRE, SURFACE, VOLUME

LE fait classique que de nombreux écoliers calculent la surface d'un champ pour trouver la longueur de sa clôture semble prouver que les notions de périmètre, et de surface sont difficiles à saisir.

Ces notions s'acquièrent d'une façon concrète : à l'aide d'un mètre, d'une ficelle et de quelques pointes, on mesure le périmètre du tableau, du pupitre, de la salle de classe. Un carton résistant de 1 mètre de côté, divisé en 100 décimètres carrés, nous donnera l'idée du mètre carré. On le promènera sur les murs pour en évaluer approximativement la surface. Le mètre cube peut se concrétiser par une caisse facile à construire, etc.

Mais cette leçon de choses ne porterait pas ses fruits si le maître voulait aller trop vite. Rompre d'abord l'enfant au calcul d'un périmètre, d'une surface, puis d'un volume ; multiplier ensuite les exercices de revision pour qu'il ne confonde pas ces trois notions :

Calcul simultané de la surface et du périmètre ;

Calcul tantôt de la surface, tantôt du périmètre ;

Calcul du côté du carré, connaissant son périmètre ;

Calcul de la longueur d'un rectangle, connaissant son périmètre et sa largeur ;

Calcul de la surface du parquet, connaissant le volume de la salle et sa hauteur ;

Calcul de la hauteur d'une citerne, connaissant son volume et sa surface de base, etc.

On se gardera surtout de compliquer les problèmes prématurément. Si vous voulez qu'un jeune enfant apprenne à calculer le volume d'un silo cylindrique, ne lui demandez pas en même temps de chercher le nombre d'hectolitres de blé qu'il peut contenir et leur prix à 120 francs le quintal. N'accumulez pas non plus les difficultés d'opérations avec des nombres à trois quatre décimales.

Concrétiser, oui, mais sérier les difficultés, aller lentement, ne pas avancer à la cadence des livres d'arithmétique, même les meilleurs, voilà peut-être le moyen de réussir avec les élèves moyennement doués.

PRATIC,
(du Bas-Rhin).

(1) Cf. numéros des 13 et 20 janvier 1934 et 3 mars 1934 de *Toute l'Edition*, 9, rue Louis-le-Grand, Paris (2e).

**

BILLET D'ALCESTE

RESPONSABILITÉ

IL y faut revenir sans cesse, car la responsabilité est l'autre face de la liberté, aussi inséparable d'elle que l'ombre du corps qui la projette ou le revers de l'avers. Choisissons, certes, d'être libres : c'est notre plus grande dignité. Mais ne prétendons pas échapper aux conséquences de la liberté. Seuls peuvent le faire les esclaves qui n'ont aucune initiative ni aucune autonomie.

Le cas n'est généralement pas contesté pour la responsabilité directe. Je pousse une personne déterminée à commettre un assassinat ou un vol ; il est clair que, dans ce cas, je suis l'instigateur ou le complice, et je suis aussi coupable, sinon plus, que l'exécutant.

Les choses sont plus troublantes dans les cas de responsabilité dite indirecte. J'écris dans un journal ou je parle dans une tribune. Je ne m'adresse nommément à personne en particulier. Mais, désignant tel homme politique, tel parti, telle institution, je les stigmatise comme des êtres néfastes, dont il serait souhaitable de débarrasser le pays. Un lecteur ou un auditeur enthousiaste prend à la lettre mon propos et abat d'un coup de revolver l'homme ou l'un des hommes que j'avais anathématisés. Suis-je responsable de cette mort ?

L'hypothèse, on le sait, n'est pas purement fictive. Ce fanatisme arme le bras de tous les régicides. C'est comme cela qu'est mort Jaurès, qu'a failli mourir Clemenceau. C'est comme cela que sont tombés le président Doumer et le roi Alexandre de Yougoslavie. C'est comme cela que, plus récemment, un député estimé de tous, et très pondéré, a eu l'œil crevé, dans une réunion publique, par un auditeur qui a voulu ainsi manifester son antiparlementarisme et qu'on a fait passer pour fou. Les excitateurs de ces campagnes peuvent-ils avoir la conscience absolument tranquille ?

Qu'on ne force pas ma pensée. Il n'est pas question de supprimer ni de restreindre la liberté d'opinion. On a parfaitement le droit de critiquer le socialisme, la dictature, la démocratie, ou le parlementarisme. Il n'est pas moins légitime d'attaquer, même avec véhémence, l'action politique d'Henri IV ou d'Alexandre de Yougoslavie, de Jaurès ou de Clemenceau. Où le cas de conscience se pose, c'est quand cette critique, par sa violence et son intention, paraît prendre la forme d'une incitation plus ou moins voilée à des voies de fait sur la personne, lesquelles incitations peuvent sans peine amener au meurtre. Suffit-il, quand la victime tombe, de dire, comme un célèbre abatteur de chênes, qu'on n'a pas voulu cela ?

Il faut aller plus loin. Le crime politique n'est jamais légitime, car on n'a jamais le droit, de sa propre autorité, qui n'est souvent qu'un intérêt ou une passion, de se poser en justicier. Mais il l'est moins dans une démocratie que dans tout autre régime, car le remède est à portée de la main. Si un despotisme sans merci courbe toute une nation sous une dure tyrannie, comme c'était le cas sous la Russie tsariste, ne soyons pas surpris que la dynamite réponde au gibet. Mais, quand il y a des soupapes de sûreté, l'explosion ne se comprend plus. La soupape, en démocratie, c'est le vote : qui n'est pas content d'un homme politique travaille à l'éliminer de la vie publique, cela ne veut pas dire de la vie tout court.

Ainsi raisonnent les sages. Mais les fanatiques ne sont pas des sages. C'est pourquoi il ne faut pas nourrir le fanatisme. ALCESTE.

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

L'AVOINE SAUVAGE

SOUS le soleil et dans le vent se balancent les épillets argentés de l'avoine sauvage ; le fil vert qui les attache à la tige est si ténu que d'un peu loin je ne le vois plus. Et les épillets sont comme des gouttes de lumière.

L'avoine sauvage va bientôt terminer sa courte vie ; elle est sortie de terre voilà quatre mois à peine, mais elle a beaucoup travaillé pendant ces quatre mois.

Elle a enfoncé dans le sol quelques courtes racines ; elle a dressé une tige droite, haute, creuse et cependant rigide ; aux nœuds de la tige se sont développées des feuilles toutes simples, comme des rubans, mais, vers le bas, ces rubans entourent la tige comme d'une gaine. Puis l'avoine a épanoui ses grappes d'épillets.

Chacun d'eux contient deux fleurs d'avoine. Pour les voir, il faut écarter doucement les deux feuilles vertes qui forment étui. Alors, tu seras surpris de ne voir ni sépales, ni pétales.

Chaque fleur est limitée par deux feuilles délicates ; l'une est creusée en une sorte de petite cuillère, l'autre sert de couvercle.

Dans cette boîte minuscule sont précieusement enfermés trois étamines et une graine miniature avec deux minuscules panaches.

Les fleurs d'avoine ne s'ouvrent pas beaucoup ; cependant, lorsqu'elles s'épanouissent, on voit sortir, hors de l'épillet, les sacs jaunes des étamines.

La graine-miniature devient grain d'avoine, alors l'épillet laisse tomber ses graines. Il ne reste plus, sur le pied d'avoine, à la place de chaque épillet, que deux feuilles blanches, transparentes et mortes.

La haute tige, qui s'inclinait un peu lorsque les épillets étaient pleins, se redresse maintenant et porte encore avec élégance toutes ces petites feuilles blanches, très légères.

MARIE-LOUISE NOEL-BERNARD.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

TÉLÉCINÉMA ET TÉLÉVISION

LA magie étend son domaine tous les jours dans la vie moderne, recule les bornes de l'impossible et opère à chaque instant la fusion du merveilleux et du réel. La T. S. F. enserre depuis quelques années la Terre dans les mailles de son filet sonore.

Et voici que vient de s'y ajouter la télévision, dont la première expérience publique a eu lieu, fin avril 1935, au poste de Paris P. T. T. Une artiste de la Comédie-Française a fait une causerie sur le récent voyage de la Maison de Molière en Italie. Et ce n'est pas seulement sa voix, mais encore son image qui furent projetées à travers l'espace... Au-dessus d'un poste récepteur de T. S. F., sur une glace, on vit apparaître le visage de l'artiste, avec une finesse remarquable qui ne laissait inaperçu aucun détail, aucun mouvement du visage. Un frisson d'émotion parcourut les spectateurs privilégiés : une grande invention humaine venait d'être réalisée.

Téléphotographie et télécinéma.

LE public confond généralement trois techniques qui constituent peut-être trois stades successifs d'un même problème : la téléphotographie, le télécinéma et la télévision.

La *téléphotographie* est la transmission à distance d'un dessin, d'un texte, ou d'un cliché photographique. On sait que ce problème a été résolu depuis longtemps. *M. Belin* a mis au point cette invention, qui est actuellement dans le domaine pratique. La plupart des bureaux de poste de France peuvent envoyer ou recevoir des « belinogrammes ». Tous les grands journaux sont dotés du système téléphotographique qui leur permet de recevoir les photos prises, le jour même, par leurs correspondants éloignés.

Le *télécinéma* est la transmission à distance de images d'un film. En principe, cette transmission se fait en transformant l'énergie lumineuse de l'image en énergie électrique, et en retransformant celle-ci en énergie lumineuse à la réception.

En raison de la persistance des impressions lumineuses sur la rétine, on se borde à transmettre *successivement* les éléments de l'image, au lieu de les transmettre *simultanément*. Mais il est évident que la durée d'exploration de l'image ne doit pas dépasser celle de la persistance de la sensation lumineuse. Dans le télécinéma, il faut transmettre les photographies successives d'un film, et cette transmission doit être exécutée pendant le temps où l'image reste immobile, c'est-à-dire environ un seizième de seconde, alors que la transmission d'un belinogramme exige plusieurs minutes. Le problème est encore plus compliqué avec la *télévision*, puisqu'il s'agit alors de transmettre une scène animée et non plus une image saccadée.

La cellule photo-électrique ou œil électrique.

LE sujet ou l'image sont explorés par points, ou plus exactement balayés par bandes horizontales ou verticales ; un certain nombre de ces explorations ayant lieu en une seconde. Les variations d'intensité lumineuse correspondant à ces différentes bandes sont transformées en courant électrique variable grâce à la *cellule photo-électrique* dont nous avons déjà fait connaître ici même les propriétés.

On utilise actuellement deux catégories de cellules photo-électriques : les cellules *photo-résistantes* et les cellules *photo-émettrices*

Dans les premières, les radiations de la lumière produisent une variation de la résistance électrique de la cellule, donc une variation d'intensité du courant qui traverse la cellule. Dans les secondes, il y a production d'un courant variable avec l'intensité de la lumière reçue. Les cellules photo-électriques, associées à des amplificateurs et à des relais, ont déjà reçu de nombreuses applications : la cinéma sonore les emploie, ainsi que la téléphotographie. Nous les retrouvons au service de la télévision.

Comment on transmet l'image d'un film.

AU *poste d'émission*, l'image du film reçoit un pinceau lumineux très étroit qui a traversé un disque percé de trous (roue de NIPKOW). Cette image est balayée par bandes parallèles dans le sens de la longueur ; en une seconde, il peut y avoir 15 balayages totaux décomposant l'image en 30 bandes parallèles. En traversant les parties transparentes ou sombres de l'image à transmettre, le pinceau lumineux subit des variations d'intensité qui déterminent, dans une cellule photo-électrique, un *courant électrique variable*. On conçoit que le maximum d'intensité de ce courant ait lieu quand la lumière a traversé les parties transparentes du film.

Ce courant variable est amplifié, puis envoyé par fil ou par onde porteuse jusqu'au *poste récepteur*. Celui-ci comporte une *source lumineuse modulable*, c'est-à-dire dont l'intensité de la lumière suit les variations du courant électrique amené. Cette lumière modulée traverse un disque de NIPKOW analogue à celui du poste émetteur : elle vient frapper l'écran où elle se répartit par bandes correspondant à celles de l'émission. Si la transmission a été rapide, l'œil reconstituera l'image originale d'après les bandes successives qui lui arriveront.

Le disque, ou roue de NIPKOW, qui a été le plus employé jusqu'ici, est un disque percé de trous placés en spirale. Quand le disque a fait un tour, l'image se trouve avoir été balayée en autant de bandes que le disque comporte de trous. Au poste récepteur, l'image se trouve reconstituée par un nombre égal de bandes. On a aussi employé la roue à miroirs, ou tambour de WEILER, où le nombre des miroirs est égal au nombre de bandes de l'analyse, chaque miroir jouant le même rôle qu'un trou du disque de NIPKOW.

La source lumineuse modulable est une lampe au néon. Le néon est un gaz rare de l'air qui, sous l'action d'un courant, s'illumine et prend une teinte d'un rouge orangé (lumière des annonces publicitaires). Dans la lampe à néon utilisée en télévision, une luminescence rouge apparaît sur la cathode, l'extinction et l'allumage étant instantanés, le rythme de la modulation électrique est fidèlement reproduit.

Télévision mécanique et télévision cathodique.

SUPPOSONS, maintenant, que l'image du film à transmettre soit remplacée par un sujet éclairé par un « spot lumineux » éclairant successivement, point par point, toute sa surface, c'est le problème de la *télévision* : transmettre l'image de ce sujet à travers l'espace de façon qu'elle puisse être reçue, tout comme la voix est déjà reçue, à des centaines de kilomètres de distance.

NIPKOW, en jetant les bases de la transmission des images animées, a permis l'avènement de la *télévision mécanique* dont BAIRD, en Angleterre, JENKINS et SANABRIA, en Amérique, et VON MIHALLY, en Allemagne, ont su tirer un excellent parti. Rappelons que, le 10 mai 1932, a été réalisée pour la première fois, en France, une expérience concluante de télévision mécanique : elle eut lieu entre les Galeries Lafayette et le journal *Le Matin*, en présence du ministre du Commerce et des P. T. T. Le système employé était celui de BAIRD : il nécessitait trois lignes de téléphone, l'une pour la conversation, les autres pour la transmission des images dans les deux sens. Depuis cette époque, en moins de 3 ans, la télévision a pu s'affranchir du fil, comme la télégraphie et la téléphonie l'avaient fait avant elle.

Dans la *télévision cathodique*, le rayon lumineux est remplacé par un faisceau d'électrons, faisceau qui fait apparaître un point lumineux sur un écran fluorescent.

Les rayons cathodiques possèdent la propriété d'être déviés sous l'influence d'un champ magnétique ou d'un champ électrique. Sur le trajet de ce faisceau, on dispose deux champs électriques perpendiculaires, alimentés par des courants alternatifs de fréquences différentes et de forme spéciale, et qui permettent de faire parcourir aux rayons cathodiques toute la surface de l'écran dans un temps extrêmement court. L'image apparaît à l'extrémité du tube cathodique sur un écran fluorescent. Dans certains cas, elle est assez lumineuse pour être projetée sur un écran ordinaire avec un objectif.

Ici donc, pas d'organe mécanique. Le tube à rayons cathodiques ne présente aucun phénomène d'inertie. On peut atteindre des vitesses d'analyse beaucoup plus grandes qu'avec les procédés mécaniques.

La pratique de la télévision.

BIEN des difficultés restent à surmonter. Pour que la vision soit nette, le nombre des bandes d'exploration doit être très élevé : mais alors la fréquence au courant photo-électrique est telle qu'il faut des ondes très courtes pour le transmettre. D'autre part, pour chaque point à transmettre, la durée d'éclairement est très faible et l'intensité du courant photo-électrique est elle-même très affaiblie. Ces difficultés expliquent la plupart des insuccès dans les essais de transmission de scènes en plein air.

Il semble que la télévision n'entrera dans le domaine des applications courantes qu'avec l'installation de stations spéciales émettant des ondes très courtes. Quoi qu'il en soit, dans chaque pays, la télévision est à l'ordre du jour. En général, on se contente de télévisionner le chanteur ou le musicien, en même temps que la voix et la musique sont radiodiffusées.

En France, on prévoit des émissions régulières, permettant de recevoir des images peu détaillées et de surface réduite (longueur d'onde du poste des P. T. T. : 431 m. 70, bande radiophonique normale de cette station. Mardi et vendredi à 16 heures, procédé Barthélemy à 30 lignes et à analyse horizontale, avec une cadence de 16 1/3 images par seconde). Des émissions sur longueurs d'onde très courtes (6 mètres) donneraient des images très détaillées et de qualité comparable à celle des projections cinématographiques.

Mais les progrès de la télévision restent liés à l'établissement de postes d'émission qui coûteraient un nombre assez élevé de millions. Et voilà pourquoi, au lieu de télévision, devrons-nous, peut-être pendant longtemps encore, nous borner à examiner de très près ce qui se passe chez nous.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES DE PRIX

Dernières nouveautés Fernand Nathan.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs, le mois dernier, en prévision des prochaines distributions de prix, quelques-uns des volumes récemment parus dans les collections Nathan. Ces collections viennent de s'enrichir de plusieurs nouveautés supplémentaires dont nous sommes heureux d'annoncer maintenant la publication.

Il nous semble particulièrement intéressant d'attirer d'abord l'attention sur les deux dernières additions à la série si remarquable des **« Pays et Cités d'art »** : *L'Egypte* et *Paris*, dues toutes deux à la plume alerte et savante de M. A. DE MONTGON. On connaît les ouvrages antérieurs sur *Athènes* et *Rome*, de NOEL GUY ; tous quatre sont présentés sous une reliure d'un coloris discret, illustrés à profusion de très belles photographies, et d'une lecture attachante (chacun, relié, 16 fr.). Ajoutons que les trois volumes sur l'antiquité classique : *L'Egypte, Athènes* et *Rome*, peuvent être réunis dans un étui et constituer ainsi un superbe prix d'honneur qui sera grandement apprécié par les lauréats de nos cours complémentaires, E. P. S. et lycées et collèges (les 3 volumes et l'étui, 50 fr.).

Dans la collection des **« Personnages illustres »**, nous relèverons le *Charlemagne* de GISÈLE VALLEREY et le *Pierre le Grand* de H. ISSERLIS et G. PIQUET, avec la collaboration des excellents illustrateurs Pierre Courtois et Ivan Bilibine (chaque volume, relié, 13 fr. 50). Ces récits, qui savent restituer le mouvement et la vie aux grandes figures du passé, tout en respectant les données de l'histoire, apporteront à la fois un concours utile à l'enseignement des maîtres et fourniront aux élèves une agréable récréation.

La série des **« Grandes Aventures »** (relié 15 fr.) est justement réputée : elle réunit des ouvrages dont l'intérêt ne faiblit pas un seul instant et qui sont dévorés plutôt que lus par les adolescents auxquels ils sont destinés. *La Croisière du Vengeur*, de T. C. BRIDGES, et *L'Enlèvement de Baby Dolly*, d'ALAIN DUVAL, s'ajoutent cette année à cette série, et égalent pleinement leurs devanciers.

Pour les plus jeunes, ceux de neuf à douze ans, à qui s'adresse surtout la **« Collection Or et Noir »**, les deux nouveautés les plus récentes, *Coli-Co.a et autres Contes*, ainsi que *Dardar et Farfadet* (chacun, relié 9 fr.), apportent une provision franche et saine de gaieté bien propre à leur donner le goût si précieux de la lecture.

ANTOINE REDIER : **L'angoisse des filles** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur raconte l'histoire (qui peut être mise entre toutes les mains) d'une jeune fille que ses traditions familiales, ses goûts profonds destinent au mariage, et qui, à vingt ans, trompée et déçue par un fiancé qui l'abandonne, considère avec angoisse son avenir, dont le vide l'effraie. Une vieille tante lui explique que, si on n'a pas de mari, ni de fils, ni de filles à qui vouer sa vie, on n'a qu'à ouvrir sa fenêtre pour apercevoir des gens en foule à qui l'on peut se donner de toute son âme, et que c'est toute la vocation des femmes. La petite se détourne cependant des joies qu'on lui offre ainsi. Elle en voudrait de plus humaines, car elle a vingt ans. Alors commence pour elle cette chasse au mariage, en quoi se résume la vie profonde de beaucoup de jeunes filles, même quand elles ne l'avouent pas. Il ne faut point les mépriser, mais les plaindre et souvent les honorer. Car elles obéissent ainsi à la loi des lois, qui est qu'une fille s'établisse, fonde un foyer, élève des enfants. L'héroïne de *L'angoisse des filles*, après des périodes diverses de résignation, de désespoir, finira par trouver celui qu'elle cherchait.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Circmagny, f., Territoire de Belfort, 1934). — **Pendant la guerre.** — La maison du notaire *dont* nous *occupions* modestement l'*écurie* était une belle demeure campagnarde, avec un haut bonnet *d'ardoises*, des consoles de plâtre et un cadran solaire drôlement peint qui marquait midi sur le coup de dix heures. Elle attendait son monde au haut d'un large perron et ses volets fraîchement peints étaient d'un vert de jeune feuillage. Ils étaient restés fermés depuis la guerre. Les propriétaires avaient fui lors de l'avance allemande, n'ayant eu le temps de rien sauver et ils n'étaient jamais revenus. On nous avait formellement défendu d'entrer dans la maison dont toutes les portes étaient verrouillées. Cela avait donné à l'un de nous l'idée de la visiter. Il la connaissait à présent dans ses moindres recoins.

Questions. — 1. *Expliquez les expressions : « un haut bonnet d'ardoises ; — un large perron ; — ses moindres recoins ».*

2. *Dans cette dictée figurent plusieurs adverbes avec le même suffixe, les trouver et les expliquer.*

3. *Nature et fonction des mots soulignés : « dont ; — occupions ; — écurie ; — ardoises ».*

➔ RÉPONSES. — 1. Le toit de la maison était pointu et couvert d'ardoises, il ressemblait à un bonnet. Un large escalier de pierre. Il la connaissait à fond pour avoir tout visité.

2. Modestement, drôlement, fraîchement, formellement, tous ces adverbes sont des adverbes de manière formés avec le même suffixe *ment* et un adjectif au féminin (ex. : frais, fraîchement). Ils signifient d'une manière modeste, drôle, fraîche, formelle.

3. *Dont :* pron. relatif, compl. du nom *écurie* (antéc. *maison*).

Occupions : v. occuper, 1er groupe, forme active, 1re pers. du plur. de l'imp. de l'ind.

Écurie : nom com., compl. d'obj dir. de *occupions*.

Ardoises : nom com., compl. du nom *bonnet*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Un jour de fête, votre maman a fait des crêpes. Racontez.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Quelle bonne surprise ! A l'occasion de la Chandeleur, maman va me faire des crêpes, car elle sait bien que je les aime.

Maman prépare la pâte. Rien n'y manque : ni les bons œufs frais, ni la farine, ni le beurre pour les faire frire. Dans un saladier, la farine d'un blanc immaculé est versée, quelques œufs y sont mélangés et maman fait couler de temps en temps une cuillerée de lait. La préparation de la pâte est terminée. Maman la laisse fermenter sous un linge propre près de la cuisinière. Bientôt, la pâte se gonfle et forme des bouillons qui viennent à la surface. Prenant une poêle à frire, maman y dépose un morceau de beurre, place la poêle sur la cuisinière ; le beurre fond en grésillant. La pâte étant prête, elle en verse une nappe jaune qui se dore et exhale une bonne odeur, puis maman retourne la crêpe de façon qu'elle soit dorée des deux côtés. Les autres crêpes sont faites de même.

Maman m'en présente quelques-unes saupoudrées de sucre que je savoure avec délice. « Merci, maman, lui dis-je entre deux bouchées. » Et maman sourit, heureuse de m'avoir fait plaisir.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Quimper, Finistère, 1934). — 1. *Un employé a économisé 23 000 f. en 8 ans. Les trois premières années, il a dépensé 7 500 f. par an, les deux années suivantes, 10 000 f. par an et, chacune des suivantes 750 f. de plus que la précédente. Quel était son traitement annuel ?*

➔ SOLUTION. — La dépense des 3 premières années s'est élevée à 3 fois 7 500 f., soit 22 500 f., et celle des deux années suivantes à 2 fois 10 000 f., soit 20 000 f. Ajoutons-y les dépenses des 3 dernières années, soit 10 750 f., 10 750 f. + 750 f. ou 11 500 f., et 11 500 f. + 750 f. ou 12 250 f.

22 500 f. + 20 000 f. + 10 750 f. + 11 500 f. + 12 250 f. = 77 000 f.

Avec les 23 000 f. économisés, cela fait en tout :

77 000 f. + 23 000 f. = 100 000 f.

Telle est la somme gagnée par l'employé en 8 ans. Son traitement annuel était donc le 8e de 100 000 f. :

100 000 f. : 8 = 12 500 f.

* * *

2. *Ayant acheté 25 kg. de prunes à 1 f. 80 le kg., une ménagère en ôte les noyaux et les fruits gâtés, qui font ensemble un déchet de 18 p. 100. Elle ajoute au reste la moitié de son poids de sucre, à 4 f. 20 le kg. Si la cuisson réduit de ses 2/5 le poids du mélange, à combien reviendra le kg. de confiture ?*

➔ SOLUTION. — Le déchet des fruits étant les 0,18 de leur poids primitif, le poids nouveau est les 0,82 de celui-ci.

25 kg. × 0,82 = 20 kg. 500.

Le poids de sucre ajouté est la moitié du précédent, soit 10 kg. 250 ; le mélange pèse donc :

20 kg. 500 + 10 kg. 250 = 30 kg. 750.

Comme il perd 2/5 de son poids en cuisant, le poids de la confiture n'est plus que les 3/5 de celui du mélange :

30 kg. 750 × 3/5 = 18 kg. 450.

A combien revient-elle en tout ? Les fruits ont coûté 25 fois 1 f. 80 et le sucre les 10 250 millièmes de 4 f. 20 :

1 f. 80 × 25 = 45 f.

4 f. 20 × 10, 250 = 43 f. 05

Cela fait au total : 88 f. 05.

Le kg. de confiture revient donc à :

88 f. 05 : 18,450 = 4 f. 77.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Le blocus continental. Dans quelles conditions fut-il proclamé ? Quelles furent les conséquences de son application ?*

2. *Que vous rappellent les dates de 1572, 1685 ?*

3. *Indiquer les principales cultures alimentaires de la France en les rangeant par ordre d'importance et en citant les régions où se pratiquent surtout ces cultures.*

4. *Croquis du Maroc, physique et politique.*

➔ RÉPONSES. — 1. Question déjà traitée cette année.

2. 1572 : Massacre des protestants, dit de la Saint-Barthélemy (24 août).

1685 : Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. Le culte protestant est interdit dans tout le royaume.

BAUDRILLARD et KUHN **LISONS. Cours élémentaire (2e degré) ..... 8 fr.**

3. Principales cultures alimentaires : le blé, la vigne, la pomme de terre, la betterave à sucre, les arbres fruitiers, les légumes, le houblon.

Plaines à blé : le Nord (Flandre, Picardie), l'Ile-de-France (Beauce, Brie), la Bourgogne et l'Aquitaine.

Vignobles, vins de table : le Midi méditerranéen (Languedoc et Roussillon), la moitié de la production française. Grands crus : le Bordelais, la Bourgogne, la Champagne. Crus secondaires : val de Loire, Alsace, Jura, Charentes et Armagnac (eaux-de-vie).

Betterave sucrière : Flandre, Artois, Picardie, Brie,

Pommes de terre : Vosges, Massif Central, Bretagne.

Arbres fruitiers : pommiers à cidre (Bretagne, Normandie) ; châtaigniers (Limousin, Corse) ; pruniers (Aquitaine) ; oliviers (Provence) ; cultures maraîchères, environs des grandes villes (Amiens et surtout Paris) ; Ceinture dorée (Bretagne) ; plaines de Provence (primeurs).

4. Voir *Atlas*.

IV *bis*. **SCIENCES** (Le Dorat, Haute-Vienne, 1933, filles). — 1. *Quelques gouttes d'eau ordinaire étant restées au fond d'un verre qu'on venait de laver et qu'on n'a pas essuyé, on y remarque une tache légère quelques jours après ; que s'est-il passé ?* — 2. *Comparez une grenouille adulte et un poisson à votre choix, aux points de vue de l'aspect extérieur, du genre de vie et de l'appareil respiratoire.* — 3. *Comment fait-on un pot-au-feu ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. L'eau ordinaire est celle de source, de puits, de rivière. Au contact de la terre, elle a dissous de petites quantités de matières minérales, dont la plus commune est le calcaire. En s'évaporant dans le verre en question, les gouttes d'eau y ont laissé des traces de ces substances minérales, qui suffisent à en altérer l'éclat et la limpidité.

2. Comparons la grenouille verte adulte à la carpe. Tandis que celle-ci est allongée en fuseau, celle-là est ramassée et dépourvue de queue ; le cou manque à toutes deux. Aux deux paires de pattes de la grenouille, dont celles de derrière sont particulièrement propres au saut et à la nage, correspondent deux paires de nageoires chez la carpe, qui d'ailleurs en a d'autres (sur le dos, à la queue, et en arrière du ventre). La grenouille a la peau tout à fait nue ; la carpe, au contraire, est couverte d'écailles protectrices osseuses, couchées en arrière et imbriquées.

La grenouille adulte respire l'air gazeux avec ses deux petits poumons non cloisonnés. Chez la carpe, c'est l'eau qui remplace l'air, grâce à l'oxygène dissous qu'elle contient et à son pouvoir de dissoudre le gaz carbonique rejeté par le sang. Entrant par la bouche, l'eau passe ici sur les branchies, organes rouges logés sur les côtés et en arrière de la tête, et sort par les ouïes. Hors de l'eau, les branchies de la carpe se dessèchent et ne peuvent pas respirer l'air gazeux ; la bête meurt bientôt asphyxiée.

Aussi la vie de la carpe est-elle entièrement aquatique. La grenouille adulte se tient d'ordinaire à la surface ou au bord des eaux. Elle s'y précipite à la moindre alerte et se cache dans la vase. Une légère respiration aquatique par la peau lui permet d'y séjourner assez longtemps. C'est là qu'elle hiberne, d'ailleurs.

3. On nomme pot-au-feu un bouillon de bœuf et de légumes dont on fait un potage. On emploie de préférence du bœuf maigre, auquel on joint quelques os frais. Comme légumes, on prend de la carotte, du navet et du poireau — à l'exclusion de la pomme de terre et du chou, — avec un peu de céleri et des condiments : ail, oignon, girofle, sel et poivre. Au début de l'ébullition, avant de mettre les légumes, on écume. L'ébullition doit être lente et prolongée plusieurs heures. Le bouillon, dont le goût est très fin, donne un excellent potage avec du pain ou des pâtes alimentaires. Les légumes sont médiocres, la viande aussi, surtout si on l'a mise au pot avant que l'eau entre en ébullition.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Neuillé, Indre-et-Loire, 1934). — **Garçons**. *Deux gousses de petits pois, dont une ouverte.* — **Filles**. *Un surjet en biais, lettre N.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Promenade nocturne en canot.** — Tout *s'estompait* et grandissait dans l'inconnu et le *doute de l'ombre*. Les gros bateaux *amarrés* prenaient des profils bizarres, menaçants ; de grands noirs d'huile s'étendaient sur l'eau dormante ; les peupliers se massaient avec l'épaisse densité de cyprès et soudain, à la cime de l'un, la lune apparut, *ronde*, pareille à une *lanterne* jaune accrochée tout en haut d'un arbre. *Lentement*, le repos de la nuit descendit *en s'épandant* sur le sommeil du paysage où les sonorités s'éteignaient. L'haleine des industries haletantes se tut aux fabriques. Le bruit du passant expira sur le chemin de halage. *Rien* ne s'entendit plus qu'un frissonnement de courant, un tintement, l'heure *qui* tombe d'un clocher de banlieue, l'agaçante crécelle d'une grenouille, le roulement lointain de tonnerre d'un train de chemin de fer sur un pont.

E. et J. DE GONCOURT.
(*Madame Gervaisais.*)

Questions. — 1. *Donnez le sens des mots et expressions : « s'estompait ; — doute de l'ombre ; — amarrés ; — se massaient ; — industries haletantes ».*

2. *Analyse grammaticale des mots : « ronde ; — lanterne ; — en s'épandant ; — rien ».*

3. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « Lentement, le repos de la nuit... s'éteignaient ».*

➔ RÉPONSES. — *S'estompaient :* au sens propre, *estomper*, c'est étendre, sur un dessin, le crayon à l'estompe (obtenue en roulant en pointe un morceau de papier ou de mince peau) ; de cette façon, les contours du dessin se trouvent atténués ; par comparaison, l'auteur veut dire que les reliefs des choses s'adoucissent, se font moins nets à mesure que la nuit approche ; — *doute de l'ombre :* à mesure que la lumière diminue, les choses se font moins visibles, leur aspect se trouve changé à tel point que nous hésitons à les reconnaître ; — *amarrés :* les bateaux : chalands ou remorqueurs, sont retenus au quai par des amarres faites de câbles d'acier ou de gros cordages ; — *se massaient :* l'obscurité grandit et alors les peupliers paraissent se toucher et former une masse continue qui les fait ressembler à des cyprès ; — *industries haletantes :* le bruit des machines, lorsque les usines sont en activité, fait songer au halètement, c'est-à-dire à la respiration précipitée de quelque bête monstrueuse.

2. *Ronde :* adj. qualif., fém. sing., attribut de *lune*.
Lanterne : nom com., fém. sing., compl. de l'adj. *pareille*.
En s'épandant : locution formée de la préposition

WEIL. CONTES ET LÉGENDES D'ISRAEL Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

en et du part. présent du verbe *s'épandre* (3e groupe), compl. circ. de manière de *descendit*.

Rien : pron. indéf. neutre, singulier, sujet de *ne s'entendit*.

3. Deux propositions : 1° *Lentement, le repos de la nuit descendit... paysage*, prop. principale ; 2° *où les sonorités s'éteignaient*, prop. subord. par le pron. relatif *où*, compl. du nom antécédent *paysage*.

II. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Sur un des petits côtés d'une cour rectangulaire, on construit un préau couvert qui avance de 3 m. 50 dans la cour et qui mesure 94 m²,50. Sachant, en outre que le périmètre de cette cour est 180 m., calculer la surface non couverte. Faire une figure.*

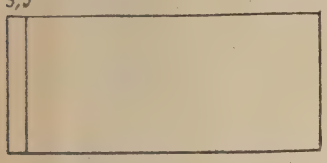

➔ SOLUTION. — Le préau étant rectangulaire, lui aussi, nous aurons sa longueur en divisant sa surface par sa largeur :

94,50 : 3,5 = 27 m.

C'est aussi là la largeur de la cour. Comme le demi-périmètre, 90 m., est la somme des deux dimensions, la longueur de la cour mesure :

90 m. — 27 m. = 63 m.

Diminuée de l'avancement du préau, elle est réduite à :

63 m. — 3 m. 50 = 59 m. 50.

De sorte que la surface de la partie non couverte est :

$$59{,}50 \times 27 = 1\,606 \text{ m}^2\ 50$$

***

2. *On a couvert d'une boiserie de 1 m. de hauteur les murs d'une chambre longue de 4 m. 90 et large de 3 m. 60, dans laquelle il y a 2 portes de 0 m. 90 de large. Ce travail a demandé 34 planches de 3 m. de long. Quelle était la largeur de ces planches ?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Longueur de la boiserie : (4 m. 90 + 3 m. 60) × 2 — 0 m. 90 × 2 = 17 m. 10 — 1 m. 80 = 15 m. 30. Les 34 planches de 3 m. ont donné : 3 × 34 = 102 tronçons de 1 m. (hauteur de la boiserie). Par sa largeur, chaque tronçon a donc couvert, sur la longueur totale, 15 m. 30 : 102 = 0 m. 15 : telle est la largeur demandée.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Paris, juillet 1932). — **Paris autrefois.** — Moi qui vous parle, j'ai connu, peu s'en faut, les bruits et les embarras de Paris tels que Boileau les décrivait, vers 1660, dans son grenier du Palais. J'ai entendu comme *lui* le chant du coq *déchirer* en pleine ville l'aube matinale. J'ai senti dans le faubourg Saint-Germain une odeur d'étable ; j'ai vu des quartiers qui gardaient un air agreste et les charmes du passé. Et ce serait une erreur de croire qu'un enfant de douze ans ne sentait pas l'agrément de sa ville. Il le respirait avec l'air natal et le goûtait tout naturellement *Prétendre qu'il prisait les belles proportions des* hôtels *qui dressaient leurs ordres classiques, leurs portiques et leurs frontons entre cour et jardin, ce serait trop dire ;* mais il en prenait au passage, selon ses forces et ses besoins, comme de son propre bien ; et ce qu'il ne comprenait pas, il se savait *prédestiné à le* comprendre un jour. Faut-il être bien avancé en âge pour rêver d'un jardin défendu qui laisse apercevoir par une petite porte entre-bâillée quelques branches et des fleurs ? Faut-il être sorti de l'enfance pour s'émouvoir à la vue d'un vieux mur? L'amour du passé est *inné* chez l'homme. Le passé émeut *à l'envi* le petit enfant et l'aïeule ; il n'en faut pour preuve que les contes de la mère l'Oie, les contes du temps que Berthe filait, les fables du temps que les bêtes parlaient.

ANATOLE FRANCE.

Questions. — 1. *Que signifient, dans le texte, les mots suivants : « déchirer ; — hôtel ; — prédestiné ; — inné ; — à l'envi » ?*

2. *Analyser logiquement la phrase : « Prétendre... ce serait trop dire. »*

3. *Nature et fonction des mots : « lui (j'ai entendu comme lui) ; — ce (ce serait une erreur de croire) ; — le (à le comprendre un jour ».*

➔ RÉPONSES. — 1. *Déchirer :* le mot est pris ici au sens figuré : le chant éclatant du coq met fin au silence de la nuit, semble trouer l'air froid et dissiper les brumes matinales.

Hôtel : demeure privée d'un haut personnage, maison somptueuse. Un édifice de ce genre peut abriter un service public, hôtel de ville, hôtel des Monnaies, etc.

Prédestiné : destiné par avance à quelque chose ; l'enfant était appelé à comprendre un jour les beautés architecturales de Paris, ville qu'il habitait et qu'il aimait déjà.

Inné (né dans) : L'homme apporte en naissant l'amour du passé. Il n'a pas besoin d'acquérir ce sentiment, il le possède naturellement.

A l'envi : à qui mieux mieux ; il semble qu'il y ait ici émulation entre l'enfant et l'aïeule dans leur amour pour le passé et les vieux contes les intéressent au même degré.

2. *Prétendre, ce serait trop dire,* 1re prop. principale.

Qu'il prisait les belles proportions des hôtels, 2e prop. subordonnée par la conjonct. *que,* compl. d'obj. direct de *prétendre.*

Qui dressaient leurs ordres classiques... jardin, 3e prop. subordonnée par le pron. relatif *qui,* compl. du nom antécédent *hôtels.*

3. *Lui :* pron. pers., 3e pers. du masc. sing., sujet de *a entendu* (sous-entendu).

Ce : pron. démonstratif neutre sing., représente *croire qu'un enfant,* sujet apparent de *serait.*

Le : pron. pers., 3e pers. neutre sing., représente *ce qu'il ne comprenait pas,* compl. d'obj. direct de *comprendre.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *La Fontaine fait dire à un de ses personnages : « ... Être bon aux méchants, c'est être sot. » Que pensez-vous de cette maxime ?*

➔ INDICATIONS. — « Être bon aux méchants, c'est être sot », c'est en ces termes que l'homme condamne la couleuvre qu'il se propose de tuer (cf. *L'homme et la couleuvre,* fable du livre X). Considérée isolément, cette maxime semble conforme à la raison : se montrer favorable aux méchants, n'est-ce pas courir le risque d'encourager leur vice et de devenir par la suite la première victime d'une bien

CHARRIER. Comment développer un sujet pédagogique..... 11 fr.

imprudente générosité (cf. les fables *La lice et sa compagne* et *Le villageois et le serpent*).

Cependant, la maxime citée peut être bien dangereuse, non seulement elle est contraire à l'esprit de charité, mais, mal interprétée, elle risque de couvrir les pires injustices : dans la fable déjà citée, *L'homme et la couleuvre*, l'homme utilise cet aphorisme pour condamner un innocent. C'est que, pour n'être point injuste, il s'agit de ne pas ranger sous la dénomination vraiment trop vague de « méchants » ceux que nous connaissons mal et qui ne méritent pas notre inimitié. D'autre part, il est des méchants qui peuvent s'amender et qu'un accueil généreux et bon ramène à la vertu. N'est-ce pas le cas du forçat Jean Valjean lorsqu'il a le bonheur de rencontrer sur sa route le bon évêque Myriel ?

Disons, pour conclure, que la maxime dont il s'agit manque par trop de générosité : la vraie bonté peut être clairvoyante, mais elle s'accommode mal d'une trop grande méfiance ; d'autre part, mieux vaut cent fois risquer souffrir d'une injustice que d'en commettre une.

III. **HISTOIRE.** — *Que savez-vous de l'œuvre scolaire et de l'œuvre coloniale de Jules Ferry ?*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Jules Ferry fut peut-être le plus grand homme d'État de la troisièmes République. Son activité s'exerça dans deux domaines très différents mais également importants : *a.* il organisa en France l'enseignement primaire tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui ; *b.* il donna à notre pays de magnifiques possessions coloniales (Tunisie, Annam et Tonkin).

II. Les lois scolaires de la troisième République. — Ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry interdit l'enseignement aux congrégations non autorisées (1880). *L'enseignement primaire* devint *gratuit* (loi du 16 juin 1881) puis il fut rendu *obligatoire* (loi du 28 mars 1882) et neutre du point de vue confessionnel, c'est-à-dire *laïque* (lois de 1882 et de 1886).

III. L'œuvre coloniale. — J. Ferry fut, au lendemain des désastres de 1870-1871, l'un des rares hommes d'État qui eurent la « foi coloniale ». Importance des colonies (Voir un manuel). J. Ferry vit dans l'expansion coloniale une sorte de renaissance de l'activité française.

Sa politique adroite nous donna le *protectorat de la Tunisie* (Voir un manuel), *traité du Bardo* (12 mai 1881). Après une guerre avec l'Annam et la Chine (1883-1885), le *protectorat de l'Annam* et la *conquête du Tonkin* (Voir un manuel) nous permirent de constituer notre magnifique colonie d'Indochine.

Mal compris de ses contemporains, J. Ferry démissionna en 1885 après l'échec de Lang-Son.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Nancy, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — 1° *Tracer sur un même graphique les courbes représentatives des fonctions* $y = 2x^2$ et $y_1 = 3x + 2$.

2° *Calculer les coordonnées des points d'intersection de ces courbes.*

3° *Calculer la longueur AB de la portion de* y_1 *comprise à l'intérieur de* y.

➔ SOLUTION. — 1° Les variations de y sont représentées par une parabole dont la concavité est tournée vers les y positifs ; le point le plus bas a pour coordonnées $x = 0$, $y = 0$; c'est l'origine. L'axe des y est axe de symétrie. On peut construire des points de cette courbe, par exemple les points : $x = \pm 1$, $y = 2$; $x = \pm\frac{3}{2}$, $y = \frac{9}{2}$; $x = \pm 2$, $y = 8$, etc.

La fonction $y_1 = 3x + 2$ est représentée par une droite qui coupe l'axe des y au point $x = 0$, $y = 2$ et l'axe des x au point $y = 0$, $x = -\frac{2}{3}$.

2° Si ces 2 courbes ont un point commun, les coordonnées de ce point vérifient les équations : $y = 2x^2$ et $y_1 = 3x + 2$; donc l'abscisse de ce point est une solution de l'équation :

$2x^2 = 3x + 2$ ou de $2x^2 - 3x - 2 = 0$.

Cette équation, dont le discriminant est :

$9 - 4 \times 2 \times (-2) = 25$

a deux racines de signes contraires :

$x' = \frac{3-5}{4} = -\frac{1}{2}$ et $x'' = \frac{3+5}{4} = 2$.

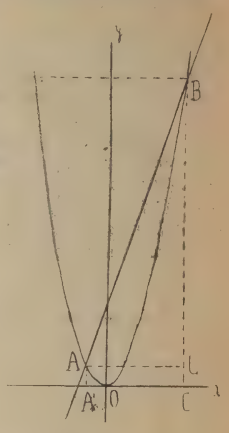

Donc, la droite coupe la courbe au point A qui a pour coordonnées :

$x = -\frac{1}{2}$, $y = 2 \times \left(-\frac{1}{2}\right)^2 = \frac{1}{2}$,

et au point B dont les coordonnées sont : $x = 2$, $y = 2 \times 2^2 = 8$.

3° AB est l'hypoténuse du triangle rectangle ABC obtenu en traçant AC parallèle à Ox et BC parallèle à Oy. On a :

$$AB^2 = AC^2 + BC^2.$$

Or AC est égal à sa projection A'C' sur Ox, soit :

$$\overline{AC} = \overline{A'C'} = \overline{OC'} - \overline{OA'} = 2 - \left(-\frac{1}{2}\right) = \frac{5}{2}.$$

et $CB = C'B - C'C = C'B - A'A = 8 - \frac{1}{2} = \frac{15}{2}$.

Donc : $AB^2 = \frac{25}{4} + \frac{225}{4} = \frac{250}{4} = 62{,}5$

et $AB = \sqrt{62{,}5} = 7{,}9$.

2. **Géométrie.** — *Dans une circonférence de rayon R, on mène le diamètre ME et, sur son prolongement dans le sens ME, on prend un point D situé à une distance 3 R du centre de la circonférence. Par ce point, on mène la tangente DA à la circonférence et par le point A on abaisse la corde AB perpendiculaire sur la droite OD qu'elle coupe en C.*

1° *Calculer AC, DA, DC, OC.*

2° *On fait tourner la figure autour de l'axe MD ; on obtient ainsi un cône circonscrit à une sphère. Calculer en fonction de R :*

a. *L'aire latérale de ce cône ;*

b. *Le volume engendré par le triangle DAO.*

➔ SOLUTION. — 1° La tangente DA est moyenne proportionnelle entre la sécante DM = 4 R et sa partie extérieure DE = 2 R.

Donc :

$$DA^2 = 4R \times 2R = 8R^2$$

et

$$DA = \sqrt{4R^2 \times 2} = 2R\sqrt{2}.$$

AC est hauteur du triangle rectangle OAB, et le

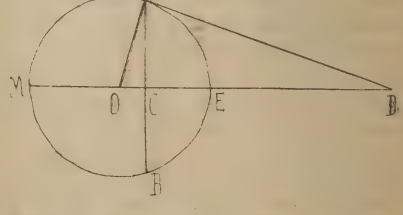

produit de l'hypoténuse par la hauteur correspondante est égal au produit des côtés de l'angle droit, on :

$$OD \times AC = OA \times AD,$$

HUISMAN. Contes et Légendes du moyen âge français Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

PREPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La tolérance.

Nous nous entretiendrons aujourd'hui d'une vertu indispensable entre toutes au bonheur des hommes : la **tolérance**.

En classe, dans notre petite société d'élèves, il faut que la tolérance soit observée par chacune de nous si nous voulons que règne avec l'**ordre** une **paix sereine**, heureuse, faite de mutuelle affection.

Nous ne sommes point parfaites, en effet, et, si nous désirons que les autres supportent, tolèrent nos défauts, nous devons à notre tour tolérer ceux des autres.

— Ainsi, Marcelle a l'habitude d'étudier à haute voix ses leçons. Cela est fort gênant pour sa voisine, mais celle-ci est nerveuse : elle s'agite souvent sur son banc. Marcelle aura donc raison de demander à sa compagne de rester un peu tranquille ; mais cette dernière aura également raison de prier Marcelle d'étudier ses leçons à voix basse. Elles devront le faire toutes deux sans aigreur, avec amabilité même ; en un mot, elles devront faire preuve de tolérance.

Elles se montreraient intolérantes si elles se détestaient l'une l'autre, évitaient de se parler ou de jouer ensemble à la récréation.

Intolérante encore l'élève interrompant la compagne qui exprime des idées opposées aux siennes ou contestant un fait raconté autrement qu'elle l'a compris ; intolérante, la fillette qui ne veut pas sortir le dimanche avec une de ses voisines parce qu'elle a une religion différente de la sienne ; intolérantes toutes celles qui n'admettent d'autres façons d'interpréter leurs jeux que les leurs.

La tolérance admet toutes les manières de voir, toutes les manières de penser et d'agir et les considère toutes légitimes pourvu qu'elles soient honnêtes.

La tolérance dans l'histoire.

En histoire, nous avons déjà été amenées à parler de l'intolérance des Français du moyen âge qui se détestaient et se tuaient les uns les autres pour des raisons religieuses : les protestants massacraient les catholiques parce qu'ils n'étaient pas protestants et réciproquement. Rappelons-nous l'odieux massacre de la Saint-Barthélemy. L'intolérance était alors beaucoup plus répandue que la tolérance. Pourtant celle-ci eut ses apôtres : **Michel de l'Hôpital** essaya d'arrêter les guerres de religion par des paroles de paix et d'amour ; **Voltaire**, plus tard, défendit la mémoire de Calas injustement accusé d'avoir tué son fils parce que ce dernier venait de se faire catholique ; la plupart de nos grands écrivains : **Victor Hugo**, **Lamartine**... en répandant les idées de fraternité, en prêchant la bonté, la charité, ont gagné à la cause de la tolérance une quantité innombrable d'hommes.

L'intolérance religieuse de nos jours.

Grâce au développement de l'instruction, l'intolérance religieuse ne provoque pas, de nos jours, de terribles guerres civiles comme autrefois. Elle n'a pourtant pas complètement disparu. Certains patrons ne veulent employer que des ouvriers pratiquant la même religion qu'eux. Des catholiques refusent de secourir des indigents protestants ; des protestants ne veulent pas donner un sou à une œuvre philanthropique catholique ; catholiques et protestants ne vont pas aux obsèques d'un libre penseur ou d'un juif et ne saluent pas même leur cercueil.

Combien de pères de famille s'opposent au mariage de leurs filles avec des jeunes gens honnêtes, sous prétexte qu'ils appartiennent à une religion différente de la leur !

Cette intolérance est inadmissible. Elle est une preuve d'**injustice** et d'**orgueil**. L'intolérant est injuste parce qu'il ne reconnaît pas à ses semblables le droit de penser librement comme il veut qu'on le lui reconnaisse à lui-même ; il est orgueilleux, car il croit détenir seul la vérité. Or, personne est-il jamais sûr de la posséder ?

Nous conserverons donc l'opinion qui nous semblera la meilleure, mais sans jamais essayer de l'imposer aux autres.

L'intolérance politique.

L'intolérance revêt une autre forme que vous avez pu voir se manifester autour de vous à l'époque des élections. Des bagarres éclatent entre hommes de partis opposés ; des patrons congédient des domestiques qui n'ont pas voté pour leurs candidats.

Dans nos leçons d'histoire, nous parlons de déportés politiques. En 1851, Napoléon III exila ceux qui ne voulaient pas accepter son coup d'État : Hugo, Quinet... Les haines politiques sont aussi laides que les haines religieuses. Elles sont indignes d'une âme honnête et, à plus forte raison, d'une âme généreuse.

Résolutions de tolérance.

D'une façon générale, nous serons tolérantes quand nous **supporterons avec douceur et patience** tout ce qui nous blessera ou nous contrariera chez les autres, tout ce qui heurtera nos sentiments les plus intimes, nos idées, nos opinions religieuses ou politiques. Dès maintenant, nous faisons en classe l'apprentissage de cette vertu. Notre école ne s'est-elle pas d'ailleurs donné cette mission en se décrétant laïque ? **laïque**, c'est-à-dire **neutre**, accueillante à toutes les fillettes de n'importe quelle religion.

Elle veut vous unir dans le même désir de bien, d'honnêteté, de bonté. Elle veut qu'en vous coudoyant tous les jours dans l'accomplissement des divers actes de la vie scolaire vous appreniez à vous aimer, à vous sentir toutes semblables, bien qu'ayant hérité de vos parents de religions différentes. Si vous vous aimez maintenant, plus tard, à l'âge adulte, de mesquines questions de croyances ne vous sépareront pas.

Vous apprendrez d'abord à supporter gentiment les petits défauts de vos compagnes ; vous respecterez leurs sentiments, leurs idées comme l'expression de ce qu'elles ont de plus sacré ; vous leur permettrez de les exprimer sans

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale ..... 15 fr.

crainte en récréation, vous leur laisserez aimer tout haut ce qu'elles préfèrent, estimer une petite amie qui n'est pas la vôtre ou un jeu que vous-mêmes vous n'aimez pas.

A votre tour, si une idée vous est chère, vous l'exposerez sans insolence, avec simplicité et douceur, afin qu'elle ne blesse aucun de ceux qui vous écoutent.

Si vous êtes catholique, ne méprisez pas la fillette qui va au temple. Dites-vous : « Nos parents nous ont légué une religion différente ; plus tard, peut-être, sous l'influence de la vie, de la réflexion, de la méditation, nos âmes se rapprocheront dans une religion commune. Et puis, en tout cas, si nous continuons d'appartenir à des religions diverses, cela ne nous empêchera pas de nous estimer, de nous aimer, de nous aider mutuellement. » La loi de l'amour est souveraine sur la terre. Au fond de toutes les religions se trouve le principe si fortement exprimé par le christianisme : « Aime ton prochain comme toi-même. » Nous nous conformerons donc d'autant mieux à ce principe que nous serons plus fortement attachés à notre religion.

La moquerie.

C'est l'amour du prochain qui vous fera éviter la moquerie, forme d'intolérance assez commune chez les enfants.

La moquerie endurcit le cœur de ses auteurs et elle fait souffrir cruellement ses victimes :

Une compagne fait une mauvaise réponse durant une leçon. Vous riez tout haut de son erreur. Elle se trouble, rougit ; elle souffre certainement de votre moquerie ; sa peine est d'autant plus profonde qu'elle a plus longuement réfléchi avant de répondre.

Les grandes, parmi vous, ne doivent pas se moquer des petites qui croient encore à la jolie légende du bonhomme Noël. Elles respecteront leur naïveté, ne leur ôteront pas la source d'un bonheur infini.

Quand vous causerez avec vos compagnes, vous ne vous emporterez jamais pour défendre vos idées. Vous aurez horreur des hommes ou des femmes qui, autour de vous, n'entament jamais une discussion sans la terminer par des injures ou des coups de poing. Vous vous souviendrez que « plus fait douceur que violence » et qu'exposer sa manière de voir avec calme et amabilité est le meilleur moyen de la faire considérer favorablement par les autres.

Enfin, surtout, vous ne vous moquerez jamais des infortunes physiques de vos semblables. Cette forme particulière d'intolérance dénote une absence complète de cœur et peut faire beaucoup souffrir ceux quelle atteint.

Les malheurs que cause l'intolérance.

L'intolérance a fait de nombreuses victimes parmi les penseurs, les savants qui avaient essayé par leurs travaux de rendre l'humanité plus heureuse.

Galilée fut traduit devant le tribunal de l'Inquisition pour avoir dit que la terre était ronde, à une époque où tout le monde la croyait plate.

Fulton vit son premier bateau à vapeur détruit par les bateliers dont les intérêts devaient être lésés par sa découverte.

Jacquard, l'inventeur du métier à tisser, faillit être noyé par les ouvriers lyonnais auxquels il voulait cependant éviter de la fatigue.

Vauban eut son livre brûlé par ordre du roi et mourut de chagrin de voir détruire une œuvre qui lui avait coûté plusieurs années de travail.

Actuellement, des bagarres éclatent parfois dans les villes entre partisans opposés : les uns ont blessé les convictions des autres en se livrant devant eux à des manifestations bruyantes. On interdit les processions religieuses dans les rues pour éviter précisément ces incidents.

L'intolérance a toujours été une entrave aux progrès de la civilisation, une source de haine et de misères.

Nous nous efforcerons donc, dès notre jeune âge, de faire régner la tolérance dans notre vie d'écolière. Nous accepterons, en particulier, d'être critiquées loyalement. Souvent, ceux qui appellent ainsi notre attention sur notre propre conduite nous rendent un grand service : ils nous préservent d'erreurs, d'actions que nous regretterions plus tard.

Récit.

Jules Durand, l'entrepreneur de maçonnerie du village, est dans une grande misère. Cloué au lit depuis plusieurs mois par la fièvre typhoïde, il ne peut procurer aux membres de sa famille l'argent nécessaire à leur entretien. Il a quatre enfants en bas âge.

La mère s'était arrangée jusqu'ici pour les nourrir : elle faisait plusieurs heures de ménage le matin et, le soir, travaillait aux champs. Malheureusement, elle tombe malade à son tour. Les petits vont-ils mourir de faim ? Non : M. Roland, qui n'est pas riche, s'intéresse à son infortuné voisin. Il accomplit plusieurs démarches auprès de la municipalité et de diverses sociétés de bienfaisance qui se chargent d'élever les enfants jusqu'au rétablissement complet de leurs parents.

— Je ne comprends pas, dit M. Robert à M. Roland, que vous vous occupiez de cet entrepreneur. Vous ne savez donc pas qu'il est le seul protestant du village. Ses enfants ne sont pas baptisés comme les nôtres et sa femme ne va jamais à la messe le dimanche.

— Eh bien ! dit M. Roland, cela diminue-t-il en rien sa détresse, la rend-il moins digne d'être secourue ? Jules est un brave homme, un honnête travailleur : je me mépriserais de ne pas l'aider dans son malheur, simplement parce que nous n'avons pas la même religion.

LECTURES. — 1. **Le petit rieur** (Marceline Desbordes-Valmore).

2. **La mort du colporteur** (Lamartine, *Jocelyn*).

RÉSUMÉS. — C. M. et C. E. — **Mes croyances religieuses me sont chères. Je respecterai celles des autres. Je supporterai avec douceur les défauts de mes semblables. Je ne me moquerai jamais de mes compagnes.**

PENSÉES. — 1. « La tolérance est un des noms de la modestie et de la charité. »

2. « Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisibles ! Si les fléaux de la guerre sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix... » (Voltaire, *Prière à Dieu*).

Mme Dupuy,
Institutrice (*Hérault*).

Guy-Grand. C. de morale à l'usage des C. complément. et des É. P. S. (1re année).. 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 91 à 99.

I. **Présentation des nombres.** — Suivre la marche habituelle en partant de quatre-vingt-dix bûchettes et en ajoutant une, deux... neuf bûchettes.

Rapprocher des nombres de 71 à 79, de 81 à 89.

II. **Écriture des nombres.** — Exercices habituels. Rapprocher des nombres étudiés entre deux dizaines consécutives.

III. **Étude de la composition des nombres.** — Faire les exercices habituels avec un matériel aussi varié que possible.

a. ADDITION ET SOUSTRACTION. — On a d'abord comme décompositions importantes :

$91 = 90 + 1$; $92 = 90 + 2$... $99 = 90 + 9$
ou 91 = 9 diz. + 1 unité... 99 = 9 diz. + 9 unités.

Autres décompositions :

$91 = 80 + 11 = 70 + 21$... $10 + 81$
$99 = 80 + 19 = 70 + 29$... $10 + 89$.

Étudier aussi les décompositions suivantes :
$91 = 90 + 1$; $92 = 91 + 1$; $93 = 92 + 1$, etc.

Faire les exercices inverses en ce qui concerne la soustraction, par exemple :
$91 - 10 = 81$; $91 - 20 = 71$, etc.

b. MULTIPLICATION ET DIVISION. — Faire constater que l'on peut partager 92, 94, 96, 98 en 2 parts égales. Montrer qu'il n'en est pas de même pour 91, 93, 95, 97, 99.

De même 92 et 96 bûchettes peuvent se partager en quatre parts égales.

Sans insister, montrer la possibilité de partager par 3, 93, 96, 99.

IV. **Opérations.**

34 22 + 41	55 + 44	97 − 42	15 × 3	27 × 2	24 × 3

Problèmes. — 1. *Pierre a joué aux billes, la 1re fois il en a gagné 29, la 2e fois 34. Combien a-t-il gagné de billes en tout?*

2. *Calculer le nombre de jours compris pendant les 3 premiers mois de l'année.*

3. *Dans la classe, il y a 2 élèves par table et il y a 22 tables. Combien y a-t-il d'élèves dans la classe?*

4. *Un marchand reçoit un panier contenant 64 œufs. Il constate que 12 sont cassés. Combien pourra-t-il vendre d'œufs?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Petits problèmes sur les courriers.

1. *Un train a roulé pendant 3 heures à la vitesse de 60 km. à l'heure. Quelle distance a-t-il parcourue?* RÉPONSE. ➔ **180 km.**

(On fera comprendre à l'aide d'exemples simples que la distance parcourue est égale au produit de la vitesse par le temps.)

2. *Un cycliste a roulé pendant 2 heures à la vitesse de 14 km. à l'heure, puis pendant 3 heures à la vitesse de 12 km. à l'heure. Quelle distance a-t-il parcourue?* RÉPONSE. ➔ **64 km.**

3. *Un cycliste a roulé pendant 5 h., la 1re heure il a fait 16 km., la 2e 14 km, la 3e 18 km. Quelle a été sa vitesse moyenne à l'heure?* RÉPONSE. ➔ **16 km.**

4. *Un cycliste part de chez lui à 8 h. et fait en moyenne 12 km. à l'heure. Il roule pendant 3 heures et se repose pendant 1/2 heure. Il repart ensuite à la vitesse de 10 km. à l'heure et s'arrête à 13 h. 30. A quelle distance est-il de son point de départ?* RÉPONSE. ➔ **56 km.**

5. *Un piéton fait 1 km. en 10 minutes. Combien fait-il de km. à l'heure? Combien de temps mettra-t-il pour faire 10 km.?* RÉPONSES. ➔ **6 km.; 1 h. 40.**

6. *Un automobiliste a une distance de 624 km. à parcourir. Il a déjà parcouru 330 km. à la vitesse de 55 km. à l'heure. Il veut faire le reste du trajet à la vitesse de 49 km. à l'heure. On demande combien de temps durera le voyage.*

➔ SOLUTION :

Temps mis pour parcourir les 330 km : $\frac{330}{55} = 6$ h.

Distance restant à parcourir : 624 km − 330 km. = 294 km.

Temps mis pour parcourir cette distance : $\frac{294}{49} = 6$ h.

La durée du voyage est donc de : 6 h. + 6 h. = 12 h.

7. *Deux automobilistes distants l'un de l'autre de 180 km. vont à la rencontre l'un de l'autre. Le 1er fait 50 km. à l'heure, le 2e fait 40 km. à l'heure. Au bout de combien de temps se rencontreront-ils?* RÉPONSE. ➔ **2 heures.**

(Faire comprendre aux élèves à l'aide d'un graphique que la distance qui sépare les 2 automobilistes doit diminuer de 180 km. Chaque heure elle diminue de 50 + 40 = 90 km. La rencontre aura donc lieu au bout de $\frac{180}{90} = 2$ heures.)

8. *Un cycliste et un piéton se dirigent dans le même sens. Le piéton fait 1 km. en 10 minutes. Le cycliste fait 12 km. à l'heure et part 2 h. après le cycliste. Au bout de combien de temps et à quelle distance du point de départ se rencontreront-ils?* RÉPONSE. ➔ **2 heures; 24 km.**

(Faire comprendre aux élèves à l'aide d'un graphique qu'au moment du départ du cycliste la distance qui sépare les 2 coureurs est de 12 km. et qu'au bout de chaque heure la distance qui les sépare diminue de 12 km. — 6 km. = 6 km. La rencontre aura donc lieu au bout de : $\frac{12}{6} = 2$ heure).

Problèmes sur le salaire, le gain, l'économie

1. *Une famille a dépensé pendant le mois d'août 124 f. de pain. Quelle est la dépense moyenne par jour? Quelle serait la dépense pendant une année?* RÉPONSES. ➔ **4 f.; 1 460 f.**

2. *Un ouvrier qui travaille 6 jours par semaine a reçu 750 f. pour 5 semaines de travail. Calculer son salaire journalier. Sachant qu'il a dépensé en moyenne 15 f. par jour, calculer son économie par semaine?* RÉPONSES. ➔ **25 f. ; 45 f.**

3. *Un ouvrier gagne 3 f. de l'heure et travaille 8 heures par jour. Combien gagne-t-il par jour? Par semaine de 6 jours de travail?* RÉPONSES. ➔ **24 f.; 144 f.**

4. *Un ouvrier gagne 25 f. par jour et travaille 26 jours par mois. Avec son fils ils ont gagné 914 f. Calculer le salaire journalier du fils, sachant qu'il a travaillé pendant 22 jours dans le mois?* RÉPONSE. ➔ **12 f.**

Calcul mental.

Diviser un nombre de 2 chiffres par 4.

On n'opérera que sur des nombres exactement divisibles par 4.

EXEMPLE. — *4 poulets coûtent 48 f. Quel est le prix d'un poulet?*

On dit que le prix de 2 poulets est 24 f. ; le prix d'un poulet est 12 f.

Énoncer la règle employée.

COURS MOYEN

Les placements d'argent.

I. **Les rentes françaises.** — Définition, leur rôle. Citer quelques titres de rente. Définir le prix d'émission, le cours de la rente.

MINET, PATIN et LEFEVRE **Cours pratique d'arithmétique** — *Cours moyen (nouvelle édition)* **8.80**

Problème I : Calcul de la rente.

Quel titre de rente 5 p. 100 au cours de 85 f. 70 pourra-t-on acheter avec un capital de 21 540 f.?

Pour 85 f. 70, on a 5 f. de rente.

Pour 21 540 f., on a : $5 \text{ f.} \times \frac{21\,540}{85{,}70} = 1\,255 \text{ f.}$

REMARQUE. — La rente ne s'achète que par nombre entier de francs.

Problème II : Calcul du capital.

Quelle somme faut-il débourser pour acheter 750 f. de rente 4 p. 100 au cours de 72 f. 20?

4 f. de rente coûtent 72 f. 20,

1 f. de rente coûte : $\frac{72 \text{ f. } 20}{4}$,

et 750 f. : $750 \text{ f.} \times \frac{72{,}2}{4} = 13\,537 \text{ f. } 50.$

Problème III : Calcul des cours.

Quel est le cours de la rente 4 p. 100 si, avec 6 025 f., on se procure un titre dont le revenu semestriel est de 125 f.

→ SOLUTION :

Revenu annuel : $125 \text{ f.} \times 2 = 250 \text{ f.}$

250 f. de rente ont coûté 6 025 f.

1 f. de rente a coûté : $\frac{6\,025 \text{ f.}}{250}$

et 4 f. de rente : $4 \text{ f.} \times \frac{6\,025}{250} = 96 \text{ f. } 40.$

Problème IV : Calcul du taux.

A quel taux place-t-on son argent en achetant de la rente 6 p. 100 au cours de 63 f. 80?

→ SOLUTION :

62 f. 80 rapportent 6 f. de rente,

1 f. rapporte : $\frac{6 \text{ f.}}{62 \text{ f. } 80}$,

et 100 f. : $100 \text{ f.} \times \frac{6}{62{,}80} = 9{,}55 \text{ p. } 100.$

II. **Actions et obligations.** — Voir un ouvrage d'arithmétique

III. **Les Caisses d'épargne.** — Leur but, le livret.

L'intérêt est calculé par quinzaine, l'année comprenant 24 quinzaines. On compte l'intérêt depuis le 1er ou le 16 qui suit le jour du versement jusqu'au 1er ou 16 qui précède le remboursement. Les intérêts sont capitalisés.

Problème. — *Je verse à la Caisse d'épargne 520 f. le 18 juin et 250 f. le 24 juillet. A combien s'élèvera ce capital à la fin de l'année. Taux, 3,5 p. 100.*

→ SOLUTION :

Sommes versées : 520 f. + 250 f. = 770 f.

Le 1er versement porte intérêt pendant 12 quinzaines, l'intérêt est :

$$\frac{520 \text{ f.} \times 3{,}5 \times 12}{100 \times 24} = 9 \text{ f. } 10.$$

Le 2e versement porte intérêt pendant 10 quinzaines, l'intérêt est :

$$\frac{250 \text{ f.} \times 3{,}5 \times 10}{100 \times 24} = 3 \text{ f. } 64.$$

Le montant du livret est : 770 f. + 9 f. 1 + 3 f. 64 = 782 f. 74.

Problèmes

1. *Une personne a acheté de la rente française 4 p. 100 au cours de 72 f. 5. Quel est le taux réel du placement?* RÉPONSE. → **5 f. 5 p. 100.**

2. *Une personne a vendu pour 32 000 f. une maison qu'elle louait pour 2 100 f. et pour laquelle elle payait chaque année 650 f. (entretien et contributions). Elle consacre son capital à l'achat de rentes françaises 5 p. 100 au cours de 78 f. De combien cette personne a-t-elle augmenté son revenu annuel?*

→ SOLUTION :

Le revenu net de la maison était de : 2 100 f. — 650 f. = 1 450 f.

Le capital de 32 000 f. placé en rentes françaises rapportera : $5 \text{ f.} \times \frac{32\,000}{78} = 2\,051 \text{ f.}$

La personne a augmenté son revenu de : 2 051 f. — 1 450 f. = 601 f.

3. *Un propriétaire vend une prairie ayant la forme d'un triangle de 45 m. de hauteur. Avec l'argent de la vente, il achète 300 f. de rente à 5 p. 100 au cours de 98 f. 55. On demande la hauteur de la prairie, sachant qu'elle a été vendue 125 f. l'are?* RÉPONSE. → **210 m. 2.**

4. *Un fils hérite d'un capital avec lequel il achète de la rente 4 p. 100 1917 au cours de 88 f. de façon à se procurer un revenu journalier de 15 f. Calculer le montant de l'héritage?* RÉPONSE. → **120 450 f.**

5. *On a placé 53 200 f. en rente 4 p. 100. On a acquis ainsi 2 800 f. de rente. Quel était le cours de la rente?* RÉPONSE. → **76 f.**

6. *J'ai acheté il y a 4 ans 139 f. de rente 4 p. 100 au cours de 71 f. 35. Aujourd'hui le cours de la rente est 76 f. 50. De combien mon capital a-t-il augmenté?* RÉPONSE. → **178 f. 95.**

Les divisions de la circonférence.

1. Les angles se mesurent en degrés (°) ; il y a 90° dans un angle droit. On mesure les angles avec un rapporteur. Montrer un rapporteur. Le rapporteur a la forme d'une demi-circonférence divisée en 180 parties, chacune d'elles correspond à 1°, car, en joignant un point de division au centre du rapporteur, on obtient un angle d'un degré. Les 180° des 2 angles droits correspondent à 180 petits arcs de la circonférence, chacun de ces petits arcs représente un degré d'arc. *La circonférence entière peut donc être divisée en 360° d'arc*, chacun d'eux correspond à *un degré d'angle* si l'on joint au centre de la circonférence.

2. SUBDIVISION DU DEGRÉ. — Les arcs et les angles ont été divisés en degrés, minutes et secondes d'arc ou d'angle.

Il y a 60′ dans un degré et 60″ dans une minute : (′) = minute ; (″) = seconde.

Les calculs sur les degrés et les arcs sont les mêmes que les calculs étudiés sur les nombres complexes, heures, minutes, secondes.

Exercices.

1. *Combien y a-t-il d'arcs de 60°, de 30°, de 45° dans une circonférence?* RÉPONSES. → **6; 12; 8.**

2. *Quelle est la valeur de l'angle obtenu en joignant le centre de la circonférence circonscrite à un pentagone à 2 sommets consécutifs?* RÉPONSE. → **72°.**

3. *Quand il est 2 heures, exprimer en degrés l'angle qui sépare les 2 aiguilles d'une montre?* RÉPONSE. → **60°.**

4. *Tracer à l'aide du rapporteur un angle de 42°, de 75°, de 135°.*

5. *Trouver la longueur d'un arc de 60° dans une circonférence de 1 m. 20 de rayon.*

→ SOLUTION :

La circonférence a pour longueur : $2\pi \times 1 \text{ m. } 20$. Cette longueur correspond à 360°, la longueur d'un arc d'un degré est : $\frac{2\pi \times 1 \text{ m. } 20}{360}$,

et la longueur d'un arc de 60° : $\frac{2\pi \times 1 \text{ m. } 20 \times 60}{360}$

$= \pi \times 0 \text{ m. } 40.$

Établir la formule générale si R est le rayon et n l'arc en degrés, on a : $l = \frac{\pi \times R \times n}{180}$.

Problèmes variés (C. E. P. E.).

1. *On a fait creuser une citerne cubique de 3 m. 20 de côté. Le volume de la terre enlevée s'est augmenté de $\frac{1}{5}$. On l'a répandue dans un pré de 172 m. de péri-*

GILLARD. Nouveau cours d'arithmétique pratique et raisonné..... Élève... 10 fr. Maître. 18 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

François Ier et Charles-Quint.

MATÉRIEL. — **Carte géographique.** — **Gravures** : *François Ier, Charles-Quint, Palais de Chambord, de Fontainebleau, l'Escurial.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. François Ier : un roi chevalier et un roi obéi (la cour et les châteaux). — II. Il achève les guerres d'Italie (Marignan, 1515) et lutte ensuite contre l'empire de Charles-Quint (puissance de celui-ci, son caractère). Quelques épisodes : camp du drap d'or, Pavie (1525), le roi prisonnier à Madrid. — III. La lutte continue après la mort de François Ier et l'abdication de Charles-Quint (1556). — Henri II et Philippe II (conquête de Calais, les trois évêchés nous restent).

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Charles-Quint abdique à Bruxelles.** — L'Empereur, se levant alors, s'appuya sur l'épaule du prince d'Orange et prit la parole en ces termes : « Bien que Philibert de Bruxelles vous ait amplement expliqué, mes amis, les causes qui m'ont déterminé à renoncer à ces États et à les laisser à mon fils don Philippe pour qu'il les possède et les régisse, je désire vous dire encore certaines choses de ma propre bouche. Vous vous en souvenez, le 5 février de cette année, il y a eu quarante ans accomplis que mon aïeul l'empereur Maximilien, dans le même lieu et à la même heure, m'émancipa à l'âge de quinze ans, me tira de la tutelle sous laquelle j'étais, et me rendit seigneur de moi-même. L'année suivante, qui fut la seizième de mon âge, mourut le roi Ferdinand, mon aïeul, père de ma mère, dans le royaume duquel je commençai à régner, parce que ma mère bien-aimée, qui est morte depuis peu, était restée, après la mort de mon père, avec le jugement égaré et n'avait jamais recouvré assez de santé pour gouverner elle-même. J'allai donc en Espagne, à travers l'Océan. Bientôt survint la mort de mon aïeul Maximilien, à la dix-neuvième année de mon âge, et, quoique je fusse encore fort jeune, on me conféra à sa place la dignité impériale. Je n'y prétendis pas par une ambition désordonnée de commander à beaucoup de royaumes, mais afin de procurer le bien de l'Allemagne, de pourvoir à la défense de la Flandre, de consacrer toutes mes forces au salut de la chrétienté contre le Turc et de travailler à l'accroissement de la religion chrétienne. Mais si ce zèle fut en moi, je ne pus pas le montrer autant que je l'aurais voulu, à cause des troubles suscités par les hérésies de Luther et des autres novateurs de l'Allemagne, et à cause des guerres périlleuses où m'ont jeté l'inimitié et l'envie des princes mes voisins, et dont je me suis heureusement tiré par la faveur divine. »

Racontant ensuite brièvement les agitations multipliées de sa vie, il dit qu'il était allé neuf fois en Allemagne, qu'il s'était rendu six fois en Espagne, sept fois en Italie, qu'il était venu dix fois en Flandre, qu'il était entré quatre fois en France, qu'il avait passé deux fois en Angleterre et deux autres fois en Afrique, et que, pour accomplir ces voyages ou ces expéditions, au nombre desquels il ne comptait pas les courses de peu d'importance, il avait traversé huit fois la Méditerranée et trois fois l'Océan. « Cette fois, ajoutait-il, sera la quatrième, pour aller m'ensevelir en Espagne... Je peux dire que rien ne m'a été plus pénible et n'afflige autant mon esprit que ce que j'éprouve en vous quittant aujourd'hui, sans vous laisser avec la paix et dans le repos que j'aurais désiré... Aujourd'hui, je me sens si fatigué, que je ne saurais vous être d'aucun secours, comme vous le voyez vous-mêmes. Dans l'état d'accablement et de faiblesse où je me trouve, j'aurais un grand et rigoureux compte à rendre à Dieu et aux hommes, si je ne déposais l'autorité, ainsi que je l'ai résolu, puisque mon fils, le roi Philippe, est en âge suffisant pour pouvoir vous gouverner et qu'il sera, comme je l'espère, un bon prince pour tous mes sujets bien aimés... »

L'Empereur, se tournant alors vers son fils avec une extrême tendresse, lui recommanda, dans les termes les plus pathétiques, de défendre la foi de ses ancêtres et de régir ses sujets en paix et en justice. Puis, ne pouvant plus se soutenir sur ses pieds, la voix altérée par l'émotion, le visage pâli par la fatigue, il se laissa tomber sur son siège. On l'avait écouté dans le plus religieux silence, avec des sentiments qui avaient eu peine à se contenir, et qui éclatèrent de toutes parts lorsqu'il eut fini de parler. « Son discours, dit un de ceux qui l'entendirent, remua l'âme de tout le monde ; le plus grand nombre pleurait, quelques-uns sanglotaient ; l'attendrissement gagna l'Empereur et la reine Marie, et moi j'avais le visage inondé de larmes. (MIGNET : *Charles-Quint.*)

COURS MOYEN

La guerre franco-allemande.

MATÉRIEL. — **Carte géographique.** — **Gravures :** *Portraits de Bismarck, Thiers, Gambetta, Chanzy, Faidherbe, Reichshoffen (tableau de Morot), cimetière de Saint-Privat (tableau de Neuville), les dernières cartouches (Sedan, tableau de Neuville), siège de Paris (un bastion, par exemple).*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Origines de la guerre : Bismarck et le projet d'un empire allemand (Sadowa) ; le prétexte : candidature Hohenzollern et dépêche d'Ems ; la guerre. — II. La lutte : disproportion des forces en présence ; préparation allemande, incurie française ; les défaites impériales en Alsace, en Lorraine, dans les Ardennes : Sedan ; la défense nationale : à Paris, en province, capitulation de Metz. — III. La paix : importance du traité de Francfort et de la protestation des députés alsaciens-lorrains affirmant, pour l'Alsace et la Lorraine, « leur volonté et leur droit de rester françaises ». Le traité consacre l'affaiblissement matériel de la France, la ruine de son influence politique en Europe. La Prusse, dont l'épée allait devenir « le sceptre de l'Europe » (de Roon), octroie à « l'univers entier la culture allemande » avec sa prépondérance militaire et les charges de la « paix armée ».

DOCUMENTS ET LECTURES. — HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 213 à 218 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

Les grandes nations au début du XXe siècle.

MATÉRIEL. — **Carte** *du monde et carte de l'Europe. Portraits d'hommes d'État marquants (Guillaume II, Édouard VII, Nicolas II, François-Joseph, Wilson).*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. L'Europe en 1914. — Allemagne : sa puissance dans le monde, l'autorité de l'Empereur. — Autriche-Hongrie : menace de dislocation et ambitions balkaniques. — Italie : sa croissance. — Russie : force apparente, faiblesse réelle, pays d'ancien régime. — Angleterre : son évolution démo-

AMMANN et COUTANT. **Histoire du B. E. et des E. P. S.** (revue par Huisman)..... Broché. 22 fr. Relié... 24.50

cratique ; sa puissance mondiale (les Dominions et l'Inde). — II. Hors d'Europe : les États-Unis : énormes progrès (extension du territoire, accroissement de la population, prospérité et activité économiques, puissance, l'Amérique aux Américains). — Le Japon : sa transformation rapide en État à l'européenne (la défaite russe de 1904-1905) ; il domine l'Extrême-Orient.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Puissance de l'Allemagne. — L'exposition internationale, qui s'est tenue à Paris en 1900, a révélé la puissance allemande. « Le palais du Reich, sous son aspect rustique, sous les clochers de bois vert et jaune, cache une explosion de méthode, de science, de labeur ; c'est une immense stratégie pratique, le plus grand enveloppement commercial qu'on ait jamais connu. Dans les rues de l'Exposition, les Allemands sont partout, grands seigneurs, professeurs à lunettes, espions, commis voyageurs... J'entends les grandes personnes s'aborder... Vous avez vu les Allemands ? C'est prodigieux !... Voilà qu'ils mettent l'air en bouteilles ! Ils fabriquent du froid ! » Et chacun se rue aux premières expériences d'oxygène liquide. On admire les modèles des paquebots géants, le *Deutschland* de la Hamburg-Amerika, qui vient de battre le record de la traversée de l'Atlantique en cinq jours huit heures. On lit sur les transparents que l'Allemagne augmente d'un coup sa flotte de trentehuit cuirassés et de cent douze torpilleurs.

... Tout Paris court à la section d'optique allemande, aux instruments de précision allemands ! Et les étoffes de Crefeld et d'Elberfeld ! Et les industries chimiques ! Et les laboratoires ! Et les haras du Hanovre !... Et le phare modèle... Et le pavillon de la marine allemande... Et celui de la manufacture de porcelaines de Berlin... Aucune race n'est encore parvenue à faire rendre à la terre et à la sueur de l'homme de tels produits. Je me rappelle l'impression que firent sur moi les grosses dynamos de deux mille chevaux d'Hélios, de Cologne, accouplées à des machines à vapeur, les autres génératrices de Berlin, de Magdebourg, et la grue qui soulevait vingt-cinq tonnes à bout de bras, dominant toute la galerie ; les machines des autres pays n'étaient plus que des jouets. Les vieux messieurs se faisaient transporter en fauteuil roulant, parmi cet amoncellement de soupapes, de volants, de régulateurs, et disaient en hochant la tête : « Notre exposition est un Sedan commercial... » (P. MORAND : *1900* ; Les Éditions de France.)

Despotisme russe : la garde de la frontière. — La frontière, avec ses bureaux de douane, les baïonnettes dont elle est hérissée, ses patrouilles à cheval, apparaît ainsi dans toute sa majesté et doit remplir d'effroi l'audacieux qui, contrairement aux ordres du tsar, osela franchir seul ou avec une marchandise prohibée. En réalité, elle produit une forte impression.

Je me rappelle très bien mon premier contact avec elle, quand, à mon retour d'exil, j'allai voir mon père et ma famille, qui, à cette époque, habitaient une propriété située dans les confins de Prusse. La route que je devais suivre longeait, sur une certaine étendue, la frontière de si près que les poteaux-frontière en étaient à peine éloignés de quelques pas ; elle passe à travers bois à cet endroit. Il était déjà tard. Pendant que nous traînions lentement sur la route sablonneuse, nous entendîmes dans le lointain l'écho d'un coup de fusil. Un moment après, grand vacarme sur la route, c'étaient quelques silhouettes à cheval et en armes, qui nous dépassaient au galop. Puis nous rencontrâmes d'autres cavaliers qui cherchaient quelque chose sur la route à la lueur d'une lanterne. L'un d'eux s'approcha de nous et d'un ton bourru nous demanda :

(*A suivre.*)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les routes et la circulation automobile.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Expliquer les causes géographiques qui influent sur la construction et la multiplication des routes. Dire quelques mots de leur technique, de leur tracé, des travaux d'art qu'elles nécessitent, de leurs effets sur le commerce et l'habitat. Insister sur le développement actuel de la circulation automobile, qui a rendu à la route l'activité et la vie que les chemins de fer lui avaient enlevées. Préciser le problème de la route et du rail.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Cartes routières Michelin de la France (en 2 feuilles) et de la région habitée. Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Dresser des graphiques traduisant, en s'appuyant sur les chiffres des statistiques, le nombre des automobiles en circulation dans les principaux pays et aussi la production annuelle des voitures.

LECTURE I. — **La route.** — La route a pris une expression et presque une âme nouvelle dans un monde nouveau. La route d'aujourd'hui, bien que développée sur les mêmes itinéraires, n'est plus la route d'autrefois, faite de terre, poudrée de sable, offerte à la marche des hommes ou au pas des chevaux. Le sol, blond, brun ou noir des pays qu'on traverse, crèverait, nu, sous les charges présentes. Il lui faut des revêtements minéraux.

La belle route moderne, unie comme un billard selon le langage du sport, est celle des voyages instantanés et de la vie rapide. La diligence d'antan y ferait patiner sa ferraille. L'attelage à grelots y perdrait l'orgueil de sa course et le postillon sa chanson.

Jadis, l'itinéraire se fragmentait en des étapes courtes. On allait, à l'heure, de village à village et, dans une journée, de la ville à la ville. Maintenant, en un jour, on se rend par la traversée des plaines et des montagnes, de la mer à la mer. En moins d'une semaine, on fait son tour de France, lequel, dans l'autre siècle, prenait des mois et davantage, si l'on se rappelle le voyage sans hâte de Catherine de Médicis, qui, pour aller de Paris à Nérac, mit tout près d'une année.

Est-ce à dire que, dans son adaptation présente, la route ait perdu son pittoresque, voire sa poésie ? Non, car les sites demeurent. Les arbres maintiennent au long de la course la fantasmagorie des silhouettes ou de la verdure des berceaux. Sans doute les troncs échelonnés apparaissent souvent travestis de peinture. Ils ont des fonctions signalisatrices, et c'est là le progrès, où l'esthétique toujours se double d'une utilité.

La route revient à son aspect de tradition par les intempéries et les frimas. Les éléments la rendent à la nature, encore qu'elle soit un peu trop miroir quand il pleut et piste de sports d'hiver quand il neige. Si elle a cessé le jeu des poussières, elle continue d'être envahie par les brumes et nous lui voyons conserver un caractère de grandeur et de symbole quand, aux altitudes, elle fait, plus prompte et plus directe, l'ascension des nuages. D'ailleurs, plus que jadis, en raison des vitesses, la route varie ses formes et son climat. Elle n'est plus monotone. Elle nous transporte en rien de temps du fleuve aux cimes et, plus qu'autrefois, nous la sentons vivre et vibrer, au rythme de notre course. Elle a ses chocs nerveux et ses douceurs, avec, aussi, ses dissimulations, ses pièges. Jadis, la route n'était périlleuse, hors les passages sur les gouffres, que par les rencontres humaines et les auberges sanglantes. La route moderne blesse et tue chaque jour. Mais il n'est pas sûr, si l'on tient compte du mouvement dont on l'ac-

LEGRAND ET MARTIN. Les grands faits de l'Histoire de France. Cours moyen..... 8.50

LANGUE FRANÇAISE

Jardins et jardiniers.

COURS PRÉPARATOIRE

Au jardin de grand-père.

Grand-père, très vieux, néglige son jardin. Les allées ne sont plus sablées, ni ratissées comme autrefois, l'herbe les envahit. Les bordures de fleurs étouffent les groseilliers qui, vieux aussi, tout en bois mort, ne donnent plus que des fruits rares et aigres. Quant aux framboisiers, c'est une forêt où viennent parfois s'établir des guêpes. Le plus drôle, ce sont les carrés de légumes, tout y est pêle-mêle : carottes et choux, poireaux et salades. Les mauvaises herbes y foisonnent et l'épuisent. Grand-père ne taille plus ses arbres fruitiers, aussi quelle fête pour les insectes amis du bois mort. Les plants de fraisiers retournent à l'état sauvage. « Bah ! dit-il, mon jardin est bon prince. Je l'ai jadis tant fumé, tant labouré, tant épierré, tant sarclé, tant arrosé et tant choyé, qu'aujourd'hui, pour le peu d'années qui me restent à vivre, il se contente de mes pauvres soins et se souvient de ceux de jadis. Il me donne assez pour moi. Quand je serai mort, que mes enfants le défrichent à nouveau et le transforment à leur convenance. En attendant, mes petits-enfants y trouvent de l'ombre, de l'herbe, des fleurs, des papillons, des fruits, des arbres pour leurs balançoires, et ils ne redoutent pas, en vacances, d'y jouer aux sauvages... Que me faut-il de plus?... »

ÉLOCUTION. — Comparons le jardin d'aujourd'hui à celui de jadis. — Que donnaient les groseilliers, les arbres fruitiers, les fraisiers ? — Pourquoi ? — Et maintenant ? — Pourquoi le grand-père dit-il que son jardin lui suffit ? — Quel plaisir lui donne-t-il ? — Pourquoi le jardin du grand-père produit-il encore assez ?

VOCABULAIRE ORAL. — Le jardin de grand-père n'était pas bien (*entretenu*), il était fort (*négligé*). Il redevenait (*sauvage*), ce n'était plus un jardin (*cultivé*). Mon grand-père fut un (*excellent*) jardinier ; il savait (*tailler*) les arbres, (*sarcler*) les carrés de légumes, les (*arroser*) en été. Le jardin le récompensait de ses (*soins*) : il lui donnait des (*légumes*), des (*fruits*), des (*fleurs*). Aujourd'hui, il donne surtout de l'(*ombre*) et de l'(*herbe*).

CONJUGAISON. — Mettre au pluriel, au futur, à l'imparfait : *L'herbe envahit mes allées. Une guêpe vient s'établir dans mes framboisiers. Un essaim d'abeilles s'abat sur mes groseilliers.*

Employer au passé composé, à toutes les personnes les verbes : *sarcler, fumer, épierrer,* etc.

ORTHOGRAPHE. — Tirer des noms de fruits : *poire, cerise, prune, groseille,* etc., les noms d'arbres ou d'arbustes (terminaison *ier*). Apprendre à mettre un *s* aux noms d'arbres : *le poirier, les poiriers,* etc.

Dictée. — 1. Mon jardin me donne des légumes. — 2. Le pommier me donne beaucoup de pommes. — 3. Je sarcle les carrés de carottes. — 4. Je taille les groseilliers de mon grand-père. — 5. Je me lance dans les arbres du verger.

RÉCITATION

Jardins et vergers.

I

Ouvre ta porte. Le verger
N'est qu'une verdure légère
Dans la lumière où l'air léger
Sent l'herbe humide et la fougère.

II

La ruche dans un coin bourdonne d'un essaim.
Qui rentre sous son toit dès que les fleurs sont closes :
Tout est calme. Un rosier balance quelques roses...

I. CHRISTIAN DERÈME. II. HENRI DE RÉGNIER.
(*La Verdure dorée.*) (*La Cité des Eaux.*)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. Arbres fruitiers.

Les jeunes pêchers s'enorgueillissent de grosses pêches roses patinées d'or, trop lourdes pour leurs rameaux. On dirait que ces arbres frêles sont couverts de lanternes vénitiennes et illuminent en plein jour. Le vieux poirier Saint-Jacques, qui ne « donne » que tous les deux ans, est, cette année, prodigue de fruits. Au-dessous de ses branches, l'herbe est parsemée de poires grises qui ne paient point de mine, mais qui, sucrées et parfumées, fondent. Elles attirent guêpes et frelons. Tous ces petits corps, dorés sous des ailes transparentes, s'agrippent aux fruits tombés, y creusent des cavernes ruisselantes de suc où elles s'enfoncent avec délices.

MAGD. ABRIL.
(*Nos voisins de campagne.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'année est favorable aux fruits. Rechercher les expressions qui le montrent. — Pourquoi les pêches sont-elles trop lourdes ? — Quelles comparaisons cette constatation amène-t-elle ? — A quoi peut-on voir que les poires sont bonnes ? — Rechercher les comparaisons des trous avec...

Mots. — *S'enorgueillissent :* paraissent orgueilleux, fiers. — *Patinées :* la patine d'une pièce de monnaie, d'une médaille, atténue l'éclat trop cru du métal neuf. Le rose des pêches est de même affaibli par la couleur jaune. — *Lanternes vénitiennes... illuminent :* A quelle fête songe l'auteur ? — *Donne :* produit. — *Paient point de mine :* qui ne paraissent pas avoir beaucoup de qualités. — *Délices :* le plus vif plaisir.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Faire citer quelques **arbres fruitiers** et la façon dont le jardinier les a **taillés** : *en quenouilles, en cordons, en palmettes, en espaliers...* ou *en plein vent, de haute tige.* — Employer les mots : *greffer, sauvageon, écheniller, chauler, palisser, élaguer* dans de courtes phrases, ainsi que : le *pépiniériste,* l'*horticulteur,* le *paysagiste.* — Adjectifs convenant aux fruits : *mûrs, hâtifs, précoces, tardifs, blets, véreux, sains,* etc.

ORTHOGRAPHE. — Le châtaignier, le groseillier, le cornouiller, — suc, succulent, sucer, — prodi*gue,* prodi*guer,* prodi*galité.* — Distinguer *pêcher* de *pécher.* — Souligner les noms ayant un accent circonflexe.

Dictée. — Texte 1, en remplaçant les *qui* par un pronom personnel.

GRAMMAIRE : La proposition subordonnée.

1. La 1re phrase du texte 1 ne contient qu'un verbe, donc qu'une proposition. Celle-ci : **on dirait... → vénitiennes,** en contient deux. On aurait pu construire :

LE VIEUX POIRIER SAINT-JACQUES EST, CETTE ANNÉE, PRODIGUE DE FRUITS. IL NE DONNE QUE TOUS LES DEUX ANS (*qui ne donne*).

Cette proposition *qui ne... deux ans* est appelée subordonnée. Si on enlevait la proposition qui l'a fait comprendre, elle ne signifierait plus rien. Elle ne peut exister seule.

Exercice. — 1. Relever les propositions **subordonnées** dans les phrases : *On dirait que ces arbres sont couverts de lanternes vénitiennes. — L'herbe est parsemée de poires qui ne paient pas de mine.* —

SOUCHÉ. La gram. nouvelle et le français. Cours élém. (2e deg.) et moyen (1er deg.) 6.90

Elles attirent guêpes et frelons qui s'y agrippent. — Ils y creusent des cavernes où ils s'enfoncent.

2. La proposition subordonnée **commence toujours par un mot qui la fait reconnaître d'emblée.** Faire souligner dans l'ex. précédent ces mots : **que, qui, où.**

Exercice. — Distinguer les propos. subordonnées : (*Quand le soir tombe*), *je vais au jardin respirer l'odeur des roses. — Sur les allées sablées, je tue les limaces* (*qui y glissent*). — (*Pendant que le jardinier se donne du mal*), *la taupe retourne ses carrés.* — (*Si tu veux être bon jardinier*), *ne ménage pas ta peine.*

2. La chasse de Tulipe.

C'était l'aube : l'heure où les petites limaces grises sortent de leurs trous, rampent sur le sol et font un festin de salade. Tulipe descendait à leur rencontre, muni d'une demi-douzaine de baguettes pointues. Il soulevait les feuilles, découvrait les ennemies de son bien, les enfilait l'une après l'autre et, quand il en avait une pleine broche, il envoyait la broche de l'autre côté du chemin.

René JOUGLET. (*Tulipe.*).)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Étudier comment Tulipe chasse les limaces : l'heure, les armes, la recherche, l'exécution. — Quelles sont les qualités de Tulipe ? (*matinal, patient*). — Pourquoi procède-t-il ainsi ?

Mots. — Une *broche* (dessin). Tulipe (*embrochait*) les limaces. Il en faisait une (*brochette*). Comp. à une *brochette* (d'alouettes, de petits oiseaux). Une *brochette* de bois (petit morceau de bois qui sert à donner à manger aux oiseaux). Rapprocher : une *broche* (bijou), une *broche* (de tonneau). *Brocher* un livre (de *broche* : aiguille). De là vient une *brochure*, un livre *broché* (contr. : un livre *relié*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Citer quelques **animaux ennemis du jardinier** : les limaces, les chenilles, les pucerons, la courtilière, la taupe. — Quelques **animaux amis** : le crapaud, les oiseaux, la musaraigne. — Employer dans une phrase les verbes : *ratisser, épierrer, désherber, tamiser, sarcler, repiquer, éclaircir, buter.* — Les **noms d'outils** : une *serfouette*, un *rayonneur*, un *plantoir*, une *binette*, un *pulvérisateur*, une *serpette.* — **Les noms** : un *carré*, un *massif*, un *plant*, un *semis*, une *plate-bande*, un *rayon*, une *ligne*, une *couche* — *fumier, terreau, engrais.*

ORTHOGRAPHE. — Texte 2.

3. La chasse à la taupe.

De temps en temps, une taupe venait bousculer la terre des carrés et Tulipe découvrait avec dépit une chaîne de monticules parsemés de radis déracinés. Il s'agissait de surveiller la trace : un coup de bêche bien calculé lançait en l'air la bête stupide, un second bien appliqué l'étendait morte, et le troisième l'envoyait rejoindre les limaces.

René JOUGLET. (*Tulipe.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi la taupe venait-elle ainsi bouleverser les carrés ? — Pourquoi Tulipe éprouvait-il du dépit ? — Comment se rend-il compte de la venue de la taupe ? — Mimer l'attitude et les gestes (1, 2, 3) du jardinier.

Mots. — *Une chaîne de monticules :* rappel géographique pour le mot *chaîne ; monticule :* petit mont. — Former avec cette terminaison les mots : *particule, vésicule, pellicule*, etc., et les expliquer. — *La trace :* la ligne produite en surface par le passage souterrain de la taupe. — *Stupide :* privée de mouvement, comme engourdie par la surprise. Équiv. *étonnée.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Distinguer** : le *potager* du *verger*, du *jardin fruitier*, du *jardin fleuriste.* — Une *allée*, un *sentier.* — Une *tonnelle*, un *berceau*, une *treille*, un *espalier.* — Semer *à la volée, en lignes.* — **Rapprocher** : le *parc*, le *square*, le *jardin public.* — Une *rame*, un *échalas*, un *tuteur.* — La *gousse* du pois, la *cosse* du haricot, le *bulbe*, le *tubercule.* — **Citer quelques fruits analogues au melon** : le *potiron*, la *courge*, la *citrouille*, la *pastèque.*

ORTHOGRAPHE. — Étude des mots des exercices de vocabulaire.

Dictée. — Texte 3 ou **Les repiquages.**

Jean Fauche, au petit jour, arrivait. Il prenait son plantoir et fonçait de petits trous où il repiquait ses semis levés. Quand il avait fini, délicatement il laissait couler l'eau des arrosoirs dans les trous. Petit à petit, le soleil montait et venait regarder derrière la haie les repiquages. Il fallait se dépêcher de les recouvrir avec des pots de terre rouge.

C. LEMONNIER.
(*Comme va le ruisseau.*)

CONJUGAISON : Verbes impersonnels usuels.

Quand on dit : **il s'agissait, il fallait, il y a**, ce sont des verbes qu'on ne conjugue qu'à la 3e personne du singulier, à tous les temps des modes principaux.

Conjuguons : le verbe *falloir, valoir :* futur en *audr.* (négliger le subjonctif).

Le verbe *pleuvoir, s'agir, paraître, il y a, il se peut, il est nécessaire*, etc.

Revoir **quelques futurs irréguliers** : *falloir, valoir, venir, tenir, obtenir*, dont le radical se transforme en *audr* ou en *iendr.*

COMPOSITION DE PHRASES

Il s'agissait de surveiller la trace : un coup de bêche... → **limaces** (texte 3).

Modifions cette construction en cherchant **quelques équivalents** de : il s'agissait (*il fallait, il était nécessaire*) et **imitons** cette phrase en parlant : **d'un pêcheur** qui prend un gros poisson ; — **d'un bûcheron** qui abat un arbre jeune ; — **d'un terrassier** qui arrache une pierre du sol ; — **d'un chasseur** qui abat un gros gibier (3 gestes) ; — **d'un joueur** de quilles qui abat tout le jeu en 3 coups, etc.

Montrer de même que, dans le texte 2 : **Un jardinier** *à la chasse* aux chenilles, aux escargots, aux vers de terre ; — *cueillant* des fraises, des petits pois, des haricots, des framboises ; — *repiquant* des poireaux ; — *semant* des carottes (cordeau, sébile, etc.).

Notons : **le costume du jardinier** (chemise bouffante, tablier de toile bleue, large chapeau, gros sabots) ; — **un arbre chargé de fruits ; — un lilas chargé de fleurs.**

Paragraphes. — Voir C. M. et C. S.

RÉCITATION

Jardins de province.

Voir texte C. M. et S. (*Supprimer* vers 1 et 2e strophe.)

COURS MOYEN (2e année) ET SUPÉRIEUR

1. Un jardin.

C'était comme un jardin oublié de l'autre siècle, un jardin joli comme un doux sourire de vieille. Des haies touffues séparaient les allées étroites et régulières, allées calmes entre deux murs de feuillage taillés avec méthode. Les grands ciseaux du jardinier alignaient sans relâche ces cloisons de branches et, de place en place, on rencontrait des parterres de fleurs, des plates-bandes de petits arbres rangés comme des collégiens en promenade, des sociétés de rosiers magnifiques, ou des régiments d'arbres fruitiers.

Tout un coin de ce ravissant bosquet était habité par les abeilles. Leurs maisons de paille, savamment

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

Des livres qu'il faut lire :

15 fr. — **A LA RECHERCHE D'UNE MÉTHODE D'ÉDUCATION** par L. SIGNORET, Inspecteur d'Académie.
Étude critique d'une grande pénétration et d'une parfaite objectivité sur les aspects les plus importants de la pédagogie moderne.

12 fr. — **L'HOMME ET SES DÉSIRS**
par Camille MÉLINAND, Agrégé de philosophie.
L'immense problème de l'homme, de ses désirs, de ses tendances, traité par un esprit profond, pénétrant et clair.

15 fr. — **COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS (L'École attentive),**
par P. BERNARD, Ancien Directeur de l'E. N. de la Seine.
Tous les résultats de votre enseignement dépendent de la faculté d'attention que vous aurez su développer chez vos élèves. Lisez ce livre !

15 fr. — **COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR (A travers la vie scolaire),** par P. BERNARD
Un grand éducateur traite ici des moyens pratiques de donner un enseignement vraiment cohérent et efficace. Cet ouvrage doit être votre livre de chevet !

15 fr. — **POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE**
par H. DUCOS, Ancien Ministre. Préface d'Éd. Herriot
Une des plus graves questions, non seulement scolaire, mais nationale, étudiée avec une parfaite objectivité par un de ceux qui prirent une part active aux débats.

15 fr. — **DIX-SEPT MOIS RUE DE GRENELLE**
par Mario ROUSTAN, Ancien Ministre.
Des allocutions, des causeries, des discours aussi, tous écrits avec la même limpidité au service de la pensée la plus claire.

12 fr. — **LES GRANDS PROBLÈMES DE LA BIOLOGIE ET DE LA GÉOLOGIE,** par E. LAZERGES
Si vous voulez comprendre les problèmes de la nature et les explications les plus récentes que les savants en ont données, il vous faut lire ce volume.

12 fr. — **LES GRANDES HYPOTHÈSES DE LA SCIENCE MODERNE,** par E. LAZERGES
Comme le précédent, cet ouvrage vous permettra de vous mettre au courant des théories actuelles sur toutes les grandes questions scientifiques qui passionnent l'élite de ce temps.

12 fr. — **LES PROBLÈMES DE LA FAMILLE ET LE FÉMINISME**
par G. BELOT, G. RICHARD, D. PARODI, etc...
Sur une question ardemment controversée, voici les opinions des personnalités les plus qualifiées.

9 fr. — **LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE HUMAINE,** par G. ROUCH
La géographie ne peut pas ignorer l'homme, son influence sur la nature, et doit en tenir compte pour être vraiment " explicative ".

12 fr. — **LES TRAITS ESSENTIELS DE LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE,** par G. ROUCH
Voici l'explication des grands phénomènes naturels qui forment, transforment et et modèlent sans cesse l'aspect de la terre.

Ces volumes sont extraits de

LA BIBLIOTHÈQUE DES ÉDUCATEURS

éditée par Fernand NATHAN

Demandez à la Librairie F. Nathan l'envoi gratuit du **prospectus spécial N**

LA DERNIÈRE FÊTE D

Le document ci-dessus a été établi d'après un dessin inédit dû à un artiste anglais présent à la fêt
Mo

Les Archives de l'Enseignement primaire.

'EMPIRE (12 Juillet 1870).

u fond le château de Saint-Cloud, qui devait disparaître quelques mois plus tard, incendié par les obus du alérien.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

LES MEILLEURS OUVRAGES DE PÉDAGOGIE

CH. CHARRIER

La Pédagogie vécue **(Un volume de 580 pages)... ... ... 22 fr. »**

La Pédagogie vécue à l'école des petits... **... ... ... 17 fr. 60**

Comment développer un sujet pédagogique... **... ... ... 11 fr. »**

GOTTELAND

Pour l'Éducation intégrale... **... 12 fr. »**

L. FOURNEL

Notions de Pédagogie générale... **13 fr. 20**

C. MELINAND

Notions de Psychologie appliquée à l'éducation... **... ... ... 14 fr. 75**

F. CHALLAYE

Principes généraux de la Science et de la Morale... **... ... ... 14 fr. 75**

F. CHALLAYE

L'Art et la Beauté... **... ... ... 15 fr. »**

BELOT, BUISSON, etc.

Les Problèmes pratiques de la Pédagogie morale positive... **... 8 fr. »**

P. MOSSIER

Comment former des esprits solides et vivants.. **... ... ... 8 fr. »**

NOUVEAUTÉ **E. LOISEL**

Les bases psychologiques de l'éducation physique **... ... ... 12 fr. »**

Pour les ouvrages de Pédagogie enfantine

Voyez le catalogue nº 2 de Fernand NATHAN, Éditeur.

ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE

espacées sur des planches, ouvraient au soleil leurs portes grandes comme l'entrée d'un dé à coudre. Et on rencontrait tout le long des chemins les mouches bourdonnantes et dorées, vraies promeneuses de ces tranquilles allées en corridor.

GUY DE MAUPASSANT.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce jardin est-il un potager ordinaire ? C'est un **jardin d'agrément.** — Sa qualité dominante : *il est joli.* Il est fait pour le plaisir des yeux et le repos : *allées calmes.* — A quoi fait-il penser ? *à un bosquet* (justifier ce mot en rappelant les détails). — Est-il entretenu ? En quoi consiste le travail du jardinier (noter : *taillés avec méthode, savamment espacés* ; expliquer ces expressions) ? — Un détail indique qu'il s'agit d'un jardin ancien (*les ruches de paille*), qu'il était peu fréquenté (*les abeilles, vraies promeneuses*). — Justifier le mot *vraies :* les abeilles n'aiment pas être dérangées, or les allées étaient *tranquilles.*

Mots et expressions. — *L'autre siècle :* le XVIIIe siècle, l'auteur vivait au XIXe siècle. — *Sans relâche :* un relâche, interruption ; étudier *sans relâche,* sans repos. — *Parterres, plates-bandes,* autres mots : *massifs, bouquets d'arbres.* — *Collégiens* (justifier la comparaison). — *Sociétés, régiments,* autres mots : des *alignements,* des *files,* des *groupes,* des *compagnies.* — *Ravissant :* délicieux. — *Corridor* (vieux français, couroir, devenu *couloir*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Décrire brièvement *une haie touffue, mais non taillée :* impénétrable, hérissée de..., envahissante, épineuse, où s'entrelacent...

2. Donner les contraires de : *une rue calme* (animée) ; *une mer calme* (agitée, houleuse) ; *une haie touffue* (claire, maigre) ; *des allées étroites et régulières* (larges et irrégulières, sinueuses, capricieuses) ; *rangés comme des collégiens* (plantés sans ordre ni méthode.

3. Mots de la famille de **jardin** : jardinet, jardinier, jardiner, horticulture, horticulteur (de *hortus* (lat.) = *jardin*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Aller, allée, allure, allant (n. com.), méthode, ciseaux, cisaille, collège, collègue, savant, savamment, courir, corridor.

1. Justifier **la répétition des mots** : *jardin* et *allées* dans les 2 premières phrases. — 2. Justifier **l'emploi de l'adj. démonstr.** *ces* (cloisons tranquilles). — 3. Fonction de : *vraies promeneuses* (appos. de *mouche*). — 4. Relever les participes pas. et présents équivalents d'adj. qual. (*oublié, taillés, rangés, ravissant, espacées, bourdonnantes*). — 5. Tourner à la forme active la phrase : *Tout un coin... abeilles.* — 6. Analyse de la phrase : *Les grands ciseaux... arbres fruitiers* (on peut faire de : *comme des collégiens...* une subord. elliptique).

2. Potagers.

A. **La forêt des asperges était là, d'un vert grisâtre perlé de corail, endiamantée d'un tulle de rosée... si fines, si légères, ces délicieuses asperges, qu'on pouvait les comparer à une écharpe de brume ; plus loin, c'était le carré des choux dont les feuilles gaufrées, d'un gris bleuté, roulaient, les jours de pluie, de grosses gouttes de cristal mobile ; plus au fond, montait la muraille fragile des haricots en rames, tandis que, le long des sillons bien tracés, le minuscule champ de pommes de terre, au feuillage vert foncé, se piquait de petites étoiles mauves et blanches.** (X.)

B. **Pendant que le vieux paysan remue la terre alentour et termine ses dernières plantations, l'épinard se prélasse, s'empresse de verdir, la fève des marais ouvre ses yeux de jais dans le feuillage pâle. Les petits pois volages s'élancent et s'allongent, couverts de papillons immobiles et tenaces. La carotte rougit en se montrant au jour. Les fraisiers aspirent les aromes que midi leur prodigue ; la laitue s'évertue à se faire un cœur d'or où elle veut enfermer la fraîcheur des matins et des soirs qui l'arrosent.**

MÆTERLINCK.
(*Le double jardin.* E. Fasquelle, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Dans les deux morceaux, on trouve des **traits descriptifs intéressants sur chaque légume.** (Les étudier de près en corrélation avec l'observation directe qui doit précéder et suivre l'étude des textes.) Les deux morceaux sont cependant différents. Dans le premier, des *traits justes* qui caractérisent bien l'aspect des choses ; dans le second, l'auteur prête *la vie* aux plantes (comment ?).

Mots et expressions. — Texte A. *La forêt* (justifier). — *Perlé de corail* (les fruits ronds et rouges). — *Gaufrées* (justifier). — *Étoiles mauves et blanches* (les fleurs).

Texte B. *Se prélasse* (de *prélat*) : s'étale commodément. — *Jais :* noirs. — *Volages :* à cause de leur légèreté et de leur envol. — *Tenaces :* ces papillons (les fleurs) tiennent bon. — *Aromes :* parfums. — *Prodigue :* verse en abondance. — *S'évertue :* s'efforce avec persévérance. **V. la Tortue.** « Elle part elle s'évertue... » (LA FONTAINE.)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer des verbes du TEXTE B en parlant de la *fraise,* des *radis,* des *haricots.*

2. Caractériser sans les nommer, de manière à les faire reconnaître, quelques légumes que vous avez observés : *navets, choux, poireaux, oignons, artichauts, oseille, salade,* etc.

Ex. : Une grosse tête ronde et frisée, d'un vert foncé, sur son pivot rigide (*le chou*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — TEXTE A. Diamant, endiamantée, alentour — les alentours, — plantations, un plant de... marais, maraîcher, marécage — tenaces, la ténacité, des tenailles — arome aromate, aromatique — s'évertue, la vertu, vertueux — arrosent, la rosée.

1. Dans le TEXTE 1 : *a.* relever les mots subordonnants (conjonctions, pronoms relatifs) fonction des subordonnées ; *b.* Sens du v. pron. *se piquait* (passif, *était piqué* ; rappr. : *cela se dit, cette marchandise s'est bien vendue*).

3. Dans le TEXTE 2 : *a.* analyse de la 1re phrase *b.* relever les verbes pronominaux en indiquant si le pron. *se* a ou n'a pas le sens réfléchi (non réfléchi : *se prélasse, s'empresse, s'élancent, s'évertue*) ; *c.* indiquer les compl. d'objet de *s'empresse, de s'évertue* (de verdir, à se faire...).

3. Un jardinier.

Dès février, il vous taillait les espaliers, écussonnait les rosiers devant la porte ; le temps se remettait-il au doux, il paillait ses fraisiers, empoignait la bêche et vous dessinait les planches au cordeau, trois planches de petits pois à rames, une planche de laitues, deux planches d'oignons ; un peu plus tard, des flageolets, des haricots, des choux de Bruxelles ; il y avait une couche à melons contre le mur, un plant de carottes, un plant de navets (ça donne du goût au pot-au-feu) ; en bordure, de la surelle pour la soupe, du persil pour la salade (très bon pour le sang) ; les « buottes », il les empoisonnait, les colimaçons, il les écrasait d'un coup de talon rageur. Quand revenait la saison des fruits, Rabot les surveillait, jetait un mauvais œil à ceux qui tournaient mal : à deux voisins, il vendait des paniers d'abricots ou de pêches...

J. GAUMENT et CAMILLE CÉ.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce jardinier est **actif.** Il utilise bien le terrain. Il soigne bien les plantes. — Il doit avoir aussi mauvais caractère : pourquoi un coup de talon *rageur,* pourquoi jeter un *mauvais œil* aux fruits qui tournent mal ? — Qu'expriment les passages entre parenthèses ? *des réflexions personnelles de Rabot.*

Mots et expressions. — *Écussonner :* greffer en écusson. — *Surelle :* oseille. — *Buottes :* peut-être

RAUBER. EXERCICES DE STYLE ET DE COMPOSITION..... 20 fr.

les taupes. — *Empoignait :* plus énergique que *prenait.*

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Imaginer d'autres réflexions de Rabot correspondant aux diverses occupations auxquelles il se livre. Ex. : Il empoignait la bêche (*profitons du beau temps*)... : il les écrasait (*ces sales bestioles, ça dévore tout*).

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Oignons ou ognons — pois, poix, poids — persil, fusil, — plant, planter, plan, plane — lait, laitue, allaiter, lactique, lacté.

1. Fonction de *vous* (taillait, dessinait), explétif. Ex. : *On vous le prend, on vous l'assomme* (La Fontaine). — Fonction de la sub. : *Le temps se remettait-il au doux* (sub. compl. de condition, tourner par *si*). — Décomposer : *un peu plus tard* (3 adv.). — Relever les compl. de noms, sens des prépositions (lieu, destination, etc.). A partir de : *les buottes...* mettre les verbes au passé composé, écrire correctement les participes passés, rappeler la règle d'accord.

GRAMMAIRE

(*Les questions à la suite des textes permettent de faire une revision générale.*)

Remarques sur : **même, quelque, tout.**

Exercice. — 1. **Même.** — Étudier la fonction du mot **même** dans les phrases suivantes : Les *mêmes* causes produisent les *mêmes* effets (sens pareil, semblable, identique), *adj. qualificatif.*

Ils sont venus eux-*mêmes* à notre rencontre (accord, *mêmes* a cependant le sens d'un adverbe : *précisément*).

Mon jardin n'est pas grand. Pourtant j'y ai planté des fleurs et j'y cultive *même* des légumes (sens : *aussi, de plus, encore*); *adv.* se rapporte au verbe.

Il y a des hommes, *même* âgés, qui sont capables d'un gros effort (*adv.* se rapporte à l'adjectif : *âgés*).

2. **Tout.** — *Tous* mes légumes sont levés, *toutes* les allées ratissées (*adj. indéf.*). — Rabot était *tout* heureux de voir prospérer ses semis (*adv. mod. : heureux*). — Vous nous avez vus *tout* émus de cette nouvelle (*adv.*). — Il est *tout* yeux et *tout* oreilles (adv.). — Voilà nos petites filles *tout* étonnées, *toutes* tremblantes (*adv. invar. devant une voyelle, variable devant une consonne*). — *Tout* lui réussit. — *Tous* l'ont cru (*pronom indéf.*).

3. **Quelque.** — Cet arbre trop vieux ne donne plus que *quelques* fruits (*adj. indéf.*). — Ce chêne a *quelque* cent ans (sens : environ, *adv.*). — *Quelque* intelligent que vous soyez, vous ne réussirez pas sans travail (sens : si, *adv.*, invar.).

4. **Quels que** soient vos soucis, ne vous laissez pas abattre.

Faire accorder l'adj. *quel :* de l'expression *quel que,* avec les noms : *son désir, sa force, votre fortune, vos qualités.* Sujets du verbe *être* au présent, puis à l'imparf. du subj.

CONJUGAISON

Revision de l'accord du participe passé. — Écrire correctement le participe dans les phrases suivantes :

1. **Le participe épithète.** — La terre (*desséchée*) était dure comme pierre. — Les hommes (*fatigués*) n'avançaient plus qu'avec peine.

2. **Le participe attribut.** — Le verger était (*planté*) d'arbres fruitiers d'une grande variété. — Ces élèves paraissent (*distraits*). — J'ai trouvé après l'orage mes carrés (*bouleversés*), et malheureusement bien des tiges (*brisées*).

3. **Le participe employé avec l'auxiliaire avoir.** — Nous avons bien (*travaillé*). — Il a (*dormi*) toute la nuit. — Rabot a (*planté*) des haricots. — Quelques plants ont (*souffert*) de la gelée. — Les fraisiers qu'il avait (*repiqués*) ont (*prospéré*). Je les ai (*vus*) déjà tout fleuris.

(*Rappeler la règle d'accord avec le compl. d'objet dir., s'il existe, placé avant le participe.*)

4. **Le participe des verbes pronominaux.** — 1. Les soldats se sont (*emparés*) de la citadelle. — Voir texte 2 : L'épinard s'est (*prélassé*), s'est (*empressé*) de verdir (mettre au plur. accord avec le sujet). — Les petits pois volages se sont (*élancés*). — La laitue s'est (*évertuée*) à se faire un cœur d'or.

(*Dans les phrases ci-dessus, les verbes pron. équivalent à des verbes actifs, accord.*)

2. Jean s'est (*taillé*) une trompette dans une écorce de saule. — Sa petite sœur a joué avec le couteau et elle s'est (*coupée*). — Montre-moi les livres que tu t'es (*achetés*).

(*Dans les phrases ci-dessus, le verbe* être *a la valeur du verbe* avoir. *Même règle d'accord que pour le participe passé employé avec l'auxiliaire* avoir.)

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. Le jardin était au penchant du coteau, entourant la maison : un clos d'arbres fruitiers et de plantes potagères qui s'étalait, abrité du nord par les chênes du parc, et de l'ouest par un rideau de grisards (peupliers) toujours bruissants.

Pol Neveu. (*Golo.*)

Sur ce modèle, indiquez la situation et l'aspect de votre jardin. Employez le présent.

LE PARAGRAPHE. — Le jardin de Poum. — L'enchantement, la merveille des merveilles, c'est le jardin. *Jardin* **où le ciel est d'un bleu si pur, où les nuages sont d'une neige si légère, qu'elle vogue au vent, très haut ;** *jardin* **que le soleil crible, où les roses sont plus roses que partout ailleurs.** *Jardin* **plein d'insectes bleus, verts, ailés, de fruits d'or, de palones vertes !** *Jardin* **où il fait si bon vivre ! Poum a son arbre favori, dans lequel il se hisse, s'installe à califourchon sur la maîtresse branche... Quelle lumière de soleil ! Comme les fleurs sentent le miel !**

Paul et Victor Margueritte.

Si vous éprouvez autant de plaisir que Poum dans votre jardin, faites-le vivement sentir en adoptant la forme du texte ci-dessus.

Autres sujets. — 1. Je jardine. — 2. Le jardin rajeuni par la bêche vient d'être ensemencé; couleur, aspect, on reconnaît... — 3. Déjà les premières fleurs... voici... — 4. C'est le triomphe de la verdure...

LE DEVOIR COMPLET. — *Votre mère vous a donné un petit coin du jardin. Comment l'avez-vous aménagé ? Le plaisir que vous y trouvez.*

Autres sujets. — Vous avez observé vos parents travaillant au jardin. — Ce qu'ils y ont fait jusqu'à ce jour. — Ce qu'ils faisaient au moment où vous les avez accompagnés. — Leur attitude, leurs actions, leurs réflexions.

RÉCITATION

Jardin de province.

Je pousse le portail grinçant, couleur d'ardoise ;
Voici le banc rustique où l'aïeul au mois d'août
Aimait à me bercer au creux de ses genoux
En fredonnant tout bas une chanson patoise.

Au tronc des hauts sapins blessés par quelque pic,
La résine se fige en fines gouttelettes
Dont le parfum se mêle à celui que sécrète
Sur la table de pierre un pot de basilic.

Sur l'allée et ses buis réguliers, les groseilles
Penchent nonchalamment leurs perles de corail
Et, vers l'ombre propice aux ruches en travail,
Lourdes de leur butin se hâtent les abeilles.

Tout est enveloppé de paix et de sommeil,
Seuls rompent le silence un appel de palombe,
Parfois, et le bruit sec d'une prune qui tombe
Sur le gravier, parmi les taches de soleil.

Marc-André Fabre.
(*Le manteau partagé.*)

Ch. Adnet.
I. E. P. (*Nord*)

J. Rogissart.
Instituteur (*Ardennes.*)

LEROY. La dictée au C. E. P. et au concours des Bourses nationales (1re et 2e séries). . . . 7 fr.

cable, que la proportion de ces drames quotidiens soit tellement supérieure aux tragédies anciennes.

Jadis, on parlait du rêve de la route. Maintenant, on dit l' « ivresse de la route ». « Faire son chemin » avait un sens. « Faire de la route » en prend un autre. « Où passerez-vous vos vacances ? « demandons-nous à ceux qui partent. Et nous entendons cette réponse : « Sur les routes ! » Ce ne sont plus des pas qui sillonnent les routes, ce sont des roues. Et il semble qu'on doive trouver en cette substitution le symbole de la vie moderne.

Mais qu'importe ! La nature continue de vivre et de faire, malgré les hommes, la beauté des voies nouvelles. La rivière que l'on suit, le bois où l'on pénètre, la chaîne neigeuse que l'on franchit maintiennent le décor lyrique. Oh ! sans doute, l'élan est tel que l'on est, semble-t-il, dans tous les paysages à la fois. On embrasse tout et tout vous saisit. Les impressions se font à peine successives. La vitesse crée la simultanéité au rythme de la vie moderne.

ALBÉRIC CAHUET.
(*L'Illustration.*)

LECTURE II. — **Les revêtements routiers.** — Le plus simple, le plus ancien et le plus usuel encore des revêtements est l'empierrement composé d'un mélange de pierraille, de sable et d'eau, tassés au rouleau compresseur ; c'est le macadam ordinaire, que chacun connaît, peu résistant, mais qui suffisait parfaitement autrefois, et convient encore aux chemins de faible trafic. Ce revêtement est fréquemment amélioré par un enduit superficiel, généralement de goudron répandu par arrosage ; il donne plus de cohésion aux éléments de l'empierrement, en protège la surface et s'oppose à la production de poussière. cette odieuse poussière qui fut l'un des grands inconvénients de l'automobilisme naissant.

L'idée est venue naturellement de recourir au *goudron* comme « liant », pour l'agglomération dans leur masse même des matériaux constituant la chaussée. « Tormacadam » est le terme générique usuel qui désigne aujourd'hui les chargements variés dont les pierres, pierrettes et cailloutis sont, après un soigneux séchage, enrobés de goudron ; ces macadams sont compacts, imperméables, de réparation aisée ; ils supportent une circulation plus active. Nous ne nous prononcerons pas sur l'emploi, ou de pierres dures qui donnent plus de solidité au revêtement, ou de pierres tendres qui se laissent mieux imprégner de goudron... Ajoutons qu'on substitue quelquefois à la pierre, dans la confection de ces macadams, les résidus des hauts fourneaux, les « laitiers » concassés au calibre voulu.

L'agglomération au *bitume* ou à *l'asphalte*, au lieu de goudron, donne au revêtement beaucoup plus de solidité et d'endurance, avec une élasticité qui est une des qualités les plus appréciables. Aussi ce procédé est-il indiqué pour les voies qui ont à soutenir un passage fourni et lourd. La « bitulithe », le « marolastic », etc., sont des variétés ou des composés à base bitumineuse.

Intercalons ici le système de *silicatage* (silicate de soude, dont la composition est fort variable), qui est un moyen de consolidation employé dans les régions où la pierre est de consistance médiocre.

Viennent ensuite les chaussées de *béton*, dont les types sont nombreux : béton de ciment avant tout, béton d'asphalte, macadam-ciment, béton armé, etc. Constituées soit par une couche unique de béton riche, soit le plus souvent par une épaisseur de béton maigre sur fondation, ces chaussées, peu élastiques peut-être, trop sonores, et exposées aux fissures par « retraits » du béton à la prise, forment cependant des sols d'une grande solidité, résistants, appropriés à une circulation intense, rapide et pesante. Il en existe dans la région de Grenoble ; elles sont très en faveur aux États-Unis.

Terminons enfin par la série des *pavages*, supportés soit par une fondation de béton, soit par du macadam, avec une couche amortisseuse de sable. Et rappelons : les pavages de pierre, grès, granit, basalte, en pierre d'échantillon, très vieux système, toujours coûteux, mais qui donne les routes les plus durables, celles qui doivent être dévolues aux circulations intenses en « poids lourds » et camions industriels ; les pavages mosaïques, en petits appareils, qu'on peut voir particulièrement dans les rues de Paris ; les pavages en bois injecté de goudron, très doux au roulement, insonores, mais nécessitant un entretien très soigné, et dont l'usage pour cela est limité aux villes. Puis les pavages artificiels : pavages de briques ou de produits céramiques peu connus en France, en usage en Hollande depuis le XVIIIe siècle et adopté dans certaines conditions en Amérique ; pavés d'asphalte moulés ; pavés de béton de ciment ; pavés de fonte de fer ; pavés d'agglomérés divers.

Ainsi, du macadam simplement cylindré à l'eau aux pavages de pierre ou de métal, se déploie toute une gamme de revêtements, présentant les caractères et les qualités les plus variés.

EDMOND CHAIX.
(*Revue des Deux Mondes.*)

LECTURE III. — **Les transports routiers.** — Les applications des transports automobiles routiers sont à peu près infinies, et l'on en trouve des exemples dans tous les domaines de l'activité commerciale.

C'est ainsi qu'ils jouent un rôle considérable pour le ramassage et le transport du lait, denrée particulièrement délicate et pour laquelle il y a lieu de réduire au minimum le temps qui s'écoule entre la production et la consommation. Il s'est ainsi créé des entreprises de ramassage du lait par camions et l'on cite le cas de l'une d'elles qui, ayant commencé en 1918, avec un seul camion, en utilise aujourd'hui 58, parcourant chaque jour 7 000 kilomètres et ramassant près de 200 000 litres de lait ! Le lait ainsi recueilli dans les fermes est amené dans des centres de ramassage, d'où il est dirigé sur les centres de consommation, soit par chemin de fer, soit, également, par des camions-citernes calorifugés, où le lait peut se conserver vingt-quatre heures sans altération.

La rapidité des transports n'est pas désirable que pour le lait ; elle l'est également pour la plupart des produits destinés à l'alimentation : fruits, légumes, bétail, etc... On a, notamment, de plus en plus souvent recours à des camions automobiles pour le transport du bétail, et l'on dispose aujourd'hui, dans ce but, de « bétaillères » de 5 tonnes à deux étages pouvant transporter jusqu'à 10 vaches, 50 veaux ou 100 moutons : des troupeaux entiers, sur un seul véhicule. Et l'on voit arriver aujourd'hui par la route, au marché de la Villette, des bestiaux venant de 200 à 250 kilomètres et dont le transport ne demande que cinq ou six heures, alors qu'il nécessiterait un jour ou deux par les voies ferrées. Plus de 100 bétaillères arrivent ainsi journellement à Paris.

Un autre domaine où les transports routiers rendent de très grands services est celui de la construction et des travaux publics ; les camions permettent le transport direct des matériaux de la carrière qui les produit ou de l'usine qui les fabrique, au chantier où ils doivent être utilisés, d'où suppression de toutes les manutentions intermédiaires. Tout un matériel spécial, tel que bennes basculantes, a, d'ailleurs, été établi pour les transports de ce genre, qui peuvent être effectués soit au moyen de véhicules appartenant à l'entreprise, soit en ayant recours à des entrepreneurs de camionnage outillés dans ce but.

Signalons encore l'emploi, de plus en plus fréquent, de la route pour les déménagements, pour le transport de carburants, et pour la livraison de marchandises à la clientèle de détail. Certains grands magasins de Paris n'effectuent-ils pas leurs livraisons par leurs propres véhicules, à des distances dépassant 200 kilomètres, jusqu'au Havre, par exemple ?

Mais le fait le plus caractéristique du développement des transports routiers au cours de ces dernières années, c'est, sans doute, la multiplication des lignes de messageries rapides.

De telles lignes se sont, en effet, établies pour relier tous les centres entre lesquels s'effectuent des échanges commerciaux réguliers, et la plupart comportent des services quotidiens assurés par camions rapides.

C'est ainsi que, autour de Paris, rayonnent une multitude de lignes de messageries routières qui réunissent Paris aux principales villes de France : Amiens, Lille-Roubaix-Tourcoing, Nancy, Strasbourg, Dijon, Besançon, Lyon, Grenoble, Marseille, Nice, Clermont-Ferrand, Pau, Châteauroux, Bordeaux, Tours, Nantes, qui ont pour terminus une ville importante, sont d'ailleurs complétées par des lignes secondaires rayonnant autour de cette ville et permettant la répartition des colis dans le département ou même dans les départements limitrophes. Enfin, autour des grands centres, se sont créées des lignes qui desservent régulièrement les localités les plus rapprochées. Paris, notamment, se trouve relié de la sorte directement par des lignes spéciales à toutes les villes de sa grande banlieue et même à la plupart des villes qui se trouvent situées dans un rayon de 100 à 150 kilomètres.

Par ailleurs, il s'est créé des lignes qui ne font que traverser Paris, réunissant par l'intermédiaire de la capitale deux régions de province, par exemple le Nord et la Bretagne, ainsi que des lignes qui se prolongent à l'étranger (Paris-l'Espagne, Paris-Bruxelles, etc.).

JACQUES-THOMAS. (*La Journée industrielle.*)

Mme OZOUF.

Mlle KŒNIG. RÉCITS DE GÉOGRAPHIE..... 6.60

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

L'art d'accommoder les restes.

Il ne s'agit pas de resservir les restes seulement après les avoir réchauffés : il faut en faire quelque chose de nouveau, qui soit différent et *meilleur* que le mets initial. Je dis bien: *meilleur*. C'est là le grand principe, la règle constante dont vous ne démordrez pas.

Servir froid.

La viande est très difficile à réchauffer. Je veux dire à réchauffer en la rendant meilleure qu'auparavant. — La viande prend facilement un goût particulier qu'on ne sait pas appeler autrement que « le goût de réchauffé » et qui n'est pas nauséabond, mais qui est plat, fade, triste... et contraire à l'appétit.

Aussi, il vaut mieux, bien souvent, servir froids les restes de viande, mais non point sous l'apparence avec laquelle ils ont quitté la table au repas précédent. Présentez-les de façon plaisante : le morceau de rôti, coupez-le en tranches minces, régulières, servies sur des feuilles de laitue disposées autour du plat et placez au centre — ou bien dans des raviers — soit du bon beurre, soit des olives, des câpres ou des cornichons, soit une belle mayonnaise.

Le bouilli du pot-au-feu, un morceau de bifteck, même, coupez-le dans une salade verte.

Les hachis.

Ce que vous ne pouvez convenablement présenter froid, hachez-le avec ail, persil, oignon, du lard ou du gras de jambon et un peu de viande nouvelle si votre reste est insuffisant. Vous avez ainsi une farce que vous pouvez employer de bien des façons.

Telle quelle, ajoutez-la à quelques pommes de terre cuites à l'eau et bien écrasées et faites chauffer au four ; ce seraun *hachis Parmentier*.

Mélangez-y un œuf battu, faites-en de petits tas que vous envelopperez dans de petits triangles de pâte à tarte et faites cuire ces petits pâtés à grande friture ; ce sont des *rissoles*.

Vous pouvez encore en farcir des œufs, des artichauts, des laitues, des tomates. Dans ce dernier cas, n'oubliez pas une cuillerée à café d'huile d'olive et complétez la farce par de la mie de pain cuite dans du lait (salé et sucré) et par la pulpe enlevée aux tomates. Vous ferez cuire tout ensemble avant de farcir vos tomates et n'ajoutez l'œuf battu qu'au dernier moment : il ne doit cuire que dans le four.

Réchauffer la viande.

S'il vous reste assez de rôti pour que vous puissiez en faire non un hors-d'œuvre ou l'assaisonnement d'un plat de légumes, comme je viens de vous l'indiquer, mais le plat de viande important du déjeuner, il faudra bien le faire réchauffer :

Voici deux procédés qui éviteront autant que possible le fâmeux « goût de réchauffé ».

1° Couper la viande en tranches minces, la tremper dans une assiette creuse contenant du madère, puis la passer dans la farine et la faire frire au beurre, servir avec du citron.

2° Faire cuire lentement des oignons émincés dans une sauce faite de beurre et de *bon* vin blanc ; quand les oignons sont bien tendres et le vin évaporé, qu'il ne reste plus que le beurre parfumé par le bouquet du vin, placez-y vos tranches de viande et laissez-les y chauffer sans bouillir.

Les viandes cuites dans la sauce au vin se réchauffent sans presque perdre leur bon goût ; seulement, votre sauce au vin perdra de l'eau, s'épaissira et restera finalement réduite à la graisse et à la farine si vous n'avez soin de l'éclaircir par un peu *d'eau* : le vin n'aurait pas le temps de cuire ou bien la viande cuirait trop.

Les légumes.

Les légumes se réchauffent généralement bien, mais il faut leur ajouter un peu de beurre pour qu'ils soient, selon la règle, meilleurs que la première fois.

Et puis, si vous pouvez en changer tout à fait la présentation, cela vaudra mieux. Vous pouvez mettre des haricots blancs en salade, des haricots verts dans une petite sauce blanche ; les légumes de la « potée », vous pouvez les hacher avec du lard gras ou du beurre, y battre un œuf, quelques cuillerées de gruyère râpé et faire gratiner au four.

Les pommes de terre ont la réputation de ne pae pouvoir être réchauffées avec succès ; vous y parr viendrez néanmoins si vous avez soin de ne pas les laisser refroidir entières, mais de les écraser, dès la fin du repas, dans leur sauce encore chaude.

Vous transformerez heureusement une purée de pommes de terre en y ajoutant du lait, du beurre, du gruyère râpé et en mettant au four. Vous pouvez encore en faire des croquettes en pétrissant cette purée avec de la farine, un œuf, un peu de rhum et en la faisant frire à grande friture par petites quantités.

***

Il est difficile de faire réchauffer des pâtes sans les dessécher. Aussi, je vous conseillerai de ne jamais servir vos pâtes au gratin quand vous prévoyez un reste: servez-les à l'italienne, c'est-à-dire avec beurre et fromage mais sans les passer au four ; le lendemain, pour les réchauffer, mettez-les dans une béchamelle assaisonnée d'un peu d'ail, de madère, ajoutez un peu de fromage, et faites gratiner, pour obtenir une croûte dorée mais tendre, couvrez de lait avant de mettre au four.

Même traitement pour un reste de riz.

***

Puisque je parle de béchamelle, voici un moyen d'utiliser ce qui peut vous rester quand vous en avez servi une saucière pour accompagner des asperges et des artichauts. Ajoutez-y du gruyère râpé — une ménagère doit toujours en avoir dans son placard, — battez-y un ou deux œufs et mettez au four, vous aurez un *soufflé*.

Vous pouvez, au lieu d'utiliser le four, mettre la sauce dans une casserole sur le feu, y ajouter votre fromage, puis vos œufs l'un après l'autre en tournant sans cesse et faire épaissir en évitant l'ébullition, poivrer et servir chaud. Cela donne un petit plat qui n'a pas de nom à ma connaissance, mais qui est exquis et nourrissant.

Le sanciau et les croûtons.

Il peut vous arriver d'avoir un reste si petit que vous croyez n'en pouvoir rien faire. Servez-le dans un sanciau ou sur des croûtons.

Le sanciau bourbonnais est une crêpe épaisse, faite dans la proportion d'une cuillerée de farine pour un œuf, le tout délayé avec du lait, une cuillerée de madère, du sel et une pincée de sucre.

Sur cette crêpe, vous mettez votre reste, préalablement réchauffé, et vous servez en repliant le sanciau qui se trouve « fourré ». Vous pouvez fourrer un sanciau avec toutes sortes de choses : de la cervelle frite, des rognons au vin, du ris de veau, des champignons, des épinards, des nouilles, etc.

Pour avoir des croûtons à la fois dorés et tendres, je fais fondre dans une poêle un morceau de beurre, j'y place des tranches minces de pain rassis, je les arrose aussitôt de lait et de madère, je sucre (à peine) et je sale ; quand c'est doré d'un côté, je retourne.

***

Et maintenant, mes enfants, exercez-vous à la cuisine. Plus tôt vous vous y mettrez, et plus vous aurez de chances de devenir des « cordons bleus ».

M. RAVAUDET.

GRÉGOIRE. COMMENT ENSEIGNER LE DESSIN..... 30 fr.

mètre et de 26 m. de longueur. Quelle est l'épaisseur moyenne de la couche de terre? (C. É. P. É., Bagnols-sur-Lèze.) RÉPONSE. → **25 mm.**

2. *Les 8 classes d'une école sont chauffées à la houille. Chaque classe consomme 1 seau $\frac{2}{3}$ de charbon par jour, le contenu du seau pesant 15 kg. Calculer la dépense annuelle au prix de 152 f. la tonne, les poêles fonctionnant du 1er novembre au 15 avril, déduction faite de 30 jours de congé.* (Blangy, Calvados.) RÉPONSE. → **4 134 f. 40.**

3. *Un bassin rectangulaire de 1 m. 60 de long et 0 m. 85 de large contient de l'eau jusqu'aux $\frac{7}{8}$ de sa profondeur. On achève de le remplir en y versant 2 dal. 75 de liquide. Calculer sa capacité et sa profondeur.* (Maubeuge.) RÉPONSES. → **22 dal.; 0 m. 162.**

4. *Un propriétaire a acheté un terrain rectangulaire de 150 m. de long sur 72 m. de large pour 8 100 f. Il a payé 15 p. 100 de frais. Il le fait entourer d'une clôture valant 1 f. 50 le m. courant et le loue 450 f. A quel taux a-t-il placé son argent s'il paie chaque année 15 f. d'entretien et 45 f. 40 d'impôts?*

→ SOLUTION :

Périmètre du terrain en m. : 2 (150 + 72) = 444 m.

Prix de la clôture : 1 f. 50 × 444 = 666 f.

Frais d'achat : $\frac{8\,100 \times 15}{100}$ = 1 215 f.

Prix de revient total : 8 100 f. + 1 215 f. + 666 f. = 9 981 f.

Revenu annuel du terrain : 450 f. — (45 f. 40 + 15 f.) = 389 f. 60.

Taux du placement : $\frac{389{,}60 \times 100}{9\,981}$ = 3,90 p. 100.

5. *Un autobus qui réunit deux villes éloignées de 15 km. fait en moyenne 45 km. à l'heure. Il part du 1er village à midi; mais, au bout de 12 minutes, une panne l'oblige à un arrêt de 10 minutes. Quel trajet lui reste-t-il à faire? Combien mettra-t-il de minutes pour le terminer et à quelle heure arrivera-t-il au 2e village?* (Montmorency.) RÉPONSES. → **8 m.; 12 h. 30.**

COURS SUPÉRIEUR

Quelques notions sur les fonctions graphiques.

a. Montrer que la distance parcourue par un mobile dépend du temps employé à faire la course. A un certain temps de parcours correspond une certaine distance parcourue.

b. De la même façon, l'aire d'un cercle dépend de la longueur de son rayon.

On dit, dans le 1er cas, que la distance parcourue est fonction du temps, dans le second cas que l'aire est fonction du rayon et, d'une façon générale :

Deux quantités A et B sont fonction l'une de l'autre lorsqu'à toute valeur de A correspond une valeur bien définie de B et réciproquement.

Donner des exemples de quantités fonction l'une de l'autre :

Représentations graphiques.

EXEMPLE. — De midi à minuit, un observateur a relevé la température et obtenu les résultats suivants :

12 h.	13 h.	14 h.	15 h.	16 h.	17 h.	18 h.
16°	18°	22°	25°	24°	23°	21°
19 h.	20 h.	21 h.	22 h.	23 h.	24 h.	
19°	18°	17°	15°	14°	13°	

Dire que la température peut être considérée comme une fonction du temps.

Représenter suivant le graphique ci-dessous la température en fonction du temps.

Montrer un graphique de fièvre pendant une maladie, le graphique du baromètre et du thermomètre enregistreurs.

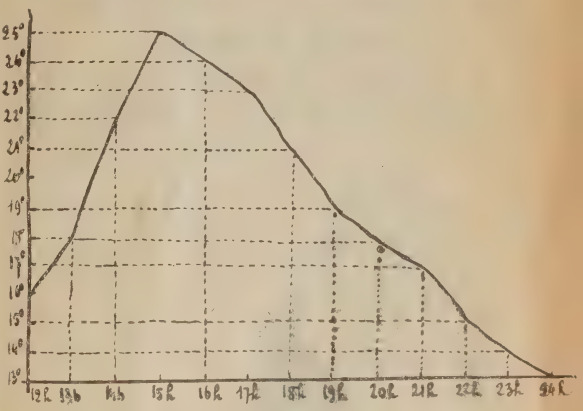

COORDONNÉES CARTÉSIENNES. — Détermination d'un point du plan. Définir l'axe horizontal ou des abscisses, l'axe vertical ou des ordonnées. Orientation de ces axes. Définir les coordonnées d'un point.

Le point A est tel que ses 2 coordonnées soient

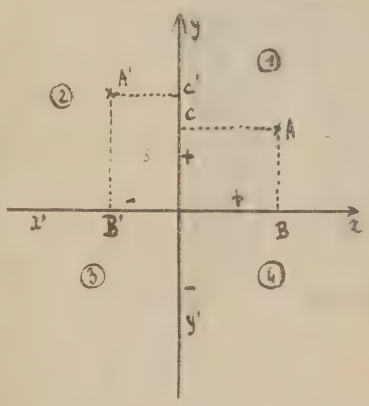

positives. Il en est de même de tous les points de la région I.

A' est tel que son ordonnée soit positive et son abscisse négative, il en est de même de tous les points de la région II.

Déduire par l'examen de la figure les propriétés des points de la région III et de la région IV.

Exercices. — 1. *Déterminer la place des points dont les coordonnées sont les suivantes :*

x = + 1	x = — 1	x = — 1	x = + 1	
y = + 3	y = + 3	y = — 3	y = — 3	

2. *Où sont situés les points : a. dont l'abscisse est nulle; b. dont l'ordonnée est nulle?*

3. a. *Où sont situés les points dont l'abscisse égale l'ordonnée;* b. *dont l'abscisse soit l'opposé de l'ordonnée.*

(*a.* Sur la bissectrice des angles 1 et 3 ; *b.* sur la bissectrice des angles 2 et 4.)

Échelles des plans et des cartes.

Voir le C. M. n° 19. Etudier les problèmes donnés

M. PAUMIER,
Inspecteur de l'Enseignement primaire.

CHANTICLAIRE. CE QU'IL FAUT SAVOIR pour CALCULER RAPIDEMENT de TÊTE. 4.20

TRAVAIL MANUEL

Le pantin « Auguste ».

La deuxième partie, montrant « Auguste » de dos, est suffisamment claire pour que nous ne nous attardions point sur d'inutiles détails.

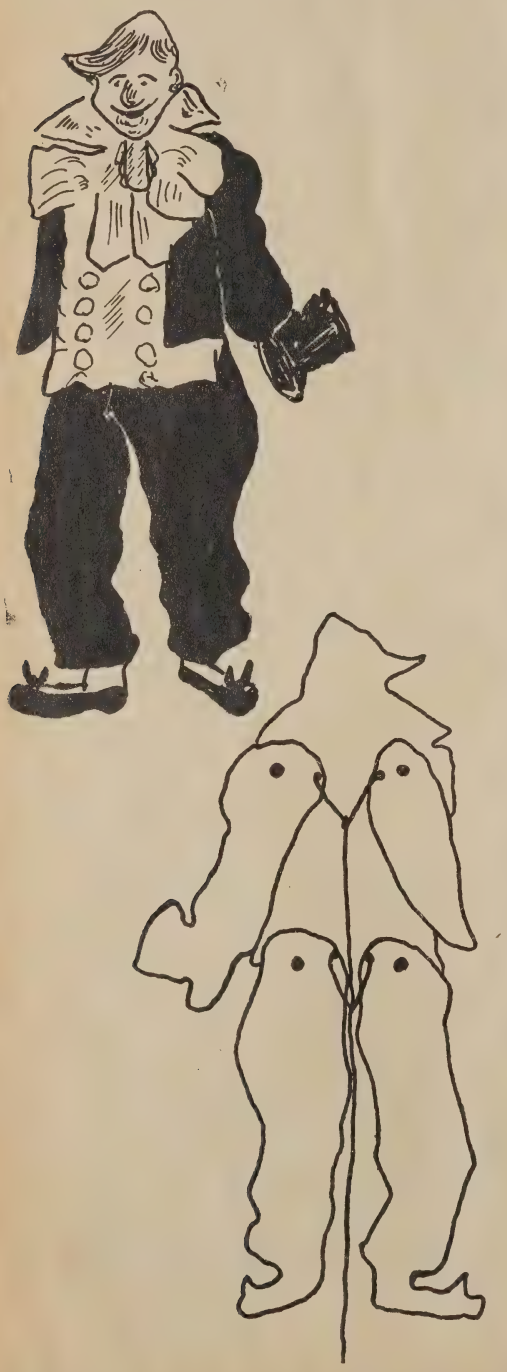

Que les attaches soient solides, les cordonnets bien accrochés et les élèves pourront nous montrer un « Auguste » parlant certes peu, mais gesticulant beaucoup.

« Auguste » acrobate.

Il faut ici dessiner, vus de profil, la tête et le tronc du pantin ainsi que chacun de ses membres. La figure montre la façon de réunir les différentes parties.

Les montants de la barre fixe peuvent être constitués par des règles, ou, mieux encore par

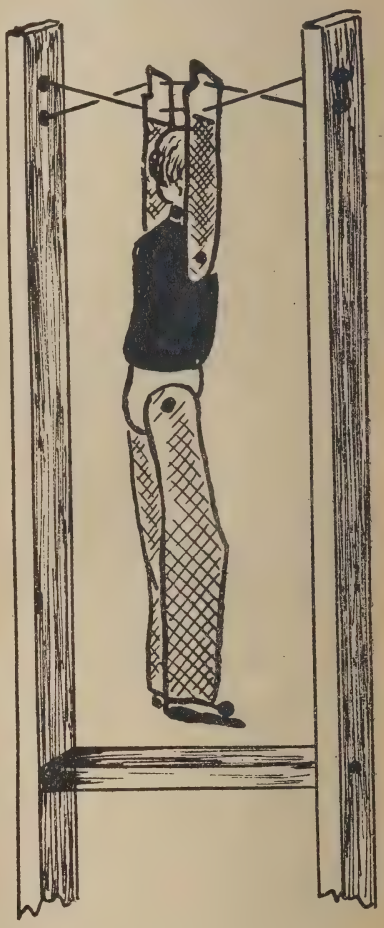

ces sortes de baguettes qu'on trouve à l'intérieur des chaussures neuves.

A une extrémité de chacun des montants, percer 2 trous espacés d'environ 1 cm. (à défaut d'un chignolle, on opère avec un fil rougi). A 5 ou 6 cm. des autres extrémités, placer une barre transversale longue de 4 à 5 centimètres.

Il ne reste plus qu'à suspendre « Auguste ». Un croquis au tableau renseignera les enfants sur la façon de passer le cordonnet (Voir figure).

Il suffit d'éloigner ou de rapprocher les extrémités des barres situées sous la tige transversale pour voir « Auguste » s'agiter et prendre d'amusantes positions.

H. DEGORRE,
Instituteur, Mœuvres (Nord).

PLICQUE. Le travail manuel attrayant à l'école primaire..... *Broché.* 10.50 *Relié...* 12.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Le cerisier.

I. Vous connaissez les cerises. Mais savez-vous reconnaître un cerisier quand il ne porte plus de fruits ? Avez-vous déjà vu le merisier ? (cerisier sauvage des bois).

Observez l'écorce lisse, luisante et brune, des jeunes troncs et des branches. L'écorce des vieux troncs est brun foncé, fendue (on y trouve souvent des gouttes de liquide gluant).

Dessinez les feuilles ovales et dentées. Les jeunes feuilles sont plissées, dressées verticalement et enduites d'un liquide gluant (moyen de protection).

Les fleurs sont des ombelles, de petites fleurs régulières. Elles sont comme de petites roses blanches. Disséquons une fleur : 5 sépales, 5 pétales, 20 étamines. Coupons l'ovaire et cherchons-y à la loupe les 2 petites graines.

Faites une coupe de la fleur (de haut en bas) et dessinez-la. Comptez les fleurs d'une ombelle et dessinez le schéma (marquez les corolles par de petits ronds). La fleur du cerisier est une rosacée.

Observez la durée de la floraison de l'arbre, de la naissance de la première fleur à la mort de la dernière. Développez cette idée — image « le cerisier, une riche auberge des abeilles ». Dessinons des cerises de taille et de couleur différentes. Sortez le noyau lisse et rond. Cassez-le et sortez l'amande. Faites germer cette graine sur de la mousse humide.

Parlez de l'usage des cerises : comment les aimez-vous ? Comment les emploie votre maman ? Recettes de confitures, de tartes.

Mauvais emploi : eau-de-vie (kirsch).

II. Arbres parents.

1. **Le prunier** fleurit très tôt. Dessinons une feuille et une fleur. Montrer aussi des fleurs d'abricotier, de mirabellier, de reine-claudier.

2. **Le pêcher** a des fleurs roses qui apparaissent en mars avant les feuilles lancéolées doublement dentées. Montrer le noyau ridé. Dessinons la fleur et la feuille.

3. **L'amandier** est le plus précoce de tous les arbres à noyau. Dès février, il se couvre de fleurs blanches ou blanc rosé. Dessinons la feuille allongée d'un vert clair tendre. Le fruit de l'amandier de nos régions n'est pas comestible. Dans les pays méditerranéens pousse l'amandier **aux amandes douces.**

3. **Le pommier et le poirier** sont aussi des rosacées. Cherchez le pommier sauvage à branches épineuses. Montrer et faire dessiner les fleurs roses du pommier, les fleurs du poirier, du cognassier, du néflier.

II. Rosacées des champs et des prés.

1. **L'aubépine** (épine blanche) offre en mai une floraison superbe. Les fleurs embaumées cachent le feuillage et les rameaux. En automne, vous pouvez cueillir les fruits rouges qui renferment 1-3 noyaux.

2. **L'églantier.** — Dessinons les feuilles composées de folioles dentées. Attention aux épines arquées comme des crocs de chien. Cueillez les fruits rouges en automne et faites-en une excellente confiture.

3. **Ronces et fraises.** — Dessinons les feuilles composées (garnies d'aiguillons crochus chez la ronce).

Cueillez les mûres sauvages, les framboises, les fraises.

4. **La reine des jardins.** — Par transformation, l'humble églantine sauvage est devenue l'orgueil des jardins, la rose superbe.

Montrer des roses non rampantes, des roses rampantes. Allez visiter une roseraie : spectacle d'enchantement, atmosphère de parfum, décor de féerie.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Les céréales.

Nos céréales sont de la famille des herbes. Par la sélection des graines et les soins du sol, l'homme est arrivé à augmenter la grosseur et le contenu en farine des graines.

I. Le maïs.

Appelé aussi blé de Turquie, ce qui indique déjà que c'est une céréale de pays chauds, poussant en Europe seulement dans les pays tempérés. Allez mesurer la hauteur d'un plant de maïs. Coupez une tige, dessinez la coupe (moelle). Observez la feuille et sa longue gaine. A la pointe de la tige, il y a les étamines en forme d'épi. Les fleurs femelles sont à côté, très serrées, sur lesquelles les graines restent juxtaposées.

Les épis sont enveloppés de plusieurs feuilles. Les fils soyeux qui en sortent sont les pistils. Imaginez comment se fait la fécondation.

Mangez quelques grains non mûrs.

Les épis sont détachés à la main et séchés sur le grenier suspendus. (Montrer 2 spattes nouées.)

Dans les régions septentrionales, on cultive le maïs comme fourrage.

Usage des grains de maïs : farine, semoule (polenta italienne), graines de volailles, de porcs.

En Amérique (pays de grande culture de maïs), on en fait de la bière, de l'eau-de-vie. Des feuilles, on fait du papier (cigarettes Gitane). Paille de maïs : sièges de chaises.

II. L'avoine.

L'avoine supporte les climats rudes et humides. On la cultive dans les pays septentrionaux et jusqu'à une altitude de 1 600 mètres.

Examinons un épi d'avoine au moment de la floraison, où l'on voit sortir les étamines. La fleur est disposée en grappes irrégulières. Chaque groupe de fleurs est un **épillet**. Détachons-en un. Y distinguer les 2 lames vertes, les **glumes**. Notons une fleur, protégée, elle aussi, par deux lamelles, les **glumelles,** dont l'une, plus grande, porte une longue arête. En dedans, il y a 3 étamines qui oscillent au vent. L'ovaire globuleux porte 2 stigmates plumeux. Le vent est-il le seul agent de fécondation ?

EISENMENGER ET COUPIN. Les sciences naturelles des Cours Complémentaires et du B. E. *Relié*... 22 fr.

Le grain d'avoine constitue la principale nourriture du cheval (l'arome de l'écorce excite l'appétit de l'animal). En Bretagne, en Écosse, en Irlande, on en extrait la farine dont on fait un pain noir. Montrer aussi les gruaux d'avoine.

III. L'orge.

Examinons un épi d'orge au moment de la floraison. Disséquons les épillets. Y distinguer 2, 4 ou 6 rangs et la longue arête flexible de la glumelle.

Usage : brasserie (malt). Montrer de l'orge perlé, du café malt.

IV. Le blé ou froment.

C'est la plus importante des céréales. Chaque épillet contient 3 fleurs. Montrer du blé barbu, du blé non barbu.

Faire raconter l'histoire de « Jean Grain de blé ». Les travaux du laboureur, comment le grain germe et croît, la floraison, la maturité, la moisson, le battage, le vannage, le moulin au bord du ruisseau, le moulin moderne, farine et son, semoule, pâtes alimentaires, le boulanger, le respect du pain.

« Ne tuez pas sur la tige la fleur du pain. »

V. Le seigle.

Comment le distingue-t-on du blé ? Épillets à 2 fleurs, glumelles portant une longue arête. Forme et couleur de l'épi.

Observons un chaume : cylindrique, creux. Mesurons-le. Faisons une coupe longitudinale, une coupe transversale. Dessinons les coupes à l'endroit des nœuds.

Les feuilles sont longues et étroites, aux nervures parallèles. Détachons la gaine fendue. Pourquoi le chaume est-il résistant : tube élargi à la base, paroi épaisse aux nœuds, solidifié par des cloisons transversales. La gaine aussi rend la tige plus résistante.

Le seigle est la céréale des pays du Nord. Il se contente de sols pauvres et supporte des climats rudes.

Usages : Pain bis, pain de ménage, pain d'épice.

Paille longue et solide : nattes, tapis, chapeaux.

VI. Ennemis des céréales.

Les céréales sont pillées par des rongeurs et attaquées par des insectes et des larves. Elles sont exposées à de nombreuses maladies (carie, charbon). Les mauvaises herbes ne causent pas moins de dégâts (chardon, moutarde des champs, coquelicot, bleuet, vesces).

Moyens de protection : bons soins culturaux, choix de semences pures, produits chimiques, chaulage.

VII. Une céréale exotique : le riz.

C'est le blé des tropiques (Chine, Indo-Chine, Afrique du Nord). Fleurs à 6 étamines, aux épis enserrés.

Parler des rizières : terrains très irrigués, partagés en rectangles par des digues munies de vannes. Après le labourage, on inonde la rizière à l'aide de canaux. On repique les jeunes plants dans le sol détrempé. Pendant deux ou trois mois, les rizières sont couvertes d'eau.

Usages : légume sec, poudre de riz (toilette).

VIII. Récapitulons.

Les céréales sont des **graminées**. Leurs fleurs sont disposées en épi ; 2 ou 3 étamines ; ovaire globuleux avec 2 stigmates plumeux. Le fruit est sec ; les graines sont soudées au tégument. La tige est creuse et porte des nœuds. La feuille est engainante.

Graminées alimentaires : céréales.

Graminées fourragères : herbes, gazon, foin.

Graminées industrielles : canne à sucre, alfa, bambou, roseau.

IX. Travaux personnels.

1. **Tableau des céréales.**

Nom.	Nombre des fleurs par épillet.	Forme de la fleur.	Forme de l'épi (rangé.)	Grumelles.	Arêtes.
Avoine..					
Orge....					
Seigle...					
Blé					

2. **Tableau des graines.**

Nom.	Couleur.	Forme.	Enveloppes.	Poids de 100 gr.
Blé				
Seigle....				
Orge....				
Avoine..				
Maïs.....				

La qualité et la valeur de la récolte dépendent de la grosseur et du poids des graines. Comptez les graines d'un litre.

Réfléchir : un dixième du territoire français est couvert de blé. Production moyenne par an, 85 millions de quintaux. Importation annuelle : 6 millions de quintaux.

Dessinez la carte de France avec les régions de céréales.

Bons et mauvais usages des céréales :

B. : farine, pain, pâtes alimentaires, nourriture des bêtes.

M. : bière (orge, blé), eau-de-vie (genièvre de seigle, whisky d'orge, alcool de riz).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

KAHN. L'usine humaine (L'homme comme palais d'industrie). *Tableau entoilé avec notice.* **25 fr.**

soit encore :

$$3\,R \times AC = R \times 2\,R\sqrt{2}.$$

On en tire :

$$AC = \frac{2\,R\sqrt{2}}{3}.$$

DC et OC sont les projections des côtés de l'angle droit de DOA sur l'hypoténuse OD ; donc :

$DC \times DO = DA^2$ et $OC \times OD = OA^2$

ou :

$DC \times 3\,R = 8\,R^2$ et $OC \times 3\,R = R^2$.

On en déduit :

$$DC = \frac{8\,R^2}{3\,R} = \frac{8\,R}{3} \quad \text{et} \quad OC = \frac{R}{3}.$$

2° Le cône engendré par le triangle rectangle OAD a pour aire latérale :

$$S = \pi\,AC \times AD$$

$$= \pi \times \frac{2\,R\sqrt{2}}{3} \times 2\,R\sqrt{2} = \frac{8\,\pi\,R^2}{3}$$

Le solide engendré par le triangle DAO est la somme de deux cônes ayant pour base commune le cercle du rayon CA et pour hauteurs respectives CO et CD.

Donc la somme de leurs volumes est :

$$V = \frac{1}{3}CA^2.CO + \frac{1}{3}CA^2.CD$$

$$= \frac{1}{3}CA^2\,(CO + CD) = \frac{1}{3}CA^2.OD,$$

soit enfin :

$$V = \frac{1}{3}\pi \times \frac{8\,R^2}{9} \times 3\,R = \frac{8}{9}\pi\,R^3.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Clermont, juillet 1933). — **Problème.** — *Les pôles d'un accumulateur de force électromotrice 2 volts et de résistance intérieure 0,05 ohm communiquent par des fils dont la résistance totale est de 0,02 ohm avec les extrémités d'un fil de cuivre de 0 mm. 5 de diamètre et d'un mètre de longueur. Ce fil est enroulé en hélice et immergé dans un vase contenant de la glace fondante. On demande la masse de glace entrant en fusion en une minute.*

Résistivité du cuivre en microhms-centimètres : 1,6.

Chaleur de fusion de la place en calories : 80.

➔ Solution. — L'intensité du courant étant égale au quotient de la force électromotrice de l'accumulateur par la résistance totale du circuit, il faut calculer la résistance du fil de cuivre. Elle est donnée par la formule :

$$R = r \times \frac{l}{s},$$

r étant la résistivité du cuivre, l sa longueur en cm. et s sa section en cm².

Donc :

$$R = (1,6 \times 100) : \pi \times \frac{0,05^2}{4}.$$

$= 81\,000$ microhms $= 0,081$ ohms.

La résistance totale du circuit est :

$0,05 + 0,02 + 0,081 = 0,151$ ohms.

et l'intensité du courant égale

$2 : 0,151 = 13,2$ ampères.

L'énergie fournie est transformée en chaleur ; la loi de Joule donne, le courant passant pendant 60 secondes,

$$Q = \frac{13,2^2 \times 0,081 \times 60}{4,18} = 202,5 \text{ calories.}$$

Cette quantité de chaleur fond :

$202,5 : 80 = 2$ g. 5 de glace.

Question de cours. — *Principe des accumulateurs.*

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* C. Morisot, *Professeur d'École normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Les pays aurifères.

La production mondiale.

L'extraction de l'or remonte aux temps les plus reculés de l'histoire. Dans l'antiquité, on la pratiquait régulièrement en Chine, aux Indes et dans le monde gréco-romain. Elle subit une éclipse au moyen âge. A cette époque d'ailleurs, on se préoccupait plus de demander l'or à l'alchimie, qui connut alors une grande vogue, qu'à la nature. Après les grandes découvertes du XVIe siècle et l'extension de l'horizon géographique qui suivit, l'Amérique, l'Afrique et l'Asie apportèrent leur contribution à la production aurifère, dont on estime qu'elle atteignit annuellement 7 tonnes environ, pour s'élever ensuite à 9 tonnes au XVIIe siècle et à 20 au XVIIIe et jusque vers le milieu du XIXe. A ce moment, s'ouvre l'ère des grandes prospections. Successivement la Californie, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Sibérie orientale, l'Alaska dévoilent leurs richesses aurifères aux chercheurs. Puis, parallèlement à la découverte des nouveaux gisements, les procédés d'extraction de l'or se perfectionnaient et rendaient possible et rémunératrice l'exploitation de minerais à teneur de plus en plus faible. Aussi la product on aurifère a-t-elle, dans l'ensemble, progressivement et régulièrement augmenté durant la seconde moitié du XIXe siècle et jusqu'à nos jours.

En 1850, cette production s'élevait à 200 tonnes. Après un léger fléchissement jusque vers 1880, elle se relève rapidement, à partir de 1890 surtout, pour atteindre son maximum en 1933 avec 768 tonnes. La guerre mondiale lui imposa un recul sensible, puis elle reprit son mouvement ascendant et elle a atteint en 1913, 700 tonnes. Les principaux pays producteurs étaient alors, par ordre d'importance : l'*Union sud-africaine*, 48,8 p. 100 du total ; le *Canada*, 13 p. 100 ; l'*U. R. S. S.*, 11 p. 100 ; les *Etats-Unis*, 9,5 p. 100 ; l'*Australie*, 3,6 p. 100 ; la *Rhodésie*, 2,8 p. 100 ; puis le *Mexique*, le *Japon*, les Indes, la Colombie, les Philippines, le Congo belge, la Suède, etc.

La plupart des mines d'or des régions anciennement peuplées et civilisées sont depuis longtemps épuisées. Les grandes régions aurifères se trouvent dans les zones d'exploration récente et de faible population.

L'Union sud-africaine.

L'Union sud-africaine est actuellement le plus gros producteur d'or du monde. Au XVIe siècle, les Portugais, qui, ayant contourné le Cap de Bonne-Espérance, s'établirent sur la côte sud-orientale de l'Afrique, de Sofala à Zanzibar, y trouvèrent déjà des comptoirs arabes organisés pour l'exportation de l'or. Mais il fallut attendre la seconde moitié du XIXe siècle pour que l'exploitation des placers fut entreprise par des Européens. Elle commença à Lydenbourg dans le Transvaal septentrional. Bientôt suivit la découverte du fameux « Sheba-Reef » qui suscita un premier « rush ». « 8 000 hommes, venus de tous les pays du globe, écrit M. *E. Rapplé*, s'y rassemblèrent et se mirent à explorer le terrain, au milieu des innombrables incidents, toujours pittoresques et souvent tragiques, qui marquent ces concours de chercheurs de fortune. Le climat insalubre, les difficultés d'approvisionnement et de transport, l'attitude des indigènes créèrent à ces pionniers de terribles difficultés. D'autre part, des entreprises se fondèrent avec des moyens nettement insuffisants et l'ère d'activité fébrile s'éteignit peu à peu. Seuls les hommes réellement courageux et armés contre les dangers et les vicissitudes surmontèrent la crise. Ils comprirent que, pour prospérer, il leur fallait se disperser. C'est ainsi que le champ d'opérations minières fit en quelque sorte tache d'huile et prit de plus en plus d'extension. »

GARNIER. CONTES ET LÉGENDES DU PAYS D'IRLANDE. Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire.. 16.50

On atteignit ainsi le *Witwatersrand* et son riche gisement de quartz aurifère. En 1886, s'y fonda un camp de prospecteurs et de mineurs qu'on appela *Johannesburg*, en l'honneur du président des Boers, Krüger et du général Joubert, qui s'appelaient Johannes. Le gisement du Witwatersrand est formé de couches sédimentaires ou *Reefs* d'un conglomérat de quartz dont les particules sont assemblées par un silicate formant ciment. Ce conglomérat est une roche d'un gris un peu verdâtre : l'or y est invisible sauf au microscope et sur les beaux échantillons. Les points brillants discernables à l'œil nu sont soit de la pyrite, soit du quartz cristallisé. Le métal précieux est contenu dans le ciment siliceux. Son extraction a provoqué la mise en œuvre d'un outillage de plus en plus puissant. La portion exploitable est beaucoup plus étendue que dans les mines filoniennes, et elle a pu être atteinte par de nombreux puits dont certains dépassent aujourd'hui 2 000 mètres (*Village Deeps* : 2 200 mètres.) Plus de 700 millions de mètres cubes de roche ont été broyés depuis quarante ans, soit une masse de sable quartzeux suffisante pour couvrir tout Paris d'une couche de quelque 20 mètres d'épaisseur ; ces déblais bossellent aujourd'hui la campagne de monstrueuses taupinières blanches.

La découverte de l'or a eu lieu au Witwatersrand en 1884. En 1899, la production atteignait 113 tonnes ; elle tomba en 1900 à 10 tonnes en raison de la guerre anglo-boër, mais elle se développa rapidement ensuite pour s'élever à 280 tonnes en 1915 et à 342 tonnes en 1933. Les techniciens estiment que le sous-sol du Transvaal renferme encore plus de 7 000 tonnes d'or exploitable. Les travaux de prospection et d'exploitation ont provoqué un afflux d'émigrants et la transformation du pays. Johannesburg, simple camp de mineurs en 1885, est devenu une grande ville moderne de plus de 300 000 habitants.

Aux gisements de l'Union sud-africaine, on peut rattacher les gisements filoniens de la *Rhodésie*, particulièrement riches dans la Rhodésie du Sud, où ils ont fourni 20 tonnes d'or en 1933.

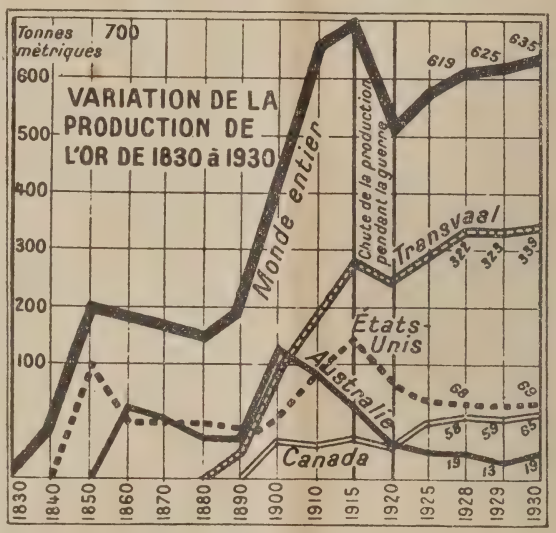

LA PRODUCTION DE L'OR DE 1830 A 1930.
(Graphique du " *Miroir du Monde* ").

L'U. R. S. S.

Depuis 1934, l'U. R. S. S. a conquis, avec 130 tonnes, le deuxième rang parmi les pays aurifères. Avant la guerre, la production provenait pour 70 p. 100 de la *Sibérie orientale*, pour 20 p. 100 de l'*Oural* et pour 10 p. 100 de la *Sibérie occidentale*. La région qui fournit le plus d'or est aujourd'hui l'Oural ; viennent ensuite l'Altaï, les vallées de la Léna, de l'Iénisseï et de l'Amour. De nouveaux filons ont été récemment découverts. Sous l'Ancien Régime, 87 p. 100 de la production provenaient des alluvions meubles, des sables qui étaient lavés au sluice. Aujourd'hui, on exploite de plus en plus les mines proprement dites, plus productives, et dont les puits descendent déjà jusqu'à plus de 500 mètres de profondeur.

Chaque région aurifère a son trust dont la production est réglée par le plan annuel : Ouralzoloto, Altaïzoloto, Primorzoloto (la région du Primorié est la province maritime de l'Extrême-Orient, entre l'Oussouri et la mer), Zapsibzoloto ou Sibérie occidentale), etc.

Le gouvernement des Soviets fait un gros effort pour développer la production de l'or. Plusieurs instituts techniques ont été créés récemment pour former des cadres d'ingénieurs. De plus, on n'a pas hésité à transiger avec les principes marxistes et à admettre ou même encourager le travail privé dant tous les cas où les gisements étant clairsemés, l'État ne tenait pas à faire de grosses dépenses d'installation et d'outillage. Les orpailleurs particuliers travaillent pour leur compte et vendent aux trusts le produit de leurs recherches ; on estime leur nombre à plus de 100 000.

L'Amérique du Nord.

Vers 1880, les ÉTATS-UNIS venaient au premier rang dans le monde et fournissaient plus du tiers de la production mondiale. En 1933, ils n'occupaient plus que le *quatrième rang* avec 67 tonnes. C'est que l'exploitation y a été poussée avec une intensité telle que beaucoup de gisements sont aujourd'hui en grande partie épuisés. La production ne se maintient que grâce à l'exploitation de nouveaux gîtes situés dans les régions arides, comme les plateaux intérieurs des montagnes Rocheuses, ou glacées, comme l'*Alaska*. Le rendement de la Californie, où furent découvertes, en 1848, des mines qui provoquèrent un afflux d'hommes de tous les pays, est en forte décroissance. En 1932, quatre États ou territoires fournissaient 72 p. 100 de la production totale : l'*Alaska*, la *Californie*, le South-Dakota et le Colorado.

Le CANADA, par contre, voit actuellement sa production aurifère augmenter sensiblement. Cette production a doublé depuis 1924, elle a atteint 91 tonnes en 1933, ce qui place le Canada au *troisième rang* dans le monde. C'est la *Colombie britannique* et l'Ontario qui renferment aujourd'hui les mines les plus productives ; les placers du Klondyke qui eurent leur heure de célébrité sont à peu près épuisés.

La production du *Mexique*, comme celle des États-Unis, est en décroissance et est passée de 24 tonnes, en 1924, à 19 en 1933.

Les autres pays.

L'AUSTRALIE ne vient plus actuellement qu'au *cinquième rang* dans le monde. L'or y fut découvert en 1851 dans la Nouvelle-Galles du Sud et dans Victoria : ce fut l'époque du grand « rush » de l'or. On le trouva ensuite dans le Queensland en 1886, puis dans l'Australie occidentale, en 1890. Aujourd'hui, c'est cette dernière région qui produit la plus grosse partie de l'or australien (Coolgardie, Kalgoorlie). De nouvelles mines ont été récemment découvertes dans la région des Granite Hills, à 600 kilomètres d'Alice Springs, en plein désert.

La *France* a fourni, en 1933, 2 865 kilogrammes d'or, extraits principalement des mines de Salsigne (Aude), du Châtelet (Creuse), de la Bellière (Maine-et-Loire), de la Lucette (Mayenne), de Cheni, près Saint-Yrieix (Haute-Vienne). Beaucoup de nos rivières roulaient jadis et roulent encore dans leurs alluvions des paillettes d'or et le précieux métal y était autrefois exploité par de nombreux orpailleurs, notamment dans le Massif Central.

R. OZOUF.

DORSAY. Contes et Légendes d'Armorique Broché. 11 fr. Relié... 15 fr. Toile noire..... 16.50

VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

Pour répondre aux désirs qui ont été manifestés par de très nombreux Membres de l'Enseignement, et en vue de donner satisfaction au nombre toujours croissant d'adhérents, la Direction des Voyages Universitaires de Documentation organise, pour les prochaines **GRANDES VACANCES 1935,**

Deux magnifiques voyages :

I. A TRAVERS L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE

(4-16 Août)

Côte anglaise de la Manche — Londres — Oxford — Les Lacs Anglais — Les Highlands d'Écosse — Les Fjords et les Lochs — Oban — Glasgow — Édimbourg — Tous les sites célèbres.

II. LES LACS ITALIENS VENISE — LES DOLOMITES

(28 Août - 9 Septembre)

Lac Majeur et Iles Borromées — Lac de Côme — Lac de Garde — Milan — Vérone — Venise et l'Adriatique — Les Alpes du Tyrol.

Deux Voyages de tout premier odre. Programmes inédits. Le grand confort partout. Documentation intéressante. Trajets en autocars. — *Prix exceptionnels.*

RENSEIGNEMENTS — PROGRAMMES — INSCRIPTIONS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Directeur général des V. U. D, 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

UNE SEMAINE AUX ÉTATS-UNIS

Parmi les nombreuses croisières qui s'offrent au public pendant les Grandes Vacances, nous croyons devoir signaler tout particulièrement à l'attention du personnel enseignant, le circuit organisé par la COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE au départ du Havre, et permettant de passer

Une semaine aux États-Unis

(New-York, Philadelphie, Washington)

à des conditions de prix très avantageuses. *Départ du Havre* : 7 Août. *Retour au Havre* : 26 Août.

Trajet d'aller sur "CHAMPLAIN". Retour sur "NORMANDIE", le plus grand et le plus beau paquebot du monde, mis en service tout récemment.

Prix de la double traversée et du circuit terrestre : 7 520 fr. en 1re cl., 4 440 fr. en classe touriste, 3 465 fr. en 3e classe.

***N. B.* — Les prix, calculés au cours actuel du dollar, suivent les fluctuations du change. Ils ne comprennent pas les dépenses accessoires : transferts, pourboires, repas en W.-R., fauteuils Pullman, etc.**

Les personnes intéressées par ce voyage pourront demander tous renseignements complémentaires (timbre pour réponse) à la Direction des *Voyages Universitaires de Documentation*, 34, rue La Fontaine, PARIS (XVIe).

Vient de paraître : **E. LOISEL**
Agrégé de l'Université, Inspr d'Académie

LES BASES PSYCHOLOGIQUES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Un volume 12 × 19, illustré, broché : **15 fr.**

M. LOISEL, par ses études générales d'une part, et par sa propre connaissance des questions d'éducation physique d'autre part, a cherché à lier et à accorder le développement de l'intelligence, la formation de la conscience morale et le développement du corps.
L'auteur n'apporte aucune théorie nouvelle, mais après avoir impartialement examiné les diverses méthodes, il tire des unes et des autres, en prenant ce qu'il y a de meilleur dans chacune, une méthode propre qui permettra de faire, de la gymnastique, du jeu et du sport, le moyen de donner à la jeunesse non seulement la force, l'adresse et la santé, mais aussi la joie de vivre et l'optimisme, qui sont aussi nécessaires à la pensée qu'à l'action.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Passez agréablement les fêtes de la Pentecôte

La Pentecôte est l'heureuse occasion de randonnées charmantes. Parmi les excursions organisées par les Chemins de fer de l'Etat, choisissez celles qui vous conviendront le mieux, suivant le temps et les moyens dont vous disposez.

Aux environs de Paris.

Dimanche 9 et lundi 10 juin, au départ de Versailles, excursions automobiles dans la vallée de Chevreuse et à la forêt de Rambouillet.

En Normandie.

Au départ de Paris-Saint-Lazare :
Dimanche 9, lundi 10, mardi 11 juin : excursion de trois jours à Jersey, au Mont-Saint-Michel et à Saint-Malo.
Dimanche 9 et lundi 10 juin : deux jours à la mer au Havre (parc de la Hève).
Dimanche 9 et lundi 10 juin : excursion combinée, chemin de fer et autocar de la route de Normandie : Lisieux, Mont-Saint-Michel, Bagnoles, Lisieux.
Lundi 10 juin : excursion à Guernesey (cinquantenaire de la mort de Victor Hugo).
Au départ de Rouen :
Les 9 ou 10 juin : excursion de la Seine maritime de Rouen au Havre.
Dimanche 9 ou lundi 10 juin : excursion en automolide d'une journée dans la vallée de la Seine.
Au départ du Havre :
Les 8 ou 9 juin : excursion de la Seine maritime du Havre à Rouen.
Au départ de Cherbourg :
Tous les jours : excursion automobile d'une journée à la Hague.

En Bretagne.

Au départ de Paris-Montparnasse :
Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin : excursion combinée chemin de fer et autocar de la route de Bretagne : Dinard, Saint-Brieuc, Morlaix, Quimper, Dinard.
Au départ de Dinard :
Le 8 juin : excursion automobile d'une journée au Mont-Saint-Michel.

En Angleterre.

Du 4 au 10 juin, délivrance de billets à prix réduits de dix-sept jours pour Londres et certaines villes anglaises à l'occasion des courses de chevaux du Derby d'Epsom (le 5 juin) et des vacances de la Pentecôte.
Les 8, 9, 10 et 11 juin : excursion en Angleterre (Hastings), Canterbury, Londres).
Les 9 et 10 juin : deux jours à Londres.
Le 9 juin : un jour à Londres.
Renseignez-vous aux Bureaux de tourisme des Chemins de fer de l'Etat des gares de Paris-Saint-Lazare, Paris-Montparnasse et Rouen R. D.

C'est dès maintenant

que vous devez songer à vos commandes de rentrée. N'attendez pas Octobre pour envoyer vos ordres à votre fournisseur habituel !

*A adresser à F. NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, PARIS-VIe*

BON SPÉCIAL DE DEMANDE DE SPÉCIMENS

Je, soussigné,.....

adresse exacte.....

.....(indiquer la gare la plus proche).....

désire recevoir les ouvrages ci-dessous aux conditions suivantes :

	Prix spéciaux en spécimen
JOLLY	
En riant. La Lecture sans larme, 1er livret	1 »
— — 2e livret	1 »
Livret complémentaire (Revision des 2 premiers livrets)	0 50
En riant. La lecture sans larme, 3e livret (cours préparatoire)	2 »
L'Arithmétique en riant (Cours élémentaire)	gratuit
— — (Cours moyen)	gratuit
PIERRE, MINET, MARTIN	
Méthode de Lecture, 1er livret	gratuit
— — 2e livret	0 75
GUILMAIN	
La Lecture par la méthode active, livre et matériel	2 30
MARTIN PIERRE	
Georges et ses petits amis (paraîtra courant juillet)	1 »
BAUDRILLARD ET KUHN	
Lectures faciles	1 »
Lisons, Cours élémentaire, 1er degré	1 75
— — — 2e degré	2 15
— — moyen, 1er degré	2 75
— — — 2e degré	4 75
F. AMAND	
La Pratique du Vocabulaire et de la Composition française. *Couverture rose.* Cours élémentaire	1 40
Couverture verte. Cours moyen	1 40
La pratique de la Composition française, Cours supérieur	3 50
SOUCHÉ	
La Grammaire nouvelle et le Français, Cours préparatoire	0 50
— — Cours élémentaire	0 75
— — C. élém. 2e et C. moy. 1re	1 »
— — Cours moyen	1 25
— — Cours moyen 2e et Cours supérieur (1re année)	1 40
La Lecture et le Français des petits, Cours préparatoire	0 50
— courante et le Français, Cours élémentaire, 1er degré	0 75
— courante et le Français, Cours élémentaire, 2e degré	0 90
— expressive et le Français, Cours moyen, 1er degré	1 25
— littéraire et le Français au C. E. P. (Cours moyen 2e degré et Cours supérieur)	3 25
La Lecture et le Français, Cours supérieur	4 »
La Récitation française, Cours élémentaire	2 75
— — — moyen	2 90
MINET et PATIN	
Cours prat. d'arithmétique, de système métrique, de géom., Cours élémentaire, (remanié par Lefèvre, édit. 1935)	gratuit
Cours moyen (remanié par Lefèvre, édit. 1934)	gratuit
Cours supérieur	3 50
EISENMENGER et LENEL	
Avec l'oncle Émile à travers la France, C. M. et S.	4 60
LEGRAND et MARTIN	
Les grands faits de l'Histoire de France, C. E.	3 10
— — C. M.	4 25
BERNARD et REDON	
Petite Histoire de la France et de la Civilisation française, C. E.	1 50
— — — — C. M.	2 50
— — — — C. S.	3 25
M. FOURNIER	
Nouveau Cours de Langue française C. E.	2 15
— — C. M.	3 25
Total	

Supprimer ce qui n'est pas désiré.

N'est valable que si le montant est joint à la demande.

Cette offre n'est pas valable pour l'étranger.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire

POSTE RESTANTE

Par PAUL BOURGET,

de l'Académie française.

(Fin.)

Impulsivement poussée par un irrésistible désir de défendre jusqu'au bout une chimère déjà trop chère, elle suivait les amants qui s'engageaient sur l'escalier. Ils descendaient dans le parc, en ce moment presque désert, malgré la féerie du beau soir méridional. Celle du bal et du baccarat était la plus forte pour les habitués de ce Casino de l'élégante ville d'hiver. La solitude des allées de ce jardin ne permettait guère à Françoise d'espérer qu'elle pût échapper à l'attention du couple dont elle voulait à tout prix entendre les paroles :

« Cet affreux Nadeau me traiterait d'espionne, pensait-elle, mais ce que j'ai fait pour cette femme en ne parlant pas au receveur du faux nom et du prétendu extrait de naissance me donne un droit : celui de savoir quelle histoire j'ai couverte. »

Elle se justifiait ainsi de l'aguet policier qui la faisait se cacher tour à tour derrière le tronc d'un eucalyptus ou celui d'un chamerops, à la suite des deux promeneurs. A l'une des extrémités du parc, se dressait une espèce de construction en ciment, façonnée en forme de rocher. Un simulacre de grotte y était creusé, à l'intention des tête-à-tête plus ou moins licites. Les amants se dirigeaient vers cette retraite qui leur était évidemment familière. Ils s'y assirent sur un banc que la direction du Casino avait placé trop près de l'entrée pour ne pas sembler honnête, assez baigné d'ombre pour rendre méconnaissables les silhouettes de ceux qui s'arrêtaient là. Alphonse Sauvin et Mme Toussaint-Montarut s'y étaient assis. La tentation était trop forte pour Françoise, qui finit, après un savant détour, par se blottir derrière une des saillies de l'étrange édicule, et voici le brutal dialogue que la romanesque enfant écoutait, avec quelle détresse !

— Alors, tu ne veux pas me promettre de ne plus jouer ? implorait la maîtresse.

— Je ne peux pas, répondait l'amant, tu m'as dit si souvent que c'était l'artiste que tu aimais en moi, et un artiste, c'est d'abord un passionné. Hé bien ! Oui, je l'ai dans le sang la passion du jeu.

— Plus forte alors que celle que tu prétends avoir pour moi ?

— Ah ! ne compare pas. Si je ne t'aimais pas, serais-je ici, loin de Paris, de mes amis, des journaux, des théâtres ? C'est cher, tu sais, un voyage comme celui-là. En prenant la banque tout à l'heure, j'ai tant espéré que j'allais tout faire sauter. Je sentais la veine, et puis...

— Mais j'étais là. Je serai toujours là, mon aimé. Seulement...

— Seulement quoi ? Tu me caches quelque chose.

— Oui. Quand tu m'as dit, il y a une demi-heure, à mon arrivée ici : J'ai emprunté pour jouer trois mille francs au caissier du baccara. Je les ai perdus. Il faut que je les rende ce soir même, sinon...

— Sinon, reprenait Sauvin, cet homme allait demain matin à la succursale du Grand Comptoir. Je porte toujours sur moi un carnet de chèques de cette banque où j'ai quelque argent à Paris — où j'avais plutôt — car j'ai tout pris et retiré pour venir ici, à ton appel...

— Cher chéri, répondait la voix étouffée de la maîtresse. Enfin, tu l'as retiré, ton chèque. Seulement, je reprends ma phrase, un chèque sans provision, tu sais où cela mène. Mais, encore une fois, je suis là... Seulement...

— Seulement, de nouveau.

— Seulement, je n'avais pas cent francs sur moi. Mon mari veut toujours que mon argent soit déposé dans le coffre-fort de l'hôtel et le directeur n'était pas là pour me l'ouvrir. Mes bijoux, à cette heure, il ne fallait pas y songer. Heureusement, Élodie Delacroix n'était pas sortie.

— Comment ? C'est ta femme de chambre...

— Qui m'a donné les trois mille francs. Oui. Je lui ai dit que c'était pour toi et alors...

— Mais tu es folle. Et le chantage ?

— Elle ! Ah ! tu ne la connais pas. Je t'ai pourtant raconté son histoire : son mari, mon chauffeur, tué à la guerre. Son unique enfant mort et ses parents. Elle n'a plus personne au monde. Elle s'est attachée à moi comme un pauvre chien. Elle a connu la tristesse de mon ménage. Quand j'ai eu besoin d'elle pour recevoir tes lettres ici, elle m'a donné ses papiers, son nom. Elle serait allée à la poste à ma place. Elle me l'a offert. Elle avait deviné que j'aimais quelqu'un, je le lui ai avoué. Alors, elle a eu ce mot sublime : « C'est peut-être le seul bonheur que vous aurez eu dans votre vie. » Elle sait que tu es ici dans un autre hôtel. « Enfin, j'ai pu le voir. Qu'il est beau ! » m'a-t-elle dit. Quand il t'a fallu de l'argent, ce soir, tout de suite, je lui ai parlé. Elle est sortie de la chambre et elle est revenue avec ces billets... Ne prononce plus cet affreux mot de chantage, mon aimé.

— Je le retire puisque ça te fait plaisir. Elle n'est peut-être pas vraie, ton histoire, mais elle est charmante. Je cherchais un sujet de nouvelle. En voilà un. Ça m'aidera à tuer le temps ici...

— Ça t'ennuie donc bien d'être venu ?

— Dame ! les heures où je ne suis pas avec toi...

— Et moi donc ! Mais c'est tout de même un délice de t'avoir dans ce beau paysage...

— Qui ne vaut pas notre Paname, avoue, ni le gentil asile que tu nous as installé avenue Mozart ?

— J'y pense. C'est l'époque du terme. As-tu ce qu'il faut ?

— J'allais t'en parler...

— Tu l'auras demain, et cette fois ce ne seront pas les économies d'Élodie...

— Si je ne joue plus, il y aura encore l'hôtel d'ici...

— Ne t'inquiète pas. Demain, tout sera en ordre. Seulement...

— Toujours seulement...

— Seulement, oui, tâche de ne plus jouer... Il faut que je puisse justifier mes demandes d'argent à mon mari, quoiqu'il ne soit pas regardant... Tout de même, si ça t'amuse... J'ai mes bijoux... Si tu savais comme j'aime à tout te donner.

— Tu es une merveille d'amie... Mais l'heure avance. Allons danser.

Et, dix minutes plus tard, Françoise, qui les avait suivis dans leur retour à la salle de bal, toujours en se cachant, les voyait tourner dans les bras l'un de l'autre ; elle, enlacée à lui avec une joie physique qui touchait à l'extase, lui, si gracieux, si souple, avec cet orgueil sur son visage de l'homme aimé dont le féroce égoïsme a perdu tout sens de l'honneur et de la probité. Après les horribles phrases que Françoise venait d'écouter dans le jardin, ce spectacle infligeait à la romanesque enfant violemment réveillée de son utopie, un tel sursaut, qu'elle dut s'échapper presque en courant. Le contraste était trop dur entre les images suscitées en elle, derrière son guichet de la poste, par la venue quotidienne de cette visiteuse qu'elle avait parée de toutes les délicatesses et cette affreuse réalité : une femme riche, follement éprise d'un prétendu poète ; un drôle moins âgé qu'elle de quinze ans et qu'elle entretenait avec l'argent de son mari, et au besoin d'une servante.

***

— Tu sais la nouvelle, disait Nadeau à Meynal quinze jours plus tard. Le chef vient de m'apprendre que la petite Logeais nous quitte.

— Elle est nommée ailleurs ?

— Non. Elle se marie.

— Avec qui ?

— Avec Hamelin, le papetier.

— Ce rouquin qui a sa boutique rue des Agences ?

— Parfaitement. Elle sait y faire, notre camarade

Il paraît qu'il en a des sous, cet Hamelin. Il vient d'acheter une maison et un jardin près de la gare. Du train où se développe Bijou-sur-Mer, c'est un placement à deux cents pour cent. Évidemment, ce n'est pas un Toussaint-Montarut, mais Mme Françoise Hamelin sera tout de même une capitaliste, et qui trompera son mari comme la coquine à laquelle, derrière ce guichet, elle remettait si complaisamment la lettre de son gigolo.

— Et où sont-ils ces deux-là, elle et le gigolo, en as-tu l'idée ? On ne les voit plus au Casino, paraît-il.

— A Paris, en attendant Deauville : elle probablement avec un autre Alphonse, lui avec une autre grue de la haute.

— Il faut bien comparer pour préférer.

Et le sceptique Meynal de rire, tandis que le révolutionnaire crispait sur son papier la pointe rageuse de son stylographe. Comment ces deux collègues de la rêveuse Françoise, avec leur philosophie de ronds-de-cuir aigris par leur sort, eussent-ils pu soupçonner la tragédie intime qui avait, après la scène du Casino, bouleversé la jeune fille à la rendre malade ? Les sensibilités imaginatives sont ainsi : leurs désillusions autour de ceux qui les ont exaltées les accablent comme des malheurs personnels, et presque aussitôt, un jour qu'elle rentrait de son bureau, vers midi, toujours navrée de désenchantement, sa mère l'avait accueillie, la figure à la fois radieuse et inquiète, pour lui dire :

— Gaston Hamelin sort d'ici. Crois-tu qu'une vieille maman y voit juste quand il s'agit de sa fillette ? Il m'a demandé ta main.

— Et tu as répondu ? dit Françoise.

— Qu'il te la demande à toi-même. Mais il faut que tu saches d'abord ce qu'il vient de faire. Il a racheté la *Pinedo*.

— Notre ancienne maison, celle que père a dû vendre?

— Oui, et tout le petit bien autour, le jardin de fleurs, la vigne, les oliviers, le potager. Quand tu disais comme l'autre jour : « Il ne pense qu'à son commerce », il pensait à gagner assez pour achever de payer cette propriété, que le notaire avait mise en vente, mais secrètement, l'actuel possesseur tenant à cacher l'opération. Ah ! si tu avais entendu Gaston : « Ce que je voulais, me racontait-il, c'était de pouvoir offrir à Françoise, si elle accepte, de se retrouver comme ma femme dans la maison de son enfance, comme avant la ruine de ce pauvre Logeais. Maintenant que la *Pinedo* est payée, je serai plus à l'aise pour la papeterie. Je prendrai un employé qui soulagera maman. Françoise quittera ce bureau de poste où elle s'anémie. Elle s'occupera de notre intérieur et du jardin. Vous m'avez dit souvent qu'elle s'entendait si bien aux fleurs. Nous ferons de la rose, du mimosa, de la violette, de l'œillet. Ça rapporte aussi. Croyez-vous qu'elle acceptera ? J'attendrai le temps qu'elle voudra. Il y a si longtemps que je l'aime, mais je ne pouvais le lui dire qu'en lui demandant de m'épouser, et je m'étais juré que ce serait dans ces conditions-là. » Ça ne te touche pas, fifille, un sentiment pareil ?

Ainsi, ce roman d'amour dont Françoise avait rêvé, il se vivait là près d'elle, dans ce simple et loyal garçon qu'elle avait cru si vulgaire, si médiocre, si plat. La hideuse expérience, dont elle était encore meurtrie, lui faisait sentir avec une force singulière la secrète poésie de ce cœur d'homme, jusqu'alors ignoré d'elle, et, après un silence, elle s'entendit répondre à sa mère d'une voix bien émue :

— Dis-lui qu'il vienne me parler, maman.

— Alors ce serait oui ? s'écria la mère d'une voix non moins troublée.

— Je crois que ce sera oui, répondit Françoise.

Ce fut oui, et elle ne l'a jamais regretté.

PAUL BOURGET.

CONTRE LE CANCER

Le Cancer tue, chaque année, en France, 40 000 Français.

Pour vaincre un tel fléau, il faut le connaître. Dans un but d'éducation et de propagande, la Ligue Française contre le Cancer vient de publier un guide précieux, sous le titre « *Les Cancers, leurs causes, comment les reconnaître, comment les guérir* ».

On peut se le procurer au bureau de vente de la Ligue, 68, Boulevard Saint-Michel, PARIS (6e.) Prix 3 francs.

LA MUSE ENFANTINE

LA VACHE BRUNE

La vache brune aux yeux roux
Vers la ferme s'achemine,
Et tout en marchant rumine,
D'un air paisible et très doux.

Le pâtre, d'humeur chagrine,
Toujours seul comme un hibou,
Lui caresse un peu l'échine
Avec son bâton de houx.

Quelquefois, elle s'arrête,
Pour mâcher plus à loisir
Une tige, une fleurette
Dont le goût lui fait plaisir.

Quand on arrive à l'étable,
Elle tend son pis gonflé
Pour que son lait délectable
Dans un seau puisse gicler.

Christophe commence à traire
En grommelant un juron...
Les chats, près de la litière,
Guettent d'un œil, tous en rond.

« Le bon lait ! la bonne vache ! »
Pensent-ils, émerveillés,
En passant sur leur moustache
Un bout de patte mouillé.

Et quand, sur sa paille fraîche,
La vache s'étend enfin,
Les chats à la langue rêche,
Se lèchent, lèchent sans fin...

Jusqu'au matin, vache brune,
Tu dormiras sans bouger,
En rêvant de clair de lune,
De trèfle au parfum léger.

Et c'est à tort qu'on t'accuse,
Bonne bête aux yeux surpris,
D'être sotte ainsi que buse :
Ton lait vaut bien notre esprit !

SUZANNE BUCHOT.

L'EXCÈS EN TOUT EST UN DÉFAUT

Tous les enfants actuellement pratiquent plus ou moins les sports, mais une grave erreur de beaucoup d'entre eux consiste à vouloir « s'entraîner pour devenir des champions ». Cet état d'esprit peut avoir de graves conséquences si les parents n'y mettent bon ordre avant qu'il soit trop tard. Le maître agira donc sagement, chaque fois qu'il en aura l'occasion, en attirant leur attention sur ce point. Les sports, certes forment les muscles, développent la charpente et améliorent considérablement la santé, mais leur pratique excessive amène le surmenage et sa conséquence immédiate est l'anémie, qui ouvre la porte à toutes les maladies, et principalement à la tuberculose.

Il faut encourager les sports, mais il convient en même temps non seulement de faire ressortir les dangers qu'il y a à en abuser, mais aussi de donner des conseils pour que les excès de fatigue soient évités. Pour cela, on attirera l'attention des élèves et celle des parents sur le fait que les sportifs, comme tous les travailleurs manuels, font une large part aux plats sucrés dans leur régime alimentaire. Il y a là un exemple à suivre, puisque les enfants, plus encore que les adultes, ont besoin d'une nourriture riche en hydrates de carbone, seul principe nutritif susceptible de fournir les forces et l'énergie nécessaires à leur jeune organisme.

A TRAVERS LES JOURNAUX

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE

AU PANTHÉON

Les « officiels » ont rendu hier à Victor Hugo un hommage-express

TOUS les journaux, tous les « hugophiles » attendaient une commémoration *originale* du cinquantenaire de Victor Hugo. Le prélude d'hier nous fait mal augurer de la suite.

Ce fut une cérémonie-express, un véritable escamotage.

***

A onze heures, M. Lebrun, flanqué de M. Mallarmé, faisait au Panthéon une arrivée sans gloire. Des étudiants massés dans la rue Soufflot poussaient des acclamations ironiques en agitant des mouchoirs, sous l'œil serein de quelques agents qui ne comprenaient pas...

Des messieurs en haut-de-forme, l'air triste et grave, attendaient sur les marches. Il y avait là MM. Lucien Hubert et Henri-Paté, le préfet de police, M. Contenot, M. Charléty. L'Académie avait délégué MM. Doumic, Chaumeix et Hanotaux.

A gauche, les descendants de Victor Hugo : Mme Hugo-Negreponte, Mlle Marguerite Hugo, M. et Mme François Hugo, M. Charles Daudet et le marquis de Montferrier.

Une petite fille apporta des fleurs au Président. C'était très comice agricole. M. Lebrun déposa le bouquet devant une invraisemblable statue d'« Hugo sur le rocher » placée devant la porte du Panthéon.

***

Après, ce fut un scandale. Le cortège se précipita avec rapidité vers la crypte, à travers une haie d'enfants effarés, tandis que la musique de la Garde jouait des airs militaires.

Dans les sous-sols, éclairés d'une lueur phosphorescente, des vieillards trébuchaient sur les escaliers, et tout le monde avait hâte de remonter. Trois minutes devant le tombeau d'Hugo : couronnes, sonnet de M. Haraucourt.

***

On remonte : la doyenne du Théâtre-Français récite *Aux soldats de l'an II*... devant le monument de la Convention nationale. Personne ne comprend un mot du poème.

Chœur d'enfants. Départ précipité. Sur la place, mouchoirs et acclamations.

La « cérémonie » a duré vingt minutes.

L'hommage à Hugo commence alors : trois mille petits enfants déposent chacun une fleur devant la statue du poète...

L'Œuvre, 23 mai 1935.

Dans la nef du Panthéon, le Président de la République et les enfants des écoles ont porté l'hommage de la France au plus grand de ses poètes.

POUR une cérémonie officielle, ce n'était pas mal du tout...

Sous la voûte du Panthéon, la statue semblait accueillir ceux qui venaient à elle. Le sculpteur Jean Boucher avait représenté le poète penché sans doute sur les flots de la Manche ; il se penchait, hier, grand et doux, sur un océan de têtes enfantines. Les enfants des écoles, en effet, avaient été largement invités à participer à la fête ; à l'intérieur de la nef, fillettes de blanc vêtues, faisant la haie ; fillettes parées de roses, massées en une imposante chorale ; dehors, des milliers de petits garçons, d'humbles petits garçons des écoles, que leurs mamans avaient parés, et qui avaient les mains pleines de fleurs...

***

A 11 heures, la *Marseillaise* éclate, les gardes républicains en grande tenue qui font la haie se figent, immobiles. M. Lebrun apparaît.

Une lycéenne lui remet une gerbe de roses qu'il dépose au pied de la statue et, pendant que, sous les voûtes, sonores éclate et roule la *Marche héroïque* de Saint-Saëns, le cortège pénètre lentement dans le glorieux édifice et le traverse jusqu'à l'entrée de la crypte.

***

Là, descendent seuls le Président de la République, la famille du poète, M. Hanotaux, représentant l'Académie ; M. Charléty, M. Haraucourt et quelques personnalités privilégiées. Le cortège ne manque pas de grandeur ; des lampadaires illuminent les voûtes de pierre de vagues clartés bleuâtres.

Devant le caveau tendu de velours gris où s'amoncellent déjà des fleurs, on a renoncé — et avec quelle raison ! — aux discours.

M. Albert Lebrun se recueille silencieusement pendant quelques instants. Puis, d'une voix que fait vibrer une émotion profonde, M. Edmond Haraucourt lit un sonnet dont il est l'auteur :

... Tes fils, qui t'ont pleuré, s'éteindront avant toi.

***

Puis le cortège regagne la nef. Mme Segond-Weber, de sa belle voix qui fait résonner les hautes voûtes de pierre, debout au pied du monument à la Convention, dit comme il faut qu'il soit dit le fulgurant *Aux soldats de l'an II* et Mme Delvair déclame ensuite *Stella*.

Le chœur des jeunes filles, dirigé par M. Roger Ducasse, soutenu par l'orchestre, entonne alors une interprétation de *La lyre et la harpe*. Le Président de la République se retire ; l'immense cortège des enfants défile alors devant le tombeau et chaque petite main jette son bouquet d'œillets, de muguet et d'iris...

Le Quotidien, 13 mai 1935.

Nous ne mettons pas en cause la sincérité de nos deux confrères, et nous comprenons fort bien que le même spectacle puisse provoquer, chez des observateurs différents, des impressions différentes. Mais nous pensons au lecteur qui n'entend qu'une cloche — et qui peut craindre d'être imparfaitement renseigné, — puis à celui qui en entend deux — et qui ne sait laquelle croire — et enfin à l'historien de l'avenir qui, à l'aide de documents aussi contradictoires, s'efforcera, selon le mot de Michelet, de « ressusciter le passé ». Sa tâche ne sera pas facile.

RENÉ CASTEL.

POUR LIRE EN CLASSE

UNE INVENTION D'IVROGNE

(*Conte du Japon.*)

— Je ne réponds de la vie de votre mari, dit le docteur Shiga à la femme de Takamatsu, s'il persiste à boire du « saké ».

Le saké est un alcool de riz, que l'on consomme légèrement tiède, d'ordinaire avant le repas.

Le docteur continua :

— Votre mari a toujours bu de l'alcool sans aucune modération, maintenant, son foie et son cœur sont malades, très malades. Et je le sais d'un caractère si faible qu'il succombera toujours à la tentation si vous ne le surveillez pas. Aussi, est-ce à vous que je confie le soin de l'empêcher de boire.

Bien que déjà d'un certain âge, et obligée, par quelque rhumatisme, de marcher en s'appuyant sur une canne, la femme de Takamatsu était d'une remarquable énergie. Elle appliqua à la lettre les instructions du docteur. Elle ne permit plus d'introduire chez elle une seule fiole de saké. Elle ne laissa plus jamais son mari sortir seul par crainte qu'il ne recommençât à boire.

Au bout de quelques semaines de ce régime, Takamatsu était exaspéré. Son esprit tendu vers un unique objet se demandait sans cesse par quel moyen pourrait lui être rendue la liberté de boire le délicieux alcool.

Un matin, il crut avoir trouvé...

Il fit appeler sa femme et lui dit :

— Ma chère épouse, vous ne sauriez croire combien je vous suis reconnaissant des soins si attentifs dont vous m'entourez... Je vais être sincère ; pardonnez-moi un aveu brutal : je dois vous confesser qu'au début j'ai souffert de vous voir appliquer avec tant de scrupules les instructions du docteur Shiga... Oui, j'ai été, en secret, fâché, parfois furieux contre vous... Excusez-moi je vous en prie... Maintenant j'ai compris, je vous remercie de tout cœur.

Il la regarda pour juger de l'effet produit sur elle par ces paroles. Elle conservait un visage impassible, manifestait par son attitude la déférence que toute femme japonaise doit à son maître et seigneur.

Il continua :

— J'aurai, désormais, moins besoin d'être surveillé par vous. Dès aujourd'hui, je me soumets volontairement aux ordres du médecin... Même pour fortifier ma volonté, j'ai décidé de recourir à l'aide de la religion.

La femme de Takamatsu ne put empêcher ses yeux de s'ouvrir largement ni ses sourcils de s'élever sur son front plissé, en un geste de vive surprise. Jamais elle n'avait trouvé son mari si raisonnable, ni si pieux.

Il continua :

— Oui, j'ai décidé de demander un appui au Bouddha, dans ma lutte contre mon vice. La religion bouddhique condamne l'usage des boissons enivrantes. Je ferai de temps en temps quelque pieuse retraite pour méditer sur le néant de la vie et la médiocrité des plaisirs humains...

— Oh ! n'allez pas faire ces retraites dans des temples ni dans des couvents où je ne pourrais pas vous suivre, interrompit la femme, trahissant son incrédulité.

— Comme vous êtes méfiante, ma chère amie, comme vous êtes injuste !... Non, vous vous trompez ; c'est à la maison même que je désire faire ces retraites. Dès cet après-midi, et dans ma chambre même, je m'envelopperai d'un suaire et je me plongerai dans la méditation... Je vous prie de ne point me déranger jusqu'à ce soir.

La femme s'incline et se retire, appuyée sur sa canne.

Takamatsu la rappelle.

— J'oublie de vous dire que je compte envoyer notre domestique Manyemon en course cet après-midi... Je veux faire porter par lui une offrande aux prêtres du temple Nishi Hougwanji... Vous n'avez pas besoin de lui, j'espère ?

— Non, aucun besoin.

— Eh bien ! maintenant, ne troublez pas mes pieux exercices.

Dès que sa femme a quitté la pièce, Takamatsu appelle son serviteur.

— Manyemon, je viens de dire à ma femme que je vais, enseveli sous un suaire, méditer jusqu'à ce soir sur le néant de l'existence... Mais c'est toi que je vais charger de réfléchir à ma place. Installe-toi sous ce voile funèbre, dans ce coin de ma chambre, et ne bouge pas d'ici sous aucun prétexte... Ce soir, après avoir fait une petite promenade, je viendrai te libérer en prenant ta place. Je te promets, pour ce service, de te donner une bonne récompense.

Laissant Manyemon enveloppé du suaire qui le dissimule à tous les yeux, Takamatsu réussit à quitter sans bruit l'appartement. Oh ! comme il marche discrètement tant qu'il risque d'être aperçu par sa femme ! Mais maintenant qu'il est hors de la portée de ses regards, comme il se sent allégé. Il trotte, sourit aux passants inconnus, fredonne gaiement :

Tsou-tsou-ten
Tsou-tsou-ten
Tsou-tsou-ten.

Bientôt, assis devant une fiole de saké, il boit, il boit, il boit ! Il se sent parfaitement heureux

Cependant, la femme de l'ivrogne hésite à le croire converti : ce serait trop beau ! Un doute passe en son esprit.

Clopin-clopant, elle se dirige vers la chambre de son mari. Elle entre, s'avance vers le pieux personnage. De sa canne, elle soulève le suaire : c'est Manyemon qu'elle découvre !

— Gredin, tu aides mon mari à me tromper ! Je ne t'ai jamais frappé, je vais le faire aujourd'hui pour la première fois.

Et elle lui donne un coup de canne.

— Laisse là ce voile. Quitte cette chambre. Va où tu veux, mais ne rentre pas avant la nuit...

Manyemon se hâte d'obéir.

Quand il est parti, la vieille dame s'installe sous le suaire, gardant sa canne auprès d'elle.

Le soir est tombé.

Takamatsu rentre tout joyeux. Il a réussi, sans être aperçu, à se glisser dans la chambre.

Le saké le rend bavard et familier.

— Eh bien ! mon vieux Manyemon, mon cher Manyemon, j'espère que tu ne t'es pas trop ennuyé sous ce voile, pendant mon absence. Tu n'auras pas volé la grosse récompense que je vais te donner. Ah ! que je me suis amusé ! Que j'ai eu de plaisir à boire du saké ! J'en ai bu pour tout le temps que ma femme m'avait empêché d'en boire !

Il part d'un grand éclat de rire :

— Ma femme. J'ai rencontré au restaurant des amis qui savaient quelle torture elle m'infligeait depuis des semaines. Je leur ai raconté le truc dont je me suis servi pour échapper à la vieille. Ils ont bien ri. Nous nous sommes joliment moqués d'elle. Elle serait rudement furieuse si elle savait !... Heureusement qu'elle ne saura jamais rien.

— Elle ne saura rien ? répond, en écho, une voix sous le suaire. Elle ne saura rien ?... Elle sait tout, déjà !

Se relevant, la femme de Takamatsu apparaît devant son mari terrifié.

— Ah ! misérable ! s'écrie-t-elle, voilà comment tu m'aides à sauvegarder ta santé ! Traître, perfide, lâche ! Voilà comment tu essayes de me tromper ! Voilà comment tu te moques d'une épouse dont le seul tort est de vouloir ton bien !

Takamatsu baisse la tête sans répondre. Sa femme continue :

— L'épouse, certes, doit respecter son mari, mais seulement quand ce mari est respectable... Je ne dois aucun respect à un ivrogne et à un fourbe. Je vais t'infliger une correction, une correction bien méritée.

Saisissant sa canne, elle frappe à vingt reprises Takamatsu qui, hébété par l'alcool et fasciné de terreur, reçoit les coups sans oser quitter la place.

D'après FÉLICIEN CHALLAYE.
(*Contes et légendes du Japon*, F. Nathan, éditeur.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

UNE FAUTE DE TACT

Il y a quelques mois, j'ai été invité officiellement à conduire mes élèves à une matinée cinématographique organisée par une société de propagande maritime et coloniale (prix : 1 franc). Les organisateurs avaient promis de nous faire parvenir chaque mois quelques numéros de leur organe. Je les distribuais sans méfiance, avant même que de les lire, lorsque, sur le n° 271 B, avril 1935, j'ai lu avec stupéfaction ce qui suit :

A voir, au cours de telle cérémonie au collège de la Salle, manœuvrer impeccablement ces centaines de beaux petits gars visiblement disciplinés, évoluant dans ce cadre somptueux orné de drapeaux argentins et français, si loin de France, sous la présidence du cardinal acclamé, le cœur se serre à la pensée que, dans cette même France, nos trois couleurs ne sont pas unanimement acceptées et que la mentalité du corps enseignant se manifeste par des Congrès où sont proclamées les pires doctrines antinationales introduites à l'école Et une anxiété naît en nous à la pensée des générations que préparent au pays une telle négation du rôle de l'éducateur, un semblable reniement violemment affiché de ses devoirs, depuis trop longtemps toléré par les pouvoirs responsables dans les graves conjonctures que traverse le monde.

Qu'on m'entende bien. Je ne suis nullement sectaire. Que l'auteur de cet article ait ses préférences, cela ne regarde que lui ; mais que, dans un organe destiné aux écoles publiques, on trouve — sous la plume de son directeur — une critique aussi violente de leurs maîtres, cela dépasse l'entendement. On voudrait torpiller l'œuvre du redressement français auquel nous sommes conviés de toutes parts qu'on n'agirait pas autrement.

G. JULIEN.

INITIATIVES ET RÉALISATIONS

Une inspection médicale scolaire modèle

La Chambre des députés a voté tout récemment un projet de loi concernant l'inspection médicale scolaire. Ce projet, encore qu'il comprenne des dispositions assez heureuses, est loin d'être parfait. Il présente même une lacune très grave en ce sens qu'il *n'impose pas* le traitement des affections révélées par l'inspection médicale. Dépister les maladies, c'est fort bien ; les traiter et les guérir, c'est mieux encore. Et malheureusement, jusqu'ici, dans presque toutes les communes de France, on ne se préoccupe guère que de la première partie du problème, laissant la seconde aux parents qui, la plupart du temps, par insouciance, négligence, indifférence ou impuissance, ne font rien ou peu de chose. Une ville, pourtant, Tourcoing, a organisé de toutes pièces une inspection médicale si parfaite qu'on peut l'offrir comme un modèle du genre.

Cette organisation, fondée en 1909 par un homme de bien, le docteur G. Dron, alors député-maire de Tourcoing, modifiée par lui une première fois en 1913 et une seconde fois en 1925, fonctionne avec une régularité pour ainsi dire mathématique, et rend les plus grands services aux enfants et aux familles.

***

L'INSPECTION médicale est rattachée au dispensaire d'hygiène sociale qui met à sa disposition ses docteurs, ses infirmières, son outillage, ses médicaments, en un mot ses puissants moyens de dépistage et de traitement.

Elle s'applique aux élèves de toutes les écoles primaires et maternelles, publiques et privées, c'est-à-dire à 8 000 enfants environ. Elle a lieu dans les écoles mêmes, afin d'éviter aux enfants des trajets plus ou moins longs et des pertes de temps.

La ville est divisée en secteurs ; à la tête de chacun d'eux se trouve un docteur et une infirmière visiteuse qui, pour la circonstance, prend le nom d'assistante scolaire. Tous les élèves sont, chaque année, examinés individuellement ; ceux reconnus malades et soumis à un traitement sont examinés aussi souvent qu'il le faut jusqu'à complète guérison. Préalablement à l'inspection médicale, les assistantes se rendent dans les écoles de leur secteur pour préparer et faciliter l'examen médical. A l'aide des appareils qui y ont été transportés par les soins du Bureau des Écoles, elles procèdent aux pesées et aux mensurations des enfants, notent le degré de leur acuité visuelle, les vices de leur dentition, leurs tares physiologiques, etc..., ainsi que tous renseignements utiles recueillis auprès des maîtres et maîtresses sur l'état de santé des enfants et de leurs familles. Revenues au dispensaire, les assistantes consignent toutes ces données sur les carnets de santé des élèves.

L'inspection médicale étant ainsi amorcée, les docteurs, secondés par les assistantes scolaires, peuvent, après un examen attentif, porter sur les carnets de santé, un diagnostic exact.

***

DES explications qui précèdent, il résulte bien que toutes précautions sont prises pour que l'inspection médicale atteigne son but, qui est le dépistage des maladies des écoliers. Il s'agit maintenant de guérir ces maladies ; ici, encore, l'assistante scolaire joue un rôle de premier plan.

Après l'inspection, elle visite les familles, leur communique les observations des carnets de santé et agit pour que le nécessaire soit fait. Le plus souvent, l'enfant est convoqué au dispensaire où sont données chaque semaine, à des heures et à des jours déterminés, des consultations de médecine générale ou spéciale ; tout est examiné et étudié : affections du sang, de la peau, du poumon, de la gorge, des yeux, des oreilles, des dents, du nez, etc..., avec utilisation des rayons X ou ultra-violets.

Lorsque les enfants appartiennent à des familles nécessiteuses (et c'est le cas le plus général), les enfants sont soignés par le dispensaire, secondé par le Bureau de Bienfaisance.

Ceux qui sont atteints de déformation du squelette, d'insuffisance respiratoire ou musculaire sont dirigés sur l'école de complément où des soins de toutes natures (alimentation saine et copieuse, douches, gymnastique orthopédique, rayons ultra-violets, massages électriques, etc...) leur sont prodigués jusqu'à guérison complète, ce qui est la règle.

***

LES extraits suivants, empruntés au rapport que Mlle Jouniaux, directrice du dispensaire, a établi pour l'année 1933-1934, donneront une idée précise sur l'activité du service de l'inspection médicale scolaire pendant cette année et de l'ampleur des services rendus.

56 écoles primaires et maternelles furent visitées (34 publiques et 22 privées) ;
213 inspections médicales furent faites ;
7 346 enfants furent examinés, sur lesquels :
2 574 ont été reconnus bien portants (48 p. 100).
3 872 ont été désignés pour soins divers (52 p. 100).

Sur ceux-ci, il y en eut :
746 pour la médecine générale ;
2 989 pour les médecins specialistes :

814 pour le nez, la gorge et les oreilles.
2658 pour les dents.
339 pour les yeux.
178 pour la gymnastique orthopédique.

On nota :
1 934 consultations pour le dépistage de la tuberculose ;
388 examens aux rayons X ;
1 843 consultations pour maladies spécifiques ou de la peau.

Il est difficile de prévoir les répercussions d'une œuvre semblable sur la vitalité de la population ; on peut à coup sûr prédire qu'elles seront d'une importance capitale.

M. PROT,
Inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire.

POUR LES JEUNES

A PROPOS DES BOURSES...

JE ne dirai rien, pour n'offenser personne, de certaines épreuves du concours des bourses qui vient d'avoir lieu et je garderai un silence tout particulièrement discret sur le texte des questions proposées en première série (dictée). Mettons par exemple que le « typo » a bafouillé, puisqu'il est entendu que le typo est là pour « encaisser ». Fini donc le tournoi des compétences intellectuelles : les collés recommenceront et les élus comparaîtront devant les commissions départementales et régionales. C'est le deuxième round, plein de surprises celui-là. Suivant que ton père déclare ses revenus ou les escamote, suivant que tu seras fils de contribuable intégral — donc de fonctionnaire — ou de contribuable déficient, tes chances, mon enfant, varieront. Si tes parents forment un ménage de fonctionnaires, n'y compte pas trop, même si tu as deux ou trois frères et sœurs. Par contre, ton voisin l'épicier en gros qui ne gagne — du moins sur le papier qui figure à son dossier — que 5 000 francs par an, est sûr d'être servi.

Cela tient, mon ami, à ce que l'élément « situation de fortune » est bien déterminé pour une catégorie — celle qui paie bien l'impôt — et qu'elle est indéterminable pour ceux — s'il y en a ! — qui pratiquent la fraude.

Entre les deux, il y aura évidemment les braves gens qui cumulent la misère et les charges de famille. Ceux-là, du moins, sauveront l'honneur d'une institution qui ne répond pas toujours hélas ! à son objet.

Un vœu ? Que soit rétabli le coefficient mérite et que l'élément charges de famille joue un rôle suffisant pour qu'un ménage d'instituteurs comptant quatre ou cinq enfants ait encore... quelques chances.

FERNAND BÉRENGER.

SILHOUETTES

VIEUX GARÇON

IL est souvent égoïste et presque toujours maniaque. Il a ses cols et ses cravates, son tailleur et sa blanchisseuse, son café et sa pension. Son budget est équilibré une fois pour toutes, et, pour s'éviter le souci de toujours calculer, il a pris, par paresse, des habitudes dont il ne peut s'évader.

Il aime la bonne chère et se pique de jovialité et de belle humeur ; il voit la vie à travers un verre de bon vin et ne déteste pas de s'attarder à table..., à moins que des excès prématurés aient fortement marqué son estomac et son humeur...

Il n'est pas incapable de dévouement ni d'affection, mais il a si souvent pensé à lui, qu'il a peu à peu perdu l'habitude de songer aux autres. Il a sans doute connu les élans de la passion, mais, par calcul ou par timidité, il n'a pas su se décider au mariage au bon moment.

Il est homme à bonnes fortunes... Aucune femme, si on veut l'en croire, ne saurait lui résister, et il les posséderait toutes sans avoir la charge d'aucune... Mais il a beaucoup d'imagination et quelque regret ; il se prête — à plusieurs exemplaires — l'objet de ses désirs... Il se sent vieillir ; il devient l'esclave de ses manies qui commencent à lui peser. Il éprouve le besoin d'en partager la charge... Il est mûr pour le mariage de raison, ou pour la pire folie...

Et il n'aura sans doute aucune peine à trouver son bâton de vieillesse, ou la jeune vertu qui hâtera sa fin...

SAINT-JAMES.

QUESTIONS ACTUELLES

LA JEUNESSE QUI CHOME

LE Bureau international du travail vient de faire paraître un important rapport sur le *chômage des jeunes gens*, qui sera discuté à la session de juin 1935 de la Conférence internationale du travail.

Le mal est grand ; la situation plus angoissante et périlleuse que certains ne le croient.

Le 16 juin 1934, une enquête conduite en Allemagne accusait 346 619 jeunes gens sans travail de dix-sept à vingt-quatre ans, et 161 245 jeunes filles du même âge soit, en tout : 507 864. Comme, un an plus tôt, on notait 1 317 433 chômeurs de la même catégorie, on pourrait conclure que la situation s'est améliorée. En réalité, il faut se souvenir que c'est à partir de juillet 1933 que les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans ont été enrôlés dans le « service de travail obligatoire ». Ils ne sont donc plus inscrits dans les bureaux de place-

ment, mais leur situation économique ne s'est pas modifiée.

En 1931, la Grande-Bretagne a compté 683 781 chômeurs de quatorze à vingt-quatre ans sur un ensemble de 2 524 514 chômeurs. En Italie, le nombre des jeunes gens bénéficiant des indemnités d'assurance-chômage était, en 1932, de 386 656 (197 084 hommes et 189 572 femmes). Un dénombrement des chômeurs a été opéré, aux Etats-Unis, en avril 1930 : 681 929 jeunes gens et 158 325 femmes de quinze à vingt-quatre ans manquaient de travail. Au Danemark, on note, le 5 mai 1933 sur 129 307 chômeurs, 36 272 de dix-huit à vingt-cinq ans. Dans l'automne de la même année, il y avait, en Belgique, de 70 à 80 000 jeunes chômeurs. Le rapport ne fournit pas de renseignement pour la France : sans doute n'aimons-nous pas plus la statistique que la géographie !

En résumé, on estime que, si le total des chômeurs s'élève maintenant à environ 25 millions, le nombre des jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans peut être estimé à six ou sept millions. Cela suffit à montrer la gravité du problème. Songeons aussi aux conséquences néfastes qu'une inaction sans fin, et qui peut à certaines heures paraître sans espoir, a pour des jeunes gens,

Est-il des remèdes à une pareille situation ?

Le rapport du Bureau international du travail en préconise quelques-uns : fixation à quinze ans de l'âge minimum de scolarité obligatoire et de l'âge minimum d'admission au travail, développement d'établissements d'enseignement professionnel, institution de services d'orientation professionnelle au sein des bureaux de placement publics, création de centres récréatifs pour occuper les loisirs imposés à ceux qui ne trouvent pas d'emploi, etc.

Une chose est sûre : il ne faut pas se désintéresser du sort de la jeunesse qui chôme. La situation présente engage l'avenir. Et puis, il est insupportable de penser que l'enfance, la jeunesse souffrent et regardent la vie sans confiance.

M. HÉNON.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...L'Administration se borne souvent à prévenir l'instituteur qu'il va être déféré au C. D. en vue de telle ou telle peine ; elle n'en dit pas davantage, de sorte que l'intéressé, désemparé, ne demande pas communication de son dossier professionnel. Ne conviendrait-il pas de compléter la loi en forçant l'Administration à ajouter à sa lettre : « Votre dossier sera tenu à votre disposition à une date déterminée ? » (*C. V.*)

Chez les suppléants.

« ...Par suite de la situation actuelle, il s'écoule parfois de longs mois entre deux suppléances, et cependant au cours de cette longue période d'inactivité, nous restons à la disposition de l'Administration. Ne serait-il pas juste de compter, pour l'ancienneté de services, tout le temps de l'année pendant lequel nous sommes aux ordres de nos chefs ? » (*M. J.*)

Chez les retraités.

« ...A l'Inspection académique de X..., immédiatement après le décès d'un instituteur retraité, on envoie à sa veuve, sans attendre une demande de sa part, deux listes de pièces : 1° liste des pièces qu'elle doit produire pour pouvoir toucher les arrérages de pension de son mari ; 2° liste des pièces à fournir pour obtenir une pension de réversion. Le mode de procéder ne pourrait-il être généralisé ? » (*R. T.*)

Chez les délégués cantonaux.

« ...Au décès de M. Z..., délégué cantonal, sa veuve a versé 1 000 francs dans la caisse de la délégation cantonale, initiative très louable et qui a été bien accueillie, comme on le pense. Pour commémorer cette bonne action, n'y aurait-il pas lieu de convertir une partie de la somme en prix de la délégation cantonale pour le certificat d'études, en donnant le nom du regretté délégué à chacun de ces prix ?... » (*B. S.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ... Il y a des simplifications possibles à réaliser dans le budget : suppression des délibérations approuvant les crédits portés audit budget ; modifications dans le libellé : recettes et dépenses extraordinaires ; réduction de la place dans les éditions de campagnes ; augmentation du nombre des lignes en blanc à la suite des divers groupes de recettes ordinaires et surtout des dépenses ordinaires... » (*H. Z.*)

Chez les secrétaires d'I. A.

« ... Directeurs d'E. N. et I. E. P. ont droit à 50 p. 100 pour les promotions au choix. Nous avons déjà demandé à être assimilés à ces fonctionnaires pour voir nos 30 p. 100 portés à 50 p. 100. La chose n'est-elle pas réalisable ? » (*A. C.*)

PAUL BRÉCY.

Maison de Santé opératoire et Maternité de l'Enseignement

L'HEURE de la réalisation approche, nous avons même quelque espoir de mener à bien notre projet initial sans aucune restriction et avoir ainsi un ensemble de 24 chambres dont 4 à 2 lits (total 28 lits), ce qui nous permettra de recevoir parfois les personnes accompagnant des malades venus de la province. Chaque année, 400 malades pourront être hospitalisés. Nous aurons une salle d'accouchement et trois salles d'opérations avec tous les perfectionnements nécessaires. Les plans sont prêts et ont été approuvés en haut lieu.

Nos prix de séjour seront aussi réduits que les circonstances le permettront, notre but est de rendre service à tous et non de faire des bénéfices. Il ne nous manque plus que quelques billets de mille francs pour obtenir la subvention dont nous avons besoin.

Située à 50 mètres de l'octroi de Paris, près des portes d'Orléans et de Montrouge, cette maison sera ouverte à tous les membres de l'Enseignement, aux fonctionnaires des ministères, des préfectures et des mairies et à leurs conjoints et enfants.

Une souscription actuellement en cours a produit plus de 515 000 francs (il en faudrait 560 000). Nous avons été subventionnés par 29 groupements de l'Enseignement, 18 lycées et collèges et les personnels de 7 départements.

Tout souscripteur de 15 fr. 50 reçoit un bon de participation de 1/50 de billet de la Loterie Nationale lui permettant de gagner 54 000 francs. (La société prélèvera 10 p. 100 sur les lots pour couvrir ses frais, d'où ce chiffre pour le lot de 3 000 000.)

Prière d'adresser les fonds par mandat chèque en notifiant très lisiblement : nom, adresse et mention Maison de Santé au nom de : *L'Antituberculeuse de l'Enseignement*, 5, rue du Commandant-Lamy, Paris (XIe). Compte chèque postal 38057.

Merci par avance à tous ceux qui nous répondront.

Le Président :
H. DUBOIS.

ON SOUHAITE...

...une meilleure mémoire.

LA majorité du Sénat a oublié.

Elle a oublié que la guerre a fait des victimes civiles qui ont beaucoup souffert et dont le degré d'invalidité est d'au moins

85 p. 100, ou plutôt elle n'a pas voulu approfondir un amendement.

Personnellement, nous avons connu des fonctionnaires qui, dans le va-et-vient de leurs occupations, au cours d'un service d'État, risquaient d'être victimes, non loin du front, des projectiles de l'ennemi lancés par canons ou semés par avions ; ils vivaient au sein de dangers permanents et il n'y avait pas de relève pour eux ; un certain nombre ont été blessés.

Un sénateur, M. Rogé, a tenu, le 12 mars 1935, à la tribune, un langage de raison : « Les infirmités des victimes civiles de la guerre ont la même origine que celles des anciens combattants, a-t-il dit ; faisons entrer ces victimes dans la définition des grands mutilés de la guerre. »

Le Sénat ne s'est pas rendu à ses sages paroles. Aussi lui en exprimons-nous nos vifs regrets. Inquiétudes, transes, angoisses quotidiennes et blessures méritaient un autre souvenir et plus d'égards.

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

LE SORT DES FONCTIONNAIRES ET DES RETRAITÉS

Les difficiles circonstances financières dans lesquelles se trouve la France au moment où nous écrivons, rendent fort incertain l'avenir des fonctionnaires et des retraités. Plus encore que celui des autres Français — à l'exception des rentiers — leur sort est lié à l'état de nos finances publiques et de notre crédit national. Ils ont donc le plus grand intérêt à la restauration de l'équilibre budgétaire — qui peut seul empêcher la banqueroute dans un délai plus ou moins éloigné — et comment ne s'associeraient-ils pas aux remèdes proposés pour y parvenir ? Malheureusement, les hommes d'État et les spécialistes de l'économie politique ne sont pas d'accord entre eux ni les uns avec les autres, et nous devons avouer notre embarras et notre angoisse. Ce qui paraît à peu près certain, c'est que la solution choisie nous coûtera cher.

Il semble bien en effet que, comme l'a montré M. Herriot en 1932, nous soyons maintenant acculés soit à la dévaluation du franc, soit à la déflation des dépenses de l'État. Et les fonctionnaires, comme les retraités seront les premiers touchés dans les deux cas.

Si la valeur du franc est réduite, les traitements et les pensions seront en effet réduits automatiquement dans la même proportion, et l'expérience de la chute des monnaies dans tous les pays — particulièrement en France jusqu'à la stabilisation — montre qu'aucune monnaie dévaluée ne conserve son pouvoir d'achat, et que les épargnants et les revenus fixes font les frais de l'opération. D'autre part, la dévaluation est un subterfuge fâcheux, une atteinte grave à la valeur des contrats et un remède essentiellement provisoire (nous le savons bien !) ; elle nous inspire la plus grande méfiance.

Avec la déflation, nos traitements et nos pensions subiront aussi une nouvelle atteinte, et, bien qu'on nous fasse espérer que les petits fonctionnaires et les petits retraités ne seront pas touchés (et la dévaluation, elle, ne les ménagerait pas !), nous sommes en droit de nous demander si, de prélèvement en prélèvement, l'État n'en arrivera pas à nous considérer comme taillables et corvéables à merci, alors pourtant que la limite des compressions possibles à nos dépens est déjà atteinte, de l'aveu de tous, en ce qui concerne les moins favorisés d'entre nous, c'est-à-dire les plus nombreux, et qu'il n'y ait donc pas beaucoup à économiser sur les autres. Aussi, n'avons-nous pour la déflation, en ce qui concerne la réduction des traitements et des retraites — particulièrement dans l'enseignement primaire, que nous connaissons le mieux — qu'une sympathie et une confiance bien médiocres.

Il est pourtant indispensable d'agir, et nous voulons espérer et croire que nos gouvernants sauront trouver la voie de notre salut et nous y diriger d'une main sûre. Le sort en sera sans doute jeté quand les lignes ci-dessus parviendront à nos lecteurs.

LA REVISION DES DÉCRETS-LOIS

Il est possible que les décisions de la Commission chargée de remanier les décrets-lois de 1934 dans un sens favorable aux retraités ne soient jamais appliquées, puisque de nouveaux décrets-lois sont envisagés et que la situation budgétaire n'a fait qu'empirer au cours des derniers mois.

Nous devons cependant donner ici, à titre documentaire tout au moins, le sens des décisions prises par cette Commission à la majorité des voix, tel qu'il a été publié par *la Tribune des Fonctionnaires :*

1° *Le nouveau décret-loi devra envisager sur les retraites établies ou revisées suivant les deux directives précisées ci-dessus un prélèvement temporaire selon l'échelle même appliquée sur les traitements et les soldes par le décret du 4 avril 1934.*

Toutefois, exceptionnellement, le prélèvement ci-dessus de 5 à 10 p. 100 dont la moyenne s'établirait pour les retraités à 5,50 p. 100 pourra, au maximum, être majoré et porté à une moyenne de 8 p. 100.

Le nouvel échelonnement, qui aboutit à la moyenne de 8 p. 100, devra être établi en tenant compte de l'échelonnement appliqué aux fonctionnaires en activité.

Comme il comporte un prélèvement supplémentaire par rapport à celui qui est appliqué aux traitements et soldes, ce prélèvement supplémentaire *devra avoir un caractère temporaire et les retraités devront en être exonérés dès que sa suppression pourra être envisagée ;*

2° *Les veuves bénéficiaires de l'allocation de l'article 68 de la loi du 14 avril 1924 sont exonérées de tout prélèvement, ainsi que l'avait déjà prévu l'article 6 du décret du 28 octobre 1934 ;*

3° *La Commission a reconnu qu'il serait légitime que les retraités mis à la retraite d'office à la suite des décrets-lois avant d'être atteints par la limite d'âge reçoivent une compensation sous la forme d'une réduction du prélèvement.*

Cette recommandation a été votée par l'unanimité de la Commission alors que les autres décisions n'avaient recueilli que la majorité.

4° *La revision devra être effectuée, non sur la base du décompte actuel comme l'avaient prévu les décrets-lois, mais en tenant compte des erreurs matérielles, des services omis, de la nouvelle jurisprudence qui est intervenue en matière de retraites, etc.*

5° *Enfin la Commission a admis qu'en aucun cas la pension ne devait plus atteindre la valeur du traitement ou de la solde d'activité, les droits acquis des retraités actuels étant respectés.*

Est-il besoin de dire que ces décisions nous paraissent entièrement justifiées, et que nous espérons qu'elles guideront l'administration des Finances quand elle rédigera les projets qu'elle médite sans doute déjà.

INTÉRIM

ÉCOLE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DU CHESNOY

par Montargis (Loiret)

LES examens d'admission à l'École régionale d'Agriculture du Chesnoy et le concours pour l'attribution des bourses auront lieu le jeudi 18 juillet 1935.

Les candidats doivent avoir quatorze ans au moins au 1er octobre. Leurs demandes doivent être adressées, avant le 13 juillet, au directeur de l'école.

Les jeunes gens sont logés dans des bâtiments vastes, bien aérés et aménagés pour répondre aux exigences de l'hygiène et du confort. Ils reçoivent un enseignement théorique et pratique et, chaque année, l'École présente avec succès aux Écoles nationales d'Agriculture un assez grand nombre de ses élèves.

Pour obtenir le programme ou tout autre renseignement, il suffit d'écrire au directeur de l'École régionale d'Agriculture du Chesnoy, par Montargis (Loiret).

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28, rue de Rivoli (3e étage) et 141, rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage)

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Mai 1935, 2426 Consultations, 1892 Extractions pour adultes, 1381 Extractions pour enfants, 4367 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Collection " Pays et Cités d'Art "

Vient de paraître :

A. DE MONTGON

PARIS

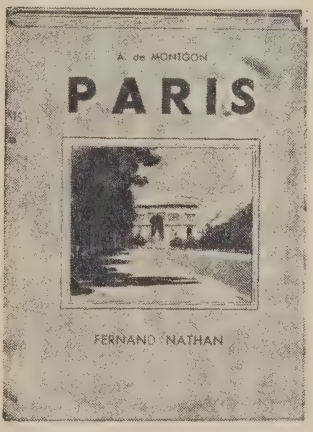

Un beau volume 20×15, typographie très soignée, illustré de 148 photographies tirées en creux, et de magnifiques hors-texte en couleurs, sous une couverture illustrée d'une vignette en couleurs.

Prix : **16 francs**

Précédemment parus :

ATHÈNES — ROME — L'ÉGYPTE

Chaque volume : **16 fr.** ; Les 3 volumes ci-dessus en un étui de luxe : **50 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Ménage instituteurs Pas-de-Calais permuterait Sud-Ouest. J. I. 613

Institutrice Pas-de-Calais permuterait Gers. J. I. 614

Instituteur Saint-Donat, Drôme, permuterait Ardèche. Pressé. J. I. 612

Institutrice titulaire Manche, 6 km. Saint-Lô, 3 km. gare grande ligne perm. Seine-Inférieure. Mlle Vaunier, Rampan, par Saint-Malo (Manche).

Institutrice Savoie demande permutante Rhône. J. I. 610

Instituteur Trouville-sur-Mer, Calvados, perm. Haute-Marne ou Aube. Ecrire Baillat, instituteur, Trouville-sur-Mer (Calvados).

Institutrice, Menton dem. perm. Puy-de-Dôme. Ecrire Passenau, 41, rue Cernuski, Menton.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remboursables en 1 à 12 mois. J. I. 8584

Jeune institutrice B. E. demande emploi surveillante colonie vac. de préf. bord de la mer, env. 1 mois. J. I. 606

Jeune fille surveil. internat cherche pour vac. surveillance colonie. J. I. 609

Bas, chaussettes. « Fils spéciaux » Pas de racommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

HOTELS-PENSIONS

Vacances idéales. A la mer : Manche, Océan, Méditerranée. A la montagne : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc. Pension complète à partir de 19 frs par jour dans hôtels confortables. Notice détaillée, gratuite à Voyages « Idéals », 49, r. Chateaudun, PARIS.

Cauterets. Hôtel d'Alsace-Lorraine à proximité des Thermes et du Casino. Pens. compl. 30 et 35 frs. Conf. cuis. soignée.

Lesconil (Finistère), hôtel Plage, eau cour. cuis., ren. 20 à 28 frs. bois. comp.

Bandol-sur-Mer (Var). Florida, pens. fam. repos cuis. soignée, belle vue prix modéré.

Étables (C.-du-N.) Hôt. Mod. plage rep. pens. de 20 à 26 fr. taxe comp., gar. jard., b. cuis. Rec. aux Inst. Mer, camp.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

TRAVESTIS LOCATION pour FÊTES
Prix spéciaux aux Écoles.
FAYER, 14, Rue des Écoles, PARIS (V^e^)

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

VIN FIN, 215 litres, fr^co^ gare dép. Ech^ons^ gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille. Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298^f^**

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions, Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

T.S.F. 30 à 40 % DE RABAIS sur récepteurs neufs de marque.
Catalogue et renseignements gratuits.
Écrire : D. COLINEAUX, Ingénieur, 6, rue Blomet, PARIS (15e)

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouard, PARIS
Catalogue "C" gratuit sur demande.

TOILE DE GÉRARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 % soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce BON doit être adressé avec le montant de l'abonnement à L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

PEISEY (Savoie) Altitude 1 350^m^ *glaciers, lacs, forêts.*
Bon accueil, bon gîte et bonne cuisine.
A L'HOTEL MULLER en Septembre: 23 fr. TOUT CONFORT

ÉTABLES (C.-du-N.) STATION TOURISTIQUE
Ses plages réservées aux familles. Ses PLAGES de sable fin et sa campagne ensoleillée. — ESSI.

ÉTABLES (C.-du-N.). Pension GISÈLE, *ex chef Paris.* Sa cuis. Eau cour., 10 min. plage. 20-25, taxe comp.

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée gratuitement et franco à la
Cie G^le^ DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-6-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil

370.5
SOI

81e Année. — N° 39. 22 juin 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg ..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

CULTURE PROLÉTARIENNE

La culture prolétarienne, comme toute culture, n'est pas qu'une instruction. Elle est instruction aussi, mais elle est d'abord et surtout discipline et éducation, large et profonde et constante éducation, la plus vraie et la plus vraiment humaine qui ait jamais été instituée et suivie.

MARCEL MARTINET

ATTENTION

Pour 1935-36

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

Des idées neuves !

Une formule neuve !

prépare un programme du plus haut intérêt

(Nous le plublierons prochainement dans le *Journal des Instituteurs et des Institutrices*).

Avantages spéciaux aux abonnés du « Journal des Instituteurs » qui contracteront un abonnement pour la « Documentation Scolaire par l'Image »

l'Exposition Internationale de 1937

doit marquer
l'apogée
de la
qualité française
ainsi que
la reprise des affaires

C'est dès maintenant que vous devez préparer votre participation

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

l'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. Claude FARRÈRE, Pierre CHANLAINE, Léon FRAPIÉ.

FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Une visite à Marcelle CAPY. — Mme RAMART-LUCAS, professeur à la Sorbonne, Denise BOAS.

LA FEMME A L'ÉTRANGER. — L'activité féminine en Yougoslavie. — Reportage sur la vie féminine en Italie. — Les Femmes en Chine. — Femmes américaines, caractères physiques.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — Carrières industrielles et commerciales : La femme dans la pharmacie et l'herboristerie. — Le dessin de mode. — Illustration de livres et affiches. — La photographie. — La Femme chimiste.

LA MODE. — Quelques modèles de CARRARINI, de Mme BALAZUN, Lucien LELONG : Robes d'édition, Marcel ROCHAS.

DÉFENDONS NOTRE SANTÉ. — Les pleurésies. — Les Cures d'eaux minérales. — L'usage thérapeutique des Venins.

LA PUÉRICULTURE. — La vaccination dans la première enfance. — La croissance.

CONTES, ROMANS - LES ARTS - LE CINÉMA.

SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL. ANJou 91-66

SALIES-DE-BÉARN (Bses-Pées)
HERMITAGE HOTEL
Cure d'Air et de Repos, Eau chaude et froide, Chauffage central, Jardin. Ouvert toute l'année. Pens. complète : **30 fr.** *Remise aux Universitaires.*

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

Soumettons à toutes demandes :
COLLECTION DENTELLES et MOTIFS MODERNES
Choix, Spécialités du Puy, Prix de gros.
LA DENTELLE DU VELAY
44, rue St-Jacques, LE PUY (Haute-Loire).

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

Avez-vous envoyé votre
ABONNEMENT ANTICIPÉ
au JOURNAL DES INSTITUTEURS ?
Profitez de la
SURPRIME GRATUITE
pendant qu'il est temps (Voyez le N° 37)

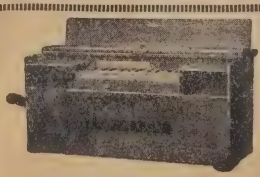

GUIDE - CHANT KASRIEL
Petit Harmonium portatif établi spécialement pour les membres de l'Enseignement
(Instruction Ministérielle du 20 Juin 1932)
2 Octaves, Fixe : **475 fr.** — 2 Octaves, Transpositeur : **592 fr.**
3 Octaves, Fixe : **600 fr.**
Nouveau Système Électrique " VENTILEX " marque déposée
LES PETITS FILS DE KASRIEL (fondée en 1839), *6, Rue Tolain, PARIS (20e)*
DEMANDEZ LE CATALOGUE A. **Nombreuses Références**

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : La crise de l'Europe..... 595
G. URIOT : Savoir-vivre 597
Lucien GÉRARD : Architectes et décorateurs. 598
Le Foyer de l'Enseignement de Berck ... 599
M.-L. NOEL-BERNARD : Les pois de senteur. 599
A. LACLEF : La pédagogie hors de France,... 600
P.-L. MAZEYDAT : Le Dernier jour de la création..... 601
Bibliographie : J. Mayor..... 602
Armand MOREAU : Une patrouille..... 603
G. EISENMENGER : La consommation de l'alcool en France 604
R. HARDY : La mort du petit lapin..... 604
ROSINE : Quelques motifs de broderie..... 605
Pour lire en classe : Catastrophe 606

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en juillet. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc ..... 77 à 80
A. LANTENOIS : Propriété personnelle ou non 77

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 561 à 576
Examens : Textes et documents..... 219 à 224
René OZOUF : Le val de Loire..... 223
Les Archives de l'Enseignement primaire : La Renaissance. — Cheminée François Ier (Château d'Azay-le-Rideau) ..... Hors-texte.

LA CRISE DE L'EUROPE

Par GEORGES GUY-GRAND

QUAND nous parlons de la « crise », nous songeons naturellement à celle que nous voyons, dont nous subissons les effets. Ralentissement de la production, insuffisance de consommation, chômage, faillites, diminution des traitements et des pensions, c'est autour de nous que nous en constatons les ravages. Nous savons aussi, pour en être informés par les journaux, que les autres États de l'Europe n'en sont pas exempts. Et encore la France, grâce à l'équilibre de son industrie et de son agriculture, a-t-elle été jusqu'à ce jour relativement privilégiée.

Mais la terrible crise ne s'arrête pas là. Comme tous les fléaux de la nature, comme les pestes et les cyclones, elle ne connaît pas les frontières, ni les continents. Elle dresse les uns contre les autres, dans une folle politique de barrières douanières et de « contingentements », qui n'a d'excuse que l'insécurité, les États de l'Europe. Mais si l'on considère l'ancien monde comme une unité organique, comme le berceau et le lieu de croissance de ce que nous appelons la civilisation, elle menace l'Europe elle-même, et il y faut prendre garde.

Il y a une « crise de l'Europe », voilà ce dont nous avertit un des observateurs les plus pénétrants d'aujourd'hui, M. André Siegfried (1). Cette crise consiste dans le fait que le vieux continent, qui jusqu'à présent avait été pour les autres parties du monde un initiateur et un maître, « voit, pour la première fois, son hégémonie contestée ». Et ce qui est plus grave encore, c'est que ce n'est pas seulement la destinée d'un continent qui se trouve mise en cause, c'est « celle de toute une forme de civilisation ». Paul Valéry nous avait avertis déjà que les civilisations sont mortelles. Nous savons maintenant, au cas où les catastrophes du passé nous laisseraient insensibles, ce qu'il pourrait en être de la civilisation où nous vivons.

***

EN quoi consiste cette crise de l'Europe et quelles en sont les causes ? Pour une part, elles sont accidentelles, elles sont, si l'on peut dire, un héritage de la Grande Guerre. Mais les vraies causes sont beaucoup plus profondes et il faut les chercher beaucoup plus loin. La crise européenne est une conséquence de la révolution industrielle de la fin du XVIIIe siècle, dont les pleins effets ne se sont fait vraiment sentir que dans ces vingt dernières années et englobent la guerre elle-même.

Cette révolution industrielle, on en parle moins en France que de la révolution politique, la seule qu'on nomme la Grande Révolution. Le serment du Jeu de Paume et la prise de la Bastille parlent mieux à notre imagination que l'invention de la machine à vapeur. C'est là une juste et noble tendance de notre idéalisme traditionnel. Mais il ne faudrait pas en être dupe. Sans souscrire entièrement au mode d'explication qu'on

(1) *La Crise de l'Europe* (Calmann-Lévy, éd.). — *En vente à la librairie Nathan.*

*

appelle le « matérialisme historique », il faut reconnaître qu'une notable partie de l'histoire politique, et même de l'évolution des idées et des mœurs, est déterminée par les transformations dans la technique.

Le monde n'a plus été le même avant et après l'invention du feu ; avant et après l'attelage du cheval par le collier d'épaule, qui seul a permis le remplacement des esclaves par la force motrice animale ; avant et après l'invention de la poudre à canon, de l'imprimerie, de la boussole et les grands voyages du XVIe siècle, qui ont fait découvrir l'Amérique. Il n'a plus été le même, surtout, avant et après le remplacement de l'outil par la machine. Un humoriste disait plaisamment que Christophe Colomb et James Watt sont les plus grands malfaiteurs connus parce qu'ils sont cause de tous nos maux. Malfaiteurs ou non, ils sont parmi les initiateurs de ce qu'on nomme le monde moderne.

M. André Siegfried est tellement persuadé de l'importance de cette révolution qu'elle lui paraît ouvrir « le problème humain le plus troublant qui se soit posé depuis les temps néolithiques, encore présents du reste dans les formes traditionnelles de nos plus vieilles sociétés ». « Nous avons l'impression, dit-il encore, de voir naître sous nos yeux un âge nouveau de l'humanité qui, comme celui du fer ou du bronze, aura sans doute plus tard son nom, que nous ne pouvons nous-mêmes lui donner. » Car la transformation opérée dans les méthodes de production industrielle dépasse de beaucoup le domaine de l'économie, elle fait craquer « l'armature plusieurs fois millénaire issue d'un passé préhistorique, entraînant la revision des rapports de l'homme avec la nature, avec les autres hommes, transformant non seulement les techniques anciennes, mais les morales elles-mêmes, bouleversant l'équilibre des continents et des races ».

***

COMMENT un tel bouleversement a-t-il pu se produire ? La genèse en apparaît avec une régularité quasi fatale.

Avant la révolution industrielle, l'Europe dominait le monde. Elle le dominait depuis le XVIe siècle, où la race blanche, dans sa fièvre d'expansion et de découvertes, avait commencé de coloniser les autres continents. Mais c'est surtout avec le XIXe siècle que, grâce au besoin de matières premières et de débouchés pour ses industries, ses capitaux et ses hommes, l'Europe avait affermi et étendu son hégémonie. L'Europe, c'est-à-dire les grands États industriels, l'Angleterre et la France, l'Allemagne et quelques pays de l'Europe centrale ou septentrionale. Exception faite de l'Amérique et de certains Dominions, qui s'émancipèrent assez vite, les gouvernements européens imposaient leur loi aux peuples exotiques. « Nous nous fussions étonnés de la moindre résistance, je crois même que nous l'eussions trouvée scandaleuse. »

Cette politique d'expansion, rendue nécessaire par les progrès constants de la production, avait reçu un nom, elle s'appelait l' « impérialisme ». Ses bénéficiaires la considéraient, non seulement comme naturelle, mais comme bienfaisante, et imposée en quelque sorte par un décret nominatif de la Providence. Ce sentiment était très vif surtout chez les Anglais. « Actuellement, écrivait Stanley Jevons en 1866, les cinq parties du monde sont nos tributaires volontaires. » Un autre grand Anglais, sir Charles Dilke, montrait avec orgueil l'Europe faisant travailler les autres continents, comme Omphale avait asservi Hercule. Et l'on n'imaginait pas que cet état pût prendre fin.

Hélas ! c'était s'imaginer que les enfants ne grandissent jamais, ou, pour prendre une autre comparaison, non plus mythologique mais biblique, que les cheveux de Samson ne repoussent pas. A l'école de l'Europe, en profitant de ses enseignements, de ses inventions, de ses techniques, les peuples extra-européens ont appris à utiliser leurs propres ressources, et même à secouer le joug de la race blanche. Ils ont revendiqué d'abord leur autonomie ou leur indépendance à l'égard des métropoles européennes, puis le refus, beaucoup plus grave, de reconnaître la suprématie de la race blanche. L'Amérique s'est d'abord détachée de l'Europe et prétend même parfois lui imposer sa loi. Et les races de couleur se dressent à leur tour soit contre l'Europe, soit contre l'Amérique. C'est ce qu'un écrivain américain appelle, d'une formule demeurée célèbre, « la marée montante des races de couleur ».

Telle est la crise de l'Europe, qui s'est produite surtout au XXe siècle. Très grave déjà en soi, elle s'est trouvée encore aggravée par la guerre, qui a permis au monde extra-européen de s'outiller fiévreusement pour équiper les États européens qui se battaient et les remplacer sur les marchés qu'ils rendaient libres. Mais, dit M. Siegfried, « la crise fût sans doute survenue de toute façon », par la fatalité même d'une production industrielle qu'on ne se préoccupe pas de régler et dont il est facile d'imiter les procédés. De toute façon, l'hégémonie de l'Europe est menacée. Il faut, entre les continents, chercher un nouvel équilibre.

***

CET équilibre, il est vain d'essayer de l'établir aux conditions anciennes : il est une sorte d'hégémonie que l'Europe ne retrouvera plus. Elle ne pourra plus imposer sa loi aux anciennes colonies, les métropoles commencent à s'en apercevoir. Elle devra aussi tenir compte de l'âge économique des pays ou des continents. A cet égard, la vieille

Europe est placée dans une situation singulièrement dramatique. « Dans une mêlée devenue générale, nous sommes maintenant pris entre deux feux, entre l'Asie et l'Amérique, entre le bas salaire de l'une et le haut salaire de l'autre ; et de quelque côté que ce soit, nous prêtons le flanc par quelque faiblesse. »

Voici, d'une part, l'Orient ; le Japon aujourd'hui, demain sans doute la Chine et l'Inde. Le Japon est, quant à l'industrie, hautement mécanisé. Sa technique est égale, parfois supérieure à celle de l'Occident. Mais le niveau de vie de ses ouvriers est très inférieur à celui des ouvriers européens, ce qui fait que les produits japonais tendent à inonder, grâce à leur prix très bas, les marchés européens. « Comment l'Européen, accablé par son standard de vie, comme une armée par de trop lourds bagages, pourrait-il lutter contre ces masses anonymes ? »

Mais il est un niveau de vie matérielle plus élevé encore que le niveau européen : c'est celui de l'Amérique. Les États-Unis sont par excellence le pays des hauts salaires aussi bien que des bénéfices prodigieux. Cette hyperindustrialisation est même la cause principale de la crise démesurée qui les affecte en ce moment. Mais ils n'entendent pas renoncer à ce niveau de vie où ils voient la preuve de leur supériorité économique, et ils s'organisent pour le défendre. Comment l'Europe résistera-t-elle à cette double concurrence ?

M. André Siegfried, qui n'est pas d'un optimisme exagéré, ne cache pas que la partie sera très dure. « Il est hors de doute, écrit-il, que, sur un certain nombre de terrains, l'Europe, dans les conditions présentes de la concurrence mondiale, est battue. » Elle l'est partout où l'emporte le machinisme automatique doublé du bas salaire. Elle l'est aussi où prédomine le facteur de la masse mis au service de l'organisation scientifique du travail. Sur ce double front, la victoire n'apparaît guère possible.

Mais tout n'est pas perdu, et l'Europe peut résister victorieusement en cultivant les qualités qui lui sont propres. Elle l'emporte encore sur l'Asie par sa supériorité technique, et elle a sur le Nouveau Monde l'avantage d'être plus créatrice. Quoi qu'on fasse, ses ouvriers ne se résigneront pas à vivre d'une poignée de riz, et elle a trop le sens de la liberté pour se vendre complètement au conformisme de la masse. Il ne reste donc à l'Europe qu'à ne pas laisser péricliter ce génie créateur, qui naît de l'esprit, de la « liberté de l'esprit et, tout au fond, de la culture désintéressée ». Qu'elle imite Prométhée, inventeur du feu !

Tel est le conseil que donne aux Européens d'aujourd'hui, pour sauver l'originalité de leur civilisation, M. André Siegfried. Conseil précieux, conseil opportun, mais qu'il faudrait lui-même creuser pour en découvrir tous les modes de réalisation. La première condition, pour permettre à l'Europe de traverser cette crise, est qu'il y ait d'abord une Europe. Car si les États qui composent le vieux continent se déchirent les uns les autres dans des guerres de plus en plus meurtrières, il ne sera plus nécessaire de remédier à la « crise ». La mort rend inutiles tous les médicaments.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

SAVOIR-VIVRE

Les jeunes, en leur inexpérience, méprisent volontiers le savoir-vivre. Ils jugent inutiles, voire ridicules, les gestes, les attitudes, les propos qu'il nous conseille, et, souvent, rient de ses prescriptions. Cela fut de tout temps.

Aujourd'hui, les jeunes poussent un peu loin. Le laisser-aller dans la tenue, dans les allures, dans les discours, semble de bon ton et confère une espèce de supériorité. Les vieilles contraintes sont rejetées ; les conventions arbitraires n'en imposent plus ; on secoue le joug ; l'émancipation se poursuit. D'aller cheveux au vent dispense de saluer. On perd le geste de soulever sa coiffure, puis celui de saluer tout court. L'air dégagé, la démarche hardie, le parler haut s'accommodent mal de la réserve et de la discrétion qui sont pourtant vertus sociales et vertus de prix. Qu'importe si, dans l'affaire, des gens se trouvent bousculés et gênés ! L'important est d'avoir ses aises, même si le voisin n'a plus les siennes.

Manque « d'éducation ». La civilité puérile et honnête ne rencontre plus de fidèles que dans les pensionnats attardés ; le ton et les manières de « cérémonie » paraissent des survivances d'un âge périmé. Il faut, à notre époque, plus de naturel, plus de liberté, peut-être plus de sincérité, et l'on a d'autres soucis que d'apprendre les beaux usages et le code désuet d'une bourgeoisie policée et cultivée sans doute, mais dont le rôle et l'importance s'effacent chaque jour davantage. Voilà parler net.

Pourtant, un brin d'éducation ne messied pas. Savoir vivre, c'est savoir que les gens avec lesquels on vit existent et comptent ; c'est avoir pour eux des égards et les leur témoigner ; c'est ne pas penser qu'à soi. Or, notre disposition naturelle et foncière, c'est d'abord de penser à nous. L'égoïsme reste la tendance humaine par excellence. Ne nous y trompons pas. Quand les jeunes se moquent des conventions de politesse, du vieux jeu de certaines manières et de certaines traditions courtoises, quand ils les raillent et les décrient, quand ils s'en affranchissent avec ostentation, au vrai, ils ne trompent personne. Leur égoïsme s'affirme, qui ne considère et n'aime que soi, alors que le savoir-vivre, d'abord, demande que l'on considère et aime les autres.

G. URIOT.

PAULETTE ET SON MARI

ARCHITECTES et DÉCORATEURS

Il y a des modes en pédagogie. L'exercice qu'on convient d'appeler « enrichissement de la phrase » est à la mode.

Ah! ah! voici donc revenue la rhétorique en falbalas. Bonjour, vieille fée, gâcheuse de plâtres, embellisseuse d'architectures ! Je voulais apprendre à mes petits élèves à éclaircir leurs jeunes pensées, les obligeant à les former en petites phrases logiques. Je leur disais : « Une phrase se compose essentiellement d'un verbe et de son sujet, accessoirement de compléments. Faites d'abord des phrases *courtes*, puisque votre pensée est provisoirement courte, et cherchez à écrire *clairement*, pour que l'effort précise votre pensée. »

Il paraît que je me trompais, que je ne peux aboutir qu'à la froideur et à la sécheresse ; on m'assure que mes élèves sont des poétesses qui s'ignorent et que j'ai le devoir de les déniaiser. Foin des murs nus et purs, voici des festons et voici des astragales : nous allons vous montrer l'art et la manière d'enrichir une phrase. Approchez, prenez connaissance : voici le magasin des artifices ; voici tous les clinquants et tous les bouchons de carafe avec le mode d'emploi. On écrit : blanc comme... et noir comme... et vert comme... oui, mais on pourrait écrire encore : banal comme...

Vous voulez dire : « Vos yeux, belle marquise, me font mourir d'amour. » Cette tournure est plate et manque d'enrichissement. Résignons-nous à la conserver pourtant pour départ puisque, hélas ! Molière la préfère, mais que Molière est donc nu et pauvre ! Ne tardons pas davantage à enrichir Molière. « Vos yeux... », dirons-nous donc « Vos yeux » sans l'enrichissement de quelques adjectifs ? Dites-moi, mes enfants, comment on pourrait dire. « Des yeux bleus... » sans doute, mais encore ? J'aimerais quelque chose de plus riche. « Vos yeux couleur du ciel ? » c'est moins banal, mais j'aurais aimé garder « bleu » dont le son me plaît. Comment peut être le bleu ? Fermez les yeux : évoquez vos boîtes d'aquarelle... Bleu de Prusse ? non, mes enfants, ce n'est pas possible pour des raisons que je n'ai pas à évoquer ici. Bleu indigo ? Je n'aime pas ce mot qui me fait penser à la cannelle de façon un peu arbitraire. Bleu de cobalt ? Halte ! Mais on dit aussi « vert de vessie », ce rapprochement me gêne. Bleu d'outre-mer ? Oui, c'est mieux, c'est beaucoup mieux : outremer, cela fait penser à l'Amérique et à M. Paul Bourget. Notre marquise peut fort bien être Américaine. Nous dirons donc : « Vos yeux, qui ont le bleu lointain de l'outremer, belle marquise... » Remarquez-vous, mes enfants, comme notre phrase s'est enrichie. Prenons maintenant le mot « marquise ». On la dit « belle » ; elle pourrait être encore autre chose ; quoi, par exemple ? Attention, notre pensée va s'enrichir encore...

***

Eh bien ! non : notre pensée ne s'enrichira pas. Notre mur n'en sera pas plus solide si nous le cachons sous un camouflage. Je veux que mes élèves soient architectes avant d'être ornemanistes. Plus tard, quand elles m'auront quittée avec leur certificat d'études sous le bras, elles feront les belles s'il leur plaît, et, s'il en est une plus adroite que les autres, il lui sera permis d'espérer un chardon ou un bégonia d'argent au concours des jeux floraux de sa province avec un « Hymne au printemps » ou avec une « Rêverie au clair de la lune » enrichis autant qu'elle le voudra. Et il est fort possible que cela leur réussisse. Il est plus d'un poète que la recherche de mots qui riment a conduit sinon à la pensée, du moins à une très bonne imitation.

Mais, tant qu'elles seront entre mes mains, je veux qu'elles enrichissent leurs idées et non point qu'elles adornent leurs phrases. Et je conserve une prédilection pour ce vieil exercice qu'on faisait autrefois dans toutes les classes à l'heure de la composition française. On prenait un sujet et on recherchait le plan de son développement dans un effort commun tendu à la poursuite des idées et non pas de leur expression. Le plan qu'on élaborait en classe ne se bornait pas aux lignes banales et inutiles que quelques-uns glissent entre le mot « Introduction » et le mot « Conclusion ». Il était vraiment une école de pensée et révélait une méthode de recherche.

Et qu'on n'aille pas me dire qu'il comprimait les élèves en les obligeant à adopter un plan fait à l'avance, un article de confection et non pas un vêtement sur mesure. Je n'aime ni les problèmes-types, ni les plans-types, mais je n'en méconnais pas la vertu quand on sait s'en servir. Le plan fait en classe variait avec le sujet proposé et ce n'est pas ce même sujet que l'enfant avait à traiter par la suite.

***

J'AI lu quelque part que M. Émile Borel (qui est membre de l'Institut et professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris) s'est livré à un petit calcul dont le résultat me paraît tout à fait propre à fournir un agréable sujet de conversation sur les plages au cours du prochain été.

Il a compté que Racine ne se sert guère que de quatre cents mots et il pose le problème à peu près ainsi : On a trois mille singes... (Qui ça « on » ? je ne sais pas, mais peu importe : ce n'est pas la question.) On a 3 000 singes, dont chacun connaît les quatre cents mots que Racine connaissait. Les 3 000 singes tapent les 400 mots sur 3 000 machines à écrire pendant 3 000 ans. On convient qu'au cas vraisemblable où des singes viendraient à décéder, ils seraient immédiatement remplacés par d'autres singes pour que le travail ne soit interrompu à aucun moment (le singe est mort, vive le singe !)

Il est nécessaire et suffisant de dépouiller tous les résultats pour être mathématiquement sûr de retrouver parmi eux, s'ils sont tous différents les uns des autres, le texte intégral des pièces de Racine accompagné de toutes les variantes qu'il vous plaira d'imaginer et qu'il pourrait plaire à des critiques de commenter. Cette constatation paraît au premier abord assez surprenante, mais il faut bien l'accepter : M. Borel est un indiscutable savant qui ne peut pas se tromper. Et, s'il fallait une garantie de plus, je dirais qu'il est ancien ministre.

Les élèves de nos classes élémentaires connaissent assurément plusieurs mots que Racine avait le bon goût d'ignorer ou qui ne parvinrent à la vie que quand il l'avait quittée. Mais les élèves ignorent par contre plus de mots encore qui sont dans Racine. Il n'est besoin ni de 3 000 singes, ni de 3 000 machines, ni de 3 000

ans pour arriver au bout de ce que peut écrire un enfant, et l'expérience prouve que, sur le même sujet, tous les candidats disent à peu près la même chose le jour du certificat d'études.

S'ils ne disent rien de plus, c'est qu'ils n'en pensent pas davantage ou qu'ils manquent de mots pour exprimer ce qu'ils pensent obscurément et qu'on voudrait leur demander d'exprimer logiquement sans l'artifice d'appogiatures périlleuses. Une petite phrase bien simple contenait une idée. Cette première idée en amène-t-elle une autre ? On ne l'agglomère pas avec la première : on en fait l'objet d'une autre phrase. Voilà ce qu'il faut dire à un enfant. Plus tard, ah ! plus tard !...

***

J'AI bien connu un député qui était un maître dans l'art d'enrichir ses phrases. Il parlait de la pluie ou du beau temps ; les sourires du ciel le faisaient penser aux sourires des femmes de ses électeurs ; les électeurs le conduisaient à la confiance réconfortante dont ils l'honoraient ; l'honneur ne lui permettait pas d'oublier qu'à défaut de la Légion du même nom il apportait le Mérite agricole au premier adjoint ; le premier adjoint était inéluctablement lié dans son esprit au geand Café du Commerce et le commerce à l'indéfectible attachement qu'il portait à la prospérité nationale ; la prospérité nationale l'obligeait, enfin, à lever sa coupe... si bien que les derniers mots plongeaient heureusement dans le mousseux. Tout cela en une seule phrase semée de parenthèses et d'incidentes de : « Permettez-moi d'ajouter », de « Et je reprends une idée que j'ai déjà eu l'avantage d'exprimer tout à l'heure », de « Mon cher ami qui est à mes côtés le sait » et de « Je le dis et n'hésiterai pas à le répéter ». Ses phrases, en vérité, étaient millionnaires et on n'en attendait pas la fin pour en oublier le commencement. Tout était bien ainsi.

Mais il est bon, d'autre part, que nos élèves, qui ne sont pas encore députés, écrivent de manière à se faire comprendre.

Pour construire une maison, il faut des pierres. Voici des pierres, mes enfants, faisons du vocabulaire.

Pour construire une maison solide et agréable, il faut un plan. En voici quelques-uns pour l'exemple. Vous êtes trop jeunes pour que je tente de vous apprendre le style, mais je veux vous initier à la composition française.

Quand la maison sera construite, elle sera belle dans sa nudité logique. Inutile d'appeler les peintres en faux marbre et les doreurs sur plâtre.

PAULETTE, et p.c.c.
LUCIEN GÉRARD.

FOYER DE L'ENSEIGNEMENT
BERCK-PLAGE

Le Foyer de l'Enseignement de Berck-Plage (P.-de-C.) fait savoir aux collègues intéressés qu'un médecin spécialiste du traitement des maladies osseuses et ganglionnaires donnera pour eux des consultations à Paris.

Le docteur Marcel GALLAND, chirurgien adjoint de l'hôpital franco-américain de Berck, se tiendra à leur disposition au Dispensaire de l'*Antituberculeuse de la Seine*, 5, rue du Commandant-Lamy, Paris (11e) aux dates suivantes :

28 juin, de 3 h. 30 à 5 heures ;
23 octobre, de 3 h. 30 à 5 heures ;

D'autres dates pourront être fixées ultérieurement. Les instituteurs mutualistes et tous ceux qui, non adhérents encore, s'inscriront à la Société de Secours mutuels ou à l'Antituberculeuse de leur département ont droit à ces consultations.

Prière de s'inscrire à l'avance et de demander tous les renseignements utiles à Mlle Pélisson, institutrice en congé, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES POIS DE SENTEUR

LES plantes paraissent souvent résignées à leur sort d'êtres vivants immobiles, fixés au sol par leurs racines. Leurs tiges droites s'inclinent au vent qui souffle, puis se redressent ; elles reçoivent, de l'air et du sol tout proche, ce qui est essentiel à leur vie et elles exigent peu.

Tout différents sont mes pois de senteur. Ils ont des racines qui les fixent par en bas, mais leur tige s'élance, se recourbe, s'accroche ; elle paraît vouloir se prêter, comme l'insecte et l'oiseau, à toutes les ondes qui passent.

Regarde cette tige que j'ai dessinée de mon mieux ; elle a des ailes sur les côtés ; j'en vois aussi à la base des feuilles.

Les folioles qui terminent ces feuilles se dressent comme si elles voulaient s'envoler. Tout au bout, voici la vrille qui se tend, s'enroule et accroche le rameau.

Les fleurs, au parfum délicat, ressemblent à celles des genêts d'avril. Ce sont aussi des fleurs-papillons, avec encore plus de hardiesse que celles de mes premiers genêts.

L'étendard en arrière s'étale et se recourbe ; les ailes s'arrondissent. La grande carène recourbée contient encore le long tube formé par les étamines. Et tout au milieu, ce qui va être bientôt le fruit du pois de senteur.

Cette plante gracieuse, qui a des ailes et des vrilles, est obligée de s'appuyer sur d'autres plantes, pour s'élever et porter aussi haut que possible, dans l'air lumineux, ses jolies fleurs odorantes.

MARIE-LOUISE NOEL-BERNARD

**

LA PÉDAGOGIE HORS DE FRANCE

Tunisie. Insuffisance de l'enseignement professionnel, par André Demaison (*Revue des Deux Mondes*).

CERTES nous pouvons être fiers de nombreux progrès matériels, d'une discipline certaine, de l'organisation de la vie, du bien-être que nous avons apportés à la Tunisie. Mais nous avons une lourde part de responsabilité dans le malaise politique dont souffre le pays : nous avons fait trop de clercs et avons enflé outre mesure notre prolétariat administratif. Qu'on en juge par ce simple fait. Au moyen d'une annonce dans un journal de Tunis, un industriel demande un secrétaire et un mécanicien : cent cinquante licenciés en droit répondent pour le premier emploi ; pour le second, il ne se trouve pas un seul mécanicien du pays et l'industriel est obligé de prendre un Italien.

Nous n'avons, pour ainsi dire, pas d'écoles professionnelles en Tunisie : moins de 800 apprentis dans toute la Régence, distribués en sections annexes. Seule, l'école d'agriculture coloniale, avec sa grande ferme d'essai, pourrait remonter notre prestige réel ; mais il est regrettable de constater qu'en trente-trois ans elle n'a vu passer que 1 197 élèves dont 864 Français, 46 étrangers, 71 coloniaux ou Algériens et seulement 216 Tunisiens.

En revanche, les collèges de Tunis et les grandes écoles de France ont fabriqué des avocats et des médecins innombrables. Pour donner un exemple, le barreau de Tunis compte à lui seul 250 avocats. Les collèges et lycées de la ville qui préparent la nouvelle génération reçoivent près de 6 000 élèves. Combien parmi ceux-ci deviendront agriculteurs, ouvriers qualifiés, contremaîtres, ingénieurs ?

Et pendant que *nous faisons ainsi trop de clercs*, nous nous ingénions à leur supprimer des emplois en amenant sur place un grand nombre d'employés métropolitains. Le dommage que nous cause le prolétariat administratif, les rancunes qu'il accumule contre nous sont incroyables.

Canada. Assaut contre le français après 1760, par Lionel Groulx (*Le français au Canada*, Delagrave, éd.).

SOUS le régime français, avaient été fondées au Canada tout un réseau d'écoles primaires où se retrouvaient, dès les premières générations, une réadaptation des méthodes d'enseignement de la mère patrie. Les écoliers du Canada se penchent sur les mêmes manuels que les écoliers de France; ces manuels viennent d'ailleurs de la métropole. Le programme vient aussi de la métropole. Et l'on comptait une école environ pour deux paroisses, de même qu'en France, à la veille de la Révolution, où l'on en comptait, d'après Taine, 25 000 pour 37 000 paroisses. En 1668, une école des arts et métiers est fondée et bientôt Québec possédera un collège.

Mais vient la catastrophe de 1760, sanctionnée par le traité de Paris de 1763 : la colonie française subit le destin de la conquête et de la domination étrangères. Qu'allait devenir sa vie intellectuelle, sa culture?

La politique du nouveau régime, à l'égard de l'enseignement de la colonie, se réduit à ceci : « Entraves au recrutement du personnel enseignant ; suppression de l'ancien budget scolaire ; menaces paralysantes sur les biens déjà affectés à l'éducation ; quelquefois même confiscation ou détournement de ces biens de leurs fins primitives. » L'ancienne administration française favorisait de ses libéralités les œuvres d'enseignement ; le budget britannique depuis 1760 n'accorde pas un *farthing* pour l'enseignement public au Canada. Ce fut donc une véritable *œuvre de démolition intellectuelle* que celle accomplie au Canada après la conquête anglaise. Aussi, dès la fin du XVIIIe siècle, le vaincu de 1760 commence à traîner à son pied, comme autant de boulets, ses générations d'illettrés.

En 1784, un haut fonctionnaire colonial écrit en Angleterre que, dans la province, « pas un homme sur cinquante ne sait lire ». En 1787, des marchands anglais qui enquêtent sur l'instruction du peuple usent à peu près de ces mêmes formules.

Les Espagnols et la langue française, par Gaston Blanc (*Le Temps*).

DE préférence à tout autre idiome étranger, c'est le français qu'on étudie volontiers en Espagne. Quelques circonstances du mouvement politique qui a amené le régime nouveau expliquent cette préférence marquée à l'égard du français : la révolution s'est effectuée aux accents de la *Marseillaise* et elle a poussé les Espagnols à regarder davantage vers la France. D'autre part, dans le nouveau personnel politique, beaucoup ont vécu exilés en France ; la plupart connaissent bien notre pays, ses institutions, son histoire et sa langue.

Rares sont les villes espagnoles d'une certaine importance où la France n'a pas une école ou un collège. Dans la plupart des cas, l'initiative de la création de cet établissement revient à une société locale ou à l'alliance française. Barcelone a deux écoles à 500 élèves, celle de Séville en compte 300, celles de Valence et de Saint-Sébastien plus de 200. Dans quelques villes, entre autres Salamanque, Saragosse, Cordoue, l'école, que le gouvernement français soutient, est née de l'initiative privée.

Les résultats pratiques — en ce qui concerne l'étude du français et des choses de France — sont très divers. La qualité du personnel enseignant n'est d'ailleurs pas toujours en cause. La clientèle qui fréquente nos écoles veut bien apprendre le français ; mais il n'est pas toujours commode de lui faire comprendre la nécessité de l'effort à fournir pour arriver au certificat d'études françaises (programme adapté à l'Espagne). A noter toutefois les remarquables résultats obtenus par notre florissante école de Saint-Sébastien, dont les élèves passent brillamment chaque année les épreuves du certificat devant un jury d'instituteurs des Basses-Pyrénées.

Il importe aussi de signaler le magnifique développement pris par les instituts et les lycées français de Madrid et de Barcelone, dont la clientèle est considérable et englobe toutes les nationalités. Leurs succès éclatants font bien augurer de l'avenir de notre langue en Espagne et de l'avenir des rapports intellectuels franco-espagnols.

Essai de toponymie régionale, par Pierre Chessex (*L'Éducateur*, de Lausanne).

LA toponymie peut rendre service à l'enseignement. Il ne s'agit, bien entendu, ni de faire appel au celtique, au latin, ni de surcharger des programmes suffisamment vastes.

Ayant d'étroites relations avec la géographie physique et politique, avec l'histoire, avec le développement des langues indo-européennes, la toponymie peut, ici et là, compléter une information, illustrer un mot, expliquer un terme difficile et lui prêter la vie qui le fera retenir. Rien de plus facile, au cours d'une leçon de géographie, que de glisser une note, un mot concernant l'étude du relief, l'histoire locale, les monuments, les noms des rues et des places, les cultures, les forêts, les industries actuelles ou passées, etc.

On ne choisira évidemment que des mots faciles et certains, car la toponymie est loin d'avoir résolu toutes les énigmes qui s'offrent à elle. Dans les livres d'histoire suisse, par exemple, les écoliers ont une carte de l'Helvétie au temps de l'occupation romaine. Ici et là, ils lisent des noms aussi longs que barbares : *Solodurum* (Soleure), *Eburodumum* (Yverdon), *Octodurum* (Martigny), etc. Ces noms deviendront peut-être plus vivants quand on expliquera aux élèves que les suffixes *duros* (devenu *durum* en latin), *dunos* (devenu *dunum*) signifie : colline, « colline fortifiée, forteresse, camp retranché », et que, par conséquent, tous ces toponymes désignent des villes fortes d'avant l'occupation romaine.

Les enfants seront intéressés de savoir le sens de certains noms de cours d'eau, presque toujours plus anciens que les noms de localités ou de montagnes : l'Orbe = « la sinueuse »; la Glâne = « la pure » ; la Joque = « la fraîche »; la Trème = « la très rapide »; le Rhône = « le coureur », etc. Les écoliers s'étonnent que les Allemands et les Français s'obstinent à dire : *Lac de Genève* alors que les Suisses disent : Lac Léman. Il sera aisé de prouver aux enfants que César, Ptolémée, Strabon, etc., ont toujours dit : Lac Léman.

A. LACLEF.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Le préfet n'est pas tenu de se conformer au* **barème départemental** *pour procéder à une* **nomination d'instituteur** (C. d'Ét., 22 mai 1935).

➔ *Dans le cas de* **force majeure**, *un élève qui serait reçu en juillet prochain à* **l'examen d'entrée** *en sixième dans un lycée de province pourrait aller dans un lycée de Paris à la rentrée d'octobre, et* vice versa *par suite de convenances familiales* (*J. O.*, 29 mai 1935).

➔ *Les* **heures supplémentaires** *non faites dans les établissements secondaires le 12 février 1935 n'ont pas été payées* (*J. O.*, 29 mai 1935).

➔ *La C. du 22 mai 1926 sur les* **versements rétroactifs de retenues** *pour le temps passé hors cadre par les fonctionnaires* **amnistiés et réintégrés** *ne peut être invoquée actuellement.*

➔ *Les fonctionnaires ayant des* **familles nombreuses**, *ou étant* **réformés, pensionnés** *de guerre,* **officiers de réserve** *titulaires de la classe de surclassement tombent sous le coup de l'article 10 du D. du 2 déc. 1926 modifié et relatif aux frais* **de tournées** (*J. O.*, 10 mai 1935).

➔ *Les* **grandes vacances** *dans* **l'enseignement technique** *sont fixées désormais du 15 juillet au 1er octobre* (C., 2 mai 1935).

➔ *Les* **duplicatas** *de diplômes* **d'O. A. et d'O. I.** *sont réglementés* (C., 7 mai 1935). *Voir les* Nouveaux Textes.

➔ *Un* **tableau d'avancement** *est un acte susceptible de* **notification individuelle** ; *par suite, la publication de ce tableau au* J. O. *ne fait pas courir le délai du recours contentieux ; l'Administration doit procéder à l'examen* **individuel** *des titres et mérites des candidats et non exclure un certain nombre d'entre eux par* **mesure générale** (C. d'Ét., 23 janv. 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN JUILLET

➔ Demandez vos cartes à demi-tarif pour les grandes vacances.

➔ Donnez à la poste et au maire votre adresse de vacances.

➔ Adressez une lettre au P. de votre département, si vous désirez pouvoir toucher votre mandat de traitement, pendant les vacances, en dehors de ce département.

➔ Réunissez le conseil des maîtres ; provoquez la réunion du Comité de la Caisse des écoles.

➔ N'oubliez pas que le mois de juillet est celui de l'examen médical des candidats à l'enseignement, du grand mouvement du personnel, avec recours possible au ministre en cas de déplacement d'office.

➔ Pensez aux questions suivantes en cas de changement : désinfection du logement, récolement ; situation de la caisse de la bibliothèque ; demande pour remplir le secrétariat de mairie ; pour diriger une école mixte ; pour exercer les fonctions d'adjointe dans une école de g. ; balayage ; femme de service ; maîtresse de couture ; surveillants d'internat ; lavage des salles de classe, des armoires à livres ; blanchiment ; deux jours de congé mobiles.

➔ Les demandes de transfert de bourses d'enseignement primaire supérieur doivent être présentées avant le 1er août pour les boursiers en cours d'études.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

PROPRIÉTÉ PERSONNELLE OU NON

Un directeur d'établissement public scolaire, conformément à un arrêté ministériel d'ordre général, dresse une série d'emplois du temps pour les classes de cet établissement ; il répartit ensuite entre les mêmes classes les programmes officiels mois par mois. Il trouve son œuvre utile, susceptible de rendre des services, la fait imprimer et la dépose chez un libraire. A-t-il des droits de propriété sur cette œuvre accomplie en conformité d'actes officiels ?

La jurisprudence répond négativement parce qu'un décret très ancien, daté du 20 fév. 1809, réserve à l'État la propriété littéraire et artistique sur les écrits faits par les fonctionnaires *dans l'exercice de leurs fonctions* ; retenons bien ces derniers mots.

Un jugement du Tribunal correctionnel de Dunkerque, en date du 15 déc. 1934, a, d'ailleurs, rappelé que si, en principe, les fonctionnaires restent propriétaires des ouvrages qu'ils réalisent en dehors de l'exercice de leur profession, ils ne conservent aucun droit sur les travaux qu'ils ont l'obligation d'accomplir par la nature même de leurs fonctions.

De quoi s'agissait-il exactement ? Un directeur d'école pratique établit des carnets de textes et d'atelier pour les élèves et en concède la propriété à une libraire ; cette librairie s'aperçoit, un jour, que des carnets absolument identiques sont vendus par un autre libraire de la ville ; elle assigne ce dernier devant le Tribunal correctionnel, qui acquitte l'inculpé et le condamne aux dépens.

Le carnet de textes, dans cette affaire, contenait le titre, un cadre pour l'emploi du temps de la semaine, un extrait du règlement de l'école, un cadre permettant de porter la date des diverses compositions, un tableau récapitulatif des devoirs, un tableau des leçons, un certain nombre de pages permettant d'inscrire, chaque jour, les devoirs, les leçons, les notes de la journée et les observations.

Le carnet d'atelier comportait, outre le titre, le règlement des ateliers divisé en 10 paragraphes, dont certains constituaient des tableaux ou des graphiques pour les notes de travail et les heures d'atelier ; une série de pages consacrées, à chaque exercice, à raison de deux par exercice ; l'une réservée aux croquis et notes techniques, et l'autre comprenant un cadre de pointage, des heures de travail, et diverses mentions permettant aux professeurs de porter les notes obtenues et les renseignements sur le temps consacré à l'exercice, *ainsi qu'à la méthode d'exécution.*

Les pièces litigieuses étant ainsi précisées, reproduisons les « attendus » principaux du jugement :

Attendu qu'il résulte de ces constatations la preuve que ces carnets sont indispensables aux élèves pour prendre note des leçons, devoirs ou compositions diverses, ainsi qu'aux professeurs pour noter les travaux ou exercices réalisés par les élèves, dans les conditions prévues par le règlement général et par le règlement d'atelier ; que leur caractère officiel est attesté par le fait que la liste des fournitures et livres nécessaires aux élèves, remise à ceux-ci par la direction de l'école, comprend ces carnets avec la mention : « Modèle de l'école ».

Attendu qu'il ressort de ces faits la preuve que ces ouvrages réalisent l'application stricte des règlements de l'école, et que le directeur en établissant ces carnets n'a fait que prendre les mesures indispensables d'application matérielle de ces règlements, dont ils constituent des sortes d'annexes pratiques.

Attendu qu'il n'est pas douteux que les règlements rédigés par le directeur dans l'exercice de ses fonctions ne peuvent faire l'objet d'un droit de propriété au profit de celui-ci, et que cette situation juridique s'étend aux carnets de textes et d'atelier, qui ne sont que le corollaire indispensable des règlements dont le directeur devait obligatoirement assurer l'exécution.

Le Tribunal déclare ensuite que la librairie à qui la propriété des carnets a été concédée ne pouvait avoir plus de droits que le directeur d'école qui les a composés, et qu'il en résulte que le délit reproché au libraire inculpé n'est pas établi.

Concluons maintenant. En principe, les fonctionnaires sont et restent propriétaires des ouvrages composés en dehors de l'exercice normal de leurs fonctions, mais ils n'ont pas de droits sur les travaux qu'ils ont été amenés à accomplir dans cet exercice même, pour atteindre le but d'instruction ou d'éducation qui leur a été assigné par les lois, décrets, arrêtés ou règlements.

RETRAITES ET PENSIONS

*** Admission à la retraite d'office d'un fonctionnaire père de trois enfants.** — (*Arrêt du Conseil d'État en date du 24 mai 1935, af. Monteil, directeur d'école pratique.*)

Arguments du requérant. — Ce faire, attendu que le requérant, né le 20 mai 1871 et ayant trois enfants vivants, devait être maintenu en activité jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, par application de l'article 111 de la loi du 30 juin 1923 ; que, d'après le rapport qui précède le D. du 4 avril 1934, d'ailleurs complété par le D. du 10 mai suivant, les mesures de mise à la retraite prononcées en exécution dudit D. doivent être prises compte tenu de la situation de famille des intéressés ; que, d'autre part, l'article 4 *sexies* du même D., complété comme il est dit ci-dessus, porte expressément que ce texte déroge seulement « en tant que de besoin » aux dispositions de l'article 111 de la loi du 30 juin 1923 ; que l'arrêté attaqué a été pris en méconnaissance tant de la lettre que de l'esprit des dispositions susmentionnées.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que, si, d'après l'art. 111 de la loi du 30 juin 1923, « ne pourront être mis à la retraite avant soixante ou soixante-cinq ans, selon qu'ils appartiennent au service actif ou au service sédentaire, les fonctionnaires civils qui désireront conserver leurs fonctions, à condition qu'au moment où ils atteindront leur cinquante-cinquième ou leur soixantième année ils soient pères d'au moins trois enfants vivants et soient en état de continuer à exercer leur emploi », l'article 2 du D. du 4 avril 1934 prévoit que « dans la limite du nombre des emplois supprimés dans chaque catégorie, et compte tenu des situations de famille, les ministres intéressés prononceront, sauf le cas de nécessités de service motivées, la mise à la retraite d'office des fonctionnaires de grade correspondant à l'emploi supprimé et que justifient des conditions minima d'âge et de services exigées pour l'ouverture du droit à pension » ; que l'article 4 *sexies* du même D. complété par le D du 10 mai 1934 précise que « les dispositions du présent D. portent en tant que de besoin dérogation aux dispositions de l'art. 111 de la loi du 30 juin 1923 et aux textes qui l'ont modifié ou complété » ;

Considérant que le sieur Monteil ne conteste pas qu'il remplissait, au 1er août 1934, les conditions minima d'âge et de services pour l'ouverture du droit à pension ; qu'après examen de l'ensemble des circonstances de l'affaire et notamment de la situation de famille du requérant le ministre de l'É. N. a pris la décision qu'il a estimée correspondre à l'intérêt du service ; que, dès lors, le sieur Monteil n'est pas fondé à demander l'annulation, pour excès de pouvoir, de l'arrêté du 13 juil. 1934. — DÉCIDE : ARTICLE 1er. — La requête susvisée du sieur Monteil (Bernard) est rejetée.

*** Condition de mariage.** — On demande : 1° *à quelle date ultime et en vertu de quel texte un prof. d'É. P. S., né le 30 juin 1876, célibataire, mis à la retraite d'office, par application des décrets-lois, après 28 a. et 10 m. de services dans l'ens. prim. sup., devra être marié pour que, s'il vient à décéder, sa veuve ait droit à une pension, en vertu du D. du 30 juin 1934 (sur les veuves des fonctionnaires retraités en vertu des décrets-lois)* ; 2° *même question pour un prof. d'ens. prim. sup., né le 13 août 1890, mis à la retraite à la même date que précédemment, après vingt-six ans de services dans l'ens. prim. sup., en vertu du même décret-loi du 4 avril 1934, mais sur sa demande et non plus d'office.*

1° Pour les prof. d'É. P. S., la limite d'âge est de soixante-trois ans (D. du 21 déc. 1928 et art. 75 de la loi du 31 mars 1932). La veuve du prof. né le 30 juin 1876, admis à la retraite par application des décrets-lois, pourra prétendre à pension si le mariage a lieu au plus tard le 30 juin 1937 (deux ans avant la date à laquelle le mari doit avoir soixante-trois ans) ; 2° même mode de calcul pour le deuxième professeur ; le D. du 30 juin 1934 ne fait pas de distinction entre les retraites d'office et les retraites sur demande (*J. O., 28 mai 1935*).

*** Divorce.** — Il suffit que le mariage ait été contracté deux ans avant la mort du mari demeuré en activité jusqu'à son décès, pour que la femme divorcée à son profit ait droit à pension de réversion (*C. d'Ét., 20 mars* 1935).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Le préfet n'est pas tenu de se conformer au barème départemental pour procéder à une nomination d'instituteur (*22 mai 1935, af. Roux*).

Arguments du requérant. — Vu la requête présentée par le sieur Le Roux Louis, directeur de l'école publique de Le Guilvinec (Finistère), ladite requête enregistrée au secrétariat du Contentieux du C. d'Ét., le 13 mars 1934, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil d'annuler une décision, en date du 9 sept. 1933, par laquelle le préfet du Finistère a nommé le sieur Hélou directeur de l'école publique de Scaër.

Ce faire, attendu que le sieur Hélou qui, ainsi qu'il ressort d'ailleurs des délibérations du Conseil municipal de Riec-sur-Belon, ne présentait pas l'aptitude nécessaire pour assurer la direction de l'école publique de Scaër, n'a pu être nommé directeur de cette dernière qu'en violation des prescriptions de la C. M. du 20 juin 1925 et au mépris des droits du candidat classé n° 1 au barème départemental en usage dans le Finistère.

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant qu'il appartenait au préfet, en vertu des pouvoirs qu'il tient de l'art. 27 de la loi du 30 oct. 1886, de choisir le titulaire du poste de directeur de l'école publique de Scaër ; que le requérant n'établit pas que le sieur Hélou ne remplissait pas les conditions légales requises pour être nommé audit poste ; que, dans ces conditions, il n'est pas fondé à soutenir que la décision susvisée est entachée d'excès de pouvoir. — DÉCIDE : La requête susvisée du sieur Le Roux est rejetée.

EXAMENS

Certificat d'études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Belfort, garçons, 1934). — **Le nid de fauvettes.** — Je ne puis entendre la chanson de la fauvette sans revoir le jardin paternel, avec des bordures de framboisiers touffus et de massifs d'arbustes. Au cœur d'un de ces arbustes, je découvris, un matin, le nid d'une fauvette à tête noire. Placé à la naissance des branches il contenait cinq œufs d'un marron très clair, tachetés et marbrés d'un brun foncé. Je ne pus résister à la tentation et je dérobai l'un de ces jolis œufs. Le lendemain, quand je vins guetter la couveuse, je trouvai les œufs brisés et le nid abandonné.

A. THEURIET.

Questions. — 1. *Qui a brisé les œufs et pourquoi?* 2. *Expliquez les expressions : massifs d'arbustes, la naissance des branches.* 3. *Donnez la 1re personne du singulier des temps simples de l'indicatif du verbe « pouvoir ».*

➔ RÉPONSES. — 1° C'est la fauvette elle-même qui a brisé ses œufs parce qu'elle s'était aperçue que son nid avait été découvert et qu'un œuf avait été dérobé ;

2° *Massifs d'arbustes :* massif vient de masse ; lorsque les arbustes du jardin sont devenus très touffus et qu'ils ne laissent plus passer les regards, ils forment des massifs ; — *la naissance des branches :* l'endroit du tronc d'où partent les branches et qui forme une sorte de fourche ;

3° *Je peux, je pouvais, je pus, je pourrai.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre) — *Il vous est arrivé de faire un trajet en autobus ou en tramway. Racontez votre voyage.*

➔ SUJET TRAITÉ. — Le tramway arrive, je monte. Le conducteur fait démarrer la lourde machine.

A grands coups de sonnette nous gagnons la porte de Roubaix en longeant les terrains vagues, déserts. Le vent passe dans mes cheveux, il fait frais et nous allons vite. Un arrêt, le tramway soupire bruyamment, des gens montent et emplissent le compartiment. Nous nous engouffrons sous la porte comme un ouragan. Le vieux Lille apparaît, sombre, triste, éclairé seulement par la lueur blafarde de quelques réverbères. Maintenant le Lille moderne est sous nos yeux avec sa féerie d'enseignes lumineuses multicolores : vertes, rouges, bleues, qui nous éblouissent, les magasins immenses ressemblent à des fourmilières. La grande place surtout est particulièrement remuante, la statue de la déesse semble planer au-dessus de la foule, impassible, avec son même geste décidé. Des gens de toutes conditions se heurtent, se bousculent, les autos ne font qu'avertir et c'est un vrai concert de cris, de coups de klaxons ou de sonnettes.

Et le tram passe lentement, comme s'il glissait à travers cette bousculade grouillante.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Montereau, Seine-et-Marne, 1934). — 1. *Le dessus d'une table est formé d'un rectangle prolongé à chaque bout par un demi-cercle dont le diamètre est égal à la largeur de la table, soit 1 mètre. La longueur totale est 2 m. 13. Faire la figure à l'échelle de 1/50. Combien de personnes pourront-elles s'asseoir à cette table, s'il faut 0 m. 60 pour chacune?*

➔ SOLUTION. — 1° Sur le croquis, la longueur AB mesure 213 cm. × 1/50 = 4 cm. 2 ; la largeur CD mesure (1 m. ou 100 cm.) × 1/50 = 2 cm. ; et les rayons EA et FB valent chacun la moitié de la largeur, soit ici 1 cm. Ces dimensions suffisent à la construction de la figure ;

2° La table peut recevoir autant de convives que 0 m. 60 sont contenus de fois dans le périmètre.

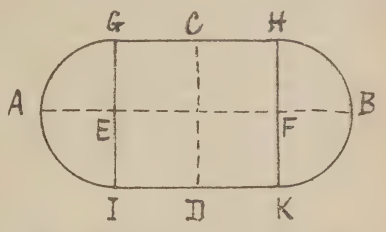

Celui-ci comprend les deux droites égales GH et IK et les deux demi-circonférences des bouts. En vraie grandeur.

GH = AB — (AE+BF) = 2 m. 13 — 1 m. = 1 m. 13,
GAI + HBK = π × GI = π × 1 m. = 3 m. 14,
de sorte que le périmètre est :

1 m. 13 × 2 + 3 m. 14 = 5 m. 40

et le nombre de convives 5,4 : 0,6 = 9.

***

2. *Une personne achète des marchandises pour 4 620 f. En payant comptant, elle aurait une remise de 5 p. 100. Elle préfère payer par traites, la 1re moitié 6 mois après, la 2e 12 mois après l'achat ; mais elle doit alors payer les intérêts à 7 p. 100. Combien verse-t-elle ainsi de plus qu'au comptant?*

➔ SOLUTION. — Au comptant, l'acheteur ne verserait que les 0,95 du prix facturé :

4 620 f. × 0,95 = 4 389 f.

Par traites, il versera le prix total d'achat, plus 6 mois d'intérêts de la 1re moitié de ce prix, plus 12 mois d'intérêts de la 2e moitié, soit, en plus, 18 mois d'intérêts de 2 310 f.

$$\frac{2\,310 \times 7 \times 18}{100 \times 12} = 242 \text{ f. } 55.$$

Cela fait au total :

4 620 f. + 242 f. 55 = 4 862 f. 55.

soit : 4 862 f. 55 — 4 389 f. = 473 f. 55

de plus que si le paiement avait été fait au comptant.

➔ SOLUTION PLUS BRÈVE. — La différence cherchée est égale à la remise au comptant, 4 620 f. × 0,05 = 231 f., augmentée des intérêts du 2e mode de paiement, soit 9 mois d'intérêts de 4 620 f. ou $\frac{4\,620 \times 7 \times 9}{100 \times 12}$ = 242 f. 55. Cela fait 231 f. + 242 f. 55 = 473 f. 55.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Citez des rois qui ont été aimés de leurs sujets. Dites à quelle époque ils régnaient. Pourquoi étaient-ils aimés?*

2. *Quelles sont les régions françaises produc-*

BAUDRILLARD ET KUHN. LISONS ! Cours moyen (1er degré)..... 9.25

trices de blé. A quels pays étrangers devons-nous en acheter?

3. *Croquis du Rhône, principaux affluents, principales villes.*

➙ 1. Parmi les rois aimés de leur peuple, citons : *Saint-Louis, Louis XII, Henri IV. Saint Louis* vécut au XIIIe siècle, il était vénéré pour sa droiture et sa passion de la justice, il rendait lui-même ses jugements en plein air sous le chêne de Vincennes et il écoutait volontiers les plaintes des pauvres gens.

Louis XII vivait à la fin du XVe siècle (il mourut en 1515), il vivait simplement et, afin de diminuer les impôts, s'opposait au gaspillage des deniers publics, les Etats généraux lui décernèrent le titre de « Père du peuple ».

Henri IV vécut à la fin du XVIe siècle (il fut assassiné en 1610), il mit fin aux guerres de Religion; aidé de Sully, il administra avec sagesse et il voulut adoucir le sort des petits gens et en particulier des paysans.

2. Régions productrices de blé : *Les plaines du Nord :* Flandre, Picardie, et de l'*Ile-de-France :* la Brie, la Beauce, l'*Aquitaine*, la Bourgogne, la Limagne, l'Anjou, le bassin de Rennes.

La production nationale suffit actuellement à nos besoins. Nous achetions d'ordinaire du blé à l'Afrique du Nord (Algérie, Maroc), au Canada, à la Russie (blés durs).

3. Voir Atlas.

IV *bis*. **SCIENCES** (Biarritz, Basses-Pyrénées, 1934). — 1. *Dessinez et décrivez une feuille de marronnier, sans oublier d'en dire les diverses parties. D'où est-elle sortie et quand? Quel aspect avait-elle les premiers jours?* — 2. *Nommez des feuilles employées dans l'alimentation et dites-en les bienfaits.*

➙ DÉVELOPPEMENT. — 1. La feuille de marronnier est *composée*, son limbe étant formé de 7 folioles. Celles-ci sont disposées comme les doigts de la main, symétriquement par rapport au pétiole et à son prolongement. La foliole médiane est la plus grande, les deux extrêmes sont les plus petites. Toutes sont ovales et pointues, dentées en scie sur les bords. Elles sont vertes et pourvues de nervures, comme toutes les feuilles. Le pétiole (ou queue) est élargi aux extrémités : à la base pour s'attacher solidement au rameau, au sommet pour donner prise à toutes les folioles.

Le jeune rameau, avec ses quelques feuilles et sa grappe de fleurs, est sorti en avril d'un bourgeon formé l'automne précédent, et qui avait grossi en mars. Les feuilles nouvelles sont d'un vert tendre et en forme de parapluie.

2. Les principales plantes potagères à feuilles comestibles sont l'épinard et l'oseille, la laitue et la chicorée, le chou ordinaire et le chou de Bruxelles. On ne mange que le pétiole dans le cardon, la poirée à cardes et le céleri à côtes. La mâche, le pissenlit, le cresson, qui croissent souvent sans culture, ont moins d'importance. Le cerfeuil et le persil ne sont que des condiments.

Tous ces *légumes verts* sont peu nourrissants. On les recherche beaucoup cependant, et avec raison, parce qu'à cause de leur volume ils favorisent la fonction du gros intestin, c'est-à-dire l'élimination des déchets de la digestion.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Autun, Saône-et-Loire, 1934). — **Garçons**. *Dessin à vue d'une feuille de platane.* — **Filles**. *Reprise carrée d'un centimètre de côté.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le brave général.** — Dans le jardin, près de la rivière qui le borne, il commande aujourd'hui une innombrable armée. Il s'est fait un sabre avec une branche d'arbre. Des pots de fleurs renversés, vides, béants, lui sont *autant de canons;* sa bouche et sa poitrine leur prêtent une voix. Et il chevauche un cheval plus beau, plus grand, plus piaffant que tous ceux qui sont sur la terre : *une vieille canne. Quant à ses troupes*, vous ne les voyez pas plus que le cheval, mais elles font tout ce qu'il veut, et sont invincibles. *Pour l'ennemi*, il est déjà mort, ou il fuit. Caillou se promène dans son triomphe.

Tout à coup, au moment même où *son ivresse est au comble*, voilà qu'une poule sort du poulailler et marche vers lui... Elle avance, paraissant toujours regarder, de *ses inquiétants petits yeux* noirs, les mollets nus de Caillou. Et Caillou le général, Caillou le chef de guerre, Caillou le victorieux, jette son sabre et crie : Voilà une poule ! Sauvons-nous !

PIERRE MILLE.

Questions. — 1. a. *Quelle impression laisse ce texte?*

b. *Comment l'auteur réussit-il à produire cet effet?*

2. *Expliquez les expressions : son ivresse est au comble ; — ses yeux inquiétants.*

3. *Dites la fonction des expressions et des mots suivants : « Autant de canons ; — une vieille canne ; — quant à ses troupes ; — tout ce ; — qu' (il veut) ».*

➙ RÉPONSE. — 1. *a.* Ce texte laisse une impression du plus grand comique.

b. L'auteur produit cet effet en nous faisant apparaître tout d'abord Caillou comme un personnage très courageux, du moins en imagination. L'enfant se croit un général invincible, mais, au moment même où il promène orgueilleusement son triomphe, une poule arrive et Caillou est, en réalité, si poltron, qu'il s'enfuit à toutes jambes. Le comique résulte du grand contraste qui existe entre la bravoure affectée du garçonnet et sa couardise véritable.

2. *a.* Ivresse est pris ici au sens figuré, ce mot désigne l'excitation produite chez Caillou par l'excès de fierté et de joie que lui vaut son triomphe imaginaire.

b. Les yeux noirs et le regard fixe de la poule inquiètent l'enfant qui craint pour ses mollets les coups de bec.

3. « *Autant de canons* » : attribut de *pot de fleurs ;* — « *une vieille canne* » : apposition à *cheval ;* — « *quant à ses troupes* » : apposition à *les ;* — « *tout ce* » ; compl. d'obj. direct de *font ;* — « *qu'* » : compl. d'obj. direct de *vent.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE. — Une audition de T. S. F.** — *Vous avez assisté, soit chez vous, soit chez des amis, à une audition de T. S. F. ; décrivez la scène et dites vos impressions.*

LANTENOIS. Répartition mensuelle du travail administratif..... 5.50

➔ Conseils. — Après une description sommaire de l'appareil, montrez-nous les auditeurs « à l'écoute » et décrivez leurs attitudes ; bien observer qu'il est parfaitement possible de suivre une audition et de se livrer, en même temps, à un travail personnel peu absorbant : tricot, dessin, copie, par exemple.

Noter aussi qu'une audition ne comporte pas uniquement un concert mais qu'elle peut comprendre, avec des informations de presse, une causerie littéraire ou scientifique. Parfois, après avoir diffusé des chants et de la musique, c'est une pièce de théâtre tout entière (drame ou comédie) qu'un poste émetteur vous permet de recevoir et, grâce à votre appareil de T. S. F., vous avez l'illusion d'être au théâtre.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Une traite payable dans 3 mois vaudrait aujourd'hui, si je la faisais escompter, 2 364 f. Mais je ne la ferai escompter que dans 15 jours, et elle vaudra alors 2 370 f. Calculer le montant de cette traite, ainsi que le taux de l'escompte.*

➔ Solution. — 1° L'escompte étant l'intérêt du montant du billet pour le temps qui reste à courir jusqu'à l'échéance, la différence des deux valeurs réelles données :

$$2\,370 \text{ f.} - 2\,364 \text{ f.} = 6 \text{ f.},$$

égale à la différence des deux escomptes correspondants, est l'intérêt du montant pour 15 jours. Pour 3 mois, ou 90 jours, l'intérêt serait les 90/15 de 6 f., soit 6 fois 6 f., ou 36 f. De sorte que ledit montant s'élève à :

$$2\,364 \text{ f.} + 36 \text{ f.} = 2\,400 \text{ f.}$$

2° En un an, cette somme rapporterait au banquier 4 fois plus qu'en 3 mois :

$$36 \text{ f.} \times 4 = 144 \text{ f.}$$

Et 100 f. rapporteraient 24 fois moins que 2 400 f. :

$$144 \text{ f.} : 24 = 6 \text{ f.}$$

***

2. *Deux cyclistes partent en même temps d'une même ville, sur une même route, aux vitesses respectives de 17 km. 6 et 13 km. 2 à l'heure. Après 2 h. 30 de course, un accident oblige le 1er à réduire sa vitesse, ce qui permet au 2e de le rejoindre à 70 km. 4 du point de départ. Calculer la vitesse du 1er cycliste dans la dernière partie de sa course.*

➔ Solution abrégée. — La marche du 2e cycliste permet de calculer la durée de la course :

$$70{,}4 : 13{,}2 = 5 \text{ h. } 20.$$

Même durée totale pour le 1er cycliste, il a donc roulé à vitesse réduite pendant 5 h. 20 — 2 h. 30 = 2 h. 50. Trajet qu'il a couvert à sa 1re vitesse : 17 km. 6 × 2,5 = 44 km. ; il a donc fait à vitesse réduite 70 km. 4 — 44 km. = 26 km. 4. Nous aurons cette dernière vitesse en divisant l'espace parcouru par le nombre d'heures mises à le parcourir :

$$26 \text{ km. } 4 : 2\frac{5}{6} = 26 \text{ km. } 4 : \frac{17}{6} = 9 \text{ km. } 317...$$

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Rennes, 2e session, 1933). — **Souvenirs d'enfance**. — *Plût* au ciel que je fusse encore un petit *grimaud d'école !* Mais il y a cinquante ans bien sonnés que feu ma bonne mère, m'ayant préparé de ses mains une tartine de résiné, la mit dans un panier dont elle me passa l'anse au bras, et me mena ainsi muni, entre cour et jardin, dans un angle du passage du Commerce, bien connu des moineaux.

L'énorme M. Douloir nous sourit avec une grâce enjouée et il me caressa la joue pour mieux exprimer, sans doute, la tendresse que je lui inspirais *spontanément*. Mais quand ma mère eut traversé la cour au milieu des moineaux qui s'envolaient devant elle, M. Douloir ne souriait plus, il ne me témoignait plus aucune tendresse et paraissait, au contraire, me considérer comme un petit être fort incommode. Je reconnus depuis qu'il *éprouvait* des sentiments de cette nature à l'égard de tous ses élèves. Il nous distribuait les coups de férule avec une agilité qu'on n'eût point attendue de son épaisse corpulence.

Mais sa première tendresse lui revenait chaque fois qu'il parlait à nos mères en notre présence, et alors, tout en vantant nos heureuses dispositions, il nous couvrait d'un regard affectueux. Ce fut un bien beau temps que celui que je passai sur les bancs de M. Douloir avec des petits camarades qui, comme moi, pleuraient et riaient de tout leur cœur du matin au soir. Après un demi-siècle, ces souvenirs remontent tout frais et clairs à la surface de mon âme, sous ce ciel étoilé, qui n'a pas changé depuis, et dont les clartés immuables et sereines verront *sans faillir* d'autres écoliers, comme j'étais, devenir des *savants catarrheux et chenus* comme je suis. Anatole France.

(Le crime de Sylvestre Bonnard.)

Questions. — 1. *Expliquer les mots et expressions : grimaud ; — d'école ; — spontanément ; — sans faillir ; — des savants catarrheux et chenus.*

2. *Justifier l'emploi du mode et du temps dans les verbes suivants : « plût ; — éprouvait ».*

3. *Nature et fonction de chaque proposition contenue dans la phrase suivante : « Mais sa première tendresse... d'un regard affectueux ».*

➔ Réponses. — 1. *Grimaud d'école :* rapprocher « grimaud » de « grimoire », écriture impossible à déchiffrer, l'écriture d'un jeune enfant est souvent malhabile et peu lisible ; un grimaud d'école est donc un tout jeune écolier qui en est encore aux éléments de l'écriture et de la lecture ; — *spontanément :* tout naturellement, c'est-à-dire sans cause apparente et sans aucun effort de volonté ou de réflexion ; — *sans faillir :* c'est-à-dire sans faute ; la clarté immuable des étoiles continuera de voir dans l'avenir, passer et grandir des générations de petits écoliers ; — *savants catarrheux et chenus :* les savants dont parle l'auteur sont des vieillards qui, comme les personnes très âgées, souffrent du catarrhe (inflammation chronique des muqueuses qui pousse à tousser et à cracher) et portent des cheveux blancs (ce qu'exprime l'adj. *chenu*).

2. « *Plût* » est à l'imparfait du subjonctif. Ce verbe est ici au mode subjonctif parce qu'il exprime un souhait ; il est au temps imparfait parce que le souhait dont il s'agit est irréalisable maintenant et ne peut se traduire que sous la forme du conditionnel *je désirerais*. L'emploi du conditionnel dans la proposition principale (sous-entendue ici) nécessite l'usage de l'imparfait du subjonctif dans la prop. subordonnée (qu'il plût au ciel) ; — *éprouvait :* ce verbe est à l'imparfait de l'indicatif, il exprime une action passée préexistante, c'est-à-dire antérieure à une autre action également passée (*je reconnus*).

3. *Pas de difficultés.*

Mlle Flayol. LE DOCTEUR DECROLY, ÉDUCATEUR..... 12 fr.

II. COMPOSITION FRANÇAISE (autre centre). — *Le goût de l'aventure; son intérêt, ses dangers pour les individus et pour les peuples.*

➔ INDICATIONS. — Le goût de l'aventure naît d'un besoin de changement, de nouveauté, qui rend peu à peu insupportable la situation présente, il s'accompagne de l'amour du risque qui décide les individus (les jeunes gens surtout) et parfois les peuples, à tout tenter pour connaître les satisfactions qu'ils espèrent.

Fait à la fois de curiosité et de courage, le goût de l'aventure peut offrir de réels avantages. C'est lui qui pousse vers les terres lointaines les explorateurs, hardis pionniers de la civilisation et de la science. Sans ce besoin d'expansion, un peuple risquerait, en se repliant trop sur lui-même, de perdre beaucoup de sa vitalité et de son influence dans le monde.

A côté de ce réel intérêt, l'esprit d'aventure présente aussi des dangers certains. Trop souvent il est fait, chez les individus, comme chez les peuples, d'une part de cupidité : n'est-ce pas lui qui poussait vers les mines d'or et d'argent de l'Amérique les « conquistadores » du XVIe siècle, « ivres d'un rêve héroïque et brutal »? C'est encore ce goût de l'aventure qu'on trouve à l'origine de toutes les guerres de conquête, de toutes les invasions qui jettent les peuples belliqueux sur leurs voisins. Si elle n'est pas disciplinée, cette tendance peut donc avoir les plus funestes conséquences et engendrer les pires malheurs.

III. GÉOGRAPHIE. — *Les chemins de fer français.*

Expliquez le tracé des principales voies. Donnez les raisons de leur importance.

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Rappeler l'origine des chemins de fer : le premier en date remonte en France, à 1828 ; l'organisation des *compagnies* d'exploitation (loi de 1842) et l'importance actuelle du réseau français (V. Manuel).

II. **Disposition générale du réseau français.** — Copié sur le réseau des routes nationales, il affecte la forme d'une immense toile d'araignée dont Paris est le centre (la capitale, tête des lignes des 5 réseaux principaux).

Essais de décentralisation, lignes transversales : Calais-Bâle par Lille-Reims ; *Calais-Marseille* par Reims, Chaumont, Dijon ; *Francfort-Nice* par Belfort-Lyon ; *Nantes-Lyon* par Tours, Vierzon, Roanne ; *Bordeaux-Lyon* par Limoges, Vierzon, Roanne (Voir Atlas.)

IV. **Voies principales. Raisons de leur importance.** — a. *Réseau du Nord :* le plus serré et le plus riche des réseaux français, trafic énorme, région très peuplée, très active, relations avec l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne du Nord, la Scandinavie, la Russie, tracé facile (insignifiance du relief). *Lignes principales* (V. Atlas).

b. *Réseau de l'Est, prolongé par celui d'Alsace-Lorraine :* riche région industrielle et agricole, grande importance stratégique, communications avec l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et l'Europe Centrale. *Lignes principales* (Voir Atlas).

c *Réseau du P.-L.-M. :* assure les communications avec le Midi de la France, avec la Suisse et l'Italie et, *par Marseille* avec l'Algérie-Tunisie et l'Extrême-Orient. *Lignes* (Voir Atlas).

d. *Réseau d'Orléans (P.-O.) :* relie Paris au Bassin aquitain et dessert les ports de *Nantes, Saint-Nazaire et Bordeaux. Lignes* (Voir Atlas).

e. *Réseau du Midi :* le moins important, tête de lignes : *Bordeaux* dessert le Bassin aquitain et les Pyrénées, les *nouvelles lignes transpyrénéennes* (Voir Atlas).

f. *Réseau de l'État :* dessert tout l'Ouest du pays, il assure en partie le ravitaillement de Paris et met la capitale en relations avec les plages de la Manche et de l'Atlantique et les ports d'embarquement pour l'Amérique. *Lignes principales* (Voir Atlas).

IV. MATHÉMATIQUES (B. É., Grenoble, juillet 1934). — 1. **Algèbre.** — *On considère la fonction définie par la relation* $y = + - \frac{2}{x}$.

1° *Étudier sa variation et construire sa représentation graphique ;*

2° *On trace la droite coupant l'axe des* y *au point d'ordonnée* + 1 *et coupant l'axe des* x *au point d'abscisse* + 2. *Établir l'équation de cette droite ;*

3° *Calculer les coordonnées des points de rencontre de cette droite avec la courbe précédemment obtenue.*

➔ INDICATIONS. — 1° *Pour les variations, voir un manuel.*

Pour la construction de la courbe, remarquer que x et y sont de signes contraires : la courbe n'est pas dans les angles xOy et $x'Oy'$.

A deux valeurs opposées de x correspondent deux valeurs opposées de y : la courbe admet l'origine comme centre de symétrie.

A une valeur de l'abscisse, $x = a$ correspond l'ordonnée $y = -\frac{2}{a}$; si l'abscisse $x = -\frac{2}{a}$, l'ordonnée $y = a$. Donc la courbe admet pour axes de symétrie la bissectrice des angles $x'Oy$ et xOy' et la bissectrice des angles xOy et $x'Oy'$.

2° La droite considérée a une équation de la forme :

$$y = mx + p.$$

Par hypothèse, si $x = 0$, $y = 1$; donc $1 = p$; et si $y = 0$, $x = 2$; donc : $0 = 2m + p$,

soit, puisque $p = 1$, $m = -\frac{1}{2}$.

L'équation cherchée est : $y = -\frac{1}{2}x + 1$.

3° Si la courbe étudiée précédemment et cette

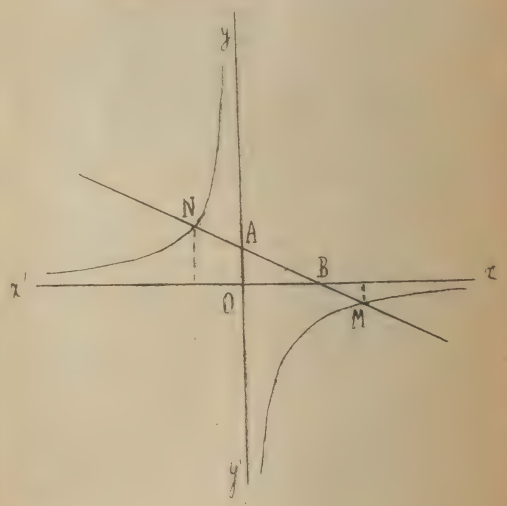

droite ont un point commun, les coordonnées de ce point vérifient les équations :

$$y = -\frac{2}{x} \quad \text{et} \quad y = -\frac{1}{2}x + 1.$$

On élimine y dans ce système d'équations en écrivant :

$$-\frac{2}{x} = -\frac{1}{2}x + 1,$$

ou : $$-4 = -x^2 + 2x.$$

Cette équation est équivalente à l'équation :

$$x^2 - 2x + 1 = 5 \quad \text{ou} \quad (x-1)^2 = 5.$$

On en tire : $x - 1 = \pm\sqrt{5}$, soit $x' = 1 - \sqrt{5}$ et $x'' = 1 + \sqrt{5}$.

CHALLAYE. Contes et Légendes du Japon *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. **Toile noire 16.50**

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La politesse.

Hier, j'ai rencontré Jeanne dans la rue et je lui ai demandé : « Connais-tu la personne que tu viens de saluer ? — Non, madame. Je la vois passer quelquefois devant notre maison mais je ne sais ni où elle habite, ni qui elle est. »

La réponse de Jeanne m'a fait plaisir. Devinez-vous pourquoi ? Parce que Jeanne n'est pas curieuse, dites-vous. Oui, sans doute, mais encore... Vous ne trouvez pas ? Eh bien ! tout simplement parce qu'elle a dit « bonjour » à une inconnue.

Bonjour ! **Bonsoir**, voilà des termes que nous avons tellement pris l'habitude de prononcer qu'ils en deviennent machinaux. Ils perdent pour nous la signification de sympathie délicate qu'ils ont cependant. « Bonjour, madame », c'est-à-dire : « Que la journée que vous allez vivre soit heureuse, exempte de soucis, de peines ». « Bonsoir, monsieur », c'est-à-dire : « Que votre soirée soit douce, paisible, reposante ».

Vous souriez ! Vous ne donniez donc pas ce sens affectueux à vos salutations ? Si, madame, mais nous n'y pensions pas.

Vous devrez désormais y penser. Dans la rue, vous ne croiserez jamais personne sans incliner doucement la tête en murmurant : « Bonjour, madame » ou « bonjour, monsieur » avec un gentil sourire. Vous prouverez ainsi votre **sympathie** à vos semblables et votre **respect**. Ce que vous respectez en eux, c'est leur âme, leur dignité d'être humain, leur expérience de la vie s'ils sont âgés, leur existence de labeur.

La **politesse** consiste à montrer par ses **manières**, ses **paroles**, sa **tenue**, ses **actes**, qu'on aime et qu'on respecte ses semblables. La vraie politesse ne saurait se contenter de signes extérieurs, elle est intime, elle vient du cœur, elle est une forme de bonté. **Voltaire** en a donné la définition la meilleure :

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage.
De la bonté du cœur elle est la douce image
Et c'est la bonté qu'on chérit.

Ceux qui sont polis avec le sens profond qu'on donne à ce mot trouveront donc dans leur cœur le secret d'une politesse exquise, faite de bonté, de discrétion.

Envers qui s'exerce la politesse ?

a. **Envers les supérieurs.** — Quand les fillettes de l'école me rencontrent dans la rue, elles ne manquent pas de me saluer, peut-être bien parce qu'elles m'aiment vraiment, peut-être aussi parce qu'elles craignent les punitions que je leur infligerais en effet si elles ne se montraient pas polies à mon égard. Les enfants sont ainsi, en général, polis envers leurs maîtres.

b. **Envers les familiers et les inconnus.** — Mais ils négligent de l'être envers des inconnus, ou envers des voisins. Pourtant, le voisin n'a-t-il pas droit à la même estime que moi en sa qualité de personne ? Ne pas le saluer, c'est l'assimiler à l'arbre qui croît au bord de la route ou au chien qui erre sur le trottoir : vous ne voudriez pas, je pense, vous rendre coupable de cette injustice ?

Lorsque vous dites aimablement bonjour, vous faites souvent une **bonne action.**

Un soir, à l'heure mélancolique du crépuscule, j'accourais vers la demeure du docteur. J'allais le prier de venir examiner mon fils, malade depuis deux jours et dont la fièvre avait empiré au cours de la nuit précédente. J'étais inquiète, j'avais des pensées douloureuses. Brusquement, je vis passer près de moi une fillette inconnue qui, à ma hauteur, inclina la tête et me jeta avec un sourire affectueux : « Bonsoir, madame. »

La voix de cette enfant était si douce qu'elle m'arracha un instant à mes tristes pensées.

Que de fois ainsi, sans que vous le sachiez, vous pouvez par votre politesse couper le cours de songeries pénibles, de soucis profonds ! Votre amabilité peut changer la couleur de la journée qui, de grise, devient rose pour certaines personnes. Le grand-père d'Henri, si vieux, si tremblant, tout perclus de rhumatismes, recherche le salut des petits enfants qui sortent de l'école : « Leurs frais bonjours me ragaillardissent », affirme-t-il.

c. **Envers les travailleurs.** — Vous devez saluer le travailleur non seulement par respect pour lui-même, mais pour sa noble tâche.

Vous passez devant une carrière : plusieurs hommes sont occupés à casser des cailloux. Ils sont couverts de poussière. Vous ne les avez jamais vus. Qu'importe ! Que les petits garçons se découvrent devant ces rudes tâcherons qui, par leurs fatigues, participent à leur bien-être. Leurs « bonjour, messieurs » leur feront oublier quelques instants la chaleur ou le froid, la lancinante douleur de reins que leur aura causée leur pénible besogne.

Au lavoir, saluez les lavandières. Ne rougissez pas de dire bonjour aux plus modestes ouvriers, car le plus humble est l'égal des autres s'il fait sa tâche avec conscience.

— Madeleine n'avait pas salué le balayeur public jeudi, pourquoi ? Cet homme travaille pourtant pour elle, il est honnête ; il mérite donc à la fois et son affection et son respect.

C'est parce que notre politesse peut être douce à ceux qui en sont l'objet que nous ne devons en frustrer personne. Bien plus, nous devons surtout nous appliquer à la manifester aux **vieillards**, aux **infirmes**, aux **pauvres**.

« Ne lui dis pas bonjour, c'est un mendiant ! » conseillait Dédé âgé de cinq ans à sa cousine Yvonne à peu près du même âge. Un vieillard passait près d'eux, tout courbé, portant une besace sur son dos, mal vêtu, s'appuyant péniblement sur une canne.

« C'est mal, mon fils, ce que tu dis-là. Ce pauvre homme est malheureux, tu dois le plaindre et lui dire bonjour gentiment afin de lui faire oublier, ne fut-ce qu'une minute, sa misère. »

Nous serons polis envers les infirmes en n'ayant pas l'air de nous apercevoir de leur

AB-DER-HALDEN ET Mlle LAVAUT. POUR ENSEIGNER LA MORALE..... 15 fr.

difformité, ce qui risquerait de les faire souffrir. **Toute image de la misère ou du malheur nous sera sacrée.** Nous éviterons de parler ou de rire quand passera dans la rue un convoi de deuil : les petits garçons se découvriront.

La politesse de l'enfant envers la famille.

Je voudrais vous mettre en garde contre l'erreur grossière que commettent certains enfants qui sont polis envers tout le monde, sauf envers leur famille. Parce qu'ils vivent quotidiennement avec leurs parents, que ces derniers les comblent de soins, de gâteries, ils se croient dispensés à leur égard de la plus élémentaire politesse. C'est le contraire qui est plus logique : il paraît plus naturel vraiment d'entourer de politesse affectueuse ceux que la reconnaissance nous fait un devoir d'aimer.

Vous vous efforcerez donc d'être polies envers maman, envers papa. Vous leur direz bonjour en vous levant, bonsoir en vous couchant et « au revoir » toutes les fois que vous les quitterez au cours de la journée. Vous n'accepterez jamais rien d'eux sans les remercier ; vous ne leur demanderez jamais rien sans ajouter : s'il te plaît. Vous ne les interromprez pas dans leur conversation. Vous ne murmurerez pas quand ils vous donneront un ordre. A table, vous vous tiendrez tranquilles sur vos chaises jusqu'à la fin du repas, sans les incommoder en mettant vos coudes de chaque côté de votre assiette ou en manipulant votre fourchette de façon à risquer de les blesser ou de faire rejaillir sur eux des éclats de sauce.

Si vous faites chez vous l'apprentissage de la politesse, nul doute que vous ne l'exerciez ensuite à l'égard de tout le monde.

Les petits sacrifices de la politesse.

La politesse nous fait supporter sans nous plaindre les défauts des autres. Elle nous permet d'éviter de les blesser par une franchise qui serait vaine, brutale et déplacée dans bien des cas. Elle est donc une marque de **tolérance**.

Une personne nous rend visite et nous fatigue par son ennuyeux bavardage. Sa présence nous empêche de faire un travail pressant. Par politesse, nous disons pourtant à cette personne qui s'excuse de nous déranger : « Oh ! non, madame, votre visite nous fait plaisir » et, pendant l'entretien, nous avons l'air charmé de sa conversation.

La politesse exige que nous nous oubliions pour penser aux autres. Si nous la pratiquons comme il convient, nous nous débarrassons d'un **égoïsme mesquin**.

J'ai vu un jour dans un autobus une fillette de onze à douze ans témoigner d'une politesse délicate. Elle a cédé sa place à une grande personne en lui disant : « Madame, je serais bien contente que vous preniez ma place, car, moi, je ne suis pas fatiguée. »

La fillette qui cède la rampe à un vieillard dans un escalier, qui se détourne de son chemin pour lui ramasser la canne ou le mouchoir, qui aide une maman chargée de son bébé à porter le filet de ses provisions... consent des petits sacrifices qui l'honorent.

Le charme de la politesse.

La politesse est **charmante** puisqu'elle nous fait paraître tels que nous devrions toujours être, dévoués au bonheur des autres.

Elle rend faciles et agréables les relations sociales. La vie avec des gens mal élevés serait insupportable. Il suffit pour s'en convaincre de penser au supplice qu'infligent certains enfants impolis dans les trains, dans les autobus, dans les théâtres ou les cinémas, aux personnes qui ont la mauvaise chance de se trouver à leurs côtés.

La politesse dénote de la **finesse d'esprit** en même temps que du **cœur** : elle est faite de **tact** car elle agit toujours au moment opportun et d'une façon délicate. Elle est encore un signe de **modestie**, car les gens de mérite qui sont polis ne se vantent jamais devant les autres.

La politesse constitue à elle seule une **distinction**. On la remarque partout. Elle émane de nous comme ce parfum subtil de la violette dont nous avons parlé dans notre entretien sur la modestie. Elle nous communique un attrait incomparable. Une fillette polie paraît jolie tellement elle est aimable. Vous serez donc polies si vous voulez gagner l'affection de vos semblables. En tendant vers la politesse supérieure faite d'intime bonté, vous vous perfectionnerez moralement de jour en jour puisque vous vaincrez ainsi votre égoïsme, le principal obstacle à votre amélioration.

LECTURE. — Dans la rue.

Je t'observais de la fenêtre, ce soir... Tu as heurté une dame. Sois plus attentif, quand tu marches dans la rue. Là aussi, il y a des devoirs. Si tu mesures tes faits et gestes à la maison, pourquoi ne pas faire la même chose dans la rue, qui est le passage de tous ? Penses-y, Henri : chaque fois que tu rencontres un vieillard, un pauvre, une femme ayant un enfant dans les bras, un estropié avec des béquilles, un homme courbé sous une charge, une famille en deuil, tu dois leur céder le pas avec respect. Nous devons respecter la vieillesse, la misère, l'amour maternel, les infirmités, la fatigue et la mort...

Cesse de parler et de rire avec tes compagnons quand passe une civière ou un convoi mortuaire : demain il peut y avoir un mort chez toi. Regarde avec déférence tous les enfants des institutions de charité qui passent deux par deux : les aveugles, les sourds-muets, les rachitiques, les orphelins, les abandonnés ; pense en les voyant que c'est le malheur et la charité humaine qui passent. N'aie pas l'air de t'apercevoir d'une difformité ridicule ou répugnante.

Réponds poliment au passant qui te demande son chemin. Ne ris au nez de personne, ne cours pas, ne bouscule personne ; ne crie pas, respecte la rue !

L'éducation d'un peuple se juge d'après son maintien dans la rue. Où tu verras la grossièreté dans la rue, tu es sûr de trouver la grossièreté dans les maisons.

EDMONDO DE AMICIS (*Grands cœurs*).

RÉSUMÉS. — C. M. — La politesse consiste à montrer aux autres par notre tenue, nos manières, nos paroles et nos actes que nous les respectons. Elle est d'abord un devoir de justice ; mais, mieux encore, elle doit être inspirée par le cœur. Que notre politesse délicate soit une forme de l'affection que nous portons à nos semblables.

Pensées : Copier les vers de Voltaire.

C. E. et C. P. : N'oublions jamais de dire « s'il vous plaît » ou « merci ». N'interrompons pas une personne qui parle. Saluons gentiment ceux que nous rencontrons dans la rue.

Mme DUPUY, *Institutrice* (*Hérault*).

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN ÉDUCATEUR..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

La centaine.

I. **Revision des nombres de 91 à 99.** — Reviser la formation de ces nombres à partir de 90, leur écriture, la signification des 2 chiffres.

Étudier les principales décompositions.

II. **Introduction du nombre 100.** — Quand on ajoute une bûchette à 99 bûchettes, on obtient 10 dizaines de bûchettes. Rapprocher de 89 + 1 = 9 dizaines ; de 79 + 1 = 8 dizaines, etc.

Le nombre égal à 10 dizaines s'appelle **Cent,** ou une centaine.

10 dizaines de bûchettes font une centaine de bûchettes (ficeler 10 paquets de 10).

10 dizaines d'unités forment une centaine d'unités.

III. **Écriture du nombre 100.** — On n'insistera pas sur l'écriture du nombre 100. Dire que 100 s'écrit avec 3 chiffres, 2 zéros et le chiffre 1 à gauche. 1 représente le nombre de centaines, les zéros signifient qu'il n'y a ni dizaines, ni unités supplémentaires.

D'ailleurs, ce sont les leçons du C. É. qui justifieront l'écriture du nombre 100.

IV. **Étude de la composition du nombre 100.** — (Opérer avec 10 paquets de 10 bûchettes.)

Décomposition en dizaines :

1 centaine = 9 diz. + 1 diz.
1 centaine = 8 diz. + 2 diz.
1 centaine = 5 diz. + 5 diz., etc.

Rapprocher de :

1 dizaine = 9 unités + 1 unité,
1 dizaine = 8 unités + 2 unités, etc.

V. **Exercices.** — 1° *Opérations :*

22

44	34	93	72	18	39
+ 31	+ 29	— 21	— 31	× 2	× 2

2° **Problèmes.** — a. *Dans une école à 4 classes il y a 22 élèves dans la 1re classe, 32 dans la 2e, 18 dans la 3e et 24 dans la 4e. Combien y a-t-il d'élèves en tout dans l'école?*

b. *Un marchand avait 64 m. de drap au début du marché; à la fin, il lui en reste 21 m. Combien de mètres de drap a-t-il vendus?*

c. *Le mois de juillet a 31 jours, nous sommes le 10. Combien reste-t-il de jours dans le mois ?*

d. *Grand-père veut donner pour leurs étrennes 15 f. à chacun de ses trois petits-enfants. Quelle somme totale donnera grand-père?*

e. *Dans la classe il y a 12 tables et 3 places par table. Combien la classe peut-elle contenir d'élèves?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Le système métrique (revision).

Reviser le mètre, le gramme, le litre et leurs multiples.

1° Montrer les mesures effectives de longueur, de poids, de capacité. Rappeler leur forme, leur valeur, leurs diverses relations ;

2° Reviser la numération en se basant sur le système métrique. On fera, au cours de la semaine, de nombreux exercices de conversion.

Exercices.

Mesures de longueur :

1 254 m. = , dam. m. = . hm. m.
= . km. hm. dam. m.
2108 m. = . dam. m. = . hm. m. =
= . km. hm dam. m.

Effectuer les opérations suivantes :

4 hm. 2 m. + 3 km. 24 m. + 24 dam. =
8 km. 32 m. — 70 hm. 2 m. =

Mesures de poids :

1 454 gr. = kg. hg. dag. g.
= dag. g.
1 854 kg. = t. q. kg. = q. kg.

Effectuer les opérations suivantes :

1 824 kg. + 24 q. 52 kg. =
2 t. 24 kg — 187 kg. =

Capacités :

18 hl. = . l
4 182 l. = . hl dal. l. = dal. l.

Effectuer les opérations suivantes :

1 454 l. + 12 h. 35 + 3 dal. 2 =
1 824 l. — 3 h. 25 =

Capacités et poids :

Quels poids d'eau contiennent les capacités suivantes :

12 l.; 15 dal.; 2 hl. 4 l.; 23 hl. 2 l.

Dans quelles capacités peuvent être contenus les poids d'eau suivants :

2 t. 25 kg.; 184 kg.; 245 kg.;
4 q. 25

Problèmes de revision

(Système métrique).

1. *En me promenant, je parcours 1 km. 445 m., puis 23 hm. 2 m. Quelle distance ai-je parcourue en tout?* RÉPONSE. → **3 km. 747 m.**

2. *Les côtés d'un triangle sont 2 dam. 3 m.; 45 m.; 8 dam. 2 m. Calculer le périmètre de ce triangle.* RÉPONSE. → **150 m.**

3. *Un sac de pommes de terre contient 8 dal. 2 l. Quelle est la contenance de 4 sacs semblables? Quel est leur poids, sachant qu'un litre de pommes de terre pèse 15 hg.?* RÉPONSES. → **328 l. ; 492 kg.**

4. *Un fût plein d'eau pèse 435 kg., vide il pèse 25 kg. Quelle est sa capacité en litres?* RÉPONSE. → **410 litres.**

5. *Un litre de lait pèse 1 030 gr. Quel est le poids d'un dal., d'un hl., de 300 l.?* RÉPONSES. → **10 kg. 3 ; 103 kg. ; 309 kg.**

6. *Un marchand de charbon vient de recevoir 6 wagons de charbon. Chacun d'eux contient 8 500 kg. Quel est en tonnes le poids total de la houille? Combien pourra-t-on remplir de sacs de 50 kg.? Quelle est la valeur de ce charbon à raison de 180 f. la tonne?* RÉPONSES. → **51 tonnes ; 1 020 sacs ; 9 180 f.**

7. *Deux robinets de débit régulier coulent ensemble. Le 1er donne 10 l. d'eau à la minute, le 2e 12 l. Combien de litres d'eau donnent-ils en une heure?* RÉPONSE. → **1 320 l.**

8. *En semant un quintal d'avoine on récolte 22 quintaux de grain et 34 quintaux de paille. Un fermier a semé 18 quintaux d'avoine. Calculer le poids de grain et de paille qu'il récoltera?* RÉPONSES. → **Grain : 396 quintaux ; paille : 612 quintaux.**

9. *Une famille consomme par mois environ 42 kg. de pain à 2 f. le kg. Quelle est la valeur de ce pain? Le boulanger est payé tous les 3 mois. Quelle somme lui donne-t-on?* RÉPONSE. → **252 f.**

COURS MOYEN

Les mélanges.

Les mélanges sont très pratiqués dans le commerce afin d'obtenir des marchandises ayant des qualités intermédiaires, soit pour les rendre plus agréables à consommer, soit pour faire varier leur prix de vente.

Exemple : mélange des vins, des cafés, des légumes secs. Certains mélanges sont illicites : mouillage du vin, du lait.

I. **Calcul du prix moyen d'un mélange.** — *Un épicier mélange 15 kg. de café à 15 f. le kg. avec 20 kg. à 18 f. Quel est le prix moyen du kilo de mélange ?*

MINET, PATIN et DELANNOY. **Cours pratique d'arithmétique** ..... *Cours supérieur* Élève. . **14.50** Maître. **21.50**

15 kg. à 15 f. valent 225 f.
20 kg. à 18 f. valent 360 f
35 kg. du mélange valent : 225 f. + 360 f. = 585 f.

Un kg. du mélange vaut : $\frac{585 \text{ f.}}{35} = 16 \text{ f. } 71.$

II. **Composition d'un mélange.** — Problème 1. — *Dans quelle proportion doit-on mélanger du vin à 1 f. 20 le litre avec du vin à 1 f. 60 pour obtenir un mélange qui revienne à 1 f. 50 le litre ?*

En vendant 1 l. du vin à 1 f. 2, le marchand gagne 0 f. 30 par litre et il perd 0 f. 10 par litre en vendant 1 litre du vin à 1 f. 60. Le gain et la perte doivent se compenser. Ceci se produit si l'on prend 1 l. à 1 f. 20 (gain 0 f. 30) et 3 litres à 1 f. 60 (perte 0 f. 10 × 3 = 0 f. 30).

Problème 2. — *Un épicier a 20 kg. de café à 18 f. le kg. Combien doit-il prendre de café à 15 f. le kg. pour avoir un mélange valant 17 f. le kg.*

Établir d'abord la proportion du mélange.

On trouve en opérant comme dans le problème précédent qu'il faut prendre 2 kg. à 18 f. pour un à 15 f.

Pour 20 kg. de café à 18 f. il faudra donc prendre 10 kg. de café à 15 f.

Remarque. — Si le calcul des proportions ne donne pas des nombres entiers, par exemple 3 et 2,25, on obtient des nombres entiers en multipliant ces nombres par un commun multiple, par exemple ici 4, ce qui donne 12 et 9.

Problème 3. — *Un épicier a du riz à 5 f. et à 3 f. le kilogramme. Combien doit-il prendre de l'un et de l'autre pour obtenir 96 kg. d'un mélange valant 3 f. 75 le kg.*

On détermine la proportion du mélange, ce qui donne 0 kg. 75 à 5 f. contre 1 kg. 25 à 3 f., ou en simplifiant 3 kg. à 5 f. contre 5 kg. à 3 f. On partage ensuite 96 proportionnellement à 5 et à 3.

Nombre de kg. à 5 f. : $\frac{96}{8} \times 3 = 36$ kg.

Nombre de kg. à 3 f. : $\frac{96}{8} \times 5 = 60$ kg.

Problèmes sur les mélanges.

1. *On mélange 120 l. de vin à 1 f. 20 avec 250 l. d'un autre vin à 1 f. 70 le litre. Quel est le prix du litre du mélange?* Réponse. → **1 f. 53.**

2. *On a mélangé 100 l. d'un premier vin avec 140 l. d'un autre vin à 280 f. l'hl. On revend le mélange au prix de 3 f. 60 le litre, on gagne ainsi 132 f. Quel est le prix d'achat de l'hl. du 1er vin?*

→ Solution.

Prix de vente du mélange : 3 f. 60 × (100 + 140) = 864 f.

Prix d'achat du mélange : 864 f. — 132 f. = 732 f.

Prix du 2e vin : 2 f. 80 × 140 = 392 f.

Prix du 1er vin : 732 f. — 392 f. = 340 f. (prix de l'hl.).

3. *Dans quelle proportion faut-il mélanger du café à 18 f. le kg. et du café à 13 f. pour avoir un mélange qui revienne à 15 f. le kg. On veut avoir 120 kg. de mélange. Combien faut-il prendre de café de chaque sorte?* Réponses. → **2 kg. à 18 f.; 3 g. à 13 f.; 48 kg. à 18 f. ; 72 kg. à 13 f.**

4. *Un épicier mélange 2 qualités de flageolets à une certaine quantité de la 1re valant 4 f. 80 le kg., il ajoute 51 kg. de la 2e valant 4 f. 10 et il constate que son mélange vaut 4 f. 50 le kg. Combien a-t-il fait entrer de flageolets de la 1re qualité dans ce mélange?* Réponse. → **68 kg.**

5. *Un marchand de primeurs fait venir un 1er colis de 25 kg. de pêches suivi d'un 2e colis contenant 35 kg. de pêches. Il y en a en tout pour 335 f., 1 kg. de pêches du 1er colis et 1 kg. de pêches du second colis valent ensemble 11 f. Combien le marchand a-t-il payé le kg. de pêches de chaque espèce.* Réponses. → **5 f. (1er colis) ; 6 f. (2e colis).**

6. *On mélange 114 kg. de café à 20 f. 40 le kg. avec du café valant 23 f. le kg. Quel poids doit-on prendre de la 2e qualité pour obtenir un mélange qui, revendu 23 f. 65, donne un bénéfice de 10 p. 100 sur le prix d'achat?* Réponse. → **83 kg. 6.**

(On cherche le prix d'achat d'un kg. du mélange, ce prix d'achat est $23{,}65 \times \frac{10}{11} = 21$ f. 50 et on conduit le problème en cherchant la proportion du mélange et la quantité qui correspond à 114 kg.)

Problèmes de revision (C. E. P. E.).

1. *La cour d'une école a la forme d'un trapèze dont les grandes bases mesurent 24 m. et 66 m., la hauteur étant de 64 m. On veut y répandre du sable à raison de 1 m³ par 25 m². Quelle sera la dépense si le mètre cube de sable coûte 9 f. 50. Quelle sera l'épaisseur de la couche de sable?* Réponses. → **1 094 f. 40 ; 4 cm.** (Montmorency, 1933.)

2. *Un morceau de bois de hêtre a 13 cm. de long, 5 cm. de large et 4 cm. 5 d'épaisseur. On le place sur un des plateaux d'une balance et, pour faire équilibre, on place sur l'autre plateau les poids suivants : 2 hg., 2 dag., 1 dag. Calculer la densité du hêtre?* (Nancy rural, 1933.)

→ Solution :

Volume du morceau de bois en cm³ : 13 × 5 × 4,5 = 292 cm³ 5.

Poids du morceau de bois : 2 hg. + 2 dag. + 1 dag. = 220 g. 1.

Densité du bois : $\frac{220{,}1}{292{,}5} = 0{,}752.$

3. *Un champ a la forme d'un trapèze ; sa grande base a 65 m., sa petite base 63 m., sa hauteur 48 m. On l'achète 4 500 f. l'ha. et on paie 16 p. 100 pour les frais d'achat. Dites combien on devra revendre l'are pour faire un bénéfice de 200 f.?* (Nancy.) Réponse. → **58 f. 70.**

4. *Pour faire une remise dont l'ouverture est voûtée, on fait un portail en forme de rectangle surmonté d'un demi-cercle. La largeur est 2 m. 40 et la hauteur totale 4 m. 10. Quel est le prix de revient du portail si le mètre carré de planche coûte 15 f. ? On perd $\frac{1}{10}$ du bois au cours du travail et la serrurerie et la peinture valent en tout 48 f.*

→ Solution :

Surface du portail en m² : $2{,}4\ (4{,}1 - 1{,}2) + \frac{1{,}2 \times 1{,}2 \times \pi}{2} = 2{,}4 \times 2{,}9 + \frac{1{,}44 \times \pi}{2} = 6{,}96 + 2{,}2608 = 9 \text{ m}^2\ 2208.$

Prix de la planche : $\frac{15 \text{ f.} \times 9{,}2208 \times 10}{9}$ = 153 f. 68.

Prix de revient total du portail : 153 f. 68 + 48 = 201 f. 68.

5. *Est-il plus avantageux de placer 600 f. à 5 p. 100 ou bien d'en placer les $\frac{3}{10}$ à 6 p. 100, la moitié à 4 p. 100 et le reste à 4 1/2 p. 100?* Réponse. → **On gagne 1 f. 80 avec le 1er placement.**

6. *Pour faire une chemise, on emploie 2 m. 80 de cretonne à 4 f. 25 le m. Sachant qu'il faut 0 f. 60 de fil et 0 f. 75 de boutons par chemise, trouver combien un chemisier qui paye 6 f. 75 de façon par chemise devra revendre la douzaine pour gagner 10 p. 100 sur le prix de revient?* Réponse. → **264 f.**

7. *Une caisse en tôle a 0 m. 80 de longueur, 0 m. 60 de largeur et 0 m. 45 de profondeur. Elle est remplie d'eau aux $\frac{4}{5}$. Quel est son poids si, vide, elle pèse 24 kg.?* Réponses. → **196 kg. 8.**

8. *Une pièce de terre a été vendue avec un bénéfice égal aux $\frac{3}{40}$ de son prix d'achat. Le prix de vente étant de 9 890 f. on demande : 1° le prix d'achat ; 2° le bénéfice.*

→ Solution :

Prix d'achat : $\frac{40}{40}$; bénéfice : $\frac{3}{40}$ du prix d'achat.

GAL ET MARIJON. **Les problèmes résolus par la méthode naïve..... 15 fr.**

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Renaissance.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *châteaux Renaissance, portraits et œuvres d'art* (Moïse, *de Michel-Ange ;* La Joconde, *de Léonard de Vinci,* François Ier, *de J. Clouet*), *plat de Bernard Palissy.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Ce que les Français virent en Italie. De retour, ils renoncent, lorsqu'ils le peuvent, à leurs tristes donjons, sans air, sans lumière et ils se font construire des demeures plus gaies, richement décorées (sculptures, boiseries, tapis, tableaux).

Faire observer et comparer plusieurs châteaux Renaissance, construits à des époques différentes. Le château Renaissance, tout d'abord, n'est que le château féodal transformé : on y retrouve les grosses tours, les créneaux, même les fossés. Un corps de logis, aux larges fenêtres carrées, à toiture très haute, chargée de lucarnes et de cheminées, s'attache aux tours féodales. Parfois, des tours nouvelles, plus légères, se voient aux angles de l'édifice. Plus tard, apparaît la décoration imitée de l'antique (colonnes, frontons), les façades se présentent avec une symétrie que le moyen âge n'a pas connu. Au milieu du XVIe siècle, les architectes ont, à peu près, abandonné tout souvenir des constructions féodales. La beauté des édifices réside surtout dans l'art des proportions et l'unité de l'ensemble.

DOCUMENTS ET LECTURES. — **Le pape Jules II et Michel-Ange.**

— ... Donne-moi au moins le plaisir de contempler ton œuvre. Enlève la toile qui la couvre, reprend le Pape.

— J'ai à peindre encore vingt-cinq figures, c'est tout ce que je puis vous dire, fait Michel-Ange.

— C'est-à-dire, reprend le Pape après réflexion, que tu auras terminé ma chapelle pour la Toussaint de cette année, 1512.

— Non pas, crie Michel-Ange. Ne me hâtez pas ainsi. Les parois au-dessus des fenêtres sont encore vides de peintures : les quatre figures décoratives de la création d'Eve manquent, le...

— Assez ! fait Jules II d'un ton courroucé. Tu auras terminé pour la Toussaint. Il le faut. Je le veux. Je monte te voir.

Le Pape retrousse cavalièrement sa soutane blanche et commence l'ascension de l'échafaudage par l'échelle que lui tient un maçon : ce maçon est le seul aide toléré par le sculpteur, il lui prépare chaque matin l'enduit frais de la voûte pour son travail de la journée.

Jules II, malgré son grand âge, arrive sans trop de peine sur la plate-forme de planches où est installé l'artiste. Celui-ci le reçoit avec un respect bourru.

— Il est heureux que je sois surtout un homme de guerre, fait le Pape d'un ton mi-fâché, mi-plaisant, car, pour m'approcher de toi, il m'a fallu me souvenir de mes assauts contre les forteresses de César Borgia. Mais, travaille, Buonarroti. Je vais m'asseoir ici et te regarder faire. Ainsi, tu auras donc peint en trois ans trois cent cinquante figures, qui ont trois ou quatre fois la taille d'un homme, ceci sur une surface de plus de trois mille mètres carrés ?

— Vous ne comptez pas les déboires, les jours de chômage forcés pour laisser sécher l'enduit du stuc, les jours de fatigue telle que je ne peux plus baisser la tête pour regarder à mes pieds et que, lorsque je veux lire une lettre, il me faut la mettre en l'air au bout de mon bras. Parfois, le soir, j'ai le visage tellement plein de gouttes de couleur que je ressemble à ce riche pavement bigarré que je vois au-dessous de moi, à travers les fentes de l'échafaudage.

Tout en parlant, l'artiste, à larges coups de pinceau, brosse une des figures du « Déluge ». Jules II regarde quelques-uns des géants peints en cette journée.

— Quel mouvement, quelle puissance ! murmure-t-il. Oui, cet homme me comprend. Ma chapelle sera belle. (N. GUY : *Rome,* Nathan.)

COURS MOYEN

Avènement de la troisième République.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *Thiers, Mac-Mahon, Gambetta, Jules Ferry, le comte de Chambord.*

FAITS ET DIRECTIONS. — L'Empire avait été renversé par la Révolution du 4 septembre 1870. Mais de celle-ci n'était issue qu'une organisation provisoire. Le régime définitif serait-il républicain ou monarchique ? La solution parut incertaine jusqu'en 1877.

I. Gouvernement provisoire : Thiers et l'Assemblée nationale. — La commune.

II. Libération du territoire (1873). — Mac-Mahon et le gouvernement de l'Ordre moral. — La Constitution de 1875 et la fin de l'Assemblée nationale.

III. La République constitutionnelle : le 16 mai ; dissolution de la Chambre des députés et démission de Mac-Mahon. Le triomphe de la République.

COURS SUPÉRIEUR

Les grandes nations au début du XXe siècle.

DOCUMENTS ET LECTURES (*suite*). — D'où venez-vous ?

— De Jurborg et nous allons à Taurogi, répondis-je.

— A « Taurogi », et jetant un coup d'œil sur les chevaux et le harnachement, il ajouta : « Pomiechtchik », ce qui, en russe, correspond à l'Obszarnik ou « gros propriétaire de la Galicie ».

— Oui, dis-je, que voulez-vous ?

— Rien, nous faisons la chasse à la contrebande, allez, filez !

Mon cocher, un Lithuanien, trapu et costaud, cracha en signe de mépris et fouetta les chevaux. Au bout d'un moment des coups de feu se firent de nouveau entendre. J'étais apparemment tombé sur une heure agitée ; mais, je l'avoue, ces coups de feu dans la nuit, en pleine forêt, ces patrouilles au galop, ce va-et-vient d'hommes armés sur la route produisirent sur moi une forte impression. On eût dit la petite guerre. Cette fois-là, nous rencontrâmes encore des cavaliers, munis de lanternes, qui cherchaient quelque chose sur la route, et mon Lithuanien, encore une fois, cracha énergiquement, puis, s'étant retourné vers moi, me dit :

— Tas de chiens. Ils cherchent des traces. Des chiens, de vrais chiens !

— Des traces ? demandai-je étonné ? Mais, sur la route, il y en a des quantités.

Le Lithuanien ne put m'expliquer cette énigme ; il parlait trop mal le polonais et, de mon côté, je ne connaissais pas le lithuanien.

Ce fut, quelques instants après, un soldat de cette même garde des confins qui m'en donna l'explication. Je l'avais rencontré dans un cabaret, où nous

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire — 1er *volume*..... **15 fr.**

avions fait halte pour laisser souffler les chevaux. Convenablement lesté de cigarettes et d'un petit verre de vodka, il se mit à me raconter sa vie.

— Ah ! le service est dur, c'est un métier de chien. Pas de repos, ni de nuit, ni de jour. Le jour en ligne, la nuit en embuscade. Et ce n'est rien quand il fait beau ; mais avec le vent et la pluie, c'est terrible dans la forêt, le vacarme des arbres est si fort qu'il est impossible de rien entendre et cependant on voudrait bien faire un petit somme. Quant à toi, guette, guette toujours, vois si des traces de pas ne sont pas dirigées vers toi, car, si tu n'as pincé personne, on ne te caressera pas, ou, si on te caresse, tes dents pourraient ne pas se trouver très bien de cette caresse, ajouta-t-il en riant de sa propre plaisanterie.

— Des traces, dans la forêt ? demandai-je.

— Pas dans la forêt, sur la route. La route est hersée chaque jour, à la tombée de la nuit. Et par suite, celui qui traverse la route en venant de la frontière laisse forcément des traces. C'est alors que les gradés s'en vont rapidement sur la route, avec des lanternes, chercher les traces et aussitôt après ils arrivent au poste de guet le plus voisin : « Les traces allaient vers toi, où est la contrebande ? »

— De vrais diables ! s'écria mon soldat en poussat une plainte.

Et en effet, quand, plus tard, j'examinai attentivement la route, je vis que les « diables » avaient hersé la route, de telle sorte qu'un passant devait forcément laisser sur le sable une empreinte nette de ses pas. (J. PILSUDSKI, *Biboula*, Malfère.)

Principes généraux de la politique britannique.

a. Nous ne devons jamais oublier, disait Bolingbroke, que nous ne faisons pas partie du Continent, mais que nous en sommes les voisins. Nous ne faisons pas partie du Continent, donc nous éviterons, si cela est possible, de nous trouver mêlés à ses querelles ; mais nous en sommes les voisins, donc nous ne devons pas permettre qu'une nation y acquière une puissance telle que notre sécurité en soit menacée.

b. Toute nation qui construit une grande flotte doit être détournée de ce projet ou, si elle s'obstine, abattue. C'est là question de vie ou de mort pour l'Angleterre. Non seulement elle est une île, mais une île surpeuplée et qui ne peut nourrir ses habitants que par des échanges. Elle a besoin de la maîtrise des mers. Quiconque la lui conteste est l'ennemi.

c. Cette crainte de la puissance maritime d'une autre nation la rend hostile à toute hégémonie militaire sur le Continent, car l'expérience lui a montré que, chaque fois qu'un pays a dominé l'Europe par ses armées, il a voulu ensuite construire une flotte capable de vaincre la flotte anglaise. L'Espagne, maîtresse des terres par son infanterie, lance l'Invincible Armada ; Napoléon, vainqueur sur les champs de bataille, prépare le camp de Boulogne ; l'Allemagne de 1805, sûre de son armée, équipe une grande flotte.

d. La morale internationale et l'intérêt national s'accordent, pendant tout le XIXe siècle, pour faire de l'Angleterre en Europe une puissance libérale. Elle est la protectrice des faibles... parce qu'une coalition de faibles ne construira jamais une flotte dangereuse. En particulier, l'Angleterre est toujours prête à faire la guerre pour défendre la Belgique, voisine de ses côtes et base possible d'une invasion.

e. Mais il n'y a pas, sur la planète, que l'Europe. L'Angleterre est un empire. Toute menace contre les voies de communication de l'Empire la trouve aussitôt en armes...

f. Ces points sensibles doivent être défendus... tant que cela est possible, avec les seules forces de l'Angleterre ; si ce « splendide isolement » devient insuffisant, avec l'appui des nations dont les intérêts, au moment considéré, coïncident avec ceux de l'Empire britannique. (MAUROIS, *Edouard VII et son temps*, Les Editions de France.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

Les voies ferrées.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Quelques mots d'historique. On insistera ensuite sur les conditions et les effets géographiques des voies ferrées. Indiquer leur répartition mondiale, leur évolution et exposer brièvement l'état actuel de l'exploitation ferroviaire. Exposer les principales données du problème du rail et de la route. Dire quelques mots des grands chemins de fer transcontinentaux.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Carte des voies ferrées françaises. Indicateur Chaix. Publications diverses des Compagnies. Gravures, affiches, cartes postales.*

LECTURE I. — **L'accueil fait aux premiers chemins de fer.** — L'ouverture des chemins de fer rencontra, parmi les populations du monde entier, une hostilité que nous ne pouvons concevoir de nos jours. Dans le pays même où le premier train fut lancé, les habitants, alarmés, clamèrent que les escarbilles allaient incendier usines et maisons. « Le bruit et la fumée tueront les oiseaux, effrayeront les bestiaux, rendront les vaches enragées, sans compter que la race chevaline, devenue inutile, disparaîtra. C'est la ruine du pays ! »

En France, l'opposition ne fut pas moins vive contre la *jument rouge*, le *cheval de feu*, et les *diaboliques chariots*. Les cultivateurs attribuèrent au chemin de fer leurs mauvaises récoltes. Le bruit courait qu'on achetait les cochons pour chauffer les locomotives et qu'on jetait dans les foyers ces pauvres bêtes toutes vives. Il y eut des pétitions de villes pour qu'on ne leur donnât pas de station !

En Allemagne, on n'avait pas foi en la durée des chemins de fer. On assurait que c'était un don de l'enfer. Les Espagnols se figuraient qu'on enduisait les roues des locomotives de la graisse des enfants. En Chine, des concessions furent refusées jusqu'en 1889 et les travaux interrompus sous prétexte que le Dragon avait vomi des flammes sur le palais du fils du Ciel depuis que les trains lui écrasaient les pattes.

Pour les campagnards superstitieux, passe encore de tenir de tels propos. Mais que penser des intellectuels qui maudissaient l'invention ou la tournaient en dérision ! Les trains, disaient quelques-uns, seraient une mode passagère comme les montagnes russes ou le bilboquet. On écrivait que les voyageurs dans les voitures ne pourraient se tenir debout, ni se lever, ni se moucher, ni fumer, car la fumée du tabac ne va pas avec celle du charbon. Arago lui-même prétendait que la traversée du tunnel de Saint-Cloud serait funeste aux voyageurs.

CH. OZANNE. (*Monde et Voyages.*)

LECTURE II. — **Tunnels ferroviaires.** — C'est le développement considérable des transports ferroviaires et routiers qui a conduit à la construction d'un nombre toujours croissant de tunnels ; mais on a aussi été amené à établir des souterrains, tels que celui de Rove, destinés à la navigation, ceux-ci restant, malgré tout, assez exceptionnels.

Dans le domaine des chemins de fer, on a été conduit à réaliser, surtout pendant la seconde moitié du siècle dernier, un nombre considérable de tunnels, destinés notamment à franchir les grands massifs montagneux et l'on sait l'intérêt qu'ont soulevé les remarquables ouvrages du Mont-Cenis, du Simplon, du Saint-Gothard et, plus récemment, du Lœtschberg. Ces derniers temps encore, la construction des lignes transpyrénéennes et transvosgiennes a conduit à établir des tunnels qui, pour moins importants, ont cependant posé des problèmes techniques variés.

HUISMAN. Manuel d'Histoire du Brevet élémentaire..... 8.80

LANGUE FRANÇAISE

COURS PRÉPARATOIRE

Les fleurs.

Le calendrier fleuri.

Chaque saison a ses fleurs, qui, par leurs couleurs, rappellent la joie ou la tristesse... L'hiver a les roses de Noël et les perce-neige, blanches comme des porcelaines, fragiles comme des malades. Le printemps a dans les bois les fleurettes blanches des anémones, mauves des pervenches, roses des groseilliers fleurs... Bientôt apparaissent les violettes, les pâles coucous, les boutons d'or, les narcisses jaunes ou blancs... Puis c'est la neige des pruniers, l'avalanche rose des pêchers et des pommiers... L'été a le rouge vif des coquelicots qui s'étalent dans les blés, épais comme une nappe de sang, et le bleu profond des bleuets, le violet des iris et l'écarlate des pivoines... L'automne a les ruches des dahlias, les panaches multicolores et tristes des fleurs de la Toussaint : les lourds chrysanthèmes qui semblent vouloir marquer la mort des feuilles, le départ des oiseaux, la longueur des sombres et froides veillées... Alors les saules et les noisetiers préparent leurs chatons, et la nouvelle année fleurie recommence avec les pâles clochettes des fleurs de neige...

ÉLOCUTION. — Faire nommer des fleurs poussant en hiver, au printemps, en été, en automne. — Noter en une sorte de calendrier l'éclosion des **premières fleurs :** violettes, jacinthes, etc. — Nommer **des fleurs des bois** (muguet, pervenches, etc.), **des fleurs des prés...,** des champs ; **des fleurs cultivées ; des fleurs** poussant au bord **des eaux ;** des fleurs **grimpantes,** etc.

VOCABULAIRE. — Donner des noms analogues à un bouquet (*une gerbe, une guirlande, une couronne*). — Comment s'appelle le jardinier qui cultive les fleurs ? — L'homme qui fabrique des parfums? — Qualifiez des fleurs qui sentent bon (*parfumées, odorantes, embaumées*) — qui ne sentent rien (*inodores*).

Construire de petites phrases sur : **le coquelicot** (*fleurit dans les blés*) ; — **la pervenche, le muguet, la pâquerette, le lis, la pivoine,** etc...

CONJUGAISON. — I. Employer les verbes : *éclore, fleurissent, s'ouvrir, cueillir, s'épanouir, parfumer, sentir bon :* aux divers temps usuels ; — avec des noms de *fleurs*.

II. **Faire un bouquet.** — Faire parler les enfants : *je fais* un bouquet, *je cueille* des..., *je les entoure* de feuillages...

III. **Faire parler un papillon** qui a visité des *fleurs : j'ai rendu* visite à..., *j'ai vu*..., *j'ai été reçu* par..., *j'ai été accueilli* par...

ORTHOGRAPHE. — Mu*gu*et, mar*gu*erite, une *gu*irlande ; — la pâ*qu*erette, le co*qu*elicot, un bou*qu*et.

Dictées. — 1. Le muguet pousse au mois d'avril. — 2. La marguerite n'a pas d'odeur. — 3. Le coquelicot est d'un rouge écarlate. — 4. La violette se cache sous les feuilles. — 5. Je te donne un beau bouquet de roses.

DESSIN. — Une marguerite, un bouton d'or, etc

RÉCITATION

Pommiers en fleurs.

Pieds nus, le joyeux mois de mai
Passe en émaillant les prairies
Et, parmi les sentes fleuries
Porte du lilas embaumé,
Dans ses corbeilles bigarrées.
Il a des fleurs pour tous les goûts.
Et d'aussi belles, voyez-vous,
Que des bouquets de mariées.

E. DAUBRÉE.
(*La Terre des Ancêtres.* Jouve, Paris.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

1e Année.

1. Fleurs du printemps.

Le jardin fut magnifique, ce printemps-là. Des violettes l'embaumaient, et, le long des pelouses, gonflèrent bientôt les soies fripées des œillets. Des primevères riaient sous les lilas luisants. Au bout, les grosses corolles frileuses des magnolias ; et des jacinthes en fine pâte de verre, autour de l'étang où jouaient des poissons rouges. Des groseilliers roses remuaient de mouches à miel.

JEAN TOUSSEUL.
(*Le Retour.* Rieder.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — L'idée de **joie** et de **magnificence** est donnée par certains mots. Les relever. — Relever de même ce qui, dans le texte, indique le printemps.

Mots. — Les *soies fripées :* comparaison des pétales des œillets à de la soie : pourquoi ? Les pétales sont chiffonnés dans le calice : d'où *fripées*. Corolles *frileuses :* qui semblent craindre le froid ; — *magnolias :* plantes très décoratives (image) ; — *en fine pâte de verre :* expliquer la comparaison par la *transparence* des pétales ; — *groseilliers roses* (groseilliers ne produisant que des fleurs) — les groseilliers à fruits ont des fleurs vertes ; — *remuaient de* (remuaient, agités par...)

ORTHOGRAPHE. — Jacinthe, primevère, œillets, marguerite, dahlia, etc..., printemps, printanier.

2. La toilette des rosiers.

Mme Elsbeth coupait les roses fanées aux rosiers de son jardin. A chaque coup bref du sécateur, une rose roulait dans son tablier, et le rosier, déchargé des taches rousses qui le déparaient, semblait reprendre avec la vivacité de son coloris cet air de santé robuste qui lui va si bien. Parfois des pétales tombaient, sans bruit, comme la pluie sur la mousse, au pied des rosiers. Quand elle rencontrait une rose plus noblement fleurie que ses voisines, elle se penchait pour en respirer l'arome à même les pétales. Le jardin était tout entier rempli du parfum des roses.

MARIE HOLLEBECQUE.
(*La Grande Mêlée des peuples.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quelle occupation se livrait Mme Elsbeth. — En quoi consistait cette **toilette?** — Qu'étaient ces **taches rousses ?** — Montrer par les détails du texte que Mme Elsbeth est **soigneuse**. — Qu'elle **aime** les roses...

Mots. — *Coloris :* famille de *couleur,* colorer. — *Santé robuste :* les roses fanées lui donnaient un air malade, un air affaibli. — Qui lui *va :* équivaut qui lui *sied.* — Plus *noblement fleurie :* fleurie avec un air plus magnifique. — *L'arome :* parfum. — *A même les pétales :* comp. boire *à même la cruche ;* manger *à même le pain.*

ORTHOGRAPHE. — Précisez le genre de : (un) *chrysanthème ;* — un *dahlia ;* — une *primevère ;* — *un* pétale ; — *un* parterre. — Écrire : le *glaïeul,* le *myosotis,* la *glycine,* le *lis.*

Dictée. — Texte (2) jusqu'à ➔ **bien.**

3. Un massif de fleurs.

Les notes blanches, roses et violettes d'un épais massif de reines-marguerites éclataient comme une musique joyeuse ; à côté, des géraniums faisaient flamber leurs fleurs d'un rouge feu et de grands fuchsias lançaient au loin comme des fusées, leurs branches flexibles d'où retombait une pluie de clochettes empourprées.

A. THEURIET.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quoi **compare-t-on** les couleurs des reines-marguerites ? — Quels sont les deux mots qui **justifient** cette comparaison ? **Justifier** l'emploi des

SOUCHÉ. La grammaire nouv. et le franç. au C. moy. Élève... 7.50 Maître. 15 fr. C. moy. (2e deg.) et C. sup. 8.50

mots : *flamber, fusées.* — Montrer soit un fuchsia fleuri, soit une image, et justifier les mots *clochettes* et *pluie*.

Mots. — *Notes :* rechercher les sens divers du mot *note : une note de fournisseur ; — prendre note de. — Une bonne note ; — une note de musique.* — Comp. : monotone. On dit de même : **Une gamme de couleurs, une gamme de rouges... une symphonie de mauves.** — *Éclataient :* brillaient avec éclat. — *Fusées :* rappel : les fusées que lancent les enfants un jour de fête... — *Empourprées :* pourpre : rouge violacé.

ORTHOGRAPHE. — Géranium *:* autres mots en *um : album, muséum, minium, opium, maximum, minimum, rhum. — Fuchsia.*

Dictée. — Texte 1 jusqu'à luisants. Texte 3 en entier.

Les pavots. — Les pavots, au milieu de leur affreux feuillage velu, sortent de leur cassolette **de petits papiers de soie tout fripés, ratatinés, roses, rouges, minium, orange. Bientôt, sortiront d'énormes fleurs aux pétales ébouriffés.** Extrait : De COMMINGES.

VOCABULAIRE. — Les fleurs. Les parfums.

I. Relever dans les textes expliqués ou dictés toutes les expressions relatives aux *formes*, aux *couleurs*, aux *odeurs* des fleurs, les classer.

II. Relever de même les verbes ayant trait aux mêmes idées.

III. Faire trouver d'autres expressions en étudiant d'autres fleurs.

Exercice écrit. — A l'aide des mots trouvés, compléter les textes suivants : L'(*éclosion*) des muguets (*parfume*) la forêt. Leurs (*grappes*) sont vendues en bouquets (*odorants*). La jeune fille en pique un (*brin*) à son corsage, et (*hume*) de temps en temps cet (*arome*) subtil. Aux étalages des (*fleuristes*), des *gerbes* d'œillets, des *bouquets* de violettes *exhalent* leurs (*senteurs*) suaves. Aux murs des villas, la glycine laisse *pendre* ses *grappes* pareilles à de *petits essaims de papillons*. Les liserons agitent leurs *clochettes ;* le glaïeul menace de ses *glaives* les rosiers *croulant* de fleurs *écarlates*. La pivoine *s'effeuille* en coquilles *sanglantes*. Les capucines groupent en *buissons* leurs *floraisons* mordorées. De subtiles odeurs *encensent* le jardin.

N. B. — Les mots soulignés ne sont que *proposés*. D'autres expressions peuvent leur être *substituées*. Ce sera même l'occasion d'*exercices secondaires*.

GRAMMAIRE.

La conjonction de subordination.

Quand Mme Elsbeth rencontrait une rose bien fleurie, elle se penchait pour en respirer l'arome.

Distinguer la proposition principale, la proposition subordonnée. En inversant l'ordre des propositions, montrer que le mot *quand* rattache la sub. à la princ.

Quand est une **conjonction de subordination.**

On aurait pu la remplacer par *lorsque, si, dès que...* qui sont aussi des conj. de subord.

Exercices. — 1. Souligner dans divers textes les conjonctions de sub. : *Les fleurs s'ouvrent* quand *le temps est favorable.* — Lorsque *les arbres fruitiers sont bien fleuris, le jardinier espère une bonne récolte.* — Dès que *le coq claironne, la fermière se lève.*

2. Achever les phrases par une propos. sub. commençant par la conjonction convenable.

Lève-toi de bonne heure (si) *tu veux chasser les limaces. — Sème ton jardin* (quand) *il sera bien ratissé. — Mme Elsbeth coupait une rose* (lorsqu'elle) *la trouvait plus jolie que les autres* (C. M.).

3. Réunir les deux propositions indépendantes en une seule phrase, contenant une subord. et une principale.

1. *Les roses sont fanées. — La jardinière les coupe.* — 2. *Le mois d'avril se termine. — Le muguet éclôt.* — 3. *Les pommiers sont bien fleuris. — Il y aura beaucoup de pommes.* — 4. *On tresse une couronne de roses blanches. — La jeune fille va se marier.*

CONJUGAISON

Revision de quelques verbes aux temps irréguliers.

Mettre au temps indiqué les verbes à l'infinitif dans le texte suivant : [Catherine et Jean (*s'en aller :* prés. de l'ind.) par les prés fleuris. Catherine, en (*cheminer :* part. prés.) (*faire :* prés. de l'ind.) un bouquet. Elle (*cueillir :* prés. de l'ind.) de ces jolies fleurs violettes qui (*croître :* prés. de l'ind.) au bord des blés]. Elle (*aimer :* prés. de l'ind.) les fleurs. Elle (*s'asseoir :* prés. de l'ind.) et (*répandre :* prés. de l'ind.) sa moisson fleurie. [Elle (*choisir :* prés. de l'ind.) des fleurs. Elle (*se suspendre :* prés. de l'ind.) des clochettes aux oreilles.]

D'après A. FRANCE.
(*Filles et Garçons.*)

Mettre les verbes du texte ci-dessus aux temps passés : *passé simple, passé composé, imparfait,* au *futur simple.*

Commencer par *quand,* et mettre au futur les groupes de phrases mis entre [ ]. Ex. : Quand... *s'en iront...* — Quand elle *aura choisi...*

COMPOSITION DE PHRASES. — 1. **Parfois des pétales... comme la pluie... rosiers** (texte 2). — **De grands fuchsias... comme des fusées... empourprées** (texte 3). — **Des reines-marguerites... comme une musique joyeuse** (texte 3).

Imitons ces comparaisons après avoir étudié **les modifications** de forme (Voir *Journal des Instituteurs et Institutrices,* n° 2) en décrivant :

Un iris (feuilles, hampe fleurie, la fleur). Ex. : L'iris dort, roulé en cornet (Colette).

Un massif de dahlias (forme de la fleur, sa grosseur, son aspect). — Ex. : Le dahlia joufflu balance ses pompons (ses cocardes, ses ruches)...

Une bordure d'œillets. — Une haie de volubilis. — Un buisson de chèvrefeuilles. — Une plante de muguet en fleurs — Une branche de lilas.

2. **Le paragraphe.** — Sur le modèle des textes 1, 2 et 3, composer de courts paragraphes sur : **Les arbres en fleurs. — Les fleurs au printemps. — Les sous-bois fleuris. — Les rives fleuries.**

Ex. : Les fleurs au printemps. — La terre était en fleurs. — Les violettes parfumaient discrètement les sentiers. — L'aubépine jaillissait en bouillonnements d'écumes. — L'odeur subtile des primevères courait dans les bois. — Le parfum du narcisse s'échappait du vêtement neuf des prés. L'anémone étoilait les sous-bois.

AUTRES EXEMPLES. — **Les muguets. — Les pavots. — Les narcisses.**

RÉCITATION

Pommiers en fleurs

Il réserve pour nos pommiers
Ses plus fraîches et ses plus blanches.
Il sait si bien poudrer leurs branches
Et couronner leurs gais cimiers
Que, par les claires matinées,
Le doux éclat de leurs rameaux
Nous fait rêver, tant ils sont beaux,
A des bouquets de mariées.

E. DAUBRÉE.

COURS MOYEN 2e Année
ET SUPÉRIEUR

Fleurs.

Des fleurs encadraient partout les légumes, mais les plus précieuses s'alignaient de la grille au seuil de la maison, le long de la grande allée, parée de sable blanc. Des amarantes à queue de renard décoraient l'entrée, et c'étaient, à la suite, méthodiquement disposés suivant leurs floraisons, les glaïeuls et les lis, les balsamines à la chair tendre, les pivoines aux larges figures rieuses, et les roses trémières montant en l'air comme des fusées rouges. Plus

FOURNIER. Nouveau cours de Langue française (méthode inductive) Cours élémen. 5.70 Cours moyen. 7.50

370.5
J01

THE LIBRARY OF THE
JAN 11 1955
UNIVERSITY OF ILLINOIS

FN

LE MATÉRIEL SCIENTIFIQUE

le meilleur

le moins cher

s'achète à la Librairie Fernand Nathan

Compendium métriques. Méchain... **A : 110** fr. ; **B : 245** fr. ; **C : 325** fr.
Compendium scientifiques. Réaumur. **A : 113** fr. ; **B : 253** fr. ; **C : 422** fr.
Cabinet agricole. Sully..... **294** fr.
Cabinet d'Anatomie humaine. Cuvier..... **1665** fr.
Cabinet d'Histoire Naturelle. Buffon. **A : 735** fr. ; **B : 809** fr. ; **C : 882** fr.
(emballés sous caissette).
Collections de Roches, Minéraux et Minerais. **A : 55** fr. ; **B : 110** fr. ;
» » » **C : 275** fr.

▪ Demandez également notre Prospectus nº 208 : Baromètres, Thermomètres, Microscopes, Boussoles, Loupes, Trousses à dissection, Préparations microscopiques, Poids et Mesures, Décimètres cubes, Balances, Solides géométriques, etc., etc.

Catalogue Nº 208, gratuitement sur demande.

CHIMICA

vous permet pour un prix tout à fait modeste

275 fr.

de faire un nombre considérable d'expériences variées. Vous réussirez à coup sûr toutes celles que vous essaierez, même si vous êtes tout à fait novice, grâce à la notice détaillée et très illustrée.

C H I M I C A

est le seul compendium de chimie que l'on puisse confier sans danger à des élèves.

Un joli coffret en aulne verni (43 × 21 × 19 ; poids 6 kilogr.), comprenant plus de 110 appareils, produits ou accessoires prêts à être utilisés, livré avec une notice très complète, véritable guide conduisant l'expérimentateur le plus novice " par la main ".

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

modestes, à leur rang, les primevères, les rameaux d'or s'épanouissaient au ras de terre, et délicate, à l'abri du mur, fragile et vivace, la fleur traditionnelle qui fleurit les chansons paysannes, la verveine. Toujours des parfums émanaient des plates-bandes, odeur fraîche et capiteuse des lilas, chauds effluves des chèvrefeuilles et des seringas en folie, et, apéritives, les senteurs ménagères du thym, de l'estragon et de la citronnelle.

POL NEVEUX.
(*Golo.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — (*Il est nécessaire de montrer, soit les fleurs elles-mêmes, soit des gravures en couleur les représentant.*) Ce n'est qu'à ce prix qu'on pourra **rendre sensibles les comparaisons, les traits** par lesquels l'auteur caractérise les fleurs. (*Voir la planche :* **Fleurs,** *d'un grand* LAROUSSE). — Relever ces traits, ces comparaisons. — Relever aussi les verbes qui expriment la **disposition, l'attitude,** le **mouvement** des fleurs (*encadraient, s'alignaient, décoraient, montant en l'air, s'épanouissaient*). — Relever les termes traduisant les **émanations** (*odeur fraîche et capiteuse, chauds effluves, senteurs ménagères, apéritives*).

Mots. — *Parée,* comp., semée, couverte. — *Leurs floraisons,* deux sens : *a.* Moment où s'épanouissent les fleurs. — *b.* Ici, état, forme des fleurs. — *Glaïeuls* (de *gladius :* glaive) à cause des feuilles en forme de glaives (longues, étroites, pointues). — *Plus modestes* (justifier ce mot). — *Vivace :* se dit des plantes qui *vivent* plusieurs années. — *Traditionnelle :* que la tradition, l'usage ancien a consacrée. — Prononcer des paroles traditionnelles (bienvenue, remerciements, conseils, etc.) qu'il est d'usage de prononcer. — *Émanaient :* couler, se détacher, sortir de... — des émanations putrides, fiévreuses... — Sens figuré : d'où émane cette nouvelle ? — *Capiteuse* (de *caput :* tête) qui porte à la tête : un vin capiteux. — *Effluves* (fam. de *fleuve*), émanations. — *Apéritives :* qui *ouvrent* l'appétit.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Placer convenablement chacun des mots suivants dans les phrases ci-dessous : *étincelante, majestueux, effeuille, orgueil, modeste, cheveux violets, velours, couleur chair, pourpre, simplicité, fleurs roses, parure, blanches rosées, blanches.*

Le lis superbe dresse avec (*orgueil*) son (*majestueux*) calice, tandis que la (*modeste*) pervenche nous charme par sa (*simplicité*) (L. FIGUIER.). — Les coquelicots, voilà ce que Catherine préfère. Mais leur (*pourpre*) fragile s'est déjà fanée et la brise légère (*effeuille*) dans les mains de l'enfant leur corolle (*étincelante*) (A. FRANCE). — C'était une merveilleuse corbeille de pensées : les fleurs de (*velours*) semblaient vivantes avec leurs bandeaux de (*cheveux violets*), leurs bouches plus pâles, leurs délicats mentons (*couleur chair*) (É. ZOLA). — En mars, les arbres à fruits étalent leur riche (*parure*) ; l'amandier se couvre de fleurs (*blanches rosées*) ; l'abricotier de fleurs (*blanches*), le pêcher de (*fleurs roses*).

ORTHOGRAPHE. — Glaïeul, glaive, gladiateur ; — abri, abriter ; — vivace, tenace, fugace, effluves (masc.) ; — thym, estragon.

1. Citer tous les **compléments** de : *la fleur traditionnelle* (adj. qual., compl. de nom (lieu) ; — nom en apposition (propos. subord.).

2. Citer tous les **mots en apposition** qui complètent le mot : *parfums.*

3. **Justifier** l'orthographe de : *c'étaient.*

L'enfant et les fleurs.

Avril a déjà recommencé et les amandiers sont en fleurs, le printemps est tiède et doux comme le petit enfant, tout est clair et confiant comme lui. Les roses et toutes les fleurs, il faut les cueillir en cachette pour lui. Les méchants disent que les enfants aiment mieux les jouets que les fleurs ; ce n'est pas vrai ; les enfants aiment beaucoup les fleurs. Ces liserons mauves, ces pervenches bleues, le petit enfant les a pris dans ses petites mains et il les a mélangés avec beaucoup de goût, puis il les a embrassés. Mais, juin ! oh ! la joie de ses yeux devant les bouquets de cerises accrochés à son berceau ; juillet et les coquelicots et aussi un grand épi d'or qui pique un peu sa peau fine, mais il le veut, il ne veut pas s'en séparer et, chaque fois, il fait une gentille petite grimace quand il se pique.

MARIE-ANNE COMNÈNE.
(*Rose Colonna.* N. R. F.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quelle est la phrase qui résume tout le morceau ? (*Les enfants aiment beaucoup les fleurs*). — Relever les traits qui constituent **la démonstration de cette idée.** — Par quels mots exprimer les **sentiments** de l'enfant ? (*Joie, désir, enthousiasme.*)

Mots. — Printemps *doux :* contraire de saison froide, rude ; — contraire de *gentille* petite grimace : affreuse, horrible (à quelle occasion ?)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Mots **de la famille de fleur** : Une façade ornée de (*fleurons*), *fleurette, fleuret, fleuriste.* — Les arbres sont (*fleuris*). — Cela (*fleure*) bon. — Une décoration (*florale*). — Voici venu le temps de la (*floraison*). — Cet enfant a un teint (*florissant*). — Une industrie... — Le coup n'a fait que l'(*effleurer*). — Sur cette terre infertile, le roc (*affleure*). — Une (*flore*) riche et variée. — Un *florilège* (recueil de fleurs, de morceaux choisis), du grec *anthos* (fleur). — *Chrysanthème* (fleur d'or). — *Anthologie :* florilège.

2. **Emploi du mot fleur.** — Expliquer : de la *fleur* de farine ; — la *fleur* de l'armée ; — être à *la fleur* de l'âge ; — couvrir quelqu'un *de fleurs ;* — avoir les yeux *à fleur de tête.*

ORTHOGRAPHE. — Relever une **propos. sub.** *comp. d'obj.,* une prop. sub. *compl. de nom,* une prop. sub. *compl. circonst. de temps.* — Analyser le mot relatif. — Relever les **attributs** dans la 1re phrase (*en fleurs, etc.*). — Justifier l'orthographe **des part. pas.** : *pris, mélangés, embrassés* (compl. d'obj. dir. : *les,* auquel sont en appos. : *liserons* et *pervenches*). — Relever les **adverbes** se rapportant à des verbes (*déjà, mieux, beaucoup, un peu*). — *Il faut les cueillir :* tourner au passif. Il faut... — ... *aiment mieux :* employer le verbe *préférer :* préfèrent les jouets *aux* fleurs.

3. Beauté des fleurs.

Est-il sur notre terre un ornement plus doux des heures de loisir, que la culture des fleurs ? Il est beau de voir ainsi rassemblée, pour le plaisir des yeux, la magnifique foule qui élabore la lumière pour en tirer des couleurs merveilleuses, du miel et des parfums. On y trouve, traduites en joies visibles et fixées aux portes de sa maison, les délices éparses, fugitives et presque insaisissables de l'été, la volupté de l'air, l'allégresse des heures, les confidences de l'aurore. On ne jouit pas seulement de leur éclatante jeunesse, on espère encore, probablement à tort, tant ce mystère est confus et profond, on espère encore, à force de les interroger, surprendre, grâce à elles, je ne sais quelle loi ou quelle idée secrète de la nature.

MAETERLINCK.
(*Le double jardin.* Nelson.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Pourquoi, selon l'auteur, la *culture,* l'*observation,* la *contemplation* des fleurs sont-elles un des plus doux **ornements de nos heures de loisir** (*liberté*) ? Elles nous procurent des joies désintéressées, des plaisirs supérieurs : plaisir des yeux (couleur), de l'odorat (parfums), du goût (miel). Que résument-elles (*traduisent*) pour lui ? — Opposer : joies *visibles* à délices, *éparses, fugitives, insaisissables* (à développer). — Enfin, plaisir de l'esprit : elles éveillent la curiosité philosophique sur les mystères de la nature (sans la satisfaire toutefois : *on espère à tort... je ne sais quelle...*)

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Remplacer des mots du texte par des mots de sens voisin : doux (*agréable*) ; — loisir (*liberté*) ; — rassemblée (*réunie*) ; — magnifique (*superbe*) ; — merveilleuses (*splen-*

GOBY. Le livre du maître pour l'enseignement de l'analyse..... 10 fr.

dides) ; — traduites (*exprimées*) ; — délices (*grâces, agréments, voluptés*) ; — éparses (*dispersées*) ; — fugitives (*passagères*) ; — jouit (*goûte*) ; — éclatante *brillante*) ; — profond (*insondable*) ; — interroger (*observer*) ; — secrète (*cachée*).

2. Pourquoi l'auteur dit-il : *un ornement* et non *une occupation* ?

3. Expliquer : *élaborer* : préparer, assimiler (Voir sève élaborée).

ORTHOGRAPHE. — 1. **Sujet réel** de *est* (1re phr.) : *Un ornement... est* (*existe-t-il*). — 2. Même question (2e phrase) : *Voir ainsi... est beau.* — 3. Fonction de *rassemblée, traduites, fixées* : attrib. — 4. Analyse de : *probablement à tort* (adv. + locut. adv.). — *Grâce à* (loc. prép.). — *Quelle* loi (adj. interrog.). — *Y* trouve : adv. ou pron. pers.

Mots. — Loisir, loisible, licite. — Élaborer, laboratoire, collaborateur. — Délices (n. fém. plur.), délicieux. — Allègre, allégresse, allègrement. — Confier, confident, confidence. — Confus, confusion.

GRAMMAIRE.

Remarques sur quelques mots invariables.

1. **Quant à** (préposition). Construire quelques phrases sur le modèle suivant :

Tu peux partir si tu veux ; *quant à* moi, je reste (*en ce qui me concerne*).

... Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur ;
Et quant *au berger, l'on peut dire*
Qu'il était digne de tous les maux...

LA FONTAINE.
(*Les animaux malades de la peste.*)

2. **Quand** (conjonction). Même exercice. Ex. : *Quand* la terre sera séchée, je commencerai à bêcher (*lorsque*).

3. **Quand** (adverbe). *Quand* viendra-t-il? — Je ne sais *quand* il viendra.

3. **Si** (adverbe). Il est *si* beau, l'enfant, avec son doux sourire (V. HUGO.). — **Si** (conj. de sub.).

Si *le ciel t'eût, dit-il, donné par excellence*
Autant de jugement que de barbe au menton,
Tu n'aurais pas, à la légère
Descendu dans ce puits... (LA FONTAINE.).

Si (adv. d'affirmation). — *Si, si,* je viendrai. — **Si** (adv. interrogatif = est-ce que). Je me demande *si* cette pluie va durer.

CONJUGAISON.

Quelques verbes incomplets ou défectifs.

Gésir ; *il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent.* — Imparfait : *je gisais,* etc. — Participe présent : *gisant.*

Ouïr. Présent : *j'ouïs,* etc. — Part. passé : *ouï* (rap. : *inouï*). — Temps composé : *j'ai ouï,* etc. (rap. : *j'ai ouï dire*).

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. Rétablir les vers de TH. GAUTHIER.

L'aubépine fleurit, les frêles *pâquerettes* (1) ont mis leurs *collerettes* (2) pour fêter le printemps. En son réduit *obscur* (3), la pâle violette, timide, essaie son doux regard d'*azur* (4) au jour, et, lumineuse *parcelle* (5), le gai bouton d'or pique de sa jaune *étincelle* (6) le gazon vert.

2. Des glycines *courent* et *grimpent* jusqu'au pignon, *enguirlandent* les croisées, *se courbent* en arceaux où *pendent* des grappes violettes. — Décrivez de même une **plante grimpante** : *le lierre, la vigne vierge, la vigne de la tonnelle, le chèvrefeuille,* etc.

LE PARAGRAPHE. — 1. **L'enfant et la fleur.** — **Petit Jean aime beaucoup les fleurs ; mais pour lui, aimer les fleurs, ce n'est pas les regarder, c'est les cueillir. Aussitôt qu'il aperçut les marguerites, il en saisit une de sa petite main, la serra très fort, l'arracha, puis, la main ouverte, il vit avec étonnement les pétales blancs attachés à ses doigts. Petit Jean ne comprenait pas, et ses yeux désolés allaient de la fleur déchiquetée à une marguerite qui ouvrait au soleil son cœur jaune.**

ARMAND LIGNY.
(*En route pour la vie.* A. Colin.)

2. Un petit garçon cueille des fleurs des champs, en fait un bouquet et l'apporte à sa mère.

3. Un paragraphe du devoir complet. (Voir ci-dessous.) Ex. 1. Discours de la rose ou d'une autre fleur. — 2. J'aime les fleurs pour leur beauté (quelques exemples).

LE DEVOIR COMPLET. — 1. Plusieurs sortes de fleurs sont réunies dans un bouquet. Chacune, à son tour, vante ses charmes. Faites-les parler.

2. Aimez-vous les fleurs ? Pourquoi ? A qui en offre-t-on ? Dans quelles circonstances ? (*Voir les devoirs d'élèves dans* : LEROY : *La composition française au C. E. P.* (Nathan.)

3. Vous avez cueilli des roses, vous les avez mises dans un vase. Leur beauté, leur parfum. — La note de gaieté qu'elles mettaient sur... dans... Quelques boutons se sont encore épanouis, puis a commencé leur déclin. Et maintenant, pauvres roses...

Exemple : DERNIER PARAGRAPHE. — Voici maintenant que mes roses ont perdu leur fraîcheur. De vilaines taches rousses en rongent les pétales naguère encore si purs, si brillants. Chaque matin, autour du vase, je rassemble une jonchée de ces cadavres flétris, aux bords racornis que la mort a marqués d'un réseau de petites rides. Avant de les jeter, que j'en aspire le dernier parfum ! Certes, quelques fleurs à peine écloses pourront durer encore quelques jours, mais que je touche seulement les autres et voici qu'elles me fondent sous les doigts comme une neige odorante et qu'apparaît, au bout de la tige, le cœur de la fleur mis à nu où se dessèchent les étamines.

RÉCITATION

Fleurs.

Grand'mère aimait les fleurs et Pâques, chaque [année,
Aux planches du jardin la trouvait inclinée,
Maniant tour à tour la bêche et le rateau ;
Elle faisait germer, au hasard d'un peu d'eau,
Verveine, giroflée et reine-marguerite ;
Elle émondait la vigne en la saison prescrite,
De l'âcre puceron expurgeait le pêcher
Et du rosier grimpant, sur la porte penché,
Rattachait d'un doigt sûr les tiges téméraires ;
Tant lui plaisait du lys l'arome et la blancheur
Qu'elle en faisait l'orgueil de ses plus beaux parterres.
Hélas ! vint le temps sombre où fléchit son vieux [cœur,
Où le bras fatigué dut délaisser la bêche ;
Elle ne garda plus qu'un pot de laurier-tin,
Qu'une enfant triste alla déposer un matin
Sur sa tombe fraîche comblée au cimetière ;
Le chiendent depuis lors envahit le parterre ;
Le jardin est sans fleurs, l'âtre reste sans feu,
Et cependant son âme erre encore en ce lieu...

PHILÉAS LEBESGUE.
(*Florilège poétique.*)

EXPLICATIONS. — *Émondait,* coûper les branches inutiles ; — *expurgeait,* nettoyait ; — *téméraires* (à justifier) qui s'échappent ; — *l'orgueil,* le plus bel ornement ; — *fléchit,* faiblit. — *Une enfant triste,* Rose, la fille du poète.

Expliquer le dernier vers : *Son souvenir toujours vivant est attaché à ces parterres qu'elle cultivait.*

Devoir. — Quelles pouvaient être les pensées de Rose portant le laurier-tin au cimetière sur la tombe de la grand'mère ? (*Elle la revoit au travail. — Elle pense qu'elle ne pouvait mieux choisir que cette plante cultivée par la grand'mère pour orner sa tombe.*)

CH. ADNET, *I. E. P.* (*Nord*). — J. ROGISSART, *Instituteur* (*Ardennes*).

JOLLY. 16 Tableaux de lecture de la méthode " En riant " — La collection, 40 fr.

Puis, ce fut l'apparition dans toutes les grandes capitales de chemins de fer souterrains urbains, tels que le Métropolitain de Paris, où les lignes, comme les stations qu'elles desservent, sont presque entièrement en tunnels.

Si, pour franchir les massifs montagneux, on se trouve aux prises avec toutes sortes de difficultés provenant de la dureté des roches rencontrées, de la longueur des ouvrages — qui ne peuvent, en général, être attaqués que par leurs extrémités, sans puits intermédiaires — de l'importance des venues d'eau et des conditions locales, dans les agglomérations, les difficultés, quoique différentes, ne sont pas moins importantes : sujétions provenant du passage sous la voie publique et parfois sous d'importants édifices, terrains peu consistants et hétérogènes, nécessité fréquente de franchir des fleuves ou rivières, superposition d'ouvrages appartenant à des lignes différentes ou à des services divers (égouts, service des eaux, etc.).

Mais toutes les difficultés peuvent aujourd'hui être vaincues et les traversées sous-fluviales sont maintenant courantes. N'envisage-t-on pas, depuis longtemps, d'ailleurs, la construction d'ouvrages sous-marins tels que le tunnel sous la Manche et le tunnel sous le détroit de Gibraltar, qui l'un et l'autre seraient — tout au moins partiellement — affectés au trafic ferroviaire ?

J. THOMAS. (*La Journée Industrielle.*)

LECTURE III. — **Traction à vapeur et traction électrique.** — La locomotive est une usine ambulante de production de force qui nécessite un personnel difficile à choisir et long à éduquer. Il faut des hommes robustes, clairvoyants, décisifs, qui sachent faire habilement du feu, maintenir la plus haute pression avec le minimum de combustible, pelleter 4 000 kilos de houille sur 300 kilomètres de parcours, régler la vitesse, surveiller les signaux, fournir un effort physique et moral considérable, tandis que le conducteur de motrice électrique n'a qu'à remuer des manettes très propres dans une loge de verre aux vitres chauffées pour empêcher que la pluie n'en gâte la transparence. Le hublot du mécanicien est sali par l'intempérie et la fumée. L'équipe de machine remue du charbon, de l'huile, des outils pesants, s'use les yeux et se tord le cou à surveiller la voie, mal commode à distinguer du haut de cette grande masse de fer qui roule. On a proposé de placer à l'avant des locomotives une vigie vitrée où se tiendrait un homme en observation.

Le wattmann n'a que deux réflexes : l'un pour augmenter la vitesse, l'autre pour la réduire. La Centrale fait tout le travail et lui envoie l'énergie par un fil. Il voit clairement et s'efforce peu ; c'est donc un métier où l'apprentissage est aisé et le recrutement facile, tandis qu'il faut des années avant d'être capable de travailler sans défaillance de la main et du regard pendant quatre heures sur les tôles trépidantes d'une locomotive de rapide...

La locomotive traîne un tender chargé de charbon et d'eau ; elle pèse 80 tonnes ; la commande d'un train électrique tient une petite place au bout du wagon de voyageurs. La vapeur est une gâcheuse qui envoie dans l'atmosphère l'excès de sa pression et une masse de fumée contenant encore des produits utiles.

La qualité de la locomotive est d'être indépendante comme une bougie l'est par rapport à une lampe électrique. Mais l'électricité a de tels avantages de propreté, d'économie et de diminution de peine qu'elle envahira le réseau de chemin de fer comme elle a envahi le domicile.

PIERRE HAMP. (*La France travaille.*)

LECTURE IV. — **La vitesse des trains.** — Les trains les plus rapides du monde, en mai 1934, étaient les suivants, en dehors des services assurés par automotrices :

Allemagne : Berlin-Hambourg (286^{km},8) en 2 h. 34 (111^{km},9) et 2 h. 37 (109,7) ; Berlin-Hanovre (254^{km},1) en 2 h. 28 par 2 trains (103 km.) ; Berlin-Halle, (161^{km},7) en 1 h. 32 (105^{km},3) et 1 h. 33 (103^{mk},2) ; Berlin-Leipzig (164^{km},4) en 1 h. 34 (105 km.).

Angleterre : Swindon-Londres (124^{km},4) en 1 h. 05 (114^{km},8) ; Crewe à Willesden (245^{km},5) en 2 h. 22 (103^{km},9).

États-Unis : Englewood à Fort Wayne (226 km.) en 1 h. 32 (103 km).

France : Poitiers à Angoulême (112^{km},8) en 1 heure (112^{km},8) ; Les Aubrais à Saint-Pierre-des-Corps (111^{km},9) en 1 h. 02 (108^{km},1) en 1 h. 05 (103^{km},2) ; Mulhouse à Strasbourg (108^{km},1) en 1 h. 01 (106^{km},5), en 1 h. 02 (104^{km},9) ; Paris à Saint-Quentin (153^{km},1) en 1 h. 28 (104^{km},8) par 2 trains ; Paris à Erquelines (239^{km},8) en 2 h. 18 (104^{km},1), en 2 h. 19 (103^{km},6) ; Quévy-Paris (233 km.) en 2 h. 11 (107 km.).

Les *États-Unis* viennent au premier rang pour les moyennes élevées sur de très longues distances. Ils s'enorgueillissent à juste titre du rapide qui, de New-York à Miami, couvre 2 229 kilomètres à 79^{km},600 de moyenne ; puis des fameux Broadway Limited (82 à l'heure) sur le Pennsylvania et Twentieth Century Limited (87) sur le New York Central entre New-York et Chicago et retour ; ou encore du Southwestern Limited (81,1 pour 1850 km.), etc. La *France* oppose brillamment à ces coursiers le Côte d'Azur Rapide, entre Paris et Marseille (93,2) et pour 582^{km},7, entre Paris et Bordeaux, le *Sud-Express* détient un splendide record avec une moyenne commerciale de 98,5. On ne peut cependant omettre que le poids des rapides américains dépasse de beaucoup celui de leurs rivaux européens. Signalons enfin les très intéressantes moyennes de 60 à 64 atteintes sur plus de 3 500 kilomètres par les transcontinentaux des Etats-Unis, malgré la traversée des montagnes Rocheuses.

M. PARDÉ. (*Annales de Géographie.*)

LECTURE V. — **L'autorail.** — L'élément original de l'exploitation ferroviaire, telle qu'on la veut moderniser, consiste dans l'emploi d'un engin nouveau, l'*autorail*. Cette invention procède des initiatives de la Compagnie du Midi et de la Maison Michelin. Chacune a créé un type de véhicule automoteur sur rail, l'un dénommé *Pauline*, du nom d'un ingénieur de la Compagnie, l'autre *Micheline*, l'un sans pneumatiques aux roues, l'autre avec pneumatiques. L'autorail répond à la nécessité qui s'impose aux chemins de fer de supprimer les lignes secondaires où circule lentement un matériel lourd et coûteux, d'abaisser leurs prix de revient et « de ramener à eux une clientèle qui leur échappe, en offrant au voyageur le confort, la rapidité des communications, la fréquence des horaires et la sécurité indiscutable de la voie ferrée. Tout cela nécessite une transformation du matériel et des formules d'exploitation par la création d'unités légères, de faible capacité, mais nombreuses, pouvant être rapidement mobilisées et lancées les unes derrière les autres sur une même ligne suivant les besoins du trafic. Comme l'automobile, il faut que ces autorails soient toujours prêts à partir, qu'ils soient économiques et robustes, que leur démarrage et leurs arrêts surtout soient rapides, pour atteindre des vitesses commerciales élevées et permettre la circulation à vue sur les lignes où la locomotive ne passera plus ».

Il est facile de voir quels avantages communs les divers types d'autorails présentent au point de vue de l'aménagement des transports : à égalité de places, moindre poids que le train ; aux grandes vitesses, moindre effort de traction, par suite de la moindre résistance de l'air ; rapidité des démarrages et des arrêts, qui permet de gagner du temps et qui certainement aboutira à diminuer, sinon à supprimer, la garde des passages à niveau et les engins de signalisation ; vitesse commerciale élevée ; un seul agent pour la conduite ; confort résultant d'une suspension excellente.

A. DEMANGEON. (*Annales de Géographie.*)

Mme OZOUF.

Cosmos. Cartes murales scolaires (double face). *Chacune n° 1* **25 fr.** *Autres numéros* **27.50**

ÉDUCATION PHYSIQUE

Le tourisme scolaire.

Le tourisme est encore peu pratiqué dans nos Établissements d'enseignement primaire et primaire supérieur, car il est assez coûteux. On peut pallier à ce grave inconvénient par la constitution d'une Association de tourisme, à laquelle la Société scolaire sportive peut servir d'armature.

Le Touring-Club de France accorde des subventions de démarrage aux groupements naissants pour faciliter leurs débuts ; chaque année, les groupes participent à une distribution importante de fonds, suivant leur activité.

Le T. C. F. conçoit le tourisme scolaire de la façon suivante qui est la bonne : « La pratique du tourisme n'empêche pas celle des sports. Un bon sportif doit être en même temps un bon touriste. Le tourisme entretient le corps en vue des exercices sportifs, et, lorsqu'il est pratiqué raisonnablement, ne fatigue pas les organes fragiles, tels que le cœur. Faire du tourisme, ce n'est pas « dévorer » des kilomètres à pied ou en vélo, c'est parcourir un nombre *restreint* de kilomètres, sans jamais excéder ses forces, en regardant, en observant et en étudiant tout ce que l'on rencontre en cours de route. La jeunesse ne peut ainsi que gagner intellectuellement et moralement à la pratique du tourisme. C'est là une considération qui ne doit pas échapper aux familles et aux chefs d'établissements. »

***

Comment constituer une Association de tourisme scolaire ? Les membres doivent avoir au moins quinze ans et être élèves de l'école. Le bureau sera formé d'après les indications fournies par le T. C. F. (les élèves administrent eux-mêmes la société sous le contrôle d'une personne désignée par le directeur). Le groupe verse une cotisation annuelle de 20 francs au T. C. F. et reçoit la Revue mensuelle superbement illustrée et remarquablement rédigée. Il bénéficie, en outre, de nombreux avantages (service de renseignements, réduction de 50 p. 100 sur les tarifs des chemins de fer par groupe de cinq élèves au moins, etc...). Les membres étant mineurs pour la plupart, la Société n'a à faire aucune déclaration. Il sera indispensable de doter le groupement d'une petite pharmacie de voyage, de quelques sacs dorsaux, de cartes routières de la région.

Chaque mois, une sortie à pied est organisée ; l'itinéraire est soigneusement étudié à l'avance : haltes, lieux à visiter, monuments historiques, points à photographier, à filmer, nature du terrain, etc... Un chef d'excursion est désigné qui assumera une partie de la responsabilité et la direction de la sortie (excellente éducation morale). Veiller à proportionner le kilométrage à la force des enfants ; apporter un soin tout particulier aux chaussures (tige montante, forte semelle). Au cours des sorties, le repas est emporté et pris sur le terrain. On pourra aussi faire de nombreux exercices sensoriels : étalonnage du pas, éducation de la vue, de l'ouïe). Au retour, un compte rendu sera fait. En novembre, tous les récits d'excursion, ainsi que le budget, seront adressés au T. C. F.

En hiver, le groupe peut organiser des sorties en ski ; l'organisation n'en est pas plus difficile que pour les autres. On pourra profiter des journées vraiment mauvaises pour initier les élèves à la pratique du tourisme : lecture de la carte, pratique de l'indicateur, orientation, étude de la géographie et de l'histoire locale, etc...

Certains maîtres hésiteront à créer un groupe de tourisme, leur responsabilité se trouvant engagée. Ils peuvent la dégager en demandant aux parents d'élèves de signer une déclaration spéciale fournie par le T. C. F. S'ils possèdent une assurance, il leur sera facile de faire comprendre le tourisme dans un paragraphe spécial. Les Autonomes — la meilleure des assurances — couvrent ce risque. Mais on peut être rassuré, il ne s'est encore produit aucun accident sérieux au cours d'excursions scolaires.

Enfin les groupes de tourisme affiliés au T. C. F. peuvent bénéficier, au profit d'un de leurs membres, d'une des bourses d'étude et de voyage (fondation de Blonay).

L'adresse du T. C. F. est 65, avenue de la Grande-Armée, Paris (16e).

Citons en terminant les diverses organisations des Auberges de la Jeunesse qui permettent le tourisme scolaire à peu de frais.

Jour de fête à l'école.

Au cours de l'année scolaire, il est bien rare si nous n'aurons pas à organiser une petite fête (Noël, réunion des anciens ou anciennes élèves, coopérative, etc...). En plus des chants, petites pièces, on peut facilement introduire dans le programme une ou plusieurs parties de gymnastique harmonique, mouvements d'ensemble.

***

Le costume. — Il devra être très simple, blanc de préférence, peu coûteux. Prendre de la soisette en 90 centimètres de large, environ 1m,60 de long (deux fois la hauteur de l'épaule au genou) ; faire deux coutures sur les côtés, une ouverture pour l'encolure ; froncer les épaules ; un élastique ou une ceinture étroite à la taille. Coût : une dizaine de francs. On peut également le confectionner en crêpon de coton blanc, ce qui revient bien meilleur marché (environ 5 francs) ; c'est moins solide, mais largement suffisant pour quelques exhibitions. Sous la tunique, une culotte en jersey blanc. Aux pieds, des espadrilles de corde. Les jambes resteront nues. A la tête, un serre-tête de couleur vive.

***

Quelques conseils. — Adapter sur une phrase musicale ou sur les paroles d'une chanson des mouvements simples, mais continus et arrondis.

Les mouvements de gymnastique harmonique décrits dans le précédent article conviennent parfaitement.

Ne pas faire chanter les élèves qui font les mouvements ; le groupe des chanteuses se placera dans la coulisse.

Le nombre des exécutants varie naturellement avec la grandeur de la scène ; si possible en prendre 16 (4 rangs de 4) ou 20 (4 rangs de 5), choisir si cela est possible les mieux constituées, de même taille. Veiller à l'ampleur des mouvements ; éviter toute mièvrerie ; chercher par de nombreuses répétitions à obtenir un ensemble aussi parfait que possible.

On trouvera dans l'ouvrage : *Pour rendre nos enfants souples et gracieux* de Mmes Lebigot et Coquerelle (librairie Nathan), de forts jolis mouvements adaptés sur des phases musicales. (Exemple : *Les Moulins*, de Schumann ; *Les Conspirateurs*, de Lecocq ; *En barque* ou *Le chant des Bateliers de l'Adour*, etc.). Ces mouvements conviennent particulièrement pour de jeunes enfants.

Le livre du capitaine Brandt : *Pour la Beauté physique de ton enfant* (librairie Nathan) renferme de très beaux mouvements dont beaucoup sont imités des poses antiques : Invocation, la Proues, l'Esclave, le Sommeil et le Réveil, le Crocodile, etc., qui peuvent être exécutés par tous. Pour les grandes, et en vue d'une démonstration en plein air, on pourra faire apprendre des préliminaires de fête fédérale ; on en trouvera trois dans le recueil de E. Bougouin : *Mes Leçons d'Education physique* (librairie Nathan), les deux premiers se répétant sur les quatre faces, le troisième sur deux faces.

Les vieilles danses sont très goûtées du public ; on pourra en introduire une ou deux au programme ; le costume local s'impose. Les Associations régionalistes pourront donner d'utiles conseils.

GEORGES MAURIE,
Instituteur, Murat (Cantal).

PROFIT. LA COOPÉRATION SCOLAIRE FRANÇAISE..... 15 fr.

Prix de veute $\frac{40}{40} + \frac{3}{40} = \frac{43}{40}$ du prix d'achat.

Le prix d'achat est donc : $\frac{9\,890 \text{ f.} \times 40}{43} = 9200$ f.

Et le bénéfice : 9 890 f. — 9 200 f. = 690 f.

9. *Deux frères se partagent un champ rectangulaire de 120 m. de long sur 80 m. de large. L'aîné aura 60 ares et le cadet le reste. La ligne de partage sera perpendiculaire à la longueur. Si le cadet veut faire entourer complètement sa parcelle d'une haie vive à 3 f. 20 le mètre, quelle sera la dépense? Faire une figure.* RÉPONSE. → **800 f.**

10. *Une personne achète à 45 f. le mètre linéaire 2 rideaux mesurant chacun 3 m. 25 sur 1 m. 40. Elle les double avec une étoffe de 70 cm. de large qui vaut 12 f. le mètre linéaire. Calculer la dépense totale.* RÉPONSE. → **448 f. 50**

11. *Je place 1/3 de mes économies à 4,50 p. 100 et j'obtiens ainsi un revenu annuel de 534 f. 60. A quel taux dois-je placer le reste pour avoir un revenu total de 1 814 f. 40?* RÉPONSE. → **5,50 p. 100.**

COURS SUPÉRIEUR

Problèmes de revision sur les volumes.

1. *On a fait peindre les 4 murs d'une salle et le plafond à raison de 5 f. le m². La longueur de la salle est 10 m. 50 et la largeur 8 m. 20. La dépense s'est élevée à 1 178 f. 50. Calculer la hauteur de la pièce.* RÉPONSE. → **4 m.**

2. *On a mesuré les 12 arêtes d'un parallélépipède rectangle et l'on a trouvé 82 cm. Calculer ces 3 arêtes sachant que la longueur est le double de la largeur et que la hauteur est les $\frac{5}{7}$ de la longueur.*

(On prendra pour inconnue l'une des 3 dimensions et l'on sera conduit à la résolution simple d'une équation du 1er degré.) RÉPONSES. → **14 cm. ; 7 cm. ; 10 cm.**

3. *On creuse un fossé de 120 m. de long qui a la section d'un trapèze ayant 0 m. 80 de hauteur, 0 m. 50 de petite base et 1 m. 20 de grande base. Le volume de la terre retirée augmente de $\frac{1}{10}$. On répand cette terre sur une superficie de 5 ares. Quelle sera la hauteur de la terre répandue?* RÉPONSE. → **0 m. 179**

4. *Quelle hauteur faudra-t-il donner à un cône pour que son volume soit égal à celui d'un cylindre de même rayon de base et dont la hauteur est représentée par H?* RÉPONSE. → **3 H.**

5. *Une chaudière se compose d'un cylindre terminé à ses deux extrémités par 2 hémisphères. Calculer en hectolitres la capacité de cette chaudière sachant que son rayon est 0 m. 80 et sa longueur totale 5 m. 60.* RÉPONSE. → **1 018 hl. 19.**

Représentations graphiques (suite) (application aux courriers).

1. PROBLÈME. — *Un piéton fait 5 km. à l'heure. Quelle distance a-t-il parcourue au bout de x heures?*

→ SOLUTION :

Si l'on désigne par x la longueur parcourue, nous avons : distance parcourue = 5 km. × x.

Appelons y la distance parcourue, on a : $y = 5x$. Cette formule montre que y est fonction de x et elle permet de trouver la distance parcourue au bout d'un nombre quelconque d'heures.

Représentation graphique. — Prenons 2 axes de coordonnées et supposons qu'une longueur telle que OA représentera 1 heure et OB : 5 km.

Pour $x = 0$, on a $y = 0$.
Pour $x = 1$, on a $y = 5$.
Pour $x = 2$, on a $y = 10$.

Le point qui représente la position du mobile au bout du temps 1 est en M, au bout du temps 2 en M' ; on sait, d'autre part, que O fait partie de la droite. La droite OMM' permet de résoudre les 2 problèmes suivants :

1° Étant donné le temps, trouver la distance parcourue, soit au bout de 1 h. 15, 1 : OA_1 = 1 h. 15, on élève la perpendiculaire A_1M_1 jusqu'à la

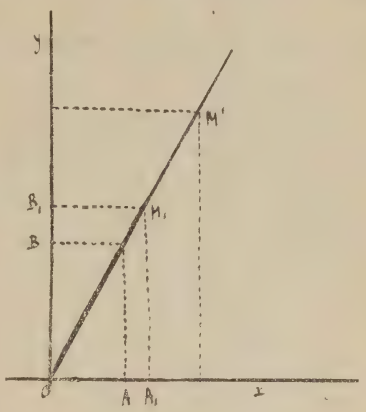

droite et la perpendiculaire M_1B_1 abaissée sur Oy donne la distance parcourue ;

2° Étant donné la distance parcourue, trouver le temps ; on fait les opérations précédentes en sens inverse

2. PROBLÈME. — *Deux cyclistes vont dans la même direction et à la même vitesse, 15 km. à l'heure. Le 1er part 3 heures avant le 2e. Représenter graphiquement leur mouvement.*

→ SOLUTION :

Soit y la distance à parcourir et x le temps compté à partir du départ du 2e cycliste ; la relation $y = 15x$ représente le mouvement de ce cycliste. La distance qui sépare les 2 courriers est de 45 km., et la relation $y = 15x + 45$ représente le mouvement du 1er cycliste.

1° Droite représentant le mouvement du 1er si :

$x = 0$, $y = 45$,
$x = 1$, $y = 60$,
$x = 2$, $y = 75$.

2° Droite représentant le mouvement du 2e, si

$x = 0$, $y = 0$,
$x = 1$, $y = 15$,
$x = 2$, $y = 30$.

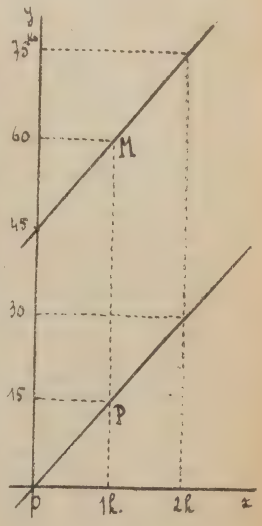

On obtient 2 droites parallèles, la distance MP = 45 km. ; les 2 cyclistes ne se rencontreront pas.

Exercices. — 1. *Un robinet débite 5 l. à la seconde, calculer son débit au bout de t secondes. Représenter graphiquement le débit du robinet. (Porter en abscisse les temps 1/2 cm. pour une seconde, en ordonnées les litres, 1 cm. pour 5 litres.)*

2. *Deux piétons vont dans la même direction et à la même vitesse 5 km. 5 km. à l'heure. Le 1er part 4 heures après le 2e. Tracer le graphique de leur mouvement.*

M. PAUMIER,
I. E. P.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique. (Guide du maître.) **15 fr.**

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Le trafic du canal de Suez en 1934.

On considère le trafic de la grande voie maritime qu'est le Canal de Suez comme une sorte de baromètre des échanges. Les chiffres de ce trafic permettent en quelque sorte de mesurer l'activité économique mondiale. Or, depuis le 3e trimestre de 1932, ils accusent une plus-value sensible alors que, depuis 1929, ils ne cessaient de diminuer.

En 1934, il a été effectué par le canal de Suez 5 663 *traversées* de navires de plus de 500 tonnes de jauge brute contre 6 274 en 1929 et 4 237 en 1904. Ces navires avaient un tonnage brut de 44 054 000 tonneaux et un tonnage net de 31 750 000 tonneaux.

La *répartition du trafic par pavillons* caractérise bien l'essor maritime et commercial des puissances. Le pavillon *britannique*, avec 17 238 000 tonnes (tonnage net), entre pour 54,3 p. 100 dans le trafic total et tient ainsi largement la première place. Le pavillon *allemand* vient au deuxième rang avec un tonnage de 2 976 000 tonnes, soit 9,4 p. 100 du total. Viennent ensuite le pavillon *néerlandais*, avec 2 559 000 tonnes et 8,06 p. 100 ; le pavillon *italien* qui, avec 2 089 000 tonnes et 6,58 p. 100, dépasse pour la première fois le pavillon *français*, qui n'a réuni que 1 976 000 tonnes, soit 6,23 p. 100. Le pavillon *norvégien*, en très grand progrès depuis

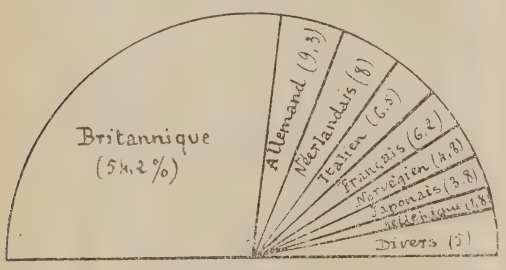

Répartition du tonnage net par pavillons (1934).

plusieurs années, vient maintenant au sixième rang avec 1 544 000 tonnes, soit 4,86 p. 100, suivi du pavillon *japonais* avec 1 233 000 tonnes, soit 3,85 p. 100. Le trafic de tous les autres pavillons est inférieur à un million de tonnes : citons le pavillon *hellénique*, dont le tonnage, 583 000 tonnes, a plus que doublé de 1933 à 1934 ; les pavillons *américain, suédois, danois, russe*, etc. Ce dernier a fléchi de 286 000 tonnes en 1933 à 58 000 seulement en 1934, ce qui signifie non une diminution des marchandises soviétiques transitées par le canal, mais une substitution croissante des navires étrangers (anglais, norvégiens et grecs surtout) aux navires russes dans le transport des marchandises embarquées dans les ports de la mer Noire.

L'ensemble du *trafic des marchandises* s'est élevé en 1934 à 28 448 000 tonnes, poids en plus-value de 1 533 000 tonnes ou de 5,7 p. 100 sur le chiffre de 1933. Il se retrouve à peu près au même niveau qu'en 1930, mais il est encore inférieur de 17,6 p. 100 à celui de l'année « record » 1929. Le minimum atteint au cours des années de crise a été de 23 632 000 tonnes en 1932. Par rapport à 1933, la différence se répartit à peu près par moitié entre les deux courants, mais proportionnellement le trafic *Nord-Sud* s'est accru de 10,8 p. 100, atteignant 7 984 000 tonnes, tandis que le mouvement *Sud-Nord*, avec 20 464 000 tonnes, ne progressait que de 3,8 p. 100. Ajoutons que le nombre des *passagers* a atteint, en 1934, 262 122 contre 325 855 en 1929.

Pour ce qui est de la *répartition des marchandises* transitées, les plus importantes sont pour le trafic *Nord-Sud* : les métaux ouvrés (1 810 000 tonnes contre 3 235 000 en 1929), les machines et le matériel de chemin de fer (505 000 tonnes et 437 000 tonnes), le sel (348 000 tonnes), les combustibles : pétrole 635 000 tonnes (contre 322 000 en 1925) et houille, 144 000 tonnes (contre 680 000 en 1925) ; pour le trafic *Sud-Nord*, les huiles minérales sont en grand progrès avec 5 136 000 tonnes, en augmentation de 203 000 tonnes sur 1933. Le blé tend de plus en plus à disparaître de la route de Suez : 347 000 tonnes en 1934 contre 407 000 en 1933 et 954 000 en 1929 : l'Inde anglaise n'en fournit que de très faibles quantités et l'Australie est à peu près la seule

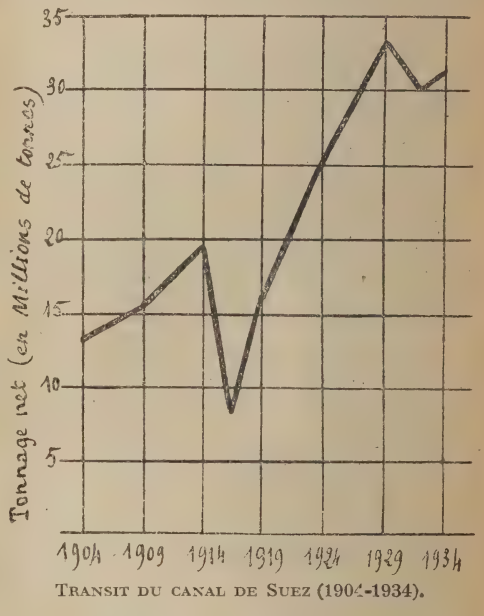

Transit du canal de Suez (1904-1934).

région qui en expédie aujourd'hui. Par contre, le riz est en sensible augmentation, ainsi que le maïs et l'orge. Pour le riz, alors qu'en 1929 l'Inde anglaise et la Birmanie fournissaient 68 p. 100 des passages du canal et l'Indochine 28 p. 100 seulement, en 1934 les tonnages expédiés de ces deux régions sont sensiblement égaux. Les minerais et métaux sont en augmentation avec 1 416 000 tonnes ; par contre, les textiles, avec 1 619 000 tonnes sont en diminution (laine et jute surtout), ainsi que les oléagineux qui ont cependant fourni encore 3 807 000 tonnes.

Signalons deux observations intéressantes. D'une part, 1934 marque une diminution importante des détournements par le Cap, en d'autres termes, un retour vers la voie du canal d'une partie du tonnage qui avait pris depuis 1931 la route du Cap. D'autre part, le trafic du canal de Panama en 1934 accuse un accroissement beaucoup plus considérable que celui du canal de Suez, mais il ne faut pas oublier qu'au début de la crise économique le trafic de Panama avait baissé dans des proportions beaucoup plus grandes qu'à Suez ; en outre, il ne semble pas que l'accroissement des passages par Panama se soit fait dans une mesure appréciable au détriment du canal de Suez, cet accroissement étant dû surtout à une augmentation du trafic entre les deux côtes de l'Amérique et du trafic entre l'Europe et la côte Ouest d'Amérique.

R. O.

QUINEL ET DE MONTGON. Contes et Légendes du grand siècle *Broché.* 11 fr. *Relié...* 15 fr. Toile noire.... 16.50

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Les musiciens des prés et des champs.

Les oiseaux ne sont pas les seuls musiciens de la nature. Il y a aussi des insectes pourvus d'instruments de musique. Pensez au bourdonnement des abeilles, des bourdons, des mouches. Mais les véritables insectes musiciens sont les **grillons**, les **criquets** et les **sauterelles**. Vous connaissez la musique grêle et perçante de ces petits musiciens en été et jusqu'en automne. Les mâles seuls se font entendre, les femelles sont dépourvues d'appareil musical.

I. Le grillon (cri-cri).

Tâchez d'attraper un **grillon domestique**, un **grillon champêtre**. Le grillon champêtre habite un terrier qu'il creuse dans les terrains chauds où il se cache et où la femelle pond les œufs. La larve n'a pas d'ailes et devient un grillon adulte sans passer par l'état de chrysalide. Le grillon domestique, plus petit et gris, se cache dans les coins chauds, dans le voisinage du four, par exemple (boulanger).

Mettez un grillon dans un verre contenant de la terre. Observez comment il se déplace. Voyez les pattes postérieures fortes et longues : insecte sauteur. Donnez-lui des carottes, des pommes de terre cuites, des larves, et observez comment il mange (mandibules pour broyer). Regardez aussi comment les ailes membraneuses se replient en éventail, au repos.

Son appareil musical : les ailes supérieures portent des bords durcis. Le grillon frotte l'une contre l'autre et fait ainsi les bruits aigus que vous connaissez.

II. La courtilière.

Cet insecte nuisible, fort connu dans les jardins, porte aussi le nom de taupe-grillon. Il doit ce nom à son genre de vie, souterrain comme celui de la taupe. Voyez ses pattes antérieures, élargies et épaissies (appareil fouisseur), son corps brun, poilu et cylindrique. Ce chasseur nocturne circule sous terre la nuit, coupant les racines, bulbes, tubercules avec ses solides mandibules. La courtilière massacre aussi les vers et les insectes qu'elle rencontre. La femelle prend soin de ses petits. Elle pond 200-400 œufs dans un terrier dont elle a enduit la voûte d'une sécrétion imperméable. La mère nourrit les larves. A la fin de l'automne, les larves quittent le nid et se creusent leurs terriers d'hiver dans des endroits chauds (fumier). L'été suivant, elles sont adultes.

III. Les criquets.

Après la fenaison, vous trouvez ces insectes en grand nombre sur les prés. Approchez-vous avec précaution. Voyez les grandes pattes postérieures qui s'appuient sur le sol, se détendent et lancent l'animal en un bond pendant lequel il prend son vol. Voyez les deux élytres (ailes-couvercles) et les deux ailes membraneuses. Les élytres sont dépourvues d'appareil musical. Mais le criquet n'en est pas moins un insecte musicien. Il frotte le bord dentelé de sa cuisse contre l'élytre, à la manière d'un archet qui frotte les cordes d'un violon. Ce curieux insecte porte l'oreille sur l'abdomen. La femelle dépose ses œufs dans le sol légèrement creusé par la ponte de son abdomen. Elle les entoure d'une matière qui durcit à l'air.

Parlez des criquets marocains : des armées d'invasion des larves couvrant quelquefois des kilomètres carrés. Pendant ce voyage, d'abord lent et de plus en plus rapide à mesure que les larves grandissent, les ailes apparaissent. Les criquets s'élèvent alors en nuages immenses, poussés par le vent et détruisant les cultures, les prés et jardins de fond en comble. (Huitième plaie d'Égypte dont il est question dans la Bible.) Les Arabes les mangent grillés ou salés.

IV. La sauterelle.

L'insecte sauteur par excellence. Voyez ses pattes postérieures puissantes, notablement plus longues que les autres pattes. Observez comment elle saute. Les ailes fonctionnent comme un parachute. Observons bien son instrument de musique : voyez (à la loupe) la mince membrane tendue entre de fortes nervures, à la base des élytres, comme un petit tambour de basque. Le mâle frotte une élytre contre l'autre et produit ainsi un son amplifié par la membrane qu'on appelle miroir. Observez les fines et longues antennes qui dépassent le corps en arrière et les solides mandibules. Les sauterelles pourvues de longues antennes sont carnassières, celles qui portent de courtes antennes sont herbivores.

La femelle porte à l'abdomen une tarière, avec laquelle elle creuse un trou pour y déposer ses œufs.

Cherchez des sauterelles qui ont une ressemblance très marquée avec les feuilles vertes. Il y en a qui imitent à s'y méprendre les fourmis ou les brindilles de bois.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Herbes et plantes des prés.

Les herbes et plantes des prés fournissent le fourrage nécessaire à l'alimentation des bêtes. Semons des graines d'herbe au jardin scolaire et observons sa croissance.

Comparons quelques prés entre eux : hauteur de l'herbe, couleur ; raisons des différences : terrain, eau.

Cueillez un bouquet d'herbes et de plantes des prés.

I. Observons le fromental.

Racine fasciculée, résistante, tige mince et flexible, garnie de nœuds et de gaines ; feuilles longues aux nervures parallèles, fleur formée d'épillets ; chaque épillet est protégé de glumelles, 3 étamines portant le pollen sec, stigmates plumeux qui récoltent le pollen comme des balais. Le vent les féconde.

D'autres herbes ressemblent au fromental : **ray-grass anglais, fléole, vulpin, le brome des prés.**

II. Observons la fétuque des champs.

Épillets légers comme l'avoine. La fétuque pousse dans les prés humides en compagnie

EISENMENGER ET RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques. 15 fr.**

du **dactyle**. Elles donnent un très bon fourrage.

Montrer aussi le paturin des prés (les épillets ont la forme d'un cœur).

III. Prairies naturelles et prairies artificielles.

1. **Prairies naturelles.** — Beaucoup de prairies se sont créées seules sans que l'homme les ait semées. On y trouve des plantes d'espèces différentes dont les graines ont été apportées par les vents, les oiseaux et le fumier. Les meilleures de ces plantes sont des graminées : paturin, ray-grass, fléole, fromental, dactyle. On y trouve aussi du trèfle violet, du trèfle blanc et la lupuline.

Les prairies naturelles existent constamment aux mêmes endroits, servent de pâturage et produisent du foin. Les meilleures prairies naturelles se trouvent dans les terrains humides, mais où l'eau ne séjourne pas. On draine les prairies trop humides et on irrigue les terrains trop secs. Allez observer le système des rigoles de votre prairie.

Dites vos observations et expériences personnelles concernant les travaux d'entretien. Les prairies naturelles exigent des soins permanents. Un hersage au printemps aère le sol. Les taupinières devront être aplanies à la bêche et au râteau. Le roulage aussi peut être nécessaire. Il faut combattre énergiquement les mauvaises herbes (ajonc, carotte des prés, petite oseille, ciguë, renoncules, chardon, reine des prés, prêles).

La fumure est très importante : purin, fumier décomposé, engrais chimiques qui empêchent aussi la multiplication des mauvaises herbes.

Parler de la fenaison : l'époque la plus favorable est arrivée lorsque la plupart des herbes commencent à fleurir. C'est ainsi qu'on obtient la plus grande quantité de foin alliée à la bonne qualité. Le regain, la seconde coupe, se fait fin août et en septembre.

Faire parler les enfants des travaux de la fenaison : scènes vécues à la campagne.

Prix du quintal de foin.

2. **Les pâturages.** — Ce sont des surfaces couvertes de plantes fourragères, livrées à la dépaissance du bétail. Parler des transhumances.

3. **Les prairies artificielles.** — Ce sont des champs semés en légumineuses : trèfle, sainfoin, luzerne. Ces légumineuses sont des fourrages à grand rendement.

Double avantage des prairies artificielles : bon fourrage ; les plantes qu'on y sème ont la propriété d'enrichir le sol en azote (nodosités des racines).

IV. Observons le trèfle violet.

La fleur irrégulière a l'aspect d'un papillon (papilionacées).

Disséquons la fleur : calice de 5 sépales soudés ; corolle de 5 pétales qu'on peut isoler. Montrer l'**étendard**, les **deux ailes**, la **carène** formée de deux pétales réunis en forme de gouttière. Enlevons les pétales et les sépales : il y a 10 étamines, dont 9 sont soudées par leurs filets. La dixième reste libre. Le pistil porte un stigmate couvert de poils. Les fleurs sont groupées en épis. Les feuilles ont 3 folioles (très = 3, foliom = feuilles). Observez la foliole terminale.

Le fruit est une gousse à une ou à 4 graines.

Observons la racine avec ses nodosités. Ouvrons une nodosité : suc blanchâtre qui renferme des microbes très utiles, absorbant l'azote de l'air et fabriquant des sels azotés qui enrichissent le sol.

Montrer du **trèfle incarnat**, du **trèfle blanc rampant**.

La **luzerne** aux fleurs violettes est voisine du trèfle ; sa gousse est enroulée en spirale.

La **lupuline** (ou minette) est une variété de luzerne à fleurs jaunes.

Le **sainfoin** (ou esparcette) a des fleurs roses, très visitées par les abeilles.

Comme l'indique le nom, le sainfoin donne un excellent fourrage. La feuille est composée de nombreuses folioles.

Récolte de ces fourrages : on doit faucher quand les plantes sont épanouies et en pleine floraison. Il faut faner le moins possible : les feuilles, la partie la plus riche du foin, ne doivent pas se perdre,

V. Travaux personnels.

Établir un herbier individuel : graminées des prés, papilionacées des prés.

Établir des tableaux botaniques récapitulatifs : plantes des prairies naturelles, plantes des prairies artificielles.

Un jour d'une plante de pré (observations à faire et à noter).

a. LE SOIR. — Le soleil se couche, le crépuscule tombe. Les feuilles du trèfle, de l'oseille, de la vesce se plissent et dressent les arêtes.

L'églantine, la pomme de terre, la camomille, le chardon, le pissenlit plissent et ferment leurs fleurs (pour protéger les étamines contre le froid nocturne et la rosée).

La renoncule, la scabieuse, la stellaire, le mouron des prés tournent leurs tiges et abaissent leurs corolles. Il y a des fleurs où l'on ne constate aucun changement apparent. Mais, chez celles-ci, les étamines ferment leurs sacs de pollen pour les rouvrir au matin. Observez la fleur de silène. Pendant le jour, la corolle semble fanée. Mais, le soir, elle s'ouvre, les 5 étamines sortent et la fleur répand un parfum intense. Les papillons nocturnes viendront butiner. Il en est de même de l'œillet des prés et de la saponaire. Observez aussi comment de petits insectes passent la nuit dans certaines corolles : campanule, chardon, pavot.

b. LE MATIN. — Rosée sur les feuilles : protection contre les animaux paissants. Observez les changements opposés à ceux de la nuit aux feuilles, aux fleurs et aux tiges. Les corolles s'ouvrent, les insectes s'approchent. Voyez les petits nuages de pollen qui enveloppent les herbes fleuries (observer ce phénomène à la haie d'ortie). La silène se ferme et semble fanée.

c. PENDANT LE JOUR (beau temps). — Toutes les corolles sont ouvertes et luisent au soleil. Les insectes voltigent et fécondent les fleurs. Quelques fleurs sont fermées (silène, saponaire). Quelques plantes tournent leurs feuilles de façon à exposer peu de surface aux rayons de soleil (protection contre la dessiccation). Observez ce phénomène chez le trèfle et l'épervière.

d. AVANT ET APRÈS LA PLUIE. — Mêmes changements qu'à la tombée de la nuit. Pourquoi ?

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

RÉAU. Le livre du maître pour l'enseignement des leçons de choses..... 15 fr.

La droite coupe donc la courbe en deux points ayant pour coordonnées respectives :

$x' = 1 - \sqrt{5}$, $y' = -\frac{1}{2}(1 - \sqrt{5}) + 1 = \frac{\sqrt{5} + 1}{2}$.

et : $x'' = 1 - \sqrt{5}$, $y'' = -\frac{1}{2}(1 - \sqrt{5}) - 1 = -\frac{\sqrt{5} - 1}{2}$.

2. Géométrie. — *On considère un triangle ABC rectangle en A. Soit AH la hauteur issue*

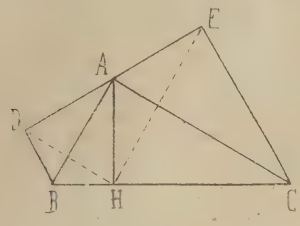

de A. On construit symétriquement par rapport à AB le triangle ABD égal au triangle ABH et on construit de même symétriquement par rapport à AC le triangle ACE égal au triangle ACH.

1° Montrer que les trois points D, A, E sont en ligne droite et que la figure BDEC est un trapèze rectangle ;

2° On pose AC = b et AB = c. Calculez la surface du trapèze et sa hauteur DE ;

3° Quelle relation doit-il exister entre les longueurs b et c pour que l'angle ECB soit égal à 60° ?

RÉPONSES. — 1° $\widehat{DAB} + \widehat{BAC} + \widehat{CAE} = 2d$.

2° $S = bc$, $DE = \frac{2bc}{\sqrt{b^2 + c^2}}$.

3° $b = c\sqrt{3}$.

V. SCIENCES (B. É., Paris, juillet 1929). — **Problème.** — *On fait un mélange de chlore et d'un carbure d'hydrogène que vous connaissez et dont la formule est CH^n. Les proportions sont telles que, en présence d'une flamme, la réaction est complète ; elle donne 1 g. 2 de carbone et 14 g. 6 de gaz chlorhydrique : 1° Quel est ce carbure ? Sa formule ? Sa masse moléculaire ? Sa densité ?*

2° Quelle est la capacité du vase qui, dans les conditions normales de température et de pression, contenait le mélange primitif ?

$H = 1$; $C = 12$; $Cl = 35{,}5$.

➔ INDICATIONS. — 1° Équation de la réaction :

$$CH^n + n\,Cl = C + n\,HCl.$$

Si l'on obtient 12 g. de carbone, on a n fois 36 g. 5 de gaz chlorhydrique ; l'expérience donnant 1 g. 2 de carbone et 14 g. 6 de gaz,

$14{,}6 = n \times 3{,}65$ et $n = 14{,}6 : 3{,}65 = 4$.

Le carbone considéré est le méthane, de formule CH^4.

Masse moléculaire : $12 + 4 = 16$.

Densité : $\frac{16}{22{,}4 \times 1{,}3} = 0{,}55$.

2° Le vase contenait 0,1 de molécule de méthane et 0,4 d'atome de chlore, soit : $22^l{,}4 \times 0{,}1 + 11^l{,}2 \times 0{,}4 = 6^l{,}72$.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École Normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le Val de Loire.

Deux grands domaines, celui du *limon*, aux immenses nappes de riche terre brune, aux horizons sans arbres et celui des *sables granitiques*, aux maigres labours, aux landes et aux bois, se partagent l'étendue comprise entre les confins de l'Ardenne et ceux du Limousin. Ils se rencontrent vers Orléans dans la région où l'abaissement des couches du Bassin Parisien atteint son maximum : le limon recouvre des plateaux dont la surface se relève lentement vers le nord, tandis que les sables granitiques prédominent sur les pentes qui montent vers le sud, vers le Massif Central. La *Loire*, d'un large mouvement d'inflexion qui l'emporte jusqu'au bord de la Beauce (dont elle n'est séparée que par les arènes de la forêt d'Orléans), enveloppe ou traverse la plus grande partie du domaine des sables dans lequel elle s'est taillée une vallée, faiblement encaissée d'ailleurs. Cette vallée déroule, sur près de 700 kilomètres, de Roanne à la sortie des dernières gorges, jusqu'aux abords de Nantes, où s'établit le régime maritime, un ruban d'alluvions couvert de riches cultures et dénommé *Val* par les riverains de la Loire moyenne. Elle constitue ainsi une véritable région naturelle, comme l'a récemment montré *M. Roger Dion* dans une brillante étude, fruit de longues années de labeur. Son gros ouvrage, solidement documenté, allie heureusement la géographie physique à la géographie humaine, et renferme de nombreux aperçus originaux dont nous essaierons de donner une idée à nos lecteurs.

Délimitation.

« Les riverains de la Loire moyenne désignent sous le nom de Val l'ensemble des terrains contenus dans le lit majeur du fleuve, c'est-à-dire la *plaine submersible* tout entière, avec les petits îlots d'alluvions anciennes qui, çà et là, en dominent la surface », écrit M. Dion.

Le fleuve longe, tantôt sur sa rive droite, tantôt sur sa rive gauche, le pied de coteaux taillés par lui dans les roches en place, et qui le dominent parfois de 50 à 60 mètres. C'est au pied de ces coteaux que se trouvent les endroits les plus bas de toute la plaine submersible. Les alluvions qui constituent cette plaine sont légèrement bombées en leur centre et s'abaissent de part et d'autre jusqu'au bas des versants qui l'encadrent, où s'accusent des dépressions dont l'une est occupée par le lit mineur du fleuve et l'autre par un affluent parallèle au fleuve, tel que le *Loiret*, le *Cosson*, la *Cisse*, le *Cher*, l'*Authion*. Ces dépressions latérales ne sont qu'à 2 mètres en moyenne au-dessus de l'étiage de la Loire, alors que la partie la plus élevée de la plaine submersible atteint ordinairement $4^m{,}50$. Elles sont envahies par les eaux provenant soit du refoulement de l'affluent qui le parcourt, soit de la montée des nappes d'infiltration, avant même que la crue n'ait dépassé les berges du lit mineur. Selon les régions, les riverains appellent « le tertre » ou « la côte » les coteaux qui délimitent très nettement le Val.

Apparu au VIIe siècle dans la région d'Orléans, ce terme de « Val » s'est peu à peu étendu au cours des siècles vers l'aval et vers l'amont. Emprunté parfois au vocabulaire des ingénieurs modernes, constructeurs des « *levées* » destinées à contenir les crues du fleuve, hérité ailleurs de traditions plus que millénaires, le nom de *Val* sert aujourd'hui, dans la langue du peuple rural, à désigner la plaine alluviale de la Loire, depuis Nevers jusqu'à Candé près Blois. Vers l'amont, au-dessus de Nevers sur la Loire et de Veuillin sur l'Allier, il est remplacé, pour désigner la plaine alluviale, par l'appellation de « *chambonnage* » ; vers l'aval, on lui substitue en Touraine le terme de « *varenne* » ; et en Anjou, celui de « *Vallée* ».

KUHN. MEMENTO PÉDAGOGIQUE..... 7 fr.

Mais toutes ces désignations populaires couvrent les mêmes réalités physiques. En fait, de *Decize à Nantes*, la plaine alluviale de la Loire se présente avec des caractères analogues à ceux qu'elle offre vers Orléans.

En amont de Decize, dans les terrains détritiques du Bourbonnais, la Loire décrit des méandres divagants et se charge d'alluvions abondantes. Une importante partie de ces alluvions se dépose dans les convexités de son cours, mais les destructions l'emportent sur les constructions. Vers Decize, le fleuve entre dans le Bassin Parisien : les méandres disparaissent ; l'alluvionnement l'emporte sur l'érosion et se fait sous la forme de larges traînées bombées qui, peu à peu, se soudent entre elles en restant séparées par des dépressions longitudinales grossièrement parallèles, traces des anciens bras du fleuve. Et c'est bien là la topographie caractéristique du val de Loire. Ajoutons que, dans la dépression bourbonnaise, la tonalité générale de la plaine alluviale se distingue mal de celle de l'arrière-pays : partout des sables maigres, des cultures médiocres, une population clairsemée. En Bassin Parisien, au contraire, depuis Decize, le Val de Loire s'oppose de la manière la plus tranchée aux plateaux qui l'environnent et a vraiment, comme nous le verrons, une physionomie originale.

Mais le Val de Loire des géographes ne se limite pas à la section du fleuve qui traverse le Bassin Parisien. *En aval des Ponts-de-Cé*, bien que la Loire s'engage dans le Massif Armoricain et malgré l'extension croissante que prennent les bras fluviaux et les dépressions humides, les traits essentiels de la structure du Val restent nettement dessinés : même plaine alluviale bombée en son milieu avec de riches cultures et de nombreuses exploitations rurales, même dépression latérale au pied du coteau, occupée par de larges prairies et parcourue par des ruisseaux parallèles au fleuve. Un peu en amont de Nantes, le régime de la Loire devient maritime ; l'action des marées ne permet plus la construction du dépôt alluvial bombé, et des travaux destinés à améliorer la valeur de la Loire maritime comme voie navigable aident d'ailleurs l'action de la marée.

La topographie du Val de Loire disparaît « en même temps que s'éteint la chaude couleur des sables. Un fleuve profond et glauque, qui n'a plus le visage de la Loire angevine, distribue ses chenaux dans la sombre uniformité des prairies. En même temps, les mâts du port de Nantes et la rumeur de la grande industrie avertissent que c'en est fini de la belle Loire solitaire et de ses petites villes archaïques ». A Nantes même, se produit d'ailleurs une véritable rupture de pente : le lit du fleuve se creuse brusquement et cette « fosse » marque le début de la vie maritime de la Loire qui emprunte ensuite une vallée fossile. Il n'y a plus alors place pour le « Val » qu'une Loire, jusque-là bien différente, avait édifié depuis Decize.

L'unité géographique du Val de Loire est marquée non seulement par la persistance de certains caractères physiques, agricoles, économiques, mais par la *présence des levées sur le bord du fleuve*.

« Les levées, écrit M. Roger Dion, c'est-à-dire les digues anciennement construites par l'Etat et officiellement qualifiées d'insubmersibles, ne se montrent guère, sur les rives de la Loire, avant Decize, et les premières, qui apparaissent entre cette ville et Nevers, sont encore fragmentaires et isolées. Elles se développent progressivement vers l'aval, au fur et à mesure, dirait-on, que s'élaborent les traits de la topographie classique du Val de Loire. Elles protègent dès le Bec d'Allier des villages entiers, et constituent à partir de l'Orléanais, un réseau à peu près continu. L'importance de leur rôle et le prix qu'on attache à leur conservation s'accroissent dans toutes les régions où la personnalité géographique du Val s'affirme elle-même avec plus de vigueur : nulle part elles ne sont plus anciennes ni plus nécessaires que dans ces élargissements de la plaine alluviale, d'où sont sorties les vieilles dénominations populaires encore aujourd'hui répandues sur les terres riveraines de la Loire. Et nous avons vu près de Nantes, les traits caractéristiques du Val de Loire s'effacer au point même où finit la dernière levée. »

Climat.

Entre les paysages agricoles du Bassin Parisien septentrional et ceux des Pays de la Loire, il existe une différence fondamentale, qui relève des conditions climatiques : la vigne, absente des premiers, est fréquemment et largement associée aux seconds. En d'autres termes, le climat du Val donne l'impression d'ensemble d'être plus chaud que celui du reste du Bassin Parisien.

En *amont du coude d'Orléans*, c'est à sa situation continentale que la région doit d'avoir des étés chauds (Orléans est à la même distance du littoral qu'Epernay), et aussi des amplitudes annuelles comparables à celles observables en Champagne. « Par là, cette section du cours du fleuve se trouve apparentée à quelques-unes des grandes vallées du Bassin Parisien oriental, vallées de l'Yonne, de la Seine supérieure, de l'Aube, de la Marne, qui, elles aussi, se dirigent à travers les auréoles jurassiques et crétacées, vers la région tertiaire centrale, parmi des paysages agricoles où les vignes tiennent souvent une grande place. » Toutefois, les vignes ne craignent point de s'y écarter des pentes ensoleillées pour s'étaler sur la plaine alluvionnaire : le sol y est d'ailleurs pour quelque chose, les sables de Loire s'échauffant rapidement.

En aval de Blois, et grâce à l'orientation de la vallée, les influences maritimes pénètrent vers l'intérieur plus profondément que nulle part ailleurs. Le fleuve, écrit René Bazin, a « ouvert, au vent de la mer, la plus large tranchée qu'il ait pour s'avancer chez nous. Tous ceux qui habitent les bords de la Loire peuvent en témoigner, ceux d'Angers et de Tours, ceux de Blois et d'Orléans et de plus haut encore : le vent de la marée est sur nous à toute heure. On le reconnaît à son souffle, à son parfum, à son goût de sel nouveau ; mais surtout à la couleur du ciel, à la douceur qui descend de là sur tout être vivant. Rien n'est mieux établi : le climat de la vallée est dans l'obéissance de la mer ». Les influences atlantiques atténuent les froids de l'hiver. L'été, par l'effet de transgressions océaniques, les eaux chaudes passent, allant du sud au nord, à proximité de l'estuaire de la Loire : il s'ensuit que les vents marins, loin d'être rafraîchissants, entretiennent une température relativement élevée.

Le climat de la vallée de la Loire moyenne se dégrade assez rapidement de part et d'autre du fleuve. Il présente, certes, diverses nuances : climat *nivernais* à tendances continentales marquées, avec un nombre de jours de gelée dépassant 70 et un maximum de précipitations en juin dépassant parfois celui d'octobre ; climat *angevin* avec un nombre de jours de gelée ne dépassant pas 45 et un abaissement, au-dessous de la normale, de l'humidité déterminé par l'élargissement de la vallée ; climat *orléanais* marquant la transition entre les deux précédents. Mais il a assez d'unité d'ensemble pour qu'on l'ait dénommé climat *ligérien*. Le domaine de ce climat est presque partout circonscrit par la limite septentrionale ou supérieure de la culture de la vigne : il a la forme d'une poche qui englobe à peu près complètement « la partie du Bassin Parisien drainée par la Loire et qui s'ouvre par les « vallées » armoricaines et le seuil du Poitou sur des régions maritimes relativement chaudes, où la température moyenne annuelle atteint et dépasse 12°. Les vents océaniques qui l'emportent sur les autres en fréquence et en puissance s'engouffrent, par ces passages naturels, vers l'intérieur de la poche. Divisés d'abord en deux courants dominants (courant d'ouest dans les vallées armoricaines et courant de sud-ouest sur le seuil du Poitou), ils ne forment plus, à partir de la Touraine, qu'un flux unique qui remonte le Val jusqu'à Orléans et qui se poursuit vers le nord par le seuil de Beauce ».

(*A suivre.*)

R. OZOUF.

CHANDON. Contes et récits tirés de Molière..... Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire. 16.50

Voilà les bons, les véritables Lithinés !

popularisés depuis plus de 30 années par les immenses services qu'ils ont rendus à l'hygiène et à la santé publiques en mettant à la portée de tous le moyen de se soigner très économiquement. La vente annuelle des

LITHINÉS du Dr GUSTIN

dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable permet la consommation chaque année de plus de 100 millions de litres d'eau de table alcaline et lithinée, diurétique, très digestive, délicieuse à boire même pure.

Un litre d'eau alcaline et lithinée pour **moins** de **40 centimes**

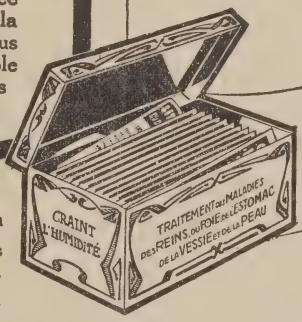

Baisse de prix : 4 fr. 50 au lieu de 4 fr. 80 la boîte de 12 sachets pour 12 litres d'eau de table de régime alcaline et lithinée. - Exigez bien sur la boîte et les sachets le nom du Dr Gustin qui constitue la garantie de l'authenticité de cette excellente spécialité dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable. *(Ne se vendent que dans les pharmacies.)*

MARIEZ-VOUS selon vos goûts, sans agence ni commission, liste : **2 fr.** **MAX POP**, 3, rue Abbé-Grégoire — PARIS.

HYÈRES (Var). **" AU PAYS DES ILES D'OR "** *Vacances à la mer — Été sans pluie.* Camping, Naturisme, Sports balnéaires. Plages de sable fin en pente très douce, bordées de bois de pins : **Almanarre, Giens, La Capte,** Plage d'**Hyères, Ayguade, Salins d'H., Costebelle,** les Iles de **Porquerolles, Port-Cros, Le Levant.** Écrire au Syndicat d'Initiative d'Hyères.

ENCADREMENT METALLIQUE

ÉCLA

Prosp. gratuit sur demande à la Librairie Fernand NATHAN.

ÉTABLES (C.-du-N.). Pension **GISÈLE**, *ex chef Paris.* Sa cuis. Eau cour., 10 min. plage. 20-25, taxe comp.

Le Protège-Cahier

" JUPITER "

4 Nuances assorties.

N° 1 (18×24) avec Table de Multiplic., coins cousus, qualité forte. Le cent..... 21 fr. 40

Voyez les autres modèles dans le catalogue N° 15 envoyé gratuitement par la Librairie F. NATHAN.

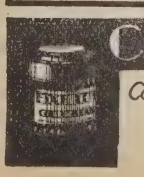

Colle FIXE-TOUT

Colle blanche parfumée pour travaux de bureau —

1 fr. 25 — 3 fr. 50 — 4 fr. 75 — 6 fr. 50

Librairie Fernand NATHAN.

PRÉPAREZ VOS FÊTES SCOLAIRES

pour les DISTRIBUTIONS DE PRIX

Demandez à la Librairie Fernand NATHAN l'envoi gratuit du catalogue " N° 13 ": Chants, Musique, Théâtre.

Quelques titres :

M. LE CECI, M. LE CELA, par L. ROTH
(Le Théâtre des moins de 10 ans).
Relié : **11 fr. 50**

LE VRAI THÉATRE DES ENFANTS, par A. CROZIÈRE
(Nouveau Guignol)
Relié : **11 fr. 50**

LE VRAI THÉATRE GUIGNOL, par A. CROZIÈRE
Relié : **11 fr. 50**

AINSI FONT LES MARIONNETTES ! par B. et J. AUROY
(Contes de Perrault et Fables de la Fontaine, adaptés pour Marionnettes et Comédies enfantines)
Broché : **12 francs.** Relié : **15 francs**

THÉATRE ET MARIONNETTES POUR LES PETITS par A. GIRARDOT
Relié : **11 fr. 50**

Quelques titres :

LES GAIS REFRAINS DU PAYS DE FRANCE, par G. WEILL
Rondes — Chansons mimées — Évolutions
Brochure rigide : **11 fr. 50**

GENTIL COQUELICOT, MESDAMES, par G. WEILL et G. JUST
Danses et Évolutions sur nos vieilles chansons
Relié : **16 fr. 50**

LES CHANTS POPULAIRES DE LA BELLE FRANCE par B. DUMOULIN
Relié : **6 francs**

NOUS, DE LA PETITE CLASSE, par LINA ROTH
(Chansons — Rythmes — Chœurs)
Brochure rigide : **8 fr. 50**

CHANSONS POUR LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS, par LINA ROTH
(Chansons enfantines)
Brochure rigide : **8 fr. 50**

LES CHANTS DU PREMIER AGE, par ISORÉ
Broché : **10 francs.** Relié : **11 fr. 50**

LES RONDES DES ENFANTS SAGES, par XAVIER PRIVAS
Relié : **15 francs**

LES RONDES DES PETITS MÉTIERS, par XAVIER PRIVAS
Relié : **15 francs**

LES VOIX DE L'ENFANCE, par FANNY LEFÈVRE
Relié : **16 fr. 50**

L'ÉCOLE EN FÊTE, par HERMIN DUBUS
Deux Séries. Chacune, reliée : **16 fr. 50**

LES CHANSONS DU DOCTEUR TANT-MIEUX, par HERMIN DUBUS
Relié : **15 francs**

DES FÉERIES ET DES SAYNÈTES, par HERMIN DUBUS
Relié : **16 fr. 50**

AUX FEUX DE LA RAMPE, par LUCIEN VASSEUR
Relié : **16 fr. 50**

L'ORCHESTRE ENFANTIN, par Mlles LORENT et BARRET
Brochure rigide : **10 francs**

TOUS MUSICIENS, par LINA ROTH
Brochure rigide : **6 francs**

etc...

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATION

Institutrice Charente permuterait Seine, ou Seine-et-Oise. *J. I.* 618.

Ménage instituteurs Ille-et-Vilaine. poste sans concurrence, prom. exeat, perm. Landes, Lot-et-Gar., Gironde. Raison famille. *J. I.* 619.

Instituteur de l'Eure cherche permutant Dordogne. Raison mariage. Urgent. *J. I.* 621.

Institutrice Loire, bon poste, perm. Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne. Toujours valable. *J. I.* 624.

Institutrice Cher, bon poste, demande permutante Cantal. *J. I.* 625.

Instituteur Marne, 4 km. grande ville, gare, autobus, 2 h. de Paris, perm. départ. Oran, Alger, Constantine pour rentrée octobre. Toujours valable. *J. I.* 626.

Instituteur Haute-Saône permuterait avec collègue du Jura. *J. I.* 629.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel chant, musique Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Instituteur 47 ans, Est, corr. av. coll. cél., veuve ou divorcée. *J. I.* 617.

DIVERS

Bas, chaussettes, « fils spéciaux ». Pas de raccommodage. Rens. c. t. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

Vendrais Filmostat D, acquis à titre personnel, n'ayant jamais servi, cause double emploi, avec rhéostat et 3 films. Prix à débattre. *J. I.* 615.

Frère, sœur, Nord, 24-26 ans, offrent 1 ou 2 pl. dans auto à coll. partageant frais, pour voyages vacances. *J. I.* 623.

Partagerais frais déménagement av. coll. faisant parcours inverse total ou partiel. Vais d'Indre-et-Loire dans Eure. *J. I.* 620.

Institutrice 22 ans recherche emploi, surveillance ou autre, 15 juillet-15 septembre. *J. I.* 627.

HOTEL-PENSION

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

Fonctionnaires passez vos vacances à Lesconil (Finistère). Grand hôtel des Dunes, bas prix, cuisine renommée, garage et pêche.

Edith-Hôtel, St-Brevin-les-Pins (L.-I.). Le rendez-vous des m. de l'Enseign. Cuis. rép. Px très modérés.

Alsace, villa « Mon Repos », Gœrsdorf (Bas-Rhin). Air pur, repos, forêts excursions, cuis. très soignée, 22 fr.

Etables (C.-du-N.), Hôtel Moderne, plage, rep. pens. de 20 à 26 fr. taxe comp., gar. jard., bonne cuis. Recom. aux inst. Mer, campagne.

A louer plusieurs meublés bien situés et confortables. Autres immeubles pour colonies de vacances. Lucas Gauthier, à Septmoncel (Jura).

Granville (Manche). Agence de la gare. Locations balnéaires.

A louer maison 4 pièces, eau, élect., magnif. plage. A Saint-Laurent-sur Mer (Calvados). *J. I.* 616.

Licenciement.

Par décision du 29 déc. 1933, le ministre de l'É. N. avait licencié M. Mérignac de ses fonctions de professeur d'escrime au Conservatoire de musique ; ce dernier a déclaré que, nommé pour cinq ans, il ne pouvait être révoqué ou licencié avant l'expiration de ce délai ; le ministre intéressé a soutenu que la mesure dont il s'agit était la conséquence de la réduction des crédits, mais le Conseil d'État, saisi d'un recours, a annulé sa décision comme reposant sur un motif juridiquement inexact (*Arrêt du 24 mai 1935*).

Dans les tribunaux

Responsabilité civile.

En l'absence d'un décret beylical les rendant applicables à la Tunisie, les dispositions d'une loi française engageant la responsabilité de l'État ne sauraient être invoquées à l'encontre de l'État tunisien.

Il en est ainsi de la loi du 20 juil. 1899 substituant la responsabilité civile de l'État à celle des membres de l'enseignement public ; par suite, l'Etat tunisien ne saurait être mis en cause dans une action en dommages-intérêts exercée à l'occasion d'un accident causé par un enfant à un autre dans un lycée de la Tunisie.

La responsabilité mise par l'art. 1384 du Code civil à la charge des personnes se livrant à l'enseignement, du fait du dommage causé par les élèves placés sous leur surveillance, ne met pas obstacle à ce que la responsabilité du père ne soit, en même temps, engagée à raison d'une faute à lui imputable (permission laissée à l'enfant, âgé de 8 ans, d'avoir en sa possession un canif avec lequel il a causé un accident à un camarade).

Le juge, saisi de l'action en dommages-intérêts contre le père, n'est pas tenu de surseoir jusqu'à ce qu'il ait été statué sur l'instance engagée contre l'établissement scolaire ; en effet, au cas où la responsabilité de cet établissement serait ultérieurement retenue en application de l'art. 1384 précité, elle ne serait nullement exclusive de celle encourue par le père dans les termes de l'art. 1382 du Code civil (*Cassation, 19 fév. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Impôts.

Le directeur d'un établissement d'ens. n'ayant pas, d'après la jurisprudence, la qualité de commerçant, les bénéfices qu'il retire de l'exercice de sa profession doivent, même s'il loge et nourrit des élèves, être rangés dans la cédule des bénéfices des professions non commerciales et, par suite, soumis à l'impôt qui frappe les revenus de cette catégorie. Pour l'établissement de cet impôt, le contrôleur peut, conformément à l'art. 92 du Code général des impôts directs, demander à l'intéressé communication de ses livres, notamment du livre-journal obligatoirement tenu par lui en vertu du même article, ainsi que de toutes pièces justificatives de l'exactitude des chiffres déclarés ; à défaut de présentation des documents ci-dessus visés, le bénéfice imposable est déterminé d'office par le contrôleur (code précité, art. 94), compte tenu de tous les éléments d'appréciation dont il dispose ; ce directeur est assujetti à la patente, les droits applicables étant ceux prévus au tarif légal pour la profession de « chef d'institution ou maître de pension » (J. O., *28 mai 1935*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

RÉVOCATION DE SECRÉTAIRE

Arrêt du Conseil d'État du 22 mai 1935.

Considérant que, par décision du 13 janv. 1933, le C. d'Ét. a annulé, pour excès de pouvoir, l'A. du 31 juil. 1930 par lequel le maire de Lesmont a révoqué le sieur Piroelle de ses fonctions de secrétaire de mairie de ladite commune ; que le sieur Piroelle est fondé à demander la réparation du préjudice qui lui a été causé par la sanction prononcée contre lui dans des conditions irrégulières ; qu'il convient, pour fixer l'indemnité à laquelle le requérant a droit, de tenir compte tant de l'importance réelle du dommage subi que de la gravité respective des irrégularités entachant la décision annulée et des fautes alléguées à la charge du sieur Piroelle ; qu'il sera fait une exacte appréciation de l'ensemble des circonstances de la cause en condamnant la commune de Lesmont à payer au sieur Piroelle une indemnité de 2 000 francs avec intérêts à compter du 23 mars 1933, date de la demande. DÉCIDE : ART. 1er. La décision implicite de rejet résultant du silence gardé pendant plus de quatre mois par le Conseil municipal de Lesmont sur la demande d'indemnité du sieur Piroelle est annulée. — ART. 2. La commune de Lesmont est condamnée à payer au sieur Piroelle une indemnité de 2 000 francs avec intérêts du 23 mars 1933. ART. 3. — Le surplus des conclusions de la requête susvisée du sieur Piroelle est rejeté. — ART. 4. Les dépens sont mis à la charge de la commune.

DANS LES COLONIES

Prélèvement.

Pour les pensions à parts contributives inscrites au Trésor public, le prélèvement provisoire de 10 p. 100 doit être effectué sur la totalité de la pension, en application de l'art. 9 du D. du 28 oct. 1934 (J. O., *28 mai 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **Concours d'admission aux É. N. et B. É.** (*C., 16 mai 1935*). — Quelques R. m'ont demandé s'il était possible d'ouvrir une session pour le concours d'admission aux É. N. à une date différente de la session d'examen pour le B. É. La réponse ne saurait être que négative.

Antérieurement aux D. du 21 fév. 1921 et du 6 fév. 1925, les candidats aux E. N. pouvaient être examinés par une Commission distincte. Mais, aux termes de l'art. 72 du D. du 18 janv. 1887, modifié par les D. du 21 fév. 1921 et du 6 fév. 1925, « les candidats à l'E. N. subissent leurs épreuves devant la Commission instituée pour examiner les candidats au B. E. Toutefois, une sous-commission peut être spécialement chargée de l'examen des candidats à l'É. N. ».

Il est donc possible de constituer deux jurys différents, l'un pour l'examen du B. É., l'autre pour le concours d'admission à l'É. N. ; mais la C. du 11 fév. 1931 a rappelé que la constitution de deux jurys différents « devait être complétée par des dispositions propres à assurer l'unité de correction et à éviter qu'une catégorie de candidats se trouve favorisée par rapport à l'autre » ; et elle recommande de réunir, « avant la correction des épreuves, les deux jurys... pour s'entendre sur les « modalités de la correction des épreuves et pour établir une cotation autant que possible uniforme ».

Tant que ces dispositions réglementaires seront en vigueur, il est nécessaire que les épreuves de l'examen et du concours aient lieu simultanément et portent sur les mêmes sujets.

✱ **Licenciés.** — Le terme « licenciés » s'applique exclusivement aux titulaires des licences prévues au D. du 14 fév. 1931, comme donnant l'aptitude aux fonctions de profes. dans les É. P. S. Ces licences ne confèrent d'ailleurs pas l'équivalence à la 2e partie du prof., qui est un concours pour un nombre de places limité. Les candidats titulaires de ces licences ne peuvent être délégués dans des emplois de prof. qu'à défaut de candidats pourvus de la 2e partie du prof. Les licenciés qui ne possèdent pas une des licences spécialisées pour l'ens. prim. sup. ne peuvent pas être délégués dans les fonctions de prof. d'É. P. S. Mais ils peuvent se présenter directement aux épreuves de la 2e partie du C. A. au prof. (J. O., *28 mai 1935*).

Textes divers.

✱ **A. 22 mai 1935**, dans le *J. O.* du 24 mai, faisant connaître le programme du concours d'admission aux fonctions d'adjoint délégué d'économat des Lyc. de g. et de j. f.

✱ **A. 25 mai 1935** indiquant le nombre de candidats et de candidates à admettre en 1935 dans les concours de **l'enseignement secondaire.**

✱ ***J. O.* du 26 mai 1935** faisant connaître les emplois vacants ou susceptibles de le devenir à **Chaptal et dans les É. P. S. de Paris.**

Date d'examens.

✱ **Commis stagiaire des services départementaux des Assurances sociales** : 14 oct. 1935 ; délai d'inscription 1er août 1935.

LES NOUVEAUX TEXTES

Mouvement du personnel (*C., 17 mai 1935 aux I. A.*).

Vous recevrez, sous peu, notification des arrêtés prononçant l'admission à la retraite des inst. qui figuraient dans vos propositions. Vous pourrez aussitôt préparer, dans les formes ordinaires, les mutations de fin d'année scolaire.

Comme l'an dernier, vous ne comprendrez, dans un premier travail, que les inst. titulaires ou stagiaires qui sont en fonctions dans votre département. Vous réserverez pour la deuxième partie du mouvement l'attribution d'un poste aux élèves sortants de l'É. N. en 1935, puis aux maîtres et maîtresses titulaires ou stagiaires dans un autre département qui vous demandent un emploi par permutation, par exeat, ou par application de la loi Roustan.

Vous pourrez, dans la première partie du mouvement, laisser vacants les postes qui devraient être, le cas échéant, attribués au cours de la seconde, à une institutrice titulaire ou stagiaire venant d'un autre département en application de la loi Roustan, ou à un fonctionnaire dont le congé pour études ou le détachement dans un autre emploi expire régulièrement à la fin de l'année scolaire.

Pour la seconde partie du mouvement, il pourra arriver, en certains départements, qu'en raison du petit nombre de demandes d'admission à la retraite le nombre des emplois vacants soit inférieur au nombre des élèves sortants des É. N. Comme l'an dernier, les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses en surnombre pourront obtenir un emploi dans un autre département. L'affectation de ces élèves à un autre département ne pouvant être faite qu'au ministère, vous voudrez bien m'adresser, avant le 26 mai, dernier délai, les renseignements suivants. (Suit un tableau à remplir.)

Congés pour tuberculose (*C., 16 mai 1935 aux R.*).

Des objections ayant été soulevées par le Contrôle des Dépenses engagées à l'encontre de certaines propositions de renouvellement de congé soumises à son visa et concernant quelques professeurs ou agents atteints de tuberculose pulmonaire sans présence constatée de bacilles, je crois devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 1er, par. 3, de l'A. du 30 janv. 1930, s'il peut être accordé un premier congé de longue durée aux malades qui, malgré l'absence de bacilles, présentent des signes cliniques et avérés de tuberculose évolutive, ledit congé n'est susceptible d'être renouvelé que si la présence de bacilles a été constatée sous contrôle médical au cours de la première période de six mois.

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir inviter MM. les I. A. de votre ressort à veiller à ce que, dans l'avenir, ces dernières prescriptions soient strictement observées. Si, d'ailleurs, il en allait différemment, les propositions de renouvellement qui me seraient adressées ne pourraient être accueillies, malgré l'avis favorable de la Commission et quelle que soit la rigueur du diagnostic posé.

D'autre part, il arrive que les dossiers ne soient pas constitués selon les prescriptions réglementaires. Il y manque parfois le certificat du médecin traitant « indiquant la manière dont le malade se soigne, s'il observe les prescriptions réglementaires de la prophylaxie, et s'il ne se livre à aucun travail », pièce prévue par l'art. 3 de l'A. précité, et sans laquelle les propositions de dépenses relatives aux traitements ne peuvent être utilement examinées. Il importe que, dans l'intérêt des ayants droit, de telles omissions ne se répètent plus.

Au sujet des délégués des É. P. S. (*C., 21 mai 1935 aux R.*).

A la suite de la C. du 11 mai 1935, vous prescrivant de pourvoir d'un poste pour ordre dans l'ens. prim. élém. tous les inst. adj. dél. d'E. P. S., un certain nombre d'entre vous m'ont demandé si ce poste devrait être attribué dans le département où l'intéressé exerce actuellement comme dél., ou dans le département au cadre duquel il est rattaché. C'est à l'I. A. du département où ils sont actuellement en service que les inst. dél. doivent adresser la demande dans laquelle ils exprimeront leurs vœux ; ils vous indiqueront s'ils désirent rester dans le département où ils sont actuellement, ou s'ils préfèrent retourner dans leur département d'origine. Dans ce dernier cas, vous transmettrez leur demande à votre collègue, et celui-ci leur fera, le moment venu, connaître, par votre intermédiaire, le poste auquel ils ont été affectés.

Demandes de duplicata de diplômes d'O. A. ou d'O. I. (*C., 7 mai 1935 aux P. R. I. A.*).

« *Les duplicatas des diplômes d'O. I. et d'O. A.* ont été délivrés jusqu'à présent par les services du ministère de l'É. N., sur demande directe et personnelle des intéressés. *J'ai décidé que la remise des duplicatas s'effectuerait désormais dans la même forme que la remise des diplômes initiaux.* Elle aura lieu, en conséquence, *par les soins des autorités préfectorale et municipale* pour les personnes n'appartenant pas aux cadres de l'enseignement public, et, *pour les fonctionnaires de cet enseignement, par les soins des autorités universitaires.*

« Elle sera, en outre, soumise aux conditions suivantes : Toute demande de duplicata devra préciser de façon explicite les *circonstances qui la motivent*, et, pour les fonctionnaires de l'enseignement, être *visée par le chef hiérarchique* ; pour les autres personnes, *être légalisée par la mairie du domicile.* »

Textes divers.

C. 4 mai 1935 donnant la liste des personnes pouvant bénéficier de l'**hébergement** dans les Lyc. et Col.

C. 10 mai 1935 concernant la préparation **du mouvement** dans les établissements **techniques.**

C. 21 mai 1935 sur le stage de **perfectionnement ménager** organisé à Paris pendant les grandes vacances (du 26 août au 8 sept.).

Mémento du Contribuable

Maladie.

On demande *si un fonctionnaire, ayant contracté une maladie en service commandé, a le droit de déduire de son traitement, pour l'imposition sur le salaire, les frais de médecin et de pharmacien supportés pendant sa maladie.*

Réponse négative. Dans la mesure où ils peuvent être considérés comme inhérents à la fonction de l'intéressé, les frais visés dans la question sont réputés couverts par la déduction forfaitaire de 10 p. 100, qui est appliquée au montant brut de ses émoluments pour déterminer son revenu net imposable (code général des impôts directs, art. 64) (J. O., *10 mai 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Congés pour maladie.

Nouvel arrêt du Conseil d'État sur la façon de compter les six mois. — On demande : 1° si cette nouvelle jurisprudence n'infirme par les dispositions de l'art. 16 du D. du 9 novembre 1853 ; 2° dans l'affirmative, quelles mesures nouvelles on compte prendre au sujet de la réglementation des congés de maladie.

Réponse. — 1° Réponse négative ; 2° sans objet (J. O., *10 mai 1935*).

Nota. — *La réponse ci-dessus a été faite par le ministère des F. qui a succombé, devant le Conseil d'État, dans l'affaire Plane. Elle ne résout pas, par conséquent, la question, d'autant plus que celle-ci a été mal posée. L'arrêt du Conseil d'État n'a nullement infirmé les dispositions d'un décret, celui du 9 nov. 1853, qui demeure aujourd'hui ce qu'il était hier, mais la manière de l'appliquer ; le ministère des F. a, sur ce point, une conception ; le Conseil d'État en a une autre. Son avis doit-il primer un arrêt de la Haute Assemblée ? Voilà ce qu'il convient de demander au Parlement qui fait les lois génératrices des décrets, et non au plaideur qui vient de perdre son procès.*

Caisse des écoles.

Les caisses des écoles sont des établissements publics communaux, gérés par les maires et contrôlés par les préfets. C'est donc à M. le min. de l'Intérieur que l'honorable député doit s'adresser pour un abus de pouvoir prorogation indéfinie du mandat des administrateurs (élus) (J. O., *20 avril 1935*).

Économat.

On demande : 1° s'il est légal que, dans une école publique en régie municipale, les fonctions d'économe soient assurées par la femme du directeur de ladite école ; 2° si l'on ne peut craindre que le directeur de ladite école ne puisse exercer, dans ces conditions, une surveillance efficace sur la bonne marche de l'économat.

1° L'économe d'un internat prim. sup. en régie municipale est nommé par le maire, sur la proposition de l'I. A. Aucun règlement ne s'oppose à ce que cet économe soit le conjoint du chef d'établissement ; 2° il appartient à l'inspecteur qui propose l'économe et au maire qui le nomme d'examiner si des inconvénients peuvent résulter de telle ou telle candidature et de nommer économe le candidat qui donne les plus sérieuses garanties de bonne gestion économique et financière (J. O., *20 avri 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

Le DERNIER JOUR de la CRÉATION

Le romancier qui met en scène des êtres supérieurs, artistes, penseurs, ou saints, aborde là une tâche pleine de périls. Songez qu'il doit, non pas tant nous dire que de tels êtres rayonnent de talent, voire de génie, mais nous le faire sentir, nous en montrer mille preuves ou manifestations irrécusables. Il lui faudrait presque posséder, lui aussi, du génie, ou du moins une imagination assez vaste pour embrasser, dans toute son ampleur, ce qu'est la grandeur intellectuelle, ou artistique, ou morale et pour nous en pénétrer.

M. Edmond Jaloux, cependant, n'a pas reculé, dans plusieurs de ses romans, devant pareille entreprise ; mais il s'est presque toujours préoccupé de nous montrer, dans ses héros d'exception, plus la créature humaine que l'écrivain, le philosophe ou le peintre. Dès lors, nous ne sommes pas initiés au mystère de leurs dons singuliers, mais, par contre, ils restent plus près de nous, plus accessibles, plus émouvants avec leurs faiblesses et leurs incertitudes. Ainsi Joachim Prémery dans *La fin d'un beau jour ;* ainsi les personnages de *L'Alcyone ;* ainsi Régis Boisselat dans le livre de l'auteur paru tout récemment, *Le Dernier jour de la création* (Plon).

***

Régis Boisselat appartient, par ses origines, au milieu aristocratique de la diplomatie ; mais il est devenu peintre par vocation, et vit surtout parmi les artistes et leurs amies : monde assez libre, aux limites des sphères officielles et de la bohème. Quelques figures en sont crayonnées avec vigueur : celle d'Edgard Céalis, un peintre très sûr de son métier, mais qui sent mal ce qu'il interprète ; ou encore celle de Guilvince, sculpteur malheureux et incompris : il a, pendant trente-cinq ans, poursuivi un travail monumental, *Le Dernier jour de la création*, destiné, selon lui, à glorifier l'œuvre de Dieu dans sa splendeur finale, et il n'a réussi qu'à entasser dans son atelier des fragments chaotiques de statues, dramatiques ébauches successivement abandonnées.

Dans ce groupe, pas un maître véritable ; des hommes qui tous, peu ou prou, ont échoué, mais qui, courageusement, continuent à tenter de mieux déchiffrer la nature et de la mieux transcrire. Au milieu d'eux, Régis passe, assez distant. Il aime son art, il y réussit ; mais il n'ignore pas qu'il n'a pu parvenir à s'y exprimer vraiment.

Cette incapacité, il l'a éprouvée toujours plus vive en avançant en âge. Au seuil de la maturité, il n'a pas su encore « transformer en substance durable ces dons éblouissants qui lui ont été prodigués », ni prendre délibérément un parti :

> Jamais Régis ne s'est senti aussi seul : ni guide, ni conseil. Il sait que ce qu'il cherche est indifférent à presque tous et que sa vraie figure commence d'être invisible, même à ses amis. Qui cherche la grandeur doit renoncer à son temps. S'il s'obstine dans la voie où il a réussi, les mêmes succès l'accueilleront, mais chaque année plus mécaniques et plus monotones, et cela finira d'un seul coup ; s'il s'engage dans la direction où son démon secret le pousse, c'est l'inconnu : n'y perdra-t-il pas pied et ne s'y rompra-t-il pas les reins ? Il erre dans un labyrinthe sans issue ; il n'obtient aucun secours, ni des autres, ni de soi. Il y a des heures où cette anxiété détruit tout son courage et lui cause une telle horreur qu'il prend sa vie en haine et voudrait n'être jamais né...

Finalement, il n'a pas eu l'énergie de quitter l'ornière ; il a continué de produire avec aisance et régularité des tableaux qui ont connu le succès, mais que, vers la fin de sa vie, il juge froids, indifférents, privés de vie spirituelle. C'est alors qu'il se met à songer :

> S'il trouvait à son œuvre ce caractère incomplet, cela ne venait-il pas de ce que, lui non plus, n'était jamais entré dans la vie, jusqu'au fond de la vie ? Il était resté sur le seuil, comme son père, comme sa mère, attendant et guettant quelque chose qui n'était pas encore né.

Toute son existence d'homme, en effet, donne cette impression d'inachevé. Tout jeune, il a été ébloui de vagues désirs, de rêveries éperdues qui le ballottaient en tous sens sans qu'il leur ait donné un but ou même une consistance. Un amour d'adolescence, cependant, a failli fixer son destin. A seize ans, il a rencontré à Fiume, où son père était consul, une jeune Hongroise, belle, bien vivante, qui a éveillé ses premiers émois amoureux. Autour de Viola, il a accroché des songeries mêlées de souvenirs d'opéras et de lectures, ce qui fait dire finement à M. Jaloux, bon psychologue et moraliste :

> ... Soudain, ces scènes d'amour auxquelles il avait assisté sans les comprendre et qui lui donnaient un sentiment de langueur et de romanesque inconscient, mais désespéré, il lui sembla qu'il commençait de les jouer à son tour et que ce Tersatto (1) était un décor pareil à ceux qu'il avait vus sur la scène. C'est par l'artificiel, en effet, que la nature pénètre chez l'homme : ce que l'enfant a sous les yeux, il n'en voit la beauté que s'il l'a rencontrée d'abord dans une chose reproduite ; et la sincérité ne vient aux êtres qu'avec le temps.

Bientôt, Régis se prend pour Viola d'un amour à la fois intellectuel et romantique. Puis, à Paris, il se jette dans la peinture ; il prétend se libérer de tout ce qui n'est pas son art ; il laisse le souvenir de Viola se désagréger et la perd ainsi par une sorte d'orgueilleuse négligence. Il se lie avec des femmes faciles dont il se lasse vite parce que, en face d'elles comme en face de la nature, il est toujours absent :

> Orages, flux et reflux de la sève, mouvement des marées, circulation, battement régulier du cœur, ou élaboration des idées et des émotions dans le laboratoire argenté des nerfs, tout se passait bien loin de lui, hors de lui. Cette mécanique lui demeurait inconnue, peut-être parce qu'on ne communie avec elle que par son instinct et qu'il voulait s'accorder avec elle au moyen de son intelligence.

Avec sa manie d'interposer toujours entre le monde et lui les jeux de son esprit ou les raffinements de sa sensibilité, il ne peut se fixer nulle part, ne s'agripper à rien : il n'a su ni conserver Viola, ni s'absorber dans ses peintures, ni s'évader dans les voyages. Toujours, il sent en lui un appel vers quelque chose d'inconnu, d'inaccessible, une « aspiration soufflant du fond de son adolescence », alliée, à mesure que s'écoule le

(1) Château dominant Fiume.

temps, à l'éternel regret des choses disparues.

Dans cet état de disponibilité angoissée, il retrouve à Nice, au bout de quelques années, Viola. Elle est mariée : désespérée de l'abandon de Régis, qu'elle aimait avec sa candeur de jeune fille, elle a épousé un noble Hongrois, maladif et ombrageux. Elle a une fillette. Elle n'a rien oublié. Régis, lui, ému de la revoir, ne sait pourtant s'il l'a aimée vraiment, ni s'il est prêt à en devenir ou à en redevenir réellement amoureux. Et lorsque, Viola, qui craint que son ancienne tendresse ne se ravive trop en elle, le quitte brusquement, il ne fait rien pour qu'elle ne glisse pas hors de sa mémoire.

Vingt ans plus tard, le hasard les remet en présence. Et Régis s'éprend de Hilde, la fille de Viola, parce qu'elle ressemble à sa mère et lui rappelle, à lui, les émotions de sa jeunesse, espérances, nostalgies, avidité de l'avenir... Il fuit bientôt cette résurrection du passé, tombe malade, et le délire lui apporte des visions obsédantes : le romancier, qui a le don de peupler l'univers intérieur de ses personnages de fantômes et de fantasmagories, entoure Régis accablé de fièvre de voix mystérieuses : celles du doute, de la négation, de l'insatisfaction, enfin celle de l'éternelle aspiration qui lui murmure des paroles de réconfort, et qui paraît traduire la philosophie du romancier :

— Ce qui a disparu nous infecte ; refuse tout ce qui n'est plus... Aucun but n'est assez lointain. Tu as perdu Viola ; as-tu perdu son âme ? Tu as quitté Hilda : peux-tu te séparer de sa présence idéale ? Il n'y a pas une parcelle de son énergie qui soit vaine. Tes pensées sont sans limite. Croire à une intime adhésion avec la vie est le propre de l'homme ; détruire et créer n'ont au fond qu'un même dessein : être uni à quelque chose. Je te soutiendrai, car tu es infatigable, et j'aime que l'on se forge des désirs insatisfaits... L'esprit de négation, qui t'a tant tourmenté, peut t'atteindre dans tout ce que tu as fait ; il ne te blessera pas dans ce que tu comptes faire... Je t'aiderai à ne pas souffrir, car souffrir, c'est se diminuer. Aspirer, c'est renoncer à la douleur comme à la jouissance : aspirer, c'est être.

Régis sort de cette crise mûri et apaisé. Il accepte désormais que tout, en ce monde, soit incertain, changeant, non fini ; que la création ne se révèle pas entièrement à l'homme ; et que, pour étreindre un peu mieux l'univers, il faille l'aimer ardemment. Il accepte que l'amour humain ne soit plus sa préoccupation maîtresse ; lorsqu'il retrouve, une fois de plus, Viola, il sait jouir de sa présence sans amertume ni inquiétude ; et quand elle, qui, plus que lui, a dû affronter des luttes et des épreuves véritables, lui conseille de ne plus se complaire à d'incessants retours sur les vicissitudes de sa propre destinée, il acquiesce :

— Vous avez raison, Viola ; il faut vivre sans être le témoin de soi-même. Il faut avoir le courage d'échapper aux regrets comme aux désirs, car les uns et les autres sont également insatiables ; et, dès qu'on détruit l'un d'eux, l'autre prend aussitôt sa place.

Sur ces entrefaites, Hilda, récemment mariée, meurt en mettant au monde une petite fille. Régis n'est pas désespéré. Il songe que la chaîne ininterrompue des êtres est le signe de la durée infinie de la vie, et que les lointains descendants de ceux qu'il a vu souffrir et mourir contempleront peut-être, enfin, « le dernier jour de la création, ce grand matin sans malaise où tout sera accompli ».

***

BIEN que les héros de M. Jaloux soient d'une race particulière et privilégiée, — des demi-oisifs, presque tous, pouvant s'offrir le luxe de repenser sans cesse leur moi et leurs aventures personnelles, ils suscitent la sympathie par leur aptitude à méditer, à rêver, à s'exalter, et à transformer la réalité en un domaine imaginaire, gracieux ou tourmenté, et toujours vaporeux. La peinture de leurs états d'âme n'est pas toujours exempte de préciosité ; c'est dommage, car le plus souvent l'écrivain excelle à évoquer, en s'aisant de comparaisons avec la nature, les subtiles nuances des émotions. Ainsi du sentiment indécis, langoureux, qui rapproche Régis et Viola quand ils se revoient à Nice :

Leur tendresse mutuelle les ramenait à un état d'innocence où ils trouvaient du bonheur ; ni passion, ni amitié, leur liaison était comme ces après-midi d'été qui précèdent l'orage ; le ciel n'est déjà plus aussi pur que le matin ; un vent trop chaud court sur ses espadrilles de poussière ; une branche, à la croisée de deux chemins, est atteinte de tremblements ; le nuage qui se gonfle est trop blanc, trop chimérique, trop emplumé ; et pourtant, quelle paix sur les pentes vertes, quelle douceur dans le regard de chaque mauve jusqu'à ce qu'un éclair lézarde l'échafaudage de l'azur !

Le même reproche de maniérisme pourrait être adressé, on le voit, aux descriptions dont l'auteur parsème son récit. Mais, grâce à la fantaisie souvent charmante de M. Jaloux, la plupart de ces petits tableaux de printemps et d'automne, de matin et de crépuscule, de mer et de ciel, font naître chez le lecteur une sensation ailée, immatérielle, pour ainsi dire au delà du temps et de l'espace :

C'était une heure en dehors des heures, véritablement donnée et non marchandée comme les autres. Quelques-unes se suivent ainsi, à travers le trou noir des années, et ces heures parfaites sont toute la vie, si pareilles les unes aux autres qu'on les confond presque dans son souvenir et qu'elles finissent par n'en former qu'une, éternellement lumineuse, et qui dansera pour toujours au fond de votre tombeau.

L'art de M. Jaloux, par ses images choisies, ses arabesques, ses brusques envols vers des régions irréelles, la signification demi-voilée de ses analogies, enfin par la pénombre chatoyante dont il s'enveloppe volontiers, relève d'un certain symbolisme poétique un peu quintessencié, mais dont la douceur apprêtée n'est pas sans prolongements.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

MAYOR (JULES) : **Nous n'irons plus au bois...** (Éditions Jean Crès. Prix : 12 francs. — *En vente à la librairie Nathan.*)

Les souvenirs d'enfance sont toujours émouvants à évoquer. Ceux que M. Jules Mayor rappelle ici ont tout le charme imprégné de mélancolie des choses qui ne reviendront plus. L'auteur les égrène avec un plaisir mélangé de regrets ; mais une pointe d'humour assez gaillard empêche toujours que l'attendrissement ne devienne trop visible.

M. Jules Mayor a adopté, pour cette excursion dans le passé, la forme de récits très courts, qui enferment tantôt une même anecdote — mots d'enfant, farces d'écoliers ou d'étudiants, — tantôt le portrait, alertement crayonné, d'un professeur de jadis qui, malgré manies et petits ridicules, restait sympathique, d'un boutiquier de village, d'un artisan, d'une vieille et douce paysanne. Les moins attachants de ces récits ne sont pas ceux où le narrateur ressuscite les jeux que son enfance préféra, et où s'épanouissaient cette fraîcheur d'invention, cette ingéniosité, cette naïve passion qui n'appartiennent qu'aux êtres très jeunes.

Pour raconter ces histoires, un style simple, d'une familiarité sans prétention. Il rend le livre de M. Mayor très accessible, même aux enfants, très susceptible de les intéresser et d'offrir à nos grandes classes une lecture d'un vif attrait.

M.

LECTURES ET VARIÉTÉS

NOS CONTES

UNE PATROUILLE

C'ÉTAIT en Lorraine, pendant l'été de 1915, dans le secteur de la Seille, aux environs de Nomény. Secteur calme. Le P. C. de la compagnie se trouvait au château de Clémery, que respectaient les artilleurs allemands. La fantaisie leur prenait parfois d'envoyer quelques obus sur la pelouse, tir de réglage ou de représailles qui restituait brusquement à la guerre sa vraie physionomie. Mais ce tumulte s'apaisait vite ; les hommes de la section de réserve, cantonnés dans les communs, respiraient de nouveau à l'aise.

La section qui occupait le plateau dominant la Seille vivait dans des tranchées, aux abris pouilleux, nauséabonds, à fleur de sol, protection illusoire qui n'eût pas résisté à des obus de faible calibre. Mais celle qui était au moulin connaissait les joies du plein air. Dans la cour baignée de soleil, entre la maison rustique et ses dépendances, les soldats pouvaient aller et venir sans être vus, s'asseoir et causer, pour abréger les jours. La Seille coulait au pied du mur du moulin. Au delà s'étendait la zone interdite à toute vie humaine. Le terrain se relevait en pente douce, et sur la crête, à sept cents mètres, se dessinait la tranchée allemande. Une allée de peupliers, qui aboutissait à la passerelle du moulin, semblait nous inviter à traverser la rivière pour nous promener sous ses ombrages. Mais la passerelle était en partie détruite, et les mitrailleuses auraient rapidement claqué, si un fantaisiste avait voulu s'aventurer sur l'autre rive. Le paysage, qui avait dû être riant aux jours heureux de la paix, semblait désolé. Le moulin, lui, restait accueillant. Pointe avancée du secteur, il gardait, vu de l'intérieur, un aspect paisible, champêtre, et dans sa cour ensoleillée et pittoresque, on respirait quelque chose de la tranquillité perdue. Secteur calme. La guerre, sans doute, y appesantissait sur les âmes sa morne tristesse et sa permanente inquiétude. Mais son horreur nous était épargnée. Ailleurs, en Artois, se livraient des combats terribles. Ici, la vie ne se sentait pas trop menacée, et les hommes acceptaient leur destin.

***

POURTANT, certains soirs, une émotion s'emparait de ceux qui appartenaient à la section de réserve : angoisse contenue, irritation sourde, sentiment d'impuissance personnelle, conscience d'appartenir à un groupe homogène qui vous tient en étroite dépendance, espoir, tension d'une énergie surprise, l'émotion du soldat qui doit affronter un danger prochain. On allait cette nuit en patrouille. Le chef de la section venait d'ordonner de s'y préparer. Des protestations couraient parmi les hommes. Et pourquoi ces patrouilles vaines où, un jour, — une nuit plutôt, — tout le monde laisserait sa peau ? Ça finirait certainement mal. Aller se promener ainsi, à trente, de l'autre côté de la Seille, où, sans doute, les Allemands allaient aussi prendre le frais, c'était perdre le sens. Et pour quelle utilité ? « C'est pour faire bouziller des poilus, vl'à tout. » « On va certainement êt'e faits aux pattes un de ces jours. »

De fait, ces patrouilles ne s'expliquaient guère, et sans doute ne les ordonnait-on que dans le dessein inavoué d'aguerrir ces soldats du calme secteur lorrain. Ce qui, quoi qu'on puisse dire, est un dessein de Gribouille. Le prétexte était d'aller observer la nuit un petit ouvrage allemand assez inexplicable, établi un peu en avant de leur tranchée, juste en face du moulin de Clémery, et qu'on appelait « la tranchée des Boches ». Mais il était plus judicieux de l'examiner à la jumelle que d'en approcher pour ne rien voir. Nous devions l'illuminer par une fusée. Mais cette lueur brève n'éclairait guère les choses, et il était trop visible que cette fusée dangereuse, qui signalait notre patrouille à l'ennemi, devait surtout permettre de constater, de nos lignes, le point extrême où nous étions allés.

D'autre part, l'itinéraire qu'il fallait suivre n'était pas encourageant. Impossible de faire franchir la Seille à trente ou trente-cinq hommes en face du moulin, sur les quelques poutres de la passerelle qui subsistaient ; l'opération eût été trop dangereuse. Nous allions donc passer la rivière au pont de Port-sur-Seille, village situé à environ trois kilomètres de Clémery, et devant lequel les tranchées ennemies étaient plus lointaines. Au delà du pont, nous franchissions par une « chicane » le réseau de fils de fer, et nous nous déployions dans le terrain qu'il nous fallait parcourir. Puis toute la section s'avançait vers le petit ouvrage situé en face du moulin. Elle refaisait, dans le « no man's land », le chemin parcouru tout à l'heure sur l'autre rive.

Avec quelle prudence ! Quinze mètres, vingt mètres, et nous nous arrêtions, agenouillés, les nerfs tendus. La prairie, immense sous la clarté de la lune, étendait devant nous son mystère. Tout y semblait inquiétant ; les piquets d'un parc à moutons, les buissons, les touffes d'herbe prenaient des formes suspectes. Quelques minutes d'attente, et la ligne des soldats en tirailleurs repartait, une ligne un peu courbe, les ailes n'avançant pas si vite que le centre, où se trouvait le chef. Nous allions ainsi, de place en place, résolus, mais le cœur battant, subissant notre aventure. Elle durait une partie de la nuit. Après avoir allumé notre fusée, qui semblait la chose la plus inutile et la plus inattendue du monde, nous revenions, très vite cette fois. Et nous nous sentions heureux de fouler à nouveau le sol de la route qui nous ramenait à Clémery.

***

CES lourdes expéditions, — trente hommes au moins, séparés par une rivière de leur immédiate ligne de retraite, — ne furent cependant jamais dramatiques, au moins pendant mon séjour en Lorraine. Mais l'une d'elles m'a laissé un souvenir inoubliable, et significatif, me semble-t-il, de certaines réalités de la guerre.

Nous étions à mi-chemin environ de notre but. J'avais senti mes hommes nerveux, à la fois décidés et inquiets, comme toujours, mais, semblait-il, plus frémissants cette nuit-là, et prompts à s'alarmer. L'extrême-droite et l'extrême-gauche se laissaient modestement devancer par le centre, tactique spontanée qui ralentissait notre marche et me paraissait d'une prudence excessive. Les ombres confuses des retardataires rejoignaient la ligne qui s'immobilisait, dans la nuit pleine de silence, et peut-être de dangers.

C'est pendant un de ces arrêts que l'événement eut lieu. A ma gauche, la voix inquiète de Limousin, celui qui avait mission de transporter la fusée, me souffla : « Y a des Boches. » Il me montrait, vers la crête, une forme indécise, sombre, au ras du sol. Irrité par la lenteur de notre avance, décidé à hâter les choses, je remontai la ligne et m'avançai vers la cause de cet émoi. C'était un buisson. Comme je revenais à ma place, mon voisin de droite m'affirma de nouveau : « Y a des Boches. — Non, lui dis-je, c'est un buisson. » La suite devait montrer que nous ne parlions pas de la même chose.

Après quelques instants, je me levai en ordonnant d'avancer. D'un même mouvement, les soldats se relevèrent. Alors, devant nous, tout près semblait-il, se fit entendre le bruit, la galopade d'une fuite éperdue. Dans la nuit, des hommes couraient, couraient, affolés par le danger qui, soudain, leur était apparu. Mais leur panique eut sur ma section un effet admirable. Sa contagion fut immédiate. D'un même élan, mes hommes prirent leur course vers l'arrière. Un seul resta avec moi ; dans l'instant qui suivit cette déroute, nous nous trouvâmes allongés l'un près de l'autre, attendant les événements.

...Tout ce drame sans un cri, sans un coup de feu, en quelques secondes.

« Ils sont partis », dis-je à mon compagnon. Je parlais, bien entendu, de mon armée. Ils n'étaient pas allés trop loin. Quelques minutes plus tard, ayant à notre tour battu en retraite pour les rejoindre, nous les retrouvâmes groupés, discutant à voix basse, mais avec ani-

mation. Ils s'étaient ressaisis. Non sans amertume, je leur rappelai notre mission et la nécessité d'éclairer le paysage. « J'ai perdu la fusée », confessa Limousin. La baguette s'était brisée dans sa fuite, et il ne tenait plus à la main qu'un morceau de bois dérisoire. « Il faut la retrouver, dis-je, furieux de cette complication, et nous irons jusqu'au parc à moutons. »

Nous la retrouvâmes en effet. Nous avancions avec une prudence redoublée. Mais les patrouilleurs allemands avaient dû regagner leurs lignes, beaucoup moins nombreux que nous sans doute, et effrayés par notre masse. La fusée allumée, nous rentrâmes sans incidents.

***

« ... La rage guerrière est un gouffre d'effroi », dit Hugo. Cet effroi, que les hommes maîtrisaient dans des moments bien plus tragiques, je l'ai vu saisir soudain d'une même panique deux troupes qui, dans la nuit, alors même qu'elles paraissaient se chercher, se rencontrèrent sans s'y attendre. Et cette aventure tragi-comique m'a toujours paru, dans sa simplicité, symbolique d'un état d'âme des hommes en guerre, comme ces faits de la plus banale réalité qui, soudain, éclairent d'une lumière éblouissante un sentiment profond de l'âme humaine.

(Inédit.)

ARMAND MOREAU.

DOCUMENTS POUR LE TEMPS PRÉSENT

La CONSOMMATION de L'ALCOOL en FRANCE

La consommation de l'alcool en France est toujours de grande actualité. Les hygiénistes s'en inquiètent, tandis que, dans notre période de difficultés budgétaires, on ne peut s'empêcher de penser aux ressources considérables qu'elle assure aux Caisses de l'État.

Le problème de l'alcool se présente ainsi sous deux aspects bien différents. Nous donnons ci-dessous à nos lecteurs quelques renseignements précis tirés des statistiques les plus récentes.

Produit du droit de consommation. — Le produit financier acquis grâce à la boisson, aussi bien pour le Trésor que pour les communes, est considérable. Ainsi pour l'année 1928, nous relevons :

Trésor	1 669 000 259	francs.
Communes	273 129 020	—
Total.....	1 942 129 279	—

Ce total dépasse d'environ 700 millions ceux de chacune des années précédentes.

A l'heure actuelle, les sommes recueillies seront plus importantes. Pour en faire le calcul, on se servira du nouveau régime fiscal de l'alcool qui englobe les eaux-de-vie, esprits, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, apéritifs, vermouths, vins de liqueurs, mistelles et autres spiritueux quelconques, les vins artificiels et, en général, tous les liquides alcooliques non dénommés ainsi que toutes préparations à base alcoolique (alcool éthylique ou autre).

Les alcools supportent un droit de consommation fixé à 1 350 francs ou à 2 500 francs par hectolitre d'alcool pur. Il faut ajouter une surtaxe de 310 francs par hectolitre pur, acquittée à la fabrication, sur les bitters, amers et toutes boissons apéritives à base de vin titrant moins de 23°. Suivant la consommation, les sommes recueillies sont plus ou moins fortes ; mais comme la production et la consommation sont étroitement liées, on peut se faire une idée du montant des impôts attendus d'après le tableau de la production et du mouvement des alcools.

Production de l'alcool en France. — Les quantités d'alcool provenant de la distillation des vins, piquettes, marcs et lies de vins, ainsi que des cidres, poirés, grains, substances farineuses, betteraves et mélasses, et de tous fruits susceptibles de donner de l'alcool, ont atteint les chiffres suivants :

Année 1933	4 millions 261 593	hectolitres.
Année 1934	4 millions 706 509	—

Le rendement fiscal dépend de la destination de l'alcool. En 1934, la répartition s'est faite ainsi : vins soumis au vinage et au mutage : 112 049 hectolitres ; produits fabriqués, 177 642 hectolitres ; franchise aux bouilleurs de cru : 217 323 hectolitres ; rhums et tafias importés : 187 716 hectolitres ; quantités frappées de la taxe de dénaturation : 2 801 843 hectolitres.

Nombre des débits de boissons. — Les débitants de boissons forment, en France, une armée imposante qui, d'ailleurs, s'accroît continuellement.

Au 31 décembre	1919	410 931	débits.
—	1921	429 161	—
—	1923	460 274	—
—	1928	470 672	—
—	1932	488 932	—

On se rappelle les belles décisions contre l'alcool au moment de la guerre, les luttes épiques, lors de la reconstruction des pays sinistrés. Rien n'a fait. Si l'on considère qu'en 1879, la France ne comptait que 334 000 débitants, on voit que le progrès n'est pas un vain mot.

Consommation de l'alcool dans les débits. — Le total de la consommation est difficile à évaluer, car si l'on possède les chiffres de la consommation taxée — déjà impressionnants, — il faut y ajouter les alcools de bouilleurs de cru et les boissons distillées.

Consommation taxée :	1916 .	897 000	hectolitres.
	1922 .	928 628	—
	1924 .	968 355	—
	1925 .	1 014 392	—
	1929 .	1 083 390	—

Alcools de bouilleurs de cru et boissons distillées atteignent un chiffre infiniment plus élevé.

Nombre des bouilleurs de crus. — Ce nombre n'a cessé de croître en raison de causes que l'on imagine aisément. Le tableau suivant fixera les idées. Alors qu'en 1917, on comptait en France 778 000 producteurs « transformant en alcools les vins ou fruits provenant exclusivement de leur récolte » et, par suite, aux termes de la loi, exempts de toute déclaration et de droits, on en relève 1 551 876 en 1920, puis 1 848 735 en 1922, pour arriver à 2 639 244 en 1925. Il est probable que, depuis cette époque, l'augmentation n'a pas dû s'arrêter.

Lutte contre l'alcool. — Pourvoyeur des caisses de l'État, mais aussi des prisons, asiles d'aliénés, hôpitaux et cimetières, enrichisseur des particuliers et fléau de la Société, voilà l'alcool ! On connaît le problème.

Devant l'importance de l'alcoolisme, on voudrait agir avec l'énergie nécessaire, et l'on pourrait citer, à cette occasion, beaucoup de propositions de lutte rationnelle. Aux heures difficiles que nous traversons, on doit, plus que jamais, combattre l'alcoolisme, source d'abrutissement et de dégénérescence.

Une réglementation ne suffira pas. Il faudra envisager un programme d'action médico-sociale, dont la réalisation permettra de créer une mentalité nouvelle. La tâche est rude et demandera beaucoup d'énergie.

G. EISENMENGER.

LA MUSE SCOLAIRE

LA MORT DU PETIT LAPIN

Alors qu'il reposait encore,
Bien blotti au fond du terrier,
Jean-Lapin devina l'aurore
A ses mille bruits familiers :

Le buisson étirait ses branches
Et le pinson goûtait aux fruits ;
La pâquerette aux ailes blanches
Pleurait les larmes de la nuit.

Et c'était un doux tintamarre
Sensible à son oreille au guet,
Mais aujourd'hui quelque bruit rare
Se mêlait à ces sons discrets ;

Alors, Jeannot-Lapin crut sage
De quitter au plus tôt son coin :
Ce fut un bien petit voyage...
Le chasseur n'était pas si loin.

R. HARDY,
Instituteur (M.-et-M.).

LES BEAUX OUVRAGES

QUELQUES MOTIFS DE BRODERIE

VOICI que nous allons préparer les vêtements pour les vacances; sur les « pull-overs », les costumes de bains, les costumes marins des enfants, nous aimerons broder ces quelques fantaisies qui donnent aux vêtements un cachet personnel.

On brode la petite barque sur vêtement bleu marine, bleu clair ou blanc. Nous choisirons des tons assortis allant du bleu foncé au bleu clair; les voiles des barques et les nuages seront brodés en blanc. Nous adopterons soit le point de tige, soit le point de chaînette, en tous cas un point assez lâche et vite fait. Si le vêtement est vert ou rouge, il sera préférable d'employer des tons plus neutres ; plusieurs tons de gris dégradés jusqu'au blanc s'allieront harmonieusement avec un costume de nuance un peu vive.

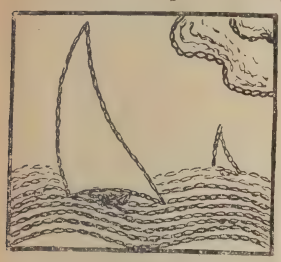

L'ancre est brodée au point de chaînette ; on la fait rouge ou blanche sur du bleu marine, blanche ou bleu marine sur du rouge, bleu marine, bleu clair ou rouge sur du blanc.

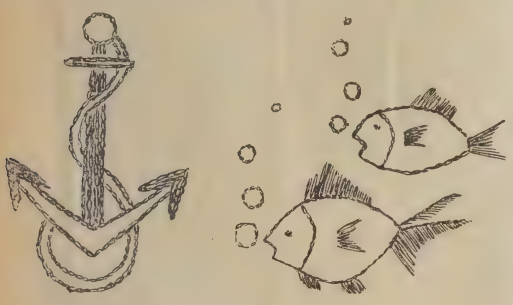

Des poissons gris-argent sur du rouge ou du vert prendront tout leur relief à condition que le ton du gris ne soit pas trop foncé ; sur du blanc, nous broderons des poissons rouges ou bleu assez clair. Le contour des poissons sera brodé, soit au point de tige, soit au point de chaînette ; les nageoires et la queue sont brodés au point de feston ; l'œil est formé par un point de nœud.

LES BONNES RECETTES

La saison des fruits rouges.

Profitons de la saison des fruits rouges pour faire de bons desserts avec cerises, fraises, groseilles et framboises.

Soupe aux cerises. — Prendre 1 kilo de cerises noires bien mûres; enlevez les queues; faites fondre sans laisser roussir un bon morceau de beurre, mettez-y les cerises ; ajoutez une bonne cuillerée de farine ; laissez cuire trente minutes avec un peu d'eau et de sucre. Pendant la cuisson, faites frire des croûtons dans du beurre blond ; versez les cerises dans un plat, ajoutez-y deux verres à liqueur de kirsch et les croûtons bien chauds.

Cerises jubilé. — Préparez un sirop en faisant fondre 300 grammes de sucre dans un demi-verre d'eau; versez dans ce sirop des cerises dénoyautées, puis délayez dans un peu d'eau une cuillerée à dessert d'arrow-root ; ce mélange étant bien fait, incorporez-le aux cerises ; ajoutez un peu de gelée de groseille. Versez les cerises dans une timbale de métal, arrosez de kirsch et faites flamber.

Clafoutis limousin. — Préparez une pâte à crêpe très fine avec 500 grammes de farine tamisée, 4 œufs, un grain de sel, 2 cuillerées de sucre et un demi-litre de lait. Ajoutez 500 grammes de cerises noires sans queues, mais ayant gardé leurs noyaux ; versez dans le mélange deux verres à liqueur de cognac. Versez le tout sur une tourtière bien beurrée ou à défaut dans un plat allant au four. Mettez au four pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure suivant la chaleur du four. Saupoudrez de sucre glace et servez le clafoutis alors qu'il est encore tiède.

Crème aux fraises. — Faites une crème à la vanille; quand elle est très froide, glacée, ajoutez-y un litre de fraises des bois très mûres, écrasées et passées au tamis. Sucrez cette purée et mélangez à la crème à la vanille. Tenez sur la glace jusqu'au moment de servir.

Soufflé de fraises — Une demi-livre de fraises des bois, une demi-livre de fraises des jardins, quatre œufs, une grande cuillerée à bouche de sucre en poudre.

Passez vos fraises au fin tamis de crin et mélangez cette fine purée avec les jaunes d'œufs que vous aurez séparés des blancs. Travaillez pendant un quart d'heure et ajoutez peu à peu le sucre en poudre. Battez les blancs en neige ferme et incorporez doucement de manière à ne pas les faire tomber.

Beurrez un plat creux et faites monter en dix minutes à four chaud. Servir immédiatement, car les soufflés ne peuvent pas attendre. Le soufflé de fraises doit être très crémeux au milieu.

Fraises Magda. — Pour 4 personnes : 500 grammes de fraises, 1 orange, 100 grammes de sucre, 5 morceaux de sucre, 125 grammes de crème fraîche, 2 cuillerées à soupe de kirsch.

Epluchez les fraises, lavez-les, égouttez-les bien.

Frottez les morceaux de sucre sur le zeste de l'orange, déposez-les au fond du compotier, arrosez-les avec le kirsch ; lorsque le sucre est fondu, ajoutez les fraises et le sucre en poudre, mélangez le tout, et, au moment de servir, recouvrez avec la crème.

QUELQUES CONSEILS

Pour enlever les taches de moisissure. — Quand les étoffes sont demeurées à l'humidité et sont tachées de moisissure, trempez-les dans du petit lait, puis étendez-les au soleil.

Pour nettoyer le satin blanc. — Séchez au feu de la mie de pain de deux ou trois jours, tamisez-la, mélangez-la à une quantité égale de bleu pulvérisé. Frottez-en l'étoffe, puis essuyez avec un linge blanc très propre et très doux.

Pour enlever les taches de graisse sur un tissu fragile. — Prendre 5 grammes de savon blanc, 5 grammes de miel et 25 grammes d'alcool.

Battre pour faire un mélange intime. Au moyen d'une brosse, imbiber la soie des deux côtés avec ce liquide. Déposer l'étoffe dans une large terrine remplie d'eau froide. Rincer ensuite à l'eau tiède et laisser sécher en évitant que les deux faces de la soie ne se touchent. Quand la soie est à peu près sèche, la repasser avec un fer chaud.

ROSINE.

L'Amicale Universitaire de Cauterets.

L'Amicale Universitaire de Cauterets donne gracieusement aux membres de l'enseignement toutes indications utiles sur cures, pensions et meublés. Ecrire au secrétaire, M. Delaporte, E. N., Montpellier (timbre).

POUR LIRE EN CLASSE

Catastrophe.

Un proverbe affirme que les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs, et ce proverbe a bien raison. Un autre proverbe déclare que l'oisiveté est la mère de tous les vices, et ce proverbe n'a pas tort non plus.

Il y avait dans la maison de M. Saumier, homme d'affaires, trois amis qui se gâtaient mutuellement, et qui, de plus, étant oisifs, ne savaient qu'imaginer, en fait de mauvais tours, pour tuer le temps et charmer leurs loisirs.

De ces trois amis, deux étaient des chats, et le troisième, le fils de la maison, un collégien.

L'un des deux chats s'appelait Brunet, parce que son pelage était d'un brun clair, tavelé de brun foncé.

Le second s'appelait Miroux, je n'ai jamais su pourquoi.

Le collégien s'appelait Georges, parce que ses parrain et marraine en avaient décidé ainsi.

Malgré ses formidables moustaches qui lui donnaient l'air d'un capitaine Fracasse, Brunet était d'un caractère doux et inoffensif.

Quoiqu'il aimât beaucoup le lait sucré, il n'aurait jamais imaginé, à lui tout seul, de sauter par la fenêtre de la cuisine, au risque de tomber sur le fourneau et de se roussir les poils aux charbons ardents ; tout cela, pour laper le déjeuner de Françoise, tandis que Françoise bavardait avec la marchande de poulets.

Il osa le faire, cependant. Mais pourquoi l'osa-t-il ?

Parce que Miroux, bien repu, n'ayant aucun intérêt personnel à tenter l'aventure, s'était dit :

— De deux choses l'une : ou bien Françoise y perdra son déjeuner, ce qui est une chose bien agréable à penser ; ou bien elle donnera la chasse à Brunet, ce qui sera un merveilleux passe-temps.

Pour piquer Brunet au feu, il l'appela poltron dans sa langue. Chat ou non, on n'aime pas à s'entendre traiter de poltron, d'ailleurs Brunet était gourmand, Miroux le savait bien.

Miroux, le bon apôtre, démontra à son camarade que l'entreprise était facile, que la fenêtre était basse, que Françoise en avait toujours pour une heure à bavarder, que le lait sucré était un mets digne des dieux, que Françoise ferait une drôle de figure, et qu'ils en riraient longtemps ensemble.

La chose réussit : Brunet lapa le lait sucré ; Brunet se moqua de Françoise, en se léchant les moustaches, à son nez et à sa barbe, accroupi sur le mur du jardin.

Enorgueilli de se trouver si brave, il inaugura cette série de mauvais tours qui devaient le conduire à une catastrophe.

Quant à Miroux, il était, lorsque Georges commença son éducation, simplement éveillé et facétieux. Sous la haute direction du petit collégien, il fut bientôt passé maître en fait de singeries et de diableries.

Toutes les personnes qui ont connu Miroux dans sa jeunesse s'accordent à dire qu'il n'aurait jamais eu, de son chef, l'idée de se fourrer dans le carton à chapeau de M. Saumier.

C'est Georges qui avait imaginé cette plaisanterie.

Encore, lorsque le chapeau n'était pas dans le carton, il n'y avait que demi-mal. Mais un jour que le chapeau y était, Miroux ne se gêna pas pour aller voir si ce réduit était toujours aussi confortable.

Notez bien que, pour entrer dans le carton, à plus forte raison dans le chapeau, Miroux était obligé de se pelotonner sur lui-même de la façon la plus incommode. Mais, vous savez, l'attrait du plaisir défendu...

La pression exercée par le corps de Miroux sur les parois de sa prison, les efforts qu'il avait faits pour y entrer, ceux qu'il fit pour en sortir, dilatèrent les flancs du chapeau.

Quand M. Saumier voulut le mettre sur sa tête, il fut tout surpris et tout indigné de le trouver si grand et si affreusement gondolé. Par bonheur, il s'aperçut avant de sortir de la métamorphose.

Mais s'il ne s'en était pas aperçu, quel scandale ce chapeau déformé eût causé sur le boulevard ! Les envieux et les méchants n'auraient pas manqué de dire que M. Saumier s'était ruiné à la Bourse et portait un couvre-chef acheté d'occasion chez le fripier.

Quel coup terrible pour la réputation d'un homme d'affaires !

Si Georges n'avait pas été lié avec Brunet et avec Miroux, tout paresseux qu'il était, il aurait peut-être travaillé un tout petit peu, ne fût-ce que pour se désennuyer.

Mais il avait tout le temps ses deux camarades à ses côtés, ou sur ses épaules, ou sur ses genoux, ou sur ses cahiers ! De sorte que son professeur se plaignait amèrement de son écriture, de ses barbarismes et de ses solécismes.

Georges ne répondait rien, mais il se disait en lui-même :

— Si l'on croit que c'est facile de bien écrire, quand Brunet mordille tout le temps le bout du porte-plume ! Si l'on croit que c'est facile de chercher ses mots dans le dictionnaire, lorsque Miroux s'est mis en tête de rester assis dessus, comme un presse-papier ! Et comment puis-je savoir ma leçon d'*Athalie*, quand Miroux et Brunet emportent le livre pour jouer et le cacher derrière la pompe !

— A d'autres ! aurait pu répondre le professeur, s'il avait connu à fond la vie intime des trois amis.

— Si Brunet mordille votre porte-plume, c'est que vous lui avez appris à le mordiller. Le jour que vous avez mis tant de sottises dans votre thème latin, Miroux n'était pas assis sur votre dictionnaire, mais vous avez passé tout votre temps à faire, avec de l'encre, des moustaches à la figure débonnaire qui termine le balancier de la pendule. Le jour où vous n'avez pas su votre *Athalie*, le livre était bien sur votre table, mais vous aviez imaginé d'attacher un fil au balancier et, au bout du fil, d'accrocher votre *Athalie* ; et vous avez excité vos complices à se jeter sur ce gibier d'une nouvelle espèce. C'est vous qui avez attiré l'attention des deux chats sur ce balancier, auquel ils ne songeaient pas, et Dieu sait ce qu'il en résultera plus tard !

Il en résulta qu'un beau jour, la table ayant été poussée près du mur, Brunet et Miroux sautèrent dessus, et donnèrent tant de coups de pattes au balancier, que la pendule retarda d'une grande demi-heure.

Un malheur n'arrive jamais seul.

M. Saumier, qui avait justement donné sa montre à réparer, regarda l'heure à la pendule, manqua un rendez-vous d'affaires et faillit perdre beaucoup d'argent.

Il en fut exaspéré.

— Non seulement ces chats sont inutiles ici, dit-il, mais encore ils sont nuisibles. Qu'on les fasse disparaître au plus tôt.

Brunet fut donné à un tapissier qui se trouvait justement dans la maison où il venait de rapporter un fauteuil. Ce tapissier lui rendit la vie dure, parce que Brunet froissait les étoffes en se roulant dessus et se faisait les ongles contre les pieds des tables, des chaises et des canapés.

Miroux échut au porteur d'eau, qui l'enferma dans son grenier et lui conseilla de vivre de souris.

Les souris ne manquaient pas dans le grenier du porteur d'eau, mais Miroux, habitué à un autre menu, commença par faire le difficile. Pressé par la faim, il se mit en chasse ; mais sa longue oisiveté l'avait rendu lourd et malhabile. Il jeûna donc souvent et devint aussi maigre qu'une belette.

Le sort des chats une fois réglé, il restait encore à s'occuper du jeune Georges.

— Ce petit garçon ne fait rien que des sottises ! déclara M. Saumier, qu'on le mette pensionnaire au collège !

Et le petit garçon « qui ne faisait rien que des sottises » fut mis au collège.

D'après J. GIRARDIN, *Récits et menus propos.*
(Librairie Hachette.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

La plus belle exposition d'ameublement est actuellement chez Lévitan.

UN CADRE UNIQUE

DES PRIX SENSATIONNELS

DES MODÈLES NOUVEAUX

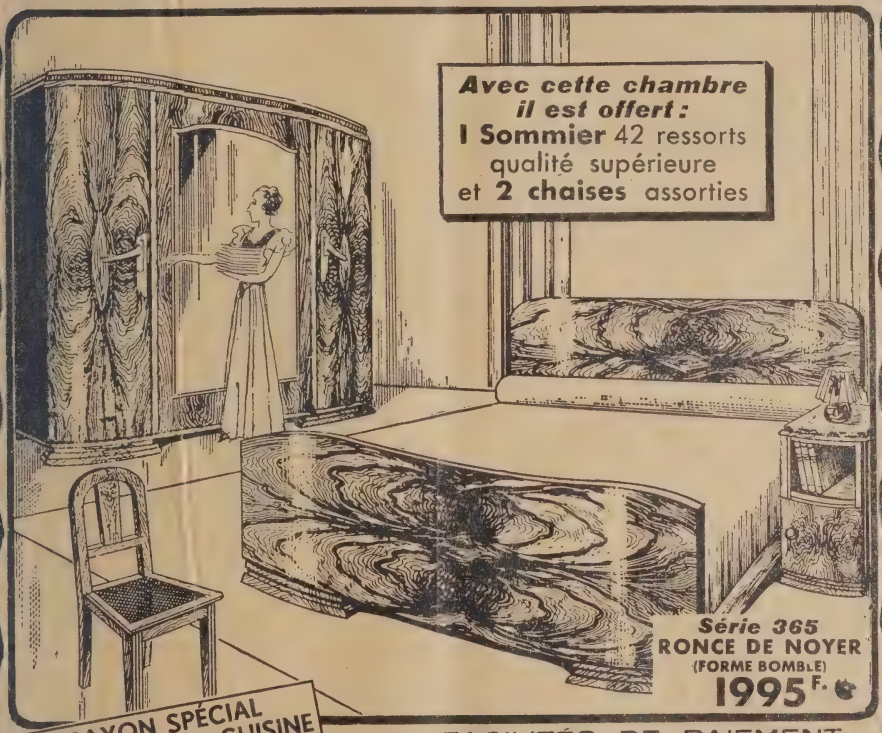

Avec cette chambre il est offert :
1 Sommier 42 ressorts qualité supérieure
et **2 chaises** assorties

Série 365
RONCE DE NOYER
(FORME BOMBÉE)
1995 F.

RAYON SPÉCIAL DE MEUBLES DE CUISINE ET DE LITERIE
LITS FER ET CUIVRE - COUVERTURES
COUVRE PIEDS
Organisation unique

FACILITÉS DE PAIEMENT
Remboursement des frais de voyage à Paris

Livraisons par camions dans toute la France et installations gratuites.

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

LEVITAN
63, Boul. Magenta, PARIS
LILLE 49, Rue de Béthune — MARSEILLE 21, Rue Grignan — ROUEN 19, Rue de Crosne
S.1067

BON n° 66 à découper et à faire parvenir aux Etablis LEVITAN, 63, Boul Magenta, à Paris, pour recevoir gratuitement, soit :
1° le catalogue général ;
2° le catalogue spécial de literie, bois blanc et articles réclame.
RAYEZ LA MENTION INUTILE.

UNE REMISE DE 10 0/0 SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions, Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

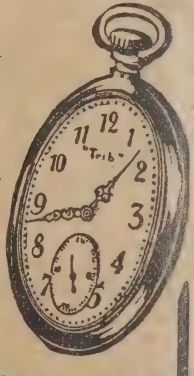

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 °/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

DOCUMENTS FIGURÉS
POUR L'HISTOIRE DE L'ART
par L. et Ch. A. JULLIEN
500 reproductions en 40 poch. de 12 cartes commentées.
(Peinture, Sculpture, Architecture, des primitifs à nos jours).
La série complète ..... 140 francs.
Librairie F. NATHAN, Éditeur.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps jour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300: 490 fr. - 220×320 : 590 fr. Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour en cas de non-convenance.
Échant. franco. **A. ROCHE, Rombas (Moselle).**

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

HOTEL LOUVOIS - VICHY
Près sources, parc, casino tout confort, prix modérés.
Recommandé par
Instituteurs et Professeurs y ayant séjourné.

VARICES *suicérées ou non,* Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Échno gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298 f**

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart, PARIS
Catalogue " C " gratuit sur demande.

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-6-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
SOI Romance

81e Année. — N° 40. 29 juin 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

INCONSÉQUENCE

Les *Nouvelles Littéraires* rapportent ce récent propos de M. Anatole de Monzie, ancien ministre de l'Éducation nationale :

« ***Notre enseignement, aujourd'hui, apprend aux enfants tout ce que l'homme peut savoir, au lieu de lui apprendre tout ce que l'homme doit savoir.*** »

Nous retiendrons la critique, qui est frappante bien qu'excessive, non sans nous étonner d'ailleurs qu'elle ait précisément pour auteur celui qui voulait rayer l'enseignement de la morale du programme de nos écoles primaires.

E. LOISEL
Inspecteur d'Académie.

NOUVEAUTÉ

LES BASES PSYCHOLOGIQUES DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Un volume 12×19, illustré, broché : **15 francs**

Les méthodes d'éducation physique sont nombreuses et variées, et depuis fort longtemps elles luttent les unes contre les autres, mais il semble que personne ne se soit avisé jusqu'ici de chercher la justification de ces méthodes ailleurs qu'en elles-mêmes.

M. LOISEL, par ses études générales d'une part, et par sa propre connaissance des questions d'éducation physique d'autre part, a cherché à lier et à accorder le développement de l'intelligence, la formation de la conscience morale et le développement du corps.

L'auteur n'apporte aucune théorie nouvelle, mais après avoir impartialement examiné les diverses méthodes, il tire des unes et des autres, en prenant ce qu'il y a de meilleur dans chacune, une méthode propre qui permettra de faire de la gymnastique, du jeu et du sport, le moyen de donner à la jeunesse non seulement la force, l'adresse et la santé, mais aussi la joie de vivre et l'optimisme, qui sont aussi nécessaires à la pensée qu'à l'action.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité.
Rien à verser d'avance.
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

SALLANCHES (HAUTE-SAVOIE)
Séjour agréable. Large vallée riante et saine. Face Au mont Blanc. Promenades. Excursions. Alt. 554 m. Au Syndicat d'Initiative, listes Hôtels, app. meublés. *(Timbre pour réponse.)*

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart, PARIS
Catalogue " C " gratuit sur demande.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

l'essor féminin 1F50
l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

ÉTABLES (C.-du-N.) STATION TOURISTIQUE
Ses plages réputées des familles. Ses PLAGES de sable fin et sa campagne ensoleillée. — **ESSI.**

SALIES-DE-BÉARN (Bes-Pées)
HERMITAGE HOTEL
Cure d'Air et de Repos, Eau chaude et froide, Chauffage central, Jardin. Ouvert toute l'année. Pens. complète : **30 fr.** *Remise aux Universitaires.*

HYÈRES (Var). " **AU PAYS DES ILES D'OR** "
Vacances à la mer — Été sans pluie.
Camping, Naturisme, Sports balnéaires.
Plages de sable fin en pente très douce, bordées de bois de pins : **Almanarre, Giens, La Capte,** Plage d'**Hyères, Ayguade, Salins d'H., Costebelle,** les Iles de **Porquerolles, Port-Cros, Le Levant.**
Écrire au Syndicat d'Initiative d'Hyères.

HOTEL-PENSION DE FAMILLE " HELYETT "
14, rue de l'Intendance - Vichy
à 1 minute des Sources et du Parc.
Confort moderne - Cuisine soignée et de régime.
Gérantes : Mmes PRAX et LAVISSIÈRES, Vves d'Instituteurs.

HOTEL LOUVOIS - VICHY
Près sources, parc, casino, tout confort, prix modérés.
Recommandé par
Instituteurs et Professeurs y ayant séjourné.

LANGUE ALLEMANDE
LES VACANCES EN SUISSE
chez **LEUPIN**, Instituteur, Bottmingen/Bâle

VIN FIN, 215 litres, fco gare dép. Echons gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 **FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone)** **298**

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli ferme N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions, Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

A. LAUGIER : La technique des examens et des concours 607
ALCESTE : Le duel et l'honneur 608
A. MOLL-WEISS : Le redressement moral. 609
M. LEBLOND : Histoires sans paroles 610
Ch. CHARLOT : Comment créer une cinémathèque 610
M.-L. NOËL-BERNARD : Les grandes marguerites jaunes 611
T. BLAVIER : Les métiers ruraux 612
G. EISENMENGER : Autorails et trains aérodynamiques 613
Bibliographie : A. Mailfert. J. Balde 614
R. OZOUF : Dans le vaste monde 615
Dr P.-E. MORHARDT : Quelques propos sur les fonctions du foie 616
Pour lire en classe : Le fermier prudent 618

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Sur quelques chiffres... et la manière de les interpréter 619
Paul BRÉCY : Le problème des économies. 620
J. CHIEULET : En cas d'accident 621
P. B. : Le trait d'union corporatif 621
André GANNE : Carnet du militant 622

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures... 577 à 592
Examens : Textes et documents ..... 225 à 230
René OZOUF : Le Val de Loire 229
Les Archives de l'Enseignement primaire : Une réception chez Voltaire à Ferney. Hors-texte.

LA TECHNIQUE DES EXAMENS ET DES CONCOURS

CONSTATATIONS TROUBLANTES

Par A. LAUGER

DANS une brochure récente de 88 pages, éditée par le Conservatoire national des Arts et Métiers, M. Henri Laugier, professeur à la Sorbonne, M. Piéron, professeur au Collège de France, et leurs collaborateurs, Mme Piéron, M. le docteur Toulouse et Mlle Weinberg, ont consigné les résultats de leurs recherches de plusieurs années sur la technique des examens et des concours. Ce travail, des plus intéressant au point de vue scientifique, pourrait et devrait avoir des conséquences pratiques très heureuses si les hommes qui ont la charge délicate de diriger les examens et les concours ou d'y collaborer voulaient bien s'en inspirer.

Citons d'abord l'avant-propos de cette étude qui est signé de MM. Laugier et Piéron :

> Les examens et les concours constituent, de toute évidence, un des rouages essentiels de l'organisation sociale ; leur mécanisme détermine, pour une large part, le choix des cadres directeurs de la nation. C'est assez dire l'intérêt qui s'attache à assurer leur fonctionnement rationnel et le perfectionnement des techniques d'examens. Le perfectionnement de ces techniques n'a, jusqu'ici, guère été poursuivi que par des enquêtes étendues ou par des délibérations de spécialistes. La présente brochure n'a d'autre objet que d'attirer l'attention du public, des psychologues, des pédagogues, des administrateurs sur l'existence et l'importance des problèmes docimologiques (1), restés sans solution satisfaisante, et sur la possibilité d'en aborder l'étude par les méthodes objectives de la science expérimentale.

Pour cette fois, nos savants ont envisagé un seul aspect du travail de l'examinateur, à savoir la correction des copies, et se sont préoccupés de rechercher dans quelle mesure les notes de l'examen écrit sont influencées par la personnalité du correcteur. A coup sûr, tout le monde s'attend à ce que deux professeurs n'attribuent pas des notes identiques ; mais de quel ordre sont les divergences ? Comment se manifestent-elles et quelles peuvent être leurs conséquences pratiques ? Il est assurément intéressant d'avoir quelques précisions sur ce sujet.

Notre cadre limité ne nous permet pas de suivre les auteurs dans le détail de leurs expériences, de reproduire leurs tableaux et leurs graphiques impressionnants. Nous nous bornerons à signaler quelques-unes des conclusions auxquelles ils sont arrivés.

***

LES copies d'un des concours les plus élevés de notre organisation universitaire ont été corrigées par deux examinateurs qui travaillaient séparément sans connaître leurs appréciations respectives. Il s'agit, en l'espèce, de deux professeurs ayant une longue expérience et apportant tous deux à la correction des copies un soin méticuleux et une haute conscience. On peut donc dire que, si le système actuel de correction des copies offre quelques garanties d'impartialité ou de précision, c'est bien chez nos deux examinateurs qu'on les trouve réunies au maximum. C'est pourquoi il est particulièrement intéressant de comparer les notes qu'ils attribuent chacun de leur côté.

166 copies ont été corrigées par les deux examinateurs que nous désignerons par A et B. Ce ne sont pas seulement de nombreuses notes individuelles qui se trouvent souvent très différentes,

*

(1) Expression fondée sur les vocables grecs *dokimazo* : j'examine (des candidats) ; *dokimé* : épreuve ; *dokimasticos* : apte à examiner.

ce sont aussi les deux moyennes : Celle de A est de 7,9. Chez B, elle est égale à 9,1. B est donc plus indulgent que A. Leur différence de moyenne, bien qu'elle ne soit pas très forte, est néanmoins significative.

Si l'on abandonne les moyennes et que l'on considère les cas individuels, les constatations sont plus curieuses et plus... troublantes encore.

Les écarts varient de 0 à 9. Il y a une copie qui a eu la note 5 chez A et la note 14 chez B. Pour une série de copies auxquelles A attribue la même note, et qu'il considère, par conséquent, comme équivalentes, les notes de B varient grandement. Ainsi, les 21 copies qui, toutes, ont reçu chez A la note 5, obtiennent de B des notes comprises entre 5 et 14, c'est-à-dire réparties sur presque toute l'étendue de l'échelle utilisée par B.

Pour les 21 copies qui ont reçu chez A la note 7, les notes de B varient entre 2 et 13 ; pour les 18 copies ayant chez A la note 10, les notes de B varient entre 5 et 14. On peut faire des constatations analogues en rangeant les copies par ordre de valeur des notes de B. On voit, par exemple, que, sur 20 copies qui ont toutes chez B la note 7, les notes de A varient de 2 à 11,5 ; pour les 9 copies auxquelles B attribue la note 14, les notes de A varient de 5 à 14. Par conséquent, deux candidats, dont les copies présentent, de l'avis de l'un des examinateurs, exactement la même valeur, peuvent être jugés par l'autre examinateur aussi différents que possible : l'un des deux candidats est classé 2e sur 166 et l'autre avant-dernier.

***

L'IMPORTANCE pratique de ces divergences dans le cas d'un concours est évidemment considérable.

Supposons qu'il y ait 22 candidats à admettre. Si A et B avaient chacun 22 candidats à choisir, et s'ils devaient les choisir indépendamment l'un de l'autre, sans discuter leurs appréciations et chercher à se mettre d'accord, il arriverait que 11 seulement des candidats (soit 50 p. 100) seraient choisis à la fois par A et B. Les 11 autres, qui devraient être admis d'après les notes de A, seraient refusés par B comme tout à fait insuffisants : leur note moyenne chez B est égale à 1,02, alors que la limite d'admissibilité est égale à 13. *Vice versa*, les 11 candidats qui devraient être admis d'après les notes que leur a attribuées B, mais qui ne le seraient pas d'après les notes de A, obtiennent chez ce dernier une note moyenne de 9,1, alors que la limite d'admissibilité chez lui est de 11,5. On voit donc que, parmi les candidats qui, d'après A, méritent d'être parmi les élus, il y en a chez B qui se classent parmi les mauvais : il y en a un qui se classe 116e, un autre 111e, un troisième 95e, donc très au-dessous de la moyenne. De même pour des candidats choisis d'après B et refusés par A.

Les auteurs se sont penchés aussi sur notre modeste certificat d'études, et ils ont établi, par une enquête sérieuse dans les écoles primaires, que le bon élève d'examen n'est pas identique au bon élève de classe. Si l'on veut pratiquer une orientation rationnelle et réaliser dans telle ou telle voie des sélections utiles, il est certain qu'on ne peut absolument pas se limiter à un tel exament de type traditionnel et qu'on ne doit même pas accorder une valeur éliminatoire décisive à cette épreuve.

***

VOLONTAIREMENT, nos savants n'ont donné à leur intéressante étude qu'une seule conclusion pratique. C'est qu'il faut autant que possible remplacer les appréciations subjectives par des mesures objectives. Il faut s'efforcer de remplacer les compositions écrites traditionnelles, du moins certaines d'entre elles, par des « tests de connaissance ». Il est clair que l'on ne peut introduire ces *tests* partout. Il est permis de douter que la composition française, où le style, la manière d'exposer, la création intellectuelle importent au premier chef, puisse jamais être réduite à un test précis. Mais, dans les autres manières d'enseignement, lorsqu'il s'agit de constater si le candidat connaît les faits, comprend les lois et les problèmes, l'emploi des tests est tout indiqué.

C'est aux administrateurs qui ont la responsabilité des examens et des concours à modifier — en s'appuyant sur ces données scientifiques — leurs méthodes et leurs pratiques, en ce qui concerne la correction et la notation des milliers de copies qui leur sont soumises chaque année.

Peut-être nous permettront-ils de leur présenter quelques suggestions, parmi celles qui nous viennent à l'esprit :

L'idéal serait, on le conçoit, que toutes les compositions d'un examen, à plus forte raison d'un concours, fussent examinées et cotées par toute la commission préposée à la même discipline. Nous savons que cela se fait dans certains centres peu importants. Après lecture, chaque membre donne sa note, et la moyenne des notations représente la valeur de la copie. Ainsi, la sévérité des uns se trouve corrigée ou atténuée par l'indulgence des autres. Mais l'affluence grandissante des candidats dans la plupart des départements rend cette heureuse pratique absolument impossible. On en est réduit à distribuer les copies aux divers membres de la Commission, et c'est alors qu'apparaissent les anomalies que nous avons signalées et les injustices possibles dans les résultats obtenus. Disons tout de suite que quelques mesures s'imposent :

1° Une copie devrait toujours être lue et appréciée par deux examinateurs ;

2° Ces deux examinateurs ne seront choisis au hasard. Ils ne doivent pas être enclins tous deux, soit à la sévérité, soit à l'indulgence, mais être notoirement connus pour avoir habituellement une opinion assez différente dans leurs appréciations.

C'est toute une psychologie des examinateurs qu'il appartient aux chefs de réaliser avec tous les moyens dont ils disposent. A notre connaissance, elle ne l'a pas été jusqu'ici. Au moment où la gratuité de l'enseignement secondaire rend plus importantes encore les épreuves de sélection, rien ne saurait plus être négligé pour aboutir aussi sûrement que possible à choisir les plus dignes et à les mettre à la place qui leur revient, d'après leur intelligence et leur savoir.

A. LAUGIER,
Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.

BILLET D'ALCESTE

LE DUEL ET L'HONNEUR

ON aurait pu croire, après la Grande Guerre, qu'on n'entendrait plus parler de ces petites guerres privées que sont les duels. Une si horrible tuerie, pensait-on, ferait paraître mesquins et ridicules les « règlements d'honneur » par le couteau, l'épée ou le pistolet. Finies les vendettas, finies les rencontres sur le pré. C'est au moins cela de gagné.

On l'a cru quelques années, et l'on s'aperçoit aujourd'hui qu'on s'est trompé. Les vendettas n'ont jamais cessé, car les haines privées entre primitifs résistent à toute civilisation. Et l'on voit peu à peu dans les sociétés dites civilisées reparaître les duels, qui reprennent figure de cérémonies mondaines. Nouveau signe de fin de l'après-guerre.

On a vu tout récemment des avocats, des journalistes, des hommes politiques échanger des balles ou des coups d'épée avec ou sans résultat, au moins mortel. Un peu auparavant, aux États-Unis, un avocat et un journaliste avaient croisé le fer pour une artiste de cinéma, l'un la jugeant un « présent des dieux », l'autre estimant qu'il n'en voudrait pas « pour jouer les blanchisseuses ». On ne nous a pas dit les causes des derniers duels ; elles doivent être sérieuses puisque les adversaires ne se sont pas réconciliés sur le terrain. Valaient-elles le risque de mort ? Et surtout l'honneur a-t-il été vengé ?

Dans le même temps, un cinéaste a fait scandale dans les mêmes milieux, parce que, invité à se mettre en ligne par un journaliste qui s'estimait insulté, il avait décliné l'invitation. « Je ne vois pas, a-t-il répondu, ce qu'une telle cérémonie peut avoir à faire avec notre différend, ou avec mon honneur. » En revanche, il a offert de soumettre le cas à un jury d'honneur. Les témoins de son adversaire ont décliné ledit jury et solennellement dressé un « procès-verbal de carence ».

Ajoutons, pour compléter le tableau, que le commissaire de police, qui aurait dû dresser procès-verbal, n'a pas manqué d'arriver sur le terrain du duel quand tout était terminé, de même qu'il assiste aux courses de taureaux, non moins interdites par la loi, et s'offre ensuite le luxe de constater la contravention. Ainsi se restaure, dans notre doux pays, le sens de l'autorité.

Que penser de ces manifestations ? Faut-il rire, faut-il pleurer ? Il faut en tout cas constater la relativité des idées qu'on se fait sur l'honneur. Que l'honneur soit un des sentiments les plus vitaux, les plus caractéristiques de la dignité morale et du respect de soi, cela n'est pas douteux. Nul n'a oublié les admirables pages de Vigny sur la religion de l'honneur. *Mais sur l'appréciation de cet honneur, que de divergences !*

On a représenté cette année, au théâtre de l'Atelier, une vieille pièce espagnole, Le Médecin de son honneur, *qui a été accueillie avec stupeur. On y voit un gentilhomme condamnant à mort sa jeune femme parce que celle-ci, bien qu'innocente, pouvait donner prise à la médisance. Médecin de son honneur ? a-t-on dit. Non ! médecin de son amour-propre et de sa jalousie, ce qui n'est pas la même chose. Ce qui n'empêche pas les censeurs de l'Espagnol d'être indulgents pour le duel, qui est une survivance de la même tradition féodale.*

Parlez du duel à un philosophe, il sourira tristement ; à un savant penché sur ses cornues, il haussera les épaules ; à un homme d'Eglise, il lèvera les yeux au ciel ; à un homme du peuple, il vous demandera si vous vous moquez de lui. Et de même pour d'autres catégories sociales. En faut-il conclure que ces hommes n'ont aucune idée de l'honneur ? Non, mais qu'ils ne le placent pas où le voient encore aujourd'hui le gentilhomme ou le mondain. Pourquoi n'y aurait-il d'honneur que celui qu'on « lave » dans le sang, ou plutôt dans un simulacre ?

Là encore, ne pas se faire justice soi-même, et se civiliser.

ALCESTE.

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

REDRESSEMENT MORAL

PARLER du redressement moral d'une nation, c'est tout d'abord la supposer désireuse de ce redressement, et elle ne saurait témoigner de ce désir et agir en faveur de sa réalisation que si une volonté ferme, vigilante et agissante, lui en fournit le moyen. Or, les conditions dans lesquelles nous nous trouvons actuellement amènent l'aveulissement des esprits, la dépression des caractères, et, avant de prêcher le redressement de la morale, sans doute faudrait-il tout d'abord se préoccuper de l'assainissement de l'ambiance.

On a souvent parlé de l'importance de l'exemple dans l'éducation de l'enfant ; pour l'adulte, pour la nation entière, son importance n'est pas moindre. Or, on paraît l'ignorer, en tout cas, on n'en tient aucun compte. Nos journaux, à de bien rares exceptions près, font les honneurs de la première page, de la photographie et de longs articles à tous les criminels, bandits et escrocs en conflit avec les lois. Les actions héroïques n'y trouvent qu'une bien petite place, les progrès merveilleux de la science y sont souvent passés sous silence : une atmosphère lourde, angoissante, enveloppe le lecteur et finit par le déprimer. Si bien que les Français, que leur aimable caractère faisait aimer, finiront par devenir des êtres moroses, incapables de réaction.

Supprimer cette odieuse propagande, tel est le premier et le plus facile des remèdes à employer pour le redressement moral du pays.

Il en est un autre que j'ai expérimenté durant la guerre et qui donne les meilleurs résultats ; il consiste à créer du plaisir, de la joie. *L'Aide morale*, que j'avais fondée aux heures les plus terribles de la Grande Guerre, a beaucoup fait pour maintenir en bon état le moral des Français de l'arrière.

En quoi consistait cette œuvre ? Elle réunissait, tous les dimanches, de quatre à six heures, dans les différentes mairies de Paris, et plus tard dans quelques villes de province, les familles des hommes partis pour le front. Des savants leur parlaient de certains problèmes scientifiques ou économiques que soulevait la guerre, et des artistes, choisis parmi les premiers (la Comédie Française, l'Odéon, l'Opéra et l'Opéra-Comique s'y trouvaient représentés) grâce à leur répertoire magnifique, leur procuraient, en même temps que quelques instants d'oubli, une sensation de plaisir qui les réconfortait et leur donnait une force de résistance nouvelle.

Qu'attendons-nous pour reprendre « l'Aide morale » ? Le nombre des artistes de talent en chômage est considérable. Leur permettre de gagner quelque argent en luttant contre la dépression générale, ce serait faire une œuvre sociale à portée double : sans grande dépense, j'en suis persuadée, pour peu qu'on sache s'organiser, et, surtout, troisième remède, le plus profond : nous attacher de toutes nos forces à l'éducation morale de nos enfants.

Faisons-leur une volonté forte qui leur permettra de lutter contre les effets moraux de la crise, de réagir contre la dépression à laquelle elle donne lieu et d'entraîner vers l'espérance ceux qui les entourent. L'exhortation, les habitudes, l'exemple, tels sont les moyens qui sont à notre disposition pour réaliser notre projet ; encore faut-il savoir les utiliser comme il convient.

L'exhortation se fait par la parole et par la lecture ; or, si les livres de morale ont parfois mérité nos éloges, ils ont d'autres fois provoqué nos sourires. A ce propos, il m'a été donné de faire une expérience dans un milieu d'enfants et l'on pourrait, sans doute, en généraliser l'application : c'est de faire composer leur livre de morale par les enfants eux-mêmes. Chacun remet au maître le récit qu'il a trouvé le plus beau ou lui décrit l'action qui l'a davantage ému. Entre tous ces apports, le maître choisit les meilleurs, les plus émouvants. Ils sont inscrits dans le cahier de morale de la classe et souvent relus par les enfants ; les faits patriotiques y trouvent naturellement leur place.

Les habitudes contractées par l'homme dans sa jeunesse me semblent avoir une influence profonde sur son avenir : entraîné au travail, coutumier d'une vie simple, peut-être même un peu rude, il ne connaîtra pas les besoins superflus qui amollissent l'être humain et le disposent à la critique, si ce n'est à l'envie déprimante.

Enfin, l'exemple donné par ceux qui ont sur lui quelque autorité ne sera pas seulement pour sa nature imitative la meilleure des incitations, il aura, sur ceux-là même qui doivent le donner, l'effet le meilleur.

J'ai souvent parlé de l'enfant éducateur qui, par un effet de retour, oblige ceux qui le dirigent à agir comme ils doivent agir, ce qu'ils ne feraient peut-être pas si le perspicace spectateur qu'est l'enfant n'était à leurs côtés.

En résumé, donc, aérer l'atmosphère trouble dans laquelle nous étouffons, créer une ambiance saine et gaie, éduquer l'enfant moralement, et, par contre-coup nous éduquer nous-mêmes, tels sont les éléments qui peuvent amener l'affirmation de nos volontés, la virilisation de nos caractères et provoquer le redressement moral de notre chère patrie, prélude indispensable d'une ère nouvelle de bonheur et de prospérité.

AUGUSTA MOLL-WEISS.

SUR LE VIF

HISTOIRE SANS PAROLES

RAYMOND, huit ans, type de l'arriéré par insuffisance thyroïdienne, fait du dessin libre sur son ardoise. Raymond ne sait pas encore lire. Il en est aux voyelles. Il connaît quelques consonnes, mais n'a jamais pu admettre que *r* et *a* s'appelaient *ra* lorsqu'ils étaient réunis. Il sait aussi écrire les voyelles sur son ardoise. On ne peut avoir l'ambition de lui donner un cahier : il le mange.

En revanche, Raymond est « très fort » sur le dessin libre des scènes animées. Il brandit triomphalement son ardoise. Voyons ? Trois scènes vigoureusement crayonnées occupent les deux faces de l'ardoise.

Première scène : deux animaux. (« Un âne et une bourrique », dit Raymond avec son sourire le plus suave.) Leur rapprochement laisse peu de doute sur la nature intime de leurs relations.

Deuxième scène : un seul personnage. (« La bourrique », dit Raymond dont la bouche se fend.) La bourrique porte en ses flancs un petit animal qui, par sa ressemblance avec son contenant, est sans conteste : « un bourricot ».

Troisième scène ; deux animaux, un gros et un petit, qui trottinent de concert sur une ligne blanche qui doit être la route : « La bourrique et son petit âne », dit Raymond, dont la bouche largement fendue et les yeux hilares expriment la suprême joie de la création artistique.

Raymond fait du dessin libre.

M. LEBLOND.

LE CINÉMA SCOLAIRE

COMMENT CRÉER UNE CINÉMATHÈQUE

La location des films. — Dans un précédent article nous avons énuméré les avantages du film étroit (9mm,5). Encore n'avons-nous pas mentionné la facilité de location. Or la liste complète des représentants de « Pathé-Baby » contient plus de 450 noms...

Cependant, il ne semble pas que les instituteurs aient auprès de ces agences toute satisfaction.

En général, on se plaint de l'*état des films*. Après avoir passé en beaucoup de mains (surtout irresponsables), les bandes sont vite détériorées ; les perforations s'arrachent, les images se rayent, les titres se gondolent et deviennent illisibles. En dépit de revisions plus ou moins fréquentes, tout film utilisé sans ménagement est rapidement inutilisable.

Les envois ne sont pas toujours faits avec l'*exactitude* désirable. Ou bien le programme demandé n'est pas adressé en temps utile, ou bien il n'est même pas envoyé du tout, s'il est nouveau et très demandé. Dans ce cas, il faut être accroché en permanence au téléphone, ou entretenir avec l'agence une correspondance fastidieuse. Certains préfèrent alors renoncer au choix des films, ce qui n'est pas sans danger...

Enfin, il faut noter la *cherté des tarifs*. Normalement, une bobine de cent mètres se loue de 8 à 10 francs. Il en faut six pour une séance de deux heures. Si l'on ajoute les frais de retour, la dépense est alors trop lourde pour le budget limité d'une petite école rurale.

***

Création d'une cinémathèque. — C'est pour remédier à ces inconvénients, inhérents au système de location, que se créent, toujours plus nombreux, des groupes d'usagers du film scolaire et post scolaire.

On remarquera qu'il n'est pas plus onéreux d'acheter, entre douze personnes, un film de cent mètres pour 120 francs, que de payer 12 fois 10 francs de location. Encore reste-t-on, dans le premier cas, propriétaire de son film que l'on peut projeter de nouveau, ou même revendre après usage, ce qui diminue le prix de revient.

Comment constituer un tel groupe ? Un appel dans les bulletins corporatifs départementaux, et les adhésions ne tardent pas à parvenir. Peu nombreuses au début, car il faut que toute initiative fasse ses preuves... Qu'importe ! On limitera pour commencer le nombre et la durée des programmes, à raison d'un programme de 400 mètres seulement par deux adhérents. Ainsi la cotisation initiale sera égale au prix de deux films.

Bien entendu, plus on réunira d'adhérents, plus on pourra acheter de programmes, sans changer le montant de la cotisation.

***

L'organisation d'une cinémathèque. — Entrons dans plus de détails et indiquons comment fonctionne la *Section Pathé-Baby*, fondée en 1929 au sein de la Cinémathèque départementale de l'Yonne.

A l'origine, cette section comptait 12 membres. Elle en a aujourd'hui 48. Aussi, a-t-il fallu la dédoubler et constituer deux groupes, disposant chacun d'une collection identique de films, répartis en douze programmes.

Ceux-ci circulent par roulement, suivant l'ordre du tableau des adhérents et aux dates prévues sur le calendrier. Ainsi le n° 1 reçoit les films du n° 24 et les transmet au n° 2, puis au n° 3, etc...

Mis à la poste *chaque lundi*, reçus le mardi (ou le mercredi au plus tard), les films doivent être obligatoirement réexpédiés le lundi suivant. Règle absolue, même si, pour une cause quelconque, les films n'avaient pu

être projetés. Grâce aux indications du calendrier de roulement, chaque adhérent peut alors, de quinze en quinze jours, fixer la date exacte des douze séances de la saison.

Choisis par le secrétaire exclusivement parmi les nouveautés de l'année, et approuvés par l'assemblée générale des membres de la section, les programmes sont établis de façon à pouvoir être présentés aussi bien aux enfants des écoles qu'aux adultes des soirées populaires. Chaque programme comporte six bobines de 100 mètres ; en principe, une comédie ou un drame, un comique et un éducatif.

La cotisation est fixée à 250 francs (plus 50 francs de droit d'entrée). Toutefois, lorsque les films sont utilisés plusieurs fois par un même adhérent ou dans plusieurs écoles d'une même commune, elle est majorée de 50 p. 100 et portée à 375 francs.

Tout adhérent est tenu de ne jamais renvoyer ses films sans les avoir soigneusement réembobinés, réparés et empaquetés. En outre, le premier usager est chargé d'en faire une analyse précise, à laquelle ses collègues ajouteront ensuite leurs observations personnelles sur la valeur et l'état matériel du programme, ainsi que la date de réception, d'utilisation et de renvoi. Ces annotations, qui présentent parfois le plus vif intérêt, renseignent les maîtres, facilitent leurs commentaires et explications et permettent un contrôle efficace du roulement.

La bonne marche de la cinémathèque dépendant de la scrupuleuse observation de ces règles, des « instructions » détaillées sont envoyées au 1er octobre aux adhérents anciens et nouveaux, sous la forme d'une brochure de six pages, tirée au duplicateur, donnant l'organisation du groupe, le calendrier et le tableau du roulement, la composition des programmes, la situation financière et les recommandations du secrétaire. Nous nous ferons un plaisir d'en communiquer un exemplaire à ceux qu'elle pourrait intéresser.

***

Le bilan de six années. — Toujours plus d'adhérents, une « encaisse » prospère, une satisfaction unanime ! Les films, achetés neufs, et utilisés au maximum 24 fois, restent pour la plupart intacts jusqu'en fin de roulement.

Certes, il suffit d'un opérateur novice ou négligent pour causer d'irréparables dégâts. Constatation étant faite par le suivant, on avertit aussitôt le responsable, qui reçoit amicalement une leçon pratique du collègue le plus proche, ou une invitation salutaire à faire reviser son appareil au plus vite. D'ailleurs, chacun a intérêt à ce que les collections — qui sont la propriété commune — ne se détériorent pas et puissent trouver acquéreur en fin d'année.

De même, chacun a intérêt à ce que l'exactitude des envois soit observée. Et puis, comment se mettre en faute, lorsque le camarade qui attend ses films habite un village voisin et se charge de vous rappeler à l'ordre par un coup de téléphone impératif et pour demander au besoin votre exclusion en cas de récidive...

« Aussi, écrivait un adhérent, nous n'avons eu qu'à nous laisser vivre. Les films nous sont arrivés sans le moindre souci. » Pas même celui de se faire inscrire pour l'année suivante, le renouvellement de l'adhésion étant tacite.

Tous ces avantages pour une dépense *trois fois inférieure* à celle qu'entraînerait la location des mêmes programmes ! Économie des plus appréciable, puisqu'elle dépasse 500 francs par école !

Seul le *choix des programmes* a pu parfois susciter quelques critiques.

Il est évidemment difficile de répondre simultanément à tous les goûts, surtout contradictoires. Mais on peut, cependant, tenir largement compte des désirs exprimés et éliminer les genres de films qui donnent lieu à controverses.

Tâche délicate pour les sélectionneurs... Et l'on conçoit qu'ils puissent se trouver embarrassés parmi une multitude d'œuvres dont ils ne connaissent que le titre. Aussi, est-ce à les aider dans leur choix que nous consacrerons, l'an prochain, une part de nos chroniques sur le cinéma scolaire.

C. CHARLOT,
Instituteur E. P. S., Joigny (Yonne).

LETTRES A GEORGIE SUR LES PLANTES

LES GRANDES MARGUERITES JAUNES

LES grandes marguerites au cœur d'or ont fait leur apparition depuis plus d'un mois dans les champs, et je ne les ai pas encore décrites.

Si tu cueilles une grande marguerite, tu dis : « J'ai une belle fleur. » Tu as raison, car elle resplendit, avec ses rayons d'un jaune un peu plus clair que le cœur d'or : elle est toute lumière.

Regarde un rayon avec soin ; tu le verras sillonné de fines nervures et terminé par de toutes petites dents.

Et si tu détaches tous les rayons de la marguerite, il te faut encore regarder le cœur à la loupe. Tu découvriras alors des centaines de petits tubes jaunes, très proches les uns des autres, presque droits.

Chaque petit tube s'ouvre en haut en formant cinq petites dents. C'est dans le tube que sont fixées les étamines. En bas, le tube est vert et il renferme une graine minuscule.

Bien sûr, les botanistes ont raison de dire que la grande marguerite est comme une colonie de petites fleurs.

Mais, si je laisse ma loupe de côté, je ne distingue plus toutes ces fleurs minuscules.

Je vois seulement un beau cœur d'or, une collerette jaune bien étalée.

J'admire de nouveau, comme toi, les grandes marguerites qui s'épanouissent heureuses et qui veulent chacune ressembler au soleil.

MARIE-LOUISE NOËL-BERNARD.

Club d'accueil d'Enghien-les-Bains

Si l'enseignement a fatigué votre voix, si votre larynx a été surmené, allez traiter vos cordes vocales à Enghein-les-Bains. Les eaux sont les plus sulfureuses de France, et l'installation la plus complète et la plus moderne.

Le Syndicat d'initiative d'Enghien vous mettra en rapport avec un Club d'Accueil dont les membres (instituteurs et institutrices actifs ou retraités) seront heureux de vous faciliter le traitement et le séjour dans cette charmante station, à dix minutes de Paris.

**

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

LES MÉTIERS RURAUX

Il est partout si difficile de trouver un emploi qu'il est prudent de conseiller aux jeunes gens habitant la campagne de ne pas aller chercher de déceptions à la ville. Ceux dont les parents ont une exploitation assez prospère (ferme, petit commerce) ont tout intérêt à continuer leur métier. Mais les parents engageraient souvent leurs enfants dans une voie différente parce qu'ils connaissent les désavantages de leur profession et ne voient les autres que sous leur aspect le plus favorable. Or, tout métier a ses inconvénients et il vaut mieux s'engager dans une voie que l'on connaît et qui présente une certaine sécurité. Souhaitons donc que le fils du fermier reste à la ferme, que le fils de l'épicier, du boucher, du cordonnier demeure près de ses parents pour leur succéder plus tard.

Notons que bien des métiers peuvent s'exercer à la campagne et que, là comme ailleurs, un jeune homme travailleur et sérieux peut se faire une situation honorable.

Il faut tout d'abord envisager tous les *métiers du bâtiment.*

1° *Terrassiers* qui font les fouilles.

2° *Maçons* qui peuvent se spécialiser dans des branches différentes.

L'apprentissage se fait :

a. — Sur le chantier et peut être complété par des cours professionnels.

b. — Dans les écoles de métiers : École de la maçonnerie à Paris ; École de métiers de Felletin (Creuse) ; École de Gourdon-Polignac (Haute-Garonne) ; Strasbourg (Bas-Rhin), Escazals (Lot).

3° *Charpentiers* qui préparent, montent assemblent et posent les pièces de bois des combles, les solives des planchers. Apprentissage :

a. — Sur le chantier, complété par des cours professionnels.

b. — A l'école des mêtiers de Fontaineroux (Seine-et-Marne) ; de Gourdon-Polignac (Haute-Garonne).

4° *Couvreurs.* — Ils préparent et mettent en place les matériaux imperméables : tuiles, ardoises, plomb, cuivre, zinc, tôle galvanisée, fibro-ciment, etc. Certaines qualités physiques sont indispensables à l'exercice de cette profession : constitution robuste, cœur sain, grande agilité, tempérament calme, non sujet au vertige. L'apprentissage se fait :

a. — Sur le chantier, complété par des cours professionnels.

b. — A l'école de métiers, 74, rue de Reuilly, à Paris ; aux ateliers-écoles, 7, rue Saint-Lambert ; 51 *bis*, rue des Épinettes.

c. — A l'École supérieure de couverture de Saint-Léonard (Maine-et-Loire).

5° *Menuisiers.* — L'apprentissage se fait :

Soit à l'atelier, complété par des cours professionnels, soit dans les écoles pratiques :

Allier : Moulins, Vichy, Gannat, Montluçon. — *Alpes-Maritimes :* Nice. — *Seine-et-Marne :* section d'artisanat rural de Fontaineroux. — *Seine :* École de la Chambre syndicale, 3, rue Doudeauville (Paris). — Ateliers-écoles, 7, rue Saint-Lambert; 245, avenue Gambetta. — Écoles Diderot, Dorian. — *Seine-et-Oise :* Audrésy.

6° *Plombiers.* — L'apprentissage se fait sur le chantier, complété par des cours professionnels, ou bien :

Aux écoles de métiers de Paris : 74, rue de Reuilly; 51 *bis*, rue des Épinettes ; 7 et 9, rue Saint-Lambert ; aux écoles de métiers de Vitry-sur-Seine ; de Gourdon-Polignac (Haute-Garonne).

7° *Le serrurier.* — L'apprentissage se fait à l'atelier et se complète par les cours professionnels, ou, à Paris :

Aux écoles Diderot, Dorian ; aux Ateliers-écoles, 245, avenue Gambetta ; 7, rue Saint-Lambert ; 18, rue de Salneuve ; à l'École nationale professionnelle de Saint-Ouen ; à l'École pratique de Vitry ; à l'Atelier-école d'Andrésy (Seine-et-Oise) ; dans les *Alpes-Maritimes*, à l'École de métiers du Bâtiment de Nice ; dans la *Creuse*, à l'École de Felletin ; dans l'*Allier*, aux Écoles de Moulins, de Vichy.

8° *Les peintres.* — L'apprentissage se fait chez un patron et se complète par des cours professionnels, ou :

A Paris, 10, rue Eugène-Varlin ; à Felletin (Creuse) ; à Strasbourg (Bas-Rhin) ; à Melun, École Sieber ; à Tours, École Teissier.

9° *Les électriciens* ont tout intérêt à se préparer dans les écoles spéciales d'électricité afin d'acquérir une base solide de connaissances qui leur permettra de suivre l'évolution de cette technique, toujours en progrès.

Nous recommandons de compléter ces renseignements par une visite à l'Office professionnel de la région que l'on habite. La liste des divers Offices a été publiée dans le *Journal des Instituteurs* du 28 octobre 1933.

Ajoutons à la liste des métiers ruraux ceux du mécanicien, du mécanicien-électricien, du maréchal-ferrant, du charron, du bourrelier, du cordonnier, qui assurent aux bons ouvriers des ressources à peu près constantes.

Signalons parmi les écoles d'artisanat rural :

Amiens : mécanique, forge, maréchalerie. — Arles : mécanique agricole, forge, charronnage. — Beaulieu (Gers) et Cibiens (Ain) : charrons, menuisiers, forgerons. — Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) et Gourdon-Polignac (Haute-Garonne) : mécanique, charron, maréchalerie. — Escazals (Lot) : maçons. — Pons (Charente-Inférieure), Saint-Pons (Hérault), Fontaineroux (Seine-et-Marne) : mécaniciens, maréchaux ferrants. — Gannat (Allier) : artisanat agricole ; et, pour les cordonniers, l'École des Chausseurs-Bottiers, 70 *bis*, rue Turbigo, à Paris.

Toutes ces professions, modestes en apparence, assurent à ceux qui les exercent des ressources à peu près certaines, car elles ne connaissent guère le chômage.

T. BLAVIER.

École des Infirmières de l'Assistance Publique.

UN concours pour l'admission d'environ 140 élèves à *l'École des Infirmières de l'A. P. de Paris* aura lieu à l'Hospice de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, le 17 oct. 1935, à 13 heures.

Ce concours, ouvert aux jeunes filles âgées de 19 à 26 ans au 1er oct. 1935, comporte une dictée, deux problèmes d'arithmétique, une rédaction sur un sujet général et une épreuve de couture.

Les candidates pourvues du B. S. ou d'un diplôme équivalent (bac., D. F. E. S.) sont dispensées des épreuves écrites ; elles n'ont à satisfaire qu'à l'examen médical.

Les inscriptions seront reçues du 1er août au 15 sept. 1935 à l'Administration de l'A. P., 3, av. Victoria (sous-dir. du Personnel, 2e bur.).

Le traitement de début à la sortie de l'École est actuellement de 13 440 francs (y compris l'ind. de résidence).

La préparation des confitures.

VOICI revenue la saison de l'abondance et des fruits. Les institutrices peuvent profiter de cette occasion pour donner à leurs élèves quelques leçons d'enseignement ménager sur la préparation des confitures.

Toutes les ménagères en France savent préparer les confitures, mais il faut bien reconnaître que la qualité de celles-ci n'est pas toujours irréprochable. Une erreur notamment commise par beaucoup de maîtresses de maison est de les faire trop cuire.

Une durée d'ébullition d'une demi-heure à trois quarts d'heure suffit pour les préparer, une cuisson plus longue détruit irrémédiablement toutes les vitamines des fruits et leur enlève une grande partie de leur saveur naturelle.

On objecte aussi que les confitures bien cuites se conservent mieux, ce n'est pas tout à fait exact, car il n'y a qu'un seul bon procédé pour leur assurer une conservation parfaite, c'est de respecter la coutume qui veut que l'on mette toujours la même quantité de sucre que de fruits — pour les fruits doux bien entendu ; — pour les fruits acides ou insuffisamment, mûrs la quantité de sucre doit encore être augmentée.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

AUTORAILS ET TRAINS AÉRODYNAMIQUES

CHACUN sait, aujourd'hui, ce qu'est un autorail, tellement les nouveautés se répandent rapidement dans ce siècle où tout le monde voyage et où l'on ne s'étonne plus de rien.

Sur les lignes secondaires, les locomotives cèdent le rail aux *automotrices* : les indicateurs montrent, d'un semestre à l'autre, le développement grandissant des *autorails* sur les voies ferrées de divers réseaux. Les Compagnies de chemins de fer vont pouvoir réaliser des économies, et les voyageurs sont enthousiasmés par ce moyen nouveau qui permet des déplacements rapides plus confortables que le train. Et voici maintenant que le *P.-L.-M.* vient de mettre à l'essai un *train aérodynamique*, entièrement profilé, afin de réaliser des vitesses élevées.

Nous donnons ci-dessous quelques indications sur ces engins nouveaux qui modifient déjà les habitudes des voyageurs et apportent une note bien spéciale aux paysages « ferroviaires ».

Les automotrices modernes.

DANS tous les pays, les chemins de fer sont déficitaires ; malgré l'élévation des tarifs pour voyageurs et marchandises, les frais d'exploitation ne sont pas couverts. Et le déficit, pour les grands pays, se chiffre par milliards tous les ans. Ce déficit est surtout la conséquence des lignes secondaires à trafic faible. Aussi a-t-on eu l'idée de remplacer sur ces lignes le train ordinaire par de nouveaux véhicules d'une utilisation moins coûteuse (le prix de revient du kilomètre-automotrice est le tiers du prix de revient du kilomètre-train).

Après la tentative des chemins de fer de l'État (1921) qui attelèrent les anciennes voitures de seconde classe à des machines motrices pourvues de moteurs à essence, 4 cylindres, 85 chevaux, on vit apparaître, en 1931, les premières automotrices dont les caractéristiques furent les suivantes :

Renault : 36 places. Vitesse : 85 kilomètres en palier. Moteur à essence qui fut peu après remplacé par un Diesel-Renault. Transmission par boîte de vitesses et cardans.

Michelines : Montées sur pneus. Moteur à essence Panhard, 4 cylindres, sans soupapes. Puissance : 85 chevaux. Vitesse en palier : 100 kilomètres. Deux essieux avant sont moteurs, l'essieu arrière est porteur.

Paulines (Compagnie du Midi) : Caisse en duralumin reposant sur quatre essieux indépendants. Moteur à huile lourde, 5 vitesses. Poste de conduite à chaque extrémité. Puissance : 50 chevaux. Vitesse : 90 kilomètres en palier.

Ces véhicules ont défrayé les chroniques des journaux et ont eu dans le public un grand succès de curiosité. Convaincus que l'avenir des transports de voyageurs par voie ferrée réside dans l'emploi de trains légers, emmenant un nombre restreint de personnes, mais se succédant à intervalles rapprochés, les techniciens ont présenté diverses solutions visant au confort, à la vitesse et à l'économie d'exploitation.

En 1933, on pouvait déjà répartir les nouveaux types d'automotrices en trois groupes :

1° Les *autopneus* (type Micheline). — Le coefficient d'adhérence du pneu sur le rail est environ le triple de celui d'un bandage d'acier, ce qui permet une accélération et un freinage rapides. La largeur d'appui offerte par le rail à un pneumatique n'étant que de 4 à 5 centimètres, la charge ne peut dépasser 800 kilos par roue, ce qui entraîne une construction légère, et le choix du moteur à essence le plus léger par cheval. Chaque roue de la Micheline comporte une roue de guidage assurant la bonne tenue de la voie et limitant les déplacements latéraux.

2° Les *automotrices rail-route* (types Dunlop et Willème). — Le système Dunlop est intermédiaire entre l'autopneu et l'automotrice à bandage d'acier : il utilise le pneumatique pour la suspension et la roue métallique pour le guidage du véhicule sur les rails.

3° Les *automotrices à roues d'acier* (types Renault, Dietrich, Bugatti, etc). — Ces véhicules présentent des modifications secondaires relatives à la forme de la caisse, au moteur, au poste de conduite. La puissance et le tonnage sont augmentés. La vitesse atteint et dépasse 150 kilomètre ; on envisage comme possible une vitesse de 200 kilomètres à l'heure, mais il faudrait modifier le système actuel d'exploitation des chemins de fer où la vitesse maximum prévue est de 120 kilomètres.

L'engouement pour les autorails a été d'emblée très grand, aussi bien en France qu'à l'étranger. C'est ainsi que les chemins de fer tchécoslovaques possédaient déjà, à la fin de l'année 1933, plus de quatre cents automotrices en service.

La Bugatti P.-L.-M. Paris-Lyon et Paris-Vichy.

SOUS l'impulsion de son directeur général, la Compagnie *P.-L.-M.* s'est proposée de mettre en service des autorails à grande vitesse sur des parcours étendus. Nous décrirons le *train léger P.-L.-M.* que nous avons pu examiner et même utiliser, au cours de l'été dernier.

Ce train léger se compose d'une voiture motrice et d'une voiture remorque étroitement soudées l'une à l'autre et reposant sur quatre boggies à quatre essieux. C'est le premier « couplage » réalisé suivant la formule de Pullman. L'ensemble mesure 43 m. 50 et pèse, à peine charge, 61 tonnes. Le mécanisme de traction comporte 4 moteurs à 8 cylindres, de chacun 200 chevaux, alimentées par un mélange d'essence, d'alcool et de benzol contenu dans quatre réservoirs. Tout système de changement de vitesse a été supprimé. La conduite de la voiture est simple : démarrage et réglage de vitesse s'obtiennent par les manettes des gaz des moteurs. Les freins, du type automobile, sont d'une action à la fois très douce et très énergique.

Le train peut loger 74 voyageurs confortablement installés en fauteuils Pullman, ou 123 sur des sièges de moindres dimensions. La voiture motrice contient deux compartiments de voyageurs, ainsi que la chambre des moteurs ; le mécanicien se tient dans un kiosque vitré émergeant de la toiture. La voiture-remorque comprend aussi deux compartiments, une toi-

Indiquez les réseaux et les lignes empruntés, les grandes villes traversées.

4° *Croquis de la côte française, de la frontière belge à Cherbourg.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Iéna :* grande victoire de Napoléon Ier sur les Prussiens en 1806, peu après l'Empereur entrera à Berlin.

Waterloo : défaite de Napoléon Ier revenu de l'île d'Elbe et qui, le 18 juin 1815, est battu par les troupes de l'Anglais Wellington et du Prussien Blücher.

Sedan (1-2 septembre 1870) : désastre où l'armée française commandée par Napoléon III est battue et faite prisonnière par les Allemands avec son empereur. C'est la fin du deuxième Empire.

Verdun (rappelle, pour ne citer que les faits de l'histoire contemporaine, les furieuses attaques des Allemands en 1916.) Bien défendue par Pétain, la ville ne fut pas occupée par l'ennemi qui, après de très violents combats qui durèrent plusieurs mois, dut renoncer à son offensive.

2. Réponse à adapter au milieu local. Les enfants de la Haute-Marne pourront parler des combats de l'Argonne qui précédèrent la victoire de Valmy (1792).

3. Départ de Chaumont : prendre la ligne Belfort-Paris (réseau de l'Est) par Chaumont, Troyes, puis celle de Paris à Brest (réseau de l'Ouest-État), par Chartres, Le Mans, Rennes, Saint-Brieuc.

4. (Voir Atlas.)

IV *bis.* **SCIENCES** (Fontainebleau, Seine-et-Marne, 1933). — 1. *Croquis d'une fleur à votre choix, nommez-en les diverses parties.* — 2. *Pourquoi le bon jardinier pioche-t-il souvent ses cultures potagères?* — 3. *Plantes de la famille des légumineuses utilisées dans notre alimentation, dans celle des bestiaux.* — 4. *Comparez une pierre calcaire et une pierre granitique.*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Le croquis représente une fleur de pommier fendue par le milieu, et dont on voit la coupe hachurée et la moitié postérieure. Elle comprend 5 sépales formant le calice, 5 pétales formant la corolle, une vingtaine d'étamines *é*, et un pistil *pi* de 5 pièces, difficile à bien voir parce qu'enfoncé dans le bout renflé du pédoncule. Celui-ci est évasé en coupe, et ce sont ses bords qui portent les autres organes floraux.

2. Les façons données aux cultures ont pour but de favoriser la croissance des végétaux. Elles détruisent, en effet, les mauvaises herbes qui disputeraient aux bonnes la nourriture et la lumière. En outre, elles brisent la croûte qui se forme sur le sol après les pluies, croûte qui empêcherait l'air d'arriver aux racines. D'ailleurs la terre, en temps de sécheresse, perd moins d'eau quand sa surface est meuble que lorsqu'elle est dure ; on évite donc des arrosages en piochant.

3. Parmi les légumineuses, nous consommons les jeunes gousses de haricot, sous le nom de haricots verts, ainsi que ses graines fraîches ou sèches. On peut en dire autant du pois, quoique ses fruits soient d'un usage restreint ; on consomme surtout

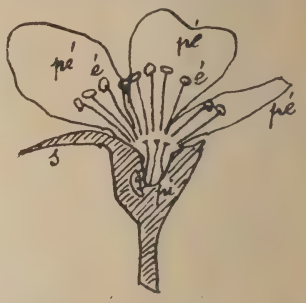

ses graines fraîches, sous le nom de petits pois. La lentille nous fournit ses graines mûres. Celles de la fève ont peu d'importance.

On les moud quelquefois pour en donner la farine aux chevaux. C'est la famille des légumineuses qui donne les meilleurs fourrages : vesce, sainfoin, et, surtout, trèfles et luzernes.

4. Le granit et les roches analogues sont visiblement formés de plusieurs minéraux différents, on ne voit rien de pareil dans n'importe quelle pierre calcaire. Le granit est plus dur que le calcaire. Enfin, celui-ci mousse sous l'action des acides et se transforme en chaux quand on le chauffe au rouge pendant quelques heures.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Lucenay-L'Évêque, Saône-et-Loire, 1934). — **Garçons.** *Une tige de pois avec feuilles et gousses.* — **Filles.** *Couper la pièce en deux morceaux, réunir ceux-ci par un surjet, et rabattre l'un des côtés du surjet au point de chausson.*

Concours commun des Bourses Nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — L'automne à la campagne.** — Au dehors, le ciel était d'un gris d'acier, sans aucun mouvement, sans souffles ni nuages. Temps immobile et sans voix. Les dernières feuilles de l'arrière-automne tombaient. On ne devinait pas le soleil. Tout était poids, silence, attente. Quelque chose d'immense et de confus se tenait en arrêt à la barrière de l'horizon. On entendait sonner le marteau du forgeron qui paraissait battre la journée plus pesante que le fer. Des charrettes aux roues cahotantes passaient, portant le soc fourbi par de récents labourages. Et, dans les arbres proches, tout dépouillés, des compagnies de corbeaux se posaient, hochant le bec.

CHARLES SYLVESTRE.

Questions. — I. a. *Remplacez* confus, récents, proches *et* compagnies *par des mots de même sens.*

b. *Expliquez les mots et expressions : « sans voix » ; — « se tenait en arrêt » ; — « barrière de l'horizon ».*

II. *Quelle impression l'auteur veut-il donner? Quels sont les mots du texte qui traduisent le mieux cette impression?*

III. *Faites l'analyse grammaticale des mots suivants : « gris ; — sans ; — mouvement ; — quelque chose ; — marteau ».*

➔ RÉPONSES. — I. a. *Confus :* indistinct (vague) ; *récents :* de récents se traduirait ici par les derniers ; — *proches :* voisins ; — *compagnies :* bandes.

b. *Sans voix :* le ciel est sans bruit, tout est calme, aucun souffle n'agite l'atmosphère ; — « *se tenait en arrêt à la barrière de l'horizon* » : barrière est pris ici au sens figuré, le temps est couvert (ciel gris d'acier), l'horizon se trouve ainsi limité, la vue semble enclose dans un cercle assez étroit au delà duquel elle ne découvre rien. Ce temps calme et couvert annonce probablement une perturbation atmosphérique (tempête de vent et de pluie), et c'est à cela que pense l'auteur lorsqu'il parle de « quelque chose d'immense et de confus » qui se « *tenait en arrêt* », c'est-à-dire tout prêt à survenir à la « *barrière de l'horizon* ».

CHARRIER. LA PÉDAGOGIE VÉCUE A L'ÉCOLE DES PETITS.. 17.80

II. L'auteur veut donner une impression de profonde mélancolie, c'est-à-dire de vague mais réelle tristesse. — « *Ciel gris d'acier ; — temps immobile et sans voix. — On ne devinait pas le soleil. — Tout était poids, silence, attente. — Journée plus pesante que le fer.* »

III. *Gris :* nom venu de l'adj. qual., masc. sing., attribut de *ciel ;* — *sans :* préposition ; — *mouvement :* nom com. masc. sing., l'expression « *sans aucun mouvement* » est, elle aussi, attribut de *ciel ;* — *quelque chose :* expression indéfinie formée de l'adj. indéfini *quelque* et du nom *chose*, neutre singulier, sujet de *se tenait en arrêt ;* — *marteaux :* nom com. masc. sing., compl. d'obj. dir. de *entendait.*

II. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *On offre à un cultivateur de lui acheter son blé à 70 f. 50 l'hectolitre. Mais il fait affaire avec un autre acheteur, qui lui paie le quintal de blé 95 f. Le cultivateur encaisse ainsi 1 841 f. 10. Combien aurait-il perdu à accepter la première offre? L'hectolitre pèse 76 kilogrammes.*

➔ Solution. — Il y avait autant de quintaux de blé que 95 f. sont contenus de fois dans le prix de vente total :

1 841,10 : 95 = 19 qx 38.

Ces 1 938 kilos de blé mesurent autant d'hectolitres qu'il contiennent de fois le poids de l'hectolitre :

1 938 : 76 = 25 hl. 5.

Si le cultivateur avait accepté la 1re offre, il aurait donc reçu les 255 dixièmes de 70 f. 50 :

70 f. 50 × 25,5 = 1 797 f. 75.

Cette somme est inférieure à 1 841 f. 10 de :

1 841 f. 10 — 1 797 f. 75 = 43 f. 35.

Telle est la perte évitée.

***

2. *Deux barriques de vin de même poids et 2 feuillettes de même poids pèsent ensemble 804 kg. Une voiture pèse 918 kg. quand elle porte les deux barriques, et 686 kg. quand elle porte les deux feuillettes. Calculer le poids propre de la voiture, celui de chaque barrique et celui de chaque feuillette.*

➔ Réponses. — 400 kg., 259 kg. et 143 kg.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales
ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Seine, 2e session, 1933). — **La forêt normande.** — De ce *pays*, l'arbre est le roi. Ce climat, presque constamment humide, favorise à la fois le bois et la prairie, selon le rythme qui associe la forêt et le pays de pâture. Où l'herbe demeure verte, la forêt prospère et, comme elle provoque elle-même la réunion des vapeurs, comme la transpiration de ses feuilles accroît la quantité d'eau éparse dans l'air, comme la forêt est la mère des pluies et des rosées, elle se multiplierait d'elle-même, partout où elle peut résister à son cruel ennemi, le vent, si l'action de l'homme ne la venait détruire ou limiter. Ici, du moins, il reste *plus que des ruines* du splendide *édifice forestier que préserva le plaisir de nos rois.* Parmi ces collines, sous ce ciel doux, l'arbre voisine en familiarité avec l'herbe ; il domine les haies du *bocage* et s'élance au cœur des *futaies*... Durant l'hiver, la forêt sommeille ; aux premières chaleurs du printemps, elle pousse ses bourgeons et ses branches, développe *la tendre chair de ses tissus* que l'été viendra pénétrer et colorer. Ainsi que toute vie, cette croissance est une lutte... Lutte surtout pour la lumière. L'émouvante beauté de *la forêt*, c'est qu'elle *est*, dans toutes ses parties, *une ascension*, un effort de chaque sujet pour s'affranchir de l'ombre mortelle du couvert, un élan, plus ardent en la jeunesse de l'arbre, mais aussi prolongé que sa vie, pour respirer sous le large azur.

E. Herriot.

Questions. — 1. *Expliquez les mots et expressions qui suivent : « bocage ; — futaie ; — la tendre chair de ses tissus ; — la forêt est une ascension » (8 points).*

2. *Que signifient ces mots : « L'édifice forestier que préserva le plaisir de nos rois »? (3 points).*

3. *Donnez la fonction des mots : « pays, plus que des ruines » (4 points).*

4. *Décomposez en propositions la phrase : « Où l'herbe demeure verte... ne la venait détruire ou limiter. » Indiquer la nature et la fonction de chacune de ces propositions.*

➔ Réponses. — 1. « *Bocage* » : le bocage (normand, breton ou vendéen) est un pays coupé de bois, de chemins creux et de haies vives ; — « *futaie* » : (dérive de fût : tronc), bois planté de grands arbres (arbres de haut fût) ; — « *la tendre chair de ses tissus* » : l'expression, prise ici au sens figuré, désigne le bois tendre ou « aubier » nouvellement formé qui, tout gonflé encore de sève, est la partie vraiment vivante de l'arbre ; — « *la forêt est une ascension* » : pour atteindre à la lumière, chaque plante de la forêt se développe en hauteur et il se produit ainsi une poussée continue de la végétation vers le ciel.

2. Les rois intervinrent de bonne heure pour préserver les forêts du déboisement et c'est grâce à leur protection que le pays a conservé ses belles forêts domaniales que l'État continue d'administrer.

3. *Pays :* compl. du nom roi ; — *plus que des ruines :* sujet réel de reste (*il*, sujet apparent).

4. Propositions : *La forêt prospère :* 1re prop. principale ; — *où l'herbe demeure verte :* 2e prop. subord. par l'adverbe relatif *où*, compl. circ. de lieu de *prospère* ; — *et elle se multiplierait d'elle-même partout :* 3e prop. principale, coordonnée par la conj. *et* à la 1re prop. *où elle peut résister... le vent :* 4e prop. subordonnée par l'adv. relatif *où*, compl. de l'adv. *partout* ; — *comme elle provoque... vapeurs :* 5e prop. ; — *comme la transpiration... accroît... air :* 6e subordonnée ; — *comme la forêt est la mère... rosées :* 7e subord. par la conjonction *comme*, compl. circ. de cause de *multiplierait ;* — *si l'action de l'homme ne la venait... limiter :* 9e prop. subordonnée par la conjonct. *si*, compl. circ. de condition de *multiplierait.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — « *Il est souvent difficile de dire la vérité aux autres ; il est beaucoup plus difficile de se la dire à soi-même.* » *Expliquez et commentez cette pensée à l'aide d'exemples.*

➔ Indications. — Comme l'enseigne le proverbe, « toute vérité n'est pas bonne à dire », et il est presque toujours très délicat d'attirer l'attention des autres, et particulièrement de nos amis, sur telle conséquence fâcheuse de leur conduite, ou irréfléchie ou coupable. Voir clair en soi-même et savoir reconnaître à temps ses propres erreurs et s'en corriger est peut-être plus difficile encore, car,

BROUTET. Le livre du maître pour l'enseig. dans les petites classes et le C. prépar. . . 15 fr.

volontiers, nous sommes « lynx envers nos pareils et taupes envers nous », et il faut, avoir une volonté ferme, un sens critique, déjà aiguisé pour convenir de ses fautes ou de ses négligences personnelles.

Il ne nous appartient pas sans doute de critiquer plus qu'il ne convient les façons d'agir des autres tant qu'elles ne sont point contraires à la morale ou au bon sens et nous n'avons pas à témoigner envers autrui de cet excès de franchise dont Alceste donne l'exemple; mais, lorsque nous pouvons nous opposer à l'injustice ou à l'erreur, notre devoir est de parler, dut notre tranquillité en souffrir. (Montrer ici, par quelques exemples empruntés à la littérature, à l'histoire ou à la vie courante, que la flatterie est toujours mieux accueillie que la censure. Rappeler par exemple la sincérité de Burrhus, et, sous Louis XIV, celle de Vauban.)

Quant à la franchise avec soi-même, indiquer que cette grande qualité peut s'acquérir par la pratique régulière et bien comprise de l'examen de conscience.

III. **HISTOIRE. — Bismarck et l'empire allemand.** — *La part de Bismarck dans la fondation de l'empire allemand (1862-1871), son rôle dans l'organisation et la consolidation de l'empire allemand (1871-1890).*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Devenu chancelier du roi de Prusse Guillaume Ier en 1862, Bismarck a constitué l'unité de l'Allemagne au profit de son souverain, trois guerres aboutirent à ce résultat : guerre des *duchés* (1864) ; guerre *austro-prussienne* (1866) ; guerre *franco-allemande* (1870-1871). Demeuré chancelier, Bismarck voulut affermir l'unité de l'Empire allemand, il eut à lutter contre les catholiques (*Kulturkampf*, 1873) puis contre les *socialistes* (lois d'exception, 1878). Politique de ralliement (lois sociales, 1883-1889) ; augmentation de l'armée (1887). Disgrâce de Bismarck peu après l'avènement de Guillaume II (1890).

II. **L'œuvre de Bismarck de 1862 à 1890.** — Préparatifs militaires ; augmentation des impôts, malgré l'opposition du *Landtag* prussien (1862), puis accomplissement de l'unité allemande « par le fer et par le feu ».

a. *Guerre des duchés :* (Voir un manuel), puis, après la convention de *Gastein* (1865) et (1864), l'entrevue de Biarritz (1865) avec Napoléon III, querelle avec l'Autriche et alliance avec l'Italie.

b. *Guerre austro-prussienne* (1866) : l'Autriche écartée de l'Allemagne après le désastre de *Sadowa* (1866) ; agrandissement de la Prusse ; formation de la *Confédération de l'Allemagne du Nord* et de la *Confédération des Etats du Sud*. Les maladresses diplomatiques de Napoléon III et de ses ministres isolent la France et préparent l'union des Etats du Sud à la Confédération de l'Allemagne du Nord (Voir un manuel).

c. *Guerre franco-allemande :* comment Bismarck amène la France à déclarer la guerre à la Prusse (Voir un manuel) ; la dépêche d'*Ems*. Les désastres des armées impériales, les vains efforts des armées de la *Défense nationale* (Voir un manuel). La paix de *Francfort* (1871).

III. **L'Empire allemand.** — Constitution de l'Empire (18 janvier 1871 à *Versailles*) ; son organisation (Voir un manuel) ; lutte contre les catholiques (Kulturkampf, 1873). Les progrès de la *Sozial-Demokratie* (lois d'exception, 1878), puis lois en faveur des travailleurs (assurances contre les accidents, la maladie, le chômage, 1883-1889) ; accroissement des armements. Préparatifs militaires contre la France en 1875, puis en 1887. L'influence de Bismarck ne durera plus que deux ans. Guillaume II (jaloux de son autorité) lui demandera sa démission en 1890.

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Rennes, octobre 1933). — 1. **Algèbre.** — *Deux capitaux différents sont placés à 6 p. 100. Leur somme est 30 000 f. Le premier est placé 4 mois de plus que le second. L'intérêt produit par le premier s'élève à 1 280 f. ; l'intérêt produit par le deuxième s'élève à 840 f. Déterminez ces deux capitaux.*

➔ SOLUTION. — Soit x f la valeur du premier capital qui est placé pendant y mois. Il rapporte :

$$\frac{6\,xy}{1\,200}.$$

Donc $\frac{6\,xy}{1\,200} = 1\,280$ ou $xy = 1\,280 \times 200$ (1).

Le second capital vaut $30\,000 - x$ francs et est placé pendant $y - 4$ mois. Il rapporte :

$$\frac{6\,(30\,000 - x)\,(y - 4)}{1\,200}.$$

Donc $\frac{6\,(30\,000 - x)\,(y - 4)}{1\,200} = 840$ ou $4\,x + 30\,000\,y - xy - 120\,000 = 840 \times 200$, équation que l'on peut écrire en remplaçant xy par $1\,280 \times 200$, transposant et simplifiant par 4 :

$$x + 7\,500\,y = 136\,000. \qquad (2)$$

De l'équation (1), on tire : $y = \frac{256\,000}{x}$.

Cette valeur de y portée dans (2) donne, si l'on chasse le dénominateur x, l'équation en x :

$$x^2 + 7\,500 \times 256\,000 = 136\,000\,x.$$

ou : $x^2 - 136 \times 10^3\,x + 1920 \times 10^6 = 0$. (3)

Le discriminant de cette équation, dont le coefficient du second terme est pair, est :

$$(68 \times 10^3)^2 - 1\,920 \times 10^6,$$

ou : $4\,624 \times 10^6 - 1\,920 \times 10^6 = 2\,704 \times 10^6$.

Sa racine carrée est :

$$\sqrt{2\,704 \times 10^6} = 52\,000.$$

Donc l'équation (3) a deux racines :

$$x' = 68\,000 - 52\,000 = 16\,000$$

et $x'' = 68\,000 + 52\,000 = 120\,000$.

x étant évidemment inférieur à 30 000, la première solution seule convient. Les capitaux valent donc respectivement :

16 000 f. et $30\,000 - 16\,000 = 14\,000$ f.

2. **Géométrie.** — *On donne un cercle de centre O et de rayon R. Par un point P intérieur à ce cercle, on mène deux cordes perpendiculaires AB et CD et on prend le point A' diamétralement opposé à A.*

1° *Comparer les cordes CB et DA ; en déduire la valeur de la somme $PA^2 + PB^2 + PC^2 + PD^2$ en fonction de R.*

2° *P étant un point fixe, montrer que, si les cordes tournent autour de P en restant perpendiculaires, l'expression $AB^2 + CD^2$ reste constante ; donner sa valeur en fonction de R et de la distance d du point P à O ;*

3° *La droite APB étant un diamètre et le point*

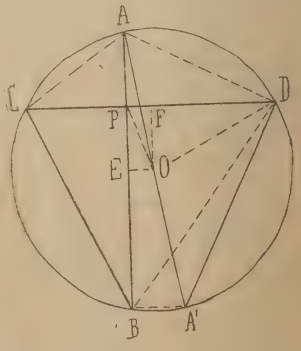

P à la distance d de O, on fait tourner la figure autour de AB. Evaluer la surface et le volume du solide engendré par le triangle ABC.

HINZELIN. CONTES ET LÉGENDES D'ALSACE broché... 11 fr. relié..... 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La bonté : bienveillance et bienfaisance.

Nous avons étudié au cours de plusieurs entretiens les principaux devoirs de **justice:** respect de la vie d'autrui, de la liberté, de la propriété, de la réputation, des idées et des croyances de nos semblables.

Mais il est une justice meilleure que celle qu'on entend communément par ce mot : c'est la **bonté.**

La bonté est une justice supérieure.

Vous comprendrez mieux ce que j'affirme par un exemple : Voici une famille composée du père, de la mère et de trois enfants. La mère et le père meurent à une époque où leurs fils ont atteint leur majorité. Conformément à la loi, ceux-ci procèdent entre eux au partage des biens de leurs parents. La loi ordonne de faire les parts égales. Cependant, leur conscience est plus exigeante. Elle estime que le plus jeune qui est infirme et incapable de gagner sa vie doit avoir une part plus importante. Les aînés se montrent bons et, comme vous le voyez, leur **bonté est une forme élevée de justice.** Ils ont compris que s'attribuer des parts égales aurait été juste d'après la loi civile, mais injuste d'après leur conscience. Ils ont donc agi de la manière qui leur a paru la plus conforme à la loi morale.

La bonté naturelle.

Être bons comme l'ont été deux de ces frères n'est pas difficile à certaines personnes qui naissent avec un cœur affectueux et sensible et ne peuvent voir souffrir les autres sans ressentir aussitôt leurs peines et sans essayer de les atténuer. Ces personnes sont bonnes instinctivement, par **nature.** Elles sont riches d'un don précieux.

Celles qui naissent moins bien partagées sous le rapport de la bonté peuvent l'acquérir. On devient bon comme on devient courageux : par un **effort de volonté** répété chaque jour.

Nous nous redirons souvent la maxime de la charité : « Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent » et nous nous appliquerons à nous dégager de cet égoïsme mesquin qui tendrait à nous faire agir pour notre seul intérêt personnel. Penser aux autres est encore le meilleur moyen d'être heureux.

La bienveillance.

Nous serons d'abord **bienveillantes,** c'est-à-dire nous montrerons par notre attitude douce, fraternelle, que nous aimons les autres, que nous leur **voulons du bien.** Nous aurons de l'indulgence pour leurs défauts, des louanges affectueuses et sincères pour leurs qualités. Nous leur témoignerons une aimable politesse, une sympathie délicate.

La bienfaisance.

Ce ne serait pas suffisant de montrer que nous voulons du bien aux autres : il faut surtout leur en **faire** en nous imposant au besoin quelques sacrifices. Nous dirons tout à l'heure comment se manifeste la bienfaisance.

Je voudrais que vous m'exposiez avant, envers qui nous devons être bonnes.

Alice dit : « Envers notre maman, notre papa, nos frères et nos sœurs... enfin envers tous les membres de notre famille. »

Jeanne ajoute : « Envers notre maîtresse. »

Oui, nous devons d'abord être bonnes **envers ceux qui nous aiment.** Mais est-ce si difficile que cela ? Non, c'est instinctif. A moins d'être foncièrement mauvais, les enfants sentent cette obligation ; ils savent se priver de friandises, de promenades, pour donner un peu de bonheur à leurs parents. Ils savent encore obéir gentiment à leurs maîtres, leur offrir de jolis bouquets, étudier leurs leçons par amour pour eux.

Nous n'insistons donc pas sur un devoir que le cœur transforme au besoin.

Il faut être bon envers tous ceux qui nous approchent, **familiers** ou **inconnus.** Ne dites pas : « Pourquoi aimer des gens que je n'ai jamais vus, pourquoi leur rendre service ? » Ces inconnus sont vos frères : ils ont un corps et une âme comme nous avec leurs besoins, leurs passions, leurs misères. Ils sont sujets aux mêmes souffrances physiques et aux mêmes peines morales que nous. De plus, ils appartiennent à la société et comme tels ils sont nos bienfaiteurs anonymes, si humble que soit leur profession. Pourrions-nous ne pas éprouver pour eux la moindre sympathie ?

Aimons-les donc et surtout ceux qui sont les plus **malheureux.** Que votre tendresse compatissante s'épanche de préférence sur ceux qui pleurent, sur ceux qui se découragent, sur les indigents qui souffrent de la faim, sur les gens isolés moralement qui pâtissent de l'absence d'affection.

Que cette tendresse vous inspire les paroles qui consolent sans blesser et surtout qu'elle ne se borne pas là ! Si vous le pouvez, donnez du pain, des vêtements aux malheureux. Et vous pourrez toujours rompre au moins avec eux le morceau de pain de vos repas. Celui qui vous restera vous paraîtra meilleur.

Si vous n'êtes pas assez riches pour occuper vous-mêmes les chômeurs, vous vous ingénierez à leur trouver du travail, à intéresser à leur situation des gens fortunés, des sociétés de bienfaisance qui pourront leur donner des bons d'épicerie, de vêtements... Aucune détresse ne devra vous laisser insensibles et inactives.

Vous pratiquerez l'aumône avec modestie, en secret, afin qu'elle n'humilie pas ceux qui la reçoivent.

La dîme du bonheur.

Pour celles d'entre vous qui auront des événements heureux au cours de leur vie, voici ce qu'elles pourront faire : chaque fois que le bonheur les favorisera : succès à un examen, avancement dans la carrière, mariage, baptême... elles feront la part du pauvre. Elles prélèveront dans leur bourse quelque argent en faveur des indigents, sans que personne ne se doute de leur don.

A l'école, on s'efforce de vous faire pratiquer

SOUCHÉ. Le livre du maître pour l'enseig. de la morale dans les petites classes. . . . **15 fr.**

la bienfaisance : confection de vêtements de laine pour les enfants pauvres, œuvre des Pupilles... A l'époque de la Noël, vous participez toutes, selon vos moyens, à l'achat de jouets pour garnir l'arbre traditionnel qui fait surtout la joie des enfants déshérités.

J'aime à vous voir prêter vos crayons de couleur aux compagnes qui ne peuvent en acheter, à surprendre ces dons de friandises ou d'images faits à des fillettes moins gâtées que vous par le sort. Et, à votre tour, n'êtes-vous pas heureuses de vous sentir bonnes ?

Songeons que la bonté est la **source** de toutes les autres vertus. Quand on est bon, on évite de causer la moindre peine à quiconque ! on remplit donc à la fois toutes les obligations de la justice et de la charité.

Il faut rendre le bien pour le mal.

Je veux enfin vous soumettre une question : Hier, deux fillettes se querellaient. L'une a battu l'autre très fort. Cette dernière s'apprêtait à lui rendre ses coups, quand je suis intervenue. Qu'auriez-vous fait à la place de la seconde ? « Je serais partie, dit Mireille, car j'aurais craint de ne pas être la plus forte. — Et vous, Suzanne ? » Suzanne aurait riposté à son adversaire. Suzanne aurait eu tort. Nous ne devons jamais rendre le mal qu'on nous fait, mais nous appliquer, ce qui n'est pas toujours facile sans doute, à rendre le bien pour le mal. Une petite histoire vous édifiera à ce sujet :

Une fillette nommée Agnès s'élançait vers sa sœur, des cailloux dans la main. « Attends, tu m'as battue ; je m'en vais te le rendre ! » Sa mère survenant lui dit : « Jette ces cailloux ; on ne fait pas de mal à sa sœur. » Agnès ouvrit la main et découvrit une pauvre petite violette qu'elle avait arrachée sans le savoir d'une touffe du chemin, en saisissant les cailloux avec colère. « Sens ta main ! ordonna la maman et souviens-toi de la leçon que te donne la violette : rends le bien pour le mal. »

Nous conclurons notre entretien en méditant sur l'exemple que nous donne la Nature. Elle prodigue ses fleurs, ses fruits, ses moissons, sa beauté aux méchants comme aux bons. Le soleil brille pour tous sans distinction.

Dans ce spectacle de **l'universelle bonté**, nous trouvons une raison de plus de **bonté individuelle.**

LECTURES. — 1. La bienfaisance.

Vivre en soi, ce n'est rien, il faut vivre en autrui !
A qui puis-je être utile, agréable aujourd'hui ?
Voilà chaque matin ce qu'il faudrait se dire ;
Et le soir, quand des cieux la clarté se retire,
Heureux à qui son cœur tout bas a répondu :
Ce jour qui va finir, je ne l'ai pas perdu !
Grâce à mes soins, j'ai vu sur une face humaine
La trace d'un plaisir ou l'oubli d'une peine.
Quand pour la charité le jour n'est point perdu,
Le sommeil est plus doux, la nuit est une fête,
La nuit dépend du jour : un service rendu
Est un doux oreiller pour reposer sa tête.

ANDRIEUX.

2. **Un émouvant souvenir.** — *Grand-mère n'est plus, mais son souvenir vivra toujours dans ma mémoire. Elle m'a appris la bonté parce qu'elle l'avait dans le sang : envers les gens, envers les bêtes, envers les plantes, envers tout ce que la douleur peut atteindre... envers les méchants. Elle disait des coupables : « Les malheureux ! » et le pensait.*

... Un orgue sous la fenêtre... C'est le pauvre du mercredi... J'allais jeter mes deux sous, mais j'ai senti, réellement senti la main de grand-mère sur mon bras, et sans accent, avis muet, l'ombre de ses paroles s'est projetée sur l'écran de ma mémoire : « S'il y a de la boue après l'aumône elle devient une injure. Enveloppe ton obole, petite. »

SÉVERINE. (*Line.*)

3. **Le mendiant.** — « *Je passais dans une rue ; un mendiant vieux et décrépit m'arrêta... Oh ! comme la pauvreté avait hideusement rongé cet être malheureux ! Il me tendait sa main rouge, enflée, sale. Il gémissait en implorant un secours. Je fouillai dans toutes mes poches : ni bourse, ni montre, ni même un mouchoir ! Je n'avais rien sur moi. Et le mendiant attendait ; et sa main tendue remuait faiblement par saccades. Tout confus, ne sachant que faire, je serrai fortement cette main sale et tremblante : « Ne m'en veux pas, frère ; je n'ai rien sur moi. » Le mendiant fixa sur moi ses yeux éraillés, ses lèvres bleuâtres sourirent, et lui aussi pressa mes doigts refroidis : « Eh bien ! frère, dit-il d'une voix rauque, merci pour cela : c'est aussi une aumône. »*

D'après TOURGUENEFF. (*Souvenirs d'enfance.*)

RÉCITATION. — Le vrai devoir.

Si ton frère te dit : « Je suis pauvre et j'ai faim »,
Ton devoir est d'offrir la moitié de ton pain
A ton frère.
Si ton frère te dit : « Je suis pauvre et j'ai froid »,
Ton devoir est d'offrir la moitié de ton toit
A ton frère.
Si ton frère te dit : « Je suis seul, faible et las »,
Ton devoir est d'offrir le secours de ton bras
A ton frère.
Si ton frère te dit : « L'avenir me fait peur »,
Ton devoir est de mettre un peu d'espoir au cœur
De ton frère.
Si ton frère te dit : « La force a pris mes droits »,
Ton devoir est d'oser faire gronder ta voix
Pour ton frère.
Si ton frère te dit : « Je suis seul, triste et vieux »,
Ton devoir est d'offrir tes soins les plus pieux
A ton frère.
Si ton frère est tombé, terrassé par le sort,
Ton devoir, le dernier, est d'adoucir la mort
De ton frère.

XAVIER PRIVAS. (*Les Cantiques du Peuple.*)

RÉSUMÉS. — C. M. — Si nous voulons être heureux, aimons-nous les uns les autres. Je serai bonne. La fillette bonne est bienfaisante. Son plus grand bonheur est de contribuer à celui de ses semblables en s'imposant quelques sacrifices.

C. E. — Apprendre quelques vers tirés de la poésie intitulée « Le petit pauvre » d'O. Aubert.

« Pour moi, les bonnes grosses laines
Font des bas, des gants, des mitaines
Des vêtements chauds et fourrés.
Mais, quand les neiges sont venues,
Le petit pauvre a les mains nues,
Et ses habits sont déchirés.
Le petit pauvre a tant de peine,
Il grelotte, il souffre, il a faim.
Je partage avec lui mon pain,
Mon feu, mes chauds habits de laine. »

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

RAVAUDET (Mlle). Courage ! Pour aider les maîtres à enseigner la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Revision : Les dizaines.

I. **Rappel des 9 premiers nombres.** — Compter de 1 à 9 des objets variés. Lire les nombres : un mot nouveau pour chacun. Écrire les nombres : un seul chiffre pour chacun.

II. **La dizaine.** — Passer de 9 à 10 objets (coquillages par exemple). Encore un mot nouveau dix. On appelle cette collection de 10 coquillages une dizaine de coquillages. Pour écrire 10 il faut 2 chiffres.

III. **Les dizaines.** — On peut compter des objets par dizaines (quand les dizaines sont formées), comme on compte les unités.

On dira : 1 dizaine, 2 dizaines..., 9 dizaines. On a aussi donné des noms à ces nombres : vingt, trente... quatre-vingt-dix (signaler en passant les deux exceptions : soixante-dix, quatre-vingt-dix).

Pour écrire ces nombres : 2 chiffres, le deuxième étant toujours un zéro. Signification des 2 chiffres.

IV. **La centaine.** — Passer de 9 dizaines à 10 dizaines. Encore un mot nouveau : cent. Une collection de dix dizaines s'appelle encore une centaine.

On forme une centaine en réunissant dix dizaines (de bûchettes par exemple). Pour écrire cent, il faut 3 chiffres.

V. **Exercices sur les dizaines et les unités.** — Exemples : 2 coquillages + 3 coquillages = 5 coquillages.

2 dizaines (de coquillages) + 3 dizaines (de coquillages) = 5 dizaines (de coquillages), ou :

20 coq. + 30 coq. = 50 coq.

De même :

8 crayons — 3 crayons = 5 crayons.

8 dizaines (de crayons) — 3 dizaines (de crayons) = 5 dizaines (de crayons) ou :

80 crayons — 30 crayons = 50 crayons.

De même encore :

3 fois 2 bûchettes = 6 bûchettes.

3 fois 2 dizaines (de bûchettes) = 6 dizaines (de bûchettes), ou 3 fois 20 bûchettes = 60 bûchettes.

Remarque. — Montrer le parallélisme entre la numération des dizaines et celle des unités.

VI. **Exercices (oraux et écrits).** — 1° *Il y avait 38 gâteaux à l'étalage du pâtissier, 19 ont été vendus. Combien en reste-t-il?*

2° *J'ai dépensé 18 f. pour acheter une paire de poulets, 22 f. pour acheter un chandail et 9 f. pour acheter une paire de bas. Quelle somme ai-je dépensée en tout?*

3° *Il y a 43 gerbes dans une meule de blé et 59 dans une autre. Combien faut-il ajouter de gerbes à la petite meule pour qu'il y en ait autant que dans la grosse?*

4° *A la cantine il y a 2 tables avec 12 élèves chacune et une table avec 15 élèves. Combien y a-t-il d'élèves en tout?*

5° *On partage 14 bonbons entre 3 enfants. Quelle sera la part de chacun?*

6° *On veut partager 2 bâtons de sucre d'orge entre 6 enfants. Comment faut-il faire pour que chaque enfant ait la même part?*

7° *Votre maman va au marché avec un billet de 50 f. Elle dépense 20 f. chez l'épicier et 15 f. chez le boucher. Combien a-t-elle dépensé en tout? Quelle somme lui reste-t-il?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Revision des opérations.

Addition et soustraction.

Revenir sur le sens de ces opérations ainsi que sur le mécanisme qui devra être acquis de façon définitive.

Insister sur la propriété déjà connue de la soustraction. *Le reste ajouté au petit nombre reproduit le grand.* Application à la preuve.

Faire trouver par les élèves des petits problèmes conduisant à une addition, à une soustraction ou aux deux opérations combinées.

Problèmes.

1. *Jean parcourt en se promenant 425 m., puis 732 m. Quelle distance totale a-t-il parcourue?* Réponse. ➔ **1 157 m.**

2. *Un marchand achète des vieux meubles, il paie un buffet 435 f., une table 125 f. et une pendule 72 f. Quelle somme totale a-t-il déboursée?* Réponse. ➔ **632 f.**

3. *Pierre a gagné 725 f. en février, 832 f. en mars et 945 f. en avril. Quelle somme a-t-il gagnée pendant ces trois mois?* Réponse. ➔ **2 502 f.**

4. *Un réservoir contient 1 225 l. d'eau, on en retire 422 l. Quelle quantité d'eau reste-t-il dans le réservoir?* Réponse. ➔ **803 litres.**

5. *J'ai gagné 1 250 f. pendant le mois, j'ai dépensé 848 f. Combien me reste-t-il?* Réponse. ➔ **402 f.**

6. *Un commerçant achète une pièce de drap 752 f. Il paie 12 f. de transport. Combien doit-il la revendre s'il veut faire un bénéfice de 125 f.?* Réponse. ➔ **889 f.**

7. *Une maman achète des souliers à ses 2 enfants. La paire du plus jeune vaut 45 f., celle de l'aîné 20 f. de plus. Combien cette maman a-t-elle dépensé?* Réponse. ➔ **110 f.**

8. *Un fruitier achète 800 pêches. Il en jette 92 qui sont gâtées et il en vend 532. Combien de pêches lui reste-t-il?* Réponse. ➔ **176 pêches.**

9. *Un fermier vend au marché une vache 2 430 f., un veau 420 f. Il veut acheter pour 2 900 f. d'engrais. Aura-t-il assez d'argent?* Réponse. ➔ **Non; il lui manquera 50 f.**

10. *Un employé gagne 18 000 f. par an. Il dépense 6 000 f. pour sa nourriture, 2 500 f. pour son loyer, 680 f. pour son habillement. Calculer ses économies.* Réponse. ➔ **8 820 f.**

11. *On a donné 100 f. à Pierre pour ses étrennes. Il veut acheter une boîte de couleur valant 25 f., un petit phonographe valant 80 f. Pourra-t-il satisfaire ses désirs?* Réponse. ➔ **Non, il lui manquera 5 f.**

12. *Dans un parc, il y avait 2 354 arbres, 842 ont été abattus et 925 ont été replantés. Combien y a-t-il d'arbres maintenant dans le parc?* Réponse. ➔ **2 437 arbres.**

Revision de la numération.

1. Faire écrire des nombres tels que : 42 m., 425 f., 4 527 l., 12 000 m., etc.

a. Faire indiquer le nombre d'unités, de dizaines, de centaines contenus dans ces nombres (se baser sur le système métrique comme il a été indiqué au cours des leçons de l'année) ;

b. Faire indiquer le rang des unités, le rang des dizaines, etc. Insister sur la distinction entre le nombre des dizaines (ou des centaines) et le rang des dizaines (ou des centaines).

2. Demander d'écrire un nombre contenant 5 diz., 12 cent., 4 mille, etc.

De même, écrire un nombre compris entre 12 et 13 dizaines, entre 8 et 9 centaines ; un nombre supérieur à 15 mille, inférieur à 12 mille, etc.

Varier beaucoup les exercices et faire de nombreuses interrogations par le procédé Lamartinière.

COURS MOYEN

Revisions.

Le système métrique à base 10.

I. **Le mètre, ses multiples, ses sous-multiples.** — 1° Définir le mètre, revoir les mesures effectives et leur relation avec l'unité principale. Les mesures itinéraires : le km., l'hm.

Maillet. Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants. . . . . 15 fr.

2° Citer les multiples et les sous-multiples du mètre. Faire quelques exercices de conversion.

II. **Le kilogramme, multiples et sous-multiples.** — 1° Définir le kg. à partir de l'étalon. Les mesures effectives de poids, les montrer, revoir le principe des pesées et la bascule au $\frac{1}{10}$.

2° Citer les multiples et les sous-multiples du kg. ; multiples : tonne et quintal ; sous-multiples sont les multiples du gramme inférieur au kg. et les sous-multiples du gramme.

Faire quelques exercices de conversion.

III. **Le litre, multiples et sous-multiples.** — 1° Définir le litre : capacité occupée par un kg. d'eau à son maximum de densité. Les mesures effectives de capacité. Faire quelques mesures.

2° Citer les multiples et les sous-multiples du litre. Faire quelques exercices de conversion. Remarque :

1° Montrer (en ce qui concerne chaque série de mesures) que les diverses mesures dérivent simplement les unes des autres : simplicité du système métrique.

2° Montrer que, sauf dans les pays anglo-saxons, le système métrique est d'un emploi universel.

IV. **Capacités et poids.** — 1 litre d'eau pèse 1 kg. Rappeler les relations entre les capacités et les poids.

Revision de la numération.

Reviser la numération décimale en prenant pour base concrète le système métrique. Faire de nombreux exercices ayant pour but de bien faire comprendre la différence entre la valeur absolue et la valeur relative des chiffres d'un nombre. Suivre à ce sujet les indications qui ont été données dans les premiers numéros de l'année scolaire.

Reviser également les nombres décimaux en prenant comme base concrète les sous-multiples du mètre, du gramme ou du litre.

Revision de l'addition et de la soustraction.

Ne pas donner de définition des opérations, mais les faire jouer.

Justifier le mécanisme de l'addition et de la soustraction des nombres entiers et décimaux en prenant des exemples concrets dans le système métrique.

Bien insister sur le sens des opérations, faire en sorte que le mécanisme soit définitivement acquis

Problèmes de C. E. P. E.

1. *Une ménagère achète 8 kg. de groseilles à 3 f. 20 le kg. pour en faire de la gelée. Les groseilles fournissent en jus les $\frac{7}{10}$ de leur poids. Le jus est cuit avec une égale quantité de sucre coûtant 2 f. 10 le demi-kg. On obtient ainsi 9 kg. de gelée. Combien coûtera le pot de 250 g., les pots vides valant 0 f. 70 pièce.* RÉPONSE. → **2 f. 05 par défaut.**

2. *Un cultivateur refuse en novembre de vendre 300 quintaux de pommes de terre à 75 f. le quintal ; 5 mois plus tard, il les livre à 78 f. le quintal. Sachant que, dans l'intervalle, $\frac{1}{15}$ des pommes de terre s'est gâté et que pendant ce temps, s'il avait vendu en novembre, le cultivateur aurait pu placer son argent à 4 p. 100, calculez :*

1° *Le prix de vente ;*

2° *La perte totale qu'il a subie.*

RÉPONSES. → **21 840 f. ; 1 035 f.**

3. *Une vache donne en moyenne 15 litres de lait par jour ; le lait pèse 1 kg. 3 dag. par litre et donne 4 p. 100 de son poids de beurre. Le beurre étant vendu au prix moyen de 6 f. 50 le demi-kg., calculer la valeur du beurre produit par cette vache en un mois de 30 jours.*

→ SOLUTION :

Poids du lait donné en un jour : 1 kg. 03 × 15 = 15 kg. 45.

Poids du lait donné en un mois : 15 kg. 45 × 3. = 463 kg. 5.

Poids du beurre donné en un mois : $\frac{463 \text{ kg.}5}{100}$ × 4 = 18 kg. 54.

Prix du beurre : 6 f. 5 × 2 × 18,54 = 241 f. 02.

4. *Le thé acheté en gros coûte 57 f. le kg. Il est revendu au détail à raison de 2 f. 50 les 30 g. Quelle quantité de thé un marchand doit-il revendre pour faire un bénéfice de 181 f. 70.* RÉPONSE. → **5 kg. 5.**

5. *Une famille consomme 450 kg. de pommes de terre par an. Elle peut les acheter à la récolte 15 f. le demi-quintal ou au détail à 0 f. 25 le demi-kg. Quel est le mode d'achat le plus avantageux, sachant que les pommes de terre achetées à la récolte ont environ $\frac{1}{10}$ de déchet ?* RÉPONSE. → **On gagne 76 f. 50 en achetant à la récolte.**

6. *Un propriétaire achète une maison 12 800 f. et y fait immédiatement pour 2 450 f. de réparations. Il paie chaque année pour cette maison 57 f. 50 d'impôts. Combien doit-il la louer s'il veut que son argent lui rapporte 5 p. 100 ?* RÉPONSE. → **820 f.**

7. *Un épicier achète 46 kg. de café à 1 475 f. les 100 kg. et 82 kg. de savon à raison de 83 f. les 50 kg. Il paie comptant avec un billet de 1 000 f. Quelle somme lui rend-on si on lui fait une remise de 3 p. 100 ?* RÉPONSE. → **209 f. 80.**

8. *Un charcutier place dans un plateau d'une balance les poids suivants : 2 hectogrammes, 1/2 hectogramme, 2 dag., 1 dag. pour peser une tranche de porc valant 7 f. 50 le 1/2 kg. Il demande 5 f. 15. Quelle erreur a-t-il faite ?* RÉPONSE. → **Il demande 0 f. 95 en trop.**

9. *Ayant récolté 56 kg. de plantes médicinales fraîches, les élèves d'une école les ont mises à sécher, ce qui leur a enlevé 75 p. 100 de leur poids. Ils les ont ensuite vendues au prix moyen de 8 f. le kg. Avec le produit de cette vente, combien pourront-ils acheter de livres pour la bibliothèque scolaire, les uns coûtant 4 f., les autres 7 f. et la même somme étant attribuée à chaque sorte de livres.*

→ SOLUTION :

Poids des plantes médicinales sèches :

$$\frac{56 \text{ kg.} \times 25}{100} = 14 \text{ kg.}$$

Prix de vente des plantes médicinales : 8 f. × 14 = 112 f.

La somme dépensée pour les livres à 7 f. sera la même que celle qui est dépensée pour les livres à 4 f., soit : $\frac{112 \text{ f.}}{2} = 56$ f.

Nombres de livres à 4 f. $= \frac{56}{4} : 14.$

Nombre de livres à 7 f. : $\frac{56}{7} = 8.$

Nombre total de livres achetés : 14 l. + 8 l. = 22 livres.

10. *Votre mère achète à raison de 4 f. 90 le 1/2 kg. un morceau de bœuf destiné au pot au feu de la famille. Elle compte 120 g. par personne et un peu plus pour le père. De quels poids se servira le boucher pour peser cette fourniture ? Combien rendra-t-il à votre mère qui lui remet en payement un billet de 50 f.* (Problème à données incomplètes.)

11. *Une coopérative scolaire de 42 membres projette l'acquisition d'un cinéma Pathé-Baby. Prix : 1 350 f., accessoires et frais d'installation compris. L'élève chargé des fonctions de trésorier rend compte des ressources de la société : livret de Caisse d'épargne de 850 f. auquel il faut ajouter les intérêts de 9 mois à 3,50 p. 100. Pour compléter la somme nécessaire à l'achat de l'appareil, il propose d'élever une nichée de 7 petits lapins offerts gratuitement par un camarade et qui seront vendus, une fois gras, au profit de la coopérative. Il propose encore, pour le surplus, le versement pendant 4 mois d'une cotisation mensuelle exceptionnelle.*

La proposition du trésorier ayant été acceptée on

JOLLY. L'arithmétique en riant. Cours élémentaire. 6 fr. Cours moyen. 8.80

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Guerres de religion.

MATÉRIEL. — **Gravures :** *Catherine de Médicis, Michel de l'Hôpital, Charles IX ; scènes de cruautés : Assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré (estampe), le meurtre de Coligny et la Saint-Barthélemy (tableau de F. Dubois, musée de Lausanne), une exécution par le feu au XVIe siècle, une assemblée protestante secrète « au désert », les « sauteries » de Montbrison par le baron des Adrets.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Catholiques et protestants se font la guerre. — II. Michel de l'Hôpital, bon et juste, essaie de les mettre d'accord. — III. Il n'y parvient pas : Catherine de Médicis, Charles IX et la Saint-Barthélemy. — IV. Toute la France à feu et à sang (utiliser l'histoire régionale) ; l'Allemagne, les Pays-Bas connaissent les mêmes horreurs.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Assassinat de François de Guise. — La nuit est presque venue, mais malgré l'ombre qu'augmentent les hauts taillis dont la route est bordée, vous pouvez apercevoir encore Guise et ses compagnons gravissant, « au petit pas», la route montueuse. Le duc est à cheval. Il a « laissé son harnois pour se rafraischir, mesmement son corps de cuirasse, qu'il a porté tout le jour » ; il a « un pourpoint doublé de buffle, un collet doublé de même et un manteau à la reître » ; au chapeau, une plume. A sa droite, est Rostaing, monté sur une mule. Devant eux, le jeune Villegomblain « marche à cheval ». Le duc et Rostaing s'entretiennent de la possibilité d'une paix prochaine. La route semble déserte, et pourtant, lorsque M. de Crenay est passé quelques instants avant, un homme paraissant attendre et se promenant de long en large aux abords du pont ruiné, tenant son cheval en bride, lui a demandé si le duc revenait ce soir-là et quand il passerait. Cet homme a disparu dès qu' « il a ouï la trompette annonçant l'approche de M. de Guise ».

Cependant les trois cavaliers sont arrivés à la croisée du chemin qu'ils suivent et de celui du Châtelet. L'endroit est planté de hauts noyers ; un gros rocher marque le carrefour et, tout près, s'élèvent « les murailles d'une maison ruinée ». A ce moment, passe un individu armé qui salue le duc ; celui-ci se retourne pour lui rendre son salut.

Subitement un coup de feu retentit et éclaire le sous-bois d'une brève mais assez vive lueur. Et aussitôt l'on aperçoit à six ou sept pas, tournant bride déjà pour s'enfuir, celui qui vient de tirer sur M. de Guise. Car il n'y a aucun doute : à peine le coup parti, le prince s'est écrié : « Je suis mort ! » et, en même temps, il s'est « courbé, baissant la teste jusques sur le col de son cheval » ; puis « se dressant et voulant mettre la main à l'épée, il a trouvé la force de son bras perdue ». Rostaing, comprenant tout, s'est déjà précipité sur le meurtrier, l'épée levée. L'autre, sans se déconcerter, fonce sur Rostaing, l'épée haute aussi, et, si « celui-ci n'avait pas reculé d'un bon pas et ne s'était rejeté de côté, il lui aurait fendu la tête ». Monté sur sa mule, Rostaing doit renoncer à la poursuite. M. de Villegomblain arrive bien à la rescousse, mais l'assassin a pris l'avance. Il fuit en criant : « Prenez le paillard ! Prenez le paillard ! », comme pour faire croire qu'il est lui-même sur les pas du meurtrier ; déjà il s'est engagé dans les vignes proches, on aperçoit une fois encore le reflet de son épée qu'il brandit, on perd ses traces. A peine, dans le tumulte et l'obscurité grandissante, a-t-on pu distinguer son cheval d'Espagne bai-brun, avec un harnachement blanc, son manteau sombre « couleur de tan », et qu'il « était coiffé d'un morion, avec par-dessus un chapeau ». (P. DE VAISSIÈRE : *De quelques assassins*, Emile Paul.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 205 à 207 (Nathan).

COURS MOYEN

L'œuvre de la troisième République.

MATÉRIEL. — *Carte de l'Empire colonial français. Portraits des explorateurs, des principaux hommes d'Etat, vues de nos colonies.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La défense nationale : lois militaires, alliances et amitiés. — II. L'empire colonial. — III. L'éducation nationale, les lois et les institutions sociales.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Ralliement à la République. — Depuis bientôt deux ans (1893), j'habitais la campagne (le Gers) et j'entendais parler les gens du peuple. J'eus bientôt la conviction qu'ils étaient en grande majorité, sincèrement et étroitement attachés à la République. Avaient-ils tort ? Là n'était pas la question, c'est un fait. Du côté de l'Empire, la blessure de Sedan n'était pas cicatrisée. Le parti bonapartiste représentait pour la masse la défaite, l'humiliation, la mutilation de la patrie et aussi... la guerre. Du côté royaliste, le souvenir de la monarchie de Juillet était bien effacé ; ceux qui l'avaient acclamée étaient octogénaires, et, si l'on parlait du Roi, les gens remontaient plus haut et vous opposaient la dîme dont le nom n'était pas encore effacé de la mémoire de beaucoup de villageois. L'Empereur aurait été encore plus populaire que le Roi, du moins dans le pays gascon. Sans doute, comme ne cessaient de le dire les conservateurs, si, « par une saute de vent », la girouette tournait et que le monde paysan apprît un beau matin l'installation à l'Elysée du Prince impérial ou du Comte de Paris, il accepterait le fait acquis et peut-être même applaudirait, mais ce n'étaient là que suppositions. Pour l'instant, le premier magistrat du pays était le Président de la République et les électeurs n'éprouvaient à son égard aucun sentiment d'hostilité. La paix semblait assurée, l'alliance russe donnait confiance et fierté, un certain progrès social était indiscutable, et, les flatteries et promesses des démagogues aidant, le peuple français ne demandait pas à changer de gouvernement.

Alors ?

Alors, si l'on voulait entrer dans l'arène politique, si même, pour voir de plus haut, on souhaitait consacrer son activité à la vie sociale et, à cet effet, solliciter un mandat, il fallait opter pour la République et ne pas faire confiance aux prophètes qui annonçaient son prochain effondrement, comme aujourd'hui d'ailleurs, car la complainte dure depuis plus de soixante ans. (F. LAUDET : *Soixante ans de souvenirs*, Bloud.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 224 à 230 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La civilisation au XXe siècle.

MATÉRIEL. — *Portraits des grands écrivains, des grands artistes, des grands savants français et étrangers du XIXe siècle. Reproductions d'œuvres d'art. Gravures ayant trait à la vie industrielle, commerciale, agricole de notre époque. On trouvera d'utiles lectures dans le livre* : Avec l'oncle Emile à travers la France (*Nathan*), *et dans* Images du monde, *de Emery* (*Presses uni-*

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire (2e volume)..... 16.50

versitaires), *dans* Autour du monde, *de Dupuis* (*Delagrave*).

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Littérature et art : le sujet est traité pour la France au Cours moyen. Ajouter quelques mots relativement à l'étranger. — II. Les sciences, les inventions et les inventeurs. — III. Conséquences économiques et sociales.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Le chemin de fer. — Mon grand-père, qui était né à la fin du XVIIIe siècle, avait passé sa vie à voyager à pied, en cabriolet ou en diligence, et il était déjà presque un vieillard quand on commença à construire les premiers chemins de fer. Ses habitudes étaient prises et il n'eut qu'une très médiocre idée de cette « invention du diable ». Il se contint, toutefois, tant que les premières voies ferrées furent établies seulement entre Paris et les grandes villes. Mais, quand elles commencèrent à pénétrer dans les campagnes, quand on sut qu'elles coupaient à travers routes et champs, sans nul égard aux propriétés particulières, quand on eut appris les premiers accidents, quand le bruit se répandit que les flammèches des locomotives mettaient le feu aux récoltes, le grand-père crut qu'il était temps de se montrer et d'élever la voix ; il allait dans les cabarets, pérorant et racolant les opinions contraires...

On parla d'un projet de voie ferrée qui devait traverser le canton. Sa colère ne connut plus de bornes. Comme contribuable et haut imposé, il combattit toute idée de subvention ; il jurait que leur « sacrée machine » ne passerait jamais « par chez nous ». On ne tint nul compte de ses dires. Les ingénieurs arrivèrent et plantèrent leurs piquets ; puis les terrassiers remuèrent la terre : le grand-père ne décolérait pas. La canne sur l'épaule, accompagné de son petit chien *Brutus*, il allait sur les chantiers, haranguant les ouvriers. On riait et on le laissait dire : ses grandes colères se passaient en buvant chopine au cabaret. La ligne terminée, les autorités l'inaugurèrent, les trains circulèrent, et le pays s'habitua au trafic de la voie ferrée. Le grand-père avait juré qu'il ne monterait jamais sur leur « sacrée machine ». La machine circulait tout de même. Pourtant, à force de voir les gens monter et descendre, une lente évolution se fit dans son esprit : « Tiens, dit-il un jour à sa femme, en frappant sur la table, j'ai décidé que je la prendrai une fois, pour voir, leur « sacrée machine !... » (G. Hanotaux, *Mon temps*, Plon.)

Origine de l'invention de la bicyclette (1855). — — Veux-tu bien descendre, Ernest ?

— Mais je ne peux plus, papa ! répondit une voix toute jeune et remplie d'angoisse.

— Tu vas te casser les reins, reprit la grosse voix de plus en plus fâchée, et, ce qui serait bien plus grave, tu vas briser cette machine !

A cet avertissement pessimiste, rien ne répondit d'abord, sinon un cri de frayeur suivi d'un bruit de bois réduit en miettes.

— Là ! que t'avais-je dit ? s'écria le serrurier-carrossier Michaux père, en s'élançant vers son fils, un gamin d'une quinzaine d'années qui se relevait prestement, en frottant d'une main son genou fortement écorché. Tu dois être satisfait de ne pas m'avoir obéi ! Que vais-je dire à M. de Lavieuville quand il va venir tout à l'heure me réclamer sa draisienne dont il m'avait donné la roue à réparer ? La voilà en morceaux qui ne sont plus bons qu'à faire du feu.

La draisienne était un instrument devenu à la mode et qui avait été inventé, en 1823, par un original, le baron Drais de Sauerbrun. Cette machine se composait de deux roues en bois, placées l'une derrière l'autre, et reliées par une traverse supportant une petite selle.

(*A suivre.*)

M. Hénon.

GÉOGRAPHIE

Les voies navigables.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Quelques mots d'historique. On insistera ensuite sur les conditions et les effets géographiques des voies d'eau. Indiquer leur répartition dans le monde, la manière dont l'homme les a corrigées, créées ou transformées, et exposer brièvement les problèmes de la circulation fluviale. Dire quelques mots des grandes artères navigables, de leur aménagement et de leur activité.

Matériel. — *Planisphère. Carte des voies navigables françaises. Croquis sur papier noir d'un important système fluvial avec indication de ses voies de jonction et de ses principaux ports Gravures et cartes postales.*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever sur le cahier le croquis d'un grand système fluvial. Graphique traduisant la proportion des divers modes de traction dans la batellerie française. Construction d'un dispositif destiné à faire comprendre la technique et le fonctionnement d'une écluse.

Lecture I. — **Les écluses.** — Une écluse comporte un bassin appelé *sas*, fermé par deux portes, capable de contenir au moins un chaland ; les murs parallèles qui le limitent à droite et à gauche sont les *bajoyers*. Le sol du sas, le *radier*, toujours maçonné, est à la même hauteur que le fond de la cuvette du bief aval. Les portes, à deux vantaux, qui ferment le sas, le mettent en communication l'une avec le bief amont, l'autre avec le bief aval. Les vantaux se déplacent en tournant sur un axe vertical. Lorsque la porte est ouverte, chaque vantail se loge dans une cavité appelée enclave, ménagée dans la portion du bajoyer qui forme la *chambre des vantaux*.

La *chute de l'écluse* est représentée par la différence du plan d'eau entre les deux biefs et le *mouillage* par la différence de hauteur entre le niveau aval et le radier de l'écluse. Enfin le passage d'un bateau par une écluse s'appelle le *sassement*. Normalement, la porte amont d'une écluse est toujours fermée, tandis que la porte aval est toujours ouverte.

Quand un bateau venant du bief aval se présente pour franchir l'écluse, il pénètre librement dans le sas, et on ferme la porte derrière lui. On remplit ensuite le sas en le mettant en communication avec le bief supérieur et, lorsque le niveau de l'eau a atteint la cote de la retenue amont, on ouvre les vantaux de la porte amont pour que le bateau puisse pénétrer dans le bief.

Si un bateau veut passer du bief amont au bief aval, les manœuvres contraires s'exécutent. On commence par fermer la porte aval, puis on remplit d'eau le sas et on ouvre la porte amont. Le bateau passe dans le sas. On ferme ensuite la porte amont et on met le sas en communication avec le bief aval. Quand le niveau de l'eau contenu dans le sas est descendu au même plan que celui du bief aval, on ouvre la porte, et le bateau peut continuer sa route.

Pour remplir et vider le sas, plusieurs dispositifs sont employés. Le plus simple est le système des *ventelles*. Ce sont des portes mobiles de l'extérieur, ménagées dans la partie basse des vantaux ; on les soulève à l'aide d'une crémaillère, et l'eau pénètre dans le sas ou s'en échappe par la base.

L. Fournier (*Les Grands Travaux.*)

Lecture II. — **La voie navigable rhénane.** — Fleuves corrigés, rectifiés, approfondis, débarrassés de leurs obstacles, véritablement « construits » par les ingénieurs : canaux à large section, accessibles à des péniches de 400, de 600 tonnes ; ports

Jean-Pierre L'histoire pittoresque. 7 héliogravures de 1m. × 0,65. (*Chacune*). 12.50

LANGUE FRANÇAISE

Prairies. Fenaisons. Moisson.

COURS PRÉPARATOIRE

Le beau temps des foins.

Un des plus beaux moments de l'année, c'est, pour les enfants, l'époque des foins. Que de culbutes dans les andains séchés, sur les tas qu'on rassemble le soir, avant d'édifier les meulons parfumés qui, lentement, se termineront sous le vent et le soleil !

Et le chargement des chars ! C'est aux enfants qu'est dévolu le soin d'entasser les masses odorantes hissées à la pointe des fourches. On s'enfonce jusqu'aux genoux, on se laisse tomber à plat ventre dans ces épaisseurs élastiques, on rit, on chante... Et la rentrée au fenil ! Dans l'atmosphère étouffante, sous les toits surchauffés, dans la demi-obscurité et la poussière, c'est l'entassement des foins, les culbutes, les cachettes étouffantes! La sueur perle au front ! Mais qu'importe ! Qu'importe, la tâche terminée, le masque noir du visage: le fermier récompense votre ardeur et votre soif d'une bonne lampée de cidre qui vous apporte sa fraîcheur, et vous rend des forces.

Oui, le moment des foins est bien agréable ; mais les faucheurs qui peinent dès le soleil levant, les faneuses qui suent tout le jour, dans l'air embrasé, sans un souffle de vent, ne pensent pas ainsi !

ÉLOCUTION. — Pourquoi les enfants aiment-ils le temps des foins ? — Dites ce qu'ils font dans le pré, sur les chars, dans le fenil. — Pourquoi ont-ils un masque noir sur la figure ? — Comment le fermier les récompense-t-il ? — Les grandes personnes aiment-elles le temps des foins. — Pourquoi ?

VOCABULAIRE. — **Les outils du faucheur :** la faux (lame, manche), la pierre à aiguiser (le coffin, l'eau vinaigrée), l'enclumeau et le marteau. — **Les actions du faucheur :** il bat, il affile, il monte sa faux. — Il attaque la prairie, il lance sa lame... — L'herbe s'écroule en andains.

Les outils des faneuses: le râteau, les fourches. — **Leur travail:** épandre, retourner, râteler, mettre en tas, amonceler, charger, entasser...

Le foin est sec, cassant, embaumé (parfumé, odorant). — Le temps des foins ou fenaison. — Faire les foins ou faner. — Le grenier à foin ou fenil. — La deuxième coupe d'herbe ou regain.

CONJUGAISON. — Employer les verbes ci-dessus avec comme sujets : *les faucheurs, les faneuses.* — Employer les verbes *mûrir, jaunir, onduler,* avec comme sujet : *l'herbe, les blés.* — Les verbes : *battre, ensacher, conduire au moulin.* Sujet : *les cultivateurs.*

ORTHOGRAPHE. — *La moisson, la fenaison.* — Distinction entre les deux sons. Écrire : *le poisson, le poison ; — embraser et embrasser ; — visser, viser ; — lissons, lisons.* — Féminins : *faneur, euse,* etc...

Dictées. — 1. La faneuse retourne le foin bien sec. — 2. Le faucheur lance sa faux aiguisée. — 3. La batteuse avale les gerbes lourdes. — 4. Le moissonneur est content de sa récolte. — 5. Le fenil est plein d'un foin parfumé.

RÉCITATION

Moisson.

Sous le grand soleil qui brasille
Voici messidor : la faucille
Fait son dur labeur.
On met en meule, on bat en grange
Et le grain lourd sort sans mélange
Des mains du vanneur.

A. THEURIET.

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

(1re année)

1. La fauchaison.

Qu'il fait bon marcher dans la prairie par la brume fraîche, quand chaque brin d'herbe ploie sous sa goutte de rosée ! Quelle joie de voir l'éclair bleu de la faux jaillir de l'herbe tranchée qui croule doucement et s'aligne en larges andains ! Le soleil se lève, les prés sont pleins de lumière qui ruisselle des collines et pulvérise la brume. On découvre des faucheurs partout. On entend les coups pressés du marteau battant la faux, le grincement de la pierre qui aiguise une lame sonore, le cliquètement de la faucheuse. Le père va toujours de son pas rythmé, balançant sa faux dans les herbes vertes et rousses.

JULES LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quels détails du texte indiquent le moment de la journée ? — Le grand nombre de travailleurs. — Les bruits divers. — Dire à quel moment du travail ils correspondent, à quels outils ou machines ils font penser ? — Pourquoi dit-on : on *découvre ?*

Mots. — *Fraîche :* froide. — *Croule :* s'écroule, tombe lentement. — *Andains :* jonchées d'herbes coupées par la faux. (Qu'indique l'expression *larges?* (la force, l'habileté du faucheur). — *Ruisselle :* à quoi compare-t-on la lumière ? Comp. : *ruisseau.* — *Pulvérise :* le marteau pulvérise la craie : la transforme en poudre. Équiv. : *dissipe, effiloche.* (Voir n° 6 : Le brouillard). — Pas *rythmé :* régulier. — *Rousses :* jaunies. Les herbes sont vertes au pied, et jaunes dans le haut.

ORTHOGRAPHE. — Faux, faucille, fauchaison, faucheux. — Foin, fenil, fenaison. — Cliqueter, cliquetis, ètement. — La faucheuse cliquette.

Dictée. — Texte 1 → Brume, ou depuis : Le soleil se lève → rousses.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Le faucheur abat l'herbe en *andains* sinueux. — La lame *tranche* la masse ondoyante qui s'abat par *jonchées* bigarrées. Les *fourches* les épandent, les *râteaux* les remuent, les *râtellent,* en font des *meulons* (puis des *meules* que des chars viendront chercher pour conduire au fenil).

2. Moisson.

On a lié la moisson du grand champ de blé. En avant, dans les javelles, deux enfants étendent les liens qu'ils font tournoyer avant de les allonger, le nœud sur le sol. Viennent ensuite les femmes qui, d'un mouvement rapide de leurs faucilles, ramassent les javelles, en placent deux sur chaque lien, la première à plat, la seconde retournée, pour que les épis secs se trouvent au milieu. Derrière, les trois hommes saisissent par les deux bouts le lien, les croisent, les tordent, serrant la gerbe sous leurs genou, avec un juron quand la paille trop sèche casse.

JULES LEROUX.
(*Le pain et le blé.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Trois opérations consécutives, faciles à distinguer. Relever les **âges** (*enfants, femmes, hommes*), faire remarquer qu'il s'agit d'**actions de plus en plus difficiles ;** les indiquer. — Étudier en particulier : la façon de poser les liens, de mettre les javelles sur les liens, de lier les gerbes. — L'utilité des faucilles.

Mots. — *Javelles :* la poignée de blé coupée à chaque coup de faux, il faut plusieurs javelles pour faire une gerbe. — Ces javelles sont étendues sur le sol : les épis contre terre sont humides, d'où l'expression « la seconde... milieu ». — *Juron :* parole grossière. — *Serrant la gerbe :* pourquoi ? — *Sous le genou :* pourquoi ?

ORTHOGRAPHE. — Justifier l'orthographe de :

SOUCHÉ. La récitation française au cours élémentaire et dans les petites classes *élève*..... 5,50 *maître*..... 8,80

viennent, placent, ramassent. Milieu (midi) (minuit), à *mi*-côte, à *mi*-jambes, etc...

Dictée. — Texte 2. → Milieu.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — On fauche les (*céréales*) à la (*faux*), à la (*faucille*), ou à la (*moissonneuse*). Les femmes ramassent les (*javelles*), les posent sur les (*liens*) de paille, et les hommes lient les (*gerbes*). On dresse les gerbes en (*moyettes*), et, quand on ne les rentre pas à la (*grange*), on les laisse en (*meules*). Dans les pays fertiles, on cultive le *blé* et l'*avoine* pour les chevaux ; dans les pays peu fertiles, on cultive le *seigle*.

3. La machine à battre.

L'on voit la première gerbe glisser du haut de la gerbière, saisie au passage, portée sur le batteur, déliée là, éparpillée par le premier aide, passée par le second à l'engraineur ; poussée par celui-ci dans la gueule ouverte, elle éclate contre la grille, tandis que le cylindre enfle son ronflement et l'accentue d'un éclat sec, comme s'il donnait un coup de mâchoire. Et une autre gerbe succède, et une autre encore, une autre toujours. Et le grain pleut sur les cribles, y saute, s'y trie, s'y vanne sous les pelles qui l'éventent, est puisé par la chaîne, versé dans le couloir aboutissant aux sacs, s'accumule jusqu'à ce que les clapets levés lui ouvrent une issue.

J. DE PESQUIDOUX.
(*Le livre de Raison.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — On assiste d'abord **au voyage** d'une gerbe. Relever les mots qui le jalonnent. — Quel moyen l'auteur prend-il pour nous faire comprendre le **travail**? — Mêmes observations sur le **grain**. — Relever les termes techniques (*gerbière, batteur, grille, cylindre, pelles, chaîne, clapets*). — **A quoi compare-t-on la batteuse?** (*Gueule, mâchoire.*)

Mots. — *Gerbière :* charrette servant au transport des gerbes. Comp. : *Une fourragère.* — *Enfle* son ronflement : ronfle plus fort. — *L'accentue :* augmente brusquement. — D'un éclat *sec*, équiv : *brusque.* — *S'y vanne* (image d'un *van*). Comp. : *vannier, vannerie.* — *Éventent :* comp. à *éventail :* nettoyer par le vent. — Rapproch. du sens : le sanglier a éventé le chasseur. — Le complot est éventé. — Du vin éventé. — *Clapets :* sorte de petites portes, de petites trappes. — *Issue :* sortie.

N. B. — Un dessin de batteuse, un schéma fera mieux comprendre le texte. Profiter aussi d'une journée de battage pour conduire les élèves auprès de la machine à battre.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — I. Autrefois, on battait *au fléau*, sur *l'aire* de la grange. Le *battage* moderne est mécanique. Les gerbes sont *égrenées* par des cylindres. Le grain est *trié ;* il est nettoyé par un *van*, il est séparé en grosseurs diverses dans un *crible.* — On fait parfois encore ces travaux dans le *tarare.* Le grain est ensuite *ensaché*, la paille *emmeulée*, ou *pressée* en blocs.

TEXTE A COMPLÉTER — **A chaque** (*poignée*) **que Paul introduit dans le** (*tambour*), **on entend un** (*grondement*) **plus rageur, comme si la batteuse était une bête** (*méchante*) **et jamais** (*rassasiée*). **Ses mains** (*rapides*), (*protégées*) **par de gros gants de cuir, font glisser** (*continuellement*) **les gerbes étalées dans le tambour qui** (*hurle*).

ORTHOGRAPHE. — Grain, grenier, engrener, engrenage, grenu. — Accent (accentuer). — Succède, succès, succession. — Accès. — Comp. : à excès, excellent. — Axe, taxe, fixe...

Dictée. — La première gerbe glisse du haut... mâchoire.

GRAMMAIRE. — Les pronoms relatifs.

1. Recherchons dans les textes 1, 2, 3, les conjonctions de subordination... Nous en trouvons de nouvelles : *pour que* les épis secs... milieu (texte 2), *jusqu'à ce que*... issue (texte 3).

Les prés sont pleins de lumière *qui* ruisselle des collines. — Deux enfants étendent les liens *qu'*ils font tournoyer... sol.

2. Chacune de ces phrases contient une proposition principale et une subordonnée.

Qui ruisselle des collines : la lumière ruisselle des collines. *Qui* remplace *lumière*, il sert à rattacher la proposition subord., c'est **un pronom relatif.** — **Sujet** de *ruisselle.* — *Lumière* est son antécédent. — *Qu'ils font tournoyer :* ils font tournoyer les liens. — *Qu'* (que) remplace *liens*, son antécédent. C'est aussi un **pronom relatif.**

Exercices. — 1. Rechercher dans les textes étudiés les *pronoms relatifs.* — 2. Grouper les propositions indépendantes données en supprimant les répétitions (il y aura 1 prop. princ. et 1 prop. sub.). — 1. *La batteuse arrive. La batteuse dévore les gerbes.* — 2. *Les engreneurs jetaient des gerbes à la batteuse. Elle happait ces gerbes avec un aboiement sonore.* — 3. *Ils étaient six hommes pour la servir. Deux hommes coupaient les liens. Quatre hommes se relayaient de temps en temps.*

CONJUGAISON. — Revision des verbes en er.

Tableau des terminaisons du *présent de l'indicatif*, du *passé simple*, du *futur.* — Insister sur l'*impératif.*

Conjuguer à chacun de ces temps et modes :

Verbes en **cer, ger :** Faire écrire : nous rin*çons*, nous engran*geons.* — Je (tu, il) chan*geais* (ais, ait) les chars de foin. — Distinguer : j'ai moissonné, je moissonnai.

Verbes en **yer :** je plo*ie*, nous plo*yons* ; — je plo*ierai.* — J'essa*ie*, etc...

Verbes en **eler, eter,** doublent le *l* et le *t. Imparfait* de (*jeter*, de *amonceler*) ; *présent de l'indicatif* et *futur.*

Verbes en **uer, ier, ouer,** au futur.

Exercice. — Un homme (*faucher*). Il (*ployer*) les genoux. Son buste (*aller*) de droite à gauche. — Chaque fois, il (*avancer*) d'un pas. — Derrière lui, la jonchée odorante (*s'amonceler*). La sueur (*ruisseler*) à flots de son front hâlé. Il (*s'arrêter*) et (*s'appuyer*) sur le manche de sa faux pour respirer un peu.

Mettre ce texte successivement aux divers temps étudiés.

CONSTRUCTION DE PHRASES. — 1. **Qu'il fait bon... la brume fraîche quand chaque brin... rosée.**

Imitons cette construction après en avoir étudié les **modifications**, en décrivant : **Le retour des chars de foin** (*la joie des enfants montés sur la charge odorante*). **La joie du moissonneur** devant un bon champ de blé. **Le plaisir éprouvé par un cultivateur** en voyant s'amonceler les sacs de grain (en voyant sa grange pleine de gerbes). — **La douleur d'un vigneron** dont la vigne est ravagée par la grêle. — **La tristesse d'un faucheur** devant une prairie dont l'herbe est très rare, etc...

2. **Sur le modèle** du texte 2, **décrire** en plusieurs moments un groupe d'actions. — **Le chargement des chars de foin.** — **Les moissonneurs dressent les tas de gerbes** (cavaliers, treizains, etc.). — **Les glaneuses font une gerbe,** poignée à poignée, épi par épi.

3. **Sur le modèle** du texte 3, montrer de même : 1. **La rentrée des foins** au fenil, fourchée par fourchée. — 2. **Des gerbes de blé** au gerbier. — 3. **La mise en tas** du foin sur les prairies. — 4. **Une chaîne de seaux** (de bûches, de paniers) un jour d'incendie (quand on scie le bois, quand on fait la récolte des fruits, etc...).

RÉCITATION

Les faucheurs.

Les faucheurs ! Ils sont deux, quatre, six à la file,
Bras nus, légèrement inclinés en avant,
Le haut du corps tournant sur sa base immobile,
— Fantastiques guerriers dont l'ombre se profile
Au loin sur le soleil levant.

FONTAINE. Le problème grammatical (50 leçons de grammaire)..... 13 fr.

370.5
I5OI
Romance

THE LIBRARY OF THE
JUL 30 1935
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Pensez à faire vos commandes de rentrée dès maintenant. Vous serez servis à temps et dans les meilleures conditions.

PIERRE-MINET-MARTIN

MÉTHODE DE LECTURE

- 1er Livret. 2 fr. 20 — *Carton complémentaire pour le 1er livret.* 0 fr. 35
- 2e Livret. 4 fr. — — 2e — 0 fr. 35

Collection de 18 tableaux muraux. **44 francs.**

JOLLY

- 1er Livret..... 3.40
- 1er et 2e Livrets réunis. 6.50
- 2e Livret.... 3.60
- 3e Livret.... 6.50

NOUVEAUTÉS

Livret de revision. (*Livret complément. - Révision des 2 premiers livrets et reproduction des tableaux de lecture.*) **2 fr. 50**

Collection de 16 tableaux de lecture..... 40 fr.

SOUCHÉ

LA LECTURE ET LE FRANÇAIS

	ÉLÈVE.	*MAITRE.*
• Cours préparatoire.....	5.50 -	9.50
• Cours élémentaire 1er degré.....	7. » -	12. »
• Cours — 2e —	7.70 -	12. »
• Cours moyen 1er —	9.25 -	15. »
• Cours — 2e — et C. Sup....	10. » -	16. »
Nouveauté Cours supérieur.....	12. »	

SOUCHÉ

LA GRAMMAIRE NOUVELLE ET LE FRANÇAIS

• Cours préparatoire.	*Élève.*	4.50 -	*Maître en préparation.*	
• Cours élémentaire...	—	5.70 —	12. »	
• Cours — et moyen.	—	6.90 —	14. »	*paraîtra en Oct. 35.*
• Cours moyen.....	—	7.50 —	15. »	
• Cours — et supérieur.	—	8.50 —	18. »	

FOURNIER

NOUVEAU COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Méthode inductive basée sur l'observation

- Cours élémentaire. 5.70 —:— • Cours moyen. 7.50

AMAND

LA PRATIQUE DU VOCABULAIRE et de la COMPOSITION FRANÇAISE

• Cours élémentaire.....	*Élève.*	6.80 -	*Maître.*	10.50
• Cours moyen.....	—	6.80 —		12.20
• Cours supérieur.....	—	8.60 —		15.75

FERNAND NATHAN, Éditeur.

Reproduction interdite.

NOTRE EMPIRE CO
La Rivière d

Cliché F. Nathan.

AL — L'INDOCHINE
rfums à Hué.

Commandez dès aujourd'hui les livres qu'il vous faut pour la rentrée prochaine

BERNARD ET REDON

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

Cours élémentaire. . . . 6. 20 -:- Cours moyen. . . . 8. »

Nouveauté

PETITE HISTOIRE DE LA FRANCE ET DE LA CIVILISATION FRANÇAISE

avec

NOTIONS D'HISTOIRE GÉNÉRALE

Cours supérieur des Écoles primaires. . . . 12 francs

R. JOLLY

L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT

Cours élémentaire. . . . . 6 francs -:- Cours moyen. . . . . 8 fr. 80

Nouveauté

Le Livre du Maître pour le Cours Moyen... 18 francs

MINET-PATIN-LEFÈVRE

COURS PRATIQUE D'ARITHMÉTIQUE, DE SYSTÈME MÉTRIQUE ET DE GÉOMÉTRIE

Cours préparatoire 4 cahiers *(addition, soustraction, multiplication, division)* **1.20** *chaque*

Cours élémentaire	*Élève.*	**5. 50**	*Maître.*	**8. 50**
Cours moyen *(remanié)*	—	**8. 80**	—	**18. »**
Cours supérieur	—	**14. 50**	—	**21. 50**

Nouveauté ***AUBIN ET DAVID***

TEXTES FRANÇAIS

La Lecture expliquée et la Récitation dans les Cours Complémentaires, les Écoles Primaires Supérieures et les Écoles Pratiques.

Un seul volume pour les 3 années . . . . . 22 francs

Précédemment parus : **TEXTES FRANÇAIS**

La Lecture expliquée et la Récitation dans les E. P. S., les Cours Complémentaires et les Écoles Pratiques.

1re Année	*Br.*	**15 fr.**	**2e année**	*Br.*	**15 fr.**	**3e année**	*Br.*	**15 fr.**
	Rel.	**18 fr.**		*Rel.*	**18 fr.**		*Rel.*	**18 fr.**

GUY-GRAND

COURS DE MORALE à l'usage des E. P. S. et des C. C.

1re année : *Broché :* **12 fr.** — *Relié :* **15 fr.**

COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE à l'usage des E. P. S. et des C. C.

2e année : *Broché :* **12 fr.** — *Relié :* **15 fr.**

En préparation **COURS DE DROIT USUEL ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

De droite à gauche, avec un bruit frais et sonore,
L'acier bleuâtre glisse et couche herbes et fleurs
Dont le parfum dans l'air lentement s'évapore ;
Et le grand pré, que l'on dépouille et déshonore
Par tous ses brins verse des pleurs.

Tels que par rangs épais, après une bataille,
Cavaliers, fantassins, mêlés et confondus,
Gisent, portant au sein quelque secrète entaille,
Les beaux foins empourprés où s'abritait la caille
Sèchent, sur le sol étendus.

Et si l'on cherchait bien dans les touffes flétries
Des trèfles incarnats au soleil pâlissant,
Peut-être on trouverait quelques têtes meurtries
De perdrix rouges, fleurs vivantes des prairies
Mortes sur leurs nids pleins de sang.

FRANÇOIS FABIÉ (*Œuvres*, Lemerre.)

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

(2e année)

1. La prairie.

Le dernier jour de l'herbe se leva. L'aube était claire. Les boutons d'or, groupés en larges taches, étalaient leurs pétales que l'ombre avait redressés ; les pissenlits épanouissaient le faisceau de leurs épées jaunes ; les marguerites, que la nuit ne ferme point, tournaient toutes la tête vers le soleil qui allait venir... Le vent léger, courant par risées comme sur une mer calme, se poudrait de pollen et s'imprégnait du goût de la sève. La longue nappe ondulait ; pas une tige n'était froissée, pas une seule n'était morte, mais la couleur des vagues disait la moisson mûre. Elles étaient brunes, elles étaient grises, elles luisaient comme de l'argent et des reflets couleur de sang s'y mêlaient à la rouille des choses qui ont duré.

RENÉ BAZIN.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quel moment se situe cette description de la prairie ? — Que pensez-vous de l'expression : *Le dernier jour de l'herbe se leva ?* (Elle fait penser au dernier jour d'un condamné à mort. L'herbe va mourir. N'éprouve-t-on pas quelque regret ?) — Quel passage montre que l'herbe était juste à point, bonne à être fauchée ? — (*Pas une tige... pas une seule... la moisson mûre.*) Relever les verbes et expressions qui caractérisent l'aspect, l'attitude des *boutons d'or*, des *pissenlits*, des *marguerites*. Observer une prairie et contrôler les observations. En faire d'autres.

Mots. — *Se leva.* Autres expressions : le jour naît, le jour meurt ; — *l'ombre :* la nuit ; — *faisceau :* botte, paquet, former les faisceaux avec les fusils ; un faisceau d'arguments (une réunion, un ensemble) ; — *épées :* ce mot vous paraît-il juste ? — *risées :* léger coup de vent ; sens propre : éclats de rire, puis moquerie, rire moqueur : être un objet de risée ; — *les choses qui ont duré :* rapp. de *rouille*. Voir aussi : *la patine* (vert-de-gris sur les bronzes ; — sorte de croûte sur les tableaux anciens).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Décrivez en une phrase, en employant le mot *faisceau*, quelques plantes auxquelles ce terme convient :

Exemple : Les *iris* dardaient hors de l'eau tranquille *le faisceau* de leurs feuilles longues et aiguës. — *Les glaïeuls, les coudriers* dans la forêt.

2. Employer l'expression : *en larges taches*, en parlant d'autres fleurs (*narcisses, orchidées, colchiques, trèfle*, etc.).

3. Employer le verbe *onduler* en parlant d'un *champ de blé, du sol*, d'*une route*. — Le verbe *ondoyer* en parlant de *cheveux*, de *drapeaux* dans le vent.

ORTHOGRAPHE. — Aube, aubépine, albâtre, pollen, empreinte, imprégner.

1. Analyse : *toutes* (adj. ind. ou pron.), *vers* ; — *allait venir* (au prés. : futur prochain ; à l'imp. : futur prochain dans le passé) ; — *par risées* (comp. de manière).

2. Justifier l'orthographe des part. passés (*redressés, froissée, morte, duré*).

3. Relever les verbes pronominaux, fonction du pron. *se* (comp. d'objet dir.).

3. Analyse logique de la phrase : *les marguerites... allait venir.*

2. La faux brisée.

Les têtes lourdes des luzernes et des trèfles battent les jambes du faucheur, et la brume fraîche du jour prête à s'éteindre mouille peu à peu les guêtres de cuir. Aux reins, clapote l'eau dans la corne de bœuf, avec la pierre de grès bleu dont on frotte la fine lame pour lui rendre le fil. Mais, dans la nuit qui descend, l'ouvrier n'a pas aperçu la borne. Il n'achèvera pas aujourd'hui son champ ; car la faux vient de se rompre par le milieu.

Ce soir, en franchissant le seuil de sa demeure, il n'y aura pas de chants. Il ne verra pas la lune lui promettre meilleure chance.

Mais sa femme, ayant deviné, dira : « J'ai couché l'enfant. Voici le café qui fume et qui t'attend. »

Et le faucheur sera soudain rasséréné...

PHILÉAS LEBESGUE.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Ce morceau n'est-il que le compte rendu d'un accident regrettable ? — Non, c'est par sa forme **un petit poème en prose**, qui tend moins à décrire avec précision qu'à suggérer des idées et des sentiments. Lesquels ? — Au début, quelques traits descriptifs, les relever, mais l'accident lui-même n'est que mentionné. Comment nous fait-on deviner la **tristesse du faucheur ?** Que pensez-vous de l'attitude de sa femme ? Ne comprend-elle pas parfaitement son rôle ?

Mots et expressions. — *La brume fraîche... s'éteindre :* la rosée qui tombe... — *rendre le fil :* affiler, rapp. *aiguiser* (aigu) ; — *descend :* comp. : la nuit tombe ; — *se rompre :* se briser ; — *rasséréné :* de serein (sérénité, paix, tranquillité).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. **Mots de la famille de fil :** Filet (différents sens : trait, tissu, réseau (*filet à poissons*), filet de bœuf, filet d'une vis, un filet d'eau) ; — filin, filament, filasse (*de chanvre*), ficelle (lat. *filicella*), ficeler, filière, filer (*eur, euse, andière*), filateur (*ature*), filandreux (*viande*) ; — une file, affiler, effiler, enfiler, défiler, faufiler, un défilé (*passer à la file, lieu de passage étroit*), tréfiler (*passer à la filière*).

2. Quelques **emplois du mot fil** : Le fil d'un rasoir ; — passer au fil de l'épée ; — fil d'archal (*laiton*) ; — fil à plomb ; — fil de la Vierge (*fil d'araignée*). — Fig. : perdre le fil de son discours ; — le fil de l'eau, de la rivière, de la vie (*le cours*) ; — donner du fil à retordre ; — de fil en aiguille (*de propos en propos*) ; — ne tenir qu'à un fil (*à une toute petite chose : sa vie ne tient...*)

ORTHOGRAPHE. — Prêt à, près de ; — grès, gréseux, de bon gré, malgré ; — son champ, les champs ; — pas de chants (chansons).

1. Relever l'inversion dans la 2e phrase — 2. Ordre des propositions dans la phrase : *Mais dans la nuit... borne.* — 3. Analyse de la phrase : *Il ne verra pas la lune... chance* : proposition infinitive : *lui promettre...* (sujet : *la lune*). Il ne verra pas... que la lune lui promet. — 4. Sens de : *ayant deviné* (parce qu'elle a deviné), rappr. : la cigale, ayant chanté... — 5. *Vient de se rompre* (passé récent).

3. Moisson.

Le flot bruissant des épis se creusait d'un seul frisson qui, tout droit, s'éloignait jusqu'aux confins du Ségala, au pied du château. Puis le vent creusait un autre pli d'ombre bleue, et cela faisait un long froissement dont le bruit se perdait au loin. Lorsque, aux heures lourdes, le vent cessait, les épis se tenaient bien droits sur leurs tiges et serrés comme un pelage que, çà et là, trouait le dos des lieurs et des gla-

CUNÉO. La lecture atttrayante et rapide. 1re série... 15 fr. 2e série... 15 fr.

neuses. Cependant, à l'horizon, le ciel pâli semblait refléter la blondeur des champs.

Dans quelques pièces fauchées, le sol, hérissé de chaume, formait des esplanades où les treizains de gerbes semblaient dormir, front contre front, ainsi que les soldats. Les sauterelles criblaient l'air bleu ; les écailles piaillaient, invisibles. Plus loin, vers la route, les premières meules arrondissaient leurs dos de grosses bêtes dormantes et blondes ; puis le vent, qui revenait, s'enfla, creusa la plaine et le grand bruissement des blés se balança dans le soir en ondes lentes, comme une énorme respiration.

H. BÉRAUD.
(*Le Bois du Templier pendu.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Description d'une plaine à seigle à comparer pour les effets du vent à celle de la prairie (n° 1). Distinguer les diverses parties : Les épis mouvants, les épis immobiles, les chaumes, les meules. — Quelques détails sur le ciel, les sauterelles, les cailles. — Relever les **notations** relevant de la **vue**, de l'**oreille**, de l'**imagination** (comparaisons).

Mots et expressions. — *Les confins :* frontières, limites. — *Ségala* (terre à seigle, désigne part. certains plateaux des Causses). — *Heures lourdes :* chaudes ; — *esplanades :* terrain plat, uni et découvert ; — *treizains :* (justifier) ; — *criblaient :* l'air était criblé, troué d'innombrables sauterelles.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Employer les verbes : *se creuser* (sujet : *les flots*) ; — *creuser* (sujet : *le vent*). Les expressions : *creuser un sujet, creuser l'estomac, se creuser le cerveau, la tête, l'esprit.*

2. Employer : **trouer** (compl. d'obj. : *le tapis de neige, la surface de l'eau*) ; — *arrondir* (sujet : *la meule de charbon, la montagne, les nuages,* etc.).

Employer de même les verbes : *effiler, élancer, décrire* (la route décrivait sa courbe) ; — *dessiner* (sa silhouette), etc.

3. Employer : *dormir* ou *sembler dormir* en parlant d'*une eau,* d'*une rivière, des arbres* dans la plaine, d'*un nuage* immobile dans le ciel...

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Bruire, bruissant, bruyant (adj.) ; — plier, pli ; — çà et là ; — un reflet, refléter ; — piaillaient ; — rond, arrondir.

1. Analyse des mots : *droit* (adj. ou adv.) ; *dont, droits* (attrib.) ; *serrés* (attrib.), *que* (pelage) ; *front contre front* (compl. circonst.) ; *invisibles* (attrib.). — 2. Relever les adverbes, leur fonction. — 3. Étudier les prop. subord., leur fonction, les mots relatifs. — Noter : *Ainsi que les soldats* (*dorment*).

GRAMMAIRE. — *Voir les exercices grammaticaux à la suite des textes.*

CONJUGAISON. — Verbes défectifs en oir.

Choir : ne s'emploie qu'à l'infinitif. Rappeler : dans Perrault le futur : la bobinette *cherra* (*Chaperon Rouge*).

Échoir (les élèves connaissent le mot : *échéance*), *échoir* ne s'emploie qu'à la 3e personne. Ind. présent : il *échoit* ; passé simple : il *échut* ; part. prés. : *échéant* (le cas échéant) ; part. pass. : *échu* (à terme échu) ; *seoir* ; — *séant, sis* (une maison sise...) — *Il sied* (il convient) ; — *seyant :* un chapeau seyant.

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. **Le sol... formait... des esplanades.**

Étudier dans le texte 3 comment est complété chacun des 3 termes ci-dessus :

Le sol (hérissé de chaumes) *formait* (dans quelques pièces fauchées, *compl. circ. de lieu*) (des esplanades, *compl. d'obj. du*) → où les treizains des gerbes semblaient dormir (front contre front, *compl. circ.*) ainsi que les soldats... (*sub. compl. circonst. de* semblaient dormir).

D'après ce modèle, enrichir la phrase :

a. ... La prairie... formait... un tapis ras.

Exemple : Dans les endroits fauchés, la prairie d'un vert tendre formait un tapis ras où les tas de foin s'alignaient, en longues files, comme pour une revue.

b. ... Les nuages... formaient... un couvercle... — Les champs... formaient... un damier... — Les arbres... formaient un rideau.

2. *Étudier la construction des trois vers ci-dessous :*

Dès l'aube, ils sont dehors, et, la faux à l'épaule,
Par des chemins encore tout imprégnés de nuit
Ils gagnent les grands prés où blanchissent les saules.

LOUIS MERCIER.

Écrire au tableau le schéma :

Proposition indépendante (compl. circ. de temps, verbe *être*, adv. de lieu) ; — conj. de coordination *et.*

Proposition principale (compl. circ. de manière, compl. circ. de lieu, verbe, compl. d'obj. dir.).

Proposition sub. se rapportant au compl. d'obj. de la principale (relatif, verbe, sujet).

Construire une phrase en adoptant cette construction pour parler : du retour des moissonneurs, du retour de l'écolier, etc. (*On devra essayer de respecter le rythme.*)

LE PARAGRAPHE ET LE DEVOIR COMPLET. — Voir les textes du Cours élémentaire.

Autres sujets. — La rentrée du foin. — De temps à autre une voiture passait, chargée de foin à verser, oscillant lentement dans les cahots. Un homme marchait à côté, appuyant sa fourche sur le flanc de la voiture, prêt à donner un coup d'épaule au moindre danger. Tout en haut, des filles, couchées sur le foin sec, montraient seulement leur tête rieuse ; elles riaient d'aise, doucement balancées par l'allure lente de la voiture, et poussaient de petits cris d'effroi quand une secousse arrivait plus forte que les autres.

ÉMILE MOSELLY.

La faucheuse. — Michel monta sur le siège de fer, au-dessus de la barre coupeuse. Les dents de la scie s'engagèrent dans l'herbe, et l'herbe coupée se coucha, glissa sur le plancher de la machine, puis retomba toute luisante sur le sol, humide encore le long de la tige et rose près de la racine. Derrière la machine qui allait sans une pause, avec un cliquetis régulier, elle formait un sillage, un long miroir de sève, que la lumière enfin atteignait et séchait.

R. BAZIN.

1. Observer les faneuses et décrivez leurs gestes, leurs attitudes. — 2. Le chargement de la charrette (gerbes ou foin).

DEVOIR COMPLET. — La fenaison.

1. Voici le moment de faire la fenaison. — 2. Il faut aller vite : pourquoi ? — 3. Les faucheurs. — 4. Les faneuses. — 5. Rentrée des foins.

(On s'inspirera des textes du C. É., du C. M. et du C. S.)

RÉCITATION

Le batteur de faux.

Le matin frais et pur scintille de rosée.
Le faucheur s'est assis une bouteille en main,
Sous l'aubépine creuse, au bord du vieux chemin.
Sa faux, humide encore, est près de lui posée.

Il vide un dernier verre. Et, dans ses poings velus,
Prend l'enclume d'acier qu'il dresse et qu'il regarde.
Deux spirales de fer lui font comme une garde
Pour la maintenir droite au versant du talus.

De sa manche, il l'essuie, et la tâte du pouce
Puis l'enfonce dans terre entre ses deux genoux,
Et sur le bel outil, poli, brillant et doux,
Il ajuste la faux dont le tranchant s'émousse.

Le petit coup rythmique et sec du marteau dur
D'un bout à l'autre de l'outil couleur d'aurore
Tape et refait le fil de la lame sonore
Qui passe à coups d'éclairs et rase le blé mûr.

FRANCIS YARD.

CH. ADNET,
I. E. P. (*Nord*).

J. ROGISSART,
Instituteur (*Ardennes*).

LEFRANÇAIS. MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE. COURS MOYEN. . 10 fr.

intérieurs dont le tonnage dépasse celui de très grands ports de mer, à outillage perfectionné, qui font pénétrer les influences océaniques au cœur même des districts industriels, et où se réalise la jonction entre la voie de fer et la voie d'eau, ces beaux travaux ont fait de l'Allemagne la patrie de la navigation fluviale.

Le Rhin est le type de ces belles artères navigables... Au fond de la coupure qui fend en deux la masse schisteuse, dans sa « trouée héroïque », au pied des rochers et des burgs en ruines rénovées, devant les vignes du Johannisberg et à l'ombre de la *Germania* de bronze, le long des deux rives étroites roulent, fument, sifflent sans discontinuer les trains interminables, chargés de houille ou de minerais ; ils roulent en face du *Bingerloch* et tout contre la *Lorelei*, ils franchissent en tunnels les défilés qui inspiraient à Victor Hugo une horreur sacrée, et leur fracas domine celui du fleuve. Sur le fleuve lui-même, qui n'a plus d'écueils ni de tourbillons, ce sont d'autres trains qui circulent, menés par des remorqueurs. Où le batelier remettait son âme à Dieu passent maintenant de grands chalands d'acier de 1000, de 1200 tonneaux, et un convoi normal de quatre de ces chalands emporte en ses flancs autant de marchandises que douze trains formés de 4000 wagons. A Ruhrort, ces chalands ont 2000 tonneaux et 100 mètres de long. Et sur les lignes de remorquage glissent ces vapeurs solides et légers, navires de Rhin-et-mer, *Rheinseedampfer*, qui apportent aux usines et aux ouvriers westphaliens les blés et les pétroles de la Pensylvanie, tandis que les allèges de mer et leurs remorqueurs spéciaux, *Rheinseeschlepper*, s'en vont par Rotterdam non seulement à Brême, à Hambourg, mais dans les ports suédois et jusqu'à Léningrad.

D'après Henri Hauser. (*Les méthodes allemandes d'expansion économique.*)

Lecture III. — **L'évolution actuelle des transports fluviaux.** — Le progrès a provoqué dans le domaine de la navigation fluviale une évolution considérable. Cette évolution est caractérisée à la fois par l'augmentation du nombre de chalands *automoteurs*, l'accroissement de leur capacité et les progrès réalisés dans le domaine de leur propulsion. Le *touage* a, aujourd'hui, presque disparu et le remorquage est en voie de régression, cédant peu à peu la place, surtout en rivière, à la navigation automotrice, plus souple et plus rapide. Seuls les transports pondéreux pour industries de grande puissance peuvent être effectués par chalands remorqués.

Les chalands automoteurs sont aujourd'hui, en règle à peu près générale, munis de moteurs Diesel alimentés par un combustible peu coûteux : le mazout. Un certain nombre de firmes ont mis au point des types de moteurs Diesel ou, plus généralement, de moteurs à huile lourde, qui conviennent parfaitement pour la navigation fluviale et permettent de réaliser des transports particulièrement économiques. Par ailleurs, divers constructeurs se sont spécialisés dans la construction des bateaux de navigation intérieure, automoteurs ou non, qui assurent le maximum de satisfaction à leurs usagers.

Une autre évolution importante à signaler dans le domaine de la navigation intérieure est le développement des bateaux spécialisés pour le transport de telle ou telle catégorie de marchandises en vrac. Parmi les produits qui donnent lieu à un trafic fort important sur les voies navigables, il faut signaler les hydrocarbures ; or les hydrocarbures, qui sont de par leur nature même essentiellement inflammables, ne peuvent être manutentionnés et transportés qu'avec des précautions spéciales. On a donc établi des modèles de chalands pétroliers de grand tonnage, munis de tous les dispositifs de sécurité nécessaires pour que les transports s'effectuent sans aucun danger : compartimentage, cloisons d'eau, dispositifs appropriés de pompage et de refoulement, etc. Les grandes firmes pétrolières françaises ont ainsi constitué aujourd'hui une flotte importante, destinée au transport des hydrocarbures.

Un autre domaine où l'on retrouve une spécialisation plus ou moins poussée est celui du transport des produits chimiques et certaines grandes firmes ont fait établir des chalands-citernes spéciaux pour le transport de la soude, d'eaux ammoniacales, d'acide sulfurique, etc. La flotte fluviale française comprend également de nombreux chalands destinés au transport des matériaux de construction : pierre, sable, chaux, ciment, plâtre, etc.

Une tendance nouvelle à noter dans les transports fluviaux, c'est la suppression de l'emballage, d'où résulte une économie des frais dont sont grevés les transports. Comme l'indiquent les exemples précédents, les liquides sont de plus en plus transportés en vrac et l'on doit encore signaler, comme l'une des innovations les plus importantes dans cet ordre d'idées, l'équipement de bateaux-citernes pour le transport des vins d'Algérie transitant *via* Rouen vers la région parisienne et certains centres d'alimentation de l'Est, tels que Reims, Nancy, etc.

R. B. (*La Journée industrielle.*)

Lecture IV. — **Le halage électrique sur les voies navigables en France.** — Le halage électrique des chalands sur les voies navigables, qui représente un progrès de grande ampleur sur la traction animale, s'est développé très rapidement en France dans ces deux dernières années puisque la longueur des voies exploitées avec ce procédé a passé de 490 kilomètres en 1931 à 678 kilomètres en 1932, 1 070 kilomètres en 1933. Elles sont constituées par une artère principale qui va des Fontinettes au voisinage de la mer du Nord, à Huningue, sur le Rhin, et pousse des ramifications vers la région lilloise, l'Escaut, l'Oise et la Moselle. On doit, en outre, équiper le canal des Houillères de la Sarre.

Les concessions ont été accordées aux Chambres de Commerce pour les canaux des Flandres, au port autonome de Strasbourg pour le canal du Rhône au Rhin et, pour le surplus des voies intéressées, à l'Office National de la Navigation, qui est encore partie aux autres concessions. L'exploitation est assurée par trois Compagnies fermières : Pour les canaux de la région de l'Escaut, la Société française de halage ; pour le canal du Rhône au Rhin, la Traction de l'Est, constituée par le port autonome de Strasbourg, l'Office National de la Navigation, les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, des Chambres de Commerce et des villes ; pour toutes les autres voies (4,5 du total), la Compagnie générale de Traction sur les voies navigables, constituée par l'Office National de la Navigation, des Chambres de Commerce, l'ancienne Société de Halage électrique créée en 1907, des industriels du Nord et des représentants de la batellerie.

Le halage électrique est obligatoire, sauf pour les automoteurs, sur le canal de Saint-Quentin et sur la Moselle, en raison des difficultés du halage pendant les crues. Il est facultatif dans la région de l'est et sur le canal du Rhône au Rhin. Les tarifs sont extrêmement variables avec les prix de revient d'établissement (différents parfois sur une même section à la descente et à la remonte), et comprennent toujours une taxe kilométrique à la tonne de jauge du chaland et une taxe kilométrique à la tonne de chargement. Le halage électrique se fait par tracteurs sur rails à voie simple ou double, ou sur chemin. La taxe kilométrique de jauge varie entre 5 et 10 millimes par tonne, la taxe kilométrique de chargement entre 9 et 27 millimes. Le prix s'élève ainsi par kilomètre pour un chaland moyen à des chiffres variant de 1 fr. 35 à 2 fr. 70 pour le bateau vide, de 3 fr. 50 à 9 francs quand il est chargé de 270 tonnes de marchandises.

(*Science et Monde.*)

Mme Ozouf.

GAGÉ. CE QU'IL FAUT SAVOIR DES COLONIES FRANÇAISES ... 12 fr.

TRAVAIL MANUEL

Pochoirs.

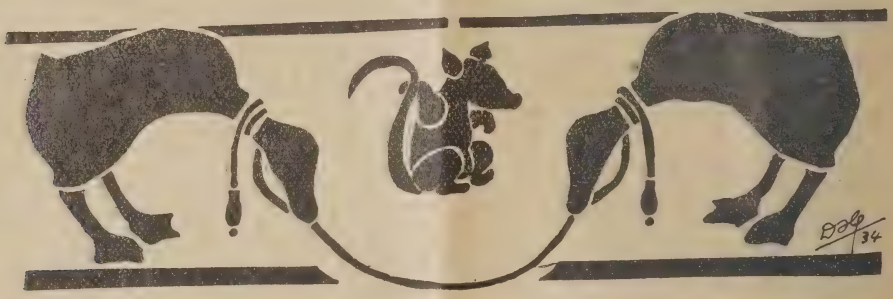

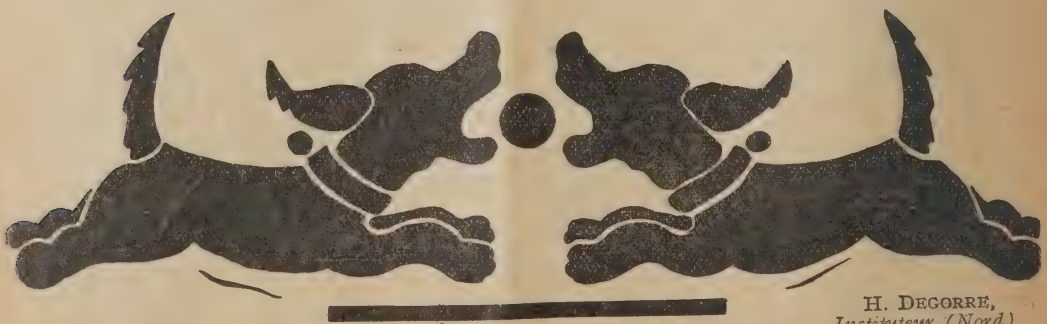

H. DEGORRE,
Instituteur (Nord).

CUNÉO (Mlle). Vade-mecum des exerc. sensoriels à l'école des petits.... 4 fr.

demande à combien, par adhérent et par mois, se montera la cotisation?

(Problème à données incomplètes, il s'agit de connaître le prix de vente des lapins.)

12. *Complétez la facture suivante :*

	sommes
15 livres de beurre à 18 f. 50 le kg.	
18 douz. d'œufs à..... la douz....	*85 f. 50*
12 paires de poulets à 12 f. 25 le poulet.....	
49 kg. 5 de pommes de terre à 320 f. la tonne.....	
34 doubles dal. de blé à..... l'hl...	*829 f. 60*
Total :	.....
Remise 3 p. 100 :	.....
Net à payer :	

Questions de calcul mental (C. E. P. E.).

1. *Un rectangle a pour côtés 125 m. et 55 m. Quel est son demi-périmètre? Son périmètre?* RÉPONSES. → **180 m., 360 m.**

2. *Quel est le périmètre d'un carré ayant 24 m. de côté? Quel serait le prix d'une clôture entourant ce jardin à raison de 5 f. le mètre?* RÉPONSES. → **96 m.; 480 f.**

3. *Combien peut-on avoir de timbres à 0 f. 25 avec 15 f.?* RÉPONSE. → **60 timbres.**

4. *Je dois une somme de 873 f. Je paie avec un billet de 1 000 f. Combien me rendra-t-on?* RÉPONSE. → **127 f.**

5. *Un triangle rectangle a pour côtés de l'angle droit 80 m. et 50 m. Quelle est sa surface en ares?* RÉPONSE. → **20 ares.**

6. *On apporte 204 œufs au crémier. Combien pourra-t-il vendre de douzaines?* RÉPONSE. → **17 douzaines.**

7. *Quelle est la valeur de 24 m. de tissu à raison de 15 f. le m.?* RÉPONSE. → **360 f.**

8. *Quel est le prix de 24 compas à 1 f. 25 la pièce?* RÉPONSE. → **30 f.**

9. *Calculer l'intérêt d'une somme de 2 800 f. à 5 p. 100 pendant 6 mois.* RÉPONSE. → **70 f.**

COURS SUPÉRIEUR

Graphiques. Application aux courriers.

PROBLÈME I. — *Un automobiliste fait 50 km. à l'heure, il roule pendant 3 heures. Une panne l'oblige*

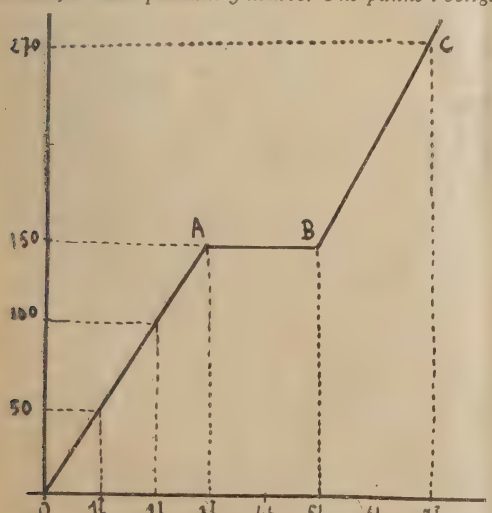

à s'arrêter 2 h. et il repart pendant 2 heures à la vitesse de 60 km. à l'heure. Construire le graphique de son mouvement.

Montrer que la courbe se partage en 3 parties :

1° OA : 3 h. à 50 km.-heure ;

2° AB : arrêt : 2 h ;

3° BC : 2 h. à 60 km.-heure, droite faisant avec OX un angle plus grand que OA à cause de la plus grande vitesse.

PROBLÈME II. — *Un piéton et un cycliste se dirigent dans la même direction, le cycliste fait 15 km. à l'heure et le piéton 5 km. Le cycliste part 4 heures après le piéton. Représenter graphiquement le mouvement du cycliste et du piéton et déterminer à quelle distance du point de départ et au bout de combien de temps ils se rencontreront.*

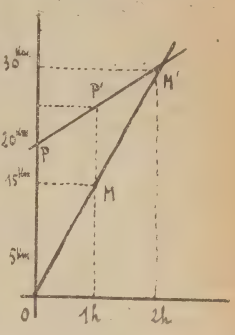

→ SOLUTION :

Soit y la distance parcourue et x le temps compté à partir du départ du cycliste. La relation $y = 15\,x$ représente le mouvement du cycliste. Le piéton marchera toujours pendant 4 heures de plus que le cycliste, soit $(x + 4)$ heures et à la vitesse de 5 km. à l'heure. La relation $y = 5\,(x + 4)$ représente donc le mouvement du piéton.

1° Droite représentant le mouvement du cycliste :

si $x = 0$, $y = 0$ → O ;
si $x = 1$, $y = 15$ → M ;
si $x = 2$, $y = 30$ → M'.

2° Droite représentant le mouvement du piéton :

si $x = 0$, $y = 20$ → P ;
si $x = 1$, $y = 25$ → P' ;
si $x = 2$, $y = 30$ → M'.

On voit que les 2 mobiles se rencontrent au bout de 2 heures et à 30 km. du point de départ.

PROBLÈME III. — *Deux automobilistes vont en sens inverse l'un de l'autre et sont séparés par une distance de 180 km. à l'heure. Le premier fait 50 km. à l'heure, le 2e 70 km. Représenter le graphique de leur mouvement, dire à quelle distance de l'un des points de départ ils se rencontreront et au bout de combien de temps.*

→ SOLUTION :

Le mouvement du 1er est représenté par la relation $y = 50\,x$, celui du second par la relation $y = 70\,x$. Prendre 2 axes de coordonnées, on fera

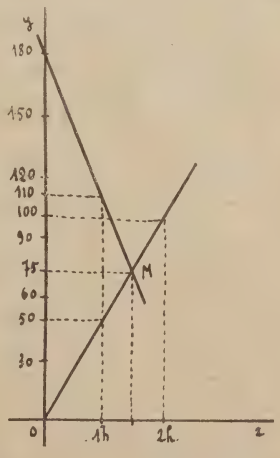

partir la droite $y = 50\,x$ de l'origine et la droite $y = 70\,x$ d'une ordonnée égale à 180 puisque les mobiles vont en sens inverse. On obtiendra le graphique ci-dessus. Les deux droites se rencontrent en M, l'abscisse donne l'heure de la rencontre, soit au bout de 1 h. et demie ; l'ordonnée la distance, soit à 75 km. de l'un des points de départ.

M. PAUMIER, *I. E. P.*

MARCANT. LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOMÉTRIE DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL Cours élémentaire. 11 fr.

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Un nouveau fond de pêche.

Si l'Océan reste, comme par le passé, le grand réservoir de vie, du moins les fonds sous-marins de la plate-forme continentale se dépeuplent-ils de plus en plus par suite de la pêche intensive pratiquée par les gros chalutiers. Aussi s'efforce-t-on de rechercher de nouveaux fonds de pêche qui soient à la fois riches et facilement exploitables. Actuellement les gros chalutiers peuvent travailler jusqu'à 600 mètres de fond. Il est possible par suite de chercher de nouveaux lieux de pêche dans des parages voisins des grands abîmes océaniques. C'est ainsi que, au cours de l'été dernier, une mission de l'Office scientifique des pêches maritimes, à bord du navire océanographe *Président Théodore-Tissier*, a exploré les fonds sous-marins des parages de la « Grande Sole » et de la « Petite Sole », bancs célèbres dans le monde des chalutiers, situés à 200 milles environ à l'ouest de Brest. Cette mission a été couronnée de succès : elle a découvert un nouveau banc qu'elle a dénommé *Banc du Président Théodore-Tissier*, du nom du président du Conseil d'administration de l'Office. Sur une étendue de 150 kilomètres carrés environ, les fonds sous-marins ont été explorés : ils varient de 150 mètres à 500 mètres pour tomber ensuite rapidement à 1 000 mètres et au-dessous. Voilà donc un nouveau terrain à exploiter pour nos chalutiers !

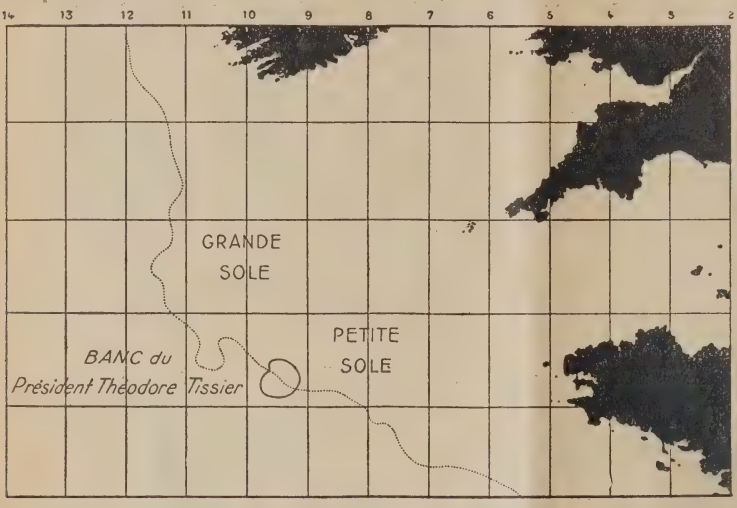

Le banc « Président-Théodore-Tissier », à 200 milles environ à l'ouest de Brest.

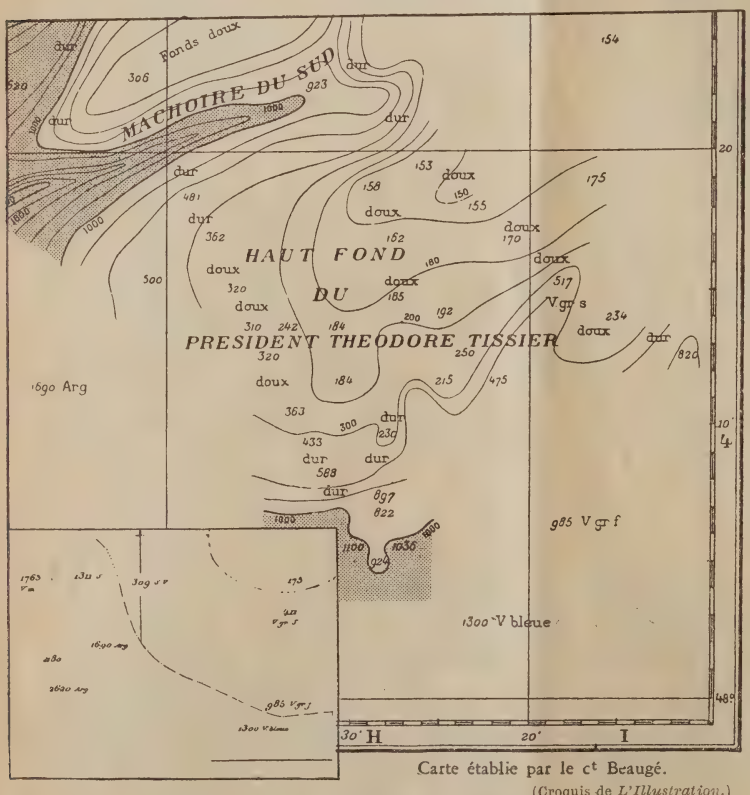

Carte établie par le ct Beaugé.
(Croquis de *L'Illustration*.)

Le haut-fond « Président Théodore-Tissier » et (en cartouche) l'état des cartes officielles avant août dernier.

Signalons que la réussite de la campagne d'exploration du *Président Théodore-Tissier* est due en grande partie, à de nouveaux *appareils de sondage par le son*, dus à des Français, l'ingénieur hydrographe *Marti* et le professeur *Langevin*. Le principe de l'appareil Marti réside dans l'émission d'un son très net produit à la surface de la mer par le tir d'un fusil Lebel par exemple, et dont la vibration s'enregistre après avoir fait *écho* sur le fond sous-marin. Pour des recherches inférieures à 1 400 mètres, on préfère le sondage au marteau (coup de marteau sur une plaque). Les indications données par le sondage s'inscrivent sur une bande enregistreuse sous la forme d'une ligne sinueuse dont les crochets et les courbes traduisent les dénivellations brusques ou progressives du fond ainsi que sa nature. On voit ainsi se dérouler sur cette bande « des vallées de sable, des falaises, des rocs sonores ou de lentes collines qu'aucun soleil n'éclairera jamais ».

R. O.

MAITRES TECHNIQUES. LE TRAVAIL DU BOIS PRATIQUE ..... 22 fr.
LE TRAVAIL DU FER PRATIQUE ..... 22 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLEMENTAIRE

Visitons une prairie fleurie.

Quand l'été s'approche, la prairie se pare de ses plus belles couleurs. Mais cette splendeur ne dure que quelques semaines. Un matin d'été, les faucheurs viennent et coupent les herbes et les fleurs. Allons donc visiter la prairie avant la fenaison. Cueillons quelques fleurs au bord du pré. Étudions-en quelques-unes.

I. La renoncule.

1. **Tige et feuilles.** — Dessinez les feuilles découpées (pattes de coq). Distinguez la tige ornée de la rosette des premières feuilles. Déterrons la racine pivotante. Cherchons les restes bruns des anciennes feuilles sur le rhizome.

Attention! Tige et feuilles contiennent un suc âcre et vénéneux.

2. **Les fleurs.** — Disséquons une corolle jaune : 5 pétales, nombreuses étamines. Cherchez la goutte de miel protégée de toutes petites écailles au fond de la fleur. Observez les mouvements de la fleur (corolles se ferment et se penchent).

II. La sauge des prés.

Dessinons les feuilles opposées et la tige quadrangulaire. La fleur est comme la gueule ouverte d'un animal. Voyez la lèvre supérieure formée de 2 pétales soudés et la lèvre inférieure formée de 3. Dégagez les 4 étamines. Tirez délicatement la corolle du calice soudé.

Introduisons une allumette taillée dans une fleur. Que voyons-nous ? Fendons une fleur pour bien voir les mouvements des étamines.

Tâchez d'observer un bourdon qui entre dans la fleur. Où s'asseoit-il ? Comment se charge-t-il de pollen ? Et puis, quand il entre dans une fleur plus vieille ? (Dont le pistil est plus long et sort.)

III. La campanule des prés.

Essayez de décrire cette plante vous-même. Avant de vous y mettre, dressez le plan de votre travail pour ne rien oublier. Tâchez de trouver des expressions précises et justes. Accompagnez vos observations écrites de dessins.

Voyez, la fleur est comme une cloche dont le pistil serait le battant.

IV. Les saxifrages.

Expliquer le nom : briseur de pierres. Pourquoi ?

Déterrons un saxifrage et dessinons la plante : rosette du pied, rares feuilles à la tige.

Disséquons la fleur : joli blanc de lait, calice poilu à 5 sépales, corolle de 5 pétales, 10 étamines.

Le fruit est une capsule. Montrer le **saxifrage des jardins** (désespoir des peintres), la **parnassie des marais** (dont les fleurs blanches se dressent solitaires), **la reine des prés**.

V. Le pissenlit dent-de-lion.

Dessinons les feuilles longues, profondément incisées en dents triangulaires (nom !). La tige contient un liquide blanc.

Déterrons le rhizome.

La tige porte un capitule (corbeille d'un jaune doré) formé de fleurs en languette. Les étamines sont des tubes remplis de pollen. Le pistil pousse ce tube au dehors. Alors seulement la tête du pistil devient gluante et est fécondé par le pollen d'autres fleurs qu'apportent les insectes.

Observez des fleurs ouvertes, des fleurs fermées, notez les différences. Dans le bourgeon, les étamines entourent le pistil court et le couvrent de pollen. Dans la fleur étalée, on voit les étamines fanées, le pistil s'est allongé. Dans la vieille fleur, les étamines ont disparu, le stigmate s'étale.

Coupez un ovaire et dessinez les deux chambrettes. La goutte de nectar est cachée au fond de la corolle, protégée par le pied enflé des étamines. Comment l'insecte entre-t-il dans la corolle ? Admettez que l'abeille vient d'une jeune fleur et pénètre dans une vieille fleur.

Observez la fleur le soir et les jours de pluie.

Dessinez « la chandelle ». Détachez une graine garnie de poils soyeux. Soufflons pour voir comment les graines se dispersent.

Que savez-vous de l'utilité des feuilles du pissenlit avant la floraison ?

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

De mauvaises herbes.

Les cultivateurs et les jardiniers livrent un combat incessant contre les mauvaises herbes qui compromettent les récoltes et nuisent à la santé des hommes (plantes vénéneuses). Les unes poussent en grand nombre et gênent le développement des plantes cultivées (chiendent, chardon, coquelicot, bleuet, liseron, dauphinelle, céraiste, euphorbe, tussilage, pâquerette, fausse camomille, moutarde des champs, bourse à pasteur).

D'autres, dites parasites, vivent sur les plantes cultivées et se nourrissent à leurs dépens : cuscute, orobanche.

Nous allons parler aujourd'hui de quelques-unes de ces mauvaises herbes.

I. Le tussilage ou pas-d'âne.

C'est une des premières fleurs de printemps. On le trouve en profusion aux talus, dans les fossés.

Observons quand la première fleur jaune s'épanouit, quand la dernière se fane.

Aspect des corolles quand il fait beau temps, quand il pleut, le matin, le soir.

Les fruits portent une aigrette blanche. Dessiner une feuille (on dirait l'empreinte d'un pas-d'âne).

Déterrons avec précaution une plante qui fleurit. Ne pas déchirer les parties souterraines : ce sont des rhizomes portant des écailles.

Vérifions la ténacité de résistance de ces rhizomes. Coupons-les en morceaux de 3 centimètres chacun et plantons ces morceaux dans une caissette de terre (distants de 6-10 centimètres). Laissons sécher un morceau de rhizome plus long pendant 6 heures, plantons-le alors. Trempons un morceau dans de l'eau bouillante, puis plantons-le. Pressons un morceau entre deux feuilles de papier, puis plantons-les.

Tous les morceaux poussent. Conclure.

EISENMENGER. Constructions anatomiques. Dent, cœur, encéphale, œil : chaque planche : 2 fr.
L'homme (les 2 planches) ..... 5 fr.

II. Le pissenlit dent-de-lion.

Déterrons un plant et mesurons la longueur de la racine pivotante.

Expérience : enlever toutes les feuilles et quelques racines à un plant qu'on n'a pas déterré. Couvrons-le de terre et observons-le.

Dessinons les feuilles longues, disposées en rosette, profondément incisées en dents triangulaires. Voyez comment la grandeur de la feuille (et de la plante) dépend de l'humidité, du sol, du voisinage de grandes ou petites plantes.

La fleur est un capitule jaune doré. C'est un ensemble composé de nombreuses fleurs en languettes. Détachons une fleur et coupons-la. Y distinguer les étamines, le pistil et les ovaires. Allez observer comment la capitule s'ouvre et se ferme selon les heures du jour et le temps. La graine porte une aigrette de poils blancs soyeux « chandelle ».

Observez les fruits à l'air sec, à l'air humide. Dites comment le vent les disperse.

Le pissenlit est une COMPOSÉE (Voir la leçon n° 4, du 20 octobre 1934).

Rappeler qu'il y a TROIS GROUPES DE COMPOSÉES :

Capitules formés par des fleurons seuls.

Capitules formés par les fleurs ligulées.

Capitules radiés.

Faites des coupes de chaque genre de capitule et dessinez-les.

Classez le tussilage, le chardon, le souci, la chicorée commune, le séneçon.

III. La moutarde des champs

(senève, sénève).

Déterrons un plant. Voyons la racine pivotante coriace, les radicelles, la tige verte arrondie, garnie de poils, molle et flexible, les feuilles oblongues, très échancrées, alternes.

Observons la fleur à la loupe. Disséquons-la à l'aide d'une aiguille emmanchée : le calice de 4 sépales, la corolle de 4 pétales disposés en croix, 6 étamines, le pistil et l'ovaire allongé.

Fendons l'ovaire d'un pistil plus développé : nous y apercevons les ovules fixées sur les deux faces d'une cloison médiane.

Détachons une silique mûre et sèche. Ouvrons-la en suivant la soudure ; sortir les graines rondes, noirâtres, suspendues à de petits cordons.

Écrasons quelques graines entre les dents : saveur brûlante et odeur caractéristique qui rappellent celles de la moutarde (moutarde comestible : farine d'une variété spéciale de moutarde incorporée à du verjus ou du vinaigre). Parler des sinapismes qui, appliqués sur la peau, y attirent le sang.

La moutarde est une crucifère : 4 sépales, 4 pétales disposés en croix, 6 étamines, le fruit est une silique.

IV. D'autres mauvaises herbes.

Montrer : **la bourse à pasteur**, très fréquente ; le fruit est aussi large que long (silicule) ; fleurit partout sur les murs et aux bords des chemins.

Le coquelicot, calice caduc, 4 pétales, nombreuses étamines aux anthères noires, fruit de capsule qui s'ouvre par une rangée de petits trous situés au-dessous du chapeau. Secouer le fruit pour voir s'échapper les graines.

La nielle des blés aux fleurs roses, aux grains noirs, de la famille des œillets.

Le chiendent (laiche des sables), dont les rhizomes peuvent atteindre plusieurs mètres de longueur et porter jusqu'à 50 tiges aériennes.

Le liseron, qui court sur le sol ou s'enroule autour des chaumes ; les fleurs sont de jolis entonnoirs d'un rose pâle, exhalant un parfum délicat.

V. Les plantes parasites.

Elles vivent aux dépens des plantes cultivées, dans lesquelles elles enfoncent leurs racines ou suçoirs.

1. **La cuscute** vit sur le trèfle et la luzerne. Elle s'enroule autour des tiges dans lesquelles elle enfonce ses suçoirs Elle fait ainsi périr la plante petit à petit.

Cherchez dans les prairies des taches jaunâtres occupant de larges espaces : signe de la présence des cuscutes.

2. **L'orobanche** vit principalement sur le trèfle et le chanvre. Elle porte ses attaques principalement sur les organes souterrains.

3. **Le gui.** — Allez observer les boules vertes que fait le gui sur les tiges des peupliers. Coupez un plant et observez le suçoir qui est entré profondément jusqu'à la partie ligneuse de l'arbre. Voyez comme ce suçoir s'épanouit et émet de place en place des suçoirs secondaires qui absorbent la sève.

Les oiseaux sont les agents de dissémination des graines du gui (ils mangent les baies molles, digèrent la pulpe et rejettent les graines pierreuses sur les branches). Observez les fleurs mâles et les fleurs femelles.

VI. Plantes vénéneuses.

Dans nos bois et nos champs, vivent quelques espèces de plantes empoisonneuses que les enfants doivent connaître. Nombre d'accidents mortels sont causés chaque année par des fruits vénéneux, charnus, de couleurs vives, qui attirent l'attention des enfants et sont mangés par eux.

Il faut se méfier des boutons d'or, des clématites, des anémones, des ellébores, de l'aconit, du coquelicot. La chélidoine laisse écouler un latex très vénéneux. Attention aussi aux amandes amères contenus dans nos fruits à noyau.

La ciguë tachetée, 2 mètres de haut, la ciguë vireuse, le faux persil, la belladone, la jolie digitale, le colchique sont très vénéneux. Les fruits du chèvrefeuille et du muguet sont toxiques. Se méfier aussi du laurier-rose, de l'if, de la cytise, du buis, du genêt d'Espagne.

Appeler le médecin d'urgence ; en attendant, s'efforcer d'évacuer le poison par des vomitifs, de neutraliser le poison en absorbant du charbon de bois pulvérisé.

VII. Comment détruit-on les mauvaises herbes ?

Moyens de destruction dans votre jardin, dans votre champ.

Labours et sarclages permettent de se débarrasser en partie des mauvaises herbes. Il y a aussi divers produits chimiques (sel ordinaire, sulfate de cuivre, acide sulfurique).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

BOUVIER-LETRAIT. Leçons d'agriculture et de sciences physiques et naturelles. . . . . 10 fr.

→ SOLUTION. — 1° Le triangle ABA′ est inscrit dans une demi-circonférence ; l'angle ABA′ est droit et, par suite, les droites A′B et CD qui sont perpendiculaires à AB sont parallèles.

Elles interceptent des arcs égaux CB et DA′ ; donc les cordes CB et DA′ sont égales.

En traçant AC, AD et BD, on forme des triangles rectangles qui donnent :

$$PA^2 + PD^2 = AD^2 \quad \text{et} \quad PB^2 + PC^2 = BC^2.$$

Donc la somme considérée est égale à :

$$AD^2 + BC^2 = AD^2 + A'D^2.$$

Le triangle ADA′, est rectangle ; donc :

$$AD^2 + A'D^2 = AA'^2 = 4\,R^2.$$

La somme étudiée est égale à $4\,R^2$, quelle que soit la position du point P.

2° Les perpendiculaires OE et OF menées de O′ aux cordes AB et CD passent par leurs milieux, de sorte que :

$$AB^2 = 4\,AE^2 \quad \text{et} \quad CD^2 = 4\,DF^2.$$

Il faut calculer la somme :

$$AB^2 + CD^2 = 4\,(AE^2 + DF^2).$$

Les triangles rectangles AOE et DOF donnent :

$$AE^2 = R^2 - OE^2 \quad \text{et} \quad DF^2 = R^2 - OF^2,$$

et, par suite :

$$AE^2 + DF^2 = 2\,R^2 - (OE^2 + OF^2).$$

OE et OF sont deux côtés du rectangle OEPF :

$$OE^2 + OF^2 = OP^2 = d^2.$$

On peut écrire :

$$AE^2 + DF^2 = 2\,R^2 - d^2,$$

et par conséquent :

$$AB^2 + CD^2 = 4\,(2\,R^2 - d^2) = 8\,R^2 - 4\,d^2.$$

3° Le solide engendré par le triangle ABC en tournant autour de AB est formé de 2 cônes ayant même base, le cercle de rayon PC, pour hauteurs respectives AP et BP, pour apothèmes AC et BC.

Sa surface totale est la somme des surfaces latérales de ces cônes, soit :

$$S = \pi\,PC \times AC + \pi\,PC \times BC = \pi\,PC\,(AC + BC).$$

Or le triangle rectangle OPC donne :

$$PC^2 = OC^2 - OP^2 = R^2 - d^2 \text{ ou } PC = \sqrt{R^2 - d^2}.$$

Dans le triangle rectangle ABC, on a :

$$AC^2 = AB \times AP = 2\,R\,(R - d),$$

et : $BC^2 = AB \times BP = 2\,R\,(R + d)$.

Donc :

$$AC + BC = \sqrt{2\,R\,(R-d)} + \sqrt{2\,R\,(R+d)},$$

et :

$$S = \pi\sqrt{R^2 - d^2}\left[\sqrt{2\,R}\,(\sqrt{R-d} + \sqrt{R+d})\right].$$

égalité que l'on peut écrire :

$$S = \pi\sqrt{2\,R\,(R^2 - d^2)}\left[\sqrt{R-d} + \sqrt{R+d}\right]$$

Le volume du solide est la somme des volumes des deux cônes considérés, soit :

$$V = \frac{1}{3}\pi\,PC^2 \times AP + \frac{1}{3}\pi\,PC^2 \times PB$$

$$= \frac{1}{3}\pi\,PC^2\,(AP + PB) = \frac{1}{3}\pi\,(R^2 - d^2) \times 2\,R$$

$$= \frac{2}{3}\pi\,R\,(R^2 - d^2).$$

V. **SCIENCES** (É. E., Strasbourg, juillet 1934). — **Problème.** — *Une lampe électrique d'une résistance de 440 ohms est branchée sur deux fils qui présentent entre eux une différence de potentiel de 220 volts.*

1° *Quelle est l'intensité du courant qui la traverse ?*

2° *Quelle puissance absorbe la lampe précédente ?*

3° *A combien revient l'heure d'éclairage à 1 f. 60 le kilowatt-heure ?*

→ INDICATIONS. — 1° De $E = ir$, on tire :

$i = E : r = 220 : 440 = 0{,}5$ ampère.

2° Puissance : $Ei = 220 \times 0{,}5 = 110$ watts.

3° L'heure d'éclairage revient à : 1 f. $6 \times 0{,}11 = 0$ f. 176.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le Val de Loire.

(Suite.)

Le cadre physique.

Principalement formée d'éléments empruntés au Massif Central, la traînée sableuse du val de Loire est une sorte d'apport étranger dans la géologie du Bassin Parisien méridional. Le fleuve, véritable torrent, y débouche à 191 mètres d'altitude, pour descendre à 91 mètres à Orléans et à 3 mètres à Nantes. Il a donc, sur les quelque 450 kilomètres de ce parcours, une pente moyenne de $0^m{,}40$ par kilomètre, pente insuffisante pour qu'il emporte de grossiers matériaux, mais suffisante pour qu'il entraîne une bonne partie des débris alluviaux arrachés aux Bourbonnais. Son régime reste d'ailleurs semi-torrentiel. La pente annule l'effet régulateur que pourrait avoir la traversée de terrains perméables; en outre, les affluents n'ont aucun effet apaisant : les plus importants sont, comme la Loire elle-même, des torrents descendus des terrains imperméables du Massif Central. La Maine, calme et régulière, arrive trop tard pour corriger l'apport désordonné de l'Allier, du Cher et de la Vienne. Il en résulte qu'au moment des pluies d'automne et de printemps la Loire subit d'énormes variations de débit, passant à Orléans d'un étiage de 10 à 25 mètres cubes, à une crue de 8000 à 9000. Sans les travaux de protection, ces masses d'eau inonderaient tout le val, notamment lors des « grandes crues extraordinaires » qui se produisent tous les dix ans environ. Elles poursuivent périodiquement le travail qu'une Loire plus ancienne et vagabonde a effectué dans tout le val.

« La Loire, en effet, construit sous nos yeux, à l'intérieur de son lit mineur, des dépôts alluviaux comparables à ceux que les grandes inondations ont édifiés dans son lit majeur. Elle coule sur une arène instable et tourmentée où l'on peut observer, dans des proportions réduites, et comme sur un terrain de démonstration, le jeu des phénomènes d'accumulation qui ont donné naissance à la plaine alluviale. A bien des points de vue, la création des îles et des hautes grèves dans l'espace compris entre les berges actuelles rappelle la création des terrains bombés du val dans le cadre plus large formé par les versants de la vallée. »

La *prédominance des sables* fait que la surface solide du lit de la Loire offre un relief très mouvementé. Comme toujours lorsqu'un fleuve rectiligne entre dans une phase de décroissance, les matériaux qu'il n'a plus la force de tenir en suspension s'accumulent le plus souvent vers le milieu du lit, ou, à l'époque des hautes eaux, ils forment des hauts fonds qui s'allongent dans le sens du courant en se déplaçant parfois. A l'étiage, ces hauts fonds émergent et affectent la forme d'îles sableuses rectilignes dominant les chenaux latéraux où coule encore un peu d'eau. Le même travail a eu lieu dans le lit majeur, mais en plus grand et avec des données quelque peu différentes. Ainsi les terrains en place ont laissé quelques pointements aux endroits où, s'élargissant, le fleuve a usé la roche sous-jacente avec moins de force. Ces pointements, recouverts de placages d'alluvions anciennes, constituent dans le val actuel des îlots insubmersibles, sites d'habitat recherché. Mais, à cette exception près, la Loire a donné au val une topographie en tout point comparable à celle de son lit mineur. Les dépôts alluviaux récents qui constituent le val affectent, comme les flèches de sable du lit mineur, une forme allongée, bombée, souvent dissymétrique, en pente plus rapide du côté du fleuve que vers le sillon latéral. Lors des grandes crues, ce bombement médian, dominant par 4 mètres ou $4^m{,}50$ le niveau de l'étiage,

DUMAS. CONTES et LÉGENDES des PAYS D'ORIENT broché. 11fr. relié... 15fr. T. noire 16.50

est, bien entendu, le dernier à ressentir les effets de l'inondation.

M. Dion retrace les grandes étapes de l'évolution de la vallée : phase initiale de creusement, puis remblaiement de dépôts grossiers avec industrie chelléenne à la base, puis nouvelle phase de creusement postérieure au Moustérien avec façonnement de paliers à différentes hauteurs, puis nouveau creusement et enfin dernière phase de remblaiement. Cette histoire tourmentée a abouti à la création, sur un substratum qui laisse fréquemment d'ailleurs transparaître ses caractères (ainsi, en amont d'Orléans, les eaux du fleuve s'infiltrent dans le calcaire et forment des résurgences comme les sources du Loiret), d'un sol fait de *graviers*, de *sables* et de *limons*, disposés sans ordre et mêlés les uns aux autres dans des proportions infiniment variables. Dans l'ensemble, la répartition de ces divers éléments tient aux diverses vitesses du flot qui a submergé le val et qui en submerge encore périodiquement certaines parties. Aux endroits correspondant aux forts courants se sont accumulés les matériaux les plus grossiers, tandis que les courants faibles ont permis aux limons fins et fertilisants de se déposer.

L'endiguement du fleuve.

M. Dion consacre une partie importante de son ouvrage, la plus personnelle peut-être, à l'histoire des fameuses levées de la Loire. Le danger d'un fleuve aux crues soudaines et puissantes fait que la

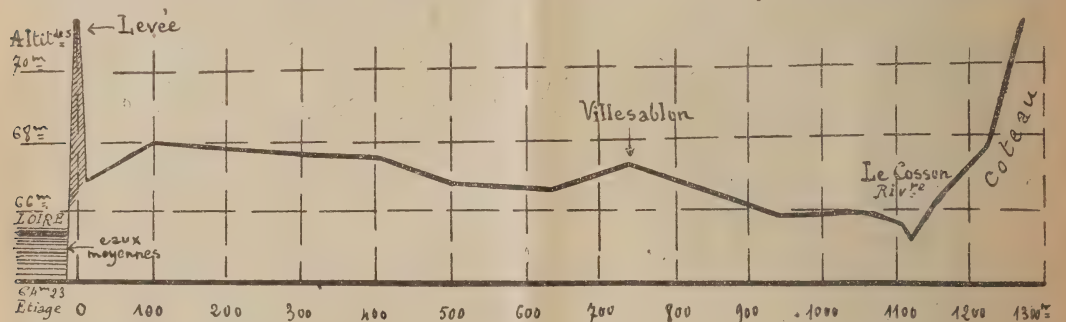

Coupe schématique à travers le Val de Loire (banlieue aval de Blois), d'après R. Dion.

Échelle des longueurs, 1/10 000. *Échelle des hauteurs, 1/200.*

sécurité n'est jamais complète dans sa vallée. Toutefois « l'usage antique et médiéval, écrit-il, d'asseoir sur des tertres les demeures isolées ou les agglomérations de la plaine submersible laisse supposer que, durant de longs siècles, les riverains de la Loire n'ont point entrevu la possibilité d'empêcher les hautes eaux fluviales de se répandre dans le lit majeur. Mais, s'ils laissaient — volontiers peut-être, à cause du pouvoir fertilisant des crues — leurs champs exposés aux submersions, au moins ont-ils cherché, de toute antiquité, à les défendre contre les courants que suscitent, au sein des nappes d'inondation, les inégalités de la topographie du val ».

Pour cela on construisit de petites digues discontinues aux points d'irruption des courants de débordement. Puis ces ouvrages, jugés insuffisants, furent remplacés par des digues plus hautes, qui devaient prendre, dans les temps modernes, le nom de *levées*.

C'est dans les sections mêmes de la vallée où ils étaient le plus nécessaires, c'est-à-dire en aval du confluent de la Vienne, dans la Touraine et l'Anjou, qu'on eut, pour la première fois, l'idée de construire ces remparts contre le fleuve. Sous l'influence des pluies atlantiques, les débordements s'y montrent nombreux et massifs et les submersions totales y deviennent presque un phénomène saisonnier, de sorte que les plaines submersibles s'y trouvent régulièrement menacées. D'importantes levées y furent édifiées dès le XIIe siècle. Elles furent l'œuvre, non pas des paysans, mais de grands propriétaires désireux de mettre leurs domaines en valeur et forts de l'appui du pouvoir souverain. Leur réseau se développe régulièrement aux XIIIe et XIVe siècles en Anjou et en Touraine ; mais il conserve alors ce trait essentiel d'être discontinu et de ne pas enserrer le fleuve d'un bout à l'autre. On pense alors que les digues ou *turcies* sont capables, si elles sont bien entretenues, d'opposer une barrière infranchissable aux plus fortes crues de la Loire et trois siècles de déceptions ne parviendront pas à ruiner cette opinion.

A partir du XVe siècle, les digues changent de caractère. Elles ont surtout pour mission de fixer le lit mineur auprès des ports fluviaux et d'*améliorer la navigabilité de la Loire* en resserrant ses eaux moyennes dans un espace plus étroit : à ce titre, elles sont l'œuvre des villes qui veulent améliorer le commerce fluvial et de l'État qui soutient marchands et bourgeois. En même temps elles changent d'aspect : elles avaient été jusqu'alors des digues habitées qui s'élevaient, s'amplifiaient et réparaient leurs brèches à la manière des fourmilières. Elles deviennent des ouvrages nus et uniformes, auxquels des règlements royaux prescrivent de donner partout des proportions identiques. Mais les crues montent plus haut dans un lit moins large et par là même leur pression et leur violence s'accroissent. Aussi voit-on les grandes crues ouvrir à travers les barrières qu'on leur oppose des brèches nombreuses qui provoquent dans les campagnes des ravages jusqu'alors inconnus des riverains de la Loire moyenne. La royauté s'en émeut et reprend aux villes l'administration effective des digues. Colbert réalise leur restauration générale et ordonne leur *exhaussement*. Erreur fatale que mettent en évidence maints désastres et en particulier ceux consécutifs aux terribles crues de 1707 et de 1856. Lors de cette dernière, le flot s'ouvrit de force et, par plus de 160 brèches, des issues vers le val qui fut en grande partie dévasté. L'ingénieur *Comoy* en tira cette conclusion que le principe des *digues insubmersibles* était irrémédiablement *condamné*. On en vint alors à l'idée, restée en faveur depuis, de préparer à l'avance et de régulariser l'introduction des eaux de crues dans les vals endigués, de manière à en atténuer autant que possible les effets. C'est dans ce but qu'on a construit un certain nombre de *déversoirs* qui, lors des grandes crues, soulagent le lit principal.

Aujourd'hui le système de digues, d'une longueur totale de 506 kilomètres, qui enserre le val de Loire, constitue toujours un danger permanent en cas de crues extraordinaires qui dépasseraient le niveau des crues connues ; en outre, il a rendu impossible, depuis des siècles, le dépôt des limons fertilisants sur les terres du val et contribué à leur appauvrissement. Il reste qu'on lui doit en partie la création même du val, son peuplement, et même l'apparition, sur ses terres sableuses et fines, de cultures délicates qui font aujourd'hui sa richesse.

(*A suivre*).

R. Ozouf.

QUINEL et de MONTGON CONTES et LÉGENDES de la CORSE broché. 11 fr. relié... 15 fr. toile noire 16.50

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATION

Institutrice Algérie, bon poste, permut. Var. Pressé. J. I. 635

Institutrice Nord permuterait Indre J. I. 634

Institutrice Loire-Inf. prox. Nantes, permut. Seine, S.-et-O. J. I. 632

Instituteur Oise 1 h. 15 Paris, perm. Allier, Cher, Indre, P.-de-D., Nièvre, Haute-Vienne. J. I. 643

Instituteur T.-et-G. dem. perm. S.-et-O. ou dép. limitr. J. I. 642

Instituteur rég. parisienne dem. perm. Alsace, Vosges. J. I. 639

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons partic. par corresp. Gds débuts. Bacc. Licences. M. Lavarenne, docteur ès-lettres, prof. agrégé lycée Reims.

DIVERS

Pour les vacances, j'av. de s. arg. remb. en une ou plus. fois. Disc. ass. Ét. 13, r. Rougemont, Paris-9e.

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale,* 69, bd Ornano, Paris (18e). 1 fr. timbre.

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584

A solder, 3 fr. 50 l'exempl. Manuel pratique de dentelle aux fuseaux, par Avit et Dutheil. J. I. 636

Dame veuve, excell. réf. bon. éduc. dem. tenir intérieur. J. I. 630

Jeune Instituteur demande emploi colonie de vac. 15 juillet-14 septembre. Préf. région ouest. J. I. 637

VILLÉGIATURES

Vacances idéales. A la mer : Manche, Océan, Méditerranée. A la montagne : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc. Pension complète à partir de 19 frs par jour dans hôtels confortables. Notice détaillée, gratuite à Voyages « Idéals », 49, r. Châteaudun, PARIS.

Cauterets. Hôtel d'Alsace-Lorraine à proximité des Thermes et du Casino. Pens. compl. 30 et 35 frs. Conf. cuis. soignée.

Lesconil (Finistère), hôtel Plage, eau cour. cuis. ren., 20 à 28 frs, bois. comp.

Bandol-sur-Mer (Var). Florida, pens, fam. repos, cuis. soignée, belle vue prix modéré.

Étables (C.-du-N.), Hôtel Moderne plage, rép. pens. de 20 à 26 fr. taxe comp., gar., jard., bonne cuis. Recom. aux Inst. Mer, campagne.

A louer maison 4 p. eau, él., magnifique plage. A St-Laurent-sur-Mer (Calvados). J. I. 616

Instituteur loue banl. Paris 15 juillet-15 septembre pav. av. gar., eau, gaz, électricité. J. I. 633

Granville, louer : 1° Cuis., 2 ch., 3 lits, août, 900 fr. - 2° Ch. gd lit enf., fac. cuis., août, 500 fr. E. G. É., garage. Vue plage. J. I. 638

Nice, Hôtel Carlone, 2, bd Carlone, ch., conf., eau, cour plein midi, cuis. soignée, jardin ombr. Prix mod.

TOILE DE GÉRARDMER

R. Egendorfer

Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)

envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.

Remise aux Instituteurs 5 %

3e Stage de Perfectionnement Ménager

Le Stage de Perfectionnement Ménager, organisé Mmes BELIME-LAUGIER et POUILLOT, aura lieu à Paris du lundi 26 août au dimanche 8 septembre.

Il débutera par trois journées de travaux pratiques : coupe et couture (confection, par la méthode du moulage, d'une robe entière, en lainage) — Cuisine (cuisine économique, cuisine diététique, plats plus savants) — Puériculture, (à l'École de Puériculture, 26, Bd Brune). — D'autres travaux sont prévus pour les deux journées suivantes.

Mme BELIME-LAUGIER, 80, rue Bonaparte, PARIS (VIe), enverra sur demande tous renseignements.

V . U . D

VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

Pour répondre aux désirs qui ont été manifestés par de très nombreux Membres de l'Enseignement, et en vue de donner satisfaction au nombre toujours croissant d'adhérents, la Direction des Voyages Universitaires de Documentation organise, pour les prochaines **GRANDES VACANCES 1935,**

Deux magnifiques voyages :

I. A TRAVERS L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE

(4-16 Août)

Côte anglaise de la Manche — Londres — Oxford — Les Lacs Anglais — Les Highlands d'Écosse — Les Fjords et les Lochs — Oban — Glasgow — Édimbourg — Tous les sites célèbres

II. LES LACS ITALIENS VENISE — LES DOLOMITES

(28 Août - 9 Septembre)

Lac Majeur et Iles Borromées — Lac de Côme — Lac de Garde — Milan — Vérone — Venise et l'Adriatique — Les Alpes du Tyrol.

Deux Voyages de tout premier ordre. Programmes inédits. Le grand confort partout. Documentation intéressante. Trajets en autocars. — *Prix exceptionnels.*

RENSEIGNEMENTS — PROGRAMMES — INSCRIPTIONS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Directeur général des V. U. D, 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

Pour ceux qui s'abonnent ou se réabonnent au JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

avant le **1er Août :**

PRIME A, gratuite :

NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI

par **Maurice KUHN**

A tous nos abonnés et réabonnés :

PRIME N° 1, gratuite :

2 TABLEAUX D'HISTOIRE et de CIVILISATION

(FRANCE, 2e série), par **Alfred CARLIER**

(Au choix de la Direction). — Format : 50 × 65. — Tirage en héliogravure.

Ces DEUX TABLEAUX font partie d'une série de DIX. Les HUIT taleaux complémentaires seront envoyés contre la somme de **12 francs** au lieu de 20 fr. (Ils sont numérotés de 11 à 20.)

N° 11. Atelier de copiste (début du XVe siècle). — N° 12. Arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon (1429). — N° 13. Louis XI visite la première imprimerie française (1469). — N° 14. Départ de Jacques Cartier (1534). — N° 15. Le Marché neuf à Paris. — N° 16. Henri IV prend possession du Louvre (1594). — N° 17. Richelieu entre dans un château fort démantelé. — N° 18. La dernière audience publique de Louis XIV. — N° 19. L'agiotage du " Système Law ". — N° 20. La Cour de Louis XVI au Petit Trianon.

PRIME N° 2 :

Une série de 40 DOCUMENTS D'HISTOIRE

Format : 25 × 32,5.

10 francs au lieu de 15 fr.

PRIME N° 3 :

Quatre jolies frises de **G. LAUVE :**

NOS ENFANTS FONT DU SPORT

Format : 95 × 35, en couleurs.

18 francs au lieu de 22 fr.

PRIME N° 4 :

L'ACROPOLE (Athènes)

Panneau en héliogravure. Format : 65 × 100.

7 francs au lieu de 12 fr. 50

PRIME N° 5 :

LE PORT (Port de Marseille)

Panneau en héliogravure. Format : 65 × 100.

7 francs au lieu de 12 fr. 50

LECTURES ET VARIÉTÉS

DANS LE VASTE MONDE

COMMANDANT J. ROUCH : *Les Traits essentiels de la Géographie physique* (Nathan). — M. CONSTANTIN-WEYER : *La Croisière du jour sans fin* (Rieder). — ALDOUS HUXLEY : *Croisière d'hiver en Amérique centrale* (Plon). — JEAN PELLENC : *L'Inde s'entr'ouvre* (Plon) (1).

POUR saisir et comprendre les caractères essentiels des paysages terrestres, soit à l'état sauvage, soit humanisés, quelques notions de géographie générale sont indispensables. Le COMMANDANT J. ROUCH qui nous avait donné, il y a quelques années, *Les Traits essentiels de la Géographie humaine*, vient de publier le pendant de cet ouvrage : *Les Traits essentiels de la Géographie physique*. Ses travaux antérieurs le qualifiaient tout particulièrement pour tenter cette étude d'ensemble. Ses chapitres les plus développés sont ceux qui ont trait à l'atmosphère, aux climats, aux glaciers, aux océans. Il ne néglige pas pour autant l'étude des matériaux et de la forme du sol, des éruptions volcaniques et des tremblements de terre, des eaux courantes, etc. Les phénomènes d'érosion qui façonnent d'une manière permanente la surface du globe, ont une place importante dans son ouvrage. La géographie botanique et la géographie animale sont, volontairement, laissées de côté.

Dans tous les chapitres, mêmes préoccupations : être clair, simple, concret ; exposer brièvement les dernières découvertes et les plus récentes hypothèses ; en partant de l'observation, apprendre à déchiffrer les divers aspects du globe et les phénomènes physiques dont il est le théâtre avec le souci de les rattacher aux grandes lois dont ils sont les manifestations. En un mot, faire à la fois œuvre scientifique et œuvre de vulgarisation, tel a été l'objet de l'auteur. « On peut dire sans exagérer, écrit-il, que, dans tous les domaines, politique, économique, social, les erreurs des hommes se ramènent en définitive à des erreurs géographiques. » D'où la nécessité pour tous d'une initiation géographique bien comprise. Cette initiation nous permet par ailleurs de mieux apprécier la beauté des spectacles de la nature et d'en jouir plus complètement. Le commandant Rouch, avec l'autorité qui s'attache à sa qualité de savant, de marin, de voyageur, d'observateur aigu et pénétrant, tient à ce que, pour des raisons d'ordre utilitaire, éducatif et esthétique, « l'homme se donne la peine d'étudier la géographie physique ». Il souhaite avoir prouvé dans son ouvrage que ce n'est pas une peine, mais un *plaisir*. Tous les lecteurs de son petit livre estimeront certainement que son souhait a été réalisé.

***

DEPUIS plusieurs années où la mode est aux croisières, les régions polaires sont peut-être celles qui ont le plus d'attrait pour les touristes de l'Europe occidentale. Les fjords, le soleil de minuit, les icebergs, la banquise exercent sur nous une sorte de fascination. M. CONSTANTIN-WEYER n'y a pas résisté ; au cours de l'été 1932, il a parcouru à bord du paquebot *France*, de la Compagnie Générale Transatlantique, les mers d'Écosse, d'Islande, du Groenland, du Spitzberg et de la Laponie, et, dans un livre d'impressions qu'il a rapporté de ce périple, il nous convie à faire avec lui cette *Croisière du jour sans fin*.

Agréable voyage, certes, que cette croisière avec un écrivain de qualité qui ne cherche ni à tout voir, ni à tout dire, et dont le récit est coupé d'impressions et de rappels historiques qui lui enlèvent toute monotonie. C'est ainsi que, dès la première escale, M. Constantin-Weyer s'essaye, d'une part, à dire le charme d'Edimbourg, fait de l'humeur hospitalière des Écossais, aussi bien que de la beauté de la ville et de ses environs, et, d'autre part, à rendre à l'Écosse le parfum de son passé en évoquant les souvenirs de Marie Stuart et de Walter Scott. Puis après un court arrêt aux îles Fœr-Oër, les sombres demeures des Walkyries, c'est la mer d'Islande aux brumes traîtresses, aux longues lames rageuses, puis la grande île, terre « de glace et de feu », l'*Ile d'Enfer* de Rouquette. Notre voyageur ouvre ici une parenthèse pour narrer la « véritable découverte de l'Amérique par des Islandais dès l'an 1000, et raconter quelques-unes de leurs *sagas* ou légendes. » La visite de l'île est un peu rapide, à notre gré, puis c'est la mer du Groenland avec ses gigantesques icebergs, ses brouillards à couper au couteau, sa fantastique île Jan Mayer, son soleil de minuit... ; l'archipel du Spitzberg avec sa ceinture de glaçons flottants, sa parure de neiges et de glaciers, son curieux village de mineurs et aussi les drames arctiques qui s'y sont déroulés et que rappellent les noms de Barentz, d'Hudson, d'Andrée, d'Amundsen, de Guilbaud, etc. Le retour s'effectue par le Cap Nord, à la « poésie grandiose, sauvage et incontestable ». Hammerfest, la ville la plus septentrionale d'Europe, le Storfjord aux ramifications étranges et aux falaises impressionnantes, Bergen enfin, dont la coquetterie est célèbre.

Le tout se lit sans fatigue et non sans profit. Des remarques, toutes personnelles, de l'auteur, nous ne retiendrons que celle-ci, qui vise ses compatriotes :

La véritable façon d'aimer son pays n'est pas de se proclamer le meilleur, mais de faire quelque effort pour être véritablement le meilleur. Et s'il est, dans le fatras de la littérature antique, une pensée que nous aurions réellement quelque mérite à mettre en action, c'est le vers d'Homère : *Tâche d'exceller toujours et de t'élever ainsi au-dessus des autres.*

***

LA *Croisière d'hiver en Amérique centrale*, que M. ALDOUS HUXLEY, le célèbre poète et romancier anglais, nous convie à faire avec lui, se déroule, à la vérité, plus sur terre que sur mer. Le paquebot n'intervient guère qu'à l'aller et au retour, et c'est heureux, déclare l'auteur avec humour, car il nous fait vivre dans un monde peu réjouissant :

Les gens de « première page » gais et charmants qui font des croisières d'hiver sont, dans l'ensemble, des personnes d'un certain âge. Des hommes dans les affaires, retirés ou simplement fatigués, avec leurs femmes ; des veuves possédant un revenu et des demoiselles qui ont pris de l'âge, tâchant de s'évader hors de

(1) Tous ces volumes sont en vente à la librairie Fernand Nathan.

'hiver et de la solitude dans la sociabilité tant vantée de la vie de plein air sur le pont dans les tropiques ; en assez petit nombre, quelques très vieux et quelques infirmes. Les authentiquement jeunes sont peu nombreux ; mais, par contre, il y a profusion de cette jeunesse feinte qu'a l'âge moyen à ses débuts. Les adolescents de quarante-cinq ans abondent. Tels sont donc les gens « de première page ».

M. Aldous Huxley abandonne donc le plus souvent ses compagnons de croisière pour parcourir à sa guise les régions isthmiques centre-américaines. Et cela lui permet non seulement de mieux jouir de son voyage, mais de nous en donner un compte rendu où il se livre davantage lui-même, pour son plaisir sans doute et certainement pour celui de ses lecteurs. Il ne manque pas au passage de nous peindre les paysages guatémaliens ou mexicains, les vestiges pré-colombiens qui abondent dans ces régions, les vieilles églises espagnoles, la « désespérance » des Tropiques et aussi la mentalité de leurs habitants indiens « toujours aussi fidèlement païens et aussi dévotement catholiques ». Mais il préfère visiblement nous entretenir des pensées qui lui viennent à l'esprit, à propos de ce qu'il voit ou de ce qu'il entend. La vision des temples et des pyramides en ruines de Quirigná lui inspire un long parallèle entre l'art maya, exubérant mais austère, et l'art hindou, aussi richement ornemental, mais imprégné de sensualité. A propos de la petite armée guatémalienne et des conflits qui ont mis longtemps aux prises les républiques de l'Amérique centrale, il traite de la « théologie » nationaliste et de la principale source des guerres : les passions. Ailleurs il fait un rapprochement entre le Guatemala de 1840 et l'Allemagne de 1933, où triomphent la brutalité sinon la barbarie. Au sujet des produits de l'artisanat mexicain, il analyse d'une manière fort heureuse l'art populaire qu'il oppose à l'art industriel.

Tout cela fait un livre qui n'est pas toujours très orthodoxe, M. Aldous Huxley étant visiblement un non-conformiste, mais qui est plein de substance, de psychologie, d'humour aussi et qui offre au lecteur mille occasions de penser et... de sourire !

***

L'INDE est plus variée et plus colorée que l'Amérique centrale, plus grouillante de vie aussi. Parti avec un bagage de toiles et de pinceaux pour en tirer quelques tableaux, M. Jean Pellenc y a renoncé, estimant que les aspects de l'immense continent indien sont si variés, ses coutumes et son esprit sont si différents de nos façons d'agir et de penser, qu'essayer de représenter à un public européen un pays si dissemblable du sien, avec nul autre moyen que des lignes et des couleurs, eût été aussi futile que de prétendre intéresser un homme à la lecture d'un livre dont il ne connaîtrait pas la langue. Mais il a rapporté de son beau voyage un récit, l'*Inde s'entr'ouvre*, plein de visions du Rajputana et des provinces qui l'entourent, « région que des villes célèbres dans l'histoire illustrent de chefs-d'œuvre, que des ermites prirent pour retraite, où Bouddha prêcha, où Krishna vécut, où depuis des millénaires des millions de pèlerins viennent prier les premiers dieux du monde, où les jungles chaque nuit halettent fiévreuses et que les Etats princiers murés de fierté et de traditions hérissent de palais comme de châteaux forts ; région riche en couleurs, en coutumes, en honneurs, pleine de magnificence et de misère et qui symbolise l'Inde immuable ».

Il s'est efforcé de s'affranchir de sa mentalité d'occidental pour aller au delà des apparences et découvrir peu à peu l'esprit intime de la vie indienne. Vivant de la vie des rajahs, il a pu pénétrer vraiment l'âme hindoue, d'où le titre qu'il a donné à son récit : *L'Inde s'entr'ouvre*. Le cadre, d'ailleurs, occupe dans l'ouvrage une place importante : palais endormis dans leur marbre, villes mystiques, jardins gonflés de fleurs et d'oiseaux, tables d'or des princes enchâssées de pierreries, bazars aux poudroyantes couleurs, touchants villages aux puits bibliques où les femmes rajputes en longues théories viennent puiser l'eau fraîche...

Étude approfondie, pleine de couleur et de poésie, l'ouvrage de M. Jean Pellenc est de nature à nous faire mieux mieux comprendre l'Asie et la mentalité orientale. De belles photographies illustrent le volume et rendent encore plus proche pour le lecteur « l'Inde immuable ».

R. OZOUF.

CAUSERIE MÉDICALE

QUELQUES PROPOS SUR LES FONCTIONS DU FOIE

JE suis toujours surpris, quand je me trouve dans une réunion d'amis, de voir avec quelle fréquence la conversation s'engage sur le foie. Il semble parfois que ceux — grands ou petits — qui n'ont pas à ménager cet organe pour une raison ou pour une autre soient l'exception. Je dois avouer que, bien souvent, j'ai l'impression qu'on charge ainsi le foie de tous les péchés et que la mode n'est pas tout à fait étrangère à l'engouement avec lequel on accepte — ou on réclame — un régime destiné à le ménager. Toutefois, cet organe a un bien grand rôle dans l'économie. Ce n'est donc pas sans raisons que, depuis les origines de la médecine, on s'en occupe tant.

***

LE foie a d'abord des fonctions antitoxiques. Il nous protège dans une mesure fort importante vis-à-vis des poisons qui se produisent nécessairement au cours de la digestion et plus encore quand cette fonction est déviée, par exemple dans la gastrite ou dans la stase intestinale. Pour cela, le foie a d'ordinaire recours à des principes riches en soufre qu'il associe au phénol, au scatol, à l'indican et à d'autres toxiques qui lui arrivent de l'intestin et qu'il rend ainsi inoffensifs. Mais ce travail de désintoxication, le foie ne l'accomplit que s'il est parfaitement bien portant.

Il contient normalement, on le sait, une sorte d'amidon, le glycogène, qu'il fabrique à partir du sucre ou glucose qui lui arrive de l'intestin et qu'il emmagasine dans ses cellules. Quand le repas a été riche en sucre, il arrive à en contenir 10 ou 15 p. 100 et c'est là un signe qu'il se porte très bien et qu'il accomplit correctement ses fonctions de désintoxication.

Une fois le repas terminé et les réserves de glycogène constituées, les muscles ne tardent pas à réclamer leur pitance. Dès qu'ils se contractent, ils brûlent du sucre. Aussi, par des mécanismes d'une extrême délicatesse, probablement par une décharge d'adrénaline qu'envoient les surrénales, le foie se trouve-t-il

averti que du glucose va manquer. Il se met alors à rendre ses dépôts utilisables en les transformant en un sucre dont les muscles vont pouvoir s'emparer, alors qu'ils ne semblent pas capables d'utiliser le glucose venant directement de l'intestin.

Des remarques assez semblables peuvent être faites à propos des protéines qui sont originairement des substances toxiques. Effectivement, si on injecte dans le sang du blanc d'œuf cru et dilué avec de l'eau, on déclenche le plus souvent des phénomènes pathologiques d'une violence extrême.

Pour que les molécules des protéines ingérées perdent leur pouvoir toxique, il faut qu'elles soient démolies, réduites en fragments minuscules qu'on compare souvent aux moellons d'un édifice parce qu'ils sont plus ou moins interchangeables et dépourvus de personnalité chimique propre. On les appelle *acides aminés*. C'est le travail de la digestion, et d'abord celui de l'estomac, puis celui de l'intestin, qui accomplissent cette désintégration. Mais ces organes n'arrivent jamais à un résultat parfait et c'est, en réalité, le foie qui parachève leur œuvre. Ce dernier n'y arrive que quand il est bien portant et par conséquent riche en glycogène. Autrement, il laisse passer dans le sang des complexes qui sont intermédiaires entre les protéines et les acides aminés, et qui gardent un reste de toxicité.

***

LE foie nous protège encore d'une autre manière contre les poisons. Pour comprendre ce nouveau rôle, il faut se représenter que chacune des innombrables cellules constitutives du foie se trouve disposée entre deux canaux. L'un d'eux est un capillaire sanguin dans lequel circule du sang, et principalement le sang qui s'est chargé des principes nutritifs en traversant les villosités qui tapissent la muqueuse intestinale. Le second, appelé « canalicule biliaire », est, en quelque sorte, un égout où la cellule hépatique déversera les principes inutiles ou nocifs qu'elle puise dans le capillaire sanguin, en même temps d'ailleurs que de quoi constituer ses réserves de sucre ou de protéines.

Parmi les substances qui vont ainsi passer dans les canalicules biliaires et contribuer à former la bile, figurent surtout les dérivés des globules rouges qui, comme les cellules de l'épiderme ou celles des poils, s'usent progressivement et doivent être constamment renouvelés. Mais ces globules rouges usés donnent naissance à des déchets qui ne sont pas tous sans inconvénient et qu'il faut par conséquent éliminer de la circulation. Il se trouve, par une coïncidence vraiment merveilleuse, que, si certains de ces principes sont nocifs, ils n'en sont pas moins capables, après avoir été élaborés par le foie, de rendre des services inappréciables.

Ces déchets réunis dans les canalicules s'écoulent constamment, mais ne débouchent dans l'intestin qu'au moment des repas. Entre temps, la vésicule biliaire constitue le réservoir obligé où la bile s'épaissit et se concentre. De même que le sucre venant de l'intestin doit être mis en réserve dans le foie, pour pouvoir être rendu ultérieurement utilisable par les muscles, de même la bile extraite du sang par les cellules du foie doit être emmagasinée dans la vésicule pour être rendue utile pour la digestion.

En effet, la bile qui nous semblait, jadis, être constituée par des déchets toxiques et inutilisables, devient indispensable dans l'intestin. Tout d'abord, elle joue un rôle antiseptique. Elle renforce et complète la barrière antiseptique représentée par le suc gastrique et prévient dans une mesure très importante les fermentations microbiennes anormales qui se produisent dans l'intestin quand, pour une raison ou pour une autre, elle n'arrive plus à bon port.

En outre, elle fait un peu comme la cuisinière qui, avec un jaune d'œuf, transforme une huile compacte homogène et difficile à digérer en une mayonnaise : elle transforme les graisses, pour les rendre plus facilement assimilables, en une multitude innombrable de globules d'une extrême ténuité qui passent facilement à travers la muqueuse de l'intestin pour gagner la circulation.

***

APRÈS avoir accompli ce travail dans l'intestin, la bile se trouve récupérée en grande partie. Elle repasse, en effet, dans le sang en même temps que les principes proprement alimentaires, gagne le foie d'où elle revient dans les canalicules biliaires pour aller faire un petit stage dans la vésicule biliaire où elle est rendue, entre autres choses, plus active et plus efficace au point de vue de la digestion des graisses.

Chose également curieuse et bien digne d'être notée, c'est que cette circulation incessante entre la vésicule biliaire et l'intestin, ou le foie, constitue une méthode de désintoxication. Les déchets des globules rouges ne sont pas absolument inoffensifs. S'ils ne se trouvaient pas dans la vésicule biliaire à l'état de forte concentration, il faudrait qu'ils circulent dans nos humeurs à un taux incompatible avec une santé parfaite. Si cependant le taux de ces résidus en circulation se trouvait ramené à un chiffre tolérable, alors il n'y aurait plus possibilité de faire arriver dans l'intestin une proportion de bile suffisante pour satisfaire aux besoins de la digestion.

Ce qui est vrai des quelques principes, relativement peu toxiques, normalement contenus dans la bile, l'est également pour des principes beaucoup plus dangereux. Un certain nombre de métaux toxiques, comme le mercure, le bismuth, se trouvent, quand ils ont été ingérés, en proportions particulièrement importantes dans la bile, où ils ne font pas de mal, alors qu'ils en feraient ailleurs s'ils n'étaient pas ainsi mis en réserve et, de ce fait, rendus inoffensifs par le travail du foie.

***

JE devrais aussi parler de la manière dont le foie termine la désintégration des protéines en fabriquant de l'urée, diurétique puissant, sans lequel les reins ne pourraient accomplir leur travail de dépuration.

Mais je n'en finirais plus si je voulais exposer sur le foie tout ce qu'il y a à dire. Ce qu'on vient de lire suffit d'ailleurs à montrer que ceux qui ont découvert ces faits peuvent être fiers d'être médecins, et que la médecine est une science dont les progrès sont incessants.

Dr P.-E. MORHARDT.

POUR LIRE EN CLASSE

Le fermier prudent.

Un voyageur, naviguant sur la mer Noire, se lie d'amitié avec un autre passager, originaire de la Dalmatie. Pour charmer les loisirs de la traversée ce Dalmate, grand conteur, évoque inlassablement des souvenirs, des aventures, des légendes. Voici l'une des histoires qu'il raconta, assis à la poupe du navire, fouetté par le vent et les embruns, le bonnet de peau solidement enfoncé sur les yeux.

Il y avait, près de Raguse, un fermier qui se mêlait aussi de commerce.

Un jour, il partit pour la ville, emportant avec lui tout son argent, afin de faire quelques achats. En arrivant à un carrefour, il demanda à un vieillard qui se trouvait là quelle route il fallait prendre.

— Je te le dirai si tu me donnes cent écus, répondit l'étranger ; je ne parle pas à moins ; chacun de mes avis vaut cent écus.

« Diable ! pensa le fermier, en regardant la mine de l'étranger, qui avait l'air d'un renard, qu'est-ce que peut être un avis qui vaut cent écus ? Ce doit être quelque chose de bien rare, car, en général, on vous donne pour rien des conseils ; il est vrai qu'ils ne valent pas davantage. »

— Allons, dit-il à l'homme, parle ; voilà tes cent écus.

— Écoute donc, reprit l'étranger. Cette route qui va tout droit, c'est la route d'aujourd'hui ; celle qui fait un coude, c'est la route de demain. J'ai encore un avis à te donner, continua-t-il ; mais il faut aussi me le payer cent écus.

Le fermier réfléchit longtemps, puis il se décida.

— Puisque j'ai payé le premier conseil, je puis bien payer le second.

Et il donna encore cent écus.

— Écoute donc, lui dit l'étranger. Quand tu seras en voyage et que tu entreras dans une hôtellerie, si l'hôte est vieux et si le vin est jeune, va-t'en au plus vite, si tu ne veux pas qu'il t'arrive malheur. Donne-moi encore cent écus, ajouta-t-il, j'ai encore quelque chose à te dire.

Le fermier se mit à réfléchir :

— Qu'est-ce donc que ce nouvel avis ? Bah ! puisque j'en ai acheté deux, je peux bien payer le troisième.

Et il donna ses derniers cent écus.

— Écoute donc, lui dit l'étranger. Si jamais tu te mets en colère, garde la moitié de ton courroux pour le lendemain ; n'use pas toute ta colère en un jour.

Le fermier reprit le chemin de sa maison, où il arriva les mains vides.

— Qu'as-tu acheté ? lui demanda sa femme.

— Rien que trois avis, répondit-il, qui m'ont coûté chacun cent écus.

— Bien ! dissipe ton argent, jette-le au vent, suivant ton habitude.

— Ma chère femme, reprit doucement le fermier, je ne regrette pas mon argent ; tu vas voir quelles sont les paroles que j'ai payées.

Et il lui conta ce qu'on lui avait dit.

Sur quoi, la femme haussa les épaules et l'appela un fou qui ruinerait sa maison et mettrait ses enfants sur la paille.

Quelque temps après, un marchand s'arrêta devant la porte du fermier avec deux voitures pleines de marchandises.

Il avait perdu en route un associé, et il offrit au fermier cinquante écus s'il voulait se charger d'une des voitures et venir avec lui à la ville.

— J'espère, dit à son mari la femme du fermier, que tu ne refuseras pas ; cette fois, du moins, tu gagneras quelque chose.

On partit ; le marchand conduisait la première voiture, le fermier menait la seconde.

Le temps était mauvais, les chemins rompus ; on n'avançait qu'à grand peine.

On arriva enfin aux deux routes, le marchand demanda celle qu'il fallait prendre.

— C'est celle de demain, dit le fermier ; elle est plus longue, mais elle est plus sûre.

Le marchand voulut prendre la route d'aujourd'hui.

— Quand vous me donneriez cent écus, dit le fermier, je n'irais pas par ce chemin.

On se sépara donc.

Le fermier, qui avait choisi la route la plus longue, arriva néanmoins bien avant son compagnon, sans que sa voiture eût souffert.

Le marchand n'arriva qu'à la nuit ; sa voiture était tombée dans un marais ; tout le chargement était endommagé, et le maître était blessé, par-dessus le marché !

Dans la première auberge où l'on descendit, il y avait un vieil hôtelier ; une branche de sapin annonçait qu'on y vendait à bon marché du vin nouveau.

Le marchand voulut s'arrêter là pour y passer la nuit.

— Je ne le ferais pas quand vous me donneriez cent écus ! s'écria le fermier.

Et il sortit au plus vite, laissant son compagnon.

Vers le soir, quelques jeunes désœuvrés, qui avaient trop goûté au vin nouveau, se querellèrent à propos d'une cause futile.

On tira les couteaux ; l'hôte, alourdi par les années, n'eut pas la force de séparer, ni d'apaiser les combattants.

Il y eut un homme tué, et, comme on craignait la justice, on cacha le cadavre dans la voiture du marchand.

Celui-ci, qui avait bien dormi et n'avait rien entendu, se leva de grand matin pour atteler ses chevaux.

Effrayé de trouver un mort sur son chariot, il voulut fuir au plus vite pour ne pas être mêlé dans un procès fâcheux ; mais il avait compté sans la police autrichienne ; on courut après lui.

En attendant que la justice éclaircît l'affaire, on jeta mon homme en prison et on confisqua tout son avoir.

Quand le fermier apprit ce qui était arrivé à son compagnon, il voulut au moins mettre en sûreté sa voiture, et reprit le chemin de sa maison.

Comme il approchait de son jardin, il aperçut à la brune un jeune soldat, monté sur un des plus beaux pruniers, et qui faisait tranquillement la récolte du bien d'autrui.

Le fermier arma son fusil pour tuer le voleur ; mais il réfléchit.

« J'ai payé cent écus, pensa-t-il, pour apprendre qu'il ne faut pas dépenser toute sa colère en un jour. Attendons à demain, mon voleur reviendra. »

Il prit un détour pour entrer dans la maison par un autre côté.

Et, comme il frappait à la porte, voilà le jeune soldat qui vient se précipiter dans ses bras en s'écriant :

— Mon père, j'ai profité de mon congé pour venir vous surprendre et vous embrasser.

Le fermier dit alors à sa femme :

— Écoute maintenant ce qui m'est arrivé, tu verras si j'ai payé trop cher mes trois avis.

Il lui conta toute l'histoire.

Et comme le pauvre marchand fut pendu, quoi qu'il pût faire, le fermier se trouva l'héritier de cet imprudent.

Devenu riche, il répétait tous les jours qu'on ne paye jamais trop cher un bon conseil.

Et, pour la première fois, sa femme était de son avis.

ÉDOUARD LABOULAYE.

(*Contes et nouvelles*. P. Ducrocq, libraire-édit.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

SUR QUELQUES CHIFFRES... ET LA MANIÈRE DE LES INTERPRÉTER

M. FLANDIN est tombé, mais sa politique triomphe, Son successeur — son associé d'hier et de demain — obtient de la Chambre ces pleins pouvoirs jugés indispensables au salut du franc et qui furent refusés par elle au défunt gouvernement. Le nouveau cabinet, qui comprend d'ailleurs une majorité d'anciens ministres, fera de ces pleins pouvoirs exactement le même usage qu'en eût fait M. Flandin.

Mais alors, dira-t-on, la Chambre a simplement « chassé » MM. Flandin et Germain-Martin, jugés incapables d'exécuter les excellents projets qu'ils présentaient. Parfaitement. Elle a douté, non de leur intelligence, mais de leur volonté agissante. Elle a vu, dans leurs faiblesses d'hier, la preuve qu'ils ne tiendraient pas leurs promesses du jour. Les preuves de cette suspicion abondent dans les discours de M. Paul Thellier, de M. Fernand Laurent, de M. Lacour-Grandmaison, de M. Franklin-Bouillon, dans la déclaration de M. Dignac, dans plusieurs interruptions de députés qui ne peuvent être rangés au nombre des dévaluateurs. Ces adversaires de droite ou du centre furent les vrais « tombeurs » du cabinet Flandin et ils ne pardonnèrent pas à M. Flandin cette manœuvre dans laquelle il s'obstina jusqu'au bout et qui consistait à dire qu'en le combattant, lui, Flandin, on combattait contre le franc. Ni M. Reynaud, ni M. Déat, ni M. Moch, ni M. Thorez, ni M. Clerc, dévaluationnistes ouverts ou sympathisants, ne sont les vainqueurs du 30 mai.

Donc nous connaissons le programme du cabinet Laval avant même que paraissent ses premiers décrets-lois : maintien du franc, déflation massive des dépenses publiques, pas de majoration des impôts et même, afin de renflouer l'économie, allégement de certaines charges fiscales. Fonctionnaires et retraités, rentiers de l'État, anciens combattants, assurés sociaux vont être l'objet de l'attentive sollicitude du ministre des Finances, hier rapporteur complaisant au Sénat des budgets de déflation.

***

EN attendant les révélations des prophètes, tirons quelques enseignements du dernier débat.

M. Baréty, rapporteur du projet des « pleins pouvoirs », a révélé que le mouvement de sortie de l'or de la Banque de France avait suivi la progression suivante : 600 millions le 23 mai, 900 millions le 24 mai, 1 200 millions le 27 mai, 1 500 millions le 29 mai. Mais, depuis, — et nous écrivons le 6 juin, — cette hémorragie continue-t-elle ? Je cherche en vain ce renseignement dans la grande presse d'information. Ainsi le public est-il tenu habituellement dans l'ignorance des événements les plus graves et se réveille-t-il au bord de l'abîme. Mais, après tout, le danger est-il aussi grand ? Combien de spéculateurs seront pendus pour briser la spéculation ? Aucun sans doute. La Suisse a, prétend M. Reynaud, perdu 28 p. 100 de son encaisse-or et la Hollande, 21 p. 100. Le franc suisse et le florin ont cependant résisté. Pourquoi le franc français céderait-il ? Oublie-t-on d'ailleurs que, pendant longtemps, l'encaisse-or n'a pas dépassé 74 milliards et que son ascension à 82 milliards ne datait que de quelques mois. En quoi un retour à la situation de 1934 serait-elle catastrophique ? Conclusion : gardons notre sang-froid.

***

DEPUIS 1932, douze lois de redressement ont procuré au budget des dépenses de l'Éta une économie de 21 milliards 700 millions sans avoir pour cela rétabli l'équilibre budgétaire.

Et pourtant les contribuables français versent à l'Etat, aux départements, aux communes, aux caisses d'assurances sociales, le joli denier de 90 milliards chaque année, selon M. Aubert. M. Reynaud dit même 100 milliards; avec l'aide apportée aux chemins de fer.

Le déficit chronique est formidable. Pour le budget de l'État, il a atteint :

2 600	millions	pour l'exercice	1930-1931
5 508	—	—	1931-1932
6 016	—	—	1932 (9 mois).
7 000	—	—	1933

Pour les chemins de fer, il atteint annuellement quatre milliards.

Aussi la politique d'emprunt sévit-elle à jet continu. Les chemins de fer ont emprunté 22 milliards depuis 1929. La dette publique a dépassé 335 milliards.

Or, c'est en vain que l'on a essayé de faire baisser le loyer de l'argent. Comme la vie, l'argent est cher en France, les deux phénomènes étant d'ailleurs corrélatifs. Le 4,1/2 p. 100, qui cotait encore 85 francs en janvier, descend à 76 francs en mai, ce qui représente un taux de près de 6 p. 100 contre 3,08 pour la rente anglaise d'après M. Paul Reynaud. Le taux d'escompte de la Banque de France, qui était de 2,5 p. 100 à l'avènement de M. Flandin, monte à 6 p. 100 au moment de sa chute, alors que, dit M. Fernand Laurent, le programme du précédent gouvernement reposait sur deux dogmes : la hausse des rentes et la baisse du loyer de l'argent. Hors banque, la situation n'est pas meilleure. M. Reynaud affirme que le taux de l'escompte hors banque était, il y a quelques mois, de 2,12 en France, alors qu'il ne dépasse pas 1,02 aux Etats-Unis et 0,82 en Angleterre. Par conséquent, dit-il, avec ce qu'on appelle ici le « dollar en caoutchouc », l'argent est deux fois moins cher aux Etats-Unis qu'en France.

Est-il possible, dans ces conditions, de provoquer une déflation des prix de détail, condition essentielle d'un accroissement du pouvoir d'achat des masses et, par conséquent, d'une reprise de l'activité productrice. Selon M. Reynaud, les prix à la production agricole ont baissé de

50 p. 100 depuis cinq ans, alors que le coût de la vie n'a baissé que de 25 p. 100. Encore y a-t-il lieu de faire toutes réserves sur cette dernière affirmation. Mais l'alignement des prix de détail sur les prix de gros reste impossible aussi longtemps que les frais généraux du commerce, les transports, la fiscalité, l'escompte resteront ce qu'ils sont. Toute baisse du prix du vin de 8 p. 100 au détail entraîne, selon M. Reynaud, une compression catastrophique de 30 p. 100 à la production, parce qu'il y a, par litre, 1 fr. 17 de frais actuellement incompressibles.

Or, si la déflation budgétaire uniquement supportée par les créanciers légitimes de l'État ne s'accompagne pas d'une déflation du prix de la vie, elle ne peut être qu'une insupportable injustice.

***

DE ce chiffre de 90 à 100 milliards cité plus haut et qui représente assez exactement le formidable effort fiscal du contribuable français, on rapproche couramment le chiffre beaucoup plus approximatif du revenu français. M. Aubert l'évalue à 200 milliards. D'après M. Dessirier, que cite M. Ramette, le revenu national, entre 1930 et 1934, est descendu de 243 milliards à 165 milliards, soit une diminution de 78 milliards.

M. Ramette se demande qui a subi cette perte et il propose la répartition suivante :

Et tout d'abord les salaires et traitements. Ils représentaient, en 1930, 48 p. 100 du revenu national, soit 116 milliards. Leur réduction en 1934 atteint 36 milliards 500, soit 31,5 p. 100.

Viennent ensuite les petits et moyens paysans, dont la perte est évaluée à 17 milliards 500 millions, soit 60 p. 100 du revenu de 1930.

Le petit commerce et l'artisanat ont vu leurs revenus décroître de 50 p. 100, perdant ainsi onze milliards.

Enfin les petits rentiers perdent deux milliards, soit 33 p. 100 de leur revenu.

Pour M. Ramette, tout le reste, dénommé capitalisme, ne subit que 11 milliards de perte sur 70 milliards de revenu en 1930, soit 15 p. 100 seulement.

Ainsi la crise a touché les petits beaucoup plus durement que les gros.

M. Ramette cite encore des chiffres empruntés à un journal, *L'Observation économique*. Les principales Sociétés de gaz et d'électricité ont vu leurs bénéfices passer de 180 millions en 1929 à 217 millions en 1933. Les principales sociétés d'alimentation ont progressé de 81 à 86 millions.

Les bénéfices avoués des banques fléchissaient seulement de 11 p. 100 (443 millions en 1930, 393 millions en 1933).

Il y a quelques semaines, *La Tribune des fonctionnaires* publiait, d'après *L'Information* du 16 mars 1935, le tableau comparatif des dividendes pour 1933 et 1934 des Compagnies d'assurances. Sur 48 Compagnies, 30 présentaient un dividende accru, les 18 autres maintenant le dividende de 1934 au chiffre précédent. Aucune Compagnie ne réduisait le dividende offert. Heureux actionnaires !

Il ne peut être question, bien entendu, de garantir l'authenticité de ces données numériques. Même approximatives, elles offrent d'intéressants sujets à notre méditation. A la grande pénitence, M. Caillaux pourrait sans doute convier ceux qui, enrichis aux époques de vie facile et à l'heure où nous végétions, continuent, malgré la crise, à vivre très confortablement. Il doit bien les connaître.

P. RIQUET.

AU PARLEMENT

LE PROBLÈME DES ÉCONOMIES

CHAMBRE : Séance du 7 juin 1935

M. Ramette, *député de Douai, communiste.* — Que ferez-vous à l'égard des retraités, des anciens combattants, des fonctionnaires ? Autant de questions auxquelles ne répond pas votre déclaration ministérielle ?

M. Monnet, *député de Soissons, socialiste.* — M. Laval, sollicité par nos questions, n'a pas craint d'indique que peut-être il serait obligé de toucher les anciens combattants. Sans doute a-t-il précisé qu'il les toucherait les derniers. Mais l'éventualité d'un nouveau sacrifice imposé aux victimes de la guerre n'a pas été exclue par lui.

M. Malet, *député de Barbezieux, indépendant de gauche.* — Je demande en grâce à M. le ministre des Finances de rechercher des économies directes, massives, réelles, et d'éviter de prendre des mesures administratives dont le rendement fiscal serait aléatoire et qui auraient indirectement pour résultat des désorganisations administratives opérées sans le consentement du Parlement.

M. Pezet, *député de Vannes, démocrate populaire.* — Dans quelle mesure les compressions qui pourraient atteindre les victimes de la guerre et les anciens combattants risquent-elles d'atteindre encore la paysannerie, qui a fourni l'immense majorité des combattants, au sein de laquelle se trouvent près des deux tiers des bénéficiaires de la retraite du combattant et des petites pensions de blessures ?

M. Zay, *député d'Orléans, radical-socialiste.* — Ou bien vos pleins pouvoirs n'ont pas de sens, ou bien ils sont destinés à accélérer une déflation désastreuse dont nous pensons qu'elle aggravera encore certaines misères dans ce pays, sans remédier ni au déficit budgétaire, ni à la dépression économique.

M. Péri, *député de Versailles, communiste.* — Nous savons quelles seront les victimes de ces économies. Toujours les mêmes, toujours les pauvres. Encore les pensionnés, les retraités, les fonctionnaires, les assurés sociaux, les anciens combattants. Et, une fois de plus, l'attaque dirigée contre eux, dans l'espoir illusoire et toujours déçu de réaliser un équilibre du budget jamais atteint, servira de préface et de prétexte à l'offensive contre les salariés de l'industrie privée.

M. Besse, *député de Cahors, indépendant de gauche.* — Il n'est pas possible de songer à je ne sais quelle toise égalitaire qui aurait précisément pour résultat de frapper durement les petites pensions, qui sont en général celles des combattants de l'avant. Une élémentaire justice commande, au contraire, d'appliquer, avant toute mesure, quelle qu'elle soit, la loi de 1933 et de poursuivre d'une façon judicieuse et précise la revision de ces pensions scandaleuses, parfois importantes, attribuées à de prétendus invalides qui n'y ont aucun droit.

M. Laval, *président du Conseil, non inscrit.* — Il y a des abus, M. Besse en a signalé. Ces abus, nous les réprimerons. Les anciens combattants demandent la revision des pensions. Ils s'étonnent que cette revision s'effectue avec trop de lenteur. Nous ferons le nécessaire pour en accélérer le cours.

Le retraite du combattant est payée à des officiers de l'armée active. Cela, les officiers de l'armée active eux-mêmes ne le comprennent pas. C'est illogique. Nous supprimerons ces retraites.

Il y aura peut-être — le Gouvernement n'en a pas encore délibéré — à envisager la création d'une caisse des pensions. Si la mesure est nécessaire, le Gouvernement la prendra.

Je dois déclarer que, si des sacrifices doivent être demandés aux anciens combattants, on les leur demandera lorsque tous les autres citoyens auront pris leur part.

Pour les retraités, le décret-loi de 1934 appelle des corrections. La commission instituée à cet effet a déposé un rapport ; il nous appartiendra d'examiner cette affaire et de la régler avec le souci de ménager des intérêts légitimes.

On me demande : « Qui voulez-vous frapper ? » Si je pouvais répondre : « Personne » nul ne serait plus heureux que moi.

SÉNAT : Séance du 8 juin 1935.

M. Laval, *président du Conseil.* — Des mesures s'imposent et il n'y en a pas d'autres à prendre que celles qui consistent à ajuster les dépenses publiques aux recettes. Aussi longtemps que nous n'aurons pas le courage de réaliser cet ajustement, nous aggraverons le mal. Le seul moyen de rendre possible certains actes indispensables, c'est de donner à l'exécutif, pour une besogne limitée, une délégation limitée aux pouvoirs dits législatifs.

Nous n'entendons pas nous soustraire au contrôle du Parlement. Pendant les vacances, avant de prendre des mesures, nous demanderons l'avis des présidents et rapporteurs généraux des commissions financières des deux Assemblées. Ce qui ne veut pas dire que nous nous conformerons obligatoirement à cet avis.

M. Caillaux. — Ni que nous aliénerons notre droit de contrôle.

M. Laval. — Je viens ici pour accomplir une tâche difficile, mais urgente. Je ne sais pas encore ce que je ferai demain. Il faut d'abord que j'étudie les problèmes multiples qui me pressent. Quand je les connaîtrai bien et que j'aurai à appliquer les résultats de mes études, ma tâche s'aggravera encore parce que, fatalement, hélas ! je heurterai des intérêts particuliers, très respectables sans doute, mais que je devrai faire incliner devant l'intérêt général.

Je ne le ferai, d'ailleurs, que dans la mesure strictement nécessaire, espérant trouver, dans l'essor nouveau qu'une confiance rétablie donnera au pays, des rentrées supplémentaires qui atténueront les sacrifices nécessaires.

CONCLUSION

Il est fort probable que fonctionnaires, retraités et combattants seront atteints par les nouveaux décrets-lois. Sous quelle forme ? Dans quelle mesure ? Ce sont les deux questions qui se posent.

PAUL BRÉCY.

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

EN CAS D'ACCIDENT...

L'UNE des questions les plus angoissantes pour les instituteurs est, sans contredit, celle des accidents qui peuvent survenir à leurs élèves pendant que ceux-ci sont placés sous leur surveillance.

Le nombre de demandes de renseignements qui nous ont été adressées ces derniers temps prouve que beaucoup de maîtres sont fort embarrassés lorsque l'un de leurs élèves est victime d'un accident.

Nous avons donc cru nous rendre utiles aux secteurs du *Journal des Instituteurs* en donnant ci quelques conseils relatifs à la constitution d'un dossier d'accident.

Lorsqu'un élève est victime d'un accident, le premier soin de l'instituteur doit être de prévenir l'inspecteur primaire.

Bien qu'aucune instruction ne précise la constitution du dossier à transmettre par l'instituteur à l'inspecteur de l'Enseignement primaire, nous croyons devoir conseiller l'envoi des pièces suivantes :

A. *Rapport du directeur de l'école*, comportant les renseignements suivants :

1° Nom, prénoms, date de naissance de l'enfant victime de l'accident ; profession du père ou tuteur et adresse de la famille ;

2° Mêmes renseignements concernant l'auteur de l'accident et les témoins ;

3° Jour, heure et lieu de l'accident ;

4° Nature et gravité de la blessure ;

5° Nom et adresse du médecin qui a donné les premiers soins ;

6° Nom des maîtres de service, où étaient-ils ? que faisaient-ils ? exerçaient-ils une surveillance effective ? ont-ils vu l'accident se produire ? pouvaient-ils le prévoir ?

7° Les enfants jouaient-ils à un jeu interdit par le règlement scolaire ?

8° L'élève blessé a-t-il été soigné immédiatement ? par qui ? où a-t-il été conduit ? par qui ?

B. Rapport du ou des maîtres de service, faisant connaître les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit.

C. Témoignages écrits des personnes, maîtres et élèves, qui ont vu l'accident se produire.

D. Certificat du médecin qui a donné les premiers soins à la victime.

E. Croquis indiquant de façon très précise le lieu où s'est produit l'accident, la place du ou des maîtres de service, de l'élève blessé, de l'auteur de l'accident et des témoins.

En somme, le dossier doit comprendre tous les documents susceptibles d'éclairer les chefs hiérarchiques de l'instituteur sur les circonstances de l'accident et sur ses conséquences possibles au point de vue de la responsabilité civile.

Lorsque l'inspecteur primaire sera en possession de ce dossier, il procédera à l'enquête prescrite par la circulaire du 7 avril 1908 afin d'établir les responsabilités.

Si l'accident résulte d'une négligence ou d'une imprudence de la part de l'instituteur et que, par conséquent, sa responsabilité personnelle soit susceptible d'être engagée, l'Administration doit, en vertu des prescriptions de la circulaire du 31 mars 1916, lui communiquer les pièces de l'enquête ainsi que les rapports établis par les autorités scolaires.

J. CHIEULET,
Secrétaire d'Inspection académique.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(*Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.*)

Chez les instituteurs.

« ...Il est certain que les garanties laissées au personnel en cas de déplacement d'office sont, pour ainsi dire, illusoires, et que celles qui sont prévues pour certaines peines disciplinaires sont bien réduites. Il faut absolument réformer la législation actuelle et confier les recours litigieux sur ces questions à un Conseil de discipline national organisé d'une façon rationnelle... » (*P. R.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...L'Association des secrétaires de mairie d'un département a fait imprimer la répartition mensuelle du travail administratif dans les mairies, et ce travail a été jugé des plus utile par tous les instituteurs adjoints devenus secrétaires de mairie dans le délai de quarante-huit heures. Est-ce que pareille initiative ne pourrait pas être généralisée ?... » (*V. C.*)

Chez les délégués cantonaux.

« ...L'usage s'établit de créer des associations départementales de délégués cantonaux, mais les intéressés trouvent déplacée l'idée de confier l'administration de ces associations à des hommes politiques. La politique n'a rien à voir avec les délégations cantonales ; députés et sénateurs ont leurs comités qui doivent suffire à entretenir la confiance des électeurs dans leur dévouement à la chose publique... » (*N. B.*)

Chez les suppléants d'E. P. S.

« ... Personne n'a trouvé monumentale cette réponse du ministre de l'É. N. parue dans le *J. O.* qui déclare qu'il n'y a rien de fixé pour la rémunération des suppléants et suppléantes dans les E. P. S., cette question étant subordonnée aux disponibilités budgétaires. Nous demandons que le Syndicat des E. P. S. fasse entendre la protestation que doit soulever une semblable inconscience... » (*I. S.*)

Chez les secrétaires d'I. A.

L'examen des Bourses et le pourcentage. — Nous confions à votre méditation ce simple exemple :

X..., *candidat de 1re série à une bourse d'E. P. S.* = 126 points. (Non classé pour obtenir une bourse.) — Y..., *candidat de 1re série à une bourse de lycée* = 114 points. (Classé, pourra avoir une bourse.) — Z..., *pupille de la nation, candidat de 1re série* = 100 points. (Aura une bourse.)

Ainsi pour le même examen subi, un candidat ayant soit 26 points, soit 8 de plus que des concurrents classés, se croit éliminé du fait du pourcentage... Comprenne qui pourra. (*G. M.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

A la Commission de l'Enseignement de la Chambre. — La Commission présidée par M. Cazals a adopté, dans sa séance du 29 mai, l'ordre du jour suivant présenté par M. Baylet :

La Commission de l'enseignement exprime le vœu que la durée des vacances scolaires soit la même pour tous les ordres de l'enseignement, et, pour ce qui a trait aux grandes vacances, la Commission demande qu'elles commencent dans toutes les régions le 15 juillet et prennent fin le 1er octobre.

Comme conséquence de cette mesure, la Commission fait appel aux Pouvoirs publics (conseils municipaux, conseils généraux, ministères) pour qu'ils organisent, pendant les vacances, des garderies et des colonies scolaires, et veillent avec la plus grande sollicitude sur la santé des enfants et les protègent contre les dangers de la rue.

Fédération générale de l'Enseignement. — La Commission de l'Enseignement de la Chambre a reçu en audience, le 29 mai, une délégation de la Fédération générale de l'Enseignement. L'accord a été fait sur les questions suivantes :

1° Maintien d'une date uniforme de rentrée scolaire pour tous les établissements d'enseignement du premier et du second degré ;

2° Abrogation du décret-loi modifiant le statut des dames dactylographes des lycées ;

3° Retour à l'âge normal de mise à la retraite afin d'assurer des débouchés aux jeunes diplômés ;

4° Groupement des fractions de service en vue de la création de nouvelles chaires ;

5° Classement et sélection des candidats licenciés à des postes d'enseignement ;

6° Mise en régie d'État des internats du second degré et cours complémentaires ;

7° Défense du statut de l'Université.

Cartel confédéré des Services publics. — Au nom des Fédérations groupées dans le Cartel (en particulier celles des Fonctionnaires, des P. T. T. et de l'Enseignement), Marcel Giron, secrétaire général, a adressé à tous les parlementaires la lettre ci-dessous :

Le Cartel confédéré des services publics, réuni le 3 juin au siège de la C. G. T., à la veille du débat qui va s'engager à la Chambre sur le projet de pleins pouvoirs présenté par le ministère Bouisson ;

Élève une énergique protestation contre les menaces dont les conditions d'existence des salariés et des retraités de la fonction publique sont de nouveau l'objet.

Il tient à souligner une fois de plus devant l'opinion que toute nouvelle politique de déflation aurait pour seul résultat d'aggraver la crise économique qui pèse si lourdement sur notre pays.

Comme nous le précisions dans une déclaration, il y a à peine une dizaine de jours, la preuve est faite que la haute administration, nantie de pouvoirs spéciaux en 1934, a été incapable de rendre des décrets cohérents et par conséquent applicables.

Il est également démontré que la politique de déflation, qui devait conduire à l'équilibre budgétaire, au redressement de l'activité économique, au rétablissement de la confiance, a manqué tous les buts qui lui étaient assignés et a abouti à une aggravation de la situation générale.

Nous voulons donc espérer que vous n'oublierez pas la leçon de tous ces faits qui se dégage, avec la même évidence, des expériences de déflation tentées à l'étranger et nous comptons bien que, sous le prétexte de lutter contre la spéculation et les spéculateurs, *dont nous ne sommes pas*, vous ne consentirez pas à prendre la responsabilité d'accabler, une fois de plus, la masse des travailleurs des services publics.

Le Cartel a organisé pour le 23 juin, une campagne de meetings pour demander la mise en application immédiate du plan de la C. G. T.

Fédération des Groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs. — On nous communique la note suivante au sujet des dernières élections aux Conseils départementaux :

Le Bureau de la Fédération nationale des Groupements professionnels d'institutrices et d'instituteurs publics de France et des colonies fait connaître que, dans les départements où les associations affiliées ont pu présenter des candidats au Conseil départemental, ceux-ci ont recueilli en moyenne près du tiers des suffrages exprimés, cette proportion étant d'ailleurs sensiblement dépassée en Meurthe-et-Moselle et dans plusieurs circonscriptions de la Seine.

Le Bureau tient à faire remarquer également que :

1° Ces résultats ont été obtenus dans des conditions tout à fait défavorables par suite de l'entente réalisée entre le Syndicat national et le Syndicat unitaire sur un programme soigneusement édulcoré et des manœuvres déloyales de nombreux chefs d'établissement qui ont refusé de communiquer au personnel les tracts et bulletins des groupements fidèles aux principes des fonds de l'école laïque nationale ;

2° Malgré la proportion importante des suffrages accordés à ses candidats, la Fédération n'est représentée aux Conseils départementaux et aux Comités consultatifs que dans le département de la Seine, où elle possède un siège sur 14.

Les nombreux inconvénients qui résultent de la situation exposée ci-dessus ont été signalés à maintes reprises aux pouvoirs publics avec documents à l'appui.

La Fédération désire que les mesures qui s'imposent dans l'intérêt de l'école soient prises incessamment, et elle compte sur l'appui de ses adhérents, de la presse et de l'opinion publique dans la campagne énergique qu'elle va poursuivre sans défaillance en vue d'obtenir que les fonctionnaires loyalistes ne soient jamais traités en parents pauvres.

Rappelons que les élections dont il s'agit ont donné les résultats suivants, dans les 86 départements (sur 89) dont les résultats nous sont connus. Sur 370 élus, le S. N. en compte 357, la Fédération unitaire 12, les Groupements professionnels 1 (dans la Seine). Les statistiques du S. N. lui attribuent 81 648 suffrages contre 69 991 en 1932 et 67 908 en 1929.

Anciens combattants. — Au Congrès du Touquet de l'Union fédérale, à laquelle sont affiliées la plupart des Associations d'A. C. de l'Enseignement, divers vœux ont été adoptés concernant les fonctionnaires A. C.

1° Le Congrès proteste contre la réduction du taux de l'annuité pour services militaires de guerre et pour campagnes dans la liquidation de la retraite, ces annuités correspondant à un service essentiellement actif et subissant, contre toute logique, la diminution de taux la plus considérable à la suite des décrets-lois des 4 avril, 10 mai et 28 octobre 1934 ;

Et demande le retour au régime de la loi du 14 avril 1924 ;

2° Demande l'abrogation du décret n° 9 du 4 avril 1934 qui retire à certains fonctionnaires A. C. le bénéfice des lois de réparation du 17 avril 1924 et du 9 décembre 1927 ;

3° Réclame le rétablissement des majorations pour enfants dans la pension d'invalidité des fonctionnaires A. C., même si le taux d'invalidité est inférieur à 20 p. 100 ;

4° Soutient que les raisons pour lesquelles les fonctionnaires A. C. étaient autorisées à défalquer leurs cotisations mutualistes des sommes soumises à l'impôt cédulaire, comme à l'impôt général sur le revenu, n'ont rien perdu de leur valeur et réclame le retour au régime antérieur en ce qui les concerne ;

5° Proteste contre le remboursement incomplet des frais de déplacement des fonctionnaires mutilés qui voyagent pour le service, les réductions de tarif consenties étant destinées à compenser en même temps les dépenses supplémentaires imposées à ces fonctionnaires par leur invalidité pendant leurs déplacements.

ANDRÉ GANNE

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

9 fr. 75 au lieu de **16 fr.**

FINS DE SÉRIES. — Ces livres, légèrement défraîchis et présentés sous des reliures diverses, d'une valeur, à l'état neuf, de **16** à **18 fr.**, conviennent particulièrement aux Bibliothèques Communales et Populaires.

EXPÉDITION **FRANCO DE PORT** à partir de **50 fr.**

Au-dessous de cette somme, majorer le montant de la commande de **10** % pour frais d'envoi.

ARNYVELDE (André) ...	Le Bacchus mutilé.
BEAUREGARD (Gérard de)	L'Amour dominateur.
BENOIT (Pierre)..... *de l'Académie Française.*	Fort-de-France.
BERGER (Marcel)	...Mais vivre !
BERTON (René)	Le Roi du Cuir.
BLANCHE (J.-Émile) ...	Tous des Anges.
BŒUF (Jean-Francis) ...	La Soudanaise et son Amant.
BRINGER (Rodolphe).....	Le capitaine Riflegoule.
BRULAT (Paul)	La Gangue.
BRUNOT-RUBY (J.).....	L'exemple de l'Abbé Jouve.
CARCO (Francis)..... *Grand Prix du Roman.*	Bob et Bobette s'amusent.
CHABANNES (Jacques)...	Le Fard.
CHABRIER (Charlotte) .. *Lauréat de l'Académie Française.*	L'Épousée.
CHADOURNE (Louis) ... *Prix Pierre Corrard.*	Terre de Chanaan.
CHAUMONT (Magdeleine) *Lauréat de la Société des Gens de Lettres.*	Le Roman d'un Chien.
CHAUVELOT (Robert) ..	Oiseaux de Phare.
CHERBLANC (Émile)	L'Universelle.
CHOISY (Gaston)	La Revanche d'Adam.
CLAUZEL (Raymond)....	L'Aube Rouge.
CONSTANT (Jacques) ...	Quand le Livre est fermé.
DAIREAUX (Max) ..... *Lauréat de l'Académie Française.*	Timon le Magnifique.
DESTEZ (Robert)	Roby-la-Gloire.
DEVIMEUR-DIEUDONNÉ (Léone)	La Colombe blessée.
DIEUDONNÉ (Robert) ..	Le Vainqueur.
DODERET (André)	La Flamme au Soleil.
DOUSSAIN (Gustave)....	Castel Pépère.
DUBUJADOUX (Georges).	Notre-Dame des Poulpes.
DUPUY-MAZUEL (Henri).	Le Joueur d'Échecs.
FINOT (Louis-Jean)	Le Destin maître.
FLAMENT (Albert) ..... *Lauréat de l'Académie Française.*	Crève-Cœur.
FOGAZZARO (Antonio) .	Malombra.
GACHOT (J.-E.).....	Les Soldats de l'épopée.
GERMAIN (José) et GUÉRINON.....	Rosa Berghem.
GILLE (Pernette)	Un Amour.
GUÉRIN (Daniel).....	L'enchantement du Vendredi Saint.
GYBAL (André).....	Alceste.
HELSEY (Édouard)	Amm Stramm Gramm.
JANIN (Clément).....	Judith vaincue.
KEYSER (Édouard de)....	La Baraka.
LAMANDÉ (André)	Les Lions en croix.
LANDRE (Jeanne).....	Bob et Bobette, Enfants Perdus.
LOUWYCK (J.-H.).....	Un Homme tendre.
LOUYS (Pierre)	La Femme et le Pantin.
MAGNANT (Ernest).....	Deux Reines de Beauté : Mmes Tallien, et Récamier.
MARAN (René) ..... *Prix Goncourt.*	Le Livre de la Brousse.
MARX (Claude-Roger) ...	La Tragédie légère.
MAUGARD (Maurice) ...	Avec la Marocaine (préface du général Daugan).
MAUPASSANT (Guy de).	Le père Milon.
MAURIS (Jules)	Alfred Rautare.
MAZAUD (Émile)	Capitaine Bébert.
MAZEL (Henri).....	Le choix d'un Amant.
MERCADER (Albert)	Le Comédien joué.
MILLE (Pierre) ..... *Prix Flaubert.*	La Détresse des Harpagon.
NADAUD (Marcel) ..... *Lauréat de l'Académie Française.*	Mimi Trottin.
NOUSSANNE (Henri de).	Les Polichinelles.
OCHSÉ (Julien)	Le Berceau sans Fées.
OR SAINCLAIR (J. d')...	Les Noces de Jade.
PELLERIN (Jean)	Le Copiste indiscret.
POULET (Georges)	Badimoure le Procurateur.
RAVENNES (Jean)	Les Éléphants.
RENAITOUR (J.-N.)..... *Prix National de Littérature.*	L'Enfant chaste.
CROHER (Fernand de) ..	Les Particulés.
ROLAND (Marcel)	Osmant le Rajeunisseur.
ROUQUETTE (Louis-Frédéric)	L'Homme qui vint.
SALMON (André)	Bob et Bobette en Ménage.
—	C'est une Belle Fille.
SEULH (Antonin)	Petite Chose.
SOREL (Albert-Émile) ...	Méa Culpa.
STÉPHAN (Raoul)	L'Homme Chien.
TRÉVILLE (Olivier de) ...	Cœur de Poète.
TRUC (Conzague)	Tibériade.
T'SERSTEVENS (Albert)..	Un Apostolat.
VALDAGNE (Pierre)	Ce bon M. Poulgris.
VALMIGÈRE.....	Légendes de Provence et de Septimanie.
VALMY-BAYSSE (Jean) ...	Mme Desreux.
VAN OFFEL (Horace) ... *Grand Prix de Littérature Belge.*	Sylvia et le Cremnobate.
VAUDOYER (Jean-Louis) .	Les papiers de Cléonthe.
VAUTEL (Clément).....	Mon Curé chez les Riches.
VIMEREU (Paul).....	Le Rire du Vilain.
VOISIN (Gilbert de).....	Le Mirage.
WALTZ (Henriette)	Mme Coude.
WALY (Jean)	Cadillon.
WERTH Léon).....	Yvonne et Pijallet.
WOLFF (Pierre-René) ...	Vous qui l'avez connue.

Adresser les commandes à la **LIBRAIRIE ALBIN MICHEL, 22, rue Huygens, PARIS (XIVe)** Compt. ch. Post. Paris 9610.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

L'ENCRE EN GRAINS EUREKA!!

La meilleure des encres à préparer soi-même

1 = 2

contient en un tube autant de colorant pur que deux tubes de toute encre similaire. Coûte 2 fr. le tube servant à préparer 1 litre d'encre extra supérieure ou 2 litres d'encre classique noire ou violette.

LES MERVEILLEUSES
LAINES A TRICOTER

Vendues directement par le filateur
QUALITÉS INCOMPARABLES
FANTAISIES INÉDITES
Demandez la collection complète envoyée **gratuitement et franco à la**
Cie Gle DES INDUSTRIES TEXTILES
Siège Social et Usines à ROUBAIX
au capital de 40.000.000 de Frs.
Service 11
BOITE POSTALE 177, PARIS (1er).

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Mai 1935, 2426 Consultations, 1892 Extractions pour adultes, 1381 Extractions pour enfants, 4367 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-6-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

70.5 Romance
50 I

81e Année. — N° 41. 6 Juillet 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LES LAURÉATES DE " L'ÉDUCATION ENFANTINE "

Nous avons le plus grand plaisir à exprimer les félicitations du ***Journal des Instituteurs et des Institutrices*** aux lauréates du " Prix de l'Éducation Enfantine " *(Fondation Fernand Nathan)*, dont voici la liste pour 1935 :

PRIX : Mme Guillemet, directrice d'École maternelle à Fouras (Charente-Inférieure).

MENTIONS : 1° Mme André, directrice d'École maternelle à Épernay (Marne). — 2° Mme Protin, directrice d'École maternelle à Annecy (Haute-Savoie). — 3° Mme Ronjat, directrice d'École maternelle à Lyon (Rhône). — 4° Mme Schweitzer, directrice d'École maternelle à Mulhouse (Haut-Rhin).

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

va paraître, à partir d'Octobre 1935, selon

Une formule nouvelle

Elle sera, à partir de cette date

Entièrement tirée en héliogravure

Pour recevoir un numéro spécimen gratuit utilisez le bon qui se trouve page VII.

Voyez pages III et VI LE PLAN pour 1935-36

Il me faut du linge :

Où m'adresser mieux qu'à la fabrique qui me l'offre directement ?

LA MAISON DE LA BONNE TOILE BLANCHIE SUR PRÉ

Envoi franco des collections et tarif n° 83.

Toiles, draps et taies, tissus pour lingerie, linge de table, toilette, cuisine, mouchoirs, chemiserie, couvertures, etc.

En demandant nos échantillons, réclamez-vous de ce journal pour recevoir gracieusement une jolie enveloppe de serviette en fil damassé.

Sté LINVOSGES

(Le Linge des Vosges)

GÉRARDMER (Vosges).

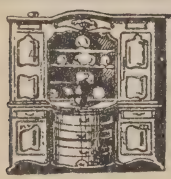

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.

J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

L'Atonie organique de l'intellectuel

Les longues heures de travail sédentaire, le défaut presque absolu d'exercices provoquent à la longue, chez le travailleur intellectuel, une véritable paresse organique.

Les toxines, qui sont le déchet normal de nos combustions internes et qui sont sans danger lorsqu'elles sont régulièrement expulsées, ne s'éliminent plus que très imparfaitement.

Résultat : un sang lourd, encombré de poisons et tous les malaises qui s'ensuivent ; maux de tête, vertiges, troubles circulatoires, ralentissement de l'activité de l'esprit.

Pour remédier à cette atonie fonctionnelle qui est plus ou moins votre lot, il est donc nécessaire de faire, de temps à autre, une cure bien comprise.

Mais le choix d'un dépuratif est chose délicate, qui de vous ne connaît les inconvénients des préparations trop actives, dont l'effet violent bouleverse l'organisme et qui fatiguent plus qu'elles ne guérissent ? La Tisane des Chartreux de Durbon est loin de présenter ce redoutable inconvénient.

Uniquement composée de plantes alpestres, choisies et dosées avec soin suivant la formule deux fois séculaire d'un moine dauphinois, elle nettoie le sang de ses impuretés, le tonifie, régularise son cours.

C'est, par excellence, le médicament des sédentaires, dont elle active les fonctions.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Le flacon : 14 fr. 80.

VILLEFRANCHE-SUR-MER. HOTEL PROVENÇAL
Le meilleur, près plage, jardin, excellente cuisine. Pension depuis **28 fr.** *Arrangements pour famille.*

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

V . U . D

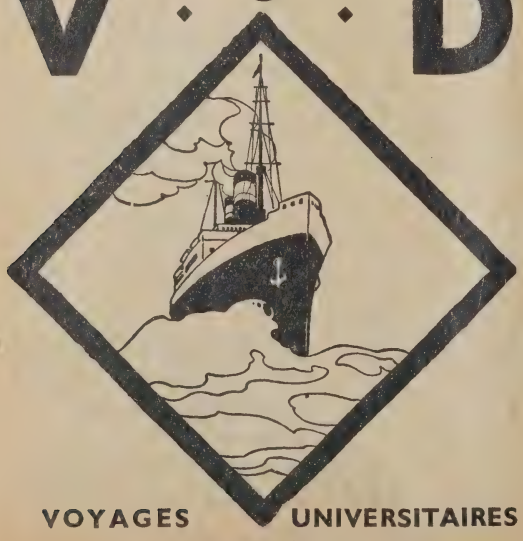

VOYAGES UNIVERSITAIRES DE DOCUMENTATION

Pour répondre aux désirs qui ont été manifestés par de très nombreux Membres de l'Enseignement, et en vue de donner satisfaction au nombre toujours croissant d'adhérents, la Direction des Voyages Universitaires de Documentation organise, pour les prochaines **GRANDES VACANCES 1935,**

Deux magnifiques voyages :

I. A TRAVERS L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE

(4-16 Août)

Côte anglaise de la Manche — Londres — Oxford — Les Lacs Anglais — Les Highlands d'Écosse — Les Fjords et les Lochs — Oban — Glasgow — Édimbourg — Tous les sites célèbres

II. LES LACS ITALIENS VENISE — LES DOLOMITES

(28 Août - 9 Septembre)

Lac Majeur et Iles Borromées — Lac de Côme — Lac de Garde — Milan — Vérone — Venise et l'Adriatique — Les Alpes du Tyrol.

Deux Voyages de tout premier ordre. Programmes inédits. Le grand confort partout. Documentation intéressante. Trajets en autocars. — *Prix exceptionnels.*

RENSEIGNEMENTS — PROGRAMMES — INSCRIPTIONS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Directeur général des V. U. D, 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon SAVART : Les conférences de 1935.. 623
Pour nos vacances..... 628
P.-L. MAZEYDAT : La Créole du Central-Garage..... 629
Bibliographie: Hurpin..... 630
Heinrich MANN : Le créancier..... 631
A. LAUGIER : Les joies de la retraite.... 632
A. PEYREFITTE : Un peu de calcul amusant. 632
La Dame aux lunettes : Broussardise..... 633
H. de PUYTORAC : Utilisation du miel.... 633
Pour lire en classe : Le Biriouk..... 634

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Retraites et pensions. — La jurisprudence. — Examens et Concours. — Les nouveaux textes, etc ..... 81 à 84
A. LANTENOIS : Le code du timbre..... 81

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 593 à 608
Examens : Textes et documents.... 231 à 236
René OZOUF : Le Val de Loire..... 235
Les Archives de l'Enseignement primaire : Une réception chez Voltaire à Ferney. Hors-texte,

L'ACTUALITÉ PÉDAGOGIQUE

LES CONFÉRENCES DE 1935

NOUS ne nous obstinerons pas à regretter, cette année encore, que le sujet des conférences pédagogiques d'automne ne soit pas choisi, au moins une fois sur deux, par le ministère, comme jadis. On donnerait ainsi, en effet, l'occasion à tous les maîtres de nos écoles et à tous leurs chefs de réfléchir sur un seul et même problème, et d'aboutir à des conclusions partielles, conclusions qu'il serait intéressant, par la suite, de rassembler et de comparer, comme l'ont fait naguère, pour l'enseignement du calcul ou pour celui des sciences, par exemple, MM. les inspecteurs généraux Marijon, Leconte et Lazerges.

L'administration doit avoir ses raisons — que notre raison ne pénètre pas — pour préférer la manœuvre en ordre dispersé, et nous devrons donc, comme en 1932, 1933 et 1934, ne fournir à nos lecteurs — sur les divers sujets que les inspections académiques ont dû s'ingénier à formuler — que des renseignements sommaires. Pour les aider plus efficacement, il faudrait pouvoir traiter en quelques semaines, dans notre journal, en les envisageant sous tous leurs aspects, les questions pédagogiques les plus diverses (1), et nous n'en avons évidemment ni le temps ni la place.

Ajouterons-nous que nous n'en avons pas non plus le goût ? S'il nous paraîtrait intéressant, en effet, d'ouvrir sur un seul sujet, proposé pour la France entière, un vaste débat approfondi, dirigé par un expert, d'où quelques idées nouvelles pouvaient se dégager (1), il nous semble au contraire inutile de débiter en tranches plus ou moins comprimées la substance des manuels pédagogiques que tous les maîtres possèdent et qu'ils ont l'habitude de consulter. Aussi bien avons-nous constaté une fois de plus que, dans presque tous les départements, les instituteurs et les institutrices étaient expressément invités à s'inspirer de leur expérience personnelle, à donner les résultats de leur pratique quotidienne de la classe, à répondre à un questionnaire précis et spécial, et non à répéter des développements tout faits, qu'ils soient tirés d'un livre ou d'un journal, ou même fournis à peu de frais par une officine pédagogique. Le meilleur conseil que nous puissions offrir à nos lecteurs est donc de considérer le mémoire qui leur est demandé, non comme un devoir d'élève-maître ou même d'aspirant au C. A. P., mais comme une contribution à un travail collectif où, en ouvriers déjà qualifiés, mais soucieux de se perfectionner, ils apportent leurs recettes et tours de main, confessent leurs hésitations et leurs doutes, sollicitent des avis et des directions. Le tout avec simplicité et bonne foi, sans prétention ni trompe-l'œil.

Il nous reste le devoir agréable de remercier les nombreux correspondants qui nous ont adressé les sujets que nous avons classés ci-dessous, en les accompagnant de brèves suggestions et de quelques notes bibliographiques qui renvoient surtout aux dernières années du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*. C'est grâce à eux que nous pouvons donner, faute de mieux, un tableau d'ensemble des méditations pédagogiques variées prescrites à notre corporation primaire en l'an de grâce 1935.

(1) A titre documentaire, et pour donner une idée de la variété kaléidoscopique des questions posées non pas même dans la France entière, mais dans un seul département, nous citerons ici le programme des conférences tel qu'il a été dressé dans le Gard :

1° Circonscription du Directeur et de la Directrice des Écoles normales (école annexe, d'application, et du canton de Marguerites) : « L'enseignement du dessin ».

2° Circonscription de Nîmes : « L'enseignement du chant ».

3° Circonscription d'Arles : « Remarques faites au cours des inspections »;

4° Circonscription d'Uzès : « Les instructions et les programmes de 1923 ».

5° Circonscription du Vigan : « L'emploi du temps aux différents cours suivant l'organisation scolaire ».

6° Ecoles maternelles et classes enfantines : « L'apprentissage de l'effort personnel à l'école maternelle ».

(1) Nous l'avons fait, en 1925, pour l'orthographe, avec A. Souché; en 1926 et 1927 pour la grammaire et pour la composition française avec G. Clais, etc.

*

PÉDAGOGIE GÉNÉRALE ET ORGANISATION SCOLAIRE

Pour ces sujets d'ensemble, nos lecteurs se reporteront utilement aux traités classiques de CH. CHARRIER : Pédagogie vécue *et* Comment développer les sujets pédagogiques, *ainsi qu'aux* Notions de pédagogie générale *de* L. FOURNEL, *et surtout au* Mémento pédagogique *de* MAURICE KUHN, *qui contient les programmes et instructions de 1923, avec des commentaires et des compléments variés (emplois du temps, etc.) et une liste d'ouvrages à consulter. Ce* Mémento *est le compagnon indispensable des conférences d'automne.*

✱ **Organisation pédagogique des écoles primaires élémentaires : caractère spécial de chaque cours, répartition des élèves dans les cours, emploi du temps, répartition mensuelle, etc. — La liaison entre les différents cours : *a.* dans les écoles à classe unique ; *b.* dans les écoles à plusieurs classes. — Le rôle pédagogique du Conseil des maîtres et du directeur dans les écoles à plusieurs classes** (PAS-DE-CALAIS).

✱ **La répartition des programmes entre les cours et les classes d'une même école. Niveau exigible à la fin de chaque cours ou classe. — Modalités de l'examen de passage. — Mesures à prendre pour les retardés** (SOMME ; — *Villes*).

✱ **Le plan d'études de 1923** (EURE-ET-LOIR ; — *Chartres*).

✱ **Étude et commentaire des programmes et instructions de 1923, et plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement du français** (ID. ; — *Châteaudun*) ; — **de l'arithmétique** (ID. ; — *Dreux*).

✱ **Fixer, pour chaque matière, les limites qu'il ne convient pas de franchir en dépit des invites de certains auteurs de manuels, et faire la répartition judicieuse de ces matières dans les deux années de chacun des cours** (SEINE-ET-MARNE).

✱ **Les méthodes actives et leur application à l'école primaire d'après les instructions de 1923** (CHARENTE-INFÉRIEURE).

✱ **La question de l'enseignement attrayant. Ce qu'il faut entendre par ces mots. Faut-il confondre l'étude et le jeu ?** (ALLIER).

✱ **Essai de mise au point d'un programme limitatif pour la classe du cours supérieur, première année (préparation au C. É. P. É.), en ce qui concerne les enseignements : du calcul, de la grammaire, de l'histoire, de la géographie, des sciences** (VAR).

1° Est-il désirable d'établir des programmes limitatifs pour tous ces enseignements ?
2° Comment concilier ces programmes avec les nécessités d'un enseignement éducatif ?
3° Quels programmes peut-on proposer dans chacune des disciplines indiquées ?

✱ **L'établissement d'un emploi du temps rationnel et la répartition mensuelle des matières d'enseignement** (SEINE-INFÉRIEURE).

✱ **Comment occuper simultanément tous les cours conformément à leurs programmes, dans une classe à plusieurs divisions ? En particulier, comment pousser les retardés ? Comment occuper utilement les plus jeunes élèves, section enfantine, au cours préparatoire ?** (SOMME ; — *Centres ruraux*).

✱ **La leçon dans les différents cours** (SAONE-ET-LOIRE).

Faut-il toujours faire des leçons ?
La conduite de la leçon (le plan : exposé et intervention des élèves ; interrogation de contrôle, résumé).
La part du livre pendant la leçon.
L'illustration des leçons.
Les exercices d'application.

✱ **Comment le maître et les élèves doivent-ils se servir des livres scolaires ?** (VOSGES).

1° Pour la préparation de la classe.
2° Pour la conduite de la classe.
3° Pour respecter l'emploi du temps dans des classes à cours unique, dans des classes à trois cours.

✱ **Les auxiliaires de l'enseignement : livres et cahiers** (ILLE-ET-VILAINE).

I. LE MANUEL (Histoire, géographie, sciences, arithmétique, etc....). — Son rôle à côté de l'exposé du maître. Ses avantages et ses inconvénients.

II. LE CAHIER. — 1° Le cahier de classe. Ce que l'élève doit y écrire ; les exercices écrits aux différents cours et dans l'école à classe unique. Les résumés.
2° Cahiers spéciaux (composition française, dessin, etc.). Inconvénients qu'il y aurait à les multiplier.
3° Le cahier de maison. Avantages et inconvénients des devoirs du soir à la ville et à la campagne.
4° La correction des cahiers — par le maître, par les élèves. — Différents procédés de correction.

✱ **Les travaux écrits** (BOUCHES-DU-RHÔNE, GERS).

I. Leur nécessité ; montrez qu'ils contribuent à l'éducation de l'esprit et, peut-être, à l'éducation morale ; quels services rendent-ils au maître ?
II. Leur place dans l'emploi du temps et par rapport aux leçons et aux exercices oraux et manuels.
III. Le choix des devoirs ; règles générales qui doivent y présider ; règles particulières pour chaque matière donnant lieu à des exercices écrits.
IV. L'exécution des devoirs : *a.* rôle de l'élève ; *b.* rôle du maître.
V. La correction des devoirs : *a.* rôle de l'élève ; *b.* rôle du maître.
VI. Les devoirs à la maison ; avantages et inconvénients.
VII. Les divers cahiers en usage à l'école.

✱ **Les exercices d'observation** (CHER ; — *Éc. mat. et cl. enf.*).

1° Caractères spontanés de l'observation chez l'enfant entre deux et sept ans.
2° But des exercices d'observation.
3° Quels objets convient-il d'observer ? Importance particulière de l'observation des êtres vivants. Exemples d'observation continue (le temps qu'il fait pendant une période déterminée, croissance d'une plante, etc...)
4° L'observation libre et l'observation dirigée.
5° Les exercices de dessin et de modelage en liaison avec les exercices d'observation.
6° En quelle mesure des exercices d'observation peuvent-ils servir de base à des exercices de langage ?

✱ **L'adaptation de l'école au pays** (CHARENTE).

✱ **Méthode des classes-promenades** (MAINE-ET-LOIRE).

✱ **Importance de l'activité post et périscolaire** (AVEYRON).

Tout en demeurant strictement dans le cadre des programmes officiels, comment le maître peut-il, comme le souhaitent les instructions de 1923, « varier son enseignement selon les besoins de ses élèves, l'adapter aux conditions de la vie rurale » ?
Cette adaptation est déjà réalisée en beaucoup d'écoles. On examinera donc :
Ce qui a été fait et ce qu'il est possible de faire encore pour rendre plus étroit le contact de l'école avec le pays ;
Ce qu'on peut attendre de l'observation dirigée au cours des classes-promenades ;
Comment l'école, par ses prolongements (œuvres post et périscolaires), peut s'adapter aux besoins des populations.

I. — *Œuvres postscolaires.*
A. — Cours d'adultes : cours d'adultes d'enseignement général, agricole, ménager, industriel ou commercial.
B. — Les associations d'anciens élèves et les sociétés diverses prolongeant l'action de l'école (sociétés sportives, musicales, théâtrales, cercles d'étude, fêtes scolaires).
C. — Bibliothèques scolaires ou populaires.
D. — Le cinéma. La T. S. F. et le phonographe. Leur emploi (examiné hors de l'enseignement proprement scolaire).

II. — *Œuvres périscolaires.*
A. — Coopératives scolaires.
B. — Cantines scolaires.
C. — Mutualité scolaire. Son adaptation aux besoins du moment.
D. — Les pupilles de l'école publique.
E. — Caisse des Écoles et Sou des Écoles. Société des amis de l'École publique.
F. — Patronages scolaires et garderies.

III. Est-il désirable et utile de coordonner départementalement toutes ces différentes formes d'activité post- et périscolaires ? Si oui, comment ?

Consulter. — BERNARD (Paul) : *Comment on devient un éducateur* (Nathan, 15 fr.) et *L'École attentive* (Nathan, 15 fr.). — F. BROUTET : *Le livre du maître dans les sections enfantine et préparatoire* (Nathan, 15 fr.). — Mlle FLAYOL : *La méthode Montessori en action* (Nathan, 9 fr. 50). — MAUCOURANT et JOLLY : *L'Éducation des sens par l'activité* (Nathan, 11 fr.). — B. MAUCOURANT : *La première étape* (Nathan, 20 fr.) et *La seconde étape* (Nathan, 12 fr.). — MONROZIÈS : *L'organisation pédagogique des écoles à classe unique et géminées* (Nathan, 10 fr.). — SIGNORET : *A la recherche d'une méthode d'éducation* (Nathan, 15 fr.).
Dans le *Journal des Instituteurs :* Articles de Mme BA-

PEAU-WAUTHIER sur *La nouvelle éducation*, années 1930-1931, 1931-1932, 1932-1933. — M. LETERRIER : *Les principes de la pédagogie nouvelle* (1932-1933, p. 265, 291). — F. BROUTET : *L'étude des leçons ; son contrôle* (1933-1934, p. 282) : *La correction des cahiers* (1934-1935, p. 239). — M. LEBLOND : *Travail libre* (1934-1935, p. 255). — PRATIC : *A quoi bon corriger les cahiers ?* (1934-1935, p. 405). — H. BÉCHET : *Cahiers de roulement* (1934-1935, p. 541) ; *Le cahier mensuel* (1934-1935, p. 555 et 570).

INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE

✱ **L'enseignement de la morale** (AIN, DOUBS BELFORT).

1° Nécessité de la culture morale à l'école primaire et place à lui faire par rapport aux autres enseignements.

2° Possibilité de cette culture. Obstacles divers que le maître peut rencontrer.

3° Sur quels principes, acceptables de tous, fonder cette culture morale.

4° Méthode de cette culture ; enseignement moral et éducation morale. Rôle et importance de l'un et de l'autre dans les divers cours.

5° La morale en action à l'école. Collaboration avec la famille.

6° La leçon de morale. (Moment favorable, nombre de ces leçons. Sujet de la leçon. Conduite de la leçon. Moyens de le fixer dans l'esprit et dans le cœur des élèves.)

✱ **L'éducation à l'école** (CHER).

Sans vous contenter d'enseigner la morale, vous essayez de donner à vos élèves une *éducation :*

1° Quel est le but que vous vous proposez d'atteindre ?

2° Quelles sont les principales difficultés que vous avez à surmonter ?

3° Quels sont les procédés que vous employez ?

✱ **L'enseignement de l'instruction civique à l'école primaire** (AISNE, PYRÉNÉES-ORIENTALES).

1° Que pensez-vous du programme d'instruction civique prévu pour le C. S. ? Quelles modifications (additions ou suppressions) proposeriez-vous d'y apporter ?

2° Comment envisagez-vous les moyens de donner, lorsque l'occasion s'en présente (leçons d'histoire, de géographie, dictées, lectures, etc.), même aux élèves du C. M. et du C. E., quelques notions succinctes, mais précises, sur le fonctionnement de nos institutions administratives et politiques ?

Consulter. — AB DER HALDEN (Ch.) et LAVAUT (M.) : *Pour enseigner la morale* (Nathan, 15 fr.). — SOUCHÉ (A.) : *Le livre du maître pour l'enseignement de la morale aux enfants des petites classes* (Nathan, 15 fr.). — WALTZ (Mme H.) : *Le livre du maître pour l'enseignement de la morale : Histoires du petit François* (Nathan, 15 fr.). — MAILLET (André) : *Le livre du maître pour l'éducation et l'instruction civiques* (Nathan, 12 fr.). — M. RAVAUDET : *Courage !* (Nathan, 15 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs :* A. LAUGIER : *L'enseignement de la morale par les faits divers* (1930-1931, p. 293) ; *Science et conscience* (1922-1933, p. 5). — G. LAURENT : *L'enseignement de la morale* (1932-1933, p. 105). — L. LETERRIER : *Le bon sens et la morale* (1930-1931, p. 4, 224, 279). — O. PRIVET : *Le cahier de conduite* (1930-1931, p. 237). — L. FAURE : *L'éducation morale et l'école sur mesure* (1931-1932, p. 37). — G. GUY-GRAND : *L'instruction civique et l'école* (1931-1932, p. 145) ; *L'éducation selon M. Bergson* (1931-1932, p. 579) ; *D'une éducation nationale ; En marge d'un livre de morale ; Après un congrès* (1932-1933, p. 251, 363, 523) : *En marge d'un cours d'éducation civique* (1933-1934, p. 623) ; *Disciplinons la liberté* (1934-1935, p. 279). — M. RAVAUDET : *Parlons un peu de la morale laïque* (1932-1933, p. 129, 148, 176) et *Leçons de morale* publiées dans la partie scolaire du *Journal des Instituteurs* en 1931-1932. — G. JULIEN : *Pour que l'enseignement moral porte* (1933-1934, p. 36). — A. LAUGIER : *Elever et organiser la démocratie* (1933-1934, p. 226). — GRAMBERT : *La morale aux petits* (1933-1934, p. 611). — L. LETERRIER : *L'éducation est-elle inutile ?* (1934-1935, p. 251).

LECTURE

✱ **La lecture à l'école primaire** (DRÔME).

✱ **L'initiation à la lecture** (MAYENNE, YONNE).

1° Comment intéresser les enfants à la lecture ? Recherche des procédés propres à réduire la durée de l'initiation et à en faire un exercice agréable pour l'enfant.

2° Les procédés d'initiation sont-ils les mêmes :

a. Pour les enfants de quatre à cinq ans ; pour les enfants plus âgés ?

b. Dans une école à classe unique ;

c. Dans une école à plusieurs classes.

3° Services réciproques que peuvent se rendre lecture et écriture.

4° La lecture et l'orthographe. Comment éviter que des procédés de lecture rapide empêchent de créer chez l'enfant de bonnes habitudes orthographiques.

✱ **Progression de l'enseignement de la lecture dans les différents cours de l'école primaire** (CONSTANTINE).

✱ **L'enseignement de la lecture au cours préparatoire** (SARTHE).

I. Quelle méthode (syllabique, globale ou mixte) préconisez-vous pour l'enseignement de la lecture au C. P. ? Faites-en l'examen critique, en insistant sur les questions suivantes :

1° Quel est, à votre avis, le meilleur point de départ (lettre, syllabe, mot ou phrase) ?

2° Comment faites-vous appeler les lettres ?

3° Y a-t-il intérêt à parvenir rapidement à la lecture d'un mot, d'une phrase ?

II. Etes-vous parfaitement d'accord avec les Instructions de 1923 qui déclarent « qu'au bout de trois mois l'enfant saura lire et qu'au bout de l'année il saura lire couramment » ?

III. Etes-vous partisan d'utiliser largement à l'école primaire les méthodes de l'école maternelle, qui permettent le travail libre de l'enfant au moyen d'un matériel approprié ?

Employez-vous :

1° Les exercices d'attention préparatoires à la lecture ?

2° Les jeux de lecture ?

Lesquels ? Comment vous les procurez-vous ?

IV. Cherchez-vous au C. P. à rattacher la lecture à d'autres enseignements (écriture, orthographe, vocabulaire) ? Comment ?

V. Avez-vous des incorrections locales à combattre ? Lesquelles ? Comment luttez-vous contre les intonations défectueuses ?

VI. Au cours de la leçon, quelle part faites-vous aux procédés pédagogiques habituels (tableaux imprimés, tableau noir, gravures et dessins, syllabaires, etc.) ?

Que pensez-vous de l'emploi d'un moniteur ?

Faites-vous de la lecture collective ? Pourquoi ?

VII. Comment employez-vous les *deux heures quotidiennes* de lecture prévues à l'horaire officiel ? Donnez une répartition précise du travail de lecture au C. P., pour une journée ou une semaine, en choisissant l'un des trois types de classe suivant :

1° Cours préparatoire comprenant deux divisions ;

2° Cours préparatoire et cours élémentaire réunis ;

3° Ecole à classe unique.

✱ **L'enseignement de la lecture au Cours moyen et au Cours supérieur** (ISÈRE).

Choix du livre. But de cet enseignement. Préparation de la leçon de lecture, par le maître, par l'élève. — La leçon de lecture. Dans quelle mesure et comment la leçon de lecture peut-elle devenir le point d'appui d'autres enseignements ? La lecture du samedi soir par le maître. Comment diriger, en dehors de cet enseignement, les lectures personnelles des élèves ?

✱ **La lecture au Cours moyen et au Cours supérieur, — Les bibliothèques** (JURA).

I. La lecture au C. M. et S.

Quels progrès doivent réaliser les C. M. et S. ?

Répartition et durée des leçons.

Choix des livres de lecture pour ces deux cours : quelles raisons vous ont fait adopter ceux que vous utilisez ? En êtes-vous satisfait ?

Faites-vous lire deux années de suite les mêmes livres aux mêmes élèves ?

Préparation et conduite des leçons. Pour les classes comprenant les deux cours, indiquez avec précision comment est organisé l'enseignement.

La lecture silencieuse : la faites-vous pratiquer ? Comment ?

II. Rapport à établir entre l'enseignement de la lecture et l'enseignement du français dans ses diverses parties : vocabulaire, grammaire, orthographe, élocution, rédaction.

III. Les bibliothèques scolaires et postscolaires.

Quel est l'état de la bibliothèque de votre école ?

La bibliothèque fonctionne-t-elle conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 décembre 1915 ? Sinon, pourquoi ?

La bibliothèque populaire est-elle distincte de la bibliothèque scolaire ? Nombre de livres et de prêts pour chacune des deux bibliothèques.

Quels sont, pour chacune, les livres ayant la préférence des lecteurs (en donner la liste) ?

Quelles sont les ressources ordinaires ? Quels moyens employez-vous pour accroître ces ressources et les compléter ? Contrôlez-vous l'efficacité de la lecture de vos élèves ? Comment ?

Consulter. — BROUTET : *Le livre du maître dans les sections enfantine et préparatoire* (Nathan, 15 fr.). — B. MAUCOURANT : *La première étape* (Nathan, 20 fr.) et *La seconde étape* (Nathan, 12 fr.). — Ch. CHARRIER : *La pédagogie vécue à l'école des petits* (Nathan, 17 fr. 60). — Maurice

KUHN : *Lectures du Samedi* (Nathan, 7 fr.). Les diverses Méthodes de lecture : CUNÉO, GUILMAIN, GÉRAUD et CRÉPIN, JOLLY, PIERRE-MINET-MARTIN, etc. (Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs :* V. ARNAUD : *La lecture au Cours moyen* (1930-1931, p. 508). — M. HÉNON : *Bibliothèques scolaires* (1930-1931, p. 660). — M. REBUT : *La lecture au Cours moyen* (1932-1933, p. 188). — H. DEGORRE : *Le bon livre de lecture* (1933-1934, p. 49). — A. GOBY : *Une lecture expliquée* (1932-1933, p. 609). — G. JULIEN : *Composition de lecture* (1933-1934, p. 469). — L. RENOIR : *Une nouvelle conception de l'enseignement de la lecture* (1933-1934, p. 639). — A. SOUCHÉ : *Comment créer une bibliothèque scolaire* (1934-1935, p. 310).

ÉCRITURE

*** L'enseignement de l'écriture** (MAINE-ET-LOIRE).

Consulter. — HEISSAT : *Mémento pratique d'écriture.* Guide et modèles (Nathan, 2 fr. 85).

Dans le *Journal des Instituteurs* : D. GOBY : *L'enseignement de l'écriture* (1927-1928, p. 146, 160, 176, 189, 223, 237, 252). — M. ROTH : *Une méthode d'écriture nette, simple et rapide* (1927-1928, p. 336, 391, et 1928-1929, p. 253). — A. JUILLARD : *La controverse de l'ardoise* (1928-1929, p. 19, 36). — B. MAUCOURANT : *Les jolis cahiers d'écriture aux C. P. et C. E.* (1933-1934, p. 283). — A. AVEINIER : *Renaissance de l'écriture* (1934-1935, p. 5).

LANGUE FRANÇAISE

*** Les exercices oraux dans l'enseignement du français** (CALVADOS).

*** L'enseignement de l'orthographe** (CÔTE-D'OR, OISE, HAUTE-SAVOIE, INDRE, MAYENNE, PUY-DE-DÔME).

I. Pensez-vous qu'il existe un fléchissement de l'orthographe dans nos écoles ? Si oui, comment l'expliquez-vous ? Importance à maintenir l'orthographe. Pourquoi ?

II. L'orthographe au C. P. Voir les Instructions du 20 juin 1923. Comment exercez-vous la mémoire orthographique à ce cours ?

Les questions qui suivent concernent les C. É., M. et S.

III. Distinction entre l'orthographe de règles et l'orthographe d'usage. Acquisition de l'orthographe de règles.

IV. Orthographe d'usage. Comment faites-vous acquérir un mot donné ? Collaboration des mémoires différentes : répétition, attention intelligente. Chaque discipline doit apporter sa part. Comment ? Pratique du dictionnaire.

Le carnet d'orthographe. Idées directrices.

Y a-t-il des fautes rebelles qui reviennent dans les dictées et les devoirs ? Lesquelles ? Que faites-vous pour les combattre ?

En conclusion des questions III et IV, faites-vous une étude suivie et méthodique de l'orthographe ?

V. Pour que les enfants apprennent et sachent l'orthographe, suffit-il qu'ils lisent beaucoup ? La lecture est-elle suffisante ? Comment l'organiser en vue de l'orthographe ?

VI. Nécessité des exercices d'orthographe. La dictée et ses diverses formes (préparée, de contrôle, auto-dictée). Exercices accessoires contribuant à l'acquisition de l'orthographe.

Dictée préparée aux différents cours. Choix du texte, préparation de l'exercice.

La dictée elle-même. Quelles précautions prenez-vous ? Dictez-vous la ponctuation ? Si oui, dans quelle mesure ?

Dictée de contrôle.

Auto-dictée. Fréquence de cet exercice. Comparaison avec la dictée préparée au point de vue de la difficulté des résultats.

Dans chacun des cours, combien d'exercices de chaque sorte par semaine ou par mois ?

VII. Correction de la dictée. Epellation. Tableau noir. Correction par l'élève lui-même ou par un autre élève. Le contrôle de la correction. Que faites-vous afin d'éviter le retour des fautes constatées ?

*** L'enseignement de la grammaire** (CORRÈZE).

Consulter. — A. SOUCHÉ : *Vade-mecum pour l'enseignement du français* (Nathan, 7 fr.). — P. LABAT et Mme GOBY : *Le livre du maître pour l'enseignement de l'orthographe* (Nathan, 16 fr. 50). — *Mon cahier d'orthographe*, 4 fr. (chez l'auteur : L. PICARD, dir. d'éc. à Versailles, S.-et-O.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : E. CORMIER : Plusieurs articles sur *l'enseignement de l'orthographe* (1931-1932, p. 4, 48, 498, 582 ; et 1932-1933, p. 407). — J. LEFEUVRE : *La dictée analytique* (1933-1934, p. 134). — G. PÉCHALAT : *L'orthographe au Cours élémentaire* (1933-1934, p. 267). — J. ROGISSART : *Dictées préparées* (1933-1934, p. 323). — A. R. : *L'orthographe et la lecture* (1933-1934, p. 487). — R. PERRENOT : *Deux dictées pour une* (1934-1935, p. 37). — L. LETERRIER : *La crise de l'orthographe* (1934-1935, p. 181). — L. VÉREL : *Les définitions grammaticales* (1934-1935, p. 394). — A. AUSSEL : *Dictée sans fautes* (1934-1935, p. 485).

RÉCITATION

*** L'enseignement de la récitation** (BASSES-ALPES, HAUTE-SAONE, MARNE, SAVOIE).

I. Buts de cet enseignement. Sa place dans l'emploi du temps. Peut-il s'associer à d'autres enseignements (français, morale, histoire, etc.) ?

II. Choix des textes pour les différents cours :

a. Nombre des textes, valeur littéraire, prose et poésie, textes à proscrire ;

b. Etablissement d'une liste-type pour chacun des divers cours ;

c. Les recueils de textes actuellement en usage. Autres sources. Le cahier de récitations.

III. Comment enseigner aux élèves à bien réciter ?

a. Lecture expressive par le maître ;

b. Explication du texte, avec la collaboration des élèves ;

c. Etude spéciale du texte au point de vue de la ponctuation, de l'articulation, de l'intonation et de l'expression (ces deux derniers éléments prenant beaucoup d'importance au C. M.) ;

d. Utilisation du phonographe, de la T. S. F.

IV. Comment faire réciter les élèves ?

a. La récitation individuelle et collective (?) au C. P. :

b. La récitation individuelle et sa correction aux C. E. et C. M. La récitation dialoguée ;

c. Comment créer et entretenir l'émulation ?

d. Les revisions : quand et comment les faire ?

e. Les fêtes scolaires, etc.

Consulter. — A. SOUCHÉ : *La récitation française* ; livres du maître (C. élém., 8 fr. 50 ; C. M. et S., 11 fr. 50, Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs ;* HÉNON : *Récitation* (1930-1931, p. 427). — A. SOUCHÉ : *La Fontaine dans nos classes* (1931-1932, p. 310). — A. LAUGIER : *Le choix des récitations* (1931-1932, p. 541). — J. BIGOT : *L'enseignement de la récitation* (1933-1934, p. 382). — H. BÉCHET : *Cahiers de récitation* (1934-1935, p. 339).

COMPOSITION FRANÇAISE

*** Enseignement progressif du français : l'acquisition des mots, les constructions de la phrase ; la rédaction du paragraphe ; la composition française** (DORDOGNE).

*** Construction de phrases et composition française** (FINISTÈRE).

*** Les exercices de composition de phrases au cours élémentaire : leur utilité, leur variété (exemples nombreux), la place qu'ils doivent tenir dans l'enseignement de la langue française durant ces deux années d'études successives** (NORD).

*** L'initiation à la composition française par la construction de la phrase et du paragraphe** (MEUSE).

a. L'enseignement intuitif (C. P. et C. E.) : nature et progression des exercices ;

b. L'enseignement méthodique (C. M. et C. S.) : nature et progression des exercices susceptibles d'acheminer les élèves : 1° à la construction correcte et expressive de la phrase ; 2° à la composition du paragraphe et du sujet complet.

1. LE PARAGRAPHE.

Définition : nouveauté par rapport au travail de la phrase (profondeur de l'observation, besoin d'unité).

Différence avec le devoir entier. Le paragraphe peut-il être conçu isolément ? Doit-il être replacé dans le devoir entier ? Doit-il comprendre un plan intérieur ?

2. LE DEVOIR ENTIER.

Choix du texte, principale insuffisance des devoirs. Importance du plan.

Conduite de la correction.

*** L'enseignement de la composition française** (ARIÈGE, BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MOSELLE, MANCHE).

1° Les rapports de cet enseignement avec les autres exercices de français : vocabulaire, élocution, lecture, récitation.

2° La rédaction au C. E. : les exercices de construction de phrases, organisation et direction.

3° La rédaction au C. M. et au C. S. Sa place dans l'horaire hebdomadaire. Choix et présentation des sujets ; des sujets libres ; la préparation de la rédaction ; la correction.

4° La rédaction au cours d'adultes. Difficultés rencontrées. Moyens de les vaincre.

Consulter. — F. AMAND : *La pratique du vocabulaire et de la composition française* ; livres du maître (C. El., 10 fr. 50 ; C. M., 12 fr. 20 ; C. S., 15 fr. 75, Nathan). — CHAPOTOT et MAILLARD : *L'enseignement de la composition française à l'école primaire par l'étude du paragraphe* (Nathan, 12 fr. 50).

Dans le *Journal des Instituteurs* : HÉNON : *Construction de phrases* (1931-1932, p. 381). — A. SOUCHÉ : *Les exercices de français au C. él.* (1931-1932, p. 457). — G. JULIEN : *Autour d'une classe-promenade* (1930-1931, p. 393). — G. LALIRE : *L'étude de la phrase* (1932-1933, p. 513). — L. MAIRÉ : *La correction de la composition française au C. S.* (1933-1934, p. 378). — A. BOURGUIGNON : *L'enseignement de la composition française* (1933-1934, p. 486, 498, 514). — R. SOLENTE : *Composition française et Centres d'intérêt* (1933-1934, p. 611). — J. CRESSOT : *Enrichir la phrase* (1933-1934, p. 625).

GÉOGRAPHIE

✱ **La géographie à l'école primaire** (LANDES, ORAN, HAUTE-MARNE, DEUX-SÈVRES).

1° Que pensez-vous des programmes de géographie de 1923 ? Des modifications vous paraissent-elles désirables ? Lesquelles ?

2° Quels sont les principes essentiels qui vous paraissent devoir inspirer la méthode de cet enseignement dans les différents cours ? Les leçons doivent-elles être distinctes pour les différents cours d'une classe unique ? Peuvent-elles être communes ou en totalité ou en partie ?

Examiner spécialement la question pour le C. M. et le C. S.

3° Quelle part faites-vous dans votre enseignement :

a. A l'enseignement oral et au livre ?

b. Au raisonnement et à l'observation, à la nomenclature ?

c. Au croquis des élèves ?

d. A l'emploi des cartes murales et des croquis au tableau ?

e. A l'emploi des gravures, cartes postales, etc. ?

4° Quelle importance donnez-vous à la géographie locale ? Programme ?

Dans quelle mesure la géographie locale peut-elle aider l'enseignement de la géographie dans son ensemble ?

Consulter. — ROUCH : *Les traits essentiels de la géographie humaine* (Nathan, 9 fr.).

Signalons aussi : TIGET : *Collection de cartes postales pour l'enseignement de la géographie* (15 pochettes avec notices ; Nathan) et *La géographie pittoresque*, tableaux géants en héliogravure (Nathan, chaque tableau, 12 fr. 50).

Dans le *Journal des Instituteurs* : F. BROUTET : *L'étude des réalités locales dans l'enseignement de la géographie au Cours élémentaire* (1931-1932, p. 597). — Paul FOUCHER : *L'enseignement concret de la géographie* (1928-1929, p. 233, 251, 264). — R. OZOUF : *La Géographie locale à l'école primaire* (1927-1928, p. 281). — M. REBUT : *Géographie locale à l'école primaire* (1927-1928, p. 281). — M. REBUT : *Géographie concrète et vivante* (1929-1930 p. 593). — M. ALQUIÉ : *Construction d'une carte en relief* (1930-1931, p. 526). — R. OZOUF : *Utilisation du milieu géographique* (1931-1932, p. 588). — L. MAIRE : *Les fiches dans l'enseignement de la géographie* (1932-1933, p. 583). — O. JARDON : *Première leçon de géographie* (1933-1934, p. 21). — M. HÉNON : *Lectures géographiques* (1933-1934, p. 237. — *Géographie humaine* (1933-1934, p. 525). — Ch. AT : *La confection des cartes en relief* (1933-1934, p. 668).

CALCUL

✱ **L'initiation au calcul** (HAUTE-SAÔNE, VIENNE, PYRÉNÉES-ORIENTALES, RHÔNE, SAVOIE ; — *Écoles maternelles*).

✱ **L'enseignement du calcul et des notions de géométrie** (ORNE, EURE, LOIRE).

1° Pouvez-vous, à l'aide de collections d'objets, donner à vos élèves une claire notion : *a.* des nombres entiers ; *b.* de l'addition ; *c.* de la multiplication ; *d.* de la soustraction ; *e.* de la division ?

2° Vos élèves peuvent-ils, en se basant uniquement sur les définitions des opérations, résoudre un problème simple ?

3° Y a-t-il intérêt à disposer de collections d'objets aussi variées que possible ? Quelles sont les collections individuelles mises entre les mains de vos élèves ?

4° Utilisez-vous ? des collections d'objets représentant des unités de mesure de longueurs, de monnaies, d'aires, de volumes ?

5° Comment enseignez-vous à vos élèves les opérations sur les nombres décimaux ?

6° Pouvez-vous faire comprendre à vos élèves l'analogie qui existe entre prendre ou construire les deux tiers d'une grandeur et multiplier un nombre par deux tiers ?

7° Peut-on faire comprendre à des élèves que, si une quantité est les deux tiers d'une autre, celle-ci est les trois demis de celle-là ?

8° En s'inspirant des deux questions précédentes, peut-on faire résoudre et comprendre aux élèves des problèmes simples ?

9° Pouvez-vous faire découvrir expérimentalement à vos élèves le nombre π et leur faire trouver comment, connaissant l'un des deux nombres mesurant les longueurs de la circonférence et du diamètre d'un cercle, on peut calculer l'autre ?

10° Comment faites-vous comprendre à vos élèves les procédés de calcul des aires et des volumes ?

11° Combien de problèmes faites-vous rédiger par semaine à vos élèves ?

12° Combien de problèmes faites-vous traiter oralement par semaine à vos élèves ?

13° Modifiez-vous parfois les énoncés de problèmes que vous trouvez dans les livres ?

14° Avez-vous des remarques à faire sur les énoncés de problèmes posés pendant ces dernières années au C. É. P. E. ?

15° Pourriez-vous donner un ou plusieurs exemples de problèmes qu'il serait intéressant de faire traiter par les élèves et que l'on trouve rarement dans les livres ?

16° Pourriez-vous citer des énoncés de problèmes dont on abuse ou auxquels il faudrait totalement renoncer ?

17° Le temps consacré au calcul, selon les Instructions de 1923, vous paraît-il suffisant ?

18° Comment interprétez-vous les programmes de calcul et de géométrie du C. S. 2e année pour ceux de vos élèves qui quitteront définitivement l'école après quatorze ans ? En particulier, quel genre de problèmes leur ferez-vous résoudre ?

19° Dans les applications du calcul et de la géométrie à la vie courante, on est forcé de se contenter de mesures approximatives. Est-il possible et est-il intéressant de donner aux élèves une idée de l'approximation du résultat obtenu ?

20° A-t-on intérêt, avant de laisser les élèves calculer exactement un résultat, à faire trouver l'ordre de grandeur de ce résultat ?

21° Pourriez-vous citer des expressions employées dans des énoncés de problèmes, dans la rédaction de solutions, auxquelles il serait bon de renoncer, soit parce qu'elles n'ont aucun sens, soit à cause de leur incorrection ou de leur inutilité ?

22° Est-il utile et intéressant de faire établir par les élèves des énoncés de problèmes ?

23° Faut-il faire précéder ou faire suivre certaines leçons de géométrie de séances de pliage, de découpage, etc. ?

24° Comment vous êtes-vous inspiré des dernières conférences pédagogiques pour l'utilisation du dessin à l'enseignement de l'arithmétique ?

25° Quels sont les livres dont vous proposez l'inscription sur la liste des ouvrages reconnus propres à être mis en usage dans les écoles primaires élémentaires publiques ?

✱ **L'enseignement de la géométrie à l'école primaire élémentaire** (CÔTES-DU-NORD).

I. Quel est le but pratique et éducatif de cet enseignement ?

II. Programme : Reproduisez la répartition mensuelle du programme officiel (ou le développement de ce programme) que vous avez établie pour votre classe (bien préciser le ou les cours dont il s'agit).

III. Méthode : Comment donnez-vous à cet enseignement un caractère expérimental et actif ? De quel matériel disposez-vous ? A votre réponse, joignez le plan d'une leçon que vous avez faite à vos élèves.

IV. Les exercices associés à l'enseignement de la géométrie : Quelle place faites-vous : *a.* Aux tracés et constructions ; *b.* Aux exercices de mesure (lignes, angles) ; *c.* Aux problèmes ; *d.* Aux travaux manuels (joindre le cahier spécial d'un élève ou, à défaut, quelques travaux caractéristiques).

Consulter. — JULES GAL : *Pas à pas, du fait à l'idée et 1, 2, 3, 4, De proche en proche* (2 vol., Nathan, 10 fr., chacun). — A. MAILLET : *Le livre du maître pour l'enseignement du calcul aux débutants* (Nathan, 15 fr.). — A. SOUCHÉ : *Vade-mecum pour l'enseignement du calcul* (Nathan, 7 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : F. BROUTET : *L'enseignement du calcul aux débutants* (1928-1929, p. 179). — M. CAMPAGNET : *L'enseignement des fractions* (1931-1932, p. 176). — L. MAIRÉ, LIAUTAUD, L. MAUGUIN : *Le mécanisme dans l'enseignement du calcul* (1931-1932, p. 294, 442, 542). — ANTIPE : *Pour un enseignement éducatif des mathématiques* (1932-1933, p. 423, 457, 478, 499). — B. MAUGOURANT : *L'étude individuelle des premiers nombres au C. P.* (1934-1935, p. 3). — L. LAMORLETTE : *Problèmes-types et bon sens* (1934-1935, p. 498). — PRATIC : *Périmètre, surface, volume* (1934-1935, p. 583).

✱ ✱

DESSIN

*** L'enseignement du dessin** (Basses-Alpes, Gard, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Vaucluse, Vendée, Vienne).

1° Examen de cette définition du dessin donnée par M. Quénioux : « Le dessin est un moyen d'expression variable suivant les individus, et à l'aide duquel chacun peut exprimer ce qu'il voit ou ce qu'il imagine. »

2° Importance et valeur éducative du dessin.

3° Quels sont les caractères que doit revêtir l'enseignement du dessin à l'école primaire.

4° Les rapports du dessin avec les autres matières d'enseignement. Dans quelle mesure peut-il leur venir en aide ?

5° Les divers genres de dessins qu'il faut faire exécuter à l'école primaire ?

A. *Des dessins d'après nature.*

a. Quels sont les *modèles* que vous avez choisis parce qu'ils parlent particulièrement aux yeux, à l'imagination et au goût de l'enfant.

b. Comment vous avez établi la liste de ces modèles de façon qu'il y ait *graduation* et *progression* au cours de l'année.

c. Si vous voyez la possibilité de vous constituer un *petit musée de dessin* (objets ayant une valeur esthétique, — ustensiles présentant un caractère local, jouets parlant au cœur, — modèles fournis par la nature, etc.).

B. *Des compositions décoratives.*

C. *Des dessins libres faits hors de la classe* et *des devoirs illustrés.*

D. *Des dessins géométriques*, et particulièrement des croquis cotés (garçons).

6° Comment conduire une leçon de dessin ?

7° Comment apprécier la valeur des dessins ?

Consulter. — Chancel et Azais : *Le livre du maître pour l'enseignement du dessin* (Nathan, 19 fr.). — P.-E Marcant : *Le livre du maître pour l'enseignement simultané de la géométrie du dessin et du travail manuel* (C. élém. 11 fr. ; C. M. 13 fr. ; C. S., 17 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : V. Arnaud : *Le dessin pour les maîtres* (1931-1932, p. 526). — G. Quenioux : *L'enseignement du dessin* (1933-1934, p. 569). — G. Lalire : *L'enseignement du dessin au C. P.* (1933-1934, p. 602).

CHANT

*** L'enseignement du chant et de la musique à l'école. Le peu de faveur dont cet enseignement jouit en Bretagne et même dans toute la France en général. Son utilité. Sa pédagogie. Plan d'organisation. Études. Sanctions** (Morbihan).

*** L'enseignement du chant** (Aube, Alpes-Maritimes, Creuse, Loiret, Gard, *Nîmes*).

I. Choix des chants. Proscrire absolument certaines chansons théoriquement destinées aux élèves. Un seul répertoire : la chanson populaire française, ou, à la rigueur, étrangère. Pour quelles raisons ?

II. Manière d'enseigner ces chants.

Pourquoi les programmes recommandent-ils l'emploi de la méthode par audition. N'a-t-elle pas des inconvénients ? Ne peut-on concevoir d'autres méthodes, aptes à faire avancer de front l'étude du chant et de la théorie musicale ? Lesquelles ? N'ont-elles par leurs avantages ? Et quelles sont les raisons qui leur ont fait cependant préférer l'enseignement par audition ?

III. Comment enseigner par audition ? Nécessité de séparer l'étude du chant de tout autre exercice, gymnastique en particulier (ne jamais se servir d'un chant pour accompagner un mouvement de gymnastique ou pour rythmer l'entrée en classe).

Nécessité absolue de la stabilité de la tonalité. Chanter toujours le même morceau dans le même ton, et, autant que possible sans le transposer, dans le ton où il est écrit. Pourquoi ? Emploi des instruments à son fixe, piano, guide-chants, diapason chromatique. Leurs avantages. Précautions à prendre pour développer le sens artistique de l'enfant. Comment l'habituer au respect des nuances ?

Mesure et rythme. Comment en donner le sens à l'élève?

Technique de l'enseignement par audition : chanter d'abord seul l'ensemble plusieurs fois, puis reprendre phrase par phrase, et faire enchaîner prudemment.

Observation. — On dit que certains enfants ont la voix absolument fausse, sont irrémédiablement incapables de chanter. Est-ce exact ? N'y a-t-il pas, dans ce domaine comme ailleurs, plutôt des enfants en retard que des enfants totalement réfractaires ? Comment traiter ces cas ? Précautions à prendre pour éviter qu'ils ne gâtent l'ensemble de l'exécution.

Chant solo, ou solo et chœurs. Chants à plusieurs parties. Quels avantages et quelles limites voyez-vous à leur emploi.

IV. Exercices de pose et de formation de la voix. L'enseignement du chant par audition doit-il être le seul exercice pratiqué dans nos écoles ? Quelles raisons voyez-vous de la compléter. Est-il possible de le faire ? Comment comprenez-vous les exercices vocaux destinés à parachever l'éducation de l'oreille et de la voix des enfants ?

V. Théorie musicale : doit-elle être proscrite de nos classes ? Sinon, pourquoi ? Comment passer de l'étude du chant à celle du solfège.

Lire attentivement les Instructions de 1923 relatives à cette initiation ? Connaissez-vous d'autres méthodes ? Avez-vous pu les expérimenter ? Quels résultats avez-vous obtenus ?

Consulter. — Renaudet et Delage : *Le livre du maître pour l'enseignement de la musique* (C. É., 10 fr. ; C. M., 10 fr. 50 ; C. S., 14 fr. ; Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs* : P... : *L'enseignement du chant* (1930-1931, p. 37). — M. Lina Roth : *L'enseignement du chant* (1931-1932, p. 626). — D. Escavi : *L'enseignement du chant* (1932-1933, p. 555) ; *L'emploi du diapason* (1932-1933, p. 571). — M. Hennemann : *La musique* (1932-1933, p. 244). — E. Guignard : *Chanter* (1933-1934, p. 64). — A. Laugier : *Un éloquent hommage au chant scolaire* (1932-1933, p. 655). — C. Chaplot : *Accompagnement musical* (1933-1934, p. 295). — D. Escavi : *Le mouvement des chants* (1933-1934, p. 599). — H. Kints et M. Chevais : *Les chants mimés* (1934-1935, p. 91 et 132).

TRAVAIL MANUEL

*** Le travail manuel à l'école primaire et au cours complémentaire : ce qu'on a fait chez nous, ce qu'on pourrait faire** (Hautes-Alpes).

Consulter. — Marcant : *Le livre du maître pour l'enseignement simultané de la géométrie, du dessin et du travail manuel* (C. élém., 11 fr. ; C. M., 13 fr. ; C. sup., 17 fr. ; Nathan).

Dans le *Journal des Instituteurs* (partie scolaire) : *Leçons de travail manuel*, par MM. Lefèvre (1928-1929-1930), Bazire (1930-1931-1932), Lebigot (1932-1933-1934), Noncle (1934-1935).

ÉDUCATION PHYSIQUE

*** L'éducation physique : méthodes expérimentales ; difficultés rencontrées ; résultats obtenus** (Meurthe-et-Moselle).

*** La natation à l'école** (Bas-Rhin).

Consulter. — Lebigot et Coquerelle : *Pour rendre nos enfants souples et gracieux* (Nathan, 11 fr. 50). — Montefiore : *La gymnastique joyeuse* (Nathan, 11 fr. 50). — Bongouin : *Mes leçons d'éducation physique* (Nathan, 7 fr.).

Dans le *Journal des Instituteurs* : G. Laurent : *Pour les nageurs* (1933-1934, p. 635). — G. Maurie : *Un nouveau plan de leçon d'éducation physique* (1934-1935, p. 48).

LÉON SAVART.

POUR NOS VACANCES

Les « Maisons » d'Eaux-Bonnes et de Capbreton-Plage. — Ces « Maisons » sont administrées par l'Association Confraternelle des membres de l'enseignement public.

Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées) est un centre d'excursion réputé ainsi qu'une station de cure pour les voies respiratoires.

A Capbreton (Landes), à quelques kilomètres de Biarritz et d'Hossegor, la « Maison » est à cinq cents mètres de la mer.

S'adresser à M. Mirande, directeur de l'École Marca, Pau, (Basses-Pyrénées), administrateur de l'œuvre.

Cercle universitaire de Châtelaillon. — Pour tous renseignements sur Châtelaillon-Plage (Charente-Inférieure), écrire en joignant 1 fr. en timbres-poste au secrétaire du Cercle universitaire, M. C. Morin, directeur d'école, Cabanne carrée, Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure).

370.5 Romance
JOI

...ENTATION
...AR L'IMAGE

...gnes de son programme pour 1935-36.

...ÇONS ...CHOSES

...ÉLÉMENTAIRE

...e et ses emplois.
...t ses emplois.
...et ses emplois.
...e et ses emplois.
...e et ses emplois.
...vre et ses emplois.
... et ses emplois.
...er et ses emplois.
...ux d'animaux et leur

...eur et son utilisation.
...ubles (compositions).

...RS MOYEN

...n de berger.
...enne allaitant ses petits.
...
...
...e et ses petits.
...che.
...

...lancs.
...ts.
...ubles (photographies).

LECTURE ILLUSTRÉE

COURS ÉLÉMENTAIRE

10 Textes de lectures accompagnés chacun d'une illustration en double page (reproduction de tableau ou photographie), se rapportant au sujet de la lecture.

COURS MOYEN

10 Textes illustrés de la même manière que ci-dessus pour le cours élémentaire.

La nouvelle formule adoptée pour 1935-36 doit donner satisfaction à tous ceux qui nous avaient demandé de grandes planches faciles à classer.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

1. En Chine.
2. Au Japon.
3. Au Thibet.
4. En Indochine.
5. En Océanie.
6. Aux Indes.
7. En Afrique du Nord.
8. En Afrique tropicale.
9. En Afrique équatoriale.
10. En Afrique du Sud.

Planches doubles (photographies).

RACES ET TYPES

Une photographie se rapportant à la région ci-dessus étudiée figurera dans chaque numéro sur une double page.

...héliogravure

...cumentation Scolaire

Abonnement..... **10 fr.**

...NTAIRE GRATUITE en plus des autres primes du *Journal*
...prime consistera en une pochette de 10 cartes postales de ...e de la peinture du Musée du Louvre.)

...NSTITUTEURS } France, **40 fr.** ; Belgique, Luxembourg, **46 fr.**
...N SCOLAIRE } Étranger (t. réduit), **48 fr.** ; Étranger (t. plein), **59 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

370.5 Romance
JOI

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

vous présente ci-dessous les grandes lignes de son programme pour 1935-36.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Vercingétorix dans Alésia.
2. Combat de gladiateurs dans les arènes d'une ville gallo-romaine.
3. Les Huns en marche.
4. Pépin le Bref se fait proclamer roi.
5. Philippe Auguste surveillant la construction du Louvre.
6. Pilori dans une ville du moyen âge.
7. Le sacre de Charles VII à la cathédrale de Reims.
8. Bayard entre dans une ville d'Italie.
9. La Saint-Barthélemy.
10. Henri IV et les paysans.

COURS MOYEN

1. Richelieu au siège de la Rochelle.
2. Louis XIV à Versailles.
3. Une fête sous Louis XV.
4. Louis XVI assiste au départ d'une Montgolfière.
5. Prise de la Bastille.
6. Coup d'État de Brumaire.
7. La veille d'Austerlitz.
8. L'entrée de Louis XVIII à Paris.
9. La Révolution de 1830.
10. L'expansion coloniale.

Planches doubles (compositions).

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. L'île.
2. L'archipel.
3. La presqu'île.
4. La baie.
5. Le cap.
6. L'isthme.
7. Le défilé.
8. Le désert.
9. L'oasis.
10. Le confluent.

Planches doubles (photographies).

COURS MOYEN

1. La région du Nord.
2. La région de l'Est.
3. La Bretagne.
4. La région de l'Ouest.
5. Le Massif Central.
6. La région parisienne.
7. Les Pyrénées.
8. Les Alpes.
9. La région du Rhône.
10. Le Jura et la Saône.

LEÇONS DE CHOSES

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. La pierre et ses emplois.
2. Le fer et ses emplois.
3. Le sel et ses emplois.
4. Le sucre et ses emplois.
5. Le verre et ses emplois.
6. Le chanvre et ses emplois.
7. La soie et ses emplois.
8. Le papier et ses emplois.
9. Les peaux d'animaux et leur emploi.
10. La vapeur et son utilisation.

Planches doubles (compositions).

COURS MOYEN

1. Un chien de berger.
2. Une chienne allaitant ses petits.
3. Un chat.
4. Un coq.
5. Une oie et ses petits.
6. Une vache.
7. Chèvres.
8. Cygnes.
9. Ours blancs.
10. Éléphants.

Planches doubles (photographies).

LECTURE ILLUSTRÉE

COURS ÉLÉMENTAIRE

10 Textes de lectures accompagnés chacun d'une illustration en double page (reproduction de tableau ou photographie), se rapportant au sujet de la lecture.

COURS MOYEN

10 Textes illustrés de la même manière que ci-dessus pour le cours élémentaire.

La nouvelle formule adoptée pour 1935-36 doit donner satisfaction à tous ceux qui nous avaient demandé de grandes planches faciles à classer.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

1. En Chine.
2. Au Japon.
3. Au Thibet.
4. En Indochine.
5. En Océanie.
6. Aux Indes.
7. En Afrique du Nord.
8. En Afrique tropicale.
9. En Afrique équatoriale.
10. En Afrique du Sud.

Planches doubles (photographies).

RACES ET TYPES

Une photographie se rapportant à la région ci-dessus étudiée figurera dans chaque numéro sur une double page.

Nouvelle série entièrement tirée en héliogravure

Abonnement..... **10 fr.**

En vous abonnant au *Journal des Instituteurs* **et** à *la Documentation Scolaire par l'Image*, vous bénéficierez d'une **PRIME SUPPLÉMENTAIRE GRATUITE** en plus des autres primes du *Journal des Instituteurs et des Institutrices*. **(Pour 1935-36, cette prime consistera en une pochette de 10 cartes postales de luxe reproduisant des chefs-d'œuvre de la peinture du Musée du Louvre.)**

PRIX DE L'ABONNEMENT COMBINÉ { JOURNAL DES INSTITUTEURS / DOCUMENTATION SCOLAIRE } France, **40 fr.** ; Belgique, Luxembourg, **46 fr.** Étranger (t. réduit), **48 fr.** ; Étranger (t. plein), **59 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

UNE RÉCEPTION CHEZ VOLTAIRE A FERNEY

On voit ici le château de Ferney tel qu'il était en 1760, première année du séjour qu'y fit Voltaire. A droite, remarquer les restes d'une enceinte fortifiée, transformée en communs, qu existait encore au moment où Voltaire acheta le domaine, mais qu'il fit abattre par la suite et remplacer par une charmille en forme d'arcades, découvrant le paysage jusqu'au Mont Blanc.

THE LIBRARY OF THE

LA DOCUM SCOLAIRE P

vous présente ci-dessous les grandes

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Vercingétorix dans Alésia.
2. Combat de gladiateurs dans les arènes d'une ville gallo-romaine.
3. Les Huns en marche.
4. Pépin le Bref se fait proclamer roi.
5. Philippe Auguste surveillant la construction du Louvre.
6. Pilori dans une ville du moyen âge.
7. Le sacre de Charles VII à la cathédrale de Reims.
8. Bayard entre dans une ville d'Italie.
9. La Saint-Barthélemy.
10. Henri IV et les paysans.

COURS MOYEN

1. Richelieu au siège de la Rochelle.
2. Louis XIV à Versailles.
3. Une fête sous Louis XV.
4. Louis XVI assiste au départ d'une Montgolfière.
5. Prise de la Bastille.
6. Coup d'État de Brumaire.
7. La veille d'Austerlitz.
8. L'entrée de Louis XVIII à Paris.
9. La Révolution de 1830.
10. L'expansion coloniale.

Planches doubles (compositions).

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. L'île.
2. L'archipel.
3. La presqu'île.
4. La baie.
5. Le cap.
6. L'isthme.
7. Le défilé.
8. Le désert.
9. L'oasis.
10. Le confluent.

Planches doubles (photographies).

COURS MOYEN

1. La région du Nord.
2. La région de l'Est.
3. La Bretagne.
4. La région de l'Ouest.
5. Le Massif Central.
6. La région parisienne.
7. Les Pyrénées.
8. Les Alpes.
9. La région du Rhône.
10. Le Jura et la Saône.

LI DE

COURS

1. La pi
2. Le fe
3. Le se
4. Le su
5. Le ve
6. Le ch
7. La so
8. Le pa
9. Les p emplc
10. La v

Planches

CO

1. Un c
2. Une c
3. Un c
4. Un c
5. Une
6. Une
7. Chèv
8. Cygn
9. Ours
10. Élépl

Planches

Nouvelle série entièrement tirée en

En vous abonnant au *Journal des Instituteurs* **et** à *la D* *par l'Image*, vous bénéficierez d'une **PRIME SUPPLÉM** *des Instituteurs et des Institutrices.* **(Pour 1935-36, cett luxe reproduisant des chefs-d'œu**

PRIX DE L'ABONNEMENT COMBINÉ { JOURNAL DES DOCUMENTATIC

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'Inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➔ *Un candidat* **au B. E. P. S.** *(section générale) qui a été reçu au B. E. en 1921 doit subir, de nouveau,* **toutes les épreuves** *du B. E. P. S. (communes ou non avec le B. E.). Seuls, les candidats qui ont subi* **l'examen commun** *en se faisant inscrire* **à la fois** *pour le B. E. et le B. E. P. S. peuvent bénéficier de l'A. du 9 février 1925* (C. 4 avril 1925. — L. m. 4 juin 1935).

➔ *Un* **acte d'état civil** *établi sur papier timbré à un tarif différent de celui qui est en vigueur au jour de la production est* **valable** *du moment que cet acte a supporté l'impôt au taux applicable au jour où il a été établi* (*J. O.*, 8 juin 1935).

➔ *Les* **infirmités** *incompatibles avec la fonction* **d'instituteur** *se trouvent dans l'I. du 26 avril 1923 et reproduites dans le* J. O. *du 31 mai 1935.*

➔ *Le Conseil de l'inspection générale de l'agriculture a été saisi d'un projet fixant* **au 14 juillet** *la date des* **vacances** *pour les élèves de 1re année des* **écoles d'agriculture** (*J. O.*, 31 mai 1935).

➔ *Si c'est à la suite d'une* **démission** *qu'un* **secrétaire de mairie** *a quitté ses fonctions, sa demande d'indemnité, fondée sur le fait qu'il aurait été révoqué par le maire, ne saurait être accueillie* (C. d'État, 28 mai 1935, af. Schnuer).

➔ *Un* **professeur de musique** *des écoles d'une ville, nommé et révoqué par le maire, a droit, en cette qualité, aux garanties prévues en faveur des* **employés municipaux** *tant par l'art. 65 de la L. du 22 avril 1905 que par la L. du 12 mars 1930* (C. d'Et., 28 mai 1935, af. Bérardi).

➔ **Les ajournés**, *incorporés avec les contingents devant accomplir dix-huit mois ou deux ans de service, seront soumis* **aux obligations militaires** *imposées au contingent avec lequel ils auraient dû normalement accomplir leur service légal* (*J. O.*, 31 mai 1935).

➔ *L'autorité administrative qui a pris une décision entachée* **d'illégalité** *peut, lorsqu'un* **pourvoi** *a été formé contre cette décision et dans la mesure où celle-ci est attaquée, en prononcer le* **retrait** *tant que le Conseil d'Etat n'a pas statué* (C. d'État, 30 janvier 1935).

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

LE CODE DU TIMBRE

Le ministère des F. a eu l'heureuse idée de réunir, dans des pages du *J. O.*, toute la législation concernant certaines questions administratives, en particulier celle du timbre. Comme l'instituteur est appelé assez souvent, en qualité de fonctionnaire, à prendre la plume, nous avons jugé utile de placer, sous ses yeux, les dispositions principales du Code du timbre qu'il a intérêt à connaître ! Rappelons que ce Code porte la date du 21 déc. 1934 et qu'il a été publié dans le numéro du *J. O.* du 23 déc. 1934.

Coût du timbre des quittances. — *Art. 115.* — 0 f. 25 quand les sommes n'excèdent pas 50 f. ; — 0 f. 50 quand elles n'excèdent pas 100 f. ; — 0 f. 75 quand elles sont comprises entre 100 et 1000 f. ; — 1 f. 50 quand elles sont comprises entre 1000 et 10 000 f. ; — 3 f. quand elles sont comprises entre 10 000 et 50 000 f. ; — au delà 1 f. 50 en plus par nouvelle fraction de 50 000.

Exemption. — *Art. 405.* — Il y a dispense de timbre pour les sommes de 10 f. et au-dessous non acompte ou partie d'une somme supérieure à 10 f.

Coût du papier timbré. — *Art. 49.* — 24 f. feuille de grand registre ; — 16 f. feuille de grand papier ; — 12 f. feuille de moyen papier ; — 8 f. feuille de petit papier ; — 4 f. demi-feuille de ce petit papier, laquelle est le plus souvent employée dans l'administration de l'E. N.

N'oublions pas la disposition de l'art. 74 ; il ne doit pas y avoir plus de 25 lignes par page, compensation faite, pour le moyen papier, sous peine d'une amende de 5 f. (*Art. 76*).

Les prescriptions fondamentales. — Ce sont celles de l'art. 55. — Doivent être rédigés sur papier timbré :

Les actes des autorités constituées administratives qui sont assujettis à l'enregistrement ou qui se délivrent aux citoyens, et toutes les expéditions et extraits des actes, arrêtés et délibérations desdites autorités, qui sont délivrés aux citoyens ;

Les pétitions et mémoires, même en forme de lettres, présentés aux ministres, à toutes autorités constituées et aux administrations ou établissements publics. (*Nota.* — Le mot « pétition » a un sens général ; il est synonyme de demande.)

Mais il y a des exemptions. Quelles sont-elles ?

Pétitions. — Il s'agit de celles qui sont adressées à la Chambre et au Sénat (*Art. 392*).

Actes administratifs. — *Art. 256.* — Tous les actes, arrêtés et décisions des autorités administratives non dénommés dans l'art. 55, par. 1er, n° 9, et dans l'art. 57, n° 16, sont exempts de timbre sur la minute. Toutefois, aucune expédition ne peut être délivrée aux parties que sur papier timbré, si ce n'est à des individus indigents et à la charge d'en faire mention dans l'expédition.

Les extraits, copies et expéditions qui s'expédient ou se délivrent par une administration ou un fonctionnaire public à une autre administration publique ou à un fonctionnaire public sont exempts de la formalité du timbre, lorsqu'il y est fait mention de cette destination.

Demandes de congés, de secours. — *Art. 392.* — Cette exemption est claire par elle-même.

Certificats de maladie. — *Art. 291.* — Sont exceptés du droit et de la formalité du timbre les certificats de maladie délivrés par les médecins non assermentés, quand ces documents concernent des agents accomplissant un service actif de l'Etat.

Nota. — *Les certificats des médecins assermentés rentrent sous la rubrique : Actes administratifs, art. 256 ci-dessus.*

Demande de bulletin de casier judiciaire n° 3. — Si la demande est exonérée du timbre (*art. 289*), le bulletin n° 3 est assujetti au timbre de 1 fr. 50 (*art. 215*).

Prestation de serment. — Les actes de prestation de serment sont dispensés du timbre, s'ils concernent les **agents de l'Etat** (*art. 401*).

Pensions civiles et militaires. — *Art. 385.* — Sont exempts du timbre les certificats délivrés par les maires ou les notaires aux titulaires de pensions inscrites au grand-livre de la dette viagère, ou à leurs représentants légaux, lorsqu'ils ne savent ou ne peuvent signer, ou ne peuvent se déplacer, et qu'ils font encaisser les coupons de pension par un tiers, en conformité de la loi du 5 sept. 1919.

Nota. — Rappelons que les certificats de vie des rentiers et des pensionnaires de l'Etat ou des administrations et établissements publics sont expédiés sur papier du timbre de 4 fr. (*Art. 73*).

Art. 386. — Sont dispensés de la formalité du timbre les décisions, ainsi que les extraits, copies, grosses ou expéditions qui en sont délivrés, et généralement tous les actes de procédure auxquels donne lieu l'application de la loi du 31 mars 1919 (pensions de la Grande Guerre) modifiant la législation des pensions des armées de terre et de mer en ce qui concerne les décès survenus, les blessures reçues et les maladies contractées ou aggravées en service. Ils portent la mention expresse qu'ils sont faits en exécution de cette loi.

Bénéficient, en particulier, de l'immunité ainsi édictée les pièces de procédure et le jugement visés à l'art. 24 de ladite loi.

Le pouvoir à produire en vertu de l'art. 39 de la même loi est rédigé sur papier non timbré.

Les recours au Conseil d'Etat, prévus par l'article 43 de la loi, ont lieu sans frais.

Pièces concernant les enfants assistés. — *Art. 325.* — Dispense de timbre.

Pièces concernant la protection des pupilles de la N. — *Art. 403.* — Dispense de timbre.

Contrat d'apprentissage. — *Art. 261.* — Dispense de timbre.

Travail des enfants. — *Art. 446.* — Le certificat prévu par l'art. 2 de la loi du 22 mars 1841 pour constater l'âge des enfants employés dans l'industrie est délivré par l'officier de l'état civil sur papier non timbré.

Les certificats, visés dans l'art. 9 de la loi du 19 mai 1874, constatant que ces enfants ont acquis l'instruction primaire élémentaire sont délivrés sur papier libre.

Les certificats d'aptitude physique visés par l'art. 3 du livre II du code du travail sont délivrés à titre gratuit.

Sociétés de secours mutuels. — *Art. 440.* — Tous les actes intéressant les sociétés de secours mutuels approuvées, ainsi que les unions approuvées de sociétés de secours mutuels, sont exempts des droits de timbre.

Sont également exempts du droit de timbre de quittance les reçus de cotisations des membres honoraires ou participants, les reçus des sommes versées aux pensionnaires, ainsi que les registres à souches qui servent au payement des journées de maladie.

Associations d'étudiants. — *Art. 275.* — Les associations d'étudiants reconnues d'utilité publique sont, au point de vue du timbre, assimilées aux sociétés de secours mutuels et de bienfaisance.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Recours au sujet d'une admission à la retraite.** — Si le ministre, dans une lettre à un membre du Parlement, déclare ne pouvoir revenir sur la décision prise à l'égard d'un fonctionnaire (professeur à l'Ecole Colbert, à Paris) au sujet de son admission à la retraite, cette lettre n'a pas le caractère d'une décision susceptible d'être attaquée par la voie du recours pour excès de pouvoir et ne saurait, dès lors, ouvrir un nouveau délai de recours au Conseil d'Etat (*Arrêt du C. d'Et., 28 mai 1935, af. Neumann*).

***

✱ **Admission d'une institutrice à une rente viagère calculée conformément aux dispositions de l'art. 22, alin. 1 et 2, de la L. du 14 avril 1924** (*Arrêt du Conseil d'Etat, 28 mai 1935, af. Ballaud*).

✱ **Arguments du requérant.** — Ce faisant, attendu que c'est à tort que l'infirmité dont est atteinte la demoiselle Ballaud a été considérée comme ne résultant pas de l'exercice de ses fonctions ; que l'exercice de ses fonctions est la cause réelle de l'affection de cette institutrice, qui, entrée en parfaite santé dans les cadres de l'Administration, a été reconnue atteinte quelques années plus tard d'un mal incurable ; qu'en outre la Commission de réforme d'Epinal n'était pas compétente pour statuer sur l'origine de l'infirmité de la demoiselle Ballaud ; que, contrairement aux prescriptions de l'art. 20 de la loi du 14 avril 1924, le représentant légal de la demoiselle Ballaud n'a pas été appelé à se faire entendre devant ladite Commission, en même temps qu'un médecin de son choix.

Arrêt du Conseil d'État. — *Sur les moyens tirés de ce que l'avis de la Commission de réforme aurait été donné en violation des dispositions de l'art. 20 de la loi du 14 avril 1924 :*

Considérant qu'il entre dans les attributions de la Commission de réforme instituée par l'art. 20 de la loi du 14 avril 1924 de donner son avis sur l'origine des infirmités ainsi que le dispose l'art. 23 du D. du 2 sept. 1924 ; qu'ainsi le requérant ne saurait se plaindre de ce que la Commission de réforme, réunie pour constater l'invalidité de sa fille, ait émis l'avis que cette invalidité ne se rattachait pas à l'exercice de ses fonctions ; que, d'autre part, il appartenait au sieur Ballaud, représentant légal de sa fille, qui avait été avisé de la réunion de la Commission de réforme, de demander à être entendu par elle ainsi que le médecin de sa fille ;

Sur le moyen tiré de ce que la demoiselle Ballaud aurait droit à la pension prévue par l'art. 21 de la loi du 14 avril 1924 :

Considérant que le sieur Ballaud soutient que c'est à tort que l'arrêté attaqué reconnaît seulement à sa fille droit à une rente viagère pour invalidité ne résultant pas de l'exercice de ses fonctions, alors que ladite invalidité se rattacherait au service ;

Considérant que ledit arrêté prononce seulement l'admission à la retraite de la demoiselle Ballaud et que — quelles que soient ses mentions — il laisse intact le droit de l'autorité compétente d'allouer éventuellement à la demoiselle Ballaud la pension prévue par l'art. 21 de la loi du 14 avril 1924 ; qu'il suit de là qu'à ce point de vue l'arrêté ne fait pas grief à l'intéressée ; qu'en conséquence le moyen invoqué n'est pas recevable. Décide : *Art. 1er.* — La requête susvisée du sieur Ballaud est rejetée.

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Licenciement d'une sous-économe d'E. P. S. (28 mai 1935, af. dame Pélissier).

Considérant, d'une part, que la dame Pélissier soutient que la mesure de licenciement dont elle a été l'objet le 18 juil. 1929 serait intervenue en violation des conventions conclues entre le sieur Pélissier et la ville d'Aix-en-Provence à l'occasion de l'achat par cette dernière de l'école dont le sieur Pélissier était alors propriétaire, qu'en admettant que ladite convention ait implicitement comporté, comme le soutient la dame Pélissier, un engagement de maintien de celle-ci dans les fonctions de sous-économe à l'E. P. S. auxquelles elle avait été nommée par arrêté en date du 26 sept. 1928, une telle circonstance ne pouvait avoir pour effet de restreindre les pouvoirs de l'autorité hiérarchique à l'égard de la dame Pélissier et notamment de faire obstacle au licenciement de l'intéressée ;

Considérant, d'autre part, que la dame Pélissier ne justifie pas que ce licenciement soit intervenu pour des motifs autres que ceux tirés de l'intérêt du service.

Considérant qu'il résulte de ce qui précède que l'arrêté attaqué n'est entaché par lui-même d'aucun vice de nature à ouvrir au profit de la dame Pélissier un droit à indemnité ; que, d'ailleurs, il n'appartient pas au Conseil d'Etat d'apprécier les droits que la requérante pourrait tenir du contrat intervenu, dans les conditions du droit privé, entre la ville d'Aix-en-Provence et le sieur Pélissier ; que, par suite, les conclusions du pourvoi doivent être rejetées.

Décide : *Art. 1.* — La requête susvisée est rejetée. — *Art. 2.* — Les dépenses sont mises à la charge de la dame Pélissier.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Délibérations illicites de Conseil municipal ou général.

✱ Vote de 25 000 francs pour contribution au traitement du personnel enseignant privé, de 4 400 francs

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre d'Auberive, 1934, Haute-Marne). — **Le soir à la campagne.** — Chaque soir, le métayer sortait sur le pas de sa porte et respirait avant de se coucher l'air de chez lui. Quelques nuages glissaient vers l'Occident, arrière-garde d'une nappe plus étendue qui s'enfonçait au-dessus de l'horizon. Ils formaient des îles transparentes que séparaient des abîmes d'un bleu profond et plein d'étoiles. Ce vent les poussait d'un même mouvement vers les côtes prochaines avec la lenteur d'un vaisseau chargé. Il emportait vers la mer vivante le baiser de la vie terrestre, le parfum et le tressaillement des végétations des graines envolées, les germes mêlés de poussières qui tombaient çà et là en pluie mystérieuse, le cri d'innombrables bêtes qui n'ont guère d'autres témoins que lui et qui chantent dans les forêts de l'herbe.

R. Bazin.

Questions. — 1. *Expliquez : « transparentes, abîmes forêts de l'herbe ».*

2. *Que signifie cette phrase : « Quelques nuages glissaient... horizon ? »*

3. *Analysez les mots : « sur ; — arrière-garde ; — horizon ; — que ».*

➔ Réponses. — 1. Le ciel était étoilé et les nuages n'étaient pas opaques, éclairés peut-être par la lune, ils apparaissaient comme des îles « *transparentes* » ; — *abîmes :* au sens propre, gouffre sans fond, le mot désigne ici les espaces de ciel compris entre les nuages ; — *forêts de l'herbe :* si l'on considère la petitesse des insectes, les herbes de la prairie apparaissent comme de véritables forêts.

2. *Quelques nuages « glissaient vers l'occident » :* c'est-à-dire disparaissaient peu à peu au couchant ; quant aux autres, ils formaient au-dessus de l'horizon une « masse plus étendue » (nappe) qui s'étageait en profondeur (s'enfonçait) (1).

3. *Sur :* préposition, marque un rapport de lieu entre *sortait* et son complément *seuil.* — *Arrière-garde :* nom com., fém. sing., mis en apposition à quelques nuages. — *Horizon :* nom com., masc. sing., compl. circ. de lieu de *s'enfonçait.* — *Que :* pron. relatif, antéc. *îles,* fém. pl., compl. d'obj. dir. de *séparaient.*

II. **COMPOSITION FRANÇAISE** (autre centre). — *Racontez une excursion ou une promenade qui vous a laissé un très bon souvenir.*

➔ Sujet traité. — Un dimanche matin, en rentrant du jardin, mon oncle dit :

— Nous devrions profiter du séjour de Jean près de nous, pour lui faire visiter les grottes de Saint-Martin ; cela l'intéresserait certainement.

— Ton idée est excellente, dit ma tante. Le temps est magnifique ; je vais préparer un repas froid et nous prendrons le train de midi.

Nous fûmes bientôt à la gare et, dix minutes après, le petit train nous déposait à Saint-Martin.

Après avoir suivi un étroit chemin qui serpentait entre les champs de céréales, nous nous engageâmes dans un bois où nous serions restés volontiers, tellement il y faisait frais.

— Nous sommes arrivés, dit mon oncle.

Il nous fallut descendre d'abord dans un trou d'une quinzaine de mètres de profondeur, puis nous nous engageâmes dans les grottes obscures, guidés par mon oncle, porteur d'une lampe électrique. De splendides stalactites firent notre admiration.

Après cette visite, nous nous sommes installés à l'ombre des grands arbres et nous avons mangé à belles dents le repas qui fut arrosé de cidre pétillant.

Nous avons repris ensuite le chemin de la maison, bien las, mais heureux de cette belle excursion qui m'a laissé le meilleur souvenir.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Fennarch, Finistère, 1934). — 1. *Ayant acheté 95 kilogrammes de sucre à 186 f. le quintal et 60 kilos de savon à 85 f. les 50 kilos, un marchand paie au total 261 f. 95. Quelle remise p. 100 lui a-t-on faite sur le prix total?*

➔ Solution. — Les 95 kg. de sucre coûtent 95 fois le prix du kilo, 1 f. 86.

$$1 \text{ f. } 86 \times 95 = 176 \text{ f. } 70.$$

De même, les 60 kg. de savon coûtent 60 fois le prix du kilo, lequel est le $\frac{1}{50}$ de 85 f.

$$\frac{85 \text{ f.}}{50} \times 60 = 102 \text{ f.}$$

Le prix total d'achat s'élève donc à :

$$176 \text{ f. } 70 + 102 \text{ f.} = 278 \text{ f. } 70.$$

En retranchant le prix net, nous aurons la remise totale :

$$278 \text{ f. } 70 - 261 \text{ f. } 95 = 16 \text{ f. } 75.$$

En divisant par le prix total, nous aurons la remise pour 1 f., qu'il suffira de multiplier par 100 :

$$\frac{16 \text{ f. } 75 \times 100}{278 \text{ f. } 70} = 6 \text{ f. à 1 centime près.}$$

***

2. *Un terrain rectangulaire, entouré extérieurement d'une allée large de 0 m. 65, mesure avec cette allée 37 a. 96 ca. La longueur totale de ce jardin étant 73 mètres, calculer la surface propre de l'allée. Quel volume de gravier faut-il y répandre pour que la couche soit épaisse de 3 centimètres?*

➔ Solution. — Divisons la surface totale, 3 796 m², par la longueur, pour avoir la largeur :

$$3\,796 : 73 = 52 \text{ m.}$$

Calculons maintenant les dimensions de la partie cultivée, pour en déduire sa surface.

Longueur : 73 m. — 0 m. 65 × 2 = 71 m. 70.
Largeur : 52 m. — 0 m. 65 × 2 = 50 m. 70.
Surface : 71,7 × 50,7 = 3 635 m² 19.

Il suffit de retrancher celle-ci de la surface totale du jardin pour avoir celle de l'allée :

$$3\,796 \text{ m}^2 - 3\,635 \text{ m}^2\ 19 = 160 \text{ m}^2\ 81.$$

Pour avoir en mètres cubes le volume du gravier à répandre, multiplions la base ci-dessus par l'épaisseur évaluée en mètres :

$$160{,}81 \times 0{,}03 = 4 \text{ m}^2\ 824...$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Sous quel roi, à la suite de quelle guerre et par quel traité la France perdit-elle ses colonies? Sous*

(1) *Cette question nous paraît trop difficile pour des candidats au C. E. P.*

Baudrillard et Kuhn. LECTURES FACILES (Cours préparatoire)..... 5.70

quels gouvernements a été constitué son empire colonial actuel ?

2. *Régions de la France où l'on extrait la houille.*

3. *Croquis de la Normandie.*

1. La France a perdu son premier empire colonial ous Louis XV, à la suite du traité de Paris (1763) qui a mis fin à la guerre de Sept ans où nous avions comme adversaires l'Angleterre et la Prusse.

L'empire colonial français a été reconstitué sous Charles X et sous Louis-Philippe (conquête de l'Algérie), sous Napoléon III (acquisitions de la Cochinchine, de la Nouvelle-Calédonie, conquête du Sénégal) et surtout sous la troisième République (œuvre de Jules Ferry), occupation de la Tunisie, conquête de l'Annam et du Tonkin, protectorat du Cambodge et, par la suite, conquête de Madagascar, pénétration du Sahara et du Soudan, annexion du Congo, occupation du Maroc, exercice de mandats en Syrie, au Togo et au Cameroun à partir de 1919.

2. Les bassins du Nord et du Pas-de-Calais fournissent les deux tiers de la production française. Viennent ensuite les gisements du Massif Central : bassins de Saint-Etienne, de Montceau-les-Mines (Le Creusot), d'Alès, de Commentry, le bassin de la Moselle (prolongement des mines de la Sarre).

3. (Voir Atlas.)

IV *bis*. **SCIENCES** (Courtenay, Loiret, 1933). — *Métamorphoses de la grenouille et du ver à soie. Citez d'autres animaux qui subissent des transformations analogues.*

➜ DÉVELOPPEMENT. — On voit au printemps, dans les eaux calmes et peu profondes, les petits œufs noirs de la grenouille, enrobés d'une glaire transparente. Il en naît des *têtards*, qui ne ressemblent guère à leur mère. Dépourvus de pattes, mais munis d'une queue de poisson, les têtards sont essentiellement aquatiques. Ils ne montent même pas à la surface de l'eau pour y prendre de l'air, car ils n'ont pas de poumons ; ils respirent au moyen de branchies en houppes situées sur les côtés et en arrière de la tête. Celles-ci ne durent pas longtemps bientôt remplacées par des branchies internes analogues à celles des poissons. Quand le têtard a une taille suffisante, il acquiert peu à peu des pattes et des poumons, tandis que sa queue se résorbe, ainsi que ses branchies. L'animal sort de l'eau — sans s'en éloigner beaucoup — et vit à l'air : il est adulte.

On nomme métamorphoses ces transformations profondes qui se produisent chez la grenouille après sa naissance.

Il y en a de pareilles chez les crapauds et les tritons.

Le ver à soie n'est pas un véritable ver, puisqu'il a des pattes et qu'il peut même grimper. Mais il est long et menu comme un ver, nu comme un ver, et formé comme celui-ci d'anneaux qui s'allongent et se contractent alternativement pendant la marche. Il se nourrit de feuilles de mûrier, qu'il dévore à fortes dents. — Quand il atteint 7 à 8 centimètres, il s'immobilise, cesse de manger, et s'enferme dans un cocon de soie qu'il file lui-même. Il en sort après trois semaines, mais étonnamment transformé. — C'est un papillon court, velu, blanc, à antennes plumeuses, qui agite ses quatre ailes, sans parvenir à s'envoler d'ailleurs. Il n'a pas de dents. Il ne vit que quelques jours, le temps de pondre des œufs, d'où naîtront des vers à soie au printemps suivant.

Tous les papillons naissent et croissent ainsi à l'état de *chenilles*, et n'acquièrent leur état parfait qu'après un temps de repos sous forme de *chrysalides*. Les mites, si redoutées des ménagères soigneuses, sont les chenilles des teignes.

La plupart des insectes ont des métamorphoses analogues à celles du ver à soie, croissant à l'état de *larves*, et s'immobilisant à l'état de *nymphes* avant de devenir adultes. Le ver blanc est la larve du hanneton. On voit dans les fumiers de ferme les asticots et les pupes qui sont les larves et les nymphes des mouches.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Auray, Morbihan, 1933). — 1. **Garçons**. *Casserole en aluminium, d'un côté le couvercle appuyé dessus, de l'autre quelques oignons.* — **Filles**. *Pièce à un coin en couture rabattue.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Le printemps en Thiérache**. — Le village semblait se réveiller, non seulement de la nuit, mais de l'hiver lui-même, sous les fraîches caresses de cette matinée. C'est un délicieux et fin paradis que ce pays de Thiérache lorsqu'arrive le renouveau. L'humidité naturelle de la région gonfle les tiges de l'herbe, monte en sève sous l'écorce tendre des arbres, et s'épanouit en riante et vigoureuse verdure. Les coups de vent, soufflant du Nord, les *tournasses* de pluie arrivant des Ardennes, ne sont pas à craindre en cette saison. Une brise molle court sur la campagne, en battant des ailes parmi les feuilles, et leur apporte la lointaine odeur salée de la mer.

Et les paysans, alors, aiment à se promener par leurs champs rajeunis, pour voir se gercer la terre, comme une mamelle *où va sourdre le lait*. Le moment des durs travaux n'est pas encore tout proche. On est à l'heure exquise des espoirs sans fatigue.

J. RICHEPIN.

Questions. — I. a. *Expliquez les mots et expressions : « délicieux et fin paradis » ; — « se gercer la terre » ; — « sourdre le lait ».*

b. *A l'aide du texte, expliquez le terme local « tournasses ».*

II. *Que signifie la dernière phrase : « On est à l'heure exquise des espoirs sans fatigue » ?*

III. *Analysez « paradis » et expliquez la construction avec « c'est... que ». L'auteur aurait-il pu s'exprimer plus simplement? Pourquoi a-t-il préféré cette forme?*

➜ RÉPONSES. — I. a. *« Délicieux et fin paradis » :* d'après son étymologie le mot paradis signifie « jardin », il est pris ici au sens figuré et il veut dire que la Thiérache est, au printemps, une contrée très agréable ; les adjectifs « *délicieux* et *fin* » renforcent encore ici le sens du mot paradis ; — « *se gercer la terre* » : sous l'effet des pluies printanières (et du soleil), la terre se fend légèrement, il se dessine à sa surface comme de petites crevasses ; — « *sourdre le lait* » : *sourdre* veut dire sortir de terre en parlant de l'eau qui s'écoule par une source ; par comparaison, une mamelle bien gonflée laisse facilement sourdre, c'est-à-dire sortir le lait.

b. « *Tournasses* » est un terme patoisant qui vient de tourner, il désigne ici les bourrasques ou tourbillons de vent et de pluie (giboulées) qui précèdent la venue du printemps.

II. La terre est prête, les durs travaux des labours et des semailles étant achevés ; à cette heureuse époque de l'année, les paysans peuvent espérer de belles récoltes sans avoir à se fatiguer, car les grosses

LANTENOIS. Ce que l'instituteur doit savoir (Code Lantenois).... 40 fr.

besognes (fenaison et moisson) ne reparaîtront qu'avec l'été.

III. *Paradis*, nom com., masc. sing., attribut de *pays*. L'auteur aurait pu écrire : *le pays de Thiérache est un délicieux et fin paradis*, etc... L'emploi de *c'est... que* donne plus de force à l'affirmation.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Que veut dire l'expression « faire la mouche du coche »? Précisez votre pensée à l'aide d'un récit que vous imaginerez et dont les acteurs seront des personnes.*

➔ CONSEILS. — Ne faire qu'une allusion assez rapide à la fable de La Fontaine que vous n'avez pas à raconter.

Bon nombre de gens font « les mouches du coche » et il ne vous sera pas difficile de trouver les éléments de votre narration. Un accident de la circulation se produit-il dans la rue, un automobiliste est-il « en panne » sur la route, aussitôt un petit rassemblement se forme et, à côté des gens pratiques dont l'aide efficace est précieuse, se trouvent toujours des donneurs de conseils qui parlent beaucoup, s'agitent passablement, mais se gardent bien de mettre la main à la besogne. Vous pourrez aussi, sans même sortir de la maison, observer votre jeune frère ou votre petite sœur et montrer l'enfant très occupé à tourner autour de l'ouvrier peintre, plombier ou menuisier, venu pour une réfection, ou de la maman, soit qu'elle prépare la cuisine ou qu'elle se livre à un travail de repassage ou de couture.

III. **ARITHMÉTIQUE.** — 1. *Un marchand a acheté 84 sacs de pommes de terre à 40 f. l'un, qu'il compte revendre en gagnant 50 p. 100 sur le prix d'achat. Mais quelques sacs ayant été complètement gâtés par la gelée, le bénéfice prévu se trouve diminué de ses 3/7. Combien y a-t-il eu de sacs perdus?*

➔ SOLUTION. — Le bénéfice prévu par sac était les 0,50 du prix d'achat :

$$40 \text{ f.} \times 0{,}50 = 20 \text{ f.}$$

Le bénéfice prévu total était 84 fois plus grand :

$$20 \text{ f.} \times 84 = 1\,680 \text{ f.}$$

Il a subi une réduction égale à ses 3/7 :

$$1\,680 \text{ f.} \times 3/7 = 720 \text{ f.}$$

C'est aussi là, évidemment, la réduction subie par le prix total de vente, du fait des sacs invendables. Comme le prix de vente du sac est :

$$40 \text{ f.} + 20 \text{ f.} = 60 \text{ f.}$$

il y a eu autant de sacs perdus que 60 f. sont contenus de fois dans 720 f.

$$720 : 60 = 12 \text{ s.}$$

***

2. *Une tonne d'une eau de mer de densité 1,025 donne 32 kilogrammes d'un sel gris très impur. D'autre part, 19 mètres cubes de la même eau ont donné 5 quintaux de sel purifié blanc. Combien le sel gris perd-il pour cent de son poids quand on le purifie?*

➔ SOLUTION. — Les 19 mètres cubes d'eau de mer pesaient 19 fois 1 t. 025 :

$$1 \text{ t. } 025 \times 19 = 19 \text{ t. } 475.$$

Ces 19 475 millièmes de tonnes d'eau ont fourni par évaporation les 19 475 millièmes de 32 kilogrammes de sel gris :

$$32 \text{ kg.} \times 19{,}475 = 623 \text{ kg. } 200.$$

C'est de ces 623 kg. 200 de sel gris qu'on a tiré 5 quintaux ou 500 kg. de sel blanc. La perte de poids est donc :

$$623 \text{ kg. } 200 - 500 \text{ kg.} = 123 \text{ kg. } 200.$$

Un seul kilo de sel gris, au lieu de 623 kg. 200, perdrait $\frac{123 \text{ kg. } 200}{623,200}$, et 100 kilos perdraient 100 fois plus qu'un seul :

$$\frac{123 \text{ kg. } 200 \times 100}{623,2} = 19 \text{ kg. } 7...$$

La purification enlève donc 19,7 p. 100 de son poids au sel gris.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Paris, 2e session, 1934). — **Justice maternelle.** — Ferdinand a manqué le certificat d'études. Je le revois : il est assis sur une chaise. Il a l'air d'un animal qui a reçu un coup de maillet. Il avait si bien travaillé ! Il n'a pas manqué de courage, mais plutôt de chance et de facilité. Papa le regarde avec un sourire terrible. Ferdinand soupire : « Je recommencerai. » Et c'est vrai qu'il ne craint pas de recommencer. Papa hausse les épaules.

Ferdinand ne peut se retenir de pleurer. Nous sommes tous abattus. Quelle humiliation ! Quelle amertume ! Eh bien ! non. Maman n'est pas humiliée, et non plus amère. Elle a tout à coup pris dans ses bras le triste enfant vaincu qui pleurait seul sur sa chaise, qui pleurait de ses gros yeux myopes. Elle l'a saisi dans ses bras comme s'il était encore un très petit bébé. Elle le berce et le console. Elle énumère et célèbre les très réelles vertus de l'enfant malheureux.

La voici déchaînée cette passion maternelle, cette passion de justice injuste. Il ne sera pas dit, ô mère, qu'un des enfants de ta chair sera plus malheureux que les autres. On prétend qu'il est mal doué. Raison de plus, alors, pour le chérir, pour le choyer, pour chanter sa louange, pour le défendre contre tout et contre tous. D'ailleurs il n'est pas mal doué, pas moins intelligent que les autres : il est seulement moins heureux dans ses entreprises, moins favorisé du hasard. Il faut bien qu'il ait, quelque part, ne serait-ce que dans un cœur, la place la plus chaude, la plus douillette, la plus haute.

G. DUHAMEL.

Questions. — 1. « *Il ne sera pas dit...* » *Nature et fonctions de « il ». Analysez la phrase* (3 points).

2. *Expliquez les mots et expressions : « facilité, douillette, il a l'air d'un animal qui a reçu un coup de maillet »* (3 points).

3. *Justifier l'emploi du temps dans les six premières phrases (jusqu'à facilité)* (4 points).

➔ RÉPONSES. — 1. *Il :* pron. neutre, représente la proposition « *qu'un des enfants de ta chair sera... autres* », sujet apparent de *sera dit*. — *Ne pas :* loc. adv. de négation, se rapporte à *sera dit*. — *Sera dit :* verbe *dire*, forme passive, futur simple de l'ind., 3e pers. du sing., 3e groupe.

2. *Facilité :* ici, aptitude à s'instruire qui rend le travail de l'école plus aisé, plus facile. — *Douillette :* la place la plus douce ; le mot est pris ici au sens figuré : c'est la tendresse de la maman qui console l'enfant de son grand chagrin, *il a l'air d'un animal qui a reçu un coup de maillet*. Ferdinand est si abattu par son échec qu'il reste là prostré, affalé sur sa

chaise, son attitude lamentable fait penser à celle de l'animal qui, à l'abattoir, a reçu le coup mortel.

3. Le verbe « *a manqué* » est au passé composé, l'action est passée, elle vient de s'achever ; — « *revois* » ; — « *est assis* » ; — « *à l'air* » : tous ces verbes sont au présent de l'indicatif, ils expriment des faits actuels. — « *A reçu* » est au passé composé, il traduit une action antérieure au fait présent « *à l'air* ». — « *Avait travaillé* » : le plus-que-parfait marque ici une action passée antérieure à une autre action également passée « *a manqué* ». — « *A manqué* » (2e verbe) est au passé composé, l'action se situe ci dans le passé avant le résultat de l'examen.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Si les élèves de votre école représentaient une pièce de Molière, quel personnage de cette pièce voudriez-vous jouer? Pourquoi?*

➔ INDICATIONS. — Le sujet laisse aux candidats le soin de choisir le rôle qui leur semble le plus attachant, il leur appartiendra ensuite de justifier leur préférence en disant avec précision pourquoi le personnage dont il s'agit les intéresse particulièrement. Bien observer que ce personnage peut n'être point vraiment sympathique, mais qu'il vous est permis, pourtant, de préférer son rôle à tout autre parce qu'il tient une place très importante dans la pièce. De ce point de vue, Harpagon et M. Jourdain sont à mettre au tout premier rang. Les candidates préféreront un rôle féminin et ceux de Mme Jourdain, de Nicole ou de Lucile (et peut-être de Marianne) les tenteront sans doute.

Les personnages de Cléante et de Covielle, ceux de la Flèche et de maître Jacques trouveront certainement aussi des interprètes. Il y a toujours plaisir à duper un personnage un peu niais comme M. Jourdain ou franchement antipathique comme Harpagon.

III. **GÉOGRAPHIE.** — *Le Maroc : grandes régions naturelles, aptitudes économiques, peuplement et mise en valeur. Faire un croquis.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Le Maroc, 420 000 km² complète l'Algérie à l'Ouest comme la Tunisie à l'Est, largement ouvert sur l'Atlantique, il a un climat plus varié, plus humide que le reste du *Maghreb*. La région du *Rif* est espagnole. *Tanger* est un port international.

II. **Régions naturelles.** — Le relief est en grande partie montagneux, les hautes chaînes jurassiques de l'*Atlas*, comparables aux Alpes, dominent les roches primaires d'un vaste plateau qui constitue à l'Ouest la *Meseta* marocaine. Le *seuil de Taza* sépare le Rif de l'Atlas. Orienté de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est, on distingue du Nord au Sud le *Moyen-Atlas*, puis le *Haut-Atlas* (3 300 m. au *Djebel Siroua*, 4 250 m. au *Djebel Aïachi*) et l'Anti-Atlas qui domine au Sud les *plateaux du Draa et du Tafilelt*. Une série de *hauts plateaux* séparent l'atlas tellien (Moyen-Atlas) du Haut-Atlas (Atlas saharien), sur le côté s'étendent les plaines fertiles du *Gharb*, de la *Chaouïa*, les terres d'élevage des Djeballaht et la dépression mi-désertique du *Sous*.

III. **Climat.** — Méditerranéen au Nord (vallée de la Moulouya), il est *atlantique* sur la côte Ouest et suffisamment humide. Dans l'intérieur, la sécheresse augmente et le climat devient saharien au Sud. Les régions élevées ont un climat de montagne.

IV. **Hydrographie.** — Véritables fleuves au Nord : *Molouya* (Méditerranée), à l'Ouest, *Oued Sebou*, *Oum-er-Rbia* (600 km.), *Oued Tensift* ; *Oued Sous* ; au Sud : oueds sahariens (Oued Draa ; Oued Ziz ; Oued Guir qui irriguent les oasis) (Voir *Atlas*).

V. **Populations et villes.** — 4 millions d'habitants (Berbères), gouvernement (voir Manuel). Villes principales : *Fez* (106 000 habitants), *Casablanca*, grand port, cap. commerciale (100 000 habitants), *Meknès* et *Marrakech* dans l'intérieur ; sur la côte : *Rabat*, cap. administrative et les ports de Mazagan, Safi, Mogador, Agadir ; au Nord-Est : *Taza* et *Oudjda*.

VI. **Ressources et mise en valeur.** — Aptitudes agricoles variées ; céréales (terres à blé, les « tir »), vergers, forêts (chênes-lièges), « arganiers » (huile) ; élevage, volailles (œufs), bœufs, moutons. Quelques richesses minières (phosphates) ; prospections en cours (minerais divers dans les montagnes, traces de pétrole) ; industries indigènes (tapis, poteries, armes). Bonnes routes, 1 200 kilomètres de voies ferrées, commerce prospère qui se fait surtout par les ports (importance de Casablanca).

IV. **MATHÉMATIQUES** (B. É., Nancy, octobre 1934). — 1. **Algèbre.** — *Déterminer par le calcul et par la méthode graphique les valeurs de* x *et de* y *qui satisfont au système :*

$$y = \frac{54}{x} \quad \text{et} \quad y = x + 3.$$

Montrer que la résolution de ce système permet de calculer les côtés de l'angle droit d'un triangle rectangle dont la surface est 243 m², sachant que la différence de ses côtés est 9 m.

➔ SOLUTION. — 1. On élimine y entre les équations données en écrivant :

$$\frac{54}{x} = x + 3,$$

équation équivalente à :

$$\frac{x^2 + 3x - 54}{x} = 0.$$

Cette relation est vérifiée si :

$$x \neq 0 \quad \text{et} \quad x^2 + 3x - 54 = 0.$$

Le discriminant de cette équation est :

$$3^2 + 4 \times 54 = 225 = 15^2.$$

Donc :

$$x' = \frac{-3-15}{2} = -9 \text{ et } x'' = \frac{-3+15}{2} = 6.$$

A ces valeurs correspondent :

$$y' = -9 + 3 = -6 \quad \text{et} \quad y'' = 6 + 3 = 9.$$

2. La courbe qui a pour équation $y = \frac{54}{x}$ est une hyperbole. x et y sont de même signe : la courbe est dans les angles xOy et $x'Oy'$.

A deux valeurs opposées de x correspondent deux valeurs opposées de y : l'origine est centre de symétrie.

A l'abscisse $x = a$ correspond l'ordonnée $y = \frac{54}{a}$, et à l'abscisse $x = \frac{54}{a}$ correspond l'ordonnée $y = a$.

Donc la courbe admet les bissectrices des angles en O comme axes de symétrie.

Si x tend vers zéro, y tend vers l'infini et, si y tend vers zéro, x tend vers l'infini les axes $x'x$ et $y'y$ sont asymptotes.

La droite $y = x + 3$ coupe l'axe des y au point d'ordonnée 3 et l'axe des x au point d'abscisse -3.

Cette droite coupe l'hyperbole en deux points dont les coordonnées vérifient les équations données ; ce système d'équations a 2 solutions qu'on lit sur le graphique :

$x = 6$ et $y = 9$, $\quad x = -9$ et $y = -6$.

3° Soient X et Y les côtés de ce triangle :

$$\frac{XY}{2} = 243 \quad \text{et} \quad Y - X = 9,$$

ou : $\quad XY = 486 \quad$ et $\quad Y = X + 9$.

On a deux équations de la forme des équations données. On constate que :

$$XY = 54 \times 9 = 9xy \text{ et } Y - X = 3 \times 3 = 3(y - x) = 3y - 3x.$$

On peut dire que :

$$X = 3x \quad \text{et} \quad Y = 3y.$$

Donc les côtés du triangle valent 3 fois les valeurs de x et y trouvées précédemment, soit en ne prenant que les nombres positifs :

$$X = 6 \times 3 = 18 \quad \text{et} \quad Y = 9 \times 3 = 27.$$

HOUDRÉ (Doctesse). Mémento pratique de médecine scolaire..... 10 fr.

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Les formes sublimes de la bonté.

Sacrifice, dévouement.

a. **Les dévouements obscurs de tous les jours.** — Vous avez pu observer autour de vous des dévouements obscurs qui sont d'autant plus méritoires que ceux qui les accomplissent ne sont soutenus par aucune louange : par exemple, l'infirmière vouant sa vie aux soins des malades dans les hôpitaux, le vieux domestique refusant de quitter ses maîtres ruinés et continuant à les servir sans toucher de gages, la jeune fille consacrant son existence à des parents infirmes... Ces héros de la bonté ne se doutent pas même de la beauté de leur dévouement : ils le trouvent naturel.

b. **Les formes éclatantes du dévouement.** — A côté de ces dévouements obscurs, nous assistons parfois à des sacrifices éclatants : tels ceux du pompier bravant des flammes pour arracher un être humain à la mort, des marins se jetant à la mer pour sauver des personnes sur le point de se noyer...

Il y a deux ans, j'ai assisté à Lodève à un acte d'héroïsme de ce genre : plusieurs jours de pluie avaient considérablement grossi la rivière qui traverse la ville. Des enfants jouaient imprudemment au bord de l'eau. Soudain, une fillette de six à sept ans glisse dans la rivière. Les cris des spectateurs provoquèrent aussitôt un rassemblement sur le pont. L'enfant était rapidement entraînée par le courant. Pour l'arracher à la mort, il fallait non seulement être un nageur excellent, mais aussi ne pas craindre d'exposer sa vie. Perplexes et angoissés, hommes et femmes suivaient des yeux l'enfant qui avait perdu connaissance et était ballotée au gré des flots. Tout à coup, un jeune homme fend la foule, ôte son veston et du haut du pont se lance dans la rivière. Après de rudes efforts, il parvint à retirer la fillette de l'eau.

Ensuite le sauveteur s'éclipsa, se dérobant aux acclamations frénétiques de la foule. Mais, les jours suivants, il dut s'aliter, frappé d'une congestion.

Tous les gens qui sont véritablement bons sont capables de consentir d'aussi beaux sacrifices, car, à la vue d'une misère, instinctivement, ils s'oublient, ils ne pensent pas à sauvegarder leur santé ou leur vie : poussés par un invincible besoin de fraternité, ils font le **don absolu d'eux-mêmes.**

Nous, serions-nous assez bons pour agir en héros ? Nous n'en savons rien : en tout cas, nous devons nous appliquer dans la vie courante à consentir les petits sacrifices qui relèvent de la bienfaisance, à rendre le plus souvent possible service aux autres, aux dépens de notre égoïsme afin d'acquérir une bonté à toute épreuve.

Maeterlinck a pu justement comparer le sacrifice à la fleur qu'on cueille au cours d'une promenade. On ne part pas spécialement avec l'idée de la chercher, mais, si elle se présente au regard, on ne peut s'empêcher de la cueillir. De même, vous n'aviez point pensé que vous devriez être héroïque quelque jour, mais une circonstance imprévue vous met en face d'un malheureux qui se noie : des profondeurs de votre conscience jaillit votre compassion, votre désir de le sauver au mépris de votre propre existence. Dans le cas seulement où vous n'auriez jamais été bons, vous passeriez insensibles devant l'infortuné qui appelle au secours.

D'autres exemples de sacrifices.

Un matin d'été, aux environs de la Saint-Jean, comme le Dr Maurage partait pour sa tournée, il rencontra sur la route, à quelques centaines de mètres du village, un Arabe, suivi d'un chien qui traînait une petite voiture... Il remarqua tout de suite son teint plombé, son visage à la fois maigre et enflé, et ses yeux, qui faisaient deux grands trous noirs dans sa figure, remplis d'une expression de fatigue et de souffrance, presque de terreur.

Le docteur arrêta son cheval : « Où vas-tu ? demanda-t-il. » L'Arabe détourna la tête d'un air farouche et triste, en grommelant entre ses dents.

« Tu es malade ! » reprit le docteur. Il s'apprêtait à descendre de voiture. Mais, sur un signe de son maître, le chien se jeta aux jambes du cheval, qui partit d'un bon train. Le docteur se rassit malgré lui assez brusquement. Quand il put se retourner, l'homme avait disparu. « On ne peut pas soigner les gens de force ! » dit-i en haussant les épaules...

Quand il revint, ses visites achevées, il n'était pas loin de midi. Le cheval n'allait pas vite ; le docteur respirait avec plaisir ce vent sec et chaud qui a l'air de sortir de terre ; il souriait en songeant à sa femme et à ses petites filles qui devaient le guetter sur la terrasse.

Tout à coup, il entendit un aboiement plaintif... cela semblait sortir de derrière une haie de cactus... Il sauta à bas de sa carriole et passa derrière le buisson.

L'Arabe était étendu par terre, les bras en croix, le visage noirci et le regard terne.

« Sapristi ! » dit le docteur... Il ouvrit la misérable chemise, défit la ceinture, regarda le ventre gonflé et marbré de taches rouges. Il dit tout haut : « Ça va bien ! » Alors il releva la voiture à bras, l'attacha solidement derrière la carriole avec une corde ; puis il prit à bras-le-corps le malheureux qui se cramponnait à son cou, l'installa le mieux possible dans le fond de la carriole, remonta sur le siège et mit le cheval au pas...

L'homme qu'il venait de ramasser, qu'il avait pris dans ses bras, qu'il avait mis dans sa carriole, avait le typhus...

Il y avait dans le jardin du docteur un petit pavillon où le jardinier rentrait ses outils. Le docteur y porta lui-même le mourant. Il fit demander à sa femme, par le jardinier, des matelas, des draps, quelques ustensiles. Il déshabilla et coucha le malheureux. Le docteur était brave ; il frissonna pourtant devant cette ignoble vermine qui infecte et tue sans qu'on puisse se

GUY-GRAND. Cours de morale à l'usage des Cours complém. et des E. P. S. (1re Année)... 15 fr.

défendre. L'Arabe mourut au bout de deux jours.

Le docteur s'alita le lendemain. Il n'avait pas voulu quitter le pavillon pour ne pas porter le mal dans sa propre maison. Il fit demander à un de ses confrères, le major de Médéah, de venir l'assister. Les vomissements le privent, puis le délire. Il ordonna, dans un de ses derniers moments de lucidité, de brûler après sa mort le pavillon et tout ce qu'il contenait. Il n'avait revu ni sa femme ni sa fille. Le major lui ferma les yeux...

Mme HENRIETTE WALTZ.

(*Histoires pour le petit François.*)

Le sauvetage du « Morbihan ». — Fanch Tremeur, un patron pêcheur du petit port de Saint-Guennolé, en Bretagne et en même temps commandant du canot de sauvetage *La maman Poydenot,* est retenu au lit depuis deux mois par une pneumonie. Il est soigné par sa mère, veuve d'un vaillant marin. Un matin, la sirène du phare d'Eckmuhl se met à beugler.

Fanch s'était redressé et, le dos appuyé au bois du lit, il écoutait. La veuve s'était placée devant la fenêtre ouverte, comme si elle eût voulu empêcher le mugissement de parvenir jusqu'à Fanch. Les courants d'air rabattirent la flamme de la lampe. Après un gros accès de toux, le malade s'écria : « Ce n'est pas la sirène d'Eckmuhl, c'est la corne de sauvetage ! C'est notre corne qui appelle ! »

A ces paroles, elle revint vers lui et l'embrassa :

— La fièvre te trouble. Je t'assure que tu t'abuses. Le phare fait tout ce bruit, mon pauvre petit.

— Oui, oui, tu m'embrasses pour m'empêcher d'écouter. Retire-toi.

La veuve était revenue vers la fenêtre qu'elle essayait de clore avec ses jupes, avec ses épaules.

— Va ! va ! maman, tu ne me tromperas pas. J'ai assez de vie pour reconnaître la trompe de mon canot de sauvetage. Il y a quelque part, sur la mer, des malheureux qui sont en train de mourir. On aura prévenu notre maison-abri et voici que l'on trompette par les rues afin de rassembler les canotiers... Oh ! dire qu'en ce moment des hommes meurent en se défendant ! comprends-tu cela, mère ?

La vieille femme s'était rapprochée de son fils et, avec toute son autorité, elle essayait de l'apaiser. Elle remonta les draps sur lui :

— N'oublie pas que tu es malade, bien malade ! Etends-toi.

— M'étendre ! merci ! je ne suis pas encore mort. Non ! je veux me lever au contraire.

— Te lever ? Je t'en empêcherai.

Elle s'était placée devant le lit, et de ses bras écartés, elle défendait le passage à son fils...

Sur le port et dans les ruelles, les gens se hélaient, en traînant les syllabes afin de se faire entendre.

— Com... om... bien sont... ont-ils ?

— On ne sait pas ! Peut-être dix !

— Où sont-ils naufragés ?

— En dedans de la Torche.

— Arrivera-t-on ?

— Jamais La maman Poydenot *ne passera la barre de Saint-Guennolé.*

— Alors ils vont tous périr ?

... La sirène portait la terreur de porte en porte... Le corps tourné vers la croisée et une jambe à demi sortie du lit, Fanch écoutait et réfléchissait.

— Tu vas te refroidir, malheureux ! se récria Julienne.

Et elle le bouscula avec l'autorité d'une mère sur son petit enfant.

Il protesta, la pneumonie avait enroué sa forte voix. Les poignets tendus, il repoussait la vieille femme :

— Je ne peux pas rester ici, entends-tu. Tous ces bruits m'appellent !...

Le grand Laou passa sa tête par la fenêtre.

— On part, patron !...

— Entrez une seconde, mes enfants, appela le malade.

Laou, Drezen et quelques autres canotiers, les jambes nues et le béret enfoncé sur les oreilles s'approchèrent du lit.

— Mes garçons, je m'habille et je vous accompagne, leur dit-il simplement.

CH. GÉNIAUX. (*L'Océan.*)

Le sauvetage moral.

Sauver l'homme peut s'entendre aussi au point de vue moral. On sauve l'âme comme on sauve le corps.

La bonté de l'homme vertueux qui entreprend une pareille tâche a quelque chose de sublime. Nous avons déjà parlé de **Jean Valjean**. Vous savez qu'après avoir commis plusieurs fautes il les rachète par une vie exemplaire toute de générosité, de dévouement. Eh bien! en lisant *Les Misérables*, vous verrez que cette transformation est l'œuvre d'un homme d'une valeur morale supérieure : l'évêque **Myriel**.

Jean Valjean avait volé à l'évêque qui l'avait hébergé chez lui, une nuit, alors que tout le monde le repoussait, des couverts d'argent. Les gendarmes l'ayant arrêté et ramené chez l'évêque, ce dernier affirme qu'il les a donnés à Jean Valjean. L'évêque sauve ainsi Jean Valjean de la prison. Sa magnanimité produisit un revirement complet dans l'âme du coupable. Il s'attacha, par reconnaissance envers son bienfaiteur, à devenir honnête et bon.

Victor Hugo, par cet exemple, nous montre qu'on peut améliorer l'âme des autres en leur manifestant de la sympathie, de la bonté.

La joie d'être bon.

Ceux qui se sacrifient pour le prochain éprouvent la plus douce des joies à la vue du bonheur qu'ils ont fait. Le jeune homme qui avait retiré la fillette des eaux de la rivière confia plus tard à ses proches qu'il n'avait jamais ressenti de plus grand bonheur que celui du moment où il rendit à sa mère l'enfant qu'il avait arrachée à la mort.

Songeons, en effet, quelle douce fierté nous éprouverions si, grâce à notre courage, nous parvenions à sauver la vie à un seul de nos semblables.

RÉSUMÉS. — **C. M. — Le dévouement et le sacrifice consistent à donner sa vie pour sauver autrui.**

Souvent, par la bonté, on ramène au bien un être dévoyé. C'est un sauvetage moral.

Les occasions de se dévouer avec éclat sont rares. Nous nous efforcerons de pratiquer courageusement les dévouements obscurs de chaque jour.

C. E. et C. P. — Ceux qui donnent leur vie pour sauver les autres sont des héros. Je les admire et j'essaie d'être digne d'eux par ma bonté et mon courage.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

WALTZ. Le livre du maître pour l'enseignement de la morale..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres compris entre les dizaines (revision).

I. **Revision de la leçon précédente.** — On peut compter par dizaines comme l'on compte par unités. Lecture, écriture des nombres entiers de dizaines.

II. **Nombres de 11 à 19, de 21 à 29.** — Compter divers objets jusqu'à 29.

Revenir sur la formation des noms des nombres en prenant les nombres vingt et un, vingt-deux, etc.

Rappeler en passant les exceptions : onze, douze...

Revenir sur l'écriture des nombres en chiffres : 11, 12, 13. Signification des 2 chiffres.

III. **Nombres de 31 à 39, 41 à 49, etc.** — Mêmes exercices qu'au paragraphe précédent. Opérer toujours de la même manière.

IV. **Exercices sur la composition des nombres** — *a.* En partant des dizaines :

34 = 30 + 4 ou 3 dizaines + 4 ;
44 = 40 + 4 ou 4 dizaines + 4 ;
54 = 50 + 4 ou 5 dizaines + 4.

b. 27 = 30 — 3 ; 37 = 40 — 3 ; 47 = 50 — 3, etc.

c. 28 = 22 + 6 ; 38 = 32 + 6 ; 48 = 42 + 6, etc.

d. Exercices de symétrie tels que :

40 + 3 = 43 et 40 — 3 = 37 ;
50 + 3 = 53 et 50 — 3 = 47, etc.

e. Faire constater que les nombres tels que 22, 32, 42, 24, 34, 44, etc., peuvent être partagés en 2 parties égales, on dit que ce sont des nombres pairs. Tous les autres nombres sont appelés nombre impairs.

Rappeler aussi le partage en trois parties égales. Tous ces exercices devront être conduits de façon concrète en manipulant de nombreux objets.

V. **Exercices.** — 1° *Une caisse contient 24 poires, une autre en contient 47. Combien y a-t-il de poires en tout dans les 2 caisses?*

2° *Une boîte contient 85 gâteaux, on en a mangé 43. Combien en reste-t-il?*

3° *Au marché j'ai dépensé 32 f. puis 15 f. Combien ai-je dépensé en tout. J'avais 79 f. dans mon porte-monnaie. Combien me reste-t-il?*

4° *Il y a dans le placard du maître 32 livres sur le premier rayon, 15 sur le second et 28 sur le troisième. Combien y a-t-il de livres en tout?*

5° *Dans le panier de votre maman il y a 4 douzaines d'œufs. Combien cela fait-il d'œufs en tout? 3 ont été cassés, combien d'œufs restent-ils?*

6° *On distribue 25 noisettes en donnant 5 noisettes par enfant. Combien y a-t-il d'enfants à recevoir les noisettes?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Géométrie (revision).

1. Reviser à l'aide d'exemples concrets les notions relatives aux droites : horizontale, verticale, oblique.

Rappeler la ligne courbe, brisée. Faire dessiner sur l'ardoise les diverses droites et lignes.

2. Opérer de la même façon en ce qui concerne les parallèles, les perpendiculaires, les angles.

3. *Le rectangle.* — A quoi reconnaît-on un rectangle ? 4 côtés, 4 angles droits. Donc :

a. Les côtés consécutifs sont perpendiculaires.

b. Les côtés opposés sont égaux et parallèles : le vérifier.

Construire des rectangles (dont les côtés ne sont pas forcément horizontaux et verticaux). Faire indiquer les côtés parallèles, les côtés perpendiculaires.

Rappeler les propriétés des diagonales, des médianes.

Le carré. — Cas particulier : 4 côtés égaux. Propriétés particulières des médianes, des diagonales.

Périmètre : du rectangle, du carré.

4. *Le triangle.* — A quoi reconnaît-on un triangle? il a 3 côtés. Le triangle a aussi 3 angles ; les montrer. Chercher dans un triangle le plus grand angle, le plus petit, le plus grand côté, le plus petit.

Un triangle peut-il avoir 2 côtés égaux ? C'est alors un triangle isocèle. Que pensez-vous des angles à la base ?

Un triangle peut-il avoir 3 côtés égaux ? C'est alors un triangle équilatéral. Que pensez-vous des 3 angles de ce triangle ?

Rappeler la définition du triangle rectangle. Un triangle rectangle peut-il être en même temps isocèle?

Le périmètre. — Somme des 3 côtés.

5. *La circonférence.* — Ce qui la caractérise : tous les points sont à égale distance du centre (égalité des rayons).

Ce n'est ni une ligne droite ni une ligne brisée, mais une ligne courbe. Le diamètre vaut 2 fois le rayon, les diamètres sont tous égaux et passent par le centre. C'est le compas qui permet de tracer une conférence.

Le cercle. — Bien distinguer de la circonférence, c'est une surface.

6. *Quadrillage du carré et du rectangle.* — Faire quelques exercices de travail manuel.

Exercices.

1. *Tracer sur l'ardoise un carré, indiquer par une lettre les quatre sommets ainsi que les milieux des côtés. Nommer les côtés, les diagonales, les médianes.*

2. *Même question en ce qui concerne le rectangle.*

3. *Un rectangle a 180 m. de périmètre. Quel est le demi-périmètre. La longueur a 68 m., calculer la largeur. Quel sera le prix d'une clôture l'entourant à raison de 6 f le m. si l'on réserve 5 m. pour l'entrée?* RÉPONSES. ➔ **90 m. ; 22 m. ; 1 050 f.**

4. *Un rectangle a 16 cm² de surface. Quelles sont ses dimensions? Plusieurs rectangles répondent-ils à la question?*

5. *Un triangle a pour côtés 150 m. ; 12 dam. 3 m. ; 21 dam. Quel est son périmètre ?* RÉPONSE. ➔ **483 m.**

6. *Construisez un triangle rectangle ayant pour côtés de l'angle droit 3 cm. et 4 cm.*

7. *Dans un triangle isocèle un des côtés égaux a 12 cm., la base mesure 3 cm. de moins. Calculer le périmètre de ce triangle?* RÉPONSE. ➔ **33 cm.**

Problèmes sur les échanges, les salaires (revision).

1. *On veut vendre une bicyclette 250 f. en faisant 75 f. de bénéfice. Quel a été le prix d'achat sachant que l'on a fait pour 20 f. de réparations.* RÉPONSE ➔ **155 f.**

2. *Dans une famille on a économisé 250 f. par mois pendant 10 mois pour faire un voyage pendant les vacances. Ce voyage a duré 18 jours. La dépense a surpassé de 56 f. la somme qui devait y être consacrée. A combien s'est élevée la dépense journalière moyenne pendant ce voyage?* RÉPONSE. ➔ **142 f.**

3. *Un employé gagne 1 200 f. par mois de travail. Combien gagne-t-il en moyenne par jour? (mois de 30 jours). Quel est son gain annuel? Combien dépense-t-il annuellement s'il fait 3 500 f. d'économies?* RÉPONSES. ➔ **40 f. ; 14 400 f. ; 10 900 f.**

4. *Un brocanteur achète un certain nombre de chaises au prix de 32 f. l'une. Il les revend pour la somme totale de 456 f. faisant ainsi un bénéfice total de 72 f. Combien avait-il acheté de chaises?* RÉPONSE. ➔ **12 chaises.**

COURS MOYEN

Revisions.

Le système métrique à base 100.

1. **Le mètre carré, ses multiples et ses sous-multiples.** — Montrer que les mesures de surface

MINET, PATIN et LEFEVRE **Cours pratique d'arithm.** Cours moy. (nouv. édition refondue). *Elève..* 8.80 *Maître.* 18 fr.

sont de 100 en 100 fois plus grandes ou plus petites. Reviser les multiples et les sous-multiples et montrer que les préfixes déci, déca, milli, etc., n'ont plus leur signification ordinaire.

2. **Les mesures agraires.** — Le centiare, l'are, l'hectare, leur définition et leurs relations.

Faire quelques exercices de conversion.

Les surfaces.

Reviser les principales surfaces étudiées et leurs propriétés respectives. Établir le tableau suivant au tableau noir. Faire la recherche en commun avec les élèves.

Polygone. → Surface plane limitée par plusieurs lignes droites qui se coupent et sont limitées à leur point de rencontre.

1° Polygone de 3 côtés TRIANGLE (3 angles).
- 3 côtés inégaux.
- 2 côtés égaux → *tr. isocèle.*
- 3 côtés égaux → *tr. équilatéral.*
- 1 angle droit → *tr. rectangle.*

2. Polygone de 4 côtés ou quadrilatères.

Côtés opposés parallèles. → PARALLÉLOGRAMME.
- 4 angles droits.
  - 4 côtés égaux → *carré.*
  - côtés opposés égaux → *rectangle.*
- 4 côtés égaux → *losange.*

2 côtés parallèles → TRAPÈZE.

3° Polygone à plus de 4 côtés → PENTAGONE (5), HEXAGONE (6) ; OCTOGONE (8) ; DÉCAGONE (10).

Calcul des périmètres et des surfaces : —
1° Carré : côté a ; périmètre : $4\ a$; surface : a^2.
2° Rectangle : côtés a et b ; périmètre $2\ a + 2\ b$; surface : $a \times b$.
3° Parallélogramme : côtés a et b, hauteur h, périmètre $2\ a + 2\ b$; surface : $b \times h$.
4° Triangle : côtés a, b, c, hauteur h,

$$\text{périmètre} : a + b + c ; \quad s = \frac{b \times h}{2}.$$

Triangle rectangle : si a et b sont les côtés de l'angle droit, on a : $S = \frac{a \times b}{2}$.

5° Trapèze : B, b : bases ; h : hauteur.

$$S = \frac{B + b}{2} \times h.$$

6° Polygone quelconque : on le décompose en triangles et trapèzes rectangles ;

7° Polygone régulier inscrit dans un cercle : on multiplie le périmètre par la moitié de l'apothème ;

8° Circonférence : longueur $2\ \pi R$, prendre. $\pi = 3{,}14$.

9° Cercle : surface $= \pi R^2$, couronne circulaire. Bien faire observer que les longueurs doivent être exprimées avec la même unité. La surface obtenue est exprimée en unités correspondant aux unités de longueur employées.

Rappeler comment on calcule une dimension connaissant l'autre dimension et la surface, par exemple :

$$S = \frac{BH}{2} \quad \text{donne} \quad 2\,S = B\,H,$$

et

$$H = \frac{2\,S}{B} ; \quad B = \frac{2\,S}{H}$$

Problèmes de C. E. P. E.

1. Un petit propriétaire récolte 2 400 gerbes de blé pesant chacune 8 kg. 500. Elles donnent en moyenne 25 p. 100 de leur poids de grain et 70 p. 100 de paille. Le blé vaut 125 f. le quintal et la paille 200 f. la tonne. On demande le montant de la prime d'assurance que doit payer le fermier pour assurer sa récolte à raison de 1,75 p. 100? RÉPONSE. → **161 f. 55**

2. Une carte est à l'échelle de 1/100 000. Je dois aller à bicyclette d'un village A à un village B. Sur la carte, la distance entre les deux villages est de 3 cm. 5. Combien de temps mettrai-je, si je parcours 15 km. à l'heure? RÉPONSE. → **14 minutes.**

3. Une table est formée d'une partie rectangulaire et de deux demi-cercles placés aux extrémités. La largeur de la table est de 1 m. 22, sa longueur totale est de 3 m. 50. Combien de personnes peuvent se placer autour de cette table si pour chacune il faut 0 m. 60? RÉPONSE. → **9 personnes.**

4. Trois ouvriers ont fait un travail qui leur a été payé 826 f. Trouver le salaire journalier de chacun d'eux, sachant que le premier gagne 4 f. par jour de plus que les deux autres, sachant en outre que le premier a travaillé 14 jours, le deuxième 12 jours et le troisième 9 jours? RÉPONSE. → **26 f. ; 22 f.**

5. Sur un champ de blé de 2 ha. 5 a. on répand 150 kg. de sulfate d'ammoniaque par ha. Cet engrais contient 8 p. 100 de son poids d'azote. L'azote coûte 8 f. 20 le kg. Quelle est la dépense? Trouvez le gain réalisé grâce à cette opération sachant que le rendement s'accroît de 3 quintaux à l'ha., le blé vaut 75 f. le demi-quintal? RÉPONSE. → **246 f. ; 1 125 f.**

6. Un trapèze a sa grande base égale à 25 mètres ; sa petite base est égale à sa hauteur qui est les 2/5 de la grande base. Calculez sa surface.

On trace à l'intérieur du trapèze un bassin circulaire dont le diamètre est égal à la hauteur du trapèze. Calculez la surface restante du trapèze. Faites le dessin du trapèze et du bassin.

→ SOLUTION :

Calcul de la petite base et de la hauteur :

$$25\text{ m.} \times \frac{2}{5} = 10\text{ m.}$$

Surface du trapèze en m² : $\frac{25 + 10}{2} \times 10 = 175\text{ m}^2$:

Surface du bassin circulaire en m² :

$$314 \times 5 \times 5 = 78\text{ m}^2\ 5.$$

Surface restante du trapèze :

$$175\text{ m}^2 - 78\text{ m}^2\ 5 = 96\text{ m}^2\ 5.$$

7. Un cultivateur a hérité d'une propriété grevée d'une dette de 6 200 f. Il a remboursé 3 ans plus tard 4 500 f. et 5 ans après la date de l'héritage, le reste de la dette. Il a dû payer en outre les intérêts annuels des sommes dues au taux de 5 p. 100. Combien a-t-il déboursé en tout? RÉPONSE. → **7 300 f.**

8. Sur le plan cadastral à l'échelle de 1/2500, la parcelle n° 186 de la section B est représentée par un rectangle mesurant 121 mm. 5 de longueur et 1 cm. de largeur. 1° Quelles sont les dimensions réelles de ce champ? 2° Quelle est la surface en mètres carrés? Quelle en est la valeur à raison de 32 f. l'are? 3° Quelle somme devra verser pour s'acquitter un cultivateur qui achète ce champ et s'engage à le payer dans 3 mois avec intérêts calculés au taux de 4,50 p. 100? RÉPONSES. → 1° **303 m. 75 ; 25 m.** ; 2° **7 593 m² 75 ; 2 430 f.** 3° **2 457 f. 35.**

9. Sur une carte à l'échelle de 1/80 000, la distance par la route entre deux villages est de 0 m. 125. Quel temps faudra-t-il pour la parcourir à un cycliste qui fait 15 kilomètres à l'heure? RÉPONSE. → **40 minutes.**

10. Un champ a la forme d'un trapèze. Le propriétaire a pu mesurer la petite base : 64 m. et la hauteur 24 m., mais, gêné par des broussailles, il n'a pu mesurer la grande base. Il sait, d'après le plan cadastral, que la surface du champ est de 22 a. 80.

1° Calculez la grande base.

2° Quel est le prix du champ à 16 000 f. l'ha. ?

3° Tracez sur votre feuille le plan de ce champ à l'échelle de 1/2000. RÉPONSES. → **B = 126 m. ; 3 648 f.**

11. Un cultivateur fait analyser une terre. Sur 3 kg. de cette terre, le chimiste trouve 1 200 g. de sable, 540 g. d'argile et un reste fait de 8 parties de calcaire et une d'humus. Combien cette terre contient-elle pour cent de ces divers éléments? RÉPONSES. → **Sable, 40 p. 100 ; argile, 18 p. 100 ; calcaire, 0,266 p. 100 ; humus, 0,33 p. 100.**

12. Dans un parc, un massif a la forme d'un rectangle se terminant par deux demi-cercles construits sur la largeur. La longueur du rectangle est de 12 m., sa largeur 3 m. 50. 1° Évaluez en m² la surface du massif ; 2° suivant le pourtour de ce massif, on a établi une triple rangée de fil de fer. Quelle est la longueur de ce fil de fer?

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Henri IV et Sully.

MATÉRIEL. — *Carte de France. Portraits d'Henri IV, de Sully.* — **Gravure** : *Henri IV à Arques, assassinat d'Henri IV. Tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. La jeunesse d'Henri IV. — II. L'École d'un roi : à la Cour de France, le gouvernement de Guyenne, entre Henri III et la Ligue. — III. La Conquête du royaume : Arques, Ivry, la conversion, le sacre. — IV. Le relèvement de la France : l'œuvre du roi et de son ministre Sully.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Henri IV, gouverneur de Guyenne (1576-1585). — « S'il naît dans une gentilhommière un enfant catholique ou huguenot, il ne manquera pas d'envoyer son compliment et son avis. Que le nouveau-né devienne un bon Français, voilà le message du gouverneur. Bien souvent, il accourra même en personne se réjouir avec la famille. Et les réjouissances seront gaies. Il aime s'arrêter en route aux auberges, boire une lampée au pichet ; s'il est une fête aux villages, la fantaisie lui prendra de s'y inviter lui-même ; il donnera le branle au bal, fera même, lui, huguenot, une apparition à l'église. On dit déjà : notre gouverneur ; on dira bientôt « nost' Henric » ! Devant « nost'Henric », le curé saura qu'il ne doit pas appeler sur les huguenots les malédictions du ciel ; et dans les lieux où le prêche est permis, le gouverneur dispensera les ministres d'appeler sur les catholiques « l'ire du Seigneur ». Chaque tournée de « notre gouverneur » est à la fois une fête et une enquête. Ce n'est pas que sous un chêne, comme saint Louis, il rende la justice, mais il veut voir clair et se faire entendre. Il n'est pas facile de savoir comment est née une querelle ; un haussement d'épaules est pris pour une insulte, on en vient tout de suite aux coups, à deux ou trois hommes assassinés dans un champ. Alors on crie de part et d'autre que la paix est violée, qu'il faut courir aux armes... Il (Henri IV) dit que l'on sait bien mieux ce qui se passe en y allant voir qu'en lisant des papiers dans un cabinet... Il aime en chemin intriguer le paysan, savoir ce que pense Mathieu et Mathurin de M. le Gouverneur, entendre leurs doléances sur la pluie, la grêle, les maladies des bêtes et le malheur des temps... On sait qu'il est toujours en route, avec fort petite escorte ; on voudrait le voir, mais qui le reconnaîtrait en ce cavalier au pourpoint gris qui galope dans la poussière ? On ne sait jamais si on l'a vu ou si on l'a manqué. Lui-même s'y amuse : un jour, il a bien fait parler quelque laboureur appuyé sur sa faux. « A quoi donc, lui dit le bonhomme, reconnaîtrai-je le roi de Navarre ? — Tu verras, répond Henri, il est comme les autres, mais quand il se trouve avec ses gentilshommes, tout le monde ôte son chapeau et il garde le sien. Viens le voir. » Il prend l'homme en croupe ; à Nérac, des gentilshommes tête nue entourent le cavalier qui reste coiffé de son chapeau cabossé. C'était donc lui ! Le conte se dit au village, se répète de père en fils, sous le chaume, entre, avec mille autres, dans la légende de « nost' Henric ». (Mme SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *Henri IV avant la messe*, Grasset.)

COURS MOYEN

La France au XIXe siècle.

MATÉRIEL. — *Portraits des grands écrivains, des grands artistes, des grands savants. Reproductions d'œuvres d'art* : La Marseillaise, *de Rude* ; Le Radeau de la Méduse, *de Géricault* ; le Voltaire, *de Houdon. Gravures se rapportant à la vie industrielle, commerciale, agricole de notre époque, extraits de Chateaubriand, Hugo, Michelet. Pour les sciences, on consulterait utilement* : *H. de Graffigny* : Les grandes inventions et les grands inventeurs.

FAITS ET DIRECTIONS. — Importance du XIXe siècle dans l'histoire de la civilisation. Il est le siècle de la science. Évolution sociale du travail industriel ; évolution commerciale (grands magasins), évolution agricole.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Un grand magasin moderne : la « Samaritaine » — Lorsque la cliente a acheté deux mètres de taffetas et qu'elle donne son adresse à la caisse pour qu'on lui envoie son emplette à domicile, elle croit que la chose est très simple, qu'il suffit de faire le petit paquet, de le mettre dans un tiroir et ensuite dans la voiture.

C'est plus compliqué qu'elle ne le pense. Le petit paquet quitte la rue de Rivoli et s'en va d'abord boulevard Saint-Jacques, au service d'expéditions et de livraisons, grand dépôt où se fait avec le plus d'ordre possible la centralisation et le tri des envois. Vingt grandes boxes correspondent aux vingt arrondissements de Paris, et reçoivent les achats de la journée portant une enveloppe épinglée où se trouvent la facture et l'adresse du client avec le numéro de l'arrondissement. Quarante voitures environ font les apports rue Saint-Jacques, toute la journée, et deux cent cinquante à trois cents voitures partent le lendemain pour opérer la livraison chez les destinataires.

Ces voitures sont en location, ce procédé ayant paru moins dispendieux à la *Samaritaine* qui ne risque pas, certains jours, d'avoir des voitures à vide. On retrouve là, comme dans tous les autres services de la maison, la pensée constante d'éviter les dépenses inutiles et de réduire les frais généraux.

C'est par le grand bâtiment de la rue Saint-Jacques que la *Samaritaine* est reliée à la province et à l'étranger, et qu'il est pris soin de l'un de ses plus gros services puisqu'il fait pour 450 millions d'affaires, mais quel ministère ! En effet, ce magasin est presque un double du magasin principal, puisqu'il a en dépôt toutes les marchandises indiquées sur les catalogues. « Son administration, me dit son chef, est organisée militairement. »

Trente mille lettres arrivent par jour, et impliquent trois à quatre mille réponses et quinze à vingt mille envois.

La *Samaritaine* expédie, annuellement, par chemin de fer, 4 800 000 colis, et livre 5 600 000 paquets par ses voitures.

Pour les pays d'outre-Mer, les colis sont transportés par camions automobiles à Marseille.

Le service de la maison de la rue Saint-Jacques est assuré par un administrateur secondé par trois chefs de service et dix chefs d'étages. Ils commandent à 1 200 employés dont 200 dactylos qui travaillent en silence.

Le grand fichier géographique témoigne de l'ordre merveilleux qui règne dans cette maison. Chaque département, chaque canton, chaque commune a sa case où sont logés les noms des clients de la *Samaritaine*, et en quelques secondes est repéré le plus lointain village de nos provinces. Chaque lettre qui arrive fait diverses étapes et passe successivement de l'agent qui la prend à la poste à ceux qui la décachètent, la classent, l'enregistrent, la lisent, la relisent, la reclassent... après y avoir répondu.

Pour le règlement, les clients de province envoient l'argent par avance ou reçoivent contre remboursement, la maison ne se mettant jamais à découvert.

Mais si le service d'expéditions et de livraisons tient à son dépôt ce qu'annoncent les catalogues, il existe pour les réserves un plus grand magasin

TIGET. L'enseig. de l'Histoire par les cartes postales. Chacune des 6 pochettes. 5.50

encore, quai des Célestins. Cette belle bâtisse en briques, construite il y a environ quatre ans, est la gardienne des tissus, des vêtements, de la lingerie, des chaussures et des tapis ; ainsi se trouvent rangés dans huit étages et trois sous-sols des millions de marchandises. C'est là que les chefs de rayon de la *Samaritaine* envoient et viennent reprendre ce qu'ils ont acheté et ce qu'ils veulent vendre. Le service de cette grande maison est assuré par cinquante personnes, dont un inspecteur brigadier, sept inspecteurs, quelques sous-chefs, un électricien et des employés, lesquels n'ont pour mission que de recevoir, garder et livrer ces marchandises.

Mais ce qui donne son caractère à cet immeuble, c'est l'idée qu'a eue M. Gabriel Cognacq de transformer sa toiture non pas en une terrasse, mais en une esplanade large comme la place d'une ville, pour permettre aux sportifs de se livrer aux exercices de courses. Quand on a gravi le huitième étage et qu'on arrive à cette plate-forme, il semble qu'on soit au terme d'une excursion dans la montagne ; l'air est vif, et, dans l'espace immense, on aperçoit à ses pieds une ville qui est la capitale... » (F. LAUDET, *La Samaritaine*, Dunod.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 232 à 235 (Nathan).

COURS SUPÉRIEUR

La civilisation au XXe siècle (suite).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Origine de l'invention de la bicyclette (*suite*). — Le cavalier, ayant enfourché la traverse, frappait alternativement le sol de ses deux pieds et parvenait ainsi à communiquer une certaine vitesse à cet étrange véhicule. On s'était d'abord moqué de cette invention bizarre, puis on avait pris goût à cette façon de chevaucher entre deux roues, et bientôt de nombreux élégants se livrèrent à ce nouveau genre de sport. Pour l'instant, l'instrument de ce bon M. de Lavieuville était dans un piteux état, et le serrurier Michaux considérait, avec un mécontentement justifié, les débris qui jonchaient le sol de la cour devant son atelier.

— Oui, reprit-il de sa grosse voix, que vais-je dire au meilleur de mes clients quand, au lieu de son élégante draisienne, je ne pourrai lui en remettre que les morceaux ? On ne joue pas, te dis-je, avec les objets confiés par les clients !

— Mais ce n'était pas pour jouer ! protesta le jeune garçon. C'était pour résoudre un problème que je cherche depuis quelque temps. Et je crois bien l'avoir trouvé.

— Encore tes histoires à dormir debout ! Avec ta sotte manie de vouloir inventer, tu me feras perdre toute ma clientèle. Crois-tu que je puisse raconter à M. de Lavieuville que tu as démoli sa machine en cherchant la solution d'un problème ? Eh bien ! tu le lui diras toi-même, justement le voici...

(*Ainsi fut fait.*)

— Et qu'as-tu donc découvert, mon ami, dans ton accident ?

— Tout simplement le moyen d'avancer sur votre draisienne sans être obligé de frapper constamment le sol avec les pieds. Il suffirait d'adapter à l'axe de la roue d'avant des manivelles sur lesquelles on poserait les pieds. En tournant ces manivelles, on ferait tourner également la roue et on avancerait, tenez comme cela.

Et, saisissant un crayon et une feuille de papier, Ernest Michaux dessine sa double manivelle telle qu'il la conçoit.

... C'est ainsi que fut inventée la pédale qui permit de transformer l'incommode draisienne en vélocipède, comme on appela cette nouvelle machine, qui fut l'objet de perfectionnements successifs... (H. DE GRAFFIGNY, *Les Grandes Inventions*, Mame.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, II, p. 292 à 299 (Nathan).

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

La navigation maritime.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Quelques mots d'historique sur la navigation maritime. On insistera ensuite sur les conditions et les effets géographiques des grandes voies maritimes, sur leur répartition, sur les grands canaux transocéaniques, sur les différentes catégories de ports, sur les principales flottes marchandes, sur l'évolution des navires...

MATÉRIEL. — *Planisphère. Croquis des canaux de Suez et de Panama. Dessin montrant l'évolution de la dimension des navires, leur aménagement intérieur. Gravures et cartes postales (différents types de navires et de ports).*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever sur le cahier le croquis des canaux interocéaniques. Dresser des graphiques traduisant l'évolution, la nature et la répartition par pavillons des trafics de ces canaux et aussi du trafic de tel ou tel port voisin ou de tel ou tel grand port.

LECTURE I. — **Les transports maritimes, industrie internationale.** — Cette industrie est la plus internationale qui soit, tant par son objet que par son champ d'action. *Par son objet d'abord.* Un navire moderne affecté à la grande navigation de long cours transporte des marchandises du pays dont il porte le pavillon, des marchandises françaises, par exemple, mais aussi des marchandises provenant de pays étrangers. Il en a besoin souvent dès le départ pour faire le plein de ses cales et remonte parfois au delà de sa tête de ligne en vue de prendre dans un port étranger des cargaisons qu'il ne trouve pas en quantité suffisante pour constituer un chargement complet. Il en a besoin dans la suite de l'expédition parce qu'il passe, dans son long parcours, en vue de ports nombreux qui reçoivent des marchandises et en exportent. Il ne saurait négliger les escales fructueuses qui se trouvent ainsi sur sa route. Il tente même de rendre fructueuses, par les facilités qu'il donne au commerce, des escales offrant peu de ressources. Il a donc intérêt à pouvoir entrer dans un port quelconque, quelle que soit sa nationalité, et à y être traité non en étranger, mais en hôte de choix, sur le pied d'une parfaite égalité avec les navires du pays même. C'est pourquoi la liberté des pavillons et l'égalité de traitement sont considérées aujourd'hui comme la base essentielle du commerce maritime. Une seule condition, et elle s'impose, est mise à cette faveur. Les navires étrangers en jouissent *sous condition de réciprocité*, c'est-à-dire qu'ils peuvent se la voir refuser si le pays dont ils portent le pavillon n'assure pas, dans ses ports, l'égalité de traitement aux navires étrangers. C'est le principe posé de la façon la plus formelle dans notre loi française du 19 mai 1866. Il est exprimé de la même manière dans la Convention du 9 décembre 1923, sur le statut international des ports maritimes, signé à Genève par la plupart des pays maritimes. Il correspond aux nécessités actuelles du commerce de mer, qui ne peut plus s'accommoder des surtaxes de pavillon et autres entraves du même genre, depuis que tant de pays sont entrés dans le circuit des échanges maritimes et que la réserve des marchandises nationales au pavillon national est devenue une impossibilité dans la grande navigation. Les transports maritimes au long cours ont donc aujourd'hui pour objet les marchandises de tous pays.

Internationale *par son objet*, la Marine marchande l'est aussi par *son champ d'action*. Les navires parcourent les mers qui appartiennent à tout le monde et ne sont appropriées par personne. Aucune autre

ALZONNE et MOREAU. L'histoire et la géographie par les mots croisés..... 6.50

LANGUE FRANÇAISE

Chaleurs et pays chauds.

COURS PRÉPARATOIRE

Voyage aux pays chauds.

« Quand j'étais en Égypte (*raconte à Pierre son grand-père*), **oh ! comme j'avais chaud ! En plein janvier, je devais porter des vêtements légers et un chapeau de paille. En plein juillet, je n'osais plus sortir que vers le soir, craignant une insolation. Il fait si chaud que les maisons ont des murs épais, presque sans fenêtres. Les rues sont très étroites pour avoir plus d'ombre. Chez les riches, de nombreux jets d'eau rafraîchissent continuellement les salles aux dallages de marbre. On est presque obligé de rester allongé tout le jour, immobile. On ne boit que des limonades acides et glacées ; on suce des citrons, tellement on a soif. Manger vous ennuie. Dormir est presque impossible à cause des nombreux moustiques qui vous attaquent. C'est le soir que les rues s'animent. Alors, tout le monde essaie de goûter un peu de frais ; on loue des voitures qui vous emmènent au galop, pour que le vent de la course vous donne un peu de fraîcheur. On se rend aux piscines pour savourer l'agréable tiédeur de leurs eaux. Malgré tout, pour moi qui venais des froids pays du Nord, je ne fus guère heureux dans ce pays chaud. »**

ÉLOCUTION. — D'où venait le grand-père de Pierre. — Où vécut-il ? — Y fut-il heureux ? Pourquoi ? — Comment sont les rues, les maisons, pourquoi ? — Que boit-on ? — Pourquoi n'aime-t-on guère dormir ? — Quand sort-on ? — Comment se rafraîchit-on ? — Que faut-il craindre en juillet, en plein midi ? — Les gens des pays chauds peuvent-ils travailler comme ceux de nos pays ?

VOCABULAIRE. — Un pays *chaud*, une région *tempérée ;* un pays *froid*. En été, je me *protège* du soleil par un chapeau, une *ombrelle*, un *parasol*. Je me *rafraîchis* à l'aide de sirops *glacés, acides*. Je *suce* des citrons. Je me baigne dans la *piscine* aux eaux *tièdes*. Je demeure à l'*ombre*, ou dans les rues peu *ensoleillées*. En juillet, j'ai peu d'*appétit :* la chaleur m'affaiblit ; je n'ai guère envie de dormir : les *moustiques* me guettent pour me piquer.

CONJUGAISON. — Emploi des verbes : *se rafraîchir, s'allonger, se baigner ; — manger, boire, dormir ; — être altéré, être énervé, avoir soif, avoir chaud.* (Aux temps usuels) dans des courtes phrases (complétées). Ex. : Je me rafraîchirai, quand j'aurai trop chaud, avec de la limonade glacée.

ORTHOGRAPHE. — Le tonnerre ; — un éclair ; — un orage ; — la grêle ; — juillet, août ; — les pays chauds ; — un sirop ; — je bois, je mange, je sors, je dors.

Dictée. — 1. En juillet, la chaleur est *très* forte. — 2. Je n'ose sortir *sans* chapeau. — 3. Je crains un coup de soleil. — 4. J'ai grand plaisir à me baigner — 5. Le sirop à la framboise est très rafraîchissant.

RÉCITATION (Voir C. E., strophes 1 et 2).

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. La canicule.

L'été triomphait, incendiant la plaine. Des journées qui ne finissaient pas, des journées où tardait le soir charmant se succédaient, décolorées, écrasantes. Tout était brûlé, les herbes et les feuilles, et l'on n'entendait plus chanter les oiseaux. C'était sur la plaine attendant la moisson comme un recueillement, une stupeur. Ni piétons, ni voitures sur les routes qui se déroulaient à perte de vue, toutes droites, bordées d'arbres malingres ; les paysans vivaient à l'ombre chez eux, muets, anxieux des orages et des grêles.

POL NEVEUX.
(*Golo.*, A. Fayard.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les détails qui donnent l'impression de **silence** et de **monotonie** (couleur, longueur). — Pourquoi dit-on que le soir est charmant ? — Prouver que cet été était **très chaud.** —Faire trouver quel **titre** pourrait convenir à ce texte.

Mots. — *Triomphait :* rappeler le triomphe du général victorieux. L'été règne en maître. C'est le plein de l'été. — *Tardait* : le soir se faisait attendre. — *Décolorées :* comment peut-on justifier ce qualificatif (par le mot *brûlé*). — *Écrasantes :* quel mot explique ce terme (*stupeur*) ? Équiv. : accablantes (de chaleur, de longueur). — *Recueillement :* se recueillir (réflexion silencieuse). — *Stupeur :* rappel (stupide), immobilité (d'attente, d'étonnement). — Arbres *malingres :* chétifs, mal venus, rabougris. — *Anxieux :* ils attendaient les orages et ils les craignaient (on est anxieux d'apprendre ou d'attendre une mauvaise nouvelle). — *Grêles :* donner le sens partic. qu'ici apporte le pluriel. — *Canicule :* moment où il fait le plus chaud.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — I. **Remplacer** dans le texte ci-dessus **les mots :** *triomphait, incendiant, tardait, charmant, se succédaient, écrasantes, brûlé, stupeur, malingres, anxieux,* **par leurs équivalents**

II. **Expressions ayant trait à la chaleur** — Le soleil de l'été (*cuisait*) la campagne. — L'air (*brûlait*). Tout (*flamboyait*) dans la lumière (*ardente*). — C'était un été (*torride*), une (*canicule*) accablante qui semblait une vraie (*fournaise*). Le soleil *dardait* des rayons (*implacables*). Tout *grillait* dans les jardins. — Tout était (*rôti*) par cette chaleur d'(*enfer*).
(Voir aussi le voc. C. P.)

ORTHOGRAPHE. — Triomphe ; — plaine (pleine) ; — anxieux.

Dictée. — L'été → stupeur.

GRAMMAIRE. Revision.

N. B. — Au C. M. 1re année, on pourra, si on le juge opportun, étudier **le mode conditionnel, la forme passive et active, le mode subjonctif, et le complément d'objet.** Il suffira de prendre dans la partie réservée au C. M. 2e année ces dernières leçons. — Il nous apparaît plus utile de consacrer nos dernières leçons à des revisions, sous forme d'**analyses.**

Analyse. — 1. Chercher le sujet des verbes : *tardait, se succédaient, était brûlé, entendait* (**C. M.**). — *Triomphait, tardait, vivaient* (**C. E.**).

2. Analyse de *tout, on, qui* (**C. M.**).

3. Souligner les propositions subordonnées (**C. M.**).

4. Fonction de *muets, anxieux, décolorées, droites* (**C. E.**), *bordées, brûlé* (**C. M**)

5. Quel **verbe est ssus-entendu dans:** *Ni piétons... routes ?* (**C. M.**).

Synthèse. — 1. **Remplacer** (1re phr.) *triomphait* par un qualificatif et *incendiant* par un verbe. — 2. *Qui... pas* (2e phr.) par un adjectif. — 3. **Remplacer** *tout* (était brûlé) par les deux mots qui l'expliquent et faire accorder le verbe. — *Bordées* (d'arbres malingres) par un verbe à l'imparfait...

2. L'orage.

Un orage s'amassait. La campagne brûlante bruissait de cris d'insectes. Tout à coup, tout se tut. Le ciel était sinistre ; d'énormes nuages lourds et livides l'avaient rempli ; ils arrivaient de tous côtés, comme un galop de cavalerie. Ils semblaient tous courir vers un point invisible, aspirés par un gouffre. Pas un souffle d'air, à peine un frisson de fièvre qui faisait frémir par moments les petites feuilles des arbres. Soudain, un tourbillon de vent souleva la poussière, tordit les arbres et les fouetta furieuse-

SOUCHÉ. La récitation française au Cours moyen et supérieur..... Élèves.. 5.70 Maître. 11.50

ment. Et le silence retomba, plus sinistre qu'auparavant.

Abrégé de ROMAIN ROLLAND.
(*Jean Christophe*. A. Michel.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quels détails ont retenu l'attention de l'auteur ? (*Silence* précédant le plein de l'orage.) — (Aspect des *nuages*) (leur *vitesse*). (*Absence* de vent, puis *tourbillon*.) — Relevez les adjectifs donnant l'impression de menace (*sinistre, énormes, livides*), les verbes (*tordit, fouetta*).

Mots. — *Bruissait :* verbe bruire, de bruit. — *Sinistre :* équiv. : menaçant, effrayant. — Comparer à : *un sinistre* (tempête, incendie). — *Galop de cavalerie :* action de galoper. — *Aspirés :* rapp. de respirer : attirer par un souffle. — Que signifie : *expirer, conspirer, soupirer ?* — *Tourbillon :* mouvement tournant. Comp. : *turb*ine.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — De gros nuages *livides s'accumulent* à l'horizon. L'air est *lourd*, on *respire* difficilement. — La journée est *orageuse*. — On a signalé une violente *tempête*, et l'on craint un *cyclone*, une pluie *diluvienne*, ou une averse de *grêle* beaucoup plus *dévastatrice* encore. Bientôt l'orage se *déchaîna*. Le vent *tordit* les arbres, souleva la poussière en *tourbillons*, et une *trombe* de grêlons *hacha* la végétation. — Quelle *catastrophe !*

CONJUGAISON. — Revision. — Verbes en ir (2e groupe).

Revoir un verbe du type *finir*. — Conjuguer *frémir, remplir*.

Noter soigneusement : la similitude entre les 3 pers. du sing. au prés. de l'ind. et au pas. simp. — Le participe présent est en *issant*. La différence entre les temps composés (participe en *i*) et les temps simples en *is*.

Veiller à ce que les élèves dérivent bien le futur de l'*infinitif* et non du prés. de l'ind.

Exercices. — 1. **Distinguer** dans les infinitifs suivants ceux qui sont du type *finir*. — Cueillir, grandir, courir, vieillir, frémir, obtenir, etc.

2. **Analyser** les verbes en *is* dans les exemples suivants : Je *finis* mon travail et je sors. — Je *frémis* en apprenant qu'un orage avait dévasté la région. — Je lis cette page qui me *remplit* d'émotion.

3. **Dicter :** As-tu *fini* ton... — *Finis* cette page. — J'*ai* bientôt *fini*. — Je suis *rempli* de crainte. — Cet orage me *remplit* d'effroi. — *Remplis* cette cuve, etc.

4. **Conjuguer** simultanément : Je *regarde* l'orage et je *pâlis* d'angoisse.

ORTHOGRAPHE. — Expirer, inspirer, soupirer, soupirail. — Un soupir, je soupire. — *Galop :* autres mots en *op :* trop, sirop.

Dictée. — I. De : un orage → gouffre. — II. Un souffle d'air. — Fièvre faisait...

3. Après la grêle.

Toutes les brindilles s'étaient détachées et aussi de menues branches vertes, des pétales d'églantine, des grappes d'acacia. Et, parmi tous ces débris pitoyables, on trouvait en grand nombre de petits cadavres d'oiseaux. Les céréales n'avaient plus d'épis ; leurs tiges étaient couchées au ras du sol ou bien à demi penchées en des attitudes de souffrance. Les foins, aplatis comme avec des maillets, formaient au long des prés une seule nappe salie. Les trèfles montraient à l'envers leurs feuilles criblées. Les pommes de terre avaient leurs fanes brisées. Les légumes du jardin n'existaient plus qu'à l'état de souvenir.

E. GUILLAUMIN.
(*La Vie d'un Simple*.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les détails indiquant les *ravages* produits par cette grêle. — Sa violence. — Souligner les objets touchés et montrer que la catastrophe n'a rien épargné. — Quelle impression générale se dégage de cette page ? — Comment doivent être les cultivateurs ? (*consternés, désespérés...*)

Mots — *Pitoyables :* qui vous rendent très tristes. — *Céréales :* citer des céréales, en faire citer : *a.* de nos pays ; *b.* des pays chauds (*riz, maïs*, etc.). — *Criblé :* percées de trous, comme un *crible* (tamis). — *Qu'à l'état de souvenir :* il n'en restait à peu près rien. — Rappel : tige de céréales = chaumes.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — La grêle se mit à tomber, d'abord quelques *grêlons*, puis aussitôt une vraie *avalanche*. Au milieu d'un tapage *assourdissant*, de temps en temps *éclataient* les bruits de vitres *cassées ;* des toits tombaient des ardoises *broyées*. En quelques minutes, les grêles *ruinent* une récolte, et *compromettent* pour plusieurs années les vignes et arbres fruitiers. — Un orage de grêle est un vrai *désastre* pour les paysans qui l'*appréhendent* avec angoisse.

ORTHOGRAPHE. — Débris, un débris. — Un abri. — Revoir les mots qui, comme *aplatis*, ne prennent qu'un *p*. — Quelques mots comme *souvenir, soumettre, souterrain*... Rapp. Éclair : *orage* (masculin).

Dictée. — Les céréales n'avaient plus d'épis → souvenir.

COMPOSITION DE PHRASES

I. **Ni piétons, ni voitures sur les routes ; les paysans vivaient à l'ombre chez eux. — Pas un souffle d'air, à peine un frisson de fièvre qui...** Imitons ces deux constructions (*ellipse du verbe*) (*répétition de la négation*). (Pas... à peine) en décrivant :

Un jardin dévasté par la grêle. — Un village désert en pleine canicule. — Une fin d'orage. — Une armoire vide. — Une recherche de champignons infructueuse. — Un pêcheur ou un chasseur presque bredouille.

II. **Faire entendre le grondement du tonnerre,** la chute de la foudre, une averse de grêle, de pluie.

III. **Montrer aussi les éclairs** (à l'approche ou à la fin — au milieu de l'orage) et ce qu'on *aperçoit* rapidement.

IV. **Des gens sous l'orage.** — Présenter quelques gravures, tableaux.

En un instant, ils furent enveloppés d'un ouragan, affolés par les éclairs, assourdis par le tonnerre, trempés des pieds à la tête (R. Rolland).

RÉCITATION

Midi.

Nul troupeau n'erre ni ne broute,
Le berger s'allonge à l'écart ;
La poussière dort sur la route
Le charretier sur le braneard.

La guêpe rôde au bord des jattes ;
Les ramiers couvrent les pignons
Et, la gueule entre les deux pattes,
Le dogue a des rêves grognons.

Les lavandières babillardes
Se taisent. Non loin du lavoir
En plein azur, sèchent les hardes
D'une blancheur blessante à voir.

La férule à peine surveille
Les écoliers inattentifs,
Le murmure épars d'une abeille
Se mêle aux alphabets plaintifs.

Immobiles devant les portes
Sur la pierre des seuils étroits,
Les aïeules semblent des mortes
Avec leurs quenouilles aux doigts.

SULLY-PRUDHOMME.

IMBERT. Mon ami Koffi. Livre de Lecture courante à l'usage des écoles africaines *C. élément.* **10 f.**

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

(2e année)

1. Canicule.

Chaque jour, la chaleur augmente ; le soleil, qui, pourtant, se lève déjà moins tôt, devient plus ardent. Les nuits, à peine plus fraîches que les soirées, ne refroidissent qu'à demi la terre. C'est tout juste, si, le matin, vers l'aube, une légère brise ranime êtres et choses.

La route poussiéreuse flambe, chauffée à blanc ; les lézards engourdis ne fuient plus devant moi. Les ruisseaux sont à sec. Nues et pelées, les collines fauves gisent, étalées sous la lumière, ainsi qu'un troupeau assoupi. Les chemins sont déserts. Le village, les fermes reposent, incapables de secouer l'accablante torpeur. Les maisons aux volets clos ont un air abandonné ; seul, un vieillard, sur le seuil de sa porte, boit, comme une liqueur, la chaleur qui lui donne une dernière illusion de bien-être et de vie.

GABRIEL FAURE.
(*Le bel été*, Fasquelle, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quel moment de l'année se situe la canicule ? (22 juillet au 23 août.) — Que trouve-t-on dans le 1er paragr. ? Des renseignements généraux sur l'accroissement de la chaleur ? (*La chaleur, le soleil, les nuits chaudes, la brise à peine plus fraîche du matin.*) — Dans le 2e paragraphe. Un choix de traits descriptifs. — Relever les détails.

Mots et expressions. — *Ranime :* rend la vie à. — *Chauffée à blanc :* rappr. d'incandescent, chauffer au rouge, surchauffer. — *Fauves :* d'une teinte rousse. — *Gisent* (gésir). — Quelle est la valeur de ce verbe ? justifié par la comparaison. — *Torpeur :* engourdissement.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer les mots du texte en italique par des mots équivalents : *augmente* (s'accroît) ; — *se lever tôt* (de bonne heure) ; *ardent* (brûlant) ; — *refroidissent* (rafraîchissent) ; — *ranime* (réveille) ; — *flambe* (brûle) ; — *engourdis* (endormis) ; — *pelées* (dépouillées) ; — *fauves* (rousses) ; — *accablante* (écrasante) ; — *seuil* (pas).

2. Faites deux phrases commençant par l'expression : *C'est tout juste si...*

Ex. : C'est tout juste si la flamme n'a pas atteint sa robe.

3. Donner les contraires de : une sentence *juste* (injuste) ; — une balance *juste* (fausse) ; — un habit *juste* (ample) ; — une *juste* fierté (non fondée).

4. Employer dans des phrases les verbes : *flamber, brasiller, brûler ;* les adjectifs : *brûlant, ardent, incandescent.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — A demi (adv.), une heure et *demie*, une *demi*-heure ; — *fuient* (conj. : fuir au prés.).

1. Relever les sujets des verbes, les compléments d'objet, les complém. de circonstance, les attributs ou équivalents d'attributs (*à sec*).

2. Analyse de la phrase : *Nues et pelées... ainsi qu'un troupeau assoupi* (sous-ent. gît).

2. Un orage.

...La nuée se précipita. Elle grondait dans un ronflement continu. Lasse et trop lourde pour continuer sa course, elle retombait au sol, affleurait le sommet des chênes. Elle atteignait les premiers grands arbres de la futaie quand sa colère, d'un seul coup, éclata...

Elle accrocha la cime d'un chêne de près de trois siècles, et, à trente mètres de hauteur, un jet de flamme, suivi d'une détonation sèche, jaillit. L'arbre éclata. Sous le cyclone lâché, un autre, arraché du sol, avec ses racines tranchées dispersant la terre autour d'une fosse subitement creusée, basculé, projeté au milieu de ses frères meurtris, fracassés par cette chute, se coucha avec des craquements horribles. Aussitôt l'éclair à nouveau fusa de-ci de-là sous les yeux de Clotaire aveuglé. Des zigzags de feu, se ramifiant en longues étincelles, des boules, des langues de flamme illuminèrent l'espace. Elles foudroyaient, hachaient les bois avec le bruit de formidables coups de canon.

HUBERT FILLAY.
(*Sous la futaie.*
Édit. du Jardin de la France, à Blois.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Que pensez-vous de l'orage décrit ? (*soudaineté, violence extrême.*) Que décrit-on plus particulièrement dans ce passage ? (*les coups de foudre et leurs effets sur la forêt.*)

Certains termes ne tendent-ils pas à prêter la vie aux éléments, aux choses ? (*lasse, sa colère, le cyclone lâché, frères meurtris*). — Relever les verbes qui expriment la violence soudaine (*éclata, jaillit, fusa*).

Autres termes : *d'un seul coup*, détonation *sèche, arraché* du sol, *subitement*. — Relever deux adjectifs exprimant la crainte, la terreur, et appliqués à des bruits (craquements *horribles, formidables* coups de canon).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — **Compléter le texte suivant** par les mots en italique : *cyclone, tornade, trombe, projetant, fonçant, rage, affolante, arrachait, mutilait, broyait, dénudés, s'étalèrent.*

En même temps, le ciel ouvert lâchait une *trombe* de grêle et de pluie.... A quinze mètres en l'air, deux chênes furent décapités, *dénudés* de leurs branches et de leur feuillage ; dix autres chênes, emportés dans la *tornade*, sautèrent du sol et pêle-mêle *s'étalèrent*. Un éclair *fonçant*, perpendiculaire, sur un géant de la forêt, de haut en bas, le fendit, *projetant* des éclats énormes autour du tronc ouvert... Emporté par la *rage*, le *cyclone* tournait sur lui-même, *arrachait, mutilait, broyait* tout sur son passage, à la lueur *affolante* des éclairs. (*H. F. — Id.*)

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Ronfler, gonfler ; — affleurait, effleurer ; — cycle, cyclone ; — horreur, horrible ; — fusa, fusée ; — se ramifiant, rameau, diversifier, divers ; — foudroyaient, foudre.

1. Dans la phrase : *Sous le cyclone lâché...* — Relever tous les termes qui complètent le sujet : *un autre* (une seule proposition).

2. Quels sont les sujets du verbe : *illuminèrent* ?

3. Relever une propos. sub. circonst. de temps. (L'idée essentielle n'est-elle pas contenue dans cette proposition ?) *Sa colère, d'un seul coup, éclata.*

4. Relever les prépositions et les adverbes.

3. Sous le soleil d'Afrique.

Les cavaliers qui forment l'avant-garde ont pris le galop pour gagner leur distance. Derrière eux, Tombouctou va disparaître ; ses contours dentelés se noient dans un rayonnement d'or, le drapeau français n'est plus qu'un point, la silhouette de la ville s'amincit, s'étire ; tout se confond, tout s'efface ; partout la prairie s'étend comme une nappe verte coupée d'îlots sablonneux, trouée de larges marais ; et, dans la fixité radieuse du ciel, cette étendue flambée de clartés, mais immobile et sans ombre, paraît une solitude morne, presque sombre.

Le soleil de midi répand une impression d'écrasement ; les chevaux ont la tête basse, les cavaliers ferment les yeux, aveuglés par une brume ardente ; dans l'universelle torpeur qui saisit la nature, les voix semblent étouffées, le tintement des étriers ou des sabres assourdi.

COLONEL BARATIER.
(*A travers l'Afrique*. Fayard.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Noter les expressions qui marquent la disparition graduelle de la ville. Faire deux dessins pour rendre sensible le passage « ... *s'amincit, s'étire* ». — Noter les traits relatifs à la prairie : *nappe* et les participes :

CHAPOTOT ET MAILLARD. L'enseig. de la composition franç. à l'école primaire... 12.50

coupée, trouée (revoir *Journ. des Inst.*, n° 40 : un pelage que *trouait* le dos des lieurs) ; — *impression d'écrasement* ; rapprocher (du texte 1) l'accablante torpeur et, plus loin, l'universelle torpeur.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Remplacer les mots du texte en italique par des mots équivalents : *forment* (constituent ; — *disparaître* (s'effacer, s'évanouir) ; — *ses contours* (sa silhouette) ; — *se noient* (s'estompent), ; — *s'étire* (s'allonge) ; — *s'efface* (s'estompe) ; — *coupée* (semée) ; — *radieuse* (rayonnante) ; — *morne* (désolée) ; — *écrasement* (accablement).

2. *La fixité radieuse du ciel :* le ciel fixe (ou immobile) et radieux.

Caractériser par un nom et un qualificatif : *le désert ondulé et immobile.*

Ex. : l'ondulation immobile... ; — *le soleil rayonnant et doré ; — la boue épaisse et noire ; — l'incendie flamboyant et sinistre ; — la plaine verte et fleurie ; — le marais profond et mystérieux ; — la lune claire et froide ; — les étoiles scintillantes et lointaines.*

Ex. : la clarté froide de la lune.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les verbes à la **forme pronom.** — Les écrire au passé composé. — 2. Lire le morceau en mettant les verbes au temps passé qui convient : *le présent* donne *l'imparfait.* 3. Relever les **attributs** dans le 2e parag. — 4. Relever les **mots relatifs.** — 5. Remplacer la conjonction : *comme* (*une nappe verte*) par un **adj. qual.** suivi de la prépos. *à* : semblable à.

GRAMMAIRE. — (Voir les questions sous le texte et les exercices de construction.)

Quelques remarques. — Fautes à éviter :

Deux verbes ayant des compléments de forme différente (direct, indirect). Pourquoi les deux phrases suivantes sont-elles incorrectes ?

J'aime et j'obéis à mon père.

Je connais et je pense beaucoup de bien de Pierre.

Rectifions. — J'aime mon père (compl. dir.) et je lui obéis (à lui). — Je connais Pierre et je pense beaucoup de bien de lui.

Rectifier de même : *J'aime et je prends de ce vin. — Je regrette et me souviendrai toujours de mon ami. — Il préfère et use de la douceur. — Ne crois-tu pas ou ne te souviens-tu pas de ce qu'il t'a dit ?*

CONJUGAISON

Clore : je *clos*, tu *clos*, il *clôt.* Temps composé : j'ai, j'avais *clos*, etc.

Éclore ; les fleurs *écloses ;* — les poussins *sont éclos.*

Enclore : j'ai *enclos* mon jardin d'une haie touffue.

Traire. Prés. : je *trais*... nous *trayons*, ils *traient.* — Imparfait : je *trayais.* — Futur : je *trairai.* — Impératif : *trais, trayons, trayez.* — Participes : *trayant, trait.*

Frire : Présent : je *fris*, tu *fris*, il *frit.* — J'ai *frit.* Les poissons furent pris et *frits* ; — des pommes *frites.*

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. **Elle accrocha la cime d'un chêne de près de trois siècles, et, à trente mètres de hauteur, un jet de flamme, suivi d'une détonation sèche,** *jaillit.*

Remarquer la place du verbe *jaillit.* Ainsi rejeté à la fin, il prend toute sa valeur, il fait image. — Analyser la phrase et sur ce modèle : *a.* Recomposer la phrase suivante :

Les hommes unirent leurs efforts dans une dernière et violente poussée et l'énorme rocher bondit du flanc de la colline, suivi d'un fracas de branches brisées.

b. Construire une phrase se terminant par : *éclata ;* une autre se terminant par : *s'élança.*

c. Construisez d'autres phrases sur le modèle suivant (La Fontaine).

Du palais d'un jeune lapin,
Dame Belette, un beau matin
S'empara...

2. Rétablir trois strophes de : **Soir d'été** (Auguste Gaud).

C'est un beau soir. *Muets* (2), les oisillons rêvent sous la *ramure* (1) ; la brise *murmure* (3) dans les blés, les *bleuets* (4) se fanent aux champs.

L'air est lourd et le couchant *rouge* (1) ; dans les *prés* (2) le grillon chante. Rien ne *bouge* (3) au creux des sillons. La plaine a des reflets *dorés* (4).

Blottis sous les *branches* (1), les hameaux semblent déserts ; personne sur les routes *blanches* (3) aux *alentours* (2). Dans les *cours* (4), nul bruit de sabots.

(*Les vers sont de huit pieds. Bien rétablir la ponctuation.*)

LE PARAGRAPHE. — Soir d'été. — Il avait fait très chaud, ce jour-là ; la soirée était charmante ; la rosée humectait l'herbe flétrie ; point de vent, une nuit tranquille ; l'air était frais, sans être froid ; le soleil après son coucher avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges ; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre (J.-J. Rousseau).

1. **Soir d'été au village** *ou* Soir d'été en ville. — (*L'air, le ciel, le soleil, la nature.*)

2. **Même sujet** (*bêtes et gens*). — 3. Matinée d'été. (*Vous vous êtes levé de bonne heure ; vos observations,* 1er parag. ; 2e parag., comme ci-dessus).

3. **La basse-cour sous le grand soleil.** — 4. **Le ruisseau desséché.**

DEVOIR COMPLET. — A. Une période de sécheresse. — Vous avez pu faire vous-même des observations ou bien vous l'avez entendu décrire par un vieillard.

Ordre à suivre : 1. Moment de l'année, la température, le temps, durée de la période. — 2. Effets de la chaleur : ruisseaux, fontaines ; les plantes, prairies, récoltes diverses. — 3. Propos et attitude des gens. — 4. Enfin, la pluie !

B. **A l'école, pendant les grandes chaleurs.** — 1. En classe, attitude du maître, des élèves. — 2. En récréation. — 3. Réflexions.

C. **Un orage.** — 1. Signes précurseurs. — 2. L'orage éclate. — 3. Pleine violence. — 4. L'orage décroît. — 5. Après l'orage.

RÉCITATION

Pluie d'été.

La pluie a versé ses ondées ;
Le ciel reprend son bleu changeant ;
Les terres luisent, fécondées,
Comme sous un réseau d'argent.
Le petit ruisseau de la plaine,
Pour une heure enflé, roule et traîne
Brins d'herbe, lézards endormis,
Court, et, précipitant son onde,
Du haut d'un caillou qu'il inonde,
Fait des Niagaras aux fourmis !

Tourbillonnant dans ce déluge,
Des insectes sans avirons
Voguent pressés, frêle refuge !
Sur des ailes de moucherons ;
D'autres pendent, comme à des îles,
A des feuilles, errants asiles ;
Heureux, dans leur adversité,
Si, perçant les flots de sa cime,
Une paille au bord de l'abîme
Retient leur flottante cité !

Les courants ont lavé le sable ;
Au soleil montent des vapeurs,
Et l'horizon insaisissable
Tremble et fuit sous leurs plis trompeurs.
On voit seulement sous leurs voiles,
Comme d'incertaines étoiles,
Des points lumineux scintiller,
Et les monts, de la brume enfuie
Sortir, et, ruisselants de pluie,
Les toits d'ardoise étinceler.

V. Hugo.

Ch. Adnet,
I. E. P. (*Nord*).

J. Rogissart,
Instituteur (*Ardennes*).

Amand. La pratique du vocabulaire et de la comp. franç. *Cours élément.* *Elève...* 6.80 *Maître.* 10.50

industrie — sauf l'aviation commerciale — n'est dans ce cas. Toutes s'exercent sur un territoire dépendant d'une souveraineté quelconque, sur un territoire national. On peut donc les protéger par des barrières douanières. Rien de semblable pour les transports maritimes. Ils sont livrés à la libre concurrence sans que la protection douanière puisse leur venir en aide. Et ce n'est là qu'une des conséquences de cette situation. Une autre bien connue dans l'histoire du Droit maritime est le caractère international des anciennes règles présidant aux litiges nés du commerce de mer. La loi de Rhodes, origine de nos « avaries communes » actuelles, née en Méditerranée, se retrouve dans les rôles d'Oloron, dans le Code hanséatique de Wisby. Ces anciens usages avaient en quelque sorte le caractère de règlements corporatifs pour les navigateurs de différentes nations, et il est impossible de dire qu'ils aient été édictés au début par une autorité souveraine. Ainsi, le caractère international des échanges maritimes se manifestait dès les temps les plus reculés.

PAUL DE ROUSIERS. (*L'Européen.*)

LECTURE II. — **Le trafic autour du monde.** — Il y a quelques années encore, le cap Horn dressait devant le trafic de l'Amérique du Sud et des États-Unis occidentaux vers l'Europe une barrière presque infranchissable. Le canal de Panama a changé tout cela. San-Francisco a été par lui rapproché de 5,500 milles de Liverpool. L'Europe engloutit maintenant les fruits et les poissons de la côte californienne. Un cargo britannique en ramène couramment quatre mille tonnes de pommes fraîches, en 180,000 boîtes, quatre cents tonnes de poisson en boîtes et trois cents tonnes de fruits séchés.

Panama a donné une impulsion gigantesque au trafic entre le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, entre les ports du golfe du Mexique et tout l'Extrême-Orient. New-York fait maintenant venir une grande partie de son beurre frais de Nouvelle-Zélande : celle-ci n'est « plus » qu'à 8,522 milles.

On économise 7.873 milles de New-York à San-Francisco par Panama, et 3.678 milles de New-York à Yokohama, par la même route, en comparaison de celle de Magellan. Grâce à Suez, Bombay avait été rapproché de Londres de 4.458 milles.

Le percement de Panama a créé un nouveau type de trafic maritime, inconnu avant lui : le trafic autour du monde. Certains navires marchands font désormais le tour du globe, par Panama et Suez : vingt-trois mille milles ; dix-huit ports ; cent vingt jours, avec un cargo de vitesse moyenne, moins encore s'il est à moteurs et plus rapide.

La base du service est le commerce entre les ports les plus importants du Japon, de Chine, des Indes néerlandaises et les États-Unis d'Amérique.

Le navire quitte New-York pour Newport-New et Savannah. Il y complète sa cargaison par du coton, du tabac. Il franchit Panama, et trouve à Los Angeles les produits californiens. Los Angeles à Yokohama est l'étape la plus longue : elle est de quatre mille sept cents milles. Le Pacifique, immense, de navigation très rude, est le royaume du navire à moteur, qui en triomphe grâce à son vaste rayon d'action, et à sa forte vitesse économique : un bon cargo franchit cette étendue en dix-sept jours.

Au Japon, il se débarrasse de sa cargaison américaine. Il atteint Shanghaï, les Philippines. C'est le terminus du parcours aller, le début du voyage de retour.

Là, échappant aux lois protectionnistes américaines, il se remplit de produits tropicaux. Il met le cap sur les Indes néerlandaises, sur les ports des *Straits Settlements* britanniques, Samarang, Sourabaya, Batavia, Pénang, Singapour, plus proche pourtant de New-York par Suez que par Panama.

Il poursuit son périple gigantesque par Colombo, Suez, Port-Saïd, Malte, l'Angleterre. Partout, il a trouvé du mazout à bon compte. L'emploi de ces nouveaux cargos rapides à Diesel a profondément modifié toute cette navigation, donné un élan énorme à l'importation des produits d'Extrême-Orient aux États-Unis. Mais les ports d'Extrême-Orient leur envoient également une proportion considérable de fret par Suez et par la Méditerranée.

Les Japonais se sont montrés particulièrement entreprenants dans l'organisation de ces lignes mondiales : du Japon au Brésil et à l'Argentine par l'Afrique du Sud, avec retour par la Nouvelle-Orléans, le canal de Panama et Los Angeles.

Le navire part de Kobé, touche Nagasaki, Hong-Kong, Saïgon, Singapour, Colombo. Un saut de plus de trois mille cinq cents milles l'amène à Durban, puis à Capetown, un autre, de quatre milles à Santos, Rio de Janeiro, Buenos-Aires. Dix jours de repos en Amérique du Sud, et le retour à Kobé s'effectue par la Nouvelle-Orléans, Galveston, Los Angeles, Yokohama. Le voyage se termine par un tour de cinq mille milles autour du Pacifique et dure exactement cinq mois.

E. DELAGE.
(*Le Temps.*).

LECTURE III.—**Le lancement de la « Normandie »** — Le vent, qui soufflait en tempête depuis deux jours sur la région nazairienne, s'était apaisé le matin, le ciel se débarbouilla de nuages et, lorsqu'une myriade d'humains minuscules vinrent grouiller autour — mais à distance — du géant, inerte sur sa cale inclinée, une clarté légère auréola toute la scène.

On a exprimé déjà l'émotion que dégage la cérémonie d'un lancement de navire ; elle n'a pas d'équivalence. Elle s'amplifie avec les dimensions du bâtiment, et pourtant, lorsque les lignes sont aussi justement ordonnées que celles de la *Normandie*, l'impression dominante est moins d'énormité que d'harmonie. Cette construction de fer éveille le même sentiment de beauté que les palais de pierre et, sur ces assises qu'on pourrait croire immuables, l'architecte naval s'égale à l'architecte terrien. Devant les courbes heureuses de cette masse, placée si puissamment sur sa base qu'elle semble fixée là pour l'éternité, on ouvre les mêmes yeux émerveillés que devant les plus authentiques chefs-d'œuvre de l'architecture la plus consacrée : le Parthénon, les Pyramides, les cathédrales gothiques, le palais de Versailles, ou devant les plus réussis des buildings new-yorkais qui dépassent aussi, et de peu — verticalement — les mêmes fatidiques 300 mètres.

Mais quelques centaines de myrmidons, esclaves d'un génie méthodique et calculateur, s'agitent sous ses flancs sans qu'on les remarque si l'on n'est pas aux premiers rangs des spectateurs ; leurs manœuvres, rapides, précises, minutées, délivrent le géant de ses liens, un à un, sur sa double voie glissante. Et à l'heure déterminée par la marée, à l'instant même voulu par le grand maître de l'opération, l'ingénieur responsable, les derniers verrous de retenue tirés, l'immense nef, comme sous un souffle invisible, bouge imperceptiblement, semble hésiter, glisse lentement, puis accélère. En s'animant, en se déplaçant soudain avec une puissance irrésistible, cette grandeur immobile s'apparente à une force de la nature. Elle entre dans les eaux, qu'elle divise, rebrousse, fait écumer, et va s'installer dans l'horizon avec une majesté presque aérienne.

Ainsi, ce 29 octobre, à 15 heures, la coque du paquebot *Normandie*, plus de 300 mètres de longueur, sur plus de 30 mètres de hauteur et plus de 30 mètres de largeur, pesant plus de 30 millions de kilos : la plus volumineuse et la plus lourde masse qui ait jamais été mue directement par la volonté de l'homme, quitta la terre et prit la mer, où elle va régner.

G. S. (*L'Illustration.*)

Mme OZOUF.

JEAN-PIERRE. La géographie pittoresque. 15 héliogravures de 1 m. × 0,65. Chac. 12.50

CHANT

TROIS NAVIRES SONT A TOULON [1]

Chant populaire
harmonisé pour chœur à deux voix
par A. RAVIZÉ.

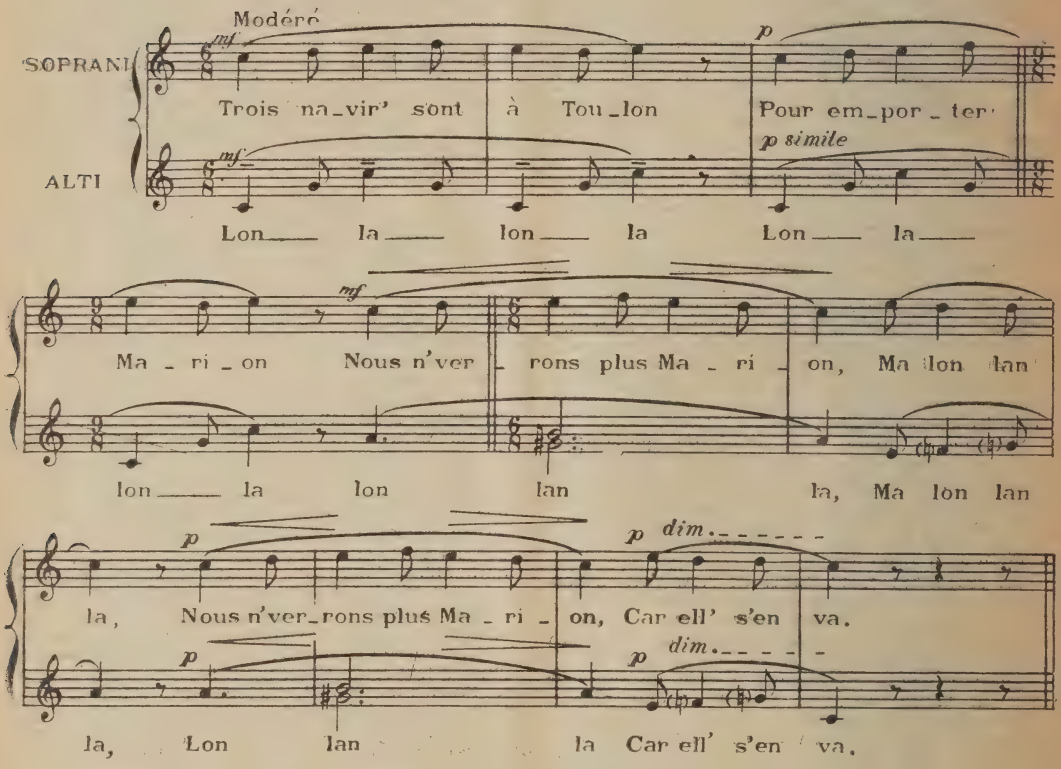

II

Marion s'en est allée,
Nous n'la verrons plus jamais,
Nous n'verrons plus Marion,
Ma lon lan la,
Nous n'verrons plus Marion,
Car ell' s'en va.

III

Trois navir' sont à Toulon,
Pour ramener Marion,
Nous verrons la Marion,
Ma lon lan la,
Nous verrons la Marion,
Car ell' viendra.

IV

Les navir' sont arrivés
Marion, j'ons embrassé,
Nous voyons la Marion
Ma lon lan la,
Nous voyons la Marion,
Que j'épous'rons.

INTERPRÉTATION. — La deuxième partie vocale de cette jolie chanson populaire est le rythme même de la mer qui berce, en murmurant : « Lon, la, lon, la » les trois navires de Marion. On chantera cette deuxième partie aussi doucement que le chant des vagues par une brise légère pendant que la première partie racontera la belle histoire. Si l'on dispose de peu de voix, le SI de la deuxième partie des 5e et 8e mesures peut être supprimé sans inconvénient.

HENRY VASSEUR.

(1) Extrait du recueil 16 *Chansons populaires* harmonisées à 2, 3 et 4 voix d'enfants avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur Durand, 4, place de la Madeleine, Paris. Prix : 12 francs. Un exemplaire seul : 0 fr. 30.

PROFIT et VIVIEN. **Le travail manuel appliqué sans outillage.....** *Broché.* **10.50** *Relié.* **12.50**

→ Solution :

Le massif est composé d'un rectangle auquel sont accolés 2 demi-cercles ayant 3 m. 50 de diamètre.

Surface du rectangle en m² : 12 × 3,5 = 42 m².

Surface des 2 demi-cercles : 3,14 × 1,75 × 1,75 = 9 m² 61.

Surface du massif : 42 m² + 9 m² 61 = 51 m² 61.

Le périmètre du massif est égal à 2 fois la longueur du rectangle plus la longueur d'un cercle ayant 3 m. 50 de diamètre.

Périmètre du massif en m. :

12 + 12 + (2 × 3,14 × 1,75) = 45 m. 98.

Longueur du fil de fer : 45 m. 98 × 3 = 137 m. 94.

13. *Une ménagère veut faire un dessus de cheminée appliqué contre le mur et débordant le marbre de 10 cm. sur les trois autres côtés. Ce marbre a la forme d'un rectangle de 30 cm. de large sur 1 m. 10 de long. Quelles dimensions devra avoir l'étoffe employée. Si l'on met sur les trois côtés qui retombent une frange coûtant 4 f. 75 le mètre, quel en sera le prix? De combien la surface du dessus de cheminée dépasse-t-elle celle du marbre?* Réponses. → 1° **L = 130 cm.; l = 40 cm.;** 2° **9 f. 975 ;** 3° **19 dm².**

14. *Pour faire un exercice de travail manuel, un écolier est pourvu d'une feuille de carton rectangulaire de 1 dm. 2 sur 8 cm. Il obtient une bordure en y traçant un rectangle distant de 1 cm. des bords; il joint 2 à 2 les milieux des côtés de ce rectangle intérieur et il a dessiné ainsi un losange. Il découpe et enlève les quatre triangles non compris dans le losange. Trouver en cm. carrés:* 1° *la surface du losange;* 2° *la surface des parties enlevées;* 3° *la surface de la bordure. (Dessinez la figure en grandeur naturelle.)* Réponses. → 1° **30 cm²;** 2° **30 cm²** ; 3° **36 cm².**

15. *Un terrain rectangulaire de 48 mètres de long est acheté 2 250 f. à raison de 187 f. 50 l'are. On place à l'entrée une barrière de 3 mètres de large qui revient toute posée à 350 f. On le clôt à l'aide d'un treillage qui revient tout posé à 7 f. 50 le mètre. Combien coûte ce treillage? Si, en plus des 2 250 f. de prix d'achat, on paie 18 p. 100 de frais, à combien revient le terrain clos?* Réponses. → **1 072 f. 5 ; 4 077 f. 50**

Questions de calcul mental.

1. *Un terrain carré a 40 m. de côté. Quel est son prix à raison de 125 f. l'are?* Réponse. → **2 000 f.**

2. *Un facteur parcourt dans la matinée 12 km. et 16 km. dans l'après-midi. Quelle distance a-t-il parcourue au bout de 5 jours?* Réponse. → **140 km.**

3. *Quel est le prix d'une douzaine de crayons valant 0 f. 90 la pièce?* Réponse. → **10 f. 80.**

4. *Quel est l'intérêt produit par une somme de 1 850 f. placée à 5 p. 100 pendant un an?* Réponse. → **92 f. 50**

5. *Vous achetez chez le boucher 875 g. de viande à 16 f. le kg. Quelle somme devrez-vous verser?* Réponse. → **14 f.**

6. *On achète 16 m. de ficelle à 0 f. 75 le m. On paie avec une pièce de 20 f. Quelle somme rendra-t-on?* Réponse → **8 f.**

7. *Combien peut-on avoir d'œufs à 0 f. 75 pièce avec 12 f.* Réponse. → **16 œufs.**

COURS SUPÉRIEUR

Graphiques.

Problème. — *Deux cyclistes vont dans le même sens. Le 1er fait 15 km. à l'heure et le 2e 20 km.; il part 2 heures après le 1er. Par suite d'une panne, le 1er cycliste est obligé de s'arrêter ½ heure au bout de 2 heures de marche; il repart ensuite à une vitesse de 10 km. à l'heure. On demande au bout de combien de temps après le départ du 2e cycliste et à quelle distance du point de départ aura lieu la rencontre (résoudre le problème graphiquement).*

→ Solution :

Soit x le temps compté à partir du départ du 2e cycliste, on a $y = 20\,x$, si y représente la distance parcourue et x le temps en heures. Le 1er cycliste marche toujours 2 heures de plus que le 2e, on a donc pour lui $y = 15\,(x + 2)$ pendant la 1re partie de son voyage et $y = 10\,(x + 2)$ pendant la 2e partie.

1° Droite représentant le mouvement du 2e cycliste :

si $x = 0$, $y = 0$;
si $x = 1$, $y = 20$;
si $x = 2$, $y = 30$.

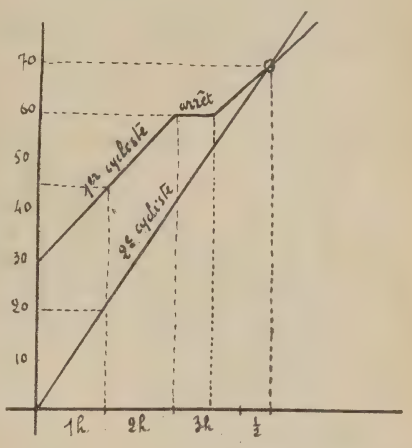

2° Droites représentant le mouvement du 1er cycliste :

a. Pendant les 2 premières heures :

si $x = 0$, $y = 30$;
si $x = 1$, $y = 45$;
si $x = 2$, $y = 60$.

b. L'arrêt représente une parallèle à l'axe des heures à une distance de 60 km. du point de départ.

c. Le cycliste repart à la vitesse de 10 km. à l'heure et au bout d'une heure de trajet il rencontre le 2e cycliste. La rencontre a donc lieu 3 h. ½ après le départ du 2e cycliste et à 70 km. du point de départ.

Problèmes.

Résoudre graphiquement les problèmes suivants :

1. *Un motocycliste et un automobiliste se dirigent dans le même sens; le motocycliste fait 70 km. à l'heure, l'automobiliste 90 km. à l'heure, mais il part 2 heures après le motocycliste. Déterminer au bout de combien de temps et à quelle distance du point de départ ils se rencontreront.* Réponses. → **7 heures; 630 km.**

2. *Deux trains distants de 250 km. se dirigent l'un vers l'autre et partent à la même heure. Le 1er fait 45 km. en moyenne et le second 55 km. On demande au bout de combien de temps et à quelle distance de l'un des points de départ ils se rencontreront.* Réponses. → **2 h. $\frac{1}{2}$; 112 km. 5**

3. *Deux piétons distants de 23 km. ½ vont à la rencontre l'un de l'autre. Le 1er fait 6 km. à l'heure, le 2e 5 km. Au bout d'une heure de marche, le 2e se repose ¼ d'heure et reprend son chemin à la même vitesse. On demande au bout de combien de temps et à quelle distance de l'un des points de départ aura lieu la rencontre.* Réponses. → **2 h. $\frac{1}{4}$; 10 km. et 13 km. $\frac{1}{2}$.**

M. Paumier,
I. E. P.

MARCANT — LE LIVRE DU MAITRE POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GEOMETRIE, DU DESSIN ET DU TRAVAIL MANUEL. Cours moyen..... 53 f. Cours supérieur .. 17 f

L'ACTUALITÉ GÉOGRAPHIQUE

Le gouffre Martel.

L'infatigable spéléologue qu'est *M. Norbert Casteret*, dont nous avons narré ici même la découverte de la véritable source de la Garonne, continue ses explorations souterraines sensationnelles. Dans un récent numéro de *L'Illustration*, il donne des détails sur une nouvelle trouvaille géologique faite par lui en 1934 et qui constitue une percée hydrologique de 530 mètres de dénivellation, digne de prendre rang parmi les plus grands abîmes connus.

C'est au cœur des *Pyrénées ariégeoises*, aux confins de la frontière franco-espagnole, en procédant à des travaux de captation des eaux du cirque du Lez pour le compte d'une société hydro-électrique, qu'on constata, à 2 200 mètres d'altitude, la disparition d'un torrent dans les profondeurs souterraines de la montagne. A l'aide de fluorescéine on découvrit ensuite que les eaux de ce torrent réapparaissaient au jour à 3 kilomètres de distance et à 530 mètres plus bas. M. Norbert Casteret fut chargé d'explorer son cours souterrain. Il réussit tout d'abord à découvrir une grotte au fond de laquelle coulait le torrent recherché dont il put suivre le cours pendant plus d'un kilomètre à travers une succession de galeries et de salles féeriques renfermant de splendides concrétions : cristaux géants d'une limpidité sans égale ; stalactites mates ou flamboyantes, lisses ou épineuses, blanches, rouges, noires, mordorées, vertes... ; aiguilles démesurées aussi fines que des fils d'araignée, se brisant au moindre souffle ; lanières argentées ayant l'aspect d'écheveaux de soie, pendant aux voûtes et aux parois et si souples qu'on peut les enrouler autour du doigt. A 1 600 mètres de l'entrée, une fissure étroite parcourue par une trombe d'air glacé d'une extrême violence ne fut franchie que quelques mois plus tard, aux prix de difficultés inouïes. L'héroïque explorateur, accompagné de sa femme, dut ensuite escalader sous une douche glacée toute une série de cascades, ne s'arrêtant, exténué de fatigue, qu'après deux kilomètres, au pied d'une septième cascade élevée, défendue par un lac profond.

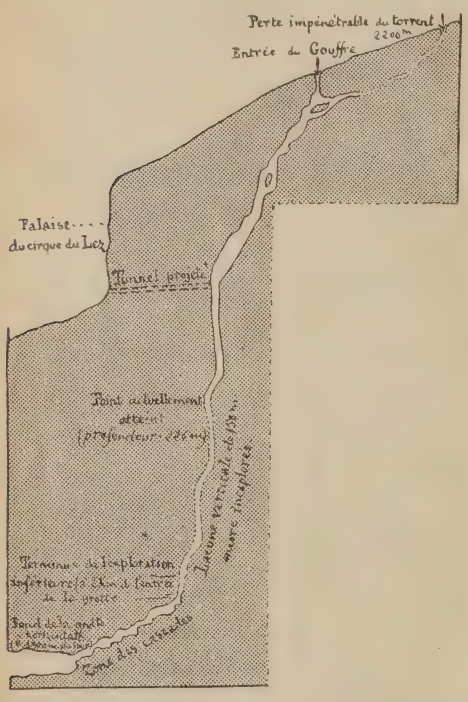

Coupe schématique du gouffre Martel et de la portion terminale de la grotte sous-jacente. D'après « *L'Illustration* ».

Abandonnant ensuite la grotte, il se rendit plus haut dans la montagne, vers la perte du torrent, et découvrit un jour, masqué par des rhododendrons, un trou de la grosseur d'un homme et d'où montait un fin brouillard. Aidé d'une corde solide, il s'y glissa jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur et eut la surprise d'y entendre, venue des profondeurs de l'abîme, la voix du torrent souterrain. Quelques jours plus tard, accompagné de deux aides robustes, il reprit son exploration ; dans l'eau glacée et à travers d'invraisemblables chaos rocheux, il poursuivit sa reconnaissance du cours du torrent, ne s'arrêtant que sur la lèvre d'un abîme vertical, à 140 mètres sous terre. Au cours d'une expédition ultérieure et après d'angoissantes péripéties, il reprit la descente impressionnante de cette dernière cascade. « Tantôt dans les embruns et la trombe d'air de cette cascade, tantôt recevant de plein fouet ses gifles brutales et glacées, écrit-il, je suis descendu le long de mes échelles souples, confiant en la poigne du trio qui me tenait en laisse avec une corde de 200 mètres. Coiffé de mon casque et la tête rentrée dans les épaules, aveuglé et suffoqué par l'eau, j'ai touché un redan à 60 mètres de profondeur verticale, pour continuer à descendre, dans un puits à 45 degrés où le torrent bondit et écume, jusqu'à une nouvelle chute verticale mugissante. Là mon sifflet gorgé d'eau ayant baissé de ton, les signaux n'étaient plus perçus par mes compagnons restés en haut et j'ai dû remonter avec de grosses difficultés, très éprouvé par la violence de la cascade et sa basse température, ayant atteint la profondeur respectable de 225 mètres. »

Par la suite, au cours de plusieurs séances qui faillirent, à différentes reprises, se terminer tragiquement, le gouffre a été mesuré avec beaucoup de précision et on a ainsi découvert qu'à 140 mètres de profondeur il n'était séparé des falaises du cirque que par une épaisseur de roche de 70 mètres, à travers laquelle va être percé un *tunnel* permettant la récupération des eaux du torrent souterrain, lesquelles alimenteront ensuite les turbines de l'Union pyrénéenne électrique.

Ainsi M. Casteret étant descendu à 225 mètres de profondeur dans le gouffre et s'étant élevé d'environ 100 mètres dans la grotte, il ne reste à explorer, pour opérer la jonction, que 150 mètres environ, il doit s'y employer au cours de l'été 1935 ; ses efforts opiniâtres et souvent héroïques seront certainement couronnés de succès.

Les résultats obtenus dès maintenant font le plus grand honneur à l'explorateur. Le dispositif découvert illustre de la plus heureuse façon et à la plus grande échelle connue le mécanisme de la circulation des eaux souterraines. Le gouffre ariégeois, dénommé *gouffre Martel*, en l'honneur du grand spéléologue français, a des dimensions qui lui assurent une place d'honneur à côté des plus grands abîmes connus situés l'un et l'autre en Italie, l'abîme Bertarelli (Istrie), 450 mètres, et le gouffre della Preta (Vénétie), 637 mètres. Rappelons que le célèbre puits de Padirac mesure 103 mètres de profondeur, jusqu'au niveau de sa rivière souterraine, et que l'aven Armand en Lozère, sur le Causse Méjean est haut de 200 mètres environ tandis que l'abîme de l'Heyle, en pays basque, n'a été sondé que sur 275 mètres.

R. O.

KUHN. LECTURES DU SAMEDI..... 7 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Quelques plantes de chambre.

Il y a des plantes qu'on cultive en chambre. On les installe sur le rebord de la fenêtre ou sur une petite table jardinière.

Installons un « petit jardin » à la fenêtre de notre classe. Observons bien les quelques conseils suivants ;

I. Le sol des fleurs en pot.

Le bon sol de jardin convient aussi pour les fleurs en pot. Allez chercher de la terre des taupinières, c'est la meilleure. (Pourquoi ?) Vous pouvez aussi faire le mélange suivant : terre d'humus de bois et sable moyen. Conservez ce mélange en un endroit frais et aéré.

II. Le pot.

Les pots en terre cuite, au fond troué, sont les meilleurs. Vous pouvez aussi utiliser des caisses en bois. Couvrez le trou du fond avec un tesson de terre cuite, disposez-y une couche mince de cailloux, puis remplissez le pot de bonne terre jusqu'à 2-3 centimètres du bord. Tassez légèrement, arrosez bien, semez ou repiquez. Les pots vernissés et les boîtes de fer-blanc sont peu recommandables.

III. Comment doit-on arroser?

Arrosez seulement quand la terre commence à sécher. Touchez-la avec le doigt. C'est une mauvaise habitude que de donner un peu d'eau tous les jours. Arrosez seulement quand c'est nécessaire, mais alors donnez de l'eau copieusement. L'eau ne doit pas s'amasser dans les sous-tasses. Arrosez avec de l'eau tiédie. Laissez tiédir l'eau de la conduite et de la fontaine. Rien n'est plus nuisible qu'un refroidissement brusque des racines.

IV. Quelques plantes.

1. **Les capucines.** — Semez-les en mars et en avril (4-6 graines par pot). Tendez des ficelles dans le cadre de la fenêtre et observez comment les plantes montent à l'aide du pétiole des feuilles. Les capucines fleurissent jusqu'en automne. Arrosez d'abord modérément, plus tard copieusement.

2. **L'œillet de jardin.** — Procurez-vous de jeunes souches chez le fleuriste. Dessinez les tiges noueuses et les fines feuilles. Arrosez modérément. N'exposez pas le pot au plein soleil.

3. **Le géranium** (pélargonium). Mettez ce pot à la fenêtre ensoleillée. Arrosez bien quand il fleurit. Dessinez les feuilles et les fleurs. Observez comment le fruit capsule lance la semence au loin. Faites des boutures.

4. **Le fuchsia.** — Dessinez la feuille, le calice coloré de 4 lanières et la jolie fleur rouge qui pend comme une sonnette. Arrosez bien pendant la floraison.

5. **L'éphémérine** (lis pendant). — Placez cette plante sur une console. Arrosez-la bien.

Préparez aussi des oignons de jacinthe et de tulipe, en pot de terre ou en verre spécial. Allez observer chaque jour. Suivez attentivement le développement des feuilles, des fleurs et des fruits. Recueillez la semence pour l'année prochaine. Placez les plantes à la cave pendant l'hiver.

Affichez au mur une grande feuille de papier et dessinez souvent ce que vous observez.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'étang paisible.

I. Une société curieuse.

Chaque étang (et chaque mare) pullule d'êtres vivants. Le plus souvent ils sont tellement petits qu'on ne peut les distinguer à l'œil nu. D'autres sont transparents et presque invisibles.

Installez-vous au bord d'un étang et observez : la danse saccadée des **puces d'eau**, la nage **des insectes aquatiques**, **la punaise d'eau** qui nage sur le dos en ramant de ses pattes postérieures bordées de poils, les **moustiques**, **les larves de libellule** se promenant au fond (voyez comme elles avancent : elles jettent toute l'eau contenue dans les intestins et cette expulsion les projette en avant avec une grande vigueur), les **hydromètres** au corps grêle, aux pattes maigres.

Voyez les **apus** qui portent une carapace comme un bouclier, les **puces d'eau**, très petites; les **cyclopes borgnes** (l'œil unique est à la partie antérieure de la tête), les **sangsues** noires ou brunes aux reflets verdâtres, les **dytiques bordés** voraces, vert bronzé, bordés de jaune, attaquant même les petits poissons, l'**hydrophile**, portant sous le ventre une grande épine pointue.

Toutes ces bêtes (et il y en a d'autres !) se font une guerre perpétuelle. Chaque animal combat pour sa place et sa nourriture. Attrapons quelques-unes de ces bêtes et mettons-les dans l'aquarium scolaire.

II. Le dytique.

Observons le dytique bordé dans l'eau. Voyez comme il nage, comme il s'approvisionne en air (sous les ailes). Couvrez le verre, le dytique peut s'envoler. Comparez le dytique à un bateau (forme, position des pattes-rames bordées de longues soies raides). La larve du dytique vit aussi dans l'eau. Elle est allongée, a 6 pattes et est carnassière. Regardez les terribles mandibules dont elle se sert pour inoculer dans leur proie un liquide digestif. Puis elle pompe ce liquide qui rentre dans son estomac. Elle attaque des tritons, des poissons, des têtards et des insectes.

III. L'écrevisse de ruisseau.

L'écrevisse vit sur le fond des ruisseaux. Pendant le jour elle se cache sous les pierres. Le soir, elle va à la recherche de sa nourriture. Voyez comme sa couleur bleu vert foncé la cache bien. Observez aussi les longues antennes (animal nocturne).

1. **Un animal bien protégé** — Nous distinguons 3 parties du corps : tête, thorax et abdomen. Le thorax a 13 anneaux, l'abdomen en a 7 qui sont mobiles. Le dernier anneau a la forme d'un éventail qui frappe l'eau à la manière

MARCHADIER. Propos d'un rural (Sujets de conférences agricoles)... 12 fr.

d'une nageoire. Cette queue est large, très mobile, et pourvue de poils qui se dressent et se couchent. Avec la queue, l'animal se défend aussi.

Regardez la carapace : peau encroûtée renfermant du calcaire (y mettre quelques gouttes d'acide). L'écrevisse est enserrée dans cette carapace comme dans une cuirasse inextensible (inconvénients : poids, mouvement et grandissement gênés). Quand l'écrevisse croît, la carapace se fend et s'ouvre. L'animal s'en dégage comme d'un manteau devenu inutile.

Une nouvelle carapace, molle et extensible, se forme et se solidifie dans l'espace de quelques jours.

2. **Comment elle se déplace**. — L'écrevisse habite les fonds des eaux, elle marche donc plus qu'elle nage. Voyez les 5 paires de pattes attachées au thorax. La première paire a des pinces puissantes qui saisissent la proie. Les pinces des autres paires de pattes sont plus petites. Elles découpent et broient la nourriture et la poussent à la bouche. Voyez aussi les fausses pattes poilues de l'abdomen où la femelle porte les œufs.

Observez comme elle marche, comme elle nage. Elle se déplace à reculons seulement quand elle veut se cacher.

3. **Comment elle se nourrit**. — Elle mange des animaux vivants, des animaux morts et des débris végétaux (limaces, escargots, petits poissons, insectes, moules, herbes aquatiques).

Elle découvre sa nourriture à l'aide de ses antennes longues et sensibles (qu'elle plie en arrière pour les protéger) et de ses gros yeux très mobiles et fixés sur des tiges. Elle a deux paires d'antennes (organes du toucher et de l'odorat).

La bouche a des mâchoires solides. Dans l'estomac il y a les « yeux d'écrevisse », petits corps calcaires qui servent à la formation de la carapace.

4. **Respiration et reproduction**. — L'écrevisse a des branchies ressemblant à des plumes délicates. Cherchez-les sous la carapace, aux pattes. L'eau entre à l'abdomen, arrose les branchies et sort au devant. L'air de l'eau revivifie le sang.

5. **Un crustacé**. — L'écrevisse est un **crustacé**. Montrer des images avec homard, langouste, crevette, crabe, cloporte.

IV. La moule d'eau douce (mulette).

Mettons une moule sur la couche de sable de l'aquarium. Observons comme elle ouvre sa coquille à deux valves, comme elle sort le pied, organe de locomotion et de fixation. Touchez le pied avec une baguette et observez comme la moule se cache dans le sable.

1. **Son corps mou**. — Nous y distinguons le pied, le manteau, les branchies. Le manteau tapisse les valves (valves et manteau sont comme les deux reliures superposées d'un livre). Le pied est musculeux. Dessinez une moule cachée en partie dans le sable.

2. **La coquille**. — Observons une coquille vide à face externe cornée, face interne nacrée. Montrer que la coquille est en calcaire. Bien voir la charnière.

3. **Respiration et nutrition**. — L'eau arrose les branchies. La moule se nourrit de tout petits animaux et de débris de plantes que le courant d'eau verse dans sa bouche.

4. **Reproduction**. — La femelle dépose ses œufs entre ses branchies, de toutes petites larves en sortent qui vivent en parasites sur les poissons. Puis elles se détachent et croissent lentement (âge moyen de la moule : cinquante ans et plus).

5. **Un mollusque**. — Corps mou sans membres, coquille calcaire, sang incolore.

Montrer images avec :

a. Moules de mer, huîtres, coquillages de mer, tarets ;

b. Escargots et limaces (mettre des planorbes dans l'aquarium) ;

c. Seiche, poulpe.

V. Travaux personnels.

Plan et idées directrices d'un travail d'ensemble d'observations et de réflexions : LA VIE A ET DANS L'EAU.

1. **Animaux**. — Les visiteurs : hirondelles, bergeronnette, canard sauvage, oie sauvage, héron, rat d'eau, grenouille.

But de la visite : des insectes naissent dans l'eau et y séjournent. Quels animaux les chassent ? Lesquels se nourrissent de poissons, de plantes aquatiques ?

D'autres animaux se cachent dans l'eau. Lesquels ?

Les animaux vivant dans l'eau sont adaptés à leur milieu : forme, protection contre humidité et froid ; organes de respiration (branchies), organes de locomotion (nageoires larges et mobiles), bouche préparée à manger des plantes et des bêtes aquatiques.

2. **Plantes**. — Observez : roseau, ciguë aquatique, populage des marais, héléocharis des marais, cirse des marais.

Grande profusion de plantes : humidité, vase fertile, l'eau amène des graines.

La face inférieure des feuilles aquatiques est poilue. Les poils abritent les stigmates.

3. **Réflexions intéressantes**. — L'eau est le milieu favorable pour de nombreux animaux et de nombreuses plantes. La vie de ces êtres vivants dépend de l'eau (nourriture, protection, élevage des petits). L'eau conditionne l'organisation de ces êtres vivants. La vie des animaux aquatiques dépend des plantes aquatiques (nourriture, protection, frai). La vie de nombreux animaux dépend de celle d'autres animaux (mouches - hirondelle, poissons - loutre, escargots - écrevisse). La présence d'un être vivant est conditionnée par celle d'un autre être vivant. Le nombre des animaux à un certain endroit dépend de la quantité de nourriture que les animaux trouvent à cet endroit. Le plus petit être vivant est utile pour l'ensemble de l'organisation de la vie.

4. **Observez aussi les plantes immergées**. — Mettre de l'élodéa (peste des eaux) dans l'aquarium.

Observez les bulles d'oxygène. Rappeler leçon sur la décomposition de CO^2 par la chlorophylle. Les animaux aquatiques ont besoin d'oxygène, les plantes aquatiques ont besoin de gaz carbonique. Les plantes procurent aux animaux l'oxygène, la respiration des animaux produit le gaz carbonique (loi d'harmonie).

E. BANNWARTH,
Instituteur à Mulhouse.

CHANTICLAIRE. Comment réaliser 250 expériences de phys. et de chim. à peu de frais. 1 2.20

2. **Géométrie.** — *On donne deux circonférences O et O' tangentes extérieurement en M. Le rayon R de la première est égal au triple du rayon R' de la seconde. On mène les tangentes extérieures AA'P et BB'P communes aux deux circonférences. Elles se coupent sur l'axe en P.*

1° *En fonction de R, calculer OP et AP.*

2° *Quelle est la grandeur de l'angle AOP.*

3° *Calculer en fonction de R la surface du quadrilatère OABP.*

Application numérique : R = 1 cm. $\times \sqrt{3\sqrt{3}}$.

4° *Mener la tangente commune CMD. Montrer que cette tangente divise la surface du quadrilatère en deux surfaces PCD et CDBOA dont le rapport est 1/2.*

→ INDICATIONS. — La parallèle O'E à PA détermine le triangle rectangle OO'E semblable à OAP :

$$\frac{OP}{OA} = \frac{OO'}{OE} = \frac{3R' + R'}{3R' - R'} = 2.$$

Donc :

$$OP = 2\,OA = 2\,R$$

et

$$AP = \sqrt{OP^2 - OA^2} = R\sqrt{3}.$$

2° Puisque OA est la moitié de l'hypoténuse OP, $\widehat{OPA} = 30°$ et $\widehat{AOP} = 90 - 30 = 60°$.

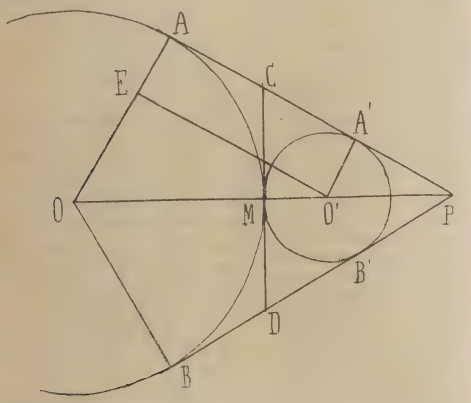

3° Le quadrilatère OAPB est le double du triangle OPA.

Or : aire OAP $= \frac{1}{2}$ OA $\times$ AP $= \frac{1}{2} \times R \times R\sqrt{3} = \frac{R^2\sqrt{3}}{2}$.

Donc : aire OAPB $= R^2\sqrt{3}$.

Si $R = \sqrt{3\sqrt{3}}$, $R^2 = 3\sqrt{3}$ et

aire OAPB $= 3\sqrt{3} \times \sqrt{3} = 9$ cm².

4° Dans le triangle CPD, la droite PM est hauteur et bissectrice et l'angle CPD $= 60°$: ce triangle est équilatéral.

Aire : CPD $= \frac{CD^2\sqrt{3}}{4}$ et la hauteur PM $= \frac{CD\sqrt{3}}{2}$.

Donc :

$$CD = \frac{2\,PM}{\sqrt{3}} \quad \text{et} \quad CD^2 = \frac{4\,PM^2}{3}.$$

Aire CPD $= \frac{PM^2\sqrt{3}}{3} = \frac{R^2\sqrt{3}}{3}$,

soit le tiers de l'aire de OAPB ; donc l'aire de OACDB égale $\frac{2\,R^2\sqrt{3}}{3}$; le rapport cherché est $\frac{1}{2}$.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* C. MORISOT, *Professeur d'École Normale.*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le Val de Loire.

(Suite et fin.)

L'économie rurale.

L'agriculture du Val de Loire, en dehors de quelques territoires récemment défrichés, ne fut tout d'abord, et pendant longtemps, qu'un reflet de celle des plateaux voisins, orientée principalement vers la production des grains. Actuellement, grâce au développement de moyens de transport qui lui épargnent l'obligation d'assurer le ravitaillement local et lui permettent d'aller chercher au loin les marchés rémunérateurs, elle s'est tournée le plus souvent vers des *cultures riches* : légumes, arbres fruitiers, vignes, dont elle tire des revenus bien supérieurs à ceux que peuvent procurer les meilleures terres à céréales. « En vallée d'Anjou, note M. Roger Dion, la récolte des graines de carotte ou celle des poires assuraient par hectare un produit brut de 12 000 francs à la veille de la crise économique actuelle, alors que les 35 quintaux de blé fournis par les plus riches terres de Beauce représentaient une valeur marchande presque trois fois moindre ».

Ces cultures riches exigent beaucoup de soins et cessent d'être rémunératrices lorsqu'elles doivent être faites avec le secours d'un important personnel salarié. Aussi sont-elles par là inséparables de la très petite propriété et du faire-valoir direct. « La fragmentation des domaines en petites unités d'exploitation, la mise en valeur du sol alluvial par la culture intensive des légumes, des fruits ou des plantes industrielles, ont fortement accentué la personnalité géographique du val de Loire. »

Une région toutefois est restée en dehors de cette évolution : la partie supérieure du val, *Berry* et surtout *Nivernais*, qui ne connaît encore ni la petite propriété, ni les cultures spéciales qui ont si fortement accru la valeur des terres alluviales situées plus en aval. Là subsistent des « domaines » de 50, 80 hectares et davantage confiés à des métayers ou à des fermiers qui, à l'exemple des régions voisines : Bazois et pays de l'Yonne, ont multiplié les prairies et pratiqué l'élevage intensif des bœufs charolais. Assez pauvre en prés naturels, ce haut val de Loire put augmenter son cheptel en introduisant des cultures fourragères dans l'assolement. On put alors ménager l'herbe des prés naturels d'embouche, d'ailleurs multipliés dans les dépressions latérales. Actuellement, on s'attache, sans négliger les animaux de boucherie, à former des reproducteurs.

Tandis que le val berrichon et nivernais a un aspect bocager, *en aval de Briare* les champs découverts font penser à la Beauce. L'agriculture beauceronne a, en effet, trouvé des imitateurs parmi les cultivateurs de grands domaines dans le *Val orléanais*. On a surtout essayé de faire, à l'imitation de la Beauce, la grande culture de la betterave sucrière. Mais l'extension de cette culture s'est heurtée à un sérieux obstacle : les sols de limons fins favorables à la betterave sont dans cette région, — à l'inverse de ce qui se produit dans la plaine beauceronne, — très irrégulièrement dispersés, selon les vicissitudes de l'alluvionnement. La culture du blé a, par suite, continué de l'emporter sur celle de la betterave, dans les grandes exploitations. Celles-ci, se trouvant dans des conditions générales d'exploitation moins favorables qu'en Beauce, ont fait place peu à peu au faire-valoir direct et à la petite propriété qui ont tendance actuellement à conquérir le val orléanais comme ils ont conquis, de longue date, la plaine submersible d'Orléans à Nantes. Dans cette dernière partie du val s'est développée depuis longtemps une agriculture originale. Le climat y atteint sa plus grande douceur et le fleuve, qui resta jusqu'à la fin du XVIIIe siècle la plus grande

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Racine... Broché..... 11 fr. Relié..... 15 fr. Toile noire.. 16.50

voie commerciale de France, permettait, de longue date, une certaine spécialisation de la contrée. Aussi la petite propriété y fut-elle, de bonne heure, la règle : son origine réside principalement dans le vignoble entre Orléans et Blois et dans la prairie naturelle dans les Varennes tourangelles et dans la vallée d'Anjou.

Le *vignoble du val orléanais-blésois* bénéficiait, en plus de la voie de communication qu'était la Loire, d'une meilleure exposition que celui des autres parties du val, mal orientées (en amont) ou trop encaissées (en Touraine). D'abord producteur de crus excellents en de grands domaines bourgeois, il fut démembré peu à peu au profit des ouvriers qui le travaillaient. Ces derniers délaissèrent peu à peu la production des vins supérieurs pour celle des « gros noirs », expédiés sur Paris, distillés ou transformés en vinaigre à Orléans. Malgré la concurrence du Midi, le vignoble du val orléanais-blésois ne cessa de s'étendre jusqu'au moment où la crise du phylloxera le ruina. Depuis lors il n'a été replanté qu'en partie et avec des hybrides. Seuls quelques vignerons de vieille souche restent fidèles aux cépages qui ont fait la réputation de leurs vins.

La grande majorité des ruraux de cette partie du val cherche actuellement un complément de ressources dans la culture des *arbres fruitiers* (cassis en particulier) et des *légumes de plein champ* : haricots, pois, pommes de terre, asperges. Par ailleurs, les chemins de fer, en permettant l'expédition quotidienne sur Paris de denrées périssables, leur ont ouvert d'autres possibilités. L'élevage méthodique des vaches laitières fournit, entre Sancerre et Blois, une importante production de lait et les laiteries coopératives se développent.

Une évolution comparable s'est produite en *Touraine* et en Anjou avec, toutefois, au point de départ, des données différentes. Dans les Varennes et dans la vallée, l'abondance et la continuité des pâturages naturels ont longtemps permis l'exploitation en commun de vastes pacages. La nourriture du bétail se trouvant ainsi assurée pour une très large part, la surface de l'exploitation privée pouvait être employée chaque année et dans sa totalité à fournir des denrées ou produits uniquement destinés à la consommation humaine. L'engrais fourni par le troupeau permettait en outre une large fumure des terres cultivables s'étendant sur les parties les moins basses du val. Ces terres pouvaient par suite nourrir une abondante population. L'agriculture varennière, moins favorisée que celle de la vallée pour les sols, orienta de bonne heure son effort vers des *productions de luxe* dont les châteaux du voisinage lui donnaient l'écoulement. Puis lorsque Paris eut retenu la Cour, elle cultiva des légumes pour le ravitaillement de la capitale et aussi pour l'exportation vers les colonies d'Amérique par la Loire et Nantes. Les *Vallerots*, eux, certains d'avoir du blé sur une de leurs soles, affectèrent la seconde à des cultures industrielles : *chanvre* et *lin*. Ce dernier fut abandonné, du moins en grande culture, vers le milieu du XIXe siècle, vaincu par la concurrence du lin des pays baltes. Le chanvre résista plus longtemps, assuré de débouchés sur Nantes pour les cordages de marine et sur Angers pour la fabrication des grosses toiles.

Actuellement l'économie des Varennes s'est profondément transformée. Tout d'abord les prairies communes, où l'on pratiquait la vaine pâture, ont été démembrées et morcelées, ce qui entraîna l'exode vers les villes des plus pauvres propriétaires, incapables de résister sans le secours de cette vaine pâture. Puis, les machines aidant, l'avantage économique passa aux exploitations qui nécessitent le moins de bras pour une même étendue et peu à peu les produits varenniers, et encore plus le chanvre, périclitèrent.

Comme en Orléanais, on apporte maintenant grand soin à l'élevage des *vaches laitières*. En basse vallée d'Anjou, on se contente encore, pour leur nourriture, des herbages naturels mais, en Touraine, des cultures fourragères assurent un rendement élevé. Comme en Orléanais encore, on cultive en Touraine et dans la partie amont de la vallée d'Anjou les arbres fruitiers et les légumes de plein champ. La crise actuelle semble pousser cette région et, plus encore, la basse vallée d'Anjou, à la culture des plantes porte-graines : oignons, carottes, etc., pratiquée scientifiquement.

Le peuplement.

La nombreuse population du val n'a guère trouvé que des conditions d'habitat assez précaires. En dehors des buttes d'alluvions anciennes, les maisons furent tout naturellement bâties sur le bombement médian, le dernier submergé par les crues. En outre, bien avant la construction des « turcies » et des « levées », les habitants édifièrent des tertres insubmersibles pour y bâtir leurs maisons. Comme l'eau potable est partout présente vers 4 mètres de profondeur, cet habitat rural est essentiellement dispersé. Les types de maisons n'offrent rien d'original et s'apparentent, selon les sections du val, aux fermes du sud, à cour ouverte ou à celles de Beauce, à cour fermée.

Trait original de ce pays avant tout agricole : le *peuplement urbain* y tient une place fort honorable. De Decize à Nantes s'échelonnent sur le fleuve 10 villes de 5 000 à 78 000 habitants. L'importance de ce peuplement tient au rôle ancien de la Loire comme voie commerciale. Actuellement, si l'activité de la voie fluviale est nulle, de grandes routes longent le fleuve, empruntant souvent le sommet des levées et des chemins de fer suivent sa vallée, de remblai en remblai. En outre, au courant commercial parallèle au fleuve s'ajoute l'activité routière et ferroviaire qui résulte des relations très anciennes existant entre les pays du Rhône et ceux de la Loire d'une part, entre les pays du Nord et l'Ile de France et ceux du Massif Central et de l'Aquitaine d'autre part. Ces grandes relations ont provoqué à la traversée du fleuve des villes « têtes de pont » : Decize, Nevers, La Charité, Cosne, Briare, Gien, Orléans, Blois, Tours, Saumur. Ces villes sont aujourd'hui non seulement des lieux de transit, mais des gares pour l'expédition des produits du val. Elles agrémentent la région de leurs mails et de leurs monuments. *Tours*, la principale, est devenue à titre de métropole romaine, puis de dépositaire du corps de saint Martin, enfin de résidence royale et de centre industriel, l'objectif des grandes routes transversales que les conditions naturelles avaient tout d'abord orientées vers d'autres parties de la vallée (Amboise notamment). Les difficultés que la nature des lieux opposait à la formation d'un carrefour de voies terrestres dans la plaine alluviale y furent compensées par certaines conditions topographiques et géographiques : présence au bord même du fleuve de buttes insubmersibles, possibilités de communications entre la Loire et le cours inférieur du Cher, grands espaces libres, passage de la route longitudinale des Varennes, etc.

Cette brève analyse ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite de la valeur et du contenu de l'ouvrage de M. Dion. Partout le présent est expliqué par le passé et ce n'est pas là un des moindres mérites de cette brillante thèse. « Partout dit M. Demangeon dans les *Annales de Géographie*, on suit cet effort qui est le propre du vrai savant et qui consiste, en appliquant aux choses de la nature les dons d'une observation curieuse et aux choses économiques l'analyse ingénieuse des documents, à vider le fond des problèmes, à n'abandonner une question qu'après l'avoir épuisée. » Ajoutons qu'une illustration abondante et originale accompagne le texte et contribue puissamment à éclairer la démonstration. Aussi M. Demangeon (et on ne saurait trouver meilleur juge en la matière) considère-t-il à juste titre l'étude de M. Roger Dion, où la géographie physique et la géographie humaine se présentent en une intime collaboration, comme « l'un des meilleurs travaux et des plus féconds que nous ait donnés la jeune génération de géographes français ».

R. Ozouf.

Clot. Contes et Récits d'Outre-Manche..... *Broché*.... 11 fr. *Relié*..... 15 fr. *Toile noire*... **16.50**

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

ENSEIGNEMENT

Professorats officiels de musique. État, ville de Paris, cours oral et par correspondance. Renseig. J.-R. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences, M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

PERMUTATION

Institutrice Nord, permuterait Indre. J. I. nº 634.

Instituteur région paris. dem. perm. Alsace, Vosges. J. I. nº 639.

Institutrice tit. poste 25 km. Reims, com. fac. 1 h. 12 Paris direct, perm. Saône-et-Loire, Côte-d'Or ou Rhône. J. I. nº 641.

Instituteur Oise, 1 h. 15 Paris perm. Allier, Cher, Indre, P.-de-D. Nièvre, Haute-Vienne. J. I. nº 643.

Institutrice Eure, Ouest Versailles. 1 h. 3/4 Paris, 6 p. élec., petit effectif, perm. Seine, S.-et-O. Touj. val. J. I. nº 647.

Institutrice bon poste près Vichy perm. Puy-de-Dôme. Touj. valable. J. I. nº 649.

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd. Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Institutrice t. sér. 26 a. phys. as. bien, sentimentale, dés. corres. le plus tôt avec collègue de 30 à 35 ans, cél., t. sér.; santé, en vue mariage. J. I. nº 645.

Ingénieur 24 ans, 1m,74, dés. entrer en rel. en vue mariage avec jeune fille fonctionnaire ou normalienne. Envoyer photo si possible. Discrétion assurée. J. I. nº 646.

Institutrice 33 ans, corresp. instituteur célibataire. J. I. nº 648.

Instituteur Tunisie, 21 ans, corresp. institutrice même âge. J. I. nº 650.

DIVERS

Vend, prix intéres. app. projec. fixe, neuf. Envoi franco. J. I. nº 640.

Pour les vacances j'avance de suite, argent rembours. en une ou plusieurs fois. Discrét. assurée. Etude, 13 rue Rougemont, Paris (9e).

HOTEL-PENSION

Villefranche-sur-Mer, près Nice, Hôtel Ker-Maria, plages, 25 fr., pens. compl.

Fonctionnaires passez vos vacances à Lesconil (Finistère). Grand hôtel des Dunes, bas prix, cuisine renommée, garage et pêche.

Alsace, villa « Mon Repos », Gœrsdorf (Bas Rhin). Air pur, repos, forêts, excursions, cuis. très soignée, 22 fr.

Nice hôtel Carlone, 2 boul. Carlone, chamb. conf. eau, cour, plein Midi, cuis. soignée, jardin ombr. Prix mod.

Granville (Manche), Agence de la gare. Locations balnéaires.

VILLÉGIATURES

Pavillon meublé 3 pièces à louer saison baie Paimpol, Port-Lazo. Ecrire, Perrot, institutrice retraitée. Plouezec (C.-du-N.). J. I. nº 644.

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

SALIES-DE-BÉARN (Bses-Pées)
HERMITAGE HOTEL
Cure d'Air et de Repos, Eau chaude et froide, Chauffage central, Jardin. Ouvert toute l'année. Pens. complète : **30 fr.** *Remise aux Universitaires.*

HOTEL LOUVOIS - VICHY
Près sources, parc, casino, tout confort, prix modérés.
Recommandé par Instituteurs et Professeurs y ayant séjourné.

VINS des COTES du RHONE
Rouge, Blanc, Rosé, qualité supér., prix défiant toute concurrence. Château-Neuf-du-Pape, Tavel, Muscat vieux, Vieilles Eaux-de-Vie, 2 échant. **3 fr.**
CAVE TOURNEUVE, à CAVAILLON (Vaucluse).

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart, PARIS
Catalogue " C " gratuit sur demande.

Pour recevoir gratuitement le Numéro I de

La DOCUMENTATION SCOLAIRE par L'IMAGE

(Nouvelle série 1935-36)

BON pour un numéro spécimen de **LA DOCUMENTATION SCOLAIRE**
(Nouvelle série 1935-36)

M.....

à.....

.....

Nº I. 1935-1936.

qui paraîtra en Septembre prochain.

Remplissez (ou recopiez) ce bon, et adressez-le-nous dès aujourd'hui.

Vous recevrez le nº 1 dès qu'il aura paru et sans rappel de votre part.

Pour ceux qui s'abonnent ou se réabonnent au JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

avant le 1er Août :

PRIME A, gratuite :

NOUVELLES LECTURES DU SAMEDI
par **Maurice KUHN**

A tous nos abonnés et réabonnés :

PRIME N° 1, gratuite :

2 TABLEAUX D'HISTOIRE et de CIVILISATION
(FRANCE, 2e série), par **Alfred CARLIER**
(Au choix de la Direction). — Format : 50 × 65. — Tirage en héliogravure.

Ces DEUX TABLEAUX font partie d'une série de DIX. Les HUIT tableaux complémentaires seront envoyés contre la somme de **12 francs** au lieu de 20 fr. (Ils sont numérotés de 11 à 20.)

N° 11. Atelier de copiste (début du XVe siècle). — N° 12. Arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon (1429). — N° 13. Louis XI visite la première imprimerie française (1469). — N° 14. Départ de Jacques Cartier (1534). — N° 15. Le Marché neuf à Paris. — N° 16. Henri IV prend possession du Louvre (1594). — N° 17. Richelieu entre dans un château fort démantelé. — N° 18. La dernière audience publique de Louis XIV. — N° 19. L'agiotage du " Système Law ". — N° 20. Une réception au Petit Trianon.

PRIME N° 2 :

Une série de 40 DOCUMENTS D'HISTOIRE
Ces documents, extraits des " ARCHIVES DE L'ENSEIGNEMENT " publiées par le *Journal des Instituteurs*, sont présentés à plat dans un cartonnage rigide. (Tirage spécial très soigné.)
Format : 25 × 32,5.

10 francs au lieu de 15 fr.

PRIME N° 3 :

Quatre jolies frises de **G. LAUVE :**

NOS ENFANTS FONT DU SPORT
Format : 95 × 35, en couleurs.

18 francs au lieu de 22 fr.

PRIME N° 4 :

L'ACROPOLE (Athènes)
Panneau en héliogravure. Format : 65 × 100.

7 francs au lieu de 12 fr. 50

PRIME N° 5 :

LE PORT (Port de Marseille)
Panneau en héliogravure. Format : 65 × 100.

7 francs au lieu de 12 fr. 50

pour le chauffage, de 14 000 francs pour fournitures classiques et frais divers, de 4 000 francs pour achat de livres de prix, toutes ces dépenses concernant des écoles privées (*C. E., 20 fév. 1891*).

✱ Attribution spéciale d'une partie de la coupe de bois aux enfants indigents qui fréquentent les écoles privées (*C. E., 10 janv. 1913*).

✱ Fourniture de charbon aux écoles privées elles-mêmes (*C. E., 25 fév. et 31 oct. 1928*).

✱ Vote d'un crédit de 250 francs pour distribution de charbon à toutes les écoles publiques et privées (*C. E., 28 nov. 1923*).

✱ Vote d'un crédit pour l'achat de livres en faveur des écoles primaires privées (*C. E., 11 avril 1891. — Voir* J. O., *21 nov. 1928*) ; pour récompenses scolaires (J. O., *26 janv. 1921*) ; pour fournitures gratuites aux élèves non indigents des écoles privées (J. O., *24 juil. 1921, 27 fév. 1929*).

✱ Vote d'une somme de 27 651 francs par le Conseil général du Morbihan, sous le titre : « Subventions aux écoles privées à désigner par la Commission départementale » (*D., 20 oct. 1888*).

✱ Vote d'une somme de 100 francs, par un Conseil général, à titre de subvention à une école catholique privée (*D. des 4 nov. 1930 et 14 déc. 1931*).

✱ Subvention déguisée sous forme de bail, par une commune, à une Société d'enseignement secondaire libre, alors que le Conseil académique n'avait pas donné son avis (*C. E., 13 mai 1910*).

EXAMENS ET CONCOURS

Maladies incompatibles avec la fonction d'Instituteur.

(J. O., *31 mai 1935*). — L'instruction du 26 avril 1923, concernant l'examen médical des candidats à un emploi dans l'enseignement primaire, mentionne les infirmités incompatibles avec la fonction d'instituteur. Ces infirmités sont les suivantes :

Vices de constitution, infirmités congénitales ou acquises.

— *Œil.* — Troubles permanents de la vision.

Lésions chroniques graves et incurables des paupières et des voies lacrymales.

Taies étendues des deux cornées gênant la vision.

Opacités étendues du corps vitré.

Choroïdites.

Glaucome.

Rétinites. Décollement de la rétine. Neuro-rétinite.

Myopie, hypermétropie, astigmatisme quand il y a abaissement très marqué de l'acuité visuelle ne pouvant être corrigé par des verres.

Oreille. — Troubles permanents de l'audition. Surdité.

Otite chronique avec destruction ou lésions incurables de la membrane du tympan.

Atrésie du conduit auditif et vices congénitaux graves des oreilles.

Nez. — Difformités congénitales ou acquises portées au point de gêner manifestement la respiration et la phonation.

Destruction des narines avec cicatrices vicieuses.

Lupus des ailes du nez.

Ozène ou punaisie.

Polypes inopérables et volumineux des fosses nasales.

Bouche. — Difformités congénitales ou acquises des lèvres gênant d'une façon permanente la phonation.

Bec-de-lièvre congénital ou accidentel quand il est étendu.

Ulcérations chroniques et cicatrices vicieuses.

Lupus des lèvres.

Hypertrophie permanente des lèvres et en particulier de la lèvre supérieure.

Paralysie faciale unilatérale incurable avec atrophie.

Division congénitale ou acquise étendue du voile du palais et de la voûte palatine.

Adhérences pharyngiennes du voile du palais.

Bégaiement prononcé et permanent.

Difformités et adhérences anormales de la langue.

Cou. — Goitre simple volumineux surtout plongeant.

Goitre exophtalmique.

Adénites chroniques volumineuses et abcès ganglionnaires.

Thorax. — Difformités congénitales ou acquises entraînant un défaut permanent et étendu de développement du thorax et gênant la respiration ou la phonation.

Fissures. Défaut d'ossification du sternum.

Arrêt de développement, enfoncements prononcés du thorax.

Lésions rachitiques prononcées.

Aplatissement prononcé du thorax avec déviation notable consécutif à une pleurésie.

Déplacements acquis des viscères thoraciques et en particulier du cœur.

Ostéites chroniques, tuberculeuses ou autres des côtes.

Rachis. — Déviations s'accompagnant de déformation prononcée du thorax.

Tuberculose des vertèbres (mal de Pott).

Bassin. — Vices de conformation du bassin et de l'appareil génito-urinaire.

Arthrite sacro-iliaque tuberculeuse.

Membres. — Gêne considérable apportée aux fonctions physiologiques des membres par atrophie congénitale ou acquise du squelette ou des muscles.

Varices superficielles ou profondes ayant déjà provoqué des phlébites.

Arthrites chroniques, en particulier, la tumeur blanche.

Maux perforants.

Squelette. — Rachitisme s'accompagnant de déformations osseuses prononcées.

Inflammations osseuses chroniques, surtout tuberculeuses.

Habitus extérieur. — Faiblesse de constitution congénitale ou acquise.

Maigreur exagérée.

Obésité et polysarcie très prononcée.

Anémie et chloro-anémie lorsqu'elles sont anciennes et prononcées.

Cachexie paludéenne, impaludisme chronique.

Alcoolisme.

Maladies contagieuses. — Les médecins, poursuivant leur enquête, s'appliqueront à découvrir toute maladie apparente ou latente capable de rendre le candidat impropre aux fonctions de l'enseignement.

Les médecins délégués devront toujours rechercher avec grand soin la tuberculose, aussi bien médicale que chirurgicale ; ils devront éliminer non seulement les tuberculeux avérés, mais encore les candidats chez lesquels ils constateront une tuberculose latente et même une prédisposition héréditaire ou acquise bien nette à l'infection bacillaire.

Tout candidat atteint d'une maladie contagieuse ou pouvant être ultérieurement l'origine d'une contagion devra être éliminé.

Maladies générales.

Tuberculose. — A. Médicale : Pulmonaire ; Pleurale ; Péritonéale ; Laryngée ; Ganglionnaire (cervicale, trachéo-bronchique) ; Cutanée (gommes tuberculeuses, lupus).

B. Chirurgicale : Osseuse ; Articulaire ; Muqueuse (ulcération tuberculeuse de la langue, du pharynx, fistule à l'anus). Génito-urinaire (rénale, vésico-prostatique, testiculaire).

Affection spécifique. — Acquise. — Héréditaire.

Diabète. — Glycosurie.

Diabète insipide. — Polyurie.

Albuminurie. — Néphrites chroniques, néphrites consécutives aux maladies infectieuses.

Mal de Bright (bruit de galop).

(Il sera utile, dans certains cas, de pratiquer l'analyse de l'urine.)

Rhumatisme. — Rhumatisme polyarticulaire grave récidivant.

Rhumatisme chronique avec ankyloses articulaires multiples.

Rhumatisme articulaire déformant progressif.

Maladies viscérales.

Cœur, aorte. — Malformations congénitales. — Cyanose ou maladie bleue.

Péricardite chronique. — Adhérences péricardiques. — Symphyse cardiaque.

Myocardites chroniques.

Hypertrophie du cœur liée à une lésion de l'appareil vasculaire.

Lésions valvulaires :

Rétrécissement de l'artère pulmonaire ;

Insuffisance et rétrécissement de l'orifice mitral ;

Insuffisance et rétrécissement de l'orifice aortique ;

Anévrisme de l'aorte et des artères.

Larynx. — Troubles permanents de la phonation (aphonie).

Paralysies laryngées permanentes.

Laryngites chroniques graves et, en particulier, laryngite tuberculeuse.

Destruction de l'épiglotte.

Poumons, plèvres. — Tuberculose pulmonaire à tous ses degrés.

(Dans les cas douteux, l'examen bactériologique des crachats devra être pratiqué.)

Bronchite chronique avec catarrhe abondant.

Dilatation des bronches.

Emphysème généralisé.

Estomac. — Gastrites chroniques invétérées.

Gastrite ulcéreuse (maladie de Cruveilhier).

Intestins. — Entérite chronique.

Entérite tuberculeuse.

Tuberculose des ganglions mésentériques.

Dysentrie chronique.

Foie, rate. — Cirrhose du foie.

Splénomégalies chroniques.

Système nerveux. — A. Maladies : Ataxie locomotrice ; Sclérose en plaques ; Atrophie musculaire progressive ;

Paralysie générale progressive. B. Névroses : Epilepsie ; Hystéro-épilepsie ; Somnambulisme et catalepsie. — Chorée grave.

Neurasthénie (fatigue nerveuse) prononcée et ancienne; Asthme essentiel ou symptomatique ;

Incontinence nocturne d'urine.

Peau. — Maladies de peau étendues et rebelles (psoriasis généralisé. Eczéma généralisé. Eléphantiasis. Lèpre). Teigne.

LES NOUVEAUX TEXTES

Créations d'emplois et admissions dans les E. P. S. (*C., 7 juin 1935 aux R.*).

Les propositions que vous m'avez adressées pour créations d'emplois dans les E. P. S. de votre Académie sont de deux ordres :

1° Vous me demandez de nommer à des emplois d'instituteurs ou d'institutrices délégués d'E. P. S. régulièrement créés les instituteurs ou institutrices actuellement détachés par les I. A. à titre temporaire et provisoire pour assurer l'enseignement dans les E. P. S. où le personnel est en nombre insuffisant. Le total de ces demandes s'élève pour toute la France à 75. Je ne pourrai pas donner satisfaction à toutes ces demandes de créations et je vous prie de réduire vos propositions au strict minimum. Je vous informe, en outre, que le détachement temporaire d'un instituteur ou d'une institutrice dans une E. P. S ne sera, en aucun cas, autorisé au début de l'année scolaire 1935-1936.

2° Vous me demandez de créer ou de rétablir des emplois de professeurs dans les E. P. S. où l'effectif des élèves est trop élevé pour le nombre des professeurs. L'ensemble des propositions pour toute la France aboutit à un total de 133 créations. C'est plus de deux fois le chiffre des 60 emplois nouveaux accordé par la loi de finances. Je vous prie de vouloir bien revoir vos propositions et de les classer par ordre d'urgence, sans *ex-æquo* ou numéro *bis*.

Je vous rappelle qu'aucune classe nouvelle de préparation au B. S. ne doit être créée et que, parmi les classes qui existent actuellement, ne pourront être maintenues en 1935-1936 que celles qui ont au moins 60 élèves au total pour les trois années de B. S. Les classes qui ont un effectif moins nombreux seront supprimées ; les élèves seront affectés comme boursiers à l'E. P. S. la plus voisine ; les professeurs seront maintenus dans la même école et assureront l'enseignement dans les classes des trois années réglementaires d'enseignement primaire supérieur

Aucun professeur ni instituteur délégué ne doit faire de service dans la classe du cours préparatoire. Les maîtres des cours préparatoires doivent être uniquement chargés de cette classe qui est un cours supérieur 2e année d'école primaire et qui doit leur être entièrement confiée.

Les créations justifiées par les effectifs actuels ne pourront pas toutes être retenues ; il est inutile de présenter des propositions justifiées par l'éventualité d'une augmentation des effectifs scolaires au 1er octobre 1935. Toutes les E. P. S. autonomes ont maintenant plus de 60 élèves et il n'y a pas lieu d'espérer que des postes puissent être transportés d'une école à l'autre.

Les directeurs et directrices ne doivent pas inscrire plus d'élèves que n'en comporte le nombre de professeurs qu'ils ont actuellement. Il importe au bon travail et à la santé des maîtres et des élèves que les classes n'aient pas des effectifs pléthoriques. Chaque fois que ce sera nécessaire, il conviendra d'organiser un concours pour l'entrée en 1re année d'E. P. S. Les élèves qui ne pourraient pas être admis dans les E. P. S. pourront se faire inscrire dans les C. C. et, le cas échéant, poursuivre plus tard leurs études en 4e année d'E. P. S.

Les élèves doivent avoir 13 ans au 31 décembre 1935 pour être admis en 1re année, sauf exceptions très rares et pour lesquelles vous aurez donné une autorisation spéciale. Les élèves admis dans les E. P. S. doivent y faire au moins 3 années d'études ; les élèves qui doivent poursuivre leur scolarité pendant un an ou deux seulement doivent être dirigés plutôt vers un C. C.

Je vous prie de me retourner d'urgence vos propositions modifiées d'après les présentes indications.

Rapports épistolaires entre jeunes français et jeunes étrangers. (*C., 16 mai 1935 aux R.*).

Mon attention a été attirée sur certaines organisations privées qui se donnent la mission d'établir des rapports épistolaires entre jeunes Français et jeunes étrangers et qui, à cette fin, s'adressent directement aux chefs d'établissements.

Je vous prie de vouloir bien rappeler aux chefs d'établissements d'enseignement public de votre Académie, qu'indépendamment des échanges que les professeurs de langues vivantes ont organisés eux-mêmes pour leurs élèves, grâce aux relations personnelles qu'ils ont avec des professeurs étrangers, il ne peut être fait appel à cet égard qu'aux organismes du bureau français pour la correspondance scolaire internationale (Musée pédagogique, 29, rue d'Ulm, Paris, Ve), placé sous l'autorité de M. l'inspecteur général Garnier.

Ce bureau, reconnu et subventionné par le ministre des Affaires étrangères, est en relations officielles avec les bureaux nationaux de correspondance scolaire internationale régulièrement constitués dans plus de 15 pays étrangers. Il a rendu de très grands services et il présente pour les professeurs, pour les familles et pour les élèves, toutes les garanties nécessaires aux relations épistolaires entre jeunes gens d'âge scolaire.

Textes divers.

✱ **C. 21 mai 1935** demandant aux I. A., par le R., la liste des postes vacants **dans les écoles annexes** et des candidatures avec des propositions motivées; ils devront inspecter les candidats avec le Directeur (ou la Directrice) de l'E. N. et l'I. E. P. de la circonscription.

✱ **C. 27 mai 1935** sur la Journée **Marchand.**

✱ **C. 27 mai 1935** relative à la célébration du jubilé scientifique de **M. Mosciki**, président de la République polonaise.

✱ **C. 31 mai 1935** sur le concours institué entre les élèves des E. N. pour récompenser les meilleures **monographies.**

Mémento du Contribuable

Amortissement du prix d'achat d'une automobile.

L'amortissement du prix d'achat des automobiles à usage exclusivement professionnel est admis en déduction du produit brut de la profession pour la détermination du revenu net réel. S'il s'agit de voitures utilisées à la fois pour l'usage professionnel et l'usage personnel, l'amortissement n'est déductible que dans la mesure où elles servent à l'exercice de la profession.

Pour ce qui est du taux annuel de l'amortissement, il doit être déterminé d'après la durée normale d'utilisation des véhicules. Il dépend donc de circonstances que les services locaux sont seuls à même d'apprécier dans chaque cas particulier, sous réserve du droit qu'ont les intéressés, en cas de désaccord, de porter leur réclamation devant les tribunaux administratifs (J. O., *29 mai 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Surveillance dans les collèges.

Il n'est jamais fait appel à des élèves au détriment de candidats à la surveillance d'internat. Néanmoins, dans des cas de force majeure et pour une très brève durée, il a pu être exceptionnellement fait appel à des élèves, en attendant l'entrée en fonctions du surveillant (J. O., *20 avril 1935*).

Baccalauréat.

Les secrétariats de faculté ne peuvent remettre aux étudiants, en attendant la délivrance du diplôme, qu'un seul certificat provisoire constatant que le grade de bachelier leur a été conféré. Il appartient aux étudiants qui se présentent à différents examens ou concours pour lesquels est exigée la justification du bac. de se faire délivrer des copies du diplôme lui-même ou du certificat provisoire certifiées conformes par le maire ou le commissaire de police. En vue d'obvier aux difficultés signalées, les divers ministères dont relèvent les grandes écoles viennent d'être priés d'avoir à considérer comme valables, en vue de l'inscription, les copies certifiées conformes dont il s'agit (J. O., *27 mars 1935*).

Pour des raisons impérieuses d'organisation, les candidats de Paris sont groupés et répartis d'après la série et la nature de la langue vivante qu'ils présentent à l'examen. Les candidats de chaque groupe sont convoqués d'après une liste établie par ordre alphabétique. Leur répartition est effectuée, d'une part, dans les locaux de la Sorbonne et, d'autre part, dans les lycées de Paris *intra muros*. Il y aurait des difficultés insurmontables à tenir compte pour cette répartition du lieu de leur résidence (J. O., *31 mai 1935*).

ERRATUM

Signalons deux fautes d'impression dans notre Étude documentaire du dernier Guide, page 77 : « Propriété personnelle ou non ». Il faut lire, 5e §, lignes 4 et 8 : « Cette libraire (et non librairie) s'aperçoit, un jour, que des carnets....; elle assigne ce dernier (un autre libraire), devant le tribunal correctionnel, qui acquitte l'inculpé et *la* condamne aux depens. »

LES IDÉES ET LES LIVRES

LA CRÉOLE DU CENTRAL GARAGE

DANS un récent commentaire sur un livre de M. Thétard intitulé : *Coulisses et secrets du cirque*, M. Edmond Jaloux faisait remarquer que cet ouvrage, écrit par « un homme d'action, qui se raconte et qui raconte ce qu'il a vu, sans être un écrivain professionnel », prenait, de ce fait, un entrain, une vitalité remarquables. Il ajoutait :

Écrire parce qu'on a quelque chose à dire, c'est une excellente condition pour s'adresser au public. Condition qui manque trop souvent aux jeunes gens qui publient avant d'avoir quelque chose à dire et qui n'expriment que des sentiments ou des idées cultivés en vase clos et à peu près incommunicables à autrui. Il y a dans la connaissance de ce dont on parle une vertu que rien ne peut remplacer.

Ces réflexions pourraient s'appliquer aussi bien à l'œuvre de M. Jean Pallu qu'à celle de M. Thétard. La plupart des romans de M. Pallu témoignent justement d'une connaissance directe, scrupuleuse de certaines réalités. Déjà dans *L'usine*, dans *Port d'escale*, on sentait que l'auteur ne parlait pas à la légère, par à peu près, de la vie des fabriques ou des bureaux. De *La Créole du Central Garage*, son dernier roman (Rieder, édit.), se dégage la même certitude : le milieu de petits employés et d'ouvriers « qualifiés » où il nous plonge, il le connaît à fond, pour y avoir vécu et, si je ne me trompe, travaillé. Cette expérience, de même que son expérience de voyageur qui transparaît lorsqu'il fait surgir dans son récit les pays de l'Amérique du Sud, donnent à ses peintures une couleur de vérité aiguë qui en fait le grand attrait.

***

CAR, en dernière analyse, c'est moins à Soledad, la petite créole, que nous nous intéressons, qu'à l'existence fiévreuse du Central Garage, grosse entreprise de vente de camions qui prospère dans une ville manufacturière du Centre, Saint-Étienne peut-être. M. Jean Pallu ne néglige rien pour nous donner une idée complète, concrète, de l'affaire, dont il reconstitue l'activité quotidienne en subordonnant à ce dessein tous les autres éléments descriptifs ou fantaisistes. Il ne dit, sur les lieux environnants, que ce qu'il faut pour créer l'atmosphère de grisaille et d'oppression des régions d'industrie active et de climat peu clément : nul morceau de bravoure, rien que les allusions utiles. Il ne suggère qu'en passant le vrombissement ininterrompu de la ville. Il ne veut pas détourner notre attention de son vrai héros, le garage.

Celui-ci, il le décrit avec soin, avec amour. Il nous y mène dès le matin. Il en montre l'éveil, l'animation croissante à mesure que le personnel, par équipes, arrive et se distribue dans les divers secteurs.

Il était maintenant en plein travail. Les machines de Pital tournaient et faisaient des copeaux. La forge de Pieds-Plats sifflait. Clémente le frappeur bandait les tendons de ses reins et projetait sa masse horizontalement autour de lui pour river une traverse. Eugène le soudeur, ses lunettes protectrices relevées sur le front, agrafait au marteau les tôles d'un réservoir à mazout. Joseph l'ajusteur caressait de la pointe de son grattoir la surface lisse et brillante d'un coussinet antifrictionné. Veissier démontait une boîte de vitesse. Tonin réglait un injecteur. Matteoli changeait les charbons d'une génératrice. Henri, le chef d'atelier, accroupi devant un châssis sous lequel Émile et Rességuier s'étaient glissés, vérifiait un roulement en le faisant tourner sur trois doigts et en l'approchant de son oreille comme un musicien qui écoute un diapason... Louis le laveur, pieds nus, pantalon retroussé jusqu'aux genoux, balayait de son jet les panneaux luisants d'un fourgon de déménageur. Le manœuvre à tout faire avait allumé le four du bain de potasse et il plongeait dans le liquide épais et brun les pièces à dégraisser, penché sur la cuve.

Tous avaient repris leur tâche au point où ils l'avaient laissée la veille, tous avaient recommencé à crisper leurs doigts sur leurs clés, leurs tournevis, leurs burins. Tous avaient déjà les avant-bras couverts d'huile ou de cambouis. Tous s'étaient essuyé le visage du revers de la main et y avaient laissé des traces noirâtres...

Même précision pour faire saisir les changements de rythme dans le travail selon les heures et selon les incidents imprévus, pour marquer la détente que constitue le repas de midi, pris dans un coin de l'atelier, alors que les hommes las ne demandent plus guère qu'un repos animal ; pour exposer, par ailleurs, le mécanisme profond de la maison, une conception spéciale du crédit, imaginée par Radiguet, le sous-directeur, qui, pour forcer le client à acheter un camion dont le prix fait hésiter, procure à l'indécis un emploi de camionneur pour son propre compte, et fait luire à ses yeux les perspectives de profits immédiats qui couvriront vite la dépense... Idée qui assure à la firme une stabilité, et comme une originalité de bon aloi :

Ce n'était pas... une de ces usines où tout le travail se fait à la chaîne, en grande série, et où toutes les machines sont automatiques, commandées par de vulgaires manœuvres qu'on paye à la pièce, qu'on dresse en dix minutes... et qu'on remplace par un autre dans le même temps à la moindre faute. C'était une réunion de spécialistes. On n'y vendait, on n'y réparait que du camion Robert et les véhicules d'une autre marque se voyaient impitoyablement refuser la porte de l'atelier. Chacun, pourvu qu'il fût soumis à l'esprit de la maison et à la routine de son travail, pouvait caresser l'espoir d'y passer toute sa vie, ou tout au moins de longues années.

De tout ce monde du garage, depuis le sous-directeur jusqu'au fichier, en passant par la gamme étendue des spécialistes, M. Pallu trace des portraits d'une infatigable minutie. Tout y est : l'allure de chacun, ses tics, son parler, ses distractions favorites, ses vagues rêves, ses pensées inavouées. Et jamais rien d'exagéré, d'invraisemblable. Là encore, il est évident que le romancier, avant d'inventer ses personnages, a regardé vivre des hommes en chair et en os. Et je gagerais qu'il les a observés avec sympathie, car aucune des silhouettes qu'il dessine n'est déformée par l'âpreté ou la harge du trait. Même Maximin — l'un des types du livre les plus fouillés, — cet être équivoque, découvert par le « patron », mis par lui à la direction de l'huilerie et devenu, par basse ambition, le plat valet de son maître, n'arrive pas à nous inspirer une franche horreur. Plutôt de la pitié, tant il est mesquin dans ses manœuvres, grotesque dans ses astuces :

Il avait un certain petit carnet qu'il portait toujours sur lui et sur lequel il notait tout ce que Crozier (le secrétaire de Radiguet) lui apprenait, tout ce qu'il

entendait lui-même entre deux portes, tous les cancans qui circulaient au long des murs du Central Garage comme de mauvaises odeurs. Il rêvait parfois qu'on l'appelait à l'usine de Paris. Il obtenait une audience du Grand Patron, il lui mettait le fameux carnet sous les yeux. Tout y était indiqué, avec les dates, les références qu'il avait pu obtenir de cet imbécile de Crozier à force de ruses, tous les tours de bâton de Radiguet, tous les trucs que connaissent bien ceux qui ont approché du commerce de l'automobile, un des plus complexes qui soient... Selon Maximin, il y avait là quoi faire foutre à la porte Radiguet, les trois voyageurs et quelques autres...

Ce pitoyable arriviste symbolise bien les petitesses, les rivalités, les rancœurs qui fleurissent dans le minuscule univers du garage comme partout ailleurs, et que la destinée sans air ni horizons des ouvriers ne porte que trop à se développer :

Tous venaient d'une banlieue triste de maisons crasseuses, d'usines fumantes et de terrains vagues couverts de détritus, d'où ils s'échappaient le matin régulièrement, pour y revenir le soir, régulièrement, comme le chien retourne à sa niche. Après le boulot, ils mangeaient la soupe dans des pièces étroites et sombres, parmi les coups de gueule du vieux, les geignements de la femme, les perpétuelles criailleries des gosses. Puis ils se couchaient sitôt avalée la dernière gorgée de vin, pour économiser la lumière. Chaque jour, ils s'entassaient sur les plates-formes des tramways ouvriers à tarif réduit, s'accrochaient aux marchepieds et aux tampons, en grappes humaines, traversaient la ville aux murs lépreux, sous le perpétuel brouillard, la pluie, la fumée épaisse des aciéries, la lourde odeur de suie, de soufre, de goudron, d'huile, l'irritant appel des sirènes.

Quelques-uns acceptent leur sort avec une mauvaise humeur résignée. Beaucoup s'y soustraient, peu ou prou, par des songeries, confuses, par un besoin d'autre chose ; et ces aspirations presque inconscientes se trouvent cristallisées en eux par la présence de Soledad, la fille du concierge, ou plutôt de la femme qu'il eut jadis, quand il vivait à l'aventure dans l'Amérique du Sud. Cette Catita, Indienne une peu mystérieuse, après l'avoir servi comme une esclave, l'avait trompé, et, de ses amours avec un métis, Soledad était née. Veuf, abruti par l'alcool, le lamentable Prosper était revenu en France, dans sa province natale, avec la fillette, devenue bientôt une adolescente sans beauté, mais parée, aux yeux des travailleurs courbés sans arrêt sur leurs outils, du charme enchanteur de l'inconnu.

Pour tous, Soledad représentait l'évasion quotidienne. Cette petite princesse des terres lointaines aux cheveux crépus, aux yeux fendus qui brillaient étrangement dans un visage osseux, aux hanches étroites et souples, à la peau bronzée et veloutée, était pour tous le point de départ de rêveries apaisantes, entretenait des nostalgies bienheureuses qui, à certains moments, leur brouillaient le regard et dissolvaient leurs soucis.

Elle les ramène en pensée à leur enfance, au temps des lectures d'histoires merveilleuses et des projets de vie libre et audacieuse, à l'éveil de leurs premiers désirs ; elle remue en eux des choses inexprimables, bizarres, bouleversantes... Aussi, lorsque, un jour, elle disparaît, la consternation est générale, et sur le garage pèse une morne stupeur. On la retrouve, peu après, morte, sur la plate-forme aménagée au-dessus de l'atelier, et Maximin finit par dévoiler le mystère. Soledad était sa maîtresse ; ils se donnaient souvent rendez-vous en cet endroit solitaire ; au cours d'une de ces crises d'hystérie dont elle était coutumière, elle s'était roulée par terre avec une telle violence que sa tête, heurtant une barre de fer très pointue, s'était empalée dessus. Et Maximin, lâche à son habitude, n'avait rien osé dire...

L'événement rend pour un temps le garage quasi silencieux ; chacun a le deuil dans le cœur. Et puis, comme le travail continue, et qu'aussi la vie reprend ses droits, peu à peu Soledad est oubliée. Sauf par Gustave, le petit fichier tuberculeux, qui l'aimait sans espoir, et auquel elle accordait une sollicitude condescendante et lointaine. Il se suicide, après avoir donné ses dernières économies pour qu'on en fleurisse la tombe de la créole.

M. JEAN PALLU a adroitement entre-croisé les deux thèmes de sa narration : l'activité du Central-Garage et le roman de Soledad. Ayant amorcé, dès les premières pages, l'inquiétante histoire de la disparition de la jeune fille, il se garde bien de nous fournir là-dessus des éclaircissements et se ménage ainsi, tandis que notre curiosité reste aiguisée, le loisir de brosser sous divers éclairages son tableau et ses portraits. Et il ne consent à révéler le mot de l'énigme que tout à la fin, après nous avoir fait vivre de très près de la vie de ses personnages, après nous avoir communiqué la substance même de sa vaste information sur ceux qui travaillent.

Il n'en reste pas moins que la figure de Soledad garde quelque chose de convenu, d'un peu trop semblable à ce qu'on pouvait attendre sur une fille « des pays du soleil ». Peut-être aussi que M. Pallu a trop tendance à expliquer plutôt qu'à faire voir. Il dilue sa documentation en multiples remarques, qui ont leur valeur, mais dont l'ensemble ne forme pas toujours une vision colorée, chaude, dramatique. On aimerait qu'elles soient devenues plus souvent des actes que des considérations qui risquent de briser l'élan du récit.

Mais où l'auteur retrouve sa maîtrise, c'est lorsqu'il fait dialoguer, en répliques drues et courtes, ses héros ; ou alors, quand, par delà leurs manières d'être apparentes, il découvre leur âme obscure et ses ressorts secrets. C'est à la fois ce don de compréhension pénétrante et la sûreté de ses renseignements qui font de *La Créole du Central Garage* un livre qui apprend beaucoup : éloge qu'il n'est pas fréquemment donné de décerner.

PIERRE-L. MAZEYDAT.

BIBLIOGRAPHIE

HURPIN (JEAN) : **La Cité merveilleuse** (Éditions Jean Crès. Prix : 9 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

« ...Les premiers apides, ancêtres des abeilles actuelles, sont apparus sur la terre avec les premiers êtres vivants, bien avant l'homme. Les abeilles étaient déjà organisées, policées, civilisées, alors que l'humanité était encore dans l'enfance. C'est ce qui explique leur prodigieuse avance sur nous dans les domaines de l'organisation du travail et de la société, de la morale et de l'intelligence, de la sagesse, de la prévoyance et de l'ordre. »

Ces quelques lignes, empruntées au livre de M. Jean Hurpin, en résument fort bien la substance. L'auteur, qui est apiculteur et a un culte pour les abeilles, s'est en effet proposé d'en esquisser l'histoire depuis l'aube des temps, et de montrer comment les abeilles, d'abord solitaires, se sont groupées en sociétés, en « cités merveilleuses ». Il s'est ensuite attaché, en puisant dans son expérience personnelle, quel degré d'ingéniosité et d'intelligence, allié au plus sûr instinct, caractérise le mode de vie de ces travailleuses infatigables. Il ne cache pas — car son ouvrage reste aussi éloigné des hypothèses sans fondement que d'un creux verbalisme — que beaucoup de mystère entoure encore l'évolution passée des abeilles et l'organisation actuelle des ruches naturelles. Mais il tire de ses patientes observations une leçon de confiance : il espère que les hommes, s'inspirant des « lois des abeilles », sauront à leur tour construire, dans la fraternité, des « ruches industrieuses et pacifiques ».

On ne saurait trop s'associer à ce souhait raisonnable et généreux.

M.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE CRÉANCIER

Par HEINRICH MANN

Traduit de l'allemand par Ralph LEPOINTE.

Le lecteur se souviendra que l'action de cette nouvelle se déroule vers 1922-1923, c'est-à-dire à l'époque où l'inflation venait de plonger l'Allemagne dans un extrême désarroi moral.

Emmy Blasius ne pouvait pas épouser celui qu'elle aimait d'un amour unique, car le juge suppléant Liban n'était pas assez riche. Les jeunes gens étaient restés unis contre leurs parents, mais lesquels étaient les plus forts ? En ces temps de vie tranquille, tout l'ordre des choses, solidement établi, était en faveur des parents. Les jeunes gens ne pouvaient que faire entendre des protestations impuissantes. Ils ne pouvaient qu'essayer d'attendrir le destin, le juge suppléant, par une docilité particulièrement marquée, et en faisant la cour à la mère — quant à Emmy, ce qui lui réussissait le mieux, c'était de se faire passer pour malade.

Au reste, ils usaient leurs nerfs dans ces fiançailles secrètes qui duraient depuis des années, et à se voir sans cesse ballottés entre des espérances et des déceptions. Avant la grande soirée que donnait vers la fin de la saison le conseiller secret Blasius, Liban rencontra dans la rue le jeune frère d'Emmy, l'arrêta et le pressa de questions :

— Qui vais-je conduire à table ?

Le lycéen rit d'un air important : il savait.

— Dis-le moi ! Je te ferai un cadeau.

— Quoi donc ?

Marchandages minutieux. Finalement :

— Alors, à qui vais-je donner le bras ?

— A la maîtresse de piano.

Sur quoi, Liban s'éloigna en maugréant.

Mais, le soir, Emmy se trouva assise près de Doktor Schatz, un colonial vieillissant, qui était riche. Regards désespérés échangés entre les amoureux éloignés l'un de l'autre, par-dessus la longue table. Cependant, Emmy s'éventait, pour montrer à son voisin sa jolie main potelée, et le juge Liban, là-bas, faisait rire la maîtresse de piano. Tous deux savaient que, cette fois, ils étaient perdus. La longue patience, tous leurs subterfuges, tous leurs rêves, toutes leurs peines, tout avait été inutile. A quoi bon s'être aimés déjà comme jeune fillette et lycéen ? A quoi bon, lorsqu'ils patinaient sur la glace, les crêpes achetées avec de l'argent de poche dérobé, le serment de fidélité éternelle avant qu'il partît poursuivre ses études à l'Université ? Avant son retour, l'un comme l'autre ils vécurent bien des choses, mais ils ne les mentionnaient pas. De petites infidélités de sentiment, ou même d'autres, ne comptaient pas pour un couple d'amoureux qui avait la mission de braver les résistances et d'incorporer l'idéal.

On desservit, et, dans le désordre de la société qui gagnait les autres pièces, les malheureux purent se retrouver, derrière une porte. Emmy arriva avec un visage qui avouait tout, la catastrophe totale et sa propre impuissance. Il voulut savoir si elle avait déjà eu un entretien avec ses parents.

— Ils m'ont dit que j'avais maintenant vingt et un ans, qu'il n'y avait plus de temps à perdre.

— Et Doktor Schatz ? demanda-t-il.

Elle avoua :

— Papa m'avait absolument défendu de le laisser tomber sans phrases.

— Eh bien ? dit le jeune homme.

Enfin elle révéla tout : les fiançailles devaient avoir lieu le soir même.

— Il ne peut attendre longtemps, dit-elle, désespérée, il est dans un tel état...

Des messieurs, à la recherche de cigares, manquèrent déranger le couple. Le danger passé, ils purent se dire adieu. Ils dirent adieu à leur amour, au sentiment de toute leur jeunesse, en jeunes bourgeois de bon ton — derrière la porte.

Mariage d'Emmy avec Doktor Schatz : une maison chic de plus, des réunions élégantes. Et puis un enfant, un fils, Wölfchen, destiné par son père à la carrière consulaire. Le meilleur ami de Schatz, le juge au tribunal civil Liban, était même d'avis que Wölfchen deviendrait chancelier d'Empire.

— Car, à ce moment-là, notre développement industriel sera assez avancé. Le prochain empereur fera appel à des bourgeois.

Liban, suivant en cela la prescription répandue qui voulait qu'on épousât de l'argent, avait fait un riche mariage. Sa femme était déjà liée auparavant avec Emmy, leur amitié ne fit qu'en devenir plus étroite. De plus, les deux fillettes de Liban et Wölfchen formaient le trait d'union entre les deux maisons : tout événement un peu important dans l'une touchait personnellement tous les membres de l'autre.

Schatz tomba malade, tous les Liban vinrent. Son état s'aggrava, et, seul, son ami resta.

— Nous sommes trop, c'est à toi de rester, avait dit Mme Liban.

De sorte que Liban resta ainsi pendant plusieurs heures auprès du lit, et consola Schatz, qui, dans sa fièvre, ne l'écoutait pas. Emmy lui fit une piqûre, il put enfin s'endormir. Sa femme et l'ami respirèrent.

Ils étaient assis de chaque côté du lit, et, pour la première fois, ils trouvèrent le temps de se tourner l'un vers l'autre. Ils avaient l'air surmenés et mécontents. Un instant, chacun pensa de l'autre : « Ne se sent-il pas à sa vraie place ? »

Mais, aussitôt, ils examinèrent froidement les perspectives qu'offrait la nuit. Les chances de le tirer d'affaire diminuaient-elles ? Que dirait le médecin ? Attente pénible, non pas seulement à cause de Schatz, mais parce qu'ils étaient obligés, jusqu'à l'arrivée du médecin, de rester seuls et de dire quelque chose. Car le silence eût encore été plus pénible.

Comme cela survient de manière étrange ! Ce n'était pourtant pas la première fois, depuis bien des années, qu'ils étaient seuls ensemble. Soudain, ils remarquèrent que chacun regardait l'autre comme un débiteur en qui on n'a pas confiance. Gênée, Emmy dit :

— Qui aurait prévu cela ?

— Aurait agi autrement en bien des circonstances, compléta Liban.

Tout à coup, une grande agitation s'empara de lui. Il quitta sa place et dit :

— S'il meurt, je divorce. Et nous recommencerons notre vie.

— Est-ce possible ? fit Emmy. Nous sommes déjà presque de vieilles gens.

— Je liquide tout. L'usufruit de la fortune de mes enfants jusqu'à leur majorité me suffira.

— Et ce que laissera Schatz ? dit-elle, non sans fierté.

Brusquement, les yeux de Liban se remplirent de larmes.

— O Emmy, nous aurions dû avoir plus de courage, plus de cette heureuse détermination qui ignore les scrupules. Si nous avions tout simplement désobéi à tes parents ? D'autres ont déjà fui la maison paternelle. Ah ! tout serait changé !

« Oui, pensa-t-elle, mais tout d'abord les choses ne se seraient pas arrangées de façon que chacun ait l'avenir assuré. » Seulement, elle ne dit pas cela, elle respectait tout son idéalisme et s'efforçait d'y atteindre.

— Il faut que nos enfants soient différents, dit-elle. Il faut que nos enfants nous vengent.

Il pensa que, surtout, ils ne devaient plus en avoir. Comment doter, autrement, ceux qui existaient déjà ? Le mariage est une institution sociale. Il attira d'autant plus délibérément et passionnément la femme désirée contre lui.

— Comme jamais ! gémit-il.

Derrière eux aussi quelqu'un gémit. Ils jetèrent un regard indigné sur Schatz qui s'agitait en sommeillant. Toute une vie de renoncement à cause de cet homme !

Il faisait sombre à côté, ils chancelèrent et y tombèrent, enlacés.

— Maman ! Oncle Liban ! Comment peut-on faire rimer ça ?

Leur haine pour Hector n'est pas encore éteinte,
Ils redoutent son fils...

« Il faut que je fasse rimer ça en allemand en le traduisant. »

Eux d'entendre et de se relever en sursaut, de trembler dans l'obscurité. Ce rideau, et, derrière, le petit ! Wölfchen en train de travailler dans la salle à manger, et un simple rideau entre son travail et le leur ! Cela les paralysa tout autant que les derniers événements. Brusquement, les deux contrevenants à la morale bourgeoise se rendirent compte de leur situation. Elle était horrible, les Atrides eux-mêmes ne pouvaient inspirer une telle horreur.

* * *

Le couple enfin réuni loua deux chambres dans un quartier éloigné pour s'y rencontrer secrètement. Car Schatz ne mourut pas, il se remit.

Ils se donnaient rendez-vous par téléphone. Schatz venait-il à l'appareil, Liban lui disait quelque chose qui paraissait tout différent, mais qui, transmis à Emmy, était compris d'elle dans son véritable sens. Schatz ne les inquiétait pas. Le seul souci des deux coupables, c'était l'enfant.

Wölfchen avait-il entendu, ce jour-là ? Les enfants entendent tant de choses ! Et à treize ans était-il encore un enfant ? Oui, disait la mère. Il était sous ce rapport en retard pour son âge. Le juge en doutait. Peut-être Wölfchen était-il sournois. Il surveilla le garçonnet. Il le suivit à son retour de l'école. Il surprit les regards que Wölfchen jetait sur les poupées de cire nues des magasins de corsets. Alors Liban aborda l'enfant en plaisantant. Ne verrait-il pas plus volontiers cela en chair et en os ? Ils iraient un jour au Metropoltheater. Pour s'assurer la confiance de Wölfchen, le juge le pervertit. Mais il n'obtint rien.

La mère, au contraire, alla jusqu'à empêcher son fils d'aller aux cours de danse qui étaient déjà commencés. Elle lui enlevait des mains les publications illustrées chaque fois que le titre de l'histoire était un nom de femme. Elle essayait de voir si son enfant la regardait en face, et bien franchement, comme autrefois. Mais cela la mettait elle-même à trop rude épreuve, de sorte que cela ne prouvait rien, et ne lui laissait que la honte.

Liban lui aussi avait honte. Tendre des pièges à un enfant, trembler devant lui, et n'arriver à rien : cela était-il digne d'un homme d'âge mûr, ayant une situation comme la sienne ? Si le garçonnet allait parler ! Catastrophe dans la maison Schatz, mais aussi chez Liban. Tout l'édifice d'une vie ruinée, et peut-être aussi la position du juge ? Tout cela dans la main d'un enfant. Sur un signe de celui-ci, Liban, au lieu d'être irréprochable, pouvait être réduit à prendre finalement son revolver...

Liban se prit à haïr le garçonnet.

— Il est trop sédentaire, dit l'ami de la maison. Vous verrez qu'il tournera à l'intellectuel. Il faut le débrouiller.

Et Wölfchen devint éclaireur, gymnaste, membre de l'association régionale de Wotan. Cela l'occupa, l'obscur danger fut écarté. En plus, il prospérait à la satisfaction générale. De leur côté, les filles de la maison Liban s'épanouissaient. Inge, étant l'aînée, était destinée à Wölfchen, mais seulement pour l'époque où, ses études étant terminées, il aurait une situation et aurait fait ses preuves.

Cette perspective rassurait surtout Emmy. La mère coupable croyait pouvoir dédommager ainsi son fils de ce dont elle-même l'avait privé au profit d'un autre amour et vie de famille. Et même l'ordre des choses bourgeois, dans lequel elle avait le devoir de l'élever, tout en ayant — hélas ! — à l'ébranler elle-même, il lui semblait qu'il serait complètement rétabli si son fils épousait la fille de son amant.

(A suivre.)

HEINRICH MANN.

EN MARGE

LES JOIES (!) DE LA RETRAITE

Dans le courant de la semaine écoulée, j'ai pu lire, comme tout le monde, à la dernière page d'un journal, les trois annonces suivantes :

1° *Très sérieux retraité, actif, vigoureux, sérieuses références, cherche emploi garçon de bureau, courses, recettes.*

2° *Retraité demande place gardien de nuit.*

3° *Ménage retraité demande enfants en nourrice à partir de deux ans. Bons soins, bon air.*

Voilà, certes, une nouveauté d'un caractère plutôt pénible dans l'aspect de la vie des serviteurs de l'État. Autrefois, la retraite, justifiant son nom, était bien l'heure du repos, sinon toujours du repos total, du moins du repos organisé, c'est-à-dire mêlé d'occupations librement choisies, conformes au goût de chacun, c'était le culte du violon d'Ingres qui avait déjà embelli la profession. C'était l'hygiénique promenade journalière sous les platanes de l'avenue, le veston orné des insignes d'officier d'Académie, du Mérite agricole, voire de la Légion d'honneur. Certes, le retraité acceptait volontiers un mandat de conseiller municipal, de délégué cantonal, ou de membre d'un Conseil d'administration, mais il eût cru déchoir en sollicitant un emploi rémunéré.

C'est que sa situation, présente et future, se trouvait parfaitement garantie, par une loi organique, contre toutes les crises qui, par intervalles, troublent la vie publique.

En échange et en raison de ses longs et loyaux services, l'État avait contracté envers lui une dette sacrée qu'il ne songeait jamais ni à éluder, ni à réduire. Et c'était une vieillesse tranquille, entourée de l'estime et de la considération générales.

Les choses ne se passent plus tout à fait ainsi aujourd'hui. L'admission brusque, souvent trop brusque, quelquefois tout à fait imprévue, à la retraite, constitue bien souvent, chez les petits fonctionnaires, un drame poignant. Et cette situation douloureuse n'est pas due seulement, croyez-le bien, à la cherté de la vie, mais à l'incertitude des ressources dont le retraité pourra disposer, l'heure venue. Ne semble-t-il pas, à l'examen des règlements qui sont intervenus, que les hommes chargés d'opérer notre redressement financier se soient acharnés sur les retraités, gens inoffensifs, peu dangereux, pour réduire leur pension au point de les forcer à solliciter, par la voie des journaux, les emplois si peu reluisants que nous avons mentionnés au début de cet article ?

A. LAUGIER.

RÉCRÉATIONS MATHÉMATIQUES

UN PEU DE CALCUL AMUSANT

LES opérations suivantes peuvent distraire grands et petits et donner, par cela même, le goût du calcul.

1° Faire effectuer :

$1 \times 9 + 2$
$12 \times 9 + 3$
$123 \times 9 + 4$
$1234 \times 9 + 5$

et ainsi de suite jusqu'à $123456789 \times 9 + 10$
et les élèves constateront que les nombres ainsi obtenus contiennent uniquement le chiffre 1.

2° Inversement, faire effectuer :

$$9 \times 9 + 7$$
$$98 \times 9 + 6$$
$$987 \times 9 + 5$$
$$9876 \times 9 + 4$$

et ainsi de suite jusqu'à $9\,876\,543 \times 9 + 1$ et l'on remarque que les nombres ainsi obtenus contiennent uniquement le chiffre 8.

3° En multipliant le nombre 12 345 679 par 9, le produit s'écrit uniquement avec le chiffre 1. Si on le multiplie par 9×2 soit 18, on a un nombre uniquement formé avec le chiffre 2. Multiplié par 27, c'est-à-dire 9×3, le produit obtenu s'écrit uniquement avec le chiffre 3 et ainsi de suite pour les 9 premiers multiples de 9.

4° Mais le nombre le plus curieux est peut-être 142 857.

Si on *le* multiplie par 2 on obtient		285 714
—	par 3 —	428 571
—	par 4 —	571 428
—	par 5 —	714 285
—	par 6 —	857 142

Tous ces nombres sont formés avec les mêmes chiffres que le nombre primitif. Si on coupe en deux tranches le nombre donné, on a d'une part 142 et d'autre part 857, dont la somme est 999. On arrive à la même constatation avec n'importe lequel des produits ci-dessus. Exemple : $571 + 428 = 999$.

Enfin, multiplions par 7 le nombre 142 857, nous avons comme produit 999 999.

A. PEYREFITTE.

SOUS D'AUTRES CIEUX

« BROUSSARDISE »

DANS ce Groupe scolaire qu'il y a trente ans aujourd'hui elle créa en ce coin perdu d'Indo-chine, « Madame » a vu lui passer par les mains des échantillons de toutes les races existant dans le pays.

Autant que possible, elle recrute parmi ses « anciens » un personnel qu'elle estime plus évolué.

Chaque jour, cependant, lui fait apprécier davantage l'incompréhension profonde qui oppose les deux civilisations : Orient et Occident.

Pour le moment, et en dépit de ses objurgations, le coolie, gardien de l'école, veut tout ignorer des oies méconnues d'un ménage bien fait.

Quant à Madame, son ascendance nordique exige une propreté méticuleuse absolue.

Au-dessus du « bureau » où elle travaille, domine, ingénu, le buste d'un bébé abondamment bouclé, déchiffrant un abécédaire.

Ce malheureux « plâtre » est couvert de poussière. D'un geste indigné, Madame le désigne au « coolie ». Confus et soumis, celui-ci grimpe sur l'escabeau, descend l'« objet d'art » avec précaution et l'essuie minutieusement au torchon humide, selon toutes les données de l'hygiène moderne.

Ensuite il le remet en place, se recule pour juger de l'effet produit et, satisfait, s'en va, laissant la directrice sidérée : le buste, nez au mur, tourne maintenant le dos au public... Peut-être qu'il est puni ?

LA DAME AUX LUNETTES.

INITIATION APICOLE

EN JUILLET : UTILISATION DU MIEL

ON ignore beaucoup trop les diverses manières d'utiliser le miel.

L'abeille transforme chimiquement les nectars qu'elle recueille sur des milliers de fleurs. La saccharose qu'ils renferment est transformée en sucre de canne, en glucoses (lévulose et dextrose). Le changement se produit dans son jabot sous l'influence du suc gastrique, de la salive. Les analyses donnent une moyenne de 75 p. 100 de glucoses pour 25 p. 100 de gommes, substances azotées diverses, substances minérales, pollen, etc.

Sa richesse en hydrates de carbone en fait un des meilleurs combustibles pour la machine animale, un des meilleurs aliments de force, bien supérieur, pour l'homme, au sucre commercial.

Il est digéré sans aucune fatigue pour les organes chargés de ce travail; son usage même abusif, ne produit pas les accidents désignés sous le nom de « sucrisme » occasionnés par l'abus du sucre. On sait que le sucre ordinaire, et en particulier celui de betterave, peut causer chez les enfants des diarrhées, des entérites, chez les adultes, le rhumatisme, la goutte ; il peut altérer le fonctionnement du foie et produire le diabète ou aggraver cette maladie. Il provoque des fermentations qui altèrent les dents et gênent l'action des sucs stomacaux.

Au contraire, le miel reste un aliment de choix. Grâce aux extraits des fleurs qu'il contient (Voirnot l'appelait, pour cette raison : la tisane aux mille fleurs), grâce aux produits incorporés par l'action des glandes du système digestif des abeilles, il favorise la digestion.

On en fait de délicieuses tartines ; on en sucre les infusions ; on l'emploie dans la pâtisserie familiale ; il sert à faire des nougats, des caramels, du pain d'épice.

La médecine l'utilise de bien des manières ; à l'intérieur, et même en lavements, pour guérir la constipation, particulièrement chez les enfants ; il est le remède courant contre les maux de gorge, la toux, la grippe ; il entre dans la préparation de certains opiats ou baumes, de diverses pilules et pastilles. Il est employé contre la nervosité, la neurasthénie, les engelures ; il calme les brûlures.

Tous les malades peuvent en consommer sans danger et spécialement les enfants et les vieillards.

L'eau miellée est le meilleur cosmétique pour les mains et la figure. La médecine vétérinaire en fait également grand usage.

Le miel sert à faire l'hydromel, aussi délicieux que le vin blanc le meilleur. En s'aigrissant, l'eau miellée produit un excellent vinaigre.

En distillant l'hydromel, on obtient une eau-de-vie de choix. Retenez qu'un litre de miel vous donnera un litre d'eau-de-vie à 50°.

On fait des liqueurs au miel à la rose, à la menthe, à la vanille, avec des macérations de ces plantes, de l'hydromel, de l'eau-de-vie.

Je ne puis mieux terminer que par cette anecdote. A Rome, en l'an IV, Asinius Pollion, personnage politique, ancien consul, ancien vainqueur des Dalmates, puis fin lettré qui créa la première bibliothèque publique, célébrait l'anniversaire de sa naissance : il avait alors quatre-vingts ans.

Au dessert, chacun loua, comme il convenait, l'état admirable de la santé de Pollion. Un convive, frappé de son merveilleux état physique et intellectuel, lui demanda soudain : « Qu'as-tu donc fait pour entretenir aussi bien et la robustesse de ton corps et la vigueur de ton esprit ? »

Et l'octogénaire viril lui répondit : « *Interius melle, exterioris oleo.* »

Vous avez tous compris, n'est-ce pas : du miel à l'intérieur et de l'huile à l'extérieur.

H. DE PUYTORAC.

CONSERVES DE FRUITS

NOUS avons parlé dans notre dernier numéro de la préparation des confitures, mais comme il est indispensable pour une bonne ménagère de savoir varier ses desserts, il serait également utile de donner aux élèves une leçon sur les conserves de fruits.

Celles-ci sont beaucoup moins répandues que les confitures, car les maîtresses de maison considèrent, à tort d'ailleurs, leur préparation comme très délicate et leur conservation comme aléatoire.

Il n'en est rien. L'important est que les fruits, après avoir été nettoyés et mélangés à un sirop léger, soient enfermés dans des bocaux hermétiquement clos, que l'on fait bouillir ensuite au bain-marie pendant une heure et demie à deux heures.

Cette méthode n'offre aucune difficulté et les conserves obtenues peuvent être gardées intactes pendant plusieurs années.

POUR LIRE EN CLASSE

Le Biriouk.

Un soir, je revenais de la chasse, seul, en drojki (c'est une voiture légère en usage dans la Russie, mon pays) ; j'avais encore huit verstes à faire. Mon excellente jument arpentait d'un pas rapide la route poudreuse en reniflant de temps en temps et en secouant les oreilles. Mon chien, quoique harassé, suivait juste à demi-pas des roues, comme s'il eût été retenu à l'attache.

Un orage se préparait. Un gros nuage montait lentement de derrière la forêt et de longues nuées se pressaient à ma rencontre ; les aubiers s'agitaient et murmuraient d'une voix inquiète. La chaleur était suffocante, mais une fraîcheur humide lui succéda, et les ombres s'embrunirent.

Je frappai des guides les flancs de ma jument, je descendis dans un ravin, j'en traversai le lit desséché et tapissé de broussailles, j'escaladai un haut talus et j'entrai dans les bois.

La route serpentait entre d'épais massifs de coudriers, déjà pleins d'ombre. J'avançais difficilement. Mon drojki se heurtait aux racines des chênes et des tilleuls, et cahotait dans les ornières. Mon cheval commençait à butter.

Tout à coup, le vent descendit des cimes, les arbres gémirent, de grosses gouttes cinglèrent les feuilles, le tonnerre gronda. L'ouragan se déchaînait.

La pluie tombait à verse. Je n'allais plus qu'au pas, et bientôt, je dus m'arrêter. Mon cheval s'était embourbé, et je ne voyais plus devant moi.

Je gagnai comme je pus un abri de feuillage, et là, me courbant en deux et me cachant le visage, je résolus d'attendre la fin de l'orage...

Mais tout à coup, à la lueur d'un éclair, j'aperçus, au milieu du chemin, une haute figure d'homme, dont je me mis à suivre les mouvements. Cette figure semblait croître en avançant près de ma voiture.

— Qui est là ? cria une voix retentissante.

— Toi même, qui es-tu ?

— Je suis le garde-forêt d'ici.

Je me nommai.

— Ah ! je sais, vous retournez chez vous ?

— Oui, chez moi, mais tu vois quel orage.

— Oui, un orage, répondit la voix.

Un éclair illumina le forestier de la tête aux pieds. Un coup de tonnerre suivit l'éclair et la pluie redoubla.

— Cela durera longtemps, dit le forestier.

— Que faire ?

— Voulez-vous venir dans mon isba ? dit-il brusquement.

— Volontiers.

— Daignez donc rester sur votre siège.

Il prit mon cheval par le mors et le tira de biais. Je m'accrochai au coussin qui suivait avec peine les ondulations d'un banc tourmenté comme une barque sur la mer ; j'appelai mon chien. Ma pauvre jument pétrissait la boue avec effort, glissait ; le forestier, en avant des brancards, inclinait, tantôt à gauche, tantôt à droite, avec une démarche de fantôme.

Nous cheminâmes ainsi longtemps. A la fin, mon guide s'arrêta.

— Nous sommes arrivés, barine.

Une porte cria sur ses gonds, et quelques petits chiens aboyèrent à plein gosier. J'aperçus une isba dans une vaste cour entourée d'une haie. A travers une petite fenêtre, brillait une petite lumière.

Le forestier mena le cheval contre le perron et frappa à la porte.

— Tout de suite, tout de suite, dit une voix d'enfant.

J'entendis un bruit de pieds nus, la porte s'ouvrit et une petite fille de douze ans parut sur le seuil, une lanterne à la main, la chemise assujettie à la taille par une ceinture de drap.

— Éclaire le barine, lui dit le garde ; moi, je vais abriter le drojki sous l'avant-toit.

La fillette passa devant moi en m'éclairant.

L'isba consistait en une seule chambre enfumée, basse, nue, sans soupente ni cloison.

Un vêtement troué pendait au mur ; sur un banc, un fusil à un coup. Dans un coin, un amas de chiffons et deux grands pots près du four. Sur la table était allumé un fagot résiné qui jetait des lueurs intermittentes et tristes.

Au milieu de la pièce pendait, à l'extrémité d'une longue perche, un berceau. La fillette éteignit sa lanterne et s'assit de façon à pouvoir, d'une main, balancer le berceau et, de l'autre, entretenir le fagot résiné.

Je regardais tout cela, le cœur serré. Ce n'est pas gai d'entrer de nuit dans une isba de moujik. Le marmot du berceau avait la respiration rapide et pénible.

— Tu es seule ? demandai-je à la jeune fille.

— Seule.

— Tu es la fille du forestier ?

— Du forestier, murmura-t-elle comme un écho.

La porte cria, le garde entra, releva la lanterne posée à terre et l'alluma.

— Vous n'avez certainement pas l'habitude de vous éclairer avec nos fagots, dit-il en secouant ses cheveux.

Je regardai mon hôte. J'avais rarement vu un homme aussi beau. Il était grand, large d'épaules et de poitrine, d'une taille parfaite. Sa chemise déchirée laissait voir ses muscles puissants. Sa barbe noire cachait la moitié de son visage. Il mit ses poings sur ses hanches et s'arrêta devant moi.

Je le remerciai et lui demandai son nom.

— Foma, surnommé le Biriouk (le Taciturne), dit-il.

Je le regardai avec une curiosité redoublée.

Mon domestique m'avait souvent parlé du Biriouk, que tous les moujiks de la contrée redoutaient comme la foudre. A les entendre, jamais homme n'avait eu cette activité : nul moyen, avec lui, de voler un fagot ou seulement une petite brassée de bois mort. A quelque heure que ce fût, quelque temps qu'il fît, il vous tombait sur la tête comme la neige. Il était inutile de lutter contre lui, fort et habile comme un diable !

Et on ne pouvait le corrompre : ni vodka, ni argent, rien n'avait prise sur lui. On lui avait tendu des pièges où il aurait dû vingt fois se casser le cou, mais rien ne prévalait contre lui.

Voilà ce que contaient les moujiks voisins de Biriouk.

— Ah ! c'est toi qu'on appelle le Biriouk ! Eh bien ! frère, je te connais : tu es celui qui ne pardonne pas.

— Je fais mon devoir, répondit-il d'un air morne. Il ne faut pas manger le pain du maître sans le gagner.

Il tira de sa ceinture un couteau, s'assit sur le plancher et se mit à éplucher des légumes.

— Tu n'as donc pas de femme ? lui demandai-je.

— Non, répondit-il, et il s'anima à l'ouvrage.

— Morte, probablement ?

— Non... oui... morte si vous voulez, ajouta-t-il, et il se détourna.

L'enfant s'éveilla et se mit à crier, sa sœur se redressa pour regarder dans le berceau.

— Tiens, dit le Biriouk, donne-lui cela.

Et il lui tendit un biberon sale, puis il alla jusqu'à la porte.

— Je crois, barine, que vous ne mangerez pas volontiers de notre pain, et ici, sauf du pain...

— Je n'ai pas faim.

— Eh bien ! comme il vous plaira. Mettre le samovar, à quoi bon ? Je n'ai pas de thé. Je vais voir ce que fait votre jument.

Il sortit en faisant claquer la porte. La chambre me parut encore plus triste qu'auparavant, une âcre senteur de vieille fumée gênait ma respiration. La fillette restait immobile et tenait les yeux baissés ; de temps en temps, elle balançait le berceau et ramenait sa chemise sur ses épaules.

(La fin au prochain numéro.)

D'après IVAN TOURGUÉNEFF. (*Récits d'un chasseur*, traduits et adaptés par Halpérine-Kaminski, Librairie Gédalge.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

VACANCES IDÉALES

à la mer : Manche, Océan, Méditerranée : **à la montagne** : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc... Pension complète à partir de **19 fr.** par jour dans hôtels confortables. *Notice détaillée gratuite à* **Voyages " IDÉALS ",** 49, rue Châteaudun, PARIS.

L'Epilepsie n'est pas incurable

Pour faire disparaître toutes les crises nerveuses, sans connaître d'échecs

Lisez la méthode du Dr Jacks dans le livre

"La Médecine Moderne du Système nerveux"

Envoi franco contre **1 fr.** timbres

Lab. du SUD-EST, 2, gde rue, SAINT-PRIEST (Isère.)

PEISEY (Savoie) Altitude 1 350m

glaciers, lacs, forêts

Bon accueil, bon gîte et bonne cuisine.

A L'HOTEL MULLER en Septembre: **23 fr.** TOUT CONFORT

HYÈRES (Var). " AU PAYS DES ILES D'OR "

Vacances à la mer — Été sans pluie.

Camping, Naturisme, Sports balnéaires.

Plages de sable fin en pente très douce, bordées de bois de pins: **Almanarre, Giens, La Capte,** Plage d'**Hyères, Ayguade, Salins d'H., Costebelle,** les Iles de **Porquerolles, Port-Cros, Le Levant.**

Écrire au Syndicat d'Initiative d'Hyères.

FONCTIONNAIRES AUTOMOBILISTES

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES

Assurances Mutuelles à cotisations fixes avec répartition des bénéfices aux Sociétaires, a été constituée le 24 Mai 1934. Ne peuvent y adhérer que les Fonctionnaires ou Employés de l'ÉTAT, des Villes, des Communes, des Services Publics, les Retraités, et sous réserves, les Conjoints de Fonctionnaires. La Société est administrée par des Membres élus en Assemblée Générale.

Assurances tous risques. Service Technique de Contentieux pour Défense et Recours. Cotisations fixes et sans rappel, la Société étant réassurée jusqu'à concurrence de Deux millions de Francs par sinistre. Polices résiliables annuellement.

Tarif " Province ", " Usage Promenade " garantie 500.000 francs, " Risques aux tiers ".

5 CV : 240 fr.; 6 CV : 264 fr.; 7 CV : 288 fr.
8 CV : 312 fr.; 9 CV : 336 fr.; 10 CV: 360 fr.
11 CV : 384 fr. ; 12 CV et au-dessus : 408 fr.

Surprime de 10 % pour garantie de 2.000.000. Province pour " promenade et usage professionnel ", 25 % en sus. Rayon 30 kil. de Paris, " promenade ", 25 % en sus ; " Promenade et usage professionnel ", 50 % en sus. *MAXIMUM d'avantages que vous constaterez en demandant le dossier adressé sans engagement. Prière indiquer référence du journal.*

Siège Social : 22, rue de Turin, PARIS (8e)

Téléphone : EUROPE 36-61

(Anciennement : 110, Bd de Courcelles, PARIS (17e))

NE LAISSEZ PLUS LE SORT SE JOUER DE VOUS

SOYEZ-EN MAITRE!

grâce à l'OFFRE GRATUITE du Professeur Daniel **VOXREY,** qui aimerait à vous aider.

Par lui vous connaîtrez vos amis et vos ennemis et vous serez renseigné utilement sur tout ce qui concerne votre santé, votre fortune et vos affections.

Ses conseils avisés vous feront conquérir et garder l'amour de la personne élue.

Le Professeur Daniel **VOXREY,** le plus réputé et le plus honnête des astrologues, vous guidera vers la réussite et le bonheur, ainsi qu'il l'a fait pour tant de personnalités éminentes dont le monde entier envie aujourd'hui la fortune et les joies.

L'exactitude de ses calculs, établis d'après votre date de naissance, lui permet de vous dévoiler votre avenir aussi facilement que votre présent et votre passé. Il résoudra ainsi pour vous **l'énigme angoissante du lendemain.**

Envoyez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse, le professeur Daniel **VOXREY** lui-même vous établira **gratuitement** cet horoscope précis qui vous sera envoyé sous enveloppe cachetée avec toute la discrétion désirable. Joignez, si vous le voulez, 2 fr. en timbres pour frais d'écritures. Prof. Daniel **VOXREY** (Serv. **37**), 13, bd de la République, Vaucresson (S. et O.)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.

Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.

CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES

39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

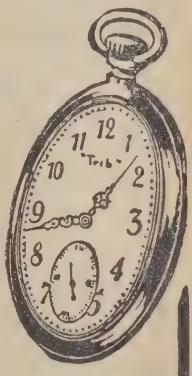

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU

de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions, Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

6 mois de crédit au même prix qu'au comptant
Achetez un Fusil VERNEY - CARRON payable en 6 mois au même prix qu'au comptant. Demandez le beau Catalogue de Chasse N° 27, documenté, illustré, gratuit.
VERNEY CARRON
St ETIENNE

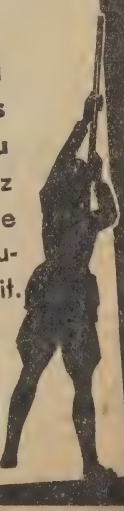

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets -des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

COURS NADAUD SCIENTIF[illegible] LITTÉR.
1, Place Jussieu (5e)
auquel collaborent une [illegible]SSEURS et des INSPECTI[illegible]RES
PRÉPARE Candidates et Candidats
B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACC.
COURS VACANCES : 19 Août - 28 Sept.
Au surplus, le COURS est SPÉCIALISÉ dans les
PRÉP. CONC. AUXILIARIAT
(19 Août - 14 Novembre)
C. A. P. (sur place et corresp.) 16 Sept. - 15 Fév.
Demandez Programme et Conditions.

VARICES *ulcérées* ou *non*, Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline. VOIRON

VIN FIN, 215 litres, frcs gare dép. Echs gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone) **298f**

TOUT ce qui concerne
LA CHASSE
LA PÊCHE
LE CYCLISME
Se trouve dans les Catalogues : Chasse, Pêche, Cyclisme. N°29 adressés gratuitement par
les armes
VERNEY CARRON
St-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers PARIS, 37 rue Vivienne
STEFA

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-7-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5
J01

81e Année. — N° 42. 13 Juillet 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

THE LIBRARY OF
JUL 31 1935
UNIVERSITY OF ILLINOIS

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 3

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

L'ENNEMI PUBLIC N° 1

C'est le cumulard, et spécialement l'instituteur de village, lorsqu'il occupe l'emploi de secrétaire de mairie, car, paraît-il, il enlève alors à un chômeur sachant lire et écrire la possibilité de gagner sa vie.

On a dit cela, ou à peu près, entre ministres et députés, à la Commission des finances de la Chambre, le 2 juillet, et, une fois de plus, pour conjurer la crise, on parle de sacrifier les secrétaires de mairie instituteurs.

Reste à savoir si la réponse est partout applicable, et ce qu'en pensent les maires des petites communes et les administrations départementales.

Quant aux secrétaires de mairie instituteurs, nous savons que beaucoup d'entre eux, qui considèrent le greffe municipal comme un devoir onéreux plutôt que comme un privilège, s'en sépareront sans aucun regret.

VACANCES

INVITATION

Nous invitons cordialement M.M. les Instituteurs et Mesdames les Institutrices qui séjourneront quelques jours à Paris, à venir 18, rue Monsieur-le-Prince, à deux pas du Théâtre de l'Odéon et du Boulevard Saint-Michel, visiter nos salles d'Exposition parfaitement aménagées : un téléphone, une salle pour faire leur correspondance et causer avec des camarades, sont à leur disposition.

V. U. D.

du 4 au 16 Août

A TRAVERS L'ANGLETERRE et L'ÉCOSSE

du 26 Août au 9 Septembre

LES LACS ITALIENS VENISE - LES DOLOMITES

PROGRAMMES INÉDITS - TRAJETS EN AUTOCARS

PRIX EXCEPTIONNELS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Directeur général des V. U. D. 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart, PARIS
Catalogue " C " gratuit sur demande.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

HOTEL LOUVOIS - VICHY
Près sources, parc, casino, tout confort, prix modérés.
Recommandé par Instituteurs et Professeurs y ayant séjourné.

ÉTABLES (C.-du-N.) STATION TOURISTIQUE
Ses plages réputées des familles. Ses PLAGES de sable fin et sa campagne ensoleillée. — **ESSI.**

HYÈRES (Var). " **AU PAYS DES ILES D'OR** " *Vacances à la mer — Été sans pluie*
Camping, Naturisme, Sports balnéaires.
Plages de sable fin en pente très douce, bordées de bois de pins : **Almanarre, Giens, La Capte,** Plage d'**Hyères, Ayguade, Salins d'H., Costebelle,** les Iles de **Porquerolles, Port-Cros, Le Levant**
Écrire au Syndicat d'Initiative d'Hyères.

Pour apprendre la Musique, fonder ou compléter Fanfare, Harmonie, Groupe d'amateurs
LOCATION
avec faculté d'achat de tous instruments en cuivre, en bois, à cordes, accordéons, etc.
Grand choix d'instruments neufs et d'occasion.
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demander tarif et conditions à
L. JAVELIER, 12, avenue du Drapeau, DIJON

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.
1, Place Jussieu - PARIS (5e)
auquel collaborent une élite de PROFESSEURS et des INSPECTEURS PRIMAIRES
PRÉPARE Candidates et Candidats
B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACC
COURS VACANCES : 19 Août - 28 Sept.
Au surplus, le COURS est SPÉCIALISÉ dans les
PRÉP. CONC. AUXILIARIAT
(19 Août - 14 Novembre)
C. A. P. (sur place et corresp.) 16 Sept. - 15 Fév.
Demandez Programme et Conditions.

VIN FIN, 215 litres, frco gare dép. Echoss gratis. Vieux Bourgogne 6 fr. la bouteille, Champagne 7.50 **298f**
FROMONT, Villefranche-Bourgogne (Rhone)

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

G. GUY-GRAND : Hitler éducateur 635
G. URIOT : L'art d'apprendre 637
Jean PARTICIPE : Vinaigrette 637
P. DEGUET : La leçon de vocabulaire au C. P. 638
B. PADOT : Cahiers de récitation et de chant. 638
Un Instituteur du S.-O. : L'enseignement de la géographie 639
A. LACLEF : La presse pédagogique 640
G. EISENMENGER : La photographie dans l'infra-rouge 641
Bibliographie : A. Selle, L. Madelin, etc. 642
Heinrich MANN : Le créancier *(suite)*..... 643
R. OZOUF : Le XVIe siècle..... 644
T. BLAVIER : L'enseignement technique..... 645
Pour lire en classe : Le Biriouk *(suite et fin)*. 646

PARTIE CORPORATIVE

Les congés de l'instituteur..... 647
P. TIROT : Stagiaires ayant plus de cinq ans de stage 648
A. LAUGIER : Les gaîtés de l'*Officiel*..... 648
L. ROLLAND : L'école buissonnière 649
P. BRÉCY : On souhaite. — Le trait d'union corporatif..... 649
André GANNE : Carnet du militant..... 650

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures.. 609 à 624
Examens : Textes et documents .... 237 à 242
René OZOUF : Le paquebot " Normandie ". 241
Les Archives de l'Enseignement primaire : La fin du régime féodal au XVIe siècle. Hors-texte.

HITLER ÉDUCATEUR

Par GEORGES GUY-GRAND

IL m'est arrivé à plusieurs reprises de parler ici de l'éducation antilibérale, telle qu'elle est comprise actuellement, soit par le national-socialisme, soit par le fascisme, soit par le communisme. Une nouvelle occasion nous en est offerte par le livre que M. Mario Roustan, sénateur, ancien et futur ministre (1), vient de consacrer, en analysant à son tour *Mein Kampf*, à *Hitler éducateur* (2).

Livre alerte et vivant où l'auteur, qui lit de très près — ses éditions de classiques en font foi, — interpelle son personnage avec une verve toute méridionale, comme s'il avait en face de lui, de la tribune du Luxembourg, l'accusé au banc du gouvernement. Mais cette comparaison n'est ici qu'un jeu de l'esprit, car, si cette attitude pourrait être une réalité au parlement français, on ne la conçoit pas, présentement, dans la salle des séances du Reichstag.

Fort diligemment, M. Roustan expose d'abord les idées directrices de l'éducation nationale-socialiste ; puis, entrant dans le détail, il étudie successivement la sélection de l'élite, l'éducation physique, l'éducation du caractère, l'enseignement de l'histoire et des humanités tels que les conçoit la pédagogie hitlérienne. Il brosse pour finir un tableau de l'Allemand au sortir de l'école raciste et conclut par un parallèle entre l'éducation démocratique et l'éducation raciste. Tout cela est logique et fort bien ordonné. L'homme politique n'oublie pas qu'il a été professeur.

Suivons ici une autre méthode, assez voisine d'ailleurs. Demandons-nous, à la suite de M. Roustan, quels sont les principaux griefs du racisme contre l'éducation démocratique et libérale, et comment il oppose à ses principes ceux d'une pédagogie toute différente. Ce nous sera l'occasion, une fois de plus, d'un examen de conscience.

***

A l'éducation libérale, le racisme reproche d'abord d'avoir un idéal trop vaste et trop diffus. Elle se propose de cultiver l'homme, l'homme universel, le sujet de droits et de devoirs que la justice ordonne de respecter. Dangereuse abstraction ! répond l'hitlérisme. Il faut sans doute avoir un idéal, car rien de grand ne s'accomplit que par le sacrifice à une réalité qui nous dépasse. Mais cet idéal ne doit pas s'étendre à toute l'humanité, il doit se concentrer sur un peuple, le peuple allemand, et plus précisément sur une *race*, la race « aryenne », dont les Allemands sont les héritiers les plus authentiques. L'État « doit maintenir, en premier lieu, les caractères essentiels de la race, condition du libre développement de toutes les facultés latentes de celle-ci ».

Par là le racisme se distingue, non seulement du libéralisme rationnel, mais des autres doctrines politiques qui sont en réaction contre lui. Il se distingue du fascisme

(1) Depuis que cet article a été écrit, la roue de la fortune a ramené de nouveau, pour M. Roustan, le présent entre le passé et l'avenir.
(2) Fernand Nathan, éditeur.

*

qui, tout antidémocratique qu'il soit, veut déifier l'État et non la race. Il se distingue du communisme qui, s'il a d'abord accompli sa révolution en Russie, reprend le rêve universel du christianisme et du rationalisme. Délibérément le racisme considère comme étranger, et par conséquent *inférieur*, tout ce qui, au dedans ou à l'extérieur des frontières du Reich, n'est pas « aryen ». C'est un nationalisme, non de nation ou d'État, mais de race, qui se pose comme absolu et qui, on va le voir, va jusqu'au bout de cet absolutisme.

— Mais, direz-vous, comment peut-on faire fond sur une idée aussi fragile ? Car rien n'est plus contestable, aujourd'hui, que l'existence des races pures. Renan déjà l'avait dit, et l'anthropologie contemporaine le démontre avec preuves à l'appui. Une telle objection ferait hausser les épaules, pour ne pas dire davantage, au dictateur du troisième Reich. Car il ne s'embarrasse pas des faits. « Nous autres, nationaux-socialistes, écrit-il, nous ne nous plaçons pas sur le célèbre « terrain des faits », d'ailleurs controversés. Nous ne serions plus alors les champions d'une grande idée neuve, mais les coolies du mensonge qui règne de nos jours. » De telles paroles sont propres à frapper de stupeur l'homme habitué aux méthodes critiques, car, aux yeux de ce dernier, les « coolies du mensonge » sont, au contraire, ceux qui ne veulent pas tenir compte des faits et des lois scientifiques, si difficile qu'il soit de les bien connaître. Mais c'est là raisonner en « intellectuel », c'est-à-dire, selon Hitler, en homme méprisable.

La vérité est que, pour le chancelier allemand, la race n'est pas un fait, elle est une *valeur*, ce que Georges Sorel appelait un « mythe ». Et nous assistons à ce phénomène étonnant — qui, lui, est bien un fait — qu'avec ce mythe un homme enfièvre tout un peuple, lui inocule plus qu'une doctrine, une nouvelle *religion*, dont nous voyons aujourd'hui qu'elle s'attaque non seulement au judaïsme, mais au christianisme même, sous ses deux formes catholique et protestante. S'il ne s'agissait que d'une expérience sociale, nous serions prodigieusement intéressés par cette tentative que tous les esprits, il y a seulement quelques années, s'accordaient à juger inconcevable. Mais il est à craindre, hélas ! qu'une telle « expérience » ne s'achève pas dans un laboratoire.

***

DONC, « assurer l'existence et le développement de notre race et de notre peuple », telle est la mission que le « créateur de l'univers » a dévolue au troisième Reich, et à Hitler qui est son animateur et son prophète. Il s'ensuit que « toute pensée et toute idée, tout enseignement et toute science doivent servir ce but ».

Il faut d'abord « conserver la pureté du sang » par une sélection sévère des élites. Qu'on ne prétende pas, comme on le fait dire à un certain égalitarisme, tantôt chrétien, tantôt « marxiste », que tous les hommes se valent ou que tous les peuples se valent ; individus et races sont, au contraire, inégaux. Il faut donc « placer les têtes au-dessus de la masse et réciproquement mettre celles-ci sous leurs ordres ». Ces préceptes fort sages et parfaitement conciliables, comme le montre M. Roustan, avec toute véritable démocratie, ne seraient que des lieux communs si l'on n'en voyait la conclusion.

La conclusion, c'est que les Allemands, constituant la race « absolument supérieure », doivent dominer les autres races et se garder de se mêler à elles, car — écrit le disciple de Gobineau, — « en nous unissant continuellement à d'autres races, nous les élevons bien à un degré supérieur de civilisation, mais nous sommes à jamais déchus du faîte que nous avions atteint ». D'où les persécutions contre les juifs et autres races impures et la nécessité de surveiller les mariages pour ne pas altérer la pureté du sang.

D'où aussi la nécessité, en ce qui concerne l'éducation, de donner le pas à la culture physique et militaire sur la culture intellectuelle. Là encore une utile réaction contre le surmenage intellectuel est gâtée par des outrances qui ne restent pas platoniques. Par exemple, le jeune garçon doit apprendre à supporter les coups et à en donner ; c'est quand les hommes des sections d'assaut firent usage, « au lieu d'armes intellectuelles, de solides barres de fer », qu'ils mirent en déroute leurs adversaires. La leçon n'a pas été perdue, même en dehors de l'Allemagne, mais on peut se demander avec quelque inquiétude où conduisent de pareilles méthodes de discussion. Il est vrai qu'une telle crainte ne peut être nourrie que par un « esthète pacifiste » ou — comble de crétinisme — par un « professeur » ! Donc elle ne compte pas...

D'où enfin la nécessité, dans l'éducation proprement dite, de faire prédominer la formation du caractère sur la culture intellectuelle. Celle-ci, selon Hitler, par la pratique des méthodes critiques, impartiales, objectives, ne peut qu'affaiblir les esprits. Au contraire, en insistant sur la culture de la volonté et de la décision, on fera des esprits fermes et résolus.

Toujours le même mélange irritant de propositions justes déformées par des exagérations aberrantes. Car il est un certain dilettantisme intellectuel qui ne conduit qu'au scepticisme et rend impropre à l'action, mais il n'a rien à voir avec la vraie méthode critique qui sait décider et juger en donnant ses raisons. Contre le byzantinisme, il faut, en effet, fortifier le caractère et la volonté, mais cela ne signifie pas qu'il faille mutiler son intelligence. C'est au manque de courage

des autorités en 1918 que Hitler attribue la défaite allemande : la cause n'en est-elle pas plutôt dans une ambition démesurée que la volonté la plus puissante ne pouvait indéfiniment soutenir ? Il faut vouloir avec énergie, mais ne pas dépasser les limites de l'humain.

***

FORMÉ par ces méthodes, étranger à toute autre culture, le jeune Allemand sortira des écoles racistes non seulement patriote, ce qui serait légitime, mais fanatique du germanisme et enivré de sa supériorité. Il reconnaîtra « exclusivement » les droits de sa race, sans être « empoisonné par une objectivité maudite », ni par le souci de la justice. Il sera prêt à « l'attaque sans merci des adversaires », ce qui est la seule « preuve du bon droit ». Il saura mater « les prétendus intellectuels », et l'on sait ce que parler veut dire. Il matera aussi les ennemis du dehors, car il sera capable « de briser avec une volonté et une énergie inébranlables les obstacles qui pourraient s'opposer à la marche de l'idée nouvelle », animatrice de la nouvelle Allemagne.

M. Mario Roustan, en écrivant ce livre, n'a pas voulu qu'on se méprît sur sa pensée. « Je suis, déclare-t-il en toute sincérité, un de ces pacifistes contre lesquels la verve passionnée d'Hitler est toujours prête à accumuler les invectives. » Il a gardé sa conviction « que la paix du monde ne serait jamais fondée tant que Français et Allemands armeraient, les uns contre les autres, avec une effroyable obstination ». Mais le pacifisme le plus sûr est celui qui ne se met pas d'œillères.

Hitler, peut-on dire encore, pensait ainsi en 1924. Depuis qu'il a la responsabilité du pouvoir, sa doctrine s'est modifiée. Il est probable, en effet, que, sur des points de détail, sa pensée, comme celle de tout chef de gouvernement, a subi les corrections de l'expérience. Mais nous touchons ici au fond même des théories générales qui inspirent son action, et rien ne nous donne à croire qu'elles se soient modifiées. Il nous faut seulement espérer que l'éducation laisse plus de déchet qu'on ne le croit...

Au « racisme », M. Roustan oppose la « démocratie », au « dressage » la « liberté ». Comment ne pas lui donner raison ? Mais je serai ici moins optimiste que lui. Si la démocratie idéale contente la raison, y a-t-il lieu d'être satisfait de la façon dont elle fonctionne ? Hitler, Mussolini trouveraient, même chez nous, moins d'admirateurs si nos institutions et nos mœurs prêtaient moins à critique. Les perfectionner, les améliorer, c'est le seul moyen efficace de répondre aux attaques.

GEORGES GUY-GRAND.

MENUS PROPOS

L'ART D'APPRENDRE

IL y faut revenir : trop d'écoliers, grands et petits, ignorent l'art d'apprendre ou, du moins, font comme s'ils l'ignoraient. Il leur manque, pour y réussir, cette qualité maîtresse : l'application. Apprendre, et apprendre par cœur, c'est d'abord s'appliquer, concentrer toute son attention et toutes ses forces sur la leçon qu'on veut savoir, ne céder ni à la somnolence, ni à la distraction. L'attitude familière de l'écolier studieux est une attitude favorable : la tête entre les mains qui couvrent les oreilles, le corps penché sur le livre ou sur le cahier, les yeux rivés au texte, les lèvres articulant à voix basse chaque mot et chaque phrase, tout indique la concentration du corps et de l'esprit sur la leçon qu'il faut apprendre.

Les récentes découvertes de la psychologie n'ont point ruiné l'opinion traditionnelle ; les maîtres d'autrefois avaient raison d'exiger de leurs élèves cette attitude et cet effort d'application, qui d'ailleurs fatiguent et rebutent, ce qui explique la répugnance des enfants à bien apprendre. A la rigueur, l'application dispense de comprendre. L'élève appliqué peut apprendre impeccablement n'importe quelle leçon, même s'il n'en comprend pas le premier mot.

Sans doute, la compréhension aide grandement la mémoire et facilite l'étude. C'est pourquoi l'on enseigne aux élèves à comprendre d'abord les leçons qu'ils doivent apprendre, à en apercevoir l'ordre et le plan, à en distinguer les parties importantes et leur enchaînement, à découvrir les formes saillantes qui donnent à la pensée sens et vigueur. D'où la règle connue : pour apprendre, il faut, en premier lieu, comprendre. Au fond, l'art d'apprendre tient en ces deux opérations : s'appliquer, comprendre, l'art rationnel mettant l'application au service de l'entendement.

G. URIOT.

NOS PETITES HISTOIRES

" VINAIGRETTE "

CE sont ses collègues qui l'ont surnommé de la sorte. Vous lui contez que son vieux collègue de S..., par un admirable et long effort, a complètement transformé, non seulement l'école, mais le village :

— Bah ! dit-il, il veut les palmes.

Et si vous objectez qu'il les a depuis belle lurette :

— Alors, réplique-t-il, c'est pure sottise !

Ainsi de tout. Ce procédé nouveau, il l'a toujours connu. Cet inspecteur honnête ne l'est que « pour se faire bien voir ». Ce brillant élève « n'a jamais que la chance d'être intelligent ». Dans le cerveau de « Vinaigrette », tout se restreint, s'amenuise, devient morne, banal, intéressé, mesquin ou vil. C'est un cerveau baveux.

JEAN PARTICIPE.

POUR LES CONFÉRENCES D'AUTOMNE

NOTES DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

LA LEÇON DE VOCABULAIRE-ÉLOCUTION au Cours préparatoire.

TOUT le monde est convaincu de l'importance du vocabulaire. Dans toutes les classes, sans exception, des exercices nombreux et variés tendent à rendre le vocabulaire des enfants plus riche et plus sûr.

Mais cette étude de mots ne se suffit pas à elle-même. Les mots prononcés, lus, retenus ne seront vraiment utiles à l'enfant que s'il est capable de les employer spontanément et à bon escient dans des phrases. Alors apparaît la leçon d'élocution qui lui permet d'exprimer correctement sa pensée, ses désirs, voire même son jugement. C'est elle qui, plus spécialement, permettra à l'enfant de faire passer dans l'usage les mots étudiés ; autrement dit, lui permettra de développer son *vocabulaire actif*.

Vocabulaire, élocution vont donc de pair. Ils sont intimement liés dans la leçon de vocabulaire — élocution du cours préparatoire, exercice éducatif de grande valeur, puisque, d'une part, nous apprenons des mots aux enfants ou précisons la portée de certains, et que, d'autre part, nous mettons en œuvre ces acquisitions dans des phrases simples et correctes.

OBSERVONS une gravure représentant une scène de chasse. Elle est complexe. Mais, pour aujourd'hui, nous travaillerons autour d'une seule idée admirablement concrétisée sur la gravure : un chasseur au milieu d'un carré de luzerne jaunissante tire sur une compagnie de perdreaux.

Les enfants sont attentifs, ils observent. Ils voient bien ce chasseur campé sur ses jambes dans une attitude significative, ces perdreaux immobilisés en plein vol par le dessinateur; mais, pour le moment, leurs regards semblent me dire : « Eh bien ! oui, nous voyons un chasseur, des perdrix, et puis... son fusil, et puis... et puis... c'est tout. » Aussi, devant leur embarras — et sans crainte de passer pour un plaisant personnage, — je m'improvise chasseur. Je prends ma baguette dans mes deux mains, simulant ainsi le fusil, j'avance nonchalamment dans l'espace libre entre les tables et mon tableau — mon terrain de chasse — et, tout à coup, m'immobilisant dans la position de mon chasseur, ma baguette à l'épaule, je fais retentir un *pan... pan...* caractéristique qui remplit d'aise mes bambins. La joie est sur tous les visages : vite au travail !

Ma gravure est animée ; mon chasseur vit, marche, épaule son fusil, vise, tire, fait du bruit. Les perdreaux effrayés s'envolent, que dis-je, se sauvent, s'enfuient... volent à tire-d'aile. Mes élèves ont vu, senti tout cela. Il leur reste à l'exprimer, et à bien l'exprimer... Dix, quinze, vingt mains se lèvent. C'est trop, beaucoup trop... Procédons par ordre, et ne parlons pas sans être interrogé.

— Où se trouve le chasseur ?

— Le chasseur se trouve dans un champ d'herbe.

— Comment est cette herbe ?

— Elle est jaune.

— Comment le chasseur avance-t-il ?

— En allant par là et puis par là.

Le maître. — Il va et vient, va de droite à gauche, il parcourt le champ en tous sens, etc...

Et voilà l'idée fixée, concrétisée par un mot, une expression. Ce mot, cette expression, je les écris au tableau, je les fais lire, bien prononcer, je les emploie moi-même dans une phrase correcte que je fais répéter une fois, deux fois... Et puis, ce n'est pas tout. Ce mot enregistré, connu désormais, mes élèves sauront-ils à nouveau l'employer, le possèdent-ils vraiment dans leur vocabulaire actif ?

Il me reste à m'en rendre compte. C'est pourquoi — à brûle-pourpoint — je demande ce que fait le chien qui précède le chasseur. Lui aussi cherche le gibier, que fait-il pour cela ? Je suis heureux d'entendre qu'il flaire de droite à gauche, qu'il va et vient devant son maître, qu'il parcourt le champ en tous sens (expressions étudiées, en parlant du chasseur, quelques minutes auparavant).

Et la conversation se poursuit. Mes questions sont nombreuses, variées, mais ordonnées et suffisamment précises. Et les réponses sont promptes, aisées, les unes amusantes, cocasses, les autres plus sérieuses, plus réfléchies, d'autres encore fines, déjà subtiles. Et le temps passe... La leçon est finie. Déjà !... Prenons notre ardoise et copions avec application les dix ou douze mots écrits par le maître au tableau. Ou bien, si mes élèves sont déjà exercés, complétons un exercice « à trous » préalablement écrit au tableau noir. Après quoi, il nous restera à dessiner, au verso de notre ardoise, un joli chasseur au milieu d'une prairie tirant sur des perdrix qui se sauvent à tire-d'aile...

P. DEGUET,
Instituteur (Marne).

CAHIERS DE RÉCITATIONS ET DE CHANTS ILLUSTRÉS

IL me souvient d'avoir admiré, au cours de mes jeunes années, de jolis cahiers de chansons pleins d'enliminures naïves, que mes oncles avaient rapportés du régiment. Chaque morceau était illustré d'un dessin à la plume ou au crayon, aux tons vifs. Une dame aux cheveux jaune d'or, à l'énorme chignon, portait un corsage rose ou bleu ; un cœur vert (espérance !) était percé d'une flèche rouge, et quantité d'allégories du même goût accompagnaient les refrains en vogue. Ces cahiers étaient gardés précieusement et revisés à la veillée, en vue des noces prochaines...

Dans ses instructions du début de l'année 1934, M. l'inspecteur général Bruneau recommandait la création de Cahiers de Récitations et de Chants illustrés par les élèves, destinés à être conservés comme le fameux cahier de chansons de nos papas.

J'ai tenté l'expérience, au début de l'année scolaire 1934, et je ne puis que me féliciter du résultat. La polycopie est fort en honneur dans mon école et j'ai eu recours à elle pour obtenir des cahiers propres. L'élève qui possède la meil-

leure écriture copie le texte de la Récitation ou du Chant avec une encre spéciale. Il a soin de laisser un blanc de cinq lignes environ pour placer le dessin. Pour ce dernier, je cherche une illustration se rapportant au texte à étudier, et, avec un papier transparent, j'en calque les principales lignes. Je dispose la page à polycopier sur la pâte, en ayant soin de couper le blanc de cinq lignes et de placer, à l'espace libre, le dessin sur papier transparent. Le travail est maintenant très simple ; les deux papiers enlevés, un dessin et un texte se reproduisent sur les cahiers.

Comme le texte, d'ordinaire assez long, ne tient pas entièrement sur une seule page, j'opère de la même façon que précédemment pour la deuxième partie. S'il reste un petit espace au bas de la page, j'ajoute un dessin, branche de fleurs, tête d'animal, fruits, etc.

Une fois en possession de leurs cahiers, les élèves repassent et complètent les lignes des dessins, puis les colorient sous ma surveillance ; ils encadrent le tout d'une couleur assortie, mais assez vive, et la page est terminée pour un mois. Elle est propre, très gaie, et fait l'orgueil de l'élève.

Les pommiers de Charles Frémine s'agrémentent d'un petit paysage de bonshommes gaulant des pommiers, très réjouissant, et sous le texte, une grosse pomme montre ses joues rouges. *Les Pauvres Gens* de V. Hugo sont illustrés d'après une gravure, et l'intérieur de la cabane est colorié avec minutie. Inutile de dire que les cahiers sont souvent feuilletés par les enfants.

Ce procédé, en honneur aux Cours supérieur et moyen, est plus difficilement applicable au Cours élémentaire. Cependant on y arrive ; le maître se substitue au polycopiste et les enfants se font aider, pour la mise en couleur, par leurs camarades des grands cours.

Dans dix ans, « si Dieu lui prête vie », ce cahier aura sa place dans l'armoire des élèves devenus hommes ou femmes, et leur arrachera un petit soupir de regret quand ils l'ouvriront...

BERNARD PADOT,
Instituteur, (Somme).

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

L'ENSEIGNEMENT de la géographie est trop souvent négligé. L'importance que l'on donne au calcul et à la dictée dans nos examens fait que cette matière du programme, avec l'histoire, est traitée en parente pauvre. Cependant, dans nos écoles à deux classes (géminées ou non), les plus nombreuses en France, il est facile de donner un enseignement géographique assez complet.

Nous n'essaierons pas de corriger les programmes ; nous les considérerons comme parfaits ; tout au plus pourrions-nous ajouter au cours élémentaire un rapide tour du monde, abondamment illustré, afin que l'enfant ne s'imagine pas qu'il y a qu'un seul pays : la France. C'est dans leur application que nous chercherons, en même temps que des simplifications, des perfectionnements.

Il est de toute évidence que la leçon de géographie devrait être avant tout une leçon de choses. Or, étant donnée l'impossibilité de transporter le Pic du Midi ou le tunnel du Mont-Cenis dans la classe, nous ne pourrons donc jamais avoir qu'une image imparfaite, souvent fausse, de notre planète.

Faire que cette image soit le moins fausse possible doit être notre seule ambition. Donnons alors à notre imagination de nombreux points de repère, à l'aide d'images, de croquis, de lectures, du cinéma si possible. Mais ce que nous pouvons tous pratiquer, c'est l'observation directe de la nature.

Ici, les promenades scolaires sont tout indiquées ; l'hydrographie s'accommodera très bien d'un jour de pluie — quelle occasion d'expliquer affluent, confluent, cascade, alluvion, érosion, etc. — l'influence du climat sur l'agriculture pourra être observée sur la colline voisine dont la pente sud est couverte de vigne et de maïs et la pente nord n'a que des bois, etc. Un maître ingénieux et observateur peut trouver autour de son village bien des explications aux principes de la géographie physique. Cela devient plus difficile pour la géographie économique ; mais, en cherchant bien, je crois qu'avec des exemples pris sur place il expliquera beaucoup de faits économiques.

Ainsi l'enseignement de la géographie sera vivant, varié et agréable. Il ne restera plus qu'à appliquer ces principes à chaque cours.

Au cours élémentaire, les éléments : les instructions officielles nous disent que cinquante noms propres bien sus sont suffisants. Nous ajouterons que ces cinquante noms propres ne doivent pas être choisis seulement dans la géographie de la France. Je serais d'avis de conduire l'enfant dans toutes les parties du monde à l'aide d'images, de récits de voyages ; que l'enfant sache à neuf ans qu'il y a d'autres pays que le sien. On pourra supprimer l'étude succincte de la France régionale (1) et le temps ainsi gagné sera consacré à un voyage à travers le monde et à une étude plus approfondie dans sa nomenclature de la France physique. Ce sera chose faite à neuf ans ; nous n'aurons à y revenir qu'en revision.

Au cours moyen, nous nous consacrerons à l'étude complète de la France et de ses colonies, étude importante qui doit être poussée à fond. Pour cela, nous avons deux ans, puisque le cours moyen s'étend sur deux années, dix ans et onze ans (2).

Comment donc organiser notre programme. Nous le divisons donc en deux parties : 1° *France physique et économique* ; 2° *France régionale et colonies*. Chaque année, le cours moyen étudie une seule de ces deux parties. Il arrivera donc qu'un an sur deux les débutants dans ce cours, les élèves de dix ans, commenceront par l'étude de la France régionale et continueront l'année suivante par où ils auraient dû commencer. Ce n'est peut-être pas bien logique, mais les avantages pratiques sont grands. Cela nous permet, en effet, de fouiller davantage notre étude, de donner beaucoup plus de précisions, de faire plus souvent des revisions. De cette manière, l'enfant acquiert des connaissances précises qui lui permettent, sans bourrage, d'affronter l'épreuve du certificat d'études.

Si, dans notre classe, nous étendions ce procédé

(1) Cette étude nous ramène à l'enseignement concentrique, puisqu'elle doit être reprise et complétée au cours moyen ; or, les instructions sont formelles, l'enseignement concentrique, qui conduit au rabâchage, doit disparaître.

(2) Quant au cours supérieur 1re année (douze ans), il suit dans notre classe toutes les leçons du cours moyen — c'est pour lui une revision ; mais, une fois par semaine, une leçon d'une demi-heure lui est consacrée pour l'étude particulière de son programme.

**

à plusieurs autres matières du programme (1), nous conduirions probablement au C. E. P. la totalité de nos élèves sans les surmener au cours des dernières semaines.

UN INSTITUTEUR DU SUD-OUEST.

LA PRESSE PÉDAGOGIQUE

Le but de l'enseignement de la récitation d'après les conclusions des conférences pédagogiques, par M. J. Rondeau (*Bulletin de la Sarthe*).

La récitation est une discipline qui égale en importance les disciplines fondamentales de l'enseignement primaire. Mais s'il est vrai qu'elle sert au développement de la mémoire, à l'enrichissement du vocabulaire et qu'elle peut être un auxiliaire pour l'enseignement du français et de la morale, il faut se hâter de dire qu'elle n'est pas faite pour aider ces disciplines.

Elle a, en effet, son objet propre, son but essentiel qui est de cultiver la faculté d'émotion et le sens esthétique des enfants afin de les élever au-dessus de la vulgarité et de l'utilitarisme quotidien. Les autres exercices visent l'esprit, celui-ci *le cœur et le goût*. C'est à peu près l'unique occasion que nous ayons de mettre nos élèves en présence du beau.

Exercice bienfaisant qui nous permet de leur offrir la poésie, de les initier à la beauté, de leur faire entrevoir l'Idéal, « de communier avec le divin qui habite en toute chose, dans la fleurette des champs comme dans l'étoile du firmament », et de sentir, vaguement sans doute, ce qu'il y a de mystère autour de l'homme.

Ce sera la première initiation à une vie supérieure.

En quittant l'école, l'enfant emportera dans sa mémoire de très beaux vers qu'il lui suffira de redire pour évoquer de magnifiques tableaux, raviver de hautes idées et de nobles sentiments et retrouver de salutaires émotions.

Il n'est pas nécessaire qu'il comprenne tout de suite tout le sens et tous les mots. Sans épuiser toute la signification des textes, on peut l'émouvoir et l'enchanter. Plus tard, il découvrira le sens caché de ces formes harmonieuses et brillantes.

Le système métrique à l'école primaire, par E. Blutel (*Revue de l'Enseignement secondaire des jeunes filles*).

Quelque connaissance du système métrique est nécessaire ; mais il est inutile de la faire porter sur des éléments dont les élèves ne peuvent se faire une idée. On doit les exercer aux changements d'unités les plus simples en commençant par les longueurs ; il faut que la vue du mètre et de ses divisions, que son usage même leur soient familiers. On continuera par les surfaces, en juxtaposant des carrés qui ont un centimètre de côté, de façon à former des rectangles et dénombrant les carrés utilisés, puis par les volumes, en imaginant le remplissage d'une boîte rectangulaire dont les arêtes ont pour longueurs des nombres exacts de centimètres avec des dés cubiques ayant un centimètre d'arête.

Faut-il à cette occasion donner des définitions géométriques précises touchant le rectangle, le carré, le cube, etc. ? On peut redouter sur ce terrain des précisions qui ne seraient pas perçues par les élèves. Mieux vaudrait provoquer une vue expérimentale des faits qui servent de base au dénombrement.

Avec les longueurs, les aires, les volumes, ainsi limités, se trouvent épuisées les grandeurs dont on peut donner aux enfants une idée suffisamment claire.

Mais la vie nous impose le commerce d'autres grandeurs : les mesures agraires, les mesures de capacité d'usage courant. Il convient de rapprocher leur étendue ou leur contenance des mesures d'aires ou de volume correspondants. Il n'y a guère là qu'un exercice de mémoire. La vue des mesures effectives de capacité peut empêcher des erreurs grossières dans la seconde de ces comparaisons.

Pour l'étude des mesures de poids, il est utile de montrer des balances simples et d'effectuer quelques pesées pour bien faire comprendre ce qu'il y a d'essentiel.

Les mesures usuelles de temps devraient être rendues familières à tous, ainsi que l'évaluation de l'intervalle limité à deux dates, l'addition et la soustraction de deux durées, la multiplication et la division d'une durée par un nombre entier avec ou sans changement d'unités.

Trois films scolaires nouveaux, par Pierre Ehrmann (*Excelsior*).

Ces films ont été présentés par l'auteur, M. Jean Brérault, instituteur à Paris, à la Cinémathèque nationale du Musée pédagogique.

Le premier, *Idée d'une carte*, est une leçon de géographie pour le cours élémentaire. Il s'agit d'aider les petits de sept à huit ans à comprendre ce qu'est une carte ; il n'est pas question de donner des notions de cartographie, mais simplement de faire comprendre aux enfants qu'on peut représenter par un dessin relativement petit une région assez étendue.

Le scénario est simple, l'exécution ingénieuse : pour obtenir un vaste panorama, les opérateurs montent en ballon. Le paysage s'élargit de plus en plus et on arrive peu à peu à l'observation en plan. Lorsque l'ascension est terminée, un dessin animé superpose des traits blancs au canal, à la route, à la voie ferrée, etc., puis la vue réelle s'efface et il ne reste plus sur l'écran noir, en lignes blanches, que la représentation cartographique issue directement de l'observation du terrain. La bande est courte ; sa projection dure dix minutes.

Le second film porte sur « la Bretagne ». Il est destiné au Cours moyen. Il ne traite que de ce qui se rapporte aux habitants. Il a été parlé ailleurs de la mer et des marées ; un film a pu illustrer la leçon sur les côtes. Plus tard viendront l'agriculture, la pêche, qui seront étudiées plus en détail. Au cours moyen, il est seulement question du point de vue humain et économique. Naturellement, c'est une étude très simple.

Le troisième film, destiné au Cours supérieur, est consacré à « la machine à vapeur » ; sa présentation doit suivre la leçon sur la force élastique de la vapeur. Durant cette leçon préalable, le maître a reproduit la petite expérience du « pistolet à vapeur » ; il a nommé et dessiné les divers organes de la machine : cylindre, piston, volant... Le film montre les divers organes en place et le fonctionnement du système.

La leçon d'histoire au C. C. Rôle de l'élève, par A. Aubert (*Bull. de l'Acad. des C. C.*).

Pendant la classe, entre sa participation active aux interrogations, aux études de textes ou d'images, l'élève prend des notes : c'est tout un art, et difficile. Il y parviendra cependant assez vite si le maître lui donne l'habitude de leçons fortement charpentées et dont les titres et les sous-titres seront dictés. Il y a là toute une technique qu'il importe d'acquérir dès le début de l'année : des notes intelligemment prises, cela signifie déjà une leçon à moitié sue. Prendre des notes, *c'est un des exercices dans lesquels l'élève donne sa mesure*, et c'est pourquoi les professeurs d'écoles normales réclament le rétablissement de cette double épreuve vraiment probante qu'était le compte rendu d'une leçon d'ordre littéraire et d'une leçon d'ordre scientifique.

Après la classe, l'élève doit parfois faire des « Lectures » : le plus souvent, il ne s'agit pas de lire tout un livre, mais seulement un chapitre ou même un passage plus court, toujours indiqué avec précision ; il prend des notes qui peuvent donner lieu par la suite à un bref exposé ; dans tous les cas, sous une forme ou sous une autre, s'impose la vérification du travail fait.

Mais sa tâche principale, c'est l'étude de la leçon avec une mise au point pour laquelle il utilise une page de son carnet de notes, laissée en blanc, après chaque leçon (définitions de termes, précisions, citations, croquis...) Tout ce travail est fait à la fois en vue des exercices de contrôle (interrogations, devoirs, compositions) et des exercices de revision qui permettent de reprendre les questions sous un angle nouveau (politique religieuse ou politique financière de l'ancien régime, état de l'Europe en 1715 ou en 1815, etc...). A. LACLEF.

(1) L'idée de notre correspondant a déjà été mise officiellement en pratique dans certains départements, sinon pour la géographie, comme il le propose, au moins pour d'autres sujets. C'est ainsi que dans l'Yonne, par exemple, l'étude de l'histoire au C. M. est répartie sur deux années (1° jusqu'en 1789 ; 2° de 1789 à nos jours), ainsi que celle des sciences usuelles (1° histoire naturelle ; 2° notions de physique et chimie). Les instituteurs paraissent se louer de cette réforme, et les examens du C. E. P. n'en souffrent pas.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA PHOTOGRAPHIE DANS L'INFRA-ROUGE

PARMI les industries récentes dont le développement, déjà très grand au cours de ces dernières années, promet de nouveaux étonnements, la photographie se place au premier rang.

On sait que la plaque au gélatino-bromure d'argent — qui a maintenant plus d'un demi-siècle d'existence — n'a qu'une sensibilité très faible pour le jaune et le rouge contenus dans la lumière émise par les objets ; il en résulte que les photographies n'ont été longtemps obtenues qu'avec les radiations bleues et violettes. Il en est autrement aujourd'hui : le domaine de la photographie s'est étendu à tout le spectre visible et il déborde même largement dans l'infra-rouge invisible.

Les applications en sont nombreuses dans toutes les branches de la science et des techniques. Une intéressante conférence de M. André Charriou, docteur ès sciences, faite récemment au Congrès de documentation photographique et cinématographique dans les sciences, a montré les résultats obtenus au moyen des émulsions panchromatiques et de celles qui accusent la réception des rayons infra-rouges.

Sensibilité spectrale des émulsions photographiques.

POUR l'œil, le spectre solaire s'étend seulement du violet au rouge. La visibilité commence pour une longueur d'onde voisine de 4 000 A° (1) : c'est le début du violet ; elle croît dans le bleu, plus encore dans le vert et atteint son maximum dans le vert jaune vers 5 600 A° ; elle décroît progressivement pour s'annuler vers 7 000 A° à l'extrémité du rouge

Au delà du rouge, s'étend la zone de l'*infra-rouge* qu'on pourrait appeler la *lumière noire*, et dont Draper, en 1843, put montrer les premières traces.

La plaque ordinaire au gélatino-bromure d'argent a une sensibilité qui ne dépasse pas 5 250 A° (début du vert) et dont le maximum se trouve vers 4 600 A° (bleu). La plaque ne voit donc pas, comme l'œil, ce vert jaune qui nous semble si lumineux et qui reste complètement noir sur l'émulsion : aussi certains sujets, qui nous paraissent magnifiques à la vue, ne rendent rien en photographie.

La chimie des phénomènes photographiques est restée dans l'enfance pendant près de trente ans. C'est surtout depuis la guerre que divers savants anglais et américains se sont attelés au problème de la photographie des rayonnements de grandes longueurs d'onde.

On a d'abord remarqué que l'incorporation de certains colorants aux émulsions photographiques élargissait la zone de sensibilité vers le rouge. Les premiers colorants employés furent l'éosine et l'érythrosine : ce dernier a, pendant longtemps, servi à préparer les *plaques orthochromatiques*. Dans ces plaques, la limite de sensibilité se trouve reculée jusqu'à 6 000 A° (début de l'orangé) ; le maximum en 4 600 A° (bleu) existe toujours, mais il s'en présente un second, en 5 600 A°. Entre ces deux maxima apparaît le minimum du vert, caractéristique des émulsions orthochromatiques. Puis vinrent les *plaques panchromatiques* et l'émulsion Ilford, sensible au rouge sombre.

On découvrit ensuite les propriétés sensibilisatrices des colorants appelés *cyanines* qu'employèrent avec succès plusieurs firmes allemandes. Avec la *néocyanine* (Clarke, 1925), on recula la sensibilisation jusqu'à 10 000 A° et, actuellement, avec la *xénocyanine*, on arrive à 11 500 A°, limite extrême, pour le moment, de la photographie dans l'infra-rouge.

La photographie dans l'infra-rouge.

LES *appareils photographiques* nécessaires à la photographie dans l'infra-rouge ne diffèrent pas essentiellement des appareils ordinaires. Il est nécessaire de vérifier que les matières premières employées sont parfaitement opaques aux radiations infra-frouges (les cuirs des soufflets sont transparents, à moins qu'ils soient chargés de matières opaques).

Dans la construction des appareils, il faut éviter le sapin, le sycomore, le buis, le hêtre, le chêne de Tasmanie qui sont très transparents, ainsi que le noyer d'Afrique ou d'Australie, le chêne d'Angleterre, l'acajou du Honduras, le cèdre de Nigérie qui sont assez transparents. On pourra recourir au noyer d'Amérique, à l'ébène, au teck et aux métaux.

Tous les *objectifs* ne sont pas parfaitement achromatisés pour la lumière infra-rouge. L'image, en lumière infra-rouge, est reculée d'une distance égale environ aux 2/100 de la distance focale par rapport à l'image obtenue dans le spectre visible ; mais la différence est plus ou moins grande suivant l'objectif employé. Pour les *prises de vues*, il est recommandé de travailler avec de petites ouvertures. Enfin, il est nécessaire de munir l'objectif d'un *écran* ne laissant filtrer que les rayonnements infra-rouges.

La lumière du jour contient une grande proportion d'infra-rouge, surtout quand le soleil brille ; les meilleures heures de la journée sont celles qui suivent le lever du soleil.

Ses applications.

TOUS les amateurs photographes soucieux d'obtenir de bons résultats connaissent la grosse difficulté qu'offre le *voile atmosphérique* pour la photographie des lointains : sur les montagnes, au bord de la mer, cette brume bleutée rend la visibilité mauvaise aux heures chaudes de la journée. Or les grandes longueurs d'onde sont peu absorbées par le voile atmosphérique ; c'est ce qui explique pourquoi l'effet de ce voile est annulé par l'emploi d'émulsions sensibles au rouge et mieux encore à l'infra-rouge.

La photographie infra-rouge est devenue précieuse en *photographie aérienne*. Des clichés saisissants ont été obtenus à bord des avions ; ils font apparaître des détails que ne peut donner la photographie ordinaire (chemins, différences de végétation, camouflage, etc.).

La *navigation*, rendue difficile par la brume, trouve dans la photographie infra-rouge un puissant auxiliaire. Le cuirassé *Manhattan* a pu ainsi

(1) L'unité de longueur d'onde est l'*Angström*, qui s'écrit A°, et équivaut au dix-millième de millimètre.

reconnaître à 9 kilomètres de distance la présence d'obstacles invisibles par les moyens habituels du bord. Un film, impressionné toutes les trente secondes, est automatiquement développé, fixé, lavé et séché ; on peut l'observer directement ou le projeter. Avec le brouillard, le résultat est moins bon, il sera nécessaire de reculer davantage dans l'infra-rouge la sensibilité des émulsions.

Si l'on envoie sur un objet placé dans l'obscurité des rayons infra-rouges, cet objet reste invisible et peut, néanmoins, être photographié. La *photographie dans l'obscurité*, avec émulsions hypersensibilisées, a permis de réaliser des instantanés et même des vues cinématographiques.

La peau est assez transparente aux rayons infra-rouges ; aussi a-t-on pu prendre des photographies de parties atteintes d'eczéma, de lupus, etc. ; on voit très bien les veines variqueuses accompagnant ces infections. La *médecine* fera certainement de plus en plus appel à la photo infra-rouge : vues de l'iris d'un œil au travers de la cornée atteinte de cataracte ; étude de la pigmentation des peaux humaines, etc.

On a pu réaliser des études spéciales de *zoologie* : microphotographies d'insectes au travers de leur carapace, la chitine étant transparente aux rayons infra-rouges. En *pathologie végétale*, on a pu, au moyen d'une série de photos, suivre le développement de certaines maladies, comme la nécrose des feuilles de la pomme de terre.

En *astronomie*, la photographie infra-rouge a déjà servi pour l'étude de la surface de Mars, ce qui a permis de reconnaître des détails non encore observés. La nébuleuse d'Orion a laissé apparaître de petites étoiles restées jusqu'à présent invisibles.

L'étude des tissus teints, au point de vue du pouvoir réflecteur dans l'infra-rouge, semble très intéressante. Il serait préférable de porter en hiver des tissus absorbant l'infra-rouge et, en été, des tissus réfléchissant ces rayonnements. Les photographies exécutées montrent qu'il n'existe aucune relation entre la couleur d'un tissu et son pouvoir réflecteur dans l'infra-rouge.

COMME on le voit, la photographie dans l'infra-rouge a déjà pris un grand développement. Elle n'est cependant qu'à ses débuts, car tous les domaines de la recherche trouvent en elle un auxiliaire précieux dont la puissance augmentera à mesure qu'augmentera la sensibilité des émulsions. Peut-être atteindra-t-on 20 000 A° ? Si l'on arrivait à 30 000 A°, on pourrait recevoir les radiations émises par les corps à la température ordinaire. Les exploits de la photographie infra-rouge ne font que commencer ; attendons-nous à de curieuses possibilités.

G. EISENMENGER.

BIBLIOGRAPHIE

ANNE SELLE : **L'année enchantée** (Éditions Poesia, Brest). — *En vente à la librairie Nathan.*

Cette année enchantée, que Mme Anne Selle raconte avec beaucoup de fine émotion, c'est la dernière année d'école de son héroïne, Marguerite, une petite fille née à Plougastel, ce canton tiède, gracieux et fertile entre tous, de la Bretagne. La dernière année d'école, dont l'entrain et le charme d'une institutrice jeune, agile d'esprit et, il faut le dire aussi, enveloppée de mystère, font pour ses élèves, et surtout pour Marguerite, une année d'éveil et de bonheur.

Toutes les joies d'une enfant à qui sa maîtresse a su inspirer affection et confiance, tous ses élans, toute l'ardeur à vivre qui naît en elle, toutes les découvertes qu'elle fait dans son univers familier, Mme Selle les évoque d'un ton discrètement attendri. Elle mêle à ces notations, que sa propre expérience d'institutrice bretonne a contribué à enrichir, de délicieuses descriptions du pays de Plougastel, dont elle paraît connaître jusqu'aux recoins et dont elle fait aimer « l'air doux et salé », la « frileuse mélancolie » et, peut-être plus que tout, la « joie naïve » de son printemps. M.

LOUIS MADELIN, de l'Académie française : **La Contre-Révolution sous la Révolution** (Plon ; 30 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Après nous avoir donné successivement *La Révolution*, puis *Le Consulat et l'Empire*, M. Louis Madelin nous présente aujourd'hui l'aspect complémentaire et très nouveau de ces deux grands ouvrages par l'étude de la *Contre-Révolution sous la Révolution* et jusqu'en 1815.

On a écrit souvent qu'en 1789 le peuple, jugeant intolérable « le despotisme », avait aspiré à le renverser au nom de « la liberté ». A la vérité, ce que réclamaient surtout les petits bourgeois, les artisans et les paysans, c'était d'abord l'*égalité* et, pour l'obtenir, ils comptaient uniquement sur le roi. La masse profonde de la Nation, satisfaite des résultats obtenus dès le 4 août 1789, par la destruction de la féodalité et la chute des privilèges, n'en demandait pas davantage. Elle était peu disposée à suivre les tribuns qui préparaient, avec le renversement du trône, un bouleversement total des institutions de l'ancien régime. Encore moins approuva-t-elle les horreurs de la Terreur. On comprend, dès lors, pour quelles raisons elle acclama Bonaparte : il mettait fin au désordre général et, s'il supprimait la liberté sous sa forme politique, il confirmait — ce qui paraissait l'essentiel — l'égalité des citoyens devant l'impôt et la loi. Une restauration des Bourbons n'était donc pas possible au temps où s'ouvrait le Consulat ; les princes s'étaient perdus en s'obstinant à préparer la contre-révolution. La vraie, la seule qui répondît au désir des Français après l'anarchie du Directoire, c'était bien Napoléon Bonaparte qui l'accomplissait sans rompre l'union rétablie entre citoyens.

R. ESTÈVE et H. MITAULT : **Cours de géométrie** (classe de seconde) (Gauthier-Villars ; 20 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Ce volume est le troisième d'une série destinée à l'enseignement secondaire, depuis la classe de quatrième jusqu'à la classe des mathématiques inclusivement.

Les volumes précédents ont fait, dans l'exposé initial des principes, un large appel à l'intuition spatiale et au groupe continu des déplacements physiques. La géométrie, ainsi conçue, est presque une science expérimentale et certaines démonstrations sont plutôt descriptives que déductives. La vue y joue un rôle au moins aussi étendu que la logique formelle.

JULES MAYOR : **Nous n'irons plus au bois** (Crès ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

On se souvient de l'alerte histoire de *Cécile Airelle*, cette jeune pharmacienne qui nous a apporté, avec le charme de sa jeunesse, de si savoureux détails sur cette profession un peu triste. En attendant de la marier dans un ouvrage qui paraîtra prochainement, Jules Mayor nous donne des « histoires de sa jeunesse ».

Ce sont des pages qui, d'emblée, vous séduisent, vous captivent par leur simplicité et leur fraîcheur. Il y a là des notations rapides et directes où le trait caractéristique appuie juste assez et pas trop, avec une souriante philosophie.

VEILLEZ SUR VOS ÉLÈVES

DANS la plupart des cours de récréation, il existe une fontaine d'eau potable qui rend évidemment de grands services, mais il ne faut pas oublier qu'elle constitue également un danger pour la santé des enfants, surtout pendant l'été, où, après avoir joué et couru, ils sont altérés et n'hésitent pas à boire une trop grande quantité d'eau fraîche, quand le maître ne les voit pas.

Voici la méthode préconisée par le Dr Niewenglowski (ancien chef de service à la Faculté de médecine) pour calmer la soif sans boire, il serait utile de l'enseigner aux élèves auxquels elle rendrait de grands services, elle consiste tout simplement à imbiber d'eau un morceau de sucre et à le laisser fondre ensuite doucement dans sa bouche.

Toutes les mamans donneront avec plaisir quatre ou cinq morceaux de sucre chaque matin à leurs enfants si elles savent que c'est pour le bien-être et la santé de ceux-ci que le maître a conseillé cette légère dépense.

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Douréa, Algérie, 1934). — **L'Arabe soldat.** — Ce qui m'a toujours porté à aimer l'Arabe, ce qui fait qu'aujourd'hui la vue d'un burnous blanc m'attire, m'attendrit presque, c'est que l'Arabe est avant tout un soldat incomparable. A la guerre, le mépris de la mort, qu'il puise dans sa foi religieuse, lui donne une bravoure sans limites. Avec cela il est obéissant, discipliné ; il reste sobre tant que les fréquentations malsaines ne lui font pas oublier les préceptes du Coran. Enfin, il est fidèle, attaché, dévoué, reconnaissant pour les chefs qui lui témoignent de l'intérêt et de l'affection et je ne connais pas de commandement plus agréable, pour un officier, que celui d'une troupe indigène.

Général DUBAIL (*Mes souvenirs.*)

Questions. — 1. *Expliquez cette phrase :* « *Il reste sobre tant que les fréquentations malsaines ne lui font pas oublier les préceptes du Coran* » (2 points).

2. *Formation du mot* « *incomparable* ». *Donnez trois mots formés de la même manière* (1 point 1/2).

3. *Analysez :* « *ce qui m'a toujours porté* ».

➔ RÉPONSES. — 1. *Les fréquentations malsaines :* la compagnie des mauvais soldats qui passent leur temps à boire ; — *les préceptes du Coran :* les commandements du Coran ; livre sacré des Musulmans, le Coran défend de boire du vin. Tant que le soldat arabe n'a pas subi l'influence des mauvais camarades, il reste tempérant et fidèle aux principes de sa religion.

2. *Incomparable :* radical « *compar* », suffixe « *able* » marquant la possibilité ; préfixe « *in* » négatif, littéralement, qui ne peut être comparé à nul autre vu l'excellence de ses qualités : imbattable, incalculable, impitoyable.

3. *Ce :* pron. démonstratif, neutre, sing., représ. par *c'*, sujet de « *est* ». — *Qui :* pron. relatif, antéc. *ce*, neutre sing., sujet de *a porté*. — *M' :* pron. pers., 1re pers. du sing., compl. d'obj. dir. de *a porté*. — *A porté :* verbe *porter*, forme active, passé comp. de l'ind., 3e pers. du sing. — *Toujours :* adv. de temps, se rapporte à « *a porté* ».

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *C'est jour de fête dans votre famille. Votre maman vous charge de mettre le couvert, d'orner la table, d'arranger la salle à manger pour que tout soit agréable à l'œil et plaise à vos invités.*

Qu'allez-vous faire ?

➔ SUJET TRAITÉ. — Vite, j'enfile une grande blouse pour empêcher ma belle robe de se salir. C'est la fête de papa et maman m'a dit :

— Andrée, tu disposeras le couvert, tu orneras la table et tu arrangeras la salle à manger pendant que je m'occupe du repas.

— C'est bien, maman, ai-je répondu.

Je vais commencer par mettre le couvert. Je recouvre la table de la nappe blanche à fleurettes roses. J'ouvre le buffet et je prends les assiettes une à une religieusement, car « elles viennent de ma grand-tante », dit maman. Puis ce sont les verres de cristal que je porte aussi sur la table, un à un, les cuillères et les fourchettes d'argent, ainsi que les couteaux à manche d'ivoire. Quand le couvert est disposé bien symétriquement, je mets la salière et je vais chercher les serviettes assorties à la nappe, que je pose en bonnet d'évêque dans les assiettes. Il faut aussi orner la table. Je cours au jardin et j'en rapporte un gros bouquet de roses, que je dispose dans un vase, bien au milieu des couverts. Je recule de quelques pas pour juger de l'effet. C'est merveilleux ! Le soleil se joue dans les assiettes et dans les verres et les fait briller de mille feux. Pendant que j'admire mon œuvre, maman arrive :

— Que c'est beau, tu as un vrai goût d'artiste, Andrée ! s'écrie-t-elle. Nos invités vont être émerveillés !

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Amance, Haute-Saône, 1932). — 1. *De Vesoul à Gray, par la route, il y a 57 kilomètres. A combien revient un fil télégraphique de cette longueur, en fer galvanisé ? On sait que ce fil a 4 millimètres de diamètre, que la densité de son métal est 7,8, et que le rouleau de 5 kilogrammes de ce fil coûte 9 f.*

➔ SOLUTION. — Prenons comme unités le décimètre, le décimètre cube et le kilogramme. D'après la formule du cylindre, $\pi R^2 h$, le volume du fil mesure :

$3{,}14 \times 0{,}02^2 \times 570\,000 = 716$ dm³ (par excès), car le rayon est 2 mm. ou 0 dm. 02, et la hauteur 57 km., ou 570 000 dm. A 7 kg. 8 par décimètre cube, le poids du fil est :

$7 \text{ kg. } 8 \times 716 = 5\,585$ kg.

Il y en a autant de rouleaux que ce poids contient de fois 5 kg. :

$5\,585 : 5 = 1\,117$ r.

Ils ont donc coûté 1 117 fois 9 francs.

$9 \text{ f.} \times 1\,117 = 10\,053$ f.

***

2. *Pour fermer une remise dont l'entrée est voûtée, un propriétaire a fait lui-même un portail, en forme de rectangle surmonté d'un demi-cercle. La largeur est 2 m. 60 et la hauteur totale*

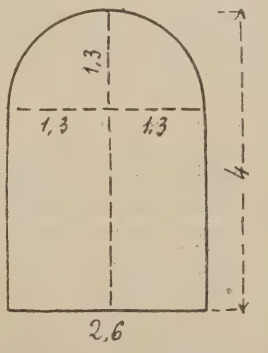

4 mètres. Le mètre carré de planche a coûté 15 f. Le déchet s'élève au 12e de la surface du portail. Si la ferrure et la peinture ont coûté ensemble 58 f. 25, quel est le prix de revient total ? Faire un croquis au 100e.

➔ SOLUTION. — Ci-dessus le croquis. Les nombres qu'il porte désignent des centimètres, correspondant à des mètres sur le portail.

BAUDRILLARD et KUHN. **Lisons ! Cours élémentaire. (1er degré). 7.50 (2e degré). 8 fr.**

Calculons la surface de celui-ci. Sa partie rectangulaire mesure $2,6 \times (4 - 1,3) = 2,6 \times 2,7 = 7\ m^2\ 02$.

Le demi-cercle du haut mesure : $1/2 \times 3,14 \times 1,3^2 = 2\ m^2\ 65$ à 1 dm^2 près. Cela fait au total :

$$7\ m^2\ 02 + 2\ m^2\ 65 = 9\ m^2\ 67.$$

La planche employée avait un douzième en plus, soit en tout :

$$9\ m^2\ 67 \times 13/12 = 10\ m^2\ 48.$$

Elle coûtait donc les 1 048 centièmes de 15 f. :

$$15\ f. \times 10,48 = 157\ f.\ 20.$$

Avec la ferrure et la peinture, la dépense monte à :

$$157\ f.\ 20 + 58\ f.\ 25 = 215\ f.\ 45.$$

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Citez quatre grandes réformes de l'Assemblée Nationale Constituante.*

2. *Quelles lois ont été faites par la troisième République en faveur de l'instruction publique.*

3. *Principales régions productrices du vin en France.*

4. *Le port de Marseille : la ville, le commerce.*

➔ RÉPONSES. — 1. Les grandes réformes de la Constituante sont inscrites dans la *Déclaration des Droits de l'homme* qu'elle a promulguée en 1789. Parmi les principales, citons : 1° l'application du principe de *souveraineté nationale*, qui donne au peuple le droit de vote par lequel il choisit ses représentants ; 2° le droit à la liberté individuelle qui entraîne l'abolition du *servage* en France et celui de l'*esclavage* aux colonies ; 3° la *liberté de pensée* ou d'opinion (liberté de la presse) ; 4° l'*égalité des citoyens* devant la loi et notamment devant la justice et l'impôt (suppression des privilèges).

2. Sous la troisième République les lois J. Ferry organisent l'enseignement primaire devenu *gratuit* (1881), *obligatoire* (1882) et *laïque* (1886).

3. *Vins de table.* — Le Midi languedocien fournit le tiers de la récolte française. — *Vins de grands crus :* le Bordelais, le Champagne, la Bourgogne. — *Crus secondaires :* Anjou, Alsace, Jura, Vallée du Rhône.

4. *Marseille* est notre premier port de commerce, c'est la deuxième ville de France d'après sa population (650 000 habitants). Admirablement située au débouché du couloir rhodanien et sur la route de l'Afrique du Nord et du Canal de Suez, la ville est un grand port en relations avec l'Afrique, les pays méditerranéens et l'Extrême-Orient. C'est aussi un centre industriel important qui traite les produits coloniaux (raffineries, huileries, savonneries, industries chimiques).

IV *bis.* **SCIENCES** (Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord, 1930). — 1. *Pourquoi recommande-t-on de faire bouillir l'eau de boisson et de ne manger ni coquillages crus ni légumes crus en temps d'épidémie ?* — 2. *Quel avantage y a-t-il pour la poule à ce que son gésier soit épais et contienne de petits cailloux ?* — 3. *Quelles expériences vous a-t-on faites en classe sur le savon ? Pourquoi l'eau de pluie vaut-elle mieux que celle de source ou de rivière pour le lavage du linge ?*

➔ DÉVELOPPEMENT. — 1. Les maladies épidémiques sont causées par des microbes, dont les germes se dispersent de diverses façons. Ceux de la fièvre typhoïde et de certaines dysenteries se propagent par les eaux : abondants dans les déjections des malades, ils s'infiltrent à partir des fosses d'aisance, à travers le sol, transportés par l'eau, jusqu'aux puits et aux sources. Aussi faut-il se défier des eaux de boisson quand ces maladies sévissent. Le mieux est de les faire bouillir pour tuer les germes qu'elles pourraient contenir.

Dans les mêmes circonstances, les laitues et chicorées pour salade risquent d'être souillées par l'eau dont on les a arrosées ou dans laquelle on les a lavées. On peut en dire autant des fraises.

2. Dépourvue de dents, comme tous les oiseaux, la poule ne peut mâcher. Avec son bec, elle dépèce un peu les herbes, les vers, les insectes. Les graines, avalées entières, se ramollissent d'abord dans le jabot ; puis elles arrivent au gésier, dont les parois sont épaisses et la muqueuse résistante. Puissamment comprimées, entamées par les arêtes des petits cailloux avalés par l'oiseau, elles finissent par tomber en bouillie, avec l'aide chimique du suc gastrique.

3. L'observation courante suffit à montrer certaines propriétés du savon. Mais en voici deux qui demandent une expérience.

1° On met un pois de suif dans un tube à essai propre et sec, on chauffe doucement pour fondre cette graisse et en enduire tout le fond du tube, on refroidit celui-ci par immersion dans de l'eau fraîche, on y verse de l'eau de savon jusqu'au milieu, on ferme avec le pouce, et on secoue pendant une minute : le suif a disparu, au moins en grande partie. Cela prouve que *l'eau de savon dissout les graisses*, d'où son emploi dans le lavage du linge.

2° Dans un tube à essai bien propre, on met d'abord de l'eau de savon filtrée (laiteuse cependant), puis on ajoute une eau calcaire limpide : le trouble augmente aussitôt, puis on voit apparaître des grumeaux. Cela prouve que les *eaux calcaires décomposent le savon.*

C'est pourquoi les eaux de source, de rivière, de puits, qui contiennent ordinairement du calcaire ou quelque autre sel analogue, ne valent pas, pour le lavage, l'eau de pluie, qui est presque pure.

V. **COUTURE** (Nancy, Meurthe-et-Moselle, 1933, filles). — *Découper un bavoir de 15 centimètres sur 8, le préparer ; faufiler le biais de l'encolure, et marquer « Bébé » au point de tige.*

Concours commun des Bourses nationales

PREMIÈRE SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — Les Pyrénées vues de Pau.** — De l'esplanade du château de Pau, on voit toute la vallée et, au fond, les montagnes ; une nappe de *lumière* blanche s'étale d'un bout de l'horizon à l'autre, sans rencontrer un seul nuage. Le cœur *se dilate* dans cet espace immense ; les yeux éblouis se ferment sous la clarté qui les inonde, et ruisselle, *renvoyée* par le dôme ardent du ciel.

Le Gave roule à trois cents pas entre des rives qu'il a recouvertes de sable ; on distingue, au milieu des eaux, les piles moussues d'un pont ruiné. Le courant *scintille* comme une ceinture de pierreries.

Les *chaînes* des collines, hier voilées et humides, *s'allongent* à plaisir sous les rayons pénétrants qui *les* chauffent et montent d'étage en étage pour étaler leur robe verte au soleil.

TAINE.

Questions. — 1. a. *Expliquez les expressions : « une nappe de lumière... s'étale » et « étaler leur robe verte ».*

b. *Remplacez « scintille » par un verbe de même sens et donnez le nom correspondant à ce verbe.*

2. *Citez une dizaine de mots de la même famille que « lumière » et classez-les en dérivés et composés.*

SOUPEY. CONTES ET LÉGENDES D'ESPAGNE... broché.. 11 f. relié.... 15 f. Toile noire 16.50

3. *Quelle est dans ce texte l'impression de l'auteur? Quels sont les mots qui l'expriment.*

4. *Nature et fonction des propositions dans la phrase : « les yeux éblouis se ferment... du ciel. »*

➔ RÉPONSES. — 1. *a.* Au sens propre, une nappe est un linge dont on recouvre une table (un autel) ; le mot est pris ici au sens figuré, il désigne la vaste étendue de lumière blanche que forment au loin les neiges et les glaciers des Pyrénées. Dans l'expression *étaler leur robe verte*, le mot est prix également au sens figuré et il désigne les pentes herbeuses des collines.

b. Scintiller : *étinceler*, étincelle.

2. Lumineux, lumignon, luminaire, luire, lucide, lucarne ; allumer, allumette, allumoir, illuminer, illumination, enluminer, translucide.

3. L'auteur veut donner une impression de grandeur et de beauté. « *Le cœur se dilate dans cet espace immense... les yeux éblouis se ferment... le courant scintille comme une ceinture de pierreries.* »

4. Trois propositions : *Les yeux éblouis se ferment sous la clarté :* 1re prop. principale ; — *qui les inonde :* 2e prop. subord. par le pron. relat. *qui*, compl. du nom, antécédent *clarté ;* — *et (qui) ruisselle, renvoyée par le dôme ardent du ciel :* 3e prop. subord. par le même pron. *qui* (sous-entendu ici), même fonction que la 2e proposition.

II. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *Un marchand reçoit 8 wagons de houille, de 15 tonnes chacun. Le triage et le criblage en enlèvent des déchets représentant le 10e du poids total. Combien le marchand doit-il vendre le sac de 50 kg. du charbon ainsi amendé pour gagner 3 720 f. sur le tout, si la tonne de houille brute lui a coûté 230 f.*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Poids total acheté : 15 t. × 8 = 120 tonnes ; poids total revendu : 120 t. × 0,9 = 108 tonnes ; nombre de sacs : 108 000 : 50 = 2 160. Prix total d'achat : 230 f. × 120 = 27 600 f. Prix total de vente : 27 600 f. + 3 720 f. = 31 320 f. Prix de vente du sac : 31 320 f. : 2 160 = 14 f. 50.

* * *

2. *Une usine emploie 75 ouvriers de deux catégories. Ceux de la 1re gagnent chacun 20 f. par jour de travail, et forment les 3/5 de l'effectif. Au cours d'un mois de 30 jours où il y a eu 5 jours de repos, le patron a payé à ses 75 ouvriers 35 250 f. Quel est le salaire journalier de chaque ouvrier de la 2e catégorie?*

➔ SOLUTION ABRÉGÉE. — Effectif de la 1re catégorie : 75 × 3/5 = 45 ; effectif de la 2e : 75 — 45 = 30. Nombre de journées de travail : 30 — 5 = 25. Salaire total de la 1re catégorie : 20 f. × 25 × 45 = 22 500 f. ; salaire total de la 2e : 32 250 f. — 22 500 f. = 9 750 f. Nombre de journées de la 2e catégorie : 25 × 30 = 750. Salaire journalier individuel de la 2e catégorie : 9 750 f. : 750 = 13 f.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Paris, 2e session, 1934). — **Voltaire**. — Un pareil esprit n'est pas capable de *réserve ;* il est par nature militant et emporté ; il apostrophe, il injurie, il improvise, il écrit sous la dictée de son impression, il se permet tous les mots, au besoin les plus crus. Il pense par explosions ; les émotions sont des sursauts, les images sont des étincelles ; il se lâche tout entier, il se livre au lecteur, c'est pourquoi il le prend. Impossible de lui résister, la contagion est trop forte. *Créature d'air et de flamme, la plus excitable qui fût jamais, il n'y en a point dont la structure mentale soit plus fine, ni dont l'équilibre soit à la fois plus instable et plus juste.* On peut le comparer à ces balances de précision *qu'*un souffle dérange, mais auprès desquelles tous les autres appareils de mesure sont inexacts et grossiers. Dans cette balance délicate, il ne faut mettre *que* des poids très légers, de petits échantillons : c'est à cette condition *qu'*elle pèse rigoureusement toutes les substances ; ainsi fait Voltaire, involontairement, par besoin d'esprit et pour lui-même autant *que* pour ses lecteurs.

TAINE.

Questions. — 1. *Expliquez le mot « réserve » dans la première phrase. Connaissez-vous d'autres sens du même mot? Donnez des exemples.*

2. *Le mot « que » (ou qu') est employé quatre fois dans la dictée. Indiquez sa nature et sa fonction dans chacun de ces cas.*

3. *Dans la phrase : « Créature d'air... et plus juste » : 1° distinguez les propositions ; 2° indiquez la nature et le rôle de chacune d'elles.*

➔ RÉPONSES. — 1. « *Réserve* » est pris ici au sens figuré et marque l'attention à ne pas se livrer, à garder par devers soi ses impressions, ses sentiments, esprit ardent, emporté, Voltaire ne connaît point cette discrétion ni cette retenue. Au sens propre, « *réserve* » désigne ce qu'on garde afin de pouvoir l'utiliser pour des besoins futurs (l'armée de réserve, bois de réserve, faire des réserves, des provisions).

2. *Qu' :* pron. relat., antécédent *balances*, compl. d'obj. dir. de *dérange*. — *Que :* fait partie de la loc. adv. *ne que*, se rapporte à *il faut mettre* (sens restrictif). — *Qu' :* fait partie du gallicisme « *c'est que* ». — *Que :* forme avec l'adv. *autant* une loc. conjonctive qui exprime une comparaison entre « *pour lui-même* » et « *pour ses lecteurs* ».

3. Quatre propositions : *Créature d'air et de flamme la plus excitable, il n'y en a point*: 1re prop. principale. — *Qui fut jamais :* 2e prop. subord. par le pron. relatif *qui*, compl. de *la plus excitable créature*. — *Dont la structure... soit... fine :* 3e prop. subord. par le pron. relat. *dont*, compl. du pronom *en*. — *Ni dont l'équilibre soit... juste :* 4e prop. subord. par le pron. relatif *dont*, même fonction que la 3e prop. coordonnée à la prop. précédente par la conjonction *ni*.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Un (ou une) de vos camarades, étranger, vient vous rendre visite à Paris et ne dispose que de vingt-quatre heures pour visiter la capitale. Qu'allez-vous lui montrer au cours de cette journée? Dites les raisons qui vous dictent le choix de ce programme.*

➔ INDICATIONS. — Tenir compte de ces deux faits que votre camarade est étranger et qu'il ne dispose que de 24 heures pour sa visite. Il convient donc d'établir un programme qui ne soit point surchargé et qui, pourtant, permette à votre invité de se faire de la ville une idée assez exacte. Ne pas oublier que Paris n'est pas seulement une grande cité industrielle et commerçante, mais encore, et surtout, la capitale historique de la France, l'un des premiers centres artistiques du monde. Il conviendra donc que, tout en donnant à votre camarade une idée assez exacte des principaux aspects

DUCOS. POURQUOI L'ÉCOLE UNIQUE ? ..... 15 fr.

de la ville, vous lui fassiez visiter rapidement les monuments les plus intéressants de Paris.

Votre promenade pourra commencer par l'île de la Cité, berceau de la grande ville où vous évoquerez les souvenirs de l'antique Lutèce. Après avoir visité Notre-Dame et vu rapidement le Palais de Justice et la Sainte-Chapelle, vous vous rendrez à l'Hôtel de Ville. Vous conduirez ensuite votre ami à travers le quartier des Écoles et vous lui montrerez la Sorbonne, puis le Panthéon. Vous pourrez alors revenir au Luxembourg, vous visiterez le jardin et le Musée. Après avoir déjeuné dans un restaurant du boulevard Saint-Michel où votre invité sera témoin de l'animation que la jeunesse studieuse donne à cette grande artère, vous commencerez l'après-midi par une promenade qui vous conduira le long des quais au Musée du Louvre, que vous verrez en partie, puis aux Tuileries et place de la Concorde. De là, vous vous rendrez en tramway ou en automobile par l'avenue de Champs-Élysées jusqu'à l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, vous vous recueillerez sur la tombe du « soldat inconnu », vous pourrez ensuite gagner la tour Eiffel. Du sommet votre ami aura sur la ville une vue magnifique. Revenus le soir au centre de la ville, au moment où les boulevards connaissent leur plus grande animation, vous achèverez cette excellente journée au théâtre, soit à l'Opéra, soit au Français, selon les goûts de votre camarade.

III. **HISTOIRE.** — *Le mouvement scientifique en France après 1875 : Claude Bernard, Pasteur, Berthelot.*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales.** — Le mouvement scientifique a pris, grâce à la *spécialisation* et au développement de la *méthode expérimentale*, une grande extension surtout dans la deuxième moitié du XIXe siècle ; l'école française a compté d'illustres savants dans tous les domaines; mais c'est particulièrement dans celui des *sciences chimiues et biologiques* que les Français se sont illustrés. *Berthelot* a renouvelé la chimie, *Claude Bernard* et *Pasteur* ont transformé la physiologie et la médecine.

II. **Berthelot et la chimie.** — Berthelot (1827-1907) contribua beaucoup aux progrès de la chimie, il fut le vrai créateur de la *chimie organique* (réalisation de la *synthèse* des alcools, des éthers, des acides gras, de l'acétylène). Il créa encore la *thermochimie* (étude des réactions) et étudia les *explosifs*. Berthelot fut aussi un grand citoyen : sénateur, il fut ministre de l'Instruction publique et des Affaires étrangères (1873-1878).

III. **Claude Bernard et la physiologie.** — Avec Claude Bernard, la physiologie et la médecine devinrent des sciences expérimentales (Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, (1865). Les deux belles découvertes de Claude Bernard sur la *fonction glycogénique du foie* (1849) et sur le système des *nerfs vaso-moteurs* (1862).

IV. **Pasteur** (1822-1895). — Pasteur fut le plus grand savant du XIXe siècle ; son œuvre, très féconde au point de vue scientifique, fut infiniment bienfaisante au point de vue social. Les principaux travaux de Pasteur : étude des *fermentations*, rôle des microbes, découverte de la *pasteurisation* (1867). Étude du *charbon* et du *choléra* des poules, découverte des vaccins. *Vaccination anti charbonneuse* (1881) ; *vaccination contre la rage* (1885). Fondation de l'*Institut Pasteur* (1888). Un élève de Pasteur, le Dr Roux, découvre le sérum contre la diphtérie (1894). Les découvertes de Pasteur ont rendu les plus grands services à la chirurgie moderne (antisepsie et asepsie) et ont fondé l'*hygiène sociale* (mesures sanitaires contre les épidémies).

IV. **MATHÉMATIQUES.** — I. **Algèbre.** — *On considère deux axes de coordonnées rectangulaires Ox et Oy. On gradue ces axes à partir de l'origine O en prenant le centimètre pour unité.*

1° *Quels sont les points tels que, pour chacun d'eux, l'ordonnée est double de l'abscisse?*

2° *La courbe représentative de la fonction* $y = ax^2$ *passe-t-elle par de tels points? Quelles sont leurs coordonnées?*

3° *La courbe représentative de la fonction* $y = \frac{a}{x}$ *passe-t-elle aussi par un point dont l'ordonnée est double de l'abscisse? Comment doit-on choisir* a *pour qu'il en soit ainsi?*

4° *Déterminer* a *de manière que les courbes représentatives des fonctions* $y = ax^2$ *et* $y = \frac{a}{x}$ *se coupent en un point dont l'ordonnée est double de l'abscisse.*

5° *Tracer les deux courbes en donnant à* a *la valeur trouvée* (B. É., Strasbourg, juillet 1934).

➔ INDICATIONS. — 1. On veut $y = 2x$; c'est l'équation de la droite D qui passe par l'origine et par le point de coordonnées : $x = 1$, $y = 2$.

2. Les coordonnées des points communs à la courbe $y = ax^2$ et à la droite $y = 2x$ vérifient ces deux équations ; les abscisses sont solutions de :

$$ax^2 = 2x \quad \text{ou} \quad x(ax - 2) = 0.$$

Donc :

$$x = 0 \text{ et } y = 0, \quad \text{ou} \quad x = \frac{2}{a} \text{ et } y = \frac{4}{a}.$$

3. Les coordonnées des points communs à la courbe $y = \frac{a}{x}$ et à la droite $y = 2x$ vérifient ces deux équations ; leurs abscisses sont solutions de l'équation :

$$\frac{a}{x} = 2x \quad \text{ou} \quad 2x^2 = a$$

soit :

$$x = \pm\sqrt{\frac{a}{2}} \quad \text{et} \quad y = \pm 2\sqrt{\frac{a}{2}}.$$

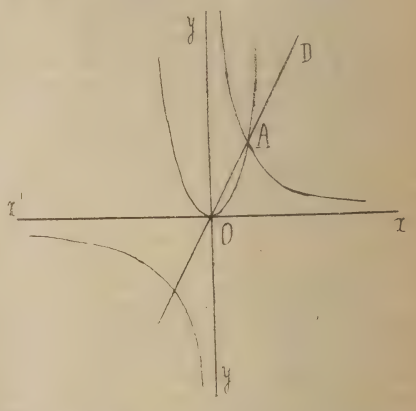

Il faut a positif.

4. Les 2 courbes se coupent en un point de la droite $y = 2x$, si :

$$\frac{2}{a} = \sqrt{\frac{a}{2}} \quad \text{ou} \quad \frac{4}{a^2} = \frac{a}{2}.$$

Cette condition est réalisée si : $a^3 = 8$ ou $a = 2$.

5. La courbe $y = 2x^2$ est tangente à l'axe $x'x$ en O ; elle a yy' comme axe de symétrie et passe par le point A de la droite ($x = 1$, $y = 2$).

La courbe $y = \frac{2}{x}$ est située dans les angles xOy et $x'Oy'$ puisque x et y sont de même signe. La branche qui est dans xOy passe par le point A. Les axes $x'x$ et $y'y$ sont asymptotes à cette courbe. Elle a pour axes de symétrie les bissectrices des angles formés par les axes des coordonnées.

2. **Géométrie.** — *On donne le losange* $ABCD$ *dans lequel* $AB = a$, $\widehat{A} = 60°$.

CHANDON. Contes et Récits tirés de Molière.... Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. toile noire. 16.50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

La bonté envers les animaux.

Nous avons conclu notre dernière leçon en disant que nous devions être bons envers nos semblables. Mais vivons-nous seulement parmi les hommes? Regardons autour de nous : Simone a un chien, le papa d'Huguette a un cheval, celui d'Alice des moutons, Jeanne a un chat... Nous sommes entourés **d'animaux**.

Ceux qui partagent un peu de notre vie au foyer sont appelés animaux **domestiques**. D'autres, sans y prendre une part aussi active, la charment par leurs chants ou leur joliesse (oiseaux apprivoisés). Les oiseaux de basse-cour sont pour nous une source de profits.

Au jardin, vivent les **auxiliaires** de **l'horticulteur** : crapauds, tortues, coccinelles ; dans la campagne, s'ébattent en liberté de jolis animaux gracieux, inoffensifs (les oiseaux libres).

Enfin, vous connaissez une grande variété d'animaux **nuisibles :** les serpents, les scorpions, les sangliers, pour ne nommer que ceux de nos régions.

Au cours de nos leçons d'histoire naturelle, nous apprenons à caractériser tous ces animaux. Mais, aujourd'hui, notre entretien a pour but de montrer que nous avons des devoirs à remplir envers eux.

Notre reconnaissance envers les animaux domestiques.

a. **Affection, soins divers.** — Si je dis à Jeanne : « Aimes-tu ton chat? — Oui, me répond-elle. — Pourquoi? — Parce qu'il est gentil et qu'il chasse les souris. »

Jeanne pourrait encore ajouter : « Quand je regarde mon chat, je crois voir au fond de ses yeux quelque chose d'attendrissant qui ressemble à l'expression de pensées humaines. »

Valérie m'a confié l'autre jour que « son chien avait l'air de pleurer parce qu'on l'avait grondé ».

Évidemment, les animaux, pour peu que nous les observions, nous émeuvent par ce reflet d'âme qui est au fond de leurs prunelles et qu'ils ne peuvent exprimer puisqu'ils ne sont pas doués de langage articulé comme les humains. Nous devinons seulement le sens de leurs cris ; nous distinguons fort bien, par exemple, les jappements de joie du chien de ses aboiements douloureux.

Les animaux sont doués d'intelligence. — Certains font preuve d'un attachement et d'une fidélité à leur maître dont on ne saurait trouver l'équivalent chez beaucoup d'hommes. Tel ce chien dont VICTOR HUGO nous raconte la mort :

Les chiens du Saint-Bernard vont au milieu des neiges à la recherche des touristes égarés et les arrachent à la mort.

Pendant la dernière guerre, des chiens accompagnant les ambulances sanitaires ont sauvé des quantités de blessés qui, sans eux, auraient succombé à leurs blessures sur le champ de bataille.

LAMARTINE nous fait admirer le dévouement du cheval arabe d'Abou-el-Marsch. Abou-el-Marsch, blessé et prisonnier des Turcs, entend la nuit hennir son cheval parmi les autres chevaux attachés sous les tentes. Il se traîne péniblement jusqu'à lui, lui parle : « Va dire à ma femme qu'Abou-el-Marsch ne reviendra plus. »

Il ronge la corde qui retient l'animal « entravé » ; mais celui-ci a deviné le secret désir de son maître, il l'empoigne avec les dents par la ceinture de cuir nouée autour de son corps et l'emporte jusqu'aux pieds de sa femme. Le pauvre cheval expire de fatigue en arrivant.

TOURGUENEFF nous émeut par l'héroïsme d'un papa moineau qui s'efforce d'attirer sur lui l'attention du chasseur afin que sa petite famille soit épargnée.

LA FONTAINE nous rappelle celui de la perdrix.

Ces exemples nous font apparaître les animaux, non point comme des machines (opinion de Descartes), mais comme des **frères inférieurs**. Nous devons donc aimer ceux qui sont utiles, aimer nos chats, nos chiens, nos chevaux... mais comme on doit aimer des animaux, c'est-à-dire sans cette mignardise et sans cette passion qui deviennent ridicules parce qu'elles sont outrées (certaines personnes refusent un morceau de pain à des gens et comblent leurs chiens de friandises !)

Nous leur donnerons les soins nécessaires : une nourriture suffisante et saine, un abri propre ; nous récompenserons parfois leur caresses par des caresses, des paroles d'affection.

Nous ne frapperons jamais les animaux. Nous ne dirons pas inconsidérément comme ce petit garçon donnant un coup de pied sur le museau de son chien : « Bah ! il ne le sent pas ! Ce n'est qu'une bête ! » Les bêtes sont des êtres vivants, sensibles à la douleur comme nous. Nous ne leur causerons jamais de souffrance inutile.

Les animaux domestiques nous aident : pour nous, c'est donc un devoir de **reconnaissance** élémentaire que de les soigner, de leur rendre la vie aussi douce que possible.

La nécessité de tuer certains animaux.

— Mais, madame, on tue les bœufs, les moutons, les chevaux, les volailles... pour les manger. Pourtant, ces animaux rendent des services à l'homme de leur vivant et certains d'entre eux témoignent à leur maître une amitié touchante.

Oui, l'homme est obligé de tuer certains animaux pour s'en nourrir. Mais, dans cet acte inexorable de bourreau, il se montrera bon en faisant tout son possible pour abréger les souffrances dernières de sa victime, en s'imposant au besoin un supplément de peine afin de les adoucir.

Quand chez nous, nous devrons tuer des poulets, des pigeons, des lapins... nous le ferons en nous hâtant et sans cruauté inutile.

Notre conduite envers les animaux nuisibles.

Nous apercevons un scorpion dans l'angle d'une pièce. Faut-il le tuer? Oui, puisqu'il est

PERRIN (Mme H. JEAN). Pour la vie morale de nos enfants..... 10 fr.

dangereux. Mais nous ne martyriserons pas la bête qui est inconsciemment nuisible à l'homme. Nous l'écraserons très rapidement sous le pied.

Les animaux utiles autres que les animaux domestiques.

a. **Les abeilles.** — Les abeilles fabriquent la cire, le miel exquis de vos goûters.

Comment se montrer reconnaissants envers elles ? Cette question vous surprend : elle a pourtant son importance ici où j'ai vu de nombreuses ruches dans les garrigues ensoleillées. Certains de vos camarades, des petits garçons en mal de distraction ont trouvé ceci comme amusement inédit, l'année dernière : à coups de pierres lancées de loin, démolir les ruches et jouir ensuite de l'affolement des abeilles.

Approuvez-vous une pareille conduite ? Non, elle est stupide et barbare.

b. **Les vers à soie.** — Nous élevons, chaque année, en classe quelques-unes de ces précieuses chenilles que nous nourrissons à l'aide de feuilles de mûrier. Alice avait été chargée du soin de renouveler les feuilles, mais elle a oublié de s'acquitter de sa charge durant huit jours. Vous rappelez-vous l'aspect misérable des pauvres vers à soie, si maigres et se tortillant péniblement parmi des débris de feuilles sèches ! Comme ils paraissaient souffrir ! Vous avez poussé une exclamation de pitié en les voyant : « Oh ! les pauvres ! » et vous êtes vite allées cueillir de belles feuilles de mûrier dans la campagne afin de mettre fin à leur supplice.

Être bon envers les animaux, c'est donc les nourrir régulièrement, sans omettre un seul jour de nous occuper de ceux qui nous ont été confiés.

c. **Les crapauds, les chouettes.** — Des enfants prennent parfois plaisir à torturer les crapauds. Pauvres crapauds ! Il sont si laids ! ils ont contre eux, en plus de leur laideur, ce préjugé qui affirme qu'ils peuvent aveugler les hommes au moyen de leur venin : alors on les tue, on les martyrise (Cf. le poème de *Hugo : Le Crapaud*).

On dit de même que la chouette porte malheur, comme si des oiseaux pouvaient vraiment avoir une influence sur notre destinée. Et pour la punir d'être un si défavorable augure, on la cloue toute vivante sur les portails des fermes.

Serez-vous jamais les auteurs de pareilles monstruosités ?

Non ; vous irez jusqu'au bout de votre devoir : vous répandrez le plus possible autour de vous qu'ils sont nos amis, nos bienfaiteurs. Le crapaud dévore quantité de limaces qui, sans lui, anéantiraient nos légumes dans les jardins ; la chouette nous débarrasse d'insectes nuisibles, des rats et des mulots.

Maltraiter les animaux est un acte de lâcheté.

Nous voyons un charretier qui bat son cheval. Nous flétrissons sa cruauté comme un **acte d'ingratitude**. Mais, est-ce seulement de l'ingratitude que de maltraiter un animal qui ne peut pas se défendre ? Les animaux ont beau être plus forts que nous, ils sont souvent moins intelligents et nous les plaçons d'ailleurs dans des conditions telles qu'ils ne peuvent faire usage de leur force contre nous pour se défendre. Les accabler de coups constitue donc une **lâcheté**.

Les fillettes du cours préparatoire ne feront pas souffrir les créatures frêles des champs. Elles ne prendront pas un plaisir malsain à enlever aux mouches les pattes et les ailes, l'une après l'autre. Elles laisseront aux bosquets leurs cigales, aux buissons et aux arbres leurs oiseaux. Elles ne les dénicheront jamais, car elles imagineront toute la souffrance de l'oiseau qui retrouve le soir son nid vide.

Vous respecterez tous ces petits amis qui enchantent nos promenades solitaires sur les routes ou dans les bois, ces auxiliaires précieux du jardinier, du cultivateur, qui détruisent en quelques jours des milliers d'insectes nuisibles à nos récoltes. Vous inspirerez ce respect à vos petits frères et vous n'hésiterez pas à les dénoncer à vos maîtresses, s'ils persistent à vouloir dénicher les oiseaux malgré vos exhortations.

La bonté envers les bêtes prépare à la bonté envers les gens.

L'enfant qui est bon pour son chien, le charretier qui est bon pour son cheval sont en général bons pour leurs semblables. Au contraire, ceux qui s'habituent à maltraiter les animaux, restent insensibles ou indifférents à leurs gémissements, deviennent vite incapables d'être émus au spectacle des souffrances humaines. Leur cœur se dessèche peu à peu, se ferme à la pitié.

Nous ne nous exposerons pas à ce triste résultat.

LECTURES. — 1. **Mon chien.**

... Je me souvien
D'avoir eu pour ami dans mon enfance, un chien,
Une levrette blanche, au museau de gazelle,
Au poil ondé de soie, au cou de tourterelle,
A l'œil profond et doux comme un regard humain.
Elle n'avait jamais mangé que dans ma main,
Répondu qu'à ma voix, couru que sur ma trace,
Dormi que sur mes pieds, ni flairé que ma place.
Quand je sortais tout seul et qu'elle demeurait,
Tout le temps que j'étais dehors, elle pleurait ;
Pour me voir de plus loin aller ou reparaître,
Elle sautait d'un bond au bord de ma fenêtre,
Et les deux pieds collés contre les froids carreaux,
Regardait tout le jour à travers les vitraux ;
Ou parcourant ma chambre, elle y cherchait encore
La trace, l'ombre au moins du maître qu'elle [adore...

LAMARTINE (*Jocelyn*, troisième époque).

2. **Le désespoir de Miraut** (LOUIS PERGAUD, *Le roman de Miraut*).

RÉSUMÉ (pour tous les cours). — Les animaux sont nos frères inférieurs. Soyons bons pour tous. Ne leur causons jamais de souffrances inutiles.

Pensée : « O mon chien ! Dieu seul sait la distance entre nous ;
Seul il sait quel degré de l'échelle de l'être
Sépare ton instinct de l'âme de ton maître ;
Mais, seul, il sait aussi par quel secret rapport
Tu vis de son regard et tu meurs de sa mort. »

LAMARTINE.

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

GUY-GRAND. COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE..... *Relié.* 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Revision générale.

I. Exercices de dénombrement. — Compte divers objets de 1 à 15, de 1 à 32, de 1 à 54, etc.

II. Exercices de classement. — Compter un certain nombre d'objets en les classant par dizaines.

Exemples : 5 dizaines + 4 ou 54.
9 dizaines + 6 ou 96.

Inversement, dans un nombre donné d'objets, indiquer tout de suite le nombre de dizaines.

III. Exercices d'évaluations à l'œil. — Évaluer à l'œil le nombre de crayons, de bûchettes, de livres contenus dans un certain groupe. Faire vérifier l'exactitude de l'évaluation en comptant les objets. Ces exercices ont pour but de préciser la notion de quantité numérique et de la séparer de la notion de volume global. Procéder méthodiquement de la façon suivante :

a. Évaluation d'un nombre d'objets dans lequel les dizaines sont formées : 6 dizaines (de bûchettes) ; 3 dizaines (de bûchettes) + 5 (bûchettes).

b. Défaire les dizaines et évaluer ensuite.

IV. La centaine. — Arriver ainsi à la notion concrète d'une centaine en passant par la vision intermédiaire de 10 dizaines formées.

Amorcer un peu le travail du Cours élémentaire en montrant aux élèves : 2 centaines de crayons par exemple ou 3 centaines de plumes (les centaines étant séparées).

V. Revision des opérations. — Faire une revision concrète :

a. De l'addition : reprendre la justification du mécanisme de la retenue ;

b. De la soustraction : sans retenue ;

c. De la multiplication : prendre 2 et 3 comme multiplicateurs, justifier la retenue, ne pas insister.

Ne pas séparer la notion d'addition de la notion de soustraction et la notion de multiplication de celle de division. Ne pas définir les opérations, les faire jouer, essayer d'en faire comprendre le sens.

VI. Problèmes écrits et oraux. — 1. *Un enfant a une collection de 48 images, il en reçoit 15, puis 12. Combien en aura-t-il en tout?*

2. *Il y avait 100 allumettes dans la boîte, on en a brûlé 15. Combien en reste-t-il?*

3. *Le marchand dispose des bâtons de chocolat par tas de 15. Il a fait 3 tas. Combien y a-t-il de bâtons en tout?*

4. *Trois enfants ont 21 prunes à se partager. Combien pourront-ils en prendre chacun?*

5. *Dans un repas, il y a 3 tables avec 12 convives et une avec 15. Combien y a-t-il de convives en tout?*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Multiplication et division (revision).

1. La multiplication. — *a.* Montrer à l'aide d'exemples concrets que la multiplication est une addition de nombres égaux. Définir le multiplicateur, le multiplicande, le produit. Faire trouver quelques problèmes simples donnant lieu à une multiplication. Ce qui importe avant tout, c'est de bien faire comprendre le sens de l'opération.

b. Revoir le mécanisme de cette opération.

Reviser la table de multiplication qui doit être parfaitement sue.

Reviser les principaux cas : ce qu'il importe d'acquérir d'une façon définitive, c'est le mécanisme de l'opération.

Dans la mesure où cela sera possible, essayer de justifier ce mécanisme, mais ne pas insister.

2. La division. — *a.* On rappellera à l'aide d'exemples concrets les deux aspects de la division : division partage (calcul de la valeur d'une part) ; division nombre de fois (calcul du nombre de parts). On fera de nombreux exercices, de manière à bien faire acquérir cette notion essentielle.

b. Revoir le mécanisme de l'opération. Faire remarquer que ce mécanisme comporte des multiplications et des soustractions. Ne pas insister sur la justification du mécanisme.

Bien montrer que le produit du quotient par le diviseur augmenté du reste redonne le dividende. Application à la preuve de la division.

Enfin, ne pas séparer la notion de multiplication de celle de division : si 28 est égal au produit de 7 par 4, c'est que 7 est contenu 4 fois dans 28, et 4,7 fois. Montrer que, lorsque l'on connaît la table de multiplication, on connaît en même temps la table de division.

Application. — Construire une table de multiplication et montrer comment l'on peut s'en servir pour trouver le produit de deux nombres, le quotient de 2 nombres. Justifier ce mode d'emploi.

Exercices sur la multiplication et la division.

1. *Trouver le dernier chiffre du produit de deux nombres (employer la table de multiplication).*

2. *Trouver quels pourraient être les derniers chiffres de 2 nombres dont on connaît le produit. Exemple : 742 ; les 2 facteurs peuvent être terminés par 1 et 2 ; ou 3 ou 4 (3 × 4 = 12) ; ou 2 et 6 (2 × 6 = 12) ; ou 4 et 8 (4 × 8 = 32) ; ou 6 et 7 (6 × 7 = 42), ou 8 et 9 (8 × 9 = 72).*

3. *Trouver approximativement la valeur d'un produit de 2 nombres. Exemple : 47 × 24, produit compris entre 47 × 20 et 47 × 30.*

4. *Trouver approximativement la valeur du quotient de 2 nombres. Exemple : 1 495 : 65 ; quotient de l'ordre de 1 400 : 60, donc de l'ordre de 20.*

5. *Un cultivateur vend 32 pièces de vin contenant chacune 225 litres. Quelle quantité de vin a-t-il vendue en hl?* Réponse. ➔ **72 hl.**

6. *Un marchand de charbon vend 25 sacs de 45 kg. chacun. Quel poids de charbon a-t-il vendu?* Réponse. ➔ **1 125 kg.**

7. *Un marchand de charbon met 1 125 kg. de charbon en sacs de 45 kg. Combien aura-t-il de sacs?* Réponse. ➔ **25 sacs.**

8. *Un marchand de charbon répartit également 1 125 kg. de charbon dans 25 sacs. Quel poids de charbon contiendra chaque sac?* Réponse. ➔ **45 kg.**

(*Ces trois derniers problèmes ont pour but de bien faire comprendre la relation entre la division et la multiplication.*)

9. *Faire imaginer un problème conduisant à une multiplication.*

10. *Même problème en ce qui concerne la division.*

11. *Une fermière va au marché avec 15 douzaines d'œufs qu'elle vend 4 f. la douzaine, et 8 lapins. Elle retire de sa vente la somme totale de 156 f. Combien a-t-elle vendu un lapin?* Réponse. ➔ **12 f.**

COURS MOYEN

Le système métrique à base 1000.

1. Le mètre cube, ses multiples et ses sous-multiples. — Montrer que les mesures de volume sont de 1 000 en 1 000 fois plus grandes ou plus petites. Montrer que, comme pour les mesures de surface, les préfixes déci, deca, milli, etc., n'ont plus leur signification ordinaire.

Faire quelques exercices de conversion

2. Les capacités, capacités et volumes, capacités et poids.— Reviser les mesures de capacité.

a. Relation entre les capacités et les volumes. Reviser le tableau qui a déjà été étudié

b. Relation entre les capacités et les poids : 1 litre d'eau pèse 1 kg. Faire trouver le poids d'eau contenu dans les principales mesures de capacité. Faire quelques exercices oraux et écrits.

3. Les volumes. — 1° Le cube : ses propriétés, sa surface latérale, sa surface totale, son volume. Si a est l'arête, on a : $V = a^3$.

2° Le parallélipipède rectangle : ses propriétés. Surface latérale et surface totale. Si a, b, c sont les dimensions, le volume est $V = a \times b \times c$.

Calcul d'une dimension connaissant le volume et les deux autres ; de la surface de base connaissant le volume et une dimension :

$$V = B \times H \text{ donne } B = \frac{V}{H} ; h = \frac{V}{B}.$$

3° Le cylindre : sa génération. La surface latérale est égale à $2 \pi Rh$ si R est le rayon de base et h la hauteur. La surface totale est :

$$2 \pi Rh + 2 \pi R^2.$$

Le volume est $B \times H$ ou $\pi R^2 \times h$.

$$V = B \times H \text{ donne } B = \frac{V}{H} ; h = \frac{V}{B}.$$

4. Les mesures de bois de chauffage. — Bien rappeler qu'elles suivent le système décimal. Stère, décistère, décastère.

Problèmes du C.E.P.E.

1. *Un réservoir rectangulaire pèse vide 5 550 g., plein d'eau, il pèse 37 kg. Ce réservoir a 50 cm. de long sur 37 cm. de large. Quelle est sa profondeur ? Calculer la densité du lait sachant que le réservoir pèserait 21 kg. s'il contenait 5 litres de lait.* RÉPONSES. → **17 cm. ; 1,03.**

2. *Un cultivateur laisse couler son purin dans le ruisseau. Sachant que cet engrais renferme 13 p. 1 000 d'azote, 2 p. 1 000 d'acide phosphorique, 1,5 p. 100 de potasse, on demande la perte annuelle subie par ce cultivateur s'il laisse couler 20 tonnes de purin par an. L'azote vaut 7 f. 50 le kg., l'acide phosphorique 1 f. 80 et la potasse 1 f. 60.* RÉPONSE. → **2 070 f.**

3. *Une caisse a pour dimensions intérieures : longueur 0 m. 70, largeur 0 m. 60, hauteur 1 m. 50. On demande quelle sera la hauteur de la partie vide quand on y aura versé le contenu de 5 sacs de blé, dont chacun a un volume égal à la capacité de 1 hl. 12 ?* RÉPONSE. → **17 cm.**

4. *Un marchand achète un tas de bois de 8 m. de long, 1 m. 15 de large et 0 m. 90 de haut, à raison de 36 f. le stère. Les vides laissés par les bûches représentent 1/5 du volume du tas. Le marchand revend ce bois 7 f. 25 le quintal. Quel est son bénéfice, sachant que la densité du bois est 0,75?* RÉPONSE. → **62 f. 10.**

5. *Quand on se sert du semoir mécanique, il faut 1 hl. 5 de blé à l'hectare, tandis qu'à la volée on en emploie 200 litres. Sachant que le blé de semence coûte 110 f. le quintal et qu'un hl. de blé pèse 78 kg., on demande : 1° l'économie réalisée à l'hectare ; 2° l'économie réalisée pour un terrain rectangulaire de 215 m. de longueur et 98 m. de largeur par l'emploi du semoir mécanique.*

→ SOLUTION :

1° Calcul de la dépense à la volée : 200 l. = 2 hl.
Poids de 2 hl. : 78 kg. × 2 = 156 kg. = 1 q. 56.
Prix du blé : 110 f. × 1,56 = 171 f. 60.

2° Calcul de la dépense au semoir mécanique :
Poids de 1 hl. 5 : 78 kg. × 1,5 = 117 kg. = 1 q. 17.
Prix du blé : 110 f. × 1,17 = 128 f. 70.

3° Économie réalisée sur un ha. : 171 f. 60 — 128 f. 70 = 42 f. 90.

4° Économie réalisée pour l'ensemencement du terrain :
Surface du terrain en ha. : 2,15 × 0,98 = 2 ha. 107.
Économie réalisée : 42 f. 90 × 2,107 = 90 f. 40.

6. *Un coffre à grains mesure 2 m. 50 de long, 1 m. 20 de large et 0 m. 90 de profondeur. On y verse 18 quintaux de blé dont l'hectolitre pèse 75 kg. Le blé remplit-il complètement le coffre? Si non, quelle est la hauteur de la partie vide? Combien de mesures de 1 dal. 5 faudrait-il ajouter pour remplir ce coffre?* RÉPONSES. → **Hauteur partie vide : 1 dm. ; 20 mesures.**

7. *Un bassin circulaire doit être construit pour 1 570 l. 80 d'eau. Le diamètre de la base est de 1 m. Quelle profondeur faut-il lui donner?* RÉPONSE. → **2 m. 001.**

8. *Un marchand de bestiaux achète 20 vaches au prix moyen de 3 600 f. Il revend chaque bête avec un bénéfice de 30 p. 100. Combien gagne-t-il sur son marché? Quel est l'intérêt que pourrait rapporter le gain total placé à 6 p. 100 pendant trois ans?* RÉPONSE. → **3 888 f.**

9. *Une citerne a extérieurement 2 m. 75 de long, 1 m. 80 de large et 1 m. 30 de haut. Les parois et le fond mesurent 0 m. 10 d'épaisseur. Sachant qu'elle est remplie jusqu'à 1 m. du bord, combien contient-elle de seaux de 1 dal. 1/2?* RÉPONSES. → **54 seaux et 6 litres.**

10. *Deux tas de bois ont un volume total de 44 m³. L'un contient 68 décistères de moins que l'autre. Quelle est la valeur de chaque tas à 65 f. le stère?* RÉPONSES. → **1 209 f. ; 1 651 f.**

11. *Dans une classe de 25 élèves, chaque enfant doit construire un cube en carton et recouvrir toutes les arêtes avec une étroite bande de papier rouge. Les cubes doivent avoir 5 cm. d'arête. Dites : 1° quelle surface de carton sera nécessaire pour exécuter ce travail : 2° la longueur de papier rouge employé pour recouvrir les arêtes. On comptera, tant pour le carton que pour le papier, 1/10 de déchet.*

→ SOLUTION :

La surface du cube est égale à 6 fois la surface d'une face.
Surface d'une face en cm² : 5 × 5 = 25 cm².
Surface totale du cube : 25 cm² × 6 = 150 cm².
En tenant compte du déchet, la surface nécessaire sera de : $150 \text{ cm}^2 + \frac{150}{10} \text{ cm}^2 = 175 \text{ cm}^2$.

Le cube a 12 arêtes, la longueur de papier rouge nécessaire sera de : 5 cm. × 12 = 60 cm.
En tenant compte du déchet, la longueur nécessaire sera de : $60 \text{ cm.} + \frac{60}{10} \text{ cm.} = 66 \text{ cm.}$

12. *Une pièce de bois équarrie a 4 m. 70 de longueur, et ses extrémités forment un carré de 0 m. 45 de côté. On la débite en planches de 0 m. 03 d'épaisseur. Quelle est la surface totale de ces planches?* RÉPONSE. → **31 m² 725.**

13. *Un employé de commerce doit ficeler dans le sens de la longueur et de la largeur 25 paquets qui ont chacun 0 m. 75 de long, 0 m. 40 de large et 0 m. 35 de haut. Les ficelles se croisent perpendiculairement sur les 2 bases. Quelle longueur de ficelle emploiera-t-on si l'on compte 0 m. 10 pour les nœuds et les déchets de chaque paquet?* RÉPONSE. → **95 m.**

14. *On veut transporter les barres de fer sur un camion automobile dont le chargement ne doit pas dépasser 3 tonnes. Chaque barre de fer a 4 m. de long, 0 m. 15 de large et 30 mm. d'épaisseur. Le poids du fer est de 7 tonnes par mètre cube. Combien pourra-on, au maximum, emporter de barres?* RÉPONSE. → **23 par défaut.**

15. *Une plaque de fer ayant la forme d'un parallélipipède rectangle a 0 m. 35 de long, 0 m. 18 de large et 0 m. 04 d'épaisseur. On le fait reposer sur une de ses grandes faces et on y perce quatre trous circulaires de 12 mm. de rayon. Calculer le poids de la plaque une fois que les trous auront été percés. Densité du fer : 7,8. $\pi = 3,14$.* RÉPONSE. → **19 kg. 515.**

16. *Pour rouler son blé, un cultivateur se sert d'un rouleau dont la longueur totale est de 1 m. 85 et le diamètre 0 m. 60. Ce rouleau est en bois, sauf à ses extrémités qui sont formées, chacune, par un cylindre en fer ayant, 0 m. 60 de diamètre et 2 cm. 5 d'épaisseur. On demande :*

1° La longueur de la partie du rouleau qui est en bois ;

2° Le poids total du rouleau, densité du fer : 7,5, densité du bois : 0,8 ;

3° La surface roulée à chaque tour de rouleau.

→ SOLUTION :

Longueur du rouleau en bois : 1 m. 85 — 0 m. 05 = 1 m. 80.

MENOT. Pour résoudre les problèmes d'arithmétique (guide du maître)... 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

La France en 1610.

MATÉRIEL. — *Carte géographique.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Henri IV a gouverné par la raison. Il faudrait citer quelques-uns de ses propos, qui répondent à l'appel de toute la nation : « La France est saoule de batailles et de querelles. Il est temps de travailler. Je vois que vous avez encore de l'Espagnol dans le ventre. Je le bouterai dehors. Il faut m'obéir. » La victoire a procuré un vrai chef au royaume, capable de le gouverner dans l'échange de services et de sacrifices. La raison voulait qu'après quatre-vingts ans de lutte la France fît la paix avec l'Espagne. La raison exigeait que les Français, quelles que fussent leurs croyances, se réconciliassent dans la patrie. La raison conseillait d'accorder aux nobles ruinés des subsides, pour les désarmer. C'est le bon sens « de l'homme qui, longtemps aux prises avec les plus graves difficultés, pèse les réalités et ne s'embarrasse ni de préjugés, ni de partis pris, ni de rancunes surtout, l'homme aussi le moins entêté qui fût, l'entêtement excluant la sagesse. » (BOURGEOIS). Comme Henri IV a compris la France ! « Donnez à mes prières, a-t-il dit un jour au Parlement, ce que vous ne voudriez donner aux menaces. Faites seulement ce que je vous commande, ou plutôt ce dont je vous prie. Vous ne ferez pas seulement pour moi, mais pour vous, pour le bien de la paix, celui de la France meurtrie par la guerre. » Au-dessus de ses sujets, de lui-même, Henri IV a vu, senti et fait voir la France. De cette conception supérieure, on connaît les beaux résultats : la France est, en 1610, au premier rang en Europe.

HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 212 à 216 (Nathan).

COURS MOYEN

La Grande Guerre.

MATÉRIEL. — *Cartes géographiques pour les opérations militaires. — Portraits des grands généraux, de Clemenceau. — Types de soldats. — Tranchées et matériel de guerre. — Ordre de mobilisation générale des armées françaises. — La gare de l'Est, à Paris, le jour de la mobilisation. — Vues du champ de bataille de Verdun. — Dévastations systématiques dans les pays occupés par les Allemands. — La cathédrale de Reims bombardée. — Signature du traité de Versailles.*

FAITS ET DIRECTIONS. — Bien mettre les grands faits en lumière, mais s'efforcer aussi de donner le caractère de chacun d'eux par des gravures et des lectures.

I. Les préliminaires : crise austro-serbe et crise européenne. — II. 1914 : guerre de mouvement : violation de la neutralité belge, bataille des frontières, Charleroi et la retraite, la Marne, la bataille des Flandres. — III. Guerre des tranchées : tentatives de rupture en 1915 (Champagne, Artois) ; Verdun (1916) et la Somme ; 1917, l'année difficile et trouble : échec de l'offensive française, 1918 : offensive allemande et contre-offensive alliée, bataille générale et poursuite. — IV. Sur les autres fronts : Serbie, Russie, Italie, Roumanie, Dardanelles, Asie, sur mer et aux colonies. — V. La paix : les divers traités et la Société des Nations.

DOCUMENTS ET LECTURES. — Préparation de la bataille de la Marne : Joffre et French. — Ma décision fut immédiate : je fis téléphoner à Melun que je me rendais au grand quartier général pour y voir le maréchal French, et je partis emmenant avec moi le lieutenant-colonel Serret, le commandant Gamelin, mon officier d'ordonnance, le capitaine Muller et le major Clive.

Huguet nous attendait au grand quartier général britannique. Il nous conduisit au château de Vaux-le-Pénil, où nous trouvâmes le maréchal entouré d'officiers de son état-major, et en particulier du général Murray et du général Wilson. Ceux-ci représentaient à mes yeux les deux tendances qui existaient dans le commandement anglais : Wilson, celle qui nous était favorable, Murray, celle que je redoutais.

Je pris aussitôt la parole. Je mis toute mon âme à convaincre le maréchal ; je lui dis que l'heure était décisive et que nous ne pouvions la laisser passer : il fallait aller à la bataille, toutes forces réunies et sans arrière-pensée. « En ce qui concerne l'armée française, mes ordres sont donnés, et, quoi qu'il arrive, je suis décidé à jeter mon dernier homme dans la balance pour remporter la victoire et sauver la France au nom de qui je viens solliciter de toutes mes forces le concours britannique. Je ne peux pas douter que l'armée anglaise ne vienne prendre sa part dans cette lutte suprême ; son abstention serait sévèrement jugée par l'histoire. »

A la fin, emporté par ma conviction et par la gravité de l'heure, je me souviens d'avoir frappé d'un coup de poing la table qui était près de moi et d'avoir dit en terminant : « L'honneur de l'Angleterre est en jeu, monsieur le Maréchal. »

Jusque-là, French avait écouté impassible le traducteur qui lui rapportait mes paroles. Mais, à ce moment, il rougit fortement. Il y eut un court silence impressionnant, puis il murmura avec émotion : « *I will do all my possible.* » Ne comprenant pas l'anglais, je demandai à Wilson ce que le maréchal venait de dire. Il me répondit simplement : « Le maréchal a dit : oui. » J'avais senti l'émotion du commandant en chef anglais ; j'avais surtout entendu le ton avec lequel il avait parlé. A moi, comme à tous les témoins de cette scène, il apparaissait que ces simples paroles équivalaient à une promesse sous serment.

Puis on servit le thé qui était déjà préparé ; French me reconduisit ensuite à ma voiture. Je laissai auprès de Huguet le lieutenant-colonel Serret, dans l'énergie et le savoir duquel j'avais toute confiance, et je gagnai Châtillon-sur-Seine où, pendant la journée, le grand quartier général s'était transporté. Les bureaux de l'état-major avaient été installés dans un ancien couvent de Cordeliers. Mon bureau avait été placé dans une ancienne cellule de moine. C'est de là que je suivis la bataille de la Marne, et c'est là que, le lendemain, à 7 h. 30, je signai l'ordre du jour aux troupes :

« Au moment où s'engage une bataille dont dépend le sort du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. » (*Mémoires du Maréchal Joffre*, Plon.)

Autres textes : HÉNON, *Lectures historiques*, I, p. 239 à 248 (Nathan).

ANMANN et GUTANT. **Histoire de France.** Cours supérieur et Cours complémentaire. **16 fr.**

COURS SUPÉRIEUR

Grande Guerre et monde actuel.

MATÉRIEL. — *Voir leçon du Cours moyen sur le même sujet.*

FAITS ET DIRECTIONS. — I. Les origines du conflit : France et Allemagne de 1871 à 1891 : Alliance franco-russe (1891) ; Triple entente (1904-1907) ; politique de Guillaume II (Maroc) et guerres balkaniques (1912-1934). — II. La Guerre : causes et prétexte (lire Bloch : *Les Causes de la guerre mondiale*, Hartmann), invasion de la Belgique. En 1914, domine la guerre de mouvement (bataille des frontières, première bataille de la Marne et course à la mer). En 1915, sur le front occidental, s'éternise la guerre de tranchées, tandis que, sur le front oriental, s'accomplissent le recul russe, la retraite serbe et l'échec des Dardanelles. En 1916-1917 ont lieu, sur le front occidental, des essais massifs de rupture : à Verdun par les Allemands, sur la Somme pour les Français, qui ne modifient pas sensiblement la situation. La période mars 1917-mars 1918 marque une année critique pour les puissances de l'Entente [échec de l'offensive française et mutinerie des troupes (avril), désastre italien (octobre), révolution et défection russes (novembre), désastre roumain. Mais les États-Unis se rangent au côté des Alliés (avril)].

Foch réalise l'unité de commandement ; Clemenceau « fait la guerre ». Après les pénibles épreuves des premiers mois de 1918, les Alliés triomphent (défaite de la Bulgarie, de la Turquie, de l'Autriche, armistice du 11 novembre 1918). — III. L'Europe nouvelle : les traités de 1919-1920 ; la Société des Nations (Conseil, Assemblée, Cour de justice, secrétariat) ; les grands problèmes (des minorités et des mandats, des réparations et des dettes interalliées, de la sécurité et du désarmement : Locarno, pacte Briand-Kellog). Une Europe nouvelle, plus divisée économiquement et politiquement que l'ancienne, est sortie de la crise de 1914-1918 (carte).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Foch. — C'était la première fois que je rencontrais le général Foch. Il était d'un type tout autre que le général de Castelnau. Le rôle qu'il avait joué dans la récente victoire de la Marne (1914) ajoutait à mon impatience de le connaître. Il correspondait plus à l'idée que les Anglais se font d'un Français : vivace, démonstratif, affirmatif et prodigue de gestes. Il parlait autant avec ses mains et ses bras qu'avec sa langue. Mais, qu'il s'exprimât avec les mains ou la voix, c'était toujours bien et d'une façon précise. Son large front élevé, son regard pénétrant révélaient un être doué de dons exceptionnels.

Je lui demandai s'il avait quelque message pour le Cabinet britannique. Il me dit :

— Dites-leur qu'il n'y aura plus de retraite.

Je lui demandai si je pouvais annoncer également qu'il y aurait de nouvelles avances. Il fut évidemment rendu perplexe par ma question. Après une pause marquée, il répliqua :

— Cela dépend des hommes et du matériel que vous serez capables de jeter sur la ligne de front.

Il dit que les Belges, devant l'avance allemande, avaient dû battre en retraite. Il leur donna alors cet avis : « Si vous désirez conserver votre patrie, enterrez-vous en elle, et pendez-vous à elle. » (LLOYD-GEORGE, *Mémoires de guerre*, Fayard.)

M. HÉNON.

GÉOGRAPHIE

L'aviation et la T. S. F.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Quelques mots d'historique. Comparer l'aviation aux autres moyens de transport. Dire quelques mots des principales lignes internationales d'aviation, des grands ports aériens, de leur trafic. Montrer le rôle joué par la T. S. F. dans le monde.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Croquis des grandes lignes d'aviation, des lignes aboutissant à Paris ou passant par Paris. Avion en miniature. Gravures et cartes postales (divers types d'avions, intérieur d'avions commerciaux, ports aériens, postes de T. S. F.).*

EXERCICES PRATIQUES. — Relever les croquis sur le cahier. Dresser des graphiques montrant les progrès accomplis dans la vitesse des avions, dans les distances parcourues, dans les marchandises transportées.

LECTURE I. — **Aviation et météorologie.** — « N'importe quel avion, à n'importe quel moment, en quelque endroit que ce soit, s'il a à proximité la T. S. F., ou le téléphone, peut savoir, dix minutes avant de partir, quel temps il fait et fera sur son parcours. »

J'entends répéter cela à l'Office National Météorologique à Paris ; je l'entends répéter au Bourget. Comment ?

Chaque pays possède un réseau de stations météorologiques dont les observations sont centralisées par des stations régionales.

Sans fin, d'après un horaire international, à 1 heure, à 4 heures (été), 6 heures (hiver), à 7 heures, à 10 heures, à 13 heures, à 16 heures, à 18 heures, à 22 heures, arrivent, de partout, la pression barométrique, la température, l'état du ciel, l'état du vent, la visibilité, la précipitation (pluie ou neige). Les principales observations ont lieu à 7 heures, 13 heures, 18 heures.

Tous ces renseignements groupés sont, au fur et à mesure, diffusés de cinq minutes en cinq minutes. La diffusion est répartie entre plusieurs postes et sur diverses longueurs d'onde, chaque zone de répartition disposant d'une demi-heure.

Postes d'écoute, postes d'émission, « télétypes » happent, trient, renvoient, distribuent ainsi indéfiniment les variations du ciel. Et chaque pays voit ce qui se passe chez l'autre et de continent à continent, et de la mer à la terre, et de la terre à la mer.

Au Bourget, dix minutes avant de partir, quand les hélices tournent déjà, le pilote accourt au petit bâtiment du service météorologique. Il trouve, au mur, sur des cartes, toutes les indications des dernières trois heures.

Telle ville : tant de vent, tant de nuages, tant de pluie. C'est marqué en images convenues sur des fiches colorées en travers desquelles on accroche des barrettes figuratives, à diverses hauteurs, suivant les altitudes.

Telle région : direction et intensité du vent aux diverses altitudes (autre grande carte murale, avec flèches mobiles chiffrées par altitude et colorées par intensité : bleu de 0 à 25 mètres, mauve de 25 à 50 mètres, rouge au-dessus de 100 mètres. La couleur rouge signifie danger).

Outre les cartes, le pilote consulte des feuilles détaillées, affichées par région et il en reçoit une résumant en clair les observations essentielles, les toutes dernières, celles que le télétype vient de transmettre sur son mince ruban, en langage chiffré, celle que le « prévisionniste » a attendue au dernier moment pour fixer.

Mlle KŒNIG. RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE..... 6.60

LANGUE FRANÇAISE

COURS PRÉPARATOIRE

Les plaisirs de l'été.

Vive le bel été !

Vive le bel été aux longues journées ; les matins frais sont pleins de chants d'oiseaux qui se répondent à qui mieux mieux. C'est l'heure des promenades, au bord de l'eau, des pêches patientes, des bonnes baignades dans la rivière pour exciter l'appétit et endurcir le corps. On a dormi, toute la nuit, fenêtres ouvertes, et le rossignol a longuement modulé sa chanson. On se lève dispos, prêt à vivre les dix-huit heures du jour.

C'est aussi l'époque des longues soirées claires, où, sur le seuil des portes, on se repose des durs travaux des champs, on goûte la fraîcheur de la brise. Les vieux racontent ; les aînés bavardent à mi-voix, les jeunes jouent à cache-cache ! Que c'est amusant de pouvoir courir tard, dans le soir qui n'en finit pas de devenir la nuit ! Personne pour vous commander d'aller au lit... personne pour vous obliger à rentrer, comme en hiver, autour des lampes.

ÉLOCUTION. — Faire résumer d'après la lecture : les plaisirs de l'été. — Faire raconter un jeu d'été (*cache-cache, pêche, baignade*). — Qu'annonce cette saison ? A quelle condition goûtera-t-on de joyeuses vacances ?

CONJUGAISON. — Je dors la fenêtre ouverte. — Je cours jusqu'à la nuit. — Je me lève de bonne heure. — Je vais me baigner dans la rivière attiédie. — Je peux demeurer tard dehors.

Mettre ces verbes au futur ; aux diverses personnes. — Mettre au pluriel : *La soirée ne finit pas. La prune bleuit. La framboise rougit.*

Construire. — Que c'est amusant de... — Que c'est joli d'... — Que c'est bon de... — Qu'il fait doux... — Qu'il est plaisant de...

VOCABULAIRE. — Un été *ensoleillé ;* une soirée *tiède, fraîche ;* un matin *parfumé.* Un fruit *succulent.* — Une *sieste* à l'ombre ; un dîner *sur l'herbe.* — Une *excursion* en auto car. — Des oiseaux *réjouis.* — Des cerises *vermeilles, juteuses.* — Des enfants *légèrement* vêtus. — Des toilettes *claires et gaies.* — Des bals *en plein air ;* des fêtes *animées.*

ORTHOGRAPHE. — Été, hiver, automne, printemps. La *saison*, la *maison*, la fe*naison*, la fauch*aison*.

Dictée. — Les jours son*t* longs. — Les soirées sont fraîche*s*. — Les enfants sont conten*ts*. — Les bains sont agréable*s*. — Les groseilles sont mûre*s*.

RÉCITATION

Le bal d'été.

C'est le bal au fond du vallon
Dans le soir doux des beaux dimanches ;
C'est le bal au fond du vallon
Et l'on entend le violon.
Les filles ont des robes blanches.
Les gars vont se tenant les mains.
On chante au loin sur les chemins.

D'après FRANCIS YARD.
(*L'an de la terre.* Grasset.)

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

1re année.

1. Baignade.

Je me souviens d'une enfant, un jour, au bord d'une source... Un jour très chaud, lourd. Elle frappe l'eau lisse des détentes de ses bras et reste immobile, couchée sur un délicieux fond de vase grise, veloutée. Sa respiration balance les cressons de la surface. Elle joue à faire émerger ses orteils parmi les touffes, puis, fraîche jusqu'aux moelles, se relève dans un ruissellement et passe une longue chemise de toile, chaude de soleil.

GENEVIÈVE FAUCONNIER.
(*Claude.* Stock.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quel **plaisir** goûte cette petite fille ? — Relever ses diverses **impressions** (*veloutée, fraîche, chaude*). — Imaginer la **position** de l'enfant ; la surface de la source. — Pourquoi cette baignade lui est-elle si **agréable** ?

Mots. — L'eau *lisse* (sans vagues : c'est une source) ; — des *détentes :* elle détend ses bras ; elle les lance brusquement en les écartant. Comp. : une détente de pieds. — (Un nageur ; un sauteur.) La détente d'un fusil. — *Veloutée :* douce comme du velours. — *Émerger :* faire sortir de l'eau. Comp. immerger, submerger. — *Fraîche :* comp. à *rafraîchie ;* — jusqu'*aux moelles :* entièrement. Un jour *lourd :* orageux.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — En été, quand il fait très (*lourd*), il est (*délicieux*) de se (*plonger*) dans une eau très fraîche. Une *douche* est bien (*agréable*) aussi. Il faut prendre des *précautions* avant de se (*baigner*). On se (*rafraîchit*) encore en buvant des boissons (*glacées*) ou (*frappées*) ; en suçant des fruits (*acides*), citrons, oranges, des *sorbets* qui vous désaltèrent.

ORTHOGRAPHE. — Bain, baignoire. — Rappel : détente comme détendre. — Orteils ; — moelles, poêle.

Dictée. — Le texte entier.

GRAMMAIRE

Revision. — Revoir :

1° Les compléments du verbe. Marquer les prépositions ;

2° Les compléments du nom ;

(**C. M.**) 3° Fonction de fraîche *jusqu'aux moelles*, chaude *de soleil* ;

4° Relever l'adverbe *très* qui complète chaud ;

5° Forme des qualificatifs : *lisse, immobile, fraîche.*

Synthèse. — 1. Sa respiration balance → surface.

Reconstruire cette phrase avec : les cressons de la surface pour sujet. — Comparer les deux phrases, terme à terme.

2. Je me souviens. — Remplacer *je* par *il.*

3. Introduire un verbe dans : *Un jour très chaud, lourd.*

4. Modifier : *il se passe quelque chose d'extraordinaire.*

2. Soir d'été.

Nous ne sortions jamais avant le soir. Six heures sonnaient à nos pendules en marquant à la fois la fin de la grosse chaleur et le commencement d'une vie nouvelle qui allait s'étendre dans un bon morceau de la nuit. On respire enfin, disions-nous ; et ce mot naïf exprimait la béatitude. Quelques secondes s'écoulent encore et il se passe quelque chose d'extraordinaire ; doucement, légèrement, les maisons se vident de leur contenu, habitants et mobilier sur la voie publique... Des chaises, des fauteuils s'alignent le long des façades, et la masse encore obscure d'une table se découpe sur chaque seuil.

A. LUNEL.
(*Europe.* Août 1932. Rieder.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quel moment se passe cette scène ? — Quelle est **la joie** des gens ? — Quel mot l'exprime ? Qu'indique-t-il ? — Que font les habitants ? Pourquoi sortent-ils une table ? Combien de temps durera cette partie de la journée ?

PIERRE, MINET et Mlle MARTIN. MÉTHODE DE LECTURE. 1er livret, 2.20. 2e livret, 4 fr.

Mots. — *Grosse chaleur :* forte. — *Naïf :* tel que peuvent en dire les enfants. — *Béatitude :* un bonheur parfait. Rapp. : *béat.* — *Contenu :* faire sentir ce que l'expression a de comique.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — I. Ces gens prenaient (*le frais*) sur le seuil des maisons. — Ils dînaient en (*plein air*), pendant la *belle* saison. — Quelques-uns pouvaient dormir *à la belle étoile.* — La *veillée* se prolonge très tard. Pendant le jour, ils étaient *oppressés* par la chaleur : mais ils respiraient enfin un air *rafraîchi.* — II. Pendant le jour, on s'*évente* avec des éventails ou des *ventilateurs.* On se met à l'ombre sous des *tentes* de toiles. On baisse les *stores* des fenêtres, les *persiennes* ou les *jalousies.*

ORTHOGRAPHE. — Dicter le texte 2.

CONJUGAISON. — Les verbes en *ir* (3e groupe). Revoir les verbes du type **sortir :** Le *t* du radical tombe.

Faire conjuguer : *Je sors, je pars, je sens, je dors* au présent de l'ind., 1re et 3e pers. du singulier.

Distinguer : ils (*sortirent*) de l'infinitif. — *Je sortis* de, *je suis sorti.*

Type **venir :** Le radical est modifié au *présent,* au *passé* simple et au futur. — De même : *se souvenir, tenir, obtenir,* etc...

Type **offrir ;** Présent en *e.* Passé *s* en *is.* Part. pas en *ert.*

Conjuguer : ouvrir, souffrir, couvrir, recouvrir, etc..

Revoir aussi les verbes **courir, mourir** (futur en *rr*).

Utiliser les verbes étudiés aux formes : interrogative négative.

3. Beaux jours d'été.

Les vieux arbres, hauts et touffus, frissonnaient au soleil ; des bandes d'oiseaux chantaient ; dès l'aube, c'étaient les flûtes des merles, et puis le choral tumultueux et rythmé des moineaux ; le soir, les cris délirants des martinets qui fendaient l'air lumineux et patinaient dans le ciel, et la nuit, sous la lune, telles les bulles d'air qui montent à la surface d'un étang, les notes perlées des crapauds...

ROMAIN ROLLAND.
(*Jean Christophe.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Quel plaisir nous offrent, d'après ce texte, les beaux jours d'été ? — Relever les comparaisons. — Montrer que ce plaisir dure toute la journée (aube, soir, nuit).

Mots. — *Choral :* chants en chœur. — Comp. : une société chorale ; un choriste ; — *tumultueux* (produit par un grand nombre de voix). — Cris *délirants :* le délire = la grande agitation. (On délire de joie, d'ivresse.) — *Martinets :* hirondelles plus grosses que celles qui nichent aux fenêtres... — *Patinaient :* comp. aux patineurs sur la glace. Faire comprendre la comparaison. — Équiv. : (planaient). — *Notes perlées :* produits une à une, détachées, comme des perles que l'on compte. — Équiv. : sons. — *Telles les bulles d'air :* les notes produites par les crapauds font penser au bruit des bulles... qui viennent éclater à la surface...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Les bruits de l'été. — Les coqs *se répondent ;* on entend, dans le ciel profond, les *trilles* des alouettes. Les grenouilles *coassent* et l'on entend dans les prés la *flûte* des crapauds. — Le *trémolo* des grillons leur répond. — Les arbres *murmurent,* les herbes *se froissent,* les branches *frémissent* doucement. — Des insectes *bourdonnent.* — On assiste à une véritable *orchestre* invisible.

ORTHOGRAPHE. — *Choral, écho, chœur,* or*ch*estre, *ch*rétien, *Ch*ristophe, *ch*rysanthème, *ch*ronomètre.

Dictée. — Texte 3.

COMPOSITION DE PHRASES

I. **Il se passe quelque chose d'extraordinaire: doucement... → seuil.**

Imitons cette construction en parlant d'un **accident** (il se passe quelque chose de *terrible*) ; — d'une **surprise** (il se passe... d'*étonnant*) ; — d'un lever de soleil (...de *majestueux*) ; — d'un **coucher de soleil** (...*d'imposant*), etc...

Imaginons un spectacle qui pourrait se résumer par : Il se passe quelque chose d'*amusant* ; — de *ridicule* ; — de *révoltant* ; — de *désespérant.*

II. A l'imitation du texte 1, **parler** : d'une **baignade,** d'une **promenade** dans les bois, dans un jardin. — Rappeler le **souvenir d'une joie,** d'un moment agréable.

Comme dans le texte 2 : **Une veillée en été.** — **Un soir d'été,** après une journée très chaude. — **Un repas en plein air,** en été.

Comme dans le texte 3 : **Les parfums de l'été.** — **Les jeux en plein air.** — **Les beaux insectes** de l'été. — **Les bons fruits.** — **Les confitures.**

III. **Notons.** — La veillée (*attiédie*) se prolonge. — Le matin (*s'emplit*) de chants d'oiseaux. — Une alouette (*laisse tomber*) sa chanson du haut du ciel. — Un bain *ensoleillé ;* une sieste *parfumée* sous les arbres. — Une *fraîche* soirée fait oublier le jour ardent.

RÉCITATION

Les confitures

Voici l'heure. Déjà, dans l'ombreuse cuisine,
Les pains de sucre blanc, coiffés de papier bleu,
Garnissent le dressoir où la rouge bassine
Reflète les lueurs du réchaud tout en feu.

On apporte les fruits à grandes panerées,
Et leur parfum discret embaume le palier ;
Les ciseaux sont à l'œuvre et les grappes lustrées
Tombent comme les grains défilés d'un collier.

Doigts d'enfants, séparez sans meurtrir la groseille
Les pépins de la pulpe entr'ouverte à demi !
La grave ménagère, attentive, surveille
Ce travail délicat d'abeille ou de fourmi.

Vous êtes son chef-d'œuvre, exquises confitures !
Dès que l'été fleurit les liserons du seuil,
Après les longs travaux : lessives et coutures,
Vous êtes son plaisir, son luxe et son orgueil.

Que le monde ait la fièvre et que sa turbulence
Gronde ou s'apaise au loin, la tranquille maison
Toujours, à la Saint-Jean, voit les plats de faïence
Se remplir de fruits mûrs et prêts pour la cuisson.

Le clair sirop frissonne et bout ; l'air se parfume
D'une odeur framboisée... Enfants, spatule en main
Enlevez doucement la savoureuse écume
Qui mousse et perle au bord des bassines d'airain !

Voici l'œuvre achevée. La brave ménagère
Contemple fièrement les godets de cristal
Où la groseille brille, aussi fraîche et légère
Que lorsqu'elle pendait au groseillier natal.

A. THEURIET.

COURS MOYEN 2e année
ET SUPÉRIEUR

1. Le bain.

Poil de Carotte commence de se déshabiller, à l'écart. Il ôte ses vêtements un à un et les plie avec soin sur l'herbe. Il noue ses cordons de souliers et n'en finit plus de les dénouer. Il met son caleçon, enlève sa chemise, et, comme il transpire, il attend encore un peu.

Déjà, grand frère Félix a pris possession de la rivière et la saccage en maître. Il la bat à tour de bras, la frappe du talon, la fait écumer, et, terrible, au milieu, chasse vers les bords le troupeau des vagues courroucées.

— Tu n'y pense plus, Poil de Carotte? demande M. Lepic.

— Je me séchais, dit Poil de Carotte.

Enfin, il se décide, il s'assied par terre et tâte l'eau d'un orteil... En même temps il se frotte l'es-

JOLLY. EN RIANT ! La lecture sans larmes (Cours préparatoire)..... 6.50

370.5 Romania
JOI

THE LIBRARY OF THE

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

ANNÉE 1935-36

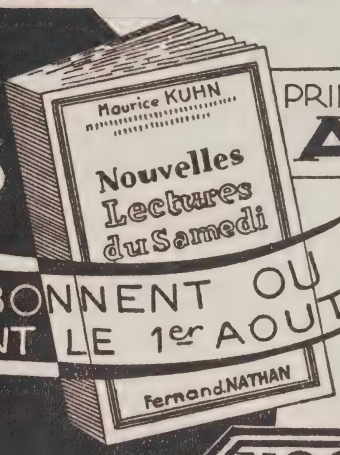

PRIME A

POUR CEUX QUI S'ABONNENT OU SE RÉABONNENT AVANT LE 1er AOUT

ET À TOUS NOS ABONNÉS ET RÉABONNÉS

NOUS OFFRONS GRATUITEMENT

NOS primes GRATUITES

prime 1

(au choix de la Direction)

2 TABLEAUX d'histoire et de Civilisation (France) d'ALFRED CARLIER

Format 50 x 65

Tirage en héliogravure

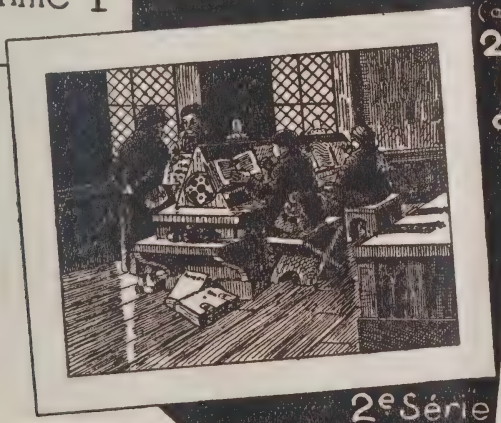

2e Série

CES DEUX TABLEAUX font partie d'une Série de 10. Ces tableaux font suite à la 1re Série parue l'an dernier.

Les 8 tableaux complémentaires 12f un bon de 20

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE VI DU JOURNAL

LA FIN DU RÉGIME

Le principal mode d'extinction de la féodalité, au XVIe siècle, résida dans les actes que les « tenanciers » dégageaient vis-à-vis de lui de toute servitude féodale ou fiscale et se déclaraient les hommes du Roi, de cas, plus

Les Archives de l'Enseignement primaire.

ODAL AU XVIe SIÈCLE

t dresser et signifier à leur seigneur, et par lesquels ils restituaient audit seigneur leur tenure en sol, se elevant plus que de la justice royale et du Fisc de la Couronne. Ce dernier fut d'ailleurs, dans beaucoup ux que l'ancien.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES

une Série de 40 DOCUMENTS D'HISTOIRE

Format 25×32.5

10f au lieu de 20f

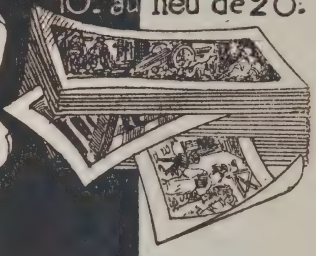

NOS ENFANTS FONT DU SPORT

QUATRE DÉLICIEUSES FRISES

95 × 35

18f au lieu de 22f de G. LAUVE

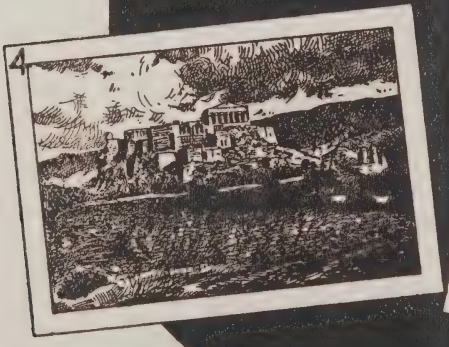

L'ACROPOLE

Panneau en héliogravure

65 × 100 7fr au lieu de 12.50

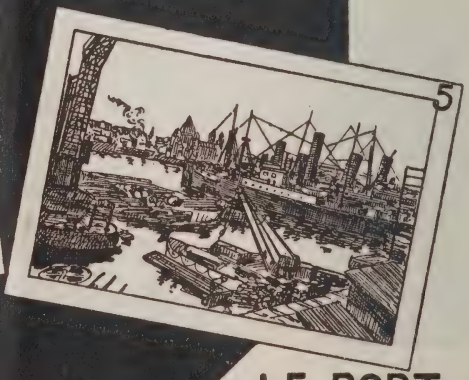

LE PORT

(PORT de MARSEILLE)

Panneau en héliogravure

65 × 100 7f au lieu de 12f50

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE III DU JOURNAL

tomac qui peut-être n'a pas fini de digérer. Puis il se laisse glisser le long des racines... Quand il a de l'eau jusqu'au ventre, il va remonter et se sauver. Il lui semble qu'une ficelle mouillée s'enroule peu à peu autour de son corps comme autour d'une toupie. Mais la motte où il s'appuie cède, et Poil de Carotte tombe, disparaît, barbote et se redresse, toussant, crachant, suffoqué, aveuglé, étourdi.

JULES RENARD.
(*Poil de Carotte.* Calmann Lévy, édit.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Que pensez-vous de ce baigneur? — Quels sont les détails qui montrent : la crainte qu'il a de l'eau? (lenteur à se déshabiller, à se mettre à l'eau. — Attitude lorsqu'il est dans l'eau. Sa maladresse). — Opposition : la maîtrise de grand frère Félix (comment elle se révèle). Avez-vous déjà pris un bain de rivière? — Quelle est votre attitude, quelles sont vos impressions?

Mots et expressions. — *Pris possession* (à justifier). Comparer : est entré dans..., s'est jeté..., s'est précipité... — *Saccage :* mettre à sac, ici la battre comme pour la détruire (à rapprocher de : pris possession, s'emparer de...). — *Courroucées :* de courroux, colère, prête la vie à la rivière, aux vagues. — *Je me séchais :* que pensez-vous de cette réponse? — *Digérer :* que craint-il? *Toussant, crachant...* imiter Poil de Carotte.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Dans les phrases suivantes de R. DORGELÈS, remplacer les mots en *italique* par les mots employés par l'auteur (**étirer, se replier, piquer, bousculade, flotter, banc, détente, remontés, sarabande, plonger, piailler, saisir, happer, jaillir, batailler**).

(*Les passagers du bateau jettent des pièces de monnaie à la mer.*)

2. Les petits nageurs de Djibouti.

Ils étaient des douzaines qui *criaient* dans l'eau, leurs têtes rasées levées vers nous... On voyait des bonshommes noirs en *sortir* comme les poissons d'un panier et *s'enfoncer* à leur tour en hurlant. C'était, sur les vagues, une pittoresque *mêlée*... On les voyait se *ramasser* prestement sur eux-mêmes et ils *plongeaient* vers le fond, *étendant* leurs quatre pattes ainsi que des grenouilles. Soudain on ne voyait plus *à la surface* que des plantes de pied à peu près blanches... Ils *se battaient* sous l'eau, *bande* de poissons affamés. Le plus agile *prenait* la pièce d'un coup de gueule comme une carpe *attrape* une mouche, et, *revenus* tous à la surface *d'un simple mouvement* de jambe, ils reprenaient ensemble l'étonnante *danse*.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Sac, saccage, saccade. — Il s'assied, il s'assoit. — Il s'appuie, un appui. — Cède, cession, session. — Disparaître, disparition. — Suffoqué, suffocation. — Disloquer, dislocation. — Étourdi, à l'étourdie, à l'envi.

1. *De se déshabiller* (compl. d'obj.) ; — *comme* (conj. : parce que) ; — *terrible* (attrib. de *il*) ; — *y* (pense plus), pr. pers. : à cela.

2. Relever les mots relatifs (pron. conj., adv.) fonction des subordonnées.

3. Mettre les verbes du dernier paragraphe au passé composé.

4. Relever les prépositions composées de plusieurs mots. (Ex. : *le long de... autour de...*)

3. Rameurs.

Quand le père commanda le retour : « Allons, en place pour la nage ! » la mère sourit en voyant ses fils relever sur leurs bras nus les manches de leur chemise.

Pierre prit l'aviron de tribord, Jean l'aviron de bâbord, et ils attendirent que le patron criât: « Avant partout ! » car il tenait à ce que les manœuvres fussent exécutées régulièrement.

Ensemble, d'un même effort, ils laissèrent tomber les rames, puis se couchèrent en arrière, en tirant de toutes leurs forces, et une lutte commença pour montrer leur vigueur...

Aujourd'hui, ils allaient montrer leurs biceps. Les bras de Pierre étaient velus, un peu maigres, mais nerveux ; ceux de Jean gras et blancs, un peu roses, avec une bosse de muscles qui roulait sous la peau.

Pierre eut d'abord l'avantage. Les dents serrées, le front plissé, les jambes tendues, les mains crispées sur l'aviron, il le faisait plier dans toute sa longueur à chacun de ses efforts...

D'après GUY DE MAUPASSANT.
(*Pierre et Jean.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Si vous avez déjà manié la rame, rappelez vos impressions. Pourquoi le canotage est-il un excellent sport? (*plein air, tous les muscles travaillent*). — Relever les passages où sont décrits les mouvements, les attitudes du rameur.

Mots et expressions. — *La nage,* ici, a le sens de naviguer ; voir autre sens : nager, se sauver à la nage, se jeter à la nage ; — nageur, natation. — Que signifie : *être tout en nage :* tout mouillé, trempé de sueur. — *Tribord :* côté droit. — *Bâbord :* côté gauche en regardant l'avant. — *Aviron :* rappr. : rame, godille. — *Biceps :* muscles des bras (observer) : leur force, leur vigueur. — *Bosse de muscles* (observer). — *Crispées* (crisper les mains), rappr. : se cramponner.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Donner les contraires de : *un poulet maigre* (gras) ; — *une maigre chère* (abondante, un repas plantureux, copieux) ; — *un maigre filet d'eau :* un cours d'eau abondant ; — *une maigre récompense* (une riche, grosse).

2. On *montre* sa vigueur ; — on (*exprime*) ses sentiments ; — on (*manifeste, exprime*) un désir, une idée... ; — on *expose* son opinion, un plan... ; — on *explique* ses intentions, etc.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Œuvre, manœuvre. — Le biceps. — Nerf, nerveux, nervosité. — Muscles, musclé, musculeux, musculaire, — L'avantage, davantage (adv.).

1. A quel temps sont : *criât, fussent exécutées* ? (forme pass.).

2. Mettre au présent les 3 premiers paragraphes.

3. Quels sont les compl. d'objet de : *attendirent, tenait* (deux prop. sub.) ?

4. Fonction de : *montrer leur vigueur* (compl. circ. de but).

5. *Ils allaient montrer ;* ils vont montrer (fut. prochain, le premier dans le passé).

6. Analyse de la première phrase : une prop. circonst. de temps, une prop. princ., une proposition infinitive (*ses fils relever = que ses fils relevaient...*)

4. La promenade.

Rien n'est si agréable qu'une promenade dans la montagne. Si l'on part avant que le soleil se lève, on voit les cimes se dorer peu à peu, tandis que les vallées sont encore dans l'ombre. On s'arrête aussi souvent et aussi longtemps que l'on veut, et, quoique le spectacle change à chaque instant, on jouit de tout parce qu'on n'est pas pressé. Lorsque la chaleur de midi vous force à faire une halte, on choisit une place ombragée pour se reposer ; mais on se remet bientôt en route, afin de n'être pas surpris par la nuit. Le soir, on atteint une petite auberge, et, pourvu que le souper ne soit pas trop mauvais et la couche trop dure, on oublie les fatigues de la journée.

J.-J. ROUSSEAU.

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — La première phrase exprime une opinion. Ce qui suit en est la justification. (Beauté du paysage, liberté d'allure. Plaisir d'arriver et de se reposer.) On pourrait trouver à la promenade à pied d'autres avantages encore. Lesquels?

VOCABULAIRE ÉCRIT. — 1. Commencer quelques phrases par l'expression : *Rien n'est si agréable que...* — 2. Contraire : *Rien n'est si désa-*

AMAND. La pratique du vocabulaire et de la composition française. Cours moyen. *Elève...* 6.80 *Maître.* 12.20

gréable, ennuyeux... — 3. Employer les verbes : *on jouit de..., on goûte..., on apprécie...* — 4. Synonymes de : *vous force* (vous oblige, vous contraint) ; — *faire halte* (s'arrêter, stationner, séjourner, s'attarder). — 3. Employer : *se mettre en route, en chemin* ; — *mettre en marche.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — 1. Relever les conjonctions de subordination et indiquer le sens des propos. sub. : *Si, tandis que, que* (l'on veut), *quoique, parce que, lorsque, pourvu que.* — 2. Remplacer : *tandis que, quoique, parce que, lorsque* par des conjonctions de même sens. — 3. Remplacer la sub. : *avant que le soleil se lève* par un nom précédé d'une préposition (avant le lever...). — 4. Mettre à l'imparfait tous les temps du morceau. (Remarquer : *changeât, ne fût* pas trop mauvais.)

GRAMMAIRE

(*Voir les questions à la suite des textes.*)

Emploi du mot *que.* — Je vous raconterai la belle promenade *que* (*pron. relatif*) nous avons faite. — Un jour d'été *que* le temps était à l'orage (*pron. relatif, comp. de temps de était*). — *Que* demandez-vous ? (*pron. inter., compl. d'obj. de demandez*). — *Qu'*est-il devenu ? (*pron. inter., attrib. de il*). — *Que* vous êtes joli (*adv.*). — *Que* ne le disiez-vous ? (*adv. inter. = pourquoi*). — Un honnête homme *n'*a *qu'*une parole (*locution adv. : ne que*). — Je ne crois pas *que* l'orage éclate tout de suite (*conj. de sub.*). — Il est souhaitable *que* la pluie tombe bientôt (*conj. de sub., introd. sub. sujet*). — Le mois de juin a été plus chaud *que* le mois de juillet (*conj. de sub., introd. un compl. de comparatif*). — Voir les locutions du texte 3 (*pourvu, parce que,* etc.).

CONJUGAISON

Revision du mode indicatif. — Étudier dans des textes la forme et l'emploi des temps de ce mode d'après les leçons exposées.

EXERCICES DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. **Quoique le spectacle change à chaque instant, on jouit de tout parce qu'on n'est pas pressé** (TEXTE 4).

Une principale encadrée de deux subordonnées, l'une exprimant une concession, l'autre la cause.

Construire deux phrases sur ce modèle. Ex. : Le temps n'est pas très beau ; pourtant vous sortirez pour satisfaire le besoin de marcher. — Quoique..., j'aimais beaucoup mon chien parce que... — Bien que..., je ne changerais pas mon automobile... car...

2. **(Le soir, on atteint une petite auberge), et pourvu que..., on oublie les fatigues de la journée** (TEXTE 4).

La subordonnée commençant par pourvu que *exprime une condition.*

Construire deux phrases contenant chacune une telle subordonnée. Ex. : *Pourvuque... je me plais à la pêche, et je puis rester sur l'eau jusqu'à la nuit tombante.*

3. **Rétablir** deux strophes (vers de 12 pieds) : **Nuit de Juin** (V. HUGO).

La plaine *couverte* (1) de fleurs verse au loin un parfum *enivrant* (2) lorsque, l'été, le jour a fui. Les yeux fermés, on ne dort qu'à demi, d'un sommeil *transparent* (4), l'oreille entr'*ouverte* (3) aux rumeurs.

L'été...
La plaine...
Les yeux fermés...
On ne dort...

L'ombre paraît *meilleure* (1) ; les astres sont plus purs. Un vague demi-jour teint le dôme *éternel* (2) ; et, douce et pâle, l'aube semble errer toute la nuit au bas du *ciel* (4) en attendant son *heure* (3).

Les astres...
Un vague...
Et l'aube douce...
Semble, toute la nuit...

LE PARAGRAPHE. — **Une leçon de natation. — Prudent et craignant de se noyer, Cochonnet alla demander des leçons à un vieux pêcheur de truites qui passait des heures à regarder le fil de sa ligne, à l'abri d'un immense chapeau pointu qui lui donnait l'aspect d'un Chinois... Ce fut bien simple. Le pêcheur prit Cochonnet par le fond de son petit caleçon de bain à raies blanches et vertes, le jeta dans l'eau assez loin de la rive, et lui dit : « Tire-toi de là, mon garçon ! » Cochonnet but un grand coup, renifla, cracha, fronça les paupières et barbota désespérément. Le vieux pêcheur entra alors dans l'eau en riant, le repêcha par le menton et lui dit ; « Fais la grenouille ! » En trois séances, Cochonnet savait se tenir sur l'eau, et, en peu de semaines, il nagea très convenablement.**

GÉRARD D'HOUVILLE.
(*Proprette et Cochonnet.* Hachette, édit.)

Sujets. — 1. Vous avez peut-être, vous aussi, pris une leçon de natation. Racontez :
2. Je sais nager. Quel délice !
3. Un plongeon.
4. Soir d'été. Jeux dans la rue.

LE DEVOIR COMPLET. — 1. **A la baignade.** — Vous allez vous baigner avec des camarades. — *a.* Le lieu. — *b.* Vous vous déshabillez. — *c.* A l'eau ! — *d.* Barbotage, nage, plongeon. Jeux dans l'eau.

2. **Une partie de water-polo.**

3. **Sur le seuil des portes,** un soir d'été au village.

DÉBUT. — *C'est l'heure de la détente, du repos, des conversations entre voisins, dans la fraîcheur de la nuit sereine, sous le ciel piqué d'étoiles.*

a. *Devant toutes les maisons, des groupes se sont formés, ou bien une vieille femme solitaire somnole, le dossier de sa chaise appuyé au mur, le chat sur ses genoux. — Description des groupes, les attitudes. Ici... là...* etc.

b. *Ce qu'on entend. — Propos échangés. — Bruits lointains, rumeurs. — On resterait là longtemps, sans bouger, oubliant le sommeil, s'il ne fallait, demain...*

RÉCITATION

Spectacle rassurant.

Tout est lumière, tout est joie.
L'araignée au pied diligent
Attache aux tulipes de soie
Ses rondes dentelles d'argent.

La frissonnante libellule
Mire les globes de ses yeux
Dans l'étang splendide où pullule
Tout un monde mystérieux.

Sous les bois, où tout bruit s'émousse
Le faon craintif joue en rêvant ;
Dans les verts écrins de la mousse
Luit le scarabée, or vivant.

La lune au jour est tiède et pâle
Comme un joyeux convalescent ;
Tendre, elle ouvre ses yeux d'opale
D'où la douceur du ciel descend.

La giroflée avec l'abeille
Folâtre en baisant le vieux mur ;
Le chaud sillon gaîment s'éveille,
Remué par le germe obscur.

Tout vit, et se pose avec grâce,
Le rayon sur le seuil ouvert,
L'ombre qui fuit sur l'eau qui passe,
Le ciel bleu sur le coteau vert.

La plaine brille, heureuse et pure ;
Le bois jase ; l'herbe fleurit.
— Homme ! ne crains rien ! la nature
Sait le grand secret, et sourit.

V. HUGO.

CH. ADNET,
I. E. P. (Nord).

J. ROGISSART,
Instituteur (Ardennes).

SOUCHÉ. La grammaire nouvelle et le français au Cours préparatoire. 5.50

Encore trois minutes, plus que deux avant le décollage : les machines à écrire tapent encore des chiffres sur cette feuille de route céleste, où les massifs de vent qu'il faudra tourner, les cimes de nuages qu'il faudra escalader, les lacs de pluie qu'il faudra franchir, sont inscrits, localisés, chronométrés.

Et si, en cours de route, des variations brusques annoncées aussitôt par une des stations du réseau surviennent, le pilote en sera averti par son poste de bord. Car, pas cinq minutes, un pilote ne perd contact. On sait où il est, et il sait ce que l'O. N. M. sait.

HENRI HERTZ. (*Vu.*)

LECTURE II. — **Aviation commerciale et vitesse.** — Trois facteurs sont essentiels pour l'avion marchand qui doit transporter des passagers : la sécurité, le confort et la vitesse.

Depuis la naissance de l'aviation de transport, c'est-à-dire depuis une quinzaine d'années, le problème de la sécurité a été l'objet de recherches patientes et multiples, qui ont abouti — sinon encore à l'entière perfection — du moins à des résultats tels que l'on peut dire, à la lecture des statistiques, que l'avion est désormais un mode de transport pratiquement sûr.

Les travaux des ingénieurs, perfectionnant sans cesse les moteurs, les cellules, les accessoires indispensables de l'appareil, l'emploi général des méthodes de vol sans visibilité, l'utilisation de la radiogoniométrie, les progrès réalisés dans la science météorologique, l'éducation toujours plus poussée du personnel navigant, la connaissance aujourd'hui parfaite, par l'accoutumance et l'entraînement, des diverses lignes commerciales en exploitation, tels sont les éléments principaux qui ont permis d'arriver à cette sécurité d'où dépendait, évidemment, la vogue des transports aériens.

Parallèlement aux questions qui visent la sauvegarde des voyageurs, l'on s'est préoccupé de donner à ceux-ci un confort compatible avec la construction des appareils L'amortissement du bruit des moteurs, la ventilation et le chauffage des cabines, la qualité des sièges dans lesquels les passagers doivent effectuer leur voyage, ont fait l'objet d'études approfondies.

Reste le facteur de la vitesse.

L'avion, libéré de toute entrave, puisqu'il se meut dans l'air libre, doit donner à notre besoin de vitesse le maximum de satisfaction. C'est pour aller vite que l'on prend l'avion et l'on comprendrait mal qu'il puisse, pour aller d'un point à un autre, être concurrencé par un moyen de transport terrestre.

On conçoit que la vitesse des avions, indispensable pour les lignes européennes, l'est encore davantage pour les liaisons intercontinentales ; raccourcir, grâce à elles, d'une journée ou de deux le vol de France en Indochine, ou de France en Amérique du Sud, modifiera profondément non seulement la physionomie de ces lignes, mais encore les rapports qui existent entre la France et les pays lointains qu'elle dessert par les voies aériennes.

Si les bienfaits de la vitesse sont patents pour le transport des passagers, des marchandises et de la poste, ils ne sont pas moindres pour l'exploitant lui-même. Le fait de posséder une flotte d'avions rapides permet de réduire le nombre de ceux-ci, et, par conséquent, de diminuer les dépenses des Compagnies aériennes. Sur une ligne à haute fréquence, comme la ligne Paris-Londres, un même avion rapide peut effectuer dans la même journée une quantité importante d'étapes : là où un avion lent ne pourrait faire qu'un aller et retour, un appareil de vitesse pourra en accomplir facilement deux dans le même laps de temps.

A. GAUCHET. (*Vu.*)

LECTURE III. — **Une visite à l'aéroport du Bourget.** — L'aéroport du Bourget est situé en bordure de la route nationale n° 2 de Paris à Maubeuge, à 200 mètres de l'agglomération du Bourget. Il se trouve ainsi à 12 kilomètres au N.-E. de Paris (Notre-Dame) et à 6 kilomètres de la porte de la Villette. L'entrée des installations comprises entre la route et la limite du terrain est libre aux visiteurs « non navigants » qui peuvent arriver jusqu'à la barrière à la limite de l'aire d'embarquement, d'où ils assistent d'assez près au trafic même de l'aéroport. Et voici ce qu'ils peuvent voir avant d'atteindre cette barrière :

Dès l'entrée, sur leur droite, un bâtiment important, au fronton duquel on lit « Pavillon Paul-Bert ». Là ont lieu tous les six mois les examens médicaux du personnel navigant de l'Aviation civile — pilotes, navigateurs, mécaniciens, — dont on vérifie le bon état physiologique et qu'on déclare « apte » ou « inapte » à remplir les fonctions précitées... Le visiteur contourne ensuite, dans l'allée principale, le monument commémoratif de l'exploit de Costes et Bellonte, puis se trouve entre les bureaux des Compagnies françaises et étrangères et arrive face au bâtiment de la Direction, où sont installés les bureaux du commandant de l'aéroport et de ses adjoints. En contournant la droite de ce bâtiment, le promeneur passe devant le Service Météorologique, arrive ainsi à la limite du terrain et aperçoit, au dos du local réservé au contrôle, deux tableaux : « Départ » et « Arrivée », à indications mobiles et qu'un employé complète à chaque instant.

L'entrée du service de contrôle se trouve sur la piste. De là partent les messages annonçant le départ ou l'arrivée de chaque avion. En faisant, au contraire, le tour du bâtiment « Direction » par la gauche, on passe devant le restaurant dont le rez-de-chaussée abrite les locaux de la police et de la douane.

Pour pénétrer sur l'aire d'embarquement, il faut être soit passager, soit visiteur ou curieux accompagné... Considérons le passager qui, arrivant de Paris dans un des luxueux autocars des compagnies, passe quelques minutes dans la salle d'attente tandis qu'on enregistre ses bagages. Il accède à la piste en passant par la douane et le bureau de visa des passeports. Suivons-le sur l'aire d'embarquement. Cette surface parfaitement cimentée s'avance en demi-lune au centre d'une large bande, également cimentée, qui s'allonge sur près d'un kilomètre devant les hangars, en bordure de la piste.

Là arrivent en roulant les vaisseaux aériens, quels qu'ils soient, après l'atterrissage : c'est le *Golden Clippers* qui vomit, un par un, tous ses bagages ; c'est un touriste anglais arrivant avec sa femme sur un *Pun-Moth*, mi-bleu, mi-argent, qui roule jambes écartées, sur ces petits pneus ballons ronds comme des citrouilles. Mais voici le beau navire des *Imperial Airways*. Il arrive majestueusement, ses quatre moteurs au ralenti et son long fuselage avant orné du pavillon britannique.

Un coup d'œil autour de l'aire d'atterrissage. Elle est entourée de balises, boîtes triangulaires à bandes rouges et blanches sur lesquelles on lit « Aérodrome », « Défense d'entrer », ce qui indique que, si le ciment est accessible aux piétons, la prairie leur reste interdite. Tout autour du demi-cercle, flottent une demi-douzaine de drapeaux rouges et blancs.

A nos pieds, une dalle commémorative de l'exploit de Lindbergh qui, dans la nuit du 21 mai 1927, atterrit au Bourget après sa magistrale traversée de l'Atlantique.

Derrière l'aire d'atterrissage, ouverts sur une surface cimentée de quarante mètres de large et de près de mille mètres de longueur, onze grands hangars s'alignent, six à droite (en regardant le terrain), cinq à gauche, derrière lesquels on compte cinq hangars-ateliers pour les réparations.

(*Signalons qu'en 1933 11 870 avions ont atterri au Bourget, transportant 87 931 passagers, 147 804 kilos de poste et 2 091 424 kilos de messageries.*)

D'après JEAN ROUTHIER.

Mme OZOUF.

ROUCH. Les traits essentiels de la géographie humaine..... 9 fr.

TRAVAIL MANUEL

Nœuds et perles.

1. Les nœuds.

Nous n'avons pas la prétention de connaître, de faire connaître aux enfants toutes les sortes de nœuds. Leur nombre est supérieur à soixante, même si sont exceptées les dix ou douze sortes de nœuds de cravate.

Il faut pourtant en connaître, avec leurs usages, quelques-uns :

Nœud plat. — Il est employé pour raccorder deux bouts de ficelle. Les faire revenir sur eux-mêmes après les avoir croisés (fig. 1).

Demi-nœud. — Tous les enfants, sans en connaître le nom, savent faire ce nœud. Ils oublient quelquefois de répéter deux fois la même opération.

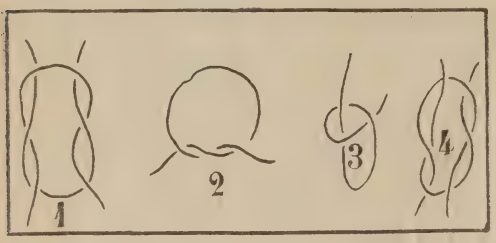

Elle est indispensable, sans elle le nœud s'ouvre (fig. 2).

Demi-clef. — Un seul bout de cordage replié sur lui-même forme le nœud. La figure 7 montre son emploi (tour mort avec demi-clefs). La figure 6 est également une demi-clef dite demi-clef à capeer. Ce nœud est employé pour fixer un corsage à

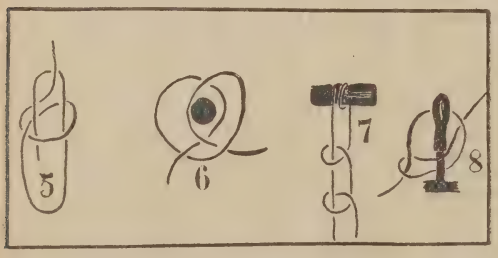

l'extrémité d'un mât. Former les boucles et les poser pour entourer le mât; plus on tire sur l'extrémité libre, plus le nœud se serre.

Nœud de vache (fig. 4).

Nœud de chaise (fig. 5). — Tous deux employés par les marins pour joindre les cordages.

Nœud d'étrésillon. — Son nom ainsi que la figure 8 indiquent clairement ses emplois.

Nœud de cravate. — La figure 9 montre en détail

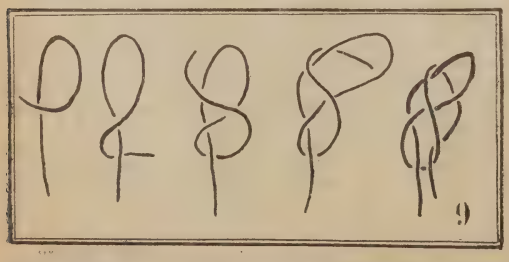

la façon la plus courante de former un nœud de cravate.

Nœud de pêcheur. — La figure 10 montre la façon de boucler le nœud dit de pêcheur. Le détail

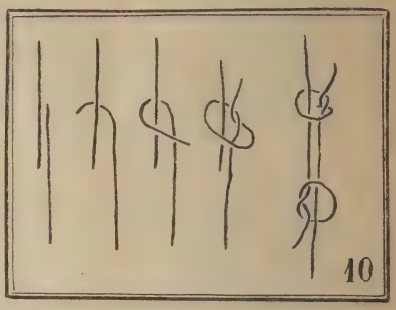

n'est donné que pour une extrémité. Deux opérations identiques sont nécessaires.

On peut d'ailleurs, avant de fermer la boucle, replier chaque brin sur soi-même, l'enrouler alors plusieurs fois autour des trois brins ainsi réunis avant d'en passer l'extrémité dans la boucle.

Accolage d'un sarment. — C'est l'opération qui consiste à fixer généralement avec un lien d'osier

une branche à un tuteur. (Se reporter à la figure 12 pour le détail de l'opération.)

2. Les perles.

Nous ne donnons qu'un seul exercice : le serpent. Il est formé par des perles de différentes grosseurs enfilées par un fil souple de laiton. Employer les grosses perles de bois, la longueur du serpent dépend beaucoup de la grosseur des perles. Choisir très grosses celles constituant la tête et dessiner les yeux (pour les autres détails, consulter la figure 11).

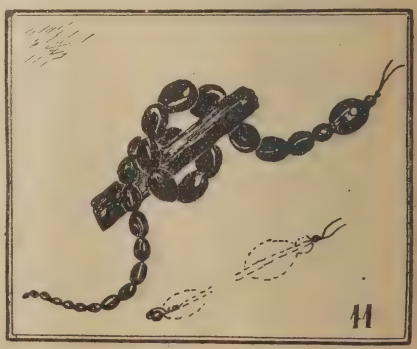

H. DEGORRE,
Instituteur (Nord).

MICHARD et AZAIS. Le nouveau guide du maître pour l'enseignement du dessin d'après nature. 19 fr.

Volume du rouleau en bois en dm^3 : $\pi \times 3 \times 3 \times 18 = 503\ dm^3\ 68$.
Volume de la partie en fer en dm^3 : $\pi \times 3 \times 3 \times 0{,}5 = 14\ dm^3\ 13$.
Poids de la partie en bois en kg : $0{,}8 \times 508{,}68 = 406$ kg. 944.
Poids de la partie en fer, en kg. : $7{,}5 \times 14{,}13 = 105$ kg. 975.
Poids total du rouleau : 406 kg. 944 + 105 kg. 975 = 512 kg. 919.
La surface roulée à chaque tour du rouleau est égale à la surface latérale du rouleau, soit en m^2 : $2\pi \times 0{,}3 \times 1{,}85 = 3\ m^2\ 485$.

17. *Un boucher pèse un gigot. L'équilibre de la balance obtenu, on voit qu'il a mis dans l'un des plateaux 3 kg. et dans l'autre, le gigot, un poids de 100 g., un poids de 50 g., un poids de 20 g. Il fait payer le gigot 47 f. Si le gigot est vendu 16 f. le kg., le client a-t-il le poids voulu? Sinon, combien lui manque-t il ou combien a-t-il en trop?* (C. E. P.). RÉPONSE. → **Il manque 107 g.**

Questions de calcul mental (C. E. P. E.)

1. *Un terrain en forme de trapèze a pour base 60 m. et 40 m. Sa hauteur est 20 m. Évaluer sa surface en ares.* RÉPONSE. → **10 ares.**

2. *J'achète 2 douzaines de cahiers à 1 f. 50 pièce. Quelle somme dois-je donner?* RÉPONSE. → **36 f.**

3. *Un brocanteur achète un vieux buffet 550 f. et une table 250 f. Il paie avec un billet de 1 000 f. Combien lui rendra-t-on?* RÉPONSE. → **200 f.**

4. *On veut acheter 18 timbres à 0 f. 75. Quelle somme sera nécessaire?* RÉPONSE. → **13 f. 5.**

5. *Une automobile roule pendant 3 heures à la vitesse de 45 km. à l'heure. Quelle distance a-t-elle parcourue?* RÉPONSE. → **180 km.**

6. *A quel taux est placée une somme de 1 200 f. qui a rapporté 48 f. pendant 1 an?* RÉPONSE. → **4 p. 100.**

7. *Quel est le prix de 3 douzaines de compas à 1 f. 25 la pièce?* RÉPONSE. → **45 f.**

COURS SUPÉRIEUR

Revisions d'algèbre.

Nombres algébriques, calcul algébrique. —

1. *Additionner les nombres algébriques suivants :*
$(+5)$; (-4) ; $(+9)$; (-6) ; $(+8)$; $\left(-\frac{1}{3}\right)$; $(+2,5)$; $\left(-\frac{4}{5}\right)$; $\left(+\frac{1}{9}\right)$.

2. *Effectuer les différences suivantes :*
$(+7) - (-4)$; $(+6) - \left(-\frac{9}{8}\right)$.

3. *Classer par ordre de grandeur croissante les nombres algébriques suivants :*
$(+7)$; (-2) ; $\left(+\frac{8}{15}\right)$; $\left(-\frac{1}{2}\right)$; $\left(-\frac{1}{3}\right)$.

4. *Effectuer les produits suivants :*
$(-3\times)(-4)$; $(+7) \times (-2)$; $(+3) \times (+5)$.

5. *Effectuer les opérations suivantes :*
$(7 + 4) - (3 + 5 + 6 - 9)$;
$(+3 - 4 + 6 - 3 \times (-5)$.

6. *Additionner les expressions algébriques suivantes :*
a. $(4a + 5b - 3c) + (6a - 3b + 6c) + (2a - 3b + c)$.
b. $\left(\frac{x^3}{3} + \frac{3x^2}{2} - 3x\right) + \left(\frac{2x^3}{3} - \frac{5x^2}{3} + 2x\right)$.

7. *Effectuer la soustraction suivante :*
$(5a + b - 11) - (3a - b - 13)$.

8. *Effectuer les produits suivants :*
$(3x^2 + 4xy - 5y^2)(2xy^2 - 5y^3)$;
$(x - a)(x - b)(x - c)(x - d)$.

9. *Effectuer des mises en facteurs communs dans les expressions suivantes :*
$5xy + 3xy - 2x^2y$;
$2a^3b^2c - 4a^4b^3c^2 + 7a^5b^4c^3$.

10. *Développer les expressions suivantes :*
$(2x + y)^2$; $(mn + pq)^2$; $\left(\frac{x-y}{3}\right)^2$.

11. *Décomposer en produits de facteurs les expressions suivantes :*
$a^2 + 2a + 1$; $x^2 - 2x + 1$; $x^4 - 25$;
$a^4b^2 - c^2d^4$; $4a^2 - 9$.

12. *Effectuer les divisions suivantes :*
$(5x^3 + 5x^3y - 5x^4z) : 5x$.
$(12x^2y^4 + 18xy^2 - 42x^2y^3z) : 6xy$.

Équations et problèmes à une inconnue.

1. *Résoudre les équations suivantes :*
a. $7x - 13 = 8x + 19$. RÉPONSE. → $x = -32$.
b. $15x - 23 = \frac{7x+1}{2}$. RÉPONSE. → $x = \frac{47}{23}$.
c. $\frac{x+3}{2} = \frac{x+4}{9}$. RÉPONSE. → $x = \frac{19}{7}$.
d. $\frac{2x-1}{3} - 1 = \frac{2x+3}{4}$. RÉPONSE. → $x = \frac{25}{2}$.
e. $\frac{x+1}{2} + \frac{x+2}{3} = 6$. RÉPONSE. → $x = \frac{31}{5}$.

2. **Problèmes** — a. *La différence de 2 nombres est 240. Le plus grand est le triple du plus petit. Calculer ces nombres.* RÉPONSES. → **120 ; 360.**

b. *Partager 1 000 f. entre 3 personnes, de manière que la première ait 80 f. de plus que la 2e et la 3e 40 f. de moins que la 2e.* RÉPONSES. → **1er 400 f. ; 2e 320 f. ; 3e 280 f.**

c. *Un père a 32 ans et son fils 8 ans. Dans combien d'années l'âge du père sera-t-il le triple de celui du fils.* RÉPONSE. → **4 ans.**

d. *Je dépense les $\frac{2}{3}$ de mon avoir, j'en prête le $\frac{1}{5}$ et il me reste 200 f. Quel est mon avoir?* RÉPONSE. → **1 500 f.**

Équations et problèmes à deux inconnues.

1. *Résoudre les systèmes d'équation suivants ;*

1 $\begin{cases} 2x + 3y = 7 \\ 4x + 2y = 9 \end{cases}$ R. → $\begin{cases} x = \frac{13}{8}. \\ y = \frac{5}{4}. \end{cases}$

2 $\begin{cases} \frac{x}{2} + \frac{y}{3} = 6 \\ \frac{x}{3} + \frac{y}{2} = 9 \end{cases}$ R. → $\begin{cases} x = 0 \\ y = 18 \end{cases}$

3 $\begin{cases} \frac{x+y}{3} = \frac{x-y}{2} \\ x + y = 4 \end{cases}$ R. → $\begin{cases} x = \frac{10}{3} \\ y = \frac{2}{3} \end{cases}$

2. **Problèmes.** — a. *La somme de 2 nombres est 56 ; leur différence est 8. Quels sont ces deux nombres?* RÉPONSES. → **24 ; 32.**

b. *J'ai payé 2 310 f. 12 chaises et 3 fauteuils. En même temps que moi un autre acheteur paie 2 440 f. 8 chaises et 4 fauteuils semblables aux miens. Quel est le prix d'une chaise et le prix d'un fauteuil.*

x prix d'une chaise, y prix d'un fauteuil,

on a : $\begin{cases} 12x + 3y = 2\ 310. \\ 8x + 4y = 2\ 440. \end{cases}$

$x = 80$ f. ; $y = 450$ f.

c. *Trouver deux nombres, sachant que leur rapport est 7 et que la somme du 1er et du triple du second est égale à 50.*

x et y les 2 nombres. On a :

$\begin{cases} x = 7\ ; \\ x + 3y = 50. \end{cases}$

$x = 35.$ $\quad y = 5.$

M. PAUMIER,
I. E. P.

JOLLY. L'ARITHMÉTIQUE EN RIANT AU COURS MOYEN..... 8.80

DOCUMENTS ÉCONOMIQUES

Les transversales ferroviaires de France.

On a souvent comparé le réseau ferré français à une toile d'araignée ayant Paris pour centre. Il est caractérisé en effet par une forte centralisation.

Depuis quelques années, toutefois, un gros effort a été fait par nos réseaux pour faciliter les relations interrégionales et même internationales *en utilisant soit des lignes régionales, soit des fragments des grandes lignes convergeant vers Paris*. Le croquis ci-dessus mentionne les plus importants de ces services. Mais il y a lieu de noter qu'il n'a rien d'immuable. Selon les besoins qui se manifestent, les Compagnies, presque chaque année, modifient telle ou telle relation directe existante ou en créent de nouvelles.

Parmi les relations ayant un caractère à la fois international et interrégional, citons le *Calais-Bâle*, par Lille, Strasbourg, ou par Amiens, Chaumont, Belfort et Mulhouse; le *Calais-Côte d'Azur*, par Lille, Reims, Dijon, Lyon, Marseille ; le *Manche-Océan*, par Dieppe, Rouen, Alençon, Le Mans, Nantes, La Rochelle, Bordeaux ; le *Côte d'Émeraude-Pyrénées*, par Saint-Malo, Rennes, Nantes, La Rochelle, Bordeaux ; le *Bordeaux-Genève*, par Périgueux (Limoges-Montluçon ou Brive-Clermond-Ferrand), Saint-Germain-des-Fossés, Lyon ; le *Strasbourg (ou Bâle)-Côte d'Azur*, par Mulhouse, Besançon, Lyon. Parmi les principales relations interrégionales, citons le *Brest Nantes-Lyon*, par Tours, Saint-Germain-des-Fossés; le *Bordeaux-Marseille*, par Toulouse, Sète avec prolongement sur Nice ; le *Cherbourg-Brest*, par Saint-Brieuc le *Caen-Le Mans* ; le *Rouen-Orléans*, etc. R. O.

Mlle FLAYOL. Le Docteur Decroly éducateur..... *Broché.* 12 fr.

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Herbe et foin.

I. Allons avec les faucheurs.

Départ dès l'aube. Les outils, la faux, sa lame arquée, acérée, son dos, son manche, les poignées, la pierre à aiguiser.

Où est la prairie ? fond de la vallée, le long d'un cours d'eau.

Observons la prairie : herbes à hauteur des genoux, jaunies, bronzées à la cime.

Suivons le travail des faucheurs : les mouvements de la faux, les andains, le rythme cadencé des faucheurs. Attitude du faucheur quand il fauche, quand il aiguise le tranchant de la lame.

Montrer l'image d'une faucheuse mécanique.

II. Les plantes coupées.

Asseyons-nous sur un andain odorant et observons une poignée d'herbes coupées. Ce sont des herbes qui fleurissent, des fleurs, du trèfle. Prenons quelques plantes à la maison et pressons-les.

III. Le fanage.

Expérience : peser une touffe d'herbe fraîche. La faner, puis repeser. Différence de poids = poids de l'eau

Le travail et les outils des faneuses, la mise en meule, l'engrangement du foin sec et parfumé

IV. Valeur nutritive du foin.

Les herbes du foin ont emmagasiné la nourriture qu'elles ont prise au sol. Les bêtes transforment ces richesses du sol en chair et en lait.

Réfléchir : quand doit-on faucher et pourquoi ? Une pluie fait perdre au foin 1/5 de sa valeur nutritive. Qu'en conclure pour le fanage ?

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

L'eau, une nécessité vitale pour la plante.

(Leçon récapitulative.)

I. De quoi se nourrit la plante?

1. **Expériences intéressantes.** — *a.* Faire évaporer quelques centimètres cubes d'eau de source ou de fontaine dans un tube à essai. Voir les dépôts troubles aux parois. L'eau contient des sels (calcaires) qu'elle a dissous en traversant le sol. Comment peut-on faire de l'eau pure, distillée ? (Leçon n° 5, année 1933-1934.)

b. Préparer le matériel suivant :

3 verres de conserves bien propres, 1/2 litre volume ;

3 disques de bouchon ou de bois pourvus au centre d'un trou de 15 millimètres de diamètre ;

3 haricots germés ;

Une solution nutritive (4 litres d'eau, 4 grammes de nitrate de soude, 1 gramme de chlorure de potassium, 1 gramme de phosphate de chaux, une pincée de sulfate de fer ; laisser dissoudre complètement).

c. Remplir le verre 1 de cette solution, le verre 2 d'eau pure, le verre 3 d'eau distillée. Fixer un haricot germé dans le trou de chaque disque à l'aide d'un bouchon d'ouate.

Envelopper les verres de papier noir, marquer le niveau des liquides, exposer les verres à des endroits bien éclairés. Mesurer les plantes deux fois par semaine et noter les observations.

Conclure : la plante peut vivre sans terre, mais pas sans eau. Mais il lui faut certains sels dissous dans l'eau.

d. Les sels de la solution nutritive sont dans tout sol fertile (sels de phosphore, sels de soude). Les céréales, les légumes extraient du sol de grandes quantités de sels. Le sol s'épuise ainsi. Il faut donc restituer au sol les éléments nutritifs exportés chaque année par les récoltes : nécessité de la fumure.

Mais le fumier est insuffisant. Un complément est nécessaire : engrais chimiques (nitrates, phosphates), aliments stimulants (légumineuses, plâtre, chaux).

Reproduire le tableau suivant :

1 quintal d'engrais contient :	Potasse.	Phosph.	Azote.
	kg.	kg.	kg.
Purin	0,49	0,01	0,15
Fumier	0,50	0,20	0,40
Scories de déphosphoration	—	20	3
Nitrate	—	—	15
Sulfate d'ammoniaque	—	—	20
Sels de potasse....	12	—	—

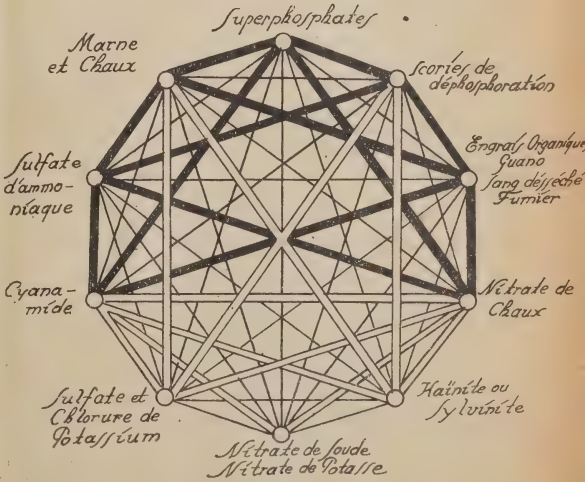

Calculer le contenu p. 100.

Loi des mélanges : expliquer le polygone. On ne doit jamais mélanger les engrais réunis par une ligne épaisse ; on peut mélanger en

EISENMANGER et RICHARD. **Comment construire soi-même ses appareils scientifiques 15 fr.**

tout temps les engrais reliés par une ligne fine ; on peut mélanger au moment de l'emploi les engrais reliés par une ligne double.

Montrer : sylvinite ordinaire, chlorure de potassium, scories de déphosphoration, superphosphates, nitrate de soude, sulfate d'ammoniaque, cyanamide (le Musée scolaire doit contenir les échantillons de tous les engrais chimiques. Se les procurer aux comices agricoles ou aux usines chimiques).

Initiative intéressante : organiser des CULTURES DÉMONSTRATIVES au jardin scolaire.

Ces cultures démonstratives peuvent se faire en plates-bandes ou en bacs.

Choisir une planche du jardin peu fumée. Lui donner du fumier demi-consommé à la dose de 1 kilogramme par mètre carré. La retourner soigneusement à la bêche, la diviser en 4 bandes égales. La première bande ne reçoit que le fumier de ferme ; sur la dernière parcelle on répand le mélange suivant : chlorure de potassium (1 partie), nitrate de Chili (2 parties), scories de déphosphoration (3 parties), le tout en dose de 100 grammes par mètre carré. Aux autres bandes intermédiaires donner le même engrais complémentaire privé soit de potasse, soit de nitrate ; planter des choux, des carottes. Comparer les récoltes et résumer les conclusions déduites.

II. Comment l'eau est conduite dans la plante ?

1. Nous mettons un plant de haricot dans un verre d'eau, le couper sous l'eau, au-dessus de la racine (la coupe ne doit pas être mise au contact de l'air). Ajoutons quelques gouttes d'encre rouge. Après quelques heures, la tige, les pétioles des feuilles et les nervures sont rougis.

Comment expliquer ce phénomène ? On peut faire la même expérience avec des roses blanches.

2. Faisons une coupe longitudinale d'un rameau de lilas. Y distinguer : l'écorce, le liber vert et plein de sève, le bois, la moelle. Dessinez la coupe.

Faire aussi une coupe transversale et y distinguer les mêmes parties.

3. Où l'eau monte-t-elle ? Prendre deux rameaux de lilas d'égale grosseur. Enlever à l'un l'écorce et le liber. Enlever à l'autre le bois et la moelle. Mettre les deux rameaux dans l'eau.

Conclure : l'eau monte dans le bois qui contient de fins vaisseaux conducteurs.

III. Pourquoi la plante use-t-elle de l'eau ?

1. Chaque plante qui dessèche perd une partie de son eau. Quand elle ne peut la remplacer, elle dessèche et meurt.

Observations faites par les enfants : pot de fleurs arrosé, pot de fleurs non arrosé ; fleurs et rameaux coupés fanent.

2. Nous savons que les plantes transpirent de l'eau.

Expérience : verre avec eau recouverte d'une couche d'huile de 1 centimètre d'épaisseur (pourquoi ?). Y mettre un rameau garni de grandes feuilles, équilibrer le verre sur une balance. Constater et mesurer la perte d'eau.

Expérience-témoin : même dispositif à placer à l'ombre, au soleil, au vent.

IV. Comment la plante se protège-t-elle contre une transpiration exagérée ?

Quand la plante transpire plus d'eau qu'elle n'en peut absorber, elle dessèche et périt. Les plantes, notamment celles qui poussent sur des terrains secs (lande, sable, rocs, murs), sont organisées pour régulariser la transpiration : feuilles étroites (aiguilles), peau résistante et épaisse, tiges et feuilles poilues.

Les jeunes feuilles surtout sont menacées : elles sont poilues, enroulées, plissées, portent une couche protectrice de glu et se dressent verticalement (pour exposer peu de surface). Quelques adaptations curieuses : la joubarbe des toits est une grosse rosette de feuilles épaisses, charnues, aqueuses, très serrées. Grâce à cette disposition (c'est comme un gros bourgeon à demi épanoui) la transpiration est diminuée. Mais, quand il pleut, les feuilles se gonflent d'eau et se constituent une réserve d'eau.

D'autres plantes grasses : **cactées**, qui ont supprimé leurs feuilles et les ont transformées en épines (défenses puissantes contre l'attaque des herbivores).

Les plantes qui habitent les endroits humides ont souvent des feuilles larges, découpées, à la peau fine et mince. Voyez le bouton d'or, la cardamine, l'iris.

V. Plantes de terrains secs.

Mettre des graines dans du sable.

Chercher dans les landes, les sablières, les tas de gravois, sur les murs : stipa, haveron, bouillon blanc, vipérine, pied-de-chat.

Trait commun : adaptation à la sécheresse.

Les racines profondes, feuilles étroites, poilues, pourvues de brosses dures, limbes épais. Comparez, si possible, une de ces plantes en terrain sec à la même plante poussant en terrain arrosé et fertile. L'adaptation est ainsi bien mise en évidence

Les plantes sur les murailles : poivre de muraille, herbe, mousse, lichen, petit bouleau.

La bruyère est une plante sobre, grande et profonde racine (le sable est perméable, les nappes d'eau sont profondes). Toutes petites feuilles qui s'enroulent, mignonnes grappes florales roses ou blanches ou rose foncé (bruyère vagabonde, bruyère cendrée, bruyère à balai). Les insectes, attirés par le parfum doux de la fleur, effectuent la fécondation.

Observez aussi les animaux des terrains secs : guêpes, fourmi-lion.

Cherchez les entonnoirs dans le sable d'où sortent les mandibules ouvertes de l'insecte. Ces entonnoirs sont de véritables pièges. Les insectes (fourmis, mouches, araignées) glissent sur la pente de ce piège et sont happés par le chasseur.

La guêpe solitaire, constructeur de nids en terre. L'insecte gâche son mortier avec de la boue et de la salive. Il creuse le berceau de ses petits et enlève grain de sable par grain de sable, pour éviter les petits amas. L'orifice du nid est fermé à l'aide d'un petit caillou. L'insecte dépose dans son nid plusieurs chenilles paralysées par sa piqûre, puis il pond son œu fattaché par un fil délicat à la voûte. La jeune larve dévore ces provisions, se transforme en nymphe et, finalement, éclôt en détruisant la maçonnerie de son nid.

E. BANNWARTH, *Instituteur à Mulhouse.*

BELIME-LAUGIER (Mme). Le livre de la maîtresse pour l'enseig. ménager. 15.50

1° *Calculer BD, AC et la surface de ce losange.*

2° *On mène une droite quelconque XAY ne traversant pas le losange. Des points B, C et D, on mène des perpendiculaires DE, CG et BH à la droite XAY. Démontrer que CG = DE + BH.*

3° *On fait tourner le losange autour de AC. Quel est le solide engendré? Calculer sa surface et son volume* (B. É., Nancy, octobre 1934).

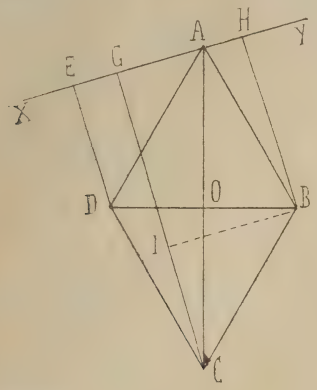

➔ Réponses. —

1° $BD = a$, $AC = a\sqrt{3}$, $S = \frac{a^2\sqrt{3}}{2}$.

2° $BH + DE = GI + IC = CG$.

3° $\frac{\pi a^2}{2}$ et $\frac{\pi a^3\sqrt{3}}{12}$.

V. **SCIENCES** (B. É., Bordeaux, juillet 1934). — 1. **Question de cours.** — *On fait passer un courant électrique d'intensité constante dans trois voltamètres placés en série.*

Le premier voltamètre renferme une solution d'acide sulfurique, le deuxième une solution de chlorure de sodium, le troisième une solution de nitrate d'argent. Les électrodes du premier voltamètre sont en platine, celles du deuxième sont en charbon, celles du troisième en argent.

Quels sont les phénomènes que l'on peut observer et comment peut-on les expliquer?

2. **Problème.** — *Après avoir fait passer le courant électrique pendant 50 minutes, on constate que la masse de la cathode du troisième voltamètre a augmenté de 16 g. 77.*

1° *Quelle était l'intensité du courant? Ag = 108.*

2° *Calculer en centimètres cubes le volume des gaz qui se sont dégagés sur les électrodes du premier voltamètre (volumes mesurés dans les conditions normales de température et de pression).*

➔ Solution. — 1° 108 g. d'argent sont libérés par 96 600 coulombs ; pour en libérer 16 g. 77, il faut $\frac{96\,600 \times 16{,}77}{108}$ coulombs, qu sont fournis en $60 \times 50 = 3\,000$ secondes.

Donc l'intensité du courant est de

$$\frac{96\,600 \times 16{,}77}{108 \times 3\,000} = 5 \text{ ampères.}$$

2° Le courant qui libère 108 g. d'argent fait dégager 1 g. ou 11 l. 2 d'hydrogène et la moitié d'oxygène.

Avec 16 g. 77 d'argent, on obtient :

$\frac{11{,}2 \times 16{,}77}{108} = 1$ l. 739 ou 1 739 cm³ d'hydrogène,

1 739 : 2 = 869 cm³ d'oxygène.

E. Leroy, *Inspecteur primaire.* C. Morisot, *Professeur d'École Normale.*

G. Nampon, *Professeur d'E. P. S.*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Le paquebot « Normandie ».

C'est en mai dernier que le paquebot français *Normandie, le plus grand, le plus rapide et le plus luxueux paquebot du monde,* a fait son premier voyage Le Havre-New-York. Il nous paraît opportun de résumer brièvement les caractéristiques de ce navire, œuvre du génie français.

Les raisons de sa construction.

Au moment de la mise en chantier, à Saint-Nazaire, en janvier 1931, du paquebot *Normandie,* les flottes étrangères concurrentes avaient en service ou en construction comme navires géants, les unités suivantes : 1° pour l'Allemagne, le *Bremen* et l'*Europa* de 52 000 tonneaux, qui détenaient, avec 28 nœuds, le record de vitesse ; 2° pour la Grande-Bretagne, le *Majestic* de 56 000 tonneaux et 24 nœuds, achevé en 1921, et le *Queen-Mary* de 73 000 tonneaux et 30 nœuds, sur cale ; 3° pour l'Italie, le *Rex* et le *Conte di Savoia* de 51 000 et 48 000 tonneaux avec 26 et 27 nœuds, alors en achèvement. A la même époque, le plus grand paquebot français était l'*Ile-de-France* de 43 000 tonneaux avec une vitesse de 23 nœuds. La Compagnie Générale Transatlantique, liée à l'Etat par un contrat relatif aux services postaux de New-York qui l'obligeait, en contre-partie d'une subvention annuelle, à construire des paquebots à certaines dates, décida alors, pour défendre notre prestige national dans l'Atlantique Nord, de mettre sur cale un *Super-Ile-de-France,* doté d'un tonnage et d'une vitesse supérieurs à ceux de tous les autres paquebots existants. Le perfectionnement récent de la construction navale le lui permettait. Les ingénieurs avaient prévu qu'on arriverait ainsi au paquebot de 300 mètres de longueur, le meilleur, assuraient-ils, pour la ligne à desservir et pour la vitesse à assurer, *vitesse de 30 nœuds,* rendue possible par la chauffe au mazout, les chaudières à haute pression, les réchauffeurs, les chaudières à tubes d'eau et autres progrès techniques réalisés ces dernières années.

Cette vitesse est telle que deux navires au lieu de trois peuvent suffire à assurer le service. Elle permet, en effet, deux voyages mensuels, aller et retour Le Havre-New-York dont dix jours de mer et cinq jours à terre par voyage, séjour à New-York compris. Il y a là une économie appréciable de personnel, de combustible, de frais généraux et de dépense de capital.

Le prix de revient de la *Normandie,* 800 millions de francs environ, n'en a pas moins paru excessif aux yeux de beaucoup. Conçu lors de la période de prospérité, sa réalisation, en pleine période de crise, a semblé une sorte de défi au bon sens. Il en est résulté de longues discussions qui ont entraîné à différentes reprises des retards dans la mise en service du navire.

Les arguments qui ont prévalu ont été les suivants : 1° la conception de ces villes flottantes est le fruit de l'application des sciences qui se perfectionnent chaque jour : on ne saurait opposer au progrès la force d'inertie ; 2° un paquebot comme la *Normandie* est pour notre goût, nos arts, notre science, notre industrie, notre commerce, une propagande incomparable et la meilleure des publicités ; comme l'a dit M. Cangardel, directeur de la Compagnie Générale Transatlantique : « Construire la *Normandie* fut un acte audacieux, le geste d'une nation qui voulait, après avoir montré sa valeur militaire, assurer qu'elle était prête aux compétitions pacifiques du commerce maritime » ; 3° les sommes élevées dépensées en construction, en entretien et en exploitation sur de telles unités ne reviennent-elles pas pour la presque totalité à des salaires ou à des intérêts français ?

DORSAY. CONTES PERSANS..... broché. 11 f. relié... 15 f. Toile noire. 16.50

Quoi qu'il en soit, la *Normandie*, mise sur cale dans les chantiers de Penhoët le 26 janvier 1931, a été lancée avec un plein succès le 29 octobre 1932. Le 5 mai 1935, elle a quitté Saint-Nazaire pour effectuer ses essais sur les bases de Penmarch et gagner son port d'attache, Le Havre, où elle est arrivée le 12 mai.

Elle a effectué ensuite son premier voyage battant à l'aller et au retour tous les records de vitesse antérieurement établis.

Les caractéristiques.

Le paquebot *Normandie* a une longueur totale de 313 m. 75 ; sa largeur est de 35 m. 90 et sa hauteur atteint 39 mètres. Son tonnage brut est de 79 000 tonneaux et ses moteurs à propulsion électrique développent une puissance de 160 000 chevaux qui lui permet une vitesse moyenne de 30 nœuds, largement dépassée lors des essais (32 nœuds). Son poids est de 75 000 tonnes, soit sept fois et demie celui de la tour Eiffel. Chacune des quatre hélices

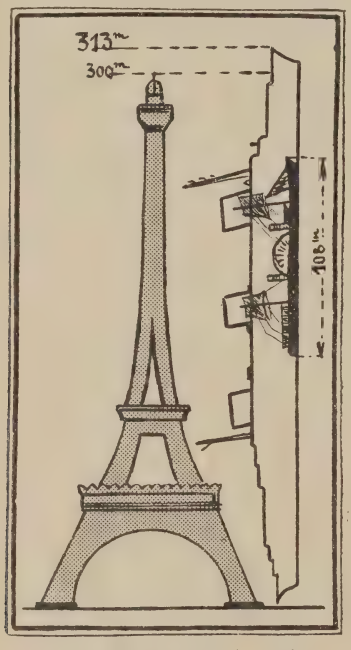

La Tour Effel (300 m.), la *Normandie* (313 m.) et le *Washington* (108 m.), premier navire construit en 1863 par la Compagnie Générale Transatlantique pour la ligne Le Havre-New-York (d'après *La Nature*).

a un diamètre de 4 m. 70. Les ancres pèsent 17 tonnes, et leur chaîne 151 tonnes. Le rivetage des tôles a nécessité 11 millions de rivets en dépit d'un emploi étendu de la soudure électrique. Les trois cheminées, aux formes aérodynamiques, ont une circonférence de 49 mètres et sont utilisées, deux pour l'évacuation des gaz et des poussières et la troisième pour l'aération. Toutes les tôles présentent une ligne courbe, ce qui donne à l'ensemble du bâtiment un profil élégant.

Le navire peut recevoir 1 972 *passagers*, répartis par classes : grand luxe, luxe, première, touriste, mixte et troisième. L'état-major et le personnel s'élèvent à 1 345 personnes dont 972 pour le service civil seul.

Le volume de la cale et de l'entrepont est de 3 775 mètres cubes et le paquebot possède en double coque, soutes et caisses, des capacités suffisantes pour loger 9 000 tonnes de mazout, 6 000 tonnes d'eau douce et 550 tonnes d'eau salée.

Les offices du bord renferment plus de 2 000 carafes, 57 000 verres, 56 000 assiettes, 28 000 tasses et soucoupes. L'argenterie comprend 770 cafetières, 12 000 couteaux, 15 000 cuillers, 14 000 fourchettes. La lingerie comporte 38 000 draps, 14 500 nappes 130 000 serviettes de table, 48 000 serviettes à thé, 150 000 serviettes de toilette, 45 000 torchons.

Le navire doit emporter à chaque voyage 70 000 œufs, 7 000 poulets, 25 000 kilos de pommes de terre, 16 000 kilos de viande, 6 000 kilos de poisson, 80 000 kilos de glace, 24 000 litres de vin, 7 000 bouteilles de vin vieux et champagne, 2 600 bouteilles de liqueurs et 9 500 bouteilles d'eaux minérales. La boulangerie peut faire 1 200 kilogrammes de pain par jour. Le fourneau électrique de la cuisine possède 30 foyers et 32 fours ; il mesure 17 mètres de longueur sur 2 mètres de largeur.

L'aménagement.

Tous les travaux d'aménagement de la *Normandie* ont été exécutés par la main-d'œuvre nationale et n'ont utilisé, en principe, que des matières d'origine nationale. Tous portent la marque du génie artistique de nos artisans et de nos industriels. Au centre du navire se trouve la grande *salle à manger des premières classes*, longue de plus de 80 mètres ; ses parois sont de verre moulé orné de bas-reliefs en staff doré se rapportant aux ressources et activités diverses de la Normandie. De là on pénètre par une porte monumentale ornée de médaillons représentant les armes des principales cités normandes dans un grand *hall* aux murs d'onyx rehaussé de ferronneries en cuivre patiné et doré. Puis vient la *chapelle* décorée de peintures néo-byzantines et, au-dessous d'elle, la *piscine* revêtue de carreaux de grès émaillé blanc bleuté avec, sur le pourtour, une frise réalisée par la manufacture de Sèvres. Les escaliers et ascenseurs qui montent du grand hall au pont-promenade traversent un étage pourvu de boutiques, de librairies, de fleuristes, etc.

A l'extrémité arrière, un *café-grill* donnant sur une terrasse où les passagers peuvent s'asseoir sur des banquettes dont les dossiers sont surmontés de vitres épaisses destinées à les abriter du vent : un *fumoir* aux parois entièrement recouvertes de plaques en laque de Chine sorties des ateliers Dunand ; le grand *salon des premières classes* aux parois de glaces décorées selon une technique nouvelle, aux meubles garnis de tapisseries d'Aubusson ; une *salle de spectacle*, véritable théâtre luxueusement décoré. A l'avant se succèdent des salons de lecture, un *jardin d'hiver* avec des parterres fleuris, des volières, des vasques de bronze dans lesquelles coulent des fontaines. Au-dessus, le *sundeck*, vaste pont avec des « plages » pour jeux et sports.

Les *cabines*, au nombre de 429, sont toutes différentes pour ce qui est de leur décoration, grâce notamment à l'emploi de revêtements et de bois aux tonalités les plus variées : parois en parchemin, en laque, en sycomore, en citronnier, en peaux blanches, en glace gravée ; meubles en palissandre, en bouleau de Norvège ou du Canada, en noyer, en frêne, en loupe d'amboine, etc. Beaucoup comportent une terrasse particulière donnant directement sur la mer, disposition nouvelle qui ne manquera pas de séduire les passagers.

« Surgissant entre deux grandes expositions de l'art décoratif français, celle de 1925 et celle de 1937, notre géant, écrit M. Jean Marie, peut être à la fois considéré comme la matérialisation des principes généraux posés par celle-là et comme une magistrale préface de celle-ci. Universel comme toutes les deux, puisque chaque branche de la production y a travaillé, il présente sur elles cette supériorité d'être doué de mouvement. Il n'a pas besoin que les foules viennent à lui : c'est lui qui se déplace et qui va s'offrir aux regards critiques des peuples étrangers. Qu'il les affronte sans crainte ! »

Signalons sans plus y insister, les journaux en ayant abondamment entretenu leurs lecteurs, que les mesures de *sécurité* à bord, en raison des récents et tragiques incendies de paquebots, ont été multipliées tant pour ce qui est des matières employées que des moyens pour combattre le feu ou pour évacuer le navire.

R. OZOUF

BERNARD. COMMENT RENDRE NOS ÉLÈVES ATTENTIFS..... 15 fr.

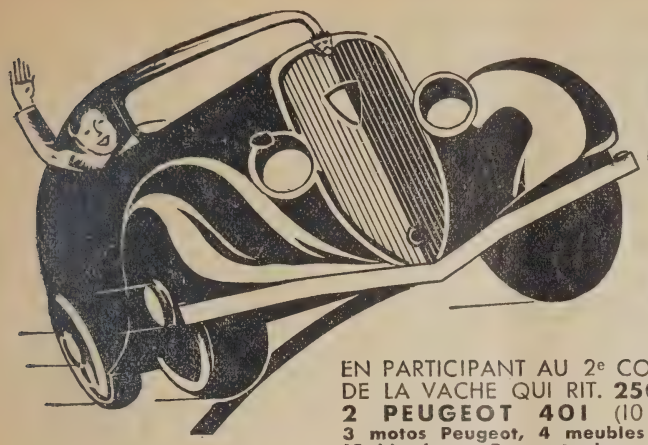

gagnez cette 401 !

EN PARTICIPANT AU 2e CONCOURS, FACILE ET AMUSANT, DE LA VACHE QUI RIT. **250.000 FRS. DE PRIX,** DONT : **2 PEUGEOT 401** (10 CV., VALEUR 22.900 FRS), **3 motos Peugeot, 4 meubles radio-phono, 10 postes de T. S. F., 15 bicyclettes Peugeot, des appareils photos, des montres, etc... En tout, 1.264 GAGNANTS.**

RÈGLEMENT

Supposez que nous ayons demandé aux 10 personnes suivantes ce qu'elles pensent de la Vache Qui Rit :

avocat, boy-scout, mère de famille, vigneron, écolier, voyageur de commerce, ouvrier, épicier, coureur, cuisinière.

Voici leurs réponses présentées pêle-mêle :

1. Une portion de Vache Qui Rit et un verre de vin, voilà le meilleur casse-croûte.
2. Meilleure et plus économique, c'est la Vache Qui Rit que je préfère.
3. Pas lourde à emporter, toujours fraîche et si réconfortante ! Vive la Vache Qui Rit
4. Rien ne sert de courir, il faut manger à temps sa portion de Vache Qui Rit.
5. La Vache Qui Rit n'a pas besoin de moi pour gagner sa cause.
6. Je m'en sers souvent dans les plats et toujours avec succès.
7. A bon vin, bon fromage La Vache Qui Rit fait apprécier les meilleurs crus.
8. Moi-même je n'en mange pas d'autres, c'est tout dire.
9. La Vache Qui Rit ? C'est avec plaisir qu'on la retrouve partout.
10. Et quand je serai grand, je mangerai plus de Vache Qui Rit que de pain.

QUESTION PRINCIPALE

Attribuez chacune des 10 réponses à la personne qui l'a faite.

QUESTION SUBSIDIAIRE

Parmi les milliers de meules de gruyère servant à fabriquer la crème Vache Qui Rit, 6 seront choisies par 6 écoliers venant de localités différentes, sous la conduite de leurs maîtres d'école. Ces meules seront ensuite pesées en présence du Jury. Il sera pris 4 pièces Gruyère Comté et 2 pièces Emmenthal. **Indiquer en grammes le poids total de ces 6 pièces.** (Les Comtés pèsent de 35 à 55 kilos, les Emmenthals de 60 à 110 kilos).

Pour concourir.

Joignez au bulletin de réponse ci-dessous 30 Tickets-Concours. Vous trouverez 4 tickets dans les boîtes rondes de Vache Qui Rit ; les boîtes triangulaires de 3 portions pour 1 franc comportent 1 ticket imprimé sur l'emballage même. Les Tickets-Concours non utilisés au 1er concours sont valables pour le 2e.

Clôture irrévocable le 30 Novembre.— En cas d'égalité, les concurrents seront départagés par la date de réception de leurs réponses. (Demandez le règlement complet à votre fournisseur, ou réclamez-le aux Fromageries Bel, Lons-Le-Saunier (Jura).

BULLETIN DE RÉPONSE

A renvoyer au plus tard le 30 Novembre 1935, aux FROMAGERIES BEL, LONS-LE-SAUNIER (Jura) accompagné d'une feuille garnie de 30 Tickets-Concours.

QUESTION PRINCIPALE

(Indiquer en face de chaque personnage le numéro de la phrase que vous lui attribuez)

AVOCAT..... VOYAGEUR DE COMMERCE.....
BOY-SCOUT..... OUVRIER.....
MÈRE DE FAMILLE..... ÉPICIER.....
VIGNERON..... COUREUR.....
ECOLIER..... CUISINIÈRE.....

NOM.....**RUE**..... N°.....
A.....**DEPARTEMENT**.....
(écrire très lisiblement)

QUESTION SUBSIDIAIRE

Le poids des 6 meules de gruyère sera de (inscrire le chiffre en grammes dans le rectangle).

2e GRAND CONCOURS DE LA VACHE QUI RIT

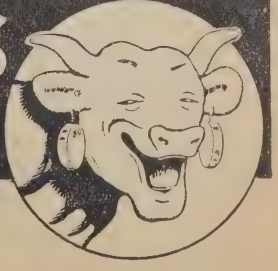

250.000 frs de prix !

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences, M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

PERMUTATION

Instituteur titul. station baln. import. Calvados cherche perm. C.-du-Nord rentrée, rais. famille.
J. I. 652.

Institutrice 10 km. Toulon (Var) dem. perm. Morbihan. Rais. fam. Pressé.
J. I. 654.

Institutrice Ardennes, 5 km ville, 2 h. 1/2 Paris, perm. Cantal. T. v. pressé.
J. I. 655.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Pour les vacances j'avance de suite argent rembours. en une ou plusieurs fois. Discrét. assurée. Étude, 13, rue Rougemont, Paris (9e).

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Institutrice 40 ans, rég. paris. corresp. av. collègue célibataire, veuf, divorcé. J. I. 653.

HOTEL-PENSION

Bord mer, Central Hôtel. St-Quay-Plage (C.-du-N.) pension Juillet : 25 fr. ; Août : 28 fr., taxe comprise. T. C. F., demander Notice et photos.

Bandol-sur-Mer (Var). Florida, pens. fam. repos, cuis. soignée, belle vue, prix modéré.

Cauterets. Hôtel d'Alsace-Lorraine à proximité des Thermes et du Casino. Pens. compl. 30 et 35 frs Conf. cuis. soignée.

Nice. Hôtel Carlone, 2 boul. Carlone, chamb. conf. eau, cour, plein Midi, cuis. soignée, jardin omb. Prix mod.

Vacances idéales. A la mer : Manche, Océan, Méditerranée. A la montagne : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc. Pension complète à partir de 19 frs par jour dans hôtels confortables. Notice détaillée gratuite, à Voyages « Idéals », 49, r. Châteaudun, PARIS.

Pens. f. Ile Noirmoutier, 2 ch. 25 fr. p. juillet-sept. S'ad. Béchemin, Inst. Épine (Vendée).

VACANCES A LA MER Gd choix locations meublées ou non. Villas à vendre, Terrain **3 fr.** le m. *2 h. 1/2 Paris. COLLIEZ, à Criel-Plage (Seine-Inf.).*

TOILE DE GERARDMER

R. Egendorfer

Boulevard Kelsch -:- Gérardmer (Vosges)

envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.

Remise aux Instituteurs 5 %

PRÊTS A FONCTIONNAIRES

sans assurance, sans provision, taux minime.

CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

SOCIÉTÉ DU GAZ DE PARIS

L'assemblée générale ordinaire de la SOCIÉTÉ du GAZ de PARIS s'est tenue le 18 juin. Elle a décidé la mise en paiement — à partir du 1er juillet 1935 — d'une somme de 15 fr. (5 fr. net d'impôts et 10 fr. brut) par action représentant le solde de la répartition de 25 fr., afférente à l'exercice clos le 31 décembre 1934.

Après déduction des impôts actuellement en vigueur, ce solde ressort à 13 fr. 80 net pour les actions nominatives supportant l'impôt de 12 p. 100, 13 fr. 30 net pour les actions nominatives supportant l'impôt de 17 p. 100 et 12 fr. 846 net pour les actions au porteur ; le paiement aura lieu contre remise du coupon N° 55 aux guichets des Etablissements de crédit ou à leurs succursales et agences.

Pour recevoir gratuitement le Numéro I de

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

(Nouvelle série 1935-36)

BON pour un numéro spécimen de **LA DOCUMENTATION SCOLAIRE**
(Nouvelle série 1935-36)

M.....

.....

à.....

.....

N° I. 1935-1936.

qui paraîtra le **1er Octobre prochain**

remplissez ou recopiez ce bon, et adressez-le-nous dès aujourd'hui.

Vous recevrez le n° 1 dès qu'il aura paru.

BACCALAURÉATS

Cours de vacances par correspondance (3e année) par professeurs agrégés et licenciés des classes de l'examen, nombreuses références. Le moins cher. Facilités de paiement. Réduction pour frères et élèves d'un même établissement. Remise intéressante aux collègues de P. E. P. Brochure gratuite : 8, rue du Château, LOUDUN (Vienne).

Dans chaque école il devrait y avoir un

HERBIER

Procurez-vous dès aujourd'hui notre

HERBIER "TOURNEFORT"

N°s			N°s	*Prix*
1	25	plantes dans un carton...	E 7719	**36.** »
2	50	— — — ...	E 7720	**57.50**
3	100	— — — ...	E 7721	**108.** »
4	200	— — — ...	E 7722	**215.** »

Chaque série est contenue dans un carton extensible composé de 2 plateaux mobiles en carton fort, maintenu par 2 sangles fortes, avec boucles permettant d'ajouter un plus grand nombre de plantes.

CAHIER POUR HERBIER

Format 25 × 20, les 10... N° C 7723 *Prix* **5.50**

Librairie Fernand NATHAN

***Demandez-nous le* CATALOGUE N° 28**

" Matériel d'Enseignement des Sciences "

ENVOI GRATUIT

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE CRÉANCIER

Par HEINRICH MANN

Traduit de l'allemand par Ralph LEPOINTE *(suite).*

Schatz restait valétudinaire, et la femme de Liban était, elle aussi, sérieusement éprouvée. Tous deux ne quittaient guère la maison, le couple mûrissant jouissait d'une parfaite liberté. Ils se rencontraient plusieurs fois par semaine dans leur second foyer. Ils l'avaient agrandi et embelli, et chacun l'aimait plus que son foyer légal. Ils y passaient toutes les soirées où ils pouvaient invoquer une invitation ou une réunion quelconque. Souvent même en plein jour. Ils s'y rendaient rapidement, lui venant de son bureau, elle profitant d'un moment avant l'ennuyeux repas familial.

— Mon petit vieux ! disait-elle, mot que jamais elle n'employait avec Schatz.

Et elle ajoutait, remplie de fierté :

— Mais pas vieux du tout !

Elle voulut teindre ses cheveux qui devenaient gris, mais il le lui défendit :

— C'est le plus bel âge de ta vie, car maintenant nous sommes l'un à l'autre.

Et il vantait son parfait épanouissement, la félicité de leur amitié étroitement intime.

— Nous n'aurions pas eu tout cela autrefois, nous n'aurions pas eu autant d'expérience, d'aptitudes à en jouir. Peut-être aurions-nous été infidèles l'un à l'autre. Nous avons bien fait d'attendre si longtemps. Maintenant, nous sommes heureux.

Ils étaient parfaitement heureux. Puis vint la guerre. Schatz en mourut. Inspiré par son expérience de l'étranger et son état maladif, il prédit une fin catastrophique. Il mourut aussitôt après les premiers revers.

« A la patrie sa dernière pensée », put-on lire dans l'article nécrologique.

— Il est mort par pure frousse pour son argent, dit son fils.

La situation des siens empira. Schatz n'eut que trop raison, les fortunes moyennes allaient connaître des temps difficiles. La guerre ne fit que les diminuer, mais la paix, telle que la comprenaient les maîtres de l'époque, fut pour elles la véritable guerre. Liban, rompu aux affaires, mais incapable de s'adapter assez vite, eut peine à s'assurer de quoi subsister pour lui et son amie. A partir d'un certain point de l'évolution des événements, il perdit la direction des choses. Finalement, ne comprenant plus rien à son temps, portant la charge de tous les siens, il s'en fut à tâtons, comme un aveugle, au travers de terribles épreuves. Bientôt il ne lui resta plus que son traitement de alorisé. Un État qui ne tenait même pas ses engagements envers ses juges, s'abandonnait lui-même. Quiconque tentait de s'appuyer sur lui perdait tout point d'appui.

Liban dut même un jour se rendre à l'évidence : Emmy était pour le moment mieux que lui dans ses affaires, pour la seule raison qu'elle avait suivi non ses conseils, mais ceux de son fils. Ce Wolf faisait des affaires. Des mineurs qui ne savaient rien et ne possédaient rien évoluaient dans l'absurdité de ces jours-là comme le poisson dans l'eau. Eux et l'époque se valaient.

Wolf, trop jeune encore pour aller au front, avait fait pourtant durant la guerre même de remarquables progrès dans la pratique du système D. Mais, après, il fut impossible de prévoir où il s'arrêterait dans cette voie. Sans avoir passé son baccalauréat, il roulait dans une auto, qu'il avait gagnée lui-même. En outre, il devint chef d'associations qui défendaient avec la dernière énergie l'ordre bourgeois. Etait-ce vraiment un ordre ? Peu importe, il créait encore des forces, fussent-elles effrénées. Et ces forces, on ne pouvait se refuser tout à fait à les reconnaître, et même à les respecter.

Liban fit un dernier essai pour manifester son autorité. Ce fut avant que le jeune homme quittât la maison maternelle. Celle-ci ne répondait certes ni à sa situation, ni à sa manière de vivre.

— Sais-tu, lui dit-il, que, comme tuteur, je puis te faire enfermer dans une maison d'éducation ?

— Moi ? répondit l'adolescent. Avec mes relations ? Je n'y resterais pas vingt-quatre heures. Tout au plus cela porterait-il malheur à ceux que, pendant quelques jours, je ne pourrais pas nourrir. Car toi, oncle Liban, tu en es parfaitement incapable.

Sur quoi Liban rougit, malgré ses airs de raideur. Il savait ce que l'autre voulait dire. Il battit donc en retraite devant le jeune homme, avec une mine sévère et des avertissements qui n'avaient aucun sens dans la bouche d'un homme auquel rien ne réussissait. Réussir ! Toujours le même critérium, et seuls les irréguliers, les non-accrédités s'en montraient capables. Liban était devenu président. Devant son siège plus élevé, il voyait passer des dévoyés de cette espèce. Mais à peine étaient-ils libérés que c'étaient eux qui se trouvaient dans la véritable voie. Et c'était lui, le juge, qui l'avait perdue !

Non, il ne pouvait plus nourrir personne, et surtout pas une jeunesse qui vivait sur le rythme d'une roue lancée. Toujours plus loin, à toute vapeur ! Sa fille Inge, sortie de l'adolescence, aurait pu savoir ce qu'elle devait à son père. Économe et modeste, se contentant d'un intérieur appauvri, elle eût dû sauver au dehors les apparences. C'est ainsi que se passaient les choses au bon temps de la bourgeoisie. Au lieu de cela, Inge entra, malgré la défense paternelle, dans l'une de ces équivoques sociétés nouvellement fondées. Elle y gagnait déjà plus que son père, mais cela ne lui suffisait pas encore. Elle payait son luxe autrement, et de quelle manière, il n'y avait pas là de mystère.

Les parents avaient été incapables de garder leurs enfants grandissants d'une intimité déplacée aussi bien que de toute autre fausse conception de l'existence. On nouait des rapports de libre camaraderie, et on n'écoutait aucune critique. On sortait ensemble à grands frais, et jamais autrefois aucune réunion élégante n'avait coûté autant d'argent. On s'amusait, comme on faisait des affaires, sans mesure ni conscience. Quand on attirait l'attention de la jeune fille sur les conséquences que toutes ces histoires pouvaient avoir pour sa réputation, elle répondait que cela ne se portait plus. Quant aux suites d'une nature plus personnelle, elles n'entraient pas en ligne de compte, car elle s'était mise sur un tel pied avec Wölfchen qu'elle connaissait toutes ses maîtresses. Tout cela dit en présence de sa mère souffrante, qui ne savait plus où elle en était, et préférait ne rien entendre. Liban pouvait-il intervenir brutalement, et déclencher la catastrophe devant la malade ? Avait-il d'ailleurs encore le droit de libre détermination d'un honnête homme ?

O honte et décadence, à y songer de près ! Le plus triste était que, loin d'y songer toujours, on abandonnait ce qu'on ne pouvait retenir. Et même finalement on s'accommodait assez de l'allégement qu'apportaient aux parents ces enfants dévoyés, ayant vis-à-vis d'eux toutes les exigences, sauf celle de l'argent.

Liban en arriva, suivant l'exemple de la malade, à faire la sourde oreille chaque fois qu'il apprenait du nouveau sur sa fille Inge. La cadette, Effie, ne manquait jamais de le mettre au courant. « Chut ! Ménage ta mère souffrante ! » disait Liban en jetant vers la cloison un regard anxieux. Il n'osait même pas rabrouer Effie quand elle dépassait les bornes. Et, pourtant, il n'avait pas non plus confiance en elle. Il lui était arrivé de la surprendre faisant des signes à des écoliers qui passaient. Il lui avait fallu monter la garde devant sa propre porte.

Naturellement, c'étaient des enfantillages d'adolescents. Pas de graves dangers en perspective. Qu'on n'allât pas s'égarer en vaines imaginations ! Mais, un matin, Effie descendit seule pour déjeuner.

— Et Inge ?

— Pas encore rentrée, dit-elle.

— Quelque malheur, dit le père pâle comme cire

Effie déjeunait tranquillement. Alors, frappant du poing sur la table :

— Parleras-tu ? fit-il.

— Mon Dieu, papa, confessa Effie avec un haussement d'épaules, Inge m'a dit qu'elle prenait un congé. Où elle est allée, et avec qui, je ne sais. Tu me demandes toujours de ne rien savoir.

Il dut supplier pour apprendre la vérité. Mais pourquoi demander à l'entendre, puisqu'il la connaissait déjà ?

***

Il fit signe à son amie. Ils se rencontrèrent un après-midi dans leur nid. Liban y alla avec la certitude d'y trouver un réconfort, même en une telle épreuve. Car là-bas il trouvait toujours un réconfort, le seul dont il fût sûr au monde.

« Nous sommes deux vieux qui peuvent compter l'un sur l'autre. On n'imaginera rien qui puisse nous séparer. »

Il pensait se précipiter dans des bras ouverts, mais son amie semblait embarrassée, ce qui lui fit sur-le-champ perdre tout courage.

— Il faut en finir avec eux, dit-il encore, parce que d'avance il avait décidé de le dire.

Mais la mère du jeune homme pensait autrement que le père de la jeune fille.

— Nous avons déjà dissimulé tant de choses, pourquoi cette fois un scandale ? demanda-t-elle.

L'ami alla jusqu'à la fenêtre, tournant un dos hostile. Nouvelle décision :

— L'honneur de ma fille... dit-il d'une voix forte ; puis il s'interrompit.

A quoi bon dire autre chose ? La mère du séducteur était trop visiblement incapable de compréhension. Le vieil ami sentit le sol se dérober sous ses pieds. Lorsqu'il se fut ressaisi, se tenant le front, son amie se fit douce et bienveillante. Bien sûr, c'était un rude coup. Mais on ne pouvait rien faire d'autre, que de s'y résigner à contre-cœur. Qu'il ne soit pas trop dur pour cette pauvre petite ! Qu'avait donc aujourd'hui la jeunesse ? Elle était ainsi. Elle ajouta qu'elle ferait elle-même de la morale à son fils.

Cependant Liban attendait toujours qu'elle dît : les marier, il fallait les marier. Mais cela ne vint pas. Et il le comprit. Inge n'avait plus rien. Il voulait croire que son amie, malgré tout, aurait désiré la réparation. Mais que pouvait-elle contre un fils pareil ? Il s'attendrit, par pitié pour lui-même et pour elle. Lorsqu'ils se quittèrent, elle eut un certain petit sourire qui ne lui plut qu'à moitié, cependant que lui, restait très grave. Alors seulement elle le prit dans ses bras, inclinant à la tendresse comme lui tout à l'heure. Elle dit avec émotion :

— Sommes-nous donc irréprochables ? Nous aussi, nous nous sommes aimés envers et contre tous. Ils ne savent pas, les pauvres enfants, qu'ils ne font que marcher sur nos traces.

L'ami, lui, se demandait s'ils ne savaient réellement pas. Mais elle était sûre de son fait : son fils ne l'avait jamais soupçonnée.

(A suivre.) HEINRICH MANN.

EN LISANT

LE XVIe SIÈCLE

La collection *Clio, Introduction aux études historiques,* qui doit comporter dix volumes, vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage, *Le XVIe siècle* (1), œuvre de MM. Henri Sée et Armand Rébillon, deux historiens bien connus de nos lecteurs en raison tant de la valeur et de la variété de leurs travaux que de l'esprit qui les anime.

On sait que cette collection est particulièrement destinée aux étudiants des Facultés. Dans son avant-propos, M. Charléty, recteur de l'Académie de Paris, voit en elle une transition entre l'enseignement très général du lycée et les innombrables chantiers du travail historique de l'enseignement supérieur. Les ouvrages de la collection Clio se proposent de faciliter aux étudiants inexpérimentés l'exploration historique en leur fournissant, d'une part « une revue, rapide et merveilleusement ordonnée » des grands problèmes afin que dans leur nécessaire spécialisation, ils ne perdent pas de vue l'idée directrice et le fait fondamental ; d'autre part, une abondante bibliographie, complétée par quelques indications précisant l'état des recherches et appréciant au besoin, très brièvement, les principaux livres.

C'est cette méthode que MM. Sée et Rébillon ont appliquée à l'étude du XVIe siècle et, par là même, leur ouvrage s'adresse non seulement aux étudiants, mais « à toutes les personnes cultivées qui savent garder toute leur vie la curiosité de savoir et le pouvoir de s'émerveiller ».

Afin de grouper plus fortement et plus logiquement les faits, les auteurs ont renoncé à suivre l'ordre chronologique ; ils ont adopté des cadres plus synthétiques et plus abstraits, et cela donne à chacun de leurs chapitres une ordonnance et un intérêt de nature à les faire apprécier plus encore par les simples profanes. Ces chapitres passent d'abord en revue les divers aspects de l'expansion de la civilisation européenne depuis la fin du XVe siècle : grandes découvertes géographiques, transformations économiques qui en furent, dans une certaine mesure, la conséquence, renaissance intellectuelle, réforme religieuse. Les suivants décrivent, après ces progrès de l'individualisme, les principales puissances dans lesquelles se manifeste, avec plus ou moins de netteté, le développement de l'Etat, qui engendrera la nation moderne.

Le XVIe siècle apparaît ainsi comme un *siècle quasi révolutionnaire* dans tous les domaines : économique, intellectuel, religieux, politique, diplomatique. Il n'y a pas cependant de solution de continuité entre ce siècle, qui marque les débuts des temps modernes, et la dernière période du moyen âge. Malgré l'apparition d'un certain nombre de nouveautés, il subsiste en effet, dans tous les domaines, beaucoup de traces de la société et de la civilisation du moyen âge. MM. Sée et Rébillon s'attachent à bien marquer ce double aspect de la période qui fait l'objet de leur étude. Ils apportent d'autant plus de prudence et de mesure dans leurs affirmations que leur documentation est plus étendue et plus savante.

Cette probité scientifique, poussée jusqu'au scrupule, apparaît tout particulièrement dans les notes qui terminent chacun de leurs chapitres, notes qu'ils intitulent : « Etat actuel des questions ». Nous voudrions que tous nos élèves-maîtres, tous nos instituteurs, lisent au moins quelques-unes de ces notes. Ils y verront, à propos de la colonisation espagnole, des rapports entre l'origine du capitalisme et la révolution religieuse du XVIe siècle, de la signification réelle de la Renaissance, des véritables causes de la Réforme, de la pensée de Luther, des caractères de la Réforme française, etc., combien sont complexes la plupart des problèmes historiques, combien il est nécessaire de les examiner avec impartialité, de chercher à comprendre les faits avant de les apprécier... Et ils sentiront certainement mieux ensuite la grande leçon que nous donnent ainsi les historiens dignes de ce nom

(1) 1 volume; prix, 35 fr. — En vente à la Librairie Fernand Nathan.

leçon que le regretté Gustave Lanson précisait ainsi à propos de l'histoire littéraire :

« *Une attitude d'esprit à l'égard de la réalité,* voilà bien ce que nous pouvons emprunter aux savants ; transportons chez nous la curiosité désintéressée, la patience laborieuse, la soumission au fait, la difficulté à croire, à *nous* croire aussi bien qu'à croire *les autres*, l'incessant besoin de critique, de contrôle et de vérification. »

R. OZOUF.

L'AVENIR DE NOS ENFANTS

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

LA prochaine exposition internationale « Arts et Techniques » de 1937 va donner un nouvel essor à l'enseignement technique, qui s'est déjà beaucoup développé en France au cours des dix dernières années.

Cet enseignement, qui est donné dans les Écoles Pratiques de commerce et d'industrie, dans les Écoles nationales professionnelles, dans les Écoles nationales d'Arts et Métiers, fait appel à des professeurs spécialisés qui doivent posséder soit le Professorat commercial, soit le Professorat industriel, soit le Professorat Lettres ou Langues vivantes.

Ces diverses catégories de professorats se préparent à l'*École Normale de l'Enseignement technique*, située 151, boulevard de l'Hôpital, à Paris (XIIIe), qui reçoit des jeunes gens et des jeunes filles.

Le régime de l'École est l'externat. La durée des études est de deux années.

Admission a l'E. N. de l'enseignement technique.

Conditions d'admission. — Le recrutement de l'École se fait exclusivement au concours. Les candidats et candidates doivent avoir au moins dix-neuf ans au 1er octobre de l'année du concours. Aucune dispense d'âge n'est accordée.

Ils doivent être pourvus soit du B. S., soit du Bac., soit du certificat de fin d'études secondaires (jeunes filles), soit du Brevet d'Ingénieur des Écoles Nationales d'Arts et Métiers ou du Diplôme d'ancien élève des mêmes établissements, soit du Diplôme de sortie d'une École supérieure de Commerce obtenu avec une moyenne générale au moins égale à 15.

Les épreuves du concours d'admission sont confondues avec celles des « Certificats d'aptitude au Professorat dans les Écoles Pratiques, 1re partie ». Le programme des connaissances exigées pour l'admission à l'École Normale de l'Enseignement technique ou au professorat (1re partie) sont édités à la librairie Vuibert, 63, boulevard Saint-Germain, Paris.

Inscription à l'examen. — Les examens ont lieu dans la première quinzaine de juin. Les candidats se font inscrire avant le 1er mai à Paris, au secrétariat de l'École normale de l'Enseignement technique, 151, boulevard de l'Hôpital, Paris (XIIIe).

Pièces à fournir. — A sa demande d'inscription, établie sur papier timbré à 3 fr. 60, chaque candidat devra joindre :

1° Son acte de naissance ;

2° Une copie certifiée de ses brevets ou diplômes ;

3° Une notice indiquant les établissements auxquels il a appartenu et, s'il y a lieu, les fonctions qu'il a remplies ;

4° Un extrait du casier judiciaire n° 3.

Le candidat doit en outre :

1° Être de nationalité française et avoir au plus vingt-cinq ans au 1er octobre de l'année de l'examen, (pour les garçons, cette limite peut être reculée de toute la durée du service militaire effectif) ;

2° Prendre l'engagement écrit de servir dans l'Enseignement technique pendant dix ans, à dater de son admission à l'École Normale, ou de rembourser à l'État le montant de la bourse dont il aura bénéficié ;

3° Présenter un certificat, signé d'un médecin assermenté, et attestant qu'il est exempt d'infirmités, qu'il n'est atteint d'aucune maladie chronique ou contagieuse, notamment de tuberculose pulmonaire, qu'il a été revacciné depuis moins de trois ans et qu'il possède le aptitudes physiques nécessaires pour remplir les obligations d'un service d'enseignement.

Les candidats (hommes) doivent en outre justifier qu'ils auront satisfait à la loi militaire avant la rentrée d'octobre ou bien qu'ils n'auront à y satisfaire qu'après leur scolarité (sursis d'incorporation).

Les épreuves écrites ont lieu dans un certain nombre de centres désignés chaque année par le ministre après la clôture du registre d'inscription.

L'examen oral a lieu à Paris en juillet.

Programme général de l'Enseignement.

A leur entrée à l'École, les élèves sont répartis dans les sections suivantes, correspondant aux diverses catégories de Professorats, savoir : *Section industrielle, Section commerciale, Section Lettres-Langues.*

Situations offertes.

Leurs études terminées, les élèves subissent, chacun dans sa catégorie, les épreuves du concours (2e partie) du Certificat d'Aptitude correspondant (Professorat industriel, Professorat commercial, Professorat Lettres ou Langues vivantes). Les élèves qui ont subi ces épreuves avec succès sont nommés Professeurs dans les Écoles pratiques de Commerce et d'Industrie.

Les traitements afférents à ces fonctions varient, selon la classe, de 16 000 à 33 000 francs auxquels s'ajoutent diverses indemnités.

Ces professeurs peuvent passer ensuite, par avancement ou par voie de concours, dans le cadre des Ecoles nationales professionnelles et dans celui des Écoles nationales d'Arts et Métiers.

Préparation au concours d'admission.

Jeunes filles. — *Lycée Fénelon*, 2, rue de l'Éperon à Paris (préparation spéciale à la Section commerciale, et préparation commune à Fontenay). — *Lycée de Nantes :* Préparation commune à Fontenay (Lettres). — *Collège Chaptal*, 45, boulevard des Batignolles, Paris. — *Institut Polytechnique de l'Ouest à Nantes*, 3, rue du M[al]-Joffre : préparation à la Section industrielle et à la Section commerciale. — *École supérieure de Commerce de Rouen :* préparation à la Section commerciale. — *Les cours de quatrième année des E. N. d'institutrices.*

Jeunes gens. — *Écoles Nationales Professionnelles :* (Vierzon, Voiron, Tarbes, etc... à la condition d'y être maître-interne). — *Collège Chaptal.* — *Institut Polytechnique de l'Ouest*, 3, rue du Maréchal-Joffre, à Nantes (Section industrielle et Section commerciale). — *École supérieure de Commerce de Rouen.* — *École spéciale des Travaux publics*, 3, rue Thénard, Paris (préparation par correspondance à l'épreuve de Dessin industriel). — *Les cours de quatrième année des Écoles Normales d'instituteurs.*

Pour tous renseignements complémentaires, écrire au secrétariat de l'É. N. d'Enseignement technique, 151, boulevard de l'Hôpital, Paris (XIIIe).

T. BLAVIER.

Congrès international

DE CINÉMATOGRAPHIE ET RADIOPHONIE SCOLAIRES

AFIN de grouper toutes les tentatives, afin aussi de les coordonner et d'en préciser les tendances et les techniques, le bureau du Congrès international de l'Enseignement (Bruxelles, 28 juillet-4 août) a créé une Commission de la Cinématographie et de la Radiophonie scolaires.

Les auteurs de films scolaires et de leçons-radio, les maisons d'édition ou de distribution de films éducatifs, sont instamment priés de se mettre en rapport avec le secrétaire de la Commission, M. Fernand Rigot, place du Comité-National, 32, à Bruxelles, afin d'organiser avec leur concours des séances de démonstration, lesquelles pourront être suivies d'échanges de vues.

D'autre part, tous ceux qui s'intéressent à la question sont invités à demander le programme des communications, conférences, leçons et démonstrations. Une importante exposition d'appareils de cinématographie et de radiophonie se tiendra pendant le Congrès, dans les locaux de l'École moyenne A, rue Ernest-Allard, à Bruxelles (près du Palais de Justice).

POUR LIRE EN CLASSE

Le Biriouk.

(Suite et fin.)

Un chasseur russe, surpris dans une forêt par un terrible orage, se réfugie dans la misérable isba d'un garde-chasse. Ce garde, surnommé le Biriouk, est bien connu par tous les moujiks d'alentour pour la sévérité avec laquelle il exerce son métier.

Le forestier rentra et s'assit sur le banc.

— L'ouragan s'éloigne, dit-il après un moment de silence. Si vous l'ordonnez, je vous accompagnerai jusqu'à la lisière du bois.

Je me levai. Le Biriouk prit un fusil et inspecta l'amorce.

— Pourquoi le fusil ? lui dis-je.

— On maraude dans la forêt, répondit-il, on coupe un arbre du côté du ravin de Kobil.

— Tu entends cela d'ici ?

— De ma cour.

Nous sortîmes ensemble. La pluie avait cessé. Au loin s'amoncelaient encore d'énormes nuages, mais au-dessus de nous le ciel était d'un bleu sombre. Nous écoutâmes. Le forestier ôta son bonnet et se pencha.

— Voilà ! dit-il tout à coup en indiquant une direction. Voyez quelle nuit il a choisie !

Nous partîmes. Le Biriouk marchait vite, mais je le suivais de près.

Je ne puis comprendre comment il arrivait à se diriger avec tant d'assurance. Il s'arrêtait parfois, mais c'était pour mieux savoir le point juste où frappait la cognée.

— Écoutez, écoutez, entendez-vous enfin ?

— Mais où donc ?

Le Biriouk haussait les épaules.

Nous descendîmes dans un ravin. Là, le vent me sembla s'être calmé et j'entendis très distinctement des coups mesurés. Le Biriouk me regarda et hocha la tête silencieusement. Nous continuâmes notre marche à travers des fougères et des chardons humides.

Un bruit prolongé et sourd retentit.

— Attendez ici, me dit à voix basse le forestier.

Il se baissa, et, tenant son fusil en l'air, disparut à travers les broussailles. Je me mis à écouter attentivement, malgré le bruit prolongé du vent. De petits coups me parvinrent. La hache ébranchait avec précaution le tronc coupé. Des roues crièrent. Un cheval s'ébroua.

— Halte-là ! cria tout à coup la voix forte de Biriouk.

Une voix lamentable comme un cri de lièvre essaya de répliquer.

— Ne ruse pas, ne ruse pas, criait le Biriouk d'une voix haletante, tu ne m'échapperas pas.

Une lutte s'engagea. Je me précipitai dans la direction du bruit, me cognant à chaque pas, et j'arrivai sur le lieu de la lutte.

Le Biriouk avait renversé un moujik contre l'arbre abattu, il le tenait sous lui et le garrottait de sa ceinture, les bras croisés au dos. Je m'approchai. Le Biriouk se releva et mit sur pied le voleur. C'était un moujik tout mouillé, haillonneux, la barbe sale et désordonnée. Un pauvre cheval maigre, à demi couvert d'un lambeau de natte, se tenait là, tout près d'un train de roues. Le forestier ne parlait pas, ni le moujik, mais celui-ci branlait la tête en soupirant.

— Lâche-le, dis-je tout bas au forestier, je te paierai le prix de l'arbre.

Mais le Biriouk prit silencieusement de la main gauche la bride du cheval, tandis qu'il retenait de la droite le voleur par la ceinture.

— Allons, marche, corbeau, fit rudement le forestier.

Nous partîmes. La pluie recommençait à tomber. Nous regagnâmes péniblement l'isba. Le Biriouk laissa le cheval dans la cour, puis il attacha les chiens, fit entrer son prisonnier dans l'isba, relâcha les liens de sa ceinture et le déposa dans un coin. La fillette, endormie près du four, se réveilla en sursaut et nous regarda avec effroi. Je m'assis sur le banc.

— Quelle averse ! fit le forestier. Je vous conseille d'attendre. Ne voulez-vous pas vous coucher un peu ?

— Merci.

— Je l'enfermerais bien dans le galetas pour débarrasser de sa vue Votre Grâce, dit-il en désignant le moujik, mais c'est que...

— Laisse-le ici, ne le touche pas.

Le moujik loucha vers moi. Je m'étais promis d'employer mes efforts à le délivrer. Il se tenait immobile. A la lueur de la lanterne, je voyais son visage hâve et rude, ses sourcils jaunes, son regard inquiet, ses membres frêles.

Le Biriouk s'assit près de la table, la tête dans les mains... La pluie crépitait sur le toit et filtrait à travers le cadre de la fenêtre. Nous étions tous silencieux.

— Foma Kouzmitch, dit le moujik d'une voix sourde et cassée. Hé ! Foma Kouzmitch !

— Que veux-tu ?

— Lâche-moi.

Le Biriouk ne répondit pas.

— Lâche-moi... la faim... lâche-moi !

— Je la connais, répondit d'un air morne le forestier. Vous êtes tous les mêmes, dans votre village, tous voleurs !

— Lâche-moi, répétait le moujik. C'est l'intendant... Nous sommes ruinés, voilà, ruinés ! Laisse-moi aller !

— Ruinés ! Personne n'a le droit de voler.

— Lâche-moi, Foma Kouzmich. Votre maître... tu sais toi-même... il me mangera !

Le Biriouk se détourna.

Le moujik frissonna comme dans un accès de fièvre.

— Lâche-moi, répétait-il avec désespoir. Lâche-moi, c'est la faim, les enfants qui crient. Tu sais comme c'est dur de vivre.

— N'empêche que tu ne dois pas voler.

Le malheureux baissa la tête.

Le Biriouk bâilla et posa son front sur la table. La pluie ne cessait pas, j'attendais.

Tout à coup, le moujik se redressa, ses yeux s'enflammèrent.

— Eh bien ! là, bois le sang chrétien, assassin, bois ! (Le forestier se tourna vers lui.) C'est à toi que je parle, asiate !

— Es-tu ivre ou fou ?

— Assassin ! Fauve ! Fauve !

— Ah ! mais, toi... je te...

— Eh bien ! quoi, ça m'est égal. Tue-moi, assassine-moi ! C'est toujours mourir, de faim ou de coups... et toi, attends un peu, nous te tiendrons un jour...

Le Biriouk se leva.

— Frappe, frappe, cria le moujik d'une voix enragée, frappe, frappe !

— Allons, allons, Foma, criai-je, laisse-le.

— Je ne me tairai pas, continua le malheureux, ça m'est égal de mourir ! Mais tu ne te pavaneras pas longtemps, attends un peu.

Le Biriouk lui posa ses mains sur ses épaules. Puis, à mon grand étonnement, il détendit la ceinture qui serrait les poignets du moujik, le saisit par la nuque, lui enfonça son bonnet sur les yeux, lui ouvrit la porte et le poussa dehors.

— Va au diable avec ton cheval ! lui cria-t-il, mais prends garde une autre fois.

Il rentra et se mit à farfouiller dans un coin.

— Eh bien ! Biriouk, finis-je par dire, tu m'as étonné, tu es un brave homme...

— Eh ! barine, m'interrompit-il avec dépit, veuillez seulement n'en rien dire.

Nous entendîmes le bruit du cheval et de la telega du moujik.

— Le voilà parti, murmura le Biriouk, mais qu'il n'y revienne pas !

Une demi-heure après, il prenait congé de moi à la lisière de la forêt où il m'avait conduit.

D'après Ivan Tourguéneff.
Récits d'un chasseur.
(Traduits et adaptés par Halpérine-Kaminski. Librairie Gedalge.)

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LES CONGÉS DE L'INSTITUTEUR

NATURE	AVANTAGES. — TRAITEMENT	LÉGISLATION
Maladie en général.	Six mois dans une période de douze mois : Trois mois avec traitement intégral : Trois mois avec demi ou tiers de traitement.	Décret 9 nov. 1853. Décr. 9 mars 1921. C. d'Et. 23 déc. 1908.
Maladie mentale et tuberculose.	Cinq ans : Trois ans avec traitement intégral ; Deux ans avec demi-traitement. Congés accordés par périodes de six mois par le ministre après avis de la Commission de réforme.	Loi du 30 avril 1921. Décr. 29 juill. 1921. Loi du 30 déc. 1928. Circ. du 29 déc. 1922. Loi du 30 mars 1929.
Infirmités de guerre.	Deux ans avec traitement intégral, accordés après avis de la Commission de réforme.	Loi du 19 mars 1928.
Acte de dévouement.	Traitement intégral jusqu'à complet rétablissement.	Décr. du 9 nov. 1853.
Couches.	Deux mois avec traitement intégral : Un mois avant ; Un mois après couches. Deux mois prolongation, s'il y a lieu, avec traitement intégral.	Loi du 15 mars 1910.
Maladie contagieuse d'un enfant d'institutrice.	Congé d'une durée égale à celle de l'éviction de l'enfant avec traitement intégral.	A. 3 févr. 1912, 19 février 1931. Circ. du 27 mai 1918. Circ. du 18 mai 1920.
Devoir imposé par la loi.	Traitement intégral, sauf pour le service militaire obligatoire, dont le temps compte pour la retraite.	Décret 9 nov. 1853. Loi du 30 déc. 1913. Loi du 30 avril 1920.
Examens à subir.	Traitement intégral.	Circ. 27 sept. 1927.
Convenances personnelles.	L'instituteur n'est plus titulaire de son poste. Traitement supprimé.	Décr. du 9 nov. 1853. Circ. du 8 nov. 1924. Circ. du 26 févr. 1927.
Mariage, décès. Affaire urgente.	L'instituteur reste titulaire de son poste. Trois ou quatre jours (y compris jeudis et dimanches) avec traitement intégral.	Circ. 14 nov. 1895. Circ. 26 févr. 1927.
Période électorale.	Pas de traitement pendant le congé, mais versement possible de retenues rétroactives.	Circ. 27 janv. 1925. Circ. du 22 févr. 1928.

Pour les absences de un à huit jours, c'est l'Inspecteur primaire qui prend la décision ;
Pour une durée supérieure, c'est l'Inspecteur d'Académie qui décide.
(Régl. scolaire 18 janv. 1887, art. 23, et Avis du 12 juillet 1918.)
(Extrait du *Bulletin de l'Association professionnelle* de la Seine.)

L'ACTUALITÉ ADMINISTRATIVE

STAGIAIRES AYANT PLUS de 5 ANS de STAGE

LA loi du 30 décembre 1932 dispose en son article 3 : « A partir du 1er octobre 1933, la délégation sera retirée aux délégués stagiaires qui, après cinq ans de stage, ne remplissent pas les conditions réglementaires pour être titularisés. »

Dans certains départements, les délégations de stagiaire ont été, conformément aux prescriptions qui précèdent, enlevées aux intéressés qui ont obtenu en échange des suppléances ou des intérims de longue durée. Et leurs postes, portés vacants, furent attribués à des instituteurs et institutrices déjà dans les cadres.

Dans d'autres départements, les stagiaires qui ne remplissaient pas les conditions pour être titularisés ont vu leur délégation de stagiaire transformée en délégation d'intérimaire et ont été maintenus à leur poste.

Très touchés dans leurs intérêts et leur amour-propre, quelques-uns de ces auxiliaires ont redoublé d'ardeur. S'initiant, dans le mesure du possible, à la psychologie, ils ont préparé des devoirs qu'ils ont fait corriger par des personnes qualifiées, modifié leur enseignement avec l'application des procédés et méthodes préconisés par les maîtres de la pédagogie moderne. Leurs efforts furent couronnés de succès et, actuellement en possession du C. A. P., ils attendent une nomination de stagiaire et leur titularisation au 1er janvier qui suivra.

D'autres, quoique bons maîtres, ne réussissent pas à se faire admettre à l'épreuve écrite du C. A P. qui ne comprend qu'une seule composition. Leurs devoirs contiennent bien des idées pédagogiques justes, mais le style, trop pauvre, ne leur permet pas d'obtenir la moyenne.

Les instituteurs et institutrices de cette dernière catégorie continuent à percevoir un traitement de suppléant ou d'intérimaire non soumis aux retenues pour pension civile. C'est-à-dire que, si leur stage est interrompu pour raison de santé ou pour toute autre cause, leur rémunération est suspendue et quelquefois pour une période assez longue.

Nous signalons deux cas qui nous paraissent particulièrement dignes d'intérêt. Un stagiaire, redevenu intérimaire, père de trois enfants en bas âge, a dû cesser ses fonctions pendant deux mois et s'est vu privé de son traitement (1 596 francs) et des indemnités de charges de famille (530 francs). Une stagiaire, redevenue intérimaire, mère de cinq enfants d'âge scolaire, a été atteinte de tuberculose ouverte ; elle n'a pu prétendre à un congé de longue durée et tout subside lui a été supprimé.

Le ministère prévoit bien, en l'espèce, l'attribution de secours, mais les crédits qu'il met à la disposition des départements ne permettent pas de remplacer les traitements retirés.

La loi du 30 décembre 1932 a voulu obliger tous les stagiaires et toutes les stagiaires à subir le C. A. P., mais les préjudices que supportent les intéressés qui n'ont pu affronter l'examen nous semblent excessifs et il y aurait lieu, à notre avis, d'adopter des dispositions plus clémentes.

Plusieurs parlementaires (députés et sénateurs) n'ont-ils pas demandé à quelques inspecteurs d'Académie comment ils comptaient appliquer le texte qui venait d'être voté ?

Il ne saurait être question de supprimer l'épreuve écrite. Il est indispensable, en effet, que les futurs titulaires d'école sachent s'exprimer dans un français correct. D'ailleurs, les fonctionnaires qui possèdent le brevet supérieur (régime de 1921) ont subi également cette épreuve écrite en rédigeant une composition de morale ou de pédagogie.

Mais ne pourrait-on pas déclarer admissibles au C. A P. les aspirants et aspirantes ayant obtenu la note 8 ou 9 sur 20, sous réserve que la différence jusqu'à 10 serait comblée par les notes des parties pratique et orale ? Dans quelques examens de l'enseignement technique, la moyenne admise est 8 et les boursiers de l'enseignement primaire supérieur ne sont déchus de leur bourse que si leur moyenne est inférieure à 9.

Il nous paraît impossible, d'une part, de laisser les stagiaires, qui ne réussissent pas au C. A. P., s'éterniser dans la situation d'intérimaires, d'autre part, d'oublier les services qu'ils ont rendus à l'administration et de les exclure de l'enseignement, alors qu'il ne leur est plus possible de s'adapter à une autre profession. Le nombre de ces maîtres et maîtresses ne semble pas diminuer dans des proportions sensibles, car chaque année de nouvelles unités viennent l'augmenter. Il est cependant appelé à s'éteindre. Pour le faire disparaître complètement, il y aurait peut-être lieu d'adopter des mesures à peu près analogues à celles qui ont été prises en 1924, et qui consistaient à dispenser de l'épreuve écrite du C. A. P. les stagiaires qui avaient une certaine ancienneté de services.

PAUL TIROT,
Secrétaire d'Inspection académique.

EN MARGE

LES GAITÉS (!) DE L'OFFICIEL

M. LE député Froment rappelle à M. le ministre de l'Éducation nationale que, jusqu'ici, les maîtres déplacés d'office par suite de suppression de postes étaient remboursés de leurs frais de déménagements et demande :

1° *Pourquoi cette année, dans l'Ardèche notamment, ces maîtres n'ont pas eu leurs frais de déménagement remboursés ?*

2° *Si ces frais leur seront payés dans le courant de l'année en cours.*

RÉPONSE.

1° Les instituteurs et institutrices du département de l'Ardèche déplacés d'office en 1934, par suite de suppression de postes, n'ont pas pu obtenir une indemnité de déménagement parce que les demandes présentées par ces maîtres et maîtresses sont parvenues à l'Administration centrale après la clôture de l'exercice 1934 ;

2° Pour que fût possible l'imputation sur le crédit de l'exercice 1935 d'indemnités de déménagements afférentes à l'exercice 1934, il faudrait que le crédit de l'exercice 1934 présentât des disponibilités. Ce crédit, qui ne s'élevait qu'à 15.000 francs, est complètement épuisé. (*Journal officiel* du 2 mai 1935.)

Et passe, muscade !

Ainsi, voilà de braves instituteurs qui étaient bien tranquilles à leurs postes, qui y travaillaient sans doute de leur mieux, à la satisfaction des familles et de l'Administration.

Voici qu'un jour, sur un ordre venu d'en haut, leurs postes se trouvent supprimés, pour équilibrer le budget national. Il faut, d'urgence, faire ses malles, remplir ses caisses, emballer

ses meubles, et aller planter sa tente ailleurs, presque toujours dans un endroit que l'on n'a jamais ni demandé ni souhaité.

Et, malgré les promesses faites, et en invoquant de misérables et mesquines chinoiseries administratives et financières, ces maîtres, victimes des économies (qui, d'ailleurs, n'ont pas été maintenues, de l'aveu même du ministre de l'époque), n'obtiennent pas l'indemnité de déménagement à laquelle ils ont droit, à plusieurs titres.

Si vous trouvez cela équitable, eh bien, c'est que vous n'êtes vraiment pas difficiles !

A quand la fin des fantaisies financières ?

A. LAUGIER.

LA VIE SCOLAIRE

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

MONSIEUR l'Instituteur, satisfait du travail de ses élèves, proposa, en cette torride après-midi de juillet, une classe-promenade.

Cette suggestion provoqua un enthousiasme général et, s'il ne fut pas chaleureusement applaudi, c'est que l'austérité du lieu se prêtait mal à de bruyantes manifestations. On traversa le bourg en bon ordre, deux par deux, en observant la consigne donnée avant le départ : « De la tenue et du silence ! »

Mais à peine eut-on dépassé la dernière maison du village que la gaîté se donna libre cours. Les rangs se rompirent, les sympathies individuelles groupèrent les enfants, de plaisants propos s'échangèrent et, comme des oiseaux échappés d'une volière, tout le petit monde prit ses ébats.

Tout en cheminant, on cueillait des fleurs sur les talus, on en confectionnait de ravissants bouquets. Le maître en indiquait les noms, les crayons les mentionnaient sur des carnets. Il y avait fort à faire pour répondre aux multiples questions. C'était à qui découvrirait une nouvelle fleurette pour le plaisir d'ajouter un nom nouveau à la liste déjà longue. Dans le petit bois, les dernières violettes envahissaient le sentier, se pressant pour offrir un accueil parfumé à la troupe joyeuse. De grandes marguerites se laissaient bêtement plumer pour le seul plaisir de révéler leur cœur d'or. Les habitants ailés des branches mêlaient leur charmant gazouillis aux puérils jacassements des promeneurs. Chaque carnet s'enrichissait maintenant d'une foule de noms d'oiseaux. Les mots inscrits évoquaient des plumages éclatants ou sombres, un vol léger ou lourd à travers les frondaisons vertes, un cri, un chant. Il y avait toute une envolée entre chaque page.

On fit halte près d'un clair ruisseau, tributaire de la petite rivière.

Les mots « affluent » et « confluent » s'animèrent, revêtant les abstraits vocables d'une tangible réalité. Les paisibles hôtes de l'humide séjour furent salués et notés comme des gens à qui l'on doit une politesse.

« Bonjour, grenouille ! Salut, goujon ! »

Les plantes aquatiques ne furent pas oubliées. Les feuilles de nénuphars furent félicitées de leur « largesse », les joncs de leur ferme rigidité et les roseaux de leurs plumeaux si décoratifs.

Mais les meilleures choses ont une fin. Dans le livre fleuri, embaumé et vivant de la grande nature, toute la classe avait fait la plus profitable des lectures. Il était temps maintenant de regagner la petite salle d'école surchauffée où des oiseaux naturalisés, mais poussiéreux, dormaient dans des vitrines, où des cartes décolorées marquaient le point de jonction des affluents au fleuve principal, où des tableaux d'histoire naturelle représentaient des poissons figés dans une attitude conventionnelle.

Dans un ordre parfaitement rétabli, le retour s'opéra. Des rideaux s'écartaient discrètement au passage. Un murmure réprobateur s'éleva. Une phrase plus accentuée parvint à l'oreille de l'instituteur, atténuant sa joie d'une soirée si fructueusement remplie.

« Le v'là encore à s'balader au lieu d'faire la classe ! »

L. ROLLAND.

ON SOUHAITE...

...l'égalité de traitement.

LE Bulletin du ministère de l'É. N. a été frappé de mort. Par qui ? En réalité, par le ministère qui règne rue de Rivoli, le ministère des Finances.

Mais pourquoi le ministère de l'É. N. ne tient-il pas ce langage au ministère des Finances : « Votre Bulletin administratif, à vous, c'est le *Journal officiel*, dans lequel vous insérez les nominations de commis, de dames-employées du Trésor, de percepteurs, de receveurs-buralistes, et d'interminables tableaux de classement de commis et de percepteurs ; vous n'êtes pas le seul, d'ailleurs, à élire domicile dans le *J. O.* et l'on peut y voir des nominations d'auxiliaires distributeurs cyclistes des Postes et Télégraphes, de suppléants des juges de paix et d'huissiers près les tribunaux, de commissaires de police. Un professeur est au-dessus d'un receveur-buraliste et d'un percepteur et vaut bien un commissaire. Désormais, je donnerai au *J. O.* les nominations qui sortent du n° 110 de la rue de Grenelle. Il ne peut y avoir deux poids et deux mesures ? »

Que le ministère de l'É. N. ne vienne pas dire : « Ces nominations peuvent paraître dans les bulletins corporatifs ». Les fonctionnaires ne sont pas tenus de se grouper en associations ou en syndicats, et ils ne sont pas forcés d'avoir un Bulletin ; leurs publications paraissent plus ou moins régulièrement et à de longs intervalles. Le bon sens fait litière de ces objections. On a supprimé, le Bulletin officiel du ministère de l'É. N. Il doit être remplacé par le *J. O.* de la République française dont nous venons de montrer la large et généreuse hospitalité.

PAUL BRÉCY.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

(Le Trait d'Union reproduit toutes les opinions sans prendre parti pour aucune.)

Chez les instituteurs.

« ...La rentrée au 15 septembre sera trop tôt, car il y a encore de beaux jours à vivre au grand air, pour les enfants, après cette date ; il serait cent fois préférable, à tous les points de vue, de ne rentrer en classe que vers le 25 septembre. Nous serions curieux de savoir si les élèves des classes primaires des lycées et collèges vont rentrer le 15 septembre, comme leurs petits camarades des écoles primaires... » (*H. P.*)

Chez les retraités.

« ...Le plus souvent, quand la question est embarsante, le ministère ne répond pas à une réclamation concernant une pension qui vient d'être octroyée. Le gouvernement ne pourrait-il pas ériger en règle absolue que les divers ministères répondent aux lettres qui leur sont adressées ? Un fonctionnaire qui vient de donner près de quarante ans de services à l'État a bien droit à une réponse... » (*C. R.*)

Chez les détachés.

« ...La législation des détachés présente une complexité qu'il importe de clarifier, surtout lorsqu'il s'agit d'aller aux colonies. Quel sera le régime de l'instituteur dans telle colonie, au lendemain de son détachement, principalement en ce qui concerne les congés ? Une notice devrait donner tous ces renseignements, qui serait envoyée, sur demande, à chaque intéressé... » (*A. S.*)

Chez les secrétaires de mairie.

« ...Surtout qu'on n'oublie pas que le recensement de la population doit avoir lieu en 1936. Il serait bon, à cet effet, de faire inscrire dans le budget afférent à cette année un crédit pour ladite opération, calculé à raison de 0 fr. 80 par habitant environ... » (*N. R.*)

Chez les professeurs d'É. P. S.

« ...Il arrive de temps à autre qu'un professeur est chargé de l'intérim de la direction d'une E. P. S. par suite du décès ou du changement du directeur; il n'y a pas de règle, dit le ministère, pour la désignation du professeur chargé de cet intérim, mais, pour couper court à toute discussion, ne conviendrait-il pas de choisir le professeur le plus ancien quant à l'âge ? » (*J. V.*)

PAUL BRÉCY.

CARNET DU MILITANT

ON-DIT

Des bruits — souhaitons qu'ils ne soient pas fondés — circulent depuis quelques jours.

On parle de nouvelles mises à la retraite d'office à cinquante-trois, voire à cinquante-deux ans.

On parle de réduire les indemnités de résidence ; de supprimer celle des femmes fonctionnaires dont le mari exerce dans la même localité ; de supprimer aussi celle, pourtant déjà réduite, des fonctionnaires logés.

On parle de supprimer les indemnités pour charges de famille au titre du premier et du deuxième enfant ; d'opérer une retenue supplémentaire sur les traitements des célibataires et des mariés sans enfant.

On assure enfin que les traitements — et le discours de M. Laval à Clermont-Ferrand est symptomatique à cet égard — seraient encore atteints.

Se boucher les oreilles ne servirait à rien. Il est à peu près certain que ces mesures ont été envisagées par les services du ministère des Finances, et qu'elles sortiront plus ou moins amendées, sous la forme de nouveaux décrets-lois, puisque le Parlement est en vacances et qu'il a donné pleins pouvoirs au Gouvernement.

Il appartient aux militants et à chacun de nous de réagir dès maintenant.

LES RETRAITES

Non seulement le nouveau décret-loi qui devait modifier ceux de 1934, n'est pas paru avant la séparation des Chambres, mais le ministre des Finances, s'il envisage d'accorder la troisième tranche de la péréquation, a l'intention d'effectuer sur toutes les pensions un prélèvement dont le taux n'est pas fixé. De plus, à partir du 1er janvier 1936, le régime des retraites serait celui qui résulte du décret-loi du 28 octobre 1934.

Les délégués du groupe parlementaire radical-socialiste, à qui le ministre des Finances avait fait ces propositions, les refusèrent et mirent leurs collègues du parti et ceux du groupe de défense des retraités au courant. Ces deux groupes, le jeudi 27 juin après-midi, décidèrent d'interpeller le Gouvernement. Des négociations furent entreprises et, finalement, M. Mazé intervint le vendredi 28 juin à la tribune de la Chambre (au milieu de la discussion sur les crédits de défense militaire) pour demander au Gouvernement de s'expliquer sur la question des retraités. M. Laval lui répondit en ces termes :

Je me suis informé auprès de M. le ministre des Finances : quelles que soient les difficultés de l'heure présente, quel que soit l'usage que les circonstances m'obligeront à faire des pouvoirs que vous m'avez donnés, je déclare qu'il n'est pas dans les intentions du Gouvernement de faire subir de nouveaux sacrifices aux retraités. (Mouvements divers.)

Plusieurs voix à gauche. — Il y a aussi des injustices à réparer.

Le président du Conseil. — Il y a aussi une question de trésorerie et une question de budget. Et un Gouvernement ne doit prendre que les engagements qu'il peut tenir.

Je n'entrerai pas dans le détail technique de l'application ou de la non-application des conclusions de la Commission. On me dit de faire la péréquation totale et un abattement de 8 ou 10 p. 100 après ; je ne peux prendre un tel engagement, parce que je ne suis pas assez sûr de pouvoir le tenir.

Mais je suis en mesure de faire les deux déclarations suivantes : la première, que nous ne demanderons aux retraités aucun nouveau sacrifice ; la seconde, que nous ajouterons aux crédits qui leur sont actuellement alloué une somme de 70 millions, dont la répartition sera faites vous pouvez en être sûrs, avec le maximum d'équité.

Congrès de la Ligue de l'enseignement. — Le LIe Congrès de la Ligue française de l'Enseignement a eu lieu à Lens du 7 au 9 juin, sous la présidence de M. Chatelet, recteur de l'Académie de Lille.

Outre différents exposés ou communications très intéressants, le Congrès a discuté les questions portées à l'ordre du jour.

1° L'action laïque dans les enseignements du 2e et du 3e degrés, rapportée par M. Belliot, qui conclut en donnant des directives pour les différentes catégories.

Voici la fin de la motion adoptée sur ce point :

Dans tous les ordres d'enseignement, les œuvres laïques se proposeront un triple objectif :

a. Mettre à la disposition des élèves des loisirs sains et variés.

b. S'opposer énergiquement à toute tentative de propagande cléricale par certains membres du personnel enseignant, et organiser à l'usage des élèves et à l'occasion de leurs réunions des causeries ou débats sur les questions relatives à la laïcité et adaptées à l'âge des auditeurs ;

c. Préparer ceux des jeunes gens qui manifesteraient des dispositions au rôle de moniteurs (sports, arts, scoutisme, etc.), et éventuellement, pour les plus âgés, au rôle de propagandistes laïques.

2° La femme et la laïcité, question rapportée par M. Gaston-Martin, député du Lot-et-Garonne, agrégé d'histoire. Le Congrès adopta sur ce problème un certain nombre de résolutions dont voici les principales

1° Que des conférences soient faites aux élèves-maîtres des deux sexes des écoles normales primaires en vue de leur adaptation à l'enseignement post scolaire et pour leur permettre de prêter un concours utile aux œuvres péri et postscolaires ;

2° Que tous les candidats instituteurs et institutrices soient soumis à un minimum d'une année de formation professionnelle dans une école normale ;

3° Que l'enquête d'usage sur ces candidats soit renouvelée après la période du stage de quinze jours auquel ils sont astreints ;

4° Que des conférences pédagogiques soient faites aux suppléants pour que leur soit tracé le devoir moral de loyalisme envers l'esprit des programmes de l'enseignement ;

5° Que le respect absolu de la neutralité soit exigé de tous les enseignants, quelles que soient leurs opinions personnelles confessionnelles ou politiques...

Syndicat des professeurs d'École normale. — D'une audience accordée par M. Rosset au bureau du Syndicat des P. E. N., il ressort que le directeur de l'Enseignement primaire est acquis au principe de la séparation absolue de l'examen du B. É. et du concours d'entrée à l'École normale et qu'il ne verrait que des avantages à ce que le futur concours soit largement ouvert, non seulement aux élèves d'E. P. S. et de C. C., mais encore aux candidats pourvus du baccalauréat ou du diplôme complémentaire d'enseignement secondaire, du diplôme des écoles nationales professionnelles ou des écoles d'arts et métiers.

ANDRÉ GANNE.

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

RESTEZ JEUNES ET VIVEZ HEUREUX...

Série 379
RONCE DE NOYER
Forme bombée
à cannelures
Complète : **1.995 frs**

Série 378
RONCE DE NOYER
Forme bombée
à cannelures
Complète 8 pièces : **2.500 frs**

...DANS UN CADRE MEUBLÉ PAR

LEVITAN

63, Bd Magenta, PARIS

LILLE 49, r. de Béthune — ROUEN 19, r. de Crosne — MARSEILLE 21, r. Grignan

Les deux Ameublements ci-dessus en **RONCE DE NOYER** **Forme bombée à cannelures** sont une **EXCLUSIVITÉ LÉVITAN**

Livraison par Camions dans toute la France et installation gratuite

Remboursement des frais de voyage à Paris

FACILITÉS DE PAIEMENT

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

S.1093

REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES

Rayon spécial de literie

BON n° 66 à découper et à faire parvenir aux Etablissements LEVITAN, 63, Boulevard Magenta, à Paris, pour recevoir gratuitement, soit :

1° ***le catalogue général ;***
2° ***le catalogue spécial de literie, bois blanc et articles réclame.***

RAYEZ LA MENTION INUTILE.

Publicis

UNE REMISE DE 10 0/0 SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaines - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T S F

CRÉDIT au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 30 francs au lieu de 40 francs sur l'abonnement d'un an

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes films, etc...

Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)**.
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES
aux Instituteurs et à leurs familles
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

6 mois de crédit
au même prix qu'au comptant

Achetez un Fusil VERNEY - CARRON payable en 6 mois au même prix qu'au comptant. Demandez le beau Catalogue de Chasse N° 27, documenté, illustré, gratuit.

VERNEY CARRON
St ETIENNE

TOUT
ce qui concerne
LA CHASSE
LA PÊCHE
LE CYCLISME

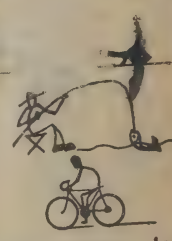

Se trouve dans les Catalogues : Chasse, Pêche, Cyclisme.
N° 29 adressés gratuitement par
les armes
VERNEY CARRON
St-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers
PARIS, 37 rue Vivienne
STEFA

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement gratuit

à l'Union TECHNIQUE DENTAIRE

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **141**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT,*** *ainsi que les membres de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Juin 1935, 2742 Consultations, 2121 Extractions pour adultes, 1877 Extractions pour enfants, 4802 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prothèse dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet, est SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-7-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

81e Année. — N° 43. 20 Juillet 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.

AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF ILLINOIS

FIN D'ANNÉE

La partie scolaire du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* pour l'année 1934-1935 se termine dans le présent numéro (n° 43, du 20 juillet 1935), qui contient les tables de nos quarante numéros scolaires.

Le prochain numéro de notre journal (n° 44, août 1935) sera le dernier, pour cette année scolaire, de notre partie générale et de notre partie corporative. Il comprendra les tables détaillées des articles publiés dans ces deux parties.

Comme de coutume, le *Journal des Instituteurs et des Institutrices*, ne paraîtra pas pendant les vacances.

15 Août, dernier délai

POUR

1° LA SURPRIME *du Journal des Instituteurs et des Institutrices*

Les Nouvelles Lectures du Samedi, par M. KUHN

brochure de 128 pages

2° LA PRIME GRATUITE SUPPLÉMENTAIRE

pour abonnement simultané (40 fr.)

au *Journal des Instituteurs et des Institutrices*

et à la *DOCUMENTATION SCOLAIRE*

(Nouvelle formule entièrement en héliogravure.)

ENVOYEZ-NOUS VOS ABONNEMENTS DE SUITE

Voir pages III, VI et VII, bulletins de PRIMES

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.
1, Place Jussieu - PARIS (5e)
auquel collaborent une élite de PROFESSEURS et des INSPECTEURS PRIMAIRES
PRÉPARE Candidates et Candidats
B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACC.
COURS VACANCES : 19 Août - 28 Sept.
Au surplus, le COURS est SPÉCIALISÉ dans les
PRÉP. CONC. AUXILIARIAT
(19 Août - 14 Novembre)
C. A. P. (sur place et corresp.) 16 Sept. - 15 Fév.
Demandez Programme et Conditions.

HUILES Olive pure. 63 fr. Table extra. 56 fr. Blanche com. 48 fr. *Bidon 10 litres net franco.* Gare destin.
G. CHASTEL, *prop.*, *SALON* (Bouches-du-Rhône)

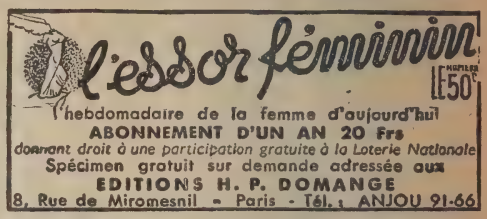
l'essor féminin
LE 50e
l'hebdomadaire de la femme d'aujourd'hui
ABONNEMENT D'UN AN 20 Frs
donnant droit à une participation gratuite à la Loterie Nationale
Spécimen gratuit sur demande adressée aux
EDITIONS H. P. DOMANGE
8, Rue de Miromesnil - Paris - Tél. : ANJOU 91-66

La constipation
est une véritable maladie et vous vous repentirez de la négliger.
Sans parler des graves affections qu'elle peut faire naître, surtout chez la femme, combien de visages mélancoliques, combien d'yeux cernés et fiévreux n'ont pas d'autres causes. La constipation enlaidit la femme. Le seul remède vraiment efficace est la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON. Purifiant le sang, grâce aux plantes qui entrent dans sa composition, elle régularise les fonctions de l'intestin, même pour les organismes sujets à la constipation la plus tenace.
Le flacon **14.80** *dans les Pharmacies.*
Laboratoires J. BERTHIER, GRENOBLE, env. attestations
TISANE des CHARTREUX de DURBON

A la Grande Maison de Rustiques
172, Av. du Maine - PARIS
STUDIOS COSY
Facilités de paiement

VACANCES IDÉALES
à la mer : Manche, Océan, Méditerranée ; **à la montagne** : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc... Pension complète à partir de **19 fr.** par jour dans hôtels confortables. *Notice détaillée gratuite à* **Voyages " IDÉALS "**, 49, rue Châteaudun, PARIS.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

6 mois de crédit
au même prix qu'au comptant
Achetez un Fusil VERNEY - CARRON payable en 6 mois au même prix qu'au comptant. Demandez le beau Catalogue de Chasse N° 27, documenté, illustré, gratuit.
VERNEY CARRON
St ETIENNE

TOUT
ce qui concerne
LA CHASSE
LA PÊCHE
LE CYCLISME
Se trouve dans les Catalogues : Chasse, Pêche, Cyclisme.
N° 29 adressés gratuitement par
les armes
VERNEY CARRON
St-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers PARIS, 37 rue Vivienne
STEFA

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Paul FOUCHER : La composition française aux examens..... 651
G. URIOT : Images dangereuses..... 653
Paul BERNARD : L'homme cultivé et son journal..... 654
René PERRENOT : L'enseignement de l'écriture..... 655
H. BÉCHET : Cahiers de dessin..... 655
E. DÉDET : Dictées de contrôle et dictées préparées..... 656
Mme F. LABESSE : L'orthographe au cours élémentaire..... 656
P.-L. MAZEYDAT : Variétés..... 657
Heinrich MANN : Le créancier (fin)..... 659
Lina ROTH : Pour les orchestres de pipeaux. 660
G. MICHAELIS : Jeu d'équerres..... 661
Marie-Paule SALONE : Accablement..... 661
Pour lire en classe : La dispute des chiens.... 662

PARTIE CORPORATIVE

Le Guide administratif : Ce qu'il faut savoir. — Ce qu'il ne faut pas oublier en août. — La jurisprudence. — Les nouveaux textes, etc. 85 à 88
A. LANTENOIS : Pour les « hors d'Europe ». 85

PARTIE SCOLAIRE

Préparation de la classe. Lectures. 625 à 638
Table des matières de la partie scolaire. 639
Examens : Textes et documents..... 243 à 248
René OZOUF : L'attentat de Fieschi..... 247
Les Archives de l'Enseignement primaire : Un tribunal gallo-romain au IIIe siècle. Hors-texte.

LA COMPOSITION FRANÇAISE AUX EXAMENS

Par PAUL FOUCHER

M. LALIRE nous a rappelé de bien vieux mais bien vivants souvenirs, ceux du temps où nos élèves étaient candidats au concours d'entrée à l'École Normale, où ils décrochaient souvent des notes décevantes, et où nous allions jusqu'à accabler examens et examinateurs, causes de tout le mal...

Depuis longtemps, étant devenu juge à ce même concours, nous avons nous-même maintes fois essuyé les reproches que nous avions faits à d'autres. C'est peut-être pourquoi nous avons lu avec plus d'attention l'article paru le 6 avril dans le *Journal des Instituteurs* sous le titre : *La Composition française au concours d'admission à l'École Normale.*

Il faut d'abord dire que les examinateurs eux-mêmes se posent chaque année cette question : « Pourquoi tant de mauvaises notes en C. F. ? » Après M. Lalire, nous allons essayer de répondre.

IL y a *disproportion navrante*, dit-on, entre l'effort des maîtres et des élèves en français et les résultats chiffrés au concours d'entrée. Soit : nous constatons nous-même que les notes faibles sont très nombreuses. Voulez-vous quelques chiffres tirés des concours des neuf dernières années ? Nous ne prendrons que les notes des admissibles ou des admis.

Premier exemple : sur 30 admissibles, 8 ont la moyenne en composition française (la moyenne générale des admis atteint 7,20 sur 20) ; 2e exemple : sur 26 admissibles, 8 ont la moyenne ; 3e exemple : sur 26 admissibles, 6 seulement l'obtiennent ; 4e exemple : sur 31 admissibles et 19 admis, 7 ont la moyenne et la moyenne générale des lauréats atteint cette fois 8,21. La proportion de mauvaises notes est plus forte encore chez les non admissibles ; il est donc évident que la composition française obtient *une longue série de mauvaises notes.*

Ce n'est d'ailleurs pas toujours vrai. Dans une année voisine de celles dont nous citons les chiffres, nous relevons un concours où 15 candidats sur 26 admissibles, et 13 sur 20 définitivement admis atteignent ou dépassent la moyenne. Serait-ce un accident dû à la bonne humeur des membres du jury ?... Non ; nous avons tous souvenir, ici, que cette promotion fut une promotion exceptionnelle en français. Le major obtenait lui-même plusieurs fois 17 et plusieurs fois 18 en composition française au cours de sa seule 2e année, et finissait avec la note 19 au brevet supérieur. Enfin, cette année-là, la commission était la même que les années précédentes ou suivantes.

Il n'en reste pas moins que les notes sont généralement faibles. Les premiers navrés sont les examinateurs et singulièrement les professeurs de l'École Normale, qui ne voient dans ces notes que l'annonce d'une nouvelle promotion dont les résultats en français seront encore désespérément médiocres ou insuffisants.

CES résultats suggèrent quelques questions qu'il importe de bien poser.

D'abord, les notes de composition française au concours d'entrée sont-elles purement accidentelles, et dues aux conditions de l'examen ou aux examinateurs ? Pour pouvoir l'affirmer, il faudrait établir que les candidats obtiennent en majorité de bonnes notes avant et après le concours.

Avant le concours ? Nous ne pouvons en juger nous-même. Qu'il nous soit seulement permis de souhaiter que les professeurs qui préparent les candidats ne se montrent pas trop généreux, et se rendent exactement compte, en participant aux travaux des commissions, des barèmes géné-

*

ralement adoptés, et des aptitudes indispensables exigées des candidats. Nous savons par expérience combien leur tâche est ingrate.

Après le concours ? Il semble bien que les notes obtenues en cette composition au concours d'entrée ne soient pas éloignées de la juste mesure. Nos élèves sont et restent faibles en français. Il suffit de voir les carnets où les professeurs consignent et conservent leurs notes de cours. Ceux qui ont eu des notes faibles au concours ne brillent pas dans leurs dissertations habituelles ; ils ne brillent pas non plus au brevet supérieur où les mauvaises notes en composition française s'alignent parfois en *longues séries*. On ne nous en voudra pas de n'avoir pu complètement transformer des jeunes gens que nous recevons bien tard, à seize, dix-sept, même dix-huit et dix-neuf ans. Qu'on interroge les maîtres des écoles annexes, les inspecteurs qui voient les jeunes instituteurs et reçoivent leurs lettres ; nos élèves restent en majorité faibles en français ; il serait difficile de démontrer qu'ils y brillaient en entrant chez nous.

Il faut pourtant reconnaître que certains s'améliorent, et nous voyons des élèves qui, après des débuts pénibles, atteignent la correction et la clarté, même l'aisance et la solide composition, dans leurs devoirs de composition française ou de philosophie en 3e année. Nous connaissons même quatre cas d'élèves, répartis sur deux promotions éloignées, qui, ayant eu des notes *très faibles* en composition française au concours d'entrée, ont fourni régulièrement de bons devoirs à l'École Normale. Mais ils restent des exceptions.

UNE deuxième question pour ceux qui pourraient supposer que l'épreuve de composition française est un barrage infranchissable pour les candidats à l'École Normale.

Les notes de composition française sont-elles vraiment nuisibles, quand elles sont mauvaises, ou simplement inutiles, quand elles sont bonnes, aux bons élèves en français, à ceux qui ont des aptitudes et qui ont travaillé ?

Pour répondre, revenons aux chiffres. Nous avons déjà cité une promotion où 13 candidats sur 20 admis avaient au moins 10, 7 d'entre eux obtenant de 12 à 14. Les autres exemples sont assez curieux.

Certaine année, sur 26 admissibles et 14 admis, 6 seulement ont la moyenne en composition française ; mais sont admis définitivement : 1 candidat qui a obtenu la note 1 sur 20, deux qui ont eu la note 2, un qui a eu la note 3. Est-ce à dire que les mauvaises notes en composition française ferment la porte de l'École Normale ? Nous dirions plutôt qu'il est regrettable qu'on puisse forcer cette porte avec de telles notes.

Une autre fois, sur 26 admissibles, 8 ont la moyenne en C. F. et 6 seulement l'obtiennent sur 18 admis. Mais, dans la même promotion d'élus, cinq ont la note 5 ou au-dessous, et cinq autres ont la note 6. Il est vrai que le candidat reçu premier a la meilleure note en cette matière... Est-ce que la note de français paierait quelquefois ? Peut-être, si l'on en juge par les résultats de cette autre promotion : sur 30 admissibles, 8 seulement ont la moyenne en composition française, mais deux de ceux-ci sont éliminés à la visite médicale. Il en reste 6 qui vont encore se trouver parmi les 20 candidats admis définitivement. Or 5 d'entre eux prennent les 5 premières places du classement du concours. Par contre, sont encore admis : deux candidats avec la note 2, deux avec 4, et quatre avec 5.

Ainsi la note de français ne paraît pas éliminer les candidats plus que d'autres notes. Elle ne paraît pas non plus dépourvue de toute influence dans le classement. A vrai dire, nous constatons que les élèves *vraiment doués en français*, et qui obtiennent les meilleures notes du concours, sont les meilleurs presque partout ; mais ils sont très rares parmi les candidats à l'École Normale.

RESTE une troisième question, la plus délicate, et à laquelle les chiffres sont impuissants à répondre. On accuse les notes de composition française d'être décourageantes, de détourner les élèves des efforts trop peu payés, de gêner beaucoup les professeurs qui préparent les candidats. Pour répondre, il faut chercher en toute sérénité et avec impartialité les causes de ces mauvaises notes.

M. Lalire cite plusieurs causes et les analyse avec verve, mais pas toujours avec exactitude. Il écarte, semble-t-il, la faiblesse des concurrents qui ne serait pas en cause. Son argument, le voici : « Pourquoi cette faiblesse se manifesterait-elle chez un si grand nombre de candidats ? » Mais ce n'est pas une explication, c'est seulement une constatation, et qui n'absout pas du tout les candidats.

M. Lalire retient surtout deux causes : difficulté de l'épreuve, sévérité excessive des examinateurs. On ne dira jamais trop l'erreur qui consiste à mal choisir les sujets de composition française pour un tel concours. Que de fois nous avons nous-même blâmé ces textes qui invitent les jeunes gens à méditer sur une expérience qu'ils ne peuvent avoir, à vanter des livres qui les ont ennuyés, ou à disserter sur une maxime obscure et d'un intérêt discutable. Quand laissera-t-on ces textes froids, rébarbatifs qui donnent vraiment à cette épreuve son « aspect redoutable », et qui ne lui permettent pas d'être vraiment une épreuve ? Mais il suffit de relire les exemples cités par M. Lalire pour être convaincu.

Comme lui, nous souhaitons deux sujets à choisir ; comme lui, nous demandons de pouvoir enfin juger les candidats sur leurs aptitudes vraies à exprimer simplement et correctement ce qu'ils pensent et éprouvent sincèrement, et à ordonner leurs jugements, leurs impressions ou leurs souvenirs.

Sévérité excessive des examinateurs ? Hélas ! paix sur la terre aux examinateurs de bonne volonté... Il est bien humain de chercher hors de soi et de cristalliser dans autrui les responsabilités ou les causes de ses propres infortunes. Si les pauvres examinateurs savaient tout ce qu'on a dit d'eux, tous les péchés vrais ou faux dont on les a chargés !...

Qui ne se souvient des remarques d'un Inspecteur général parlant du « Vrai Coupable » dans la revue l'*Enseignement public ? Il faut distinguer, disait-il, la légende et la réalité.* A qui faut-il faire confiance, à l'examinateur désintéressé et calme, ou au candidat malheureux, énervé, dépité, et aussi déprimé, qui raconte ce qu'on a osé lui demander, ou ce qu'il a mis dans ce devoir dont il est généralement fort satisfait ?

Jugera-t-on un examinateur sur les questions qu'il aura posées, telles qu'un candidat les rapporte ? Est-il donc défendu de sonder un candidat à un concours comme celui qui nous occupe en lui posant des questions *supplémentaires* même, hors du programme, même très difficiles, quitte à n'en pas tenir compte si elles restent sans réponse ? Les examinateurs qu'on juge les plus sévères et

les plus exigeants sont presque toujours les plus consciencieux, les plus scrupuleux, souvent les plus bienveillants.

Mais il s'agit d'une épreuve écrite, direz-vous. Revenons donc à la composition française. La chose est ici plus simple. Nous ne jugeons point les candidats comme nos élèves ; nous sommes capables de concevoir, et nous concevons, les conditions de l'épreuve, et nous en tenons compte. Aussi bien nous ne sommes pas seuls. Une sous-commission de correction comporte toujours deux membres : un professeur d'École Normale, un professeur de Cours complémentaire ou d'École Primaire Supérieure ; les deux signent chaque copie corrigée ; les notes sont mises après accord des deux. Et ce n'est pas toujours le professeur d'E. P. S. ou de C. C. qui est le plus porté à l'indulgence.

Enfin le but des professeurs de français devrait être, dit-on, de *ne pas se montrer moins généreux que leurs collègues de mathématiques ou de sciences.* Mais ceux-ci sont-ils généreux ? Pas que nous sachions. Ils mettent de très bonnes notes sur des résultats positifs, certains, faciles à juger. Ils en mettent aussi de très mauvaises, jusqu'à zéro.

Verrions-nous des candidats plus enthousiastes pour la composition française, surtout plus portés à l'effort, si, *pour les mêmes devoirs*, nous donnions des notes plus élevées ? Est-ce le goût de la facilité et de la médiocrité qu'on veut cultiver, quand la vie, sous toutes ses formes, n'a jamais demandé plus d'efforts, jamais donné tant de déceptions, même à ceux qui atteignent les plus hautes notes aux examens et aux concours ? Faut-il donc apprécier la composition française *comme un effort créateur qui cherche encore, sans l'atteindre, la perfection ?* Est-ce là *sa signification vraie, son caractère essentiel ?* Nous sommes beaucoup moins ambitieux ; nous nous efforçons d'apprécier, non la perfection qui se cherche, mais la sincérité, la clarté, et aussi la composition et la correction déjà réalisées, qualités moyennes mais nécessaires.

CES remarques, déjà trop longues, en appelleraient d'autres. Il resterait à trouver les causes profondes de ces mauvaises notes en composition française.

Nous pensons qu'il faut les chercher en partie plus loin de nous. Il y a ici la marque d'une négligence générale à l'égard de tout ce qu'on range à tort dans les questions de forme, et aussi le signe du déclassement des études littéraires et désintéressées par rapport aux études scientifiques, plus réalistes, si l'on peut dire.

La faiblesse croissante en français de la majorité des élèves vient peut-être encore de l'extension même de l'enseignement primaire supérieur. L'accès à nos écoles est de plus en plus large (jusqu'à cette année au moins...). Les meilleurs, et peut-être ceux qui sortent des familles les plus cultivées, vont souvent vers l'enseignement secondaire. Vers notre enseignement viennent, nombreux, des enfants appartenant à des familles dont le langage n'est pas toujours châtié, qui n'ont souvent aucune culture littéraire, et, il faut bien le dire, où l'on est souvent porté à nier tout prestige à ce qui n'a pas de lien très apparent avec la réalité, à ce qui est plus proprement spéculatif.

Ainsi nos élèves sont peu préparés à la culture littéraire ; ils sont peu portés à y faire des efforts désintéressés et enthousiastes ; et, cercle vicieux, les résultats qu'ils obtiennent, et que leurs aînés ont obtenus dans cette discipline, ne les encouragent pas.

Tous les professeurs le déplorent, même et surtout ceux qu'on charge de noter justement les copies d'examen. En tout cas, si la sévérité excessive est déplacée au concours d'entrée à l'École Normale, la complaisante indulgence n'apportera aucun remède à cette crise qui, périodiquement, est rappelée à l'attention des maîtres.

PAUL FOUCHER,
Professeur d'école normale.

MENUS PROPOS

IMAGES DANGEREUSES

LE *cinéma possède la faveur du public. Les spectacles de l'écran exercent sur la foule un invincible attrait : ils sont variés, souvent imprévus et neufs, riches en images étonnantes et hardies, parfois en « effets » extraordinaires, qui tiennent du miracle. La technique des opérateurs se joue des difficultés, et certaines « réussites » atteignent à la perfection. D'où vient que le cinéma a ses fidèles, que les vedettes ont leurs admirateurs et que maintes « productions » connaissent un succès prodigieux.*

Pourtant, cette vogue réelle — voire cet engouement — ne va pas sans risque. Voici l'histoire qui, l'autre semaine, nous fut contée par l'écran. Un employé de ministère, d'âge mûr, mari d'une femme jeune et jolie, apprend, par hasard, que sa femme se détache de lui. Il veut la reconquérir, quitte son emploi de bureaucrate, se lance dans les affaires. Deux ans après, nous le retrouvons à la tête d'une entreprise colossale et prospère, qui rayonne dans le monde entier. C'est un capitaine d'industrie dont les richesses sont immenses, la célébrité universelle. Nous assistons à cette ascension miraculeuse, et le contraste est saisissant entre le rond-de-cuir timoré, routinier, médiocre, obscur, qu'était d'abord notre héros, et le chef audacieux, inventif, supérieur, illustre, qu'il est devenu. Sans doute, histoire imaginaire et romanesque, pure fiction, mais qui prend ici, sous nos yeux, consistance et réalité, car nous la voyons, — car les personnages, devant nous, agissent, parlent, vivent, — car l'étonnante métamorphose s'accomplit dans les faits et s'impose à notre croyance. La représentation finie, ces images vont-elles s'évanouir et disparaître, ou, au contraire, persister, nous poursuivre, nous obséder, déterminer en quelque mesure nos pensées et nos actes ? Allons-nous croire, sans danger, qu'aujourd'hui l'on peut abandonner une tâche que l'on a faite durant des années, puis, tout de go, sans préparation, se lancer dans les affaires, réaliser en quelques mois une extraordinaire fortune et devenir l'un des maîtres de l'heure ?

Croyance singulièrement trompeuse et que tendent à former des images, agréables à coup sûr, mais, à coup sûr, dangereuses.

G. URIOT.

L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME

L'HOMME CULTIVÉ ET SON JOURNAL

LES instruments de culture générale, comme nous l'avons montré, ne manquent pas et, aujourd'hui, ils sont partout à portée de quiconque est disposé à les utiliser.

« *L'abreuvoir est public et qui veut vient y boire.* »

Le tout est d'avoir soif. Ce qui établit des différences entre les hommes, c'est moins encore, en effet, l'intelligence que la curiosité, que l'intérêt ; — « l'intérêt multiple » de Herbart — portant avec plus ou moins d'ardeur et de bonheur sur les divers compartiments de l'esprit humain. « Les belles âmes, ce sont les âmes, ouvertes et prêtes à tout, sinon instruites, du moins instruisables. » Ou, comme dit encore Montaigne : « ...un honnête homme, c'est un homme mêlé ».

CES « hommes mêlés », ces « belles âmes », se rencontrent principalement dans certains groupes sociaux — professeurs, magistrats, critiques, journalistes, etc., — qui sont comme des « professionnels de la culture » et qu'attirent toutes les manifestations de quelque importance des arts, des sciences et des lettres. Ils ne sont complètement étrangers à rien. Compétents en leur « spécialité », ils sont en même temps comme de plain-pied avec la plupart des sujets de discussion ou de conversation qui s'offrent à eux. Ils surprennent par la force et l'agilité de leur esprit, par l'étendue et la variété de leurs connaissances. Un Arthur Fontaine, un Philippe Berthelot, un Eugène Lautier — pour ne parler que de quelques notables disparus — pouvaient passer pour des types achevés de culture générale. M. Paul Valéry a écrit d'Arthur Fontaine : « Il fut l'un des esprits très rares dans lesquels notre civilisation tout entière... pouvait trouver une image complète et précise d'elle-même. » Soit dit en passant, voilà la nette et exacte formule de « l'honnête homme moderne », formule qui corrobore notre définition de la culture.

Loin des hommes de haute et vaste culture, chacun de nous se range à son niveau, dans la hiérarchie culturelle, détermine par ses talents et son effort son attitude et son horizon et assure, avec plus ou moins d'ampleur et de précision, son « état d'information générale ».

N'hésitons pas à le répéter encore une fois : cet « état d'information générale » n'est pas, pour nous, le principal de la culture, mais nous ne saurions contester qu'il en est une partie importante. C'est pour l'instituer qu'ont été éditées ces Revues, ces Collections, etc., et qu'ont été agencées ces « Bibliothèques de culture générale » qui répondent si exactement à leur objet.

IL y a des cas où il faut voir gros. Reconnaissons donc qu'un certain caractère encyclopédique s'attache à la culture. N'est-ce pas pour l'homme cultivé que s'édifie actuellement cette « Encyclopédie française » à laquelle travaillent tant d'artistes, de savants et de littérateurs en renom ? Ses promoteurs ne la présentent-ils pas comme « un bilan de la civilisation telle qu'elle est aujourd'hui » et ne déclarent-ils pas expressément « qu'elle s'adressera à tout le public cultivé, à tous ceux qui veulent avoir une vue synthétique du monde et de la science modernes » ?

C'est dans ce même esprit qu'avait été conçu, au XVIIIe siècle, la *Grande Encyclopédie*. D'Alembert distinguant, lui aussi, culture générale et culture particulière, écrivait dans le *Discours préliminaire* : « ... Cet ouvrage pourra tenir lieu de bibliothèque dans tous les genres à un homme du monde ; et, dans tous les genres, excepté le sien, à un savant de profession... » Ou, comme nous disons : l'homme cultivé possède des « clartés de tout », mais en tant que « spécialiste » il ne se contente pas de ce « tout un peu » inévitablement superficiel.

QUOI QU'IL en soit, l'omniscience n'est pas notre fait et notre ambition ne saurait être de devenir une « encyclopédie vivante ». Simplement, nous avons à cœur de nous rendre un compte suffisant de ce qui se passe autour de nous et d'être éclairés, le mieux possible, sur les divers aspects de la civilisation de notre temps.

Les Encyclopédies peuvent nous paraître — à nous, « gens de la commune façon », — des instruments de travail trop formidables. Elles ont, heureusement, leurs résumés et leurs épitomés mieux proportionnés à notre force ou plutôt à notre faiblesse. Outre ces bibliothèques, ces séries, ces collections, etc., dont nous avons parlé et qui ont directement en vue la culture générale, on trouve dans presque toutes les Revues de caractère professionnel ou technique des article — ou, comme on dit quelquefois, des « pages » — dont le but déclaré est de tenir le lecteur, spécialisé dans sa partie, au courant de la civilisation universelle.

Enfin, le journal, que nous déplions chaque matin ou chaque soir, n'est-il pas comme une façon d'encyclopédie vivante et permanente, comme la synthèse quotidienne de toutes les formes de la vie matérielle, intellectuelle et morale de l'humanité ? Quels moyens d'action et, par conséquent, quelle puissance « d'information générale » ne possède-t-il pas ? Il dispose du dessin, de la photographie, de la télégraphie, de la téléphonie, etc. Il peut donc faire connaître chaque jour, suivant la formule consacrée, « les nouvelles politiques, littéraires, artistiques et scientifiques du monde entier ». Il résume l'opinion et l'actualité universelles ; il est bien le reflet de la civilisation d'une époque et on a pu, à juste titre, le considérer comme le symbole même de la culture générale.

Seul, il ne saurait donner cette culture, mais il est éminemment propre à l'entretenir et à la développer. C'est, vraiment, un trésor d'idées et de faits qui, dans ses colonnes, s'ouvre devant nous. C'est une ample matière à réflexion, à méditation, à exercice du sens critique qu'il nous apporte. Tous les jours, il nous promène agréablement dans les délicieux jardins de la connaissance.

Aussi, est-il légitime de voir en lui un des plus certains bienfaits de la civilisation moderne et doit-on en recommander la lecture, régulière et constante, à l'éducateur de soi-même.

Ayez soin d'arrêter votre choix sur un journal tout à la fois d'opinion et d'information, mais propre à satisfaire le goût des hautes curiosités, connu pour la sûreté et l'étendue de sa documentation.

Plaignons l'homme sans ouverture d'esprit que rassasient des informations sommaires, des reportages à sensation, des titres en caractères d'affiche. Inhabile à nourrir et à élargir son âme, à capter « les possibilités d'émoi répandues par le monde », à modifier son climat spirituel, il est, par le fait, condamné à l'inculture perpétuelle.

PAUL BERNARD.

POUR LES CONFÉRENCES D'AUTOMNE

NOTES DE PÉDAGOGIE PRATIQUE

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCRITURE

En notre siècle de style télégraphique et de machine à écrire, on rédige à la hâte; et, de même qu'on a supprimé ou abrégé la pompeuse et rarement sincère formule finale, on s'est dispensé également de cette autre politesse qui consistait à soigner son écriture.

Cependant, l'horaire officiel de 1923 a été généreux pour le temps accordé à l'écriture. Au cours élémentaire, par exemple, on nous octroie deux heures trente. Il existe plus d'un maître qui s'est demandé comment obliger utilement ses élèves à copier avec application pendant trente minutes par jour; et souvent la leçon d'écriture voit une bonne partie de son temps sacrifiée à une autre discipline que nous jugeons plus profitable à l'éducation de nos élèves.

C'est assez souvent chez les jeunes maîtres que l'on trouve les moins bons cahiers. Le goût de la belle écriture ne vient en effet à la plupart d'entre nous qu'à l'époque où la tempe grisonne et quand le cheveu se fait rare. A vingt-cinq ans, on aime la rapidité d'exécution, mais, à quarante ans, on lui préfère le soin minutieux. Les quelques suggestions qui suivent offrent un caractère particulier d'actualité puisque, hélas pour nos aînés ! le rajeunissement des cadres est à la mode. Et comme nous demanderons tôt ou tard une belle écriture à nos élèves, mieux vaut pour tous que ce soit le plus tôt possible.

Notre façon de conduire la leçon d'écriture est valable pour tous les cours, mais elle s'adresse plus particulièrement au cours élémentaire qui est la classe primordiale du point de vue de cette discipline. En effet, l'élève arrive du cours préparatoire sachant former ses lettres avec beaucoup de lenteur et d'application. Il doit en sortir capable d'écrire vite sans que pour cela son écriture ait diminué de valeur.

S'il a perdu au cours élémentaire l'habitude des lettres bien formées, ce n'est pas dans les classes supérieures qu'il pourra la reprendre.

Or, sur quoi jugera-t-on notre élève plus tard ? Sur son orthographe, son style et son écriture. Il importe, donc, de bien enseigner l'écriture en même temps que l'orthographe et la rédaction. Aussi nous ne nous bornerons pas à faire un modèle et à laisser nos enfants employer les trente minutes journalières à remplir « des lignes ». Nous ferons la leçon nécessaire, car, pour donner aux lettres une forme élégante, il est des difficultés à vaincre, que les graveurs connaissent bien.

Le maître écrira d'abord au tableau noir la lettre à étudier. Il en indiquera les dimensions totales et partielles exactes, qui seront repérées sur l'ardoise ou le cahier à l'aide de points minuscules. Il précisera le point d'attache du délié sur le plein, s'il s'agit d'une lettre bouclée, ou séparera les divers tracés qui composent la lettre quand c'est possible. Chaque élève écrira alors une lettre, puis la comparera avec le modèle du tableau noir. Puis le maître demandera quels élèves sont tombés dans les défauts classiques : boucles trop larges ou trop minces, jambages inégaux, etc.

Une deuxième lettre sera faite, qui devra être meilleure que la précédente, ou du moins qui ne répétera pas le défaut découvert. Après quoi on tracera deux ou trois lettres consécutives avec nouvel arrêt et comparaison des résultats. Une rapide promenade dans les allées permettra au maître de se rendre compte de la sincérité de ceux qui ne signalent pas de défauts à leur travail. D'ailleurs l'expérience a montré que l'on arrive très vite à une « autocritique volontaire », car l'enfant tient à montrer que, du moins, il sait voir, aussi bien que le maître, les malfaçons de ses lettres.

Le devoir au cahier sera court : une ligne suffit. On laissera l'espace nécessaire à une seconde ligne, qui sera faite seulement à la leçon du lendemain et qui devra être meilleure que celle de la veille.

On peut encore faire écrire (au début de la leçon) une lettre énorme, de toute la grandeur de l'ardoise, qui mettra le tracé « dans le poignet » de l'élève et lui montrera le détail de l'attache des boucles et les proportions relatives des différentes parties de la lettre.

De plus, on étendra la leçon d'écriture aux autres devoirs, sans pour cela les détourner de leur but essentiel. On se bornera à signaler aux enfants qu'ils auront à soigner particulièrement la lettre étudiée, car elle sera l'objet de l'attention du maître lors de la correction.

RENÉ PERRENOT,
Instituteur (*Tunisie*).

CAHIERS DE DESSIN

On les reconnaît à leur couverture colorée de papier « faible » et à leurs feuillets blancs de papier « fort ». Ils sont destinés en principe à prouver que leur propriétaire reçoit un enseignement « régulier » des notions de dessin qui sont inscrites aux programmes officiels. Mais la régularité du travail est souvent difficile à contrôler, car les dates manquent et le nombre des pages garnies est loin de correspondre au nombre des leçons de dessin qui auraient dû être faites si le rituel de l'emploi du temps avait été correctement suivi. Il reste des pages blanches que l'on occupe avec des « cartes de géographie », avec des « croquis anatomiques », ou avec des exercices de géométrie qui n'ont aucun caractère artistique.

Quand on demande des renseignements sur les insuffisances du nombre des dessins, il est répondu le plus souvent : « Chaque sujet demande plusieurs heures. » On demeure surpris de constater que des croquis cotés « sans cotes », des copies « sans variantes », des dessins à vue minuscules aient pu exiger tant de minutes : visiblement, l'élève a perdu son temps à fignoler le détail, à effacer, à retracer, à réeffacer, et finalement à salir et à déchirer le papier... Au total, beaucoup de temps perdu.

Le remède que je propose est radical : supprimer le cahier de dessin. Faire dessiner sur des feuilles volantes d'épaisseur, de dimensions et de couleur spécialement appropriées au thème à traiter. Une bordure décorative exige une longue bande de faible largeur, un effet de neige se rend mieux sur papier foncé, un léger fond quadrillé peut

**

n'être pas nuisible... La feuille séparée facilite la comparaison critique qui doit terminer les leçons et l'exposition des meilleurs travaux ; elle empêche le « revenez-y » inutile et elle permet le classement par *dossiers*, grâce auquel l'inspecteur se rend mieux compte du caractère personnel des travaux présentés et de la valeur moyenne du dessin de la classe. Un dossier par leçon avec quelques notes jointes sur l'appréciation magistrale des résultats, voilà ce que je crois souhaitable...

Et je réponds, pour finir, à l'objection probable de MM. les libraires et marchands de papier : les ci-devant cahiers de dessin continueraient à se vendre, mais *sous une autre étiquette.* Avec une couverture qu'on voudrait un peu plus solide, ils commencent à devenir et ils deviendront de plus en plus les *cahiers-albums des commençants.* C'est sur ces cahiers de dessin transformés que les petits colleraient les meilleurs fragments de leurs premiers gribouillages au pinceau ou au crayon et les jolies images qu'ils auraient choisies dans les catalogues, puis coloriées à leur fantaisie. Plus tard, ils y mettraient leurs premiers essais de pochoirs et de décalques et leurs premiers devoirs illustrés.

Le cahier de dessin ne faisait pas l'éducation esthétique des grands : il fera celle des petits auxquels il donnera dès leur arrivée à l'école le culte du beau cahier.

H. BÉCHET,
I. E. P. Guéret (Creuse).

DICTÉES DE CONTROLE ET DICTÉES PRÉPARÉES

LES dictées préparées sont des dictées d'étude: leur but est l'acquisition de l'orthographe. Les dictées de contrôle paraissent être plutôt un moyen, pour le maître, d'enregistrer les progrès en orthographe, en les contrôlant. Mais est-ce bien là tout l'intérêt et par conséquent le vrai but des dictées « de contrôle » ? Ne doivent-elles pas, plutôt, obliger l'enfant à se contrôler lui-même, en le forçant à réfléchir sur une dérivation, ou à rechercher une règle de grammaire, bref, à faire un effort personnel toutes les fois qu'il hésite pour orthographier un mot ? N'y a-t-il pas, par conséquent, une manière de « self control », de nature proprement intellectuelle, à envisager de la part des élèves ?

La dictée préparée est un « tissu plus lâche », en ce sens qu'elle exige beaucoup moins d'effort de la part des élèves, en général, et trop peu d'effort chez l'élève astucieux qui réussit, tout de même, à remettre une dictée impeccable. Pour ce dernier, « l'astuce » consiste à substituer purement et simplement un effort de mémoire à un effort d'intelligence, guidé par la réflexion. L'enfant se souviendra, par exemple, que tel verbe de la dictée se termine par *aient*, sans se demander le moins du monde à quel temps et à quelle personne il est conjugué.

On peut objecter, tout de suite, que la préparation de la dictée suppose préalablement un exercice-leçon, dirigé par le maître et que ce dernier a fait évoquer, pour chaque cas, la règle à appliquer. Sans doute, mais combien d'élèves penseront à la règle « évoquée » lorsqu'ils prépareront silencieusement leur texte ?

Pourtant, devons-nous renoncer à la pratique des dictées préparées pour ne faire que des dictées non préparées ? Pas le moins du monde, mais, alors, que la dictée préparée soit digne de son qualificatif et que l'enfant y exerce une activité réglée et intelligente.

Sans oublier la traditionnelle « lecture lente et expressive du maître », qui favorise la compréhension du texte, des questions habiles doivent provoquer et suggérer l'observation des «singularités orthographiques ». Les élèves entreprennent, alors, en silence, leur travail de préparation personnelle par le moyen de la technique suivante :

Une page du cahier de brouillon est divisée en deux colonnes par les rubriques suivantes :

Orthographe de règle | *Orthographe d'usage*

Il ne s'agit pas, bien entendu, de noter l'orthographe de tous les mots. Un choix s'impose, et l'exercice-leçon, qui a précédé la préparation personnelle, doit guider cette sélection en attirant l'attention des enfants sur les règles grammaticales à appliquer. En ce qui concerne l'orthographe d'usage, point n'est besoin d'écrire les mots que l'on connaît ; l'enfant pourra insister davantage sur l'orthographe quelquefois bizarre et difficile de mots nouveaux.

Et comme la dictée préparée ne fait que préparer les « voies » à la dictée « de hasard », plutôt que de « contrôle », cette dernière devra être assez fréquente.

Ainsi, l'élève sera bien persuadé que le but à atteindre, dans l'enseignement de l'orthographe, est d'écrire avec le moins de fautes possible, un texte qu'il ne connaît pas.

E. DÉDET,
Instituteur (Gard).

L'ORTHOGRAPHE au COURS ÉLÉMENTAIRE

IL est un procédé qui donne toujours un résultat des plus encourageant.

Tout d'abord, il est indispensable que la dictée soit composée par le maître lui-même, qui n'y fera entrer que des éléments faciles et connus.

Choisissez, dans l'exercice de vocabulaire se rapportant au centre d'intérêt de la semaine, les mots les plus usuels. Après avoir attiré l'attention des enfants sur l'orthographe de chacun d'eux, les donner à apprendre et les dicter sur l'ardoise.

D'autre part, dans l'exercice de conjugaison qui se fait chaque jour dans ce cours, faire conjuguer les verbes qui se trouveront dans la dictée de contrôle aux temps mêmes où ils y seront employés. Dicter ensuite (sur le cahier directement) la dictée composée de ces éléments connus. Les enfants l'écriront sans difficulté, sans faute ou avec très peu de fautes, et vous aurez le plaisir de les voir réussir là où l'on obtient souvent des résultats décourageants.

Mme G. LABESSE,
Institutrice (Calvados).

ASSOCIATION DES PROFESSEURS FRANÇAIS AU LIBAN

L'Association des professeurs français du Liban renseigne les collègues sur les établissements leur offrant éventuellement un poste et sur les conditions minimums indispensables à la vie au Liban.

S'adresser à M. Arène, 37, rue Ibrahim-el-Ahdab, Beyrouth, et, pendant les vacances, par lettre, à M. Chappe, 26, rue des Dames, Paris (XVIIe).

ASSOCIATION NATIONALE DES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES CHARGÉS DE COURS AGRICOLES ET MÉNAGERS

Cette association tiendra son deuxième congrès national à Dijon, du 2 au 4 août, sous la présidence de M. Barrier, inspecteur général de l'enseignement postscolaire agricole.

S'adresser à Mlle Thunot, institutrice, 9, rue Caporal-Broissant, Dijon.

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

➛ *Pour répondre au désir de nombreux lecteurs, la librairie Nathan vient d'éditer un nouvel ouvrage* : **Répartition mensuelle du travail administratif** *dans les établissements primaires techniques, secondaires, par* **MM. Lantenois et Chieulet**, *secrétaires d'Inspection académique.*

➛ *Une* **nomination** *effectuée par anticipation est irrégulière, mais peut être rapportée dans le délai du recours contentieux ; si cette nomination illégale a entraîné, pour l'intéressé, des dépenses* **de déplacement** *et de* **déménagement**, *elle peut donner lieu* **à une indemnité** (C. d'Ét., 15 fév. 1935).

➛ **La loi Roustan** *sur le rapprochement des* **conjoints** *ne peut pas être appliquée aux* **intérimaires** (*J. O.*, 19 juin et 22 juin 1935).

➛ *Des mesures seront prises, à dater de la rentrée scolaire prochaine, pour abréger les délais de* **payement** *des instituteurs et institutrices* **suppléants de la Seine** (*J. O.*, 22 juin 1935.)

➛ *Il n'est pas possible d'accorder des autorisations de* **détachement** *pour une durée très courte* (1er *juillet-fin des vacances*), *afin de permettre à un instituteur de s'occuper de la direction* **d'un camp de vacances** *affilié à une fédération d'œuvres de grand air. Toutefois, le ministre est disposé à examiner ce cas d'espèce* (*J. O.*, 26 juin 1935).

➛ *Un* **instituteur, conseiller municipal** *dans une commune autre que celle où il exerce, ne peut remplir les fonctions* **d'adjoint spécial** (L. M., 8 juin 1935).

➛ *Un* **maire** *ne peut toucher, sous le couvert de sa* **femme**, *le traitement de* **secrétaire de mairie** (*J. O.*, 28 mai 1935).

➛ *La* **pension temporaire d'orphelin** *est toujours payée en premier lieu ; elle est portée au montant de* **l'indemnité de charges de famille** *si l'enfant ouvre droit à cette dernière* (*J. O.*, 19 juin 1935).

➛ *L'application du D. du 24 août 1931 fixant à* **dix-neuf ans** *au 1er janvier de l'année du concours la limite d'âge supérieure des candidats aux* **écoles nationales d'art et métiers** *est reportée au concours de 1937* (*J. O.*, 26 juin 1935) (D. 3 juin 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN AOUT

➛ Reportez-vous, pour certains travaux non encore effectivement accomplis, à la rubrique : *Ce qu'il ne faut pas oublier en juillet.*

➛ Voyez le maire, avant la session d'août, pour les questions suivantes : modifications des deux jours de congé mobiles ; — traitement du balayeur ou de la femme de service, de la maîtresse de couture, petits travaux à faire exécuter à l'école, aux logements des maîtres, etc.

➛ Candidats et candidates à l'enseignement devront formuler leur demande de suppléances pour la prochaine année scolaire.

➛ Les membres de l'enseignement qui veulent suivre les cours des Universités pendant cette année le feront savoir à l'I. A.

➛ Ne perdez pas de vue l'inscription aux examens des brevets.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

POUR LES " HORS D'EUROPE "

Que dit l'art. 77 de la loi du 14 avril 1924 sur les retraites ?

« Les agents actuellement en fonctions conserveront le bénéfice des dispositions en vigueur pour les services accomplis antérieurement à la promulgation de la présente loi (17 avril 1924) toutes les fois que ces dispositions sont plus favorables que celles de la présente loi. »

Il importe donc de préciser les dispositions en vigueur pour les « hors d'Europe » avant le 17 avril 1924 et à partir de cette date. Les voici :

L. du 9 juin 1853, art. 10.

Conditions d'âge. — Après 15 ans de services rendus hors d'Europe, la pension peut être liquidée à 55 ans d'âge.

Condition de services. — Les services hors d'Europe sont comptés pour moitié en sus de leur durée effective, sans, toutefois, que cette bonification puisse réduire de plus d'un cinquième le temps de service *effectif* exigé pour constituer le droit à pension, c'est-à-dire que ce temps devra être : $25 - \frac{25}{5} = 20$, ou $30 - \frac{30}{5} = 24$ ans.

L. du 14 avril 1924, art. 9.

Condition d'âge. — L'âge est réduit d'un an pour trois ans de services sédentaires ou deux ans de services actifs accomplis hors d'Europe.

Condition de services. — Les services hors d'Europe sont comptés pour un tiers en sus de leur durée effective (un quart seulement pour les services sédentaires rendus dans les territoires civils de l'Afrique du Nord).

Dès lors, une question se pose. Le fonctionnaire intéressé peut-il revendiquer le bénéfice de l'âge de l'ancien régime avec le bénéfice des services du nouveau, ou le bénéfice des services de l'ancien régime avec le bénéfice de l'âge du nouveau ? A cette question, le Conseil d'Etat répond : « Non », ainsi qu'en témoigne l'arrêt suivant du 25 juillet 1934, affaire Lainé :

Considérant qu'en vertu de l'art. 10 de la loi du 9 juin 1853 les services civils rendus hors d'Europe par les fonctionnaires envoyés d'Europe par le Gouvernement français n'ont pour effet d'abaisser à 55 ans l'âge à partir duquel les intéressés ont droit à une pension d'ancienneté que si leur durée dépasse 15 années, mais que, d'autre part, dans la liquidation de ladite pension, ils sont comptés pour moitié en sus de leur durée effective ; que si la loi du 14 avril 1924, portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, dispose, dans son article 9, que les services civils rendus hors d'Europe entraîneront une réduction de la condition d'âge à raison d'une réduction d'un an pour chaque période de 3 ans de services sédentaires accomplis hors d'Europe, elle prévoit, par contre, que les services dont s'agit ne seront désormais comptés que pour un quart en sus de leur durée réelle ; que ces diverses dispositions qui règlent les avantages accordés aux fonctionnaires ayant servi hors d'Europe ont, dans chacune des lois considérées, un caractère de connexité ; que, par suite, les intéressés ne peuvent, à raison des mêmes services, bénéficier à la fois de la réduction de la condition d'âge d'après la loi du 14 avril 1924, et du taux de majoration prévu par la loi du 9 juin 1853.

RETRAITES ET PENSIONS

✱ **Directeur d'école avec C. C. devenant directeur d'école sans C. C.** — *Un directeur d'école à six cl. voyait s'ajouter à son traitement de 19 000 fr. : a. l'ind. de direction de 2 800 fr. : b. une somme de 2 000 fr. touchée du fait qu'il était chargé de l'ens. au C. C., il subissait la retenue pour pensions civiles sur la somme globale de 23 800 fr. ; mais il vient d'être appelé à la tête d'une école où il n'y a pas de C. C. et voit son traitement annuel diminué de 2 000 fr. et porté à 21 800 fr. On demande si sa retraite sera liquidée sur la moyenne des trois dernières années du traitement de 21 800 fr. ou sur la moyenne des trois meilleures années du traitement, soit 23 800 francs.*

La retraite de ce fonctionnaire sera liquidée sur les émoluments soumis à retenues des trois dernières années d'exercice. (J. O., *19 juin 1935*).

✱ **Instituteur comptant vingt-huit ans et demi de services.** — Il peut être admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite avec jouissance immédiate, en vertu de l'art. 8 de la loi du 14 avril 1924. N'étant âgé que de quarante-six ans, il devra, pour obtenir la dispense d'âge, passer devant la commission de réforme instituée par l'art. 20 de la loi précitée. Le montant de la pension ne peut être déterminé en l'absence du certificat des services militaires (J. O., *19 juin 1935*).

✱ **Cumul.** — *On demande si une veuve de fonctionnaire, fonctionnaire elle-même, peut cumuler pour l'un de ses enfants âgé de moins de vingt-et-un ans la pension exceptionnelle civile que cet enfant tient du chef de son père avec l'indemnité pour charges de famille.*

Les pensions temporaires d'orphelins ne peuvent se cumuler avec l'ind. pour charges de famille (D. du 24 nov. 1926). La pension temporaire est payée en premier lieu. Toutefois, aussi longtemps que l'enfant réunit les conditions exigées pour ouvrir droit aux ind. pour charges de famille, la pension peut, si elle est d'un montant inférieur, être portée au taux de cette ind. (L. du 14 avril 1924, art. 23) (J. O. *19 juin 1935*).

✱ **Femme divorcée d'un militaire proportionnel devenu fonctionnaire civil, laquelle femme est remariée.** — La femme divorcée à son profit et remariée peut prétendre à pension du chef de son premier mari, dans les conditions prévues à l'art. 26 de la L. du 14 avril 1924, si le divorce a été prononcé postérieurement au 17 avril 1924. Dans ce cas, si la condition d'antériorité de mariage prévue à l'art. 23 de la L. du 14 avril 1924 est réalisée au regard de la cessation des services militaires de son ancien mari ou s'il existe un ou plusieurs enfants issus du mariage antérieurement à cette cessation, l'intéressée peut prétendre à une pension militaire égale à 50 p. 100 de la pension militaire de son premier mari et, en outre, à une pension civile égale à 50 p. 100 de la pension qui aurait été attribuée à son ancien mari, au jour de son décès, pour les seuls services civils accomplis. Si la condition d'antériorité de mariage n'est pas réalisée au regard de la cessation des services militaires, ou s'il n'existe pas d'enfants nés du mariage, l'intéressée peut prétendre à une pension civile unique rémunérant les services civils et militaires, liquidée en application de l'art. 33 de la L. du 7 août 1913. Cette liquidation est subordonnée à la condition que le fonctionnaire décédé soit entré dans l'administration au titre des emplois réservés (J. O., *28 mai 1935*).

✱ **Déchéance et recours au Conseil d'État.** — *1° On demande si le délai de cinq ans, à partir de la cessation de l'activité, accordé par l'art. 67 de la L. du 14 avril 1924 aux fonctionnaires admis à la retraite n'a pas été réduit à un an ; 2° ce que doit faire, pour éviter la déchéance, et sans rien ôter à la validité de sa protestation, un professeur d'E. P. S. admis d'office à la retraite, à dater du 31 juil. 1934, ayant adressé un pourvoi en C. d'Et., dont l'arrêt peut n'être pas rendu avant le 31 juillet 1935.*

1° L'art. 67 de la L. du 14 avril 1924 n'a pas été modifié, mais le délai de payement des arrérages d'une pension a été ramené à un an par la L. du 28 fév. 1933 ; 2° ce fonctionnaire doit demander la liquidation de sa pension et en percevoir les arrérages dès qu'il aura reçu son livret. S'il obtient gain de cause devant le C. d'Et., sa pension sera revisée et un nouveau livret annulant le premier lui sera délivré (J. O., *29 juin 1935*).

LA JURISPRUDENCE AU CONSEIL D'ÉTAT

Titulaire d'emploi réservé privé de traitement (*4 juin 1935, aff. Théron.*).

Un économe déclare que les titulaires d'emplois réservés doivent être maintenus dans la fonction dont ils sont titulaires jusqu'à leur nomination dans un autre poste ; que, si le requérant n'a pas accepté le poste d'économe de la bergerie nationale de Rambouillet, c'est en raison de son état de santé ; que la privation de traitement qui résulte de la décision attaquée est illégale et n'est pas comprise dans les mesures prévues par les décrets des 4 avril et 10 mai 1934 ; qu'il demande qu'il soit sursis à l'exécution de la mesure ;

***

Arrêt du Conseil d'État du 4 juin 1935. — Considérant que l'art. 1er du D. du 4 avril 1934, pris par application de l'art. 36 de la loi du 28 février 1934 dispose que « les effectifs des personnels civils et militaires de l'État sont réduits de 10 p. 100 » et que l'article 2 du même texte précise que des décrets fixeront la répartition, entre les diverses catégories, des emplois supprimés ; que le D. du 12 juin 1934, pris en exécution dudit art. 2, a décidé notamment la suppression de deux emplois d'économes des écoles nationales d'agriculture ; que c'est, dès lors, par une exacte interprétation des pouvoirs qui lui sont conférés que le ministre de l'Agriculture a, par l'arrêté attaqué, réparti entre les divers établissements les emplois supprimés et décidé, notamment, la suppression de l'emploi d'économe de l'école nationale d'agriculture de Montpellier ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction, qu'à la suite de la suppression de l'emploi d'économe de l'école nationale d'agriculture de Montpellier, dont le sieur Théron était titulaire, le ministre de l'Agriculture a offert à celui-ci le poste équivalent d'économe de la bergerie nationale de Rambouillet que le sieur Théron n'a pas accepté ; que celui-ci a demandé à n'être employé que dans une région déterminée ; qu'aucun autre emploi de même nature susceptible d'être confié au sieur Théron dans les conditions par lui fixées ne s'étant ouvert dans ladite région, le requérant n'est pas fondé à se plaindre de ce que le ministre de l'Agriculture l'ait mis en disponibilité sans traitement ; que la circonstance que le sieur Théron était titulaire d'un emploi réservé ne faisait pas obstacle à ce que cette mesure fût prise à son égard ; Décide : La requête du sieur Théron est rejetée.

***

Application de la L. du 17 avril 1924 sur l'ancienneté de services. — Les hommes appartenant aux classes mobilisées, détachés, pendant la guerre, dans les établissements travaillant pour la défense nationale, n'étaient pas des militaires présents sous les drapeaux; bien qu'ils fussent justiciables des tribunaux militaires en vertu des dispositions combinées de l'art. 42 de la L. du 21 mars 1905 et de l'art. 6 de la L. du 17 août 1915 et bien que l'art. 50 de la L. du 31 mars 1919 leur ait donné le droit de prétendre, dans les cas qu'il prévoit, à une pension militaire, le temps passé par eux dans les établissements sus-désignés ne peut être assimilé à des services militaires susceptibles de leur ouvrir droit à l'application de la loi du 17 avril 1924 (*Arrêt du C. d'Ét., 28 mai 1935, aff. Meyer*).

***

Secrétaire de Faculté passant de la province à Paris.

L'attribution du poste de secrétaire d'une Faculté de l'Université de Paris à un secrétaire d'une Faculté de

EXAMENS

Certificat d'Études primaires

I. **ORTHOGRAPHE** (centre de Marengo, Algérie, 1934). — **Tribu en voyage.** — Les cavaliers venaient en tête, en peloton serré, escortant un étendard aux trois couleurs : rouge, vert et jaune, avec trois boules de cuivre et le croissant à l'extrémité de la hampe. Au delà et sur le dos des dromadaires blancs ou d'un fauve très clair, on voyait se balancer quatre ou cinq atatiches (1) de couleur éclatante ; puis arrivait un bataillon tout brun de chameaux de charges stimulés par la caravane à pied ; enfin, tout à fait derrière, accourait un immense troupeau de moutons et de chèvres noires divisé par petites bandes dont chacune était conduite par des femmes ou par des nègres, surveillée par un homme à cheval et flanquée de chiens.

FROMENTIN. (*Un été dans le Sahara.*)

(1) Écrire ce mot au tableau noir.

Questions. — 1. *Si cette caravane passait devant vous, à quoi vous intéresseriez-vous le plus? Pourquoi?* (2 points).

2. *Expliquez : « escortant ; — stimulés ; — flanquée de chiens »* (1 point 1/2).

3. *Analysez « était conduite ». Indiquez et analysez le sujet de ce verbe* (1 point 1/2).

➔ RÉPONSES. — 1° (Choix à décider par chacun des candidats.) A titre indicatif on peut s'intéresser aux cavaliers dont le « peloton serré » escorte l'étendard aux couleurs vives que surmontent les boules de cuivre et le croissant.

2. « *Escortant* » : formant l'escorte, c'est-à-dire la garde qui surveille et protège ; — « *stimulés* » : excités, encouragés ; — « *flanquée de chiens* » : les chiens courent sur les flancs, c'est-à-dire sur les côtés de la bande.

3. « *Était conduite* » : verbe *conduire*, forme passive, imparf. de l'indic., 3e pers. du sing. ; le sujet du verbe est *chacune* : pron. indéf., fém. sing.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE.** — *Pour votre anniversaire, vos parents vous donnent un billet de 50 f. avec lequel vous devez acheter un objet qui constituera un « souvenir ».*

Dites votre choix et justifiez-le.

➔ SUJET TRAITÉ. — A l'occasion de mon anniversaire, mes chers parents me donnent un billet de 50 francs. Je suis bien contente ! Que vais-je acheter?... Je désire mille choses ! Mais je ne peux pas les acheter toutes. Depuis longtemps j'admire, en allant à l'école, deux beaux livres verts avec un filet d'or qui fait le tour de la couverture. Ils sont très gros. Je les suppose remplis d'histoires magnifiques et de belles images. Mais j'ai peur qu'ils ne coûtent trop cher. J'aime aussi une jolie corbeille à ouvrage recouverte de cretonne rouge. La corbeille contient un dé en argent, des ciseaux assortis et un poinçon.

Je ne sais vraiment quoi choisir. Les deux choses me tentent. Je demande conseil à papa et à maman, mais leurs avis sont opposés.

Enfin ! je me décide pour les livres ; comme ils sont très beaux, ils orneront ma bibliothèque. Quand je serai grande ils me feront penser à deux êtres très chers : papa et maman.

(*Devoir d'élève.*)

III. **ARITHMÉTIQUE** (Montbazon, Indre-et-Loire, 1934). — 1. *Un hectolitre de noix en coque donne 30 kilogrammes d'amandes, qui vendent les 4/10 de leur poids en huile. Combien faut-il de litres de noix en coque pour fournir 40 litres d'huile, celle-ci pesant 915 grammes par litre?*

➔ SOLUTION. — Les 40 litres d'huile pèseront 40 fois 0 kg. 915 :

0 kg. 915 × 40 = 36 kg. 600.

Comme ce sont là les 4/10 du poids des amandes à broyer, celles-ci pèseront les 10/4 de 36 kg. 600 :

36 kg. 600 × 10/4 = 91 kg. 500.

Les noix en coque qui fourniront ces amandes mesureront autant d'hectolitres que 91 kg. 500 contiennent de fois 30 kg. :

91 kg. 500 : 30 kg. = 3,05.

Ces 3 hl. 05 font 305 litres.

***

2. *On a payé 56 100 f. un champ rectangulaire dont les dimensions, mesurées sur le plan cadastral au 1/2 500, sont 17 cm. 6 et 6 centimètres. On entoure ce champ d'une clôture à 6 f. 60 le mètre courant. A combien revient l'hectare de ce terrain clôturé?*

➔ SOLUTION. — Les dimensions réelles du terrain sont 2 500 fois plus grandes que celles du plan, ce qui fait :

17 cm. 6 × 2 500 = 44 000 cm. ou 440 m.

7 cm. × 2 500 = 15 000 cm. ou 150 m.

Son périmètre comprend 2 fois chaque dimension, c'est donc :

(440 m. + 150 m.) × 2 = 1 180 m.

La clôture coûte dès lors 1 180 fois 6 f. 60 :

6 f. 60 × 1 180 = 7 788 f.

Ajoutons ce prix à celui du terrain pour avoir le prix de revient total :

56 100 f. + 7 788 f. = 63 888 f.

Combien le champ mesure-t-il d'hectares?

440 × 150 = 66 000 m².

soit 6 ha. 6. Le prix de revient de l'hectare est donc :

63 888 f. : 6,6 = 9 680 f.

IV. **HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.** — 1. *Rappelez les principales batailles de la guerre de 1870. Comment s'est terminée cette guerre?*

3. *Quelles sont les principales colonies françaises en Afrique ? Citez quelques villes dans chacune de ces colonies.*

3. Croquis de la Tunisie.

➔ RÉPONSES. — 1. La guerre impériale fut marquée par une série de désastres : défaites françaises de *Freschwiller* (en Alsace), de *Forbach* (en Lorraine), de *Saint-Privat*. Les Français assiégés dans Metz ; désastre de *Sedan* (2 septembre 1870, Napoléon III fait prisonnier) ; trahison de Bazaine ; *capitulation de Metz* (27 octobre 1870) ; *Paris assiégé*.

Le gouvernement de la *Défense Nationale* sauva l'honneur. Victoires de Bapaume, de Coulmiers, de Villersexel, mais, battues ensuite, nos armées ne réussirent pas à débloquer Paris qui capitula (28 janvier 1871). Les Allemands nous imposèrent la paix de *Francfort* qui nous enlevait l'Alsace, une partie de la Lorraine, et qui nous obligeait à leur verser une indemnité de guerre de 5 milliards.

BAUDRILLARD et KUHN **Lisons !** Cours moyen 1er degré **9.25** ; 2e degré et Cours supérieur. **10 fr**

2. *En Afrique du Nord :* l'*Algérie* (villes — principales : Alger, Oran, Constantine) ; *la Tunisie* (Tunis, Bizerte, Sfax, Kairouan), Bône, Bougie.

Le Maroc (Fez, Casablanca, Rabat, Meknès, Marrakech.)

En Afrique Occidentale (A. O. F.) *: le Sénégal* (Dakar, Saint-Louis).

La Guinée française (Konakry) : *le Soudan* (Bamako, Tombouctou).

La Côte d'Ivoire (Bingerville) : *le Dahomey* (Kotonou).

En Afrique Équatoriale (A. O. F., Congo et Cameroun) : Libreville au Gabon, Brazzaville au Congo.

3. (Voir Atlas.)

IV *bis*. **SCIENCES** (Bruz, Ille-et-Vilaine 1930). — 1. *Comment appelle-t-on les vaisseaux bleuâtres qu'on aperçoit sous la peau? Quels sont les autres vaisseaux que nous ne voyons pas? D'où vient le sang qui y circule?* — 2. *Qu'entend-on lorsqu'on applique l'oreille sur la poitrine d'un camarade? Décrivez l'organe qu'on entend ainsi?* — 3. *A quoi sert la circulation du sang ?* — 4. *Que feriez-vous pour arrêter une hémorragie?*

➔ Développement. — 1. Nous avons deux sortes de vaisseaux sanguins : 1° les artères, où le sang court en s'éloignant du cœur, d'où il provient ; 2° les veines, qui l'y ramènent,

Beaucoup de veines sont superficielles, c'est-à-dire situées immédiatement sous la peau, et par suite visibles par transparence. Mais bien d'autres ne peuvent être vues ainsi, étant dans la profondeur des chairs. — Presque toutes les artères sont éloignées de la surface, ce qui les met à l'abri dans une certaine mesure. Nous montrerons plus loin que c'est là un avantage important.

2. Ce qui pousse le sang dans les artères, ce sont les contractions du cœur, qui fonctionne à la manière d'une pompe foulante. Ces contractions sont assez brusques pour produire un bruit, qu'on entend en plaçant l'oreille sur la poitrine d'un camarade.

Le cœur est un muscle creux, de la taille du poing ; un peu conique, il a sa pointe en bas. Sa cavité est divisée en deux moitiés, une gauche et une droite, coupées chacune en une oreillette en haut et un ventricule en bas, qui communiquent ensemble. L'oreillette droite reçoit par les veines caves le sang qui revient des diverses parties du corps. Il passe de là au ventricule droit, qui l'envoie aux poumons par l'artère pulmonaire. Il revient au cœur, mais à l'oreillette gauche, par les veines pulmonaires. Il arrive ensuite au ventricule gauche, qui le chasse dans le corps entier par l'aorte et ses ramifications. En faisant un tour complet, il passe donc deux fois au cœur, mais pas dans la même moitié de cet organe.

3. En circulant ainsi, le sang prend des aliments dans l'intestin et de l'oxygène dans les poumons, et il les porte aux diverses parties du corps, pour les nourrir. D'autre part, il ramasse en route deux déchets de la nutrition, le gaz carbonique et l'urée, dont il se débarrasse par les poumons et par les reins.

4. On arrête une hémorragie en comprimant le vaisseau blessé, pour y entraver le cours du sang. C'est relativement facile quand il s'agit d'une veine, où la pression due aux contractions du cœur est affaiblie par les capillaires. Mais, quand une artère est coupée, le sang jaillit vivement, et il faut comprimer ce vaisseau aussitôt, en amont de la plaie, et sans relâche, en attendant le médecin mandé en toute hâte.

V. **DESSIN ET COUTURE** (Metz, 1931). — **Garçons**. *Dessin à vue d'un sac d'écolier suspendu par sa bretelle.* — **Filles**. *Poche de tablier, bord ourlé, tour piqué.*

Concours commun des Bourses nationales

DEUXIÈME SÉRIE

I. **ORTHOGRAPHE. — La fouine et le merle**. — Dès que tombait le *crépuscule*, perchés sur les branches basses des arbres de la tranchée, les merles commençaient, *solitaires* et défiants, un chant interrompu *par de courts silences*, un chant passionné, bruyant, têtu, varié à l'infini, comme pour forcer la venue du printemps ou comme si chacun d'eux eût voulu éclipser son voisin et le contraindre au silence. C'est alors que la fouine *se* glissait, lente et souple, sous les taillis et arrivait, silencieuse, au pied de l'arbre *où* s'égosillait le siffleur. Tant que chantait l'oiseau, saoul de sa propre voix, elle avançait, s'arrêtant quand il se taisait, grimpant sans bruit, redevenant immobile, abaissant sur les rubis *fulgurants* de ses yeux ses lourdes paupières hérissées de cils, puis reprenant quand il recommençait, se collant à la branche, faisant corps avec elle, impossible à distinguer de l'*ambiance*. Quand elle se sentait *assez proche*, qu'elle avait *sondé la distance*, dosé son élan, elle se précipitait d'un bond sur la bestiole dont le chant s'étranglait entre ses griffes.

Pergaud.

Questions. — 1. a. *Expliquez les mots et expressions : « chant têtu ; — éclipser son voisin ; — s'égosillait ; — fulgurants ».*

b. *Remplacez les mots : « ambiance et sondé » par des mots ou expressions de même sens.*

2. *Dans l'expression : « C'est alors que la fouine se glissait », expliquez l'emploi de « c'est... que ».*

➔ Réponses. — 1. a. *Chant têtu :* le merle répète son chant avec obstination (et sans se lasser) comme s'il espérait par là « forcer la venue du printemps » ; — « *éclipser son voisin* » *:* le mot éclipser est pris ici au sens figuré, il veut dire surpasser et, par là même, faire oublier ; — « *s'égosillait* » *:* de gosier, préfixe *é, ex* : il chantait fort et longtemps, à en perdre la voix ; — « *fulgurants* » *:* qui lancent des éclairs. Le mot est pris ici au sens figuré, il veut dire que les yeux de la fouine sont très perçants.

b. *Ambiance :* milieu environnant ; — *sondé :* calculé, évalué.

2. *C'est... que* est employé ici pour mieux attirer l'attention sur les manœuvres de la fouine.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Si, à l'occasion des vacances, on vous donnait les moyens de faire, en France, un voyage d'une huitaine de jours, quelle région visiteriez-vous? Dites pourquoi et établissez un itinéraire sommaire de votre voyage.*

➔ Conseils. — Les candidats sont ici absolument libres de leur choix, leurs goûts varieront nécessairement beaucoup :

Voici, à titre purement éducatif, l'itinéraire d'un voyage d'une semaine accompli par deux camarades d'École normale à la fin de leurs études : départ du Mans pour Bordeaux, séjour de

MATHERON. LA RESPONSABILITÉ CIVILE DES INSTITUTEURS. 13.50

deux jours dans cette ville, visite du port, des principaux monuments, promenade en bateau sur la Gironde, excursion dans le vignoble ; départ pour Bayonne à travers les Landes, nouveau séjour de deux jours, excursion au Boucau et à la barre de l'Adour, puis promenade sur la côte, visite des plages : Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Fontarabie, l'île des Faisans (estuaire de la Bidassoa). Départ pour Pau, Lourdes et les Pyrénées, excursion à Cauterets et Gavarnie, retour par Toulouse, où les jeunes voyageurs reprennent le rapide de Paris.

III. **ARITHMÉTIQUE**. — 1. *On a encaissé 240 f. en vendant des poulets à 20 f. et des canards à 16 f. Si le nombre des poulets surpassait de 3 celui des canards, combien y avait-il de volailles de chaque espèce?*

➔ SOLUTION. — Si l'on avait vendu 3 poulets de moins, on aurait encaissé en moins 3 fois 20 f., ou 60 f., soit 240 f. — 60 f. = 180 f. Dans cette hypothèse, le nombre des poulets égalant celui des canards, on peut imaginer que chaque poulet aurait été vendu avec un canard, pour la somme de 20 f. + 16 f. = 36 f. Il apparaît ainsi qu'on aurait vendu autant de poulets et autant de canards que 36 f. sont contenus de fois dans 180 f., soit 180 : 36 = 5 volailles de chaque espèce. Laissant notre hypothèse, nous voyons donc qu'on a vendu effectivement 5 canards et 5 + 3 = 8 poulets.

➔ VÉRIFICATION. — 20 f. × 8 + 16 f. × 5 = 160 f. + 80 f. = 240 f.

***

2. *Un échantillon de terre contient 76 p. 100 de silice, 8 fois moins d'argile que de silice, 5 fois moins d'humus que d'argile, et 189 grammes de calcaire, sans plus. Calculer le poids de cet échantillon.*

➔ SOLUTION. — La teneur p. 100 en argile est 76 p. 100 : 8 = 9,5 p. 100. Celle en humus est 9,5 p. 100 : 5 = 1,9 p. 100. Silice, argile et humus forment donc ensemble les 76 p. 100 + 9,5 p. 100 + 1,9 p. 100 = 87,4 p. 100 du poids de la terre. De sorte que le calcaire en forme les 100 p. 100 — 87,4 p. 100 = 12,6 p. 100. Les 189 grammes de calcaire contenus dans l'échantillon forment ainsi les 126/1 000 du poids de cet échantillon, qui est dès lors :

189 g. × 1 000/126 = 1 500 g.

Brevet élémentaire, Admission aux Écoles normales

ET B. E. P. S. (SECTION GÉNÉRALE)

I. **ORTHOGRAPHE** (Académie de Dijon, 2e session, 1934). — **Soirée d'automne**. — Nous revenions de la promenade, au clair de lune qui *argentait* faiblement les sentiers de la campagne assombrie.

C'était une soirée d'automne tiède et doucement voilée ; nous remarquions la sonorité de l'air dans cette saison et je ne sais quoi de mystérieux qui règne alors dans la nature. On dirait qu'à l'approche du lourd sommeil de l'hiver chaque être et chaque chose s'arrangent *furtivement pour* jouir d'un reste de vie et d'animation avant l'engourdissement fatal de la gelée ; et, comme s'ils voulaient tromper la marche du temps, comme s'ils craignaient d'être *surpris* et interrompus dans les derniers ébats de leur fête, les êtres et les choses de la nature procèdent sans bruit et sans activité apparente à leurs ivresses nocturnes. Les oiseaux font entendre des cris étouffés, au lieu des joyeuses fanfares de l'été. L'insecte des sillons laisse échapper parfois une exclamation indiscrète ; mais *tout* aussitôt il s'interrompt et va rapidement porter son chant et sa plainte à un autre point de rappel. Les plantes se hâtent d'*exhaler* un dernier parfum d'autant plus *suave* qu'il est subtil et comme contenu, les feuilles jaunissantes *n'*osent frémir au souffle de l'air, et les troupeaux paissent en silence.

GEORGE SAND.

➔ **Questions.** — 1. *Précisez le sens des mots suivants : « argentait ; — furtivement ; — suave ; — exhaler » (et donnez quelques mots de la famille « d'exhaler », que vous placerez dans de courtes phrases).*

2. *Indiquez :*

a. *La nature et la fonction des mots : « pour ; — surpris ; — tout ; — n' ».*

b. *La nature et, s'il y a lieu, la fonction des propositions contenues dans le fragment de phrase : « comme s'ils voulaient... à leurs ivresses nocturnes ».*

3. *Après avoir relu le fragment de phrase que vous venez d'analyser, relevez dans l'ensemble du texte les mots ou les expressions qui marquent « cette crainte d'être surpris ou interrompus... » Expliquez trois de ces mots ou expressions qui appellent particulièrement un commentaire.*

➔ RÉPONSES. — 1. *Argentait :* argenté, c'est, au sens propre, recouvrir d'une couche d'argent ; ici, par extension, c'est prêter la couleur de l'argent, la lumière blanche de la lune donne un reflet argenté aux sentiers de la campagne ; — *furtivement :* comme en cachette, et d'une manière telle qu'elle échappe à l'attention ; — *suave :* d'une douceur exquise ; —; *exhaler :* ici dégager une odeur (un dernier parfum) - — *exhalaison :* les exhalaisons printanières embaumaient le jardin. — Il courait à perdre *haleine*. — Il soigne son rhume en prenant des *inhalations*.

2. a. *Pour :* préposition, marque un rapport de but entre *s'arrangent* et son compl. *jouir ;* — *surpris :* part. passé, attribut de *ils ;* — *tout :* adv., se rapporte à l'adv. de temps *aussitôt ;* — *n' :* adv. de négation. se rapporte à *n'osent frémir*.

b. *Pas de difficultés.*

3. *Furtivement :* procèdent sansbruit et sans activité apparente ; — *cris étouffés ;* — *n'osent frémir ;* — *paissent en silence.*

a. *Procèdent sans bruit et sans activité apparente :* plantes et animaux continuent de vivre, mais déjà ils se replient sur eux-mêmes et mènent une existence ralentie qui évite les manifestations extérieures et dont les joies demeurent cachées.

b. *N'osent frémir :* le mouvement des feuilles est imperceptible, déjà jaunissantes, les feuilles redoutent les prochaines bourrasques qui vont les emporter.

c. *Paissent en silence :* les troupeaux mangent sans manifester leur joie par des cris ou des ébats ; peut-être ne sont-ils pas insensibles au recueillement des choses? peut-être se hâtent-ils de profiter des dernières occasions qui leur sont données de se nourrir sur le pré.

II. **COMPOSITION FRANÇAISE**. — *Dans la fable* « Le meunier, son fils et l'âne », *La Fontaine fait dire au meunier :*

« Que dorénavant on me blâme, on me loue,
Qu'on dise quelque chose ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête. »

Qu'en pensez-vous?

CLOT. Contes et Légendes de Shakespeare . . . . . Broché. 11 fr. Relié. . 15 fr. Toile noire. 16.50

➔ INDICATIONS. — Aux vers qui précèdent, il serait bon d'ajouter celui qui suit et qui nous donne l'appréciation du fabuliste : « *Il le fit et fit bien* ».

Le sujet pose, en somme, la question que nous formulerons ainsi : « Convient-il ou non, de suivre l'opinion? » Malgré toute sa docilité et, en dépit de son application à vouloir contenter tout le monde, notre meunier a toujours trouvé sur sa route quelque contradicteur et c'est ce qui, finalement, l'a décidé à n'en faire « qu'à sa tête ».

Est-ce à dire que, dédaigneux de tout avis et de tout conseil, nous devions agir toujours de notre propre initiative sans consulter jamais ceux que l'expérience et le savoir font plus sages que nous? L'admettre serait nier toute possibilité d'éducation pour l'enfant et pour l'adolescent. L'affection seule inspire maîtres et parents et les guide dans leur tâche de bienveillants tuteurs ; leurs conseils, toujours désintéressés et raisonnables, sont nécessaires à ceux que l'âge n'a pas encore instruits.

Plus tard, il nous faudra sans doute prendre en main notre propre conduite ; mais, lorsqu'il s'agira de prendre une résolution importante, nous aurons toujours intérêt à consulter ceux dont nous appréciions la sagesse et la droiture.

III. GÉOGRAPHIE. — *La région alsacienne et lorraine (géographie physique, population, développement économique).*

➔ PLAN DÉTAILLÉ. — I. **Considérations générales**. — L'*Alsace* est une plaine d'effondrement située entre les Vosges et le Rhin, la *Lorraine* est un plateau accidenté par des *côtes* en bordure des vallées et entouré de massifs forestiers (Vosges, Ardennes).

II. **Régions naturelles**. — a. *Alsace*. On distingue, au sud, le *Sundgau*, qui ressemble à la Franche-Comté; les prairies du *Ried* ; les terrasses fertiles de lœss (terres à blé) ; les collines *sous-vosgiennes* (vignoble) ; au Nord, la forêt de Haguenau.

b. *Lorraine :* le *plateau lorrain* (altitude moyenne 350 m.) est dominé à l'ouest par les *Côtes de Moselle, de Meuse, et du Barrois* alternant avec des dépressions argileuses (*Woëvre* et vallée de la Meuse).

III. **Climat et hydrographie**. — Climat continental, hivers rudes (trois mois de gelée), orages d'été, plus d'humidité en Lorraine, plus de soleil en Alsace.

Les eaux suffisamment abondantes s'écoulent vers le Rhin ou vers la Meuse (Voir atlas).

IV. **Population et villes**. — La région est une « marche » entre les pays latins et germaniques. Villes principales *en Alsace : Strasbourg* (170000 hab.) ; *Mulhouse* (100 000) *Colmar ; en Lorraine : Nancy* (115 000) ; *Metz, Toul,* ; *Verdun,* etc.

V. **Développement économique**. — Richesses agricoles de l'*Alsace* (blé, vigne, houblon) ; ressources variées de la *Lorraine* (blé, élevage, vigne forêts).

Industries prospères en *Alsace : textiles* à Mulhouse ; *métallurgie* à Strasbourg et Mulhouse ; mines de *potasse* (Mulhouse, Cernay) ; *pétrole* à *Pechelbronn*. La Lorraine est un important foyer industriel : *mines de fer :* Nancy, Briey, Longwy ; sel gemme (Nancy, Château-Salins) ; *métallurgie,* verreries *industries chimiques,* textiles, brasseries.

IV. MATHÉMATIQUES. — 1. Algèbre. —

On considère les deux progessions arithmétiques :

$$3,\ 6,\ 9\ldots,\ \text{et}\ 4,\ 6,\ 8\ldots,$$

de raison 3 et 2 et dont les premiers termes sont respectivement 3 et 4.

1° *Quel est, dans chacune d'elles, le terme de rang* n ?

2° *On fait les quotients des termes correspondants de chaque progression :*

$$\frac{3}{4},\ \frac{6}{6},\ \frac{9}{8}.$$

Dans cette suite de quotients, quel est celui de rang n ?

Calculer la différence entre le quotient de rang n *et le quotient de rang* n — 1. *En déduire que chaque quotient est plus grand que le précédent.*

3° *Pour quelles valeurs de* n *cette différence est-elle égale à* $\frac{1}{28}$. *Vérifier le résultat et interpréter la solution négative* (B. É., Lille, juillet 1934).

➔ SOLUTION : 1°

$$l_1 = 3 + (n - 1)\,3 = 3\,n,$$
$$l_2 = 2 + (n - 1)\,2 = 2\,n + 2$$

2° Le quotient des termes de rang n est :

$$\frac{l_1}{l_2} = \frac{3\,n}{2\,n + 2} = \frac{3\,n}{2\,(n + 1)}.$$

Le quotient des termes de rang $n - 1$ s'obtient en remplaçant dans le quotient précédent n par $n - 1$. Il vient :

$$\frac{l'_1}{l'_2} = \frac{3\,(n - 1)}{2\,(n - 1) + 2} = \frac{3\,n - 3}{2\,n}.$$

La différence entre ces quotients est :

$$\frac{3\,n}{2\,(n + 1)} - \frac{3\,n - 3}{2\,n} = \frac{3}{2\,n\,(n + 1)}.$$

Cette fraction est évidemment positive ; on a donc :

$$\frac{3\,n}{2\,(n + 1)} > \frac{3\,n - 3}{2\,n} \text{ ou } \frac{l'_1}{l'_2} < \frac{l_1}{l_2}.$$

3° Si la différence des quotients égale $\frac{1}{28}$, on a l'équation :

$$\frac{3}{2\,n\,(n + 1)} = \frac{1}{28},$$

équivalente à l'équation :

$$2\,n\,(n + 1) = 84 \text{ ou } n^2 + n - 42 = 0.$$

Le discriminant est :

$$1 + 4 \times 42 = 169 \text{ ou } 13^2.$$

$$n' = \frac{-1 - 13}{2} = -7 \text{ et } n'' = \frac{-1 + 13}{2} = 6.$$

Si $n = 6$, on a les progressions :

3. 6. 9. 12. 15. 18,

et :

4. 6. 8. 10. 12. 14.

On a :

$$\frac{18}{14} - \frac{15}{12} = \frac{36 - 35}{28} = \frac{1}{28}.$$

Si $n = -7$, les progressions sont prolongées vers la gauche :

— 24. — 21. — 18. — 15. — 12. — 9. — 6. — 3. 0. 3.

— 14. — 12. — 10. — 8. — 6. — 4. — 2. — 0. 2. 4.

Le quotient des termes de rang n est $\frac{-21}{-12} = \frac{7}{4}$;

celui des termes de rang $n - 1$ est $\frac{-24}{-14} = \frac{12}{7}$.

Leur différence est :

$$\frac{7}{4} - \frac{12}{7} = \frac{49 - 48}{28} = \frac{1}{28}.$$

2. **Géométrie**. — *On considère deux cercles dans un même plan, l'un de centre O et de rayon R, l'autre de centre O' et de rayon* $R\sqrt{3}$. *La distance des centres est égale à 2 R. Les cercles se coupent en A et B.*

1° *Prouver que le triangle OAO' est rectangle ;*

2° *Calculer AB en fonction de R ;*

3° *Calculer en fonction de R :* a. *l'aire ombrée commune aux deux cercles ;* b. *le volume engendré par le triangle OAO' tournant autour de OO'* (B. E., Poitiers, juillet 1933).

➔ INDICATIONS :

1° $OA^2 + O'A^2 = R^2 + 3\,R^2 = 4\,R^2 = OO'^2$

$$AC = \frac{AO \times AO'}{OO'} = \frac{R \times R\sqrt{3}}{2\,R} = \frac{R\sqrt{3}}{2},$$

2° $AB = 2\,AC = R\sqrt{3}$.

DIVIN. Contes et Légendes de l'Égypte ancienne.. Broché. 11 fr. Relié.... 15 fr. Toile noire. 16. 50

PRÉPARATION DE LA CLASSE

ÉDUCATION MORALE

POUR TOUS LES COURS

Le secret d'être heureux.

I. La richesse fait-elle le bonheur ?

Connaissez-vous des personnes heureuses ? Yvonne et Lucette s'écrient sans même se donner la peine de réfléchir : « M... X., sa femme, ses enfants ! »

Pour quelles raisons croient-elles M. X... heureux ? Parce qu'il possède un château magnifique, des vignes prospères, des hectares de bois... Il n'a pas besoin de travailler pour gagner sa vie. Ses enfants grandissent dans l'opulence. Ils ont des précepteurs pour les instruire et les élever. Ils disposent de toutes sortes de jouets. Ils sont richement vêtus et mangent à table les meilleurs mets.

Le jeudi, ils vont avec leurs parents faire des promenades en auto. Pendant les vacances, ils participent à d'intéressants voyages : l'année dernière, ils étaient dans les Alpes, il y a deux ans, dans les Pyrénées...

Tout cela est bien agréable, en effet. Yvonne et Lucette ont donc raison en partie : quand on est riche comme M. X..., on peut être heureux.

Il suffit de songer à toutes les misères que l'argent permet de soulager pour se persuader que la **fortune est un élément sérieux de bonheur**.

Mais est-il facile de devenir riche ? En travaillant, dites-vous. Le travail et l'économie sont la source honnête de la richesse ; pourtant, en ces temps de crise, nombreuses sont les personnes qui ne parviennent à réaliser que de modiques avances.

— En gagnant à la Loterie Nationale, ajoute Raymonde.

— Oui, si la chance vous favorise.

Le bon sens nous fait admettre que s'enrichir du jour au lendemain n'est pas à la portée de tout le monde. Une foule d'hommes terminent l'existence sans avoir connu la fortune ; cependant, parmi eux, certains ont goûté le bonheur et ont même été plus heureux que de gros riches.

Le vrai bonheur se passe de richesse.

L'exemple du savetier de La Fontaine montre que le bonheur s'accommode fort bien de la pauvreté et plus même que, pour certaines personnes, la fortune peut devenir un obstacle au bonheur.

Vous connaissez toutes ici un petit garçon heureux : c'est le berger de M. Baume. Il est orphelin pourtant et très pauvre.

Nous le voyons partir chaque jour à une heure à la suite de son troupeau de moutons et de chèvres. A côté de lui, deux chiens noirs, ses amis. Il affronte tous les temps, crâne, joyeux. Comme il est fier parmi ses bêtes ! Il emporte dans son sac un goûter frugal : un morceau de pain rassis et du fromage. L'hiver, il conduit son troupeau dans un coin abrité de la garrigue, sur les touffes de thym, parmi les chênes verts et les genévriers. L'été, il grimpe la colline parée d'ajoncs et de genêts, se désaltère aux sources vives, observe les oiseaux et les insectes... Souvent, il s'assied à l'ombre d'un arbre ou se juche sur un rocher et joue du pipeau.

Le soir, il rentre à la ferme mis en appétit par l'air pur. Il loge le bétail à l'étable. A la veillée, il lit un roman d'aventures emprunté à la bibliothèque scolaire ou à ses maîtres.

« Ne préférerais-tu pas venir à l'école ? lui ai-je demandé une fois. — Oh ! non, madame. — Peut-être serais-tu plus content de travailler dans une usine ou dans un atelier ? — Oh ! non, j'aime mieux être berger. »

Quelques causes de bonheurs faciles à se procurer.

Ce petit garçon est heureux parce qu'il aime la campagne. Il est fier de gagner sa vie en travaillant. L'amour de la musique, de ce pipeau champêtre qui l'accompagne partout, relève la monotonie de son existence. Il n'a pas de désirs : il se contente raisonnablement de son humble sort.

Son bonheur a une autre cause : sa situation actuelle est tellement meilleure que ce qu'elle était jadis quand il était au service d'un méchant maître qui le battait, l'occupait aux besognes les plus pénibles et les plus repoussantes. Sa vie de pâtre peut vous sembler morne. Lui, l'aime parce qu'elle succède à une vie plus misérable.

Une bonne condition pour être heureux, c'est d'avoir quelquefois souffert.

Penser à de plus malheureux que soi.

Je ne vous souhaite pas de souffrir pour être dignes du bonheur. Non. Tant mieux, si vous n'avez pas de souvenirs pénibles. Dans ce cas, lorsque vous serez tentées de mépriser votre sort, représentez-vous celui des enfants plus malheureux que vous.

Le gâteau que vous dédaignez vous paraîtra excellent si vous pensez que des fillettes n'ont pas même du pain pour apaiser leur faim.

L'action utile.

Pour être heureux, il faut exercer son activité dans un but utile, c'est-à-dire **travailler.**

Autour de vous, nombreuses sont les personnes qui doivent au travail la force, la santé, la bonne humeur. Créer quelque chose en dehors de soi, en essayant de se surpasser, depuis la brouette si l'on est charron jusqu'au devoir de composition française si l'on est élève, voilà une cause de bonheur profond.

La joie des humbles besognes.

G. Duhamel, écrivain contemporain, nous parle d'un humble serrurier qui, dit-il, a laissé dans sa mémoire « le souvenir d'un homme riche et puissant ». La **passion de son métier** a fait le bonheur de cet homme simple :

« Je le revois activant d'un air pensif le soufflet secoué de sanglots et surveillant le métal dont l'incandescence était comme transparente... Je le revois surtout devant la verrière

BERNARD. COMMENT ON DEVIENT UN EDUCATEUR..... 15 fr.

fumeuse et inondée de clarté bleue, considérant, avec un fin sourire barbu de blanc, la pièce de métal domptée et qui paraissait sa créature !

« O vieil ouvrier, ô grand homme simple, comme tu étais riche et enviable toi qui n'aspirais qu'à une chose : bien faire ce que tu faisais. »

Le bonheur par l'affection, la sympathie.

Travailler pour soi n'est rien ; il faut travailler pour autrui. Une pensée d'amour pour le prochain ennoblit toute œuvre individuelle.

Au foyer, l'amour filial ou la tendresse fraternelle procure des joies ineffables. Le bonheur d'embrasser sa mère ou son père est un des plus purs. Dans votre maison, existent ainsi une foule de bonheurs délicats auxquels vous ne portez pas assez d'attention :

« ...S'il y a des bonheurs dans ta maison !... Mais, petit malheureux, elle en est pleine à faire sauter les portes et les fenêtres !... Nous rions, nous chantons, nous créons de la joie à refouler les murs, à soulever les toits... Moi d'abord, ton serviteur, le bonheur de se bien porter... Je ne suis pas le plus joli, mais le plus sérieux... Voici le bonheur de l'air pur qui est à peu près transparent... Voici le bonheur d'aimer ses parents, qui est vêtu de gris et toujours un peu triste, parce qu'on ne le regarde jamais... »

MAETERLINCK. (*L'Oiseau bleu*).

Le bonheur d'être bon.

L'Oiseau bleu, qui est le symbole du bonheur dans l'ouvrage de Maeterlinck, se trouvait dans l'âme des deux enfants : Tyltyl et Mytyl. Il leur a suffi d'offrir à la fillette de la voisine qui était malade leur tourterelle à laquelle ils tenaient beaucoup pour qu'aussitôt cette dernière prît la couleur bleue de l'oiseau symbolique. **La bonté est la source du véritable bonheur.** Nous pouvons donc multiplier pour nous les occasions de bonheur en accomplissant des actes de bonté chaque fois que nous le pouvons. Est-il besoin pour cela d'être riche ? Non.

Le bonheur donné par la Nature.

Les deux sources fondamentales du bonheur individuel sont l'**amour** et le **travail**. Mais, à côté de celles-là, que d'autres causes de joie intime délicate ! Nous n'insisterons point sur quelques bonheurs que vous connaissez bien : le bonheur de jouer après l'étude, le bonheur des voyages, le bonheur des lectures intéressantes... le bonheur de comprendre et de retenir, mais plutôt sur ce bonheur d'aimer la nature : le ciel, les arbres, les fleurs, tous les sites incomparables que renferme la terre. Ainsi le petit berger de tout à l'heure a sa vie embellie par la nature. Les levers et les couchers de soleil sur la montagne, la splendeur des arbres si variée avec les différentes saisons, le miracle de la verdure et des fleurs renouvelé chaque printemps, les mille découvertes qui sollicitent sa curiosité à la campagne remplissent sa vie, privée de la chaude tendresse des siens, d'émerveillement et de douceur.

L'homme a été créé avec une intelligence et un cœur capables d'admirer, de s'émouvoir. La contemplation de la nature, mêlée à l'action utile, lui procure un bonheur profond. L'homme pauvre aussi bien que le riche peut puiser à cette source intarissable :

« Voici le Bonheur du ciel bleu qui est naturellement vêtu de bleu, et le Bonheur de la Forêt qui, non moins naturellement, est habillé de vert... Voici encore le Bonheur des heures de Soleil qui est couleur de diamant, et celui du Printemps qui est d'émeraude folle... Et puis quand vient le soir, voici le Bonheur des couchers de Soleil qui est plus beau que tous les rois du monde ; et que suit le Bonheur de voir se lever les Étoiles, doré comme un dieu d'autrefois... Puis, quand il fait mauvais, voici le Bonheur de la Pluie qui est couvert de perles... » (L'Oiseau bleu.)

Il faut avoir un idéal.

La vie ne nous épargne pas les contrariétés, les chagrins, les deuils cruels. Pour garder tout notre courage au milieu des épreuves, nous aurons foi dans l'avenir ; nous prodiguerons notre bonté à ceux qui souffrent, aux affligés : nous en trouverons toujours de plus malheureux que nous ?

Enfin, nous aurons un **idéal :** « Avoir un idéal, c'est, en effet, avoir un but supérieur à l'action du jour ; c'est être, quoi qu'on fasse, supérieur à ce que l'on fait.

« Pour le plus rude, le plus inculte travailleur, c'est avoir dans l'esprit — chose bien modeste et bien grande — la vue de la journée à remplir avec conscience, de la tâche à acquitter avec loyauté ; pour l'artiste, c'est de porter en soi le chef-d'œuvre rêvé dont chaque œuvre faite ou tentée le rapproche ; pour l'homme public, c'est concevoir et appeler de ses vœux cet état de société où régneront la justice et la paix... Avoir son idéal, voyez-vous, c'est avoir une raison de vivre... ». (LÉON BOURGEOIS.)

Conclusion.

Contrairement à l'opinion de nombreuses personnes qui affirment que le bonheur n'est pas de ce monde, nous dirons que les causes de vrai bonheur ne manquent pas. A nous de les découvrir. Le but de notre cours de morale aura été atteint s'il vous a rendu possible cette découverte par **l'accomplissement du devoir.**

RÉSUMÉS. — 1. C. M. et C. E. — Le secret d'être heureux, c'est d'être bon, honnête, courageux. Sans la vertu, il n'y a pas de véritable bonheur.

2. C. P. — « Sois bonne : la bonté contient les autres choses. »

VICTOR HUGO.

RÉCITATION. — L'art d'être heureux.

...Touchant au terme de ma vie, je peux vous dire un mot d'un art où j'ai pleinement réussi, c'est l'art d'être heureux. Eh bien ! pour cela, les recettes ne sont pas nombreuses ; il n'y en a qu'une à vrai dire : c'est de ne pas chercher le bonheur ; c'est de poursuivre un objet désintéressé, la science, le bien de nos semblables, le service de la patrie. A part un très petit nombre d'êtres qu'il sera possible de diminuer indéfiniment, il n'y a pas de déshérités du bonheur : notre bonheur, sauf de très rares exceptions, est entre nos mains.

Voilà le résultat de mon expérience. Je vous la livre pour ce qu'elle vaut. J'ai toujours eu le goût de la vie, j'en verrai la fin sans tristesse, car je l'ai pleinement goûtée. Et je mourrai en félicitant les jeunes, car la vie est devant eux et la vie est une chose excellente. (RENAN, Discours prononcé à Tréguier, en 1884.)

Mme DUPUY,
Institutrice (*Hérault*).

BEIGBEDER. La formation du futur citoyen à l'école..... 15 fr.

CALCUL

COURS PRÉPARATOIRE

Les nombres de 1 à 100 (revision).

Continuer les exercices de la semaine précédente en se proposant toujours les mêmes buts :

1. Faire connaître la suite des nombres.
2. Faire connaître la composition des nombres et surtout donner une idée de leur classement dans la suite des dizaines.
3. Continuer à donner le sens des quatre opérations.

Problèmes.

1. *Faire compter divers tas d'objets, crayons, livres; plumes. Écrire les nombres trouvés.*

2. *Avec 72 bûchettes, combien peut-on faire de tas de 10? Avec 48 crayons? Avec 39 cahiers?*

3. *Combien y a-t-il de livres contenus dans 4 paquets de 10 et dans un paquet de 9?*

4. *Combien y a-t-il encore de jours de classe avant les vacances?*

5. *Trois petits garçons jouent aux billes. Pierre a 43 billes, Jacques 12 et Jean 18. Combien ont-ils de billes en tout? Combien Pierre a-t-il de billes de plus que Jacques et de plus que Jean?*

6. *En allant au marché, j'ai 100 f. dans mon porte-monnaie. Je dépense 22 f. pour acheter une paire de poulets et 18 f. pour acheter un kilo de beurre. Quelle somme ai-je dépensée en tout? Combien me reste-t-il?*

7. *Partager en deux parts égales : 12 livres, 28 plumes, 42 crayons, etc.*

8. *Dans un jardin, il y a 2 rangées de 9 dahlias, 3 rangées de 7 giroflées. Combien y a-t-il de fleurs en tout?*

9. *Pierre lit un livre de 98 pages. Il a déjà lu 32 pages. Combien lui reste-t-il de pages à lire?*

10. *Partager en trois parts égales : 27 plumes; 42 crayons, 57 cahiers.*

11. *Un enfant a reçu 16 cartes-postales. Il les dispose par rangs de 4. Combien y a-t-il de rangs?*

12. *Pierre veut donner 4 bonbons à chacun de ses 3 petits camarades. Combien lui faudra-t-il de bonbons.*

COURS ÉLÉMENTAIRE

Problèmes de revision.

1. *Un jardinier a cueilli 42 pommes sur un arbre et 38 sur un autre. Combien y a-t-il de pommes? S'il avait cueilli 42 pommes sur chaque arbre, combien aurait-il eu de pommes?* RÉPONSES. → **80; 84 pommes.**

2. *Un marchand achète 3 pièces de tissu : l'une de 98 m. pour 882 f., l'autre de 45 m. pour 450 f., la 3e de 50 m. pour 750 f. Combien le marchand a-t-il de mètres de tissu? Pour quelle somme?* RÉPONSES. → **193 m.; 2082 f.**

3. *La Seine a une longueur de 776 km.; la Loire a 244 km. de plus et la Garonne 126 km. de moins. Quelle est la longueur de la Loire et celle de la Garonne?* RÉPONSES. → **Loire : 1 020 km.; Garonne : 650 km.**

4. *Un bouquiniste achète 6 douzaines de livres pour 936 f. On lui donne 13 livres à la douzaine. Combien reçoit-il de livres? A combien lui revient chaque livre?* RÉPONSES. → **78 livres; 12 f.**

5. *Un marchand de volailles a vendu le même nombre d'oies à 49 f. et de poulets à 19 f. Sa recette étant de 408 f., combien a-t-il vendu d'animaux de chaque sorte?* RÉPONSE. → **6 animaux.**

6. *Un entrepreneur achète un terrain 8 000 f. Il y construit une maison qui lui revient à 62 000 f. Combien doit-il revendre le tout s'il veut gagner 1 0000 f.?* RÉPONSE. → **80 000 f.**

7. *« Si j'avais 3 fois plus d'argent, je pourrais acheter 45 moutons à 210 f. l'un », dit le boucher. De quelle somme peut-il disposer? Avec cette somme, il achète une vache qui vaut 2 250 f. Que lui reste-t-il?* RÉPONSES. → **3 150 f. ; 900 f.**

8. *Un commerçant fait en moyenne 1 925 f. de recette par jour, ses frais d'achat et d'entretien s'élèvent à 1 792 f. Quel est son bénéfice en une année?* RÉPONSE. → **48 545 f.**

9. *Une famille dépense 8 800 f. par an pour son entretien et 800 f. de loyer. Elle économise 3 000 f. Quel est le gain mensuel?* RÉPONSE. → **1 050 f.**

10. *Je gagne 875 f. par mois. Combien gagné-je par an? Combien dois-je travailler de jours pour gagner cette somme si je gagne 50 f. par jour?* RÉPONSE. → **210 jours.**

11. *Le percepteur en me payant me donne pour mon traitement mensuel 2 billets de 1000 f., mais je suis obligé de lui rendre 2 pièces de 20 f. et 2 pièces de 5 f. Calculer mon traitement annuel.* RÉPONSE. → **23 400 f.**

12. *Un foudre contient 27 hl. de vin, on remplit des fûts de 125 l. Combien peut-on remplir de fûts? Combien restera-t-il alors de vin dans le foudre?* RÉPONSES. → **21 fûts; il restera 75 l.**

13. *Un robinet fournit 9 hl. d'eau en 3 heures. Quelle quantité d'eau fournit-il en une minute? Combien de temps mettra-t-il pour remplir un bassin de 36 dal.?* RÉPONSES. → **5 l. ; 1 h. 12 m.**

14. *Une automobile marche à la vitesse de 800 m. à la minute. Elle part de A à 8 heures et arrive à B à 10 h. 30. Quelle est, en km., la distance de A à B?* RÉPONSE. → **120 km.**

15. *Un chasseur veut s'équiper et il a dépensé en tout 1 975 f. Le fusil a coûté 1350 f., l'habillement, 375 f. Combien a-t-il dépensé pour les divers accessoires?* RÉPONSE. → **250 f.**

16. *On offre une chambre pour 75 f. par mois et une autre pour 234 f. par trimestre. Quelle est la moins chère? Donner la différence de prix pour une année.* RÉPONSES. → **La chambre au mois; 36 f.**

17. *Un fermier voudrait acheter un semoir mécanique de 1 350 f. et une faucheuse de 3 750 f. Combien doit-il vendre de quintaux de blé à 102 f. le quintal pour payer les 2 machines?* RÉPONSE. → **50 quintaux.**

COURS MOYEN

Problèmes donnés au C. É. P. É. dans le Finistère en 1933.

1. *Trois frères : Pierre, Paul et Jean héritent d'un terrain carré de 145 m. de côté, d'un terrain triangulaire de 240 m. de base et de 120 m. de hauteur, et d'une somme de 25 200 f. Pierre prend le terrain carré, Paul le terrain triangulaire. L'are valant 75 f., faites un partage égal entre les 3 frères.* RÉPONSES. → **Jean aura 17 256 f. 25 ; Pierre le carré et 1 487 f. 50 ; Paul le triangle et 6 456 f. 25.**

2. *Les 55 élèves d'une école veulent acheter un cinéma de 2 970 f. L'État en paie 33 p. 100 et la commune 32 p. 100. Les enfants disposent de 808 f. 50 produit d'une fête. Enfin, elles versent chacune 0 f. 60 par mois. En combien de temps auront-elles la somme nécessaire pour parfaire le paiement?* RÉPONSE. → **7 mois.**

3. *Une personne généreuse lègue à l'hospice et à la Caisse des écoles de sa commune un capital qui, placé à 4 p. 100, rapporte 5760 f. par an. Calculez ce capital. Calculez aussi le revenu annuel de chaque établissement, sachant que l'hospice recevra les 3/8 de la part de la Caisse des écoles.* RÉPONSES. → **144 000 f.; École : 4 189 f. 04 ; Hospice : 1 570 f. 89.**

4. *Une maison de 15 m. 50 de long sur 9 m. 60 de large est entourée d'un trottoir de 1 m. 15 de large. Trouver le périmètre extérieur du trottoir et sa surface.* RÉPONSES. → **37 m. ; 42 m²,55.**

5. *Une carte est à l'échelle de 1/100 000. Je dois aller à bicyclette du village A au village B. Sur la carte, la distance entre ces deux villages est de 4 dm. 5.*

THURET. Précis de géométrie des Cours complémentaires... Broché.. 16 fr. Cartonné. 15 fr.

A quelle heure devrai-je me mettre en route si je veux arriver à destination à midi? Je fais en moyenne 15 km. à l'heure et je m'arrête 2 fois pendant 25 minutes pour me reposer. RÉPONSE. → **8 h. 10.**

6. *Un cultivateur pouvait vendre au moment de la récolte 1 200 kg. de pommes de terre à 35 f. le sac de 50 kg. et placer immédiatement son argent à 5 p. 100. Il les garde 3 mois et les vend alors 80 f. les 100 kg., mais elles ont pardu $\frac{1}{10}$ de leur poids. A-t-il gagné ou perdu à attendre et combien?* RÉPONSE. → **Gain: 135 f.**

7. *Un parterre de fleurs a la forme d'un cercle dont le diamètre est de 4 m. Il est entouré d'une allée large de 1 m. On demande: 1° la longueur du contour du parterre; 2° la longueur du contour extérieur de l'allée; 3° la surface de l'allée.* RÉPONSES. → **1° 12 m. 56 ; 2° 18 m. 84; 3° 15 m²,70.**

8. *Deux ouvriers ont travaillé ensemble à un même ouvrage qui leur a été payé 1624 f. 50. La journée de chacun d'eux vaut 28 f. 50. L'un des ouvriers a été absent 5 jours, pendant lesquels son camarade travaillait seul. Faites la répartition entre eux de la somme totale payée pour leur travail.* RÉPONSES. → **741 f.; 883 f. 50.**

9. *Une citerne a 2 m. 40 de long, 1 m. 50 de large et 1 m. 25 de profondeur. Elle contient de l'eau jusqu'aux $\frac{4}{5}$ de sa hauteur. On demande: 1° le nombre d'hl. d'eau qu'elle renferme; 2° à quelle hauteur l'eau s'élèvera quand on aura enlevé 75 arrosoirs contenant chacun 1 dal.?* RÉPONSES. → **36 hl.; 79 cm 1.**

10. *Un enfant part de chez lui à 9 h. 25 m. pour aller faire une commission au village voisin. Au bout de 10 minutes de marche, il s'aperçoit qu'il a oublié son porte-monnaie. Il revient le prendre et repart aussitôt. Il reste 15 minutes au village et est de retour à la maison à 10 h. 50 m. Sachant que cet enfant parcourt en moyenne 4 km. 200 à l'heure, calculer la distance de sa maison au village.* RÉPONSES. → **1 750 m.**

11. *Pour entretenir une route, on l'a goudronnée sur une largeur de 8 m. entre les bornes kilométriques n° 43 et n° 75. Cet entretien a nécessité 24 m³ de gravier par km., et l'on estime que la couche de goudron a 1 cm. d'épaisseur. On demande: 1° combien de barils de 200 l. de goudron il a fallu; 2° quel est le prix des matériaux employés, le gravier valant 28 f. le m³ et le goudron 58 f. le baril, transport compris?* RÉPONSES. → **8 960 barils; 541 184 f.**

12. *Pour les besoins de sa ferme, un cultivateur consomme en moyenne 4 hl. d'eau par jour. Il a dans sa cour un bassin de 8 m. de long, 3 m. de large et 2 m. 50 de profondeur. Le 23 juillet, il constate que l'eau ne s'élève qu'aux $\frac{3}{5}$ de la profondeur du bassin. Pendant combien de jours aura-t-il de l'eau, sachant que les 5 derniers centimètres ne peuvent être utilisés?* RÉPONSE. → **87 jours.**

13. *Une paysanne allant au marché songeait que, si elle vendait ses pommes 0 f. 25 pièce, elle pourrait acheter un fichu dont elle a envie. N'ayant acquéreur qu'à 0 f. 15 en moyenne, il lui manque 12 f. 50 pour acheter ce vêtement. On demande: 1° le nombre des pommes; 2° le prix du fichu.* RÉPONSES. → **125 pommes ; 31 f. 25.**

14. *La superficie des terres labourables d'une commune est de 1 740 ha. Les $\frac{2}{3}$ seulement de ces terres sont cultivées dont la moitié en blé, le quart en avoine et le reste en pommes de terre. La statistique communale indique un rendement de 12 quintaux à l'ha. pour le blé, 7 quintaux à l'ha. pour l'avoine, 30 quintaux à l'ha. pour les pommes de terre. Calculer la quantité de blé, d'avoine et de pommes de terre que peut produire cette commune.* RÉPONSES. → **Blé 6960 quintaux; 2 030 quintaux d'avoine et 8 700 de pommes de terre.**

15. *A quelle échelle est établi un plan sur lequel un champ de 180 m. de longueur est représenté par un rectangle de 72 mm. de long et de 53 mm. de large? Quelle est la superficie de ce champ?* RÉPONSES. → **$\frac{1}{2\,500}$; 2 385 m².**

16. *Les enfants d'une école ont recueilli 32 kg. de fleurs médicinales qu'ils ont fait sécher et qu'ils vendent ensuite 11 f. 25 le kg. Étant donné que la dessiccation a fait perdre aux fleurs 75 p. 100 de leur poids, quelle somme recevront les écoliers et combien de livres à 4 f. 50 pourront-ils se procurer pour enrichir leur bibliothèque?* RÉPONSES. → **90 f.; 20 livres.**

17. *Un cultivateur veut faire confectionner un coffre à raison de 1 m. 25 de long et 0 m. 80 de large. Ce coffre doit contenir 8 hl. 50. Quelle hauteur faut-il lui donner?* RÉPONSE. → **0 m. 85.**

18. *Dans un champ qui a 32 m. de large, on veut faire, en prenant toute la largeur du champ, un jardin rectangulaire de 14 a. 40. Quelle longueur devra-t-on donner à ce jardin et que coûtera la clôture à 4 f. 75 le mètre courant?* RÉPONSES. → **45 m.; 731 f. 50.**

19. *Un litre d'avoine concassée nourrit aussi bien que 15 dl. d'avoine ordinaire. Un cultivateur a 4 chevaux, à chacun desquels il donne 15 l. d'avoine par jour. Combien de dal. économiserait-il par an s'il concassait l'avoine? Quelle économie ferait-il si l'hectolitre d'avoine vaut 75 f.?* RÉPONSES. → **730 dal.; 5 475 f.**

20. *Autour d'une roue de 0 m. 60 de rayon, on pose un bandage en fer large de 5 cm. et épais de 1 cm. Calculer le poids de ce cercle, la densité du fer étant 7,8.* RÉPONSE. → **14 kg. 817.**

21. *Une porte de grange a la forme d'un rectangle surmonté d'un demi-cercle de 2 m. 40 de diamètre; la hauteur totale de la porte est 3 m. 80. On la recouvre sur les 2 faces d'une couche double de peinture coûtant 2 f. 25 le m². Quelle somme versera-t-on?* RÉPONSE. → **38 f. 25.**

22. *Un ouvrier agricole a fait pour un fermier, pendant l'année, 300 jours de travail à 18 f. 50 la journée; le fermier a fourni le lait à la famille de l'ouvrier tous les jours de l'année. L'ouvrier reçoit en argent 5 039 f. Quelle est la quantité de lait fournie chaque jour, sachant que le litre de lait est vendu 0 f. 70.* RÉPONSE. → **2 litres.**

23. *Un terrain de forme rectangulaire a 450 m. de périmètre; la longueur est le double de la largeur. Quelle est sa surface? En joignant par un fil de fer le milieu des côtés, on obtient un losange. Quelle est la surface de ce losange?* RÉPONSES. → **11 250 m²; 5 625 m².**

24. *On vend le $\frac{1}{3}$, puis les $\frac{2}{5}$ d'une pièce d'étoffe. Quelle fraction de la pièce reste-t-il? Le reste de la pièce vaut 96 f. à raison de 15 f. le mètre. Quelle était la longueur de la pièce?* RÉPONSES. → **$\frac{4}{15}$; 24 m.**

25. *On achète une maison 14 800 f. tous frais compris. On y fait 180 f. de réparations avant de la louer et l'on payera chaque année 76 f. 10 de contributions. Si la location annuelle est de 900 f., on demande à quel taux on a placé son argent?* RÉPONSE. → **5,5 p. 100.**

26. *Une personne a loué pour 110 f. un jardin de 36 m. de long sur 28 m. 50 de large, coupé en long d'une allée de 1 m. 20 de large. Elle le fait bêcher au prix de 18 f. l'are et dépense en outre 85 f. 50 pour acheter de l'engrais et des semences. Les légumes récoltés auraient coûté 540 f. au marché. Quelle économie a-t-elle réalisé sur cette dépense?* RÉPONSE. → **167 f. 60**

27. *Un fermier garde $\frac{1}{10}$ de sa récolte de blé pour sa nourriture et $\frac{1}{8}$ pour la semence. Il vend le reste 87 f. le quintal et retire de cette vente 16 182 f. Combien a-t-il récolté d'hectolitres de blé si l'hl. pèse 75 kg.?* RÉPONSE. → **320 hl.**

28. *Mon jardin a 108 m. de périmètre. Il a la forme d'un rectangle dont la longueur est double de la largeur. Je l'ai payé 5 f. le m² avec 17 p. 100 en plus pour frais d'acquisition. Je l'ai fait entourer d'une clôture que j'ai payée 16 f. le m. courant. Combien dois-je le louer pour que mon argent me rapporte*

BESSE et FAYOLLE. **Arithmétique et Algèbre des Cours Compl. et des E. P. S. (1re année).** Broché. 13.30 Relié. 15 fr.

5 p. 100 d'intérêts? RÉPONSE. → **275 f. 95.**

29. Les 36 élèves d'une école versent 0 f. 75 par mois pendant 10 mois à la coopérative scolaire. Des fêtes, des dons, etc., produisent en outre 378 f. La coopérative consacre les $\frac{2}{3}$ de ses ressources à payer un voyage aux élèves reçus au C. É. P. É. La dépense s'élève à 72 f. par enfant. Combien d'élèves ont été reçus au C. É. P. É.? RÉPONSE. → **6 élèves.**

COURS SUPÉRIEUR

Géométrie (revisions).

Les surfaces.

Revoir l'expression des principales surfaces étudiées et des périmètres.

1. Carré. — C = côté. On a : $S = C^2$; $P = 4c$.

2. Rectangle. — a, b côtés. On a : $S = a \times b$; $P = 2(a + b)$.

3. Triangle. — *a.* Triangle quelconque : abc, les côtés, h, h', h'', les hauteurs relatives à a, b, on a :

$$S = \frac{ah}{2} = \frac{bh'}{2} = \frac{ch''}{2}.$$

$$P = a + b + c.$$

b. Triangle rectangle : a étant l'hypoténuse, b et c les côtés de l'angle droit, on a :

$$S = \frac{bc}{2}; \qquad a^2 = b^2 + c^2.$$

c. Triangle équilatéral : a = côté :

$$S = \frac{a^2\sqrt{3}}{4}; \qquad h = \frac{a\sqrt{3}}{2}$$

d. Triangle rectangle isocèle :

$$S = \frac{a^2}{2}; \; h = \frac{a\sqrt{2}}{2}.$$

4. Le trapèze. — B, b : bases; h : hauteur.

$$S = \frac{B + b}{2} \times h.$$

5. Polygone régulier quelconque. — Si P est le périmètre et a l'apothème, on a : $S = \frac{1}{2} P \times a$.

Cas particulier de l'hexagone régulier, on a : $S = \frac{3a^2\sqrt{3}}{2}$.

6. Polygone régulier inscrit dans une circonférence. — *a.* carré, côté $= R\sqrt{2}$; apothème $\frac{R\sqrt{2}}{2}$;

b. Hexagone, côté = R; apothème $= \frac{R\sqrt{3}}{2}$;

c. Triangle équilatéral, côté $= R\sqrt{3}$; apothème $= \frac{R}{2}$.

7. La circonférence et le cercle. — *a.* Longueur de la circonférence : $2\pi R = \pi D$.

b. Surface du cercle : $\pi R^2 = \frac{\pi D^2}{4}$.

Les volumes.

Revoir l'expression des principaux volumes étudiés et de leur surface latérale et totale.

1. Le cube. — Arête = a.

$V = a^3$; $Sl = 4a^2$; $St = 6a^2$.

2. Le parallélépipède rectangle. — a, b, c, les trois dimensions, on a :

$V = a \times b \times c$: $Sl = 2(ab + ac + ad)$,

et si a et b sont les dimensions de la base et h la hauteur, on a : $Sl = 2(a + b) \times h$.

3. Le prisme droit. — Si B est la surface de base et h la hauteur, on a : $V = B \times h$; $Sl = P$ base $\times h$.

4. La pyramide. — Soit B, la surface de base, rappeler la définition de la hauteur, de l'apothème (a).

On a : $V = \frac{B \times h}{3}$; $Sl = P$ base $\times \frac{a}{2}$.

5. Le cylindre droit. — Soit R le rayon de base et h la hauteur, on a :

$V = \pi R^2 \times h$; $Sl = 2\pi R \times h$; $Sb = 2\pi R^2 + 2\pi Rh = 2\pi R(R + h)$.

6. Le cône. — R rayon de base ; h, hauteur ; a, apothème, on a :

$V = \frac{\pi R^2 \times h}{3}$; $Sl = \pi Ra$; $St = \pi R^2 + \pi Ra = \pi R(R + a)$.

7. Le tronc de pyramide. — Soient B, b les surfaces de base, h la hauteur et a l'apothème, P et p les périmètres des bases.

On a : $V = \frac{h}{3}(B + b + \sqrt{Bb})$ $Sl = \frac{P + p}{2} \times a$.

8. Le tronc de cône. — Si R et r sont les rayons des bases, h la hauteur et a l'apothème, on a : $V = \frac{\pi h}{3}(R^2 + r^2 + Rr)$ et $Sl = \pi(R + r) \times a$.

9. La sphère. — Si R est le rayon, on a : $S = 4\pi R^2$ et $V = \frac{4}{3}\pi R^3$.

REMARQUE. — En même temps que l'on rappellera ces formules, on fera calculer des surfaces et des volumes en prenant comme dimensions des nombres peu élevés.

Exercices.

1. *J'ai besoin de connaître les dimensions d'une caisse que je viens d'expédier et que j'ai oublié de mesurer. Je sais qu'elle est aussi haute que large et que j'ai acheté pour la ficeler un peloton de petite corde de 5 m. 10. Avec cette corde, j'ai pu faire un tour dans le sens de la longueur, deux tours dans le sens de la largeur. Il a été employé 30 cm. pour faire les nœuds. Sachant que le tour dans le sens de la longueur a demandé autant de corde que les deux tours dans le sens de la largeur, calculer les dimensions de la caisse* (Bourses Nationales, 1re série, 1933). RÉPONSES. → **0 m. 30 ; 0 m. 90.**

2. *Un ouvrier avait entrepris un travail pour lequel il devait recevoir 1 800 f. Après avoir travaillé seul pendant 5 jours, il s'adjoint 2 compagnons, puis 8 jours plus tard un troisième. Le travail est alors terminé en 4 jours. Que revient-il à chacun des ouvriers si le salaire quotidien est le même?* RÉPONSES. → **680 f. ; 480 f. ; 160 f.**

3. *Une citerne parallélipipédique a une capacité de 283 hl. 5. Le périmètre de la base est de 12 m. et la longueur de cette base triple de sa largeur. On demande : 1° la profondeur de la citerne ; 2° de combien baisserait le niveau du liquide si on retirait 67 dal. 5 de la citerne?* RÉPONSES. → **4 m. 20 ; 0 m. 10.**

4. *Une grosse horloge a son poids soutenu par une corde qui s'enroule sur un cylindre de 0 m. 15 de rayon. Cette corde lorsqu'elle est complètement enroulée sur le cylindre fait 25 tours de celui-ci. Calculer :*

1° La longueur de la corde. RÉPONSE. → **23 m. 55.**

2° Le temps qu'il faut pour l'enrouler à raison de 5 tours de cylindre par minute. RÉPONSE. → **5 m.**

3° A quelle vitesse par heure descend le poids s'il faut remonter l'horloge tous les huit jours? RÉPONSE. → **0 m. 122 par défaut.**

5. *Un cycliste qui doit parcourir une distance de 52 km. à raison de 16 km. à l'heure part de façon à arriver à destination à 10 h. 45. Quelle sera l'heure de son départ? Ce cycliste, après avoir parcouru 24 km., est obligé, par suite d'une panne, de s'arrêter durant une demi-heure. Après sa halte, combien devra-t-il parcourir de km. à l'heure pour arriver à destination à l'heure indiquée?* RÉPONSES. → **7 h. 30 ; 22 km. 4.**

M. PAUMIER,
I. E. P.

MAILLET. Le livre du maître pour l'enseig. du calcul aux débutants. . . . 15 fr.

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Exercices de revision, dates à retenir.

52 avant Jésus-Christ : Conquête de la Gaule. — 406 après Jésus-Christ : les grandes invasions. — 732 : Charles-Martel défait les Arabes à Poitiers. — 800 : Charlemagne empereur. — 843 : Traité de Verdun. — 987 : Avènement de Hugues Capet. — 1066 : Les Normands conquièrent l'Angleterre. — 1095 : Première Croisade. — 1214 : Bouvines. — 1270 : Mort de saint Louis. — 1346 : Défaite de Crécy. — 1429 : Jeanne d'Arc délivre Orléans. — 1492 : Découverte de l'Amérique. — 1515 : Marignan. — 1572 : Massacre de la Saint-Barthélemy. — 1598 : Édit de Nantes. — 1610 : Assassinat d'Henri IV.

COURS MOYEN

1815-1934 (revision).

MATÉRIEL. — FAITS ET DIRECTIONS. — HÉNON : *Lectures historiques*, II, p. 236 (Nathan).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Unité de la France. — La brume de la grande ville enveloppait la maison où agonisait celui que pleurait déjà toute la France : le grand-père Joffre.

Puis, durant trois jours, ce fut le défilé devant le corps du maréchal. Un peuple en deuil.

On porta le défunt en terre. Les gros personnages du pays lui firent une suite. La pourpre cardinalice alternait avec le bleu-horizon des soldats, le noir des redingotes de ministres avec l'ondoiement tricolore des drapeaux. Le scintillement des uniformes et des décorations faisait presque oublier le cercueil, sur son affût de canon. Celui qui était couché là n'avait pas écrit ses mémoires (1). C'était pourtant un grand homme. Jamais il n'avait eu pour l'Allemagne un mot injurieux. Il voulait conserver le respect, même de ses ennemis.

Sur son passage, la foule émue se découvre d'un geste solennel, presque religieux. Ce peuple est uni, et non seulement dans le deuil. Peut-être le gaillard debout à mes côtés est-il socialiste. N'empêche qu'il élève son fils à bras tendus et lui dit clairement, nettement : « Tiens, gamin, voilà celui qui a sauvé la France ! » Et cet autre là-bas, suspendu au réverbère, au milieu d'une grappe humaine ! Peut-être a-t-il écouté les camarades parler du communisme. Mais, aujourd'hui, tout est oublié. Car là, devant ses yeux, c'est la France qui passe. Il devine ce qu'est l'histoire ; il salue en pensée ceux que, hier, son journal flétrissait ; il est fier de faire partie d'un tout, d'être bourgeois de France... (EITEL WOLF DOBERT : *Un Nazi découvre la France*, Editions Delachaux et Niestlé.)

COURS SUPÉRIEUR

Grande Guerre et monde actuel (suite).

DOCUMENTS ET LECTURES. — Les cavaliers muets. — Nous sommes sur le front autrichien, dans les montagnes du Tyrol.

Dehors, tout est calme. Le chemin passe au pied même des tombes ouvertes et on n'en éprouve pas un sentiment très agréable.

...On n'entend pas un coup de feu... Je monte pas à pas l'étroit sentier... J'ai fait environ la moitié du chemin dans la forêt, lorsque je vois surgir au loin, devant moi, dans la pénombre du sous-bois, un convoi de mulets. Ils sont peut-être quinze ou vingt qui, l'un derrière l'autre, viennent à ma rencontre. En regardant mieux, je vois que les bêtes portent des cavaliers. Mais ces hommes ne disent pas un mot. A la lumière fantômale de la lune, ils apparaissent tout blancs d'un côté, tout noirs de l'autre. Un nuage voile la lune pendant quelques minutes et je continue à me demander pourquoi le convoi avance dans ce silence. Une colonne de mulets fait en général beaucoup de bruit ; les conducteurs crient, s'entretiennent entre eux. Ceux-ci étaient absolument muets. La curiosité se mêlait à mon angoisse. Je connaissais bien ce chemin pour l'avoir fait maintes fois, je n'y avais jamais rencontré de cavaliers.

Lorsqu'ils furent un peu plus proches, il me parut qu'ils se tenaient sur le dos des bêtes, comme des mannequins, dans les positions les plus fantastiques. Les mules trottaient, sans lever la tête du sol ; on n'entendait que le froissement des harnais de cuir.

Sur le premier mulet se tenait un homme très grand, qui se balançait au pas de la bête : c'était un mort.

Je voulus crier, mais le son s'étrangla dans ma gorge. Je bondis hors du chemin. Les cavaliers n'étaient plus éloignés de moi que de quelques pas. Je me sentais, en cet instant-là, épouvantablement seul et ne savais si je devais rester, m'enfuir ou hurler tout haut mon effroi.

Sur la deuxième bête étaient attachés deux *alpini* (alpins italiens), l'un debout, l'autre la tête en bas. Un côté de leur corps était blanc de chlorure de chaux. La tête de l'un était solidement liée avec des cordes aux pieds de l'autre et le tout était attaché je ne sais comment à la selle. Une autre bête portait elle aussi deux hommes. L'un d'eux avait glissé et ses deux bras balayaient le sol. L'un après l'autre, portant leur charge macabre, les mulets passèrent près de moi.

Quelle sinistre procession !... Des bras ballants oscillaient au rythme de la marche, des os cognaient les selles avec un bruit sourd ; les harnachements gémissaient. Le sol feutré de la forêt étouffait le pas des bêtes.

Enfin, des voix humaines s'approchèrent. Je respirai. Je jurai et demandai pourquoi chaque conducteur n'était pas auprès de sa bête. Ils me répondirent que les mules connaissaient parfaitement le chemin du cimetière ; arrivées là-bas, elles s'arrêtaient d'elles-mêmes et attendraient. Et puis, depuis trois nuits que cela durait, il n'était pas très agréable de rester auprès des bêtes... Lorsque, plus tard, je dus passer seul dans la forêt, il m'arriva souvent d'être saisi de terreur et de me mettre à courir, m'imaginant que j'étais poursuivi par les cavaliers muets. (LOUIS TRENKER : *Les compagnons de l'Alpe*, Stock.)

La Révolution en Allemagne (1). — Notre journée terminée, nous reprenons le train de campagne pour Ober, et lorsque nous changeons de train nous comprenons qu'il se passe quelque chose d'anormal. Tous les Allemands discutent dans la gare. La plupart sont des ouvriers qui paraissent très excités.

L'Allemand, qui nous accompagne, nous fait monter dans un wagon de 4e classe, des groupes d'hommes discutent toujours entre eux : ce sont des vieux, des mutilés ou de très jeunes gens. Il y a aussi quelques militaires qui prennent part à la discussion.

Tout à coup, ça dégénère en bataille entre eux. Des vitres volent en éclats, ça cogne fort, nous en apercevons qui saignent du nez ; et dans notre coin nous n'en menons pas large. Nous ne comprenons rien à l'affaire et nous nous demandons si, lorsque

(1) Joffre a écrit des mémoires : nous en avons donné un extrait.

(1) C'est un prisonnier français qui raconte ce qu'il a vu.

BERNARD et REDON. Petite Histoire de la France et de la civilisation franç. Cours élément. 6.20 Cours moyen. 8 fr.

LANGUE FRANÇAISE

Examens. Prix. Vacances.

COURS PRÉPARATOIRE

Adieux à l'école.

Nous allons quitter notre école pour deux mois. Nous avons pendant toute cette année grandi en taille et en savoir. La porte des grandes libertés s'ouvre toute large. Nous saurons bien en profiter tous, même ceux qui demeureront chez leurs parents. Ils iront à la pêche, ils se baigneront ; ils iront courir par les bois. Ils se lèveront tard, et quand ils le voudront. Finie l'obligation de se lever à la même heure, de se vêtir rapidement pour aller à l'école ! Libres d'organiser de bonnes parties, des jeux d'une pleine journée ; de vivre en sauvages, en Robinsons, en ermites ; libres de jouer aux explorateurs, aux chasseurs... Nous prendrons de belles couleurs, nous développerons nos muscles, nous nous entraînerons à courir, à marcher, à grimper aux arbres.

Les autres iront à la mer ou à la montagne ; les petits citadins seront invités par leurs grands-parents ou leurs cousins, ou profiteront d'une colonie de vacances ; ils mèneront la vie des camps, joyeuse et disciplinée, n'ayant d'autre chose à faire que manger, jouer, dormir, devenir en un mot plus vigoureux, pour mieux travailler à la rentrée prochaine.

N'oublions pas tout de même d'emporter, pour les jours de pluie, quelques livres d'histoires, une boîte de crayons de couleurs, un album à dessin, et rapportons de ces beaux jours heureux d'agréables souvenirs.

ÉLOCUTION. — Combien de temps durent les vacances ? — Où les passerez-vous ? — A quoi jouerez-vous ? — Comment passerez-vous les jours de pluie ? — Que rapporterez-vous de ces belles journées, de ces pays lointains ? — Comment serez-vous au retour ? — Quels sports pratiquerez-vous ? — Quand vous lèverez-vous ? Vous coucherez-vous ? — Pourquoi faut-il profiter de ses vacances ?

VOCABULAIRE. — Les petits *citadins* prennent leurs vacances à la *campagne*, à la *montagne*, à la *mer*. — Le soleil leur *brunira* les joues, les courses développeront leurs *muscles*, la bonne *nourriture* et le *repos* leur donneront une meilleure santé. Ils joueront aux *sauvages*, aux... — Ils *flâneront* dans les bois, se *distrairont* de mille manières, et rapporteront d'agréables *souvenirs* de ces deux mois de *liberté*.

CONJUGAISON. — Si je vais à la mer, je me baignerai. — Faire employer les verbes : *construire, ramasser, prendre des bains, aller en bateau*, etc...

Même exercice. — Si je vais à la campagne... — Si j'allais à la montagne (ascension, gravir, escalader, franchir).

Même exercice. — Quand je reviendrai de vacances, mes joues seront devenues..., mes poumons..., mon sang..., je rapporterai des...

ORTHOGRAPHE. — Vacances, repos, août, septembre. — La campagne, une colonie. — Une distraction.

Dictées. — 1. Les vacances sont agréables par le beau temps. — 2. Quand il pleut, je dessine ou je regarde des images. — 3. Je suis revenu de la mer : mes joues sont brunies par le soleil. — 4. Je reviens de la montagne : j'ai vu des glaciers. — 5. J'ai joué aux sauvages pendant mes vacances.

RÉCITATION

Vacances.

Vacances ! vacances !
Oh ! quelle chance !
Dès le matin
Qu'il fera bon dans le jardin !
Plus de devoirs, plus de leçons.
Jouer, jouer ! Pas autre chose,
Venez filles, venez garçons ;
La vie est rose.
Plus de devoirs, plus de leçons !

D'après L. Delarue-Mardrus.
(*Poèmes mignons*).

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN (1re année)

1. La composition.

Il me fut impossible de faire s'accorder les mètres et les francs. Je me revois encore, prenant des attitudes de réflexion ou d'inspiration, me frappant le front, écrivant brusquement des colonnes de chiffres, puis repoussant le papier, découragé, les yeux fixes, fiévreux. J'étais excessivement malheureux. Mes voisins, la tête penchée de côté, léchaient de belles pages, alignaient les signes, faisaient des preuves par neuf. Oh ! le troupeau des nombres qui fuyait ; plus je les poursuivais, plus ils s'écartaient. Les camarades se dépêchaient, le nez sur leur papier, sûrs de leur route et d'arriver à l'heure. Plus que dix minutes. J'étais perdu...

G. Maurière.
(*Peau de Pêche*. Gédalge.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — De quelle composition s'agit-il ? — L'enfant sait-il faire son devoir ? — A quoi le voit-on ? — Quelle est son attitude ? — Comparez-le à ses voisins. — Attitude de ceux-ci. — A quoi voit-on : *a.* qu'ils sont habiles en calculs ; *b.* qu'ils ont le temps ; *c.* qu'ils ne négligent rien pour avoir une bonne note ? — Quel est le mot qui résume la pensée de l'enfant ?

Mots. — *S'accorder* : il s'agit d'un problème. Imaginez-en l'énoncé. — *Prenant des attitudes* : il se tenait comme s'il réfléchissait... — *Colonne* : comp. à une colonne en fer, en pierre, une colonne de soldats. — *Découragé* : ayant perdu son... — *Léchaient* : soignaient, comp. un travail léché ; un ours mal léché. — *S'écartaient* : se tenir à l'écart, ils m'échappaient. — *Route* : solution du problème : pourquoi la comparer à une route. — *Perdu* : je ne réussirais pas.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — J'ai trouvé la *solution* de ce problème d'*arithmétique*. — L'*orthographe* ne m'effraie pas : mes dictées sont toujours bonnes ; j'obtiens souvent d'excellentes *notes*. — On lit parfois mes *rédactions* en modèle. — J'ai *vérifié* mes calculs : ils sont *exacts*. — Ta solution est *fausse*.

ORTHOGRAPHE. — Mots terminés en *graphe*. — Réflexion, fluxion, luxe, boxe, exercice, excellent, excès.

Dictée. — Le texte 1.

GRAMMAIRE. — Revision des qualificatifs. — Des pronoms.

I. Dans le texte 1 : relever les qualificatifs, adjectifs : *a.* de forme épithète ; — *b.* de forme attribut.

Justifier leur orthographe : 1° en genre ; 2° en nombre.

II. Le pronom : *il* (il me fut impossible). Comp. à : il était malheureux ; — *me* : signifiant tantôt *moi*. (Je *me* revois) tantôt : *à moi* (il *me* fut impossible).

2. Un lauréat malheureux.

Dans un grand silence, le professeur lut la liste des candidats triomphants. J'étais du petit nombre des élus. Il ne vint personne au devant de ma joie. Ma tante se souvenait-elle que j'avais aujourd'hui comparu devant le jury ? Un père fuyait, le dos rond, traînant son fils vaincu et lui disant : « Tu

VANNIER. LA CLARTÉ FRANÇAISE..... *Broché.* 10.50 *Relié.* 13.50

n'auras pas ta bicyclette à roue libre. » Et l'enfant se mouchait et répondait : « J'avais tout repassé, sauf le bassin du Rhône ; je me disais : on ne me le demandera pas. » Un camarade passa, escorté de sa famille et pareil à un petit dieu acclamé : « Camille, me dis-je, toi du moins, tu aurais pu venir ! » Mais elle ne pensait qu'au tennis. Elle m'avait averti qu'elle ne viendrait pas : « Je manquerais une partie, mon vieux Jacques, ça ne t'avancerait à rien... »

Abrégé de F. MAURIAC.
(*La Robe prétexte*. J. Ferenczi.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — De qui s'agit-il ? — L'enfant est-il très heureux d'avoir réussi ? — Qu'aurait-il voulu ? — Que voit-il ? — Pourquoi le premier camarade a-t-il échoué ? — Que lui a-t-on demandé ? — Pourquoi se mouchait-il ? — Que pensez-vous de Camille ? Et de ses paroles ? — Qualifiez cette jeune fille (*Égoïste*).

Mots. — *Candidats* : ceux qui passent un examen. — *Triomphants* : ayant réussi ; victorieux ; heureux. — Contraire : *refusé*, ayant *échoué*, vaincu. — *Élus* : des heureux, de ceux qui avaient eu la bonne fortune... Comp. : *élection*. — Être *élu* par des *électeurs* (idée de *choix*). — *Comparu* (comparaître), équiv. : paraître devant ; on comparaît devant un tribunal, d'où le mot *jury* (ensemble de juges, de professeurs chargés d'*examiner* le candidat). — *Fils vaincu* (voir plus haut). — *Petit dieu acclamé* : la joie du camarade, la fierté de ses parents lui donnent un air supérieur. — Ne *t'avancerait* à rien : ne te donnerait aucun avantage. — *Lauréat* : celui qui a été *couronné*.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — J'ai passé un *examen* difficile. Les *examinateurs* étaient très âgés. — Le *jury* se montra très sévère. Peu de *candidats* furent reçus. — Beaucoup se présentaient pour la deuxième fois. Ils étaient fort *intimidés*. — Les *épreuves* écrites et *orales* furent très longues. — Le résultat ne fut *proclamé* que très tard. — Beaucoup de parents grondèrent leurs fils qui avaient *échoué*. — On *félicitait* ceux qui avaient réussi.

ORTHOGRAPHE. — *Jury, candidat, échec, féliciter, triompher.*

Dictée. — Texte 2.

CONJUGAISON. — Revision.

Le texte 2 permettra de revoir les *temps*.

Analyser : *lut ; — j'avais comparu ; — tu n'auras.*

Relever : les verbes au passé simple, à l'imparfait, au plus-que-parfait, au futur.

Conjuguer ces verbes à toutes les personnes du *présent*. (Mettre le texte au présent.)

En profiter pour **revoir** les personnes.

On pourra aussi **étudier** : *Tu aurais pu venir. — Je manquerais. — Ça ne t'avancerait à rien.* — Les élèves se rappelleront qu'il s'agit du *conditionnel*.

Faire conjuguer à toutes les personnes les trois premiers verbes.

3. Jeux de vacances.

La fabrique n'était plus la fabrique ; c'était mon île déserte, — oh ! bien déserte ! — Les bassins jouaient le rôle d'Océan. Le jardin faisait une forêt vierge. Il y avait dans les platanes un tas de cigales qui étaient de la pièce et qui ne le savaient pas.

Rouget, lui non plus, ne se doutait guère de l'importance de son rôle. Si on lui avait demandé ce que c'était que Robinson, on l'aurait bien embarrassé ; pourtant, il tenait son emploi avec la plus grande conviction, et, pour imiter les rugissements des sauvages, il n'y en avait pas comme lui. Toujours est-il que ces grands rugissements qu'il allait chercher dans le fond de sa gorge, en agitant sa forte crinière rouge, auraient fait frémir les plus braves. Moi-même, Robinson, j'étais obligé de lui dire à voix basse ; « Pas si fort, Rouget, tu me fais peur. »

D'après A. DAUDET.
(*Le petit Chose*).

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — A quoi jouaient les deux enfants ? Qui était Robinson ? — Quel rôle jouait Rouget ? — Où se passait ces jeux ? — Que représentait la fabrique ? — Quel détail vous frappe en Rouget ? — Quel détail indique que cette histoire se passe dans le Midi ? — Pourquoi les enfants pouvaient-ils ainsi jouer dans une fabrique (le travail était arrêté). — Qui dirigeait ce jeu ?

Mots. — *Jouaient le rôle, faisait* (équiv. : étaient, simulaient, représentaient). — *Étaient de la pièce* : qui avaient leur rôle dans le jeu. (Quel rôle, pensez-vous, jouaient ces cigales ?) — *Un tas de* : un grand nombre de. — *Conviction* : le plus grand sérieux : il croyait ferme qu'il était...

VOCABULAIRE ÉCRIT. — *Jouer à Robinson ; — faire naufrage ; — vivre dans une île déserte ; — avoir Vendredi pour compagnon ; — construire un radeau ; — se bâtir une cabane ; — s'entourer d'une palissade ; — cultiver son champ ; — défricher une terre vierge ; — fabriquer un canot*, etc...

Employer ces expressions, après les avoir expliquées et classées par ordre chronologique, dans un texte ayant pour titre : *Je joue à Robinson.*

ORTHOGRAPHE. — Premier paragraphe du texte 3. — *Rouget tenait son emploi...* → *comme lui. Ces grands rugissements* → *peur.*

COMPOSITION DE PHRASES

Sur le modèle **du texte 1**, montrer :

Un élève qui ne sait pas sa leçon. — Un élève qui s'applique (à une page d'écriture, à des calculs, etc.). — Un élève qui réfléchit, qui cherche à copier. — Le maître surveille une composition.

Sur le modèle **du texte 2**, montrer :

Un élève qui attend le résultat d'une composition. — Un élève qui est le premier. — Qui est le dernier. — Faire parler un élève qui n'a pas réussi. — Qui a très bien réussi.

Imaginer le retour à la maison après une bonne composition.

D'après **le texte 3, raconter** : Le meilleur jeu de vos vacances. — Une journée agréable. — Une promenade à travers bois, etc...

Devoir. — Écrivez une lettre où vous raconterez tout ce que vous faisiez pendant vos vacances (le matin, le jour, le soir). — Jeux et occupations. Travail, etc...

RÉCITATION

La classe en vacances.

La fenêtre est ouverte
A l'école déserte,

Et l'air bleu du mois d'août
Y entre tiède et doux.

Seule, une plante grasse
Vit encor dans la classe.

Au-dessus des pupitres
Sont alignés les litres.

Le stère et la balance,
Immobiles, en vacances,

Tandis qu'au long de l'aune,
Vole une guêpe jaune

Vers les pois de senteur
Du vieux boulier compteur.

THOMAS BRAUN.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

(2e année)

1. Distribution de prix.

Je me vois encore à la distribution des prix dans l'église du collège, avec tout le beau monde d'Avi-

PESSONNEAUX et GAUTHIER. LEXICOLOGIE FRANÇAISE..... Broché 17 fr. Relié. . 20 fr.

370.5
J01

THE LIBRARY OF THE
AUG 1 1935
UNIVERSITY OF ILLINOIS

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

ANNÉE 1935-36

PRIME A

POUR CEUX QUI S'ABONNENT OU SE RÉABONNENT AVANT LE 1er AOUT

ET À TOUS NOS ABONNÉS ET RÉABONNÉS

NOUS OFFRONS GRATUITEMENT

NOS primes GRATUITES

prime 1

2 TABLEAUX d'histoire et de Civilisation (France)
d'ALFRED CARLIER
Format 50 x 65
Tirage en héliogravure

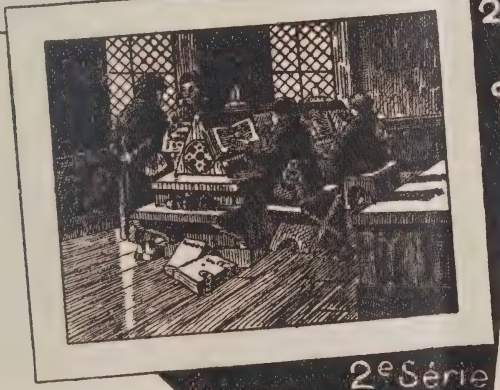

2e Série

CES DEUX TABLEAUX *font partie d'une Série de 10. Ces tableaux font suite à la 1ère Série parue l'an dernier.*

Les 8 tableaux complémentaires paraîtront le 10

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE VI DU JOURNAL

UN TRIBUNAL GALLO-

A partir du 1er siècle de notre ère, les Tribunaux romains qui, jusque-là, siégeaient en plein air, tiennent
tiennes, et d'où dérivent directement toutes les églises occidentales. Le juge et ses assesseurs occupent le
de tribunaux, mais encore de Bourses de Commerce, de lieux de réunions politiques, et il n'était pas ra

Les Archives de l'Enseignement primaire.

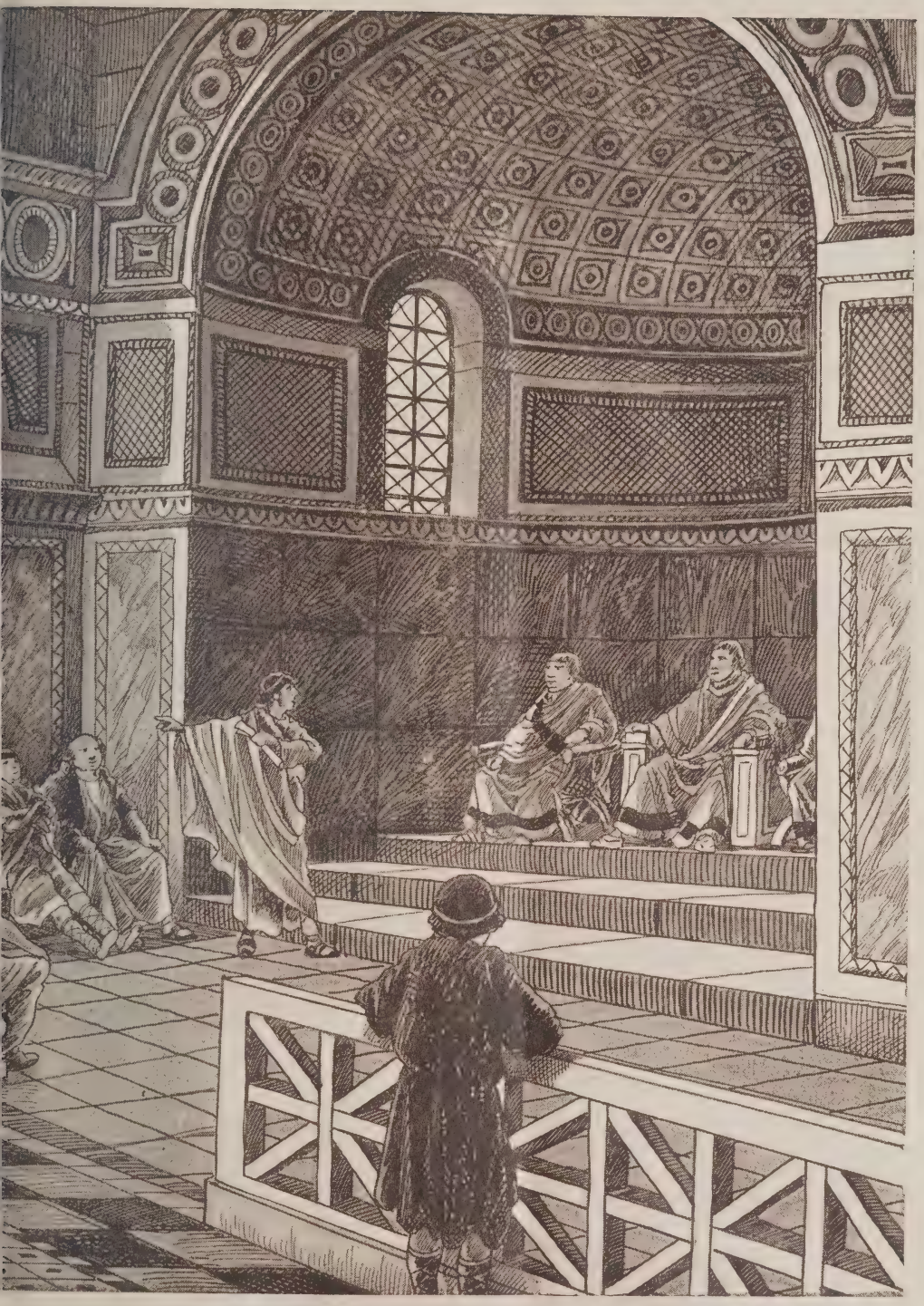

IAIN AU IIIe SIÈCLE

s séances dans les basiliques, bâtiments à trois nefs qui ont servi de modèle aux premières églises chré-eur, les avocats et les parties se trouvent dans un espace réservé. Ces basiliques servaient non seulement voir des marchands y dresser leurs échoppes entre les colonnes, de chaque côté de la nef centrale.

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

NOS PRIMES

une Série de 40 DOCUMENTS D'HISTOIRE

Format 25×32.5

10f au lieu de 20f

NOS ENFANTS FONT DU SPORT

QUATRE DÉLICIEUSES FRISES

95 x 35

18f au lieu de 22f de G. LAUVE

L' ACROPOLE

Panneau en héliogravure

65 x 100 7fr au lieu de 12.50

LE PORT

(PORT de MARSEILLE)

Panneau en héliogravure

65 x 100 7f au lieu de 12f50

VOYEZ ÉGALEMENT PAGE III DU JOURNAL

gnon qui l'emplissait. J'avais cette année-là, et je ne sais comment, remporté tous les prix, même celui d'excellence. Chaque fois qu'on me nommait, j'allais chercher, timide, aux mains du proviseur, le beau livre de prix et la couronne de laurier ; puis, traversant la foule et ses applaudissements, je venais jeter ma gloire dans le tablier de ma mère ; et tous considéraient d'un regard curieux, d'un regard étonné, cette belle Provençale qui, dans son cabas de jonc, entassait avec bonheur, mais digne et calme, les lauriers de son fils ; puis au Mas, pour les conserver, nous mettions lesdits lauriers sur la cheminée, derrière les chaudrons.

FRÉDÉRIC MISTRAL.
(*Le Beau Temps.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Relever les détails qui indiquent que l'enfant est un petit paysan, le caractère de la mère (personnage principal de la description) — Comment apparaît cet enfant (modeste, travailleur). — Quel contraste est indiqué dans ce morceau ? — (La foule, le beau monde ; cette paysanne). — Précisez le costume de la mère.

Mots. — *Le beau monde :* les gens élégants, bien vêtus, aisés. — Faire trouver quelques emplois de l'adjectif *beau*. — Avoir *beau* faire ; il y a *beau* temps que ; un *beau*-père ; un *beau* chenapan. — *Prix d'excellence :* décerné au meilleur élève d'une classe ; celui qui a *excellé*, qui a été le premier en tout. — *On me nommait :* on appelait mon nom, on proclamait... — *Proviseur :* celui (qui *voit*), qui dirige un établissement tel qu'un *lycée*. Pour un collège, on dit plutôt *le principal*. — *Laurier :* de là vient le mot *lauréat*. — Le lauréat d'un concours. — Une tête *laurée* (couronnée de laurier). — *Ma gloire :* le signe de ma gloire ; de ma récompense. Rapp. : *glorieux*. Littéralement : la gloire est le cercle d'or qui couronne la tête des saints (sur les tableaux). — *Curieux, étonné :* quel est le sens le plus fort ? — *Digne :* sans manifester ses sentiments de façon trop visible (ce qui serait *déplacé*).

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Employer les termes : *lauréat, exceller* (excellent). — *Proclamer* un *palmarès* ; — avoir un prix, un *accessit*, un *satisfecit* (expliquer). — Être *ex-æquo*. — Être *félicité* — Une *solennité*. — *Remporter* (un prix, une victoire) sur ses *condisciples* ; dans des phrases se rapportant à une distribution de prix.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Étudier des mots en *exc.* : excès, excellent ; — accès, accessit.

Analyse. — Rechercher des adjectifs qualificatifs attributs. Décomposer en propositions les phrases. Analyser les mots *qu'*, *qui*.

2. Les candidats.

Je me préparai pour le voyage de Nîmes où, en ce temps, se faisaient les bacheliers. Ma mère me plia deux chemises repassées, avec mon habit des dimanches dans un mouchoir à carreaux, piqué de quatre épingles, bien proprement. Mon père me donna, dans un petit sachet de toile, cent cinquante francs d'écus...

Quand j'arrivai à Nîmes, je rencontrai un gros d'écoliers des environs qui venaient, comme moi, passer leur baccalauréat. Ils étaient, pour la plupart, accompagnés de leurs parents, beaux messieurs et belles dames, avec les poches pleines de recommandations ; l'un avait une lettre pour M. le recteur, un autre pour l'inspecteur, un autre pour le préfet, et tous se rengorgeaient, et faisaient sonner le talon, avec un petit air de dire : « Nous sommes sûrs de notre affaire. » Moi, petit campagnard, je n'étais pas plus gros qu'un pois, car je ne connaissais absolument personne. On nous enferma à l'hôtel de ville, dans une grande salle nue, et là, un vieux professeur nous dicta, d'un ton nasillard, une version latine, après quoi, humant une prise, il nous dit: « Messieurs, vous avez une heure pour traduire en français la dictée que je vous ai faite. » Et, dare-dare, nous nous mîmes à l'œuvre.

FRÉDÉRIC MISTRAL.
(*Mémoires et Récits*. Plon.)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Première partie : Le voyage à Nîmes : les préparatifs. Remarquer : les habits dans le mouchoir. — Deuxième partie : Les autres candidats : différences avec le narrateur (riches, parents, recommandations). — Troisième partie : L'examen écrit.

Mots. — *Candidats :* ceux qui passent un examen, un concours. — *Écus :* pièces de cinq francs. — Un *gros* d'écolier : une troupe. Comp. : le *gros* de l'armée. — *Recommandations :* lettres adressées à un personnage influent pour attirer sa bienveillance sur un candidat. — *Recteur :* chef d'une Académie : supérieur des Inspecteurs. — *Se rengorgeaient :* se gonflaient, étaient fiers, se vantaient. — *Affaire :* succès, examen. — *Je n'étais pas plus gros qu'un pois :* je me sentais petit, faible, sans appui. — Une *version :* exercice consistant à *traduire* une langue étrangère en français. Comp. au *thème*. — *Dare-dare :* sans perte de temps.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Employer les mots et expressions :

Candidat, concurrent, examen, concours, épreuve écrite, composition, examinateur, inspecteur, recommander, une commission d'examen, être reçu, échouer, un *succès,* un *échec,* un *diplôme,* un *parchemin,* dans des phrases se rapportant à des épreuves écrites.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Baccalauréat ; — bachelier ; — examen.

Analyse : *me* plia (compl. d'attribution). — *Passer* (compl. de but). — *Beaux messieurs* (appos. de parents). — *Pour le recteur* (compl. d'attribut). — *Se faisaient* les bacheliers (verbe pronom. à valeur passive). — Après *quoi* (pronom relatif, représ. ce qui a été énoncé avant). — *Dare-dare :* locution ayant la fonction d'adverbe (compl. de manière).

3. Jeux de vacances.

Notre plus grand amusement était de nous lancer à travers bois à la manière des *Trappeurs de l'Arkansas,* dont Gustave Aimard nous racontait les aventures, dédaigneux des chemins tracés, ne reculant devant fourrés ni marécages, et ravis au contraire lorsque l'épaisseur des taillis nous obligeait à avancer péniblement sur les genoux et sur les mains, voire à plat ventre, car nous tenions à déshonneur de biaiser.

Nous passions les après-midi du dimanche à Blanc-mesnil ; c'étaient alors d'épiques parties de cache-cache, fécondes en péripéties, car elles se jouaient dans la grande ferme, à travers granges, remises et n'importe quels bâtiments, les uns cherchant, les autres se cachant sous des fagots, sous des bottes de foin, dans la paille ; on grimpait sur les toits, on passait par tous les pertuis, toutes les trappes, et par ce trou dangereux, au-dessus du pressoir, par où l'on fait crouler les pommes ; on inventait, poursuivi, mainte acrobatie... Lionel et moi, devant l'énorme tas de blé d'or qui s'effondrait en pentes molles, sur le plancher net du grenier, nous mettions bas nos vestes, puis, les manches haut relevées, nous enfoncions nos bras jusqu'à l'épaule et sentions entre nos doigts ouverts glisser les menus grains frais.

ANDRÉ GIDE.
(*Si le grain ne meurt.*)

EXPLICATIONS ET VOCABULAIRE ORAL. — Narration de jeux, à l'imitation de héros des lectures. Jeux sportifs ; jeux d'acrobatie (le corps seul y avait part), parfois dangereux ; variés, libres.

Quels traits de caractère sont révélés par ce récit : esprit d'aventure ; témérité. — Que montre la dernière phrase (*les enfants sont étonnés, et séduits par la fraîcheur du blé*) ?

Mots. — *Voire* (à plat ventre) même (à plat ventre). — *Nous tenions à déshonneur :* nous nous

FONTAINE. POUR QU'ON SACHE LE FRANÇAIS..... 13 fr.

serions considérés comme déshonorés, on dit : tenir à honneur. — *Biaiser :* rapp. de biais : une ligne de biais. — Équiv. : tricher, user de moyens non permis. — Contr. : jouer franc jeu. — *Épiques* parties : héroïques ; dignes d'être racontées. Comp. : *épopée.* — *Fécondes en péripéties :* (riches, fertiles, abondantes) en (changements brusques, en incidents, en épisodes). — *Pertuis :* vieux mot : trou. Comp. la pertuisane. — *Acrobatie :* exercice de gymnastique dangereuse, réalisé par les saltimbanques ; — *qui s'effondrait :* qui s'affaissait, s'étalait. — *Pentes molles :* douces.

VOCABULAIRE ÉCRIT. — Trouver des équivalents de vacances (V. C. E. I.). — *Loisir :* il m'est loisible de. — Une place *vacante* (idée de vide). — La *vacance* d'une place, d'un poste ➔ d'où le sens de repos accordé à des élèves... — Une *vacation :* temps pendant lequel certains officiers publics s'occupent d'une affaire. ➔ *Vaquer* à ses travaux : s'appliquer à. — Autre sens : *Être vacant.* — *Évacuer* (vider une salle, un pays).

Employer ces expressions dans de courtes phrases. — Préciser les différences de sens de *loisir, récréation, congé, vacances.*

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — Analyser : *lancer* (attrib. de *amusement*) ; — *biaiser* (attribut de *déshonneur*). — *Se jouaient* (pronominal à valeur passive) ; — *bas, haut :* adv., compl. de *mettrons, de relevées.* — *Les menus grains frais* (sujet de l'infinitif *glisser.*)

GRAMMAIRE

(*Voir les questions à la suite des textes.*)

Le style direct, le style indirect.

Style direct. — Un jour, au fond d'une forêt, il s'éleva une contestation sur le chant entre le rossignol et le coucou. Chacun prisa son talent.

— Quel oiseau, disait le coucou, a le chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel, et aussi mesuré que moi ?

— Quel oiseau, disait le rossignol, l'a plus doux, plus varié, plus éclatant, plus léger, plus touchant que moi ?

Le coucou. — Je dis peu de choses ; mais elles ont du poids, de l'ordre et on les retient.

Le rossignol. — J'aime à parler ; mais je suis toujours nouveau, et je ne me fatigue jamais. J'enchante les forêts ; le coucou les attriste...

DIDEROT.

Style indirect. — *En style indirect, ce morceau donnerait* (avec subordonnées) :

Le coucou *demanda* quel oiseau avait le chant aussi facile, aussi simple, aussi naturel et aussi mesuré que le sien. Le rossignol *demanda* quel oiseau l'avait plus doux, plus varié, plus éclatant, plus léger que le sien. Le coucou *déclara* qu'il disait peu de choses, mais qu'elles avaient du poids, de l'ordre et qu'on les retenait. Le rossignol *répliqua* qu'il aimait à parler, mais qu'il était toujours nouveau et qu'il ne se fatiguait jamais, qu'il enchantait les forêts et que le coucou les attristait.

➔ Exemple de discours indirect sans subordination.

Plaidoyer de l'arbre (LA FONTAINE) (Voir *Journal des Instituteurs et des Institutrices,* nº 7).

Exercices. — 1. Écrire en style direct (dialogue). (*Pierre et Jean doivent partir en vacances, le premier à la montagne, le second à la mer.*) Pierre dit que la mer l'ennuie, qu'on ne voit rien que la mer et le ciel. Jean répond qu'il y a les rochers, les bains et la plage où l'on peut jouer sur le sable fin. Pierre l'admet, mais il préfère la montagne, il ne trouve rien de si beau que les hauts sommets couverts de neige, rien de si agréable qu'une excursion qui permet de découvrir de beaux paysages. Jean lui fait remarquer qu'on peut aussi se promener en mer et découvrir de jolis aspects de la côte et que, d'ailleurs, on peut aussi excursionner dans le pays environnant. Enfin Pierre dit qu'ils peuvent se mettre d'accord : la montagne et la mer offrent toutes deux des avantages et des agréments.

2. Achever des phrases commençant par *si.*

Si j'avais des loisirs... (*aller*). — Si j'avais été plus studieux... (*réussir*). — Si j'eusse étudié davantage... (*avoir*) une meilleure situation.

Permutation : Faire mettre successivement aux diverses personnes.

3. Quels impératifs dérivent du subjonctif ?

Aie... — Sois. — Veuille. — Sache, etc...

4. Mettre à la forme passive les impératifs des verbes : *Croire, connaître, décevoir, découvrir* (aux diverses personnes).

5. Revoir les règles d'orthographe :

Va, cours, prends..., lis, lis, dore, dors, etc...

CONJUGAISON

(*Reviser le mode conditionnel et le mode impératif.*)

EXERCICE DE CONSTRUCTION ET DE COMPOSITION

LA PHRASE. — 1. TEXTE 2. — *On nous enferma à l'hôtel de ville... faite.*

Sur le modèle de cette phrase, ceux d'entre vous qui ont déjà subi un examen compléteront :

On nous installa... et là... après quoi... il nous dit...

2. TEXTE 1. — *Chaque fois qu'on me nommait, j'allais chercher... dans le tablier de ma mère...*

Si vous avez assisté à une distribution de prix, compléter :

Chaque fois qu'on me (*oule*) *nommait..., puis..., je ou il...*

LE PARAGRAPHE ET LE DEVOIR COMPLET.

1. En route pour l'examen du Certificat d'études. — Je me souviendrai toujours de ce voyage que nous fîmes pour nous rendre à l'examen du certificat d'études. Nous étions une douzaine de candidats que le plaisir de prendre le train rendait un peu turbulents. Notre maître jugea que nous manquions de sérieux et, tout en nous remontrant la gravité de ce grand jour, il nous fit asseoir bien sagement sur les banquettes de bois du petit train départemental. Le train parti, nous commençâmes à nous intéresser au paysage, nous interpellant les uns les autres pour nous en signaler les curiosités. Mais notre maître intervint encore : « Repassez donc, nous dit-il, vos récitations ! » Ce que nous fîmes sans beaucoup d'enthousiasme. Au moment d'entrer dans l'école où devait avoir lieu l'examen, nous remarquâmes un grand nombre de vitres brisées. Il faut dire qu'il y avait eu la veille un violent orage de grêle. « Que de dégâts ! » dit notre bon maître, et, tout de suite repris par le souci professionnel : « Vous savez, ajouta-t-il, il faut un accent circonflexe à dégât. »

2. **L'examen.** — Lorsque nous eûmes rempli une impressionnante feuille à en-tête de dimensions inusitées, un gros monsieur qui parlait d'une voix lente et bien articulée nous fit la dictée. Ce morceau ne m'a laissé aucun souvenir, probablement parce que je n'y rencontrai aucune grosse difficulté. Par contre, l'un des problèmes me causa de l'ennui. Je crois me souvenir qu'il s'agissait d'une multiplication dans laquelle on avait commis une erreur en posant mal les produits partiels. Je n'avais pas pour ce genre de casse-tête une solution toute prête comme pour beaucoup de problèmes usuels et je m'en tirai fort mal. La composition française me plut et je racontai avec aisance la mésaventure de ce garçon qui s'attarde à jouer aux billes au lieu d'aller tout droit à l'école. Bref, j'en fis assez pour être reçu et mon nom figura sur la liste des lauréats.

3. **Retour à la maison.** — Petits drapeaux. — Joie, chants dans le train. — Les parents à la gare. — Belle soirée.

Autre sujet. — Les compositions de fin d'année. — Avant les compositions : revision. On donne le sujet : vos impressions. — Au travail ! — Difficultés rencontrées. — Résultats.

CH. ADNET, *I. E. P. (Nord).* — J. ROGISSART, *Instituteur (Ardennes).*

AMAND. La pratique du vocab. et de la comp. française. *Cours sup.* *Élève..* 8.60 *Maître.* 15.75

les Allemands vont avoir fini de se servir, ils ne vont pas venir nous en mettre plein le portrait.

Nous parlons tout bas entre nous. Qu'allons-nous faire ?

... Les discussions cessent dans un coin du wagon pour reprendre dans l'autre, nous commençons à trouver le trajet long jusqu'à Giessen.

A chaque station, des voyageurs montent ou descendent, et les discussions continuent. La bagarre a tout de même cessé, mais plusieurs portières n'ont plus de vitres.

Enfin, nous arrivons à Giessen ; mais là c'est encore bien pis. Dans la gare, on se cogne partout. Les voies sont encombrées de trains qui ne partent plus. L'Allemand qui est avec nous a l'air bien ennuyé, et il n'ose pas sortir de la gare. Nous voyons des soldats et des civils enlever les galons des officiers et écraser leur casque. Les civils vont par groupes armés de bâtons, et quelques soldats marchent avec eux.

Nous pensons que c'est la guerre qui est finie, mais qu'il y en a qui voudraient qu'elle continue encore ; et que c'est sans doute le motif qui les fait se battre entre eux.

Enfin l'Allemand nous fait sortir de la gare pour nous diriger vers le camp. Nous traversons la ville et, à la lueur des becs électriques, nous voyons des groupes chantant à tue-tête, qui paraissent chercher quelque chose. Nous remarquons qu'il n'y a presque pas de femmes parmi eux.

Nous approchons des casernes, nous voyons beaucoup de soldats en tenue débraillée, mais pas d'officiers.

Nous arrivons au camp. Dans le poste, plus d'officier ; mais les portes sont gardées par des mitrailleuses juchées à environ dix mètres de hauteur, sur des madriers. Deux soldats s'y tiennent en faction. Cela n'existait pas lorsque nous avons quitté le camp.

Les camarades aussitôt nous mettent au courant. Ils nous apprennent que la guerre est terminée et qu'il y a la révolution en Allemagne... (A. JAMET : *La guerre vue par un paysan*, Albin Michel.)

Briand à Genève (septembre 1926) (1). — Je vois encore Briand. Il était là, petit, la tête dans les épaules, voûté, presque bossu, les deux mains posées à plat sur le pupitre qu'il semblait caresser comme un cavalier caresse son cheval et le flatte avant de le lancer sur l'obstacle. Tandis qu'on l'acclamait toujours, il regardait la salle avec son visage grave, la tête légèrement penchée sur le côté droit, attendant l'instant où il pourrait faire moduler sa voix. La tension de l'auditoire était telle qu'il pouvait dire ce qu'il voulait. Il tenait littéralement cette foule dans les mains. Sans doute, lui échapperait-elle dès que le charme serait rompu et que chacun retrouverait son « moi » au vestiaire. Mais en cet instant, il était comme un tout-puissant magicien, sûr de faire vibrer à sa guise les sensibilités qui s'offraient à lui.

...Ce jour-là, lorsque Briand quitta la tribune de la salle de la Réformation, l'ovation qu'on lui fit fut réellement indescriptible. Les délégués, même les plus froids, même ceux qui nous aimaient le moins, grimpés sur leur banc, criaient à gorge déployée : « Vive Briand ! Vive la France ! » On agitait des mouchoirs comme des drapeaux, tant l'émotion était intense et impérieux le besoin de la manifester. Peu de minutes furent plus honorables pour notre pays. Dans la tribune où je me trouvais, nous étions quelques Français. Aucun de nous ne pouvait maîtriser son émotion. Dans l'hommage que l'on rendait à l'orateur, c'était la France que l'on acclamait, la France éternelle, celle qui représentait dans le monde un idéal d'humanité, de noblesse et de courage, la France des deux Marne et de Verdun. » (W. D'ORMESSON : *Qu'est-ce qu'un Français ?* Éditions Spes.)

M. HÉNON.

(1) Jour où Streseman prit séance pour la première fois comme chef de la délégation allemande. Briand avait été désigné par ses collègues de la Société des Nations pour répondre au discours du ministre allemand.

GÉOGRAPHIE

Les échanges.

INDICATIONS PÉDAGOGIQUES. — Dire quelques mots des échanges intérieurs, des foires, des places commerciales. Insister sur le grand commerce international ; montrer comment il est né, comment il s'est développé et pourquoi il est aujourd'hui en régression. Expliquer brièvement ce qu'on appelle libre-échange et protectionnisme. Indiquer les principales puissances commerciales du globe et étudier plus particulièrement les échanges extérieurs de telle ou telle d'entre elle.

MATÉRIEL. — *Planisphère. Graphiques traduisant l'évolution et les principales directions des échanges extérieurs de la France.*

EXERCICES PRATIQUES. — Croquis des grands courants commerciaux français. Graphiques des échanges de la France avec ses colonies, avec telle ou telle grande puissance (Grande-Bretagne, Allemagne, etc.).

LECTURE I. — **Foires et marchés.** — Au moyen âge, le *grand commerce*, beaucoup moins considérable qu'aujourd'hui, se faisait principalement à certaines époques fixes, sur des points déterminés le plus souvent par la direction même des routes : telles étaient les foires de *Champagne*, entre la vallée de la Saône et celle de la Seine : les foires de *Lyon* et de *Beaucaire* sur le Rhône, entre la France, l'Italie et les autres pays méditerranéens ; celle du *Lendit*, près de Paris. La fréquence et la sûreté des communications ont modifié peu à peu ces habitudes ; les villes ayant de nombreux magasins sont devenues pour ainsi dire des foires permanentes.

Une seule espèce de *foire commerciale* n'a cessé de prospérer, c'est la *foire des campagnes*. « Pour écouler ses denrées, dit M. André Allix, pour faire ses emplettes, pour rencontrer ses voisins ou parents dans un rayon de quelques lieues, il faut au campagnard des réunions périodiques, à dates fixes, dans le centre le plus commode. Mais toujours il fait une différence entre la réunion où il va vendre les produits de la terre et celle où il va faire ses propres échanges avec ses pareils ou quérir des approvisionnements. La première est le *marché* qui l'attire périodiquement dans une ville pour y vendre des produits alimentaires. Normalement, jusqu'à une époque très rapprochée de nous, le *marché est hebdomadaire* et presque également important d'un bout de l'année à l'autre : récemment, dans les grandes villes, il est devenu quotidien et même s'est multiplié. Le besoin de nourriture des villes ne connaît pas de saisons ; les mouvements du soleil changent la nature des produits offerts, mais non l'importance des transactions. Tout au contraire, la foire est un phénomène essentiellement *saisonnier* : c'est l'alternance des saisons qui en commande le retour et en règle l'importance. »

Il existe aujourd'hui des *marchés* dans toutes les villes françaises, petites et grandes, et même dans un certain nombre de grosses communes rurales. Certains sont particulièrement bien achalandés et ont même une importance qui dépasse les environs immédiats du lieu où ils se tiennent. Les transactions y portent surtout sur les denrées alimentaires : viandes, beurre, œufs, poisson, légumes, volailles, fruits, etc. Quant aux *foires rurales* restées très nombreuses en France dans les riches régions agricoles ou pastorales surtout, l'objet fondamental de leur trafic est le *bétail*. Ces foires ont surtout lieu au printemps et à l'automne, époques du déplacement des animaux dans les régions à transhumance

HÉNON. Le livre du maître pour l'enseignement de l'Histoire. 1er volume 15 fr. 2e volume 16.50

ou, pour les animaux sédentaires, de leur meilleure forme.

Beaucoup sont spécialisées et on trouve ainsi des foires à *chevaux*, à *mulets*, à *bœufs*, à *vaches laitières*, à *vaches amouillantes*, à *veaux*, à *moutons*, à *porcs*, etc. Comme c'est aux *foires* et aux *marchés* que le paysan trouve le temps de procéder à ses achats, il y est sollicité par une foule de petits marchands nomades dits « étalagistes » qui promènent de foire en foire un petit éventaire de mercerie, de confections, de boissellerie, de quincaillerie, de coutellerie, de cordages, de bibelots divers, etc.

R. et M. Ozouf. (*Géographie Commerciale Quillet.*)

Lecture II. — **Abondance et commerce extérieur.** — L'une des conséquences les plus directes de l'abondance, ou plus exactement des possibilités d'abondance qu'offre le progrès technique, est l'évolution du commerce international au cours des dernières années.

On classait autrefois les pays, du point de vue des échanges internationaux, en deux grandes catégories. On distinguait, d'une part, les vieilles nations industrielles de l'Europe, exportatrices de produits manufacturés, et, d'autre part, les pays neufs, exportateurs de matières premières et de produits alimentaires. Entre ces deux groupes de pays ont existé longtemps des courants d'échanges importants.

La loi du progrès, puissamment aidée par le nationalisme économique, a poussé, dès la fin du XIXe siècle, les vieux pays à accorder à l'agriculture une attention plus grande (en France, le « renversement de la vapeur » date du tarif de 1893), les pays neufs à s'industrialiser. Dès cette époque, le pic du démolisseur s'est fiché dans l'édifice libéral... Un équilibre relatif put néanmoins se maintenir jusqu'en 1914. La guerre a rompu définitivement cet équilibre en accélérant d'une manière prodigieuse l'industrialisation des pays neufs. La vieille Europe s'est payé le luxe d'un magnifique effort de reconstruction et, lorsqu'il a été achevé, elle s'est aperçue que ses anciens clients avaient de moins en moins besoin de ses produits, quand ils n'étaient pas eux-mêmes devenus exportateurs.

Le commerce extérieur a perdu ses assises. Tous les pays sans exception cherchent à se rendre économiquement indépendants. C'est un courant contre lequel il est vain de lutter. Les conférences internationales réunies à grand fracas et les discussions interminables sur l'opportunité de conclure de nouveaux accords sur le papier ne changeront rien à la marche implacable des événements. Chaque pays veut vendre sans être obligé d'acheter, pour sauvegarder le pouvoir d'achat de ses nationaux : c'est la quadrature du cercle...

Qu'on le veuille ou non, les traités de commerce deviennent de simples contrats d'échange, et le commerce extérieur ne pourra plus longtemps être abandonné à l'initiative privée. Nous allons à grands pas vers son contrôle absolu.

Dans la société de demain, les échanges internationaux n'auront pour but que d'assurer l'approvisionnement en matières premières que notre sol ne produit pas. Mais alors les hommes auront compris, et tous, d'un commun accord, travailleront à l'édification de la nouvelle phase de la civilisation, dans laquelle la misère ne sortira pas de l'abondance.

(*L'Œuvre*, 8 mai 1935.)

Lecture III. — **Les contingents.** — On a découvert, avec le système des contingents, le moyen de réaliser d'un seul coup une double opération : 1° réduire les importations de tel produit sans toucher aux droits d'entrée ; 2° établir une discrimination entre des produits identiques d'origine diverse tout en se donnant l'air de respecter le principe de la nation la plus favorisée, c'est-à-dire de l'égalité entre les divers fournisseurs. « Je respecte la loi, disait un personnage de comédie, puisque je la tourne. »

Contingent, c'était à l'origine une très petite chose, un moyen employé par la France vis-à-vis de certains pays de protectorat non compris dans son système douanier, comme la Tunisie, ou même soumis au régime de la porte également ouverte à tous, comme le Maroc. Il s'agissait de ne pas fermer aux colons ou producteurs indigènes le marché métropolitain, d'absorber une part de leurs excédents exportables, et cependant de ne pas nuire aux producteurs de la Métropole par des arrivages massifs. D'après l'état des récoltes en France-Algérie d'une part, en Tunisie de l'autre, on fixait à 800 000 hectolitres, par exemple, le contingent des vins tunisiens admis telle année en franchise.

C'est ce délicat mécanisme que l'on a transporté sur le terrain mouvant des relations internationales. Au moins une quinzaine d'États européens, grands ou petits, recourent à ce système qu'on a pu définir « une prohibition limitée ». On dit à son partenaire : Rien n'est changé. Vos bestiaux, vos fromages, vos tissus de laine, de soie, de coton, vos rails, etc., paieront toujours, pour entrer chez moi, la même taxe, pas un sou de plus, et tout juste ce que paieront les tissus ou les rails de vos concurrents. Vivent la liberté et l'égalité des échanges !

Seulement je ne recevrai plus à ce tarif que telle quantité de ces produits venant de chez vous, pas un mètre, un kilo ou une unité de plus. Nous prendrons comme base, si vous voulez bien, le chiffre que vous importiez chez moi en telle année, ou en moyenne durant tel groupe d'années. Nous recevrons 40 p. 100, ou 30, ou 25 p. 100 de ce chiffre. Un décret fixera cette quote-part.

En apparence, il y a négociation pour fixer ces bases, mais sous la menace virtuelle qu'en cas de désaccord la mesure sera prise tout de même

Henri Hauser. (*La Paix économique.*)

Lecture IV. — **Le commerce extérieur en 1934.** — En quantité, le commerce mondial, après avoir progressé jusqu'au mois de mai, est revenu, au cours du second semestre, au niveau de janvier 1934. En valeur, le montant total accuse un déclin persistant. Pour toute l'année, il n'a représenté que 34 p. 100 environ de ce qu'il était en 1929, en recul de 2 points sur l'année précédente.

Les statistiques du trafic du canal de Suez font ressortir une augmentation sur la moyenne de 1933 ; en effet, l'indice de base (100 en 1913) s'était inscrit à 104 au cours de l'année dernière ; il s'est élevé d'un mouvement continu jusqu'à 119 en octobre 1934.

Les statistiques du commerce britannique font, elles aussi, ressortir une augmentation en valeur du trafic. Pour l'année entière, les importations en Grande-Bretagne ont atteint £ 732 330 823, en augmentation de £ 57 314 704, et les exportations £ 396 107 544, en augmentation de £ 28 198 492. Compte non tenu de la dépréciation de la Livre, l'indice ajusté passe de 75 en novembre 1933 à 79 en novembre 1934. Depuis 1930 pour les exportations, 1931 pour les importations, les chiffres n'ont jamais été aussi hauts. Toutefois, depuis quelques mois, les exportations ne progressent plus en quantité. Calculé en valeur or, le commerce extérieur de l'Angleterre, pour les mois de septembre et d'octobre, accuse une diminution de 1 190 000 dollars à l'importation et de 1 680 000 dollars à l'exportation sur les chiffres de la période correspondante de 1933. Enfin, il convient de remarquer que, pour l'année entière, le déficit de la balance du commerce anglais s'est encore aggravé. Ces trois faits semblent indiquer que, depuis le début du second semestre, l'expansion du commerce anglais s'est arrêtée.

Les exportations des États-Unis, elles aussi, après s'être accrues jusqu'en août, ont accusé au cours du quatrième trimestre une baisse rapide. Notons à ce sujet que, depuis 1929, les positions relatives de l'Angleterre et des États-Unis dans le commerce mondial n'ont cessé de s'affaiblir au profit du Japon et de l'U. R. S. S.

(*Bulletin d'Information économique.*)

Mme Ozouf.

Tiget. L'ens. de la géogr. par les cartes postales. *Chac. des 15 pochettes* 4.50 / 5 fr. *ou* **5.50**

SCIENCES USUELLES

COURS PRÉPARATOIRE ET ÉLÉMENTAIRE

Fleurs et insectes.

Couchez-vous dans un pré fleuri. Observez patiemment, et sans bouger, le va-et-vient des insectes. Les fleurs sont les auberges des insectes.

I. Les auberges ont des enseignes.

La fleur attire les insectes avec sa belle corolle luisante, son parfum, son miel. Mais comment les insectes aperçoivent-ils les fleurs ? Regardez à la loupe la tête d'un bourdon. Il y a de gros yeux saillants qui portent de nombreuses facettes tout autour d'eux. Les insectes VOIENT donc. On croit même qu'ils préfèrent certaines couleurs (par exemple : abeilles, couleurs bleue et violette). Remarquez aussi comment les petites fleurs sont souvent groupées en ombelle. Pourquoi ?

L'odorat des insectes est excellent (antennes). On croit que l'insecte sent d'abord la fleur et qu'il la voit seulement à une distance de 1-3 centimètres.

II. Les insectes atteignent les auberges.

Observez les ailes au repos, les ailes pendant le vol. Comptez-les chez l'abeille, chez le bourdon, chez la mouche.

Observez aussi les pattes articulées ornées de griffes chez les mêmes insectes.

Les insectes peuvent s'installer sur les fleurs tout à leur aise. Ils s'asseoient sur la corolle (labiées, papilionacées) ou sur les larges étamines ou sur le pistil.

III. Ce que l'insecte fait à l'auberge.

Que cherche l'insecte dans la fleur ? Observez une abeille qui sort d'une corolle, toute chargée de pollen (brosses des cuisses). L'insecte mange le pollen et butine.

Mettez une abeille vivante dans un petit flacon bien propre. Donnez une goutte d'eau sucrée à la prisonnière. Observez à la loupe comment elle suce la goutte à l'aide de sa trompe.

Donnez-lui un peu de sucre en poudre sur une feuille de papier noir. Retirez le papier quelques heures après.

Cherchez la trompe enroulée d'un papillon (prenez la loupe et observez le dessous de la tête). Comme la goutte de miel est tout au fond de la corolle, devinez l'importance de la longueur de la trompe pour l'insecte suçeur.

Tâchez de vérifier ceci : plus une fleur contient de pollen et plus courte est sa vie (pavot, perce-neige par exemple).

Le pollen se décharge sur les insectes (abdomen ou dos). L'insecte dépose ce pollen sur le pistil d'une autre fleur.

La fleur se défend contre les insectes nuisibles : enduit gluant, poils raides, gros calices, corolle poilue, corolle étroite.

Abeilles et bourdons portent aussi des mandibules coupantes pour manger le pollen et mordre la fleur. Mouches et papillons sucent seulement.

C'est donc l'insecte qui féconde la fleur, qui provoque la formation du fruit.

Notez vos observations dans le tableau suivant :

Jour.	Heure.	Temps.	Plante.	Insecte.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR

Au jardin scolaire.

Chaque école de campagne devrait avoir son jardin, jardin d'expérience, jardin-musée vivant. Faut-il insister sur la haute valeur pédagogique et éducatrice d'un enseignement réel, concret, de leçons d'observations et d'expériences faites au sein de la nature ? Nous citons : observations courantes des différentes phases de la vie des plantes, apprentissage des procédés pratiques de jardinage, observations de bêtes (oiseaux et insectes) dans leur milieu naturel, protection des oiseaux, peut-être apiculture scolaire, éducation de la volonté au travail, du sens de l'ordre, bienfaits physiques, etc., sans oublier les ressources matérielles (vente de légumes et de fruits au profit de la Coopérative scolaire). Les observations, expériences et démonstrations pourront se faire au jardin pendant les leçons de sciences et de leçon de choses. Pour les travaux proprement dits, occuper les leçons de travail manuel ou les heures de loisir des enfants (volontaires!). Je conseille d'ailleurs au maître d'établir son propre jardin bien séparé du jardin scolaire (inutile de préciser les raisons de cette recommandation!).

J'ajoute enfin que le jardin scolaire doit s'adapter aux modes d'agriculture du pays : arbres fruitiers dans les pays de grands vergers, fleurs et légumes dans les pays de cultures maraîchères, vignoble dans les régions viticoles.

Et les écoles urbaines, direz-vous ? Dans les villes, le jardin scolaire est plutôt l'exception. Mais il est désirable d'installer, au moins, sur le rebord de la fenêtre, ou dans un coin protégé de la cour, des caisses ou pots, des « jardins miniature » où les enfants labourent, fument, sèment, arrosent, observent et dessinent.

Notre dernière leçon est donc plutôt pour les écoles rurales. Mais, à la ville, la visite d'une exploitation maraîchère s'impose.

I. Traçons le plan de notre jardin.

Choisir un terrain plat, abrité, où la couche arable est profonde et fertile.

Le mesurer à l'aide de la chaîne d'arpenteur. Faire le plan à une échelle donnée.

II. Préparons le sol.

Faisons-en d'abord une analyse (Voir leçon 38, année 1933-1934). Défonçons le terrain très profondément, ajoutons du terreau doux (mélangé de calcaire).

Fumons : fumier mixte (terres franches) ; fumier chaud de cheval et de mouton (terres

VAN GELDER. ÉLÉMENTS DES SCIENCES PHYSIQUES 8.80

N

Plantes décoratives.		
Arbres de forêts, conifères.	École.	Plantes grimpantes, arbres à feuilles caduques.
Prairie artificielle.		Prairie naturelle.
Blé.		Mauvaises herbes.
Orge.		Légumes-racines.
Seigle.		Légumes-tiges et feuilles.
Avoine.		Légumes, feuilles et fleurs.
Maïs.		Plantes médicinales.
Plantes techniques.		Plantes vénéneuses.
Arbres fruitiers.		Arbres fruitiers, vignes.
Serre de semis.		Terrain d'engrais.

O E

S

d'argile) ; fumier froid de vache (terres de sable).

Engrais artificiels : 10 kilogrammes de phosphates naturels par are, autant de chaux en poudre.

Bêchons, ratissons, établissons des plates-bandes séparées par des chemins assez larges. Si possible, établir les serres de semis le long d'un mur blanc (qui renvoie les rayons solaires).

III. Choisissons les plantes et les semis.

1. **Plantes décoratives**. — Semer ou repiquer : pensées, myosotis, tulipes, silènes, giroflées, bégonia, lobelia, héliotropes, roses, perce-neige, narcisses, azalées, violettes, œillets.

Établir dans un coin un petit jardin alpin. Sol : 2/3 argile + sable, 1/2 terre tourbeuse. Crocus, safrans, rhododendrons, épilobes, laiterons, fraisiers, chèvrefeuilles.

2. **Conifères et arbres à feuilles caduques**. — Petits arbres de 1 mètre, 1m,50. Soigner le sous-bois.

Planter à l'ombre des arbres : fraises des bois, myrtilles, airelles, orties blanches, muguets, fougères, sceau de Salomon, épiaire, muguet multiple, etc.

3. **Prairies artificielles**. — Trèfle incarnat, trèfle blanc, luzerne, sainfoin.

4. **Prairies naturelles**. — Fromental, fétuque, vulpin, fléole, géranium des prés, bugle rampante, benoîte des rives, oseille, sauge, renoncule âcre, fétuque ovine, cretelle, brome, ray-grass anglais, brize, séneçon, poa des prés, dactyle pelotonné, avoine jaune.

5. **Céréales** (Voir plan).

6. **Mauvaises herbes**. — Tussilage, pissenlit dent-de-lion, moutarde des champs, coquelicot, nielle, ravenelle, chiendent, liseron, cuscute, bourse à pasteur.

7. **Légumes**. — *Racines* (sol d'humus, engrais secs), carottes, radis, betteraves rouges, navets.

Tiges et feuilles (bonne fumure).

Chou-rave, pommes de terre, salades (laitue, chicorée), choux, épinards, oseilles.

Fruits : tomates, haricots, pois.

Établir une petite plate-bande : légumes du pot-au-feu (poireau, persil, cerfeuil, ciboulette, oignon, ail).

8. **Plantes médicinales**. — Camomille, menthe, arnica, fenouil, bourrache, herbe-aux-chats, guimauve, romarin, mélisse, anis étoilé, bouillon-blanc.

9. **Plantes vénéneuses**. — Digitale pourpre, belladone, pomme épineuse, colchique, jusquiame noire, morelle noire, aconit, ciguë tachetée, faux persil.

10 **Plantes techniques** — Lin, chanvre, houblon, tabac, chicorée sauvage.

IV. Choix biologique des plantes.

1. **Fleurs qui attirent les insectes**. — Orties blanches, orties rouges, orties tachetées, trèfles, véroniques, dauphinelle.

On sème en automne et au printemps.

2. **Organes de protection des étamines et du pistil**. — Aconit, sauge officinale, muguet, ancolie.

3. **L'auto-fécondation est prévenue**. — Primevère, salicaire, arum, aristoloche, clématite.

4. **Dissémination des graines.** — Balsamine, pissenlit dent-de-lion, glouteron, pensée sauvage, bardane, renoncule des champs.

5. **Plantes protégées contre le bétail.** — Arrête-bœuf, bourrache commune, grande éclaire, stachys, ortie, prêle, joubarbe des toits, poivre de muraille.

V. Quelques pratiques jardinières expliquées.

1. **L'assolement**. — Il ne faut pas cultiver deux ans de suite les mêmes plantes au même endroit. Il faut alterner les cultures, ou plutôt les varier sur le même sol. Cela s'appelle faire des assolements

2. **Semis**. — Principe : la graine ne doit pas être enfoncée à une profondeur supérieure à cinq fois son épaisseur environ.

Pour la germination des graines à enveloppe dure (châtaigne, etc.), on les stratifie (les laisser quelque temps dans un pot de terre bien arrosé) avant de les placer dans le sol.

3. **Repiquage**. — Repiquer une plante, c'est la retirer, lorsqu'elle est encore jeune, de l'endroit où on l'a semée, pour la transplanter ailleurs.

4. **Taille et pincement**. — Par la taille et le pincement, on maintient les arbres fruitiers dans une forme plus réduite pour favoriser la fructification.

On taille pendant le repos de la sève.

Pour la pratique, voir un Manuel spécial.

5. **Greffage**. — Expliquer et pratiquer d'après un bon croquis.

E. Bannwarth,
Instituteur à Mulhouse.

Mlle MARTIN et COUPIN. **Hygiène et économ. domestique.** *C. compl. et E. P. S. (Jeunes filles).* **10 fr.**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE SCOLAIRE (Année 1934-1935)

ÉDUCATION MORALE

Pour tous les cours : Nos parents ; l'amour filial, 1. — La reconnaissance filiale, 17. — Nos frères, nos sœurs, 33. — Nos grands-parents, 49. — Les maîtres et les domestiques, 65. — L'école, 81. — L'amitié, 97. — La Patrie, 113. — La France, 129. — L'humanité, 145. — Un grand bienfaiteur de l'humanité : Pasteur, 161. — Le corps et l'âme, 177. — La santé, 193. — La propreté, 209. — La tempérance, 225. — L'alcoolisme, 241. — L'ordre, 257. — Le travail, 273. — L'emploi des loisirs, 289. — Économie et prévoyance, 305. — La conscience, 321, 337. — La sincérité, 353. — La volonté, 369. — La maîtrise de soi, 385. — Le courage, 401. — La modestie, 417. — Le devoir de s'instruire, 433. — Bienfaits de la société, 449. — Justice et charité, 465. — Le respect de la vie d'autrui, 481. — Respect de la liberté d'autrui, 497. — Respect de la réputation d'autrui, 513. — Respect de la propriété d'autrui, 529. — La tolérance, 545. — La politesse, 561. — La bonté : bienveillance et bienfaisance, 577. — Les formes sublimes de la bonté : sacrifice, dévouement, 593. — La bonté envers les animaux, 609. — Le secret d'être heureux, 625.

HISTOIRE

Cours élémentaire : Notre pays aux temps préhistoriques, 5. — La Gaule et les Gaulois, 21. — La Gaule et Rome : Vercingétorix, 37. — Les Romains en Gaule, 53. — Le christianisme en Gaule, 69. — Les invasions en Gaule, 85. — Les Francs, Clovis et Dagobert, 101. — Charles Martel et les Arabes, 117. — Charlemagne, 133. — Roland, 149. — Les Normands, 165. — Revision, 181. — Le seigneur et son château, 197. — Le paysan dans son village, 213. — Le bourgeois dans sa ville, 229. — Prêtres et moines, 245. — Le chevalier et la chevalerie, 261. — Les chevaliers normands conquièrent l'Angleterre, 277. — Les chevaliers vont en Croisade, 293. — Louis VI le Gros, 309. — Philippe-Auguste. Bouvines, 325. — Saint Louis. — Philippe le Bel, 341. — Civilisation française au XIIIe siècle, 357. — Revision, 373. — Guerre de Cent ans : Crécy, Calais, Poitiers, 389. — Charles V et Du Guesclin, 405. — Charles VI, 421. — Jeanne d'Arc et Charles VII, 437. — Guerre de Cent ans (revision), 453. — Louis XI, 469. — Grandes inventions, 485. — Les découvertes : l'Amérique, 501. — Guerres d'Italie : Charles VIII et Louis XII, 517. — Bayard, 533. — François Ier et Charles-Quint, 549. — Renaissance, 565. — Guerre de religion, 581. — Henri IV et Sully, 597. — La France en 1610, 613. — Exercices de revision : dates à retenir, 630.

Cours moyen : Gaulois et Romains (revision), 5. — Invasions et Francs (revision), 21. La Féodalité (revision), 37. — Les Capétiens (revision), 53. — Guerre de Cent ans (revision), 69. — Louis XI (revision), 85. — Inventions et découvertes (revision), 101. — Guerres d'Italie et Renaissance (revision), 117. — Réforme et guerres de religion (revision), 133. — Henri IV (revision), 149. — Louis XIII et Richelieu, 165. — Mazarin ; minorité de Louis XIV, 181. — Monarchie absolue et gouvernement de Louis XIV, 197. — Guerres de Louis XIV, 213. — Siècle de Louis XIV, 229. — Gouvernement de Louis XV et de Louis XVI, 245. — Guerres de Louis XV et de Louis XVI, 261. — La France à la veille de 1789, 277. — La monarchie absolue (revision), 293. — Assemblée nationale constituante, 309. — Déclaration des droits de l'homme, 325. — La Législative, 341. — La Convention : histoire intérieure, 357. — La Convention et l'Europe, 373. — Le Directoire et Bonaparte, 389. — Le Consulat, 405. — L'Empire ; œuvre intérieure, 421. — Les succès militaires de Napoléon, 437. — Napoléon ; les revers et la chute, 453. — 1789-1815 (revision), 469. — Louis XVIII et Charles X, 485. — Louis-Philippe, 501. — La seconde République, 517. — Le second Empire, 533. — La guerre franco-allemande, 549. — Avènement de la troisième République, 565. — L'œuvre de la troisième République, 581. — La France au XIXe siècle, 597. — La Grande Guerre, 613. — 1815-1934 (revision), 630.

Courssupérieur : Les Égyptiens, 6. — Chaldéens, Phéniciens, Hébreux, 21. — La Grèce, 38. — Rome, 54. — Gaulois ; civilisation gallo-romaine ; Barbares et société mérovingienne, 70. — Les Arabes, 86. — Charlemagne, 102. — Féodalité et révolution communale, 118. — Croisades et papauté, 134. — Formation de l'unité française, 149. — Civilisation française au moyen âge, 166. — France et Angleterre ; guerre de Cent ans, 182. — L'Europe orientale et les Turcs, 198. — Inventions, découvertes. Renaissance en Europe, 214. — France et Maison d'Autriche, 230. — Réforme ; guerres religieuses et de Trente ans, 246. — Développement de la monarchie absolue en France, 262. — Louis XIV et le grand siècle, 278. — Primauté française en Europe, 294. — Décadence de la royauté ; Louis XV, Louis XVI, 310. — Prusse et Russie, 325. — France et Angleterre au XVIIIe siècle, 342. — La Révolution avec le roi. Constituante. Législative, 358. — Convention et Directoire, 373. — La Révolution et l'Europe, 389. — Napoléon Ier ; Consulat ; Premier Empire, 406. — Napoléon et l'Europe, 422. — La Restauration en France et la monarchie constitutionnelle (1815-1848), 438. — La Restauration en Europe, 454. — Seconde République et second Empire, 469. — L'unité italienne et l'unité allemande, 486. — La troisième République, 502. — La France extérieure, 517, 534. — Les grandes nations au début du XXe siècle, 549, 565. — La civilisation au XXe siècle, 581, 598. — Grande Guerre et monde actuel, 614, 630.

GÉOGRAPHIE

La découverte de la terre. 6, 22. — Le globe terrestre, 38, — Les climats, 54. — Les roches et les sols, 70. — Les montagnes, 86. — Les plateaux et les plaines, 102. — Volcans et tremblements de terre, 118. — Neiges et glaciers, 134. — Sources, torrents, eaux souterraines, 150. — Les cours d'eau, 166. — La mer, 182. — Les côtes, 198. — La flore et la faune, 214. — Vie primitive et vie civilisée, 230. — Races. Langues. Religions, 246. — L'habitat humain, 262. — Les centres urbains, 278. — La pêche et la chasse, 294. — L'élevage dans le monde, 310. — Les céréales, 326. — Cultures maraîchères et fruitières, 342. — Le sucre dans le monde, 358. — La vigne dans le monde 374. — Cultures alimentaires diverses, 390. — Les textiles d'origine animale, 406. — Les textiles d'origine végétale ou chimique, 422. — Le caoutchouc et les produits forestiers, 438. — Les métaux précieux, 454. — Le fer dans le monde, 470. — Les métaux non ferreux, 486. — La houille dans le monde, 502. — Le pétrole dans le monde, 518. — La houille blanche dans le monde, 534. — Les routes et la circulation automobile, 550. — Les voies ferrées, 566. — Les voies navigables, 582. — La navigation maritime, 598. — L'aviation et la T. S. F., 614. — Les échanges, 635.

LANGUE FRANÇAISE

Centres d'intérêt : La rentrée de l'école, 7. — Les beautés de l'automne, 23. — Travaux d'automne, 39. — Plaisirs d'automne, 55. — Les morts. Pieux souvenirs, 71. — Brouillard, vent, pluie, 87. — La forêt, les arbres, 103. — Les vêtements, 119. — Au coin du feu. Veillées, 135. — La famille, 151. — La cuisine ; les repas, 167. — Noël. Nouvel an, 183. — Neige et frimas. Plaisirs d'hiver, 199. — Ceux qui souffrent du froid, 215. — Travailleurs du bois, 231. — Travailleurs du fer, 247. — Travaux du ménage, 263. — Les petits métiers, 279. — Le commerce, 295. — Villes et villages, 311. — La maison ; ouvriers bâtisseurs, 327. — Les maladies, 343. — Les voyages, 359. — Le printemps, 375. — Eaux courantes et dormantes, 391. — La fête des mères, 407. — La mer, 423. La montagne, 439. — La pêche, 455. — Victor Hugo, 471. — Animaux familiers, 487. — La chasse aux papillons, 503. — Les jeux, 519. — Foires. Marchés. Fêtes, 535. — Jardins et jardiniers, 551. — Les fleurs, 567. — Prairies, fenaison, moisson, 583. — Chaleurs et pays chauds, 599. — Les plaisirs de l'été, 615. — Examens, prix, vacances, 631.

SCIENCES USUELLES

Cours préparatoire élémentaire : Pomme et prune, 15. — D'autres fruits d'automne, 31. — Les légumes

BARADUC et LAROCHE. **Le livre du maître pour l'enseignement du croquis coté..... 7.50**

d'automne, 47. — La pomme de terre, 63. — L'automne et les feuilles des arbres, 79. — La taupe, 95. — L'écureuil, 111. — L'homme et l'automne, 127. — La semaine de bonne santé. Le timbre de Noël. La tuberculose, 143. — Ce que nous brûlons, 159. — Chez le marchand de gibier : le lièvre, 175. — Le chevreuil, 191. — Le chien, 207. — Le cheval, 223. — Vache et chèvre, 239. — Le cochon, 255. — La souris, 271. — Oie et canard, 287. — Le pigeon, 303. — A la poissonnerie, 319. — Les singes, 335. — L'éléphant, 351. — Le chameau, 367. — Le perroquet et l'autruche, 383. — La perce-neige, 399. — La primevère, 415. — La tulipe, 431. — La vie nouvelle reparaît, 447. — Les oiseaux reviennent, 463. — L'hirondelle, 479. — Le coucou, 495. — Oiseaux chasseurs, 511. — Quelques arbres du parc, 527. — Le marronnier d'Inde et le lilas, 543. — Le cerisier, 559. — Les musiciens des prés et des champs, 575. — Visitons une prairie fleurie, 591. — Quelques plantes de chambre, 607. — Herbe et foin, 623. — Fleurs et insectes, 637.

Cours moyen et supérieur : L'air, l'oxygène, 15. — L'eau, l'hydrogène, 32. — Fruits et graines, 48. — Quelques fleurs d'automne, 64. — La combustion ; le gaz carbonique, 79. — Le gaz d'éclairage, 95. — Soufre, phosphore, les allumettes, 111. — Dans la forêt d'automne, 127. — La semaine de bonne santé. Le timbre de Noël. La tuberculose, 143. — L'alcoolisme, 160. — Sel et soude, 175. — Les oiseaux en hiver, 191. — Verre et argile, 207. — Fonte, acier, fer, 223. — Quelques autres métaux, 239. — Quelques pierres, 255. — La sonnerie électrique ; les piles, 271. — L'électricité éclaire et chauffe, 287. — L'électricité travaille, 303. — La nature se réveille, 319. — Le son, 335. — Le téléphone, 351. — Un point curieux. Une machine très simple, 367. — Les balances, 383. — La germination, 399. — De la lumière et de l'ombre, 415. — Bêtes curieuses dans la mer, 431. — arasites sur et dans l'homme, 447. — Fleurs du printemps, 463. — Dans la sapinière, 479. — Bêtes nuisibles au jardin, 496. — Des compagnons indésirables, 511. — La fleur et ses fonctions, 527. — Les insectes organisés, 543. — Les céréales, 559. — Herbes et plantes des prés, 575. — De mauvaises herbes, 591. — L'étang paisible, 607. — L'eau, une nécessité vitale pour la plante, 623. — Au jardin scolaire, 637.

CAUSERIES DIVERSES

Le commerce mondial en 1933, 30. — Le transcontinental de l'Afrique Mineure, 62. — Voies romaines et voies modernes 238. — Le commerce franco-colonial, 366. — Notre commerce extérieur en 1934, 414. — La consommation d'essence en France de 1929 à 1934, 446. — Les irrigations du Niger, 510. — Le chômage dans le monde et en France, 542. — Le trafic du canal de Suez en 1934, 574. — Un nouveau fond de pêche, 590. — Le gouffre Martel, 606. — Les transversales ferroviaires de la France, 622.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

Les principes fondamentaux de la cuisine, 44. — Les légumes (*suite*), 108. — Cuisson des viandes, 172. — Cuisson des poissons ; les sauces, 236. — Les sauces (*suite*), 300. — L'assaisonnement, 364, 428. — Les œufs (*suite*), 492. — L'art d'accommoder les restes, 556.

LA CLASSE DU SOIR

Pages : 94, 124, 158, 188, 220, 252, 284, 350, 380.

TRAVAIL MANUEL

Cours préparatoire : Collage du papier, 78. — Le raphia, 206.

Cours élémentaire et moyen : Exercice de pliage, 142. — Le raphia, 206.

Cours moyen et supérieur : Symétrie, 46. — Découpage et collage du papier, 110. — Animaux articulés, 302. — Travail du fil de fer, 334. — Pyromètres et balances, 430.

Cours supérieur : Découpage et collage du papier, 14.

Pour tous les cours : Modelage, 174. — Travail du carton, 270. — Les fleurs, 398. — Les encriers, 462. — Les étagères, 494. — Allumoir électrique, 526. — Le pantin « Auguste », 558. — Pochoirs, 588. — Nœuds et perles, 620.

DESSIN

Pages : 28, 92, 156, 222, 286, 348, 412, 476, 540.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Considérations générales. Leçon pour enfants de quatre à six ans, 60. — Chez les petits, 126. — Le ski et la femme, 190. — Un nouveau plan de leçon d'éducation physique, 254. — A l'école mixte. Les jeux. Leçons spéciales, 316. — Gymnastique harmonique au cours complémentaire, 382. — Grands jeux et sports féminins, 444. — Le basket-ball, 508. — Le tourisme scolaire, 572.

CHANT

Cortège de noces, 12. — Les vendanges, 76. — Noël des Jacques, 140. — Carillon. Jeannot lapin, 204. — Non ! Oui ! 268. — La ronde de la soupe à l'oignon, 332. — Gentil ruisseau, 396. — Le grillon, 460. — Soir d'été, 524. — Trois navires sont à Toulon, 604.

Divers.

Cartographie amusante, 318

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

Pagination spéciale.

La crise de la Société des Nations, 5. — La coordination du rail et de la route, 11. — Le triomphe de l'autorail, 17. — Les « Prix uniques », 23. — Dans les mers de Sibérie, 29. — La pacification du Maroc, 35, 41. — La bonification intégrale en Italie, 47. — L'assèchement des Marais Pontins, 53. — Le chemin de fer Congo-Océan, 59. — L'évolution de la valeur de la propriété immobilière en France, 65. — Le territoire de la Sarre, 71. — Les richesses de la Sarre, 77. — Les problèmes sarrois, 83. — Le plébiscite sarrois, 89. — Jacques Cartier et la découverte de la Nouvelle-France, 95, 101. — Les transports en U. R. S. S., 107. — La pédagogie hitlérienne, 113. — La huerta de Valence, 119. — L'affaire de Lang-Son, 125, 131. — Les accords coloniaux franco-italiens, 137. — L'émigration française de 1800 à 1924, 143. — La fin du Tchad, 149. — Mercantilisme et civilisation, 155, 161. — Le radium au Canada, 175. — Unité de l'Asie, 181. — A l'Arc de Triomphe, 187. — Les pygmées du Centre-Afrique, 193. — Le règlement de la question de la Sarre, 199. — Le pétrole de l'Irak et la France, 205. — Les mines d'or, 211. — Les pays aurifères, 217. — Le Val de Loire, 223, 229, 235. — Le paquebot *Normandie*, 241. — Un centenaire : l'attentat de Fieschi, 247.

EXAMENS

Pagination spéciale.

Certificat d'études primaires : Pages : 1, 7, 13, 19, 25, 31, 37, 43, 49, 55, 61, 67, 73, 79, 85, 91, 97, 103, 109, 115, 121, 127, 133, 139, 145, 151, 157, 163, 171, 177, 183, 189, 159, 201, 207, 213, 219, 225, 231, 237, 243.

Concours commun des Bourses nationales (*1re série*) : Pages : 2, 14, 26, 38, 50, 62, 74, 86, 98, 110, 122, 134, 146, 158, 178, 190, 202, 214, 226, 238.

Concours commun des Bourses nationales (*2e série*) : Pages : 8, 20, 32, 44, 56, 68, 80, 92, 104, 116, 128, 140, 152, 172, 184, 196, 208, 220, 232, 244.

Brevet élémentaire, admission aux Écoles normales et B. E. P. S. (*section générale*) : Pages : 3, 9, 15, 21, 27, 33, 39, 45, 51, 57, 63, 69, 75, 81, 87, 93, 99, 105, 111, 117, 123, 129, 135, 141, 147, 153, 159, 173, 179, 185, 191, 197, 203, 209, 215, 221, 227, 233, 239, 245.

HORS-TEXTE

Indication des numéros : Sociétés néolithiques. La fête du solstice d'hiver aux alignements de Carnac, 1. — La vie bourgeoise sous les rois mérovingiens (VIIe siècle), 2. — Le retrait (fin du XIIe siècle), 3. — Porte de cité gallo-romaine. Le départ du courrier de Rome (IIIe siècle), 4. — Étienne Marcel convoque les métiers en armes, sur la place de Grève (15 janvier 1357), 5. — La bataille de Guinegate (4 août 1479), 6. — Une assemblée judiciaire chez les Francs (Ve siècle), 7. — Un cours du Collège de France en 1570, 8. — Le commerce à l'époque carolingienne, 9. — Le roi de Navarre en campagne (1588), 10. — Siège de Paris par les Normands, 11. — La journée des barricades (ou des barriques) (27 août 1648), 12. — Le roi donne audience à ses sujets, 14. — Lecture d'une ordonnance municipale sur une place publique au XIIe siècle, 15. — En voyage au XIIe siècle, 16. — Louis XIV en campagne, 17. — Rochambeau arrive à Rhode-Island, 18. — Diderot visitant une papeterie, 19. — L'extinction du Servage en 1779, 20. — La fête de la Fédération, par Monnet, 21. — Le café Procope à la fin du XVIIIe siècle, 22. — Vente publique en l'an II, au Châtelet de Paris, 23. — Foire de Champagne (XIIIe siècle), 24. — Siège de Toulon (1793), 25. — Bonaparte chez Mme Tallien (1795), 26. — Les débuts de la grande industrie ; Napoléon visite un établissement industriel en France, 27. — La berline de voyage de Napoléon Ier, 28. — Eylau, 31. — Le *Royal-William*, en 1833, franchit pour la première fois, à la vapeur, l'Atlantique, 32. — Victor Hugo adolescent et en 1882, 33. — Victor Hugo et ses enfants, 34. — La cour du collège de Navarre à Paris (XVe siècle), 35. — Une école primaire, en 1835, 36. — La bataille de Solférino, 37. — La dernière fête du second Empire, 38. — Une cheminée de la Renaissance (cheminée François Ier ; château d'Azay-le-Rideau), 39. — L'Indochine (la rivière des Parfums à Huë), 40. — Une réception chez Voltaire à Ferney en 1760, 41. — La fin du régime féodal (XVIe siècle), 42. — Un tribunal gallo-romain, 43.

BRANDT. POUR LA BEAUTÉ PHYSIQUE DE TON ENFANT.... 16.50

3° L'aire ombrée est la somme des deux segments AEB et AFB.

Aire AEB = aire secteur OAEB — aire triangle AOB.

Or AB égale le côté du triangle équilatéral inscrit dans O ; donc l'apothème $OC = \frac{R}{2}$ et l'angle AOB vaut 120°.

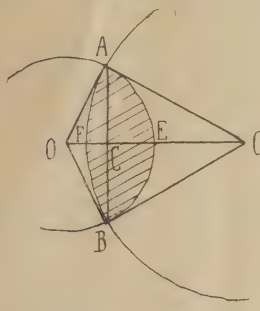

$$\text{Aire AEB} = \frac{\pi R^2 \times 120}{360} - \frac{1}{2} \times R\sqrt{3} \times \frac{R}{2}$$

$$= \frac{\pi R^2}{3} - \frac{R^2\sqrt{3}}{4}.$$

Aire AFB = aire secteur O'AFB — aire triangle OAB.

AO'B valant 60°, OAB est un triangle équilatéral et :

$$\text{Aire AFB} = \frac{\pi (R\sqrt{3})^2 \times 60}{360} - \frac{(R\sqrt{3})^2\sqrt{3}}{4}$$

D'où : aire AEBF $= R^2\left(\frac{5\pi}{6} - \sqrt{3}\right)$.

$$V = \frac{1}{3}\pi \times \frac{3R^2}{4} \times 2R = \frac{\pi R^3}{2}.$$

V. **SCIENCES** (B. É., Lyon, juillet 1934). — **Problème.** — *L'essence que l'on met dans un carburateur a pour densité 0,72. On admettra que c'est un carbure d'hydrogène de formule C^5H^{12}. Le carburateur mélange l'air et la vapeur d'essence. Quel est le volume d'air qu'il aspire lorsqu'on consomme 10 l. d'essence? On suppose la combustion complète.*

→ INDICATIONS :

$$C^5H^{12} + 16o = 5\,CO^2 + 6\,H^2O.$$

12 × 5 + 12 = 72 grammes d'essence, exigent pour brûler complètement :

11 l. 2 × 16 = 179 l. 2 d'oxygène.

Pour brûler 10 litres d'essence ou 0,72 × 10 = 7 kg. 2, il faut :

$$\frac{179\text{ l. }2 \times 7\,200}{72} = 17\,920\text{ l. d'oxygène.}$$

Il faut environ :

17 920 × 5 = 89 600 l. = 89 m³ 6 d'air.

E. LEROY, *Inspecteur primaire.* — C. MORISOT, *Professeur d'École Normale*

G. NAMPON, *Professeur d'E. P. S.*

COURS PAR CORRESPONDANCE

Préparation au C. A. P.

Août et septembre 1935.

1. Dernier jour de classe. *Quelles recommandations d'ordre matériel et moral faites-vous à vos élèves?*

2. *Que faites-vous pour donner à vos élèves* le goût de la lecture, *et pour l'*entretenir *quand ils ont quitté l'école?*

3. *Les* coopératives scolaires *sont à la mode. Quel profit l'école peut-elle en retirer?*

POUR LES GRANDS ET LES ADULTES

UN CENTENAIRE.

L'attentat de Fieschi.

(28 juillet 1835.)

Juillet 1835 : il y a un siècle éclatait, boulevard du Temple, la machine infernale de Fieschi. Notre temps n'a pas le monopole des attentats contre les chefs d'État. M. Daniel Halévy évoque, à l'occasion de son centenaire, cette tentative criminelle dans la *Revue de Paris :* il en retrace la genèse, les préparatifs minutieux par les trois complices : Morey, Pépin, Fieschi, les facilités dues à la carence de la police, les incidents. Moins connu que l'attentat fameux d'Orsini contre Napoléon III, cet épisode de la monarchie de Juillet aide à comprendre l'atmosphère des premières années du règne de Louis-Philippe.

L'année 1835.

Par une rapide revue des événements de 1935, M. Halévy donne un cadre à son récit. Grande année littéraire que celle d'il y a cent ans ! *Chatterton,* donné en janvier, est suivi de la publication du *Père Goriot,* de celle, par Lamartine, du *Voyage en Orient.* Bientôt paraît, après la rupture de George Sand et de Musset, la *Nuit de Mai.* A l'automne, Hugo, Balzac, Théophile Gautier offriront l'un : les *Chants du Crépuscule,* l'autre : le *Lys dans la Vallée,* le troisième : *Mademoiselle de Maupin.* Quelle riche moisson et qu'à distance ce temps paraît fécond et éblouissant. Mais il a son envers. Sans compter les suicides alors retentissants de deux grands peintres, Léopold Robert et Gros, l'atmosphère politique de l'année 1835 est dure. 1831, 1832, 1833, 1834 ont été des années tumultueuses : la flamme révolutionnaire, allumée en 1830, n'est pas éteinte. Et les temps qui suivent, pleins d'aspirations sociales, d'espérances déçues, de luttes et de sang, sont rudes et incertains.

Monté sur le trône en 1830, Louis-Philippe paraît à la majeure partie des Parisiens une sorte d'usurpateur : aux nobles, aux prêtres, il apparaît comme ayant volé le trône aux Bourbons ; au peuple révolutionnaire, il apparaît comme ayant « volé la République ». Contre lui la presse et ses libelles, « la caricature, plus subtile que l'imprimé, plus redoutable encore », se sont déchaînées. « Crayonné par Daumier, Louis-Philippe est un protée qui incarne en chacune de ses formes un aspect de la tyrannie. » Les sociétés secrètes travaillent contre le régime. Élu des barricades, porté au pouvoir par les insurgés, Louis-Philippe est sans autorité pour réprimer les libertés qui se retournent contre lui.

Le mois de juillet amenait chaque année un anniversaire aussi difficile à célébrer qu'à tenir dans l'ombre : celui des Trois Glorieuses.

Jusqu'en 1834, le roi avait toujours, à cette date, reçu, honoré, pensionné ou décoré parfois, les insurgés de Juillet, ceux qui ont mis en fuite Charles X et indirectement élevé au trône leur successeur. En 1835, la situation est plus difficile : le procès prodigieux des insurgés de 1834, ceux de Paris, ceux de Lyon, ceux de la France.

Des peines dures et nombreuses ont été prononcées. Le divorce survenu entre la monarchie de Juillet et les révolutionnaires qui l'ont créée apparaît total. Comment célébrer, après cela, les insurgés de 1831 ? Le gouvernement eut l'idée de faire de cette commémoration non seulement la fête des journées de Juillet, mais celle des défenseurs du nouveau régime, en particulier les gardes nationaux, et par là même celle du régime lui-même. Glorification simultanée des insurgés et des gendarmes, des révolutionnaires et de ceux qui, en 1832, en 1834 les avaient vaincus : quelques-uns en rirent, d'autres s'en irritèrent. La date approcha dans une

CHANDON. Contes et Légendes tirés de Corneille. Broché. 11 fr. Relié. 15 fr. Toile noire. 16.50

atmosphère troublée et pleine de rumeurs sinistres. « On s'attend à une catastrophe pendant l'anniversaire des trois jours » écrivait, le 25 juillet, un journal de Hambourg. On prédit la chute, voire la mort de Louis-Philippe.

Les conspirateurs.

L'attentat attendu se préparait. Trois hommes, rapprochés par le hasard, le méditaient. La tête du complot était Morey. Bourguignon, solide, sombre, silencieux, sexagénaire, il avait été, en 1816, soupçonné d'avoir trempé dans un complot contre les Bourbons, accusé du meurtre d'un soldat autrichien d'occupation en 1817 ; en faillite, en marge de la société, il rêve d'une société égalitaire et hait les Bourbons qui incarnent pour lui l'inégalité. Il est sur les barricades en 1830. Dans les sociétés secrètes, il continue son rêve. Louis-Philippe arrivé au trône, Morey ramène sur lui la haine dont il poursuivait les Bourbons.

Morey hébergeait parfois un homme à bout de ressources, aventurier capable de grandeur comme de noirceur : Fieschi. Corse d'origine, pâtre dans son enfance, il est fils, frère, cousin de voleurs, de bandits du maquis, et son père est mort à la prison d'Embrun. Il a été soldat de Napoléon, s'est distingué en Russie en 1812, accompagne Murat dans sa tentative fatale pour reprendre le royaume de Naples ; dans son île, arrêté pour vol, il est envoyé à la prison d'Embrun, y connaît une voleuse, avec laquelle il s'installe à Paris, une fois libéré. La fille de cette femme, Nina, borgne, vit avec eux dans un moulin de la Bièvre dont Fieschi est gardien. Fieschi avait, pendant quelque temps, appartenu à la police, prêt à toutes les besognes même difficiles, même dangereuses. D'opinion politique, il ne paraît pas en avoir, sauf une vieille rancune contre les Bourbons.

Chassé du moulin de la Bièvre pour conduite rop tapageuse, il est hébergé par des amis. Nous sommes en janvier 1835. Cet homme à bout de ressources est un inventeur : il confie à un de ses hôtes, Morey, ses dernières inventions : un plan de Paris sur lequel seraient portés les parcours des omnibus « déjà nombreux mais sans ordre ni lien » qui sillonnaient la ville ; et « une machine à feu » formée de vingt ou trente fusils « tirant ensemble », sorte de mitrailleuse anticipée. Cette dernière idée séduit Morey qui rêve de régicide : il propose à Fieschi de lui trouver de l'argent pour réaliser son idée s'il veut marcher avec lui. L'inventeur est tenté, il accepte.

Il faut de l'argent. Morey songe à Pépin. Pépin est un notable épicier du Xe arrondissement, timide, qui admire d'autant plus l'audace des républicains, les reçoit à sa table. Il croit à la chute prochaine de Louis-Philippe. Il accepte d'y participer, indirectement : il fournira les 1 000 ou 1 500 francs nécessaires à l'homme que Morey lui recommande. Les risques seront pour cet homme seul, c'est-à-dire pour Fieschi. Comme le dit M. Halévy : « L'affaire est engagée. Avouons qu'elle est sainement établie et que le personnel, peu nombreux, est complet dans sa diversité. Il y a Morey, l'homme de l'idée ; Fieschi, l'homme de l'exécution ; Pépin, le banquier. »

Les préparatifs.

Du côté du gouvernement, on préparait la double commémoration des journées de Juillet et du régime à laquelle on voulait donner un grand éclat. Il fut décidé que, des Champs-Élysées jusqu'à la Bastille, par les grands boulevards, la Garde nationale tout entière serait convoquée et massée. Le roi, accompagné de ses fils, Orléans, Nemours et Joinville, et suivi de ses ministres, les uns et les autres à cheval, gagnerait des Tuileries le rond-point des Champs-Élysées, suivrait la rue de Rivoli, la place Vendôme, et passerait ensuite en revue la Garde nationale tout au long des boulevards où chaque garde aurait le droit de « remettre au roi, en sa main même, une pétition ». Cette revue, au pas, devait durer trois heures, et exposer le roi et toute sa race de façon assez dangereuse aux conspirateurs éventuels.

De leur côté, les trois complices se préparaient. Au boulevard du Temple, ils avaient trouvé un deuxième étage à louer. Fieschi s'y installe, comme un géomètre qui tiendrait à avoir une pièce vaste et bien éclairée pour établir son plan de Paris ; il y monte sa machine : vingt-cinq fusils, qui avaient été apportés dans une vieille et lourde caisse, l'avant-veille, la veille, deux des complices faiblissent. Ils sont pris du besoin de parler. Pépin, chargé de se promener sur le boulevard, à cheval, pour que Fieschi règle sa machine, pris de peur, se confie à un ami de Fieschi : Boireau, et lui demande de monter à cheval à sa place. Fieschi lui-même, sans dire tout, tient à ses amis des propos bizarres. Il cherche un confident : « J'aurais voulu, dira-t-il au juge, qu'une personne secourable me délivrât de mon idée. » Mais ceux qu'il cherche ne se rencontrent pas à temps. Et Morey, le seul impassible des trois complices, aperçoit Fieschi, le renvoie à sa besogne de mort. L'heure arrive : « Le voici seul avec sa machine, livré aux dernières révoltes de sa nature violente et courte. Comme il lui serait aisé de se croiser les bras, de laisser passer l'heure. Aucun fanatisme ne transporte son être. Mais sa parole, son honneur de mercenaire est engagé. Depuis cinq mois il vit à la solde de Pépin. S'il lâche la partie, Pépin, Morey se retourneront contre lui. Ils l'appelleront escroc, lâche. Escroc, c'est sans importance. Lâche, Fieschi ne veut pas entendre ce mot-là. Un Pépin ne dira pas à un Corse qu'il est un lâche. Autre chose : s'il flanche, que deviendra-t-il ? Du jour au lendemain, ce sera la détresse, la vie sans métier, sans gîte et sans pain du paria. » S'il réussit, au contraire, peut-être sera-ce la gloire.

L'attentat.

Cependant le roi et ses fils s'avancent, parfaitement vulnérables. Malgré les avertissements reçus, la police n'a rien dépisté. Les quartiers tranquilles sont passés. La zone dangereuse commence. Le boulevard du Temple est alors une large avenue, plantée de petits arbres, bordée de maisons basses, en désordre, de guinguettes. Le roi ralentit un instant : un garde lui tend une pétition. A ce moment, une sorte de « rafale » éclate : « C'est un feu de peloton qui roule. » Fieschi, au dernier moment, a saisi un tison, enflammé la traînée de poudre, « comme il aurait donné un coup de hache à un homme devant lui », a-t-il expliqué aux magistrats. La décharge se produit...

Le roi, ses fils sont indemnes. Le cheval royal, atteint d'une balle, se cabre et le roi a peine à le lancer en avant. Mais il achève le parcours, lentement. Derrière lui gisent dix-huit morts, soixante blessés ; parmi les victimes, le maréchal Mortier qui avait promis de couvrir le roi contre l'attentat redouté.

Cependant la maison de Fieschi est envahie. Qu'est devenu le Corse ? Blessé par l'éclatement de trois de ses fusils, le crâne ouvert, il a fui par derrière, mais hagard, sanglant, a été arrêté par la foule au sortir de la cour de l'immeuble. La police l'arrache péniblement à ceux qui l'ont saisi.

D'abord, il déclare qu'il n'a pas de complices, prend sur lui toute la responsabilité. Mais, un jour, Fieschi apprend que Morey, peu reconnaissant, a dit : « Quel dommage que Fieschi ne soit pas mort ! » Se jugeant insulté, il cesse de couvrir le complice qu'il ne voulait pas livrer et raconte tout. Pépin, qui s'était enfui, a été arrêté. Ses livres de comptes portent la mention des dépenses qu'il a faites pour le complot. La vérité tout entière se découvre. Les trois meurtriers sont condamnés à mort et subissent leur peine.

Cet attentat eut pour résultat des lois de répression violentes, les lois de septembre. Si ces lois semblèrent juguler le mouvement républicain, elles ne purent l'empêcher d'éclater à nouveau, douze ans après, et de balayer la monarchie de Juillet qui n'avait pas su garder le contact avec le peuple.

R. Ozouf.

HEISSAT. MÉMENTO PRATIQUE D'ÉCRITURE 2.85

POUR **10** FRANCS
LA DOCUMENTATION
SCOLAIRE

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE NOUVELLE FORMULE SERA UN JOURNAL UNIQUE — LA DOCUMENTATION SCOLAIRE NOUVELLE FORMULE SERA UN JOURNAL SENSATIONNEL

Jusqu'au 15 Août dernier délai.

ABONNEMENT COMBINÉ et SURPRIMES

Je soussigné.....

.....

.....

supprimer la mention inutile { me réabonnant, / m'abonnant SIMULTANÉMENT

au ***JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES***

et à la ***DOCUMENTATION SCOLAIRE***
avant le 15 Août, dernier délai,
désire **recevoir gratuitement**

La PRIME I : 2 tableaux Carlier, ***Histoire de la Civilisation***, 2e série (France) au choix de la Direction.

La SURPRIME A : ***Nouvelles lectures du Samedi***, de Maurice Kuhn.

La SURPRIME D. S. : Une pochette de 10 cartes postales de luxe reproduisant des chefs-d'œuvre de la peinture du MUSÉE DU LOUVRE.

Ci-joint : **40 francs**

Étranger, Belgique et Luxembourg..... **46 fr. 50**
Étranger, Tarif réduit..... **50 fr. 50**
— — plein..... **59 fr.**

BULLETIN DE DEMANDE DE PRIMES

Je soussigné.....

.....

.....

.....

me réabonnant,
m'abonnant au

Journal des Instituteurs et des Institutrices

désire recevoir les primes supplémentaires suivantes :

PRIME 2 : ***40 Documents d'Histoire*** (format 25 × 32,5).
10 fr. au lieu de **20 fr.**

PRIME 3 : ***Nos enfants font du sport*** (format 35 × 95).
18 fr. au lieu de **22 fr.**

PRIME 4 : ***L'Acropole*** (format 65 × 100).
7 fr. au lieu de **12 fr. 50**

PRIME 5 : ***Le Port*** (Marseille) (format 65 × 100).
7 fr. au lieu de **12 fr. 50**

Total.....
(Pour étranger ajouter 10 %.)

ÉDUCATION ENFANTINE
JOURNAL des INSTITUTEURS
DOCUMENTATION SCOLAIRE
COMBINÉS

jusqu'au **15 Août**

Je soussigné.....

.....

.....

désire m'abonner avant le 15 août simultanément aux trois journaux ci-dessus indiqués. Je vous envoie **55 fr. 50** au lieu de **57 fr. 50** et désire profiter des avantages désignés ci-contre. →

(Le complément des 3 autres frises Lauve " **NOS ENFANTS FONT DU SPORT** " *pourra m'être envoyé contre* **13 fr.**).

Étranger 10 % en plus.

TOUS les avantages précédents
+ 2 fr. d'économie
+ 1 frise
en couleurs Lauve
" Nos enfants font du sport " (35 × 95).
GRATUITEMENT

Ci-joint.....

Belgique, Luxembourg : **63 fr. 50** — Étranger, tarif réduit : **68 fr. 50** — Étranger, tarif plein : **79 fr. 50**

VOIR PAGE IX

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATION

Instituteur Sarthe dem. perm. Lot ou dép. limitr. Écr. : Leymarie, instituteur, Bouloire (Sarthe).

Institutrice Oise, Creil, demande permutante Seine. J. I. 658.

Instituteur titulaire Haute-Garonne, permuterait Loire ou départements limitrophes. Pressé. J. I. 657.

Institutrice Somme, bon poste, com. fac. Paris, permut. fitt. médit., Alpes, vallée Rhône ou départ. limitr. Accep. comb., touj. val. J. I. 656.

Institutrice Ain, b. poste, perm. B.-du-Rh., Var, A.-M., dépt Oran. Press. Touj. valable. Offre indemn. J. I. 670.

Institutrice M.-et-Moselle perm. Hérault ou limitrophes. Raison famille. Ecr. : Landes, St-Supplet, par Mercy-le-Bas (M.-et-M.). J. I. 672.

Institutrice 10 m. Toulon (Var) dem. perm. Morbihan. Rais. fam. Pressé. J. I. 654.

Instituteur Haute-Vienne, bon poste, demande permutant Charente. Rai son famille. Pressé. J. I. 668.

ENSEIGNEMENT

Professorat officiel chant, musique, Etat. Ville de Paris. Préparation complète. Cours libres. Harmonie, Chant, piano, J.-P. Pierron, 147, avenue Parmentier, Paris.

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands debuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, prof. agrégé lycée Reims.

DIVERS

Bas, chaussettes. Fils spéciaux. Pas de raccommodage. Rens. c. timbre. Mlle Garnier, 59, r. d'Alsace, Saumur (M.-et-L.).

Pour les vacances, j'avance de suite argent rembours. en une ou plusieurs fois. Discrét. assurée. Etude, 13, rue Rougemont, Paris (IXe).

Achèterais préparation inspection du travail. Écr. : S. Berger, Villa Andrée, route Genève, Thonon (Haute-Savoie).

Jeune institutrice gaie cherche compagne pour participer à intér. voyage Algérie, vac. proch. J. I. 665.

Instituteur 24 ans demande emploi col. vac. ou autre, septembre entier. J. I. 667.

Jeune homme B. S. surveillerait col. vac. Voudrait suppléances pour octobre. J. I. 666.

Institutrice demande emploi col. vac. août-sept. (mer préférence). J. I. 669.

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd. Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Veuve de fonctionnaire retraité, 46 ans, désire correspondre avec instituteur veuf, 47-55 ans. J. I. 660.

HOTEL-PENSION

Nice hôtel Carlone, 2 boul. Carlone-chamb. conf., eau, cour, plein Midi, cuis. soignée, jardin ombr. Prix mod.

LOCATIONS

Louerais ou vendrais à collègue, pour vacances ou retraite, maison de campagne, 80 km. Paris. Beau village. J. I. 662.

A sous-louer pour sept., grande villa, 5 ch., eau, gaz, électricité, beau jardin, bord mer à San-Félin-de-Guixols, entre frontière et Barcelone. Très bas prix. Écr. : Récoché, directeur Ecole, Revel (Haute-Garonne).

Arcachon. Pensions famille nombreuses. Appart. meublés. Renseign. : écr. Casa, 11, av. Ste-Marie.

Collègues qui voulez passer d'agréables vac., adressez-vous à Mme Tary, inst., Allègre (H.-L.). J. I. 674.

VILLÉGIATURES

Occasions : On louerait Paris, près tram et métro, 15 juil.-15 sept., pied-à-terre : petit studio et s. de b. Prix excep. Écr. BROUNE, 1, rue de l'Amiral-Cloué, Paris (16e).

Pendant quinze jours seulement :

LONGUE-VUE TOURISTE à prix de faveur

Un grand plaisir pour vous et pour vos enfants.

Grossissant 20 fois, fermée long. 22 cm, développée 61 cm. Prix : **120 francs** au lieu de : **160 francs**

Grossissant 25 fois, fermée, long. 27 cm, développée 78 cm, Prix : **140 francs** au lieu de : **200 francs**

Modèle Boy-Scout — 3 tirages — Cuivre oxydé et chromé avec boussole, grossissant 11 fois. En étui toile havane à courroie : **60 francs** au lieu de : **90 francs**

à demander à Fernand NATHAN, Éditeur.

Deux beaux voyages...

I. A TRAVERS L'ANGLETERRE ET L'ÉCOSSE
(4-16 Août)

II. LES LACS ITALIENS VENISE - LES DOLOMITES
(28 Août - 9 Septembre)

V. U. D.

Deux Voyages de tout premier ordre. Programmes inédits. Le grand confort partout. Documentation intéressante. Trajets en autocars. — *Prix exceptionnels.*

RENSEIGNEMENTS - PROGRAMMES - INSCRIPTIONS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Directeur général des V. U. D., 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

V. U. D.

province constitue pour celui-ci une nomination à un emploi supérieur qui ne peut, en principe, être effectuée qu'à la classe la moins élevée de cet emploi, bien que ce secrétaire fût rangé dans une classe plus élevée en province. L'art. 2 du D. du 25 mars 1924 ne concerne le reclassement des fonctionnaires appartenant aux trois ordres d'enseignement que lors de leur première nomination aux fonctions de secrétaire de Faculté soit en province, soit à Paris (*Arrêt du C. d'Et., 28 mai 1935, af. Pacaud*).

Dans les tribunaux

Colonie de vacances.

Lorsqu'une ville a traité librement avec des particuliers, qui ne sont pas les employés ou les agents de l'Administration, dans les conditions et formes du droit civil, en leur confiant, en échange du versement d'une rétribution, le soin de loger, de nourrir et de veiller sur des enfants dans le but de leur permettre de respirer le bon air à la campagne, ces particuliers sont, à ce titre, les préposés de la ville responsable de leurs fautes, par application de l'art. 1384, al. 3, du Code civil ; et, dans la mesure où la faute relevée consiste dans un défaut de surveillance de leur part et n'incrimine en rien l'organisation et le fonctionnement du service assuré par la ville, la juridiction civile est compétente, mais si les conclusions visent, en outre, le manque de précautions à la charge de la ville, de ses employés directs et de ses agents, la mauvaise organisation et le fonctionnement défectueux de son service public de colonie de vacances, l'autorité judiciaire est, d'office, incompétente (*Cour d'appel de Paris, 27 fév. 1935*).

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Subventions.

Subventions aux écoles techniques et cours professionnels privés. — La loi du 25 juil. 1919 n'a pas divisé l'ens. technique en ens. primaire, secondaire, supérieur. L'usage n'a pas non plus consacré une telle division qui serait, en effet, impossible à établir en raison de l'extrême diversité des ens. techniques. Les œuvres privées techniques peuvent être subventionnées par l'État dans les conditions suivantes : *a. Écoles.* Lorsqu'elles sont reconnues par l'Etat (art. 36) ; *b. Cours professionnels.* Lorsqu'ils sont reconnus suffisants par le comité départemental de l'ens. technique (art. 40).

La loi du 25 juil. 1919 est muette en ce qui concerne les subventions des départements, des communes aux œuvres privées. Mais le D. du 8 avril 1931, sur la taxe d'apprentissage, prévoit implicitement que les collectivités publiques secondaires peuvent subventionner des œuvres libres d'ens. technique, avec les fonds que les assujettis à cette taxe mettent à leur disposition (J. O., *10 déc. 1932 et 18 janv. 1933.*)

Subventions aux établissements d'enseignement secondaire libres. — Aux termes de l'art. 69 de la loi du 15 mars 1850, qui n'a pas cessé d'être en vigueur, les établissements libres peuvent obtenir des communes, des départements ou de l'État un local et une subvention sans que cette subvention puisse excéder le dixième des dépenses annuelles de l'établissement. Les conseils académiques sont appelés à donner leur avis préalable sur l'opportunité de la subvention. (J. O., *10 déc. 1932*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Révocation de deux secrétaires de mairie, institutrices (*Arrêt du Conseil d'État, 4 juin 1935 ; af. dame Fontaine*).

Arguments de la requérante. — Ce faire, attendu que, par décision du 30 nov. 1932, le C. d'Ét., a annulé la révocation dont la requérante avait été l'objet ; que, réintégrée le 23 fév. 1933, le Conseil municipal a supprimé le crédit afférent à son traitement pour l'année 1934 ; que sa délibération constitue une révocation déguisée ; qu'elle a été remplacée dans ses fonctions par le sieur Therlicoq, au profit duquel le maire a établi un mandat de paiement ;

Arrêt du Conseil d'État. — Considérant que, par délibération, en date du 9 sept. 1933, le C. municipal de Caours a supprimé, à partir de 1934, le traitement du secrétaire de mairie et a décidé que, « sur la proposition du maire, celui-ci assurera le service du secrétariat de mairie à ses frais et à l'aide d'un secrétaire particulier » ; qu'il résulte de l'instruction que, dans les conditions où a été prise la délibération attaquée, à la suite de la réintégration de la dame Fontaine, dont la révocation avait été annulée par décision du C. d'Ét. en date du 30 nov. 1932, la mesure édictée par ladite délibération a constitué une révocation déguisée de la dame Fontaine, que le C. municipal n'était pas compétent pour prononcer ; Décide : Art. 1er. La décision du Préfet de la Somme, en date du 5 avril 1934 est annulée, ensemble la délibération du C. municipal de Caours, en date du 9 sept. 1933, est déclarée nulle de droit ; Art. 2. Les frais de timbre exposés par la dame Fontaine, et s'élevant à 8 francs, lui seront remboursés par la commune de Caours, ainsi que ceux de la présente décision.

Autre révocation. — Mlle Legros, institutrice à Romescamps (Oise), ayant été révoquée de ses fonctions de secrétaire de mairie, le C. d'Ét., par arrêt en date du 19 juin 1935, a annulé l'arrêté du maire, les formalités prescrites par l'art. 65 de la L. du 22 avril 1905 et la L. du 12 mars 1930 n'ayant pas été observées.

***

Secrétariat de mairie confié à la femme du maire

Si aucune disposition législative ou réglementaire n'interdit à un maire de confier à sa femme les fonctions de secrétaire de mairie, un avis émanant du ministère de l'Intérieur condamne cette pratique, qui permettrait au maire de toucher, sous le couvert de sa femme, le traitement de secrétaire de mairie, et de percevoir ainsi indirectement une rétribution en violation de l'art. 74 de la loi du 5 avril 1884 (J. O., *28 mai 1935*).

***

Instituteur conseiller municipal dans une commune autre que celle où il exerce.

Aux termes de l'art. 75 de la loi du 5 avril 1884, l'adjoint spécial remplit les fonctions d'officier de l'état civil et *peut être aussi chargé de l'exécution des lois et des règlements de police dans cette partie de la commune.*

Il s'agit donc bien de fonctions administratives *largo sensu.*

Dans ces conditions, j'estime que les fonctions d'adjoint spécial ne sont pas compatibles avec celles d'instituteur (*L. m., 8 juin 1935*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

Loi Dessein.

On demande : 1° de quelle façon le Gouvernement envisage l'application des dispositions de la loi « Dessein » aux fonctionnaires alsaciens et lorrains ayant servi dans une armée autre que l'armée française pendant la guerre ; 2° quand interviendra l'application de cette loi aux fonctionnaires alsaciens et lorrains qui, depuis 1927, se trouvent lésés par rapport à leurs collègues des autres départements.

Le projet de loi nécessaire à cette application est actuellement soumis à l'examen concerté des administrations intéressées (J. O., *5 juin 1934*).

DANS LES COLONIES

Impôts.

Conformément à une règle en vigueur depuis l'institution des impôts sur les revenus et que le nouveau code de ces impôts n'a fait que maintenir (Cf. art. 105 et 111), l'impôt général est établi d'après la situation des contribuables au 1er janv. de l'année de l'imposition et à raison de leurs revenus de l'année précédente. Il s'ensuit qu'un fonctionnaire colonial, admis à la retraite en 1934 et domicilié en France au 1er janv. 1935, y est passible de l'impôt général pour ladite année à raison des revenus dont il a disposé en 1934 tant en France qu'aux colonies (J. O., *29 mai 1935*).

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **C. A. P.** — *On expose qu'un élève d'E. P. S., possesseur des deux premières parties du B. S., a été admis à suivre les cours de 3e année d'E. N. par décision ministérielle et en application de l'art. 49 du D. du 18 août 1927, qu'il a souscrit l'engagement de se consacrer à l'ens. public, que, durant cette année, il a été traité sur le même pied que les autres élèves-maîtres et a fait quatre stages à l'école d'application et un stage rural, et que cet élève a obtenu le B. S. et est actuellement instituteur intérimaire depuis oct. 1933 et on demande si l'année passée dans ces conditions à l'E. N. lui compte pour le stage demandé en vue du C. A. P. et pour la titularisation.*

Réponse. — Le temps passé par le candidat dans une E. N., à partir de 18 ans, peut entrer en ligne de compte dans le calcul des deux ans de stage requis pour l'inscription au C. A. P. Par contre, le fait d'avoir été autorisé à suivre les cours d'une E. N. ne peut lui permettre de bénéficier des droits et prérogatives attribués par la réglementation actuelle aux élèves-maîtres, en particulier, l'année accomplie par lui à l'E. N. ne peut lui être comptée en vue de la titularisation (J. O., *29 juin 1935*).

✱ **C. A. au professorat dans les écoles pratiques (Lettres. Langues vivantes)** (*A. 5 mars 1935*).

Art. premier. — L'art. 10 de l'A. du 24 janv. 1927, modifié, relatif à la délivrance du C. A. au prof. « Lettres-Langues vivantes » dans les éc. prat. de comm. et d'ind., est remplacé ou modifié par les dispositions suivantes :

« Art. 10. — Tout candidat au prof. (deuxième partie) doit être âgé de vingt et un ans au moins et de trente ans au plus au 1er oct. de l'année du concours, à moins qu'il ne justifie de services militaires ou de services civils valables pour la retraite. Dans ce cas, la limite d'âge supérieure de trente ans peut être reculée d'une durée égale à celle desdits services.

« Il doit, en outre :

« 1° Avoir subi avec succès, depuis un an au moins, les épreuves de la première partie ;

2° Etre élève de l'E. N. S. de l'ens. technique ou avoir été chargé pendant deux ans de fonctions d'ens. dans les écoles publiques ou dans les écoles privées reconnues par l'Etat ou dans les cours professionnels et de perfectionnement organisés conformément aux prescriptions de la loi du 25 juil. 1919.

Pour les candidats à la section « langues vivantes », ce stage d'ens. peut être remplacé par deux années de séjour à l'étranger dûment justifiées.

Sont dispensés des épreuves de la première partie du prof. :

1° Les titulaires de la première partie du C. A. au prof. des E. N. et des E. P. S. (lettres) ou du C. A. à l'ens. secondaire des jeunes filles (lettres) ;

2° Les candidats et candidates titulaires de la licence ès lettres ou de la licence langues vivantes constituées par les certificats ci-dessous :

a. *Licence ès lettres.* — 1° Grammaire et philologie ou histoire de la langue française ou philologie française ; — 2° Littérature française ; — 3° Histoire moderne et contemporaine ; — 4° Géographie.

b. *Licence ès lettres-langues vivantes.* — 1° Etudes littéraires classiques ; — 2° Philologie ; — 3° Etudes pratiques ; — 4° Littérature étrangère de l'une des langues vivantes suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien.

Les candidats d'origine étrangère ne pourront être admis à subir les épreuves que s'ils ont été naturalisés depuis dix ans au moins à la date du concours.

Art. 2. — Les dispositions qui précèdent sont applicables à compter de la session de 1936.

Toutefois, à titre transitoire, pourront se présenter aux épreuves de la deuxième partie dudit prof., s'ils remplissent les conditions d'âge et de stage aux sessions de 1936 et 1937, les candidats qui, sans être titulaires de la première partie du prof., justifieront, à la date de promulgation du présent arrêté, des titres qui, aux termes de la réglementation antérieure, dispensaient de la première partie dudit prof.

* * *

✱ **Écoles d'apprentis de la Marine.** — Les écoles d'apprentis marins et des pupilles de la marine à Brest, d'apprentis mécaniciens à Lorient et Toulon, ont pour but de former, dans les différentes spécialités, des jeunes gens désireux de servir dans la marine militaire.

Les candidats doivent avoir au moment de l'admission (1er octobre 1935) un âge compris entre 15 ans et demi et 17 ans pour les apprentis marins, 15 ans 9 mois et 17 ans pour les apprentis mécaniciens et 14 à 15 ans et demi pour les pupilles de la marine.

Le régime de ces écoles est le régime militaire, la tenue est celle des équipages de la flotte. Une solde est perçue dès l'entrée. (*Pour tous renseignements, s'adresser aux directeurs de ces écoles.*)

Date d'examen

✱ **Concours de l'auxiliariat dans la Seine** : 14 nov. 1935 ; — délai d'inscription, 19 octobre.

LES NOUVEAUX TEXTES

Mandatement d'indemnités dans les É. N. et les É. P. S. (*C., 18 juin 1935*).

La durée des grandes vacances dans les E. N. et E. P. S. ayant été fixée à deux mois et demi à partir de cette année (du 16 juil. au 1er oct.), plusieurs d'entre vous m'ont demandé s'il y avait lieu de modifier, en conséquence, le mandatement, au titre du mois de juillet, qui ne comportera que 15 jours de classe, des indemnités et rétributions payées à l'heure-année.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne peut être question de faire varier en cours d'année le taux mensuel de ces indemnités dont le montant annuel a été fixé par décret et ne peut être modifié que dans la même forme.

Je vous prie de vouloir bien mandater, durant le mois de juillet, 1/10 des taux prévus par les différents décrets en vigueur (rétribution des maîtres auxiliaires, indemnités pour heures supplémentaires et certificats spéciaux).

S'il était décidé, au cours de la prochaine année scolaire, de mandater les indemnités en question par neuvièmes, vous en seriez informés en temps utile.

Périodes d'instruction militaire pour le personnel technique (*C., 17 juin 1935*).

Il arrive fréquemment qu'au cours de l'année scolaire des fonctionnaires soient convoqués pour une période d'instruction militaire, ce qui occasionne des perturbations dans le service et est toujours préjudiciable aux élèves.

J'ai l'honneur de vous prier d'inviter ceux des intéressés de l'établissement placé sous votre direction qui auraient une période de réserve à accomplir, d'adresser en *temps opportun* une requête à l'autorisation militaire dont ils relèvent, pour être convoqués pendant l'époque des grandes vacances scolaires.

Je vous signale, à toutes fins utiles, que, par une C. n° 3025 I/II du 21 mars 1927, M. le ministre de la Guerre a prescrit lui-même aux autorités militaires chargées de la convocation des réservistes pour une période d'exercices militaires de convoquer pendant les grandes vacances ceux des réservistes membres de l'enseignement qui le demanderont, afin de ne pas interrompre leurs cours.

Mémento du Contribuable

Retraite de la France mutualiste.

L'art. 109 du code général des impôts directs reconnaît à tous les contribuables, sans distinction, le droit de déduire de leur revenu global pour l'assiette de l'impôt général sur le revenu les versements effectués en vue de la retraite mutualiste du combattant organisée par la loi du 4 août 1923 et la loi du 30 déc. 1928 art. 127 (J. O., *28 mai 1935*).

QUESTIONS CONTENTIEUSES

Loi Roustan.

On demande si une institutrice titulaire (12 ans de services) d'un département, obligée, le 15 nov. 1930, de suivre son mari dans un autre département, en congé pour convenances personnelles depuis cette date, n'ayant pas sollicité de poste depuis 1930 pour raisons de santé, peut prétendre en 1935 à une nomination dans son nouveau département par application de la loi Roustan.

Si cette maîtresse n'a pas sollicité d'emploi depuis le 15 nov. 1930, date à laquelle elle a demandé un congé pour convenances personnelles, elle ne peut pas invoquer le bénéfice de la loi Roustan pour obtenir un emploi dans le département où réside son mari (J. O., *19 juin 1935*).

LES IDÉES ET LES LIVRES

VARIÉTÉS.

IL ne déplaît pas de se munir, pour les vacances, de quelques volumes dont la lecture soit un délassement et non pas un travail. Des ouvrages substantiels, oui, mais qu'on puisse aborder sans préparation et lire en se jouant, des récits d'histoire, d'aventures ou de voyages ; des romans sans commentaires philosophiques ni thèses sociales ; un peu de poésie... Voici, des uns et des autres, un choix emprunté aux livres parus ces temps derniers.

***

PARMI les études historiques, toute une catégorie se rapporte à Napoléon Ier et à sa famille : jamais, peut-être, on n'a autant écrit sur eux. Au premier rang, le *Sainte-Hélène* de M. Octave Aubry qui, sans renouveler le sujet — ce n'est plus guère possible, — le rajeunit, ne serait-ce que par une documentation très poussée, dont l'historien a été chercher une part sur les lieux mêmes où l'Empereur fut captif. On y apprécie l'effort d'impartialité qui empêche M. Aubry d'accabler à plaisir les gouvernants anglais de 1815 en leur prêtant de féroces desseins à l'égard du souverain vaincu. Et, comme on peut appliquer à ce travail d'un érudit très au fait de son sujet la traditionnelle formule qu'il « se lit comme un roman », c'est assez suggérer le mouvement, le brio et la vie qui l'animent.

A côté de cette œuvre d'importance, on peut signaler le *Napoléon II* de M. René Derville (Hachette), voisin du panégyrique et qui ne comporte pas sur le « Fils de l'Aigle » de révélations ; l'*Impératrice Joséphine*, de l'historien allemand Rheinhard (Grasset), où la figure, toute de nonchalance puérile et de frivolité aimable de la belle créole, est dessinée avec un art nuancé et un visible désir de ne pas tomber dans l'apologie systématique ; enfin, *Le ménage Beauharnais*, de M. Jean Hanoteau (Plon), tout rempli des orages et accalmies qui marquèrent la vie conjugale de Joséphine et de son premier époux.

Mentionnons, au passage, toujours sur la période napoléonienne, *L'Inconscient*, de M. Jean Deincourt (Éd. du Chat-Huant, Nice). Nous y renouons connaissance avec ce Robeaud, dont il est dit qu'il ressemblait étonnamment à l'Empereur et dont M. Deincourt conta, dans *Le Sosie de l'Aigle*, la carrière vagabonde entremêlée aux événements de son temps. Ici, c'est le moment du retour de l'île d'Elbe : nouvelles équipées de Robeaud, nouvelles entrevues entre Napoléon Ier et son sosie, nouvelles intrigues de Fouché. Autant d'occasions, pour le romancier, de reconstituer, grâce à des textes authentiques, des fragments de l'épopée impériale, et de faire apparaître l'Empereur, cette fois sur le déclin, dans la violence non diminuée de son caractère corse.

Plus près de notre temps, l'époque du second Empire agonisant revit dans l'ouvrage de M. Alexandre Zévaès : *Les débuts de la République et le procès Baudin* (coll. Arc-en-Ciel, librairie Arthaud, Grenoble). On y sent le bouillonnement républicain s'amplifier, l'opposition prendre de l'audace ; on y voit les futurs organisateurs de la troisième République, Gambetta en tête, se hausser à la célébrité. Récit simple, rapide, nerveux, et que complètent de nombreux extraits de journaux d'alors.

Enfin, M. M. Paléologue, qui fut ambassadeur de France en Russie avant la Révolution de 1917, consigne, dans *Guillaume II et Nicolas II* (Plon), les impressions personnelles qu'il a conservées des deux empereurs et cousins. Naturellement hostile à Guillaume II, il lui concède une intelligence vive, mais souligne le charlatanisme et la mégalomanie du personnage. Il se montre, au contraire, porté à l'indulgence vis-à-vis de Nicolas II dont il cherche à donner une « image très noble et très sympathique ». Il est dès lors d'autant plus significatif qu'on ne puisse, en lisant ces souvenirs, rester aveugle à l'effacement, à la pauvreté et étroitesse d'esprit, au manque d'initiative du dernier des Romanov, ni à ses conceptions puériles en matière religieuse, ni à sa faiblesse en face de ceux qui, tel Raspoutine, avaient su prendre sur lui un ascendant décisif.

***

LE livre de M. Roger Delavignette, *Soudan-Paris-Bourgogne* (« Les écrits », B. Grasset), s'apparenterait aux récits de voyages s'il ne faisait une part aussi grande à la réflexion personnelle. L'auteur veut surtout attirer l'attention sur notre colonie du Soudan, où il a servi et dont il connaît bien les besoins. Il cherche aussi à « accorder » en lui les lieux qui sont les grandes haltes de sa vie et qu'il a souvent reliés en un même circuit : l'Afrique Occidentale, Paris, sa province bourguignonne. Il leur trouve de subtiles et secrètes concordances et rêve de les voir devenir des parties d'une même France agrandie et mieux organisée, d'un nouvel Occident... Espoir qui s'exprime parfois de façon confuse, mais auquel la plume de M. Delavignette sait conserver sa ferveur.

***

IL semble que maints souvenirs personnels de la vie coloniale se glissent également dans des ouvrages comme *Tabouda* (Figuière), où M. André Delille décrit, en l'agrémentant d'une intrigue d'amour, la vie dans le « bled » marocain vers 1926 ; et comme *Fièvres*, de M. Jean d'Esme (Flammarion). Là, c'est surtout une histoire qui nous est contée, l'histoire de trois jeunes femmes qui s'en vont gagner, comme on peut le supposer, leur subsistance au Gabon, avec tous les aléas, écœurements et compromissions que l'entreprise comporte. Il se greffe sur leurs aventures une affaire de vengeance d'une indigène qui se termine tragiquement et pimente le volume de romanesque. Mais, à de certains accents, on se persuade que les détails sur l'odyssée des trois pauvres filles et sur les conditions dans lesquelles leur existence, apparemment oisive et facile, se déroule, n'ont rien d'inventé ; et peut-être est-ce par là que *Fièvres* arrive le mieux à nous émouvoir.

M. Édouard Peisson utilise, lui aussi, une partie de son expérience dans *Passage de la ligne* (Grasset). Une expérience d'homme de la mer, qui a vogué sous tous les climats et n'ignore rien, nous le savons déjà par ses romans antérieurs,

Hans le marin, *Joelle*, *Parti de Liverpool*, des vicissitudes de la vie à bord. Dans *Passage de la ligne*, il peint la panique qui s'empare d'un équipage dont plusieurs membres sont frappés, quelque part sous l'Équateur, d'un mal mystérieux allant, pour deux d'entre eux, jusqu'à la mort. Les réactions des matelots et celles des officiers chargés de maintenir le moral sur le bateau, sont fort bien rendues, et, quoique la progression du récit soit lente, et l'exposé souvent froid, quelques passages atteignent, dans leur simplicité, à un pathétique assez rude et empoignant. Ainsi le tableau où Coste, l'un des matelots, fait lever chez ses camarades des inquiétudes et des doutes qui se révéleront d'ailleurs sans fondement :

... Il fut dans l'ombre des tentes doubles, devant les hommes assis à table pour le repas du soir, son visage était crispé. Il dit :

— Écoute-moi... Tu as vu Monteil. Il a eu des douleurs dans la tête, il a eu la fièvre, il a déliré. Sa peau est devenue rouge, et il est mort. Tu as vu Latour. Il a eu des douleurs dans la tête, il a eu la fièvre, il a déliré, et il s'est jeté à la mer. Demain, ce sera toi. Tu iras à la mer cousu dans un drap ou volontairement. Qu'est-ce que tu vas faire ?

Personne ne répondit. Ils étaient tous figés dans leur position.

Au bruit de la voix, et, sans doute, surpris par le discours qu'ils entendaient, Vabre était sorti sur le seuil de sa cabine et Chabot s'était accoudé à la rambarde de la passerelle.

— Qu'est-ce que tu vas faire ? reprit Coste. Ce n'est pas normal. Il y a quelque chose à bord. D'où vient le mal ? Fournaud, peut-être le tiens-tu au bout de tes doigts.

— Qu'est-ce que tu racontes ? dit Fournaud en regardant sa main droite qui tenait un morceau de viande.

— Oui. Le mal, sais-tu s'il ne vient pas des vivres ? Non ? Réfléchis, tu n'es plus un enfant. Tu ne fais rien contre le mal, tu ouvres les mains et tu le laisses frapper.

— Qu'est-ce que tu veux dire ? fit un chauffeur.

— Quel jour Monteil a-t-il été malade ? Moi, j'ai compté. C'est aujourd'hui le 6 octobre, nous sommes partis de Dakar le premier. Nous étions arrivés cinq jours plus tôt... Le 26. Depuis une quinzaine de jours, nous mangions des conserves. C'est deux jours plus tard que Monteil... Maintenant, écoute-moi. Nous sommes partis le 1er octobre. Le 2 et le 3, nous avons mangé de la viande fraîche. Le 4, Duchamp a préparé des conserves, les mêmes que nous mangions sur la côte, et, le 5, Latour a été malade.

— C'est vrai, fit Ahmet.

— On est d'accord, répéta Coste. Tant qu'on a mangé de la viande fraîche, il n'y a pas eu de malade à bord.

— Il n'a pas tort, dit Maurice. Il voit plus loin que nous.

C'est alors que Vabre avait cru bon d'intervenir. Il s'était avancé et avait dit :

— Que prétends-tu ? Qu'on t'empoisonne ?

...Dans des circonstances normales, Vabre n'aurait rien dit ; mais depuis la disparition de Latour, tout était tendu, et il suffisait de la moindre chiquenaude pour rompre l'équilibre apparent de la vie du bord.

Le livre de nouvelles de M. Peter Neagoe, *Tempête* (traduit de l'anglais par M. V. Llona, Albin Michel) appartient à la veine franchement réaliste. Les personnages sont presque tous des paysans roumains, bien en chair, d'une sensualité robuste, brutaux, volontiers superstitieux, et, par instants, envahis de vagues nostalgies. Leurs faits et gestes sont rapportés avec saveur et entrain ; il s'en dégage un plantureux parfum rustique.

Nous entrons en pleine fantaisie avec *Un millionnaire au pays des Soviets*, de MM. Élie Ilf et Eugène Petrov (Albin Michel). On assiste ici à un défilé d'aventures pétries d'extravagances dans quoi se jettent quatre pauvres hères à la poursuite de la fortune, qui ont décidé d'extorquer à un millionnaire repéré par eux ses liasses de roubles. Par quelle suite d'astuces, de folies et de déboires les compères passent, touchant presque au but, puis voyant tous leurs espoirs ruinés, je renonce à le dire : on se reconnaît à peine dans cet enchevêtrement de péripéties invraisemblables. Mais on s'y divertit hautement : la verve des auteurs n'est jamais à court. Par ailleurs, ils nous promènent dans les milieux communistes — qu'ils paraissent au reste ne pas beaucoup révérer — et ouvre des échappées sur la vie soviétique. Leur livre tient du roman policier et de la satire, en un alliage qui ne manque pas de cocasserie.

***

DANS le rayon des poésies, faisons d'abord connaître *Miss Alycanthe*, une pièce sociale en cinq actes et en vers (Editions La Bourdonnais). Elle est due à M. Alexandre Debouté, disparu aujourd'hui, et dont la veuve publie les travaux. Elle a pour ressorts à la fois l'amour et la politique, et les plus généreuses aspirations s'y font jour. Comme elle se passe en l'an 2100, l'auteur a pu y introduire les ressources de son invention, et supposer qu'un Martien, doué de pouvoirs inconnus aux habitants de notre globe, devenu la « Confédération générale terrienne », enseigne à ceux-ci, en termes enflammés, l'amour universel. Un peu d'humour et beaucoup d'idéalisme fraternel percent dans certaines scènes, qu'on souhaiterait toutefois moins longues et moins teintées d'une rhétorique qui nuit parfois aux grâces de la versification.

En conclusion, quelques plaquettes moins ambitieuses, mais qui appellent l'estime. Dans *Les Brouillards de l'âme* (Figuière), Mme Tanchard-Maré donne à ses poèmes, d'un tour classique, beaucoup de douceur discrète, triste et tendre, où flotte tantôt un écho lamartinien, tantôt le souvenir du meilleur Verlaine. Le recueil de Mme Rosita Girardot, *Clameurs* (Librairie R. Girardot), contient des pièces très libres de facture, sur des sujets variés mais qui touchent presque toujours à la grande misère humaine : misère des souffrants, des prostituées, des clochards, des gueux. Le ton en est âpre, d'une éloquence un peu romantique, avec quelques soupirs de résignation :

Et la grande sagesse commence
Où meurent les désirs obsédants.

Même indépendance à l'égard de la prosodie traditionnelle dans les *Poèmes sans ordre* de M. Pierre-Louis Picard (Librairie R. Girardot). Ils se développent capricieusement, avec une vigueur saccadée ; ils traduisent tantôt la lassitude, le dégoût de la vie cruelle et laide, tantôt de beaux élans énergiques vers l'impossible ; mais, par des rapprochements de mots, de visions lugubres, d'images, c'est surtout un monde nocturne et douloureux, tout plein de cauchemars, « de craquements, d'appels et de cris de torture », qu'ils suggèrent :

Nuits de Paris dont les étrangers rêvent,
Nuits lumineuses
Où l'oubli doit voguer sur des flots de champagne,
Nuits chastes des campagnes,
Nuits de la mer brumeuse,
Nuits sombres, nuits des bagnes,
Nuits des guerres, nuits rouges,
Nuits du désert où rien ne bouge,
Nuits des hôpitaux noirs où la douleur fusionne
En son creuset brûlant la mort et le sang rouge,
Je vous hais, je vous hais... que le soleil rayonne !

PIERRE-L. MAZEYDAT.

LECTURES ET VARIÉTÉS

Feuilleton littéraire.

LE CRÉANCIER

Par HEINRICH MANN

(Suite et fin.)

Quelques jours se passèrent, puis Inge rentra fraîche et joyeuse à la maison.

— Bonjour, papa ! J'ai été avec Wölfchen à Vienne.

— Bonne idée, dit le père en s'étreignant le cou.

— Comme ça, te voilà renseigné, ajouta sa fille. Je n'en parlerai à personne d'autre. A cause de toi, cher papa.

— Délicate attention, fit le père. Je sais que vous avez une autre conception que nous.

— Vous avez préféré les cachotteries.

Le père demanda, se contenant avec peine :

— Mais si je voulais jouer mon rôle de père ?

— Alors, à mon grand regret, nos chemins se sépareraient, fit Inge avec égards, quoique d'un ton décidé.

Le président fut pris de vertige, comme s'il se penchait d'un avion. Il demanda encore :

— Tu ne penses pas à l'épouser ?

Elle répliqua tout uniment :

— Non, ne fût-ce qu'à cause d'Effie. La prochaine fois, Effie viendra aussi.

Alors il poussa les hauts cris :

— C'est complet !

C'était comme un cri de folie, et aussi de libération. Sa fille en fut frappée.

— Qu'y a-t-il donc, papa chéri ?

— Ce qu'il y a ?

Il était pris d'un halètement de triomphe :

— Il y a que je suis vengé. Et ce n'est pas tout. Es-tu capable d'autre chose encore ? Venge-moi !

Il ne savait pas de quoi, ni sur qui. De sa jeunesse gâchée ? Sur tous ceux qui portaient la responsabilité de sa triste chute ? Il jubilait, l'orage et la désagrégation morale lui mettait à la tête une ivresse soudaine :

— Embrasse-moi, mon enfant !

Mais sa fille recula. Tout de même, pas ça ! Pendant un instant, le président se sentit capable de tout.

Là-dessus, il se déprima brusquement, craignit de tomber gravement malade et alla se coucher. Toutes les catastrophes restaient possibles, il les attendait. Et en vérité, le même soir, Emmy l'appela au téléphone. Elle le priait de la rejoindre sans retard dans leur nid. Elle était en grande détresse, et pouvait à peine parler. Il déclara qu'il était malade, et se fit prier, comme elle l'avait fait la dernière fois. Finalement, ils se mirent en route.

Vers minuit, ils se retrouvèrent dans le quartier perdu, rasèrent les murs et les portes, entrèrent furtivement dans une maison que, dans ce silence maléfique, ils ne reconnaissaient pas. Parvenus en haut, quand ils virent leurs ombres marcher devant eux dans la pièce, ils eurent envie de s'en retourner.

— Ne nous affolons pas ! dit le président.

Ils n'en parcoururent pas moins les deux pièces, et, sous prétexte de chercher quelque chose qu'ils avaient oublié, ils inspectèrent tous les coins.

— Que s'est-il donc passé ? demanda-t-il plusieurs fois ce faisant, mais il n'obtint pas de réponse. Finalement, il la vit s'arrêter sur place, figée, l'air tragique.

— Je t'en supplie, chère amie...

Le voyant si sincèrement inquiet, elle surmonta l'émotion qui la paralysait, et, fondant en larmes, balbutia :

— Il veut mon argent !

Le vieil ami eut peine à lui en arracher davantage. Des cris de désespoir interrompaient les paroles qui venaient. Son fils voulait son argent ! Il avait fait de mauvaises affaires. Vienne n'avait pas été une partie de plaisir. Ah ! s'il n'avait fait (il faut bien que jeunesse se passe) que s'amuser avec la fille du président ! Mais non, il avait aussi fait de mauvaises affaires, et il lui fallait l'argent de sa mère, son argent à elle ! Mesurait-on bien ce comble d'horreur ! Elle tomba sur un meuble de là sur un autre, ses cheveux se déroulèrent, elle cria. Par ses objections, son ami ne fit qu'aggraver la situation. Son argent n'était-il pas à elle ? Oui, mais il y avait la dépréciation journalière, et elle ne pouvait administrer sa fortune sans Wolf. Il exigeait qu'elle lui donnât les pleins pouvoirs, ou bien il la laissait se débrouiller. Demain matin, il la mettrait au pied du mur. Elle ne pouvait se défendre. Et il était en train de perdre. Il était sur la pente. A un pas de la fin. D'une fin imminente ; c'était la ruine absolue. La misère !

Liban compatit à la situation de son amie. « Cela ne peut plus m'arriver, pensait-il, j'ai dépassé ce stade-là. Je n'ai plus d'argent, mais je te comprends, ma pauvre amie. Pourtant, toi tu n'as pas voulu comprendre ma douleur de père. » Après un moment, il pensa encore : « Quel mal je me donne ! On a peine à comprendre un désespoir qui n'en finit pas, provoqué par des questions d'argent, quand soi-même on n'a plus d'argent ! » Il se surprit à sourire, de ce même sourire un peu choquant qu'avait eu son amie lors de leur dernière rencontre. Il eut peur. S'éloignant d'elle matériellement aussi, il passa dans l'autre pièce.

A ce moment, une auto approcha dans la rue. Aussitôt après, la porte de la maison s'ouvrit. Ils se retrouvèrent immédiatement ensemble, sur le seuil qui séparait les deux pièces. Celui qui approchait était encore loin, mais ils savaient qu'il approchait. Il ne se cachait pas, il n'étouffait point ses pas, tous deux l'entendaient monter depuis le bas dans la maison enténébrée. Ils se regardèrent dans les yeux et chacun y vit que l'autre se serait volontiers sauvé et caché. Aussi ils se tenaient par les mains. Maintenant on ouvrait avec fracas, il était dans la demeure.

Déjà il était arrivé de son pas rapide de jeune homme. La porte de la chambre s'ouvrit sous la poussée. Mais il ralentit son allure précipitée, car il les vit. Il vit sa mère, ses cheveux gris en désordre, et le vieil homme qui la tenait par la main, tous deux d'une pâleur mortelle. Il réprima vivement un mouvement d'émotion.

— Eh bien ! fit-il, nous voilà ! Bonsoir, oncle Liban ! Avez-vous fini votre délibération ? Maman, est-ce que tu me donnes les pleins pouvoirs ?

Il leur laissa le temps de se retourner, en attendant, il expliqua sa présence.

— J'ai pensé naturellement qu'aujourd'hui même vous voudriez vous consulter à l'endroit habituel. J'ai fait faire les clefs d'après les tiennes, maman. Je les tiens à ta disposition.

La mère remua les lèvres, elle esquissa en l'air un vague mouvement des mains, cherchant quelque excuse. Mais le président se ressaisit, et dit :

— Tu n'es pas un fils. Es-tu un créancier ? Personne, pas même un créancier, n'a les droits que tu t'arroges.

Le jeune homme se mit à rire.

— C'est bien. Je ne suis pas un fils. Je suis un créancier. Et quel créancier ! A un créancier comme moi, tout est permis.

— Dehors, misérable ! ou tu demanderas pardon ! cria le président d'une voix de tonnerre.

Le jeune homme n'en rit que plus fort.

— Pas mal ! dit-il. Je vais demander pardon pour les fautes que vous avez commises. Où sommes-nous donc ici ?

Et il jeta un coup d'œil autour de lui. Les vieux furent pris d'un tremblement. Il tira aussitôt parti de son avantage.

— Je suis ici en homme d'affaires. Or, on ne peut encombrer les affaires de considérations sentimentales. Celle-ci sera conclue d'urgence, comme je l'ai décidé. Tu ferais mieux d'insister tout de suite auprès de maman, oncle Liban.

A ce moment, le vieil homme se déchaîna de nouveau.

— Je pense bien plutôt user envers toi de toute mon autorité.

Cela n'eut aucun effet.

— De l'autorité ? As-tu jamais fait des affaires avec cela ? Je fais les miennes autrement.

— Je sais comment, dit le président décontenancé.

Sur quoi il reprit l'attaque :

— Un visage insignifiant. Ça pose au jeune homme, mais ç'a l'âme d'un vieux marchand d'esclaves. Ça vend sa mère, ça vend son amie d'enfance ; ça salit cyniquement son propre berceau ; ça fait des ruines autour de soi, et ça file en auto, tout rempli du sentiment de sa force, et toujours avec le même visage vide !

Éloquence de la haine. En vain la mère tirait son ami par la manche, pour qu'il n'aggravât pas la situation. De l'autre main, elle essayait de caresser son fils. Mais il était trop tard. Le fils rejeta la tête en arrière, prit une attitude d'orateur, résolue et pourtant délicate encore, la jeunesse même.

— J'attendais cela. Tu parles de ruines. Qui a fait celles parmi lesquelles vous m'avez fait vivre ? Qui a laissé à ma génération, en fait de monde, des ruines ? Vous !

— Des généralisations dénotent un manque de maturité, dit le président, la lèvre froncée, mais de plus en plus pâle.

— Je me connais ! cria la voix claire. Vous ne m'avez enseigné que la destruction. Si je n'avais eu ce cœur léger, où en serais-je ? C'est de ce cœur léger que j'entreprends tout, même de vous sauver de la ruine absolue et définitive. Vous n'y serez pour rien. Vous avez fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour être balayés de l'histoire. Là-dessus vous perdez le contrôle de vos nerfs. Il n'y a que nous ! Nous, figures impassibles avec notre bluff à la force ! Nous sommes envoyés de Dieu pour repousser et liquider vos ennemis. C'est nous seuls qui maintenons encore debout votre ordre prétendu. Vous l'aviez déjà mis aux trois quarts par terre. Et vous osez encore vous indigner de notre façon de voir les choses !

— Tais-toi ! supplia la mère.

Car elle sentait que son vieil ami chancelait. Il ne trouvait plus un mot. Le jeune homme attendait, tous ses traits exprimaient la douleur. Aussi blême que les deux vieux, il souffrait. Ses propos violents lui avaient donné à lui-même des battements de cœur, ils remplissaient ses yeux d'angoisse. Mais il lui fallait continuer, les paroles violentes se pressaient sur ses lèvres.

— Nous sommes moins hypocrites que vous. Ce que nous faisons, nous lui donnons son vrai nom, et il y a bien des choses que nous ne faisons pas. Épouser de l'argent. Nous tromper réciproquement. Mener une vie défendue : tout cela ne nous est pas nécessaire. Grâce à vos agissements, nous sommes parfaitement au point. Notre manière de penser est plus droite que la vôtre ; de là, opposition absolue à votre façon de faire.

Il ne voyait plus la main suppliante de sa mère. Elle essaya de balbutier :

— N'as-tu donc aucun idéal ?

Mais il continua, comme aux abois :

— Se cacher ici dix ans durant par peur de la morale bourgeoise ! Exactement neuf ans neuf mois et cinq jours. Ce jour-là m'a frappé. On était encore facilement impressionnable à ce temps-là.

Elle poussa un cri, et s'enfuit. Dans la chambre voisine, elle tomba à genoux, cacha sa tête grise dans les oreillers.

Le jeune homme, fou de colère, trouva devant lui un vieillard terriblement congestionné, qui tendait contre lui des poings tremblants. Les écartant d'un geste, il dit clairement et posément :

— Vieux viveur, qui a voulu s'attaquer à sa fille Inge !

Sur quoi le vieillard s'effondra et disparut. Le jeune homme le retrouva le nez par terre.

Aussitôt Wolf reprit son calme. Il avait l'habitude des catastrophes corporelles. Lorsque sa mère se précipita sur le corps étendu, lui l'avait déjà retourné et ausculté.

— Il vit, dit-il brièvement. Laisse-moi faire, maman, je vais le porter sur le lit. Il est heureux qu'il ne se soit pas laissé entraîner à lever la main sur moi. Je l'aurais abattu. Pour l'amour de toi, j'aime mieux ne pas avoir été obligé d'en venir à une telle extrémité...

HEINRICH MANN.

(Traduit de l'allemand par Ralph Lepointe.)

TOUS MUSICIENS

POUR LES ORCHESTRES DE PIPEAUX

LES MOISSONNEURS

COUPERIN, *Compositeur clavéciniste du XVIIe siècle.*

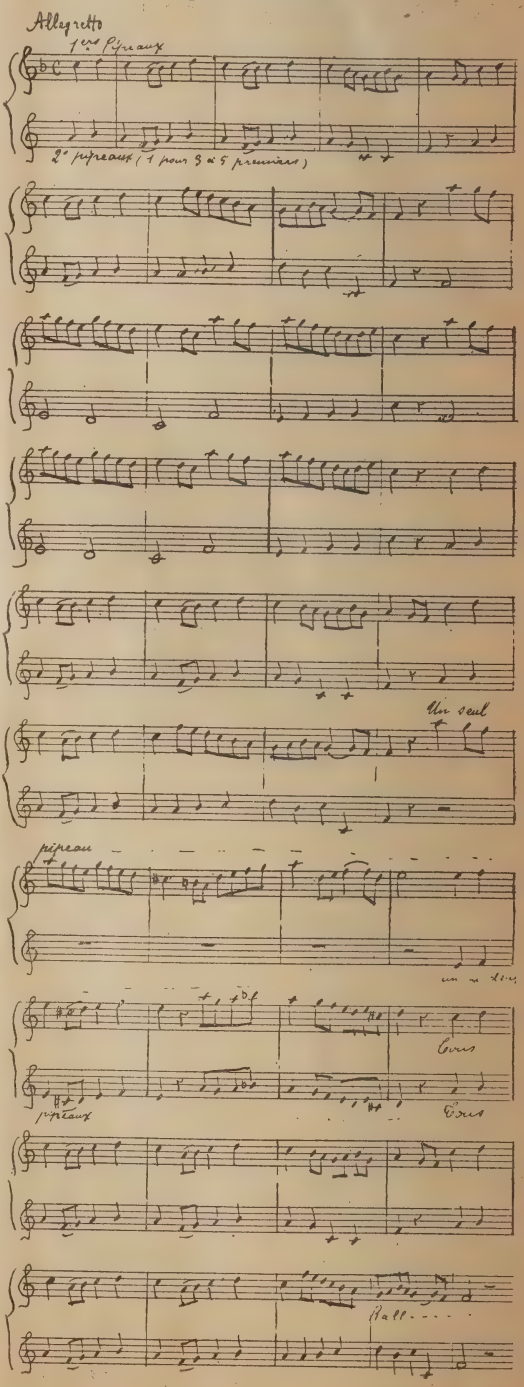

CONSEILS. — Le fragment que voici ayant été composé pour le clavecin, on s'efforcera d'obtenir du pipeau des notes rondes et perlées, assez détachées, nettement articulées.

Je conseillerai, une fois de plus, de faire apprendre d'abord par tout le groupe la 1re par-

tie. Les exécutants de la deuxième seront choisis ensuite *parmi les meilleurs*.

L'émission du *la* et du *si* aigus sera plus aisée et moins dure à l'oreille si l'on bouche les trous 5 et 6.

Attention ! Pour obtenir le *si bémol* qu'exige la tonalité de ce morceau, je recommande vivement la méthode simple et naturelle qui consiste à déboucher *à moitié seulement* le trou 1.

Pour le *do dièse* du passage en mineur, c'est le trou *six* qu'on débouchera *à moitié*.

Rien n'est plus facile (1).

Le système dit *en fourche*, qui donne les altérations par des combinaisons compliquées de trous entièrement bouchés ne vaut que pour *trois* notes seulement et n'est efficace qu'à l'octave grave. C'est dire qu'il limiterait bien étroitement les possibilités de notre futiau dont il ferait un instrument infirme et ingrat, décourageant les meilleures volontés.

Il est souvent possible d'obtenir un effet facile et agréable d'harmonisation (si j'ose dire !) et surtout *de nuance* par un nombre variable de 1ers pipeaux jouant leur partie à une octave différente (inférieure ou supérieure) de celle qui est indiquée.

LINA ROTH.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

(Cours complémentaire)

JEU D'ÉQUERRES

CHAQUE élève a devant lui six équerres identiques, équerres aux angles de 60° et 30°, qu'il a découpées dans du carton léger. Les côtés de l'angle droit sont a et b ($a > b$) et l'hypoténuse c.

1. Nous rappelons (ou faisons rappeler) les *relations* connues *entre les trois côtés du demi-triangle équilatéral*. (Voir le tableau.)

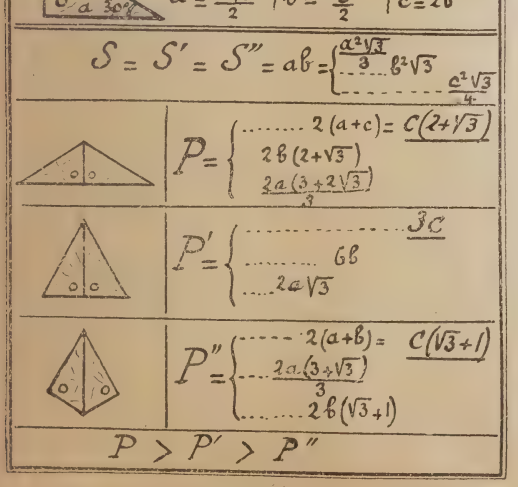

2. *Nous jouons.* Chaque élève juxtapose ses équerres deux à deux, de façon à accoler successivement les deux petits côtés de l'angle droit — les deux grands côtés de l'angle droit — les deux hypoténuses ; et nous nous ingénions à *comparer les surfaces* et *les périmètres* des trois figures ainsi formées.

Nous constatons tout de suite l'équivalence de ces figures ; chacune d'elles a pour surface $2 \times \frac{ab}{2} = ab$; nous insistons à nouveau sur la distinction entre l'*équivalence* et l'*égalité*...

Enfin nous passons à la *comparaison des trois périmètres* : ils sont inégaux, bien que les surfaces soient équivalentes.

La classe est divisée en trois groupes, chacun cherchant la valeur de P, ou de P′, ou de P″, en fonction de C.

Le rapprochement des valeurs trouvées et vérifiées permet le classement suivant : $P = c \times 3{,}732 > P' = c \times 3 > P'' = c \times 2{,}732$...

N. B. — Les évaluations de S en fonction de a, de b, de c, et de P, P′, P″ en fonction de a, puis de b, feront l'objet d'un *devoir écrit*.

G. MICHAELIS.

(1) Voir le petit cours de pipeau : « *Tous Musiciens!* » (Nathan, éditeur).

ACCABLEMENT

Les torpeurs de juillet m'ont évaporé l'âme...
Morbide été, finiras-tu ?...
J'aime l'automne ardente et ses rougeurs de flamme,
Mais je hais ton éclat têtu.

Je hais l'herbe flétrie et la fleur desséchée,
L'intensité du ciel béat,
La guêpe au bord du fruit, la couleuvre nichée
Sur le talus où l'on s'abat...

Et je hais la blessante et brutale lumière,
Où les moustiques vont en chœur,
Et je hais le soleil, amant de la poussière,
Et père de la puanteur !

. . . . . .

Je hais le long jour moite où la chaleur déprime.
Où l'on est lâche, où l'on s'endort,
Où le corps, délaissé de tout ce qui l'anime,
Se sent plus triste que la mort !

. . . . . .

Mais les glaives rouillés d'octobre et de novembre,
Sournoisement, sont sur tes pas...
Et mon seul réconfort, jaune été, Roi de l'Ambre,
C'est de penser que tu mourras !...

MARIE-PAULE SALONE.
(*Ma Maison dans la Brume.*)

A LA VEILLE DES VACANCES

A LA veille des grandes vacances, nous croyons qu'il serait utile de rappeler aux élèves — et particulièrement aux citadins — que l'excès en tout est un défaut et que si les sports, pratiqués avec modération, sont excellents pour développer la charpente et maintenir l'organisme en bonne santé, ils ne peuvent qu'être dangereux si l'on en abuse.

Il y aurait lieu également d'attirer leur attention sur le problème de l'alimentation. Puisque, pendant deux mois, ils vont demander des efforts considérables et prolongés à leurs muscles, il est indispensable de soutenir ces derniers par une alimentation appropriée. Or, comme le sucre est la nourriture idéale des muscles, il convient de faire dans le régime de vacances une large part aux plats et boissons sucrés. Autrement dit et pour mieux leur faire comprendre, il faut que les vacances, pour être profitables à l'organisme, soient « sportives et sucrées ».

POUR LIRE EN CLASSE

La dispute des chiens.

Tous les chats se ressemblent, sinon par le poil, au moins par les mœurs ; tous font la chasse aux souris, et surtout au fromage ; qui en connaît un, les connaît tous.

Il n'en est pas ainsi des chiens ; les espèces en sont nombreuses et les mœurs différentes ; mais ils sont jaloux les uns des autres et chaque espèce se croit la meilleure.

Un jour, des chiens de toute sorte, qu'un marchand avait achetés pour les revendre, se trouvaient réunis dans un enclos. L'occasion était favorable pour se disputer la prééminence. Ce fut un chien savant qui en eut l'idée, car il se croyait sûr d'obtenir le premier rang. Sa proposition fut acceptée.

— Mais qui nous jugera ? dit un roquet.

— Le marchand, parbleu ! grogna un mâtin de haute taille, puisqu'il nous vend, il connaît notre prix.

— Le prix ne fait pas la valeur, objecta un chien de berger.

L'objection n'était pas sans portée, mais, faute de mieux, on résolut quand même de s'en rapporter au marchand.

Assis sur un banc, le marchand fumait tranquillement sa pipe en attendant les acheteurs. Il consentit à juger, et le débat s'ouvrit. Le chien savant demanda la parole et, l'ayant obtenue, il commença à vanter ses mérites.

— Je suis savant, et ce mot dit tout. Sans parler des tours d'adresse dans lesquels j'excelle, je connais l'alphabet ; je sais, dans un jeu de cartes déployé, trouver celle que l'on me nomme. Sur les places, on fait cercle autour de moi, j'amuse, j'étonne, on m'applaudit, on m'admire. Parmi nous autres, animaux, aucun ne se rapproche autant de l'homme ; aucun n'est plus utile, car je nourris mon maître.

— Il n'y a pas grand mérite à divertir des badauds et à nourrir des fainéants, reprit le chien de garde, il y a mieux à faire : garder la maison en l'absence du maître, veiller pendant la nuit quand la famille dort, signaler le danger, effrayer les voleurs, voilà, je pense, des services plus méritoires.

— Par tes aboiements, dit le chien de berger, tu n'effraies pas seulement les voleurs, mais aussi les honnêtes passants ; tu donnes à faux l'alarme et tu troubles le sommeil plutôt que tu ne le protèges. Moi, je fais moins de bruit et je fais plus de besogne. Sans aboyer si fort, je tourne autour du troupeau, je ramène les moutons qui s'égarent, je presse les retardataires et, si le loup vient à paraître, au lieu de hurler comme toi, du fond d'une niche ou derrière un mur, je saute sur lui et je l'étrangle.

— A moins qu'il ne t'étrangle toi-même, fit un énorme terre-neuve, en jetant sur le rustaud un regard dédaigneux, car tu n'es pas de taille à l'effrayer beaucoup. Le loup, moi, ne m'attaque pas, il n'ose ; et ce ne sont pas des moutons, des bêtes que je sauve, c'est l'homme lui-même ; s'il vient à tomber à l'eau, je m'élance, je le saisis, et je l'arrache à la mort. Parmi les hommes, ceux que l'on met au premier rang, ceux que l'on récompense, sont ceux qui font pour leurs semblables ce que nous, terre-neuves, nous faisons pour tous les hommes ; et, si l'occasion s'en présente, nous sauvons aussi les animaux. Ainsi, moi qui vous parle, passant un jour sur un pont, je fus insulté par un simple mâtin (le mâtin dressa l'oreille) ; je fonds sur lui, il tombe à l'eau. Alors, oubliant son injure, je m'élance dans le courant du fleuve, et je ramène sain et sauf mon indigne ennemi.

Un frémissement d'admiration parcourut l'assemblée ; il y eut un moment de silence et l'on pouvait croire la dispute terminée, mais c'était compter sans la vanité.

Un petit chien de luxe, de ceux qu'on porte au bras, un bichon, gros comme le poing, frisé, musqué, enrubanné, ne craignit pas de demander la parole.

Il se fit un mouvement de curiosité ; comment un si chétif animal pouvait-il entrer en parallèle avec le plus beau, le plus grand, le plus fort de tous les chiens ?

— Le terre-neuve, dit-il d'un petit air impertinent, se vante de sauver les hommes ; mais les hommes n'ont pas besoin de ses services, ils savent bien se sauver les uns les autres. D'ailleurs, pour un maladroit qu'il aura sauvé par hasard, que fait-il tout le reste du temps ? A quoi sert-il ? Il mange comme quatre ; il tient de la place comme dix, il encombre la maison, il gêne la circulation. Moi, si je ne fais pas d'actions d'éclat, j'amuse ma maîtresse du matin au soir, je la préserve de l'ennui ; elle me choie, elle me caresse, elle me bichonne, elle ne peut se passer de moi.

— Laisserez-vous longtemps jaser ce fréluquet, interrompit un chien de chasse ; depuis quand est-ce un mérite de désennuyer l'oisiveté et de vivre dans la paresse ? Nous autres, chasseurs, ce n'est pas sur les coussins moelleux ou sur les genoux des marquises que nous passons notre vie, c'est dans les champs, c'est dans les bois ; grâce à nous, l'homme goûte le plus grand des plaisirs ; grâce à nous, il exerce ses forces et conserve sa santé ; grâce à nous, il voit sa table servie de gibier succulent. C'est donc à nous que, de droit, revient la palme.

— La palme, reprit un chien de régiment, la palme est due à celui qui affronte la mort. Le terre-neuve se jette à l'eau, mais il sait bien qu'il n'ira pas au fond ; il ne court aucun danger. Quant au chien de chasse, il chasse pour son plaisir. Nous autres, chiens du régiment, nous exposons notre vie, et, quand nous allons au feu, qui peut savoir si nous en reviendrons ? Au bivouac, sous la tente, nous délassons le soldat des fatigues de la guerre, et, s'il tombe blessé sur le champ de bataille, nous restons près de lui, nous réchauffons ses membres, nous lui prodiguons nos caresses ; s'il lui faut mourir, au moins il ne meurt pas abandonné, nous le suivons jusqu'à la fosse et nous pleurons sur la terre où il dort.

Il y avait bien encore d'autres chiens dans l'assistance ; mais après le discours touchant qu'ils venaient d'entendre, ils se regardaient les uns les autres, hésitant à entrer en lice.

Le juge crut le moment venu de clore les débats et, d'une voix grave, il rendit sa sentence.

— Tous ceux, dit-il, que nous avons entendus, ont fait sonner bien haut leurs mérites, et n'ont pas épargné les critiques aux meilleurs de leurs semblables. On pourrait cependant se vanter soi-même sans rabaisser autrui. Tous, vous êtes utiles à l'homme, mais vous l'êtes diversement, les uns pour ses travaux, d'autres pour ses plaisirs, d'autres dans ses dangers. Le sédentaire n'a que faire d'un chien de chasse, et le chasseur d'un chien savant. Il est superflu de vous donner des rangs, car l'homme ne ratifierait pas ma sentence. Pour lui, le meilleur de vous tous, c'est celui dont il a besoin. Si, cependant, il fallait à tous prix assigner le premier rang, eh bien ! vous voyez là-bas ce pauvre chien qui s'est tenu à l'écart et qui, indifférent à vos débats, semble regretter encore le maître qu'il a perdu ?

Tous les regards se tournèrent vers le chien que désignait le juge et qui, seul au fond de l'enclos, semblait ne rien voir et ne rien entendre.

C'était un chien d'aveugle.

— Celui-là, dit le juge, ne fait pas l'orgueilleux. Toute sa vie n'est pourtant qu'un long dévouement ; il est modeste, il est bon, il est plus qu'utile, il est nécessaire.

L'assemblée accueillit dans un profond silence les paroles du sage marchand ; car chacun, en dépit de ses prétentions, sentait bien intérieurement qu'il n'est rien de plus beau au monde que de vouer sa vie au service de l'infortune.

A. VESSIOT.

(*Contes à mes petits amis*. Lecène, Oudin et Cie, éditeurs.)

La reproduction et la traduction des articles du JOURNAL DES INSTITUTEURS sont interdites aux publications françaises et étrangères qui n'ont pas un traité avec la Société des gens de lettres.

Voilà les bons, les véritables Lithinés !

populariséS depuis plus de 30 années par les immenses services qu'ils ont rendus à l'hygiène et à la santé publiques en mettant à la portée de tous le moyen de se soigner très économiquement. La vente annuelle des

LITHINÉS du Dr GUSTIN

dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable permet la consommation chaque année de plus de 100 millions de litres d'eau de table alcaline et lithinée, diurétique, très digestive, délicieuse à boire même pure.

Un litre d'eau alcaline et lithinée pour **moins** de **40 centimes**

Baisse de prix : **4 fr. 50** au lieu de 4 fr. 80 la boîte de 12 sachets pour 12 litres d'eau de table de régime alcaline et lithinée. - Exigez bien sur la boîte et les sachets le nom du Dr Gustin qui constitue la garantie de l'authenticité de cette excellente spécialité dont la formule savamment préparée est inégalable et inimitable. *(Ne se vendent que dans les pharmacies.)*

PRIMES DE FIN D'ANNÉE

Pour les vacances

aux

12 volumes brochés :

B. Carey : **Le Dieu Rêveur.** — B. Carey : **L'Or de la Montagne.** — Dale Collins : **Une Brute Sentimentale.** — Cosmo Hamilton : **Un Scandale.** — P. Gentizon : **L'Esprit d'Orient.** — Lars Hansen : **Aux Prises avec le Spitzberg.** — Pujarniscle : **Le Bonze et le Pirate.** — Rosny Jeune : **La Contrée aux Embûches.** — Guillemard : **Les Morts Vivants de l'Antifer.** — La Rochette : **La Révolution en Dentelles.** — Bienstock et Curnonsky : **T. S. V.P.** — Bienstock et Curnonsky : **Le Wagon des Fumeurs.**

Envoyé franco gare ou domicile pour

40 francs

nous ajoutons gratuitement

1° LA CUISINE DE NANETTE

(600 pages)

2° *et aux cinquante premières demandes :* UNE BOITE DE LEÇONS DE CHOSES

(le Coton)

comportant fleur de coton, coton brut, coton cardé, coton retors, fils et coton divers en pelote et sur bobine, le tout sous verre.

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX de Bijoux pour mariages
MONTRES pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.
Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES - PHONOS - T.S.F
CRÉDIT au gré du client
FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT
Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

SEULE, je prête par CORRESPONDANCE
SANS ASSURANCE
Discrètement — Rapidement
Mme BONNET, 6, rue Beauregard, PARIS-2e

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE
REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 o/o
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an.
L'Antenne
l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement à **L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e).**
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDES *aux Instituteurs et à leurs familles*
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulouse.

DRAPS DE LIT
confectionnés ou toiles au mètre au prix de fabrique. 12 draps jour éch. beau mi-fil (fin, 1/2 fin ou lourd). 200×300 : 490 fr. - 220×320 : 5[illegible] fr. Paiement en 10 mensualités. Faculté de retour [illegible] de non convenance.
Échant. franco. A. RO[illegible] Rom[illegible]as (Moselle).

franco sur demande
LA PLUS BELLE COLLECTION DE LAINES A TRICOTER
gamme incomparable de qualités et de coloris.
Vente directe par le filateur.
Conditions spéciales pour le Corps Enseignant
NORTRICO
14, Chaussée Fernand-Forest
TOURCOING (Nord)

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare, PARIS

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varicoline, VOIRON

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
Conditions les plus avantageuses, les plus nettes.
Grande discrétion. Célérité. — RIEN D'AVANCE
INSTITUTEURS, INSTITUTRICES, n'empruntez plus à un taux élevé, adressez-vous à la seule banque qui vous prêtera rapidement à 6% l'an.
CRÉDIT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES
39, rue d'Amsterdam, Paris (8e)

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart.
PARIS
Catalogue "C" gratuit sur demande

Le Gérant : A. BESNARD. Printed in France. 283-7-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Corbeil.

370.5 Romance
JOI

81e Année. — N° 44. 3 Août 1935

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

Paraissant tous les Samedis pendant l'année scolaire.

ABONNEMENT POUR UN AN, PARTANT DU 1er DE CHAQUE MOIS

France, Algérie, Colonies, Sarre..... **30 fr.** | Belgique, Luxembourg..... **36 fr.**
Étranger : Pays à tarif postal réduit..... **38 fr.** | Pays à tarif postal plein..... **45 fr.**

Le numéro : 0 fr. 85. Abonnement d'essai de 12 numéros : 9 fr. 75 (France)

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 0 fr. 75 en timbres-poste. Ne pas oublier de mentionner l'ancienne adresse ou de joindre une bande d'un des derniers numéros.

On s'abonne chez les libraires, dans les bureaux de poste et à la librairie FERNAND NATHAN (R. C. Seine 227909 B)

Compte Chèque postal : 251-Paris. — Téléphone : Gobelins 88-94 et la suite.
AGENCE : BRUXELLES, 47, BOULEVARD ANSPACH

Administration et Rédaction : Librairie FERNAND NATHAN, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris (VIe)

BONNES VACANCES, ET AU REVOIR !

La 81e année du *Journal des Instituteurs et des Institutrices* se termine avec le présent numéro (n° 44, du 3 août 1935).

Sa quatre-vingt-deuxième année, pour laquelle nous donnons rendez-vous à nos abonnés, — et aux nouveaux lecteurs que leur amicale propagande nous amènera, — commencera avec le numéro du 14 septembre 1935.

A demander à Fernand NATHAN Éditeur, PARIS

VACANCES !

ONZE EXCELLENTS ROMANS

des meilleurs auteurs, en prime spéciale de fin d'année

pour **35 fr.** franco

Félicien Champsaur. . . **Impératrice d'Ivoire.**
Gaston Chérau. . . . . **Le Cercle du Printemps.**
— . . . . . **L'Enfant du Pays.**
— . . . . . **La Maison du quai.**
Lucie Delarue-Mardrus. **L'autre enfant.**
— — **François et la Liberté.**
Grépon Maxence. . . . . **Vierge folle.**
F. de Miomandre. . . . . **Ame Russe.**
Rachilde . . . . . **Les Voluptés imprévues.**
Rosny Jeune. . . . . **L'île des Fleurs.**
— . . . . . **Sous le Signe de la Beauté.**

VOIR PAGE VII NOS RÉABONNEMENTS AVEC **SURPRIME**
— — VIII LES VOYAGES V. U. D.

le meilleur fournisseur...

celui qui sait réduire ses frais pour vous offrir au moindre prix la meilleure qualité.

En développant sans cesse leur production irréprochable qu'elles livrent directement au Public, les

FABRIQUES TRIBAUDEAU
de **BESANÇON**

se sont acquis ce titre. Il justifie la faveur et la réputation croissantes dont jouit depuis plus d'un demi-siècle

la **MONTRE 'Trib'**

7 Premiers Prix - 35 Médailles d'Or aux Concours de l'Observatoire National de Besançon

Consultez le CATALOGUE illustré de plus de 2800 dessins qui est envoyé gratis et franco sur demande

MONTRES, BIJOUX, RÉVEILS PENDULES, CARILLONS, ORFÈVRERIE

REMISE AU CORPS ENSEIGNANT

AVANCES momentanées sur traitements. Bonnes conditions. Discrétions.
CRÉDIT FRANÇAIS Rapidité. *Rien à verser d'avance.*
22, rue des Arts, TOULOUSE
56, rue Caumartin, PARIS

MARIAGES Gratis j'envoie sous pli fermé N° UNION DES FAMILLES contenant la liste de personnes très sérieuses à marier, toutes situations et régions. Écrire: Mme R. SOULIER, 43, rue Fondary, Paris.

JOLLIVET
Meubles Rustiques.
Tous styles régionaux.
29, Boulevard Rochechouart, PARIS
Catalogue "C" gratuit sur demande.

PRÊTS à Instituteurs et Institutrices. Discr. Rens. grat. : OFFICE DES FONCTIONNAIRES, *2, r. Remp.-Villeneuve, TOULOUSE.*

TOILE DE GERARDMER
R. Egendorfer
Boulevard Kelsch - :- Gérardmer (Vosges)
envoie franco ses collections N° 3 de toiles, linge de maison blanchis sur pré et son catalogue lingerie.
Remise aux Instituteurs 5 %

PRÊTS A FONCTIONNAIRES
sans assurance, sans provision, taux minime.
CAZES, 123, rue Saint-Lazare PARIS

l'essor féminin

VIENT DE PUBLIER :

LE FÉMINISME. — Ce qu'en pensent MM. José GERMAIN, secrétaire général de la Fédération des Gens de Lettres; René MARAN, Fernand DIVOIRE, André de FOUQUIÈRES.

FEMMES D'AUJOURD'HUI. — Une cinéaste : Germaine DULAC; Mme SANUA, directrice de l'École de haut enseignement commercial; Mme ALRAULT, infirmière principale de 1re classe; Une grande voyageuse : Odette ARNAUD.

LA FEMME A L'ÉTRANGER. — La Japonaise, la Chinoise, la Tchécoslovaque.

LES CARRIÈRES FÉMININES. — L'employée de commerce, la secrétaire, la libraire, la pharmacienne, la femme ingénieur opticien.

LA MODE. — La Maison MARILY, CHANEL, ANDRÉ Jane RELLY.

NOS CHRONIQUES. — Juridique, Fiscale, L'Hygiène, La Puériculture, L'Assistance sociale.

LE THÉATRE - LE CINÉMA - LES ARTS

L'abonnement d'un an, 20 fr., donnant droit à une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE

SPECIMEN GRATUIT SUR DEMANDE SE RECOMMANDANT DE CE JOURNAL

ÉDITIONS H.P. DOMANGE
8 RUE DE MIROMESNIL. PARIS. TÉL. ANJou 91-66

ÉTABLES (C.-du-N.) STATION TOURISTIQUE
Ses plages réputées des familles. Ses PLAGES de sable fin et sa campagne ensoleillée. — **ESSI.**

COURS NADAUD SCIENTIF. et LITTÉR.
1, Place Jussieu - PARIS (5e)
auquel collaborent une élite de PROFESSEURS et des INSPECTEURS PRIMAIRES
PRÉPARE Candidates et Candidats
B. E. - B. E. P. S. - BREV. SUP. - BACC.
COURS VACANCES : 19 Août - 28 Sept.
Au surplus, le COURS est SPÉCIALISÉ dans les
PRÉP. CONC. AUXILIARIAT
(19 Août - 14 Novembre)
C. A. P. (sur place et corresp.) 16 Sept. - **15 Fév.**
Demandez Programme et Conditions.

VARICES *ulcérées ou non,* **Hémorroïdes, Phlébites, Affections veineuses** guéries à jamais. N'hésitez pas dem. notice Laboratre Varigoline, VOIRON

N'ACHETEZ NI HUILES, SAVONS, NI CAFÉS, avant d'avoir demandé le tarif spécial avec remise accordée à MM. les Membres de l'Enseignement.
J.-P. QUEZEL, Salon (B.-du-R.). Agents demandés

CHIMICA
Boite d'appareils et de produits chimiques pour faire plus de 200 expériences, avec notice détaillée ..... **275 fr.**
F. NATHAN, Éditeur.

JOURNAL des INSTITUTEURS et des INSTITUTRICES

SOMMAIRE

PARTIE GÉNÉRALE

Léon BROSSOLETTE : Fascisme américain. 663
Jean GENILLON : La revanche du crapaud. 665
V. HABERT : La musique à l'école..... 666
ALCESTE : Encore le jury..... 667
E. HINZELIN : Une œuvre d'éducation nationale et de salut public..... 668
Jean PARTICIPE : La classe a perdu son cœur. 669
A. GOBY : Pitié et justice..... 669
René JOUGLET : Chansons..... 670
G. EISENMENGER : Bains d'eau et bains de soleil..... 671
René OZOUF : Chronique géographique... 673
A Genève. — Journées ménagères..... 676
Lina ROTH : Minuit sonnant. — L'habitude. — Pâtisserie. — La sagesse de Popaul..... 677
S. BUCHOT : Petite abeille..... 679
Bibliographie : Demarquette, Hébert, etc... 680
S. BOURGIN : Négriers et bois d'ébène.... 681
Dr P.-E. MORHARDT : L'histoire de l'alimentation..... 682
O. A. : Impressions d'examen..... 683
ROSINE : Tapis au point noué..... 684

PARTIE CORPORATIVE

P. RIQUET : Fin de session..... 685
Paul BRÉCY : La question des retraites... 686
K. P. : La pierre accusatrice..... 687
La coopération à l'école. — Collections de produits coloniaux..... 687
André GANNE : Carnet du militant..... 688
Table des matières de la partie générale et corporative (1934-1935)..... 689
Le Guide Administratif, avec table pour 1934-1935..... 89 à 96

A NOS ABONNÉS

NOUS servirons le n° 1, du 14 septembre, à tous nos abonnés dont l'abonnement expire avec le présent numéro. Ils y trouveront des améliorations et des innovations nombreuses.

Ceux qui ne désireraient pas se réabonner — et nous les croyons très peu nombreux — sont priés de REFUSER ce n° 1, du 14 septembre, dès sa réception.

La meilleure manière de renouveler l'abonnement pour la FRANCE est de nous adresser le plus tôt possible un CHÈQUE POSTAL de 30 francs. (Librairie Nathan, C. C. n° 251, Paris). Pour l'ÉTRANGER, le prix de l'abonnement d'un an est indiqué sur la couverture (port de la prime : 1 franc).

Nous prions nos lecteurs qui prennent leur abonnement par l'entremise d'un LIBRAIRE d'aviser celui-ci sans retard et de lui demander une transmission immédiate.

Nous serions reconnaissants à ceux d'entre eux qui le portent sur un BON DE MAIRIE de nous en prévenir d'urgence, afin d'éviter toute erreur.

FASCISME AMÉRICAIN

Par LÉON BROSSOLETTE

LE fascisme, des deux côtés de l'Atlantique, est devenu un phénomène universellement répandu. Nous savons ce qu'il en est en Europe. Dans l'Amérique du Sud, en Argentine, il y a un groupement fasciste, la « Ligue patriotique ». Il a fourni naguère la garde prétorienne du président Uriburu. Peut-être fournit-il encore celle du président Justo. Le Chili a des milices fascistes, un régime corporatif assez analogue au corporatisme autrichien et l'on entend retentir des chants hitlériens à l'Université de Santiago. Au Brésil, les Allemands, très nombreux, se rattachent à des centres nazistes. A côté d'eux, existe un pur parti fasciste, celui de « l'Action nationaliste intégrale ». Il est dirigé par M. Salgado, et ses adhérents arborent la chemise verte. A Cuba, s'agitent les fascistes dits de l'A. B. C. Le Mexique possède des cohortes de « chemises grises », d'un nationalisme hostile aux Européens, et plus agressif encore à l'égard des Juifs.

Au nord du golfe du Mexique, les États-Unis au moins échappent-ils à la contagion ? Les États-Unis sont une grande démocratie libérale, le modèle même des démocraties. M. de Tocqueville en a dit autrefois des merveilles. Nous avons su que ses hommes d'affaires et ses hommes d'État, froids, réalistes et calculateurs, étaient sans rivaux pour assurer le développement de la richesse nationale. Nous avons su que ses deux grands partis, le républicain et le démocrate, étaient conçus de façon à doter le pays d'un magnifique équilibre politique. Nous avons su qu'elle jouissait d'une constitution qui est un pur chef-d'œuvre. Cette constitution ne

*

confie-t-elle pas le pouvoir suprême à un président dont l'autorité s'exerce forte et incontestée ? Nous l'avons cru, en effet, jusqu'au jour où le président Wilson, retourné chez lui, après avoir négocié le traité de Versailles, nous avons dû nous apercevoir, à nos dépens, qu'en matière de politique extérieure son autorité était presque égale à zéro. Cette même constitution n'institue-t-elle pas cette Haute Cour de Justice, universellement vantée comme la gardienne vigilante des droits de tous ? Il s'agit de cette Haute-Cour qui, en deux arrêts, vient de jeter bas le nouvel édifice économique et social élevé depuis deux ans par le président Roosevelt, et, du même coup, de précipiter le pays dans un chaos politique d'assez belle envergure.

Les États-Unis, malgré les quelques petits accidents qui peuvent troubler leur vie politique, nous apparaissent donc comme l'asile même de la sagesse gouvernementale. Or, s'il faut en croire la presse américaine, ce pays, voué de tout temps à l'épanouissement de la démocratie et de la liberté serait, à son tour, menacé par l'invasion des doctrines fascistes et des agissements césariens.

La première menace de dictature qu'ont perçue les Américains est celle dont le héros est le R. P. Coughlin. Le P. Coughlin est un prêtre catholique. Il prêche dans la ville de Détroit. Il use de la radio et les masses l'écoutent. Il a commencé par défendre la cause du président Roosevelt. Son cri était : « Dieu et Roosevelt ! » En 1934, il s'est jugé assez fort pour pouvoir avantageusement abandonner le parti démocrate et devenir lui-même chef de parti.

Il a alors fondé « l'Union nationale pour la justice sociale ». « Nationale » et « sociale », cela fait d'emblée songer au national-socialisme. La nouvelle association reçut de son fondateur un programme hardi. Il comporte la nationalisation de toutes les industries « qui, par leur nature, sont trop importantes pour être laissées aux mains des individus ». Entendons par là « la banque, le crédit et la monnaie, la force électrique, le pétrole et les gaz naturels, et les ressources naturelles que Dieu nous a données ». Le droit de propriété subsiste, il est vrai, mais à la condition qu'il soit soumis « à une discipline nécessaire au bien public ».

Émus par ces hardiesses, les vieux partis politiques américains ont passé au crible le programme, les discours, les actes du P. Coughlin et ils les ont trouvés tout imprégnés de tendances dictatoriales et d'esprit fasciste. Le sénateur Bailey, de la Caroline du Nord, s'est chargé d'intervenir. Au Sénat, il a déclaré, dans la séance du 25 avril 1935, qu'il était inadmissible qu'un ministre du culte pût « descendre dans l'arène politique pour prêcher la lutte des classes et fomenter la révolution ».

L'autorité ecclésiastique, il y a lieu de le croire, ne resta point sourde à ce discours ; car, peu après, le *New York Times* pouvait annoncer que le P. Coughlin continuerait sa propagande, mais qu'il renonçait à la direction de son parti. On peut en conclure qu'au cas où « l'Union nationale pour la justice sociale » réussirait à favoriser l'avènement d'une dictature, au moins ne serait-ce point le P. Coughlin qui serait dictateur !

***

AINSI, sous des influences à deviner, le P. Coughlin a dû freiner. Mais M. Huey Long reste en pleine activité. Il est de la Louisiane. La Louisiane est un pays qui semble favorable à l'éclosion des dictatures. A peine vendue par Bonaparte aux États-Unis, elle connut la conjuration d'Aaron Burr. Celui-ci, avocat criblé de dettes et politicien de moralité incertaine, était parvenu à la vice-présidence de la République. Sorti de charge après l'élection de 1804, il imagina de se créer, dans le Sud-Ouest américain, un État dont la Louisiane eût été le centre. Il songeait même à ériger cet État en empire et à le transmettre à sa fille, Théodosia. Le complot fut découvert et Burr arrêté. A Richmond où devait avoir lieu le procès, le Grand Juge, John Marshall, se hâta d'étouffer l'affaire.

Huey Long fait revivre à la Louisiane le temps d'Aaron Burr. C'est un homme qui s'est formé lui-même. Éloquent, plein de ressources, il est, comme Hitler, doué d'une sorte de magnétisme personnel qui lui donne une grande action sur les foules. Il sait parler aux auditoires prolétariens que, tour à tour, il fait rire et sangloter, et qu'il entraîne. Avocat, il s'est fait élire d'abord gouverneur, ensuite sénateur de la Louisiane. Il ne s'en est pas tenu là. Avec l'appui des masses et à l'abri des facilités que lui offrait la Constitution fédérale américaine, il s'est saisi de la dictature. Tout de suite, il a montré par un exploit sensationnel qu'il était devenu le maître absolu. Il a obtenu de la législature de son État qu'elle examine et adopte 44 *bills* en un temps record de deux heures vingt minutes. A ce sujet, le correspondant de New-York du *Times* écrivait (25 avril 1935) :

« Les lois auxquelles a donné lieu cette arlequinade législative rappellent davantage l'Allemagne nazie que l'Amérique démocratique et elles ont eu pour effet de mettre le peuple de la Louisiane presque complètement à la merci de Huey Long et de son organisation politique. Par l'entremise d'un corps désigné d'office, appelé par euphémisme la « State Civil Service Commission », Long exerce maintenant le contrôle sur tous les services locaux de la police et des sapeurs pompiers, et il a le pouvoir qu'il n'a pas hésité à exercer, de destituer une grande variété de fonctionnaires locaux élus.

« Par les soins d'une « State Bar Association formée de créatures politiques, il peut empêcher, à son gré, tout avocat d'exercer sa profession en Louisiane, et, par les soins d'un troisième organisme dont les membres sont choisis par lui, il peut priver du droit d'enseigner n'importe lequel des 20 000 maîtres d'école de l'État. »

Naturellement, une des nouvelles lois remet les élections aux mains des partisans du dictateur et interdit toute poursuite en matière de fraude électorale. Naturellement aussi, la dictature organisée se réserve le droit de déposséder les juges élus qui oseraient se montrer indociles.

Quels sont les moyens de gouvernement, l'éloquence des réunions publiques mise à part, dont use Huey Long ? Ceux des régimes autoritaires et despotiques. D'abord, la police secrète et l'espionnage. Ensuite, la terreur. Pour exhorter les gens à la sagesse, il y a des promenades d'autos-mitrailleuses dans les rues de La Nouvelle-Orléans. Enfin, les bienfaits d'ordre matériel : Long se plaît à en accabler ses compatriotes :

« Il leur a donné la gratitude des bacs et des ponts, où naguère ils devaient acquitter des droits de péage élevés ; il a obligé les sociétés du gaz et de l'électricité à baisser leurs tarifs ; il a construit de belles écoles et il a fourni des livres de classe gratuits et même des omnibus scolaires gratuits pour les enfants ; il a établi des bibliothèques publiques ambulantes dans les campagnes et remplacé un réseau routier se composant surtout de chemins boueux par 5 000 milles de bonnes routes. »

popaut-il ajouter que, pour consolider sa 70 ularité, il a exempté d'impôts directs enp. 100 de la population ? Et aussi qu'il met fi coupe réglée le budget de l'État au bénéFce de ses partisans ? Ceci en attendant les catastrophes financières de l'avenir.

***

HUEY LONG n'a point assouvi toutes ses ambitions. Il se vante d'avoir fait élire naguère le président Roosevelt. Il regrette aujourd'hui, déclare-t-il, de ne pas l'avoir fait échouer. C'est une erreur qu'il entend réparer. Pour cela, il a élaboré un plan. Il l'a placé sous ce vocable : « Partageons la richesse ! » Ce plan comporte suppression des fortunes de plus de 3 à 4 millions de dollars. Grâce aux 170 milliards de dollars ainsi récupérés par l'État, chaque famille des États-Unis sera pourvue d'une maison, d'une automobile, d'une radio ; les enfants auront droit à l'instruction au collège ; les vieillards de soixante-cinq ans et les vétérans de guerre auront tous une pension.

Ce projet, avec les calculs financiers sur lesquels il repose, est aussi enfantin que les projets de nos « partageux » de 1848. Mais le dictateur-démagogue jure qu'il l'exécutera. Son lieutenant, le Révérend Smith, crie aux nègres du Sud :

« Wall Street et ses journaux, et les menteurs de la radio disent que notre plan est fait pour enrichir votre ami Huey Long. Ils le tueraient, s'ils pouvaient, mes frères. Et il va bien falloir qu'ils le tuent pour l'empêcher de vous sauver. Aussi vrai que Dieu me juge, le seul moyen pour eux d'écarter Huey Long de la Maison Blanche est de le tuer. Mais, même s'ils y parviennent, sa grande œuvre se perpétuera ! Imposez le Grand Partage, mes frères, et ne laissez pas ces putois à foie blanc se payer votre tête ! »

Ce mouvement démagogique inquiète les gens réfléchis aux États-Unis. Ils en redoutent les effets au milieu d'une population qui compte 22 millions de personnes secourues sur fonds de chômage. Ils savent que Long a déjà 5 millions de partisans déclarés derrière lui, que, parmi les États américains, il peut compter déjà sur la Louisiane, l'Arkansas, le Mississipi, et peut-être sur la Géorgie et l'Alabama. Ils craignent qu'il ne soit assez fort pour jeter la perturbation dans l'élection présidentielle de 1936, voire même pour enlever lui-même la Présidence dans celle de 1940.

Ce serait alors le fascisme dans toute sa plénitude installé à la Maison Blanche. Et les Américains n'auraient plus qu'à méditer sur la parole que l'un d'eux, le leader travailliste Samuel Gompers, laissait tomber à la Conférence de la Paix de 1919 : « Les hommes ne savent pas quelle chose sûre est la liberté. »

L. BROSSOLETTE.

BLOC-NOTES

LA REVANCHE DU CRAPAUD

« Et puisqu'il est si laid, faisons-lui bien du mal. »
(V. HUGO. *Le Crapaud.*)

ON *connaît dans* Chantecler, d'EDMOND ROSTAND, *la chanson des crapauds qui s'efforcent d'étouffer le chant du rossignol :*

C'est nous qui sommes les crapauds,
Nous crevons dans nos veilles peaux.

Bien qu'orgueilleusement, ils clament :

Nous sommes les crapauds, chamarrés de pustules,

nous n'avons, à la suite du poète, que mépris et dégoût pour ces envieux qui bavent, bavent, bavent...

Et quelles nausées quand on nous conte que cette bave entrait, jadis, dans la composition de maints médicaments !

Quand ce n'était pas de la bave, c'était de la poudre de crapaud, laquelle était souveraine contre l'hydropisie, la rétention d'urine, les maux de gorge et les maux de dents...

Infect charlatanisme, nous écrions-nous, ou sombre ignorance, qui rappelle les marmites où bouillaient, sous l'œil des sorcières du sabbat, des mixtures infâmes ou des philtres redoutables ! Heureusement que cet empirisme nauséabond a fait son temps !

***

VOIRE ! *Dans* la Vie des crapauds *qu'il publia il y a quelque deux ans,* JEAN ROSTAND *écrit :*

Rien n'interdit qu'une thérapeutique rationnelle revienne un jour au venin de crapaud, qui figurait en bonne place dans l'ancienne pharmacopée.

Et le même Jean Rostand, dans un article récent, paru dans Marianne, *déclare :*

Voici enfin que le venin de crapaud est en passe d'être au rang d'agent thérapeutique.

Il y a là comme une sorte de réhabilitation du crapaud. Et il me plaît que ce soit précisément Jean Rostand qui recueille la bave des crapauds d'Edmond Rostand, pour en faire don à l'humanité souffrante.

On devait bien ça à la pauvre bête qui purge nos jardins d'un tas d'insectes et autres mollusques malfaisants, — qu'on tue sans pitié parce qu'il est laid et pustuleux, et qui pourtant ne « suppure » que pour guérir nos maux.

Car il est avéré que son venin ne le protège pas de ses ennemis et qu'il est sans effet sur les serpents et les hiboux qui, paraît-il, dînent volontiers d'un crapaud.

***

ET c'est de là, sans doute, que te vient; pauvre bête traquée, ton air malheureux et triste ! Car, vraiment, c'est à dégoûter d'être venimeux, si on ne peut même pas, suprême consolation, distiller un venin vengeur à qui, voluptueusement, vous absorbe et vous digère.

Mais — compensation qui a son prix — on reconnaît pourtant que tu vaux mieux que tes cruels ennemis. Et quand l'on dit à un petit d'homme : « Crapaud, va ! » ce n'est pas là un terme de dégoût et d'horreur, mais une sorte d'exclamation affectueuse.

Tu vois qu'au fond les hommes ne sont ni si méchants, ni si ingrats et que, s'ils te martyrisent au passage, du moins te rendent-ils justice dans leur progéniture.

JEAN GENILLON.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LA MUSIQUE A L'ÉCOLE

LORSQU'IL est question de musique pour les enfants de nos classes primaires, il est nécessaire, avant tout, de préciser quel rôle l'école est appelée à remplir dans ce domaine. Disons tout de suite que l'école ne cherche pas à faire des musiciens (chanteurs ou instrumentistes) au sens technique du mot.

La préparation des musiciens appartient aux spécialistes, qu'ils soient professeurs des Conservatoires et des Écoles de musique ou bien professeurs privés. Ces spécialistes disposent d'un nombre d'heures que personne ne songera jamais à introduire dans nos classes. Leurs élèves savent qu'ils se consacrent à une tâche souvent très longue, en tout cas fréquemment très lourde, et qu'ils subiront un dressage inévitable, dressage que l'école doit bannir avec la rigueur la plus absolue. De plus, l'enseignement dispensé par les professeurs de musique ne touche qu'une infime minorité des enfants d'âge scolaire. Il est très souvent donné individuellement. Or, l'École se doit, au contraire, à la masse des élèves et non à quelques-uns. Il s'ensuit que l'enseignement musical scolaire doit s'adapter aux besoins de tous.

La musique n'est pas, d'ailleurs, une matière qui peut s'isoler de l'ensemble de l'enseignement primaire. Par ses qualités propres, elle s'associe au développement intellectuel et moral des enfants et contribue, elle aussi, à la tâche essentiellement éducative de l'école.

A l'école, la musique, source de joie, rend la classe moins austère et plus accueillante. Elle garde sa grâce attractive qui convient parfaitement à la sensibilité de l'enfant. Elle demeure dans une simplicité voulue, mais essentiellement vivante et accessible à tous. Elle reste un merveilleux agent d'éducation parce que, facteur important d'émotions saines et communicatives de bons sentiments, elle est, avec le dessin, une des matières propres à éveiller les premières impressions d'art.

C'est donc par le cœur bien plus que par le raisonnement que la musique s'emparera de nos enfants et suscitera leur enthousiasme. Le maître sait que sa mission est de préparer l'enfant à entrer dans la vie, non pas seulement « en lui donnant les moyens de se procurer les ressources matérielles, mais encore en lui ménageant l'accès des jouissances spirituelles que donne l'amour de l'art » (*Vincent d'Indy*).

L'école éducatrice inculquera le goût, l'amour, le respect de la musique. C'est dire que, dans ce domaine, comme dans celui des autres matières de l'enseignement, elle reste le foyer vivifiant des destinées humaines.

***

LES possibilités musicales à l'école sont restreintes. Le seul instrument que nous avons à notre disposition est la voix de l'enfant. L'école fera donc chanter. C'est par le chant, « tenant et aboutissant de l'éducation musicale de l'enfant », que l'école se propose de réaliser la grande œuvre de rénovation de la musique dans les milieux populaires.

***

DONC nous enseignerons à chanter. Comment ? C'est bien simple : par audition. Mais, au moment où nous commençons à faire étudier un chant par audition, nous nous rendons compte que ce n'est pourtant pas si simple...

Une partie de la classe arrive à retenir assez rapidement la phrase musicale jouée ou chantée. Mais l'autre partie ! Ici, des élèves émettent la phrase avec des intonations dont la justesse est plus que douteuse. Là, se rencontrent des élèves qui chantent à peu près la partie basse de la mélodie et qui ne peuvent aborder la partie élevée sans détonner à chaque fois. Là, d'autres encore émettent les sons de la phrase continuellement à la même hauteur. Si l'idée vient de grouper les chanteurs sans reproches et d'éliminer les maladroits, le noyau qui reste est alors très réduit.

Ce fait n'a rien d'étonnant, mais il s'explique autrement que par les arguments trop souvent répétés et entendus : « Mes enfants chantent faux !... Je n'ai pas d'éléments dans ma classe. Seuls quelques élèves doués peuvent profiter d'un enseignement musical, etc. »

Recherchons pourquoi nous n'arrivons pas à un résultat que nous serions désireux d'obtenir.

Que faites-vous entendre à l'enfant ? Des sons

Ces sons affectent quoi ? L'oreille. Mais l'oreille entend mal parce qu'elle n'est pas habituée à différencier les sons.

Vous voulez faire chanter et la voix elle non plus n'est pas habituée à émettre les sons. L'effort musculaire à réaliser n'est pas passé dans l'inconscient et le réflexe n'agit pas.

De plus, vous n'avez peut-être pas remarqué que votre chant dépasse certaines possibilités vocales et qu'il comporte des notes que vos enfants ne peuvent pas encore répéter. Résultat : les élèves chantent faux. Des exercices préparatoires s'imposent (1).

Les instructions officielles de 1923, qui ont rappelé le véritable objet de l'enseignement musical à l'école, disent justement que l'école doit :

Exercer l'enfant à trouver dans l'art musical des plaisirs profonds et supérieurs, en affirmant son goût, en *développant l'instrument de perception auditive et l'organe producteur de chant.*

Or, la base de l'éducation musicale réside dans la justesse à acquérir.

La beauté du son ! Voilà la croyance inébranlable qu'il faut avant tout imposer à l'enfant par l'exemple. Il est de première nécessité que les leçons de l'initiation musicale soient consacrées à délecter son oreille. (*Maurice Emmanuel.*)

Il ne faut pas chanter faux, car la fausseté est la pire souffrance et la pire laideur. L'essentiel dans les humbles manifestations musicales réside dans leur justesse. (*L'Hopital.*)

L'éducation musicale consiste donc à apprendre à entendre juste et à apprendre à chanter juste.

***

La musique, disent les Instructions officielles, est comme une seconde langue naturelle, celle de l'intonation, qui ne saurait être apprise en suivant une autre marche que la première, celle de l'articulation. »

Examinons la gradation dans l'acquisition de langage parlé et dans celle du langage musical. Nous y trouvons pour l'une et pour l'autre un entraînement d'ordre auditif, d'ordre vocal, d'ordre visuel, d'ordre intellectuel.

LANGAGE PARLÉ.	LANGAGE MUSICAL.
Entraînement d'ordre auditif.	
L'enfant entend parler. Ses parents dirigent son observation vers la distinction des êtres et des choses qu'ils lui nomment. La connaissance du milieu dans lequel vit l'enfant s'effectue sensoriellement. Peu à peu, l'enfant arrive à associer les mots entendus aux objets dont ils sont la représentation et aux sensations éprouvées.	L'enfant entend des bruits. Il s'habitue à distinguer leur nature, leur direction, leur intensité, leur régularité. Il entend des voix. Il les distingue par leur timbre (voix de la maman, du papa). Il entend chanter ou jouer des sons et il parvient à reconnaître en eux leur durée, leur intensité, leur rythme, et progressivement à les identifier dans leur sens général (motif de ronde, de berceuse, de joie...).
Entraînement d'ordre vocal.	
L'enfant, pour reproduire la parole entendue, finit par trouver l'effort musculaire vocal et prononce des mots. Mots et images des êtres, des choses ; mots et souvenirs des sensations s'associent alors étroitement d'une façon inséparable dans sa mémoire, et de la richesse de l'acquisition dépend la richesse de l'expression parlée.	L'enfant apprend à émettre un son, à le tenir, à le nuancer, à le retrouver après un silence, à le scander sur des rythmes différents. Il cherche l'effort musculaire vocal à réaliser pour passer du grave à l'aigu, pour exprimer des sons de hauteurs différentes. Sa voix arrive à émettre la « réalité sonore » entendue intérieurement.
Entraînement d'ordre visuel.	
Lorsque l'enfant sait parler, il apprend comment son langage peut se représenter par des signes, comment se lisent ces signes et comment ils s'écrivent.	Lorsque le langage musical est devenu familier à l'enfant, on peut se mettre à lui apprendre les signes représentatifs de ce langage musical, à les lire et à les écrire.
Entraînement d'ordre intellectuel.	
Ayant appris à parler et à lire, l'enfant aborde alors l'étude théorique des règles grammaticales et de la syntaxe.	Au fur et à mesure des besoins révélés par les nécessités d'ordre visuel, l'enfant apprend la terminologie, la théorie, les lois qui régissent les sons.

Ainsi, nous aurons à la base, au départ, un enseignement tout d'intuition, de découverte. L'activité auditive de l'enfant sera concentrée sur les faits sonores, concrets et sensibles.

A la fin de la scolarité, nous aurons le besoin de curiosité, le désir de continuer à entendre et à comprendre, c'est-à-dire l'éveil du goût musical et de l'éducation artistique.

Il est donc facile de concevoir, pour l'enseignement de la musique, deux grandes étapes.

1° L'acquisition du langage musical (intonation). C'est ce que M. Chevais appelle « l'acquisition des idées sensibles — avant les signes » pour les enfants des classes maternelles, enfantines, des cours préparatoires et élémentaires. Étape qui correspond à l'entraînement d'ordre auditif et vocal ;

2° L'acquisition des notions visuelles aboutissant au solfège chanté, pour les enfants des cours moyens et supérieurs. Étape qui correspond à l'entraînement d'ordre visuel et intellectuel.

Ainsi, notre enseignement rompra délibérément avec le système qui lui était par trop particulier et qui partait du graphique, du signe écrit, de la théorie pour tenter d'arriver aux faits eux-mêmes. Il appliquera, lui aussi, la règle pédagogique qui a fait amplement ses preuves jusqu'alors : il ira du connu à l'inconnu pour le grand bien de nos enfants et de la musique elle-même.

V. HABERT,
(Avallon).

N. DE LA RÉD. — *Les idées exposées ci-dessus par notre collaborateur M. Habert sont celles qu'il mettra en pratique dans les leçons de chant qu'il fera paraître dans notre partie scolaire en 1935-1936. Elles sont le fruit d'une expérience prolongée et approfondie dont le succès est remarquable, et elles ne manqueront pas d'intéresser vivement nos lecteurs.*

(1) Nous admettons sans peine que des exercices préparatoires, souvent de longue haleine, soient nécessaires et indispensables pour arriver à entrer dans le domaine véritable de la matière à enseigner.

N'est-ce pas par la manipulation d'objets divers que l'enfant apprend expérimentalement et sensoriellement l'idée des nombres et s'initie progressivement aux opérations et au raisonnement ?

Avant d'apprendre à lire, ne faut-il pas savoir parler ? Pour arriver à dessiner, l'œil et la main ne doivent-ils pas avoir été éduqués !

Et voilà que, pour le chant, l'existence des exercices préparatoires se révèle par trop souvent nulle. On veut, en entrer délibérément dans le domaine musical, avant que les contacts préliminaires avec la matière à enseigner aient été vécus. Comment veut-on que les enfants chantent juste alors que les deux outils indispensables (oreille et voix) leur font défaut ?

Un journal ne peut s'améliorer que si le nombre de ses lecteurs augmente. Il accroît ainsi ses ressources et son influence ; il est à même de rendre des services plus étendus.

Si nos abonnés sont satisfaits du " JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES ", qu'ils le disent à leurs collègues ; les déplacements de vacances leur en fourniront sans doute l'occasion.

Nous leur en sommes, par avance, très cordialement obligés.

**

BILLET D'ALCESTE

ENCORE LE JURY

Il faut croire que la question du jury est une de celles qui touchent le plus nos lecteurs, si j'en juge par les « réactions » qui ont accueilli les deux Billets où je l'effleurais (1).

Nous aboutissions, on s'en souvient, à une conclusion que je croyais « d'unanimité » : à savoir que le jury, comme le suffrage universel, vaut ce que valent les citoyens qui le composent. Si les électeurs nomment de mauvais représentants, si les jurés n'ont aucun souci de la défense sociale, la société politique et la société tout court en vaudront pis. L'avenir repose peut-être sur les genoux des dieux, en tout cas dans la conscience des hommes.

— Pardon ! m'écrit un autre correspondant, vous oubliez que, dans un procès de Cour d'assises, il n'y a pas seulement les jurés, il y a encore... les juges. Entendez les magistrats professionnels, chargés de sanctionner le verdict des jurés. Loin de toujours aider les jurés consciencieux, les magistrats font parfois tout ce qu'il faut pour les décourager. Et c'est tant pis pour la justice.

Et mon correspondant de me narrer une histoire assez étrange, d'où il appert qu'ayant été désigné par le sort pour siéger aux assises il avait cru bien faire de se munir d'un Code pénal. S'appuyant sur ledit Code, il avait demandé au Président de faire préciser, par des témoins, quelques points obscurs. « C'était mon droit », ajoute-t-il, et s'il ne l'écrit pas il pensait aussi que c'était son devoir. Il s'attendait donc, sinon à recevoir des félicitations publiques, au moins à voir reconnaître ce zèle. La réalité fut toute différente. « Suspect désormais, mon nom sortit six fois encore de l'urne (le sort est-il vraiment si constant ?) et six fois implacablement je fus récusé par l'accusation. »

Ayant cherché à connaître la cause de cet ostracisme, mon correspondant apprit, par une « indiscrétion », « que la Cour et l'Accusation excusaient régulièrement chez les jurés bien des tares, jusques et y compris l'insuffisance intellectuelle et la surdité », « mais que jamais, par contre, connaissances juridiques, raisonnement et indépendance n'ont trouvé grâce devant elles ». « Faut-il s'étonner, conclut l'ex-juré ulcéré, des verdicts incompréhensibles, et est-il équitable de toujours blâmer le jury en cas d'acquittements ou de condamnations injustifiées ? »

Bien entendu, je ne me porte pas garant de la réalité des faits dont se plaint mon correspondant, et, s'il y eut vraiment six récusations successives, il faudrait, pour les apprécier, en bonne justice, entendre l'autre son de cloche, celui de la Cour. Je ne pense pas non plus que le remède à cet abus soit la suppression du droit de récusation que réclame l'auteur de cette lettre, car on pourrait craindre les vengeances de toute nature. Ce serait tomber de Charybde en Scylla.

Mais cette lettre souligne un abus malheureusement vraisemblable : la rivalité dans l'administration de la justice, là où il devrait y avoir collaboration confiante. Un jugement de Cour d'assises repose sur deux éléments étroitement conjugués : le jury populaire, qui prononce sur le fait, et l'élément technique, la Cour, qui applique le droit. Il est très légitime que les jurés cherchent à s'informer soit de la matérialité des faits, soit des conséquences de leur verdict ; loin d'en prendre ombrage, les magistrats devraient s'en féliciter. Et s'il arrive que certains verdicts sont incompréhensibles, c'est que les questions sont mal posées ou la législation inadéquate. Conclusion : que les magistrats fassent leur métier en conscience, les jurés le leur, et la justice sera bien rendue.

ALCESTE.

(1) *Journal des Instituteurs*, 5 janvier et 18 mai 1935.

LES COLONIES DE VACANCES

UNE ŒUVRE D'ÉDUCATION NATIONALE ET DE SALUT PUBLIC

Le chômage et la réduction des subventions d'État menaçaient de priver du repos bienfaisant à la campagne ou à la mer un grand nombre de pauvres enfants. Le « Comité national des Colonies de vacances », sous le patronage du Président de la République, avec la collaboration des œuvres publiques et privées, a pour la seconde fois organisé une « Journée nationale des Colonies de vacances ». Cette journée, « malgré la dureté des temps », a connu un plein succès. Qui donc refuserait de faire un sacrifice pour les enfants anémiés à qui des maîtres dévoués n'hésitent pas à consacrer leur repos !

C'est une grande et généreuse idée de la première République que l'on a réalisée dans l'œuvre des Colonies scolaires. A la Convention, Portiez, député de l'Oise, s'écriait aux applaudissements de toute l'Assemblée : « La nation enverra les enfants pauvres à la campagne, afin qu'ils se refassent des forces et qu'ils prennent connaissance de la nature. » La Convention n'eut pas le temps d'étudier la question des vacances, ni pour les autres, ni pour elle-même.

Le projet Portiez ne fut remis à l'étude que vers 1880. En 1906, on comptait déjà 181 œuvres des Colonies de vacances. Elles envoyaient 25 600 enfants à la montagne, à la mer ou à la plaine, pendant les mois d'août et de septembre.

Maints points furent étudiés à fond successivement : assistance médicale, intervention des pouvoirs publics, assurances, durée des vacances, manières diverses de placer les enfants, soit en colonies, soit en groupes dispersés dans les familles de paysans ou de pêcheurs.

L'appel était parti tout d'abord des grandes villes. Dans ces grandes villes, il y a encore tant de logements où ne pénètrent ni le soleil ni l'air pur ! On y voit sept ou huit êtres humains entassés dans une seule chambre servant à toutes les besognes et où parfois est soigné un malade.

Les organisateurs de cette œuvre des colonies nous avertissent de n'en jamais oublier le but principal, lequel est non pas de récompenser les meilleurs élèves, mais de fortifier les plus débiles.

Que de travail, que de clairvoyance, que de fermeté, que de soins minutieux exige la préparation d'une de ces colonies ! Il faut réunir des certificats médicaux attestant qu'aucun enfant n'est atteint d'une maladie contagieuse. Il faut examiner la situation des familles, afin d'écarter les professionnels de la mendicité pour qui il n'y a jamais de vacances. Il faut enfin, autant que possible, associer les parents

à cette œuvre. Un des maîtres qui ont le mieux observé les colonies de vacances nous disait hier : « Demandons toujours aux parents soit une partie, soit la totalité de la petite pension. C'est l'intérêt général autant que la dignité professionnelle qui est en cause. On profite de ce qu'on paye mieux que de ce qui tombe du ciel. Les enfants sont déjà des hommes. »

Voici la caravane prête à partir. Chacun des jeunes voyageurs est « assuré » en prévision de tous les accidents. Chacun d'eux a, dans un sac de toile portant son nom, trois chemises, trois tabliers, trois paires de chaussettes, un costume qui peut être usagé, mais qui doit rester très propre, un vêtement chaud pour les jours de mauvais temps, une paire de chaussures solides. Certaines colonies possèdent un vestiaire où l'on emprunte de quoi compléter les trousseaux insuffisants.

Et maintenant, messieurs nos jeunes voyageurs, en voiture! Les Compagnies de chemins de fer, qui ont accordé un tarif réduit, réservent aux colons des wagons spéciaux et les entourent d'une sympathie attentive. Aux gares de chemin de fer, les mères, tout en souriant, ont pleuré. Bientôt, tout n'est plus que sourire. En voyage, l'amitié se noue sans peine. D'ailleurs, il y a là quelque ancien « vétéran » de la villégiature qui fait les honneurs.

On devine la joie de beaucoup d'enfants, nés dans les grandes villes, quand ils font la découverte d'un horizon sans bornes et d'un ciel libre. Ah ! ces fermes, ces troupeaux, ces rivières ! Cela ressemble vraiment à ce qu'on admirait sur les livres d'images. Telle jeune Parisienne entre en extase en voyant, au talus de la voie ferrée, des fleurs que, jusque-là, elle n'avait pu se représenter que sur de petites voitures. Parfois le gentil bavardage s'arrête brusquement. Une immense joie muette remplit les âmes. Le grand air opère sa cure morale et physique à la fois.

En voyage, un surveillant ou une surveillante suffit pour un groupe de vingt-cinq enfants. On arrive. Un bol de lait pur réconforte les voyageurs. Bientôt ils dormiront leur premier sommeil dans le calme d'une vraie nuit.

Où placer ces jeunes colons ? Deux méthodes s'offrent, avec des avantages et des inconvénients divers. Ou bien on les confie çà et là à des familles d'agriculteurs honorables et disposant des lits nécessaires. Ou bien on les installe tous ensemble dans des établissements d'instruction que les vacances ont vidés ou dans des immeubles préparés à leur intention. Le modèle de ce dernier genre est le camp de vacances de Quiberon, où la Compagnie d'Orléans fait le plus charmant accueil aux Alsaciens des cours d'adultes.

Pour le placement familial, une surveillance constante doit être exercée par un directeur ou une directrice connaissant à fond la contrée. Pour l'internat, il convient qu'une direction non moins assidue laisse aux écoliers assez d'initiative et d'indépendance pour qu'ils se sentent en vacances, même sous le toit pédagogique qui les abrite. Tout dépend de la situation, des circonstances, des crédits. Que les organisateurs fassent pour le mieux !

Le placement familial est le plus économique. Très vite, les petits citadins s'habituent à la nourriture rustique, saine et copieuse. Plus vite encore, ils prennent goût aux travaux des champs. Bientôt, ils sont familiarisés avec toute la maison et tous ses hôtes. Les animaux leur deviennent amis, depuis la vache pensive dans l'étable, jusqu'aux poussins « qui sont jaunes comme des serins ».

Ces enfants des grandes villes apprennent à connaître les récoltes. Ils sauront ce que c'est qu'un beau blé, un beau seigle, une belle avoine. L'épi dans l'éteule et la mûre dans la haie, la pomme de terre dans le sillon et la noisette dans le taillis, leur révèlent les ressources innombrables de la terre maternelle. Comme rien ne leur est commandé, l'effort demeure pour eux un divertissement et le travail un jeu. Aux pâles couleurs succède le hâle, joyeusement porté. Le soleil n'est-il pas le plus sûr des antiseptiques et l'air pur le tonique le plus efficace ?

Les enfants que les médecins ont désignés pour un séjour à la mer sont du premier coup emportés par un flot de nouveautés encore plus puissant. Le spectacle de l'eau mouvante à l'infini, l'air vif qui sale leurs lèvres, le sable où ils se roulent, le bain qui les remplit de frissons d'abord, puis d'allègre quiétude, les parties de pêche où les crabes paraissent des monstres capturés, tout leur est enchantement.

Au retour, les médecins constateront une augmentation de un, de deux, de trois kilogrammes. Les mères hésitent à reconnaître leur enfant ainsi transfiguré. Lorsque le petit colon a quitté la maison rustique, c'est la fermière, « la maman des vacances », qui a pleuré.

Dans ces voyages de vacances, les enfants se font une idée plus exacte de la patrie. Cette idée, toujours présente à leur esprit, sera le principe de la grande amitié qui est l'essence même du patriotisme. Presque toujours, quand des Français se détestent, c'est qu'ils s'ignorent. Tous les éducateurs, tous les hygiénistes, tous les économistes, tous les hommes d'État dignes de leur titre sont d'accord sur ce point : l'œuvre des colonies de vacances est une excellente œuvre d'action patriotique et de défense humaine.

ÉMILE HINZELIN.

NOS PETITES HISTOIRES

LA CLASSE A PERDU SON CŒUR

« Mes petites, le cœur est un muscle creux... Mais, au fait, apportez-moi notre cœur. »

Elles coururent. Elles crièrent. Institutrice, inspecteur se sont précipités. Plus de cœur ! « Il était cependant là, hier matin, là, dans ce papier. Me l'a-t-on pris, ou l'aurai-je égaré? Comment faire, sans ce cœur, une leçon concrète? » murmure Mademoiselle.

Sur le seuil, un beau cocker agite une oreille inquiète. Le chat, tout noir au grand soleil, entr'ouvre un œil malin. Je crains qu'on ne les opère pour retrouver le cœur, ou prendre le leur à défaut. Ah ! les bandits !...

Dans vingt cerveaux de douze ans s'élaborent des notions confuses sur la responsabilité. « Quel rapport vais-je avoir? » se dit l'institutrice. « Quel rapport vais-je faire? » se demande l'inspecteur. La pendule, elle-même, ne bat plus en mesure. La classe, affolée, a perdu son cœur.

JEAN PARTICIPE.

EN MARGE

PITIÉ ET JUSTICE

JE vous remercie, ma chère amie, de m'avoir écrit ; votre lettre est une preuve de confiance qui m'émeut, c'est aussi une occasion qui m'enchante de vous expliquer ma conduite.

Donc, depuis l'époque des certificats d'études, vous êtes scandalisée parce que je vous ai refusé de recevoir un enfant manifestement inférieur à l'examen, mais qui avait perdu son père et sa mère dans la quinzaine précédente. La pitié qu'inspire une telle situation devait, dites-vous, primer tout autre considération. Vous avez été d'autant plus navrée de ma dureté, que vous m'aviez toujours crue, dites-vous, pitoyable et bonne. Laissons la bonté de côté, c'est quelque chose de si auguste que je n'en parle que le moins possible, mais la pitié ?... Tout le monde, y compris le chêne de La Fontaine et le sanguinaire sultan Mourad de Victor Hugo, tout le monde est pitoyable : c'est une attitude si agréable : une sensation légère et qui ne coûte aucun effort, qui permet, quand elle est habilement extériorisée, de se tailler, sans peine, une réputation de bon garçon, qui peut illusionner à ce point qu'on se croit soi-même alors charitable et tendre, alors que la charité et la tendresse sont tout autre chose. Tout le monde est pitoyable, donc je suis pitoyable, je ne m'en vante pas, et même — je vais encore vous scandaliser — je tâche de me défier de la pitié, je n'y parviens pas toujours !

***

C'EST à mes débuts dans l'inspection que j'ai appris la valeur de la pitié. Le premier jeudi d'octobre 19... je reçus la visite d'une jeune institutrice qui me décrivit le poste où elle avait été nommée en termes tels que ma pitié éveillée lui promit de l'en faire partir au plus tôt ; le hasard voulut qu'un poste se découvrit, j'allai trouver l'inspecteur d'académie et fis tant et si bien que j'obtins le changement de Mlle X... Vous jugez de ma joie, quand elle vint me remercier, j'en fus heureuse huit jours durant ; et puis je déchantai. Je reçus en effet la visite d'une autre jeune qui me décrivit son poste qui était navrant : 1 000 mètres d'altitude, 15 kilomètres du chemin de fer, une salle de classe dans une ferme, une cour commune avec les moutons, cochons et dindons, pas de cabinets, etc., et ma visiteuse ajouta : « Mlle X... était 15 places après moi à l'école normale, je trouve étrange qu'elle soit nommée dans un chef-lieu de canton, tandis que je reste dans ma ferme. » Je fus tellement de cet avis que je ne trouvai rien à répondre ; mais je me promis bien de ne jamais me remettre en pareille situation. Je compris que, chaque fois qu'en administration on se laisse guider par la pitié, on lèse quelque absent, et qu'un chef ne doit agir qu'en ayant devant sa pensée la totalité de son personnel.

— Je comprends, mais qui lésiez-vous en donnant le certificat d'études à mon protégé ?

— Qui ? Mais tous ceux qui ont mérité le diplôme ? Comprenez-moi : si modeste soit-il, le certificat a une valeur que j'appellerai marchande ; tel commerçant l'exige de ses vendeurs, tel notaire de ses saute-ruisseaux, tel industriel de ses ouvriers ; si votre protégé obtient, grâce à notre faiblesse, une de ces places, ne la prend-il pas à un enfant qui l'aurait véritablement méritée et qui peut-être est aussi intéressant que lui. Pis encore, la nullité que nous avons constatée ne risque-t-elle pas de déprécier le titre lui-même ? Je me souviens combien je fus peinée d'entendre un commerçant répondre à un enfant muni d'un certificat avec la mention *très bien* : « Je me moque de votre papier : pour ce qu'en vaut l'aune !... » Si cette opinion se répandait, le certificat vaudrait-il la peine que les maîtres se donnent ?

— Vous avez peut-être raison, mais mon cœur ne peut mépriser la pitié. En face des misères personnelles, des accidents, des deuils, de la misère, elle reste belle et bonne.

— Oui ! et encore ! Croyez-vous que vous faites toujours plaisir à ceux qui émeuvent votre pitié ? Le bossu, par exemple, dont vous plaignez l'état, n'aimerait-il pas mieux que vous ne vous aperceviez pas qu'il n'est pas comme tout le monde ? « Il vaut mieux faire envie que pitié », disait ma grand-mère, et moi je vous dis : « Défiez-vous de la pitié ; elle peut être, il est vrai, un point de départ sur la route de la justice et de la bonté, mais n'oubliez pas que la pente est glissante qui mène à l'injustice et à la douleur. »

A. GOBY.

LA MUSIQUE ET LES DISQUES

CHANSONS

FINISSONS l'année avec les chansons récemment gravées.

On sait que le jury du Grand Prix du Disque s'est fâché tout rouge, refusant aux chanteurs du genre dit populaire la moindre récompense. Gardons-nous toutefois de l'excès. Si les airs apparaissent en général assez médiocres, et même, je le sais, d'une impardonnable pauvreté, ils ne le sont pas sans exception, et l'art de certains créateurs demeure riche et divers. Au surplus, le talent d'un chanteur compte pour sa part, j'imagine. Il n'y a pas lieu de réprouver en bloc un genre qui, cette année encore, a donné de beaux fruits. Je n'en parlerai toutefois, je l'ai dit, qu'à l'occasion des dernières gravures : il en est d'excellentes.

On a le sentiment que Damia a fait trop nombreuse école. Le genre réaliste florit. Fréhel se tient à la plus dure pointe, et pour le reste, je veux dire pour ceux qui vivent dans le sillage, il faudrait citer sans doute beaucoup d'imitateurs. Mais tout n'est pas le sillage, et si l'on écrit ici les noms de Mireille, ceux de Pills et Tabet, de Pierre Dorian, on se retrouve en face de l'indiscutable originalité.

Je finis de faire tourner un disque de Jean Tranchant ; on ne peut pas marchander à cet auteur son approbation. Il écrit à la fois les paroles et la musique de ses chansons, qu'il interprète lui-même ; son âpreté et sa mélancolie, son humour gris, sont bien à lui ; il ne les emprunte pas. Croyez-vous que Lise Gauty ne sait pas choisir ses auteurs ? La sûreté dont elle fait preuve — et jusque dans l'émotion, si mesurée, — n'est pas d'une qualité courante. Sur un tout autre plan, une chanson dite par Koval ne bénéficie-t-elle pas d'une interpré-

tation spirituelle ? Et à quoi attribuer le succès persistant de Maurice Chevalier, sinon à sa connaissance des réactions populaires, à son instinct des salles, autrement dit à sa maîtrise ? Je m'en tiens à ces noms que l'actualité me propose ; sinon la liste serait plus longue. Mais enfin ce que je veux dire — ou plutôt ce que je veux à dessein répéter — c'est que l'art des chansonniers ne doit pas être, dans son ensemble, décrié. Il en est ici comme pour le naturalisme et l'on pourra toujours envoyer à l'enquêteur, sous une forme un peu différente, la dépêche fameuse : « Chanson pas morte. » En voici quelques-unes qui valent qu'on les entende.

MÉMENTO

(Ces disques sont en vente à la librairie Nathan.)

Abréviations : G. (*Gramophone*) ; P. (*Pathé*) ; Pol. (*Polydor*) ; U. (*Ultraphone*) ; B. (*Brunswick*).

CHANSONS. — *La Romance de la pluie* et *Le Chapeau de paille* (G., 1 disque) ; *C'était écrit* et *Ce que j'allais dire* (G., 1 disque), par Maurice Chevalier ; *Le Moulin qui jase* et *Je t'aime, c'est tout*, par Lys Gauty (Pol., 1 disque) ; *C'était un bateau d'amoureux* et *Mon cœur bohème*, par Jean Tranchant (P., 1 disque) ; *Le succès, qu'est-ce que c'est?* et *Ton amour...*, par Koval (U., 1 disque) ; *Boîtes de nuit* et *En attendant*, par Meg Lemonnier et Pascali (P., 1 disque) ; *Si j'avais été* et *Fièvre*, par Nane Cholet (U., 1 disque) ; *Au bal de l'Hôtel de Ville* et *L'Expulsion*, de Mac Nab, par Stello (Pol., 1 disque).

MÉLODIES. — *Clair de Lune* et *Après un Rêve*, de Fauré, par Ede Norena (G., 1 disque) ; *Chanson du pêcheur*, de Fauré et *Souvenir*, de Lalo, par Panzera (G., 1 disque) ; *Automne* et *La Rose*, de Fauré, par Ninon Vallin (P., 1 disque) ; *Soir* et *Après un Rêve*, de Fauré, par Pierre Bernac (U., 1 disque). — On voit que le grand compositeur français de mélodies est, ce mois-ci, à l'honneur.

ORCHESTRE. — *Ibéria*, de Debussy, par les Concerts du Conservatoire, direction Coppola (G., 3 disques), *Carmen*, de Bizet, prélude et entr'actes des actes II, III et IV, direction Inghelbrecht (P., 2 disques) ; Adagio de la *Sonate Pathétique* et de la *Sonate au Clair de Lune*, de Beethoven, par la Philharmonique de Berlin, direction Meyrowitz (U., 1 disque) ; Ouvertures d'*Idoménée* et de *Titus*, de Mozart, même orchestre, direction E. Kleiber (Pol., 1 disque).

INSTRUMENTS. — *Piano :* Deux études de Liszt : *Dans les bois* et la *Danse des Gnomes*, par Jean Doyen (U., 1 disque) ; *Grande Valse*, de Chopin, et la *Leggerezza*, étude de Liszt, par Carlo Zecchi (U., 1 disque) ; *Sonate au Clair de Lune*, de Beethowen, par Wilhelm Backhaus (G., 2 disques). — *Violon : Havanaise*, de Saint-Saëns, par Jacques Thibaud (G., 1 disque) ; *Ronde des Lutins*, de Bazzini et *Moto perpetuo*, de Paganini, par Yehudi Menuhin (G., 1 disque). — *Harpe : Follets caprices* et *Patrouille*, d'Hasselmans, par Lily Laskine (G., 1 disque). — *Enregistrements hawaïens : Hula Girl* et *Orange Grove in California*, par Sol Hopü (B., 1 disque).

THÉATRE. — *Topaze*, de Marcel Pagnol : *La Leçon de morale* (P., 1 disque) ; *Le Conseiller municipal* et *La Signature* (P., 1 disque) ; *Scène des Vespasiennes* et *Scène du coup de téléphone* (P., 1 disque) ; *Le Coup du Chimpanzé* (P., 1 disque), par André Lefaur, Pauley et Jeanne Provost.

RENÉ JOUGLET.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

BAINS D'EAU ET BAINS DE SOLEIL

QUAND cet article paraîtra, les vacances seront venues pour les uns, ou impatiemment attendues par les autres, mais à tous il pourra être utile en apportant des conseils sur la vie en plein air, à laquelle l'usage a prévalu de se livrer pendant les mois d'été.

Les avantages de cette vie naturelle ne sont plus à démontrer ; mais qui sait prendre rationnellement un bain d'eau ou un bain de soleil ? Admettons qu'une personne ou deux sur cent soient dans ce cas et que quelques-unes des autres consentiront à puiser ici d'élémentaires conseils.

La préparation au bain.

UN quart d'heure passé sur une plage suffit pour se convaincre que les estivants réduisent la technique des baignades à deux opérations : le *port d'un maillot* et l'*entrée dans l'eau*. Et c'est ainsi que bien des personnes gâchent leur séjour à la mer et même leur santé, ou tout au moins ne tirent pas de leur séjour le profit qu'elles en attendaient.

La *tenue de bain*, imposée par la mode ou le snobisme, est rarement ce qu'elle doit être, car elle est très réduite et généralement trop réduite. Il est évident que plus est grande la surface d'épiderme au contact avec l'élément liquide, plus sera grand le refroidissement qui en résulte. Pendant la natation et les évolutions aquatiques, le corps perd encore de la chaleur par suite du frottement de l'eau sur les épaules et la poitrine. Il convient d'adopter un maillot couvrant entièrement le tronc et protégeant cuisses et épaules : pour certaines personnes, il est utile d'employer un sous-maillot de grosse laine collant au corps. Au point de vue hygiénique — sans parler d'autres points de vue — la dénudation du corps ne convient pas à tout le monde.

Un bain peut être désagréable — et même regrettable — pour l'individu pourvu d'un maillot trop léger et trop échancré, alors qu'il eût été source de plaisir et de profit si le corps avait été convenablement couvert.

Une fois dévêtu, le baigneur se rend directement à l'eau. De la cabine, de la tente dressée sur la plage, des maisons voisines du bord de la mer sortent les gens en peignoir de bain, accomplissant machinalement un acte de la vie balnéaire. On ignore trop qu'il y a une *préparation au bain* et que la pratique qui consiste à entrer dans la mer, le lac, le fleuve, comme on entre dans une baignoire, est dangereuse.

Règle à observer : avant d'entrer dans l'eau froide, il faut *échauffer l'organisme* et, pour cela, se livrer, en tenue de bain, à des exercices, des jeux, des sauts, etc., jusqu'à ce que l'on obtienne sinon une sueur abondante, du moins une certaine moiteur de la peau. C'est à ce moment que l'on pourra entrer dans l'eau froide, soit en plongeant dans la première grosse lame, soit en présentant le dos aux vagues de hauteurs croissantes. Le baigneur éprouve un vif saisissement,

mais la réaction de chaleur est immédiatement fournie par l'organisme et aucune sensation pénible ne se produit.

Ce qu'il faut éviter, c'est d'entrer « à froid » dans l'eau, à pas timides, de se mouiller lentement jusqu'à mi-corps, de rester à grelotter, et d'arriver enfin à l'immersion complète après avoir imposé à l'organisme une série de saisissements sans aucun avantage. Se baigner doit être un plaisir et non un sacrifice.

Pendant le bain et après.

DANS l'eau, il faut nager ou, si l'on ignore encore la natation, remuer le plus possible, battre des bras et des jambes, jouer avec des ballons, des flotteurs en caoutchouc, se livrer à tous les ébats possibles, de façon à *ne jamais rester immobile.*

De plus, il faut savoir à quel moment l'organisme « en a assez ». Nous ne sommes pas faits pour vivre dans l'eau, notre corps n'est pas adapté à l'immersion dans un liquide froid : il réagit, mais il arrive assez vite un moment où les conditions anormales qu'on lui impose doivent prendre fin. On doit alors sortir de l'eau.

En général, il faut sortir dès que l'on ressent un *léger frisson.* Dix bonnes minutes d'immersion constituent un bain raisonnable dont les effets ne pourront être que salutaires pour tout l'organisme. Avantage en deçà, épuisement au delà.

Voici des indices qui permettent de reconnaître qu'un bain est trop prolongé : pâleur du visage qui tourne au verdâtre, apparition de la chair de poule dès que les bras sortent de l'eau, tremblement des membres dès qu'ils sont découverts, blancheur des mains ou des pieds, suffocation.

Si la préparation au bain a été bien conduite, si l'immersion est arrêtée à temps, une bienfaisante réaction se fait à la sortie. La peau reprend rapidement sa chaleur naturelle et l'on éprouve une exquise sensation vivifiante. Après le bain, il est recommandé de ne pas rester immobile : une marche d'une dizaine de minutes ne peut avoir que de bons effets.

Le bain de soleil.

ON a déjà tout dit des bains de soleil : avantages et inconvénients. Ici même, nous avons entretenu nos lecteurs de cette question et montré combien peu prudent était le public qui, sans surveillance, et sans contrôle, dans le seul but de faire comme tout le monde, s'expose quasiment nu, en plein mois d'août, aux ardents rayons du soleil.

Si le soleil est utile, il convient — comme de tout chose utile — de n'en pas abuser. L'héliothérapie ne peut être laissée à la guise de chacun ; le corps médical a le devoir d'en codifier l'emploi et de n'en permettre l'usage au grand public que suivant ordonnance.

Encore est-il nécessaire que le corps médical puisse disposer de données précises et se mette d'accord sur les points essentiels. L'année 1935 va précisément marquer un sérieux effort. Déjà, le 11 mars dernier, la Société d'hydrologie et de climatologie médicales de Paris a consacré une séance solennelle à l'héliothérapie ; le 15 juillet se tiendront, à Lamalou-les-Bains, les assises de l'Association pour l'étude des radiations solaires terrestres et cosmiques et de leurs effets biologiques et pathologiques ; enfin, le 27 juillet, à Saint-Sébastien, s'ouvrira le VIIe Congrès de l'Association internationale de Thalassothérapie au cours duquel plusieurs séances seront consacrées aux indications et contre-indications des bains de soleil.

Le public ne sait pas pratiquer le bain de soleil. Voilà des gens qui vivent dix mois de l'année à l'ombre dans leurs habitations, protégés de la lumière solaire par des vêtements lourds et épais, qui circulent sur les routes en voitures fermées et qui, dès le jour même de leur arrivée à la montagne, à la campagne ou à la plage, exposent presque totalement nus, pendant des heures, leurs corps au soleil. Ne veulent-ils pas brunir autant, sinon plus, que les autres ?

Ici encore, il faudrait s'entraîner, profiter du soleil avant d'arriver à la période des vacances, puis commencer par des séances courtes, n'affectant qu'une partie du corps : les jambes, par exemple. Progressivement, on se découvrira de plus en plus et on augmentera la longueur du bain de lumière.

Dangers de l'héliothérapie mondaine.

NOUS ne pourrons mieux faire que de reproduire le vœu émis, en mars dernier, par la Société d'Hydrologie et de Climatologie médicales de Paris :

« Considérant que le public s'engoue de plus en plus de l'exposition du corps au soleil, aussi bien au cours des sports d'hiver que pendant les séjours au bord de la mer ; — que cette héliothérapie mondaine, pratiquée sans discernement, n'est pas un bienfait, mais souvent provocatrice d'états morbides divers ; — qu'elle est responsable de nombreuses manifestations de tuberculose pulmonaire évolutive, en raison de l'influence congestionnante des rayons chimiques qui accompagnent les rayons lumineux du soleil ; — que l'héliothérapie, judicieusement appliquée, peut rendre service à certaines catégories de malades, mais que, par contre, l'exposition au soleil faite sans méthode et d'une façon excessive est dangereuse par les accidents et même les désastres qu'elle peut provoquer dans l'organisme ; — émet le vœu... *qu'en raison des risques que l'exposition excessive et inconsidérée du corps au soleil fait courir à la santé, il soit recommandé au public de n'en user que dans la mesure où le médecin de chacun l'aura jugée opportune.* »

Mais pourquoi tant de gens sont-ils dévêtus, en plein soleil, et transforment-ils nos plages en expositions de chairs humaines n'offrant d'ailleurs rien d'appétissant ? Pour avoir une peau bronzée, pour rapporter une preuve visible de leurs vacances. Donc, snobisme.

Ce bronzage est-il utile ? Bien des praticiens assurent que non. Il semble même que le brunissement, défense de l'organisme, gêne la cure en diminuant la sensibilité de l'épiderme.

***

Les estivants ont, on le voit, beaucoup à apprendre : apprendre à se servir de l'eau et du soleil, à ne les employer que pour assurer un avantage à l'organisme, à ne pas dépasser les limites permises et, dans bien des cas, apprendre aussi à respecter les convenances.

G. EISENMENGER.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Par RENÉ OZOUF

Le ruban bleu.

Parti du Havre pour son premier voyage, le mercredi 29 mai à 18 h. 30, le paquebot *Normandie*, dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs, a accosté à son pier de New-York lundi 3 juin, à 13 h. 43 (heure américaine), accomplissant le trajet de bout en bout en cinq jours et treize minutes, malgré six heures d'escale à Southampton, une heure d'arrêt à la Quarantaine américaine, bien que la brume l'ait obligé à perdre deux heures le long des côtes anglaises, que, la troisième nuit de son voyage, une fuite survenue à un tube de condenseur ait retardé sa marche d'une heure, et que la présence d'icebergs au voisinage de Terre-Neuve l'ait contraint à emprunter la route sud, dite « route d'été » (route B), plus longue d'environ 100 milles que la route normale dite « route d'hiver » (route A).

Du phare de Bishop-Rock (sud de l'Angleterre) au phare d'Ambrose (entrée de New-York), points servant de limites pour le calcul du record de la traversée, le paquebot a parcouru 2 971 milles en quatre jours trois heures treize minutes, soit à la vitesse moyenne de 29 nœuds 94. La moyenne la plus élevée réalisée jusqu'ici sur un parcours d'ailleurs plus bref (route d'hiver) n'avait été que de 28 nœuds 51 avec le *Bremen*, et le navire le plus rapide avant le *Normandie*, le *Rex*, n'avait réalisé que 28 nœuds 92 de Gibraltar à Ambrose.

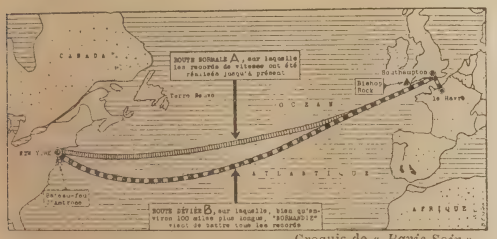

Croquis de « *Paris-Soir* ».

La *French Line* a ainsi conquis, dès le premier voyage de son nouveau paquebot, le fameux *ruban bleu* (blue ribbon), objet des compétitions de toutes les marines mondiales. Ce paquebot a d'ailleurs soutenu constamment, pendant les dernières vingt-quatre heures, l'allure de 31 nœuds 55 et la vitesse de 32 nœuds a été dépassée pendant plusieurs heures. Signalons que le record du monde de vitesse pour navires de guerre a été battu par le contre-torpilleur *Le Terrible* de la marine militaire française qui, le 30 janvier 1935, a réalisé sur la base d'essais Les Glénans-Groix la formidable vitesse de 45 nœuds 5 (près de 90 kilomètres à l'heure).

La prouesse de *La Normandie* a été vivement commentée dans les milieux navals anglais, où l'on se demande si le paquebot géant *Queen-Mary*, en cours d'achèvement, réussira à s'approprier à son tour le ruban bleu. Il s'agit d'une question de prestige de nature à avoir une répercussion directe sur la clientèle. Cette influence de la vitesse des paquebots sur les recettes ressort en effet très nettement des statistiques des passages pour 1934. Ainsi le bateau qui possédait le record de la traversée Southampton-New-York, le paquebot allemand *Bremen*, a vu ses places occupées dans la proportion de 40 p. 100. Pour les paquebots moins rapides, les chiffres, fort éloquents, sont les suivants : *Europa*, 36 p. 100 ; *Ile-de-France*, 30 p. 100 ; *Berengaria*, 29 p. 100 ; *Majestic*, 26 p. 100 et le vieux *Mauretania*, seulement 15 p. 100.

Le pétrole russe.

L'industrie du pétrole et des sous-produits occupe une place particulièrement importante dans l'économie soviétique. Aussi le gouvernement de Moscou apporte-t-il tous ses soins à l'organisation de la production et de l'exportation des pétroles. Les besoins du *marché intérieur* se sont d'ailleurs considérablement accrus ; la consommation de produits pétroliers, qui était tombée de 6 millions de tonnes, en 1910, à 3 millions après la guerre en 1922-1923, s'est peu à peu relevée pour atteindre 10 millions de tonnes en 1929-1930, 14 500 000 tonnes en 1932 et un chiffre voisin en 1934. Cette augmentation est attribuée surtout, d'une part, au développement rapide de l'aviation, et, d'autre part, à la motorisation de l'armée.

L'*exportation* soviétique de produits pétroliers, par contre, a diminué dans d'assez fortes proportions depuis 1932. Les autorités soviétiques attribuent précisément cette diminution au développement du marché intérieur, qui absorbe une proportion de la production de plus en plus considérable. L'exportation est tombée de 6 000 000 de tonnes en 1932 à 4 890 000 en 1933 et à 4 310 000 en 1934. *La France est, depuis 1934, le plus gros client pétrolier de l'U. R. S. S.* En 1933, c'était l'*Italie* qui occupait la première place dans cette clientèle, et en 1932, l'*Angleterre*. Ce dernier pays qui, en 1932, importait 1 094 000 tonnes de produits pétroliers russes n'en a acheté, en 1934, que 432 000 tonnes. L'Italie, de son côté, n'a plus acheté que 623 000 tonnes en 1934 contre 1 million en 1932. Les fluctuations des achats *français* récents ont été les suivantes : 1932, 967 000 tonnes ; 1933, 719 000 tonnes ; 1934, 730 000 tonnes.

L'*Espagne* est le seul pays dont les achats de produits pétroliers aient augmenté au cours des dernières années. Ces achats ont passé de 431 000 tonnes en 1932 à 493 000 tonnes en 1934, et le gouvernement de Madrid

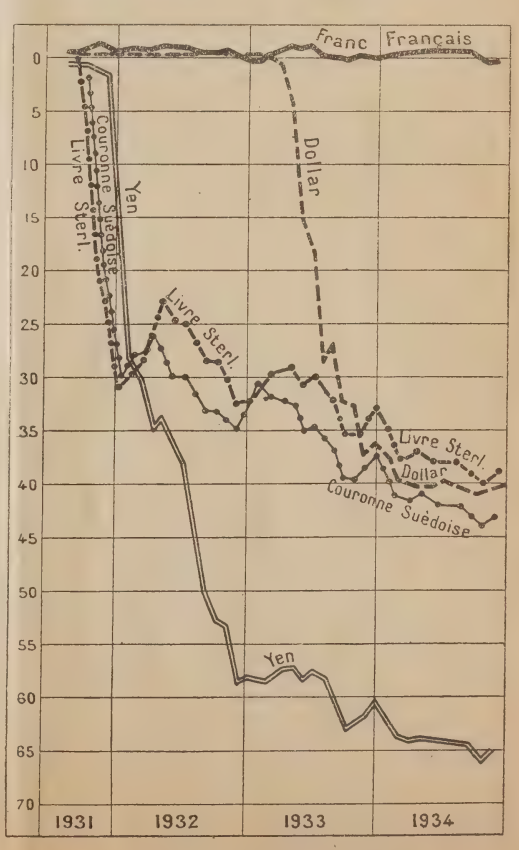

LA CHUTE DE DIVERSES MONNAIES PAR RAPPORT AU FRANC.

Chaque monnaie représente l'un des grands « blocs » monétaires actuels. La couronne suédoise figure à titre de satellite type de la livre sterling.

D'après J. Labadié (*L'Illustration*).

vient actuellement au troisième rang des acheteurs de pétrole soviétique après la France et l'Italie, avant l'Allemagne et l'Angleterre.

La situation du franc.

Le problème du franc est plus que jamais à l'ordre du jour. Partisans et adversaires de la dévaluation, les uns et les autres d'étiquettes politiques les plus diverses, s'affrontent dans la presse et dans le pays. Sans chercher à prendre parti dans cette controverse, il nous paraît intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs le graphique ci dessus, que M. Jean Labadié, dans *L'Illustration*, qualifie de *Paysage monétaire du monde à la fin de 1934*. On y voit les chutes successives des principales valeurs monétaires (livre sterling, dollar, yen, couronne suédoise) depuis le 21 septembre 1931, date à laquelle la livre sterling a donné « le signal de la débandade ». Dans ce paysage, le franc, immobile, figure le roc. Depuis 1928, il n'a pas cessé d'être convertible en son équivalent légal d'or : 61 milligrammes.

Jusqu'au début de 1935, cinq nations : *Hollande*, *Suisse*, *Pologne*, *Italie* et *Belgique* imitaient la France dans le maintien du principe de convertibilité. Mais ce bloc est aujourd'hui fortement entamé.

En février, l'Italie a suspendu la libre convertibilité de sa lire. En avril, la Belgique a décidé de dévaluer le belga de plus de 25 p. 100. La convertibilité du zloty polonais est pratiquement suspendue. Enfin le maintien du florin hollandais et du franc suisse à leur parité-or font l'objet de vives discussions. Etant donné la solidarité des monnaies sur le marché des changes, notre franc pourra-t-il continuer à rester isolé, « inaccessible sur son piédestal d'or » ?

Une nouvelle ruée vers l'or.

Depuis quelques mois, on assiste derechef, aux États-Unis, à une nouvelle ruée vers l'or. Beaucoup de chômeurs vont passer l'été dans les Montagnes Rocheuses où ils se font prospecteurs. Dans le Colorado, le Dakota, la Californie, l'Arizona, on cherche de l'or à la poêle, à la pioche, à la dynamite. Au bord des rivières, on voit des groupes d'hommes, de femmes mêmes, faire osciller en cadence la *batée* remplie d'alluvions aurifères : selon le procédé antique des chercheurs, l'eau entraîne les parcelles les plus légères et laisse au fond de la batée le quartz aurifère et quelquefois des pépites d'or pur. Ailleurs, on a repris l'exploitation de mines anciennes, abandonnées depuis la guerre. Le minerai est apporté à la raffinerie (*mill*) en camions automobiles, en wagonnets, à dos de mulet même. Des camps de prospecteurs se créent un peu partout. On y mange du « Chili con carne », mélange épicé de bœuf et de haricots blancs tirés d'une boîte à conserves. « On boit de la bière, ou, plus souvent, du gin ; on parle sans fin et toujours du même sujet : l'Or. Ce sont tous des hallucinés, qui n'ont qu'une idée fixe : trouver le filon. Chacun d'eux se considère comme un millionnaire en puissance. Les récits du bon vieux temps fleurissent, le temps où l'on gagnait dix à vingt mille dollars en quelques semaines en tombant sur une bonne veine de métal... »

Toutes les Rocheuses grouillent actuellement de ces prospecteurs individuels, des aventuriers pleins d'audace, aguerris à la vie simple et au travail souvent très dur. Des industries et des commerces éteints depuis longtemps dans ces parages y renaissent. La dynamite et la pioche se vendent « comme des petits pains ». Les camionneurs font fortune. On achète les conserves à des prix fous, surtout dans les endroits éloignés de voies de communication. En 1934, l'arrivage d'or à *Denver* a quadruplé. Même les records d'avant-guerre sont battus.

La forteresse d'Akaba.

Il y a quelques mois, à la suite d'une réunion tenue à Jérusalem et à laquelle assistaient l'émir Abdallah, souverain de Transjordanie, le haut-commissaire britannique en Palestine, le président du conseil transjordanien et diverses autorités civiles et militaires britanniques, il a été pris une décision qui a eu un grand retentissement dans le monde arabe : *confier la défense d'Akaba aux forces anglaises.*

Akaba, qui fut l'antique Eziongaber de Salomon, constitue en effet, au fond de la baie nord-orientale de la mer Rouge, le point de contact le plus important entre les peuples de la mer Rouge et les populations du Proche-Orient.

« Réduit aujourd'hui à un petit village à peu près abandonné, écrit *Le Temps*, Akaba est considéré autant par sa situation géographique que par sa position politique, aux confins du Hedjaz, de la Palestine, de la Transjordanie et de l'Egypte asiatique, comme devant

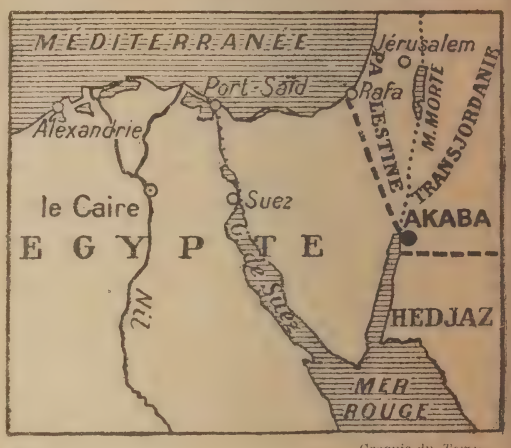

Croquis du *Temps*.

constituer une place stratégique militaire, navale et aéronautique du plus grand intérêt pour la sécurité de l'empire. L'aérodrome d'Akaba est destiné à être une des plaques tournantes du Proche-Orient, et divers projets de liaison de la mer Rouge — par voie terrestre ou maritime — avec la Méditerranée ont été ébauchés par l'état major britannique au cours de ces derniers mois. Il est également question, dans certains milieux, d'en faire l'aboutissement d'un nouveau pipe-line amenant directement, en mer Rouge, les pétroles d'Irak. Les récents événements d'Ethiopie semblent avoir incité les autorités britanniques à hâter l'aménagement militaire de cette importante position. »

La culture de l'oignon en Espagne.

La culture de l'oignon a pris en Espagne un développement considérable. Elle a occupé, en 1932-1933, environ 28 800 hectares, dont 24 000 de terrains irrigables. La production s'est élevée à 640 500 tonnes, dont la valeur totale a été estimée à 187 millions de francs.

Cette culture est surtout développée dans la région de *Valence* où elle couvre 9 600 hectares produisant 297 000 tonnes soit respectivement 35 p. 100 et 46 p. 100 de la superficie et de la récolte totale. Viennent ensuite les régions d'Alicante, de Malaga, de Castellon, de Gérone, etc.

Dans la région de Valence, c'est la zone en bordure de la Méditerranée qui offre les conditions les plus favorables à la culture de l'oignon : climat doux, chutes de pluies en quantités modérées et à époques opportunes, terre de consistance moyenne, assez lourde toutefois en certains endroits. La variété la plus cultivée est l'oignon classique de Valence, dit « de grain » ; de forme sphérique et de couleur jaune d'or, de qualité excellente et de conservation parfaite, il est très estimé sur les marchés étrangers et particulièrement en Angleterre.

La récolte de l'oignon commence dans les premiers jours d'août. Le rendement à l'hectare s'élève jusqu'à 80 tonnes. Sur le champ même, écrit la revue *La Patasse*, à qui nous empruntons ces renseignements, les bulbes font l'objet d'un premier classement d'après leur grosseur et leur qualité. Pour l'exportation, l'oignon est placé dans des caisses fabriquées d'avance. Ce qui reste de la récolte est conservé dans des constructions en bois, spécialement édifiées à cet effet.

Ce sont des sortes de maisonnettes couvertes de tuiles ou de paille, dont les parois sont constituées par d'étroites lattes en bois suffisamment espacées pour permettre une bonne circulation de l'air.

L'oignon d'Espagne est principalement expédié vers la Grande-Bretagne, qui en reçoit de grosses quantités par Liverpool et aussi par Glasgow, Hull, Londres et

Manchester. Parmi les autres pays acheteurs, citons les Etats-Unis, la République Argentine, Cuba, le Canada, les Pays scandinaves.

Le chenal d'accès à Saint-Nazaire.

Afin que le paquebot *Normandie*, qui a 11m,16 de tirant d'eau, 313m,75 de longueur et 36m,30 de largeur, puisse sortir de Saint-Nazaire sa construction achevée, il a fallu approfondir le chenal d'accès au port et l'élargir suffisamment pour qu'il ait assez d'eau sous sa quille et assez de place pour évoluer sans risquer de talonner ou d'aborder les talus dans les courbes.

« Pour se rendre sur rade à Saint-Nazaire, écrit *L'Illustration*, un navire venant du large doit franchir le chenal des Charpentiers, puis le chenal courbe de Bonne-Anse, longeant sensiblement la côte depuis la pointe de l'Ève jusqu'à La Ville-ès-Martin. Une mission hydrographique, en juillet et août 1934, a permis de reconnaître que le chenal des Charpentiers ne présentait que des profondeurs de 6 mètres au-dessous du niveau des plus basses-mers et que, d'autre part, du côté ouest,

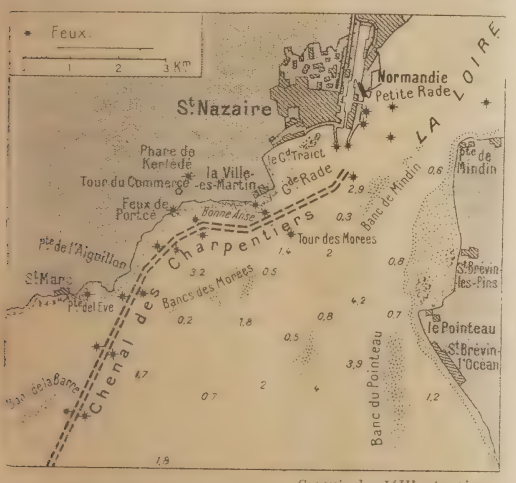

Croquis de *L'Illustration*.

Le chenal (des Charpentiers) dragué par le *Pierre-Lefort* pour permettre à *La Normandie* (ici figurée en cale sèche) de quitter Saint-Nazaire.

les hauts fonds du banc de la Barre s'approchaient à faible distance de l'axe balisé. Pour ce qui concerne le chenal de Bonne-Anse, les fonds étaient de l'ordre de 8 mètres sous le zéro des cartes, mais seulement sur une très faible largeur et suivant une courbe de 150 mètres de rayon.

« En conséquence, le programme fixé pour permettre la sortie de la *Normandie* avec toute la sécurité désirable comprenait le creusement des passes à la cote 8, sur une largeur minimum de 200 mètres, et le recoupement de l'avancée nord des bancs des Morées, pour donner au chenal de Bonne-Anse une courbure minimum de 2 kilomètres. Le devis prévoyait *l'enlèvement d'environ 3 millions 500 000 mètres cubes de déblais.* »

Le travail a été exécuté par un navire dragueur-aspirateur, le *Pierre-Lefort*, construit sur des plans français, en Allemagne, au titre des Réparations. Ce puissant navire, long de 102m,50, est muni de deux pompes aspiratrices dont le débit est supérieur à 10 000 tonnes d'eau, et de 2 puits à déblais de 2 000 mètres cubes de capacité, dont le fond est constitué par des portes doubles (clapets) s'ouvrant en dehors de la coque dans la mer. Les matériaux constituant le sol sous-marin sont recueillis par un bec formant ventouse et aspirés par les pompes en suivant un tuyautage aboutissant dans les puits à déblais. La durée d'un chargement varie entre cinquante minutes et une heure trente selon la nature du fond, les courants, les vents et l'état de la mer. Dès que le plein des puits est terminé, le bateau fait route sur le lieu d'évacuation : là on ouvre les clapets et les débris tombent à la mer. Pendant le travail de dragage, un moteur ultra-son indique sans discontinuité la profondeur et les moindres aspérités du fond.

Le *Pierre-Lefort* est le plus grand dragueur du monde. Arrivé sur le chantier de Saint-Nazaire fin septembre 1934, il a poursuivi son travail jusqu'en avril 1935, sans autres interruptions que celles nécessitées par les réparations, le ravitaillement et le mauvais temps. Aidé d'une autre drague, la *Coubre*, il a réussi à aménager comme il avait été prévu le chenal d'accès de Saint-Nazaire, que le paquebot géant a suivi sans encombre pour gagner son port d'attache, Le Havre.

Pour dompter le Mississipi.

Pendant des siècles, le Mississipi a divagué librement sur les plaines de la Louisiane, de l'Arkansas et de l'État de Mississipi, y déposant de riches terres d'alluvions que les colons se sont préoccupés de conserver précieusement en raison de leur fertilité. Ils ont pour cela entrepris de contrôler le cours du fleuve et de le confiner dans un chenal bien déterminé. De puissantes digues ont été construites sur les rives et on s'est servi, dans les courbes où le remous des eaux est particulièrement dangereux, de différents types de matelas d'osier, quelquefois chargés de rocs. En dépit de ces travaux, le fleuve a causé, lors de ses colères, maints désastres. Au lendemain des terribles inondations de 1927, le Congrès vota, en mai 1928, une loi spéciale dite de protection contre les inondations, loi qui prévoyait l'étude et l'exécution de mesures propres à éviter dans l'avenir le renouvellement de pareilles catastrophes.

On entreprit pour cela de protéger les berges contre l'érosion à partir du fond du fleuve. Pour cela, on imagina d'immerger au fond du fleuve et le long de ses rives d'énormes dalles de ciment, soit isolées, soit formant des armatures articulées et disposées comme des tuiles sur un toit. Les blocs d'un poids de six tonnes maintiendraient solidement, pensait-on, le fleuve dans son lit et protégeraient les berges contre l'érosion. Ce travail se poursuivit pendant trois ans. Les résultats obtenus furent, hélas ! très médiocres : on constata que les eaux bousculaient les dalles de ciment et attaquaient les rives. C'est alors, rapporte la revue *Science et Monde*, qu'on mit en avant l'idée de déposer dans le lit du fleuve de l'*asphalte*, afin d'obtenir un revêtement étanche des berges ainsi mises à l'abri de l'érosion. De nombreuses expériences furent faites pour déterminer le mode de fabrication d'un tapis d'asphalte. Des laboratoires à ciel ouvert furent construits pour reproduire les courbes du fleuve et pour étudier les phénomènes de l'érosion des rives. Un essai fut fait dans le lit même du Mississipi à la Nouvelle-Orléans, au début de 1933 ; ses résultats furent si satisfaisants qu'on décida d'entreprendre au début de 1934 des opérations de grande envergure ; ces travaux se poursuivent actuellement. Les matelas dont on tapisse le lit et les rives sont faits d'un *mélange de sable et d'asphalte* entourant une armature grillagée en acier. Ces matelas de 5 centimètres d'épaisseur et d'un poids de 3 tonnes sont reliés entre eux par des câbles d'acier noyés dans la masse. On les pose au moyen de barges qui se déplacent le long des rives.

En même temps qu'il arrête l'érosion, le *matelas d'asphalte flexible* permet de maintenir un chenal navigable dans le fleuve et d'uniformiser la vitesse du courant sur une partie donnée de son cours.

Les exportations algériennes de légumes verts.

La production algérienne de légumes verts est, dans l'ensemble, en voie de croissance sensible. En 1934, l'Algérie a exporté 412 776 quintaux de légumes frais, dont 408 776 quintaux vers la France et 4 900 quintaux à destination des pays étrangers, contre 359 373 quintaux en 1933, dont 354 673 vers la France et 4 700 à destination des pays étrangers.

Pour les *artichauts*, la progression est considérable. Les exportations sont passées de 79 645 quintaux en 1931 à 171 878 en 1934. Pour cette dernière année, elles ont atteint 21 millions de francs. Les producteurs d'Oranie étendent de plus en plus leurs plantations. On songe à créer des fabriques de conserves de fonds d'artichauts, très demandées sur le marché.

L'exportation des *carottes* est passée de 8 667 quintaux en 1931 à 72 445 quintaux en 1934, chiffre record. Celle des *pois* s'est élevée dans le même temps de 6 400 quintaux à 33 982 ; le département d'Oran en est le principal producteur. Pour les *haricots verts*, il y a un léger fléchissement en 1934 par rapport à 1931 :

51 000 quintaux contre 56 000. En ce qui concerne les *tomates*, l'abondance des exportations marocaines a amené une régression sensible des exportations algériennes ainsi que la chute des prix. En 1932, l'Algérie vendait pour 18 850 000 francs de tomates (126 000 quintaux) ; elle n'en a plus vendu que pour 6 240 000 fr. en 1934 (61 000 quintaux).

La récolte des *pommes de terre* de primeur est, comme celle des légumes verts d'ailleurs, soumise à des fluctuations qui dépendent des circonstances atmosphériques. L'exportation s'est élevée de 292 000 quintaux, d'une valeur de 31 millions de francs en 1931, à 402 000 quintaux, d'une valeur de 32 millions de francs en 1934.

Ainsi, en dépit de la crise et de la fermeture de certains débouchés, la culture des légumes verts (à l'exception de celle des tomates) et celles des pommes de terre de primeur est, en Algérie, en plein développement.

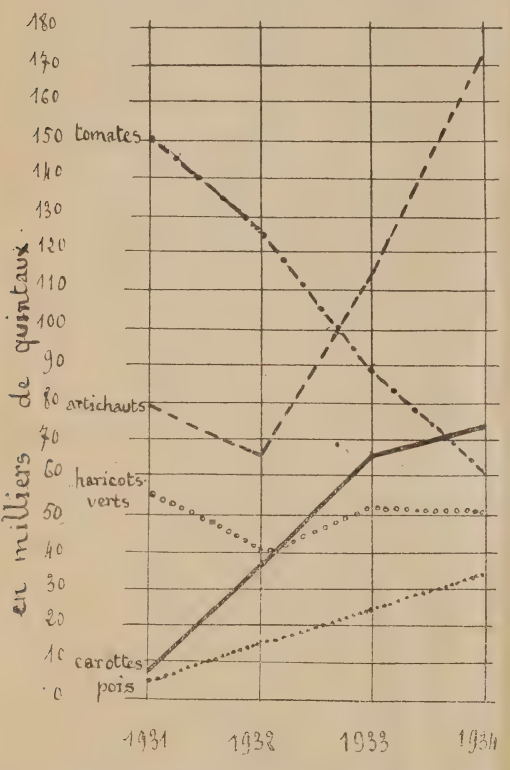

L'aviation française en Afrique du Nord.

La France est reliée à l'Afrique du Nord par trois lignes d'aviation : la ligne de *Marseille ou Toulon à Casablanca*, fragment de la grande artère intercontinentale Europe-Amérique du Sud ; la ligne *Marseille-Tunis* et la ligne *Marseille-Alger*. Cette dernière, confinée d'abord dans le transport des messageries, est ouverte aux passagers depuis 1933 ; le nombre des voyageurs transportés est passé de 283 en 1933 à 1 634 en 1934. D'une année à l'autre, le trafic postal aérien s'est élevé de 57 715 kilogrammes à 189 487.

Depuis fin octobre 1934, deux voyages aller et retour sont effectués chaque mois entre *Alger* et *Brazzaville*. Le trajet est couvert en six jours pour l'aller et cinq pour le retour : il sera réduit lorsque le balisage lumineux du Sahara sera achevé, ce qui permettra les voyages de nuit.

La grande transversale *Casablanca-Alger-Tunis* est à l'étude. Un tronçon *Alger-Oran* en est exploité depuis décembre 1934 pour le transport des passagers. Enfin, on a commencé avec succès l'exploitation d'une ligne *Alger-Reggan-Cotonou*.

R. OZOUF.

A GENÈVE

QUATRIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le 15 juillet s'est ouverte à Genève la IVe Conférence internationale de l'Instruction publique organisée par le Bureau international d'Éducation et convoquée par le Gouvernement fédéral suisse.

L'ordre du jour de la Conférence de 1935 comprend les quatre points suivants : Le mouvement éducatif en 1934-1935; La formation professionnelle du personnel enseignant primaire; La formation professionnelle du personnel enseignant secondaire; Les Conseils de l'Instruction publique.

Pour faciliter l'examen de ces questions, le Bureau international d'Éducation avait entrepris trois enquêtes, dont les résultats viennent de paraître dans la collection des publications du Bureau.

Dans le volume: *La formation professionnelle du personnel enseignant primaire*, sont étudiés entre autres les points relatifs à 50 pays : Institutions dans lesquelles se forment les futurs maîtres, conditions d'admission, durée et plan des études, préparation professionnelle (pédagogique, psychologique, sociale, pratique), examens, grades, diplômes exigés, procédés de nomination et moyens de perfectionnement. L'étude générale présente une vue d'ensemble de ce problème important.

Le volume : *La formation professionnelle du personnel enseignant secondaire*, décrit l'organisation de cette formation dans 51 pays.

Le troisième volume: *Les Conseils de l'Instruction publique*, contient des renseignements sur l'organisation des conseils supérieurs, régionaux, provinciaux et locaux de l'instruction publique dans 50 pays. L'étude générale concerne l'organisation, le nombre de membres, les fonctions de ces différents Conseils.

***

Le travail par équipes à l'école (Bureau international d'Éducation, Genève, 4 francs suisses). *En vente à la librairie Nathan.*

Cette publication est le résultat d'une enquête pédagogique entreprise par le Bureau international d'Éducation ; elle complète en quelque sorte le rapport sur le « Self-Governement à l'École » que le Bureau vient de publier. Comme cette dernière enquête, elle est basée non seulement sur des données officielles, mais surtout sur des renseignements fournis par des praticiens. Les réponses reçues proviennent de nombreux pays. Elles donnent lieu à une étude générale très complète de M. Albin Jakiel, qui est suivie de « Remarques psychologiques sur le travail par équipes », rédigées par le prof. Jean Piaget ; ainsi que de deux rapports fournis par des spécialistes de la méthode : « Le Travail par équipes d'après le Plan d'Iéna », par le prof. Peter Petersen; « La méthode Cousinet », par M. Roger Cousinet.

JOURNÉES MÉNAGÈRES DE 1935

(22, 23, 24, 25 juin.)

Les journées de 1935 ont été particulièrement bien réussies. Les rapporteurs ont successivement traité les questions relatives à l'*Aliment cher, cause de la crise*. Une enquête, qui avait réuni trois cent soixante-six témoignages, venait apporter des éléments d'information imprévus et vraiment intéressants à la question traitée. Importante aussi était l'étude *des professions ménagères* tant au point de vue de leur apprentissage que de leur monographie. L'un des vœux les plus importants émis par le Congrès demande l'application de la loi de 1928 des professions ouvrières aux professions ménagères. D'autre part, grâce à M. Blanchard de la Brosse, gouverneur général honoraire de l'Indochine, la section des colonies s'est révélée des plus active. L'ensemble des rapports a été édité en un volume illustré, orné de graphiques et d'un prix de revient modéré afin de pouvoir le répandre largement (5 fr., *Féd. fr. de l'Ens. ménager* 19, quai Malaquais, Paris). Souhaitons qu'il trouve dans le public l'accueil qui lui est dû.

V. U. D.

du 26 Août au 9 Septembre

LES LACS ITALIENS VENISE, LES DOLOMITES

Prix exceptionnels

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, directeur général des V. U. D., 34, rue La Fontaine, Paris, (16e).

POUR NOS FÊTES SCOLAIRES

MINUIT SONNANT

Saynète pour Noël ou le Jour de l'An.

PERSONNAGES :

LE PÈRE JANVIER (*ou* PÈRE NOEL).
LA MÈRE JANVIER (*ou* MÈRE NOEL).
LE PÈRE FOUETTARD (*de nombreux martinets sont passés dans sa ceinture*).

C'est le soir. La scène est dans le Ciel, la veille du Jour de l'An (ou de Noël). Le décor idéal, qu'on réalisera dans la mesure du possible, serait d'un beau bleu de nuit, piqué d'étoiles. Quelques légers nuages y figureraient, ainsi qu'un croissant de lune et un disque où seraient reconnaissables les traits de notre hémisphère.

Au lever du rideau, le père Janvier, accroupi, est occupé à emplir sa hotte des jouets qui jonchent le sol. La mère Janvier l'aide. Le père Fouettard les regarde.

LA MÈRE JANVIER, *au père Janvier.* — Les onze coups ont sonné depuis longtemps. Dépêchons-nous. Pour sûr, tu seras en retard, cette année ?

LE PÈRE JANVIER. — Ce serait bien la première fois.

LA MÈRE JANVIER. — Il y a un commencement à tout. Tu deviens lambin, mon ami, tu deviens lambin. Il y a longtemps que je m'en suis aperçue.

LE PÈRE JANVIER, *avec un soupir.* — Je deviens vieux !

LE PÈRE FOUETTARD. — Moi, je suis fin prêt. (*Il fait une pirouette qui soulève tout autour de lui les lanières de ses martinets.*)

PÈRE JANVIER. — Cela se comprend, ton bagage n'est pas compliqué : des martinets, toujours des martinets, rien que des martinets...

PÈRE FOUETTARD. — Permets... ce n'est pas aussi simple que cela paraît, car il y a martinet et martinet. Ainsi, il m'en faut de tout petits, comme celui-ci, pour les bébés qui se mettent en colère, de plus grands, de ce modèle, pour les bambins qui ne veulent pas aller se coucher, de très gros... regarde, pour les menteurs, de très durs... touche-moi ces pointes, pour les méchants...

MÈRE JANVIER, *qui touche elle aussi.* — Quelle horreur ! Des pointes de fer !

PÈRE FOUETTARD. — Il le faut bien, pour les méchants !

PÈRE JANVIER, *doucement.* — Il n'y a plus d'enfants méchants ; il n'y a plus d'enfants menteurs.

PÈRE FOUETTARD. — Plus guère, il est vrai. Le métier de père Fouettard se gâte.

MÈRE JANVIER. — Vous n'arrivez plus à placer vos martinets.

PÈRE FOUETTARD. — J'en conviens.

MÈRE JANVIER. — Ce sont toujours les mêmes que vous emportez et vous les rapportez presque tous. Je le vois bien !

PÈRE FOUETTARD. — A qui la faut-il ?

PÈRE JANVIER. — Au progrès.

PÈRE FOUETTARD. — Comment, au progrès ?

PÈRE JANVIER. — Sans doute. Les enfants de la terre sont, d'année en année, plus doux, plus sincères, plus tendres, plus courageux... C'est le progrès.

PÈRE FOUETTARD. — Tout cela est très joli. Mais alors, qu'est-ce que je vais devenir moi ? Faudra-t-il me mettre en chômage ?

MÈRE JANVIER. — Il a raison, pourtant ! (*Subitement*) : Bah ! vous aiderez le père Janvier à porter sa hotte. Elle est si lourde...

PÈRE FOUETTARD, *amer.* — C'est cela ; je serai son domestique...

PÈRE JANVIER. — Mon associé, mon bon ami, mon associé.

MÈRE JANVIER, *au père Janvier.* — As-tu bien regardé ta liste ? Es-tu sûr de ne rien oublier ?

PÈRE JANVIER. — Je ne crois pas.

MÈRE JANVIER. — Le cheval du petit Raymond ?

PÈRE JANVIER. — Le voici.

MÈRE JANVIER. — Celui de Marcel ?

PÈRE JANVIER. — Le voilà.

MÈRE JANVIER. — Je ne vois pas les pastilles de Pierrot, pour son petit frère qui tousse. Tu sais qu'il t'a écrit...

PÈRE JANVIER. — Les pastilles... Ah ! oui. Tiens, regarde. Je les avais mises à part, dans ma poche, de crainte de les perdre.

PÈRE FOUETTARD. — Et tu vas les sucer en route ?

PÈRE JANVIER. — Jamais de la vie ! Pour qui me prends-tu !

MÈRE JANVIER. — Les galoches de Simon ?

PÈRE JANVIER, *vérifiant son bagage.* — Elles y sont.

MÈRE JANVIER. — La poupée de Simone ?

PÈRE JANVIER. — Elle y est.

MÈRE JANVIER. — Blonde ? Qui parle ?

PÈRE JANVIER. — Oui, oui ! (*Il fait jouer la mécanique. On entend : papa... ma-man.*)

MÈRE JANVIER. — Oh ! que c'est joli ! Et le tambour de Lulu ?

PÈRE JANVIER. — Écoute-moi ça ! (*Roulement de tambour.*)

MÈRE JANVIER. — L'auto de René ?

PÈRE JANVIER, *vérifiant toujours.* — Oui.

MÈRE JANVIER. — Fais voir ?

PÈRE JANVIER. — Tout au fond. (*Il presse la poire de l'avertisseur : Coin ! coin !*)

MÈRE JANVIER. — Et le jeu de patience, la bicyclette, les oranges, les beaux ménages, les plumiers, les dominos, les chaussettes neuves, les bonbons de chocolat, les lits de poupée ?... Et les armoires, et les rubans, et les petits fauteuils ?

PÈRE JANVIER. — Oui, oui, tout y est.

MÈRE JANVIER. — Alors, on va pouvoir boucler... Ah ! et l'âne qui remue la tête ?

PÈRE JANVIER. — Je vois ses oreilles.

MÈRE JANVIER. — La vache qui donne du lait ?

PÈRE JANVIER. — Je vois ses cornes.

MÈRE JANVIER. — Et l'éléphant ? Où est donc l'éléphant ?

PÈRE JANVIER. — Là... caché par le jeu de puces.

MÈRE JANVIER. — La petite souris qui trotte ?

PÈRE JANVIER. — C'est ce grand paquet bleu.

MÈRE JANVIER. — L'arche de Noé, avec toutes les bêtes ?

PÈRE JANVIER. — Dans cette petite boîte.

MÈRE JANVIER. — Tout est bien, vous pouvez partir.

PÈRE JANVIER, *tout guilleret.* — Nous pouvons !... (*Changeant de visage.*) Ah ! mon Dieu, je pense à une chose... Mais oui... Ah ! quel malheur !

MÈRE JANVIER ET PÈRE FOUETTARD. — Quoi donc ? Qu'est-ce qu'il y a ?

PÈRE JANVIER. — Il y a que je me suis trompé. (*Il sort de sa hotte un ballon rouge dont il examine l'étiquette.*) Parfaitement ! Je me suis trompé, moi, le père Janvier ! C'est bien la première fois... Ça y est. Je suis un vieil homme, bon à mettre à la retraite. Et qui me remplacera ? Ah ! quel malheur, quel malheur !

MÈRE JANVIER. — Enfin, qu'y-a-t-il ?

PÈRE FOUETTARD. — Oui, qu'y a-t-il ?

PÈRE JANVIER. — Eh bien ! voilà : le petit Riri, vous savez bien, ce gentil petit Riri si bon, si aimable, si complaisant.

MÈRE JANVIER. — Oui, oui, ton préféré.

PÈRE JANVIER. — J'en conviens. Il avait envie d'un ballon vert, ce petit, d'un beau ballon vert

Mère Janvier. — Eh bien ?

Père Janvier. — Regarde son cadeau : un ballon rouge.

Mère Janvier, *examinant l'étiquette attachée au ballon. — Pour le petit Riri.* Il n'y a pas de doute, c'est une erreur.

Père Janvier, *se frappant la tête.* — Et ce n'est pas tout. Il y a une autre erreur. Ah ! ça, où avais-je donc la tête ! Tu connais la petite Lucienne, cette mignonne si sage, si obéissante, toujours la première en classe...

Père Fouettard. — Enfin, ta préférée ?

Père Janvier. — Je ne dis pas non. Elle m'avait écrit, et une si jolie lettre ! pour me demander aussi un ballon, mais un ballon rouge.

Mère Janvier. — Et qu'est-ce que tu as préparé pour elle ?

Père Janvier, *tirant l'objet de sa hotte.* — Hélas ! un ballon vert ! Tu vois, c'est marqué sur l'étiquette : *pour Lucienne.* Un ballon rouge à la place d'un ballon vert et un ballon vert à la place d'un ballon rouge, cela fait bien deux erreurs si je sais compter. Comment sortir de là ! Mais comment sortir de là ?

Mère Janvier, *riant.* — Dieu ! que les hommes sont bêtes ! Tout père Janvier que tu es, tu te noierais dans une goutte de rosée.

Père Janvier. — Pardon, mais...

Mère Janvier. — Change les étiquettes et tout sera dit. Donne les ballons, je vais le faire. (*Elle le fait et replace les ballons dans la hotte.*) Lucienne aura son ballon rouge, Riri aura son ballon vert et tout le monde sera content. C'était tout simple.

Père Janvier. — C'était tout simple, mais il fallait y penser. J'ai toujours dit que tu étais une femme de tête.

Mère Janvier. — Je suis heureuse que tu le reconnaisses. Mais ce n'est pas le moment de nous faire des compliments. Tiens, voici ton capuchon. (*Elle le lui pose sur les épaules.*) Il te le faudra bien pour traverser les nuages de neige. (*Elle regarde dans la direction de la terre.*) Brr ! Il y en a, cette nuit ! La terre doit être toute blanche.

Père Fouettard. — C'est le temps de la saison.

Mère Janvier. — Si le vent souffle trop fort, enroule ta barbe autour de ton cou. Et, à propos de ta barbe, évite de la tacher en passant dans les cheminées. L'an dernier, après ta tournée, j'ai usé cinq litres d'eau de Javel pour la remettre à neuf. C'est ruineux, une barbe comme celle-là. Tu devrais la faire couper.

Père Fouettard. — Certainement. Est-ce que j'ai une barbe, moi ? Cela te rajeunirait, d'ailleurs.

Père Janvier. — Faire couper ma barbe ! Y pensez-vous ? C'est ce que j'ai de mieux ! Faire couper ma barbe !

Mère Janvier. — Nous en reparlerons. Fais bien attention, en marchant sur les toits. Ne va pas glisser...

Père Janvier. — Ne crains rien, j'ai l'habitude.

Mère Janvier, *baissant la voix.* — Et pas de bruit en déposant les jouets. Il ne faut pas réveiller les petits enfants.

Père Janvier, *riant.* — Je m'en garderai bien ; tout serait manqué.

Mère Janvier. — Allons, voici l'heure de partir : minuit va sonner.

Père Janvier. — Je ne pars jamais avant d'avoir entendu le premier coup. A minuit sonnant, je pars. A minuit sonné, je reviens.

Mère Janvier. — C'est vrai, et la tournée est faite.

Père Janvier. — Et bien faite, je m'en flatte !... Les hommes n'ont pas encore trouvé notre secret pour aller si vite de la Terre au Ciel.

Père Fouettard. — Et sans moteur !

Mère Janvier. — Es-tu bien sûr qu'ils ne l'ont pas trouvé, ce secret ?

Père Janvier. — Quelques-uns, peut-être, qu'on appelle des poètes. Et tous les petits enfants, bien entendu !

Mère Janvier. — Père Fouettard, sans vous commander, aidez donc mon vieux Janvier à charger sa hotte... Là !... Merci... Eh bien !... au revoir tous les deux, et bon voyage ! (*Au père Janvier*) : Qu'est-ce que tu me rapporteras ? Il y a de belles choses, sur la Terre !

Père Fouettard. — De bonnes choses aussi !

Mère Janvier. — Je voudrais quelque chose qu'on ne trouve pas au Ciel.

Père Janvier. — Veux-tu... une rose de Noël ? J'en connais de si jolies ! On dirait des étoiles.

Mère Janvier. — Nous avons des étoiles... Non, j'aimerais mieux... Voilà : j'ai envie de pommes.

Père Janvier. — Des pommes ? Quelle idée ! Il y en a de très belles dans notre jardin du Ciel !

Père Fouettard. — Et fort réputées !

Mère Janvier. — Je sais bien, mais je voudrais des pommes... de la Terre.

Père Janvier. — Des pommes de Terre ?

Mère Janvier, *un peu confuse.* — Frites...

Père Janvier, *qui n'en croit pas ses oreilles.* — Des pommes de Terre frites ?

Mère Janvier. — Oh ! oui, cela doit être si bon ! L'odeur m'en vient jusqu'ici, quand la maman de Marcel en fait cuire dans sa grande poêle. Fais-moi ce plaisir, mon père Janvier, rapporte-moi des pommes de Terre frites !

Père Janvier, *l'embrassant.* — Je t'en rapporterai, ma vieille, dans un cornet ! (*A ce moment, on entend sonner le premier coup de minuit.*) Minuit. Donne-moi la main, père Fouettard, et en route !

La sonnerie continue après que le rideau est tombé.

L'HABITUDE

Monologue pour grand garçon.

Mesdames et messieurs, on m'a demandé de venir vous dire un monologue. Ah ! vous pensez si j'ai refusé ! Je n'en ai jamais dit de monologue, jamais, ni tout seul, ni avec un camarade. Alors, vous comprenez, je n'ai pas l'habitude. Et moi, je ne peux rien faire la première fois. Pour tout, il me faut l'habitude.

Mais, dame ! l'habitude, ça ne vient pas tout seul, il y faut de la persévérance.

Tenez, un exemple. Dans un match de boxe, vous recevez un direct sur l'œil droit et voilà votre œil droit hors d'usage. C'est bien embêtant, mais ne vous frappez pas, persévérez. Au deuxième round, c'est votre œil gauche qui prend. Tout va bien. A partir de ce moment-là, vos yeux ne risquent plus rien ; ils ont l'habitude de recevoir des coups et c'est bien le diable si on arrive à vous en crever un troisième. Puisque je vous le dis !

Un autre exemple. On a pris l'habitude de manger. C'est vrai, hein ? Eh bien ! on aurait pu tout aussi bien prendre l'habitude de ne pas manger. C'était même plus pratique, dans un sens. J'ai dit ça un jour à mon ami Croûtopot qui m'a répondu ; « Mon vieux, y a un homme qui a eu cette idée-là avant toi. Il est resté douze jours sans manger, mais il est mort le treizième. » Il est mort, pardi ! c'est le tort qu'il a eu. Il n'avait qu'à persévérer ; trois ou quatre jours de plus... et il était habitué.

A vous dire vrai, moi, je suis plutôt un partisan de l'habitude de manger. Cela se comprend, je suis tellement gourmand ! Ainsi, pour la noce de mon cousin Totor, je savais, trois semaines à l'avance, qu'il y aurait au dessert des dragées, des galettes, de la crème et beaucoup d'*etcætera*. Eh bien ! devinez ce que j'ai fait, pendant trois semaines, pour être bien sûr de pouvoir manger, le jour de la noce, beaucoup et de tout ? Devinez ! Hein ? qu'est-ce que vous dites ? Je me suis privé de nourriture pour avoir plus grand appétit ? Privé, moi ! Ah ! bien, vous ne me connaissez pas ! Je me suis entraîné, au contraire, à manger énormément, pour habituer mon estomac. Six repas par jour. Et des

LE GUIDE ADMINISTRATIF

par A. LANTENOIS, secrétaire d'inspection académique,

paraissant tous les quinze jours.

Ce qu'il faut savoir

→ *L'Administration* **ne** *peut, sans excéder ses pouvoirs, alors qu'elle ne conteste pas que des vacances se soient produites,* **prolonger,** *pour une durée excédant la demande du fonctionnaire,* **le congé** *qui a été précédemment accordé à ce dernier* (C. d'Ét., 3 juil. 1935).

→ **Les directeurs et directrices d'É. P. S.** *seront tenus d'être à leur poste assez tôt* **avant la fin des vacances** (C., 22 juin 1935).

→ *L'effectif des élèves à admettre* **dans les É. N.**, *en 1935, est établi* ne varietur (C., 27 juil. 1935).

→ *L'effectif des* **listes supplémentaires** *du concours d'admission aux* **É. N.** *est réglementé* (C., 27 juil. 1935).

→ *Un fonctionnaire* **retraité,** *employé dans une Administration, doit recevoir* **l'indemnité de charges de famille** *au titre de sa pension et non de son traitement* (L. m., 28 juin 1935).

→ *L'Union des* **Sociétés d'éducation physique** *et de préparation au service militaire organise un* **concours** *entre les instituteurs publics* (Lettre, 1er juil. 1935).

→ *Il est créé une* **Croix de combattant volontaire** (L., 4 juil. 1935, dans *J. O.*, 5 juil.).

→ *On va reviser les* **pensions de guerre abusives** (Voir la L. du 4 juil. 1935, dans *J. O.*, 5 juillet).

→ *La Jurisprudence « Au Conseil d'État » renferme deux arrêts du* **Conseil d'État** *importants (Voir plus loin).*

→ *La* **loi Roustan** *est applicable en* **Alsace et en Lorraine** (*J. O.*, 26 juin 1935).

→ **Le Recueil des actes administratifs,** *publié par les préfets, est un document destiné aux* **fonctionnaires** *départementaux et aux* **municipalités,** *et qui doit leur être adressé gratuitement. L'autorité préfectorale est tenue de faire imprimer en placards* **les actes** *qui doivent être portés à la connaissance de tous les* **citoyens** (*J. O.*, 16 janv. 1935).

Ce qu'il ne faut pas oublier

EN SEPTEMBRE

→ Pensez à ces questions : programmes, emploi du temps, tableau du prix des fournitures classiques et envoyez ces deux derniers documents à l'I. E. P. ou à l'I. D. ; pensez aussi aux registres scolaires, au règlement intérieur (soumettre les modifications à l'I. E. P.), aux études surveillées.

→ Demandez à l'I. E. P. ou à l'I. D. l'admission ou le maintien à l'école d'enfants n'ayant pas l'âge réglementaire.

→ Réunissez le Conseil des maîtres surtout pour la répartition des maîtres dans les classes.

→ Réclamez à l'I. A. votre certificat de cessation de paiement si vous êtes admis à la retraite.

→ Le mois de septembre est celui des candidatures aux récompenses et distinctions décernées à l'occasion du 1er janvier, de l'examen médical complémentaire pour les candidats à l'enseignement, des demandes de transfert de bourses pour les candidats et candidates qui viennent d'être nommés boursiers.

ÉTUDE DOCUMENTAIRE

L'AMNISTIE

L'amnistie, en effaçant la condamnation pénale, efface par cela même l'incapacité qui en résultait au point de vue administratif, mais elle ne donne aucun droit à réintégration, si une mesure législative spéciale n'a pas été votée à cet effet. L'autorité compétente reste donc maîtresse de la réintégration d'un fonctionnaire amnistié (*L., 13 juil. 1933, art. 1er, C. 23 oct. 1933, C. d'Ét., 23 déc. 1921, 22 juil. 1933, 7 déc. 1934*).

Les Préfets doivent examiner chaque cas avec autant de bienveillance que d'attention (*C., 23 oct. 1933*).

Réintégré, le fonctionnaire ne peut pas demander le report de sa réintégration à une date antérieure à celle qui a été arrêtée par l'Administration ; il n'est pas en droit de réclamer la promotion de classe à l'ancienneté, dont il s'est trouvé privé par l'effet de la mesure disciplinaire prononcée contre lui : peine de retard dans l'avancement (*C. d'Ét., 7 déc. 1934*).

Il ne peut davantage prétendre faire valoir pour la retraite le temps passé par lui hors des cadres, et c'est pourquoi le ministre des F. se refuse à appliquer actuellement la C. du 22 mai 1926 (J. O.., *10 mai 1935*). Si, par mesure de bienveillance, l'Administration accepte de valider une partie de ce temps, moyennant le versement des retenues correspondantes, l'intéressé n'est pas fondé à exiger l'extension d'une mesure non obligatoire, mais purement gracieuse.

Tous ces principes se trouvent rappelés dans un arrêt du Conseil d'État, en date du 22 juillet 1933 (af. Beaudin), que nous citons dans ses parties essentielles :

Considérant que le sieur Beaudin, révoqué le 14 mars 1912, amnistié par l'effet de la loi du 3 janvier 1925, a été, par arrêté du 3 juin 1930, réintégré dans l'Administration et admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du même jour ;

Considérant, d'une part, que la loi d'amnistie du 3 janv. 1925 ne confère aux fonctionnaires révoqués aucun droit à réintégration, que, dès lors, le requérant n'est pas fondé à soutenir que sa réintégration, prononcée le 3 juin 1930, aurait dû l'être à une date antérieure ;

Considérant, d'autre part, que c'est à bon droit et par application des dispositions combinées de l'art. 25 de la loi du 9 juin 1853, non modifiée sur ce point par la loi du 14 avril 1924, que ce point de départ de la pension du sieur Beaudin a été fixé au 3 juin 1930, jour de son admission à la retraite ;

Considérant, en troisième lieu, qu'aucun texte de loi ou de règlement ne conférait à ce dernier le droit de faire valoir pour sa retraite le temps passé par lui hors cadre ; que si, en conformité d'un arrêté ministériel du 22 mai 1925, l'intéressé a été admis à cette validation pour la période écoulée entre la date de sa révocation et celle du 5 janv. 1925 où a été publiée la loi du 3 janv. précédant, moyennant le versement des retenues correspondantes, l'autorisation qui lui a été ainsi donnée a eu le caractère d'une mesure de bienveillance dont l'étendue ne saurait être discutée par la voie contentieuse ;

Considérant enfin qu'il résulte des pièces du dossier que, contrairement aux affirmations du pourvoi, les retenues dont le versement a été requis sont seulement les retenues afférentes à la période qui a été admise en compte dans la liquidation de la pension, etc.

Rappelons que sont ordinairement exceptés de l'amnistie les faits ayant donné lieu ou pouvant donner lieu à des sanctions disciplinaires pour manquement à la probité, aux bonnes mœurs, à l'honneur (*L. 13 juil. 1933, 1er*) ; qu'il est interdit à tout fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire de rappeler ou de laisser subsister dans un dossier ou autre document quelconque et sous quelque forme que ce soit les condamnations et les peines disciplinaires effacées par l'amnistie, mais que cette interdiction ne concerne pas les minutes des jugements ou arrêts déposés dans les greffes (*L., 13 juil. 1933, art. 13*).

RETRAITES ET PENSIONS

* **Indemnité de charges de famille.** — Aux termes des instructions de M. le min. des F. insérées au *J. O.* du 12 janv. 1927, « les majorations ou indemnités attachées à la pension doivent être intégralement payées ; c'est donc à l'administration qui emploie un retraité ayant repris du service ou son conjoint qu'il appartient, le cas échéant, de suspendre le paiement des indemnités pour charges de famille attachées au traitement de cet agent, dans la mesure où elles seraient susceptibles de faire double emploi avec les émoluments de même nature accordés au titre de la pension. »

Il résulte de ces dispositions que Mme M... n'est pas habilitée à recevoir les indemnités de charges de famille au titre de l'activité. Ces allocations doivent être rattachées à la pension de son mari qui doit en faire la demande à son administration (*L. m., 28 juin 1935*).

***

* **Intoxication mortelle du mari, rente viagère à la veuve fonctionnaire** (*Arrêt du C. d'Etat, en date du 30 oct. 1934*).

Considérant que les époux Chiffoleau ont été victimes d'une intoxication par oxyde de carbone dans le logement assigné par l'administration à la dame Chiffoleau, en sa qualité de receveuse des postes de la commune de la Baffière ; que la dame Chiffoleau demande une indemnité à l'Etat à raison du préjudice éprouvé par elle du fait de cette intoxication dont les suites ont été mortelles pour son mari ;

Considérant que les droits que pouvait faire valoir la requérante à l'occasion de l'accident dont elle a été victime, lequel se rattache étroitement à l'exercice de ses fonctions, étaient uniquement réglés par la législation sur les pensions ; que, dès lors, la dame Chiffoleau, qui a bénéficié, en vertu de l'art. 16 du D. du 9 nov. 1853, d'un congé à plein traitement pendant toute la durée de son incapacité de travail et qui a reçu, en outre, à titre gracieux, une allocation pour frais divers occasionnés par l'accident, ne saurait prétendre à indemnité qu'à raison du préjudice éprouvé par suite du décès de son mari ;

Considérant que l'Administration des Postes a commis une faute en prescrivant à la dame Chiffoleau de prendre possession des nouveaux locaux affectés au bureau de postes de la Baffière sans s'être assurée, au préalable, que l'immeuble répondait complètement à sa destination ; mais qu'il y a lieu de tenir compte de l'imprudence commise par le sieur Chiffoleau et par la requérante elle-même qui, dès les premiers jours de leur installation, ont allumé un feu de charbon dans leur chambre en en bouchant toutes les issues ; qu'il sera fait une juste appréciation des circonstances de la cause en allouant à la dame Chiffoleau une rente viagère de 500 fr., avec jouissance du 29 janv. 1928.

LA JURISPRUDENCE

AU CONSEIL D'ÉTAT

Une nomination présentée comme ayant été faite sur la demande de l'intéressé, alors que celui-ci n'a formulé aucune demande, peut être annulée (*6 fév. 1935, af. Bénazet*).

Considérant qu'il résulte des pièces versées au dossier, qu'étant données les conditions où il a été appelé à la résidence de Foix le sieur Bénazet ne peut être regardé comme y ayant été nommé sur sa demande ; qu'en présentant, néanmoins, l'arrêté attaqué comme pris « sur la demande » de l'intéressé, le préfet l'a, dès lors, fondé sur un fait matériellement inexact ; qu'il y a lieu par suite de faire droit aux conclusions de la requête tendant à l'annulation dudit arrêté pour excès de pouvoir. — DÉCIDE :

ART. PREMIER. — L'arrêté du 6 mai 1933 est annulé.

***

En vertu de la L. du 30 juin 1881 et de la L. du 28 mars 1907, les réunions publiques sont libres, sans qu'une autorisation ni une déclaration préalables puissent être exigées ; est, par suite, entaché d'excès de pouvoir l'arrêté municipal interdisant, d'une façon générale et absolue, d'organiser des réunions publiques, sauf l'autorisation préalable du maire (*C. d'Et., 28 nov. 1934*).

***

Quand il s'agit de la promotion à la 1re classe pour les fonctionnaires n'ayant plus que trois ans de services obligatoires à accomplir avant de pouvoir prétendre à la retraite, il n'est pas dérogé au principe général exigeant trois ans de services en 2e classe.

Pour l'âge de la retraite, il faut considérer la limite d'âge inférieure normale (soit 60 ans d'âge avec trente ans de services pour les professeurs de lycée) (*C. d'Et., 6 mars 1935*).

Considérant que l'art. 2 de la loi du 26 avril 1932 relatif à l'avancement du personnel enseignant de toute catégorie, après avoir posé comme règle générale que les promotions de la 2e à la 1re cl. auraient lieu exclusivement au choix, dispose que, au 1er janv. qui précède la date où un fonctionnaire de la 2e cl. n'aura plus que trois années de services obligatoires à accomplir avant de remplir les conditions réglementaires exigées pour être admis à faire valoir ses droits à la retraite, ce fonctionnaire sera promu à la 1re cl. » ;

Considérant qu'il résulte des travaux préparatoires de cette loi que cette dérogation a été apportée au principe général de l'avancement au choix à la 1re cl. en vue d'assurer une pension de retraite calculée d'après le traitement de cette classe aux fonctionnaires de l'ens. qui, n'ayant pas été l'objet d'une promotion au choix, n'auraient pu avoir des droits à une pension de ce taux à l'âge et après le temps de services fixés d'une manière générale pour l'admission à la retraite de la catégorie de fonctionnaires à laquelle ils appartiennent ; qu'il suit de là que les fonctionnaires qui, en raison de circonstances particulières, peuvent prétendre à une retraite anticipée ne sauraient néanmoins réclamer le bénéfice de cette disposition que s'ils remplissent les conditions d'âge et de services des autres fonctionnaires de leur catégorie ;

Considérant que, par application de l'article 8 de la loi du 14 avril 1924, les prof. de lyc. n'ont droit à pension qu'à soixante ans d'âge et trente ans de services ; qu'à la date envisagée le sieur Max avait encore plus de trois ans à accomplir avant de satisfaire à la condition d'âge ci-dessus visée ; que, dès lors, il ne pouvait prétendre être promu à la 1re cl.

Requête rejetée.

Dans les tribunaux

Responsabilité.

Lorsque l'État, les départements et les communes ont encouru une responsabilité contractuelle, en raison du fonctionnement défectueux d'un service public rentrant dans les attributions normales de la puissance publique et dépourvu de tout caractère industriel ou commercial, cette responsabilité ne peut être appréciée que par la juridiction administrative (*Tribunal des conflits, 11 juil. 1933*).

POUR LES INSTITUTEURS SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Communication du registre des mandats.

La jurisprudence du Conseil d'État est fixée en ce sens que le droit à communication prévu par l'art. 58 de la loi du 5 avril 1884 ne s'applique pas à la correspondance courante de la mairie, non plus qu'aux pièces justificatives de la comptabilité, notamment au registre des mandats de payement. C'est seulement quand ces registres ont été déposés dans les archives que tout citoyen peut en demander communication en vertu de l'art. 37 de la loi du 7 messidor an II (J. O., *31 mai 1935*).

Matrice cadastrale.

Un maire n'a pas le droit, dans un intérêt d'ordre privé, de se dessaisir de la matrice cadastrale déposée à la mairie et de la confier pendant plusieurs jours à une personne étrangère à la commune, qui la remet au greffe de la justice de paix, alors que le juge n'a pas ordonné cette communication (J. O., *31 mai 1935*).

EN ALSACE ET EN LORRAINE

La loi Roustan.

On demande : 1° *si la loi Roustan, qui vise le rapprochement des conjoints fonctionnaires est, applicable en Alsace-Lorraine ;* 2° *dans la négative, quelles sont les raisons qui s'opposent à l'application de cette loi dans les départements recouvrés ;* 3° *s'il ne serait pas possible d'autoriser provisoirement les institutrices à exercer dans les petites classes des écoles de garçons, dans le seul but de favoriser le rapprochement des conjoints fonctionnaires.*

1° Réponse affirmative ; 2° le régime de l'enseignement spécial aux départements recouvrés et le programme des études rendent l'application de la loi Roustan plus difficile qu'elle ne l'est dans les autres départements ; 3° la question est examinée (J. O., *26 juin 1935*).

DANS LES COLONIES

Congé de convalescence.

Si le congé de convalescence peut se prolonger pendant une durée maximum de six mois, il résulte de son objet même qu'il ne saurait en aucun cas être étendu au delà de la date effective de réintégration (*C. d'Ét., 6 fév. 1935*).

***

ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE DE 25 p. 100 EN GUADELOUPE.

(Arrêt du Conseil d'État, 3 juillet 1933.)

Considérant que s'il appartenait au Gouverneur de la Guadeloupe, en vertu de la délégation qui lui avait été donnée par l'art. 8, paragraphe 2 précité du D. du 27 juin 1921, tenant compte de la situation nouvelle créée aux fonctionnaires en cause par ce nouveau relèvement de solde, de supprimer ou de réduire pour l'avenir les allocations supplémentaires qu'il leur avait accordées, il ne pouvait légalement donner à cette suppression un caractère rétroactif ; qu'en effet la suppression desdites allocations, qui ont un objet différent de celui de la solde, n'était pas la conséquence nécessaire du relèvement rétroactif de soldes édicté par le D. du 10 mars 1923, et que ledit décret n'avait pas disposé que ce relèvement rétroactif aurait pour effet une suppression corrélative des allocations dont s'agit ; qu'il en prévoyait, au contraire le cumul possible avec la solde dans son art. 15 précité ; que, dès lors, les requérants instituteurs à la Guadeloupe sont fondés à soutenir que leurs émoluments pour la période du 1er juillet 1921 au 1er juillet 1923 ont été calculés sans faire état des majorations dont s'agit. — DÉCIDE : ART. PREMIER. — La décision susvisée du Conseil du Contentieux administratif de la Guadeloupe en date du 15 juin 1932 est annulée.

EXAMENS ET CONCOURS

✱ **L'effectif des élèves à admettre dans les É. N.** (*C., 27 juil. 1935*). — Cet effectif est établi *ne varietur ;* le total pour toute la France dépasse sensiblement le nombre qui avait été, en principe, fixé à la moitié des élèves-sortants : aucune augmentation ne pourra être accordée. Il pourra arriver que deux candidats soient classés *ex-æquo* au dernier rang. Si ce dernier classement a pour conséquence d'augmenter le nombre des reçus, vous voudrez bien demander au jury d'opérer une discrimination entre ces deux candidats en comparant de nouveau leurs notes aux épreuves écrites et aux épreuves orales. Si les jurys ne peuvent pas choisir, le nombre des reçus devra être diminué d'une unité, et un rapport devra m'être immédiatement adressé par l'I. A., avec tous renseignements utiles, pour que je puisse prendre une décision à l'égard de ces deux candidats.

En ce qui conserne les listes supplémentaires, il m'est apparu que certains jurys avaient tendance à y faire figurer un trop grand nombre de candidats. En principe, l'effectif de la liste supplémentaire devra être proportionné à celui de la liste d'admission :

De 5 à 10 admis.....	2	élèves - supplémentaires.
De 11 à 20 admis.....	4	—
De 21 à 30 admis.....	5	—
Au-dessus de 30 admis	6	—

✱ **C. A. au professorat industriel, section A (Sciences industrielles et d'arts ménagers), aspirantes** (*A., 5 mars 1935*). — ART. PREMIER. — L'art. 10 de l'A. du 19 janv. 1934 modifié relatif à la délivrance du C. A. au prof. « industriel », section A (sciences industrielles et d'arts ménagers) dans les éc. prat. de com. et d'ind., aspirantes, est remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 10. — Toute candidate au prof. (2e partie) doit être âgée de 21 ans au moins et de 30 ans au plus au 1er oct. de l'année du concours, à moins qu'elle ne justifie de services valables pour la retraite. Dans ce cas, la limite de 30 ans peut être reculée d'une durée égale à celle desdits services. Elle doit, en outre :

1° Avoir subi avec succès depuis un an au moins les épreuves de la 1re partie ;

2° Etre élève de l'E. N. S. de l'ens. technique ou avoir été chargée pendant deux ans de fonctions d'ens. dans les éc. publiques ou dans les éc. privées reconnues par l'État ou les cours professionnels et de perfectionnement organisés conformément aux prescriptions de la loi du 25 juil. 1919.

Sont dispensés des épreuves de la 1re partie du prof. :

1° Les candidates pourvues de la 1re partie du C. A. au prof. des E. N. et E. P. S. ou du C. A. à l'ens. sec. des j. f. ;

2° Les candidates titulaires de la licence ès sciences d'ens. dans les éc. prat. constituée par les certificats ci-dessous :

a). Physique générale ; *b*). Chimie générale ; *c*). Un certificat de math. (math. générales ou calcul différentiel et intégral ou mécanique rationnelle).

Les candidates d'origine étrangère ne pourront être admises à prendre part aux épreuves que si elles sont naturalisées depuis dix ans au moins à la date du concours.

ART. 2. — Les dispositions du présent A. sont applicables dès la session de 1936.

Toutefois, pourront se présenter aux épreuves de la 2e partie dudit prof., si elles remplissent les conditions d'âge et de stage aux sessions de 1936 et 1937, les candidates qui, sans être titulaires de la 1re partie du prof., justifieront, à la date de la promulgation du présent arrêté des titres qui, aux termes de la réglementation antérieure dispensaient de la 1re partie du prof. dont il s'agit.

LES NOUVEAUX TEXTES

LES ÉCONOMIES

Loi du 8 juin 1935.

Art. unique. — En vue d'éviter la dévaluation de la monnaie, le Sénat et la Chambre des députés autorisent le Gouvernement à prendre par décrets, jusqu'au 31 oct. 1935, toutes dispositions ayant force de loi pour lutter contre la spéculation et défendre le franc.

Ces décrets, pris en conseil des ministres, seront soumis à la ratification des Chambres avant le 1er janv. 1936.

Recherche et suppression des cumuls

(*D., 2 juil. 1935*).

ARTICLE PREMIER. — Les D. pris dans les formes prévues par la loi du 8 juin 1935 et publiés avant le 15 sept. 1935 fixeront :

1° Les conditions exceptionnelles dans lesquelles les fonctionnaires ou agents en activité peuvent cumuler des emplois différents ou exercer en sus de leurs fonctions principales une fonction publique accessoire rémunérée ;

2° Les règles très strictes suivant lesquelles les fonctionnaires et agents appartenant à une Administration de l'une des personnes morales énumérées à l'alinéa 5 du présent art. pourront être chargés de fonctions accessoires indépendantes de leur fonction principale, pour le compte d'une autre Administration ou de leur propre Administration, et recevoir, à ce titre, le cas échéant, des indemnités imputées sur des crédits autres que ceux affectés à la rémunération de leur fonction principale ;

3° Les conditions dans lesquelles des pensionnés ou retraités peuvent être autorisés à exercer des fonctions ou

emplois publics, ou à cumuler des pensions quelle qu'en soit la nature.

Les D. susvisés s'appliqueront aux personnels en activité ou en retraite de l'État, des départements, communes, offices, établissements publics, entreprises subventionnées ou concessionnaires de services publics, colonies, pays de protectorat et territoires à mandat.

Ils seront préparés par une Commission composée ainsi qu'il suit :

Un président de Chambre à la Cour des comptes, président.

Un maître des requêtes au Conseil d'État.

Un recteur de l'Université de Paris.

Un président de section du Conseil supérieur des ponts et chaussées ou des mines.

Un inspecteur général des finances.

Le directeur du budget et du contrôle financier.

ART. 2. — Une mission de contrôle comprenant deux quêteurs appartenant au Conseild'État et à l'inspection générale des finances, auxquels pourront être adjoints à leur demande, comme conseils, un haut fonctionnaire de l'Université et un haut fonctionnaire del'Administration d es ponts et chaussées ou des mines, sera envoyée dans tes cinq jours qui suivront la publication du présent décret dans chaque département et recueillera auprès de tous les services intéressés tous renseignements sur les cumuls actuels.

Les missions de contrôle soumettront avant le 1er sept. 1935 à la Commission prévue à l'art. 2 et au min. des F. toutes propositions destinées à supprimer les cumuls injustifiés. Elles reprendront leur tâche dans les départements le 1er oct. 1935 et s'assureront que la réglementation élaborée au plus tard le 15 sept. 1935 est effectivement appliquée à tous les intéressés à partir du 1er oct. 1935.

Elles adresseront le 15 oct. 1935 à la Commission un rapport sur leurs opérations, rapport qui sera obligatoirement adressé au président du Conseil et publié par la Commission, avec ses observations, avant le 1er nov. 1935 au *J. O.*

ART. 3. — Le présent D. sera soumis à la ratification des Chambres, conformément aux dispositions de la loi du 8 juin 1935.

Instructions pour les directeurs et directrices d'É. P. S. (*C., 22 juin 1935*).

Comme suite à ma décision du 2 avril spécifiant que les vacances dans l'ens. prim. sup. auraient la même durée que dans l'ens. sec., je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance des Dir. d'E. P. S. que les distributions de prix ne pourront avoir lieu avant le dernier jour de classe.

D'autre part, ils seront tenus d'être à leur poste assez tôt avant la fin des vacances, pour recevoir les familles et inscrire les élèves, et prendre toutes dispositions matérielles et administratives de manière que les classes puissent régulièrement fonctionner dès le 1er octobre.

Heures supplémentaires dans les écoles techniques (*C., 28 juin 1935*).

Par C. n° 38 du 13 mars 1934, je vous ai fait savoir que, le tarif des heures suppl. devant être réduit, j'avais, pour éviter tout retard dans le mandatement de celles effectuées au cours du 4e trim. 1933, fait rectifier les états en appliquant les taux prévus par le projet de D. en instance au min. des Fin.

Ce projet n'a pas encore été approuvé, mais, d'ores et déjà, il a été entendu que son effet serait reporté du 1er août 1933 au 1er janv. 1934. Dans ces conditions, il y a lieu de procéder au rajustement du compte des fonctionnaires qui ont effectué des heures supplémentaires pendant le 4e trim. 1933.

Le taux de ces heures avait été modifié comme suit :

Professeurs section supérieure. — Taux ramené de 1 155 à 800 fr. l'heure année ou de 28 fr. 75 à 20 fr. l'heure effective.

Professeur section normale. — Taux ramené de 1 090 à 800 fr. l'heure année ou de 27 fr. 25 à 20 fr. l'heure effective.

Professeurs adjoints. — Taux ramené de 952 à 700 fr. l'heure année ou de 25 fr. 80 à 17 fr. 50 l'heure effective.

Si des fonctionnaires de l'établissement placé sous votre direction ont perçu des heures suppl. au titre du dernier trimestre 1933, je vous serais obligé de vouloir bien m'adresser, en double exemplaire, par l'intermédiaire de M. l'I. A., *avant le 15 juil.*, un état conforme au modèle ci-joint. Cet état devra être arrêté et totalisé.

Dispositions ministérielles pour le deuxième mouvement du personnel (*C., 29 juin 1935*).

Après examen des rapports statistiques que vous m'avez adressés en réponse à mes instructions du 17 mai dernier, j'ai arrêté les dispositions ci-après en vue de la seconde partie du mouvement du personnel des instituteurs et institutrices.

Les emplois restant vacants, après que vous aurez achevé les mutations des instituteurs et institutrices titulaires et stagiaires, seront attribués, dans l'ordre ci-dessous, aux candidats et candidates appartenant aux catégories ci-après :

1° Instituteurs et institutrices qui sollicitent leur réintégration à l'expiration :

a). D'un congé de longue durée (tuberculose, maladie mentale, loi du 19 mars 1928) ou d'un congé régulier de maladie avec ou sans traitement ;

b). D'un congé pour études dans une 4e année d'É. N..

2° Instituteurs ou élèves d'E. N. libérés du service militaire après la rentrée des classes. Vous réserverez le nombre de postes nécessaires en tenant compte dans vos prévisions du nombre de postes qui deviendront vacants par suite du départ en octobre de l'instituteur sous les drapeaux.

3° Instituteurs et institutrices détachés soit en France, soit à l'étranger, dans des services d'enseignement et remis par décision ministérielle à votre disposition, à dater de la rentrée des classes.

4° Anciens élèves des É. N. de votre département en congé pour études à leur sortie de l'école.

Toutes les demandes de réintégration formulées par des instituteurs et institutrices ne rentrant pas dans ces catégories ci-dessus devront, avant toute décision, m'être soumises avec avis motivé de votre part.

5° Instituteurs et institutrices sollicitant un poste dans votre département par application de la loi Roustant. Comme l'an dernier, il sera, à titre exceptionnel, donné satisfaction à toutes les demandes de mutation appartenant à cette catégorie, même si le nombre en dépasse la proportion réglementaire du quart.

6° Instituteurs et institutrices délégués dans les É. P. S. et que la C. du 17 mai 1935 vous a invité à pourvoir d'un emploi dans les écoles primaires élémentaires. Ces maîtres seront nommés dans une école de votre département ou de leur département d'origine, suivant leur préférence, et ils seront remplacés dans leur classe par un intérimaire pendant l'année 1935-1936 si leur délégation est renouvelée. S'ils ont demandé et obtenu une classe de C. C., ils devront occuper réellement ce poste, qui ne doit pas être confié à un intérimaire ; s'ils préfèrent être à nouveau délégués dans une É. P. S., ils devront être nommés pour ordre à un autre poste dans les écoles primaires élémentaires ;

7° Instituteurs et institutrices titulaires ou stagiaires en fonctions dans les départements ci-après et qui vous en feront la demande : Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Cantal, Cher, Corrèze, Corse, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Mayenne, Morbihan, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Belfort, Haute-Saône, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne, Haute-Vienne, Yonne.

Toutes les demandes émanant de maîtres et maîtresses exerçant dans ces départements devront être acceptées par vous. Par contre, vous n'accorderez cette année aucun exeat, quel qu'en soit le motif, pour ces mêmes départements.

8° Élèves sortant en 1935 des É. N. :

a). De votre département ;

b). Des départements indiqués sur la liste figurant au n° 7 ci-dessus et dont les noms vous seront donnés par vos collègues des départements intéressés.

9° Dans la mesure où vous le jugerez possible, en tenant compte des élèves qui sortiront des É. N. en 1936 et que vous aurez à placer en octobre 1936, intérimaires pourvus de C. A. P. et ayant au moins 5 ans de services dans l'ens. public au 31 juil. 1935, pourvus soit du B. S. (ou dispensés du B. S. par application de la loi du 30 déc. 1932), soit du Bac. ou du D. C. E. S.

Aux candidats des catégories 8 et 9, vous désignerez un emploi régulier pour l'année scolaire 1935-1936, dans lequel ils pourront, par la suite, être délégués stagiaires. Mais vous ne procéderez à aucune délégation avant d'en avoir reçu l'autorisation par des instructions ultérieures.

Les postes restant disponibles après le placement des candidats appartenant aux 9 catégories ci-dessus devront être occupés exclusivement par des intérimaires pourvus ou légalement dispensés du B. S. ou du Bac., ou du D. C. E. S., en donnant la priorité à ceux d'entre eux qui possèdent en outre le C. A. P.

Mémento du Contribuable

Déduction forfaitaire de 10 p. 100.

La déduction forfaitaire de 10 p. 100 à effectuer du chef des frais professionnels doit, dans le cas des contribuables envisagés, être calculée sur le montant du traitement réglementaire afférent à l'emploi occupé, défalcation faite des retenues pour la retraite et du prélèvement exceptionnel effectué en vertu de l'article premier du décret du 4 avril 1934, mais sans tenir compte des retenues résultant de l'application des règles restrictives de cumul d'une pension et d'un traitement (J. O., *5 juin 1935*).

370.5
J01

ENTATION
AR L'IMAGE

nes de son programme pour 1935-36.

ONS
HOSES

ÉMENTAIRE

et ses emplois.
es emplois.
ses emplois.
t ses emplois.
t ses emplois.
et ses emplois.
ses emplois.
et ses emplois.
d'animaux et leur

et son utilisation.
es (compositions).

MOYEN

le berger.
allaitant ses petits.

ses petits.

s (photographies).

LECTURE ILLUSTRÉE

COURS ÉLÉMENTAIRE

10 Textes de lectures accompagnés chacun d'une Illustration en double page (reproduction de tableau ou photographie), se rapportant au sujet de la lecture.

COURS MOYEN

10 Textes illustrés de la même manière que ci-dessus pour le cours élémentaire.

La nouvelle formule adoptée pour 1935-36 doit donner satisfaction à tous ceux qui nous avaient demandé de grandes planches faciles à classer.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

1. En Chine.
2. Au Japon.
3. Au Thibet.
4. En Indochine.
5. En Océanie.
6. Aux Indes.
7. En Afrique du Nord.
8. En Afrique tropicale.
9. En Afrique équatoriale.
10. En Afrique du Sud.

Planches doubles (photographies).

RACES ET TYPES

Une photographie se rapportant à la région ci-dessus étudiée figurera dans chaque numéro sur une double page.

liogravure
ientation Scolaire

Abonnement..... **10 fr.**

AIRE GRATUITE en plus des autres primes du *Journal*
me consistera en une pochette de 10 cartes postales de le la peinture du Musée du Louvre.)

TUTEURS } France, **40 fr.** ; Belgique, Luxembourg, **46 fr.**
COLAIRE } Étranger (t. réduit), **48 fr.** ; Étranger (t. plein), **59 fr.**

FERNAND NATHAN, ÉDITEUR

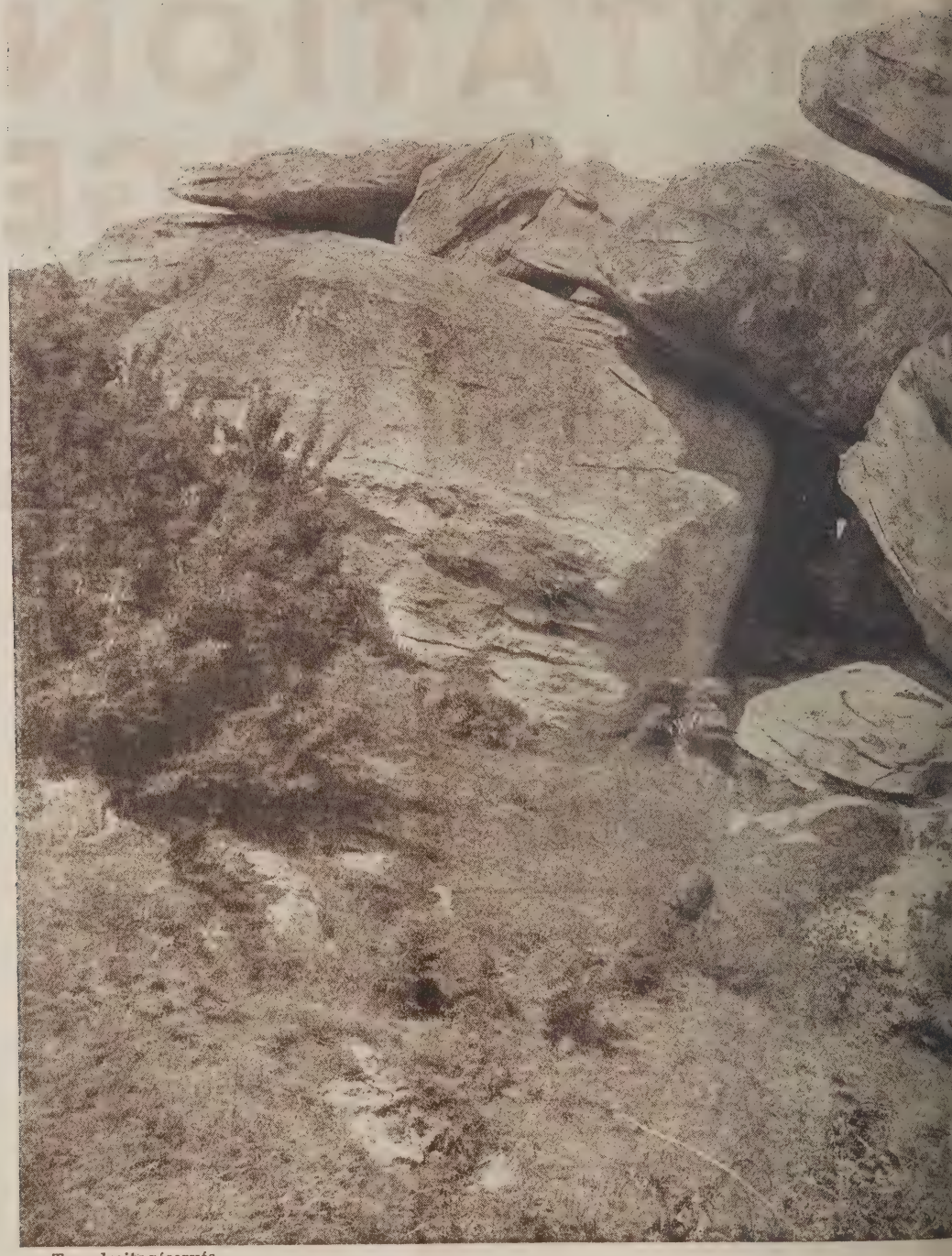

Tous droits réservés.

BRECH — LA PI

Voici une planche extraite de LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE (n° de décembre 1
une collection de superbes doubles pages dans

Les Archives de l'Enseignement primaire.

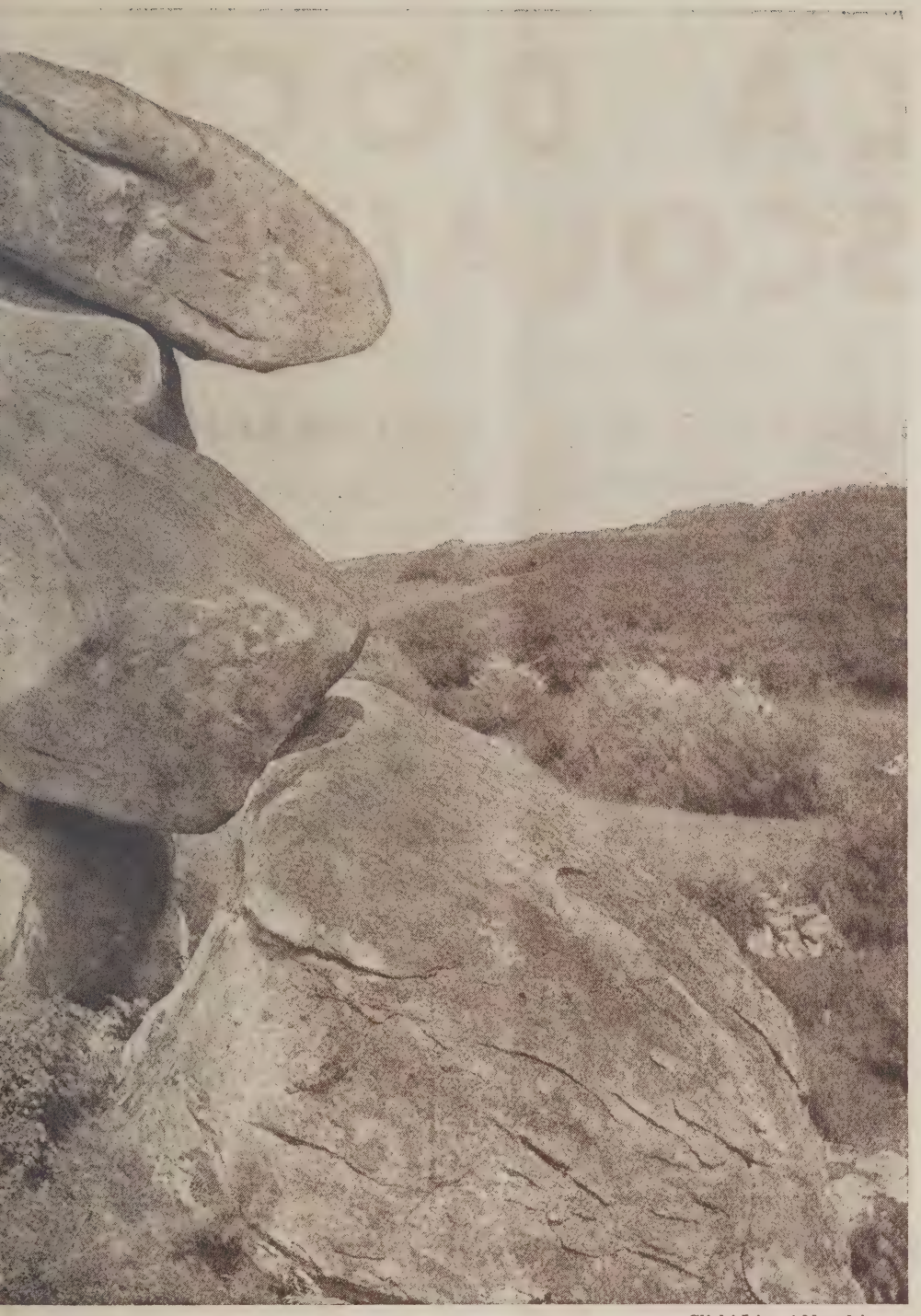

Cliché Lévy et Neurdein.

TREMBLANTE

Rappelons que cette revue, qui sera tirée *entièrement en héliogravure* à partir d'octobre 1935, publie ıe numéro. (Voir au verso de cette gravure.)

Journal des Instituteurs et des Institutrices, F. Nathan, Édit., Paris.

LA DOCUM
SCOLAIRE P

vous présente ci-dessous les grandes l

HISTOIRE

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. Vercingétorix dans Alésia.
2. Combat de gladiateurs dans les arènes d'une ville gallo-romaine.
3. Les Huns en marche.
4. Pépin le Bref se fait proclamer roi.
5. Philippe Auguste surveillant la construction du Louvre.
6. Pilori dans une ville du moyen âge.
7. Le sacre de Charles VII à la cathédrale de Reims.
8. Bayard entre dans une ville d'Italie.
9. La Saint-Barthélemy.
10. Henri IV et les paysans.

COURS MOYEN

1. Richelieu au siège de la Rochelle.
2. Louis XIV à Versailles.
3. Une fête sous Louis XV.
4. Louis XVI assiste au départ d'une Montgolfière.
5. Prise de la Bastille.
6. Coup d'État de Brumaire.
7. La veille d'Austerlitz.
8. L'entrée de Louis XVIII à Paris.
9. La Révolution de 1830.
10. L'expansion coloniale.

Planches doubles (compositions).

GÉOGRAPHIE

COURS ÉLÉMENTAIRE

1. L'île.
2. L'archipel.
3. La presqu'île.
4. La baie.
5. Le cap.
6. L'isthme.
7. Le défilé.
8. Le désert.
9. L'oasis.
10. Le confluent.

Planches doubles (photographies).

COURS MOYEN

1. La région du Nord.
2. La région de l'Est.
3. La Bretagne.
4. La région de l'Ouest.
5. Le Massif Central.
6. La région parisienne.
7. Les Pyrénées.
8. Les Alpes.
9. La région du Rhône.
10. Le Jura et la Saône.

LE
DE

COURS

1. La pier
2. Le fer
3. Le sel
4. Le sucr
5. Le verr
6. Le char
7. La soie
8. Le papi
9. Les pea emploi.
10. La vap

Planches do

COU

1. Un chi
2. Une chi
3. Un cha
4. Un coq
5. Une oi
6. Une va
7. Chèvre
8. Cygnes
9. Ours b
10. Éléphan

Planches do

Nouvelle série entièrement tirée en l

En vous abonnant au *Journal des Instituteurs* **et** à *la Doc par l'Image*, vous bénéficierez d'une **PRIME SUPPLÉMEI** *des Instituteurs et des Institutrices.* **(Pour 1935-36, cette luxe reproduisant des chefs-d'œuvr**

PRIX DE L'ABONNEMENT COMBINÉ { JOURNAL DES IN DOCUMENTATION

TABLE DU GUIDE ADMINISTRATIF

Tome XVI : 1934-1935

LA LÉGISLATION EN GÉNÉRAL

NOTA. — Les chiffres imprimés en gras renvoient aux *Nouveaux Textes*, c'est-à-dire aux documents les plus importants publiés pendant l'année scolaire 1934-1935.

A

Absences ; membres de groupements professionnels, **43**.
Accidents ; art. 1384, 50, 70 ; — œil blessé, 50, 62 ; — doigt coupé, 58 ; — jet de pierre, 3, 27 ; — insigne de métal attaché à un béret, 6 ; — parcours de la maison à l'école, 16 ; — baguette du maître, 19 ; — bouteille d'eau à la fontaine, 22 ; — responsabilité de la commune, 25 ; — fête de gymnastique, 30 ; — école d'agriculture, 34 ; — cour d'une E. P. S., 42 ; — accident dans l'interclasse, 45.
Actes de l'état civil ; valabilité, 81.
Actions d'éclat de la Grande Guerre, 69.
Adjoint au maire, **87**.
Adjudications ; rabais, **12**.
Administration ; engagement pris par elle, 34.
Admission dans les écoles pratiques, de métiers, etc., **13**.
Admission dans un lycée de Paris, 77.
Adresse ; d'absence d', 34.
Aération, 52.
Affectations spéciales, 5.
Affichage ; Louis Barthou, **37**.

ALSACE ET LORRAINE :

Administration, 35.
Congés de longue durée, 31.
Enseignement moral, 59.
Enseignement religieux, 6.
Indemnité compensatrice, 27.
Indemnité de résidence, 23.
Infirmières hospitalières, 6.
Loi Dessein, 87.
Loi Roustan, 91.
Majorations de services, 39.
Pensions, **20**, 71.
Préséance, **4**.
Amnistie, 89 ; — promotion à l'ancienneté, 53 ; — versements rétroactifs de retenues, 77.
Ancienneté, rappels, 14 ; — loi du 17 avril 1924, 86 ; — services de guerre, 86.
Appareil à projections ; demande de subvention, **20**.
Armée ; contrat militaire, 53.
Article de journal, 55.
Attaques vagues et générales, 55.
Auditeur libre ; retraite, 1.
Automobile ; transport, 58.
Autorité de l'État, **24**.
Auxiliaire de directeur, 48 ; — auxiliariat de la Seine, 88
Avancement ; rappel d'ancienneté, 14, 28 ; — invalidité, 16.

B

Baccalauréat, 84 ; — étrangers, **15** ; — nombre de bacheliers, 29 ; — dates d'examens, **57** ; — langue vivante, **67**.
Barème départemental, 77.
Barthou Louis, **37**.
Blâme ; instituteur détaché dans une colonie, 17.
Bourses d'apprentissage et de préapprentissage, **75**.
Bourses ; payement, **69** ; — taux en 1935, **73** ; — dates des examens, **39**, **43** ; — prélèvement de 5 p. 100, **40**, **44** ; — concours commun : nombre d'admissions, **67**.
Bourses d'enseignement technique, 61, 67, **69**, **71**.
Bourses d'entretien pour les élèves des écoles primaires, **15**, **44**.
Bourses de 4e année dans les E. N., **56**.
Bourses pour les sections techniques des E. P. S., **59**.
Bourses pour séjour à l'étranger, **59**.
Boursiers dans les C. C. et les E. P. S., **32**, **35**, **71**.
Boursiers secondaires, **35**, **67** (liquidation des frais d'examens et de séjour).
Brevet d'enseignement industriel, **10**.
Brevet d'enseignement primaire supérieur ; programme limitatif, **61** ; — candidat muni du B. E., 81.
Brevet élémentaire ; programme limitatif, **61** ; — jury, **79**.
Brevet professionnel, 43, **59**.
Brevets divers ; changement de date, 65.
Bulletin du Musée pédagogique, **56**.

C

Caisse de crédits, **9** ; — subvention, **40**, **60**.
Caisse des écoles ; instituteurs membres du Comité, 1 ; — secours aux indigents, 58 ; — abus de pouvoir, 80.
Caisse nationale des retraites ; récompenses, 9.
Cantines, 48, 72.
Ce qu'il ne faut pas oublier de faire : en octobre, 1 ; — en novembre, 9 ; — en décembre, 18 ; — en janvier, 29 ; — en février, 37 ; — en mars, 45 ; — en avril, 53 ; — en mai, 61 ; — en juin, 69 ; — en juillet, 77 ; — en août, 85 ; — en septembre, 89.
C. A. à la direction des écoles pratiques, **43**, **47**.
C. A. à l'économat des E. N., **59**.
C. A. à l'enseignement commercial, 69, 71.
C. A. à l'enseignement pratique, 43, **59**.
C. A. à l'inspection primaire ; licence libre, 31 ; — auteurs **46**.
C. A. au professorat d'éducation physique, **75**.
C. A. au professorat commercial, **53**, **55**.
C. A. au professorat des E. N. ; programme, 5, 9, 24 ; — coefficients, 9 ; — rectificatif, **47** ; — changement de législation pour les épreuves complémentaires, **51**.
C. A. au professorat des écoles pratiques ; mesure applicable à divers examens, **6**.
C. A. au professorat industriel (*Section A*), sciences industrielles, **6**, **56**, **75**, 92 ; — (*Section B*), **56**. **75** ; — (*Section C*), dessin d'art appliqué, **15**.
C. A. au professorat (lettres-langues vivantes) dans les écoles pratiques, **56**, 88.
C. A. P. ; élèves-maîtres, 55 ; — élèves des E. P. S. passés à l'E. N., 88 ; — stagiaires non reçus au C. A. P. avant le 31 juillet 1934, 1 ; — C. A. P. en 1934, **15**, **24**, **51**.
C. E. P. ; âge, **49**.
Certificat d'études secondaires dans les lycées et collèges, **15**.
Changement de catégorie, 28, 60 ; — de résidence, 45.
Chauffage des écoles, **16**.
Chef adjoint de cabinet de ministre, 58.
Cinématographes ; présentation de films, **60** ; — appareils agréés, 68.
Classement ; professeur d'E. Pratique., 3.
Classes ; nombre d'élèves, 25, 33 ; — classes inoccupées, 49.
Classes enfantines ; inspection, **64**.
Coalition de fonctionnaires, 30.
Codes du timbre, **36**, **81** ; — de l'enregistrement, 37 ; — des impôts directs, 37.
Collèges ; délégués, **40** ; surveillance, 84.

COLONIES

Afrique occidentale, 10, 75.
Algérie, 42, 71.
Arrondissement au franc, 10.
Avances de pension, 46.
Blâme, 17, 23.
Congés, 35, 55, 66, 91.
Demandes de postes, 63.
Guadeloupe, 91.
Impôts, 87.
Indemnité à Paris, 67.
Maroc, 43.
Passage gratuit, 23.
Pension ; révision, 20.
Prélèvement en Algérie, 39.
Recommandations ministérielles, 5*
Retenues pour pensions civiles, 5.
Retraite, **3**, 27, 31.
Supplément colonial, **3**.
Tunisie, **56**, 59, 79.
Colonies de vacances, 87.
Comité consultatif, **6**, 61.
Commerce ; interdiction, 1, 8, 41.
Commis d'ordre et de comptabilité, **49**.
Commissaire de police, 44.
Communes ; responsabilité, 25 ; — nombre de communes, 37 ; — faute de service, 39.
Compétence, 20.
Comptabilité communale ; réforme, **3**.

Comptables ; responsabilité, 57 ; — jours de fermeture des caisses, **61**.
Concours d'admission aux écoles nationales des arts et métiers ; physique, 4 ; — notes inférieures à 6, **47**.
Concours ; décès après concours, 74.
Concours d'admission aux E. N. ; jury, **79** ; — listes d'admission, 4 ; — nationalité étrangère, **23** ; — admissions en 1935, **63** ; — liste supplémentaire, 91.
Conférences pédagogiques, **49**.
Congés de longue durée, **80** ; — remplacement du maître, 9.
Congés pour convenances, 28, **43**, 70 (maintien en congé) ; — congé prolongé, 91.
Congés pour maladie, 29, 32, 52, 80 ; — infirmités de guerre, 30, 74 ; — remplacement, **44**, ; — promotion au choix, 52 ; — élèves-maîtres intérimaires, **64**.
Congés (vacances) ; voir le mot : *Vacances*.
Congrès de Nice, **16**.
Conjoints ; application de la loi Roustan, 3 ; — liste d'aptitude, 54 ; — nationalité étrangère, 21 ; — intérimaires, 89 ; — congé, 88.
Conseil de discipline ; membre poursuivi, 50.
Conseil départemental ; élections, **45**, **47**.
Conseil des maîtres ; écoles maternelles, 49.
Conseil des professeurs ; E. N., 56.
Conseil d'État ; conclusions, 14 ; délai de recours, 23 ; — lettre ministérielle, 42 ; — décisions, 45 ; — retrait de décision, 81.
Conseil supérieur d'éducation physique, **16**.
Conseil supérieur de l'enseignement technique, **51**.
Conseils de rentrée, 1.
Conseils et Comités ; dépenses de réunions, **15**.
Constructions scolaires ; rappel d'instructions, **8**, **12**, **44**.
Contrat militaire, 53.
Contremaîtres ; écoles pratiques, **40** ; E. P. S., 52.
Contributions ; voir : *Impôts*.
Convocation par commissaire de police, 44.
Coopératives scolaires ; loteries, 4.
Correspondance ; lettres de la femme, 55 ; — rapports entre jeunes Français et étrangers, **84**.
Cours complémentaires, 57 ; — subventions, **16**.
Cours d'adultes ; récompenses, **64**.
Cours de vacances, 33.
Courtiers en librairie dans les E. N., **20**.
Créations dans les E. P. S., **76**.
Croix de combattant volontaire, 89.
Cumul, 32, **40**, **44**, 62 (cumul de fonctions) ; — 64 (indemnités de charges de famille) ; — 71 (secrétariat de mairie) ; — Recherche et suppression, 91.

D

Décrets, 66.
Dégrèvements dans les écoles techniques, **28**.
Délégués, 52 ; — écoles pratiques, 4 ; — lycées et collèges, **40** ; — E. P. S., **24**.
Déplacement d'office ; pas de remboursement des frais de déplacement, 29 ; — maître qui doit partir, 32 ; — pas d'irrégularité, 46.
Désaffectation d'école, 69.
Détachement ; droits à l'avancement, 2 ; — à la réintégration, 2, 28 ; — indemnité de direction, 5 ; — nouvelle législation, **7**, 52 ; — enseignement à l'étranger, 8 ; — remise à la disposition avant 5 ans, 14, 74 ; — blâme, 23 ; — détachement faute d'élèves, 32 ; — détachement très court, 89 ; — détachement dans les centres agricoles, **56** ; — mutation après détachement, 59 ; — renvoi de dossiers, **72**.
Diffamation, 39.
Diplômés, 49.
Directeur d'école annexe, séances du Conseil des professeurs, 56.
Directeur d'école pratique, **47**.
Directeur d'E. P. S., 52.
Donation déguisée, 51.
Dossier ; communication à un stagiaire, 74.
Droits universitaires, 31, 35.
Duplicatas de diplômes d'O. A., d'O. I., 77, **80**.

E

Eau potable, 34.
Échanges d'élèves, 57.
Écoles annexes ; postes vacants ; candidatures, **84** ; — réunions du Conseil des professeurs, 56.
Écoles d'apprentis de la Marine, 88.
Écoles désaffectées, 69.
Écoles géminées, 4.
Écoles inoccupées, 49.
Écoles nationales des arts et métiers ; langue étrangère, **4** ; — âge, **13**, **85**.
Écoles nationales professionnelles ; langues vivantes, **59** ; — admissions, 61.
Écoles normales ; admissions proportionnées aux vacances, 73 ; — rémunération d'enseignements, **11** ; — suppléants, 36 ; — séances du Conseil des professeurs, maîtres des écoles annexes, 56 ; — suppressions, 60 ; — comptabilité, **68** ; — voyages, **72**.
Écoles pratiques ; indemnités, **32** ; — voir : *Internats*.
Écoles primaires ; prêts aux collectivités, **7** ; — dispositions à observer pour la présentation des projets, **8**, **12** ; — rabais, **12** ; — grosses réparations, **36** ; — travaux, **44**, 44.
Écoles primaires supérieures ; liste des E. P. S., 57 ; — admissions, créations, **84** ; — rémunération d'enseignements, **11** ; — candidats à un emploi, **15** ; — heures supplémentaires, 36 ; — délégués, 36 ; — comité consultatif, Paris, 36 ; — chapitres des dépenses, **40** ; — travaux, 44 ; — distribution de prix, rentrée des directeurs et directrices avant la fin des grandes vacances, 91.
Économat ; écoles nationales techniques, **49** ; — enseignement secondaire, **72**, **79** ; — régie, 80.
Économies, 91.
Élèves ; convocation par commissaire de police, 44.
Élèves-maîtres ; délégation de stagiaire, 5, 55, 64, voir : *Titularisation* ; — engagement décennal, **53** ; — intérimaires, 64.
Éligibilité ; professeurs d'E. P. S., 43 ; — inscription sur la liste électorale, 66.
Emplois réservés ; privation de traitement, 86 ; — droit de nomination, 14, 66, 74 ; — mutation, 23, 61 ; — inaptitude, 28 ; — peines disciplinaires, 34.
Employés communaux ; réduction de traitement, 21 ; — révocation, 57, 81, 82.
Employé des postes, 64.
Emprunts ; caisse de crédits, 9 ; emprunts communaux, 63.
Encyclopédie française, **34**.
Enfants coupables ou abandonnés, 9.
Engagement décennal, **53**.
Enseignement postscolaire agricole, **16**, **40**, **65**.

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Brochure de propagande, 2.
Bureau de bienfaisance, secours, 43.
Caisse des écoles, 58.
Délibérations illicites, 31.
Diplômes, 63.
Donation déguisée, 51.
École secondaire, enfants de moins de sept ans, 34.
Enseignement technique, 46.
Gémination, 23.
Ingénieur diplômé, 6.
Membres de l'enseignement public faisant des cours, 74.
Professeurs publics, 34.
Propagande, 27.
Secours isolé, 73.
Subventions, 70, 82, 87.
Enseignements accessoires dans les E. N. et les E. P. S., **11**.
État ; restauration de l'autorité, **24**.
Étranger ; exercice à l'étranger, 8.
Étrangers ; nouvelle loi, 21, **47** ; — concours d'admission aux E. N., **23**.
Examen médical ; réintégration, 6 ; — emploi qui n'est pas du domaine de l'État, 74.
Examens et concours ; dates, 4, 6, 15, 24, 27, 31, 40, 43, 46, 51, 56, 60, 63, 71, 75, 79 ; — refus d'inscription, 6 ; — présence obligatoire, **6** ; — bonification de points, 21 ; — vacations (voir ce mot) ; — tableau général des dates, 46 ; — examens en 1935, instructions, 51.
Examens de passage ; de 5e en 4e, **51**.
Exeat, 72.
Exemption des frais d'externat, 52 (instituteurs des lycées).
Expériences chimiques ; précautions, **76**.

F

Faute personnelle, 39.
Femme de service, 37, 41.
Fête de gymnastique ; responsabilité de la commune, 30.
Films cinématographiques, 52 ; — présentation, **60**.
Fonctionnaires et retraités, 5.
Fondation Roux, **72**.
Fournitures scolaires, 45, 52.
Frais de déplacement, 29.
Frais de missions et de tournées, **11**, **32**, 64 ; — enseignement technique, **16** ; — bénéfice d'une réduction de tarifs, 77.

G

Gémination, 4, 52 ; école de fillés à 2 classes dont 1 classe enfantine, 29.
Grève ; poursuites disciplinaires, 49.
Groupements professionnels ; absences, **43**.

H

Hébergement dans les lycées, **80**.
Heures d'ouverture des mairies, 9.

Heures supplémentaires, E. P. S., 36 ; — E. N. et E. P. S. (professeurs de l'enseignement secondaire ou technique), 41 ; — heures non faites le 12 février 1935, 77; — réduction dans l'enseignement technique, 92.

I

IMPOTS

Nouvelle fiscalité, 1.
Assurance-retraite, 10.
Automobile, amortissement, 84.
Charges de famille, 72.
Combattants, 64, 88.
Contrôleur, rôle, 16.
Dégrèvement, 76.
Dépenses professionnelles, 20, 65, 68, 92.
Déplacements quotidiens, 4, 6, 24, 44.
Divorce, 32.
Employé de commerce, 24.
Fournitures scolaires, 72.
Frais de tenue, **36**.
Impôt général ; impôt sur les traitements, **37**.
Législation, 37.
Logement, 40.
Loyer d'appartement, 28.
Maladie, 80.
Pension civile exceptionnelle 45.
Pensionnat, 79.
Retraite du combattant, 51.
Situation au 1er janvier, 76.
Spectacles, 1.
Taxe d'apprentissage, 60.
Incompatibilités, 16 ; — femme de fonctionnaire, 16.
Indemnité de charges de famille ; rang des enfants, 1 ; — conjoints fonctionnaires, 36 ; — enfants recueillis, 45 ; — infirmes, 40, 69 ; — cumul, **64** ; — enfants naturels, 65 ; — refus de pension alimentaire à la femme séparée de corps, 74 ; retraité. 90.
Indemnité de déménagement, 72.
Indemnité de direction et de sous-direction dans les écoles pratiques, 32.
Indemnité de logement ; neveu orphelin, 61.
Indemnité de résidence ; nouveaux taux, **4**.
Indemnités ; réduction, 7 ; — mode de calcul dans les E. N. et les E. P. S., 88.
Ingérence judiciaire, 69.
Inspecteurs d'académie ; mouvement du personnel, 5.
Inspecteurs primaires; revision des circonscriptions, **13**.
Inspection des classes enfantines, **64** ; — inspection médicale, 44.
Instituteur ; signification du mot, 9 ; — maladies incompatibles, **83** ; — adjoint au maire, 87.
Instituteurs délégués dans les E. P. S., 36, 69, 80.
Instituteurs des lycées et collèges ; pas de droit de priorité, 13.
Instituteurs stagiaires ; libération en avril 1935, 68 ; — dossier en communication, 74.
Instituteurs suppléants, voir : *Suppléants.*
Interclasse.
Interdiction d'opérations commerciales, 1, 8, 41.
Intérimaires ; pourvus du B. E., 4 ; — C. A. P. et titularisation, **15**, 52 ; — intérimaires dans les E. N. et les E. P. S., **32** ; — intérimaire blessé, 72.
Internats de C. C. ou d'E. P. S. ; régime financier, **11**.
Internats des établissements techniques ; régie, 57.

J

Journaux pédagogiques ; collaboration, 65, 72.
Journée de l'Armée du Salut, **68**.
Journée Marchand, **84**.
Jubilé Mosciki, 84.

L

Licence, 31, 48, 49, 52.
Licenciés, 53, 56, 79.
Licenciement suivi de révocation, 58 ; — réduction de crédits, 78.
Limite d'âge, **72**.
Liste électorale, 66.
Listes d'aptitude, 44.
Livres classiques ; publication par les fonctionnaires, 65 ; — erreurs, **76**.
Logement ; retraités, 34; — fonctionnaire éloigné, 36 ; — changement de résidence, 45 ; — voisinage, 57.
Loi de finances, **35**.
Loi Roustan, voir : *Conjoints.*
Loteries, 4.
Lycées, délégués, **40**.

M

Maire ; association se retirant d'une réunion, 55.
Mairies ; heures d'ouverture, 9 ; — honorariat, 21.
Maîtres auxiliaires ; enseignement secondaire, indemnités, **8** ; — maître auxiliaire bénéficiaire d'une pension de la Grande Guerre, 50 ; — limite d'âge, **72**.
Maladies ; remplacement, **44**, ; — maladies incompatibles avec la fonction d'instituteur, **83**.
Matrice cadastrale 91.
Médaille d'argent, 32.
Médailles de bronze, augmentation, **4**.
Mention honorable, 00.
Ministère ; suspension des réceptions, **76** ; — cadres, 76.
Monographies ; concours dans les E. N., **84**.
Mouvement du personnel, voir : *Nominations.*
Musée pédagogique ; bulletin, **56**.
Musées nationaux, **36**.
Mutilés de guerre, 57, 60 ; — maintien au poste, 28.

N

Nationalité, 21, 52, 52.
Naturalisés, **44**, **47**.
Neutralité, 60.
Nomination ; activité postscolaire, 1 ; — rôle de l'I. A., 5 ; — ordre de placement, **8**, **80** ; — nomination dans la Seine, 22 ; — rentrée à l'école où un poste a été supprimé, 29 ; — postulants, 32 ; — détachement dans une autre école, 32 ; — maîtres pourvus du B. E., 73, 76 ; — contestation d'une nomination par une association, 73 ; — nomination anticipée, 74, 89 ; — barème, 78 ; — mouvement en 1935, **80** ; — enseignement technique, **80** ; — nomination irrégulière 80 ; — nomination non faite sur demande, 90.

O

Objecteurs de conscience, 43.
Obligation scolaire ; projet de loi, 9 , — renseignements demandés, **48** ; — classes nouvelles nécessaires, 69.
Officiers de réserve ; absences, **28**.
Ordres de reversement, **44**.
Ouvrier au service d'une commune, 75.

P

Parents ; responsabilité, 46.
Paris ; auxiliaire de directeur, 48.
Patrie ; Louis Barthou, 37.
Payements ; réduction au franc, **44** ; — fermeture de caisses des comptables, 61.
Peines correctionnelles ; coalition de fonctionnaires, 30.
Peines disciplinaires ; action pénale, action disciplinaire, 25 ; — pas d'adresse, 34 ; — dédommagement pécuniaire, 53 ; — relèvement, 69.
Pension dans les établissements primaires supérieurs et techniques ; payement, **69**.

PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES :

Admission ; demande, **14**, **21**, **46** ; — admissions en 1935, 1936, 73 ; — légalité d'un arrêté, 50 ; — 28 ans de services, 86.
Admission d'office, 5, 21 (Commission de réforme), **35**, 78 (enfants) ; 73.
Ascendants ; pension de la loi du 31 mars 1919, 46.
Assurances sociales, 54.
Auditeur libre, 1.
Avances, 14, 74.
Bonification coloniale, 58, 85.
Bonification de cinq ans pour les retraités, 70.
Bonification pour enfants ; femmes, 13, 33.
Caisse des pensions, **35**.
Combattants, 46 (décrets-lois) ; 54 (prolongation d'activité) ; — étude documentaire, 65.
Commission de réforme, **17**, 21, 26, 82.
Conseil d'État, 86.
Cumul d'avantages pour enfants, **15**, **28**, 86.
Cumul de majorations pour enfants, 70.
Cumul de pensions, 2.
Cumul d'un traitement et d'une pension, 50, 54 (intérimaires).
Décès du mari résultant d'un acte volontaire de sa femme, 74.
Décrets-lois, modifications, **2**, 41 ; — commission **2** ; — décret-loi du 28 octobre 1934, 17, **18**, **21**, **26**.
Délai de recours, 74.
Demandes de retraite et de liquidation, **14**, **21**, **46**.
Détachement à Tanger, 38.
Directeur avec C. C., 86.
Directeur de C. C., déchargé de classe, 22.
Divorce, 26, 78, 86.
Enfants ; cumul, 25, 28 ; — pension d'invalidité, 33.
Enfants morts-nés, 58.
Engagement pris par l'Administration, 34.
Enseignement secondaire, 37.
Erreurs diverses, 13, 17, 33, 38, 66, 74.
Femme fonctionnaire ; enfants, 33.
Hors d'Europe 85.

Indemnité de charges de famille, 22, 50, 54.
Indemnité de direction, détachés, 5.
Indemnité du personnel enseignant pour Sèvres, Saint-Cloud, Fontenay, **51**.
Institutrice congréganiste, 66.
Instruction sur le décret-loi relatif aux pensions, **21**.
Intoxication mortelle, 90.
Invalidité, 50.
Lettre ministérielle, 42, 82.
Localités bombardées, 58.
Logement des instituteurs admis à la retraite, 34.
Majoration de pension pour enfants, 49, 54, 58.
Mauvaise foi, 33.
Mobilisation dans une usine, 42.
Pensions militaires, **25**.
Pensions militaires proportionnelles, **2**, 14.
Pensions servies par deux collectivités, 74, 79.
Pensions temporaires, 69, 85.
Pourvois au Conseil d'État, 86.
Préavis, décrets-lois, 29, 37.
Prélèvement sur les pensions, 30, 79 ; — retenue du cinquième, 54.
Prolongation de services jusqu'au brevet de pension, .
Promotion à la 1re classe, 25, 26.
Propositions de retraite, **21**, **46**, **70**.
Protestation, 74.
Quinze ans de services pour droit à pension à 55 ans, 65.
Réintégration, 38, 58.
Remboursement des retenues, 34.
Rente viagère, 82.
Retenue du cinquième, 54.
Réversibilité, 57.
Réversion ; enfant malade, 30.
Révision des pensions, **2**, 17, **26**, 29 34, 54.
Révocation, **2**, 22, 58.
Séparation de corps, 22.
Service des eaux, 66.
Service des poudres, 66.
Services mal décomptés, 50.
Services militaires, 70.
Suppléments de traitement, **2**.
Traitement moyen, 41.
Unités combattantes, 5.
Usine (Mobilisation dans une), 42.
Vacances ; traitement, 30.
Validation ; aliénation mentale, 65.
Versements rétroactifs, 54.
Veuves de retraités, 14 ; — enfants de 2 lits, 30 ; — décrets-lois, 38 (retraite anticipée du mari) ; — délai de mariage, 78.
Périodes militaires, 56, **72**, 88.
Plan d'études, 36.
Plan dressé par un architecte, 59.
Postulants, 32.
Pourvois devant le Conseil d'État. Voir : *Conseil d'Etat.*
Préparation aux examens par correspondance, 1.
Préparation aux examens supérieurs, **35** ; — préparation à l'inspection primaire, **68**.
Prêts aux collectivités, départements, communes, **7**.
Prix de pension, **69**.
Prix divers ; Pape-Carpantier, Kergomard, *Éducation enfantine*, **48** ; — Monnier, 51.
Professeur d'E. P. S. ; éligibilité, 27 ; — licenciés, 48.
Professeur d'école pratique, **51**.
Professeur adjoint d'E. P. S., 21, 25, **32**, 44.
Professeur de musique, 81.
Professeur technique adjoint, 28, 60, **68**, **71**.
Professeurs d'éducation physique ; heures supplémentaires, **72**.
Programme d'examen, 4.
Programme limitatif, B. E. B. E. P. S., 61.
Promotions ; recours au Conseil d'État, 2 ; — promotion à la 1re classe, 26 ; — bonification d'âge ou de services, 19 ; — promotion au choix non accordée, 20, 28 ; — pas d'application de la loi du 22 avril 1905, article 65, pour les promotions au choix, 21 ; — non-communication des rapports d'inspection, 22 ; — mesure disciplinaire et promotion au choix, **35** ; — conjoints, 37 ; — promotion au choix rapportée, 38 ; — amnistie, 53; promotion à la 1re classe pour les futurs retraités, 90.
Propriété littéraire, 66, 77.
Publication d'ouvrages, 72.
Punitions ; lycées et collèges, 8.

R

Rabais d'adjudication sur travaux subventionnés, **12**.
Récompenses honorifiques ; — médailles de bronze, **4**.
Récompenses pour l'éducation physique, 73.
Récompenses pour l'enseignement agricole, 45.
Récompenses pour l'enseignement aux adultes, 64.
Recours au Conseil d'État, voir : *Conseil d'Etat.*
Recueil des actes administratifs, 89.
Registre des mandats à la mairie, 53, 91.
Réintégration ; examen médical, 6.
Relèvement de peine disciplinaire, 69.
Réparations ; grosses réparations, **36**.
Répartition mensuelle du travail administratif,
Représentations théâtrales, voir : *Spectacles.*
Réprimande, 53.
Réservistes, **36**.
Responsabilité, 70, 74, 79, 86 ; — voir : *Accidents* ; — instructeurs militaires, 23 ; — parents, 46 ; — comptables, 57 ; — fonctionnement défectueux d'un service public, 90.
Restauration de l'autorité de l'État, **24**.
Réunions de Conseils et Comités ; dépenses, **15**.
Réunions publiques, 90.
Revision des pensions de guerre, 89.
Révocation ; voir : *Secrétaires de mairie.*

S

Salle de mairie ; droit du maire, 14.
Sapeurs-pompiers, **75**.
Secours, voir : *Enseignement privé.*
Secrétaires de Facultés, 86.
Secrétaires de mairie ; révocations, 10, 31, 33, 34, 57, 79, 87 ; — 65 (pas d'avis du conseil de discipline).
Secrétariat confié aux maîtres en activité, **20**, 55 ; — nomination verbale, révocation verbale, 39 ; — travail du secrétariat, 46 ; — invalides de guerre, 57 ; — cumul, 71 ; — démission, 81 ; — femme du maire, 87 ; — voir : *Employés communaux.*
Séjours à l'étranger, 57.
Services militaires ; rappels d'ancienneté, **7**, 86 ; — contrat, 53 ; — devancement d'appel, 65 ; — engagés par devancement d'appel, 73 ; — ajournés, 84 ; — loi du 17 avril 1924, 86, voir : *Périodes militaires.*
Sociétés d'éducation physique, 89.
Sociétés sportives, 52, 56 (demandes de subvention).
Sous-économe d'E. P. S., 82.
Spectacles ; nouveau régime d'impôt, 1.
Stage de perfectionnement ménager, 80.
Stagiaire ; suppléant ou intérimaire, 25.
Statistiques, 25.
Statut, déclaration ministérielle, **21**.
Statut des fonctionnaires, 5.
Subventions ; subventions allouées par l'État, **3**, 17, 28 ; — maximum, **7** ; — rappel d'instructions, **8** ; — deux listes, 33 ; — commencement des travaux, **44**.
Successions, 1, 52.
Suppléances ; remplacement, **44**, 44.
Suppléants ; E. N. et E. P. S., **32**, 36, 60 ; — titularisations, **15**, **24** ; — suppléants de la Seine, 89, **85**.
Suppression d'école, 29 ; — revision, 25, **27**.
Sursitaires, 61.
Surveillants d'internat, 52.
Suspension, 32.
Syndicats de fonctionnaires ; subvention, 42, 61.
Syndicat national des instituteurs ; congrès de Nice, **16**.

T

Tableau d'avancement, 14, 77.
Tableau des examens, 47.
Taxe d'apprentissage, **60**.
Timbres antituberculeux, **24**.
Titularisations ; recours au Conseil d'État, 2 ; — intérimaires et stagiaires, **15**, **24**, **35**, 45 ; — élèves-maîtres, 40, 51, 53.
Traitement ; admission à la retraite ; grandes vacances, 30 ; — réduction au franc, **44** ; — trop perçu, 62.
Transport d'écoliers, **10**.
Transport en automobile, 58.
Travaux de constructions scolaires, 44.
Travaux extraordinaires, 33.
Trop-perçu, 62.

U

Union des Sociétés d'Education physique, 89.
Université de Strasbourg, **55**.

V

Vacances ; périodes militaires, 56 ; — dates de fixation des vacances, **63**, **71** ; — institutrice mariée à un employé des postes, 64 ; — enseignement technique, **77** ; — écoles d'agriculture, 81.
Vacations d'examens, **27**, **39**, **40**, 32, 44, 60, (examens supérieurs) ; 32 (enseignement technique).
Vendanges ; vacances, **71**.
Vente d'école désaffectée, 69.
Victor Hugo ; commémoration, 75, 76.
Visite médicale ; E. N., 28.
Voisinage de logement, 57.
Voyages des élèves des E. N. 72.

repas ! Encore le matin de la noce, avant de quitter la maison, j'ai avalé trois assiettées de soupe aux choux, — avec les choux ! — un pot de haricots, un plat de cervelas. Voilà qui n'est pas bête, je pense !

Eh bien !... vous me croirez si vous voulez, malgré ces précautions, en me mettant à table pour le déjeuner, je ne me sentais pas plus faim que ça. Non ! Et même, l'estomac plutôt... emberzillé. L'émotion, sans doute !

L'émotion... je vous demande un peu ! C'était pourtant pas moi qui me mariais.

N. B. — *De légères modifications de temps et de détails apportées aux derniers paragraphes suffiraient pour que ce monologue puisse être dit avec succès à un mariage.*

PATISSERIE

Saynète pour deux petites filles.

PAULETTE. — Bonjour, madame. Qu'est-ce que vous avez fait aujourd'hui, madame ?

LOULA. — Ah ! madame, je n'ai pas eu de chance. Figurez-vous que j'ai fait un pâté...

PAULETTE, *l'interrompant.* — Et vous ne l'avez pas réussi ?

LOULA. — On ne peut pas dire cela !

PAULETTE. — Alors... c'est un beau pâté ?

LOULA. — Pour ça, oui ! Énorme !

PAULETTE. — Comme vous devez être fière !

LOULA. — Il n'y a pas de quoi !

PAULETTE. — Vous êtes trop modeste !

LOULA. — Et vous, madame, vous vous moquez de moi !

PAULETTE. — Pas le moins du monde !... Et qu'en avez-vous fait, de votre pâté ?

LOULA. — J'ai commencé par le lécher...

PAULETTE. — Naturellement, pour le goûter. C'était bon ?

LOULA. — Mon Dieu... pas trop mauvais !

PAULETTE. — Vous êtes trop modeste, je vous dis. Mais que vous avez de la chance, madame, de savoir faire, à votre âge, de la pâtisserie !

LOULA. — De la pâtisserie ! Mais je ne vous ai pas parlé de pâtisserie !

PAULETTE. — Non ? Alors, votre beau pâté ?...

LOULA. — C'est un pâté d'encre que j'ai fait... (*elle pleure*) sur ma page d'écriture !

La SAGESSE de POPAUL

Monologue pour petit garçon ou petite fille.

L'autre jour, mon cousin Popaul tapait sur son tambour : *Ra ! Ra ! Ra !* bien fort, pour faire beaucoup de bruit.

Son papa, qui comptait une grande (*geste*) addition... (parce qu'il est compteur, son papa... non, comptable...), donc, son papa lui dit :

« Ne fais pas de bruit, Popaul, tu m'empêches de travailler. Si tu es bien sage, je t'achèterai une belle image pour ta lanterne magique. »

Et il se remet à compter son addition : trois et quatre, douze, et cinq, treize et cinq, vingt... *et cætera*, comme on dit en anglais.

Et voilà Popaul qui recommence à taper sur son tambour. Encore plus fort ! *Ra fla fla ! Ra fla fla ! Ra fla fla !...*

« Enfin, Popaul, dit le papa, tu ne veux donc pas être sage ? »

Savez-vous ce qu'il a répondu, Popaul ? Il a répondu :

« J'ai pas besoin d'être sage, j'ai cassé ma lanterne magique ! »

LINA ROTH.

PETITE ABEILLE

(Texte et musique de SUZANNE BUCHOT.)

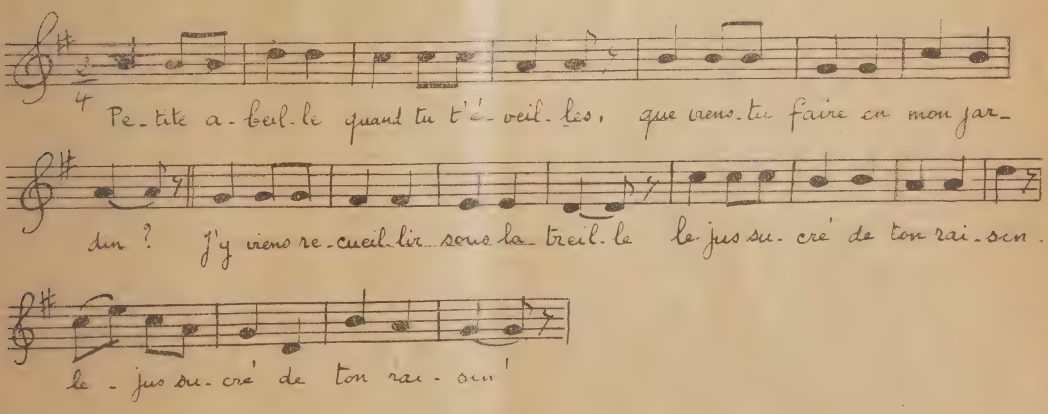

II

— Petite abeille,
Quelle merveille
Découvres-tu dans les grands lis ?

— J'y trouve une liqueur vermeille
Dont mes ruchers seront remplis.

III

— Petite abeille,
Dans ma corbeille,
Que cherches-tu de bon matin ?

— Je cherche une fleur sans pareille
Pour en parfumer mon butin.

IV

— Petite abeille,
Quand je sommeille,
Pourquoi te hâter sous le ciel ?

— Je pense au malade qui veille
Et qui voudrait goûter mon miel.

V

— Petite abeille,
A mon oreille
Que bourdonnes-tu chaque jour ?

— Pour que ton âme s'ensoleille,
Fais ton travail avec amour !

BIBLIOGRAPHIE

DEMARQUETTE (JACQUES), docteurès lettres : **La pratique du naturisme ; ses degrés progressifs** (Trait d'Union ; 5 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Dans ce qu'ils croient être la course au bonheur, hommes et femmes apportent un tel appétit de jouissances malsaines qu'il y aurait, en ce moment, lieu d'être bien inquiet pour l'avenir de la race blanche si, « à côté du courant qui entraine l'espèce humaine à sa perte, il n'y en avait un autre, peut-être encore plus puissant, qui tend à l'amener à une vie meilleure, plus saine, plus forte, plus vraie, plus pure, plus haute. A côté des modes qui conduisent leurs fidèles à la maladie, au détraquement, à une mort prématurée, nous assistons à un réveil extraordinaire de l'intérêt du grand public pour les questions intéressant l'hygiène et toutes les formes de la culture humaine ».

Ce mouvement a suscité des quantités d'ouvrages développant les diverses méthodes naturistes. Il appartenait à un Français, Jacques Demarquette, de faire une sorte de synthèse très claire, très ordonnée des différents aspects du mouvement. Son but a été de donner « aux êtres soucieux de vivre intelligemment et sainement une idée schématique du naturisme moderne et de ses méthodes ». M. Demarquette nous dit modestement que « ce petit ouvrage est avant tout une œuvre de propagande et de diffusion ». Nous ajouterons qu'il est un résumé de toute la sagesse humaine, sagesse dont la guerre, la vie moderne de plus en plus agitée et mécanique, les bistrots officiellement multipliés, ont fait perdre jusqu'à la notion la plus élémentaire à des millions d'êtres.

HÉBERT (MAX) : **Les chemins de la paix** (Rieder ; 6 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

« Le présent ouvrage est le premier ouvrage publié avec le concours de la Fondation Ferdinand Buisson. » Cette note, publiée en tête du volume, indique son inspiration et le recommande aux innombrables admirateurs et disciples du regretté Ferdinand Buisson, l'un des hommes les plus actifs pour le bien, les plus généreux et les plus sincères que notre république naissante ait connus. M. Max Hébert a voulu composer une petite histoire populaire de la Société des Nations, un ouvrage de vulgarisation et de propagande pacifiste, que les instituteurs pourraient utiliser pour leurs leçons de morale internationale. Il était particulièrement désigné pour réaliser ce travail utile et il y a fort bien réussi.

CHABANEL (ANDRÉ) : **En écoutant chanter la brise** (Imp. mod., Privas ; 1 fr. 25).

Préfacé par Gaston Rion, ce recueil de contes, premier hommage d'un jeune écrivain vivarois à sa petite patrie, témoigne d'un souple talent dont on peut attendre davantage.

MAURICE BOUCHOR : **Cinq pièces en un acte** (br. ; 12 fr.). — **Saynètes et farces** (Br. ; 10 fr.) (Colin, éd.). — *En vente à la librairie Nathan.*

On se rappelle quel rôle joua Maurice Bouchor dans l'éducation laïque scolaire et post scolaire, comment ses efforts et son ascendant personnels contribuèrent à l'évolution des « lectures populaires » et des Universités populaires. On sait aussi quel succès ont obtenu dans le monde de l'enseignement et auprès du grand public les recueils de pièces de théâtre et de contes qu'il publia à l'appui de son œuvre active.

Les *Cinq pièces* et les *Saynètes et farces* que renferment ces deux recueils (tous deux épuisés depuis longtemps) sont destinés au théâtre des amateurs et plus particulièrement au théâtre des amicales, des groupements d'anciens et d'anciennes élèves. Elles sont faciles à monter, éducatives sans exclure une honnête liberté, et, avant tout, agréables et gaies. Elles peuvent être montées et interprétées facilement par des troupes improvisées dont les moyens de mise en scène sont des plus limités.

P. DE CROUSAZ-CRÉTET : **Paris sous Louis XIV** (Plon : 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Écrire l'histoire de Paris et des Parisiens au moment même où Louis XIV, désertant la ville qu'il traitait en suspecte depuis la Fronde, faisait de Versailles le centre de la politique, des affaires et des plaisirs, n'est-ce pas commettre un anachronisme ? Ce serait une grave erreur de le croire et le captivant ouvrage de P. de Croisaz-Crétet nous prouve de toutes manières que Paris sous le Grand Roi n'était devenu à aucun degré une ville morte.

La brillante société qui fréquentait Versailles, par ordre plus que par goût, ne se trouvait vraiment elle-même qu'à Paris avec ses hôtels, ses salons, ses promenades, ses théâtres et ses cafés.

L'exposé est toujours simple, précis et lucide. L'auteur a réussi à faire revivre un passé qui nous étonne par la diversité pittoresque de ses usages et des conditions matérielles de la vie, mais aussi à évoquer des hommes que, malgré les apparences, nous sentons constamment semblables et en qui nous aimons à nous retrouver.

MARCEL OUESSANT : **La Révolution des Chemises noires** (Plon ; 12 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

La Révolution des chemises noires nous fait assister à la formation du parti fasciste et de ses conceptions politiques.

Il s'agit essentiellement d'un « mouvement national révolutionnaire de progrès par la corporation ». Bientôt, ce mouvement se manifeste puissant et, en 1922, il passe à l'offensive : c'est la « marche sur Rome » et l'occupation des villes par les chemises noires. Désormais, un gouvernement nouveau est au pouvoir, appuyé sur la force morale et matérielle d'un grand mouvement populaire, tendu vers une rénovation de la nation. Ce mouvement, bouillonnant de jeunesse, est dirigé par un homme exceptionnel, dont le génie politique va s'imposer à l'attention du monde, en reconstruisant l'Italie régénérée. Mais on verra pourquoi il est faux de dire que « le fascisme, c'est Mussolini ». Si le Duce disparaissait demain, pense M. Marcel Ouessant, le fascisme lui survivrait.

NOEL VINDRY : **Le Canjuers** (Nlle Rev. Franç. ; 15 fr.). — *En vente à la librairie Nathan.*

Nous sommes dans un vieux château, perché trois cents mètres au-dessus des gorges du Verdon. Le maître du lieu, le comte d'Entremont, paraît tour à tour mélancolique et furieux. Ses deux filles, son fils, se parlent à peine, comme si les éloignait une peu, — ou une haine — réciproque. Une jeune étudiante, venue d'Aix pour aider le comte dans des recherches généalogiques, réveille le mystère engourdi dans l'antique demeure, — l'ombre d'un ancêtre dément, le *Spectre Fou* dont on dit qu'il poursuit sa descendance d'une colère vengeresse, dresse les membres de la famille les uns contre les autres et les pousse à des actes meurtriers...

L'art de M. Noël Vindry évite les invraisemblances : il allie avec prestesse les intrigues amoureuses aux données historiques, et maintient jusqu'à la dernière page le lecteur dans l'angoisse. M.

BERGER (RICHARD) : **Didactique du dessin** (Payot, Lausanne ; 6 fr. suisses) ; **La gravure sur linoléum** (Imprimerie à l'école ; 6 fr. français). — *En vente à la librairie Nathan.*

L'auteur de ces deux beaux volumes, pleins de science et d'ingéniosité, est le secrétaire général de la Fédération du Dessin. Les deux ouvrages, abondamment illustrés, donneront aux maîtres des renseignements autorisés et d'utiles recettes, particulièrement pour l'emploi des techniques nouvelles. La gravure sur linoléum, dont il tire lui-même d'excellents effets, est l'objet d'un ouvrage spécial que sa nouveauté recommandera à l'attention des praticiens.

VIENNENT DE PARAITRE

(En vente à la librairie Nathan.)

AUBOURG (Jean) : **La cave de l'ours** (Figuière ; 12 fr.).
BORDEAUX (Henry) : **La Chartreuse du Reposoir** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
BUCK (Pearl) : **La mère**, trad. G. Delamain (Stock ; 15 fr.).
CHUZEVILLE (Jean) : **Les mystiques allemands du XIIIe siècle** (Grasset ; 15 fr.).
COTARD (Jean) : **Le flot d'épouvante** (Figuière ; 12 fr.).
DEMARQUETTE (Jacques) : **La pratique du naturisme** (Trait d'union ; 5 fr.).
DERBLAY (Claude) : **Une héroïne de Brantôme** (Plon ; 12 fr.).
FRANCK (Jean) : **L'inquiétude** (Figuière ; 6 fr.).
LAMA YONGDEN et DAVID-NEEL (Mme Alexandra) : **Le roman aux cinq sagesses** (Plon ; 16 fr. 50).
LAVEDAN (Henri) : **Les deux rivaux** (Bibl. rel. Plon ; 3 fr. 50).
LÉOTARD (Georges) : **L'intelligence et les formes extérieures du corps** (Alcan ; 20 fr.).
LUDWIG (Emile) : **Hindenburg ou la révolution manquée** (Plon ; 25 fr.).
MALRAUX (André) : **Le temps du mépris** (N. R. F. ; 10 fr.).
Mémoires de S. A. R. L'Infante Eulalie (Plon ; 18 fr.).
MOUFFLET (André) : **Encore le massacre de la langue française** (Didier ; 15 fr.).
PATENOTRE (Raymond) : **Voulons-nous sortir de la crise ?** (Plon ; 10 fr.).
RONCIÈRE (Charles de la) : **Valbelle « le Tigre », marin de Louis XIV** (Grasset ; 20 fr.).
STAMBAT (Sophie et Marc) : **Atmosphère sensuelle** (Baudinière ; 12 fr.).
VEUZIT (Max du) : **L'automate** (Tallandier ; 12 fr.).
VIGNES-ROUGES (Jean des) : **La gymnastique de la volonté** (Oliven ; 20 fr.).
Le travail par équipes à l'école (Publications du Bureau International d'Education, n°29, Genève ; 4 fr. suisses).

N'OUBLIEZ PAS qu'en vous réabonnant avant le 15 Août vous bénéficiez de SURPRIMES et que vous facilitez notre travail !

Jusqu'au 15 Août dernier délai.

ABONNEMENT COMBINÉ et SURPRIMES

Je soussigné.....

supprimer la mention inutile { me réabonnant, m'abonnant SIMULTANÉMENT

au *JOURNAL DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES*

et à la *DOCUMENTATION SCOLAIRE*
avant le 15 Août, dernier délai,
désire **recevoir gratuitement**

La PRIME I : 2 tableaux Carlier, ***Histoire de la Civilisation***, 2e série (France) au choix de la Direction.

La SURPRIME A : ***Nouvelles lectures du Samedi***, de Maurice Kuhn.

La SURPRIME D. S. : Une pochette de 10 cartes postales de luxe reproduisant des chefs-d'œuvre de la peinture du MUSÉE DU LOUVRE.

Ci-joint : **40 francs**

Étranger, Belgique et Luxembourg..... **46 fr. 50**
Étranger, Tarif réduit..... **50 fr. 50**
— — plein..... **59 fr.**

ÉDUCATION ENFANTINE
JOURNAL des INSTITUTEURS
DOCUMENTATION SCOLAIRE
COMBINÉS

jusqu'au **15 Août**

Je soussigné.....

désire m'abonner avant le 15 août simultanément aux trois journaux ci-dessus indiqués. Je vous envoie **55 fr. 50** au lieu de **57 fr. 50** et désire profiter des avantages désignés ci-contre. →

(Le complément des 3 autres frises Lauve **" NOS ENFANTS FONT DU SPORT "** *pourra m'être envoyé contre* **13 fr.**).

Étranger 10 % en plus.

Belgique, Luxembourg : **63 fr. 50** — Étranger, tarif réduit : **68 fr. 50** — Étranger, tarif plein : **79 fr. 50**

Ci-joint.....

VOIR PAGE VIII

Envoyez-nous votre bulletin AUJOURD'HUI MÊME pour ne pas l'oublier.

BULLETIN DE DEMANDE DE PRIMES

Je soussigné.....

me réabonnant,
m'abonnant au

Journal des Instituteurs et des Institutrices

désire recevoir les primes supplémentaires suivantes :

PRIME 2 : ***40 Documents d'Histoire*** livrés à plat (format 25 × 32,5).
10 fr. au lieu de **15 fr.**

PRIME 3 : ***Nos enfants font du sport*** (format 35 × 95) en couleurs.
18 fr. au lieu de **22 fr.**

PRIME 4: ***L'Acropole*** (Athènes) (format 65 × 100).
7 fr. au lieu de **12 fr. 50**

PRIME 5 : ***Le Port*** (Marseille) (format 65 × 100).
7 fr. au lieu de **12 fr. 50**

Total.....
(Pour étranger ajouter 10 %.)

TOUS les avantages précédents
+ 2 fr. d'économie
+ 1 frise
en couleurs Lauve
" Nos enfants font du sport " (35 × 95).
GRATUITEMENT

PETITES ANNONCES du " *JOURNAL DES INSTITUTEURS* "

PERMUTATIONS

Institutrice 10 m. Toulon (Var), dem. perm. Morbihan. Raison fam. Pressé. J. I. 654.

Institutrice rég. Montbéliard (Doubs), group. log. neufs mod., perm. sud-ouest, litt. médit. Afrique Nord. Pressé. J. I. 676.

Institutrice E. M. Roeschwog, près Hagueneau et Strasbourg, dem. permutante Haut-Rhin et Doubs. Rais. fam. : deuil. J. I. 677.

Institutrice Amiens, perm. Seine ou S.-et-O. J. I. 679.

ENSEIGNEMENT

Latin. Leçons particulières par corresp. Grands débuts. Bacc., licences. M. Lavarenne, docteur ès lettres, agrégé Lycée Reims.

DIVERS

Je prête discrètement capitaux remb. en 1 à 12 mois. J. I. 8584.

Pour les vacances, j'avance de suite argent remb. en une ou plusieurs fois. Discrét. assurée. Etude, 13, rue Rougemont, Paris (IXe).

Jeune Français ou Française de bonne famille trouve bon accueil et leçons allemandes en Allemagne. Environs de Taunus, Rhin, Heidelberg, prix très modérés, forêts de sapins, tennis, etc. S'adresser : Lehrer Horst, Frankfurt-a-Main, Neu-Isenberg, Hermann Göringstrasse, 31.

Parents d'institutrice prendraient pensionn. cuis. de fam. Prix mod. Écrire : Raphel, Coin fleuri, rue Fabien-Calloud, Annecy.

Bas-chaussettes, fils spéciaux. Pas de raccommodage. Rens. c. timbre. Mlle Garnier, 59, rue d'Alsace, Saumur (Maine-et-Loire).

Instce, 26 ans, cherche pl. col. vac. ou famille, bord mer ou autre. J. I. 680.

MARIAGE

Mariages sérieux. Env. prop. écrite dem. rens. à *La Famille Idéale*, 69, bd. Ornano, Paris (18e). 1 fr. Timbre.

Institutrice corresp. Instituteur célib. 22-32 ans. J. I. 678.

HOTEL-PENSION

Nice. Hôtel Carlone, 2, boul. Carlone, chamb. conf., eau cour., plein Midi, cuis. soignée, jardin ombr. Prix mod.

Vacances idéales. A la mer : Manche, Océan, Méditerranée. A la montagne : Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, etc. Pension complète à partir de 19 fr. par jour dans hôtels confortables. Notice détaillée gratuite, à Voyages « Idéals », 49, r. Châteaudun, PARIS.

A vendre ou à louer, près Langeac, Auvergne, alt. 730 m., vaste château avec dépend. parc jardin, excel. ferme 27 hectares. Si nécessaire pour maison éducation, retraite, préventorium, col. vacances. Facilités de paiement. Vassel dentelles, Le Puy.

Été tranquille dans le calme d'une île. ILE de RÉ — LE BOIS PLAGE (Char.-Inf.). Hôtel-pension, log. Exc. pitt. T. b. plages. (Ts rens. synd. Init.).

Chalinargues (Cantal). Vill. de mont. al. 1.080 m, for. sap., rep. id., tenu p. Par. P. 25 f. p. j. Éc. : Hôt. Lacroix.

Pour recevoir gratuitement le Numéro I de

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

(Nouvelle série 1935-36)

BON pour un numéro spécimen de

LA DOCUMENTATION SCOLAIRE

(Nouvelle série 1935-36)

M.
.....
.....
à .....
.....

N° I. 1935-1936.

qui paraîtra le **1er Octobre prochain,**

remplissez ou recopiez ce bon, et adressez-le-nous dès aujourd'hui.

Vous recevrez le n° 1 dès qu'il aura paru.

Fernand NATHAN, Éditeur

Un beau voyage...

LES LACS ITALIENS VENISE - LES DOLOMITES

(28 Août - 9 Septembre)

Un Voyage de tout premier ordre. Programmes inédits. Le grand confort partout. Documentation intéressante. Trajets en autocars.

Prix exceptionnels.

RENSEIGNEMENTS — PROGRAMMES INSCRIPTIONS

Adresser toute la correspondance (programmes détaillés contre 1 fr.) à M. G. EISENMENGER, Docteur ès Sciences, Directeur général des V. U. D., 34, rue La Fontaine, Paris (XVIe).

V. U. D.

---

30 fr.

Avant le 15 Août

SURPRIME

Réabonnez-vous aujourd'hui même au *Journal des Instituteurs et des Institutrices.*

Je soussigné .....

m'abonnant avant le **15 Août** au *JOURNAL DES INSTITUTEURS*, désire recevoir gratuitement **La SURPRIME A**, ***Nouvelles Lectures du Samedi***, de Maurice KUHN, réservée uniquement aux *abonnés ou réabonnés qui enverront leur bulletin avant cette date* et **La PRIME I**, 2 superbes tableaux en héliogravure, ***Histoire de la Civilisation***, d'Alfred CARLIER, (au choix de la Direction).

PRIX : **30 francs** (Étranger, voir conditions spéciales).

Mais il est encore bien plus intéressant de prendre sans attendre un abonnement à 40 fr.

combiné avec la

DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

VOIR PAGE VII

LECTURES ET VARIÉTÉS

LA VIE D'AUTREFOIS

« NÉGRIERS ET BOIS D'ÉBÈNE »

LA traite des noirs... Ces mots suggèrent généralement à l'imagination un cortège de visions confuses et sinistres, scènes de pillage et de meurtre, silhouettes d'aventuriers féroces, tableaux de nègres enchaînés, de combats dans la brousse, de révoltes à bord de bateaux cinglant vers les Iles. Visions exactes le plus souvent, mais incomplètes, et qui donnent une idée pauvre et superficielle de ce qui fut si longtemps considéré comme un commerce pleinement licite. Sur cette question, plus complexe qu'on ne le croit d'ordinaire, M. Gaston Martin vient d'écrire un livre, *Négriers et bois d'ébène* (Librairie Arthaud, Grenoble), plein de renseignements puisés dans des documents de première main, mémoires commerciaux du temps et journaux de bord tenus par les capitaines, « écrivains » ou aumôniers des navires de traite. Assurément, tout n'est pas inédit dans ce travail si documenté (et, soit dit en passant, fort bien illustré de gravures et de dessins : il n'y manque qu'une carte précise des lieux de la traite, de la Mauritanie au Congo). Mais on y trouve des aperçus neufs, et non dénués de pittoresque, sur quelques-uns des aspects du triste métier de « marchands d'hommes » dans le cours du XVIIIe siècle.

***

Détrompons-nous, d'abord, sur le compte des négriers — les capitaines, — qui ne furent pas précisément les bandits, flibustiers et écumeurs de mers auxquels on les assimile volontiers. Des scrupules, certes, ils n'en eurent guère, ni de l'humanité, ni de la probité ; mais ces risque-tout possédaient à la fois les qualités du marin et du commerçant. Il le fallait bien, d'ailleurs : c'était sur eux que pesait toute la responsabilité de leur navire, engagé, de la France à la Guinée, de la Guinée aux Iles, avec retour direct à la métropole, dans un périple immense, sur des mers mal connues, où les calmes et les tornades sont également redoutables ; et c'étaient eux aussi qui, seuls, à leurs risques et périls, dirigeaient pour leur compte, ou pour celui de quelque riche armateur de nos ports de l'Ouest, une expédition grosse d'aléas, où les négociations avec les roitelets africains et les colons antillais exigeaient plus de diplomatie souvent que de violence.

Songeons encore que, dès que les vaisseaux de traite ont quitté le port, l'ennemi est partout... : « sur les eaux où les guettent Saletins et navires outlaws ; aux lieux de traite, où les querelles de nation à nation se règlent par mousqueterie et canonnade ; à terre, où la chasse aux captifs est bien plus une battue qu'un marché ; dans le voyage vers les Iles, où la révolte fermente à l'état endémique et éclate trois fois sur cinq traversées avec des fortunes diverses ». Quoi d'étonnant à ce que cette vie de perpétuels dangers fasse les âmes insensibles et inhumaines ? Ces capitaines ne sont pas des bourreaux ; mais, en eux, il y a deux hommes :

A son bord et aux lieux de traite, nous ne rencontrerons qu'un rude loup de mer, très rugueux d'allure et d'apparence, dans son ciré et ses bottes rongées de sel, aux connaissances nautiques et commerciales incontestables, mais parfois brutal jusqu'au meurtre et dont la mansuétude à l'égard de la marchandise n'est point la vertu dominante. A terre et aux Iles, le même personnage porte perruque, habit brodé, épée de parade et boucles de diamant. Il débattra avec âpreté la vente de sa cargaison, mais mettra sa coquetterie à ne pas être inégal en grâces et en bonnes manières aux officiers du roi. Il saura perdre avec le sourire de grosses sommes au lansquenet ou au pharaon et cacher, sous des dehors assez fleuris, la rude vaillance sans grands scrupules qui le ressaisit tout entier dès qu'il se retrouve à son bord *en état de guerre*.

A ce chef incombe tout le soin de la préparation, puis de la conduite de l'expédition négrière. Tout cela, M. G. Martin le décrit avec une minutie qu'accompagnent de savoureuses anecdotes. Ainsi, pour ce qui est des méthodes de la traite en Afrique occidentale, il ne faut pas se figurer, comme certaines légendes le feraient croire, que les négriers se contentent de faire la cueillette des noirs dans les forêts de la côte ou les savanes soudanaises. En réalité, ils ne pénètrent à peu près jamais à l'intérieur, d'abord parce qu'ils ignorent le pays et en ont peur, ensuite parce que ce pays est sous la domination effective de roitelets et de tyranneaux dont les trafiquants européens n'ont jamais contesté la souveraineté. Aussi, le capitaine qui veut faire sa récolte humaine doit-il entrer en longs et laborieux pourparlers avec les seigneurs des lieux.

***

Parfois, il s'adresse à eux directement. Le plus souvent, les princes s'en rapportent à des intermédiaires, plus versés qu'eux dans la connaissance du langage des blancs, « quittes à les faire saisir et vendre à leur tour comme esclaves, s'ils ont exagéré les voleries à leur endroit ». Ce sont là de véritables courtiers, qui amènent les esclaves au campement des Européens, ou qui, plus fréquemment, viennent d'abord chercher les marchandises de troc et commencent ensuite les transactions. Celles-ci ne vont pas sans lenteur, car le manque de parole est habituel chez les courtiers : « Quelquefois, dit un mémoire, ils retiennent la marchandise sans fournir les noirs convenus : ils en augmentent le prix quand on les presse trop vivement, surtout quand il arrive des navires qui entrent en concurrence avec celui qui traite, et alors ils donnent la loi, et il faut en passer par tout ce qu'ils veulent pour être plus promptement expédiés. » Mis en défiance par de telles pratiques, les négriers ont pris l'habitude de se renseigner les uns les autres, en donnant aux intermédiaires par trop roublards des attestations : ceux-ci, qui ne savent pas lire, exhibent volontiers aux nouveaux arrivants les billets reçus sur d'autres navires et où il est dit que le porteur est un fieffé coquin...

Ces nègres, au contact des blancs, leur ont pris leurs vices. Ils ont appris l'art de leur extorquer des pots-de-vin ; ils sont hâbleurs, tricheurs, puérilement vaniteux ; ils apparaissent au camp européen « tout ruisselants de clinquant, portés dans leur hamac par leurs *garçons* », ils chapardent les objets qui traînent à leur portée ; et, s'ils n'ont pas tenu leurs promesses, « ils ont toujours de merveilleuses histoires pour expliquer

leurs abus de confiance ingénus ». Ils se savent indispensables et en profitent pour s'enrichir aux dépens de leur maître et des blancs. Il est vrai que, lorsque les négriers s'abouchent eux-mêmes avec les rois nègres, voire avec les gouverneurs des fortins européens de la côte, ils n'ont guère chance d'être traités avec plus d'honnêteté.

***

Sur le sort des noirs avant leur embarquement, puis pendant la traversée vers l'Amérique, M. G. Martin confirme ce que l'on savait déjà : l'entassement de la cargaison vivante dans des espaces réduits et déplorablement insalubles, l'hygiène n'étant respectée que dans la stricte mesure où il le faut pour que les prisonniers conservent à peu près leur forme ; l'horreur monotone du voyage ; les révoltes grondant à bord ; les suicides, parfois, s'y multipliant... Devenus, à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Domingue, non plus des *captifs*, mais des *esclaves*, les troupeaux de déracinés seront-ils moins à plaindre ? Tout dépend pour eux du maître ou de l'intendant sur qui le hasard les fait tomber.

Car, en théorie, les esclaves employés dans les plantations de tabac, d'indigo, de cacao, de canne à sucre, s'ils sont contraints à un dur travail du matin au crépuscule, s'ils sont gardés par des surveillants qui ont le fouet au poing, possèdent une sorte de « statut du travail et de la vie » : « Le nègre a droit à sa case, à deux pièces d'étoffe par an pour s'en faire des vêtements à sa guise, à une quantité hebdomadaire de denrées alimentaires qu'il cuisine à son gré, à une demi-journée la semaine pour cultiver dans l'enclos attenant à sa paillote les légumes ou fruits de son goût ». Il a droit aussi à une certaine justice — mais, comme il n'est pas représenté dans les tribunaux chargés des instructions et des verdicts, il ne faut guère qu'il compte sur ce privilège de principe.

Quant aux nègres domestiques, au service du colon, dans la « grande case » — esclaves vieillis employés à de menus travaux, nourrices, filles de chambre, cuisinières, — pour peu que les maîtres soient bons, ils ne sont pas mal traités ni malheureux. Non plus que les « nègres à talents », qu'avec astuce le propriétaire a expédiés à la métropole pour qu'ils y apprennent un métier avant de les ramener aux Iles et de les y vendre. Promus artisans, ces noirs dégrossis, façonnés, sont appréciés des colons à qui ils rendent des services considérables comme charpentiers, tonneliers, maçons ou menuisiers, — à moins qu'ils n'aient rapporté d'Europe les pires tares morales, avec l'irrespect et la haine du blanc : cas qui, si nous en croyons les auteurs du XVIIIe siècle, n'était pas rare.

Joignons à ces dispositions la crédulité de certains esclaves qui se laissaient fanatiser et pousser au crime par des sorciers; joignons-y la nostalgie qui parfois les prenait de leur pays natal ; joignons-y la bestialité indéniable de certains maîtres ou l'insolente cruauté de telle épouse de colon ; joignons-y enfin l'éternel antagonisme des races, et nous comprendrons que l'histoire des rapports entre blancs et noirs, sous les tropiques, au XVIIIe siècle, ait été, plus souvent que par des idylles, ponctuée par des évasions réprimées de sauvage manière, par des drames, voire par des rébellions de grande envergure dont celle de Saint-Domingue, de 1791 à 1794, offre le plus tragique des exemples.

S. BOURGIN.

CAUSERIE MÉDICALE

L'HISTOIRE DE L'ALIMENTATION

LES anecdotes sur les repas sans fin, qui réjouissaient les heureux du monde au siècle de Louis XIV ou chez les Romains et dont on nous rebat les oreilles, ne présentent pour nous aucun enseignement. Elles concernent, en effet, des éléments très spéciaux de la population qui n'étaient pas obligés de compter au point de vue des dépenses alimentaires et qui, sans être arrêtés par aucun scrupule, se procuraient tout ce qui leur plaisait.

Il est infiniment plus instructif d'apprendre comment on s'est alimenté dans le peuple au cours de l'histoire ou de la préhistoire, c'est-à-dire à une période où les gens riches étaient l'exception et où l'homme se sustentait de justesse. Je le montrerai en prenant comme texte ce que des recherches récentes nous ont enseigné sur l'histoire alimentaire de certaines races septentrionales qui semblent nous offrir, à ce sujet, des renseignements particulièrement précis.

Il y a dix ou quinze mille ans, la Suède méridionale et le Danemark ont commencé à être colonisés. Quelques millénaires plus tard, ce fut le tour de la Suède moyenne et la Finlande. Les premières découvertes archéologiques qui ont été faites dans ces contrées concernent le paléolithique, et remontent par conséquent à 8 000 ans. L'homme de cette époque était chasseur et pêcheur. Pour capturer le gibier, il utilisait le chien et il consommait surtout de l'élan, puis, le climat s'étant réchauffé, le cerf, le chevreuil et le sanglier. L'élevage des moutons, des chèvres et du gros bétail commença plus tard.

C'est seulement au cours du néolithique, c'est-à-dire il y a 4 500 ans à 4 000 ans, qu'on trouve trace d'un peuple de chasseurs et de pêcheurs qui cependant se met à cultiver les champs et notamment l'orge à six rangées (hexacanthe), réalisant ainsi une révolution auprès de laquelle celle de 89 pâlit quelque peu. La limite septentrionale des régions où cette transformation s'est ainsi manifestée s'est déplacée progressivement au cours des âges pour atteindre, il y a environ 3 500 ans, la Finlande méridionale. Cependant, au XVIe siècle, les Lapons ne connaissaient pas encore l'usage de la farine, qui n'a été introduite chez eux qu'il y a cent ans.

Ce bref historique établit qu'à l'origine les populations nordiques consommaient une alimentation principalement animale, dont les calories étaient presque toutes fournies par la graisse et les protéines.

Des détails certainement très exacts sur cette alimentation nous sont fournis par les observations faites, par exemple, sur des Esquimaux de l'île Victoria. Chez ces peuplades, les pêcheurs et les chasseurs, qui viennent de tuer une grosse pièce, se mettent à en extraire immédiatement les viscères, et d'abord le foie, qu'ils consomment aussitôt à l'état cru. Certains explorateurs ont cru que cette cérémonie représentait une sorte de rite religieux ou encore que les hommes se contentaient des bas morceaux, afin de réserver la chair musculaire aux femmes et aux enfants. Aujourd'hui, nous savons qu'avec ces viscères les chasseurs s'adjugent, au contraire, ce qu'il y a de meilleur. Les organes contenus dans le ventre, tout en fournissant des calories, satisfont à ce qu'on appelle des besoins

spécifiques, parce qu'ils contiennent des purines, des vitamines, des acides aminés, etc. C'est ainsi que le foie de lotte paraît protéger contre l'anémie que donne un ver solitaire (bothriocéphale), principalement transmis par la lotte elle-même.

D'autres principes étaient fournis à ces peuplades par certains fruits septentrionaux : camarines, mûres, myrtilles, ou certaines plantes : angélique, oseille, cochléaire. La sève de bouleau, le cambium de l'écorce et les bourgeons des conifères étaient également consommés pour des raisons analogues. Il en était sans doute de même pour quelques algues ou lichens, notamment pour la mousse islandaise, qui figure encore aujourd'hui dans le régime des Lapons finlandais. Le contenu de l'estomac des proies herbivores était recherché à cause des végétaux qui le constituent et aussi à cause du principe récemment découvert qui se trouve dans le suc gastrique et qui protège contre l'anémie.

En somme, nous retrouvons ici plusieurs notions sur lesquelles j'ai eu à diverses reprises l'occasion d'insister dans ces chroniques, mais qu'il n'est pas mauvais de rappeler, tant leur importance est grande. Une première acquisition, l'élevage des animaux, en apportant du lait, fournit à ces peuplades, d'abord carnivores, un puissant stimulant, car nous savons que cet aliment favorise la croissance et défend contre les infections.

Une seconde acquisition, celle de la culture des céréales, a eu des retentissements profonds. Elle a dû profondément modifier la race, étant donné que des gens accoutumés à un régime exclusivement carné se sont adaptés à une alimentation où les farineux apportaient une proportion élevée de calories, sans en souffrir et même sans allonger ni élargir leur intestin. En effet, les hydrates de carbone prennent, au cours de la digestion, beaucoup plus de place que les graisses. Une troisième acquisition fut constituée par la bière, qui se consommait primitivement avec la levure, et qui constituait une source commode et précieuse de vitamines diverses.

Il faut en somme retenir qu'au cours des âges il y a eu incessamment sélection naturelle des plus apte et, dans une proportion qui chaque jour paraît plus considérable, modification de l'organisme qui s'adapte aux circonstances nouvelles parce qu'il est véritablement très malléable et très plastique.

Cette histoire alimentaire nous montre l'homme cherchant, au cours non pas de siècles, mais de millénaires, les conditions les plus favorables à son rendement, à son évolution et à sa multiplication (1).

Dans l'équilibre économique actuel, en effet, c'est la consommation courante de la viande qui rend abordable celle d'abats absolument indispensables (foie, rognons, cervelles, etc.), ainsi que celle du lait, de la caséine, du beurre et du fromage. La suppression de ce débouché que constitue la vente du filet ou du rumsteck bouleverserait complètement l'élevage et la production du lait. A ce point de vue, l'hygiène prend par force l'économie agricole en considération.

Pour se rendre compte de l'exactitude et de l'importance de ces faits, il faut étudier sérieusement les travaux, d'ailleurs nombreux, qui se publient sur ces questions dans tous les pays du monde et que, pour ma part, je m'efforce de suivre de très près afin de me sentir le droit de donner ici des conseils vraiment fondés. Si je crois devoir insister sur l'importance de ma documentation, c'est que, dans un livre récent (1), Ad. Ferrière paraît la croire assez négligeable.

De sa part, ce reproche est singulier, car, dans son livre, on trouve une incroyable salade de racontars invraisemblables. Vingt pages y sont attribuées à une étude (?) où l'on affirme criminellement, je ne crains pas de le dire — que l'oignon guérit la rage. Et, par contre, on n'y trouve aucune allusion aux travaux splendides poursuivis notamment en Suisse, aux États-Unis et au Japon sur l'importance capitale du lait dans l'alimentation des enfants, sur les principes alimentaires contenus dans les viscères, sur certains éléments toxiques d'aliments végétaux et sur mille autres questions absolument décisives pour quiconque s'occupe aujourd'hui sérieusement et sincèrement d'hygiène alimentaire.

Dr P.-E. MORHARDT.

(1) Signalons à ce propos le succès véritablement extraordinaire obtenu au cours du XIXe siècle dans la lutte contre la tuberculose par l'amélioration du régime alimentaire.

SUR LE VIF

IMPRESSIONS D'EXAMEN

DANS l'air frais du matin, la voiture glisse comme un traîneau sur la route luisante. Les freins crient ; je demande à un gendarme où se trouve le groupe scolaire ; il me renseigne fort bien en roulant les *r* sous sa moustache fauve.

J'arrive sans élèves. Des regards se tournent vers moi avec défiance. « Il est de la commission ! » Ceux qui « en présentent » et les parents de ceux « qu'on présente » forment des groupes massifs comme pour se mieux soutenir moralement. Tous ont les yeux ronds, tout le monde a les yeux épouvantablement ronds ce jour-là.

Dans la salle d'examen, une petite dame casquée d'un chapeau à long voile noir lit d'une voix faible en roulant les *r* (elle aussi). Puis, les bustes s'affaissent et les plumes grignotent l'imposante feuille blanche. Il y a là des spécimens multiples de la race française. Une fille énorme refoule sa voisine à l'extrême bout de la table. Une blonde immatérielle lève constamment vers moi ses yeux humides. Une autre au visage livide supporte des nattes très noires, énormes. Tous ces regards pleins de crainte me troublent. Je crains de m'attendrir et circule dans la salle avec des rides autoritaires sur le front.

Vient l'heure de la correction. Le sujet : les os et leur rôle, les sucs de la digestion et leur rôle. C'est très difficile à corriger. Le peu qu'il y a de bon est enfoui sous un amas de mots mal digérés. Les correcteurs voient danser devant leurs yeux « périoste », « la bile émulsionne les corps gras », et tout contre : « les os sont pleins de gaz carbonique », « les os sont le foie, le poumon, l'estomac », « les mains servent à se gratter les cuisses », « suc estomacal »...

Puis arrive le moment difficile de la séparation. La « commission » traverse avec précaution, dans la demeure directoriale, des pièces rutilantes de propreté : la bonne de la maison est jeune et musclée. En pénétrant dans la salle à manger, on a envie de bâiller d'admiration. Une quantité imposante de bouteilles de bière s'alignent sur un meuble, démontrant que la tradition est aussi vivace que les fougères dans une châtaigneraie. Un silence prolongé pèse d'abord sur l'assemblée. Un mot éclate sans écho... Enfin, l'atmosphère devient plus respirable : on rivalise d'esprit maintenant et c'est dans un brouhaha cordial qu'on finit par se séparer.

O. A.

(1) AD. FERRIÈRE : *Alimentation et radiations* (édition du « Trait d'Union », Paris, 1935). — *En vente à la librairie Nathan.*

LES BEAUX OUVRAGES

TAPIS AU POINT NOUÉ

NOUS aimons parer notre logis de nombreux objets que nous faisons nous-mêmes, afin de donner à notre intérieur un caractère intime et personnel. Les rideaux, les stores, les coussins et même les tapis peuvent être confectionnés par nos soins et, dans ce dernier cas, nous assortirons facilement notre tapis à l'ensemble de notre mobilier, puisque nous en choisirons nous-mêmes les nuances.

Le tapis que nous présentons aujourd'hui doit être exécuté dans des tons de laine assez doux : sur un fond vert cendré, ayant une nuance de gris, de grandes fleurs roses avec le cœur noir ; les feuilles et la bordure sont vertes, de même nuance que le fond, mais d'un ton plus soutenu.

On peut aussi faire des fleurs mauves sur un fond gris, mais l'effet sera plus terne ; un ensemble bleu de plusieurs tons est également réalisable, mais la note la plus agréable sera certainement donnée par les fleurs roses.

Le tapis en haute laine est exécuté sur un canevas spécial, dit « canevas de Smyrne », et l'on emploiera pour l'exécution une très grosse laine : la laine de Smyrne.

Il faut également une réglette à rainure sur laquelle on enroule les brins de laine pour les couper régulièrement, puis un crochet spécial possédant un loquet mobile. On commence par ourler le canevas, dont les bords seront travaillés doubles ; puis on dessine le motif ; on commence alors le tapis en suivant point par point toutes les rangées verticales. Pour l'exécution du *point noué*, il faut observer le croquis.

1° On introduit le crochet dans une maille du canevas et l'on saisit le brin de laine en son milieu ;

2° On tire le crochet : le loquet se referme, emprisonnant le brin de laine qui se trouve enfilé ;

3° On lâche la boucle ainsi formée et on repousse le crochet qui va saisir les deux pans de laine ;

4° On tire à nouveau le crochet ; les deux brins de laine emprisonnés dans le crochet sont repris dans la boucle, le nœud est formé ; on passe au point suivant.

On est quelquefois obligé d'égaliser la longueur des brins de laine, mais il est préférable de bien les couper tous de la même longueur et de les saisir bien exactement par la moitié.

LES BONNES RECETTES

Boissons d'été.

Citronnade. — Il faut la préparer six à huit heures d'avance ; avoir deux litres d'eau filtrée, 500 grammes de sucre en morceaux, 4 beaux citrons.

Prendre une terrine de faïence blanche très propre ; y faire fondre *à froid* le sucre dans l'eau. Enlever le zeste des citrons en le découpant en rubans. Mettre les rubans de zeste dans la terrine avec le sucre fondu. Couper les citrons en deux ; en exprimer tout le jus avec un presse-citron.

Verser le jus dans la terrine. Couvrir. Laisser infuser pendant cinq heures. Ensuite, passer à travers un linge très fin et très propre. Puis mettre à la cave jusqu'au moment de servir.

Eau de fraises. — Une livre de fraises Héricart très mûres, 375 grammes de sucre cristallisé, 1 litre et demi d'eau filtrée.

Dans un poêlon de cuivre, mettre le sucre et l'eau et laisser le sucre se dissoudre complètement sur le côté du feu.

Éplucher des fraises et les laver rapidement à l'eau fraîche ; enlever très soigneusement toutes les parties tachées. Reprendre le poêlon où le sucre doit être entièrement dissous ; le poser sur un feu vif ; aussitôt que le liquide bouillonne, le retirer du feu, y plonger les fraises. Couvrir. Laisser infuser ainsi pendant une heure. Au bout de ce temps, passer sur un très fin tamis de crin (*pas de tamis métallique qui violacerait la couleur*). Laisser égoutter sans presser. Mettre à rafraîchir. Servir soit avec de la glace, soit en additionnant au sirop quelques verres de champagne ou de très bon vin de Bordeaux.

Thé à la menthe. — La menthe possède un goût rafraîchissant qui la rend très agréable pour les boissons d'été. Le thé à la menthe est de préparation très facile : piler une belle feuille de menthe avec 2 cuillerées à café de thé de Ceylan. Mettre dans une grande théière ou à défaut dans un pot à tisane qui se ferme bien. Verser sur le thé un litre d'eau bouillante. Laisser infuser jusqu'au refroidissement complet. Verser alors le thé en le passant dans un broc que l'on mettra à la cave sur glace de préférence, jusqu'au moment de servir. On sucre le thé au goût de chacun.

ROSINE.

BULLETIN CORPORATIF

INTÉRÊTS MORAUX ET MATÉRIELS

LIBRES OPINIONS

FIN DE SESSION

AVANT de partir en vacances, — grandes et longues vacances, — le Parlement a voté trois lois de caractère économique qui complètent le cycle des mesures de circonstance inauguré par les lois relatives à l'assainissement des marchés du blé, du vin et de la viande.

La première a pour objet l'organisation et l'assainissement des marchés du lait et des produits résineux. Les industries laitières connaissent des heures sombres. « Depuis 1932, les prix de vente du lait, des beurres et des fromages ont régulièrement fléchi ; depuis quelques semaines ils sont descendus à un niveau qui représente à peine le coefficient 2,5 par rapport à l'avant-guerre. » M. Donon, rapporteur, a cité au Sénat des chiffres impressionnants.

A la production, le lait destiné à la consommation en nature (rayon d'approvisionnement de Paris) était payé en moyenne 0 f. 135 en 1913. Le coefficient 5 justifierait un prix de 0 f. 675. Les moyennes annuelles de 1930 à 1934 ont été successivement de 0 f. 891, 0 f. 825, 0 f. 742, 0 f. 711, 0 f. 628. La moyenne de mai 1935 tombe à 0 f. 38.

Le beurre des Charentes centrifuge cotait aux halles de Paris 3 f. 02 en mai 1913. En mai 1926, il valait 15 f. 17, exactement coefficient 5, mais il s'élève jusqu'à 19 f. 82 en mai 1929. Depuis 1930, les cours s'établissent successivement à 15 f. 86, 17 f. 63, 16 f. 47, 14 f., 13 f. 10, 10 f. 25. Le lundi 24 juin 1935, il tombe à 9 f. 20.

Les camemberts de Normandie cotaient 32 francs le cent en mai 1913. Le coefficient 5 justifie rait un prix de 160 francs. Dès 1926, il atteint 180 francs. Depuis 1930, les prix moyens en mai de chaque année sont successivement 272 francs, 248 francs, 231 francs, 156 francs, 184 francs, 179 francs, et le 24 juin 1935, 70 francs.

La loi nouvelle vise à désencombrer le marché par une amélioration de la qualité des produits, une limitation de l'usage des matières grasses d'origine étrangère, l'institution d'une caisse de compensation favorisant la reprise des exportations, enfin diverses mesures propres à accroître la consommation intérieure. La consommation moyenne journalière du lait ne dépasse pas, à Paris, 0 l. 25 par habitant. Elle est plus élevée à Munich (0,38), à Vienne (0,43), à Stockholm (0,58), à Bâle (0,72), à Anvers (0,75). La consommation moyenne annuelle de beurre est, en France de 4 kg. 90, contre 6,20 en Suisse, 6,80 en Hollande, 7,90 en Allemagne et aux États-Unis, 8,50 au Danemark, 10,70 en Grande-Bretagne.

Toutefois, ne l'oublions pas, une augmentation sensible de la consommation n'est possible, en période de crise économique aiguë, que si les prix de vente au détail restent abordables à la masse des petites gens. Et ces prix de détail, encore trop élevés, ne baisseront pas si la revalorisation des produits agricoles n'est pas contenue dans des limites raisonnables. Bref, il faut que la déflation des prix de gros atteigne les prix de détail et que la déflation des prix agricoles s'étende aux produits industriels.

Pourquoi, demande M. Gaston Japy, le lait qui, en Normandie, vaut 20 à 30 centimes, se vend-il 1 f. 10 à Paris, 1 f. 25 à Bordeaux, 2 f. 20 dans la région de Béziers et de Sète ? Le ministre ne lui a pas répondu.

Dans une autre discussion, M. Boivin-Champeaux a excellemment marqué les conditions de la déflation :

« En vérité, les paysans ne se plaindraient pas de la déflation des prix des produits agricoles si, dans la même proportion, s'était effectuée la déflation des prix des produits manufacturés ou de consommation courante... C'est moins du prix en soi qu'ils se plaignent que de ne pas trouver, entre les deux catégories de produits, ceux qu'ils vendent et ceux qu'ils achètent, cette marge nécessaire pour assurer leur subsistance et celle de leur famille. »

Alléger les charges qui pèsent sur la production agricole et celles qui pèsent sur le commerce, c'est permettre à cette marge de se créer sans aggraver les conditions de vie de la masse des consommateurs aux revenus diminués. C'est à ce double objet que visent les deux autres lois votées avant la clôture de la session.

***

L'UNE concerne les prix des baux ruraux. Elle remplace d'ailleurs une loi d'avril 1933 arrivée à expiration et dont elle reprend les principes. « Nous estimons, dit l'un des rapporteurs, M. Neuville, qu'il s'agit d'alléger les charges des fermiers dans un esprit d'équité, dans un but de paix sociale, en s'efforçant de concilier les intérêts légitimes du bailleur et du preneur — intérêts connexes — et surtout en cherchant à provoquer et à déterminer des ententes amiables et de bons rapports entre les parties en cause. »

L'autre concerne les prix des fonds de commerce. L'ascension vertigineuse de ces prix a beaucoup contribué au maintien des prix de détail, ces derniers étant grevés de frais considérables d'amortissement et d'intérêts du capital imprudemment engagé par le commerçant sur la foi de chiffres d'affaires majorés. La spéculation s'en est donné à cœur joie. On a vu des commerçants vendre leur fonds au bout de quelques mois pour un prix cinq fois, dix fois même supérieur à celui qu'ils avaient payé eux-mêmes. Des fonds de boulangerie ont été vendus un million de francs, de modestes débits 400 000 ou 500 000 francs. Un garagiste a vendu en 1930, pour le prix de 240 000 francs, un fonds qu'il avait acheté lui-même quinze mois auparavant pour le prix de 25 000 francs. Il eût fallu porter la hache dans cette forêt de Bondy. Nos députés juristes, soucieux du respect des contrats, n'ont « moralisé » que timidement. Au moins la nouvelle loi empêchera-t-elle le retour de pareils errements, car, dorénavant, « le vendeur devra indiquer dans l'acte à quel prix il a acquis lui-même le fonds, quel chiffre d'affaires, quels bénéfices il a réalisés si bien que l'acquéreur sera à même de connaître exactement la situation ».

***

IL n'est pas négligeable, non plus, que le Parlement ait ajourné au 1er juillet 1936 la majora-

tion de 15 p. 100 des loyers prévue par la loi du 1er avril 1926 modifiée par la loi du 29 juin 1929. Certes, il eût mieux valu, comme le demanda la Chambre, de supprimer définitivement toute majoration. Le prix licite actuel d'un loyer de 1000 francs en 1914 s'établit à 3 100 francs pour un local d'habitation, à 3 350 francs pour un local professionnel (charges comprises). Et le rapporteur à la Chambre, M. Fouillard, déclare que, « si l'on consulte les recueils de jurisprudence, on voit que, depuis l'application de la loi du 12 juillet 1934, les coefficients de majoration du prix de 1914 pour les baux commerciaux ne dépassent pas de beaucoup ceux que nous venons d'indiquer. Or, il y a eu de tout temps une différence de prix entre locaux d'habitation et locaux commerciaux au profit de ces derniers ».

***

TOUTES ces mesures sont sages. Puissent-elles provoquer une détente des prix de détail qui permettrait aux malheureux créanciers de l'État de supporter les nouveaux sacrifices des prochains décrets-lois. Le Gouvernement ne peut espérer justifier son offensive qu'en stabilisant le prix de la vie autour du coefficient 4.

P. RIQUET.

AU PARLEMENT

LA QUESTION DES RETRAITES

CHAMBRE : Séance du 28 juin 1935.

Première intervention de M. Mazé.

M. Mazé, *député de Morlaix, radical-socialiste.* — M. le ministre des F. avait promis à la Chambre de déposer, le mardi de la rentrée, sur le bureau de la Chambre, un nouveau décret-loi. Bien entendu, il ne l'a pas fait.

Depuis, les revisions de livret continuent, comme si les décisions du Parlement étaient lettre morte, et les liquidations de pensions tant attendues par les intéressés sont à peu près arrêtées.

Depuis, aussi, les crises ministérielles se sont succédé. Chaque nouveau président du Conseil a déclaré, M. le président Bouisson d'une façon très précise à la tribune, M. Laval dans son cabinet, devant une délégation dont j'avais l'honneur de faire partie et qui comprenait au moins quatre anciens présidents du Conseil, vouloir transformer en décret-loi la décision de la Commission, ce qui prouve que ces conclusions n'étaient pas si mauvaises.

Nous avons encore à siéger quelques heures. Ce décret-loi n'a pas paru.

Je voulais simplement demander au Gouvernement si ses promesses étaient sérieuses. J'ai des illusions tenaces. Je croyais que, lorsqu'un président du Conseil, sur une question de cette importance, promettait de prendre une décision, cette promesse était valable. (*Applaudissements à gauche.*)

Les conversations que j'ai pu échanger depuis, soit avec M. le président du Conseil, soit avec M. le ministre des F., m'ont montré que je me trompais.

Ils m'ont très bien reçu. Ils m'ont parlé avec une grande bienveillance. Mais le résultat auquel j'ai abouti est si maigre que je n'ai pu m'empêcher de porter la question devant vous.

M. Laval, *président du Conseil.* — Les décrets Germain-Martin ont réduit les retraites qui étaient attribuées jusqu'à présent. Une Commission a été nommée pour proposer des modifications à la réglementation nouvelle.

M. Mazé demande que les conclusions auxquelles a abouti cette Commission soient définitivement adoptées.

Je me suis informé au ministère des Finances. J'ai voulu connaître son opinion à cet égard.

Quelles que soient les difficultés de l'heure présente, quel que soit l'usage que les circonstances m'obligeront de faire des pouvoirs exceptionnels que le Parlement a donnés au Gouvernement, je crois pouvoir déclarer à la Chambre qu'il n'est pas dans les intentions du Gouvernement de faire subir un nouveau sacrifice aux retraités. (*Mouvements divers.*)

M. Antoine Ravel. — Il y a des injustices à réparer.

M. le président du Conseil. — Il faut considérer aussi la situation des finances publiques.

Je prends un engagement. S'il vous paraît suffisant, vous le direz. Si vous le jugez insuffisant, vous le direz aussi ; le Gouvernement ne veut prendre que les engagements qu'il peut tenir.

Si l'on considère le total des sommes actuellement touchées par les retraités en application des récents décrets-lois, je m'engage, au nom du Gouvernement, à ajouter à ce total une somme supplémentaire de 70 millions.

Je n'entre pas dans le détail technique de l'application des conclusions des deux Commissions qui se sont réunies à ce sujet. J'indique simplement qu'aucun nouveau sacrifice ne sera demandé aux retraités et que, au contraire, pour réparer ce que d'aucuns considèrent comme une injustice, nous ajouterons à la dépense actuellement imposée par les pensions d'ancienneté une somme de 70 millions.

Il y a une procédure que je ne saurais admettre. On m'invite à appliquer la péréquation, puis, sur le chiffre ainsi obtenu, à opérer un abattement de 8 ou 10 p. 100.

Je ne suis pas assez sûr que, si je prenais un tel engagement, je n'excéderais pas la somme de 70 millions que je compte ajouter au total des dépenses actuellement effectuées pour les retraités.

C'est pourquoi je demande à la Chambre de prendre acte de la double déclaration que je fais. La première : on ne fera pas supporter de nouveaux sacrifices aux retraités ; la deuxième : on ajoutera une somme de 70 millions, dont la répartition sera faite, soyez-en sûrs, avec le maximum d'équité. (*Applaudissements au centre et sur divers bancs.*)

M. Mazé. — Avant les décrets-lois, la charge des retraites était de 3 milliards 950 millions. Vous savez que nous avons contracté une dette envers les retraités : l'application de la troisième tranche de la péréquation, qui est votée depuis longtemps et pour laquelle, depuis longtemps, les crédits auraient dû être inscrits au budget.

Tous les ministres des Finances que j'ai entretenus de cette question ont toujours admis qu'au crédit de 3 milliards 950 millions il faudrait ajouter 150 millions pour la réalisation de cette promesse. Au total : 4 milliards 100 millions. C'est sur ce chiffre qu'il faut discuter.

Les travaux de la Commission, qui concluent au retour à la loi de 1924 et à la péréquation intégrale — vous ne sortirez pas du problème des retraites si vous ne la réalisez pas, et M. Germain-Martin lui-même l'a faite par ses décrets-lois, — aboutissent à une réforme qui porterait, en dernière analyse, la dépense à 4 milliards 100 millions.

En opérant sur les retraites, après péréquation intégrale dans le cadre de la loi de 1924, un prélèvement de 10 p. 100 — la commission a offert 8 p. 100 et je prends la lourde responsabilité d'une transaction à 10 p. 100 — nous serions donc d'accord avec vous, monsieur le président du Conseil, à quelques millions près.

M. Mazé, ayant introduit les explications ci-dessus à propos de crédits militaires et demandé le renvoi du projet relatif à ces crédits à la Commission, pour permettre aux députés de se compter sur la question des retraites, fut battu, mais il revint à la charge une seconde fois lors de la discussion de la convention entre l'État et la Compagnie Générale Transatlantique.

Deuxième intervention de M. Mazé.

En votant le renvoi, vous affirmerez une fois de plus que le décret-loi sur les retraites, pris par M. Germain-Martin, était, de son propre aveu, injuste, que la Commission que vous aviez chargée de le réformer a fait un travail raisonnable.

Vous exprimerez ainsi avec force votre désir formel de voir le Gouvernement qui, il y a quelques instants, ne se montrait pas insensible aux arguments qu'on lui faisait valoir, accepter les conclusions de cette Commission. (*Très bien ! très bien !*) et faire, ainsi qu'il l'avait promis, comme l'avaient promis M. Germain-Martin, et, d'une manière si bienveillante, M. Flandin, comme l'avait enfin déclaré de façon si précise et si nette à cette tribune le président Bouisson...

Je vous demande instamment, en vous prononçant pour le renvoi, de dire une fois de plus que vous êtes avec les retraités contre le décret-loi qui les a frappés injustement. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

Cette fois (second vote), 363 députés (contre 225) suivirent M. Mazé.

CONCLUSION

Telle qu'elle est posée, la question des retraites est maintenant une question de péréquation.

M. Germain-Martin avait inscrit dans ses décrets-lois un principe de justice : la péréquation pour tous.

M. Laval ne le prend pas à son compte jusqu'à présent, mais il est possible que, face à face avec une iniquité qui choque tous les esprits, il se décide à entrer dans les vues du précédent ministère. Attendons avant de formuler un jugement définitif.

PAUL BRÉCY.

Ce que les Chambres ont voté avant de se séparer le 28 juin 1935

✱ Création d'une **croix du combattant** volontaire, destinée à récompenser les combattants de la Grande Guerre qui ont été volontaires pour servir au front dans une unité combattante.

✱ Contingent spécial de **Croix de la Légion d'honneur** à l'occasion des tricentenaires de l'Académie française et du Muséum d'histoire naturelle.

✱ Reconstruction de l'école supérieure **d'éducation physique** de **Joinville-le-Pont.**

SUR LE VIF

LA PIERRE ACCUSATRICE

UNE heure. La rentrée. « Asseyez-vous ! » Un élève demeure debout; le doigt levé. Mon regard l'invite à parler.

Gelot, huit ans, facultés en retard, langage nègre :

« M'sieu, Tirbois, tout à l'heure, a frotté la tête à moi avec une pierre ; lui disait : avais besoin d'un shampooing. »

Tirbois, onze ans, vif, sans attendre :

— Oh ! M'sieu, c'est pas vrai ! c'est pas vrai !

— Dis, Gelot, reconnaîtrais-tu la pierre ?

— Oui, M'sieu. Tirbois l'a jetée au coin de la cour quand a eu fini.

— Va la chercher.

Au travail. Cinq minutes passent. Que devient donc Gelot ? Mais tous les yeux vont vers la porte qui s'ouvre. Gelot est là, un grosse pierre au poing, vraisemblablement la plus grosse qu'il ait pu trouver. Silence. La voix de Tirbois monte, indignée :

— Ce n'est pas celle-ci ! Elle était beaucoup plus petite !

Et le rire, le fou rire, part du côté des grands, gagne toute la classe.

K. P. (Vendée).

LA COOPÉRATION A L'ÉCOLE

L'ASSEMBLÉE générale de l'Office central de la Coopération à l'école (29, rue d'Ulm, Paris, 5e) s'est tenue à Dijon, le samedi 1er juin, dans la salle des Académies, à l'Hôtel de Ville.

Les débats ont été dirigés par M. Bugnon, président de l'Association, assisté des vice-présidents, MM. Poisson et Prache, auxquels avaient bien voulu se joindre MM. Da Costa, inspecteur général, Dubreuil et Santelli, inspecteurs d'Académie.

Le rapport sur l'activité de l'Office central en 1934, présenté par le Conseil d'administration, a été approuvé à l'unanimité.

L'Assemblée a enregistré avec plaisir le succès du journal *Copain-Cop* dont le nombre d'abonnements — sept mille — lui procure les moyens financiers d'améliorer sa rédaction et sa présentation. Elle invite tous les coopérateurs à assurer la diffusion de cette excellente revue enfantine.

Elle a constaté le développement du service d'Assurances scolaires, né l'année dernière, et qui s'applique déjà aux élèves des départements des Ardennes, de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les comptes de l'année 1934 et le budget prévisionnel pour 1935 ont été approuvés également à l'unanimité. Le montant total des recettes pour 1934 s'est élevé à la somme de 125 000 francs.

Un exposé sur la vie et le fonctionnement d'une section départementale a été présenté par M. Blanchard, directeur d'École à Tours, secrétaire de la section d'Indre-et-Loire.

C'est avec entrain que le mouvement des coopératives scolaires a été encouragé, dans ce département, par des concours nombreux et ingénieux : dessins, orthographe, composition française, travail manuel, bricolage scientifique, etc. Une centaine de coopératives scolaires adhèrent déjà à la section avec une belle émulation. Les services d'une discothèque et d'une bibliothèque coopérative sont très appréciés par tous ceux qui y font appel. Le service des Assurances scolaires fonctionnera bientôt. L'enseignement de la coopération dans les écoles et les études des jeunesses coopératistes ont été orientés vers la pratique des différentes entreprises coopératives.

M. Fauconnet fait connaître à l'Assemblée, en demandant le concours de l'Office central, un projet du Comité national des Loisirs, pour la visite de l'Exposition de 1937, par 100 000 enfants venus de tous les départements français. Il est décidé de prendre ce projet en considération : le Conseil de l'Office l'étudiera.

Collections de produits coloniaux

POUR faciliter la diffusion des connaissances pratiques sur la production des principales matières fournies par nos Colonies et les pays chauds en général, l'Institut national d'Agronomie coloniale met à la disposition des établissements d'enseignement des collections spécialement étudiées pour prendre place dans les musées scolaires. Depuis 1920, il en a été distribué plus de 16 500, moyennant un tarif de cession très minime représentant simplement le remboursement des dépenses de manipulation, conditionnement et transport.

Chaque collection, composée d'une cinquantaine d'échantillons de produits agricoles ou forestiers des pays chauds, comprend, en outre :

1° Un planisphère avec légende, attirant spécialement l'attention sur la répartition des colonies françaises à la surface du globe et sur les principales caractéristiques;

2° Une série de notices et brochures donnant une description succincte de nos possessions lointaines et l'énumération de leurs principales productions.

Les collections sont présentées sous trois formes. Les prix ci-dessous s'entendent franco gare destinataire :

a. Série ordinaire en sachets de papier ..... 12 francs.
b. Série présentée en sachets de cellophane d'une transparence parfaite permettant d'éviter l'emploi des flacons ..... 22 —
c. Série présentée en petits flacons avec bouchon en métal vissé..... 62 —

Les demandes *accompagnées du prix de cession* doivent être adressées directement au directeur de l'Institut national d'Agronomie de la France d'outre-mer à Nogent-sur-Marne (Seine).

Les prix indiqués ci-dessus doivent être majorés pour les expéditions à destination de la Corse, de l'Afrique du Nord, des colonies ou de l'étranger, du supplément de la taxe de transport.

CARNET DU MILITANT

Les INTENTIONS du GOUVERNEMENT

Voici, d'après CHARLES LAURENT, secrétaire général de la Fédération générale des Fonctionnaires, des indications sur les intentions du Gouvernement à l'égard des fonctionnaires au début du mois de juillet :

1. **Réduction d'effectifs.** — Deux formules étaient, dit-on, envisagées :

a. Suppression de 50 à 55 000 unités par mise à la retraite anticipée et sans remplacement ;

b. Mise à la retraite anticipée de 100 000 unités avec remplacement de la moitié de l'effectif.

Dans ce premier cas, on devrait mettre à la retraite certains camarades de cinquante-quatre ans et même, pour certaines administrations, de cinquante-deux ans. L'administration risque d'être décapitée d'éléments actifs et expérimentés.

2. **Réduction des crédits de matériel.** — On en est à gratter les fonds de tiroir ; les réductions des trois dernières années sont telles qu'il n'y a pas grand chose à glaner de ce côté.

3. **Tassement et suppression d'indemnités.** — Voici quelques repères :

a. L'indemnité de résidence à Paris serait ramenée à 1 600 francs ;

b. Elle disparaîtrait dans un grand nombre de localités de province, car ici l'avantage serait double. On pourrait, de cette façon, atteindre par voie de comparaisons les indemnités de résidence des cheminots ;

c. L'indemnité de résidence serait supprimée aux fonctionnaires logés et à l'un des conjoints des ménages de fonctionnaires.

4. **Indemnités familiales.** — Une conception nouvelle serait donnée du traitement. Il doit suffire à la vie d'une famille normale, celle-ci étant composée du père, de la mère et de deux enfants.

De cette façon, on ferait tomber les indemnités familiales pour les premier et deuxième enfants et le rang des autres, c'est-à-dire les plus coûteuses, serait abaissé.

Cette tactique justifierait, en outre, des amputations sur les traitements des célibataires et aussi des fonctionnaires mariés sans enfants.

5. **Traitements.** — Ils seraient atteints à l'aide d'une formule spéciale visant tous ceux qui perçoivent des fonds de l'État et le prélèvement supplémentaire serait de 10 p. 100.

Les décrets-lois dont la publication est annoncée pour le 18 juillet et les jours suivants nous montreront bientôt si ces intentions ainsi prêtées au Gouvernement (et que nous citons à titre documentaire) ont été maintenues.

ACTION CORPORATIVE

Syndicat national des Institutrices et Instituteurs. — Une délégation du Bureau (Mme Pichorel, Delmas et Dumas) a été reçue le 26 juin par M. JOSSOT, président de la Commission de l'Enseignement du Sénat.

L'entretien a porté :

1° *Sur le placement des jeunes à la rentrée prochaine.* — M. Jossot pense que tous les normaliens sortants pourront être nommés, soit dans leur département, soit dans un autre, et il est complètement d'accord avec le S. N. sur la nécessité d'établir une péréquation des postes réservés aux intérimaires d'après l'ancienneté de leur C. A. P.

2° *Sur la prolongation de la scolarité* ;

3° *Sur la mise à la retraite par anticipation.* — M. Jossot est partisan de celle-ci après cinquante ans d'âge et vingt-cinq ans de services ;

4° *Sur la réduction des effectifs des écoles normales.* — M. Jossot estime que cette mesure permettra de faire entrer dans les cadres des intérimaires ayant plusieurs années de services.

Fédération nationale des Directrices et Directeurs d'Écoles publiques. — Le Bureau de la F. N. D. D a adressé le 2 juillet la lettre ci-dessous à M. Laval président du Conseil :

... Pour rendre la confiance et la foi aux serviteurs de l'État, il faut, à notre avis :

Revenir d'urgence au régime des retraites de 1924 ;

Cesser de frapper plus lourdement les retraités que les fonctionnaires en activité ;

Respecter les indemnités de fonction qui rémunèrent un travail effectif, les indemnités de résidence et de charges de famille qui correspondent à des besoins réels.

Il faut aussi que soient réprimés d'urgence et avec rigueur les agissements scandaleux des pilleurs de l'épargne, des déserteurs de l'impôt, des agioteurs et profiteurs de toute espèce, si haut qu'ils se trouvent placés.

Nous nous permettons d'ajouter que toute compression d'effectif dans le personnel enseignant, à l'heure où s'impose la prolongation de l'obligation scolaire, où tant de créations de postes nouveaux s'avèrent nécessaires, constituerait une grave erreur, préjudiciable au bon fonctionnement de l'École laïque à laquelle nous vous savons si fortement attaché.

Union Fédérative professionnelle des fonctionnaires. — Extrait de l'organe de l'U. F. P. F., numéro du 15 juillet :

« Demain verrons-nous la suppression de 60 000 fonctionnaires par abaissement des limites d'âge ? Une nouvelle ponction de 3 p. 100 sur les traitements viendra-t-elle s'ajouter aux précédentes ? Les indemnités seront-elles touchées ? On dit tout cela et bien d'autres choses.

Quand on aura mis à bas l'Administration, forte charpente du pays, on comprendra seulement le mal que l'on aura fait ; il sera trop tard. Sans parler de la paix sociale que de semblables mesures ne peuvent que troubler. Il serait naïf de croire que tout cela se passerait sans réaction. Est-ce le moment d'augmenter l'armée des mécontents ?

Fédération générale des Fonctionnaires. — Un Conseil national de la F. G. F. s'est tenu le dimanche 30 juin à l'hôtel de Broglie, 10, rue de Solférino, à Paris.

Il a voté la résolution suivante qui a trait à la situation générale :

Le Conseil national s'élève contre le dilemme inacceptable devant lequel on s'efforce mensongèrement de placer le pays : déflation ou dévaluation. Il déclare qu'on ne sortira du chaos dans lequel nous ont plongés les dirigeants du régime actuel que par une politique courageuse et hardie de rénovation économique, dont les directives essentielles peuvent être trouvées dans le Plan établi par la C. G. T.

Les fonctionnaires de l'Afrique du Nord étant menacés de très graves amputations de traitement, le Conseil national a protesté énergiquement contre ces mesures.

Sur la question des retraites, voici l'ordre du jour adopté :

Le Conseil national de la Fédération générale des fonctionnaires ;

Confirme sa ferme résolution d'exiger du Parlement et du Gouvernement le respect absolu du régime de la loi du 14 avril 1924 et des lois subséquentes, ainsi que du principe de la péréquation intégrale ;

Donne mandat au Bureau fédéral de continuer sa campagne et son action avec tous les groupements intéressés jusqu'à ce que complète satisfaction ait été accordée ;

Il affirme que les retraités, aussi bien que les fonctionnaires en activité, attachent d'autant plus d'importance à cette question des retraites que les uns et les autres ont consenti pendant toute une carrière des versements donnant à la retraite le caractère d'un contrat que les Gouvernements n'ont que trop tendance à violer.

Les conclusions de l'exposé de GIRON, sur l'angoissante question des jeunes, ont été votées après discussion. En voici le résumé :

1° Pour mettre fin au chômage des jeunes, c'est à la cause même du mal qu'il faut s'attaquer, c'est-à-dire la crise ;

2° Dans les administrations publiques, l'arrêt du recrutement a pour cause essentielle la politique de déflation dont les décrets de 1934 constituent l'acte le plus brutal. Il faut donc, contrairement à ce qu'envisage le gouvernement de M. Laval, ne pas supprimer de nouveaux emplois, mais recréer un nombre important de ceux qui ont été supprimés en 1934... ;

3° Réorganisation immédiate de certains services, création de postes nouveaux dans les douanes, prolongation de la scolarité, etc. ;

4° Suppression des cumuls abusifs ;

5° En ce qui concerne les mises à la retraite :

a. Abaissement des limites d'âge à soixante ans, avec retard d'un an par enfant à charge ou par enfant élevé ;

b. Maintien des mises à la retraite dans les mêmes conditions qu'en 1934 pour les catégories de fonctionnaires où l'on est descendu au-dessous des limites d'âge ;

c. Réouverture des délais pour l'application de l'article 4 du décret-loi du 4 avril 1934 — mises à la retraite anticipée avec bonifications — mais sans suppression d'emplois ;

d. Retraites proportionnelles immédiates, après quinze ans de services, à tous les fonctionnaires qui en feront la demande.

ANDRÉ GANNE.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE GÉNÉRALE ET CORPORATIVE

(Année 1934-1935)

ARTICLES DE TÊTE

Bergson (H.) : Une page de pédagogie bergsonienne, 61.

Berthod (A.) : Économies et sanctions, 342.

Bonne (E.) : Pitié pour la jeunesse, 33. — Le concours d'entrée à l'E. N. et l'examen du B. E., 173. — Réflexions sur le temps présent, 307.

Brossolette (L.) : L'homme aux trois vies, 17. — Retour au moyen âge, 89. — Italiens et Français, 129. — Tour d'horizon, 207. — Nos alliés polonais, 263. — Illusions et désillusions, 319. — Un prétendant, 375. — Racisme, 453. — Propos d'un pacifiste, 523. — Un homme fort, 579. — Fascisme américain, 663.

Da Costa (G.) : La guerre de 1914 et l'enseignement de l'histoire, 157. — L'inconscient et les facultés intellectuelles, 291. — Quand la volonté s'en va, 567.

Foucher (Paul) : La composition française aux examens, 651.

Guy-Grand (G.) : Éloge de la difficulté, 2. — L'art et le peuple, 73. — A Prague et à Cracovie, 145. — Le peuple et la science, 223. — Disciplinons la liberté, 279. — En lisant Barrès, 335. — Les enfants et les hommes, 391. — « Discours aux Français », 483. — De la passion à la raison, 539. — La crise de l'Europe, 595. — Hitler éducateur, 635.

Hanotaux (G.) : Le cinquantenaire d'une apothéose ; 512.

Hénon (M.) : Tous dictateurs, 101.

Kuhn (M.) : Vers des temps meilleurs, 1.

Lalire (G.) : La composition française au concours d'admission à l'École normale, 403.

Laugier (A.) : La technique des examens et des concours, 607.

Leterrier (L.) : L'éducation est-elle inutile ? 251.

Maurois (A.) : Parents et enfants, 495.

Mazeydat (P.-L.) : Vues sur l'école unique, 235.

Moreau (A.) : L'inquiétude, 117. — Un vieux débat, 551.

N... : Les poux du lion, 363.

Paumier (M.) : L'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire, 45.

Riguet (G.) : Ode à Victor Hugo, 511.

Roustan (M.) : Hitler éducateur, 419.

Savart (L.) : Les conférences de 1935, 623.

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

A. (O.) : Impressions d'examen, 683.

A. L. : Interroger, comme enseigner, c'est choisir, 366.

Alceste : Bien penser, 77. — Hier et aujourd'hui, 105. — Les vrais coupables, 133. — Perversion de la justice, 227. — Victime de l'Amérique, 295. — Mort de la vertu ? 351. — Un homme nouveau ? 407. — Du jury, 528. — Responsabilité, 584. — Le duel et l'honneur, 608. — Encore le jury, 668.

Aussel (A.) : En revenant du C. E. P. E., 21. — Dictée sans fautes, 485.

Aveinier (A.) : Renaissance de l'écriture, 5.

Ballon (A.) : Paradoxe sur l'illettré, 295.

Béchet (H.) : Cahiers de récitation, 339. — Cahiers de roulement, 541. — Le cahier mensuel ; la réforme de 1895, 555. — Le cahier mensuel modernisé et simplifié, 570. — Cahiers de dessin, 655.

Bernard (P.) : La culture, 75. — Principaux caractères de la culture, 147. — La personnalité, 238. — Crépuscule de la personnalité, 282. — Nature et culture, 337, 421. — Indications sommaires sur un programme de culture générale, 526. — Culture littéraire, 582. — L'homme cultivé et son journal, 654.

Blavier (T.) : La pharmacie, 49. — L'industrie automobile, 106. — Les déficients, 256. — Charcuterie et conserves, 312. — La T. S. F., 368. — L'aéronautique, 463. — Métiers manuels, 544. — Les métiers ruraux, 612. — L'enseignement technique, 645.

Broutet (F.) : La correction des cahiers par le maître en dehors de la classe, 239.

Burtin (R.) : La psychologie enfantine au *Journal officiel*, 120.

Castel (R.) : Les noms des navires français, 21.

Charlot (Ch.) : Couture, 350. — La scolarité prolongée et les programmes de 1923, 498. — Le cinéma scolaire, 554. — Comment créer une cinémathèque, 610.

Chevais (M.) : Les chants mimés, 132.

Cressot (J.) : Méthode directe, 35. — La deuxième session, 102. — Préparation = Résurrection, 132. — Le progrès, 159. — Nuances, 182. — Faillite, 253. — *Noli me tangere*, 294. — La peur et la paix, 337. — Golliers de perles, 350. — Au C. A. P., 404, 423.

Daguet (P.) : La leçon de vocabulaire et d'élocution au C. P., 638.

Dedet (E.) : Maîtres ou esclaves des choses, 76. — Dictées de contrôle et dictées préparées, 656.

Demaison (A.) : Kaléidoscopie, 175. — Un cadeau royal, 424.

Desportes (P.) : En corrigeant une rédaction, 321.

Dheu (G.) : Une bonne leçon de choses, 93.

Dudoit (Jeanne) : Mains sales et pattes propres, 4.

Dupuy (A.) : Le premier quart d'heure, 4.

Emrik (R.) : Le chapeau de l'inspecteur, 160. — La majesté de l'histoire, 464.

Faure (L.) : La surveillance médicale des écoliers, 225. — Carnets sanitaires individuels, 253. — Les infirmières scolaires, 422. — L'éclairage des classes, 458.

Ferlet (F.) : L'école et le chômage, 486.

Garcin (P.) : Enseignement ménager, 338.

Genillon (J.) : Géographie chantée ! 47. — L'orthographe de la rue, 131. — Système D, 209. — Lectures du samedi, 265. — Variations géographiques, 377. — La revanche de l'élève, 456. — La méthode superglobale, 541. — La vraie raison, 581. — La revanche du crapaud, 665.

Gérard (L.) : Autour du pot, 63. — M. Bigoudy et la morale, 103. — Stéphane contre les éclaireurs, 178. — Petit Pierre sera éclaireur, 266. — Paroles et musique, 322. — Danger des ardoises, 459. — Il est mort : je l'arrose, 542. — Architectes et décorateurs, 598.

Goby (A.) : Pitié et justice, 670.

Gouin (G.) : Quelque chose de nouveau sous le soleil... de l'Orient, 378. — Pour terminer, 527.

Gourdon (J.) : Victor Hugo, poète de l'enfant, 514.

Habert (V.) : La musique à l'école, 666.

Hénon (M.) : Enseignement vivant, 294.

Hinzelin (E.) : Poincaré, grand ami de l'école, 211. — Une œuvre d'éducation nationale et de salut public, 668.

Imbert (R.) : Mon grand-père est mort, 6.

J. S. : Le billet perdu, 367.

Jean (P.) : La voiture de livraison, 77.

Kints (H.) : Les chants mimés, 91. — L'école sans effort, 457.

Kuhn (M.) : Par cœur, 497.

Labesse (G.) : L'orthographe au cours élémentaire, 656.

Labreil (L.) : La formation de la France, 266.

Laclef (A.) : **La presse pédagogique** : Vues sur l'école unique ; Bourses ? Gratuité ? Les livres de grammaire ; La pédagogie d'après les rapports d'inspection ; Rendre l'enfant meilleur, 22. — Conférences pédagogiques : Résolutions adoptées au sujet de l'histoire ; batailles à l'école primaire ; Excellence de la gymnastique suédoise ; L'inspection médicale des écoles de La Rochelle ; L'arriéré pédagogique, 94. — Cahiers scolaires et correspondance avec les familles ; Les écoles de charité sous la Restauration ; Au secours des petits attardés ; Donnons à l'enseignement géographique un caractère concret, 122. — Le certificat d'études dans l'école unique ; Les effets du chômage sur l'enfance ; Quelques conseils de l'inspecteur général ; Les méfaits de la sédentarité scolaire, 212. — L'hygiène à l'école ; L'enfance et les animaux ; L'émulation est-elle malfaisante ? Plaidoyer pour la jeunesse, 240. — Utilisation de la T. S. F. à l'école et à la post-école ; Déperdition du savoir scolaire ; L'intelligence de l'enfant ; Les livres usagés et l'hygiène, 284. — Où en est la coopération en 1934 ? Quelques conseils de l'inspecteur général au sujet des cahiers ; Consignes de la jeunesse descendante à la jeunesse montante ; Fréquentation scolaire dans les milieux ruraux, 324. — Esprit dans lequel doit être donné l'enseignement géographique ; Un adjuvant de l'enseignement antialcoolique : la section cadette ; Assistons les déficients mentaux ; L'avenir de nos filles, 396 ; Disgrâce de l'orthographe ; Une directrice d'E. N. : Mlle Bonnefon ; Souvenirs d'élèves ; Un modèle unique d'école de plein air ; Style épistolaire : quelques conseils, 427. — Du choix des

dessins d'après le rapport d'une institutrice ; La domination paternelle ; Construisons des écoles, mais à bon escient ; Enseignement de la géographie, 488. — Pitié pour les candidates à l'E. N. ; L'instituteur hors de l'école Studieuses, persévérantes jeunes filles ; L'extension des diplômes, 572. — Le but de l'enseignement de la récitation ; Le système métrique à l'école primaire ; Trois films scolaires nouveaux ; La leçon d'histoire au C. C., 640. — Défense du pléonasme ; Les pipeaux à l'école ; Les pourquoi de l'enfant ; Leçon sur la loi de Mariotte, 656.

Laclef (A.) : **La pédagogie hors de France** : Suisse : L'école d'aujourd'hui ; Mussolini et les jeunes ; Revision des manuels scolaires ; Maroc : L'orientation professionnelle, 66. — L'école néo-turque ; Italie ; Éducation des femmes fascistes ; La sincérité du style ; A. O. F. Nécessité d'une nouvelle mentalité chez l'indigène, 150. — Genève : un essai d'éducation internationale ; Indochine : l'école et le péril révolutionnaire ; Les écoliers polonais en France ; Italie : rareté des bons films d'enseignement, 296. — La pédagogie hitlérienne ; La lecture collective et silencieuse ; Le laboratoire de géographie à l'école ; Angleterre : un cas de prolongation de la scolarité obligatoire, 352. — Belgique : rendons l'enfant optimiste ; Nord-Annam : comment conduire une correction collective ; Suisse : à propos du mobilier scolaire, le frottoir ; Guatémala : une école expérimentale, 516. — Tunisie : insuffisance de l'enseignement professionnel ; Canada : assaut contre le français après 1760 ; Les Espagnols et la langue française ; Suisse : essai de toponymie régionale, 600.

Lamorlette (L.) : Problèmes-types et bon sens, 498.

Lariguet (M.) : Morale ! Morale ! 37. — Bébé Cadum ! 379. — N'oubliez pas ! 542.

Laugier (A.) : Les autobus pédagogiques, 104. — Sur la culture, 210. — Sous le signe de l'école unique, 310. — L'écolier unique, 379.

Lebeau (J.-A.) : Papillons noirs, 254.

Leblond (M.) : Travail libre, 160. — On demande... un décret de clôture, 227. — Travail libre, 255. — Détente, 310. — Histoire sans paroles, 610.

Lefeuvre (J.) : La rédaction au cours élémentaire, 281.

Leterrier (L.) : La crise de l'orthographe, 181.

Loubès (G.) : Souvenirs d'automne, 104. — Autour du timbre antituberculeux : un concours original, 395.

Maire (L.) : Petites étourderies, 283.

Martin (R.) : L'impression des papiers découpés, 408.

Maucourant (B.) : L'étude individuelle, 5.

Mauguin (E.) : « Faire le zouave », privilège de l'adulte? 393.

Maurie (G.) : Un nouveau plan de leçon d'éducation physique, 48. — Le professorat d'éducation physique, 162.

Maysonnave (A.) : A l'ouest... ce n'est pas nouveau ! 527.

Mestrallet (N.) : C. A. P., 228.

Moll-Weiss (A.) : Les programmes et la scolarité prolongée, 365. — Des programmes rénovés pour des temps nouveaux, 461. — Redressement moral, 609.

Moreau (A.) : Apprendre à douter, 180.

N... : Comment les jeunes Parisiennes connaissent Paris, 149.

Naud (G.) : L'enfance est hugophile, 283.

Ozouf (R.) : Victor Hugo, poète de la liberté et du progrès, 512.

Padot (B.) : Cahiers de récitation et de chant illustrés, 638.

Participe (J.) : Au chant du coq, 20. — Taisez-vous ! 65. — Toussaint, 75. — Dadaïsme, 121. — Droit de réplique, 162. — Vinaigrette, 637. — La classe a perdu son cœur, 669.

Perrenot (R.) : Deux dictées pour une, 37. — La loi de sursis, 132. — L'enseignement de l'écriture, 655.

Petit (J.) : Par cœur, 497.

Pierret (R.) : La raison officiellement bafouée, 161.

Pratic : Le livret de correspondance idéal, 323. — A quoi bon corriger les cahiers ? 405. — Périmètre, surface, volume, 583.

Privet (O.) : Description ou récit ? 366. — L'âge heureux, 456.

Profit : Coopératives scolaires et sociétés forestières 177.

Renaud (L.) : Résultats concrets, 19. — Une gerbe de bonnes actions, 36.

Rethault (E.) : Observations sur l'enseignement des indigènes, 499.

Reymond-Caire (L.) : La récitation, 395.

Riguet (G.) : La croisade contre la virgule, 209. — La studieuse adolescence de Victor Hugo, 406.

Riquet (P.) : D. U. C., 48, 64.

Rogissart (J.) : Le crabe, 569.

Rolland (L.) : Mais il ne s'y attendait pas, 149. — Collections, 487.

Roth (L.) : Loup, y es-tu ? 50. — Encore le pipeau, 92.

Savart (L.) : La troisième conférence de l'instructior publique, 35.

Solente (R.) : Comment je décore ma classe, 176.

Souché (A.) : Comment créer une bibliothèque scolaire, 310.

Un directeur d'École normale : Nos normaliens sont-ils en bonne forme ? 119.

Un instituteur du Centre : Marcel, 405.

Un instituteur du S.-O. : L'enseignement de la géographie, 639.

Uriot (G.) : Deux offensives, 3. — Les tribulations de l'exclu, 19. — Tapis d'Orient, 62. — L'appel des morts, 91. — Sur le respect, 147. — L'outillage national, 175. — Classes groupées, 225. — Livres illustrés, 237. — Les vacances, 281. — L'esprit critique, 309. — Par cœur 365. — Querelle, 393. — La crise de l'orthographe, 421. — Bien parler, 485. — Faire écrire, 525. — Éducation, 553. — Savoir-vivre, 597. — L'art d'apprendre, 637. — Images dangereuses, 653.

Vallès (P.) : Application de leçon, 351.

Vasseur (H.) : Do-mi-sol, 133.

Véret (L.) : Les définitions et l'enseignement de la grammaire, 394.

LES IDÉES ET LES LIVRES

Mazeydat (P.-L.) : *Combat avec l'ange*, 7. — *L'instinct du bonheur*, 39. — *Le chant du monde*, 67. — *Ulle*, 95. — *Fontaine*, 123. — Essais et biographies, 151. — Le prix Goncourt 1934 : *Capitaine Conan*, 229. — Du côté de chez nous, 257. — *Vue de la terre promise*, 285. — Prix littéraires, 313. — *Si c'était vrai ?* 341. — *Recherche d'une église; Province*, 369. — *Journal d'un homme de quarante ans*, 397. — *La fin de la nuit*, 439. — *L'année des vaincus*, 489. — Nouvelles et contes, 517. — Romans. 545. — *L'enfant écartelé*, 573. — *Le dernier jour de la création*, 601. — *La créole du Central Garage*, 629. — Variétés, 657.

EN LISANT

Danan (A.) : *L'Ennemie aux cent visages*, 547.

Leterrier (L.) : *Avant le grand silence*, 425.

Ozouf (R.) : *Le pays du Vivarais*, 228. — *Connaissance des sables*, 299.

CHRONIQUES SCIENTIFIQUES

Eisenmenger (G.) : Le sel dans l'alimentation, 23. — L'eau dure et les adoucissants d'eau, 51. — Les grands tunnels projetés : Faucille et Mont-Blanc, 79. — La France et les combustibles liquides, 107. — Le centenaire de l'automobilisme, 135. — La défense contre la tuberculose, 163. — L'hiver, la santé et les vacances hivernales, 213. — Notre pain quotidien, 241. — Techniques nouvelles : l'endomécanique, 269. — Butagaz et propagaz, 297. — L'évolution des houillères, 325. — Nouveaux procédés de traitement de la houille, 353. — Une tour de 2 000 mètres à Paris, 381. — Le cinéma en relief, 409. — Les forces inconnues, 466. — Conceptions modernes de l'univers, 501. — Idées modernes sur les mondes stellaires, 529. — Télécinéma et télévision, 585. — Autorails et trains aérodynamiques, 613. — La photographie dans l'infrarouge, 641. — Bains d'eau et bains de soleil, 671.

CHRONIQUES GÉOGRAPHIQUES

Ozouf (R.) : Découverte d'une chaîne de montagnes ; Le commerce d'exportation des vins ; Irrigation et paludisme ; L'Australie et les cactus ; Une nouvelle percée des Vosges ; Le lac artificiel de Marathon.; La crise de la pomme à cidre en France ; Une curiosité souterraine au Maroc; Le plus grand pont du monde, 183. — Le commerce international du blé en 1933-1934 ; Le krach du poivre ; La production du caviar ; La flotte pétrolière mondiale ; L'aviation postale française ; La production du café dans les colonies françaises ; Une grande voie routière en A. O. F. ; L'accroissement de la population en U. R. S. S.: Haïfa, plaque tournante anglaise, 428. — Le ruban bleu ; Le pétrole russe ; La situation du franc ; Une nouvelle ruée vers l'or ; La culture de l'oignon en Espagne ; Le chenal d'accès à Saint-Nazaire ; Pour dompter le Mississipi ; Les exportations algériennes de légumes verts ; L'aviation française en Afrique du Nord, 673.

CAUSERIES MÉDICALES

Morhardt (Dr P.-E.) : Le sommeil et l'insomnie, 42. — Soins d'urgence, 98. — Fonctions laryngiennes et laryngites, 196. — Hygiène et vêtements, 260. — Hygiène sociale et anomalies infantiles, 344. — Le sport et la femme, 401. — Empoisonnements alimentaires, 475. — Indigestion et fruits, 576. — Quelques propos sur les fonctions du foie, 615. — L'histoire de l'alimentation, 682.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Castel (R.) : 6, 38, 78, 134, 202, 268, 340, 380, 448, 465, 500, 557, 589.

POUR NOS LECTRICES

Rosine : Le point turc, 11. — Un gilet de laine, 83. — Cols en lacet mat, 139. — Des gants de laine, 233. — Broderie décorative, 289. — Le linge fleuri, 357. — Un motif en dentelle de Venise, 447. — Un napperon : lacet et points à l'aiguille, 561. — Quelques motifs de broderie, 605. — Tapis au point noué, 684.

LECTURES ET VARIÉTÉS

A. L. : Quelques minutes de récréation, 43, 197, 438. — En marge, 111.
Allard (P.) : L'Allemagne et le désarmement moral, 71.
Aussenac (E.) : Une formule magique, 445.
Autin (A.) : Le véritable Barrès d'après *Mes Cahiers*, 216.
Ballon (A.) : Les « pignons », 412.
Bourget (P.) : Poste restante, 559, 575, 587.
Bourgin (S.) : Un couple mal assorti, 97. — Histoire épique et vraie, 215. — Trois curieux hommes, 383. — Drames et comédies, 503. — *Négriers et bois d'ébène*, 681.
Brossolette (L.) : *Les Valois*, 110. — *Sully*, 153. — *Études de politique et d'histoire*, 384. — *La prépondérance française; Louis XIV* (1661-1715), 548.
Burgardt (O.) : Récréation mathématique, 560.
Burtin (R.) : Pédagogie et publicité, 244.
Cabaud (H.) : La distribution des prix, 9.
Cami : Les méconnus, 191.
Carron (P.) : Sur un vieux livre, 413.
Chambon (M.) : Un grand savant et un grand Français : Gaston Julia, 25. — L'enfance et la jeunesse laborieuses de Pierre Laval, 462.
Corthis (A.) : Scrupules, 399, 411, 441.
Cressot (J.) : La Corse, 71.
Demaison (A.) : Le respect du livre, 10.
Donnay (M.) : Pâquerettes, 476.
Dupuy (A.) : Au moulin de Carmela, 193.
Duvernois (H.) : Le barman, 109, 125.
Eisenmenger (G.) : La consommation de l'alcool en France, 604.
Faussot (M.) : Parlons d'hygiène, 373.
Ferlet (F.) : Les colonies de vacances de « la Paix par le Droit », 54.
Galzy (Jeanne) : Disparition d'enfant, 315.
Gouin (G.) : La pédagogie aux champs, 473.
Guignard (G.) : Comprendre ou sentir ? 444.
Hénon (M.) : Économie dirigée, 41. — Les origines de la monnaie, 137, 154. — L'enseignement postscolaire en Allemagne, 272. — Autour du quatrième centenaire de Calvin : le mot « Huguenot », 400. — Le premier chemin de fer français, 493.
Hinzelin (E.) : L'école et le retour à la terre, 372.
Imbert (R.) : A 3 heures du matin, 288. — S'habiller, se déshabiller, 474.
Jouglet (R.) : Rentrée, 126. — Le clavecin, 166. — Des contes pour les petits, 261. — Grandes œuvres, 300. — Le nigaud, 327, 343, 355. — L'*Orphée* de Gluck, 384. — La musique et les disques : pour l'école, 438. — Le grand prix du disque, 548. — Chansons, 670.
Kouprine (A.) : Au cirque, 231, 243, 259, 271, 287.
Kuhn (M.) : *Aux verts fuseaux de la Semoy et de la Meuse*, 328.
La dame aux lunettes : Broussardise, 633.
Laugier (A.) : Les joies (!) de la retraite, 632.
Leblond (M.) : Le souhait, 329.
Loubès (G.) : La vie d'un village, 195.
Maucourant (B.) : Écoles israélites au Maroc, 69, 81.
Maeterlinck (M.) : Le monde des insectes, 471, 491.
Mann (Heinrich) : Le créancier, 632, 643, 659.
Mazeydat (Pierre-L.) : *L'hosanna des quatre saisons*, 300.
Michaelis (G.) : La bobine, 197. — Variations sur la « couronne », 477. — Jeu d'équerres, 661.
Mille (P.) : Les mousquetaires au couvent, 469.
Moreau (A.) : Une patrouille, 603.
Noel-Bernard (Marie-Louise) : Les premiers boutons d'or, 407. — Le prunellier épineux ; Les narcisses dorés, 443. — La belle de onze heures ; Les grands pins parasols, 467. — Les genêts d'avril dans les bois, 487. — Fleurs de lin, 499. — Les lis des champs, 520. — Les coquelicots, 530. — La monnaie du pape, 560. — Les fleurs du coucou, 571. — L'avoine sauvage, 584. — Les pois de senteur, 599. — Les grandes marguerites jaunes, 611.
N... : *L'Encyclopédie française*, 98. — Balance commerciale ou balance des paiements, 431. — Le danger de la contagion par les animaux domestiques, 505.
Orbaix (J. d') : Les compositions.
Ozouf (R.) : Face au couchant, 138. — Le Sahara et ses oasis, 166. — *Dans le sillage des jonques*, 371. — Dans le vaste monde, 615. — *Le XVIe siècle*, 644.
Participe (J.) : Quelle maladie ! 256.
Peyrefitte (Mme A.) : Pour et contre la viande, 154. — Un peu de calcul amusant, 632.
Pierret (R.) : Le siècle de Louis XIV, 356.
Proumen (H.-J.) : La plume de Mme de Ségur, 53.
Puytorac (H. de) : Mise en train, 27. — Stations uvales et jus de raisin frais, 55. — Initiation apicole : en novembre, 82. — La dénatalité française et ses conséquences, 199. — Initiation apicole : en janvier, 232 ; en février, 273 ; en mars, 329 ; en avril, 385 ; en mai 504 ; en juin, 549 ; en juillet, 633. — Les États généraux de la France agricole, 316.
Riguet (G.) : La mort de Louis XI, 492.
Rogissart (J.) : Poèmes de gosses, 504.
Roth (L.) : Le pommier fou, 165. — Les trois cuisinières de Mme Petipeton, 187. — Grosmalin au micro, 190. — Noël en scène, 191. — Pour les orchestres de pipeaux, 316, 521, 660. — Photographie instantanée, 433. — Grosmalin polyglotte ; Ethnologie ; Raymonde fait des progrès, 435. — Minuit sonnant ; La sagesse de Popaul ; L'habitude ; Pâtisserie, 677.
Sainte-Soline (C.) : Le voyage, 519, 531.
Seu Ring-Hai : Un curieux jugement, 442.
Solente (R.) : La société des jardins ouvriers, 345.
Troccon (J.) : En feuilletant un carnet rouge, 26, 194, 446, 472.
Un Instituteur du Centre : Rigadin, 201.
Véron (G.) : Le meurtre d'un boulanger de Paris en 1789, 245.

POÉSIES ET CHANTS

Buchot (S.) : L'enfant et l'oiseau, 111. — Les jolis moutons, 192. — Un joli rosier, 436. — La vache brune, 588. — Petite abeille, 679.
Chevais (M.) : Noël des Jacques, 131.
Hardy (R.) : La mort du petit lapin, 604.
Hinzelin (E.) : Toi qui m'appris à lire, 505.
Jean (P.) : Si tu veux réussir, 10.
Labesse (G.) : Du pain pour les petits oiseaux, 385.
Martin (H.) : Avril, 493.
Payer (A.) : La parabole du jet d'eau, 272.
Roth (L.) : Quoi de nouveau, donc, ma commère ? 437.
Salone (M.-P.) : Accablement, 661.

POUR LIRE EN CLASSE

Ce que le vieux fait est bien fait, 12. — Myrtille, 28 44. — Le cochon, 56. — Le petit peureux, 72. — Le renard et le hérisson, 84. — Cadet, 100. — Une aventure du marquis de Michel et de sa sœur, Mlle Michelette, 112. — Les trois Persans, 128. — La photo de Toto, 140. — Satan épicier, 156, 168. — Histoire de dindons, 218. — Le roi des bons garçons, 234. — Un réfractaire, 246. — Es-tu content ? ou l'histoire des nez, 262. — Une aventure dans le Colorado, 274. — Il n'y a si mauvais vent..., 290. — L'homme poudreux, 302. — Hanneton, vole..., 318. — Les trois pigeons du général Reybell, 330. — Le chien « Misère », 346. — Le pain d'or, 358. — Hortibus, 374. — L'œil qui rit et l'œil qui pleure ou le renard boiteux, 386. — Le dernier jour de Pompéi, 402. — Le voisin, 414. — Le marteau rouge, 494, 506. — La Sposata, 522. — Ça fait du bruit, 534, 550. — Histoire de Coquerico, 562. — La dinde, 578. — Une invention d'ivrogne, 590. — Catastrophe, 606. — Le fermier prudent, 618. — Le Birouk, 634. — La dispute des chiens, 662.

BIBLIOGRAPHIE

L'école prépare-t-elle nos enfants à trouver une situation ? (F. Mauvezin) ; *Querelles de langage* (A. Thérive), 24. — *Le calcul et la mesure au premier degré de l'école Decroly* (Dr O. Decroly et A. Hamaide), 40. — *Jeunes filles en serre chaude* (Mme J. Galzy) ; *Laurence Albani* (P. Bourget) ; *Mystère sur le mont Chauve* (J. Aubourg) ; *Une des plus grandes reines de l'histoire* (Armie), 52. — *Le capitaine Durban* (G. Mazeline) ; *La France du Directoire* (L. Madelin) ; *Les aventures de Sylvain Dutour* (E. Henriot) ; *Les îles dangereuses* (B. Carey), 68. — *Le duc de Lauzun et les dernières années de l'ancien régime* (G. Maugras) ; *Mademoiselle Tayrac* (A. Sorèze) ; *Marcel enfant gâté* (A. Cambry), 80. — *Visages de la Gironde* (A. Got) ; *Les vertus de la race* (Général Magnin), 96. — *Le phonographe à l'école* ; *Une anthologie classique de mélodies et chœurs pour les écoles* ; *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (D. Ricardo) ; *Le Vatican et le monde moderne* (G. London et Ch. Pichon) ; (*Nous, les mères* (P. Marguerite), 108. — *Blessées de guerre* (Mme Zenna Smith) ; *Choix de poèmes* (Philéas Lebesgue), 124. — *« Ma petite scène »* ; *Le chevalier de Lorraine et la mort de Madame* (Marthe Rassenne), 136. — *L'amour au bout du fil* (F. Barclay), 152. — *Livres d'étrennes* ; *Yvette Bachelière* (J. Dufourt), 164. — *Le Dr O. Decroly, éducateur* (Mlle E. Flayol) ; *Une « Laborantine »* (P. Bourget) ; *Histoire de la Révolution russe* ; *La Révolution d'octobre* (L. Trotsky) ; *L'abîme* (Florian-Parmentier), 186. — *La cure d'exercice* (Dr M. Boigey) ; *Annuaire de l'instruction publique en Suisse* (L. Jaccard) ; *Le tube 1233* (P. Lintier) ; *Morgane la sirène* (Ch. Le Goffic), 214. — *Le Racisme et l'orchestre universel* (G. Lakhovsky), 230. — *Annuaire international de l'Education et de l'Enseignement* ; *La Chansonneraie* (P. Barret et S. Prégnon) ;

L'appel des souvenirs (J. de la Brète) ; *L'économie humaine par la médecine* (Dr R. Sand), 242. — *L'admission aux écoles secondaires*, 258. — *Aventures en Arabie* (W.-B. Seabrook) ; *Leçons d'initiation mathématique* (P. Renard) ; *Une ombre sur l'amour* (D. Poiré) ; *Rodney Stone* (A. Conan Doyle), 270. — *L'école primaire fribourgeoise sous la Restauration* (L. Sudan), 286. — *Trois éducatrices modernes* (H.-W. Degouy). — *Lettres de Rainer Milka Rilke* (H. Zylberberg et J. Nougayrol), 298. — *La nature, conception et morale biologiques* (Ch. Nicolle), 314. — *Comment prévenir et guérir les affections des yeux* (Dr M. Wiser), 326. — *Isabelle de Ludre* (A. Vigier-Weill) ; *Pages choisies de pédagogie contemporaine* (C. Savard), 342. — *Les cigales chantent* (Mme J. Schlisler-Poncet), 354. — *Episodes et récits bibliques* (G. Vallerey) ; *Contes et récits tirés de Molière* (G. Chandon), 370. — *Le triptyque fleuri* (Y. Chatelain) ; *Le problème des dettes interalliées* (R. Picard et P. Hugon), 382. — *Pik s'en va-t'en Amérique* (F.-W. Schmidt) ; *Napoléon souverain de l'île d'Elbe* (Pons, de l'Hérault) ; *Le Japon va-t-il faire la guerre ?* (Général G. Becker) ; *Guy Mervyn* (Florence-L. Barclay) ; *Chasses féodales d'aujourd'hui* (G. Oudard) 398. — *Ce qu'il faut savoir pour bien tenir son ménage* (Mme L. Belime-Laugier) ; *Marie-Rose Méchain* (E. Pérochon) ; *La franc-maçonnerie opérative* (L. Lachat) ; *Mémoires du maréchal Joffre*, 410. — *Les mille et une manières de frauder le fisc* (J. Badin) ; *L'idée socialiste* (H. de Man) ; *Aide-mémoire de géographie* (C. Vermorel et M. Thiédot) ; *Aux feux de la rampe* (L. Vasseur) ; *La fée aux sauterelles* (A.-P. Vausselle) ; *La poursuite méridienne* (M. Gibert) ; *Ce qu'on appelle la crise* (J. Duboin) ; *L'enfant et le langage* (H. Delacroix) ; *La Renaissance* (F. Funck-Brentano), 432. — *Victor Hugo* (G. Brunet) ; *Election du conseil municipal, du maire, des adjoints* (M. Aragon) ; *L'anoblissement en France au temps de François Ier* (J.-R. Bloch) ; *La hutte d'acajou* (G. Acremant) ; *Un cœur de femme* (P. Bourget) ; *Négriers et bois d'ébène* (Gaston-Martin) ; *Ecoute, ma fille* (P. Claudel) ; *De la baïonnette à l'épée* (M. Souriau), 478. — *Les journées sanglantes de février 1934* (L. Bonnevay) ; *Le carnaval d'été* (A. Acremant) ; *Kou l'ahuri ou la misère dans l'abondance* (J. Duboin), 490. — *La vérité sur les marchands de canons* (P. Allard) ; *Guillaume II et Nicolas II* (M. Paléologue), 502. — *Staline. Un monde nouveau vu à travers un homme* (H. Barbusse) ; *L'homme de neige* (G. Sand) ; *Le mythe de la démocratie* (C.-N. Vicard), 519. — *Monsieur le Ceci, Monsieur le Cela, théâtre des moins de dix ans* (L. Roth) ; *Livres de prix ; Manuel pour l'enseignement de l'hygiène dentaire à l'école primaire* (Cl. Cros), 549. — *Le sel sur la plaie* (J. Prévost) ; *La maison* (H. Bordeaux), 558. — *Les voies de la Providence* (F. Boulay), 577. — *Livres de prix ; dernières nouveautés Fernand Nathan ; L'angoisse des filles* (A. Redier), 586. — *Nous n'irons plus au bois* (J. Mayor), 602. — *Au pays des antiquaires* (A. Mailfert) ; *Le goéland* (J. Balde), 614. — *La cité merveilleuse* (J. Hurpin), 630. — *L'année enchantée* (A. Selle), 642. — *La pratique du naturisme* (J. Demarquette) ; *Les chemins de la paix* (Max Hébert) ; *En écoutant chanter la brise* (A. Chabanel) ; *Cinq pièces en un acte, Saynètes et Farces* (M. Bouchor) ; *Paris sous Louis XIV* (P. de Cronsay-Crétet) ; *La Révolution des Chemises Noirs* (M. Ouessant) ; *Le Caanjuers* (N. Vindry) ; *Didactique du dessin, La gravure sur linoléum* (R. Berger), 680.

BULLETIN CORPORATIF

Intérêts moraux et matériels.

A. L. : M. Barthou et les syndicats de fonctionnaires, 220.

A. R. : Le concours des Bourses, 220.

Bérenger (F.) : Réouverture, 30. — Débuts, 86. — Sur une circulaire récente, 115. — Une place au soleil, 143. — Signe des temps, 204. — Le rapport Philip et les Ecoles normales, 250. — Sur les écoles normales, 333. — Autres signes du temps, 361. — Un C. A. P... sport, 389. — Le café... blanc, 417. — Discipline, 480. — Les vieux stagiaires, 508. — Sur les grandes vacances, 564. — A propos des bourses, 592.

B. R. : Le congrès des cours complémentaires, 564.

Bertrand (J.-M.) : La situation des normaliens sortants, 86, 142.

Bonnet (F.) : La date et la durée des grandes vacances, 507. — Les inconvénients du nouveau régime, 535.

Bordex (V.) : Une modification indispensable aux décrets-lois sur les retraites, 359.

Brécy (P.) : Au Parlement. La discussion du budget de l'E. N., 170. — La discussion de la loi de finances, 205. — Le budget de l'Instruction publique au Sénat, 248. — La loi Dessein en Alsace et en Lorraine, 276. — La question des économies au Sénat, 332. — Les décrets-lois à la Chambre, 360. — La pléthore des diplômés, 388. — Les décrets-lois sur les retraites, 416. — La politique scolaire du gouvernement ; La prolongation du service militaire, 450. — Le nouveau régime des pensions, 480. — Le problème des économies, 620. — La question des retraites, 686.

Burtin (R.) : Un regard sur l'école en Tunisie, 449

Charlot (Ch.) : Toucher son mandat, 143, 277. — Amère déception, 219. — L'âge du C. E. P. et la scolarité prolongée, 451. — La fixation des vacances, 535.

Chieulet (J.) : Les titularisations au 1er janvier 1935, 219. — En cas d'accident..., 621.

Demaison (A.) : Après le discours du maréchal Pétain, 275.

Dubois (H.) : Maison de santé opératoire et maternité de l'enseignement, 593.

Ganne (A.) : Carnet du militant : 15, 31, 60, 88, 116, 144, 206, 222, 250, 278, 306, 334, 362, 390, 418, 482, 510, 537, 566, 594, 622, 650, 688.

Goby (A.) : A propos de la « retraitite », 388.

Hénon (M.) : La jeunesse qui chôme, 593.

J. B. : Un des nôtres obtient le « Prix de l'Enfance », 564.

Jean (P.) : Papotages, 509.

Joucla (E.) : Vacances et travail rationnel, 508.

Julien (G.) : Une faute de tact, 591.

K. P. : La pierre accusatrice, 687.

Lariguet (M.) : Seule ! 451.

Laugier (A.) : Pâques universitaires, 536.

Leblond (M.) : Deuils nationaux, 87.

L. R. : Imprudences, 203.

L. S. : Dans les écoles géminées, 114.

Meunier (A.) : Le concours d'entrée à l'E. N. et l'examen du B. E., 303.

Meysson (Mlle) : Le pédagogue, 59.

Michaelis (G.) : « 18 ! », 360.

N... : La croix de M. François Mareschal, doyen des instituteurs, 276. — Les congés de l'instituteur, 647. — La coopération à l'école ; Collections de produits coloniaux, 687.

Peyrefitte (A. et J.) : La réorganisation du concours d'entrée à l'École normale, 304.

Pluvinage (A.) : Le rapport gouvernemental sur les pensions de retraite ; Nos traitements d'avant guerre, 57. — La péréquation et les décrets-lois, 203.

Prot (M.) : Une inspection médicale scolaire modèle, 591.

Riquet (P.) : Le cabinet Doumergue et l'Université, 29. — Conflit, 85. — Troisième mouture, 141. — Quelques chiffres sur la crise, 169. — Nouvelles notes sur la crise, 247. — Le budget de 1935, 331. — Toujours la crise, 387. — Politique économique, 479. — Contre nos traitements, 534. — Sur quelques chiffres et la manière de les interpréter, 619. — Fin de session, 685.

Rolland (L.) : L'école buissonnière, 648.

Saint-James : Le rapport du sénateur Philip ou « qui aime bien châtie bien », 249. — Vieux garçon, 592.

Savart (L.) : Retour de Nice, 13. — Les retraites en 1935, 333. — La date et la durée des grandes vacances, 507.

Tirot (P.) : Titularisations au 1er janvier 1935, 415. — Stagiaires ayant plus de cinq ans de stage, 648.

Un instituteur du Nord : Les retraites en 1935... et après, 563.

Un instituteur de Saône-et-Loire : A propos d'un concours original, 508.

Vallès (P.) : Études surveillées, 14.

Viala (J.) : Encore la responsabilité civile, 113.

ON SOUHAITE

Brécy (P.) : 14, 31, 59, 87, 115, 143, 205, 221, 250, 277, 305, 333, 362, 389, 417, 452, 481, 509, 565, 593, 649.

LE TRAIT D'UNION CORPORATIF

Brécy (P.) : 15, 30, 59, 87, 115, 143, 206, 221, 250, 277, 305, 334, 361, 389, 417, 509, 536, 565, 590, 621, 649.

NOTRE COURRIER

L'amitié par le livre ; La bibliothèque de nos enfants, 32. — Cours de puériculture ; Pour les familles nombreuses, 60. — Cours Pauline-Kergomard ; Les femmes et la crise, 88. — La chorale des maternelles ; Le Foyer central d'hygiène ; Cours de rythmique Jacques-Dalcroze, 106. — Conférences 1934-1935 ; Après l'attentat de Marseille, la Fédération nationale de sauvetage demande l'organisation des premiers soins, 144. — L'impôt unique sur les recettes ; Cercle de lectures circulantes sur la pédagogie nouvelle, 198. — Groupe du Nord des Amis de l'École nouvelle, 373. — Maison de santé opératoire et maternité de l'antituberculeuse de la Seine, 418. — Les camps thermaux et climatiques de Cauterets, 452. — Groupement des étudiants primaires ; Postes coloniaux vacants, 538. — École régionale d'agriculture du Chesnoy, 594. — Foyer de l'enseignement de Berck-Plage, 599. — L'amicale universitaire de Cauterets, 605. — École des infirmières de l'Assistance publique, 612. — Pour nos vacances, 629. — A Genève ; Journées ménagères ; Voyages universitaires de documentation, 676.

RESTEZ JEUNES ET... VIVEZ HEUREUX !

DANS UN CADRE MEUBLÉ PAR LEVITAN

CHÊNE MASSIF
Série 374
Salle à manger galbée (8 pièces) avec les cadeaux ci-contre : **1.995 fr.**

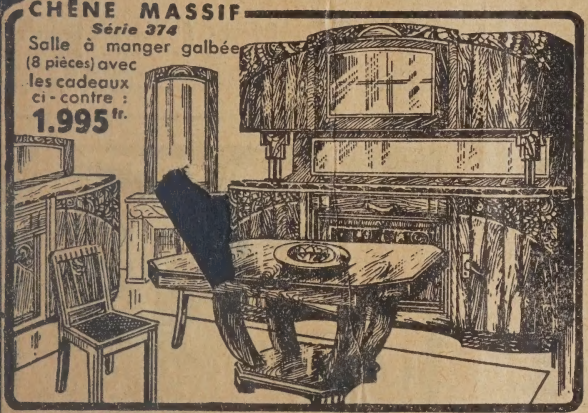

CHÊNE MASSIF
Série 373
Chambre galbée avec godrons sculptures prises dans la masse. Avec les cadeaux ci-contre.... **1.995 fr.**

CADEAUX

A tout acheteur d'un de ces mobiliers, nous offrons soit :
1 divan-lit, accotoirs mobiles — 70x120, longueur totale 190 — garni tissu moderne.

soit :
1 fauteuil garni tissu moderne et 2 chaises ;

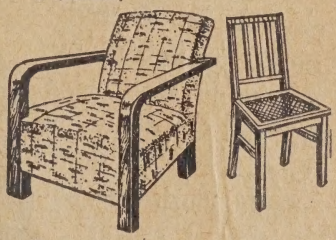

En nous passant commande, précisez le cadeau désiré et la teinte du tissu. Disponible en bleu, vert, or, rose, rouge, havane.

RAYON SPÉCIAL DE MEUBLES DE CUISINE ET DE LITERIE
LITS FER ET CUIVRE - COUVERTURES COUVRE PIEDS
Organisation unique

Livraisons par Camions dans toute la France et installations gratuites
Remboursement des frais de voyage à Paris
FACILITÉS DE PAIEMENT
ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 3 ANS

LEVITAN
63, Boul[d] Magenta - Paris
LILLE 49, r. de Béthune — MARSEILLE 21, r. Grignan — ROUEN 19, r. de Crosne
"Guides"

REPRISE EN COMPTE DE VOS VIEUX MEUBLES

S. I.095

BON à découper et à faire parvenir aux Éts LEVITAN, 63, Bd Magenta, Paris, pour recevoir gratuitement le catalogue n° 66.

UNE REMISE DE 10 % SUR LES PRIX DU CATALOGUE EST ACCORDÉE A MM. LES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous acceptons en paiement et sans frais tous Bons du Trésor, Bons de la Défense Nationale et tous titres d'Emprunt d'État Français.

3 0112 105329889

Fabrique d'HORLOGERIE-BIJOUTERIE
Établissements
E. MUGLER Fils
à VALENCE (Drôme)
GRAND CHOIX
de Bijoux
pour mariages
MONTRES
pour Hommes et pour Dames
Chaînes - Sautoirs
Colliers - Bracelets
— Bagues —
Boucles d'oreilles
Broches
etc.

FACILITÉS et conditions SPÉCIALES pour le CORPS ENSEIGNANT

Orfèvrerie
Couverts de table
Couteaux
Garnitures de cheminée
Réveils - Stylos
BICYCLETTES
Machines à coudre
Jumelles - Photo
ARMES-PHONOS-T.S.F

CRÉDIT
au gré du client

Envoi sur demande des Catalogues d'assortiments au choix FRANCO

BON POUR UNE RÉDUCTION DE 20 %
soit 36 francs au lieu de 45 francs sur l'abonnement d'un an

L'Antenne

l'hebdomadaire de T. S. F. le plus complet, qui s'impose par sa technique, ses programmes complets des radio-concerts, ses rubriques variées, radiovision, ondes courtes, films, etc...
Ce **BON** doit être adressé avec le montant de l'abonnement
L'ANTENNE, 53, rue Réaumur, PARIS (2e)
SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE

PRÊTS DIRECTS TRÈS RAPIDE
aux Instituteurs et à leurs famil
FORMALITÉS et FRAIS TR. RÉD. RIEN D'AVANCE
COMITÉ FONCIER, 6, rue Remusat, Toulous

6 mois de crédit
au même prix qu'au comptant

Achetez un Fusil VERNEY - CARRON payable en 6 mois au même prix qu'au comptant. Demandez le beau Catalogue de Chasse N° 27, documenté, illustré, gratuit.

VERNEY CARRON
St ETIENNE

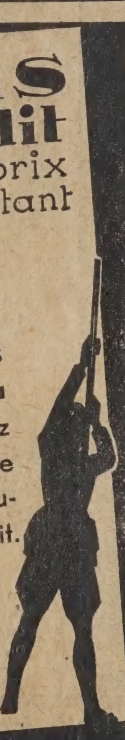

TOUT
ce qui concerne
LA CHASSE
LA PÊCHE
LE CYCLISME

Se trouve dans les Catalogues : Chasse, Pêche, Cyclisme.
N° 29 adressés gratuitement par

les armes
VERNEY CARRON
St-ÉTIENNE | LYON, 8 rue des Archers
PARIS, 37 rue Vivienne
STEFA

Mesdames et Messieurs les Instituteurs,

Souvenez-vous que vous avez votre DISPENSAIRE DENTAIRE entièrement grat

à l'Union TECHNIQUE DENTAIR

28 rue de Rivoli (3e étage) **28** et **141** rue du Faubourg-Saint-Denis (2e étage) **14**

Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. 30, sauf le dimanche

Sur simple justification de votre titre, vous avez ***DROIT GRATUITEMENT****, ainsi que les mem de votre famille, à tous les soins que nécessite l'état de votre bouche.*

Dans le courant de Juin 1935, 2742 Consultations, 2121 Extractions pour adultes, 1877 Extractions p enfants, 4802 Obturations, Plombages ont été faits **GRATUITEMENT** aux Instituteurs. Un service de prot dentaire, **DENTIERS, COURONNES, BRIDGES, APPAREILS SANS PLAQUE ni crochet,** st **SPÉCIALEMENT CRÉÉ POUR VOUS.**

Le Gérant : A. BERNARD Pri France. 280-7-35. — Régie Imp. CRÉTÉ, Cor